DICTIONNAIRE

DES DATES.

R
903
H288
d

IMPRIMERIE SCHNEIDER ET LANGRAND,
4, rue d'Erfurth, près l'Abbaye.

DICTIONNAIRE

DES DATES

DES FAITS, DES LIEUX ET DES HOMMES HISTORIQUES;

OU

LES TABLES DE L'HISTOIRE,

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE DE CHRONOLOGIE UNIVERSELLE,

CONTENANT :

Une caractéristique de tous les faits de l'Histoire;
la naissance, les événements remarquables de la vie, et la mort de tous les hommes célèbres;
la fondation des villes, états, empires, royaumes et républiques;
les révolutions et les phases de leur durée; la filiation de toutes les maisons historiques et souveraines;
les origines, inventions et découvertes chez tous les peuples;
les institutions, sectes, traditions, schismes, hérésies, conciles, synodes;
les châteaux royaux, monuments de tous les pays;
enfin, l'indication de tous les noms et de tous les lieux qui rappellent des souvenirs historiques.

PUBLIÉ

Par une Société de Savants et de gens de Lettres,

sous la direction de

M. A.-L. D'HARMONVILLE.

TOME DEUXIÈME.

BIBLIOTHECA
DO
SENADO
DO I. DO BRAZIL

PARIS,
ALPHONSE LEVAVASSEUR ET Cie, ÉDITEURS,
RUE JACOB, 14.
1845

R
903
H288

BIBLIOTECA DO SENADO FEDERAL
Este volume acha-se registrado
sob número 1460
do ano de 1946

DO
SENADO
DO I.DO BRAZIL

DICTIONNAIRE

DES DATES,

DES FAITS, DES LIEUX ET DES HOMMES HISTORIQUES;

OU

LES TABLES DE L'HISTOIRE,

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE DE CHRONOLOGIE UNIVERSELLE.

G

G, 7e lettre de l'alphabet, n'a été inventée qu'après la première guerre punique, av. J.-C. 264. Les Romains le prononçaient devant l'*n* comme une lettre muette, ainsi que le prononcent encore les Italiens et les Espagnols. La lettre G s'employait dans les abréviations pour Gellius, Gn. pour Gneius, Gl. pour Gallus, Gr. pour Gracchus.

GABAA, petite ville de Palestine, située dans la tribu de Benjamin, était la patrie de Saül. Ce roi y naquit vers l'an 1116 av. J.-C. Ses habitants ayant déshonoré la femme d'un lévite d'Éphraïm, cet attentat causa la guerre dite des Benjamites. Les 12 tribus réunies détruisirent de fond en comble cette malheureuse ville. Ce fut encore sous les murs de Gabaa que David défit les Philistins, av. J.-C. 1065.

GABAON, ville de la tribu de Benjamin, dont les habitants, lors de la conquête du pays de Chanaan par Josué, furent les premiers à faire alliance avec lui, avant J.-C. 1440.

GABELLE, dérivé du mot saxon *gapel*, ou du mot hébreu *gabbala*, l'un et l'autre qui signifient tribut. Il était employé de toute ancienneté en France pour désigner quelque imposition que ce fût. On disait *gabelle de vin, gabelle de drap, gabelle de poisson, gabelle de sel*, etc. Les commis de ces différentes impositions étaient indistinctement appelés *gabelleux, gabellateurs*. Dans la suite, le mot gabelle ne fut plus employé que pour désigner l'impôt du sel. C'est environ en 1342 qu'on place en France l'établissement de la gabelle du sel. Cependant Philippe de Valois n'est pas l'inventeur de cette imposition ; car ce tribut, sous saint Louis, était en usage dans plusieurs provinces du royaume ; et ce prince, dès 1246, exempta la ville d'Aigues-Mortes de la gabelle du sel. Philippe le Long établit un droit sur le sel ; ce fut lui, dit-on, qui le premier y mit un impôt pour un temps seulement, 1280. Vers l'an 1320, cet impôt fut fixé à un double par livre de sel. Plusieurs rois, successeurs de Philippe le Long, se servirent de la même ressource dans les besoins de l'État. Philippe de Valois augmenta considérablement cet impôt, et le rendit en quelque sorte fixe et permanent, 1344 ; il établit des greniers à sel dans le royaume; c'est à cette occasion qu'Édouard III, roi d'Angleterre, l'appelait assez plaisamment l'*auteur de la loi salique*. Quelques historiens prétendent, au contraire, que la gabelle date du règne de Philippe le Bel, 1286 ; que Charles le Bel, 1318, Philippe de Valois, 1328, et Charles V, 1379, donnèrent des ordonnances sur le fait du sel. Jusqu'alors cette imposition n'était que de 4 deniers sur chaque minot, et passait pour un subside extraordinaire. Le roi Charles V ordonna que ce droit serait uni au domaine et levé à perpétuité. Charles VII, 1422, augmenta ce droit des deux tiers. François Ier, à cause des guerres qu'il eut à soutenir contre Charles-Quint, imposa 24 livres sur chaque muid de sel, 1520. Dans la suite, cette imposition augmenta de telle sorte, que l'on put dire que les gabelles étaient la seconde source des finances du roi. Jusqu'à Philippe de Valois, le sel avait toujours été librement vendu, ainsi qu'on le voit par un règlement du 13 février 1330, sur ce qui doit être observé par les marchands de sel. Après la bataille de Poitiers, 1356, sous le règne de son successeur le roi Jean, le Dauphin, depuis Charles V, alors régent, se réserva le droit de le

vendre en établissant des greniers où tout le sel fut porté. La gabelle fut depuis mise en ferme par Henri II, ainsi qu'il paraît par une adjudication qui fut faite en son conseil, 4 février 1548, pour un premier bail de 10 ans. Elle resta à peu près dans la même position jusqu'à l'ordonnance de Louis XIV, mai 1680. La France fut subdivisée en pays de grandes gabelles, de petites gabelles, et exempt de gabelles. Le pays de grandes gabelles, ainsi nommé parce que le sel s'y vendait à un plus haut prix, comprenait les généralités de Paris, Soissons, Amiens, Châlons, Orléans, Tours, Moulins, Bourges, Dijon, Rouen, Alençon et Caen. Le pays des petites gabelles se composait du Lyonnais, de la Provence, du Dauphiné, du Languedoc et du Roussillon. Enfin les pays exempts de gabelles étaient le Poitou, le Limousin, l'Auvergne, la Guienne, la Gascogne et la Bretagne. Cet impôt fut supprimé par la loi du 10 mai 1790, et rétabli par le gouvernement impérial, 1806, lors de l'organisation des droits réunis.

GABIENS, peuple voisin de Rome, habitant la ville de Gabies, chez les Volsques. Après un siége de 7 ans, Gabies fut livrée à Tarquin l'Ancien, grâce à un artifice de son fils Sextus. Celui-ci, feignant une brouille avec son père, se retira chez les Gabiens, dont il captiva la confiance, et qu'il livra ensuite aux Romains, avant J.-C. 608.

GABINIUS (Quintus), tribun du peuple, av. J.-C. 140, est l'auteur de la loi dite *Gabinia*, qui portait que dans l'élection les citoyens donneraient leur suffrage au bulletin secret.

GABINIUS (A.), tribun du peuple, av. J.-C. 69; consul, l'an 58; gouverneur de Syrie, 57. Il vainquit Aristobule, roi des Juifs, et fut, à son retour, accusé de lèse-majesté publique et de concussion. Cicéron le défendit, et le fit acquitter sur le premier chef. Il mourut à Salone, dans une expédition contre les Illyriens, 46.

GABRIEL SIONITE, professeur de langues syriaque et arabe à Rome, fut appelé à Paris pour travailler à la Bible de le Jay, 1614. Quelque temps après, s'étant brouillé avec le Jay, il obtint la chaire de professeur de langue syriaque.

GABRIELLE D'ESTRÉES. V. ESTRÉES.

GABRIELLE DE VERGY. V. VERGY.

GABRIELLE, famille originaire de Gubio, dans l'Ombrie. La maison de Gabrielli s'est divisée en plusieurs branches, qui se sont établies à Venise, à Rome, à Padoue. — Le premier dont il soit fait mention est Gratien Gabrielli, évêque de Ferrare, 1070. — Rodolphe, évêque de Gubio, 1059. — Adon, évêque de Plaisance, 1103. — Jacques, podestat d'Orviéto, 1515; gonfalonnier de Florence, 1531. — Pierre, évêque de Gubio, 1526. — Paul, évêque de Lucques, 1575. — Gabriel, évêque de Gubio, 1577. — Hugolnio, grand vicaire de l'archevêque de Florence Jean Vitelleschi, 1458. — Jules, secrétaire du cardinal Louis de Gonzague, au concile de Trente, 1545-1563. — Jules, créé cardinal par le pape Urbain VIII, 1641. — Enfin Jean-Marie Gabrielli, cardinal, de la création d'Innocent XIII, 14 novembre 1699. Il mourut en 1711.

GACON, poëte satirique, né à Lyon, 1667, voulut tourner en ridicule toutes les célébrités de son temps; il s'attacha particulièrement à Jean-Baptiste Rousseau et à Boileau. Gacon mourut en 1725. Ses satires et ses épigrammes ont été réunies dans un volume intitulé *le Poëte sans fard*.

GACON-DUFOUR (Madame), romancière, née à Paris, 1765, morte en 1835, avait d'abord épousé M. d'Humières; celui-ci étant mort, elle se maria à M. Dufour, avocat. Elle est l'auteur des *Mémoires de mesdames de la Vallière, de Montespan, de Châteauroux*.

GADOLINITE. Cette substance minérale doit son nom à Gadolin, naturaliste suédois, qui la découvrit en 1794. Elle ne fut connue en France qu'en 1800. Elle a l'apparence d'une lave vitreuse, noire, tirant quelquefois sur le roussâtre. Cette matière, qui n'est pas soluble dans les alcalis, est d'une cassure éclatante et conchoïde comme le verre.

GAÉTAN. V. BONIFACE VIII.

GAÉTAN (Saint), *Caietanus*, né à Vienne, 1480, fut d'abord jurisconsulte dans son pays. Il entra ensuite dans les ordres, se retira à Rome, et y fonda, 1524, un ordre de clercs réguliers qui prit le nom de Théatins, de son premier supérieur l'archevêque de Chieti, en latin *Theati*.

GAETE, *Caieta* des anciens, ville du royaume de Naples (terre de Labour), patrie du cardinal Caïétan et du pape Gélase II. Cette ville est très-ancienne; elle eut pour fondateurs les Lestrygons, et les Grecs de Samos y vinrent ensuite. Son port fut creusé par Antonin le Pieux, environ l'an 140 de l'ère chrétienne. Après la destruction de l'empire romain, Gaëte fut gouvernée par des ducs qui, dans le 9e siècle, devinrent les vassaux de l'Église.

GAETE (Siéges et prises de). Alphonse d'Aragon en forma le siége, 1435, et la réunit au royaume de Naples. Les Français, à leur tour, s'en emparèrent, 1495, et la rendirent l'année suivante; mais elle leur fut de nouveau remise, 1501. Ils la gardèrent alors jusqu'en 1504. Elle fut prise de nouveau par les Autrichiens, 1702; par une armée sardo-espagnole, 1734; par les Français, 1799 et 1806; enfin par les Autrichiens, 1815 et 1821. — En 1805, Napoléon donna le titre de duc de Gaëte à M. Gaudin, ministre des finances.

GAGE (Thomas), dernier gouverneur de Massachussetts pour le roi d'Angleterre, exerça les plus grandes rigueurs contre les colons insurgés, et proclama la loi martiale. Après l'affaire de Bunker's Hill, 1776, il se vit contraint à s'embarquer pour l'Angleterre, où il mourut en 1787.

GAGNIES (Jean), orientaliste, né à Paris, 1670, entra d'abord chez les Génovéfains. Il sortit bientôt de son couvent, et se retira en Angleterre, où il embrassa la religion réformée. Il y enseigna les langues orientales à l'Université d'Oxford, et mourut en 1740.

GAGUIN (Robert), historien, né à Colines, diocèse d'Arras, 1440, fut chargé de différentes missions par Louis XI, Charles VIII et Louis XII, et mourut en 1501. On a de lui une *Chronique partant du règne de Pharamond*, 420, et se poursuivant jusqu'en 1491.

GAIL (J.-B.), helléniste, né à Paris, 1755, fut professeur de grec au Collége de France, et conservateur des manuscrits grecs et latins de la Bibliothèque royale. Il mourut en 1829.

GAILLAC, en latin *Gaillacum*, chef-lieu d'arrondissement du département du Tarn. — Cette ville était, au 8e siècle, le siége de la juridiction royale du pays des Albigeois. Raymond III, comte de Toulouse, y fonda, en 960, une abbaye de Bénédictins sous l'invocation de saint Michel.

GAILLON, très-beau château situé à mi-côte de Rouen à Vernon, diocèse d'Évreux. Il appartenait à l'archevêque de Rouen. Les Anglais le rasèrent, 1425. Il doit au cardinal Georges d'Amboise, archevêque de Rouen et ministre de Louis XII, son premier rétablissement. — La chartreuse de Gaillon, située entre le château et la rivière de la Seine, l'une des plus belles et des plu

riches de cet ordre, eut son église, l'une des plus magnifiques de France, entièrement réduite en cendres, le 9 août 1764. Le cardinal de Bourbon la fit reconstruire. — On trouve un châtelain de Gaillon sous Philippe-Auguste, 1180.

GAINSBOROUGH, ville très-ancienne de l'Angleterre, dans le comté de Lincoln. Elle doit son nom à un chef saxon dont Alfred le Grand épousa la fille, en 965. — Suénon, roi de Danemark, y fut assassiné, 1015, et le général Covendish y fut tué dans un combat contre Cromwel, 1650.

GAITÉ (Théâtre de la), le plus ancien de tous les spectacles du boulevard du Temple. Il fut établi, en 1760, par Nicolet, sous le titre de *grands Danseurs du roi*. En 1779, il changea son premier nom en celui de *théâtre de la Gaîté*. Incendié le 21 février 1835, il fut reconstruit la même année.

GAIUS (Institutes de). Elles furent rédigées sous Marc-Aurèle, vers l'an 161 de J.-C. Depuis lors, elles s'étaient perdues; Nieburg les découvrit en 1816, dans un palimpseste de la bibliothèque de Vérone.

GALATIE, en latin *Galatia*, province de l'Asie Mineure, ainsi nommée des Gallo-Grecs qui envahirent l'Asie vers 278 av. J.-C., et auxquels Nicomède Ier, roi de Bithynie, céda une portion de territoire. Elle était bornée à l'est par la Cappadoce, à l'ouest par l'Asie Mineure, le Pont et la Bithynie, au nord par le Pont-Euxin, au sud par la Pamphilie. — Après la prise de Troie, av. J.-C. 1209, divers États indépendants se formèrent dans ce pays, qui fut dans la suite soumis par Crésus, 547, et devint une province de l'empire des Perses d'abord, ensuite de celui des Macédoniens, 336. Leonorius, chef gaulois, et Luthaire, chef grec, s'en emparèrent, comme nous l'avons dit, 278, et lui donnèrent le nom de leurs peuples. Après la défaite d'Antiochus le Grand, 190, les Galates furent battus par le consul Manlius Vulso, 189, et définitivement incorporés à l'empire romain par Auguste, av. J.-C. 30. Dans le 4e siècle de l'ère chrétienne, la Galatie était divisée en 3 provinces, sous le diocèse pontique, dans le département du préfet du prétoire d'Orient: 1° la Galatie, gouvernée par un consulaire, capitale Ancyre; 2° au midi, la Galatie salutaire, régie par un président, chef-lieu Laodicée; 3° enfin, au nord, la Paphlagonie, dont le gouverneur n'était appelé que correcteur. Les chefs galates portaient le nom de *tétrarques* (quatre chefs), parce qu'il y avait quatre chefs dans chacune des trois peuplades dont la nation se composait. La Galatie forme aujourd'hui les Sandjakats d'Augourich et de Kiankari.

GALBA (Servius Sulpitius), empereur romain, né le 24 décembre 749 de Rome, 4 ans avant l'ère vulgaire. Il fut nommé consul sous Tibère, an de J.-C. 30. Claude le nomma proconsul en Afrique, 41, et Néron le fit passer en Espagne en qualité de gouverneur, 54. Il se fit proclamer auguste par ses troupes l'an 68, et fut massacré, l'année suivante, 69, par les soldats révoltés. Pison, associé à l'empire par Galba, fut massacré avec ce dernier.

GALE, ville située dans l'île de Ceylan (mer des Indes). Cette ville, bâtie par les Portugais, fut prise par les Hollandais, 1606, après un siége très-meurtrier.

GALÉAS. V. VISCONTI.

GALÈRE (Galerius Valerius Maximianus), empereur romain, né en Dacie. Il fut d'abord berger; puis il devint soldat, et s'éleva par sa valeur au grade de général. Dioclétien l'adopta, lui fit épouser sa propre fille, et le nomma César, 292. Envoyé contre Narsès, roi des Perses, 294, il contraignit ce barbare à demander la paix. Après l'abdication de Dioclétien, 311, il devint Auguste avec son collègue Constance Chlore, et resta bientôt seul maître de l'empire, par suite de la mort de Constance. Il fut battu par Maxence, 310, et mourut en 311, à Sardonique (Dacie), le corps couvert d'un ulcère épouvantable.

GALÈRES. V. BAGNES, NAVIGATION.

GALETTI (J.-George-Auguste), historien allemand, né à Attembourg, 1750; professeur au gymnase de Gotha, 1785; conseiller aulique et historiographe du duc de Gotha, 1806. Il est mort en 1806, laissant divers ouvrages : *Histoire du duché de Gotha*, 1781; *Histoire de Thuringe*, 1782-1785; *Histoire d'Allemagne*, 1785-1795; *Histoire générale de la civilisation des trois derniers siècles*.

GALFRID ou GEOFFROY. Trois écrivains du moyen âge ont porté ce nom : — 1° Geoffroy de Monmouth, à la cour de Henri II, 12e siècle. Il a écrit *Origo et Gesta regum Britanniæ*. — 2° Geoffroy de Winesalf, né en Angleterre, 13e siècle, suivit le roi Richard en Terre-Sainte, 1190, et écrivit l'histoire de cette expédition. — 3° Un troisième, né en France, accompagna saint Louis en Égypte, 1248, et écrivit l'histoire de ce prince.

GALGACHUS, chef des Calédoniens, célèbre par la résistance qu'il opposa aux Romains commandés par Agricola. Il fut tué dans une grande bataille avec presque tous ses soldats, l'an 84 de J.-C.

GALIANI (Ferdinand), né à Chieti, dans l'Abruzze citérieure, en 1728. Il publia, en 1749, un *Traité sur les monnaies*. En 1756, il fut nommé membre de l'académie d'Herculanum et travailla beaucoup à l'histoire de cette ville. En 1758, il se fit une réputation d'éloquence par son *Oraison funèbre de Benoît XIV*, et, en 1759, il fut nommé secrétaire d'ambassade à Paris, où il publia son *Commentaire sur Horace* et ses *Dialogues sur les blés*. Il mourut chargé d'honneurs et de dignités, 1787.

GALICE, province du royaume d'Espagne. Elle formait autrefois le royaume de ce nom, entre l'océan Atlantique au nord, le Portugal à l'ouest, la province de Valladolid au sud, celles de Léon et des Asturies à l'est. Cette province est traversée par la chaîne des monts Cantabriques. Elle est arrosée par l'Oro, le Mea, l'Ulla, le Tambago et le Minho. La culture y est peu avancée; mais elle possède des mines de fer, d'étain et de plomb. — L'origine du nom de Galice est fort incertaine; les uns prétendent qu'il fut donné au pays par les Galls, qui, poursuivis par les Kymris, se retirèrent en Espagne; d'autres le font dériver des *Callaici* ou *Gallæci*, premiers peuples qui, suivant eux, auraient habité cette contrée. Les Suèves établirent, en 409, un royaume dans la Galice, et reconnurent pour roi Hermeric. Les descendants de ce prince régnèrent jusqu'en 585, époque à laquelle Eleuric, dernier roi de cette race, fut renversé par le tyran Andèce. 2 ans après, 585, Leuvigilde, roi des Visigoths, chassa ce dernier de la Galice, et réunit cette province à ses États. Les Maures s'en emparèrent, 715, et en furent à leur tour chassés par Froïla, roi de Léon et des Asturies, 759. Elle fut érigée en royaume indépendant par Ferdinand le Grand, roi de Léon, 1065; mais elle fut, peu après, réunie à la Castille, et les fils puînés des rois de ce pays eurent souvent la Galice en apanage avec titre de comté. Toutefois, les seigneurs de cette contrée vécurent indépendants jusqu'au règne de Ferdinand le Catholique, 1474. Ce fut ce prince qui y détruisit la féodalité, et depuis lors, bien qu'elle ait toujours conservé son nom de royaume, elle n'a plus été considérée que comme une province d'Espagne.

GALICIE (Royaume de), *Galizien* en allemand, pro-

vince de la monarchie autrichienne, connue anciennement sous le nom de Russie Rouge, et primitivement sous celui de *Czer-niensk* (Pays rouge). Elle est bornée au nord par la république de Cracovie, à l'est par la Russie, à l'ouest par la Moravie, et au sud par la Transylvanie. Ville principale, Lemberg. L'agriculture y est beaucoup arriérée. Elle contient des mines de fer, de cuivre, de plomb, d'argentifère, et surtout de sel gemme. — Au 10e siècle de l'ère vulgaire, la Galicie faisait partie du royaume de Pologne. Wladimir le Grand, chef des Russes, s'en rendit maître, 995, lui donna le nom de Lodomérie. Sous le règne des successeurs de ce prince, les nobles se révoltèrent et formèrent des États indépendants. Croman ou Coloman, descendant de Wladimir, 1198, les soumit et réunit une seconde fois le pays à la Russie. Sa mort, arrivée à la bataille de Zawichort, 1206, fut suivie de plusieurs guerres, au milieu desquelles André II, roi de Hongrie, fit couronner roi de Halluiz (Galicie) Coloman, son deuxième fils, 1214. Celui-ci fut vaincu par Daniel, fils de Ronan, 1220, et ce dernier, vainqueur de tous ses rivaux, 1246, eut pour successeur Léon, son fils, mort en 1301. Casimir, roi de Pologne, s'empara de ce pays, 1340, et depuis lors la Galicie a constamment suivi le sort de la Pologne. En 1772, lors du premier partage de la Pologne, elle échut à l'Autriche, qui lui donna alors le nom de Galicie. Elle fut, en 1809, réunie au grand-duché de Varsovie; les traités de 1815 la rendirent à l'Autriche.

GALIEN (Claude), célèbre médecin, né à Pergame, l'an 131 de J.-C., fut ainsi nommé du surnom de *Galenus* (Doux), qui lui fut donné dans sa jeunesse, à cause de son extrême douceur. Il étudia d'abord la philosophie, et se livra ensuite à la médecine. Galien vint à Rome en 165, et devint médecin de l'empereur Marc-Aurèle. Il mourut vers l'an 210, âgé de près de 80 ans. Galien est, après Hippocrate, le médecin le plus célèbre de l'antiquité.

GALIGAI. V. **ANCRE** (le maréchal d').

GALILÉE, *Galilæa*, pays le plus septentrional de la Palestine, était borné au nord par l'Anti-Liban, au sud par le lac de Tibériade, à l'est par le Jourdain, et à l'ouest par la Méditerranée. Lors du partage fait par Josué, av. J.-C. environ 1440, il fut habité par les trois tribus de Nephtalie, Dan et Zabulon. Il fait aujourd'hui partie du pachalik d'Acre (Syrie).

GALILÉE, *Galileo, Galilei*, né en 1564, à Pise, fut destiné par son père à la médecine; mais il abandonna bientôt cette science pour se livrer à son goût pour les mathématiques. Il fut, à l'âge de 24 ans, 1588, nommé professeur de mathématiques à l'Université de Pise, et se vit obligé de résigner ses fonctions, 1592, à cause de la hardiesse de ses idées en physique. Il alla ensuite à Padoue, et de là à Florence. Il publia, dans cette dernière ville, un traité dans lequel il exposait, d'après Copernic, le mouvement de la terre et l'immobilité du soleil. Cet ouvrage le fit dénoncer au tribunal de l'inquisition de Rome, 1633, pour avoir enseigné une opinion contraire au texte de la Bible; là, Galilée fut contraint d'abjurer à genoux ce que l'on nommait alors ses erreurs, et se vit condamné, à l'âge de 70 ans, à une prison perpétuelle. On doit à Galilée la découverte des lois de la pesanteur, l'invention du pendule, de la balance hydrostatique, du thermomètre, du compas de proportion, du télescope, 1609, et des découvertes astronomiques qui confirmèrent le système de Copernic. Sur la fin de sa vie, Galilée devint aveugle, et mourut en 1642, laissant, entre autres ouvrages, *4 Dialogues sur les systèmes du monde de Ptolémée et de Copernic*, et des *Dialogues sur le mouvement et la résistance des fluides*.

GALITZIN (Maison de). Cette famille date de la fin du 15e siècle; elle a eu pour chef Michel-Ivanovitch Boulgakof, lequel descendait des grands princes de Lithuanie. Boulgakof prit son nom de *galitza* (gantelet), d'un gant de cuir qu'il avait coutume de porter à la main droite. Le plus célèbre de cette famille est Galitzin (Wasili ou Basile), né en 1633, ministre du czar Fedor Alexiowitz, 1680. Il comprima une révolte de strélitz, 1682, et mit un terme aux incursions des Tatars en Crimée, 1688. L'année suivante, il fut accusé d'avoir voulu, de concert avec la régente, conspirer contre la vie de Pierre Ier encore enfant, et fut envoyé en exil, 1689. Il mourut en 1713.

GALL (François-Joseph), né en 1758, à Tiefenbrunn, près de Pforzheim (grand-duché de Bade), se fit recevoir médecin à Vienne (Autriche), 1791, et exerça quelque temps dans cette capitale. Il vint à Paris en 1807, et s'y fit naturaliser Français, 1819. Gall mourut en 1828. Il est le fondateur de la crânioscopie, ou crâniologie, ou phrénologie, étude qui a pour but de chercher dans la structure du crâne de l'homme les signes extérieurs de ses facultés et de ses capacités naturelles. — A l'article **PHRÉNOLOGIE**, nous expliquerons, aussi complétement que nous le permet les limites de notre cadre, la science que Gall a révélée et qui a reçu de ses disciples le nom de phrénologie. V. **PHRÉNOLOGIE** et **SPURZHEIM**.

GALLAND (Antoine), orientaliste et littérateur français, né à Rollut (Picardie), 1646, accompagna M. Nointel, ambassadeur à Constantinople, et fit depuis plusieurs voyages en Orient. Il entra à l'académie des inscriptions en 1701, fut nommé professeur d'arabe en 1709; mort le 17 février 1715. Ce littérateur est particulièrement connu par la traduction du recueil de contes arabes intitulé *les Mille et une nuits*, 1704-1708.

GALLARATI, ville du royaume Lombard-Vénitien, fondée, suivant quelques auteurs, par les Gaulois, suivant d'autres par une légion romaine nommée *Gallerita*. Cette ville, très-florissante au 10e siècle, a été presque entièrement détruite pendant les guerres civiles du 15e siècle.

GALLE, nom de plusieurs graveurs hollandais: — Philippe Galle, né à Harlem, 1537, mort à Anvers, 1612. — Théodore Galle, fils puîné de Philippe, né à Anvers, 1570. — Enfin, Corneille, fils du précédent, né à Anvers, 1600.

GALLES (Principauté de), en anglais *Wales*, en latin *Cambria*. Ce pays, situé à l'occident de la Grande-Bretagne, est borné au nord par la mer d'Irlande, au sud par le canal de Bristol, à l'ouest par le canal de Saint-Georges, et à l'est par le comté de Montmouth. Il est hérissé de hautes montagnes, et l'on y trouve en abondance du fer, du plomb, du cuivre et de l'argent. — Dans l'origine, la principauté de Galles fut peuplée par une colonie de Gallo-Kemris, venus de la Bretagne, d'où leur nom de Wales ou Galles, et celui de Cambria donné à ce pays par les Romains. L'an 59 de notre ère, Suetonius Paulinus occupa un instant le nord de cette contrée; mais les peuples du sud résistèrent à Agricola, 66. Quand les Romains évacuèrent la Grande-Bretagne, 411, les Cambriens se formèrent en monarchie fédérative. Ils repoussèrent également les Saxons, 445, et les Danois, 794. Guillaume le Conquérant voulut les soumettre, 1070, mais il ne put y réussir. Enfin, ils furent domptés par Édouard Ier, 1282. Édouard donna le nom de prince de Galles à Édouard, son fils aîné, et depuis lors les fils aînés des rois d'Angleterre ont toujours porté ce titre. L'in-

vestiture de cette principauté a lieu par l'imposition sur la tête du prince d'un bonnet nommé *cap of stat*, ou le bonnet d'État, et d'une couronne.

GALLES DU SUD (Nouvelle-) (ainsi nommée pour la distinguer de la Nouvelle-Galles, contrée de l'Amérique du Nord, soumise au gouverneur du Canada), vaste colonie anglaise située dans la partie orientale de la Nouvelle-Hollande. — Cette colonie fut fondée, 1788, par le capitaine Philips, dans le but d'en faire un lieu de déportation. Il y aborda avec 800 condamnés et y fonda l'établissement de Botany-Bay. Depuis lors, la colonie s'est considérablement accrue.

GALLET, né à Paris vers 1700, était épicier dans cette ville. Il fut l'ami de Panard, de Collet, de Piron, et composa un grand nombre de chansons comiques. On en trouve plusieurs dans l'ancien *Chansonnier français*. Il fonda la célèbre académie chantante du *Caveau*, mais il négligea en même temps ses affaires, fit banqueroute, et mourut en 1757, dans la dernière misère.

GALLICANE. V. EGLISE.

GALLIEN, *P. Licinius Egnatius Gallienus*, empereur romain, fils de Valérien, fut associé à l'empire par son père, 253. Son père fut fait prisonnier par Sapor, roi des Perses, 259, et Gallien, loin de chercher à le délivrer, en profita pour se faire reconnaître comme seul empereur. Sous son règne, les Barbares envahirent les Gaules, la Grèce et l'Orient, 254, 256, 264. Aureolus, un de ses généraux, se révolta contre lui, prit la pourpre et se porta sur Rome. Gallien, à cette nouvelle, marcha contre lui, l'enferma dans Milan, et fut tué au siége de cette ville, 268.

GALLINICUS vivait dans le 7e siècle. Il inventa, vers l'an 660, le feu grégeois dont la violence redoublait dans l'eau. Il s'en servit pour incendier la flotte des Sarrasins, sous le règne de Constantin Pogonat. Ce secret est aujourd'hui entièrement perdu.

GALLIPOLI, *Gallipolis*, ville de la Turquie d'Europe sur les Dardanelles. Cette ville est la première dont les Turcs se soient emparés. Ils la prirent en 1356.

GALLUS (Cornelius), poëte latin, né à *Forum Julii* (Fréjus), av. J.-C. 69. Il rendit d'importants services à Octave dans la guerre d'Alexandrie, et fut créé par lui gouverneur de l'Égypte. Rappelé de son gouvernement et condamné à l'exil pour abus d'autorité, il se donna la mort, av. J.-C. 29.

GALLUS (Flavius Constantinus), neveu de Constantin et frère de Julien, fut créé César par l'empereur Constance II et chargé du gouvernement de l'Orient, 351. Il abusa de son autorité et fut, pour ce motif, rappelé par l'empereur, jugé et condamné. Il eut la tête tranchée, 354.

GALSUINTE, fille d'Athanalgide, roi des Visigoths, et sœur de Brunehaut, naquit vers l'an 540, épousa Kilpérik ou Chilpéric, roi de Soissons, 565. Quatre ans après cette union elle fut trouvée assassinée dans son lit, 567.

GALVANI (Louis), né à Bologne en 1737, mort en 1798. Médecin et physicien célèbre, il fut nommé, 1762, professeur d'anatomie à l'institut des sciences de sa ville natale. On lui doit la découverte de l'électricité animale, appelée, de son nom, galvanisme. Il regardait cette électricité comme un fluide particulier dont les réservoirs principaux étaient les muscles, et qui résidait spécialement dans les nerfs. Galvani assimilait chaque fibre à une bouteille de Leyde, dont les nerfs étaient les conducteurs. Il a développé son système dans son livre intitulé : *De viribus electricitatis in motu musculari commentarius*.

GALWAY, *Ausoba* et *Gallovidia*, ville d'Irlande, chef-lieu du comté de Galway. Cette ville était autrefois très-forte. A l'époque de la guerre de Charles Ier contre le parlement, elle refusa de recevoir les troupes royales, 1641, et se donna au duc d'Osmond, chef des rebelles. Elle fut prise, 1651. Sur la fin du même siècle, 1690, elle se déclara en faveur de Jacques II, et opposa la plus vigoureuse résistance aux troupes de Guillaume III.

GAMA (Vasco de), célèbre navigateur portugais, né vers l'an 1450, partit en 1497 pour aller à la recherche d'une route vers l'Inde en doublant le cap de Bonne-Espérance. Il jeta l'ancre devant Caligut, 1498, et reçut l'année suivante, 1499, du roi Emmanuel, le titre d'amiral des Indes et la grandesse. Il s'embarqua de nouveau, 1502, revint en 1503 et repartit une dernière fois, 1524, avec le titre de vice-roi des Indes. Il mourut à Cochin peu après son arrivée, 1525.

GAMACHES (Joachim **ROUAULT** de), maréchal de France, issu d'une ancienne maison du Poitou, servit sous Charles VII et sous Louis XI, 1422-1461. Il reçut dans cette dernière année le bâton de maréchal de France, et fut chargé, pendant la guerre du Bien-Public, de défendre Paris contre le comte de Charolais, 1465. Il fut arrêté, 1476, sur un simple soupçon de trahison, et condamnée à payer au roi 20,000 livres d'amende. Il mourut en 1478.

GAMBIER (James, lord), amiral anglais, né en 1756, fut chargé, en 1807, du bombardement de Copenhague. Il détruisit, en 1809, la flotte française réunie dans le port de l'île d'Aix. L'amiral Gambier est mort en 1833.

GANAL (Jean-Nicolas), né le 28 juillet 1791; chargé de l'organisation des hôpitaux militaires, 1812; s'échappe des prisons de Wilna, 7 avril 1813. En 1825, ses premiers essais pour la conservation des matières animales le conduisirent, par l'application qu'il en a faite aux cadavres, à raviver parmi nous l'usage des embaumements.

GAND, *Gandavum*, ancienne ville, capitale de la Flandre autrichienne, aujourd'hui chef-lieu d'un département du royaume de Belgique. Les deux rivières la Liève et la Moëre s'y réunissent et alimentent un grand nombre de canaux qui entrecoupent la ville et la partagent en 36 îles réunies par plus de 300 ponts. Cette ville faisait déjà sous Charlemagne, 768-814, un commerce considérable avec l'Angleterre, et surtout avec les villes qui formèrent depuis la ligue anséatique. Elle fut fortifiée par Baudouin le Débonnaire, comte de Flandre, 1033, et devint en peu de temps une puissante commune, munie de grands priviléges. — Fière de son opulence et de ses droits, la population était turbulente et difficile à contenir. En 1379, les Gantois se soulevèrent contre le comte Louis de Mâle, sous la conduite de Philippe Artevelde (*voy.* ce nom et **FLANDRE**). Ils s'emparèrent de la ville de Bruges, 1381. Gand fut prise d'assaut après la bataille de Rossbeck, 1382. Elle fit la paix avec le duc de Bourgogne, devenu comte de Flandre, 18 octobre 1385. — Charles-Quint naquit à Gand le 24 février 1500. Ce prince y fit bâtir un château fort. Nouvelle révolte des Gantois, 1539. Après de vains efforts pour soulever toute la Flandre contre l'empereur, Gand fut forcée de se soumettre, 1540; les chefs de la révolte furent mis à mort, les chartes et priviléges de la ville brûlés, et ses créances sur l'État anéanties. En 1570, on y signa le traité de paix connu sous le nom de *Pacification de Gand*. Prise en 1678 par les troupes de Louis XIV, elle fut rendue par la paix de Nimègue, 10 août de la même année, et reprise depuis quatre fois encore, en 1708, 1745, 1792 et 1795. Elle fut alors incorporée à la république française avec toute la Flandre et devint chef-lieu du département de l'Escaut jusqu'en 1814. En 1815, Louis XVIII s'y retira pendant les Cent Jours.

GANDERSUNT, petite ville située dans la basse Saxe (Allemagne), possédait autrefois une abbaye de demoiselles nobles fondée par Ludolphe le Grand, duc de Saxe, 852. Cette abbaye, soumise dans le principe à la règle de Saint-Benoît, ne tarda pas à se relâcher, et le scandale devint encore plus grand quand on y eut admis la princesse Sophie, fille de l'empereur Othon II, 1003. A la mort de cette abbesse, 1038, les religieuses, accoutumées à vivre séculièrement, renoncèrent à la règle de Saint-Benoît et aux vœux. Dans le 16e siècle, elles embrassèrent la réforme de Luther, et leur abbesse Claire, fille de Henri III, duc de Brunswick, remit en 1547 l'abbaye entre les mains du chapitre et se maria avec le duc Philippe de Brunswick-Grubenhagué, son cousin. Ce monastère était autrefois si considérable, qu'en 1550 il comptait au nombre de ses vassaux des princes de Brunswick, de Saxe et de Brandebourg. L'abbesse était princesse de l'empire, mais non pas immédiate, et elle n'envoyait pas de députés à la diète.

GANGES (Anne-Élisabeth de **ROSSAN**, marquise de), née à Avignon, 1636, épousa d'abord le marquis de Castellane, et, après la mort de celui-ci, le marquis de Ganges. Sa beauté alluma dans le cœur de ses deux beaux-frères, l'abbé et le chevalier de Ganges, une passion violente ; mais ayant constamment résisté, ils cherchèrent à l'empoisonner et finirent par la tuer à coups d'épée, 1667.

GANGRES, ville de Paphlagonie (Asie Mineure). Il s'est tenu dans cette ville un concile, 362-371, où l'on a condamné les erreurs d'un nommé Eustache, lequel, sous prétexte de mener une vie plus parfaite et plus austère, établissait des pratiques contraires aux lois de l'Église.

GANILH (Charles), économiste, né en 1758, à Allanche (Cantal), fut d'abord avocat. Il entra au tribunat et y resta jusqu'en 1802 ; fut nommé député en 1815, et mourut en 1836. Il a laissé différents ouvrages : *Essai politique sur le revenu des peuples*, 1806-1823 ; *Des systèmes de l'économie politique*, 1809 ; *Dictionnaire de l'économie politique*, 1829.

GANT, en latin *gantus*. L'usage de porter des gants date de la plus haute antiquité. Dans l'*Odyssée*, Laërte arrache les épines de son verger, les mains couvertes de gants. Les gants des anciens étaient de cuir. On portait des gants en France dès le temps de Charlemagne, 768-814. Un canon du concile d'Aix-la-Chapelle, 817, enjoint aux abbés de fournir à leurs religieux des manches de peau de mouton en hiver et seulement des gants en été. Les prêtres alors ne célébraient jamais la messe sans être gantés, et, par une disposition contraire, il était défendu aux juges de rendre la justice avec des gants. Aujourd'hui, 1842, les gants forment, dans toute l'Europe, une des parties les plus essentielles de la toilette.

GANTEAUME (le comte **HONORÉ**), vice-amiral, né à la Ciotat, 1759 ; nommé officier auxiliaire, 1778, devint sous-lieutenant de vaisseau, 1786. En 1791-1792 il commanda un vaisseau de la compagnie des Indes, et fut fait prisonnier, 1793. Élevé au grade de capitaine de vaisseau et devenu chef de division, 1795, il fut chargé d'une expédition dans l'Archipel. En juin 1797 il eut le commandement d'une escadre, et accompagna Bonaparte en Égypte, 1798, en qualité de chef de l'état-major. Après la bataille d'Aboukir, il obtint le grade de contre-amiral. En 1801, il s'empara d'un vaisseau anglais. En 1802, il fut désigné pour diriger l'expédition de Saint-Domingue. Il prit le commandement de l'escadre de Brest, 1807. Parti de Toulon, 1808, pour ravitailler Corfou, il y arriva le 23 février et fut de retour à Toulon le 10 avril. En 1813, il fut envoyé dans la huitième division (Toulon) ; fut nommé pair de France, 17 août 1815, et commandeur de Saint-Louis, 3 mai 1816. Le comte Ganteaume mourut en 1818.

GAP, *Vapincum*, chef-lieu du département des Hautes-Alpes, ville fort ancienne, jadis capitale du Gapençais, eut beaucoup à souffrir de l'invasion des Sarrasins, 8e siècle. Elle appartint ensuite aux comtes de Forcalquier. Guillaume VI, dernier comte de ce nom, donna Gap en dot à sa petite-fille Béatrix de Claustral, et la maria avec Guigues-André, dauphin de Vienne. Ce dernier céda la propriété de la ville aux évêques de ce nom, 1202. Charles VII s'empara de la ville de Gap et du Gapençais, 1448, mais il les restitua à René, comte de Provence. Le pays fut définitivement réuni à la couronne sous Louis XI, 1481. La ville de Gap eut beaucoup à souffrir du temps des guerres de religion. Elle fut prise et reprise plusieurs fois par les catholiques et les huguenots. Guillaume Fasel y prêcha la réforme, 1561, mais en 1570 la ville se déclara pour la ligue. Elle fut prise, en 1581, par le maréchal de Lesdiguières. Victor-Amédée, duc de Savoie, s'en étant rendu maître, 1692, elle fut rendue à la France par la paix de Riswick, 1697.

GARANCE, plante originaire du Levant, dont la racine est d'un très-grand usage pour la teinture. La culture de la garance n'est pas récente en France, comme on l'a prétendu. Nous voyons, dans D. Poirier, la copie d'une transaction, entre le prieur de Saint-Denis et le religieux infirmier, au sujet de la dîme de la garance. Cette transaction est de 1275. Pendant tout le 16e siècle, la Hollande rivalisa avec le Levant pour la culture de cette plante. En 1770, M. de Caumont l'introduisit à Avignon, et, depuis, la garance est la production la plus considérable du département de Vaucluse. Mizault a découvert en 1756, et, depuis, un grand nombre d'observations l'ont constaté, que cette plante avait la singulière propriété de colorer en rouge les os de l'homme et des animaux qui en font usage à l'intérieur.

GARAT (Dominique-Joseph), né en 1749 à Bayonne, se fit recevoir avocat à Bordeaux et vint ensuite à Paris. Il fut nommé professeur d'histoire au lycée, 1785, et député aux états généraux par les provinces Basques, 1789. Après les massacres de septembre, il remplaça Danton au ministère de la justice, 12 octobre 1792, et peu après il accepta la place de Rolland à l'intérieur, 1793. Il entra à l'Institut dès l'époque de sa formation, fut élu en 1796 au conseil des Anciens, puis nommé sénateur, 1801, et créé comte, 1805, par l'empereur. Garat est mort en 1833. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, entre autres, *Éloges de L'Hopital*, 1778 ; *de Suger*, 1779 ; *de Montausier*, 1781 ; *de Fontenelle*, 1784 ; *Mémoires sur la révolution*, 1795.

GARAT (Pierre-Jean), célèbre chanteur, neveu du précédent, né à Restants (Basses-Pyrénées), 1764, vint à Paris en 1784 et y fut bientôt pensionné par la reine Marie-Antoinette et par le comte d'Artois. Il est mort à Paris en 1823.

GARAY (Jean de), général espagnol, né à Badajoz en 1541, fut le fondateur de l'établissement de Santa-Fé de Vera-Cruz ; nommé lieutenant-général et gouverneur de l'Assomption, 1576 ; rebâtit Buénos-Ayre que venaient de détruire les Indiens, 1580. Il fut massacré par les insulaires, 1592.

GARAY (Don Martin de), né en Aragon vers 1760. Il fut nommé au ministère des finances en 1816. Ayant voulu faire partager les charges de l'État par le clergé

et la noblesse, il succomba sous leurs intrigues et fut disgracié, 1818.

GARCIA ou GARCIAS, nom de plusieurs comtes de Castille et de plusieurs rois de Navarre. Nous citerons Garcia Ier, comte de Castille, en 970. Ce comte remporta, dans les plaines d'Osma, une brillante victoire sur le général maure Almanzor, 984; et Garcia le Trembleur, roi de Navarre, 994. Ce dernier se ligua avec Bermude, roi de Léon, et défit le même Almanzor à la bataille de Calatanazor, 998.

GARCIA DE PARADÈS (Don Diégo), né à Truxillo (Estramadure), 1466, fut le compagnon d'armes de Gonzalve de Cordoue. Il fit avec ce général les guerres d'Italie, 1501-1512, et mourut d'une chute de cheval, 1530.

GARCILASSO ou plutôt **GARCIAS LASO DE LA VEGA**, célèbre poëte espagnol, né à Tolède, 1503, d'une famille alliée à celle de Guzman. Il prit part à toutes les guerres du règne de Charles-Quint. Il était à Pavie, 1521, et mourut au siége de Marseille, 1536, avec le surnom de *Pétrarque espagnol*. Ses œuvres se composent d'églogues, d'odes et d'élégies.

GARCILASSO DE LA VEGA, dit l'INCA, historien espagnol, descendant, par sa mère, des anciens empereurs du Pérou. Né à Cusco, 1530, mort en 1568. Il a écrit une histoire qui traite *de l'origine des Incas, de leurs lois et de leur gouvernement, Histoire générale du Pérou*, et une *Histoire de la Floride*.

GARD. V. AQUEDUCS, PONTS.

GARDA, bourg du royaume lombardo-vénitien, sous les murs duquel Bonaparte défit les Autrichiens commandés par le général Wurmser, 1796.

GARDANNE (Mathieu-Claude, comte), général français, né à Marseille, 1766. Il se distingua aux batailles d'Austerlitz, 1805; d'Iéna et d'Eylau, 1807. La même année il fut envoyé en ambassade en Perse, mais il eut peu de succès. A son retour, 1812, il fut employé en Espagne, sous les ordres de Masséna, et y éprouva un échec qui le fit disgracier. Le général Gardanne est mort en 1818.

GARDE DES SCEAUX. Cette commission ou charge de garde des sceaux n'est pas fort ancienne en France. On voit au bas de plusieurs lettres expédiées sous Philippe-Auguste, 1180, et saint Louis, 1226, ces mots : *Data vacante cancellariâ*. En effet, on ne trouve pas qu'avant Louis XII, 1498, aucun autre que le chancelier ait eu la garde du sceau royal. Sous François Ier, 1515, les sceaux furent souvent en d'autres mains qu'en celles du chancelier. Enfin, le roi Henri II, par son édit de 1551, érigea en titre d'office un garde des sceaux. Depuis lors, la charge de garde des sceaux est restée séparée de celle de chancelier. L'anneau ou scel royal a toujours été regardé chez la plupart des nations comme un attribut essentiel de la royauté, et la garde et apposition de ce scel comme une fonction des plus importantes. Les rois de Perse avaient leur anneau ou cachet dont ils scellaient leurs lettres. Aman, favori et ministre d'Assuérus, était dépositaire de l'anneau de ce prince. Pharaon passa son anneau au doigt de Joseph quand il l'établit vice-roi d'Égypte, environ 1489 av. J.-C. Balthazar, dernier roi de Babylone, avait confié la garde de son anneau à Daniel, av. J.-C. 538. Enfin, Alexandre le Grand, se voyant près de mourir, av. J.-C. 324, fit porter son anneau sigillaire à celui qu'il désignait pour son successeur. Les Romains ne connaissaient point l'usage des sceaux publics; les édits des empereurs n'étaient point scellés; ils étaient seulement souscrits par eux d'une encre de couleur pourpre appelée *sacrum encautum*. Cependant Auguste eut un sceau ou cachet dont on se servait pendant son absence, mais ce fut une exception, av. J.-C. 30.

GARDE NATIONALE. Une ordonnance de Philippe Ier, 1062, et plusieurs autres de Louis le Gros, 1109-1115, prescrivent les mesures à prendre relativement à la milice des communes. Ces milices, qui devaient marcher à la guerre sous les bannières de leurs paroisses et le commandement des magistrats des communes, n'étaient à la charge du roi que lorsqu'elles franchissaient la limite de leur territoire. Leur mission était de s'opposer aux brigandages qui se commettaient alors et d'en faire cesser l'impunité. Ce fut le rétablissement de cette institution, tombée depuis longtemps en désuétude, dont on demanda le rétablissement à Louis XVI. L'institution de la garde nationale, telle qu'elle est aujourd'hui, fut presque improvisée le 12 juillet 1789. Le 16, le général Lafayette, commandant de la garde bourgeoise, proposa, en lui donnant une organisation régulière, de la nommer garde nationale. La garde nationale de Paris devait être composée de 16 légions, dont 12 de 4 bataillons et 4 de 3, chaque bataillon ayant 4 compagnies de 200 hommes; sa force totale devait ainsi s'élever à 48,000 hommes organisés à l'instar de l'armée. Elle devait avoir un état-major composé d'un commandant en chef, d'un commandant en second, d'un major général et d'un quartier-maître général. La proposition de Lafayette fut adoptée, et toutes les villes et villages de France imitèrent l'exemple de Paris. Deux décrets, l'un du 29 décembre 1791, l'autre du 14 octobre suivant, en règlèrent les dispositions. Le décret du 18 juin 1790 ordonna l'inscription sur les registres de tous les citoyens actifs et de leurs fils âgés de 18 ans. Il défendit expressément à tout citoyen de porter des armes s'il n'était inscrit sur les registres de la garde nationale. Une instruction de l'Assemblée constituante, du 12 août 1790, confirma les dispositions des décrets antérieurs. Une autre du 13 floréal an VIII, et le décret du 21 juin 1791, mirent la garde nationale en activité; et enfin, un dernier du 24 du même mois en détermina le nombre. La loi du 9 juillet 1791 fixa l'effectif qui devait être mis en activité pour la défense des frontières. La loi du 12 août suivant en régla l'organisation, définitivement complétée par la loi du 18 du même mois. Le 14 octobre 1791, l'Assemblée constituante posa les bases de l'inscription sur les registres de toutes les gardes nationales de France; elle leur donna un uniforme et établit les règlements de discipline. La loi du 3 février 1792 fixa les bases de l'organisation des bataillons des gardes nationales volontaires. Celle du 28 prairial an III y appela tous les citoyens valides, de l'âge de 16 à 60 ans, et celle du 2 germinal an IV les divisa en gardes nationales sédentaires et en gardes nationales actives. Cette loi fut modifiée ensuite par celles du 17 floréal an IV et du 25 thermidor an V. Un sénatus-consulte du 2 vendémiaire an XIV prescrivit une nouvelle réorganisation, et un décret du 8 en posa les bases d'après lesquelles tous les Français valides, de 20 à 60 ans révolus, purent être appelés à faire partie de la garde nationale. Le sénatus-consulte du 13 mars 1812 divisa les gardes nationales en deux bans et appela 100 cohortes du premier ban. Par le sénatus-consulte du 11 janvier 1813, 100,000 hommes du premier ban cessèrent d'en faire partie et entrèrent dans l'armée active. Un autre du 3 avril suivant chargea les gardes nationales sédentaires du Midi et de l'Ouest de la défense des frontières. Enfin, par décret daté du 8 janvier 1814, l'empereur se déclara chef des gardes nationales. L'ordonnance royale du 16 juillet 1814 déclara, en principe, que les gardes nationales du royaume étaient toutes sédentaires et divisées en gardes urbaines et rurales; qu'elles ne pourraient être déplacées que par

une loi. La même ordonnance nomma colonel général des gardes nationales de France M. le comte d'Artois, et le général Dessoles, major général. Celle du 9 mars 1815 commit la garde des places fortes, des établissements civils, militaires et maritimes aux gardes nationales sédentaires, et prescrivit l'organisation de gardes nationales volontaires pour être employées, soit en colonnes mobiles dans les départements, soit en ligne avec les corps d'armée, suivant leur dévouement. Par décret du 21 mars 1815, Napoléon supprima les corps de gardes nationales mobilisés par l'ordonnance du 9. Un autre décret du 23 annula les ordonnances rendues par Louis XVIII. Enfin, un autre du 4 avril suivant organisa l'état-major et déclara que les légions de cette garde seraient maintenues, conformément au décret du 8 vendémiaire. Le décret du 10 avril 1815 proclama que tout Français inscrit sur les contrôles de la garde nationale, et porté sur un rôle de contribution foncière et mobilière, avait le droit d'être armé, et il était enjoint à tout citoyen payant plus de 50 francs de contribution d'avoir un fusil de calibre, baïonnette et giberne. Un autre décret du même jour déclara les cohortes organisées conformément au décret de 1813, et, selon les lois antérieures, tous les Français, de 20 à 60 ans, obligés au service de la garde nationale. Après la seconde restauration, l'ordonnance royale du 7 juillet 1815 prescrivit aux commandants et officiers des gardes nationales, qui étaient en activité le 1er mars 1815, de reprendre leurs fonctions. Celle du 18 novembre 1815 créa un comité d'inspecteurs généraux pour la direction du service et les attributions déférées au colonel général dans l'ordonnance du 16 juillet 1814. Enfin, une troisième ordonnance, du 27 décembre 1815, réserva les nominations des officiers au roi, en donna la présentation au colonel général d'après des listes arrêtées avec le ministre de l'intérieur, et créa, pour chaque département, un inspecteur appelé à concourir à la présentation des officiers. L'ordonnance du 17 juillet 1816 déclara les Français, de 20 à 60 ans, soumis, comme par le passé, au service de la garde nationale, avec cette restriction que ceux âgés de plus de 50 ans ne pouvaient être commandés que pour le service sédentaire. Elle déclara les fonctions d'inspecteur des gardes nationales analogues à celles de l'inspecteur général dans l'armée active, et limita à 5 ans la durée des fonctions des officiers. L'ordonnance du 30 septembre 1818, en replaçant la garde nationale sous l'autorité des maires, sous-préfets et préfets, et dans la dépendance du ministre de l'intérieur, supprima tous les emplois d'officiers supérieurs à celui de commandant des gardes nationales de commune ou de canton, et régla leurs rapports entre elles et les autorités civiles. La garde nationale de Paris fut licenciée par ordonnance royale du roi Charles X, 29 avril 1827. Le 29 juillet 1830, les citoyens de Paris s'étant spontanément armés et organisés pour le maintien de l'ordre, la garde nationale se trouva réorganisée, et le général Lafayette en fut nommé commandant en chef. La loi du 22 mars 1831 organisa de nouveau les gardes nationales du royaume sur leurs bases primitives, et celle du 19 avril 1832 compléta d'une manière définitive les dispositions légales et fondamentales de cette institution, en posant le principe de l'organisation de la garde nationale mobile.

GARDE MUNICIPALE, corps militaire organisé pour la première fois, 1359, par le roi Jean, pour le maintien de l'ordre dans la capitale. Licenciée, puis après rétablie à diverses époques, elle a été réorganisée au mois d'août 1830. On la composa alors de 20 compagnies, dont 16 à pied et 4 à cheval. Ce corps est sous les ordres du préfet de police de Paris.

GARDE-ROBE. La charge de grand maître de la garde-robe, possédée sous l'ancienne monarchie par un des grands seigneurs du royaume, n'est pas fort ancienne; elle fut créée le 26 novembre 1669.

GARDES DU ROI, officiers établis pour garder la personne des rois de France depuis l'origine de la monarchie française. Grégoire de Tours fait mention d'une garde, créée par Gontran, roi d'Orléans, petit-fils de Clovis, depuis que ses deux frères, les rois de Metz et de Soissons, avaient été assassinés, 570. L'on voit encore sur d'anciens monuments Charles le Chauve, 840, représenté sur son trône accompagné de quelques-uns de ses gardes. Philippe-Auguste, sur l'avis qu'il eut de se précautionner contre les embûches du Vieux de la montagne, institua une garde sous le nom de sergents-d'armes, *servientes armorum*, 1192. Il fut entouré de ces mêmes sergents à la bataille de Bouvines, 1514, et en augmenta le nombre; mais Philippe de Valois les réduisit au nombre de cent, 1328. Cette garde, composée de gentilshommes, ne subsista pas au delà du règne de Jean le Bon, 1364. Charles VII, voulant s'attacher les troupes auxiliaires Écossaises, leur confia la garde de sa personne, 1446. Deux ans après, cette garde ayant adopté l'arc pour arme offensive, fut ainsi nommée archers. Louis XI établit pour la garde de sa personne une compagnie de 100 lanciers, 1468. Le même roi négocia un traité avec les Suisses, 1481, et retint un régiment de cette nation pour la garde spéciale de son corps. Charles VIII, 1497, institua une nouvelle compagnie de gardes françaises, et en 1515, François Ier créa pour sa garde spéciale une compagnie de 60 archers à laquelle il en ajouta 45 en plus, 1516. Avant 1789, les gardes du roi se composaient des quatre compagnies des gardes du corps et des cent-suisses. Ces gardes, dissous en 1792, furent remplacés par la garde des consuls, 1801; celle-ci par la garde impériale, 1804; et enfin, cette dernière, par la garde royale, 1er septembre 1816. L'ordonnance d'institution de cette garde portait qu'elle serait composée de 25,000 hommes. Elle a été licenciée à la suite de la révolution de juillet 1830.

GARDES DE LA PORTE ORDINAIRE DU ROI. Ces gardes étaient, après les sergents d'armes, les plus anciens gardes de la maison du roi. Du moins, c'est ainsi que le déclare Louis XIV, dans son ordonnance du 17 juin 1659, qui confirme leurs privilèges. Ils faisaient leurs services dans les appartements mêmes du roi.

GARDES-FRANÇAISES. Ce régiment fut créé en 1563, par le roi Charles IX, sous le nom de dix enseignes de la garde du roi, en 10 compagnies de 50 hommes chacune. Il servait aussi à la garde de nos rois. Il marchait à la tête de toute l'infanterie.

GARDINER (Étienne), évêque de Winchester et grand chancelier d'Angleterre, né en 1483 à Saint-Edmond-Bury, fut secrétaire du cardinal Wolsey et un des députés que Henri VIII envoya à Rome pour obtenir son divorce avec Catherine d'Aragon, 1531. Gardiner ne se sépara cependant pas de l'Église romaine, et à l'avénement au trône de la reine Marie, 1553, il fut nommé grand chancelier. Il mourut en 1555.

GARGE, village situé à environ 11 kilomètres de Paris, au delà de Saint-Denis, sur la rive droite de la Seine, possédait autrefois un château royal où Dagobert indiqua une assemblée générale des grands de son royaume, 25 mai 635, pour leur faire part de ses dispositions testamentaires. Il en commit l'exécution à ses fils Sigebert II et Clovis II.

GARIGLIANO, rivière d'Italie formée par la jonction

du Sacco et du Leri, et qui tombe dans le golfe de Gaëte. Les troupes de Louis XII et de Ferdinand le Catholique s'y livrèrent une sanglante bataille, 1503. L'avantage resta indécis.

GARNACHE. On appelait ainsi l'habit long des Français du 14e siècle. Cet habit descendait jusqu'aux talons et ordinairement n'avait point de manches.

GARNERIN (J.-Baptiste-Olivier et André-Jacques), aéronautes, nés, l'un en 1766, l'autre, 1779. Ce dernier est mort en 1823. Ils se sont rendus célèbres par l'invention des parachutes, 1798. Élisa Garnerin, fille de Jean-Baptiste, est la première femme qui ait osé descendre en parachute.

GARNET (le Père), jésuite, né en 1555 à Nottingham (Angleterre), fut envoyé jeune en Italie et prit l'habit à Rome. Il revint en Angleterre, 1584, fut impliqué dans la conspiration des poudres, 1606, et fut pendu pour ne pas avoir révélé le complot dont il avait eu connaissance.

GARNIER (Robert), né à la Ferté-Bernard, dans le Maine, en 1545, mort en 1601. Cet auteur dramatique, comblé de bienfaits par Henri IV, a donné au Théâtre-Français les tragédies suivantes : *Porcie*, 1568; *Hippolyte*, 1573; *Cornélie*, 1574; *Marc-Antoine* et *la Troade*, 1578; *Antigone*, 1579; *Bradamante*, 1580, et *Sédécias ou les Juives*, la même année. Il était lieutenant général du bailliage du Mans pour Henri IV.

GARNIER DE SAINTES (Jean), avocat dans le département de la Charente-Inférieure à l'époque de la révolution, 1789. Envoyé à la Convention nationale, 1792, il demanda la peine de mort contre les émigrés, comme étant des traîtres à la patrie. Dans le procès de Louis XVI, il vota la peine de mort sans appel et sursis. Membre du conseil des Cinq-Cents, il reçut, 1798, l'ordre de se rendre aux États-Unis en qualité de vice-consul; mais des circonstances s'opposèrent à cette mission. Il resta à Paris, et fut nommé, 1808, président du tribunal criminel de Saintes. Il cessa ses fonctions en 1811. Nommé député au champ de mai, 1815, il fut proscrit au retour de Louis XVIII. Alors il s'embarqua pour l'Amérique, mais il périt dans la traversée.

GARNIER (Jean-Jacques), né en 1729, à Goron (Maine). Il fut, en 1760, nommé professeur d'hébreu au Collége de France, et, quelque temps après, inspecteur de ce collége. Il mourut en 1805. Il avait été, à la mort de Villaret, continuateur de Velly, choisi pour achever l'*Histoire de France*, qu'il mena de Louis XI à la moitié du règne de Charles IX. On lui doit encore, entre autres ouvrages, un *Traité sur l'origine du gouvernement français*.

GARNIER-PAGÈS (Étienne-Joseph-Louis), né à Marseille, 27 décembre 1801. Son père Jean-François Garnier, chirurgien de marine, était mort 20 jours avant sa naissance. Il fit ses études à Paris et entra, 1816, dans une maison de commerce, qu'il quitta bientôt pour aller à Marseille. Au bout d'un an il revint à Paris. Là, il entra d'abord dans une compagnie d'assurance maritime, puis dans une maison de commerce en qualité de teneur de livres, 1822, aux appointements de 1,000 francs. L'année suivante, 1823, il obtint une place de 1,200 francs. Enfin, en 1825, plusieurs personnes se cotisèrent pour prêter à M. Garnier-Pagès et à M. Pagès, son frère utérin, la somme de 75,000 francs, qui servit à M. Pagès jeune à acheter une charge de courtier de commerce. A l'âge de 20 ans, 1821, Garnier-Pagès s'était fait admettre dans une vente de Carbonari. En 1830, il prit une part active au mouvement. Le 28 juillet, au matin, il fomentait et dirigeait l'insurrection dans le 7e arrondissement. Le 29, il organisait chez lui une commission municipale pour sa mairie, et ce fut encore de chez lui que partit la députation chargée d'aller offrir le pouvoir à MM. Lafayette, Gérard et Choiseul. L'année suivante, 1831 (il avait à peine 30 ans révolus), il fut élu député par le 4e collége électoral du département de l'Isère. Aux événements des 5 et 6 juin 1832, le pouvoir exerça contre lui des poursuites les plus arbitraires. Il fut, en 1837, nommé député de la Sarthe, et mourut en 1841, en répétant la profession de foi qu'il fit le jour de sa première élection : « Je suis radical, révolutionnaire et républicain; tel j'ai vécu, tel je mourrai. »

GAROFALO (Benvenuto TISIO, Le), né à Ferrare, 1481; mort, 1559. Ce peintre fut l'ami de Raphaël et imita sa manière de peindre. Il s'est fait surtout remarquer par une belle copie du tableau de la *Transfiguration* de Raphaël. On a de lui une *Fuite en Égypte*, *le Séjour des élus*, *les Quatre docteurs de l'Église en méditation*, une *Bacchante* et *la Samaritaine*.

GARRICK (David), célèbre acteur anglais, né à Hereford, 1716, étudia d'abord pour le barreau; mais bientôt il quitta cette partie, et, guidé par des penchants irrésistibles, il débuta au théâtre, 1741. Il se retira en 1776 et mourut en 1779. Garrick a écrit aussi quelques pièces dont les noms sont peu connus.

GASCOGNE, grande et belle province du midi de la France, bornée au nord par la Guienne, au sud par l'Espagne et la Navarre, à l'ouest par l'Océan, et à l'est par le Languedoc. La capitale était Auch. Du temps de César, av. J.-C. 50, la Gascogne était habitée par les Aquitani. Elle forma, lors du dénombrement de l'empire sous Honorius, 395, la Novempopulanie ou troisième Aquitaine. La Gascogne doit son nom moderne aux Vascons ou Basques, peuple d'Espagne qui franchit les Pyrénées, 542, et s'établit dans ce pays. Ce peuple ne voulut recevoir la loi ni des rois de France, ni des rois visigoths d'Espagne. Chilpéric, roi des Francs, essaya de le réduire, 581, mais il fut battu. Il fut vaincu à son tour par Thierri, roi de Bourgogne, et Théodobert, roi d'Austrasie, 602, et reçut alors, pour le gouverner, un duc temporaire nommé Genialis. Ce duc, si l'on en croit Frédégaire, eut pour successeur, 626, Aighin, et ce dernier, 628, Amand, lequel avait épousé Amantia, fille de Sevenus, gouverneur d'Aquitaine. Amand eut une fille, Gisèle. Il la maria à Caribert, prince français, nommé par son père Dagobert, 630, roi d'Aquitaine ou de Toulouse. Caribert mourut en 631, et Dagobert voulut enlever à ses deux fils, Boggis et Bertrand, l'héritage de leur père. Ils trouvèrent dans Amand, leur aïeul, un défenseur qui entraîna toute l'Aquitaine dans leur parti. Amand, battu d'abord par le référendaire Chandoind, prit sa revanche et tailla en pièces le corps du duc Arimbert. Il vint alors à Clichy demander pardon au roi Dagobert, 635, et obtint que l'Aquitaine serait abandonnée à ses petits-fils Boggis et Bertrand, pour en jouir sous sa garde et la transmettre à leurs descendants avec titre de duché. C'est à partir de cette époque que le nom d'Aquitaine fut remplacé par celui de Gascogne. Ils eurent pour successeurs, à des époques que l'on ne saurait préciser, les ducs Eudes, Hunald et Waifre. Enfin, en 768, la Novempopulanie ayant été abandonnée au duc Loup, le pays situé entre les Pyrénées et la Garonne prit définitivement le nom de Gascogne, et l'Aquitaine recouvra son ancien nom. — Loup Ier fut premier duc de Gascogne, 768. Ce duc était fils d'Hatton, à qui Hunald, son frère, duc d'Aquitaine, avait fait crever les yeux, 745. Il reçut son duché de Charlemagne en fief héréditaire mouvant de la couronne, et mourut vers 774. A sa mort, Loup II,

fils de Waifre, ancien duc d'Aquitaine, s'empara de la Gascogne. Ce duc tendit une embuscade à Charlemagne à son retour d'Espagne, 778, et tailla son arrière-garde en pièces dans la vallée de Roncevaux. Le monarque, irrité, s'empara de Loup la même année, le fit pendre, et laissa cependant la Gascogne à Adalric et Loup Sanche, fils de Loup II. Le premier de ces princes se révolta et battit Torson, duc de Toulouse, 787. Charlemagne fit alors déposer Adalric à la diète de Worms, 790, et le condamna au bannissement. Les Gascons se soulevèrent, 791, et, 792, Charlemagne consentit au retour d'Adalric, 792. Après 20 ans de tranquilité, Adalric reprit les armes, 812, à l'occasion de la nomination de Lieutard au comté de Fezenzac. (V. FEZENZAC.) Louis, surnommé plus tard le Débonnaire, alors roi d'Aquitaine, s'empara d'Adalric et de son fils Centule, dans la vallée de Roncevaux, et les fit pendre tous deux la même année. Ce prince laissa cependant Seimin, fils aîné d'Adalric, et Loup Centule, fils de Centule, hériter de la succession de leurs pères; mais à la mort de Charlemagne, 814, ces princes s'étant de nouveau révoltés, Louis le Débonnaire marcha contre eux, leur livra bataille, et, les ayant faits prisonniers, il les fit mourir, 816. Les Gascons révoltés se donnèrent à Garsimir ou Garcias-Ximin, fils de Seimin, tué dans un combat, 818. Loup Centule fut fait prisonnier l'année suivante, 819, et le duché de Gascogne, réuni de nouveau à la couronne, fut mis sous le gouvernement d'un duc amovible comme l'étaient les autres provinces. Le premier de ces ducs fut Totillon, parent de l'empereur Louis le Débonnaire. Après lui vint Séguin, pris et tué par les Normands à la suite d'une bataille qu'il livra à ces barbares, 846. Sanche-Sancion, fils de Loup Sanche, dernier duc souverain de Gascogne, se rendit maître du pays, 848. Il s'empara du jeune Pepin, fils de Pepin, roi d'Aquitaine, mort en 839, et le livra à Charles le Chauve, 858. Après lui vint Arnaud, mort en 872. Arnaud fut le dernier duc amovible de Gascogne. La même année, Sanche, surnommé *Mitarra*, c'est-à-dire Montagnard, petit-fils de Loup Centule, dépouillé par Louis le Débonnaire, 819, fut appelé de Castille par les Gascons pour les gouverner. Ce duc se comporta toujours en souverain dans son duché. Il refusa de reconnaître l'autorité des rois de France et fut imité par ses successeurs. Béranger, le dernier, étant mort en 1058, Eudes, comte de Poitiers, fils de Guillaume le Grand et de Brisque, sœur de Sanche-Guillaume, duc de Gascogne, lui succéda du chef de sa mère. Ce duc fut tué le 10 mars 1039, au siége du château de Maugé (Aunis). (V. AQUITAINE.) Alors Bernard, comte d'Armagnac, issu en ligne masculine de la race des ducs de Gascogne, se rendit maître du pays. Il s'y maintint jusqu'en 1052, et fut bientôt contraint par Gui-Geoffroy, fils de Guillaume V, comte de Poitiers, de le lui vendre moyennant la somme de 15,000 francs. Le duché de Gascogne fut par là réuni au duché d'Aquitaine. Au moment de la révolution, 1789, la Gascogne n'était plus qu'une dépendance du gouvernement de Guienne, l'un des onze gouvernements du Midi. Elle se composait de huit petits pays, savoir : les Landes, le Condomois, l'Armagnac, la Chalosse, le pays Basque, le Bigorre, le Comminges et le Conserans. Aujourd'hui toute cette contrée est comprise dans les limites des départements des Hautes-Pyrénées, du Gers et des Landes.

GASSENDI (Pierre), philosophe français, né à Chantersier, près de Digne (Basses-Alpes), 1592, embrassa l'état ecclésiastique. Il fut nommé en 1625 prévôt de la cathédrale de Digne. L'année suivante, 1624, il publia une *Critique d'Aristote* qui attira sur lui l'attention. En 1645, il fut appelé à Paris et nommé professeur de mathématiques au Collége de France. Il se lia alors avec les savants les plus distingués, Galilée, Képler, Hobbes, Mersenne, Pascal. Gassendi mourut en 1655. Il eut avec Descartes de vives discussions et écrivit contre lui deux traités : le premier, *Disquisitio metaphisica adversus Cartesium*, 1642; le deuxième, *Dubitationes et instantia adversus Cartesii metaphysicam*.

GASSENDI (J.-J. BASILIEN de), général de brigade, né à Digne, 1748; se distingua au passage du mont Saint-Bernard. Il entra ensuite dans l'administration, devint pair de France sous la restauration, et mourut en 1828.

GASSION (Jean de), né à Pau, 1609, se trouva à la bataille de Leipsick, 1631, et à la journée de Rocroi, 1643. Il fut fait maréchal de France la même année, et reçut, en 1647, un coup de mousquet au siége de Lens. Il mourut cinq jours après.

GASTON DE FOIX D'ORLEANS. V. FOIX, ORLÉANS.

GÂTINAIS (le). Cette province, partagée entre les deux gouvernements militaires de l'Ile-de-France et de l'Orléanais, se trouvait divisée en Gâtinais français, dont Nemours était la capitale, et en Gâtinais orléanais dont la capitale était Montargis. Du temps de Jules-César, av. J.-C. 50, tout le Gâtinais était habité par les Senonenses, seulement une partie du Gâtinais orléanais dépendait des Aureliani. Sous Honorius, 565 de l'ère chrétienne, ce pays se trouvait compris dans la quatrième Lyonnaise. De la domination des Romains, le Gâtinais passa sous celle des Français, 496; mais, dès le 9e siècle, il avait des seigneurs particuliers. Tertulle, comte de Gâtinais, vivait vers l'an 860. Geoffroy le Barbu, l'un d'eux, comte d'Anjou du chef de sa mère Hermengarde, sœur de Geoffroy Martel, fut assassiné par son frère Foulques le Rechin, comte de Tours, puis comte d'Anjou, 1066. A cette nouvelle, Philippe Ier, roi de France, entra à main armée sur les domaines du comte d'Anjou, et Foulques, pour conserver sa couronne, céda le Gâtinais au monarque, 1069. Depuis ce temps le Gâtinais est resté réuni à la couronne.

GAULE ou LES GAULES. On comprenait anciennement sous ce nom tout le pays qui s'étend entre le golfe de Venise, la rivière de Rubicon ou Pisatella, la mer Méditerranée, les Pyrénées, l'Océan et le Rhin. Dans ces limites, on voit que se trouvent au delà des Alpes une grande partie de l'Italie, en deçà presque toutes les provinces des Pays-Bas, une partie des électorats de Mayence, de Trèves, de Cologne, du Palatinat, et la Suisse. Ce pays était divisé en Gaule cisalpine et transalpine, ainsi nommée à cause de leur position géographique en deçà ou au delà des Alpes, par rapport aux Romains. Ces derniers le désignaient encore : la Gaule cisalpine sous le nom de *Gallia togata*, à cause de la longue robe que les Gaulois établis en Italie portaient à l'instar des Romains; la Gaule transalpine sous celui de *Gallia bracata*, des haut-de-chausses que portaient les naturels du pays et qu'ils appelaient *brayes*, en latin *braccæ*. Le Nord de la Gaule était alors désigné sous le nom de *Gallia comata* ou chevelue, à cause des longs cheveux que portaient ses habitants. Quant à l'origine du nom Gaule, rien n'est plus incertain que l'opinion des écrivains à ce sujet. Quelques-uns le font dériver de Gomer, fils aîné de Japhet, qui, suivant eux, serait venu le premier s'établir dans les Gaules. D'autres, et parmi ceux-ci nous citerons Diodore de Sicile, av. J.-C. 30, disent qu'il vient de Galates, fils d'Hercule. Strabon, vers le même temps, se basant sur le mot latin *gallus*, prétendait qu'il signifiait la noblesse et la fierté de ce peuple. Saint Jérôme, 360

de J.-C, veut qu'il soit dérivé du mot grec *gala*, qui signifie *lait*, à cause de la blancheur du corps des Gaulois; et enfin, Cluvier, écrivain du 16e siècle, tire ce nom du verbe celtique *galleno* qui signifie *voyager*. Quoi qu'il en soit de ces différentes étymologies, il est du moins certain que ce peuple était ainsi nommé au temps de Tarquin l'Ancien, 616-578 av. J.-C. Plus tard, les Romains, en s'emparant d'une partie des Gaules du sud, av. J.-C. 121, formèrent des pays des Allobroges, des Arvernes et des Ligures, une nouvelle province qu'ils appelèrent *Provincia* (Provence actuelle). La Gaule proprement dite, c'est-à-dire la Gaule transalpine, était alors habitée par des peuples de quatre races différentes : 1° les Celtes ou Galls; 2° les Germains; 3° les Ibères; 4° les Grecs (habitants de Marseille et des bords de la Méditerranée venus de la Phocée. Voyez GRÈCE). Ce fut sous le règne de Tarquin l'Ancien, l'an de Rome 165, av. J.-C. 587, qu'une grande quantité de Gaulois transalpins, sous la conduite de Bellovèse et de Sigovèse, neveux tous deux d'Ambigate, chef d'une partie de cette nation, passèrent, le premier, les Alpes; le second, le Rhin. Sigovèse s'empara de la Bohême et des provinces voisines. Bellovèse gagna l'Italie, et après avoir vaincu les Étrusques assez près du Tésin, il bâtit une ville qu'il nomma Milan. Le succès de cette première migration en décida une seconde, et bientôt une autre bande, ayant pour chef un nommé Élitorius, vint se fixer dans le Padouan et dans le Véronais, y jeta les fondements de Vérone et de Padoue, 520, et dès lors ce pays fut appelé de leur nom Gaule cisalpine. C'est de cette seconde Gaule que partit l'expédition de Brennus qui fit trembler Rome, 590. Sur la fin du même siècle, ils furent battus avec les Étrusques, 512. Dans le siècle suivant, ils reprirent les armes et furent encore battus, 299-283. Vers le même temps ils émigrèrent en partie et tentèrent une expédition en Grèce; mais n'ayant pas réussi, leurs chefs se décidèrent à passer en Asie, où ils formèrent un état fédératif nommé de leur nom Galatie (*voy.* ce mot). En Italie, les Gaulois s'unirent aux Boiens et aux Insubres, et recommencèrent la guerre contre les Romains; mais ils furent encore battus, 238, 232, 225, 222. Alors ils s'unirent à Annibal, et pour se venger, Rome, victorieuse à Zama, tourna ses armes contre les Gaulois cisalpins. Elle s'empara du pays des Conomons (Bolonais), 197; des Insubres (duché de Parme), 194; des Boïens, 172; des Liguriens (Etat de Gênes), 189-163, et du littoral de la Vénitie (Venise et Istrie), 165. Alors ses consuls passèrent les Alpes. Ils battirent les Allobroges (habitants du pays des Grisons), les Arvernes (Auvergnats), et les Ligures (habitants des côtes de la Méditerranée), et du pays de ces peuples ils formèrent un département qu'ils nommèrent *Provincia*, d'où Provence, 121. Quelques années après, ils ajoutèrent à ce département le pays de Toulouse avec une partie de la Suisse, 101, et bientôt Jules-César compléta la soumission de la Gaule, 59-50. Ce conquérant la partagea en trois parties dites : la première, Gaule chevelue ou Belgique; la deuxième, Gaule propre ou Celtique; la troisième, Aquitaine. Elle était habitée, dit-il dans ses Commentaires, par 400 peuples différents, et possédait plus de 800 villes réunies en confédérations partielles. On distinguait parmi ces peuples, dans la Belgique, les Bellovaci, Suessiones, Remi, Treveri, Nervii (autrement dit les habitants de Beauvais, de Soissons, de Reims, de Trèves et de Namur); dans la Celtique, les Helvitii, Sequani, Ædui, Arverni, Armorici, Carnutes et Senones (habitants de la Suisse, de la Franche-Comté, d'Autun, de l'Auvergne, de la Bretagne, du pays de Caux et de Sens); enfin, dans l'Aquitaine, les Tarbelli et Ausci (habitants de Tarbes et d'Auch). Auguste, dans sa division de l'empire romain, ajouta la Province romaine au reste de la Gaule, et en forma quatre grands départements auxquels il donna les noms de Narbonnaise, Aquitaine, Lyonnaise et Belgique. Depuis cette époque jusqu'au règne de Gallien, la paix dont jouissaient ces provinces ne fut troublée que par quelques révoltes qui n'eurent pas de suite. Ce furent celles de Sacrovir et de Florus, sous Caligula, an de J.-C. 23; celles de Civilis, de Tutor et de Classicus, sous Vespasien, 70; celle de Sabinus, sous le même Vespasien, 78; et enfin, celle de Pacatien, sous le règne de Philippe, 238. Sous le règne de Gallien et de ses successeurs, les Franks cherchèrent pour la première fois à envahir les Gaules, 244 (V. FRANCE); mais ils furent constamment repoussés jusqu'au règne de Constantin, 305. Ce prince, par son édit relatif à l'organisation de l'empire, 325, divisa la Gaule entière en 17 provinces dont nous donnons le tableau avec les noms actuels des pays correspondant à chacun d'elles.

Provinces.	*Chefs-lieux.*	*Pays modernes correspondants.*
Germanie ou Germanique 1re ou supérieure.	Moguntiacum (Mayence),	Grand-duché du Bas-Rhin. — Hesse-Darmstadt. — Bavière Rhénane. — Départements français du Haut et du Bas-Rhin.
Germanie ou Germanique 2e ou inférieure,	Colonia Agrippina (Cologne),	Pays-Bas : Hollande méridionale, Gueldre méridionale, Nord-Brabant, Zélande, Anvers, Limbourg, Liége, Namur. — Grand-duché du Bas-Rhin.
Belgique 1re,	Treveri (Trèves),	Grands-duchés du Bas-Rhin et de Luxembourg. — Départements français : Meuse, Moselle, Meurthe, Vosges, Haute-Marne.
Belgique 2e,	Remi (Reims),	Pays-Bas : Flandre, Hainaut. — Départements français : Nord, Pas-de-Calais, Somme, Oise, Aisne, Marne, Haute-Marne.
Lyonnaise 1re,	Lugdunum (Lyon),	Départements : Haute-Marne, Côte-d'Or, Nièvre, Allier, Saône-et-Loire, Rhône, Loire, Ain.
Lyonnaise 2e,	Rotomagus (Rouen),	Départements : Seine-et-Oise, Seine-Inférieure, Eure, Calvados, Orne, Manche.
Lyonnaise 3e,	Cæsarodunum (Tours),	Départements : Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Loire-Inférieure, Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire.

Provinces.	*Chefs-lieux.*	*Pays modernes correspondants.*
Lyonnaise 4e,	Senones (Sens),	Départements : Seine-et-Marne, Seine, Seine-et-Oise, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret, Nièvre, Yonne, Aube.
Grande Séquanaise,	Vesontio (Besançon).	Départements : Haute-Saône, Doubs, Jura, Saône-et-Loire, Ain.
Aquitaine 1re,	Avaricum (Bourges),	Départements : Cher, Indre, Creuse, Haute-Vienne, Corrèze, Puy-de-Dôme, Allier, Lozère, Cantal, Aveyron, Lot, Tarn-et-Garonne.
Aquitaine 2e,	Burdigala (Bordeaux),	Départements : Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Charente-Inférieure, Charente, Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Gers.
Novempopulanie,	Ausci (Auch),	Départements : Gironde, Landes, Gers, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées, Ariége.
Narbonnaise 1re,	Narbo Martius (Narbonne),	Départements : Haute-Garonne, Ariége, Pyrénées-Orientales, Aude, Tarn-et-Garonne, Tarn, Hérault, Gard, Lozère, Ardèche.
Narbonnaise 2e,	Aquæ Sextiæ (Aix),	Départements : Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Isère.
Viennaise,	Vienna (Vienne),	Départements : Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Drôme, Isère, Ain, Savoie. — Suisse : canton de Genève.
Alpes Maritimes,	Ebrodunum (Embrun),	Comté de Nice. — Départements : Var, Basses-Alpes, Hautes-Alpes.
Alpes Grecques et Pennines	Darantasia (Moutiers-en-Tarentaise),	Savoie. — Suisse : canton du Valais.

Sur ce nombre, les deux Germaniques, les deux Belgiques, la première Lyonnaise et la Viennaise étaient gouvernées par six consulaires, et les autres par des présidents nommés par les empereurs. Après 330, le même empereur ayant divisé la charge de préfet du prétoire, la Gaule en eut un qui avait sous ses ordres trois vicaires : le premier dans les Gaules, le deuxième dans l'Espagne et le troisième dans la Grande-Bretagne. La justice s'y rendait alors d'après le droit romain. Sous les successeurs de Constantin, la Gaule fut de nouveau attaquée et ravagée tour à tour par les Alains et les Vandales, 406; par les Visigoths, 411; par les Burgondes ou Bourguignons, 413, et enfin, de nouveau par les Franks, 420. Soumise entièrement par Khlovigh ou Clovis, 496-507, son histoire se perd depuis lors dans celle de la France. V. FRANCE.

GAULHEY (Émilian-Marie), ingénieur, né à Châlons-sur-Saône, 1732, fut nommé directeur général des canaux de la Bourgogne, 1782, et inspecteur général des ponts et chaussées, 1791. Il mourut en 1806. Il a laissé un *Mémoire sur l'application de la mécanique à la construction des voûtes*, 1772, et un *Traité complet sur la construction des ponts et des canaux navigables.*

GAUSSIN (Jeanne-Catherine **GAUSSEM**, connue sous le nom de mademoiselle), actrice célèbre de la Comédie-Française, débuta à Lille et fut appelée à Paris, 1731. Elle parut avec succès dans les rôles de Junie, d'Andromaque, d'Iphigénie et de Bérénice. Mademoiselle Gaussin quitta le théâtre, 1765, et mourut quatre ans après, 1767.

GAUTHIER DE BRIENNE, duc d'Athènes. Voyez **BRIENNE.**

GAUTHIER DE PIXIJO, chevalier espagnol, choisi par Pierre l'Hermite, 1096, pour commander l'avant-garde des croisés. Gauthier les conduisit à travers l'Allemagne, la Hongrie et la Bulgarie. Il mourut dans ce dernier pays, et fut remplacé par son neveu, Gauthier Senzaveir (*sans avoir* ou *sans argent.*)

GAUTIER ou GAUTHIER, premier abbé de Saint-Martin de Pontoise, vivait vers l'an 1060. Il mourut en 1099. Sa fête se célèbre le 8 avril.

GAVESTON (Pierre de), favori d'Édouard II, roi d'Angleterre. Son orgueil et ses prodigalités révoltèrent les seigneurs contre lui. Ils prirent les armes, s'emparèrent de Gaveston et lui tranchèrent la tête, 1312.

GAY (John), poète anglais, né dans le Devonshire, 1688, fut secrétaire du comte de Clarendon, dans son ambassade de Hollande, et l'ami de Pope. Il mourut en 1738. On a de lui des comédies et des opéras, dont les plus célèbres sont le *Ganex et Polly*, qui y fait suite.

GAZ. La première observation relative au gaz vient de Jean Rey, médecin à Bergerac (Périgord), et date de l'année 1630. Sur la fin du même siècle, d'autres expériences furent faites par Bayle et conduisirent le chimiste Dalsemius, 1686, dans ses recherches sur l'éclairage par le gaz hydrogène carboné. D'autres expériences sur cet objet furent faites en 1739, par le docteur anglais Clayton; et enfin, Driller, 1787, lut à l'Académie des sciences un mémoire dans lequel il indique les moyens d'employer ce gaz pour l'éclairage. Dans le cours de l'année 1799, l'ingénieur français Lebon employa à Paris comme lumière, pour la première fois, le gaz hydrogène carboné. Deux ans après, 1801, on voulut obtenir le même résultat au moyen de la carbonisation du bois. Mardoch établit le premier, en Angleterre, des appareils pour éclairer les maisons au gaz, 1805. Enfin, à Paris, le chimiste d'Arcet nationalisa pour ainsi dire le gaz en installant à l'hôpital Saint-Louis 300 becs ou lampes à gaz pour éclairer cette maison, 1er janvier 1808.

GAZA, aujourd'hui **GAZZAH**, grande ville de la Phénicie, anciennement capitale d'un petit État philistin, fut prise par Ézéchias, roi de Juda, av. J.-C. 705; par Alexandre le Grand, 332; détruite pendant les guerres civiles de la Judée, 312; et enfin rebâtie par Gabinius, av. J.-C. 57. Amrou, chef des Sarrasins, se présenta devant Gaza, l'an de J.-C. 633, et s'empara de la ville. Enfin, le général Bonaparte s'en rendit maître en 1799 et en fit sauter les fortifications. Cette ville est célèbre dans

l'histoire des Juifs, comme étant celle dont Samson enleva les portes et où il mourut, av. J.-C. 1117.

GAZETTE DE FRANCE. *La Gazette de France* a commencé en 1631 et doit sa fondation à un médecin nommé Théophraste Renaudot. Ce médecin ayant pendant quelque temps écrit toutes les nouvelles qu'il apprenait pour amuser ses malades, pensa bientôt qu'il pourrait se faire un revenu en donnant chaque semaine au public des feuilles volantes, contenant des nouvelles de divers pays. On appela dans la suite cette feuille *Gazette*, du nom *Gazetta*, petite pièce de monnaie qui servait à Venise à payer la lecture d'une feuille semblable.

GAZNA ou **GHISNI**, ville du Kaboul (Affganistan). Cette ville a donné son nom à la dynastie des Gazneri-des. Les Anglais s'en sont rendus maîtres en 1538.

GAZNERIDES, nom d'une dynastie musulmane qui a régné dans le Khorassan, dans la Perse et dans les Indes. Elle tirait son nom de la ville de Gazna. Cette dynastie comprend 14 princes qui ont régné ensemble 198 ans dans la Perse et dans les Indes. Le premier d'entre eux fut Alp-Tokin. Il secoua le joug des Samanides vers l'an 960, et transmit le trône à sa postérité. Le dernier, Bahram-Chah, détrôné en 1158 par Ala-Edyn, de la dynastie des Gourides.

GEANGIS ou **DJEANGIS** (Aboul-Maz'affer-Noured-din-Mohammed), empereur mogol, né l'an 977 de l'hégire, 1569 de notre ère. Il monta sur le trône en 1605, eut à combattre plusieurs de ses enfants révoltés contre lui, et mourut en 1627.

GÉDÉON, fils de Joas, de la tribu de Manassé, fut le 50e juge d'Israël. Il gouverna le peuple de Dieu pendant 40 ans, depuis l'an 1349 av. J.-C. jusqu'à l'an 1309.

GEISA, duc et roi de Hongrie. V. **GEYSA.**

GEISENFELD (Combat de). Ce combat fut livré par l'armée de Rhin-et-Moselle, commandée par le général Moreau, aux 3 corps réunis des généraux Nauendorf, Latour et Mercantin. L'ennemi fut repoussé avec perte de 1,200 hommes tués ou blessés et 300 prisonniers, 1er septembre 1796.

GELA, d'abord **LINDES**, aujourd'hui **CASTRO-NUOVO**, ville de la Sicile bâtie par les Rhodiens et les Crétois vers l'an 605 av. J.-C., changea son nom primitif de Lindes en celui de Gela, du nom de Gélon, tyran de Syracuse, av. J.-C. 491.

GÉLASE Ier (Saint), élu pape en 498, combattit les erreurs des eutychéens et convoqua, en 491, à Rome, un concile dans lequel fut dressé le canon des saintes écritures. Il mourut en 496. — Gélase II, élu pape en 1118, après la mort de Pascal II. Ce pape eut à combattre Cincio Frangipani, consul de Rome. Ce dernier, de concert avec l'empereur Henri V, fit élire Maurice Bourdin sous le nom de Grégoire VIII. Gélase, trop faible pour résister, se réfugia en France et mourut à l'abbaye de Cluny, 1119. V. **FRANGIPANI.**

GELLERT (Christophe), littérateur allemand, né à Namichen en 1715, enseigna la philosophie à Leipzig, et mourut dans cette ville, 1769. Il a laissé différents ouvrages ; mais ce qui a le plus contribué à rendre son nom célèbre, ce sont ses Fables et ses Contes, imprimés en 1746. Cet ouvrage a obtenu, en Allemagne, un succès de vogue.

GÉLON, tyran de Syracuse, s'empara d'abord de Lindes, qu'il fit appeler Gela, av. J.-C. 491, puis de Syracuse, 485. Il se disposait à porter des secours aux Grecs attaqués par Xerxès, quand il se vit contraint à se défendre lui-même contre les Carthaginois. Ces derniers avaient fait irruption en Sicile avec 300,000 hommes. Gélon les battit et les contraignit à lui demander la paix. Il mourut, av. J.-C. 478.

GÉLONS, peuple de l'Europe barbare sur lequel on n'a aucune donnée certaine. Ce peuple habitait les bords de la mer Noire et avait pour principale ville Odessus, aujourd'hui Odessa. Il disparut à la fin du 2e siècle et se perdit dans l'empire des Goths.

GEMBLOUX, en latin *Gemblacum*, petite ville de Belgique (Namur), a donné son nom à deux batailles. La première, 1578, fut gagnée par don Juan d'Autriche sur les troupes des états généraux de Hollande; la deuxième, 1794, vit l'armée autrichienne, commandée par Beaulieu, complétement défaite par l'armée française.

GÉMONIES, mot dérivé de *gemo*, gémir. On donnait à Rome ce nom à un emplacement situé sur le mont Aventin où l'on exposait les corps des criminels après leur supplice. Camille, l'an de Rome 358, av. J.-C. 396, lui donna cette destination. Les corps étaient gardés par des soldats, de peur qu'on ne vînt les enlever pour les faire enterrer, et lorsqu'ils étaient totalement pourris, on les traînait avec un croc dans le Tibre.

GENDARMERIE (*gens armata*). Les gens d'armes ou hommes d'armes étaient autrefois des soldats armés de pied en cap, fournis par les fiefs, et marchant à la suite des chevaliers et des écuyers. (V. **CAVALERIE, ARMURES.**) Sous la première race de nos rois, le gros des armées françaises n'était que d'infanterie ; mais sous Pepin et Charlemagne, 752-774, le nombre des gendarmes égalait presque celui des fantassins. Ceux-ci étaient distribués par pelotons entre les files de gendarmes, et leur utilité principale était de les relever lorsqu'ils étaient terrassés, ou de poursuivre l'ennemi quand il était rompu. Charles VIII, se voyant tranquille, réduisit toute la gendarmerie à 15 compagnies, qui devaient être entretenues en temps de paix et en temps de guerre, et congédia le reste, 1445. Il fit des ordonnances si sévères pour la discipline de ces troupes, que ce fut la raison pour laquelle on les appela compagnies françaises ou compagnies d'ordonnance. Ces compagnies de gendarmes, réparties par petites troupes sur l'étendue du royaume, contribuèrent puissamment au rétablissement de l'ordre et de la tranquillité intérieure que le long séjour des Anglais en France avait gravement compromis. Les hommes d'armes étaient alors tous gentilshommes. A l'imitation du roi, les princes et les officiers de la couronne formèrent des compagnies qu'on nomma compagnies d'ordonnance. Elles subsistèrent jusqu'à la paix des Pyrénées, 1659. A cette époque, Louis XIV supprima la gendarmerie des seigneurs, et resta seul capitaine de toute la gendarmerie, à l'exception de celle de quelques princes. L'ordonnance du 5 juin 1763 fait mention de 10 compagnies de gendarmes, les gendarmes Écossais, Anglais, Bourguignons, de Provence, de Flandre, de la Reine, du Dauphin, de Berry, d'Artois et d'Orléans. Le ministre de Louis XVI, Saint-Germain, licencia les gendarmes de la maison militaire de ce prince, 1779. Son successeur réforma les petits gendarmes dits de Lunéville, de sorte qu'en 1784 il n'y avait plus ni gendarmes, ni gendarmerie. En 1790, l'Assemblée constituante appela la maréchaussée gendarmerie nationale. Depuis lors, la gendarmerie ne fut plus considérée que comme un beau corps de cavalerie de ligne, soutenant par sa bravoure sur les champs de bataille l'ancienne réputation des compagnies d'ordonnance. La gendarmerie départementale fut organisée par une loi du 16 janvier 1791; elle fut alors civile et militaire, et les décrets de création portèrent que les officiers seraient justicia-

bles des tribunaux civils. Elle fut partagée en 28 divisions réparties sur le territoire par brigades de 1,560 hommes. En 1792, quatre lieutenants généraux et quatre maréchaux de camp en furent nommés inspecteurs. En 1788, ce corps utile ne montait guère qu'à 5,000 hommes. L'an IV de la république (1796), la gendarmerie nationale affectée aux départements continentaux s'élevait à 10,564 hommes, puis à 12,144. Sous l'empire, elle fut portée de 15,000 à 21,000 hommes. L'amoindrissement du territoire, en 1814, la réduisit à 17,700 hommes. Enfin, en 1830, la gendarmerie de la garde royale et la gendarmerie des chasses ayant été licenciées, le total de cette arme ne fut plus que de 15,612 hommes. De même que l'ancienne maréchaussée, la gendarmerie n'est établie dans le royaume que pour veiller à la sûreté publique, au maintien de l'ordre et à l'exécution des lois.

GÉNÉRAL, titre militaire. Il a remplacé, en 1791, celui de maître des camps, autrefois en usage pour désigner les officiers chargés en sous-ordre du commandement supérieur d'une armée.

GÉNÉRAL DES GALÈRES DE FRANCE, officier de la couronne qui commandait autrefois sur la mer Méditerranée, et portait pour marque de sa dignité un grappin en pal derrière l'écu de ses armes. Le premier qui ait été honoré de cette dignité fut Jean de Chambrillac, chevalier, général des galères en 1410. — Vinrent ensuite Prégent de Bidoux, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, grand prieur de Saint-Gilles, général des galères en 1497. Il se démit en 1518, pour aller servir la religion, et mourut à Nice, en août 1528, âgé de 60 ans. — Bernardin des Baux, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, 1518. — Bertrand d'Ornesan, 1521. — André Doria, noble génois, général des galères de France, 1525. Il quitta le parti de la France, 1528, pour embrasser celui de Charles-Quint. — Antoine de la Rochefoucauld, seigneur de Barbesieux, lui succéda en 1528, et mourut en 1537. — Après lui, Antoine Escalin des Aimars, baron de la Garde, fut fait général des galères, 1544. Il se signala contre l'armée navale des Anglais, 1545, et fut destitué, puis rétabli, 1566. Il mourut, 1578. — Léon Strozzi, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, prieur de Capoue, 1547, quitta le service de France, 1551, pour celui de sa religion. — François de Lorraine, grand prieur de France, qui avait été général des galères de Malte, obtint la charge de général des galères de France, 1557. Il mourut le 6 mars 1563. — René de Lorraine, marquis d'Elbeuf, succéda en cette charge à François de Lorraine, son frère, 1563, et mourut, 1566. — Henri d'Angoulême, grand prieur de France, fils naturel du roi Henri II, fut pourvu de la charge de capitaine des galères, 1568, après la mort du baron de la Garde. Il fut remplacé par Charles de Gondi, seigneur de la Tour, frère puîné d'Albert de Gondi, duc de Retz, 1578, qui mourut la même année. — Charles de Gondi, marquis de Bellisle, fut pourvu de la charge de général des galères, 1579, à l'âge de 15 ans, et fut tué en 1596, âgé de 27 ans. — Philippe-Emmanuel de Gondi, comte de Joigny, 1605. — Pierre de Gondi, duc de Retz, 1626. Il s'en démit, 1635, en faveur du marquis de Pont-de-Courlai. — François de Wignerod, marquis du Pont-de-Courlai (Poitou), reçut les provisions de l'office de général des galères, 1635, après la démission du duc de Retz, et mourut le 26 janvier 1646. — Armand-Jean de Wignerod du Plessis, duc de Richelieu; celui-ci se démit, 1661. — François, marquis de Créqui, lui succéda, 1661; mais il se démit en 1669, ayant été nommé maréchal de France l'année précédente. — Louis-Victor de Rochechouart, comte, puis duc de Vivonne, prince de Tonnai Charente, etc., fut pourvu de cette charge après la démission du marquis de Créqui, 1669. — Louis de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France, obtint la survivance de la charge de général des galères, qu'avait le maréchal de Vivonne, son père, et mourut le 5 avril 1688. — Louis-Auguste de Bourbon, légitimé de France, prince de Dombes, duc du Maine et d'Aumale, fut pourvu de la charge de général des galères en 1688, après la mort du duc de Mortemart, et s'en démit en 1694, en faveur de Louis-Joseph, duc de Vendôme. — Louis-Joseph, duc de Vendôme, fut pourvu de cette charge la même année, 1694. — René, sire de Froullay, comte de Tessé, maréchal de France, général des galères, 1712, après la mort du duc de Vendôme. Il s'en démit en 1716. — Enfin Jean-Philippe, chevalier d'Orléans, puis grand prieur de France, en a été pourvu en 1716, sur la démission du maréchal de Tessé.

GÉNÉRALITÉS. On donnait autrefois ce nom à certaines divisions de la France faites pour la régie des finances. Elles furent nommées d'abord messies, en latin *missatica* ou *missatici*. Le nombre des généralités ne fut jamais bien stable. Dans le milieu du 14e siècle, on en comptait 4, la Langue-d'oc, la Langue-d'oil, la Normandie et le pays d'outre-Seine. François Ier, en 1515, porta le nombre à 16, et enfin, en 1787, on en comptait 32. Sur ce nombre, on en distinguait 20 avec élections, c'est-à-dire qui avaient des tribunaux chargés de juger en première instance les contestations relatives aux tailles, impôts, etc., et 12 sans élections. Il faut encore ajouter à ces 32 généralités les pays d'états qui votaient eux-mêmes leurs contributions, et en réglaient la perception. Les généralités des pays d'élection étaient Alençon, Amiens, Auch, Bordeaux, Bourges, Caen, Châlons-sur-Marne, Limoges, Lyon, Montauban, Moulins, Orléans, Paris, Poitiers, Riom, la Rochelle, Rouen, Soissons, Tours, Grenoble. Les 12 généralités sans élection étaient Flandre, Hainaut, Lorraine, Metz, Alsace, Bretagne, Bourgogne, Franche-Comté, Montauban, Roussillon et Aix. Enfin les généralités des pays d'états étaient les châtellenies de Lille et de Douai, dites états de Flandre, la Provence, le Béarn, la basse Navarre, le Bigorre, le Dauphiné, le comté de Foix, le Languedoc, l'Armagnac et le Marsan. Il y avait dans chaque généralité un intendant, ou commissaire, envoyé par le roi pour y prendre connaissance des affaires de justice, de police et de finances qui concernaient l'intérêt du roi et celui du public. L'établissement des généralités et des trésoriers de France, tel qu'il subsistait encore en 1789, n'est pas bien ancien. Il n'y eut d'abord qu'un trésorier général des finances, qui était appelé le grand trésorier, et qui avait la direction de tous les revenus du roi. Philippe de Valois, 1329, en créa un second; Charles V, 1365, un troisième, et Charles VI, 1381, un quatrième. Henri II, 1548, porta ce nombre à seize. Depuis, les charges de trésoriers ayant été réunies à celles de généraux des finances, leurs départements furent appelés généralités. Les généralités ayant été établies, supprimées, rétablies, réunies et divisées en différents temps, sans rapport entre elles, ces divisions, toujours mal entendues et mal dirigées, ne présentèrent jamais que désordre et confusion.

GÊNES, *Genua*, grande ville des États Sardes, chef-lieu de l'intendance et de la province de ce nom, au fond du golfe de Gênes. Cette ville fut fondée, vers l'an 707 av. J.-C., par les Liguriens.

GÊNES (Vicissitudes de la ville et de l'État de). Les Romains se rendirent maîtres de Gênes vers l'an

222, et l'incorporèrent à la Gaule cisalpine. Pendant la deuxième guerre punique, Magon, frère d'Annibal, la détruisit de fond en comble, 205; mais elle fut rebâtie 5 ans après, 202. Une sentence gravée sur une table de bronze, et rendue vers l'an 187 av. J.-C., par deux commissaires nommés par le sénat romain, au sujet de quelques différends entre les Génois et leurs voisins, a été déterrée, en 1507, dans la vallée de Polserera. Cette sentence, achetée par le sénat, a été placée dans l'église de Saint-Laurent. Gênes, après la chute de l'empire romain, appartint successivement aux Hérules, 476; aux Ostrogoths, 493; aux exarques grecs, 553; aux Lombards, 668, et à Charlemagne, 774. Pendant ce long laps de temps, il est impossible de débrouiller dans l'obscurité de l'histoire les vicissitudes qu'éprouva cette ville, et de savoir la forme qu'avait alors son gouvernement. Tout ce que l'on sait de positif, c'est qu'au commencement du 10e siècle, époque de la décadence de l'empire de Charlemagne, elle se rendit indépendante, se donna des consuls, et s'enrichit tellement par son commerce, qu'en l'an 1100 elle équipa une flotte de 28 galères et de 6 vaisseaux pour aller au secours de la Terre-Sainte. Première guerre entre les Génois et les Pisans. Elle eut lieu en 1077, à l'occasion de la cession de la Corse à l'église de Pise par le pape Grégoire VII; cette guerre dura 14 ans, et fut terminée, 1091, par les soins du pape Urbain II. (V. CORSE.) En 1154, l'empereur Frédéric Ier étant venu en Italie, la république de Gênes envoya deux ambassadeurs pour le complimenter. Au retour de ces ambassadeurs, les Génois, apprenant les dégâts que les troupes impériales avaient fait subir à quelques villes de Lombardie, sa hâtèrent de fortifier leur ville, 1155. Seconde guerre des Pisans contre les Génois, 1162. Cette seconde guerre eut pour motif une querelle entre les marchands de l'une et de l'autre république. L'empereur Frédéric Ier se rendit médiateur, et leur fit conclure une trêve, 1163. La guerre se ralluma, 1165, et se termina, 1175, par un traité conclu encore sous la médiation de l'empereur. A la suite d'un mouvement qui eut lieu, 1190, les consuls furent abolis, et l'on élut un podestat. Celui-ci fut, en 1201, remplacé par des consuls, et l'année suivante on en revint au podestat. Prise de Syracuse par les Génois; massacre de tous les Pisans qui se trouvent dans cette place, 1204. La paix fut conclue en 1210, et en 1216 la république rendit un décret qui excluait les citoyens génois de la magistrature, et confiait à des étrangers des villes voisines l'administration de la justice. Révolte de Vintimiglia, 1222; cette ville est forcée de se rendre après un siége long et meurtrier. La même année, les Génois et les Pisans en vinrent aux mains sous les murs de Saint-Jean-d'Acre; les derniers eurent le dessous. Siége de Savone, 1227. Le prince Amédée, fils de Thomas, comte de Savoie, est contraint à rendre cette place. Soumission de Gênes à l'empereur Frédéric II. Leurs députés, admis auprès de l'empereur après la prestation de serment, refusent, au nom de leur ville, de rendre hommage à ce prince. Les Génois se liguent aussitôt avec le pape Grégoire IX et la seigneurie de Venise. L'empereur craignant qu'un concile, convoqué à Rome, n'eût pour objet sa déposition, faisait ses efforts pour l'empêcher. Les Pisans et les Siciliens lui fournirent des vaisseaux et s'emparèrent de la flotte génoise qui portait les prélats français à Rome, 1241. Les Génois, ligués avec les Lucquois et les Florentins, marchent sur Pise, 1245. Cette ville demande la paix, et ne l'obtient qu'aux plus dures conditions. Nouvelle révolte dans Gênes; le podestat est aboli. Guillaume Boccanegra est élu président et capitaine par le peuple, 1257. Rixe à Acre entre les Vénitiens et les Génois, 1258; ces derniers sont battus, et le pape Alexandre IV interpose son autorité pour leur faire faire la paix. Les nobles, irrités de la conduite fastueuse et despotique de Boccanegra, se soulèvent contre lui, et le forcent de se démettre, 1262; ils suppriment la charge de capitaine du peuple et rétablissent le podestat. Alors vinrent les troubles domestiques; deux familles puissantes de Gênes, les Doria et les Spinola, après avoir rassemblé leurs amis et leurs partisans, prennent les armes contre les Grimaldi et les Fiesques, chassent le podestat, 28 octobre 1270, et proclament, le même jour, Obert Spinola et Conrad Doria, avec un pouvoir absolu, sous le titre de capitaines de la liberté génoise. Cela fait, ils se déclarent gibelins, c'est-à-dire du parti de l'empereur. D'un autre côté, les Fiesques et les autres familles chassées de Gênes obtiennent, 1272, des secours de Charles Ier, roi de Sicile. Ils se liguent alors avec plusieurs villes de Lombardie, et, après 4 ans de querelles intestines, 1276, le pape Innocent V intervient entre le roi de Sicile et les Génois, et les exilés sont rappelés. Nouvelle guerre contre les Pisans. Obert Doria gagne, le 6 août 1286, une grande bataille navale sur les Pisans, et la paix est signée 2 ans après, 15 août 1288. Cependant les Fiesques excitaient toujours les murmures du peuple. En 1291, Spinola et Doria se démettent volontairement de leur charge de capitaine, et il est établi que chaque année on créera un capitaine dont les officiers seront tirés par moitié dans la noblesse et dans le peuple. Nouvelle guerre avec les Vénitiens, 1293; cette guerre dura jusqu'en 1295. Pendant cet intervalle, les Grimaldi et les Fiesques, à la tête des Guelfes, attaquèrent les Spinola et les Doria, chefs du parti Gibelin; ce dernier eut l'avantage. En conséquence, les premiers furent chassés, et l'on créa capitaines du peuple Conrad Doria, qui l'avait été précédemment, et Conrad Spinola, fils d'Obert Spinola; ces derniers exercèrent jusqu'en 1500, et se démirent alors de leur charge. En 1506, les Gibelins se divisèrent; les Doria se réunirent aux Guelfes pour abaisser les Spinola, et l'on se battit dans Gênes. Les Spinola vainqueurs chassèrent leurs ennemis, et élurent pour capitaine du peuple, avec un pouvoir illimité, Obisson Spinola. On lui donna pour associé Barnabé Doria. L'année suivante, 1307, les Guelfes furent rappelés à Gênes; Obisson Spinola les chassa de nouveau, 1309, fit déposer solennellement son collègue Barnabé Doria, et réussit à se faire déclarer seul gouverneur de Gênes pour toute sa vie. Doria marche sur Gênes à la tête des Guelfes, 1310; Spinola vient à sa rencontre; mais il est battu, ses partisans condamnés à l'exil, leurs biens confisqués, et le gouvernement confié à 12 personnes, dont 6 sont tirées du peuple et 6 du corps des nobles. Siége de Gênes par les Spinola réunis aux Doria, 1318. Robert, roi de Naples, vient au secours des assiégés, et fait lever le siége, 1319; mais, après le départ du roi, les Gibelins recommencent le siége et sur terre et sur mer; il finit en 1322, par le triomphe des Guelfes. Quelques années après, à la suite d'une nouvelle révolution, 1339, la charge de capitaine du peuple fut entièrement abolie, et l'on élut à sa place un duc ou doge. Le choix tomba sur Simon Boccanegra. Simon se démet, 1344, et l'on élit à sa place Jean de Murta. Ce dernier meurt en janvier 1350. Il est remplacé par Jean de Valenti, qui se démet du dogat en 1353. Les Génois alors se soumirent à Jean Visconti, archevêque de Milan. La république venait de perdre son armée navale dans un combat livré aux Vénitiens, le 28 août de la même année. Trois ans après, 1356, on

chassa le marquis de Pallavicini, gouverneur pour l'archevêque de Milan, et Simon Boccanegra fut rétabli. Simon retira les armes aux nobles, bannit les principaux d'entre eux, fit la guerre aux Visconti, et fut empoisonné par ceux de ce parti, 1363. Il fut remplacé par Gabriel Adorne, et celui-ci, en 1371, par Dominique Frégose. Ce dernier rétablit la république, et fut chassé en 1378. Il eut 8 successeurs jusqu'en 1396. A cette époque, Antoine Adorne, doge pour la 2e fois, fatigué des troubles civils qui déchiraient sa patrie, engagea les Génois à se donner au roi de France Charles VI, ce qu'ils firent, et le sire Valeran de Luxembourg, comte de Saint-Pol, y fut reçu en qualité de gouverneur. Les Génois, profitant de l'absence de son successeur Jean le Meingre de Boucicaut, maréchal de France, massacrent les Français, 1409. Ils se donnèrent alors au marquis de Montferrat; mais, en 1421, ils se soulevèrent contre ce dernier, et élirent de nouveau un doge. Le premier fut Thomas Frégose. Sous son gouvernement, Jean-Antoine de Fiesque se retire auprès de Philippe-Marie Visconti, duc de Milan; il demande des troupes à ce prince, rentre avec elles dans Gênes, 1442, fait le doge prisonnier, et soumet la ville au duc de Milan. 3 ans après, 1443, nouvelle révolte des Génois; ils se nomment des doges jusqu'en 1458, et se donnent de nouveau au roi de France Charles VIII. Le peuple chassa encore les Français, 1461, et, dans l'espace de 3 ans, on y vit jusqu'à 7 doges. La ville se donna alors à François Sforce, duc de Milan. En 1478, les Milanais furent chassés, et Baptiste et Paul Frégose furent successivement élus doges. Ce dernier se soumit au duc de Milan, 1488; mais bientôt Louis XII s'empara de Gênes, 1499. Elle se révolta, 1506, fut reprise l'année suivante, 1507, et chassa enfin définitivement les Français, 1512. Jean Frégose fut alors élu doge; il gouverna avec beaucoup de sagesse jusqu'en 1521. A cette époque, l'armée de Charles-Quint, commandée par le marquis de Pescaire, s'empara de cette ville, et la pilla. A son tour, François Ier la prit, 1527; mais André Doria lui rendit la liberté peu de temps après, et depuis lors, jusqu'en 1796, elle a été gouvernée par des doges nommés de 2 ans en 2 ans, auxquels on adjoignait deux consuls et un censeur. Fiesque conspira, mais inutilement, contre ce nouveau gouvernement, 1547. Depuis lors, Gênes resta constamment unie à l'Espagne, et prit parti pour elle contre la France. Louis XIV, 1685, contraignit les Génois à envoyer leur doge en personne à Versailles lui demander pardon d'une insulte faite à son ambassadeur. Les Génois, 1768, cédèrent à la France l'île de Corse dont ils ne pouvaient plus comprimer les révoltes; leur ville fut occupée par les Français, 1796. Leur territoire alors forma la république Ligurienne. En 1800, du 11 février au 4 juin, le général Masséna y soutint un siége célèbre contre les Anglais commandés par lord Keith, et les Austro-Russes, sous les ordres des généraux Ott et Saint-Julien. Après la plus héroïque résistance, Masséna, sans munitions, sans argent, sans magasin, fut forcé de rendre la ville. 10 jours après, Bonaparte, vainqueur à Marengo, stipula l'évacuation de Gênes par les troupes autrichiennes. Le général Suchet y entra le 24 juin 1800. En 1805, l'État de Gênes, incorporé à l'empire français, forma les départements de Gênes, des Apennins et de Montenotte. En 1814, la ville de Gênes fut donnée au roi de Sardaigne.

Chronologie historique des doges de Gênes.

Doges à vie.

Simon Boccanegra	1336—1363
Gabriel Adorne	1363—1371
Dominique Frégose	1371—1378
Nicolas Guarco	1378—1383
Léonard Montaldo	1383—1384
Antoine Adorne	1384—1390
Jacques Frégose	1390—1392
Antoine Montaldo	1392—1393
François Giustiniano	1393—1394
Nicolas Zoaglio	1394—1395
Antoine Adorne	1395—1396

Troubles civils. Gênes obéit tour à tour à la France et au duc de Milan.

Isnard Guarco (7 jours)	» »
Thomas Frégose	1421—1443
Raphaël Adorne	1443—1447
Barnabé Adorne	1447—1448
Louis Frégose	1448—1450
Pierre Frégose	1450—1459
Prosper Adorne (20 jours)	» »
Spineta Frégose (6 jours)	» »
Louis Frégose	1459—1463
Paul Frégose	1463—1480
Baptiste Frégose	1480—1512
Jean Frégose	1512—1513
Octavien Frégose	1513—1522
Antoine Adorne	1522—1528

Doges biennaux de Gênes, depuis 1528 jusqu'à 1789.

Ubert Cataneo	12 déc.	1528
Baptiste Spinola	4 janv.	1531
Baptiste Lomellini	——	1533
Christ. Grimaldi Rosso	——	1535
Jean-Baptiste Doria	——	1537
André Giustiniani	——	1539
Léonard Cataneo	——	1541
André Centiurioni	——	1543
Jean-Baptiste Fornari	——	1545
Benoit Gentili	——	1547
Gaspard Grimaldi	——	1549
Luc Spinola	——	1551
Jacques Promontorio	——	1553
Augustin Pinello	——	1555
Pierre-Jean Ciariga Cibo	——	1557
Jérôme Vivaldi	——	1559
Paul-Baptiste Giudice Calvo	——	1561
Baptiste Cicala Zoaglio	——	1561
Jean-Baptiste Lescaro	7 oct.	1563
Octavien Gentili Odevica	11 —	1567
Simon Spinola	15 —	1567
Paul Moneglia Giustiniani	2 —	1569
Giannotto Lomellini	10 —	1571
Jacques Durazzo Grimaldi	16 —	1573
Prosper Fatinenti Centurioni	17 —	1575
Jean-Baptiste Gentili	19 —	1577
Nicolas Doria	20 —	1579
Jérôme de Franchi	21 —	1581
Jérôme Chiavati	4 nov.	1583
Ambroise di Negro	8 —	1585
David Vacca	14 —	1587
Baptiste Negrone	20 —	1589
Jean-Augustin Giustiniani	25 —	1591
Antoine Grimaldi Ciba	27 —	1593
Mathieu Seranega	5 déc.	1595
Lazare Grimaldi Ciba	10 —	1597
Laurent Sauli	22 févr.	1599
Augustin Doria	24 —	1601
Pierre de Franchi	26 —	1603

Luc Grimaldi	1er mars	1605
Silvestre Invria	3 —	1607
Jérôme Assereto	22 —	1607
Augustin Pinello	1er avr.	1609
Alexandre Giustiniani	6 —	1611
Thomas Spinola	21 —	1615
Bernard Clararezza	25 —	1615
Jean-Jacques Imperiale	29 —	1617
Pierre Durazzo	2 mai	1619
Ambroise Doria	4 —	1621
Georges Centurione	25 juin	1623
Frédéric de Franchi	25 —	1623
Jacques Lomellini	16 —	1625
Jean-Luc Chiavari	28 —	1627
André Spinola	29 —	1629
Léonard Torre	30 —	1631
Jean-Étienne Doria	9 juill.	1633
Jean-François Brignole	11 —	1635
Augustin Pallavicini	13 —	1637
Jean-Baptiste Durazzo	28 —	1639
Jean-Augustin de Marini	4 août	1641
Jean-Baptiste Lescaro	4 juill.	1643
Luc Giustiniani	21 —	1645
Jean-Baptiste Lomellini	24 —	1646
Jacques de Franchi	6 août	1648
Augustin Centurione	23 —	1650
Jérôme de Franchi	8 nov.	1652
Alexandre Spinola	9 oct.	1654
Jules Sauli	12 —	1656
Jean-Baptiste Centurione	15 —	1658
Jean-Bernard Frugoni	28 —	1660
Antoine Invrea	29 mars	1661
Étienne Mari	12 avril	1663
César Durazzo	18 —	1665
César Gentile	10 mai	1667
François Garbarini	18 juin	1669
Alexandre Grimaldi	27 —	1671
Augustin Saluzzo	5 juill.	1673
Antoine Passano	11 —	1675
Gianettino Odoné	16 —	1677
Augustin Spinola	29 —	1679
Luc-Marie Invrea	13 —	1681
François-Marie Imperiale Lescaro	18 août	1683
Pierre Durazzo	23 —	1685
Luc Spinola	27 —	1687
Oberto Torre	31 —	1689
Jean-Baptiste Cataneo	4 sept.	1691
François-Marie Invrea	9 —	1693
Bendinelli Negrone	16 —	1695
François Sauli	19 —	1697
Jérôme Mari	3 juin	1699
Frédéric de Franchi	8 —	1701
Antoine Grimaldi	7 août	1703
Etienne-Honoré Feretto	12 —	1705
Dominique-Marie Mari	9 sept.	1707
Vincent Durazzo	14 —	1709
François-Marie Imperiale	17 —	1711
Jean-Antoine Giustiniani	22 —	1713
Laurent Centurione	26 —	1715
Benoît Viali	30 —	1717
Ambroise Imperiale	3 oct.	1719
César de Franchi	8 —	1721
Dominique Negrone	13 —	1723
Jérôme Veneroso	18 janv.	1726
Luc Grimaldi	22 —	1728
François-Marie Balbi	25 —	1730
Dominique-Marie Spinola	29 —	1732
Jean-Étienne Durazzo	3 févr.	1734
Nicolas Cataneo	7 —	1736
Constantin Balbi	11 —	1738
Nicolas Spinola	16 —	1740
Dominique-Marie Canevaro	20 —	1742
Laurent Mari	27 —	1744
Jean-François-Marie Brignole	28 —	1746
César Cataneo	5 mars	1748
Augustin Viali	10 —	1750
Étienne Lomellini	29 —	1752
Jean-Baptiste Grimaldi	7 juin	1752
Jean-Jacques-Etienne Venerovo	11 —	1754
Jean-Jacques Grimaldi	22 —	1756
Mathieu Fransone	22 août	1758
Augustin Lomellini	10 sept.	1760
Rodolphe Brignole Sale	21 nov.	1762
Marie Gaëtan de la Rovère	29 janv.	1765
Marcellin Durazzo	3 févr.	1767
Jean-Baptiste Negrone	16 —	1769
Jean-Baptiste Cambiaso	15 avril	1771
Alexandre-Pierre-François Grimaldi	26 janv.	1773
Brisio Giustiniani	11 —	1775
Joseph Lomellino	4 févr.	1777
Jacques-Marie Bringoli	6 mars	1779
Marc-Antoine Gentile	8 —	1781
Jean-Baptiste Airoli	6 mai	1783
Jean-Charles Pallavicini	6 juin	1785
Raphaël Ferrari	4 juill.	1787
Aleram Pallavicini	30 —	1789

GENETTE. On lit dans le *Théâtre d'honneur et de chevalerie*, que Charles-Martel institua, après sa victoire remportée sur les Sarrasins, 732, l'ordre de la Genette, composé de 16 chevaliers. Le collier de l'ordre était d'or, à trois chaînes, entrelacées de roses émaillées de rouge, au bout duquel pendait une genette d'or, émaillée de noir et de rouge. Mais comme on croit généralement que les ordres militaires sont postérieurs au 12e siècle, le père Menestrier a reculé l'institution de celui de la Genette jusqu'au règne de Charles VI, 1381, et il dit que le collier était de deux gousses de genêt, l'une blanche et l'autre verte avec ce mot : *Jamais*. De là la question de savoir si l'ordre de la Genette et celui de la Cosse de la genette ne sont qu'un seul et même ordre, ou s'ils sont deux ordres distincts. C'est ce qui n'est nullement décidé. On attribue l'institution de ce dernier à saint Louis, 1227. Toutefois, si, comme quelques savants le prétendent, saint Louis n'institua aucun ordre militaire, il faut en conclure que celui de la Cosse-Genette est antérieur à ce monarque, et dès lors ce serait le même ordre que celui de la Genette.

GENÈVE, le 22e et l'un des plus petits cantons suisses. Son territoire ne présente qu'une superficie de 12 lieues carrées. Il a pour chef lieu la ville de ce nom, l'une des plus peuplées, des plus grandes et des plus florissantes de la confédération. Sa situation est très-agréable : on voit d'un côté le lac Leman, de l'autre le Rhône; aux environs une campagne riante, des coteaux couverts de maisons de campagne le long du lac, et à quelques lieues les sommets toujours glacés des Alpes. Le port de Genève, sur le lac, avec ses jetées, ses barques, ses marchés, etc., et sa position entre la France, l'Italie et l'Allemagne, la rendent industrieuse, riche et commerçante. — Jules-César, av. J.-C. 50, fit creuser un retranchement depuis le lac de cette ville jusqu'au mont Jura, et le fortifia d'un mur de 4 mètres de hauteur, pour opposer une digue aux invasions des Helvétiens qui voulaient pénétrer par là dans la Gaule celtique. Genève fut soumise pendant environ 5 siècles aux Romains, et tomba avec son territoire, vers l'an 415, sous la puissance des Bour-

guignons. Chilpéric, leur 3e roi, puis Gondebaut, y établirent leur demeure, 476, et y firent diverses réparations, 492. Les Francs s'emparèrent de cette ville sur les Bourguignons, 544. Sur la fin du 8e siècle, Charlemagne allant combattre Didier, roi des Lombards, 773, fit de Genève le rendez-vous général de son armée. Lors du démembrement de l'empire français sous Charles le Simple, 888, cette ville retourna sous la puissance des nouveaux rois de Bourgogne. Ceux-ci la possédèrent pendant environ 144 ans. Raoul II, dernier roi de Bourgogne, laissa par son testament son royaume à son neveu le prince Henri, fils de l'empereur Conrad le Salique, 1032. A cette époque, la plupart des évêques se rendirent maîtres des villes de leur résidence, et les comtes ou gouverneurs s'emparèrent de leurs provinces. De là les querelles entre les évêques de Genève, d'une part, et les comtes du Genevois de l'autre; car tous deux prétendaient à la souveraineté de Genève qui, de son côté, soutenait qu'elle était libre comme ayant été reconnue de tout temps pour ville impériale par les empereurs, qui lui avaient reconnu les mêmes franchises et privilèges qu'avaient toutes celles qui étaient membres de l'empire. Jean de Savoie, évêque de Genève, céda ses droits temporels sur cette ville à Charles III, duc de Savoie, 1518. Celui-ci tenta de se rendre maître de la ville. Alors les Genevois envoyèrent à Fribourg des députés qui firent alliance avec ceux de ce canton, 1520. Il y eut alors deux factions à Genève : la première, dite des *eignots*, mot dérivé de l'allemand *eidgnossen* (alliés, confédérés), représentait ceux qui avaient fait alliance avec les Fribourgeois; la seconde, celle des *mamelus*, se composait des partisans du duc de Savoie. Charles attaqua ceux de Genève, et bientôt les Suisses de Fribourg, venus au secours de Genève, s'emparèrent du pays de Vaux, appartenant au duc. Une trêve fut signée, 1521, sous la condition que le duc n'entreprendrait rien sur les Genevois jusqu'à ce que l'on eût jugé le différend dans l'assemblée générale des ligues. Cinq ans après, Genève, fortifiée de l'alliance de Fribourg et de Berne, institua le conseil des Deux-Cents, 1526. L'alliance des Genevois avec les Bernois amena de longs dissentiments religieux pendant lesquels les Fribourgeois catholiques menacèrent de rompre l'alliance si l'on renonçait à l'ancienne religion, et les Bernois firent les mêmes menaces pour le cas où l'on ne permettrait pas à Guillaume Farel et aux ministres d'y faire librement leurs prêches. Genève, placée dans cette alternative, proclama la liberté du culte et permit à chacun d'embrasser la religion qui lui plairait. A la suite de cette résolution, l'évêque, Pierre de la Baume, fut chassé de la ville, 1634, et l'année suivante, une décision du conseil abolit la religion catholique et embrassa la réforme de Luther, 1535. Henri IV, qui avait soutenu Genève contre les entreprises des ducs de Savoie, fut fortement aidé par elle pendant la ligue. De là sont venus les priviléges dont ses citoyens et tous les Suisses ont toujours joui en France depuis ce roi. Quelques divisions intestines, dont la première eut lieu en 1738, ont de temps en temps altéré la tranquillité de cette république; mais depuis ses traités avec la France, 1749, et avec la Sardaigne, 1754, elle n'a cessé de jouir d'un repos parfait, et durant cette longue paix, cette ville, qui n'est guère peuplée que de 25,000 âmes, est devenue l'une des villes les plus florissantes de l'Europe. Genève fut prise par les Français en 1798, et fut, sous l'empire, chef-lieu du département de Léman. Elle a été, en 1815, incorporée à la Suisse. Patrie de Jean-Jacques Rousseau, Casaubon, Necker, madame de Staël, etc. A la tête de la république de Genève étaient quatre syndics, qui ne pouvaient l'être qu'un an et ne le redevenir qu'après un intervalle de quatre ans. Aux syndics étaient joints vingt conseillers, un trésorier, deux secrétaires d'État et un autre corps qu'on appelle de la justice. Les affaires journalières, et qui demandaient expédition, soit criminelles, soit civiles, étaient du ressort de ces deux corps. Le pouvoir exécutif appartenait au grand conseil qui se composait de 250 citoyens ou bourgeois; il faisait grâce, battait monnaie, élisait les membres du petit conseil, faisait la paix, la guerre, les alliances et levait les impôts. Genève a un collége, une académie, fondés tous deux par Calvin, 1536-1538; un muséum d'histoire naturelle, un conservatoire pour l'étude de la musique et une bibliothèque publique très-riche en livres et en manuscrits. Parmi tous ces établissements, il en est un qui fait l'admiration des philanthropes : c'est sa prison et le régime pénitentiaire qui y est suivi. Il fut bâti en 1825.

Chronologie historique des évêques, princes souverains de Genève, de 622 à 1534. — Appellin, 622. — Optandus, 881. — Frédéric, 1020. — Guy, 1060. — Humbert de Grammont, 1124. — Arducius de Faucigny, 1124. — Nantelin, 1185. Bernard Chabert, 1206. — Pierre de Sessons, 1213. — Aimon de Granson, 1219. — Ulric ou Henri, 1260. — Aimon de Monthonai, 1275. — Robert de Genevois, 1282. — Guillaume de Conflans, 1288. — Martin, 1295. — Amédée du Quart, 1304. — Pierre de Faucigny, 1313. — Alamand de Saint-Joire, 1343. — Guillaume de Marcossai, 1366. — Pierre Fabri, 1377. — Jean de Murol, 1378. — Ademar Fabri, 1385. — Guillaume de Lornai, 1394. — Jean Bertrandi, 1408. — Jean de Pierre-Cise, 1417. — Jean de Courte-Cuisse, 1422. — Jean de Brognier, 1423. — François de Mies, 1426. — Félix V (Amédée VIII, ci-devant duc de Savoie, puis pape sous le nom de), 1444. — Pierre de Savoie, 1449. — Jean-Louis de Savoie, 1458. — Antoine de Champion, 1490. — Philippe de Savoie, 1495. — Charles de Seissel, 1510. — Jean-François de Savoie, 1513. — Pierre de la Baume, 1522. Ce dernier ayant été chassé de Genève, ainsi que nous l'avons dit plus haut, 1536, se retira à Anneci, ville où depuis lors ses successeurs ont toujours fait leur résidence. V. GENEVOIS.

GENEVIÈVE (Culte de sainte). Il est peu de saints dont le culte soit plus ancien que celui de cette sainte, patronne de Paris. On le pratiqua même de son vivant, et, depuis sa mort, il s'est maintenu avec la même confiance et le même concours de peuple. Lorsqu'en 512, Dieu l'eut appelée à lui, à l'âge de 89 ans, la vénération que les Parisiens avait eue pour cette sainte pendant sa vie les excita à rendre à son corps tous les honneurs possibles; ils l'enterrèrent avec pompe dans le caveau souterrain de l'église où Khlovigh avait été inhumé cinq semaines auparavant. Son corps fut mis sous l'autel des Saints-Apôtres. On le fit entourer d'une balustrade pour arrêter l'affluence du peuple, et on mit, pour éclairer l'obscurité du lieu où il était, une lampe qui devint aussitôt miraculeuse. Ce tombeau devint si célèbre, à cause du grand nombre de miracles qui s'y opérèrent, que le respect et la reconnaissance obligèrent de temps en temps des personnes de piété d'y faire des présents considérables. Saint Éloi, environ 620, l'orna de plusieurs beaux ouvrages d'or et d'argent et l'enrichit de pierreries. Ces richesses n'eussent pas échappé à l'avarice des Normands, si l'on n'eût eu soin de retirer ces saintes reliques avant le pillage de son église, que ces barbares réduisirent en cendres, 885. Le saint corps fut sauvé cette première fois dans la ville de Paris, dont il fut la défense pendant que les Normands en faisaient le siége;

car Abbon dit que les reliques de la sainte furent portées en procession sur les murailles de la ville, et qu'aussitôt les ennemis en abandonnèrent le siége, 889. On rapporta ce précieux trésor dans l'église souterraine, qui seule restait de l'incendie, et il y demeura jusqu'à ce que l'on fut obligé deux autres fois de le transporter pour éviter deux semblables incursions des Normands. Dans l'une, ce saint corps fut porté à Dravet, en Brie, et dans l'autre, il fut sauvé à Marizi, sous la tour de la Ferté-Milon. La paix ayant été faite, le corps de la sainte fut rapporté à son église avec toute la pompe et solennité possibles. Charles le Simple fit rebâtir son église. Le corps de la sainte ne fut plus remis dans l'église souterraine où était son tombeau; on l'éleva derrière l'autel des Apôtres, et ce fut alors que l'église prit son nom. Durant ce trajet triomphal de la Ferté-Milon à Paris, le nombre des miracles fut considérable. L'église de Sainte-Geneviève fut desservie par des chanoines. Louis le Jeune y mit des religieux que l'on appelait moines noirs, puis des chanoines réguliers de Saint-Victor. Odon, recommandable par sa science et sa piété, en fut le premier abbé. En 1061, le bruit se répandit que la châsse avait été ouverte et que le chef de la sainte avait été enlevé. Le peuple s'émut à cette nouvelle; le roi Philippe Ier envoya sur-le-champ sceller la châsse et nomma pour l'ouvrir et lui en faire un rapport fidèle, l'archevêque de Sens et les évêques d'Orléans et d'Auxerre. Le jour fut fixé au 10 janvier, et l'ouverture de la châsse eut lieu en présence des commissaires du roi et d'un immense concours de peuple. Le corps de la sainte fut trouvé en entier avec la tête, ce dont il fut dressé procès-verbal qui existe encore aujourd'hui. On fit une nouvelle châsse qui coûta 800 livres parisis, somme extrêmement considérable pour le temps. Le 28 octobre on mit le corps de la sainte dans cette nouvelle châsse. L'ancienne ayant été posée sur le grand autel, l'ouverture en fut faite, et l'on trouva dedans un coffre de bois entier et bien fermé. On y vit le corps entier de la sainte, enveloppé de linges fins et de satin blanc. L'abbé prit la tête entre ses mains, la baisa et la fit baiser à tous les religieux; puis, l'ayant remise avec un profond respect, il fit refermer le coffre de bois qui fut aussitôt posé dans la nouvelle châsse. Quatre siècles après, cette châsse se trouvant rompue, 1614, l'abbé fit travailler à une nouvelle. Les offrandes des fidèles furent innombrables; mais la plus considérable fut celle d'un bouquet de diamants faite par Marie de Médicis. La seconde procession où la châsse de la sainte ait été portée fut célèbre par le miracle des Ardents en 1121. Les habitants de Paris étaient en butte à une maladie cruelle qui les dévorait, on eut recours à la sainte patronne de Paris; on promena la châsse et le fléau disparut. Le pape Innocent II, qui vint à Paris l'année d'après, ordonna, pour en perpétuer le souvenir, qu'une chapelle serait bâtie, et on l'appela Sainte-Geneviève-des-Ardents. En 1206, cette châsse fut portée en procession pour arrêter les effets d'une grande inondation de la Seine. En 1239, pour Robert d'Artois, frère de saint Louis, dangereusement malade, et qui recouvra la santé le même jour. En 1347, les Anglais ayant mis le siége devant Calais, on porta la châsse; la reine Jeanne de Bourgogne y assista. En 1363, Charles V et toute sa cour assistèrent à une procession semblable; tout le clergé de Paris y alla nu-pieds. En 1417 et 1421, les Anglais avaient envahi tout le royaume; on fit une procession semblable. Dieu suscita Jeanne la Pucelle, et ils furent chassés. En 1461, pour la cessation de la peste. En 1496, contre l'inondation. En 1509, pour la conservation de Louis le Père du peuple. En 1522, sous François Ier, contre les efforts de presque tous les princes de l'Europe ligués contre la France, qui furent repoussés partout également. En 1525, pour le recouvrement du Milanais qui fut reconquis. En 1534, le roi François Ier suivit à pied, un flambeau à la main, le très-saint sacrement, tandis que les trois princes, ses fils, et le duc de Vendôme portaient le dais. En 1536, pour le succès des armes du roi. Le prince d'Orange et Charles-Quint levèrent honteusement le siége de Péronne et de Marseille. En 1549, 1557 et jusqu'en 1709, le nombre des processions de la sainte châsse a été innombrable. Il y avait 40 ans, c'est-à-dire depuis 1725, que la châsse n'avait été descendue quand elle le fut, le 16 décembre 1765, pour le rétablissement de monseigneur le Dauphin. Ce fut en 1624 que le cardinal de Larochefoucault apporta la réforme de Sainte-Geneviève. La première pierre de la nouvelle église (le Panthéon) fut posée par Sa Majesté Louis XV le 6 septembre 1764.

GENEVOIS (Comté, puis duché de), *Ducatus Gebennensis*, province des États sardes située dans l'ancien duché de Savoie, ayant pour borne au nord-ouest la Garouge, au nord-est le Faucigny, au sud-est la Savoie supérieure, et au sud-oust la Savoie propre. Ce pays, dès le 10e siècle, appartenait aux comtes de Genève (d'où lui vient son nom, bien que la ville de Genève n'en fasse nullement partie). Pierre, le dernier de ces comtes, mourut sans postérité, 1394. Il avait institué son héritier, par son testament en date du 24 mars de la même année, Humbert de Villars, son neveu, fils de Marie de Genevois, sa sœur aînée, à la charge par celui-ci d'instituer, à son tour, pour son héritier, en cas de prédécès, Odon de Villars, son oncle. Par là, le comté de Genevois passa dans la maison de Villars. Odon, devenu comte de Genevois, 1400, craignit de se compromettre avec le comte de Savoie, dont les ancêtres réclamaient depuis longtemps le Genevois, et transigea amiablement avec ce prince. Par acte passé entre eux le 5 août 1401, à Paris, en présence du prince Jean, fils aîné de Charles VI, Odon céda tous ses droits sur le Genevois au comte de Savoie, et reçut en échange Châteauneuf avec toutes ses dépendances et 45,000 francs d'or, pesant ensemble environ 178 kilogrammes 655 grammes 2 centigrammes, et pouvant valoir 495,714 francs 20 centimes de notre monnaie. Le duc Emmanuel-Philibert, dit *Tête-de-Fer*, érigea le Genevois en duché, 1564; mais il fut de nouveau incorporé à la Savoie sous Charles-Emmanuel II, 1659. Les Français s'en emparèrent, 1792. Un décret du 27 floréal an III, 16 mai 1795, l'incorpora dans le département du Mont-Blanc. Il fut rendu aux États sardes par suite des traités de 1814 et 1815.

GÉNÉZARETH. V. TIBÉRIADE.

GENGA (DELLA), pape. V. LÉON XII.

GENGIS-KHAN (TEMUDJIN, plus connu sous le nom de), prince mongol, né l'an 1164 de J.-C., d'abord simple chef d'une horde mongole, s'empara du pays des Tartares-Oïgours, 1209; de la Chine septentrionale, 1215; soumit la Corée, 1219; la Transoxane, 1221; le Khoraçan, 1222, et le Moultan, 1224. Il mourut en 1227, et laissa ses vastes États à ses 4 fils, qui lui avaient servi de lieutenants dans toutes ses conquêtes. V. INDES.

GENGISKHANIDES, nom qui sert à désigner les princes mongols descendants de Gengis-Khan, 13e et 14e siècles. V. GENGIS-KHAN.

GENLIS (Félicité-Stéphanie **DUCREST DE SAINT-AUBIN**, comtesse de), née au château de Champury, près d'Autun (Saône-et-Loire), 1746. Elle fut mariée en 1761 au comte Bruslard de Genlis, depuis marquis de

Sillery, et fut, grâce au crédit de madame de Montesson, épouse morganatique du duc d'Orléans, placée en qualité de dame d'honneur auprès de la duchesse de Chartres; elle fut chargée de l'éducation de la fille de cette princesse (aujourd'hui madame Adélaïde) et des trois princes ses fils (le roi Louis-Philippe, le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais). Madame de Genlis émigra en 1792. Rentrée en France, 1801, elle obtint une pension du premier consul. La restauration la lui enleva, 1814, mais alors elle fut pensionnée par la maison d'Orléans. Elle est morte en 1830, laissant au moins 80 volumes différents qui se rapportent presque tous à l'éducation, et quelques romans, entre autres : *Mademoiselle de Clermont*, 1802; *la Duchesse de La Vallière*, 1804; *Madame de Maintenon*, 1806; *le Siége de la Rochelle*, 1808, et 10 volumes de *Mémoires*, 1825.

GENNADE (George **SCHOLARIUS**), né à Constantinople, 1400, secrétaire de l'empereur Jean VIII, accompagna cet empereur au concile général de Florence, 1439. Après la prise de Constantinople par les Turcs, 1453, Gennade fut nommé patriarche et reçut l'investiture de Mahomet II. Il abdiqua en 1452 et mourut vers 1464.

GÉNOVÉFAINS. V. **ORDRES RELIGIEUX.**

GENSERIC, roi des Vandales, 2e fils de Godégisile, succéda à Guindéric, son frère, 428. L'année suivante, 429, il passa en Afrique, à la sollicitation du comte Boniface, gouverneur romain révolté contre Valentinien. Genseric s'empara de Carthage, 439, et y établit le siége de son empire. Valentinien fut tué quelque temps après par Pétrone Maxime. Eudoxie, sa veuve, appela Genseric en Italie et lui confia le soin de sa vengeance. Ce roi barbare s'empara de Rome, 455, la livra pendant 4 jours au pillage, puis retourna en Afrique chargé de butin. Il mourut en 477.

GENSONNÉ (Armand), né à Bordeaux, 1758, exerçait, avant la révolution de 1789, les fonctions d'avocat dans sa ville natale. Député à l'Assemblée législative, 1791, il y provoqua la guerre contre l'Autriche. A la Convention nationale, 1792, il demanda que le procès de Louis XVI fût renvoyé devant les assemblées primaires et combattit les terroristes. Arrêté le 2 juin 1793, il fut condamné à mort et exécuté avec la plupart des girondins.

GENTILHOMME, *gentilis*, celui qui est noble d'extraction, à la différence de celui qui est anobli par charge ou par lettres du prince, lequel est noble sans être gentilhomme. Dans les anciennes ordonnances, on trouve écrit tantôt gentishommes, tantôt gentilshommes. Selon quelques auteurs, l'étymologie de ce mot vient du mot latin *gentiles*, qui, chez les Romains, signifiait ceux qui prouvaient l'ancienneté de leur race, que l'on appelait *gentilitas*, quoiqu'elle ne formât pas une noblesse telle qu'est parmi nous la noblesse d'extraction. Suivant quelques autres, le titre de gentilhomme aurait été emprunté aux Romains, parce que, chez eux, *gentiles*, les gentils, étaient de toutes leurs troupes celles qui jouissaient de la plus grande considération. Suivant d'autres enfin, gentilshommes vient des mots latins *gentis homines*, qui signifiaient les dévoués au service de l'État, tels qu'étaient autrefois les Francs, d'où est venue la première noblesse d'extraction, soit les gentilshommes de ligne ou de sang.

GENTILHOMME DE PARAGE (Le) était celui qui était noble d'extraction, ou gentilhomme par son père; celui-là pouvait être fait chevalier, à la différence de celui qui était noble d'extraction, ou gentilhomme d'une mère *gentilfemme* et d'un père vilain, lequel n'en était pas moins gentilhomme et pouvait tenir des fiefs, mais ne pouvait pas parvenir à la chevalerie. On distinguait encore dans les gentilshommes de parage ceux de *haut* et de *bas* parage, c'est-à-dire les gentilshommes descendant d'une famille illustre et ceux descendant d'une famille moins noble.

GENTILLY, village dans le voisinage de Paris, qui remonte à la plus haute antiquité. Gentilly était un village dont les environs étaient cultivés dès le 8e siècle, et où étaient situés les biens que saint Éloi avait donnés au monastère de Saint-Martial, fondé par lui dans la cité de Paris, vers l'an 620. Il a pris son nom de Gentil, l'un de ses anciens seigneurs. La plupart de nos rois de la première et de la seconde race y avaient leur résidence. En 762, le roi Pepin vint passer l'hiver à Gentilly; il y fit bâtir un château aujourd'hui détruit. En 767, il prit occasion de la dispute entre les églises d'Orient et d'Occident pour y tenir un concile national au sujet du respect dû aux images; les légats du pape Paul et ceux du patriarche de Constantinople y assistèrent. Plusieurs évêques de Paris y ont résidé bien avant le 10e siècle; l'un d'eux acheta aux sires de Brunoy le fief de la Tour ronde qui était sur ce territoire. Gentilly était l'un des trois villages où les écoliers de l'Université de Paris allaient se promener il y a 300 ans, ce qu'on appelait *ire ad campos*. En 1562, le prince de Condé, au retour de Corbeil qu'il ne put prendre, logea ses troupes à Gentilly. Catherine de Médicis y vint parlementer avec ce prince; leurs conférences durèrent du 2 décembre au 7. En 1639, les pères jésuites du collége de Paris achetèrent la maison au président Chevalier, seigneur de Gentilly, pour envoyer leurs écoliers se divertir en temps d'été. En 1770, c'était la duchesse de Villeroi qui était dame de Gentilly. Depuis cette époque, les princes de Condé y ont possédé de grandes propriétés; le dernier les a laissées à son héritier le duc d'Aumale, 1832.

GENTILSHOMMES DE LA CHAMBRE. Les premiers gentilshommes de la chambre du roi ont succédé au chambrier, et doivent leur établissement à François Ier, 1545. Il n'y en eut qu'un pendant longtemps; Henri IV en créa un second, puis un troisième, et Louis XIII créa la quatrième charge de gentilhomme de la chambre pour M. de Mortemart. Ces gentilshommes servaient par année, et avaient toutes les fonctions du grand chambellan en son absence. Ils recevaient le serment de fidélité de tous les officiers de la chambre. Ils leur donnaient les certificats de service, et aux huissiers l'ordre pour les personnes qu'ils devaient laisser entrer. Ils ordonnaient toute la dépense portée par les états de l'argenterie et des menus. C'étaient eux qui faisaient faire pour le roi les premiers habits de deuil et tous les habits de masques, ballets et comédies, pour les divertissements de Sa Majesté.

GENTILSHOMMES ORDINAIRES DE LA MAISON DU ROI. Les gentilshommes ordinaires de la maison du roi furent institués par Henri III, 1575, au nombre de 45; Henri IV les réduisit à 24. Depuis, on en ajouta 2, et il y en eut toujours 26. Ils servaient par semestre, et devaient se trouver au lever et au coucher du roi, l'accompagner dans tous les lieux, afin d'être à portée de recevoir ses commandements. Leurs fonctions étaient uniquement renfermées dans le service de la personne du roi. S'il arrivait que Sa Majesté les chargeât de quelques négociations à l'étranger, elle leur donnait le titre de ministre ou d'envoyé extraordinaire. Le roi se servait de ses gentilshommes ordinaires pour notifier la naissance du dauphin et celle des princes de la famille royale. C'étaient eux qui invitaient de la part du roi. A l'armée, 4 gentilshommes ordinaires avaient l'hon-

neur d'être les aides de camp du roi, et de le suivre toutes les fois que Sa Majesté montait à cheval. Il y eut toujours dans le corps des gentilshommes ordinaires des personnes d'une illustre naissance et d'un mérite distingué.

GENTILSHOMMES SERVANTS. Ces gentilshommes, dont le nombre était de 36, servaient journellement à la table du roi; ils étaient au nombre de 9 par quartier, 3 pannetiers, 3 échansons, 3 tranchants. On les nommait gentilshommes servant le roi, parce qu'ils ne servaient que Sa Majesté, les têtes couronnées, ou les princes du sang et les souverains quand le roi les traitait. Ils servaient toujours l'épée au côté, venaient immédiatement après les maîtres d'hôtel, et prêtaient serment de fidélité au roi entre les mains du grand maître, ainsi que les 12 maîtres d'hôtel.

GEOFFRIN (Madame), née à Paris, 1699, avait pour père un valet de chambre de la Dauphine, du nom de Rodet. Elle épousa à l'âge de 15 ans, 1714, un riche entrepreneur de glaces qui la laissa bientôt veuve. Elle fit alors de sa maison le rendez-vous général des savants de la capitale et des étrangers de distinction. Elle devint aveugle et mourut en 1777.

GEOFFROI. L'Anjou a eu cinq comtes de ce nom. Les plus fameux dans l'histoire sont Geoffroi II, comte d'Anjou en 1040, et surnommé Martel, mort en 1061. — Geoffroi V, dit le Bel, plus connu sous le nom de Plantagenet, comte d'Aujou et du Maine en 1129, épousa Mathilde, fille de Henri Ier, roi d'Angleterre, et fut la souche de la maison royale d'Anjou. Il mourut en 1151. Son fils, Henri II, fut roi d'Angleterre. V. **ANJOU.**

GEOFFROI. Deux ducs de Bretagne ont porté ce nom. — Geoffroi Ier, fils de Conan, lui succéda en 992, et mourut tué d'un coup de pierre. — Geoffroi II, fils de Henri II, roi d'Angleterre, épousa Constance de Bretagne, fille et héritière du duc Conan IV, et dépouilla son beau-père de ses États, 1166. Il mourut en 1186. Voyez **BRETAGNE.**

GEOFFROI DE MONMOUTH, surnommé *Arturus*, archidiacre de Monmouth, puis évêque de Saint-Asaph, florissait vers 1152, sous le règne de Henri II. On a de lui *De exilio ecclesiasticorum* (sur l'exil des ecclésiastiques), *De corpore et sanguine Domini* (du corps et du sang de Notre-Seigneur). Mais le plus célèbre de ses ouvrages est une *Histoire de la Grande-Bretagne.*

GEOFFROY (Julien-Louis), né à Rennes en 1743. D'abord précepteur des enfants de M. Boutin, puis professeur de rhétorique au collége Mazarin. Il succéda à Fréron dans la rédaction de *l'Année littéraire*, où il soutint une guerre acharnée contre Voltaire. Dans les premières années de la révolution, 1789-1790, il s'unit à Royou pour rédiger *l'Ami du roi.* Il fut obligé de se cacher dans un village pour échapper à la fureur révolutionnaire. Revenu à Paris après le 18 brumaire, il fut choisi pour rendre compte des théâtres dans le *Journal des Débats*, et s'est fait une réputation comme l'un des plus ingénieux critiques de l'époque. Il mourut en 1814.

GEOFFROY-SAINT-HILAIRE (Étienne), né à Étampes le 15 avril 1772. Il avait été destiné par sa famille à l'état ecclésiastique, mais bientôt la révolution française lui permit de se livrer tout entier à son goût qui le portait vers les sciences naturelles. Il fut, en 1792, nommé sous-garde et démonstrateur du cabinet d'histoire naturelle, et le 11 juin de l'année suivante, 1793, il obtint la chaire de zoologie. Il fit, en 1798, partie de l'expédition d'Égypte, et lorsque, le 8 messidor an VIII (27 juin 1801), la commission scientifique, réfugiée à Alexandrie et livrée à l'ennemi par un article formel de la capitulation, allait tomber entre les mains des Anglais avec toutes ses richesses, le jeune Geoffroy, emporté par son indignation, osa apostropher l'Angleterre au nom du droit des gens. « Dans deux jours, dit-il à M. Hamilton, fondé de pou- « voirs par le général en chef, dans deux jours vos « baïonnettes entreront dans la place; dans deux jours « nous vous livrerons nos personnes; mais, d'ici là, ce « que vous exigez aura cessé d'exister; votre odieuse « spoliation ne s'accomplira jamais! Nous brûlerons « nous-mêmes nos richesses. C'est de la célébrité que « vous voulez? eh bien! comptez sur les souvenirs de « l'histoire; vous aussi, vous aurez brûlé une bibliothè- « que d'Alexandrie. » Les collections furent ainsi sauvées, et le grand ouvrage sur l'Égypte, seul monument de cette expédition glorieuse, put recevoir son exécution. En 1808, M. Geoffroy-Saint-Hilaire fut chargé par Napoléon d'aller organiser l'instruction publique en Portugal. Après l'évacuation de ce pays par le duc d'Abrantès, 1809, il revint en France. Il fit un instant partie de la chambre des représentants, 1815. Depuis lors il n'a fait aucun effort pour y reparaître et occupe toujours, au muséum, la chaire de zoologie qui lui avait été donnée par la Convention, 1793.

GÉOGRAPHIE, description de la terre, du mot grec γῆ, terre, et de γραφω, écrire. Chez les anciens, depuis Homère jusqu'à Ptolémée, la géographie a sans cesse occupé les esprits sérieux et réfléchis. On compte parmi les géographes célèbres Hannon de Carthage, qui vivait 1000 av. J. C.; Scylax de Cariande, 500; Isidore de Charax, 250; Arthémidore, 161 de l'ère chrétienne, et Agathémire, 260. La découverte de l'Amérique par Colomb, 1492; le passage par mer aux Indes par Vasco de Gama, 1497, et le premier voyage autour du monde par Magellan, 1519-1521, ont fait faire à cette science d'immenses progrès. On ne connaissait pas la véritable place de la terre dans le système du monde; Copernic, 1543, prouva qu'elle tournait autour du soleil, de même que les autres planètes Galilée, 1632, soutint le même système, et depuis lui c'est une vérité acquise à la science. Les voyages de Mandana, 1567-1595; ceux de Quiros, 1606; d'Abel Tasman, 1643-1644; de Cook, 1772-1775; de Behring, 1728; de la Peyrouse, 1786-1788; de Vancouver, 1791-1795, et les récents voyages de Parry et de Franklin jetèrent un grand éclat sur les sciences géographiques. Les rois de France ont honoré de la qualité de leurs géographes et cosmographes ceux de tous les pays qui s'appliquaient à perfectionner la géographie. Le premier dont il est fait mention dans les registres de la chambre des comptes est Jean Eldar, prêtre écossais, 1560. En 1577, Nicolas Nicolaï, seigneur d'Arfeuille, y figure comme premier géographe du roi, et son commissaire député pour la visite générale et particulière du royaume; André Thevet, 1575; Claude de Châtillon, 1591; Guillaume de Nautonniel, 1604; Hugues de Châtillon, 1616; André Duchêne, 1618; Louis de Chabans, 1619; Pierre Bertius (Hollandais), 1620; Jean Cavalier, 1621; Didier Donnot, 1622; Antoine Gauthier, 1629; Sainte-Marthe, frères, 1644; Nicolas Sanson, et après lui Guillaume Sanson, son fils, 1647; Guillaume Delisle, 1718. Bien que depuis lors les sciences géographiques et cosmographiques aient fait d'immenses et incontestables progrès, cependant certains détails sur quelques contrées d'Europe laissent beaucoup à désirer; l'intérieur de l'Afrique et de l'Asie centrale, relativement à la presqu'île au delà du Gange, à la Perse, à la Mésopotamie, à l'Asie Mineure et au centre de l'Arabie, nous est peu connu; la partie boréale de l'Amérique, entre les monts Rocki et l'Océan, l'intérieur de la pres-

qu'île méridionale, la Patagonie, et enfin la Nouvelle-Hollande, sont pour nous des contrées mystérieuses, et offrent aux voyageurs d'immenses étendues de terrains non encore parcourus. Voyez **CARTES GÉOGRAPHIQUES.**

GEORGE, nom donné à 12 rois de Georgie, tous peu importants. Parmi eux nous citerons George Ier; il se révolta contre l'empereur Basile, 1021, et obtint de lui une paix avantageuse. Il mourut en 1027. — George IV, 1206-1222. Il s'allia aux rois francs de Syrie, et tenta vainement, 1220, de préserver la Georgie de l'invasion des Mongols. — George VI affranchit son pays de la tyrannie des Gengis-Khannides, 1346. — George XI, fils d'Héraclius, mort en 1799, lequel légua, en mourant, ses États à la Russie.

GEORGE LE SYNCELLE, historien grec, fut attaché à Narcisse, patriarche de Constantinople. Il écrivit de 780 à 800, et mourut, à ce que l'on croit, en cette même année.

GEORGE DE TRÉBIZONDE, autre écrivain grec, né en 1396, en Crète, d'une famille originaire de Trébizonde. Il vint à Venise, en 1430, pour y enseigner le grec, fut appelé à Rome par le pape Eugène, et y mourut en 1486. On a de lui, entre autres ouvrages, *les Problèmes* et la *République d'Aristote*.

GEORGES CADOUDAL. V. **CADOUDAL.**

GEORGES (Saint), patron de l'Angleterre, souffrit le martyre sous Dioclétien, 301. On ne sait rien de bien positif sur sa vie. On le représente domptant un dragon. On fait sa fête le 23 avril. Il y a eu plusieurs ordres militaires de Saint-Georges; l'un établi en 1468, par Frédéric III, empereur et archiduc d'Autriche, pour garder les frontières de la Bohême et de la Hongrie; l'autre établi en 1730, par l'électeur de Bavière Charles, depuis Charles VII. L'impératrice Catherine II a créé en Russie un ordre militaire de Saint-Georges. V. **ORDRES DE CHEVALERIE.**

GEORGES. Quatre rois d'Angleterre ont porté ce nom. — Georges Ier, de la maison de Hanovre, était né en 1660, d'Ernest-Auguste, premier électeur de Brunswick-Lunebourg, et de la princesse Sophie Stuart. Il fut appelé au trône en 1714, par les intrigues des whigs, qu'en récompense il nomma au ministère. La mise en jugement du comte d'Oxford et du vicomte de Bolingbroke, et la rébellion du comte de Mar furent les seuls événements de son règne. Il mourut en 1727. — Georges II (Auguste), son fils, né en 1683, lui succéda en 1727. Ce fut sous son règne que les Anglais furent battus à Fontenoi par les Français, et que le prétendant à la couronne, Charles-Édouard, qui avait envahi l'Écosse, fut battu à Culloden, 1746. Ce fut encore sous son règne qu'eut lieu la guerre de Sept-Ans entre l'Angleterre et la France, 1756-1763. Il mourut en 1760.—Georges III, fils aîné de Frédéric, prince de Galles, fils de Georges II, né en 1738, lui succéda. Sous son règne, l'Amérique proclama son indépendance, 1778. L'Irlande fut réunie définitivement à la couronne, et l'Inde presque tout entière fut soumise, 1767-1784. En 1787, le roi fut atteint d'une maladie mentale qui ne finit qu'à sa mort. En 1811 il fut déclaré incapable de régner, et son fils appelé à la régence du royaume. Il mourut en 1820. — Georges IV, fils du précédent, né en 1762, épousa, en 1796, la princesse Caroline, et eut une jeunesse débauchée. Régent en 1811, il devint roi en 1820. Les six fameux actes contre la presse, contre la liberté du commerce, les associations populaires, les attroupements, les pétitions et les adresses, les troubles de l'Irlande, le procès de la reine Caroline, sont les faits les plus remarquables de sa régence. Il mourut en 1830.

GEORGES (Mademoiselle **WEIMER**), née à Amiens en 1788, eut pour maître dans l'art dramatique mademoiselle Raucourt, et débuta, au Théâtre Français, dans le rôle de Clytemnestre, le 29 novembre 1802. Mademoiselle Georges lutta pendant six ans contre la rivalité redoutable de mademoiselle Duchesnois. En 1808, elle disparut subitement de Paris, et, après un court séjour à Vienne, se rendit à Pétersbourg, à Stockholm, et parcourut tout le nord de l'Europe. Elle rejoignit, après les désastres de Moscou, une portion de la Comédie-Française qui donnait des représentations à Dresde, 1813. En 1816, mademoiselle Georges s'étant absentée de nouveau sans y être autorisée, la Comédie-Française lui fit signifier qu'à dater du jour, 8 mai 1817, elle cessait d'en faire partie. Mademoiselle Georges parcourut alors la province et donna des représentations sur presque tous les théâtres des départements, 1818-1820. En 1821, après avoir essayé de reprendre sa place au Théâtre-Français, elle parut sur la scène de l'Odéon comme chef d'emploi; mais l'état de détresse dans lequel tomba ce théâtre la força bientôt à de nouvelles excursions dans les départements. Mademoiselle Georges fut engagée à la Porte-Saint-Martin et tint les premiers rôles tragiques, 1832-1839.

GÉORGIE, *Gudjistan* (c'est-à-dire *pays d'esclaves*), province située au midi de la Russie d'Europe. Elle est bornée au nord par le mont Caucase, au sud par l'Arménie, à l'ouest par la mer Noire, et à l'est par le Daghestan. La Géorgie est arrosée par plusieurs rivières, dont la principale est le Khour. Le climat y est chaud, et le sol très-fertile. On y trouve en quantité des mines d'or, d'argent, de fer, de cuivre, d'étain, des rubis, du jaspe et de l'ambre noir. Les femmes géorgiennes sont célèbres dans tout l'Orient par leur beauté. Leur religion est celle des Grecs. Leur langue a deux dialectes, le sacré et le profane.

GÉORGIE (Vicissitudes de la). Ce pays, connu autrefois sous le nom d'Ibérie, était habité par un peuple dont il serait bien difficile de préciser l'origine. Tout ce que l'on sait à cet égard, c'est qu'il se soumit à Alexandre, et qu'après la mort de ce conquérant, av. J.-C. 324, il reconnut pour roi un nommé Pharnavaz, descendant de ses anciens rois. Artocès, descendant de ce prince, fit alliance avec Mithridate; mais bientôt, vaincu par Pompée, av. J.-C. 65, il se vit contraint à s'humilier devant la puissance romaine. Le christianisme fut introduit dans la Géorgie par les Grecs, au 4e siècle de l'ère vulgaire. Environ 2 siècles après, 367, Chosroës, roi de Perse, soumit la Géorgie, et lui imposa un roi de la dynastie des Sassanides. Après eux, vinrent les Arabes. Morwan II, 752, dernier kalife de la race des Ommiades, poussa ses conquêtes au delà du Khour. Les Géorgiens se révoltèrent, 821; puis, dans le siècle suivant, 927, les Géorgiens furent soumis par les Deilemites. Bagrat IV, sultan des Turcs Seldjoucides, soumit la Géorgie. David III lui rendit la liberté, 1089. Gengis-khan la réunit à son empire, 1248. Tamerlan la ravagea, 1386-1400. Alexandre Ier, mort en 1437, prépara sa ruine en la partageant entre ses trois fils. Dès 1520, la Géorgie orientale devint vassale des sophis de Perse. Les Turcs s'en emparèrent, 1724, et enfin Héraclius, successeur de Theimouraz II, 1740, se reconnut vassal des Russes, 1783. En 1802, Paul Ier déclara la Géorgie province russe; mais les continuelles révoltes de ce peuple rendent la possession de ce pays purement nominale pour la Russie.

GEPIDES, peuple de la Sarmatie européenne, que l'on confond souvent avec les Gètes et les Daces. Le nom de Gépide vient de l'adjectif goth *gepenta*, paresseux, traînard, ou du verbe anglo saxon *gebiden*, rester en arrière. Les Ostrogoths et les Visigoths donnèrent à ce peuple le sobriquet de *gepenta*, parce qu'il ne s'établit sur le territoire romain que plus de 60 ans après eux. En effet, les Gépides ne s'y montrent que sous l'empire de Claude II, l'an de J.-C. 270. Avant cette époque, les Gépides habitaient une île de la Vistule, que les anciens auteurs désignent sous le nom de *Gépid-Os*. En 241, ils forcent les Bourguignons à quitter les rives de la Netze, à passer le Rhin, 245, et deviennent ainsi la cause de la première invasion de ces barbares dans la Gaule. Tillemont dit qu'Ostrogotha, roi des Goths, vainquit Fastida, roi des Gépides, l'an de J.-C. 340, et qu'en 366 il se joignit à eux pour faire la guerre aux Romains. Quelques auteurs prétendent que les Gépides et les Langobards (Lombards) ne formèrent longtemps qu'un seul et même peuple, et qu'ils passèrent ensemble le Danube vers l'an de J.-C. 400. En 441, et après la mort d'Attila, les Gépides, sous la conduite d'Ardaric, fondent sur les Huns, secouent leur joug, arrachent d'autres nations à leur tyrannie, et viennent occuper en Hongrie et dans la Transylvanie un vaste territoire, borné au midi par le Danube, à l'ouest par le Theiss, au nord par le Marosch, et au sud-est par le Thèmes, où, jusqu'à leur entière destruction, ils vivent des produits du sol, des subsides que les empereurs Romains leur fournirent pour les tenir en paix, et de ce qu'ils enlevaient tantôt aux Huns, tantôt aux Slavons, tantôt aux Ostrogoths et aux Hérules. Ceux-ci, l'an 507 de J.-C., furent chassés par les Lombards. Alors une grande haine s'éleva entre ce dernier peuple et les Gépides. La cour de Constantinople saisit toutes les occasions pour l'entretenir, afin de les perdre l'un par l'autre. En 511, la guerre s'alluma entre eux; dans une sanglante bataille, les Gépides perdirent le fils de leur chef. En 566, nouvelle guerre plus terrible que la première; les Lombards, unis aux Avares, furent victorieux; ils partagèrent alors les Gépides en deux parts, la première tomba sous la dépendance des Avares, et l'autre suivit, en 567, les Lombards, lorsqu'ils s'enfoncèrent dans l'Italie pour y conquérir de nouvelles terres. De là l'erreur dans laquelle sont tombés ceux qui confondent ces deux peuples dès leur origine, tandis que les Gépides ne se sont réellement mêlés aux Lombards et aux Avares qu'après 566. Depuis cette époque, il n'en est plus question.

GÉRARD. Saint Gérard, premier abbé de Brogne, au comté de Namur, avait d'abord embrassé le métier des armes. Il se retira à l'abbaye de Saint-Denis en 917, et fonda celle de Brogne, où il mourut en 959. On fait sa fête le 3 octobre. — Saint Gérard, né près de Cologne, entra dans le séminaire de cette ville, fut ordonné prêtre, et évêque de Toul en Lorraine en 963. Il mourut en 994. On fait sa fête le 23 avril. — Saint Gérard, évêque de Chonad (Hongrie), fut établi sur ce siége par le roi Étienne. Après la mort de ce prince, il refusa de couronner l'usurpateur de son royaume. Il fut massacré par les soldats de celui-ci en 1047. On fait sa fête le 24 septembre.

GÉRARD, né à Amalfi, en Italie, est regardé comme l'instituteur et le premier grand maître des frères hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, ou chevaliers de Malte. Des marchands d'Amalfi ayant obtenu des musulmans de bâtir à Jérusalem un monastère de bénédictins pour donner l'hospitalité aux pèlerins, Gérard en obtint la direction en 1080. Il prit un habit religieux en 1100, avec une croix blanche à 8 pointes sur l'estomac, et donna cet habit à plusieurs personnes qui s'engagèrent dans cette société, et firent les trois vœux de chasteté, d'obéissance et de pauvreté, et surtout celui de soulager les chrétiens. Il mourut en 1120. V. **ORDRE RELIGIEUX.**

GÉRARD DE DEVENTER, surnommé *le Grand* ou *de Groot*, né à Deventer (Hollande), en 1340, vint étudier à Paris. De retour dans son pays, il fonda une communauté religieuse qui s'occupait à instruire la jeunesse dans les sciences et la piété. Les membres vivaient en commun, et tiraient leur subsistance du produit de leur travail. On les nomma *frères de la vie commune*, ou *de bonne volonté*, ou *de Wendeshaim*. Les membres ne faisaient point de vœux. Gérard mourut en 1384. Son institut fut approuvé par le pape Grégoire XI, en 1376.

GÉRARD (Balthasar), né en Franche-Comté. Animé d'un zèle fanatique pour le catholicisme, il résolut d'assassiner Guillaume, prince d'Orange, un des plus zélés protestants d'Allemagne, croyant, comme il le disait, mériter la vie éternelle. Il s'insinua dans les bonnes grâces du prince, et l'assassina. On lui fit subir d'horribles tortures, 1584. On lui appliqua d'abord la question; on lui brûla la main droite avec un fer rouge, les parties charnues avec des tenailles. Son corps vivant fut coupé en quatre quartiers; on lui ouvrit le ventre; on lui arracha le cœur pour lui en frapper le visage, et on lui coupa la tête. Il mourut comme un martyr.

GÉRARD (N...), surnommé *le père Gérard*, était, à l'époque de la convocation des états généraux, en 1789, laboureur à Montgermont (Bretagne). Il fut élu à cette assemblée par le tiers état de Rennes. Il se distingua, non comme orateur, mais par son intelligence, son énergie, sa droiture et sa franchise. Il demanda la suppression des droits de bétail, des fours banals, l'augmentation du traitement des ecclésiastiques, et se montra toujours le défenseur des droits du peuple. Après la session, 1791, il revint dans sa famille, et alla mourir dans ses foyers.

GÉRARD (François-Pascal-Simon, baron), peintre d'histoire, né à Rome, 1770, d'un Français et d'une Italienne, étudia d'abord la sculpture, et devint, en 1784, l'élève de David. On a de lui *Bélisaire*, 1795; *Psyché recevant le premier baiser de l'Amour*, 1796; *les trois Ages*, 1806; la *Bataille d'Austerlitz* et *Ossian*, 1810; l'*Entrée de Henri IV à Paris*, 1817; *Corinne improvisant au cap Mycène*, 1819, et *la peste de Marseille*, 1832. Il mourut en 1837.

GÉRARD (Étienne-Maurice, comte, maréchal), naquit à Damvilliers (Meuse), le 4 avril 1773. Il débuta dans la carrière militaire, âgé de 21 ans, en 1791, en qualité de volontaire dans le second bataillon de son département; il se battit à Fleurus, 1794, et bientôt il fut nommé capitaine du 56e de ligne. Aide de camp du général Bernadotte, il le suivit à l'armée d'Italie, 1796. Nommé chef de bataillon, il accompagna son général dans son ambassade à Vienne, 1797, ensuite à l'armée du Rhin, 1798. Peu de jours avant la bataille d'Austerlitz, 1804, il fut élevé au grade de colonel, et reçut de Napoléon le grade de commandant de la Légion d'honneur. Général de brigade pendant la guerre de Prusse, 1807, il fit toute la campagne dans le premier corps, et après la paix de Tilsitt, il fut nommé chef d'état major de l'armée de Bernadotte, il fit en cette qualité la campagne d'Autriche de 1809, se distingua au combat de Durfaus, 7 mai; eut une grande part à la bataille de Wagram, où il reçut de Napoléon le titre de baron en récompense. Lors de la campagne de Russie, il prit une part très-active à la bataille de Smolensk et de Valontina. Il prit, après la mort du général Gudin, le commandement de

la division, et reçut, pour sa belle conduite dans cette affaire, le titre de comte et le grade de général de division, 16-17 août. Sa conduite à la bataille de la Moskowa fut des plus brillantes, 7 septembre. Après les désastres de Moscou, il prit le commandement de l'arrière-garde du prince d'Eckmulh, novembre; se fit remarquer, pendant la campagne suivante, à la bataille de Bautzen, 1813. Il y fut dangereusement blessé. A peine remis de sa blessure, il se trouva au combat de Goldberg; il refusa d'obéir à l'ordre de retraite que lui avait envoyé plusieurs fois Lauriston; l'ennemi fut culbuté par l'impétuosité de son attaque, et la bataille gagnée. Pendant la campagne de France, 1814, le général Gérard, nommé général en chef du corps de réserve de Paris, s'illustra aux différentes affaires qui eurent lieu pour défendre l'intégrité du territoire national, et particulièrement à la journée de Montereau, 21 mars. Après la chute de Napoléon, 11 avril, la première ordonnance de Louis XVIII ayant rétabli la croix de Saint-Louis, nomma le général Gérard chevalier de cet ordre, et grand' croix de la Légion d'honneur. A son retour, 20 mars 1815, Napoléon lui donna le commandement de l'armée de la Moselle. Le 4 juin, il fut élevé à la dignité de pair de France. Il partit de Metz le 10, passa la Sambre le 15, se trouva à la bataille de Ligny le 16, et dans la direction de Wavres le 18. Il chargea l'épée à la main à l'attaque de Bielge, où il fut atteint d'une balle qui lui traversa la poitrine. Rentré en France, il suivit l'armée au delà de la Loire, et fut l'un des généraux qui portèrent aux Bourbons la soumission de cette armée, 15 juillet 1815. Le général Gérard s'exila volontairement pendant les années 1815 et 1816, et se maria, cette dernière année, avec la fille du général Valence. Il rentra en France en 1817 et vécut dans la retraite jusqu'en 1822. Il fut, à cette époque, nommé député par le premier collége électoral de la Seine, et ensuite par les départements de la Dordogne et de l'Oise. Le 28 juillet 1830, il parut à la réunion de M. Audry de Puyraveau, et se montra, le 29, en habit de général, en compagnie du général Lafayette. Il fut nommé membre du gouvernement provisoire, 29 juillet 1830; commissaire provisoire au département de la guerre, 1er août, et ministre le 11. Le 13 mars 1832, nommé pair de France. Il entra, la même année, avec l'armée française, en Belgique; mit le siége devant Anvers le 30 novembre, et s'empara de la place le 23 décembre même année. La Chambre des représentants de Belgique lui vota une épée d'honneur, 1834. Ministre de la guerre et président du conseil, juillet 1834, il donna sa démission, qui fut acceptée, 29 octobre suivant. En 1838, il a été nommé chancelier de la Légion d'honneur; puis, à la mort du maréchal Lobau, commandant supérieur des gardes nationales de la Seine.

GERBILLON (J.-François), né à Verdun, 1654, fut un des fondateurs de la mission française en Chine, 1685. Il devint maître des mathématiques de l'empereur chinois, et mourut supérieur général de la mission à Pékin, 1707.

GÉRENRODE, abbaye libre de femmes, dans le cercle de la haute Saxe. L'abbesse prenait rang parmi les princes de l'empire; elle fournissait un cavalier et six fantassins. Cette abbaye fut fondée, en 965, par le duc Géron. Élisabeth, comtesse de Weide, y fit recevoir la réforme en 1521.

GERMAIN (Saint), dit *l'Auxerrois*, né à Auxerre, 380, fut élu évêque de cette ville à la mort d'Amator, 418. Il mourut à Ravenne, 448, pendant un voyage qu'il fit à la cour de Valentinien III, dans le but d'obtenir de ce prince le pardon des Armoricains révoltés.

GERMAIN (Saint), dit *de Paris*, né à Autun, 496, fut élu évêque de Paris, 557. Il jouit de la plus grande faveur à la cour des rois Childebert et Clotaire, et mourut en 576.

GERMAIN-EN-LAYE (Saint), jolie ville de l'Ile-de-France, à 4 lieues nord-ouest de Paris, longitude 19° 40', latitude 48° 52', avec un château royal situé sur une montagne, au bas de laquelle coule la Seine. C'est le lieu de la naissance des rois de France Henri II, 31 mai 1518; Charles IX, 27 juin 1550, et Louis XIV, 5 septembre 1638. Le château de Saint-Germain, l'un des plus beaux séjours de France par sa position, sa forêt et ses jardins, se divise en château vieux et château neuf. Le vieux fut commencé en 1370, sous le règne de Charles V, et achevé sous celui de François Ier, 1518. Henri IV fit bâtir le château neuf sur la croupe de la montagne, plus proche de la rivière. Louis XIII fit plusieurs embellissements au château neuf, et Louis XIV le flanqua aux encoignures de cinq gros pavillons. Ce roi en fit élargir les fossés et renouveler tous les dehors. Sa construction est en plate-forme et de pierre de taille; le corridor qui règne tout autour est magnifique, de même que sa terrasse, qui a été faite sur les dessins de Le Nôtre. Henri IV, après avoir fait élever le nouveau château au sommet de la montagne, prolongea ses jardins jusque sur le bord de la Seine, près du pont d'Aupec (le Pec). Ces différents jardins sont soutenus par trois terrasses élevées à grands frais. La première est de la même étendue que le château; elle est terminée par deux galeries. La deuxième et la troisième sont soutenues par des arcades, au-dessus desquelles règne une galerie. La rivière est au pied de ces terrasses, qui forment le plus bel amphithéâtre du monde. Plusieurs fois, et à diverses reprises, 1700-1779, le clergé de France a tenu ses assemblées générales dans ce château. Le 7 janvier 1689, le château de Saint-Germain devint le lieu de la résidence ordinaire de la cour d'Angleterre, réfugiée en France. Le roi Jacques II y mourut le 16 septembre 1701; la reine sa femme et la princesse leur fille, en mai 1718. Parmi les monastères établis par lettres patentes de nos rois, et dont saint Louis paraît avoir été le fondateur, 1231, on distingue les Augustins déchaussés, dits pères des Loges, dont le couvent était situé dans la forêt même de Saint-Germain, l'une des plus belles de France, et qui ont donné lieu à une fête dite des Loges, qui se célèbre encore de nos jours. Ce fut à Saint-Germain-en-Laye que l'on commença à faire des glaces à la manière de Venise, 1559. Thesco Matio, gentilhomme italien, ayant apporté le secret de cette verrerie, le roi le naturalisa et l'anoblit, 1561. La verrerie à la façon de Venise fut établie à Saint-Germain, et le roi lui donna pour cela, à lui et à son frère Ludovico, la maison dite de la Verrerie, par lettres patentes enregistrées au parlement et à la chambre des comptes, 1563. La princesse de Condé fit son abjuration au château de Saint-Germain, en 1596, et le traité entre les rois de France et d'Angleterre y fut signé, le 29 mars 1632. Par ce traité, le roi d'Angleterre s'engageait à rendre à la France tout ce qui avait été usurpé sur elle dans la Nouvelle-France, l'Acadie et le Canada. Aujourd'hui la ville de Saint-Germain, la plus considérable du département de Seine-et-Oise après Versailles, voit son beau château, auquel se rattachent tant de souvenirs historiques, presque entièrement abandonné; car une grande partie en a été convertie en casernes; seulement la forêt, le parc et la terrasse continuent d'être fréquentés, et seront longtemps les plus belles promenades des environs de Paris.

GERMAIN-DES PRÉS (Saint-), abbaye royale de

bénédictins, bâtie à Paris par Childebert Ier, roi de Paris, qui mourut en 558, et y fut enterré avec sa femme Ultrogude. Cette abbaye obtint des priviléges et des exemptions en 566, sous l'épiscopat de Lambert, dans une assemblée des évêques de la province. Saint-Germain-des-Prés ressemblait autrefois à une citadelle; ses murailles étaient flanquées de tours et environnées de fossés: un large canal, qui commençait à la rivière qu'on appelait la Petite-Seine, coulait le long du terrain où est à présent la rue des Petits-Augustins, et allait tomber dans les fossés, qu'on combla en 1640. On bâtit sur le terrain qu'occupaient ces fossés, d'un côté les rues Saint-Benoît, Sainte-Marguerite et du Colombier, et de l'autre la rue des Marais. La prairie que ce canal partageait en deux fut nommée le grand et le petit Pré aux Clercs, parce que les écoliers, qu'on appelait alors clercs, allaient s'y promener les jours de fête. Le petit Pré était le plus proche de la ville. C'est dans le grand Pré aux Clercs que Henri IV, lors du siége de Paris, 1589, campa avec une partie de son armée. Ce fut sous Louis XIII, 1620, qu'on commença de bâtir dans le grand Pré aux Clercs les rues des Petits-Augustins, de Jacob, de l'Université, de Varenne, de Bourbon et des Saints-Pères, qui ne furent achevées que vers le milieu du règne de Louis XIV, 1680. L'église de Saint-Germain-des-Prés est aujourd'hui l'une des plus anciennes et des plus remarquables de Paris. Les artistes y vont admirer des chapiteaux de colonnes antérieurs au 8e siècle.

GERMAINS, peuple. V. **GERMANIE.**

GERMANICUS (Drusus Nero), né à Rome vers l'an 16 av. J.-C., était neveu et fils adoptif de l'empereur Tibère. Il avait épousé Agrippine, petite-fille d'Auguste. Il fut créé consul l'an 12 de J.-C., et eut, deux ans après, 14, à réprimer la révolte des Germains. Il vainquit Arminius, leur chef, 16, et mérita le surnom de *Germanicus*. Tibère, jaloux de ses exploits, l'envoya en Orient. Il apaisa les troubles de l'Arménie, donna un roi à ce pays, et fut emporté par une maladie aiguë, l'an 19 de J.-C., à peine âgé de 34 ans. On soupçonna Pison, gouverneur de Syrie, confident intime de Tibère, de l'avoir empoisonné.

GERMANIE, *Germania* (de *Gehr* ou *Wehr-mann*, hommes de guerre), aujourd'hui l'Allemagne (V. ce mot). Lors du dénombrement de l'empire romain, sous Auguste, an de J.-C. 1, la Germanie avait pour bornes, au nord, la mer de Germanie; au sud, les Alpes et le cours du Danube; à l'ouest, le cours du Rhin, et à l'est, des pays inconnus aux Romains. Elle était alors habitée par trois nations principales, les Istœvons, les Ingœvons et les Hermions. Ces derniers, que l'on regarde comme la souche commune, habitaient entre l'Elbe et la Vistule, et portaient aussi le nom de Teutons, de leur dieu national Teut ou Thuiskon. Ces trois nations principales différaient essentiellement entre elles, et se subdivisaient: 1° les Istœvons en Chamaves (*Chamavi*) et Bructères (*Bructori*), qui habitaient les bords du Rhin; Sicambres (*Sigambri*) et Marsi, depuis la Lippe jusqu'à Cologne; Cattes (*Catti*), dans la Thuringe; Cherusques (*Cherusci*), dans le Waldeck, et *Fossi*, dans le Brunswick; 2° les Ingœvons en Frisons (*Frises*) et Chéuques (*Chauci*), habitant la Frise orientale et le pays d'Oldembourg; Saxons, dans le Holstein actuel, et Normands ou Danois (*Northaldingi*), au nord de l'Elbe; un rameau de ces peuples s'étendait dans la Scandinavie; 3° enfin, les Hermions, nommés plus tard Suèves, en Goths (*Gothones*) et Hérules (*Heruli*) sur le bord de la mer Baltique; Vandales (*Vandali*), dans la Lusace; Bourguignons (*Burgundies*), en Silésie, et enfin Lombards (*Langobardi*) et Anglais (*Angli*), qui des bords de l'Elbe émigrèrent plus tard, et allèrent s'établir, les premiers chez les Ingœvons, les seconds chez les Istœvons.

GERMANIE (Vicissitudes de la). Les Romains n'eurent connaissance des Germains que vers l'an 114 av. J.-C., lorsqu'une bande de ces barbares parut tout à coup au pied des Alpes, sous le nom de Cimbres (V. **KIMBRIS**), défit le consul Papirius Narbo, avant J.-C. 113, et fondit, avec les Teutons, sur la Gaule cisalpine. Rome fut sauvée par Marius. Ce général battit les Teutons près d'Orange, av. J.-C. 103, et tailla en pièces les Cimbres, deux ans plus tard, 101. César, après avoir soumis la Gaule, av. J. C. 50, arriva sur les bords du Rhin, à la tête de son armée victorieuse; il battit Arioviste, roi des Germains, le contraignit à repasser le fleuve, et fit tout ce qu'il put pour mettre les Gaules à l'abri des tentatives de ce peuple. Pendant les guerres civiles qui marquèrent l'époque des deux triumvirats, av. J.-C. 58-49-43-32, Agrippa fut obligé de passer sur la rive occidentale du Rhin. Plus tard, les Germains battirent Lollius, lieutenant d'Auguste, av. J.-C. 15; ils plièrent devant Drusus, beau-fils de l'empereur; puis, ce général étant mort, av. J.-C. 9, Tibère, envoyé pour le remplacer, employa plus souvent la ruse que la force contre les Germains. Il les engagea à entrer au service des Romains; et dès l'an 7 av. J.-C., la garde spéciale d'Auguste comptait un corps de ces troupes auxiliaires, commandé par le Chérusque Hermann ou Arminius, décoré du titre de chevalier. Quintilius Varus, nommé gouverneur de Germanie, an de l'ère chrétienne 5, causa, par ses mesures violentes pour changer les mœurs et la constitution politique des Germains, une révolution qui fit perdre aux Romains l'avantage obtenu par Tibère. Varus fut attaqué par les Germains, l'an 9 de notre ère, et son armée taillée en pièces. Sept ans après, Germanicus, bien que vainqueur, ne put parvenir à asseoir la puissance romaine dans ces contrées. Il existait alors en Germanie deux nations également puissantes, les Marcomans et les Chérusques. A la suite d'une guerre qui éclata entre elles, les Marcomans furent battus, et disparurent de la tête de la confédération, pour faire place aux Hermendures, 17. Les Chérusques perdirent aussi leur prééminence avec leur chef Hermann, tué l'an 21 de J.-C. Ils acceptèrent alors de Rome un roi nommé Italicus, dernier rejeton de la race d'Hermann, et finirent par se perdre dans la race des Lombards. Leur place fut prise alors par les Cattes. Ces derniers attaquèrent les Romains; mais ils furent battus par Galba, an de J.-C. 40. Dix-huit ans plus tard, l'an 58, les deux puissantes nations des Hermendures et des Cattes en vinrent aux mains, au sujet des sources salées de la Sala (l'Yssel). Vers ce même temps, commença une guerre qui ne s'éteignit que par la chute de Rome. Les Suèves, attaqués par les Lygiens, demandèrent des secours à Domitien, qui leur envoya 100 cavaliers. Ceux-ci, regardant un si faible secours comme un affront, s'allièrent aux Daces, et battirent les troupes de Domitien en Pannonie, 82. Ils furent arrêtés par Nerva, 96, et battus, à leur tour, par Trajan, 98. Sous le règne d'Antonin, 138, la guerre recommença en Germanie; Marc-Aurèle eut constamment les armes à la main, 161-178, et Commode acheta la paix, 180. L'an 220, les Visigoths, les Gépides et les Hérules envahirent de nouveau la Dacie. Dans le nord, les Cattes dévastèrent la Gaule, et les Chérusques, rejetant les Lombards de l'autre côté de l'Elbe, reparurent sur la scène, sous le nom de Francs, 224. (V. ce mot.) Les attaques de ces derniers durèrent jusqu'à l'an 403. Ils firent alors la paix avec les Romains, et s'unirent à eux pour s'opposer à la grande invasion

des peuples du Nord, 408. Bientôt ils voulurent avoir leur part dans les dépouilles de l'empire; et dès lors les Gaules et l'Espagne, envahies toutes deux par les hordes germaines, de 408 à 420, devinrent la proie de ces barbares. L'empire d'Occident lui-même ne tarda pas à s'écrouler sous leurs coups. Les Vandales s'emparèrent de l'Afrique, 429. L'Italie tomba tour à tour au pouvoir des Hérules, 476; des Ostrogoths, 493, et des Lombards; 568. Enfin les Saxons et les Anglais s'emparèrent de la Grande-Bretagne, 455-584. Alors ces peuples disparurent à leur tour, les Ostrogoths et les Vandales sous les coups des Grecs, 532-538; les Suèves sous ceux des Wisigoths, 585; ceux-ci sous ceux des Arabes, 712; les Saxons d'Angleterre devant les Normands, 1066, et enfin les Lombards sous les coups des Francs, 774. On ne distingua plus dès lors en Germanie que quatre nations, les Francs, les Alemans, les Saxons et les Bavarois. Après la mort de Louis le Débonnaire, 840, la Germanie forma quelque temps un royaume particulier. (V. GERMANIE, royaume de.)

GERMANIE (Royaume de), nom donné à un des royaumes issus du démembrement de l'empire de Charlemagne. Il avait pour bornes, au nord-est, le marquisat de Nordgau; au sud-est, les marches de Liburnie, le Frioul et l'Istrie; à l'est, la Carinthie, la Bohême et l'Autriche; à l'ouest, le Rhin, qui le séparait de la France. Lors du traité de Verdun, 843, il devint le partage de Louis dit le Germanique, second fils de Louis le Débonnaire et petit-fils de Charlemagne. En 870, l'empereur Lothaire étant mort, Charles le Chauve, roi des Francs, et Louis de Germanie, ses deux frères, se réunirent et procédèrent à un nouveau partage de ses États. Par le traité de Merson, la Germanie fut augmentée de toute la Lorraine allemande, avec les villes de Bâle, Strasbourg, Metz, Cologne, Trèves, Aix-la-Chapelle et Utrecht. Louis mourut en 876, laissant trois enfants. Carloman, Louis et Charles, entre lesquels il partagea ses États. Carloman eut la Bavière, Louis la Saxe, et Charles le Gros la Souabe. Le premier mourut en 880, le second en 882; et dès lors les trois couronnes de Germanie se trouvèrent réunies sur la tête de Charles le Gros. Ce prince, couronné empereur, 881, roi de France, 884 (V. FRANCE), fut déposé solennellement par les grands de l'empire, à la diète de Tribur, pour cause de lâcheté. Il eut pour successeur, en Germanie d'abord, Arnoul, fils naturel de Carloman et neveu de Charles le Gros. Ce prince, paisible possesseur de ses États, conçut le projet de se faire déclarer empereur. A cet effet, il passa en Italie, 896, s'empara de Rome, et s'y fit couronner empereur par le pape Formose, 27 février 897. Il mourut en 899, et eut pour successeur, en Germanie, Louis II, dit l'Enfant. Sous le règne de ce dernier prince, la Franconie, la Lorraine, la Souabe, la Bavière et la Thuringe, devinrent des souverainetés héréditaires, et ne reconnurent plus, que nominalement du moins, l'autorité du roi de Germanie. Louis l'Enfant fut le dernier prince de la dynastie carlovingienne. Il mourut en 911; et Conrad, duc de Franconie, usurpa le trône sans pouvoir le rendre héréditaire dans sa famille. Henri l'Oiseleur s'en saisit à son tour, 918. Sous le règne d'Othon le Grand, fils de ce dernier, le titre de roi de Germanie fut remplacé définitivement par celui d'empereur, et le premier titre ne fut plus porté que par l'héritier présomptif de l'empire. A la fin du 13e siècle, les titres de roi de Germanie et d'empereur se confondirent peu à peu, et enfin le premier cessa d'être en usage lorsque, dans le courant du 15e, la maison d'Autriche s'étant affermie sur le trône, elle introduisit la coutume de faire décerner à l'héritier présomptif de l'empire le titre de roi des Romains.

GERMANIQUE (Confédération). V. CONFÉDÉRATION GERMANIQUE, CONSTITUTION d'Allemagne.

GERSEY, petite île anglaise, située dans la Manche, à 7 lieues de la côte de Coutances, était autrefois le lieu où les criminels étaient relégués. Prétextat, évêque de Rouen, y fut brûlé, par ordre de Chilpéric et de Frédégonde, 577. Il y avait autrefois dans cette île une très-belle abbaye de chanoines de Saint-Augustin, fondée, en 1135, par un seigneur normand, du nom de Guillaume Hamon. Cette abbaye fut réunie, en 1185, à celle de Notre-Dame-du-Vœu, près de Cherbourg, fondée, en 1145, par l'impératrice Mathilde.

GERSON (Jean CHARLIER DE), surnommé le *docteur très-chrétien*, naquit, en 1363, à Gerson, près de Rethel. Il fit ses études à Paris, et fut nommé chancelier de l'Université, 1395. Après l'assassinat du duc d'Orléans, 1408, il éleva courageusement la voix contre le duc de Bourgogne, auteur de cet attentat. Il assista au concile de Constance, 1414-1418, et mourut en 1429. Parmi ses nombreux ouvrages, un des meilleurs, sans contredit, est celui de la *Théologie mystique*, dans lequel Gerson fonde la vraie philosophie sur la théologie et sur les intuitions de l'âme, appliquées aux choses célestes.

GERTRUYDEMBERG, ville de Hollande, où se tinrent, en 1710, des conférences entre les ambassadeurs de Louis XIV et les députés des états généraux. Ceux-ci ayant fait à la France les propositions les plus dures, Louis XIV refusa d'y accéder, et la guerre continua. Cette ville fut prise plusieurs fois : 1° en 1573; 2° en 1593; par le prince Maurice d'Orange, en 1795, les 28 février et 8 avril; enfin, en 1795, le 30 janvier.

GERVAIS (Saint), de Milan, souffrit le martyre avec son frère, saint Protais, vers la fin du 1er siècle.

GESNER, célèbre naturaliste, surnommé le Pline de l'Allemagne, né à Zurich, 1516, se fit recevoir médecin à Bâle, 1541; fut nommé, en 1555, professeur d'histoire naturelle à Zurich, et mourut de la peste, en 1565.

GESSLER, gouverneur de la Suisse, au nom d'Albert 1er d'Autriche, causa, par sa cruauté, l'insurrection qui enleva ce pays à la maison d'Autriche, 1307. V. TELL (Guillaume).

GETA (Septimius), fils de Septime Sévère et frère de Caracalla, fut associé avec son frère à l'empire, 198, et partagea le trône après la mort de l'empereur, 211. Caracalla voulut l'empoisonner; mais, n'ayant pu y parvenir, il l'assassina lui-même, 212.

GÈTES, peuple de l'ancienne Europe que l'on considère comme Thraces, et que l'on place sur la rive droite de l'Ister, entre ce fleuve, le mont Hœmus et le Pont-Euxin. Ce peuple vaillant, qui avait vaincu les Perses et le grand Cyrus, fit parfois trembler les Romains. Sous Berebistes, l'un de leurs rois, 110 av. J.-C., ils soutiennent les Scordisques contre les armées romaines, et chassent de leurs terres les Boïens et les Taurisques. Ovide, qui les regarde comme des ennemis redoutables, toujours en armes et couverts de peaux de bêtes fauves, dit que de son temps, 23 ans av. J.-C., les Gètes et les Daces, qui ne formaient déjà plus qu'un seul et même peuple, ayant passé la rive gauche du Danube, s'étendirent le long du Pont-Euxin jusqu'au delà du Borysthène. Pendant près de 2 siècles, c'est-à-dire depuis Auguste, 50 ans av. J.-C., jusqu'à Trajan, ces peuples ne cessèrent de faire la guerre aux Romains; ce fut ce dernier empereur qui s'empara de leur capitale, l'an 106 de J.-C., après avoir vaincu Décébale, leur dernier roi, et ce fut à cette époque que Rome fit élever la colonne Trajane

comme un trophée glorieux de l'éclatante victoire remportée par son empereur sur ces ennemis redoutables, qui ne formèrent bientôt plus qu'une colonie romaine.

GEVAUDAN, *Gabalensis pagus*, *Gabalitana regio*, contrée de France en bas Languedoc, dont la ville de Mende est la capitale ; et l'une des trois parties des Cévennes, bornée au nord par l'Auvergne, à l'ouest par le Rouergue, au sud par le bas Languedoc, et à l'est par le Vivarais et le Velay. Les rivières le Tarn, le Lot et l'Allier y ont leurs sources. C'était un ancien pays d'état. — Du temps de César, av. J.-C. 50, le Gévaudan était habité par les *Gabales* ou *Gabali*. Sous Honorius, 395, ce pays se trouvait compris dans l'Aquitaine première. Dans la décadence de l'empire romain, les Wisigoths s'en emparèrent, 408. Clovis les en chassa après la bataille de Vouillé, 507, et réunit le Gévaudan à l'Aquitaine. Depuis, ce pays suivit le sort de cette province. Il obéit successivement aux rois d'Aquitaine, aux ducs de ce nom, et aux comtes de Toulouse, ducs de la première Aquitaine. Vers l'an 919, Ermengaud, second fils d'Eudes, comte de Toulouse, eut en partage le Gévaudan avec le titre de comte. Sa postérité en jouit pendant plus de cent ans. Il retourna ensuite aux comtes de Toulouse. Pons, comte de Toulouse, était aussi comte de Gévaudan en 1060. Raymond, dit de Saint-Gilles, son fils, lui succéda, et quitta le titre de duc d'Aquitaine pour prendre celui de duc de Narbonne. On prétend que ce fut lui qui aliéna le comté de Gévaudan en faveur des évêques de Mende. En 1161, Adelbert, évêque de Mende, étant venu faire hommage de son évêché au roi Louis VII, obtint un diplôme appelé bulle d'or, par lequel le roi accorda à cet évêque et à ses successeurs les droits régaliens. Cette charte est le principal fondement de l'autorité temporelle dont les évêques de Mende jouirent depuis dans leur diocèse. Malgré cette aliénation du Gévaudan, le pays eut encore des vicomtes qui avaient commencé dès l'an 931, et les titulaires de ce vicomté de Gévaudan devinrent aussi par alliance comtes de Provence et de Barcelone. Ce vicomté fut engagé à Raymond VI, dit le Vieux, comte de Toulouse ; mais comme il fut excommunié à cause de la protection qu'il donnait aux Albigeois, l'évêque de Mende en prétendit la confiscation en sa qualité de seigneur du pays. En 1238, saint Louis fit une transaction avec le roi d'Aragon, qui lui céda ses droits sur les vicomtés de Milhaud et de Gévaudan. En 1265 et 1266, l'évêque de Mende en céda la souveraineté au roi, qui lui donna en échange divers biens ; et en 1306, Philippe le Bel fit un traité de partage avec Guillaume, évêque de Mende. Le prince lui laissa et à ses successeurs le titre de comte, et lui donna la moitié de la ville. Depuis ce temps, le bailliage fut en pariage entre le roi et l'évêque. La justice se rendait tour à tour en leur nom ; dans la ville de Marvejol quand c'était au nom du roi, et dans celle de Mende quand c'était au nom de l'évêque. Le Gévaudan forme aujourd'hui le département de la Lozère.

GEX, ville de France (Ain), était, avant 1789, chef-lieu d'un petit État nommé en latin *Gesium*, et qui fut successivement soumis aux ducs de Savoie, aux Bernois et aux Genevois. Pendant la révolution, 1792-1814, le pays de Gex fut compris dans le département du Léman. A cette dernière époque, il a été réuni au département de l'Ain.

GEYSA Ier, roi de Hongrie, mort 1007. — Geysa II, petit-fils de Geysa Ier, roi en 1141, mort en 1161.

GHERARDESCA, famille noble et puissante de Pise. Elle joua un rôle important dans les guerres intestines de cette ville, au 13e siècle. Elle se mit à la tête du parti Gibelin, et combattit longtemps la maison Visconti, chef des Guelfes. Le plus fameux des Gherardesca est le comte Ugolin. Ce seigneur tenta d'asservir sa patrie, 1274. Banni pour ce motif de son pays, il se mit à la tête des Florentins et des Lucquois, et contraignit ses compatriotes à le rappeler, 1276. Il se défit de ses ennemis, soit en les exilant, soit en les excitant les uns contre les autres, et devint bientôt le tyran de sa patrie, 1278. Mais s'étant brouillé avec l'archevêque de Pise, Ruggiero d'Ubaldini, ce prélat, non moins ambitieux et non moins cruel qu'Ugolin, fit prendre les armes au peuple, 1288 ; il s'empara du comte, de ses trois fils et d'un de ses petits-fils, les enferma dans une tour, près de la ville, dont il jeta les clefs dans l'Arno, et les y laissa mourir de faim.

GHIRLANDAJO (Dominico **CORRADI**, dit **LE**), peintre florentin, né en 1451, mort en 1495. Il fut le premier qui tenta d'imiter la dorure à l'aide de la couleur. Son chef-d'œuvre est un *Massacre des Innocents*, placé dans l'église Santa-Maria-Novella, à Florence. Il fut le maître de Léonard de Vinci et de Raphaël.

GIAC (Pierre de), favori de Charles VII. Il profita de la faveur de ce prince pour détourner différentes sommes d'argent attendues par le connétable de Richemont. Ce dernier, furieux de voir ses entreprises échouer faute de fonds, et n'espérant aucune justice du roi, fit enlever de Giac, et le traduisit devant une commission extraordinaire qui le condamna à avoir la tête tranchée, 1426.

GIAFFAR, favori du kalife Haroun-al-Raschid, décapité en 803. V. **BARMÉCIDES**.

GIBBON (Édouard), célèbre historien anglais, né en 1737, à Putney (Surrey). Il montra de bonne heure un goût décidé pour l'étude. Il entra au parlement, 1770, y resta 8 ans, mais n'y joua aucun rôle important. Il mourut en 1794. Son *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, publiée, 1776, a été traduite dans presque toutes les langues de l'Europe. La traduction française de cet ouvrage, par MM. Cantweil, Demeunier et Boulard, a été refondue, 1812, par M. Guizot.

GIBELINS, nom donné aux partisans de la maison de Souabe opposés aux guelfes. V. **GUELFES**.

GIBRALTAR, anciennement *Calpe*, en arabe *Gibel-al-Tarik*, ville de la péninsule espagnole, sur un cap qui domine la Méditerranée. C'est une des places les plus fortes de l'univers. En 1704, elle fut prise par les Anglais et les Hollandais, commandés, les premiers par l'amiral Rooke, les seconds par le prince de Hesse-Darmstadt. L'année suivante, le général espagnol Villadarias et le maréchal de Tessé l'assiégèrent ; mais ils furent obligés d'en lever le siége, 1705. Autre siége aussi inutile, 1710. Par la paix d'Utrecht, 1713, cette ville fut définitivement cédée à l'Angleterre. Depuis lors elle a été assiégée, mais inutilement, par la France et l'Espagne réunies, en 1727, 1779 et 1782, cette dernière fois à l'aide des batteries flottantes de d'Arcon.

GIÉ (Pierre de), de la maison de Rohan, né en Bretagne, 1450, fut fait maréchal de France par Louis XI, 1475. Après la mort de ce prince, il servit avec la plus grande distinction sous Charles VII, 1483, et sous Louis XII, 1498. Il mourut en 1513.

GIESSEN, ville du grand-duché de Hesse-Darmstadt, fortifiée par le landgrave Othon, 1325. Matthias, archevêque de Mayence, prit cette ville d'assaut, et la ruina presque entièrement, 1420. Le landgrave Philippe la rebâtit, 1524, mais, ayant été fait prisonnier par Charles-Quint, le comte de Solms détruisit tous ces ouvrages par ordre de l'empereur, 1527. En 1560, on rétablit ces

mêmes ouvrages. Ils furent encore augmentés, 1571, par le landgrave Louis. En 1704, le baron de Boisel, commandant dans cette place pour le duc de Broglie, refusa de la rendre au prince Ferdinand d'Autriche, qui n'osa pas l'attaquer.

GILBERT. Trois saints ont porté ce nom. — 1° Gilbert, évêque de Meaux, 995, mort, 1015; on l'honore le 13 février; — 2° un gentilhomme d'Auvergne; il accompagna le roi Louis le Jeune à la croisade, 1146, fonda à son retour le monastère de Neuf-Fontaines, dit depuis Saint-Gilbert, et mourut en 1152; — 3° un religieux anglais de Sempringham (Lincoln), né 1084, mort 1199.

GILBERT (Nicolas-Joseph-Laurent), poëte satirique, né en 1751, à Fontenoi-le Château (Lorraine). Il vint à Paris, fit d'abord des odes, et se livra ensuite à la satire. Gilbert était pauvre. Pendant qu'il luttait ainsi contre la mauvaise fortune, une chute de cheval le rendit fou; conduit à l'Hôtel-Dieu, il s'étrangla à l'âge de 29 ans, 1780, en avalant une petite clef. On remarque surtout, parmi ses poésies, la *Satire du dix-huitième siècle* et une ode imitée des psaumes, qu'il composa 8 jours avant sa mort.

GILDAS (Saint), né en Bretagne, 494, mort, 570, fonda, aux environs de Vannes, le monastère de Rhuis, dont Abeilard fut abbé au 11e siècle.

GILIMER, roi des Vandales (Afrique), s'empara du trône, 532, après en avoir précipité le faible Hilderic. Il fut battu, la même année, par Bélisaire, général de Justinien, son royaume réduit en province de l'empire grec, et quant à lui, il obtint un domaine considérable dans la Galatie.

GILLES (Saint), *Ægidius*, Grec de nation, aborda, suivant la légende, dans les Gaules, au commencement du 6e siècle, y fonda un monastère appelé de son nom Saint-Gilles, et mourut en 550.

GILLES DE PARIS, poëte et historien du 13e siècle, sous Philippe-Auguste et Louis VIII, 1180-1226. Il enseigna les belles-lettres à Paris, et composa pour le prince Louis, fils de Philippe-Auguste, un poëme latin intitulé *Carolinus*, dans lequel il chante la gloire de Charlemagne.

GILON, dit *de Paris*, cardinal, né à Tourcy, vers la fin du 11e siècle. Il entra à l'abbaye de Cluny, 1119, s'y fit remarquer, et fut nommé, par le pape Calixte II, d'abord évêque de Tusculum, puis cardinal. Il mourut en 1148, laissant un ouvrage intitulé *de Via Hierosolymitana*.

GINGUENÉ (F.-L.), littérateur français, membre de l'Institut, né à Rennes, 1748. Il se fit d'abord connaître par un petit poëme intitulé *la Confession de Zulmé*, 1779. Il travailla ensuite à divers journaux littéraires et politiques. En 1789, il embrassa le parti de la révolution, et fut nommé, en 1795, directeur général de l'instruction publique, ambassadeur à Turin, 1796, et de là passa au Tribunat. Il n'exerça aucune fonction sous l'empire, et mourut en 1815. On a de lui l'*Histoire littéraire de l'Italie*, 1803-1806, grande et vaste composition qui a fait sa réputation, mais qu'il n'a pas eu le temps d'achever. Cet ouvrage a été terminé par M. Salfi, qui a publié, en 1819, les trois derniers volumes.

GIORDANO (Luc), peintre, né à Naples, 1632, mort, 1701, reçut le nom de *Fiapresto*, à cause de la facilité avec laquelle il travaillait. On a de lui *Vénus caressant l'Amour*, *sainte Cécile mourante*, l'*Enlèvement des Sabines*, et le *Jugement de Pâris*.

GIOTTO, appelé ainsi par corruption du nom *Angioletto*, diminutif d'*Angelo*, peintre, sculpteur et architecte, né en 1276, près de Florence, mort en 1334, fut d'abord gardien de troupeaux. Cimabué devina son talent, et le prit pour élève. Parmi ses nombreux tableaux, on distingue surtout un *saint François d'Assise recevant les stigmates* (Louvre), et un *saint Pierre marchant sur les eaux*. Giotto dirigeait à Florence les fortifications de cette ville, lorsqu'il mourut, 1334.

GIRARDIN (Louis-Cécile-Stanislas-Xavier, comte de), né en 1762, à Lunéville, fut député du bailliage de Senlis aux états généraux, 1789. Il embrassa les principes de la révolution, et devint plus tard, 1791, président de l'Assemblée législative. Il émigra un instant, 1793, fut emprisonné à sa rentrée, et dut sa liberté au 9 thermidor. Président du Tribunat, 1802. Il accompagna le roi Joseph à Naples, 1806; fut nommé colonel au siége de Gaëte, général en Espagne, et fut nommé, à son retour en France, au Corps législatif. Préfet de la Seine-Inférieure, 1812; représentant en 1815, mais destitué de sa préfecture. Il fut renommé, 1819, à la préfecture de la Côte-d'Or, et fut, la même année, envoyé à la Chambre des députés par le département de la Seine-Inférieure. Il y resta jusqu'en 1827, époque de sa mort.

GIRARDIN (Émile de). Littérateur, né vers 1805. Livré à lui-même dès l'âge de 10 ans, M. de Girardin ne doit qu'à lui seul, et son éducation et la position qu'il s'est faite. Un petit ouvrage qu'il fit paraître en 1825, *Émile*, décida de sa carrière littéraire. En 1828, il fonda le journal *le Voleur*, s'y fit remarquer par la publication de plusieurs articles, et M. de Martignac le nomma inspecteur des beaux-arts au ministère de l'intérieur. Ce titre lui fut retiré par M. de Montalivet, 1831. Le *Journal des Connaissances utiles*, qu'il fonda, octobre 1831, et *l'Almanach*, qui en fut le complément, se tirèrent chacun à plus de 100,000 exemplaires. En 1832, M. de Girardin fonda en outre le *Journal des Instituteurs primaires*, à 1 fr. 80 c. par an, et un atlas de France à 5 centimes la carte. C'est à lui qu'on doit la première idée des caisses d'épargnes dont il demanda l'établissement, 1833. Il conçut et fonda l'institut rural de Coëtbo, patrona le lycée national de M. Séprés et demanda à la chambre que l'instruction primaire fût exercée gratuitement, 1834. Il fut nommé député du département de la Creuse, 1835. Il fonda le journal *la Presse*, 1836. Une rencontre eut lieu à Vincennes entre lui et le rédacteur en chef du *National*. M. de Girardin fut blessé à la cuisse; Armand Carrel tomba, blessé mortellement, 22 juillet 1836. En 1839, la chambre des députés annula son élection pour vices de formes. Depuis cette époque, M. de Girardin semble s'être exclusivement consacré au journal *la Presse*, dont il est le rédacteur en chef.

GIRARDIN (Madame), Delphine **GAY**, née en 1806, à Aix-la-Chapelle. En 1822, elle concourut à l'Académie française pour le prix de poésie, et obtint une mention honorable. Charles X lui accorda une pension de 1500 francs sur sa cassette, 1826. Le 16 avril 1827, elle fut reçue, au Capitole, membre de l'Académie du Tibre. Elle publia des essais poétiques et des fragments d'un poëme intitulé *Madeleine*, 1824-1828. En 1831, elle épousa M. Émile de Girardin. En 1832, madame de Girardin fit paraître *le Lorgnon*, et, peu après, *le Marquis de Fontanges*, 2 vol.; *la Canne de M. de Balzac*, 1 vol., et un poëme intitulé *Napoline*, 1833-1835. Elle fit jouer à la Comédie-Française *l'École des Journalistes*, qui ne réussit pas, 1841. Madame de Girardin signe du pseudonyme de vicomte Delaunay des feuilletons que publie *la Presse*.

GIRARDON (François), sculpteur, né à Troyes, 1630, mort en 1715, obtint, après la mort de Lebrun, la charge d'inspecteur général des sculptures. Ses ouvrages

les plus remarquables sont les groupes en marbre d'*Apollon chez Thétis*, de *Pluton enlevant Proserpine* et de *l'Hiver* dans le jardin de Versailles; *le Mausolée du cardinal de Richelieu* à la Sorbonne, et celui de *Louvois* dans l'ancienne église des Capucines à Paris.

GIROD (de l'Ain, Amédée), né à Gex le 18 octobre 1781, exerça la profession d'avocat jusqu'en 1806. Il fut nommé substitut du procureur impérial à Turin à la fin de cette année; procureur impérial à Alexandrie, 1807; substitut du procureur général à la cour d'appel de Lyon, 1809; en 1810, auditeur au conseil d'État; il fut appelé, en 1811, à la cour impériale de Paris en qualité d'avocat général, et conserva ce poste jusqu'en 1814. En 1815, M. Girod de l'Ain fut destitué et ne rentra dans la magistrature qu'en 1819, en qualité de conseiller à la Cour royale de Paris. En 1827, il fut élu député d'Indre-et-Loire. En cette qualité, il signa l'adresse des 221. Il fut nommé préfet de police le 1er août 1830, et obtint la présidence de la chambre des députés le 1er août 1831. Une ordonnance royale du 30 avril 1832 le nomma ministre secrétaire d'État de l'instruction publique. Peu de temps après, M. Girod de l'Ain fut nommé pair de France, président de la chambre pour la session de 1836 et ministre secrétaire d'État de la justice et des cultes. Le 1er avril 1839 il donna sa démission, qui fut acceptée le 12 mai, et fut nommé vice-président du conseil d'État le 11 octobre suivant.

GIRODET (Anne-Louis), peintre, né en 1767, à Montargis, fut adopté par le médecin Trioson, dont il joignit le nom au sien, et reçut des leçons de David. Il mourut en 1824. Il exécuta en 1806 son chef-d'œuvre, *une scène du Déluge*, qui obtint le grand prix décennal et l'emporta même sur le tableau des *Sabines* de David. Girodet donna ensuite *les funérailles d'Atala*, *la Révolte du Caire*, une tête de vierge, et enfin, *Galathée*, 1816. Outre ses productions comme peintre, Girodet a laissé en poésie des traductions d'Anacréon et de Lucain.

GIRONDE. Lorsque l'Assemblée législative vint, au mois d'octobre 1791, remplacer la Constituante, le département de la Gironde y envoya pour députés Vergniaud, Guadet, Gensonné, Grangeneuve, tous quatre avocats, et Roger-Ducos, commerçant. Ces cinq députés siégèrent au côté gauche de l'assemblée. Ils y acquirent bientôt, par leurs talents, une grande influence, et la section qui votait avec eux prit le nom de gironde, ses membres girondins. Dès 1791, Guadet et Grangeneuve proposèrent à l'Assemblée législative qu'on ne donnât plus à Louis XVI les titres de sire et de majesté, et qu'il ne reçût d'autre qualification que celle de roi des Français. Bientôt l'arrivée des Marseillais à Paris; la question de la république engagée sans détour entre Barbaroux, chef de ces derniers, et les girondins; la demande de la déchéance apportée à la barre de l'assemblée par le maire Pétion, au nom des sections de Paris, amenèrent la journée du 10 août (*Voy.* ce mot) et la chute de la monarchie. Alors se constitua la Convention. Le parti de l'ancien régime, vaincu à la journée du 10 août, disparut complétement sous la Convention. La droite et le centre droit de cette assemblée furent occupés par les constitutionnels, en tête desquels on voyait MM. Pastoret, Vaublanc, Mathieu Dumas et Beugnot. L'extrême gauche, appelée bientôt la montagne, obéissait à l'ex-capucin Chabot, à Thuriot, Couthon, Cambon, Merlin de Thionville et Bazire. Elle recevait le mot d'ordre des jacobins, placés en dehors de l'assemblée, et régis eux-mêmes par Robespierre, Marat et Danton. La gironde formait le centre gauche, et comptait parmi ses chefs Condorcet, Isnard, Lasource, Kersaint, Pétion, alors maire de Paris, et Manuel, procureur de la commune. Enfin, le parti de la plaine, dans le centre, lequel avait pour chefs Camus, Treilhard, Merlin de Douai, Cambacérès et Rewbel. Au début de la session conventionnelle, 21 septembre 1792, la majorité appartenait à la gironde; et bientôt l'insistance avec laquelle ce parti poursuivit le châtiment des massacres de septembre devint un élément de discorde entre eux et les montagnards. Dans la séance du 25 septembre, Robespierre s'étant élevé, d'accord avec Danton, contre le projet d'une garde départementale pour protéger la Convention, le Marseillais Rebecqui, puis ensuite Barbaroux, tous deux girondins, accusèrent hautement Robespierre de viser à la dictature, et dès lors commença la lutte entre les girondins et les montagnards. Dans le procès de Louis XVI, les girondins désiraient sauver le roi, mais ils craignaient les imputations de royalistes que leur adressaient leurs adversaires. Aussi, leur conduite fut-elle équivoque, et leur modération les perdit sans servir le prince. Les girondins votèrent la mort, et le biais de l'appel au peuple, imaginé par eux pour la prévenir, ne put en détourner l'effet. Au sein de la Convention, la lutte entre les deux factions grandit chaque jour. Le girondin Roland, appelé au ministère par Louis XVI, 20 avril 1792, se retira abreuvé de dégoûts le 24 février 1793, et bientôt les girondins craignirent, en se rendant à la Convention, d'être assassinés par le peuple ameuté contre eux. Le 8 avril, la commune se joignit à la montagne contre la gironde. Les sectionnaires de Beauconseil vinrent demander à la Convention le renvoi de 22 députés réputés contre-révolutionnaires. Cinq jours après, 13, on lut une circulaire des jacobins, adressée à toutes les sociétés populaires de France, où elles étaient invitées à se porter en armes sur Paris afin d'épurer la Convention. Cette circulaire était signée Marat. Barbaroux demanda et obtint un décret d'accusation contre ce député; mais il fut acquitté le 24 par le tribunal révolutionnaire et reporté en triomphe par la populace jusqu'à la Convention, où il entra le front décoré d'une couronne civique. Un temps d'arrêt de près d'un mois succéda à cet orage, et alors arrivèrent la nomination de la commission des 12 et la journée du 31 mai, où la gironde, vaincue, fut décimée dans la personne de ses chefs.

GIRONNE, *Gerunda* des anciens, ville forte d'Espagne dans la Catalogne, située sur une montagne que baigne le Ter. Si l'on en croit les écrivains Espagnols, saint Maxime aurait été établi évêque de Gironne par l'apôtre saint Jacques, an de J.-C. 60, mais rien n'est plus incertain que leur prétendue suite d'évêques depuis Maxime jusqu'à Pierre du Puy. Ce dernier fut installé évêque de Gironne par Charlemagne, 778-785, et c'est le premier évêque dont l'existence soit reconnue par des titres. Cette place fut prise par les Français, 1285. Rendue ensuite aux Espagnols, elle fut assiégée, mais inutilement, en 1653, 1675 et 1684. Le maréchal de Noailles s'en empara, 1694. Rendue aux Espagnols à la paix de Riswick, 1697, le duc de Noailles la reprit une seconde fois, 1711.

GIRONNE (Concile de). Ce concile, tenu par les évêques d'Espagne, 517, fut présidé par Jean de Tarragone. On y fit dix canons pour régler la discipline de l'Église et on y établit l'observation des doubles litanies ou rogations, qui se célébraient, la première après l'Ascension, et était commune à toutes les églises, la deuxième au mois de novembre.

GITE (Droit de). Selon les lois fondamentales de la monarchie, le roi devait vivre de son domaine, c'est-à-dire des fonds des terres et forêts dont le revenu lui ap-

partenait. Cependant, lorsque nos rois voyageaient, ils avaient le droit de loger une nuit, avec toute leur suite, dans les grands bénéfices, aux dépens des titulaires; et cela s'appelait le droit de gîte. Les évêques et les abbés le rachetaient souvent par une somme modique d'argent. Le peuple était obligé de fournir au roi, de distance en distance, des voitures, des chevaux, servitude dont les bourgs se dispensaient encore en payant quelque chose. A cela près, les ecclésiastiques et le peuple n'avaient pas d'autre charge à supporter, et la noblesse servait le roi à ses dépens, dans les guerres que l'assemblée du parlement jugeait justes et nécessaires. Nos rois de la première, de la seconde et de la troisième race, encore après saint Louis, 1270, avaient leur gîte dans les abbayes et les maisons épiscopales. Cette redevance ne fut établie que parce que la décence ne permettait pas aux rois de France de loger dans une hôtellerie, et ordinairement ils ne percevaient guère ce tribut que dans les villes et bourgades où ils n'avaient ni maisons ni châteaux. Ce droit de gîte devint par la suite trop onéreux, car, si nos rois de la première race cheminaient, dans leurs voyages, avec moins de train que de riches particuliers, leur suite devint peu à peu une véritable armée. C'est pourquoi saint Louis se crut obligé, 1230, de fixer le droit de gîte en quelques endroits seulement, et voulut bien, dans d'autres, les convertir en des fondations utiles. Enfin, ce droit fut aboli peu après la mort de Philippe de Valois, 1350. A sa place, on introduisit, 1388, à ce que nous apprend Pasquier, l'octroi des décimes sur tout le clergé, et il ne resta plus de cet ancien usage que la prestation de serment de fidélité au roi, qui doit être faite par tous les prélats de France lors de leur avénement.

GIUSTINIANI, famille patricienne de Venise qui a fourni plusieurs personnages distingués, entre autres : — Laurent Giustiniani, évêque, puis patriarche de Venise, 1451 ; — Bernard Giustiniani, né en 1408 ; chargé d'une mission auprès de Ferdinand, roi de Naples, 1455 ; procurateur de Saint-Marc, 1474, mort en 1489; — Enfin, Marc-Antoine Giustiniani, doge de Venise, 1684 à 1688 Ce dernier s'allia contre les Turcs avec l'empereur Léopold Ier et le roi de Pologne J. Sobieski. Ce fut aussi sous son administration que les Vénitiens s'emparèrent de la Morée.

GLADIATEURS. Les gladiateurs furent, dans l'origine, des esclaves condamnés, par la barbarie des vainqueurs, à la mort, qu'on leur permit de racheter en combattant dans les cirques. Ce fut sous le consulat d'Appius Claudius, l'an de Rome 450, que le premier combat de gladiateurs fut offert aux Romains. Par la suite, on vit plusieurs sortes de gladiateurs. On appela *secutores* ceux qui combattaient avec une épée et une massue dont un des bouts était plombé ; *thraces*, ceux qui étaient armés d'un coutelas à la manière des peuples de la Thrace; *mirmillones*, ceux qui étaient armés d'une faux et d'un bouclier ; *essidarii*, ceux qui étaient montés sur des chariots; *andabatæ*, ceux qui étaient à cheval ; *bestiarii*, ceux qui se battaient contre les bêtes féroces ; *cæsariani*, ceux qui étaient destinés aux jeux où assistaient les Césars ; et enfin, *eatervarii*, ceux qui, tirés de diverses classes, se battaient en groupe les uns contre les autres. Les édiles eurent d'abord l'intendance de ces jeux, ensuite les préteurs. Enfin, Commode, an de J.-C. 180, en attribua l'inspection aux questeurs. Tout gladiateur après 3 ans de service dans l'arène, avait son congé de droit. Il était affranchi, mais n'avait jamais la qualité de citoyen. Suétone dit que Néron, an de J.-C. 60, força des sénateurs et des chevaliers à se battre dans l'arène entre eux ou contre des bêtes féroces. Commode avait exercé le métier de gladiateur. Depuis Constantin, 305, quelques empereurs chrétiens essayèrent, mais en vain, d'abolir l'usage de ces jeux. Ils ne cessèrent tout à fait qu'à la chute de l'empire romain en Occident, 476.

GLARIS, *Glaronia* ou *Glarizium*, ville de Suisse, chef-lieu du canton de Glaris. Ce canton avait d'abord été la propriété du couvent de See-Kingen, qui l'inféoda, 1299, à la maison de Habsbourg. Il fut admis dans la confédération suisse, 1353.

GLASCOW, en latin *Glascorium* ou *Glascum*, grande et ancienne ville d'Écosse. Son origine est attribuée à saint Mungo qui y fonda un évêché, 560. Guillaume le Lion, roi d'Écosse, fit de Glascow un bourg, 1175. L'université de cette ville, érigée par le pape Nicolas V, 1450, fut reconnue par le roi Jacques II, 1453.

GLASTONBURY, *Glasconia*, ville d'Angleterre (Somerset). Cette ville possédait autrefois une abbaye célèbre, fondée, non pas, comme le prétend la légende, par Joseph d'Arimathie, mais assurément à une époque fort ancienne. Cette abbaye, détruite par les Danois, 705, fut rebâtie par le roi Edmond, 875. Elle fut supprimée par Henri VIII, 1514, et ses immenses revenus saisis au profit de la couronne.

GLATZ (Comté de). Ce comté, situé entre la Bohême, la Silésie et la Moravie, mais annexé à la Silésie, est aujourd'hui compris dans les États prussiens et dans le gouvernement de Breslau. Il fut autrefois donné par les rois de Bohême à Henri VI, comte de Breslau. Il passa dans la suite aux ducs de Munsterberg, qui le conservèrent jusqu'au 16e siècle. De ces derniers il passa à la maison d'Autriche, 1534-1547; ensuite à la Bavière, 1547-1561. Il retourna à l'Autriche, 1561-1742, et fut enfin cédé, à cette dernière époque, à la Prusse qui l'a conservé depuis.

GLOCESTER, GLOUCESTER ou **GLOSTER** (du saxon *Glow-cæer*, belle ville). Cette ville fut une des premières à se déclarer contre Charles Ier, 1641. Elle a donné son nom à plusieurs comtes ou ducs issus du sang royal d'Angleterre. — Robert, comte de Glocester, fils naturel de Henri Ier, soutint les droits de Mathilde, sa sœur, au trône d'Angleterre, contre Étienne de Blois, 1138. Il mourut en 1146. — Thomas Wodstock, duc de Glocester, frère d'Édouard III, et l'un des tuteurs de Richard II, fils d'Édouard, 1377, voulut détrôner son neveu, 1399. Il fut arrêté, conduit à Calais et exécuté la même année par ordre du roi. — Enfin, un autre duc de Glocester, oncle et tuteur de Henri VI, périt, comme Thomas Wodstock, de mort violente, 1447. Pour Richard, frère d'Édouard IV, voyez **RICHARD III.**

GLOGAU ou **GRAND GOGLAU**, *Gross-Goglau*, ville forte des États prussiens située dans la Silésie. Cette ville eut autrefois des ducs particuliers qui y résidèrent jusqu'en 1476. Ils s'éteignirent alors, et leur principauté échut à la Bohême d'abord, ensuite à l'Autriche. L'empereur Henri V l'assiégea, mais il ne put s'en rendre maître, 1109. Frédéric le Grand s'en empara et la réunit à la Prusse, 1741. Les Français s'en rendirent les maitres, 1806, mais en 1814 elle fut rendue à la Prusse.

GLUCK (Christophe), illustre compositeur de musique, né dans un village du haut Palatinat, 1712; passa en Italie en 1729; apprit les principes de la composition à Milan, où il composa son opéra d'*Artaxercès*, 1735. Il fit représenter à Venise *Démétrius*, 1742, et *la Chute des Géants* en Angleterre, 1745. En 1760, Gluck avait déjà composé près de 40 opéras quand il se rendit à Vienne où il fit représenter, 1768, *Alceste*, *Orphée* et *Hélène*. Ses deux opéras, *Écho et Narcisse* et *le Siége de*

Cythère, eurent peu de succès, 1770. Gluck vint à Paris en 1774, et fit représenter, 1776, son opéra d'*Iphigénie en Aulide*, qui eut un succès prodigieux. Son chef-d'œuvre, *Iphigénie en Tauride*, fut son dernier opéra, 1778. Gluck quitta la France en 1780, et se rendit à Vienne, où il mourut le 15 novembre 1787.

GLYCERIUS (Flavius), empereur romain d'Occident, fut élevé à l'empire, 473 de J.-C., par Gundobald, roi des Bourguignons. Léon Ier, empereur d'Orient, irrité d'un pareil choix, donna l'empire d'Occident à Jules Népos. Surpris dans Rome, Glycerius abdiqua, reçut en échange l'évêché de Salone, en Dalmatie, et mourut l'an de J.-C. 480.

GNOMON, du mot grec γνώμη (connaissance), signifie littéralement une chose qui en fait connaître une autre. Les anciens l'appliquaient au style d'un cadran solaire parce qu'il indique ou fait connaître les heures. Le même terme en astronomie signifie un instrument servant à mesurer les hauteurs méridiennes et les déclinaisons du soleil et des étoiles. Ulugh-Beig, prince tartare, petit-fils de Tamerlan, se servit, en 1437, d'un gnomon de 180 pieds de hauteur. Ignace Dante en érigea un dans l'église de Saint-Pétrone à Boulogne, 1576, qui avait 67 pieds de hauteur. Enfin, Cassini en éleva un autre dans la même église, 1655, qui avait 90 pieds.

GNOSTIQUES (du grec γνωσις, connaissance, intuition). On réunit généralement sous ce nom les partisans de certaines doctrines religieuses et philosophiques répandues dans les premiers siècles du christianisme, particulièrement en Asie et en Égypte, depuis Simon le Magicien, mort l'an 64 de J.-C., jusqu'au Persan Manès, vivant en 225. L'école gnostique, mélange de certaines doctrines persiques, chaldéennes, grecques et chrétiennes, reconnaissait l'influence de deux principes, l'un bon, l'autre mauvais, continuellement en guerre entre eux. Ces doctrines furent combattues par les plus célèbres Pères de l'Église : Clément d'Alexandrie, Origène, Irénée, Tertullien et saint Augustin.

GOA, ville de l'Indoustan située sur la côte septentrionale de l'île du même nom, fut enlevée aux Arabes par les Portugais, 1510. Albukerque en fit la capitale des établissements Portugais. Pendant tout le 16e siècle, cette ville joua un grand rôle; mais, à partir du commencement du siècle suivant, l'arrivée des Anglais et des Hollandais dans les Indes a considérablement diminué son importance. Le vieux Goa, dépeuplé par une épidémie dans le cours du 18e siècle, fut abandonné et ses habitants commencèrent à bâtir le nouveau. Les Anglais s'emparèrent de cette dernière ville, 1807; ils la rendirent aux Portugais, 1814. L'inquisition, établie à Goa dès le 14e siècle, y subsista jusqu'en 1815.

GOBELINS (Manufacture des), célèbre manufacture de tapisserie, fondée, dès l'an 1450, par un teinturier, Jean Gobelin, qui lui donna son nom. Sous le règne de François Ier, environ 1520, Gilles Gobelin trouva le secret de la teinture écarlate. Colbert, 1667, mit cette manufacture sous la direction de Lebrun, premier peintre du roi. Elle reçut de grandes améliorations du financier Fagon, de 1737 à 1749. Cette manufacture se compose aujourd'hui de 4 ateliers auxquels on a adjoint une école de dessin et de tissage pour les ouvriers, et un atelier de teinture.

GODEBERT, roi des Lombards, après avoir partagé avec son frère Pertharite la succession de leur père, s'établit à Pavie, 661 de J. C. La guerre éclata entre les deux frères. Godebert appela à son secours le duc de Bénévent, Grimoald. Celui-ci chassa Pertharite, fit massacrer Godebert, s'empara de la Lombardie et s'en fit couronner roi l'an de J.-C. 662.

GODEFROY DE BOUILLON. V. **BOUILLON.**

GODÉGISILE est le premier roi vandale dont l'histoire fasse mention. Suivant quelques auteurs, Godégisile ayant voulu passer le Rhin, l'an de J.-C. 406, fut massacré par les Francs, avec 20,000 des siens qui restèrent sur le champ de bataille.

GODOI (Don Emmanuel de), né à Badajoz, 1764, d'une famille noble mais pauvre. Il vint à Madrid, 1787, et parvint à entrer dans les gardes du corps. Sa facilité d'élocution en fit bientôt le favori du roi, ou plutôt de la reine dona Maria de Bourbon. Il devint successivement adjudant général des gardes du corps, 1788; lieutenant général, 1791; duc de la Acudia, 1792. La même année, il remplaça au ministère le comte d'Aranda. En 1795, il fut, à l'occasion du traité de paix conclu entre la république française et l'Espagne, créé prince de la Paix et grand d'Espagne de première classe. Il quitta le ministère, 1798, commanda l'armée destinée contre le Portugal, 1801; fut créé généralissime des armées de terre et de mer, 1804, et subit enfin le sort de la famille royale d'Espagne, qu'il accompagna en France, 1808. Depuis cette époque, il a constamment habité la France ou l'Italie, et ne s'est mêlé à aucun des événements politiques qui ont eu lieu. Le prince de la Paix a publié ses mémoires en 1836 et 1837.

GODOUNOF (Boris), czar de Russie, succéda à la maison de Fédor, 1598. Sa magnificence, ses lumières et la protection éclairée qu'il accorda aux arts, le font regarder avec juste raison comme le véritable précurseur de Pierre le Grand. Godounof joignait à une grande habileté gouvernementale une grande férocité. Il mourut empoisonné, 1605.

GOLBÉRY (Silvain-Meinrad-Xavier), né à Colmar, en 1742. Il publia : *Lettre sur l'Afrique*, Paris, 1791; *Fragments d'un voyage en Afrique fait en* 1785, 1786 *et* 1787; *Considérations sur le département de la Roer*, etc., Aix-la-Chapelle, 1811, ouvrages qui sont généralement fort estimés. Admis à l'hôtel royal des Invalides en 1818, en qualité de lieutenant-colonel retraité, Golbéry fut nommé bibliothécaire de l'hôtel, et y mourut en 1822.

GOLCONDE, *Golconda*, nom d'une ville de la presqu'île de l'Inde, au deçà du Gange, capitale du royaume de Golconde. Elle est située au pied d'une montagne, à 50 lieues de Doltabat, et du côté du levant. Cette ville, l'une des plus grandes du royaume de Decan, fut abandonnée par ses souverains, à cause de son air insalubre, pour le séjour d'Haïder-Abar, qui en est à 4 kilomètres ouest, et qui en est regardée comme la citadelle. Le royaume de Golconde, aujourd'hui du Décan, est extrêmement fertile; ses habitants, qui parlent le *telinga*, professent le brahamisme. — Au 15e siècle, les Mahométans en firent la conquête, et lui donnèrent son nom de Golconde. Aureng-Zeib le réunit à son empire en 1687, et vers 1719 Tchyn-Kili-Khan, qui gouvernait cette province pour les Mongols, se rendit indépendant. Il eut pour successeur, 1748, Ghazy-ed-Dyn; ensuite vint Nizam-Aly-Kan. Celui-ci se déclara vassal des Anglais en 1759, et mourut en 1785. Il laissa un fils, Elbirza-Sekander-Djah, aujourd'hui sultan du Dékhan. V. **DEKHAN.**

GOLDONI, célèbre auteur dramatique italien, surnommé *le Molière de l'Italie*, naquit à Venise, en 1707. Il fut tour à tour médecin, avocat, acteur et auteur dramatique. Il composa sa première pièce en 1729; vint en France, et se fixa à Paris en 1761. A cette époque, il avait déjà composé 120 pièces. En 1762, il obtint la place

de lecteur et de professeur de langue italienne de Mesdames, tantes du roi, place qu'il conserva jusqu'en 1792. Il mourut le 8 janvier 1793. Ses ouvrages, imprimés à Venise, 1788-1794, et à Turin, 1795, se composent de 44 volumes in-8°.

GOLDSMITH (Olivier), célèbre écrivain anglais, naquit à Pallas, comté de Longfort, en Irlande, 1729. En 1747, il passa à Édimbourg pour étudier la médecine, profession à laquelle ses parents le destinaient; mais sa malheureuse prodigalité le força bientôt à quitter l'Écosse, 1749. Il fut réduit à parcourir une partie de l'Europe à pied, et de s'y faire une ressource de son talent à jouer de la flûte. Il se fit recevoir bachelier en médecine à Louvain, 1751, passa à Londres, où il se fit tour à tour garçon apothicaire, sous-précepteur d'une école d'enfants, écrivain périodique, 1752-1758. Goldsmith mourut le 4 avril 1774.

GOLIATH, géant philistin, natif de Geth, haut d'environ 3 mètre 0,85 mill. Il fut tué d'un coup de fronde par David, environ 1063 av. J.-C.

GOMAR (François), théologien calviniste, chef des gomaristes, ou contre-remontrants, naquit à Bruges, en 1563. Il obtint une chaire de théologie à Leyde, 1584. Bientôt une querelle théologique entre lui et les disciples d'Arminius alluma une sédition, 1615. Le prince Maurice de Nassau se déclara pour les gomaristes, 1618; il déposa les magistrats, chassa les arminiens, et fit tout ployer sous la justice militaire. Comar s'était retiré, pendant toutes ces querelles, à Middelbourg, 1611, et y professa jusqu'en 1614. Il passa à Saumur, 1615, et y resta jusqu'en 1619. Il mourut à Crouingue, le 11 janvier 1641.

GOMBETTE, loi donnée par Gondebaud ou Gondebald, roi de Bourgogne, en 502. Le but de cette loi était de défendre de maltraiter les Gaulois qui vivaient dans toute l'étendue du royaume; elle était divisée en 49 titres, non comprises les additions qu'y fit Sigismond, successeur de Gondebaud. Elle accordait la faculté de réparer tous les délits, voire même les crimes, par des compensations pécuniaires. Les lois des Bourguignons forment le recueil qu'on nomme la *loi Gombette*. Ce recueil parut à Bâle, 1557, et fut réimprimé à Francfort, 1613.

GOMORRHE, une des cinq villes consumées par le feu du ciel, 1897 av. J.-C., avec Sodome, par suite des crimes de ses habitants.

GONDEBAUD, surnommé *Ballomer*, était fils naturel de Clotaire I^er^. Il s'était retiré à Constantinople, lorsqu'on vint lui offrir la couronne de Bourgogne, 580. Gondebaud se mit en route, 581; mais il fut trahi, et se réfugia dans une île de la Méditerranée, où il vécut ignoré pendant 3 ans. En 584, il se fit proclamer roi à Brives-la-Gaillarde. Childebert et Contran s'unirent contre lui, le battirent, et le firent mettre à mort, 585.

GONDEMAR, roi de Bourgogne, succéda à Sigismond, 523 de J.-C. Il chassa les Francs, et tua Clodomir à la bataille de Véseronce, 524. Il acheta la paix de Théodoric, roi des Ostrogoths, en lui cédant plusieurs villes, 526. Quelques années après, les fils de Clovis ayant entrepris la conquête du royaume de Bourgogne, 534, Gondemar succomba sous leurs coups, et mourut prisonnier, 551.

GONDEMAR (Flavius), roi des Visigoths, l'un des princes les plus remarquables du 7^e^ siècle, avait succédé à Witteric, l'an 610 de J.-C. En 611, Gondemar mit un terme aux rapines des Vascons, et les chassa de ses États. Il mourut, 612, laissant des lois pleines de sagesse et de modération.

GONDI (Maison de), famille illustre, originaire de Florence, où elle jouait un rôle important dès le 15^e^ siècle. Elle y subsiste encore aujourd'hui. Gondo de Gondi vivait dans le 15^e^ siècle. Il ajouta le premier à son nom le surnom de Gondi, et ses descendants l'ont conservé. Gondo avait pour bisaïeul Orlendo Bellecozzo, conseiller de Florence, 1199. Forte, fils d'Orlando, sénateur, 1204, fut le père de Ricovero, 1251, et celui-ci de Gondo de Gondi. — Antoine de Gondi, fils d'Antoine I^er^, vint s'établir en France, sous le règne de François I^er^, 1516. — Albert, fils d'Antoine, épousa, en 1565, Claude-Catherine de Clermont, baronne de Retz. Il fut le chef de l'illustre maison de Retz. (V. ce nom.) — Emmanuel, fils d'Albert, devint général des galères sous Louis XIII, et fut père du coadjuteur, plus connu sous le nom de cardinal de Retz. V. **RETZ** (cardinal de).

GONFALON, dit aussi **GONFAON**, du mot goth, *guna* (combat); *gunt-fano*, étendard de combat, espèce de bannière en usage dans plusieurs villes d'Italie, au moyen âge, ainsi nommée parce qu'elle était ornée de plusieurs pendants appelés fanons. On appelait gonfalonier celui qui la portait. Il avait une grande autorité dans les gouvernements républicains. Le premier gonfalonier de Florence, élu dans le 14^e^ siècle, fut Ubaldo Ruffoli. En France, sous le nom de gonfalon, on désignait spécialement une bannière d'église, qu'on arborait pour lever des troupes, et qui était portée par les défenseurs temporels des abbayes et des églises.

GONFALONIER. V. **GONFALON.**

GONZAGUE, famille princière d'Italie, connue dès le 11^e^ siècle. En 1328, Louis de Gonzague, s'étant défait de Passerino Bonicolsa, seigneur de Mantoue, se mit à sa place. Il obtint le titre de vicaire de l'empire, et mourut en 1360. — Jean-François de Gonzague, né en 1390, fut général des troupes de l'Église pour la défense de Bologne, sous le pontificat de Jean XXIII, 1412. L'empereur Sigismond le créa marquis de Mantoue, 1444. — Louis XII, fils de Jean-François, fut un des plus grands capitaines de son temps. A sa mort, 1478, la maison de Gonzague se trouva partagée en quatre branches: 1° les marquis, puis ducs de Mantoue, 1530-1627. Ils s'éteignirent alors, et furent remplacés par la branche collatérale de Gonzague-Nevers. — 2° Les ducs de Guastalla, 1557-1742. — 3° Les ducs de Sabioneta. — 4° Ceux de Castiglione. Ces deux dernières branches furent dépouillées de leurs États, en 1698, par l'empereur Léopold. Dans la branche aînée, nous signalerons Jean-François II de Gonzague, commandant l'armée réunie de l'Espagne, des Vénitiens et du duc de Milan, contre Charles VIII, 1495; — Frédéric II, décoré du titre de duc de Mantoue par l'empereur Charles-Quint, 1530, et Vincent de Gonzague, fondateur de l'ordre des chevaliers du Sang du Christ, 1638. Vincent II étant mort sans postérité, 1627, le titre de duc de Mantoue échut à Charles de Gonzague-Clèves, duc de Nevers et de Rethel. Ce prince était fils de Louis de Gonzague, duc de Nevers, par son mariage avec Henriette de Clèves, fille de François de Clèves, premier du nom, et héritière de François de Clèves II, duc de Nevers et de Rethel, tué à la bataille de Dreux, 1561. — A cette branche appartient Marie-Louise de Gonzague, reine de Pologne, par son mariage avec Wladislas, 1645. Restée veuve, 1648, Marie épousa, l'année suivante, 1649, avec dispense du pape Innocent X, Jean-Casimir, roi de Pologne, frère du roi Ladislas. — Louis de Gonzague, jésuite en 1591, et canonisé par le pape Grégoire XV, 1621, appartenait à la maison de Novellare, issue de Louis I^er^ de Gonza-

gue, duc de Sabioneta. 1527. Cette maison de Novellare s'est éteinte en 1626.

GONTAUT (Maison de), famille noble de France, originaire du bourg de Gontaut (Lot-et-Garonne). Cette famille remonte au 10e siècle. Ses membres, dès l'an 1180, prirent le titre de seigneurs de Biron. V. **BIRON.**

GONTHIER (Jean), médecin célèbre, naquit à Andernach, en 1487. Il fut nommé recteur des écoles publiques de Goslar, 1522; professeur de grec à Louvain, 1523, puis vint en France pour y étudier la médecine, 1525. Il mérita, par son savoir, d'être attaché à la personne de François Ier, 1530-1536. Gonthier quitta Paris, 1537, parcourut une partie de l'Allemagne et de l'Italie, et mourut à Strasbourg, 1574.

GONTRAN, deuxième fils de Clotaire, roi de France, eut le royaume d'Orléans et de Bourgogne en partage, 561. Il s'efforça de calmer les dissensions qui s'élevaient entre ses frères, 570 577; fit cesser leurs incursions sur ses domaines, 581-582; fit la guerre à l'Espagne, battit les Lombards, 588-589, et mourut, âgé de 31 ans, 593, après avoir fait sacrer roi de Soissons Clotaire II, son neveu. L'Église a mis Gontran au nombre de ses saints.

GONZALVE DE CORDOUE (Gonçalo **HERNANDEZ Y AQUILAR**), surnommé le grand Capitaine, naquit à Montilla, petite ville du royaume de Cordoue, le 16 mars 1443. Il accompagna don Diégo, son père, dans la première guerre contre les Maures de Grenade, 1458; contribua puissamment au gain de la bataille de Las-Jeguas, 1460, et mérita par sa conduite l'honneur d'être armé chevalier par le roi lui-même. La vie de ce capitaine ne fut plus, depuis cette époque, qu'une suite non interrompue de triomphes, 1462-1512. Il assura la possession à l'Espagne du royaume de Naples, dont il fut fait connétable, puis vice-roi. Gonzalve mourut dans le royaume de Grenade, le 2 septembre 1515.

GORDIEN (Marcus-Antonius) *Gordianus senior*, surnommé l'*Africain*, naquit à Rome, l'an de J.-C. 157. Il descendait des Gracques par son père, et de la famille de Trajan par sa mère Gordiana. Gordien avait cultivé les lettres avec succès. Il fut proclamé empereur en 237; à l'âge de quatre-vingts ans, Gordien était proconsul d'Afrique, quand on lui annonça son élévation au suprême pouvoir. Ce malheureux prince, ne pouvant supporter la perte de son fils, tué par Capellien, s'étrangla avec sa ceinture, le 45e jour de son règne. Il avait été édile et deux fois consul, avant d'arriver à l'empire.

GORDIEN (Marcus-Antonius), dit le *Jeune*, fils du précédent, naquit l'an de Rome 191. Ce prince, qui s'était occupé longtemps de la science du droit, composa des poésies qui annonçaient du goût et de l'imagination. Il périt devant Carthage, l'an de Rome 257. Le sénat lui conféra le titre de *divus-augustus*.

GORDIEN (Marcus-Antonius), surnommé le *Pieux*, petit-fils de Gordien l'Ancien, parvint à l'empire à l'âge de 12 ans, l'an de J.-C. 237. Il partagea d'abord l'empire avec Maxime et Balbin; mais ceux-ci ayant été massacrés, il régna seul, l'an 238. Gordien le Pieux anéantit l'armée de Sapor, 243. Le sénat lui décerna les honneurs du triomphe. Il mourut assassiné, sur les bords de l'Euphrate, par ordre de Philippe, l'un de ses lieutenants, l'an de J.-C. 244.

GORDIEN (Nœud). V. **GORDIUS.**

GORDIUS, laboureur d'abord, puis roi de Phrygie. Les Phrygiens, troublés par des séditions, consultèrent l'oracle. Il leur fut répondu de prendre pour roi le premier homme qu'ils rencontreraient monté sur un char. Leur choix tomba sur Gordius, qui consacra son char à Jupiter. Le joug était lié au timon par un nœud dont on ne pouvait apercevoir les bouts. On l'appelait nœud gordien. Alexandre le Grand, prévenu que l'oracle promettait l'empire d'Asie à celui qui délierait ce nœud, le trancha d'un coup d'épée, av. J.-C. 334.

GORDON (Maison de). Cette famille, une de celles qui suivirent Guillaume le Conquérant à la conquête de la Grande-Bretagne, 1066, vint ensuite s'établir en Écosse, et s'allia aux d'Argyle, aux Norfolk et même aux Stuarts. — Onûl Gordon fut fait duc de Gordon, 1684. — Son petit-fils, George Gordon, né en 1750, membre de la Chambre des communes, se fit remarquer par son opposition au ministère. Il fut emprisonné, 1780, mis en jugement et acquitté. Il publia, 1788, un libelle contre Marie-Antoinette, reine de France; fut de nouveau emprisonné, et mourut à Newgate, 1793. Le dernier duc de Gordon a été George Gordon, 5e duc, né en 1770; pair d'Angleterre, 1807; général, 1819; mort, 1836. — John Byron, père du poëte lord Byron, ayant épousé Catherine Gordon, son fils portait aussi le nom de Gordon.

GORÉE, en langage indigène, *Bis*, petit îlot situé sur la côte de Sénégambie, à 3 kilom. du cap Vert. Les Hollandais s'en emparèrent en 1619, et le gardèrent jusqu'en 1677, époque à laquelle il leur fut enlevé par l'amiral d'Estrées. L'île de Gorée fut occupée, en 1804, par les Anglais. Ces derniers l'ont rendue à la France en 1815.

GORGIAS LE LÉONTIN, de Léontium, ville de Sicile, sophiste et orateur célèbre, avait été disciple d'Empédocle. Ses concitoyens le députèrent, l'an 417 avant J.-C., vers les Athéniens pour leur demander des secours contre les Syracusains avec lesquels ils étaient en guerre. Gorgias les charma par son esprit et en obtint tout ce qu'il voulut. Aux jeux olympiques et pythiens, ses succès furent si éclatants, qu'on lui érigea une statue d'or dans le temple de Delphes. Gorgias vécut jusqu'à 107 ans. Quoique écrivain froid et tendant au sublime par des efforts ignorés jusqu'à lui, il étendit pourtant les bornes de l'art oratoire.

GORKUM, en hollandais *Gorinbhen* ou *Gorniccem*. Cette ville, fondée en 1230, par Jean, seigneur d'Arkel, était très-florissante au 14e siècle. Elle a été presque submergée en 1809, et fortifiée par les Français, 1813.

GOSLAR, ville située dans le Hanovre, jouissait autrefois du titre d'impériale, et appartenait à la ligue hanséatique. Elle fut fondée, 923, par Henri Ier, surnommé *l'Oiseleur*. Henri II y fit construire un palais, 1002. Henri III y reçut les papes Léon IX, 1050, et Victor II, 1056. L'église collégiale de cette ville fut fondée par ce même Henri III, 1059, et fut soumise immédiatement au saint-siége par le pape Alexandre IV, 1257. Goslar entra, en 1365, dans la confédération des villes hanséatiques, avec Brunswick, Magdebourg et Hildesheim. Les premières étincelles de la réforme y furent jetées, 1521, et le luthérianisme y fut établi par arrêt du sénat, 1528. Cette ville fut donnée à la Prusse, 1803; au royaume de Hanovre, 1807; rendue à la Prusse, 1813, et définitivement cédée au Hanovre 1815. C'est à Goslar que le moine Berthold Schwartz inventa, dit-on la poudre à canon.

GOSLIN ou **GOZLIN**, 49e évêque de Paris, conseiller, archinotaire et archichapelain de Charles le Chauve, son cousin, mourut presque centenaire, l'an de J.-C. 885. Au témoignage d'Abbon, Goslin fut un pasteur charitable et un héros plein de douceur.

GOSSELIN (Jean) naquit en 1518. Philologue, mathématicien et astronome, Gosselin fut nommé conservateur de la bibliothèque du roi, 1560. Nous avons de

lui plusieurs ouvrages que l'on consulte encore avec fruit : *Éphémérides du jour et de la nuit pour 100 ans*, 1571 ; la *Signification de l'ancien jeu de cartes pythagoriques*, 1582 ; *Calendrier grégorien perpétuel*, traduit en français, Paris, 1583, in-4°.

GOTHA, ville d'Allemagne, dans la Thuringe, chef-lieu de principauté. Cette ville souffrit beaucoup dans le 16e siècle, pendant les guerres d'Allemagne. Jean-Auguste de Saxe la prit en 1567, et y arrêta le prince Jean-Frédéric, son frère. Elle fut presque entièrement ruinée par un incendie, 1711.

GOTHA (Principauté de). V. SAXE-GOTHA.

GOTHIE (Royaume de), en suédois *Gœthaland*. On donnait autrefois ce nom à une province du midi de la Scandinavie, située entre ce que l'on appelle aujourd'hui la Suède propre, la Norvége et la mer Baltique. Elle était divisée en 3 parties, 1° Westrogothie, ou Gothie occidentale ; 2° Ostrogothie, ou Gothie orientale ; 3° Sudgothie, ou Gothie du sud. La Gothie tirait son nom des Goths qui la conquirent à une époque que l'on ne peut préciser : mais bien avant l'ère chrétienne. V. GOTHS.

GOTHS, peuples d'origine germanique. Ils habitèrent, dans le principe, le long de la Vistule, à la place où est aujourd'hui située la ville de Dantzig et l'île de Gottland. De là ils passèrent dans la Scandinavie, où ils donnèrent leur nom à la partie la plus méridionale de la Suède actuelle. De retour en Allemagne, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, les Goths habitèrent entre la Vistule et l'Oder. Ils s'associèrent aux Hérules, et, se trouvant bientôt trop resserrés dans le pays qu'ils habitaient, ils en sortirent pour faire la conquête d'autres terres. Cette première migration eut lieu sous Marc-Aurèle, an de J.-C. 161. Ceux qui en firent partie conservèrent le nom de Goths, et ceux qui restèrent au pays furent appelés *Gepides*, d'un nom gothique qui signifie paresse. Les Goths passèrent la Vistule sous la conduite de leur roi Filimer ; ils traversèrent la Sarmatie, et, ne trouvant pas à s'établir commodément parmi les Alains et les Huns, peuples pour le moins aussi barbares qu'eux, et qui avaient sur eux la priorité du droit de conquête, ils retournèrent du côté de l'occident, et passèrent le Borysthène, 235-249. Ils assujettirent Gallien à un tribut, 254. Repoussés par Claude II, 269, ils revinrent à la charge, et occupèrent la Dacie, 274. Les Goths alors se divisèrent en deux nations, ceux qui habitaient les parties les plus orientales, vers le Pont-Euxin, furent nommés *Ostrogoths*, ou Goths orientaux ; ceux qui demeuraient du côté de l'occident prirent le nom de *Wisigoths*, ou Goths occidentaux. Ces deux peuples se rendirent si redoutables, que Procope, parent de l'empereur Julien, ne se servit que de leurs forces pour faire réussir les mesures qu'il avait prises pour s'emparer de l'empire, 365. Les Huns alors franchirent le Danube, et une partie des Goths (les Ostrogoths) consentirent à supporter leur joug, 376. Les autres, au contraire (les Wisigoths), traversèrent le fleuve, se jetèrent sur l'empire romain, et obtinrent de l'empereur Valens la concession de différentes terres en Mésie, 376. Deux ans après, Valens fut tué dans une bataille qu'il leur livra, 378. La même année, les Goths se présentèrent devant Constantinople, et en pillèrent les faubourgs. Théodose Ier, pour se débarrasser de leurs ravages, prit à sa solde les plus redoutables de leurs chefs. A la mort de cet empereur, 395, Alaric, leur chef, contraignit Arcadius à lui accorder le titre de général des milices romaines dans l'Illyrie orientale, 397. Il envahit deux fois l'Italie, 403-409 ; pilla la ville de Rome cette dernière année, et mourut en 412. Ataulphe, son beau-frère, lui succéda. Ici l'histoire des Visigoths se lie à l'histoire d'Espagne (V. ce mot. Vicissitudes.) Les Ostrogoths, devenus libres par la mort d'Attila, 453, mais, séparés les uns en Pannonie et les autres en Thrace, se réunirent sous leur roi Théodoric le Grand, et passèrent en Italie, du consentement de l'empereur Zénon, pour faire la guerre à Odoacre, roi des Hérules, 489-493 ; c'est alors qu'ils fondèrent le royaume des Ostrogoths qui, un moment florissant, fut de peu de durée. Théodoric mourut en 526, et eut pour successeur Athalaric, son petit-fils, mort 534. Puis Vitigès pris par Bélisaire, 539, et enfin Totila et Teia qui succombèrent sous les coups de Bélisaire et de Narsès, 541-555. Ainsi s'éteignit ce royaume des Ostrogoths après une durée d'environ 58 ans. Ils disparurent alors du rang des nations. Le royaume des Visigoths d'Espagne subsista jusqu'en 712, époque à laquelle il fut détruit par les Arabes. V. ESPAGNE, OSTROGOTHS, VISIGOTHS.

GOTTLAND, île de la mer Baltique, anciennement habitée par les Goths. Cette île fut un long sujet de disputes entre les Suédois et les Danois. Un traité, conclu en 1644, la donna à la Suède ; mais, en 1677, les Danois s'en emparèrent. Une des clauses du traité de Fontainebleau, 13 septembre 1679, portait que cette île serait rendue à la Suède. Dans les guerres qui signalèrent le commencement du 19e siècle, les Russes chassèrent les Suédois de cette île, 1807 ; mais ils l'ont rendue par suite des stipulations de 1814.

GOTTLIEBEN, bourg de Suisse en Turgovie, dans le château duquel furent renfermés le pape Jean XXIII et le réformateur Jean Huss, pendant le concile de Constance, 1415.

GOUFFIER. V. CHOISEUL.

GOUGES (Marie-Olympe, veuve d'Aubry de), naquit à Montauban, 1755. Elle avait reçu de la nature une imagination vive et de la beauté. Tout entière aux beaux-arts, elle se jeta pourtant dans le tourbillon de la politique, au commencement de la révolution, et c'est à elle que les sociétés populaires de femmes doivent leur institution. Mais son zèle se refroidit bientôt, et, le 14 décembre 1792, elle s'offrit pour défenseur officieux de Louis XVI. Plus tard, elle eut le courage de consacrer sa plume à combattre la terreur, et sa brochure *les Trois Urnes* lui fit mettre en arrestation, 25 juillet 1793 ; elle fut conduite à l'échafaud le 4 novembre suivant. On a d'elle *le Mariage de Chérubin*, comédie, 1785 ; *l'Homme généreux*, drame en 5 actes ; *Molière chez Ninon*, 5 actes ; *l'Heureux Naufrage*, 3 actes.

GOUJON (Jean), sculpteur et architecte parisien sous François Ier et Henri II, 1515-1559, retraça dans ses ouvrages les beautés sublimes de l'antiquité. On lui doit la fontaine des Innocents et de beaux travaux qu'il a exécutés au Louvre. Jean Goujon a fait très-peu de statues ; cependant sa statue en marbre de *Diane de Poitiers* et sa *Diane chasseresse* sont deux morceaux du premier mérite. Il fut atteint d'un coup de carabine au moment où il exécutait des bas-reliefs au Louvre, le 24 août 1572, jour de la Saint-Barthélemi.

GOULETTE, forteresse située entre la mer Méditerranée et le lac de Tunis. Elle fut élevée par le corsaire Barberousse, 1535 ; prise en 1535 par l'empereur Charles-Quint, et remise, la même année, au bey de Tunis que Barberousse avait détrôné.

GOUNONG-API, nom d'une île de l'Océanie, dans la mer des Moluques, et qui fait partie de l'archipel de Banda. Cette île appartient à la Hollande ; elle est volcanique et sujette à des éruptions fréquentes. La plus célèbre a été celle de 1820.

GOUR, ou **GAUR**, ou **ZAUF**, ville du Kaboul, sur

le Gange, anciennement *Guria*, près de Máldan, capitale de l'empire des Gourides. Cette ville autrefois florissante renfermait au 16e siècle une population que quelques auteurs évaluent à 1,200,000 familles. Elle fut prise, dans le 13e siècle par le khan des Khurism, par Gengis-Khan, et ensuite par Tamerlan. Il n'en reste aujourd'hui que des ruines qui témoignent de sa splendeur passée.

GOURGAUD (Gaspard, baron), général, ancien aide de camp de l'empereur Napoléon, aujourd'hui aide de camp de Louis-Philippe, naquit à Versailles, le 14 septembre 1783. Il fut admis à l'école polytechnique à l'âge de 15 ans ; entra comme sous-lieutenant d'artillerie à l'école de Châlons, puis à celle de Metz avec le grade de lieutenant-adjoint au professeur de fortifications ; servit dans le 6e régiment d'artillerie à cheval, 1801 ; fut employé au camp de Boulogne, et fit la campagne de 1805 dans le corps d'armée du maréchal Lannes. Il se distingua à la prise du pont de Tabor, et mérita, après les batailles d'Austerlitz, 1805, de Saalfeld et d'Iéna, 1806, la croix de la Légion d'honneur. Il fut fait capitaine après la campagne de Pologne, 1807. En 1808, il se fit remarquer au siége de Sarragosse ; assista aux batailles d'Augsbourg, d'Eckmühl, de Ratisbonne, d'Ebersberg, d'Essling et de Wagram ; fut employé, à la paix, à la grande manufacture d'armes de Versailles, où il apporta quelques perfectionnements dans la fabrication de la lance et du fusil ; fut envoyé en mission à Dantzick ; accompagna Napoléon dans son voyage en Hollande ; puis visita les places de Rochefort, de la Rochelle, des îles d'Aix, de Ré et d'Oléron. Le 1er janvier 1812, Gourgaud fut récompensé par un majorat de chevalier de l'empire avec une dotation de 2,000 fr. Nommé premier officier d'ordonnance de l'empereur, il le suivit en Saxe, 1813 ; fut envoyé à Dresde pour reconnaître cette place, 24 août ; reçut, après cette bataille, 26, une dotation de 6,000 fr. et le brevet d'officier de la Légion d'honneur ; sauva la vie à l'empereur en tuant un Cosaque qui allait lui porter un coup de lance, 29 janvier 1814, et fut récompensé de cette action par le don de l'épée que Napoléon avait portée dans ses premières campagnes d'Italie. Fut nommé commandant de la Légion d'honneur après la bataille de Reims, 25 mars 1814 ; accompagna Napoléon à Fontainebleau, 30 mars. Après la bataille de Fleurus, 15 juin 1815, et de Waterloo, 18, auxquelles il assista, fut député au prince régent d'Angleterre, 14 juillet, et lui remit la lettre de Napoléon par laquelle il réclamait l'hospitalité du peuple anglais. Le général Gourgaud partagea l'exil de l'empereur à Sainte-Hélène ; se sépara de lui 5 ans après, et arriva à Londres, août 1818. La publication qu'il fit d'une brochure sur la victoire problématique de Wellington lui valut l'honneur d'être persécuté par ce grand capitaine, qui le fit arrêter et jeter sur le rivage de Cuxhaven. Les persécutions ne s'arrêtèrent pas là ; et tous les efforts du général pour rentrer en France furent inutiles. Il ne put revoir le sol de sa patrie que le 20 mars 1821. Rentré dans la vie civile, il ne prit de service qu'après la révolution de juillet 1830.

GOURIDES, nom d'une dynastie qui régna sur la Perse au 12e siècle. Elle reçut son nom de la ville de Gour, dans le Kaboul. Le premier de cette dynastie fut Hussein-Gouri, gouverneur de Gour pour les Gaznevides. Il se déclara indépendant, 1158, et transmit son trône à sa postérité. Les Gourides chassèrent les Gaznevides de la Perse, et furent eux-mêmes dépossédés, 1213, par les Khans.

GOURIE, partie la plus méridionale de l'ancienne Colchide. Ce pays fit partie de l'ancienne Géorgie jusqu'au 15e siècle. Il fut alors compris dans celui d'Imirithrie. Il secoua le joug au commencement du 17e siècle, tomba immédiatement au pouvoir des musulmans, et appartient aujourd'hui à la Russie depuis 1801.

GOUVERNANTE. V. **MARGUERITE D'AUTRICHE et MARGUERITE DE PARME.**

GOUVERNEMENTS, nom donné aux différentes divisions militaires de la France avant la révolution. Nous renvoyons au mot **FRANCE**, où nous expliquons cette division, et où nous avons relaté l'époque à laquelle chacun d'eux fut réuni à la couronne.

GOUVERNEURS, qualité donnée aux officiers commis autrefois dans les provinces, et aujourd'hui dans les places, pour maintenir ces provinces ou ces places dans l'obéissance qu'elles doivent au roi. Sous la première race, 420 752, les gouverneurs étaient tous ducs ou comtes. Sous la seconde, 752-987, on y ajouta les marquis, ainsi nommés parce que leurs gouvernements étaient situés sur les frontières ou marches du royaume. Les duchés et les comtés étant devenus héréditaires et patrimoniaux, ce qui commença vers l'an 888 et fut universel en 990, les rois commirent la garde de ce qui leur était resté à des baillis qui s'intitulèrent gouverneurs de leurs bailliages. Puis les ducs et les comtes voulurent imiter les rois, et alors on vit Guillaume de Saint-Alban, gouverneur de Provence, 1198 ; Jean d'Acre, gouverneur de Champagne, 1278. Outre ces gouverneurs, il y en avait d'autres d'un grade moins élevé ; car les rois et les nobles donnèrent souvent la garde de provinces entières à des officiers qu'ils appelaient sénéchaux, et celle des villes et châteaux à de simples châtelains. (V. **SÉNÉCHAUX, CHATELAINS.**) Ensuite vinrent les vicomtes, c'est-à-dire lieutenants des comtes dans les villes où il y avait des comtes. Dans le 15e et le 14e siècle, les rois, à mesure qu'ils empiétaient sur la féodalité, envoyèrent des personnes pour gouverner les provinces en leur nom ; alors les baillis et les sénéchaux en perdirent entièrement la garde, et ne conservèrent plus que le droit de commander l'arrière-ban. Dès l'an 1247, saint Louis établit un gouverneur dans l'Ile-de-France et dans le Soissonnais. Le même roi nomma le maréchal de Beaujeu gouverneur de Picardie, 1250. Sous Philippe le Hardi, son fils, Jean, vicomte de Melun, fut qualifié gouverneur et lieutenant du roi en Champagne, 1280. Puis, sous les règnes suivants, Pierre de la Palu, sire de Varenbon, s'intitula gouverneur d'Amiens, de Lille et de Douai, 1341 ; Mathieu de Trie, gouverneur de Flandre et du Hainaut, 1342. Charles VI et Charles VII établirent dans les grandes provinces des lieutenants généraux pour commander en l'absence des gouverneurs, 1390-1450. Alors tous les gouverneurs, grands et petits, s'attribuèrent insensiblement la qualité de lieutenants généraux. François Ier, par son édit de 1545, leur défendit de prendre cette qualification, et ne fit exception dans son ordonnance qu'en faveur des gouverneurs de provinces qui étaient alors enclavées dans le royaume. Ces provinces, au nombre de 9, étaient celles de Normandie, Guyenne, Languedoc, Provence, Dauphiné, Bourgogne, Champagne, Picardie et Ile-de-France. Dans la suite, le nombre des lieutenants fut augmenté, et au mois de février 1692, il s'en trouvait 15 dans la Guyenne, 9 dans le Languedoc, 6 dans la Picardie, l'Artois et la Bourgogne ; 4 dans la Flandre, la Champagne, la Lorraine, la Franche-Comté, le Dauphiné, la Provence, le Poitou et l'Orléans, 3 dans le Maine, 2 dans l'Ile-de-France, l'Alsace, la Saintonge, l'Anjou, la Touraine, le Berry, la Marche, le Limousin, le Bourbonnais, l'Auvergne et le Lyonnais, enfin 1 dans les gouvernements de Metz, Toul, Verdun, Foix, Béarn

et Nivernais. Deux ans après, par son ordonnance de 1694, Louis XIV créa un gouverneur dans chacune des villes closes du royaume qui n'en avaient pas. Cet état de choses dura jusqu'à la révolution de 1789.

GOUVION-SAINT-CYR (le comte L.), ex-ministre secrétaire d'État au département de la guerre, pair de France, etc., naquit à Toul, 13 avril 1764, se livra très-jeune à la peinture ; entra au service comme simple volontaire, et, en 1793, il était déjà adjudant-général à l'armée de la Moselle ; passa à l'armée des Alpes en qualité de général de brigade et chassa les Piémontais de la Maurienne, 14 septembre 1793 ; revint, 1795, à l'armée de Rhin-et-Moselle avec le grade de général de division ; commanda l'attaque du centre au blocus de Mayence ; passa en Italie sous les ordres de Masséna, 1798 ; repoussa les Autrichiens au delà de la Marga, 1800 ; s'empara de Fribourg, et eut le commandement de l'armée d'occupation dans les États de Naples, qu'il n'évacua qu'en 1805 ; entra à Venise, décembre, où il fit prisonnier un corps de 6,000 Autrichiens. Grand officier de la Légion d'honneur et colonel général des cuirassiers, 1806, il s'empara du royaume de Naples ; fit les campagnes de Prusse et de Pologne et devint gouverneur de Varsovie. Envoyé en Espagne, 1808, il se trouva au siége de Roses, s'empara de Saint-Félix, d'Équixola et de Palamos ; fit partie de l'expédition de Russie, 1812, et reçut le bâton de maréchal après la prise de Moscou ; fut blessé à la bataille de Dresde ; prit aux Russes, quelques jours après, 20 pièces de canons et fit 3,000 prisonniers. Resté à Dresde après le départ de la grande armée, il y fut fait prisonnier jusqu'en 1814. Nommé ministre de la guerre après les Cent-Jours, il en garda le portefeuille jusqu'en septembre 1815. Ce fut sous son second ministère que fut rendue la loi du recrutement. Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr avait abandonné son portefeuille la première fois pour ne pas signer les traités de 1815. Il l'abandonna la seconde fois, 1819, pour rentrer dans la vie privée dont il ne sortit plus depuis.

GOZZE, anciennement **GAULOS**, en italien *Gozzo*, île de la Méditerranée donnée avec l'île de Malte aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem par Charles-Quint, 1530. Cette île fut plusieurs fois ravagée par les Turcs et les corsaires d'Afrique, notamment pendant les années 1551, 1673 et 1709. Elle appartient aujourd'hui à l'Angleterre.

GRACCHUS (Tibérius Sempronius), père des Gracques ; ayant été nommé préteur, fut envoyé en Espagne et vainquit les Celtibériens. Consul l'an 175 et 163 av. J.-C., il subjugua la Sardaigne, et le sénat lui décerna les honneurs du triomphe. Nommé tribun du peuple, il défendit ensuite les deux Scipions et reçut en récompense la main de Cornélia, fille de Scipion l'Africain.

GRACCHUS (Tibérius Sempronius), célèbre tribun du peuple romain, était fils de Gracchus Tibérius. Après avoir fait ses premières armes sous le second Scipion l'Africain, il accompagna C. Mancinus à Numance, et obtint des vainqueurs, dans cette guerre désastreuse pour les Romains, la vie de plus de 20,000 de ses compatriotes. Nommé tribun du peuple à son retour à Rome, l'an de J.-C. 133, il proposa un nouveau partage des terres en faisant remettre en vigueur une ancienne loi qui défendait aux patriciens de posséder plus de 500 arpents de terres conquises, et qui ordonnait de partager le surplus aux citoyens pauvres. La loi agraire ayant passé, les sénateurs jurèrent la perte de Tibérius. On l'accusa d'aspirer au trône, et ses ennemis ayant excité un grand tumulte parmi le peuple, qui était assemblé au Forum, il fut contraint de prendre la fuite et fut massacré par les fauteurs du trouble, à la tête desquels était Scipion Nasica.

GRACCHUS (Caïus Sempronius), frère du précédent, fut chargé de la distribution des terres conquises. Rentra dans la carrière publique 10 ans après le meurtre de son frère. Questeur en Sardaigne, il acquit une popularité telle, que le sénat chercha à l'inquiéter. Élu tribun, 124 av. J.-C., il fit revivre les lois proposées par son frère, enleva l'administration de la justice aux sénateurs pour la donner aux chevaliers. Maintenu dans son tribunat, 123, il fut envoyé en Afrique pour reconstruire Carthage. Pendant son absence, le consul Opimius entreprit de faire casser les lois rendues pendant son tribunat. Caïus, excité par ses amis, se rendit au Capitole le jour où Opimius avait assemblé le peuple. Là il s'engage un combat sanglant dans lequel lui et ses amis furent facilement mis en déroute. Forcé de se retirer dans un bois, et se voyant sans ressources, il se fit tuer par un esclave, 121 avant J.-C. Le peuple, qui regrettait vivement les deux Gracchus, leur érigea des statues.

GRACIOS A DIOS, ville de l'Amérique centrale, fondée en 1536 par don Juan de Chaves. Elle fut, dans le principe, le siége de l'audience de Guatimala ; mais, en 1544, cette audience fut transportée dans cette dernière ville.

GRADO, ville d'Illyrie. Cette ville reçut, en 568, le patriarche d'Aquilée, et depuis lors elle eut l'honneur de posséder le patriarcat. En 1451, les patriarches l'abandonnèrent pour se fixer à Venise.

GRAILLY, ancienne maison de Guienne. Elle acquit le comté de Foix, 1398, par le mariage d'Archambault de Grailly, captal de Buch, avec Isabelle, sœur de Mathieu, fils de Bernard II, vicomte de Castelbon, héritière du comté de Foix. V. **FOIX**.

GRAILLY (Jean de), captal de Buch, un des plus grands capitaines de son siècle, d'une maison originaire du pays de Gex, et établie dans le Bordelais. Il soutint le parti des Anglais contre Charles V, et battit plusieurs fois les troupes françaises. Il fut, au siége de Soubise, fait prisonnier par Duguesclin, 1372, et mourut prisonnier à la tour du Temple, 1377.

GRAMMONT, famille illustre de Bourgogne. Elle tire son origine de l'ancien château de Grammont (Haute-Saône). Cette famille remonte au 11e siècle. La terre de Grammont fut érigée en comté par Philippe IV, roi d'Espagne, 1656. Elle compte, parmi ses ancêtres, saint Théodule, évêque de Lyon au temps de Charlemagne, 768-814, et trois archevêques de Besançon, Antoine-Pierre Ier, mort en 1698 ; François-Joseph, mort en 1717, et Antoine-Pierre II, mort en 1754. Il ne faut pas la confondre avec celle de Gramont ci-après.

GRAMONT, famille illustre de la Navarre. Elle tire son origine de Sanche Garcie d'Aure, lequel vivait dans le 14e siècle. Dans le siècle suivant, Blanche, reine de Navarre, fille aînée et héritière de Charles III, dit le Noble, roi de Navarre, épousa en secondes noces Jean II, roi d'Aragon, dont elle eut un fils nommé Charles. Blanche mourut, 1441. Le prince, son fils, demanda son royaume. Jean le refusa, et ce fut un sujet de guerre. La maison de Gramont prit le parti du père, celle de Beaunot le parti du fils. Ce dernier fut battu le 23 octobre 1452, fait prisonnier et renfermé dans le château de Tafalla. Les Gramont restèrent toujours attachés à leurs rois, et quand Jean d'Albret, 4e successeur de Jean II, se réfugia en France et abandonna ses États envahis par Ferdinand le Catholique, 1512, ils émigrèrent eux-mêmes à la suite de leur prince et fournirent à leur nouvelle patrie plusieurs personnages éminents. Nous cite-

rons Antoine II de Gramont, vice-roi de Navarre. Il se trouva au siége de Laon, 1594, et au combat de Fontaine-Française, 1595. Maire de Bayonne, il fit lever le siége de cette ville aux Espagnols, 1636; fut honoré par Louis XIV du titre de duc, 1643, et mourut, 1644. — Antoine III se trouva à la défense de Mantoue, 1630; au combat de Leffons, 1635; au siége de Schlestat de Haguenau, 1636; à celui de Landrecies, 1657, et de Chivas (Piémont), 1639. Il fut nommé maréchal de France, 1641. Il se trouva au combat de Honnecourt, 1642; à la prise de Philisbourg, 1644; à la bataille de Nortlingue, 1645; au siége de Lérida, 1647, et à la bataille de Lens, 1648. Il fut nommé duc, 1663; suivit Louis XIV en Flandre, 1667; et mourut dans son gouvernement de Bayonne, 1678. La maison de Gramont est actuellement divisée en deux branches, celle des ducs de Gramont et celle des Gramont-Caderousse. Il existe encore une autre famille de Gramont, originaire de Rouergue (Aveyron). Le membre le plus connu de cette famille est Gramont ou Gramond (Gabriel) de Barthélemi (seigneur de), historien, né vers la fin du 16e siècle, mort à Toulouse, 1634, président au parlement de cette ville. On a de lui *Historia prostratæ a Ludovico XIII sectatorum in Gallia rebellionis*, Toulouse, 1625, ouvrage dans lequel il fait l'apologie de la Saint-Barthélemy.

GRAN, *Estorgum* ou *Strigonie*, ville de la basse Hongrie, chef-lieu du comté de Gran. Soliman II prit cette ville en 1543, et l'archiduc Mathias l'assiégea en 1574. Il fut obligé de lever le siége. Le comte de Mansfeld, général des troupes de l'empereur, tenta de nouveau cette entreprise, 1595. Il mourut pendant le siége, et la ville se rendit la même année à l'archiduc Mathias. Mahomet II la reprit, 1606; mais Jean Sobieski, roi de Pologne, y rentra, 1683. L'année suivante, 1684, les Turcs l'assiégèrent encore. Ils furent entièrement défaits par le prince Charles de Lorraine. Cette ville a été presque entièrement détruite par un incendie, 1818.

GRAND AMIRAL. V. AMIRAL.

GRAND AUMONIER. V. AUMONIER.

GRAND D'ESPAGNE. V. GRANDESSE.

GRAND-BOURG-DE-SALAGNAC (Le), ville de France. V. SALAGNAC.

GRANDE-BRETAGNE. V. ANGLETERRE.

GRANDESSE, dignité honorifique en Espagne; elle n'était en usage que depuis Charles-Quint, 16e siècle. Ceux qui en étaient honorés se nommaient grands d'Espagne et étaient divisés en trois classes. Un grand de la première restait toujours couvert devant le roi; un grand de la seconde ne se couvrait qu'après avoir parlé, et un grand de la troisième ne se couvrait qu'avec la permission du roi.

GRAND MAITRE DE L'ARTILLERIE. V. ARTILLERIE.

GRAND MAITRE DES CÉRÉMONIES. V. MAITRE DES CÉRÉMONIES.

GRANDMÉNIL (Jean-Baptiste FAUCHARD de), né à Paris en 1737, suivit d'abord la carrière du barreau, puis quitta brusquement la robe pour aller s'engager, avec sa femme, dans une troupe de comédiens à Bruxelles. Il y demeura quelques années, passa aux théâtres de Bordeaux et de Marseille, fut appelé à Paris, et débuta à la Comédie-Française le 31 août 1790. Il devint chef de son emploi (les manteaux), 1799, et fit partie de cette compagnie comme acteur-sociétaire jusqu'en 1811. Il fut alors nommé professeur au Conservatoire, puis membre de l'Institut, et mourut le 24 mai 1816.

GRAND MOGOL. V. MOGOL.

GRANDMONT, abbaye, chef d'un ordre religieux fondé par saint Étienne, dans le diocèse de Limoges, vers l'an 1076. Elle fut d'abord gouvernée par des prieurs; mais, en 1318, Guillaume Belliceri en fut nommé abbé et reçut les marques de sa dignité des mains du cardinal d'Ostie. Les religieux de cette abbaye se bornèrent d'abord, autant que possible, à suivre l'exemple que leur avait laissé saint Étienne. Vers l'an 1150, on mit en écrit ce qui s'était pratiqué jusqu'alors pour servir de règle dans l'ordre, et cette règle fut approuvée par le pape Adrien IV, 1156. Cette abbaye a disparu pendant la révolution, 1789-1795.

GRANDS JOURS, nom donné dans le principe aux assises solennelles que tenaient les comtes de Champagne pour rendre la justice. Dans la suite, le nom de grands jours s'étendit à tout le royaume. François 1er les fit tenir à Poitiers, 1531, 1541; à Moulins, 1534, 1540, 1545; à Troyes, 1535; à Angers, 1539; à Rouen, 1546, et à Tours, 1547.

GRANDVAL (Charles-François RACOT de), acteur célèbre de la Comédie-Française, naquit à Paris, 1711, et débuta dans une tragédie de Campistron, 1729; il y obtint un succès extraordinaire, devint chef d'emploi et succéda à Dufresne, 1734. Il se retira de la scène après s'être fait une grande réputation, 1762, et mourut à Paris en 1784.

GRANDVILLE, *Grannonum*, ville maritime de France, département de la Manche; place de guerre située sur une presqu'île, et seul point de défense de la côte, entre Saint-Malo et Cherbourg, par 48° 50' 16" latitude nord et 5° 56' 12" longitude ouest. Cette ville est bâtie, partie en amphithéâtre, sur un rocher escarpé, et partie dans la plaine; une petite rivière traverse cette portion. Tout entourée de murailles qui la séparent du faubourg, Grandville a des rues étroites et montueuses. Son port, situé au sud du rocher, est fort petit et ne peut recevoir qu'une cinquantaine de navires. Cependant il est peu de ports de France d'où l'on expédie autant de bâtiments à la pêche de la morue. Cette ville fut bâtie par les Anglais au commencement du 15e siècle, 1407. Elle tomba au pouvoir des Français l'an 1450; fut assiégée par les Anglais qui en firent un monceau de cendre l'an 1695. En 1793, les Vendéens l'attaquèrent et détruisirent le fort Gauthier; mais ils ne purent s'emparer du faubourg, auquel les habitants mirent le feu, ce qui força les assaillants à se retirer. En 1805, les Anglais bombardèrent Grandville une seconde fois. Depuis cette époque, il ne s'y est rien passé d'important.

GRANGE-CHANCEL (Louis de la), né à Antoniat (Dordogne) en 1676, mort en 1758. Il fit représenter, en 1688, sa tragédie de *Jugurtha*. Mais ce qui le fit connaître davantage fut ses odes contre le régent Philippe, duc d'Orléans, intitulées *Philippiques*. Il fut emprisonné et s'échappa d'abord en Espagne, puis en Hollande. Il revint en France après la mort du régent, 1723. Ses meilleures tragédies sont *Oreste et Pylade*, *Ino et Mélicerte*; et ses meilleurs opéras *Médus* et *Cassandre*.

GRANGENEUVE exerçait la profession d'avocat à Bordeaux; il devint substitut du procureur de cette commune; fut nommé député de la Gironde, 1791, et prit une grande part aux travaux de l'Assemblée législative. Il devint secrétaire de la Convention nationale, septembre 1792. Lors du procès de Louis XVI, Grangeneuve vota pour une détention perpétuelle, comme mesure provisoire, et eut le courage, en motivant son vote, de déclarer que jamais il ne consentirait à réunir dans sa personne les fonctions de témoin, d'accusateur et de juge. Enveloppé dans la proscription du 31 mai 1793, il

fut arrêté à Bordeaux, livré à une commission militaire et exécuté avec son frère le 21 décembre 1793.

GRAINVILLE (Jean-Baptiste-Xavier **COUSIN** de), né au Havre, 3 avril 1786; étudia à Caen, puis à Paris, embrassa l'état ecclésiastique se fit remarquer, 1771, par un discours sur l'*Influence de la philosophie au 18e siècle*, qui fut couronné par l'Académie de Besançon, et se distingua entre les meilleurs orateurs de la chaire. En 1789, il renonça à l'état ecclésiastique et se livra entièrement à la littérature; il composa plusieurs pièces de théâtre, et l'une d'elles, *le Jugement de Pâris*, fut reçue à la Comédie-Française. A la nouvelle organisation du clergé, Grainville reprit les fonctions de son ministère et se livra à la prédication. Les poursuites auxquelles le clergé fut en butte lui firent d'abord ôter sa pension, puis, il fut incarcéré. Alors il se vit réduit à l'état d'instituteur. Ce fut pendant ce temps d'épreuves qu'il se livra à la composition de son ouvrage : *le Dernier homme*, espèce de poème en prose d'une touche sombre, forte et originale. Bientôt il fut atteint d'une maladie mélancolique qui le conduisit, dans le dernier accès du délire, à se précipiter dans la Somme, où il périt, le 1er février 1805.

GRANJA (La), c'est-à-dire *la Ferme*, résidence royale des rois d'Espagne, bâtie par Philippe V, 1720. Le 12 août 1836, une insurrection militaire contraignit la régente Marie-Christine à accepter provisoirement la constitution de 1812. Cette insurrection, suivie du massacre du général Quesada à Madrid, amena, l'année suivante, la constitution de 1837.

GRANIQUE, *Granicus*, petite rivière de l'Asie Mineure. Cette rivière est célèbre par la victoire qu'Alexandre le Grand remporta sur ses bords contre les troupes de Darius, roi des Perses, la 3e année de la 3e olympiade, av. J.-C. 334. Le fruit de cette bataille fut la conquête de l'Asie-Mineure.

GRASSE, chef-lieu d'arrondissement dans le département du Var. Cette ville, fondée vers le 12e siècle, servit souvent de refuge aux habitants de Fréjus et d'Antibes contre les incursions des pirates.

GRATIEN (Flavius Gratianus), empereur romain, naquit en Pannonie l'an de J.-C. 359. Son père lui donna le titre d'Auguste à l'âge de 8 ans, l'an de J.-C. 367. Il lui succéda le 17 novembre 375. Il associa Théodose à l'empire et lui donna Constantinople avec la Thrace et toutes les provinces de l'Orient. Il chassa les Allemands qui avaient envahi la Gaule et vengea la défaite des armées romaines en Orient; mais la rigueur de ses mesures contre le paganisme lui fit préférer le tyran Maxime. Gratien fut assassiné à Lyon, 25 août 383, par Andragathe, l'un des lieutenants de Maxime.

GRAVE, ville forte de Hollande, sur les frontières de l'ancienne province de Gueldre. Jean III, duc de Brabant, la donna, en 1323, à Othon, seigneur de Cuick et d'Hervète, qui la lui rendit en 1328. Depuis, elle fut un long sujet de guerre entre les ducs de Brabant et les comtes de Hollande, qui prétendaient tous deux y avoir droit. Elle fut prise par le prince Maurice de Nassau, 1602; par les Français, 1672, et par Guillaume, prince d'Orange, 1674.

GRAVELINES, ville de France, chef-lieu de canton dans le département du Nord. Cette ville, située dans l'ancienne province de Flandre, fut ruinée par les Normands et rebâtie au 12e siècle. Les Anglais la dévastèrent, 1383. A la mort du comte Louis de Male, 1384, elle échut au duc de Bourgogne, Philippe le Bon. Elle passa ensuite, 1478, à la maison d'Autriche par suite du mariage de Marguerite de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, avec l'archiduc Maximilien. Charles-Quint la fit fortifier, 1528. Elle fut prise par les Français, 1658, et fortifiée d'après les plans de Vauban.

GRAVINA (Charles, duc de), naquit à Naples en 1747. Il était fils naturel de Charles III, qui lui conféra le titre de duc de Gravina; il le suivit quand ce monarque passa du trône de Naples sur celui d'Espagne, 1758; fit ses premières armes contre les Algériens et y obtint le commandement de deux frégates. En 1793, lors de la guerre contre la France, il commandait une division de la flotte de l'amiral Dangara; débarqua à Toulon et y fut blessé le 1er octobre. Il conserva le château de Roses, qui était attaqué par 8,000 Français, et cette action lui valut le titre de contre-amiral. Il fut disgracié malgré ses éminents services, 1795; mais enfin, réintégré, il commanda une escadre destinée à protéger l'expédition dirigée par la France contre les noirs de Saint-Domingue, 1802. Il vint à Paris en qualité d'ambassadeur, mai 1804. En 1805, une nouvelle alliance s'étant formée entre la France et l'Espagne pour s'opposer à la prépondérance de la marine anglaise, la flotte de Villeneuve se réunit à celle de Gravina dans le port de Cadix; et, 3 mois après le sanglant et malheureux combat de Trafalgar, Gravina, qui avait été grièvement atteint, succomba des suites de ses blessures, décembre 1805.

GRAVURE, GRAVEURS, art de graver sur les pierres, sur les métaux et sur le bois. Les anciens Grecs se sont autant distingués par leurs gravures sur pierre, sur agate et sur cristaux, qu'en sculpture et en peinture; mais, à l'égard de la gravure sur métaux et sur bois, il y a lieu de s'étonner de ce que les anciens n'ont pas découvert un secret qui n'a paru qu'après l'invention de l'imprimerie. La gravure sur bois, exécutée en Italie vers l'an 1350, fut pratiquée en Allemagne dès l'an 1412. La plus ancienne estampe que nous ayons représente un *saint Christophe*, et porte la date de 1423. Quant à la gravure sur cuivre, l'invention en est due à Maso Finiguerra, orfévre florentin, 1450. Ensuite vinrent Albert Durer et Lucas qui perfectionnèrent, 1505-1509, l'art de graver sur le bois et sur le cuivre. Après eux vint Marc-Antoine Raimondi, mort en 1546. Ce dernier, guidé par Raphaël, fit de grands progrès dans son art; cet artiste grava sur cuivre les planches qu'Albert Durer avait gravées sur bois, et il y réussit si bien, qu'on prenait ses gravures pour celles de Durer. Enfin le Parmesan et Beccafumi, 1520, trouvèrent l'art de graver à l'eau-forte. Dans cet intervalle de 70 ans, 1450-1520, nous citerons, parmi les graveurs illustres, Marie Schom de Colmar, 1486; Vicelli, dit *le Titien*, 1505, et Jean Holbein, 1511. Le dernier grava la *Danse des morts*. Le plus ancien graveur français est Jean Duret ou Danet, dit *le Maître à la lionne*; il vivait sous le règne de Henri II, 1550; ensuite Jean Cousin, 1566; enfin François Perier né à Mâcon, 1590. V. **COUSIN, DURER, BECCAFUMI, HOLBEIN, MASO-FINIGUERRA, PARMESAN, PERIER, RAIMONDI, SCHOM** et **VICELLI.**

GRAY ou **GRAI**, sur la rive gauche de la Saône, chef-lieu d'arrondissement de la Haute-Saône. Son origine remonte au 7e siècle. Dès le 10e, c'était une ville importante. Othon IV, comte de Bourgogne, y établit, en 1287, une Université qui fut transférée à Dôle, en 1420. Gray fut jadis fortifiée, et eut à subir de nombreux siéges. En 1544, Charles-Quint y établit le siége d'un bailliage composé de 184 villages. Henri IV s'en empara en 1595. Après diverses vicissitudes, elle resta à la France en 1678, avec la Franche-Comté.

GRAY (Jeanne). V. **GREY.**

GRÈCE, *Græcia*, contrée célèbre, située au sud-est de

l'Europe. Elle est aujourd'hui bornée au nord par la Turquie, au sud par la mer de Crète, à l'ouest par la mer Ionienne, et à l'est par l'Archipel. La Grèce ancienne, dont les limites ne peuvent être fixées avec certitude, était divisée en huit parties distinctes, dites Grèce propre ou Achaïe, Péloponèse, Épire, Thessalie, Illyrie, Macédoine, Thrace et les îles. Sous le point de vue politique, elle comprenait presque autant de républiques qu'il y avait de villes, et eut à subir tour à tour l'influence de ces diverses républiques, jusqu'à l'époque où les lieutenants d'Alexandre y étendirent leur domination. Après eux, vinrent les Romains, 146 av. J.-C., et la Grèce devint une province romaine connue sous le nom de *proconsulat d'Achaïe* jusqu'au temps d'Auguste qu'elle reçut la dénomination de *provinces sénatoriales*. A la division de l'empire romain, 395, jusqu'en 1453, c'est-à-dire pendant toute la période du moyen âge, la Grèce fit partie de l'empire d'Orient. A cette dernière époque elle tomba au pouvoir des Ottomans, qui la gouvernèrent jusqu'en 1821. Alors elle se révolta; et, ayant conquis son indépendance politique, 1830, elle fut divisée en 10 nomes ou cercles, subdivisés eux-mêmes en 45 éparchies ou districts; ce sont : 1° le nome d'Argolide, chef-lieu Nauplie, avec 6 éparchies; 2° le nome d'Achaïe, chef-lieu Patras, 4 éparchies; 3° celui de Messine, chef-lieu Arcadia, 5 éparchies; 4° celui d'Arcadia, chef-lieu Tripolitza, 4 éparchies; 5° celui d'Attique, chef-lieu Athènes, 5 éparchies; 6° celui de Laconie, chef-lieu Mistra, 4 éparchies; 7° celui de Locride, chef-lieu Salona, 4 éparchies; 8° celui d'Arcananie, chef-lieu Bracori; 9° celui d'Eubée, chef-lieu Khalcis, 3 éparchies; 10° enfin celui des Cyclades, chef-lieu Hermopolis, dans l'île de Scyra, 7 éparchies.

GRÈCE (Vicissitudes de la). Les premiers habitants de la Grèce furent les Pélasges, peuples dont il serait bien difficile de dire l'origine certaine, mais qui, suivant toutes probabilités, devaient être originaire de l'Asie, et arrivèrent en Grèce, soit en s'embarquant dans l'Asie-Mineure, soit en suivant les côtes septentrionales du Pont-Euxin. Sicyone, la plus ancienne ville de la Grèce dont l'histoire fasse mention, fut bâtie par les Pélasges, au commencement du 19e siècle av. J.-C. Vers l'an 1858, Inachus, Égyptien, et Phoronée, son fils, abordèrent dans le Péloponèse, et y fondèrent la ville d'Argos. Trois siècles après, Cécrops, autre Égyptien, vint s'établir à Athènes, 1557, 1643, Lelex, 1516, à Sparte; Cadmus, 1494, à Thèbes; Sisyphe, 1326, à Corinthe; et bientôt la Grèce s'éleva au plus haut degré de civilisation. Cécrops 1519, établit une confédération entre 12 villes grecques, dont les députés se rendaient deux fois l'année aux Thermopyles, pour délibérer sur les affaires communes. Ogygès range sous ses lois les peuples de l'Attique et de la Béotie, 1869.—Sparton et Lelex, 1880-1750, jettent les fondements de Sparte. Du 16e au 17e siècles, les Hellènes, subdivisés en plusieurs tribus, s'emparent du territoire de la Grèce, en chassent les Pélages qui, réduits à la fuite, vont fonder diverses colonies sur les côtes occidentales de l'Europe. C'est à cette époque que la Grèce reçut, de l'une des tribus hellènes, les Graïes (*Graii, Græci*), le nom sous lequel elle devait acquérir une indestructible célébrité. Cécrops régnait à Athènes, 1643; Deucalion en Thessalie, 1635. Plus tard, 1580, Cadmus à Thèbes; Danaüs à Argos, 1372; Minos en Crète. C'est pendant cette période que la Grèce reçut de l'Égypte et de la Phénicie les premières notions des arts, qu'elle porta à un si haut degré de perfection. L'apparition de héros tels qu'Hercule, Thésée, Jason; l'expédition des Argonautes, 1292; les deux guerres de Thèbes, 1554-135; la guerre de Troie, 1280-1270, font donner le nom de *temps héroïques*, ou *premier âge de la Grèce*, dont l'histoire ne nous est parvenue qu'à travers les voiles de la mythologie. Les descendants d'Hercule soumirent le Péloponèse, et furent chassés à leur tour par les Hellènes, Ioniens et Doriens, 1307; puis les Héraclides conquirent de nouveau le Péloponèse. Ici commence le moyen âge de la Grèce. De cette époque, 1190, datent les nombreuses colonies que les Grecs répandirent sur les côtes de l'Asie mineure, dans l'Italie, dans la Gaule et dans l'Hispanie. De 1132 à 668, on vit tous les petits États de la Grèce se constituer en républiques. Sparte reçut les lois de Lycurgue, Athènes celles de Solon. Les guerres médiques furent signalées par les batailles de Marathon, 490; de Salamine, 480; Platée, 479. Miltiade, Thémistocle, Cimon, Aristide, Léonidas portèrent la gloire militaire des Grecs au plus haut degré de splendeur, tandis que des poëtes, des philosophes, des historiens la firent briller de tout l'éclat des lettres et des arts. Cependant l'esprit de discorde commençait alors à se glisser entre les deux républiques d'Athènes et de Lacédémone, et bientôt il se répandit dans toute la Grèce. On vit d'abord Corinthe aux prises avec Mégare, Mycène avec Argos, la guerre éclata entre les deux principaux peuples à l'occasion des Phocéens et des Doriens. Les Athéniens prirent la défense des premiers, les Lacédémoniens s'unirent aux seconds. Bataille de Tanagre, 457; les Lacédémoniens y furent battus par les Athéniens. Cimon, fils de Miltiade, banni d'Athènes à cause de sa rivalité avec Périclès, fut rappelé par ce dernier, 450, 3e année de la 82e olympiade, et le premier fruit de ce rappel fut la réconcilation des deux républiques de Lacédémone et d'Athènes opérée par les soins de Cimon. Ensuite il engagea les Athéniens à tourner leurs armes contre les Perses, se mit lui-même en mer avec une flotte de 200 voiles, qu'il conduisit en Chypre où il battit la flotte des Perses, s'empara de Salamine, la plus forte place de l'île, et contraignit Ataxercès, successeur de Xercès, à demander la paix, 449, 4e année de la 82e olympiade. La fin de cette guerre est ce qu'on appelle *le deuxième âge de la Grèce*. Il est remarquable par l'extinction de la plupart des petits royaumes qui la divisaient. C'est aussi durant cet âge que vécurent les hommes les plus illustres et les sept philosophes connus sous le nom des sept sages de la Grèce. La Grèce, victorieuse au dehors, était à la veille d'un embrasement général. Les Corcyréens avaient fondé sur les bords de la mer Adriatique, en Illyrie, la ville d'Épidamne, et y dominaient paisiblement, lorsque les Corinthiens s'avisèrent de les troubler dans leur possession. On en vint aux armes, 440, et, après 3 ans de guerre, on réclama de part et d'autre le secours d'Athènes, 437. Après une longue délibération, Athènes s'étant déclarée pour les Corcyréens, les Lacédémoniens prirent le parti des Corinthiens. Cette querelle embrasa tout le Péloponèse, à l'exception d'Argos, qui demeura neutre. On vit du côté de Lacédémone les Phocéens, les Béotiens, les Locriens, les Thébains, les Mégariens, et Perdiccas, roi de Macédoine, irrité contre les Athéniens parce qu'ils avaient appuyé, quelques années auparavant, Philippe, son frère, et Derdas, son cousin, avec lesquels il était en guerre. Les Athéniens, au contraire, eurent pour alliés les Platéens, les Messéniens, les Corcyréens, les habitants de Zante et ceux de plusieurs villes de la côte maritime de l'Asie Mineure. Ce fut contre Perdiccas que les premières attaques furent dirigées, 432. Cependant Archidame, roi de Sparte, faisait tous ses efforts pour concilier les républiques d'Athènes et de Lacédémone. Ses offres

n'ayant pas été admises, les hostilités commencèrent par une irruption nocturne des Thébains dans Platée, 431. De leur côté, les Athéniens s'emparèrent de Potidée, 429; ils perdirent, la même année, Périclès, et, quelques années après, à la suite d'avantages divers, les deux républiques, après être convenues d'une trêve d'un an, conclurent, 422, par les soins de Nicias, général Athénien, une paix de 50 ans, à condition de se rendre réciproquement les prisonniers et les places. Malheureusement la jalousie subsistait toujours entre Athènes et Lacédémone. Dans la disposition où elles étaient, elles s'attendaient toutes deux à une nouvelle rupture, et, cherchant à se fortifier par des alliances, Sparte resserra ses liens avec la Béotie; Athènes, de son côté, fit une ligue avec Argos, Elis et Mantinée, et la guerre recommença l'année suivante, 421. (V. ATHÈNES.) Elle se termina en 405, 4e année de la 93e olympiade, par la prise d'Athènes par Lysandre, roi de Lacédémone. Ses murailles furent abattues, son gouvernement aboli, et 30 de ses principaux citoyens substitués à ses archontes. Ces 30 citoyens se conduisirent d'abord avec assez de modération; mais, lorsqu'ils virent leur autorité bien affermie, ils devinrent tyrans. Pendant ce temps, le royaume des Thraces s'était constitué dans le nord de la Grèce; Térès ou Tyrès en fut le premier roi, 431. — A Athènes, Thrasybule, surnommé le Tyrique, entreprit de chasser les tyrans et de délivrer sa patrie du joug des Lacédémoniens. Il entra dans l'Attique avec 50 hommes résolus, et s'empara du château de Philé. Il fut alors rejoint par 700 hommes environ, et, ayant battu avec eux la garde des tyrans, il les contraignit à abandonner Athènes, 403. Ils furent remplacés par 10 magistrats, 402. Ces derniers se conduisirent si mal, que leur temps d'administration fut appelé le temps d'anarchie, et fit bientôt place à un nouveau gouvernement démocratique. En Asie, retraite des dix mille, 401. — Conon, retiré chez Evagoras, roi de Chypre, n'avait pas oublié sa patrie, et désirait ardemment trouver l'occasion de la relever des pertes que sa défaite lui avait occasionnées. Ayant obtenu du roi de Perse 500 talents et une flotte pour faire la guerre aux Lacédémoniens, il attira dans son parti Thèbes, Argos et Corinthe, 395, et bientôt Pisandre ayant été tué dans une rencontre qu'il eut sur mer avec la flotte de Conon, 394, on vit la plupart des alliés de Lacédémone se détacher de cette ville. Agésilas, roi de Sparte, releva les espérances des Lacédémoniens par une victoire qu'il remporta sur les Thébains et les Athéniens, dans les plaines de Coronée, 393; mais, battus ensuite sur terre par Iphicrate, général Athénien, 391, sur mer par Pharnabase et Conon, 390, les Lacédémoniens songèrent à traiter avec les Perses, et la paix fut conclue, 387, 2e année de la 98e olympiade. Cette paix embrassait toute la Grèce, et portait en substance que toutes les villes possédées par les Lacédémoniens en Asie seraient abandonnées aux Perses, à condition qu'ils laisseraient aux îles et au reste de la Grèce une entière liberté. Conon fit de vains efforts pour traverser ce traité; les Spartiates l'avaient rendu suspect au roi de Perse. Il fut mandé à Sardes, et l'on ignore ce qu'il devint. — Dans la Thrace, Cotys Ier rechercha l'alliance des Athéniens, et donna sa fille en mariage à Iphicrate, 380. — La paix de 387 avait causé de grands murmures parmi les Thébains, obligés à rendre la liberté aux villes de Béotie qui leur étaient soumises. Ils étaient alors divisés en deux factions, dont l'une reconnaissait pour chef Isménias, et tenait pour le parti démocratique, l'autre obéissait à Léontide, et visait à un gouvernement oligarchique. Léontide livra la citadelle de Thèbes aux Lacédémoniens, 382. Mais, 4 ans après, Pélopidas et Épaminondas la leur enlevèrent, 378. A cette nouvelle, les Athéniens firent alliance avec les Thébains. Chabrias, commandant la flotte des premiers, remporta une victoire éclatante sur celle des Lacédémoniens, 377. Épaminondas, général des Thébains, battit Cléombote, roi de Sparte, à la journée de Leuctres, 361, 2e année de la 102e olympiade. Les Athéniens alors firent la paix avec les Spartiates, et leur général Chabrias arrêta Épaminondas sur le territoire de Corinthe, 369. Pélopidas, autre général Thébain, mourut en 364, et l'année suivante Épaminondas, atteint d'un coup mortel, succomba à la journée de Mantinée, 363. Thèbes, à la mort de ces deux grands hommes, retomba dans son obscurité primitive. — Vers le même temps, la Macédoine, pays encore inconnu, avait pour chef Philippe, élevé à Thèbes sous les yeux de Pélopidas et d'Épaminondas. Il vint à bout de supplanter le fils de Perdiccas, son frère aîné, mort 360, triompha de Pausanias et d'Argée qui, soutenus, le premier par les Thraces, le deuxième par les Athéniens, lui disputaient le trône, 359; se maria avec Olympias, fille de Néoptolème, roi des Molosses, en Épire, 356; fut le père d'Alexandre le Grand, 334, et, profitant des dissensions élevées entre les villes de Thèbes, qui tâchait de s'élever sur les ruines de Lacédémone, de Lacédémone, qui songeait à réparer ses pertes, et d'Athènes qui songeait à accabler l'une et l'autre, il parvint à l'empire de la Grèce, et mourut en 337. Son règne termina l'époque dite *le troisième âge de la Grèce*, époque remarquable par la quantité de grands hommes qu'elle produisit. Nous citerons, outre les généraux dont nous avons parlé : Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane, Démosthène, Zenon, Ésope, Socrate, Xénophon, Hérodote, Platon, etc. Le règne de Philippe vit aussi la guerre dite *sacrée*, laquelle dura 10 ans, 356-346, et arriva à l'occasion de quelques terres ensemencées par les Phocéens autour du temple de Delphes. Les Thébains déférèrent les coupables au tribunal des amphictyons, protecteurs du temple d'Apollon, et les Phocéens, déclarés profanateurs, furent condamnés à une forte amende. De là une guerre dans laquelle les Phocéens eurent pour alliés les Lacédémoniens, les Athéniens et quelques villes du Péloponèse, tandis que les Locriens, les Thessaliens et quelques autres peuples s'armèrent pour soutenir le décret des amphictyons. Philippe seul ne prit point part à cette guerre qui lui laissait la liberté d'étendre ses frontières, et le mettait à même d'envahir la Grèce une fois qu'elle aurait épuisé toutes ses forces. Philippe eut pour successeur son fils Alexandre, dit *le Grand*, 336 324. (V. ALEXANDRE.) Tandis qu'Alexandre triomphait en Asie, les Lacédémoniens, commandés par Agis, leur roi, travaillaient à lui enlever la Macédoine, et remportèrent plusieurs victoires sur Antipater, qu'Alexandre avait laissé pour commander dans ce pays, 331. Agis forma une ligue dans laquelle entrèrent tous les peuples de la Grèce, à l'exception des Achéens, des Étoliens et des Athéniens. Il livra bataille à Antipater dans les plaines de Mégalopolis, 329, et fut tué dans l'action. Avec lui s'éclipsa la gloire de Sparte. Cette ville demeura tranquille jusqu'à la mort d'Alexandre le Grand et profita de ce repos pour s'entourer d'une enceinte de murs. En Asie, Alexandre étant mort, ses généraux procédèrent au partage de son empire. La Thrace échut à Lysimaque, la Macédoine, l'Épire et la Grèce à Antipater et à Cratère, et quant aux autres provinces situées en Asie, nous nous contenterons de dire qu'elles furent partagées ainsi que la Grèce. Cassandre,

fils d'Antipater et son successeur au trône de Macédoine, 321, établit l'oligarchie à Athènes, 318. Il se défit de la mère et de toute la famille d'Alexandre, battit Lysimaque à la bataille d'Ipsus, 301, et prit alors le titre de roi de Macédoine. Il eut pour successeur Philippe, son fils, 298; celui ci, Alexandre Aigus, 296, et ce dernier, Démétrius, surnommé *Poliorcète*, c'est-à-dire preneur de villes, 294. Démétrius fut chassé par Lysimaque, 292, et ce dernier, 10 ans après, fut tué dans une bataille qu'il livra à Séleucus, roi de Syrie, 282. Séleucus prit alors le titre de roi de Macédoine. Il fut assassiné 7 mois après par Ptolémée Céraunus, son beau-frère; celui-ci par Méléagre, aquel succéda Antipater, et enfin, Antigone, 278. Pyrrhus, roi d'Épire, s'empara de la Macédoine, 274, et régna un instant sur la Grèce. (V. ÉPIRE.) Il fut battu par Antigone, 272, et tué par Alcyonée, fils de ce prince. Alors se forma une ligue entre les principales villes de la Grèce, connue sous le nom de ligue Achéenne. Sous le règne de Démétrius II, fils d'Antigone, la ligue des Achéens, conduite par Aratus, envahit l'Attique et s'empara d'Athènes, 241-235. Philippe V, 2e successeur de Démétrius II, s'allia avec Annibal, 214, et attira sur son pays les armes des Romains, 211. Il fit la paix avec eux, 205, et renonça à son alliance avec les Carthaginois. Mais bientôt les Romains, débarrassés des Carthaginois à la bataille de Zama, déclarèrent la guerre à Philippe, 201. Ce prince, trop faible pour résister à de pareils ennemis, fit la paix, 196. Six ans après, Philopœmen, général de la ligue Achéenne, sut persuader aux éphores de Lacédémone d'engager leurs concitoyens à s'unir aux Achéens pour ne faire avec eux, à l'exemple des autres villes du Péloponèse, qu'un seul et même État, et depuis cette époque, 190, Lacédémone ne fut plus comptée que comme une portion de l'Achaïe. Philopœmen fit raser les murs de Lacédémone, changea les lois de Lycurgue, 188. Quelques années après, les Messéniens se soulevèrent contre la ligue Achéenne. Ce grand homme marcha contre eux. Il fut fait prisonnier, conduit à Messène, enfermé dans une prison et empoisonné par ordre de Dinocrate, préteur des Messéniens, 183. Persée, fils de Philippe, succéda à son père, 178, et attira de nouveau contre lui les armes des Romains. Il battit ces derniers près du Pénée, 171, fut ensuite défait par le consul Q. Marcius Philippe, 169, et l'année suivante, complétement battu par Paul-Émile, successeur de Philippe, 168. Retiré dans l'île de Samothrace, auprès d'Évandre, roi de Bergame, il fit assassiner ce prince et se livra ensuite aux Romains, 167, 2e année de la 155e olympiade. Enfin, l'an 146 av. J.-C. vit la dissolution de la ligue Achéenne, ligue qui, depuis la mort de Philopœmen, n'existait plus que de nom. Rome, alors victorieuse sur tous les points et maîtresse souveraine, abolit dans toutes les villes le gouvernement populaire, et la Grèce devint une province romaine, 3e année de la 158e olympiade. Cette époque finit *le quatrième âge de la Grèce*. Il vit fleurir Phocion, Philopœmen, Théophraste, Épicure, Théocrite; mais c'était presque déjà la décadence des lettres. Le cinquième âge de la Grèce commença la 3e année de la 158e olympiade, av. J.-C. 146, et dura jusqu'à l'empire d'Octave, c'est-à-dire 116 ans. La Grèce vécut sous la dépendance des Romains. Sous le règne des successeurs d'Auguste et après la translation du siége impérial de Rome à Constantinople, 330 de l'ère chrétienne, la Grèce fut mille fois envahie, pillée et saccagée par différentes nations. Elle devint la proie des Turcs vers le milieu du 15e siècle. Alors elle tomba dans l'état le plus misérable. Dans le courant du 18e siècle, les Monténégrins (Épirotes), soutenus par la Russie, essayèrent un soulèvement, 1766. Après eux, les habitants de la Morée, 1769-1779. Ces deux soulèvements furent comprimés. Les Souliotes (Albanais) plus heureux firent un instant reconnaître leur indépendance, 1772, mais, en 1804, ils furent exterminés par le fameux Ali, pacha de Janina. Enfin, un soulèvement général éclata en 1821. La guerre dura 9 années, pendant lesquelles nous signalerons les héroïques défenses de Missolonghi, d'Athènes, de Nauplie, 1825-1826, et la victoire navale de Navarin remportée par les flottes combinées de France, d'Angleterre et de Russie, 20 octobre 1827, par suite d'une convention signée à Londres le 6 juillet précédent. L'année suivante, 1828, les escadres combinées, après un blocus de 9 mois, entrèrent une seconde fois dans la rade de Navarin, juillet; — un mois après, une armée commandée par le général Maison débarqua dans le golfe de Calamata, août. — Grâce à cette intervention, l'armée turco-égyptienne d'Ibrahim-Pacha évacua le territoire de la Grèce, septembre, — et l'indépendance de la Grèce fut proclamée, 3 février 1830. — La couronne fut alors offerte au prince Léopold de Saxe-Cobourg (depuis roi de Belgique); sur le refus de ce prince, 7 mars 1832, les grandes puissances placèrent sur le trône de Grèce le prince Othon, 2e fils du roi de Bavière, qui règne aujourd'hui sous le nom d'Othon Ier, 1842. V. ROME, ORIENT, OTTOMAN (empires), ARGOS, ATHÈNES, CORINTHE, ÉPIRE, LACÉDÉMONE, SPARTE, LIGUE ACHÉENNE.

GRÉCOURT (Jean-Baptiste-Joseph **VILLART** de), chanoine de Saint-Martin de Tours, naquit dans cette ville, 1683. Il débuta par quelques sermons beaucoup plus satiriques que moraux. L'abbé de Grécourt quitta bientôt son état, qui demandait un homme plus grave et surtout moins frivole, et vint à Paris, 1724, y connut le maréchal d'Estrées et se rendit avec lui aux états de Bretagne. Il passa la plus grande partie de sa vie au milieu des fêtes et des plaisirs dans son château de Véret, qu'il appelait son paradis terrestre. Il fit des contes et des épigrammes. Son talent comme poëte, son enjouement et ses saillies le faisaient rechercher. Il mourut à Tours le 2 avril 1743.

GRECQUE (Église). On donne ce nom au rite religieux répandu dans tout l'Orient. Ce système nie la suprématie du pape, refuse de reconnaître le dogme qui fait procéder le Saint-Esprit du Père et du Fils. Cette Église se divise en quatre communions principales : 1° Église grecque orthodoxe; 2° Église nestorienne; 3° Église monophysite; 4° Église maronite. L'Église grecque orthodoxe se constitua l'an 858, à l'époque du grand schisme d'Orient. Elle a adopté les sept conciles œcuméniques et s'est répandue en Grèce, en Russie et en Hongrie. L'Église nestorienne est suivie dans la Turquie d'Asie. L'Église monophysite en Syrie et en Mésopotamie, et l'Église maronite en Abyssinie.

GREENWICH, *Grenovicum*, ville d'Angleterre dans le comté de Kent. Cette ville possède un observatoire célèbre, bâti par Charles II, 1675, et un magnifique hôpital destiné aux invalides de la marine, fondé en 1696 sur l'emplacement d'un palais, ancienne résidence des rois d'Angleterre.

GRÉGOIRE DE NAZIANZE (Saint), dit *le Théologien*, naquit, l'an 328, à Azianze, territoire de Nazianze, en Cappadoce. Il étudia à Césarée, puis à Alexandrie, et se rendit à Athènes; gouverna l'église de Sazime, en Cappadoce, 368; fut sacré évêque par son père, et lui succéda au siége de Nazianze, 376. Il se rendit à Constantinople pour combattre les Ariens, 379, et mourut à Nazianze en 391. Il nous reste de lui beaucoup d'ouvra-

ges, dont les principaux sont ses *Lettres*, ses *Sermons* et des poésies fort estimées. Ses sermons lui méritèrent le nom de *Théologien par excellence*.

GRÉGOIRE DE NYSSE (Saint), né en Cappadoce, l'an 331, était frère de saint Basile le Grand. Son savoir le fit élever au trône épiscopal de Nysse, l'an 372. Les Ariens le firent exiler par l'empereur Valens, 374. Théodose lui rendit son siége, 378. En 379, il assista au concile d'Antioche; au second concile œcuménique de Constantinople, 391, et mourut, sans avoir pu ramener les schismatiques à l'unité, le 9 mars 396. Il reçut le surnom de *Père des pères*. Ses écrits sont très-nombreux; les principaux sont des *Oraisons funèbres*, des *Sermons*, des *Panégyriques*, des *Commentaires* et des *Traités dogmatiques*.

GRÉGOIRE DE TOURS (Saint), né en Auvergne, l'an 544, était neveu de Gallus, évêque de Clermont, et appartenait à une famille illustre. Grégoire, qui est aujourd'hui le plus ancien de nos historiens, fut élevé au trône épiscopal de Tours, l'an 573. Au milieu des troubles qui désolaient la France, il ne cessa de défendre la foi, 582. Il appuya Prétextat, évêque de Rouen, que Chilpéric et Frédégonde voulaient faire périr. En 593, Grégoire se rendit à Rome, où il mourut le 27 novembre 595. Nous ne savons guère sur nos premiers rois que ce que cet évêque nous a appris, et son *Historia Francorum* est l'en-tête de toutes nos histoires de France.

GRÉGOIRE Ier (Saint), dit *le Grand*, naquit à Rome, l'an 550, d'une noble famille de sénateurs. Il fut élevé à la dignité de préfet de cette ville en 573; envoyé en ambassade à Constantinople en 583; de retour à Rome, 584, le pape Pélage II le choisit pour secrétaire. Après la mort de ce pape, le peuple et le clergé l'élurent pour lui succéder, 590. Saint Grégoire est de tous les papes celui qui a laissé le plus d'écrits. 598, il recueillit toutes les prières pour la célébration de la messe et l'administration des sacrements. On lui doit le chant Grégorien, 600. Son pontificat dura 13 ans 6 mois et 10 jours. Grégoire le Grand fut enlevé à l'Église le 12 mars 604.

GRÉGOIRE II (Saint) naquit à Rome l'an 672, fut élu pape en 715, et succéda à Constantin, mort victime des persécutions de Léon l'Iconoclaste, 716. Grégoire refusa de recevoir Anastase, patriarche d'Orient, dans la communion romaine. En 721, il convoqua un concile contre les mariages illicites, et un autre contre les iconoclastes, 729. Il envoya saint Boniface prêcher en Allemagne, 730, et mourut le 12 février 731.

GRÉGOIRE III, né en Syrie, 690, succéda à Grégoire II le 18 mars 731. En 732, il assembla un concile dans lequel les Iconoclastes furent excommuniés. Il envoya une légation auprès de Charles Martel pour implorer son secours contre les Lombards. C'est cette légation qu'on regarde comme l'origine des nonces apostoliques, 734. De son époque date la grandeur temporelle des papes. Il est le premier souverain pontife qui ait gouverné en souverain l'exarchat de Ravenne, 736. Ce pontife, qui se distingua par une grande magnificence et une grande charité, mourut à Rome le 28 novembre 741.

GRÉGOIRE IV, né à Rome, en 776, obtint la couronne pontificale et succéda à Valentin le 5 janvier 827. En 828, il rebâtit la ville d'Ostie pour se défendre contre les incursions des Musulmans. 830, il vint en France et prit part aux querelles de Louis le Débonnaire et de ses enfants. Retiré à Rome, Grégoire IV y mourut le 25 janvier 844. On a de ce pape trois lettres dans la collection des conciles.

GRÉGOIRE V, né en Allemagne, en 950, était neveu de l'empereur Othon. Il ceignit la tiare le 20 mai 996, et couronna son oncle empereur d'Occident, 8 jours après son exaltation. Le consul de Rome Crescentius conspira contre Grégoire et lui opposa l'évêque de Plaisance Philagathe. Ce dernier chassa le pape de Rome, se fit couronner à sa place, et prit le nom de Jean XVII, décembre 996. Grégoire se réfugia en Franconie, assembla un concile à Pavie, excommunia l'antipape, et fut rétabli par l'empereur Othon, 997. En 998, Grégoire assembla un concile dans lequel il fut enjoint au roi de France Robert de répudier la reine Berthe. On a de ce pape, qui mourut le 18 février 999, 4 lettres dans la collection des conciles.

GRÉGOIRE VI, né à Rome, en 990, était archiprêtre de l'Église romaine, et se nommait Jean Gratien. Il fut élevé à la papauté l'an 1044, et succéda à Benoît IX, dépossédé la même année. Il excommunia ceux qui avaient usurpé le temporel de son Église, 1045. L'élection de ce pontife ayant été désapprouvée dans le concile de Latran, 1046, Grégoire obéit sur-le-champ à cette décision, et remit le bâton pastoral à Luidger, qui prit le nom de Clément II. Il se retira dans un couvent, où il mourut ignoré. On a de ce pape une lettre dans la collection des conciles.

GRÉGOIRE VII, fils d'un charpentier, nommé Hildebrand, naquit à Soano, Toscane, en 1032, se fit moine de Cluny, et, devenu prieur de cet ordre, il passa à Rome, où il conserva la principale autorité sous les pontificats de Léon IX et d'Alexandre II, 1060-1073; succéda à ce dernier 2 mois après la mort de ce pontife, 1073; se brouilla avec l'empereur Henri IV, qui le fit arrêter et renfermer dans une tour, 1075. Le peuple irrité s'empara de la forteresse et délivra le pontife. L'empereur convoqua un concile à Worms, et fit déposer Grégoire à l'aide d'une calomnie, 1076. Les seigneurs allemands se liguèrent contre l'empereur Henri; ce prince tomba entre les mains de Grégoire, qui lui pardonna, le 18 janvier 1077. Henri ayant été excommunié de nouveau, 17 mars 1077, le pape engagea les seigneurs et les évêques d'Allemagne à élire le duc de Souabe, Rodolphe, à sa place. Ce dernier fut vaincu par l'empereur, qui rentra dans Rome et la fit incendier, 1078. Grégoire se réfugia à Salerne, où il mourut le 24 mai 1085.

GRÉGOIRE VIII (Albert de Mora), naquit à Bénévent, le 6 novembre 1140; succéda au pape Urbain III, le 20 octobre 1187. On ne doit pas le confondre avec Bourdin, antipape, qui prit aussi le nom de Grégoire VIII. Grégoire, dès son avénement au pontificat, promit les indulgences à tous les fidèles qui prendraient les armes pour une nouvelle croisade; mais, atteint d'une fièvre aiguë, il mourut à Pise, le 17 décembre 1187, après un pontificat de 2 mois. On a 3 lettres de lui dans la collection des conciles.

GRÉGOIRE IX (Ugolin), de la famille des comtes de Pegni, naquit à Anagni, en 1144. Il était neveu d'Innocent III, et fut élu pape le 19 mars 1227. Grégoire IX fit prêcher une croisade, 1228. Il publia, 1234, une collection de décrétales, qui fait partie du *Corps de droit canonique*. Il excommunia l'empereur Frédéric II, 1239, et mourut à l'âge de 97 ans, le 21 août 1241.

GRÉGOIRE X (Thibaud), de l'illustre famille des Visconti, naquit à Plaisance, en 1228. Il fut d'abord archidiacre de Liége. Grégoire X se trouvait à Saint-Jean-d'Acre en Palestine, lorsqu'il apprit qu'on l'avait élu pape, le 1er septembre 1271. En 1272, il indiqua un concile général qui se tint à Lyon, 1274; on s'y occupa du schisme des Grecs, du mauvais état de la Terre-Sainte, et de l'extirpation de l'hérésie. Ce concile se

composait de 500 évêques, de 70 abbés et des ambassadeurs de presque tous les princes chrétiens. C'est Grégoire X qui ordonna, 1275, qu'après la mort du pape les cardinaux réunis en conclave lui nommeraient un successeur. Grégoire mourut à Arezzo, le 10 janvier 1276.

GRÉGOIRE XI (Pierre-Roger), né à Limoges, 1329, fut créé cardinal, en 1346, par Clément VI, son oncle. Grégoire était le fils du comte de Beaufort. Il fut élu pape pour succéder à Urbain VI, le 30 décembre 1370; ordonné prêtre le 4 janvier 1371; sacré et exalté le 5. Il quitta le siége, qui était à Avignon, s'embarqua à Marseille, décembre 1376, fit son entrée à Rome, le 17 janvier 1377, et mourut le 27 mars 1378. On a de ce pape, le dernier que la France ait donné à l'Église, un grand nombre de lettres dans la collection des conciles.

GRÉGOIRE XII (Angelo-Corario), né à Venise, l'an 1325, reçut le souverain pontificat le 30 novembre 1406. Il avait été honoré de la pourpre par le pape Innocent VIII. Avant de lui conférer le pouvoir, le conclave eut la précaution de lui faire signer un compromis, par lequel il s'engageait à renoncer à la tiare, si de son côté l'antipape Benoît XIII, auquel on voulait l'opposer, cédait le pouvoir qu'il avait usurpé. Les cardinaux romains et avignonnais les déposèrent tous les deux, 1407, et élurent Alexandre V, ce qui mit fin au schisme d'Occident, qui avait duré 40 ans, 1367-1407. Grégoire XII, qui s'était refugié à Gaëte, puis à Rimini, envoya sa renonciation; on lui conserva le premier rang parmi les cardinaux, et il mourut à Racanati, le 18 octobre 1417.

GRÉGOIRE XIII (Hugues-Buocompagno), né à Bologne, l'an 1502, était l'un des hommes les plus profonds de son siècle. Il fut élu pape le 13 mai 1572. C'est à ce pape que Rome doit une grande partie de ses monuments. On l'accuse d'avoir fait battre, 1575, une médaille commémorative du massacre de la Saint-Barthélemi, et d'avoir envoyé au roi de France des secours de troupe et d'argent pour l'extermination des huguenots. Mais l'acte le plus remarquable de son pontificat fut la réformation de l'ancien calendrier julien, qui fut appelé depuis le calendrier grégorien, et adopté dans tous les États catholiques de l'Europe. Il commença en France, décembre 1582. Grégoire XIII mourut en 1585.

GRÉGOIRE XIV (Nicolas-Sfondrate), naquit à Milan, d'une famille patricienne, en 1534. Il fut élu pape pour succéder à Urbain VIII, 15 décembre 1590; se déclara contre le roi de France Henri IV; leva une armée, 1591, qui fut battue et dispersée par les armées du roi. Il dissipa dans cette guerre inutile tous les trésors qu'avait laissés Sixte-Quint. C'est ce pape qui donna le chapeau rouge aux cardinaux réguliers. Son pontificat ne dura pas un an. Grégoire XIV mourut le 15 octobre 1591.

GRÉGOIRE XV (Alexandre-Ludovicio) naquit à Bologne, d'une ancienne famille, en 1554. Après avoir été nonce du pape en Espagne, cardinal et archevêque de Bologne, il fut élevé au pontificat le 9 février 1621. Grégoire XV fonda le collége de la Propagande de Rome; érigea l'évêché de Paris en métropole, 1622; fournit des secours considérables à l'empereur et au roi de Pologne; interposa sa médiation entre les cours de France et d'Autriche au sujet de la Valteline, 1623, et mourut le 8 juillet de la même année. Ce pape a laissé dans plusieurs ouvrages des preuves de sa science et de son érudition.

GRÉGOIRE XVI (Maur-Cappellari) naquit à Belluno, le 18 septembre 1765. Il fut élu pape le 2 février 1832. Cappellari entra de bonne heure chez les bénédictins camaldules, et devint l'un des sujets les plus distingués de leur institut. En 1789, il fut nommé professeur de théologie aux profès. Le *Triomphe du saint-siége*, etc., 1 vol. in-4°, qu'il publia à Rome, 1779, eut un grand retentissement. En 1800, Pie VII nomma le père Cappellari membre de l'Académie de la religion catholique, que ce pape venait de fonder. Nommé membre résident, 1801, on le vit lire chaque année un mémoire sur d'importantes matières; le 1er *sur l'existence de Dieu*; en 1802, *sur le culte intérieur et extérieur que nous devons lui rendre*; en 1803, *sur la prophétie des soixante et dix semaines*; en 1804, *sur l'unité dans les dogmes*; en 1806, *sur l'économie du monde physique et les attributs de la divinité*. En 1807, le père Cappellari fut élevé aux fonctions de vice-procureur général et d'abbé des camaldules. Lors de l'enlèvement de Pie VII, 1809, il se réfugia au monastère de Saint-Michel de Murano, où une chaire lui fut confiée; se rendit à Padoue, 1814, puis à Rome. Léon XII le créa cardinal de l'ordre des prêtres de Saint-Calixte, le 13 mars 1826. En 1827, il fut nommé préfet de la Propagande, fonctions qu'il a gardées jusqu'à son avénement au souverain pontificat. Après avoir donné tous ses soins à l'enseignement public, le nouveau pape s'occupa sans relâche de l'organisation intérieure de ses États; il divisa le gouvernement en légations, 1833; constitua les communes, ordonna la révision des lois et l'abolition des coutumes non en harmonie avec le siècle. Il introduisit des innovations réclamées depuis longtemps, 1834-1838. *Grégoire XVI*, dit Chateaubriand, dans ses *Études historiques*, préf., p. 97, *est un homme d'une vaste science et d'une éminente vertu, et qui comprend son siècle; mais n'est-il pas arrivé trop tard?* Élevé au pontificat à l'âge de 76 ans, le chef actuel de l'Église est aujourd'hui dans sa 87e année et dans la 10e année de son règne.

GRÉGORIEN (Calendrier). V. CALENDRIER.

GREIFSWALDE, ville des États prussiens (Poméranie) avec une université célèbre fondée en 1456. Cette ville, bâtie en 1233 par Wratislas III, duc de Poméranie, prit un accroissement rapide, et se fit admettre, dès 1270, dans la confédération des villes anséatiques. Elle eut beaucoup à souffrir pendant la guerre de Trente-Ans, 1618-1648, et fut donnée à la Suède par le traité de Westphalie, même année. Deux ans après la mort de Charles XII, 1720, elle fut cédée à la Prusse avec la Poméranie.

GRENADE, province d'Espagne avec le titre de royaume, formant la partie sud-est de l'Andalousie, bornée à l'ouest, au nord-ouest et au nord par les royaumes de Séville, de Cordoue et de Jaën, et au sud par la Méditerranée; arrosée par un grand nombre de rivières, dont les principales sont le Verde, le Xenil, le Darro et le Guadalète.

GRENADE (Vicissitudes du royaume de). L'ancien royaume de Grenade, dont Grenade (*Garnathah*) est la capitale, fut fondé par les Arabes vers la fin du 9e siècle, l'an de J.-C. 887. La ville de Grenade, dont la population s'élevait au temps de sa splendeur à 400,000 âmes, est divisée en plusieurs quartiers. Les principaux sont Grenade, qui forme la cité; Albayzin, Alhambra et Antequérula. Lors de sa fondation, Grenade, métropole et capitale du royaume, avait encore deux petits royaumes sous sa dépendance, Malaga et Almerie. L'an 416 de l'hégire, 1016 de J.-C., Ali-ben-Hamoud, gouverneur de Ceuta et de Tanger, s'empara de Malaga, y régna jusqu'en 1018. Son frère, Cacem, y régna après lui; il fut détrôné, en 1021, par son neveu Yaia, qui périt en 1026. Quatre autres princes Hamoudides possédèrent le royaume de Malaga jusqu'en 1069. Zavay, ayant usurpé la souveraineté de Grenade, la transmit à son neveu

Habous, en 1019. Habous et ses successeurs reconnurent longtemps les rois de Malaga pour khalifes et pour suzerains. Abd' Allad, l'un d'eux, gagna sur Alphonse IV, roi de Castille, la bataille de Zallakah, 1086. En 1088, Alphonse IV s'empara de ses États, et l'envoya en Afrique. En 1126, Alphonse le Batailleur, roi d'Aragon, voulut s'emparer de Grenade, où les princes Al-Moravides tenaient leur cour; mais il fut repoussé. Grenade se révolta contre ces princes, 1145, et reconnut pour roi Ahmed-Seïf. Ce prince fut tué, en 1146, par Alphonse-Raimond, roi de Castille, et Grenade retomba au pouvoir des Al-Moravides, qui assiégèrent Almerie, et s'en rendirent maîtres 1147-1148. Le roi de Valence se rendit maître de Grenade, 1157; mais les Al-Mohades reprirent Almerie et Grenade après 6 ans de siége, 1163. En 1229, le roi des montagnes des Alpuxarras, Mohammed-ben-Houd s'empara de Grenade; il se rendit maître de Jaën, de Guadix et de Baëca, et mourut assassiné en 1236. Mohammed-ben-al-Ahamar lui succéda, 1237. Ce prince entra à Grenade, 1239; il se rendit tributaire de la Castille, 1245, et aida les chrétiens à détruire toute autre puissance maure en Espagne, 1248-1237. Sous le règne des successeurs de Mohammed, Grenade fut assiégée plusieurs fois par les rois de Castille, notamment en 1431, par Jean II, roi de Castille. Les Maures, pour faire lever le siége, firent présent à ce prince de 12 mulets chargés de figues, dont chacune était garnie d'un double ducat. Sous le règne de Mulei-Hassen, 10e successeur de Mohammed, la guerre recommença plus fort que jamais. Ferdinand et Isabelle mirent le siége devant Grenade, 1492, chassèrent Boabdil, successeur de Mulei, et mirent fin à la domination des Maures en Espagne. Les Maures de Grenade se révoltèrent plusieurs fois, notamment en 1567, 1570, et ne furent définitivement chassés, 1610. V. KHALIFES.

GRENOBLE, *Curalo*, *Gratianopolis*. Cette ville, aujourd'hui chef-lieu du département de l'Isère, faisait partie du territoire des Allobroges : on la nommait *Curalo*. L'an 380 de J.-C., l'empereur Gratien y séjourna et lui donna le nom de *Gratianopolis*. L'an 409 les Bourguignons s'en emparent. Les enfants de Clovis s'en rendirent maîtres, 534. L'empereur Lothaire la réunit à l'empire, 956. L'an 1040, Guy, comte d'Albon, ajouta à ses possessions Grenoble et toute la province dite Dauphiné, du surnom de Guignes IV, son 4e successeur, 1140. Humbert II céda Grenoble et le Dauphiné à Philippe de Valois, 1343. Le premier évêque de Grenoble fut saint Domnin. Il assista au concile d'Aquilée, 381. Isarn, un de ses successeurs, chassa les Maures de son diocèse, 967. A partir de cette époque, les prélats de cette ville prirent le titre de princes de Grenoble. En 1483, Louis XI, n'étant encore que dauphin de Viennois, érigea le conseil Delphine de Grenoble en parlement, et en nomma François Potier premier président. Henri IV y avait créé une chambre de l'édit pour ceux de la religion réformée, mais elle fut supprimée par Louis XIV, 1676. L'empereur Napoléon fit son entrée à Grenoble le 8 mars 1815. En 1816, cette ville fut le théâtre de la conspiration Didier. *Voy.* ce nom et DONADIEU.

GRESSET (Jean-Baptiste-Louis), poëte célèbre, né à Amiens l'an de J.-C. 1709, l'un des quarante de l'Académie française; se fit jésuite à l'âge de 16 ans, 1725. Il sortit de cet ordre en 1736 à cause de l'éclat que fit son poëme de *Vert-Vert*, pour lequel il encourut la censure de ses supérieurs. Il avait déjà composé sa *Chartreuse* et sa pièce des *Ombres* lorsqu'il donna sa tragédie d'*Édouard III*, 1740, et le drame de *Sidney*, 1745. Ces deux ouvrages eurent peu de succès; mais sa comédie, *le Méchant*, représentée en 1747, lui ouvrit les portes de l'Académie, 1748. Gresset renonça au théâtre, et, dans une lettre qu'il publia, 1760, il signala longuement tous les dangers des spectacles. Louis XVI lui accorda des lettres de noblesse, 1775, et M. le comte de Provence, frère du roi, le nomma, 1776, historiographe de l'ordre de Saint-Lazare, dont ce prince était grand maître. Gresset mourut à Amiens le 16 juin 1777.

GRÉTRY (André-Ernest-Modeste), célèbre compositeur de musique, naquit à Liége, 11 février 1741. Il alla à Rome, et suivit, dans cette ville, les leçons du célèbre professeur Casali, 1759-1767. En 1769, Grétry donna l'opéra du *Huron*, qui obtint un immense succès et fonda sa réputation. Après avoir écrit cette partition, Grétry fit représenter à l'Académie royale de musique et à l'Opéra-Comique 44 ouvrages, 1769-1799. Il en est resté 20 au répertoire. Et aujourd'hui encore, *Richard Cœur-de-Lion*, malgré les révolutions que la musique a subies, attire tous les jours la vogue à l'Opéra-Comique de Paris. Grétry s'est fait connaître aussi comme écrivain. Il publia : *Mémoires* ou *Essais sur la musique*, 1789; *la Vérité, ou ce que nous fûmes, ce que nous sommes, ce que nous devrions être*, 1801, et une méthode pour apprendre l'harmonie, 1802. Grétry mourut le 24 septembre 1813.

GREY (Jeanne), petite-fille de Marie, sœur de Henri VIII, roi d'Angleterre, naquit en 1537. Jeanne avait épousé Gilfort, fils du duc de Northumberland. Celui-ci, craignant qu'Édouard VI, dont il était le ministre, ne succombât bientôt à la faiblesse de sa complexion, ne trouva pas d'autre moyen, pour maintenir son autorité, que d'éloigner du trône les princesses Marie et Élisabeth et de faire proclamer reine, Jeanne, sa bru. Édouard VI, se prêtant aux vues de son ministre, dérogea à l'ordre de succession établi par Henri VIII, et désigna pour lui succéder les filles de Henri Grey, dont Jeanne était l'aînée. Elle fut proclamée à Londres, 1553; mais le parti et le droit de Marie l'emportèrent. Cette princesse, retirée dans le comté de Suffolk, appela la noblesse d'Angleterre à sa défense, et rentra dans Londres à la tête d'une nombreuse armée. Le duc de Northumberland, dont Jeanne avait été l'instrument passif, fut exécuté à mort le 22 août 1553, Jeanne et le jeune duc de Gilfort le 22 février 1554. Elle avait été reine d'Angleterre pendant 9 jours et n'avait pas encore atteint sa 17e année le jour de son supplice.

GREUZE (Jean-Baptiste), l'un des premiers peintres français du 18e siècle, naquit à Tournus, près Mâcon, 1726. Greuze eut pour maître un peintre de portraits nommé Grandon; il étudia sous lui à Lyon, 1744, et le suivit à Paris, 1746-1750. Ses tableaux : *le Père de Famille* et *l'Aveugle trompé*, 1752-1758, fondèrent sa réputation; mais les amateurs regardent sa *Sainte Marie l'Égyptienne* comme son plus bel ouvrage. Greuze travailla jusqu'à sa mort, 21 mars 1805; mais sa main, affaiblie par l'âge, ne produisait plus que des œuvres médiocres et peu dignes de sa juste réputation de grand maître.

GRIGNAN (Françoise-Marguerite de SÉVIGNÉ, comtesse de). Elle naquit l'an de J.-C. 1646, et fut conduite à la cour par la marquise de Sévigné, sa mère, 1663. Elle fut mariée à François-Adhémar de Monteil, comte de Grignan, le 27 juin 1669. Le service du roi ayant appelé son mari en Provence, elle fut obligée de l'y suivre, et ses voyages donnèrent lieu aux *Lettres* de sa mère, ce qui lui valut une célébrité sans égale dans le

genre épistolaire. Madame de Grignan mourut en 1705 de la douleur que lui causa la mort de son fils, décédé l'année précédente, 1704.

GRIJALVA (Jean de), aventurier espagnol, fut chargé par le gouverneur de Cuba, Vélasquez, 1518, d'aller reconnaître le Yucatan, découvert par Cordova, 1516. En poursuivant sa route vers l'ouest, Jean découvrit le Mexique, dont il prit possession au nom du roi d'Espagne, 1519.

GRIJALVA (Ferdinand de), dont on ignore l'époque de la naissance et celle de la mort, était l'un des lieutenants de Cortez. En 1533, chargé des découvertes dans la mer du Sud, il aborda dans une île déserte à l'angle de la Californie, aujourd'hui Socorro, mouilla dans le port de Santa-Cruz, 1534, et revint à la Nouvelle-Espagne. Ferdinand, qui accompagna Cortez en Californie, 1536, fut chargé de porter des secours à Pizarre, 1537.

GRIMALDI, famille noble de Gênes, une des quatre premières maisons nobles de cette ville. Elle possédait, depuis l'an 980, la seigneurie, plus tard principauté de Monaco. Cette famille était, avec celle des Fiesque, à la tête du parti guelfe à Gênes. La ligne masculine s'étant éteinte, 1731, Louise-Hippolyte de Grimaldi, héritière d'Antonie, fit prendre le nom et les armes de Grimaldi à son mari François de Matignon, comte de Thorigny. V. **MONACO.**

GRIMANI, famille noble de Venise, a donné deux doges à cette république, le premier Antonio Grimani, procurateur de Saint-Marc, élu en 1521 après la mort de Léonardo Loredano; il était âgé de 90 ans, et mourut en 1523. — Le second Marino Grimani fut élu doge en 1595, après Paschale Cicogna, et mourut en 1606. V. **GÊNES.**

GRIMOALD Ier, prince de Bénévent, succéda à Arigise, son père, 788, et mourut l'an de J.-C. 806. — Grimoald II (Avresaitz), prince de Bénévent, succéda à Grimoald Ier, 806. Il mourut assassiné, 818, et eut pour successeur le comte d'Acerenza, l'un de ses assassins. V. **BÉNÉVENT.**

GRIMOALD, fils de Pepin de Lauden ou le Vieux, eut, après lui, la charge de maire du palais du roi d'Austrasie Sigebert, l'an de J.-C. 639. Après avoir fait assassiner le nourricier du roi, qui lui disputait la place, 640, et conclu une paix honteuse avec le roi de Thuringe, il conçut le projet d'usurper la couronne pour la donner à son fils, 641-655. Il exécuta ce projet à la mort de Sigebert, 656, en envoyant le fils de ce prince en Écosse et proclamant roi d'Austrasie son propre fils sous le nom de Childebert; mais tous les deux étant tombés entre les mains de Clovis II, ils furent mis à mort par ce prince, ou, suivant d'autres, condamnés à une prison perpétuelle.

GRIMOALD, deux ducs et deux princes de ce nom. Le premier était fils de Gisolfe, duc de Frioul. Il entra en possession du duché de Bénévent en 647 et mourut en 671. — Grimoald II succéda à son père, 671, et mourut en 680.

GRINGORE ou **GRINGOIRE** (Pierre), poëte français, né en Lorraine, 1480; prit quelquefois dans ses ouvrages le surnom de Vaudémont, les titres de héraut d'armes du duc de Lorraine et de Mère-Sotte, d'un personnage de théâtre qu'il jouait ordinairement. Gringoire a composé un grand nombre d'ouvrages qui sont devenus fort rares aujourd'hui. Ses *Folles entreprises*, dédiées à Pierre de Ferrières, qu'il composa en 1502, eurent plusieurs éditions, 1505-1510. *Le Jeu du prince des sots et Mère-Sotte* fut joué aux halles de Paris le mardi gras de l'an 1511. C'était une farce politique que le roi Louis XII lui avait commandée, et dont le but était de tourner en ridicule la cour de Rome et le pape Jules II. Gringoire y jouait le personnage de Mère-Sotte. Nous avons de lui *le Château d'amour, le Château du labour, les Abus du monde, les Gestes et faits d'aucuns papes, les Fantaisies de Mère-Sotte, les Menus propos et les fantaisies du monde qui règne*, 1500 à 1552. Ce poëte mourut en février 1548, et presque toutes ses œuvres furent réimprimées et tirées à plusieurs éditions de son vivant même.

GRISONS, canton suisse, le 15e dans l'ordre de la confédération et le plus grand après celui de Berne. Il est borné au nord-est par le Tyrol, au nord-ouest par les cantons de Saint-Gall, de Glaris et d'Uri, au sud par le canton du Tesin, et au sud-est par le royaume Lombardo-vénitien. Lors de la conquête de Jules-César, av. J.-C. 50, le pays des Grisons faisait partie de la grande confédération des Allobroges. Il passa ensuite successivement à l'empire d'Occident, 575; au royaume Ostrogoth d'Italie, 493; au royaume d'Austrasie, 506, et à celui de Germanie, 814. Il forma ensuite une division du duché de Souabe et se subdivisa en petites communes et en fiefs. Dans le 14e siècle, ce pays formait une petite république composée de trois ligues: 1° ligue Cadée; 2° ligue Grise; 3° ligue des Dix juridictions, 1436. Ce fut alors qu'il prit le nom de pays des Grisons, à cause des écharpes grises que portait la seconde de ces trois ligues. François Ier comprit ce peuple dans le traité de paix perpétuelle qu'il fit avec les Suisses, 1516. Ses successeurs l'imitèrent, mais il en fut exclu en 1663, par Louis XIV, pour s'être attaché aux Espagnols. Les Grisons s'allièrent avec la république du Valais vers l'an 1600; avec la ville de Berne, 1602, et avec le canton de Zurich, 1707. Dès l'an 1701, ils avaient réclamé pour faire partie de la confédération helvétique, mais leur demande ne fut admise qu'en 1798. V. **SUISSE.**

GRODNO, ville de la Russie d'Europe, chef-lieu du gouvernement de même nom. Cette ville, dont l'origine est inconnue, fut prise par les chevaliers teutoniques, 1283. Elle fut prise par Charles XII en 1708. Les Russes s'en emparèrent en 1795 et en firent la capitale de la Lithuanie, puis du gouvernement de Grodno.

GROENLAND, c'est-à-dire *terre verte*, contrée polaire située au nord-est de l'Amérique septentrionale. Les historiens danois prétendent que, dès l'an 982, Éric le Roux passa de la Norwége dans l'Islande, et, de là, dans le Groënland. Il en donna avis au roi de Norwége qui y envoya une colonie, à la charge de lui payer un tribut. En 1256, les Groënlandais refusèrent de payer ce tribut au roi Magnus, qui envoya une armée pour les soumettre. Il y eut une autre révolte sous la reine Marguerite, 1385. Les Groënlandais se rendirent tout à fait indépendants, 1406. Depuis lors, on oublia jusqu'à la route qui conduisait à cette colonie. Christian IV, roi de Danemark, essaya, mais inutilement, de la retrouver, 1605-1606. Une autre tentative aussi infructueuse eut lieu en 1636. Enfin, dans la première moitié du 18e siècle, 1720-1756, le missionnaire danois Egède y fonda une nouvelle colonie et la nomma *Godhaab* (Bonne-Espérance). Trois ans auparavant, 1633, à l'instigation du comte de Zinzerders, les frères moraves y avaient établi une mission.

GROL, GROLL ou **GROENLO**, ville de Hollande dans le comté de Zutphen. Elle fut prise sur les Hollandais par le marquis de Spinola, 1605; reprise par les premiers, 1617, et enfin démantelée par les Français, 1672.

GRONINGUE, ville du royaume de Hollande située dans la province du même nom. Cette ville, fondée sur la fin du 6e siècle, fut ravagée par les Normands dans le

courant du 9e siècle. Elle fut rebâtie, 1110. Depuis lors elle fut assiégée par le prince d'Orange. Ce prince, contraint à lever le siége, 1580, y rentra en vainqueur, 1594. La même année, la ville de Groningue accéda à l'union d'Utrecht qui consomma l'indépendance des sept provinces unies. L'électeur de Cologne et l'évêque de Munster l'assiégèrent, mais inutilement, 1678, et les Français, commandés par Macdonald, s'en rendirent maîtres, 1795.

GRONINGUE (Vicissitudes de la seigneurie de). Cette seigneurie, située autrefois dans le pays qu'on nommait la Frise (*voy.* ce mot), fut, au 12e siècle, soumis à l'évêché d'Utrecht. En 1497, l'empereur Maximilien Ier en donna l'administration au duc de Saxe Albert II ; mais elle préféra rentrer sous la dépendance de l'évêque, et se soumit ensuite au duc de Gueldre. En 1536, Charles-Quint y fit son entrée, et, sur la fin du même siècle, la province de Groningue, suivant l'impulsion qui lui était donnée par la ville du même nom, prit rang parmi les provinces unies, 1594. Depuis lors, l'histoire de la province de Groningue se confond avec celle des Pays-Bas (provinces unies) et de la Hollande. V. **PAYS-BAS** (provinces unies), **HOLLANDE.**

GROS-BOIS, petit village situé dans le département de Seine-et-Oise. Ce village possède un beau château qui appartint successivement à Monsieur, frère de Louis XVI (depuis Louis XVIII) ; à Barras, 1795 ; à Moreau, 1800 ; à Berthier, 1808.

GROS (Antoine-Jean), peintre d'histoire, élève de David et l'un des maîtres distingués de l'école française, naquit à Paris, 1717. Il était en Italie, réduit à faire des miniatures pour vivre, lorsqu'il se fit connaître par le portrait qu'il fit de Bonaparte à Arcole, 1796. Le général de l'armée d'Italie se l'adjoignit pour recueillir les objets d'art. En 1802, il fut chargé de peindre le premier consul à cheval ; mais son tableau des *Pestiférés de Jaffa*, 1804, l'éleva au rang des peintres d'histoire. Gros reçut la croix de la Légion d'honneur pour ses deux grandes pages : *la Bataille d'Aboukir* et *l'Empereur visitant le champ de bataille d'Eylau*. En 1817, il exposa une de ses plus belles compositions : *Charles-Quint et François Ier visitant l'église de Saint-Denis. Le Départ du roi Louis XVIII*, 20 mars 1815, et *la Duchesse d'Angoulême s'embarquant à Pouillac*, 1er avril 1815, valurent à M. Gros le cordon de Saint-Michel, et l'exécution des peintures de la coupole de Sainte-Geneviève le titre de baron. Le baron Gros, qui avait été nommé professeur à l'école royale de peinture et membre de l'Institut le 19 octobre 1816, mourut tragiquement le 26 juillet 1835.

GROS MORNE. V. **MORNE.**

GROSS BEEREN, village des États prussiens (régence de Potsdam). Il s'y livra, le 23 août 1813, entre les Prussiens, commandés par Bulow et le prince royal de Suède, et le maréchal français Oudinot, un combat dont l'issue fit perdre à Napoléon les fruits de la victoire de Dresde.

GROTIUS (Hugues van **GROOT**), publiciste et jurisconsulte célèbre, naquit à Delft (Hollande) le 10 avril 1583, d'une famille illustre ; à 15 ans, 1597, il soutint des thèses de philosophie, de mathématique et de jurisprudence qui eurent beaucoup d'éclat ; il accompagna en France l'ambassadeur de Hollande Barneveldt, 1598, et fut reçu avec une grande distinction par le roi de France Henri IV. Il plaida sa première cause à 17 ans, 1600, et fut avocat général à 24, 1607 ; s'établit à Roterdam, 1613, et y fut fait syndic, 1614. Dans les querelles des remontrants et des contre-remontrants, Grotius s'était déclaré pour les premiers. Barneveldt, leur chef, eut la tête tranchée, et Grotius fut condamné à une prison continuelle dans le château de Louvestein, et à la confiscation de ses biens, 1619. S'étant échappé de prison, Grotius se réfugia en France, où il reçut, de Louis XIII, une pension qui lui fut retirée par le cardinal de Richelieu, et à l'instigation de ses ennemis, en 1631. Grotius chercha un nouveau refuge en Hollande ; mais un second arrêt de bannissement perpétuel le força de se réfugier à Hambourg, puis à Stockholm, 1634, où il fut nommé, par Christine, conseiller d'Etat, puis ambassadeur en France. Il fit son entrée à Paris en cette qualité, en mars 1635, et revint en Suède en février 1636. Cet homme célèbre, qui était rentré dans son pays après la mort de ses ennemis, mourut à Rostock le 28 août 1645. Grotius fut, sans contredit, l'un des plus grands hommes de son temps ; il était à la fois grand jurisconsulte, grand théologien, historien, poëte et bel esprit. Il a publié un grand nombre d'ouvrages sur ces matières.

GROUCHY (Emmanuel), né a Paris, le 23 octobre 1766, montra, dès son enfance, un goût très-prononcé pour la carrière militaire. Aspirant au corps royal d'état-major, 1779, devint lieutenant en second, 1780 ; passa dans les troupes à cheval, 1782 ; fut nommé capitaine dans le régiment royal étranger, 1784, et lieutenant aux gardes du corps, 1786. En 1789, il demanda à rentrer dans la ligne, et obtint le commandement du 12e régiment des chasseurs à cheval. Il fit la campagne de 1792, à la tête du 2e régiment de dragons. Nommé maréchal de camp, septembre 1792, il prit part à la conquête de la Savoie, se rendit dans la Vendée, novembre, et, à la tête de l'avant-garde de l'armée de l'Ouest, parvint à arrêter les progrès de Charrette. Le décret de la Convention qui éloignait les nobles de l'armée lui arracha son commandement ; il servit alors comme simple soldat dans les rangs de la garde nationale contre les Vendéens qui se portaient sur Granville ; mais, après le 9 thermidor, son grade lui fut rendu. Nommé général de division, puis général de l'armée de l'Ouest, 1794, il battit les royalistes à Rosnay, au Champ-Saint-Père, à Saint-Vincent-de-Craon, à Saint-Cyr ; les força à s'éloigner des côtes de Poitou, et fut nommé immédiatement chef d'état-major de l'armée du Nord. Hoche demanda au directoire que le commandement en second de l'armée expéditionnaire d'Irlande fût confié à Grouchy. Cette expédition ayant échoué, il fut chargé de réprimer de nouveau les troubles de l'Ouest, et obtint le commandement en chef des 12e, 13e, 14e et 22e divisions militaires, 1795. Peu après il passa à l'armée d'Italie, et fut nommé commandant en chef du Piémont. Après l'abdication de Charles-Emmanuel, 11 mai 1796, il passa à l'armée de Moreau, battit les Austro-Russes à Valence, à Bormida, à Novi, et tomba, atteint de onze blessures, entre les mains de l'ennemi, à Posturana, 1797. Après une année de captivité, le général Grouchy fut échangé contre le général Don. Il se joignit à l'armée qui s'organisait au pied du mont Jura, se rendit à l'armée du Rhin, et s'y signala dans plusieurs combats jusqu'à l'armistice conclu le 15 juillet 1800. En 1803, Napoléon l'investit du commandement de l'une des divisions de l'armée gallo-batave. En 1806, le général Grouchy, à la tête des dragons de la grande armée, fit mettre bas les armes à tout le corps des gendarmes de la garde du roi de Prusse, et le 28 octobre, à Prantzlau, il fit capituler le prince de Hohenlohe ; 18,000 hommes, 64 bouches à feu et un immense parc de munitions tombèrent en ses mains. Dans cette campagne, le général Grouchy se distingua encore à Lubeck, à Karnichen, à Landsberg, à Hoffe, mais surtout à Friedland, 16 juin 1807. En Italie, il se

fit remarquer au passage de l'Izonzo, 2 mai 1809. A la bataille de Wagram, il mit en fuite la cavalerie autrichienne, et, deux jours après, tailla en pièces l'arrière-garde ennemie, commandée par le prince de Rosamberg. Après la paix de Presbourg, qui fut la suite de ce beau fait d'armes, le général Grouchy fut nommé commandeur de la Couronne de Fer, colonel général des chasseurs, et grand officier de l'empire. En cette qualité, il présida le collége électoral de Vaucluse 1811. A la campagne de Russie, 1812, il s'empara d'Orcha, se distingua à Smolensk, et contribua pour beaucoup au gain de la bataille de la Moskowa, 7 septembre ; il y reçut un biscaïen dans la poitrine, et eut son fils blessé auprès de lui. Aux batailles de Brienne, 27 janvier, et de la Rothière, 1er février 1814, il donna l'exemple aux plus braves; se couvrit de gloire à Vauchamps, 14 février. Sa conduite dans cette campagne lui valut le bâton de maréchal, dont le brevet lui fut expédié pendant les Cent-Jours (18 avril 1815). Après la première restauration, pendant laquelle le maréchal Grouchy n'avait point été employé, il fut envoyé dans le Midi, 28 mars 1815, pour s'opposer à la marche du duc d'Angoulême. Après la pacification de cette contrée, 15 mai, le maréchal Grouchy fut nommé général en chef de l'armée des Alpes. Il se rendit alors à Chambéri; mais bientôt, rappelé par Napoléon, il fut mis à la tête de la cavalerie de l'armée de Belgique. Sa conduite, lors de la malheureuse affaire du Mont-Saint-Jean, quoi qu'on en ait pu dire depuis, lui valut une lettre du maréchal prince d'Eckmulh, alors ministre de la guerre, dans laquelle ce fonctionnaire reconnaissait que le maréchal avait bien mérité de la patrie. On fit alors des démarches auprès de lui pour qu'il fît reconnaître le duc d'Orléans par son armée ; mais, fidèle à ses devoirs comme chef, et au serment qu'il avait prêté à l'empereur, il repoussa cette proposition, et fit proclamer par ses troupes Napoléon II. Il conduisit ses troupes sous les murs de Paris, se retira, après la 2e capitulation, derrière la Loire, et, devenu odieux aux Bourbons depuis qu'il avait fait avorter dans le Midi la tentative du duc d'Angoulême, il s'expatria, 25 juillet 1815; se rendit aux États-Unis, et ne rentra en France qu'en 1821. Il fut mis à la retraite. Appelé à la Chambre des pairs, 1833, il siége depuis sur les bancs de l'opposition.

GRUYER (Antoine, baron), né à Saint-Germain (Haute-Saône), 1774, embrassa la carrière militaire et fit toutes les guerres de la république et de l'empire. Nommé en 1806 lieutenant-colonel des chasseurs de la garde impériale, en 1815 baron de l'empire et général de brigade, il se fit remarquer par son courage et par son habileté. Louis XVIII lui confia, 1814, le département de la Haute-Saône. Au retour de Napoléon, Gruyer se rangea dans son parti. La deuxième restauration arriva ; il fut arrêté, jugé par un conseil militaire et condamné à mort, 1816. Cette peine fut changée en 20 ans de réclusion; mais le général Gruyer sortit de prison après 28 mois de captivité. Il mourut en 1822.

GRUYÈRES, *Griers*. Ce village, situé en Suisse dans le canton de Fribourg, est célèbre par la fabrication des fromages de ce nom. Avant le 15e siècle, Gruyères était le chef-lieu d'une vicomté.

GRYNŒUS (Simon), théologien protestant, né en 1493 à Veringen (Souabe), professa la langue grecque à Vienne, puis à Heidelberg. On lui doit la découverte des cinq derniers livres qui nous restent de Tite-Live, il les trouva au monastère de Laurisheim, près de Worms, 1531. Grynæus mourut en 1541.

GRYPHUS ou **GRYPHE**, nom d'une famille d'imprimeurs qui formèrent des établissements à Lyon, à Paris, à Venise. Le plus connu est Sébastien Gryphe, né en 1495, à Reutlingen, mort en 1556. — Son frère, François Gryphe, vint exercer sa profession à Paris vers 1532. Il mourut en 1542.

GUADALAXARA, anciennement **ARRIACA**, ville d'Espagne (Vieille-Castille), fut prise par les Maures, 714, et reçut alors le nom qu'elle porte aujourd'hui. Alphonse VI, roi de Castille, s'en rendit maître, 1081.

GUADELOUPE, l'île la plus considérable des Antilles, après la Trinité, entre 15° 59' et 16° 40' de latitude nord, et 63° 20' 64° 9' de longitude ouest. Sa longueur de l'est à l'ouest est de 12 kilomètres environ, sa largeur de huit et demi, et sa superficie totale de 87 kilomètres. Cette île se compose de deux parties séparées par un petit détroit navigable nommé la Rivière Salée ; elle est traversée du nord au sud par une chaîne de montagnes volcaniques, dont la plus remarquable est la Soufrière. L'île de la Guadeloupe fut découverte par Christophe Colomb, le 4 novembre 1493. Aucune nation européenne ne s'y établit avant le commencement du 17e siècle. 550 Français, ayant à leur tête l'Olive et Duplessis, vinrent y jeter les fondements de la colonie actuelle, 1635. Après 4 ans de guerre avec les Caraïbes, la paix fut conclue, 1639. Les Français, quelques nouveaux colons européens et plusieurs colons de Saint-Christophe commencèrent alors à cultiver la terre. Les compagnies qui avaient le commerce exclusif des îles de l'Amérique se virent obligées de renoncer à leur privilége, et vendirent la Guadeloupe avec Marie-Galante, la Désirade et les Saintes, au marquis de Boisseret, moyennant 60,000 livres tournois et 600 livres de sucre par an, 1649. Le nouveau propriétaire en céda la moitié au sieur Houel, et, pendant leur domination, il se forma dans l'île quatre marquisats, un comté et plusieurs autres fiefs. Louis XIV acheta la Guadeloupe et ses dépendances pour la somme de 125,000 liv., 1664, et la céda à la compagnie des Indes occidentales. Mais bientôt elle fut réunie au domaine de l'État. Les Anglais attaquèrent la Guadeloupe en 1666, 1691 et 1703, et, dans ces trois attaques, furent repoussés par les habitants. Elle tomba en leur pouvoir en 1759 ; ils l'occupèrent jusqu'en 1763. Forcés de la rendre, 1764, ils la reprirent en 1794, en 1810 jusqu'en 1814 ; puis enfin en 1815. Mais, le 15 juillet 1816, elle rentra sous la domination de la France d'une manière définitive. Le 26 juillet 1825, un ouragan dévasta l'île entière, et une immense partie de la ville de la Basse-Terre fut renversée par un tremblement de terre. Cette colonie en avait été frappée huit fois depuis le commencement du 19e siècle.

GUADET (Marguerite-Élie), membre des Assemblées législatives et de la Convention, naquit à Saint-Émilion, en 1758; fut nommé député de la Gironde, 1791. Fougueux et véhément contre ses antagonistes, Guadet tourna bientôt toutes ses attaques contre Marat et Robespierre, dont il était l'ennemi. Enveloppé dans la proscription du 31 mai, il se sauva, au milieu des plus grands périls, à Évreux, à Caen et à Quimper, où il s'embarqua pour la Guyenne. Rentré à Libourne, il fut traduit à Bordeaux et exécuté le 19 juin 1794, à l'âge de 35 ans. Sa perte entraîna celle de toute sa famille; son père, sa tante et son frère furent exécutés pour lui avoir donné asile.

GUAIMAR, nom de plusieurs princes de Salerne. — Guaimar Ier, 880-901. Il repoussa les Sarrasins et les Grecs, mais se rendit si odieux à ses sujets, qu'il fut surnommé *Guaimar le Mauvais*. — Guaimar II, son fils, reçut le surnom de *Bonne Mémoire*. — Guaimar III, 994-1031. — Enfin Guaimar IV, fils du précédent. Ce

dernier investit Rainolf, chef des Normands, du comté d'Averse, et soumit, avec le secours de ces aventuriers, la petite république d'Amalfi. Il mourut assassiné dans cette dernière ville, 1052.

GUALBERT (saint Jean), né l'an de J.-C. 999, d'un gentilhomme florentin qui suivait la carrière des armes, embrassa d'abord cet état. Son frère ayant été assassiné, Gualbert résolut de venger sa mort; bien armé, il rencontra l'assassin en un chemin étroit où il lui était impossible de reculer. Celui-ci, se voyant perdu, se prosterne les bras en croix, et le conjure, au nom de Jésus-Christ, de lui laisser la vie. Gualbert, touché de ce spectacle, lui pardonne, l'embrasse, et va se prosterner devant une croix. Dès ce moment, 1021, il quitte ses habits militaires, et fonde un ordre célèbre dans l'Église sous le nom de congrégation de Vallombreuse. Il y reçut des laïques qui menaient la même vie, et ne différaient que par l'habit. C'est le premier exemple que l'on trouve des frères lais. Gualbert jeta les premiers fondements de son institut à Camaldoni, 1022; se retira à Vallombreuse, solitude dans l'Apennin, à 7 lieues de Florence, où il bâtit un monastère avec du bois et de la terre, 1024-1027, et y mourut le 13 juillet 1073. Jérôme, religieux de Vallombreuse, a publié, en 1480, une relation des miracles de saint Jean Gualbert.

GUARINI (Jean-Baptiste), poëte italien, né à Ferrare, en 1537, d'une famille noble, fut secrétaire d'Alphouse II, duc de Ferrare. Plus tard, il passa au service de Vincent de Gonzague, duc de Mantoue, et de Ferdinand de Médicis, grand-duc de Toscane. Il mourut à Venise en 1612. Son ouvrage le plus célèbre est son *Pastor fido* (le pasteur fidèle), pastorale remarquable par sa grâce et son inspiration poétique.

GUARNERIUS, famille célèbre de luthiers italiens établis à Crémone pendant les 17e et 18e siècles. Nous citerons André Guarnerius, contemporain de Stradivarius, 1662-1680, et Joseph, neveu d'André, 1717-1740.

GUANCABELICA, célèbres mines de vif-argent situées proche la ville d'Oropesa (Pérou). Elles furent découvertes par les Espagnols en 1566, et produisaient autrefois plus d'un million de livres de vif-argent.

GUARDA, ville de Portugal fondée à la fin du 12e siècle, par don Sanche, roi de Portugal, sur l'emplacement de *Lancia Oppidana*. Ce prince lui donna le nom de Guarda (garde) parce qu'elle servait au Portugal de rempart contre les Maures.

GUASTALLA, ville d'Italie, dans le duché de Parme, jadis chef-lieu du comté, puis duché de Guastalla. Elle fut donnée en 864, par l'empereur Louis II, à l'impératrice Angilberge, sa femme, qui le transmit à sa fille Ermengarde, épouse de Boson, roi de Provence, 890. Les successeurs de cette dernière possédèrent la ville de Guastalla jusqu'en 980. A cette époque, Landolphe Bonison, archevêque de Milan, favori de l'empereur Othon II, la fit donner en fief à son frère Ubertin. Elle tomba ensuite sous la domination de l'évêque de Reggio, qui la céda, par bail emphytéotique, à Boniface, marquis de Toscane, père de la comtesse Mathilde. Mathilde donna la ville de Guastalla, 1102, à Imilda, abbesse du monastère de Saint-Sixte. A ces religieuses succédèrent les moines de Cluni, 1112. Cinquante ans après, les Crémonais, abusant des termes équivoques d'un traité fait avec Bernard, deuxième abbé de ce monastère, prétendirent, 1162, être entièrement maîtres de Guastalla et en chassèrent l'abbé. Celui-ci porta plainte à Frédéric Ier, 1185; mais ce prince et son successeur, Henri VI, ayant laissé l'affaire indécise, les Crémonais, après la mort du dernier, 1198, se mirent en possession du territoire contesté. Nouvelles réclamations de l'abbé près du pape. Innocent III et son successeur, Honoré III, n'ayant pu dompter l'obstination des Crémonais, 1203-1220, l'abbé Gandolphe consentit, 1227, à faire cession des terres litigieuses moyennant une somme dont il fut convenu. Richard de Saint-Boniface, chef des Guelfes de Vérone, s'empara de Guastalla, 1247; mais, en 1250, elle fut reprise par Esselin, chef des Gibelins de cette même ville. Gibert de Coreggio, chef des Guelfes de Parme, fit abattre les murailles de Guastalla, 1309; mais, à l'arrivée de l'empereur Henri VII en Italie, 1310, Gibert s'étant déclaré Gibelin, l'empereur obtint des Crémonais, 1312, qu'ils se démissent de leur prétention sur Guastalla en faveur de Guibert. A la mort de ce dernier, 1321, ses quatre fils se partagèrent ses États. Deux d'entre eux, Azzon et Jean Coreggio, vendirent la ville de Parme à Obizzon, marquis d'Est, 1344. Ce dernier en fit cession au duc de Milan, 1346, et Guastalla, suivant le sort de Parme, échut également aux seigneurs de Milan. Cinquante-six ans après, 1403-1404, Otton de Terzi, général du duc de Milan Jean-Marie Visconti, s'étant rendu maître absolu de Parme (V. **PARME** et **PLAISANCE**), Guastalla tomba dans sa dépendance. Otton eut l'adresse de conserver l'amitié du duc de Milan et fit donner Guastalla en fief à Gui Torelli, son parent et son ami, 1406. Achille Torelli, descendant de Gui, ayant été assassiné par Hercule de Gonzague, 1522, Ludovica ou Louise Torelli, fille unique d'Achille, recueillit la succession de son père. Cette princesse n'eut aucun enfant, ni de Louis Stanghi, son premier mari, mort en 1524, ni d'Antoine Martinengue, qu'elle épousa en secondes noces. Elle vendit, avec la permission de l'empereur Charles-Quint, la ville de Guastalla à Ferdinand Ier de Gonzague, 4e marquis de Mantoue, 1538, et mourut en 1539. Charles-Quint sépara à jamais le comté de Guastalla du Milanais, et le mit sous la direction immédiate de l'empire, 1541. Ferdinand II de Gonzague, petit-fils de Ferdinand Ier, érigea Guastalla en duché, 1681. Joseph, dernier successeur de Ferdinand, mourut en 1746. A sa mort, l'impératrice Marie-Thérèse s'empara de Guastalla, et, par la paix d'Aix-la-Chapelle, conclue en 1748, elle abandonna ses droits à l'infant don Philippe d'Espagne, duc de Parme, et reçut en échange les Pays-Bas. En 1796, le duché de Parme fut réuni à la république italienne, puis donné par Napoléon à sa sœur Pauline. Il fut compris dans le royaume d'Italie, 1805, et fit partie du département de Crostolo; mais, en 1815, il fut de nouveau annexé au duché de Parme et cédé comme lui à l'impératrice Marie-Louise.

GUATIMALA ou **GUATÉMALA**, confédération de l'Amérique centrale, par 8° et 17° 29' latitude nord, à 84° 30' et 97° longitude ouest; bornée au nord par la mer des Antilles et le Mexique, à l'est par la mer des Antilles et la Colombie, au sud par le grand océan Pacifique, à l'ouest par le même océan et le Mexique. Le territoire de la république de Guatimala a 1256 kil. de longueur du sud-est au nord-ouest; 1080 kil. dans sa plus grande largeur, du nord au sud, et une superficie totale de 60,000 kil. carrés. Les côtes sont baignées par la mer des Antilles et par le grand océan Pacifique. Le golfe de Honduras, entre la côte du Yucatan, dans le Mexique; celui de Honduras dans le Guatimala; de Mosquitos, entre Nicaragua; de Costa-Rica et de Veragua, dans la Colombie, sont les principaux golfes de la première mer. Le Dolce, le Nicaya, le Papagayo et Fonseca, dans le Guatimala, sont les principaux de la seconde. Le Guatimala a deux caps : Gracias-à-Dios, dans la mer des Antilles, et le cap Blanc. Il est arrosé par

23 fleuves, dont 12 vont se jeter dans la mer des Antilles et 11 dans l'océan Pacifique.

GUATIMALA (Vicissitudes du). Le Guatimala fut conquis, 1524-1525, par Pedro de Alvarado ; il trouva le pays peuplé d'un grand nombre de tribus d'origine, de mœurs et de langues particulières. Presque tous ces peuples furent convertis à la religion chrétienne ; quelques-uns, les Mosquitos et les Poyais, dans la partie orientale, sont restés idolâtres. Le Guatimala, qui eut à se défendre longtemps, 1518-1680, des invasions des Mosquitos et des Poyais, fut dévasté et ravagé plusieurs fois par des corsaires anglais et hollandais pendant une partie des 15e et 16e siècles, 1450-1470, 1565-1572. Les Mosquitos et les Poyais permirent aux Anglais de former des établissements sur leurs côtes, 1568, et ceux-ci les occupèrent jusqu'en 1812. Le Guatimala fut la dernière des colonies d'Amérique à se séparer de la mère-patrie ; elle se déclara indépendante, décembre 1821 ; se constitua en république fédérative, 1823 ; et sa constitution, modelée sur celle des États-Unis et de la Colombie, fut décrétée par une assemblée nationale le 22 novembre 1824. L'ouverture du congrès fédéral eut lieu le 25 février 1825. Le jour de la déclaration d'indépendance, tous les esclaves furent mis en liberté. La constitution n'admet d'autre culte public que le culte catholique romain ; aucune loi ne peut restreindre la liberté de la presse. Il existe deux universités : l'une à Guatimala, l'autre à Léon. La république n'entretient qu'une armée de 1,500 hommes ; mais elle a 80,000 hommes de milices qui sont obligés de s'assembler de temps en temps pour s'exercer. Cette république se compose de quatre États : Costa-Rica, Guatimala, Nicaragua et San-Salvador ; ils sont partagés en 46 départements, gouvernés chacun par deux chambres.

GUATIMALA (ANTIGUA), GUATIMALA-LA-VIEJA ou SANTIAGO DE LOS CABALEROS DE GUATIMALA. La première ville de ce nom, ancienne résidence des rois Rachiqueles, a entièrement disparu ; la seconde, fondée le jour de Saint-Jacques par les Espagnols, 1524, reçut le nom de Santiago de Guatimala, et fut détruite par des éruptions volcaniques en 1545 ; rebâtie un peu plus loin que son emplacement primitif, un tremblement de terre la renversa, 1773, et ensevelit sous les mines une grande partie de ses habitants. Cette ville, qui comptait 34,000 âmes, n'en renferme plus que 8,000.

GUATIMALA ou GUATÉMALA-LA-NOVA fut fondée, 1775, après le tremblement de terre qui détruisit presque entièrement l'ancienne. Le siége du gouvernement et l'évêché y furent transférés en 1776. On y remarque la cathédrale, qui est d'une belle architecture ; les hôtels de ville, de la douane et de la monnaie. Elle possède 4 églises, 12 couvents, 4 hôpitaux, 3 hospices, une université, une académie des beaux-arts, une société d'économie rurale, un muséum d'histoire naturelle, une bibliothèque publique, 2 colléges et plusieurs écoles gratuites. On compte dans cette ville, qui est le centre d'un commerce considérable avec Mexico et la Vera-Cruz, un grand nombre de manufactures et raffineries de toute espèce.

GUATIMOZIN, dernier empereur du Mexique, succéda à Montézuma, et défendit avec vigueur la ville de Mexico contre les Espagnols, 1521. Il fut pris au moment où il tentait d'échapper, et, comme il ne voulut point révéler le lieu où les Indiens avaient caché leurs trésors, il fut étendu sur un gril, posé sur des charbons ardents, conformément aux ordres du trésorier royal, Julien Alderète. Délivré par Cortez, il fut pendu, 1522, sur le soupçon d'avoir voulu s'enfuir de sa prison.

GUBBIO, *Iguvium* ou *Eugubium*, petite ville de l'État ecclésiastique. On y a découvert, en 1446, près des ruines d'un temple de Jupiter, les célèbres tables dites *Eugubines*, chargées d'inscriptions relatives aux cultes de Jupiter et de Mars.

GUÈBRES ou GHÈBRES, du mot persan *gheba* qui, de même que *giaour*, signifie *infidèle*. Ce nom sert à désigner, chez les musulmans, tous les peuples qui, n'étant ni juifs, ni chrétiens, ne professent cependant pas l'islamisme. Cependant il s'applique plus particulièrement aux adorateurs du feu. Le feu, culte primitif de la Perse, cessa d'y régner à partir du règne d'Alexandre, 330. Ardechyr Badekhan, fondateur de la dynastie des Sassanides, le rétablit en 225 de l'ère chrétienne. Il fut de nouveau proscrit par les Arabes, 655.

GUEBRIANT (Jean-Baptiste **BUDES**, comte de), né en 1602 au château de Plessis-Budes (Bretagne). Il entra fort jeune au service, fit ses premières armes en Hollande, remporta la victoire de Wolfenbuttel, 1641 ; fut nommé maréchal de France et mourut en 1643, d'une blessure reçue au siége de Rotweil en Souabe.

GUELDRE (Jadis duché de), en latin *Gelria* ou *Geldria*, province du royaume de Hollande. Elle a pour bornes au nord-ouest le Zuydersée, au nord la province d'Over-Issel, à l'est et au sud-est les États prussiens, au sud le Limbourg et le Brabant septentrional. Ce duché tirait son nom de la ville de Gueldre, aujourd'hui dans les États prussiens. Il était, dans l'origine, habité par les Sicambres, les Ménapiens et les Maltiaques, auxquels succédèrent les Francs, 244 de J.-C. Sous la domination de ces derniers, la Gueldre fit partie du royaume d'Austrasie, 511-679. Sous Charlemagne, 768-814, elle forma une préfecture particulière qui, sous le règne de ses successeurs, d'amovible qu'elle était, devint héréditaire comme les autres, et fut ensuite convertie en comté, 9e siècle. On prétend que le premier comte de Gueldre fut Wichard ou Richard, 878-910. Il laissa un fils, Gerlac Ier, mort en 957. Après Gerlac, Godefroy ; et après ce dernier, Wichard II, 958. Wichard épousa la fille du comte de Zutphen, et mourut, 975, laissant un fils, Mengose, mort en 1001. Mengose eut pour successeur Wikinge, mort en 1025. Alix, fils de Wikinge, porta la Gueldre dans la famille des comtes de Nassau par son mariage avec Othon, créé comte par l'empereur Henri IV. Othon eut deux fils : le premier, Gérard, fut comte de Gueldre et mourut en 1128 ; le second, Gerlac, fut comte de Zutphen et mourut sans postérité. Gérard II mourut en 1131 ; Henri Ier, 1177, et Gérard III, 1183. Othon II, successeur de Gérard, entoura de murailles plusieurs de ses villes, qui étaient auparavant peu considérables. Il acheta Nimègue, qu'il réunit au comté de Gueldre, et mourut en 1271. Renaud Ier, son fils, dit le Belliqueux, perdit le duché de Limbourg, et Renaud II le Roux fut créé duc par lettre de l'empereur Louis IV, 19 novembre 1339, avec le privilége de revêtir l'empereur de ses vêtements royaux dans les circonstances solennelles, et de poser la couronne sur la tête des empereurs dans la cérémonie de leur couronnement, soit à Aix, soit à Milan, soit à Rome. Il mourut en 1343, laissant deux fils : Renaud III, fait prisonnier par son frère Édouard, 1361 ; rétabli, 1371, à la mort d'Édouard, il mourut la même année sans laisser de postérité. La succession de Renaud III amena une guerre entre Guillaume le Vieux, duc de Juliers, dont le fils Guillaume, âgé de 7 ans, avait été reconnu par les Broncherts, et Jean de Châtillon, comte de Blois, époux de Mathilde, fille du

duc Renaud II, reconnu duc de Gueldre, du chef de sa femme, par les Nekerains. Jean de Châtillon, après plusieurs revers, prit le parti de s'accommoder avec le duc Guillaume, et ce dernier, universellement reconnu duc de Gueldre dès 1379, reçut l'investiture en 1385. Il mourut en 1402. Renaud IV, son frère, lui succéda, et mourut en 1423. Ni l'un ni l'autre n'ayant laissé de postérité, Arnoul, comte d'Egmont, recueillit leurs États et épousa Catherine, fille d'Adolphe IV, duc de Clèves, dont il eut un fils nommé Adolphe. Celui-ci se brouilla avec son père, s'empara de sa personne par trahison, 1465, et le retint longtemps prisonnier. Arnoul, délivré par Charles, duc de Bourgogne, 1470, déshérita son fils et vendit au premier ses droits au duché de Gueldre et au comté de Zutphen moyennant 92,000 écus d'or ou 1,034,554 fr. de notre monnaie. Il mourut le 25 février 1472. A la mort du duc Philippe, 1477, les Gantois délivrèrent Adolphe, fils du comte Arnoul d'Egmont, de la prison de Courtrai, où il était renfermé depuis 1470. Adolphe, à peine libre, alla investir Tournai, mais il mourut au siége de cette place, 22 juin de la même année. Il eut pour successeur Catherine, sa sœur; et celle-ci, 1483, Maximilien d'Autriche, époux de la princesse Marie de Bourgogne. En 1492, la Gueldre se révolta en faveur de Charles d'Egmont, fils du duc Adolphe. On chassa de toutes parts les garnisons et les gouverneurs que Maximilien y avait mis; mais, se trouvant sans cesse inquiété, le duc Charles consentit, pour obtenir la paix avec Charles-Quint, héritier de Maximilien, que la Gueldre et le Zutphen entrassent dans la maison de ce prince, à l'exclusion des collatéraux, s'il mourait sans enfants. A la mort de Charles, 1538, Guillaume, duc de Clèves, fit valoir, mais inutilement, ses droits. Charles-Quint et, après lui, Philippe, son fils, incorporèrent le duché de Gueldre et le comté de Zutphen aux états généraux de Hollande. Une partie de ces deux pays se révolta, 1579, et accéda alors à la confédération des Provinces-Unies. Le reste demeura soumis à l'Espagne et fut appelé Gueldre espagnole. Par la paix d'Utrecht, 1715, la Gueldre espagnole fut cédée à l'Autriche, à l'exception de la ville de Gueldre, qui fut cédée à la Prusse. Celle de Lunéville, 1702, réunit toute la Gueldre à la France, et le traité de Paris, 1814, la restitua aux Pays-Bas et à la Prusse.

GUELFES, GIBELINS. Après la mort de Henri V, 1125, la diète des princes allemands, rassemblée à Mayence pour lui donner un successeur se trouvait partagée entre deux maisons depuis longtemps rivales. La première, celle de Souabe, désignée quelquefois par le surnom de *Salique*, quelquefois par celui de *Geuibelniga, Waiblinga*, avait pour chef Frédéric II; la seconde, originaire d'Alstorf (Bavière), avait à sa tête plusieurs princes qui portèrent successivement le nom de *Guelfe* ou *Welf*, d'où les noms de guelfes et de gibelins donnés à leurs partisans. Le pape, profitant de ces divisions, se déclara pour le parti gibelin, et comme les intérêts, à cette époque, étaient entièrement personnels et locaux, les familles principales se divisèrent dans les villes, tenant les unes pour les empereurs, les autres pour les papes, et amenèrent les guerres intestines qui désolèrent une partie de l'Allemagne pendant les 12e, 13e et 14e siècles. La diète proclama empereur Lothaire, duc de Saxe, ennemi de la maison gibeline, 1126, et l'année suivante, 1127, Henri IV, duc de Bavière, chef des guelfes, épousa la fille de Lothaire. La même année, Conrad, duc de Franconie, se mit à la tête des gibelins. Ce prince fit soulever l'Italie contre l'empereur. Deux fois Lothaire porta ses armes en Italie. Il mourut au retour de sa seconde expédition, 5 décembre 1137. Conrad III lui succéda. Il fut sacré à Aix-la-Chapelle, le 6 mars 1141. Henri le Superbe, duc de Saxe, et Guelfe VI, duc de Bavière, refusèrent de le reconnaître; ils prirent les armes contre lui, et Conrad, occupé à les combattre, ne put jamais aller en Italie pour se faire couronner. A la fin, cependant, il se disposait à se rendre dans ce dernier pays pour y recevoir la couronne impériale, lorsqu'il fut surpris par la mort, le 15 février 1152. La diète de Francfort lui donna pour successeur son neveu Frédéric Barberousse, duc de Souabe, alors très-jeune. La double alliance de Frédéric avec la maison gibeline comme petit-fils d'une sœur de Henri V, et avec celle des guelfes comme fils d'une fille de Henri le Noir, duc de Bavière, et cousin de Henri le Lion, duc de Saxe, assoupit pendant son règne les longues et sanglantes divisions qui existaient entre ces deux familles; mais après, sa mort, 10 juin 1190, ces deux familles se séparèrent de nouveau. Leur haine se communiqua aux peuples et se confondit avec l'esprit de parti qu'avaient fait naître les querelles de l'empire et du saint-siége. Elle donna naissance, en Italie, aux factions trop fameuses des guelfes et des gibelins. Sous Henri VI, les villes toscanes, qui avaient eu à se plaindre de l'augmentation des impôts et des exactions des ministres allemands que l'empereur envoyait pour les recouvrer, formèrent une assemblée de leurs députés à San-Ginnosio. A l'instigation des cardinaux Pandolfe et Bernard, chargés par le pape de soustraire aux généraux de Henri VI les provinces que ce prince lui avait enlevées, elles s'associèrent par la ligue toscane ou ligue guelfe, et se mirent sous la protection du pape Innocent III, 1197. La ville de Pise refusa seule d'entrer dans cette ligue, et depuis cette époque jusqu'à l'asservissement de leur république, ils demeurèrent presque constamment à la tête de la faction gibeline en toscane. (V. PISE.) Le 28 septembre 1197, Henri VI mourut, laissant pour héritier Frédéric II, son fils, âgé de 2 ans. Constance, sa mère, choisit Innocent III pour tuteur de son fils et administrateur de ses biens; celui-ci mourut une année après, le 27 novembre 1198. La couronne fut disputée par Philippe, duc de Souabe, ami des frères de Henri VI, et Othon, alors duc d'Aquitaine, fils de Henri le Lion, qui avait été duc de Bavière et de Saxe. Chacun fut déclaré empereur par son parti, 1199. Le premier représentait la maison gibeline, le second la maison guelfe. Dès ce moment, l'animosité redoubla entre ces deux factions, et fit naître des guerres longues et sanglantes, qui, pendant toute leur durée, laissèrent sans défenseurs les droits des empereurs en Italie. Le pape, pour relever le parti guelfe en Allemagne, se déclara fortement en faveur d'Othon, l'un des deux prétendants à l'empire; mais bientôt ce prince, chassé de Cologne par son rival, se réfugia en Angleterre, 1206. Philippe fut assassiné dans son palais, 1208. Othon revint, épousa la fille de ce dernier, fut proclamé roi des Romains et de Germanie à la diète d'Alberstadt, 1208, et fut couronné à Rome, le 4 octobre 1209. Le parti guelfe avait profité, en Italie, de cette année d'interrègne pour secouer le joug des monarques allemands. Othon, devenu empereur, refusa de rendre au pape les biens légués à l'Église par la comtesse Mathilde, à l'époque de sa mort arrivée en 1125, et dès lors le pontife et l'empereur, jusqu'alors amis, ne tardèrent pas à se diviser. Innocent III opposa Frédéric II à Othon; mais, jusqu'à la mort de ce dernier, 1211, il refusa d'accorder à son rival le titre d'empereur. Cet intervalle de 2 ans, 1209-1211, fut encore plus funeste en Italie au parti des Impériaux que ne l'avait été l'in-

terrègne qui avait suivi la mort de l'empereur Philippe de Souabe. Pendant longtemps, les Bolonais, pour ne pas nuire à leur Université, s'abstinrent de prendre une part active à ces démêlés; à la fin, ils se déclarèrent contre le parti des empereurs, et se firent guelfes. (V. BOLOGNE.) Au nord, ils avaient pour voisins les Ferrarais, déchirés par les factions et tour à tour dominés, tantôt par Azzo d'Este et le parti guelfe, tantôt par Salinguerra et le parti gibelin. (V. FERRARE.) Au couchant Modène, au levant Imola, s'attachaient avec constance aux gibelins, et c'est avec ces deux villes que Bologne se trouvait le plus souvent en guerre. Honorius III mourut, 1227, laissant pour successeur Grégoire IX, neveu d'Innocent III. Ce pape engagea une guerre imprudente avec l'empereur; pressé par les armes victorieuses des Albanais, il eut recours à la ligue lombarde. De leur côté, les Gibelins formèrent une seconde ligue, et l'opposèrent à celle des guelfes. Les succès de Frédéric furent si rapides, que Grégoire IX fut forcé de se réconcilier avec lui; mais, comme il savait que le maintien de la ligue lombarde était essentiel à sa propre sûreté, il fit comprendre cette ligue, en 1230, dans le traité de paix qu'il signa avec l'empereur. Albéric, fils de Frédéric, mis en possession de différents fiefs situés dans le Trévisan, eut à lutter contre l'influence des seigneurs de Comina, gentilshommes guelfes de ce territoire. Ces derniers réclamèrent la protection de la ville de Padoue, l'une des principales de la ligue lombarde; ils se reconnurent citoyens de cette république, et, avec son appui, ils forcèrent les Trévisans à renoncer au parti gibelin pour s'attacher au parti guelfe, 1231. Eccélin, frère d'Albéric, eut un peu plus de bonheur. Mis en possession de Vérone, il sut profiter des circonstances et fit chasser par le sénat de cette ville Richard, comte de Saint-Boniface, chef du parti guelfe, 1235. (V. VÉRONE.) Alors le sénat, dominé par les Gibelins, revêtit Eccélin du pouvoir de podestat, avec le titre nouveau de capitaine du peuple. Depuis cette époque, la république fut toujours gouvernée par l'influence d'Eccélin, qui, pendant longtemps, ne changea rien aux formes de l'administration; seulement il sut persuader aux Véronais que, pour donner plus de sûreté au parti gibelin, il fallait introduire dans leur ville une garnison impériale, 1236. Crémone, Parme, Modène et Reggio s'étant prononcées depuis longtemps en faveur du parti gibelin, avaient embrassé l'alliance d'Eccélin et formé avec lui une confédération opposée à la ligue lombarde. Frédéric, cédant aux sollicitations d'Eccélin, arriva à Vérone le 16 août 1236. Il s'avança au delà du Mincio et rejoignit sur ses bords les troupes de Crémone, Parme, Modène et Reggio; mit à feu et à sang les districts de Mantoue et de Brescia, et repartit la même année pour l'Allemagne, où l'appelait une guerre à soutenir contre Frédéric, duc d'Autriche, 1236. Padoue, effrayée, confia les rênes du gouvernement à seize de ses principaux citoyens, et Azzo VII, marquis d'Este, reçut en même temps, des mains du podestat, l'étendard de la commune, et fut chargé de la défense de la Marche. Ces seize citoyens se trouvèrent tous du parti gibelin. Azzo leur fit prêter serment d'obéir, 1237; mais le lendemain, lorsqu'il fallut se rendre à Venise pour se présenter au doge, ils se réfugièrent, à l'exception d'un seul, dans leurs châteaux, et se révoltèrent contre le parti guelfe (V. PADOUE). Bataille de Corte-Nuova entre les gibelins, commandés par Escelin, et les guelfes, sous les ordres de Pierre Tiepolo, fils du doge de Venise et podestat de Milan, 27 novembre 1237. Ce dernier, battu et fait prisonnier, mourut la même année sur un échafaud. Cette mort amena l'adhésion de la république de Venise à la ligue lombarde, 1237. — Dans la Lombardie, une armée guelfe, conduite par un légat, assiégea et prit Ferrare, où s'était enfermé Salinguerra, chef dans cette ville du parti gibelin, 1240. (V. FERRARE.) — Frédéric attaqua Rome, 1241; il parvint à gagner le cardinal Colonna, qui fit révolter contre Grégoire les fiefs des Colonne, d'Agosta, Palestrina, Monticello et les châteaux voisins de la Sabine. Le vieux pontife mourut de chagrin à Rome le 21 août de la même année, trois mois et demi après la fatale défaite de sa flotte et de son parti. — Le saint-siége resta vacant pendant deux ans. Dans cet intervalle, Frédéric essaya en vain de se rallier à l'Église, 1242. Après différents combats des Milanais contre les Pavésans, des Bressais contre les Véronais, des Génois contre les habitants révoltés de Savonne et d'Allinga, d'Eccélin contre le marquis d'Este, le parti guelfe prit beaucoup de force en faisant entrer dans la ligue lombarde les marquis de Montferrat, de Carréto, de Ceva, et les villes de Verceil et de Novarre, 1242. — Sinibald de Fiesque, l'un des comtes de Lavagne, cardinal de Saint-Laurent in Lucina, fut élu pape le 24 juin 1243, sous le nom d'Innocent IV. Ce pontife se déclara ouvertement l'ennemi de Frédéric. En 1245, il gagna les Lupi, les Rossi et les Correggieschi, premières familles de Parme. Les familles guelfes des Roberti, Fogliano et Lupisini furent exilées de Reggio après avoir soutenu une longue lutte contre les gibelins, 1245. Le pape suscitait des ennemis à Frédéric jusque dans le royaume des Deux-Siciles, 1246. Plusieurs familles de ces pays se retirèrent à Plaisance et à Milan pour ne plus rester sous la domination de l'empereur. La même année il se forma une conspiration ayant pour but d'assassiner Frédéric. Tous les conjurés, vendus par Jean de Prisenzaine, un des leurs, furent condamnés à mort, et ils affirmèrent, avant leur supplice, que le pape connaissait le secret de leur complot. Frédéric essaya de nouveau, par l'entremise de saint Louis, de se réconcilier avec le pape. N'ayant pu y parvenir, il tenta de s'emparer de Parme et envoya une armée assez forte pour en entreprendre le siége, 1247. Les guelfes volèrent au secours de cette ville. Ils battirent les gibelins et les obligèrent à lever le siége, 18 février 1248. A Florence, les partisans de l'empereur, plus heureux, chassèrent les guelfes de cette ville, et, par cette expulsion, ils réduisaient toute la Toscane à l'obéissance des Frédéric. (V. FLORENCE.) Il n'en était pas de même de la Lombardie et de la Romagne. — Le 26 mai 1249, les gibelins furent défaits à la bataille de Fassalta. Henzius, fils naturel de Frédéric, y fut fait prisonnier et conduit en triomphe dans les prisons de Bologne, où il mourut, 1271. — Les villes de Bologne et de Modène signèrent la paix le 19 janvier 1250. Elles s'engagèrent à rester amies et à soutenir le légat apostolique contre tous ses ennemis. Par suite de ce traité, les guelfes exilés rentrèrent à Modène et leurs biens leur furent rendus. — Dans la Romagne et dans la Lombardie, le parti gibelin avait des succès constants. Cependant Frédéric cherchait toujours à se réconcilier avec le pape; n'ayant pu y parvenir, il se retira à Ferentino (Pouille), où il mourut le 13 décembre 1250, à l'âge de 56 ans. — Frédéric en mourant laissa quatre enfants : 1° Conrad, roi de Germanie; 2° Henri, que Frédéric, par son testament, avait substitué à Conrad, si celui-ci mourait sans enfants; 3° Manfred, fils naturel de l'empereur et de la marquise Lancia, légitimé par Frédéric et substitué à Conrad; 4° et enfin, Henri, successeur de ses couronnes s'ils mouraient tous

sans postérité. — Innocent IV revint en Italie, 1251, et mourut le 7 décembre 1254. Ce fut un coup terrible pour le parti guelfe. Les cardinaux, rassemblés à Nantes, lui donnèrent pour successeur Alexandre IV. — Cependant, après la mort de Frédéric, les guelfes étaient rentrés à Florence et y avaient triomphé des gibelins et des Pisans, 1252. Manfred avait pris le gouvernement du royaume des Deux-Siciles. Les gibelins, chassés de Florence en juillet 1258, se mirent sous sa protection. Les Siennois prirent leur défense, et Manfred envoya des troupes contre les Florentins, qui furent défaits à la bataille d'Arbia le 4 septembre 1260. — Les guelfes alors évacuèrent Florence, et les gibelins y rentrèrent le 25 du même mois. — Alexandre IV mourut le 25 mai 1261, et eut pour successeur Urbain IV. — Ce pontife offrit la couronne de Naples à Charles d'Anjou, frère de saint Louis. L'arrivée de ce prince en Italie, 1264, changea la balance politique. Les gibelins, devenus forts sous le faible pontificat d'Alexandre IV, tremblèrent dès que leurs adversaires purent espérer un secours étranger. Obizzo d'Este, qui gouvernait Ferrare, releva le parti guelfe dans la Marche trévisane et resserra son alliance, soit avec le comte de Saint-Boniface, seigneur de Mantoue, soit avec les villes qui avaient secoué le joug d'Eccélino. La Toscane restait tout entière aux gibelins. La république de Lucques, contrainte, en 1265, d'entrer dans leur ligue et de renvoyer tous les guelfes étrangers, vit bientôt ces derniers prendre part aux querelles qui eurent lieu entre les deux partis à Modène. Ils chassèrent les gibelins et rétablirent les guelfes dans l'administration de la république. Ils triomphèrent également à Reggio, à Parme et dans toutes les contrées entre le Pô et les Apennins. Charles d'Anjou, à la tête d'une armée de croisés français, marcha contre Manfred, auquel il fit éprouver plusieurs défaites, 1264. La même année, Urbain IV mourut, et fut remplacé par Clément IV, 1265. — Charles entra dans le royaume par la route de Férentino, sans éprouver aucune résistance. Manfred, après avoir essuyé plusieurs défaites contre son ennemi, fut tué dans une mêlée, à la bataille de Grandella, le 26 février 1266. Dans cette bataille, les gibelins éprouvèrent des pertes considérables. Les troupes de Charles d'Anjou se répandirent dans les provinces. Guido Novello, capitaine des gendarmes de Manfred en Toscane, temporisa avec les guelfes de Florence, 1266. — Le jeune Conradin, fils de Conrad et petit fils de Frédéric II, se déclara pour les gibelins en Allemagne, 1267. — Henri de Castille prit le parti de Conradin et arma pour le soutenir contre Charles d'Anjou, 1268. — Conradin arriva à Pise, mai 1268; les Pisans se mirent sous sa protection. — Vainqueur à la bataille de Tagliacozzo, le 23 août 1268, il fut fait prisonnier à Astura, comme il voulait passer en Sicile. Il fut jugé et condamné à mort; son exécution eut lieu le 26 octobre 1268. Le même jour périrent, d'après les ordres de Charles d'Anjou, le duc d'Autriche, les comtes Gualférano, Bartholoméo, Lancia, les comtes Gérard et Galvano Donoratico de Pise. — Les gibelins de Sicile, découragés par la défaite de Conradin, furent vaincus et tombèrent entre les mains des Français, qui les mirent tous à mort. Pélavicino et Buoso de Doara, les deux principaux chefs des gibelins, furent dépouillés de tout leur pouvoir en Lombardie. — Buoso de Doara, exilé de Crémone, mourut dans la misère, 1269. — Charles d'Anjou se fit reconnaître pour chef du parti guelfe dans les villes guelfes de la Lombardie afin d'anéantir les gibelins dans toutes ces contrées. — Grégoire X succéda, en 1272, à Clément IV, mort le 29 novembre 1268. Ce pontife, voulant réconcilier les guelfes et les gibelins, se rendit à Florence, à Pise et à Sienne, où il fit rappeler les gibelins, 1273. — Charles d'Anjou força ces derniers à émigrer de nouveau. Mort de Grégoire, janvier 1276. Ugolin de la Gherardesca et Nina de Gallura, chefs des gibelins et des guelfes de Pise, victimes de leur rivalité avec les Gualandi, Sismondi et Lanfranchi, anciens chefs du parti gibelin, sont exilés et arrêtés en même temps, le 24 juin 1274. Ugolin se rendit à Florence et se déclara pour le parti guelfe de la Toscane. Il mourut le 14 mai 1275. — Son fils Giovanni, dénommé Nino de Gallura, fut, parmi les Pisans, le chef du parti guelfe. (V. PISE.) — Après Innocent V, Adrien V et Jean XXI, Nicolas III fut élu pape. Il secoua le joug de Charles d'Anjou et se fit le médiateur entre ce dernier et l'empereur Rodolphe, qui, devenu le protecteur des gibelins, les soutenait contre Charles. — Nicolas, voulant réconcilier les factions et les cités, envoya le cardinal Latino, évêque d'Ostie, dans la Romagne, la Marche, la Toscane et la Lombardie, pour conclure la paix de famille à famille et de ville à ville. Il l'autorisa à répandre les faveurs spirituelles parmi les fidèles, en ne faisant acception d'aucun parti. — Le 4 août 1279, il conclut la paix, à Bologne, entre les Gierémei et Lambertazzi. Il eut le même succès à Florence entre les guelfes et les gibelins, février 1279. — Mort de Nicolas III, 19 août 1280. — Martin IV fut élu à sa place par le crédit et les menaces de Charles, 22 février 1281. — Les gibelins, perdant de nouveau l'appui qu'ils avaient trouvé dans Nicolas III, furent persécutés en Romagne. Pise, ville gibeline, épuisée par les guerres intérieures, apprit que les Génois et les guelfes de la Toscane avaient résolu de l'anéantir avec sa faction. Elle se détermina alors à se donner pour chef le comte Ugolino della Gherardesca, gibelin de naissance et guelfe par les alliances qu'il avait contractées. Nommé capitaine général de la république, il fut chargé de dissoudre la ligue formée contre sa patrie entre les villes de Florence, Lucques, Sienne, Pistoia, Prato, Volterra, San-Gemignagno, Colle et Gênes, le 10 novembre 1284. Ugolino entra en négociation et parvint à dissoudre la ligue des guelfes avec les Génois; mais les Florentins, en s'en retirant, imposèrent pour condition aux Pisans qu'ils exileraient tous les gibelins de Pise afin qu'il ne restât en Toscane aucun asile à ce parti. Ugolino, n'écoutant que son ambition, devint odieux aux guelfes et aux gibelins. Nino de Gallura, son neveu, s'entendit avec les chefs des gibelins, les Gualandi et les Sismondi, pour dépouiller le comte de l'autorité qu'il avait acquise, 1285. Il accusa le capitaine général d'avoir étendu son autorité au mépris des lois, de s'être attribué l'office du podestat et de s'être emparé des palais de la seigneurie, qui ne lui avaient point été octroyés par le peuple. Les magistrats, tout en s'interposant pour réconcilier les deux chefs de parti, engagèrent Ugolino à se retirer du palais de la seigneurie et nommèrent un nouveau podestat, 1286. Peu de temps après, le comte se rapprocha des gibelins de Pise, proposa une alliance à l'archevêque des Ubaldini, leur chef, et grossit son parti des Gualandi, des Sismondi, des Lanfranchi et plusieurs autres familles gibelines qu'il fit revenir dans la ville. Le juge de Gallura, se voyant inférieur en forces, se retira sans combat et alla s'établir à Calcinara avec tout son parti, 1287. Ugolino, voulant de nouveau régner seul, s'attira la haine de Roger des Ubaldini, son rival. Celui ci, devenu maître des gibelins, et soutenu par les Gualandi, les Sismondi, les Lanfranchi, avec partie des Orlandi, des Rippafrata et des autres familles gibelines, mit le feu au palais du peuple pour s'emparer du comte Ugolino et de ses en-

fants, 1288. Les guelfes furent chassés de la ville, 1289. (V. PISE.) — Deux familles d'une ancienne noblesse, et qui possédaient de vastes fiefs dans la plaine et dans la montagne de Pistoïa, s'étaient mises à la tête des deux factions, les Concellieri des guelfes, les Panciatichi des gibelins; et, pendant tout le 13e siècle, ces deux familles s'étaient combattues avec tant de fureur, qu'on avait presque oublié l'origine de leur discorde pour ne désigner leur parti que par leur nom. Tous les nobles furent exclus du gouvernement, 1285. Les Concellieri se divisaient en deux branches : la branche noire et la blanche, 1296. La ville de Pistoïa et son territoire se divisèrent entre les Concellieri blancs et noirs, qui commirent de part et d'autre une foule d'actes de cruauté et de perfidie. Les chefs des deux factions furent appelés à Florence, 1300. (V. FLORENCE et PISTOIA.) — Après la révolution de la Lombardie, 1302, on vit reparaître les partis guelfes et gibelins, dont on commençait à mettre les noms en oubli. Les Visconti étaient considérés comme gibelins, et les Della Torre comme guelfes. Alberto Scotto, zélé partisan des guelfes, proposa une ligue guelfe entre les villes qui l'avaient assisté contre les Visconti. Les députés se rassemblèrent à Plaisance au mois de juillet 1302, et là, une alliance fut proclamée entre Milan, Plaisance, Pavie, Bergame, Lodi, Asti, Novare, Verceil, Crème, Come, Crémone, Alexandrie et Bologne. (*Voy.* ces différentes villes.) — Henri VII, dans le mois qu'il reçut à Milan la couronne de fer, pacifia, sans distinction de parti, toutes les villes qui s'étaient soumises à lui. A Como, il fit rentrer les gibelins, à Brescia les guelfes, à Mantoue les gibelins, à Plaisance les guelfes, et de même ailleurs, janvier 1311. La première cause de ces guerres de factions était la vengeance et l'ambition des papes. Henri VII, en faisant briller de quelque éclat la couronne de Germanie, excita leur jalousie. Ils revinrent à leur ancienne politique, et laissèrent, après la mort de Henri VII, l'Allemagne se consumer dans une longue guerre civile entre deux compétiteurs à l'empire, chefs de deux partis différents : 1° Frédéric, duc d'Autriche, petit-fils de Rodolphe, chef de la maison de Hapsbourg; 2° Jean, roi de Bohême, fils de Henri VII, 1314. La maison de Luxembourg fit élire Louis IV de Bavière, et celle d'Autriche Frédéric. L'interrègne qui suivit la mort de Henri VII occasionna, entre les guelfes et les Gibelins, une guerre aussi acharnée que celle qui éclatait, en Allemagne, entre les deux prétendants au trône. — 20 avril 1314, mort du pape Clément V, dont la prétention s'était élevée jusqu'à vouloir succéder à l'empereur pendant la vacance de l'empire. Jean XXII fut élu pape, deux ans après, à Lyon, 7 août 1316, à l'instigation de Philippe, comte de Poitou, connu depuis sous le nom de Philippe le Long, roi de France. Après la mort de Henri VII, Robert, roi de Naples, chef des guelfes, profita de l'interrègne de l'empire pour écraser le parti gibelin dans cette contrée; mais il avait à lutter contre les puissants chefs des gibelins de Milan, d'une partie de la Lombardie, de Vérone, d'une partie de la Vénitie, de Mantoue, de Lucques, d'une partie de la Toscane, de la Marche d'Ancône, du duché de Spolette et autres contrées. Jean XXII se déclara pour le parti guelfe, et voulut le relever en Lombardie, 1316. Les gibelins, forcés de quitter Gênes, au commencement de la guerre civile qui éclata dans son sein, février 1314, se mirent sous la protection de Mattéo Visconti et de Casse de la Scala, pour faire le siége de Gênes, 1318. Le roi Robert les força à le lever, 5 février 1319. Celui-ci parti, les gibelins entreprirent de nouveau le siége de Gênes, s'emparèrent des faubourgs, et eurent à soutenir, pendant quatre ans, des luttes avec les guelfes. Les gibelins de Lombardie, après avoir guerroyé longtemps avec succès, sous le commandement de Mattéo Visconti, contre Philippe de Valois, 1320, et Raimond de Cordoue, 1321, éprouvèrent de nombreux échecs dans les États de l'Église, et perdirent leur chef, Frédéric de Montefeltro, seigneur d'Urbino, 26 avril 1322. Assise, Urbino et d'Ozimo se rendirent aux guelfes, et Recanati fut brûlée, 1323. Depuis, les gibelins relevèrent leur parti à Milan, Pise et Lucques. (V. ces villes.) Castruccio, chef du parti gibelin à Lucques, attaqua et battit les Florentins, 1320. Il essaya, sans succès, de s'emparer de Pise, 1323. L'armée guelfe de Bologne fut mise en déroute, à Montévéglio, par les gibelins de Lombardie, 15 novembre 1325. Ils eurent recours alors à Robert, roi de Naples, 1325. Louis de Bavière, arrivé à Trente, présida un congrès des gibelins d'Italie, 1327; il prit la couronne à Milan, 30 mai 1327. Les gibelins de Lucques perdirent Castruccio, le 3 septembre 1328. Ses fils furent chassés de leur pays par Louis de Bavière, après la prise de Lucques, 16 mars 1329. —Mort de Casse de la Scala, capitaine gibelin, 22 juillet 1329.—Les gibelins sont exilés de Bologne, 1338. La Toscane, Sienne, la Romagne, toute la Lombardie, furent tour à tour déchirées par les luttes intérieures, occasionnées par les deux factions guelfe et gibeline. En 1351, les quatre communes guelfes, Florence, Pérouse, Sienne et Arrezzo, formèrent une alliance pour la défense de leur liberté. Les Gibelins, en Toscane, excitèrent Charles IV, alors empereur, à venger sur les Florentins les offenses que son père et son aïeul avaient reçues d'eux. Charles se contenta de faire un traité avec les Florentins, 1355. Sienne fut, à son départ, gouvernée par les Neuf, faction guelfe, appelée le Mont des Neuf. Cette faction ne dura que jusqu'au retour de Charles IV à Sienne, 1351. Depuis près d'un siècle, Florence avait été administrée par les guelfes exclusivement, lorsque son gouvernement passa entre les mains des gibelins, en 1358. (V. FLORENCE.) — Mort de Charles IV à Prague, 29 novembre 1378. Wenceslas, son fils, lui succéda. Gonzague assembla un congrès à Mantoue, pour traiter d'une alliance entre les guelfes; et le 8 septembre 1392, une ligue fut signée entre les républiques de Florence et Bologne et les seigneurs de Padoue, Ferrare, Mantoue, Ravenne, Faenza et Imola. Les confédérés s'engagèrent à se soutenir mutuellement dans toutes les attaques qui auraient pu être dirigées contre l'un d'eux. (V. ces différentes villes.) Au commencement de 1393, les Florentins essayèrent d'apaiser les révolutions qui éclataient à Pérouse. Dans cette république, qui avait dû toute sa grandeur au parti guelfe, la guerre générale contre le pape, en 1377, avait rendu quelque crédit aux gibelins et à l'ancienne noblesse. La famille Baglioni, la plus illustre de ce parti, en profita pour s'emparer du gouvernement. Les guelfes, voulant soutenir leur autorité contre celle des gibelins, s'engagèrent avec ces derniers dans des luttes sanglantes, 1390. (V. PÉROUZE.) En 1450, l'Italie se trouva partagée en quatre régions : la Lombardie, la Toscane, l'État de l'Église et celui de Naples. Chacune avait un caractère différent et des gouvernements fondés sur d'autres principes. La Lombardie, située au nord, était soumise au despotisme militaire; au centre, la Toscane avait conservé son ancien esprit de liberté; au levant et au midi de la Toscane, l'État de l'Église était livré à l'anarchie; enfin, le royaume de Naples, situé au couchant, avait un caractère tout différent; il était constitué, depuis longtemps, en monarchie héréditaire. Charles de Gonzague, frère du

marquis de Mantoue, nommé au commandement de Milan, en 1449, voulut devenir le maître absolu de la cité ; et, pour réussir dans son projet, il chercha des partisans dans la faction guelfe, en se déclarant leur chef. Les nobles gibelins, qui avaient presque toujours gouverné Milan, y mirent opposition, et se disposèrent à lutter violemment. Ils se mirent sous la protection du comte François Sforza. Charles Gonzague s'empara d'une lettre que celui-ci écrivit, la dénonça au parti guelfe, comme manifestant une trahison des nobles et des gibelins. Ces derniers furent arrêtés ; et, pour échapper à la mort, ils furent obligés de prendre la fuite. Gonzague donna une nouvelle forme au gouvernement de Milan. (V. MILAN.) L'esprit de parti s'éteignit peu à peu en Italie; les prérogatives du plus fort se consolidèrent chaque jour davantage par des abus qui se changèrent en droits : la souveraineté du peuple ne fut plus respectée. Ainsi la république de Venise se laissa gouverner par l'aristocratie ; la famille des Médicis s'empara du pouvoir à Florence ; Lucques tomba sous la tyrannie de Paul Guinigi ; Sienne eut à subir celle de Pandolfe Petrucci ; Bologne, autrefois une des premières républiques italiennes, se façonna peu à peu au joug des Bentivoglio ; Pérouse, après avoir été longtemps victime des factions des Addi et des Baglioni, abandonna enfin aux derniers un pouvoir souverain ; et toutes les villes de l'État de l'Église, qui, pendant deux ou trois siècles, s'étaient gouvernées en républiques, perdirent jusqu'à l'ombre de leur liberté.

GUELFES (Ordre des). V. **ORDRES DE CHEVALERIE.**

GUÉNÉE (L'abbé Antoine), né à Étampes, en 1717, fut nommé à la chaire de rhétorique du collége du Plessis et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1778. En 1769, il avait publié un ouvrage qui avait eu beaucoup de retentissement, et qui fonda sa réputation : ce sont les *Lettres de quelques juifs portugais, allemands et polonais à M. de Voltaire.*

GUÉRANDE, chef-lieu de canton du département de la Loire-Inférieure. Cette ville fut prise sur les Anglais en 1342, par Louis d'Espagne; en 1373, par Duguesclin. Elle fut assiégée, en 1379, par le connétable de Clisson, et en 1489, par le maréchal de Rieux. C'est à Guérande que fut signé, 1365, le célèbre traité qui mit fin à la guerre de la succession de Bretagne. Par suite de ce traité, la maison de Blois céda tous ses droits sur le duché à la maison de Montfort.

GUÉRIN (N.), élève de Regnault, et comme lui peintre d'histoire, né à Paris, 13 mars 1774, débuta d'une manière brillante au Salon de 1800 par l'exposition de son tableau de *Marcus Sextus. Phèdre et Hippolyte*, 1802, lui valut une mention honorable de la part du jury des prix décennaux. *Andromaque*, exposée en 1812; *Clytemnestre, Didon* et *Céphale et l'Aurore* en 1817, le firent nommer directeur de l'école française à Rome, place qu'il refusa à cause de la faiblesse de sa santé. Membre de l'Académie des beaux-arts et de la Légion d'honneur, Guérin fut nommé de nouveau directeur de l'école française à Rome, 1822, et y mourut en juillet 1833. Il avait été créé baron en 1829.

GUERRE, différend entre des princes ou des États, des citoyens ou des croyants, d'opinions politiques ou religieuses diverses, qui se décide par la force des armes. Les premières armes dont on se servit pour la guerre furent sans doute d'abord fort simples : c'étaient de gros bâtons, des espèces de massues ou casse-têtes, tels qu'en ont encore aujourd'hui les sauvages. On dut aussi se servir de pierres, qu'on jetait de loin avec la main; mais on trouva bientôt l'invention de la fronde pour les jeter de plus loin et avec plus de force. Il y a apparence qu'on songea ensuite à armer les bâtons d'un fer pointu, qu'on trouva, bientôt après, l'invention des épées ou des sabres, et qu'à l'imitation des pierres qu'on lançait avec la fronde, on imagina l'arc pour lancer également les flèches; car toutes ces armes sont de la plus haute antiquité. Partout les guerres remplissent et ensanglantent l'histoire du monde : guerres civiles, guerres sacrées, guerres d'extermination, de conquête, d'indépendance, guerre sainte, impie, folle, infâme; tous les mots de la langue des hommes suffisent à peine pour en composer la nomenclature. — Le peuple de Dieu, opprimé par les Égyptiens, après des luttes sanglantes, est employé par eux à bâtir leurs pyramides, 1571 av. J.-C. (V. **CAPTIVITÉ DES JUIFS.**) — Bacchus, 1400, fait la conquête des Indes, et remplit ces contrées de sang et de carnage. — Sésostris, roi d'Égypte, 1250 av. J.-C., saccage l'Asie et l'Afrique. — La ville de Troie est détruite, après le siége le plus sanglant et le plus mémorable de l'antiquité, 1209 av. J.-C. — Ninive, assiégée par les Assyriens eux-mêmes, qui s'étaient révoltés contre Sardanapale, leur roi, est brûlée, et l'empire immense des Assyriens est noyé dans le sang par les Mèdes et les Babyloniens, 770 av. J.-C.—Le royaume d'Israël est ruiné de fond en comble par Salmanasar, 718 av. J.-C. — Nabuchodonosor le Grand réduit Jérusalem en cendres, et emmène ses habitants captifs à Babylone, 688 av. J.-C. — Cyrus, roi de Perse, après la sanglante bataille de Tymbrée, 594 av. J.-C., détruit l'empire d'Assyrie. — Cambyse, son fils, ensanglante l'Égypte, et Darius, son successeur, la Scythie et les Indes, 515 av. J.-C. — Les enfants du tyran Pisistrate tentent d'opprimer la Grèce; 10,000 Athéniens, commandés par Miltiade, détruisent une armée de 100,000 Perses, dans la mémorable journée de Marathon, 490 av. J.-C. — 480 av. J.-C., Léonidas et ses 300 Spartiates en tuent 20,000, aux défilés des Thermopyles, tandis que Thémistocle et Aristide détruisent leur flotte à Salamine.— La Grèce victorieuse tourne ses armes contre elle-même; et cette guerre, dite du *Péloponèse*, où se distinguent Périclès et Alcibiade, Callicratidas et Lysandre, ne se termine que par la victoire de Sparte sur Athènes, après 27 ans de la lutte la plus sanglante, 450-423 av. J.-C. — Les Gaulois saccagent Rome, 387 av. J.-C., et la mettent à deux doigts de sa perte; elle est sauvée par Manlius et Camille. — Alexandre le Grand, roi de Macédoine, se rend maître de l'univers et y sème la ruine et le carnage; il parcourt en triomphateur toute l'Asie jusqu'aux Indes, 334-324 av. J.-C. — Après lui, son vaste empire est démembré par ses capitaines, qui, après de sanglantes guerres, se dépouillent les uns les autres, 323 av. J.-C. — L'empire d'Israël est saccagé par Ptolémée-Soter, qui emmène 100,000 Juifs captifs à Alexandrie, 317 av. J.-C.— Les Romains, que rien ne peut rassasier, détruisent, après une guerre d'extermination qui dure plus de 50 ans, la brillante nation des Samnites, 290 av. J.-C. — La jalousie de Rome et de Carthage donne naissance à la première des guerres dites puniques, 264 av. J.-C. — Régulus est vaincu, mais bientôt Rome dicte des lois à Carthage. — Annibal semble devoir ébranler la puissance romaine, 215 av. J.-C., mais il est vaincu dans la seconde guerre punique, 201 av. J.-C., et Carthage tombe dans l'abaissement. — Dès lors, rien ne semble plus devoir s'opposer aux phalanges exterminatrices de Rome : l'Épire, l'Illyrie, la Macédoine, la Grèce tombent sous ses coups, 167 av. J.-C. — Scipion l'Africain détruit Carthage et Numance, 146 av. J.-C. — Marius, après avoir vaincu Ju-

gurtha, 106 av. J.-C., taille en pièces des armées innombrables. — Pompée dépouille Mithridate et saccage toute l'Asie jusqu'en deçà de l'Euphrate, 63 av. J.-C. — Enfin, Jules-César fond sur les Gaules et ne les soumet à Rome qu'après les luttes les plus meurtrières et les plus acharnées, 48 av. J.-C. — Après la sanglante bataille d'Actium, 31 av. J.-C.; la destruction du temple de Jérusalem, l'an de J.-C. 70, Rome s'élève sur ces ruines, et, du milieu du sang des nations, elle s'appelle la reine du monde. — Aujourd'hui, la guerre est un art qui a ses règles, ses principes, sa théorie et sa pratique. Notre but n'est pas de suivre pas à pas les progrès de l'art de la guerre, quoique ce travail ne dût pas être dénué d'intérêt; mais, outre qu'il devrait, s'il était exécuté avec tout le soin que mérite son importance, occuper un trop long espace dans notre livre, il n'offrirait pas aux dates assez de certitude pour que nous devions l'entreprendre. Nous nous bornerons donc à rappeler chronologiquement les guerres qui ont le plus profondément remué le monde depuis son origine, renvoyant, pour le surplus, aux articles **ARMES, ARMÉES, ARTILLERIES, ARBALÈTES, CAVALERIES, PROJECTILES**, etc., etc. — En France, sous la première, sous la seconde, et bien avant sous la troisième race, on faisait une distinction entre guerre du roi et guerre de l'État, 420-1181; par conséquent, les forces du roi et celles de l'État étaient différentes. Les guerres du roi étaient celles que le roi avait avec ses vassaux, et pour lesquelles il ne pouvait convoquer que les hommes de ses terres et les vassaux-liges de ses seigneuries. Quand il s'agissait d'une guerre qui regardait toute la nation, le roi se trouvait à la tête d'une armée bien plus considérable, parce qu'alors tous les vassaux, grands et petits, étaient obligés à combattre avec lui. — La politique ordinaire des grands et des petits vassaux était de souhaiter que l'État fût puissant et que le roi ne le fût pas assez pour les abaisser et les humilier. Nos rois, jusqu'à Philippe-Auguste, 1180, n'avaient employé leur domaine qu'à soutenir la majesté du trône; l'État avait soin de fournir aux frais de la guerre, et, dans cette conjoncture, les seigneurs et le peuple se joignaient au monarque pour venger les injures faites à la monarchie. Ainsi, le vassal devint en quelque sorte juge des motifs qui déterminaient le souverain à prendre les armes. Pour secouer l'espèce de dépendance où cet état de choses tenait la couronne, Philippe-Auguste imagina de soudoyer des armées qui fussent entièrement dévouées à ses ordres, 1182. Comme ses revenus, quoique considérablement supérieurs à ses devanciers, ne suffisaient point pour cette énorme dépense, il se vit obligé d'augmenter les impôts, tant sur les laïcs que sur les ecclésiastiques. Quelques historiens rapportent qu'il rappela même les Juifs, qui lui offraient des sommes immenses en échange de la révocation de leur bannissement. Nous voyons, dans les guerres que nos rois entreprenaient alors, 406-1389, les évêques et les abbés obligés de les suivre en personne à l'armée, avec leurs vassaux et leurs sujets. — En 886, Gislon et Ancherie, évêques de Paris, en compagnie d'Ébole, abbé de Saint-Germain-des-Prés, se battirent vaillamment et furent au nombre de ces braves citoyens qui, la même année, firent lever le siége de Paris aux Normands. — Guérin, évêque de Senlis, n'eut pas seulement la conduite de l'armée à la bataille de Bouvines; mais encore, armé de toutes pièces, il renversa avec sa massue le comte de Salisburi et fit tout le devoir d'un soldat et d'un grand capitaine. — Quand Édouard III, roi d'Angleterre, entra en France à main armée, Chanac, évêque de Paris, reçut l'ordre, 1346, de se rendre en armes à Rouen, avec les chevaliers et les gens de guerre qu'il devait fournir, pour s'opposer à son passage. Un des derniers exemples que nous trouvons des évêques qui allaient à la guerre, c'est Jean de Montagu, archevêque de Sens, 1389, qui servit dans l'armée du duc d'Orléans, couvert d'un bassinet, d'un haubergeon, d'une pièce d'acier et armé d'une hache. — On peut dire avec juste raison que, dans toute cette période de notre histoire, 406-1389, les archevêques, évêques, cardinaux et abbés se signalèrent par leurs exploits dans les armées du roi de France.

GUERRE DU BIEN PUBLIC. V. **BIEN PUBLIC.**

GUERRE DE SEPT-ANS, 30 août 1756-23 février 1762. C'est à la guerre de Sept-Ans, considérée depuis longtemps comme un chef-d'œuvre de combinaisons politiques et stratégiques, que la Prusse doit d'être devenue puissance du premier ordre. Frédéric II, après s'être assuré de l'amitié de l'Angleterre, fond sur la Saxe sans aucune déclaration de guerre, désarme l'armée saxonne, s'empare de l'électorat, et menace d'envahir la Bohême, 1756. Vers la fin de l'été de l'année 1757, deux armées française et russe apparaissent sur le champ de bataille. En 1759, Frédéric II perd Dresde par la bataille de Kunesdorf, où il est battu par les Russes et les Autrichiens. La France met en campagne 120,000 hommes, qui, victorieux à Corback, 18 juillet 1760, mettent le comble aux pertes énormes faites par les armées prussiennes l'année d'avant. Mais les victoires de Lignitz et de Torgau, 3 novembre 1760, relèvent la fortune de Frédéric. Après bien des vicissitudes, les hostilités cessèrent entre l'Autriche et la Prusse, le 24 novembre 1762, et la paix fut signée entre ces deux puissances, le 25 février suivant.

GUERRES PRIVÉES ou GUERRES FÉODALES. En France, chaque seigneur de fief se croyait autorisé à se faire justice par les armes sans la participation du souverain, privilége qui les égalait en quelque sorte aux rois, en leur faisant partager la plus belle prérogative de leur couronne, mais qui se trouvait en même temps fondé sur le droit public des anciens Germains, leurs ancêtres, et sur l'usage inviolablement observé sous les princes de la première race, 480-751. Charlemagne, 775, et son petit-fils Charles le Chauve, 848, firent tous leurs efforts pour abolir ce pernicieux usage. — Sous Henri I^er^, les guerres particulières, 1054, malgré les défenses de ses deux prédécesseurs et les siennes, continuèrent de désoler le royaume : les seigneurs étaient toujours en armes les uns contre les autres, et l'autorité royale n'était pas soutenue par assez de troupes pour réprimer un abus qui tendait à la ruine de l'État. On tint des conciles dans toutes les provinces, 1050; on fit des règlements pour établir la paix inviolable entre les particuliers. Ces règlements eurent d'abord un bon effet, et c'est ce qu'on appela *la paix de Dieu*. Bientôt après il fallut en modérer la rigueur, parce que ceux qui, par respect pour les censures ecclésiastiques, n'osaient point reprendre les armes, ne manquaient pas d'être opprimés. On convint alors de changer en une espèce de trêve, 1062, la paix qui était si mal observée, et l'on ordonna que chaque semaine, depuis le mercredi au soir et les jours suivants, personne ne fût assez téméraire pour attaquer son ennemi et répéter à main armée les biens usurpés sur lui. C'est ce qu'on appela *la trêve de Dieu*. Mais toutes ces guerres particulières furent absolument interdites quand on commença, 1095, à s'enrôler pour aller faire la conquête de la Terre-Sainte. Les biens des croisés, et même leurs personnes, furent spécialement placés sous la protection de l'É-

glise. Saint Louis, par une ordonnance de 1256, défendit absolument ces guerres particulières dans toute l'étendue de son royaume, mais le désordre ne fut assoupi que pour un temps. Philippe le Bel, amèrement touché de voir ses sujets armés les uns contre les autres, défendit, 1286, sous peine de corps et de biens, à tous Français, nobles ou roturiers, de se faire justice par soi-même jusqu'à ce qu'il en eût plus amplement ordonné. Cette clause ne put contenter la noblesse; celle de Bourgogne, de Langres, d'Autun et de Forez soutint qu'il lui était permis de guerroyer quand bon lui semblerait, et nos rois se virent réduits à se servir du prétexte de leurs guerres pour empêcher celles que leurs vassaux croyaient avoir le droit de se faire les uns contre les autres. Insensiblement l'autorité royale s'accrut; le roi Jean défendit les défis et les coutumes de guerroyer, et donna une ordonnance, 1352, adressée au prévôt de Paris, par laquelle il lui était enjoint de confisquer les biens de ceux de la prévôté qui auraient querelles ensemble et de les bannir du royaume. Charles V renouvela la même ordonnance, 1366, sous les peines les plus rigoureuses; et Louis XI, n'étant encore que dauphin, eut assez de crédit pour anéantir cette abominable coutume dans le Dauphiné, 1456. — Cependant on vit encore Louis de France, duc d'Orléans, déclarer la guerre ouvertement à Henri IV, roi d'Angleterre, pour avoir dépossédé Richard II. — Charles, son fils, en fit autant à Jean, duc de Bourgogne, qui avait fait assassiner son père. Et l'on pourrait rapporter des arrêts du parlement qui permettaient et ordonnaient même ces guerres particulières. Mais enfin, les parlements foudroyèrent ce dangereux abus par les plus terribles arrêts, 1470, et cette coutume barbare ne subsista guère plus qu'en Allemagne, où les grands vassaux se sont maintenus longtemps encore dans la jouissance de cette singulière prérogative.

GUERRES DE RELIGION. Sous le règne de François II, qui ne fut que de 17 mois, on vit éclore, en 1559, ces guerres civiles qui désolèrent le royaume pendant près de 70 ans. Les querelles de religion servirent de prétexte aux factions qui préparèrent à la France les plus grands maux. « Combien, dit Brantôme, que le « bruit fust qu'il y avait plus de malcontentement que « de huguenoterie. » On fait remonter l'époque des guerres civiles au massacre de Vassi, qui en fut comme le tocsin. Catherine de Médicis causa la première en 1562. Les protestants, devenus beaucoup plus hardis après le colloque de Poissy, osèrent publier qu'ils avaient confondu les catholiques et s'emparèrent de plusieurs églises. L'édit d'Amboise réunit les deux partis et mit fin pour un temps à la guerre civile. Mais la reine, qui avait favorisé les huguenots dans la première guerre civile, les irrita dans la seconde en favorisant les catholiques, et, en 1564 et 1565, les troubles, qui avaient commencé dans les Pays-Bas, recommencèrent en France. Les catholiques furent, en tout, favorisés par la reine, qui laissa croître le crédit du cardinal de Lorraine, ce qui fut cause que le prince de Condé se précipita dans la révolte. De là, la tentative d'enlever le roi et la reine, et la bataille de Saint-Denis, 1567. Le champ de bataille resta aux catholiques, et la suite fut la prise d'Orléans par les huguenots. — La troisième guerre civile, 1568, fut encore plus animée que les autres, parce que les princes protestants d'Allemagne prirent parti dans cette guerre, qui fut causée par le projet que la reine avait formé de faire arrêter le prince de Condé et l'amiral de Coligni. La mort de ce prince, à la bataille de Jarnac, 13 mars 1569, mit l'armée huguenote dans une déroute complète. La Saint-Barthélemy, dont l'amiral de Coligni fut la première victime, mit fin à cette troisième guerre civile, 1572. — La quatrième fut causée par le refus que firent les huguenots, en 1573, de rendre les places qui leur avaient été accordées. Le duc d'Anjou fit le siége de la Rochelle, où périt la plus grande partie de l'armée catholique, 1574. Mais, quoiqu'un accord favorable aux Rochelois eût terminé ce siége, les divisions qui régnaient à la cour entre la maison de Montmorency et celle de Guise ne contribuèrent pas peu à entretenir la révolte des huguenots, dont les forces ont encore subsisté longtemps, puisque ce ne fut qu'après la prise de la Rochelle, 1627, que les guerres de religion ont fini, et encore n'ont-elles été entièrement éteintes que sous le règne de Louis XIV.

GUERRE DE LA SAINTE LIGUE. Henri III s'étant déclaré contre les calvinistes, son frère, le duc d'Alençon, et Henri de Navarre, s'unirent contre lui. Les avantages politiques que les calvinistes avaient obtenus dans un édit de pacification de 1576 donnèrent naissance à la sainte ligue, conjuration de catholiques forcenés, qui s'engageaient à défendre la religion et le roi en obéissant aveuglément à leur chef, Henri de Guise, dit *le Balafré*. Cette guerre d'extermination ne finit qu'après le siége de Paris et l'avénement au trône de France, de Henri IV, 22 mars 1594.

GUERRE DE TRENTE ANS (1618-1648). Elle se divise en quatre périodes : période palatine, période danoise, période suédoise et période française. On peut en faire remonter les causes à la réforme du 16e siècle et à la paix précaire signée à Augsbourg, 1555. Depuis longtemps les catholiques et les protestants s'observaient, et tout pouvait faire craindre un recommencement d'hostilités, lorsque l'union des princes protestants, 1608, et la sainte ligue des catholiques, 1609, les firent éclater en Bohême. Mathias dépossède Rodolphe de l'Autriche, de la Hongrie, de la Bohême, et lui succède, 1607-1609. Les Hollandais et les Espagnols envahissent Clèves et Juliers; mais les Bohêmes, ne voulant pas reconnaître Ferdinand, donnent la couronne à l'électeur palatin Frédéric V, 1618. Frédéric, abandonné de l'union protestante, et assiégé par les Bohêmes et les catholiques espagnols, perd la bataille de Prague, 1621, et est chassé par Ferdinand. L'union protestante est dissoute, et met fin à la période dite palatine, 1623. — La basse Saxe implore l'appui des princes protestants; Christian IV, roi de Danemark, vient à son secours; mais il est défait à Lutter, 1628, par Waldstein, qui lui impose une paix humiliante, 1629, et frappe l'Allemagne de contributions énormes. Les ecclésiastiques recouvrent leurs biens. C'est cette période de la guerre de Trente-Ans qu'on appelle période danoise. — Gustave-Adolphe, profitant de l'éloignement du duc de Mecklembourg, fond sur l'empire, 1630. La Saxe et le Brandebourg sont forcés d'entrer en alliance avec lui. Tilly est défait à Leipzig par le roi de Suède, qui envahit la Bavière et la Bohême, 1631. Waldstein, investi par l'empereur d'un pouvoir illimité, s'avance vers Nuremberg; il rejoint, à Lutzen, le roi de Suède, et le combat s'engage; Gustave-Adolphe tombe frappé de deux balles. Waldstein, après sa victoire, se livre au repos dans son château de Prague, où il est assassiné par ordre de l'empereur lui-même, 1634. Comme les Suédois n'étaient pas assez forts pour tenir contre l'empereur depuis que l'électeur de Brandebourg avait fait la paix avec lui, ce fut à la France à entrer dans la lice. Ainsi finit cette 3e période de la guerre de Trente-Ans, dite période suédoise, 1630-1635. — Richelieu avait gagné Bernard de Weimar, l'un des plus

vaillants généraux de Gustave-Adolphe. Les armées françaises, partout victorieuses, prennent Arras et Thionville aux Hollandais, et le grand Condé est vainqueur à Rocroi, 1636. L'avénement de Ferdinand III à l'empire, 1637, fit croire à la paix; des préliminaires en furent effectivement signés, 1642; mais la mort du cardinal-ministre en recula la conclusion, et ce ne fut qu'après les victoires de Condé à Fribourg, 1644, à Nordlingen, 1645, et à Lens, 1648, et celle de Turenne à Sommershausen, que l'empereur se décida à signer le traité de Westphalie, 1648, qui mit fin à ces longues guerres et à la dernière période, dite période française, 1635-1648.

GUERRE DE LA SUCCESSION, 1741-1748. Le traité appelé Pragmatique, par lequel Charles VI, dernier prince de la maison impériale d'Autriche, appelait à la couronne, à défaut d'enfant mâle, Marie-Thérèse, sa fille aînée, avait été déclaré exécutoire par toutes les puissances. Mais, à sa mort, 1740, il s'éleva des prétentions sans nombre sur son vaste héritage. Charles-Albert, électeur de Bavière, et Auguste III, électeur de Saxe, réclamaient chacun l'héritage entier de l'empereur; Philippe V, roi d'Espagne, la Bohême et la Hongrie; Charles-Emmanuel de Sardaigne, le duché de Milan, et Frédéric II de Prusse, la Silésie. Ce dernier prit Breslau, et gagna la bataille de Molwitz, 1741. La France, sans déclarer la guerre directement à la fille de Charles VI, conclut un traité d'alliance offensive et défensive avec l'électeur de Bavière, 1741; 40,000 hommes de troupes françaises entrèrent en Allemagne et arrêtèrent 30,000 Anglais que le roi Georges II d'Angleterre, seul allié de Marie-Thérèse, envoyait à cette princesse. L'électeur de Bavière fut proclamé roi de Bohême, 19 décembre 1741, et couronné à Francfort sous le nom de Charles VIII. Mais bientôt l'électeur fut dépouillé de tous ses Etats. Le roi de Sardaigne se détacha de la ligue, et Frédéric de Prusse obtint la Silésie pour prix de sa neutralité, 1742. L'armée française évacua Prague, 16 décembre 1742, et l'année d'après, l'imprudente témérité du duc de Grammont reporta la guerre sur les frontières de la France, 1742. En 1744, on vit toute l'Europe prendre part à cette guerre; l'Espagne unit sa marine à celle de la France, et Frédéric II menaça de prendre les armes. Le roi de France, à la tête de 100,000 hommes, fit la conquête d'une grande partie de la Flandre. Frédéric entra en Bohême et en Moravie; les Autrichiens évacuèrent la Bavière, et le prince de Conti envahit le Piémont. Le 11 mai 1745, par l'éclatante victoire de Fontenoi, et l'armée française se rendit maîtresse de toute la Flandre. La France, l'Allemagne, la Flandre et l'Italie continuèrent à être le théâtre d'une guerre acharnée pendant toute l'année 1746. En 1747, Gênes, assiégée par les Autrichiens et les Piémontais, fut délivrée par le duc de Richelieu. Le maréchal de Saxe remporta sur le duc de Cumberland la victoire de Lawfeldt, 2 juillet 1747. Enfin les préliminaires d'une paix ardemment désirée par toutes les parties belligérantes furent signés à Aix-la-Chapelle, où elle fut définitivement conclue le 18 octobre 1748.

GUESCLIN (Bertrand DU), le plus célèbre guerrier du 14e siècle, né vers 1314, au château de la Motte-Broon, près de Rennes, se rendit de bonne heure célèbre par sa force et son courage. Dans la guerre de la succession du duché de Bretagne, il embrassa le parti de Charles de Blois contre Montfort. Il signala ensuite sa valeur contre les Anglais, maîtres d'une partie de la France, et les vainquit aux siéges de Vannes et de Rennes, qu'il les contraignit d'abandonner. Entré au service de France, il fut nommé commandant en chef des troupes de Charles V; il reprit la Normandie sur Charles de Navarre, défit son armée à la bataille de Cocherel, et reçut en récompense le titre de maréchal de Normandie et de comte de Longueville. Il perdit, en 1364, la bataille d'Auray livrée contre le duc de Montfort et les Anglais ligués, et fut fait prisonnier. Racheté par le roi Charles V, il en reçut la mission de détruire les *grandes compagnies*, troupes de brigands qui dévastaient la France. Il préféra les conduire en Espagne, 1365, dans le dessein de combattre les Sarrasins de ce pays. Parvenu en Castille, il abandonna ce projet insensé pour secourir Henri de Transtamarre, prétendant au trône de Castille, alors occupé par le féroce Pierre le Cruel. Du Guesclin chassa Pierre de l'Aragon et de la Castille, fit couronner roi Henri à Burgos, et reçut en récompense les titres de duc de Molina et de connétable des royaumes de Castille et de Léon. Pierre ayant envahi de nouveau l'Espagne, du Guesclin, déjà de retour en France, accourut au secours de Henri, mais ne put l'empêcher d'être vaincu à Navarette, 1367, de perdre sa couronne, et d'être fait lui-même prisonnier. Racheté pour 70,000 florins d'or, il retourna de nouveau en Espagne, où régnait Pierre le Cruel, vainquit ce prince, et plaça pour la deuxième fois Henri sur le trône. A son retour en France, il fut nommé connétable de l'armée française. Il chassa les Anglais de la Normandie, reconquit sur eux la Guyenne, le Poitou, etc.; il les chassa de la Bretagne, extermina leur armée commandée par le duc de Montfort, et força ce prince à demander la paix, 1373. — Le roi ayant réuni la Bretagne à la France, du Guesclin se vit abandonné de ses compatriotes, de ses parents et de ses amis, qui lui reprochaient sa désertion à la cause de leur patrie. Charles V lui-même, près duquel il avait été calomnié, le traita avec froideur. Irrité de cette ingratitude, il remit au roi l'épée de connétable. Charles V, ayant reconnu ses torts, l'engagea à la reprendre. Son dernier exploit fut le siége du château de Randan (Gévaudan). Il mourut pendant le siége, 1380, et le gouverneur du fort alla placer les clefs du château sur son tombeau.

GUET. Dès le commencement de la monarchie française, il y avait un guet dans les principales villes du royaume, police empruntée des nations les mieux disciplinées, où la sûreté du citoyen fut toujours un des soins du gouvernement. Une ordonnance de Clotaire II, 595, rend responsables du vol nocturne ceux du guet qui sont de garde dans le quartier où il se fait, s'ils n'arrêtent pas le malfaiteur. En 803, Charlemagne confirma par ordonnance l'édit de Clotaire II; et, par une seconde de 813, il condamna à 4 sols d'amende ceux qui, devant faire le service de nuit, ne s'y rendraient pas assidûment. Dans toutes les anciennes coutumes, du 10e au 12e siècle, il est fait mention de l'obligation de faire le guet, obligation que tous les seigneurs imposaient à leurs sujets. Dans un règlement de saint Louis sur les attributions de cette arme, le commandant du guet est appelé gardien, 1227. Bientôt il ne resta plus de l'ancien usage que le guet de Paris, sur lequel furent créés ceux de Lyon et d'Orléans, 1270. Il est dit dans les *Olim*, qui sont sans contredit les plus anciens registres du royaume, qu'on le divisait en deux compagnies; la première, composée des hommes que les marchands et les artisans étaient obligés de fournir tous les jours au prévôt de Paris, forma plusieurs corps de garde fixes, et fut nommé guet assis; la seconde, entretenue par le roi, et composée de 60 sergents, dont 20 à cheval et 40 à pied, fut nommée le guet royal. Cette dernière, commandée par un officier appelé le chevalier du guet, était destinée

aux rondes, 1280-1290. On nommait clercs du guet deux inspecteurs chargés de faire remplir ce service en avertissant chaque communauté d'artisans du jour qu'elle devait fournir les gardes nécessaires. Les clercs ou inspecteurs du guet dispensaient à prix d'argent les bourgeois du service qu'ils devaient, et l'abus fut poussé à un tel point, que, par ordonnance de 1363, le roi Jean fut obligé de casser les clercs du guet, et de donner leur office à deux notaires du Châtelet. Cette partie de l'ancienne police s'observait de la manière suivante : Pendant l'hiver, à l'entrée de la nuit, et pendant l'été à l'heure du couvre-feu (7 heures du soir), les gens de métier se présentaient devant le Châtelet; on en faisait l'appel, et ils étaient obligés de se tenir éveillés et armés jusqu'au point du jour; celui qui faisait la sentinelle au Châtelet sonnait la trompette, signal qu'on appelait guette cornée. Le chevalier du guet faisait la ronde à la tête des sergents, tant à pied qu'à cheval; il visitait les postes du guet assis, et ne se retirait pareillement qu'au jour. En 1559, pendant les guerres civiles, le guet royal fut augmenté de 240 hommes, et les bourgeois eurent seuls la garde de Paris. Mais bientôt, après l'édit de pacification, 1563, le guet royal demeura seul chargé de ce soin, et fut fixé à 50 chevaux et 200 fantassins. Sous Louis XIV, 1660, cette compagnie n'était guère plus nombreuse : Colbert l'augmenta d'une compagnie d'ordonnance, 1663. La charge de chevalier du guet fut supprimée en 1733, et tout le guet à pied et à cheval fut réuni sous le commandement d'un seul chef. Le guet se composait, en 1789, de deux compagnies de 69 hommes, qu'on appelait archers; de 111 cavaliers et d'une troupe de 852 fantassins. En 1790, le guet de Paris fut remplacé par une garde soldée, établie depuis le consulat sur une échelle plus large par toute la France, sous les noms de gendarmerie et de garde municipale. V. **GENDARMERIE, GARDE MUNICIPALE.**

GUI, duc de Spolette, l'an de J.-C. 883, était d'origine française. C'est le premier personnage de ce nom cité dans les chroniques italiennes. Gui était le frère de Siconolfe, prince de Salerne. Tous les auteurs le regardent comme la tige des ducs de Spolette, et font remonter cette maison à l'année de J.-C. 883.

GUI, fils du précédent, duc de Spolette, qui avait hérité de ce duché et de celui de Camérino, limitrophes des États romains, l'an 883 de J.-C., se fait déclarer roi d'Italie, 889, et couronner empereur d'Allemagne, 891. Le duc de Frioul, Bérenger, prenait le même titre. Gui lui enlève Pavie, après deux victoires sanglantes, 490. Mais Arnould, fils de Carloman, auquel on avait décerné la couronne impériale, chasse Gui de la Lombardie, 893, et l'oblige de se retirer à Spolette, où il mourut, 894.

GUIBERT, antipape, était natif de Parme. Il avait été chancelier de l'empereur Henri IV. Après avoir été archevêque de Ravenne, et excommunié pour avoir dépouillé son église, il fut élevé au saint-siége de Rome, l'an de J.-C. 1080. Il se rendit maître de cette ville par les armes. Après une fortune diverse et une vie scandaleuse, il mourut misérablement, 1100. Quand la paix eut été rendue à l'Église, les os de l'antipape Guibert furent déterrés et jetés dans le Tibre.

GUICHARDIN (Le comte Diego **GUICCIARDI**), né d'une ancienne famille de la Valteline, concourut, 1797, à faire réunir ce pays à la république Cisalpine, fut remarqué par Napoléon et nommé directeur général de la police du royaume d'Italie, 1806. Sous son ministère, personne ne fut persécuté en raison des opinions qu'il professait; et Guicciardi sut employer la police à maintenir le calme, en la mettant à même de prévenir les délits politiques. Recommandé à l'empereur par le vice-roi (Eugène de Beauharnais), il obtint le titre de comte et celui de commandeur de la Couronne de Fer, 1807. Mais sa brillante fortune devait bientôt exciter l'envie : on le représenta à l'empereur comme peu dévoué à ses intérêts. Napoléon lui ôta la place de directeur général de la police, il fut nommé sénateur; et il était encore chancelier de ce corps en 1814.

GUICHE (Diane, comtesse de, dite la *belle Corisandre*) était fille unique de Paul d'Audouin, vicomte de Lauvigny, et naquit dans ce vicomté, l'an de J.-C. 1554. Veuve de Philibert de Gramont, comte de Guiche, 1580, Diane fit naître une passion brûlante dans le cœur d'Antoine de Bourbon, alors roi de Navarre. Pendant les guerres de la Ligue, la *belle Corisandre* envoya plusieurs fois à son amant des levées de Gascons, de 20 à 24,000 hommes, qu'elle avait levés à ses frais, en engageant ses biens et en vendant ses bijoux. Mais, avec ses charmes, elle perdit l'amour de Henri IV, et mourut pauvre, l'an de J.-C. 1620.

GUICHE (Armand de **GRAMONT**, comte de), lieutenant général, fils du maréchal de Gramont et arrière-petit-fils de la belle Corisandre, naquit en 1638, fit ses premières armes au siége de Landrecies, 1655. Après la campagne de Flandre, à laquelle il prit part, il passa en Pologne pour y combattre les Turcs; puis, rappelé en France, dont il avait été exilé pour des intrigues galantes, il suivit le roi au Marsal, 1663; fit la campagne de 1665, se signala au combat de Texel, 1666; rentré en France, 1669, il reparut à la cour, 1671; fit la campagne de Hollande, sous le grand Condé. Mais, ayant eu le malheur d'être battu par Montécuculli, 22 novembre 1675, il en mourut de chagrin, juin 1674.

GUIGUE Ier (dit le *Vieux*), tige des dauphins de Viennois, était en possession du comté d'Albon et de quelques autres terres dans les environs de Grenoble, 1008 de J.-C. Il accrut ses domaines et les fit ériger en principauté, après la chute du second royaume de Bourgogne, 1010-1069. Guigue le Vieux fonda le prieuré de Saint-Robert, près Grenoble, fit plusieurs dotations pieuses, prit l'habit des moines de Cluni, 1070, et mourut au monastère, l'an de J.-C. 1075. — **GUIGUE II**, dit le *Gros*, son fils, lui succéda; et après un règne qui ne fut que de cinq ans et nullement remarquable, il mourut l'an de J.-C. 1080. — **GUIGUE III**, fils du précédent et son successeur, l'an de J.-C. 1080, épousa Mathilde, 1097; eut des démêlés assez vifs avec Hugues, évêque de Grenoble, et ne fit la paix avec lui, 1098, qu'en lui faisant l'abandon de plusieurs priviléges. Guigue III fonda le monastère de Chalais, 1100, et mourut en 1120. — **GUIGUE IV**, son fils et son successeur, est le premier qui prit le titre de *dauphin de Viennois*, 1121. Guigue IV avait épousé, 1128, Marguerite, fille d'Étienne, comte de Bourgogne, et nièce du pape Calixte II, dont il eut plusieurs enfants. C'était un grand homme de guerre, qui passa sa vie dans les camps. Il mourut, en 1142, des suites d'une blessure qu'il reçut dans un combat contre le comte de Savoie, près de Montmélian. — **GUIGUE V**, son fils, laissa pendant toute sa minorité les États du Viennois sous la régence de sa mère Marguerite. Il était né en 1132; se rendit à la cour de l'empereur Frédéric Ier, 1146; fut reçu avec une grande distinction et armé chevalier par l'empereur lui-même. Il épousa une princesse sa parente, et reçut le privilége de battre monnaie, 1148. Guigue V mourut sans enfants, au château de Vizille, l'an de J.-C. 1162. Marguerite eut donc une seconde fois la régence du

Viennois, que Béatrix, sa fille, apporta en dot, d'abord à Raimond V, comte de Toulouse; puis à Hugues, duc de Bourgogne, mort à la croisade, 1192, et dont elle eut un fils, **GUIGUE VI**, lequel réunit à ses États le Gapençois et l'Embrunois, que la petite-fille du comte de Forcalquier, Marie, lui avait apportés en dot. Après l'avoir répudiée, sous prétexte de parenté, il épousa la fille du marquis de Montferrat, dont il eut un fils qui lui succéda, et mourut en 1236. — **GUIGUE VII**, fils de Guigue VI et de Béatrix de Montferrat, succéda à son père, l'an de J.-C. 1236. Béatrix, fille de Pierre, comte de Savoie, lui apporta le Faucigni en dot. Guigue VII prit pour armoiries un dauphin, et mourut, l'an de J.-C. 1270, laissant ses États à Jean, son fils mineur, qui mourut sans enfants, 1282. Par le mariage d'Anne, sœur de Jean, le Dauphiné passa dans la maison d'Humbert de la Tour et de Coligni. (V. **HUMBERT Ier.**) — **GUIGUE VIII**, fils de Jean Humbert et de Béatrix, fille de Charles Martel, roi de Hongrie, naquit en 1308. Il est l'un des plus grands princes qui aient régné sur le Dauphiné. Il épousa, 1325, Isabelle, fille de Philippe le Long. A peine âgé de 16 ans, Guigue remporta une victoire signalée sur Édouard, comte de Savoie, où Robert, frère d'Eudes, duc de Bourgogne, Jean de Châlons, comte d'Auxerre, et Guichard, sire de Beaujeu, furent faits prisonniers; se signala à la bataille de Cassel, 1328, et fut tué dans une rencontre qu'il eut avec le comte de Savoie, l'an de J.-C. 1352. Il eut pour successeur son frère Humbert II. V. **HUMBERT II.**

GUILLAUME CLITON, fils de Robert II, duc de Normandie, fut dépouillé de son duché par Guillaume le Roux et Henri Ier. Il fit en vain de nouvelles tentatives pour faire valoir ses droits, 1116. En 1127, il reçut l'investiture du comté de Flandre, et mourut l'année suivante.

GUILLAUME, comte de Hollande, fils de Florent IV, fut proclamé empereur d'Allemagne, 1247, en opposition à Frédéric II. Il revint peu de temps après dans ses États, et prit le titre de comte de Zélande, après avoir renoncé à l'empire d'Allemagne; il mourut en 1256.

GUILLAUME, roi d'Écosse, succéda, en 1153, à son frère Malcolm IV. Il fut surnommé le Lion, parce qu'il portait un lion dans ses armes. Dans la guerre qu'il fit à Henri II, roi d'Angleterre, il fut vaincu, fait prisonnier, et ne recouvra sa liberté que lorsqu'il se reconnut vassal du roi d'Angleterre. A l'avénement de Richard Cœur-de-Lion, il se délivra de ce vasselage, moyennant 10,000 marcs d'argent. Il mourut en 1214, après un règne paisible jusqu'à cette époque.

GUILLAUME III, dit *Tête-d'Étoupes*, duc d'Aquitaine, de 942 à 956. Il fut obligé de donner son duché à Louis d'Outre-mer. Il fut battu à Poitiers, 954, par le roi Lothaire, qui le força à lui fournir des secours contre le comte de Champagne.

GUILLAUME IX régna de 1086 à 1126. Il partit en 1101 pour la Terre-Sainte, avec une nombreuse armée, et revint presque seul. Sacrifiant tout au plaisir et à la galanterie, il lui arriva souvent de dépouiller des monastères pour enrichir des femmes et des courtisans. On trouve quelques pièces de lui dans la bibliothèque du Poitou de Dreux du Radier.

GUILLAUME X, dernier duc d'Aquitaine, succéda à Guillaume IX, son père. Il régna de 1126 à 1137, au milieu de guerres presque continuelles, tantôt contre Louis le Gros, tantôt contre les Normands.

GUILLAUME, dit *Bras-de-Fer*, premier chef des Normands dans le royaume de Naples, était l'aîné des douze fils de Tancrède de Hauteville. Il passa en Italie en 1035, avec Drogon et Omphroi, ses frères, et 500 aventuriers déguisés en pèlerins. Il servit d'abord Gaimar IV, prince de Salerne, puis Georges Maniacès, patrice grec, qui voulait enlever la Sicile aux Sarrasins. S'apercevant qu'il était trompé par les Grecs, il tourna ses armes contre eux et leur enleva la Calabre et la Pouille. Il mourut en 1046.

GUILLAUME. Il y eut en Angleterre 4 rois de ce nom. Guillaume le conquérant, ou le Bâtard, fils naturel de Robert le Magnifique, duc de Normandie, naquit en 1027, succéda à son père à l'âge de 8 ans, et régna à 18. En 1054, il mit en déroute deux armées françaises qui avaient envahi la Normandie. Dans son expédition d'Angleterre, il acquit le surnom de Conquérant. Après avoir gagné la bataille de Hastings, le 14 octobre 1066, il fit le siége de Douvres, et fut couronné roi d'Angleterre à Westminster, 25 décembre 1066. Il mourut le 9 septembre 1087, à l'âge de 60 ans, dans son expédition contre Philippe, roi de France. — Guillaume II, surnommé le Roux, monta sur le trône d'Angleterre le 25 septembre 1087. Il réunit la Normandie à son royaume, 1094, après avoir longtemps lutté contre les Normands sans cesse révoltés. Il était sur le point de réunir également la Guyenne à ses États, lorsqu'il fut tué dans une partie de chasse dans la forêt Neuve, le 2 août 1100. — Guillaume III, roi d'Angleterre, naquit le 14 octobre 1650, de Guillaume II de Nassau, prince d'Orange, et de Henriette-Marie Stuart, fille de Charles Ier. Il fut élevé au stathoudérat en 1672. Le 2 février 1674, les états de Hollande le déclarèrent héréditaire dans la maison d'Orange. Il se distingua dans plusieurs campagnes contre Louis XIV; mais, dans celle de 1677, il fut battu par Luxembourg en voulant faire lever le siége de Saint-Omer. Paix de Nimègue, 1678. Il forma la fameuse ligue d'Augsbourg entre l'empire, l'Espagne, la Savoie, la Hollande, le Danemark et la Suède contre le roi de France. Le 5 novembre 1688, il obligea Jacques II, son beau-père, de se réfugier en France. A la Convention nationale, il décréta que Jacques II ayant violé le contrat originel entre le roi et son peuple, le trône était vacant. La couronne lui fut déférée ainsi qu'à son épouse Marie Stuart. L'Écosse le reconnut peu de temps après pour son roi. Il gagna la bataille de Boyne, 1690, sur l'armée de Jacques II. Défait à Steinkerque et Nerwinde, 1692, par Luxembourg, il reprit Namur en 1695. Louis XIV le reconnut roi d'Angleterre par le traité de paix signé à Riswick en 1697. Après la mort de Charles II, roi d'Espagne, il essaya de soulever toute l'Europe contre Louis XIV, fit approuver l'alliance avec la Hollande, l'empereur, le Danemark et la Suède, et obtint une levée d'hommes; mais il n'eut pas le temps de réaliser ses projets. Il mourut peu de temps après d'une blessure qu'il se fit en tombant de cheval, 16 mars 1702, à l'âge de 52 ans. — Guillaume IV, 3e fils de Georges III, né en 1765, servit dès son bas âge dans la marine. En 1758, nommé duc de Clarence, il épousa, en 1818, une fille du duc de Saxe-Meiningen. Il devint héritier présomptif après la mort de son 2e frère et de la fille du roi, et après celle de Georges IV, il fut proclamé roi, en 1830. Il favorisa successivement le parti wigh et le parti tory. Il mourut en 1837, laissant le trône à Victoria, sa nièce.

GUILLAUME. Ce nom a été porté par 3 rois de Sicile. — Guillaume Ier, ou le Mauvais, 3e fils et successeur de Roger Ier, monta sur le trône en 1154. Adrien IV, qui avait d'abord refusé de le reconnaître, fut obligé, après la révolte de la Pouille, en 1155, de lui donner l'investiture du royaume de Sicile et des duchés de

Pouille et de Calabre. La flotte qu'il avait envoyée pour défendre contre les Maures la ville de Mahadia en Afrique, fut détruite et dispersée, 1160. Dans une révolte qui eut lieu à Palerme, il tua son jeune fils Roger, que le peuple avait proclamé roi, et fit arracher les yeux à Matheo Bonello, son favori, dont l'autorité excitait sa jalousie, 1161. Il mourut le 7 mai 1166, détesté de ses sujets. — Guillaume II, ou le Bon, fils et successeur du précédent, régna de 1166 à 1189. Il acquit le titre de Bon, après avoir rendu la liberté à tous les prisonniers, pardonné aux barons révoltés contre son père, et diminué les impôts. Il fit la guerre à Frédéric Barberousse, 1167. En 1173, il refusa la paix séparée que Frédéric lui proposait en lui offrant sa fille en mariage. Il épousa Jeanne, fille de Henri II d'Angleterre, 1177. Il maintint toujours la paix dans son royaume, et mourut le 16 novembre 1189, laissant la couronne à Tancrède, petit-fils de Roger. — Guillaume III succéda, en 1193, à Tancrède, son père, sous la tutelle de Sibille, sa mère. Prise de Salerne par Henri VI, vers la fin d'août 1194. Après la prise de Salerne, Guillaume et sa mère furent faits prisonniers par Henri VI, 1195; celui-ci fit arracher les yeux à Guillaume III, qui mourut dans une forteresse du pays des Grisons, où il s'était consacré à Dieu.

GUILLAUME, duc de Normandie. Guillaume Ier, surnommé Longue-Épée, fils et successeur de Rollon ou Raoul, força les comtes de Bretagne à se reconnaître ses vassaux, 918; battit Cotentin qui avait mis le siége devant Rouen, 920; défendit Charles le Simple contre Raoul, duc de Bourgogne, et contribua à replacer et à maintenir Louis d'Outremer sur le trône. Il fut assassiné en 994, par un comte de Flandre, dans une conférence que ce seigneur lui avait proposée. — Guillaume II et Guillaume III. V. **ANGLETERRE** (Rois de).

GUILLAUME (Saint), dit de *Malavalle* ou *Maleval*, gentilhomme français, débuta par la carrière militaire, où il mena une vie de débauches. Plus tard, fatigué des plaisirs, il se convertit et entreprit le pèlerinage de Jérusalem pour expier ses fautes. Il revint en 1153, se fixa près de Sienne, dans la vallée de Malavalle, et y vécut jusqu'en 1157. Il forma la congrégation des guillemins ou guillemites, qui fut approuvée par Alexandre IV en 1256. Cet ordre se répandit en Allemagne, en Flandre et surtout en France. Guillaume fut canonisé. On le fête le 10 février.

GUILLAUME DE CHAMPEAUX (*Gulielmus a Campellis*), philosophe scolastique, archidiacre de Paris, était fils d'un laboureur de Champeaux en Brie. Il professa à l'école du cloître Notre-Dame à Paris, puis au cloître Saint-Victor. Il compta Abeilard au nombre de ses disciples. Éclipsé par l'éloquence de ce dernier, il renonça à ses leçons. Nommé évêque de Châlons-sur-Marne en 1113, il prit, en 1119, l'habit de Cîteaux, et mourut deux ans après. Il a laissé un livre des *Sentences*, encore manuscrit, et un *Traité de l'origine de l'âme* (tome 5 du *Thesaurus* du père Martenne).

GUILLAUME DE TYR, archevêque de Tyr, né à Jérusalem. Il vint étudier les arts libéraux en Occident. A son retour, Amaury, roi de Jérusalem, le nomma prince archidiacre de la métropole de Tyr en 1167. Il concerta une alliance avec Manuel, empereur d'Orient, et assista au troisième concile de Latran en 1178. Il fut empoisonné en 1188, par ordre d'Héraclius, patriarche de Jérusalem, qui ne put le soumettre à son obéissance. Il fit une histoire intitulée *Historia belli sacri a principibus christianis in Palestina et in Oriente gesti*, traduction de Gabriel Dupréau sous le titre de *la Franciade orientale*.

GUILLAUME LE BRETON, historien et poëte, surnommé *Armoricus* ou *Brito Armoricus*, naquit en Bretagne l'an 1165. Philippe-Auguste en fit son conseiller intime. Il mourut vers 1220, chanoine de Senlis. On a de lui *l'Histoire des gestes de Philippe-Auguste* et *la Philippide*, poëme en 12 livres.

GUILLAUME DE NANGIS, bénédictin de Saint-Denis, mort en 1302, a composé une *Chronique des rois de France*; les *Vies de saint Louis et de ses frères, Philippe le Hardi et Robert*.

GUILLAUME DE LORRIS, poëte français du 13e siècle, né à Lorris sur la Loire, près Montargis, vivait au temps de saint Louis, et mourut fort jeune, en 1260. Il est auteur du roman intitulé *la Rose*, continué par Jean de Meung.

GUILLAUME, dit *le Frère Guillaume*, peintre sur verre, dominicain, né à Marseille en 1475, mort à Cartone en 1537. Il peignit les vitraux de l'église de Sainte-Marie-del-Anima, ceux de la cathédrale et de l'église Saint-François à Rome et de Sainte-Marie d'Arezzo.

GUILLAUME (Ordre de Saint-). V. **ORDRES DE CHEVALERIE**.

GUILLEMINOT (Armand-Charles, comte), né à Dunkerque, 1774; servit d'abord en Belgique sous Dumouriez et Pichegru, 1792, 1793, 1794; devint général de brigade, 1808, général de division, 1813; fut nommé général du dépôt de la guerre, 1816, et prit une grande part à la réorganisation de cette administration. En 1823, le général Guilleminot accompagna le duc d'Angoulême en Espagne. L'année suivante, 1824, il fut envoyé à Constantinople en qualité d'ambassadeur; fut rappelé en 1831, et mourut en 1840, à Bade.

GUILLEMINS ou **GUILLEMITES**, congrégation religieuse instituée par saint Guillaume de Malavalle, 1153. Dans le siècle suivant, 1256, ils avaient une maison à Montrouge, qu'ils transférèrent à Paris, 1298. Les guillemins portaient de grands manteaux blancs, d'où ils prirent le nom de *blancs-manteaux*.

GUILLERI, nom de trois frères d'une maison noble de Bretagne, qui, après s'être signalés dans les guerres de la Ligue, bâtirent une forteresse sur le chemin de Bretagne en Poitou, et en firent le repaire de leurs brigandages. On envoya contre eux 5,000 hommes. On foudroya leur château à coups de canon, et les Guilleri, pris et condamnés à mort, furent rompus vifs en 1608.

GUILLET (**PERNETTE** du), dame poëte du 16e siècle, née à Lyon, 1520; morte, 1545, à la fleur de l'âge. Ses œuvres ont été publiées sous le titre de *Rimes de gentille et vertueuse dame Pernette du Guillet*.

GUILLON, chef-lieu de canton (Yonne). Cette petite ville est célèbre par le traité qui y fut conclu, 1539, pour l'évacuation de la Bourgogne par les Anglais.

GUILLOTIN (Joseph-Ignace), médecin, né à Saintes, 1738. Il fut nommé député du tiers état aux états généraux, 1789. Il concourut à la rédaction de la *Déclaration des droits de l'homme*, et fut membre du comité qui eut pour mission d'organiser les écoles de médecine, de chirurgie et de pharmacie. Dans un but philanthropique, il proposa de remplacer les tortures et les supplices alors en usage par la décapitation, et il indiqua comme moyen d'exécution une machine employée depuis longtemps par les Italiens. Sa proposition ayant été adoptée, on donna à l'instrument de supplice le nom, d'abord, de *grosse louison*, par allusion au docteur Louis, qui avait été chargé de faire sur lui une consultation, et enfin celui de *guillotine*. Le docteur Guillotin, jeté dans les prisons, en sortit le 9 thermidor, et mourut en 1814, après avoir institué divers établissements philanthropiques.

GUIMARD (Marie-Madeleine), célèbre danseuse, née à Paris, 1743; entra, en 1762, à l'Opéra, et y éclipsa bientôt ses rivales. Elle fut pensionnée par le prince de Soubise, le financier Laborde et l'évêque de Tarente. Mademoiselle Guimard se maria, en 1789, avec le chorégraphe Despréaux, et mourut en 1816.

GUIMOND DE LA TOUCHE (Claude), poëte dramatique, né à Châteauroux, 1725, mort en 1760; fit paraître, 1737, *Iphigénie en Tauride*, pièce qui eut un succès prodigieux. On a aussi de lui une pièce en vers intitulée *les Soupirs du cloître ou le triomphe du fanatisme*.

GUINEGATE, jadis **ENGUINEGATE**, village du département du Pas-de-Calais. Cette ville est célèbre par deux batailles qui s'y livrèrent: la première entre Maximilien d'Autriche et Louis XI, 1471; l'autre, en 1513, entre les Français et les Anglais, fut appelée la journée des Éperons. V. **ÉPERONS** (Journée des).

GUISCARD. V. **ROBERT GUISCARD.**

GUISE, chef-lieu de canton du département de l'Oise. Cette ville était autrefois la capitale d'un canton apporté en dot par Marie de Blois au duc de Lorraine Raoul, 1333. François Ier érigea la ville en duché-pairie par lettres de 1528 en faveur de Claude de Lorraine Vaudemont, chef d'une branche cadette de la maison de Lorraine, qui prit le nom de Guise. Charles-Quint s'empara de la ville de Guise, 1536; François Ier la reprit, 1543. Enfin, elle fut inutilement assiégée, 1636 et 1650. La maison de Guise s'illustra dans le 16e siècle et se divisa en deux branches, les Guise et les d'Elbœuf. La première de ces branches s'éteignit en 1675, la seconde en 1825. Nous citerons :

GUISE (Claude de **LORRAINE**, duc de), né le 20 octobre 1496, épousa, en 1513, Antoinette de Bourbon, tante d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, père de Henri IV.

GUISE (François de **LORRAINE**, duc de), fils aîné de Claude, premier duc de Guise, né en 1519. Il fut blessé, en 1545, au siége de Boulogne; nommé, en 1552, lieutenant général des trois évêchés, et soutint le siége de Metz contre Charles-Quint. En 1554, il gagna la bataille de Renty; en 1557, le commandement de l'armée d'Italie lui fut confié. Après la bataille de Saint-Quentin, 1557, il fut nommé lieutenant général des armées au dedans et au dehors. Peu de temps après, il s'empara de Calais, occupé par les Anglais, de Guines, de Ham et de Thionville. Il fut blessé à Vassi par les huguenots; fut nommé pour la troisième fois lieutenant général du royaume après le siége de Rouen et la bataille de Dreux, 1562; et il fut assassiné à Orléans, par Poltrot de Méry, le 15 février 1563.

GUISE (Louis Ier de **LORRAINE**, cardinal de), frère du précédent, naquit le 21 octobre 1527. Il fut successivement évêque de Troyes, d'Albi et archevêque de Sens. En 1552, il fut cardinal et, peu après, évêque de Metz. Il mourut à Paris le 28 mars 1578.

GUISE (Henri de **LORRAINE**, duc de), fils aîné de François de Guise, né le 31 décembre 1550; fut nommé prince de Joinville à la cour de Henri II. Il alla combattre les Turcs. A son retour, on le vit se distinguer à la rencontre de Massignac et à la bataille de Jarnac. A l'âge de 19 ans, il défendit Poitiers contre Coligni, 1569. Blessé à Dormans, il reçut à la joue une blessure qui lui valut le nom de Balafré. Nommé général de la Ligue en 1576, il repoussa les Allemands, au nombre de 30,000, qui venaient se joindre à l'armée de Henri de Bourbon. En 1588, il se rendit à l'appel des Seize malgré la défense de son souverain de venir à Paris. Il fut revêtu de la charge de lieutenant général du royaume, et prit l'engagement de détruire les protestants, d'ordonner la publication du concile de Trente et de confirmer la sainte union. Le 23 décembre 1588, il fut assassiné à Blois au moment où il se disposait à entrer dans le cabinet du roi. Voyez **BLOIS.**

GUISE (Louis II de **LORRAINE**, cardinal de), frère du précédent, naquit en 1556. Nommé archevêque de Reims en 1574, il n'en prit possession qu'en 1583. Présidant l'ordre du clergé aux états de Blois, en 1588, il improuva publiquement le discours de Henri III à l'ouverture des états. Celui-ci, indigné, le fit assassiner dans la même journée que le duc son frère, le 24 décembre 1588.

GUISE (Charles de **LORRAINE**, duc de), fils de Henri de Guise, naquit le 20 août 1571. A son retour de Blois à Paris, 1591, les ligueurs veulent le faire élire roi de France, dans les états de Paris, en lui donnant pour femme l'infante d'Espagne. Il remit à Henri IV Reims et toutes les places qu'il possédait. En échange, il se fit donner le gouvernement de Provence. En 1596, il fit rentrer Marseille sous l'autorité du roi. En 1617, il fut chargé du commandement de l'armée de Champagne. Le 18 octobre 1622, il battit les Rochelois dans un combat naval. Richelieu le força, 1631, à se retirer à Florence. Il mourut à Cuna, dans le Siennois, en 1640.

GUISE (Henri II de **LORRAINE**, duc de), né en 1614. Il entra dans la ligue confédérée pour la paix universelle de la chrétienté. Les Napolitains, révoltés contre l'Espagne, le nommèrent généralissime de leur armée, 1647. Trahi par ses ennemis, il fut livré aux Espagnols et emmené prisonnier à Madrid. A peine sorti de prison, 1654, il recommença sans succès la conquête du royaume de Naples. En 1655, nommé grand chambellan de France, il parut au fameux carrousel de 1662, à la tête du quadrille des sauvages américains, et il mourut en 1664.

GUIZOT, né à Nimes, d'une famille protestante, en 1787. Il fit son éducation à Genève; vint ensuite à Paris, où il épousa mademoiselle de Meulan. Il fut successivement attaché à la rédaction du *Publiciste*, de *la Gazette de France*, du *Mercure* et des *Archives littéraires*. L'abbé Montesquiou en fit son secrétaire. A 27 ans il fut secrétaire du ministère de l'intérieur. En 1814, il fut nommé censeur royal par une ordonnance du roi du 24 octobre, qui devait assurer l'exécution d'une loi contre la presse. Au retour de Napoléon, il resta employé comme chef de division sous Carnot, et alla ensuite rejoindre le roi à Gand. Louis XVIII le nomma secrétaire général du ministère de la justice. On le vit, en 1816, devenir maître des requêtes; en 1817, conseiller d'État, par les bons offices du ministre Decazes, directeur général de l'administration départementale et municipale. Après l'assassinat du duc de Berri, il fut dépouillé de ses fonctions et rendu aux lettres. Il publia successivement : 1° *Examen du gouvernement de la France depuis la restauration*; 2° *des Conspirations et de la justice politique*; 3° *des Moyens de gouvernement et d'opposition dans l'état actuel de la France*. Nommé professeur au Collége de France, il publia un *Essai sur l'histoire de France du 5e au 10e siècle*. En 1830, il fut député de Lisieux et vota l'adresse des 221. Il fut trois fois ministre et chercha toutes les occasions de complaire à la Chambre. Quoique protestant, il prit la défense des séminaires et soutint l'allocation des 1,200,000 francs demandée en leur faveur. Il parla en faveur de l'hérédité de la pairie. En 1830, il déclarait mauvais, détestable, l'article 291 contre les réunions de plus de 20 personnes; en 1834, il soutint le développement exorbitant de ce même article. Avant 1830, il dirigeait des associations politiques, plus

tard il appuya et fit adopter une loi destructive des associations politiques. Est aujourd'hui ministre pour la quatrième fois.

GUIZOT (Pauline de **MEULAN**, dame), née à Paris 1773, morte en 1827, était fille d'un receveur général de la généralité de Paris. Ruinée par la révolution, elle se jeta dans les lettres et publia d'abord *les Contradictions*, 1799; *la Chapelle d'Ayton ou Emma Courtenay*. A partir de 1801, elle écrivit dans *le Publiciste*, fondé par Suard, qui lui fit épouser M. Guizot en 1812. Elle fit paraître encore *le Journal d'une mère, les Enfants*, 1812; *l'Écolier, ou Raoul et Victor*; *Nouveaux contes*, 1825; *Une Famille*, ouvrage terminé par madame Tastu; et *l'Éducation domestique*, 1826.

GULISTAN, village de Perse, célèbre par les conférences qui s'y tinrent, de 1813 à 1816, entre les plénipotentiaires de Perse et de Russie. Ces conférences amenèrent un traité par lequel la Perse se désista, en faveur de la Russie, de ses prétentions sur le Daghestan. En 1827, la convention de Tourkmantchaï est venue ajouter de nouveaux développements à ce traité.

GUNDIAC, 2e roi des Burgundes ou Bourguignons, succéda, 436, à son père Gondicaire. Il mourut en 465. V. **BOURGOGNE**.

GUNDLING (Nic-Ier), philosophe et jurisconsulte, né près de Nuremberg, 1671, mourut en 1729. Il professa successivement la philosophie, l'éloquence et la jurisprudence, à l'université de Halle, et devint conseiller du roi de Prusse. On remarque, parmi ses ouvrages : *Via ad veritatem moralem*, 1714; *Histoire de la philosophie morale*, 1726, et *Histoire de la littérature*, 1734, ouvrage posthume.

GUNS, en hongrois *Kareg*. Cette ville soutint un siége opiniâtre contre les Turcs, 1538, et fut brûlée en 1778.

GUSTAVE Ier ou **GUSTAVE WASA**, roi de Suède, né en 1490, fut nommé roi de Suède, en 1523, à la place de Christian II. Il épousa Catherine de Saxe-Lauenbourg, 1531. En 1532, il triompha de Christian II et de Charles-Quint. Il signa une trêve de 40 ans avec Ivan Wasiliewitch, czar de Russie, 1539; fit un traité avec François Ier, roi de France, et mourut le 20 septembre 1560.

GUSTAVE-ADOLPHE ou **GUSTAVE II**, surnommé le *Grand*, roi de Suède, naquit le 9 décembre 1594. Il était petit-fils de Gustave Wasa et fils de Charles IX et de Christine de Holstein. Il monta sur le trône en 1611, il signa le traité de Knaeryd avec le Danemark, 1613, et la paix avec la Russie, 1617. Il déclara la guerre à la Pologne, 1621, prit Riga et plusieurs places fortes de la Livonie; il entra en Lithuanie, en Courlande, et prit Birsen. Il battit les Polonais près de Wallhof, 1626, et s'empara de plusieurs places fortes de la Prusse polonaise. — Siége de Dantzig, 1627. Gustave y fut blessé. Après cette bataille, il retourna en Pologne, et gagna, la même année, la victoire de Stum. — Trêve de 6 ans avec Sigismond. — De retour en Poméranie, 1630, il força le prince de Brandebourg à faire cause commune avec lui. Il défit les Antrichiens dans la plaine de Breitenfeld, 17 septembre 1631, et sur les bords du Leck, 1632. — Prise d'Augsbourg, où il reçut le serment des bourgeois. — Le 18 novembre 1633, il mourut dans la sanglante bataille qui eut lieu entre Weissenfelds et Lutzen.

GUSTAVE III, roi de Suède, naquit le 24 janvier 1746, et monta sur le trône le 14 juin 1772. Il établit une nouvelle forme de gouvernement. Il déclara la guerre à la Russie, 1786, et entra en Finlande, mars 1790. Il défit les Russes dans le golfe de Wiborg, 3 juillet, et dans le détroit de Suensksund. Ces succès amenèrent une paix qui fut signée entre la Russie et la Suède, le 14 août de la même année. Il convoqua les états à Gefle, 1792. Le 16 mars 1792, il fut blessé à Stockholm, dans un bal masqué de l'Opéra, et en mourut, le 29 mars de la même année.

GUTEMBERG. V. **GUTTEMBERG**.

GUTHRIE (William), écrivain écossais, né en 1708, à Bréchen (comté d'Angus), mort à Londres, 1770. Cet écrivain, parmi un grand nombre d'ouvrages historiques, n'en a laissé qu'un particulièrement connu; il est intitulé : *Grammaire géographique, historique et commerciale*.

GUTTEMBERG (Jean), imprimeur fameux, né à Mayence vers 1405, mort en 1468. Il eut le premier et exécuta l'idée d'imprimer un livre, d'abord avec des planches de bois gravées, puis avec des caractères de bois sculptés et mobiles. Il commença ses premiers essais de typographie à Strasbourg avant 1440. Il s'associa à Mayence avec Jean Fust, orfévre, qui lui fournit des fonds, et avec Pierre Schæffer, qui imagina les caractères de fonte.

GUYANE (*Guyana*, *Guyanna*), contrée de la partie septentrionale de l'Amérique du Sud, entre 4° de latitude méridionale et 8° 40' de latitude nord, et entre 52° 15' et 74° 30' de longitude occidentale; bornée au nord par l'Orénoque et l'Atlantique, à l'est par le même Océan, au sud par le grand fleuve de l'Amazone, à l'ouest par l'Yapura et l'Orénoque. On la divise en cinq parties, qui prennent les noms de Guyane anglaise, Guyane brésilienne, ci-devant portugaise; Guyane colombienne, ci-devant espagnole; Guyane française et Guyane hollandaise. Les auteurs ne sont pas d'accord sur la découverte de la Guyane : Colomb, selon les uns, l'avait vue la première fois l'an de J.-C. 1498; d'autres prétendent que cet honneur appartient à Vasco-Nunez, qui la reconnut l'an 1504; et le nom de *Guyana* lui aurait été donné de celui d'une petite rivière tributaire de l'Orénoque. Le bruit s'étant répandu que des navigateurs espagnols avaient découvert un pays, *el Dorado*, où l'or se trouvait en abondance, cela donna lieu à plusieurs expéditions d'aventuriers; l'une d'elles, dirigée par Philippe de Hutten, 1541-1545, eut pour résultat l'assurance que donnèrent ces voyageurs de l'existence d'une ville habitée par les Omégos, dont les toits des maisons étaient resplendissants d'or. Walter Raleigh, navigateur anglais, remonta l'Orénoque, 1595, sur un espace de 200 lieues; mais ses recherches furent vaines : l'or ne se trouvait pas en abondance dans les montagnes de la Guyane. Les Français, 1604-1633, entreprirent de coloniser la Guyane. Ils s'emparèrent de la Guyane hollandaise, 1640. Les Anglais s'emparèrent de leurs possessions, 1654; mais ils furent forcés de les abandonner, 1662-1665. En 1667, les Hollandais prirent aux Anglais la Guyane dite hollandaise et la Guyane française, 1676. Ils furent obligés de les restituer, 1677. En 1808, ils reprirent définitivement la Guyane hollandaise; et les traités de 1814 leur en ont assuré la possession.

GUYANE ANGLAISE, la moins étendue des trois, a pour limites, à l'est, l'océan Atlantique et la Guyane hollandaise; au sud, la même Guyane et la Colombie, dont elle est séparée par l'Essequebo. Cette partie de la Guyane, reprise par eux aux Hollandais, en 1808, comme nous l'avons déjà dit, leur est définitivement acquise par les traités de 1814.

GUYANE FRANÇAISE (La), jadis *France équinoxiale*, est bornée au nord par l'Océan et la Guyane hollandaise, dont elle est séparée par le Maroni; au sud et à l'ouest, par la Guyane portugaise, aujourd'hui brésilienne, et par le Brésil, et au sud-est par la rivière de

Yapock ou de Vincent-Pinçon. La Guyane française, dont l'importance, en culture et en commerce, est bien loin d'être en rapport avec l'étendue et la fertilité de son sol, commença d'être colonisée par les Français, comme nous l'avons déjà dit, l'an 1604; prise par les Anglais, en 1654; reprise sur eux en 1662 et 1665; pillée et ravagée par les Anglais, en 1667; puis par les Hollandais, 1672, et définitivement rendue à la France, 1677; vit, l'an 1763, 12,000 colons, volontaires suisses et alsaciens, périr de faim et de misère sur les rives du Kourou, et, en 1789, les victimes de nos troubles politiques, déportées par un décret du 18 fructidor, mourir misérablement sur son sol, généralement mortel aux Européens. Les Portugais, en 1809, s'emparèrent de la Guyane française, et la restituèrent à la France, le 8 novembre 1817. En 1823, le gouvernement français voulut essayer de former, sur les bords de la Mana, une colonie de blancs; mais cette tentative échoua comme les autres. Cependant il est juste de dire que, depuis 1823, le commerce de cette colonie prend chaque jour une extension nouvelle. Le gouverneur, auquel sont joints deux chefs d'administration, un conseil privé et un conseil colonial électif, composé de 16 membres, exerce le commandement supérieur de la colonie. Des tribunaux de paix, un tribunal de première instance, une cour royale et une cour d'assises, administrent la justice suivant les codes et ordonnances royales de la métropole.

GUYANE HOLLANDAISE. Elle est bornée au nord par la mer Atlantique, à l'est par la Guyane française, dont elle est séparée par le Maroni; au sud par la Guyane française, et à l'ouest par la Guyane anglaise. La Guyane hollandaise, qui peut être considérée, en tous points, comme une colonie modèle, fut occupée par les Hollandais, en 1667, comme nous l'avons déjà dit, prise et reprise par les Français et les Anglais, et leur fut enfin restituée en 1802.

GUYENNE, ancienne province de France, comprise dans le grand gouvernement de Guyenne et Gascogne, dont elle occupait la partie septentrionale. Elle était bornée au sud par la Gascogne et le Languedoc, à l'est par le Languedoc, à l'ouest par l'Océan, au nord par la Saintonge et l'Angoumois. Le nom de Guyenne fut longtemps synonyme de celui d'Aquitaine. On ne le trouve dans les actes qu'à partir du 14e siècle. L'histoire de cette province est celle de l'Aquitaine et de la Gascogne. (*Voy.* ces mots.) Charlemagne l'incorpora au royaume d'Aquitaine, 778. Charles le Chauve y établit un duc amovible, 845; ce duc, en 888, devint indépendant; puis enfin Éléonore d'Aquitaine, fille et héritière de Guillaume X, la porta à la couronne de France par son mariage avec le roi Louis le Jeune, 1137. Ce mariage ayant été dissous, 1154, Éléonore, la même année, épousa Henri, IIe du nom, depuis roi d'Angleterre, fils de Geoffroi le Bel ou Plantagenet, comte d'Anjou, et lui apporta, entre autres terres, la Guyenne, que les descendants de Henri ont conservée jusqu'en 1453. Charles VII la réunit alors à la couronne de France. Louis XI l'en détacha pour en apanager son frère Charles, 1468; mais ce prince étant mort, 1472, la Guyenne fut de nouveau réunie à la couronne, et n'a plus été détachée depuis. V. **AQUITAINE, GASCOGNE.**

GUYENNE (Éléonore), V. **ÉLÉONORE.**

GUYON (Jeanne-Marie **BOUVIERS DE LA MOTTE**), née à Montargis en 1648. Veuve à 28 ans, elle se crut appelée à accomplir une mission sur la terre, et parcourut une partie de la France en prêchant. Son imagination était vive et ardente, sa piété sincère et sa vertu pure. Elle fit la connaissance de Fénelon à Paris, et publia plusieurs ouvrages théologiques qui suscitèrent des persécutions très-violentes contre elle et son illustre ami. Bossuet l'attaqua avec chaleur, et fit condamner sa doctrine. Cependant, en 1700, une assemblée d'évêques rendit témoignage à la pureté des mœurs de madame Guyon. Après avoir été quelques années à la Bastille, elle fut exilée à Blois; elle mourut en 1717.

GUYTON-MORVEAU (Louis-Bernard), né à Dijon, en 1737. Il fut avocat général au parlement de Dijon, et professa dans cette ville la chimie, 1775. Il découvrit le moyen de désinfecter les prisons et les hôpitaux en faisant des fumigations de chlore connues sous le nom de *fumigations Guytoniennes*. Il fut nommé, en 1791, député à l'Assemblée législative, et en 1792 à la Convention nationale. En 1795, il contribua puissamment à la fondation de l'École polytechnique; fut nommé administrateur de la Monnaie sous l'empire, et perdit sa place en 1814. Il mourut en 1816.

GUZMAN (Adolphe **PEREZ** de), capitaine espagnol, né à Valladolid, 1278, mort 1320. Cet officier, assiégé dans Tariffa par l'infant don Juan, révolté contre son frère Sanche IV, roi de Castille, répondit à l'envoyé de don Juan qui le menaçait de mettre à mort un de ses fils qu'il tenait prisonnier, « Que, plutôt que de commettre « une trahison, il lui prêterait lui-même un poignard « pour tuer son fils. » Et il lui jeta sa dague par-dessus les murailles. L'enfant fut égorgé; mais don Juan fut battu et obligé de se retirer, 1292.

GUZMAN (Louise de), fille d'Emmanuel Perez, duc de Medina Sidonia, épousa Jean de Bragance, qui fut élevé sur le trône de Portugal, 1640, après la révolution qui enleva ce pays à l'Espagne. Déclarée régente à la mort de Jean IV, 1656, elle remit le pouvoir à son fils Alphonse VI, 1662, se retira dans un cloître, et y mourut, 1666.

GUZMAN (Éléonore de). V. **ÉLÉONORE.**

GUZZERAT ou **GOUDJERATE**, province de l'Indoustan, anciennement gouvernée par des rois. Les musulmans en chassèrent les Radjepoutes, 1022, puis les Mogols, 1297, et enfin de nouveau les Radjepoutes, 1390. Akbar, sultan des Mogols, réunit de nouveau le Guzzerat à son empire, 1572; mais, après la mort d'Aureng-Zeib, 1707, les Mahrattes s'en emparèrent. Les Anglais y parurent pour la première fois, 1780, et depuis lors leur influence s'est étendue sur presque toute la contrée.

GYGÈS, officier et favori de Candaule, roi de Lydie, qui lui fit voir sa femme toute nue. La reine aperçut Gygès, et lui ordonna par vengeance de tuer son mari, lui offrant à ce prix la couronne et sa main. Gygès obéit, et par ce meurtre devint roi de Lydie vers l'an 718 avant J.-C.

GYLIPPE, célèbre général lacédémonien, fils de Cléandridas. Il fut chargé d'une expédition contre les Athéniens l'an 414 av. J.-C. Il remporta une grande victoire sur Nicias et Démosthène, et les obligea à se rendre. Il suivit Lysandre au siége d'Athènes, se trouva à la prise de cette ville, fut chargé de transporter à Sparte 1,500 talents, s'en appropria 300, fut découvert, et se déroba au châtiment par la fuite.

GYLLENBORG (Gustave Frédéric, comte de), né vers 1731, mort en 1809. Son nom est un des plus distingués parmi les nobles suédois qui ont suivi la carrière des lettres. Conseiller de la chancellerie royale, il mérita l'estime de la reine Louis-Ulrique, sœur du grand Frédéric. Lors de l'institution de l'académie suédoise par le fils de cette princesse, il fut appelé l'un des premiers à y prendre place.

GYMNASE (Théâtre du). Ce théâtre, ouvert à Paris

sur le boulevard Bonne-Nouvelle, 1819, fut mis sous la protection de la duchesse de Berry, et prit bientôt le nom de théâtre de Madame. En 1830, il a repris le nom de Gymnase Dramatique.

H

H, huitième lettre de l'alphabet français, grec, latin et hébreu. H, pris numériquement chez les Grecs, valait 8; chez les Romains, il valait 200. Surmonté d'une petite barre, il valait 200,000. Dans les abréviations, H, L-S, *sestertius*, désignait la monnaie romaine du petit sesterce; H, S, ou H S, *sestertius*, désignait le grand sesterce. En musique, H sert à désigner, en Allemagne, la note que les Italiens et les Français nomment *si bécarre*. Avant 1838, la lettre H servait de marque à la monnaie frappée à la Rochelle.

HABACUC, un des 12 petits prophètes, vivait sous le règne du roi Joachim, av. J.-C. 600. Il a laissé trois chapitres, dans lesquels il prédit la captivité des Juifs et leur rétablissement dans leur patrie.

HABEAS CORPUS, acte de la législation anglaise, dont la principale disposition est d'accorder à tout prisonnier sa mise en liberté, moyennant une caution, pour se présenter devant la justice. Longtemps disputé, ce droit fut définitivement réglé sous le règne de Charles II, par un bill rendu en 1680.

HABSAL ou **HAPSAL**, ville de la Russie d'Europe, dans la province de Revel. Cette ville, fondée en 1279, fut prise tour à tour par les Danois, 1559; par les Suédois, 1645, et par les Russes, 1710.

HABSBOURG (Maison de), une des plus illustres familles d'Allemagne. Elle tirait son nom du château d'Habsbourg (Suisse). La généalogie de cette maison se perd dans la nuit des temps, et l'on est peu d'accord sur l'origine des premiers comtes de ce nom. Quelques auteurs les font descendre d'Ethiro, duc d'Alsace, né vers 626, mort 690, tandis que d'autres, au contraire, prétendent qu'ils étaient issus des anciens Guelfes. Le premier qui soit réellement connu est Gontram le Riche, mort vers 990. La maison de Habsbourg a fourni un grand nombre de souverains à l'Allemagne, Rodolphe Ier, 1275; Albert Ier, 1291; Albert II, 1438. La postérité de ce dernier a occupé le trône d'Allemagne jusqu'en 1740, époque à laquelle Marie-Thérèse, héritière de cette maison, la porta, par son mariage, dans la maison de Lorraine.
V. ALLEMAGNE, RODOLPHE, ALBERT.

HAÇAN (Kennoun), le dernier des princes de la famille des Edrissites qui régnèrent en Mauritanie, monta sur le trône l'an de J.-C. 954. Ces princes des Edrissites étaient, à cette époque, si peu puissants, que celui-ci ne possédait guère alors que la ville de Bosra; encore n'était-il que le lieutenant des princes Ommiades d'Espagne. Pour secouer cette dépendance, Haçan demanda et obtint du calife Nezzan des troupes avec lesquelles il reconquit la Mauritanie; mais, vaincu de nouveau, il périt assassiné, 985.

HAÇAN (Buzurk), **LE GRAND**, chef de la maison des Ilkhaniens, était l'un des généraux d'Aldjyaptou. Il céda sa femme à Béhadur-Khan, qui en était devenu amoureux, et en obtint pour prix le gouvernement de l'Asie Mineure. A la mort de Béhadur, il visa à l'indépendance, se rendit maître de Baghdâd, et fut le fondateur d'un nouvel empire. Cependant il ne jouit pas sans trouble de son autorité, qu'il fut sans cesse obligé de disputer aux autres émirs. Haçan-Bazurk mourut l'an de J.-C. 1356, et laissa son fils Avéys en possession de sa couronne.

HACHETTE (Jeanne), de Beauvais, se rendit célèbre par le courage qu'elle déploya au siége de cette ville, 1472. On la vit monter sur la brèche, et arracher l'étendard des mains d'un soldat bourguignon. Son exemple fut suivi par d'autres femmes qui, dans ce siége mémorable, firent preuve d'une grande énergie. Ce fut pour leur en témoigner toute sa satisfaction que Louis XI, par lettres patentes, datées d'Alençon, 9 août 1473, leur accorda la préséance sur les hommes à la procession et à l'offrande le jour de la fête de la patronne de Beauvais. Jeanne Hachette, que quelques historiens appellent Jeanne Fourquet, et quelques autres Jeanne Lainé, fut mariée à Colin Pillon, exemptée de la taille elle et ses descendants, et mourut à Beauvais, 1516.

HACHETTE (Jean-Nicolas-Pierre), célèbre géomètre français, naquit à Mézières le 6 mai 1769. Il fut chargé de l'enseignement de la géométrie descriptive à l'École polytechnique, 1794; fit partie de l'expédition d'Égypte, 1798; rentra en France en 1800, et conserva cette place jusqu'en 1816, époque à laquelle il quitta ses élèves pour remplir la même chaire à la Faculté des sciences de l'Académie de Paris. Il fut reçu de l'Académie des sciences, 1818; mais sa nomination n'ayant pas obtenu la sanction royale, il ne fut admis qu'en août 1830. Hachette mourut à Paris le 16 janvier 1834.

HADJY KHALFA (Moustafa), fils d'Abdallah, historien et savant bibliographe, était natif de Constantinople. Il fut secrétaire et ministre des finances d'Amurath IV. Il mit au jour un grand nombre d'ouvrages, dont le plus considérable, sa *Bibliothèque orientale*, contient, dans l'ordre alphabétique, 18,550 ouvrages arabes, persans et turcs, avec une notice biographique sur chacun de leurs auteurs. C'est le livre classique le plus complet qu'aient eu jusqu'à ce jour les Turcs et les Arabes. Hadjy mourut l'an de J.-C. 1658.

HADLEY (Sir John), savant astronome anglais, présenta à la société royale de Londres, en 1731, un *Quartier de réflexion* ou *Octant*, dont on se sert en mer pour observer les astres, et qui mesure les angles, nonobstant le mouvement du vaisseau. Hooke avait déjà trouvé, 1664-1665, le moyen proposé par Hadley, et exécuté un instrument que Newton perfectionna, 1669. L'adoption de cette méthode, essentiellement perfectionnée par Mayer et Borda, a changé complétement la face de l'astronomie nautique pratique. On ne connaît ni l'époque de la mort, ni aucune particularité de la vie d'Hadley, dont aucun biographe anglais ne fait mention.

HAENDEL (Georges-Frédéric), célèbre compositeur, surnommé *il Sassone*, naquit à Halle (Magdebourg) le 24 février 1684. Il composa des sonates dès l'âge de

10 ans ; donna son premier opéra, *Almeria*, à Hambourg, 1703 ; *Rodrigo* à Florence, et *Agrippine* à Venise, 1708. Il composa en quinze jours, et fit représenter à Londres, son opéra de *Renaud*, qui eut le plus brillant succès, 1711. Haendel devint aveugle en 1751, et mourut le 17 avril 1759.

HAFIZ (Mohammed-Chems-Edyn), l'un des plus célèbres poëtes de Perse, naquit à Chyrâz au commencement du 14e siècle. Il se livra d'abord à l'étude de la théologie et de la jurisprudence; mais l'amour qu'il conçut pour la belle Chakhi-Néba lui inspira bientôt la passion des vers tendres et harmonieux. A sa mort, l'an de J.-C. 1387, le sultan de Chyrâz lui fit élever un tombeau à Mossellâ, tout près du Rhon-Abâd, que le poëte persan a si souvent célébré dans ses odes. *Le Dyvan*, rédigé après la mort de l'auteur, se compose de 567 odes. Il en fut donné une édition complète à Calcutta, 1791.

HAGEDORN (Frédéric de), l'un des meilleurs poëtes allemands, naquit à Hambourg, 22 avril 1708. Après avoir étudié le droit à Iéna, il partit pour Londres, 1729, et y devint secrétaire particulier de l'ambassadeur de Danemark. Ce fut dans cette année, 1729, qu'il publia son premier essai poétique. En 1738, parut le premier livre de ses Contes et Fables. Le second volume fut publié en 1752. Hagedorn mourut à Hambourg le 28 octobre 1754.

HAGENBUCH (Jean-Gaspard) naquit à Zurich l'an de J.-C. 1700. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude de la théologie, des langues, de la littérature ancienne et des antiquités. Il obtint, 1732, un diplôme de correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris ; occupa différentes chaires au gymnase de Zurich, 1730-1748, et un canonicat, 1749. Hagenbuch mourut dans cette ville le 5 juin 1765, laissant, sur les antiquités et la théologie, un grand nombre d'ouvrages fort estimés.

HAGUENAU, en latin *Hagenoa*, ville de France, chef-lieu de canton du département du Bas-Rhin. L'emplacement où a depuis été bâtie cette ville n'était autrefois qu'un rendez-vous de chasse, où les gentilshommes du pays firent bâtir quelques maisons, 1115. L'empereur Frédéric II la fit entourer de murailles et la mit au rang des villes impériales, 1164. On la choisit aussi pour être la capitale de la préfecture provinciale, 1230. L'empereur Charles IV accorda cette ville à Léopold, duc d'Autriche, 1371, et l'empereur Robert la donna à Louis, son fils, 1408, pour en jouir sa vie durant, moyennant la reconnaissance de 2,000 florins du Rhin tous les ans. Montécuculli l'assiégea inutilement, 1675 ; mais les Autrichiens la prirent, 1705. Le maréchal de Villars la reprit l'année suivante. Les Français défirent les Prussiens et les Autrichiens réunis sous ses murs, 1793.

HAHN (Philippe-Mathieu), mécanicien allemand, doué d'un grand génie, naquit près de Stuttgard l'an de J.-C. 1739. En 1756, il étudia la théologie à l'université de Tubingen, où il employait tous ses moments à confectionner des instruments optiques et astronomiques. En 1764, il fit exécuter une horloge dont le mouvement se communiquait à un disque, sur lequel le soleil, la lune et les principales étoiles fixes se levaient et se couchaient, toute l'année, à l'heure indiquée par les observations astronomiques. Hahn mourut, simple ministre d'un village, le 2 mai 1790, après avoir fait confectionner une machine céleste fort compliquée, qu'on voit encore à la bibliothèque de Louisbourg.

HAHNEMANN (Samuel-Chrétien-Frédéric), né à Meissen, en Saxe, le 10 avril 1755 ; commença, à l'âge de 19 ans, l'étude de la médecine à Leipsig, et soutint sa thèse inaugurale le 10 août 1779. Obligé de quitter Leipsig par les chagrins qu'on lui occasionnait, il se maria en 1785 et y rentra en 1789. C'est en 1808 qu'il publia ses premières recherches sur l'homœopathie et développa son fameux axiome : *Similia similibus curantur*, qui contient tout son système. Les désagréments de tous genres que lui suscitèrent ses détracteurs le forcèrent à accepter l'asile que lui offrit le duc Ferdinand à Anhalt-Kœthen. Il devint veuf en 1827 et se remaria, en 1835, à une femme aussi distinguée par ses connaissances que par son caractère. Il se détermina enfin à venir à Paris et y arriva le 25 juin 1835. Le docteur Hahnemann, âgé aujourd'hui de 86 ans, conserve toute la vivacité d'esprit de la jeunesse.

HAIDER-ALY, qui se vantait de descendre du prophète Mahomet, naquit d'une famille du district de Kolar l'an de J.-C. 1718. Il s'empara du Bangalore, 17 février 1747 ; fit des captures importantes aux Anglais, 17 août 1754 ; devint premier ministre du Maïssour, 1759; remporta une victoire éclatante, 13 août 1760, sur les Mahrattes, et devint le véritable souverain de Bangalore, ne laissant au râdjâ que le droit de délivrer quelques diplômes et de mettre son nom sur les monnaies. Haïder s'empara de la place de Bednore, 1763 ; battit le râdjâ de Courga, 1765, et continua ses conquêtes jusqu'en 1781. Il mourut le 7 décembre 1782.

HAIDERABAD ou HYDERABAD, c'est-à-dire *ville du lion*, ville de l'Inde, dans le royaume du Dekan, chef-lieu de la province d'Haïderabad. Elle fut fondée, en 1586, par Mohammed-Koutoub-Chah, et reçut le nom d'Haïderabad, en l'honneur d'Ali, gendre de Mahomet, appelé quelquefois Haïder-Ali, *le lion de Dieu*. Le pays dans lequel est bâtie cette ville appartenait autrefois aux radjahs de Telingama. Les mahométans s'en emparèrent au 15e siècle. Ils en firent un État particulier sous le nom de royaume de Golconde. Aureng-Zeib le réunit à son empire, 1687 ; puis, en 1719, Tchyn-Kili-Khan, qui en était gouverneur, se déclara indépendant. Nizam-Ali, deuxième successeur de Tchyn-Kili-Khan, se reconnut vassal des Anglais, 1800, et fixa sa résidence à Haïderabad.

HAINAUT, ancienne province de la Belgique avec titre de comté. Elle était bornée au nord par le Brabant et la Flandre, au sud par la Picardie, à l'est par le comté de Namur, et à l'ouest par la Flandre et le Cambrésis. Son nom, qui n'est connu que depuis le 8e siècle, vient de la rivière de Heims, qui le traverse. Le Hainaut, autrefois domicile des Nerviens, a plusieurs fois changé de nom. Les anciens lui ont donné le nom de Pannonia, parce que, suivant quelques auteurs, le dieu Pan y était adoré des habitants. Depuis, le Hainaut fut appelé *Saltus carbonnaris*, à cause de la forêt charbonnière ; ensuite Picardie inférieure, et enfin Hainaut.

HAINAUT (Vicissitudes du). Le Hainaut, ancienne province de la Gaule belgique, dite aussi *Gallia comata*, Gaule chevelue (V. GAULE), était habité, lors de la conquête des Gaules par Jules-César, av. J.-C. 50, par les Nerviens. Dès le 5e siècle, il eut des comtes particuliers, mais ils ne devinrent héréditaires qu'en 860, à partir de Régner Ier. Ce comte fut surnommé *au Long-Cou*. Il fut battu par Rollon, chef des Normands, 875, et mourut en 916, laissant, pour lui succéder, deux fils : le premier nommé comme lui Régner, le second Giselbert. En 924 la guerre s'alluma entre les deux frères, et finit en 928, par l'intervention de Henri Ier, roi de Germanie. Régner II mourut, 932, et fut remplacé par Régner III. Celui-ci, pressé par Herman, duc de Souabe, général d'Othon Ier, roi de Germanie, 944, implora la clémence du roi, et fut reçu en grâce, 945. Il fit la guerre, 957, au

duc Brunon, son suzerain, archevêque de Cologne et frère du roi Othon ; fut vaincu, solennellement déposé par décision des pairs, 958, et mourut en 971. Il eut pour successeur, 958, Richer, dont on ignore l'origine et la mort ; celui-ci, Garnier et Renaud, morts en 973, et ces deux derniers Geoffroy le Vieil et Arnoul. Le premier, déjà comte des Ardennes et de Verdun, était petit-fils, par son père, de Wigerie, comte du palais sous le roi Charles le Simple ; l'autre était un simple seigneur, fils d'Isaac, comte de Cambrai. Ces deux comtes furent constamment en guerre contre Régner, fils de Régner III, et finirent par lui céder le Hainaut, 998. Régner IV fut le premier comte propriétaire du Hainaut, et mourut en 1015. Il eut pour successeur Régner V, son fils. Ce dernier perdit, contre Godefroy, duc de Lothier, la bataille de Florems. Richilde, fille de Régner, se trouvant veuve, 1047, de son premier mari, Gilbert de Mons, épousa en secondes noces Baudouin le Bon ou de Mons, comte de Flandre, auquel elle apporta en dot le Hainaut, bien qu'elle eût un fils et une fille de son premier mari ; mais l'extrême jeunesse de ses enfants permit au comte de Flandre de s'emparer de leur héritage. Depuis cette époque jusqu'à la mort de la comtesse Marguerite, 1280, le Hainaut n'a pas été séparé de la Flandre. (V. **FLANDRE.**) A la mort de la comtesse, Jean d'Avesnes, fils aîné de Marguerite et de Bouchard d'Avesnes, fut déclaré comte de Hainaut en vertu du jugement de saint Louis, 1246. En 1297, le comte Jean signa une ligue offensive et défensive avec Philippe le Bel, qu'il s'engagea à servir envers et contre tous, à l'exception de l'évêque de Liége. Il hérita du comté de Hollande, 1299, et mourut en 1304. Il eut pour successeur Guillaume Ier, dit *le Bon*, et celui-ci, Guillaume II, 1337. Guillaume entra malgré lui dans la ligue formée par Édouard III, roi d'Angleterre, contre la France. Il se hâta de faire la paix, 1340, et fut tué, 1345, dans une embuscade que lui dressèrent les Frisons, avec lesquels il était alors en guerre. Marguerite, sœur du dernier comte, lui succéda. Cette princesse mourut en 1355, et laissa, entre autres enfants, Guillaume III, dit *l'Insensé*, qui lui succéda, et Albert, qui remplaça Guillaume, 1389. Guillaume IV, comte de Hainaut après Albert, fut le médiateur, 1408, de la paix fourrée, qui fut conclue à Chartres entre le duc de Bourgogne, Jean-sans-Peur, et les princes d'Orléans, dont le duc de Bourgogne avait assassiné le père. Il signa un traité avec l'empereur Sigismond et le roi d'Angleterre contre la France, 1416, et mourut en 1417. Jacqueline, fille unique de Guillaume et de Marguerite de Bourgogne, se trouvant veuve pour la seconde fois, 1427, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, se fit reconnaître la même année comte du Hainaut, par les états du pays. Jacqueline fit de vains efforts pour se maintenir contre ce prince. Elle fut obligée de lui céder ses États moyennant une pension, et mourut trois ans après, 1436. Le Hainaut ayant suivi depuis cette époque les mêmes vicissitudes que la Bourgogne, voyez **BOURGOGNE.**

HAITI. V. DOMINGUE (Saint-).

HALBERSTADT, ville des États prussiens (Saxe), aujourd'hui chef-lieu de cercle. L'évêché de cette ville, fondé par Charlemagne à Selingstadt, 770, a été transféré à Halberstadt, 819. Il fut sécularisé à la paix de Westphalie, 1648, et reçut le titre de principauté. La ville d'Halberstadt a résisté aux Français pendant la guerre de Trente-Ans, 1618-1648 ; mais elle fut prise par eux, 1658, pendant celle de Sept-Ans. En 1809, elle tomba au pouvoir du duc de Brunswick-Oels, et quelques années après, 1813, le général Ochs, commandant les Westphaliens, fut battu sous ses murs par le général russe Tchernichef.

HALES (Étienne), physicien anglais, naquit dans le comté de Kent, le 7 septembre 1677. Il étudia à Cambridge, et fut admis au nombre des membres de la Société royale de Londres, 1717. La plupart de ses écrits se trouvent dans la collection des mémoires de cette société. Hales publia, en 1741, l'invention de ses ventilateurs destinés à renouveler l'air dans les mines. En 1742, ils furent employés en France pour la conservation des grains. Hales, qui avait été pourvu d'un canonicat à Windsor, mourut à Teddington, le 4 janvier 1761.

HALGAN (Emmanuel), vice-amiral, pair de France, naquit à Donges (Loire-Inférieure), le 31 décembre 1771. Il s'embarqua comme volontaire dans la marine royale, 1785 ; fit plusieurs campagnes de long cours comme lieutenant et second capitaine de navires de commerce, et en 1793 il remplissait les fonctions d'officier à bord du brick de guerre *le Curieux*. En 1798, il reçut de l'amiral Bruix le commandement du brick *l'Aréthuse*. Il fit la campagne de Saint-Domingue, 1801. Commandant de la corvette *le Berceau*, il s'empara d'un navire anglais de 1500 tonneaux, *la Comtesse de Sutherland*, et détruisit, 3 décembre, les établissements de Pullo-Bay, près de Bencoulen, ainsi que beaucoup de bâtiments ennemis qui s'étaient réfugiés dans ce port. Depuis 1804, M. Halgan commanda plusieurs bâtiments avec le grade de capitaine de vaisseau, et à l'affaire des brûlots en rade de l'île d'Aix, avril 1809, *l'Hortense*, qu'il montait, fut un des bâtiments qui échappèrent au double désastre de l'incendie et du naufrage. La défense d'Helvoët-Stuys, décembre 1813, marqua d'une manière remarquable dans la carrière de cet officier général, et lui valut le grade de contre-amiral. En 1814, lors du bombardement d'Anvers, il fut chargé du commandement des bassins, et commanda à diverses époques des divisions navales dans les mers du Levant et de l'Amérique jusqu'en 1819, où il fut nommé directeur du personnel au ministère de la marine. Nommé député du Morbihan, il siégea dans cette chambre jusqu'en 1830. Directeur du gouvernement de la Martinique, 1834, il fut nommé en 1836, inspecteur général des ports de l'Océan et membre de la Chambre des pairs, 1837.

HALIARTE, *Haliartus*, ville de Béotie, sur la côte sud du lac Copaïs. Lysandre, général macédonien, mourut au siége de cette ville, av. J.-C. 394. Deux siècles après, les Romains la détruisirent complétement, pendant la 3e guerre de Macédoine.

HALIFAX (Charles-Montaigu, comte d'), homme d'État et poëte anglais, naquit dans le comté de Northampton, en 1661. Des vers qu'il composa sur la mort de Charles II, 1685, lui valurent la protection du comte de Dorset. Il fut membre de la Chambre des communes, 1691 ; commissaire de la trésorerie et du conseil privé, 1692 ; second commissaire du chancelier de l'échiquier et sous-trésorier, 1694. Il fit refrapper toute la monnaie anglaise, 1695-1696 ; leva, 1697, plus de 2 millions en billets de l'échiquier ; fut nommé premier secrétaire du trésor, 1698, l'un des membres de la régence en l'absence du roi, 1699, et porté à la Chambre des lords avec le titre de baron Alifax, en 1700. En 1706, Charles Montaigu, baron d'Alifax, proposa et négocia la réunion de l'Écosse à l'Angleterre. Il fut à cette occasion créé comte. Il mourut à Londres le 19 mai 1715.

HALL, ville d'Allemagne, jouissant autrefois du titre d'impériale. Cette ville fut assiégée par l'empereur Lo-

thaire II, 1130, et fut un sujet de guerre dans les siècles suivants.

HALLE, *Hala Saxonum*, ville des États prussiens (Saxe), bâtie au 9e siècle. Elle a été élevée au rang de ville par l'empereur Othon II, 981. Elle eut à soutenir une longue guerre contre les évêques de Magdebourg, 13e siècle ; une autre contre l'électeur de Saxe, 15e. Elle fut plusieurs fois assiégée, prise et saccagée, 1618-1648. Les Prussiens s'en emparèrent, 1694. Les Français la réunirent au royaume de Westphalie, 1806. Enfin, en 1814, elle fut rendue à la Prusse.

HALLÉ (Jean-Noël), médecin célèbre, membre de l'Institut, président de l'Académie royale de médecine de Paris, et professeur dans cette faculté, naquit à Paris, le 6 janvier 1754. Il fut reçu docteur et devint membre de l'Académie de médecine, 1777; fut nommé professeur à l'école de santé, depuis école de médecine. 1795 ; désigné par Corvisart pour lui succéder au professorat, 1796 ; médecin ordinaire de Napoléon, 1805, et de M. le comte d'Artois, 1814. Il mourut en 1822. Hallé a laissé un grand nombre d'ouvrages, entre autres, l'*Histoire de l'expérience et de l'observation en médecine, pour établir les fondements de la véritable théorie*.

HALLER (Albert de), anatomiste, botaniste et poëte allemand, naquit à Berne, octobre 1708. En 1723, à peine âgé de 15 ans, Haller avait déjà composé des comédies, des tragédies, et un poëme épique de 4,000 vers. Il se rendit à Tubinge, 1724, pour y étudier la médecine, et fut reçu docteur, 1727. En 1734, il fut chargé de la bibliothèque publique de Berne, et à la fondation de l'Université de Gœtingue, le roi George II lui donna les chaires d'anatomie, de chirurgie et de botanique. Haller planta le jardin de botanique de cette ville, 1729 ; fut nommé membre du conseil souverain de Berne, 1745. Anobli par l'empereur François Ier, 1749, il vint se fixer dans sa patrie en 1753, et y mourut le 12 décembre 1777.

HALLES (Le roi des). V. **BEAUFORT** (Le duc de).

HALLEY (Edmond), l'un des plus grands astronomes d'Angleterre, naquit à Londres, le 8 novembre 1656 ; fut admis au collége de la reine ; s'embarqua pour l'île Sainte-Hélène en 1676 ; fit paraître son *Catalogue des étoiles australes*, 1678, et en 1716 fit connaître la distance du soleil à la terre avec un degré de précision qu'on n'avait point encore osé espérer. En 1698, Halley reçut du roi d'Angleterre le commandement d'un vaisseau, avec ordre de parcourir l'océan Atlantique pour y constater la loi des variations magnétiques, et tenter de nouvelles découvertes. Il poussa jusqu'au 52e degré de latitude australe, parcourut les mers de l'un à l'autre hémisphère, et rentra en Angleterre le 18 septembre 1700. Il leva la carte de la Manche, 1701 ; remplit une mission à Venise, 1702. A son retour, rendu à la vie tranquille, Halley consacra encore 40 ans à l'astronomie, et mourut le 25 janvier 1742.

HAM, *Hamelum*, ou *Hamum*, chef-lieu de canton du département de la Somme. Cette ville, bâtie en 1470 par Louis de Luxembourg, dit le connétable de Saint-Paul, fut prise par les Espagnols, 1557, après la bataille de Saint-Quentin. Pendant les guerres de la Ligue, 1577-1598, le duc d'Aumale s'en empara et en donna le commandement au seigneur de Moui-Gomeron. Le château de Ham sert aujourd'hui de prison d'État dans laquelle ont été renfermés les quatre ministres de Charles X condamnés par la Cour des pairs, 1830-1837. Le prince Louis Napoléon y a été conduit, 1840, avec la plus grande partie de ceux qui ont pris part au coup de main de Boulogne.

HAMBACH (Fête d'), nom donné à une fête patriotique célébrée, le 27 mai 1832, au village d'Hambach (Bavière), dans le but de resserrer l'unité nationale des Allemands. Le gouvernement bavarois a pris des mesures pour empêcher le retour de cette fête, dont l'enthousiasme l'inquiétait.

HAMBOURG, *Hamburg*, en latin *Hochburi Castellum*, ville libre d'Allemagne sur la rive droite de l'Elbe. Cette ville fut bâtie par Charlemagne, 792 ; elle était alors le siége d'un archevêché, transféré depuis 850 à Brémen par saint Anschaire qui en était prélat. Au 15e siècle, elle forma avec plusieurs autres villes d'Allemagne la ligue si célèbre sous le nom de ligue Anséatique. Dépendante des ducs de Holstein jusqu'en 1618, elle se fit, à cette époque, reconnaître comme ville libre et impériale. Depuis lors son commerce a pris le plus grand essor. La déclaration du blocus continental, 1806, lui porta un coup funeste. Elle fut occupée militairement, 1806-1809 ; réunie à l'empire, 1810, et devint alors le chef-lieu du département des Bouches-de-l'Elbe. Le maréchal Davoust y soutint un siége mémorable, 1813, et ne rendit la ville qu'en 1814, lorsque les Bourbons se trouvaient déjà reconnus en France. Elle reprit alors son ancien gouvernement, dont la constitution est toute démocratique. Le pouvoir exécutif appartient à un sénat composé de 4 bourgmestres et de 24 conseillers électifs.

HAMELN, ville du royaume de Hanovre. Cette ville est célèbre par la défaite qu'essuyèrent les Impériaux sous ses murs, 1633. Elle était autrefois défendue par le fort George, détruit par les Français, 1806.

HAMILTON, ville d'Écosse, sur la Clyde. Cette ville prit le nom de Hamilton lorsque la famille anglaise de ce nom vint s'y établir. Elle fut érigée en baronnie, 1456, et reçut le titre de bourg royal, 1458.

HAMILTON, famille noble d'Écosse, dont plusieurs membres se sont distingués particulièrement dans le 16e siècle. Nous citerons : Hamilton (Patrick), regardé comme le premier auteur de la réforme religieuse en Écosse, 1503. Hamilton était issu de la race royale en ligne légitime, par sa mère, sœur de John Stuart, duc d'Albany. Il fit ses études à l'Université de Saint-André, passa en Allemagne, où il occupa une chaire à l'Université de Marbourg, 1522. Il adopta les doctrines de Luther, et, de retour dans sa patrie, il n'épargna rien pour les propager. Mandé à Saint-André, on y ouvrit des conférences, après lesquelles il fut saisi et mené prisonnier à la citadelle. Accusé de diverses erreurs sur la foi, la grâce, le libre arbitre et l'autorité du pape, qu'il appelait l'Antechrist, Hamilton fut condamné à être brûlé vif, 1525. — Hamilton (Jacques), comte d'Arran, duc de Châtellerault, fut déclaré régent du royaume d'Angleterre pendant la minorité de Marie, 1543, comme son plus proche parent. Il remplit ces fonctions avec une faiblesse telle, que les campagnes de 1544 et de 1547, si désastreuses pour les Écossais, en furent la suite inévitable. En 1551, il céda son titre de régent à la reine douairière Marie de Lorraine, et mourut dans l'obscurité, 1576. — Hamilton (Jacques, premier duc d'), était fils du marquis d'Hamilton ; il naquit en 1606. En 1631, il servit avec distinction dans l'armée commandée par Gustave-Adolphe ; accompagna le roi Charles Ier en Écosse, et assista à son couronnement, 1632. Créé duc du fief dont il portait le nom, 1634, et comte de Cambridge, il fut envoyé en prison par ordre du roi, sur la dénonciation de Montrose, son ennemi, 1545 ; mais relâché bientôt, il ne chercha à se venger de cette persécution que par des preuves nouvelles de son dévouement pour la maison des Stuarts. Il rassembla une ar-

mée de 20,000 hommes, août 1648, et fit une irruption en Angleterre ; mais, attaqué par Cromwell, il fut mis en déroute, fait prisonnier et condamné à mort comme coupable de haute trahison, 1649. — Guillaume Hamilton, son frère, né en 1616, partagea tous les principes politiques de son aîné, et fut nommé lord secrétaire d'État en Écosse. Le 14 septembre 1651, il tomba entre les mains du Protecteur, et mourut des suites de ses blessures, 1652. — Hamilton (Antoine), de l'ancienne et illustre maison de ce nom, naquit en Irlande, 1646 ; fut amené fort jeune en France, où il fit ses études, et repassa en Angleterre, 1660. Jacques II lui donna un régiment d'infanterie en Irlande et le gouvernement de Limerick, 1685. — Antoine Hamilton fut l'un des gentilshommes qui accompagnèrent ce monarque dans son exil en France, et s'établit à Saint-Germain-en-Laye, où il mourut, 1720. Ce fut dans cette résidence qu'Antoine Hamilton composa ces charmants ouvrages qui lui ont fait une si grande réputation en France. — Hamilton (sir William) était frère de lait du roi d'Angleterre, et fut nommé son ambassadeur à Naples, 1764. Pendant 3 ans, 1764-1767, il visita fréquemment le Vésuve, fit un voyage au mont Etna et aux îles de Lipari. Il publia, pendant les années 1765, 1766, 1767, différents traités sur les antiquités étrusques ; fut nommé membre de la Société royale de Londres, 1768, et décoré de l'ordre du Bain, 1772 ; fut rappelé, 1800, et mourut à Londres, le 6 avril 1803. Ses ouvrages sont fort estimés des archéologues.

HAMPDEN (John), célèbre républicain anglais, naquit à Londres en 1594. Il était cousin germain de Cromwell. Hampden entra dans la Chambre des communes en 1625, et s'attira l'attention générale par le refus qu'il fit de payer la taxe de mer, 1636. Accusé de haute trahison, il eut à soutenir un procès devant la cour du banc du roi, 1637. Mais bientôt il ne se borna plus à se défendre par la parole, il prit les armes, et fut l'un des premiers qui ouvrirent la campagne sous le comte d'Essex, où il montra un courage et une habileté peu commune. Il périt dans une escarmouche, en juin 1643.

HAMPSHIRE (NEW-), un des États-Unis de l'Amérique du nord, borné au nord par le bas Canada, au sud par le Massachussetts, à l'est par l'État du Maine, et à l'ouest par le Connecticut. Le capitaine Smith le visita le premier, 1614. Les Anglais s'y établirent, 1625 ; ils y fondèrent une colonie qui, en 1629, changea son nom primitif de Laconia en celui de New-Hampshire. Le New-Hampshire fut réuni au Massachussetts, 1640 ; il en fut séparé, 1679. Il proclama son indépendance en 1798.

HANAU, ville de l'électorat de Hesse, chef-lieu de la principauté de Hanau. La ville de Hanau était dans le principe un comté indépendant, créé comté d'empire, 1429. A la mort du comte Reinhart Ier, 1451, la maison de Hanau fut divisée en deux branches ; l'aînée, celle de Hanau-Münzenberg, s'éteignit en 1642, et tous les domaines de la maison de Hanau revinrent à la 2e branche, celle de Hanau-Lichtenberg. En 1736, cette dernière s'étant éteinte dans la personne de Jean Reinhart, décédé sans postérité, le Hanau fut partagé entre les deux maisons de Hesse-Cassel et de Hesse-Darmstadt, et peu de temps après il revint en entier à la Hesse-Cassel. Le comté de Hanau, érigé en principauté, 1803, tomba au pouvoir des Français, 1806, et fut réuni par eux au grand-duché de Francfort, 1809. En 1813, la confédération germanique ayant été dissoute, le comté de Hanau retourna à la Hesse. La même année, le 30 octobre, Napoléon battit les Autrichiens et les Bavarois devant cette place.

HANBAL, sectaire musulman, né à Bagdad, 786. Il fut le chef d'une secte qui soutenait que le Coran est la parole de Dieu, éternelle, incréée. Hanbal mourut en 855.

HANGŒUD, village d'Europe, sur le golfe de Finlande. Pierre le Grand remporta, près de ce village, sa première victoire navale sur la flotte suédoise, 27 juillet 1714.

HANNON, général carthaginois, fils d'Amilcar, partagea le gouvernement de l'Espagne méridionale avec ses deux frères, l'an 484 avant J.-C. Il tenta le premier de pénétrer dans la Lusitanie, et força les peuples de ce pays à demander la paix ; mais bientôt il tomba en disgrâce, et mourut ignoré.

HANNON, riche et puissant citoyen de Carthage, conçut le dessein d'empoisonner tous les sénateurs dans un repas, pour s'emparer du pouvoir absolu. Trahi par un esclave, il résolut d'employer la force : à la tête de 20,000 esclaves qu'il avait armés, il se retira dans un château fort ; mais, ayant été fait prisonnier, il fut conduit à Carthage, battu de verges, rompu et attaché à une potence, l'an 333 av. J.-C. Le sénat ordonna, en outre, que sa famille serait exterminée, quoiqu'elle n'eût pris aucune part à la conjuration.

HANNON, général carthaginois, combattit Agathocle, tyran de Sicile, lui livra bataille non loin de Carthage, enfonça les Grecs, à la tête de sa cohorte sacrée ; mais, bientôt repoussé par ceux-ci, il tomba mort, percé de mille coups, l'an 309 av. J.-C.

HANNON, autre général carthaginois, fut envoyé en Sicile avec une flotte et une armée contre les Romains ; il attaqua et défit Claudius, l'an 261 av. J.-C. Mais après, ayant accepté imprudemment une conférence du général romain, il fut fait prisonnier, et n'obtint sa liberté qu'après avoir fait évacuer la citadelle par ses troupes. Le sénat, le soupçonnant de lâcheté ou de trahison, condamna Hannon à mort, et le fit attacher à une croix.

HANNON, amiral carthaginois, sortit de Carthage avec une puissante flotte, pour aller en Sicile, au secours d'Amilcar. Battu par le consul Lutatius, à la hauteur des îles Ægades, l'an 242 av. J.-C., 50 de ses vaisseaux furent coulés à fond, et 70 furent pris. Après cette malheureuse journée, Carthage souscrivit aux conditions que lui imposa sa puissante rivale ; ce qui mit fin à la première guerre punique.

HANNON, général et sénateur carthaginois, chef de la faction *édoise*, opposée à la faction *barcine*, que dirigeait le père d'Annibal, fut gouverneur de l'Afrique intérieure, fit la conquête d'un pays étendu sur les confins de l'Hécatompole, fit rentrer dans le devoir les troupes mercenaires, qui s'étaient révoltées, l'an 241 av. J.-C., et mourut l'an 206.

HANNON, autre général carthaginois, fut choisi par Annibal pour gouverner le pays situé entre les Pyrénées et l'Ébre. Après avoir rassemblé toutes ses forces pour s'opposer aux progrès des Romains, il fut défait par Cnéius Scipion, près de la ville de Cissa, l'an 219 av. J.-C. Il tomba lui-même entre les mains du vainqueur, avec tous les bagages qu'Annibal avait laissés à sa garde.

HANOVRE (*Hanovria*), capitale du royaume de Hanovre, ville autrefois anséatique, patrie de l'astronome Herschel et des deux Schlégel. On remarque dans cette ville deux monuments : le premier élevé, en 1716, en l'honneur de Leibnitz, qui y mourut ; le second, achevé en 1832, destiné à rappeler à la postérité la journée de Waterloo.

HANOVRE (Royaume de). Ce royaume est borné au nord par la mer du Nord et le Danemark, au sud par la Hesse et la Prusse, à l'est par la Prusse et le Brunswick,

à l'ouest par la Hollande. Le sol du Hanovre est généralement plat, excepté dans les territoires de Grubenhagen et de Solling ; il est agricole plutôt que manufacturier ; il nourrit beaucoup de chevaux, et l'on y élève une grande quantité d'abeilles.

HANOVRE (Vicissitudes du). Le Hanovre, du temps de César, av. J.-C. 50, était habité par les Chérusques, les Lombards et les Chauques. Il tomba ensuite au pouvoir des Saxons, fut partagé entre quatre grandes maisons, et échut enfin, dans le courant du 12e siècle, à Henri le Superbe, duc de Bavière. Othon l'Enfant, petit-fils de Henri le Superbe, fut dépouillé de la plus grande partie de ses États en 1235. Il fut, à la mort d'Othon, partagé entre les différentes branches de la maison de Brunswick, et fut de nouveau réuni presque entièrement sur la tête d'Ernest-Auguste, 1692. Ce prince mourut en 1698, et laissa un fils, Georges-Louis, lequel fut admis dans le collége électoral par décret des états de l'Empire, donné, le 30 juin 1708, à la diète de Ratisbonne. L'année suivante, il alla rejoindre l'archiduc Charles en Espagne, et combattit à Almanza et à Sarragosse. Georges-Louis, appelé à la couronne d'Angleterre, du chef de son aïeule, petite-fille de Jacques Ier, roi d'Angleterre, succéda à la reine Anne, le 12 août 1714, et acquit, l'année suivante, pour être réunis au Hanovre, les duchés de Brême et de Sterden, pris aux Suédois par les Danois, 1712. Depuis cette époque jusqu'en 1837, le Hanovre a été gouverné par les rois d'Angleterre. (V. ANGLETERRE.) Il souffrit beaucoup des guerres de 1721 à 1756, fut occupé par les Français, 1803 ; cédé à la Prusse, 1806, et occupé de nouveau par les Français, de 1818 à 1813. A cette dernière époque, il fut rendu à ses anciens maîtres, et fut érigé en royaume, en 1815. A la mort de Guillaume IV, 1837, le royaume de Hanovre, fief masculin, échut à Ernest-Auguste, duc de Cumberland, frère cadet de Guillaume IV, qui prit le titre de roi, et vit encore aujourd'hui, 1842.

HANSÉATIQUES (Villes). V. ANSÉATIQUES.

HARALD Ier (Haarfager), roi de Norwége, était fils d'Haldan *le Noir*, retiré dans les montagnes du Dovrefield, l'an de J.-C. 863. Il soumit bientôt à son obéissance la Norwége méridionale, 869 ; et, en 879, souverain unique de la Norwége, il fixa sa résidence à Drontheim. Il partagea ses possessions entre ses nombreux enfants, se réservant la suprématie pour lui et pour Éric Blodoexe, son fils aîné. Harald Ier mourut en 930.—Harald II (Graafeld), fils d'Éric Blodoexe, fut proclamé roi, 950. Haquin, fils du ministre du feu roi, le fit massacrer, l'an de J.-C. 962. Alors la Norwége fut conquise par le roi de Danemark, dont la plus grande partie devint le lot d'Haquin ; et l'autre fut donnée à un prince du sang royal, Harald, qui se réserva un tribut annuel et le titre de roi ; ce qui l'a fait ranger dès lors, par quelques historiens, parmi les rois de Norwége, sous le nom de Harald III (Haardraade) ou le Sévère. Il était fils de Sigund, roi de Ringarige, qui descendait d'un fils de Harald Ier. — Avant d'être roi, Harald III commandait, à peine âgé de 16 ans, 600 de ses vassaux au combat de Stickelstad, l'an 1033. Il reçut du grand-duc Jaroslaw la garde des côtes de l'Esthonie, 1034 ; se rendit à Constantinople, sous le nom de Norbert, 1035 ; prit du service à la cour de Zoé et de Romain Argyre, et fit la guerre aux pirates d'Afrique. Il visita Jérusalem, 1036 ; combattit les Sarrasins, sous les ordres de George Maniace, 1038 ; s'empara de plusieurs villes de la Sicile ; et, à la tête d'une armée de Latins et de Lombards, il vainquit les Sarrasins dans dix-huit batailles ; il fit un butin immense, et rentra à Constantinople, 1042. Il devint l'unique possesseur de la Norwége, à la mort de Magnus, 1047 ; soutint une longue guerre avec le Danemark, 1048-1060 ; fonda la ville d'Opslo, dont il fit sa résidence ; puis, son ambition l'ayant conduit en Angleterre, il y fut tué dans un combat, 1066.—Harald IV (Guillichrist) vint d'Irlande à la cour de Norwége, 1128, et s'annonça comme fils de Magnus III. Il partagea le royaume, 1131, avec Magnus IV, et fut assassiné, le 13 décembre 1136. Harald IV fut mis au nombre des saints.

HARALD Ier, roi de Danemark (Hyldetand), naquit l'an de J.-C. 630. Il prit possession des États de son grand-père, Ivar-Vidsamne, qui comprenaient toute la Scandinavie, 645. Il étendit sa domination jusqu'en Suède, et, par la mer du Nord, fit des excursions en Allemagne, en Angleterre et en France. Harald Ier fut tué dans une bataille, près de Colmar, l'an de J.-C. 695. C'est sous le règne de ce prince que le christianisme pénétra en Danemark. — Harald II (Blaatand) (à la dent bleue), naquit en 911. Il était fils de Gormond le Vieux. A la mort de son père, 935, il alla venger une défaite qu'il avait essuyée en Angleterre, avant d'être roi, et recueillit un très grand butin. En 943, Harald étant venu au secours de Richard, duc de Normandie, ravagea les côtes de France et fut fait prisonnier par le roi Louis d'Outre-mer. Chassé de ses États par son fils Suénon, 957, il le fit rentrer dans le devoir ; fit des incursions en Allemagne, et, en 962, il aida le duc Richard de Normandie, de son armée et de sa flotte, contre le roi Lothaire. Il poussa ses courses jusqu'en Espagne, et en rapporta un grand butin. Il reçut le baptême, 978 ; fonda un évêché à Roskild, en Zélande, sa nouvelle résidence, et fut tué d'un coup de flèche, dans un combat, le 1er novembre 985. — Harald III, fils de Suénon Ier, eut, à la mort de son père, 1014, le Danemark en partage, et son frère l'Angleterre. Celui-ci, chassé de son royaume, vint demander du secours à son frère, qui, l'accompagnant pour le reconquérir, y mourut l'an 1017. — Harald IV (Hein) ou *pierre molle*, succéda, par droit d'aînesse, à son père Suénon, l'an 1074. Ce prince fit jouir le Danemark d'une tranquillité qu'il n'avait pas goûtée depuis longtemps. Mais sa douceur et sa timidité allumèrent l'esprit des factions et ne lui attirèrent bientôt plus que le mépris de ses contemporains. — Harald IV, après avoir remis tout son pouvoir entre les mains d'Asbioern, son beau-père, mourut dans un couvent, l'an 1080.

HARALD-KLAECK ou **HÉRIOL**, roi du Jutland, s'empara du pouvoir en tuant le roi Alaüs, 819. Chassé de son royaume, 820, il se réfugia auprès de Louis le Débonnaire ; reçut le baptême dans l'église de Mayence, et n'ayant pu recouvrer ses États, il mourut dans l'île de Walcheren, 850. Son fils Rodolphe, ayant tenté une invasion en Allemagne, fut tué dans une bataille qu'il livra, 873, aux troupes de Louis le Germanique.

HARCOURT (Godefroi d'), surnommé *le Boiteux*, était fils de Jean III, sire d'Harcourt en Normandie. Godefroy entretint des intelligences criminelles avec le roi d'Angleterre. Philippe de Valois ayant donné l'ordre de le faire arrêter, il se sauva, 1345. Le supplice de ses complices excita des troubles dont Édouard III, auprès duquel il s'était réfugié, profita pour faire opérer une descente en Guienne et débarquer lui-même en Normandie. Godefroy marcha à la tête de l'armée anglaise, 1347 ; mais après la bataille de Crécy, 19 septembre 1356, ayant trouvé le corps de son frère parmi les morts, il éprouva une émotion telle, qu'il quitta l'armée anglaise et vint se jeter aux pieds du roi, qui lui pardonna. Cependant il passa une seconde fois en Angleterre et se

montra de nouveau à la tête des ennemis de la France. Il mourut frappé d'un coup de lance en 1358.

HARCOURT (Henri de LORRAINE, comte d') et d'ARMAGNAC), surnommé *Cadet-la-Perle*, naquit le 20 mars 1601 ; fit ses premières armes en Allemagne et se signala à la bataille de Prague, 1620; servit comme volontaire contre les huguenots; se distingua à l'attaque du Pas de Suze, 1629 ; se rendit maître de la ville d'Oristani, en Sardaigne, et enleva aux Espagnols les îles Saint-Honorat et Sainte-Marguerite, dont ils s'étaient emparés, 1637. Il succéda au cardinal de la Valette dans le commandement de l'armée du Piémont, 1639, et battit à Casal, avec 8,000 hommes, un corps de 20,000 Espagnols, 1640; s'empara de Coni, 1641 ; fut élevé au grade de grand écuyer, 1643; défit les Espagnols et prit Balaguer, 1645; les battit de nouveau, 1649; fit lever le siége de Cognac au prince de Condé, 1651. — Enfin, Henri d'Harcourt, qui fut l'un des généraux les plus distingués de son siècle, mourut dans l'abbaye de Royaumont le 25 juillet 1666.

HARCOURT (Henri, duc d'), maréchal de France, naquit en 1654; fit deux campagnes comme aide de camp de Turenne, et obtint le commandement d'un régiment d'infanterie, 1676; se signala au siége de Fribourg; devint brigadier des armées, 1683; maréchal de camp, 1688, et obtint le commandement de la ville et du pays de Luxembourg, 1690; battit les troupes de Brandebourg, de Munster, de Neubourg, et fit prisonnier le comte de Welck, qui les commandait, 1692; commanda un corps d'armée indépendant, 1693; fut nommé pour commander l'armée qui devait passer en Angleterre avec le roi Jacques, 1696; nommé ambassadeur en Espagne, 1697; duc et pair de France, 1700; maréchal de France, 14 janvier 1703, et grand-cordon du Saint-Esprit, 9 août 1710. Il mourut le 9 octobre 1718.

HARDY (Antoine-François), médecin à Rouen; fut élu député à la Convention nationale par le département de la Seine-Inférieure, 1792. Il vota, dans le procès du roi, pour l'appel au peuple. Décrété d'accusation le 31 mai 1793, et mis hors la loi le 28 juillet, il parvint à se soustraire à la mort et rentra la Convention le 8 décembre 1794. Il fut alors nommé membre du comité de sûreté générale, 1er septembre 1795, et secrétaire de l'assemblée le 21 novembre 1796. Admis au conseil des Anciens, il défendit Bailleul et fit radier les noms de plusieurs membres de l'Assemblée de dessus la liste des déportés, 4 septembre 1797; fut nommé président le 19 février 1798. Il adopta les changements opérés dans le gouvernement par la révolution du 18 brumaire (9 novembre) 1799 ; et, nommé membre du nouveau corps législatif, il y siégea jusqu'en 1803, époque de sa mort.

HARDOUIN (Jean), jésuite, l'un des hommes les plus érudits qui se soient fait un nom dans la littérature, naquit à Quimper, 1646. Il acheva son cours de théologie à Paris, et fut nommé bibliothécaire du collége Louis le Grand, 1683. Il termina en 5 ans son édition de Pline, 1684-1689, qui acheva de le faire connaître dans toute l'Europe. Le nombre des ouvrages du père Hardouin est de 102, dont 92 furent imprimés de son vivant. Il mourut à Paris, dans la maison de son ordre, âgé de 83 ans, le 3 septembre 1729.

HAREN, famille noble hollandaise, originaire de la Frise, contribua puissamment, dans le 16e siècle, à la conquête de l'indépendance des Provinces-Unies. Elle a fourni depuis à la Hollande plusieurs hommes d'État et plusieurs littérateurs distingués. Adam de Haren, proscrit pour avoir signé la pétition des nobles, adressée à la gouvernante des Pays-Bas, 1566, fit partie, 1572, de la redoutable association dite *des Gueux*. — Onno Zwier de Haren occupa plusieurs places éminentes dans l'administration et fit paraître un poëme célèbre intitulé *les Gueux*, 1767.

HARFLEUR, petite ville du département de la Seine-Inférieure, jadis fortifiée et assez importante. Elle tomba au pouvoir des Anglais, 1415; fut reprise, 1433; leur revint, 1440, et leur fut définitivement enlevée par Charles IX, 1450.

HARIRI (Haben-Mohammed-Alkasem-Ben-Ali), célèbre poëte arabe, naquit à Bassora l'an 1054 de J.-C. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, tant en prose qu'en vers, fort estimés des Arabes; mais celui qui l'a rendu célèbre dans tout l'Orient est l'ouvrage intitulé *Makamat* (Séances). Ce sont des leçons de morale, de philosophie, de ruse et de souplesse, qui sont mises en action avec une originalité remarquable. Hariri mourut l'an 1116 de J.-C.

HARLAY (Achille Ier de) naquit à Paris l'an de J.-C. 1536 ; gendre de Christophe de Thou, premier président au parlement de Paris, Harlay lui succéda dans cette charge en 1582. Il fut l'un des plus grands hommes qui aient illustré la magistrature française. Le 12 mai 1588, le roi avait quitté Paris, que les ligueurs tenaient barricadé ; une populace effrénée, conduite par les Guises, envahit la demeure du président. Achille de Harlay ne daigna même pas se déranger de sa promenade, et lorsque les factieux se montrèrent devant lui : « Mon âme est à « Dieu, leur dit-il, mon cœur à mon roi, et mon corps « entre les mains des méchants; qu'on en fasse ce qu'on « voudra. » Il se démit de la première présidence en 1616 et mourut le 23 octobre de la même année. — Harlay (Achille II de), baron de Sancy, évêque de Saint-Malo, naquit à Paris en 1581. Il fut nommé à l'ambassade de Constantinople, juin 1610, et demanda son rappel, 1619. A son retour, il entra dans la congrégation de l'Oratoire et y acquit de la réputation comme prédicateur. En 1623, il fut mis à la tête des douze prêtres de sa congrégation, composant la chapelle de la reine d'Angleterre, qui le prit pour son confesseur. Il revint en France en 1626 ; fut mis sur les rangs pour le généralat de l'Oratoire, 1629, et nommé à l'évêché de Saint-Malo, 1631. En 1634, il présida en cette qualité les états de Bretagne, et mourut le 20 novembre 1646. — Harlay (Achille III de) était petit-neveu d'Achille Ier. Il fut premier président au parlement de Paris, le 18 novembre 1689. Courtisan habile, mais, à beaucoup d'égards, juge intègre et véritable magistrat, il se démit de sa charge, 1707, et mourut âgé de 76 ans, le 23 juillet 1762.— Son fils, Harlay (Achille IV de), conseiller d'Etat, mort le 25 juillet 1717, est le dernier magistrat de ce nom.

HARLAY DE CHAUVALON (François), archevêque de Rouen et ensuite de Paris, naquit dans cette ville en 1625, étudia au collége de Navarre, et soutint ses thèses de philosophie, en 1644, avec une grande supériorité. Abbé de Jumiéges, il assista à l'assemblée du clergé, en 1650, et fut nommé à l'archevêché de Rouen à l'âge de 26 ans, 1651. Il présida l'assemblée du clergé, 1660; prononça l'oraison funèbre d'Anne d'Autriche, 1666 ; fut nommé à l'archevêché de Paris, 1670. Peu après, il fut chargé par Louis XIV des affaires du clergé régulier. Ce roi érigea, en sa faveur, l'archevêché de Paris en duché-pairie. Harlay présida encore les assemblées du clergé, de 1685-1690-1693-1695, et mourut subitement à Conflans, le 10 août de la même année.

HARLEM ou **HAARLEM**, ville de Hollande, fondée par les Normands, dans le courant du 9e siècle. Ses habitants se signalèrent à l'époque des croisades, et facili-

tèrent à saint Louis la prise de Damiette, 1249. Dans le siècle suivant, elle fut presque entièrement brûlée, 1347 et 1351. Le pape Paul IV, à la prière de Philippe II, roi d'Espagne, y fonda un évêché, 1559; mais Geoffroy Mierloo, de l'ordre de Saint-Dominique, son 2e évêque, en fut chassé par les protestants, 1572. La même année, la ville fut assiégée par Frédéric de Tolède, fils du duc d'Albe; et après une résistance de 8 mois, elle fut prise par les Espagnols, qui traitèrent les habitants avec la plus grande barbarie.

HARLEY (Robert), comte d'Oxford et grand trésorier d'Angleterre, sous la reine Anne, naquit à Londres, le 5 décembre 1661. En 1688, le prince d'Orange ayant envahi les États de Jacques II, il courut se ranger sous les drapeaux hollandais, à la tête d'une troupe de cavalerie qu'il avait levée à ses frais. Il entra dans la chambre des communes, 1690, et s'y distingua par des talents d'un ordre supérieur, 1701-1704. En 1705, la reine Anne l'admit dans son conseil privé, et lui donna la charge de secrétaire d'État. En 1711, Robert Harley fut élevé au rang de pair d'Angleterre, sous les titres de baron de Wigmore et de comte d'Oxford et de Mortimer. Il fut chargé de la suprême administration des affaires et décoré de l'ordre de la Jarretière, le 12 octobre 1712. Il signa le traité d'Utrecht, 1713, fut destitué de toutes ses places, 27 juillet 1714; arrêté, conduit à la Tour et accusé de haute trahison, 1715; enfin déclaré innocent et mis en liberté le 1er juillet 1717. Depuis cette époque, le comte d'Oxford vécut loin des affaires, et mourut dans sa 74e année, 21 mai 1724.

HARO, cri que l'on faisait en Normandie, et en vertu duquel celui qui rencontrait sa partie l'obligeait à le suivre chez le juge. Ce mot vient de Raoul, duc de Normandie, au commencement du 10e siècle, et qui se montra si exact dans l'administration de la justice, que les opprimés s'écriaient, après sa mort : *A Raoul*, ce qui mit son nom en grande vénération parmi le peuple, et donna naissance à une coutume que, jusqu'à la révolution, aucun changement d'état n'avait pu abolir.

HARO (Don Louis de), ministre et favori de Philippe IV, roi d'Espagne, remplaça au pouvoir son oncle, le duc d'Olivarès, 1644. Il conclut avec la France le traité des Pyrénées, 1659, et mourut en 1661.

HAROLD Ier (Hare-Foote), *Pied-de-Lièvre*, roi d'Angleterre, était fils de Canut le Grand et de la fille du comte de Hampshire. A la mort de son père, Harold, 1035, s'empara du trésor royal, et se fit proclamer roi. L'archevêque de Cantorbéry, ne voulant pas le reconnaître pour tel, déclara infâme tout évêque qui placerait la couronne sur la tête d'Harold. Ce prince se maintint dans son usurpation pendant quatre années, et mourut après un règne sans aucun événement important, 14 avril 1039. — Harold II était fils aîné du comte de Godwin; il lui succéda dans les gouvernements de Wessex, Sussex, Kent et Essex, le 15 avril 1053 de J.-C.; et, par la mort des comtes de Seward, 1055, il hérita encore des gouvernements de l'Estanglie et du Northumberland; de manière que par sa famille ou par lui-même, il se trouvait, à cette époque, possesseur de plus des deux tiers de l'Angleterre. A la mort d'Édouard *le Confesseur*, 5 janvier 1066, le fils de Godwin lui succéda au trône, sans éprouver la moindre opposition; prit le nom de Harold II, et fut couronné, le lendemain, par Aldred, archevêque d'York. Mais la tranquillité de son règne ne fut pas de longue durée : son frère Tosti et le roi de Norwége s'emparèrent de la ville d'York; Harold, dans une bataille sanglante qu'il donna le 24 septembre 1066, défit les Norwégiens, tua leur roi, ainsi que Tosti. Son triomphe ne devait pas durer longtemps; car le duc de Normandie, Guillaume, venait de débarquer dans le Sussex; et les Anglais et les Normands en étant venus aux mains, ceux-ci les battirent; Harold II tomba, percé au cœur d'un coup de flèche, le 14 octobre 1066, après un règne de 9 mois.

HARRACH (Comtes de), famille noble autrichienne. Ses ancêtres, connus dès le 13e siècle, se sont rendus particulièrement célèbres à partir du 14e. Nous citerons : Ferdinand Bonaventure, né en 1627, ambassadeur d'Espagne sous Charles II, mort en 1706. — Son fils, Louis-Thomas-Raimond, mort, 1742, — et enfin Charles Borromée, né en 1761, mort en 1829. Ce dernier, oncle de la princesse de Liegnitz, Augusta de Harrach, a exercé gratuitement la médecine pendant 25 ans, de 1805 à 1829.

HARRINGTON (Sir John), poëte anglais, naquit à Kelston, 1561, et eut la reine Élisabeth pour marraine. Il publia une traduction anglaise d'*Orlando furioso*, 1590. Il fut créé écuyer sur le champ de bataille par le comte d'Essex, et nommé chevalier de l'ordre du Bain par Jacques Ier, 1592-1603. Il mourut en 1612. — Harrington (James), publiciste anglais, naquit à Upton, 1611. Il passa en Hollande, 1630; entra dans le régiment de lord Craven, 1632, et visita tour à tour le Danemark, l'Allemagne, la France et l'Italie. Rentré en Angleterre, 1637, il embrassa la cause du parlement, mais avec tant de modération, qu'il fut choisi pour tenir compagnie à Charles Ier, lorsqu'il fut transféré à Newcastle, et l'accompagna jusque sur l'échafaud, 30 janvier 1649. Depuis cette époque, il vécut très-retiré, et composa dans sa retraite un roman politique intitulé *Océana*, qu'il fit imprimer, 1655. Il avait formé depuis une société de républicains ardents, et, à l'arrivée de Monck, il fut arrêté par ordre du roi, et enfermé à la Tour comme coupable de haute trahison, 28 décembre 1661. Il fut relâché peu de temps après, et mourut à Westminster, le 11 septembre 1677. — Harrington, médecin anglais, plus connu comme musicien compositeur, naquit à Kelston, 1727. Il étudia à Oxford, s'y distingua par son goût pour la poésie. Il étudia la médecine, 1748, et l'exerça à Wells, puis à Bath, 1753. Ce fut dans cette ville qu'il fonda une réunion musicale, sous le nom de société harmonique. Le duc d'York choisit Harrington pour médecin. Il publia, 1768, sous le titre de *The Hugo antiques*, des pièces historiques qui se rapportent aux règnes de Henri VII, Henri VIII, Marie, Élisabeth, Édouard VI, Jacques et Charles Ier. Il mourut en 1816.

HARRIS (James), célèbre métaphysicien et grammairien anglais, naquit à Salisbury, en 1709. Il siégea à la Chambre des communes, et fut nommé l'un des lords commissaires de l'amirauté, 1762. Il passa au bureau de la trésorerie, 1763, et devint contrôleur et secrétaire de la reine, 1774. Harris mourut à Londres le 22 décembre 1780.

HARRISON (John), l'un des plus habiles horlogers connus, naquit à Foulby, en 1693. Dès 1726, il fabriqua à Londres deux horloges à longs pendules d'une si grande perfection que, placées dans diverses parties de sa maison, elles ne différèrent entre elles que d'une seconde en un mois. Il imagina, en 1727, une pendule en forme de gril, composé de petites barres de cuivre et d'acier, et un thermomètre métallique composé de même. Ce fut en 1735 qu'il s'occupa de la première montre marine; en 1739, il en produisit une seconde plus parfaite, et une troisième plus petite et plus parfaite que les deux premières, en 1741. La Société royale de Londres lui adjugea le prix destiné à la découverte et à l'expérience la

plus importante, 1749. En 1761, Harrison avait terminé une quatrième pièce; et se présenta avec cette nouvelle montre marine au bureau des longitudes pour en demander l'épreuve. Elle présenta une aberration de 5 secondes en 61 jours de marche, 19 janvier 1762. Dans un second voyage entrepris par William, 28 mars 1764, la montre ne varia que de 15 secondes en 56 jours. Enfin le parlement, par acte du 22 mars 1765, lui décerna définitivement le prix fondé par la reine Anne, et qui était de 25,000 livres sterling. Cet ingénieux artiste mourut à Londres dans sa 83e année, 1776.

HARTLEY (David) était fils du célèbre docteur de ce nom, et naquit à Bath en 1730. Il fut plusieurs fois membre du parlement pour la ville de Hull, 1756-1765. La vigoureuse opposition qu'il fit à la guerre de l'Angleterre et de ses colonies d'Amérique, 1764, le firent choisir comme plénipotentiaire chargé de traiter la paix avec Franklin à Paris, 1777. Il fut, dans la Chambre des communes, l'un des premiers promoteurs de l'abolition de la traite des noirs. Hartley, rendu à la vie tranquille, mourut à Bath, le 19 décembre 1815.

HARVEY (Guillaume), illustre médecin anglais, naquit à Folkstne, le 2 avril 1578. Il voyagea en France, en Allemagne et en Italie, et reçut le bonnet de docteur en 1602. Il se fixa à Londres, 1604; fut nommé professeur d'anatomie et de chirurgie au collége de médecine de cette ville, 1615. Après avoir été médecin du roi Jacques, Harvey devint celui de Charles Ier, 1616. En 1619, il expliqua le premier le mécanisme général de la circulation du sang. Sa découverte fut attaquée avec tant d'aigreur, qu'il n'en publia les résultats qu'en 1628. Il fut nommé président du collége de Morton, 1645, et président de celui de Londres, 1656. Harvey mourut à Londres, en 1658.

HASSENFRATZ (Jean-Henri), né à Paris, le 20 décembre 1755, fut d'abord coloriste dans une fabrique d'indiennes. Il se livra à l'étude des mathématiques, 1777; fut employé au camp de Saint-Omer, 1780, comme ingénieur géographe. Reçu élève des mines en 1782, fut envoyé en Styrie et en Carinthie pour y étudier l'art de fabriquer le fer et l'acier, 1785; fut nommé sous-inspecteur des mines, 1786. En 1792, il fut appelé au ministère de la guerre pour en diriger le matériel; donna sa démission, le 4 février 1793; réorganisa le corps des mines, 4 juin 1794; fonda l'école de Mars et l'École polytechnique avec Prieur, Monge et Berthollet, 20 août 1794. Il fut compris dans un décret d'arrestation, 24 mai 1795; fut rendu à la liberté le 25 novembre; donna sa démission de professeur à l'École polytechnique en 1814, fut remplacé à l'école des Mines en 1822, époque à laquelle il rentra dans ses foyers.

HASTING, redoutable aventurier du 9e siècle, débarqua vers l'embouchure de la Loire, 845-850, avec une troupe considérable de Normands, mit le feu à Amboise, et assiégea Tours; repoussé par ses habitants, il se retira en Frise, 851. Il reparut en 860, pénétra dans la Méditerranée, remonta une grande partie du Rhône, et porta le meurtre et le ravage jusque sur les côtes de la Toscane; fit une incursion sur les côtes de la Bretagne, 867; se jeta sur l'Anjou, le Poitou et la Touraine, 869; s'empara une seconde fois d'Amboise, 868; fut vaincu par Louis et Carloman, 879; obtint, à la condition de cesser ses ravages, le comté de Chartres, 881; se retira en Danemark, 886, et y mourut, 890.

HASTING, ville maritime d'Angleterre dans le comté de Sussex. Cette ville est célèbre par la victoire que Guillaume le Conquérant y remporta, 1066, sur son compétiteur Harold. Cette victoire enleva la couronne à la dynastie saxonne, et la fit passer sur la tête des Normands.

HASTINGS (Warren), ancien gouverneur général du Bengale, naquit à Oxford, 1732. Il obtint une place d'écrivain dans l'une des factoreries du Bengale, 1749. Il fut fait prisonnier à la prise de Calcutta, 1756. Après le rétablissement des affaires de la compagnie, Hastings devint chef du gouvernement de Bengale, 1761; puis gouverneur général de toutes les possessions anglaises, 1773. Dénoncé au parlement pour des actes d'injustice dont il s'était rendu coupable, Hastings dut quitter les Indes; il arriva à Londres, le 20 juin 1785, et, après un procès qui dura 7 ans, il fut absous, 1792. Hastings mourut en 1820; mais il ne fut jamais réhabilité dans l'opinion publique.

HATEFIELD, ville d'Angleterre dans le comté de Hartford. Il y a encore un village du même nom situé dans le comté d'York, célèbre par ses antiquités romaines et par la bataille qui s'y livra en 633, entre Edwin, roi de Northumberland, Cadwallo, roi de Galles, et Penda, roi de Mercie.

HATTI-SCHERIF, c'est-à-dire écriture noble. Ce terme est celui dont on se sert dans l'empire turc pour désigner les ordonnances où le sultan a apposé sa signature, ou celles qui renferment quelques mots de son écriture. Le plus célèbre hatti-schérif des temps modernes, celui qui a été publié le 3 novembre 1839, dans la plaine de Gulhané, par le sultan Abdul-Medjiid, restera célèbre dans l'histoire de l'empire ottoman. C'est une espèce de charte, une sorte de droit fondamental, et une charte en Turquie ne pouvait manquer d'exciter l'étonnement.

HATZFELD (Le prince de) servait en qualité de général dans les armées du roi de Prusse, quand les armées françaises envahirent ce pays, 1806. Le 20 octobre il présenta les clefs de Berlin à l'empereur Napoléon, qui le fit arrêter et le livra à une commission militaire à cause de ses intelligences avec le prince de Hohenlohe. Sa femme ayant obtenu une audience de l'empereur pour implorer sa grâce, celui-ci lui remit, avec l'ordre de la jeter au feu, la lettre qui contenait la preuve de sa trahison. Le prince Hatzfeld fut nommé ambassadeur de Prusse à la cour des Pays-Bas, 1820, puis à Vienne, 1821. Il assista en cette qualité au congrès de Vérone, 25 novembre 1823.

HAUSSMANN (Nicolas), député de Seine-et-Oise à l'Assemblée législative, 1791, devint membre de la Convention, 1792, et fut chargé d'une mission près les armées de la république, 18 décembre. Il se trouvait à Mayence lors du procès du roi, 1793, et n'écrivit pas de vote. Envoyé comme commissaire près l'armée du Nord, il fit une proclamation aux Bataves, et transmit à la Convention le vœu de la Belgique pour sa réunion à la France, 1794. Il demanda que les assignats fussent réduits au quart de leur valeur, 9 mai 1795. Nommé commissaire du pouvoir exécutif à l'armée de Rhin-et-Moselle, il suivit cette armée jusqu'en décembre 1796. Il obtint un emploi dans l'administration des vivres, 1800, et y resta jusqu'en 1808, époque à laquelle il quitta les fonctions publiques pour ne plus y rentrer.

HAUTEFEUILLE (Jean de), physicien et mécanicien célèbre, naquit à Orléans le 20 mars 1647. C'est à lui qu'on doit l'importante application du ressort spiral aux balanciers des montres, 7 juillet 1674. En 1685, Hautefeuille fit entendre à l'Académie des sciences une trompette parlante dont il était l'inventeur, et qui sextuplait la force de la voix. Devenu vieux, M. de Hautefeuille se retira à Orléans, où il mourut le 18 octobre 1724.

HAUTERIVE (Alexandre-Maurice, **BLANC D'**), né en Dauphiné, 1754, entra fort jeune dans la congrégation de l'Oratoire, et en sortit, 1783. Il suivit M. de Choiseul dans son ambassade à Constantinople, 1784; fut chargé d'une mission importante à Jassy, 1785. De retour en France, 1787, il la quitta de nouveau, 1792, pour aller en qualité de consul aux États-Unis. Destitué, 1795, il obtint du Directoire la permission de rentrer en France. Après le 18 fructidor il fut attaché au ministère des affaires étrangères, nommé garde des archives et conseiller d'État. A la première invasion, 1814, M. d'Hauterive fit porter dans les Catacombes les papiers les plus importants des archives. Il perdit sa place par le refus qu'il fit de signer la déclaration du 25 mars 1815; fut attaché, après le second retour du roi, au comité de l'intérieur et du commerce, où il s'est toujours maintenu.

HAUTEROCHE (Noël le Breton, sieur de), naquit à Paris, 1618. Ne voulant pas entrer dans la magistrature, à laquelle on le destinait, il prit à ses parents tout l'argent qu'il put leur dérober, et s'enfuit en Espagne, 1638. La misère le força bientôt d'entrer dans une troupe de comédiens français qui se trouvait à Valence, 1639. Il passa en Allemagne comme directeur d'une autre troupe, 1640, et revint à Paris, où, sous le nom de le Breton, il débuta au Théâtre-Français, 1646, et y joua jusqu'en 1680. Il mourut en 1707. Il donna 8 comédies, dont quelques-unes sont restées au théâtre, *le Deuil*, *l'Esprit follet* et *Crispin médecin*.

HAUTPOUL-SALETTE (Jean-Joseph de), général de division et membre du Sénat conservateur, naquit au château de Salette (Languedoc), en 1754. Il passa dans le régiment de son département, 1777, et y servit jusqu'en 1792. Il fut alors fait colonel du 6e régiment de chasseurs à cheval au blocus de Mayence; général de brigade aux campagnes de 1794 et 1795, et fut blessé à la bataille d'Altenkirken, 4 juin 1796. Il fut suspendu de ses fonctions après la bataille de Stockack. Remis en activité et renvoyé sur les bords du Rhin, il prit une part honorable à toutes les affaires, et fut promu au grade de lieutenant général; devint commandant en chef de la cavalerie au camp de Saint-Omer, 1805; grand officier de la Légion d'honneur, 1804; se signala à la bataille d'Austerlitz, 1805. A la paix, il fut nommé par l'empereur membre du Sénat conservateur, avec une pension de 20,000 fr., et décoré du grand aigle de la Légion d'honneur, 19 mars 1806. Le général d'Hautpoul se signala encore au combat d'Hoff; contribua à la victoire d'Iéna, et mourut d'un coup de biscaïen à la cuisse, 5 jours après la sanglante bataille d'Eylau, 15 février 1807.

HAUTPOUL (Marquis de) naquit en Languedoc, en 1780. Il fut reçu, en l'an VIII, à l'École polytechnique, et sortit de là comme lieutenant dans le 2e régiment d'artillerie à cheval; fit les campagnes de 1803, 1804, celles d'Ulm et d'Austerlitz, 1805, et fut nommé, après cette bataille, lieutenant dans l'artillerie à cheval de la garde impériale; nommé membre de la Légion d'honneur après les campagnes de Prusse et de Pologne, 1806-1807, et, après les campagnes d'Espagne, 1808, et d'Autriche, 1809, capitaine de la garde; officier d'ordonnance de l'empereur, 1811. Il l'accompagna en Russie en cette qualité, 1812. Nommé baron de l'empire à Moscou, puis lieutenant colonel, il fut placé dans l'artillerie de la vieille garde, et en commandait une partie à Lutzen. Officier de la Légion d'honneur, il fut grièvement blessé et menacé d'une amputation. En 1814, à la défense de Paris, se soutenant encore sur des béquilles, il commanda les batteries de la garde dans les plaines de Montmartre et de Belleville. Le 20 mars 1815, il suivit le sort de la maison du roi, et, après la seconde restauration, il fut nommé colonel du régiment d'artillerie à cheval, ce qui lui donna le grade de maréchal de camp, 1819. En 1830, le marquis d'Hautpoul commandait l'école d'état-major et défendit l'hôtel royal des Invalides jusqu'au 30 juillet. En 1833, il fut appelé à Prague pour remplacer le duc de Damas dans l'éducation du duc de Bordeaux. Depuis cette époque, le général vit dans la retraite, sans aucune participation aux affaires du pays.

HAVANE (La), capitale de Cuba, grande île de la mer des Antilles, découverte par Christophe Colomb, 1492. Cette ville, siége du capitaine général et de l'évêque, est peuplée de 120,000 âmes, dont 70,000 blancs et 40,000 esclaves. L'intérieur de la ville est fort laid; cependant on y admire son beau port, ses églises, ses châteaux forts, ses quais et le tombeau de Christophe Colomb. Les Français et les Boucaniers s'emparèrent plusieurs fois de la Havane dans le courant du 16e siècle, 1536, 1537, 1538. Les Anglais la prirent, 1762, mais ils la rendirent à l'Espagne, 1765.

HAVRE, du mot gaulois *haber*, résidu, limon, tout ce que dépose un fleuve. Le Havre, aujourd'hui ville maritime de France, résidence d'un commissaire général de marine et chef-lieu d'arrondissement du département de la Seine-Inférieure, au pays de Caux, doit son origine à Louis XII, qui en jeta les premiers fondements, 1509. François Ier y fit faire des travaux maritimes considérables, y bâtit des fortifications, lui donna pour armes sa salamandre et la nomma Franciscopolis, 1518, ce qui fit oublier son ancienne dénomination de Havre-de-Grâce qu'elle tenait d'une chapelle dédiée à Notre-Dame-de-Grâce et qui était bien antérieure à sa fondation. En 1562, le prince de Condé livra le Havre aux Anglais, qui le gardèrent 9 mois. Peu de temps après, le cardinal de Richelieu, qui en était gouverneur, y fit élever une citadelle. Le Havre, qui n'avait été regardé jusqu'alors que comme position militaire, expédia dès lors ses navires pour la pêche de la morue, au banc de Terre-Neuve; pour celle de la baleine, au Spitzberg, et devint le débouché le plus important des produits de la France septentrionale, 1670. Les compagnies des Indes orientales et occidentales, celles du Sénégal et de la Guinée, en firent le chef-lieu de leurs relations, 1672. Louis XIV le fortifia, 1660-1670. Le Havre fut bombardé par les Anglais en 1678, 1694 et en 1759. Louis XVI vint le visiter et arrêta, 1786, le plan d'agrandissement qui fut exécuté depuis et entièrement terminé en 1837. Le Havre est la patrie de George Scudéry, de madame de Lafayette et de Bernardin de Saint-Pierre.

HAVRÉ (Ducs de), une des branches de la maison de Croy. V. **CROY**.

HAWKESWORTH (Jean), l'un des écrivains anglais les plus élégants du 18e siècle, naquit à Londres en 1715. Il fut employé à rédiger les débats parlementaires dans le *Gentleman's magasine*, 1741; publia un nouveau journal, *l'Aventurier*, 1752-53-54, et fit représenter à Drury-Lane une pièce intitulée *Edgard et Emmeline*, 1761. Il publia une traduction de *Télémaque*, 1768. En 1773, le capitaine Cook, revenu de son deuxième voyage autour du monde, confia tous ses papiers au docteur Hawkesworth, qui en fit paraître la relation : *Journal d'un voyage autour du monde*. Cet ouvrage, qui eut un très-grand succès, le fit élire directeur de la compagnie des Indes, août 1773. Il mourut le 17 novembre de la même année.

HAXO, général de division des armées de la république, naquit à Saint-Dizier (Lorraine) en 1760. Il entra au service dès le commencement de la révolution. Chef

du 1er bataillon des volontaires des Vosges, 1790, il se distingua au siége de Mayence et à l'armée du Rhin, 1790-1795. Il reçut, pour prix de ses services, le grade de général de brigade, et bientôt après, celui de général de division; mais le général Haxo ne devait pas en jouir longtemps; il succomba, grièvement blessé, à la Roche-sur-Yon le 26 avril 1796.

HAXO (le baron François-Nicolas-Benoît) naquit le 24 juin 1774. Il entra fort jeune au service et se fit remarquer dans différentes occasions. Blessé au siége de Sarragosse, février 1809, il fut promu au grade de colonel. Au mois de juin de la même année, il passa en Allemagne; se trouva à la bataille de Wagram, 7 juillet, et y fut nommé officier de la Légion d'honneur. Renvoyé en Espagne, il contribua puissamment à la reddition de Lérida, 13 février 1810; se trouva à la prise de Méquinenza et s'y distingua, 8 juin. A son retour en France, l'empereur le nomma général de brigade et le choisit pour l'un de ses aides de camp. En Russie, il se distingua encore au combat de Mohilow; et, au mois de juin 1813, reçut l'ordre de diriger les fortifications d'Hambourg; fut fait prisonnier avec le général Vandamme, et ne rentra en France qu'en 1814. Il reçut du roi la croix de saint Louis avec le brevet de commandant de la Légion d'honneur; fut mis à la tête du corps de génie de la garde royale, janvier 1814; rentra dans les rangs de l'armée impériale et se battit à Waterloo; revint à Paris après le licenciement de l'armée de la Loire, et ses services ayant été de nouveau acceptés par le roi, il fut nommé inspecteur général du génie, 1817, fonctions qu'il a toujours remplies depuis.

HAYDN (Joseph), l'un des plus célèbres compositeurs de musique, naquit à Rohorau (Autriche) le 30 mars 1732. Il fut reçu enfant de chœur à la cathédrale de Vienne, 1740; organiste des frères de la miséricorde, 1751, et maître de chapelle du prince Nicolas Esterhazy, 1760. A la mort de ce prince, Haydn se rendit à Londres, 1790, et une seconde fois en 1794. Ce fut dans cette ville, et à cette époque, qu'il donna un grand nombre de ses plus belles symphonies; ce fut aussi à Londres qu'il composa, 1795, son opéra d'*Orfeo* et l'air national anglais : *God save the king*. A son retour à Vienne, 1796, il composa son oratorio de *la Création*; fut associé à l'Académie de Stockholm, 1798; à celle d'Amsterdam, 1801; à l'Institut de France, 1802; à la société philharmonique de Laybach, 1803, et de Saint-Pétersbourg, 1807. Haydn mourut le 31 mai 1808.

HAYLEY (William), littérateur anglais, naquit à Chichester, 1745. Il se retira à Sussex, 1774, et y composa ses plus beaux écrits. Il y publia son poëme : *Essai sur la peinture*, 1778; l'*Ode à Howard*, 1780, et l'*Épître à Flaxman*, 1800. En 1804, Hayley fut élu membre de la Chambre des communes, et pendant longtemps il représenta la ville de Chichester, qui l'avait élu pour député.

HÉBERT (Jacques-René, dit **LE PÈRE DUCHÊNE**), né à Alençon, 1755, vint à Paris pour y trouver quelques moyens de fortune, 1776. Il fut placé en qualité de contrôleur des billets d'un petit théâtre de cette ville; mais bientôt il se fit renvoyer pour cause d'infidélité. Devenu laquais, 1779, il perdit encore cette misérable ressource pour la même cause. En 1789, la révolution le mit à même de déployer toute son astuce et sa perversité. *Le Père Duchêne*, journal qu'il fit paraître, 1792, fut lu avec avidité par la populace, et le 10 août 1792, il siégea à la commune de Paris comme membre du conseil général et substitut du procureur de cette commune. Ce fut Hébert qui, pendant le procès de la reine Marie-Antoinette, osa accuser cette princesse, 14 octobre 1793, de crimes qui révoltent la raison et la nature. Condamné à mort lui-même, il fut conduit presque mourant sur l'échafaud le 24 mars 1794.

HÉBRIDES, *Wertern-Islands*, c'est-à-dire îles occidentales; îles situées dans l'océan Atlantique, sur la côte occidentale de l'Écosse. Elles furent d'abord habitées par les Pictes. Les Danois s'en emparèrent dans le courant du 8e siècle; enfin, elles furent soumises par Jacques V, roi d'Écosse, 1536.

HÉBRIDES (Nouvelles-), groupe composé de 21 îles, à l'est de la Nouvelle-Hollande, dans le grand Océan. Elles furent découvertes en 1506, par Quiros, qui les nomma Terre australe du Saint-Esprit. Bougainville y aborda, 1768, et Cook les visita, 1773.

HÉCLA, volcan de l'Islande. V. **HÉKLA**.

HECQUET (Philippe), célèbre médecin, né à Abbeville en 1661; fut reçu docteur à Reims, 1684; obtint le bonnet de docteur à la faculté de Paris, 1697, devint premier médecin de l'hôpital de la Charité, 1698, et doyen de la même faculté, 1712; demanda sa retraite, 1726, et mourut le 11 avril 1737. Hecquet a laissé sur son art un très-grand nombre d'ouvrages.

HECQUET, député à la Convention nationale par le département de la Seine-Inférieure, vota pour la réclusion, dans le procès de Louis XVI. Il signa la protestation, 6 juin 1793, contre les événements du 31 mai et du 2 juin; se trouva au nombre des 73 députés dont on ordonna l'arrestation. Rentré à la Convention après le 9 thermidor an II, il passa ensuite au conseil des Anciens, et mourut à Paris le 30 novembre 1796.

HECTOR (le comte d') était commandant de la marine de Brest en 1789. Dès l'année suivante, 1790, il donna sa démission et passa en Angleterre. Là, il leva, en 1794, un corps d'armée composé en grande partie d'officiers de marine émigrés. Ce corps débarqua à Quiberon le 27 juin 1795, s'empara du port de Penthièvre, et menaçait Vannes lorsqu'il fut entièrement détruit par les armées de la république, le 6 juillet 1795. Le comte d'Hector, qui y périt, avait servi avec distinction pendant les guerres de l'Amérique.

HEDWIGE (Sainte), fille de Berthold, duc de Carinthie. Elle épousa Henri, duc de Silésie et de Pologne; mourut en 1243, et fut canonisé en 1266. On la fête le 17 octobre.

HEDWIGE, fille de Louis, roi de Hongrie, née en 1371. Elle épousa, 1384, Jagellon, duc de Lithuanie, depuis roi de Pologne, et mourut en 1399, à Cracovie. Cette reine contribua beaucoup à répandre le christianisme en Lithuanie.

HÉGÉSIPPE, le plus ancien historien ecclésiastique, naquit l'an de J.-C. 106. Il fut élevé dans le judaïsme, et se convertit à la foi chrétienne l'an de J.-C. 119. Hégésippe composa, d'après les actes des apôtres, et sur les pièces qu'il était parvenu à recueillir, une *Histoire de l'Église*, depuis la mort du Sauveur jusqu'à l'an 170 de l'ère chrétienne. Elle est divisée en cinq livres, dont il ne nous reste que cinq fragments conservés par saint Eusèbe. Cet historien mourut dans la 74e année de son âge, l'an de J.-C. 180.

HÉGÉSIPPE MOREAU. V. **MOREAU**.

HÉGIRE. (Mot dérivé de l'arabe *hedjira*, fuite.) On s'en sert pour désigner l'ère des Musulmans. Elle date du 16 juillet 622 de J.-C., époque à laquelle Mahomet, persécuté à la Mecque, se retira à Yatreb, aujourd'hui Médine. Pour bien comprendre l'hégire, il faut savoir 1° que l'année, chez les Mahométans, est purement lunaire, composée de 12 mois, alternativement de 30 et de 29 jours civils, en tout 354 jours; 2° qu'ils ont une pé-

riode de 30 ans, composée de 19 années ordinaires et de 11 abondantes, c'est-à-dire de 355 jours : ces dernières sont les 2, 5, 7, 10, 13, 16, 18, 21, 24, 26 et 29; 3° enfin, il faut observer que l'année lunaire est plus courte de 11 jours que l'année solaire, et qu'en 32 ans arabes finis, il manque 32 fois 11, soit 352 jours, c'est-à-dire près d'une année arabique, de même qu'en 33 ans arabes, il manque 33 fois 11, soit 363 jours, ou presque une année julienne.

HEIDELBERG, ville du grand-duché de Bade. Cette ville existait avant le 13e siècle; elle était comprise dans l'ancienne circonscription de l'Allemagne, dans le bas Palatinat, et devint la résidence des électeurs palatins, 1362. Elle fut prise et ravagée par les Bavarois, 1622; par les Français, 1673, 1689. L'électeur palatin, 1719, a quitté la résidence d'Heidelberg pour aller se fixer à Manheim-Heidelberg. Patrie d'Alting, de Reges, de Junius et de Voss, elle possédait autrefois une université célèbre, fondée, en 1736, par l'électeur Rupert II, et relevée, en 1812, par le grand-duc de Bade, Charles-Frédéric.

HEILLY (Mademoiselle d'). Voy. **ÉTAMPES** (duchesse d').

HEILSBERG, ville murée des États prussiens, sous les murs de laquelle les Français battirent les Russes, 10 juin 1807.

HEINECCIUS (Jean-Michel **HEINECK**), savant écrivain et théologien saxon, naquit à Eisemberg, le 14 décembre 1676. Il fut successivement pasteur à Goslar, 1697; inspecteur, vice-surintendant des églises luthériennes du duché de Magdebourg, premier pasteur de la paroisse de Notre-Dame et professeur au gymnase de Halle, 1699-1714, Il mourut dans cette ville, à l'âge de 8 ans, le 11 septembre 1722. Ce savant a laissé un très-grand nombre d'ouvrages sur la théologie, l'histoire et les antiquités. — Heineccius (Jean-Théophile), frère du précédent, l'un des plus grands jurisconsultes de l'Allemagne, naquit à Eisemberg, le 21 septembre 1681. En 1702, il publia un essai : *De insignibus;* fut reçu maître ès arts, 1703, et agrégé à la faculté de philosophie de Halle, 1708. Il y obtint une chaire, 1710; se fit agréger à la faculté de droit, 1716; et, après avoir publié un *Abrégé* du droit romain, il fut nommé à la chaire de droit de cette université, 1721. Il passa, en la même qualité, à l'université de Francker, 1724, et revint à Halle, 1733. Sa vie, peu fertile en événements, ne fut qu'une suite de travaux utiles. Il mourut le 31 août 1741.

HEINSBERG, ville autrefois seigneuriale, située près de la Roër (Belgique), à l'extrémité occidentale du duché de Juiliers, dont elle faisait partie depuis 1484. Elle avait, dès l'an 1085, des seigneurs particuliers, qui étaient aussi maîtres du territoire de Fauquemont. Vers 1170, ces deux seigneuries furent divisées entre les fils de Goswin II : celle de Fauquemont demeura au jeune Goswin; et son frère Godefroi eut celle de Heinsberg. A celui-ci succéda un seigneur de la maison des comtes de Clèves, par son mariage avec Adélaïde, fille et héritière de Godefroi, 1193. Plus tard, la petite-fille de ceux-ci porta la seigneurie de Heinsberg dans une autre maison, en épousant Henri le Jeune, comte de Sponheim, qui, par cette alliance, devint la souche des derniers seigneurs de Veinsberg, 1228. En 1483, Jeanne, fille unique et héritière de Jean III, se voyant sans enfants de son mari, Jean Ier, comte palatin de Simmeren, elle et son époux cédèrent, par acte du 10 mars, au duc de Juiliers et de Boïg, leur beau-frère, tous les droits qu'ils pouvaient avoir sur la seigneurie de Heinsberg; et depuis le 14 mars 1484, cette ville a suivi les vicissitudes du duché de Juiliers. V. **JUILIERS**.

HEINSIUS (Daniel), philologue hollandais, naquit à Gand, 1580. A dix ans, 1590, il composa une élégie latine. Son père, qui le destinait au barreau, l'envoya à Francker, 1594, puis à Leyde, 1595. En 1598, il était attaché à l'université de cette ville pour y expliquer les auteurs grecs et latins. En 1603, il y occupa la chaire d'histoire et de politique, et fut nommé bibliothécaire, 1607. La république de Venise créa Heinsius chevalier de l'ordre de Saint-Marc; et Gustave-Adolphe le nomma son historiographe, avec le titre de conseiller privé, 1609-1616. Heinsius mourut à Leyde, le 25 février 1665.

HÉKLA, montagne volcanique de l'Islande, dont la première éruption connue remonte à l'an 1000. D'autres éruptions eurent lieu en 1104, 1157, 1157, 1222, 1300, 1341, 1362, 1389, 1558, 1619, 1625, 1636, 1693, 1724, 1728, 1754, 1766, 1771, 1772, 1779, 1785, 1784, 1788, 1818, 1822 et 1823. L'éruption de 1766 dura depuis le 4 avril jusqu'au 7 septembre. Pendant cet intervalle, il tomba une grêle de pierres brûlantes, dans un rayon de 3 lieues autour de la montagne. Celle de 1785 fut accompagnée de circonstances désastreuses : la montagne vomit du soufre, du sable, des cendres brûlantes, et jeta aussi une substance grasse, noire et semblable à de la poix fondue. Plusieurs cantons de l'île furent entièrement bouleversés; 21 villages disparurent; 54 autres furent endommagés, et 12 rivières se desséchèrent subitement. En 1788, la montagne vomit une gerbe d'eau bouillante, qui s'éleva à une hauteur de 300 pieds. Enfin celle de 1818 fut accompagnée d'horribles bruits souterrains.

HELDER (Le), ville de Hollande, sur la mer du Nord. Cette ville a donné son nom au combat naval qui eut lieu dans sa rade, entre les flottes anglaise et hollandaise. L'amiral hollandais Van Tromp y fut tué, 1653. Les Anglais occupèrent le Helder en 1799.

HÉLÈNE, princesse grecque, femme de Ménélas, roi de Sparte. Elle fut enlevée par Pâris, fils de Priam, roi de Troie, et causa la ruine de cette ville, av. J.-C, 1209.

HÉLÈNE (Sainte), mère de Constantin le Grand, naquit au bourg de Drapane, en Bithynie, de parents pauvres, en 247. Elle épousa Constance-Chlore, officier des gardes prétoriennes, l'an 268. Celui-ci ayant été appelé à l'empire, 296, il la répudia pour épouser la fille de Maximien. Hélène vécut dans la retraite jusqu'à l'avénement au trône de Constantin, 306, qui la fit appeler près de lui, et la reçut avec les plus grands honneurs. Elle renonça au culte des idoles, 312, et embrassa la religion chrétienne. Après le concile de Nicée, 325, elle partit pour la Terre-Sainte, malgré son grand âge, et fit construire une église à l'endroit même du Calvaire, 326; rejoignit son fils, 327, et mourut à Nicomédie, l'an 327. L'Église célèbre sa fête le 18 août.

HÉLÈNE (île Sainte-). V. **SAINTE-HÉLÈNE**.

HELGOLAND, ou **HÉLÉGOLAND** (*Herta*), c'est-à-dire Pays des Saints, île de la mer du Nord, possédée primitivement par le Danemark, prise sur eux par les Anglais, 1807, et cédée à cette dernière puissance par le traité de Kiel, 1814.

HÉLI, grand prêtre des Juifs, descendait d'Ithamar, le second fils d'Aaron, et naquit à Silo, ville de la tribu d'Éphraïm, où le Seigneur avait un temple, l'an 1257 av. J.-C. Il succéda à Samson dans la souveraine judicature, l'an 1238. Son grand âge l'avait obligé de se reposer d'une partie de ses fonctions sur ses fils Ophni et Phinée. Dieu lui suscita un prophète qui lui prédit les maux qui devaient fondre sur sa maison, à cause des dé-

règlements de ses fils et de sa faiblesse pour eux. Bientôt Héli devint aveugle, et l'arche sainte tomba entre les mains des Philistins. En entendant que l'arche avait été prise, Héli tomba à la renverse de son siége, et se cassa la tête, l'an 1195 av. J.-C.

HÉLIARTES (Tribunal des). Ce tribunal tenait, à Athènes, le premier rang après celui de l'Aréopage. Ses membres, au nombre de 200 dans les occasions ordinaires, montaient quelquefois à 500, à 1,000, et même à 1,500 dans les cas extraordinaires. Ils connaissaient de toutes les causes où il y avait rapt, adultère ou concussion.

HÉLIOGABALE (Elagabale Valerius Antoninus), empereur romain, naquit à Antioche, l'an de J.-C. 204, d'un commerce criminel de Caracalla avec sa nièce Soœmias. Son aïeule Mœsa le fit placer dans le temple du soleil, 209, et bientôt, par sa protection, il obtint le rang de grand prêtre, 216. La fuite de Macrin, qui était parvenu à l'empire par le meurtre de Caracalla, fit proclamer empereur le jeune grand prêtre du soleil, 218. Héliogabale se livra au débordement de toutes les passions et au désordre le plus honteux. Sa mère, craignant que ses vices ne le précipitassent du trône, le détermina à adopter son cousin Alexandre Sévère, 220. Une sédition éclata bientôt parmi les prétoriens, qui le poursuivirent jusque dans son palais, et, l'ayant découvert, il fut massacré, lui et sa mère Soœmias, 10 mars 222 de J.-C. Son corps, traîné dans les rues de Rome, fut jeté dans le Tibre.

HÉLIOPOLIS, en égyptien *On*, ville de la basse Égypte, célèbre par la victoire que le général Kléber y remporta, le 20 mars 1800, sur les Mamelucks.

HELLANICUS, de Mitylène, dans l'île de Lesbos, naquit la 1re année de la 71e olympiade, l'an 493 av. J.-C. Après Phérécydes et Cadmus, il est le premier écrivain qui ait fait usage de la prose pour écrire l'histoire, c'est-à-dire les traditions populaires vraies ou fausses, et les faits attestés par des inscriptions. Hellanicus a traité les événements qui s'étaient passés depuis la guerre de Perse jusqu'à celle du Péloponèse. Il mourut l'an 410 av. J.-C.

HELLÈNES, *Hellenes*, race grecque qui chassa les Pélasges du Péloponèse, du 15e au 16e siècle av. J.-C., et fut à son tour chassée par les Héraclides, descendants d'Hercule. On lui donne pour premier roi Deucalion, vers 1500; mais on ne saurait préciser aucune époque du passage de ce peuple, dont l'histoire se perd dans les traditions mythologiques de la Grèce. V. ce dernier mot.

HELMSTADT, ville murée du duché de Brunswick, avec une Université célèbre, fondée en 1575 par le duc Jules. Elle fut supprimée en 1809.

HÉLOISE (ou Louise) était nièce de Fulbert, chanoine de Paris et aumônier du roi de France Henri Ier. Elle naquit à Paris, le 3 juin 1103. Belle, et surtout spirituelle, elle se livra à l'étude de la science et se fit un nom dans le monde. Elle possédait la science de la philosophie et les langues latine, grecque et hébraïque. Après avoir été la maîtresse et la femme d'Abeilard, elle devint religieuse, puis prieure au couvent d'Argenteuil, et enfin première abbesse du Paraclet. Après la mort d'Abeilard, 1142, elle obtint la translation de son corps au Paraclet, et le reçut le 16 novembre 1143. Dès lors elle vécut sans aucune communication avec le monde, et mourut le 17 mai 1164. V. **ABEILARD.**

HELSINGBORG, ville de Suède, à l'entrée du Sund célèbre par la victoire que les Suédois y remportèrent sur les Danois, 1709.

HELSINGFORS, ville de la Russie d'Europe, chef-lieu du grand-duché de Finlande, bâtie par Gustave Wasa, 1550, et brûlée, 1741, pendant la guerre entre la Russie et la Suède. Cette ville a été rebâtie depuis plus régulièrement.

HELVÉTIENS, *Helvetii*, peuples de la Gaule dans la grande Séquanaise, dont le pays était borné, du temps de César, av. J.-C. 50, au nord et à l'est par le Rhin, au sud par les Alpes, à l'ouest par le Jura. Ils voulurent se répandre dans les Gaules; mais César les battit sur les bords du lac de Genève, et les contraignit à regagner leur pays.

HELVÉTIQUE (Confession), nom d'une exposition de foi rédigée par Zwingle, 1530, et solennellement adoptée, 1534. Elle est plus particulièrement connue sous le nom de *Profession de Bâle*.

HELVÉTIUS (Claude-Adrien), auteur du livre *de l'Esprit*, naquit à Paris, le 9 janvier 1715. En 1738, il obtint une place de fermier général, qui lui valut 100,000 écus de rente. Il ne se servit de sa fortune que pour aider le mérite malheureux. Le succès prodigieux de *l'Esprit des Lois*, publié en 1748, lui fit concevoir le projet d'élever un monument à côté du chef-d'œuvre de Montesquieu. Après son mariage, 1751, il se retira dans ses terres, et en 1758 il fit paraître, sans avoir jamais rien écrit, un livre intitulé *de l'Esprit*. Un arrêt du parlement, rendu le 6 février 1759, ordonna que ce livre serait brûlé, et il le fut le 10 du même mois. En 1764, Helvétius se rendit en Angleterre; le roi l'y reçut avec une grande distinction. Il partit pour la Prusse, 1765, et Frédéric II le logea dans son palais et l'admit à sa table tous les jours. Helvétius rentra en France, 1706. Il y mourut le 26 décembre 1771. En 1792, la municipalité de Paris donna le nom d'Helvétius à la rue Sainte-Anne où logeait ce philosophe, et cette rue reprit son ancien nom en 1814.

HÉNAULT (Charles-Jean-François), président au parlement de Paris, surintendant de la maison de la reine, et ensuite de madame la dauphine, naquit à Paris, le 8 février 1685. Il fit ses études à l'Oratoire; obtint un prix à l'Académie française et aux Jeux floraux, 1704; fut reçu président au parlement, avec dispense d'âge, 1706, puis président de la première chambre des enquêtes, 1710. En 1714, la reine lui donna la charge de surintendant de sa maison. Le président Hénault, qui s'était essayé de bonne heure dans la carrière littéraire, fit deux tragédies médiocres, un drame historique en prose, des comédies, des poésies diverses, et fut reçu de l'Académie française, de celle des inscriptions, de Nancy, de Berlin et de Stockholm, 1722-1740. Mais la composition de son *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, 1744, lui assigna une place distinguée dans la littérature française. Le président Hénault mourut le 24 novembre 1770, à l'âge de 85 ans.

HÉNÈTES, *Heneti*, peuple de la Paphlagonie, qui émigra sous la conduite d'Antenor, 1270-1180 av. J.-C., et s'établit au fond du golfe Adriatique, dont il chassa les Euganei.

HENNEBERG (Comté d'). Ce comté, situé dans l'ancien cercle de Franconie, entre la Hesse et la Thuringe, était d'abord gouverné par des comtes particuliers issus de la famille des comtes de Grabfilde. A l'extinction de cette maison, 1583, le comté d'Henneberg fut possédé par la maison de Saxe. Ces derniers princes le partagèrent, 1660, et depuis lors ils l'ont conservé, à l'exception de l'électeur de Saxe, qui a cédé sa part à la Prusse, 1815.

HENNEBON, petite ville, chef-lieu de canton dans le département du Morbihan. Cette ville, place très-forte

au 14e siècle, tenait, pendant la guerre de la succession de la Bretagne, pour le parti de la comtesse de Montfort. Charles de Blois l'assiégea, 1341; mais il ne put s'en rendre maître.

HENNUYER (Jean le), fameux évêque de Lisieux, né en 1497, à Saint-Quentin, suivant les uns, et dans le diocèse de Laon, suivant d'autres; fit ses études au collége de Navarre, et reçut le grade de docteur, 1539. Il fut répétiteur de Henri II, précepteur d'Antoine de Bourbon, père de Henri IV, et des princes Charles de Bourbon et Charles de Lorraine. En 1540, il obtint la chaire de théologie au collége de Navarre; et, le 1er juillet 1552, Henri le nomma son premier aumônier, charge qu'il conserva sous François II, Charles IX et sons Henri III. Il fut nommé à l'évêché de Lodève, 1557, puis à celui de Lisieux, 1560. Confesseur favori de Catherine de Médicis, il fut un violent adversaire des calvinistes, et fit très-vivement acte d'opposition au célèbre édit du 17 janvier 1562, qui leur était favorable. Le Hennuyer mourut à Lisieux le 12 mars 1578.

HENRI, nom de sept empereurs d'Allemagne, rois de Germanie. — Henri Ier l'Oiseleur, roi de Germanie ou d'Allemagne, est compté au nombre des empereurs quoiqu'il n'en ait jamais pris le titre. Il naquit l'an de J.-C. 876, et était fils d'Othon l'Illustre, duc de Saxe. Il fut nommé roi d'Allemagne par les députés des principales villes, 919; s'empara de la Lorraine, 925; défit les Huns, 933; tourna ses armes contre les Danois auxquels il fit embrasser le christianisme, 934-935. Henri Ier, après avoir pacifié l'Allemagne, se disposait à entrer en Italie pour se faire sacrer empereur, lorsqu'il mourut à Himmlin, en Saxe, le 2 juillet 936, à l'âge de 60 ans. — Henri II, dit *le Boiteux* ou *le Saint*, arrière-petit-fils du précédent, naquit en 972. Après la mort d'Othon III, son cousin, Henri se rendit à Mayence à la tête d'une armée, et s'y fit sacrer empereur, 19 juillet 1003. Il renouvela la cérémonie de son sacre à Aix-la-Chapelle; y épousa la fille du comte de Luxembourg, et la fit couronner à Paderborn. Il laissa la Bohême, la Misnie et la Lusace au roi de Pologne, qui s'en était emparé, 1004; passa en Italie et se fit couronner roi des Lombards dans la cathédrale de Pavie, 1005. En 1008, il donna l'investiture du duché de Lorraine au comte des Ardennes. Les Polonais, qui n'avaient cessé d'inquiéter l'empereur, remportèrent sur ses troupes de grands avantages, 1011; fatigué de toutes ces guerres, il fit vœu d'embrasser l'état ecclésiastique, et fonda, à Strasbourg, un canonicat dont le titulaire fut appelé roi des chanoines, 1012. Il termina enfin la guerre avec les Polonais, rentra en Italie, 1013; se transporta à Rome, et, le 24 février 1014, il y fut couronné avec l'impératrice Cunégonde. En 1021, Henri obtint dans la Pouille quelques avantages sur les Sarrasins, et en 1023, il eut une entrevue avec Robert, roi de France, entre Sedan et Mouzon. Henri mourut au château de Grône, près d'Halberstad, le 14 juillet 1024. L'Église l'a mis au nombre des saints, et elle célèbre sa fête le 14 juillet. C'est en lui que finit la branche des empereurs de la maison de Saxe. — Henri III, dit *le Noir*, empereur d'Allemagne, succéda, en 1039, à Conrad II, son frère, qui l'avait fait élire roi des Romains. Il fut sacré une seconde fois par l'archevêque de Cologne, 1041; il vainquit les Bohémiens révoltés, et fit prisonnier Vladislas, leur roi, 1042. Il rétablit sur le trône de Hongrie Pierre, qui en avait été chassé, 1043; passa en Italie et se fit couronner avec Agnès, sa femme, le 25 décembre 1046. A la mort du pape Clément, il désigna Damase II pour lui succéder, 1048; puis Léon IX, 1049. En 1053, il dépouilla le duc de Bavière de ses États, et fit reconnaître son fils Henri roi des Romains. Henri III mourut, âgé de 39 ans, le 5 octobre 1056. — Henri IV, empereur d'Allemagne, succéda à son père l'an 1056, et Agnès, sa mère, reçut de la diète l'administration des affaires publiques, pour son fils, qui n'avait que 6 ans. Les oncles de l'empereur lui enlevèrent la tutelle, 1061. En 1073, les Saxons révoltés reprochèrent à l'empereur ses débauches et les licences de ses troupes, et voulurent prendre le pape pour arbitre. Henri les défit en Thuringe, 1075. Le pape cita l'empereur victorieux à son tribunal et lui enjoignit de se justifier, 1076. Henri assembla une diète à Worms pour la consulter. Grégoire excommunia l'empereur et délia ses sujets du serment de fidélité; il voulut passer à Augsbourg pour y juger ce prince, et ce fut pour prévenir cette humiliation que le malheureux empereur passa en Italie, 1077. Il arriva au château de Canossa, où se trouvait le pape, et après avoir été exposé aux injures de l'air pendant trois jours, il reçut l'absolution le quatrième. Les seigneurs lombards, indignés, menacèrent de se choisir un autre maître s'il ne rompait un pareil traité. Henri accepta leur secours; passa en Allemagne, 1078, où les seigneurs avaient élu Rodolphe, duc de Souabe, empereur, tandis que les Lombards tenaient Grégoire VII bloqué dans Canossa. Henri fit déposer le pontife par les évêques assemblés à Brixen, tua Rodolphe à la bataille de Wolksheim et rentra vainqueur en Italie, 1081; mais bientôt il fut forcé d'en sortir, 1085. Son fils Conrad, qu'il avait fait reconnaître roi des Romains, se révolta contre lui et voulut, avec ses troupes, assurer l'indépendance de l'Italie. Henri IV, accablé de douleurs, mourut à Liége le 7 août 1106, après avoir eu la douleur de voir son jeune fils Henri se révolter, lui aussi, contre son autorité. — Henri V, empereur d'Allemagne, se fit couronner à Mayence, 1106. Il promit de rendre l'empire à son père s'il prouvait son obéissance au pape. Un synode le maintient dans le droit de nommer aux bénéfices. En 1111, il épousa Mathilde, fille de Henri Ier, roi d'Angleterre, et fut couronné à Rome le 13 avril 1112. En 1114, Pascal II l'excommunia. Henri repassa les Alpes, entra à Rome en vainqueur, força le pape à fuir dans la Pouille et se fit sacrer de nouveau par l'archevêque de Braga, 1116. En 1122, Henri fit la paix avec l'Église en renonçant à nommer aux bénéfices. Il déclara la guerre à la France, et mourut à Utrecht le 22 mai 1125. — Henri VI, empereur d'Allemagne, naquit en 1165. Il fut élu roi des Romains, 1169, et succéda à son père Frédéric Barberousse, 1190. Il passa en Italie après quelques expéditions et se fit couronner empereur, 15 avril 1191. Après deux campagnes en Sicile, il se fit couronner roi de Naples, 13 octobre 1194; rentra en Allemagne, prit la croix dans une diète tenue à Worms et prêcha lui-même la croisade. Il partit à la tête de 40,000 croisés; s'arrêta en Sicile pour en achever la conquête, 1196, et mourut à Messine, à l'âge de 32 ans, le 28 septembre 1197. — Henri VII, élu empereur, après un interrègne de sept mois, le 29 novembre 1308. Il fut le premier empereur nommé par les seuls électeurs, grands officiers de la couronne. Après avoir fait punir les assassins de son prédécesseur, Albert d'Autriche, il nomma son fils aîné roi de Bohême, 1309; l'établit son vicaire général en Allemagne, 1310, et passa les Alpes, 1311, à la tête d'une armée, pour se faire couronner roi de Lombardie. Mais il fut obligé de faire le siége de Rome pour se faire couronner à Saint-Jean de Latran. Toute la Lombardie se révolta contre lui. Henri, après avoir obtenu 50 galères des Génois et des Pisans, rentra en Allemagne pour faire de nouvelles levées de troupes, et mourut pendant le préparatifs le 24 août 1313.

HENRI DE HAINAUT, frère de Baudouin de Flandre, empereur de Constantinople, naquit à Valenciennes, l'an de J.-C. 1174, et suivit les croisés à l'expédition de Constantinople, 1202. Il fut élu régent de l'empire latin, et monta sur le trône impérial, 1206. Pendant tout son règne, qui dura 10 ans, Henri fit de sages règlements, et rendit à l'empire d'Orient quelques jours de calme et de prospérité. Henri de Hainaut mourut empoisonné, l'an de J.-C. 1216.

HENRI. Quatre rois de France ont porté ce nom. Henri I^er^, roi de France, fils de Robert et de Constance, monta sur le trône, juillet 1031. Sa mère, qui lui préférait Robert, son frère, excita une révolte contre lui. Pour y mettre fin, Henri céda à son frère la Bourgogne, 1032. (V. **BOURGOGNE.**) Il céda au duc de Normandie, qui l'avait secouru, les villes de Gisors, de Chaumont, de Pontoise et tout le Vexin, 1053-1056. Il aida le fils de Robert le Magnifique à rentrer en possession du duché de Normandie, 1047-1050 ; après avoir associé au trône son fils aîné Philippe, il le fit sacrer à Reims, 1059, et mourut dans la 55^e^ année de son âge et la 30^e^ de son règne, le 4 août 1060. — Henri II, roi de France, fils de François I^er^ et de Claude de France, naquit à Saint-Germain-en-Laye, le 31 mars 1518. Il parvint à la couronne le 31 mars 1547, et fut sacré à Reims le 25 juillet suivant. En 1548, il apaisa avec beaucoup de fermeté des révoltes qui s'étaient élevées en Guienne, déclara la guerre au roi d'Angleterre, 1549, et se fit rendre Boulogne, 1550. Il força Charles-Quint, qui était venu attaquer Metz avec 100,000 hommes, à se retirer, 1552. Il s'empara de Calais, 8 janvier 1558, et après une courte suspension d'armes, il signa avec le roi d'Espagne le traité de paix de Cateau-Cambrésis, 20 avril 1559, par lequel Metz, Calais, Toul et Verdun furent réunis à la France. Henri II mourut, blessé à mort dans un tournoi, le 10 juillet 1559, dans la 41^e^ année de son âge et la 13^e^ de son règne. — Henri III, roi de France, 3^e^ fils de Henri II et de Catherine de Médicis, naquit à Fontainebleau, le 19 septembre 1551. Il n'avait que 18 ans et n'était encore que duc d'Anjou lorsqu'il remporta les victoires de Jarnac, 13 mars 1569, et de Moncontour, 3 octobre. La réputation qu'il s'y fit fut assez grande pour fixer les regards des Polonais, qui l'élurent roi de Pologne, 1573. Il parvint au trône de France le 31 mai 1574, fut sacré à Reims le 12 février 1575, et épousa, le 15, Louise de Lorraine, fille du comte de Vaudemont. Henri continua la guerre contre les huguenots. Son frère, le duc d'Alençon, mécontent du crédit dont jouissaient les favoris du roi, se joignit aux religionnaires, 15 septembre 1575. Un édit de pacification fut rendu, le 5 mai 1576. Le roi de Navarre et le prince de Condé, qui étaient détenus depuis le massacre de la Saint-Barthélemi, s'évadèrent, 1576, et la sainte ligue, dont le but était le maintien de la religion catholique contre les nouveaux réformateurs, commença le 5 février 1577. Après les états de Blois, la guerre fut reprise contre les huguenots, le 21 mai ; elle fut suivie d'un 6^e^ édit de pacification, 17 septembre, et le 31 décembre 1578, le roi créa l'ordre du Saint-Esprit, en mémoire de ce qu'il avait été élu roi de Pologne et était parvenu au trône de France le jour de la Pentecôte. La guerre recommença, 1580 ; mais elle ne prit un caractère sérieux qu'en 1587. Paris appela le duc de Guise, à qui Henri III avait intimé l'ordre de ne plus entrer dans la capitale ; Guise n'en tint aucun compte, et le roi, 12 mai 1588, se vit obligé de fuir à la hâte. Il convoqua les états généraux à Blois, 10 octobre 1588 ; Guise s'y rendit ; il fut assassiné le 23 décembre, lui et son frère le cardinal, par ordre de Henri III, qui n'était plus assez puissant pour faire juger un sujet rebelle. Le duc de Mayenne, frère des Guises, arriva à Paris, 12 février 1589. Le peuple, qui avait proscrit son roi, et auquel il ne donnait plus que le nom de Henri de Valois, applaudit à la faction des Seize, qui le nomma lieutenant général de l'État royal et couronne de France. Entrevue de Henri III avec le roi de Navarre, 30 avril ; ils arrêtèrent le siége de Paris, et arrivèrent devant cette ville, le 25 juillet. Henri établit son quartier général à Saint-Cloud, 31 juillet. Il fut frappé à mort, le 1^er^ août, par un assassin nommé Jacques Clément, et mourut le lendemain, 2 août 1589, dans la 39^e^ année de son âge et la 16^e^ de son règne. — Henri IV, roi de France, fils de Henri d'Albret, descendant de Robert, comte de Clermont, 6^e^ fils de saint Louis, naquit à Pau, le 13 décembre 1553. Par la mort du duc d'Alençon et de Henri III morts sans postérité, il était le légitime héritier du trône de France, ce qui n'empêcha point Mayenne de faire proclamer roi le cardinal de Bourbon, sous le nom de Charles X, 21 novembre 1589. Henri IV, après avoir battu le duc de Mayenne à Arques, le battit à Ivri, 14 mars 1590 ; il leva le siége de Paris, le 30 août, où le duc de Mayenne, après la mort du cardinal de Bourbon, 1593, avait convoqué les états généraux, à l'effet d'élire un nouveau roi. Les Espagnols osèrent y élever des prétentions. Le 28 juin 1593, un arrêt du parlement de Paris déclara le roi de Navarre roi de France. Henri IV abjura la religion réformée à Saint-Denis, 25 juillet ; se fit sacrer à Chartres, 27 février 1594, et fit son entrée à Paris, le 22 mars suivant. Le 27 décembre de la même année, il fut l'objet d'une tentative d'assassinat ; le fils d'un marchand drapier de Paris, nommé Jean Chatel, porta au roi un coup de couteau qui lui cassa une dent. Le roi déclara la guerre au roi d'Espagne, 17 janvier 1595, et battit son armée à la bataille de Fontaine-Française, le 5 juin suivant. Le 17 septembre, Clément XIII prononça à Rome l'absolution du roi de France, qui conclut la paix avec Mayenne, janvier 1596. En 1598, le duc de Mercœur se soumit, et le roi publia le fameux édit de Nantes, par lequel il accorda à ses sujets la liberté de conscience. Il rappela les jésuites, 1603, et mourut assassiné par François Ravaillac, le 14 mai 1610. Il était âgé de 57 ans, et était dans la 21^e^ année de son règne.

HENRI, nom de huit rois d'Angleterre. — Henri I^er^, roi d'Angleterre, naquit en 1068. Il était troisième fils de Guillaume le Conquérant, et n'avait reçu en partage que la dot de sa mère ; mais, après la mort de Guillaume le Roux, il se fit couronner roi d'Angleterre, 1100, au détriment de son frère Robert, qui était en Palestine. Robert passa la mer pour défendre ses droits, 1101 ; mais bientôt il les lui abandonna tous moyennant le duché de Normandie et une pension de 300 marcs. Le 27 septembre 1106, Henri s'empara de ce duché, qu'il réunit à sa couronne, et la victoire fit tomber dans ses mains le duc Robert et le prince Guillaume, son fils. Cette conquête l'entraîna dans de longues guerres sur le continent, qu'il termina toutes par des accommodements. L'acte le plus important de son règne fut la publication d'une charte fameuse, 1103, première origine des libertés anglaises, par laquelle il s'engageait à ne plus toucher aux revenus ecclésiastiques pendant les vacances des bénéfices, à se dépouiller de la garde noble des mineurs, et à faire jouir les arrière-vassaux des mêmes droits dont jouissaient les grands seigneurs ; enfin, de maintenir les lois de saint Édouard, qui étaient si chères à la nation anglaise. Ce prince, qui avait mérité le surnom de *Beau-Clerc*, à cause de son savoir et de la protection qu'il accordait aux sciences, fut aussi un adroit politique, et son

plus grand mérite fut d'établir la tranquillité la plus profonde dans tous ses États. Il mourut à Saint-Denis-le-Forment, en Normandie, dans la 67e année de son âge et la 35e de son règne, au moment où il se disposait à passer les mers pour châtier les Gallois, qui s'étaient révoltés, 1er décembre 1135. — Henri II, roi d'Angleterre, était petit-fils de Henri Ier. Il naquit au Mans, 1133, et à son avénement au trône, 19 décembre 1154, il possédait plus du tiers de la monarchie française : le comté d'Anjou, la Touraine, le Maine et une partie du Berry, du chef de son père ; le duché de Normandie, des droits de Mathilde, sa mère ; enfin, la Guyenne, le Poitou, la Saintonge, l'Auvergne, le Périgord, l'Angoumois et le Limousin, de ceux de sa femme Éléonore d'Aquitaine. Son avénement au trône fut un grand sujet de joie pour les Anglais. Il renversa le pouvoir aristocratique des barons et du clergé, 1155 ; fit démolir les châteaux fortifiés et renvoya les troupes étrangères appelées par Étienne, 1156 ; reprit tout ce qui faisait partie des domaines de la couronne ; donna aux villes des chartes, par lesquelles la liberté des citoyens était assurée, et fit prendre au peuple un rang dans l'État, 1157-58. En 1159, Henri II porta la guerre dans le comté de Toulouse, sur lequel il se croyait des droits ; mais le roi de France, Louis VII, le repoussa. En 1164, Henri assembla à Clarendon les prélats et les premiers seigneurs de son royaume, et voulut porter les mains sur les priviléges du clergé. Alexandre III excommunia Henri, qui, après la conquête de l'Irlande, 1172, fut contraint de venir faire pénitence à Cantorbury, 1174. Dans la même année, Henri soumit l'Écosse et fit prisonnier le roi Guillaume. Il se croisa, et partit pour la Terre-Sainte, 1188. Après avoir eu la douleur de voir ses propres fils se révolter contre lui, ce roi, le plus grand prince de son temps par sa sagesse, sa vertu et son habileté, mourut à Saumur le 6 juillet 1189, dans la 58e année de son âge et la 35e de son règne. — Henri III, roi d'Angleterre, naquit le 1er octobre 1207, et parvint au trône d'Angleterre, âgé de 8 ans, le 16 octobre 1216. Le commencement de son règne fut signalé par la confirmation des fameuses chartes de Henri II, que fit, au nom du roi, le comte de Pembroke, nommé régent du royaume. A sa mort, 1219, le jeune Henri, pour venir au secours du comte de la Marche, son beau-père, porte la guerre en France, et Louis VIII lui enlève presque toutes les possessions des rois d'Angleterre en France, 1222 23-24-25. Par la bataille de Taillebourg, qu'il perd, 1242, il se voit enlever encore la Normandie, ce qui l'oblige à borner ses domaines, en France, à la partie de la Guyenne située au delà de la Garonne, 1245. Tant de revers le firent bientôt tomber dans le mépris de ses sujets. Les barons du royaume, à la tête desquels était le comte de Leicester, forment une association et font des statuts que Henri jure d'exécuter, 1258. En 1261, il déclare, en plein parlement, ne plus vouloir les suivre. Leicester entre dans Londres en vainqueur, et saint Louis est choisi pour arbitre. Le roi de France, 21 janvier 1264, confirme la grande charte et annule, comme extorqués par la violence, les statuts des barons. Ils rejettent sa sentence, et l'audacieux Leicester renverse la constitution de l'État. Il perd la bataille d'Evesham, où il est tué, 4 août 1265. Les barons rebelles rentrèrent dans le devoir. La prudence et la sagesse du monarque rétablirent peu à peu l'ordre dans ses États ; et ce prince mourut paisiblement à Londres, l'an de J.-C. 1272, dans la 64e année de son âge et la 56e de son règne. — Henri IV, roi d'Angleterre, le premier Plantagenet de la branche de Lancastre, était fils de Jean de Gand, duc de Lancastre, et naquit l'an de J.-C. 1367. Richard II l'avait exilé pour dix ans. Henri se retire en France, 1398 ; y recherche la main de la fille du duc de Berry. Richard s'oppose à cette union, confisque l'héritage du jeune duc de Lancastre et déclare le bannissement de ce prince perpétuel. Henri, profitant de l'absence de Richard II, qui venait de passer en Irlande, s'embarque à Nantes, 4 juillet 1399, débarque en Angleterre, se porte sur Bristol, et, après avoir fait trancher la tête à trois des principaux ministres de Richard II, il s'empare de la personne de ce prince, l'emmène à Londres et le renferme dans la Tour. Dans une séance des deux chambres réunies, la déposition de Richard II est prononcée, le trône déclaré vacant, et Henri de Lancastre est proclamé roi sous le nom de Henri IV, 30 septembre 1399. Bientôt le fer de deux assassins le délivre du malheureux Richard. Il croyait dès lors pouvoir régner sans obstacle. Les Gallois et les Écossais franchissent les frontières ; Henri se porte à leur rencontre. Il est victorieux à Schrewsbury, 21 juillet 1415. Les prisonniers de guerre furent décapités, et leurs têtes plantées sur les ponts de Londres. Henri IV, qui est souvent appelé dans l'histoire d'Angleterre Henri de Bolingbroke, du lieu de sa naissance, meurt le 20 mars 1413, dans la 46e année de son âge et la 13e de son règne. — Henri V, roi d'Angleterre, était fils aîné de Henri IV et de Marie de Bohun. Il naquit à Monmouth, l'an de J.-C. 1388. Son avénement au trône, 20 mars 1413, excita une joie d'autant plus vive que son père était haï et détesté. Henri V fait demander la main de Catherine de France, et, pour dot, les provinces qui avaient été cédées à l'Angleterre par le traité de Brétigny. Charles VI ayant refusé, il débarque, 21 août 1415, avec 50,000 hommes, sur la plage où fut depuis bâti le Havre, et gagne, sur les Français, la sanglante bataille d'Azincourt, 25 octobre 1415. Après avoir conclu, avec le roi de France, une trêve de deux ans, Henri V débarque à Tonques, en Normandie, 1er août 1418 ; s'empare de Rouen, 1419 ; et le 21 mai 1420, il épouse la princesse Catherine et ajoute à ses titres celui de *fils très-aimé du roi de France*. Il force l'infortuné Charles VI à le déclarer héritier de la couronne de France, à l'exclusion de tout autre membre de la famille royale. Henri se montre à Paris ; mais bientôt son arrogance et sa dureté le rendent odieux à la nation entière. Les Écossais se rangent du côté de la France, 22 mars 1421. Henri V ne jouit pas longtemps de ses faciles succès, il meurt à Vincennes le 31 août 1422, dans la 34e année de son âge et la 10e de son règne. — Henri VI, roi d'Angleterre, était fils de Henri V et de Catherine de France ; il naquit à Windsor le 6 décembre 1421, et parvint au trône, âgé de 9 mois, le 31 août 1422. Pendant sa minorité, le duc de Bedfort, institué régent de France par Henri V, son frère, fait déclarer Henri VI roi de France et d'Angleterre ; s'allie aux ducs de Bourgogne et de Bretagne, 1423 ; gagne la bataille de Crevent, 31 juillet ; reprend Verneuil aux Français, 27 août 1424, et pour contre-balancer l'imposante cérémonie du sacre de Charles VII, qui, après lui avoir fait lever le siége d'Orléans, 8 mai 1429, avait été se faire sacrer à Reims, 16 juillet, il se hâte de faire amener le jeune Henri, son neveu, à Paris, et le fait sacrer à Notre-Dame, 17 décembre 1430. Mais le duc de Bourgogne, à qui l'Angleterre était redevable de tous ses succès, s'étant sincèrement réconcilié avec Charles VII, 1435, le roi Henri VI fait demander la main de Marguerite d'Anjou, et le mariage eut lieu à Tours ; Marguerite passe en Angleterre, elle y est couronnée, mai 1444. Les Anglais perdent toutes les places de la Normandie et sont chassés de la Guyenne, 1448-1449. La faiblesse naturelle de Henri VI dégénéra bientôt

dans une imbécillité totale ; le duc d'York se fait déclarer protecteur du royaume, 1454 ; Henri VI est défait et tombe lui-même, blessé d'un coup de flèche, entre les mains de son rival, 31 mai 1455. Mais Marguerite d'Anjou, qui ne se sentait pas d'humeur à ployer sous un maître, le force à prendre la fuite après l'avoir vaincu dans la bataille de Blore-Heat, 23 septembre 1459. Le duc d'York reparaît bientôt, et, le 10 juillet 1460, le malheureux Henri VI tombe de nouveau dans ses mains. Le duc d'York est provoqué de nouveau par la fière Marguerite ; il accepte la bataille et la perd avec la vie, 24 décembre 1460. Sa tête, surmontée d'une couronne de papier, fut clouée sur les portes de la ville d'York. Le jeune Édouard d'York, son fils, revient promptement sur la capitale, se fait connaître roi sous le nom d'Édouard IV, et ce choix est ratifié, 5 mars 1461. Tandis qu'il se fait couronner, Marguerite, à la tête de 60,000 hommes, l'attaque de nouveau, 29 mars 1461, mais elle est réduite à fuir ; et la bataille d'Hexham, 15 mai 1464, disperse entièrement son parti. Elle passe en France avec son fils, tandis qu'Henri VI, moins heureux, est arrêté et conduit à la Tour, où il reste enfermé six ans, 1464-1470. Warwick, qui avait placé Édouard sur le trône, projette de le renverser ; Édouard fuit en Hollande ; Henri VI est mis en liberté, et le parlement, toujours docile à la voix du vainqueur, déclare, qu'attendu l'imbécillité du monarque, la régence du royaume appartiendra au comte de Warwick jusqu'à la majorité du prince de Galles, 6 octobre 1470 ; mais bientôt la victoire de Barnet, 14 avril 1471, assure le trône à Édouard. Ce dernier, après la bataille de Tewksbury, 4 mai 1741, fait massacrer le prince de Galles et renfermer Marguerite avec Henri VI, qui meurt quelques jours après, 10 mai 1471. — Henri VII, roi d'Angleterre, premier de la maison de Tudor, naquit l'an de J.-C. 1458, monta sur le trône le 22 août 1485 et fut couronné le 30 octobre suivant. Il épousa la princesse Élisabeth d'York le 18 janvier 1486. Henri VII, après avoir vaincu à Stoke, 6 juin 1487, une armée de rebelles marchant à la suite d'un prétendant, nommé Simnel, qui se faisait passer pour le jeune duc d'York, débarque à Calais à la tête d'une armée nombreuse, 6 octobre 1492, investit Boulogne ; et après avoir obtenu de Charles VIII un traité par lequel celui-ci s'engageait à acquitter les dettes contractées par la reine de France, quand elle n'était encore que duchesse de Bretagne, se rembarque sur-le-champ. C'est à cette époque que parut un nouveau prétendant, Perkin Warbeck, dont les traits offraient une ressemblance parfaite avec ceux d'Édouard VI. Après quelques tentatives infructueuses, ce nouvel aventurier passe en Écosse, et Jacques IV lui fait épouser une jeune personne alliée à la famille royale, 1495. Henri s'avance pour tirer vengeance du roi d'Écosse ; bat, à la bataille de Blackheat, 22 juin 1497, les mécontents du comté de Cornouailles, qui s'étaient portés sur Londres ; et après avoir fait pendre Perkin, qui s'était évadé de la Tour, il fait trancher la tête au comte de Warwick, 1499, et se débarrasse d'un seul coup de ces deux concurrents. En janvier 1506, une tempête ayant jeté l'archiduc Philippe sur les côtes d'Angleterre, Henri VII ne lui laissa reprendre sa route qu'après l'avoir forcé de signer un traité de commerce qui était entièrement à son avantage. Enfin, le 22 avril 1509, ce prince, dont la vie n'avait été qu'une suite de rapines, meurt, laissant un trésor immense, dont lui seul avait la clef. — Henri VIII, roi d'Angleterre, naquit le 28 juin 1491. Il était fils de Henri VII et d'Élisabeth d'York, et succéda à son père le 22 avril 1509. Le 7 juin suivant, il épousa Catherine d'Aragon, et se fit couronner avec une pompe extraordinaire. Le luxe, les plaisirs de tout genre, les tournois et les festins qui se succédèrent chaque jour, eurent bientôt dissipé les trésors amassés par son père. Après un combat naval où les Français, demeurés maîtres de la mer, firent une descente dans le comté de Surrey, 1512, Henri VIII débarqua à Calais, à la tête de 30,000 hommes, et gagna la bataille de Guinegate, août 1514. La paix est signée et le mariage de Louis XII avec Marie d'Angleterre irrévocablement arrêté, 7 août 1514. Le 7 juin 1520, les rois de France et d'Angleterre ont, à Ardres, une entrevue qu'on nomme du nom de *Champ du drap d'or*, à cause de la magnificence que les deux souverains y déployèrent. Luther avait levé l'étendard de la révolte contre le saint-siége. Henri VIII, qui se piquait d'être l'un des premiers théologiens de la chrétienté, compose un ouvrage contre cet hérésiarque, et Léon X lui décerne le titre de *défenseur de la foi*, 1521. Le 8 août 1526, il conclut une convention avec François Ier, par laquelle il s'engage à n'entrer dans aucune relation avec Charles-Quint avant que celui-ci eût rendu les deux fils de France qu'il gardait en otages. En 1527, il conçoit le projet de faire annuler son mariage avec Catherine d'Aragon. Les deux époux comparaissent devant les légats le 21 juin 1529. Henri VIII passe en France, 1532, y a plusieurs entrevues, à Calais, avec le roi François Ier, qui devait obtenir le consentement de Rome. Le 23 mai 1533, Cramer, archevêque de Cantorbéry, déclare, en qualité de primat d'Angleterre, nul et comme non avenu le mariage de Henri VIII avec Catherine d'Aragon ; reconnaît, 29 juin, Anne Boleyn pour l'épouse du roi et sa reine légitime, et Henri VIII la fait immédiatement couronner avec une pompe jusque-là sans exemple. Le pape casse les deux sentences et déclare valide l'union de Henri VIII et de Catherine d'Aragon, 23 mars 1534. Henri, pour toute réponse, déclare princesse de Galles Élisabeth, qu'Anne de Boleyn venait de mettre au monde, et se fait créer chef suprême de l'Église sous le Christ, 1534. Le 22 mai 1535, Henri sort furieux d'un tournoi qu'il présidait avec Anne de Boleyn, et, le lendemain, la reine est arrêtée, accusée d'adultère et de complot contre la vie du roi, qui trouve 26 commissaires pour la condamner à être brûlée ou écartelée, *selon le bon plaisir du roi*, 17 mai 1536. Henri fait exécuter leur sentence le 19. Le lendemain, 20 mai, il épouse Jeanne Seymour, qui ne survit que douze jours à la naissance de son fils, 24 octobre 1537. Après avoir pris soin de diffamer ceux qu'il voulait anéantir, Henri VIII ne trouve pas de plus prompt moyen d'augmenter ses ressources que l'entière destruction des monastères, 1538-1539. Le 6 janvier 1540, il épouse Anne de Clèves, sœur de l'électeur de Saxe, chef de la ligue protestante, qu'il répudie le 12 juillet suivant, pour épouser, trois semaines après, Catherine Howard, à laquelle il fait trancher la tête le 12 février 1542. Après avoir signé avec le roi d'Écosse un nouveau traité, dont la première clause était l'union du prince de Galles avec la jeune reine Marie, mai 1542, il en conclut un avec Charles-Quint, 11 février 1543, dont le but était, en détrônant François Ier, le démembrement de la France. Il épouse Catherine Parr, veuve de lord Latimer, 12 juillet 1543, et traverse la Manche, 1544. Les avantages remportés par François Ier sur les Impériaux le contraignirent bientôt à demander la paix, et il la signe le même jour avec la France et l'Écosse, 7 juin 1546. Henri VIII meurt le 28 janvier 1547, dans la 38e année de son âge et la 38e de son règne.

HENRI. Ce nom a été porté par 4 rois de Castille. — Henri Ier, roi de Castille, naquit en 1204. Il était fils d'Al-

phonse IX, dit *le Noble*. A son avénement au trône de Castille, 1214, sa sœur Bérengère IV fut déclarée régente; mais bientôt elle abdiqua la régence en faveur du comte Alvar de Lara, et se retira au château d'Otella, 1216. Ce jeune prince mourut le 9 juin 1207, dans la 15e année de son âge et la 3e de son règne. — Henri II, roi de Castille (comte de Transtamare), naquit à Séville, 1er janvier 1333. Il était fils naturel d'Alphonse XI et de dona Éléonore de Guzman. A la mort d'Alphonse, don Pédro, son fils légitime, fut proclamé roi de Castille, 1350. La mort violente d'Éléonore servit de prétexte à Henri pour se frayer un chemin au trône; il parvint à Burgos et se fit proclamer roi, 1366; prit Tolède; entra triomphant, à Madrid; battit l'armée de don Pédro, 1369, et tua lui même ce prince, 23 mars. Henri devint l'idole de ses sujets, et apporta à ses États le calme et l'abondance. Il mourut après un règne de 11 ans, le 29 mai 1379. — Henri III, roi de Castille, surnommé *l'Infirme*, naquit à Burgos, 1379, et succéda à son père Jean Ier, à l'âge de 11 ans, le 10 octobre 1390. Le duc de Benavente et le comte de Gijon ravageaient la Castille; Henri III, après les avoir vaincus, les fit prisonniers, 1395. Il reconnut le pape Benoît XIII, à qui Boniface III disputait le siége, 1403. C'est lui qui fit bâtir le palais de Madrid et celui du Prado, 1403-1405. Ce prince, sans accabler ses sujets d'impôts, amassa un trésor considérable, et mourut âgé de 25 ans, le 25 décembre 1404. — Henri IV, roi de Castille, n'apporta sur le trône, 1454, qu'une incapacité absolue. Il déclara la guerre au roi d'Aragon, sous prétexte de délivrer son fils don Carlos. Ce prince étant mort, 1461, les Catalans proclamèrent Henri IV souverain de la Catalogne. Les grands du royaume de Castille, ayant à leur tête l'archevêque de Tolède, se liguèrent contre leur monarque, mirent tout en insurrection, et procédèrent aussitôt à la déposition de Henri IV, 1465, qui avait voulu leur faire reconnaître pour héritière au trône l'infante dona Jaanne. Après une guerre civile qui dura 5 ans, 1466-1469, les grands du royaume déclarèrent reine de Castille dona Isabella. Henri IV mourut à Ségovie, le 20 décembre 1474, dans la 51e année de son âge et la 20e de son règne.

HENRI (de Bourgogne), tige de la première branche des rois de Portugal, était petit-fils de Robert Ier, duc de Bourgogne, et neveu du roi de France, Henri Ier. Il naquit en 1035, et passa en Espagne, à l'âge de 25 ans, le 5 mars 1060. Il se distingua dans plusieurs combats; reçut pour prix de ses services la main de dona Thérèse, fille naturelle du roi de Castille, 1072; obtint le gouvernement de Porto et du pays entre Douro et Minho, dont il fut fait comte souverain, 1098; passa en Palestine, 1103, et mourut au siége d'Astorga, 1112. Alphonse, son fils, fut le premier roi de Portugal.

HENRI (Le cardinal), 5e fils d'Emmanuel, roi de Portugal, naquit à Lisbonne, le 31 janvier 1512; fut nommé, 1526, prieur commandataire du couvent de Sainte-Croix, à Coïmbre; archevêque de Braga, 1532, et au siége archiépiscopal d'Evora, 1540. A la mort de don Sébastien, son neveu, il se rendit à Lisbonne et se fit proclamer roi, 28 août 1578. Henri mourut dans son palais d'Almeyren, le jour anniversaire de sa naissance, 31 janvier 1580.

HENRI DE PORTUGAL, duc de Visco, naquit en 1394. Il était le 4e fils de Jean Ier, roi de Portugal, qui l'avait eu de Philippine de Lancastre, sœur du roi d'Angleterre Henri IV. Henri se livra avec ardeur à l'étude de la géographie. Gonzalez Zarco et Tristan Vas s'élevèrent, par ses instructions, au large du cap Bojador, et découvrirent l'île appelée Porto-Sancto, 1418; et l'île de Madère, 1419, où ce prince fit porter des plants de vigne et des cannes à sucre. Le cap Bojador fut doublé par eux, 1434, et de nouvelles tentatives les conduisirent dans la rivière du Sénégal et dans plusieurs autres contrées, les Açores, les îles du cap Vert, etc. Le prince don Henri de Portugal mourut en 1463.

HENRI DE CHAMPAGNE, roi de Jérusalem, naquit en 1180; se rendit en Palestine, 1196. Richard Cœur-de-Lion, son oncle, lui fit épouser Isabelle, veuve de Conrad, marquis de Tyr, septembre. Ce mariage et le consentement des seigneurs et des barons l'élevèrent au trône de Jérusalem, décembre. Henri mourut, après s'être distingué au siége de Saint-Jean-d'Acre, 1197, dans la 17e année de son âge et le 2e de son règne.

HENRICHEMONT (Principauté de). Cette principauté appartenait, avant 1597, au prince Charles de Gonzague, et formait un petit État entièrement indépendant. Elle fut achetée par Sully, 1660, et réunie à la couronne, 1766.

HENRICIENS, secte hérétique du 12e siècle. Elle reconnaissait pour chef Henri Lhermite, disciple de Pierre de Bruys; ne baptisait que les adultes, niait la présence réelle, détruisait les temples et les croix. Les henriciens furent vivement combattus par saint Bernard.

HENRIETTE-ANNE d'Angleterre, fille de Charles Ier et de Henriette de France, naquit à Exeter, le 16 juin 1644. Elle fut amenée en France auprès de sa mère qui s'y était réfugiée, 17 jours après son accouchement, le 10 juin 1645, et fut élevée au couvent de la Visitation de Chaillot, que cette princesse avait fondé, 1645-1660. Le 31 mars 1661, elle fut unie au duc d'Orléans. Le roi, en 1670, se servit de l'influence que la jeune duchesse d'Orléans avait sur son frère Charles II pour détacher l'Angleterre de la triple alliance qui unissait cette puissance à la Suède et à la Hollande. Ce fut pour ce motif qu'elle passa à Douvres, mai, et y eut une entrevue avec son frère qui s'y était transporté. Elle mourut presque subitement, le 29 juin 1670. On a accusé le duc d'Orléans de l'avoir empoisonnée.

HENRIETTE-MARIE DE FRANCE, reine d'Angleterre, fille de Henri IV, roi de France, et de Marie de Médicis, naquit à Paris, en 1609. Elle épousa Charles Stuart, prince de Galles, depuis Charles Ier, le 16 avril 1625, et fit son entrée à Londres comme reine de la Grande-Bretagne, le 17. La vie de cette malheureuse princesse se passa au milieu des troubles et des désastres qui accablèrent son malheureux époux. Elle était réfugiée en France lors de la sanglante catastrophe du 9 février 1649. La veuve de Charles Ier se retira à Chaillot, août, et y vécut dans la retraite jusqu'à l'avénement au trône de son fils Charles II, qu'elle alla visiter en 1660. De retour en France, 1661, elle rentra dans sa retraite de Chaillot, et y mourut, le 10 septembre 1669. Louis XIV la fit inhumer à Saint-Denis.

HENRION DE PANSEY (le baron), conseiller d'État, président de la cour de cassation, commandant de la Légion d'honneur, etc., fut reçu avocat en 1763, inscrit au tableau, 1767; végéta dans l'obscurité la plus profonde, 1763-1773. Son *Traité des fiefs*, 1774, le fit parvenir tout d'un coup à ce qu'on appelle la haute consultation. Nommé par le directoire, 1790, administrateur de son département, il se distingua par une grande modération. Enfin le gouvernement consulaire, 1800, l'appela à la cour de cassation, et en 1804 il entra au conseil d'État. Nommé par le gouvernement provisoire au département de la justice, 1814, le premier acte de son administration fut d'ouvrir les prisons et les bagnes aux victimes politiques, et d'abolir les cours prévotales. De-

puis, il ne cessa d'être la lumière de la cour de cassation et du conseil d'État.

HENRIOT (François), né à Nanterre, près Paris, de parents inconnus, en 1761, fut domestique, clerc de procureur, puis employé aux barrières de Paris. Le 13 juillet 1789, le peuple ayant mis le feu aux barrières, Henriot jugea plus prudent de se joindre aux brûleurs que de mourir à son poste. Il resta mêlé à toutes les émeutes jusqu'au 10 août 1792. Dans les journées des 2 et 3 septembre, il se mit à leur tête, et s'y fit distinguer par d'atroces assassinats. Le 31 mai 1793, il se rendit au jour naissant, sur le terre-plein du pont Neuf, fit tirer le canon d'alarme, se mit à la tête des rassemblements qui s'y formèrent, et se rendit à la Convention, qui proscrivit 22 de ses membres. Il fut nommé commandant de la garde nationale, le 3 juillet suivant. Le 9 thermidor, il conduisait 40 condamnés au supplice; le peuple voulut s'y opposer; il força le passage, et l'exécution eut lieu. Ce jour-là, Robespierre avait été proscrit; il courut le secourir; mais il ne put remuer le peuple, fut lui-même arrêté et eut la tête tranchée le 29 juillet 1794, à l'âge de 33 ans.

HENRIQUEZ (Henri), né à Otrante, d'une famille napolitaine distinguée, 1701, étudia à Lecce; entra dans la carrière ecclésiastique, 1718, et exerça dans les États de l'Église plusieurs fonctions importantes, 1726-1730; fut envoyé comme nonce apostolique auprès du roi d'Espagne Philippe V, 1734-1745. Élevé au cardinalat par Benoît XIV, 1749, et une légation l'ayant fixé dans la Romagne, il y mourut le 12 mars 1756.

HÉPHESTION, seigneur macédonien, ami d'Alexandre, compagnon de ses plaisirs et de ses travaux, mourut à Ecbatane (Médie), av. J.-C. 325.

HEPTARCHIE, nom donné par divers auteurs à la partie septentrionale de la Grande-Bretagne, lorsqu'elle fut divisée en 7 royaumes par les Saxons, pendant les 5e et 6e siècles. Ces 7 royaumes étaient: de Kent, d'Essex, de West-Sex, d'Estanglie, de Sussex, de Northumberland et de Mercie. Les rois de ces 7 royaumes formèrent une assemblée générale pour régler leurs affaires communes, et déférèrent le commandement de leurs armées à un général en chef, qui était un de ces 7 rois. Cette heptarchie fut ensuite réduite à 5 royaumes, par l'union de l'Estanglie à la Mercie, 571-793, et du Sussex au West-Sex, 491-725. Les autres royaumes durèrent; celui de Northumberland, 747-810; d'Essex, 526-810; de West Sex, 519-800; de Mercie, 584-810, et de Kent, 449-828, Egbert, prince du sang royal des Saxons de West-Sex, banni, 787, par Brithrik, à qui il faisait ombrage par ses belles qualités, fut élu roi, l'an 800, par les West-Saxons, qui lui envoyèrent une députation pour lui offrir la couronne. Egbert ne fut pas plutôt monté sur le trône, qu'il songea à se rendre maître de toute l'île, en réduisant successivement les 5 royaumes d'Angleterre. Il commença à mettre son projet à exécution, 809; et après 19 ans de guerre, il mit fin à l'heptarchie en se faisant reconnaître roi de toute l'Angleterre. L'heptarchie dura 243 ans, à compter de la fondation du royaume de Mercie, qui fut le dernier des 7 royaumes que les Saxons avaient fondés en Angleterre. V. ESSEX, ESTANGLIE, KENT, MERCIE, NORTHUMBERLAND, SUSSEX, WEST-SEX.

HÉRACLEONAS, 4e fils d'Héraclius, né en 626, monta sur le trône, 641, et ne régna que 8 mois. Au bout de ce temps, il fut détrôné et envoyé en exil, où il mourut.

HERACLIDES, nom donné aux descendants d'Hercule. Aristodème, leur chef, chassa les Hellènes du Péloponèse, environ 1104 av. J.-C. V. HELLÈNES, GRECE.

HERACLITE (d'Éphèse), célèbre philosophe grec, florissait vers l'an 500 av. J.-C. Nommé magistrat à Éphèse, il fut obligé de quitter sa patrie, parce qu'il était accusé d'impiété. Il se retira sur une montagne où il mourut, à 60 ans, épuisé par les privations et la mauvaise nourriture. On ne connaît de lui que son Traité de la nature.

HÉRACLITE (de Sycione) est auteur d'un livre: *De incredulibus*, publié à Rome, en 1641.

HÉRACLIUS, empereur d'Orient, fils d'Héraclius, gouverneur d'Afrique, renversa Phocas, et se fit couronner à sa place, 610. Il battit le roi de Perse Cosroës, le poursuivit jusque dans ses États, et revint triompher à Constantinople, 628. Il reprit aux infidèles le bois de la vraie croix, et la replaça lui-même sur le Calvaire. Il fit rendre l'édit connu sous le nom d'Ecthèse. Les musulmans ayant envahi l'empire, il se renferma dans Constantinople, où il mourut, en 641. — Héraclius, fils et successeur du précédent, 641, ne régna que 103 jours. Il mourut empoisonné par sa mère Martine.

HÉRACLIUS, czar de Géorgie, se rendit vassal de l'impératrice de Russie, Catherine II, en 1783, pour obtenir sa protection contre ses voisins. Il mourut en 1798.

HÉRAT, ville très-ancienne de l'Afghanistan, capitale du Koraçan oriental. Elle existait, dit-on, du temps d'Alexandre, av. J.-C. 333, et fut ravagée, dans le moyen âge, d'abord par Gengiskan, puis par Tamerlan. Les sophis la réunirent à la Perse, 1680; mais les Afghans la leur enlevèrent, 1715. Nadir-Schah s'en empara, 1741; Ahmed-Schah, 1749; et, bien que depuis lors elle forme un petit État en quelque sorte indépendant dans le Caboul, cependant les rois de Perse n'ont pas renoncé à leurs anciennes prétentions sur cette ville; et dernièrement encore, 1840, ils l'ont assiégée, et s'en sont emparés.

HÉRAULT-DE-SÉCHELLES (Marie-Jean), né à Paris, 1760, débuta par être avocat du roi au Châtelet de Paris, et devint ensuite avocat général au parlement. En 1789, il fut député de Paris à l'Assemblée législative, et ensuite réélu à la Convention. Étant en mission dans le Mont-Blanc, il envoya son vote par écrit pour la condamnation de Louis XVI. Il rédigea en partie la constitution de 1793, et présida la cérémonie où elle fut jurée publiquement. A la fin de 1793, il fut envoyé en mission dans le Haut-Rhin. Enfin il fut impliqué par Robespierre dans la conjuration de Danton, et envoyé à l'échafaud, le 5 avril 1794. On a de lui: *Éloge de Suger, abbé de Saint-Denis*, 1779; *Une Visite à Buffon*, 1785; *Détail sur la société d'Olten*, 1790; *Théorie de l'ambition*, 1792; *Rapports sur la constitution de* 1793.

HÉRAUTS D'ARMES, officiers dont les fonctions consistaient autrefois à dénoncer la guerre, publier la paix, sommer les places de se rendre, assister aux cérémonies du sacre des rois, du baptême, du mariage et des funérailles des princes. Sous les Romains, les hérauts qui annonçaient la paix ou déclaraient la guerre étaient nommés, en leur langue, *féciales*. Il n'était pas permis de faire la guerre avant que 4 de ces hérauts, après s'être plaints de l'injure reçue, en eussent demandé la réparation à ceux qui l'avaient faite, et leur eussent déclaré la guerre en jetant sur la frontière du pays ennemi une javeline ferrée, teinte de sang et brûlée au bout. Ces hérauts étaient au nombre de 20, et formaient un collége spécial, établi par Numa, avant J.-C. 715. Dès le règne de Henri III, 1216-1272, les Anglais avaient des hérauts d'armes, distingués en divers ordres; car les uns servaient la personne du roi, les autres la famille royale, et d'autres encore les grands du royaume. Les

premiers seuls avaient droit au titre de rois d'armes. Richard III, 1483, les réunit en un corps que Philippe et Marie réduisirent à 9, 1555; et depuis lors, ces distinctions d'ordres de hérauts n'ont plus été mises en usage. En France, il y avait 30 hérauts d'armes, dont le premier était appelé roi d'armes, sous le titre de *Montjoie Saint-Denis*. Les autres avaient pris les titres des différentes provinces du royaume. Le roi et les hérauts d'armes étaient vêtus, les jours de cérémonie, de cottes d'armes de velours violet, chargées, devant et derrière, de 3 fleurs de lis d'or, d'autant sur chaque manche, avec le nom de leur province, écrit en broderie d'or. Le roi d'armes mettait une couronne royale au-dessus de ses fleurs de lis. Ils portaient à la main un bâton appelé caducée, garni de velours violet et semé de fleurs de lis d'or en broderie. Lors de l'institution de l'ordre du Saint-Esprit, 1579, Henri III créa un héraut de cet ordre, aux gages de 400 écus, et lui accorda le droit de porter la croix de l'ordre, pendue à son cou, avec une gratification d'un marc d'argent, à la réception de chaque commandeur ou chevalier.

HERBERT DE CHERBURY (Lord Édouard), célèbre déiste anglais, né au château de Montgommery, dans le pays de Galles, 1581, fut présenté à la reine Élisabeth, 1600, et reçu chevalier du Bain à l'avénement de Jacques Ier. Il entreprit un voyage en France, 1608; assista au siége de Juliers, sous Maurice, prince d'Orange, 1610, et fit une campagne, sous le même prince, contre les Espagnols, 1614. Il fut nommé ambassadeur d'Angleterre en France, 1616; créé pair d'Irlande, 1625, et baron d'Angleterre, 1631. Herbert, qui occupe la première place parmi les écrivains déistes, et qui composa un très-grand nombre d'ouvrages, mourut à Londres, le 20 août 1648.

HERBIN (Auguste-François-Julien), orientaliste, naquit à Paris, le 13 mars 1783, et s'attacha de bonne heure à l'étude des langues orientales. Il publia une grammaire arabe, 1799. Outre cet ouvrage, qu'il composa à l'âge de 16 ans, Herbin en publia un très-grand nombre d'autres, jusqu'en 1805, et mourut à la fleur de l'âge, le 30 décembre 1806.

HERBST (Jean-Frédéric-Guillaume), naturaliste allemand, naquit à Pétershagen, 9 novembre 1743. Il fut nommé successivement et avec distinction prédicateur dans différentes églises de Berlin. Il fut élu de l'académie de Berlin et de celles de Bavière et de Postdam. On le place, comme orateur, au même rang que le prédicateur Spalding. Il mourut le 3 décembre 1807.

HERCULANUM, en grec, *Héraclée*, ville de la Campanie (royaume de Naples), fut ensevelie, l'an 79 de J.-C., par une éruption du Vésuve. Un hasard fit découvrir son emplacement, en 1713; et les fouilles qui y ont été faites depuis ont rendu au jour la ville presque tout entière.

HERDONÉE, *Herdonea*, ville d'Italie, nommée aujourd'hui *Ardona*. Cette ville est célèbre dans l'histoire par les deux victoires qu'Annibal y remporta : la première, 212 av. J.-C., sur Fulvius Flaccus; la seconde, 210, sur Centumalus.

HÉRÉSIE. Ce mot, qui aujourd'hui est pris en très-mauvaise part, et qui signifie une erreur opiniâtre, fondamentale, contre la religion, ne signifiait, dans son origine, et d'après son étymologie (Αἱρέω), *je choisis*, qu'une opinion choisie, préférée à une autre. En effet, chez les Grecs, les diverses écoles de philosophie étaient appelées hérésies : on disait l'hérésie péripatéticienne, l'hérésie stoïcienne, l'hérésie chrétienne ou des nazaréens, qui était la religion du Christ. Ainsi donc les hérésies, c'est-à-dire sectes, croyances, religions choisies, n'avaient rien de choquant, quant au nom; elles ne devenaient blâmables que par la nature des erreurs admises. Que les doctrines dont vous aviez fait choix fussent vraies ou fausses, innocentes ou dangereuses, importantes ou indifférentes, toujours elles portaient le nom d'hérésies. L'Église catholique définit l'hérésie : toute opinion contraire à la vérité, toute croyance qui n'est point la foi révélée. Elle rappelle toujours l'idée d'une erreur. L'hérésie offense Dieu : elle est volontaire ou opiniâtre; elle consiste toujours à préférer l'opinion que l'on a choisie à la vérité révélée. Elle est formelle quand il y a mauvaise foi ou opiniâtreté : dans le cas contraire, elle est matérielle, On serait grandement dans l'erreur si l'on allait supposer qu'il n'y a eu d'hérésies que sous l'empire du Nouveau Testament : l'ancienne loi avait aussi les siennes; et nous allons en établir les sectes par ordre alphabétique. Quant aux hérésies postérieures à Jésus-Christ, nous nous contentons de les donner ici siècle par siècle et le plus brièvement possible, renvoyant, pour plus amples explications, aux articles spéciaux, dans lesquels nous traitons entièrement les principales hérésies et les hérésiarques.

HÉRÉTIQUES SOUS L'ANCIEN TESTAMENT.

Il y a eu des hérétiques sous l'Ancien Testament aussi bien que sous le Nouveau. En voici les diverses sectes rangées par ordre alphabétique. Les astarothites et les asthbarithes suivaient les superstitions des sydoniens et adoraient Astaroth et Asthar, qui étaient deux faux dieux de ces peuples. Les baalites adoraient Baal ou l'idole de Bélus, roi d'Assyrie. Les esséens, ou esséniens, faisaient une des quatre sectes des samaritains. Ils vivaient dans une grande abstinence et fuyaient tous les plaisirs de la vie; mais ils n'attendaient le Christ que comme un prophète, croyant que ce serait un homme juste et non pas qu'il serait Dieu. Les fortunatites offraient des sacrifices à la Fortune et l'appelaient la reine du ciel. Les héliognostiques étaient des Juifs qui imitaient l'idolâtrie des Perses et qui adoraient le soleil. Les hémérobaptistes se lavaient tous les jours le corps et les habits, et croyaient que cela était nécessaire pour être exempt de péché. Les molochites et les remphanites rendaient un culte idolâtre à Moloch et à Remphan, qui étaient des faux dieux des Ammonites. Les musorites avaient de la vénération pour les rats et les souris, parce que les Philistins mirent cinq rats d'or sur l'arche lorsqu'ils la renvoyèrent au peuple d'Israël. Les muscaronites adoraient Beelzébub, c'est-à-dire le dieu des mouches, et imitaient l'idolâtrie des Accaronites, peuple de la Palestine. Les pharisiens croyaient le destin et la transmigration des âmes d'un corps en un autre et s'adonnaient à l'astrologie judiciaire. Les puteorites honoraient les puits et attribuaient une vertu particulière à l'eau qu'ils en tiraient. Les ranatites avaient de la vénération pour les grenouilles, et croyaient apaiser Dieu par cette superstition, parce que Dieu en avait fait naître pour tourmenter Pharaon. Les sadducéens niaient l'immortalité de l'âme et la résurrection. Les samaritains avaient mêlé le culte des idoles avec l'adoration du vrai Dieu et niaient l'immortalité de l'âme. Les serpenticoles adoraient un serpent d'airain, parce que Moïse en avait élevé un dans le désert. Les tophétites immolaient leurs enfants à Moloch ou à Baal sur un autel qu'ils appelaient Tophet. Les troglodytes adoraient des idoles dans des cavernes. Les vitulicoles sont ceux qui adorèrent le veau d'or sur le mont Sinaï.

HÉRÉTIQUES DEPUIS JÉSUS-CHRIST.

Premier siècle. — 1. Simon le Magicien, chef des si-

moniaques, prétendait que le monde n'était point l'ouvrage de Dieu, mais celui des anges ou démons, et que ces esprits l'avaient formé avec de grands défauts ; que nos corps ne devaient point ressusciter ; que les femmes pouvaient être communes, et que celle qu'il menait avec lui, nommée Hélène, était le Saint-Esprit. Il mourut l'an 68 de la naissance de J.-C. — 2. Cérinthe et Ébion. Ces deux hérétiques niaient la divinité de Jésus-Christ et voulurent joindre les anciennes cérémonies de la loi mosaïque au christianisme. — 3. Les nicolaïtes permettaient la communauté des femmes. — 4. Ménandre était dans les erreurs de Simon le Magicien et faisait profession de magie comme lui. Il mourut l'an 80. — 5. Hyménée et Philète niaient la résurrection des corps.

Deuxième siècle. — 6. Elxaï et Jexée, frères, vers l'an 105, disaient que ce n'était pas un crime de renier Jésus-Christ de bouche pendant la persécution, pourvu que ce ne fût point de cœur. — 7. Les saturniens furent ainsi nommés de Saturnin, disciple de Simon le Magicien. — 8. Les basilidiens, de Basilidès d'Alexandrie (*voy.* plus haut), soutenaient les erreurs de Simon, d'Hyménée et de Philète. Ils niaient aussi que Jésus-Christ eût été crucifié et que la virginité fût préférable au mariage. — 9. Les carpocratiques, disciples de Carpocrate, disaient que le monde avait été créé par les anges ou démons ; niaient la résurrection et rejetaient l'Ancien Testament. Ils soutenaient que Jésus-Christ était un homme, né de Joseph et de Marie, mais qu'à la vérité il était saint et juste. — 10. Les valentiniens, ainsi nommés de Valentin, leur chef, suivaient les erreurs de Pythagore et de Platon. — 11. Bérylle, évêque de Bostra, disait que Jésus-Christ ne subsistait avant sa naissance que dans la divinité de son père. — 12. Les gnostiques (*voy.* ce mot), c'est-à-dire savants ou connaissants, disaient que Jésus-Christ n'était pas Dieu, mais que Dieu habitait en lui : qu'il y avait deux principes, l'un bon, qui était Dieu, l'autre méchant, qui était le démon ; que toutes les voluptés du corps étaient bonnes et légitimes. Ils formèrent plusieurs sectes abominables, et furent nommés borboriens, stratiotiques, phibionites, socratites, rachéens, coddiens, barbelites et naasiens. Saint Épiphane parle de leurs abominations. — Les gajanites, qui tiraient leur nom de Gajan XXI, évêque de Jérusalem, soutenaient qu'après l'union des deux natures en Jésus-Christ, son corps avait été incorruptible, et qu'il n'avait souffert ni la faim, ni la soif, ni les autres incommodités, par la loi de la nécessité naturelle, mais d'une autre façon. — Les hermiens, appelés ainsi de Hermias, hérésiarque, croyaient que Dieu est corporel. On les appelait aussi séleuciens, de Séleucus. — Les séleuciens. (*V.* ce qui précède immédiatement, et siècle 4, n. 73.) — 13. Les antitactes disaient que le péché n'était pas un mal. — 14. Les nazaréens observaient les cérémonies des Juifs dans le christianisme. — 15. Les millénaires se persuadaient que Jésus-Christ viendrait régner corporellement sur la terre après la résurrection, et que les élus y jouiraient des plaisirs pendant mille ans. — 16. Les ophites étaient ainsi nommés du mot grec ὄφις, qui signifie *serpent*, parce qu'ils disaient que le serpent qui avait trompé le premier homme était le Christ. — 17. Les caïniens, disciples des valentiniens, honoraient tous les méchants hommes dont il est parlé dans l'Écriture sainte. — 18. Les séthiens disaient que Seth, fils d'Adam, était le Christ. — 19. Les bassiens interprétaient mal ces paroles de Jésus-Christ : *Ego sum alpha et omega.* — 20. Ptolémée tâchait de tromper les chrétiens par la subtilité des nombres. — 21. Les marcites étaient ainsi nommés de Marcus, qui conférait aux femmes le sacerdoce et le pouvoir d'administrer les sacrements. — 22. Les quartodécimans ou paschatites soutenaient que la fête de Pâques devait être solennisée le quatorzième jour de la lune du premier mois, suivant la coutume des Juifs. — 23. Les cerdoniens, disciples de Cerdon, admettaient deux principes, l'un bon, l'autre mauvais. Ils niaient la résurrection des corps et rejetaient les quatre évangiles. — 24. Les marcionites avaient pour chef Marcion, qui établissait trois principes : l'un, qu'il nommait le premier et l'invisible sans autre nom ; l'autre, le créateur et le visible, qu'il disait être le Dieu des Juifs, et le troisième, le malfaisant. Il niait la résurrection des corps et avouait celle des âmes. Il déclamait aussi contre le mariage. — 25. Les lucanistes admettaient les deux principes de Cerdon et suivaient les erreurs de Marcion vers l'an 146. — 26. Aquila et Théodotion insérèrent des erreurs dans leurs traductions de la Bible. — 27. Les apellites étaient disciples d'Apellès. Ils admettaient un principe, d'où était sorti le Dieu qui avait créé le ciel et la terre. — 28. Les hermogéniens, disciples d'Hermogène, confondaient les trois personnes de la Trinité, niaient la divinité de Jésus-Christ et soutenaient que la matière du monde était coéternelle à Dieu. — 29. Les cataphrygiens ou montanistes, ainsi nommés de Montan ou Montanus, qui se disait le Saint-Esprit, condamnaient les secondes noces, baptisaient les morts et faisaient l'eucharistie du sang des petits enfants. Prisque et Maximille étaient deux femmes qui suivaient Montanus. — 30. Les pattalorynchites ou tascodruggites mettaient le doigt sur le nez en priant et affectaient une sainteté apparente pour séduire le peuple. — 31. Les tatianistes ou encratites rejetaient le mariage. — 32. Les sévériens suivaient les erreurs des cerdoniens et des marcionites. — 33. Les bardesanites imitaient les valentiniens. (*Voyez* n. 10.) — 34. Les archonites disaient que ce n'était pas Dieu qui avait fait le monde, mais les archanges. — 35. Les adamites allaient tout nus et se disaient imitateurs d'Adam en l'état d'innocence. Prodicus fut l'auteur de cette secte. — 36. Florinus soutenait que non-seulement Dieu permettait le mal, mais qu'il en était même l'auteur. — 37. Théodote, corroyeur de son métier, vint à Rome après avoir renié Jésus-Christ à Constantinople, et osa dire qu'il n'avait pas renié son Dieu, mais Jésus-Christ homme. — 38. Les alogiens niaient la divinité du Verbe ou de Jésus-Christ et rejetaient l'Évangile de saint Jean. — 39. Les artotyrites offraient du pain et du fromage au sacrifice de la messe. — 40. Les angéliques adoraient les anges.

Troisième siècle. — 41. Praxéas niait la pluralité des personnes dans la Trinité. Ceux qui suivirent ses erreurs furent appelés monarchiques, parce qu'ils n'admettaient qu'une seule personne en Dieu, et patropassiens, parce qu'ils disaient que Jésus-Christ était Dieu le Père. — 42. Les tertullianistes furent ainsi nommés de Tertullien, qui tomba dans l'hérésie de Montanus (*voy.* n. 29), et crut que les âmes étaient engendrées avec les corps. — 43. Les arabiens croyaient que l'âme mourait et ressuscitait avec le corps. — 44. Les aquariens étaient des prêtres qui n'offraient que de l'eau dans le sacrifice de la messe. — 45. Les novatiens, disciples de Novatien, soutenaient qu'il ne fallait plus recevoir dans l'Église ceux qui avaient succombé dans la foi, quelque pénitence qu'ils fissent. — 46. Symmaque disait que Jésus-Christ était purement homme. — 47. Les origénistes, ou origéniens, suivaient les erreurs d'Origène. — 48. Les métangismonites erraient touchant le mystère de la Trinité et disaient que le Fils était dans le Père comme un moindre vaisseau dans un plus grand. — 49. Les helcesaïtes,

ou samséans, judaïsaient et faisaient profession de l'astrologie judiciaire. — 50. Les valésiens étaient disciples de Valès, eunuque, qui suivait les erreurs d'Origène. — 51. Les melchisédéciens préféraient Melchisédec à Jésus-Christ. — 52. Les rebaptisants rebaptisaient les hérétiques contre l'usage de l'Église. — 53. Les sabellianiles, disciples de Sabellius et de Noëtus, niaient la Trinité, et disaient que les trois personnes de ce mystère n'étaient que différence manières de nommer Dieu. — 54. Les manichéens, disciples de Manès (*voy.* ce nom), se séparèrent en plusieurs sectes, et furent nommés mataires, acuans, catharistes, macariens, apocariles, dicarites, brachites et abstinents. Ils admettaient deux principes, l'un bon, et l'autre mauvais; et deux royaumes coéternels; niaient le libre arbitre et la nécessité du baptême; et croyaient aussi à la métempsycose de Pythagore. — 55. Les homousiastes, homousionistes ou homousiens disaient que nos âmes étaient de même essence ou substance que Dieu.

Quatrième siècle. — Hiérax fut auteur d'une hérésie qui consistait à enseigner que les corps ne ressusciteront pas, mais les âmes seulement; qu'il n'y aura de sauvés que ceux qui ont gardé le célibat; que les enfants qui meurent avant l'âge de discrétion ne verront point Dieu; que le paradis n'était pas sensible; que Melchisédec était le Saint-Esprit. Il distinguait aussi la substance du Verbe de celle du Père et la comparait à une lampe qui a deux mèches. Les sectateurs d'Hiérax furent nommés hiéraciens ou abstinents, parce qu'ils s'abstenaient de l'usage du vin et de quelques viandes. — 56. Les mélèciens étaient disciples de Mélèce, apostat qui se joignit aux ariens. (V. ARIANISME.) — 57. Les ariens suivaient les erreurs d'Arius, prêtre d'Alexandrie, qui disait que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont pas d'une même nature. — 58. Les colluthiens furent ainsi nommés de Colluthus. Ils confondaient le mal de peine avec celui que nous appelons malice, et soutenaient que le mal de peine ne venait point de Dieu non plus que l'autre. — 59. Les eustathiens, disciples d'Eustathius, évêque de Sébaste, n'admettaient point le culte des saints. — 60. Les donatistes eurent pour chef Donat, qui soutint l'hérésie des rebaptisants. (V. DONATISTES.) — 61. Les marcelliens étaient sectateurs de Marcel, évêque d'Ancyre, qui niait la divinité de Jésus-Christ. — 62. Les aëtiens, disciples d'Aëtius, étaient ariens et rejetaient les prières pour les morts. — 63. Les circoncellions disaient qu'il était permis de se tuer. — 64. Les semi-ariens niaient que les personnes de la Trinité fussent d'une même substance; mais ils disaient que leur substance était semblable. — 65. Les Eunomiens, disciples d'Eunomius, suivaient les erreurs d'Arius. — 66. Les macédoniens, ou pneumatiques, niaient la divinité du Saint-Esprit. — 67. Les agnoïtes étaient sectateurs de Théophronius, et disaient que la science de Dieu n'était pas immuable et certaine. — 68. Les rhétoriens soutenaient que tous les hérétiques avaient raison. — 69. Les patriciens, ou paterniens, disaient que notre chair était l'ouvrage du Diable et qu'il fallait s'en défaire au plus tôt. — 70. Les apollinaristes s'imaginaient que Jésus-Christ avait pris un corps sans âme, parce que le Verbe lui servait d'âme. Outre cela, ils avouaient qu'ils avaient aussi pris une âme, mais non pas un esprit. — 71. Les timothéens disaient que Jésus-Christ ne s'était incarné qu'en faveur de nos corps. — 72. Les collyridiens attribuaient une essence divine à la sainte Vierge. — 73. Les séleuciens soutenaient que Dieu était corporel et que la matière du monde lui était coéternelle. — 74. Les procliniales niaient l'incarnation de Jésus-Christ, la résurrection des corps et le jugement universel. — 75. Les priscillianistes suivaient les erreurs des valentiniens et des gnostiques (*voy.* ces mots). Ils furent ainsi nommés de Priscillien, évêque espagnol. — 76. Les anthropomorphites donnaient à Dieu un corps et la figure d'un homme. — 77. Les hypsitaires observaient le jour du sabbat à la manière des Juifs et adoraient le feu. — 78. Les antidicomarianistes étaient ennemis de la sainte Vierge, vers l'an 375. — 79. Les jovinianistes disputaient contre la virginité de la sainte Vierge. — 80. Les messaliens et enthousiastes débitaient leurs songes comme des prophéties. — 81. Les bonasiens disaient que Jésus-Christ n'était Fils de Dieu que par adoption.

Cinquième siècle. — 82. Jovinien prétendait que tous les péchés étaient égaux; que la virginité n'était pas d'un plus grand mérite que le mariage; et que l'homme, après le baptême, avait la liberté de faire le bien et non pas le mal. — 83. Vigilantius, Espagnol, prêchait contre le culte et l'invocation des saints, contre la virginité, les jeûnes et les miracles, qu'il appelait prestiges du démon. C'est le premier hérétique qui ait paru dans les Gaules. — 84. Félix était manichéen; mais il abjura ses erreurs après avoir été convaincu par saint Augustin. — 85. Les pélagiens, disciples de Pélage (*voy.* ce nom), soutenaient que l'homme pouvait garder les commandements de Dieu et faire son salut sans le secours de la grâce et par les seules forces de la nature. — 86. Les abéloïtes se mariaient, mais ils n'habitaient point avec leurs femmes, et adoptaient les enfants de leurs voisins, à condition qu'ils vivraient dans la même secte. — 87. Vincent Victor disait que l'âme n'avait pas été créée de rien, mais qu'elle procédait de la substance de Dieu. — 88. Théodore, évêque de Mopsuelte, et Diodore, évêque de Tarse, laissèrent plusieurs erreurs dans leurs écrits qui furent condamnés après leur mort, dans le second concile de Constantinople, 553. — 89. Les nestoriens, disciples de Nestorius (*voy.* ce nom), distinguaient deux personnes en Jésus-Christ, l'une divine et l'autre humaine, et disaient que la sainte Vierge n'était pas mère de Dieu. — 90. Le faux Moïse voulait persuader aux Juifs de Candie, qu'il était un prophète envoyé de Dieu pour faire les mêmes miracles que Moïse. — 91. Eutychès confondait la nature divine et la nature humaine en Jésus-Christ. (V. EUTYCHÈS.) — 92. Les acéphales ne voulaient adhérer ni à Cyrille, patriarche d'Alexandrie, ni à Jean, patriarche d'Antioche. — On appela aussi acéphales ceux qui, par politique, approuvaient, avec les catholiques, le concile de Chalcédoine, tenu en 450 et 451 contre Eutychès et Dioscore, et le reprouvaient avec les hérétiques. — 93. Pierre le Foulon, évêque d'Antioche, chef des théopaschites, disait que les trois personnes de la Trinité s'étaient incarnées et avaient souffert la passion. Il tomba aussi dans les erreurs des valentiniens, des manichéens, des eutychéens et des apollinaristes (*voy.* ces mots).

Sixième siècle. — 94. Les prédestinatiens soutenaient que les œuvres, quelles qu'elles fussent, étaient inutiles, soit pour le salut, soit pour la damnation. — 95. Deutérius changeait la forme du baptême et disait : *In nomine Patris, per Filium, in Spiritu sancto.* — 96. Sévérus, moine eutychien, se fit chef des acéphales, nommés aussi sévérites. — 97. Les corruptibles, secte d'eutychiens, disaient que la chair de Jésus-Christ avait été corruptible et sujette aux passions. — 98. Les incorruptibles, aphthardocites, phantasiastes ou gaianites, étaient des eutychiens, qui soutenaient que le corps de Jésus-Christ avait été incorruptible et exempt de passions. — 99. Les agnoïtes assuraient que Jésus Christ avait ignoré le jour du jugement aussi bien que nous. — 100. Les

tritheïtes, disciples de Philopone, admettaient trois dieux dans la Trinité. — 101. Les monothélites, appelés aussi égyptiens ou schématiques, ne reconnaissaient en Jésus-Christ qu'une seule volonté. — 102. Les jacobites suivaient les erreurs de Jacques Zanzalus, qui publia en Syrie l'hérésie des théopaschites et monophysites. — 103. Les tétradites ou pétrites, secte de sévérites, rejettaient le concile de Chalcédoine, tenu en 451. — 104. Didier de Bordeaux voulut faire accroire qu'il était le Christ. — 105. Les christolites tenaient que Jésus-Christ étant descendu aux enfers, y avait laissé son corps et son âme, et qu'il était monté au ciel avec sa seule divinité.

Septième siècle. — 106. Les heicètes étaient certains moines qui croyaient qu'il fallait sauter et danser pour honorer Dieu. — 107. Les gnosimaques faisaient profession d'ignorance et disaient que l'étude qu'on faisait de l'Écriture sainte était inutile. — 108. Mahomet, Arabe, forma une secte composée de toutes sortes de religions. Il nia la Trinité avec Sabellius, et dit avec Carpocrate que Jésus-Christ n'était pas Dieu, mais prophète. Il fut aidé par un moine appelé Sergius. (V. **MAHOMÉTISME.**) — 109. Les Arméniens soutenaient que le Saint-Esprit ne procédait que du Père, et sacrifiaient à la judaïque. — 110. Les théropsychites disaient que nos âmes mouraient comme celles des bêtes. — 111. Les chazinzariens suivaient les erreurs d'Arius et de Nestorius; et, de toutes les images, ils ne recevaient que celle de la croix, ce qui donna lieu de les appeler staurolâtres. — 112. Les théocatagnostes, ou blasphémateurs, reprochaient à Dieu d'avoir fait et d'avoir dit plusieurs choses mal à propos. — 113. Les ethnophrones, ou paganisants, imitaient les superstitions des gentils en s'adonnant à l'astrologie judiciaire, aux augures et aux sortiléges. — 114. Les parermeneutes, ou faux interprètes, expliquaient la sainte Écriture à leur fantaisie. — 115. Les lampétiens, disciples de Lampétius, disaient qu'un chrétien doit être libre et que, dans une communauté, chacun peut vivre à sa mode.

Huitième siècle. — 116. Les agonyclites ne faisaient leurs prières que debout et ne se mettaient jamais à genoux. — 117. Les christianocatégores, ou accusateurs des chrétiens, rendaient un culte idolâtre aux images. — 118. Les iconoclastes, iconomaques, ou brise-images, disaient qu'il ne fallait souffrir aucune image dans les églises. — 119. Aldebert se disait souverain dans le spirituel, renvoyait tout le monde absous sans confession et condamnait les pèlerinages. — 120. Clément l'Écossais rejetait les saints canons et les traités des Pères de l'Église. Il soutenait aussi que Jésus-Christ, étant descendu aux enfers, avait délivré tous ceux qui y étaient, même les idolâtres. — 121. Les attingants, paulitiens ou pauli-joannites, se servaient, pour le baptême et l'eucharistie de ces paroles: *Ego sum aqua viva*; et de celles-ci: *Accipite et bibite*, qui ne sont que des paroles d'instruction. Ils donnaient aussi dans les erreurs des valentiniens et des manichéens. (*Voy.* ces mots.) — 122. Félix, évêque d'Urgel, et Élipand, évêque de Tolède, disaient que Jésus-Christ n'était fils de Dieu que par adoption. — 123. Les albanais établissaient deux principes comme les manichéens, et attribuaient l'Ancien Testament au mauvais principe. Ils ne reconnaissaient point l'autorité de l'Église, et rejetaient le sacrement de l'autel et l'extrême-onction. Ils croyaient aussi à la métempsycose ou transmigration des âmes d'un corps en un autre.

Neuvième siècle. — 124. Claude de Turin, iconoclaste, était dans les erreurs de Félix, de Nestorius et des ariens. (*Voy.* ces mots.) — 125. Théoda, fausse prophétesse, se vantait de savoir au vrai le jour du jugement. — 126. Godescalque, moine du diocèse de Reims, renouvela les erreurs des prédestinatiens, et disait que Jésus-Christ n'était mort que pour ceux qui étaient effectivement sauvés. — 127. Jean Scot, moine de Saint-Benoît, se rendit suspect d'hérésie touchant la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans l'eucharistie; mais saint Thomas et Bellarmin rejettent le premier scandale de cette hérésie sur Bérenger. — 128. Photius, auteur du schisme des Grecs, prit le titre d'évêque œcuménique ou universel. Outre le schisme, les Grecs disent que le Saint-Esprit ne procède point du Fils, qu'il faut consacrer avec une hostie faite de pain levé et non pas de pain azyme, etc. — Il ne parut point d'hérétiques dans le 10e siècle.

Onzième siècle. — 129. Bérenger, archidiacre d'Angers, eut diverses opinions sur l'eucharistie. Les premières ont été suivies par les zuingliens et les calvinistes, appelés sacramentaires, et les dernières par les luthériens. (V. **CALVINISTES, LUTHÉRIENS.**) — 130. Héribert et Lisoïus tâchèrent de renouveler en France l'hérésie des manichéens. — 131. Les simoniaques, qui s'étaient mis sous la protection de l'antipape Guibert, vendaient les évêchés et les autres bénéfices. — 132. Les réordinants ne voulaient point recevoir dans l'Église les simoniaques repentants, qu'on ne leur eût conféré les ordres de nouveau. — 133. Michel Cérularius suivait les erreurs des simoniaques, des ariens, etc. — 134. Les nouveaux nicolaïtes étaient des ecclésiastiques de Milan, qui soutenaient que la compagnie des femmes était licite aux prêtres. — 135. Les incestueux soutenaient que le mariage ne devait point être défendu au 4e degré de consanguinité. — 136. Les vécéliens, sectateurs de Vécilon, évêque intrus de Mayence, soutenaient que ceux qui avaient été dépouillés de leurs biens par les évêques, n'étaient plus sujets à leurs jugements. — 137. Roscelin disait que les trois personnes de la Trinité s'étaient incarnées, et que le Fils n'avait pu se faire homme tout seul, à cause de l'unité d'essence dans les trois personnes divines.

Douzième siècle. — 138. Durand de Valdach disait que le mariage n'était qu'une paillardise déguisée. — 139. Marsilius de Padoue se déclara contre le pape et contre la hiérarchie de l'Église. — 140. Les bongomiles avaient pour chef Basile, médecin. Ils niaient la sainte Trinité et suivaient les erreurs des ébionites. — 141. Les pétrobrusiens, ainsi nommés de Pierre de Bruys, disaient que le baptême était inutile aux petits-enfants. Ils niaient la réalité du corps de Jésus-Christ dans l'eucharistie et désapprouvaient les prières pour les morts. — 142. Abeilard soutenait une doctrine mêlée de celle des ariens, des nestoriens et des pélagiens (*voy.* ces mots), et disait aussi qu'on ne devait rien croire que ce que notre esprit pouvait comprendre par raisonnement. — 143. Tanchemus, ou Tanchelin, écrivit contre les ordres sacrés et contre l'eucharistie. — 144. Les arnoldistes avaient pour chef Arnauld de Bresse, qui suivait les opinions d'Abeilard. — 145. Les henriciens étaient disciples d'un moine de Toulouse, nommé Henri. Ils refusaient de reconnaître l'autorité du pape et l'ordre des puissances ecclésiastiques. — 146. Les faux apostoliques improuvaient le mariage et l'invocation des saints, ne recevaient point le baptême et niaient le purgatoire. — 147. Les patarèens ou patarins, cathares ou cotereaux, poplicains ou publicains, étaient dans les mêmes erreurs que les henriciens. — 148. Les baruliens disaient que nos âmes avaient été créées dès le commencement du monde, et que Jésus-Christ n'avait pas pris son corps de la Vierge, mais qu'il avait un corps céleste. — 149. Les vaudois, ou

pauvres de Lyon, faisaient un assemblage de toutes les hérésies de leur siècle. Il y en avait qui mettaient une marque sur leurs souliers ; c'est pourquoi on les appelait ensabatés. — 150. Les albigeois admettaient deux principes, l'un bon et l'autre mauvais, niaient la résurrection, croyaient à la métempsycose, et rejetaient le baptême et l'eucharistie.

Treizième siècle. — 151. Amauri niait la transubstantiation dans l'eucharistie et la résurrection, et disait que, si Adam n'eût point péché, il n'y aurait point eu de différence de sexe. — 152. David de Dinant ajoutait aux erreurs d'Amauri que Dieu était la matière première du monde. — 153. Guillaume de Saint-Amour condamnait la pauvreté des ordres mendiants. — 154. Didier Lombard suivait les erreurs de Guillaume de Saint Amour. — 155. Les flagellants préféraient la flagellation au martyre, et faisaient consister la principale vertu du christianisme à se fouetter. — 156. Gérard Sagarel, chef des faux apôtres, blâmait les vœux, et disait que les églises étaient inutiles. — Raymond Lulle de Majorque est mis par quelques-uns au nombre des hérétiques, parce que, disent-ils, il a écrit que Dieu a plusieurs essences ; que Dieu le Père a été avant le Fils, etc. Mais d'autres soutiennent avec plus de raison que l'on confond Raymond Lulle de Majorque avec un autre Raymond Lulle, dit *Tarraga*, dont les livres furent condamnés l'an 1372.

Quatorzième siècle. — 157. Les fraticelles, qui avaient pour chef l'Italien Herman, disaient que les femmes devaient être communes. — 158. Les beguars, beguins et beguines, vivaient sous une règle non approuvée et pleine d'abus. Ils disaient, outre cela, que l'homme pouvait acquérir en cette vie une béatitude aussi parfaite que celle des saints. — 159. Les dulcinistes exerçaient l'acte charnel avec les femmes, sous prétexte de charité. — 160. Les templiers furent condamnés comme coupables d'impiété, de sacrilége et d'idolâtrie. — 161. Barlaam et Acyndinus confondaient la substance incréée de Dieu avec ses effets créés. — 162. Michel de Cesena et Guillaume Okam furent excommuniés par le pape Jean XX, autrement XXII, pour avoir dit que Jésus-Christ et ses disciples n'avaient eu aucuns biens, ni en commun, ni en particulier. — 163. Lolbart Valter était dans les erreurs des pétrobrusiens, des henriciens, des vaudois et des albigeois. (*V.* ces mots.) — 164. Jean de Polioc disait que les confessions faites à tout autre prêtre qu'à son curé étaient nulles. — 165. Richard d'Armach disait qu'un simple prêtre pouvait exercer les fonctions épiscopales. — 166. Barthélemi Jonavès déterminait la venue de l'Antechrist, et ce qui se passerait alors. — 167. Les turlupins et cyniques disaient qu'il ne fallait prier Dieu que de cœur, et que les églises étaient inutiles. Ils n'avaient aucune honte de la nudité ni des actions lascives. — 168. Raymond Lulle, dit *Tarraga*, fut l'auteur des livres que l'on attribua à Raymond Lulle de Majorque, et qui furent condamnés et brûlés sous le pape Grégoire IX, 1372.

Quinzième siècle. — 169. Les wiclélites, disciples de Jean Wiclef, soutenaient qu'un homme qui est en péché mortel ne peut exercer aucune seigneurie ni juridiction ; que toutes choses arrivent par une nécessité absolue, etc. — 170. Jean Hus et Jérôme de Prague soutenaient les erreurs des vaudois et des wiclélites. (*V.* HUSSITES.) — 171. Pierre de Dresden ou de Dressen, et Jacobeau, Allemands, enseignaient que les laïques devaient communier sous les deux espèces. — 172. Les thaborites étaient soldats de Jean Ziska, ennemis des images et des religieux. — 173. Jean de Rocesane suivait les erreurs de Wiclef et de Jean Hus. — 174. Jean de Roatius fit bâtir une forteresse dans la Bohême, qu'il appela Mont-de-Sion, d'où il disait que la vérité sortirait un jour ; mais il s'en servait pour être maître de la campagne voisine. — 175. Les picardins, ou nouveaux adamites, étaient pires que les premiers. — 176. Les orébites, dont Bedricus était le chef, s'accordaient avec les thaborites. — 177. Nicolas Galécus, député par les Bohémiens au concile de Bâle, soutint qu'en la loi de grâce on ne pouvait faire mourir personne, même par autorité de justice. — 178. Matthieu Palmier, convaincu d'hérésie, dans un livre qu'il avait écrit touchant les anges, fut brûlé à Corna. — 179. Jean Bohaim, berger, parlait insolemment des prêtres, et publiait que les dîmes n'étaient point dues à l'Église, ni les tailles au prince. — 180. Pierre d'Osma, professeur de théologie à Salamanque, en Espagne, enseignait que la confession était de l'institution des hommes. — 181. Herman Riswick, Hollandais, niait que l'âme fût immortelle, et que Jésus-Christ fût le véritable Messie. — 182. Les Russiens rejetaient du nombre des sacrements la confirmation et l'extrême-onction, niaient le purgatoire et le pouvoir de l'Église.

Seizième siècle. — 183. Martin Luther (*V.* ce nom) écrivit d'abord contre les indulgences, puis contre l'autorité des papes, et enfin contre les sacrements, la nécessité des bonnes œuvres, le purgatoire, etc. — 184. Jacques Prépositi, compagnon de Luther, séduisit les augustins du couvent d'Anvers, qui fut ensuite démoli par ordre du pape Adrien VI. — 185. Les anabaptistes, outre quantité d'erreurs qu'ils tiennent de Luther, disent que le baptême est inutile aux petits enfants, et qu'il faut les rebaptiser en âge de puberté. — 186. Carlostad quitta le parti de Luther, et renouvela les premières erreurs de Bérenger, chef des sacramentaires, qui niaient la réalité. — 187. Jean Oecolampade abandonna Luther, et se déclara contre la réalité du corps de Jésus-Christ dans l'eucharistie. — 188. Les libertins ou quintinistes disaient qu'on pouvait être en apparence de toutes les religions, sans en avoir aucune. — 189. Les zuingliens ont eu pour chef Waldric Zuingle, qui écrivit contre la réalité. — 190. Les davidiques étaient disciples de George David, vitrier de Gand, lequel se disait le troisième David qui devait régner sur la terre, et suivait les erreurs des manichéens et des adamites. — 191. Les rustaux étaient quelques luthériens rebelles qui ne voulaient point payer de tribut aux princes. — 192. Philippe Melanchton dressa la confession d'Augsbourg, et fut fait chef des confessionnistes. — 193. Martin Bucer de sacramentaire devint luthérien, et entreprit d'accorder les uns et les autres. — 194. Balthasar Pacimontan était anabaptiste. — 195. Guillaume Farel, sacramentaire et antiluthérien. — 196. Les calvinistes sont sectateurs de Jean Calvin, sacramentaire (V. CALVIN.). — 197. Michel Servet a été chef des servétiens, à qui il a enseigné quelques-unes des erreurs du mahométisme, des sabelliens, des eutychiens et des anabaptistes. (*V.* ces mots.) — 198. Les ubiquitaires, ou brentiens, disaient que le corps de Jésus-Christ était partout depuis son ascension, et qu'il n'y avait point de transsubstantiation dans l'eucharistie. — 199. Charles du Moulin était dans les erreurs de Jovinien, hérétique du 5e siècle. — 200. Pierre Martyr était sacramentaire. — 201. Sébastien Castalion, ou Châtillon, a été accusé d'avoir cru qu'on pouvait suivre indifféremment toutes sortes de religions. — 202. Théodore de Bèze suivait la secte de Calvin. — 203. Osiander enseignait que l'homme est justifié par la justice essentielle de Dieu, et non par la foi, comme le prétendaient Luther et Calvin. — 204. Stancharus soutenait que Jésus-

Christ était la cause formelle de notre justification par son humanité seule. — 205. Musculus disait que Jésus-Christ était justificateur selon les deux natures, et que pour cet effet la nature divine était morte en croix aussi bien que la nature humaine.—206. Les demi-osiandriens ne recevaient l'opinion d'Osiander qu'à l'égard de l'autre vie, et disaient que l'homme n'était juste en celle-ci que par imputation. — 207. Les amsdorfiens, sectateurs de Nicolas Amsdorf, rigide confessionniste, c'est-à-dire attaché à tous les sentiments de Luther, niaient la nécessité des bonnes œuvres. — 208. Les majorites, luthériens, étaient opposés aux amsdorfiens. — 209. Les polygamites, disciples de Bernardin Okin, calviniste. — 210. Les puritains, secte de calvinistes, prétendaient que leur doctrine était plus pure que celle des autres. — 211. Les déistes croyaient qu'il y avait un dieu qui gouvernait par sa providence, et une autre vie où il y avait des récompenses pour la vertu et des peines pour le vice. Ainsi ils ne suivaient que la religion naturelle, et ne croyaient pas qu'il y en eût de révélée. — 212. Les antitrinitaires sont en général tous ceux qui nient la sainte Trinité. Ce nom se donne surtout aux sectateurs de Fauste Socin, appelés aussi unitaires et sociniens. (*V.* ces mots.) — 213. Les nouveaux samosatéens niaient que le mot grec λόγος, qui veut dire *Parole* ou *Verbe*, signifiât la seconde personne de la sainte Trinité. — 214. Les illyricains, ou flacciens, secte de luthériens, soutenaient que les bonnes œuvres étaient inutiles. — 215. Les oints, calvinistes anglais, disaient que le seul péché qu'on pouvait faire au monde était de ne pas embrasser leur doctrine. — 216. Les pâtissiers, secte de ministres luthériens de Souabe, écrivirent contre Œcolampade, et soutinrent que le corps de Jésus-Christ était présent en l'eucharistie, et qu'il était au pain, ou sous le pain, comme la chair est dans un pâté.— 217. Les intérimistes, demi-luthériens, qui suivaient l'*intérim* d'Augsbourg. (V. INTERIM.) — 218. Les adiaphoristes disaient que l'observation des constitutions de l'Église et des conciles était une chose indifférente. Les antidiaphoristes la condamnaient. — 219. Les antiluthériens, ou sacramentaires, sont ceux qui, ayant quitté l'Église à l'occasion de Luther, ont abandonné son opinion, et se sont partagés en d'autres sectes. — 220. Les belliens, demi-luthériens, soutenaient qu'il n'était pas permis de faire mourir un hérétique.—221. Les boquiniens avaient pour chef Boquinius, qui disait que Jésus-Christ n'avait pas été crucifié pour les pécheurs. — 222. Les richériens, ainsi nommés de Pierre Richer, calviniste, disaient qu'il ne fallait point adorer Jésus-Christ en sa chair humaine. — 223. Les hamstédiens suivaient les opinions d'Hamstédius, qui, pour accorder l'anabaptisme avec les autres sectes d'Angleterre, inventait de nouvelles erreurs. — 224. Les campanistes, disciples de Jean Campan, antiluthérien et sacramentaire, ne croyaient pas que le Fils et le Saint-Esprit fussent deux personnes distinctes du Père. — 225. Les swenkfeldiens, secte d'antiluthériens, ainsi nommés de leur chef Swenkfeldius. — 226. Les nu-pieds, spirituels, ou séparés, antiluthériens, abandonnaient tout pour imiter, disaient-ils, la vie des apôtres. — 227. Les mennonites, tibbes, ou méliapes, avaient Simon, fils de Mennon, pour chef. Ils rejetaient le baptême, et disaient que Jésus-Christ avait pris son corps de la substance de Dieu le Père, et non pas de la sainte Vierge.— 228. Les libres, antiluthériens, auxquels Jean Hutus avait fait accroire qu'ils étaient et de nom et de fait le véritable peuple d'Israël. — 229. Les ambroisiens, ou pneumatiques, secte d'anabaptistes, rejetaient l'un et l'autre Testament. — 230. Les augustiniens, disciples d'un sacramentaire nommé Augustin, disaient que le ciel ne serait ouvert à personne avant le jugement dernier. — 231. Les melchiorites, ainsi nommés de leur chef Melchior Hofman, antiluthérien, soutenaient que Jésus-Christ n'avait qu'une nature, et qu'il n'avait point pris son corps de la substance de la Vierge, mais de la sienne ; que notre salut dépendait de nos seules forces sans la grâce, etc. — 232. Les monastériens, secte d'antiluthériens et d'anabaptistes, conduits par Jean Bokaldi, avaient changé les paroles de la cène, et disaient : *Prends, mange, souviens-toi du Seigneur.* — 233. Les clanculaires, secte d'anabaptistes, cachaient leur croyance. — 234. Les manifestants, autres anabaptistes, publiaient leurs opinions, et donnaient le nom d'impies aux clanculaires. — 235. Les baculaires, ou stébliers, anabaptistes, ne voulaient porter que des bâtons pour toutes armes. — 236. Les scripturaires, secte d'antiluthériens, ne recevaient point d'autres preuves que de l'Écriture sainte. — 237. Les olliers, antiluthériens, se régalaient tour à tour, et se plaisaient à faire bonne chère. — 238. Les batemburgiques, coureurs, s'étaient mis à la suite d'un soldat séditieux, pillaient les églises et renversaient les autels. — 239. Les pacifiques, secte d'anabaptistes. — 240. Les pastoricides, autres anabaptistes, en voulaient principalement aux prélats de l'Église. — 241. Les sanguinaires, anabaptistes, buvaient du sang humain en faisant leurs serments. — 242. Les antichrétiens blasphémaient contre Jésus-Christ.—243. Les démoniaques, anabaptistes, croyaient que les démons seront sauvés à la fin du monde.—244. Antidémoniaques, quelques confessionnistes, niaient qu'il y eût des démons. — 245. Les sabbataires, secte d'anabaptistes, gardaient le samedi à la manière des juifs. — 246. Les communiquants, ainsi nommés parce qu'ils voulaient introduire la communauté des femmes. — 247. Les condormans, anabaptistes qui couchaient pêle-mêle. — 248. Les larmoyants, anabaptistes qui ne priaient Dieu qu'en pleurant et en criant. — 249. Les significatifs, secte des sacramentaires, qui disaient qu'en l'eucharistie il n'y a que le signe du corps de Jésus-Christ. — 250. Les tropistes, sacramentaires, voulaient qu'on prît dans un sens figuré les paroles de l'institution de l'eucharistie. — 251. Les énergiques tenaient qu'en l'eucharistie il n'y a que l'énergie et la vertu du corps de Jésus-Christ. — 252. Les arrhabonaires disaient que l'eucharistie n'a été donnée que comme un gage du corps de Jésus-Christ.— 253. Les adessenaires étaient divisés en quatre sectes ; la première tenait que le corps de Jésus-Christ est au pain ; la seconde, à l'entour du pain ; la troisième, avec le pain, et la quatrième, sous le pain. — 254. Les métamorphistes disent que Jésus-Christ étant monté au ciel, a tout à fait transformé et divinisé son humanité. — 255. Les iscariotistes soutenaient que Judas Iscariote n'avait pas reçu le corps de Jésus-Christ dans la cène. — 256. Les laïco céphales, sectateurs de Samson et de Morison, Anglais, prêchèrent, dans le temps du schisme, que les rois sont les chefs de l'Église aussi bien que de l'État. — 257. Les effrontés se raclaient le front jusqu'au sang, et prétendaient être de vrais chrétiens par cette cérémonie. — 258. Les neutraux, sacramentaires, s'abstenaient de la communion, disant que la foi suffisait. — 259. Les manus-imposants, secte de confessionnistes, croyaient que l'imposition des mains faite par les laïques est un sacrement. — 260. Les bissacramentaux ne reconnaissaient que deux sacrements, le baptême et l'eucharistie. — 261. Les trisacramentaux ajoutaient l'absolution. — 262. Les quadrisacramentaux y joignaient l'ordre de prêtrise. — 263. Les sépulcraux niaient la descente de

Jésus-Christ aux enfers quant à l'âme, et disaient qu'il n'y est descendu que quant au corps, interprétant le mot d'enfer par celui de sépulcre. — 264. Les infernaux disaient que Jésus-Christ a souffert les tourments des damnés dans l'enfer. — 265. Les invisibles prétendaient, comme plusieurs luthériens et anabaptistes, qu'il n'y a point d'Église visible. — 266. Les biblistes n'admettaient que le texte des Écritures, sans aucune interprétation. — 267. Les pénitentiaires étaient ceux dont les principales erreurs sont touchant la pénitence. — 268. Les sociniens, ainsi nommés de leur chef Socin, Italien, qui a renouvelé les erreurs de Paul de Samosate et de Photin.

Dix-septième siècle. — 269. Les arminiens, ou remontrants, dont la secte a commencé par quelques ministres hollandais, accusés par leurs confrères d'erreur sur la doctrine de la prédestination et de la grâce. — 270. Les gomaristes, rigides calvinistes, opposés aux arminiens. — 271. Les cornartiens, ou carnartistes, ainsi nommés de leur chef Cornhart ou Koornhert, niaient le péché originel. — 272. Ezéchiel Médensis, luthérien. Il se disait le grand prince et le Verbe de Dieu; et prêchait que Jésus-Christ était en lui personnellement et essentiellement. — 273. Les frères de la Rose-Croix, autrement les invisibles, étaient luthériens. — 274. Les illuminés, faux dévots, prétendaient que la contemplation les avait tellement unis à Dieu, qu'ils n'avaient plus besoin des sacrements. — 274 *bis*. Les jansénistes, disciples de Jansénius, évêques d'Iwes, combattaient les principes de Molinies. V. **JANSÉNISME.**

Dix-huitième siècle. — Pendant ce siècle, le jansénisme et le protestantisme continuèrent à se propager; la révolution de 1789 donna naissance, à l'Église constitutionnelle et au culte de la raison ou des théophilantropes, remplacé par le culte de la nature.

Dix-neuvième siècle. — Depuis le commencement de ce siècle, nous avons la petite église ou les anticoncordataires, les templiers, les saint-simoniens, les fouriéristes et l'église dite catholique-française. (V. **CHATEL** l'abbé.)

HERFORT, ville d'Allemagne, située dans la Westphalie, avait autrefois une célèbre abbaye de religieuses bénédictines, fondée, en 822, par Louis, roi de Germanie. Cette abbaye fut pillée par les Huns, 933; rebâtie dans le siècle suivant, et pillée de nouveau par Thiedmar, frère de Bernard, duc de Saxe. On y abandonna les observances régulières au commencement du 11e siècle; et en 1615, on y embrassa la réforme de Luther. L'abbesse d'Herfort était princesse de l'Empire, et envoyait des députés à la diète. L'électeur de Brandebourg s'est emparé de cette ville, 1747.

HERMANDAD (la sainte), nom dérivé du latin *germanitas*, confrérie. On appelait ainsi, dans quelques provinces d'Espagne, particulièrement en Castille, les officiers de police chargés de veiller à la sûreté des routes. La sainte hermandad fut établie dans le royaume de Castille, 1486, et avait trois résidences principales, Tolède, Ciudad-Rodrigo et Talavera.

HERMANN, surnommé *Contract*, à cause de la contraction de ses membres, était le fils d'un comte de Welsringen. Il naquit en 1013. Les sciences mathématiques fixèrent surtout son attention. Il excella en astronomie, en musique et en géométrie; entra dans l'ordre de Saint-Benoît, et devint abbé de Reichenau, où il mourut, 1054.

HERMENEGILDE, prince des Visigoths, fils du roi Levigilde, fut associé au trône d'Espagne par son père, 565. Il était arien; mais après son mariage avec Ingonde, fille de Sigebert, roi des Francs, il embrassa la foi catholique. Sommé par son père de revenir à la religion arienne, il résista et préféra la mort : il eut la tête tranchée. L'Église l'a mis au rang des martyrs, et honore sa mémoire le 13 avril.

HERMENFROI, l'un des fils de Bazin, roi de Thuringe, hérita du tiers de ce royaume, à la mort de son père. Voulant régner seul, il empoisonna Berlaire, l'un de ses frères; et, avec l'aide de Thierri, roi de Metz, il défit Baldéric, son second frère. Mais ayant refusé de partager son royaume avec Thierri, celui-ci lui déclara la guerre, 528, s'empara de toute la Thuringe, et fit précipiter Hermenfroi du haut des murailles de Tolbiac ou Zulpich, 530.

HERMINE, ordre de chevalerie, dit *de Bretagne*, parce qu'il fut institué ou renouvelé par Jean V, dit le *Vaillant*, duc de Bretagne, 1365. Les chevaliers portaient d'un collier d'or, chargé d'hermines, avec cette devise : *A ma vie.*

HERMINE, nom d'un ordre de chevalerie institué, en 1464, par Ferdinand, roi de Naples. Le collier de l'ordre était d'or, et il y pendait une hermine avec cette devise : *Malo mori quam fœdari* (j'aime mieux mourir que de me souiller).

HERMITE (Jean-Martin-Adrien l'), baron, contre-amiral, né à Coutances, 1766, entra dans la marine, comme volontaire, à 14 ans, se distingua dans la guerre de l'indépendance américaine, 1780, et reçut le commandement d'un vaisseau au malheureux combat du 13 prairial. Contre-amiral en 1806, il commanda une division de la flotte de Toulon, et exerça quelque temps les fonctions de préfet maritime de cette ville. Il obtint sa retraite en 1825, et mourut en 1826.

HERMODORE ou **HERMODUS**, architecte grec, né à Salamine, vivait à Rome vers l'an 104 av. J.-C. Il construisit les portiques du temple de Jupiter Stator et le temple de Mars, dans le cirque de Flaminius.

HERMOGÈNE, célèbre rhéteur, né à Tarse en Cilicie, florissait vers l'an 180 de l'ère chrétienne. A 15 ans, il improvisait de beaux discours; de 17 à 24, il publia sa rhétorique, plusieurs livres et traités sur l'art oratoire et des exercices de rhétorique. Il perdit subitement la mémoire, tomba dans l'imbécillité, et mourut très-âgé.

HERMOGÈNE, hérétique du 2e siècle, prêcha le stoïcisme dans l'Afrique.

HERMOGÈNE ou **HERMOGENIEN**, jurisconsulte du 4e siècle, vivait sous Honorius et Théodose le Jeune. Il forma un recueil des constitutions des empereurs.

HERMUNDURES, *Hermunduri*, peuple germain de la famille des Hermieros. Il habitait au sud de l'Albis (l'Elbe), et avait pour voisins les *Boii* et les *Marisci*. Dès l'an 19 de J.-C., l'histoire fait mention des Hermundures et de leurs querelles avec Catualda, roi des Goths. En 51, ils battirent Quades; en 152, on les vit, dans la guerre des Marcomans, combattre les Romains.

HÉRODE, dit le *Grand*, ou l'*Ascalonite*, du nom d'Ascalon, ville de Judée, où il naquit, l'an 72 av. J.-C. Gouverneur de la Galilée, il servit Marc-Antoine, qui le fit nommer tétrarque et ensuite roi de Judée. Il fut le bourreau d'Aristobule, son beau-père, grand prêtre des Juifs; de Mariaune, sa propre épouse; d'Alexandra, sa mère; d'Hyrcan, grand-père de cette princesse; de ses deux fils, Alexandre et Aristobule, et d'un grand nombre d'autres victimes. Malgré la férocité de son caractère, il vendit tout ce qu'il avait d'or et d'argent pour délivrer la Judée de la famine qui la désolait, 25 ans av. J.-C. Six ans plus tard, 19, il fit rebâtir le temple de Jérusalem, un théâtre, un cirque, une ville et un temple à son bienfaiteur Octave, alors empereur, sous le nom d'Auguste. A l'occasion de la naissance de Jésus-Christ, il or-

donna le massacre de tous les enfants mâles au-dessous de deux ans, dans le territoire de Bethléem. Après avoir fait tuer Antipater, son 3e fils, et commis plusieurs actes de cruauté, Hérode mourut, vers l'an de Rome 750, une année après la naissance du Christ, et 4 ans avant l'ère chrétienne. — Hérode Antipater ou Antipas, fils du précédent, obtint d'Auguste la Galilée, avec le titre de tétrarque, après la mort de son père. Il fit la guerre à son frère, et lui enleva sa femme. Accusé, plus tard, d'avoir voulu se révolter contre les Romains, l'empereur Caligula l'envoya en exil à Lyon, d'où il passa ensuite en Espagne avec sa femme Hérodias. Ils y moururent tous les deux dans l'obscurité. C'est ce même Hérode qui fit mourir saint Jean-Baptiste; et ce fut devant lui que Pilate renvoya Jésus-Christ, comme étant né son sujet. — Hérode (Agrippa Ier), roi de Judée, fils d'Aristobule, petit-fils d'Hérode le Grand, reçut de Caligula le titre de roi et de tétrarque et les provinces qui avaient appartenu à Hérode le Grand. Il mourut dans la 7e année de son règne, et la 43e de l'ère chrétienne. Ce fut lui qui fit massacrer saint Jacques et arrêter saint Pierre. Son fils Agrippa II fut privé du royaume de Judée par Claude, qui lui donna en échange d'autres provinces. Il se trouva au siége de Jérusalem par Titus, et mourut sous Domitien, en l'an 90.

HÉRODES ATTICUS. V. ATTICUS.

HERODIEN, historien grec, né dans le 2e siècle de l'ère chrétienne, écrivit l'histoire de son temps, à partir de la mort de Marc-Aurèle jusqu'à Gordien III, depuis l'an 180 jusqu'à 238 de l'ère chrétienne.

HÉRODIEN, grammairien grec, né à Alexandrie, dans le 2e siècle de l'ère chrétienne, dédia à Marc-Antonin une grammaire générale, dont il ne reste plus que des abrégés inédits.

HÉRODOTE, célèbre historien grec, né à Halicarnasse, en Carie, l'an 484 av. J.-C. Ses goûts historiques lui firent parcourir l'Asie Mineure, la Syrie, la Palestine, l'Égypte, la Libye jusqu'aux colonnes d'Hercule (Gibraltar), l'Assyrie, la Colchide, la Scythie, le pays des Gètes, la Thrace, la Macédoine et l'Épire. Forcé par Lygdamis de fuir sa patrie, il se réfugia à Samos, où il composa les premiers livres de son histoire. Il rentra dans sa patrie à la tête d'une troupe d'exilés, et renversa Lygdamis; mais la nouvelle aristocratie, redoutant son influence, le força à s'exiler de nouveau. Il se rendit en Grèce, où l'on célébrait alors la 81e olympiade, av. J.-C. 456; lut devant la multitude le commencement de ses ouvrages, qui furent bien accueillis. Douze ans après, il renouvela, dans la fête des panathénées de l'an 444 avant l'ère chrétienne, la lecture de son ouvrage, probablement terminé à cette époque. Les Athéniens lui décernèrent pour récompense une somme de 10 talents attiques (154,000 francs). Hérodote se joignit ensuite à la colonie que les Athéniens envoyèrent en Italie, se fixa à Thurienne, où il mourut dans un âge très-avancé, avant J.-C. 406.

HÉROLD (Louis-Joseph-Ferdinand), habile compositeur, né à Paris, 1792, mort en 1833. Il remporta, en 1812, le grand prix de composition, et fut envoyé à Rome aux frais du gouvernement. En 1815, il composa, à Naples: *la Gioventa d'Enrico Quinto*; *Sic*; *la Clochette*, 1817; *le Muletier*, 1823; *Zampa*; *Marie*, 1831; *le Pré aux Clercs*, 1832.

HERRERA (Antonio DE TORDESILLAS, appelé, du nom de sa mère), célèbre historien espagnol, né en 1559, fut nommé par Philippe II premier historien des Indes et de Castille, secrétaire d'État, et mourut en 1625. On a de lui: *Histoire générale des gestes, des Castillans, dans les îles et terre ferme de l'Océan*, 1492-1554; *Description des Indes occidentales*, 1601; — *Histoire de Marie Stuart*; — *Histoire de France*, 1585-1595; — *Histoire du monde sous le règne de Philippe II*, 1584-1598; — *Discours historique des mouvements de l'Aragon*, 1591-1592; — *Commentaires sur les gestes des Espagnols, des Français et des Vénitiens en Italie*, 1285-1559.

HERSAN (Jacques-François), médecin, professeur de clinique, naquit à Chambois, 1738; étudia à Paris, et fut reçu membre de la faculté de médecine de Caen, 1784; et en 1786, ses talents lui valurent la chaire de clinique de cette faculté. Il mourut dans cette ville, 1809.

HERSCHEL (William), de la Société royale de Londres et de l'Institut de France, naquit dans un village du Hanovre, le 16 novembre 1738. Après avoir été musicien dans un régiment, Herschel passa à Londres, 1756. En 1766, il fut nommé organiste d'Halifax. Il construisit un télescope, 1774; entreprit une revue générale du ciel, 1779; et le 13 mars 1781, il aperçut une étoile douée d'un mouvement, qu'il prit d'abord pour une comète, c'était la planète Uranis. Cette découverte fixa sur lui l'attention du monde savant. Le roi d'Angleterre l'appela à Windsor, et le nomma chevalier de l'ordre des Guelphes, 1816. Il mourut à Hough, le 26 août 1822.

HERSENT (Charles), chancelier de l'église de Metz, né à Paris, vers la fin du 15e siècle; entra dans la congrégation de l'Oratoire de Paris, 1615, et y acquit une grande réputation comme prédicateur. Il en sortit, 1626. Plus tard, il tenta d'y rentrer; mais il en fut exclu par le P. de Coudren, 1634. Dans un voyage qu'il fit à Rome, 1645, il y composa un mémoire apologétique pour Jansénius, qu'il présenta au pape Innocent X; mais le tribunal de l'inquisition l'ayant fait appeler, il se sauva en France, et mourut au château de Largone en Bretagne, 10 janvier 1661.

HERSTAL, appelée quelquefois **HÉRISTAL**, ville située sur la Meuse, près de Liége, a été fort célèbre dans l'histoire de France, sous les rois de la première et de la seconde race. Elle appartenait à Pepin, surnommé d'Héristal, maire du palais et père de Charles Martel, 681. Pepin, roi de France, embellit cette ville, et y fit bâtir un palais magnifique, 760. Herstal, détruite par les Normands, 895, est devenue un simple bourg, qui ne conserve de sa première splendeur que le nom.

HERTZBERG (Ewald-Frédéric, comte de), ministre du grand Frédéric, naquit à Lottin, en Poméranie, 1725. Il fut nommé par le roi de Prusse conseiller de légation, 1747; premier conseiller intime et secrétaire d'État des affaires étrangères, 1750; puis ministre des relations extérieures, 1763. En cette qualité, il prit une part active au partage de la Pologne, 1772; à la succession de Bavière, 1775, et à l'expédition du duc de Brunswick en Hollande, 1787. A la suite de cette expédition, il reçut le titre de comte et la décoration de l'Aigle Noir. Le traité de Reichenbach n'ayant pas atteint le but qu'il se proposait, Hertzberg donna sa démission, 1790, et ne s'occupa plus que des travaux de l'Académie, dont il était curateur. Il mourut à Berlin, le 27 mai 1795.

HÉRULES, ancien peuple de l'Allemagne, qui habitait le long des bords de la Baltique, dans le pays appelé depuis Mecklembourg, sous le règne de Trajan, environ l'an 98 de J.-C.. Les Hérules traversèrent le Sund, et habitèrent le pays appelé aujourd'hui Scanie. Ils en furent chassés par les Danois, 410. Ils traversèrent alors l'Allemagne; et, sous la conduite d'Odoacre, leur roi, ils inondèrent l'Italie. Odoacre dépossédа l'empereur Romulus Augustule, 476, et fut tué par Théodoric, roi

des Ostrogoths, après un règne de 16 à 17 ans, 493. Le royaume des Hérules, en Italie, se fondit alors dans celui de leurs vainqueurs. Quant à ceux qui restèrent sur les bords de la Baltique, Pantaléon assure, dans sa Chronique, que leur roi Geltrès fut baptisé, 528. Mesteron, un de ses successeurs, grand ennemi du christianisme, pour se venger de Bernard, duc de Saxe, qui lui avait refusé la main de sa fille, ravagea toute la Saxe, 976. Il reçut le baptême sur la fin de ses jours, et laissa, entre autres enfants, Udon, de qui sont descendus les princes actuels de Mecklenbourg. V. **MECKLENBOURG.**

HERVILLY (Louis-Charles, comte d'), né à Paris, 1735, servit dans un régiment d'infanterie, et passa en Amérique, 1779, en qualité de sous-lieutenant de marine. Il s'y distingua ; et, à son retour, il obtint en récompense un brevet de colonel. Le 20 juin 1792, il partagea avec le maréchal de Mouchy l'honneur de veiller à la sûreté de Louis XVI ; passa en Angleterre pendant la captivité du roi ; et, commandant de la première division d'émigrés destinés à faire une descente en Bretagne, il y débarqua avec 1500 hommes, le 27 juin 1795. Il établit son quartier général à Carnac ; et le 29, il s'empara du fort de Penthièvre ; mais le 21 juillet, sa petite armée, accablée par les forces considérables de l'armée républicaine, fut obligée de battre en retraite ; et d'Hervilly eut le temps de regagner une frégate qui le conduisit en Angleterre. Il mourut à Londres, le 14 novembre 1795.

HÉRY ou **AIRY**, village du département de l'Yonne. On y voyait autrefois un couvent de bénédictins, dans lequel se tint, en 1015, un concile national pour traiter de la paix entre Robert, roi de France, et Othon Guillaume, qui prétendait à la succession de Hugues Ier, duc de Bourgogne, son beau-père, mort sans postérité.

HERZEGOVINE ou **HERSECK**, contrée d'Europe, bornée au nord par la Croatie, dont elle faisait anciennement partie ; au sud par le Monténégro, à l'est par la Bosnie, et au sud-ouest par la Dalmatie. Incorporée à la Bosnie, 1526, elle en fut détachée et érigée en duché par l'empereur Frédéric III, 1445, sous le nom de duché de Sainte-Sabe. A la paix de Carlowitz, 1699, elle fut cédée à Mahomet II ; et depuis, bien que comprise dans l'empire ottoman, cette province est presque indépendante.

HESDIN, en latin *Hesdinum*, ville de l'Artois, bâtie primitivement sur les bords de la Canche, détruite par Charles-Quint, 1553, et rebâtie, l'année suivante, par Charles-Emmanuel, duc de Savoie. Cette ville avait, sur la fin du 10e siècle, des comtes qui faisaient partie des 12 pairs du comté de Flandre. Gui, comte d'Hesdin, étant mort sans postérité, vers l'an 1150, le comté d'Hesdin fut réuni à la Flandre. La ville d'Hesdin obtint des comtes de Flandre le droit de commune, mais une sédition, dans laquelle un officier du comte Philippe d'Alsace fut tué par les bourgeois, lui fit perdre, en 1179, ce privilége. L'année suivante, 1180, Hesdin, ainsi que plusieurs villes de l'Artois, fut la dot d'Isabelle de Hainaut, nièce de Philippe d'Alsace, lorsqu'elle épousa le roi Philippe-Auguste.

HÉSIODE, célèbre poëte grec. On croit qu'il vivait au commencement du 11e siècle av. J.-C. Des nombreux ouvrages qui lui sont attribués, trois seulement nous sont parvenus : les *Travaux et les Journées*, la *Théogonie* et le *Bouclier d'Hercule*.

HESSE, pays d'Allemagne avec le titre de landgraviat. Il était borné au nord par la Westphalie, au sud par la Franconie et l'archevêché de Mayence, à l'est par la haute Saxe, et à l'ouest par les États de Trèves, de Cologne et le duché de Berg. Sur la fin du 16e siècle, elle a été divisée en 5 parties qui appartenaient à 5 branches de la maison de Hesse. Ce sont : la Hesse électorale, le grand-duché de Hesse-Darmstadt, et le landgraviat de Hesse-Hombourg. Toute la Hesse est couverte de montagnes et de forêts ; cependant elle est fertile en pâturages, en grains et même en vins. La religion dominante est la religion réformée, et les princes jouissent de trois voix à la diète.

HESSE ÉLECTORALE (Vicissitudes de la). La Hesse, anciennement habitée par les Cattes, ensuite envahie par d'autres peuples, formait, du temps de Clovis, un royaume du nom de Thuringe, dont le souverain, appelé Basin, mourut vers l'an 527. Ses trois fils, Bertaire, Balderic et Hermenfroi, partagèrent après lui ses États. Hermenfroi assassina Bertaire, et Balderic, craignant le même sort, se mit en état de défense. L'année suivante, 528, Balderic battu tomba au pouvoir d'Hermenfroi. Deux ans après, 530, ce dernier tomba au pouvoir de Thierri, roi d'Austrasie, et fut précipité par lui du haut des tours de Tolbiac. La Thuringe se trouva alors annexée à l'Austrasie, et bientôt après elle fut comprise dans le district appelé Franconie, ou France orientale. Lorsqu'à la mort de Louis le Débonnaire, 840, le trône impérial eut été transféré de France en Allemagne, la Franconie tomba, sous le titre de duché, dans une maison puissante qui donna plusieurs chefs à l'empire. Sous le règne de l'empereur Conrad II, 1025, Louis, dit *le Barbu*, que plusieurs auteurs donnent pour l'un des fils que Charles de France, oncle du roi Louis V, eut dans sa prison d'Orléans, vint s'établir en Thuringe, s'y maria avec Cécile, unique héritière de la maison de Sangershausen, l'une des plus puissantes du pays, et fut le chef de la première maison de Hesse. Herman II, 6e landgrave de Hesse, étant mort sans postérité, 1241, ses États passèrent à son oncle Henri Raspon, décédé lui-même sans enfants, 1247, et la seigneurie de Hesse passa à Henri, dit *l'Infant*, petit-fils, par sa mère Sophie, femme de Henri II, duc de Brabant, du landgrave Louis IV, et la Thuringe, à Henri, dit *l'Illustre*, marquis de Misnie, fils de Judith de Thuringe. Ce dernier mourut en 1308, laissant deux fils qui, suivant la coutume du temps, partagèrent entre eux ses États. Othon, l'aîné, eut la haute Hesse, et établit sa résidence à Marbourg ; Jean, le dernier, eut la basse Hesse, et se fixa à Cassel. Trois ans après, 1311, Jean étant mort sans postérité, Othon resta seul maître de la Hesse, et mourut en 1328. Son fils Henri II, dit *de Fer*, lui succéda. Ce prince ayant perdu, 1366, ses deux fils sans postérité, et se voyant lui-même sans enfants et hors d'espérance d'en avoir, jeta les yeux sur Herman, son neveu, fils de son frère Louis, mort depuis peu, pour le faire son héritier. Cette adoption amena une ligue contre la Hesse, dite *Ligue de l'Étoile*, à la tête de laquelle se mit Othon, duc de Brunswick, petit-fils, par sa mère, du landgrave. Henri parvint à conjurer l'orage, 1373, et mourut, en 1376, dans un âge fort avancé. Herman Ier, fils de Louis de Hesse, adopté par le landgrave Henri, 1367, lui succéda, et eut à soutenir les efforts des princes qui avaient signé la ligue de l'Étoile. Herman triompha des confédérés à la bataille de Hersfeld, 1378. Une nouvelle ligue, composée en grande partie de la noblesse hessoise qui avait déjà pris parti dans la première, s'éleva contre le landgrave, 1381. De leur côté, les villes de Hesse demeurèrent fidèles à leur prince ; elles opposèrent confédération à confédération, et dissipèrent celle des nobles révoltés. Herman mourut en 1413, et eut pour successeur Louis Ier, son fils, dit *le Pacifique*. Ce prince donna, en 1439, une preuve de

son désintéressement en refusant la couronne impériale qui lui était offerte après la mort d'Albert II. Il unit, 1433, à la Hesse les États de Ziegenhayn et de Nidda, vacants par la mort du dernier comte, et mourut en 1458. Louis II, fils aîné de Louis Ier, lui succéda. Ce prince, au bout de quelques années, pressé par son frère Henri de partager avec lui l'héritage de leur père, lui céda la haute Hesse. Dès lors il y eut deux landgraves, Henri à Marbourg, et Louis à Cassel. Ce dernier décéda en 1471, laissant deux fils, tous deux du nom de Guillaume, qui lui succédèrent alternativement. Henri, landgrave de Marbourg, mourut en 1483 ; il eut pour successeur Guillaume IIIe du nom, dit le plus jeune ; de sorte que la Hesse fut alors gouvernée par trois princes du nom de Guillaume : Guillaume Ier et Guillaume II, à Cassel, Guillaume III à Marbourg. Guillaume Ier, au retour d'un voyage qu'il fit à la Terre-Sainte, 1492, résigna ses États à son frère. Guillaume III mourut d'une chute, le 17 février 1500, et Guillaume II se trouva seul possesseur de la Hesse ; mais Jean, duc de Clèves, et Jean, comte de Nassau, tous deux beaux-frères de Guillaume III, lui disputèrent les comtés de Catzenellenbogen et de Dietz, ce qui occasionna un procès qui dura 57 ans. Guillaume II mourut en 1509. Son fils, Philippe le Magnanime, pressé par l'électeur de Saxe, embrassa le luthéranisme, 1526 ; il signa, en 1530, la profession de foi qui fut présentée, le 25 juin, à l'empereur Charles-Quint, dans la diète d'Augsbourg (V. AUGSBOURG), et l'année suivante, 1531, son nom figura avec ceux des princes protestants qui signèrent la fameuse ligue de Smalkade. En 1546, Philippe et l'électeur de Saxe se mirent en campagne pour prévenir la résolution que l'empereur avait prise de faire la guerre aux protestants ; ils furent mis l'un et l'autre au ban de l'empire et contraints à se soumettre après la bataille de Muhlberg, 1547. A la mort du landgrave Philippe, 1567, la Hesse se trouva partagée en deux landgraviats ; Guillaume IV régna à Hesse-Cassel, et Georges à Hesse-Darmstadt.

Landgraves de Hesse-Cassel. Guillaume IV, fils aîné du landgrave Philippe, eut en partage la basse Hesse, dont Cassel était la capitale. Ce prince se fit une si grande réputation de sagesse et d'habileté dans les affaires, que la plupart des princes de l'Europe prirent ses avis. Le pape Grégoire XIII ayant publié, 1582, son nouveau calendrier, avec ordre à tous les fidèles de l'adopter, l'électeur de Saxe écrivit au margrave Guillaume à ce sujet, et ce prince, sans entrer dans l'examen de ce calendrier, fut d'avis de ne le point adopter, à cause du ton impérieux que prenait le pape dans sa bulle. Cet avis fut adopté par tous les princes protestants à la diète qui se tint, sur la fin de juin de la même année, à Augsbourg. Guillaume mourut en 1592. Maurice, son fils, signa, en 1604, la ligue formée à Heidelberg par les princes protestants pour la défense de leurs droits. Ce prince, élevé dans la religion luthérienne, la quitta pour embrasser le calvinisme ; ce fut la source des plus grands malheurs. A la suite de plusieurs guerres intestines, le malheureux landgrave, ne pouvant soutenir le spectacle de ses États ravagés, prit le parti, 1624, de s'en éloigner. Il abdiqua au mois de mars 1627, en faveur de son fils, et mourut en 1632. Guillaume V, landgrave de Hesse-Cassel, par cession de son père, 1627, se concerta avec la branche de Hesse-Darmstadt, et abolit dans sa maison le partage des biens entre frères pour y établir le droit de primogéniture, ce qui fut confirmé par l'empereur, 1628. Il entra dans la confédération protestante de Leipsig, 1629 ; signa une ligue offensive et défensive avec Gustave-Adolphe, roi de Suède ; fut battu à Nordlingue, 1634, prit sa revanche à Wistock, 1636, et mourut en 1637. Guillaume VI, son fils, âgé de 8 ans, lui succéda sous la tutelle de sa mère Amélie-Élisabeth. Cette princesse continua le guerre que son époux avait commencée contre l'empereur et les princes de son parti. Elle renouvela le traité qui unissait la Hesse à la Suède et à la France ; et bientôt ses troupes, réunies à celles de cette dernière puissance, remportèrent, sous les ordres du maréchal de Guebriant, la bataille de Kerpen, 1642. Par la paix de 1648, la régente obtint le droit de primogéniture dans les deux branches de Hesse-Cassel et de Hesse-Darmstadt. Le landgrave Guillaume, après la mort de sa mère, mit tous ses soins à réparer les maux que la guerre de Trente-Ans avait faits à la Hesse. Il mourut d'une apoplexie, le 26 juillet 1663. Ses deux fils, Guillaume VIII et Charles, lui succédèrent l'un après l'autre ; le premier, 1663 - 1670, mourut sans avoir été marié ; le second, décédé en 1730, laissa deux fils ; le premier, du nom de Frédéric Ier, qui lui succéda, s'était déjà signalé à la bataille de Spire, 1703 ; à celle d'Hochestet, 1704 ; au siége de Traerbach, 1704, et à celui de Toulon, 1707. Veuf, en 1705, de Louise-Dorothée-Sophie, fille de Frédéric Ier, roi de Prusse, il avait épousé en secondes noces, le 4 avril 1715, Ulrique-Éléonore, fille de Charles XI, roi de Suède. Cette princesse étant montée sur le trône, 1719, avait engagé les états à élire pour leur roi Frédéric, son époux. Devenu landgrave de Hesse-Cassel, il établit, pour gouverner cet État, un conseil de régence, à la tête duquel il mit Guillaume, son frère, comte de Hanau, et mourut sans postérité, 1751. Guillaume VIII, alors comte de Hanau, hérita de la Hesse, et laissa ses États, en 1760, à son fils Frédéric II. Ce dernier, s'étant déclaré pour la France, vit le prince Ferdinand de Brunswick entrer subitement dans la Hesse, mettre le siége devant plusieurs places, et s'emparer de Cassel, 1761-1762. Il mourut en 1785. Son fils Guillaume IX perdit, par le traité de Lunéville, 1801, les villes de Saint-Goar et de Rheinfels. Il prit en 1803 le titre d'électeur, sous le nom de Guillaume Ier, fut dépouillé de ses États, 1806, les recouvra en 1813, et mourut en 1821. Il eut pour successeur Guillaume II, son fils, électeur actuel.

Landgraves de Hesse-Darmstadt. Georges Ier, fils du landgrave Philippe Ier et frère de Guillaume IV, eut pour sa part le district de Darmstadt, et mourut en 1595. Louis, son fils aîné et son successeur, mérita le surnom de *Fidèle* par son attachement à la maison d'Autriche. Il hérita de la principauté de Marbourg, 1624, signala son zèle pour la réligion luthérienne, et mourut en 1626. Il avait, à son avénement, 1595, cédé le territoire de Hombourg à son frère Frédéric, et depuis ce territoire forma un landgraviat distinct. Georges II, son fils, ne prit aucune part aux affaires de son temps, non plus que ses successeurs, de sorte qu'il n'arriva aucun changement important dans le pays jusqu'en 1801. A cette époque, Louis X, qui en était le souverain, perdit une partie du comté de Lichtenberg. Il entra, en 1806, dans la confédération du Rhin, changea son titre de landgrave contre celui de grand-duc, et prit le nom de Louis Ier. En 1815-1816, il rendit aux landgraves de Hesse-Hombourg leur souveraineté, dont ils avaient été dépouillés, 1806, et mourut en 1830. Il eut pour successeur Louis II, grand-duc actuel.

HESSE-HOMBOURG. Ce landgraviat, détaché, en 1593, de celui de Hesse-Darmstadt, par le landgrave Louis V en faveur de son frère Frédéric, fut supprimé en 1806, rétabli en 1815, et augmenté alors de la seigneurie de Mussenheim.

HETERIE, du mot grec *heteria* (association). Ce nom a été donné aux sociétés qui, dans ces derniers temps, se sont formées dans l'intérêt des Grecs. La première, attribuée au poëte Rhigas, mort en 1798, fut renouvelée en 1814; elle eut son siége à Odessa, ensuite à Kichenef (Bessarabie); se choisit pour chef Alexandre Ypsilanti, 1820, et prépara sous main l'insurrection de la Grèce. La seconde, formée à Athènes, se confondit avec la première et se perdit avec elle dans l'insurrection générale, 1821. Elles étaient ouvertement sous la protection du comte Capo d'Istria, ancien président de la Grèce.

HETMAN ou **ATTAMAN**, dignité créée, en 1576, par Étienne Bathori, roi de Pologne, en faveur de Bogdan Rozynski, chef des Cosaques, et conservée depuis lors à ceux qui lui ont succédé. Les hetmans étaient toujours choisis parmi les chefs les plus distingués des Cosaques; mais l'empereur Nicolas, pour dénationaliser cette dignité, l'a conférée de nos jours à l'héritier présomptif de la couronne, le grand-duc Alexandre.

HETTENY, ville de l'Indoustan. Elle tomba au pouvoir des Mahrattes dans le cours du 17e siècle; fut reprise par les mahométans, 1679, et retomba au pouvoir des Mahrattes après la mort d'Aureng-Zeyb, 1707.

HEYNE (Chrétien-Gottolb), illustre savant d'Allemagne, naquit à Chemnitz (Saxe), 1729. Pendant la guerre de Sept-Ans, il fut obligé de fuir de ville en ville. En 1765, il fut nommé professeur à l'Université de Gœttingue, où il mourut le 14 juillet 1812. Il était membre de presque toutes les académies de l'Europe. On a de lui : *Traductions allemandes des poésies de Tibulle et du Manuel d'Épictète*; *Recueil de programmes et de dissertations des éditions de Diodore de Sicile, d'Homère et de Virgile*; *Notice raisonnée des éditions de Virgile*.

HIBERNIE, *Hibernia*, nom donné à l'Irlande par les Romains. V. **IRLANDE**.

HIÈRES, petite ville de France (Var), était une des colonies des anciens Marseillais, qui, près de trois siècles avant J.-C., lui donnèrent le surnom d'Olbia, c'est-à-dire heureuse, à cause de la bonté de son territoire. Elle fut ensuite nommée Arca, d'où est venu par corruption le nom d'Hières, qu'elle a communiqué à quelques îles qui sont vis-à-vis, sur la Méditerranée. C'était autrefois une des places les plus fortes qui fussent le long de la côte. Henri II y établit le siége de justice d'un lieutenant du sénéchal de Provence, 1544. Ce siége fut transporté à Toulon, 1545, mais Louis XIV le rétablit à Hières, 1655.

HIÉROCLÈS, nom de plusieurs personnages remarquables dans l'antiquité. — Hiéroclès, né à Alabanda, en Carie, et son frère Ménéclès, sont cités par Cicéron comme les deux premiers orateurs de la Grèce antique. — Hiéroclès, grammairien du 7e siècle, est auteur d'une notice sur l'empire de Constantinople, intitulée : *Sinecdemus, ou le Compagnon de voyage*.

HIÉROCLÈS DE BITHYNIE, principal auteur des persécutions que souffrirent les chrétiens à la fin du 3e siècle, sous Dioclétien. Après avoir été juge à Nicomédie, il fut gouverneur d'Alexandrie. Il adressa aux chrétiens un ouvrage en deux livres, intitulé *Philalethès*.

HIÉROCLÈS, philosophe platonicien, tenait une école célèbre à Alexandrie au commencement du 5e siècle. Il passe pour être l'auteur des ouvrages suivants : *de Providentia et fato, de que liberi arbitrii cum divina gubernatione convententia commentarius*; *Traité des maximes des philosophes*.

HIÉRON, roi de Syracuse, succéda à son père Gélon en l'an 478 de J.-C. Il rendit la liberté aux Agrigentins, par la défaite de Trasidée, leur tyran. Protecteur éclairé des sciences et des lettres, ami de Simonide, de Pindare, d'Eschyle, il fut plusieurs fois vainqueur aux jeux de la Grèce. Pindare a célébré ses triomphes. Hiéron est mort à Catane av. J.-C., 487. — Hiéron II, roi de Syracuse, postérieur de deux siècles au précédent, se fit remarquer par Pyrrhus, roi d'Épire, alors maître de la Sicile. Après la retraite de ce prince, les Syracusains décernèrent le commandement à Hiéron. La première guerre punique commença sous son règne. Battu par Appius Claudius, il fit la paix avec les Romains, et mourut, av. J.-C., 215.

HIÉRON (Samuel), théologien anglican, né en 1572 et mort en 1617.

HIÉRONYMITES, association religieuse qui se proposait pour modèle la vie que saint Jérôme menait dans sa solitude de Béthléem. On les divisait en quatre branches : 1° les hiéronymites d'Espagne, fondés en 1370, par Thomas de Sienne; 2° les ermites de Saint-Jérôme, fondés, 1380, dans l'Ombrie, par Pierre de Pise; 3° ceux de l'Observance, institués en Lombardie, 1424, par Loup d'Olmédo; enfin, 4° la société de Saint-Jérôme de Fiésoli. Cette dernière suivait la règle de Saint-Augustin.

HIGHLANDS, c'est-à-dire terres hautes, nom donné à la partie la plus septentrionale et la plus montagneuse de l'Écosse. Les Highlanders, ou habitants des Highlands, restèrent longtemps fidèles à la cause des Stuarts et jouèrent un rôle important dans les efforts tentés à différentes reprises, par les princes de cette maison, pour reconquérir la couronne d'Angleterre, notamment en 1715 et 1745. Les routes percées depuis lors, à travers leurs montagnes, ont mis un terme à leur isolement, et leurs mœurs se sont considérablement modifiées.

HILAIRE (Saint), docteur de l'Église, évêque de Poitiers, né dans cette ville vers le commencement du 4e siècle. Exilé en Phrygie, puis en Italie par Valentinien, il revint à Poitiers, où il mourut en 368. On a de lui plusieurs écrits sous le nom d'œuvres.

HILAIRE (Saint), évêque d'Arles, né en 401. Il présida, en 441, le concile d'Orange. Il mourut en 449, le 5 mai, jour où sa mémoire est célébrée.

HILAIRE ou **HILARIUS**, pape, originaire de Sardaigne, fut élu en 461 et succéda à saint Léon. Il mourut en 467, sans avoir rien fait de remarquable.

HILARION (Saint), célèbre instituteur de la vie monastique en Palestine, né près de Gaza, en Syrie, vers l'an 292, étudia à Alexandrie, où il se convertit au christianisme. Il fonda plusieurs monastères en Palestine, et mourut dans un ermitage de l'île de Chypre, vers l'an 372.

HILDEBRAND, roi des Lombards en Italie, monta sur le trône en 736. Il fut détrôné en 744 par les Lombards, à cause de sa tyrannie, et remplacé par Rachis, duc de Frioul.

HILDEBRAND. V. **GRÉGOIRE VII**.

HILDEBRAND, dit **LE JEUNE**, écrivain du 12e siècle, est auteur du *Libellus de contemplatione*.

HILDEBRAND (Joachim), savant théologien luthérien, né à Walkenried, 1623, mort à Zell, 1691, a laissé les ouvrages suivants : *Orat. de fondatione acad. Juliæ*; *de Nuptiis veterum christianorum*; *Augusta Cæsaris Octaviani Augusti, et Augusti duc. Brunswic.*

HILDEBRAND (Frédéric), professeur d'humanités, né à Walkenried, 1627; mort, 1688, a laissé : *Synopsis historiæ universalis*, 1683; *Antiquitates romanæ ex Rosino*.

HILDEGONDE (Sainte), religieuse de l'ordre de Cîteaux, née à Nuitz dans le 12e siècle; entra à l'abbaye de Schouange, habillée en homme, sous le nom de frère

Joseph. On ne s'aperçut de son sexe qu'après sa mort, en 1188. Sa fête a lieu le 20 avril.

HILDERHEIM, *Hilderia*, ville d'Allemagne, dans la basse Saxe, bâtie par Charlemagne vers l'an 800. La religion luthérienne y fut introduite, 1543; ce qui n'empêcha pas les catholiques d'y conserver l'église cathédrale. Le comte de Papeheim, qui commandait l'armée impériale dans la basse Saxe, la prit en trois jours, au mois d'octobre 1632. Il promit aux habitants de la sauver du pillage et de leur laisser le libre exercice de leur religion, moyennant deux tonnes d'or; mais il leur manqua de foi et abandonna la ville à ses troupes, qui la pillèrent entièrement. Georges, duc de Brunswick-Limbourg, la reprit, 1633, après avoir gagné la bataille d'Oldendorp dans le comté de Schaumbourg.

HILDUIN, né d'une famille distinguée, 789, posséda successivement les abbayes de Saint-Denis, de Saint-Médard de Soissons, de Saint-Germain-des-Prés, 821-826, et fut nommé, par Louis le Débonnaire, archichapelain du palais, 828. Hilduin entra dans la révolte de Lothaire et de Pepin contre leur père, 829. Il s'est rendu célèbre dans l'histoire littéraire par ses *Aréopagitiques*. Il mourut à Paris en 842.

HILLEL, célèbre docteur juif qui vivait l'an 98 avant J.-C., est regardé comme le père des traditionnaires. Les rabbins donnent de grands éloges à son savoir et à ses vertus. Hillel, que les Juifs comparent à Moïse, parce qu'il vécut 120 ans comme lui, fut fait président du sanhédrin à Jérusalem, l'an 30 av. J.-C. Il fut surnommé *le Saint*. — Hillel, petit-fils de Judas le Saint, vivait en 170. Il se rendit célèbre par la découverte d'un cycle de 19 ans, qui conciliait le cours du soleil avec celui de la lune, au moyen de sept intercalations, et qui fut en usage jusqu'à la réforme. Il introduisit aussi l'usage de compter les années depuis la création du monde. Il mourut après avoir reçu le baptême, en 260.

HINCMAR, 32e archevêque de Reims, né au commencement du 9e siècle, fut élevé à l'abbaye de Saint-Denis, dont il devint chanoine. Il fit jeter en prison le bénédictin Godescale, avec lequel il avait eu des différends au sujet des deux prédestinations. Il abusa de son ascendant sur Charles le Chauve pour satisfaire des vengeances personnelles, notamment sur deux évêques et sur son propre neveu. Il mourut à Épernay en 882. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels on cite son *Traité sur la prédestination*; un autre *sur le Divorce du roi Lothaire et de la reine Thietberge*; un *Recueil de Capitulaires*.

HINCMAR, neveu du précédent, évêque de Laon vers l'an 858. D'un caractère excessivement fougueux et opiniâtre, il méconnaissait tout autre pouvoir que le sien. Il excommunia son clergé et le roi lui-même. Dans un concile présidé par son oncle, il fut déposé, mis en prison et il eut les yeux crevés. Le pape Jean VIII lui rendit plus tard ses fonctions. L'époque de sa mort est ignorée.

HIPPARQUE, célèbre astronome de l'antiquité, naquit à Nicée, en Bithynie, dans le 2e siècle av. J.-C. L'époque de sa mort est ignorée. Le principal siége de ses observations était la ville de Rhodes. Il est l'inventeur de la projection que les modernes ont appelée stéréographique. Il fut le premier qui reconnut et donna les moyens de déterminer l'inégalité des mouvements du soleil, ou ce qu'on appelle l'excentricité apparente de l'orbite solaire et le lieu de son apogée. Il détermina encore les révolutions et les moyens mouvements des planètes. Il nous reste de lui : un *Commentaire sur Aratus*; *Traité du lever et du coucher des étoiles*.

HIPPIAS et HIPPARQUE, fils de Pisistrate, lui succédèrent dans la souveraineté d'Athènes, l'an 528 avant J.-C. Hipparque mourut assassiné l'an 514; et Hippias abdiqua la couronne pour racheter ses enfants, qui étaient tombés entre les mains des Lacédémoniens l'an 510. Ce malheureux prince, après avoir erré de contrée en contrée, mourut dans les rangs des Perses, à la bataille de Marathon, l'an 490 av. J.-C.

HIPPOCRATE, célèbre médecin grec, né à Cos, île de la mer Égée, avant la 84e olympiade, 460 ans avant J.-C. Sa mère, nommée Praxithé, appartenait à la race des enfants d'Hercule; Héraclide, son père, était de la famille des Asclépiades, descendants d'Esculape. Hippocrate étudia à Athènes, sous Hérodias et Gorgias. Après la mort de son père, il parcourut la Thessalie, la Macédoine, la Thrace et même le pays des Scythes, dont il a peint les mœurs. Il délivra Athènes et Abdère d'une effrayante épidémie. Il refusa les présents d'Artaxerce, qui voulait l'attirer à sa cour. Athènes reconnaissante lui vota des honneurs, et le fit entretenir toute sa vie aux frais du public. Il distribuait ses secours aux villes de la Grèce. Il passa les dernières années de sa vie à Larisse, où il mourut, 380 av. J.-C. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, entre autres : le *Livre de la nature de l'homme*; le *Livre des fractures*; le *Traité des airs, des eaux et des lieux et les épidémies*; les *Aphorismes*.

HIPPOLYTE (Saint), né dans les Gaules, fut disciple de saint Irénée, et florissait dans le 3e siècle. Il souffrit le martyre à Porto, en 240, ce qui lui fit donner le nom de *Portuensis*. De 30 ouvrages composés par ce saint docteur, un seul nous reste, son *Canon paschalis*, la plus ancienne table que nous ayons pour déterminer le jour de la fête de Pâques. Elle comprend un espace de 112 ans, divisés en 7 cycles ou périodes de 16 années, depuis l'avénement d'Alexandre Sévère, 222, jusqu'en 333. L'Église célèbre sa fête le 20 août.

HIRTIUS (Aulus) naquit à Rome, d'une famille illustre, l'an 86 av. J.-C. Après avoir fait, sous les ordres de César, la guerre des Gaules, il rentra à Rome avec lui, 48 av. J.-C., et fut toujours attaché à son parti. Après la mort du dictateur, il se déclara contre Antoine, et mourut dans un combat, l'an 43 av. J.-C.

HISPANIE, *Hispania*, ancien nom de l'Espagne et du Portugal. V. ces mots.

HISPANIOLA (Ile), nom donné primitivement à Saint-Domingue. V. **DOMINGUE** (Saint-).

HITCHIN, anciennement *Hitz* ou *Hitche*, ville d'Angleterre, fondée par les Saxons. Guillaume le Roux en fit cadeau à Bernard Baillol, 1090, et les descendants de celui-ci la conservèrent jusqu'en 1515. Édouard II la retira alors à Jean Baillol, roi d'Écosse, et en fit don à Robert de Kindale. Elle rentra dans le domaine de la couronne, 1330; fut donnée par Richard II, 1380, à son frère Edmond de Lomgley, et laissée par celui-ci à Édouard, duc d'York, depuis roi d'Angleterre, sous le nom d'Édouard IV, 1641. Depuis cette dernière époque, elle a souvent fait partie du douaire des reines d'Angleterre.

HIVER, 4e saison de l'année, pendant laquelle le soleil lance ses rayons d'une manière oblique sur la terre, et nous dérobe ainsi une grande partie de sa chaleur. Nous citerons ici les hivers les plus remarquables, soit par la durée du froid, soit par son intensité. Les premiers grands froids dont l'histoire fasse mention remontent à l'an 299 de l'ère chrétienne. Les glaces, en 359, couvrirent le Pont-Euxin et le Bosphore de Thrace. Les rivières d'Angleterre furent prises pendant 2 mois, 508, et la mer Noire couverte de glaçons pendant 20 jours, 558. Dans le 7e siècle, on a remarqué les hivers des an-

nées 605, 670 et 695 ; dans le 8e, celui des années 757 et 763. Dans cette dernière année, la mer Noire gela sur une étendue de 36 à 40 kilom. En 821, presque tous les grands fleuves de l'Europe furent pris pendant près d'un mois ; en 874, le Bosphore fut entièrement gelé. Des froids excessifs se firent ressentir en Italie, en France et en Allemagne pendant les années 991, 1044, 1067, 1124, 1125, 1205, 1216, 1269 et 1281. Dans le siècle suivant, la mer Méditerranée fut entièrement couverte de glaces, 1323. La Baltique fut entièrement gelée depuis la Poméranie jusqu'au Danemark, 1402 et 1423. En 1434, la gelée, à Paris, commença le 31 décembre, et dura 2 mois et 21 jours. La neige tomba pendant 40 jours consécutifs. Le froid revint pendant les années 1458, 1468 et 1469. Pendant l'année 1499, le froid détruisit, en Valachie, une armée de 70,000 Turcs ; il fit perdre l'usage de leurs membres à un grand nombre d'habitants de l'Angleterre, pendant les années 1515 et 1525. Autres froids en 1537, 1543, 1544, 1570 et 1595. Dans le siècle suivant, l'hiver de 1608 fut un des plus rigoureux dans toute l'Europe ; celui de 1621 se fit ressentir en Italie et en Allemagne. Autres froids en 1635 et 1658. Le grand et le petit Belt, dans la Baltique, furent entièrement pris ; et le roi de Suède Charles X traversa à pied l'un de ses bras avec une armée de 20,000 hommes, son artillerie, ses chevaux et ses bagages. La France souffrit considérablement pendant les hivers de 1683 et 1684. En 1709, l'Adriatique gela dans toute son étendue. Autres froids pendant les années 1733, 1734, 1735 et 1740. Cette dernière année, on construisit à Saint-Pétersbourg un palais de glace de 52 pieds et demi de longueur sur 16 de largeur. Le Sund, en 1760, fut entièrement pris par la glace. En 1768, le thermomètre, à Lyon marquait, le 1er février, 17° et demi ; et le 17 janvier, à Saint-Pétersbourg, il avait atteint le chiffre de 26° trois quarts. Froids excessifs en Europe pendant les années 1774, 1776, 1779, 1784, 1785. Cette dernière année, le froid dura 115 jours. Le 4 novembre 1786, le mercure gela en plein air, à Saint-Pétersbourg, par un froid de 30° et demi. En 1788, l'épaisseur de la glace fut, à Paris, de 12 pouces et demi. Le froid se renouvela encore, 1796, 1799, 1810, 1811, et notamment pendant l'année 1812. Depuis lors, le froid le plus rigoureux a été celui de 1829.

HOBBES (Thomas), célèbre philosophe anglais, né à Malmesbury, 1588, étudia à Oxford la philosophie d'Aristote, devint précepteur du comte de Devonshire, avec lequel il voyagea en France et en Italie. De retour en Angleterre, il fut admis dans la société du célèbre Bacon. Pendant la révolution parlementaire, il vint en France, s'y lia avec Descartes et y composa une grande partie de ses ouvrages. Il revint en Angleterre, 1653, reçut une pension de Charles II, et se retira à la campagne en 1674, où il continua ses travaux, et y mourut en 1679, à l'âge de 92 ans. Il a publié 42 ouvrages, dont on peut voir la liste complète dans le *Dictionnaire* de Chaussepié et de Chalmers.

HOCHBERG (Margraves de). Ce titre fut porté, de 1190 à 1503, par une des lignes de la maison de Bade. Les margraves d'Ochberg s'éteignirent alors, et le titre fut renouvelé, en 1706, en faveur de Louise Geyer de Geyersberg, épouse morganatique du margrave de Bade, Charles-Frédéric. Charles-Léopold-Frédéric, fils aîné de Louise, est monté sur le trône ducal de Bade en 1830, à la mort de son frère, le grand-duc Louis-Guillaume-Auguste.

HOCHE (Lazare), général en chef des armées de la république française, né en 1768, à Montreuil, près Versailles, de parents obscurs. Il s'engagea, à l'âge de 16 ans, dans le régiment des gardes-françaises. En 1789, il passa dans les compagnies soldées par la ville de Paris. Nommé adjudant dans le 4e régiment, il passa lieutenant dans un régiment de ligne, se distingua au siége de Thionville, devint aide de camp du général Leveneur, et successivement adjudant général, général de brigade et général de division. A 25 ans, 1793, il reçut du comité de salut public le commandement en chef de l'armée de la Moselle. Sur la dénonciation de Saint-Just, Hoche fut arrêté et enfermé dans les prisons révolutionnaires, d'où il ne sortit qu'après la révolution du 9 thermidor (27 juillet 1794). Après avoir recouvré sa liberté, il reçut le commandement de l'une des armées employées contre les royalistes insurgés de l'Ouest. Il commanda ensuite les deux armées réunies des Côtes-de-Brest et de Cherbourg, et termina cette guerre intestine par la pacification de l'Anjou, de la Bretagne, du Maine et de la Normandie. Envoyé en Angleterre comme général de l'armée expéditionnaire, il fut obligé de revenir en France après avoir éprouvé de nombreux échecs. De retour à Paris, il reçut le commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse. Il ouvrit la campagne de 1797 par le hardi passage du Rhin, et gagna successivement sur les Autrichiens les batailles de Neuwied, d'Ukérath, d'Albenkirken et de Diedorff. Sur les bords du Nidda, il apprit la nouvelle de l'armistice conclu entre le général Bonaparte et l'archiduc Charles. Quelque temps après, il accepta la direction du mouvement militaire qu'avait médité le Directoire dans la lutte avec le parti dit des clichiens, qui s'était formé dans les deux conseils législatifs. Dénoncé pour ce fait par Willot, il se défendit lui-même, et la dénonciation n'eut aucune suite. Hoche, étant retourné à Wetzlar reprendre le commandement de son armée, fut atteint de douleurs extraordinaires, et mourut le 15 septembre 1797. On suppose qu'il fut empoisonné.

HOCHSTET, village d'Allemagne, sur la frontière de la Bavière, célèbre par trois batailles qui s'y sont données, la première en 1703, où les Français eurent l'avantage ; la deuxième, le 13 août 1704, entre les troupes impériales, anglaises et hollandaises, commandées par le prince Eugène de Savoie et le duc de Marlborough, et les armées réunies de France et de Bavière sous les ordres du maréchal de Tallard et de l'électeur de Bavière ; ces derniers furent complétement battus ; enfin la troisième, le 19 juin 1800. Dans cette dernière journée, le général français Moreau mit en fuite le général autrichien Kray, et vengea ainsi la déroute du maréchal de Tallard.

HOCKSCHEN et **CABILLAUWSCHEN**, noms de deux factions opposées qui se formèrent en Hollande vers l'an 1350, lorsque Marguerite, comtesse de Provence et femme de l'empereur Louis V, se brouilla avec son fils Guillaume V, à l'occasion de la régence. Les cabillaux étaient pour le fils ; ils prirent ce nom qui signifie *merlue*, pour faire comprendre qu'ils prétendaient venir aussi facilement à bout de leurs adversaires que ces grands poissons des petits. Ils portaient en signe de ralliement des bonnets ou des chapeaux gris. Les hockschen tenaient le parti de la mère, et prirent ce nom, qui signifie *hameçon*, pour signifier que, quelque grand que soit un poisson, il ne laisse pas de se prendre à l'hameçon. Cette furieuse animosité, commencée en 1350, dura près de 150 ans, et ne se termina qu'en 1492, par la ruine complète des hockschen.

HOCQUINCOURT (Charles de Mouchy, maréchal d'), né en 1599, fit les campagnes contre les Espagnols, sous Louis XIII. Il commanda l'aile gauche de l'armée française à la bataille de Réthel, 1650, et fut nommé maré-

chal l'année suivante, 1651. Il échoua à Blénau, assiégea inutilement Gironne en Catalogne, 1653, revint en Flandre, et força les lignes de l'ennemi devant Arras. Il abandonna la cour et se joignit aux Espagnols, 1655. Il fut tué devant Dunkerque, 1658, en allant reconnaître les lignes de l'armée française.

HOEL. Six ducs de Bretagne ont porté ce nom. — Hoël Ier, duc de Bretagne, sous Clovis, 509, fut réduit à quitter ses États, se réfugia en Angleterre, et revint, en 513, reprendre à force ouverte possession de ses domaines, où il mourut en 545. Il fonda l'évêché de Saint-Malo, donna son nom à la ville d'Aleth. — Hoël II, fils et successeur du précédent, fut tué par son frère Conor dans une partie de chasse, 547. — Hoël III, fils de Judicaël, succéda à son père en 594, et mourut en 612. — Hoël IV, comte de Nantes, succéda au fils d'Alain IV, 955, et mourut 980. — Hoël V, duc de Bretagne, 1066, mourut 1084. — Hoël VI, duc de Bretagne, 1488, fit la guerre à ses sujets pour s'emparer des provinces qui lui étaient échues en partage. Eudes, son compétiteur, le mit en déroute, 1454, et les Nantais achevèrent sa défaite, 1156.

HOFER (André), chef des insurgés tyroliens, naquit à Passeyer, l'an 1765. En 1809, les habitants du Tyrol se levèrent en masse pour chasser les Bavarois, et choisirent André Hofer pour leur chef. Mais, après la paix de Vienne qui assurait le Tyrol à la Bavière, Hofer, ayant été pris, fut fusillé, quoique Napoléon eût promis qu'il ne lui serait rien fait, 1810.

HOFFMANN (Gaspard), médecin allemand, né à Gotha, 1572, professa la médecine théorique à Altorf, où il mourut, 1648. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont la liste se trouve dans les diverses biographies germaniques.

HOFFMANN (Maurice), médecin allemand, né en 1622, dans le Brandebourg, fut professeur d'anatomie et de chirurgie à Altorf, où il créa un jardin botanique, un laboratoire chimique, un amphithéâtre anatomique, et mourut d'apoplexie, 1698. On lui attribue la découverte du canal pancréatique.

HOFFMANN (Chrétien-Godefroi), jurisconsulte allemand, né à Lauban, 1692, professa le droit naturel à Leipsig et à Francfort-sur-l'Oder, où il mourut, 1755. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages en latin et en allemand, parmi lesquels on cite : *de Utilitate ex lectione epistolarum virorum doctorum haurienda*; *Historia juris romani Justinianei chronologica*, etc.

HOFFMANN (Frédéric), médecin allemand, né à Halle, en 1660, étudia la chimie à Erfurt. Le cinnabre d'antimoine fonda sa réputation comme chimiste. Il fut nommé professeur à l'Université de Halle, fondée en 1693, par Frédéric de Brandebourg; son nom se répandit dans toute l'Allemagne et chez l'étranger. Sollicité par le roi de Prusse de se fixer à Berlin, il préféra rester à Halle, où il mourut en 1742. C'est à lui que l'on doit la préparation connue sous le nom de gouttes ou liqueur anodine d'Hoffmann.

HOFFMANN (Christophe-Louis), médecin allemand, né à Rhéda, en 1721, fut directeur du collége de médecine de Mayence. Vers la fin de sa carrière il se retira à Eltviel, où il mourut en 1807.

HOFFMANN (Tycho), écrivain biographe danois, né dans le 18e siècle, fut secrétaire garde des sceaux de Danemark, et membre de la Société royale de Londres. On a de lui : *Portraits historiques des hommes illustres de Danemark, remarquables par leurs mérites, leurs charges et leur noblesse, avec leurs tables généalogiques.*

HOFFMANN (Henri), littérateur et journaliste, né à Nanci, en 1760; vint à Paris, 1785; y publia un volume de poésies, et en 1786 il fit représenter *Phèdre* à l'Académie royale de musique; *Nephté*, en 1789; *Euphrosine*, 1790; *Stratonice*, 1792; *Azeline*, 1796; *Médée*, 1797; *Adrien*, 1799; *la Mort d'Abel*, 1800; *les Rendez-vous bourgeois*, 1805. Hoffmann montra à toutes les époques une noble indépendance, et ne flatta jamais aucun gouvernement.

HOFFMANN (Ernest-Théodore-Wilhem), romancier allemand, né à Kœnisbrug, 1776, fut destiné d'abord à la magistrature. Il fut assesseur à Posen, 1800; de là à Plotok, 1802, et à Varsovie, 1804. Il quitta sa place après la bataille d'Iéna, 1806, et commença à écrire en 1810. Il donna *Fantaisies dans la manière de Callot*, 1811; *Élixir du Diable*, 1816; *Tableaux nocturnes*, 1817; *la Princesse Brinbilla*, 1821. Hoffmann est mort à Berlin, 1822. Il était conseiller près le tribunal d'appel de cette ville depuis 1816.

HOGLAND, île de la Russie d'Europe, dans le golfe de Finlande. Le 17 juillet 1788, les Russes remportèrent une victoire navale sur les Suédois dans les eaux d'Hogland.

HOGUE (La), cap de France, situé à l'extrémité nord-ouest du département de la Manche. Ce cap a été le théâtre d'un combat naval dans lequel l'amiral Tourville fut entièrement défait par les forces combinées de Hollande et d'Angleterre sous les ordres de l'amiral Édouard Russel, 29 mai 1692.

HOHENBOURG, bourg de l'Allemagne, dans la Thuringe, sur l'emplacement duquel l'empereur Henri IV défit les Saxons révoltés, 1075.

HOHENGEROLDSEK, comté du grand-duché de Bade, jadis état de l'empire. Il fut possédé, jusqu'en 1691, par les comtes de Clonenbourg, et passa alors à l'Autriche. Cette dernière le donna aux princes de Leyen, 1711. En 1814, il revint à l'Autriche; mais, en 1819, elle le céda au grand-duc de Bade.

HOHENLINDEN (Bataille de). Après la victoire de Marengo, 1800, l'Allemagne vaincue ayant déclaré qu'elle ne traiterait de la paix qu'avec l'Angleterre, le premier consul ordonna la reprise des hostilités. Moreau, à la tête de l'armée française, se porta sur l'Inn, et, profitant d'une faute de l'archiduc Jean, qui, voulant reprendre l'offensive, avait quitté imprudemment les positions qu'il avait fortifiées sur l'Inn pour se hasarder dans un pays couvert, il écrasa la droite de l'ennemi avant que la gauche eût pu l'aborder. Le général Grenier eut ordre de porter sa droite à Hohenlinden, sa gauche à Hartoffen, et le général Grouchy dut prendre l'extrémité de la droite de cette position. La gauche se trouvait sous les ordres du général Legrand. Ayant fait ces dispositions, Moreau attendit l'archiduc Jean. Ce dernier, déterminé à prendre l'offensive, devait, pour arriver à Hohenlinden et déboucher dans la plaine, s'engager dans une forêt traversée par la route. Moreau envoya l'ordre au général Richepanse de se mettre en marche pour tomber sur les derrières de l'ennemi. Les Autrichiens, battus sur tous les points, abandonnèrent le champ de bataille, et laissèrent aux vainqueurs 11,000 prisonniers, dont 280 officiers; 7,000 morts ou blessés, et 100 pièces de canon, 3 octobre 1800.

HOHENLOHE, maison princière, une des plus illustres de l'Allemagne. Elle descend d'Éberard, duc de Franconie, frère de Conrad Ier, roi de Germanie, 911. Dans le partage du duché de Franconie, 1208, Craton, souche des comtes de Hohenlohe, eut le district situé sur le Tauber, le Jaxt et le Kocher. En 1744, l'empereur

Charles VII offrit à cette maison la dignité de prince d'empire, faveur qui ne fut acceptée que par la branche cadette; mais en 1764, François Ier déclara et reconnut les comtes de Hohenlohe princes par leur naissance, et éleva leur pays au rang d'une principauté d'empire. Ils n'obtinrent cependant voix et séance à la diète qu'en 1803. La maison de Hohenlohe se divise en deux lignes, dont l'une, dite de Neunstein, est luthérienne, tandis que l'autre, dite de Waldenbourg, est catholique.

HOHENLOHE-WALDENBURG (Louis-Aloys **BARSTENSTEIN** de). Dévoué à la cause des Bourbons, il passa, en 1801, au service de l'Autriche, et fut nommé gouverneur des deux Gallicies en 1807. Ayant été dépouillé de sa principauté par Napoléon, il fut, sous Louis XVIII, naturalisé Français, 1815, et obtint le rang de lieutenant général. La légion étrangère prit le nom de *légion de Hohenlohe*. Ce prince mourut en 1829.

HOHENSTAUFEN, bourg de l'ancienne Souabe (Wurtemberg), berceau de l'illustre famille impériale de Hohenstaufen. Le plus ancien membre connu de cette famille est Frédéric de Buren, dit aussi de Staufen, 1015. Il épousa Hildegarde, fille du comte de Hohenlohe et demi-sœur de l'empereur Conrad le Salique. Viennent ensuite Frédéric l'Ancien, fils du précédent, gendre de l'empereur Henri IV, duc de Souabe et de Franconie, 1080; Conrad III, empereur, 1137-1152; Frédéric Barberousse, 1152-1190; Henri VI, 1190-1197; Philippe, 1198-1208; Frédéric II, 1212-1250, et Conrad IV, 1250-1254. Le dernier fut l'infortuné Conradin, fils de Conrad IV, mis à mort, 1268, par Charles d'Anjou. V. **CONRADIN, SICILE, SOUABE.**

HOHENZOLLERN (Maison de). La maison de Hohenzollern est la branche aînée de la maison royale de Prusse. Tassillon, comte de Zollern, mourut vers l'an 800. Rodolphe II, qui en descendait vers la neuvième génération, laissa deux fils, Frédéric IV et Conrad. Le premier hérita des biens paternels. Il fut la souche des princes de Hohenzollern; le second fut celle des rois de Prusse. Eitel-Frédéric IV, descendant de Frédéric IV, fut revêtu, 1507, de la charge de chambellan héréditaire de l'empire. Charles Ier reçut de l'empereur Charles-Quint, 1550, les comtés de Sigmaringen et Vabringen. Ce prince laissa deux fils, Eitel-Frédéric VI et Charles II, lesquels furent la tige des deux lignes de Hekingen et Sigmavingen, 1576. En 1623, les deux lignes furent élevées au rang de prince, et, en 1653, l'aînée obtint voix et séance à la diète, faveur que la branche de Sigmaringen n'obtint qu'en 1803.

HOLBACH (Paul **THIRY**, baron d'), littérateur et philosophe, né à Heidelsheim, dans le Palatinat, en 1723, étudia à Paris, où il passa presque toute sa vie. Il a laissé les ouvrages suivants : *Arrêt rendu à l'amphithéâtre contre la musique française; Lettre à une dame d'un certain âge sur l'état présent de l'Opéra; Chimie métallurgique; Minéralogie; le Christianisme dévoilé.*

HOLBEIN (Jean), peintre célèbre, né à Bâle vers 1493; passa en Angleterre à la cour de Henri VIII, qui le combla de présents, et y mourut de la peste en 1554. Parmi ses tableaux, on cite *la Danse de village, la Danse des morts, la Richesse, la Pauvreté.*

HOLBERG (Louis, baron de), naquit à Bergen, en Norwége, l'an de J.-C. 1684. Il est le fondateur du théâtre et de la littérature danoise moderne. En 1714, il fut nommé professeur extraordinaire à l'Université de Copenhague; passa cette année et l'année 1715 à Paris, et rentra à Copenhague, 1716. Depuis l'année 1720 jusqu'en 1746, Holberg publia une si grande quantité d'ouvrages que ses seules œuvres choisies forment 21 vol. in-8°. Le 6 mars 1747, il fut créé baron, et mourut le 27 janvier 1754.

HOLKAR, État mahratte de l'Indoustan. Il tire son nom de Molhar-Raou-Holkar, fils d'un berger du Decan. Holkar se rendit puissant parmi les Mahrattes et laissa ses États à son neveu Tockodjy, 1765. La mort de celui-ci, arrivée en 1797, fut suivie de dissensions dont les Anglais profitèrent pour s'emparer d'une partie du pays, 1803. Molhar-Raou déclara la guerre aux Anglais, 1811, mais il fut battu et fut obligé de se reconnaître leur vassal, 1818. Il a repris les armes, 1839, pour s'opposer à l'invasion anglaise dans le Kaboul.

HOLLAND (Henri-Richard **FOX**, lord), fils d'Étienne, second lord Holland et neveu de Fox, naquit en novembre 1773. Il étudia à l'Université d'Oxford, et signala son entrée à la chambre en repoussant la proposition du ministère, tendant à faire la guerre à la France, 5 janvier 1798. Il appuya la pétition des catholiques d'Irlande, 1808; et le 18 mars 1817, il défendit avec énergie les fins de deux mémoires adressés au ministère par le comte de Montholon, dans lesquels Napoléon protestait contre les restrictions mises à sa liberté de prisonnier. Quoique lord Holland se fût prononcé contre les abus que Napoléon faisait de la fortune en envahissant l'Espagne, il ne craignit pas de parler en faveur de Napoléon malheureux, et les remerciements que l'illustre captif lui adressa sur son lit de mort transmettront à la postérité des sentiments si honorables et une aussi noble conduite.

HOLLAND, petite ville de la Prusse, bâtie, en 1206, par quelques gentilshommes hollandais, qui s'étaient sauvés de leur pays après avoir assassiné Florent V, comte de Hollande. Cette ville eut beaucoup à souffrir des bourgeois d'Elbingen, 1521. Elle fut presque entièrement détruite par un incendie, 1543, mais elle a été rebâtie depuis.

HOLLANDE, *Hollandia* en latin, *Batavia* des anciens, royaume d'Europe situé entre 1°-4° 48' longitude est et 51°-53° latitude nord. Il a pour bornes, au nord et à l'ouest la mer du nord, au sud la Belgique, à l'est le Hanovre. Il est divisé en dix provinces auxquelles il faut ajouter le grand-duché de Luxembourg, que gouverne le roi de Hollande en qualité de grand-duc, et les colonies transatlantiques. Le sol de ce pays, partout au-dessous du niveau de la mer, n'est défendu que par un ensemble admirable de digues. Il abonde en pâturages, en blé et en fruits. Toutes les religions y sont tolérées, mais le calvinisme est la religion dominante. Le gouvernement est monarchique constitutionnel. Chaque province a ses états particuliers, composés des membres élus dans les trois ordres de l'État, savoir : l'ordre des nobles, des villes et des campagnes.

HOLLANDE (Vicissitudes de la). La Hollande, à l'époque de la conquête des Gaules par Jules-César, avant J.-C. 50, était habitée par les Bataves, peuples braves et belliqueux, poussant l'amour de la gloire et la passion de la liberté jusqu'au fanatisme. Suivant toute probabilité César n'envahit point leur patrie, mais après avoir vaincu les Germains de l'embouchure du Rhin et établi une communication par un pont jeté sur le fleuve, il les soumit par la crainte, et de ce moment ces peuples s'attachèrent aux Romains et les suivirent dans les trois parties du monde connu. Leurs services méritèrent qu'Auguste les mît au nombre des cohortes romaines, et leurs chefs prenaient même le titre de rois. Les Romains cependant ne négligèrent rien pour s'emparer du pays des Bataves. Drusus, av. J.-C. 9, avait fait creuser un canal auquel il avait donné son nom, et établi une com-

munication entre le Rhin et l'Yssel. Caligula, lors de sa vaine expédition dans les Gaules, an 38 de J.-C., bâtit à l'embouchure du Rhin, auprès de Catwiek, un phare ou une tour qui le rendit maître des embouchures du fleuve dans l'Océan; et bientôt Corbulon, an 45, fortifia le Rhin et se mit en état d'attaque et de défense du côté des Gaules. Julius Paulus et Claudius Civilis, son frère, descendants par leur père des anciens rois bataves, protestèrent hautement contre les exactions de Fonteius Capito, gouverneur de la Germanie inférieure sous Néron, 6; traités de factieux, le premier fut mis à mort, le second jeté dans les fers; il ne recouvra sa liberté qu'à la mort de Néron, 68 de J.-C. Civilis revenu dans sa patrie, profita des troubles qui agitèrent l'empire pour déterminer ses compatriotes à secouer le joug des Romains. Après s'être assuré de l'alliance des Gaulois et des Germains, Civilis leva le masque sous Vespasien, 70; mais, poursuivi par Cerealis, il fut obligé de prendre la fuite, et l'on a toujours ignoré ce qu'il est devenu. Les Bataves, vaincus, accompagnèrent Agricola dans la Grande-Bretagne, 74, et contribuèrent à la conquête de cette île. Ils fournirent à l'empereur Adrien, 117, une cavalerie nombreuse pour la guerre d'Orient, et reçurent de Septime-Sévère, 193, la faveur de former un corps particulier, dont les officiers avaient, comme les centurions des armées romaines, un cep de vigne qui leur servait de bâton de commandement. Vers l'an 293, les Bataves s'allièrent aux Frisons, et se mêlèrent tellement à ces derniers, que la Batavie perdit son nom et prit celui de Frise. (V. FRISE.) Cette contrée eut ensuite des rois dont les noms ont été oubliés, à l'exception de ceux d'Algise et de Ratbod. Le premier régnait en 677. Le second, nommé tantôt roi, tantôt duc par les historiens, ne vit pas sans alarmes les Francs étendre leurs conquêtes vers le Rhin. Il entreprit de s'y opposer, mais ayant été battu, 690, par Pepin d'Héristal, il fut obligé de se rendre tributaire de la France. Il se révolta et fut battu de nouveau, 695. Ratbod, vaincu, mais non soumis, conclut, avec les Francs de Neustrie, un traité d'alliance contre Charles-Martel, 715. Il battit ce dernier près de Cologne, 716, et méditait de nouvelles entreprises contre les Francs, lorsque la mort l'enleva, 719. Après la mort du duc Ratbod, les armes françaises reprirent le dessus en Frise. Poppon, son fils et son successeur, périt dans une bataille que les troupes de Charles-Martel lui livrèrent, 736. Dans la suite, Charlemagne, 795, leur donna des comtes, lesquels, d'abord amovibles et distribués par canton, étaient subordonnés à un duc. Mais bientôt sous le règne des faibles successeurs de ce prince, la Hollande se partagea en plusieurs états gouvernés par des princes indépendants; deux siècles après, 1064, on vit apparaître pour la première fois dans les chartes le nom de Hollande, nom qui ne se donna d'abord qu'à un fort petit district, qui ne s'étendait pas au delà de la Dort. Il venait du village de Holland et signifiait terre basse et marécageuse. — La Hollande fut érigée en comté par l'empereur Conrad Ier, en faveur de Thierry d'Alsace, 923. Son fils Thierry II, 985, reçut en propriété, de l'empereur Othon, tout ce que ses prédécesseurs n'avaient possédé qu'en bénéfice. Arnoult, surnommé le Grand, successeur de Thierry II, battit les West-Frisons, 993, et mourut en 1003 ou 1004, laissant, pour lui succéder, son fils Thierry III, dit de Jérusalem, âgé seulement de 12 ans. Les Frisons, profitant de sa minorité, se révoltèrent, 1005; mais la régente Lutgarde, aidée d'une flotte que l'empereur Henri II lui envoya, vint à bout de les faire rentrer dans le devoir. Thierry, vers l'an 1011 ou 1012, bâtit une ville au confluent de la Merwe et de la Meuse, et la nomma Dort (aujourd'hui Dordrecht). Il fit un pèlerinage à la Terre-Sainte, et mourut à son retour, 1039. Thierry IV, son fils aîné et son successeur, prit querelle avec Baudouin V, comte de Flandre, au sujet d'une partie de la Zéelande, dont il disputait la propriété aux Flamands. Il fut battu par Baudouin, 1045; battu de nouveau, deux ans après, 1047, par l'empereur Henri III, contre lequel il s'était révolté; et enfin, tué dans une bataille, 1049. Florent Ier, frère du comte Thierry IV, fut nommé comte de Hollande par l'empereur, et mourut en 1061. Ce fut sous le règne de son fils Thierry V, 1064, que le nom de Hollande se rencontre pour la première fois dans un diplôme de l'empereur Henri IV. Thierry guerroya jusqu'en 1076 contre Guillaume, évêque d'Utrecht; mais après la mort de ce prélat, il vainquit Conrad, son successeur, près d'Isselmondé, 8 juin, et resta paisible possesseur de ses États. Il mourut le 17 juin 1091. Florent II, dit le Gros, son fils, soumit les Frisons révoltés, 1112, et eut pour successeur Thierry VI, son fils, 1122. Ce prince entreprit, en 1139, le voyage de Jérusalem. Il mourut en 1157. Florent III, son successeur, assista, comme prince de l'empire, à la fameuse diète de Roncaille (Lombardie), tenue en 1158 par l'empereur Frédéric Ier. Les West-Frisons, révoltés depuis 30 ans contre l'autorité des comtes de Hollande, se soumirent, 1161, à Florent III. Ce comte, 1165, se brouilla avec Philippe d'Alsace, comte de Flandre; fut battu, 1166, fait prisonnier et conduit à Bruges, où il resta deux ans. Il donna, pour sa rançon, la partie de la Hollande située entre l'Escaut et Hedensée. De concert avec Baudouin, son frère, nouvellement élevé sur le siége d'Utrecht, Florent voulut subjuguer la Frise, 1178. La première attaque fut malheureuse; mais les Frisons s'étant jetés, par représailles, sur le Kennemerland, 1182, ils furent taillés en pièces. La paix fut signée, 1184. Cette guerre terminée, le comte Florent se disposa à partir pour la Terre-Sainte. Il partit, 1189, avec l'empereur Frédéric; mais il mourut à Antioche le 1er août de l'année suivante. Il laissa un fils, Thierry VII, qui lui succéda. Ce comte, établi régent de Hollande par son père, avant son départ, eut à défendre son héritage, 1195, contre Guillaume, son frère, qui voulait s'emparer d'une partie. Il se reconnut, le 3 novembre 1200, vassal du duché de Brabant, pour la sud Hollande, et mourut en 1203, ne laissant qu'une fille, Adda ou Ida, mariée par les intrigues de sa mère Adélaïde, dès le lendemain de la mort de son père, à Louis II, comte de Loss. La noblesse, choquée d'une alliance faite avec autant de précipitation, et jugeant d'ailleurs Adda inhabile, par son sexe, à succéder aux fiefs de son père, appela Guillaume, frère de Thierry VII, et le déclara comte de Hollande. Ce dernier s'empara d'Adda, dans Leyde, et la fit conduire en Angleterre, d'où elle ne revint que quatre ans après, 1207. Pendant ce temps, Guillaume eut à combattre le comte de Loss, mari de la comtesse Adda, 1204. Vainqueur d'abord, Loss mécontenta les seigneurs qui le chassèrent et rappelèrent Guillaume, 1205-1206, et cette fois ce prince fut paisible possesseur de la Hollande. En 1213, Guillaume se ligua avec Jean, roi d'Angleterre, Ferrand, comte de Flandre, et l'empereur Othon, contre Philippe-Auguste, roi de France. Il fut pris à la bataille de Bouvines, et n'obtint sa liberté qu'en payant une grosse rançon. Il se croisa, 1217, et partit pour la Terre-Sainte, laissant la régence de ses États, à Baudouin, comte de Benthem. Guillaume, la même année, aborda à Lisbonne. A la prière du roi de Portugal, il s'empara d'Alcazar sur les Maures; arriva à Saint-Jean-d'Acre, 1218; accompa-

gna le roi Jean de Brienne en Égypte; contribua à la prise de Damiette, 1219; revint dans ses États, et mourut, 1223. Son fils Florent IV, âgé de 12 ans, lui succéda, sous la tutelle de Gérard IV, comte de Gueldre, son oncle maternel. En 1234, Florent marcha contre la ville de Bade, qui, depuis 1198, travaillait à secouer le joug de l'archevêque de Brême, son seigneur temporel et spirituel. Il fut tué le 19 juillet de la même année, dans un tournoi, par Philippe Hurpel, comte de Boulogne, jaloux de la passion que la comtesse sa femme, éprise de la beauté et de la valeur du comte de Hollande, témoignait ouvertement pour lui. Guillaume II, fils de Florent, fut reconnu pour son successeur à l'âge de 6 à 7 ans, sous la tutelle d'Othon III, évêque d'Utrecht, son oncle. Ce prince, après la mort de Henri, landgrave de Thuringe, compétiteur de l'empereur Frédéric II, 1247, fut élu par plusieurs seigneurs d'Allemagne, roi des Romains. Il assiégea et prit Aix-la-Chapelle ; s'y fit couronner empereur le jour de la Toussaint, 1248, et contraignit la plupart des villes à le reconnaître. Il battit Conrad, son compétiteur, près d'Oppenheim, 1251 ; reçut la soumission du margrave de Brandebourg et du duc de Saxe, 1252, et tint dans la même année une diète à Francfort, dans laquelle il déclara Conrad, son rival, déchu du duché de Souabe. La mort de ce dernier, 1254, rendit Guillaume, d'usurpateur qu'il était, légitime chef de l'empire. Il porta ses armes, 1256, dans la West-Frise; mais comme il allait reconnaître l'ennemi, la glace d'un marais, qu'il voulut traverser, se rompit sous les pieds de son cheval; les West-Frisons tombèrent sur lui et l'assommèrent. Son fils Florent V lui succéda dans le comté de Hollande. Sous son règne, les West-Frisons s'étant de nouveau révoltés, 1272, Florent marcha contre eux, et leur livra, le 20 août de la même année, une bataille dans laquelle il fut grièvement blessé. La guerre dura l'espace de 10 ans, mais non sans interruption. Florent vint à bout de dompter les rebelles, 1282. Ce comte voulut s'appuyer sur la bourgeoisie pour résister aux nobles. Ces derniers l'enlevèrent, 1296, dans une partie de chasse, et le massacrèrent, le 28 juin, dans la 45e année de son âge. A la nouvelle de cette mort, Jean Ier, son fils et son successeur, revint d'Angleterre, où il était depuis son enfance; mais comme il n'avait que 16 ans, les états lui donnèrent pour tuteur son oncle à la mode de Bretagne, Jean d'Avènes, comte de Hainaut. Le comte Jean mourut en 1299. Il eut pour successeur Jean d'Avènes, son tuteur et son plus proche parent, car il était fils d'Alix, sœur de Guillaume II, comte de Hollande. Guy, comte de Flandre, suzerain de la Zéelande occidentale, lui disputa la possession de cette province, attendu que, suivant l'ancien droit tant belgique que germanique, les collatéraux étaient exclus en matière féodale de la succession. D'un autre côté, l'empereur Albert, partant du même principe, demandait le reste de la Zéelande avec le comté de Hollande. Jean persista à faire valoir son droit héréditaire. Dans la suite, il prit le parti de soumettre sa cause à une sentence arbitrale, et, suivant l'avis de l'archevêque de Cologne, il se détermina à demander l'investiture à l'empereur, ce qui lui fut accordé le 15 août 1300. Les Flamands, la même année, firent une irruption en Zéelande et s'emparèrent du pays. Ils en furent chassés en 1304, année de la mort du comte Jean. Ce comte eut pour successeur Guillaume III, son fils. Celui-ci fit la paix, 1306, avec les Flamands. Il signa, 1307, un traité avec Jean II, duc de Brabant, et renonça, par un traité signé à Paris, 1322, à ses prétentions sur le comté d'Alost, en échange de l'hommage qu'il devait au comte de Flandre pour la Zéelande. En 1328, Guillaume se trouva dans les rangs de l'armée française, à la journée de Cassel. Il se porta médiateur, 1332, entre le duc de Brabant et le roi de France, Philippe de Valois, irrité contre le duc pour avoir donné retraite à Robert d'Artois, comte de Beaumont. Il se brouilla, en 1334, avec ce même Philippe de Valois; s'allia secrètement l'année suivante, 1333, avec Édouard III, roi d'Angleterre, et mourut en 1337. Son fils Guillaume IV maintint l'alliance formée par son père avec le roi d'Angleterre contre la France. Il marcha, 1345, contre les Frisons révoltés ; mais ayant donné dans une embuscade, près de Staveren, il fut assommé par les ennemis, le 26 septembre de la même année. Marguerite, sa sœur, femme de l'empereur Louis de Bavière, se porta pour héritière de son frère dans les comtés de Hollande et de Hainaut. Cette princesse, par lettres du 5 janvier 1349, céda à Guillaume, son fils cadet, d'après la renonciation de Louis, son fils aîné, la propriété de la Hollande, de la Zéelande et de la Frise, sous la réserve d'une pension viagère; mais, l'année suivante, irritée contre son fils, elle revint sur cette donation. De son côté, celui-ci lui remit les rênes du gouvernement, et releva ses sujets du serment de fidélité qu'ils lui avaient prêté. Quelque temps après, Guillaume, soutenu par la noblesse qui pliait avec peine sous les ordres d'une femme, voulut reprendre les États dont il s'était démis ; de là une guerre entre la mère et le fils, et à laquelle prit part toute la Hollande. (V. HOKSCHEN-CABILLAUWSCHEN.) Marguerite battue, 1351, se retira en Angleterre, et abandonna de nouveau, 7 octobre 1354, la Hollande, la Zélande et la Frise à son fils Guillaume, sous la réserve d'une partie des fruits de cette province. Elle mourut en 1356. A sa mort, le comte Guillaume V se fit de nouveau inaugurer comte de Hollande. En 1357, au retour d'un voyage à Londres, il donna des signes de démence qui obligèrent à l'enfermer à la Haye, et son frère Albert, par le crédit des Hokschen, fut reconnu ruward, ou protecteur de Hollande, 1358. En 1364, las de ne porter que le titre de ruward, Albert pensa à se faire reconnaître souverain de Hollande en remplacement de son frère. A cet effet, il obtint, 1371, des lettres patentes de l'empereur Charles IV qui lui accordaient l'investiture des comtés de Hollande, de Zélande, de Frise et de Hainaut, lettres qui furent sans effet, attendu que la noblesse et les villes ne les crurent pas suffisantes pour transporter le droit d'un prince vivant à celui qui ne pouvait l'acquérir que par sa mort. Cependant Guillaume mourut, 1389, et le titre de comte fut déféré d'un consentement unanime à Albert. Il envoya Guillaume, comte d'Oltrevant, son fils, contre les Frisons, contraignit ce peuple à lui rendre hommage, 1398, et conclut avec lui une trêve de 6 ans, 1401. Il mourut insolvable, 1404. Par sentence du juge, conforme aux lois du pays, sa veuve, lorsqu'on le porta en terre, parut devant le convoi, sous des habits empruntés, une paille à la main, et jeta cette paille dans le cercueil pour montrer qu'elle renonçait à la succession. C'est sous le règne du comte Albert qu'on trouve pour la première fois le titre de stathouder. A cette époque les fonctions de ceux qui en étaient revêtus étaient de représenter le prince, suivant l'acception du mot *stede-houder*, lieutenant; mais plus plus tard, la dignité de stathouder devint plus importante ainsi qu'on le verra plus loin. Guillaume VI, fils aîné d'Albert, était en France lorsqu'il apprit la mort de son père. Il fut inauguré à Leyde, 1405, fit la guerre à Remi de Hornes, seigneur de Perweis, 1408, le contraignit à lui demander la paix, 1409, et mourut en 1417, ne laissant qu'une fille, Jacqueline, qu'il avait fait

reconnaître auparavant, par les états, comme son unique héritière. Jean de Bavière, évêque de Liége, oncle de cette comtesse, quitta son siége dans le but de l'épouser ; mais ses tentatives furent inutiles ; car Jacqueline, suivant les dernières volontés de son père, avait promis sa main à Jean IV, duc de Brabant, et voulait tenir cet engagement. Jean de Bavière, frustré de ses espérances, chercha à dépouiller sa nièce. A cet effet, il obtint de l'empereur Sigismond des lettres d'investiture portant qu'il recevait comme fiefs de l'empire les États de son frère Guillaume usurpés par Jacqueline et Jean, duc de Brabant. Les cabelliaux entrèrent dans son parti, et le firent inaugurer, 1418, à Dordrecht. La comtesse marcha contre lui, reçut un échec devant Rotterdam, et signa, 1419, par l'entremise du duc de Bourgogne, un traité qui assurait la Hollande à Jean de Bavière dans le cas où elle viendrait à décéder sans enfants. Jean de Bavière conclut de plus, le 21 avril 1420, une convention avec le duc de Brabant, par laquelle celui-ci lui engagea, pour l'espace de 12 ans, la Hollande, la Zélande et la Frise, moyennant la somme de 84,400 nobles et 90,000 couronnes de France. La conduite despotique du Bavarois indisposa contre lui plusieurs villes qui se réunirent pour lui déclarer la guerre. La Hollande tomba alors dans l'anarchie. Jacqueline, retenue en Brabant, sollicita vainement des secours de son époux pour rentrer en possession de ses États. Sur le refus de celui-ci, elle passa en Angleterre, obtint de l'antipape Benoît XIII la cassation de son mariage, et épousa, 1423, Humphroi, duc de Glocester, frère de Henri V. Elle repassa la mer avec ce prince, au mois d'octobre de la même année. Le duc de Brabant appela à son secours Philippe, duc de Bourgogne, son cousin, et bientôt Jacqueline, abandonnée du duc de Glocester, fut investie dans Mons, et livrée par les habitants au duc de Bourgogne, qui la fit conduire à Gand, pour y être gardée à vue. Elle y resta environ trois mois, s'évada, déguisée en homme, 1425, vint à la Haye, et se mit à la tête des cabelliaux. Jacqueline, battue de nouveau, 1428, signa avec le duc de Bourgogne un traité par lequel elle le reconnut son ruward, ou lieutenant, pendant sa vie, et son héritier après sa mort. Jean, duc de Brabant, étant mort, 1432, et le mariage de Jacqueline avec le duc de Glocester ayant été cassé par le pape Martin V, la comtesse épousa secrètement François de Borselen, stathouder de Hollande. Le duc, à cette nouvelle, fit arrêter Borselen, et le fit condamner à mort. Jacqueline, pour lui sauver la vie, céda, en 1433, ses États au duc de Bourgogne. Depuis lors, la Hollande suivit le sort du duché de Bourgogne. (Voir aux articles **FLANDRE** et **BOURGOGNE**, comment les biens de cette maison passèrent à la maison d'Autriche en 1477.) Dès 1522, la réforme de Luther commença à s'établir en Hollande et se développa sous le stathoudérat de Guillaume d'Orange, 1559. Les seigneurs, alarmés de l'intolérance du cardinal de Granvelle et des cruautés que l'inquisition préparait à la Hollande, se liguèrent contre ce ministre de Philippe II, et s'opposèrent ouvertement aux édits contre la réforme, 1566. Cette ligue, appelée *ligue des gueux* (V. **LIGUE**) donna naissance aux plus grands désordres. Le duc d'Albe, envoyé par Philippe II pour remplacer la gouvernante Marie, fit périr en l'espace de trois ans, 1575-1578, plus de 18,000 personnes, et amena la révolte des Hollandais. Guillaume d'Orange, chef des révoltés, qui déjà gouvernait la Hollande au nom du roi d'Espagne Philippe II, fut reconnu pour stathouder, 1580. Cette dignité, qui renfermait toutes les prérogatives de la royauté, demeurait pourtant balancée par l'autorité des états généraux. Deux ans auparavant les révoltés qui avaient jusque-là continué de mettre le nom du roi d'Espagne à la tête de leurs ordonnances, guidés par le prince d'Orange, signèrent à Utrecht le fameux pacte d'union qui doit être regardé comme l'acte de fondation de la république des Provinces-Unies, 29 janvier 1578. Après le traité de Munster, qui mit fin à une guerre qui avait duré 80 ans, 1648, la Hollande se constitua en république, sous le nom de Provinces-Unies. Pendant cette période elle soutint alternativement plusieurs luttes glorieuses contre l'Angleterre et la Suède, et finit par s'allier avec ces puissances contre Louis XIV, 1668. Abandonnée par ses alliés, et sous l'influence de la peur d'une révolte populaire et des conquêtes de Louis XIV, qui n'était qu'à quelques lieues d'Amsterdam, elle laissa se reconstituer le gouvernement stathoudérien, 4 juillet 1672. Le stathouder Guillaume III, prince d'Orange, profita de ces circonstances pour faire déclarer héréditaire dans sa maison une dignité qui ne lui avait été conférée qu'à regret par les états de Hollande, 1674. Mais, à sa mort, 1702, le stathoudérat fut aboli de nouveau, et ne fut rétabli qu'en 1747. Pendant cet intervalle, la Hollande se vit en butte à de nouveaux désastres, par suite de la part qu'elle prit contre la France dans la guerre de Trente-Ans, 1718-1748, et ce fut à la faveur de ces circonstances que les partisans de la maison d'Orange parvinrent à rétablir le stathoudérat. Après plusieurs tentatives faites par le stathouder Guillaume V pour s'emparer de l'autorité souveraine dans les Provinces-Unies, ces États, envahis, 1787, par les Prussiens, furent définitivement placés sous la régence de ce prince, et l'affreuse réaction du parti orangiste prépara la révolution qu'y opéra, en 1795, l'armée française sous les ordres de Pichegru. La Hollande fut alors organisée en république batave. Napoléon érigea, en 1806, la Hollande en royaume, en faveur de son frère Louis. Quatre ans après, 1810, ce prince ayant abdiqué, le royaume fut incorporé à l'empire français, et forma les départements des Bouches-de-la-Meuse, des Bouches-de-l'Yssel, de l'Ems-Occidental et Oriental, de la Frise, de l'Yssel supérieur et du Zuyderzée. En 1814, la Hollande et la Belgique formèrent, sous le nom de Pays-Bas, un royaume qui fut donné à Guillaume-Frédéric d'Orange, fils du dernier stathouder. La révolution de 1831, en séparant la Hollande de la Belgique, a reconstitué ce premier pays en royaume particulier. Il subsiste encore aujourd'hui sous ce nom, et a pour chef Guillaume II, roi de Hollande, 1840, par suite de l'abdication de son père Guillaume I^er^. V. **ESPAGNE, PROVINCES-UNIES, PAYS-BAS.**

Chronologie historique des comtes de Hollande. — 1° dynastie d'Alsace : Thierry I^er^, 863 ; — Thierry II, 903 ; — Thierry III, 947 ; — Arnoul, 988 ; — Thierry IV, 995 ; — Thierry V, 1039 ; — Florent I^er^, 1049 ; — Gertrude de Saxe, 1062 ; — Robert le Frison, 1066 ; — Geoffroy le Bossu, 1070 ; — Thierry VI, 1074 ; — Florent II, 1092 ; — Thierry VII, 1125 ; — Florent III, 1165 ; — Thierry VIII, 1190 ; — Ado, 1203 ; — Guillaume I^er^, 1204 ; — Florent IV, 1223 ; — Guillaume II, 1233 ; — Florent V, 1255 ; — Jean I^er^, 1296. — 2° Dynastie de Hainaut : Jean II, 1279 ; — Guillaume III, 1304 ; — Guillaume IV, 1337. — 3° Dynastie de Bavière ; Marguerite et Louis de Bavière, empereur, 1345 ; — Guillaume V, 1351 ; — Albert, 1358 ; — Guillaume VI, 1434 ; — Jacqueline, 1417. — 4° Dynastie de Bourgogne : Philippe le Bon, 1436 ; — Charles le Téméraire, 1467 ; — Marie, 1477. — 5° Dynastie d'Autriche : Philippe le Beau, 1482 ; — Charles V, empereur, 1506 ; — Philippe II, roi d'Espagne, 1558.

Stathouders. — Guillaume I[er] d'Orange, 1580-1584; — Maurice, 1584-1625; — Henri-Frédéric, 1625-1647; — Guillaume I[er], 1647-1650.

République. — Jean de Witt, grand pensionnaire, 1650-1678.

Stathoudérat rétabli. — Guillaume II, 1678-1702.

République. — Heinsius, grand pensionnaire, 1702-1747.

Nouveau rétablissement du stathoudérat. — Guillaume IV, 1747-1751; — Guillaume V, 1751-1805.

République Batave, 1805-1806. — Schimmelpenninck, grand pensionnaire.

Royaume de Hollande. — Louis Bonaparte, 1806-1810.

Réunion à la France, 1810-1814; — Guillaume I[er], roi des Pays-Bas, 1814-1831, de Hollande, 1831. — Guillaume II, 1840.

HOLLANDE (Nouvelle-), nommée quelquefois *Australie*. Ce nom sert à désigner la plus grande des îles de l'Océanie, et s'étend du 11° au 39° latit. sud, et du 111° au 130° longit. est. L'intérieur de cette vaste contrée est totalement inconnu. La côte orientale, désignée sous le nom de Nouvelle-Galle méridionale, est la plus fréquentée. Le climat de la Nouvelle-Hollande est extrêmement varié. On y trouve peu de pierres calcaires, mais de l'alun, de la houille et beaucoup de mines de fer. Les Hollandais la découvrirent les premiers, 1605, et lui donnèrent le nom de *Terre australe* ou *Grande Terre du sud*. Dick Harligh y aborda, 1616; et, après lui, Pieter Nuyts, 1627, explora toute la côte sud. Abel Tasman y aborda, 1642, et donna à la côte occidentale, 1644, le nom de Nouvelle-Hollande. Après eux vinrent le capitaine Dampierre, 1688 et 1699; Cook, 1770; Furneaux, 1773, et Vancouver, 1791. De 1818 à 1822, le capitaine King a fait de nouvelles découvertes sur la côte septentrionale; et enfin, M. Dumont-Durville, en 1827, a ajouté, sur cette île, de nouveaux documents à ceux qu'avaient publiés les navigateurs qui l'avaient précédé.

HOLSTEIN, en latin *Holsatia*, province du Danemark, bornée au nord par le Sleswick, au sud par le Lawembourg et le Mecklembourg, à l'est par la mer Baltique, et à l'ouest par la mer du Nord. Il est divisé en 4 cantons, qui sont le Holstein propre, le Dithmarse, la Stormarie et la Wagrie. Le Holstein est arrosé par plusieurs rivières, et presque tous ses habitants sont occupés à la pêche. Autrefois le roi de Danemark et le duc de Holstein-Sleswick ou Gottorp recevaient tous deux de l'empereur l'investiture de tout ce duché : le dernier même relevait du premier; mais il se fit affranchir du droit de fief pendant la guerre que Charles-Gustave, roi de Suède, fit au roi de Danemark, Frédéric III, et qu'il termina à son avantage, 1658. Aujourd'hui le Holstein appartient au roi de Danemark.

HOLSTEIN (Vicissitudes du duché de). Le Holstein porta d'abord le nom de Chersonèse cimbrique, et fut, dans l'origine, habité par les Cimbres, nommés depuis Nordalbingiens, à cause de la position géographique du pays, au nord de l'Elbe. Charlemagne, 790-800, ayant subjugué les Nordalbingiens, les contraignit à émigrer, au nombre de plus de 10,000 familles, et les transporta en deçà du Rhin, en Flandre, dans le Brabant et en Hollande. Dans le traité de paix que cet empereur fit, en 811, avec le roi de Danemark, il fut convenu que la rivière d'Eyder serait la séparation entre ce royaume et l'empire. Les ducs de Saxe de la maison de Billingen possédèrent ce pays pendant les 10[e] et 11[e] siècles; et, à l'extinction de cette famille, les empereurs le conférèrent, par inféodation, à divers seigneurs. Adolphe de Salingsleben, premier comte de Schauenbourg, en fut investi, 1030, par l'empereur Conrad II. Il mourut en 1055. Environ 55 ans après, 1110, son petit-fils, nommé comme lui Adolphe de Salingsleben, obtint le Holstein de Lothaire, duc de Saxe, de qui il dépendait. Ce comte, voulant le repeupler, y appela des Flamands, des Frisons et des Westphaliens, et mourut en 1153. Son successeur, Adolphe II, fut chassé du Holstein par Albert l'Ours, margrave de Brandebourg, 1139; mais il y fut presque aussitôt rétabli par Henri le Superbe, duc de Saxe. En 1190, Adolphe III, successeur d'Adolphe II, prit le parti de l'empereur Frédéric I[er] contre Henri le Lion, duc de Saxe, et contribua à chasser ce dernier de ses États. L'empereur reconnaissant déclara le Holstein fief immédiat de l'empire. Deux ans après, 1192, Adolphe se ligua avec Othon, margrave de Brandebourg, et l'archevêque de Brême, contre Canut VI, roi de Danemark; mais, battu plusieurs fois de suite, il fut contraint à demander la paix, et l'obtint, en 1200, en cédant au monarque danois le Dithmarse et l'importante place de Rendsbourg. L'année suivante, la guerre recommença. Adolphe s'empara de Lawembourg, place appartenant à Bernard, duc de Saxe. La même année, il défit le duc de Mecklembourg, et battu à son tour par Waldemar, frère de Canut, il fut contraint de se rendre à lui. Il obtint sa liberté de Waldemar II, 1205, en renonçant à ses prétentions sur le Holstein, et mourut en 1232. Son fils, Adolphe IV, profitant de la prison de Waldemar II, roi de Danemark, détenu par le comte de Schwerin, rentra dans le Holstein, 1233. Il gagna la bataille de Bernhovet, 1234; et, devenu paisible possesseur de ses États, il les abandonna, 1240, pour se faire cordelier. Gerhard, son second fils, lui succéda, sous la tutelle d'Abel, duc de Sleswick. Éric IV, roi de Danemark, voulant reconquérir le Holstein, Abel prit la défense de son pupille; mais, sur le point d'en venir aux mains, il se laissa persuader par des amis communs de renoncer à la régence, et la céda à l'archevêque de Brême. Gerhard, devenu majeur, embrassa, 1246, le parti d'Abel contre Eric, au sujet de l'hommage que ce monarque exigeait de lui. Il fut battu, 1247, par Gunzelin, allié du roi de Danemark. Il s'allia, 1261, avec Eric, duc de Sleswick contre Mathilde, régente de Danemark, et firent prisonnière cette princesse, dans une bataille qu'ils lui livrèrent le 28 juillet de la même année. Sur la nouvelle que le duc de Brunswick s'était déclaré pour Mathilde, ils la mirent immédiatement en liberté. Le comte Gerhard mourut, 1281, et laissa pour successeur Henri I[er], son fils; celui-ci, 1310, Gerhard II, dit le *Grand*. Celui-ci obtint d'Eric VI, roi de Danemark, qu'il défendit contre le margrave de Magdebourg la jouissance de la Fionie pendant 3 ans. En 1325, il disputa la tutelle du jeune Waldemar, son neveu, fils d'Éric, duc de Sleswick, contre Christophe, roi de Danemark; et l'obtint concurremment avec lui. Brouillé avec Christophe, il le battit devant Gottorp, et l'obligea de lever le siége de cette place. Il soutint les Danois, révoltés contre ce même roi, 1326, et fut nommé par les révoltés gouverneur du royaume pendant la minorité de Waldemar, duc de Sleswick, qu'ils avaient élu roi à la place de Christophe. Il battit ce dernier, qui était rentré dans le Danemark, 1329; mais, voyant son parti s'affaiblir de jour en jour, il s'aboucha, à Hipen, le 25 février 1330, avec Christophe et le duc de Sleswick. Il fut entendu que Waldemar quitterait le titre de roi, et que le duché de Sleswick, en cas que son duc vint à mourir sans enfants mâles et légitimes, serait dévolu à Gerhard et à ses héritiers. Il fut, en outre, stipulé que jusqu'à l'échéance de ce cas, Gerhard jouirait de la

Fionie, à la charge de l'hommage envers le roi. Gerhard rompit de nouveau avec Christophe, remporta une victoire sur lui, 1531, et contraignit ce prince à se rendre à discrétion. Il reçut alors l'investiture de la Scanie et du Juttland. Ces provinces se révoltèrent contre les Holstenais, 1532, et se donnèrent à la Suède. Christophe étant mort, 1534. Waldemar, duc de Sleswick, entreprit de faire revivre son titre de roi. Gerhard lui céda le Juttland; mais les Juttlandais se révoltèrent contre lui; et, aidés des Danois, ils rappelèrent Waldemar, fils de Christophe. Gerhard mourut assassiné, 1540. Henri II, dit *de Fer*, à cause de sa bravoure dans les combats, succéda à Gerhard, son père, et prit, 1552, le parti de la noblesse du Juttland, qui s'était jetée entre ses bras, pour se mettre à l'abri de la sévérité de Waldemar III, roi de Danemark. La guerre commença, 1557; elle se termina, 1559, par la cession du Danemark à Waldemar, et fut de nouveau jurée, 1560, à la diète de Collundbourg. Il refusa, 1563, la couronne de Suède, et mourut en 1581, laissant pour lui succéder Gerhard III, son fils. Ce dernier reçut d'Olaüs, roi de Danemark, l'investiture du duché de Sleswick, 1581. Il hérita de la Wagrie et de la ville de Kiel, 1590; obtint par traité la ville de Wordembourg, 1592; fit la guerre aux Dithmarses, 1403, et mourut dans cette guerre, 1404. Henri III, son fils, cité par Éric, roi de Danemark, devant le sénat, pour faire juger ses droits respectifs sur le duché de Sleswick, refusa de comparaître, et fut déclaré déchu, 1414. Ce jugement fut confirmé par l'empereur Sigismond, 1415, et la guerre recommença. Le comte Henri n'en vit pas la fin : il mourut en 1421. Adolphe VII, fils de Henri, contraignit, en 1435, le roi Éric à signer un traité à Wardinbourg, par lequel il fut convenu que le duché de Sleswick, avec l'île de Fomeron, demeurerait provisionnellement au comte Adolphe, et passerait ensuite à ses héritiers, pour en jouir les deux premières années qui suivraient sa mort, après lesquelles les rois de Danemark et les comtes de Holstein discuteraient de nouveau leurs droits et prétentions à ce sujet. A la mort de Christophe III, roi de Danemark, 1448, il fut élu à sa place; mais il refusa cet honneur pour le procurer à Christiern, son neveu, comte d'Oldembourg, et mourut sans laisser d'enfants, 1459. Christiern Ier, fils de Thierry, comte d'Oldembourg, et d'Hedwige, sœur d'Adolphe, élu roi de Danemark, 1448; roi de Norwége, 1450, et roi de Suède, 1458, succéda, en 1459, à son oncle Adolphe dans le comté de Holstein et le duché de Sleswick. Il eut pour compétiteur Othon, comte de Schauenbourg, descendant, par les mâles, des premiers comtes de Holstein. Malheureusement pour ce dernier les états de ces deux pays donnèrent la préférence à Christiern, moins par conviction de la justice de ses prétentions que par la crainte de ses armes. En 1474, Christiern obtint de l'empereur Frédéric III l'érection du Holstein en duché, avec les honneurs et les droits attachés à la qualité de duc ou de prince de l'empire. Il somma alors les Dithmarses de lui rendre hommage, et mourut en 1481. Ses deux fils Jean et Frédéric lui succédèrent conjointement. Ils partagèrent, 1490, à Gottorp, le Holstein-Sleswick, mais de manière que les possessions des deux princes restèrent entremêlées. Ils se réunirent, 1499, pour faire la guerre à la Dithmarsie, mais ils furent battus, 1500. Jean étant mort, 1513, son fils Christiern II hérita du royaume de Danemark et de ses possessions dans le Sleswick et dans le Holstein. Il obtint, 1521, de l'empereur Charles-Quint, le droit d'investir les ducs de Holstein, somma Frédéric de venir lui rendre hommage, 1522, éprouva un refus et fut détrôné, 1523, par les états du Danemark, qui offrirent la couronne à Frédéric; ce dernier accepta et mourut, 1533. Christiern II, fils de Frédéric, lui succéda dans les duchés de Holstein et de Sleswick, soit comme héritier, soit comme tuteur de ses frères qui étaient en bas âge. Élu roi de Danemark, 1534, Christiern déclara les duchés de Sleswick et de Holstein fiefs de la couronne, et mourut en 1559. Adolphe, son frère, fit la guerre aux Dithmarses et fut blessé à la bataille de Heide qu'il gagna contre eux, 1560. Il obtint en 1571, de l'empereur Maximilien II, l'expectative des comtés d'Oldembourg et de Delmenhorst, secourut Philippe II, roi d'Espagne, contre les Hollandais, 1572, rendit hommage au roi de Danemark, 1579, et mourut en 1586. Ce prince prit le nom de duc de Holstein-Gottorp pour se distinguer de son frère, le duc Jean de Holstein-Sanderbourg. Adolphe eut pour successeur son fils Frédéric, mort, 1587; celui-ci, Philippe, mort, 1598, et ce dernier, Jean-Adolphe et son frère, alors archevêque de Brême, et évêque de Lubeck. En succédant au duc Philippe dans le duché de Gottorp, il céda ses bénéfices à son frère Jean-Frédéric, et mourut en 1616. Son fils Frédéric accueillit en 1621 les remontrants de Hollande, poursuivis par les gomaristes, leur accorda de grands priviléges, et fit bâtir pour eux la ville de Frédericstadt. Il mourut en 1659. Christiern Albert, évêque de Lubeck depuis 1655, succéda au duc Frédéric, son père. Il fit alliance, 1661, avec le roi de Suède, disputa, 1671, la succession d'Oldenbourg au duc de Holstein-Ploën, se mit sous la protection de la France, 1679, et termina tous ses différends à la paix d'Altona, 1689, conclue sous la médiation de l'empereur et des électeurs de Saxe et de Brandebourg. Il mourut en 1694, laissant ses États à Frédéric IV, son fils. Ce prince, nommé généralissime des troupes suédoises en Allemagne, 1697, déclara la guerre au roi de Danemark, 1699, et se vit contraint à demander la paix la même année. Elle fut signée le 18 août à Trawend'hal. Frédéric mourut, 1702. Son fils Charles-Frédéric, à peine âgé de 2 ans, lui succéda sous la tutelle de Christiern Auguste, son oncle, duc de Holstein-Eutin. Les Danois, pendant l'administration de ce dernier, s'emparèrent de la forteresse de Tonningue, 1713. Devenu majeur, Charles-Frédéric fut déclaré, après la mort de Charles XII, 1718, prince héréditaire de Suède; il perdit le Sleswick, abandonné par une clause du traité conclu en 1720, à Stockholm, entre la Suède, le Danemark et la Russie sous la médiation de la France, et mourut en 1739. Son fils, Charles-Pierre Ulric, lui succéda, et le Holstein eut pour régent, pendant la minorité de ce duc, Adolphe-Frédéric, roi de Suède. Le duc Charles fut nommé, 1742, successeur au royaume de Suède, et 13 jours après, il fut déclaré par sa tante Élisabeth, impératrice de Russie, grand-duc et héritier présomptif de cet empire, sous le nom de Pierre Fœderowitz, et fut proclamé, le 5 janvier 1762, empereur sous le nom de Pierre III. Une révolution le fit descendre presque immédiatement du trône, et fut suivie de sa mort, qui arriva le 17 juillet de la même année, dans le château de Czarkozelo, où l'avait fait enfermer l'impératrice, sa femme. Il eut pour successeur Paul Petrowitz; ce dernier renonça, 1773, au duché de Holstein-Gottorp, et reçut en échange du roi de Danemark, les comtés d'Oldembourg et de Delmenhorst, érigés par l'empereur Joseph II en duché. Paul abandonna ce duché au 2e fils de Christiern-Auguste, alors prince-évêque de Lubeck. Ce prince mourut en 1785, et eut pour successeur le duc Pierre, son neveu. Ce dernier n'accéda à la confédération du Rhin que le 14 octobre 1808. Il fut dépouillé de son

duché, 1810, y rentra, 1813, et mourut en 1829, laissant un fils, le duc Paul, aujourd'hui régnant. — En Suède, la maison de Holstein-Gottorp est montée sur le trône, dans la personne d'Adolphe-Frédéric, élu roi de Suède, par l'influence de la Russie, 1751. V. SUÈDE.

Chronologie historique des comtes et ducs de Holstein. — Adolphe Ier, 1110. — Adolphe II, 1153. — Adolphe III, 1134. — Adolphe IV, 1224. — Gerhard Ier, 1240. — Henri Ier, 1281. — Gerhard II, 1310. — Henri II, 1340. — Gerhard III, 1381. — Henri III, 1404. — Adolphe V, 1421. — Christiern Ier, 1459. — Jean et Frédéric Ier, 1481. — Christiern II, 1533. — Adolphe VI, 1544. — Frédéric II, 1586. — Philippe, 1587. — Jean-Adolphe, 1590. — Frédéric III, 1616. — Christiern Albert, 1659. — Frédéric IV, 1695. — Charles-Frédéric, 1702. — Charles-Pierre Ulric, 1739. — Paul Petrowitz, 1762.

HOLYROOD, c'est-à-dire *Sainte-Croix*, ancienne abbaye d'Écosse, avec un palais royal, fondée par David Ier, roi d'Écosse, 1128. Brûlée par l'armée du comte d'Hereford, 1544, elle fut reconstruite par Jacques Ier et Charles II, 1602-1660; fut de nouveau détruite après l'expulsion des Stuarts, 1688, et n'a pas été relevée depuis. Charles X, banni de France en 1830, alla se fixer pendant quelque temps à Holyrood avec sa famille.

HOMBERG (Guillaume), médecin et chimiste allemand, né à Batavia, 1652, fut reçu avocat, 1674, exerça sa profession à Magdebourg, et s'adonna en même temps à l'étude de l'astronomie et de l'histoire naturelle. Il quitta le barreau, et se fit recevoir médecin à Wittemberg; pratiqua la médecine à Rome, 1685. Il vint à Paris, 1691, et fut attaché comme physicien et médecin à la personne du duc d'Orléans. Il mourut en cette ville, 1715. Il est connu comme inventeur d'une machine pneumatique et de différents microscopes.

HOMBOURG (Landgraviat de HESSE). V. HESSE-HOMBOURG.

HOMBOURG-L'ÉVÊQUE, ville de France (Moselle), fortifiée, en 1254, par l'évêque Jacques de Lorraine, fut prise par les Français, 1678, et ses fortifications furent ruinées.

HOME (John), écrivain écossais, naquit dans le comté de Roxburgh, 1724. Il occupa d'abord une cure dans l'Église d'Écosse; mais, en 1750, ayant fait représenter à Édimbourg *Douglas*, tragédie qui obtint un grand succès, il fut obligé d'abandonner sa cure. Sa tragédie fut représentée à Covent-Garden, 1757. Home en composa plusieurs autres; mais *Douglas* fut son meilleur ouvrage. Il mourut à Édimbourg, le 4 septembre 1808.

HOMÈRE, le prince des poëtes grecs. Sa vie est inconnue. D'après Hérodote, il vivait 884 ans av. J.-C.; suivant Vell. Paterculus, 968, et, selon les marbres d'Arondel, 907. Smyrne, Chio, Colophon, Salamine, Rhodes, Argos et Athènes se disputaient l'honneur de son berceau. Il composa l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Lycurgue recueillit le premier quelques fragments épars des poëmes d'Homère, les réunit en un corps d'ouvrage, et les introduisit dans le Péloponèse. Pisistrate et Hipparque, ses fils, les distribuèrent dans l'ordre où ils nous sont parvenus. Les poésies d'Homère furent imprimées pour la première fois à Florence, 1488.

HOMPESCH (Ferdinand de), dernier grand maître de l'ordre de Malte ou de Saint-Jean de Jérusalem, né à Dusseldorff, 1744, succéda au grand maître français de Rohan en 1797. Lorsque les Français s'emparèrent de l'île de Malte, en 1798, Hompesch se soumit honteusement. Bonaparte le fit conduire à Trieste. Quelque temps après, il abdiqua sa souveraineté en faveur de Paul Ier, se retira à Montpellier, où il mourut pauvre en 1803.

HONDSCHOOTE, ville de France, chef-lieu de canton du département du Nord, célèbre par la victoire que les Français, sous les ordres du général Houchard, y remportèrent sur les Autrichiens, commandés par Freytag, 8 septembre 1793.

HONDURAS, contrée d'Amérique, naguère un des États de la confédération de l'Amérique centrale, bornée au nord par la baie de Honduras, au sud par le Nicaragua, à l'ouest par le Guatimala, et à l'est par la mer des Antilles. Il fut découvert par Christophe Colomb, 1502, et conquis par un lieutenant de Cortez. Il fit partie, en 1821, de la confédération de Guatimala, et est aujourd'hui indépendant.

HONFLEUR, ville et port de France, chef-lieu de canton du Calvados, fut pris par Charles VII sur les Anglais, 1440. Les calvinistes s'en emparèrent, 1562; mais le duc d'Aumale la reprit la même année. De toutes les villes de la Normandie, ce fut la dernière qui se soumit à Henri IV.

HONGRIE. La Hongrie, en latin *Hongaria*, en allemand *Ungarne*, vaste contrée d'Europe qui fait aujourd'hui partie des États autrichiens, et porte le titre de royaume. Elle est bornée au nord par les monts Krapacs, au sud par le Danube, à l'est par la Transylvanie et la Valachie, à l'ouest par la Styrie, et s'étend de 44° 26', 49° 29' latit. nord, à 13° 42', 22° 40' longit. est. Ce royaume est partagé entre 4 cercles, subdivisés eux-mêmes en 44 comitats. La surface de ce pays est très-variée. Il est arrosé par un grand nombre de rivières, et l'on y trouve des mines d'or, de fer, de cuivre, de plomb, de mercure, d'antimoine et de porphyre. Le sol de la Hongrie est très-fertile. Le gouvernement est une monarchie aristocratique. Le pouvoir législatif réside dans la diète composée de deux chambres, la haute, ou celle des magnats, la basse, ou celle des députés des comitats. Le pouvoir exécutif est exercé, au nom de l'empereur d'Autriche, par un comte palatin, ou vice-roi, assisté d'un conseil.

HONGRIE (Vicissitudes de la). Ce pays, l'ancienne Dacie et Pannonie des Romains, fut occupé par les Goths vers le 5e siècle de l'ère chrétienne. Ceux-ci en furent chassés par les Huns, 376, et ces derniers, après la mort d'Attila, le cédèrent de nouveau aux Goths, aux Gépides et aux Lombards, 455. Les Lombards se ruèrent sur l'Italie pendant le 7e siècle, et abandonnèrent la Hongrie aux Avares, sur lesquels Charlemagne s'en empara, 799. Les princes carlovingiens le possédèrent jusqu'à la déchéance de Charles le Gros, 887, époque à laquelle, au milieu des troubles politiques, il devint la proie des Onigours, peuple sorti de la Scythie asiatique, d'où, par corruption, le nom de Hongrois. Le chef de ces peuples était Almus ou Almon, nommé par les Orientaux Salmutz. Il eut pour successeur, 890, son fils Arpade qui donna son nom à la première dynastie. Arpade mourut en 907, et les armées de Soltan, son successeur, ravagèrent l'Allemagne, l'Italie et la France orientale. Geysa, petit-fils de Soltan, embrassa le christianisme, 980, et eut de Saroth, son épouse, un fils nommé Étienne, qui parvint au trône de Hongrie en 997. Étienne fit la guerre à Kean, duc des Bulgares, 1008. Conrad le Salique, roi de Germanie, ayant donné, en 1027, la Bavière à son fils Henri, le roi de Hongrie lui envoya, 1028, une ambassade pour réclamer ce pays au nom d'Émeri, son fils, duc de la Russie-Rouge, le plus proche héritier de l'empereur Henri II, dont la Bavière était le patrimoine. Il entra en Bavière, 1030, y

fit de grands dégâts, conclut la paix, 1031, et mourut, 1038. Pierre, fils d'Othon Orséolo, doge de Venise, fut choisi pour lui succéder. Ce prince excita, par sa conduite tyrannique, un soulèvement général, fut déposé en 1041, et eut pour successeur Samuel, dit *Aba*, fils de Sama, sœur du roi Étienne. Les Hongrois, mécontents d'Aba, se révoltèrent contre lui, 1044, rappelèrent Pierre, et massacrèrent enfin ce dernier, 1046. Il eut pour successeur André Ier, son parent. Ce dernier mourut en 1061, et fut remplacé par Bela, son frère, prince de grande espérance, mort des suites d'une chute, 1064. Salomon, fils d'André, proclamé roi de Hongrie par l'empereur Henri IV, son beau-frère, après la mort de Bela, fut presque continuellement en guerre contre les Bohémins et les Valaques. Après la prise de Belgrade, 1074, il eut un différend avec Geysa, fils de Bela Ier, fut battu par ce prince, et abdiqua en 1075. Il eut pour successeur Geysa Ier, et celui-ci Ladislas Ier, son frère, 1077. Salomon tenta, sous ce règne, de remonter sur le trône ; mais il fut battu, 1081-1087. Coloman, fils et successeur de Ladislas, permit aux premiers croisés le passage sur ses terres, 1096. Il eut différentes querelles avec son frère Almus, 1106-1112, et mourut en 1114, laissant pour successeur Étienne II, dit *le Foudre*. Ce dernier déclara la guerre et battit l'Autriche, 1120 ; la Bohême, 1122, et abdiqua le trône en faveur de Bela II, fils d'Almus, 1131. Bela II s'empara de la ville de Presbourg sur l'Autriche, 1135; de la Servie, 1138, et mourut en 1141. Geysa II, son fils, lui succéda. Il reçut en Hongrie l'empereur Conrad partant pour la Terre-Sainte, 1147; le roi de France Louis le Jeune, 1148 ; fit la guerre aux Serviens, 1150 ; aux Russes, 1151, et laissa, en 1161, son trône à son fils Étienne III. Ce dernier se ligua avec l'empereur Manuel, et enleva la Dalmatie aux Vénitiens, 1171. Il eut à combattre ses deux oncles, 1172-1173, et mourut la même année. Le trône échut alors à Bela III, frère d'Étienne III. Bela s'empara de la ville de Zara, en Dalmatie, sur les Autrichiens, 1181; fit couronner son fils André duc de la Russie-Rouge, et mourut en 1196. Il laissa le trône à Enurie ou Hueri, son fils, mort en 1204. Ladislas III, dit *l'Enfant*, lui succéda, et mourut la même année, et André, duc de la Russie-Rouge, fut choisi pour lui succéder, 1205. André fit reconnaître son fils Coloman roi de Galicie, 1214. Il se croisa et partit pour le voyage de la Terre-Sainte, 1217, revint en 1218, confirma les priviléges de la noblesse et du clergé, 1222, et mourut en 1235. Bela IV, son fils et son successeur, fut battu par les Tartares commandés par Batou, petit-fils de Gengiz-Kan, 1241. Il fut battu à Neustadt par Frédéric, duc d'Autriche, 1246; voulut s'emparer de ce dernier pays, et fut défait par Ottocare Ier, 1252; par Ottocare II, 1260, et mourut en 1270. Étienne V, son successeur, obligea les Autrichiens, les Bohémiens et les Bulgares à lui payer tribut, 1271. L'année suivante, 1272, il laissa la couronne à son fils Ladislas III, lequel fut assassiné, en 1290, par les Cumains, et ne laissa pas de postérité. André III, fils posthume d'André II et de Thomassine Morosini, fut choisi par les seigneurs hongrois, et fut couronné le 4 août, 16 jours après la mort du roi Ladislas. Ce prince fit la guerre à l'Autriche, 1296, et mourut en 1301. Il ne laissa qu'une fille qui se consacra à Dieu dans le couvent dominicain de Toess (Suisse), et y mourut en odeur de sainteté. André III fut le dernier roi de la dynastie des Arpades. A sa mort, les Hongrois élurent Wenceslas de Bohême, petit-fils, par Constance sa mère, du roi Bela IV. Ce prince abdiqua en 1304, et eut pour successeur Othon de Bavière, fils d'Élisabeth, sœur d'Étienne IV. Dans un voyage que fit Othon en Transylvanie, 1307, il fut arrêté par le vaivode Ladislas, et ne sortit de prison qu'en renonçant à la royauté. Le pape alors imposa aux seigneurs hongrois Charles-Robert, dit *Charobert*, comte d'Anjou, arrière-petit-fils d'Étienne IV par les femmes, lequel fut reconnu roi, 1308. Sous son règne, la Hongrie s'éleva à la plus haute splendeur ; elle comprenait, outre la Hongrie propre, la Dalmatie, la Croatie, la Bosnie, la Servie, la Valachie, la Transylvanie, la Moldavie et la Bulgarie. Louis Ier, son fils, roi en 1342, battit les Croates révoltés, 1345. Il vengea, en 1348, la mort d'André, son frère, roi de Naples, sur Charles de Duras ; fit la guerre aux Vénitiens, 1356; battit, en 1362, Strascimir II, roi des Bulgares, et succéda à son oncle Casimir, roi de Pologne, 1370. Il mourut en 1382, et laissa la Hongrie à Marie, sa fille, surnommée *le roi Marie*, sous la régence de sa mère Élisabeth. En 1385, Charles II, *le Petit*, roi de Naples, attiré par les mécontents, arriva à Bude, se saisit du gouvernement, et se fit couronner roi dans Albe royale. Il fut assassiné, le 1er mai 1386, par ordre d'Élisabeth. La même année, cette princesse, prise par Jean de Horwalh, ban de Croatie, fut massacrée, et Marie emmenée prisonnière en Croatie. Cette dernière, délivrée par Sigismond, marquis de Brandebourg, 1387, épousa ce prince, et le fit couronner roi de Hongrie le 10 juin de la même année. Sigismond battit les Valaques, 1390-1395. Il perdit la bataille de Nicopolis contre Bajazet, 1396 ; fut obligé d'errer 18 mois hors de ses États. De retour en Hongrie, les nobles se révoltèrent contre lui, 1401, et offrirent la couronne à Ladislas, roi de Naples, fils de Charles le Petit, qui fut couronné, en 1403, à Raab, par le cardinal Acciacoli. Pendant ce temps, Sigismond, prisonnier, s'évada, passa en Bohême, amena des troupes, mit en fuite son compétiteur, et fut élevé à l'empire, 1401. Il perdit la bataille de Semendria contre les Turcs, 1412, et mourut en 1437. Ce prince eut pour successeur Albert d'Autriche, couronné roi de Hongrie le 1er janvier 1438, roi de Bohême le 6 mai, et empereur le 26 juin de la même année. Il mourut en 1439, au moment où il prenait les armes pour s'opposer aux incursions d'Amurat II, empereur des Turcs. La reine, sa femme, était enceinte, elle accoucha, le 22 février 1440, d'un fils nommé Ladislas, qu'elle fit immédiatement couronner, et qu'elle mit sous la protection de l'empereur Frédéric III. Amurat mit le siége devant Belgrade, et fut obligé de le lever, 1441. Il fut battu à Sofia par Jean Corvin Huniade, 1443, demanda et obtint la paix, 1444. L'année suivante, 1445, Huniade fut nommé régent du royaume ; il déclara la guerre à l'empereur Frédéric III, 1466 ; à la Turquie, 1448, et, tantôt vainqueur, tantôt vaincu, il continua cette dernière jusqu'à la majorité de Ladislas, 1453. Trois ans après, 1456, Huniade fit lever à Mahomet II le siége de Belgrade, et mourut le 10 septembre suivant. Ladislas ne lui survécut que 2 ans, et laissa, en 1458, le trône de Hongrie à Mathias Ier, dit *Corvin*, 2e fils de Jean Huniade. Ce prince subjugua l'Autriche, 1462 ; il prit aux Turcs la ville de Jaycsa, capitale de la Bosnie, 1463 ; fit rentrer dans le devoir Étienne, vaivode de Moldavie, qui s'était révolté contre lui, 1467 ; déclara la guerre à Georges Podiébrat, 1468 ; se fit proclamer roi de Bohême, 1469 ; recommença la guerre avec les Turcs, 1475-1479 ; les contraignit à demander la paix, et mourut en 1490, sans laisser d'enfants. Ladislas VI, fils de Casimir IV, roi de Pologne, fut proclamé roi de Hongrie le 15 juillet de la même année. Il l'emporta sur quatre concurrents également redoutables ; c'étaient d'abord son frère Jean-Albert, depuis roi de Pologne ; ensuite Maximilien, fils de l'empereur Frédé-

ric; Ferdinand, roi de Naples, et Jean Corvin, fils naturel de Mathias. Ce fut la reine douairière qui décida cette élection. Ni ce prince, ni Louis II, son successeur, ne purent arrêter les Turcs. Ce dernier fut battu par eux, et perdit la vie à la bataille de Mohath, 1526. Après sa mort, Ferdinand d'Autriche et Jean Zapolski se disputèrent la couronne de Hongrie; ce dernier finit par être vaincu, et céda la couronne à son rival. Depuis lors, la Hongrie passa sous la domination autrichienne. Néanmoins elle ne fut entièrement soumise qu'en 1370, sous Maximilien II. La couronne de Hongrie fut déclarée héréditaire dans la maison d'Autriche, 1607, et, pendant près d'un siècle, les empereurs d'Allemagne eurent à comprimer différentes révoltes, parmi lesquelles nous citerons celles de Tékéli, 1683-1699, et de Rakoczi, 1706-1711. Depuis lors, la Hongrie est restée fidèlement attachée à la maison d'Autriche, et a puissamment contribué à assurer la couronne à Marie-Thérèse, 1740. V. ALLEMAGNE (Empire d').

Chronologie historique des rois de Hongrie. — 1° Dynastie des Arpades : Arpad, duc vers 890; — Soltan, 907; — Toxus, 958; — Geysa, 972; — Étienne Ier, premier roi, 997; — Pierre, 1038; — Samuel, dit *Aba*, 1041; — Pierre rétabli, 1044; — André Ier, 1046; — Bela Ier, 1061; — Salomon, 1063; — Geysa Ier, 1074; — Ladislas Ier, 1077; — Coloman, 1095; — Étienne II, 1114; — Bela II, 1131; — Geysa II, 1141; — Étienne III, 1161; — Ladislas II, 1162; — Étienne IV, 1168; — Bela III, 1173; — Emeric, 1196; — Ladislas III, 1204; — André II, 1205; — Bela IV, 1235; — Étienne V, 1270; — Ladislas IV, 1272; — André II, 1290; — Wenceslas de Bohême, 1301; — Othon de Bavière, 1305. — 2° Maison d'Anjou : Charles-Robert, 1308; — Louis Ier, 1342; — Marie, 1382; — Charles II de Naples, 1385-1386. — 3° Maison d'Auxembourg : Sigismond, 1387. — 4° Maison d'Hapsbourg : Albert, 1437; — Élisabeth, 1439. — 5° Première maison des Jagellons : Wladislas Ier, 1440. — 6° Première maison d'Autriche : Ladislas V, 1543. — 7° Maison d'Huniade : Mathias Corvin, 1458. — 8° Deuxième maison des Jagellons : Wladislas II, 1490; — Louis II, 1516. — 9° Deuxième maison d'Autriche : Ferdinand Ier, 1226. (Voir la chronologie des empereurs d'Allemagne.)

HONORAT ou **HONORÉ** (Saint), évêque d'Arles, fonda, l'an 400 ou 410, le monastère de Lerins qu'il gouverna pendant 35 ans. Sur la fin de sa carrière, il fut nommé évêque d'Arles où il mourut en 429. L'Église célèbre sa Fête le 16 janvier. — Honorat (Saint), 7e évêque de Marseille, né vers l'an 420, fut un des grands prédicateurs de son temps. Il ne reste de ses écrits que la vie de saint Hilaire, son maître.

HONORÉ (N-L'), jésuite, professeur de théologie au collége de son ordre, à Caen, dans les dernières années du 17e siècle. Il fit soutenir en 1693, une thèse sur cette question, qu'il n'est pas évident qu'il y ait au monde une vraie religion, que la religion chrétienne soit de toutes la plus vraisemblable. Loin de se soumettre à la rétractation exigée par ses supérieurs, il publia son *Pharmacum scandali accepti, sed non dati*; retiré à la Flèche, il donna une explication de ses ouvrages dans une lettre latine qu'il adressa à la faculté de théologie.

HONORÉ DE SAINTE-MARIE (Blaise Vanselle, plus connu sous le nom de Père), religieux carme déchaussé, né à Limoges, en 1651, fut employé dans les missions du Levant, séjourna plusieurs années dans l'île de Malte, et mourut à Lille, 1729.

HONORIUS (Flavius), empereur d'Occident, né à Constantinople, 384, eut l'Occident en partage, à la mort de Théodose, son père. Il résista difficilement aux invasions des Goths, des Alains, des Vandales, des Suèves, et après avoir perdu beaucoup de terrain, il fut obligé de fuir de ville en ville, et de se réfugier à Ravenne. Stilicon, tuteur d'Honorius, fut mis à mort sous prétexte de trahison, 408, et laissa sa place à Olympius, qui prit sur Honorius le même ascendant que son prédécesseur. Sous son règne, Alaric, roi des Goths, s'empara de Rome, 409. Honorius mourut d'hydropisie, 423.

HONORIUS Ier, pape en 626, mourut en 638; sa mémoire fut frappée d'anathème au concile de Constantinople, 680, pour avoir favorisé les erreurs du monothélisme. — Honorius II, pape, 1124, mourut au monastère de Saint-André, 1130; sous Louis VI, il prit le parti de l'évêque de Paris contre son clergé, à l'occasion des réformes rigoureuses introduites par ce prélat dans son diocèse, et affecta la couleur blanche aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. — Honorius III (Ceucio-Savelli), pape, 1216, était né à Rome; il succéda à Innocent III, confirma les ordres de Saint-Dominique et des Carmes, soutint les croisades, couronna empereur d'Orient Pierre de Courtenay, et éloigna de l'Angleterre le prince Louis, fils de Philippe-Auguste, qui réclamait la succession de Jean-sans-Terre, au détriment de Henri III. Il mourut en 1227. — Honorius IV (Jacques Savelli), pape, 1285, mourut en 1287. Il soutint le parti français en Sicile contre la maison d'Aragon, et ne put réussir à faire rendre la liberté à Charles II d'Anjou, neveu de saint Louis.

HONORIUS D'AUTUN, écrivain ecclésiastique du 12e siècle, enseigna la théologie et la métaphysique, fut scolastique de la ville d'Autun, se démit de cette charge, et se retira vers la fin de sa vie sur les terres du duc d'Autriche.

HOPITAL (Michel de l'). V. **HOSPITAL**.

HOPITAUX. Lieux destinés à recevoir les personnes privées de tous moyens de remédier à leurs souffrances. Cet usage est généralement répandu dans tout l'univers et remonte à la plus haute antiquité. De nos jours il existe au Japon des hospices qui reçoivent les voyageurs et les malades indigents, et dans certaines parties de l'Afrique, les hommes impotents reçoivent des secours des princes ou sultans. Hérodote, qui écrivait av. J.-C., 456, dit que dans quelques contrées de l'Asie on exposait les habitants malades dans les lieux publics, afin de leur procurer les conseils et les secours des voyageurs. Diodore, av. J.-C. 50, prétend que les Égyptiens traitaient gratuitement leurs malades à la guerre ou en voyage, et il ajoute que les Indiens faisaient soigner par des médecins les étrangers qui tombaient malades dans leurs pays. A Rome, on exposait les malades dans le temple d'Esculape, quelquefois dans une île du Tibre, circonstance qui amena un édit de l'empereur Claude, par lequel tout esclave ainsi abandonné par ses maîtres fut déclaré libre, 41 de l'ère chrétienne. Dans l'origine du christianisme, les chrétiens, pour la plupart esclaves, avaient la coutume de transporter leurs malades aux pieds des apôtres pour en obtenir quelque soulagement par leurs prières. Cette habitude fit que l'on construisit auprès des églises des hospices, entretenus aux frais de diverses communautés chrétiennes. Enfin, des personnes riches se chargèrent des frais de ces établissements. Le premier hospice particulier, dont l'histoire fasse mention, fut fondé vers l'an 381, par Faliola, dame romaine, amie de saint Jérôme. Cet exemple fut bientôt suivi. En 530, l'empereur Justinien fonda un hôpital à Jérusalem, sous l'invocation de saint Jean. Dans le même temps, Théodoric, roi d'Italie, affranchit des impôts certains mar-

chands de Ravenne et de Milan, qui avaient pris l'habitude de distribuer quelques vivres aux pauvres de ces villes. Dans le 9e siècle, on établit deux hôpitaux dans les Gaules, et l'on y logea les pèlerins irlandais et écossais qui se rendaient à Rome; enfin, l'empereur Louis II, en 855, fit réparer ces édifices. L'Hôtel-Dieu de Paris existait en 660. Il fut considérablement augmenté par saint Louis, 1258. Guillaume le Conquérant établit 4 hôpitaux dans les principales villes de l'Angleterre, 1066. Henri II en fonda un à Angers, 1172. — L'Hôtel-Dieu de Gournay, antérieur à 1128, reçut différents dons de Saint-Louis, 1269. Sous le même règne, on vit s'établir à Paris les hôpitaux Saint-Gervais et de la Trinité. Les croisés, 1095-1270, rapportèrent en Europe la lèpre, maladie jusqu'alors inconnue. Elle nécessita dans certains lieux la construction des maladreries qui furent confiées aux moines de Saint-Lazare. Dès 1437, Jean de Lastic, grand-maître de Rhodes, confia à des médecins particuliers les malades qui se trouvaient dans les hospices de son ordre; et le siècle suivant, 1519, vit un hôpital destiné spécialement à la vieillesse, sous le nom d'*hôpital des Incurables*. En Russie, l'établissement des hôpitaux n'est pas antérieur au 18e siècle. Celui de Moscou a été fondé en 1763, et celui de Saint-Pétersbourg, en 1780. Les voyageurs qui ont visité la Perse font le plus grand éloge de l'hôpital de ce pays, et disent qu'il est entretenu par des prêtres arméniens. On cite aussi ceux de Constantinople en Turquie, du Caire en Égypte, de Goa et de Surate dans l'Inde; ce dernier a été construit en 1760. Nous donnons ici la date de la fondation des principaux établissements de Paris et de Londres. A Paris, 1° *l'Hôtel-Dieu*, le plus ancien des hôpitaux de cette ville, remonte, comme nous l'avons dit plus haut, à l'année 660; 2° celui des *Quinze-Vingts*, 1360; 3° celui du Saint-Esprit, dit *des Enfants Bleus*, 1362; 4° ceux de *Bicêtre* et de *la Salpêtrière*, 1495; 5° celui de *Sainte-Anne*, 1606; 6° de *la Charité*, bâti en 1607, par Marie de Médicis, 2e femme de Henri IV; 7° de *la Pitié*, construit en 1612, pour les orphelins du faubourg Saint-Victor. Il est devenu, en 1809, annexe de l'Hôtel-Dieu; 8° *des Incurables*, 1673; 9° *Cochin*, commencé en 1780, et terminé en 1782. Il eut pour fondateur M. Cochin, curé de la paroisse de Saint-Jacques-du-Haut-Pas; 10° *Beaujon*, bâti en 1784, par Nicolas Beaujon, receveur général des finances; 11° *Saint-Antoine*, 1796; 12° enfin *la Providence*, 1804. A Londres, parmi les 22 hôpitaux que contient cette ville, nous mentionnerons, 1° celui de Saint-Barthélemy, fondé en 1102 par un particulier du nom de Rahère, incendié en 1666; réparé en 1691; 2° celui de *Saint-Thomas*, le plus important de tous ceux de la ville, 1213, dégradé par le temps, reconstruit en 1693 et terminé en 1732; 3° celui du *Christ*, 1547; 4° celui des *Chartreux*, 1611; 5° celui de *Guy*, 1721; 6° celui d'*Accouchement*, 1750; 7° celui de *Saint-Luc*, 1786; 8° celui de *Bethlem*, 1812: il est destiné à remplacer l'ancien hospice de Bedlam; 9° enfin celui de *Greenvich* dont on ne peut assigner au juste la fondation. Nous ajouterons que sous l'empire des califes, 757-1060, la ville de Cordoue contenait près de 60 hôpitaux. A Montpellier, les frères hospitaliers du Saint-Esprit fondèrent un hôpital, 1080. En Allemagne, une ville du duché de Brunswick en eut un, 1274, celle de Nurenberg, 1331; enfin celui de la ville de Dijon en France date de l'année 1202. Il fut doté en 1204, par Eudes III, duc de Bourgogne.

HORACE (Quintus Horatius Flaccus), né à Venouse, ville de l'Apulie; le 8 décembre, an de Rome 688, av. J.-C. 66; mort à Rome le 27 novembre 745, à l'âge de 57 ans. Nommé tribun militaire, 710, Horace prit la fuite à la bataille de Philippes. De retour à Rome, il devint le secrétaire et le commensal de l'empereur Auguste, qu'il a chanté dans tous ses écrits. Il a composé cinq livres d'odes, deux livres de satires, deux livres d'épîtres, et enfin l'*Art poétique*.

HORACES, nom des trois frères qui, sous le règne de Tullus Hostilius, 667 av. J.-C., combattirent contre trois frères albains, nommés les Curiaces, pour décider laquelle de Rome ou d'Albe serait soumise à l'autre. Deux des Horaces furent tués; le troisième, en fuyant, tua les trois Curiaces l'un après l'autre. Il immola sa sœur qui l'insultait à cause de la mort de l'un des Curiaces, son amant. Condamné pour ce meurtre par un tribunal, on en appela au peuple, qui lui fit grâce.

HORATIUS COCLÈS, c'est-à-dire Horace le Borgne, parce qu'il avait perdu un œil dans un combat. Il défendit seul, contre l'armée de Porsenna, les abords du pont Sublicius; pendant que les Romains détruisaient ce pont derrière lui, et quand il fut rompu, il se jeta tout armé dans le Tibre et rentra sain et sauf dans Rome, av. J.-C. 507.

HORGEN, ville de Suisse, dans le canton de Zurich, sur le lac du même nom. Elle fut brûlée par les Allemands en 1443 et 1501.

HORMISDAS Ier, en ancien persan Aouhrmazdaï, en persan moderne Hormouz ou Aourmezd, en arménien Ormitz, 3e roi de Perse, de la dynastie des Sassanides, était fils de Schahpour Ier et petit-fils d'Ardechyr, fondateur d'une nouvelle monarchie en Perse. Il succéda à son père, 271 de J.-C., et mourut 14 mois après, 272. Lorsqu'il était gouverneur du Khoraçan, sous le règne de son père, il apprit qu'on le soupçonnait de vouloir s'emparer du trône, il se fit couper la main droite et l'envoya à ce dernier comme preuve du contraire. — Hormisdas II, 8e roi sassanide, succéda à son père Narsès, 303, et mourut, 311. — Hormisdas III, 16e roi sassanide, monta sur le trône, 457, au préjudice de Firouz, son frère, qui, plus tard, l'attaqua, le fit prisonnier et le massacra avec trois de ses autres frères. — Hormisdas IV, 22e roi sassanide, fils de Chosroès Ier, ou Khosrou, dit *le Grand*; monta sur le trône de Perse, 579. Il fut vaincu par l'empereur de Constantinople; s'attira la haine de ses sujets; fut détrôné, chargé de fers, vit sa femme et l'un de ses fils égorgés sous ses yeux. Il fut mis à mort par ses frères en 592.

HORMISDAS, pape de 514 à 523. Il se fit remarquer principalement par son zèle contre les eutychéens.

HORN ou **HOORN**, ville murée de la Hollande septentrionale, sur le Zuyderzée. Cette ville, presque engloutie par une inondation, en 1537, tomba au pouvoir des Anglais, 1799, et fut évacuée dans la même année après leur défaite à Alkmaar.

HORN (Iles) au nombre de deux. Elles sont situées par 169° 10' longitude est et 15° 6' latitude sud. Elles ont été découvertes par Lemaire et Schouten, 1616.

HORN (Gustave, comte de), sénateur et connétable de Suède, né en 1592; embrassa avec succès la carrière militaire et contribua, comme officier général, aux exploits de Gustave-Adolphe. Après la bataille de Lutzen, où Gustave fut tué, il livra la bataille de Nordlingen, 1634, fut fait prisonnier et ne fut échangé qu'en 1642. Il fut chargé, par la reine Christine, du commandement de ses troupes contre le Danemark. Après une brillante campagne, il obtint le gouvernement général de la Livonie, et mourut, 1657.

HORN (Arvid-Bernard, comte de), sénateur suédois, né en 1664, exerça une grande influence dans les événe-

ments qui eurent lieu après la mort de Charles XII. Il dirigea la révolution de 1719, et, président de la diète suédoise, il engagea les états à élever sur le trône Frédéric de Hesse-Cassel. Chef du parti des bonnets, il fut vaincu, en 1738, par celui des chapeaux; se retira du sénat et des affaires, et mourut en 1742.

HORNES ou **HORN**, petite ville de la Belgique, dépendant anciennement du duché de Brabant. Elle fut érigée en comté par l'empereur Frédéric IV, 1450, en faveur de Jacques, sire de Hornes, dont la postérité s'est éteinte au 16e siècle. Jean, dernier comte de Hornes, ne voulant pas laisser perdre son nom, adopta les enfants que sa femme avait eus d'un premier lit, sous la condition qu'ils prendraient le nom et les armes de sa maison.

HORNES (Philippe de **MONTMORENCY NIVELLE**, comte de) hérita des biens et du nom du comte de Hornes, 2e mari de sa mère, Anne d'Egmont. Charles-Quint le nomma gouverneur de la Gueldre. Il contribua aux victoires remportées par l'Espagne, sur la France, à Saint-Quentin et à Gravelines; fut arrêté en 1567, par l'ordre du duc d'Albe, sous l'accusation d'intelligence avec Guillaume d'Orange, et fut décapité, 1568.

HORTENSE (Eugénie de **BEAUHARNAIS**), reine de Hollande et duchesse de Saint-Leu, née à Paris le 10 avril 1785. Elle était fille d'Alexandre, vicomte de Beauharnais, général des armées françaises, président de l'Assemblée constituante, et de Joséphine Tascher de la Pagerie, depuis impératrice des Français. Après avoir suivi sa mère à la Martinique, elle revint en France, 1789. En 1796, Joséphine, sa mère, ayant épousé le général Bonaparte, elle vint avec elle habiter le château des Tuileries. Elle épousa, en 1802, Louis Bonaparte, frère du premier consul. Le 24 mai 1806, le sort la plaça sur le trône de Hollande. Au moment où le divorce de Joséphine allait avoir lieu, Hortense abandonna tout et vint rejoindre sa mère, 1810, pour ne plus la quitter que le jour de sa mort, 19 mai 1814. Le traité de Fontainebleau lui avait assuré, pour elle et pour ses enfants, le duché de Saint-Leu. Après le désastre de Waterloo, 18 juin 1815, la reine Hortense vint recevoir Napoléon malheureux à la Malmaison. Le 27 juillet, ordre lui fut signifié de quitter la France; et partout on lui opposait les traités pour lui refuser un asile. Enfin, le roi de Bavière lui permit de résider à Augsbourg. De là elle passa en Suisse, 1817, et mourut au château d'Armenberg, dans le canton de Thurgovie, en 1857. Son corps a été porté à Rueil et inhumé auprès de celui de l'impératrice Joséphine.

HORTENSIUS (Quintus), célèbre orateur romain, né l'an 640 de Rome, parut avec éclat au barreau dès l'âge de 19 ans. Il servit ensuite dans les armées, et devint lieutenant de Sylla, dans la guerre contre Mithridate. De retour à Rome, il entreprit la défense du jeune Pompée et du proconsul Verrès contre Cicéron. Il défendit celui-ci contre Clodius, le tribun, dont il faillit être la victime. Il mourut vers l'an de Rome 704 (50 ans av. J.-C.). Hortensia, sa fille, s'est illustrée en plaidant, devant les triumvirs, Marc-Antoine, Octave et Lépide, la cause des 400 dames romaines dont on voulait taxer les biens pour les frais de la guerre.

HORTENSIUS (Lambert), philologue, né à Montfort en 1501. Il était préfet du collége de Naërdden (Hollande). Lors de la prise de cette ville, 1572, il n'échappa à la mort qu'après les plus grands dangers et avoir vu massacrer son fils. Il mourut en 1574, suivant les uns, en 1577, selon les autres.

HORTENSIUS (Martinus), astronome, né, en 1505, à Delft; mort en 1539.

HOSPITALIERS, nom donné généralement à tous les ordres religieux qui avaient pour but de recevoir et de soigner les voyageurs, les pèlerins et les malades. Le plus ancien de ces ordres est celui qui fut fondé à Sienne, vers la fin du 9e siècle, sous le nom d'hôpital *della Scala*. Les plus connus sont ceux de Saint-Jean de Jérusalem, des chevaliers Teutoniques, de la congrégation de Saint-Jean-de-Dieu et des Bons-Fils. Ce dernier fut fondé, en 1615, à Armentières. V. **ORDRES DE CHEVALERIE, ORDRES RELIGIEUX.**

HOSPODAR, titre donné aux souverains de la Valachie et de la Moldavie. Il vient, dit-on, de deux mots slaves, qui signifient *don de Dieu*. Ce titre ne remonte pas au delà du 13e siècle. Les premiers qui le portèrent furent, dans la Valachie, un certain Raddulo, et dans la Moldavie, Bogdan. Ces deux provinces ayant été soumises par les Turcs, 1391-1536, les hospodars, dont la dignité était élective, furent choisis parmi les Grecs Fanariotes. Depuis 1821, ils sont nommés par l'assemblée des boyards ou nobles du pays, et reçoivent l'investiture de la Porte.

HOUAT, anciennement *Siata*, petite île de France, située dans l'océan Atlantique, sur les côtes du Morbihan. Elle appartenait autrefois aux moines de Saint-Gildas de Rhuyr, et a été prise par les Anglais, en 1695 et 1746.

HOUBIGANT (Charles-François), prêtre de l'Oratoire, né à Paris, 1686; entra dans la congrégation de l'Oratoire, 1704, et professa successivement les belles-lettres et la philosophie à Juilly, Marseille et Soissons, 1712-1720. L'excès du travail lui ayant causé une maladie dangereuse, il se consacra tout entier au travail de cabinet. Il publia les *Racines de la langue hébraïque*, 1732, et une édition de la Bible, revue sur les textes originaux, 1746. Le père Houbigant mourut à Paris, le 31 octobre 1783.

HOUCHARD (Jean-Nicolas), général français, né à Forbach (Moselle), 1740, entra à 15 ans dans la carrière militaire, fit ses premières armes dans la guerre de Sept Ans, 1756-1762; passa en Corse, où il fut grièvement blessé; servit, en 1792, comme officier général, sous les ordres de Custines, et fut nommé pour remplacer ce dernier dans le commandement des armées de la Moselle, du Nord et des Ardennes. Il gagna la victoire de Houdschoote, les 8 et 9 septembre 1793; s'empara de Furnes, Menin, et força les Anglais à lever le siége de Dunkerque. Accusé de n'avoir pas assez profité de ses avantages, il fut arrêté à Lille, conduit à Paris et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, le 17 novembre 1793.

HOUDETOT (Élisabeth-Françoise-Sophie de **LA LIVE DE BELLEGARDE**, comtesse d'), né vers 1730, morte en 1813, doit à l'ardente passion que Jean-Jacques Rousseau conçut pour elle, 1757, ainsi qu'à sa liaison avec Saint-Lambert, une réputation qu'elle s'assura elle-même plus tard par ses propres talents. Bien qu'elle n'ait rien publié, on a conservé de fort jolis fragments de vers qu'elle composait pour ses amis. — La vicomtesse d'Houdetot, belle-fille de la précédente, est connue par un recueil de poésies. Elle mourut vers 1780.

HOUDON, statuaire, né à Versailles, en 1740, mort en 1828. Il remporta le grand prix de sculpture, se rendit en Italie, y séjourna 10 ans, et fit à Rome un *saint Jean de Latran* et un *saint Bruno*. A son retour à Paris, il exécuta les bustes de *Voltaire, J.-J. Rousseau, Molière, Franklin, Tourville, Buffon, Diderot, Catherine II*, et devint, en 1778, membre et professeur de l'Académie des beaux-arts.

HOUGLY, ville de l'Inde anglaise (Calcutta), fondée,

en 1538, par les Portugais, qui lui donnèrent le nom de Golin. Chah-Djihan, sultan des Mongols, la prit en 1632. Les Anglais s'en sont rendus maîtres en 1757.

HOUGHTON (Le major), voyageur anglais, fut chargé, en 1789, par le comité d'Afrique, de déterminer le cours du Niger; pénétra fort avant dans l'intérieur de l'Afrique, et périt à Java de la dyssenterie, 1791.

HOULAGOU I^er^, prince mongol, de la race des Djin-Ghiz-Khân, était fils de Touly, 4^e^ fils du conquérant mongol. Quand Mangou-Khân monta sur le trône, 1251, Houlagou fut destiné à gouverner la partie de l'Asie située à l'occident du Djyhoum jusqu'aux frontières de l'Égypte. Il partit à la tête d'une armée nombreuse, juin 1254, et vint camper dans les environs de Samarkand, 1255, et dans le Korasan, 1256. Il passa le Dilem pour y soumettre les Ismaéliens, 1257, et fixa sa résidence dans la ville de Tauriz. Il se rendit maître de Bagdad, 2 février 1258, et il se porta vers la Syrie, 1260. Il soumit la Mésopotamie, prit Halep et les forteresses voisines, 1261. Il mourut dans la 47^e^ année de son âge, l'an de J.-C. 1265.

HOWARD, l'une des plus anciennes familles d'Angleterre, joua un grand rôle dans l'histoire. Le chef de cette famille vient immédiatement après les princes du sang, et porte le titre de premier duc du royaume. Elle se divise en plusieurs branches : celles de Norfolk (branche aînée), de Suffolk, d'Effingham, de Nottingham, de Carlisle, d'Arundel, de Stafford. Les personnages les plus importants sont : Jean I^er^, fils de Robert Howard et de Marguerite; créé comte-maréchal d'Angleterre, 1483, fit les guerres de Henri VI contre Charles VII, fut négociateur à la cour de France, à celle de Bourgogne et en Portugal. Il se déclara contre Édouard V, en faveur de Richard III, qui le fit duc de Norfolk, 1483, lord-amiral d'Angleterre, d'Irlande et d'Aquitaine. Il mourut à la journée de Bosworth, 1485. — Thomas Howard, 2^e^ duc de Norfolk, chancelier en 1501, comte-maréchal en 1520; mourut en 1524. — Thomas Howard, 3^e^ duc de Norfolk, né en 1473, fut grand amiral. Il contribua beaucoup à la victoire de Flodden sur le roi d'Écosse, 1513, et comprima la rébellion de l'Irlande. Henri VIII, qui le soupçonnait de trahison, le fit jeter en prison, 1546. Il recouvra sa liberté 7 ans après, 1553, et mourut en 1554. — Henri Howard, comte de Surrey, né vers 1515, guerrier et poëte. Il fut nommé capitaine général des armées anglaises en France, et prit Boulogne, 1546. Accusé de trahison, il fut condamné à mort et exécuté, janvier 1547. Il a laissé des sonnets, des chansons, etc. — Thomas Howard, 4^e^ duc de Norfolk, né vers 1536, fut chargé par Élisabeth, 1568, de faire subir un interrogatoire à Marie Stuart. On découvrit qu'il voulait délivrer et épouser cette princesse : il fut condamné à mort, 1572. — Henri Howard, né à Norfolk, 1539, fut fait comte de Northampton et nommé garde du sceau privé par Jacques VI, roi d'Écosse, dont il servit les infâmes passions. Il mourut en 1614. — Charles Howard, comte de Nottingham, grand amiral d'Angleterre, commanda, en 1589, la flotte qui détruisit celle des Espagnols. Il s'empara de Cadix, 1596, et brûla, dans ce port, une nouvelle flotte espagnole. Il fut fait comte de Nottingham, 1597. Il fut condamné pour trahison, et mourut en 1624. — Thomas Howard, 6^e^ duc de Norfolk et comte d'Arundel, célèbre comme ami des arts. — Charles Howard, 11^e^ duc de Norfolk, abjura le catholicisme, en 1780, afin de pouvoir porter le titre de comte-maréchal d'Angleterre. Il entra aux communes, 1780; s'y opposa au ministère de lord North, et mourut en 1815, après avoir combattu les systèmes de Rockingham, de Shelburne et de Pitt, qui voulaient faire la guerre à la France.

HOWARD (Catherine), fille de lord Édouard Howard, l'un des capitaines qui firent le plus d'honneur à l'Angleterre, dans la première moitié du 16^e^ siècle, fut la cinquième femme de Henri VIII, qui l'épousa en 1540, et l'envoya au supplice deux ans après, 1542, comme prévenue d'infidélité et de trahison.

HUBERT (Matthieu), prêtre de l'Oratoire et prédicateur distingué, naquit à Châtillon, 1640; entra dans la congrégation de l'Oratoire 1661, et se livra à la prédication pendant plus de 40 ans, 1664-1705. Il mourut à Paris, le 22 mars 1717. Le père Hubert prononça l'oraison funèbre de la reine Marie-Thérèse d'Autriche.

HUBERT (Ordre de Saint-). V. **ORDRES DE CHEVALERIE.**

HUDSON (Henri), navigateur anglais, fut chargé, en 1607, par le commerce de Londres, d'aller à la découverte d'un passage, soit par le nord, soit par le nord-est, soit par le nord-ouest, pour pénétrer dans les mers du Japon, de la Chine et de l'Inde. Après trois tentatives sans résultat, il s'embarqua, le 17 avril 1610, à Blackwall, et au moins de juin suivant, il découvrit à l'ouest le cap de la Désolation, le détroit et la baie auxquels il donna le nom d'Hudson. Au printemps de 1611, les vivres ayant manqué à l'équipage, une révolte éclata, il fut jeté dans une chaloupe avec son fils et plusieurs matelots. Depuis ce temps, on n'entendit plus parler de ce marin.

HUE (François), né à Fontainebleau, en 1757, était, à l'époque de la révolution, premier valet de chambre du dauphin. Il fut enfermé au Temple avec Louis XVI et la reine, auxquels il montra le plus grand attachement jusqu'à leur mort. Il fut détenu, et fut plusieurs fois sur le point de perdre la vie. En 1795, il accompagna la duchesse d'Angoulême à Vienne, à Mittau, et resta attaché au duc d'Angoulême jusqu'au jour de la restauration. En 1814, le roi le nomma son premier valet de chambre, et lui donna la place de trésorier général de sa maison militaire et de son domaine privé. Au mois de juillet 1815, il rentra avec Louis XVIII, et mourut le 18 janvier 1819.

HUESCA, OSCA, ville d'Espagne, chef-lieu de la province d'Huesca (Aragon). Cette ville, déjà célèbre du temps des Romains, reçut des écoles de Sertorius, et fut embellie par Jules-César, av. J.-C. 45. Pierre I^er^, roi d'Aragon, l'enleva aux Maures, 1096.

HUET (Pierre-Daniel), évêque d'Avranches, né à Caen, 1630, fut élève de Descartes. Il fut adjoint comme sous-précepteur à Bossuet, qui venait d'être chargé de l'éducation du grand-dauphin, 1670; fut reçu à l'Académie française, 1674; obtint de Louis XIV, en récompense de ses services, l'abbaye d'Aunay, 1678; fut nommé à l'évêché de Soissons, 1683; à celui d'Avranches, 1689, et ne put être sacré qu'en 1692, à cause des démêlés entre les cours de France et de Rome; en 1700, il se démit de son évêché; se retira dans la maison professe des jésuites de Paris, 1702, et y mourut, 26 janvier 1721.

HUGO (Joseph-Léopold-Sigisbert, comte), né en 1774, d'une famille qui reconnaissait pour chef Georges Hugo, anobli, en 1535, par le duc de Lorraine dont il était capitaine des gardes; volontaire en 1791, colonel en 1803, général de brigade en 1809, gouverneur de province en Espagne, 1810; lieutenant général en 1825, mort en 1828.

HUGO (Victor-Marie, baron), né, le 26 février 1802, à Besançon, fils du précédent. Enfant, M. Victor Hugo

suivit son père dans toutes ses campagnes, et commença, dès l'âge de 10 ans, à se faire connaître comme poëte. En 1816, il composa une tragédie qui n'a jamais vu le jour; cette pièce, intitulée *Irtamène*, était destinée à célébrer sous la forme symbolique le retour en France de Louis XVIII. En 1817, il se mit sur les rangs pour le concours d'un prix proposé par l'Académie, et ne fut écarté que par une méprise. Deux ans après, 1819, il envoya à l'Académie des jeux floraux de Toulouse deux pièces, *les Vierges de Verdun* et *le Rétablissement de la statue de Henri IV*, qui furent toutes deux couronnées. En 1822, M. Victor Hugo fit paraître son premier volume composé d'*Odes diverses*; en 1823, son premier roman, *Han d'Islande* (poëme allégorique, tendres messages d'amour, destiné à tromper les Argus, et à n'être intimement compris que d'une jeune fille). En 1824, parut son deuxième recueil d'*Odes*; en 1825, *Bug Jargal*. La même année, il fut décoré de la Légion d'honneur à l'occasion du sacre de Charles X, et bientôt il fit paraître un troisième volume de poésies intitulé *Odes et Ballades* et le drame de *Cromwell*, qui commença sa rupture avec le passé littéraire. Proclamé chef d'école, M. Victor Hugo fit paraître *le Dernier jour d'un condamné*, un de ses plus beaux titres de gloire. *Hernani* fut joué le 26 février 1830, et bientôt il chanta les Trois-Jours, et glorifia la colonne. L'année suivante, 1831, *Marion Delorme*, refusée en 1829, obtint les honneurs de la scène des Français. Ce drame fut suivi, quelques mois après, de celui de *le Roi s'amuse*, interdit à la suite de la première représentation. Enfin, en 1833, parut *Notre-Dame de Paris*, œuvre capitale de M. Victor Hugo, celle qui survivra à tous ses drames et à toutes ses poésies. Antérieurement à cet ouvrage, nous mentionnerons *les Orientales*, poésies, *Lucrèce Borgia*, *Marie Tudor*, *Angelo* et *Ruy Blas*, drames. Postérieurement *les Feuilles d'automne*, *les Chants du crépuscule* et *les Voix intérieures*, poésies. M. Victor Hugo, chevalier de l'ordre de Léopold (Belgique), a été créé officier de la Légion d'honneur, 1837, et a été reçu à l'Académie française, 5 juin 1841, en remplacement de M. Lemercier (Népomucène).

HUGUES (Saint), archevêque de Rouen dans le 8e siècle, mourut à Jumiéges le 9 avril 730; administra avec zèle les diocèses de Paris et de Bayeux, et se fit bénir par son humanité et ses pieuses œuvres. — Hugues d'Amiens, archevêque de Rouen dans le 12e siècle, grand théologien et grand politique, mort le 11 novembre 1164, laissa sept livres de dialogues. — Hugues, archevêque de Besançon en 1031, acheva la cathédrale de Saint-Étienne, rebâtit l'abbaye de Saint-Paul, parut comme légat au sacre de Philippe Ier, et mourut à Besançon le 27 juillet 1066.

HUGUES (Saint), évêque de Grenoble, né l'an 1053; mit saint Bruno et ses compagnons en possession de la Grande-Chartreuse, 1084, et mourut en 1132.

HUGUES (Saint), abbé de Cluni, né à Semur l'an 1024, mort en 1109. On a de lui des lettres, des règlements et quelques opuscules.

HUGUES CAPET, chef de la 3e race des rois de France, comte de Paris et d'Orléans, fut élu à Noyon en 987, et sacré le 3 juillet 987. Il eut à lutter contre Charles, duc de la basse Lorraine, héritier légitime de la couronne. Il montra sur le trône une grande sagesse, beaucoup de courage et une adresse diplomatique extraordinaire pour ces temps barbares. Le 1er janvier 988, il s'associa Robert, son fils unique, et le fit sacrer à Orléans. Il mourut le 24 octobre 996, à l'âge de 57 ans.

HUGUES, dit **LE GRAND**, né en 1057, fils de Henri Ier, roi de France, se croisa et partit en 1096 pour la Terre-Sainte. Sa flotte ayant échoué sur les côtes de l'Épire, le gouverneur de Durazzo l'envoya comme prisonnier à l'empereur Alexis. Il obtint sa liberté et se signala aux siéges de Nicée et d'Antioche. Dans une seconde expédition, il s'empara de Philomelium et Samalia, et mourut à Tarse, par suite de blessures, le 8 octobre 1102. C'est en lui que commença la seconde branche des comtes de Vermandois.

HUGUES DE PROVENCE, roi d'Italie, fils de Théobald, comte de Provence, et de Berthe, fille de Lothaire, se maintint sur le trône de 926 à 947. Il avait détrôné Rodolphe, roi de la Bourgogne transjurane, et l'avait désintéressé de ses droits à la couronne d'Italie en lui donnant le royaume d'Arles. Hugues, continuellement en guerre avec ses voisins, fit arracher les yeux à Lambert, son frère, duc de Toscane, et s'empara de ses États. Il n'eut pas le même succès, en 945, sur Bérenger, marquis d'Ivrée, son neveu, qui l'obligea de fuir de Provence et de laisser son trône à Lothaire, son fils. Il mourut en 947.

HUGUES Ier, duc de Bourgogne, succéda, l'an 1075, à Robert, son grand-père. Pour établir sa puissance encore chancelante, il usa de modération et de force. A la mort de son épouse, 1078, il confia son pouvoir à Eudes, son frère; entra dans l'abbaye de Cluni, y reçut les ordres sacrés, et y mourut vers l'an 1093. — Hugues II le Pacifique, neveu du précédent, succéda à Eudes, son père, et mourut en 1142. — Hugues III, petit-fils du précédent, succéda à Eudes II, son père, 1162. En 1171, il alla combattre les infidèles et fonda, à son retour, la Sainte-Chapelle de Dijon. Il soutint plusieurs guerres contre les comtes de Châlons et de Nevers, les vainquit; fut battu par le comte de Vergy, 1185; se croisa de nouveau, 1189, et mourut près de Jérusalem, 1192. — Hugues IV, duc de Bourgogne, petit-fils du précédent, succéda à Eudes III, 1218, âgé seulement de 8 ans, sous la tutelle d'Alix de Vergy, sa mère. Il soutint des guerres contre les comtes de Champagne, de Châlons et de Charolais, et agrandit ses États. Il mourut en 1272. — Hugues V, duc de Bourgogne, succéda, 1308, à Robert II, son père, sous la régence d'Agnès de France, sa mère. Il avait été fiancé à Catherine de Valois, 1302, et allait épouser Jeanne, fille de Philippe V, roi de France, lorsqu'il mourut, 1315.

HULIN (Pierre-Auguste, comte), né à Genève, 1758; vint à Paris, 1787. Il reçut, de la municipalité de Paris, le titre de *vainqueur de la Bastille*, en récompense de sa conduite dans la journée du 14 juillet 1789. Hulin fut incarcéré par Robespierre et ne recouvra sa liberté qu'après le 9 thermidor (27 juillet 1794). Le général Bonaparte l'employa à l'armée d'Italie et lui confia le commandement du château de Milan, 1797-1798. Il fit partie de la garnison de Gênes, et fut chargé, décembre 1799, d'une mission près du Directoire exécutif. Il présida le conseil de guerre qui condamna le duc d'Enghien, 21 mars 1804. Il était alors général de division et commandant des grenadiers de la garde consulaire. En 1812, il commandait la place de Paris à l'époque de la conspiration de Mallet. Il reçut alors un coup de pistolet à bout portant, qui ne fit que le blesser à la joue. Il garda le commandement de la place jusqu'en 1814; accompagna Marie-Louise à Blois; et réintégré dans ses fonctions, au retour de l'île d'Elbe, il y resta jusqu'au second retour du roi; fut compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815; obligé de quitter la France, 17 janvier 1816, il passa quelques années en exil, et il ne lui fut permis de rentrer en France qu'en 1820. Il y vécut depuis dans la retraite la plus absolue, et mourut en 1841.

HULLE, dit aussi **KINGSTON-APEN-HULL**, ville maritime d'Angleterre fondée par Édouard I^er^, 1275. Elle embrassa la cause du parlement, et soutint, en 1643, sous le commandement de lord Fairfax, un siége contre les troupes royales.

HUMBERT I^er^, dauphin du Viennois, fils cadet d'Albert III, naquit vers l'an 1240, et devint, à la mort d'Albert IV, son frère aîné, chef de sa maison. En 1273, il épousa Anne, fille du dauphin Guigue VII, et, par suite de ce mariage, il obtint, en 1281, la totalité des États du Viennois. Il soutint de nombreuses guerres contre Robert, duc de Bourgogne, et Philippe le Beau, duc de Savoie. Humbert fit reconnaître son fils Jean pour son successeur, et mourut en 1307. — Humbert II, dernier dauphin du Viennois, né en 1312, succéda en 1333, à son frère Guigue VIII. En 1336, il fit partie de la ligue des seigneurs de Bourgogne contre le duc Eudes. Il fonda une université à Grenoble et encouragea les lettres. A la mort de son fils, il céda le Dauphiné à Philippe de Valois par traité du 23 avril 1343. En 1345, il se croisa et partit pour la Terre-Sainte. A son retour à Grenoble, 1347, il entra au couvent de Beauvoir, et fut nommé, en 1352, patriarche d'Alexandrie et administrateur de l'archevêché de Reims. Ce prince mourut en 1355.

HUMBOLDT (Charles-Guillaume, baron de), ministre d'État du roi de Prusse, né en 1767 à Postdam, mort en 1835, fut ministre plénipotentiaire de Prusse dans tous les congrès qui se tinrent de 1810 à 1820. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels on cite : *Recherches sur les habitants primitifs de l'Espagne au moyen de la langue basque.* — Son frère, Alexandre de Humboldt, né à Berlin en 1769, est devenu célèbre par ses voyages d'exploration en Amérique, 1799-1804, et en Asie, 1829. Il a publié un ouvrage intitulé : *Voyage aux régions équinoxiales du nouveau continent*, et *Voyage dans l'Oural.*

HUME (David), philosophe et historien anglais, né à Édimbourg, 1711 ; fut destiné d'abord au barreau, puis au commerce ; mais il s'adonna de préférence à la littérature. En 1734, il vint en France, habita Reims et la Flèche ; retourna à Londres, 1735, et fut chargé de l'éducation du marquis d'Annaldale, 1746. En 1747, il suivit le général Saint-Clair en qualité de secrétaire. Cinq ans après, il obtint la place de conservateur de la bibliothèque des avocats d'Édimbourg ; passa de nouveau en France, 1763, comme secrétaire d'ambassade de lord Hertford, et se lia avec Jean-Jacques Rousseau. Hume, nommé sous-secrétaire d'État en 1767, se retira à Édimbourg en 1769, et il mourut en 1776. On a de lui : *Traité de la nature humaine ; Discours politiques ; Essai sur le suicide et sur l'immortalité de l'âme* et une *Histoire d'Angleterre.*

HUMIÈRES (Louis de **CREVANT**, maréchal d') obtint de Louis XIV le gouvernement de la Flandre. Il se distingua au siége d'Arras, 1658 ; fut nommé maréchal de France, 1668 ; prit Acre, 1675 ; commanda l'aile droite à Cassel, 1677 ; s'empara de Gand, 1678 ; de Courtray, 1683, et reçut, en 1685, le titre de grand maître de l'artillerie. Il fut remplacé par le maréchal de Luxembourg, 1689, après avoir éprouvé un échec en Flandre. En 1672, il avait refusé de servir sous Turenne.

HUNALD, duc d'Aquitaine, né au commencement du 8^e^ siècle, succéda à son père, 735, et s'opposa, la même année, à l'invasion de Charles-Martel. Il fut contraint de rendre hommage à Charles, à Carloman et Pepin, ses fils. En 741, à la mort de Charles-Martel, il se battit avec Pepin et Carloman ; fut vaincu et se sauva vers la rive gauche de la Garonne. Il parut en Normandie quelque temps après et fut obligé de se soumettre de nouveau. Il fit crever les yeux à son frère Hasten, qui s'était lié avec Charles-Martel ; puis, poussé par le remords, il se démit de sa puissance en faveur de Waïfre, son fils, et entra au monastère. Après la mort de son fils, il quitta le cloître, reprit les armes, fut défait par Charlemagne et se retira, 771, auprès de Didier, roi des Lombards, qui lui confia la garde de Pavie. Les habitants, attaqués par Charlemagne, se révoltèrent contre Hunald et l'assommèrent à coups de pierre, 774.

HUNERIC, 2^e^ roi des Vandales établis en Afrique, monta sur le trône à la mort de Genséric, son père, 477. Il fit mettre à mort tous ceux qui gardaient quelque souvenir de Genséric ou qui montraient quelque intérêt au sort de Théodoric, son propre frère, qu'il fit égorger. Il protégea l'arianisme, tortura les catholiques, qu'il fit mourir dans les plus affreux supplices, et mourut en 484.

HUNIADE (Jean **CORVIN**), vayvode de Transylvanie, général des armées de Ladislas, roi de Hongrie, né au commencement du 15^e^ siècle, se distingua contre les Turcs dans plusieurs campagnes. Après la funeste bataille de Varna, Huniade, nommé gouverneur du royaume, continua à se signaler contre les troupes ottomanes. Ce grand capitaine mit le comble à sa gloire dans la belle défense de Belgrade, 1456. Les Turcs le surnommaient *le Diable.*

HUNINGUE, ville de France, chef-lieu de canton dans le département du Haut-Rhin. Cette ville, autrefois très-fortifiée, fut démantelée, en 1815, à la suite d'un siége célèbre pendant lequel 135 Français, sous les ordres du général Barbanègre, résistèrent pendant 12 jours à 36,000 Autrichiens.

HUNS, peuple barbare dont l'origine n'est pas connue et que quelques auteurs prétendent venir de l'Asie, tandis que d'autres le font sortir des Fenni, Fennois. Il ne commença à se faire connaître dans l'empire romain que sous l'empereur Valens, 376. Balanir, leur chef, les conduisit en Pannonie, d'où ils chassèrent les Goths, les Alains et les autres barbares. Uldès, ou Uldin, successeur de Balanir, se joignit à Stilicon, 405, et marcha avec lui contre Radagaise. Il tourna ensuite ses armes contre Théodose le Jeune, 408, et fut massacré dans une sédition. Il eut pour successeur Donat, 410 ; celui-ci Caraton, 412, et ce dernier, Rouas, oncle d'Attila. Ce dernier donna asile au général Aëtius, mécontent de Valentinien III, 432, et mourut en 433. Attila, ou Alcula, fils de Mandiuque, devint le successeur de son oncle avec son frère Bleda, assassiné par ses ordres, 444. Il régna alors sur les Huns, les Gépides, les Goths, les Suèves, les Alains et les Hérules. Dès l'an 449, il se disposa à faire la guerre aux Romains, entra dans les Gaules comme leur allié, 451, et prit d'abord plusieurs villes. Il fut battu le 14 juin, près d'Orléans, et, le 20 septembre, dans les plaines de Châlons, par Aëtius et Théodoric, roi des Visigoths ; contraint à passer en Italie, 452 ; il s'empara d'Aquilée, Pavie, Milan, et mourut l'année suivante, 453, d'une hémorrhagie qui l'étouffa l'année de son mariage avec une fille nommé Illico. Les princes subjugués par Attila profitèrent de la mésintelligence de ses enfants pour secouer leur joug. Cependant les Huns firent encore des ravages sur les terres de l'empire. En 467, Hermidas, chef d'une troupe de cette nation, fut défait par Anthémius, proclamé empereur la même année. Dinghitsik, fils d'Attila, attaqua les Romains, 468. Battu et pris l'année suivante, 469, il fut mis à mort et sa tête envoyée à Constantinople.

HUNS CIDARITES. Ils habitaient, pendant les 4^e^ et

5e siècles, à l'ouest de la mer Caspienne, et furent souvent en guerre avec les princes sassanides de Perse.

HUNS EPHTALITES, à l'est de la mer Caspienne, habitèrent cette contrée dès le 4e siècle. Comme les Huns cidarites, ils furent souvent en guerre avec les rois de Perse et finirent par se confondre avec les Turcs.

HUNT (Thomas), savant anglais, né à Londres, 1696. Il fit ses études à Oxford; fut reçu maître ès arts à Harta Hall, 1721, et docteur, 1744. Promu d'abord à la chaire d'arabe, fondée par le docteur Laud, il obtint la chaire de professeur royal d'hébreu, 1747. Le docteur Hunt mourut le 31 octobre 1774.

HUSS (Jean), hérésiarque, né à Huss, en Bohême, dans la seconde moitié du 14e siècle, 1393; obtint, en 1409, le rectorat de l'université de Prague. Il adopta les doctrines de Wiclef, les propagea avec ardeur et devint le chef des hussites. Ses écrits et sa personne furent dénoncés à la cour de Rome. Alexandre V l'excommunia. Il ne voulut jamais se rétracter malgré les prières et les menaces. Il fut livré au bras séculier le 15 juillet 1415, marcha au supplice avec courage, et monta sur le bûcher en pardonnant à ses ennemis.

HUSSARDS, troupes hongroises qui offrirent à Louis XIV de prendre du service dans les régiments de cavalerie étrangère en 1691. On en créa un régiment en 1692, chargé de harceler les convois, d'attaquer les fourrageurs, d'aller à la découverte, etc. Ces troupes composent aujourd'hui dix régiments. Sous Louis XV, cette arme fut adoptée par presque toute l'Europe. Un hussard coûte annuellement à l'État, pour la solde, l'entretien, les vivres, l'habillement et le harnachement, s'il est de première classe 1,071 fr. 5 c., et s'il est de deuxième classe 1,043 fr. 60 c. 5 m.

HUSSEIN, fils d'Ali, et de Fatime, fille de Mahomet, fut, après la mort de son frère aîné Hassan, 669 de J.-C., considéré comme iman ou chef légitime de la religion. Après la mort du calife Moaviah, 680, il fut appelé à Koufa par les habitants de cette ville; mais il fut arrêté dans sa marche par Yésid, fils de Moaviach, qui s'était déjà fait proclamer calife.

HUSSEIN PACHA, l'un des guerriers les plus distingués de l'empire ottoman, fut le favori du sultan Amurat IV, 1622-1740 de J.-C. Ce sultan ne prit jamais de résolution importante sans l'avoir consulté préalablement. Amurat le nomma pacha, commandant de la Dalmatie, 1629, et il occupa encore ce poste important sous le sultan Mahomet IV, 1649; mais le grand vizir Kiouperli le fit mettre à mort, 1652.

HUSSITES, sectateurs de Jean Huss. Ils prétendaient que l'Église n'était composée que de prédestinés, que le pape n'est pas le chef de l'Église, que l'obéissance ecclésiastique est une invention des hommes, qu'il faut communier sous les deux espèces, etc. V. HUSS (Jean).

HUSSITES (Guerre des). On a donné ce nom à la guerre civile qui désola la Bohême après le supplice de Jean Huss à Constance, 1417. Les partisans de ce réformateur prirent les armes, 1419, sous la conduite de Jean Ziska; s'opposèrent à l'élection de Sigismond comme roi de Bohême, élurent eux-mêmes Loribut, fils de Vitold, grand-duc de Lithuanie, 1423, et gagnèrent les victoires de Miess, 1427, et de Tachau, 1431. Les préliminaires de paix, posés à Prague, 1433, sous le nom de *compactata de Prague*, n'ayant pas été acceptés par les deux partis, la guerre continua; mais bientôt la victoire de Bahmischteod, remportée par les catholiques, 1434, obligea les hussites à reconnaître Sigismond, qui de son côté jura le *compactata*.

HUTTON (James), médecin et philosophe sceptique anglais, né à Édimbourg, 1726, acheva ses études à Leyde, et fut reçu docteur, 1749. Il visita la Flandre et l'Écosse, 1754, et vint se fixer à Édimbourg, 1768. Il fut reçu membre de la Société royale d'Édimbourg, 1778. Son plus grand ouvrage, celui qui attira l'attention sur lui : *Recherches des principes de la connaissance et des progrès de la raison*, fut publié en 1794. Le docteur Hutton mourut le 26 mars 1797.

HUYOT (Jean-Nicolas), architecte, membre de l'Institut, né à Paris, en 1780, mort en 1840. Il remporta le grand prix d'architecture, 1807; entreprit la restauration du temple de la Fortune à Preneste (Italie), visita le Levant, et revint en France avec de précieuses collections archéologiques, 1821. Il fut nommé professeur d'histoire à l'Ecole royale d'architecture, entra, en 1825, à l'Académie des beaux-arts, continua les travaux de l'arc de triomphe de l'Étoile, qu'il acheva en 1838.

HYESOS ou *rois pasteurs*, chefs de tribus nomades, qui envahirent l'Égypte vers l'an 2310 av. J.-C. Voyez ÉGYPTE.

HYDASPE, aujourd'hui le Djelem, fleuve de l'Inde, célèbre par la bataille gagnée, en 326 av. J.-C., par Alexandre le Grand sur les troupes de Porus, roi de l'Inde. Cette bataille est connue dans l'histoire sous le nom de *passage de l'Hydaspe*.

HYDER-ALY, fils de Feth-Mohammed, surnommé *Nédym-Khan*, commandant de la forteresse de Kolar, né en 1151 de l'hég. (1718 ou 19 de notre ère). Voulant agrandir sa puissance, il s'empara des États de Bangalore, et repoussa plusieurs fois les Mahrates. Il reçut le titre de béhédou et la place de premier ministre, 1760. Aly défit les Maissouriens, marcha sur Seringapatnam, capitale du Maissour, 1761; s'empara du gouvernement, et se fit reconnaître roi de Canara, de Courga et prince de Bednore. Bientôt après, il conquit les îles Maldives, et reçut le titre de roi des îles de la mer des Indes. En 1767, il séduisit, à force de présents, les Mahrates et le nizam du Dékhaw, pour s'en faire un appui contre les Anglais, jaloux de sa puissance sur mer. Pendant tout son règne, il fit respecter la justice, encouragea l'agriculture et le commerce. Il mourut d'un ulcère, le 7 décembre 1782, dans la ville d'Arcate.

HYDRA, *Hydrea*, principale île des Sporades occidentales, fut, dans l'origine, peuplée par des Samiens fugitifs. Les Skypétars, chrétiens de l'Albanie, y cherchèrent, en 1470, un refuge contre les mahométans. D'abord pêcheurs, ensuite corsaires, puis marchands, ils furent soudoyés par la tzarine Catherine II, 1776, et exercèrent un commerce très-actif et très-opulent dans le Levant. Les Hydriotes servirent de courtiers entre toutes les villes de la Méditerranée. Ils fondèrent la ville d'Hydra, une des plus belles et des plus riches de l'Orient. L'île d'Hydra a 20,000 habitants. Elle conserva sa liberté, alors que la Grèce était esclave.

HYPERIDE, célèbre orateur athénien, était fils de Glaucippus. Après avoir étudié sous Platon et sous Socrate, il s'attacha au parti de Démosthène qui était contraire au roi de Macédoine. En 344 av. J.-C., il fut chargé d'une mission auprès du roi de Perse, et arma deux vaisseaux à ses frais, qui firent partie de l'expédition que les Athéniens envoyèrent au secours de Byzance, 338. Il prononça l'oraison funèbre de Léothène, 325. Après la défaite des Athéniens, Antipater lui fit couper la langue et le fit mettre à mort, av. J.-C. 322.

HYRCAN Ier (Jean), souverain sacrificateur et prince des Juifs, succéda, l'an 135 av. J.-C., à Simon Macchabée, son père, tué par Ptolémée. Le roi de Syrie l'obligea d'accepter une paix onéreuse; mais, à la mort de ce

prince, il ravagea ses États, soumit les Iduméens et s'empara de Samarie, qu'il rasa de fond en comble. Il mourut vers l'an 103 av. J.-C. — Hyrcan II, souverain pontife des Juifs, succéda à Alexandre Jannée son frère, l'an 76 av. J.-C. Aristobule le dépouilla de ses États; ce ne fut qu'à la mort de ce dernier qu'il recouvra la charge de grand sacrificateur, et releva les murs de Jérusalem. L'an 38 av. J.-C., Antigone, fils d'Aristobule, lui fit couper les oreilles et l'emmena prisonnier. Il revint à Jérusalem, où il fut tué par les ordres d'Hérode, l'an 30 av. J.-C.

I

I est la 5e voyelle et la 9e lettre de l'alphabet français. Dans les nombres, la lettre I, mise devant les lettres numérales V pris pour cinq et X pris pour dix, signifie qu'il faut diminuer l'une et l'autre d'une unité.

IACAIA, imposteur, parut dans la Turquie asiatique, vers l'an 1615, sous le règne d'Achmet Ier. Il se disait fils de Mahomet III, et frère aîné d'Achmet. Iacaïa parcourut toute la Natolie, la Valakie, l'Asie Mineure, la Moldavie, réclamant partout, comme véritable héritier du trône ottoman, le sceptre de son père, 1616-1618; passa en Pologne, en Espagne, puis en France, où il fut accueilli par le duc de Nevers, 1620; mais, depuis cette époque, Iacaïa disparut et l'on n'a plus entendu parler de lui.

IAMBOURG, ville de la Russie d'Europe, dans le gouvernement de Saint-Pétersbourg. Les Suédois s'en emparèrent, 1612, mais dans le siècle suivant; 1705, elle fut reprise par Pierre le Grand.

IANAKI, Grec et boucher de profession, fut fait prince de Moldavie, 1730, par Patrona-Khalli, chef de la sédition des Albanais, qui déposa le sultan Achmet III. Le boucher fut admis à l'audience de Mamoud Ier, et reçut l'investiture de sa principauté; mais il fut étranglé, par ordre du sultan, quelques jours après la mort de Patrona, 1730.

IAROSLAV, ville de la Russie d'Europe, chef-lieu du gouvernement du même nom, fut fondée en 1026, par Iaroslav, fils de Vladimir le Grand, qui lui donna son nom. Cette ville, après avoir passé tour à tour aux princes de Rostov, de Vladimir et de Smolensk, reconnut en 1426 la suzeraineté des grands-ducs de Moscovie.

IASRY, en latin *Iasrorum Municipium*, capitale de la Moldavie. Cette ville, très-importante du temps des Romains, est aujourd'hui bien déchue de son ancienne splendeur. Elle fut détruite par un incendie, 1783. Rebâtie depuis, elle a donné son nom au traité qui fut signé en 1792, entre la Russie et la Porte Ottomane.

IBARRA (Joachim), célèbre imprimeur espagnol, né à Saragosse en 1725. Il avait à Madrid une imprimerie, dont les productions étaient regardés comme des chefs-d'œuvre de typographie, surtout la traduction de *Salluste*, 1772, et son édition de *Don Quixote*, 1780. Il mourut à Madrid en 1785.

IBAS, prêtre syrien, se rendit célèbre dans les disputes du nestorianisme. Il fut élevé au siége épiscopal d'Édesse en 436. Accusé par ses ennemis, comme principal auteur des troubles qui agitèrent l'Église d'Orient, Ibas signa, le 25 février 448, une déclaration qui satisfit ses juges. Condamné par le concile d'Éphèse, déposé de l'épiscopat et jeté en prison, 449, il fut rétabli par celui de Calcédoine, qui annula tous les actes de l'assemblée d'Éphèse, 451. Ibas mourut en paix dans son Église, l'an de J.-C. 457.

IBÉRIE *Iberia*, nom donné anciennement à l'Espagne. V. ESPAGNE.

IBN-AL-ATSYR, écrivain arabe, né en Mésopotamie en 1160, a laissé un grand ouvrage historique intitulé *Chronique complète*, qui commence à l'origine du monde et s'arrête à l'an 1231. Il mourut l'an de J.-C. 1233.

IBN-AL-FARADHY, écrivain arabe espagnol très-célèbre, naquit à Cordoue en 360. Il passa en Afrique et s'acquitta du pèlerinage de la Mecque, 382. Il occupa la place de Kadhi de Valence, 383; et mourut l'an de J.-C. 1012. On a de cet auteur une chronique des savants d'Espagne.

IBN-FAREDH (Abou-Hafs-Omar), célèbre poëte arabe, très-estimé des Orientaux, né au Caire en 1181. Son dyvan ou recueil de poésie est très-répandu chez ses compatriotes. Il mourut l'an de J.-C. 1235.

IBN-KHILCAN (Scheins-Eddin-Abou-l'Abbas-Ahmed), célèbre historien arabe de la famille des Barmécides, né à Arbel, 1211. Il vint en Égypte, 1261; remplit les fonctions de cadi, au Caire, et fut promu à la dignité de grand cadi de Damas. Ibn-Khilcan exerça cette charge jusqu'en 1270; réintégré dans sa place en 1277, il la garda jusqu'en 1281. Il mourut comme simple particulier à Damas l'an de J.-C. 1282. Son principal ouvrage est un recueil alphabétique des vies des hommes illustres de son siècle.

IBRAHYM, empereur des Turcs, frère d'Amurath IV, fut proclamé empereur en 1640. Ibrahym se distingua au siége d'Azof, 1642, et dans la guerre de Candie, qu'il commença, 1644, sur une insulte faite au pavillon musulman par les Vénitiens. Un muphti, dont il avait enlevé la fille, souleva contre lui tous les ordres de l'empire. On le força de descendre du trône, et il fut étranglé secrètement le 18 août 1649, dans la 32e année de son âge et la 9e de son règne.

IBYCUS, poëte lyrique, naquit à Rhégium, ville d'Italie, av. J.-C. 540. Il composa 7 livres d'odes érotiques.

ICONIUM, aujourd'hui **KONICH**, ville de l'Asie Mineure (Phrygie). Cette ville, au 4e siècle, chef-lieu de la Laconie, devint, de 1074 à 1294, la résidence d'une dynastie de sultans turcs, connus dans l'histoire sous le nom de sultans d'Iconium. — Le premier fut Soliman, fils de Koutoulmiseh, et arrière-petit-fils de Seldgiouk, par son aïeul Israël, 467 de l'hégire, av. J.-C. 1074. Sa mort, arrivée en 1085, fut suivie d'un interrègne qui dura 7 ans. — Ensuite vinrent Kilidge-Arslan Ier, 1092; — Saisan, 1107; — Masoud Ier, 1117; — Kilidge-Arslan II, 1155; — Gaiatheddin-Kaikosrou Ier, 1192; — Azzeddin-Kaikous Ier, 1210; — Alacddin-Kaikobad, 1219;

— Gaiatheddin-Kaikosrou II, 1237; — Azzeddin-Kaikous II, 1244; — Rokneddin, 1261; — Gaiatheddin-Kaikosrou III, 1267, — et enfin, Gaiatheddin-Masoud II, 1285. Ce dernier fut tué en 1294, dans une révolte, et fut le dernier prince seldgioucide d'Iconium.

ICONOCLASTES, c'est-à-dire *briseurs d'images*, secte religieuse qui prit naissance sous le règne de l'empereur Zénon, 485. Léon l'Isaurien la fit approuver par le concile de Constantinople, 726; néanmoins elle fut défendue par plusieurs autres conciles, notamment par ceux de 787 et 842. Elle disparut dans le courant du 9e siècle et s'est reproduite plus tard chez les albigeois, les hussites, les réformés et les vaudois. (*Voy.* ces mots.)

IDA ou **IDE** (Sainte), comtesse de Boulogne. Elle était fille de Geoffroy le Barbu, duc de Lorraine, et épousa Eustache II, comte de Boulogne. Elle fut mère de Godefroy de Bouillon et de Beaudoin, chefs des croisés, et mourut en 1113. On célèbre sa fête le 13 avril.

IDÉALISME. V. **KANT, LEIBNITZ, PLATON.**

IDES, terme du calendrier romain qui exprime le 15 des mois de mars, mai, juillet et octobre, et le 13 des autres mois. Les 7 jours précédents étaient aussi comptés comme ides. On les nommait le 8e jour avant les ides, le 7e jour, le 6e, le 5e le 4e, le 3e, la veille des ides, et le jour des ides mêmes. On se sert encore de cette façon de parler dans la chancellerie romaine. V. **CALENDES.**

IDES (Evérard-Ysbrantz), célèbre voyageur allemand du 17e siècle, né à Glukstad. Pierre Ier ayant conclu un traité avec la Chine, 1689, jeta les yeux sur Ides pour aller à Pékin confirmer ce traité. Ysbrantz partit de Moscou le 14 mars 1692; traversa la Tartarie et la Sibérie; vit la grande muraille le 27 octobre et entra dans Pékin le 3 novembre. Il y fut accueilli avec distinction; quitta cette ville le 19 février 1693, et rentra à Moscou le 19 janvier 1694. Il reçut le titre de conseiller impérial de commerce, et mourut l'an 1700. Il est le premier qui ait décrit en détail la route, par terre, de Moscou à la Chine, et donné des notions précises sur plusieurs nations qui habitent entre l'Oural et la grande muraille.

IDUMÉENS ou **ÉDOMITES**, peuple ancien de la Palestine. Il prétendait descendre d'Ésaü, frère de Jacob, surnommé dans le pays *Édom*, c'est-à-dire *le Rouge*. — David, vers l'an 1050 av. J.-C., soumit les Iduméens qui habitaient au sud de la Palestine, et leur prit les villes d'Elath et d'Assiongaber. Plus tard, Hyrcan Ier, av. J.-C. 135, réunit toute l'Idumée à la Judée. Hérode, roi des Juifs à l'époque de la naissance de Jésus-Christ, était Iduméen, et l'empereur Philippe, 244 de l'ère chrétienne, était né à Bosra, en Idumée.

IEKATERINODAR, c'est-à-dire ville de Catherine, autrefois **TMOUTARAKAM**, ville de la Russie méridionale, sur la mer Noire, fut embellie par Catherine II, qui lui donna son nom, 1792.

IÉNA, ville du grand-duché de Saxe-Weimar avec une université fondée en 1558. — Le 13 octobre 1806, l'empereur Napoléon, après avoir tourné l'armée prussienne, arriva à Iéna. Le lendemain 14, dès la pointe du jour, il fit déboucher le maréchal Davoust par Naumbourg et le prince de Ponte-Corvo par Dombourg. Le maréchal Lannes et le général Victor se rangèrent sur le plateau d'Iéna. Le feu commença dès la pointe du jour. L'armée prussienne, battue sur tous les points, perdit à cette bataille 20,000 hommes tués ou blessés, 30,000 prisonniers, 300 pièces d'artillerie, 60 drapeaux, ses magasins et ses bagages. Le maréchal Mollendorf et le prince Henri de Prusse y furent blessés. Le duc de Brunswick et le général Ruchel y furent tués. La victoire d'Iéna fut suivie de celle d'Auerstaed, gagnée le même jour par le maréchal Davoust. Elle ouvrit à l'empereur Napoléon les portes de Berlin et lui assura la soumission de la Prusse.

IENIKALEH, ville de la Russie d'Europe, dans la Crimée. Elle fut bâtie par les Turcs en 1703, dans le but de fermer aux Russes l'entrée de la mer Noire; mais, à la suite de la guerre de 1771, elle tomba au pouvoir de ces derniers.

IERMAK, conquérant de la Sibérie, né sur les bords du Don, en 1549. Il se livrait, avec ses Cosaques, à des brigandages sur les bords du Volga, 1570, lorsque, poursuivi par les troupes d'Ivan IV, il parvint jusqu'à la petite ville d'Orel, 1571; là, il entendit parler de la Sibérie, et conçut le projet de la subjuguer. En 1580, il était établi à Sibir, et il envoya des députés au czar, 1581. Il en reçut des présents magnifiques; mais en combattant Koulchoum, le seul khan qui ne se fût pas soumis, il tomba dans le Irtich, entraîné dans cette rivière par le poids de deux superbes cottes de mailles qui lui avaient été envoyées par l'empereur : il y périt. 1573.

IEZDEDJERD Ier, roi de Perse, de la dynastie des Sassanides, monta sur le trône en 399. D'après Procope, l'empereur Arcadius lui confia la tutelle de son fils Théodose le Jeune, 408. Il mourut d'une chute de cheval, qu'il fit, 419, après un règne de 21 ans. — Iezdedjerd II, surnomé le *Doux*, fils et successeur de Bahram V, monta sur le trône de Perse en 439. Il battit l'empereur Théodose le Jeune, 440. Il envoya en Arménie Mihir-Werseh, son ministre, pour y établir le culte du feu, 442. Il exerça, pendant près de six ans, des cruautés inouïes contre les chrétiens, 443-449, et mourut, 457, dans la 19e année de son règne. — Iezdedjerd III, dernier roi de Perse de la race des Sassanides, monta sur le trône le 16 juin 632. Sous son règne, l'empire, déchiré par des divisions intestines, menaçait ruine de tous côtés. Les Arabes songèrent sérieusement à envahir la Perse; et en l'année 634, ils s'avancèrent jusqu'à l'Euphrate. Iezdedjerd fut battu en 635, en 636, il perdit Médaïn, et abandonna bientôt sa capitale. Vaincu partout, il se rendit aux Arabes, 641, alla à la cour d'Omar, et embrassa la religion musulmane. A la mort de ce calife, 645, Iezdedjerd rentra en Perse; et après avoir tenté plusieurs fois de reprendre ses États, il fut tué, 650.

IF, en latin *Hypæa* ou *Sphia*, nom d'une petite île située vis-à-vis le port de Marseille (Méditerranée). Cette île a donné son nom à un château fort bâti en 1529, par François Ier.

IFFLAND (Auguste-Guillaume), célèbre auteur et acteur allemand, naquit à Hanovre, le 19 avril 1759. Une représentation de la *Rodogune* de Corneille fixa sa vocation, 1769; et dès cet instant il ne dissimula point son ambition de devenir comédien. Comme son père voulait s'y opposer, il s'échappa, 1777, et vint débuter à Gotha. Il obtint le plus brillant succès. En 1779, il composa et fit représenter sa première tragédie, *Albert*. Comme acteur, Iffland joua tous les genres, et excella dans tous. Comme écrivain, son *Frédéric d'Autriche*, qu'il fit représenter en 1790, mit le sceau à sa réputation. Le roi de Prusse, l'ayant attiré à Berlin, lui confia la direction des spectacles de la cour. Iffland mourut dans cette capitale, le 20 septembre 1814.

IGLAU, en latin *Iglovia* ou *Giglovia*, ville autrichienne, dans la Moravie. Cette ville fut prise deux fois : la première, en 1742, par Frédéric le Grand, roi de Prusse; la seconde, en 1805, par les Français.

IGNACE (Saint) (Théophore), l'un des premiers docteurs de l'Église, fut disciple de saint Pierre, qui le nomma évêque d'Antioche, en 69. Trajan, vainqueur de l'A-

sie, 104, voulut obliger les chrétiens à sacrifier aux idoles. Ignace fut arraché de son siége, conduit à Rome et condamné à être dévoré par les bêtes féroces. Il fut martyrisé le 10 décembre 107. On a de lui 7 lettres qui sont regardées comme les monuments les plus précieux de la primitive Église.

IGNACE DE LOYOLA (Saint), fondateur de la compagnie de Jésus, né d'une famille noble, au château de Loyola, en 1461, fut élevé à la cour du roi d'Aragon, embrassa la carrière des armes et se distingua aux siéges de Najare et de Pampelune, 1481-1490. Obligé de garder le lit, à la suite de graves blessures, la lecture de la vie de Jésus-Christ lui inspira une grande dévotion; le 15 août 1522, il se rendit à l'abbaye du Mont-Serrat, y communia; suspendit ses armes devant l'autel de la Vierge, et se déclara son chevalier. Il s'embarqua à Barcelone, dans le dessein de visiter les saints lieux, et arriva à Jérusalem le 4 septembre 1523. De retour, 1524, il passa en France, où il acheva ses études au collége Sainte-Barbe de Paris, 1528. Le 15 août 1534, il se rendit, avec quelques adeptes français et espagnols, à l'abbaye de Montmartre; ils y communièrent tous, et s'engagèrent par un vœu solennel à aller prêcher l'Évangile dans la Palestine. En décembre 1536, ils se réunirent à Venise, et se rendirent à Rome, où le pape Paul III les admit au sacerdoce. Le 27 septembre 1540, une bulle de ce pape approuva leur institut, sous le nom de clercs de la compagnie de Jésus. Ignace fut élu général, et prit le commandement le jour de Pâques-1541. Il ne donna pas d'autres habits à ses compagnons que celui des ecclésiastiques de son siècle. Saint Ignace mourut le 28 juillet 1556. Paul V, en 1609, le déclara bienheureux, et Grégoire XV le mit au nombre des saints, 1622. L'Église célèbre sa fête le 31 juillet.

ILDEFONSE ou **HILDEPHONSE** (Saint), né à Tolède dans le 7e siècle, entra dans un monastère de cette ville et en fut élu abbé. En 657, il fut choisi pour être le successeur d'Eugène à l'épiscopat de Tolède. Il mourut en 667. On fait sa fête le 23 janvier.

ILE LOUVIER. Cette île, nommée, en 1370, Ile-des-Javiaux; en 1425, Ile-aux-Meules-de-Javeaux, puis Ile-aux-Meules, puis enfin île Louvier, est formée par la Seine et est située où était le mail de l'Arsenal. En 1423, cette île devait 8 livres parisis de rente à Audouin Charpentier, qui l'avait achetée de Michel Moreau. Les prévôt des marchands et échevins de Paris y firent construire un fort et une espèce de havre, en 1549, pour donner au roi Henri II le spectacle d'un combat naval et ensuite d'un siége. En 1671, la ville de Paris en fit l'acquisition des sieurs d'Entragues, à qui elle appartenait; elle en fit élargir le canal, 1730, et la fit exhausser et agrandir en 1735 et 36.

ILE SAINT-DENIS, à quelque distance de l'abbaye et de la ville de ce nom, dont elle a toujours été une dépendance, d'abord par droit de suzeraineté, ensuite par droit de propriété. Les auteurs de l'illustre maison de Montmorency possédaient cette île vers la fin du 10e siècle. Bouchard le Barbu y fit bâtir une forteresse pour incommoder les religieux de Saint-Denis. Ils en portèrent plainte au roi Robert, qui la fit abattre et donna à Bouchard une autre forteresse appelée Montmorency, 998. Bouchard alla s'y établir et en prit le nom. Il ne quitta pourtant pas l'île-Saint-Denis, que ses descendants possédèrent jusqu'au 14e siècle, à la condition néanmoins de n'y construire aucune forteresse, ni rien qui y ressemblât. On trouve dans l'histoire de la maison de Montmorency un acte de l'an 1219, par lequel Matthieu de Montmorency, connétable de France, promet au roi Philippe-Auguste qu'il ne fera construire aucune forteresse dans l'île Saint-Denis. En 1350, cette terre n'était plus dans la maison de Montmorency, Charles V en fit l'acquisition, 1373, d'un nommé Pierre de Saint-Paul, et la donna en toute propriété à l'abbaye de Saint-Denis. Les habitants obtinrent du cardinal de Retz, archevêque de Paris, la permission d'y construire une chapelle, 1620, et, de tout temps, les pêcheurs de cette île furent exempts de payer le sous pour livre aux jurés vendeurs de la halle de Paris et toute espèce de droit d'entrée.

ILE SAINT-LOUIS ou **NOTRE-DAME**, parce qu'elle appartenait autrefois à cette église. Christophe-Marie, entrepreneur général des ponts de France, s'obligea, 1614, de joindre, en 10 années, l'île Saint-Louis à l'île aux Vaches, de les environner de quais revêtus de pierres de taille, d'y bâtir des maisons, d'y faire des rues et un pont vis-à-vis la rue des Nonandières. Il s'associa le Regratier, trésorier des cent-suisses, et Poulletier, commissaire des guerres. Marie et ses associés cédèrent leur traité à Jean de la Grange, 16 septembre 1623; le reprirent, 1627, et furent enfin obligés de le céder à Herbert et autres habitants de l'île, par les soins desquels cette entreprise fut achevée, 1647. Le pont Marie fut commencé par Christophe-Marie, 1613, et achevé, 1633; et celui de la Tournelle, emporté par un débordement de la Seine, 1637, fut reconstruit en pierres et terminé en 1656.

ILE BARBE (L'), petite île située dans la Saône, à 2 kil. N. de Lyon. Elle servit d'asile aux chrétiens de Lyon pendant la persécution, sous Septime-Sévère, 203, et eut dans la suite une abbaye de bénédictins, qui fut brûlée en 1562.

IL-KHANIENS, dynastie persane, dont le chef Ilek-Khem s'empara du trône à la mort d'Abou-Saïd, dernier prince gengis-khanide, 1336. Le dernier, Ahmed-Gésaïs, succomba sous les coups de Timourou Tamerlan, 1390. V. TAMERLAM.

ILLINOIS, un des États-Unis de l'Amérique septentrionale, borné à l'ouest et au nord par le Missouri, à l'est par l'État d'Indiana, et au sud par le Kentucky. Les Français abordèrent les premiers dans l'Illinois, 1693. Ils le cédèrent à la Grande-Bretagne, 1763. Celle-ci, en 1785, fut obligée d'y renoncer. Il fut alors compris dans l'État d'Indiana dont il se sépara, 1818, et forma un État indépendant.

ILLORA, ville d'Espagne dans le royaume de Grenade. Elle fut prise sur les Maures par Ferdinand, roi de Léon, 1242.

ILLUMINÉS (*alumbrados*), hérétiques d'Espagne, qui commencèrent à paraître vers 1575 et vers 1623 ou 1627. Leur chef était Jean de Villalpando. Ils disaient que l'oraison était un sacrement, que l'oraison mentale était de précepte divin, et se moquaient des pénitences et des jeûnes. Cette secte ne subsista pas longtemps.

ILLYRIE, contrée d'Europe, située sur les bords de la mer Adriatique et vis-à-vis de l'Italie. Philippe, roi de Macédoine, 340 av. J.-C., la divisa en Illyrie grecque ou Albanie, incorporée à la Macédoine, et en Illyrie barbare, divisée en Japydie, Liburnie et Dalmatie. Asservie en 228, elle devint sous Auguste province romaine, et son nom s'étendit à toutes les provinces situées vers l'Orient. Elle échut à l'empereur d'Occident en 476. Au 6e siècle, des colonies slaves fondèrent dans ce pays les royaumes de Dalmatie et de Croatie; en 1172, se forma celui de Bosnie. Tour à tour possédée par les Vénitiens, 1090, par les Hongrois, 1270, elle forma plusieurs cercles, et l'Autriche obtint la Dalmatie vénitienne en 1797. En 1811, la Carniole, l'Istrie, le Littoral, la Carinthie, etc.,

formèrent les provinces illyriennes. Depuis 1815, c'est un royaume dépendant de l'Autriche, situé entre la mer Adriatique, la Hongrie et la Turquie.

ILLYRIENNES (Provinces). V. **ILLYRIE.**

IMAD-EDDAULAH (Aly), premier prince de la dynastie des Bouïdes qui régna en Perse, 933-1055. Imad s'empara du Loristan et fit son entrée à Chiraz, 932. Il s'empara de Bagdad, et se rendit maître de la puissance et de la personne des kalifes, 933. Il mourut l'an de J.-C. 949.

IMBERT (Joseph-Gabriel) naquit à Marseille en 1654. Il eut pour maîtres, dans l'art de la peinture, Vander-Meulen et Lebrun; il entra à la Grande-Chartreuse de Marseille, le 15 août 1688, et depuis lors, il ne travailla plus que pour les maisons de son ordre. Son Calvaire, qui resta longtemps placé derrière le maître autel de l'église des Chartreux de Marseille, est son chef-d'œuvre. Imbert mourut en 1740.

IMBERT-COLOMÈS (Jacques), naquit à Lyon en 1725; s'y distingua par son dévouement et une charité sans bornes pendant l'hiver de 1788. En 1790, il commandait la ville, en l'absence du prévôt des marchands, lorsque le peuple força l'arsenal et s'empara des armes. Proscrit en 1793, il se rendit en Allemagne, puis en Russie, et ne rentra en France qu'en 1797. Le 18 fructidor (5 septembre 1797), membre du conseil des Cinq-Cents, Imbert fut porté sur la liste des condamnés à la déportation; mais il parvint à s'y soustraire et se réfugia en Allemagne. Il fut du petit nombre de ceux à qui il fut défendu de rentrer après le 18 brumaire (novembre 1799). En 1801, il fut arrêté à Bareuth, par ordre de Bonaparte, et jeté au cachot. Il mourut en décembre 1809.

IMÉRÉTHIE, province de la Georgie située entre le Caucase, la mer Noire et la Mingrelie. Cette province a été possédée par les rois de Georgie jusqu'au 14e siècle. A la mort d'Alexandre Ier, 15e siècle, elle devint indépendante; mais, en 1804, elle s'est mise sous la protection de la Russie, qui la possède maintenant.

IMPÉRIALI (Jean-Vincent), poëte et littérateur distingué, naquit à Gênes, 1589. Il fut nommé ambassadeur de cette république près de Philippe IV, roi d'Espagne, 1625; obtint le commandement des galères de la république, 1630, et fut condamné au bannissement par le sénat, qui redoutait sa popularité, 1636. De retour dans sa patrie, 1640, il y mourut le 26 juin 1645. Il a laissé plusieurs volumes de poésie.

IMPÉRIALI (Joseph-René), né à Gênes, 1651; fut nommé cardinal, 1690, et gouverneur de Ferrare, 1692. A la mort d'Innocent XI, 1750, il allait être élu pape sans l'exclusion formelle de la cour d'Espagne. Il mourut à Rome le 4 janvier 1737.

IMPÉRIALI-LERCALI, doge de Gênes, vint à Paris en 1684 faire acte de soumission de la part de la république auprès de Louis XIV.

IMPORTANTS, faction politique qui se forma à la mort de Louis XIII, 1643, et se composait de tous ceux qui avaient été proscrits par Richelieu. Cette faction disparut bientôt parmi les frondeurs. V. **FRONDE.**

IMPOT. Charge publique, taxe, tribut établi sur les populations d'un état pour subvenir aux dépenses de son gouvernement. A Athènes, pour la perception de l'impôt, on avait divisé les citoyens en quatre classes: 1° ceux qui tiraient de leurs biens 500 mesures de fruits secs ou de liquides, payaient 1 talent, c'est-à-dire 60 mines; 2° ceux qui en retiraient 300 mesures devaient un demi-talent; 3° ceux qui avaient 200 mesures payaient 10 mines; 4° ceux de la 4e classe ne payaient rien. La taxe était suivant la proportion des besoins. Aristide, av. J.-C. 490, mit sur toute la Grèce une imposition montant à 450 talents pour soutenir les frais de la guerre contre les Perses. Périclès l'augmenta d'un tiers, et elle fut triplée par la suite, 430. — Les tributs de la ville de Rome étaient levés avec une équité qui tenait au principe fondamental du gouvernement fondé par Servius Tullius, 578. — En France, l'impôt ne fut bien assis qu'à partir de François Ier, 1515. Si l'on remonte plus haut, on voit que les Francs suivirent les lois romaines pour les impôts, et que les Gaulois payaient en nature, aux préposés par les gouverneurs romains, le cinquième du fruit des arbres et le dixième du produit de la terre. Childebert fit, le premier, dresser un cadastre de toutes les terres de ses sujets, 561. Sous le règne de Pepin, 752, il s'opéra de grands changements. Au domaine, qui consistait en terres, censives, péages, droit de quint et requint, de régale, d'aubaine, furent joints d'autres revenus. Plus tard, pendant la captivité du roi Jean, 1356, les trois états imposèrent 12 deniers par livre sur toutes les marchandises et denrées vendues dans le royaume, excepté sur le sel, le vin et les autres breuvages. Cet impôt fut maintenu sous Charles V, 1364-1380, et devint perpétuel sous le règne de son fils Charles VI, 1380-1422. La gabelle, ou impôt sur le sel, commença sous Philippe de Valois, 1342. (V. **GABELLE.**) Enfin, Henri III établit la traite de Charente, qui consiste en droite sur les sels et les vins. La taille, levée en France pour la première fois sous saint Louis, à l'occasion de sa première croisade, 1248, limitée sous ses prédécesseurs, fut rendue perpétuelle sous le règne de Henri III, 1580. Indépendamment de ces impositions dans les occasions extraordinaires, on eut recours au dixième sur tous les sujets indistinctement, comme sous le règne de Philippe-Auguste, 1188; au centième et cinquantième denier sur le clergé, les nobles et le peuple, comme sous Philippe le Bel, 1292. Dans l'année 1514, sous le règne de Louis XII, les revenus montèrent à 7,750,000 livres. Depuis François Ier, les guerres avec la maison d'Autriche nécessitèrent de nouveaux impôts et l'augmentation des anciens. En 1547, à la mort de ce roi, la recette monta à 15,750,000 livres (61,888,220 francs), non compris les recettes de Bourgogne, Provence et Bretagne, et déduction faite des charges. En 1557, sous le règne de son fils, les revenus s'élevèrent à 12 millions (44,064,000 francs), charges déduites. En 1560, sous François II, le produit net des revenus s'élevait à 9 millions. En 1574, sous Charles IX, 14 millions; le tout d'après un des manuscrits de Béthune, conservés à la Bibliothèque du roi. En 1596, sous Henri IV, on imagina de lever le sou pour livre sur toutes les denrées qui se vendaient dans le royaume, excepté le blé. En mai 1597, le clergé assemblé continua, pour 10 ans, la subvention ordinaire de 1,500,000 livres, obligation qu'il s'était imposée, 1567, pour rembourser, en 10 ans, les aliénations sur les domaines du roi, engagés à la ville. Depuis cette époque jusqu'en 1616, les décimes se levèrent seulement suivant les besoins de l'État. En 1616, cet impôt devint fixe sous le nom de subventions et dons gratuits. On établit en outre les décimes extraordinaires et les ventes des biens ecclésiastiques, auxquelles les rois procédèrent quelquefois de leur pleine autorité, comme en 1621, 1635, 1641, 1650, 1674, ou bien en assemblant le clergé, comme en 1661, 1667, etc. Depuis ce temps jusqu'en 1710, il fut successivement surchargé d'impositions. — Le 10 mai 1595, on établit un droit sur toutes les marchandises venant de l'étranger. Ce droit local devait subsister jusqu'à ce qu'il eût rendu 60,000 livres, dont on était convenu avec le gouverneur de Vienne pour sa

reddition. Le sou pour livre fut supprimé, 1605, par Sully, qui, dès cette année, forma le projet de diminuer, d'année en année, les tailles de 2 millions. Depuis, on créa, dans les villes, des impôts sur les glaces, l'argenterie, les cochers, les laquais, les carrosses, les chaises à porteurs, les toiles peintes des Indes et autres objets de luxe. En 1751, le contrôleur général Machaut voulut établir l'impôt territorial, mais il en fut empêché par les clameurs du clergé et l'attachement de la noblesse à ses prérogatives, et cette grande mesure n'eut lieu que par un édit de Louis XVI, en date du 6 août 1787. L'impôt par tête, ou capitation (*voy.* ce mot), après avoir été plusieurs fois supprimé et rétabli, existait déjà depuis 1701. On y joignit une taxe prélevée sur les représentations théâtrales, 1789, et bientôt la loi du 7 octobre de la même année statua que toutes les impositions seraient également réparties sur tous les citoyens, sans distinction de personnes et de biens. Enfin, plusieurs décrets de l'Assemblée constituante divisèrent l'impôt en différentes branches, qui prirent le nom de contributions directes et indirectes, 1789; foncière, 7 octobre 1790; mobilière, 23 janvier 1791; personnelle et temporaire, 1793 : un décret particulier du 7 thermidor an III (25 juillet 1795) excepta de cette contribution les ouvriers dont la journée n'excédait pas 50 sous; et enfin, de guerre, 17 prairial an II (5 juin 1794) et 4 brumaire an IV (26 octobre 1795). Ces deux dernières dispositions furent abrogées par la loi du 19 frimaire an IV (10 décembre 1795). V. **BUDGET, FINANCES.**

IMPRIMERIE. L'art de l'imprimerie, connu de temps immémorial en Tartarie, en Chine et au Japon, fut inventé en Europe vers le milieu du 15e siècle. Si l'on en croit les témoignages des écrivains, les Chinois avaient des imprimeries dès le 3e siècle, et ils se servirent de caractères mobiles en bois, au 10e siècle de notre ère. (L'usage des caractères de fonte ne s'est pas même répandu en Chine où l'on se sert cependant quelquefois de caractères en cuivre.) — Les Igous, nation tartare, exterminée en 1227 par Gengis-Kan, connaissaient l'imprimerie. Enfin, en 1734, des voyageurs européens découvrirent dans une caverne un grand nombre de livres appartenant à différents idiomes et des caractères typographiques inconnus, gravés sur bois. L'imprimerie xylographique, ou l'art d'imprimer par le moyen de planches de bois gravées, fut découvert à Strasbourg par Jean Guttemberg, vers l'an 1424, mais on n'a pas connaissance qu'il ait fait usage de son secret avant 1446. Il fonda une société avec Fust, orfévre de Mayence, 1449, et bientôt ils s'adjoignirent Pierre Schœffer, originaire de Gernsheim, petite ville du pays de Darmstadt. Ce dernier, en 1452, inventa le moyen de fondre les caractères d'imprimerie. La société fut dissoute, 1455, et il s'en forma alors une nouvelle entre Fust et Schœffer. Les premiers livres ayant une date certaine ont été imprimés à Mayence, et portent le millésime de 1457. Jusqu'alors les inventeurs, pour faire passer plus facilement leurs livres imprimés pour des manuscrits, n'avaient mis sur les volumes sortis de leurs presses, ni dates, ni noms de lieu. C'est ce qui fait qu'aucun des livres imprimés par Guttemberg ne porte son nom. Fust et Schœffer firent paraître, comme nous l'avons dit, en 1459 : *Psalmorum codex, per Joannem Fust, civem moguntinum, et Petrum Schœffer de Gernsheim, anno Domini millesimo CCCCLVII.* Cet ouvrage fut suivi d'un second, intitulé *Guillelmi Durandi Rationale divinorum officiorum*, celui-ci des *Constitutions du pape Clément V*, 1460; et ce dernier, d'une *Bible latine*, 1462. Charles VII, en 1458, envoya Nicolas Jenson à Mayence, pour y étudier l'art de l'imprimerie, qui y avait été découvert depuis peu. Jenson passa par Venise, 1469, et y fit connaître la typographie. La même année, Jean de la Pierre, prieur de Sorbonne, et Guillaume Ficher, recteur de l'université de Paris, plus tard camérier de Sixte IV, obtinrent de Louis XI la permission de faire venir à Paris les typographes allemands Gering, Grantz et Friburger. Ils s'établirent dans la rue Saint-Jacques, *au Soleil d'or*, et firent paraître, en 1470, *Gasparini Barzizi pergamensis Epistolæ*, fort in-4°. Trois ans après, 1473, ils imprimèrent le premier livre français, *Traduction de l'amour divin de saint Bonaventure*, et enfin, les *Chroniques de Saint-Denis*, 1475. A partir de cette époque, les presses se multiplièrent rapidement dans les principales villes de l'Europe. Jean Mentilin en établit une à Strasbourg, 1466; les frères Subiac allèrent à Rome, 1467; Sixte Ressinger se rendit à Naples, 1471. Deux ans avant, 1469, le conseil des Pregadi, à Venise, avait concédé à Jean de Spire le droit exclusif d'imprimer pendant 5 ans, dans cette ville, les épîtres de Cicéron et de Pline. Vérone eut ses presses, 1470; Bologne, Ferrare, Pavie et Florence, 1471; Padoue, Mantoue et Parme, 1472; Messine, Ulm, Alost, 1473; Utrecht, Vienne, Turin, Louvain, Gênes et Bâle, 1474; Lubeck, Modène, Plaisance, Barcelonne et Sarragosse, 1475; Anvers, Bruges, Bruxelles et Delft, 1476; Dewinter, Gouda, Angers, Palerme, Séville et Vienne (Dauphiné), 1477; Genève, Oxfort et Prague, 1478; Nimègue, Toulouse et Poitiers, 1479; Caen, 1480, Salamanque, Leipsig et Lisbonne, 1481; Aquilée, Erfurth, Passau et Vienne (Autriche), 1482; Rouen, Saint-Brieuc, Magdebourg et Stockholm, 1483; Harlem, Zeyde, Pise, Chambéry, Rennes et Siennes, 1484; Heidelberg et Ratisbonne, 1485; Tolède, 1486; Besançon, 1487; Orléans, 1490; Dijon, Angoulême et Hambourg, 1491; Nantes et Copenhague, 1494; Tours et Pampelune, 1496; Avignon, 1497; Tréguier, 1499; Cracovie, Munich, Amsterdam et Olmutz, 1500. Vers l'an 1505, Jean Amerbach, un des plus célèbres imprimeurs connus, introduisit l'usage des caractères arrondis qui, plus tard, sous le règne de Henri II, 1547-1559, remplacèrent entièrement les caractères gothiques. L'Angleterre fut enrichie de cette découverte par William Caxton, agent particulier de la compagnie des marchands merciers de Londres dans les Pays-Bas, 1474. Jean Matisen fit connaître l'imprimerie en Irlande, 1520-1530. Ivan Fidorites et Pierre Timofeyel la portèrent en Russie, 1564, et bien qu'en 1515, on eût fait revivre à Constantinople une ordonnance de Bajazet II, qui condamnait, sous peine de mort, l'usage des livres imprimés, les procédés typographiques, admis depuis longtemps dans l'empire de Maroc, furent enfin admis dans la capitale de l'empire turc vers les premières années du 18e siècle. Voyez, pour les différents détails relatifs à l'imprimerie, l'article **TYPOGRAPHIE**, et pour l'imprimerie lithographique, l'article **LITHOGRAPHIE.**

INCAS, nom de la dynastie qui régnait au Pérou au moment de la conquête, 1533. Elle descendait de Manco Capac, premier incas, qui se prétendait fils du soleil, et finit en la personne de Tupas Amaru, décapité en 1560.

INCHBALD (Mistriss Élisabeth), née à Suffolb, 1756; s'échappa furtivement de la maison paternelle, 1774; se rendit à Londres, et débuta, comme actrice, sur le théâtre de Drury-Lane. Elle quitta le théâtre, 1789, pour se livrer exclusivement à la littérature. Elle composa plusieurs drames et comédie, mais principalement deux romans : *Simple histoire* et *la Nature et l'art*, qui ont été traduits en français par Deschamps, et qui eurent

un très-grand succès en France et en Angleterre, 1796. Mistriss Inchbald est morte en 1821.

INDÉPENDANCE (Guerre de l'), nom donné à la guerre qui éclata entre l'Angleterre et ses colonies de l'Amérique du Nord pendant les années de 1773 à 1783. Elle amena l'indépendance de ces colonies et la reconnaissance de la république des États-Unis. (*Voy.* ce mot.)

INDÉPENDANTS, nom d'une secte de protestants qui se forma en Angleterre vers l'an 1645-1646, et affecha les principes les plus démocratiques. Le but des indépendants était l'abolition de la royauté, des titres et de la hiérarchie des rangs. Ils refusaient de se soumettre, sous le rapport de la religion, aux décisions des conciles généraux, et prétendaient que chaque église ou chaque congrégation avait en elle tout ce qui était nécessaire pour sa conduite.

INDE, contrée méridionale de l'Asie, entre la Perse et la Chine. Elle comprend les deux presqu'îles, situées au delà et en deçà du Gange. La première, l'Inde en deçà du Gange, prend le nom d'Indoustan. La deuxième, l'Inde au delà du Gange, comprend le royaume d'Hascham, l'empire Birman, le royaume de Siam, le royaume de Malacca et l'empire d'Anam, qui se compose du Tonquin et de la Cochinchine. Les Indous reconnaissent un être suprême, qu'ils nomment Para-Brama, et placent au-dessous de lui les dieux Brama, Wischnou et Schiva, qui forment la *trimourti* ou trinité indienne. Ils sont divisés en quatre castes principales : 1° les *brames*, tirés de la tête de Brama, et formant la classe sacerdotale; 2° les *chattryas*, sortis de ses bras, formant la classe militaire; 3° les *vhaiscias*, sortis de son ventre, formant les agriculteurs et les négociants; 4° les *soudras*, sortis de ses pieds, comprenant les ouvriers et les esclaves. Après, viennent les *parias* et les *poulias*, méprisés et en horreur aux autres.

INDE (Vicissitudes de l'); ce pays, jusqu'au règne d'Alexandre, ne fut connu que de nom, bien que les Indous placent le commencement de la première dynastie de leurs rois (celle des rois Chandras) vers l'an 3200 av. J. C. Leurs livres parlent d'un déluge qui serait arrivé 19 siècles av. J.-C., sous le règne d'un prince nommé Bardhi; mais, comme nous l'avons dit, ces dires ne sont nullement prouvés, et l'on ne commence à savoir quelque chose de positif sur ce pays, qu'à partir du règne d'Alexandre, av. J.-C. 329-328. Ce prince soumit une partie du Pendjab où régnait Porus. Séleucus Ier Nicanor, un des successeurs de ce prince, pénétra jusqu'au Gange, 315, et établit des relations de commerce entre ses sujets et les Indous. Dans la suite, la décadence des princes Séleucides ralentit les communications entre l'Orient et l'Occident. Vers le 6e siècle de l'ère vulgaire, Cormas Indicapleustes, moine grec, fit un voyage dans l'Inde et en rapporta le ver à soie; deux siècles après environ, 707, les musulmans s'en emparèrent, et depuis cette époque jusqu'au 15e siècle, on ne connut l'histoire de ce pays que par le récit des écrivains arabes. On voit dans leurs ouvrages que Mahmoud le Ghaznevides soumit toute la partie septentrionale et occidentale de l'Inde, jusqu'au Bengale, 1034; qu'à sa dynastie succéda celle des Ghourides, 1185-1289; qu'ensuite vinrent les Gengiskhanides, 1340; et enfin les Patanes, 4398; ceux-ci s'éteignirent en 1413. Ils eurent pour successeurs les Afgans Lodis, 1414-1525, et ces derniers Baber, petit-fils de Tamerlan. C'est vers la fin du 15e siècle que l'on place l'arrivée des Portugais sous la conduite de Vasco de Gama; peu d'années après l'arrivée de ce dernier, les Portugais étaient devenus les traficants les plus favorisés de toute la côte. François d'Almeida, premier vice-roi portugais dans l'Inde, 1500-1505, fonda des comptoirs sur tous les points où abordaient les vaisseaux. En 1508, il prit possession de l'île de Ceylan. Alphonse d'Albuquerque, son successeur, de 1510 à 1515, éleva des forteresses, et fit la conquête de la ville de Malacca, rendez-vous général de tous les vaisseaux marchands du Japon, de la Chine, des Moluques, des Philippines, du Bengale, de la Perse, de l'Arabie et de toutes les côtes connues de l'Afrique. A sa mort, 1542, la domination des Portugais s'étendait du golfe Persique à la mer des Indes; ils occupaient toute la côte de Malabar jusqu'au cap Comorin, possédaient des comptoirs sur le littoral de Coromandel et dans la baie de Bengale, l'île de Ceylan leur payait un tribut, enfin ils avaient des factoreries jusque dans la Chine et les ports du Japon. Ils avaient établi le centre de leur domination dans la ville de Goa, où les successeurs d'Albuquerque fixèrent leur résidence. L'abus révoltant de la force chez les Portugais excita la résistance des indigènes, qui se réunirent en masse pour abattre l'ennemi commun. La chute de la puissance portugaise dans l'Inde date de la réunion du Portugal à l'Espagne, 1580. Les Espagnols négligèrent les établissements asiatiques, dont les gouverneurs se déclarèrent libres. En 1595, Cornelius Moutmann, Belge de naissance, fut chargé d'explorer le littoral de l'Inde, et fit alliance avec plusieurs princes javanais; dès ce moment, la société de marchands qui l'avait envoyé dépêcha l'amiral Van Sbeck, 1599, pour organiser des comptoirs dans l'île de Java, et conclure des traités avec les princes indigènes. La Hollande alors exploita le commerce des Indes. En 1602, les sociétés de Hollande se réunirent en une seule et grande compagnie des Indes; les Hollandais devinrent plus puissants que les Portugais, auxquels ils enlevèrent les Moluques, 1631, le Japon, 1635, Malacca, 1641, l'île de Ceylan, 1658, les Célèbes, 1660, et les plus importantes places de la côte de Malabar, dernière ressource des Portugais, 1665. — Dès l'année 1600, la reine Élisabeth avait accordé aux marchands de Londres un privilége exclusif de 15 années, pour l'exploitation du commerce des Indes. Malgré l'opposition des Hollandais et des Portugais, le commerce anglais eut bientôt des comptoirs à Java, Amlioma et Banda; en 1625, les Anglais chassèrent les Portugais d'Ormus, s'emparèrent de son commerce de toutes les productions de la Perse. C'est ainsi que s'éleva dans l'Inde, vers le milieu du 17e siècle, une puissance rivale des Hollandais et des Portugais. — Aujourd'hui, 1842, les possessions anglaises dans l'Inde se divisent en Inde cisgangétique et en Inde transgangétique. L'Inde cisgangétique se subdivise elle-même en deux parties appelées *possessions immédiates de la compagnie* et *possessions médiates*. Les possessions immédiates sont partagées en trois grandes présidences (Calcutta, Madras et Bombay), subdivisées elles-mêmes en districts et ces districts en pergannales. Les possessions médiates sont celles qui sont gouvernées par des princes indigènes, dont le plus grand nombre payent un tribut à la compagnie, et dont les autres sont simplement ses vassaux ou ses alliés. Ce sont les pays d'Adjmir, de Katch, Guzzerat, Malwa, Allavabad, Agra, Aoude, Delhi, Bedjapour, Haiderabad, Bider, Beras, Aurengabad, Gandouana, Maissour, Malabar, Nepal et Laquedives. L'île de Ceylan forme un gouvernement particulier qui appartient à la couronne d'Angleterre. L'Inde transgangétique, dont les Anglais ne possèdent qu'une partie, et où même, en beaucoup d'endroits, leur domination n'est que nominale, se divise en deux parties : 1° le pays à l'ouest de l'Irouaddy; 2° le pays à l'est du

Salouen. Dans la première partie se trouvent les royaumes d'Assan et d'Aracon. Les pays de Djentcah, de Katchar, des Garrows, des Kouki et des Moïtay. La seconde se compose des provinces de Martaban, Ye, Taray, Tenasserin et Mallacca, des îles du prince de Galles et de Sincapour. (Voyez ANGLETERRE.) Christiern IV, roi de Danemark, envoya, vers 1618, des vaisseaux qui se dirigèrent vers la côte de Coromandel, y fondèrent la ville de Tranquebar, et peu après la forteresse d'Hausburg. Les Hollandais augmentèrent leur puissance et anéantirent la compagnie danoise, 1654; mais en 1670, Christiern V fonda une nouvelle compagnie des Indes, qui fut dissoute en 1729 à cause de sa faiblesse; rétablie, 1731, par Christiern VI, cette société fonda plusieurs comptoirs sur les côtes de Malabar et de Coromandel, dans le Bengale, à Behar, à Orixa et dans les environs de Malacca. Ces établissements acquièrent tellement d'importance, qu'en l'année 1770, le roi acheta le privilége de la compagnie 171,000 rixdalles, et prit à son service tous ses employés. Le commerce des Indes et de la Chine est devenu libre depuis lors pour tous les sujets danois. —Avant 1665, la France n'avait encore noué avec les Indes aucune relation commerciale; à cette époque, le ministre Colbert, fonda une compagnie des Indes, à laquelle il accorda un privilége de 50 années. Les actionnaires formèrent un capital de 15 millions de livres, et choisirent pour point central de la colonie, l'île de Madagascar. Ils s'étendirent de là jusque sur la côte de Coromandel, où elle fonda Calicut, Chandernagor, Mahé et Pondichéry. Au bout de 5 ans, 1672, cette compagnie fut obligée de céder ses droits au gouvernement; 2 ans après, 1674, les Français furent massacrés à Madagascar. Pendant la guerre avec les Anglais, 1755-1763, 1774-1783, 1793-1814; les Français ont perdu successivement toutes leurs colonies d'Asie, excepté Mahé et Pondichéry, qui, pris et repris plusieurs fois, ne leur ont été définitivement abandonnés qu'à la paix de Paris, 30 mai 1814. Maintenant que tous leurs rivaux sont tombés, les Anglais sont la seule puissance commerciale qui commande dans l'Inde. Depuis 1702, ses divers établissements ont été réunis à la compagnie des Indes. V. GOURIDES, KABOUL, MAISSOUR, MAHRATTES, TAMERLAN, MONGOLS.

INDES (Compagnie des grandes). On donna ce nom, en 1662, à la réunion de toutes les associations formées par les Hollandais pour le commerce de l'Inde.

INDES (Compagnie française des), association commerciale fondée, en 1664, sous le patronage de M. de Colbert, avec un privilége exclusif pour 10 ans.

INDES (Compagnie anglaise des), association commerciale, fondée en Angleterre, en 1600. Son privilége, expiré en 1814, a été prorogé jusqu'en 1854. V. COMMERCE, INDE.

INDIANA (État d'), un des États-Unis de l'Amérique du Nord. Il est borné au nord par le Michigan, au sud par l'État de Kentucky, à l'est par l'Ohio, à l'ouest par l'État des Illinois. Les Français abordèrent les premiers dans ce pays, vers le milieu du 18e siècle. Les colons d'Indiana se révoltèrent, et se mirent sous la protection des États-Unis, 1788. En 1801, le pays prit le titre de territoire d'Indiana; et en 1816, il fut érigé en État libre.

INDIBILIS, prince des Ilergètes. Il s'unit à Mandonius, autre prince espagnol, las du joug des Romains, comme lui, et marcha contre les alliés de Rome; mais il fut vaincu par Cenius Scipion, l'an 218 av. J.-C. Indibilis et Mandonius s'allièrent aux Carthaginois, 215. Pendant toutes ces guerres, ces deux princes cherchèrent à usurper la domination de l'Espagne; mais l'an 207 avant J.-C., ils furent de nouveau vaincus par Scipion, et obligés d'implorer sa clémence.

INDICTION, période ou cycle de 15 ans, nommée ainsi d'un tribut que les Romains levaient tous les ans dans les provinces pour fournir à la paye des soldats qui avaient 15 ans de service. Cette période commença, selon les uns, en 312, et selon les autres, en 313. Les papes, qui s'en servent encore, la comptent à partir du 1er janvier. Pour trouver l'année d'indiction, on ajoute 3 au millésime de l'année grégorienne, et on divise par 15 cette somme; le reste indique l'indiction : si le reste est 0, l'indiction est 15. V. CALENDRIER, ANNÉE.

INÈS DE CASTRO, issue d'une illustre maison de Castille, alliée aux rois d'Espagne et de Portugal, naquit en 1334. Son père s'étant fixé à la cour de Portugal, le jeune Inès fut attachée à la princesse Constance, comme dame d'honneur, 1345; et l'infant don Pédro en devint épris. A la mort de Constance, 1345, il s'unit à Inès de Castro par un mariage secret, et en eut trois fils et une fille, 1349. Deux confidents intimes du roi, craignant l'élévation des frères d'Inès, jurèrent sa perte, et irritèrent aisément Alphonse IV, qui laissa échapper son consentement tacite au meurtre d'Inès. Gonzalès et Coëllo pénétrèrent dans son appartement et la massacrèrent. A la mort d'Alphonse IV, 1357, don Pédro Ier, après avoir fait périr dans les supplices les plus cruels ces deux assassins, fit reconnaître son mariage avec Inès, en présence des états assemblés; rendit à son cadavre les honneurs dus à une reine, et la fit inhumer au monastère d'Alcobaça, où il lui fit ériger un tombeau magnifique, 1359.

INFANT, titre usité depuis le 10e siècle, et que portaient autrefois, en Espagne, les fils puinés du roi.

INFANTADO, seigneurie de Castille, possédée jadis par les infants d'Espagne, donnée, en 1469, à Diégo Hartado de Mendoza, marquis de Sentillane, en récompense de ses services, fut érigée en duché en 1475, et est passée, depuis, par mariage, dans la maison de Sylva.

INFANTERIE, nom générique des troupes qui combattent à pied, *copiæ pedestres* chez les Romains, et *pezos* ou *pezikistratia* chez les Grecs, *fussvolk* chez les Allemands, *fante* chez les Italiens. Dès les temps les plus anciens, il y eut plusieurs espèces d'infanterie distinguées par leur manière de combattre et leur armure. Philippe de Macédoine, père d'Alexandre le Grand, av. J.-C. 348, créa le premier une tactique soumise à des règles d'organisation calculée pour les différents besoins de la guerre. Son système embrassait trois espèces d'infanterie, dont deux, étant de formation régulière, entrèrent dans celle de la phalange, qui était la véritable armée de ligne. Le corps de la phalange était formé par les *hoplites*, ou pesamment armés, destinés au choc et à la résistance en masse. Les *peltastes* formaient la seconde espèce d'infanterie. Ce corps, moins lourd que les hoplites, pouvait combattre sur un terrain accidenté, sans courir les mêmes dangers. A la bataille de Cynocéphale, av. J.-C. 264, les peltastes avaient mis l'armée romaine en déroute, lorsque la phalange des hoplites, en s'engageant sur un terrain coupé où elle se courba facilement, rendit la victoire à Flaminius. La troisième espèce d'infanterie chez les Grecs était irrégulière; elle se composait de différents corps d'archers et de frondeurs vêtus et armés légèrement, et combattant à la débandade. Les Romains n'avaient que deux espèces d'infanterie, les soldats légionnaires, organisés par pelotons de 120 hommes, en 12 files, qui formaient une phalange, et les vélites,

qui passaient derrière la ligne au moment du choc. Les triaires formaient l'armée de réserve. Sous le règne de Valens, 364 de l'ère chrétienne, l'organisation régulière fut détruite complétement par l'admission d'auxiliaires étrangers, de sauvages germains, goths, hérules, huns, etc.; l'infanterie cessa même d'exister comme élément régulier d'armée. La renaissance de ce corps eut lieu successivement; les lands knacthe de l'Allemagne, les montagnards de l'Helvétie, les aventuriers italiens précédèrent l'infanterie française, qui ne commença à se réorganiser que sous François Ier, 1520, et n'acquit d'importance réelle que sous Henri IV, 1600, par la formation des régiments et l'amincissement de l'ordonnance de bataille, conséquence forcée de l'emploi du fusil. L'infanterie de bataille était destinée à un service analogue à celui des phalangistes et des légionnaires des Grecs et des Latins. Celui des troupes légères fut fait, ainsi que sous le Bas-Empire, par des corps irréguliers, sous cent dénominations différentes. Plus tard fut formé le corps des chasseurs francs, remplacés par des corps de chasseurs à pied, organisés sur les mêmes principes que l'infanterie de ligne. A l'époque de la révolution, 1789, les tirailleurs firent ce qu'auraient dû faire les corps rangés en masses continues. Il n'y avait plus, à cette époque, que de l'infanterie légère; les bataillons légers faisaient le même service que celui des bataillons de ligne, des régiments et des demi-brigades. Le premier changement qui s'opéra fut l'usage de couvrir le front de l'infanterie par une ligne de tirailleurs chargés d'engager le combat, comme les vélites chez les Romains. Nous finîmes par n'avoir plus que de l'infanterie de bataille; car l'habillement, l'organisation, l'armement, l'instruction et le service sont les mêmes, avec la seule différence de la couleur des collets et celle des boutons. On peut dire en général que l'infanterie se compose de divisions, de brigades, de régiments, de bataillons et de compagnies, subissant également de nombreuses subdivisions. — Un soldat d'infanterie coûte annuellement à l'État, pour la solde, l'entretien, les vivres, l'habillement et l'armement, dans les troupes de ligne, s'il est grenadier ou voltigeur, 406 fr. 69 cent. 8; s'il est fusilier, 388 fr. 44 c. 8; et dans les troupes légères, s'il est grenadier ou voltigeur, 406 fr. 22 c. 8; et s'il est fusilier, 387 fr. 97 c. 8.

INGAUNES, *Ingauni*, ancien peuple de la Ligurie. Il habitait anciennement le pays situé entre la Méditerranée et les Apennins, et fut soumis par Appius Claudius Pulcher, av. J.-C. 185. Il se révolta contre Paul Émile, 181; mais il fut battu l'année suivante par le consul Posthumius.

INGELBURGE, reine de France, fille de Valdemar Ier, et sœur de Canut VI, rois de Danemark. Philippe-Auguste l'épousa, 1192; mais, le lendemain de ses noces, il éprouva une telle aversion pour cette princesse, qu'elle fut renvoyée de la cour, et le roi, après avoir fait déclarer son mariage nul sous prétexte de parenté, épousa Agnès, fille du duc de Méranie. Innocent III mit le royaume en interdit, 1199, et le roi se vit forcé de reprendre Ingelburge pour faire cesser le scandale. Cette princesse mourut 13 ans après Philippe-Auguste, 1236.

INGELHEIM, nom de deux villes du grand-duché de Hesse-Darmstadt. La première, appelée Nieder-Ingelheim, fut bâtie autour d'un château que Charlemagne fit construire, 768-774; la seconde, Ober-Ingelheim, était déjà puissante sous le règne de ce prince. Tassillon, duc de Bavière, convaincu de trahison envers Charlemagne, y fut déposé au concile de 788. Louis le Débonnaire y reçut une députation du pape Eugène III, 826, Enfin, dans le 10e siècle, un concile s'y rassembla sur les ordres du pape Agapet II, pour mettre un terme à la révolte de Hugues le Grand contre Louis IV, roi de France. Les pères de ce concile, tenu en 948, contraignirent Hugues le Grand à faire acte de soumission sous peine d'anathème.

INGELMEURTER, petite ville de Belgique, célèbre par la victoire remportée par les Français sur les Anglo-Hanovriens, 1794.

INGOLSTADT, ville de la Bavière sur le Danube, à 84 kilom. de Vienne. Cette place, la plus forte du royaume, a une fameuse université fondée en 1741, et transférée à Landhut, 1800. Elle fut assiégée par Gustave-Adolphe, qui ne put la prendre, 1641, tomba au pouvoir du prince Louis de Bade, 1704. Cédée aux Français, en 1800, elle fut rendue en 1816.

INGON Ier, roi de Suède (le Bon), fils et successeur de Stenkil, monta sur le trône en 1080. Il s'associa son frère Halstan; mais, attaqué par Blotsweu, son beau-frère, il fut chassé du trône, 1081, et n'y reparut qu'en 1084. Il fit la guerre au roi de Norwége, Magnus-aux-Pieds-Nus, et lui donna en mariage sa fille Marguerite, qui reçut le surnom de Femme de Paix, 1090. Il mourut, 1112, et laissa pour successeurs Ingon et Philippe, fils de son frère Halstan. Philippe étant mort, 1114, Ingon II régna seul, 1115. Ce roi abolit l'esclavage, 1117; régla les cérémonies du mariage, introduisit de grandes améliorations dans les affaires de l'État, et mourut empoisonné, 1130.

INGRIE, province de l'empire russe, anciennement habitée par les Slaves. Ceux-ci, en 1594, cédèrent plusieurs de leurs villages aux Suédois, et furent entièrement soumis, 1609. Pierre le Grand réunit l'Ingrie à son empire, 1704.

INGULFE, ancien historien anglais, naquit à Londres en 1030. Il fut nommé secrétaire du duc Guillaume, 1051; fit un voyage à la Terre-Sainte, 1064, et embrassa la vie monastique à son retour. Guillaume, devenu roi d'Angleterre, 1076, l'appela près de lui et le nomma abbé de Croyland. Ingulfe rebâtit ce monastère qui avait été brûlé par les Danois, 870, et réparé par Turketil, 946. Il en écrivit l'histoire de 664 à 1091, et y mourut en 1109.

INITIATIVE DES LOIS, acte par lequel on propose une loi. Chez les Athéniens, elle appartenait à chaque citoyen; chez les Romains, aux consuls, aux préteurs et aux tribuns, sous la république; plus tard, aux empereurs. Nos rois se l'attribuèrent aussi jusqu'à Louis XVI (1789), alors elle fut laissée à l'Assemblée législative, et en 1795 au conseil des Cinq-Cents. Elle appartint au pouvoir exécutif jusqu'en 1814. Aujourd'hui elle est attribuée au roi, à la Chambre des pairs et à celle des députés.

INNOCENT. Treize papes ont porté ce nom. — Innocent Ier (Saint), originaire d'Albano, fut élu pape l'an de J.-C. 409. Il obtint d'Honorius, empereur d'Occident, des lois sévères contre les donatistes, 404; parvint à éloigner les Goths, qui étaient venus faire une irruption sur Rome, 405, et décida Honorius à traiter de la paix avec Alaric, 407; mais, à son retour à Rome, saint Innocent ne trouva plus que des ruines, 409. Il condamna les erreurs de Pélage, 416, et mourut le 12 mars 417. — Innocent II fut élu pape le 14 février 1130. On lui opposa Anicet II (Pierre de Léon); mais il fut soutenu par l'empereur Lothaire et Louis VII, roi de France, 1133. Il tint un concile à Pise, et excommunia l'antipape, 1134. En 1137, l'empereur Lothaire avait passé les Alpes pour venir au secours d'Innocent; mais la mort de l'antipape, 1138, mit fin aux divisions de l'É-

glise. Innocent condamna les erreurs d'Abailard et d'Arnaud de Bresse, 1139. Il mourut le 11 septembre 1143. — Innocent III, né en 1161, était fils de Trasimond, comte de Ségni, et n'avait que 37 ans lorsqu'il fut élu pape, le 8 janvier 1198. En 1199, il excommunia Philippe-Auguste, mit le royaume de France en interdit, et contraignit ainsi le roi de France à reprendre Ingelburge qu'il avait répudiée. Il couronna Othon empereur, en 1209, et l'excommunia, 1212, pour couronner roi des Romains le jeune Frédéric. La nomination de l'archevêque de Cantorbéry fit naître entre Innocent et Jean-sans-Terre une querelle qui ne se termina qu'en 1213, par la soumission du roi. — Innocent IV fut élu pape le 24 juin 1243. Le 29 juin 1244, il fut obligé de s'enfuir de Rome pour échapper aux embûches de l'empereur Frédéric II. Il se retira à Gênes. Là, il renouvela l'excommunication lancée contre ce prince par Grégoire IX, et ordonna sa déposition, lorsque la mort de l'empereur, 12 décembre 1259, mit un terme à leurs disputes. Innocent IV mourut en 1254, après un pontificat de 11 ans et 5 mois. — Innocent V, né à Moutier (Savoie), était, en 1236, chanoine de cette métropole. Il succéda à saint Thomas d'Aquin dans la chaire de théologie à l'université de Paris. Il fut fait archevêque de Lyon, 1272, puis cardinal-évêque d'Ostie, et assista, en cette qualité, au concile de Lyon, 1274; élu pape, 1286; mort après un pontificat de 5 mois. — Innocent VI, né à Beissac (Limousin, fut élevé à l'évêché de Noyon, puis à celui de Clermont, 1340. Créé cardinal évêque d'Ostie et grand pénitencier, 1346-1350, par Clément VI, il lui succéda le 18 décembre 1352. Ce pape vécut en bonne intelligence avec presque tous les princes de la chrétienté, et son règne fut heureux et tranquille. Il mourut le 12 septembre 1362, après un pontificat de 10 ans. — Innocent VII, né à Sulmome, dans l'Abruzze, de parents pauvres, était d'un caractère doux et rempli de bonté, il fut successivement évêque de Bologne, trésorier d'Urbain VI, 1378 1397, et enfin cardinal, 1390. Il succéda au pape Boniface IX, 1404. L'antipape Benoît XIII était déjà en possession de cette dignité. Aussi tout le règne d'Innocent VII, qui ne fut que de 2 ans et quelques jours, se passa dans les agitations diverses de ce schisme. Il mourut le 6 novembre 1406. — Innocent VIII (Jean-Baptiste Cibo), noble génois, d'origine grecque, fut élu pape le 24 août 1484. Il reçut, en 1490, les ambassadeurs de Bajazet, et consentit à toucher de ce prince une pension de 40,000 écus d'or pour garder en prison le prince Zizim, son frère. Il conclut la paix définitive avec le roi de Naples, janvier 1492, et mourut le 25 juillet de la même année, après un pontificat de 8 ans. — Innocent IX fut élu pape le 30 octobre 1591, et succéda à Grégore XIV. Son intégrité et ses lumières faisaient concevoir de grandes espérances; mais son règne ne fut que de 2 mois. Il mourut le 30 décembre suivant. — Innocent X, Romain de naissance, d'une famille noble et ancienne, avait été successivement avocat consistorial, auditeur de rote, nonce à Naples et cardinal, 1629. Il succéda à Urbain VIII, 1644. Ce pape avait élu un évêque de Castro, malgré les instances du duc de Parme, 1645. L'évêque partit et fut assassiné. Innocent, après avoir fait raser la ville, déposséda le duc de la principauté, qu'il réunit à la chambre apostolique. En 1646, Innocent X exila les cardinaux François et Antoine Barberini. Il condamna les propositions de Jansénius, 30 mai 1653. Innocent mourut le 7 juin 1655, après un pontificat de 11 ans. — Innocent XI (Benoît Odescalchi), d'une famille originaire de Lombardie, né en 1611, embrassa d'abord la carrière des armes; il fut fait cardinal par le pape Innocent X, 1647, et fut élu pape le 10 septembre 1676. Son pontificat fut célèbre par les démêlés qu'il eut avec la France. Par deux édits successifs, 1675 et 1673, Louis XIV avait jugé à propos d'établir le droit de régale d'une manière uniforme dans tout son royaume. Deux évêques en écrivirent au pape, qui se déclara leur défenseur. Innocent supprima un arrêt du parlement, et en défendit la lecture, sous peine d'excommunication. Ces actes révoltèrent le parlement et les évêques, 1681, et amenèrent la fameuse assemblée du clergé de 1682, et les articles qui en furent le résultat. Innocent excommunia l'ambassadeur de France, 16 novembre 1687; il proscrivit les erreurs de Molinos, premier auteur du quiétisme. Il mourut le 12 août 1689, dans la 15e année de son pontificat. — Innocent XII (Antonio Pignatelli) naquit à Naples, le 13 mars 1615, et descendait d'une famille noble de Calabre. Il fut élu pape le 12 juillet 1692. Il aplanit les difficultés qu'avait fait naître l'assemblée de 1682, et mourut dans la 86e année de son âge et la 9e de son pontificat, le 7 septembre 1700. — Innocent XIII (Michel-Ange Conti), de l'illustre famille des Conti de France, naquit le 15 mai 1655; fut gouverneur de Viterbe, 1695; archevêque de Tarse et nonce en Suisse, 1695. Il passa à Lisbonne en la même qualité, 1698; nommé cardinal le 7 juin 1706; légat de Ferrare, 1709; transféré de l'évêché d'Osimo à celui de Viterbe, 1712, il y resta jusqu'en 1719, et fut élu pape le 8 mai 1721. Innocent XIII, qui était le 8e pape de sa famille, s'efforça, comme son prédécesseur, Clément IX, de faire disparaître les traces de mésintelligence qui avaient existé entre les Églises de France et de Rome, et mourut le 7 mars 1724, après un pontificat de 2 ans et 10 mois.

INNTHAL (c'est-à-dire vallée de l'Inn), région du Tyrol, célèbre par les nombreux combats qui s'y donnèrent entre les Français et les Autrichiens pendant les années 1797-1805 et 1809.

INNSPRUCK ou **INSPRUCK**, ville d'Autriche, aujourd'hui chef-lieu du cercle de l'Inn, à 340 kilomètres de Vienne. Il y a un château impérial, une université, fondée en 1667. Le duc de Bavière la prit en 1703.

INQUISITION (Du mot latin *inquirere*, s'informer), nom donné à une institution de l'Église romaine, dont le but était de rechercher et de punir l'hérésie. Quelques auteurs font remonter l'origine de l'inquisition à 1184, époque à laquelle le pape Licinius, dans le concile de Vérone, ordonnait aux évêques de s'informer (*inquirere*), par eux-mêmes ou par commissaires, des personnes suspectes d'hérésie. C'est probablement d'après cette constitution faite au concile de Vérone et ses principes qu'Innocent III dépêcha vers le midi de la France des missionnaires, à la fois guerriers et religieux, qui y commencèrent l'établissement de l'inquisition. 13e siècle, Pierre de Castelnau et Raoul, moines de Cîteaux, furent envoyés dans la Gaule narbonnaise pour excommunier et livrer à l'autorité séculière tous les hérétiques qui refuseraient de se soumettre, 1204. Ces deux moines ne se découragèrent pas de l'opposition qu'ils trouvèrent dans les comtes de Toulouse, de Foix, de Béziers, de Carcassonne et de Comminges. Ils s'adjoignirent douze autres frères de leur ordre, et les Espagnols Diégo Acèbes, évêque d'Osma, et saint Dominique de Gusman, qui fut le premier inquisiteur général, 1215. La même année, Innocent III, dans le quatrième concile de Latran, autorisa les inquisiteurs délégués à agir de concert avec les évêques, ou même sans eux comme par le passé. Il autorisa saint Dominique à créer son ordre des dominicains, dont la seule mission était de prêcher contre les hérétiques, 1216. Honorius III, successeur d'In-

nocent, décréta une constitution contre les hérétiques d'Italie, et lui fit donner force de loi civile par l'empereur Frédéric II, 1221. Ce prince se fit le protecteur de l'inquisition, 1224; il statua que les hérétiques, ceux qui les soutenaient ou les protégeaient, ceux qui, ayant fait abjuration, deviendraient relaps, devaient être jugés et punis de mort, et leurs enfants, jusqu'à la deuxième génération, étaient déclarés incapables de remplir aucune fonction publique, ni de jouir d'aucun honneur, excepté cependant ceux qui dénonceraient leurs pères. A la mort de Frédéric II, 1250, Innocent IV érigea aux inquisiteurs un tribunal perpétuel, et priva les évêques et les juges séculiers des débris de pouvoir que leur avait laissés Frédéric; le zèle des inquisiteurs fut la cause de leur ruine en Allemagne. Sous le règne de saint Louis, l'inquisition s'établit en France et ne disparut complétement qu'en 1465. Mais ce qu'elle perdit dans notre pays, elle le regagna promptement en Italie; Venise et Naples l'acceptèrent, et elle s'y maintint avec vigueur jusqu'à l'époque où la France révolutionnaire apporta ses armes et la liberté dans ces contrées, 1796. A la chute de l'empire, elle reprit naissance, mais il est bon d'ajouter qu'à aucune époque, le bûcher ne s'y est élevé comme en France et en Allemagne pour punir les hérétiques. De toutes les inquisitions, la plus sanglante, la plus odieuse, a été celle d'Espagne: son règne peut être divisé en deux périodes; celui de l'inquisition ancienne, introduite en Catalogne en 1232, et propagée ensuite dans toute la péninsule Ibérique, et l'inquisition moderne d'Espagne ou saint office, établie en 1481 sous le règne de Ferdinand et d'Isabelle. L'inquisition ancienne livrait à la justice séculière, et punissait du dernier supplice les hérétiques impénitents; les réconciliés devaient observer les pénitences, après avoir fait abjuration publique au milieu de l'église; la pénitence devait durer 3 ans pour les fauteurs d'hérésie légèrement suspects, 5 ans pour ceux qui étaient fortement suspects, 7 ans pour ceux qui étaient violemment suspects, et 10 ans pour les réconciliés. Les hérétiques obstinés et impénitents, ainsi que les relaps, étaient livrés aux flammes; la seule grâce que l'on fit à ces derniers, était de les faire étrangler par le bourreau, avant que le feu fût mis au bûcher, s'ils manifestaient la résolution de revenir à la foi. L'inquisition allait jusqu'à condamner des morts, parce qu'ils étaient hérétiques non réconciliés; ainsi les ossements d'Arnauld, comte de Forcalquier et d'Urgel, et ceux d'un grand nombre de seigneurs hérétiques, furent exhumés pour être livrés aux flammes. L'hérétique, une fois entre les mains des inquisiteurs, ne pouvait plus voir personne; les condamnés au dernier supplice avaient le droit d'en appeler au pape. L'exil, la déportation, l'infamie, la perte des emplois, des honneurs et des dignités, étaient au nombre des peines infligées par l'inquisition. L'extermination des hérétiques fut telle pendant deux siècles, que vers le 15e siècle les victimes manquèrent. L'inquisition régularisée (inquisition moderne) fut introduite en Espagne à cette époque, après avoir subi une réforme au moyen de statuts et de règlements. Ce fut contre les Juifs convertis au christianisme, que Ferdinand établit sa nouvelle inquisition, qui surpassa la première en barbarie, 1481. Sixte-Quint institua un grand inquisiteur général et le conseil suprême, 1590, et ce fut à cette époque que commença cette extermination juridique qui coûta à l'Espagne plus de 5 millions de citoyens, effacés du sol de la péninsule, ou livrés aux flammes de l'auto-da-fé. 45 inquisiteurs, en tête desquels on placera l'odieux Torquemada, ont amené ce résultat abominable. Sous le règne de Philippe II, 1556-1598, ce tribunal fut établi dans les Pays-Bas, et fut une des causes de l'insurrection de ces provinces contre l'Espagne. Elle existait encore dans ce dernier pays, quand les Français y entrèrent, 1808. Elle fut abolie par eux, rétablie par Ferdinand VII, 1814, et définitivement abolie par les cortès, 1820. A Venise, l'inquisition perdit son motif religieux, et devint inquisition d'État. Trois membres du pouvoir, sous le titre d'inquisiteurs, étaient revêtus de cette juridiction; leur pouvoir était illimité, ils avaient le droit de vie et de mort sur tous les citoyens; le doge lui-même devait se courber devant leur toute-puissance. Ce furent eux qui frappèrent Marino-Falieri, 1355. L'inquisition avait des sbires et des espions partout. Elle ne cessa d'exister qu'avec la forme aristocratico-républicaine que le gouvernement vénitien conserva jusqu'au siècle dernier.

INSURRECTION DU 31 MAI. V. MAI (Insurrection du 31).

INSTITUT ROYAL DE FRANCE. Après la suppression de toutes les académies en 1792, la constitution de l'an III, promulguée en 1795, ordonna la fondation d'un Institut national, chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences. Une loi de 1795 ordonna l'organisation de cet Institut, qui, formé dans l'origine de quatre classes distinctes, se composa, en 1816, de quatre académies. Depuis 1832, on en compte cinq, dans l'ordre suivant: l'Académie française, l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, l'Académie royale des sciences, l'Académie royale des beaux-arts, et l'Académie des sciences morales et politiques. V. ACADÉMIE.

INSUBRES, ancien peuple de la Gaule cisalpine. Il habitait le territoire où depuis a été bâtie la ville de Milan. Les Insubres s'établirent en Italie sous la conduite de Bellovèse, av. J.-C. environ 600. Ils furent attaqués et soumis par les Romains, 223. Ils se révoltèrent en 218, s'unirent à Annibal, écrasèrent le consul Posthumius à Lytano-Silva, 215; ouvrirent leur pays à Magor, 203, et entrèrent dans la quadruple alliance gallique contre Rome, 200. Ils furent battus au combat du Mincio, 197, sur les bords du lac de Côme, 196, et entièrement subjugués dans les plaines de Médiolanum, par le consul Valérius Flaccus, 195.

INTERDIT, censure ecclésiastique par laquelle l'Église défendait l'administration des sacrements et la célébration de l'office divin dans quelque lieu, royaume, province, ville, paroisse ou communauté. Quelques auteurs, se basant sur la 244e lettre de saint Basile, prétendent que l'interdit était en usage dès le 4e siècle dans l'Église grecque, et que, de là, il passa dans l'Église latine au 5e siècle. Quoi qu'il en soit de ces dires, on n'a de données certaines sur les interdits qu'à partir du 9e siècle. Le premier acte qualifié de ce nom est dû à Hincmar, évêque de Laon. Ce prélat lança une sentence d'interdit sur une paroisse, 870. Depuis, Alduin, évêque de Limoges, publia un interdit contre les églises et les monastères de son diocèse, 964. Il appela cette sorte d'excommunication une nouvelle observance: ce qui montre que l'interdit n'était pas une chose ancienne. Dans le concile de Limoges, tenu en 1034, il est dit qu'Oldéric, abbé de Saint-Martial de Limoges, proposa aux Pères du concile un nouveau remède, qui était d'excommunier ceux qui n'acquiesceraient pas à la paix de l'Église; de ne les point inhumer après leur mort, de défendre le service divin et l'administration des sacrements, à la réserve du baptême pour les enfants et du viatique pour les moribonds, et de laisser les autels sans ornements. Fulbert, évêque de Chartres, qui vivait dans le même temps, sous le roi Robert, parle aussi de deux interdits dans deux

lettres qu'il écrivit à ce roi. Le pape Grégoire VII, vers la fin du 11e siècle, se servit assez souvent de cette sorte de censure ; et Yves, évêque de Chartres, en fait mention dans plusieurs de ses épîtres. Ce pape ordonna que les portes des églises seraient fermées par les religieux, et qu'ils ne sonneraient point leurs cloches. Calixte II, vers l'an 1120, défendit le service divin dans les terres des croisés qui n'accomplissaient pas leurs vœux, permettant seulement le baptême aux enfants et la confession aux moribonds. Eugène III, environ l'an 1150, défendit la célébration du service divin dans les églises de certaines religieuses déréglées. Le pape Alexandre III, vers l'an 1170, défendit aux prélats d'Angleterre l'office divin et l'administration des sacrements, hors le baptême aux enfants et la confession aux mourants. Vers l'an 1200, Innocent III permit les prédications pendant l'interdit, et le sacrement de confirmation. Le même pape permit de donner le saint sacrement aux croisés et aux étrangers dans les lieux interdits, et d'y célébrer l'office de l'Église sans chant. Grégoire IX, vers l'an 1230, permit aussi de dire une messe basse une fois la semaine, sans sonner, les portes de l'église fermées. En l'an 1300, le pape Boniface VIII permit la confession pendant l'interdit, ordonna que l'on célébrât tous les jours une messe, et que l'office fût dit, mais sans chant, les portes de l'église étant fermées, et sans sonner ; à la réserve des jours solennels de Noël, de Pâques, de la Pentecôte, de l'Assomption de Notre-Dame, que l'office divin serait chanté, les portes ouvertes et les cloches sonnantes. Mais, comme cette censure pouvait avoir des effets très-mauvais et donner occasion au libertinage et à l'impiété, les papes s'en servirent rarement. V. EXCOMMUNICATION.

INTÉRIM (*provisoirement, en attendant*). On désigne sous ce nom un concordat dû à Charles-Quint en 1548, pour pacifier l'Allemagne. Ce décret, qui devait exister jusqu'à la décision du concile de Trente, renfermait 36 articles ; ces derniers contenaient les dogmes et les cérémonies des catholiques, à la réserve du mariage qu'on permettait aux prêtres, et de la communion sous les deux espèces qu'on accordait au peuple. Les catholiques et les luthériens furent également mécontents de l'intérim. Ceux qui s'y soumirent furent dits intérimistes. V. DIÈTE.

INTERRÈGNE, temps pendant lequel un État se trouve sans roi. Les Romains avaient sous leurs rois des *interrex*, ou magistrats chargés de veiller au salut de l'État pendant les interrègnes. Cette fonction était remplie par un sénateur qui la conservait cinq jours, après lesquels on élisait un autre *interrex*. Sous la république, l'interrègne était l'époque où les consuls n'étaient pas nommés. En France, il n'y a eu que trois interrègnes pendant tout le cours de la monarchie. Le premier, après la déposition de Khildérik ou Childéric 1er, 460-464 ; le deuxième, après la mort de Thierry II, 737-742 ; le troisième, après celle de Louis le Hutin, 1316. A Rome, pendant la vacance du saint-siége, le doyen du sacré collége était pape par intérim.

INVESTITURE. C'est, en matière bénéficiale, le droit qu'avaient les empereurs, les rois, les princes, ducs, comtes et autres seigneurs, de mettre en possession les évêques et les abbés de leurs États qui leur prêtaient foi et hommage des fiefs qu'ils tenaient d'eux. On conférait ces bénéfices par la remise de la crosse et de l'anneau pastoral. Grégoire VI contesta le premier ce droit en 1045, et Grégoire VII, en 1073, excommunia l'empereur Henri IV, et défendit à tout ecclésiastique de recevoir l'investiture de la main des princes temporels. Pascal II fut forcé de confirmer à Henri V le droit d'investiture. Calixte II régla, en 1122, par le concordat de Worms, que les élections des évêques et des abbés se feraient en présence et du consentement des princes, et que, dans l'Allemagne, l'évêque élu serait investi des régales par le sceptre. La querelle des investitures recommença dans le siècle suivant ; elle se compliqua de la lutte entre les Guelfes et les Gibelins, et ne fut entièrement terminée qu'à la mort de Conradin, chef de ce dernier parti, 1268. En France, les rois n'ont eu aucun démêlé avec les papes au sujet des investitures. Ils renoncèrent seulement à l'investiture par le bâton pastoral et par l'anneau.

IONIE, *Ionia*. On donnait autrefois ce nom à la partie du littoral de l'Asie Mineure qui s'étend depuis Phocée jusqu'à Milet. Elle fut peuplée par des colonies grecques qui arrivèrent du Péloponèse sous la conduite des fils de Codrus, av. J.-C. 1130. Ils y fondèrent 12 villes qui formèrent la confédération ionique : c'étaient Phocée, Érythrées, Clazomènes, Téos, Lebedus, Colophon, Éphèse, Priène, Myunte, Milet, et dans les îles, Samos et Chio. Tour à tour subjugués par les rois de Lydie, 700-610 ; par les Perses, 545, les Ioniens recouvrèrent leur liberté, 479. Ils furent une seconde fois subjugués par les Perses, 387, et dans la suite soumis aux Romains par Sylla, 95. Ce pays, célèbre par la beauté de son climat, sa fertilité et le génie de ses habitants, forme aujourd'hui une partie des sandjiaks d'Aïdin et de Soglah dans l'Anatolie.

IONIENNES (Iles), groupe d'îles qui s'étend depuis la côte occidentale de la Grèce jusqu'à la pointe de la Morée, dans la mer Ionienne. Les principales sont Corfou, Paxo, Sainte-Maure, Ithaque, Zanthe, Céphalonie, Cérigo, Cérigotto et les Strophades. Ces îles jouèrent un rôle important dans la guerre du Péloponèse, 431-404 av. J.-C. Elles furent soumises par Alexandre, 333 ; puis par les Romains. Devenues plus tard une des provinces de l'empire byzantin, elles tombèrent, en 1386, au pouvoir des Vénitiens, jusqu'en 1797, que les Français s'en emparèrent. Mais, en 1799, les Russes en firent la conquête, et en 1800 Paul 1er les constitua en un État indépendant sous le nom de république des Sept-Iles-Unies. Incorporées, en 1807, à l'empire des Français, elles formèrent depuis les États-Unis des îles Ioniennes, sous la protection de la Grande-Bretagne. Le pouvoir est confié à un sénat composé de 5 membres et d'un président, et à un autre corps de 40 membres. L'Angleterre y entretient 6,400 hommes de troupes.

IONIENS, peuple de l'Ionie. V. IONIE.

IPHICRATE, général athénien, d'une naissance obscure, naquit à Athènes, l'an 412 av. J.-C. Entré de bonne heure dans les troupes athéniennes, il obtint, en 393, le commandement des armées de la république. Vers l'an 374 av. J.-C., il accompagna Artaxercès, roi de Perse, à la conquête de l'Égypte. Il battit les Égyptiens en plusieurs rencontres, s'empara de Mendès et la rasa. Il fut accusé de trahison, 357 ; mais il se justifia et rentra dans la vie privée. Il mourut dans une extrême vieillesse, 317 av. J.-C.

IPRES, *Ipra, Iprœ*, ville de Flandre, tire son nom d'un torrent qui la traverse, et fut, vers l'an 900, bâtie par Baudouin III, fils du comte Arnoul Ier. Elle ne fut environnée de murailles qu'en l'année 1288, avec la permission du roi Philippe le Bel. L'évêché de cette ville fut établi par le pape Paul IV, en 1559, sous la juridiction de l'archevêque de Malines. Martin Baudouin Rithove en fut le premier évêque. Ipres était le troisième membre de Flandre, et avait 7 châtellenies, dont l'une, appelée Cassel, avait juridiction sur 24 sièges subalter-

nes. Cette ville fut assiégée, en 1373, par les Anglais et les Gantois, et le siége dura 9 semaines. Les Français la prirent l'an 1648, et la perdirent l'année suivante. Ils la reprirent en 1658, et la rendirent par la paix des Pyrénées. Le siége que Louis XIV y mit en 1678, après la prise de Gand, la soumit à la France. La tranchée fut ouverte le 18 mars, et la ville et la citadelle se rendirent le 26 du même mois. Elle fut encore cédée au roi de France par le traité de Nimègue du 10 août de la même année 1678; mais elle a été donnée, en 1713, à l'empereur par le traité d'Utrecht.

IPSARA, *Psyra*, petite île de l'Archipel grec, au nord-ouest de Chio. Elle fut prise, en 1824, par les Turcs, qui en massacrèrent les habitants.

IRA, forteresse de Messénie. Elle soutint un siége de 11 ans contre les Lacédémoniens. Ces derniers s'en rendirent maîtres en 671 av. J.-C., et mirent par cette prise fin à la première guerre de Messénie.

IRÈNE, impératrice de Constantinople, née à Athènes, de parents obscurs, en 753. Elle épousa Léon, fils de l'empereur Constantin-Copronyme, 769, et parvint au trône impérial, 775. Léon, en mourant, 780, laissa à Irène la tutelle de leur fils Constantin, âgé de 10 ans, et la régence de l'empire. Elle y déploya toutes les vertus d'une grande reine, déjoua les conspirations, se fit respecter au dedans et au dehors, étendit sa domination en Italie, et arrêta les courses des Sarrasins en Asie, 781-786. En 787, elle convoqua le concile de Nicée qui rétablit le culte des images. Cependant Constantin, parvenu à l'empire et débarrassé de la tutelle de sa mère, 789, la fit arrêter et l'envoya en exil, 790. Irène dissimula son ressentiment, flatta son fils, et rentra en grâce, 791. Bientôt elle se mit à la tête d'une conspiration contre lui. Constantin fut obligé de fuir; on l'arrêta, et Irène lui fit crever les yeux, 797. Constantin mourut peu de jours après, et laissa Irène maîtresse de l'empire, 798. En 802, le grand trésorier Nicéphore ayant été couronné empereur d'Orient, Irène fut reléguée dans l'île de Lesbos, et fut réduite à filer du lin pour vivre. Elle mourut le 9 août 809. Les Grecs l'ont mise au rang des saintes, et célèbrent sa fête le 15 août.

IRÉNÉE (Saint), évêque de Lyon et martyr, naquit à Smyrne en 120. Saint Polycarpe, évêque de cette ville, à qui avait été confiée l'éducation du jeune Irénée, l'envoya dans les Gaules, 143, et saint Pothin, évêque de Lyon, l'éleva au sacerdoce, 174. Après le martyre de cet évêque, 177, il lui succéda, 178. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages dans lesquels il combat les ennemis du christianisme. Irénée souffrit le martyre à Lyon, avec 9,000 chrétiens, le 25 juin 203, pendant la persécution de Septime Sévère. L'Église le mit au nombre des saints; sa fête est célébrée par les Grecs le 23 août, et par les Latins le 28 juin.

IRLANDE, *Hibernia* des anciens, une des grandes îles britanniques, séparée de la Grande-Bretagne par la mer d'Irlande et le canal de Saint-Georges. Sa superficie est de 2,600 lieues carrées, et sa population de 7,943,940 habitants, dont 6,000,000 catholiques. Le climat est doux, mais humide, et favorise l'éducation des bestiaux. Elle est divisée en 4 archevêchés et 15 évêchés, et comprend 4 provinces, Leinster, Ulster, Connaught et Munster. La première se divise en 12 comtés; la deuxième en 9 comtés; la troisième en 5 comtés; enfin la quatrième en 6 comtés. Dublin est la capitale de l'Irlande. On ne sait rien sur l'histoire primitive de l'Irlande, si ce n'est que saint Patrick y introduisit le christianisme vers le milieu du 4e siècle. L'Irlande appartenait alors à plusieurs chefs indépendants. Les Danois y abordèrent au 6e siècle, et la partagèrent en plusieurs provinces. En 1027, le roi de Leinster (une de ces provinces) s'empara de toute l'île, qui, dans le milieu du siècle suivant, 1160, fut soumise par Henri II, en vertu d'une bulle du pape Adrien IV, 1155. L'Irlande se révolta en 1310, sous les ordres d'Édouard Bruce, frère du roi d'Écosse; mais ce prince fut battu, 1318, et le mariage du duc de Clarence, frère d'Édouard III, avec l'héritière du roi de l'Ulster, 1361, acheva de soumettre l'île aux Anglais. Sous le règne de Henri VIII, 1540, les Irlandais refusèrent d'adhérer à la réforme introduite en Angleterre par ce prince. Élisabeth, 1630, retira aux catholiques irlandais la faculté de pouvoir occuper des emplois publics. Jacques Ier, 1605, confisqua les terres des insurgés et les biens du clergé. Les Irlandais embrassèrent le parti de Charles Ier, 1650, ensuite celui de Jacques II, 1688; mais ils furent battus à la Boyne, 1690, et leur parti fut anéanti. En 1796, ils se révoltèrent de nouveau, furent aisément comprimés, et, dans le but d'éteindre la nationalité de ce pays, le parlement crut devoir, en 1800, prononcer son union définitive à l'Angleterre. Elle se l'adjoignit alors comme conquête sans lui accorder les droits des sujets anglais. Après de longues réclamations, l'émancipation des catholiques a été décrétée en 1830, et l'Irlande envoie aujourd'hui au parlement 105 membres pour la chambre haute et 52 pairs, dont 4 ecclésiastiques.

IRLANDE (Nouvelle-) ou *Tombara*, île de l'Océanie, au nord-est de la Nouvelle-Bretagne, dont elle est séparée par le canal Saint-Georges. Elle est longue de 324 kilom., mais étroite, et a été découverte par Dampier, en 1699.

IRMINSUL ou **COLONNE D'IRMEN**, dieu des anciens Saxons, avait un temple dans la citadelle d'Eresburg, que Charlemagne détruisit en 772. La statue du dieu était placée sur une haute colonne. Il tenait d'une main un étendard et de l'autre un glaive. L'on croit que les Germains adoraient, sous le nom d'Irminsul, le célèbre Arminius; d'autres auteurs pensent que c'était le dieu Mars. Les prêtres d'Irminsul étaient les magistrats de la nation et les exécuteurs de la justice.

IROQUOIS ou les **SIX NATIONS**, nom d'une confédération libre d'Indiens de l'Amérique du Nord, qui habitent dans le voisinage de la Pensylvanie et de Maryland. En 1603, lorsque les Français abordèrent au Canada, les Iroquois, alors en guerre avec les Airoudaks, réclamèrent leurs secours. Plus tard, dans les guerres des Anglais contre les Français, ils servirent tantôt les uns, tantôt les autres. Les Américains, pendant la guerre de l'Indépendance, 1779, détruisirent leurs villages pour se venger de ce que ces peuples étaient les auxiliaires des Anglais.

ISAAC, fils d'Abraham et de Sara, naquit à Hébron, 1892 av. J.-C. Isaac épousa Rébecca, fille de Bathuel, neveu d'Abraham, 1852. Il en eut deux fils jumeaux, Ésaü et Jacob. Il mourut à Mambré, âgé de 180 ans, l'an 1712 av. J.-C.

ISAAC Ier (Comnène), empereur d'Orient, d'une famille illustre, originaire de Rome, mais depuis longtemps établie en Asie, fut élevé au trône le 31 mai 1057. Ce prince, qui était plein de bravoure et fort instruit, résigna l'empire à Constantin Ducas, quitta sans regret le trône, qu'il n'avait occupé que deux ans, et se retira dans le monastère de Stude, 1059, où il s'humilia jusqu'à remplir l'office de portier. Il mourut l'an de J.-C. 1061. — Isaac II (L'Ange), empereur d'Orient, avait vu périr ses parents victimes des fureurs d'Andronic. Il fut proclamé empereur et porté en triomphe dans les rues de

Constantinople, le 12 septembre 1185. Alexis, frère de ce prince, fut proclamé empereur, 1195; s'empara de la personne d'Isaac II, et lui fit crever les yeux. En 1202, son fils, Alexis le Jeune, s'empara de Constantinople, avec l'aide des croisés (V. CROISADES); obligea l'usurpateur à s'éloigner de cette ville; et Isaac fut replacé sur le trône, 1204; mais Ducas Murzuphle, profitant de la situation des esprits, se débarrassa d'Alexis le Jeune, et fit périr Isaac II, 6 mois après son rétablissement, 1205.

ISABELLE DE FRANCE, fille de Philippe le Bel et reine d'Angleterre, naquit en 1292. Elle épousa le prince de Galles, Édouard II, 1308. Mais bientôt l'insolence de Spencer, favori du roi, la brouilla avec son mari, 1312. Isabelle, dépouillée du comté de Cornouailleé, 1324, se rendit en France, 1325; et, après y avoir attiré son fils, sous prétexte de l'hommage que celui-ci devait faire au roi de France de la Guienne, elle y déclara, dans un manifeste, qui la mit à la tête d'un parti considérable, qu'elle ne remettrait le pied en Angleterre qu'après le bannissement de Spencer. Après avoir obtenu des secours du comte de Hollande, elle débarqua à Suffolk, 1326; y réunit tous les grands du royaume, entra à Londres, convoqua le parlement, au nom du roi lui-même, dont cette assemblée prononça la déchéance, 1327, et fit reconnaître son fils Édouard III. Trois ans après, le jeune monarque envoya au gibet lord Mortimer, amant de sa mère, et fit enfermer cette dernière au château de Rising, 1330. Elle y resta 28 ans, et y mourut, le 28 août 1358.

ISABELLE DE BAVIÈRE, reine de France, fille d'Étienne II, duc de Bavière, et de Tadée Visconti de Milan, née l'an de J.-C. 1271; épousa Charles VI, roi de France, le 17 juillet 1385. Elle profita de la mort du duc d'Orléans, frère de Charles VI, assassiné par le duc de Bourgogne, 25 novembre 1407, pour se faire déclarer régente du royaume. Pendant la maladie du roi, elle se mit à la tête des Armagnacs contre les Bourguignons, fut battue par ceux-ci et ne put rentrer avec son époux dans Paris qu'après avoir signé la paix avec le duc de Bourgogne, 1408. Isabelle fut enfermée à Tours par ordre du roi, 1410. Elle fut délivrée par le duc de Bourgogne et rentra triomphante avec lui dans Paris, 10 novembre 1419. Après la signature du traité d'Arras, 1420, qui livrait la France aux Anglais, Isabelle, restée seule au milieu de la France, manquant de tout, sans exciter la compassion de personne, traînant dans la misère une vieillesse déshonorée, mourut à l'hôtel Saint-Pôl le 30 septembre 1435.

ISABELLE (Claire-Eugénie) d'Autriche, fille de Philippe II et d'Élisabeth de France, naquit en 1566. En 1584, elle fut offerte en mariage au roi de Navarre (depuis Henri IV), qui refusa sa main. A la mort de Henri III, 1589, Philippe II lança un manifeste par lequel il déclara que les Bourbons étant exclus du trône comme hérétiques, la loi salique était annulée d'elle-même, et qu'alors le trône de France appartenait de droit à sa fille Isabelle, comme nièce et la plus proche parente de Henri III. Les seize, dans une lettre adressée au roi d'Espagne, conjurent cette princesse de régner sur la France, 20 septembre 1591; mais le parlement de Paris, 28 juin 1593, déclara la loi salique loi fondamentale de la monarchie, et nul tout traité qui tendrait à mettre sur le trône une maison étrangère. Cependant Philippe ne renonça pas à ses projets : Isabelle fut offerte à l'aîné des Guises; mais les états assemblés au Louvre déclarèrent aux ministres espagnols, 4 juillet 1593, que la situation des affaires ne permettait plus de songer à l'inauguration d'Isabelle comme reine de France. En 1597, cette princesse épousa l'archiduc Albert et reçut pour dot la souveraineté des Pays-Bas et de la Franche-Comté. A la mort d'Albert, 1621, cette souveraineté lui fut enlevée par Philippe IV, qui ne lui en laissa que le gouvernement. En 1632, elle reçut, à Bruxelles, la reine Marie de Médicis, et mourut en 1633.

ISAIE, le premier des quatre grands prophètes, était fils d'Amos et frère d'Amasias, roi de Juda. Il prophétisa 62 ans, sous les règnes de Joathan, d'Achas et d'Ézéchias, 756-694 av. J.-C. Il fut mis à mort et scié en deux, sous le règne de Manassès, l'an 695 av. J.-C. Isaïe était alors âgé de 100 ans.

ISAMBERT (François-André), membre de la Chambre des députés et conseiller à la cour de cassation, né à Aulnay (Eure-et-Loire) le 30 novembre 1792; entra au barreau, 1818. Avocat à la cour de cassation et aux conseils du roi, il s'y fit connaître avantageusement, et publia plusieurs ouvrages, 1819-1821. En 1822, il attaqua le privilége de la monnaie des médailles, et défendit Armand Carrel et ses compagnons, au nombre de 106, 1824. Il obtint la cassation de l'arrêt de la Martinique, qui condamnait aux galères Bissette, Fabien et Volny, 30 septembre 1826. Le 25 juillet 1830, il parut à la réunion des avocats qui déclarèrent se tenir prêts à défendre les écrivains qui seraient poursuivis pour la protestation; fut un des premiers à l'hôtel de ville le 29; assista à la réunion Lointier le 30; travailla à la rédaction de la charte de 1830 d'après les modifications adoptées par les Chambres, 3 août, et fut nommé conseiller à la cour de cassation, 27 août 1830.

ISAURE (Clémence), illustre dame toulousaine, vers la fin du 15e siècle, 1490, ranima dans sa patrie le goût des lettres. Toulouse avait une institution littéraire nommée *le Collége du gai-savoir*, dont l'origine est inconnue, et qui allait périr, lorsque Clémence Isaure la ranima par la fondation des jeux floraux. (V. JEUX.) On la fait descendre des anciens comtes de Toulouse. Son épitaphe porte seulement que sa famille était illustre, qu'elle mourut en 1513, âgée de 50 ans, et qu'elle ne fut point mariée.

ISÉE, célèbre orateur grec, florissait environ l'an 400 av. J.-C. Il naquit dans l'île d'Eubée. Il donna le premier des noms aux figures de rhétorique, et fut le maître de Démosthène. Denis d'Halicarnasse lui reprochait d'être rusé, insidieux et de chercher à tromper ses auditeurs.

ISÉES, fêtes que les anciens célébraient en l'honneur d'Isis. Elles duraient ordinairement neuf jours. On y portait des vases remplis de froment et de seigle parce qu'Isis passait pour avoir enseigné aux hommes l'usage du blé. Les mystères de cette déesse, au rapport des historiens, cachaient les excès les plus révoltants de l'impudicité. Le sénat romain abolit les fêtes d'Isis l'an 58 av. J.-C. Mais Auguste les rétablit, av. J.-C. 25, et les mystères de la déesse devinrent de nouveau ceux de l'amour et de la débauche. Les isées se perdirent avec les derniers empereurs.

ISIAQUE (Table), un des monuments les plus précieux de l'antiquité. On y voit la figure et les mystères d'Isis avec un grand nombre d'actes de la religion égyptienne. Cette table fut trouvée au sac de Rome en 1525.

ISIDORE. Plusieurs saints et écrivains ecclésiastiques ont porté ce nom.—Isidore d'Alexandrie, dit l'*Hospitalier*, prêtre et solitaire, naquit en Égypte vers 318. Il défendit constamment saint Athanase et mourut en 404. On fait sa fête le 15 janvier.— Isidore de Peluse, né au 4e siècle, donna ses biens aux pauvres, et se retira dans un désert, fut l'ami de saint Chrysostôme, et mourut en 449. On fait

sa fête le 4 février. On a de lui 2,000 lettres, concernant la doctrine et la discipline de l'Église. — Isidore de Séville (Saint), né à Carthagène (Espagne), embrassa l'état ecclésiastique, et mérita par ses vertus d'être nommé évêque de Séville, 601. Il mourut en 636. On a de lui l'*Histoire des Goths, des Vandales et des Suèves, de 176 à 619*; un *Traité des écrivains ecclésiastiques*; des *Commentaires sur les livres sacrés*; des *Lettres*, etc. On fait sa fête le 4 avril. — Saint Isidore *le Laboureur* cultivait la terre à Madrid (Espagne) dans les 11e et 12e siècles. Il mourut en 1130, et fut mis au rang des saints. On célèbre sa fête le 15 mai.

ISLANDE, île au nord de l'Europe, la plus grande après l'Angleterre, dans l'océan Glacial arctique, est située entre les 63° 7'-66° 44' latitude nord, et entre 19° 40'-18° 54 longitude ouest. Elle fut découverte par Naddod, pirate norwégien, qui y fut jeté par la tempête, vers l'an 798. Il la nomma *Séeland*, c'est-à-dire *terre de neige*. La colonie qu'il y établit se trouvait organisée en gouvernement aristocratique dès 928. Le christianisme y fut introduit, 981. L'Islande, 3 siècles après, 1261, fut envahie par Haquin, roi de Norwége, et les lois qu'y établit Magnus, son fils, y subsistent encore. En 1397 elle passa sous la domination des Danois. Opprimée par ceux-ci, elle se vit encore désolée par les irruptions volcaniques et ravagée par les pirates. La réforme s'y est introduite en 1550. Cette île appartient toujours au Danemark, qui cherche aujourd'hui par tous les moyens possibles d'améliorer le sort de ses habitants.

ISLAY ou ILA, une des îles Hébrides dépendant autrefois du comté d'Argyle. Cette île appartint tour à tour aux Danois, aux Norwégiens et aux seigneurs d'îles sur lesquels les Macdonald s'en emparèrent sous le règne de Jacques III, 1481. Ils la gardèrent jusqu'au règne de Jacques VI, 1590, et depuis lors, elle a toujours appartenu à la couronne.

ISLÈBE, en latin *Eislebia*, ville de la haute Saxe en Allemagne, dans le comté de Mansfeld. Elle a diverses carrières de pierre noire et de métaux, deux foires. Elle est située dans une campagne fertile. Les Saxons, qui suivaient le parti du pape Grégoire VII contre l'empereur Henri IV, s'assemblèrent, vers l'an 1085, à l'Islèbe, et y élurent Herman, comte de Luxembourg. L'année suivante elle fut prise par l'archevêque de Bremen et par quelques autres. Frédéric, landgrave de Thuringe, l'assiégea en 1362. Albert, comte de Mansfeld, s'en rendit aussi maître pendant les guerres de la religion, l'an 1542. Cette ville a souffert un grand incendie, dans le 17e siècle. Islèbe est la patrie de Martin Luther.

ISMAEL, fils d'Abraham et d'Agar, naquit l'an 1906 av. J.-C. Sara, femme d'Abraham, hors d'état d'avoir des enfants, engagea son mari à prendre pour concubine Agar, afin d'obtenir la nombreuse postérité que le Seigneur avait promise. La naissance d'Isaac changea sa situation, 1892 av. J.-C. Ismaël fut chassé de la maison paternelle, parce qu'il ne pouvait être héritier avec le fils de la femme légitime. Ismaël fixa son séjour dans les environs de Béersabée; sa mère lui fit épouser une femme de son pays; il vécut 137 ans, et mourut l'an 1768 av. J.-C.

ISMAEL Ier, ou CHACH-ISMAEL, fondateur de la dynastie des sophis de Perse. Il prétendait descendre d'Ali, gendre de Mahomet, par Moucu, le 7e iman. Il secoua le joug de la dynastie turcomane du Mouton-Blanc, 1449; s'empara de la Perse et de Bagdad, 1509, et régna jusqu'en 1524. — Ismaël II, petit-fils du précédent, était en prison à la mort de son frère Chah-Thahmasp, 1576. Il se souilla du sang de ses 8 frères, et fut empoisonné par sa sœur, après un règne de 2 ans, 1578.

ISMAÉLIENS, nom d'une secte musulmane qui remonte au 2e siècle de l'hégire, c'est-à-dire au 8e siècle du christianisme. Au lieu d'admettre après Mahomet une succession de 12 imans, les ismaéliens n'en reconnaissent que 7. Ils prétendent qu'à la mort du 6e iman Ismaël, la qualité d'iman fut alors transférée à Mouca, frère cadet d'Ismaël; qu'elle appartenait à Mohannet, frère de ce dernier, lequel ayant disparu fort jeune, ils refusent de croire à sa mort, ajoutant que sa famille se perpétuait par une filiation secrète jusqu'à la naissance d'un dernier iman qui doit faire triompher leur secte. Les ismaéliens ont joué un rôle fort important dans l'Orient, du 8e au 12e siècle. Ils ont donné naissance aux califes fatimites qui régnèrent sur l'Égypte de 909 à 1174, et au peuple des Assassins, dits Ismaéliens de l'est, 1090-1260. V. **KHALIFES.**

ISNARD (Maximin), né à Draguignan (Provence), fut élu député à l'Assemblée législative par le département du Var, septembre 1791. Il approuva le projet de mettre en accusation les princes émigrés, décembre; demanda la destruction de la garde constitutionnelle du roi, 27 mai. Il fut député auprès de lui, 20 juin, au moment où la multitude avait pénétré dans le château, et le 10 août il fut envoyé à l'armée du Nord pour obtenir son adhésion. Réélu, septembre 1792, à la Convention nationale, il vota la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis, 16 janvier 1793; se rangea ensuite dans les rangs de la Gironde contre la Montagne, et fut élevé à la présidence le 16 mai. Mis hors la loi, 3 octobre, il parvint à se mettre à l'abri de toutes les recherches, et rentra dans la Convention, décembre 1794. Envoyé en mission dans le département des Bouches-du-Rhône, 1795, il passa au conseil des Cinq-Cents, septembre 1796, et en sortit, 1797, pour être attaché aux tribunaux du Var. Il ne fut point compris dans la loi du 12 janvier 1816. Il mourut vers 1830.

ISNIK, l'ancienne Nicée. V. **NICÉE.**

ISOCRATE, l'un des 6 grands orateurs antiques, naquit à Athènes, l'an 436 av. J.-C. Il eut pour maîtres Gorgias, Prodicus et Théramène. Une timidité naturelle et la faiblesse de sa voix ne lui permirent jamais de monter à la tribune et de parler dans les assemblées du peuple. Il se laissa mourir de faim pour ne point voir Athènes asservie par les Macédoniens, l'an 337 av. J.-C. Il était alors âgé de 99 ans.

ISNY, en latin *Isna*, ville autrefois impériale de la Souabe dans l'Algow. Les auteurs sont peu d'accord sur l'origine du nom de cette ville; les uns le font dériver de la déesse Isis; d'autres, au contraire, prétendent que ce nom lui vient de la rivière d'Ysin-ach qui passe tout auprès. Isny doit son origine aux Romains, comme il paraît par les pierres, les médailles et autres monuments qu'on y a trouvés. Manegolde, comte de Véringen, y fonda un couvent de l'ordre de Saint-Benoît, 1090, et lui accorda de grands priviléges qui furent plus tard confirmés par les empereurs Rodolphe, 1273; Albert, 1298, et Henri VII, 1308. Les comtes de Véringen vendirent la seigneurie de Trauchburg et la ville d'Isny à Jean de Waldburg moyennant 190 marcs d'argent, soit 10,464 f. 25 c. Mais Othon de Waldburg, petit-fils de Jean, accorda la liberté à cette ville en 1365, moyennant la somme de 9,000 livres, ou 99,135 fr., qu'elle lui paya, et dans la même année l'empereur Charles IV la reçut au nombre des villes libres impériales, à condition qu'elle payerait annuellement à la Saint-Martin 100 liv., 1,101 f. 50 c. Cette ville a beaucoup souffert de divers incendies qui y sont arrivés en 1284, où toute la ville fut ré-

duite en cendres ; en 1401, où la moitié fut brûlée ; en 1631, où le feu en consuma les trois quarts, et en 1721, où elle souffrit aussi considérablement. Son commerce de toiles était fort étendu autrefois, et les tisserands y étaient en si grand nombre, qu'ils y causèrent plusieurs révoltes, notamment en 1598. Le conseil d'Isny était composé de 19 personnes, 2 bourgmestres, 2 ammans et 15 conseillers. La religion protestante y était suivie depuis le commencement de la réforme.

ISPAHAN ou **ISFAHAN**, *Aspadana*, jadis capitale de la Perse, aujourd'hui ville du second ordre. Sous les kalifes de Bagdad, cette ville, jusqu'alors peu importante, devint la capitale de l'Irak-Adjemi. Prise et ravagée par Tamerlan, 1387, les sophis la réparèrent, et Chah-Abbas I^er^ en fit la capitale de toute la Perse, 1524. Les Afghans s'en emparèrent, 1722 ; mais Nadir-Schah la reprit, 1727. Depuis cette époque, elle marche tous les jours de plus en plus vers sa ruine.

ISRAEL (Royaume d'). On donne ce nom à un des 2 royaumes qui se formèrent en Judée après la mort de Salomon, av. J.-C. 962. Il était composé des 10 tribus suivantes : Azer, Nephtali, Zabulon, Issachar, Manassé, Ephraïm, Dan, Siméon, Gad et Ruben. Ce royaume dura de 962 à 718 av. J.-C., c'est-à-dire pendant une période de 244 ans. Après différentes guerres contre les rois de Juda, de Syrie et d'Assyrie, il fut détruit par Salmanazar, av. J.-C. 718. Il eut pour rois Jéroboam, 962-943. — Nadab, 942. — Baasar, 919. — Ela, 918. — Zamri, 918. — Amri, 907. — Achab, 888. — Ochosias, 887. — Joram, 876. — Jehu, 848. — Joachas, 852. — — Joas, 817. — Jéroboam, II, 776. — *Interrègne*. Zacharie, 767-766. — Sallum, 766. — Manahem, 754. — Phaccia, 755. — Phacée, 726. — Osée, 718.

ISSACHAR, 5^e^ fils de Jacob et de Lia, naquit vers l'an du monde 2255. Il donna son nom à une des 12 tribus du peuple hébreu.

ISSOIRE, ville de la France sur la Crouze, chef-lieu d'arrondissement du département du Puy-de-Dôme. La fondation d'Issoire remonte au delà de l'invasion romaine. Cette ville fut saccagée par les Romains, puis successivement par les Visigoths et les Vandales. Les guerres du moyen âge et de la religion attirèrent sur elle de grands désastres, 1340-1531. Elle a eu deux siéges terribles à soutenir, le premier en 1577, le second en 1590.

ISSOUDUN, ville de France, sur la Théols, chef-lieu d'arrondissement du département de l'Indre. C'est la première ville du département, la plus antique et la plus historique. Elle existait avant l'invasion romaine, avant J.-C. 50. Elle eut des seigneurs particuliers jusqu'en 1187. Les Anglais s'en emparèrent ensuite, et la possédèrent jusqu'en 1220, époque à laquelle Philippe-Auguste la réunit à la couronne. Elle fut ravagée par la peste, 1497. Dans les guerres de religion, elle embrassa le parti de Henri IV, tomba au pouvoir des ligueurs, 1589, et fut immédiatement reprise par les royalistes. Un terrible incendie la détruisit en partie, 1651. Depuis lors, Louis XIV, pour la dédommager, lui accorda plusieurs priviléges, et, entre autres droits, celui d'élire ses magistrats municipaux et de conférer la noblesse héréditaire à son maire par élection.

ISSUS, ville ancienne de la Cilicie, sur le bord de la mer, est célèbre par deux grandes batailles ; la première entre Alexandre et Darius, l'an 333 av. J.-C., avança considérablement la ruine de l'empire des Perses. Ceux-ci laissèrent sur le champ de bataille 61,000 fantassins, 10,000 chevaux et 40,000 prisonniers. Alexandre n'y perdit que 300 hommes et 150 chevaux. La deuxième bataille d'Issus eut lieu entre Septime Sévère et Pescennius Niger, son compétiteur à l'empire romain, an de J.-C. 194. Ce dernier ayant été vaincu et tué, l'empire demeura à Septime Sévère.

ISTHMIQUES. V. JEUX.

ISSY, *Issiacum*, village situé sur un coteau assez roide, dont l'aspect est vers le nord et à peu de distance de la Seine, à 5 kilomètres de Paris. Il doit son nom à la déesse Isis, qui y avait un temple et un collége de prêtres. Le prince de Conti y possédait une maison et les bénédictins une abbaye, d'abord simple prieuré, érigé ensuite en abbaye par Louis XIV, 1659. Le cardinal de Fleury y mourut, 1743. Le séminaire de Saint-Sulpice y a une maison et des jardins spacieux, et l'on y remarque une chapelle bâtie sur le modèle de celle qui est à Lorette. Les moines de Saint-Germain des-Prés étaient seigneurs d'Issy.

ISTRIA (Jean-Antoine, comte de **CAPO D'**), né à Corfou, en 1776. Il fut chargé, en 1800, d'organiser l'administration des îles Céphalonie, Ithaque et Sainte-Maure. Depuis, il fit constamment partie du gouvernement de la république des îles Ioniennes, et fut, de 1802 à 1807, ministre de l'intérieur, des affaires étrangères, de la marine et du commerce. En 1809, appelé en Russie, il fut employé au département des affaires étrangères, et fut nommé ministre en 1816. Lors du soulèvement de la Grèce en 1822, la politique hostile de la Russie envers elle le força de se démettre de cet emploi. En 1827, il fut appelé par l'assemblée nationale de la Grèce à la présidence de ce pays pour 7 ans. Sa conduite mécontenta bientôt les Grecs, et il se fit une opposition chaleureuse dès les premiers mois de sa présidence. En 1831, il périt assassiné.

ISTRIE, presqu'île de la mer Adriatique, dans la partie nord-est de l'Italie, formée par les golfes de Trieste et de Carnero, entre la Carniole, le Frioul et la Croatie. Les habitants de ce pays vivaient autrefois de brigandages et de rapines. Il fut soumis par les Romains, av. J.-C. 221. Les Vénitiens s'en emparèrent, 1190. En 1797, le traité de Campo-Formio le céda à l'Autriche. Cinq ans après, 1805, il fut compris dans les provinces Illyriennes, et réuni à l'empire français avec ces dernières. Enfin, rendue à l'Autriche, 1814, l'Istrie forme aujourd'hui, avec quelques îles du golfe Carnero, une partie du royaume d'Illyrie, sous le nom de cercle d'Istrie. En 1807, le maréchal Bessières fut créé duc d'Istrie. V. **BESSIÈRES**.

ITALIE, contrée d'Europe, entre la Méditerranée, la mer Adriatique et les Alpes, traversée par les monts Apennins. Elle comprend le royaume de Sardaigne, formé de l'île de ce nom, de la Savoie, du Piémont, du Montferrat et de Gênes ; le royaume Lombardo-Vénitien, entre les Alpes et le Pô, et appartenant à l'Autriche ; les duchés de Modène, de Parme et de Lucques ; le grand-duché de Toscane, les États romains, la république de San-Marino et le royaume des Deux-Siciles, comprenant Naples et la Sicile. L'Italie est célèbre par la douceur et la beauté de son climat. Nous donnons ici un tableau très-succinct des vicissitudes de l'Italie, parce que ce pays s'étant toujours trouvé divisé en un grand nombre d'États, principautés ou républiques indépendants les uns des autres, nous traitons séparément à l'article des États, principautés ou républiques, les vicissitudes de chacun d'eux. (*V.* les renvois à la fin de l'article.) Le catholicisme est la religion dominante de l'Italie, néanmoins la tolérance y est très-grande. On y compte 38 archevêchés et plus de 300 évêchés.

ITALIE (Vicissitudes de l'). Les premiers temps de

l'histoire de l'Italie sont obscurs et incertains. Suivant les uns, Saturne, chassé de Crète par son fils Jupiter, y aborda à une époque que l'on ne saurait préciser et y trouva un asile auprès de Janus, roi du pays auquel il enseigna l'usage des lettres et l'agriculture. D'autres prétendent que, plus de 400 ans avant la guerre de Troie, Ænotrus y conduisit une colonie d'Arcadiens, et qu'Italus, un de ses successeurs, lui donna le nom d'Italie. D'autres, enfin, veulent qu'Énée y ait abordé après la ruine de Troie, qu'il y ait épousé Lavinie, fille du roi Latinus, et qu'il y ait bâti, à l'embouchure du Tibre, la ville de Lavinium, 1209. Quoi qu'il en soit de ces différentes versions, on ne sait rien de positif sur le commencement de son histoire, si ce n'est qu'environ 600 av. J.-C., Bellovèse y conduisit une colonie de Gaulois qui forma, dans le nord de l'Italie, une confédération puissante; et quant à l'histoire partielle des différents peuples qui habitaient cette contrée, elle se rattache à l'histoire particulière de Rome, avec laquelle ils furent entièrement confondus dès l'an 42 av. J.-C. (V. ROME.) Après la chute de l'empire romain d'Occident, 476, l'Italie appartint tour à tour aux Hérules, 476-491; aux Ostrogoths, 491-552; aux Grecs, 552-568, et enfin aux Lombards, 568. Cette dernière monarchie fut renversée en 774 par Charlemagne qui, en 800, fut couronné à Rome empereur d'Occident. A la mort de ce prince, 814, l'Italie forma un royaume particulier auquel, en 842, fut jointe la couronne impériale. Les descendants de Charlemagne ne purent soutenir le sceptre trop pesant qu'il leur avait laissé. Depuis la déposition de Charles le Gros à la diète de Tribur, 887, jusqu'en 950, l'Italie ne fut plus qu'un théâtre de dévastations où les empereurs, les rois de Bourgogne, les papes et une foule de petits tyrans indigènes furent écrasés tour à tour. Othon Ier, roi de la Germanie, rétablit la souveraineté de l'Allemagne sur l'Italie septentrionale, 962. Henri III, 1039-1056, poursuivit ses conquêtes; mais, sous le règne de son successeur Henri IV, 1073, Grégoire VII, peu content d'établir l'indépendance de la papauté, prétendit même l'élever au-dessus des empereurs. Ce pape suscita la querelle des investitures, 1077-1122. Pendant les 12e et 13e siècles, l'esprit national, excité par les querelles du sacerdoce et de l'empire, se réveilla en Italie. Des républiques se formèrent. Soutenues par les papes, elles résistèrent aux forces de l'Allemagne, mais ce fut pour tomber bientôt sous le joug de leurs concitoyens. Pendant ce temps, les Normands s'établissaient dans le midi de l'Italie. Le royaume des Deux-Siciles fut constitué, en 1131, en faveur de Roger Ier, feudataire du saint-siége, et le même siècle vit éclater les sanglantes querelles des Guelfes et des Gibelins (*voy.* ce mot). La maison de Souabe, vaincue, laissa le trône de Naples à la branche angevine, et déjà le calme commençait à renaître quand, tout à coup, le royaume des Deux-Siciles fut partagé en deux États (Naples et Sicile) à la suite des Vêpres siciliennes, 1282. Dans le nord, la liberté fut détruite dans presque toutes les villes. Milan, capitale d'un vaste duché, fut assujettie par les Visconti, 1277-1447, et ensuite par les Sforce, 1447-1535. Amédée VI, dit *le Vert*, comte de Savoie, constitua largement ses États, 1343-1383. La maison d'Este s'établit à Ferrare; celle de Gonzague à Mantoue; celle de Médicis à Florence. Venise seule resta libre et devint puissance prépondérante en Italie. En 1309, Clément V avait quitté Rome et s'était établi à Avignon. Grégoire XI y retourna, 1377, et fit son entrée dans Rome le 17 janvier. Pendant le 15e siècle, la scène changea. La maison d'Aragon s'empara de Naples, 1421; Venise, ruinée par les découvertes des Portugais, perdit une partie de sa puissance, et l'Italie, sans nationalité, ne fut plus que le théâtre de la lutte qu'engagèrent la France et l'Espagne pour se disputer son territoire. Enfin, l'Espagne l'emporta. Maîtresse des Deux-Siciles, 1503, elle le fut du duché de Milan, 1530, et Charles-Quint devint alors arbitre des destinées de l'Italie. Dans le 17e siècle, la guerre de Trente-Ans, 1618-1648, affaiblit la prépondérance de la maison d'Autriche en Italie. Dans le 18e, l'avénement de deux branches cadettes de la maison de Bourbon d'Espagne, la première au trône de Naples, 1731, la seconde à Parme, 1733, la lui ravit presque entièrement, et cette prépondérance n'existait pour ainsi dire que de nom quand les guerres de la révolution française, 1792, vinrent changer encore une fois la face des choses. Bonaparte, vainqueur à Millésimo, Lodi, Arcole, établit, dans le nord de l'Italie, les républiques cisalpine et transalpine, et les fit reconnaître au traité de Campo-Formio, 1797. L'Italie fut reconquise par Suvarow, 1799, mais elle retourna à la France après la journée de Marengo, 18 juin 1800. En 1805, le royaume de Naples, conquis sur Ferdinand IV, qui ne conserva que la Sicile, fut incorporé à l'empire français et donné par Napoléon, d'abord à son frère Joseph, 1806, puis à son beau-frère Murat, 1808. Le royaume d'Étrurie, créé en 1801, fut réuni à la France avec les États romains, 1807, et bientôt on vit s'ériger, dans le nord de l'Italie, une principauté indépendante, sous le nom de Lucques et de Piombino, en faveur de la princesse Élisa, sœur de Napoléon. Après les événements de 1814, le congrès de Vienne rétablit les choses en Italie sur l'ancien pied, à l'exception des duchés de Parme et de Modène, qui furent donnés, le premier à l'ex-impératrice Marie-Louise, le second à un prince autrichien, et depuis lors rien n'a été changé à l'état de l'Italie, retombée sous le joug de la maison d'Autriche. V. ESTE, ÉTATS DE L'ÉGLISE, FLORENCE, GÊNES, GONZAGUE, LUCQUES, MANTOUE, MÉDICIS, MILAN, MODÈNE, NAPLES, PADOUE, PARME, PIOMBINO, SAVOIE, SFORCE, SICILE, SIENNE et VENISE.

ITALIQUE. On a donné ce nom à l'école fondée par Pythagore, en Italie, vers l'an 540 av. J.-C. Cette école, dont les philosophes ne nous ont laissé presque aucun écrit, se fondit plus tard dans le platonisme.

ITURBIDE, né en 1728 d'une famille considérable du Mexique, d'origine basque. Il prit les armes contre les indépendants, et obtint, en 1816, le commandement de l'armée du Nord. En 1820, il changea de drapeaux et alla s'unir aux créoles avec 800 hommes. Au bout de quelques mois, le Mexique fut libre, et le traité de Cordova, 1821, assura son indépendance. Iturbide fut nommé empereur par les Mexicains sous le nom d'Augustin Ier, 18 mai 1821. En 1822, une insurrection éclata, et Iturbide, chassé, proscrit, 1822-1823, fut fusillé le 17 juillet 1825.

IVAN Ier (Basilovitch) fut confirmé par les Tartares dans l'héritage des principautés de Wolodimir, de Moscou et de Nowogorod, 1328. Il fit sa résidence à Moscou, et mourut après un règne de 22 ans, 1350. — Ivan II, petit-fils du précédent, succéda à son père Siméon, 1303. Il mourut en 1358. — Ivan III (Vassiliewitch), fils de Basile, prit possession du trône en 1462. Il affranchit la Russie du joug des Tartares qu'elle subissait depuis plus de deux siècles, 1465-1475. Il s'unit à la princesse Sophie, petite-fille de Michel Paléologue, pour se ménager des droits au trône impérial d'Orient; en 1486, il prit le titre de souverain de toutes les Russies. Il mourut le 15 octobre 1505. — Ivan IV (Vassiliewitch), premier

czar de Russie, surnommé par les Russes *le Terrible*, était petit-fils d'Ivan III. Il naquit en 1529, et parvint au trône à l'âge de 4 ans, 1533. Ivan IV fut un prince féroce, et cependant il donna des lois très-sages à ses États. En 1543, il se fit couronner à Moscou, prit à la fois le titre de czar et d'autocrate; créa des troupes régulières, et résolut la destruction des Tartares et l'humiliation de la Pologne. En 1552, il réunit à la Russie tout le royaume de Kasan. Ce fut vers la fin de son règne que fut faite la découverte de la Sibérie, 1583. Ce prince mourut le 19 mars 1584. — Ivan V (Alexiéwitch), frère du fameux Pierre Ier, parvint au trône à l'âge de 16 ans, 1682. Sa sœur Sophie s'était flattée de régner sous le faible Ivan; mais une révolte des strélitz fit nommer Ivan et Pierre czars conjointement. Ivan n'en eut plus que le titre; il mourut en 1696.—Ivan VI (Antounvitch), empereur détrôné au berceau, était petit-neveu de l'impératrice Anne; il naquit le 20 août 1740. Biren, pour s'assurer le pouvoir pendant une longue tutelle, après l'avoir fait adopter, fit prêter serment de fidélité au nouvel empereur, le 29 octobre; mais, le 6 décembre, il fut enlevé de son berceau par les soldats d'Élisabeth. Il resta enfermé dans la forteresse de Schlüsselbourg jusqu'en 1762, époque à laquelle il fut poignardé par ordre de Catherine II.

IVANÉ Ier, prince géorgien, fils de Libarid, de la race des Orpélians. Sa famille, presque aussi puissante que celle des rois, possédait toute la partie méridionale de la Géorgie, et résidait dans la ville de Schauschvilde, la plus ancienne du pays. Après l'assassinat de son père, 1057, il se mit au service de l'empereur Isaac Comnène, qui lui donna le gouvernement d'Haschdeau et d'Arschamouni, sur la rive orientale de l'Euphrate. Il résidait à Ériza; mais il fut chassé par les Grecs, 1080, rentra en Géorgie, où il fut mis en possession d'une partie de l'héritage de ses ancêtres. Il mourut quelques années après. — Ivané II (Sbasalar), généralissime des armées de la Géorgie, sous le règne de David II, chassa les Turcs de Teslis, 1123, et contribua puissamment à la conquête de Davousch, de Gad, Lorhi et l'Ani. David II, 1126, lui donna la ville de Lorhi, la province de Daschir et la faculté d'en transmettre la possession à ses descendants. En 1128, il chassa les Turcs de la forteresse de Khounan. L'empereur la lui céda; et Ivané y mourut, dans un âge très-avancé. — Ivané III, fils de Sempad, lui succéda; comme lui, il fut connétable de Géorgie. L'empereur David III mourut l'an 1156, laissant à Ivané la tutelle de son jeune fils Temna, qui devait lui succéder à l'empire. Son frère Georges se fit sacrer roi, en promettant toutefois à Ivané de rendre le trône à son pupille. Ivané y consentit, et prit la plus grande part à tous ses exploits contre les Turcs, 1161-1170. Mais, en 1177, le jeune Temna ayant atteint l'âge viril, les princes géorgiens se révoltèrent contre Georges, qui ne voulait plus quitter le trône; et Ivané se mit à leur tête. Ils furent vaincus à Lorhi. Ivané se rendit à Georges, qui lui fit serment qu'il n'aurait rien à souffrir de lui, ni dans sa personne ni dans ses biens. Georges le traita d'abord avec douceur; puis, ayant fait venir tous les autres princes Orpélians qui étaient en Géorgie, il les fit tous massacrer. Leurs biens furent partagés entre tous ceux qui avaient contribué à leur perte; et, pour anéantir entièrement le souvenir des Orpélians, il fit détruire tous les livres et tous les monuments qui parlaient d'eux, 1178.

IVETOT ou YVETOT, petite ville, sous-préfecture du département de la Seine-Inférieure. Cette ville fut la capitale d'un royaume, ou plutôt fut un royaume tout entier, dont l'origine est des plus ténébreuses. Mentionné pour la première fois dans des chroniques du 16e siècle, Ivetot était, en 1570, un franc fief, libre de tout hommage, etc. Ses seigneurs furent ensuite qualifiés de rois. Ce roi ou seigneur avait droit de battre monnaie.

IVRÉE, anciennement *Epondia*, ville des États sardes. Elle fut fondée à une époque que l'on ne saurait préciser. Les Romains s'en emparèrent, av. J.-C. 112, et y envoyèrent une colonie, sous le consulat de Marius, 101. Dans le moyen âge, Ivrée donna son nom à un marquisat célèbre, dont le fondateur fut Anschaire, sorti des rois d'Arles, qui prit le titre de marquis d'Ivrée, vers l'an 870. Béranger II, marquis d'Ivrée, petit-fils d'Anschaire, parvint au trône d'Italie, 950-952. Au 13e siècle, la ville d'Ivrée fut donnée par l'empereur Frédéric aux comtes de Savoie. Les Français s'en emparèrent plusieurs fois, notamment en 1641, 1704, 1796 et 1800. Elle fut alors annexée à l'empire français, et devint, jusqu'en 1814, chef-lieu du département de la Doire.

IVRY, *Iberium* ou *Neriacum*, petite ville du département de l'Eure, célèbre par la victoire que Henri IV remporta, dans ses environs, sur les ligueurs, 1590. La pyramide commémorative de cette bataille avait été détruite pendant la révolution; elle fut relevée par Napoléon, en 1809.

J

J, dixième lettre de l'alphabet français. Cette consonne, devant un E ou un I, prend le son d'un G.

JABIN, roi d'Azor, dans le pays de Chanaan, forma avec trois autres princes, ses voisins, une ligue contre Josué, qui le vainquit et le fit mettre à mort ainsi que tout son peuple, av. J.-C. 1600. — Un autre roi d'Azor, du même nom, descendant du premier, le vengea environ deux cents ans après, en réduisant les Israélites en servitude, 1400. 20 ans après, il fut tué sur le mont Thabor, par Débora et Barach, qui commandaient les Juifs, 1380.

JABLONOWSKI (Joseph-Alexandre, prince de), né en 1712, mort le 1er mars 1777, parvint aux plus hautes dignités en Pologne, en Allemagne et en France. Il fut nommé prince de l'empire, chevalier du Saint-Esprit, de Saint-Michel et de Saint-Hubert. Il cultiva aussi les sciences et les arts. A l'époque des troubles de Pologne, 1772, il forma à Leipsig une société littéraire qui porte son nom.

JABLOUSKI (Daniel-Ernest), théologien protestant, né à Dantzig, le 20 novembre 1660, mort à Berlin, le 26 mai 1742, étudia à Lissa, à Francfort, visita la Hol-

lande et l'Angleterre. A son retour, il fut nommé pasteur d'une des églises de Magdebourg, et, en 1686, recteur du gymnase de Lissa. Il fut nommé prédicateur du roi de Prusse, 1690. Retiré à Berlin, il fut membre et président de la Société royale de cette ville, 1733. Il a traduit en latin les 8 discours de Beutley contre les athées, et le *Traité* du docteur Burnet sur la prédestination.

JACKSON (Andrew), général américain, embrassa d'abord la profession d'avocat. En 1814, il fut envoyé contre les Crecks qui attaquaient le sud des établissements de l'Union, les défit et les força à demander la paix. Il marcha ensuite contre Quensacala qui avait reçu une garnison anglaise, et força cette garnison à se retirer. Chargé de la défense de la Nouvelle-Orléans, il tua Packenham avec deux de ses généraux, et força le général Lambert à se rembarquer, 8 janvier 1815. En 1818, il battit complétement et mit en déroute les Séminoles soutenus par les Espagnols et les Anglais, les poursuivit jusque sur le territoire espagnol, s'empara de Saint-Marc et de Pensacola, fit plusieurs prisonniers, entre autres deux Anglais qui furent condamnés et exécutés. Le général Jackson représentait le parti démocratique dans sa patrie, et fut porté, en 1825, à la présidence de l'Union.

JACOB, l'un des patriarches les plus célèbres des saintes Écritures, fils d'Isaac et de Rebecca, naquit environ l'an 1836 av. J.-C. Il acheta de son frère Esaü son droit d'aînesse pour un plat de lentilles, et par le conseil de Rebecca il lui enleva la bénédiction d'Isaac. Ésaü, irrité, résolut de tuer Jacob; mais Rebecca en ayant été instruite, envoya Jacob chez son oncle Laban, à Haran (Mésopotamie). Il épousa Lia et Rachel, filles de Laban, et en eut plusieurs enfants; il eut aussi deux enfants de Bala, sa servante. Après 14 ans de service chez Laban, il repartit pour la terre de Chanaan, emmenant avec lui ses femmes, ses enfants et ses troupeaux. Il apprit, avant d'arriver, que son frère s'avançait contre lui à la tête de 400 hommes, et, quand il l'aperçut, il se prosterna sept fois, et s'humilia devant lui. Ésaü, touché de tant de soumission, l'embrassa et lui offrit de l'escorter partout où il lui plairait. Jacob perdit à Bethel Rachel, son épouse; il lui fit élever un tombeau sur le chemin qui conduit à la ville d'Éphrata, aujourd'hui Bethléem, et alla s'établir dans la terre de Chanaan après la mort d'Isaac. Lorsqu'il apprit que Joseph, son fils, était en Égypte, il alla le voir, et reçut de Pharaon la terre de Ramessès, le pays le plus fertile de l'Égypte, sur laquelle il s'établit avec toute sa famille. Il y vécut 17 ans, et peu d'instants avant de mourir, il réunit ses enfants, les bénit, et leur annonça ce qui devait arriver à chacun d'eux. « Le sceptre, dit-il, ne sera point ôté de Juda, ni « le prince de sa postérité, jusqu'à ce que celui qui doit « être envoyé soit venu, et c'est lui qui sera l'attente « des nations. » Il joignit ensuite les pieds sur son lit, et mourut l'an 1689 avant l'ère chrétienne. Son corps fut embaumé et transporté dans le tombeau d'Abraham et d'Isaac. Ses 12 fils furent les chefs d'autant de tribus.

JACOBI (Jean-Georges), poëte allemand, né à Dusseldorf en 1740, mort en 1814, a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels on remarque son *Voyage d'hiver* et plusieurs morceaux de poésies.

JACOBINS (Ordre religieux). V. **DOMINICAINS**.

JACOBINS (Club des). On a donné ce nom à une société populaire formée, en 1789, à Versailles, sous le nom de club Breton. Ce club prit le nom de club des Amis de la constitution, lorsque l'Assemblée nationale eut été transférée de Versailles à Paris, et fut appelé plus vulgairement club des Jacobins, parce qu'il se réunissait dans l'ancien couvent des jacobins, situé sur l'emplacement où se trouve aujourd'hui le marché Saint-Honoré. Les membres du club des Jacobins appartenaient à l'opinion démocratique la plus avancée. Ils dominèrent longtemps la Convention; mais ils perdirent leur crédit à la mort de Robespierre, 9 thermidor an II (27 juillet 1794). Le club fut fermé le 21 brumaire an III (11 novembre 1794). V. **CLUBS**.

JACOBITES, secte religieuse de l'Orient qui n'admettait qu'une seule nature en Jésus-Christ. Le chef de cette secte fut Jacob Zomzale, surnommé Bardaï, disciple de Sévère, et évêque d'Édesse, mort en 578.

JACOTOT (Jean-Joseph), instituteur, né en 1770, mort à Paris en 1840, était capitaine d'artillerie avant la révolution. Il professa successivement le latin, les mathématiques et le droit; devint sous l'empire secrétaire du ministre de la guerre, sous-directeur de l'École polytechnique, et, pendant les cent jours, membre de la Chambre des représentants. En 1815, il se retira en Belgique, devint directeur de l'École militaire, et ne rentra en France qu'après la révolution de 1830. Il annonça, en 1818, une nouvelle méthode d'enseignement universel par laquelle il se proposait d'émanciper les intelligences.

JACQUELINE, comtesse de Hollande, née en 1400, était fille de Guillaume VI et de Marguerite de Bourgogne. Elle fut mariée, en 1415, à Jean, duc de Touraine, et depuis dauphin du Viennois. Restée veuve deux ans après, elle retourna près de son père, et lui succéda en 1417. Son mariage avec Jean IV, duc de Brabant, lui attira la haine de Jean de Bavière, évêque de Liége, son oncle, qui parvint, à l'aide de la faction des cabelliaux, à se faire sacrer à Dordrecht, 1518, et obligea Jacqueline à l'instituer son héritier, au cas où elle mourrait sans enfants. Jacqueline, abandonnée de son époux, se réfugia en Angleterre, y épousa le duc de Glocester, 1423, revint en Flandre, et s'empara du Hainaut. Livrée plus tard au duc de Bourgogne, elle fut enfermée à Gand, d'où elle s'échappa, et se rendit à la Haye. A la mort de Jean de Bavière, 1425, elle redevint comtesse de Hollande. Ses sujets se soulevèrent contre elle, et l'obligèrent, 1428, à reconnaître le duc de Bourgogne pour son lieutenant. En 1432, elle épousa secrètement François de Borselen, simple chevalier, né son sujet. Le duc de Bourgogne, à cette nouvelle, fit arrêter Borselen, et des commissaires le condamnèrent à mort. Pour sauver la vie à son mari, Jacqueline abandonna ses États au duc de Bourgogne, 1433, et mourut, le 8 octobre 1436, au château de Teilingen, dans le Rhinland.

JACQUEMINOT (Jean-Jacques), comte de l'empire, né à Naives, près de Bar-le-Duc, en 1758, était avocat au parlement de Nancy, à l'époque de la révolution, dont il se déclara partisan. En 1790, il sauva le général Malseigne, chargé de réprimer l'insurrection de Nancy et menacé par ses soldats. Nommé, en 1797, député au conseil des Cinq-Cents, il se rangea avec zèle du parti des proscripteurs. Après la révolution du 18 fructidor an V, il se déclara contre la liberté de la presse, se montra chaud partisan de Bonaparte à l'époque du 18 brumaire; fut, peu de temps après, nommé sénateur, fait comte de Ham et commandant de la Légion d'honneur. Il mourut le 13 juin 1813.

JACQUEMONT (Victor), né à Paris, 1801, fut chargé, en 1828, d'explorer l'Inde. Il parcourut le Thibet, pénétra jusqu'à Lahore, et mourut à Bombay, 1832. On a de lui un ouvrage ayant pour titre : *Correspondance pendant un voyage dans l'Inde*.

JACQUERIE (La). On a donné ce nom à une révolte de paysans, qui, pendant la captivité du roi Jean, 1358, se soulevèrent contre les seigneurs, dévastèrent les campagnes, et brûlèrent les châteaux. Cette insurrection, dont le noyau s'était formé dans l'Ile-de-France, reconnaissait pour son chef un certain Guillaume Caillet, dit *Jacques Bonhomme*, d'où le nom de Jacquerie.

JACQUES LE MAJEUR (Saint), l'un des 12 premiers apôtres, naquit dans le bourg de Bethsaïde en Galilée. Il raccommodait des filets sur le bord de la mer, quand Jésus, passant, l'invita à le suivre. Jacques fut témoin de la transfiguration de Jésus sur le mont Thabor. Il accompagna le Christ au jardin des Oliviers, et sortit de Jérusalem quand Jésus fut saisi par Judas. Après la résurrection du Sauveur, il y revint, et prêcha l'Évangile avec tant de zèle, que les Juifs demandèrent sa mort. Hérode Agrippa le condamna à périr par le glaive, l'an 44. Il fut le premier des apôtres qui versa son sang pour la foi. Sa fête arrive le 25 de juillet.

JACQUES LE MINEUR (Saint), surnommé le *Juste*, était fils d'Alphée et de Cléophas ou Maza, sœur de la sainte Vierge. L'Évangile lui donne le nom de frère du Seigneur. Il fut consacré à Dieu dès le ventre de sa mère. Il ne but jamais de vin et ne mangea d'aucun animal; il ne se baignait point et ne se frottait point d'huile. Après l'ascension du Sauveur, les apôtres le mirent à la tête de l'Église de Jérusalem, qu'il gouverna pendant 29 ans. Les chefs de la synagogue, alarmés des progrès du christianisme, résolurent de le faire mourir. Le grand pontife Ananus le cita devant le sanhédrin, et l'invita à déclarer que Jésus n'était point le fils de Dieu. Saint Jacques refusa, et fut précipité de la terrasse du temple. Quoique meurtri par sa chute, il avait la force de prier, lorsqu'un foulon lui frappa la tête de son levier, et le tua, l'an 62 de J.-C. Sa fête arrive le 1er mai.

JACQUES ou JAYME. Il y eut deux rois d'Aragon de ce nom. — Jacques Ier, surnommé le *Conquérant*, fils de Pierre II, monta sur le trône en 1213, sous la tutelle de Guillaume de Mouredan, grand maître des templiers. Il fit une expédition aux îles Baléares, attaqua Majorque, et soumit cette île à l'Aragon. Sanche IV, roi de Navarre, l'adopta et le désigna pour son successeur; mais Jacques renonça à ce royaume en faveur de Thibaut, comte de Champagne, oncle de Sanche. Il mourut à Xativa, le 25 juillet 1256, âgé de 70 ans, après en avoir régné 63.—Jacques II, second fils de Pierre III, succéda à son père en Sicile, 1285, et monta sur le trône d'Aragon le 18 juin 1295, après la mort d'Alphonse III, son frère aîné, roi d'Aragon. Il remporta de brillants avantages sur la maison d'Anjou, qui lui disputait la couronne; fit Charles II prisonnier, le 5 mai 1286, remporta, le 23 juin 1287, une victoire complète sur la flotte napolitaine, conquit presque toute la Calabre et les îles du golfe de Naples. A la mort de son frère Alphonse, qui régnait en Aragon, il laissa la vice-royauté de la Sicile à Frédéric, son frère puîné, 18 juin 1291; aborda, le 16 août, à Valence, et fut reconnu roi par les Aragonais et les Catalans. A peine sur le trône d'Aragon, il vendit la Sicile, 1295, au roi Charles, dont il épousa la fille Blanche, et conduisit une armée en Calabre et en Sicile, pour chasser son frère Frédéric de ces deux provinces. Le règne de Jacques II fut encore marqué par deux guerres importantes : l'une, en 1309, contre les Maures de Grenade; l'autre, en 1321, contre les Pisans, en Sardaigne. En 1325, dans les cortès de Saragosse, il confirma les priviléges des Aragonais. Il mourut à Barcelone, le 2 novembre 1327, laissant la couronne à Alphonse IV, son fils.

JACQUES ou JAYME, nom de trois rois de Majorque : — Jacques Ier, fils puîné de Jacques Ier, roi d'Aragon, reçut de son père les îles Baléares, le comté de Roussillon et la seigneurie de Montpellier à titre de royaume, fut constamment en guerre avec son frère Pierre III, ainsi qu'avec ses neveux Alphonse III et Jacques II, fils et successeurs de Pierre, et mourut en 1311. — Jacques II, petit-fils du précédent, succéda à son oncle don Sanche, 1324. Il s'aliéna le roi de France Philippe de Valois, en lui contestant la suzeraineté de Montpellier, et mourut en 1349. — Jacques III, dit Jacques de Majorque, fils du précédent, fut fait prisonnier par Pierre le Cérémonieux, roi d'Aragon, et enfermé dans une cage de fer où il resta pendant 13 ans. Délivré par de fidèles serviteurs, il vint en France réclamer la Cerdagne et le Roussillon; bientôt après, il épousa Jeanne Ire, reine de Naples, sans recevoir le titre de roi, 1362. Ennuyé des infidélités de la reine, il osa se plaindre et fut mis en prison pendant six mois. Au bout de ce temps, il revint en Espagne faire alliance avec le roi de Castille, Pierre le Cruel, contre Pierre le Cérémonieux. Pierre le Cruel refusa son alliance et le fit mettre en prison. Il en fut délivré par Henri de Transtamare, 1367, qui vendit à Jeanne de Naples la liberté de son mari 170,000 florins. Il reprit la Cerdagne et le Roussillon, 1371, et se préparait à attaquer l'Aragon, quand il mourut d'une maladie contagieuse à Soria, 1379, sans laisser de postérité.

JACQUES, ROIS D'ÉCOSSE. L'Écosse eut sept rois de ce nom.—Jacques Ier naquit en 1391; il était prisonnier des Anglais, et recouvra sa liberté, 1423, revint en Écosse, s'attira la confiance de son peuple, et obtint du parlement un arrêt déclarant illégitimes les ligues et les associations qui rendaient les nobles si formidables au roi. Il faisait le siége du château de Roxbourg, lorsque la reine vint lui apprendre que l'on conspirait contre lui. Il se retira dans un couvent près de Perth, y fut assassiné dans les bras de la reine par les conjurés, à la tête desquels était le duc d'Arthal, 20 février 1437. Il a fait des poésies intitulées : *Restes poétiques de Jacques Ier.* — Jacques II, son fils lui succéda à l'âge de 7 ans. Il poignarda le comte de Douglas qui ne voulait pas renoncer à une ligue dans laquelle il était entré, et profita de la découverte de ce complot pour détruire dans son royaume les prérogatives de l'aristocratie. Il prit le parti de Richard, duc d'York, contre l'Angleterre, s'empara de Roxbourg, et assiégeait le château, lorsqu'il fut tué le 3 août 1460, par l'explosion d'un canon dont il faisait faire l'épreuve. — Jacques III, fils du précédent, fut proclamé roi d'Écosse, le 3 août 1460, à l'âge de 7 ans, dans le camp devant Roxbourg. Arrivé à sa majorité, le jeune prince se laissa gouverner par Boyd, puis par la famille des Hamilton; il implora contre Alexandre d'Albany, un de ses frères, qui voulait le détrôner, le secours de ses barons; ceux-ci levèrent des troupes sous le prétexte de venir à son secours; ils se révoltèrent ensuite, et mirent à leur tête le duc de Rothsay. Le roi, depuis Jacques IV, fils aîné du roi Jacques, leur livra bataille à Bannokburn et fut tué dans la mêlée, 1488. — Jacques IV monta sur le trône à 16 ans, il soutint Perkin poursuivi par Henri VII, dont il épousa la fille en 1503, et attaqua le Northumberland en 1513, tandis que Henri VII faisait des préparatifs contre la France; surpris par la disette, il fut obligé de rentrer en Écosse. Les Anglais le suivirent, l'attaquèrent près de Flodden, et défirent ses armées. Jacques mourut le 9 septembre 1513, laissant la couronne à son fils. — Jacques V, né en 1512, commença à gouverner dès l'âge de 13 ans. Il fit condamner le comte d'Angus par le parlement,

comme criminel de lèse-majesté, et choisit pour ministre le cardinal Beaton. Il secourut François Ier contre Charles-Quint, et épousa Madeleine, sa fille, 1536. Celle-ci étant morte 3 ans après, il se maria en secondes noces à Marie de Lorraine, dont il eut Marie Stuart, 1542. Jacques mourut quelques jours après, affecté de la résistance de ses nobles qui en présence de l'ennemi refusèrent de se battre. — Jacques VI et Jacques VII. V. JACQUES Ier et II, rois d'Angleterre.

JACQUES, ROIS D'ANGLETERRE. Il y en eut deux de ce nom en Angleterre. — Jacques Ier (en Écosse, Jacques VI), fils de Henri Darnley et de Marie-Stuart, né en 1566, monta sur le trône d'Écosse à la mort de sa mère, 1587, et succéda, en Angleterre, à Élisabeth, 1603. En 1604, il chassa du royaume les prêtres catholiques, qui formèrent contre lui le complot dit conspiration des poudres, 1605. Les discussions qui s'élevèrent sous son règne, entre la couronne et le parlement, donnèrent naissance aux deux partis des wighs et des torys, 1605. Il fit rendre une loi sur l'indépendance de la couronne, relativement à la puissance ecclésiastique, et fit dresser la formule du serment dit d'allégeance, 1606. Pendant son voyage en Écosse, 1619, il voulut modifier et détruire le presbytérianisme. De retour en Angleterre, il mécontenta la nation en accablant d'injures les membres du parlement et en mariant à Henriette de France, sœur de Louis XIII et princesse catholique, le prince de Galles, son fils, depuis Charles Ier. Il mourut peu après, 1625. — Jacques II (en Écosse, Jacques VII), 2e fils de Charles Ier et de Henriette de France, succéda à Charles II, son frère aîné, 1683. Duc d'York, il s'était signalé sous don Juan d'Autriche, 1655. Rentré en Angleterre à la restauration, il battit les Hollandais, 1665-1672, et inventa les signaux de mer. Il fit trancher la tête au comte de Montmouth et au duc d'Argyle, qui s'étaient soulevés en Écosse, ainsi qu'à Titus Vatès, témoin à charge dans la conspiration des prêtres. En 1687, poussé par Louis XIV, il rendit son édit qui égalait la religion catholique au culte anglican. Cet édit fit naître des mécontents parmi les grands, qui conspirèrent et appelèrent Guillaume de Nassau à leur tête, 5 novembre 1688. Jacques s'enfuit à Londres tandis que son rival était proclamé dans toute la Grande-Bretagne, 23 février 1689. La bataille de Bayne, 1690, et celle de la Hogue, achevèrent de le renverser. Il se réfugia à Saint-Germain-en-Laye, où il mourut le 6 septembre 1701, âgé de 68 ans.

JACQUES DE BOURBON, comte de la Marche, fut pris par les Turcs à la bataille de Nicopolis, 1396. A son retour en France, il prit le parti des Bourguignons contre les Armagnacs, fut de nouveau fait prisonnier, et n'obtint sa liberté qu'en 1412. Après la mort de sa femme Béatrix de Navarre, il épousa Jeanne II, reine de Naples, 1415. Celle-ci n'ayant voulu lui donner que le titre de duc de Calabre, Jacques, indigné, la fit jeter en prison, d'où elle sortit délivrée par ses sujets. Jacques revint en France, se fit franciscain à Besançon, et mourut en 1438.

JACQUES-DE-L'ÉPÉE (Ordre de Saint-), ordre militaire établi en Espagne, l'an 1170, sous le règne de Ferdinand II, roi de Léon, pour protéger les pèlerins qui allaient à Compostelle. Les chevaliers faisaient autrefois vœu de chasteté. Alexandre III leur permit de se marier, 1175. La grande maîtrise fut réunie à la couronne par le pape Adrien VI, 1523. La seconde dignité de l'ordre était celle de prieur, affectée à deux chanoines qui portent la mitre. Les chevaliers font preuve de quatre races des deux côtés. Leur habit est un manteau blanc avec une épée rouge sur la poitrine.

JACQUES-DU-HAUT-PAS, ordres de religieux hospitaliers, institué en Italie vers l'an 1260, pour fournir des bacs aux pèlerins dans les endroits où il n'y avait pas de ponts. Il prit le nom de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, du chef-lieu de la résidence de l'ordre, et se répandit rapidement dans tous les pays. Depuis l'an 1286, il avait à Paris un commandeur général qui résidait à l'hôpital de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, rue Saint-Jacques.

JADON, prophète juif, vivait vers l'an 950 av. J.-C., sous le règne de Jéroboam. Un jour que ce prince offrait des sacrifices aux idoles, Jadon prédit que les prêtres qui sacrifiaient sur cet autel l'arroseraient un jour de leur sang. Le roi, irrité, ordonna de le saisir; mais la main que Jéroboam avait étendue pour donner cet ordre se sécha, et ne fut rétablie dans son premier état qu'à la prière du prophète. Jadon fut dévoré par un lion comme il s'en retournait, en punition de ce qu'il avait mangé à Bethel malgré la défense de Dieu.

JAEN, en latin *Gienna* ou *Giennum*, ville d'Espagne dans l'intendance de Jaen. Elle était très-importante du temps des Romains et augmenta encore sa prospérité sous l'empire des kalifes de Cordoue. Ferdinand II, roi de Castille, la leur enleva, 1246. Depuis lors son territoire fut plus d'une fois ravagé, notamment en 1295, 1368 et 1407.

JAEN (Autrefois royaume, aujourd'hui intendance de), province d'Andalousie, comprise entre celles de Grenade, de Cordoue et de la Manche (Espagne). Elle fait partie de la capitainerie générale de Port-Sainte-Marie et de l'audience de Séville. Ce pays, possédé par les Maures jusqu'au 13e siècle, époque à laquelle il passa sous la domination des rois de Castille, fut érigé en royaume lors du démembrement du kalifat de Cordoue, 1036.

JAFFA, ville de Syrie située sur la Méditerranée, est, au rapport des historiens, une des plus anciennes villes du monde, et tire son nom de Japhet, fils de Noé. Cette ville, brûlée par Judas Machabée, av. J.-C. 167, fut rebâtie et ravagée par Titus, sous le règne de Vespasien, an de l'ère vulgaire 72; prise par les sultans d'Égypte, 7e siècle, les croisés s'en emparèrent au 12e. Saladin la reprit, 1188. Dans le siècle suivant, elle tomba au pouvoir de saint Louis, 1252, et fut reprise, 1268, par les sultans d'Égypte, qui l'ont toujours gardée depuis. Elle fut saccagée par les Arabes, 1722. En 1799, elle soutint un siége contre les Français, commandés par le général Bonaparte. Celui-ci s'étant rendu maître de la place après une longue résistance, en fit passer la garnison au fil de l'épée. Les Anglais ont pris Jaffa pour les Turcs sur le pacha d'Égypte, 1840.

JAGELLON, nom d'une ancienne famille de la Lithuanie qui a fourni des souverains à la Pologne, à la Hongrie et à la Bohême. Le plus célèbre est Jagellon, duc de Lithuanie, né vers 1354; il épousa Hedwige, reine de Pologne, et devint roi par ce mariage, 1386, sous le nom de Wladislas V. Il étouffa les révoltes de quelques provinces, et vainquit les chevaliers teutoniques entre Grunwaldt et Tannemberg. Les hussites, révoltés contre Wenceslas, lui offrirent la couronne de Bohême, qu'il refusa. Il mourut en 1434.

JAIR, 7e juge des Juifs, succéda à Thola de 1283 à 1261 av. J.-C. Ce fut sous son administration qu'arriva la cinquième servitude des Israélites, servitude qui dura 18 ans. Elle commença l'an 1261 et finit l'an 1243 avant J.-C.

JAMAÏQUE (La), une des îles anglaises des grandes Antilles, située par 21° 45' latitude nord et 80° longitude

ouest. Cette île fut découverte en 1494 par Christophe Colomb. Les Espagnols s'y établirent en 1509. Ils en furent chassés en 1655, par les Anglais, commandés par l'amiral Penn. Depuis lors elle s'est maintes fois insurrectionnée contre ces derniers, notamment en 1690, 1700 et 1795.

JAMBLIQUE, nom de deux philosophes néo-platoniciens. L'un, disciple d'Anatolius et de Porphyre, était né à Chalcide, et mourut sous Constantin, 333. L'autre, né à Aparmée (Syrie), mourut sous le règne de Valens, 366. On a une *Histoire de la vie et de la secte de Pythagore* sous le nom de Jamblique, mais on ignore lequel des deux en est l'auteur.

JAMERTOWN, ville des États-Unis (Virginie), fondée par les Anglais, 1608. Elle a donné son nom à une bataille gagnée par eux sur les Américains, 1781.

JAMES (Thomas), navigateur anglais, fut chargé, en 1631, par des négociants de Bristol, de faire des découvertes au nord-ouest. Il hiverna dans l'île Charleton, navigua au nord jusqu'à 65° 50', explora la partie sud de la baie d'Hudson, et donna à la portion de continent qu'il vit dans l'ouest le nom de Nouvelle-Galles du Sud.

JAMETZ, *Gemmacum*, village du département de la Meuse, jadis ville fortifiée. Elle fut cédée à Louis XIII par le duc de Lorraine, 1641, et donné, quelques années après, par Louis XIV à la maison de Condé.

JAMYN (Amadis), poëte français du 16e siècle, né à Chaource (Champagne), voyagea en Grèce, devint secrétaire et lecteur ordinaire de la chambre du roi, et fut considéré comme l'émule de Ronsard. Il mourut en 1585. On a de lui des œuvres poétiques et la traduction de l'*Iliade* depuis le 12e chant jusqu'à la fin.

JANICULE, l'une des 7 montagnes de Rome, que le roi Ancus Martius joignit à la ville par un pont qu'il fit bâtir sur le Tibre, av. J.-C. 640. Elle fut ainsi appelée, suivant quelques auteurs, parce que les Romains sortaient autrefois par là comme par une porte, en latin *janua*, pour aller dans l'Étrurie, ou du nom d'une ancienne ville qui reconnaissait Janus pour son fondateur. Aujourd'hui le Janicule est appelé le mont d'Or, communément *Montorio*, à cause de la couleur de son sable qui est jaunâtre. C'est le lieu le plus élevé de Rome, et d'où l'on peut mieux voir cette grande ville; mais c'est le moins habité de tous, à cause du grand air. Les sépultures du roi Numa et du poëte Statius Cécilius l'ont rendu célèbre. Suivant Tite-Live, c'est sur le mont Janicule que Porsenna, roi d'Étrurie, vint camper avec son armée, av. J.-C. 507. Le peuple s'y retira plusieurs fois, notamment en 287 av. J.-C., sous le consulat de Q. Capitolinus et de Claudius Sabinus. Les sénateurs y cherchèrent une retraite contre la colère d'Auguste, av. J.-C. 30.

JANIN (Le baron Claude), né à Chambéri, en 1775, servit dans la garde impériale, et fut détaché auprès du vice-roi d'Italie, à Milan, pour organiser la garde du prince. Chef d'escadron de la gendarmerie d'élite à la campagne de Russie, il fit partie de la commission qui, en 1812, condamna à mort un grand nombre de Russes, comme incendiaires de Moscou. A son retour, il fut fait baron. En 1814, il accompagna Marie-Louise à Blois, et ramena le trésor et les diamants de la couronne. Nommé maréchal de camp et colonel aide-major des mousquetaires gris, 1814, il accompagna, pendant les Cent-Jours, le roi jusqu'à Béthune, d'où il fut renvoyé. Il fut ensuite un des inspecteurs généraux de la gendarmerie.

JANIN (Jean-Marie MÉLY), littérateur et journaliste, né à Paris en 1777, mort en décembre 1827, débuta dans la littérature par des satires. Il fut successivement attaché au *Journal des Débats* et au journal *la Quotidienne*. Il publia, en 1817, un recueil périodique intitulé *Lettres champenoises*, qui cessa en 1824. Il fit beaucoup d'odes pour célébrer les divers événements des règnes de Louis XVIII et de Charles X. Il fit représenter au Théâtre-Français *Oreste*, tragédie, 1821, et, le 15 février 1827, la comédie de *Louis XI à Péronne*.

JANINA, ville de la Turquie d'Europe, fondée vers l'an 1330, par Jean Cantacuzène, parent de l'empereur de ce nom. Elle tomba, en 1425, au pouvoir des Turcs, qui depuis l'ont constamment gardée. Elle était la capitale de l'Albanie sous Ali, pacha de Janina, 1788-1822.

JANISSAIRES, corps d'infanterie turque institué, selon les uns par Amurat Ier, 1362, et selon d'autres par Bajazet Ier, 1389, pour la garde du trône et la défense des frontières. On distinguait trois sortes de janissaires : les janissaires chargés de la garde du sultan, les janissaires enrôlés, mais ne servant qu'en temps de guerre, et les janissaires répartis dans les provinces de l'empire. Cette milice, recrutée principalement parmi les jeunes captifs chrétiens qu'on élevait dans l'islamisme, devint si turbulente et si indisciplinée, qu'elle éleva et renversa à son gré les sultans. Mahmoud II entreprit d'abolir ce corps, et le 15 juin 1826, les janissaires, s'étant révoltés, furent mitraillés dans la place de l'Atmeïdan où ils s'étaient retranchés. Le corps des janissaires se composait de 150,000 hommes, dont 40,000 à Constantinople. Leur commandant général s'appelait *janissar-agassi*, aga des janissaires.

JANSÉNISME, doctrine particulière sur la grâce et la prédestination, due à Jansénius (Corneille), évêque d'Ypres. Cette doctrine se trouve longuement développée dans un livre intitulé *Augustinus*, sur la grâce, dans lequel Jansénius prétendait avoir consigné toute la doctrine de saint Augustin sur la grâce, sur le libre arbitre et sur la prédestination, dans le dessein de combattre la doctrine du jésuite Molinos et de ses disciples. Fromond et Calénus, exécuteurs du testament de Jansénius, firent imprimer son livre à Louvain, 1640; et bientôt l'on vit paraître plusieurs écrits pour et contre cet ouvrage. Les jésuites lui opposèrent des thèses. Urbain VIII, pour apaiser ces disputes, en renouvelant et confirmant les constitutions de Pie V et de Grégoire XIII contre les propositions de Baïus, par sa bulle du 6 mars 1642, défendit le livre de Jansénius et les thèses des jésuites, ajoutant une note particulière contre le livre de Jansénius, savoir : qu'il renouvelait des propositions condamnées par les bulles de ses prédécesseurs. Cette bulle, publiée à Louvain, au lieu d'apaiser les troubles, ne fit que les exciter et échauffer la querelle. Ces contestations passèrent bientôt en France, où elles ne s'agitèrent pas avec moins de chaleur. Le jugement en fut porté à Rome par les évêques de France, qui demandèrent au pape la condamnation des 5 propositions, dans lesquelles ils renfermaient la doctrine du livre. Innocent X les condamna par sa bulle du 31 mai 1653, comme étant de Jansénius. Les assemblées du clergé de France de 1654 et de 1655 reçurent la bulle d'Innocent X; et la dernière dressa un formulaire pour la condamnation de ces propositions, comme contenant la doctrine de Jansénius. Les défenseurs de ce dernier prirent alors le parti de condamner les 5 propositions, mais de soutenir qu'elles n'étaient point de lui, et que sa doctrine était bien différente du sens condamné des 5 propositions. Antoine Arnaud, docteur de Sorbonne, ayant témoigné, dans une lettre imprimée, qu'il doutait si les 5 propositions étaient dans Jansénius, fut censuré et exclu de la faculté de théologie de Paris, avec plusieurs autres docteurs qui

ne voulurent pas souscrire à la censure. Le formulaire dressé dans l'assemblée du clergé de 1655 fut confirmé dans celle de 1656. Le pape Alexandre VII, par sa bulle du 16 octobre de la même année, déclara que les 5 propositions étaient tirées de Jansénius, et qu'elles avaient été condamnées dans le sens de cet auteur. Les assemblées du clergé de 1660, de 1661 et de 1664 ordonnèrent la signature du formulaire, qui fut autorisée par une déclaration du roi, du 29 avril. En conséquence, on le fit signer, dans tous les diocèses de France, aux ecclésiastiques, aux religieux, religieuses et autres. Ceux qui refusèrent de le signer furent interdits et excommuniés. On voulut même faire le procès à 4 évêques de France, qui avaient, dans leurs mandements publics, distingué le fait du droit, et déclaré qu'ils ne demandaient qu'une soumission de silence respectueux pour le fait. L'affaire fut accommodée, 1668, sous le pontificat de Clément IX, qui se contenta de la signature des évêques purement et simplement sur le formulaire, quoiqu'en même temps ils déclarassent en particulier qu'ils ne demandaient pas la même soumission pour le fait que pour le droit. Depuis ce temps, ces contestations sur la signature du formulaire se sont renouvelées, tant en Flandre qu'en France. Sur les contestations qui étaient en Flandre, Innocent XII déclara par son bref du 6 février 1694, adressé aux évêques de Flandre, qu'il ne fallait rien ajouter au formulaire, et qu'il suffisait que ceux qui le signaient le fissent sincèrement, sans distinction, restriction ou exposition, en condamnant les propositions extraites du livre de Jansénius dans le sens qui se présente, et que les termes des propositions mêmes portent. La résolution d'un cas de conscience signée par 40 docteurs, où la distinction du fait et du droit était tolérée, a renouvelé ces disputes en France au commencement du 18e siècle. Enfin le pape Clément XI, par sa bulle du 15 juillet 1705, a déclaré, sur toutes ces contestations, « qu'on ne satisfait point par le silence respectueux à l'obéissance qui est due aux constitutions, « mais que tous les fidèles doivent condamner comme « hérétique, non-seulement de bouche, mais aussi de « cœur, le sens du livre de Jansénius condamné dans les « 5 propositions, et que les propres termes présentent d'abord; qu'on ne peut licitement souscrire au « formulaire dans une autre pensée ni dans un autre « sentiment. » Cette constitution, reçue par l'assemblée générale du clergé de France tenue en 1705, et publiée dans le royaume, n'a pas néanmoins fait cesser les disputes. On peut dire au contraire que ces contestations furent plus échauffées que jamais, depuis que le pape, par sa constitution du 13 septembre 1713, avait condamné cent et une propositions tirées du Nouveau Testament du père Quesnel. La bulle qui renfermait cette constitution, nommé bulle *Unigenitus*, ne fut reçue qu'après une longue opposition, et devint le sujet de nouvelles persécutions contre ceux qui ne voulaient pas y souscrire. Ces derniers se prétendirent martyrs, et firent courir le bruit que le diacre Pâris, un des leurs, mort en odeur de sainteté, 1727, faisait des miracles sur son tombeau. Bien que par là les jansénistes se fussent couverts de ridicule, leurs disputes avec les molinistes ne cessèrent qu'à la chute des jésuites, 1764.

JANSÉNIUS (Corneille-Jauson), évêque d'Ypres, naquit en 1585, à Acquoi, près de Leerdan. Il passa en France, devint principal de Sainte-Pulchérie, 1617; docteur en théologie à l'université de Louvain, 1619, et professeur d'Écriture sainte, 1630. Envoyé deux fois en Espagne, il y fit révoquer la permission obtenue par les jésuites d'enseigner la philosophie à Louvain; obtint l'évêché d'Ypres, 1633, et mourut de la peste en 1638. Il composa l'*Augustinus*, dans lequel il combat les principes de Molinos. Il donna son nom à la secte des jansénistes, dont les disputes se propagèrent jusque dans le milieu du 18e siècle, et ne cessèrent même totalement qu'à la chute des jésuites, 1764.

JANSON (Toussaint DE FORBIN), cardinal-évêque de Beauvais, né en 1625, fut entraîné dès le bas âge par sa vocation pour l'état ecclésiastique; il fut successivement évêque de Digne et de Marseille, ambassadeur en Toscane et en Pologne. Il reçut la pourpre romaine du pape Alexandre VIII, 1690; devint ambassadeur à Rome sous le même pontife, sous Innocent XII et Clément XI. Enfin il fut grand aumônier de France, 1706, et mourut à Paris, en 1715, doyen des évêques du royaume. Il composa une *Censure* contre l'apologie des casuistes.

JANVIER (Saint), évêque de Bénévent, martyrisé sous Dioclétien, 295, est honoré le 19 septembre et le 1er mai, jour où ses reliques furent transportées de Pouzzole à Naples, où il lui fut érigé une chapelle fameuse dans la cathédrale.

JAPON, empire de l'Asie orientale, consistant en trois îles principales qui sont, 1° Niphon, dont les principales villes sont Miaco, siége du daïri, et Jeddo, ville de 1,680,000 habitants, résidence du souverain temporel, appelé kubo, 48 provinces; 2° Ximo ou Kinsu, 9 provinces; 3° Xikoko ou Sikof, divisé en 4 provinces. Autour de ces îles se groupent de plus petites. La population est de 45,000,000 d'hommes. Les forces militaires sont de 100,000 hommes et de 20,000 cavaliers cuirassés. Depuis 1586, il y a deux souverains au Japon, le souverain spirituel appelé le daïri, dont la puissance, autrefois redoutable, est aujourd'hui très-déchue, et le souverain temporel ou empereur, appelé kubo. Ce dernier a un pouvoir illimité. La religion du Japon est le boudhisme. Rubruquis et Marco-Paolo abordèrent les premiers au Japon, dans le courant du 13e siècle. Dans le 16e, des jésuites portugais parvinrent à s'y établir; ils en furent chassés en 1637, et remplacés par les Hollandais, qui en furent bannis peu de temps après. L'empire du Japon a été visité par Yeddo, 1690-1691; par Thunberg, 1772-1776, et par Siebold, 1825-1830.

JARCHI (Salomon), célèbre rabbin israélite, né en 1040, à Troyes (Champagne), mort en 1105, était fils de Rabbi Isaac, riche marchand, très-versé dans les lettres et les sciences sacrées. Jarchi voyagea pour s'instruire, et visita les académies hébraïques de l'Italie, de la Grèce, de la Palestine, de l'Égypte, de la Perse et de l'Allemagne. De retour à Troyes, il composa les ouvrages suivants : *Commentarius in Pentateuchum*; *Commentarius in Talmud*.

JARD-PAUVILLIER (Louis-Alexandre), né le 7 novembre 1757, à Rigonnay, près de Niort, mort à Paris, le 15 avril 1822. Il était procureur syndic des Deux-Sèvres quand il fut nommé par ce département député à l'Assemblée législative, 1791; puis, en 1792, à la Convention nationale. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la détention jusqu'à la paix, le bannissement, et enfin le sursis à l'exécution. Après le 9 thermidor, il lutta avec énergie contre le système mal comprimé du terrorisme. Membre du conseil des Cinq-Cents, 1795, il en sortit en 1797, et fut immédiatement réélu. Il combattit la loi du 3 brumaire an IV, qui déclarait les parents des émigrés incapables d'exercer aucune fonction publique. Il prit le parti des prêtres rentrés en France lors de la discussion sur le rétablissement du culte (an V, juillet 1797); s'éleva contre la loi des otages, en l'an VII (juillet 1799); fut, après la révolution du 18 brumaire, nommé commissaire

du nouveau gouvernement dans les départements de l'Ouest; appelé au Tribunat, où il remplit successivement les fonctions de secrétaire, de président et de questeur, et obtint les titres de commandant de la Légion d'honneur et de baron de l'empire. Lors de la suppression du Tribunat, en 1808, Napoléon le nomma président de chambre à la cour des comptes. Le 5 avril 1814, Jard adhéra à la déchéance de l'empereur. Il fut, sous la restauration, membre modéré de la Chambre des députés.

JARDIN BOTANIQUE, lieu destiné à réunir des collections vivantes de végétaux de tous les pays, dans la vue d'en étudier les caractères, d'en suivre le développement, de les comparer entre eux et d'en démêler les propriétés. Leur institution est récente. Le premier ouvert aux frais de l'État fut celui fondé à Pise en Toscane en 1543, par le grand-duc Côme Ier; celui de Montpellier a été formé en 1598, et celui de Paris, établi en 1634, est dû aux soins de MM. Bouvard et Guy de Labrosse; le premier, 1er médecin, et le deuxième, médecin ordinaire de Louis XIII. En Angleterre, le plus ancien jardin botanique est celui de Chelsea, fondé en 1673, considérablement augmenté en 1686. Depuis lors, l'utilité de ces établissements est devenue tellement incontestable, que les Européens en ont fondé successivement dans leurs colonies de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique.

JARGEAU, *Gargogilum*, ville de France, chef-lieu de canton (Loire). Elle fut prise par les Anglais, 1420, mais reprise par Jean Ier, duc d'Alençon, l'année suivante, 1421. Les Anglais s'en étant de nouveau emparés peu de temps après, Jeanne d'Arc les en chassa définitivement, 1429.

JARJAYES (François-Augustin Régnier de), lieutenant général, né en 1745, passa capitaine à l'état-major de l'armée, 1779; la reine lui confia, après le 20 juin, des lettres de famille qu'elle voulait soustraire à la destruction, mais qu'il ne put conserver. Plus tard, de concert avec Foulon et Lepitre, il tenta de faciliter à la reine les moyens de s'évader du Temple. En 1793, Marie-Antoinette le chargea de faire parvenir au comte d'Artois (Charles X) un paquet renfermant le cachet, l'anneau et les cheveux de la famille royale. Il reçut une autre mission de madame Élisabeth pour le Piémont. Il revint en France à l'époque de l'invasion du Piémont par les troupes françaises; dépouillé de sa fortune, il travailla pour entretenir sa famille. Il mourut en 1822, vice-président des salines de l'Est.

JARNAC, ville de France, chef-lieu de canton du département de la Charente. Cette ville est célèbre par la victoire que Henri III, alors duc d'Anjou, y remporta sur l'armée des calvinistes, commandée par le prince de Condé, qui y fut assassiné, 1569. On a érigé une pyramide à l'endroit même où Condé tomba.

JARNAC (Gui de Chabot, seigneur de), gentilhomme de la chambre du roi, obtint de Henri II, 1547, la permission de se battre contre un autre courtisan, nommé la Chataigneraie. Il frappa son adversaire d'un coup inattendu, qui a donné lieu depuis à la locution de *coup de Jarnac*.

JAROPOL ou **JAROPOLK** Ier, grand-duc de Russie, gouverna ce pays de 973 à 980, et laissa le trône à Wladimir. — Jaropol ou Jaropolk II, arrière-petit-fils de Jaroslaf Ier, et grand prince de Kief, succéda en 1152 à Mostislaf, son frère, et fut livré à Vlostovicz et à Boleslas III. Il fut racheté peu de temps après, s'empara de Jaroslaf, son frère naturel, réfugié près de Boleslas. Jaropolk mourut en 1140.

JAROSLAF (Jouri ou George), grand-duc de Russie et fils de Wladimir Ier, fut d'abord prince de Nowogorod; il se révolta contre son père, 1015, et châtia les Nowogorodiens qui s'étaient révoltés contre lui; à la mort de Wladimir, il renversa Sviatopolk, son frère, qui était sur le trône, 1016. Plusieurs fois dépossédé par Boleslas, il finit par reprendre en 1031 la Russie Rouge aux Polonais, et en 1043, il triompha des empereurs de Constantinople. Il protégea les arts, fit des lois sages, et rendit la Russie respectable à ses voisins. Sa fille devint l'épouse de Henri Ier, roi de France. Jaroslaf mourut en 1054, âgé de 77 ans.

JARRETIÈRE (Ordre de la). V. **ORDRES DE CHEVALERIE.**

JARS (François de Rochechouart, connu sous le nom de Chevalier de), né dans les premières années du 17e siècle, fut admis dans l'intimité de la reine Marie-Anne d'Autriche. Après la journée des Dupes, le cardinal de Richelieu le fit exiler en Angleterre, et en 1632 enfermer à la Bastille, puis transférer à Troyes, où l'on instruisit son procès. Il fut condamné à mort, conduit à l'échafaud, et refusa constamment de rien révéler qui pût compromettre la reine ou ses amis. Le ministre lui accorda sa grâce et sa liberté. Il reçut la commanderie de Laguy-le-Sec et l'abbaye de Saint-Satur, figura dans les troubles de la Fronde et mourut vers 1660.

JAUBERT (Le comte François), gouverneur de la banque de France, né à Bordeaux, 1758, était avocat, lorsqu'il fut appelé au Tribunat, où il brilla comme jurisconsulte. Nommé successivement inspecteur général de l'école de droit, commandant de la Légion d'honneur, conseiller d'État, membre du comité du contentieux de la liste civile, il fut gouverneur de la Banque lors de sa réorganisation, 1807. A la restauration, il perdit cette place, et fut nommé conseiller à la cour de cassation. Employé pendant les cent jours, il fut néanmoins rappelé en 1818 à la cour suprême, où il siégea jusqu'à sa mort, 1822. Il a laissé un grand nombre de mémoires, rapports et discours. — Son fils, M. le comte Jaubert, membre de la chambre des députés, a été ministre avec M. Thiers, 1er mars 1840.

JAUCOURT (Louis de), un des auteurs de l'Encyclopédie, né à Paris en 1704, étudia la médecine en Hollande. De retour à Paris, 1736, il se livra aux lettres et rédigea pour le *Dictionnaire encyclopédique* les articles de physique et de médecine, puis se retira à Compiègne, où il mourut en 1779, membre de l'Académie royale de Londres, des Académies de Stockholm, de Berlin et de Bordeaux. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont les principaux sont une *Vie de Leibnitz*, et des *Recherches sur l'origine des fontaines*.

JAUREGUY-Y-AGUILAR (Jean de), poëte et peintre espagnol, né à Tolède, 1566, alla à Rome, 1607, fut nommé écuyer de la reine Isabelle de Bourbon, 1612, et mourut à Madrid, 1650. Ses principaux ouvrages sont une traduction de l'*Aminta*; une autre de *Pharsale*; *Orphée*, poëme en 5 chants; *Apologie de la peinture*; et en peinture : *Narcisse* et *Vénus sortant du bain*.

JAVA, une des îles de la Sonde, dont la superficie est de 22,972 kil. carrés, et la population de 5,000,000 d'habitants, tant Européens que Chinois, Arabes, Indous et indigènes. Les Hollandais la possèdent en grande partie depuis le commencement du 18e siècle, et y ont une colonie partagée en vingt résidences, dont le chef-lieu est Batavia. Le reste de l'île est soumis à l'empereur javan ou *sousounan* de Sourakarta et le sultan javan de Djokjokarta.

JEAN-BAPTISTE (Saint), précurseur de Jésus-Christ, fils de Zacharie, de la tribu de Lévi, et de sainte

Élisabeth, cousine de la sainte Vierge. Il fut consacré le 8e jour après sa naissance, se retira fort jeune dans les déserts, et y mena une vie pleine d'austérité. Il commença à prêcher à 30 ans. Jésus-Christ voulut recevoir de lui le baptême. L'austérité qu'il prêchait et observait le fit passer pour le Sauveur annoncé par les prophètes; mais il répondit aux personnes qui lui furent députées : *Je suis la voix de celui qui crie dans le désert.* Enfermé dans la forteresse de Machera, par ordre d'Hérode Antipas, à qui il avait reproché son amour impudique pour Hérodias, sa belle-sœur, Salomé, fille d'Hérodias, demanda sa tête au roi, qui le fit mettre à mort, l'an 32 de l'ère chrétienne. L'Église célèbre sa fête le 24 juin, et celle de sa décollation le 29 août.

JEAN (Saint) l'évangéliste, né à Bethsaïde, dans la Galilée, avait 25 ans lorsque Jésus l'appela à lui pour prêcher l'Évangile. Il fut le seul des apôtres qui n'abandonna pas Jésus pendant sa passion. Il annonça sa résurrection aux autres disciples, fit des miracles, fut mis en prison et battu de verges. Il assista, l'an 51, au premier concile de Jérusalem, fut arrêté de nouveau, l'an 93, à cause de ses prédications, et conduit à Rome. Il fut condamné à être plongé vivant dans une cuve pleine d'huile bouillante, d'où il sortit sans avoir éprouvé de douleurs. Exilé dans l'île de Pathmos, il y écrivit son Apocalypse. Après la mort de Domitien, saint Jean revint à Éphèse, où il mourut, l'an 99, âgé de 94 ans.

JEAN CHRYSOSTOME (Saint), c'est-à-dire *Bouche d'or*, éloquent Père de l'Église grecque, né à Antioche, 344, mort à Comane, 407, se livra au barreau, puis à l'étude des Écritures et à la pratique des austérités chrétiennes. Il vécut plusieurs années sur les montagnes de la Syrie, où il s'était retiré, 374; revint à Antioche, 381, et fut ordonné prêtre par saint Flavien, évêque d'Antioche, auprès duquel il resta quelque temps comme vicaire. Son éloquence et sa sainteté le firent élever au siége de Constantinople par l'empereur Arcadius, 398. Il apaisa plusieurs révoltes par son ascendant sur la multitude, fit de grandes aumônes, et propagea la foi. L'impératrice Eudoxie, à laquelle il avait reproché les rapines et les désordres, le fit exiler. Il succomba en route. On le fête le 27 janvier. On a de lui des homélies et un panégyrique des saints.

JEAN. Ce nom a été commun à 23 papes. — Jean Ier (saint), élu pape le 13 août 523, mort le 25 mai 526, employa vainement les prières et les larmes auprès de Justin Ier, empereur d'Orient, pour obtenir que les hérétiques cédassent leurs églises aux catholiques. — Jean II, surnommé *Mercure*, élu pape le 23 janvier 533, mort le 18 mai 535, approuva l'édit de l'empereur Justinien, tendant à ramener les schismatiques à l'unité de l'Église; reçut en récompense le titre de chef des évêques, et fit enfermer dans un monastère Contuméliosus, évêque de Riez, convaincu de plusieurs crimes. — Jean III, surnommé *Casselin*, élu le 1er août 500, mort le 3 juillet 573, ne fit rien de remarquable. — Jean IV, élu le 26 décembre 640, mort le 12 octobre 642, combattit les erreurs des monothélites protégés par l'empereur Héraclius; défendit Honorius, accusé d'erreur, au sujet des deux volontés contraires que l'on supposait en Jésus-Christ, comme homme et comme Dieu. — Jean V, élu le 25 juillet 685, mort le 2 août 686, remit sous la disposition du saint-siége les églises de Sardaigne, qui avaient été accordées pour un temps aux archevêques de Cagliari. — Jean VI, élu le 3 octobre 701, mort le 11 janvier 705, calma la sédition causée par l'arrivée de Théophylacte, chambellan de l'empereur Tibère III; envoya des présents à Gisulfe, duc de Bénévent, pour racheter les prisonniers, et justifia, dans un concile, Vilfride des accusations intentées contre lui par l'archevêque de Cantorbéry. — Jean VII, élu le 1er mars 705, mort le 18 octobre 707, reçut d'Aribert, roi des Lombards, le patrimoine des Alpes Cottiennes et le mont Génis. — Jean VIII, élu le 14 décembre 872, mort le 11 décembre 882, lutta contre les Sarrasins, couronna, à Tortone, l'impératrice Richilde; traita avec les Sarrasins, et leur paya un tribut de 25,000 marcs d'argent par an. Lambert, duc de Spolette, étant venu à Rome, sous prétexte de porter secours au pape, fit renfermer le pontife dans l'église Saint-Pierre, sans permettre à qui que ce fût de lui porter même des vivres. Jean VIII, pour se venger de Lambert, s'adressa infructueusement aux empereurs d'Italie, eut recours à Basile, ensuite à Charles le Gros, auquel il promit l'empire, et qu'il couronna à Rome, le jour de Noël 881. Il ne put rien obtenir de ce qu'il demandait. — Jean IX, élu le 12 mars 898, mort le 26 mars 900, tint plusieurs conciles, parmi lesquels on remarque celui de Rome, 899, où la mémoire de Formose, accusé par Étienne VI, fut entièrement réhabilitée. Il écrivit à Stylien, évêque de Néocésarée, pour le louer de la fermeté avec laquelle il avait résisté au schisme de Photius. — Jean X, élu le 30 août 914, par le crédit de Théodora, sa maîtresse, mort 14 ans après, se réunit avec les princes de Capoue, Landulfe et Aternulfe, pour combattre les Sarrasins. Il mourut étouffé par les soldats de Gui et de Marosie. — Jean XI, fils du pape Serge III et de Marosie, fut élu le 30 mars 931, à 25 ans. Il fut enfermé dans le château Saint-Ange par Albéric, son frère, et mourut en 935. — Jean XII, élu le 20 mars 956, mort le 14 mai 964, à la suite d'une débauche, demanda du secours en Allemagne, au roi Othon, contre Bérenger, roi d'Italie, et son fils Adalbert; couronna Othon en Italie, 962, et triompha de son ennemi. Il fit un traité avec l'empereur Othon, par lequel celui-ci se réserva la souveraineté et la juridiction en dernier ressort sur la ville de Rome, et érigea Magdebourg en métropole. Quelque temps après, ce pape se réconcilia avec Adalbert, fut accusé de vivre avec des concubines, se retira à Spolette, et revint à Rome, où il se livra aux plus grandes cruautés envers ceux qui s'étaient soulevés contre lui. Il tint un concile où il fit annuler l'élection de Léon VIII, qui avait été nommé en son absence. — Jean XIII, élu le 2 octobre 965, par les ordres de l'empereur Othon, mourut le 6 septembre 972. Détesté des grands de la ville, il fut enfermé au château Saint-Ange, par Rofrède, comte de Campanie. Il sortit de prison au retour de l'empereur Othon, 967; rentra dans Rome, et se vengea de ses ennemis. Ce fut lui qui introduisit la coutume de bénir les cloches. — Jean XIV, élu le 19 octobre 984, fut déposé par Boniface VII, après 8 mois de règne. Il fut enfermé au château Saint-Ange, où il mourut de faim et de misère, le 30 août 995. — Jean XV, élu le 25 avril 986, mourut dans les derniers jours d'avril 996, d'une fièvre violente. Redoutant la puissance du patrice Crescencius, il se retira en Toscane, d'où il envoya demander secours à l'empereur Othon III. Les Romains, redoutant les Allemands, laissèrent rentrer le pape dans Rome. Ce fut sous le pontificat de Jean XV que les Russes se convertirent au christianisme. — Jean XVI, élu par la faction de Crescencius, 997, est compté parmi les papes légitimes malgré son intrusion. — Jean XVII, élu le 6 juin 1003, mourut le 31 octobre de la même année. — Jean XVIII, élu le 19 mars 1004, mourut en 1009. — Jean XIX, élu le 19 juillet 1024, succéda à Benoist VIII. Il eut des ennemis qui conspirèrent

contre ses jours (8 juin 1033), et le chassèrent de son siége. Il dut son rétablissement à Conrad, qu'il avait couronné empereur à Rome, 1027. — Ce fut sous son pontificat que parut le moine Gui d'Arezzo, qui inventa les notes de la gamme. Il mourut à Rome l'an 1033, le 8 novembre. — Jean XX ou XXI, élu le 13 septembre 1276, vit naître à son élection quelques dissensions entre les cardinaux et les prélats. Il donna son approbation à la suspension prononcée par son prédécesseur contre la constitution de Grégoire X, engagea le roi de France à tourner ses armes contre les infidèles, et le contraignit à faire la paix avec le roi de Castille. Il condamna les erreurs enseignées dans l'université de Paris, et mourut le 16 mai 1277, écrasé par la chute d'un bâtiment qu'il avait fait construire près le palais de Viterbe. — Jean XXII, élu le 7 août 1316, succéda à Clément V après de longs débats. Ce pape se plaignant qu'on voulait l'empoisonner, fit informer contre Géraud, évêque de Cahors, le livra au tribunal séculier qui le condamna à être brûlé, et le fit exécuter, juillet 1318. Il dissuada les rois de France et d'Angleterre de former une nouvelle croisade, excommunia Louis de Bavière qui avait pris le titre de roi des Romains, essaya de rétablir la paix en Italie, bouleversée par les factions des Guelfes et des Gibelins, et mourut le 4 décembre 1334, à l'âge de 90 ans. Il possédait des connaissances en médecine et laissa plusieurs ouvrages : *Thesaurus Pauperum*; un *Traité des maladies des yeux*; un autre *Sur la formation du fœtus*, etc. — Jean XXIII, élu le 14 mai 1410, mort le 22 novembre 1419, se fit couronner à Bologne et se rendit à Rome, menacée par Ladislas, que Jean fut obligé de reconnaître roi de Naples. Il se réfugia à Florence pour éviter les cruautés de ce dernier, convoqua le concile de Constance, 1413, s'assura l'amitié du duc d'Autriche en le faisant général des troupes de l'Église, et fut bientôt obligé de fuir pour se soustraire à l'humiliation d'une déposition, 1415. Arrêté dans sa fuite, il fut transféré à Heidelberg, et eut pour successeur Martin V, qui le fit doyen du sacré collége.

JEAN. Ce nom fut porté par huit empereurs d'Orient. — Jean Ier Zimiscès, empereur de Constantinople, né vers 925, mort en Cilicie, 975, fut chargé par Romain II de tuer Nicéphore Phocas, qu'il sauva et mit sur le trône, 963. De concert avec l'impératrice Théophane, il le fit égorger quelques années après, et prit lui-même le titre d'empereur, 969. Il apaisa la révolte de Bardas Phocas, 970; remporta la victoire de Distria sur Sviatoslav Ier, prince russe, 971; passa en Syrie où ses troupes avaient été battues, 972; fit deux campagnes brillantes, 973-974, et prit beaucoup de villes. L'eunuque Basile est soupçonné de l'avoir empoisonné. — Jean II Comnène, 1118-1143, défit les Mahométans, les Serviens et les Turcs dans plusieurs combats; ne put reprendre Antioche sur les Français. — Jean III Ducas-Vatacé, 1222-1255, pendant le séjour des Français à Constantinople. Il recula les bornes de son empire. — Jean IV Lascaris, proclamé empereur à Nicée en 1259. Il eut les yeux crevés par Michel Paléologue, qui monta sur le trône. Il ne mourut qu'en 1284. — Jean V Paléologue, 1341-1391. Il ne régna seul qu'à l'abdication de l'usurpateur Jean Cantacuzène, 1355. Lors de l'invasion des Turcs dans la Thrace, il traita avec Amurat. — Jean VI Cantacuzène, d'abord régent pendant la minorité de Jean Paléologue, 1341, associé au trône avec ce dernier, 1347; abdiqua, 1355, et se retira dans un monastère. Il défit les Bulgares, les Turcs et les Génois qui assiégeaient Constantinople. Il laissa une histoire de l'empire d'Orient, de 1320 à 1357, qui fait partie de la Byzantine. — Jean VII, fils d'Andronic III et neveu de Manuel Paléologue, força ce dernier à l'associer à l'empire pendant le siége de Constantinople par Bajazet, 1399, et fut éloigné du trône, 1402, après la défaite de Bajazet à Ancyre. — Jean VIII, fils de Manuel Paléologue, associé à l'empire par son père, 1419, régna seul de 1425 à 1448. Il implora le secours des Latins contre les Turcs, et consentit, pour l'obtenir, à l'union des Églises grecque et latine, qui fut résolue au concile de Florence, 1439. Ses sujets s'étant refusés à l'union, il n'obtint que des secours insuffisants.

JEAN Ier, fils posthume de Louis X, roi en 1316, mort peu de jours après sa naissance.

JEAN LE BON, roi de France, succéda, le 22 août 1350, à Philippe de Valois, son père, et fut sacré à Reims le 26 septembre de la même année, avec Jeanne de Boulogne, sa seconde femme. Il fit trancher la tête à Raoul, comte d'Eu et de Guines, accusé de s'être laissé gagner par Édouard, roi d'Angleterre; créa l'ordre de l'Étoile, et convoqua, en 1355, une assemblée de la nation pour délibérer sur les besoins du gouvernement. D'accord avec Charles, dauphin de France, il attira à Rouen Charles le Mauvais et ses principaux factieux, les arrêta; transféra le Navarrais (Charles le Mauvais) à Château-Gaillard, où il fut enfermé avec deux de ses conseillers intimes. Le 9 septembre 1355, Jean livra la bataille de Poitiers, où l'armée française fut mise en déroute; trois fils du roi se sauvèrent. Philippe, duc de Touraine, et son père furent faits prisonniers par le prince de Galles et conduits à Londres, 1356. Édouard lui ayant offert la liberté à condition qu'il reconnaîtrait que le royaume de France relevait de la couronne d'Angleterre, Jean lui répondit : « J'ai reçu de mes aïeux un royaume « libre; je le laisserai libre à mes descendants : le sort « des combats a pu disposer de ma personne, mais non « des droits sacrés de la royauté. » Les paysans français, attribuant la prison du roi à la lâcheté des nobles, attaquèrent les châteaux, mirent tout à feu et à sang. Les scènes étaient aussi désastreuses à Paris que dans les provinces. Marcel, chef de la bourgeoisie révoltée, allait livrer Paris au roi de Navarre, quand ce prince fut tué, le 1er août 1358. Le roi Jean, fatigué de rester prisonnier, fit avec l'Angleterre un traité onéreux pour la France; sa rançon fut fixée à 3 millions d'écus d'or, et l'Angleterre rentrait en possession d'une partie des provinces qu'elle avait autrefois possédées en France. Déclaré libre le 24 octobre 1360, et de retour à Paris le 13 décembre, Jean se constitua prisonnier en 1363, par suite de l'évasion du duc d'Anjou, son fils, laissé par lui en otage. Il tomba malade peu après son arrivée, et mourut à Londres le 8 avril 1364, dans la 56e année de son âge et la 14e de son règne.

JEAN, surnommé **JEAN-SANS-TERRE**, 7e roi d'Angleterre depuis la conquête et 3e fils de Henri II, naquit à Oxford, 1166. A la mort de Richard Cœur-de-Lion, 1199, il s'empara de la couronne au préjudice du jeune Arthus, ou Arthur, duc de Bretagne, et soutint la guerre contre Philippe-Auguste, roi de France, qui s'était déclaré en faveur de ce dernier. Arthus joignit l'armée française et tomba au pouvoir du roi Jean, qui le poignarda lui-même, à la tour de Rouen, et précipita son corps dans la Seine. La noblesse de Bretagne, irritée de cette atrocité, porta plainte à Philippe-Auguste, qui défit complétement le roi Jean devant Alençon. Celui-ci alla s'enfermer à Rouen, repassa la mer, abandonnant la Normandie dont il était le 12e et fut le dernier duc, 1203. Trois ans après, 1205, il descendit à la Rochelle, marcha sur Angers, qu'il livra aux flammes, et s'enfuit à la nouvelle de l'arrivée de Philippe-Auguste.

De retour en Angleterre, il eut une querelle avec le pape Innocent III. Ce pontife annula la nomination de l'archevêque de Cantorbéry, faite par le roi, et offrit la couronne d'Angleterre au roi de France, qui l'accepta et fit d'immenses préparatifs, 1213. Jean, effrayé des périls qui l'environnaient, fit sa soumission au pape, résigna tous ses États à la couronne de Rome et s'engagea à lui payer un tribut annuel de 1,000 marcs d'argent. Peu de temps après, il repassa en France, descendit sur la côte du Poitou, et se retira dans son île après la défaite totale de ses alliés à la célèbre journée de Bouvines. De retour en Angleterre, les barons, révoltés, le contraignirent à signer la grande charte, *magna charta*, et un autre acte nommé charte des forêts, 19 juin 1215. Jean se retira dans l'île de Wigt, et écrivit à Innocent III, qui déclara nulles les transactions faites sans son aveu. Pendant ce temps, il assembla des forces contre les barons, parvint à dissoudre, par une ruse, l'armée de Louis, fils du roi de France, venu à leur secours, et il allait reconquérir sa couronne, lorsqu'il mourut au château de Newark, le 17 octobre 1216, de chagrin d'avoir perdu tous ses bagages dans les marais situés entre Croskeys et Forsdik.

JEAN DE LUXEMBOURG, dit **L'AVEUGLE**, roi de Bohême, fils de l'empereur Henri VII, naquit en 1295. Élu roi, 1309, par les seigneurs de Bohême, il se fit couronner à Prague, 1311. Il conquit la Silésie, 1322; peu de temps après, s'empara de Crémone, Parme, Pavie, Modène, et fut reconnu roi d'Italie par le pape, 1331. Louis de Bavière, alors empereur, souleva la Bohême. Jean abandonna le commandement de l'armée à son fils Charles IV, pour voler au secours de ses États, envahis de toutes parts : il battit ses ennemis l'un après l'autre, les poursuivit jusqu'en Pologne, repassa les Alpes pour soutenir son fils, et rentra bientôt après triomphant dans Prague. Il s'empara de la Moravie, prit la défense des chevaliers teutoniques contre les Polonais, et marcha de victoire en victoire jusqu'à Cracovie. Il s'allia avec le roi de France Philippe de Valois et rentra en Italie, 1333, pour y faire respecter les droits du pape; mais, battu deux fois, près de Ferrare, par les ennemis de la cour de Rome, il rentra dans ses États; signa en 1335, avec Casimir III, roi de Pologne, un traité qui lui confirmait la possession de la Silésie, à condition qu'il renoncerait à ses prétentions sur le reste de la Pologne. La même année, devenu veuf, il se maria avec Béatrix, fille de Louis de Bourbon, et peu de temps après, malgré la perte de la vue, il rentra en Pologne, 1345, où il fut battu par Casimir. Jean voulut assister à la bataille de Crécy. Il se fit conduire au fort de la mêlée, y combattit vaillamment et y fut tué d'un coup de lance le 25 août 1346.

JEAN Ier, roi de Castille, né en 1358, couronné en 1379, mort le 9 octobre 1390. — Jean II, né le 14 janvier 1404, proclamé roi en 1406, par l'entremise de Ferdinand, roi d'Aragon, son oncle. A la mort de ce dernier, 1426, il remporta d'éclatantes victoires sur les rois de Navarre et d'Aragon; défit les Maures de Grenade, 1431, et, au moment de s'emparer de la ville, il fut trahi par Alvaro de Suna, qu'il fit tuer en 1453, comme étant le principal auteur des troubles de Castille. Il mourut peu de temps après à Valladolid, le 20 août 1454, après un règne de 48 ans.

JEAN Ier, roi d'Aragon, succéda à son père Pierre IV, 1387, fut continuellement en hostilité avec ses sujets, et mourut en 1395. — Jean II, roi d'Aragon et de Navarre, fils de Ferdinand le Juste, roi d'Aragon, hérita de la Navarre, 1425, du chef de sa femme Blanche, fille de Charles le Noble qu'il avait épousée, 1419. Le 5 août 1434, il fut fait prisonnier au combat naval de Gaëte, et tomba entre les mains du duc de Milan qui lui rendit la liberté. A la mort de la reine Blanche, 1441, la couronne de Navarre échut à son fils don Carlos, prince de Viane. Jean épousa en 1447 Jeanne, fille de Frédéric Henriquez, amirante de Castille, qui fut cause des guerres qui ensanglantèrent la Navarre jusqu'à la mort de don Carlos, 1461. A la mort d'Alphonse V, son frère puîné, 1458, Jean lui succéda dans ses royaumes d'Aragon et de Valence. Il entra dans la conspiration des seigneurs de Castille contre Henri IV, fit assembler à Fraga les états d'Aragon, et y déclara en 1460 la réunion des couronnes de Sicile et de Sardaigne à celle d'Aragon. En 1462, il s'allia avec Louis XI pour déshériter Blanche, sa fille ainée, et faire passer cette couronne au comte de Foix, son gendre. La Catalogne se révolta et offrit la couronne à René d'Anjou. Jean s'empara de Barcelone, 1470, et mourut dans cette ville le 19 janvier 1479, à l'âge de 82 ans.

JEAN Ier, roi de Navarre. V. **JEAN Ier**, roi de France. —Jean II, 1425-1479. Voy. ci-dessus, 5e ligne, **JEAN II**, roi d'Aragon.

JEAN D'ALBRET, connu sous le nom de Jean III, fils de Catherine de Blois et d'Alain sire d'Albret, épousa en 1484, Catherine de Navarre, du consentement de Charles VIII, roi de France, et fut couronné en 1494 à Pampelune, après un accommodement fait avec le vicomte de Narbonne et Louis de Beaumont, connétable de Navarre. En 1510, il s'attira la haine de Ferdinand le Catholique, qui lui déclara la guerre, entra dans la Navarre, l'obligea de se retirer dans Bayonne avec la reine et ses enfants, et réunit le royaume de Navarre à la couronne de Castille, 1512. Jean d'Albret voulant rentrer dans ses États, obtint des secours de la France, remporta d'abord quelques avantages, mais il échoua devant Pampelune. A la mort de Ferdinand, 1516, il fit de nouvelles tentatives infructueuses, et mourut dépouillé de ses États le 17 juin 1526.

JEAN, nom commun à 5 rois de Portugal. — Jean Ier, surnommé le Grand, fils naturel de Pierre Ier et de Thérèse Lorenzo, naquit le 2 avril 1357. A la mort de Ferdinand son frère, 1383, il se fit conférer le titre de protecteur de la nation, et s'empara du royaume au préjudice de Béatrix, fille de Ferdinand. Il se ligua avec les Anglais contre la reine, soutenue par les Espagnols, et fut couronné à Coïmbre par les états du royaume, 14 août 1385. Il défit les Castillans et les Français réunis à la bataille d'Alju-Barota; porta la guerre en Castille, reprit toutes les places qui s'étaient soumises à l'Espagne, fit un traité avec la Castille qui reconnut Alphonse, son fils aîné, héritier de la couronne, 1396, et fit une trêve de 10 ans avec le roi de Castille. Il passa ensuite en Afrique, et prit Ceuta, 1415. Ce fut sous son règne que les Portugais découvrirent les îles de Madère, des Canaries, du Cap-Vert, et les côtes de Guinée où il s'établirent. Jean mourut à Lisbonne le 14 août 1433. — Jean II, surnommé le Parfait, fils d'Alphonse V et d'Isabelle, naquit le 3 mai 1455, et monta sur le trône à la mort de son père, 1481. En 1471, il s'était trouvé à la prise d'Arzille et de Tanger en Afrique, et en 1476, s'était signalé à la bataille de Toro. Devenu roi, il forma le projet d'abaisser les grands, découvrit la conspiration qui devait faire reconnaître roi le duc de Visco, poignarda ce dernier et bannit ses partisans. En 1489, il obtint de nouveaux subsides pour préparer des entreprises au dehors; il expédia en 1492 dans les Indes orientales, sous la conduite de Cane, noble Vénitien, une flotte qui découvrit les royaumes de Benin et de Congo, et explora le cap de Bonne-Espérance. Jean fit équiper une nouvelle flotte

pour aller sur les traces de Colomb, 1494. Il mourut le 25 octobre 1495. — Jean III, fils et successeur d'Emmanuel le Grand et de Marie de Castille, naquit le 6 juin 1502, et monta sur le trône le 19 décembre 1521. Il donna ses soins aux progrès de la navigation, se maria en 1524 avec l'infante Catherine, sœur de Charles-Quint, maria sa propre sœur avec ce dernier, et maintint par cette alliance la paix dans le Portugal. Il envoya une flotte dans le Brésil, divisa ce pays en plusieurs provinces, établit les capitaines héréditaires et régularisa cette vaste colonie au profit de la métropole. Il introduisit l'inquisition dans ses États, 1526, et la répandit jusqu'à Goa, dans les Indes orientales. Pendant le tremblement de terre qui eut lieu dans le Portugal, 1531, il campa avec sa famille en pleine campagne dans des tentes. Il mourut d'apoplexie à Lisbonne, le 7 juin 1557. — Jean IV, duc de Bragance, fut proclamé roi de Portugal après la conspiration du 3 décembre 1640, et reconnu bientôt après dans toutes les îles dépendantes du royaume. Il étouffa la conspiration tramée au profit de l'Espagne par les ducs de Villaréal et de Caminha, et s'unit à la France et à la Hollande, 1642; secouru par ces deux pays, il soutint la guerre contre l'Espagne, ravagea les frontières de la Galice et de l'Estramadure, et remporta de brillants succès, 1644. Dans les états assemblés à Lisbonne, 1646, Jean mit son royaume sous la protection de la sainte Vierge. Sous son règne, les Portugais chassèrent les Hollandais du Brésil, 1654. Jean mourut le 6 novembre 1656. — Jean V, fils de Pierre II et d'Élisabeth de Bavière, naquit le 22 octobre 1689, et monta sur le trône en 1705. Dans la guerre de la Succession, il prit le parti des alliés contre Louis XIV, et ne put chasser Philippe V de l'Estramadure. Duguay-Trouin s'empara de Rio-Janeiro, capitale du Brésil, 1711, et contraignit le Portugal à signer la paix d'Utrecht, 1715. En 1715, il signa aussi un traité séparé avec l'Espagne. Il échangea avec l'Espagne la colonie du Saint-Sacrement contre quelques peuplades du Paraguai, 1728; et mourut d'une maladie lente le 31 juillet 1750. — Jean VI, roi de Portugal, 2e fils de Pierre III et de la reine Marie Ire, fut déclaré régent du Portugal en 1790. Il fut chassé du Portugal par les Français, 1807, se retira au Brésil, et y prit le titre d'empereur. Il fut proclamé roi de Portugal, 1816, mais ne revint dans son pays qu'en 1821. Sous son règne, le Brésil se déclara indépendant. Jean VI mourut en 1826.

JEAN. Il y en eut trois de ce nom en Suède. — Jean Ier monta sur le trône en 1216. Son zèle pour la propagation du christianisme lui fit entreprendre une expédition en Esthonie; il y eut quelques succès; mais étant retourné en Suède, ses généraux furent défaits et son armée fut détruite. Il mourut à l'île Wisingsoe, 1222, et termina la dynastie des Verkel. — Jean Ier en Danemark et II en Suède, né en 1455, commença à régner en Danemark et en Norwége, l'an 1483. En 1500 il entreprit et échoua avec son frère dans une expédition contre les Dithmarses. Peu après, il éprouva des revers en Holstein; les Suédois se révoltèrent contre lui, parce qu'il avait confié les places fortes à des Allemands et à des Danois. Il se retira en Danemark, où il régna jusqu'en 1513, et mourut dans la ville d'Alborg en Jutland. — Jean III, fils de Gustave Wasa, naquit le 21 décembre 1537. Il détrôna et fit prisonnier Éric, son frère, et s'empara du trône, 1568. Il abjura sa religion et protégea le catholicisme dans son royaume. A la mort d'Étienne-Battori, roi de Pologne, il fit obtenir cette couronne à Sigismond, fils de sa première femme. Après avoir terminé, 1570, la guerre avec e Danemark, il fut obligé d'en soutenir une autre contre le czar de Russie, Iwan Wassiliéwitch, qui ravageait l'Estonie et la Livonie, et obtint des avantages qui amenèrent une trêve, 1583. Il mourut d'une maladie lente en 1591.

JEAN, roi de Danemark. V. **JEAN** II, de Suède.

JEAN. Il y eut six ducs de ce nom en Bretagne. — Jean Ier, dit le Roux, né en 1217, commença à régner vers 1250. Il fut excommunié pour avoir voulu attenter aux priviléges des prélats, prit part à la seconde croisade de saint Louis, 1270, et mourut en 1284. — Jean II, fils du précédent, lui succéda, 1285. Il s'allia au roi Philippe le Bel, assista au sacre de Clément V à Lyon, 1304, et mourut au retour de la cérémonie, écrasé par une muraille chargée de spectateurs, 1305. — Jean III, dit le Bon, petit-fils du précédent, succéda à son père Arthur II, 1312. Il eut des démêlés scandaleux avec Yolande, sa mère, et fut condamné comme ayant frappé des billons au coin du roi de France. Il mourut à Caen, 1341. — Jean IV, dit Jean de Montfort, frère et successeur du précédent, fit hommage de ses États à Édouard, roi d'Angleterre, 1340, après avoir anéanti le parti de Charles de Blois, son compétiteur; il fut condamné par Philippe de Valois à restituer la Bretagne à Charles de Blois, fit la guerre pendant quelques mois, et se rendit au duc de Normandie, général de l'armée française, qui le fit conduire à Paris, où il resta prisonnier pendant quatre ans. Il s'échappa, passa en Angleterre, assiégea Quimper sans pouvoir prendre cette ville, se retira dans son château d'Hennebon, où il mourut, 1345. — Jean V, dit le Vaillant, fils du précédent, né en 1339, fut élevé à la cour d'Édouard III, roi d'Angleterre, dont il épousa la fille. Il attaqua Charles de Blois, le vainquit à Auray, 1364, repoussa Charles V qui fit entrer des armées en Bretagne, et devint ami du roi de France. Il secourut le comte de Flandre contre Richard II, roi d'Angleterre, et ménagea une trêve entre ce prince et le roi de France. Sur la fin de son règne, il eut de violentes querelles avec le connétable Olivier de Clisson, qui voulait donner sa fille à Charles de Blois, et paraissait avoir des vues sur la Bretagne. Il mourut en 1399. — Jean VI, fils du précédent, fut déclaré majeur à 14 ans, 1414. Il embrassa sous Charles VI le parti des Armagnacs. Dans la suite, il fit alliance avec le duc de Bourgogne, qui pourtant fournit des secours au duc de Penthièvre pour s'emparer de la Bretagne. Il accéda à la ligue du bien public, fut plus tard attiré dans un piége par le duc de Penthièvre, et enfermé pendant 5 ans, 1419. Ses barons le délivrèrent, il s'allia successivement avec Charles VII et Henri VI, successeur de Henri V, et maître de presque toute la France, et mourut au château de la Touche, près de Nantes, 1443, laissant ses États à François de Montfort, son fils aîné.

JEAN-SANS-PEUR, duc de Bourgogne, fils aîné du duc Philippe le Hardi et de Marguerite de Flandre, naquit à Dijon le 28 mars 1371. Il alla, étant comte de Nevers, au secours de Sigismond, roi de Hongrie; fut fait prisonnier par les Turcs le 28 septembre 1396, à la bataille de Nicopolis, et acquit le surnom de Sans-Peur à cause de l'audace avec laquelle il parut devant le sultan Bajazet. Il succéda, en 1404, à son père et hérita de toute sa haine contre le duc d'Orléans. L'année suivante, 1405, il marcha contre les Anglais qui assiégeaient l'Écluse, les mit en fuite et reprit Gravelines. Il fit épouser sa fille Jacqueline au second fils du roi. Le 23 novembre 1407, il fit assassiner le duc d'Orléans, avoua son crime et se rendit à Paris où le roi lui accorda des lettres d'abolition, portant défense de l'inquiéter à ce sujet, lui et ses descendants. Il devint l'arbitre du royaume; transporta, le 14 juillet 1408, de Dôle à Besançon, le parle-

ment de Bourgogne ; défit, le 23 septembre, les Liégeois qui assiégeaient Maëstricht. Après la mort de la duchesse de Blois, la paix entre les maisons d'Orléans et de Bourgogne fut signée, le 7 mars 1409, dans l'église cathédrale de Chartres. Il reçut bientôt après la garde et le gouvernement du dauphin, depuis Charles VII. Les princes s'étant ligués contre lui, il fit des préparatifs de guerre, entra dans Paris, 1418 ; comprima la faction orléanaise, s'empara d'Étampes et de Dourdan ; fit convoquer les états généraux, souleva les Parisiens contre le dauphin qui s'opposait à ses vues, et se retira en Flandre après avoir échoué dans ses tentatives pour s'emparer du roi. Il rejeta les offres de Henri V, roi d'Angleterre, qui voulait le détacher des intérêts de la France ; entra dans Paris avec son armée, et fut assassiné le 10 septembre 1419, sur le pont de Montereau, sous les yeux du dauphin, avec lequel il avait une entrevue.

JEAN DE MATHA (Saint), né en Provence, 1161, mort en 1215, fonda l'ordre des trinitaires avec Félix de Valois à Certroi, près de Meaux, 1199 ; fut bien accueilli de Philippe-Auguste et voyagea en Afrique, d'où il ramena un grand nombre de captifs. Ses disciples sont appelés les mathurins. Il est fêté le 8 février.

JEAN DE SALISBURY, *Joannes Sarisberiensis*, moine anglais du 12e siècle, né à Salisbury (Willshire), 1119, mort, 1180, voyagea en France et en Italie, où il se lia avec le pape Adrien VI. A son retour dans sa patrie, il devint secrétaire de Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, après la mort duquel il fut nommé évêque de Chartres par Louis le Jeune, 1176.

JEAN DE DIEU (Saint), né en Portugal, 1495, mort en 1550, embrassa d'abord la carrière militaire dans laquelle il mena une vie dissipée. Licencié en 1536, il se convertit, se retira dans Grenade, fit de sa maison un hospice pour les indigents et pourvut à leurs besoins par le travail de ses mains. Il fut le fondateur de l'ordre de la Charité. Il fut surnommé Jean de Dieu à cause de sa piété ; fut canonisé par Alexandre VIII, 1690. On le fête le 8 mars. La règle de son ordre ne fut rédigée qu'en 1556 et les vœux introduits en 1570.

JEAN DE LA CROIX (Saint), né à Outiveros (Vieille Castille), 1542, mort en 1595, entra chez les carmes, 1563, et se réunit à sainte Thérèse pour réformer l'ordre des carmes déchaussés. Il accomplit son projet, 1568, le fit approuver par le pape, 1580, et appela ses disciples carmes déchaussés parce qu'ils marchaient pieds nus. Il laissa plusieurs ouvrages mystiques, et fut appelé Jean de la Croix parce qu'il n'avait pour tous meubles qu'un lit grossier et une croix de jonc. Il est fêté le 14 décembre.

JEANNE (Papesse). L'existence de cette femme est un conte exploité pendant deux siècles par les écrivains protestants pour tourner la papauté en ridicule. Ce fut probablement pendant le grand schisme d'Occident que les ennemis de la cour de Rome accréditèrent cette fable en s'appuyant sur le témoignage des auteurs les plus favorables au saint-siége. Ils firent dire à Anastase, historien contemporain de la prétendue papesse, qu'entre Léon IV et Benoît III, une femme occupa la chaire de saint Pierre ; à Marianus Scotus, qui écrivait en 1050, qu'une femme du nom de Jeanne avait succédé au pape Léon IV, 855, et régné 2 ans 5 mois et 4 jours, de 855 à 857, sous le nom de Jean VIII. Comme on ne pouvait placer un tel pontificat dans un pareil intervalle, puisque la date de la mort de Léon IV est fixée au 17 juillet 855 et la mort de Benoît III au 10 mars 858, on fit ajouter, pour plus de renseignements, au moine de Gemblours, Sigebert, qui écrivait en 1113, que cette papesse s'appelait L'Anglois, et qu'elle était née à Mayence. On prétendit que Martin le Polonais, chroniqueur du 13e siècle, avait écrit que la papesse était accouchée en pleine procession, entre l'église de Saint-Clément et le Colysée. Un certain Jean Crispin a dit dans ses mémoires, 1548 : « Jean VIII, lequel prit le nom de L'Anglois à cause d'un certain Anglais, moine de Fulde, « quant à son office a été pape, et quant à son sexe était « femme. C'était une Allemande de Mayence, nommée « Gilberte, qui, sous la conduite du moine, son amant, « et sous des habits d'homme, alla étudier à Athènes. « Après la mort du moine, elle revint à Rome. Son élo- « quence et son savoir lui firent tant d'amis et tant de « partisans, qu'elle fut élue pape après la mort de « Léon IV, 855, et qu'elle prit le nom de Jean VIII. « Louis II, fils de l'empereur Lothaire, voulut recevoir « la couronne de ses mains ; mais un cardinal, son cha- « pelain, ayant été mis dans le secret de son sexe, il lui fit « un enfant dont elle accoucha en pleine procession, et « mourut en la même place, 857. » Martin Franc, auteur normand, secrétaire du duc de Savoie Amédée VIII, au moment où ce prince accepta la tiare et le nom de Félix V, 1439, convient, dans un poëme, de l'existence de la papesse. Platine, écrivain du 15e siècle, cita, le premier, la chaise percée sur laquelle on faisait asseoir le nouveau pape pour qu'un diacre pût en reconnaître le sexe. Voltaire n'en parle que pour nier l'histoire de la papesse et rappeler qu'on donna ce sobriquet au pape Jean VIII pour punir ce pontife de sa faiblesse à l'égard du patriarche Photius.

JEANNE, reine de France, fille et unique héritière de Henri Ier, roi de Navarre et comte de Champagne, naquit en 1275, fut mariée, à 14 ans, à Philippe le Bel, et conserva l'administration particulière de ses États. Elle chassa les Aragonais et les Castillans de la Navarre, tailla en pièces l'armée du comte de Bar, qui faisait une irruption en Champagne, 1297, et accompagna le roi, 1299, dans son expédition contre les Flamands. Elle mourut au château de Vincennes, le 2 avril 1305.

JEANNE Ire, reine de Naples, fille de Charles, duc de Calabre, et petite-fille de Robert, roi de Naples, fut fiancée, à l'âge de 8 ans, 1333, à André, fils de Charobert II, de Hongrie. Elle succéda à son aïeul, 1343 ; fit étrangler André, son fiancé, qu'elle haïssait, 1345 ; épousa Louis de Tarente, son cousin, 1347 ; se sauva à l'approche de Louis, roi de Hongrie, qui venait venger la mort d'André, son frère, 15 janvier 1348, et rentra dans ses États, fin d'août même année, au départ de Louis de Hongrie. Elle fut acquittée par le pape pour le meurtre de son fiancé, 1350. A la mort de Louis de Tarente, 1362, Jeanne se maria avec Jacques d'Aragon, prétendant au trône de Majorque, 1362. Ce prince étant mort, 1375, elle se maria, en quatrièmes noces, à Othon de Brunswick, 1376. Comme elle n'avait pas d'enfants, elle adopta Charles de Duras, son cousin. Celui-ci se joignit à ses ennemis, 1378 ; se fit couronner à Rome par le pape, 1381, et pénétra sans résistance dans le royaume de Naples. Il s'empara de Jeanne, et la fit étouffer dans un lit de plumes, 1382. — Jeanne II, fille de Charles de Duras, née en 1368, épousa, 1404, Guillaume, fils de Léopold III d'Autriche ; devint veuve, 1406, et succéda à Ladislas, son frère, 1414. Après avoir mené une vie pleine de débauches, elle épousa Jacques, comte de la Marche, qui fit décapiter Alopo et les autres favoris de la reine, et la retint elle-même prisonnière. Délivrée par ses sujets, 1416, elle s'enfuit en France, 1419 ; choisit un autre favori, Caraccioli, et adopta Alphonse V d'Aragon, qui prit les armes contre la reine. Celle-ci adopta alors à sa place Louis d'Anjou, qui mourut, 1434, puis René, son frère,

Elle signa la mort de Caraccioli, 1432, et mourut en 1435, laissant le trône à Alphonse d'Aragon.

JEANNE DE BOURGOGNE, reine de France, fille d'Othon IV, comte palatin de Bourgogne, épousa Philippe le Long, resta veuve de bonne heure, fonda l'ancien collége de Bourgogne à Paris, et mourut à Roye (Picardie), vers l'an 1325. — Une autre Jeanne de Bourgogne, morte à 55 ans, 1348, était fille de Robert II de Bourgogne et d'Agnès de France, la première femme de Philippe de Valois et la dernière femme de saint Louis.

JEANNE DE FLANDRE, femme du comte de Montfort, qui disputait le duché de Bretagne à Charles, comte de Blois, continua avec un grand courage la guerre contre Jeanne de Penthièvre, comtesse de Blois. Elle fut deux fois assiégée par celle-ci dans Hennebon, 1342 et 1343. Cette guerre fut nommée la guerre des Jeannes.

JEANNE DE PENTHIÈVRE, femme du comte Charles de Blois, fit la guerre en Bretagne, après la captivité de son mari, contre Jeanne de Flandre, comtesse de Montfort. V. l'article précédent.

JEANNE DE FRANCE ou DE VALOIS, fille de Louis XI, née en 1464, épousa, 1476, Louis, duc d'Orléans (depuis Louis XII), fut répudiée par celui-ci, à cause de sa laideur, se retira à Bourges, où elle fonda l'ordre des Annonciades, 1501, et mourut en 1504. Elle est regardée comme sainte, et fêtée le 4 février.

JEANNE, reine de Castille, surnommée par les Espagnols la *Loca* ou la *Folle*, était fille d'Isabelle et de Ferdinand le Catholique. Mariée, le 28 octobre 1497, à Philippe, archiduc d'Autriche, elle suivit ce prince à Bruxelles, où elle donna le jour à Charles-Quint. La jalousie la rendit folle. Elle passa en Espagne, 1502, rejoignit son mari à Bruxelles, l'année suivante. A la mort d'Isabelle, sa mère, 1506, elle revint en Espagne, où Philippe s'empara du trône aux dépens de Ferdinand, en déclarant la reine incapable de régner. Philippe étant mort à la suite d'une débauche, il fut décidé, dans les états, 1516, qu'elle ne régnerait que lorsqu'elle aurait recouvré la raison. Elle mourut à Tordesillas, 1555, âgée de 73 ans. Il y en avait 40 qu'elle était renfermée et ne sortait plus de son palais.

JEANNE D'ALBRET, reine de Navarre, fille unique de Henri d'Albret, héritière du royaume de Navarre, épousa, en 1548, Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, et mit au monde, à Pau, Henri IV, le 13 décembre 1553. Elle succéda à son père, 1555; embrassa le calvinisme, 1556, et donna un édit pour l'établissement de cette croyance dans le royaume, 1567. Elle mourut à Paris, 2 mois avant la nuit de la Saint-Barthélemy, le 10 juin 1572.

JEANNIN (Pierre), né à Autun en 1540, fut reçu avocat, 1569; choisi pour être conseiller des états de Bourgogne, 1571; peu après président et enfin premier président du parlement de Dijon. Il se retira du parti des ligueurs, fut admis au conseil de Henri IV, négocia et obtint, en 1607, la paix entre les Hollandais et le roi d'Espagne. Il mourut le 31 octobre 1622. Le président Jeannin s'était opposé au massacre de la Saint-Barthélemy à Dijon.

JEFFERSON (Thomas), 3e président des États-Unis d'Amérique, né à Shadwell (Virginie), 1743, fut appelé de bonne heure à la législature de Virginie. Il prit une part active aux mesures d'opposition contre la Grande-Bretagne et devint l'un des principaux chefs de l'insurrection américaine. On lui doit la fameuse déclaration d'indépendance de 1776 et la révision des lois de l'État. En 1785, il fut envoyé en Europe avec Adams et Franklin, pour négocier avec la France et l'Espagne des traités de paix et de commerce; résida quelques années à Versailles en qualité de ministre des États-Unis, et retourna dans sa patrie où il fut secrétaire d'État sous Washington; vice-président, 1797; président, 1801, à la place de John Adams, et réélu en 1805. Il refusa de violer la constitution en acceptant la présidence pour la troisième fois, et mourut pauvre le 4 juillet 1826.

JEFFREYS ou **GEFFRIS**, célèbre magistrat anglais, plaida aux assises de Kingston, 1666, quoiqu'il ne fût pas encore admis au barreau. Il se rendit bientôt remarquable dans cette carrière; fut nommé juge-assesseur, solliciteur du duc d'York, et reçut le titre de chevalier, 1680. Il devint chef de la justice de Chester et baronnet, 1681. Lorsque le parlement commença les procédures contre les ennemis jurés du clergé et du roi (abhorrers), il résigna sa place de juge-assesseur, obtint celle de la justice du banc du roi, et reçut bientôt après le grand sceau, à l'avénement de Jacques II, 1685. Il découvrit le trafic honteux que les marchands faisaient sur les criminels d'Angleterre, et n'hésita pas à punir tous les coupables. A l'arrivée du prince d'Orange en Angleterre, 1688, le lord chancelier Jeffreys fut envoyé à la Tour, où il mourut de chagrin le 18 avril 1689.

JÉHU, roi d'Israël, fils de Josaphat, général des armées de Joram, fut sacré à l'instigation de Jérémie, av. J.-C. 889. Il marcha alors contre Joram et le tua de sa propre main. Il s'empara de Jezraël et fut menacé, à son entrée dans cette ville, par Jésabel, qu'il fit jeter par la fenêtre dans la rue où son corps fut broyé par les chevaux et dévoré par les chiens; il se fit ensuite envoyer les têtes de 70 fils ou parents d'Achab et massacra ceux qui se trouvaient à Jezraël. De là il se rendit à Samarie, fit égorger tous les prêtres, démolir le temple où ils s'étaient réunis, et convertit le local en voirie. Comme il n'avait pas montré assez de zèle pour le rétablissement du culte du vrai Dieu et le maintien des bonnes mœurs, il fut menacé par le prophète Osée, du même sort qu'il avait fait subir à la maison d'Achab. Il mourut l'an 861 av. J.-C., après un règne de 28 ans.

JEMMAPES, village de Belgique (Hainaut), à une lieue de Mons, au confluent de la Trouille et de la Haine, fameux par la victoire qu'y remportèrent, le 7 novembre 1792, les troupes françaises, commandées par le général Dumouriez et le duc de Chartres, aujourd'hui roi des Français, sur les Autrichiens, à la tête desquels étaient le duc Albert de Saxe-Teschen. Cette victoire fut suivie de la prise de Mons et de la Belgique.

JENSIEU (Nicolas), imprimeur, né en France vers 1420, fut envoyé à Mayence pour prendre connaissance de la découverte de l'imprimerie; quitta cette ville dans les derniers mois de 1461 pour aller monter un atelier à Venise, 1469. Il fondit le premier les caractères romains qu'il composa, pour les majuscules, des capitales latines, espagnoles, lombardes, saxonnes et françaises ou carolines. De 1470 à 1481, il imprima près de 150 ouvrages. Ses impressions sont regardées comme des chefs-d'œuvre. Sixte IV le décora du titre de *comes palatinus*. Il mourut en 1483.

JEPHTÉ, l'un des juges les plus distingués du peuple hébreu vers l'an 1243 av. J.-C., débuta par être chef de vagabonds. Il acquit une grande réputation par sa bravoure; fut nommé juge à Maspha; marcha ensuite contre les Ammonites et fit à Dieu le serment d'immoler en holocauste le premier être qu'il verrait sortir de sa maison s'il remportait la victoire. Il rentra triomphant à Maspha et fut obligé d'immoler sa fille, qui sortait pour aller au-devant de lui. Il mit en déroute les Éphraïmites, qui avaient passé le Jourdain, et massacra 42,000 enne-

mis. Il revint à Maspha reprendre ses fonctions de juge, et mourut vers l'an 1237 av. J.-C.

JÉRÉMIE, l'un des quatre grands prophètes hébreux, naquit l'an 630 av. J.-C., au village d'Anasoth, à un kilomètre de Jérusalem. Vers la fin du règne de Josias, Jérémie composa, sur la mort de ce prince, des chants funèbres ou lamentations qui lui firent une grande réputation. Il prédit la ruine d'Israël par Nabuchodonosor, fut persécuté et chargé de fers à cause de ses tristes prédictions. Après le siége de Jérusalem, 587, il se retira en Égypte, et l'on n'a jamais su ce qu'il était devenu. Il ne nous reste de lui que ses prophéties et ses lamentations.

JÉRICHO, *Rha*, une des plus anciennes villes de la Palestine, dans le pays des Jésabéens, fut détruite par Josué, av. J.-C. 1605. La Genèse dit que les Israélites n'eurent qu'à faire sept fois le tour de la ville avec l'arche et que les murailles tombèrent d'elles-mêmes. Cette ville, rebâtie depuis, fut plus tard assiégée par Titus, 74 de l'ère chrétienne.

JÉROBOAM I^er^, roi d'Israël, fut élevé à la cour de Salomon, qui lui confia l'intendance des deux tribus d'Éphraïm et de Manassès. Il se ligua contre ce roi, fut condamné à mort, s'enfuit vers Sérac, roi d'Égypte, et fut, après la mort de Salomon, proclamé roi d'Israël, av. J.-C. 972. Il établit sa demeure à Séchem, fit fondre deux veaux d'or, construisit des autels sur les hauts lieux, institua des prêtres d'une autre race que celle de Lévi. Il fut continuellement en guerre avec Roboam, roi de Juda, et Abia, son successeur, et mourut l'an 954 av. J.-C., après un règne de 22 ans. — Jéroboam II, roi d'Israël, succéda à son père Joas, av. J.-C. 826. Il fit la guerre aux Syriens, leur enleva Emath et Danias, et rétablit les anciennes limites du royaume d'Israël au nord et au midi. Il mourut l'an 785 av. J.-C.

JEROME (saint), en latin *Hieronymus*, savant docteur de l'Église latine, naquit vers l'an 331, à Stridan, ville située sur les confins de la Pannonie et de la Dalmatie. Il voyagea beaucoup, écrivit, dans le désert de Syrie, la vie de saint Paul, ermite, revint à Antioche, chez son ami Évagre. Il fut ordonné prêtre par Paulin, évêque d'Antioche; il se rendit à Bethléem, parcourut la Judée, écrivit, vers ce temps, son Dialogue contre les lucifériens; se rendit à Constantinople, où il traduisit la Chronique d'Eusèbe de Césarée, jusqu'à l'année 318 seulement, et revint à Rome, où il fut secrétaire du pape Damase, qui le chargea de corriger la traduction latine des Psaumes et des Évangiles. A la mort de Damase, il se rendit en Palestine, fit ses Commentaires sur le Nouveau Testament, composa la Vie de saint Hilarion, fit paraître le livre de Job et celui des Psaumes, et mourut le 30 septembre de l'an 420, jour où il est fêté.

JEROME (de Prague), disciple de Jean Huss, défendit son maître, 1411, lorsqu'il fut arrêté au concile de Constance; rétracta d'abord ses principes pour échapper au supplice, et revint bientôt après, juillet 1416, partager avec Jean Huss un trépas au delà duquel il crut voir les palmes du martyre. Ses écrits ont été recueillis avec ceux de son maître.

JÉRONYMITES. V. HIÉRONYMITES.

JERSEY, *Cæsarea*, île anglaise dans la Manche. Cette île relevait autrefois du duché de Normandie. Elle appartient à l'Angleterre depuis le règne de Henri I^er^, 1100.

JÉRUSALEM, *Hierosolyma*, ville antique de la Terre-Sainte, jadis capitale du royaume de Juda. Quelques auteurs croient que cette ville fut fondée par Melchisédech, qui lui donna le nom de Salem; que les Jébuséens la prirent depuis; qu'ils y bâtirent une forteresse, dite Jébus de leur nom, et que de ce même nom et de celui de Salem on fit celui de Jérusalem.

JÉRUSALEM (Vicissitudes de). Vers l'an 2399 du monde, av. J.-C. 1605, elle fut prise par Josué. Après la mort de Josué, les Jébuséens s'en rendirent encore maîtres, et la conservèrent jusqu'au règne de David, qui la leur enleva, 2988 du monde, av. J.-C. 1047, et lui donna le nom de Cité de David. Salomon, fils et successeur de David, fit élever divers édifices à Jérusalem, tels que le temple et une maison royale appelée la Maison du Liban. Après sa mort, Sésac ou Sésostris, roi d'Égypte, prit la ville et la pilla sous le règne de Roboam, av. J.-C. 971. Elle fut encore prise par Joas, roi d'Israël, 817; par les Assyriens, 694, et par Nabuchodonosor, roi de Babylone, sous le règne de Jéchonias, 597. Nabuchodonosor y laissa Sédécias, qu'il établit souverain; mais, dix ans après, il revint à Jérusalem, en fit une seconde fois le siége, et s'empara de la place, 587. Soixante-dix ans après, av. J.-C. 517, Cyrus renvoya les Juifs dans la Judée, où ils rebâtirent, sous Zorobabel et Esdras, Jérusalem et le temple. Cette ville fut encore prise et pillée par Antiochus Épiphanès, av. J.-C. 168; mais, peu de temps après, Judas Machabée la recouvra. D'autres princes de Syrie s'efforcèrent de la soumettre, quoique inutilement. Pompée, irrité contre les Juifs, la livra au pillage, av. J.-C. 64, et Hérode Ascalonite, l'ayant emportée d'assaut, la détruisit, av. J.-C. 37, et la rebâtit ensuite. Titus assiégea Jérusalem, 70 de l'ère chrétienne, et s'en empara après un siége de 4 mois. Pendant ce siége, la famine était telle, qu'on fut obligé de se nourrir de chair humaine. Une mère tua son enfant, et prolongea sa vie de quelques jours aux dépens de celle qu'elle lui avait donnée. Le temple fut brûlé et la ville réduite en cendres. L'an 132 de J.-C., l'empereur Adrien fit rebâtir Jérusalem, et envoya des troupes contre les Juifs qui s'étaient révoltés sous la conduite d'un imposteur nommé Barcochébas. Il interdit aux Juifs l'entrée de Jérusalem, et donna à cette ville le nom d'Élia Capitolina. Cet empereur y fit bâtir un temple en l'honneur de Vénus sur le mont Calvaire, un autre à Jupiter, au lieu de la résurrection de Jésus-Christ, et un autre pour Adonis dans Bethléem. Tous ces temples subsistèrent jusqu'au règne de Constantin, 305. Constantin repeupla Jérusalem, et l'embellit de divers édifices saints. Sous l'empire d'Héraclius, Jérusalem fut emportée par Chosroës II, roi de Perse, 614. Depuis, dans le 7^e^ et dans le 8^e^ siècle, cette ville et toute la Terre-Sainte fut ravagée par les Sarrasins jusqu'au règne de Charlemagne, auquel Aaroun al Raschid donna ce pays, 807, ne se réservant que le titre de son lieutenant. Après la mort de Charlemagne, Jérusalem retomba au pouvoir des Sarrasins. Sur la fin du 11^e^ siècle, les croisés, sous le commandement de Godefroi de Bouillon, se rendirent maîtres de Jérusalem, 15 juillet 1099. Ils fondèrent le royaume de Jérusalem, dont Godefroi fut le premier monarque. Sous le règne de Gui de Lusignan, un des successeurs de Godefroi, 1186, Saladin, roi de Syrie et d'Égypte, après avoir remporté plusieurs victoires sur les chrétiens, leur arracha enfin Jérusalem, le 2 octobre 1187, et toute la Terre Sainte, à la réserve de Tyr, Tripoli, Antioche et quelques fortes places. Ceux-ci la conservèrent jusqu'en 1217, époque à laquelle le sultan Sélim I^er^ s'en empara. V. JUDA, JUIFS.

Conciles de Jérusalem.

L'Église de Jérusalem n'a pas seulement l'avantage d'être la plus ancienne de toutes les Églises; elle a encore celui d'avoir eu les apôtres et les fidèles assemblés

pour la première fois en concile. La première de ces assemblées ecclésiastiques, marquée dans le premier chapitre des *Actes des Apôtres*, se fit pour l'élection de Mathias, à la place de Judas. Saint Pierre se levant au milieu des disciples, qui étaient au nombre de 120, leur proposa de nommer quelqu'un pour tenir la place de Judas. Joseph Barsabas, surnommé *le Juste*, fut présenté avec Mathias, et le sort tomba sur ce dernier. La seconde assemblée se fit pour l'élection des diacres, comme on le voit au 6e chapitre des *Actes*. Les apôtres assemblèrent, l'an 34, les disciples, et leur firent choisir sept hommes d'une probité reconnue, pour leur confier ce ministère, et les apôtres leur imposèrent les mains. La troisième assemblée ecclésiastique, qu'on nomme proprement le concile de Jérusalem des apôtres, a été la plus importante. Elle fut tenue l'an 49 ou 50 de J.-C., au sujet des observations légales auxquelles on voulait obliger les Gentils. Saint Narcisse, évêque de Jérusalem, assembla un concile composé de 14 autres évêques, environ l'an 197, sous le pontificat du pape Victor Ier, pour la célébration de la fête de Pâques. Vers l'an 335, l'empereur Constantin fit savoir aux prélats d'Orient assemblés à Tyr de se transporter à Jérusalem, pour la dédicace d'un temple magnifique qu'il avait fait bâtir près du tombeau de Jésus-Christ. Lorsque les évêques orthodoxes se furent retirés de Jérusalem, les partisans d'Arius, qu'on nommait eusébiens, s'y voyant les maîtres, y tinrent un synode, et reçurent à la communion ecclésiastique l'hérésiarque Arius. D'autres croient que cette assemblée est la même que celle de Tyr, que saint Athanase appelle *exordium synodorum arianarum*, ou du moins n'en est que la suite. En 350, Maxime de Jérusalem assembla un synode où ceux qui avaient souscrit à Tyr à la déposition de saint Athanase désavouèrent, par des déclarations publiques, tout ce qu'ils avaient dit ou fait contre son honneur, l'attribuant à la violence que leur avaient faite les ariens et les eusébiens. Juvénal, prélat de cette ville, y célébra, en 434, un concile provincial pour y rétablir la foi orthodoxe, et pour y faire recevoir le concile de Chalcédoine. Les évêques écrivirent une lettre synodale aux prêtres et aux moines de la Palestine, pour les avertir de ce qui avait été ordonné, et pour les exhorter à demeurer fermes dans la doctrine catholique. On possède une épître synodale d'un concile assemblé à Jérusalem en 518, au commencement du règne de Justin. En 526, Pierre, évêque de Jérusalem, après avoir reçu des lettres de Mennas, patriarche de Constantinople, qui lui apprenaient que Sévère d'Antioche, Pierre d'Apamée et Zoara avaient été condamnés avec les autres acéphales dans un synode tenu dans sa ville, en assembla un, où tout ce qui avait été fait dans celui de Constantinople fut reçu et confirmé. En 533, on célébra à Jérusalem un synode, où le cinquième concile général fut approuvé. C'est dans cette dernière assemblée qu'on confirma aux prélats de Jérusalem la dignité de patriarches. Sophrone, élu patriarche en 633, après Modeste, tint un synode contre les monothélites, et en envoya les actes au pape Honorius et à Serge de Constantinople. Les *Recueils des conciles* parlent d'un synode tenu à Jérusalem, en 726, contre des hérétiques nommés agonyclites, qui priaient toujours debout. Guillaume de Tyr fait mention de celui où Daibert fut fait patriarche. Il fut tenu, après la prise de Jérusalem par les croisés, 1099. Il parle encore d'un autre concile célébré pour un semblable sujet, en 1107; d'un troisième assemblé contre l'empereur Henri IV qui usurpait les biens ecclésiastiques, 1111; d'un quatrième contre Arnoul, intrus sur le siége patriarcal, 1115, et d'un cinquième assemblé, 1136-1142, par Albéric, légat du saint-siége, pour la dédicace d'une église. L'on y disputa contre Maxime, évêque arménien.

Succession chronologique des patriarches de Jérusalem.

33, Saint Jacques le Mineur. — 60, saint Siméon, fils de Cléophas. — 107, Juste I. — 111 à 135, Zachée ou Zacharie, Tobi', Benjamin I, Jean I, Mathias, Benjamin II, Philippe, Sénèque, Juste II, Lévi, Ephrem, Judas. — 135 à 185, Marc, Cassien, Publius, Maxime I, Julien I, Gajan, Symmachus, Caius, Julien II, Capiton. — 185 à 212, Maxime II, Antoine, Valens, Dulchien, saint Narcisse, Dius, Germanion, Gordius, saint Narcisse rétabli. — 212, Alexandre. — 253, Mazabanès. — 260, Hyménée. — 296, saint Zambdas. — 298, Hermon ou Thermon. — 312, saint Macaire I. — 331, Maxime III. — 332, saint Cyrille. — 386, Jean II. — 416, Parachile ou Praile. — 429, Juvénal. — 457, Anastase. — 477, Martyrius. — 485, Salluste. — 492, Élie, chassé par Savère, hérétique. — 515, Jean III. — 525, Pierre. — 545, Macaire II. — 553, Eustiochus. — 564, Macaire, rétabli. — 571, Jean IV. — 595, Hamoros ou Hamos. — 601, Hésychius. — 609 à 633, Zacharie, Modestus. — 633, Sophrone. — Le siége ne fut pas toujours rempli sous le règne des Sarrasins, et on connaît seulement quelques patriarches. — 759, Théodore. — 787, Élie. — 795, Jean V. — 802, Thomas. — 1006, Oreste. — 1088, Siméon. — Daibert, premier patriarche après la prise de Jérusalem par les Latins, l'an 1099. — 1107, Gibelin. — 1112, Arnoul ou Arnulphe. — 1118, Guarimond. — 1128. Étienne. — 1130, Guillaume. — 1146, Fulcher. — 1159, Amauri. — 1180 à 1204, Héraclius, Albert, Thomas Ier, Robert, Jacques. — 1204, Albert. — 1263, Guillaume. — 1292, Thomas Agni. — 1278, Élie. — 1288, Nicolas d'Hanapes. — 1274, Raoul de Granville. — 1306, Antoine. — 1329, Pierre de la Palu. — 1382, Bertrand de Chanac.

JÉRUSALEM (Vicissitudes du royaume de). Après la prise de Jérusalem par les croisés, 15 juillet 1099, on procéda à l'élection d'un roi malgré l'opposition des évêques, qui prétendaient qu'il ne devait pas y avoir de roi dans le pays où le Sauveur avait été couronné d'épines, et Godefroi de Bouillon fut élu le 23 du même mois, sur le refus du duc de Normandie et du comte de Flandre. Le royaume était alors composé de 4 grands fiefs relevant de la couronne. C'étaient les principautés d'Antioche et de Tibériade, et les comtés d'Édesse et de Tripoli. Godefroi, si l'on en croit les historiens, refusa le titre de roi et se contenta de celui d'avoué. Il remporta le 12 août 1099, sur le kalife d'Égypte, la victoire d'Ascalon, soumit la Galilée qu'il donna en principauté à Tancrède, et mourut en 1104. Il eut pour successeur Baudouin Ier, son frère, comte d'Édesse; Baudouin, la même année, s'empara de Ptolémaïde, nommée depuis Saint-Jean-d'Acre, 1104; de Baruth, aujourd'hui Beirouth, 1109, et de Sidon, 1115. Il mourut en 1118 sans laisser d'enfants, et la couronne passa à Baudouin II, dit Dubourg, parent de Baudouin Ier, qu'il avait déjà remplacé dans le comté d'Édesse. Baudouin tailla en pièces, 1120, Ilghazi, roi de Mandin, et fut fait prisonnier en février 1124, par l'ortokide Balak. Pendant la captivité de Baudouin, Eustache Garnier, seigneur de Cesarée et de Sidon, s'empara de Tyr, 11 juillet 1124, et battit Bourski, général du sultan de Perse, 1125. Baudouin, libre en 1129, maria sa fille Mellissende à Foulques le Jeune, comte d'Anjou, qu'il déclara son successeur, et mourut le 21 août 1131. Foulques, pendant tout le temps de son règne, eut continuellement les armes à la main

contre les infidèles. Il mourut en 1144, laissant deux fils, Baudouin III et Amauri, qui lui succédèrent l'un après l'autre. La même année, les Turcs s'emparèrent d'Édesse, et la nouvelle de cette perte donna lieu en Europe à la seconde croisade, qui eut pour chefs l'empereur Conrad et le roi Louis le Jeune. Voy. CROISADES. Baudouin s'empara d'Ascalon, 1153, de Césarée, 1159, et mourut sans laisser de postérité, le 10 février 1162. Amauri Ier, son frère et son successeur, fut continuellement en guerre avec l'Égypte. Il entra dans ce pays, 1168, et s'empara du Belbeis. Il mit le siége par terre et par mer devant Damiette; mais, découragé par de nombreux revers, il demanda la paix, n'obtint qu'une trêve et retourna en Syrie, 1170. Dans le mois de décembre de la même année, les chrétiens perdirent Gaza et Davoun. Amauri mourut en 1173. Son fils Baudouin IV gagna sur Saladin la bataille de Rama, 25 novembre 1177. Il fut à son tour battu et fait prisonnier, 1178, et l'année suivante, 1179, Saladin s'empara de la forteresse du Gai de Jacob. Baudouin, devenu libre, remporta sur Saladin la victoire de Tibériade, 1182. Il envoya le patriarche de Jérusalem et les grands maîtres de l'Hôpital et du Temple pour réclamer des secours en Europe, 1184, et mourut le 16 mars 1185, sans avoir été marié. Il eut pour successeur son neveu Baudouin V, fils de Guillaume de Montferrat et de Sibylle, sœur de Baudouin IV, remariée depuis 1180 à Guy, fils de Hugues le Brun, sire de Lusignan. Baudouin étant mort la même année, Guide Lusignan se fit déclarer roi du chef de sa femme. L'année suivante, 1187, Afdhal, fils de Saladin, battit les grands maîtres de l'Hôpital et du Temple. 1er mai, Saladin marcha lui-même à la tête de son armée, et le 3 juillet de la même année, il vainquit Lusignan à la bataille de Tibériade, et fit ce prince prisonnier. 5 jours après, il s'empara de Saint-Jean-d'Acre; le 4 septembre 1187, d'Ascalon, et enfin de Jérusalem, 2 octobre de la même année. Babian d'Ibelin, commandant de cette dernière ville, se rendit par capitulation après un siége de 14 jours. Deux ans après, 1189, la mort de Sibylle enleva à Lusignan le titre de roi de Jérusalem, et Conrad de Montferrat, époux d'Isabelle, sœur de Sibylle, venait d'être reconnu pour roi, quand il fut assassiné à Tyr, le jour même de sa nomination, 1192. Cependant la prise de Jérusalem avait nécessité une 3e croisade, V. CROISADE, à la tête de laquelle marchèrent Philippe-Auguste, roi de France, et Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre. Cette expédition n'eut pour résultat que la prise d'Acre, dont les croisés s'emparèrent après un siége de 2 ans. Henri, petit-fils de Thibaut IV, comte de Champagne, fut nommé en 1192, roi de Jérusalem; ce prince rompit en 1196 une trêve conclue avec Saladin l'année même de son couronnement, perdit Jaffa, 1197, et se tua la même année en tombant d'une fenêtre de son palais. Il eut pour successeur Amauri II de Lusignan, déjà roi de Chypre, qui battit Saphadin, frère de Saladin, s'empara de Tyr et de Sidon, et aurait poussé plus loin ses conquêtes si la croisade de 1199 n'eût pas été détournée de sa destination. V. CROISADE, CONSTANTINOPLE. Amauri mourut, en 1205. Après lui, Jean de Brienne, 2e fils d'Évrard II, comte de Brienne, marié à Marie, fille de Conrad de Montferrat et d'Isabelle, hérita du titre de roi, du chef de sa femme. Ce prince, secouru par de nouveaux croisés, s'empara de Damiette, 5 novembre 1219. Il passa en France, 1225, pour solliciter de nouveaux secours, et maria pendant son voyage une de ses filles à l'empereur Frédéric II, auquel il céda son titre de roi de Jérusalem. Frédéric partit pour la Terre-Sainte, 1229. Il entra dans Jérusalem le 17 mars, en vertu d'un traité qu'il avait signé avec Méhedin ou Malek-Kamel, sultan d'Égypte. Il s'y fit couronner, et retourna immédiatement en Europe. Jérusalem, après son départ, retomba au pouvoir des Musulmans, qui ruinèrent les nouvelles fortifications que les Francs y avaient faites.

Chronologie historique des rois de Jérusalem. — Godefroi de Bouillon, 1099-1104. — Baudouin Ier, 1104-1118. — Baudouin II, 1118-1131. — Foulques, 1131-1144. — Baudouin III, 1144-1162. — Amauri Ier, 1162-1173. — Baudouin IV, 1173. — Baudouin V, 1185. — Gui de Lusignan, 1186-1189.—Conrad et Isabelle, 1192. — Henri de Champagne, 1192-1197. — Amauri II, 1197-1205. — Interrègne de 5 ans. — Jean de Brienne, 1205-1229. — Frédéric II, empereur d'Allemagne, époux d'Iolande, fille de Jean de Brienne, 1229.

JÉSUATES ou clercs apostoliques de Saint-Jérôme, ordre religieux fondé, en 1365, par saint Jean Colombin, et approuvé par Urbain V, 1367. Il prit la règle de Saint-Augustin, et fut supprimé par le pape Clément IX, 1668. Les religieux de cet ordre, appelés jésuates, du nom de Jésus, et mis par Pie V au nombre des religieux mendiants, portaient une tunique blanche avec un chaperon blanc, un manteau de couleur tannée et des sandales de bois. Les religieuses jésuates ne furent pas comprises dans la suppression.

JÉSUITES, ordre religieux institué, en 1534, par saint Ignace de Loyola (V. ce nom), sous le nom de clercs de la compagnie de Jésus. Cet ordre fut approuvé, en 1540, par le pape Paul III. V. ORDRES RELIGIEUX.

JÉSUS-CHRIST. Nom composé du mot hébreu *jehosuah*, du grec *jésous*, et du mot *christ*, *christos*, qui signifie oint ou sacré. 4004 ans après la création du monde, suivant l'opinion la plus répandue; 5999, suivant quelques autres chronologistes (V. AGE DU MONDE, DATE), sous le règne d'Auguste à Rome, et d'Hérode chez les Juifs, Marie, de la famille de David, mit au monde, à Nazareth, en Galilée, un fils qui fut nommé Jésus. Quatre mages ou philosophes d'Orient vinrent l'adorer. Marie, voulant soustraire Jésus à la colère d'Hérode, qui, sur la foi d'anciennes prédictions, craignait la venue d'un messie, s'enfuit avec Joseph en Égypte, où elle re ta jusqu'à la mort de ce roi. Ils revinrent ensuite dans la Galilée, et s'établirent à Nazareth, an 4. A l'âge de 12 ans, Jésus se rendit au temple de Jérusalem. Il s'y assit au milieu des docteurs, et fit admirer la sagesse de ses réponses par tous ceux qui l'écoutaient. A 30 ans, Jésus sortit de Nazareth, et alla sur les bords du Jourdain recevoir le baptême de son précurseur. Il choisit 12 disciples, se rendit à Jérusalem, et chassa du temple les marchands et les changeurs. Il sortit ensuite de la ville et baptisa. Il s'en retourna ensuite en Galilée, et annonça l'Évangile, prêchant aux hommes la charité et confirmant ses nouveaux dogmes par ses miracles. Il envoya ses apôtres prêcher, en leur recommandant de prendre pour sujet de leurs prédications, que le royaume du ciel était proche. La 3e année de sa prédication, il nourrit 5,000 hommes avec 5 pains et 2 poissons, et fit plusieurs autres miracles. Il entra ensuite triomphant dans Jérusalem, le jour de la fête de Pâques, prêcha dans le temple, confondit les pharisiens et les sadducéens par ses paraboles. Ses dogmes soulevèrent contre lui les pharisiens et les prêtres. Ces derniers séduisirent Judas Iscariote, disciple du Christ, qui consentit à le leur livrer moyennant 30 deniers; et quand ils l'eurent en leur pouvoir, ils le menèrent devant Ponce Pilate, gouverneur au nom des Romains, et l'accusèrent de vouloir renverser le gouvernement établi. Le pontife et le con-

seil le déclarèrent digne de mort. Jésus fut fouetté, habillé d'une façon ridicule et couronné d'épines. On lui fit tenir un roseau au lieu de sceptre, après quoi Pilate le montra au peuple, dans cet état, en lui disant : « Voilà votre homme. » Pilate l'abandonna à la fureur des Juifs, qui lui firent éprouver les outrages les plus sanglants, le conduisirent au Calvaire, où il fut mis en croix entre deux voleurs, et rendit le dernier soupir à la 3e heure, c'est-à-dire à 9 heures du matin. Il ressuscita le 3e jour.

JEUNE. Hérodote dit qu'en Égypte on se préparait à la célébration de certaines fêtes par un jeûne sévère, et que, dans l'Inde, l'Assyrie et la Phénicie, on observait l'abstinence par des motifs religieux. Cette pratique du jeûne était aussi connue des anciens Gaulois, et les Athéniens et les Lacédémoniens la mettaient également en pratique. Ces derniers, ainsi que les Romains, avaient prescrit des jours solennels de jeûne en l'honneur de quelques-unes de leurs divinités, telles que Cérès et Mithra. — Dès l'origine du christianisme, les Pères de l'Église recommandèrent la pratique du jeûne, et il était alors si scrupuleusement observé dans l'Orient, que, dans la disette de 546, l'empereur Justinien ayant permis aux bouchers de Constantinople d'ouvrir leurs boutiques, le peuple, malgré le manque de blé, de vin, d'huile et de poisson, refusa de profiter de cette permission. En 789, un capitulaire de Charlemagne contre quiconque n'observerait pas le jeûne pendant le carême. En 806, au jeûne du carême on ajouta celui des Quatre-Temps ; et enfin, en 1005, sous le pontificat de Jean XVII, on établit le jeûne la veille de la plupart des fêtes chrétiennes. — En 818, un concile tenu à Aix-la-Chapelle autorisa ses moines à se servir de jus de lard au lieu d'huile, à cause de la cherté de ce dernier comestible ; et, en 1538, l'évêque de Paris, conformément à une bulle du pape Jules III, ayant voulu autoriser l'usage des œufs dans son diocèse pendant tout le temps du carême, le parlement de Paris s'y opposa, et le décret pontifical ne fut pas exécuté.

JEUX. Le mot jeux se prend de différentes manières; quelquefois il signifie un délassement qui n'a d'autre but que de récréer l'esprit, d'autres fois il indique un amusement destiné à exercer le corps. Nous allons envisager le mot dans toutes ses acceptions historiques; mais comme, aux articles Calendrier et Fêtes, nous avons déjà cité les jours où se célébraient les jeux publics, nous renvoyons à ces deux articles pour tous ceux qui ne nous offriraient pas de nouveaux développements. Quant aux jeux de récréation, nous renvoyons aux articles spéciaux, **CARTES, DÉS, DOMINOS, ÉCHECS**, etc. Les jeux dans l'antiquité étaient des fêtes publiques, destinées à fortifier le corps. Il serait bien difficile de préciser d'une manière certaine l'époque de leur création ; seulement, comme ils se rapportaient pour la plupart à la religion, tout porte à croire qu'ils ont eu pour but dans l'origine le système religieux, ou quelque grande action dont on voulait garder le souvenir. Les jeux étaient passés de l'Égypte dans la Grèce ; plus tard, les Romains les empruntèrent à ce dernier pays, mais en adoptant cet usage, ils le modifièrent sensiblement, c'est-à-dire qu'ils se refusèrent à l'uniformité, et qu'aucune loi ne fixa le temps que devait durer leur célébration. Contrairement à l'usage de la Grèce où l'on connaissait les premiers et les derniers jours des jeux, à Rome, ceux qui les donnaient étaient libres de les prolonger suivant leur plaisir. Ainsi les jeux scéniques qui se donnèrent après la bataille de Cannes sous le consulat de Q. Fabius et de M. Claudius, av. J.-C., 216, ne durèrent que 4 jours. Ceux qu'Agrippa fit représenter pendant qu'il était édile, av. J.-C. 55, durèrent, au rapport de Pline, 40 jours; et enfin Trajan, vainqueur de Décibale, roi des Daces, 115 de l'ère vulgaire, en donna qui durèrent 123 jours. Dans l'origine, le droit de faire représenter les jeux n'appartenait qu'aux édiles curules et aux préteurs qui les donnaient à leurs frais. Dans la suite, ce droit passa aux consuls et aux empereurs.

JEUX ACTIENS. Ils furent institués par Octave après la bataille d'Actium, av. J.-C. 31, en mémoire de la victoire signalée qu'il y avait remportée sur Antoine. Il les établit d'abord à Nicopole, et ensuite à Rome. On les représentait tous les 5 ans. Il en commit le soin aux pontifes, aux augures, aux septemvirs et aux quindécemvirs.

JEUX APOLLINAIRES. Ces jeux étaient célébrés par les Romains en l'honneur d'Apollon. Tite-Live dit, au sujet de l'institution de ces jeux, qu'un certain devin, nommé Mars, conseillait aux Romains de vouer des jeux à Apollon, s'ils voulaient être toujours victorieux de leurs ennemis; que, sur cet avis, le sénat commanda aux décemvirs de voir les livres des sibylles ; et qu'après leur rapport il ordonna que l'on ferait des jeux à Apollon, selon les cérémonies prescrites par les sibylles. On y sacrifiait un bœuf et deux chèvres dont on dorait les cornes. Macrobe ajoute que la première fois qu'on célébra ces jeux, le peuple romain, averti de l'approche des ennemis de la république, sortit du théâtre, alla au-devant d'eux, et les mit en fuite avec le secours d'Apollon. Ce fait se rapporte à l'an 541 de Rome, av. J.-C. 219. Il n'y avait point alors de jour arrêté pour la célébration de ces jeux, et le préteur faisait seulement vœu de les célébrer dans l'année ; mais, en 545, il y eut une loi qui les fixa au 6 juillet de chaque année. Ce qui donna lieu à cette ordonnance fut une peste dont les Romains crurent qu'ils ne pourraient être délivrés qu'en assignant à cette fête un jour certain. On les représentait dans le cirque. Les quindécemvirs furent chargés d'en avoir soin.

JEUX AUGUSTALES, en l'honneur d'Auguste, furent établis l'an 375 de Rome, av. J.-C. 2, lorsque Auguste revint de Grèce à Rome. Le sénat ordonna, 8 ans après, an de l'ère vulgaire 6, sous le consulat d'Ælius Tubéron et de P. Fabius, qu'on les représenterait le 4e jour avant les ides d'octobre, c'est-à-dire le 12 dudit mois.

JEUX CAPITOLINS, institués en l'honneur de Jupiter, parce qu'il avait conservé le Capitole assiégé par les Gaulois sénonais, 363 de Rome, av. J.-C. 390. M. Furius Camillus ayant donné bataille aux Gaulois, et les ayant défaits, représenta au sénat qu'il était nécessaire de rendre des actions de grâces à Jupiter, et que, pour cet effet, on devait lui instituer des jeux que l'on appellerait Capitolins. Le sénat y consentit, et, par un décret donné pour la célébration de ces jeux, il établit un collége de personnes choisies pour en régler toutes les cérémonies.

JEUX ou COMBATS CAPITOLINS, autres jeux solennels institués par l'empereur Domitien, l'an de Rome 839, et de J.-C. 86, en l'honneur de Jupiter Capitolin, dont le temple était au Capitole. Ces jeux étaient ceux où l'on faisait courir les chevaux, et où les hommes s'exerçaient à la lutte. Les vainqueurs recevaient des palmes et des couronnes ornées de rubans.

JEUX CÉRÉAUX ou DE CÉRÈS. Ils étaient célébrés par les Romains en l'honneur de Cérès, le 12 avril, dans le grand cirque. Ils duraient 8 jours, pendant lesquels les dames romaines, vêtues de blanc, représentaient Cérès cherchant sa fille Proserpine avec un flambeau. Les Romains étaient aussi vêtus de robes blanches pour être présents à cette cérémonie. On y faisait des com-

bats à cheval, auxquels les édiles substituèrent dans la suite des combats de gladiateurs.

JEUX CIRCENSES ou **JEUX DU CIRQUE**, exercices et combats qui se faisaient dans le grand cirque de Rome. On les appelait autrefois jeux romains, parce qu'ils avaient été institués par Romulus, premier roi de Rome, av. J.-C. 753. On les nomma aussi grands jeux, parce qu'ils se célébraient avec de grandes dépenses et une pompe magnifique. Le premier exercice était le combat à coup de poings ou de cestes, gantelets garnis de fer ; ou avec des épées, des bâtons, des lances, ou des javelots. On y joignit dans la suite les combats des gladiateurs et ceux contre les bêtes féroces ; mais il n'y avait que les esclaves qui s'adonnassent à ces deux derniers. Le second était la course des chariots qui partaient en même temps d'une extrémité du cirque ; celui qui arrivait le premier, après avoir tourné trois fois autour du but, remportait le prix. Le troisième était le saut, ou en plein champ, ou d'un lieu bas à un lieu élevé, ou d'un lieu élevé à un plus bas. Le quatrième, le jeu du palet, des flèches, des dards et de toutes sortes de traits qui se lançaient de loin. Le cinquième était la course à cheval. Le sixième, le combat qui se faisait sur des chariots. Le septième était la naumachie, ou combat naval, dans lequel on représentait une bataille navale sur un grand lac ou sur un fleuve. Dans la pompe qui précédait ces jeux, on portait les images des dieux et les statues des hommes illustres, et les dames romaines faisaient le tour du cirque dans des chariots qui étaient quelquefois traînés par des éléphants. Les rois de Rome, av. J.-C. 753-509, instituèrent ces jeux publics ; les consuls, 509-31, les firent continuer pour le divertissement du peuple et pour l'accoutumer à la guerre. Enfin les empereurs, av. J.-C. 31-496 de l'ère vulgaire, en ordonnèrent les solennités et en firent la dépense.

JEUX CONSUALES. Ils furent établis par Romulus en l'honneur de Neptune équestre, et devinrent l'occasion de l'enlèvement des Sabines, av. J-C. 752.

JEUX DE CASTOR ET DE POLLUX. A. Posthumius, dictateur, l'an 257 de Rome, av. J.-C. 496, dans la guerre contre les Latins, fit un vœu par lequel il s'engageait, dans le cas où il serait victorieux, à faire représenter à Rome des jeux magnifiques en l'honneur de Castor et de Pollux. Le succès de cette guerre ayant été favorable à la république, le sénat rendit un décret par lequel, pour satisfaire au vœu de Posthumius, il ordonna qu'on célébrerait chaque année, pendant 8 jours, des jeux en l'honneur de Castor et de Pollux.

JEUX FLORAUX. Ils se célébraient à Rome le 4e jour des calendes de mai, c'est-à-dire le 28 avril. Ils eurent lieu pour la première fois l'an de Rome 513, av. J.-C. 241, sous le consulat de A. Manlius Torquatus et de Q. Luctatius Catulus Corco, qui les firent représenter avec les amendes provenant des condamnations prononcées contre ceux qui s'étaient appropriés les terres de la république. Depuis lors, jusqu'à l'an de Rome 580, ils ne furent point célébrés annuellement, mais seulement quand le dérangement ou l'intempérie des saisons le demandait. A cette dernière époque, 580, av. J.-C. 173, le sénat ordonna qu'ils seraient représentés tous les ans. Il s'y glissa dans la suite bien des choses indécentes. C'était, à proprement parler, la fête des courtisanes ; elles y paraissaient de jour toutes nues sur le théâtre, et couraient la nuit par la ville avec des flambeaux, en dansant au son des trompettes et faisant des gestes lascifs accompagnés de chansons impudiques. Caton d'Utique, présent à la célébration de ces jeux, ayant été averti par Favonius, son ami, que c'était sa présence qui retenait le peuple et faisait qu'il n'osait demander l'apparition des femmes nues, sortit du théâtre pour laisser au peuple la liberté de voir ces danses, suivant la coutume, et ne pas souiller sa vue par un spectacle si infâme.

JEUX FLORAUX, jeux qui se célébraient dans la ville de Toulouse. Ils furent institués en 1354 et durent leur origine à 7 bourgeois de la ville. Ces bourgeois s'assemblèrent 1527 dans un jardin du faubourg Saint-Etienne, et résolurent d'inviter, par une lettre circulaire, tous les troubadours ou poëtes des environs à se rendre à Toulouse le premier jour du mois de mai suivant, avec promesse de donner le prix d'une violette d'or à celui qui aurait récité les plus beaux vers. Cette lettre en rimes provençales (elle est insérée dans l'ancien registre de ces jeux) fut envoyée dans toutes les villes de la langue d'oc ; et ce projet plut tellement aux capitouls de Toulouse, que, l'ayant proposé dans un conseil de ville, il fut résolu qu'on l'exécuterait tous les ans et que la dépense serait jointe aux charges publiques. Un grand nombre de poëtes étant venus à Toulouse, le 1er mai fut employé à entendre les vers qu'ils récitèrent. Le jour suivant, les vers furent examinés par les 7 bourgeois auxquels se joignirent 2 capitouls ; et le troisième jour, on adjugea publiquement le prix à Arnaud Vidal de Castelnaudary, pour un poëme qu'il avait récité en l'honneur de la sainte Vierge. L'année suivante, 1328, pour donner quelque forme d'académie à cette assemblée, on créa un chancelier et un secrétaire. L'office du chancelier était de mettre le sceau aux poésies, et celui du secrétaire d'écrire ces poésies sur un registre exprès. On ajouta depuis, à la violette, deux autres fleurs, l'églantine et le souci, pour servir de second et de troisième prix. On ordonna ensuite que celui qui aurait gagné la violette pourrait demander d'être fait bachelier, et que celui qui aurait remporté les trois fleurs serait fait docteur en *gaie science* s'il le souhaitait. Les lettres de ces degrés étaient expédiées en vers avec le sceau du chancelier. L'aspirant les demandait en rimes, et le chancelier, au nom de la compagnie, lui répondait de même. On lui donnait aussi le bonnet de docteur et on l'installait en rimes. Peu de temps après, on chargea Molinier, chancelier des jeux, de rédiger par écrit les formules de cette cérémonie, et d'y joindre un traité de rhétorique et de poésie, sur les principes duquel on jugerait du mérite des vers. Ce traité contient des expressions assez bizarres. La poésie y est nommée *la gaie science*. Le prix est appelé *la joya* : ainsi, pour dire le prix de la violette, on dit *la joya de la violeta* ; et l'inclination à la vertu a le nom d'*amour*. Longtemps après, vers l'an 1490, une femme de qualité appelée Clémence Isaure, descendant, dit-on, des anciens comtes de Toulouse, renouvela cette institution et laissa pour cela la plus grande partie de son bien à la ville.

JEUX FUNÈBRES. Ces jeux, institués, dit-on, par le consul Junius Brutus, an de Rome 244, av. J.-C. 509, avaient lieu chez les Romains, en l'honneur des morts et pour apaiser leurs mânes. C'étaient des sacrifices de captifs qu'on immolait aux mânes, et auxquels on substitua dans la suite des combats de plusieurs gladiateurs qui se battaient auprès du bûcher, pendant la cérémonie des funérailles. On faisait aussi des comédies avec des dépenses si excessives, que Tibère, 25 de l'ère vulgaire, défendit aux particuliers d'entreprendre ces jeux, s'ils n'avaient 400,000 sesterces de biens. L'empereur Claude ordonna, 48, que l'on célébrât tous les ans dans le cirque des jeux funèbres dont les édiles auraient soin ; mais, dans la suite, il abrogea cette coutume. L'usage néanmoins en demeura permis aux particuliers jusqu'au

règne de Théodoric, roi des Ostrogoths en Italie, qui l'abolit entièrement vers l'an 500 de J.-C.

JEUX ISTHMIENS. Ces jeux, que l'on représentait tous les trois ans, furent ainsi appelés de l'isthme de Corinthe, où ils se célébraient. Plutarque dit qu'ils furent institués par Thésée en l'honneur de Neptune, av. J.-C. 1239. Les jeux isthmiens se célébraient avec grand appareil, et étaient une des quatre grandes assemblées de la Grèce; les héros y donnaient des marques de leur courage et de leur adresse. Le prix de la victoire était une couronne de pin ou de myrte. Dans la suite, une ordonnance de Solon, 494, fit donner aux vainqueurs une somme de 100 drachmes d'argent.

JEUX MARTIAUX ou DE MARS, jeux que les Romains célébraient en l'honneur de Mars, d'abord le 13 mai, et ensuite le 1er août, parce que c'était le jour auquel on avait dédié le temple de Mars. On faisait dans ces jeux des courses à cheval, et on représentait des combats d'hommes contre les bêtes. Les historiens remarquent que, du temps de l'empereur Tibère, an de J.-C. 20, Germanicus tua 200 lions dans ces jeux.

JEUX MÉGALÉSIENS. Ces jeux, qui tiraient leur nom du mot grec μέγας, *grand*, parce qu'ils avaient lieu en l'honneur de Cybèle, que les païens appelaient la grande mère des dieux, se représentaient à Rome sur le théâtre. Ils eurent lieu pour la première fois à l'époque de l'arrivée de la statue de Cybèle, que les Romains avaient envoyé chercher dans la ville de Pessinunte (Phrygie), près du mont Ida. Elle fut reçue à Rome, 550 de la fondation de cette ville, av. J.-C. 203, par Scipion Nasica. Ce fut alors qu'on institua ces jeux que l'on célébrait le 12 avril. Les dames romaines y dansaient devant l'autel de la déesse, et l'on y faisait des festins, mais avec frugalité et modestie.

JEUX NÉMÉENS. Ces jeux, institués à Argos en l'honneur du combat d'Hercule contre le lion de la forêt de Némée, eurent lieu pour la première fois vers la 51e olympiade, vers l'an 576 av. J.-C.

JEUX NÉRONIENS, combats et jeux solennels que l'empereur Néron institua l'an 813 de la fondation de Rome, 60 de l'ère chrétienne, pour être célébrés tous les 5 ans. Cet empereur, ne pouvant attendre que le terme de 5 ans fût accompli, renouvela ces jeux, l'an 816 de la fondation de Rome, et 63 de l'ère chrétienne. Ce qui ne l'empêcha pas de les faire célébrer 2 ans après, époque qu'il avait réglée par l'institution de ces jeux.

JEUX OLYMPIQUES, jeux célèbres de la Grèce institués, dit-on, par Hercule, 430 avant le renouvellement de ces jeux, l'an 2830 du monde, 1205 av. J.-C. quatre ans après la prise de Troie. Cette opinion toutefois a été vivement combattue. Un ancien chronographe, cité par saint Clément d'Alexandrie, place cette institution à l'an 2818 du monde, 1217 av. J.-C., 444 entre l'institution des jeux olympiques et leur rétablissement. Enfin, Velleius Paterculus dit qu'Hercule remporta le prix aux jeux où Atrée présidait, 1250 ans av. le consulat de Vinicius, c'est-à-dire l'an 2814 du monde, 1221 av. J.-C. En consultant l'ouvrage de ce dernier auteur, l'opinion émise par lui tombe d'elle-même, car un peu plus haut il dit qu'Hercule mourut 120 ans avant que ses descendants se rendissent maîtres du Péloponèse. Or, cette conquête se fit l'an 2928 du monde, 1107 av. J.-C. Selon Velleius, le héros mourut donc l'an 2812 du monde, 1223 av. l'ère chrétienne; et ainsi il place sa victoire deux ans plus tard que sa mort. Le chronographe cité par saint Clément ne place l'institution des jeux que 33 ans avant la prise de Troie. Or, les descendants d'Hercule firent après sa mort la première entreprise sur le Péloponèse, 21 ans avant que les Grecs eussent forcé cette place, c'est-à-dire l'an 2805 du monde, 1230 av. J.-C. Il résulte de ce calcul, que si Velleius ne nous trompe point dans la date de la mort d'Hercule, il la faudrait placer à l'an 2786 du monde, 1249 av. l'ère chrétienne, temps auquel Atrée régnait depuis 9 ans dans l'Élide, de sorte qu'Hercule a pu fort bien remporter le prix des jeux où ce prince présidait. Ils se célébraient de 4 en 4 ans, vers le solstice d'été, durant 5 jours, sur les bords du fleuve Alphée, proche de la ville d'Olympie, dite aujourd'hui Longanica, où était le fameux temple de Jupiter Olympien. Les historiens ne comptent pour première olympiade que celle où Chorébus fut couronné, 110 ans après le rétablissement des jeux olympiens par Iphitus, 776 av. J.-C. Il y avait des prix pour d'autres exercices. Varron ne trouvait que fables et que ténèbres dans l'histoire des Grecs avant cette époque.

JEUX PLÉBÉIENS. Ces jeux furent institués par le peuple romain, au retour du Mont-Sacré, l'an 261 de la fondation de Rome, av. J.-C. 492, comme gage de sa réconciliation avec le sénat. On les célébrait, pendant 3 jours, dans le cirque, à partir du 17 avant les calendes de décembre (15 novembre).

JEUX PYRRHIQUES, exercice militaire, inventé par Pyrrhus, fils d'Achille, vers l'an 1190 av. J.-C. Les soldats, n'ayant que des armes et des boucliers de buis, faisaient, en dansant, les différentes évolutions des bataillons. Ils exprimaient aussi, par leurs gestes, tous les devoirs des soldats dans la guerre; comment il fallait attaquer l'ennemi, manier l'épée dans le combat, lancer un dard, ou tirer une flèche. Pendant ce temps, plusieurs joueurs animaient ces soldats par le son de leurs flûtes. Quelquefois la pyrrhique était composée de deux partis, l'un d'hommes et l'autre de femmes. Souvent aussi des jeunes seigneurs et des enfants nobles se divertissaient à ces jeux, que l'on appelait aussi *castrenses*, parce qu'ils se faisaient ordinairement dans le camp pour l'exercice et le divertissement des soldats.

JEUX PYTHIENS. Les anciens prétendaient que ces jeux avaient été institués par Apollon, à l'occasion de sa victoire sur le serpent, ou plutôt sur le brigand Python. Négligés dans la suite, ils furent rétablis par les amphictyons, dans la 47e ou 48e olympiade, 592-588 av. J.-C. Ils étaient célébrés tous les 8 ans à Delphes. Les exercices qui s'y faisaient étaient la course, le jet du palet, la lutte, le combat à coups de poing et avec des armes. Ceux qui remportaient le prix étaient couronnés de laurier et étaient gratifiés de quelques-uns des fruits que l'on avait offerts dans le temple d'Apollon. Ovide dit que les premières couronnes des vainqueurs furent de branches de chêne, et nous apprenons de Pindare qu'après celles de laurier on donna des couronnes d'or.

JEUX ROMAINS. Les Romains célébraient ces jeux en l'honneur de Jupiter, de Junon et de Minerve. On les appelait aussi les grands jeux, à cause de la pompe avec laquelle ils se faisaient ou parce qu'on y honorait les plus grands dieux. Ces jeux se célébrèrent au commencement dans le cirque, et ensuite sur le théâtre; c'est pourquoi ils furent appelés jeux circenses et quelquefois jeux scéniques. Ils duraient ordinairement trois jours, mais quelquefois on les continuait plus longtemps. Voyez **CIRCENSES.**

JEUX SCÉNIQUES. Ces jeux se représentaient sur le théâtre dont la face s'appelait scène. Il y en avait de quatre sortes : la tragédie, la comédie, la satyre et la farce. Leur origine remonte à l'an 389 de la fondation de Rome, av. J.-C. 364. Dans la suite du temps, les poëtes

s'étudièrent à rendre ces jeux plus agréables et dignes de gens d'esprit.

JEUX SÉCULAIRES à Rome. Cette ville étant dévastée par la peste, l'année même qu'elle chassa les Tarquins, Valérius Publicola, alors consul, ordonna que, pour apaiser la colère des dieux, on célébrerait la solennité des jeux séculaires, dont les cérémonies étaient dans les oracles de la sibylle. C'était l'an 245 de la fondation de Rome, c'est-à-dire 508 av. J.-C. On représenta les seconds l'an 305, les troisièmes l'an 505, les quatrièmes l'an 608. Quoique ces jeux fussent appelés séculaires, on ne les représentait pas de 100 ans en 100 ans, mais de 105 ans en 105 ans. Auguste les fit célébrer l'an de Rome 737, av. J.-C. 16. L'empereur Claude voulut qu'on les renouvelât l'an 800 de Rome, parce que c'était le commencement du siècle ; mais Domitien se régla sur ce qu'avait fait Auguste, et les ordonna 105 ans après ceux de ce prince, c'est-à-dire l'an 840 de Rome, 87 de l'ère vulgaire. L'ouverture de ces jeux se faisait vers le commencement de la moisson. Quelques jours auparavant, les quindécemvirs distribuaient au peuple des flambeaux, du soufre et du bitume, dont chacun se servait pour se purifier. Ensuite, tout le peuple se rendait aux temples d'Apollon et de Diane, portant du froment, de l'orge et des fèves. La fête se solennisait pendant trois jours et trois nuits, par des sacrifices qu'on faisait au Champ de Mars, sur le bord du Tibre et dans les temples. Les dieux à qui on les offrait étaient Jupiter, Junon, Apollon, Latone et Diane; les Parques, Lucine, Cérès, Pluton et Proserpine. Ces sacrifices étaient suivis de jeux publics. Après les préparatifs, on commençait la solennité du premier jour par une procession où le sénat et tous les magistrats se trouvaient. Le peuple y était habillé de blanc, couronné de fleurs, avec une palme à la main. On chantait des vers faits exprès pour cette fête, et l'on adorait, en passant dans les temples et les carrefours, les statues des dieux qu'on exposait sur des lits de parade. Les jeux étaient particulièrement dédiés à Apollon et à Diane, et se donnaient au théâtre, où l'on jouait des comédies, et au cirque, où l'on faisait des courses à pied, à cheval et de chariots. Les athlètes se signalaient à la lutte et aux autres exercices. On voyait dans l'amphithéâtre des combats de gladiateurs et de bêtes sauvages. La danse des saliens faisaient une partie de cette solennité. La fête finie, on marquait ces jeux sur les registres publics et on les gravait sur des marbres. Les empereurs Septime Sévère et Antonin Caracalla firent célébrer ces jeux l'an 957 de la fondation de Rome, qui correspond à l'an 204 de l'ère chrétienne. Enfin, l'on cite encore ceux ordonnés par l'empereur Philippe, 247 de J.-C. On célébrait ces jeux en été et presque au même mois que les grands jeux olympiques chez les Grecs.

JEUX TAURILIENS. Ces jeux furent, selon Festus, institués par Tarquin le Superbe, av. J.-C. 550, en l'honneur des dieux infernaux. Ils eurent pour but de conjurer les accidents de maladie que faisaient naître, chez les femmes enceintes, les chairs corrompues des taureaux immolés qu'on leur vendait et qu'elles mangeaient. Ils se célébraient hors de la ville, dans le cirque Flaminien.

JEUX TÉRENTINS. Ces jeux ne se célébraient que tous les 100 ans ou tous les 110 ans, et ressemblaient aux jeux séculaires, avec cette différence que les jeux séculaires n'avaient lieu que la nuit, et qu'eux se célébraient le jour et la nuit. On y sacrifiait des bœufs noirs à *Dis* ou Pluton, et à Proserpine, sur un autel trouvé 20 pieds sous terre, dans un endroit du Champ de Mars qui s'appelait *Terentum*, d'où le nom de Térentins.

JEUX TROYENS, courses et exercices à cheval que la jeunesse de Rome faisait dans le cirque, sous la conduite d'un chef qu'on appelait prince de la jeunesse. Ces jeux n'étaient en usage à Rome que depuis Jules César, av. J.-C. 48.

JÉZABEL, fille d'Ithobal, roi de Sidon, et femme d'Achab, roi d'Israël. Elle fit construire un autel à Baal, et fit mourir un grand nombre de prophètes. Jéhu, parvenu au trône, la fit jeter par les fenêtres de son palais et fouler aux pieds de ses chevaux, avant J.-C. 876.

JOAB, général des armées de David, était fils de Sarvia, sœur de ce prince, et d'Azur, de la tribu de Juda. Il défit, dans la plaine de Gabaon, l'armée d'Isboseth, fils de Saül; rejoignit David à Hébron, tua par ruse Abner, dont il était jaloux à cause de sa nouvelle puissance ; s'unit à David, au siége de Jérusalem ; monta le premier sur les remparts de cette ville, et fut confirmé dans le commandement de l'armée d'Israël. Il fit la guerre aux Ammonites, mit le siége devant Rabbath, qu'il laissa prendre par David. La mort d'Absalon lui enleva l'affection de David. A la mort de ce prince, Joab se déclara en faveur d'Adonias contre Salomon ; celui-ci, ayant eu le dessus, le fit périr, l'an 1001 avant Jésus-Christ.

JOACHAZ, roi d'Israël, succéda à Jéhu, son père, av. J.-C. 856. Il fut battu par Hazaël, roi de Syrie, et mourut en 839. — Joachaz, roi de Juda, fils de Josias, s'empara du trône, l'an 609 av. J.-C., au préjudice d'Éliacim, son frère aîné. Ce dernier fut rétabli sur le trône par Néchao, roi d'Égypte. Joachaz, chargé de fers, fut envoyé en Égypte, et retenu prisonnier jusqu'à la fin de ses jours.

JOACHIM, surnommé *le Prophète*, religieux de l'ordre de Cîteaux, naquit, 1150, à Célico, dans la Calabre citérieure. Il fut page de Roger, roi de Sicile, entra dans l'abbaye de Sambuccino, en sortit pour prêcher, rentra au monastère, et y remplaça l'abbé de Corrazo, 1176. Sa réputation de sagesse lui valut la visite des princes, des grands seigneurs, des rois même qui venaient le consulter. Il se retira, en 1185, dans la solitude de Caseniar, et y passa 5 ans à commenter les saintes Écritures. En 1189, il alla habiter le désert de Haute-Pierre, pour y continuer son commentaire sur l'*Apocalypse*; il se fixa à Flora, où quelques-uns de ses disciples formèrent un monastère. Il tomba malade dans une visite qu'il fit au monastère de Saint-Martin de Jesse, et mourut, le 30 mars 1202, à l'âge de 72 ans. Il est honoré d'un culte spécial en Calabre le 29 mai. On a de lui des *Commentaires* sur Isaïe, Jérémie et sur l'*Apocalypse*.

JOACHIM, JOAKIM ou ÉLIACIM, roi de Juda, frère aîné de Joachaz, qui l'avait frustré du royaume ; mais il fut rétabli, l'an 608 av. J.-C., par Néchao, roi d'Égypte. Il fut détrôné par Nabuchodonosor, contre lequel il s'était révolté, l'an 598 av. J.-C.

JOAS, roi de Juda, le plus jeune des fils d'Ochosias, échappa au massacre de la famille royale ordonné par Athalie, et fut élevé dans le temple par le grand prêtre Joad. Reconnu roi, l'an 878 av. J.-C., à l'âge de 7 ans, il régna à la place d'Athalie. A la mort de Joad, il se livra à toutes ses passions, fit mourir Zacharie, fils de son bienfaiteur, fut défait par Hazaël, roi de Syrie, 844, fut tué l'année suivante, 843 av. J.-C., par ses propres sujets révoltés de ses exactions. — Joas, roi d'Israël, de 852 à 817, remporta quelques victoires sur Benadad, roi de Syrie, et défit Amasias, roi de Juda.

JOATHAN, roi de Juda, fils d'Osias, fut, dès l'an 768 av. J.-C., associé au trône par son père. Il releva les

murs de Jérusalem, fit fleurir la religion, vainquit et rendit tributaires les Ammonites, fit la guerre à Rasin, roi de Syrie, ainsi qu'à Phacée, roi d'Israël, et mourut en 742 av. J.-C.

JOB, patriarche juif, naquit à Hus, vers le 18e siècle av. J.-C., perdit en un jour ses enfants et ses richesses, fut accablé d'une maladie cruelle, réduit à la plus grande misère et à coucher sur un fumier. Après avoir tout souffert avec la plus grande résignation, il recouvra la santé, les richesses, eut une nombreuse famille, et mourut à l'âge de 140 ans.

JOEL, le second des 12 petits prophètes, est placé par les uns vers l'an 789, par les autres vers 626 av. J.-C., sous Ezéchias ou Manassé. On a de lui trois chapitres de prophéties, dans lesquels il a prédit la captivité de Babylone, la descente du Saint-Esprit et le jugement dernier.

JOHANNISBERG, ville du duché de Nassau, célèbre par une victoire remportée dans ses environs par le prince de Condé sur les Impériaux, 1762.

JOHANNOT (Alfred), peintre français, né en 1803, mort en 1837. On a de lui *François Ier, prisonnier à Madrid, visité par Charles-Quint.*

JOHNSON (Benjamin), plus connu sous le nom de **BEN JOHNSON**, auteur dramatique, naquit en 1574, à Westminster. Il fut soldat et comédien, se maria, fit ses comédies et ses tragédies qui lui attirèrent la protection de Shakspeare. Vers la fin de sa vie, il fut nommé poëte lauréat. Il mourut pauvre, 1637.

JOHNSON (Thomas), botaniste anglais, né dans le comté d'York, au 17e siècle, fut médecin à Oxford, servit pendant les guerres civiles de Charles Ier, et fut tué en 1644. On a de lui une *Histoire générale des Plantes.*

JOHNSON (Samuel), théologien anglais, né en 1649, mort en 1705, défendit avec violence la légitimité royale, quand le duc d'York se déclara catholique. Il fut condamné à cause de ses libelles, et sa mémoire réhabilitée en 1688.

JOHNSON (Samuel), célèbre littérateur anglais, né à Lichtfield, en 1703, fit les *Voyages de Jérôme Sobo en Abyssinie*, une *Satire* qui excita l'admiration du pape, *le Rôdeur*, un poëme intitulé *la Vanité des souhaits humains*, sa tragédie d'*Irène*, et un dictionnaire anglais. Il mourut en 1784.

JOINVILLE, ville de France, sur la rive gauche de la Marne, chef-lieu de canton du département de la Haute-Marne. Cette ville, chef-lieu du ci-devant Vallage, dans l'ancienne Champagne, est située dans un bassin agréable, au pied d'une haute montagne, au sommet de laquelle s'élevait jadis un château fort, bâti dans le 11e siècle, et détruit à l'époque de la révolution. Ce château avait appartenu à la maison de Guise. Le fameux cardinal de Lorraine y naquit, en 1529. Avant d'être une possession des Guise, le château de Joinville avait eu d'abord des seigneurs du nom de Joinville. (V. l'article suivant.) La ville est très-ancienne. Elle fut détruite par Charles-Quint, en 1544, et rebâtie par les soins de Claude de Lorraine, baron de Joinville. Henri II l'érigea en principauté, 1552, en faveur du duc de Guise. Cette principauté échut par succession, 1688, à mademoiselle de Montpensier, qui la donna, en mourant, à la maison d'Orléans. Un des fils de Louis-Philippe porte le titre de prince de Joinville.

JOINVILE (Jean, sire de), sénéchal de Champagne, fils de Simon, sire de Joinville, et de Béatrix, fille d'Étienne III, comte de Bourgogne. Il suivit saint Louis dans la 2e croisade, 1248, et fut son ami. Il écrivit l'histoire de cette expédition, refusa de faire la 3e croisade, 1270, et mourut vers 1318, à l'âge de 90 ans.

JOLY (Claude), né, en 1607, à Paris, mourut en 1700, fut d'abord avocat, puis chanoine de l'église de cette ville. Il suivit le duc de Longueville aux conférences de Munster, fut official et grand chantre de l'église de Paris. On a de lui un ouvrage intitulé : *Manières véritables et importantes pour l'institution du roi contre la politique pernicieuse du cardinal Mazarin.*

JONAS, le 5e des petits prophètes, vécut vers l'an 825 av. J.-C. Pour ne pas aller à Ninive annoncer au roi que la ville serait détruite, à cause de ses crimes, il s'enfuit sur un vaisseau, fut jeté à la mer pendant une tempête, englouti par un énorme poisson, qui le garda dans son ventre pendant 3 jours, au bout desquels il le rejeta sur le rivage. Jonas, sauvé par miracle, se rendit à Ninive, fit sa prédication, et retourna en Judée, où il mourut, vers l'an 781 av. J.-C.

JONATHAN-BEN-UZIEL, célèbre rabbin, vivait dans le 1er ou le 2e siècle de l'ère chrétienne. Les talmudistes le font contemporain des prophètes Aggée, Malachie, Zacharie, et le font vivre dans le 5e siècle av. J.-C. Il composa le *Targum*, paraphrase sur Josué, les Juges, Samuel, les Rois, Isaïe, Jérémie, Ézéchiel et les 12 petits prophètes.

JONATHAS, fils de Saül, périt à la bataille de Gelboë, livrée contre les Philistins, 1055 av. J.-C.

JONATHAS, surnommé *Alphus*, le plus jeune des 7 frères Machabées, fut grand sacrificateur des Juifs, l'an 161 av. J.-C. Il chassa de la Judée Bacchide, général de Démétrius Soter, roi de Syrie, 158, s'allia avec Alexandre Balas, usurpateur du trône de Syrie ; ensuite avec Démétrius Nicanor, successeur de ce dernier, et fut assassiné par Diodote Triphon, qui voulait usurper le trône sur Antiochus, av. J.-C. 143.

JONES (Paul), marin anglo-américain, né en Écosse vers 1736, commanda une escadre, en 1775, en Amérique ; servit avec chaleur la cause de l'indépendance pendant la guerre de l'Union, débarqua en Angleterre, 1777; prit le fort de Cumberland, et brûla tous les vaisseaux qui s'y trouvaient. Il remporta, en 1779, une grande victoire sur *le Sérapis* et *la Comtesse de Scarboroug*, frégates anglaises ; fut présenté à Louis XVI, chercha, sans pouvoir réussir, à servir les puissances de l'Europe ; demanda au gouvernement français d'être employé comme amiral, 1792; fut refusé, et mourut peu de temps après.

JONSON (Benjamin), poëte anglais, né à Westminster, 1574; mort, 1637, dans un état voisin de la pauvreté. Il fut encouragé dans la carrière du théâtre par Shakspeare, et fut le premier poëte comique de son pays qui introduisit sur la scène un peu de bienséance et de régularité. Il obtint, en 1619, le titre de poëte lauréat, et a laissé 50 pièces, dont les plus remarquables sont les tragédies de *Séjan* et de *Catilina*, et la comédie de *Volpone*. Sur son monument on grava seulement ces mots : *O rare Ben-Jonson* (ô rare Ben-Jonson) !

JORAM, roi d'Israël, fils d'Achab, succéda, l'an 894 av. J.-C., à son frère Ochosias. Il défit les Mohabites, les Syriens, dispersa les troupes de Benadad, qui assiégeaient Samarie; fut blessé au siége de Ramoth, et mourut à Jezrabel, par les ordres de Jéhu, qui s'était révolté contre lui, av. J.-C. 883. — Joram, roi de Juda, fils de Josaphat, monta sur le trône l'an 892 av. J.-C. Il fit mettre à mort tous ses frères et la plupart des grands du royaume. Il épousa Athalie, et mourut d'une maladie horrible, av. J.-C. 884.

JORDAN (Claude), dit *le Colombier*, écrivain français, né dans le 17e siècle, mort en 1716, dans un village

du Barrois, fut le premier rédacteur du journal intitulé: *Clef du cabinet des souverains*, ou journal de Verdun. On a de lui les *Voyages historiques de l'Europe* et un choix de bons mots.

JORDAN (Camille), membre de plusieurs assemblées législatives en France, naquit à Lyon, 1771. Lorsque les Lyonnais se révoltèrent contre la Convention, Camille se mit à leur tête, les entraînant par son éloquence et son courage, et fut obligé de s'exiler pour ce motif jusqu'au 9 termidor; rentré en France, ses compatriotes le portèrent au conseil des Cinq-Cents, 1797. Il fit un rapport célèbre sur la liberté des cultes, qui lui valut le nom de Jordan Cloche. Le 18 fructidor, il fut compris dans la liste des déportés, parvint à se cacher, et s'exila une seconde fois. Rentré en France, 1800, il ne se livra plus qu'à l'étude des lettres et de la philosophie. Lors de l'invasion des alliés, il fut député par ses compatriotes vers l'empereur d'Autriche, pour obtenir un adoucissement aux réquisitions dont la ville était frappée. Il assista à la séance où le conseil municipal de Lyon reconnut Louis XVIII. Élu député en 1816, il fut rayé en 1819 du conseil d'État, à cause de l'indépendance de ses opinions. Jordan mourut le 29 mai 1821 d'une maladie qui le minait depuis 1810. Il a laissé un grand nombre de brochures politiques.

JORNANDÈS, historien latin, Goth de nation et secrétaire des rois goths en Italie. Il a composé deux ouvrages. L'un, *de Rebus gothicis*, écrit en 552, passe pour être l'abrégé de l'Histoire des Goths de Cassiodore; l'autre est intitulé, *de Origine mundi, de rerum et temporum successione*.

JOSAPHAT, roi de Juda, fils d'Asa, auquel il succéda av. J.-C. 928, triompha successivement des Ammonites, des Moabites et des Arabes. Il mourut en 892, et fut le père de Joram, époux d'Athalie, fille d'Achab, roi d'Israël.

JOSEPH, fils de Jacob et de Rachel, né à Haran, Mésopotamie, av. J.-C. 1745, fut vendu par ses frères à des marchands ismaélites, puis à Putiphar; acquit la confiance de ce seigneur, fut plus tard jeté en prison pour n'avoir pas répondu aux désirs de la femme de Putiphar. Là, Joseph, inspiré par la sagesse divine, expliqua les songes du panetier et de l'échanson du roi enfermés avec lui, et bientôt Pharaon le manda pour lui demander l'interprétation d'un songe effrayant qu'il avait eu lui-même, et que personne ne pouvait expliquer. Il charma le roi, qui le fit son premier ministre, et plus tard, ses frères étant venus en Égypte acheter du grain, il se fit reconnaître par eux, fit venir son père en Égypte et l'établit avec toute sa famille dans la terre de Gessen, la plus fertile du pays. Il mourut entre les bras de ses frères, à l'âge de 110 ans, 1635, après leur avoir prédit qu'ils entreraient dans la terre promise. Il laissa deux fils, Manassès et Ephraïm, qu'il eut d'Azeneth, fille de Putiphar, et qui lui furent substitués comme chefs de deux tribus.

JOSEPH (Saint), époux de la vierge Marie, était de la famille de David. Il était menuisier ou charpentier selon les uns, serrurier selon les autres. Il n'était que fiancé à Marie lorsqu'un ange lui annonça que la Vierge enfanterait un fils qui serait le sauveur du monde. A la naissance de Jésus, il s'enfuit avec Marie en Égypte pour soustraire son enfant à la cruauté d'Hérode qui voulait le faire périr; après la mort du roi, il revint à Nazareth. L'Église célèbre sa fête le 19 mars.

JOSEPH d'Arimathie, de la tribu d'Ephraïm, et l'un des principaux citoyens de Jérusalem, assista au conseil où fut condamné le Christ, mais ne prit aucune part au jugement. Ce fut lui qui détacha de la croix le corps de Jésus, et l'ensevelit chez lui dans un sépulcre de pierre.

JOSEPH. Il y eut 2 empereurs de ce nom en Allemagne. — Joseph Ier, fils de Léopold Ier, né en 1676, mort en 1711, fut couronné roi de Hongrie, 1687, roi des Romains, 1690, et empereur, 1705. Il soutint avec chaleur son frère Charles contre Philippe d'Anjou, qui aspirait à la couronne d'Espagne, apaisa la révolte des Hongrois, introduisit la maison d'Hanovre parmi les électeurs, et fit reconnaître toutes les prérogatives de l'électorat de Bohême. — Joseph II, fils de François Ier et de Marie-Thérèse, né en 1741, fut élu roi des Romains en 1764, empereur l'année suivante à la mort de son père, il régna entièrement à la mort de Marie-Thérèse, 1780. Il fit de grandes réformes dans le culte religieux, voulut rompre avec le saint-père en 1785, et il en fut détourné par les conseils du chevalier d'Azara, ministre d'Espagne. Il eut une entrevue avec Catherine II, 1787, et peu après il échoua quand il voulut s'emparer de Belgrade. Il mourut en 1790.

JOSEPH Ier ou JOSEPH-EMMANUEL, roi de Portugal, fils et successeur de Jean V, monta sur le trône en 1750 à l'âge de 55 ans. Il régénéra l'Académie de Coïmbre, chassa les jésuites du royaume, 1759, sapa le pouvoir de l'inquisition en lui enlevant la censure des livres, créa des compagnies de commerce, et mourut en 1777, laissant le trône à sa fille aînée, Marie-Elisabeth, épouse de don Pédro.

JOSEPH (François **LECLERC DU TREMBLAY**), confident du cardinal de Richelieu, né à Paris en 1577; se fit capucin en 1599. Devenu directeur de madame Antoinette d'Orléans, coadjutrice de l'abbaye de Fontevrault, il se fit remarquer par Richelieu qui lui confia des missions de haute importance. Lorsque Richelieu fut exilé à Avignon, Joseph seul vint à bout de le faire rappeler. Il fut dès ce moment le confident unique de ce ministre, qui l'emmena avec lui à la Rochelle, le fit entrer au conseil d'État et le chargea des affaires les plus difficiles. Joseph resta étroitement uni avec lui jusqu'à sa dernière heure. Richelieu, en apprenant sa mort, s'écria : « J'ai perdu mon bras droit. »

JOSÈPHE (Flavius), célèbre historien et général juif, né à Jérusalem, l'an 37 de J.-C., de la famille des Machabées. Nommé gouverneur de la Galilée, il fut vaincu par Vespasien après une résistance qui dura 47 jours. Après la prise de Jérusalem par Titus, Josèphe revint à Rome, où il obtint le droit de bourgeoisie avec une pension considérable. Il y mourut vers l'an 95. On a de lui l'*Histoire des Juifs* et un *Éloge des sept Machabées*.

JOSÉPHINE (Marie-Françoise **TASCHER DE LA PAGERIE**, d'abord femme du vicomte de Beauharnais, puis épouse de Napoléon Bonaparte; impératrice des Français et reine d'Italie sous le nom de), née en 1761 à Saint-Pierre de la Martinique; vint de bonne heure à Paris; épousa le vicomte de Beauharnais, dont elle eut deux enfants, Eugène et Hortense de Beauharnais; retourna à la Martinique, qu'elle quitta à l'époque des troubles politiques, 1790. Après la mort de son mari, elle fut incarcérée et délivrée par Tallien. Bonaparte, alors général de l'intérieur, sollicita sa main, et leur mariage eut lieu sous les auspices de Barras, qui fit donner à Bonaparte le commandement de l'armée d'Italie, 1796. Napoléon n'ayant point d'enfant de son union avec elle, crut devoir la répudier. Ils divorcèrent, et la séparation fut rendue publique le 17 décembre 1809. Elle se retira d'abord au château de Navarre, et s'établit ensuite à la Malmaison, où elle mourut le 29 mai 1814.

JOSEPPIN (Joseph-César **GIUSEPPINO**, dit **ARPINO**), né à Arpino en 1560, fut placé à Rome au ser-

vice des peintres qui travaillaient aux embellissements du Vatican, où il exécutait des dessins et des peintures remarquables. Il fut présenté au pape, qui lui donna une pension et des maîtres de peinture. Il devint bientôt célèbre, et mourut à Rome en 1630. Il fit une *Ascension*, une *Madone dans le ciel*, une *Bataille entre les Romains et les Sabins*, *Diane et Actéon*, *la Nativité*, *l'Enlèvement d'Europe*, *Adam et Ève chassés du paradis terrestre*.

JOSIAS, roi de Juda, frère et successeur d'Amon, monta sur le trône l'an 639 av. J.-C; renversa les autels des faux dieux pour réparer le temple, et périt à la bataille de Mageddo contre Néchao, roi d'Égypte, 608 av. J.-C.

JOSSELIN, sire de Courtenay, accompagna en Palestine Baudouin, et reçut de lui le comté d'Édesse quand celui-ci devint roi de Jérusalem, l'an 1118. Il mourut en 1131, après avoir fait plusieurs actions héroïques. — Son fils, Josselin II, lui succéda au comté d'Édesse, se laissa dépouiller par les Turcs, fut emmené captif à Alep, et y mourut en 1149. — Josselin III, fils du précédent, fut emmené prisonnier par les Turcs en 1165, et racheté par Baudoin IV en 1175.

JOSUÉ, chef du peuple hébreu, né en Égypte, succéda à Moïse, 1605 av. J.-C., et introduisit les Juifs dans la terre sainte, qu'il partagea entre les 12 tribus. Il passa le Jourdain à pied sec, s'empara de Jéricho, vainquit Adonisédée, roi de Jébus, à Gabaon; conquit le pays de Chanaan au bout de 6 ans, et mourut à 110 ans, l'an 1495 av. J.-C.

JOUBERT (Barthélemy-Catherine), général des armées de la république, né à Pont-de-Vaux en 1769, partit comme volontaire, 1791. Il servit en Italie, fut nommé général de brigade sur le champ de bataille, 1795. Il seconda puissamment Bonaparte à Montenotte, Millésimo, Mondovi et Rivoli. Nommé général en chef, 1798, il révolutionna le Piémont, fut défait à Novi par Suwarow, et blessé mortellement en s'efforçant de rallier son armée en déroute, 15 août 1799.

JOURDAIN (Alphonse), fils de Raymond IV, comte de Toulouse, fut dépouillé de ses États en 1114, par Guillaume IX, comte de Poitiers; les recouvra en 1119; fut assiégé dans Toulouse par Louis le Jeune, gendre de Guillaume IX; obtint la paix par le mariage de Raymond, son fils, avec Constance, sœur du roi; se croisa et alla en terre sainte, où il mourut en 1148. Son nom de Jourdain lui fut donné parce qu'il reçut le baptême dans les eaux de ce fleuve.

JOURDAN (Mathieu-Jouve), dit **COUPE-TÊTE**, né en 1749, à Saint-Just, près du Puy, massacra les deux gardes-du-corps Varicourt et Desluitten à la journée du 6 octobre 1789; se vanta plus tard d'avoir arraché le cœur à Foulon et Berthier; inonda de sang le département de Vaucluse, et présida, dans Avignon, au massacre de la Glacière. Le comité de salut public le fit arrêter, condamner à mort et exécuter le 27 mai 1794.

JOURDAN (Jean-Baptiste), maréchal de France, né à Limoges en 1762, mort en 1833, servit en Amérique à 16 ans, fut nommé commandant d'un bataillon de volontaires en 1791; suivit Dumouriez en Belgique et devint général de division, 1793. Deux jours après la bataille de Houdshoote, il fut nommé général en chef. Destitué pour avoir déplu à quelques membres du salut public, il reçut peu après le commandement de l'armée de la Moselle, prit Dinan, Charleroi et gagna la célèbre bataille de Fleurus, 1794. Il éprouva des revers sur le Rhin et fut remplacé par Masséna. Nommé membre du conseil des Cinq-Cents, il proposa la loi sur la conscription. Il s'opposa aux usurpations de Bonaparte et fut exclu du Corps législatif après le 18 brumaire. Envoyé comme ambassadeur extraordinaire dans le Piémont, 1800, il fut président de la consulta de ce pays. En 1804, Napoléon le nomma maréchal de France. En 1808, il suivit Joseph Bonaparte en Espagne; commanda, en 1814, la 7e division militaire. Il adhéra à la déchéance de l'empereur et devint pair. Il fut gouverneur des Invalides après la révolution de juillet.

JOURNAUX. On désigne sous ce nom les feuilles publiques et quotidiennes consacrées aux nouvelles politiques, littéraires et scientifiques. Le premier journal établi en France date du règne de Louis XIII; il fut créé, en 1631, par le médecin Renaudot, sous le titre de *Gazette de France*. (*V.* ce mot.) En 1665, le 5 janvier, parut le *Journal des Savants*, fondé par le conseiller Denis de Sallo. Ce journal fut, par rapport aux lettres, ce que le premier était par rapport à la politique. Il fut mis dans les attributions du chancelier de France, 1702. Interrompu, 1793; repris quelques années après par M. Silvestre de Sacy, et continué, en août 1816, toujours sous la direction du garde des sceaux. En 1679. Nicolas de Blégny, chirurgien du roi, publia un journal de médecine, qui fut supprimé par arrêt de la chambre du conseil, 1682. En 1687, Bayle publia en Hollande les *Nouvelles de la république des Lettres*. En 1701, les jésuites firent paraître le *Journal de Trévoux*. *Le Moniteur*, journal officiel du gouvernement depuis 1800, parut le 5 mai 1789, et le *Journal de la librairie*, 22 décembre 1798. Avant la révolution, il n'existait en France que 6 journaux, savoir : la *Gazette de France*, les *Nouvelles de la république des Lettres*, le *Journal de Trévoux*, le *Journal des Savants*, le *Mercure de France* et le *Mercure galant*. Ce dernier, publié en 1605, se poursuivit jusqu'en 1664; Visé le reprit en 1672, et depuis il était toujours continué. Sous la Restauration, il se publiait à Paris environ 76 journaux littéraires, 1826, politiques, de jurisprudence, scientifiques et de théologie. En Angleterre, la première publication politique, le *Mercure anglais*, parut sous le règne de la reine Élisabeth, 1588. Le *Mercurius Arlicus* fut publié à Oxford, 1642, et la *Gazette de Londres*, 5 février 1666. Après la révolution de 1688, parut le *Oranger Intelligence*, première gazette quotidienne publiée en Angleterre. Dès 1709, on publiait 18 journaux hebdomadaires en Angleterre, et 100 ans après, la seule ville de Londres en possédait 63 hebdomadaires ou quotidiens. A Lisbonne, le *Bulletin* remonte à l'année 1649. A Bruxelles, la *Gazette*, 16 janvier 1651. Le *Journal de Venise*, 1671. Les *Acta eruditorum* de Leipsick, 1684. Le *Courrier de la Nouvelle-Angleterre*, à Boston, 1721. Le premier journal imprimé en Russie, 1735; ce journal était double, et était rédigé en russe et en français. Enfin la création du journal de Constantinople est de 1797.

JOURNÉES MÉMORABLES, depuis le 14 juillet 1789, première insurrection du peuple de Paris; prise de la Bastille. — 5 et 6 octobre 1689, le peuple de Paris attaque le château de Versailles, et pénètre dans les appartements du roi. — 21 juin 1791, le roi quitte secrètement la capitale. — 20 juin 1792, le peuple se porte aux Tuileries et présente au roi le bonnet rouge. — 10 août, attaque du château des Tuileries; déchéance et arrestation de Louis XVI. — 2 et 3 septembre, massacre dans les prisons de Paris. — 21 janvier 1793, exécution de Louis XVI. — 31 mai, triomphe de Robespierre et du parti de la Montagne sur celui des Girondins. — 16 octobre, exécution de Marie-Antoinette. — 9 thermidor an II (27 juillet 1794), chute et mort de Robespierre. — 12 germinal an III (1er avril 1795), tentative du peuple de Paris contre la Convention nationale. — 1, 2 et 3

prairial an III (22 et 23 mai), nouvelle tentative de la populace et assassinat du député Féraud. — 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795), attaque de la Convention nationale par les sections. — 18 fructidor an V (4 septembre 1797), dissolution du Corps législatif; triomphe du Directoire.— 30 prairial an VII (18 juin 1799), les directeurs Merlin, Laréveillère-Lepaux et Rewbel sont renversés. — 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), révolution en faveur du général Bonaparte. — 3 nivôse an IX (24 décembre 1800), attentat contre la vie du premier consul, explosion d'une machine infernale. — 2 août 1802, Bonaparte est proclamé consul à vie. — 18 mai 1804, avénement de Bonaparte à l'empire sous le nom de Napoléon. — 2 décembre 1804, sacre et couronnement de l'empereur Napoléon et de l'impératrice Joséphine. — 2 avril 1810, mariage de Napoléon avec Marie-Louise. — 4 avril 1814, abdication de Napoléon. — 3 mai 1814, entrée de Louis XVIII à Paris. — 20 mars 1815, départ du roi; retour de Napoléon. — 1er juin 1815, assemblée du Champ de mai. — 22 juin, 1815, seconde abdication de Napoléon. — 8 juillet 1815, second retour de Louis XVIII. — 27, 28 et 29 juillet 1830, révolution; chute de Charles X. — 9 août 1830, avénement de Louis-Philippe Ier.

JOUVENET (Jean), peintre d'histoire, né à Rouen, en 1647, mort en 1717, vint à Paris, et fut reçu à l'Académie de peinture en 1775. Ses plus belles compositions sont : *Esther devant Assuérus*, une *Pêche miraculeuse* et une *Descente de croix*. Devenu paralytique du côté droit, il peignit de la main gauche, et composa son tableau du *Magnificat*.

JOUY (Victor-Etienne de), membre de la seconde classe de l'Institut (Académie française), est né à Jouy, près Versailles, 1769. Il entra de bonne heure dans la carrière militaire, fut nommé sous-lieutenant, 1787; capitaine, 1791. Il fit la première campagne de la guerre de la révolution sous le général Morcau, dont il était aide de camp, et fut nommé adjudant sur le champ de bataille, après la prise de Furnes. En 1794, il passa en Suisse, pour ne point monter à l'échafaud; revint à Paris après la chute de Robespierre, et reprit du service, avec le titre d'adjudant général, chef d'état-major de l'armée sous Paris, commandée par Menou. Il concourut, dans la journée du 2 prairial, au triomphe de la Convention sur les terroristes; fut ensuite arrêté et destitué, 13 vendémiaire. Mis en liberté, il demanda et obtint sa retraite, 1797. Il entra alors dans la carrière administrative, et l'abandonna pour se livrer spécialement à la littérature. Il fit d'abord des comédies, obtint, par sa *Vestale*, des succès à l'Opéra, 1810, et composa plusieurs tragédies, entre autres *Tippoo-Saëb*. Nommé membre de l'Académie française, 1815, il continua, en 1817, à donner dans *le Mercure* la suite des articles de *l'Ermite en province*.

JOVE (Paul), *Paolo Giovio*, écrivain du 16e siècle, né à Côme en 1483, mort à Florence en 1559, fut d'abord médecin et protégé par les papes Léon X, Adrien VI, Clément VII. Ruiné en 1527, lors du sac de Rome par le connétable de Bourbon, Clément VII lui donna l'évêché de Nocera. Il recevait de François Ier une pension que le connétable de Montmorency fit supprimer sous le règne suivant. Les plus importants de ses ouvrages sont *Historia sui temporis ab anno* 1494 *ad annum* 1547, et des *Éloges d'écrivains célèbres*.

JOVIEN (Flavius Claudius Jovianus), né en Pannonie, fut empereur à la mort de Julien, 363; fit la paix avec les Perses, et mourut en se rendant à Constantinople pour se faire couronner.

JOYEUSE, bourg de France dans le département de l'Ardèche, a eu d'abord titre de vicomté, et fut érigé en duché-pairie l'an 1581, par Henri III, en faveur d'Anne, vicomte de Joyeuse. Cette pairie a été éteinte par la mort de François-Joseph de Lorraine, duc d'Alençon, de Guise et de Joyeuse, arrivée le 16 mars 1675; mais, en 1715, la vicomté de Joyeuse a été de nouveau érigée en duché-pairie, sous le nom de Joyeuse, en faveur de Louis de Melun, prince d'Épinoy, et de ses descendants. Ce bourg a donné son nom à la maison de Joyeuse.

JOYEUSE (Anne de), né en 1561 au château de Joyeuse en Vivarais, porta d'abord le nom de baron d'Arques. Il sut capter les bonnes grâces de Henri III, qui le créa tout à coup duc et pair, amiral de France, premier gentilhomme de la chambre, gouverneur de Normandie, et lui donna en mariage Marguerite de Vaudemont-Lorraine, sœur de la reine, 1581. Il fut chargé de la guerre contre les huguenots en Guyenne, 1586, et mourut à la bataille de Coutras, 1587. — Joyeuse (Henri de), frère du précédent, né en 1567, combattit les protestants, se fit capucin après la mort d'Anne et de sa femme, quitta le couvent 5 ans après, se mit à la tête des seigneurs catholiques du Languedoc et devint un des ligueurs les plus fougueux. Il reçut le bâton de maréchal, se renferma de nouveau dans un cloître, 1600, et mourut en 1608, à Rivoli, pendant un pèlerinage qu'il avait entrepris nu-pieds.

JUAN D'AUTRICHE (Don), fils naturel de Charles-Quint, naquit à Ratisbonne, 1547. Philippe II le chargea de comprimer un soulèvement des Maures de Grenade, 1570. Il fut choisi en 1574, par les princes chrétiens, pour commander la flotte qu'ils envoyaient contre les Turcs, et gagna la bataille de Lépante. En 1576, il fut envoyé par Philippe II dans les Pays-Bas, défit les rebelles dans la plaine de Gembloux, 1578, et mourut peu de jours après, non loin de Namur. On dit qu'il fut empoisonné.

JUAN D'AUTRICHE (Don), général espagnol, fils naturel de Philippe IV et d'une comédienne, né à Madrid en 1629, fut reconnu par son père, qui le créa grand prieur de Castille, et lui confia, 1647, le commandement des troupes espagnoles en Italie. Il s'empara de Naples, soumit Barcelone, 1652; perdit, en France, la bataille des Dunes, 1658, et fut vaincu à Estremos, dans le Portugal. Disgracié par la régente après la mort de Philippe IV, il fut rappelé à la cour par Charles II. Il mourut en 1679.

JUAN-FERNANDEZ, petit archipel de l'Océanie, près de la côte du Chili, avec un port excellent, et une eau très-bonne. Ses côtes sont fort poissonneuses. Il fut découvert, au 16e siècle, par l'Espagnol Juan Fernandez, qui lui donna son nom. Un matelot anglais, Alexandre Selkirk, y demeura longtemps. Ses aventures, pleines d'intérêt, donnèrent à Daniel Foé l'idée du roman de *Robinson Crusoé*.

JUBA, roi de Numidie, succéda à Hiempsal, son frère, environ 50 ans avant l'ère chrétienne. Pendant la guerre entre César et Pompée, il prit le parti de ce dernier, remporta une victoire sur Curion, et délivra Varus, assiégé dans Utique. A la nouvelle que Sabura, son général, avait été défait par Ictus, il voulut s'enfermer dans Zama; mais, trouvant les portes fermées, il se fit donner la mort, av. J.-C. 42.

JUBILÉ. Les Juifs appelaient ainsi la 50e année, c'est-à-dire celle qui suivait la révolution de 7 semaines d'années, c'est-à-dire 49 années, comme le sabbat revenait au bout de 7 jours. D'après le Lévitique, ils devaient sanctifier cette année-là; et il leur était défendu de semer ou de culti-

ver la terre. Le jubilé chrétien consiste dans l'indulgence plénière que le pape accorde, à certaines époques, à l'Eglise universelle. Il fut établi par Boniface VIII, l'an 1300, en faveur de ceux qui iraient aux tombeaux des apôtres. Ce pape voulait qu'il se célébrât de cent en cent ans. Clément V, 1350, réduisit cette période à 50 ans. Urbain VI, 11 avril 1389, voulut qu'on le célébrât tous les 33 ans, et Sixte IV, 1475, tous les 25 ans. Outre ce jubilé de 25 en 25 ans, tous les nouveaux papes en accordent un à leur exaltation, et quelquefois pour les besoins extraordinaires de la chrétienté.

JUDA, 4e fils de Jacob et de Lia, né l'an 1751 avant J.-C. Il épousa la fille du Chananéen Sué, et en eut trois fils, Her, Onan et Séla. Il eut aussi de Thamar, femme d'Her et puis d'Onan, Pharès et Zara. La tribu de Juda fut la plus puissante et la plus nombreuse : elle était, au sortir de l'Égypte, de 74,600 hommes capables de porter les armes. Elle occupa toute la partie méridionale de la Palestine, au sud de Jérusalem ; et lorsque les 10 tribus d'Israël se séparèrent de la maison de David, av. J.-C. 962, les 2 tribus de Juda et Benjamin restèrent seules fidèles à Roboam, fils de Salomon, et constituèrent le royaume de Juda, qui subsista jusqu'à la captivité de Babylone, 587 av. J.-C. C'est de la tribu de Juda et de la maison de David que naquit Jésus-Christ.

Chronologie historique des rois de Juda. — Roboam, 962-946. — Abiam, 946-944. — Asa, 941-904. — Josaphat, 904-880. — Joram, 880-877. — Ochosias, 877-876. — Athalie, 876-870. — Joas, 870-831. — Amasias, 831-803. — Osias, 803-752. — Jonathan, 752-737. — Achaz, 737-723. — Ézéchias, 723-694. — Amon, 694-640. — Josias, 640-639. — Joachaz, 639-608. — Joachim, 608-597. — Joachim, 597. — Sédécias, 597-587.

JUDAS ISCARIOTE, l'un des 12 apôtres, né au bourg d'Iscarioth, dans la tribu d'Éphraïm. Il trahit Jésus-Christ pour 30 pièces d'argent, et le désigna à ses ennemis en lui donnant un baiser. Le remords lui fit rendre l'argent, et il se pendit de désespoir.

JUDE (Saint), dit *Thadée*, l'un des 12 apôtres, frère de saint Jacques le Mineur et cousin germain de Jésus. Il alla prêcher l'Évangile dans la Syrie et la Mésopotamie, et mourut, vers l'an 80, à Béryte, d'après quelques historiens ; en Perse ou en Arménie, selon d'autres. Sa fête arrive le 8 octobre.

JUDÉE. V. **JUIFS, PALESTINE.**

JUDICAEL, roi de la Bretagne armorique, céda ses droits à Salomon, son frère, en 612 ; se retira dans le monastère de Saint-Méen, en sortit pour monter sur le trône, 632 ; y rentra, 638, et y mourut, 658.

JUDITH, veuve de Manassès, riche citoyen juif, de Béthulie. Pour sauver cette ville, assiégée par Holopherne, général de Nabuchodonosor, roi d'Assyrie, elle alla trouver ce général, sut lui inspirer une vive passion, et lui trancha la tête pendant son sommeil, av. J.-C. 638.

JUDITH, 2e femme de Louis le Débonnaire, 819, devint mère de Charles le Chauve. Elle engagea son époux à faire un nouveau partage de ses royaumes, afin d'avantager Charles, son fils. Les autres fils de Louis se révoltèrent ; et Judith fut obligée de s'enfuir dans un monastère près de Noyon. Elle revint auprès de Louis, lorsque ce prince remonta sur le trône, et mourut vers 843.

JUGEMENT DE DIEU. Voy. **ÉPREUVE JUDICIAIRE.**

JUGES. Les juges étaient des magistrats hébreux, investis ordinairement du commandement militaire et du pouvoir judiciaire et sacerdotal. Les Israélites furent gouvernés par des juges électifs pendant 474 ans, c'est-à-dire depuis leur entrée dans la terre promise jusqu'à la création des rois. Ces juges sont : Othoniel, 1554-1514. — Ahod, 1496-1416. — Barac, 1396-1336. — Gedéon, 1349-1307. — Abimelech, 1309-1306. — Thola, 1306-1283. — Jaïs, 1285-1261. — Jephté, 1243-1237. — Abésan, 1237-1230. — Abialon, 1230-1220. — Abdon, 1220-1212. Samson, 1172-1152. — Héli, 1152-1112. — Samuël, 1092-1080. — Le gouvernement des juges fut quelquefois interrompu par l'asservissement momentané des juifs au joug des étrangers. L'histoire mentionne 5 époques, savoir : de 1514 à 1496, de 1416 à 1396, de 1336 à 1349, de 1261 à 1243, et de 1212 à 1172.

JUGURTHA, roi de Numidie, élevé à la cour de Micipsa, son oncle, partagea à la mort de ce prince le royaume avec Adherbal et Hiempsal, fils de Micipsa, 119. Jugurtha fit mourir ses deux cousins pour régner seul, corrompit les généraux romains qui furent envoyés contre lui, et après avoir été battu deux fois par Cœcilius Métellus et Marius, fut livré aux Romains par Bocchus, son beau-père, roi de Mauritanie, av. J.-C. 106. Il fut conduit à Rome où il mourut de faim dans un cachot.

JUIFS. Peuple célèbre de l'Asie. Ce peuple porta d'abord le nom d'Hébreux, ensuite celui d'Israélites et prit enfin celui de Juifs après la captivité de Babylone. Abraham fut la tige de ce peuple et alla par ordre de Dieu s'établir dans la terre de Chanaan, av. J.-C. 2291. Jacob, petit fils d'Abraham, fut le père de 12 fils, qui devinrent les chefs des 12 tribus de la Judée. Joseph, un de ses fils, ayant été vendu par ses frères à des marchands, fut conduit en Egypte, y devint premier ministre de Pharaon, roi de ce pays, y fit venir Jacob, et l'établit avec toute sa famille au pays de Gessen, le plus fertile de l'Égypte, 1976. Ayant été asservis par les Pharaons, Moïse se mit à leur tête, les délivra de la servitude, 1645 et les conduisit dans le désert où il les guida pendant 40 ans, il mourut en 1605 sans avoir pu les conduire dans la terre promise. Cette gloire était réservée à son successeur Josué qui partagea le pays en 12 parts, et le distribua aux 12 tribus. A la mort de Josué, le gouvernement fut confié à des juges, 1554-1080. V. **JUGES.** Ensuite vinrent les rois ; le premier fut Saül 1080, après lui David, 1040, enfin Salomon, 1001-962. Salomon mort, l'orgueil de Roboam son fils amena un schisme pendant lequel 10 tribus se séparèrent et formèrent un royaume dont le premier roi fut Jéroboam. V. **ISRAEL** (Royaume d'). Les deux autres tribus demeurèrent fidèles à Roboam, et formèrent le royaume de Juda. V. **JUDA.** De ces deux royaumes, le premier fut détruit par Salmanasar, roi d'Assyrie, avant J.-C. 718 ; le second, par Nabuchodonosor, qui en 587 prit Jérusalem d'assaut, détruisit le Temple, et amena les Juifs captifs à Babylone. Cette captivité dura 70 ans. En 536, Cyrus, roi de Perse, maître de Babylone, permit aux Juifs de retourner dans leur patrie, et bien que soumis aux Perses, ils se gouvernèrent par leurs lois. Alexandre le Grand s'empara de la Judée, 332 ; puis elle passa tour à tour sous la domination de Ptolémée, roi d'Égypte, 320, de Séleucus Nicator, roi de Syrie, 300-279. Elle retourna aux rois d'Égypte, 279-203, et de là passa aux Séleucides, 203-169. Les Machabées, av. J.-C. 160, rétablirent l'indépendance des Juifs. Leurs successeurs prirent le titre de roi. Hyrcan II, l'un d'eux, en guerre avec son frère, s'adressa à Pompée, 76, fut secouru par lui et se reconnut ensuite tributaire des Romains. Hérode le Grand monta sur le trône av. J.-C. 40. Son règne vit naître Jésus-Christ. V. **CHRISTIANISME, JÉSUS.** Il mourut un an après cette naissance, et bientôt la Judée fut séparée en 4 tétrarchies (Judée, Galilée, Batanie, Iturie). Les Juifs se révoltèrent plusieurs fois contre les

Romains. Titus s'empara de Jérusalem l'an 70 de l'ère chrétienne, et réduisit les Juifs en servitude. Plus tard, l'an 135, l'empereur Adrien, contre lequel ils s'étaient révoltés sous la conduite d'un imposteur nommé Barchochébas, qui prétendait être le Christ, les expulsa de la Judée, et depuis, ils n'ont plus formé une nation. En 418, le service militaire leur fut interdit. L'empereur Héraclius, 610, lança contre eux de terribles ordonnances; et pendant qu'en Asie et en Afrique ils étaient vendus comme esclaves, ils étaient soumis dans l'Europe chrétienne aux plus dures humiliations. En 1147, sous le règne de Louis VII, ils faillirent en France être massacrés par les croisés. Ils furent chassés de l'Angleterre, 1290, de France sous Philippe le Bel, 1308. Louis X, fils et successeur de Philippe le Bel, leur permit de rentrer, 1314, mais ils furent de nouveau chassés par Philippe le Long, 1321. Il en fut ainsi jusqu'au 16e siècle. Un décret de l'Assemblée constituante, 1791, leur accorda l'égalité des droits, et depuis la révolution de 1830, leurs rabbins sont, comme les ministres des autres religions, rétribués par l'État.

JUIGNÉ (Antoine-Éléonore Leclerc de), archevêque de Paris, né à Paris en 1728, fut successivement grand vicaire de Carcassonne, agent du clergé, 1760, évêque de Châlons, 1764, et archevêque de Paris, 1781. Il fit partie des états généraux, emigra et revint en France en 1802; il mourut en 1811.

JUILLET, Journée du 14 juillet 1789. Cette journée fut célèbre par la prise de la Bastille; l'anniversaire en fut célébré en 1790 et 1792. V. **FÉDÉRATION.** — Juillet (Journées des 27, 28 et 29). V. **FRANCE** (Monarchie de 1830.)

JULES. Trois papes ont porté ce nom. — Jules Ier (saint), pape de 337 à 352, né à Rome, se déclara, contre les partisans d'Arius, en faveur de saint Athanase, et envoya ses légats au concile de Sardique, 347. Sa fête arrive le 12 avril. — Jules II, pape de 1503 à 1513, connu sous le nom de Julien de la Rovère, neveu de Sixte IV, fut élu après la mort de Pie III. Il reprit la Romagne sur le duc de Borgia, et fit la guerre aux Vénitiens qui avaient enlevé au saint-siége plusieurs villes dans le nord de l'Italie. Il forma contre eux, avec Louis XII, roi de France, Ferdinand, roi d'Espagne, et l'empereur Maximilien, la ligue de Cambray, 1508, et força Venise à accepter les conditions les plus désavantageuses. Il fut battu à Bologne et à Ravenne par une armée de Louis XII (1511 et 1512), et fut suspendu de ses fonctions. Il assembla un concile dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, annula les actes du concile de Pise, mit le royaume de France en interdit, suscita Henri VIII contre la France, et mourut peu après. — Jules III, dit Jean-Marie Giocchi, pape de 1550 à 1555, rétablit le concile de Trente, et fit la guerre à Octave Farnèse, qui voulait usurper le duché de Plaisance.

JULES ROMAIN (Giulo Pipi), peintre, né à Rome en 1492, mort 1546, fut élève de Raphaël, et composa la *Défaite de Maxence*, l'*Allocution de Constantin à la vue du Labarum*, le *Martyre de saint Étienne*, la *Chute d'Icare* et la *Chute des Titans*, le *Triomphe de Vespasien et de Titus*.

JULIA, nom donné à plusieurs lois romaines. La 1re, *de civitate*, rendue l'an 90 av. J.-C., accorda le droit de citoyen à tous les Latins et aux Italiens restés fidèles dans la guerre des alliés; la 2e, *agraria*, av. J.-C. 59, proposa de partager le territoire de Campanie entre 20,000 citoyens, et d'envoyer une colonie à Capoue. Elle fut adoptée, et le peuple décréta la peine de mort pour quiconque refuserait d'y obéir; la 3e, *de publicanis*, ordonnait de remettre aux fermiers généraux le tiers des sommes qu'ils devaient payer; la 4e, *de provinciis*, statuait, 1° que les préteurs ne seraient envoyés gouverneurs dans les provinces qu'un an après la fin de leur charge, et les consuls 2 ans après; 2° que les peuples de la Grèce se régiraient par leurs propres lois; la 5e, *de repetundis*, av. J.-C. 59, contre l'extorsion; la 6e, *judicaria*, av. J.-C. 55, ordonnait que les juges seraient élus parmi les sénateurs et les chevaliers; la 7e, *de legationibus liberis*, limitait à 5 ans la durée des commissions libres; la 8e, *de vi publica et majestate*, interdisait l'eau et le feu aux condamnés pour violence, trahison ou lèse-majesté envers l'État; la 9e, *de modo pecuniæ possidendæ*, défendait de garder en argent monnayé plus d'une certaine somme; la 10e, *de Italia*, défendait de s'absenter plus de trois ans de l'Italie, à moins d'y être obligé par ses fonctions; la 11e, *sumptuaria*, fixait à 200 as la dépense des jours ordinaires, à 300 celle des fêtes, et à 1,000 celle des festins extraordinaires. — Toutes ces lois étaient de César. Auguste créa les suivantes. La 1re, av. J.-C. 17, ordonnait le mariage et punissait le célibat; la 2e, sur les adultères, portée la même année, condamnait les coupables à la mort, à l'amende, à l'exil ou à d'autres peines, suivant la gravité de la faute; la 3e, avant J.-C. 13, prescrivait de donner dans les provinces des tuteurs aux orphelins; la 4e, av. J.-C. 8, réprimait l'intrigue dans les élections, et rendait aux comices leurs anciens priviléges,

JULIE, *Julia*, fille de Jules César, épouse de Pompée, empêcha les discordes du beau-père et du gendre, et mourut, 55 av. J.-C.

JULIE, fille d'Auguste et de Scribonie, épousa successivement Marcellus, Agrippa et Tibère. Elle fut exilée dans l'île de Pandarie par Auguste, à cause de ses déportements, et y mourut de faim, an 14 de J.-C.

JULIE DOMNA, femme de Septime Sévère, mère de Caracalla et de Géta, ne put maintenir la bonne intelligence entre ces derniers, et vit Géta succomber dans ses bras sous les coups de son frère. Elle se laissa mourir de faim, 217.

JULIE (Sainte), vierge, née en Syrie, et martyrisée en Corse, 439. On la fête le 22 mai.

JULIEN. (Flavius Claudius Julianus), empereur romain, fils de Jules Constance, né à Constantinople, 331, devint, en 355, gouverneur des Gaules, avec le titre de César, et fixa son séjour à Lutèce (Paris). Il battit les Germains à Argentoratum (Strasbourg), 357; fut proclamé empereur, 361, et devint maître absolu de l'empire après la mort de Constance II. Il renonça dès lors au christianisme, et fut pour ce motif surnommé *l'Apostat*. Il marcha contre les Perses, soumit l'Arménie et la Mésopotamie, franchit le Tigre, prit Ctésiphon, et s'avança dans l'Assyrie, où il mourut, blessé mortellement dans un combat. Il fit plusieurs ouvrages remarquables, parmi lesquels on cite la *Satire des empereurs romains* et le *Misopogon*, ou *Ennemi de la barbe*.

JULIEN (Saint), apôtre et premier évêque du Mans, mourut l'an 138. Sa fête a lieu le 27 janvier. — Saint Julien, martyr, mourut à Brivas, chez les Arvernes, à l'époque de la persécution de Dioclétien, 295. On le fête le 28 août.

JULIEN (le comte), gouverneur de l'Andalousie pour les Wisigoths, défendit glorieusement l'Espagne contre les Maures, de 708 à 710, et leur ouvrit ensuite lui-même l'entrée de son pays. Il combattit avec eux à la bataille de Xérès, 712. On ignore sa mort.

JULIEN (Simon), dit Julien de Parme, peintre, né en 1736, à Toulon, mort en 1800; étudia à Rome, fut pro-

tégé par le duc de Parme, et composa *Jupiter sur le mont Ida, l'Aurore sortant des bras de Tithon.*

JULIEN (Calendrier). V. **CALENDRIER.**

JULIERS, *Juliacum*, ville fort ancienne des États prussiens dont on attribue la fondation à J. César, avant J.-C. 50. A la mort de Jean-Guillaume, fils de Jean III de Clèves, 1610, la ville de Juliers tomba au pouvoir de Maurice de Nassau. Les Espagnols s'en emparèrent, 1622, et la conservèrent jusqu'en 1659. En 1799, elle fut prise par les Français, devint chef-lieu de canton du département de la Roer sous l'empire, et fut cédée à la Prusse, 1815.

JULIERS (Vicissitudes du duché de). *Pagus Juliacensis*, principauté de l'Allemagne, entre la Meuse et le Rhin, avait pour bornes au nord la Gueldre et le pays de Clèves, à l'ouest ce dernier, au sud-ouest le duché de Limbourg, et à l'est l'électorat de Cologne. Ce pays fut d'abord habité par les Francs; ils y mirent des gouverneurs. Godefroi, l'un d'eux, 941, en devint comte viager, et Guillaume Ier fut créé comte héréditaire de Juliers par l'empereur Conrad Ier, 1145. Guillaume II, son fils, lui succéda, 1116; à celui-ci, Guillaume III, 1208, et à ce dernier, Guillaume IV, 1218. Ce comte fit la guerre à Henri de Molenarck, archevêque de Cologne, 1234. Il fit prisonnier Conrad, successeur de ce prélat, 1242, et signa la paix avec lui, 1244. Le comte de Juliers embrassa le parti de Guillaume, comte de Hollande, contre l'empereur Frédéric, 1247. Il fit la guerre aux Liégeois, 1255; recommença la guerre contre l'archevêque de Cologne, 1263-1265, et mourut en 1278. Il eut pour successeur Waleran, prévôt de l'église royale d'Aix-la-Chapelle. Ce comte étant mort en 1297, il eut pour successeur Gérard VI, son frère. Celui-ci, l'an 1300, fut nommé vicaire provincial du bas Rhin par Albert d'Autriche, roi des Romains. Il assista à la bataille de Halleweld, 1308, et resta constamment attaché à l'empereur Louis de Bavière. Il mourut en 1329. Guillaume V fut créé prince de l'empire et marquis, 1336. Il fut chargé par Édouard, roi d'Angleterre, de conclure une trêve avec la France, 1340; fut admis dans le conseil privé de l'empereur, 1349, et fut créé duc de Juliers, 1359. Il mourut en 1361. Guillaume VI, son fils, battit Wenceslas, duc de Brabant et de Luxembourg, à la bataille de Bastweiler, 1371. Il alla faire la guerre en Prusse, 1373. Il assista au couronnement de Charles VI, roi de France, 1380; hérita du duché de Gueldre, et mourut en 1393. Il eut pour successeur Guillaume VII, et celui-ci, Renaud, son frère, 1402. Renaud fut battu par le duc de Brabant, 1409; par le comte de Hollande, 1410; fit la paix avec ses ennemis, 1412, et mourut en 1423. A sa mort, les deux duchés furent séparés. Celui de Gueldre, fief féminin, passa par mariage dans la maison d'Egmont, et celui de Juliers revint à Adolphe, duc de Berg, de la branche cadette. Adolphe mourut sans postérité, 1357, et laissa ses États à Gérard de Ravensberg, son neveu. Gérard battit Arnoul, duc de Gueldre, 1444; l'année suivante, 1445, il signa un traité d'alliance offensive et défensive avec Charles VII, roi de France. Il mourut en 1475. Son fils Guillaume VIII lui succéda, et mourut sans postérité en 1510. A sa mort, ses États passèrent à sa fille Marie, épouse de Jean le Pacifique, duc de Clèves, et suivirent depuis le sort des duchés de Clèves et Gueldre. V. **CLÈVES, GUELDRE.**

JUNIA, nom de plusieurs lois romaines. La première, décrétée l'an 492 av. J.-C., sous les auspices de Junius Brutus, premier tribun du peuple, ordonna que la personne des tribuns serait inviolable et sacrée, qu'on pourrait en appeler devant eux des jugements des consuls, et que les sénateurs ne pourraient jamais être revêtus de la charge de tribun. — La deuxième, av. J.-C. 125, interdisait aux étrangers le titre et les droits de citoyen romain, et leur ordonnait de sortir de Rome.

JUNIUS, nom d'une famille romaine qui prétendait descendre d'un des compagnons d'Énée. — Marcus Junius épousa une fille de Tarquin l'Ancien et fut le père de Junius Brutus. V. **BRUTUS.**

JUNIUS (Adrien), en hollandais *Der Joughe* (le jeune), savant du 16e siècle, né à Horn en 1512, étudia les lettres et la médecine. Il fut premier médecin du roi à Copenhague; revint à Harlem, où il fut nommé recteur des écoles, et mourut en 1575, près de Middelbourg.

JUNIUS (Lettres de), lettres anonymes publiées en 1767, 1768, 1769, jusqu'en 1772, dans le journal anglais *the Public Advertiser* (le moniteur public), sans autre signature que *Publicola, Antisejanus, Domitianus* et enfin *Junius*. On n'a jamais pu découvrir l'auteur de ces lettres politiques, écrites d'un style clair et nerveux, d'une logique pressante, et dirigées contre le pouvoir. Elles furent attribuées tour à tour à sir Philip Francis, Hugues Boyd, John Roberts, le général Lée, Charles Lloyd, lord Ashburton, etc.; mais ce ne sont que des conjectures.

JUNOT (Andoche), duc d'Abrantès, général français, né à Bussy-le-Grand (Côte-d'Or), 1771; s'enrôla comme volontaire à l'époque de la révolution, et fut remarqué par Bonaparte au siége de Toulon, 1793. Nommé aide de camp de Napoléon, il suivit ce général en Égypte; se distingua au combat de Nazareth; fut fait général de division à son retour en France, 1801; puis gouverneur de Paris, 1804. En 1805, il fut envoyé comme ambassadeur à la cour de Lisbonne, et eut, 2 ans après, le commandement de l'armée dirigée contre le Portugal, dont il s'empara et resta gouverneur. En 1808, après sa défaite de Vimeira par Wellesley, il signa la capitulation de Cintra et abandonna sa conquête. Il prit part à la guerre d'Espagne, 1810; à celle de Russie, 1812, et fut nommé gouverneur des provinces illyriennes. Sa raison s'égara, il revint en France et mourut le 28 juillet 1813. Voyez **ABRANTÈS.**

JUNQUIÈRES (J.-B. de), poëte burlesque, né à Paris en 1713, mort en 1786, était lieutenant de la capitainerie des chasses de Senlis. On a de lui *l'Élève de Minerve ou le Télémaque travesti; Épître de Grisbourdon à Voltaire*, etc., etc.

JUNTE, en espagnol *junta* (réunion), nom donné, en Espagne, à une assemblée d'un certain nombre de personnes pour les consulter sur des affaires importantes. Ce nom ne fut d'abord attribué qu'au conseil royal du commerce et des mines et au conseil royal de l'administration des tabacs. Napoléon, en 1808, réunit à Bayonne les hommes les plus notables de l'Espagne au nombre de 150, et nomma cette réunion junte. Elle était présidée par le ministre des finances d'Agange et accepta la constitution. En 1813, une nouvelle junte se réunit à Madrid sous la présidence du comte de Florida Blanca. Enfin, depuis la mort de Ferdinand VII, 1833, les juntes provinciales acquièrent chaque jour de plus en plus de pouvoir.

JURIEU (P.), théologien et controversiste protestant, né en 1639, obtint, en 1674, une chaire à l'université protestante de Sedan. A la suppression de cette université, il se retira à Rotterdam, 1681; devint pasteur de l'église Wallon de cette ville et professeur en théologie. Il mourut en 1713. Il écrivit contre Bossuet, Fénélon, Arnauld; eut des démêlés avec Bayle, Jacquelot, Basnage, Saurin, etc. Les principaux de ses ouvrages sont : *His*

toire du calvinisme et du papisme mis en parallèle ; Politique du clergé en France, etc., etc.

JUSSIEU (Antoine de), né à Lyon, 1686, mort, 1758, s'adonna dès son bas âge à la botanique, fut nommé professeur de botanique au Jardin du Roi, entra quelque temps après à la faculté de médecine et fut reçu à l'Académie des sciences. Il rapporta de grandes richesses végétales de la France méridionale, de l'Espagne et du Portugal. Les résultats de ses travaux ont paru presque tous dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*. — Jussieu (Bernard de), frère d'Antoine, né à Lyon, 1699, mort à Paris, 1771, étudia l'histoire naturelle ; se fit recevoir docteur à Montpellier, 1720 ; revint à Paris, fut démonstrateur de botanique au Jardin du Roi, 1722 ; publia, en 1725, une histoire des plantes des environs de Paris, fut membre de l'Académie des sciences à 26 ans, 1725, et docteur à la faculté de médecine de Paris, 1726. Il rapporta du Liban, en 1734, le cèdre qu'on admire aujourd'hui au Jardin des Plantes. — Jussieu (Joseph de), frère des précédents, né à Lyon, 1704, mort, 1779, se livra à l'étude des sciences. Ingénieur, naturaliste et médecin, il accompagna, comme botaniste, les astronomes de l'Académie des sciences, qui allèrent, en 1735, mesurer, au Pérou, un arc de méridien. Il parcourut ensuite, seul, l'Amérique méridionale pour faire des recherches d'histoire naturelle, et revint en France, 1771, après 36 ans d'absence. On lui doit la découverte de l'héliotrope du Pérou. Depuis 1743 il faisait partie de l'Académie des sciences en qualité de botaniste adjoint. — Jussieu (Antoine-Laurent de), neveu des précédents, né à Lyon, 1748, mort à Paris, 1836, termina ses études en 1765, et fut, en 1770, docteur en médecine à la faculté de Paris. Peu de temps après, il fut professeur de botanique au Jardin du Roi, 1777 ; démonstrateur de botanique au même lieu, membre de l'Académie des sciences, 1773, et publia, en 1789, son ouvrage remarquable : *Genera plantarum secundum ordines naturales disposita*. En 1790, il fut nommé membre de la municipalité de Paris, et chargé de l'administration des hôpitaux de cette ville jusqu'en 1792. En 1804, il fut nommé professeur à la faculté de médecine de Paris, fonctions dont il fut privé, 1822. Enfin, en 1826, il se démit de ses fonctions de professeur de botanique au Muséum. — Jussieu (Adrien), fils de Laurent, né à Paris en 1797 ; remplaça son père dans sa chaire de botanique au Muséum en 1826, et fut reçu, en 1831, membre de l'Académie des sciences.

JUSTIN, historien latin du 2e siècle, sous les Antonins, a rédigé un abrégé de l'histoire universelle de Trogue Pompée en 44 livres.

JUSTIN (Saint), né vers l'an 103 à Flavia Neapolis, mort martyr vers l'an 167, était né païen. Il se fit baptiser à 30 ans, ouvrit à Rome une école de philosophie chrétienne, fut calomnié par le philosophe cynique Crescentius et condamné à mort par le préfet de Rome. On le fête le 13 avril. — Un autre saint Justin, martyr en Parisis, est fêté le 8 août.

JUSTIN. Il y eut deux empereurs de ce nom en Orient. Justin Ier, dit *le Vieux*, né, en 450, en Thrace, fut d'abord berger, puis soldat. L'empereur Léon l'éleva aux premières dignités ; et à la mort d'Anastase, Justin monta sur le trône, 518. Son règne fut troublé par les factions des verts et des bleus. Il mourut en 527. — Justin II, dit *le Jeune*, succéda à Justinien, son oncle, 565 ; devint odieux par ses débauches et ses cruautés, abandonna le trône à Sophie, son épouse ; perdit la raison, à la fin de sa vie, et mourut en 578, après avoir adopté Tibère Constantin, son gendre.

JUSTINE (Flavia-Justinia-Augusta), impératrice romaine, épousa successivement le tyran Magnence, l'empereur Valentinien, 368, et fit proclamer empereur Valentinien II. Elle voulut établir l'arianisme dans ses États. Saint Ambroise empêcha l'exécution de ce projet. Après la conquête d'une partie de l'Italie par Maxime, 387, elle se retira à Thessalonique, où elle mourut, 388.

JUSTINE (Sainte), vierge et martyre, patronne de la ville de Padoue, périt dans la persécution de Dioclétien. On la fête le 7 octobre. — Une autre sainte Justine est honorée le 26 septembre.

JUSTINIEN. Deux empereurs d'Orient portèrent ce nom : Justinien Ier, empereur, 527-565, né en 483. Sous son règne, on remarque les factions des verts et des bleus, les exploits de Bélisaire et de Marcès contre les Goths d'Italie et les Vandales d'Afrique, ainsi que les victoires de Bélisaire sur les Perses. Justinien réforma les institutions judiciaires, fit reviser toutes les constitutions et ordonnances de ses prédécesseurs, et en forma le Code qui porte son nom, 533. A la suite du Code, figurent le Digeste ou Pandectes, les Institutes et Novelles. Il épousa Théodora, qui exerça sur lui un empire absolu, et déshonora une partie de son règne par ses débauches. — Justinien II, dit *Rhinotmète*, c'est-à-dire nez coupé, succéda, en 685, à Constantin Pogonat, son père. Ses sujets se révoltèrent contre lui, à cause de ses cruautés, lui coupèrent le nez, et l'exilèrent dans la Chersonèse, 694. Il se fit remplacer sur le trône, 705, par Trebellius, roi des Bulgares, et mourut assassiné, 711.

JUVÉNAL (Decimus Junius Juvenalis), poëte satirique latin, né à Arpinum, vers l'an 42, ne composa ses premières satires que sous Domitien, 81, et ne les publia que sous Trajan, 98, et Adrien, 117. Sa 7e sur la misère des gens de lettres, lui attira la haine d'un histrion, favori d'Adrien, qui le fit reléguer à Syène, dans la haute Égypte, avec le titre de préfet d'une légion. Il mourut à cette époque, à l'âge de plus de 80 ans. Il a composé 16 satires, dont les plus célèbres ont celles sur la *Noblesse*, les *Vœux*, les *Femmes* et le *Turbot*.

JUVÉNAL ou **JUVENAL DES URSINS** (Jean), magistrat français, né à Troyes, vers 1330, mort en 1431, fut, en 1388, prévôt des marchands, devint le confident de Charles VI, s'opposa au duc de Bourgogne, qui l'accusa de sédition, et essaya vainement de le faire condamner, 1393. Il sauva le roi des mains de ce prince, devint avocat du roi, 1400, puis chancelier et président du parlement qui siégeait à Poitiers. La ville de Paris lui donna le bel hôtel des Ursins, dont il prit le nom. — Juvénal des Ursins (Guillaume), chancelier de France sous Louis XI, fils du précédent, né à Paris, 1400, mort, 1472, fut successivement conseiller au parlement, capitaine des gendarmes, lieutenant général du Dauphiné, bailli de Sens, et enfin chancelier de France, 1445. Soupçonné par Louis XI, il fut emprisonné, 1461 ; fut rétabli, 1465, après avoir fait reconnaître son innocence. — Jean Juvénal des Ursins, son frère, archevêque de Reims, 1449, sacra Louis XI, fut un des évêques qui revirent la sentence prononcée par les Anglais contre la Pucelle d'Orléans, et mourut en 1473. Il a laissé une Histoire du règne de Charles VI, depuis 1380 jusqu'en 1422.

JUVENCUS (Vettius-Aquilinus), poëte chrétien, né en Espagne, vécut sous le règne de Constantin le Grand, et composa une Vie de Jésus-Christ, en vers latins, sous le titre de *Historiæ evangelicæ libri* IV. — Un autre Juvencus, du 12e siècle, fit une Vie d'Attila, publiée à Ingolstadt, 1604.

K

K, 11e lettre de l'alphabet français, appelée en grec Κάππα. Chez les anciens, le K s'employait dans les nombres pour 250; avec une barre dessus il signifiait 250,000.

KABOUL, ville d'Asie, capitale de la province de Kaboul (Afghanistan). Cette ville, située dans une plaine magnifique, servait, dès le 7e siècle, de résidence à un prince indou. Nadiz-Chach s'en empara, 1739, et dans le même siècle, Timour-Chach en fit la capitale de l'Afganistan, 1774. Ce prince mourut en 1792, laissant deux fils, Zehmon-Chach, mort en 1802, et Mahmoud-Chach, mort en 1818. A cette époque, la puissance des rois de Kaboul fut détruite, et sur ses ruines on vit s'élever le royaume de Lahore.

KACHAN ou **CASSORIE**, ville forte de Hongrie, chef-lieu du comitat d'Abaujvar. Cette ville fut entourée de murailles par le roi Émeric, 1196. Elle fut agrandie par Étienne V, 1279, et plus tard elle eut à soutenir un siége contre les Bohémiens, 1441.

KACHIRA, ville de la Russie d'Europe (Toula), dépeuplée par la peste pendant les 16e et 17e siècles. Elle fut rebâtie en 1656.

KADJARS (dynastie des). Cette famille règne maintenant en Perse, et elle a pour chef Mohammed-Hassan-Khan, fils d'un gouverneur du Mazanderan, qui se rendit indépendant sous le règne de Chach-Thahmasp II, 1748. Mohammed-Hassan-Khan eut pour successeur son fils Aga-Mohammed, 1758-1797, et celui-ci Bab-Khan, son neveu, 1797-1834. Le roi actuel se nomme Mohammed-Mirga.

KAIANIENS ou **KAIANIDES**, nom de la dynastie qui succéda en Perse à celle des Pichdadiens, av. J.-C. 640. On compte parmi les successeurs Kai-Kosrou (Cyrus), 536; Lohrosp (Cambyse), 529; Gouchtasp (Darius, fils d'Hystaspe), 522; Xercès, 486, Ardechir-Dirast-Dest (Artaxercès Longue Main), 465; Xercès II Sogdian et Darab (Darius Nothus), 424; Artaxercès-Mnémon, 405; Artaxercès-Ochus, 360; Arsès, 338; Darab II (Darius-Codoman), 336. Ce dernier fut détrôné par Alexandre le Grand, av. J.-C. 331, et fut le dernier de sa dynastie.

KAIOUK, 3e grand khan ou empereur des Moghols, était fils d'Oktaï et petit-fils de Djenguys-Khan. Il naquit à Cara-Koroum, l'an de J.-C. 1206, et fut proclamé grand khan, le 24 août 1246. En 1247, il préparait un armement contre l'Europe, mais la mort le surprit à Camsathi, sur la route de Pamarkand, septembre 1249.

KAIROUAN, ville de la régence de Tunis, soumise d'abord aux kalifes contre lesquels elle se révolta, 780, et se donna aux Aglabites qui y régnèrent jusqu'en 909. Ceux-ci furent expulsés par les Fatimites, et ces derniers cédèrent, en 972, le Kairouan à Youssoufs-ben-Zeiri, chef de la dynastie zeïride. En 1150, les Almohades chassèrent les Zeïrides et furent à leur tour dépossédés par les princes de Tunis dans le courant du 13e siècle.

KAISARICH (*Cæsarea*). V. **CÉSARÉE.**

KAISERSBERG, bourg de France, chef-lieu de canton dans le département du Haut-Rhin, fut fondé par l'empereur Frédéric Barberousse, 1152, et reconnu immédiatement libre et impérial. Dans le 13e siècle, elle tomba au pouvoir de Rodolphe de Hapsbourg, et fut cédé à la France en 1648.

KAISERSLAUTERN, ville de la Bavière rhénane. Le général Hoche battit les Prussiens dans les environs de cette ville, 1792-1793, et Moreau en expulsa les Autrichiens, 1795. Réunie alors à la France, elle forma jusqu'en 1814 le chef-lieu d'un arrondissement du département du Mont-Blanc.

KAKIG Ier, roi d'Arménie, de la race des Pagratides, était le 2e fils d'Aschod III. — Sempad II, son frère, étant mort sans enfants, Kakig monta sur le trône, 989 de J.-C. Il prit le titre de Schahanschah, roi des rois, parce qu'à cette époque les rois d'Arménie avaient sous leur dépendance plusieurs petits princes, qui portaient le titre de roi. Il mourut en 1020. — Kakig II, dernier roi de la race des Pagratides en Arménie, était fils d'Aschod IV, et parvint au trône en 1040. En 1045, l'empereur de Constantinople, Constantin Monomaque, voulut faire valoir ses prétentions sur l'Arménie. Battu par Kakig, il attira ce prince à Constantinople, 1045, le fit mettre dans les fers, et le contraignit à recevoir en échange de son royaume la ville de Bizon (Cappadoce). En 1078, le nouveau souverain de Bizon se rendit à Césarée, et y massacra l'évêque Marc, l'un des plus grands persécuteurs des Arméniens. En 1079, Kakig fut pris par les Grecs et massacré dans la forteresse de Cybistra.

KALENBERG, principauté située dans le royaume de Hanovre. Elle doit son nom au château de ce nom et fut d'abord possédée par la maison de Lunebourg. Elle passa à la branche de Wolfenbuttel, 1473, et revint à la maison de Lunebourg, 1634. Elle échut par héritage à l'électeur de Hanovre Ernest-Auguste, 1705.

KALIFES. Après la mort de Mahomet, Aboubèkre, qui lui succéda, 632 de notre ère, prit le titre de kalifah resons Allah, c'est-à-dire vicaire de l'apôtre de Dieu. Osmar, successeur d'Aboubèkre, prit le titre d'émir almonmenin, commandant des fidèles; mais tous les souverains qui suivirent, jusqu'en 1171, reprirent le titre qu'Omar avait abandonné, et s'appelèrent kalifes. Ce titre fut ensuite porté par des souverains qui régnèrent plus ou moins légitimement en Asie, en Afrique et en Europe même. Plusieurs dynasties de kalifes se sont rendues célèbres; parmi celles ci nous citerons les kalifes Omniades, les Abassides et les Fathemites; puis viennent ensuite les kalifes Aglabites, les Almoravides, les Almohades, les Zenaniens en Afrique. Nous donnons la chronologie de ces kalifes, successeurs de Mahomet. Le lecteur qui voudra plus de détails sur les autres dynasties et sur ceux de ces souverains qui ont laissé des traces dans l'histoire, devra se reporter, soit au nom particulier du souverain, soit à l'article *Vicissitudes* des empires dont ils ont été les chefs. Nous nous contentons d'indiquer ici les lieux où ces diverses dynasties de kalifes ont régné, avec la date de leur avénement et celle de leur chute ou de leur fin. — Les kalifes Aboubekre, Omar et Othman ont régné 11 ans à Médine, de 632 à 643. Les Omniades ont régné 88 ans à Damas, de 656 à 744. A cette époque, Moavie, sous prétexte de venger les fils

de Hains qu'Yesid avait fait tuer, s'empara du kalifat sur Ibrahim et les descendants d'Ali; mais ceux-ci reparaissent bientôt dans le Khorasan, près de l'Irack, ayant à leur tête Ibrahim et Aboul-Abbas. Moavie est tué par Abdallah, oncle d'Aboul-Abbas. Celui-ci est reconnu kalife, et commence la dynastie des Abassides. Cette famille descendait, ainsi que les Alides, d'Aschem et d'Abdoul-Mothabed, aïeux de Mahomet. Tous les Omniades sont mis à mort, à l'exception d'Abdoul-Rahman, descendant de Moavie, qui se retire en Egypte, puis en Espagne, où nous le verrons continuer sa dynastie sur le trône de Cordoue, 755 de J.-C. Aboul-Abbas est maître de tout l'empire des Sarrasins en Asie et en Égypte, 749: sa dynastie règne 4 ans à Damas, de 750 à 754. Aboul-Giafar, frère d'Aboul-Abbas, bâtit Bagdad sur le Tigre, à peu de distance de l'ancienne Babylone, et y transporta le siége de son empire en 768; sa dynastie règne 456 ans, de 754 à 1180, qu'elle fut remplacée par les sultans Seljoucides.—Les kalifes Aglabites ont régné à Kaïroum. Le fondateur de cette dynastie est Ibrahim-ben-Aglab, qui, gouverneur ou émir pour les Sarrasins en Afrique, se révolta et s'empara de l'autorité, 780; sa dynastie régna jusqu'en 909, qu'elle fut chassée par les Fathemites, ou Alides, ou Mahadins. Ceux-ci régnèrent à Kaïrouin, depuis 909 jusqu'en 968, où Moez-Levinillah, ou Abou-Remin qui régnait, profitant de la désunion des chefs des troupes des kalifes Abassides, qui, tout en voulant paraître ne posséder cette contrée que sous la suzeraineté des kalifes, s'en disputaient néanmoins les provinces, passe en Égypte, et fonde le grand Caire (la Victorieuse); ils règnent jusqu'en 1161, où le kalifat s'éteint dans la personne d'Al-Aded, dernier des Fathémites. Sous son règne, deux vizirs se disputèrent l'autorité, qui resta à l'un d'eux, Schavvir. Nous verrons, 10 ans plus tard, paraître Saladin, ou Salah-Eddin, qui peut être à juste titre considéré comme un second fondateur du Caire. — Les kalifes Benizian ou Zenaniens régnèrent à Tremcen de 1247 à 1560. Tremcen, à cette époque, est réunie au royaume d'Alger. Les kalifes Omniades expulsés d'Égypte fondent leur dynastie à Cordoue par Abpoul-Rahman ou Abdérame, 755 de l'ère vulgaire, et règnent 283 ans à Cordoue jusqu'en 1038, où elle s'éteint dans la personne de Jalmar-ben-Mohammed.

Kalifes de Médine.

Aboubécre, Abubéker ou Aboubékre, succéda à Mahomet en 632. — En 634, Omar I, fils de Chetab ou Kitaf. — 643, Othman ou Osman est assassiné, Ali, fils d'Abou-Taleb, lui succède, reconnu par les meurtriers d'Othman, en 655, il est le premier de la dynastie des Omniades et passe à Coufah. — Moavie ou Mauvias, fils d'Abou-Sophian, 656. — Yézid, fils de Moavie, 680. — Moavie II, fils de Yézid, 683. — Abdalla, après deux mois et demi d'interrègne, règne d'abord en Égypte seulement, 683. — Mérwan I, ou Méruvam, ou Maruvan, en Syrie. — Abdalmelik, ou Abdulmeilich, Abdolmalek, ou Abdelmélic, fils de Mérwan, 685. — Gualid, ou Oulid, ou Walid, fils d'Abdulmalic, 705. — Soliman, ou Suleiman, ou Zuleimin, 2e fils d'Abdumalic, 715. — Omar II, 717. — Yézid II, 3e fils d'Abdulmalic, 720. — Hichàn, ou Héchen, ou Hescham, 4e fils d'Abdulmalic, 724. — Gualid, ou Oulid II, déposé, 745. — Yézid III, surnommé Al-Nakès, fils de Gualid I, 744. — Ibrahim, fils de Gualid I, 744. — Mérwan II, petit-fils de Mérwan I, surnommé Aliaadi, ou Himar-Algézira, 744, — Mérwan fut le dernier kalife de la race des Omniades, qui occupa le trône pendant l'espace de 91 ans, depuis Moavie, l'an 41 jusqu'en l'année 132 de l'hégyre. — Abdalla, ou Aboul-Abas, de la race des Abassides, chasse Mérwan, le dernier kalife d'entre les Omniades, 749. Il est suivi par Abougiafar, ou Abu-Jafar, surnommé Almansor, son frère, 755. — Mahamet, ou Mahomet, surnommé le Mahadi ou Méhédi, fils d'Abougiafar, 775. — Moïse ou Musa, surnommé Hadi ou Mahadi, fils d'Abougiafar, 784.—Aaron I ou Haroun, surnommé al Raschid, Réchid ou Mahashid, fils d'Abougiafar, 786.— Mahamet ou Mahomet, surnommé Amin et Abou-Abdalla, fils d'Aaron, 809. — Al-Mamon ou Mamun, Abdalla, surnommé Abougiafar, fils d'Aaron, 813. — Al-Moutasem ou Mootasem, ou Mahomet, Mahomet-Abou-Isac, fils d'Aaron, 833. — Aaron II, Al-Ouathec, ou Watek-Billah ou Abougiafar, fils d'Almoutasem, 842. — Mothawelkk ou Mutewakkel, autrement Jafar, fils d'Al-Moutasem, 847. — Al-Moustanser ou Montasser, Mooustansic-Billah, Mahomet Abougiafar, fils de Mohwakkel, fait tuer son père, 860. — Moustain, Mustain, Mostain, Aboulabas, Achmed, frère d'Al-Moustanser, 861. — Motas, Mahomet, Abou-Abdalla, frère d'Al-Moustanser, est déposé par l'achmed turc, 862. — Mouthadi ou Moktadi, Mahomet Abou-Abdalla, fils d'Aaron II, 869. — Mouthamed ou Mutamed, Billah, Aboulabas Ahmed, fils de Mohawakkel, 869. — Moutadid ou Motadhel-Billah, Ahmed, Abal Abbas, neveu de Moutamid, 892. — Moctafi ou Moctafi-Billah, Ali, fils de Moutamid, 901. — Moctader- Almoctader, Abul, Jaafar, fils de Moutadid, 907. — Cahcr-Billah ou Kahir, Mahomet-Aboulmansor, fils de Moutadid, 932. — Arradi ou Radh, Aboulabas-Ahmed, fils de Mouctadir, 935. — Mort d'Arradi, 942. — Mottaki, 942. — Mostakfi, 944. — Mothi, 946. — Taï, 974. — Cader, 991.

Kalifes du Caire.

Moez, 968. — Azis, 975. — Hakem, 996. — Dhaher, 1021. — Mostanser, 1036. — Mostali, 1094. — Amer, 1101. — Haphedh, 1130. — Dhafer, 1150. — Al-Fayès, 1155. — Al-Aded, 1161. — Dernier éteint, 1171. — Saladin, sultan Ayoubite, 1171. — Malek-al-Azis-Osman, fils de Saladin, 1194. — Malek-al-Mansour, 1198. — Malek-el-Adel. — Seifeddin-Aboubèkre, 1200. — Seiphdin ou Saphad, 1209. — Malek-el-Kamel ou Meledin, 1218. — Malek-Adel, 1238. — Malek-Saleh et al-Camel, 1240. — Malek-el-Moadham ou Thuran-Sahah, 1249. — Schadgereddor, 1250. — Malek-al-Ascraf, 1250. — Ibegh, 1254.

Soudans, Mameluks baharites ou maritimes.

Azeddin-Moez-Ibegh, 1254. — Noureddin-Ali, 1257.— Koutouz, 1259. — Bibars I, 1260, — Bereké-Kan, 1277. — Selamesch, 1279. — Kelaoun, 1279. — Kalh-Ascraf, 1290. — Nazer Mohammed, 1295. — Kelhogha, 1290. — Ladgin, 1296. — Nazer rétabli, 1299. — Bibars II, 1309. — Nazer, de nouveau rétabli, 1310. — Aboubèkre, 1341. — Koutchouc, 1341. — Ahmed, 1342. — Ismaïl, 1341.— Schaban, 1344.— Hadgi, 1346. — Hassan, 1347. — Saleh, 1351. — Hassan rétabli, 1354 — Mansour, 1361. — Schaban, 1363. — Ali, 1377. — Halgi-Saleh, 1381.

Soudans, Mameluks Borgites.

Barkok, 1382. — Hadgi rétabli, 1389.—Barkok, 1389. — Pharadje, 1399, — Abdoulaziz, Pharadje rétabli. — Mostain, 1412. — Scheik-Mahmoudi, 1412. — Ahmed, 1420. — Thathar, 1421.—Mohammed, 1421.— Boursbay, 1421.— Jousouf, 1438. —Abousaïd-Jemac, 1438.— Othman, 1453. —Aboul-Nzar-Jnel, 1453. — Ahmed, 1453.— Khosch-Kradam, 1461.—Belbai, 1467. — Tamar-Boga,

1467. — Kaïban, 1468. — Mohannad, 1496. — Kanson, 1496. — Dgian-Balath, 1498. — Kan-Son rétabli, 1498. — Kan-Son-Algouri, 1501. — Tomman-Bay, 1516-1517, éteints.

Kalifes de Cordoue.

Abdoul-Rahman, Abdérame I, 755-788. — Hixem ou Haccban I, 788-796. — Abdelazis-el-Haccam ou Alhakem I, 796-822. — Abdoul-Rahman ou Abdéram II el Mouzaffar, 822-852. — Muhamad ou Mohammed I, 852-886. — Almundir ou Almonzir, 886 889. — Abdallah ou Abdoullah, 889-912. — Abdoul-Rahman, Abdéram III, 912-961. — Abdoul-Abbas Al-Hakem II, 961-976. — Hixem ou Haccham II, 976-1008. — Mohammed, 1008-1009. — Suleiman, 1009-1010. — Hixem rétabli, 1010-1012. — Suleiman rétabli, 1012-1015. — Ali-ben-Isamud, 1015-1016. — Abdoul-Rahman Abdérame IV, 1016-1017. — Al-Casim, 1017-1021. — Yahia ou Johia, 1021-1025. — Abdoul-Rahman ou Abdérame V, 1025. — Mohamed-ben-Abad, 1025. — Hixem ou Haccham III, 1026-1031. — Djaswar-ben-Mohamad, 1031-1034-1036. Division du kalifat. V. **MAURES.**

KALMOUKS, peuple de la famille mongole. Ce peuple, originaire du Turkestan, émigra vers le 17e siècle et passa en Russie; mais, en 1771, mécontent du gouvernement russe, il se transporta dans la Dzoungarie, et obtint de l'empereur chinois Khian-Loung la permission de s'y établir.

KALPY, ville forte, sur la côte du Bengale, possédée jadis par les Mahrattes, qui furent battus sur son territoire, 1765. Le roi du Halkar la céda aux Anglais, 1806.

KAMENETZ ou **KAMINIEC**, ville de la Russie d'Europe située dans l'ancien royaume de Pologne. Elle servit longtemps, à ce dernier pays, de boulevard contre l'invasion des Turcs. Ceux-ci s'en emparèrent, 1692, et la rendirent à la paix de Carlowitz, 1699.

KAMPEN, ville murée de Hollande sur les bords de l'Issel. Elle fut fondée en 1286; prise par les états, 1578; elle tomba au pouvoir des habitants de Munster, 1672, et fut abandonnée par eux l'année suivante.

KAMTCHATKA, grande péninsule de la Sibérie orientale. Les Russes s'en sont emparés en 1706.

KANARA, province de l'Inde en deçà du Gange, appartenait, en 1767, à Haïder-Aly, qui enleva une partie de ses habitants pour peupler le Maïssour. Elle fut cédée aux Anglais en 1779.

KANDAHAR, ville de l'Afghanistan, ancienne capitale du Caboul, 1747-1774. Elle est aujourd'hui capitale de l'État de Candahar.

KANDICH, KHANDESCH ou **CANDEISH**, province de l'Inde, gouvernée au 15e siècle par des princes afghans. Elle passa ensuite sous la domination mongole, puis sous celle des Mahrattes. En 1818, le roi d'Holkar céda la partie qui lui appartenait aux Anglais.

KANDSAG ou **JELISAVETPOL**, ville fort ancienne de la Russie méridionale (Georgie). Elle tomba au pouvoir des Seldjoucides, 1088. De là elle passa aux Mongols, 1235, ensuite aux Perses, et maintenant elle appartient à la Russie.

KANG-HI (*l'inaltérable paix*), empereur de la Chine, était le second fils de Chun-tchi, véritable fondateur de la dynastie des Tsing ou des Mandchous, et parvint au trône à l'âge de 8 ans, 1661. Malgré son extrême jeunesse, les Mandchous, les Mongols et les Chinois le reconnurent unanimement pour empereur, et on nomma quatre régents pour gouverner pendant sa minorité. En 1673, une vaste conspiration, ayant pour but de s'emparer de la personne de l'empereur, fut découverte, et Kang-hi, après avoir fait périr les principaux chefs, accorda un pardon général pour tous les autres conjurés; ce fut le premier acte de son règne. En 1673, trois puissants princes, maîtres de quatre grandes provinces du midi et du sud-ouest de son vaste empire, se liguent contre lui. Kang-hi leur fit une guerre sanglante, qui ne se termina qu'en 1690, En 1696, il marcha contre Galdan, son ennemi le plus redoutable, et ne rentra dans sa capitale qu'après l'avoir entièrement soumis, 1697. Il avait autorisé, par un édit du 22 mars 1692, l'exercice de la religion chrétienne. Kang-hi mourut le 22 décembre 1722, dans la 69e année de son âge et la 60e de son règne.

KANEV, ville de Russie, jadis place forte des grands-ducs de Kiev, fut prise par Batou-Khan, 1239. Catherine II et le roi de Pologne Stanislas-Auguste s'y rencontrèrent 1782, et y eurent une entrevue.

KANT (Emmanuel), fondateur de l'école philosophique qui succéda à celle de Leibnitz, naquit à Kœnigsberg le 22 avril 1724; fut élevé d'abord dans une école de charité, en sortit pour aller au collége, puis à l'université de Kœnigsberg. Il publia son premier ouvrage, 1746, ses *Pensées sur les forces vitales*, 1748; l'*Histoire naturelle de l'univers*, 1755; *Théorie du ciel*, 1756; *Éléments des connaissances humaines*, 1762; *Idées des grandeurs négatives*, 1763; *De l'existence de Dieu*, 1764; *Critique de la raison pure*, 1796, et *l'Homme*, 1798. L'histoire de la vie de ce philosophe est l'histoire de ses travaux, et elle embrasse une période de plus d'un demi-siècle. Il mourut presque octogénaire, le 20 avril 1804.

KAPTCHAK, nom donné, dans l'Orient, au pays habité par les Cumans ou Polovtses. Les Tartares y fondèrent, en 1224, un empire qui, en 1463, fut partagé en cinq khanats particuliers : 1° Tatars nogaïs; 2° Crimée; 3° Astrakhan; 4° Kaptchak; 5° Kazan. Le khanat de Kaptchak fut détruit, en 1481, par les Russes. Celui de Crimée leur était tributaire depuis 1474. Il tomba ensuite au pouvoir des Turcs, et ces derniers le cédèrent aux Russes par le traité de Constantinople, 1784. Celui de Kazan fut réuni à la Russie, 1552; celui d'Astrakhan fut conquis par cette même puissance, 1554, et enfin celui des Tatars nogaïs n'existe plus depuis le 18e siècle.

Chronologie historique des khans du Kaptchak de 1224 à 1481. — Tchou-thi-Khan, 1224-1256. — Batou-Khan, 1256-1256. — Berke ou Burga, 1256-1266. — Mangou-Timour, 1266-1282. — Toudan-Mangou, 1282-1287. — Toula-Bouga, 1287-1291. — Tokhtagou, 1291-1305. — Uzbeck, 1305-1342. — Tchani-Bey, 1342-1357. — Berdi-Bey, 1357-1359. — Khidir-Mourad, 1359-1366. — Mouroutb, 1360-1376. — Invasion de Tamerlan, 1395. — Poulad, sultan, 1406-1408. — Timour-Khan, 1408-1430. — Troubles, 1430. — Ulug-Mohammed, 1430-1459. — Kitchim, 1459-1472. — Ahmed, 1472. — Démembrement, 1481.

KARA-MOUSTAPHA, grand vizir de Mahomet IV, naquit à Mezzyfour, 1634. En 1660, il devint pacha de Silistria; amiral, 1662, et caïmmecam, 1663. Enfin, en 1664, il succéda à Kiouprouli-Ahmed-Pacha dans la place de grand vizir. Ce fut lui qui détermina Mahomet IV à faire la guerre à Léopold Ier; et le 12 septembre 1683, ayant été vaincu à Vienne par l'armée de l'empereur, il se retira à Bagdad avec les débris de son armée, où Mahomet lui fit trancher la tête, 26 décembre 1683.

KARA-YOUSOUF, premier prince de la dynastie des Turkomans. En 1404, Kara-Yousouf sut profiter des querelles des enfants de Tamerlan pour se former un royaume. Il s'empara d'Irac, d'une partie de la Mésopotamie, 1405, et de la Géorgie, 1406; prit Tauris, vain-

quit et fit prisonnier Ahmed, et entra triomphant dans Bagdad, 1409. En 1416, ce prince menaçait déjà la Syrie et l'Asie Mineure; mais l'arrivée de Chahrokh l'obligea à se tenir sur ses gardes. Il allait en venir aux mains avec ce puissant ennemi, quand la mort vint le surprendre, 1420 de J.-C.

KARIKAL, comptoir français situé en Asie, dans le royaume de Tandjaour. Le territoire qui en dépend n'a que 9 kil. de long sur 4 de large. Cette ville fut cédée à la France, en 1739, par le radjah de Tandjaour. Les Anglais s'en emparèrent en 1803, et la rendirent aux Français en 1814.

KARMATH (*Hamdan*, dit), fondateur d'une secte musulmane, périt, à ce que l'on croit, vers l'an 900, assassiné par les ismaéliens. Ces sectaires, appelés karmathes, furent sans cesse en guerre avec les kalifes de Bagdad, qu'ils regardaient comme illégitimes. Djafet II (Moktades-Billah), l'un d'eux, s'empara de la Mecque. Mais, constamment en guerre avec leurs voisins, ils finirent par succomber, 982.

KARNAL, ville de l'Inde, dans la présidence de Calcutta, célèbre par deux batailles qui se sont livrées dans ses environs : la première entre Mohammed-Chach et Nadir-Chach, 1739; la seconde, 1761, entre les Mahrattes et les radjas musulmans. Les premiers furent entièrement battus.

KARNATIE, province de l'Inde, en deçà du Gange, dans la présidence de Madras, fut soumise par les Anglais, de 1801 à 1803.

KARNOUL, ville forte de l'Inde (Madras), appartient aux Anglais depuis 1815.

KASSEM, KACEM ou **KASSIM**, 4e sultan seldjoucide, triompha de son oncle Ismaël, qui s'était révolté contre lui; du sultan du Khoraçan, et mourut en 1264.

KATZENELLERBOGEN (Comté de), ancien comté d'Allemagne, situé sur les bords du Rhin, jadis indépendant. Il appartint, au 14e siècle, à la maison de Hesse, et passa aux ducs de Nassau en 1815.

KAUFMANN (Marie-Anne-Angélique-Catherine), femme-peintre, naquit à Coire, pays des Grisons, octobre 1741. Après avoir visité successivement Parme et Florence, 1765, elle vint à Rome, 1764, et y suivit un cours régulier de perspective. A Venise, des seigneurs anglais lui conseillèrent de se rendre à Londres; lady Vervort offrit de l'y conduire, et Angélique arriva dans cette ville le 22 juin 1766. Ses ouvrages y obtinrent un très-grand succès. Après son divorce avec le faux comte de Horne, 1768, Angélique épousa en secondes noces, 14 juillet 1781; Antoine Zucchi, peintre vénitien, avec lequel elle passa à Venise; ce fut dans cette ville qu'elle composa *la Mort de Léonard de Vinci*, 1785, et à Rome, 1787-1790, son *Retour d'Armidius* et *la Pompe funèbre d'Énée*. En 1795, Angélique perdit son époux, et le 5 novembre 1807, elle succomba elle-même à une maladie de langueur.

KAZAN ou **CASAN**, ville de la Russie d'Europe, chef-lieu du gouvernement de Kazan, au confluent du Volga et de la Kazanka, fut fondée par Sayu, fils de Batou-Khan, 1257, prise et détruite par Vassili Dimitrievitel, 1397, rebâtie par les Tartares, reprise par Ivan IV, 1552. Enfin le brigand Pugalchef la prit et pilla, 1774; elle fut incendiée, 1820.

KAZAN (Khanat de) fut fondé par Mohammed, 1441. Celui-ci releva la ville de Kazan, détruite par les Russes, 1399, la peupla de Bulgares, de Tcheremisset et de Mongols. Ce khanat, sur lequel Ivan III dominait dès 1486, fut détruit par Ivan IV, 1552.

KEFERNBURG, famille de comtes, fort ancienne dans la Thuringe. En 728, il est fait mention de Hugues de Kefernburg, qui était en grande considération, et qui fut baptisé par Boniface. Du temps de Conrad II, Gonthier de Kefernburg rendit son nom célèbre, et mourut en 1302, sans laisser d'héritiers mâles. Il eut deux filles, dont l'une appelée Adelaïde, fut mariée à Othon, comte d'Orlamunde, et l'autre nommée Ermengarde, épousa Thierry, comte de Hohnstein.

KEHL, forteresse sur le Rhin, vis-à-vis de Strasbourg, grand-duché de Bade. Il n'y avait là autrefois qu'une simple redoute que les Français prirent et rasèrent en 1678; mais s'étant rendus maîtres de Strasbourg, 1688, Vauban fut chargé par Louis XIV de bâtir cette place, tant pour couvrir la ville de Strasbourg que pour se faciliter le passage en Allemagne. A la paix de Ryswick, 1697, Kehl fut cédé à l'empire. En 1702, les Français reprirent le fort de Kehl sous le maréchal de Villars, et le rendirent de nouveau aux Impériaux par la paix de Rastadt et de Bade, 1713. Les Français la reprirent de nouveau en 1733-1793-1796. Les Autrichiens les en délogèrent la même année, mais l'année suivante, 1797, elle retomba en leur pouvoir et ils ne l'ont rendue au duc de Bade qu'en 1814.

KEITH (Georges Elphinstone, lord, vicomte de), célèbre amiral anglais, né en Ecosse, 1747, fut nommé lieutenant de vaisseau, 1773, et promu au grade de capitaine, 1775. Il figura parmi les membres indépendants de la chambre des communes, dont il fut élu membre 3 fois, 1774-1780-1786. En 1795, commandant du *Robuste*, dans l'escadre de l'amiral Hood, il entra dans le port de Toulon, prit le commandement du fort de la Malgue, et fit proclamer Louis XVII. Cette expédition lui valut l'ordre du Bain et le grade du contre amiral; la prise du cap de Bonne-Espérance, 1795, le titre de pair d'Irlande. Keith, bombarda Gênes, 1800, et en 1801 il prit le commandement de la flotte qui transporta l'armée anglaise en Égypte. La violation de la convention d'El-Arisch, qui lui attira les reproches de Desaix, le fit nommer pair d'Angleterre, chambellan, garde du sceau du prince de Galles, et le grade d'amiral, 1803. En 1807, il prit le commandement de la flotte de la mer Baltique, et présida la cour martiale formée pour juger l'échouement du *Conquestador*, sur la baie de Quiberon. Lord Keith, 1816, donna en mariage sa fille Marguerite au général comte de Flahaut, ancien aide de camp de Napoléon.

KELHEIM, ville de Bavière (Allemagne), au confluent de l'Altmul et du Danube. En 1633, Bernard, duc de Saxe, la prit, mais l'année suivante il fut obligé de la rendre aux Impériaux par capitulation. En 1705, un boucher, nommé Kraus, trouva moyen de livrer cette place aux paysans qui lui en donnèrent le gouvernement; mais peu de temps après les Impériaux l'ayant reprise, il fut décapité et écartelé à Ingolstadt.

KELLER, (Jean-Balthazar), fondeur en bronze, né à Zurich, vint s'établir à Paris sous le règne de Louis XIV. Il fondit d'un seul jet, en 1692, la statue de Louis XIV, due au ciseau de Girardon. Jusqu'alors on n'avait fondu que par parties détachées. Keller, nommé inspecteur de la fonderie de l'Arsenal, mourut en 1702. — Son frère, J.-J. Keller, mort à Colmar en 1700, n'était pas moins habile que lui dans l'art de couler en bronze.

KELLERMANN (François-Christophe, duc de Valmy), pair et maréchal de France, naquit à Strasbourg le 30 mai 1735. Il prit du service comme cadet dans le régiment de hussards Lowendal, 1752, et, en 1788, il était maréchal de camp. Nommé commandant de l'armée de la Moselle, il prit part à la bataille de Valmy, 20 septembre 1792. Mis en jugement par le tribunal révolution-

naire, 1793, il fut acquitté, 27 juillet 1794, et reprit le commandement des armées des Alpes et d'Italie, 1795. Nommé membre du sénat conservateur, 1797, il en devint président, 2 août 1801. Napoléon le nomma maréchal de France, duc de Valmy, 1804, et le chargea d'organiser les gardes nationales du Haut et du Bas-Rhin, 1805. Il présida le collége électoral de son département, 1811, et, à la suite de la bataille de Hanau, 31 octobre 1813, il prit le commandement de toutes les réserves à Metz. Le duc de Valmy se rallia au gouvernement du roi, 1er avril 1814, fut nommé commissaire extraordinaire dans la 3e division militaire, grand'croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et, le 4 juin, membre de la Chambre des pairs. Il n'exerça aucune fonction pendant les Cent-Jours; reprit sa place à la Chambre des pairs, juillet 1815, et mourut à l'âge de 85 ans, le 13 septembre 1820.

KELLERMANN (N., marquis de Valmy), fils du précédent, né à Metz, 1770, était, en 1796, adjudant général de l'armée d'Italie; fut blessé au passage du Tagliamento prit une grande part à la bataille de Marengo, 1800, et à la bataille d'Austerlitz, où il fut blessé, 1805. Il signa la capitulation de Cintra, 30 août 1808; assista au combat de Wessie et à la bataille de Bautzen, 19 et 20 mai 1813; donna de preuves de sa valeur au combat de Nangis et de Provins, où il fit éprouver de grandes pertes à l'ennemi, 1814; fut nommé, par le roi, membre de conseil de guerre, 6 mai; chevalier de Saint-Louis et inspecteur général de cavalerie, 2 juin. En mars 1815, Napoléon l'appela au commandement de la cavalerie, et le nomma membre de la Chambre des pairs; mis en disponibilité et éliminé de la Chambre des pairs à la seconde restauration, il y rentra à la mort de son père, 1820, et y siége encore aujourd'hui.

KEMBLE (Jean-Philippe), célèbre acteur anglais, né de parents catholiques, à Prescot (Lancastre). Ses parents le destinaient à l'état ecclésiastique ; mais, aux premières insinuations qui lui furent faites, Kemble prit la fuite, s'engagea dans une troupe de comédiens et joua successivement à Liverpool, à Édimbourg et à York. En novembre 1793, il débuta sur le théâtre de Drury-Lane et y obtint un très-brillant succès. Il éprouva de très-grandes pertes à l'incendie du théâtre de Covent-Garden, 1808, et se vit obligé de continuer sa carrière sur le théâtre de l'Opéra italien. *Hamlet*, *Macbeth*, *Coriolan*, *Beverley* et *Othello* sont les rôles qui lui ont valu sa brillante réputation. Il quitta la scène, 1817, et mourut en 1823. Kemble ne fut pas seulement un acteur dramatique célèbre, mais il fit représenter plusieurs pièces qui eurent du succès : *la Ferme*, comédie, 1789; *l'Amour sous plusieurs masques*, comédie, 1790; *Lodoïska*, opéra-comique, et *le Pèlerin*, comédie, 1797.

KEMPEN, ville des États prussiens (province rhénane); fut prise par les Français, 1642, 1648, 1760. Elle fut ensuite comprise dans la province de Clèves-Berg. Patrie de Thomas Kempir.

KEMPTEN, en latin *Cambodunum*, ville anciennement impériale de la Souabe, appartenant aujourd'hui au roi de Bavière. C'est une des plus anciennes villes de l'Allemagne. Ptolomée en fait mention et la nomme Καμβόδουνον, et Strabon l'appelle Καμπόδουνον. Cette ville tire son nom de la petite rivière de Kamp, sur laquelle elle est située. Vers le 3e siècle de l'ère vulgaire, elle passa aux mains des Allemands et ensuite des Francs. Les Hongrois la désolèrent avec son château, 919; rebâtie depuis, les abbés de Kempten prétendaient qu'anciennement la ville leur appartenait : la ville niait; et des deux côtés l'on fournissait des preuves. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'en 1525, Sébastien de Brétenstein, abbé de Kempten, vendit à la ville, pour 30,000 florins, tous ses droits réels ou non fondés, sous l'approbation de l'empereur Charles-Quint et du pape Clément VII. En 1530, la ville de Kempten accepta la réforme, et fit profession de la confession d'Augsbourg. En 1628 et 1629, elle fut obligée de loger des troupes impériales, dont les Suédois la délivrèrent en 1632; mais les Impériaux la reprirent d'assaut, 1633, la pillèrent impitoyablement, et firent passer presque tous les habitants au fil de l'épée. Les Suédois la reprirent encore, 1634 ; mais après la bataille de Nordlingue, ils furent obligés d'évacuer toute la Souabe.

KEMPTEN, célèbre abbaye de bénédictins, qui porte le nom de la ville de Kempten. (V. ci-dessus.) Cette abbaye prétendait qu'Hildegarde, 3e épouse de Charlemagne et fille d'Hildebrand, duc de Souabe, la fonda en 777, en y employant son comté de Kempten, et qu'Andelgaire, fils du grand Roland, en fut nommé le premier abbé par le pape Adrien. Hermanus Contractus et quelques autres placent la fondation de cette abbaye à l'an 752, et disent qu'un certain Andegaire en fut le fondateur et le premier abbé. Mais il est démontré que le premier abbé de Kempten, et son fondateur, se nommait Théodore, et qu'il vivait du temps du roi Pepin, vers l'an 750. L'abbé de Kempten était prince de l'empire, Henri de Mittelberg ayant été élevé à ce rang, 1360, par l'empereur Charles IV. Il était aussi archi-maréchal de l'impératrice, et faisait les fonctions de cette charge à son couronnement. Le chapitre était composé de 20 personnes, qui devaient être d'une noblesse sans reproche. L'abbé et ses religieux avaient la liberté de s'habiller en séculiers l'après-midi. L'abbé de Kempten marchait après celui de Fulde, et dépendait immédiatement du siége de Rome, par rapport aux affaires ecclésiastiques. Jean de Rietheim, 52e abbé, avait obtenu ce privilége du pape Jules II.

KENNETH Ier, roi d'Écosse, était fils de Congal ou Conal. Il ne régna qu'un peu plus d'un an, et fut remplacé par Eugène III, 606. — Kenneth II, fils d'Alpin, succéda à son père en 834. Il soutint de longues guerres contre les Anglais et les Pictes, et soumit enfin ces derniers. Il mourut en 854, et fut le premier roi d'Écosse dont la puissance embrassa tout ce territoire. — Kenneth III, fils de Malcolm, succéda, 970, à Cullen, qui lui laissa le royaume en proie aux plus grands désordres. Kenneth le pacifia, donna à l'Écosse les premiers codes de lois rédigées, repoussa les Danois, et mourut assassiné, en 994.

KENT (royaume de), un des plus anciens royaumes de l'heptarchie saxonne, fut fondé dans l'ancien *Cantium* par Hengist, chef saxon, 455. Il se composait des comtés de Kent, de Norfolk, Suffolk, Essex et de Middlesex. Erkenvin le diminua du royaume d'Essex, 526. Sous Éthelbert, Kent eut la supériorité sur les trois autres royaumes saxons, Essex, Wessex et Sussex, 585-615. A la mort de ce prince, il fut soumis à la suprématie des rois de Wessex, 645-685. Il passa au roi de Mercie Offa, 1773, et perdit son existence politique, 828, époque à laquelle Baldred, son dernier roi, fut détrôné par le roi de Wessex Egbert, qui réunit toute l'heptarchie en un seul royaume.

KENT, comté d'Angleterre, borné à l'ouest par ceux de Sussex et de Surrey, au nord-ouest par celui d'Essex, et partout ailleurs par la mer. Son chef-lieu est Cantorbéry. Auguste-Ernest, 4e fils de Georges III, né en 1767, père d'Alexandrine-Victoire, aujourd'hui reine d'Angleterre, était comte de Kent.

KENTUCKI, l'un des États-Unis de l'Amérique septentrionale, situé entre ceux des Illinois, d'Indiana, d'Ohio de Virginie, et la Louisiane. Sa capitale est Francfort sur le Kentucki. Il fut découvert, en 1754, par Macbride, vendu en 1775 par les Indiens aux Anglais, et érigé en État indépendant en 1792.

KEPLER ou **KEPPLER** (Jean), célèbre astronome, né à Weil (Wittemberg), le 27 décembre 1571, fut admis au nombre des élèves du couvent de Maulbrunn, et termina ses études à Tubingue. En 1594, il fut nommé à la chaire de mathématiques de Gratz. Keppler suivit une route toute différente de celle qu'avaient suivie jusqu'alors tous les astronomes. Tout examiner, tout calculer, assigner des causes physiques à tous les mouvements célestes, telle fut sa manière, et elle était entièrement nouvelle. Son premier essai, *Kepplerus*, parut à Francfort, 1597. Cet astronome, dont les travaux furent innombrables, et qui fit faire de si grands progrès à la science, mourut à Ratisbonne, le 15 novembre 1630. V. **ASTRONOMIE**.

KÉRALIO (Louis-Félix-Guinement de), littérateur, né à Rennes, 17 septembre 1731, embrassa la profession des armes, parvint au grade de major, et, après avoir obtenu sa retraite et la croix de Saint-Louis, vint se fixer à Paris. En 1756, il fut appelé à Parme en qualité de gouverneur de l'infant don Ferdinand, dont l'éducation avait été confiée à l'abbé de Condillac. Kéralio fut nommé commandant d'un bataillon de la garde nationale de Paris, 1789, et mourut à Grosley, dans la vallée de Montmorenci, 10 décembre 1793. De 1755 à 1791, il publia un très-grand nombre d'ouvrages.

KÉRATRY (Auguste-Hilarion de), né à Rennes, le 28 octobre 1769. Il adressa à l'Assemblée constituante, 1789, une pétition en faveur du partage égal dans les familles nobles; publia 3 volumes d'observations de mœurs, 1800, 1801, 1802, et en 1817, un *Traité sur l'existence de Dieu*, qui réunit à lui tous les suffrages. Conseiller de préfecture à Quimper, il fut élu député du Finistère, 1818. En 1820 et 1821, M. Kératry publia 2 brochures qui eurent beaucoup de retentissement, *Documents historiques : la France telle qu'on l'a faite*. Réélu en 1822, il continua à siéger à la Chambre, et vota contre la guerre d'Espagne. En 1827, un article du *Courrier français*, dirigé contre M. de Villèle, fut incriminé par le procureur du roi, et M. de Kératry, qui en était l'auteur, fut acquitté en première instance et en appel. En 1830, M. de Kératry prit part à la discussion de la Charte nouvelle. Lors de la proposition de M. Eusèbe Salverte, relative aux honneurs du Panthéon à rendre à Benjamin Constant, Foy, Manuel, M. de Kératry s'associa aux orateurs des centres qui contraignirent M. Salverte à retirer sa proposition, et fut récompensé de son zèle par la pairie.

KERGUELEN-TREMAREC (Ives-Joseph de), né à Quimper en 1745. Il entra de bonne heure au service de mer, et en 1767 il était lieutenant de la marine royale. Il fit plusieurs voyages dans les terres australes, et découvrit, en 1772, une île à laquelle Cook donna plus tard le nom de terre de Kerguelen. Kerguelen mourut en 1797.

KERGUELEN (Terre de), ou **ILE DE DÉSOLATION**, île de l'océan Austral, entre l'Afrique et l'Australie. Cette île, appelée Terre de Kerguelen, du nom du navigateur français qui la découvrit en 1772, fut appelée, en 1779, île de la Désolation.

KERMAN, *Carmania*, province d'Asie dans la région persique; ville principale, Kerman. Les princes Seldjoucides gouvernèrent le Kerman de 1062 à 1187. Aujourd'hui, sa partie occidentale appartient au royaume d'Iran. — Kerman ou Sirdjan, Carmana, ville d'Iran, capitale du Kerman, fut dévastée par les guerres civiles à la fin du 18e siècle, prise et livrée au pillage pendant 3 mois par Mohammed-Khan, 1794.

KERTCH, PANTICAPÉE ou **BOSPHORE** chez les Grecs, **VOSPRO** et **ASPROMONTE** au moyen âge, ville de la Russie d'Europe (Tauride), dans la Crimée, sur le détroit d'Iénikaleh, fut fondée par les Milésiens vers le 6e siècle av. J.-C., sous le nom de Panticapée. Elle devint, au 5e siècle, capitale du royaume de Bosphore. Prise par les Barbares, elle subit, depuis le 4e siècle de l'ère chrétienne, une foule de vicissitudes. Elle fut prise, au 14e siècle, par les Génois, qui la nommèrent Vospro. Mahomet II s'en empara, 1476. Elle resta sous la domination des Turcs jusqu'en 1774, époque à laquelle elle fut cédée à la Russie.

KETTLER (Gothard), mort en 1587, fut le dernier grand maître des chevaliers teutoniques de Livonie; il se fit luthérien et céda les droits de son ordre sur la Livonie à Sigismond-Auguste, roi de Pologne, 1561.

KEXHOLM ou **KOREL GOROD**, bourg de la Russie d'Europe (Finlande), fondé par les Suédois, 1295; fit longtemps partie de la Carélie suédoise. Il fut cédé à la Russie, 1598; repris par les Suédois, 1611; par Pierre le Grand, 1710, et resta à la Russie après la paix de Nystadt.

KEYSERSWEERT, en latin *Verda, Cæsaris Insula*, ville autrefois forte en Allemagne, située dans l'ancien archevêché de Pologne. Elle a été souvent une occasion de dispute entre les états des Provinces-Unies et les archevêques métropolitains. Les Français, favorisés du cardinal de Furstemberg, s'en emparèrent, 1688, sur l'électeur de Brandebourg, et la rendirent à ce prince par la paix de Ryswick, 1699. Les Français s'en emparèrent de nouveau, 1702. Attaquée par les alliés, le siége de cette place fut long et meurtrier. Enfin, elle se rendit le 15 de juin 1702, à condition que les fortifications seraient entièrement rasées, ce qui fut exécuté.

KHALED, général de Mahomet, mort en 642, embrassa la nouvelle religion la 8e année de l'hégire, 630, et contribua beaucoup à la conquête de la Syrie. Mahomet le surnomma *Épée de Dieu*.

KHARIZM ou **KHOVARESM**, pays des Chorasmiens, région du Turkestan occidental, sur les deux rives du Djihoun, entre le khanat de Boukhara et la mer Caspienne. Le Kharizm forma une principauté indépendante de 994 à 1231. Ses princes envahirent la Perse, anéantirent la dynastie des Seldjoucides, 1193, et s'emparèrent de Samarcand, 1197; furent eux-mêmes renversés par Gengis-Khan, 1224. Les princes khovaresmiens formèrent une dynastie qui régna à Delhy (Hindoustan) depuis 1213 jusqu'à 1398, époque à laquelle elle fut renversée par les Patans. Peu de temps après, le Kharizm fut compris dans l'empire du Kaptchak. Ilbarsle-Cheibani l'en détacha, 1481, et en fit un royaume indépendant.

KHAZARES, peuple de l'Europe orientale, habitait, au 5e siècle, les deux rives de l'embouchure du Volga. Il conquit sur les Avares, 634, une partie de la Russie. D'accord avec Héraclius, il se jeta sur la Perse, 626, et Justinien II, chassé de ses États, trouva un refuge chez ce peuple, qui le replaça sur le trône, 715. Plus tard, une princesse khazare, mariée à Constantin Copronyme, devint impératrice d'Orient et fit donner à son fils, Léon IV, le nom de Léon de Khazare. Les Varègnes leur prirent beaucoup de terrain, 862-885. Les Petchenègues occupèrent la partie occidentale de la Khazaie, 882. Il ne resta que la Tauride et la Crimée, d'où ce

peuple fut expulsé par Sriatopolk Ier, 1016. Les Khazares avaient adopté le christianisme, 858. Leur place principale était Sarkel ou Bielavèche, fondée en 834.

KHERSON, ville forte de la Russie d'Europe, chef-lieu du gouvernement de Kherson, située à l'embouchure du Dnieper. Cette ville, fondée en 1778, par Potemkin, perdit beaucoup de son importance par la construction d'Odessa et l'accroissement de Nicolaiev. Le gouvernement de Kherson, dit aussi de Nicolaiev, fut formé, en 1802, de quelques districts de l'ancien gouvernement d'Iékatérinoslav, d'une partie de la province de Kiev et de toute la steppe d'Otchakov, acquise par la Russie, 1791.

KHIVA, ville du Turkestan, capitale du khanat de Khiva, le plus vaste du Turkestan. Pierre le Grand voulut en vain conquérir ce khanat, 1702. Behman-Kouli-Khan, le khan actuel, a eu récemment des démêlés avec la Russie, et une expédition russe, envoyée contre Khiva par l'empereur Nicolas, a échoué en 1840 à cause de la rigueur du climat.

KHOI, ville d'Iran (Azerbidjan), est fortifiée à l'européenne. On a cru y retrouver l'antique Artaxate. Le sultan Zélim Ier défit, dans ses murs, Chah-Ismaël, 1514. La ville moderne ne date que du règne de Kérim-Khan.

KIEL, ville du duché de Holstein avec un port sur la Baltique. Cette ville est célèbre par le traité qui y fut conclu et signé, le 14 janvier 1814, entre la Suède, représentée par le baron Wetterstedt, et le Danemark, représenté par le chambellan Edmond Burke. Edward Thornton représentait l'Angleterre. Par ce traité, le Danemark cédait à la Suède la Norwége, et entrait dans l'alliance européenne contre Napoléon. La Suède cédait, en échange, au Danemark Bug et la Poméranie suédoise, et s'engageait à lui payer 600,000 thalers suédois. La Grande-Bretagne rendait au Danemark toutes ses colonies.

KIEV, KIOW ou **KIOVIE**, en polonais *Kijow*, ville de la Russie d'Europe, chef-lieu du gouvernement de Kiev, sur le Dnieper. Cette ville existait dès le 5e siècle de l'ère chrétienne, et appartenait aux Khazares. Elle devint, au 9e siècle, la capitale de la Russie méridionale et de toute la Russie, sous le grand-duc Laroslav, 1037. Ravagée depuis par les guerres et les incendies, occupée successivement par les Lithuaniens, les Polonais, les Tartares et les khans de Crimée, elle perdit de son importance et fut réunie à l'empire de Russie, 1667. Il s'y rend tous les ans une foule de pèlerins qui viennent des extrémités de la Sibérie.

KILIDJE-ARSLAU. Plusieurs sultans Seldjoucides de Kanieh ont porté ce nom. Le règne du premier fut de 1092 à 1107; celui du deuxième, de 1155 à 1192; celui du troisième, de 1204 à 1210. Il fut détrôné par Azzeddin, son oncle.

KILKENNY, ville d'Irlande (Leicester), chef-lieu de comté, sur la Nore, fut souvent le siége des parlements de l'Irlande, et donna son nom aux constitutions de Kilkenny, faites sous le règne d'Édouard III, 1330. Elle fut aussi le siége du conseil catholique pendant l'insurrection de 1641.

KILMAINE (Charles-Joseph), général des armées de la république française, naquit en Irlande, de parents nobles. Il passa dès sa jeunesse au service de France, et servit en Amérique, sous les ordres de Biron et de Lafayette. De retour en France, 1783, il fut nommé général de brigade, 1789, et honorablement cité pour sa belle conduite à la bataille de Jemmapes, 6 novembre 1792. Il fut arrêté, destitué et allait être mis en jugement, 1793; mais la révolution du 9 thermidor (25 juillet 1794) lui sauva la vie. Les 22 et 23 mai 1795, il défendit la Convention nationale contre les factieux, et fut employé à l'armée d'Italie sous les ordres du général Bonaparte; prit le commandement de l'armée d'Helvétie, 1798; céda ce poste à Masséna, et revint à Paris, où il mourut, 15 novembre 1799.

KIMCHI (David), célèbre rabbin, l'un des écrivains les plus distingués de la nation juive, naquit à Narbonne l'an de J.-C. 1160. Le respect de ses coreligionnaires pour lui va jusqu'à la superstition, et on ne le cite jamais sans se donner une sorte d'appui irréfragable. Ce savant rabbin mourut en 1240.

KINGSTON, ville principale et port de la Jamaïque (Antilles), fut fondée après la destruction du Port-Royal, 1693, et ne fut érigée en ville qu'en 1802.

KIRCHER (Athanase), jésuite allemand, né à Geysen près Fulde, 1602, fut professeur de rhétorique au collége de Wurtzbourg Franconie (d'abord); chassé de sa patrie par la guerre, il se réfugia en France, visita ensuite la Sicile, Malte, et se fixa enfin à Rome, où il professa les mathématiques pendant huit ans. Il y mourut en 1680. On lui attribue l'invention de la lanterne magique, décrite dans son ouvrage : *Ars magna lucis et umbræ*. Il a fait un ouvrage sur le *Rétablissement de la science des hiéroglyphes*. Et il a renouvelé l'usage du porte-voix connu dans l'antiquité.

KLAGENFURTH, ville des États autrichiens, dans le royaume d'Illyrie et le gouvernement de Laybach, fut prise en 1797 par les Français, qui en rasèrent les fortifications, 1809.

KLAPROTH (Martin-Henri), célèbre chimiste, né à Berlin, 1er décembre 1743. Découvrit la zircone dans le jargon de Ceylan; démontra la présence de la potasse dans les productions volcaniques; fit connaître le sulfate de strontiane; trouva la potasse dans la leucite ou grenat blanc; découvrit dans le schorl rouge un nouveau métal, qu'il nomma titane, un autre dans la pech-blende, qu'il appela urane; enfin un troisième dans la mine d'or blanche, auquel il donna le nom de tellure. Il fit aussi connaître le molybdate de plomb, et prouva que la mine d'argent rouge était un sulfure d'argent et d'antimoine. Klaproth mourut à Berlin, le 1er janvier 1837.

KLAPROTH (Henri-Jules), fils du précédent, né à Berlin le 11 octobre 1783. Se livra avec ardeur à l'étude des langues asiatiques. Retiré à Weimar, il y fit paraître, 1802-1803, un journal très-estimé des savants : *Asiatisches-Magazin*; fut nommé membre de l'Académie de Pétersbourg, 1804, et en 1805, accompagna le comte Lolowkin, dans son ambassade à Pékin; il poussa ses excursions à travers les montagnes d'Altaï jusqu'au lac Saïssan, dans le pays des Eleuths, 1806. En 1807, il parcourut les montagnes du Caucase, fut de retour à Pétersbourg, janvier 1809. En 1810, il fit paraître le premier volume de ses collections sur la littérature asiatique; il voyagea en France et en Italie, 1812-1814; et en 1816, le roi de Prusse l'ayant nommé professeur des langues asiatiques à l'université de Berlin, il continua la publication de ses ouvrages, que ce monarque l'autorisa à faire sur les fonds de sa cassette particulière. Klaproth mourut en 1835.

KLÉBER (Jean-Baptiste), général français, fils d'un terrassier de la maison du cardinal de Rohan, naquit à Strasbourg, 1751, se rendit à Paris, 1770, pour y étudier l'architecture à laquelle on le destinait; et fut reçu plus tard à l'école militaire de Munich. Kléber fit ses premières armes contre les Turcs dans les armées autrichiennes, depuis 1772 jusqu'en 1783. Mais, dégoûté

de voir qu'on ne donnait de l'avancement qu'à la naissance, il donna sa démission et revint en Alsace. En 1792, il partit comme simple grenadier dans un bataillon de volontaires du Haut-Rhin, et fut élevé au grade d'adjudant général après le siége de Mayence. Il vint à Paris, 1793, fut nommé général de brigade et envoyé pour combattre les royalistes de la Vendée. Passé à l'armée du Nord, 1794, il se rendit maître de Louvain, mit le siége devant Maëstricht, et y entra victorieux, octobre, après 11 jours de tranchée ouverte. Il commanda le passage du Rhin devant Dusseldorf, 1796; battit les ennemis à Altenkirken, et s'empara de Francfort; atteignit les Autrichiens à Rednitz, et leur enleva 60 pièces de canon. Les dégoûts dont le Directoire abreuvait la plupart des généraux lui firent donner sa démission. Mais après la révolution du 18 fructidor (4 septembre 1797), Kléber fut désigné, par le général en chef Bonaparte, pour faire partie de l'expédition d'Égypte. Le 30 juin 1798, il débarqua à Alexandrie, et reçut un coup de feu à la tête en escaladant les murs de cette place. Il se rendit maître de Jaffa et de ses forts, 13 février 1799. Laissé en qualité de général en chef par Bonaparte, partant pour la France, il gagna la bataille d'Héliopolis, 21 mars 1800; fit capituler la ville du Caire, et y entra en vainqueur le 27 avril. Il tomba frappé à mort par le fer d'un fanatique, le 1er juin 1801.

KLEIN (Louis, comte), né à Lunéville, 1762, partit comme lieutenant dans un régiment d'infanterie, 1790, passa dans un régiment de chasseurs à cheval; se distingua dans l'armée du Nord, et assista au blocus de Maubeuge en qualité d'adjudant général, 1er août. Général de brigade, il se trouva au passage de la Lahn, 1795. En 1796, il prit le commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse, et, en 1799, il fut nommé général de division, chef de l'état-major de l'armée de Masséna. En 1805, au passage de Donawert, il culbuta l'ennemi et contribua à la défaite des Autrichiens à Alibuck. Le 14 août 1807, Napoléon le nomma sénateur; il prit place à la chambre des pairs, 4 juin 1814; fut nommé chevalier de Saint-Louis le 27. Comme il n'avait pas pris du service pendant les cent jours, il rentra de droit à la chambre des pairs après la seconde restauration, et continua d'y siéger.

KLEIST (Ewald-Christian), né à Zéblin, en Poméranie, 1715, était major dans un régiment prussien, et mourut, en 1759, des suites de blessures reçues à la bataille de Kunersdorff. On lui doit des *Idylles* dans le genre de celles de Gessner, dont il était l'ami; le *Printemps* et un roman militaire intitulé *Cissides*.

KLEIST (Henri), né à Francfort-sur-l'Oder, 1777, embrassa aussi la carrière militaire, et la quitta peu de temps après. Il se suicida, en 1811, entre Potsdam et Berlin. Il a laissé des contes, dont le plus célèbre est *Michel Kholhaas*; des poésies lyriques et 7 pièces de théâtre, dont la plus célèbre est *Catherine de Heillbronn*.

KLOPSTOCK (Frédéric-Gottlieb), l'un des plus célèbres poëtes de l'Allemagne, né à Quedlimbourg, 1724. Il étudia à l'université d'Iéna, et en 1746, fit paraître le poëme de la *Messiade* (vie du Messie), écrit en vers hexamètres. Ce poëme, d'un genre et d'un style tout à fait neufs, fit une sensation extraordinaire en Allemagne. Depuis il a été traduit plusieurs fois en français. Klopstock fit ensuite paraître plusieurs odes et des tragédies, parmi lesquelles on distingue la *Mort d'Adam*, *Salomé et David*. Il a composé aussi des chants héroïques : la *Bataille de Hermann*, la *Mort de Hermann*. Klopstock mourut en 1803.

KNIPHAUSEN (Seigneurie de). Cette seigneurie est le plus petit des États de la confédération germanique. Réunie à la couronne de Hollande, 1807, elle fut annexée au département d'Ost-Frise, et fut comprise, en 1810, dans le département de l'Ems-Oriental. Le grand-duc d'Oldembourg s'en empara en 1813, et l'a restituée, en 1826, au comte de Bentineck, son légitime propriétaire.

KNOCQUE (le fort de la), fort de Flandre, situé à 12 kil. d'Ypres et à 16 de Furnes, au confluent de l'Isère et de l'Iperlée. Philippe IV, roi d'Espagne, l'a fait construire vers l'an 1662. Guillaume III, roi d'Angleterre, commandant l'armée des alliés, 1695, fit attaquer ce fort, le 19 juin, par un corps de troupes sous les ordres du duc de Wirtemberg. Le 6 octobre 1712, un détachement de la garnison d'Ostende, qui était alors aux Hollandais, s'en rendit maître par surprise; et bientôt après, il fut compris dans le traité de Barrière, que les états généraux des Provinces-Unies obtinrent contre la France, à la paix d'Utrecht, 1713.

KNOX (Jean), promoteur de la réforme en Écosse, naquit à Gifford, dans le Lothian oriental, en 1505. Il fut élevé à l'université de Saint-André, et se destinait à l'état ecclésiastique; mais les sermons de Wishart firent une telle impression sur lui, qu'il abjura la foi catholique, quoiqu'il eût reçu les ordres, et embrassa la religion prétendue réformée, 1533. Le primat d'Écosse s'opposa aux prédications de Knox, 1546. Knox se réfugia quelque temps en Allemagne; mais il revint bientôt à Saint-André, et prêcha ouvertement. En 1547, les Français se rendirent maîtres de Saint-André, et Knox fut fait prisonnier. S'étant échappé, il revint en Angleterre, 1550; devint, en 1552, un des chapelains d'Édouard VI. Il exerça son nouveau ministère pendant 2 ans, 1553-1554; mais, à l'avénement de Marie Stuart, il fut chassé de l'Angleterre et de l'Écosse. Il se réfugia à Genève, 1558, et y publia un pamphlet virulent contre le gouvernement des femmes. Cependant il reparut en Écosse, 1560. En 1567, Knox prêcha au couronnement de Jacques VI. Le mauvais état de sa santé l'empêcha d'assister à l'assemblée générale du clergé, 1572. Attaqué d'une maladie de langueur, il mourut le 24 novembre de la même année.

KŒMOERN, ville des États autrichiens (Hongrie), fut détruite, en 1783, par un tremblement de terre; relevée par Joseph II, prise et brûlée par Soliman, en 1543, perdit son importance par les tremblements de terre de 1763 et 1785, et fut restaurée de nouveau en 1805.

KŒNIGSBERG, ville des États prussiens, chef-lieu du gouvernement de Kœnigsberg et de toute la province de Prusse propre, fut fondée, en 1255, par l'ordre Teutonique, devint, en 1618, capitale de tous les États de la maison de Brandebourg. Patrie du naturaliste Klein et du philosophe Kant.

KŒNIGSMARK, ancienne famille noble d'Allemagne, qui s'établit en 926, dans la ville de Brandebourg, après que les Vandales en eurent été chassés. En 1546, Jean Kœnigsmark mena au prince Éric, en Suède, la princesse Béatrix, sa fiancée, de la maison de Brandebourg. Il s'y maria avec une fille de la famille de Stur, et il en eut Christian, membre du grand conseil, gouverneur de la Westrogothie, mort dans une bataille avec son fils aîné, 1588, Le puîné continua la postérité, dont quelques-uns allèrent s'établir dans la marche de Brandebourg. — Othon de Kœnigsmark fut, en 1496, évêque de Havelberg. —En 1550, Roger de Kœnigsmark possédait un bien noble appelé Kotzlin; servit l'empereur Rodolphe II dans la guerre contre les Turcs, 1576, et eut pour fils Conrad, qui marcha sur les traces de son père.

KŒNIGSTEIN, c'est-à-dire *Pierre royale*, ville de l'archevêché de Mayence, dans le comté de ce nom. Le comté de Kœnigstein appartenait à Christophe, comte de Stolberg, prévôt de l'église d'Halberstat, lequel étant mort en 1587, Georges-Louis et Christophe, comtes de Stolbarg, ses neveux, prétendirent lui succéder comme étant ses plus proches héritiers ; mais Daniel Brendel de Hombourg, électeur de Mayence, se mit en possession de ce comté, en vertu de l'expectative que l'empereur Maximilien, II du nom, lui en avait accordée en 1575. Ce différend fut terminé par une transaction, datée de 1590 ; mais les comtes de Stolberg, qui fondaient particulièrement leurs prétentions sur ce que le comté de Kœnigstein était un fief féminin qui avait passé successivement par femmes dans les maisons de Falkenstein, d'Epstein et de Stolberg, se trouvant trop lésés par cet acte, refusèrent d'y acquiescer. En 1631, le roi de Suède les mit en possession de ce comté, et, 4 ans après, les Impériaux les en chassèrent. Les électeurs de Mayence l'ont conservé depuis jusqu'en 1796. Elle appartient aujourd'hui au royaume de Saxe.

KŒNINGSVELDT, nom d'une des plus anciennes familles de la Bavière. Elle fut honorée du titre de baron dans le 17e siècle. Arnould et Hippold se trouvèrent au carrousel de Zurich en 1165. Le dernier continua la postérité en Carinthie ; mais il y a longtemps que cette branche est éteinte. Les descendants du premier existaient encore dans le siècle dernier en Bavière. En 1670, Jean-Georges et François-Nicolas ont été chambellans de l'électeur de Bavière.

KOIMBATOUR, ancienne province de l'Inde, en deçà du Gange, fait partie de l'empire anglo-indien. Elle fut prise par les radjahs du Maïssour vers 1650. Les Anglais s'en emparèrent en 1783, la rendirent à Tippoo-Saïb, et la reprirent en 1790.

KOLLIN ou **NEU KOLLIN**, ville royale de Bohême. Les Autrichiens, sous la conduite du maréchal Daun, défirent Frédéric II, roi de Prusse, dans une bataille qui se livra près de cette ville en 1757.

KOLOMNA, ville de la Russie d'Europe (Moscou), sur la Moskowa, fut saccagée, en 1237, par Batou-Khan, et relevée, en 1530, par Vasili-Ivanovitch.

KOLOSVAR ou **KLAUSENBOURG**, ville des États autrichiens, capitale du comitat de Kolos et de toute la Transylvanie, existait du temps des Romains, et fut incendiée en 1798.

KONIEH, *Iconium*, ville de la Turquie d'Asie, chef-lieu du livah de Konieh et de toute la Karamanie. Ibrahim, fils de Méhémet-Ali, y remporta, en 1833, une victoire sur les troupes du sultan.

KONIEH ou **ICONIUM**. V. **ICONIUM**.

KONING, famille d'artistes flamands des 16e et 17e siècles, produisit : Pierre Koning en 1590, peintre et orfévre ; — Salomon Koning, né en 1609, mort en 1670, peintre d'histoire et de portraits.

KONKAN, contrée de l'Inde anglaise (Bombay), dans l'ancien Bedjapour, fut un repaire de pirates détruit par les Anglais en 1756, et tomba sous leur domination en 1818.

KOPROLI ou **KIUPERLI** (Mahomet), grand vizir de l'illustre famille ottomane du nom de Kiuperli, fut le premier grand vizir de la famille. Il commença de gouverner l'empire en 1655, pendant la minorité de Mahomet IV. Visité par l'empereur à son lit de mort, il lui désigna son fils Achmet pour lui succéder dans cette haute dignité. Il mourut, 1661. — Koproli (Fasil-Achmet-Kiuperli-Ogli), grand vizir, fils du précédent, succéda à son père, 1661. Il n'avait que 32 ans, et n'était encore que pacha à deux queues, lorsqu'il parvint à cette haute dignité. Plusieurs coubé-vizirs ayant témoigné du mécontentement, Koproli les fit déposer ; déclara la guerre à Léopold Ier, se mit à la tête de l'armée ottomane, et entra en Hongrie, 1662. Quoiqu'il eût perdu la bataille de Saint-Gothard, 1663, la paix qui s'ensuivit fut si glorieuse, qu'en 1664 il fut reçu en triomphe à Andrinople par l'empereur lui-même. Il mit le siége devant Candie, 1667 ; mais il ne put se rendre maître de cette place qu'après 29 mois de siége. Le dernier exploit de sa vie militaire fut la prise de Caminiek, 1672. Il mourut à l'âge de 49 ans, 1675. — Koproli (Mustapha) était fils d'Achmet ; il fut élevé au rang de grand vizir par Soliman, 1689. Il ramena le bon ordre et l'abondance dans Constantinople. En 1690, il attaqua la Hongrie, emporta Nissa, Vidin et Semendria ; s'empara de Belgrade, d'Orsowa, et gagna la bataille d'Essek contre les Autrichiens, 1661. Cette même année, 1661, étant entré en campagne, il rencontra le prince Louis de Bade près de la Save, tailla en pièces un corps isolé de 5,000 Impériaux, et donna le lendemain une grande bataille dans laquelle il tomba mort, atteint d'une balle à la tempe. — Koproli (Niuhman), fils de Mustapha, fut fait grand vizir après la disgrâce de Tchourlouli, 1710. Étranger à la dissimulation comme à la flatterie, il fut déposé au bout de deux mois. Depuis lors, il vécut et mourut ignoré.

KORAN ou **ALCORAN**, livre sacré des mahométans, qui l'appellent indifféremment *Kitab-Allah*, livre de Dieu ; *Kitab-Alziz*, livre précieux ; *Kelam Cherif*, parole sacrée ; *Masshof*, le code suprême. Ce livre fut apporté du ciel, selon Mahomet, par l'ange Gabriel, et sert à la fois de code religieux et de code civil aux mahométans. Il est divisé en 30 sections ou cahiers composés de 114 chapitres et 1666 versets, et contient les dogmes suivants : Il n'y a qu'un seul Dieu, et ce Dieu a pour ministres les anges et les prophètes, dont les principaux sont Abraham, Moïse, Jésus, et Mahomet par-dessus tous. L'âme est immortelle ; les corps ressusciteront au jour du jugement dernier. Les croyants épouseront des houris, ou jeunes filles, et, malgré l'usage qu'ils en feront, elles resteront toujours vierges. Les méchants, au contraire, seront punis ; mais leur peine finira un jour par la bonté de Mahomet, qui lavera les réprouvés dans une fontaine, et les admettra à un festin composé des restes de celui qu'il aura fait faire aux bienheureux. Les préceptes indispensables sont la circoncision, la prière, que chaque croyant doit faire cinq fois par jour, indépendamment de la prière publique du vendredi ; l'aumône, fixée au dixième du revenu ; les ablutions ou préparations à la prière ; le jeûne du ramadan, en mémoire de la retraite de Mahomet sur le mont Hérat ; les sacrifices et l'abstinence de certaines viandes et de toutes les liqueurs fermentées. La polygamie est autorisée par le Koran, et outre quatre femmes légitimes, le kabin ou mariage par louage est permis. Ce n'est que l'an 635 de Jésus-Christ que le kalife Abou-Bekr, successeur de Mahomet, fit rassembler les feuillets épars du Koran, et en forma un livre. V. **MAHOMÉTISME**.

KORAH ou **DJEHAU-ABAD**, ville de l'Inde anglaise (Calcutta), tomba sous la domination des Anglais en 1763. Elle était alors chef-lieu d'un district du même nom.

KORDOFAN, contrée d'Afrique, à l'ouest du Sennaar et de l'Abyssinie, au sud de la Nubie, et à l'est du Darfour. Elle fut annexée à l'Égypte, en 1820, par Mehemet-Ali.

KOSCIUSKO (Thadée), l'un des plus illustres défen-

seurs de la Pologne, naquit en 1755, d'une famille noble, mais pauvre de Varsovie. Il passa quelques années en France; servit en Amérique; ne rentra en Pologne qu'après que son indépendance eut été reconnue. Il fut alors nommé général-major des troupes polonaises, 1791. Après le traité signé entre le roi Stanislas et Catherine II, vers la fin de cette année, Kosciusko donna sa démission; fut forcé de s'exiler; se retira à Leipsick, où il reçut de l'Assemblée législative de France, 1792, le titre de citoyens français. En 1794, il rentra en Pologne; chassa les Russes de Cracovie, février, fit proclamer le 24 mars suivant, l'acte de l'indépendance polonaise dans tout le royaume. Le 8 juin, avec 15,000 Polonais, il attaqua le roi de Prusse qui était entré en Pologne à la tête de 40,000 hommes, et l'empêcha de prendre position devant Varsovie. Mais le 4 octobre, Kosciusko, attaqué par les armées russes et prussiennes, fut repoussé et tomba percé de coups à la sanglante bataille de Macijowice; transporté à Saint-Pétersbourg, Catherine II le fit jeter dans un cachot, et il ne fut mis en liberté que sous le règne de Paul Ier, novembre 1796; il se rendit en Amérique, puis revint en France, 1798. Il se retira à Soleure (Suisse), 1815, où il mourut d'une chute de cheval, 1817.

KOTZEBUE (Auguste-Frédéric-Ferdinand de), né en 1761 à Weimar; fut nommé à l'âge de 20 ans secrétaire de M. de Bauer, général du génie. Catherine II le nomma d'abord conseiller titulaire, puis, en 1785, assesseur au premier tribunal, et enfin président du gouvernement, place qu'il occupa jusqu'en 1795, époque à laquelle il sortit de Russie. Il y rentra peu de temps après, et fut déporté en Sibérie à cause de certains pamphlets dont on le soupçonna d'être l'auteur. Gracié par Paul Ier, il quitta la Russie, 1801, se retira d'abord à Weimar, voyagea ensuite et publia en 1815 un journal, le *Freymuthige* (le sincère). Sa correspondance littéraire avec l'empereur Alexandre ayant dévoilé qu'il n'était qu'un espion aux gages de ce prince, un cri général s'éleva contre lui, et, en 1819, il périt assassiné par un étudiant nommé Sand. Il laissa 14 enfants, dont un, capitaine de vaisseau au service de la Russie, est connu par ses voyages. Les plus originales de ses pièces de théâtre sont: *Gustave-Vasa, les Hussites, la Prêtresse du Soleil, les Espagnols au Pérou, Misanthropie et Repentir.*

KOUBLAI-KHAN (Houpilai-Khan), Chi tsou en chinois, empereur mogol, fondateur de la 20e dynastie chinoise des Mongols ou Yeu, naquit en 1214, fut empereur en 1260, envahit la Chine, 1367, s'empara de l'empereur, 1279, et renversa la dynastie des Song qui subsistait depuis 319 ans. Il mourut en 1294, après avoir conquis le Thibet, le Pégu, la Cochinchine.

KOUFA ou **KUFA**, ville de la Turquie d'Asie, dans l'Irak-Arabi, fondée par le kalife Omar. Elle était autrefois après Bagdad, la résidence des kalifes et renferme la mosquée où le calife Ali fut assassiné par Moarviah, 661.

KOURAKIN (le prince Alexandre), né en 1752, fut attaché dès sa jeunesse à l'empereur Paul Ier, admis dans son intimité; nommé ministre et vice-chancelier de l'empire russe, 1796, il se démit de ses fonctions, 1802, et fut envoyé en ambassade à Vienne, 1805. Ce fut lui que l'empereur Alexandre choisit pour conclure les négociations entamées à Tilsitt, où il signa la paix avec la France, 1807. En 1808, il fut nommé à l'ambassade de Paris, qu'il garda 4 ans. Il ne quitta cette ville que lorsque la guerre contre la Russie fut décidée, mai 1812. En 1817, l'empereur Alexandre l'attacha à son conseil d'État. Le prince Kourakin mourut à Weimar en 1818.

KOURK ou **KOURG, KOORG**, district de l'Inde anglaise (Madras), dans l'ancien Malabar, était gouverné, au 16e siècle, par des radjahs indépendants, qui furent renversés par les Nairs, 1632. Il tomba sous la domination d'Haïder-Ali, 1773; mais, en 1788, l'ancien radjah reparut de nouveau et se joignit aux Anglais contre Tippoo-Saïb.

KOURSK, ville de la Russie d'Europe, chef-lieu du gouvernement de Koursk, fut ravagée par les Tartares au 13e siècle; resta déserte, 360 ans (1237 à 1597) et fut repeuplée par Fédor Ivanowitch.

KOUTOUSOFF SMOLENSKOI (Michel), généralissime, ministre d'État, naquit en 1745, et commença sa carrière militaire, 1761. En 1762, il fut choisi pour aide de camp par le prince Holstein-Beck; passa en Lithuanie, 1764, et fit la campagne contre les Polonais. Il se fit remarquer au combat de Ribaja-Mognila, 10 juin 1770; fut nommé lieutenant-colonel, octobre 1771, et blessé en Crimée, 1772-1773. Catherine II le nomma colonel, 27 juin 1782. Il fut nommé général-major, 21 novembre 1783; fut chargé de la défense des frontières, 1787-1788; se distingua au siége d'Oczakoff, 28 août; assiégea Ismaïlow, où périrent 30,000 Turcs, 1790, et fut fait lieutenant général, 25 mars 1791. Il se distingua à la bataille de Matchine, 28 juin; fut envoyé, en qualité d'ambassadeur, à Constantinople, 4 juin 1793, et rentra à Pétersbourg le 24 mai 1794. Il fut chargé de reconduire le roi de Suède jusqu'à Lovisa, 1796. Alexandre le nomma au gouvernement militaire de Saint-Pétersbourg, mars 1801. En 1808, il obtint le commandement de l'armée de Moldavie, et, en 1809, le gouvernement de Lithuanie. Après la paix de Bucharest, 16 mai 1812, Alexandre le nomma, 8 août, président du conseil d'État et généralissime de ses armées. Ce fut le 26 du même mois que ce général livra à Napoléon la sanglante bataille de la Moscowa. Ce général, après le désastre de Moscou, reçut le surnom de *Smolenskoj* et le grand cordon de Saint-Georges. Il mourut le 16 avril 1815, à l'âge de 68 ans, dans la petite ville de Bunslau en Silésie.

KRAUSE (François), peintre, naquit à Augsbourg, 1706. Un seigneur, auquel il s'était attaché, lui ayant reconnu du mérite, le conduisit à Venise et le fit entrer chez Piazzetta, 1724. Krause y fit de rapides progrès, et, en 1731, il se rendit à Paris, où il composa sa *Sultane*, qui le fit sortir de l'obscurité. Il peignit plusieurs tableaux pour l'église des Chartreux de Dijon et pour celle de Sainte-Croix de Lyon. En 1742, il se rendit en Suisse et y peignit en entier l'église de Notre-Dame-des-Ermites. Il y mourut peu de temps après, 1754.

KREUTZER (Rodolphe), célèbre compositeur de musique et l'un de nos premiers virtuoses sur le violon, naquit à Versailles, 1767. A l'âge de 15 ans, il parut au concert spirituel, et à 19 ans, 1786, il fit répéter, devant toute la cour, deux grands opéras qui lui valurent l'honneur de faire partie des concerts de la reine. Son opéra de *Paul et Virginie* le mit au rang des premiers compositeurs. Il entra au Conservatoire comme professeur lors de sa création, 1797, et fut longtemps premier chef d'orchestre à l'Académie royale de musique. Kreutzer fit représenter, 1797 à 1820, un nombre considérable d'opéras. Son chef-d'œuvre est *Lodoïska*. Il mourut à Paris en 1831.

KRUDENER (Valérie, baronne de), illuminée du 19e siècle, fille du comte de Wittenkoff, gouverneur de Riga, et arrière-petite-fille du célèbre maréchal Munich, naquit en 1765. Une passion fatale qu'elle inspira au secrétaire du baron de Krudener, son mari, ambassadeur de Russie à Venise, 1790, et la publication d'un roman plein de charme (*Valérie*), où elle raconte le sort de son

malheureux amant, attirèrent sur elle l'attention de l'Europe. En 1805, la brillante ambassadrice de Venise se livra tout à coup à un illuminisme exalté inconnu jusqu'alors. Valérie se dit appelée à rétablir sur la terre le *règne du Christ*. A la chute de Napoléon, elle crut le moment venu, et suivit à Paris l'empereur Alexandre, qu'elle appelait *l'oint du Seigneur*, et, s'il faut en croire la voix publique, la cérémonie du camp de la Vertu et la *Sainte-Alliance* sont l'ouvrage de Valérie. Mais à son retour en Allemagne, 1816, ses prédications tumultueuses, et en plein air, parurent aux gouverneurs une insurrection descendue du ciel; ils dispersèrent le troupeau, et la pythonisse rentra dans sa patrie, où allèrent s'éteindre, dans l'oubli, son imagination brûlante et son enthousiasme religieux. Madame de Krudener mourut en 1825 à Kara-sou-Basar.

KUSTER (Ludolphe), né à Blamberg, dans le comté de Lippe, 1670, devint bibliothécaire du roi de Prusse; voyagea en France et en Angleterre, et, après un séjour de deux ans en Hollande, vint à Paris, y abjura la religion réformée, 25 juillet 1713. Louis XIV le gratifia d'une pension de 2,000 livres. L'Académie des inscriptions le nomma l'un de ses membres associés surnuméraires. Il mourut le 12 octobre 1716. On a de lui une *Histoire critique d'Homère*, 1696, un *Journal*, 1697-1699, et une édition grecque du *Nouveau-Testament*, très-estimée, 1710.

KYBURG ou **KYBOURG**, *Kiburgium*, ville de Suisse dans le canton de Zurich, sur la rivière de Thœfs, a eu autrefois ses comtes, et depuis est tombée à la maison d'Autriche, ensuite à l'empire, du temps du concile de Constance, 1414, par suite de la confiscation des biens du duc Frédéric. En 1440, les Suisses s'emparèrent de la ville; mais ils ne purent se rendre maîtres de la citadelle. Ils restituèrent la ville, en 1442, à l'empereur Frédéric III. Enfin, en 1453, l'archiduc Sigismond la remit aux Suisses, qui la possèdent encore à présent.

KYMRIS, peuple d'origine celtique, dont la première migration vint, au 13e siècle av. J.-C., s'établir dans la Gaule septentrionale vers l'an 600. Une deuxième migration détermina le départ de Sigovèse et de Bellovèse; enfin une troisième migration de ce peuple sous le nom de Cimbres, vint se briser devant les légions de Marius, av. J.-C. 103.

L

L, 12e lettre de l'alphabet, signifie, dans les abréviations romaines, Lucius, Lælius, Latinus. On l'emploie aussi pour *Ludovicus*, Louis. Cette lettre, prise numéralement chez les Grecs, valait 30; mais avec un accent aigu par-dessus, elle signifiait 30,000. Les Romains employaient L pour désigner 50, et avec une barre au-dessus, 50,000. L était autrefois le signe de la monnaie frappée à Bayonne,

LABADIE (Jean), fanatique du 17e siècle, naquit à Bourg, le 13 février 1610; étudia chez les jésuites de Bordeaux, et professa chez eux la philosophie et la rhétorique, pendant 3 ans. Il vint à Paris, 1636, et y prêcha avec tant de succès, que l'évêque d'Amiens lui offrit un bénéfice dans son diocèse; mais sa conduite scandaleuse l'en fit chasser. Il se réfugia à Montauban, prononça son abjuration, et embrassa la réforme, 1650. Une sédition qu'il excita contre les catholiques le fit chasser comme perturbateur. Il passa à Genève, 1659; accepta la vocation de l'église de Middelbourg, 1666, et y divisa bientôt les habitants, au sujet de sa doctrine. Les désordres qu'il y occasionna lui firent chercher un nouveau refuge à Altona, où il mourt, 13 février 1674, jour anniversaire de sa naissance.

LABARUM, enseigne, étendard que l'on portait devant les empereurs romains à la guerre. C'était une longue lance, traversée par le haut d'un bâton, duquel pendait un riche voile de couleur pourpre, sur lequel était peint un aigle. Cet aigle fut remplacé par une croix, sous Constantin, en l'honneur de la croix lumineuse qu'il avait aperçue en l'air au moment où il marchait à la rencontre du tyran Maxence, 312. Cinquante hommes, nommés *protecteurs*, étaient destinés à porter alternativement le *labarum*. Cet étendard, particulier à l'empereur, n'était employé que quand ce chef se trouvait à l'armée.

LABAT (J.-B.), dominicain, né à Paris, en 1663. Envoyé en Amérique, en qualité de missionnaire, en 1693, il gouverna la cure de Macouba, revint en Europe, 1705; parcourut le Portugal, l'Espagne, l'Italie, et mourut à Paris, en 1738. On a de lui des Voyages en Amérique, en Espagne, en Italie, dans l'Afrique occidentale, et quelques Mémoires.

LABÉ (Louise), la *Belle Cordière*, née à Lyon, en 1526. Son imagination exaltée et sa passion pour se faire distinguer la portèrent à apprendre les exercices militaires; et à 16 ans, 1542, sa bravoure la fit remarquer au siége de Perpignan, où elle parut sous le nom de *capitaine Loys*. Elle abandonna le métier des armes, 1544, et se maria au nommé Perrin, riche fabricant de cordages. La grande fortune de son mari lui facilita les moyens de satisfaire sa passion pour les lettres. Louise, qui connaissait les langues grecque et latine, composa 3 élégies et 24 sonnets; mais son meilleur ouvrage est un drame : *Débat de la folie et de l'amour*, dans lequel La Fontaine a trouvé le sujet d'une de ses plus jolies fables. La Belle Cordière mourut à Lyon, mars 1566.

LABEAUMELLE (Laurent-Angélique de), né à Villerange (Languedoc), le 28 janvier 1727, fut élevé dans la religion catholique, et étudia à Alais. En 1751, à l'âge de 24 ans, il fut appelé en Danemark pour être professeur de littérature française. Il passa de là à Berlin, quitta ce dernier pays, 1752, et vint à Paris, où il publia ses *Notes sur le siècle de Louis XIV*; à la suite de cette publication, il fut arrêté et conduit à la Bastille, 23 avril 1753. Il en sortit 6 mois après, et publia les *Mémoires sur madame de Maintenon*, qui lui valurent une nouvelle arrestation, à laquelle Voltaire, dont il fut le critique implacable, n'était pas étranger. En 1772, ses amis lui

firent obtenir une place à la bibliothèque du roi; il mourut le 17 novembre 1773.

LABÉDOYÈRE (Charles-Angélique-François-Hugues Huchet, comte de), né à Paris, 1786, d'une famille noble et ancienne, sortit, à peine âgé de 20 ans, de la brillante société où il vivait, et se trouva soldat à Mayence, 1806; peu après, officier dans les gendarmes d'ordonnance de la garde impériale. En 1809, le prince Eugène se l'attacha comme aide de camp; il assista à la bataille de Tudéla, et fut appelé au commandement du 112e régiment d'infanterie de ligne, après la fatale retraite de Moscou. En 1813, le jeune colonel se couvrit de gloire aux batailles de Lutzen et de Bautzen; fit la campagne de 1814, et perdit le commandement du 112e à la chute de Napoléon. En 1815, Labédoyère fut nommé colonel du 7e régiment d'infanterie en garnison à Grenoble; il accompagna Napoléon à Paris, qui, à son arrivée, l'appela à la pairie et le nomma général de brigade. Il resta l'un des derniers sur le champ de bataille de Waterloo, et après le licenciement de l'armée de la Loire, 13 juillet 1815, il se disposait à passer en Amérique, lorsqu'il fut arrêté, jugé par une commission militaire, 4 août, et fusillé le 19. Le général Labédoyère avait 29 ans.

LABERIUS (Decimus Junius), chevalier romain, avait un talent tout particulier pour la composition des mimes, petites pièces destinées à l'amusement du peuple. Jules-César, qui avait eu à se plaindre de lui, le contraignit à paraître sur le théâtre dans l'une de ses pièces, il avait alors 60 ans. Laberius s'y permit, même en présence de César, des traits contre la tyrannie, que le peuple applaudit avec transport. Loin de s'en fâcher, César lui donna la bague de chevalier. Laberius mourut l'an 44 av. J.-C.

LABORDE (Jean-Joseph de), ancien banquier de la cour, naquit à Bielle en 1724; entra dans la maison de commerce d'un de ses oncles, établie à Bayonne, 1739, et bientôt il acquit pour lui même un si grand crédit et une telle considération, qu'en 1758, le gouvernement espagnol ne consentit à prêter 50 millions au gouvernement français que sur la garantie personnelle de M. de Laborde. En 1777, et pendant la guerre de l'Amérique, M. de Laborde arrêta pour le service du roi tout l'or monnaie qui se trouvait sur les différentes places d'Europe; fit arriver à Brest, pour le payement de la marine et de l'armée, 12 millions de cette monnaie, et rétablit sur-le-champ le crédit de l'État. En 1788, la construction de 4 grands hôpitaux ayant été proposée par la ville de Paris, M. de Laborde souscrivit pour 400,000 francs. C'est lui qui fit bâtir les châteaux de Saint-Ouen, de Saint-Leu, de la Ferté-Vidame, et de Méréville. Il mourut victime de nos discordes civiles, le 18 avril 1794. — Laborde Méréville, fils aîné du banquier de la cour, était garde du trésor royal au commencement de la révolution. Il fut nommé député aux états généraux, 1789; parut plusieurs fois à la tribune nationale; fut au nombre des commissaires, septembre 1790, chargés de recevoir l'argenterie des églises de France, et fit un don de 50,000 livres, pour son propre compte. Il se retira à Londres, 1792, et y mourut 1801. — Laborde (Alexandre-Louis-Joseph de), second fils du banquier de la cour, naquit à Paris le 15 septembre 1774; fut envoyé par son père auprès de l'empereur Joseph; servit dans les armées autrichiennes, jusqu'à la signature du traité de Campo-Formio; parcourut l'Angleterre, la Hollande, l'Italie et l'Espagne, et fit paraître la relation de ses voyages et un *Recueil de projets de travaux d'utilité publique à exécuter dans Paris*, 1812. Napoléon le nomma maître des requêtes, président de la liquidation des comptes de la grande armée, et directeur des travaux publics de Paris. Chef de bataillon de la garde nationale de Paris, 31 mars 1814, le maréchal Moncey l'envoya au camp russe, pour traiter d'une capitulation honorable. Et le 20 mars 1815, il commandait aux Tuileries en qualité de colonel d'état-major. Rentré au conseil d'État, 1818, il en fut exclu à cause de ses opinions libérales. En 1822, le grand collége électoral de la Seine le nomma député. Il fut membre de la commission chargée de distribuer les indemnités de Saint-Domingue, 1826; porté à la vice-présidence de la chambre, 1829, et réélu, 1830. Nommé préfet provisoire de la Seine, juillet, questeur de la chambre, membre de l'Académie des sciences morales et aide de camp du roi, 1832.

LABOURDONNAYE (François REGIS, comte de), né le 19 mars 1767, servit avant la révolution dans le régiment d'Austrasie; fut officier municipal à Angers, 1789, émigra, 1792. Il rentra en France, 1800, et fut nommé membre du conseil général de Maine-et-Loire; enfin, en 1815, il fut appelé à la chambre par le même département. Le 11 novembre, il proposa de poursuivre par catégories ceux qui avaient pris part à la révolution du 20 mars, et, le 2 janvier 1816, de bannir à perpétuité ceux qui avaient voté pour la mort de Louis XVI. Il dénonça un écrit du colonel Favier, 1817, et s'opposa à l'admission de l'abbé Grégoire à la chambre des députés, 1819-1820. Il proposa une adresse au roi, au sujet de l'assassinat du duc de Berry, 14 février; parla comme rapporteur sur les circonscriptions des arrondissements électoraux, 23, accusa Labbey de Pompières d'appeler l'animadversion publique sur la majorité de la chambre, 12 juillet.

LABRADOR, région de l'Amérique septentrionale, comprise nominalement dans les possessions anglaises, fut découvert en 1496, par Sébastien Cabot, et reçut, en 1501, du portugais Cortereal, le surnom de *Terra de Laborador* (terre de labour), d'où par corruption *Labrador*.

LA BROSSE (Pierre de), homme de basse extraction, naquit en Touraine, où il embrassa la profession de barbier. Ayant gagné les bonnes grâces de Philippe de France, fils de Louis IX, ce prince le fit son chambellan dès qu'il fut parvenu au trône, 1270. Philippe le Hardi perdit sa première femme, 1271, et épousa Marie de Brabant, 1274. La Brosse, jaloux de l'ascendant qu'il voyait prendre à la nouvelle reine, résolut de la perdre, et il osa l'accuser d'avoir fait empoisonner le fils aîné du roi. Convaincu de sa trahison, il fut condamné à être pendu, et la sentence fut exécutée en 1276.

LA BRUYÈRE (Jean de) naquit près de Dourdan en Normandie, en 1644. On sait très-peu de choses sur l'illustre auteur des *Caractères*. Il fut trésorier de France à Caen; chargé d'enseigner l'histoire au duc de Bourgogne, sous la direction de Bossuet; passa le reste de ses jours auprès de ce prince en qualité d'homme de lettres, avec une pension de mille écus; fut reçu à l'Académie française le 15 juin 1693, et mourut d'apoplexie à Versailles, 10 mai 1696. Il publia son livre immortel des *Caractères* en 1687.

LACÉDÉMONE. V. SPARTE.

LACÉPÈDE (Bernard-Germain-Étienne LAVILLE, comte de), né à Agen, le 16 décembre 1756, servit quelque temps en Bavière, et quitta le service pour se livrer à l'étude de l'histoire naturelle. Appelé à l'Assemblée législative par la ville de Paris, il en fut nommé président, 28 novembre 1791; se retira après la session et ne remplit aucune fonction publique pendant tous les temps orageux; fut nommé membre de l'Institut, 1796. Il publia son *Histoire naturelle des poissons*, 1798; fut appelé au sénat conservateur, 1799, et en fut élu président,

1801. Il fut nommé grand-chancelier de la Légion d'honneur, 1803 ; titulaire de la sénatorerie de Paris, 1804, et décoré du grand aigle, 1805. Une ordonnance royale du 4 juin 1814 le nomma pair de France, une autre du 24 juillet 1815 lui ôta cette qualité. Mais rappelé bientôt dans le sein de cette chambre, il siégea toujours depuis. M. Lacépède mourut le 6 octobre 1825.

LA CERDA (Ferdinand, dit de), infant de Castille, né en 1254, mort, 1275, était fils aîné d'Alphonse X, roi de Castille et de Léon. Alphonse de la Cerda, dit *le Déshérité*, son fils, essaya en vain de recouvrer le trône de Castille, se retira en France, 1303, où il reçut de Charles le Bel la baronnie de Lunel, et y mourut, 1327, laissant pour fils Louis et Charles d'Espagne, le premier amiral, et le second connétable de France, et Jean d'Espagne, tué en 1357 par l'ordre de Pierre le Cruel, roi de Castille. Les autres descendants de Ferdinand s'éteignirent au 15e siècle, sous le nom de seigneurs de Vittoria.

LA CHAISE (François d'Aix de), confesseur de Louis XIV pendant 34 ans, était fils de Georges d'Aix, seigneur de la Chaise, et naquit à Aix en Forez, le 25 août 1624. Il étudia au collége des jésuites de Roanne, et entra dans cette société, 1645. Il publia à Lyon l'abrégé de son cours de philosophie, 1661-1662. Louis XIV le choisit pour son confesseur après la mort du père Ferrier, et il parut à la cour dont il avait toujours été éloigné, janvier 1675. Il s'y montra, disent les mémoires du temps, simple, aisé, poli et prévenant sans affectation. Le père la Chaise prit une grande part aux affaires de la régale, à la fameuse déclaration du clergé sur les libertés de l'Eglise gallicane, 1682 ; à la révocation de l'édit de Nantes, 1685 ; aux débats sur le quiétisme et au mariage du roi avec madame de Maintenon, 1686.

LA CHALOTAIS (Louis-René **DE CARADEUC** de), procureur général, né à Rennes, 1701, poursuivit les jésuites devant le parlement de Bretagne. Il publia un compte rendu des constitutions des jésuites qui leur porta un coup mortel, 1761. Il fut accusé d'être l'instigateur de l'opposition faite par le parlement et les états de Bretagne à quelques édits bursaux qui attentaient aux franchises de la province, 1764. Il fut alors arrêté avec son fils, enfermé à la citadelle de Saint-Malo, 1765, exilé à Saintes, ne put retourner à Rennes qu'au bout de 10 ans, 1775. Il reprit ses fonctions au parlement de Rennes où il mourut, 1785, laissant, outre les *Constitutions des jésuites*, un *Essai d'éducation nationale* et des *Mémoires justificatifs*, 1767.

LACHAPELLE (Jean de), membre de l'Académie française, né à Bourges, 1655, a laissé *Zaïde*, *Cléopâtre*, *Télephonte* et *Ajax*, tragédies ; les *Amours de Catulle* et ceux de *Tibulle*, romans, 4 vol. in-8°, 1680, et *Lettres d'un Suisse à un Français*, 1703-1711, 2 vol. in-12. Il mourut à Paris, 1723.

LACHAPELLE (Armand **BOISBELEAU** de), ministre protestant, né à Aurillac, 1676, fut nommé ministre de l'église wallone à la Haye, 1746, a été l'un des rédacteurs de la *Bibliothèque anglaise*, 1729 ; de la *Bibliothèque raisonnée des savants de l'Europe*, 1730-1753. Il mourut à Londres, 1741.

LACHAPELLE (Marie-Louise **DUGUES**, femme), sage-femme en chef de la maison d'accouchement (hospice de la Maternité), naquit à Paris, 1769. Elle se consacra, 1797, aux deux maisons de Port-Royal et de l'Oratoire, et y forma un très-grand nombre d'élèves sages-femmes distinguées. Elle mourut à Paris, 1821, très-regrettée de ses élèves et des plus grands praticiens. On a d'elle *Pratique des accouchements* ; Paris, 1821.

LA CHAUSSÉE (Pierre-Claude Nivelle de), de l'Académie française, naquit à Paris, en 1692. Une critique des fables de la Motte fut son premier ouvrage. En 1732, il publia son *Épître à Clio*, et ne commença à travailler pour le théâtre qu'après 40 ans. Son premier ouvrage fut *la Fausse antipathie*, et son meilleur *la Gouvernante*. Ce fut lui qui s'opposa constamment à l'entrée de Piron à l'Académie. Il mourut le 14 mai 1754.

LACHESNAYE (Nicole de), écrivain, né sur la fin du 15e siècle, vivait sous Louis XII. Il a laissé un ouvrage fort rare, *la Nef de santé avec le gouvernement du corps humain, la Condamnation des banquets*, etc.

LACHESNAYE-DESBOIS (Aubert de), littérateur, né dans le Maine, 1699, mort à Paris, 1784, fut d'abord capucin, puis se mit à la solde des abbés Desfontaines et Granet, journalistes, pour lesquels il fit quelques articles littéraires. Il publia le *Dictionnaire d'agriculture*, 1751 ; *Dictionnaire militaire*, 1758 ; *domestique*, 1762 ; *des mœurs et coutumes des Français*, 1767 ; et *de la Noblesse*, 1770, etc.

LA CONDAMINE (Charles-Marie), de l'Académie des sciences, de l'Académie française, de la Société royale de Londres, et des Académies de Berlin et de Pétersbourg, naquit à Paris, le 28 janvier 1701. Il embrassa la carrière militaire, 1720 ; mais il la quitta bientôt pour entrer, en qualité d'adjoint chimiste, à l'Académie des sciences. Il ne tarda pas d'en être reçu membre, et, six mois après, il entreprit un voyage autour du monde qui dura plus de dix ans. Il contribua efficacement à propager en France la pratique de l'inoculation, 1755, fut reçu à l'Académie française en 1760, et mourut le 4 février 1774. Ses ouvrages, assez généralement estimés, sont très-nombreux, et n'ont jamais été réunis en œuvres complètes.

LACONIE (La), contrée du Péloponèse (aujourd'hui la Morée), dans la partie la plus méridionale de la presqu'île, d'abord appelée Lélégie, de Lelex, son premier roi, connu 1560 av. J.-C. ; puis Œbalie, d'Œbalus, un autre de ses rois ; enfin Laconie, de Lacédémon, successeur d'Eurotas au trône. Ce pays, sillonné de montagnes, avait environ 76 kilomètres dans sa plus grande longueur, depuis le cap Ténare (aujourd'hui Matapan) au sud, jusqu'aux limites de l'Argolide et au pied du Ménale, mont d'Arcadie, au nord. Il était borné à l'est par la mer Égée, à l'ouest par la Messénie. Sa largeur était de 36 kilomètres. A la mort d'Agésipolis, av. J.-C. 200, le trône fut occupé par les Agides et les Proclides. Son dernier roi, Nalcis, fut massacré, 192 av. J.-C. La Laconie se réunit bientôt après à la ligue achéenne, et tomba, avec le reste de la Grèce sous le joug des Romains. V. **GRÈCE**.

LACRETELLE (Pierre-Louis), né à Metz, 1751, avocat au parlement, 1780, et l'un des rédacteurs du répertoire de jurisprudence, fut appelé, 1787, à faire partie de la commission chargée des réformes de la législation pénale. Il siégea à l'Assemblée législative, 1790 ; se retira des affaires le 10 août, et n'y rentra qu'après le 9 thermidor ; vota contre les projets du nouveau gouvernement, 1801 ; remplaça La Harpe à l'Académie française, 1803, et ne s'occupa plus que d'études philosophiques et littéraires. Il s'associa aux rédacteurs de *la Minerve*, 1817, et mourut à Paris, 1824.

LACRETELLE (Pierre-Louis), naquit à Metz, 1751 ; fit ses premiers essais au barreau de Nancy, et vint à Paris en 1778. En 1781, il obtint un second prix à l'Académie française, et son excellent *Discours sur le préjugé des peines infamantes* fut couronné par elle comme l'ouvrage le plus utile et le mieux fait de l'année, 1783. En 1787,

sur la demande de Malhesherbes, il fut associé par le roi à une commission chargée de présenter des projets de réforme. Il fut premier élu de sa section, à Paris, lors des élections de 1789; membre de l'Assemblée législative, 1792; membre du jury national, 1795, et membre du Corps législatif de la législation consulaire. Quoiqu'il eût été ardent à adopter les principes régénérateurs, M. Lacretelle se montra toujours modéré dans les moyens de les faire triompher. En 1802, il publia des *Œuvres diverses*, et, en 1817, des *Fragments politiques et littéraires*. Après avoir traversé la révolution, M. Lacretelle passa sa vie loin des faveurs et des disgrâces de l'empereur Napoléon, et fut l'un des fondateurs de *la Minerve*.

LADISLAS, nom commun à six rois de Hongrie. — Ladislas Ier, roi de Hongrie, naquit en Pologne, 1041, et fut élu roi par les Hongrois, 1079. Il repoussa les Tartares qui désolaient ses États; réunit à la Hongrie la Dalmatie et la Croatie; rendit les Bulgares, les Cumans et les Serviens tributaires, fonda Grand-Varadin, et mourut en 1095. Célestin III le mit au nombre des saints, 1198, et l'Église célèbre sa fête le 27 juin. — Ladislas II succéda à Émeric, son père, 1200; mais une mort prématurée l'enleva au trône au bout de six mois. — Ladislas III était fils d'Étienne IV, auquel il succéda, 1272. Il aida l'empereur Rodolphe à détrôner le roi de Bohême Ottocare; se défendit contre les Cumans et les Tartares; mais ayant été fait prisonnier dans un combat contre les Cumans, il fut égorgé par eux, 1290. — Ladislas IV succéda à son père Jagellon, au trône de Pologne, le 31 mai 1434, sous le nom de Wladislas VI. Les Hongrois, après la mort d'Albert d'Autriche, 27 octobre 1439, le nommèrent roi de Hongrie, et il prit le nom de Ladislas IV, janvier 1440. Aidé de Jean Huniade, l'un des plus braves généraux de la Hongrie, il repoussa les Turcs et les obligea à demander la paix, 1442; mais le 11 novembre 1444, il perdit la vie à la bataille de Varna, et sa mort entraîna la ruine presque totale de la Hongrie. — Ladislas V était fils d'Albert II d'Autriche, et naquit en 1439. Les Hongrois, qui lui avaient préféré le fils de Jagellon, le choisirent pour roi après la bataille de Varna à la mort de Ladislas IV, 11 novembre 1444. Sous son règne, et pendant sa minorité, Jean Huniade chassa les Turcs et sauva la Hongrie encore une fois, 1456. Ladislas, qui s'était rendu en Bohême pour y attendre Madeleine, fille de Charles VII, roi de France, à laquelle il était fiancé, mourut à Prague avant l'arrivée de cette princesse, 1458. — Ladislas ou Wladislas VI, roi de Hongrie, était fils de Casimir IV, roi de Pologne; il succéda à Georges Podibrad sur le théâtre de Bohême, 1471, et à Mathias Corvin, sur celui de Hongrie, 1490. Il fit la guerre à ses compétiteurs et les força à demander la paix. Après avoir épousé Anne de Foix, il rassembla et mit en ordre les lois de la Hongrie, et en fit sanctionner le recueil aux états le jour de Sainte-Élisabeth, 1514. Il mourut le 15 mars 1516. Afin de prévenir les troubles inséparables d'une élection, il avait fait déclarer pour son successeur Louis, l'aîné de ses fils.

LADISLAS ou **LANCELOT**, roi de Naples, était fils de Charles III de Duras, et lui succéda le 24 février 1386. Ladislas avait à peine 10 ans. Le parti du duc d'Anjou prit les armes, et le 8 juillet 1387, Marguerite, mère de Ladislas s'enferma avec lui dans Gaëte; le 5 septembre 1389, elle lui fit épouser Constance, fille du comte de Clermont, en Sicile, et les fit couronner à Gaëte. En 1392, Ladislas se mit à la tête d'une armée, força Louis d'Anjou à rentrer en Provence, et, en 1399, Naples lui ouvrit ses portes. Il avait hérité de son père, 1401, des droits sur le royaume de Hongrie; en 1409, il vendit aux Vénitiens plusieurs villes de l'Esclavonie et ne songea plus qu'à son royaume de Naples. Il s'empara de Rome, 1408; de plusieurs villes voisines, et se montra près d'envahir la Toscane. Le 19 mai 1411, il fut défait à Rocca-Secca et se vit sur le point de perdre sa couronne. Après des efforts inouïs, il était parvenu à réparer cet échec, et menaçait de nouveau l'Italie entière, lorsque, atteint d'une maladie, à Pérouse, il fut contraint de s'embarquer pour Naples, où il mourut le 6 août 1414.

LÆVINUS (P. Valérius), nommé consul, av. J.-C. 280, fut chargé de soutenir la guerre contre Pyrrhus, roi d'Épire, et les Tarentins, 279. La victoire semblait pencher pour les Romains, lorsque Pyrrhus ayant fait avancer ses éléphants, la cavalerie romaine, épouvantée à la vue de ces animaux énormes, inconnus jusqu'alors en Italie, s'enfuit en désordre. Mais bientôt, 278, Lævinus, à la tête de nouvelles troupes, prévint la prise de Capoue et obligea Pyrrhus à demander la paix. — Lævinus (M. Valérius), d'une famille consulaire, remplissait les fonctions de préteur, l'an 214 av. J.-C. Il remporta de grands avantages contre Philippe, roi de Macédoine; s'empara d'Anticyre, qu'il remit aux Étoliens, après les avoir détachés de l'alliance de Philippe, et fut nommé consul, av. J.-C. 210. Il soumit la Sicile; battit les Carthaginois, et rentra chargé de butin, 206. Il fut député vers Attale, roi de Pergame, 205; retourna en Macédoine avec le titre de propréteur et une flotte de 38 vaisseaux, 201, et y mourut comblé de gloire, av. J.-C. 200.

LAFARE (Charles-Auguste, marquis de), né au château de Valgorge, dans le Vivarais, 1644; capitaine des gardes de Monsieur, 1668, composa des poésies, mais principalement des mémoires et des réflexions sur le règne de Louis XIV, qui, quoique fort incomplets, n'en sont pas moins fort estimés pour la justesse des aperçus. Le marquis de Lafare mourut en 1712.

LAFAYETTE (Gilbert **MORTIER** de), maréchal de France, d'une très-ancienne famille d'Auvergne, servit avec distinction en Italie, défendit Bologne contre les Vénitiens, parut au siége de Soubise, et y reçut le titre de lieutenant général. Créé capitaine des Lyonnais par le roi Charles VII, il battit les Anglais à Bagé, 1422; marcha au secours d'Orléans, y fut nommé maréchal de France, accompagna le roi à Reims, signa le traité d'Arras, 1435, et contribua par ses talents à l'expulsion des Anglais. Il mourut en 1464.

LAFAYETTE (Marie-Madeleine **PIOCHE DE LAVERGNE**, comtesse de), femme célèbre par son amabilité, son esprit et l'amitié qui l'unit au duc de Larochefoucauld, naquit en 1632, se fit un nom dans les lettres par les romans de *Zaïde, la Princesse de Clèves* et son *Histoire d'Henriette d'Angleterre*. Elle mourut à Paris, 1693.

LAFAYETTE (Louise **MORTIER** de), demoiselle célèbre par son esprit et sa beauté, était fille d'honneur d'Anne d'Autriche, lorsque Louis XIII conçut pour elle une passion violente. Mademoiselle de Lafayette, au milieu des séductions de toute espèce, renonça à la cour, 1637, et s'enferma dans un couvent, où elle mourut, 1665.

LAFAYETTE (Le marquis Marie-Paul-Joseph-Roch-Yves **GILBERT MOTTIERS** de), né en Auvergne, 1757, de l'ancienne et illustre famille de ce nom, épousa, 1775, la fille du duc d'Ayen, et commença à paraître dans le monde au moment où les nouvelles idées tourmentaient toutes les imaginations. Franklin était à Paris, sollicitant des secours en faveur des colons amé-

ricains, insurgés contre la métropole. 1776, Lafayette fit secrètement équiper un vaisseau qu'on remplit d'armes, se rendit en Amérique, et servit avec distinction; devint l'ami de l'illustre Washington, et rentra en France avec le grade de maréchal de camp, 1781. Il fut reçu à Paris avec une sorte d'enthousiasme. M. de Lafayette siégea aux états généraux avec la majorité de la noblesse, jusqu'au 27 juin 1789; et même, le 3 juillet, il protesta contre tout ce qui s'était fait jusqu'alors de contraire à la monarchie et aux droits particuliers des ordres. Ce fut le 11 juillet seulement qu'il entra dans l'opposition, en proposant une déclaration des droits, qui obtint beaucoup d'applaudissements. Le 15, il fut nommé par la commune de Paris commandant de la milice parisienne, qui fut presque aussitôt appelée par lui garde nationale; et le 14 juillet 1790, on lui déféra le commandement général des gardes nationales de France. Le 5 octobre, il marcha, avec la garde nationale, sur Versailles, où s'était porté le peuple de Paris; ramena la famille royale, le 6, dans la capitale, où vint s'établir l'Assemblée constituante. Ce fut au nom des gardes nationaux qu'il prêta le serment civique sur l'autel de la patrie, à la fête de la fédération, 1790. Après avoir fait accepter l'amnistie proposée par Louis XVI, il donna sa démission, se retira dans son pays. Pendant la première coalition, il battit l'ennemi à Philippeville, à Maubeuge et à Florennes. Le 20 juin, il voulut amener, sous l'escorte de ses troupes, le roi et sa famille à Compiègne. Louis XVI refusa. L'effigie du général Lafayette fut brûlée au Palais-Royal, le 30 juin, et lui-même mis en accusation par les républicains, et acquitté le 8 août. Il se prononça contre la journée du 10 août; et le 15, il fit arrêter à Sedan les commissaires envoyés près de lui. Sa tête ayant été mise à prix, il passa dans un pays neutre; mais, étant tombé entre les mains des Autrichiens, il fut conduit à Olmutz et détenu pendant 5 ans. Rendu à la liberté, sur l'ordre du général Bonaparte, il rentra en France après le 18 brumaire, refusa de participer au gouvernement, même comme sénateur, et vota contre le consulat à vie. Député à la Chambre des représentants, il s'écria, après la bataille de Waterloo : « Voici le moment de nous rallier au vieux drapeau de 89. » Le 8 juillet 1815, les députés ayant trouvé les portes du Corps législatif sous la garde d'un poste prussien, Lafayette se retira à La Grange, où il vécut dans la retraite jusqu'en 1818, époque à laquelle il fut nommé député par l'arrondissement de Meaux. Éloigné de la Chambre septennale, il fit, 1824, un voyage aux États Unis. Nommé de nouveau par le même arrondissement, il siégea jusqu'à la fin de la session de 1829. Les ordonnances du 25 juillet 1830 le surprirent dans sa terre de La Grange. Il accourut à Paris, accepta, chez M. Laffitte, le commandement de toutes les forces militaires; et, porté à l'Hôtel de ville sur les bras des insurgés, il y reçut le parlementaire de Charles X, et lui répondit le mot fatal : « Il est trop tard. » Il déploya le drapeau tricolor, et y protégea de sa popularité le duc d'Orléans, nommé lieutenant général du royaume. Le général Lafayette mourut à Paris, le 20 mai 1834.

LAFONTAINE (Jean), l'un des plus grands poëtes du siècle de Louis XIV, naquit à Château-Thierry, le 8 juillet 1621; il entra dans la congrégation de l'Oratoire, 1640; mais il n'y resta que 18 mois, et en sortit, juillet 1642, pour rentrer chez son père qui lui fit donner une charge de maître des eaux et forêts, et le maria; mais bientôt les tracasseries du ménage et son amour de l'indépendance le firent démettre de sa charge, et il vint chercher un refuge chez la duchesse de Bouillon. Il fut reçu à l'Académie française, le 2 mai 1684, et mourut à Paris, le 13 avril 1695.

LAFORCE (Jacques Nompar de Caumont, duc de), pair et maréchal de France, naquit vers 1559, et échappa par miracle au massacre de la Saint-Barthélemy, 1572; il se distingua dans plusieurs rencontres, et particulièrement au combat d'Angers, 1589; il fut l'un des premiers à reconnaître Henri IV comme son roi légitime; il défendit Montauban contre Louis XIII, 1621. Après avoir obtenu son pardon, 1622, il fut fait maréchal de France et envoyé en Piémont; il prit Saluces, 1630, défit les Espagnols, investit Lunéville et s'empara de Lamotte, 1634; il y fit le premier usage des bombes. En 1635, il fit lever le siége de Philisbourg et s'empara de Spire; battit le général autrichien Collorédo, et le fit prisonnier, 1636. Bientôt il se démit de son commandement, et, peu de temps après, il mourut à Bergerac, le 10 mai 1652. — Laforce (Armand Nompar, duc de), son fils, servit avec distinction dans les guerres d'Italie et d'Allemagne; il fut fait maréchal de France, 1653, et mourut au château de Laforce, en Périgord, le 16 décembre 1675. — Laforce (Charlotte-Rose de Caumont de), de l'Académie des *Ricovrati*, petite-fille de Jacques, naquit à Casenove, en Basadois, 1650; elle épousa, le 7 juin 1687, le fils du président de Brion; mais leur mariage fut déclaré nul, le 17 du même mois; elle mourut à Paris, en 1724. On a d'elle quelques poésies et seize romans.

LAFOSSE (Charles de), peintre français, né à Paris, 1640, fut élève de Lebrun, et envoyé à Rome aux frais du roi. De retour à Paris, il composa ses deux tableaux du *Mariage d'Adam et d'Ève* et celui de *la Vierge*, et présenta, 1683, son *Enlèvement de Proserpine* pour sa réception à l'Académie. Appelé en Angleterre, il peignit, pour le roi Charles II, l'*Apothéose d'Isis* et l'*Assemblée des dieux*. Il revint à Paris, 1691, fut chargé de la peinture du dôme des Invalides, de la voûte de la chapelle de Versailles et du plafond des salles de Diane et du Trône. Il mourut à Paris, 1716. Le Musée du Louvre possède ses trois meilleurs tableaux : *Moïse sauvé des eaux*; le *Mariage de la Vierge*, et l'*Enlèvement de Proserpine*.

LAFOSSE (Antoine de), poëte dramatique, né à Paris en 1653, fut secrétaire du marquis de Créqui et du duc d'Aumont. On a de lui 4 tragédies : *Manlius Capitolinus*, imitée de la *Conjuration de Venise* d'Otway, est la seule qui soit restée au répertoire. Lafosse mourut à Paris en 1708.

LAGALISSONIÈRE (Roland-Michel BARRIN, marquis de), lieutenant général des armées navales de France, naquit à Rochefort, le 11 novembre 1693. Il entra dans la marine en 1710, et ne tarda pas à s'y distinguer; fut fait capitaine de vaisseau, 1738; commanda *le Tigre*, 1741; partit en 1745 pour le Canada, dont il avait été fait gouverneur; il établit un arsenal maritime et un chantier de construction à Québec; conçut et commença d'exécuter le vaste plan de la jonction des forts du Canada et de la Louisiane, et assura la tranquillité de la colonie. En 1749, il revint en France, et fut chargé, en 1750, de régler avec les commissaires anglais les limites du Canada. Le commandement des escadres d'évolution lui fut confié, 1754-1755. Le 10 avril 1756, il sortit de Toulon à la tête d'une escadre qui vint mouiller devant Minorque le 18, afin de protéger le siége de Mahon. Le 20, il attaqua la flotte anglaise, forte de 13 vaisseaux de ligne, qui prit la fuite après de grandes pertes. Bientôt il revint en France; mais la mort le surprit à Nemours, 26 octobre 1756, avant d'avoir reçu la récompense de ses glorieux travaux.

LAGARDE (Philippe **BRIDARD** de), littérateur français, né à Paris, en 1710, établit le premier les costumes héroïques sur nos théâtres. Chargé des fêtes de la cour, il fit représenter, en 1754, l'opéra d'*Alceste* sans paniers, sans perruques et sans habits à la française. Madame de Pompadour lui accorda une pension, et le nomma son bibliothécaire, 1756. On a de lui *Lettres de Thérèse*, 1739-1740; *Annales galantes*, 1743. Il mourut à Paris en 1767.

LAGNY, ville de France, chef-lieu de canton du département de Seine-et-Marne, avec une célèbre abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, fondée par saint Fursy ou Foursy, gentilhomme irlandais, dans le 8e siècle, et ruinée par les Normands dans le 9e. Herbert de Vermandois, comte de Troyes et de Meaux, la répara, fit rebâtir l'église, et y fut enterré l'an 995. Divers seigneurs firent de grands biens à cette abbaye, entre autres Thibaud le Jeune, comte de Champagne, qui lui donna le comté de Lagny, 1260. Dans la suite, la ville qu'on avait bâtie auprès, et que les auteurs latins nomment *Latiniacum*, s'agrandit considérablement. Ives, légat du saint-siége, tint, l'an 1142, un concile à Lagny, pour terminer quelques différends qui s'étaient élevés entre l'évêque d'Arras et les religieux de l'abbaye de Marchiennes. Jean, duc de Bourgogne, s'arrêta 2 mois à Lagny, 1416, en attendant qu'il pût se rendre à Paris pour y voir le roi Charles VI; il y resta si longtemps, que le peuple de Paris lui donna le sobriquet de *Jean de Lagny qui n'a point de hâte*. Sur la fin du 16e siècle, Henri IV était maître de Lagny. Le duc de Parme, qui avait obligé ce monarque à lever le siége de Paris, avait son armée près de Chelles en présence de celle du roi. Il décampa le 7 septembre 1590, à la faveur d'un grand brouillard, se saisit des postes avantageux près de Lagny et attaqua cette place. La brèche ayant été faite en peu de temps, il dressa un pont de bateaux, fit donner l'assaut, et l'emporta si promptement, que les troupes que le maréchal d'Aumont y menait par-dessus le pont de Gournay, qui est deux petites lieues au-dessous, n'y purent arriver assez à temps. La ville fut ruinée et ne s'est pas relevée depuis. Patrie de Géoffroy, ancien poëte français, et de Pierre d'Orgemont, premier président au parlement de Paris et chancelier de France.

LAGRANGE-CHANCEL. V. **GRANGE-CHANCEL.** (Louis de la).

LAGRANGE (Joseph-Louis), l'un des plus grands mathématiciens des temps modernes, naquit à Turin, 1736, de parents d'origine française. La lecture d'un mémoire d'Halley lui révéla son aptitude pour les sciences positives. A 19 ans, Lagrange était professeur de mathématiques à l'école d'artillerie de Turin, et fut l'un des fondateurs de l'Académie des sciences de cette ville. En 1759, il fut nommé membre de l'Académie de Berlin, et remporta cinq fois le grand prix proposé par l'Académie des sciences de Paris. Il remplaça Euler dans la présidence de l'Académie de Berlin, 1776; et à la mort du grand Frédéric, sollicité par Mirabeau, il vint à Paris, 1787, et s'y fixa; Louis XVI lui accorda une pension de 6,000 fr., que l'Assemblée nationale lui confirma, 1791. Il fut nommé successivement, après la réunion du Piémont à la France, sénateur, grand officier de la Légion d'honneur, comte de l'empire et grand' croix de l'ordre de la Réunion. Il mourut à Paris, le 10 avril 1813.

LAGRÉNÉE (Louis-Jean-François), peintre français, élève de Carle Vanloo, naquit à Paris, le 30 décembre 1724. Il remporta au concours le grand prix de l'Académie; fut envoyé à Rome comme pensionnaire; revint en France, 1755, et fut reçu membre de l'Académie, 1755. Appelé en Russie par l'Impératrice Élisabeth Pétrowna, qui le nomma son premier peintre et directeur de l'Académie de Pétersbourg, il resta dans ce pays jusqu'en 1781. Louis XVI le nomma alors directeur de l'école française à Rome. Ce fut là qu'il composa son meilleur tableau, *la Veuve d'un Indien*. Le 17 juillet 1804, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, professeur de l'école des Beaux-Arts et conservateur du Musée. Il mourut dans la 81e année de son âge, le 10 juin 1805.

LAGUICHE. V. **GUICHE.**

LAHARPE (Jean-François de), né à Paris, le 20 novembre 1739. Il fut élevé au collége d'Harcourt, et y remporta deux fois le prix d'honneur en rhétorique. Il donna successivement au théâtre *Pharamond*, 1765; *Gustave*, 1766; *Menzicoff*, 1775. Reçu à l'Académie française, 1776; il fit représenter *les Barmécides*, 1778; *les Brames* et *Jeanne de Naples*, 1783, *Coriolan*, 1786, enfin *Philoctète*, en 1787. Son premier titre à la gloire littéraire est son *Cours de Littérature*, réunion des différentes lectures qu'il fit, pendant 12 ans, à l'Athénée royal. Il mourut à Paris le 11 février 1803. Deux de ses pièces sont restées au répertoire du Théâtre-Français, *Coriolan* et *Philoctète*.

LAHAYE, *Maag* en allemand, *S'gravenhaag* en hollandais, *Maga Comitum* en latin moderne, capitale du royaume actuel de Hollande, dans la Hollande méridionale, près de la mer. Cette ville, aujourd'hui l'une des plus belles villes de l'Europe, n'était, au 9e siècle, qu'un hameau servant de rendez-vous de chasse. Guillaume II y fit construire un palais, 1250. Elle reprit, en 1814, le titre de capitale qu'elle avait perdu en 1806, lors de la création du royaume de Hollande par Napoléon, qui avait transféré le gouvernement à Amsterdam. A côté de cette ville, on voit le Bosch, ou le Bois, maison de plaisance du roi de Hollande, et au sud-est le château de Ryswik, où fut conclue la paix de 1697.

LAHIRE (Étienne **VIGNOLES** de), l'un des plus vaillants capitaines de Charles VII, s'empara de Crespi, en Valois, 1429; entra en Champagne, et y fit prisonnier le comte de Vaudemont, 1421. Il surprit Compiègne, 1423, et contribua à sauver Montargis attaqué par le duc de Bedfort, 1427. Il protégea la retraite des débris de notre armée après la malheureuse journée des Harengs, et fit des prodiges de valeur à la bataille de Patai, 1429. Lahire combattit à côté de Jeanne d'Arc au siége d'Orléans. Il enleva Chartres aux Anglais, 1432; emporta Soissons par escalade, 1436; fut fait prisonnier, 1437; accompagna le roi à Montauban, 1442, et y mourut peu après son arrivée.

LAHIRE (Philippe de), géomètre des plus distingués, naquit à Paris en 1640; voyagea en Italie, 1660-1664; se fit connaître par la publication qu'il fit, 1673-1676, d'un *Traité sur la coupe des pierres et sur les sections coniques* et *la cycloïde*; fut reçu membre de l'Académie des sciences, 1678. En 1680, Lahire fut envoyé en Bretagne, puis en Gascogne, afin d'y faire des observations pour l'exactitude de la carte générale de France à laquelle faisait travailler le grand Colbert. En 1681, il détermina la position de Calais et de Dunkerque, et mesura la largeur de la mer depuis le bastion du Risban jusqu'au château de Douvres. Il visita les côtes de Provence, 1682, et fut nommé professeur de mathématiques, d'architecture au collége de France. Il mourut le 12 avril 1719. — Lahire (Guillaume-Philippe de), fils du précédent, naquit à Paris, 1677, il fut reçu à l'Académie, 1699, et succéda à son père dans sa place de professeur d'architecture. Il mourut prématurément, 1719. On a de lui

des *Éphémérides* et plusieurs mémoires.—Lahire (Jean-Nicolas de), frère du précédent, né à Paris en 1683, étudia la médecine, fut reçu à l'Académie des sciences, en qualité de botaniste, 1709; se montra habile praticien, et mourut en 1727.

LAHORE ou **PUNJAUB**, royaume d'Asie (Indoustan) est divisé en deux provinces, Lahore et Cachemyr, avec des capitales de même nom. Autrefois ce pays était partagé entre une foule de petits princes; mais en 1800, Rundjet-Singh s'empara des États des autres princes et fonda un royaume considérable. En 1842, MM. Allard et Ventura, le premier Français, le deuxième Italien, y furent accueillis avec la plus grande bienveillance. M. Allard changea la discipline militaire et y institua des régiments de grenadiers, hussards, dragons, etc. Il y fonda une décoration à l'instar de la Légion d'honneur. Le drapeau du royaume est le drapeau tricolore. Les femmes vivent dans une réclusion absolue, et les enfants ne reçoivent aucune éducation.

LAIS, célèbre courtisane d'Athènes, née en Sicile l'an 420 av. J.-C. Elle s'établit à Corinthe, et y attira, par le bruit de son esprit et de ses charmes, les plus grands personnages de la Grèce et de l'Asie. Après sa mort, les Corinthiens lui érigèrent un magnifique mausolée, dont la représentation se trouve sur quelques-unes des monnaies de la ville. On l'a souvent confondue avec une autre courtisane, nommée Laïs, qui était contemporaine de Démosthène, 381-322 av. J.-C.

LALAIN, famille noble, dans le Hainaut, avec titre de comte. Les deux premiers dont il est fait mention sont : Ricolde, 1139, et Simon, vers l'an 1198. Un autre du nom de Simon fut grand bailli de Hainaut, 1386. Son petit-fils Othon, et son arrière-petit-fils Guillaume possédèrent la même charge. Guillaume fut outre cela gouverneur de Hollande, 1480. Simon, frère de Guillaume, seigneur de Montigny et chevalier de la Toison-d'Or, rendit pendant la guerre de grands services à la maison de Bourgogne et fut tué dans une bataille, 1487. Josse, fils de ce dernier, chevalier de la Toison-d'Or, stathouder de Hollande, eut pour fils Charles Ier et Antoine. Celui-ci acquit par mariage la seigneurie de Hoogstraten, qui en sa faveur fut érigée en comté. En 1559, il fut fait chevalier de la Toison d'Or, colonel dans les troupes espagnoles, et en 1566, commandant de Malines; mais s'étant rangé du parti des confédérés, il fut dépouillé de toutes ses dignités, 1567, et accusé du crime de lèse-majesté. Depuis lors il se trouva à plusieurs combats, et mourut à la bataille de Germinghen, 1568. Son neveu, Philippe, lui succéda dans le comté de Hoogstraten. Il était chevalier de la Toison-d'Or, et stathouder de Gueldre. Il eut par mariage le comté de Renneberg et laissa deux fils, Georges et Antoine, comte de Hoogstraten, baron de Borssele. Ce dernier se distingua par sa valeur; il quitta son pays pour se joindre à Guillaume, prince d'Orange, 1567; mais dans sa première expédition, il reçut au pied une blessure dont il mourut.

LALANDE (Joseph-Jérôme **LEFRANÇAIS** de), astronome distingué, né à Bourg en Bresse, en 1732. Il étudia chez les jésuites, et s'y fit remarquer par une grande dévotion. La grande éclipse de 1748, que le père Béraud lui fit observer à Lyon, détermina sa vocation pour l'astronomie. Il étudia sous Delisle, Messier et Lemonnier, et en 1753, il fut envoyé à Berlin pour y faire une observation, qui devait déterminer la distance de la lune à la terre. Il publia le résultat de ses observations, et fut reçu de l'Académie des sciences, 1754. En 1762, il succéda à Delisle dans la chaire d'astronomie au collége de France, et en remplit les fonctions pendant 46 ans. C'est aux leçons de Lalande et par la lecture de ses ouvrages, très-nombreux et très-estimés, que se formèrent tous ceux qui se sont distingués depuis dans cette science. M. de Lalande mourut en 1807.

LALLEMAND (le baron Dominique), né à Metz, entra fort jeune au service, et était en 1814, maréchal de camp, dans l'artillerie. Il combattit à Waterloo, et se retira avec l'armée sur les bords de la Loire; compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815, et condamné à mort par contumace, il passa en Amérique, et fonda au Texas un établissement sous le nom de *Champ d'asile*. Il s'y maria, et mourut à Borden Town, 1823.

LALLY (Thomas-Arthur, comte de), baron de Tollendal, en Irlande, naquit à Romans (Dauphiné), 1702, de l'ancienne maison des O'Mul-Lally, qui suivit en France le roi Jacques II. En 1733, Lally fit ses premières armes au siége de Kehl, et sauva la vie à son père; passa en Angleterre, 1737; parcourut les 3 royaumes, et après y avoir jeté les fondements d'une conjuration tendant à replacer les Stuarts sur le trône, il alla remplir une mission en Russie; puis, en 1756, il fut nommé colonel, et peu après, lieutenant général. Il partit pour l'Inde, comme gouverneur des possessions françaises, et y arriva le 28 avril 1758. La guerre avait éclaté entre la France et l'Angleterre, pendant le temps qu'il se rendait à sa destination. Après avoir chassé les Anglais des côtes du Coromandel, et s'être emparé de Gondelour et de Saint-David, il échoua devant Madras, et fut contraint de leur remettre Pondichéri, 16 janvier 1761. Prisonnier de guerre, il fut conduit à Londres; et là, ayant appris qu'en France ses ennemis demandaient sa tête, il s'y rendit, fut mis à la Bastille, à son arrivée, et après 19 mois de détention, condamné à mort le 6 mai 1766, et exécuté le 9.—Lally-Tollendal (Trophime Gérard, marquis de), fils du précédent, né à Paris, 1751, mort en 1830, obtint, dès son jeune âge, la réhabilitation de son père, fut député de la noblesse de Paris aux états généraux, se montra pour la monarchie (avec deux chambres) et pour le *veto* absolu, quitta l'assemblée après les journées des 5 et 6 octobre 1789; se retira à Coppet, où il publia quelques écrits de circonstance, sous le nom de Capitolinus; rentra en France, 1972; fut arrêté le 10 août, et conduit à l'Abbaye, d'où il s'échappa pour se réfugier en Angleterre. Il revint à Paris sous le consulat, fut créé pair de France, à la 2e restauration, 1815. On a de lui des Mémoires pour la réhabilitation de son père; Lettres à Edmond Burke, 1791; Plaidoyer pour Louis XVI, 1795, etc. Il faisait partie de l'Académie française.

LALOUBÈRE (Simon de), né à Toulouse, 1642, mort en 1729, fut secrétaire d'ambassade en Suisse, se rendit à Siam, 1687, comme envoyé extraordinaire; fut admis à l'Académie française, 1693; se retira, peu après, dans sa ville natale, et y restaura les Jeux floraux. On a de lui une relation de son voyage à Siam.

LALUZERNE (César-Guillaume de), cardinal, né à Paris, 1738, mort en 1821, fut évêque de Langres, 1770, fit partie de l'Assemblée des notables et de l'Assemblée constituante, se retira dans son diocèse après les journées des 5 et 6 octobre 1789, émigra en 1791, revint à Paris en 1814, et fut fait cardinal en 1817. On a de lui des *Dissertations sur la liberté, la loi naturelle*, etc.

LAMARCK (Comtes de). V. **MARCK** (comtes de **LA**).

LAMARQUE (Maximilien), général français, né à Saint-Sever (Landes), 1770, mort en 1832, fit les guerres de la révolution aux armées des Pyrénées et du Rhin, et fut nommé général de brigade après la bataille de Hohenlinden. Il prit Gaëte et le fort Caprée, en Italie, 1808;

se signala également à Laybach, Wagram, 1809; en Russie, 1812; en Espagne, 1813, et dans la campagne de France pendant l'invasion, 1814. Sous la restauration, il fut nommé député par le département des Landes, et fit constamment partie de l'opposition. Il mourut du choléra, 1832.

LAMBALLE, chef-lieu de canton (Côtes-du-Nord), fut fortifiée au moyen âge, et soutint, en 1581, un siége remarquable, où périt François de Lanoue.

LAMBALLE (Marie Thérèse **DE SAVOIE CARIGNAN**, princesse de), née à Turin, 1749, épousa Louis de Bourbon-Penthièvre, prince de Lamballe, et resta veuve à 19 ans. Elle devint, 1774, surintendante de la maison de Marie-Antoinette, reine de France; partagea la captivité de celle-ci au Temple. Transportée à la Force, elle fut victime des massacres de septembre 1792. Son corps fut mis en lambeaux, et sa tête portée au bout d'une pique, sous les croisées du Temple. Elle a laissé des Mémoires relatifs à la famille royale de France pendant la révolution.

LAMBERG, ancienne famille autrichienne qui se divise en plusieurs lignes, dont l'aînée seule est revêtue de la dignité de prince d'empire. — Jean-Maximilien C. de Lamberg assista comme plénipotentiaire impérial au congrès de Westphalie, 1648. Son petit-fils, Léopold, obtint, en 1707, la dignité de prince de l'empire. En 1709, l'empereur lui conféra le landgraviat de Leuchtenberg, qu'il avait confisqué sur l'électeur de Bavière; il obtint en même temps voix et séance au collége des princes de la diète. Ce prince mourut en 1711 sans laisser de fils. Son père, François-Joseph, qui vivait encore, lui succéda comme prince de Lamberg et landgrave de Leuchtenberg. Il transmit, en 1712, ces titres à son fils François-Antoine; mais la paix de Bade, 1714, ayant stipulé que l'électeur de Bavière serait restauré dans tous ses États, le prince de Lamberg perdit le landgraviat de Leuchtenberg avec le siége à la diète. Son fils, Jean-François, mort en 1797, fut le dernier mâle de cette branche. La dignité de prince et les terres passèrent alors aux descendants d'un fils puîné de Jean-Maximilien.

LAMBERT (Saint), évêque de Maëstricht en 668, conseiller de Childéric II, roi d'Austrasie et de Neustrie, fut, après la mort de ce prince, dépouillé de son évêché et de ses fonctions par Ébroïn, et, peu après, rendu à son évêché. Dodon, beau-frère de Pepin d'Héristal, l'assassina à Liége en 708. Sa fête est célébrée le 17 septembre.

LAMBERT, empereur et roi d'Italie, régna de 894 à 898. Il fut sans cesse en guerre avec Bérenger et Arnoul, ses compétiteurs, et périt à la chasse.

LAMBERT, fils d'Adalbert II, duc de Toscane, régna à Spolète dès 917, et en Toscane de 929 à 931. Hugues de Provence, son frère utérin, lui contesta la légitimité de sa naissance, s'empara de sa personne et lui fit crever les yeux.

LAMBERT (Michel), musicien, né à Vivonne, près de Poitiers, 1610, mort à Paris, 1696, jouissait d'une haute réputation sous Louis XIV. On a de lui des motets et des leçons pour les Ténèbres, etc. Boileau le cite dans sa sixième satire.

LAMBERT (Anne-Thérèse de **MARGUENAT de COURCELLES**, marquise de), née à Paris, 1647; décédée, 1733; composa, pour l'éducation de ses enfants, *Avis d'une mère à son fils* et *Avis d'une mère à sa fille*. Elle a laissé également un *Traité de la vieillesse*, un *Traité de l'amitié*, etc., etc.

LAMBESC (Charles-Eugène de **LORRAINE**, duc d'**ELBŒUF**, prince de), né en 1754, mort sans enfants à Vienne, 1825, était parent de la reine Marie-Antoinette. Colonel propriétaire du régiment royal-allemand, il fit charger le peuple aux Tuileries, 13 juillet 1789; émigra, servit dans les armées autrichiennes, et devint feld maréchal-lieutenant, 1796.

LAMBESC (Concile de). Ce concile fut tenu vers l'an 240 de J.-C. sous le pontificat du pape Fabien, contre Privat, évêque de Lambesc, accusé d'hérésie et de crimes atroces. Ce prélat y fut condamné par 90 évêques.

LAMETH, nom de deux frères issus d'une famille noble de Picardie. — L'aîné, Charles de Lameth, né en 1757, mort en 1832, fut député de l'Artois aux états généraux, 1789, après avoir servi en Amérique pendant la guerre de l'Indépendance. Il faisait partie du club des feuillants, vota pour l'abolition de la noblesse et la liberté de la presse, s'opposa aux violences qu'on voulait exercer contre Louis XVI, commanda une division à l'armée du Nord, 1792, et s'expatria après le 10 août. Il servit l'empire, fut député sous la restauration et siégea toujours parmi les amis de la constitution. — Alexandre de Lameth, né en 1760, mort en 1837, servit en Amérique, fut député aux états généraux par la noblesse de Péronne, 1789; se montra à la fois le défenseur de la liberté et le soutien de la prérogative royale. Il servit sous Lafayette, 1792, et le suivit dans sa captivité. Il fut préfet sous l'empire, et, à la restauration, membre de la Chambre des députés. On a de lui une *Histoire de la Constituante*.

LAMIE, en latin *Lamia*, aujourd'hui **ZCITOUN**, ville de Thessalie. Elle a donné son nom à la guerre Lamiaque entre la Macédoine et la Grèce, 323. Léosthènes, général des Grecs, défit Antipater et le contraignit à se renfermer dans Lamia; mais l'année suivante, 322, Antipater reprit l'offensive et remporta sur Léosthènes la victoire décisive de Cranon.

LAMOIGNON, famille ancienne du Nivernais, célèbre dans la magistrature pendant les 17e et 18e siècles. Elle tire son nom du fief de Lamoignon, situé dans un faubourg de Donzi. Les membres les plus distingués de cette famille furent : — Guillaume de Lamoignon, premier président au parlement de Paris, né en 1617, mort en 1675, fut successivement conseiller au parlement, 1635; maître des requêtes, 1644; premier président, 1658. Il était intimement lié avec Boileau. — Chrétien-François, son fils aîné, président à mortier, 1690. — Nicolas Lamoignon de Baville, intendant du Languedoc, fils de Guillaume, né en 1648, mort en 1724, fut successivement avocat, conseiller au parlement, 1670, maître des requêtes, 1675, et intendant du Languedoc. Il se déclara contre les protestants, et laissa les *Mémoires pour servir à l'histoire du Languedoc*. — Guillaume II de Lamoignon, seigneur de Malesherbe, fils de Chrétien-François, fut chancelier de France de 1750 à 1768. — Chrétien-François II de Lamoignon, président à mortier du parlement de Paris, 1758; exilé en 1772; successeur de Hue de Miromesnil aux sceaux de l'État, de 1787 à 1788, et mort en 1789. — Christian de Lamoignon, pair de France, fils du précédent, mort en 1827, fut le dernier de la famille des Lamoignons.

LAMOTTE-HOUDANCOURT (Philippe de), duc de Cardone, général sous Louis XIII, commanda en Catalogne, 1641; fut nommé maréchal de France, duc de Cardone et vice-roi de Catalogne en récompense de ses succès sur les Espagnols. Vaincu à Lérida, 1644, il fut arrêté et acquitté, 1648. Il défendit peu après Barcelone, et rentra en France, 1657. Il mourut la même année.

LAMOTTE, ville ruinée de France (Haute-Marne),

arrondissement de Chaumont, fut prise, en 1634, sur le duc de Lorraine, par le maréchal de Laforce; rendue au duc, 1641; reprise par Villeroi et rasée, 1644. On fit pour la première fois usage de la bombe au siége de 1634.

LAMOTTE (Antoine **HOUDARD** de), littérateur, né à Paris en 1672, mort en 1731, fit des opéras (*Issé* et *le Triomphe des arts*), plusieurs comédies pour le Théâtre-Français (*le Magnifique* et *l'Amant difficile*), et composa des tragédies, dont une seule est restée, *Inès de Castro*. Il fit aussi des églogues, des fables, des odes et quelques écrits en prose. Il traduisit l'*Iliade* et la réduisit à douze chants. Il était membre de l'Académie française et remplissait les fonctions de censeur dramatique. A l'âge de 40 ans, il devint aveugle et perclus.

LAMOTTE-PIQUET (Comte de), marin, né à Rennes, 1720, mort à Brest, 1791, fit 28 campagnes de 1737 à 1783. Il se signala au combat de Fort Royal, en Amérique; captura 26 vaisseaux de l'escadre de George Rodney, et fut nommé lieutenant général des armées navales.

LAMOTTE (Jeanne de **VALOIS**, comtesse de), se rendit célèbre par l'affaire du collier. Elle suggéra au cardinal de Rohan, qui aimait Marie-Antoinette, d'acheter, pour la reine, un magnifique collier de diamants de 1,600,000 francs, et se fit livrer le bijou en faisant croire au cardinal qu'elle lui procurerait une entrevue avec la reine, 1785. Elle fut enfermée à la Salpêtrière, parvint à se sauver en Angleterre, et y mourut, 1791, après avoir fait imprimer un libelle contre la reine. Son nom de famille était Luz de Saint-Rémy, mais elle appartenait à la famille de Valois par un fils naturel de Henri II.

LAMOURETTE (l'abbé), né en 1742, à Frévent (Pas-de-Calais), était vicaire général à Arras lorsque éclata la révolution de 1789. Il fut député à l'Assemblée législative, 1791, réconcilia par ses discours les membres de l'assemblée, 20 juin 1792. Il périt sur l'échafaud, 1794. On a de lui plusieurs écrits religieux et philosophiques.

LAMPSAQUE, en latin *Lampsacus*, aujourd'hui **CHERDAK**, ville de Mysie, sur la Propontide, fut bâtie par les Phocéens la 2e année de la 51e olympiade, av. J.-C. 655. Priape était particulièrement révéré dans ce lieu. Lampsaque était une des trois villes qu'Artaxercès donna à Thémistocle pour son entretien.

LAMPSAQUE (concile de). Les demi-ariens célébrèrent ce concile en 364, sous l'empire de Valentinien et de Valens. Ils y condamnèrent les formules de foi publiées dans Rimini et dans Constantinople, confirmèrent celle qui avait été faite à Antioche en 341, et reçue au synode de Séleucie, 359. Mais on n'y parla point du symbole de Nicée : ce qui a fait croire que cette assemblée n'était pas composée de prélats orthodoxes; cependant saint Basile et les autres évêques orthodoxes l'ont reconnu. Eudoxe et Acacius, chefs des ariens, y furent aussi déposés, et Eustathius fut remis sur le siége de Sébaste. Il y eut un autre synode de Lampsaque, tenu contre Eudoxe, évêque arien, et assemblé vers l'an 369, entre le second et le troisième concile que le pape Damase tint à Rome.

LANCASTRE. Famille issue de la maison royale d'Angleterre, rivale de la maison d'York, descendait d'Édouard III. Ce prince eut 4 fils : 1° Édouard, prince de Galles, mort en laissant un fils, Richard, depuis roi sous le nom de Richard II (1377-1399); 2° Lionel, duc de Clarence, qui laissa une fille, Philippine, femme du duc de Mortimer, et aïeule d'Anne de Mortimer, femme de Roger d'York; 3° Jean de Gand, duc de Lancastre; 4° Edmond de Langley, duc d'York, chef de la maison d'York. Henri, fils de Jean de Gand, détrôna Richard II, monta sur le trône au préjudice de la 2e branche, représentée par Anne de Mortimer, et régna sous le nom de Henri IV (1399-1413). Il transmit le trône à Henri V, son fils, qui régna de 1413 à 1422; celui-ci à son petit-fils Henri VI, 1422-1461. A la mort de ce dernier, Richard, de la maison d'York, prétendit avoir des droits à la couronne, à cause de l'alliance de Roger d'York, son père, avec Anne de Mortimer, légitime héritière du trône après la mort de Richard II. Il en résulta une lutte sanglante, dite la guerre des deux Roses, entre les deux familles. Les Lancastres furent détrônés, 1461, et remplacés par la maison d'York qui eut trois rois, Édouard IV (1461-1483), Édouard V (1483), Richard III (1483-1485). Une nouvelle révolution sous ce dernier renversa la maison d'York, et plaça sur le trône Henri Tudor de Richemont, allié des Lancastres par les femmes, qui régna sous le nom de Henri VII (1485-1509). Celui ci, en épousant l'héritière de la maison d'York, confondit en sa personne les droits des deux maisons, et mit fin à la guerre civile. Pendant la guerre, les partisans des Lancastres portaient une rose rouge, et ceux de la maison d'York une rose blanche.

LANCIER, soldat qui combat avec une lance. Les lanciers formèrent une des parties les plus importantes de l'armée des anciens. Dans le moyen âge, il y en eut aussi; mais, vers 1600, ils furent supprimés sous Henri IV. En 1808, Napoléon créa quatre régiments de lanciers qui furent supprimés en 1815, excepté dans la garde royale. Créé de nouveau, ce corps forme depuis 1831 8 régiments. La dépense d'un lancier coûte annuellement à l'État, pour la solde, l'entretien, les vivres, l'habillement, le harnachement et l'équipement, s'il est de 1re classe, 1,067 fr. 33 cent. 6 m., et s'il est de 2e classe, 1,030 fr. 83 cent. 6 m.

LANDAFF, ville d'Angleterre, dans le pays de Galles, célèbre par différents conciles qui s'y sont tenus. Oudocée, troisième évêque de Landaff, publia les constitutions de trois synodes qu'il y avait tenus vers l'an 560. Les prélats qui gouvernèrent cette église dans le 9e siècle célébrèrent aussi divers synodes. On en trouve un dans le 10e siècle, vers l'an 948, tenu par Pater, évêque, pour absoudre un roi qui avait commis un sacrilége et violé un lieu de refuge; un autre, 958, et un autre tenu par Gucaune, 982, contre le prince d'Artmaise qui avait tué son frère. Joseph célébra le synode de 1054, où Mouric fut excommunié pour avoir osé violer des lieux saints qui servaient de refuge. Le dernier synode tenu à Landaff est celui de 1056, qui fut célébré par Herguald. Ce prélat excommunia toute la famille du roi Cargucain, en punition des violences faites au médecin et au neveu de l'évêque, le jour de la fête de Noël.

LANDAIS ou **LANDOIS** (Pierre, grand trésorier de Bretagne, n'était, en 1475, qu'un simple ouvrier tailleur. Élevé par François II, duc de Bretagne, il devint son favori et l'ennemi de tous les seigneurs bretons. Il se défit de quelques-uns, et fit mourir en prison le chancelier Chauvin. Le duc, voyant ses sujets sur le point de se révolter, livra Landais à des juges qui le condamnèrent à être pendu, et le firent exécuter, 1485. Son crime était d'avoir voulu préparer la réunion de la Bretagne à la France par le mariage du duc d'Orléans avec Anne, héritière de Bretagne.

LANDAU ou **LANDAW**, ville de la Bavière (cercle du Rhin), située sur la rivière de Queich. C'était autrefois une des dix villes impériales de la préfecture provinciale de Haguenau. Elle fut engagée à Othon, évêque de Spire, par l'empereur Louis de Bavière, 1314, et déga-

gée, 1511, par l'empereur Maximilien, qui lui redonna la liberté dont elle jouissait avant cet engagement. Landau fut cédée à la France par la paix de Munster, 1680. Elle fut prise, en 1702, par les Impériaux; reprise, 1703, par les Français; prise une seconde fois par les Impériaux, 1704; enfin reprise, 1713, par les Français, à qui elle est definitivement restée par le traité de Rastadt, 1714. Assiégée vainement par les Autrichiens, en 1793 et 1795, cette ville fut enlevée à la France en 1815.

LANDEN, ville de Belgique (Hainaut), a donné son nom à Pepin le Vieux ou de Landen, de la célèbre maison d'Héristal. Le maréchal de Luxembourg y remporta une victoire sur les alliés, 1693. Cette victoire est connue sous le nom de bataille de Nerwinde.

LANDENOLFE Ier, prince de Capoue, de 884 à 887, fut, avant son avénement, évêque de Capoue, 879, quoique marié, ce qui engendra les guerres civiles, que le pape Jean VIII termina en partageant le diocèse et l'autorité épiscopale entre les deux concurrents. A la mort de son frère, Landenolfe parvint à la principauté, renonça à l'état ecclésiastique, et fut détrôné par Atenolfe, son parent. — Landenolfe II, prince de Bénévent et de Capoue, succéda à Landolfe VI, son frère, 982, et fut assassiné par ordre de Landolfe VII, son frère, 993.

LANDGRAVE (du mot allemand *land*, terre, et *graff*, juge ou comte), nom porté par des juges qui rendaient la justice au nom de l'empereur dans l'intérieur du pays. Celui qui le premier prit le titre de landgrave fut Louis III, possesseur de la Thuringe, 1130. Il fut ensuite porté par Thierry, comte de la basse Alsace, 1137, Albert de Habsbourg, comte de la haute Alsace, 1186, etc. Il n'y a plus aujourd'hui de landgraves que les princes de la maison de Hesse.

LANDOLFE. Nom de plusieurs princes lombards qui régnèrent à Capoue et à Bénévent de 746 à 1077. Les plus célèbres sont : Landolfe Ier, prince de Capoue, qui se révolta contre le prince de Bénévent, 840, et forma à Capoue une principauté indépendante. — Landolfe III, qui réunit les duchés de Bénévent et de Capoue, 910, et conquit la Pouille sur les Grecs. — Landolfe VI ou VIII, qui régna sur Capoue, 1050, en fut chassé par les Normands, 1062, régna depuis sur Bénévent, et mourut, 1077. Il fut le dernier de la race des princes lombards de Bénévent.

LANDRECIES, ville de France, chef-lieu de canton dans le département du Nord, sur la rivière de la Sambre, dans une plaine basse et très-unie. Cette ville, en 1543, résista pendant 6 mois à l'empereur Charles-Quint, qui l'assiégeait avec 50,000 hommes et 50 pièces de canon. Le cardinal de la Valette la prit, 1637. Elle fut reprise par les Espagnols, 1647; et l'armée du roi Louis XIV s'en empara, 1655, à la vue de 55,000 hommes des ennemis. Cette ville est restée à la France par l'article 37 du traité de paix des Pyrénées, 1659. Elle fut encore investie par les alliés, avec une armée nombreuse, commandée par le prince Eugène de Savoie, 17 juillet 1712; mais ils furent contraints de lever le siége, après avoir été battus dans leur camp de Denain, par l'armée du maréchal de Villars. Cette victoire fut suivie de la prise de Marchiennes, de celle de Douai, et de la paix avec la Hollande, 1714. En 1794, Landrecies fut prise par les Autrichiens, mais reprise la même année par les Français.

LANDRI ou LANDRY, seigneur de la cour de Chilpéric, roi de Neustrie, fut soupçonné d'avoir tué Chilpéric, à l'instigation de la reine Frédégonde, son amante. Nommé maire pendant la minorité de Clotaire II, il défendit ce prince contre son oncle Childebert, qu'il battit en 593.

LANDSHUT, ville murée de la basse Bavière dans l'évêché de Frisingen sur l'Iser. Cette ville doit son nom à un vieux château que Louis, duc de Bavière, fit bâtir en 1204, sur la montagne au pied de laquelle cette ville se trouve, pour la garantir contre les attaques des brigands. En 1632, cette ville fut prise par le roi de Suède qui en exigea une contribution de 100,000 écus, après quoi il en sortit. Deux ans après, 1634, elle fut prise d'assaut par Bernard, duc de Saxe-Weymar. Les Français se sont emparés de Landshut en 1796, 1800, 1805 et 1809.

LANDSKROON, ville de Suède (Scanie), a été souvent prise et reprise pendant les guerres des Suédois et des Danois. Le roi de Danemark, Christiern V, la prit le 20 juillet 1676, et attaqua le château, qui se rendit par composition le 13 août suivant. Elle fut rendue aux Suédois par la paix de 1679.

LANDSTRASS, ville et seigneurie de l'ancien duché de Carniole. La ville est située sur une île formée par le Gurck, et doit avoir été appelée autrefois Landestrost, parce qu'en temps de guerre elle servait d'asile assuré à ceux qui s'y retiraient. Les barons de Landestrost y résidaient autrefois, mais leur famille s'éteignit dans le 14e siècle. Ce château changea souvent alors de maîtres; et tomba enfin entre les mains des comtes de Cilley, dont la maison s'éteignit en 1456. La maison d'Autriche en prit possession jusqu'en 1570, époque à laquelle elle vendit à la maison de Valvasors le château et la seigneurie, mais non pas la ville. Les de Moskau, les comtes de Barbo et les princes d'Auesperg les possédèrent ensuite successivement, et les derniers le vendirent, sur la fin du 17e siècle, à l'abbaye de Landstrass de l'ordre de Cîteaux, qui était dans le voisinage. La ville de Landstrass appartient aujourd'hui à l'Autriche.

LANFRANC, archevêque de Cantorbéry, né à Pavie, 1005, décédé, 1089, enseigna le droit à Pavie et à Avranches, entra dans l'abbaye du Bec, 1042, et créa l'école la plus célèbre de l'Occident pour les lettres et les études théologiques. Nommé conseiller intime de Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, il en obtint l'abbaye de Saint-Étienne de Caen et l'archevêché de Cantorbéry après la conquête de l'Angleterre par ce prince. Il couronna Guillaume le Roux, fils de Guillaume Ier, et l'éclaira de ses conseils.

LANGRES, chef-lieu de sous-préfecture (Haute-Marne), est une des plus anciennes villes de France. Du temps de César, elle était la métropole des Lingones et portait le nom de Andomatunum ou Automatunum. Elle faisait partie de la Belgique, fut comprise dans la Gaule celtique sous Auguste, et y demeura jointe jusqu'au règne de Dioclétien, 290, qui la plaça dans la première Lyonnaise. Les Romains y élevèrent de beaux édifices; un capitole, des temples, un théâtre; et on y voit encore les restes d'un arc de triomphe enclavé dans les murailles de la ville. Elle fut prise et brûlée par Attila, 407. Après l'invasion de l'empire romain par les Barbares, elle tomba au pouvoir des Bourguignons, 413; échut plus tard en partage à Charles le Chauve, 842, et fut donnée par Hugues III à Gauthier, évêque de Langres, en échange du domaine de Dijon. Louis VII, 1170, érigea le comté de Langres en duché-pairie et annexa la ville à la couronne. Dans le 15e siècle, elle soutint plusieurs assauts contre les Anglais, et eut beaucoup à souffrir pendant la guerre contre Charles-Quint, 1544. En 1814, l'armée dite coalisée marcha sur cette ville, qui fut obligée de capituler. L'évêché de Langres fut fondé dans le

5e siècle, et les évêques de cette ville eurent depuis le règne de Louis VII, 1170, le titre de ducs et pairs de France. L'église cathédrale, tout entière gothique-romane excepté le péristyle, est un des monuments les plus remarquables de France, et fut bâtie vers 580. Le jubé, en forme d'arc de triomphe, date de 1555; le portail est du 18e siècle. Patrie de Sabinus, d'Éponine et de Diderot.

LANGRES (Conciles de). Le premier concile de Langres fut assemblé au commencement du mois de juin 859. L'on y fit 16 canons ou chapitres qu'on approuva quelques jours après dans le synode de Savonières, tenu aux faubourgs de Toul. En 1077 ou 1080, selon Baronius, Hugues de Die, légat du saint-siége, tint un concile à Langres contre l'investiture des biens ecclésiastiques par les séculiers. Dans l'addition de la chronique de l'abbaye de la Fontaine de Bèse, il est parlé d'un synode diocésain, tenu en 1080, par l'évêque Rainard (Hugues de Bar). Divers évêques de Langres ont aussi célébré des synodes, comme celui de 1116, assemblé par Robert de Bourgogne. On en met un, tenu en 1404, par le cardinal Louis de Bar; un en 1451, par Philippe de Vienne; un en 1455, par Guy Bernard, qui y mit saint Robert au calendrier de Langres. Jean d'Amboise publia des statuts synodaux en 1461, Claude de Longui en 1556, et Sébastien Zamet en 1622.

LANGUEDOC, un des grands gouvernements de la France avant la révolution, et le plus vaste après celui de Guyenne et Gascogne. Il avait pour bornes, au nord le Forez, au sud-est la Méditerranée, au sud-ouest le Roussillon, à l'est le Rhône, à l'ouest le Rouergue, le Quercy, l'Armagnac. Il était divisé en 3 parties: 1° le haut Languedoc; 2° le bas Languedoc; 3° le littoral méditerranéen, et forme aujourd'hui les départements de l'Ardèche, de l'Aude, du Gard, de la Haute-Garonne, de l'Hérault, de la Haute-Loire, de la Lozère et du Tarn.

LANGUEDOC (Vicissitudes du). Le Languedoc, anciennement habité par les Volces, *Volci*, formait, du temps des Romains, la première Narbonnaise, et prit, plus tard, le nom de Septimanie, des 7 villes principales que l'on y remarquait. (Voy. **SEPTIMANIE.**) Dans le 5e siècle, les Visigoths s'en emparèrent, et lui donnèrent le nom de Gothie. Ils en furent chassés, en 507, par Clovis. Dans le 8e siècle, les Sarrasins l'occupèrent un instant. Charlemagne y établit des gouverneurs, dont le premier, Gorson, prit le nom de comte de Toulouse, 778. Le second fut Guillaume-aux-Cornets, tige des princes de la maison d'Orange. Bernard fut créé duc de Septimanie par Louis le Débonnaire, 829. Il mourut en 844. Après lui, le duché devint indépendant, et se confondit avec le comté de Toulouse. (V. **TOULOUSE.**) Amauri de Montfort, fils de Simon de Montfort, créé comte de Toulouse après la mort de son père, céda le Languedoc à Louis VIII, roi de France; et plus tard, le comte Raymond, par un traité conclu avec saint Louis, 1228, maria sa fille unique Jeanne à Alphonse, comte de Poitiers, frère du roi, et institua ce prince son héritier, dans le cas où Alphonse viendrait à mourir sans enfants légitimes. Jeanne mourut le 15 août 1261; et, 9 ans après, Alphonse étant mort, Philippe le Hardi, successeur de saint Louis, réunit le Languedoc à la couronne, 1270. C'est à partir de cette époque que l'on appela Languedoc le pays où l'on parlait la langue d'oc ou toulousaine, et langue d'oil celui qui se trouvait situé au nord de la Loire. Ces deux mots *oc* et *oil* étaient les deux manières dont s'exprimait le mot *oui* dans ces deux langues.

LANJUINAIS (Le comte Jean-Denis), pair de France, naquit à Rennes, 1753, et mourut à Paris, 1827. Il fut avocat à 16 ans, obtint, à 21 ans, au concours, la chaire de droit ecclésiastique à Rennes; fut nommé par le tiers état de cette ville député aux états généraux, 1789; porté à la Convention, 1792, et lutta contre les Jacobins. Il s'éleva contre les massacres de septembre, réclama pour Louis XVI, lors du procès du roi, les garanties dues à tout accusé; fut accusé, incarcéré; s'échappa et se réfugia à Rennes, où il resta caché 18 mois. Rappelé à la Convention, 1795, il en fut nommé président. Il fut porté au conseil des Anciens par 73 départements, an IV; fut appelé au Sénat, 1800, et vota la déchéance de Napoléon, 1814. On a de lui: *Constitution de la nation française*, précédée d'un *Essai historique*, 1819.

LANNES (Jean, duc de Montébello), général français, né en 1769, à Lectoure (Guyenne), mort le 22 mai 1809, à Essling. Parti comme volontaire, 1792, il obtint par son courage un avancement rapide: nommé colonel dès 1796, il fit la campagne d'Italie avec Bonaparte, fut créé général de brigade, 1797, et prit une part active à la prise de Mantoue et à la bataille d'Arcole. Il suivit Napoléon en Égypte, revint avec lui, et le seconda au 18 brumaire. Envoyé en Italie, il se distingua à Montébello (juin 1800) et contribua pour beaucoup à la victoire de Marengo. Il fut nommé maréchal d'empire, duc de Montébello, 1804-1805. Dans la campagne (1805-1806), il commanda l'avant-garde, rendit de grands services à Austerlitz, 1805, Iéna, 1806, Eylau et Friedland, 1807, et fut blessé mortellement à celle d'Essling, 1809. Son corps fut transporté au Panthéon. — Son fils, le duc de Montébello, est aujourd'hui pair de France et ambassadeur à Naples, 1842.

LANNOY (Charles de), né vers 1470, mort à Gaëte, 1527, fut gouverneur de Tournay, 1521, vice-roi de Naples, 1522, et commandant général des armées impériales, 1525. Il vainquit et fit prisonnier François Ier à la journée de Pavie. — Son fils, Ferdinand de Lannoy, militaire et savant distingué, fit de bonnes cartes de la Bourgogne et de la Franche-Comté. On lui attribue l'invention des pièces de montagnes.

LANOUE (François de), dit *Bras de Fer*, capitaine calviniste, né en Bretagne, 1531, mort au siége de Lamballe, 1591. Dans les guerre civiles religieuses de France, il se mit à la tête des calvinistes, prit Orléans et d'autres places, 1567, et fut chargé du commandement de la Rochelle. Il essaya d'amener les Rochelois à rester en paix avec la cour, 1572, fut par ce motif suspect à ses coreligionnaire et passa dans le camp du duc d'Anjou. Il se réconcilia bientôt avec son parti, servit Henri III et le roi de Navarre réunis contre la ligue, et battit le duc d'Aumale. Henri IV l'envoya avec le titre de lieutenant général contre le duc de Mercœur, en Bretagne. On a de lui des discours politiques et militaires.

LANSQUENETS (dérivé du mot allemand *landsknecht*, serviteur de la terre). On désignait d'abord sous ce nom les valets qui accompagnaient les reîtres (cavaliers allemands). Dans la suite ils se réunirent et formèrent des compagnies mercenaires, dont les chefs se mettaient à la solde des princes qui voulaient les payer. Charles VIII et Louis XII, 1483-1515, entretenaient plusieurs compagnies de lansquenets. Henri IV en avait aussi à Ivry 1588.

LANTERNES. Les rues de Paris ont commencé, en 1666, à être éclairées par des lanternes, avec des chandelles, pendant 9 mois de l'année; on en exceptait les 8 jours de lune. En 1729, l'on comptait 5772 de ces lanternes. Cette même année, on posa celles qui commen-

çaient à la porte de la Conférence, jusqu'au bout du cours, près de Chaillot. En 1731, on en mit aux extrémités des faubourgs et dans les rues nouvelles qui s'y étaient formées. M. de Sartine, lieutenant général de police, proposa une récompense, 1766, à celui qui trouverait la meilleure manière d'éclairer Paris, au jugement de l'Académie des sciences; cette récompense procura l'établissement du mode d'éclairage, par réverbères, en remplacement des lanternes, 1768.

LAODICÉE. Nom commun à plusieurs villes de l'Asie Mineure, mais dont la plus célèbre est Laodicée de Phrygie, fondée par Laodice, sœur d'Antiochus Théos, renversée par un tremblement de terre l'an 65 de J.-C., prise par les Turcs, 1255, et ruinée par Tamerlan, 1402.

LAODICÉE (Concile de). Ce concile fut assemblé à Laodicée de Phrygie; mais les savants ne sont pas d'accord sur l'année de sa célébration. Le cardinal Baronius, qui a parlé de ce concile sur la fin du 4e volume de ses Annales, croit qu'il fut tenu en 314. D'autres croient que ce concile ne fut assemblé que l'an 319; d'autres enfin prétendent que cette assemblée, qui fut de 32 prélats, se tint seulement du temps du pape Libérius, qui ne commença à gouverner l'Église que le 3 mai 352. Ce concile fut assemblé pour réformer les mœurs des ecclésiastiques et des séculiers. Quelques-uns de ses canons parlent du sacrifice de la messe, du jeûne du carême, de la distinction établie entre l'évêque et le prêtre, et de l'ordre de la pénitence publique. La dernière édition des conciles fait aussi mention d'un synode assemblé, environ l'an 476, à Laodicée, en faveur d'Étienne II, évêque d'Antioche, que les eutychiens massacrèrent à l'autel.

LAON, *Bibrax* des anciens, ville de France, chef-lieu du département de l'Aisne; cette ville fut assiégée deux fois par Louis d'Outre-Mer, 652-954, par Hugues Capet, 988. Livrée aux Anglais par le duc de Bourgogne, 1419. Prise sur les ligueurs par Henri IV, 1594, et devint le lieu d'un combat sanglant et indécis entre Napoléon et le maréchal Blücher, 9 et 10 mars 1814.

LAON (Conciles de). Le premier fut tenu en 948 contre Thibaud, comte de Blois, qui y fut excommunié. Martin, légat du saint siége, écrivit à Hugues le Grand, au nom des pères du concile, pour exhorter ce prince à réparer le mal qu'il avait fait au roi Louis d'Outre-Mer. Le 2e fut célébré en 1252, par Henri de Dreux, archevêque de Reims, et légat du saint siége. Enfin le 3e, en 1402, par Charles de Luxembourg, évêque de Laon.

LAONNAIS, ancienne province de France, située dans la Picardie. Elle était bornée au nord par le Thiérache, à l'est par la Champagne, au sud et à l'ouest par le Soissonnais. La capitale était Laon, *Laudunum*, du nom de ses habitants les *Launduni*. Elle fut envahie par les Vandales au commencement du 5e siècle, et par les Francs, qui s'en emparèrent sous le règne de Clovis, 486. Louis d'Outre-mer, appelé au trône, 936, fixa sa cour à Laon, et cette ville, jusqu'en 991, fut la résidence des rois francs. Depuis, le Laonnais fut gouverné par des seigneurs particuliers, avec le titre de comtes, et plus tard de ducs et pairs. Les Bourguignons s'étaient emparés de ce pays; ils en furent chassés en 1414. Le Laonnais a formé, en 1789, la plus grande partie du département de l'Aisne.

LAPALICE (Jacques II de **CHABANNES**, seigneur de), maréchal de France, gouverneur du Bourbonnais, de l'Auvergne, du Forez, du Beaujolais et du Lyonnais, fut l'un des plus grands capitaines de son temps. Il suivit Charles VIII à la conquête de Naples, 1494, et contribua beaucoup au gain de la bataille de Ravenne, 1512. Fait prisonnier à la journée des Éperons, 1513, il parvint à s'échapper, et se trouva à la prise de Villefranche, à la bataille de Marignan et au combat de la Bicoque, 1522. Il passa ensuite en Espagne et y secourut Fontarabie. De retour en France, il fit lever le siége de Marseille, et mourut à la bataille de Pavie, 1525.

LAPÉROUSE (Jean-François **GALAUP** de), célèbre navigateur, naquit à Albi, 1741, et était enseigne, 1764. Après avoir parcouru le globe pendant 13 années, il commanda, à la reprise des hostilités, 1778, une frégate dans l'escadre du comte d'Estaing, et fut nommé capitaine de vaisseau, 1780. En 1782, on le chargea d'attaquer les établissements anglais de la baie d'Hudson, et il le fit avec un plein succès. En 1784, Louis XVI lui confia la direction de cette belle campagne de découvertes qui mit fin à sa carrière et immortalisa son nom. Les bases du projet, écrites de la main du roi, étaient : d'une part, le commerce, de l'autre, les reconnaissances. Cette expédition, composée des frégates *la Boussole*, commandée par Lapérouse, et *l'Astrolabe*, par Delangle, mit à la voile le 1er août 1785. La relation du voyage de Lapérouse, rédigée par Milet de Mureau, fut publiée à Paris, 1797. Dans sa dernière lettre au ministre, 7 février 1788, l'infortuné Lapérouse annonçait l'intention où il était de remonter aux îles des Amis, de passer entre la Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Hollande par un autre canal que celui de Singapour, s'il en existait un; de visiter le golfe de la Carpentarie et toute la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande jusqu'à la terre de Diemen, de manière cependant à pouvoir arriver à l'île de France, au commencement de décembre 1788. Depuis, on ne reçut plus aucune nouvelle de lui, et tout ce qu'on a fait n'a rien pu faire découvrir de certain sur le naufrage de cet intrépide marin et de ses compagnons. Cependant, il paraît constant qu'ils ne sont pas venus aux îles des Amis et qu'ils auront péri entre ces îles et Botany-Bay.

LAPIDAIRES, artistes qui taillent et gravent les pierres précieuses. Ils formaient, à Paris, un corps qui le cédait à peu d'autres en antiquité. Leurs statuts leur furent donnés par saint Louis, 1270, et ils furent confirmés par Philippe de Valois, 1330. Il leur était défendu de « joindre verre en couleur de cristal par teinture ni « peinture nulle, » conformément à une ordonnance de Henri II, 1549. L'apprentissage était de 7 ans, et 2 ans de compagnonnage. Le brevet coûtait 36 livres, et la maîtrise, 300 avec chef-d'œuvre. Ils avaient pour patron saint Louis, et le bureau de leur compagnie était établi rue de la Huchette.

LAPLACE (le marquis Pierre-Simon), célèbre géomètre et astronome, pair de France, grand cordon de la Légion d'honneur, comte de l'empire, de l'Académie française, de l'Académie des sciences, du bureau des longitudes et de toutes les académies d'Europe; fils d'un cultivateur de Beaumont-en-Auge, né en 1749; étudia dans son bourg natal, puis à Paris, et remplaça Bezout comme examinateur du corps royal d'artillerie, 1784; il présida la députation chargée de présenter au conseil des Cinq-Cents l'exposé des travaux de l'Institut, 1796; fut appelé au ministère de l'intérieur après le 18 brumaire; admis au sénat, 1799, et en fut nommé vice-président, 1803. Louis XVIII le fit entrer à la Chambre des pairs, et le créa marquis, 1814. Le marquis de Laplace mourut le 6 mars 1827.

LAPONIE, en lapon *Saméanda* ou *Samellada*, en suédois et en allemand *Lappmark*, en russe *Laplandia*, contrée du nord de l'Europe, dans la Suède, la Norwége et la Russie, qui s'étend entre l'océan Glacial arctique au nord, la mer Blanche à l'est et le golfe de Bothnie au sud,

Elle a près de 1,200 kilomètres de longueur sur 400 de largeur. La Laponie, située au delà du cercle polaire, éprouve des chaleurs excessives pendant trois mois de l'année, et les froids les plus rigoureux pendant les neuf autres mois. A Wardehuus, on a un jour de six semaines et une nuit d'égale durée. Le renne est la plus grande ressource des habitants. La taille de ces derniers n'est que d'un mètre 55 centimètres au plus; ils sont égoïstes, avares, défiants, perfides et très-peu civilisés. Ils sont tous pasteurs ou pêcheurs; leur commerce consiste en fourrures, poissons, fromage de renne, jouets d'enfants, etc. La délimitation des Laponies norwégienne ou danoise et suédoise, causa une guerre entre Christian IV et Charles IX au commencement du 17e siècle.

LAPORTE (Pierre de), né en 1603, entra au service d'Anne d'Autriche comme porte-manteau ordinaire, 1621, et fut l'intermédiaire secret des relations de cette reine avec le roi d'Espagne et la duchesse de Chevreuse. En juillet 1623, il fut enveloppé dans la disgrâce de la maison de la reine; entra dans la compagnie de ses gendarmes, et ne reprit ses anciennes fonctions qu'en 1631. Richelieu ayant conçu des soupçons contre lui, le fit conduire à la Bastille, 1637. Il n'en sortit que le 12 mai 1638 pour se retirer à Saumur. A la mort du roi, 14 mai 1643, la reine le rappela et lui donna de quoi acheter la place de premier valet de chambre de Louis XIV; mais, au commencement de 1653, sa franchise lui fit perdre cette place, et il ne put jamais se rétablir dans l'esprit de la reine. Il mourut le 15 novembre 1680. On a de lui des *Mémoires contenant plusieurs particularités des règnes de Louis XIII et de Louis XIV.*

LAPORTE (Arnaud de), né en 1737, fut élevé chez les jésuites, au collége Louis le Grand. Il se destinait à la marine, et il annonça des qualités qui le placèrent si haut dans la confiance du roi, qu'à l'âge de 23 ans, 1760, il fut chargé de diriger la construction d'une flottille dans les ports de Calais et de Boulogne. Il fut maître des comptes, 1770, et nommé à l'intendance du port de Brest 1775. En 1783, Laporte fut nommé maître des requêtes, intendant du commerce maritime et des armées navales. Il était en Espagne lorsque le roi le nomma intendant de la liste civile et ministre de sa maison, 1779. Son dévouement ne manqua pas au roi, et Laporte était encore à son poste après la terrible journée du 10 août. Arrêté le 13, car sa perte avait été décidée, il comparut le 23 devant le tribunal révolutionnaire, et fut exécuté le 24 août 1792.

LAPORTE DU THEIL (François-Jean-Gabriel de), naquit à Paris le 16 juillet 1742. Il prit la carrière des armes, quoique tout le portât vers la littérature et l'histoire. En 1756, il entra dans les chevau-légers de la garde du roi; se fit distinguer dans plusieurs campagnes et mérita la croix de Saint-Louis, 1762; rentré dans ses foyers après la paix, il publia une traduction des tragédies d'Eschyle, 1770, et une des hymnes de Callimaque, 1775. Il partit pour l'Italie, 1776, en qualité de membre du comité des chartes, et rentra en France, 1779, avec 18,000 pièces inédites relatives à l'histoire générale de l'Europe pendant les 15e et 14e siècles. En 1794, Du Theil publia une nouvelle traduction d'Eschyle. Il mourut le 28 mai 1815.

LARA, ville d'Espagne (Vieille-Castille), qui a donné son nom à la maison de Lara.

LARA, illustre maison de la Castille, descendait de Ferdinand Gonzalès, comte de Lara, mort en 970. Ferdinand Gonzalès descendait lui-même, par son père, des anciens rois des Asturies et de Galice, 842-850, et, par sa mère, des anciens seigneurs de Lara. Il eut pour frère Gonzalès Gustios, père des sept enfants de Lara. En 1130, la maison de Lara se subdivisa en deux branches, dont la première fut celle des vicomtes de Narbonne, et la seconde conserva le nom de Lara.

LARA (les sept enfants de). D'après une chronique espagnole, ils étaient fils de Gonzalès Gustios, seigneur de Lara et de Salas, frère de Ferdinand Gonzalès, comte de Castille. Ruy Vélasquez, sire de Bilareu, pour se venger sur Gustios, son beau-frère, d'un différend qui s'était élevé entre eux, le livra à Almanzor, gouverneur de Cordoue pour Hescham III, qui le retint en prison. Il attira ensuite les sept enfants dans une embuscade, près du pic de Moncayo, où ils périrent tous courageusement, 993. Mudarra, 8e fils de Gonzalès et de Zaïde, fille d'Almanzor, vengea la mort de ses frères dans le sang de Ruy Vélasquez.

LARISSE, JENICHELER ou LARISSA, ville de Thessalie, sur le Pénée, jadis dans la Pelasgiatide. Philippe V, roi de Macédoine, y signa la trêve honteuse qui suivit la bataille de Cynoscéphales, av. J.-C. 197.

LARENAUDIE (Godefroi de Barri, seigneur de), chef de la conjuration d'Amboise, descendait d'une ancienne famille du Périgord. Poursuivi, comme faussaire, par le greffier du parlement de Paris, 1540, il s'enfuit à Genève, y embrassa le calvinisme; parcourut l'Allemagne, les Pays-Bas, et, lié de rapport avec les hommes les plus puissants du parti protestant, il en devint l'agent général, 1541-1546. Ayant obtenu, par l'entremise du duc de Guise, des lettres de révision, 1549, avec la permission de rentrer en France, il parcourut les provinces méridionales, sous le nom de Laforêt, 1550-1557, y développa à un certain nombre d'hommes marquants le plan de la conjuration, qui fut adopté, et partit pour Genève, 1558, indiquant une assemblée à Nantes pour le 1er février 1560. Il fut tué à Amboise, dont il avait voulu se rendre maître de vive force, le 17 mars 1560.

LARIVE (J. Mauduit de), fameux acteur tragique, né à la Rochelle en 1749, mort en 1827, débuta à Lyon, et vint à Paris, où il parut en 1771 au théâtre Français. Il fut admis à doubler Lekain jusqu'à la mort de cet acteur, 1778. En 1789 il adopta les principes de la révolution avec franchise, et fut choisi, le 14 décembre 1790, pour aller jurer, au nom des électeurs de la Seine, soumission à la constitution et aux décrets de l'assemblée. Arrêté et condamné à mort en 93, il dut son salut au 9 thermidor. Il quitta le théâtre bientôt après, et ouvrit, en 1804, un cours de déclamation.

LARIVEY (Pierre de), auteur dramatique français, né à Troyes, 1539, avait fait une étude particulière des comiques grecs, latins et italiens, et fut le premier qui composa des comédies en prose, dont l'action se passait en France. *Le Laquais*, qu'il fit représenter en 1596, eut un succès qui dépassa toutes ses espérances; cependant ses autres pièces restèrent en portefeuille, et ne furent pas représentées. Il mourut en 1612. *Les comédies facétieuses de Pierre Larivey Champenois* parurent à Paris, 1579, et à Troyes, 1611.

LARIVIÈRE (Roch le Baillif, sieur de), médecin et astrologue, né à Falaise, 1549, obtint le titre de premier médecin du parlement de Bretagne, 1578; puis, ayant été utile au duc de Bouillon, ce seigneur lui fit avoir la place de premier médecin du roi, 1594. Il mourut le 5 novembre 1605.

LARIVIÈRE (Louis Barbier, abbé de), homme vil et méprisable; il avait été régent au collége du Plessis, à Paris, et aumônier de l'évêque de Cahors, avant d'être attaché à Gaston de France, duc d'Orléans. Après avoir gagné toute la confiance de ce jeune prince, il dénonça

tous ses secrets au cardinal Mazarin, qui lui donna en échange plusieurs riches abbayes et l'évêché de Langres, 1650-1657. Il mourut à Paris, octobre 1670.

LARIVIÈRE (. . . . Mercier de), célèbre économiste, naquit en 1720, acheta une charge de conseiller au parlement de Paris, 1747, fut nommé intendant de la Martinique, 1749; rentra en France, 1764, et s'y fit connaître par la publication d'un ouvrage : *l'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, 1767. Le prince de Galitzin le proposa à l'impératrice de Russie, pour la rédaction du code qu'elle voulait donner à ses États. Il se rendit en effet en Russie; à son retour, 1795, il publia ses *Souvenirs de Berlin*, et mourut en 1795.

LARIVIÈRE (Mathias-Poncet de), évêque de Troyes, né à Paris, 1707. Après avoir été grand vicaire de Séez, il fut nommé à l'évêché de Troyes, 1742. Il eut de grands démêlés avec son chapitre et les magistrats de Troyes, et fut exilé à Méri, 1755. Il refusa l'évêché d'Aire, 1758, donna sa démission de l'évêché de Troyes, et fut pourvu de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, 1759; il mourut à Paris, doyen de Saint-Marcel, le 5 avril 1780. On a de lui les *Oraisons funèbres* de la reine de Pologne, 1742; de Anne-Henriette de France, 1752; de la duchesse de Parme, 1760; de la reine de France, 1768, et de Louis XV, 1772.

LAROCHE-AYMON (Charles-Antoine de), cardinal-archevêque de Reims et grand aumônier de France, naquit à Mainsac, le 17 avril 1692. Il fut nommé évêque au sortir de sa licence, et sacré évêque de Sareta *in partibus*, 25 août 1725; nommé à l'évêché de Tarbes, 1729; à l'archevêché de Toulouse, 1740, et à celui de Narbonne, 1752, il assista aux assemblées du clergé de 1735-40-45-48, et les présida depuis 1760. Archevêque de Reims en 1762, il prit part aux actes du clergé de 1765, devint ministre de la feuille des bénéfices, et fut nommé cardinal en 1771 ; commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, abbé de Beaulieu, de Cîteaux et de Fécamp. Ce fut lui qui administra Louis XV, maria Louis XVI, 1770; le sacra, 1775, et mourut doyen des évêques et revêtu de toutes les dignités auxquelles peut aspirer un prélat, le 27 octobre 1777.

LAROCHEFOUCAULD (Maison de), famille illustre de France, connue dès le 11e siècle. Un de ses membres, le comte François de Larochefoucauld, eut l'honneur de tenir, en 1494, le roi François Ier sur les fonts baptismaux et de lui donner son nom. Les plus illustres de cette famille sont, après le comte François, dont nous avons parlé :

LAROCHEFOUCAULD (François VII, duc de), prince de Marsillac, né en 1615, prit part aux guerres de la Fronde, 1645-1653. Ce fut dans les 10 dernières années de sa vie qu'il composa ses *Mémoires* et ses *Maximes*, 1662-1665. Il mourut le 17 mars 1680. Ses *Maximes* furent imprimées, pour la première fois, en 1665; mais elles ne furent réellement mises en ordre qu'en 1737.—Larochefoucauld (Frédéric-Jérôme de Roye de), cardinal du titre de Saint-Agnès, naquit le 16 juillet 1701. En 1717, il fut pourvu de l'abbaye de Blaye, de celle de Bonport, et des prieurés de Lanville et de Bonnes-Nouvelles, 1722. Vicaire général de l'archevêché de Rouen, il fut nommé archevêque de Bourges, 1729; coadjuteur de Cluni, le 29 septembre 1738. Il devint titulaire de cette abbaye et chef d'ordre, le 16 avril 1747 ; fut promu au cardinalat le 25 juillet; nommé ambassadeur à Rome, et reçut le chapeau des mains de Benoît XIV, 1748. Le cardinal de Larochefoucauld présida les assemblées du clergé de 1750 et 1755. Il mourut le 9 avril 1757. — Larochefoucauld (Louis-Alexandre de), pair de France, né en 1731, fut membre de l'assemblée des notables et député aux états généraux par la noblesse de Paris. Le 28 juin 1789, il fit partie de la minorité de la noblesse qui se réunit au tiers état. Le 30 octobre 1789, il demanda que la question relative aux biens du clergé fût décidée séance tenante, et vota pour la suppression du droit d'ainesse, le 25 février 1790. Il devint membre du département, et le présida, 1791. Il contribua à la délibération départementale qui suspendit le maire Péthion et le procureur de la commune Manuel, 20 juin 1792. Lors de la révolution du 10 août, il crut devoir s'éloigner de Paris; mais, découvert dans sa retraite, il fut massacré à Gisors, où il s'était réfugié, le 14 août 1792. — Larochefoucauld-Bayers (François-Joseph de), né en 1733 ; évêque de Beauvais en 1772, et à ce titre pair de France, fut député aux états généraux de 1789 par le bailliage de Clermont en Beauvoisis. En 1792, août, il fut renfermé aux Carmes et massacré en septembre. — Larochefoucauld-Bayers (Pierre-Louis de), frère du précédent, né en 1744, fut agent général du clergé, 1775; évêque de Saintes et abbé de Vauluisant, 1782. Nommé député du clergé aux états généraux, 1789, par la sénéchaussée de Saintes, il fut l'un des signataires de la protestation du 12 septembre 1791 ; fut renfermé aux Carmes et massacré en septembre 1792. — Larochefoucauld-Liancourt (François-Alexandre-Frédéric, duc de), fils du duc d'Estissac, né le 11 janvier 1747, fut longtemps connu sous le nom de duc de Liancourt. Député aux états généraux en 1789, il détermina le roi, 15 juillet, à rappeler le ministre Necker; fût nommé président du comité de mendicité, 1790-1791 ; fut appelé, en sa qualité de lieutenant général, au commandement de Rouen, 1792. Mais, après la terrible journée du 10 août, M. de Liancourt, poursuivi par ses ennemis, fut obligé de se soustraire à leur poursuite, et parvint heureusement en Angleterre, où il resta jusqu'en 1794. Il visita les États-Unis, 1798; revint en Europe, et parcourut la Hollande, l'Allemagne et le Danemark, 1799. Il revint s'établir à Liancourt, 1800, et y fonda une vaste école, devenue depuis la célèbre école des arts et métiers. Il ne reçut rien du gouvernement consulaire et impérial que la croix de la Légion d'honneur. Il fut nommé pair de France, avec le titre de duc de Larochefoucauld. Le 4 juin 1814, c'est à lui que la France est redevable de la propagation de la vaccine et de l'établissement des caisses d'épargne. On a de lui : *Plan du travail pour l'extinction de la mendicité*, 1790; — *État des pauvres*, 1800; — *De l'impôt territorial*, 1801, etc. Il mourut en 1827. — Larochefoucauld (comte Frédéric Gaëtan de), fils du précédent, administra, sous l'empire, la sous-préfecture de Clermont (Oise) et celle des Andelys (Eure), donna sa démission, se prononça fortement en faveur des Bourbons, 1814. Chargé par Louis XVIII d'organiser une insurrection royaliste, 1815, il pénétra dans la Franche-Comté, qu'il eût été forcé d'évacuer sans la nouvelle des désastres de Waterloo. Il présida le collége électoral du Morbihan, 1815, et fut envoyé en mission dans plusieurs cours d'Allemagne. Il est auteur de plusieurs *Essais littéraires*.—Larochefoucauld-Doudeauville (le duc Michel de), pair de France, fut nommé, en 1814, commissaire extraordinaire du roi dans la 2e division militaire, présida le collége électoral de la Marne, 1815; fut nommé directeur général des postes, 26 décembre 1821; ministre de la maison du roi et président du conseil supérieur de l'École polytechnique, août 1824. Le duc de Doudeauville est mort en 1841. — Larochefoucauld (le vicomte Sosthènes de), fils du précédent, était aide de

camp de Monsieur, 1814. Il suivit le roi à Gand, et, à son retour, fut nommé commandant de la 5e légion de la garde nationale de Paris; fut élu député, et siégea dans la chambre dite *introuvable*; ne fut point réélu en 1816. En 1824, il reçut de son père, ministre de la maison du roi, la direction des beaux-arts.

LAROCHE-GUILHEM (Mademoiselle de), auteur d'un assez grand nombre de romans, naquit en 1653; se retira en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes, octobre 1685, et y mourut, 1710.

LAROCHE-GUYON, petite ville de France dans l'ancien Vexin français (Seine-et-Oise), titre d'un duché-pairie, créé en faveur de François de Silly, 1621, rétabli en faveur de Roger-Duplessis, seigneur de Liancourt, 1643.

LAROCHEJAQUELEIN (Henri de), l'un des héros de la Vendée, né en 1773, au château de la Durbelière, fut élevé à l'école militaire de Sorèze. Il s'éloigna de Paris, après la journée du 10 août; se rendit à Châtillon, où les habitants des paroisses voisines le choisirent pour chef, 1793. Après avoir attaqué la division du général Quetineau, et s'être emparé de l'artillerie des républicains, il les repoussa au delà de la Loire, 2 avril; il enlève le camp retranché de Varrius, 7 juin; et le 12, il avait fait 13,000 prisonniers, et pris 80 pièces de canon. Repoussé à Nantes, il se replia sur Saumur; et répara cet échec, le 4 septembre, à Chantonay. Généralissime de l'armée royaliste de la Vendée, il avait en 10 mois remporté 16 victoires, lorsqu'il succomba frappé d'une balle au front, le 4 mars 1794, à l'âge de 22 ans. — Larochejaquelein (Louis-Duvergier, marquis de), frère puîné du précédent, né à Saint-Aubin de Beaubigné, en 1777; suivit son père en Allemagne, 1793; fit ses premières armes dans le régiment de Latour, passa en Angleterre, et après avoir fait deux campagnes à Saint-Domingue, au service de cette puissance, il rentra en France, 1801, et y épousa la veuve du marquis de Lescure. En 1815, après avoir organisé le parti royaliste à Bordeaux, il partit pour Saint-Jean-de-Luz, et alla offrir au duc d'Angoulême les hommages de cette ville. En 1814, le roi le nomma chef des grenadiers de la garde. Il le suivit à Gand, et effectua ensuite un débarquement sur les côtes de Saint-Gilles, 16 mai 1815; il fut tué au combat des Manthes, 3 juin de la même année. Louis XVIII créa son fils aîné pair, le 27 avril 1817.

LARREY (Isaac de), historien, né à Montivilliers (Caux), en 1638; étudia à Caen; s'appliqua à l'étude de la jurisprudence; mais les persécutions auxquelles les protestants furent en butte, et la révocation de l'édit de Nantes, 22 octobre 1685, lui firent quitter la France. Il alla se fixer à Berlin, où il publia l'*Histoire d'Auguste*, 1690; l'*Histoire des deux Triumvirats* et l'*Héritière de Guyenne*, 1691-1692; des *Sept sages de la Grèce*, 1715, et celle *de France, sous le règne de Louis XIV*, 1718-1721. Il mourut à Berlin, octogénaire, le 17 mars 1729.

LARUE (Charles de), né à Paris, 1643, étudia chez les Jésuites, y professa la rhétorique d'une manière distinguée, et entra dans leur ordre, 1665. En 1667, il composa une pièce de vers latins, qui fut traduite en vers français par le grand Corneille. Le père Larue se livra à la prédication, et y obtint de très-grands succès; il prêcha souvent devant Louis XIV. Il prononça les oraisons funèbres du grand dauphin, 1711; du duc et de la duchesse de Bourgogne, 1712; des maréchaux de Luxembourg et de Boufflers; de Henri de Bourbon; de Bossuet et du maréchal de Noailles. Il mourut le 27 mai 1725. On a de lui une édition de *Virgile*; une d'*Horace*, des *Oraisons funèbres* et des *Sermons*.

LASABLIÈRE (Antoine-Rambouillet de), né à Paris, 1615; il acheta une charge de secrétaire du roi, 1639, et épousa mademoiselle Hesselin (madame de Lasablière) que l'amitié et les vers de la Fontaine ont rendue si célèbre. M. de Lasablière est l'auteur d'un petit volume de madrigaux fort estimé. Il mourut en 1680. La 1re édition de ses madrigaux fut publiée en 1687. Madame de Lasablière, qui brilla par des connaissances supérieures à celles de son mari, mourut le 8 janvier 1693.

LASALLE (Antoine-Charles-Louis, comte de), né à Metz, le 10 mai, 1775, entra, avec le grade d'officier, dans le régiment d'Alsace 1786. En 1792, renonçant à ses épaulettes d'officier, qu'il ne devait qu'à sa naissance, il s'engagea comme simple soldat dans le 23e régiment de chasseurs à cheval; fut fait fourrier à l'armée du Nord, et ne fut promu au grade d'officier qu'en 1794. Il fit la campagne d'Italie et celle d'Egypte, où il commanda l'avant-garde de la cavalerie de Davoust; il y gagna les épaulettes de colonel; repassa en Italie, et fut fait général de brigade à la bataille d'Austerlitz, 1805; il s'empara de Stetin le 29 octobre 1806. Rappelé en Allemagne à l'époque de la glorieuse campagne de 1809, il y acquit chaque jour de nouveaux titres à la gloire, et fut frappé à mort sur le champ de bataille de Wagram, le 5 juillet de la même année.

LASCAR ou **LESCAR**, ville de France, située dans l'ancienne province du Béarn, nommée par les Latins *Bearnensium Civitas*, puis *Lascura*. Grégoire de Tours l'appelle *Benarnus*; mais ce nom fut donné à l'ancienne ville, détruite par les Normands vers l'an 845. Elle fut rebâtie par les soins des ducs de Gascogne, 980, sur une petite colline arrosée par un grand nombre de ruisseaux. Dans le 16e siècle, elle fut exposée à de cruels ravages, causés par les guerres de religion. Le comte de Montgommery s'en empara, 1569, et fit enlever de son église les vases sacrés et la châsse de saint Galactoire, évêque de Lascar, dont il fit brûler les reliques. La cathédrale de cette ville renfermait autrefois les mausolées des rois de Navarre.

LASCARIS, célèbre maison grecque, a fourni successivement Théodore de Lascaris, empereur à Nicée, mort en 1222; Théodore de Lascaris, dit *le Jeune*, empereur, mort en 1248 ou 1250. Il avait épousé Hélène, fille d'Asan, roi de Bulgarie, dont il eut Jean Lascaris, surnommé *Ducas*, empereur de Constantinople, dépouillé de l'empire par Michel Paléologue, 1260, et cinq filles. L'une d'elles, Eudoxie Lascaris, épousa Guillaume-Pierre Balbo, comte de Vintimille. (V. **VINTIMILLE**.) Il y a encore dans le comté de Nice des seigneurs du nom de Lascaris, issus de Vintimille, qui se sont partagés en diverses branches. Celle de Castellar produisit Jean-Paul de Lascaris, grand maître de Malte, élu après la mort d'Antoine de Paule, le 12 juin 1636, et mort le 14 août 1657. Un autre personnage de cette maison, Philippe de Lascaris, rendit de grands services aux chrétiens, lorsque l'île de Malte fut assiégée par les Turcs, 1565. Les infidèles l'avaient enlevé fort jeune à la prise de Patras, et lui avaient donné de grands biens; mais se trouvant avec eux au siége de Malte, il passa à la nage du côté des chrétiens, et méprisa généreusement tous les avantages dont il jouissait parmi les Turcs, pour pouvoir faire profession de foi entre les mains du grand maître de Lavalette, auquel il donna d'excellents avis sur les desseins des ennemis.

LAS-CASAS (Barthélemi de), évêque de Chiapa, dans le Mexique, né à Séville, d'une famille noble, 1474. En 1493, il accompagna son père dans le nouveau monde; revint en Espagne, embrassa l'état ecclésiastique, et

retourna à Saint-Domingue, 1503. C'est durant le cours de cette année que, nommé à l'évêché de Chiapa, il parvint, par sa douceur et sa charité, à faire cesser une guerre meurtrière que les caciques faisaient aux Espagnols depuis plus de 14 ans. Après avoir passé 50 ans dans le nouveau monde, et traversé 12 fois l'Océan, pour aller plaider en Espagne la cause des Indiens, Las-Casas se démit de son évêché, 1551 ; rentra dans sa patrie, et mourut à Madrid, 1566.

LAS CASAS (Pons de), seigneur de Belvèze en Languedoc, d'une origine commune avec le précédent, fut le modèle des vertus chevaleresques, sous le règne de François Ier; on l'appelait vrai Chevalier, fleur de noble famille ; il prit une part glorieuse à toutes les batailles d'Italie ; fut blessé à Pavie, et mourut en 1581.

LAS CASES (Emmanuel de), marquis de la Caussade, était officier de marine avant la révolution. Il émigra en 1791, fit la campagne de 1792 comme simple volontaire, et s'embarqua à Rotterdam, pour se rendre en Angleterre. Officier dans le régiment de Dudresnay, 1794, il échappa aux désastres de Quiberon; rentré en France après le 18 brumaire an VIII, 9 novembre 1799, il fit le commerce de la librairie, publia l'Atlas historique et géographique de Lesage, 1804; s'attacha à Napoléon, devint baron de l'empire, 1808, et demanda à faire comme simple volontaire la campagne d'Anvers et de Flessingue, 1809. Il fut nommé chambellan de l'empereur, puis maître des requêtes, section de la marine. Chargé d'une mission en Hollande, il présida le conseil de liquidation des dettes publiques des provinces illyriennes, 1811. Il partit en Angleterre, 1814, revint en France, quand Napoléon reparut à la tête du gouvernement, 20 mars 1815, suivit ce dernier à Sainte-Hélène, avec l'aîné de ses fils. Arrêté par ordre de sir Hudson Lowe, 27 novembre 1816, il fut transporté au cap de Bonne-Espérance, où il resta longtemps. Il fut ramené en Angleterre, obtint sa liberté par la protection de l'Autriche, passa en Belgique, où il séjourna 2 ans. Rentré en France, il mit en ordre les documents qu'il avait apportés de Sainte-Hélène, 1823. — Son fils, le baron Emmanuel de Las Cases, membre de la chambre des députés, faisait partie de l'expédition, chargée sous les ordres du prince de Joinville de rapporter en France le corps de Napoléon, 1840.

LASCY (le comte Pierre de), né en 1678, dans le comté de Limmerick en Irlande, quitta sa patrie, 1691. Après avoir servi dans les armées françaises, il passa au service de Pierre le Grand, et était brigadier de ses armées, en 1706. Il contribua à la prise de Riga, 1710, et en fut nommé commandant ; fit la guerre contre les Turcs, 1711, et dirigea le siége de Tonningen ; parcourut la Baltique, 1719, fut nommé lieutenant général par Pierre le Grand, 1721. En 1722, il fut nommé général en chef de l'infanterie, et Catherine II lui donna le gouvernement de la Livonie. En 1734, il commanda une armée contre les Polonais, et à son retour il fut fait feld-maréchal. Il prit d'assaut Willmanstrand, 1742; se retira à Livonie et y mourut, 1751. — Lascy (Joseph-François-Maurice, comte de), fils du précédent, né à Pétersbourg, 1725; passa au service de l'Autriche, 1744; se signala au siége de Maëstricht, 1748, et mérita le grade de colonel. Il sauva l'armée autrichienne, 1756, et fut nommé général-major; prit une grande part à la victoire de Breslau, 22 novembre 1757, et y fut nommé lieutenant général et chef d'état-major. Général d'artillerie après la victoire de Hochkirch, 1758, il pénétra jusqu'à Berlin à la tête de 15,000 hommes, 1760; cette expédition lui valut le collier de commandeur de Marie-Thérèse, 1762. C'est à Lascy que l'Autriche doit son système de fortification. Il entra dans le conseil aulique, 13 mai 1779, et introduisit dans le département de la guerre de grandes améliorations. Il mourut à Vienne, le 30 novembre 1801.

LASERRE (Jean-Puyet de), écrivain médiocre, n'est guère connu aujourd'hui que par le ridicule dont il fut couvert par Boileau. Il naquit à Toulouse, 1600; vint à Paris, 1625, et y publia plus de 100 volumes, 1626-1654. Les éloges outrés qu'il prodiguait aux grands lui valurent les places de bibliothécaire du frère du roi, de conseiller d'État et d'historiographe de France. Cependant le grand Colbert ne lui fit prendre aucune part aux pensions qu'il accorda aux gens de lettres. Laserre mourut en juillet 1665.

LASERRE (Jean-Louis-Ignace de), sieur de Langlade, naquit à Cahors, vers 1662. Il vint à Paris, 1700, et en quelques années y perdit au jeu 25,000 livres de rente. Le besoin l'ayant rendu poëte, il fit représenter à l'Opéra, 1706, *Polixène* et *Pyrrhus* ; *Polydore*, 1720 ; *Pirithoüs*, 1723 ; *Pirame* et *Thisbé*, 1726 ; *Tarsis* et *Zélie*, 1728 ; et *Artaxercès*, tragédie, au Théâtre-Français, 1718. Il mourut à Paris, le 30 septembre 1756.

LASSARA, LASARRA ou **LASARRAZ**, château, petite ville et baronnie près de la Vénoge, dans le canton de Berne. Cette ville est très-petite aujourd'hui, mais ses habitants prétendent qu'autrefois elle s'étendait jusqu'au delà de la Vénoge. Elle était alors la capitale d'une baronnie d'où dépendaient plusieurs villages voisins. C'est de là que sortait la maison noble de Lassara, éteinte en 1512. La mort du dernier baron de Lassara fut suivie de grandes difficultés qui éclatèrent entre Huguette de Saint-Trivier, veuve du dernier de la maison de Lassara, et Jacques et François de Gingins, seigneurs de Castelar. A la fin, on les accommoda, et il fut convenu qu'Huguette demeurerait en possession de la baronnie pendant sa vie, mais qu'après sa mort, elle appartiendrait à la maison de Gingins, qui en est encore aujourd'hui en possession. Les Suisses s'emparèrent de ce château en 1475, et y trouvèrent un pot d'airain d'une si vaste capacité, qu'on pouvait y faire bouillir un bœuf tout entier. En 1536, la ville et le château se donnèrent à la ville de Berne. Aymon de Lassara fut gouverneur du pays de Vaud, 1632. François eut le même poste, 1643, et Guillaume, 1760.

LASUZE (Henriette de **COLIGNI**, comtesse de), aussi célèbre par sa beauté et ses aventures que par ses poésies, naquit en 1618. En 1645, elle épousa Thomas Hamilton, comte de Hadington, Écossais, et resta veuve peu de temps après son mariage. Elle épousa en secondes noces le comte de Lasuze et abjura le calvinisme, 18 juillet 1653. En 1654, son mariage fut annulé par arrêt du parlement de Paris, et madame de Lasuze, restée libre, ne s'occupa plus que de poésies. Sa maison devint le rendez-vous de tous les beaux esprits du temps. Elle mourut à Paris le 10 mas 1673. On a d'elle : *Recueil de poésies galantes en prose et en vers*, Paris, 1684, in-12.

LATANIEH ou **LADIKIEH**, ville de Syrie (Tripoli) sur la Méditerranée. Elle fut ravagée au moyen âge par les Tartares, les Mogols et les Turcs, et ruinée par deux tremblements de terre, 1796 et 1822.

LATIMER (Hugh), né dans le comté de Leicester, 1470; fut l'un des plus zélés propagateurs de la réforme, introduite en Angleterre par Henri VIII, 1535. Ce prince l'éleva au siége épiscopal de Worcester, 1539; mais il n'y resta pas longtemps. Henri VIII lui enleva son évêché et le fit mettre à la Tour, 1541, où il resta six ans. Rendu à la liberté, 1547, il continua de poursuivre les catholiques jusqu'à ce que, sous le règne de Marie, il lui fut ordonné d'entrer en colloque avec

deux autres docteurs de cette communion, 1553. Ses arguments ayant été trouvés mauvais, Latimer fut condamné à être brûlé comme hérétique, et la sentence fut exécutée à Oxford, 1554. — Latimer (William), savant anglais, partagea avec Colet la gloire d'avoir naturalisé, en Angleterre, le goût de la langue et de la littérature grecque. Il mourut en 1545.

LATINE (Église) (ou Église d'Occident par opposition à l'Église grecque ou d'Orient), a pour chef le pape et reconnaît l'autorité des conciles œcuméniques et de la tradition. Elle admet la transsubstantiation, la confession, le culte des saints, les indulgences et le célibat des prêtres. L'Église latine, ou catholique, devint la religion dominante en France, Italie, Espagne, Portugal, Belgique, Pologne, Irlande, dans une partie de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, de la Suisse et de la Hollande, et dans les colonies françaises, espagnoles et portugaises.

LATIUM, ou pays des Latins, contrée d'Italie que l'on appelle aujourd'hui la campagne de Rome. Ce nom est dérivé du mot grec *elathôn*, aoriste 2 du verbe *lánthanó*, en latin *latere* (se cacher), il fut donné à cette contrée parce que Saturne, pour échapper à la poursuite de son fils Jupiter, s'y était réfugié. Les Latins se divisaient en Latins anciens (*Latium vetus, prisci Latini*) et en Latins nouveaux. Le vieux Latium, selon Pline, était le pays situé entre l'embouchure du Tibre, le long du littoral de la mer, jusqu'au promontoire de Circé (Monte-Circello), et s'étendait dans les terres jusqu'au pays des Sabins de Cures. Le nouveau Latium comprenait depuis Fondi jusqu'à l'embouchure du Liris (Garigliano). On comptait, parmi les habitants du premier, les Albains, les Rutules, Albe, Ardée, Rome, Palelacre, Tibur, Médullée, Lanuvium, etc.; parmi ceux du second, les Volsques, les Herniques, les Ecques, les Osces, et enfin les Ausones, débris d'une antique et puissante nation. Selon quelques auteurs, le Latium eut pour premiers habitants deux colonies pélasgiques, celles d'Œnotius et d'Évandre, qui s'y fixèrent, l'une en 1675 av. J.-C., et l'autre, composée en grande partie d'Arçadiens, l'an 1330. Selon une tradition plus accréditée, bien que sans preuve, la colonie d'Évandre serait venue se joindre à Énée, époux de Lavinie, fille de Latinus, roi du Latium, dont le fils, Ascagne, aurait fondé Albe-la-Longue, av. J.-C. 1158. Après lui, douze princes régnèrent jusqu'à Proca. Ce dernier eut pour petit-fils Romulus, le fondateur de Rome, 753. *Voy.* à l'article **ROME**, les différentes guerres de cette ville contre les habitants du Latium.

LATOUCHE (**GUIMOND** de), né à Châteauroux, 17 octobre 1723, entra chez les jésuites, 14 septembre 1739, et en 1748 fut chargé de composer, pour le collége de Rouen, la comédie qui, selon l'usage, terminait les exercices scolaires. Le 14 juillet 1757, il fit représenter à la Comédie Française *Iphigénie en Tauride*. Cette tragédie eut un si grand succès, qu'elle lui valut la jalousie de Voltaire. Latouche mourut le 10 février 1760.

LATOUCHE-TRÉVILLE (Louis-René-Magdeleine **LEVASSOR** de), vice-amiral, grand officier de l'empire et de la Légion d'honneur, naquit à Rochefort, le 3 juin 1745; entra dans la marine à l'âge de 11 ans, et fit la campagne de 1756. Il prit, en 1768, le commandement d'une compagnie dans le service de terre. Mais il rentra bientôt dans la marine, et eut le commandement de la frégate *l'Hermione*. En 1781, il tint tête à 2 frégates et à 4 corvettes, et les contraignit à se retirer. Il coula bas le vaisseau anglais *l'Hector*, 1782; fut nommé chancelier de la maison du duc d'Orléans, 1787, et élu par la noblesse bailliage de Montargis aux états généraux, 1789. Il fut appelé au commandement d'un vaisseau, 1792; persécuté, destitué et jeté dans un cachot, 1793, où il resta jusqu'au 27 juillet 1794. Il reçut alors le commandement de l'escadre de Brest, 9 novembre 1799; et les 17 et 27 thermidor an IX, il soutint un glorieux combat contre l'amiral Nelson. Il garda le commandement des forces navales jusqu'en brumaire de l'an XII, et après une maladie de courte durée, obtint, 1804, le commandement de l'escadre de la Méditerranée et le grade de vice-amiral. Il tomba malade à bord du *Bucentaure*, et mourut le 20 août 1804.

LATOUR-D'AUVERGNE (Famille de) tire son nom de la petite ville de La Tour en Auvergne, est connue dès le 11e siècle, mais elle ne prit le nom d'Auvergne qu'en 1418. V. **AUVERGNE**. Elle a donné naissance aux maisons de Bouillon, de Turenne et de Murat. *Voy.* ces noms.

LATOUR-D'AUVERGNE. V. **AUVERGNE.**

LATOUR-D'AUVERGNE (Hugues-Robert-Jean-Charles), cardinal-évêque d'Arras, né à Anziville (Haute-Garonne), le 14 août 1768, fut sacré évêque d'Arras le 16 mars 1802. Il fut nommé membre de la Légion d'honneur, 1804; adhéra à la déchéance de l'empereur, 1814; assista à la cérémonie du champ de mai, 1815; fut confirmé dans la possession de son évêché, 1817, et élevé au cardinalat, 1840.

LATOUR DU PIN GOUVERNET, famille issue, ainsi que celle de Latour du Pin Montauban, de la même famille que les anciens dauphins d'Auvergne. Les membres les plus connus de ces deux familles sont : — Latour du Pin Gouvernet (René de), né en 1543, à Gouvernet, fut un des chefs du parti protestant; en 1586, il tua, dans un combat singulier, le chevalier Loriol; se distingua au passage de Verdon, 15 décembre 1591; fut en correspondance suivie avec le roi de Navarre, Henri IV, qui, après l'avoir nommé maréchal de camp, lui donna le commandement du Dauphiné, à son avénement au trône de France; enfin Louis XIII, 1611, lui accorda une pension de 10,000 francs, dont il jouit jusqu'à sa mort, 1619. — Latour du Pin Gouvernet (Jean-Frédéric, comte de), lieutenant général et ministre de la guerre sous Louis XVI, naquit à Grenoble, 1728; fut élu aux états généraux de 1789, et nommé ministre de la guerre, le 4 août. Dénoncé, comme tous les ministres, 10 novembre 1790, il donna sa démission; fut arrêté, 6 mai 1793, et parut, comme témoin, dans le procès de la reine, 14 octobre. Le 9 floréal an II, 28 avril 1794, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, jugé, condamné à mort et exécuté le même jour. — Latour du Pin Gouvernet (marquis de), pair de France, fils du précédent; servit sous M. de Bouillé, à Nanci, 1790, et fut nommé ministre plénipotentiaire à la Haye, 1791, fonction qu'il remplit jusqu'au 10 août 1792; il émigra à Boston, 1793, et rentra en France après le 18 brumaire 1799. Il fut nommé préfet du département de la Dyle, 1801, et peu après de celui de la Drôme, qu'il administra jusqu'en 1814. Rentré dans la diplomatie, il assista au congrès de Vienne et fut nommé pair de France, 10 août 1815; puis envoyé comme ministre à la cour du roi des Pays-Bas, 1816. Rappelé en France et envoyé à Turin avec la même qualité, 1820; il remplissait encore ces fonctions en 1823. — *Latour du Pin Montauban* (Hector), fils puîné de René de Latour du Pin Gouvernet, fut chef du parti protestant du Dauphiné; se soumit à Lesdiguières, 1626; fait maréchal de camp par Louis XIII et reçut de lui le gouvernement de Montélimart, qui resta dans sa famille jusqu'en 1789. — Latour du Pin Montauban René (marquis de), lieutenant général, fils du précédent, na-

quit en Dauphiné, 1620. Il embrassa la religion catholique, et le cardinal de Richelieu lui fit accorder une compagnie de cavalerie, à la tête de laquelle il combattit en Catalogne, 1641; fit les campagnes d'Italie et d'Allemagne; se démit de sa compagnie, 1650, et leva le régiment de son nom (Montauban); il fut envoyé au secours de l'empereur, 1664. Il servit en France, comme brigadier, 1668, et prit part à la conquête de la Hollande, 1672; fut nommé maréchal de camp, 1674, et fut blessé au combat de Senef; nommé lieutenant général après la victoire d'Altenhem, 1675, et envoyé en Sicile 1677; il mourut à Besançon le 19 juillet 1687.

LATOUR-MAUBOURG (Marie-Victor FAY, marquis de), lieutenant général, pair de France, ministre et gouverneur des Invalides, naquit en Vivarais, 11 février 1756. Il entra au service, 1782, devint capitaine du régiment d'Orléans, 1786, et sous-lieutenant aux gardes du corps, 1789. Il émigra, 10 août 1792, et rentra en France, 1798; aide de camp du général Kléber, il fit la campagne d'Égypte, reçut le grade de général de brigade à Austerlitz, 1805, fut blessé au combat de Deypen, 5 février 1807, et nommé, le 10 juin suivant, général de division. Il commanda en Espagne la cavalerie de l'armée du Midi, 1808, et passa à la grande armée de Russie, 1812. Il reçut en 1813 le commandement du 1er camp de cavalerie; se couvrit de gloire à Dresde, 27 septembre; à Leipsick, 18 octobre, où il eut une cuisse coupée; comte de l'empire, grand'-croix de la Légion d'honneur, il adhéra à la déchéance de Napoléon, 1814, fut nommé par Monsieur membre de la commission chargée d'organiser l'armée, 24 avril; ne prit point de service, 1815, et, le 5 mai 1816, il fut nommé commandeur de l'ordre de Saint-Louis, de l'ordre du Saint-Esprit, ministre de la guerre, 1820; puis gouverneur des Invalides, fonctions qu'il occupait encore en 1823. — Latour-Maubourg (le comte Marie-Charles-César Fay de), frère du précédent, naquit le 22 mai 1758; colonel de régiment de Soissonnais, il fut député aux états généraux, 1789; renonça à son titre héréditaire, 14 août; partagea la captivité de Lafayette en Autriche, et ne fut rendu à la liberté qu'en 1797; devint membre du corps législatif, 1801, et du sénat conservateur, 1806; fut nommé commissaire extraordinaire dans plusieurs départements, 1807-1810-1813; adhéra à la déchéance de Napoléon, 8 avril 1814. Monsieur le nomma commissaire extraordinaire à Montpellier, avril, et le roi le fit pair de France, le 4 juin. Il entra dans la chambre des pairs de Napoléon, 20 mars 1815, fut privé de son titre par l'ordonnance royale du 24 juillet, et ne le recouvra que le 5 mars 1819. — Latour-Maubourg (le marquis de), fils aîné du précédent, se rendit à Constantinople, en qualité de secrétaire d'ambassade, 1806, et y demeura, comme chargé d'affaires, jusqu'en 1812; revint en France, 1815, et fut envoyé comme ministre à la cour de Wurtemberg; puis chargé d'affaires en Hanovre; ambassadeur à Londres, mars 1819, et peu de temps après, ambassadeur à Constantinople, où il resta jusqu'en 1824.

LATRAN, palais et église de Rome. Le cardinal Baronius, d'après saint Jérôme, dit que la place où l'église et le palais de Latran sont bâtis au mont Célius avait appartenu à Plautius Lateranus, consul désigné, que Néron fit mourir vers l'an 65 de l'ère chrétienne; et qu'apparemment l'empereur Constantin donna la maison au pape Melchiade, puisque ce dernier y célébra le concile assemblé l'an 313, pour l'affaire de Cécilien de Carthage persécuté par les donatistes. On lui a donné plusieurs noms, outre celui de basilique de Latran; 1° on l'a appelée la basilique de Fausta, parce que la princesse Fausta y avait eu son palais, 296; 2° la basilique de Constantin, parce que l'empereur Constantin l'avait fait bâtir, 324; 3° la basilique de Saint-Jean, à cause de deux chapelles qui furent construites dans le baptistère de Constantin, l'une en l'honneur de saint Jean-Baptiste, et l'autre sous le nom de saint Jean l'Évangéliste; 4° enfin la basilique de Jules, peut-être parce que le pape Jules Ier y fit des augmentations considérables, 350. Le pavé de cette basilique est tout de marbre, et sa voûte est soutenue par 4 rangs de colonnes. L'église fut brûlée, 1308, sous le pontificat de Clément V; réparée depuis, elle le fut une 2e fois en 1360, sous Innocent VI. Les chanoines de Latran étaient autrefois réguliers, saint Léon le Grand les ayant obligés, l'an 440, à vivre en commun sous la conduite de Gélase, qui depuis fut un de ses successeurs. Ils renoncèrent ensuite à la vie commune, on les contraignit, en 1063, à la reprendre et à se conformer aux règlements du concile tenu à Rome cette même année. D'autres églises furent mises sous la dépendance de celle de Latran, et formèrent ensemble une congrégation qui subsista jusque vers 1295. Boniface VIII chassa alors les réguliers pour mettre des séculiers à leur place, et ceux-ci furent paisibles possesseurs de l'église de Latran jusqu'en 1442; mais Eugène IV, ayant voulu qu'ils la cédassent à des réguliers de la congrégation de Sainte-Marie de la Frisonaire, ce changement causa tant de contestations, et les Romains prirent si vivement les intérêts des séculiers, que le pape Sixte IV se contenta de donner, en 1472, le titre de chanoines réguliers de Saint-Sauveur de Latran à ces réguliers étrangers, pour qui il fit bâtir, en 1483, au milieu de Rome, l'église de Notre-Dame-de-la-Paix, laissant celle de Latran aux séculiers qui n'y ont pas été troublés depuis. Les rois de France présentaient deux de ces chanoines à Sa Sainteté, en considération des biens qu'ils ont faits à l'Église.

Premier concile général de Latran.

Ce concile, qui est le 9e concile général, fut assemblé sous le pontificat de Calixte II, 1122 selon Baronius, mais plutôt l'an 1123, le 25 de mars, indiction première. On le convoqua principalement contre l'empereur Henri IV, touchant les investitures aux bénéfices et surtout aux évêchés. Grégoire VII s'était opposé aux prétentions des empereurs; mais cette résistance n'avait fait que causer une mésintelligence scandaleuse. Calixte II, poussé du même esprit, célébra ce concile, où se trouvèrent 300 prélats, comme le rapporte Suger, abbé de saint Denis, qui y était, et non pas 997, comme l'assure Pandulphe. Il y vint aussi un très-grand nombre de princes, tant ecclésiastiques que séculiers. Le 1er canon de ce concile est contre les simoniaques; le 2e et le 21e contre les ecclésiastiques concubinaires; le 5e confirme la défense des mariages à un certain dégré; le 11e donne des indulgences aux croisés; le 15e est contre les faux monnayeurs; le 16e, contre ceux qui maltraitaient les pèlerins; le 17e défendait aux abbés et aux moines de donner des pénitences publiques.

Deuxième concile général de Latran.

Le pape Innocent II, voulant entièrement détruire le parti de l'antipape Pierre de Léon (Anaclet II), s'opposer aux erreurs d'Arnaud de Bresce, disciple d'Abailard, et corriger les mœurs des ecclésiastiques et des séculiers, résolut d'assembler un concile général, 1139. Ce concile, qui est le 10e œcuménique, contient 30 canons, dont le 1er est contre les simoniaques; le 2e et le 9e regardent les excommunications, dont les seuls évêques diocésains

pouvaient absoudre ; le 4e règle les habits ecclésiastiques ; le 6e, contre les prêtres concubinaires ; le 7e défend d'entendre la messe de ces malheureux ; un autre défend aux ecclésiastiques et aux moines d'exercer la profession d'avocats ou de médecins. Le 10e est contre les laïques qui prennent les dîmes ; le 13e est contre les usuriers qu'il prive de la sépulture ecclésiastique ; le 15e excommunie ceux qui frappent les ecclésiastiques ; le 17e défend les mariages entre parents ; le 21e exclut les fils des prêtres de la prêtrise ; le 23e est contre Arnaud de Bresce et ses sectateurs ; le 29e contre ceux qui construisaient des machines de guerre pour les infidèles.

Troisième concile général de Latran.

Ce concile, qui est le 11e concile général, fut tenu par le pape Alexandre III, le 5 mars 1179. Le sujet de sa convocation fut la réformation des mœurs et la nécessité de s'opposer au schisme suscité dans l'Église par l'empereur Frédéric Ier, qui avait opposé aux pontifes de Rome trois antipapes, Octavien, Gui de Crémone et Jean de Strama, sous les noms de Victor IV, de Pascal III et de Calixte III. Guillaume, évêque de Tyr, Albert de Bethléem et quelques autres prélats orientaux assistèrent à cette assemblée ; ils y firent 27 décrets ou canons. Le 1er regarde l'élection des pontifes romains ; le 2e révoque les ordinations des antipapes ; le 3e règle l'âge des évêques, des curés et des archidiacres ; le 5e défend qu'aucun ne soit élevé aux ordres, sans titre de bénéfice ; le 6e ordonne aux prélats d'avertir avant que d'excommunier, et défend aux religieux d'appeler de la sentence du chapitre ou du supérieur ; le 8e défend les expectatives aux bénéfices ; le 11e est contre les ecclésiastiques qui ont des femmes chez eux ; le 12e leur défend de se mêler d'affaires temporelles ; le 13e et le 14e sont contre la pluralité des bénéfices ; le 15e veut qu'on ne puisse employer les biens ecclésiastiques que pour l'Église ; le 16e règle les résolutions des chapitres ; le 18e ordonne l'érection des prébendes, dites préceptoriales, dans les cathédrales ; le 19e excommunie les puissances séculières qui usurpent les droits ecclésiastiques ; le 20e défend les combats à la barrière et les tournois ; le 24e défend de fournir des armes aux infidèles ; le 25e ordonne de refuser la communion aux usuriers publics ; le 26e défend aux chrétiens d'habiter avec les juifs, Sarrasins, etc. : le 27e excommunie les cathariens, patarins et autres hérétiques.

Quatrième concile général de Latran.

Ce concile, qui est le 12e concile général, est nommé le Grand, à cause du grand nombre d'évêques qui s'y trouvèrent. Il fut présidé par le pape Innocent III, l'an 1215, et il commença le 11 novembre. Les patriarches de Constantinople et de Jérusalem y assistèrent en personne ; ceux d'Alexandrie et d'Antioche y envoyèrent leurs députés ; de sorte qu'il y eut, outre les Orientaux, 71 archevêques, 340 évêques, et plus de 800 abbés ou prieurs. Les députés de Henri, empereur de Constantinople, de Frédéric, roi des Romains, de Philippe-Auguste, roi de France, de Jean, roi d'Angleterre, d'André, roi de Hongrie, de Jean, roi de Jérusalem, de Hugues, roi de Chypre, de Jacques, roi d'Aragon, et ceux de divers autres princes se trouvèrent à ce concile. Il fut assemblé contre les Albigeois, contre les erreurs d'Amaury et contre celles de l'abbé Joachim. Il contient 70 chapitres, insérés la plupart dans les Décrétales de Grégoire IX. Voici les plus considérables. Le 1er approuve le terme de transsubstantiation pour exprimer le changement de la substance du pain et du vin en la substance du corps et du sang de Jésus-Christ, au sacrement de l'eucharistie ; le 2e condamne les erreurs de l'abbé Joachim ; le 3e et les suivants jusqu'au 9e traitent de la manière d'extirper les hérésies, et règlent l'inquisition ; le 11e, renouvelant le 18e canon du 3e concile de Latran, ordonne l'établissement des prébendes pour les écolâtres et théologaux ; le 12e pourvoit à la réforme des ordres religieux ; le 13e défend l'établissement d'aucun ordre nouveau ; le 14e est contre l'incontinence des clercs ; le 16e leur prescrit un règlement de vie ; le 17e regarde l'office divin ; le 19e défend d'exposer des meubles profanes dans les églises ; le 21e, qui commence par ces mots, *Omnis utriusque sexus*, ordonne aux chrétiens de se confesser pour le moins une fois l'an à son curé, et de communier aux fêtes de Pâques ; le 22e commande aux médecins de faire appeler les confesseurs pour leurs malades ; le 24e parle des élections, et en met trois : l'inspiration, le scrutin et le compromis ; le 25e et les suivants sont pour l'élection aux bénéfices, et le 29e en défend la pluralité ; le 31e défend aux fils des chanoines de posséder des bénéfices de leurs pères ; le 32e et le 33e règlent la portion congrue des curés ; le 46e est pour les privilèges ecclésiastiques ; les 50e et 51e sont pour les mariages ; le 61e défend d'exposer légèrement les reliques des saints ; le 64e est contre les réguliers qui prennent de l'argent pour admettre quelqu'un à la profession religieuse ; enfin le 67e et le 68e sont contre les usures des juifs.

Cinquième concile général de Latran.

Ce concile a commencé en 1512, sous Jules II, et ne fut terminé qu'en 1517, sous Léon X. On le célébra pour l'opposer à l'assemblée de Pise, dans le but de gagner les princes chrétiens à une ligue contre les Turcs, et pour établir la réforme des mœurs. Il contient 12 sessions, dont les premières condamnent l'assemblée de Pise, et la 8e quelques erreurs touchant l'âme. Le canon de la 9e session veut que les bénéficiers qui manquent de réciter l'office divin soient privés de leurs bénéfices. On ne reconnaît point ce concile comme général.

Autres conciles de Latran.

Le pape Martin Ier célébra un concile à Latran, le 5 octobre 649, composé de 105 évêques. Il y condamna la formule de foi, dite *Typus*, proposée par l'empereur Constant, et Cyrus, Serge, Paul et Pyrrhus, hérétiques monothélites. — Dans un autre concile tenu en 1051, par Léon IX, Grégoire, évêque de Verceil, accusé d'adultère, fut excommunié. — L'année suivante, 1052, le même pontife en assembla un autre pour la canonisation de saint Gérard, évêque de Toul. — Alexandre II en célébra un en 1063, contre les simoniaques, à l'occasion de Pierre, évêque de Florence, accusé de simonie et d'hérésie. Le pape assembla plus de 100 évêques, et fit dresser 12 canons. — Il tint deux autres conciles, en 1065, contre les hérétiques nommés incestueux. — Pascal II en célébra 4 : le 1er tenu en 1101, après la mi-carême, contre l'empereur Henri IV qui troublait la paix de l'Église ; le 2e en 1109 ; le 3e en 1112, où Girard, évêque d'Angoulême, lut la révocation du privilége des investitures des bénéfices, que l'empereur avait extorqué au pape par force ; le 4e fut tenu en 1119 ; le pape défendit les investitures, sans néanmoins prononcer de sentence d'excommunication contre Henri, quoiqu'il approuvât ce que d'autres prélats avaient fait à ce sujet. — Alexandre III, dans un concile tenu à Latran, environ 1166, excommunia l'empereur Frédéric Ier, son persécuteur, et ennemi du saint-siége. — Calixte II, qui avait

célébré le premier concile général de Latran en 1122 ou 1123, en assembla un autre pour la paix conclue avec l'empereur, que trois cardinaux étaient allés trouver à Worms. Il y en a eu quelques autres dont nous ferons mention en parlant des conciles de Rome. — Benoît XIII y en a tenu un en 1726...

LATREMOILLE (Maison de). Cette famille, l'une des plus illustres de celles qui ne sont pas souveraines, est originaire du Poitou, où elle a longtemps possédé la ville et seigneurie de Latremoille ou Latrimouille. — Pierre, seigneur de Latremoille, vivait sous Henri Ier, vers 1040; il est la souche prouvée de cette maison. Gui Ier, son petit-fils, suivit à la Terre-Sainte, 1095, Godefroi de Bouillon. — Gui VI, qui vécut à la fin du 14e et au commencement du 15e siècle, fut le premier grand chambellan héréditaire de Bourgogne, 1380. — Son fils George fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, 1415. Charles VII nomma George son premier ministre d'État. — Louis Ier, son fils, acquit, par son mariage avec Marguerite d'Amboise, la vicomté de Thouars et la principauté de Talmond. Il eut un fils du même nom que lui, né en 1460, qui gagna la bataille de Saint-Aubin, 1488, pour Charles VIII, dans laquelle il fit prisonnier le duc d'Orléans, qui fut Louis XII; la bataille de Fornoue, 1495, commanda l'armée de Charles VIII à l'expédition de Naples, 1500, et conquit le Milanais; échoua dans son expédition sur Naples, contribua à la victoire d'Agnadel, 1509; assista à la bataille de Novarre, 1513; défendit vaillamment la Bourgogne et signa un traité qui délivra la France de la présence des Suisses, même année; assista à la bataille de Marignan, 1515; défendit la Picardie, 1522-23, et fut tué à la bataille de Pavie, 1525, où son petit-fils François fut fait prisonnier. — François, né en 1501, épousa, le 25 janvier 1525, Anne de Laval, fille de Gui XVI, comte de Laval, et de Charlotte d'Aragon, princesse de Tarente, laquelle était fille de Frédéric, roi de Naples, dernier roi de Naples de la maison d'Aragon, détrôné en 1501 et réfugié en France. C'est de ce mariage que dérivent les prétentions de la maison de Latremoille sur le royaume de Naples, prétentions qu'elle a mises à couvert par des protestations solennelles à la suite des traités de Munster, 1648; de Nimègue, 1678; de Ryswick, 1697; d'Utrecht, 1713; de Bade, 1714, et d'Aix-la-Chapelle, 1748. La descendance de François de Latremoille et d'Anne de Laval se divisa en trois branches. Louis III, l'aîné, forma celle de Thouars, qui prit aussi le titre de prince de Talmond, comme héritier de la maison d'Amboise, et de Tarente, pour indiquer ses droits à la couronne de Naples. C'est la seule branche qui existe aujourd'hui. A cette époque, 1565, la vicomté de Thouars fut érigée en duché. — Georges de Latremoille, 4e fils de François et d'Anne, fut la souche des marquis de Royan et des comtes d'Olonne, qui s'éteignirent en 1708. — Enfin, Claude, 5e fils de François, fonda la branche des barons de Noirmoutier. Leur baronnie fut érigée en marquisat, et, en 1650, en duché-pairie. — Claude, fils de Louis III, fut créé pair de France. 1595, — et Henri de Latremoille, son fils, abjura, pendant le siége de la Rochelle, 1628, le calvinisme que ses ancêtres avaient embrassé. — La célèbre princesse des Ursins, Anne-Marie de Latremoille, si connue par le rôle qu'elle joua à la cour de Philippe V, était fille de Louis, premier duc de Noirmoutier. Cette branche s'éteignit en 1733. — Charles-Marie-Joseph, duc de Latremoille et de Thouars, prince de Tarente, né en 1764, est lieutenant-général et membre de la Chambre des pairs. Il a épousé, en 1814, Louise-Emmanuelle de Châtillon.

LATUDE (Henri **MASERS** de), célèbre par sa longue captivité, naquit à Montagnac le 25 mars 1725. Il se destinait à l'état militaire, mais il quitta le service, 1748, et vint étudier à Paris. Se voulant concilier la faveur de madame de Pompadour, il jeta à la poste un paquet à son adresse, contenant une poudre, et alla la prévenir d'un horrible complot tramé contre elle. Cet artifice grossier fut découvert et Latude conduit à la Bastille. Il s'échappa, 1756, mais il fut arrêté à Amsterdam et transféré à Vincennes, 1764; d'où il s'échappa une seconde fois. Repris, il fut conduit à Charenton, où on le fit traiter pendant 2 ans d'une folie qu'il n'avait pas. L'ordre de le mettre en liberté fut expédié, 1777; mais, 2 mois après, il fut arrêté de nouveau et renfermé à Bicêtre. Il y languit plusieurs années, et ne dut sa liberté, 1784, qu'au hasard et à la générosité de madame Legros, marchande à Paris, entre les mains de laquelle tomba un mémoire qu'il avait écrit, et où il détaillait ses infortunes. Cette dame crut devoir s'intéresser au malheur d'un homme qu'elle n'avait jamais vu; elle fit plus, elle lui ouvrit sa maison où il vécut jusqu'en 1805, époque de sa mort.

LAUBARDEMONT (Jacques-Martin), dont le nom est devenu le synonyme de juge inique, de magistrat sans foi et sans honneur, servit avec une infâme lâcheté les vengeances de Richelieu, et obtint à ce prix le titre de conseiller d'État. Ce fut lui qui présida aux procès d'Urbain Grandier et de Cinq-Mars, 1642. — Son fils entra dans une bande de voleurs et fut tué à l'attaque d'un carrosse, 1651.

LAUD (Guillaume), archevêque de Cantorbéry et ministre d'État de Charles Ier, naquit à Reading, 1573. Ses talents distingués lui valurent une chaire au collége d'Oxford, puis la place de président du collége de Saint-Jean, 1598-1600. Doyen de la chapelle du roi, il présida au sacre de Charles Ier, 1625, et fut élevé au siége archiépiscopal de Cantorbéry immédiatement après. Le mécontentement contre le primat était au comble dans le parlement de 1640, et tous ses ennemis se réunirent bientôt contre lui pour lui faire subir le sort de l'infortuné Charles Ier. Il fut arrêté et conduit à la Tour au milieu des huées de la populace, 1644, et eut la tête tranchée le 16 janvier 1645.

LAUDERDALE (lord James Maitland, comte de), membre de la chambre des pairs d'Angleterre, originaire d'Écosse, naquit en 1752. Il étudia à Glascow, devint membre de la chambre des communes, 1783, soutint le bill de l'Inde, présenté par Fox, et fut chargé en 1787 de rédiger l'acte d'accusation de l'ancien gouverneur général. A la mort de son père, 1789, il devint l'un des 16 pairs d'Écosse, et fut bientôt l'un des membres les plus distingués de cette chambre. En 1806, il fut envoyé à Paris comme ambassadeur extraordinaire, et signa, 1809, la protestation contre l'expédition de Copenhague, blâmée de l'Europe entière. En 1817, il s'opposa à la suspension de *l'habeas corpus*, et publia, 1791-1812, plusieurs ouvrages qui lui assignent un rang distingué parmi les plus habiles publicistes.

LAUDON (Gédéon-Ernest, baron de), feld-maréchal et généralissime des armées autrichiennes, naquit à Tootzen en Livonie, 1716; il s'enrôla dans un régiment d'infanterie russe, 1731, et prit une part très-active à la guerre contre les Turcs, 1736-1739; mécontent d'un passe-droit, il quitta la Russie, 1740, partit pour Vienne, et reçut de Marie-Thérèse l'accueil le plus flatteur. A la tête d'une compagnie de pandoures, il fit la campagne de 1743-1744; fut blessé au combat de Saverne; nommé major d'un régiment, 1753; colonel, 17 mars

1757, et major général, 25 août 1758. Il contraignit Frédéric à lever le siége d'Olmutz, et fut, à la suite de ce fait d'armes, nommé lieutenant général, faveur qu'il justifia par le gain de la bataille d'Hochkirch, 14 octobre 1758. Il gagna celle de Laudshut, 23 juin 1760, et fut fait général d'artillerie, mars 1761. A la paix, 1762, Marie-Thérèse lui fit don de la terre de Klein-Betschwaz. Il fut nommé au commandement général de la Moravie, 1770, et reçut le bâton de feld-maréchal, 1778. Ce fut en cette qualité qu'il prit le commandement de la grande armée de Semlin, 1789, et la conquête de Belgrade, 6 octobre, lui valut la commission de généralissime des armées autrichiennes. Il mourut le 14 juillet 1790.

LAUENBOURG, LAUENBURG, duché de Danemark, formant la partie la plus méridionale du royaume, et compris en Allemagne, borné à l'ouest et au nord-ouest par le duché de Holstein, au nord par le territoire de Lübeck et le grand-duché de Mecklembourg-Strelitz, à l'est par le grand-duché de Mecklembourg-Schwérin, au sud par l'Elbe, et au sud-ouest par le territoire de Hambourg. Ce duché a pour chef-lieu la ville de ce nom. Il était anciennement habité par les Wendes Polabes ou Wendes sur l'Elbe; fut possédé plus tard par une branche des ducs de Saxe et passa à la maison de Hanovre, 1686. Envahi par les Français au commencement de ce siècle, il fut compris dans le département des Bouches-de-l'Elbe, 1810, et cédé au Danemark, 1815.

LAUENBOURG, en latin *Leoburgum*, ville de Danemark, capitale du duché dont on vient de parler, située sur l'Elbe. Les auteurs ne sont pas d'accord sur son origine. Les uns prétendent qu'elle doit son nom au duc Henri le Lion, qui la bâtit en 1157. D'autres, que l'empereur Frédéric ayant mis cette contrée au ban de l'empire, Henri le Lion la donna à Bernard, duc de Saxe et comte d'Ascanie, qui fit démolir l'ancienne Ertenburg, et en employa les débris à la construction de Lauenbourg sur l'Elbe, que les Vandales nommaient *Lave*, d'où le nom de Lauenbourg, c'est-à-dire bâtie sur la Lave, donné à cette dernière ville. Waldemar, roi de Danemark, s'empara de Lauenbourg dans le 13e siècle; et en 1627, le général impérial Tilly s'en rendit aussi maître. Le dernier duc de Saxe-Lauenbourg, de la branche Ascanienne, étant mort en 1689, George-Guillaume, duc de Lunebourg-Zell, fit fortifier Lauenbourg; ce qui tout à la fois choqua les deux électeurs de Saxe et de Brandebourg, et le roi de Danemark. L'affaire fut accommodée avec les deux premiers; mais le roi de Danemark ne voulant absolument pas souffrir de nouvelles fortifications sur ses frontières, ce prince déclara la guerre au duc de Lunebourg, et ne consentit à la paix que lorsqu'on eut démoli tous les nouveaux ouvrages.

LAUNOY (Jean de), célèbre docteur en Sorbonne, naquit le 21 décembre 1603, à Valdéric, diocèse de Coutances, obtint le bonnet de docteur, 1654, entra au collége de Navarre; fut ordonné prêtre la même année, et partit pour l'Italie afin de se livrer à l'étude des antiquités. Rentré en France, 1636, il fut nommé censeur royal des livres, 1645. L'évêque de Laon lui donna deux canonicats, 1654. Il mourut dans la maison du cardinal d'Estrées, 10 mars 1678. Les ouvages de controverses de ce savant théologien sont innombrables, et la plupart très-estimés.

LAURAGUAIS (Louis-Léon-Félicité, duc de **BRANCAS**, comte de), né à Paris 1733, célèbre par son originalité et les services qu'il rendit aux sciences et à la littérature. On lui doit la suppression des banquettes qui étaient placées sur la scène du Théâtre-Français; réforme que le duc n'obtint qu'au prix d'une somme considérable. On lui doit encore la décomposition du diamant. En 1771, il fut nommé associé vétéran de l'Académie des sciences. Appelé à la chambre des pairs, il n'y siégea guère que dans la session de 1814. Il mourut en 1823. On a de lui deux tragédies : *Clytemnestre*, 1764 et *Jocaste*, 1784.

LAURE (La belle-Laure), immortalisée par des vers de Pétrarque, était fille d'Audibert de Raves, et avait épousé Hugues de Sade. Pétrarque la vit pour la première fois en 1527, et conçut pour elle un amour qui ne fut jamais alimenté du moindre espoir. Laure fut enlevée pendant la peste qui désola le midi de la France, 1548.

LAURÉATS ou POETES COURONNÉS. On a presque de tout temps couronné les poëtes; mais l'usage en ces circonstances a tellement varié, qu'il est difficile d'établir quelque chose de certain sur cette matière. Nous nous contenterons de dire que cet usage subsista jusqu'au règne de Théodose, 379. Ce fut à cette époque que furent supprimés les combats capitolins, dans lesquels les poëtes étaient couronnés avec éclat. Les poëtes qui ont pu paraître depuis ce temps ne jouirent d'aucune distinction. La poésie ne reprit quelques-unes de ses prérogatives passées qu'au commencement du 15e siècle, époque à laquelle fut formé l'établissement des divers degrés de bachelier, de licencié et de docteur dans les universités. Ceux qui en étaient trouvés dignes obtenaient le laurier de bachelier, de docteur, *laurea bacca laureatus, laurea doctoratus*. Les poëtes jouirent du même privilége, et furent agrégés aux 4 facultés. De là les jeux floraux à Toulouse, 1524, et, quelques années après, l'usage d'y donner des degrés en poésie. A peu près dans le même temps, on voit, par un passage de Villani, que la qualité de poëte entraînait avec elle certaines distinctions qui lui étaient particulières. Il observe que Dante mourut poëte couronné, 1325; Albertinus Mussatus, 14 ans plus tard, 1339, et immédiatement après, Pétrarque, qui n'accepta cet honneur, 1341, que pour se mettre à l'abri des persécutions dont lui et ses confrères étaient menacés. François Philelphe fut couronné, ainsi que Publius-Faustus Andrelini, par l'académie de Rome, 1453. En 1595, le 25 avril, le Tasse mourut au moment où il allait être couronné au Capitole. Depuis lors, il n'y eut plus de poëte couronné jusqu'en 1715. On essaya alors de faire revivre à Rome la dignité de poëte lauréat en faveur de Bernardin Perfetti, qui improvisait facilement sur tous les sujets qu'on pouvait lui donner. — En Angleterre, si l'on remonte à l'origine des lauréats, on verra que le poëte ou barde jouissait de certains honneurs et priviléges dans le pays de Galles, chez les Pictes, dans les divers clans d'Écosse et dans l'heptarchie saxonne. Le Code de Howel d'Aberfraw, 907-948, dit que le barde avait ses terres libres d'impositions, et que parmi les différentes choses qui lui revenaient, en sa qualité de barde, il recevait, aux trois bonnes fêtes, une harpe du roi et un anneau de la reine, etc. L'occupation du poëte lauréat d'aujourd'hui se borne à publier annuellement deux odes, l'une pour célébrer l'anniversaire de la naissance du souverain, l'autre sur le nouvel an. Le premier lauréat dont parlent les chroniques fut John Kay, poëte oublié. La même charge existait sous Henri VII, qui fit une charte latine, *Pro poeta laureato*, 1485. Les autres lauréats furent Gower, Chaucer, Skelton, sous Henri VIII, 1509-1547; Spencer, auteur de *la Vestale*, sous Élisabeth, 1560; Samuel Daniel, successeur de Spencer, 1590. Après Samuel Daniel, mort en 1619, vint Ben Jonson, auteur des féeries appelées *Masques*, et qui reçut de Charles Ier, 1629, en sus de sa pension, une gratification

de 100 livres sterling et un quartaut de vin d'Espagne (pour l'engager à continuer le service de sa plume et de son esprit). A la mort de Ben Jonson, 1631, Charles choisit pour son lauréat Thomas May, qui fut depuis l'historien du long parlement; mais la reine lui préféra William Davenant, auteur de *Gondibert* et de plusieurs autres pièces de théâtre. Il mourut en 1668. Vint ensuite John Dryden, 1670, auteur de l'*Astræa redux* et de plusieurs satires. Celui-ci fut remplacé par Shadwell, 1688. C'est à Shadwell que commencèrent les poëtes lauréats de la monarchie constitutionnelle. Il eut pour successeurs Nahum Tate, mort en 1715; Nicolas Rowe, fils du célèbre sculpteur et auteur de plusieurs comédies, 1737; Whitehead, auteur de l'*Apologie pathétique pour tous les lauréats passés et présents*; Thomas Warton, auteur d'une *Histoire de la poésie anglaise*, mort en 1790; Henry Pye, mort en 1813; Robert Southey, républicain forcené, auteur de *Wat Tyler* et de plusieurs autres poésies distinguées, qui lui suscitèrent la haine de Byron. En 1823, ce poëte remplaça l'ode annuelle par un chant de mort, et entreprit l'apothéose de Georges III.—En Allemagne, cet usage, fondé par Henri IV, 1056, se perdit bientôt. Cependant il y eut un poëte couronné par Frédéric Ier, 1152. Peu de temps après, Maximilien Ier fonda à Vienne un collége poétique, où l'on créait les poëtes lauréats, 1493, etc. Ce titre, prostitué dès lors à des gens sans mérite, a inondé l'Allemagne d'une légion de poëtes lauréats, dont le dénombrement serait trop long et trop ennuyeux.—La France et l'Espagne seules ne reconnurent pas ce titre. Cependant il est bon d'ajouter que l'université de Paris l'accorda à Pétrarque, 1345; et l'Académie d'Alcala (Espagne) au poëte Arius Montanus, 1570.

LAURENT (Saint), diacre et martyr, né à Rome dans le 3e siècle, reçut du pape saint Sixte la garde du trésor de l'Église, 257. Le préfet de Rome, informé que l'Église possédait des trésors, manda Laurent et lui ordonna de les lui livrer. Laurent rassembla les vieillards et les orphelins qu'il avait secourus, les conduisit devant le préfet et lui dit que c'étaient là les seuls trésors de l'Église. Il fut dépouillé de ses habits, déchiré à coups de fouet et attaché sur un gril en fer, sous lequel étaient des charbons ardents, 9 août 258.

LAURENT (Saint-), église paroissiale de Paris, était autrefois une abbaye dont il est parlé dans Grégoire de Tours, et dont saint Domnole était abbé, lorsqu'en 545 il fut fait évêque du Mans. Elle fut érigée en paroisse, 1280; rebâtie et dédiée, le 19 juin 1429, par Jacques du Chastelier, évêque de Paris. On l'augmenta, 1548, et on la rebâtit encore presque entièrement en 1595, au moyen des charités et aumônes des bourgeois de Paris. La grande porte ne fut élevée qu'en 1622. Le maître autel est du dessin de le Pautre et les sculptures de Gilles Guérin.

LAURISTON (Jacques - Alexandre - Bernard **LAW**, marquis de), fils du gouverneur général de Pondichéry et petit-fils du célèbre Law, naquit dans cette colonie, 1764. Il entra au corps royal d'artillerie, 1784, et fut nommé colonel, 1793. En 1800, le premier consul le nomma son aide de camp et le chargea de plusieurs missions diplomatiques, 1801-1802. En 1804, M. de Lauriston eut le commandement en chef de l'armée embarquée sur l'escadre de l'amiral Villeneuve. Commissaire général après la bataille d'Austerlitz, il prit possession de Venise, de la Dalmatie et s'empara de Raguse, 1806. Le 18 août 1813, il battit Blücher sur les hauteurs de Goldeberg et passa le Rober le 21; prit une part active aux batailles de Dresde et de Leipsick, 19 octobre, et fut fait prisonnier sur le pont de Lindenau et conduit à Berlin, où il resta jusqu'en 1814. Le 1er juin, il fut fait chevalier de Saint-Louis; grand cordon de la Légion d'honneur, 29 juillet; commandeur de Saint-Louis, et pair de France, 3 mai 1816; ministre la maison du roi, 1820; enfin, maréchal de France avec un commandement dans l'armée expéditionnaire d'Espagne, 1823. Il mourut à Paris, 1828.

LAUSANNE, *Lausanium*, ville de Suisse, chef-lieu du canton de Vaud, avec une cathédrale construite l'an 1600 et une académie fondée en 1537. Les Bernois la prirent, 1536, et la réunirent à leur canton avec tout le pays de Vaud. Elle fut affranchie de leur domination par les Français, 1798. Ils en firent un chef-lieu de canton du Léman, qui prit bientôt le nom de canton de Vaud. Les pères du concile de Bâle se rendirent à Lausanne en 1449, et y tinrent cinq séances. Le pape Félix V y résigna la dignité papale, la céda à Nicolas V, et mit, par là, fin au schisme qui divisait l'Église depuis 71 ans. La ville de Lausanne embrassa la réforme en 1536, à la suite de la conférence publique qui y fut faite sur divers articles de controverse. Cette conférence fut ouverte le 2 octobre, par Guillaume Farel, sous la présidence de Pierre Giron, secrétaire de Berne, Nicolas de Wattevile, Pierre Fabri, docteur en droit, et Girard Grand, aussi docteur en droit. Elle finit le 8 octobre, et Guillaume Farel en fit la clôture en 1548. Les avoyers firent faire une copie fort exacte des actes de la conférence pour la Bibliothèque publique, où cette copie subsiste encore aujourd'hui. Le 4 novembre, on établit deux ministres à Lausanne : Pierre Caroli, qui rentra ensuite dans l'Église romaine, et Pierre Viret, qui n'avait alors que 25 ans. En 1538, on tint encore un synode à Lausanne au sujet de la célébration des quatre grandes fêtes, du pain azyme dans l'usage de la cène, et des fonts baptismaux. Calvin et Farel assistèrent à cette assemblée, mais ils n'étaient point d'avis que l'on retint ces cérémonies; et c'est cette résistance soutenue qui déplut au conseil et au peuple de Genève, qui fut la principale cause qu'on fit sortir de Genève ces deux réformateurs et leur collègue Corault.

LAUTERBOURG, ville forte de France (Bas-Rhin), arrondissement de Weissembourg, chef-lieu de canton, sur la rive droite de la Lauter, à 4 kilomètres du confluent de cette rivière avec le Rhin. Ses fortifications sont en partie tout en terre. Cette ville fut prise par les impériaux, 1744; par les Prussiens, 1793, et reprise par les Français la même année.

LAUTREC (Odet de **FOIX**), maréchal de France, l'un des plus braves capitaines de son temps, suivit Louis XII en Italie, 1507; combattit vaillamment à Ravennes, où il fut laissé pour mort, 1512; reprit Brescia, Vérone et força les Impériaux à lever le siége de Parme, 1521. Il fut blessé à Pavie, 1525; reprit le commandement de l'armée d'Italie, 1527, et y mourut le 15 août 1528 au siége de Naples. Le duc de Serra lui fit élever, en 1576, un tombeau magnifique dans l'église *Santa-Maria-la-Nova* de Naples.

LAUZUN (Antoine **NOMPAR** de **CAUMONT**, duc de), né en Gascogne, 1632, devint le favori de Louis XIV, et fut fait en peu de temps gouverneur du Berri, maréchal de camp et colonel-général des dragons; fut conduit à la Bastille en 1669, pour avoir manqué de respect au roi. Cependant il en sortit bientôt, et, en 1671, il commandait l'armée qui accompagna le roi en Flandre. Ce fut la cause de sa ruine. Louvois et madame de Montespan résolurent sa perte; ils le peignirent au roi comme un sujet que son audace rendait dangereux. Arrêté le 25 no-

vembre pour s'être marié, malgré les ordres de Louis XIV, à mademoiselle de Montpensier, il fut immédiatement conduit à Pignerol et y resta renfermé plusieurs années. Ce ne fut qu'en 1681 que sa détention se changea en exil. Cet exil dura 4 ans. En 1685, il revint à Paris, passa en Angleterre, et reçut de Jacques II la mission de conduire la reine et le prince de Galles en France, 19 décembre 1688. Il obtint la permission de reparaître à la cour, et les grandes entrées lui furent rendues le 3 février 1689. Plus tard, il conduisit quelques renforts en Irlande, et, sur la recommandation du roi et de la reine d'Angleterre, il fut fait duc, mai 1692. Le 21 mai 1695, il épousa mademoiselle de Durfort, et mourut le 19 novembre 1723.

LAUZUN (Armand-Louis de **GONTAUD-BIRON**, duc de), né en 1747, fut connu sous le nom de Lauzun jusqu'à la mort de son père, 1788. Il fit la guerre de l'indépendance en Amérique, 1776; fut député aux états généraux, 1789; mis à la tête de l'armée du Nord, 1792, et paya de sa tête, le 31 décembre 1793, le dangereux honneur d'avoir plu à la reine Marie-Antoinette.

LAVAL, ville de France, chef-lieu du département de la Mayenne. Cette ville, située sur les bords de la Mayenne, doit son origine à un château qui y fut bâti au 8e siècle pour arrêter les courses des Bretons. Elle devint au 12e siècle le siége d'une baronnie. Emme de Laval, fille de Guy VI, ayant épousé, en 1218, Matthieu de Montmorency, de ce mariage naquit un fils nommé Guy, tige des seigneurs de Montmorency-Laval, qui subsistent encore. La baronnie de Laval fut érigée en comté en 1429, et en duché-pairie, 1481. La ville de Laval a eu considérablement à souffrir pendant les guerres de 1793.

LAVAL, maison noble et ancienne de France dont l'origine remonte jusqu'au 9e siècle. Elle s'éteignit dans le 15e siècle, et le titre de seigneur de Laval passa à la maison de Montmorency, par suite du mariage d'Emme de Laval avec le connétable Matthieu de Montmorency.

LAVAL (Gilles de), seigneur de Retz, né en 1396, conseiller, chambellan du roi et maréchal de France, se distingua dans les guerres de Charles VII, et fut pendu à Nantes, 1440, et brûlé à la suite d'un jugement intenté, d'abord pour le punir de s'être révolté contre l'autorité de Jean VI, duc de Bretagne, et pendant le cours duquel on le reconnut coupable de crimes bien plus abominables. Mézerai dit de lui qu'il croyait à la magie, et entretenait de jeunes garçons et de jeunes filles, dans le but de les faire servir à ses honteux plaisirs, et qu'il sacrifiait ensuite à d'atroces superstitions. Il en immola près de 100 dans ses seuls châteaux de Machecoul et de Chantocé.

LAVAL-MONTMORENCI. V. **MONTMORENCY**.

LAVALETTE (Parisot de), né en 1494, fut élu, en 1557, grand maître de l'ordre de Malte, et fut le 48e chevalier revêtu de cette dignité. Il résista aux forces de Soliman II, 1565; battit Dragut et Moustapha, généraux de ce prince; fit construire la ville appelée de son nom cité Lavalette, et mourut en 1568. V. **ORDRES RELIGIEUX**.

LAVALETTE (Jean-Louis de **NOGARET** de Lavalette, duc d'Épernon). V. **ÉPERNON**.

LAVALETTE (Bernard, duc d'Épernon), naquit à Angoulême, 1592. En 1636, les Espagnols étant entrés dans le Labourd, Lavalette marcha contre eux et les défit. Il passa la Bidassoa avec le prince de Condé, 1638, et se trouva au siége de Fontarabie. Cette campagne n'ayant pas réussi, le prince de Condé accusa Lavalette de haute trahison; celui-ci, craignant la haine de Richelieu, s'enfuit à Londres, fut condamné à mort par contumace, et exécuté en effigie. Un tableau, représentant le duc de Lavalette sur l'échafaud, fut porté par le bourreau de la Bastille à la Grève, 8 juin 1639, et le même simulacre d'exécution fut fait aussi à Bordeaux et à Bayonne. A la mort de Louis XIII et de Richelieu, le parlement de Paris cassa cet arrêt, 16 juillet, 1643. Lavalette put rentrer en France, et succéda à son père dans le gouvernement de la Guienne et de la Bourgogne, 1655. Il mourut à Paris, le 25 juillet 1661.

LAVALETTE (Marie-Chamans, comte de), né à Paris, 1769, se destinait au barreau. Officier de la garde nationale au 10 août 1792, il marcha à la défense du château. Il passa ensuite dans l'armée, s'enrôla dans la légion des Alpes, et servit avec distinction aux armées du Rhin et d'Italie. Il obtint tous ses grades sur les champs de bataille. Aide de camp du général Baraguey, 1796, Bonaparte se l'attacha en la même qualité après la bataille d'Arcole. De retour en France, 1799, il devint successivement commissaire, puis directeur général des postes, avec le titre de conseiller d'État. Il fut nommé commandant de la Légion d'honneur et comte de l'empire, 1803, et s'allia à la famille impériale, en épousant une demoiselle de Beauharnais, nièce de l'impératrice. Le 26 mars 1815, Lavalette reprit ses anciennes fonctions, et fut nommé à la chambre des pairs le 2 juin. Le 8 juillet, il fut destitué; le 21 du même mois, il fut arrêté, livré à la cour d'assises de la Seine, et condamné à mort le 21 novembre, comme coupable de complicité dans l'attentat commis par Bonaparte contre l'autorité royale. Miraculeusement sauvé par madame de Lavalette la veille du jour où devait avoir lieu l'exécution, il trouva un refuge aux environs de Munich. Cinq ans après, 1820, une ordonnance royale annula sa condamnation, et il lui fut permis de rentrer en France. Il y trouva sa femme atteinte d'une maladie incurable, suite du dévouement auquel il avait dû son salut. M. de Lavalette y vécut dans la retraite la plus absolue, et mourut en 1830.

LAVALLIÈRE (Louise-Françoise de la **BAUME** le **BLANC** de), née en 1644, d'une famille originaire du Bourbonnais, fut élevée à la cour de Gaston, duc d'Orléans, où le deuxième mari de sa mère avait la charge de premier maître d'hôtel. Fille d'honneur d'Henriette d'Angleterre, elle attira l'attention de Louis XIV, qui en devint tendrement épris. Leur intimité commença à Fontainebleau, 1661, et l'amante du roi restait confondue dans la foule, quoique déjà elle fût l'objet de fêtes magnifiques, telle que celle de 1662, qui fit donner le nom de Carrousel à l'enceinte où elle fut célébrée. Sa première grossesse fut un secret, même pour la cour. Elle donna 4 enfants au roi; 2 survécurent, mademoiselle de Blois et le comte de Vermandois, qui furent légitimés, 1667. Mademoiselle de Lavallière n'employa la faveur du roi qu'à faire le bien. Madame de Montespan, qui gagnait de plus en plus sur l'esprit du prince, força madame de Lavallière à s'échapper deux fois des Tuileries, 1671, pour se retirer au couvent de Sainte-Marie de Chaillot, et deux fois Louis XIV redoubla de tendresse pour l'en retirer. Enfin, en 1674, elle prit congé publiquement, et se retira aux Carmélites, où elle fit sa profession, 5 juin 1675. Elle prit le nom de sœur Louise de la Miséricorde. Ce fut la reine de France qui lui donna le voile. Elle y mourut le 6 juin 1710.

LAVARDIN (Jean de **BEAUMANOIR**), maréchal de France, né dans le Maine, d'une famille protestante, 1551, embrassa la religion catholique, et se trouva à la prise de Saint-Lô, où il fut blessé, 1574. Il quitta Henri IV pour accompagner Catherine de Médicis à Paris, 1578. Ce seigneur prit le parti de la ligue, 1589;

se rallia ensuite, et Henri IV, pour raffermir sa fidélité chancelante, le nomma gouverneur du Maine et maréchal de France, 1595. Louis XIII l'envoya comme ambassadeur à Londres, 1612. Il mourut à Paris, 1614.

LAVATER (Gaspard), né à Zurich (Suisse), 15 novembre 1741, donna un nouveau cours aux idées et créa, presqu'à lui seul, une science conjecturale dans ses applications et réelle dans ses principes. Lavater, qui se destinait à l'état ecclésiastique, termina ses études au moment où toute la jeunesse de Zurick était sous le double charme de la poésie de Klopstock et de l'éloquence de J.-J. Rousseau. Son premier acte, au sortir du collége, fut la publication d'un pamphlet, dans lequel il attaquait avec vigueur l'injustice bien reconnue d'un bailli suisse. Cet acte souleva contre lui toute l'aristocratie helvétique, et l'on s'empressa de le faire partir pour Berlin, 1763. A son retour dans sa patrie, il fut nommé diacre, 1769, et quelques années après premier pasteur de l'église de Saint-Pierre de Zurick. Parmi les ouvrages qui appartiennent à la première époque de son talent, on distingue ses *Chansons helvétiques*, 1767, et ses *Considérations sur l'état de la vie future*, 1768 ; mais l'ouvrage intitulé *Essais physiognomoniques*, 1775-1778, dans lequel il réunit les observations qui l'occupèrent toute sa vie, lui ont acquit une réputation sans égale parmi les philosophes. En 1798, Lavater se rangea du côté de ceux qui désiraient tout le bien que les réformes nouvelles pouvaient amener. A la prise de Zurick par les Français, 1799, il reçut, à la suite d'une querelle, un coup de fusil d'un soldat français : la balle le frappa au bas-ventre, et lui fit une blessure dont il mourut 15 mois après, 2 janvier 1801.

LAVAUR, en latin *Vera* ou *Vora*, ville de France, chef-lieu d'arrondissement du département du Tarn, sur la rivière d'Agout. Isarne, évêque de Toulouse, donna Lavaur, l'an 1098, à Flotard, abbé de Saint-Pons-de-Tomiers, à condition d'y établir un prieuré, où, depuis l'an 1318, le pape Jean XXII fonda un évêché, dont Roger d'Armagnac fut le premier prélat. On célébra, l'an 1213, un concile à Lavaur contre Pierre d'Aragon, qui avait pris le parti des Albigeois. Les actes des conciles parlent encore d'un autre concile tenu à Lavaur en 1368, en présence de Pierre de Narbonne et de Geoffroy de Toulouse.

LAVOISIER (Antoine-Laurent), chimiste, né à Paris, 1743, se livra aux sciences exclusivement ; étudia l'astronomie avec Lacaille, la chimie avec Rouelle, la botanique avec Jussieu, et remporta, à 20 ans, 1763, le prix proposé par l'Académie des sciences sur un meilleur mode d'éclairage à donner à la ville de Paris. En 1768, il remplit la place d'associé à l'Académie, vacante par la mort de Baron. Il renversa l'existence du phlogistique, démontra que la calcination des métaux est due à leur combinaison avec l'air, et que l'eau peut se décomposer en air inflammable et en air respirable. Il publia sa méthode de nomenclature chronique, 1787, et un traité élémentaire de chimie, 1789. Nommé fermier général, il fut accusé d'avoir trop fortement humecté le tabac mis en vente par la ferme générale, condamné à mort avec 28 de ses collègues, il porta sa tête sur l'échafaud le 8 mai 1794.

LAW (Jean), habile financier, né à Edimbourg, 1671, quitta Londres après un duel, 1694, se livra à la science des calculs, inventa un système de crédit qui fut accueilli en France après avoir été repoussé par plusieurs souverains. A la mort de Louis XIV, le régent lui accorda, 1716, des lettres patentes portant privilége d'établir une banque générale, dont le fonds serait de 6,000,000 divisés en 12,000 actions de 500 francs chacune, et le but de faciliter les affaires des particuliers par l'escompte d'un quart par mille. Ce système ne différait guère de celui de toutes les banques. Malheureusement un arrêt du conseil, 1717, joignit à la Banque une compagnie de commerce du Mississipi avec le privilége exclusif du commerce de la Chine et la propriété du Sénégal. La Banque acquit encore les priviléges de l'ancienne compagnie des Indes, 1719 ; elle fut déclarée Banque royale, et son chef nommé contrôleur général des finances du royaume de France. L'engouement devint universel, chacun spécula, et les actions furent portées au delà de 20 fois leur valeur ; mais la réaction ne tarda pas à se faire sentir, et la déconfiture fut complète. Le parlement lança un mandat d'amener contre Law, 1720. Le régent, pour le sauver, le nomma ministre de France en Bavière, où il resta jusqu'à la mort de son protecteur. I se rendit ensuite en Angleterre, de là à Venise, où il mourut à peu près dans la misère, 1729.

LAWRENCE (Thomas), médecin anglais, né à Londres 1711, mort dans la même ville, 1782, a laissé : *de natura musculorum Prælectiones tres*, 1759, et une *Vie du docteur Harvey*, 1766.

LAWFELD, village de Belgique, près de Maëstricht. Les Français, sous la conduite du maréchal de Saxe, y remportèrent une victoire sur le duc de Cumberland, 1747 ; et y livrèrent un combat où ils furent encore vainqueurs, 1794.

LAYBACH, en italien *Lubiana*, au moyen âge, *Labacum*, l'*Aemana* des anciens, ville murée des États autrichiens, chef-lieu du gouvernement de Laybach, à 98 kil. de Trieste. Cette ville, qui existait du temps des Romains, fut agrandie par les Francs au 9e siècle. Elle appartint successivement aux Slaves, aux ducs de Bavière, à des seigneurs particuliers à qui elle appartient aujourd'hui, et finit par se donner à l'Autriche.

LAYBACH (congrès de). Le 18 octobre 1820, un congrès de souverains et de ministres d'État s'était réuni à Troppau (*V.* ce nom), dans le but de délibérer sur le parti à prendre à l'égard du royaume de Naples, dont le gouvernement venait d'être changé par une récente révolution, et dont le souverain avait été forcé d'adopter la constitution promulguée en 1812 par les cortès espagnols. Mais cette ville ayant été jugée trop éloignée du théâtre des événements, il fut décidé que le congrès serait transféré à Laybach ; en conséquence, dès le 1er janvier 1821 arrivèrent dans cette ville, M. de Metternich, le comte de Mercy et le chevalier de Gentz ; l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse, arrivèrent le 2 ; le comte de la Ferronnays, ministre de France, l'empereur de Russie, MM. de Nesselrode et Capo d'Istria, arrivèrent le 3. Le 6, l'empereur de Russie fit une déclaration par laquelle il annonça qu'il était prêt à prendre une part active à toute mesure qui aurait pour but de conserver la tranquillité à l'Europe, sans rien changer toutefois à la division territoriale établie en 1815. Le roi de Naples, qui avait été invité à se rendre au sein du congrès, arriva le 8 janvier. Le 22, les membres du congrès étaient au grand complet. Voici les noms des diplomates qui figurèrent dans cette assemblée : pour l'Autriche, le prince de Metternich, MM. de Spiégel et de Gentz, M. de Vincent, ambassadeur d'Autriche en France, le comte d'Inzaghi, gouverneur civil autrichien du pays de Venise, M. de Bombelles, ministre d'Autriche à Naples ; pour la France, M. de Blacas, ambassadeur à Rome, M. de Caraman, ambassadeur à Vienne, M. de la Ferronnays, ambassadeur en Russie ; pour la Russie, les ministres secrétaires d'État, comte Capo d'Istria, de Nesselrode, Pozzo di Borgo, comte de Moncenigo, ministre près la cour de

Sardaigne, M. d'Oubril, ministre à Naples, M. de Severin, les princes Wolkonsky, Czernitcheff, Ouwarof, Ospharowsky, le comte Golowskin, ministre de Russie à Vienne; pour la Prusse, le prince de Hardemberg, chancelier d'État; le comte de Bernstoff, ministre des affaires étrangères; pour l'Angleterre, M. Gordon, chargé d'affaires provisoires à la cour de Vienne, lord Stewart, ambassadeur à cette cour, et le comte de Clanswilliam; pour les Deux-Siciles, le prince Ruffo, ambassadeur à Vienne, le marquis de Ruffo, secrétaire d'Etat, le prince Butera, chambellan; pour la Sardaigne, le comte de Saint-Marsan, ministre des affaires étrangères, le comte d'Aglié, ministre de Sardaigne à Londres; pour la Toscane, le prince de Corsini, ministre du grand-duc; pour Modène, le marquis de Molza, ministre des affaires étrangères. Le but de cette assemblée, qui fut assez nettement exprimé par l'empereur d'Autriche, était d'aviser aux moyens d'étouffer l'esprit révolutionnaire de Naples, qui menaçait d'envahir les possessions italiennes de l'Autriche, et d'abolir la constitution des cortès. En conséquence, une armée autrichienne, qui n'avait point attendu les délibérations du congrès pour se réunir et se mettre en marche, passa le Pô dans les premiers jours de février, et le 8, elle se trouvait tout entière sur la rive droite de ce fleuve. Le 13, la *Gazette* officielle de Vienne avait publié la déclaration dite de Laybach : il est à remarquer que cette pièce n'est ni datée ni signée.

LAYEN ou LEYEN. Le château de Layen ou de Leyen, d'après lequel se nomme, depuis le 12e siècle, cette famille, qui anciennement portait les noms de Gontroff et de Petra, est situé sur la Moselle. Jean de la Leyen et Charles-Gaspard, son petit neveu, furent électeurs de Trèves; le premier en 1576, l'autre en 1648. Son neveu, appelé aussi Charles-Gaspard, fut élevé à la dignité de comte. En 1705, l'empereur lui conféra le comté de Hohengeroldseck, dans la Forêt-Noire, qui venait de vaquer. Philippe, comte de la Leyen, neveu de l'électeur-archichancelier d'Empire, fut un des signataires de l'acte de la confédération du Rhin, et prit le titre de prince, 1801. Comme il n'avait pas été suffisamment indemnisé, par le recès de 1803, des pertes que la cession de la rive gauche du Rhin avait fait essuyer à sa famille, l'empereur Napoléon, voulant le dédommager, imposa, par la convention du 28 février 1810, au roi de Bavière l'obligation de lui payer une somme de 2 millions à charge de l'employer en acquisition de domaines en France. Les événements de 1813 dépouillèrent ce prince de sa souveraineté; son comté de Hohengeroldseck devint grand fief de l'Autriche qui, en 1819, en céda la suzeraineté au grand-duc de Bade, et ses terres sur la rive gauche du Rhin, auparavant soumises à la France, furent, en 1816, soumises à la Bavière.

LAZARE (Saint), frère de Marie et de Marthe, fut ressuscité par J.-C. 4 jours après avoir été mis dans le tombeau. On le fête le 2 septembre et le 17 octobre.

LAZARE (Hospitaliers de Saint-), ordre religieux et militaire, établi par les croisés dans le 12e siècle. Voy. **ORDRES DE CHEVALERIE.**

LAZARISTES. Ordre religieux, fondé en 1624, par Saint-Vincent de Paul. Leurs statuts furent approuvés en 1631 par le pape Urbain VIII. L'année suivante, 1632, les chanoines de Saint-Victor cédèrent à la nouvelle congrégation le prieuré de Saint-Lazare, ce qui fit donner à ses membres le nom de Lazaristes.

LÉANDRE (Saint), archevêque de Séville, et frère de saint Isidore, naquit à Carthagène, l'an de J.-C. 551. Il combattit l'arianisme, opéra plusieurs conversions, et fut condamné à l'exil par le roi Leuvilgilde. Rappelé par son fils Recarède, il présida le 3e concile de Tolède, 589, et mourut en 596. Il reste de saint Léandre plusieurs *Homélies*, et un livre sur le *Mépris du monde*.

LEBAS (Pierre), député à la Convention par le département du Pas-de-Calais, naquit en 1762, fut l'un des séïdes de Robespierre; ne parla et n'agit que sous son influence; il vota la mort du roi, sans sursis et sans appel; fut l'un des membres les plus fougueux du comité de sûreté générale, et se signala par sa violence et sa cruauté, dans sa mission dans le département du Rhin. Il ne voulut pas survivre à Robespierre, et se brûla la cervelle, 27 juillet 1794 (9 thermidor an II).

LEBON (Joseph), membre de la Convention nationale, naquit à Arras, 1765. Il fut ordonné prêtre de l'Oratoire, 1787; mais, à la révolution, il en embrassa les principes avec enthousiasme. Nommé député suppléant à la Convention, il n'y siégea qu'après la mort de Louis XVI. Accusé de modérantisme, dans une mission dont il s'était acquitté avec sagesse, il promit de mieux faire; et dès lors le tribunal révolutionnaire d'Arras surpassa en cruautés celui de Paris : juges et jurés étaient cassés par lui, et souvent il lui arrivait d'envoyer à l'échafaud, le soir, ceux qui avaient été acquittés le matin. Il admit le bourreau à sa table, et fit placer un orchestre vis-à-vis la guillotine permanente. Accusé après le 9 thermidor, Joseph Lebon fut condamné à mort et exécuté le 5 octobre 1795.

LEBRUN (Charles), célèbre peintre français, naquit à Paris, 1619. Il annonça de très-bonne heure d'heureuses dispositions pour la peinture. Entretenu à Rome pendant 6 ans, aux frais du chancelier Séguier, il s'attacha à le Poussin et en imita la manière. Il fut reçu à l'Académie de Paris, 1649. Le roi le nomma son premier peintre, et le gratifia d'une pension de 12,000 liv., 1662. Il reçut des lettres de noblesse; et ce fut par ses conseils que Louis XIV fonda l'école de Rome, 1666. Il mourut à Paris, en 1690.

LEBRUN (Ponce-Denis **ÉCOUCHARD**), poëte lyrique, naquit à Paris, 1729, fut élevé aux frais du prince de Conti, et devint, plus tard, le secrétaire de ses commandements. Ce fut en s'attachant à ne prendre pour modèle que les anciens, qu'il s'éleva au rang de nos premiers lyriques. Lebrun eut beaucoup d'admirateurs; mais la versatilité de ses opinions et son penchant à faire des épigrammes lui attirèrent un grand nombre d'ennemis. Il mourut membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, en 1807.

LEBRUN (Charles-François), duc de Plaisance, naquit à Saint-Sauveur-Landelin, près Coutances, 1739; fut le répétiteur du chancelier Maupeou et son secrétaire, 1768. Il s'éleva successivement aux fonctions de censeur royal, payeur des rentes et inspecteur général des domaines de la couronne. En 1789, il fut nommé aux états généraux, et après la session, président d'un district de Seine-et-Oise. Incarcéré deux fois, il fut mis en liberté après le 9 thermidor; et Bonaparte se l'adjoignit comme troisième consul. L'empereur Napoléon, mai 1804, le nomma successivement architrésorier, duc de Plaisance, gouverneur de la Ligurie et enfin administrateur général de la Hollande. Il ne signa point la déchéance de Napoléon, fut nommé pair de France pendant les cent-jours, s'en trouva éloigné à la 2e restauration; mais il y rentra en 1818. Il mourut en 1824.

LECHAPELIER (Gui), membre de l'Assemblée constituante, né à Rennes, 1741 ou 1754, fut nommé membre de l'Assemblée nationale, 1789, et du comité de constitution. Il fit décréter l'abolition de la noblesse, et prit

part à l'organisation de la Cour de cassation et de l'ordre judiciaire. Le tribunal révolutionnaire de Paris le condamna à mort, 1794. Il rédigea avec Condorcet : *Bibliothèque d'un homme public*, 1790 à 1792.

LECHFELD, vaste plaine de Bavière (Danube supérieur), où Pepin défit, en 743, les Bavarois et les Saxons. Charlemagne y battit les Huns, 794. Les Hongrois y vainquirent les Francs et les Bavarois, 910; et les Germains, sous la conduite d'Othon Ier, y battirent les Hongrois, 955.

LECLERC (Victoire-Emmanuel), général des armées françaises, naquit à Pontoise, 1772. Il entra au service, 1791, et fut nommé capitaine au siége de Toulon, 1793, puis chef de bataillon et adjudant général à la reddition de cette place. Sous-chef d'état-major à l'armée d'Italie, 1796, il fut promu au grade de général de brigade, 1797, et épousa l'une des sœurs de Bonaparte, général de division, 1799. Il passa à l'armée du Rhin, et reçut le commandement des 17e, 18e et 19e divisions. Général en chef de l'armée de Saint-Domingue, il partit de Brest, décembre 1801, et débarqua devant le cap Français, février 1802. Il eut à combattre dans cette expédition désastreuse un ennemi aguerri et un climat insalubre, fut atteint de la fièvre jaune, et en mourut, 1er novembre 1802. Son corps fut rapporté en France, 1803.

LECOINTE-PUIRAVAUX (Matthieu), membre de plusieurs législatures, fut nommé administrateur des Deux-Sèvres, 1790, et député du même département à l'Assemblée législative, 1791. Il attaqua l'évêque de Mende, et s'éleva violemment contre les prêtres insermentés, 1792. Membre de la Convention nationale, il fit décréter que les ministres ne pourraient être choisis parmi ses membres, et dénonça Marat à l'occasion des meurtres de septembre. Appelé au conseil des Cinq-Cents, il fut porté deux fois au fauteuil, et présida cette assemblée, 1798. En 1799, il s'opposa avec succès à la mise en accusation de Merlin, Laréveillère et Rewbell. Il entra au tribunat, et remplit les fonctions de commissaire général de police à Marseille, 1800-1803. Il tomba en disgrâce, fut rappelé dans les Cent-Jours; puis, poursuivi par la réaction royaliste, il se réfugia à Bruxelles, et y mourut, 1827.

LECOINTRE (Laurent), né à Versailles, 1750, fut député à l'Assemblée législative, 1791, puis à la Convention nationale, 1792. Il se fit remarquer par une suite non interrompue de dénonciations. Il vota pour la mort de Louis XVI sans sursis et sans appel, 1793; poursuivit les Girondins, 31 mai, et les terroristes, 9 thermidor. Lors de l'organisation du gouvernement consulaire, il fut le seul habitant de Versailles qui osât écrire *non*, et signa ce vote courageux sur le registre. Il fut exilé par le nouveau gouvernement, et mourut à Guignes, près Paris, 1805. On a de lui quelques écrits politiques.

LECOURBE (Claude-Joseph), lieutenant général des armées françaises, né à Lons-le-Saulnier, 1759, s'engagea dans le régiment d'Aquitaine, 1778, et servit jusqu'en 1787. Chef du 7e bataillon des volontaires du Jura, il se distingua aux armées du Haut-Rhin et du Nord, et obtint le grade de colonel à la bataille de Fleurus. Général de brigade, il déploya dans la campagne de Suisse, 1799, des talents qui le placèrent au premier rang. S'étant déclaré pour Moreau lors de sa mise en jugement, il encourut la disgrâce de Bonaparte, et passa plusieurs années en exil. Louis XVIII, 1814, lui conféra les titres de grand officier de la Légion d'honneur, de comte, et le nomma inspecteur général d'infanterie. Toutefois, au retour de Napoléon, 1815, il accepta un commandement à Belfort, où il mourut de maladie, 25 octobre 1815.

LECOUVREUR (Adrienne), célèbre tragédienne, née à Fimes en Champagne, débuta au Théâtre-Français, 1717. *Jocaste*, *Athalie*, *Roxane*, *Mariane* et *Phèdre*, furent les rôles dans lesquels elle excella. Elle mourut empoisonnée, 1730. L'Église ayant refusé d'admettre les restes de mademoiselle Lecouvreur à la sépulture ecclésiastique, ils furent enterrés de nuit par des portefaix sur les bords la Seine. Son éloge fut prononcé par Grandval, à la clôture du théâtre, 24 mars 1730.

LECTOURE, *Lectora*, chef-lieu d'arrondissement (Gers), près du Gers, patrie d'Antoine de Roquelaure et du maréchal Lannes. Au moyen âge, elle était fortifiée et appartenait aux comtes d'Armagnac. Jean V d'Armagnac y fut assiégé par Charles VII et Louis XI. Après sa défaite à Castelnaudary, 1632, le duc de Montmorency fut enfermé dans le château de Lectoure.

LEDAIN V. **DAIN** (Olivier le).

LEEDS, ville de l'Angleterre (York), sur l'Aire et le canal de Leeds à Liverpool. Elle était jadis une place forte, et existait du temps d'Édouard le Confesseur. Richard II y fut emprisonné, 1399.

LEFÈVRE (Tannegui), *Tanaquillus Faber*, philologue, né à Caen, 1615, fut nommé inspecteur de l'imprimerie du Louvre, et, après la mort du cardinal de Richelieu, fut obligé de vendre sa bibliothèque pour subsister. Il embrassa le calvinisme, et professa la troisième à Saumur jusqu'à sa mort, 1672. On a de lui un grand nombre d'éditions des auteurs grecs et latins, parmi lesquelles celles du *Traité du sublime*, 1663, et plusieurs ouvrages originaux, *Epistolarum partes II*, 1659 et 1655, la *Vie des poëtes grecs*, 1700.

LEFEBVRE (François-Joseph), duc de Dantzick, maréchal de France, né à Rufack, départ. du Haut-Rhin, 1755, se destinait à l'état ecclésiastique. Il s'engagea dans les gardes françaises, 1773; devint adjudant général, 3 septembre 1793; général de brigade, 2 décembre, et général de division, 10 janvier 1794. Il se distingua, d'une manière particulière, aux combats de Lambach et de Giesberg, et opéra le premier passage du Rhin, 1795. Nommé au commandement de la 7e division militaire (Paris), il rendit d'importants services à Bonaparte, 18 brumaire, et fut nommé sénateur et maréchal d'empire. Il s'illustra sur les champs de bataille d'Iéna, d'Eylau, 1807, de Durango, d'Eckmülh, de Wagram, 1809, de Montmirail, de Champaubert, 1814; mais ce fut par la prise de Dantzick, qu'il s'acquit la plus grande distinction. Nommé duc de Dantzick, il prit place à la chambre des pairs des cent-jours, et n'y rentra qu'en 1819. A d'éminentes qualités comme guerrier, Lefebvre joignait un noble désintéressement et une grande modestie; il mourut à Paris, 1820.

LEFEBVRE-DESNOUETTES (Le comte Charles), lieutenant général, né à Paris, 1775, entra, comme simple volontaire, dans l'armée de Dumouriez; il fut fait capitaine à Marengo, 1800, colonel à Austerlitz, 1805, et général, 1808. Prisonnier en Espagne, il parvint à s'échapper, et fit, avec Napoléon, les campagnes d'Autriche, 1809, de Russie 1812, et de France, 1814. Il se déclara l'un des premiers en faveur de Napoléon, 1815, fut compris dans l'art. 1er de l'ordonnance royale du 24 juillet, et condamné à mort, par contumace, 1816. Retiré aux États-Unis, il s'embarqua pour l'Europe, 1821; mais le paquebot sur lequel il se trouvait ayant échoué sur les côtes d'Irlande, il périt dans ce naufrage, 22 avril 1822.

LÉGAT. On appelle légats ceux que les papes envoient

aux conciles généraux pour y présider de leur part. On nomme aussi légats, les vicaires apostoliques perpétuels, que le pape établit dans les royaumes ou dans les provinces éloignées de Rome, comme l'ont été en France les archevêques d'Arles et de Reims, qui portaient encore avant la révolution le titre de légats nés du saint-siége apostolique; en Espagne, ceux de Séville et de Tolède; en Angleterre, l'archevêque de Cantorbéry; en Illyrie, ceux de Thessalonique et de la première Justinianée. Il y avait encore des légats ou vicaires apostoliques par commission, délégués pour un temps en divers lieux pour y assembler des synodes, afin de rétablir la discipline ecclésiastique. Tels furent en France Boniface sous les papes Grégoire II et III, 720-747; Hildebrand, sous Victor II, 1054-1057; et Hugues, évêque de Digne, puis archevêque de Lyon, sous Grégoire VII et Urbain II, 1073-1100; enfin on donnait le nom de légat aux ambassadeurs extraordinaires que les papes envoient aux empereurs et aux rois. Le titre de légat *à latere* signifiait anciennement un homme dont le pape se servait, et qui était envoyé de sa part pour s'acquitter d'une commission quelconque. Maintenant le titre de légat *à latere* ne se donne qu'aux cardinaux envoyés par le pape, comme ambassadeurs extraordinaires aux têtes couronnées. En France, avant la révolution, on ne reconnaissait les légats que lorsque les bulles de leur légation avaient été enregistrées au parlement.

LEGENDRE (Louis) de la Convention nationale, né à Paris, 1756, était boucher, 1789. Il se fit remarquer à la tête des rassemblements qui promenaient dans Paris le buste de Necker et du duc d'Orléans, 10 juillet; harangua le peuple de son quartier, 14; l'engagea à le suivre aux Invalides, pour y prendre des armes, et marcha à sa tête vers la Bastille. Il fut l'un des fondateurs du club des cordeliers et député à la Convention nationale. Sa conduite y fut toujours incertaine; il abandonna ses amis Danton et Desmoulins pour suivre Robespierre, qu'il abandonna le 9 thermidor. Il ferma la société des jacobins, dont il avait été membre, et dénonça, avec une éloquence sauvage, qui le fit surnommer *le Paysan du Danube*, tous ses anciens amis, comme complices de Robespierre. Il déclara une guerre à mort aux jacobins; devint membre du conseil des Cinq-Cents, et mourut à Paris, 1797, à l'âge de 41 ans.

LEGENDRE (Adrien Marie), géomètre de l'Académie des sciences, né à Toulouse, 1752; mort à Paris, 1854; consacra toute sa vie à l'enseignement ou aux travaux scientifiques. Il a laissé des *Éléments de géométrie* treize fois imprimés de 1794 à 1827; *Essai sur la théorie des nombres*, 1798; *Nouvelle méthode pour la détermination de l'orbite des comètes*, 1805; *Exercices du calcul intégral*, 1811 à 1819.

LEGER (Saint), *Leodegarius*, évêque d'Autun et ministre de Clotaire III, né en 616, était abbé de Saint-Maixent, en Poitou, lorsqu'il fut appelé à la cour par sainte Batilde, mère du roi, 656, pour former, avec saint Éloi de Noyon et saint Ouen de Rouen, un conseil de régence pendant la minorité du jeune Clotaire. L'évêché d'Autun fut la récompense de son zèle. A la mort de Clotaire III, 670, il déjoua les intrigues d'Ébroïn, et contribua puissamment à l'élection de Childéric II. Mais pendant le règne de ce prince, il subit une longue persécution; fut privé de son siége, et finit par être décapité, 680. — Léger (*Leuter*) fut le 59e évêque de Bourges, 1097. Il assista au concile de Rome tenu par Urbain II, 1099-1100; prit une grande part aux affaires ecclésiastiques de son temps, et mourut, 1120. Sa mémoire fut en grande vénération dans son diocèse, mais il ne fut pas canonisé.

LÉGION D'HONNEUR. V. ORDRES DE CHEVALERIE.

LÉGION FRANÇAISE, corps militaire français imité de la légion romaine. François Ier, 1520, créa sept légions provinciales, divisées chacune en six bandes de 1,000 hommes, et qui ne comprenaient ni grandes armes ni cavalerie. Henri II en créa deux nouvelles en 1558; mais leur existence ne fut pas de longue durée. Elles furent rétablies en 1741. La guerre de la révolution, 1792, donna naissance à plusieurs légions, batave, hollandaise, des Alpes, des Francs, etc. Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr rétablit la légion provinciale, 1817; mais, en 1820, elle perdit son nom et fut de nouveau remplacée par les régiments de ligne. La légion étrangère, formée en 1831, ne comprend que des hommes à pied. Elle est formée d'étrangers réfugiés en France, et forme un corps de 6,000 soldats assimilés à ceux de l'infanterie de ligne. Les gardes nationales de Paris ont conservé le nom de légions. Enfin, la gendarmerie se compose de légions, subdivisées chacune en plusieurs compagnies, pour le service des départements. V. GENDARMERIE.

LÉGISLATIVE. V. ASSEMBLÉE, FRANCE.

LEGOUVÉ (Gabriel-Marie-Jean-Baptiste), poëte français, naquit à Paris, 1764, et fut reçu à l'Institut, 1798. Il débuta dans la carrière par une héroïde de *la mère de Brutus à Brutus, son mari, venant du supplice de ses fils*, 1786; donna au Théâtre-Français, *la Mort d'Abel*, 1792; et publia peu de temps après son poëme, *le Mérite des Femmes*. Il mourut à Paris dans un état d'aliénation mentale, 1813.

LEIBNITZ (Godefroi-Guillaume, baron de), savant universel du 17e siècle, naquit, 1646, à Leipsick, fut nommé docteur en droit, 1667, et professeur à Altorf, 1668. Nommé conseiller de la chancellerie, 1669, il publia plusieurs ouvrages, sur le droit, la politique, la théologie et la physique, qui lui assignèrent une place distinguée dans les sciences. En 1672, il accompagna à Paris le fils de Boisnebourg, et se rendit à Londres, où il fut reçu membre de la société royale, 1673; fut nommé à son retour conseiller aulique, 1676; fut chargé d'écrire l'histoire de la maison de Brunswick, 1679, et parcourut l'Allemagne et l'Italie pour en recueillir les matériaux. Il prit une grande part au projet de réunion des catholiques et des protestants, 1692, et entretint, à ce sujet, une correspondance très-suivie avec Bossuet. Le roi de Prusse l'appela à sa cour, pour créer à Berlin une Académie, dont il le nomma président, 1700. Leibnitz passa les dernières années de sa vie en Hanovre, et y mourut, 1716.

LEIPSICK, LEIPSIG, ville du royaume de Saxe, chef-lieu du cercle et du bailliage de son nom, à 88 kilomètres ouest-nord-ouest de Dresde, et 152 kilomètres sud-sud-ouest de Berlin, sur la Pleisse et la Partha, n'était qu'un hameau au 10e siècle. Les Sorbes, ses premiers habitants, lui donnèrent le nom de Lipsk, qui vient de Lep (tilleul). Au 12e siècle, sous Othon le Riche, margrave de Misnie, Leipsick figure dans les chroniques comme ville forte, avec murailles et fossés; Didier, fils d'Othon fit construire trois châteaux forts qui dominaient la ville, 1218. Un seul, la Pleissenburg, subsiste encore aujourd'hui. Alexandre V y fonda l'Université, 1409. Parmi les édifices, on remarque l'hôtel-de-ville, construit en 1599, la Bourse, l'église Saint-Thomas, Saint Nicolas, la Pleissenburg, 1218, où l'on a construit l'Observatoire, et l'école Saint-Thomas, restaurée en 1829. Les Impériaux y perdirent deux grandes batailles contre les Sué-

dois, 1631-1642. Elle fut prise par le prince Anhalt-Dessau, commandant les troupes prussiennes, 1745, par Ferdinand de Brunswick, 1756, et fut occupée par les Français, 1813, après la bataille d'Iéna.

LEIPSICK (bataille de). L'empereur Napoléon ayant appris, à Reidnitz, la défection du comte de Wrède, qui avait réuni le corps d'armée bavaroise à l'armée autrichienne, porta son quartier général à Leipsick. Ce fut alors sur cette ville que se dirigèrent tous les efforts de l'armée ennemie. Le 16 octobre 1813, les Autrichiens, dans le but de s'étendre sur la droite, le long de l'Elster, sur les villages de Dœlitz, Wachau et Lüberwolkowitz avec 200 pièces de canon, attaquèrent 7 fois l'armée française, et 7 fois furent repoussés. Pendant ce temps, le duc de Tarente débouchait par Holzhausen et enlevait une redoute. Le duc de Reggio se portait sur Wachau avec la jeune garde, et le duc de Trevise sur Lüberwolkowitz. Les alliés se retirèrent devant le feu de l'artillerie française, et abandonnèrent le champ de bataille après une perte de 23,000 hommes. Le général Latour-Maubourg eut la cuisse emportée par un boulet de canon, et le prince Poniatowski fut créé maréchal d'empire.

LEKAIN (Henri-Louis), acteur tragique, né à Paris, 14 avril 1728, fut destiné à un art mécanique; mais un instinct irrésistible l'entraina vers le théâtre, d'où l'irrégularité de sa taille et le peu d'agrément de sa figure semblaient devoir l'éloigner. Ce fut par l'influence de Voltaire qu'il obtint un ordre de début, 1750. Jugé d'abord peu favorablement, il finit par obtenir au plus haut degré l'admiration du public et une renommée presque sans égale. Il mourut à Paris le 8 février 1778.

LEMAIRE (Jacques), navigateur hollandais du 17e siècle. Parti du Texel le 14 juin 1615, il traversa le grand Océan, et découvrit à l'extrémité sud de l'Amérique méridionale le détroit qui porte son nom, 24 janvier 1616. Il parcourut la mer du Sud, visita la Nouvelle-Guinée, relâcha à Batavia, où il fut mis en prison, recouvra sa liberté, et mourut pendant la traversée des Indes en Europe, le 31 décembre 1616.

LEMBERG, ou *Léopol*, ville des États autrichiens, capitale de la Galicie, soutint un long siége contre les Russes, 1656; fut prise par les Turcs, 1671, puis par Charles XII, 1704. Stanislas Leczinski y fut couronné roi de Pologne par le roi de Suède, 1704.

LEMERCIER (Népomucène-Louis), littérateur, membre de l'Académie française, né à Paris, 1772, mort en 1840, composa un grand nombre d'ouvrages remarquables, entre autres, la *Démence de Charles VI*, 1820; *Frédégonde et Brunehaut*, 1820; *Agamemnon*, 1797; les comédies de *Pinto*, 1800; *Christophe Colomb*, 1809, etc.

LEMNOS, ou *Stalimène*, île de la mer Égée, fut primitivement habitée par les Pélasges qui y furent massacrés par leurs femmes en une seule nuit. Elle fut peu après habitée par les Argonautes. De nouveaux Pélasges l'occupèrent, 1100 av. J.-C. Darius s'en empara, 511. Miltiade la soumit aux lois d'Athènes, 495 av. J.-C. Elle se révolta plusieurs fois contre cette république, notamment pendant la guerre Sociale, 359-356.

LEMOINE (Jean), cardinal, né à Cressi, dans le Ponthieu, 13e siècle, fut reçu docteur en théologie à l'Université de Paris, fut nommé auditeur de rote à Rome; commenta le 6e livre des *Décrétales*, reçut en récompense le chapeau de cardinal, et fut nommé légat en France par Boniface VIII. Il assista au conclave de Pérouse pour l'élection de Clément V, 1305, et mourut à Avignon, 1313. Le cardinal Lemoine avait fondé à Paris le collége qui, avant la révolution, portait son nom.

LENCICI ou **LANSCHET**, en latin *Lencia*, ville de la basse Pologne, capitale d'un palatinat du même nom, avec un château fort. Cette ville fut presque entièrement brûlée en 1655.

LENCICI (Conciles de). Il en fut célébré un de 1181 à 1188. On y régla diverses affaires du royaume et l'on y résolut de prendre les armes contre Saladin. — Pierre Cardinal, légat du saint-siége, tint un concile en 1210. — Foulques, archevêque de Gnesne, en célébra un en 1240, contre Conrad, duc de Moscovie; — un autre pour le même sujet, 1246, — et un en 1258, contre Boleslas le Chauve, duc de Silésie, qui avait mis en prison l'évêque de Breslaw avec deux de ses prêtres. — En 1285, les évêques s'assemblèrent en cette ville contre Henri IV, duc de Breslaw. — Enfin les actes des conciles mentionnent encore ceux de 1462, 1466, 1506, 1522, 1525 et 1527. Jean Laski célébra les deux derniers contre la doctrine de Luther. Il y en eut encore deux autres pour le même sujet en 1547 et 1557.

LENCLOS (Anne, et familièrement **NINON** de), courtisane célèbre par sa beauté, naquit en 1616, d'un gentilhomme tourangeau. Orpheline à 15 ans, 1631, Ninon vit bientôt sa maison devenir le rendez-vous de tout ce que la ville et la cour comptaient de plus illustre : elle reçut mesdames de Maintenon, de la Sablière, de la Suze, de Castelnau, de Fiesque, de Laferté, de Lafayette, et le grand Condé, Larochefoucauld, Coligny, la Châtre, furent tour à tour ses adorateurs. Elle mourut à 90 ans, 1706. S'il faut en croire quelques témoignages, elle aurait conservé jusqu'à cet âge assez de charmes pour inspirer encore de violentes passions. Il reste de Ninon quelques lettres et un ouvrage, 1659, que quelques critiques lui ont attribué, *la Coquette corrigée*.

LENOIR (J.-Charles-Pierre), magistrat, né à Paris, 1732, fut successivement conseiller au parlement, maître des requêtes et lieutenant général de police à Paris, 1774. Dans toutes ces charges, il montra du désintéressement et beaucoup de zèle pour les établissements utiles. Disgracié par le ministre Turgot, et rappelé peu de temps après, il donna sa démission, 1790; se retira en Suisse, et de là à Vienne. Il rentra en France, 1802, et obtint de Napoléon 4,000 fr. de rente sur le mont-de-piété dont il est le fondateur. Il mourut à Paris, 1807. C'est à M. Lenoir qu'on doit l'abolition de la torture et les plus sages règlements de police.

LENOTRE (André), architecte et dessinateur des jardins de Louis XIV, naquit à Paris, 1613. Il étudia la peinture, à laquelle on le destinait, chez Simon Vouet; mais il se livra exclusivement à l'art des jardins, et il peut en être regardé comme le véritable fondateur. On lui doit le dessin de Versailles, ceux des Tuileries, de Clagny, de Chantilly, de Saint-Cloud, de Meudon, de Sceaux, de Saint-Germain et de Fontainebleau. Il acquit de son temps une réputation européenne, et dans un voyage qu'il fit à Rome, 1678, il reçut du pape Léon XI l'accueil le plus gracieux. Louis XIV lui accorda des titres de noblesse et le grand cordon de Saint-Michel. Il mourut à Paris, 1700.

LENS, en latin *Nometacum*, *Lendum*, *Lentiacum* ou *Lentium*, petite ville de France, chef-lieu de canton du Pas-de-Calais, est située sur la petite rivière de Souchet, et a une collégiale fondée par Eustache, comte de Boulogne, 1070. Lens, ville autrefois très-forte, est aujourd'hui entièrement ruinée. Les Français la prirent en 1557; les habitants de Cambray la pillèrent, 1582; et 8 jours après, le marquis de Roubais, général espagnol, la surprit. Louis de Bourbon, 2e du nom, prince de Condé, y défit les Espagnols, 1648, et prit ensuite cette

ville, qui est demeurée à la France, par le 35e article de la paix des Pyrénées, 1659.

LENTZEN, petite ville de l'ancien cercle de la haute Saxe, en Allemagne, sur la rive droite de l'Elbe, tout près des confins du duché de Meckelbourg. L'empereur Henri l'Oiseleur battit les Vandales près de l'emplacement de cette ville, 930, et les en chassa. Ils la reprirent ensuite, et, en 1066, tuèrent leur roi Godeschalk, qui voulait leur faire embrasser la religion chrétienne. Cette ville fut, dans la suite, incorporée à la marche de Brandebourg. Louis Ier, électeur de Brandebourg, l'engagea, en 1328, au comte de Zwérin ; mais Louis le Romain, son frère et son successeur, la dégagea. Le margrave Josse l'engagea de nouveau, 1408, au seigneur de Putlitz, qui, en 1416, fut obligé de la rendre à l'électeur Frédéric Ier. En 1542, l'empereur Charles-Quint accorda à l'électeur Joachim le droit d'y avoir un péage sur l'Elbe. Du temps de la guerre de Suède, cette ville eut beaucoup à souffrir ; en 1707, elle fut presque entièrement réduite en cendres ; mais elle a été rebâtie.

LÉO (Léonard), célèbre compositeur italien, naquit à Naples, 1694. Il étudia la musique sous Scarlatti, et devint compositeur particulier de la chapelle du roi, 1719. Il fit représenter un très-grand nombre d'opéras, 1721-1744, et forma Traetta et Piccini, qui furent les pères de l'école napolitaine. Il mourut à Naples, 1744. Son *Miserere* est regardé comme un chef-d'œuvre.

LÉOBEN ou **LEUBEN**, ville des États autrichiens (Styrie). Bonaparte et l'archiduc Charles y signèrent les préliminaires de la paix de Campo-Formio, 1797.

LÉON, ville d'Espagne, chef-lieu de l'intendance de Léon et de l'ancien royaume du même nom, fondée avant le règne de Galba, prise aux Maures par Pélage, 722. Elle fut la résidence des derniers rois d'Oviédo et Léon, puis des rois de Léon, depuis Ordogno jusqu'à l'extinction de cette dynastie, 1037 ; d'Alphonse VII, 1065-1085 ; de Ferdinand II et d'Alphonse IX, 1157-1230.

LÉON (Royaume de). Ce royaume, une des grandes divisions de l'Espagne du moyen âge, était borné au nord par les Asturies, à l'est et au sud-est par la Nouvelle-Castille, au sud par l'Estramadure ; et à l'ouest par la Galice et le Portugal.

LÉON (Vicissitudes du royaume de). Ce pays, habité d'abord par les Veltones, fut soumis par les Romains environ deux siècles av. J.-C. Il passa aux Visigoths, 414 de l'ère chrétienne ; aux Maures, 712, et fut enlevé à ces derniers par les rois chrétiens d'Oviédo, 914-1037. (V. **ASTURIES**.) Il fut alors réuni à la Castille par le roi Ferdinand Ier. Ce prince étant mort, 1065, le royaume de Léon échut à Alphonse VI, son 2e fils, dit le Vaillant. Alphonse, surpris, le 14 juillet 1070, par Sanche, roi de Castille, son frère, fut fait prisonnier et se démit de sa souveraineté. L'année suivante, 1071, il se retira auprès de Mamom, roi de Tolède, et se fit proclamer roi de Castille et de Léon à la mort de son frère, 1072. Par là le royaume de Léon fut une seconde fois réuni à la Castille. (V. **CASTILLE**.) Alphonse VIII, petit-fils d'Alphonse VI, étant mort, 1157, Ferdinand II, fils puiné de ce prince, conformément à la volonté de son père, qui, dès l'an 1149, avait partagé ses États entre ses enfants, fut reconnu roi de Léon. A la mort de Sanche III, son frère, 1158, Ferdinand entra dans la Castille et s'empara de plusieurs villes pour les gouverner en qualité de tuteur de son neveu Alphonse le Noble, fils et héritier de Sanche III. Il battit les seigneurs de Lara, qui voulaient s'opposer à son entreprise, 1160, et confirma, l'année suivante, 1161, l'institution de l'ordre militaire de Saint-Jacques. En 1163, il tint, à Soria, une grande assemblée, dans laquelle il termina les différends qui existaient entre les maisons de Lara et de Castro, et mourut en 1188. Il eut pour successeur Alphonse IX, son fils. Ce prince avait épousé Thérèse, fille de Sanche Ier, roi de Portugal, sa cousine germaine. Son mariage fut cassé au 2e concile de Salamanque, 1192 ; mais le roi ayant refusé de se soumettre, les royaumes de Léon et de Portugal furent mis en interdit et Alphonse contraint à renvoyer en Portugal la princesse Thérèse, dont il avait eu trois enfants, 1195. Alphonse épousa en deuxièmes noces Bérangère, fille du roi de Castille, sa proche parente, 1197. Nouvelle interdiction, 1202. Cette dernière ne fut levée qu'en 1214. La même année, il enleva aux Maures la place d'Alcantara. Il érigea l'université de Salamanque, 1223 ; s'empara de Mérida, Montanches et Badajoz sur Aben-Hou, roi de Grenade, 1230, et mourut le 23 septembre de la même année. Alphonse avait institué ses filles, nées de son mariage avec Thérèse de Portugal, pour lui succéder ; mais cette disposition n'eut pas lieu. Thérèse consentit à un accommodement ; elle renonça, au nom de ses filles, à leurs prétentions, et le royaume de Léon fut définitivement réuni à celui de Castille, duquel il n'a plus été séparé. V. **CASTILLE**.

LÉON. Il y eut douze papes de ce nom. — Léon Ier (Saint), dit le Grand, succéda à Sixte III, 440 ; il approuva tous les actes du concile tenu à Chalcédoine, à l'exception de celui qui donnait au siége de Constantinople la prééminence sur ceux d'Antioche et d'Alexandrie, 451 ; suspendit par son éloquence la marche dévastatrice d'Attila, roi des Huns, et mourut à Rome, 461, après avoir combattu les priscillianistes, les pélagiens et les manichéens. Il est fêté le 11 avril. Il a laissé 96 sermons, 141 lettres, un traité sur la vocation des gentils et un code des anciens canons. — Léon II (Saint), né en Sicile, élu pape en 682, mort en 685, soutint avec fermeté ses droits contre l'exarque de Ravennes, perfectionna le chant grégorien et composa plusieurs hymnes sacrées. Sa fête a lieu le 28 juin. — Léon III, né à Rome, fut élu à la mort d'Adrien Ier, le 26 décembre 795, et mourut le 11 juin 816. Il se forma une conspiration contre lui, 799. Pendant une procession, une bande de gens armés l'assaillirent, le maltraitèrent et l'abandonnèrent sur la place après l'avoir dépouillé de ses vêtements. Il s'échappa avec le secours de quelques serviteurs, et se réfugia en France, à la cour de Charlemagne, qui le renvoya en Italie avec une escorte, et reçut, des mains de ce pontife, la couronne impériale, 800. Une nouvelle conspiration se trama contre Léon, qui fit périr par le supplice les principaux conjurés, 815. Il a laissé 13 lettres. — Léon IV, élu pape, 847, mort, 855, défendit sa patrie contre les Sarrasins, et assembla un concile pour la réforme des mœurs ecclésiastiques. — Léon V, né à Ardée, fut élu en 903. Il n'occupa le saint-siége que 2 mois ; fut expulsé et mis en prison, où il mourut. — Léon VI, successeur de Jean X, 928, mourut au commencement de l'année suivante, 929, sans avoir rien fait de remarquable. — Léon VII, élu pape, 936, mort, 939, se déclara, dans une lettre écrite au clergé de Bavière, contre le mariage des prêtres. — Léon VIII fut élu au concile de Rome, 963, à la place de Jean XII, qui le fit chasser. A la mort de celui-ci, 14 mai 964, Léon se représenta, échoua, et ne fut rétabli sur le trône que par Othon, qui entra dans Rome avec des troupes. Il mourut en 965. — Léon IX (Saint), né en Alsace, 1002, élu pape, 1049, mourut à Rome le 19 avril 1054. Il travailla avec zèle à la réforme de la discipline ecclésiastique, tint plusieurs conciles en Italie, en France, en Allema-

gne, fut fait prisonnier par les Romains lors de leurs incursions dans l'Italie méridionale, recouvra sa liberté et revint mourir à Rome, Sa fête a lieu le même jour que sa mort. Il a laissé plusieurs décrétales et lettres, et une vie de saint Hidulphe. — Léon X (Jean de Médicis), né à Florence le 11 décembre 1475, fils de Laurent de Médicis, fut nommé cardinal à 13 ans, par Innocent VIII, et élu pape le 11 mars 1513. Il termina le différend que Louis XII eut avec la cour de Rome, se ligua avec le duc de Milan, Ferdinand, et les Suisses, contre François Ier, roi de France, eut avec ce dernier une entrevue à Bologne, où il arrêta, avec le chancelier Duprat, les bases du concordat, qui reçut, l'année suivante, une sanction définitive. Il découvrit une conspiration tramée contre lui par les cardinaux Sauli et Pétrucci, qu'il fit pendre, 1517; anathématisa Luther par deux bulles consécutives, 15 juin 1520 et 3 janvier 1521; conclut avec François Ier un traité, 1520, par lequel il s'engageait à assurer au roi la possession du royaume de Naples, en se réservant la place de Gaëte; traita avec Charles-Quint pour chasser les Français d'Italie, 1521, et mourut à l'âge de 46 ans, le 1er décembre 1521. — Léon XI (Alexandre-Octavien de Médicis), élu pape le 1er avril 1605, mourut le 27 du même mois, à l'âge de 70 ans. — Léon XII, *Annibal della Genga*, né en 1760, fut élu en 1823, à la mort de Pie VII. Il mourut en 1829, et eut pour successeur Pie VIII.

LÉON. Six empereurs d'Orient ont porté ce nom. — Léon Ier, dit le Grand, né en Thrace, s'engagea comme simple soldat, passa rapidement par tous les grades militaires, fut proclamé empereur, après la mort de Marcien, 457, et reçut la couronne des mains d'Anatole, patriarche de Constantinople, ce qui ne s'était pas encore pratiqué jusqu'alors. Il secoua le joug d'Aspar, commandant en chef des troupes de l'empire, obtint différents succès contre les Barbares, rendit le calme à l'Orient et retira des mains de Genseric, roi des Vandales, Eudoxie, veuve de l'empereur Valentinien. Il fit mettre à mort, 471, Aspar et son fils, qu'il soupçonnait de trahison; soutint une guerre avec les Goths qui dévastaient la Thrace et Constantinople, et mourut, 474. — Léon II, petit-fils du précédent, fut déclaré Auguste à la mort de son grand-père, ne régna que 10 mois, et mourut en décembre 474. — Léon III, dit l'Isaurien, né en Isaurie, servit comme simple soldat sous Justinien II, devint commandant en chef des troupes de l'empire, refusa de reconnaître Théodose III, marcha sur Constantinople et se fit couronner empereur, 717. Il repoussa les mahométans qui assiégeaient cette ville, fit mourir Anastase qui voulait remonter sur le trône, et soutint avec succès, en Sicile, en Italie et en Sardaigne, les attaques des Sarrasins. Il mourut, 741, après avoir voulu réformer le culte religieux. — Léon IV, dit Thazare, fils de Constantin Copronyme, né à Constantinople, 751, monta sur le trône, 775, et mourut, 780, d'une maladie pestilentielle. — Léon V, dit l'Arménien, né vers la fin du 8e siècle, usurpa la couronne impériale, 813, sur Michel Curopalate, qui l'avait réintégré dans les honneurs dont il avait été dépouillé sous le règne de Nicéphore. Il défit les Bulgares, qui étaient devenus les maîtres de la Thrace, réveilla l'hérésie des iconoclastes et persécuta tous ceux qui refusèrent de se soumettre à ses ordres. Il fut massacré, 820, à la suite d'une conjuration formée par Michel, dit le Bègue, qui lui succéda. — Léon VI, dit le Philosophe, fils de Basile le Macédonien et d'Eudoxie, succéda à son père, 886, conjointement avec Alexandre, qui lui abandonna toute l'autorité. Il fit la guerre sans succès aux Bulgares et aux Hongrois, recouvra, 891, une partie de l'Italie méridionale, et mourut à l'âge de 46 ans, 911. Il avait la prétention de prédire l'avenir et laissa dix-sept oracles sur le sort de Constantinople en vers grecs iambiques.

LÉON, diacre, né à Caloë en Ionie, vers le milieu du 10e siècle, suivit Basile II dans la guerre contre les Bulgares, et écrivit une histoire des événements passés sous ses yeux de 959 à 975.

LÉON. Six rois d'Arménie ont porté ce nom. Le premier, de la race des Rhoupen, succéda, en 1123, à son frère Théodore. Il vainquit les Grecs, et fit la guerre à Baudouin de Jérusalem. Il mourut en 1141. — Léon II succéda à Rhoupen II, 1185, fit la guerre aux Musulmans, et mourut en 1219. Léon III succéda à Hétoun Ier, 1269, vainquit les mameluks, et mourut en 1289. — Léon IV succéda à Hétoun II en 1305, et mourut en 1308. — Léon V succéda à Oschin en 1320, chassa les mameluks, les Tartares, et mourut en 1342. — Léon VI, de la maison de Lusignan de Chypre, fut élu en 1365. Vaincu par les Égyptiens, il mourut en 1395.

LÉON (Jean), surnommé *l'Africain*, géographe arabe du 16e siècle, né à Grenade, parcourut une grande partie de l'Afrique septentrionale, l'Atlas, le Sahala, l'Arabie, la Perse, la Tartarie, l'Arménie, la Syrie et l'Égypte. Pris par des corsaires chrétiens et livré à Léon X, celui-ci le fit élever dans la religion chrétienne et voulut être son parrain; Léon ouvrit à Rome un cours de langue arabe et retourna en Afrique après la mort de Léon X. On a de lui une description de l'Afrique et plusieurs autres ouvrages.

LÉONARD (St), solitaire du Limousin, mort vers le milieu du 6e siècle, fut présenté par saint Rémi à la cour de Clovis, demanda les prisonniers qui lui semblaient mériter leur grâce, et rentra mourir dans sa retraite. Le concours des néophytes qui l'y suivirent donna naissance à la petite ville de Saint-Léonard-le-Noblet. Sa fête a lieu le 6 novembre.

LÉONARD D'UDINE, prédicateur, né à Udine dans le 15e siècle, entra chez les dominicains et professa la théologie, 1428. Il prêcha, 1435, devant Eugène IV, devint successivement prieur du couvent de Saint-Dominique de Bologne, puis provincial de toute la Lombardie, et mourut vers 1470. Il a laissé des sermons remarquables.

LÉONBERG, petite ville d'Allemagne dans l'ancien cercle de Souabe. En 1248, Éberard, comte de Wirtemberg, la fonda et l'entoura de murailles. En 1635, après la bataille de Nortlingue, les impériaux s'étant emparés de tout le Wirtemberg, le général Gallas eut pour sa part Léonberg et Boblingen; mais à la paix de Westphalie, 1648, il fut obligé de restituer ces villes au duc de Wirtemberg.

LÉONCE, *Leonsius*, empereur d'Orient, né dans le 7e siècle, fut d'abord nommé gouverneur de la Grèce par Justinien II, et ensuite empereur dans une assemblée tenue à l'hippodrome, 695. Il obtint quelques succès en Afrique, fut déposé par ses troupes révoltées, et remplacé par Tibère Absimare, qui lui fit couper le nez et les oreilles et le confina dans un monastère. Au bout de 7 ans, Justinien II défit Tibère, et fit mourir Léonce, 1705.

LÉONIDAS Ier, archagète ou roi de Sparte, descendant des Agides, monta sur le trône, 495, et selon d'autres, 481 av. J.-C., après la mort de Cléomène, son père. Il défit, avec trois cents Spartiates, Xercès, roi de Perse, lorsque celui-ci voulait entrer en Grèce par le détroit des Termopyles. Les Perses, convaincus ensuite du petit nombre de leurs adversaires, tuèrent Léonidas avec ses

500 hommes. — Léonidas II, fils de Cléonyme et de la famille des Agides, comme le précédent, monta sur le trône, 257 av. J.-C., eut pour collègue Eudamide II, puis Agis IV, 244. Accusé d'avoir transgressé les lois, il fut banni et remplacé par Cléombrote II, son gendre, 243 av. J.-C. Il fut rétabli, 241, se vengea d'Agis, qu'il fit condamner à mort, et mourut lui-même, 235 av. J.-C., laissant la couronne à Cléomène III, son fils.

LÉOPOLD (St), margrave d'Autriche, de la maison de Bamberg ou Babenberg, né dans le 11e siècle, succéda à son père dans la souveraineté, 1096. Il épousa la fille de Henri V, adoucit, par sa sagesse, sa modération, son peuple jusqu'alors intraitable, fonda des monastères, et mourut en 1136. Il fut canonisé, 1485, par le pape Innocent VIII.

LÉOPOLD Ier, dit *le Glorieux*, duc d'Autriche, 1308, fils d'Albert Ier, combattit les prétentions de Louis de Bavière à l'empire, et lui fit partager le trône avec Frédéric, son frère, après avoir conclu un traité, 1325, portant que les deux compétiteurs régneraient ensemble. Il mourut à l'âge de 55 ans, d'une fièvre chaude. — Léopold II, dit *le Preux*, 3e fils d'Albert le Sage, né vers 1350, eut la Souabe à la mort de son père, gouverna le Tyrol avec Albert III, son père, et se fit céder ce pays avec la Styrie et la Carinthie. Il fit sans succès la guerre en Italie, et ne réussit pas à mettre Guillaume, son fils aîné, sur le trône de Pologne. Quelques cantons de la Suisse lui déclarèrent la guerre, et il fut tué au combat de Sempach, où l'armée autrichienne fut battue par les Suisses, 9 juillet 1386.

LÉOPOLD, duc de Lorraine, hérita, 1690, des droits de Charles IV, son père, qui avait été chassé de ses États par Louis XIV; recouvra son duché à la paix de Ryswik, 1697, et mourut, 1729, après un règne paisible.

LÉOPOLD. L'Allemagne eut deux empereurs de ce nom : Léopold Ier, fils de Ferdinand III, né en 1640, monta sur le trône, 1658. Il soutint plusieurs guerres contre la Suède et les Ottomans, défit complétement l'armée turque, à la fameuse journée de Saint-Gothard, 1er août 1664, et conclut avec la Porte Ottomane une trêve de 20 ans, 10 août 1664. Après la paix de Nimègue, 1679, Léopold tenta de nouveau, mais en vain, d'amener le corps germanique à déclarer la guerre à Louis XIV. Une trêve de 20 ans fut conclue à Ratisbonne, 26 avril 1684, entre Louis XIV, le roi d'Espagne et Léopold. Celui-ci parvint à se rendre maître de ses sujets révoltés, soutint longtemps la guerre avec la Turquie et la France, signa avec Louis XIV le traité de Ryswick, 30 octobre 1697, et mourut, le 6 mai 1705, d'une maladie de langueur. — Léopold II, second fils de François Ier et de Marie-Thérèse, né en 1747, fut d'abord grand-duc de Toscane, 1765, puis succéda à Joseph II, son frère, 20 février 1790. Il s'unit avec l'Angleterre pour borner les prétentions ambitieuses de Catherine II, signa avec la Prusse un traité préliminaire d'alliance, 25 juillet 1791. Lorsque Louis XVI eut accepté la constitution, Léopold rompit les engagements qu'il avait été forcé de prendre, révoqua la déclaration faite par lui, lors d'une entrevue qu'il avait eue à Mantoue, mai 1791, avec le comte d'Artois; reçut dans ses ports le pavillon tricolore, et défendit aux émigrés réfugiés dans ses États d'y former des rassemblements militaires. Ces concessions ne satisfirent point l'Assemblée législative de France, qui, par un décret du 25 janvier 1792, sommait l'empereur de déclarer catégoriquement s'il renonçait à tout traité ou toute convention contre la sûreté et la souveraineté de la nation française. Léopold épouvanté ratifia l'alliance conclue avec la Prusse, et mourut, peu de temps après, d'une dyssenterie, le 2 mars 1792, à l'âge de 45 ans.

LÉOSTHÈNE, général athénien, disciple de Démosthène, fut mis à la tête des Athéniens et des Thébains pour reconquérir l'indépendance de la Grèce. Il s'empara de presque toute la Thessalie, après la mort d'Alexandre le Grand, av. J.-C. 324; défit Antipater, et le contraignit à s'enfermer dans Lamia, dont il fit le siége. Il fut tué, peu après, devant cette place.

LÉOTYCHIDES, roi de Sparte, monta sur le trône à la place de Démarate, fit la guerre aux Éginètes, partagea avec Xantippe la gloire du combat de Mycale, où la flotte des Perses fut détruite, av. J.-C. 479; fit la guerre en Thessalie, se laissa gagner par des présents, fut accusé de trahison et condamné au bannissement. Il mourut à Tégée, 475 av. J.-C.

LÉOVIGILDE ou **LEWIGILDE**, roi des Goths en Espagne, fils d'Athanagilde, régna après son frère Lewa ou Lubia, qui lui céda la couronne, 568. En 572, il se rendit maître de Cordoue et de quelques autres villes considérables. Ce prince avait eu 2 femmes et 2 fils de la première, Herménegilde et Récarède, qu'il associa au trône, 573. Tous ces princes étaient ariens. Herménegilde, qui avait épousé Ingonde, fille de Sigebert, roi de France, se fit catholique, à sa persuasion. Cette conversion irrita tellement Léovigilde, qu'il persécuta cruellement les catholiques et fit mourir son fils. Il mourut lui-même en 586.

LÉPANTE (Bataille de), dans le golfe de ce nom, appelé anciennement golfe de Corinthe, bras de la mer Ionienne, entre les escadres de Philippe II et du pape Pie V réunies, sous le commandement de don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, et les Turcs, 7 octobre 1571. Ces derniers furent entièrement défaits, et leur amiral Ali, fait prisonnier, fut décapité.

LEPAUTE (Jean-André), horloger, né à Montmédy, 1709, fit à Paris la première horloge horizontale, et construisit la plupart des horloges des édifices publics. Il mourut en 1789. Il a laissé un *Traité d'horlogerie* et une collection de plusieurs ouvrages d'horlogerie. — Sa femme (Nicole-Reine Étable de la Brière), née en 1723, morte en 1788, fut célèbre par ses connaissances profondes en astronomie et en mécanique. On lui doit la *Table des longueurs des pendules*, des *Observations dans la Connaissance des temps depuis 1759 jusqu'à 1774*, etc. — Lepaute (Jean-Baptiste), horloger du roi, mort en 1802, fit la belle horloge de l'hôtel de ville de Paris, posée en 1786.

L'ÉPÉE (l'abbé de), né à Versailles, 1712, mort à Paris, 1789, fonda l'institution des sourds-muets, la première qui ait existé. On a de lui : *Véritable manière d'instruire les sourds-muets*. L'abbé Sicard fut son disciple et son successeur.

LEPELLETIER DE SAINT-FARGEAU (Louis-Michel), né à Paris, 1760, fut successivement avocat général, président à mortier du parlement de Paris, et député aux états généraux. Quand Louis XVI eut enjoint à la noblesse de se réunir au tiers état, il s'y refusa, et resta seul dans la chambre de la noblesse avec le comte de Mirepoix. Le 12 juillet, il changea de système, embrassa la cause populaire et adopta toutes les mesures révolutionnaires qui furent proposées. Député à la Convention nationale par les électeurs du département de l'Yonne, il vota la mort de Louis XVI. Le 20 janvier, la veille de l'exécution de ce jugement, il fut assassiné chez un restaurateur du Palais Royal nommé Février.

LEPIDUS (M. Æmilius), triumvir avec Octave et Marc Antoine, fut préteur, 49 av. J.-C., fut nommé gé-

néral de la cavalerie par Jules César lors de sa dictature. A la mort de ce dernier, 43, il partagea avec Octave et Marc-Antoine le gouvernement de Rome. Il prit le commandement de l'Afrique, se fit détester de ses deux triumvirs, qui séduisirent ses troupes pour l'abandonner, et le forcèrent à se reléguer à Circeies, petite ville d'Italie. Quelques années après, inscrit sur la liste des sénateurs, il revint à Rome, où il mourut, 741 de Rome, 12 ans avant l'ère chrétienne. — Son fils, M. Æmilius Lepidus, fut mis à mort, 744 de Rome, pour avoir conspiré contre Auguste.

LEPRINCE DE BEAUMONT (Marie), né à Rouen, 1711, morte en 1780, contracta avec un M. de Beaumont, 1745, un mariage déclaré nul deux ans plus tard. Elle débuta dans la carrière littéraire, 1748, par un roman qu'elle présenta au roi Stanislas, duc de Lorraine, et passa en Angleterre. Dix-sept ans après, elle se retira en Savoie, s'y livra à l'éducation des enfants qu'elle eut d'un second mariage contracté en Angleterre, et fit plusieurs ouvrages. Après sa mort, elle laissa 70 volumes, dont les principaux sont : *le Triomphe de la vérité, ou Mémoires de M. de la Villette, Lettres diverses et critiques*, etc., etc.

LEREBOURS (Marie-Angélique Anel, dame), née en 1751, morte, 1821, se rendit remarquable par son amabilité et son instruction. Elle était liée avec Condorcet, d'Alembert, Dupaty, Roucher, etc. Elle a laissé : *Avis aux mères qui veulent nourrir leurs enfants.*

LÉRIDA, *Ilerda*, ville d'Espagne, chef-lieu de la province de son nom (Catalogne), sur la rive droite de la Sègre. Cette ville est l'ancienne Ilerda, capitale du pays des Ilergètes. Scipion remporta près de cette ville une victoire sur Hannon, général carthaginois, l'an de Rome 557. Jules César, après l'avoir conquise, y défit Afranius et Pétréius, lieutenants de Pompée, 705 de Rome. Il s'y tint un concile célèbre, 546, sous la domination des Goths. Elle fut conquise sur les Maures, 1149, par Raymond Bérenger, roi d'Aragon. Plus tard elle fut assiégée par le comte d'Harcourt, 1646; par le prince de Condé, 1647; fut prise d'assaut par le duc d'Orléans, 1707, et livrée au pillage. Les Français s'en emparèrent le 14 mai 1810. Elle ouvrit ses portes aux Français et aux troupes royales, 1823.

LERME (François de **ROXAS DE SANDOVAL**, duc de), premier ministre de Philippe III. Il fit la guerre aux Anglais et conclut la paix avec eux; consentit une trêve avec la Hollande, pacifia l'Aragon, et voulut encourager l'agriculture par un ordre de chevalerie. Après la mort de sa femme, il se fit nommer cardinal, fut renvoyé du ministère qu'il avait occupé 20 années, 1618. Il mourut de chagrin de voir dans le duc d'Azéda, son fils, son ennemi le plus acharné, 1625.

LESAGE (Alain-René), l'un des écrivains français les plus célèbres, né à Sarzeau, près de Vannes, 8 mai 1668. Employé dans les fermes en Bretagne, il vint à Paris, 1692. Il fut avocat, et quitta bientôt le barreau pour se livrer à la littérature. Après avoir traduit plusieurs pièces espagnoles, il fit représenter *Crispin rival de son maître*, 1707; publia *le Diable boiteux*, même année. *Turcaret* parut l'année suivante; puis vint *Gil-Blas*, dont la première partie parut en 1715 et la fin en 1724. Cet ouvrage, qui est à juste titre considéré comme un chef-d'œuvre, fonda sa réputation. Il travailla beaucoup pour le théâtre de la foire. *Guzman d'Alfarache* parut en 1732; *les Aventures de Robert*, 1732; *l'Histoire d'Estevanille Gonzalès*, 1734; *le Bachelier de Salamanque*, 1738. Sur la fin de sa vie, 1745, il se retira à Boulogne, où il mourut, le 17 novembre 1747, à l'âge de 79 ans. Ses ouvrages consistent presque tous en romans et pièces de théâtre. *Gil-Blas* est le plus remarquable de tous.

LESCUN (Thomas de Foix, seigneur de) fit ses premières armes sous François Ier, dans la guerre d'Italie, 1515; fut nommé maréchal de France, 1521, et gouverneur du Milanais, qu'il perdit la même année. Il demanda des secours à François Ier, rentra en Italie, 1522; prit Navarre et Vigevano; se conduisit avec courage à l'attaque de la Bicoque; fut encore obligé de quitter le Milanais, 1524; y revint avec le roi, 1525, et se trouva à la bataille de Pavie, où il mourut couvert de blessures.

LESCURE (Louis-Marie, marquis de), général vendéen, né le 13 octobre 1766, commanda quelque temps une compagnie de cavalerie du régiment de Royal-Piémont. Il émigra, 1791, et revint presque aussitôt en France. Après le 10 août, il se rendit en Poitou, organisa l'insurrection vendéenne, fit prendre les armes à Larochejaquelin, son cousin, et devint un des chefs de l'armée royaliste. Il se conduisit avec courage à l'attaque du pont de Thouars, à Fontenay, à Saumur et au combat de Torfou. Blessé mortellement au combat de la Tremblaye, il mourut entre Ernée et Fougères, le 5 novembre 1793.

LESDIGUIÈRES (François de **BONNE**, duc de), né à Saint-Bonnet-de-Champsaur (Dauphiné), commença par être simple archer, 1562; devint un des chefs du parti réformé; fut successeur de Montbrun, 1575; se distingua dans la guerre des Amoureux, et contribua plus que tout autre à faire monter Henri IV sur le trône. Il fit la guerre avec succès en Savoie, fut nommé maréchal de France, duc et pair, 1608; passa ensuite les Pyrénées, et défit les troupes du roi d'Espagne. Nommé gouverneur du Dauphiné, il abjura, 1622, et mourut, 1626.

LESLEY (Jean), évêque écossais, né en 1527, chanoine de la cathédrale d'Aberdeen et de Murray, 1547, docteur en droit à l'université de Paris, défendit avec chaleur et habileté le catholicisme dans la conférence d'Édimbourg, 1560; fut chargé, 1561, de ramener en Écosse Marie Stuart, qui le nomma évêque de Ross. Pendant la détention de cette princesse, il employa tous les moyens pour essayer de la faire évader. Il alla en Espagne, en France, en Allemagne, en Italie, demandant des secours pour Marie. Il fut incarcéré deux fois en France, 1579-1590; se retira à Bruxelles, et mourut dans un monastère, près cette ville, 1596. Il a laissé quelques ouvrages dont les principaux sont : *Afflicti animi consolationes*, etc.; *de Origine, morib. et reb. gestis Scotorum*; *de Titulo et jure Mariæ Scotorum reginæ*, etc.

LESPINASSE (Mademoiselle de), née en 1732, morte à 44 ans, 1776. Orpheline dès l'âge de 15 ans, elle fut recueillie par madame du Deffant, avec laquelle elle se brouilla après 10 ans d'intimité. Sa maison devint un centre de réunion pour les gens d'esprit. D'Alembert vécut dans une étroite intimité avec elle. On a publié en 1809 des lettres de mademoiselle de Lespinasse au comte de Guibert qu'elle avait aimé.

LESSING (Gothold Éphraïm), restaurateur de la littérature allemande, né à Kamenz, 1729, reçut une éducation presque gratuite à Meissen, 1741. Il acheva ses études à Leipsig, 1746; fut reçu maître ès arts à Vittemberg, où commencèrent ses querelles avec Lauge; fut nommé membre honoraire de l'Académie des sciences de Berlin, 1760, bibliothécaire à Wolfenbüttel, et conseiller aulique, 1770. Il mourut, en 1781, du chagrin que lui avait causé la perte de sa femme morte en 1778. Ses ouvrages, presque tous classiques, ont exercé une grande in-

fluence en Allemagne ; les principaux sont des fables en prose, des tragédies, des lettres, etc.

LESTOCQ (Ibermann, comte de), premier médecin d'Élisabeth, impératrice de Russie, né dans le Hanovre, 1692, mort, 1767, se rendit à Saint-Pétersbourg avec le titre de chirurgien ; devint premier chirurgien d'Élisabeth après avoir réussi à la placer sur le trône, 1741. Il fut nommé conseiller d'État. Bestucheff et le comte Aproxime l'ayant calomnié auprès de cette princesse, il fut arrêté et enfermé dans une forteresse, où il resta jusqu'à l'avénement de Pierre III.

LESUEUR (Eustache), surnommé le *Raphaël français*, et l'un des plus célèbres peintres de l'école française, né à Paris, 1617, mort à 38 ans, 1655, étudia sous Vouet. Dégoûté du monde par les persécutions envieuses, dont il fut la victime, et par la perte de sa femme, il se retira dans un cloître de chartreux. Il fut le premier peintre de l'école française sous Louis XIV. Sa *Vie de saint Bruno*, en 22 tableaux, pour le couvent des chartreux, près de Grenoble ; les tableaux de l'*Histoire de saint Martin et de saint Benoît ; saint Paul guérissant les malades devant Néron* justifient sa renommée.

LESUEUR (J.-), très-célèbre compositeur français, né près d'Abbeville en 1763, mort en 1837, fut maître de la métropole de Paris, 1786, et fut, plus tard, attaché au Conservatoire en qualité de professeur, puis d'inspecteur. Parmi ses pièces de théâtre, son premier ouvrage et son chef-d'œuvre fut *la Caverne*. L'opéra des *Bardes* date de 1804.

LESZEK. Deux rois de Pologne ont porté ce nom. Le premier, Leszek le Blanc, était fils de Casimir III et naquit en 1188. Il avait à peine 6 ans à la mort de son père auquel il succéda, 1194, sous la tutelle de sa mère Hélène, du palatin Nicolas et de Pelka, évêque de Cracovie. Mieczyslas, frère du roi défunt, irrité de voir que la nation lui préférait un enfant, leva une armée, 1196, et parvint à décider Hélène à abdiquer la régence. Il se saisit du trône, 1200, et le conserva jusqu'en 1206, époque à laquelle Leszek fut rappelé par ses sujets. Son règne ne fut pas heureux. Les Lithuaniens et les Prussiens firent de nombreuses incursions en Pologne. Leszek fut assassiné par Swientopelk, gouverneur de la Poméranie, 1227. — Leszek II, le Noir, succéda, en 1280, à Boleslas V, son oncle. Il vainquit les Russes et les Lithuaniens qui avaient envahi la Pologne. Les Tatars y entrèrent, 1287, et dévastèrent tout le pays. Leszek parvint à les chasser, 1288, et mourut en 1289.

LETELLIER (Michel), homme d'État, né en 1603, mort en 1685, fut le protégé de Mazarin, qui le fit secrétaire d'État au département de la guerre, 1643. Il reçut les sceaux des mains de Louis XIV, 1677 ; fut un des principaux instigateurs de la révocation de l'édit de Nantes, et signa la fatale ordonnance peu de jours avant sa mort. Son oraison funèbre a été prononcée par Bossuet et Fléchier.

LETELLIER (Michel, dit le père), jésuite, dernier confesseur de Louis XIV, né à Vire en 1643. Il entra dans la société en 1661. Il succéda au père Lachaise dans la direction de la conscience du roi. Il se rendit odieux par les persécutions qu'il suscita contre les jansénistes. Ce fut lui qui fit détruire Port-Royal. Exilé à la mort de Louis XIV, il mourut en 1719, à La Flèche, laissant une *Histoire des cinq propositions de Jansénius*, 1690, et une *Histoire du père Quesnel, séditieux et hérétique*, 1705.

L'ÉTOILE, V. **ÉTOILE** (Pierre de l').

LETOURNEUR (P.), écrivain français, traducteur de Shakspeare, 1776, de Young, 1769, d'Ossian, et du roman intitulé *Clarisse Harlowe*, 1785.

LETTRE DOMINICALE. V. **CALENDRIER.**

LEUCHTENBERG, bourg de Bavière, donna son nom à un duché situé dans l'ancien haut Palatinat (Nordgau). Après avoir eu des landgraves, ce petit pays fut érigé en duché, 1814, pour le prince Eugène de Beauharnais, ex-vice-roi d'Italie, 1817, et passa après sa mort à son fils aîné. V. **BEAUHARNAIS.**

LEUCTRES (Bataille de). Ce fut à Leuctres, dans la Béotie, entre Thèbes et Thespies, qu'Épaminondas remporta une victoire complète sur Cléombrote, roi de Sparte, 371 av. J.-C., victoire qui anéantit la prééminence de Sparte en Grèce.

LEVAILLANT (François), voyageur et naturaliste, né en 1765 à Paramarico (Guyane), d'une famille originaire de Metz, mort à Sézanne en 1824, vint de bonne heure en France. Il s'embarqua en 1780, au Texel, pour le cap de Bonne-Espérance ; voyagea chez les Caffres et les Hottentots, 1781-1784, ne vivant que du produit de sa chasse. A son retour, il fit paraître : *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique par le cap de Bonne-Espérance*, 1781-1785 ; *Second voyage en Afrique*, 1785-1784 ; *Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique*, 1797-1812 ; *Histoire naturelle des oiseaux de l'Amérique et des Indes*, 1801-1804 ; *Histoire naturelle des perroquets*, 1801-1805 ; *Histoire naturelle des oiseaux de paradis*, 1803-1808.

LÉVI, 3e fils de Jacob et de Lia, né en Mésopotamie, 2117 av. J.-C., mort 1980. Il vécut, selon la chronologie vulgaire, de 1748 à 1611 av. J.-C., et fut le chef de la tribu des lévites consacrée au culte. Les villes qui lui furent données furent appelées lévitiques. Moïse et Aaron étaient arrière-petits-fils de Lévi.

LÉVIS, famille noble et ancienne de France, descendant de Lévi, fils de Jacob, d'après quelques chronologistes. Il est plus probable qu'elle tire son nom de la terre de Lévis, dans l'ancien Hurepoix, près Chevreuse. Elle figure dans l'histoire dès le 11e siècle. Les maisons de Mirepoix, Montbrun, Pennes, Lautrec, Ventadour, Quelus, etc., sont des branches de cette famille. L'aîné des Mirepoix portait, depuis le 12e siècle, le titre de maréchal de la foi. Cette famille subsiste encore, représentée par M. le duc de Lévis-Mirepoix et le duc de Lévis-Ventadour. V. **MIREPOIX, VENTADOUR.**

LEYDE, *Lugdunum* ou *Lugotinum*, *Leyden* en hollandais, ville du royaume de Hollande, sur le Rhin, dans le Rhinland, renferme plusieurs monuments, une université fondée en 1575. Son importance date du 15e siècle. Simple village en 1083, elle soutint contre les Espagnols un siége remarquable, 1574 ; fut ravagée par la peste, 1635. Le plus beau quartier a été en partie détruit par l'explosion d'un bateau à poudre, 1807. Musschenbroek y découvrit la bouteille dite de Leyde, 1746.

LEZAY-MARNESIA (C.-Fr.-Adrien, marquis de), né à Metz, 1735, mort en 1800, fut député aux états généraux, voyagea en Amérique, et revint dans son pays où il cultiva les lettres. On a de lui : *Plan de lecture pour une jeune dame*, 1784 ; un poëme sur *la Nature champêtre*, 1787 ; *Lettres écrites de l'Ohio*, 1792, etc. — Adrien comte de Lezay-Marnesia, son fils, fut préfet sous l'empire, et publia *les Ruines, ou Voyage en France*, 1794 ; *Pensées choisies du cardinal de Retz*, 1797. Il mourut en 1814.

LHOMOND (Charles-François), professeur de l'université de Paris, né à Chaulnes, 1797, mort à Paris, 1794, fut successivement principal du collége d'Inville à Paris, et du collége du cardinal Lemoine. Devenu professeur

émérite, il composa des ouvrages élémentaires qui sont presque tous restés classiques.

L'HOPITAL (Michel de), chancelier, né à Aigueperse, Auvergne, 1505, étudia le droit à Milan et à Padoue, revint en France, suivit la carrière du barreau, et obtint une charge de conseiller au parlement. Olivier le fit envoyer comme ambassadeur au concile de Trente, 1547. Il fut chancelier privé de Marguerite de Valois, sœur du roi Henri II, puis surintendant des finances. François II le fit chancelier de France, 1560. Il empêcha l'établissement de l'inquisition, fit proclamer la liberté des cultes, et connaissant les projets sanguinaires de Catherine de Médicis et de Charles IX, il résigna les sceaux et se retira dans la terre de Vignay, près d'Étampes, 1568; accusé d'être favorable aux protestants, il faillit être victime de la Saint-Barthélemy, 1572; il mourut peu après de douleur, 1573. On a de lui un *Traité de la réforme de la justice*, des *Harangues*, des *poésies latines* et un *Testament* où l'on trouve des détails sur la vie.

LIA, fille aînée de Laban, femme de Jacob et mère de Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Issachar, Zabulon, et une fille, Dina. On ignore l'année de sa mort.

LIANCOURT (Jeanne de Schomberg, duchesse de), fille de Henri de Schomberg, maréchal de France, naquit en 1600, et mourut en 1674. Elle parlait plusieurs langues et cultivait la poésie. On a d'elle un opuscule intitulé : *une dame de haute qualité, à madame **** (la princesse de Marsillac), *sa petite-fille, pour sa conduite et celle de sa maison.*

LIBÈRE, 57e pape, succéda à Jules Ier, 352. Ce pontife assembla un concile chargé de trancher la question prudente entre Athanase et les Ariens, fut exilé en Thrace, 354, par l'empereur Constantin, pour n'avoir pas souscrit à la condamnation d'Athanase par le concile, y souscrivit enfin en 357, revint alors s'asseoir sur le trône pontifical, se réconcilia plus tard avec saint Athanase, et mourut en 366.

LIBERTINS, hérétiques qui s'élevèrent vers 1525 en Hollande et soutenaient qu'il n'y avait qu'un seul esprit dans le monde, celui de Dieu; que ce Dieu était seul auteur du bien et du mal, et qu'ainsi il ne fallait ni blâmer les hommes, ni les punir, ni les récompenser; ils niaient l'existence des anges et l'immortalité de l'âme.

LIBRAIRES. Le corps de la librairie, auquel un édit de Louis XIV, du mois d'août 1686, unit celui des fondeurs de caractères d'imprimerie, possède des chartes et lettres patentes émanées du trône, qui font voir que depuis Philippe de Valois, 1330, le gouvernement ne perdit jamais de vue cette corporation. Ce ne fut cependant que sous François Ier, 1518, que l'autorité royale commença à fixer la discipline des libraires, par des déclarations en forme de statuts qui furent renouvelées, augmentées et confirmées par Charles IX, 1563; Henri III, 1578; Louis XIII, 1617; et Louis XIV, 1649. Mais ce sont les ordonnances de Louis XV, 1723-1725, qui doivent être regardées comme de véritables statuts et auxquels ils doivent se conformer. Suivant lesdites ordonnances, les libraires et imprimeurs, qui font partie du corps de l'université, doivent jouir, comme par le passé, des priviléges qui leur ont été accordés par lettres, édits et déclaration des rois, ses prédécesseurs, 28 février 1723. Par cet arrêt, qui fut rendu exécutoire par tout le royaume, 24 mars 1724, il fallait, pour être admis à l'apprentissage et parvenir à la maîtrise, être *congnu* en langue latine et savoir lire le grec; et pour être libraire ou imprimeur, subir un examen et remporter les deux tiers des suffrages; hors quoi, défense au recteur de l'Académie d'expédier les lettres de maîtrise. Les uns et les autres prêtaient serment entre les mains du rhéteur de l'université, et jouissaient des mêmes priviléges que les 6 corps. La révolution de 1789 établit la liberté entière pour l'exercice de la profession de libraire; mais, en 1810, ils furent assujettis à la double formalité d'un brevet et d'un serment spécial.

LICHFIELD ou **LITCHFIELD**, ville du comté de Stafford (Angleterre), patrie de Garrick et de Johnson. Le mot de Lichfield vient de *licifield* (champ des corps morts); et l'on croit qu'il lui fut donné à cause du grand nombre de chrétiens qui y furent martyrisés pendant la persécution de Dioclétien. La ville fut bâtie par Oswy, roi de Northumberland, 626. L'église, qui datait de cette époque, ayant été démolie, en 1148, par Roger de Clinton, 37e évêque de ce diocèse, ce prélat fit bâtir celle qui subsiste encore aujourd'hui. La ville de Lichfield fut le siége de l'évêque jusqu'en 1088. A cette époque, Robert de Linsey le transporta à Coventry. Cent ans après, Hugues Novant, 6e évêque après Linsey, reconduisit le siége à Lichfield, malgré l'opposition des moines de Coventry. De là une dispute terminée par Savensby, 4e évêque après Novant. On convint que l'évêque serait nommé évêque des 2 villes, à condition que le nom de Coventry précéderait celui de Lichfield, et que les 2 villes choisiraient leur évêque alternativement. Les choses demeurèrent en cet état jusqu'au règne de Henri VIII, 1520. Ce prince ayant aboli le prieuré de Coventry, le doyen et le chapitre de Lichfield furent déclarés seul chapitre de l'évêque. Bernard Stuart, le plus jeune fils d'Esme, duc de Lénox et comte de la Marche, fut fait comte de Lichfield et baron de Newbury, 1645. Charles Stuart, son neveu, succéda à ses titres, et fut créé duc de Richemont et de Lénox par le roi Charles II, 1660. Charles Stuart mourut sans postérité, 1672; et le titre de comte de Lichfield fut donné par le même prince, 2 ans après, à Édouard-Henri Lée, créé baron de Spellesburg, vicomte de Quarendon et comte de Lichfield, le 5 juin 1674. Lichfield fut souvent pris et repris dans les guerres civiles de Charles Ier contre les parlementaires.

LICHTENBERG, autrement dit *Claremont*, petite ville de la basse Alsace, dans la principauté de Lichtenberg, entre Haguenau et Saverne. En 1334, Henri de Lichtenberg assiégea son père dans cette forteresse, et s'en empara. En 1676, les Impériaux y mirent garnison; mais, la même année, les Français l'assiégèrent, s'en rendirent maîtres, et la fortifièrent par de nouveaux ouvrages. A la paix de Ryswick, 1697, il fut arrêté que les Français la rendraient au comte de Hanau; mais ils la gardèrent jusqu'à la paix de Rastadt, 1715.

LICHTENBERG (Principauté de). État situé entre la Prusse et la Bavière rhénane; dépend du duché de Saxe-Cobourg Saafeld. Il eut pour premiers possesseurs les seigneurs de Lichtenberg ou de Claremont, qui étaient déjà puissants sous le règne de Louis le Débonnaire, 841. Les deux derniers de cette maison furent Louis et Jacques. Louis mourut en 1741 et donna sa moitié du comté de Lichtenberg à son frère Jacques. Celui-ci étant mort, 1480, le Lichtenberg revenait de droit aux comtes de Deux-Ponts et de Hanau, neveux de Jacques; mais l'évêque de Strasbourg s'en empara, et ne les leur rendit qu'après avoir exigé d'eux l'hommage. Après plusieurs vicissitudes, la principauté passa tout entière dans la maison de Hanau, 2e branche, qui prit le nom de Hanau-Lichtenberg. Cette maison s'étant éteinte dans la personne de Jean Reinhart, 1736, le Lichtenberg fut partagé entre les deux maisons de Hesse-Cassel et de Hesse-Darmstadt. V. **HANAU.**

LICHTENSTEIN. Il y a deux principautés de ce nom

en Allemagne : l'une dépend du royaume de Saxe, l'autre est indédendante et membre de la confédération germanique. Elle a une voix dans l'assemblée générale de la diète en commun avec cinq autres États.

LICHTENSTEIN (Maison de). La maison de Lichtenstein est une de celles qui ont rendu les plus grands services à la monarchie autrichienne. Son origine est fort ancienne et remonte à Ditmar qui, le premier, s'est nommé seigneur de Lichtenstein, et vivait vers l'an 1206. — Hartmann IV, comte de Lichtenstein, mort en 1593, laissa deux fils, Charles et Gondacre. Le premier fut créé prince en 1618, et le second en 1623. Charles obtint en même temps, de l'empereur Rodolphe III, les principautés de Troppau et de Jægerndorff en Silésie.— Jean-Adam-André, son petit-fils, acheta, en 1699, des comtes de Hohenembs, la seigneurie immédiate de Schellenberg, et, en 1708, celle de Vadutz. Il fut le dernier de sa ligne. A sa mort, qui eut lieu en 1712, ses possessions médiates et immédiates passèrent à Antoine-Florian, petit-fils de Gondrac. En 1719, l'empereur Charles VI éleva les seigneuries de Schellenberg et Vadutz, réunies, au rang de principauté, et leur donna le nom de Lichtenstein. Dès 1713, Antoine-Florian obtint, pour sa personne, voix et séance à la diète; en 1723, cette prérogative fut aussi accordée à son fils et étendue à sa descendance. Celle-ci s'éteignit en 1748, et les biens de la maison passèrent au prince *Joseph Wenceslas*, neveu d'Antoine-Florian, regardé comme le créateur de l'artillerie autrichienne. Ce prince, feld-maréchal dans les armées autrichiennes, naquit à Vienne, 1696; gagna sur les Français la victoire de Plaisance, 1746; fut ambassadeur en France de 1738 à 1741, et mourut en 1772, sans enfants; les fils de son frère Emmanuel lui succédèrent. — Le prince Jean de Lichtenstein, mandataire de l'empereur d'Autriche, et qui signa le traité de Presbourg au nom de cette puissance, le 27 décembre 1805, fut compris sans sa participation, et même à son insu, dans la confédération rhénane.

LICINIA, nom commun à trois lois. La première, décrétée l'an de Rome 388, av. J.-C. 365, permit aux plébéiens d'aspirer au consulat. La seconde, due aux consuls Licinius Crassus et Q. Mitius, av. J.-C. 96, ordonna que tous les habitants de l'Italie seraient inscrits sur les listes des citoyens dans leurs tribus respectives. Enfin, la troisième, décrétée sous les auspices de M. Licinius, l'an de Rome 690, av. J.-C. 63, fut rendue contre les assemblées clandestines, où l'on intriguait pour l'élection des magistrats.

LICINIUS (Flavius Licinianus), empereur romain, né vers l'an 263, était fils d'un laboureur de la Dalmatie. Il s'éleva du rang de simple soldat à celui de collègue de Galère, 307, et obtint le gouvernement de la Pannonie et de la Rhétie. Après la mort de Galère, 311, il épousa la sœur de Constantin, persécuta les chrétiens, et en vint bientôt à une rupture ouverte avec son beau-frère, qui le fit étrangler l'an de J.-C. 324.

LIÉGE, en latin *Ludica-Leodium*, *Leodicum* et *Legia*, ville de Belgique, chef-lieu de la province actuelle de Liége et de l'ancien évêché du même nom, au confluent de l'Ourthe et de la Meuse. Cette ville est très-ancienne, et fut bâtie, si l'on en croit la tradition, par Ambiorix, prince gaulois, qui vivait du temps de César, av. J.-C. 50. L'évêché, qui était d'abord à Tongres, puis à Maëstricht, fut transféré à Liége par saint Hubert, 708, depuis l'an 313 de notre ère jusqu'en 1792. Liége et le pays qui l'environne furent gouvernés par des évêques suzerains. En 822, les Normands la saccagèrent. Le duc de Brabant la prit le 3 mai 1212, et la livra au pillage pendant 6 jours. Jean de Bavière, quoiqu'il ne fût pas prêtre, gouverna longtemps cette église. Les Liégeois lui firent la guerre, et l'assiégèrent dans Maëstricht. Jean, duc de Bourgogne, le vint dégager, tua 36,000 Liégeois dans une bataille, 1409, obligea les autres à se soumettre, et entra ensuite dans la ville, où il fit précipiter dans la Meuse le plus grand nombre des révoltés. La ville se rétablit bientôt. Charles, duc de Bourgogne, la prit encore, 1468, et ses soldats y firent de cruels ravages. Souvent prise par les Français à partir du 17e siècle. Liége fut le chef-lieu du département de l'Ourthe de 1795 à 1814. Ses mines de charbon sont exploitées depuis 1178.

LIÉGE (Concile de). Le pape Innocent II vint à Liége au mois de mars de l'an 1131, et y célébra un concile, dans lequel il rétablit Othon, évêque d'Halberstat, et couronna l'empereur Lothaire II dans l'église de Saint-Lambert. Jean de Los de Hinsberg, évêque de Liége, y fit des ordonnances synodales en 1446, et Ferdinand de Bavière en 1620.

LIEUTENANT, deuxième officier d'une compagnie ou d'un escadron. Ce grade, créé en 1444, sert à remplacer le capitaine en cas d'absence et à l'aider dans ses fonctions. Dans la cavalerie, il y a des lieutenants en premier et en second, et dans l'infanterie il y a des lieutenants de première et des lieutenants de seconde classe. Ce grade, supprimé par Charles IX, 1570, fut rétabli par Henri IV, 1602.

LIEUTENANT (Sous-), troisième officier d'une compagnie ou d'un escadron. Ce grade a été créé vers 1589. Les sous lieutenants sont employés comme les lieutenants à tous les détails de service, de police et d'administration de la compagnie.

LIEUTENANT-COLONEL, grade créé en 1543. Il n'y en avait alors qu'un par régiment. En 1791, on en nomma un par bataillon ; puis, en 1793, on les supprima tous, et on les remplaça par des chefs de bataillon ou d'escadron. Ce grade a été rétabli en 1803, sous le nom de major, et n'a repris celui de lieutenant-colonel qu'en 1815.

LIEUTENANT GÉNÉRAL, grade créé en 1665, et remplacé, de 1790 à 1815, par celui de général de division. Les lieutenants généraux peuvent commander en chef les armées. En France, ils sont mis à la tête des divisions territoriales.

LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE, charge établie en 1667, et dont les attributions étaient alors bornées à la recherche des publications clandestines, des libelles, des pamphlets, à la vérification des poids, à la visite des tripots et à l'éclairage des rues, etc. Le lieutenant général de police rendait compte chaque année, au parlement, de l'état moral et sanitaire de la capitale.

LIEUTENANT GÉNÉRAL DU ROYAUME, dignité qui équivalait à celle de régent. Elle était essentiellement temporaire. Le comte d'Artois prit, en 1814, ce titre jusqu'à l'arrivée de Louis XVIII, et, en 1830, Louis-Philippe d'Orléans fut lieutenant général du royaume du 30 juillet au 7 août.

LIGNE (Maison de). La maison de Ligne est connue depuis sept ou huit siècles dans les Pays-Bas. Plusieurs familles illustres, en partie éteintes, en sont sorties, tels que les ducs d'Aremberg, d'Arschott, les princes de Chimay, etc. Son nom lui est venu du village de Ligne dans le Hainault. Les barons de Ligne furent élevés, dans le 16e siècle, au rang de comtes, et, en 1602, à celui de princes d'empire. En 1770, l'empereur Joseph donna à la seigneurie de Fagnolles, située entre le Hainault et l'évêché de Liége, et appartenant au prince de Ligne, le titre de prince d'empire, et le prince eut séance à la diète

au nombre des comtés de la Westphalie. Le comté de Fagnolles ayant été cédé à la France par le traité de Lunéville, le recès de 1803 alloua au prince, à titre d'indemnité, le comté d'Edelstetten, avec voix et séance au collége des princes; mais il le vendit en 1804 au prince d'Esterhazy.

LIGNITZ, *Lignitia*, ville murée des États prussiens (Silésie), chef-lieu de régence. Les Polonais y furent défaits par les Tartares, 1241 ; les Autrichiens par Frédéric II, 1741 : la dynastie des ducs s'étant éteinte, 1675, le duché revint à l'empire d'Allemagne, auquel le roi de Prusse l'enleva. Elle est aujourd'hui le titre d'une principauté donnée par Guillaume IV à sa seconde femme.

LIGNITZ (Principauté de). Cette principauté, une des plus anciennes et des plus grandes de la Silésie, se divisait, avant 1789, en trois cercles. Depuis l'an 1164, elle eut ses ducs de la postérité de Piaste, qui possédèrent en même temps Breslaw et toute la basse Silésie jusqu'à la mort de Henri II, dit *le Débonnaire*, 1241 : Boleslas *le Chauve*, un de ses trois fils, l'obtint alors pour sa part. Henri V, fils de Boleslas, la réunit à la ville de Breslaw, dont elle fut de nouveau séparée par sa mort, et gouvernée ensuite par ses ducs jusqu'en 1675, époque à laquelle leur branche s'éteignit par la mort de George-Guillaume, duc de Lignitz, de Breig et de Wolaw. Cette principauté fut ensuite réunie à la couronne de Bohême comme fief vacant.

LIGNY, chef-lieu de canton du département de la Meuse, ville autrefois fortifiée, était le siége d'une seigneurie qui appartenait aux ducs de Luxembourg, et qui fut réunie, en 1719, au duché de Lorraine et de Bar. En 1814, des conscrits sans chefs supérieurs se défendirent pendant deux jours à Ligny contre une division de l'armée russe. 1,100 ennemis furent tués. Les empereurs de Russie et d'Autriche, le roi de Prusse et lord Wellington séjournèrent ensemble, en 1815, à Ligny.

LIGNY, village de Belgique (Namur), célèbre par la victoire que l'empereur Napoléon remporta sur les alliés le 16 juin 1815.

LIGNY (bataille de), gagnée par l'empereur Napoléon sur les Anglais et les Prussiens commandés par lord Wellington et le maréchal Blucher. L'aile gauche de l'armée était commandée par le prince de la Moskowa; l'aile droite par le maréchal Grouchy. Les généraux Gérard, Vandamme, Pajol, Delort, prirent part à cette bataille qui ne fut que le prélude de la sanglante bataille de Waterloo. Le village de Ligny, pris et repris plusieurs fois, fut occupé à huit heures du soir par Napoléon, à la tête de sa garde. Ce mouvement fut décisif : la ligne des alliés fut partagée en deux, et leurs troupes prirent la fuite dans toutes les directions, après avoir perdu 15 mille hommes et 40 pièces de canon. 15 juin 1815. V. WATERLOO.

LIGUE ACHÉENNE. Nom donné dans l'ancienne Grèce à une république fédérative, composée de 12 villes, fondée dans l'Achaïe vers l'an 272 av. J.-C., et dont les députés s'assemblaient deux fois par an à Ægium. Les Sycioniens entrèrent dans cette confédération, 244; et bientôt d'autres États du Péloponèse, et même de la Grèce, se décidèrent aussi à en faire partie. Les Lacédémoniens seuls s'y refusèrent constamment, et lui firent longtemps la guerre; Agis lui enleva même la ville de Pellène, dont il fut bientôt chassé, 238. Aidée par la Macédoine, dont c'était la politique, l'Achaïe se soutint victorieusement contre Sparte, et vint à bout de cette guerre. Après un court intervalle, sa tranquillité fut troublée de nouveau par les Étoliens, qui commençaient à craindre l'accroissement de sa puissance : l'armée achéenne, commandée par Aratus, et renforcée par les troupes alliées du Péloponèse, fut battue près de Caphie, 218. On fut obligé de recourir de nouveau à la protection du roi de Macédoine. Philippe II, qui régnait alors, vint à la tête d'une armée nombreuse, et défit les Étoliens, 216; mais ayant voulu profiter de sa position pour tenter quelques entreprises contre l'indépendance de la république, il fut courageusement traversé par Aratus; et ce grand citoyen étant mort sur ces entrefaites, on accusa Philippe de l'avoir fait empoisonner, 213. Les Étoliens avaient profité de la mort d'Aratus pour recommencer la guerre, et les Lacédémoniens, de leur côté, forts de l'alliance des Romains, menaçaient les villes confédérées. Ce fut alors que l'assemblée générale de la ligue achéenne, pressée par ces ennemis formidables, confia à Philopœmen, citoyen de Mégalopolis, le commandement suprême des armées, 211. La campagne fut dans le commencement défavorable aux Achéens; mais le courage de Philopœmen n'en fut point abattu, et les Lacédémoniens ayant été enfin vaincus, 208, la paix fut de nouveau conclue; mais elle ne dura guère. L'ambition de Philippe, qui ne se proposait rien moins que la conquête de toute la Grèce, força bientôt les Achéens à se réunir aux Romains et aux Lacédémoniens, et à tourner leur politique contre lui, 205. D'abord Philippe fut vainqueur; puis ayant éprouvé des revers, il se décida à la paix, et un traité général fut conclu, 201. Ce fut à l'occasion de ce traité dont les Lacédémoniens refusaient de remplir les conditions, que les Achéens reprirent les armes contre eux. Les Achéens furent d'abord vaincus sur mer; mais Philopœmen, plus heureux sur terre, remporta une victoire complète, et, devenu maître de la Laconie, il la ravagea, 190. Les Lacédémoniens, obligés de se soumettre, entrèrent dans la confédération; mais comme bientôt après ils essayaient de s'en détacher, Philopœmen, au nom de la ligue, fit raser les murailles de leur ville, et abolit chez eux le code de Lycurgue, en ce qui concernait l'éducation des jeunes gens, 188. La ligue des Achéens était parvenue à son plus haut degré de puissance; l'Égypte et la Syrie recherchaient son alliance; les Romains, jaloux d'une si grande prospérité, n'attendaient plus qu'un prétexte pour lui déclarer la guerre. Les Messéniens s'étant révoltés contre la ligue, à l'exemple des Lacédémoniens, Philopœmen marcha contre eux; mais son armée fut repoussée; lui-même, fait prisonnier, fut jeté dans un cachot, et mis à mort par le poison, 183. Après la mort de ce grand homme, la puissance des Achéens ne fit qu'aller en décroissant; ils se déclarèrent pour les Romains contre Persée, successeur de Philippe, et les aidèrent à réduire la Macédoine au nombre des provinces romaines, 178. Vainqueurs de ce côté, les Romains songèrent à compléter leur triomphe par l'assujettissement de leurs alliés; ils prirent pour prétexte de s'immiscer dans l'éternelle dispute des Achéens et des Lacédémoniens, et commencèrent par ordonner aux Achéens de distraire de la ligue Corinthe et Sparte, comme n'appartenant point à des peuples de même origine, 150. Les députés de Rome ayant été mal reçus par la ligue, les Romains se déclarèrent offensés, et ordonnèrent à Mummius, qui venait d'être nommé consul, de marcher contre l'Achaïe avec une escadre et des troupes de terre. Métellus, qui commandait l'armée romaine en Macédoine, essaya vainement de terminer lui-même l'affaire, en décidant les Achéens à se soumettre aux conditions qu'on leur offrait; ils refusèrent, et livrèrent bataille à Mummius, qui les défit, et s'empara de Corinthe, qu'il saccagea et brûla, 146. Ainsi fut soumise l'Achaïe,

après une si longue indépendance. Mummius fit raser les murailles de toutes les villes, désarma les habitants, abolit la démocratie, ordonna que les magistrats seraient choisis parmi les plus riches, et défendit toutes les assemblées fédérales, ainsi que dans la Phocide et dans la Bœotie. A partir de cette époque, les Romains envoyèrent chaque année un préteur qui gouvernait en leur nom le midi de la Grèce, et qui portait le nom de préteur d'Achaïe, parce que la conquête de l'Achaïe avait décidé de celle de toute la Grèce. V. GRÈCE.

LIGUE DES GUEUX. On a donné ce nom aux mécontents des Pays-Bas, 1566. La duchesse de Parme, gouvernante de ce pays, ayant reçu ordre de Philippe II, roi d'Espagne, de faire publier le concile de Trente, et établir l'inquisition, les états de Brabant s'y opposèrent, et le peuple menaça de se jeter sur la noblesse. Dans cet état de choses, les seigneurs, craignan tou feignant de craindre la fureur de la multitude, s'assemblèrent à Gertruidemberg, et firent une ligue entre eux, pour la conservation de leurs franchises. Cette ligue reçut le nom de ligue des Gueux, parce que les conjurés portaient sur leurs habits la figure d'une écuelle de bois, avec ces mots : *serviteur du roi jusqu'à la besace.* Ce fut le signal du soulèvement; les religionnaires se déchaînèrent partout, et se saisirent de quelques villes, comme avaient fait les huguenots de France. Brédérode et le prince d'Orange, chefs des Gueux, furent chassés d'Anvers, 1567, et se retirèrent en Allemagne, d'où ils revinrent dans les Pays-Bas; mais le duc d'Albe, qui avait remplacé la duchesse de Parme, les contraignit à passer en Angleterre, où ayant équipé une flotte d'environ 40 voiles, sous la conduite du comte de Lumei ou Lumay, ils firent quelque temps des courses continuelles sur la côte, ce qui les fit appeler *Gueux de mer.* Ils passèrent ensuite à Enckhuysen, puis à la Brille, dont ils se rendirent maîtres en 1572; et ayant fortifié la ville, ils s'y établirent pour se défendre contre la domination du duc d'Albe. 6 ans après, 1578, le nom de Gueux avait disparu, et le traité d'Utrecht servait de base fondamentale à la république des Provinces-Unies. Voy. **HOLLANDE, UTRECHT.**

LIGUE (Sainte), parti qui se forma en France, en 1576, pour la défense de la religion catholique. Le premier qui conçut le dessein d'une ligue générale des catholiques sous un autre chef que le roi fut le cardinal de Lorraine, au concile de Trente, 1560. Il représenta aux principaux de l'assemblée, et par eux au pape, que, pour maintenir la religion contre les hérétiques, il n'y avait point de moyen plus sûr que de faire une ligue où l'on ferait entrer les princes et les principaux seigneurs de l'époque, et principalement le roi d'Espagne. Il ajouta qu'il fallait que le pape s'en déclarât le protecteur, et qu'il choisît un chef auquel tous les catholiques fussent obligés d'obéir. Ce dessein fut approuvé, et on allait élire pour chef le duc de Guise, frère du cardinal de Lorraine, lorsqu'on apprit la nouvelle de sa mort, 1563. Le cardinal n'abandonna pas son entreprise, et lorsque le jeune duc de Guise, Henri de Lorraine, son neveu, fut en âge de l'exécuter, 1575, il renouvela sa proposition au pape et au roi d'Espagne, qui entrèrent dans ses sentiments, le pape pour voir l'hérésie exterminée, et l'Espagne dans le but de profiter des désordres que la ligue exciterait en France. La mort du cardinal de Lorraine arrivée sur ces entrefaites n'apporta aucun changement à ce qui avait été résolu. Le duc de Guise fit dresser, en 1576, un projet de la ligue pour le faire approuver secrètement par les catholiques qui paraissaient les plus zélés ou qu'on savait être les plus attachés à la maison de Guise. Son agent principal fut le sire d'Humières, gouverneur de Péronne. Ce seigneur, voyant que les 12 articles, dont le formulaire de la ligue était composé, choquaient trop ouvertement l'autorité royale, changea ce formulaire, et dressa 18 autres articles, desquels il ressortait que la ligue n'entreprenait rien que pour le service du roi; que l'on rendrait toute obéissance à ce prince; que l'on promettait de maintenir l'exercice de la religion catholique; que la noblesse servirait en p rsonne, ou fournirait des gens, des chevaux et des armes; et que les ecclésiastiques avec le tiers-état contribueraient aux dépenses de la ligue, suivant les taxes qui seraient réglées. Cet acte fut signé à Péronne, le 5 février 1577, par près de 200 gentilshommes et officiers de la province, et leur exemple fut bientôt suivi dans toutes les provinces du royaume. Au mois de novembre de la même année, on tint les états de Blois, et les membres de la ligue y firent défendre l'exercice de la religion réformée. Le roi comprit que le but des ligueurs était d'affaiblir son autorité; dès lors il voulut se déclarer chef de la ligue, afin de se rendre maître de cette faction; mais, n'aimant pas la guerre, il accorda aux huguenots l'édit de Poitiers, 1578, par lequel il leur permettait l'exercice de leur religion, suivant les édits de pacification précédents. La ligue, qui n'avait osé rien entreprendre depuis que le roi s'en était fait chef, se déclara tout à coup, 1581, sous la conduite du duc de Guise, qui dans son manifeste, prétexta que le roi de France s'était lié avec le roi de Navarre, hérétique. Le duc de Guise attira le cardinal de Bourbon, auquel il fit espérer la couronne, et rendit son parti encore plus puissant par la jonction de la ligue des Parisiens, connue sous le nom de ligue des Seize. Cette ligue avait été commencée par un bourgeois de Paris nommé la Roche-Blond, lequel avait assemblé une troupe de factieux, dont les chefs, au nombre de 40, furent nommés les Seize, parce qu'ils distribuèrent à quelques-uns d'eux les 16 quartiers de Paris pour y faire exécuter ce qui aurait été résolu dans leur conseil. En 1584, le duc de Guise quitta la cour, se retira dans son gouvernement de Champagne, et se rendit à Joinville, où se trouvèrent les envoyés du cardinal de Bourbon et ceux du roi d'Espagne. On y arrêta que, dans le cas où le roi viendrait à mourir sans enfants, le cardinal de Bourbon succéderait à la couronne, à l'exclusion de tous princes hérétiques; que le roi d'Espagne fournirait tous les mois 50,000 pistoles ou 4,196,500 fr. pour les frais de la ligue, et que réciproquement les princes ligués aideraient Sa Majesté Catholique à réduire sous son obéissance ses sujets rebelles des Pays-Bas. La guerre commença en 1585, et quelques mois après le roi accorda à la ligue un édit par lequel il révoqua tous ceux qui avaient été faits en faveur des huguenots, et défendit de nouveau l'exercice de la religion réformée. La publication de cet édit fut le signal d'une guerre générale dans toute la France. Le roi de Navarre et le prince de Condé attirèrent dans leur parti le maréchal de Montmorency, gouverneur du Languedoc, et chef des politiques ou royalistes, faction composée des catholiques qui prétendaient maintenir l'autorité royale contre ceux qui excitaient des désordres dans l'État. Le pape Sixte V s'intéressa pour les ligueurs, et fulmina une bulle contre le roi de Navarre et le prince de Condé, qu'il déclara incapables de succéder à la couronne. Le roi de Navarre fit afficher dans Rome sa protestation contre cette bulle, et fortifia son parti pour maintenir ses droits. En 1587, les princes protestants d'Allemagne mirent sur pied une puissante armée pour secourir les huguenots; mais ces troupes furent défaites et contraintes de se retirer. Au

mois de juillet 1588, le roi fit publier en faveur des ligueurs l'édit de Réunion. Par cet édit, il déclarait qu'il voulait exterminer l'hérésie de son royaume, et que tout prince hérétique serait exclu de la succession à la couronne s'il mourait sans enfants mâles. On tint ensuite les états de Blois ; mais Henri s'étant aperçu que le duc de Guise s'y voulait rendre plus puissant que lui, songea à se défaire de ce prince et du cardinal, son frère, et les fit assassiner. La mort de ces deux princes irrita les ligueurs, qui, pour s'autoriser dans leur révolte, obtinrent un décret, rendu le 7 janvier 1589, par les docteurs de Sorbonne. Ce décret portait que les Français étaient déliés du serment de fidélité et d'obéissance qu'ils avaient prêté au roi, et qu'ils pouvaient s'armer pour la défense de la religion catholique. Le 16 du même mois, le duc d'Aumale, gouverneur de Paris, et le conseil des Seize, se défiant du parlement, résolurent de se saisir de tous ceux de ce corps qui leur étaient suspects. Jean le Clerc, dit *Bussi*, auparavant procureur au parlement, et alors gouverneur de la Bastille, se chargea de cette commission, et conduisit dans cette forteresse le premier président Achille de Harlay, les présidents Potier de Blancmesnil et de Thou, et les plus anciens conseillers de cette cour, dont les places furent remplies par des ligueurs. Quelque temps après, le duc de Mayenne, frère du duc de Guise, arriva à Paris ; il tâcha d'affaiblir le conseil des Seize pour se rendre plus puissant, et se fit donner la qualité de lieutenant général de l'État et couronne de France. Henri III s'unit au roi de Navarre, et publia une déclaration portant que cette union n'apporterait aucun préjudice à la religion catholique. Après l'assassinat du roi Henri III, 1589, la ligue triompha un instant ; mais le roi de Navarre, qui succéda à la couronne sous le nom de Henri IV, se rendit peu à peu maître du royaume. Le duc de Mayenne, chef de la ligue, fit déclarer roi le cardinal de Bourbon sous le nom de Charles X, janvier 1590. Le pape Sixte V envoya en qualité de légat en France le cardinal Cajétan, avec ordre exprès de travailler à faire élire un roi bon catholique. D'autre part, Mendoze, ambassadeur du roi d'Espagne, soutenu de la faction des Seize, fit des propositions qui paraissaient fort avantageuses à la ligue, et demanda seulement que le roi, son maître, fût déclaré solennellement protecteur du royaume de France. Le duc de Mayenne, pour assurer le titre de roi au cardinal de Bourbon, le fit proclamer tel dans toutes les villes de la ligue, retenant toujours la qualité de lieutenant général de la couronne. Ensuite il se remit en campagne, et laissa au légat qui était à Paris le soin d'empêcher que l'on ne reconnût Henri IV pour roi. En 1590, bataille d'Yvri, gagnée par Henri de Navarre. Peu de temps après, le roi assiégea Paris, où, pour encourager le peuple à soutenir le siége, plus de 1200 ecclésiastiques et religieux se montrèrent dans les rues, revêtus d'armes de soldats sur leurs habits ordinaires, et ayant à leur tête Guillaume Roze, évêque de Senlis, précédé d'un grand étendard où étaient les images du Christ et de la Vierge. Ce spectacle fit croire au peuple de Paris qu'il ne fallait pas épargner sa vie pour défendre la religion, puisque les religieux mêmes prenaient les armes pour ce sujet. Le duc de Parme fit lever le siége au roi, qui alla prendre Chartres, 1591. Le pape Grégoire XIV se déclara pour la ligue ; et le roi d'Espagne, appuyé par les Seize, proposa d'élire pour reine de France l'infante Isabelle, sa fille, petite-fille de Henri II, roi de France ; mais le duc de Mayenne rompit ce dessein, et fit pendre, sous différents prétextes, les principaux de cette faction. Le cardinal de Bourbon mourut en 1593. A sa mort, le pape Innocent IX, et après lui Clément VIII, se déclarèrent pour la ligue. Le duc de Mayenne, forcé d'assembler les principaux ligueurs à Paris pour procéder au choix du remplaçant à donner au cardinal de Bourbon, déclara qu'il s'opposait à cette nouvelle élection, parce que la brigue du roi d'Espagne, appuyée du pape, tendait à faire élire l'infante d'Espagne reine de France. D'un autre côté, les royalistes catholiques qui étaient à la suite de Henri IV firent signifier à l'assemblée des états un acte authentique par lequel ils demandaient qu'il leur fût permis d'y envoyer leurs députés. Le duc de Mayenne, malgré le légat du pape, fit accepter une conférence entre les catholiques des deux partis. Dans cette conférence, tenue à Surène, au mois d'avril 1594, L'archevêque de Bourges déclara que le roi était résolu d'abjurer l'hérésie ; mais le légat soutint qu'avant de le reconnaître pour roi, il fallait que le pape l'eût réconcilié avec l'Église. Alors le roi d'Espagne, pour faire élire l'infante reine de France, proposa de la marier avec un prince français de la maison de Lorraine, à la charge que son gendre et sa fille seraient déclarés roi et reine de France conjointement. Le parlement de Paris protesta contre cette proposition, qui était contraire à la loi fondamentale du royaume, et rendit un arrêt qui déclara nuls tous les traités que l'on pourrait faire sur ce point. Cependant le parti d'Espagne persista pour l'élection d'un nouveau roi ; et les députés espagnols désignèrent le duc de Guise comme gendre futur de leur maître. Mayenne dissimula le déplaisir que lui causait ce choix, et trouva adroitement les moyens d'arrêter cette élection jusqu'au mois de juillet de la même année 1594, époque à laquelle Henri IV abjura publiquement la religion réformée, dans l'église de Saint-Denis, et fut réconcilié à l'Église par Renault de Baune, archevêque de Bourges. A partir de cette époque, chaque jour éclairait la désertion des chefs et des villes de la ligue. L'année suivante, 1595, le duc de Mayenne, presque seul, se soumit enfin au roi.

LIGUE DU BIEN PUBLIC. V. BIEN PUBLIC.

LIGURIE, *Liguria*, contrée de l'Italie entre le Pô, la Méditerranée, le Var, les Alpes et l'Étrurie. Comme tous les habitants des montagnes, les Liguriens étaient braves et jaloux de leur indépendance : Rome mit 38 ans pour les soumettre, 200-162 av. J.-C., et les comprit ensuite dans la province romaine, 218.

LIGURIENNE (République), créée, en 1797, par les Français, cessa d'exister en 1805, fut alors réunie à l'empire français, et forma les départements des Apennins, de Gênes et de Montenote.

LILLE, ville de France, autrefois capitale de la Flandre française, aujourd'hui chef-lieu du département du Nord, et une des premières places fortes de France. On fait remonter sa fondation à celle du château du Buc, bâti par Jules-César (av. J.-C. 50). Aux environs de ce château se forma la ville, vers l'an 640 de J.-C. Ses premières murailles furent commencées par Baudoin IV, comte de Flandre, en 1030, et terminées par son fils Baudoin de Lille, 1046. Baudoin IX y établit, en 1195, un magistrat souverain nommé échevin. Lille eut à souffrir des siéges nombreux, entre autres par Philippe-Auguste, qui s'en empara en 1213, et la détruisit complétement. La comtesse Jeanne la rebâtit en 1216. Philippe le Bel la prit en 1296 et en 1304. Il la conserva peu de temps. Les guerres de religion furent très-funestes à Lille. Louis XIV s'en empara en 1667, et en 1713 elle fut réunie définitivement à la France. En 1792, Lille soutint avec la plus héroïque résistance un siége contre les armées impériales commandées par le duc Albert de Saxe.

LIMA, autrefois *Ciudad de los Reges* (Cité des Rois), ville capitale du Pérou, chef-lieu de l'intendance de son nom et de la province de la Cercarde de Lima, fut fondée par Pizarre, au commencement de 1535, et porta le nom de Ciudad de los Reges, ensuite celui de Rimac, dont les Espagnols ont fait Lima. Elle éprouva de violents tremblements de terre ; le premier eut lieu en 1582, et les plus désastreux furent ceux de 1586, 1630, 1665, 1678, 1687, 1746 et 1764; celui du 30 mars 1828 renversa le plus grand nombre des édifices publics et des maisons; plus de 1000 individus y perdirent la vie. Cette ville fut le théâtre de la plupart des grands événements qui ont amené l'indépendance du Pérou : le général San Martin, vainqueur des royalistes, y fit son entrée le 12 juillet 1821, et y proclama l'indépendance du pays le 28 du même mois. Le général royaliste Canterac rentra dans Lima, 1823, y commit les plus grands excès pendant 15 jours, et fut ensuite obligé de se retirer. Il y a dans cette ville un grand nombre de monuments, entre autres : l'hôtel de la Monnaie établi en 1565; une université fondée en 1549. Depuis 1785 jusqu'à la révolution, cette ville a fait un grand commerce avec l'Espagne. V. **PÉROU.**

LIMA (Conciles de). On a connaissance de trois conciles assemblés à Lima (Pérou) ; mais on ne sait en quelle année fut célébré le premier. On tint le second en 1567, et le troisième fut assemblé par l'archevêque de Taurin Alphonse Magrouci, 1583, pour la réforme des mœurs. Les canons en furent publiés en 1614. On y condamna aussi un certain professeur de théologie. Ce professeur prétendait avoir un ange familier, qui lui apprenait toutes choses; qu'il s'entretenait souvent avec Dieu; qu'il serait pape; qu'il transférerait le saint-siége au Pérou ; et qu'il avait refusé l'union hypostatique.

LIMBOURG, ville de Belgique (Liége), jadis capitale du duché de Limbourg, dont elle ne fait plus partie, fut prise par Louis XIV, 1675, et rendue en 1678.

LIMBOURG (Duché, puis province de), contrée des Pays-Bas entre 54° 44'-51° 45' latitude nord, et 2°56'-3° 50' longitude est. Le Limbourg porta le titre de duché de 1061 à 1578. A cette époque, il forma une des 17 provinces des Pays-Bas et se trouve aujourd'hui divisé en deux parties distinctes, le Limbourg hollandais et le Limbourg belge. Le Limbourg hollandais, sur la rive droite de la Meuse, est borné au nord et au nord-ouest par le Brabant septentrional, à l'ouest par le Limbourg belge, au sud par la province de Liége, à l'est par la Prusse rhénane. Il est séparé du Limbourg belge par la Meuse, et cependant possède sur la rive gauche de ce fleuve la place de Maëstricht, qui en est le chef-lieu, avec un territoire de 2,400 mètres de rayon. Le Limbourg belge est borné au nord par le Brabant septentrional et le Limbourg hollandais, à l'est par ce dernier, au sud par la province de Liége, à l'ouest par le Brabant méridional et au nord-ouest par la province d'Anvers. Autrefois habité par les Condrusiens et les Segniens, il fut conquis par Jules-César, av. J.-C. 54; puis par les Francs, 264 de l'ère chrétienne ; il échut à Louis le Germanique par le partage que ce prince fit, avec son frère Charles le Chauve, des États de Louis le Débonnaire, 870. On prétend que peu de temps après, c'est-à-dire au commencement du 10e siècle, le Limbourg eut ses comtes héréditaires; toutefois ce fait n'est nullement prouvé, et, dans cette incertitude, nous suivrons la marche adoptée par les bénédictins dans leur excellent ouvrage : *l'Art de vérifier les dates*, et nous n'établirons ici leur succession chronologique qu'à partir du milieu du 11e siècle. Le premier dont le nom soit réellement connu est Waleran Ier, nommé aussi Udon dans une charte de 1061. Il était fils de Waleran, comte d'Arlon, et devint possesseur du Limbourg, 1064, du chef de sa femme Judith, fille de Frédéric II de Luxembourg, duc de la basse Lorraine. Ce comte bâtit le château de Limbourg et mourut vers 1080 ou 1081 ; il eut pour successeur Henri Ier, son fils. Après avoir été l'ennemi de l'empereur Henri IV, il prit parti pour ce prince, qui était en guerre avec son propre fils révolté, 1106; fut mis au ban de l'empire, pour ce motif, dans une diète tenue à Worms, par le prince rebelle, 1107, et fut, à la mort de l'empereur, arrivée sur ces entrefaites, arrêté par ordre de l'empereur Henri V et mis en prison chez l'évêque d'Hilderheim. Henri parvint à s'échapper et prit les armes la même année pour recouvrer le duché de la basse Lorraine, dont il avait reçu l'investiture à la mort de Godefroi de Bouillon, et dont l'empereur, depuis ses démêlés avec le duc de Limbourg, avait gratifié Godefroi, comte de Louvain; mais ce fut sans succès. (V. **LORRAINE**, États de la basse.) En 1114, il entra dans la ligue des seigneurs de Westphalie, soulevés contre leur souverain, et contribua plus que tout autre au gain des batailles d'Andernach et de Sandersleben, 1114-1115, et mourut en 1118. Waleran II, son fils, reçut en 1128, de l'empereur Lothaire II, l'investiture du duché de la basse Lorraine et du marquisat d'Anvers, dont ce prince avait dépouillé Godefroi de Louvain. L'année suivante, 1129, il reçut encore du même prince la ville de Duisbourg sur la Roer, et mourut en 1139, laissant ses États à son fils Henri II. Ce dernier hérita, en 1151, du comté d'Arlon; perdit, en 1140, la basse Lorraine, donnée à Godefroi le Jeune par l'empereur Conrad, et se ligua avec l'empereur contre Gorwin, seigneur de Fauquemont, 1144, espérant, par cet acte de condescendance, que la Lorraine lui serait rendue; mais se voyant trompé dans ses espérances, il fit la paix avec Gorwin, 1145, unit ses armes à celles de ce seigneur et déclara la guerre à Godefroi. Les hostilités durèrent 10 ans et finirent en 1155, par le mariage de Marguerite, fille de Henri, avec Godefroi qui, par là, devint paisible possesseur du pays contesté. Le duc Henri mourut en 1170. Son successeur, Henri III, brigua, en 1193, le siége de Liége pour un de ses fils, nommé Simon, et gagna la pluralité des suffrages. L'élection fut cassée à Rome, 1194, et le pape Célestin III se déclara pour Albert de Cuyck, successeur de Simon, qui reçut du même pontife la dignité de cardinal. L'année suivante, 1195, le duc de Limbourg fut fait prisonnier à la bataille de Neuville, par le comte de Hainaut, qui lui rendit sa liberté peu de temps après. Il fit partir Waleran, son fils, pour la croisade, 1197; se trouva au couronnement de l'empereur Othon de Brunswick, 1198; joignit ses armes à celles du duc de Brabant, et fut battu avec ce prince par Thierry VII, comte de Hollande, à la journée de Heusden, 1202; se trouva à la bataille de Wassemberg, 1206, et commanda un des corps de l'armée de l'empereur Othon à la bataille de Bouvines, 1214. En 1215, le duc Henri prit la croix, mais il ne quitta pas ses États, et mourut en 1221. Waleran III, son fils, pendant les 4 années de son règne, guerroya constamment contre ses voisins, et mourut en 1226, laissant pour lui succéder un fils, nommé Henri IV. Henri accompagna l'empereur Frédéric II en Calabre, 1227, et s'embarqua de là pour la Terre-Sainte. Mis à la tête des croisés, il conclut immédiatement une trêve de 2 ans avec le sultan Coradin, et remit le commandement des troupes à l'empereur Frédéric, 1228. Henri, de retour en 1230, déclara la guerre à Henri de Molenark, archevêque de Cologne, au sujet de l'avouerie de l'abbaye de Sigebert. Il la continua avec Conrad, successeur de ce prélat, 1238, et ne signa de

paix qu'en 1240, au moyen du double mariage de la sœur de Conrad avec le premier fils du duc de Limbourg et du comte de Hochstadt, neveu de Conrad, avec la fille de Waleran, frère du duc. Henri mourut en 1246. Waleran IV, son fils et son successeur, abandonna le parti de l'empereur Frédéric II, auquel son père avait été attaché, pour suivre celui de Guillaume, comte de Hollande, élu roi des Romains, 1247. Après la mort de ce dernier, 1256, il embrassa le parti de Richard de Cornouailles qu'une partie des électeurs lui avait donné pour successeur. Il vendit à Henri III, duc de Brabant, différents cantons du comté de Deelem, 1258; se joignit à Thierry de Fauquemont, son cousin, aux comtes de Clèves et de la Marck, et assiégea avec eux la ville de Cologne, dont les habitants refusaient de se soumettre à leur évêque Engilbert II, 1268; fut fait prisonnier dans la nuit du 14 au 15 de la même année; recouvra sa liberté le 18 février de 1269, et prit, en 1278, après la mort tragique de Guillaume, comte de Juliers, la défense des enfants de ce prince contre Siffroi de Westerbourg, archevêque de Cologne, qui voulait envahir leur héritage. Le duc Waleran mourut en 1279 ou 1280, ne laissant qu'une fille, Ermengarde, mariée à Renaud Ier, comte de Gueldre. Cette princesse mourut sans laisser de postérité, 1282. Le duché de Limbourg devait alors revenir à Adolphe VI, comte de Berg, comme le plus proche héritier de la duchesse Ermengarde; mais le comte de Gueldre n'ayant pas voulu s'en dessaisir, Adolphe, trop faible pour le déposséder, rendit ses droits à Jean, duc de Brabant, 1285. Celui-ci prit les armes, battit le comte de Gueldre en différentes rencontres et le contraignit, en 1288, à mettre bas les armes. Le duché de Limbourg, pour lequel il avait pris les armes, passa dès lors dans la maison de Brabant; fut ensuite transporté à celle de Bourgogne, 1447, et, de là, dans celle d'Autriche, par le mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien, 1476. Conquis en 1795, le Limbourg forma une grande partie du département de la Meuse-Inférieure, fit partie du royaume des Pays-Bas, 1814, et fut cédé à la Hollande, après une vive opposition, par un traité signé au mois d'avril 1839. V. **BRABANT, BOURGOGNE, PROVINCES-UNIES.**

Chronologie historique des ducs de Limbourg. — Waleran Ier, 1074-1081. — Henri Ier, 1081-1118. — Henri II, 1139-1170. — Henri III, 1170-1221. — Waleran III, 1221-1226. — Henri IV, 1226-1246. — Waleran IV, 1246-1279 ou 1280. — Ermengarde, 1279 ou 1280-1282. — Adolphe, 1282. — Cession au duc de Brabant, 1285. — Réunion du Limbourg au Brabant, 1288.

LIMERICK, ville d'Irlande, chef-lieu du comté de Limerick, sur le Shannon, jadis place de guerre importante, fut prise par les Anglais, 1174, par les troupes des parlements, 1651, vainement assiégée par Guillaume III, 1690, et fut prise enfin par lui, 1691.

LIMOGES, ville de France, chef-lieu du département de la Haute-Vienne. L'origine de cette ville est inconnue, tout porte à croire pourtant qu'elle était la capitale des Lémovices, tribu gauloise qui se soumit volontairement à J.-César, av. J.-C. 50, et resta fidèle aux Romains. Elle passa ensuite aux Visigoths, 472, auxquels Clovis l'enleva après la bataille de Vouillé, 507. Elle fut prise et livrée au pillage par Théodebert, après sa victoire sur Chilperic, 570, prise et reprise par Pepin le Bref, 758, sur Waifre, duc d'Aquitaine, et brûlée par les Normands, 836. Les Flamands s'en emparèrent au commencement du 12e siècle. Henri II, roi d'Angleterre, s'y fit couronner duc d'Aquitaine, 1153, et mit le siége devant cette ville, 1183, parce qu'elle s'était déclarée contre Richard Cœur-de-Lion, l'un de ses deux fils, auquel il avait cédé le duché d'Aquitaine. Mathilde, épouse de ce dernier, l'assiégea et la livra au pillage, 1189. Le prince de Galles, dit le prince Noir, y remporta une grande victoire sous ses murs, 1355, et mit tout à feu et à sang dans la ville. Elle reprit une nouvelle splendeur après les guerres de religion. Bien qu'elle soit une des plus anciennes villes des Gaules, Limoges conserve peu de restes de ses antiquités. Le clocher de l'église actuelle de Saint-Étienne fut élevé, suivant les chroniques du pays, en 1190 ou 1191, et d'après saint Aimable, 1212, par l'évêque Sébrand-Chabot. Il fut en partie abattu par la foudre, 1483, sous Jean Barthon de Mombas Ier. Le tonnerre abattit la flèche, 1484-1571. Jean de Langeac ou Langheac, évêque, entreprit de finir la cathédrale en réunissant l'église au clocher, 1557. Le jubé fut exécuté dès 1553. Limoges est la patrie de d'Agueseau, Vergniaud, du maréchal Jourdan, du botaniste Ventanac, de l'ex-ministre Bourdeau et du chirurgien Dupuytren.

LIMOGES (Conciles de). Les prélats d'Aquitaine célébrèrent deux conciles à Limoges dans le 11e siècle, et pour le même sujet. Le premier fut tenu en 1029, et fut présidé par Gauzelin de Bourges. On devait y décider s'il fallait donner à saint Martial, évêque de Limoges, le titre d'apôtre, comme le voulaient les Limousins, ou celui de confesseur, comme d'autres le soutenaient. Le concile ne put terminer cette question, qui fut encore agitée dans un autre concile tenu à Bourges, puis à Limoges, 1032, sous la présidence d'Aimoin de Bourbon, archevêque de Bourges; et Jourdan, évêque de Limoges, se trouva à l'un et à l'autre. Sur une plainte que l'on forma dans le second, touchant les absolutions que les papes accordaient à ceux qui étant excommuniés avaient recours au saint-siége, il fut dit que personne ne pouvait recevoir pénitence ou absolution du pape, s'il n'y était envoyé par son évêque. On met un autre concile à Limoges tenu par Henri, légat du saint-siége, 1182.

LIMOUSIN ou **LIMOSIN**, ancienne province de France, avait pour bornes au nord la Marche, au sud le Quercy, à l'est l'Auvergne, et à l'ouest l'Angoumois et le Périgord. Elle se divisait en haut et bas Limousin, dont le chef-lieu était à Limoges (*Voy.* ci-dessus), et a formé depuis le département de la Corrèze et une partie de celui de la Haute-Vienne.

LIMOUSIN (Vicissitudes du). Cette province, habitée jadis par les *Lemovices*, auxquels on donnait le surnom d'*Armorici*, fut, après la conquête, réunie par Auguste à la première Aquitaine. Les Visigoths, sous la conduite de leur roi Euric, enlevèrent ce pays aux Romains, 472, et, après la bataille de Vouillé, gagnée par Clovis sur Alaric, 507, elle tomba sous la domination des Francs. Sous la première et la seconde race, 507-752-762-987, le Limousin fut compris dans le gouvernement des ducs d'Aquitaine. Ces derniers établirent dans les pays sous leurs ordres des comtes pour les représenter : tels furent d'Hernas de Chabannais, comte de Limoges, en 837, tué à la bataille de Fontenai, 841, Raymond, son successeur, et Gérard, successeur de Raymond. A la mort de Gérard il n'y eut plus de vicomtes dans le Limousin sous la mouvance des comtes de Poitiers. Éléonore d'Aquitaine porta le Limousin avec ses autres terres à Henri II, roi d'Angleterre, avec lequel elle se maria, 1147. Philippe-Auguste le confisqua sur Jean-sans-Terre, 1203; mais saint Louis le remit aux Anglais, 1259. Il revint à la couronne de France sous Charles V, 1369, et fut aliéné par le testament de ce prince, 1380, en faveur de Jean de Bretagne, comte de Penthièvre. Guillaume de Breta-

gne, un de ses successeurs, 1454, ne laissa que des filles, dont l'aînée, Françoise, vicomtesse de Limoges, fut mariée, 1470, à Alain, sire d'Albret. A sa mort, 1481, la vicomté de Limoges avec ses autres domaines passa à son petit-fils, Henri II, roi de Navarre, mort le 25 mai 1555, laissant pour héritière Jeanne, sa fille unique, mariée, en 1548, avec Antoine de Bourbon. Henri IV, roi de France, fils de cette princesse, réunit le Limousin, 1594; mais il en aliéna tous les fonds à différentes époques, et déclara ces aliénations immuables, 1602. Cependant elles furent comprises, en 1617, dans l'édit du mois de juillet qui déclara nulles toutes celles que ce prince avait faites des domaines pendant le cours de son règne, sauf le remboursement des acquéreurs qui ne possédaient qu'à titre d'engagement.

LIMOUX, *Limosum*, ville de France, chef-lieu d'arrondissement (Aude), existait du temps de César, avant J.-C. 50. Elle fut détruite au commencement du moyen âge, rebâtie au 12e siècle, et se soumit à Henri IV, 1696.

LIN (Saint), deuxième pape, fut le coadjuteur de saint Pierre, selon quelques auteurs, l'an 55, et lui succéda l'an 66. On ne sait rien de certain sur sa vie ni sur le genre de sa mort.

LINANGE (Comté de). Le comté de Linange était situé sur la rive gauche du Rhin, dans le Palatinat; les petites villes de Grünstadt et de Dürckheim, qui appartiennent aujourd'hui à la Bavière, en étaient les chefs-lieux. Il faut distinguer trois maisons de Linange. L'ancienne et véritable maison de ce nom, dont un des ancêtres, nommé Émic, vivait en 1119, s'éteignit, en 1220, avec Frédéric Ier, mort sans enfants. Sa sœur Luccard avait épousé Simon, comte de Saarbrück, dont le second fils, Frédéric, comte de Hardenbourg, prit, en 1220, le titre de comte de Linange. Ce Frédéric II est la souche de la seconde maison de Linange ou de Linange-Hardenbourg, qui se divisa en deux lignes, celle de Linange et celle de Dabo. La première obtint le titre de landgrave ou de prince, et s'éteignit, en 1465, avec le prince Hesson. La ligne de Dabo réclama alors la succession; mais elle en fut exclue par Reinard, comte de Westerbourg, marié à la princesse Marguerite, sœur de Hesson, que l'électeur palatin mit en possession de la partie du comté de Linange, qui avait appartenu à la ligne éteinte, et où se trouvait Grünstadt. Dès lors Reinard prit le titre de Linange-Westerbourg : il est la souche de la troisième maison de Linange. (*Voy.* ci-après.)

LINANGE-HARDENBOURG-DABO (Seconde maison de Linange). Émic IX, comte de Linange-Hardenbourg-Dabo, laissa, en 1541, deux fils qui fondèrent deux lignes : Jean-Philippe, l'aîné, celle de Hardenbourg, et Émic X celle de Heidesheim ou Falkenbourg. — Charles-Frédéric-Guillaume, comte de Linange Dabo-Hardenbourg (ou de la ligne aînée), fut élevé, en 1779, pour lui et ses descendants, au rang de prince d'empire; dépouillé, par la paix de Lunéville, 1801, de toutes ses possessions, ce prince obtint par le recès de l'empire, 1803, une riche indemnité, voix virile à la diète, et fut dépouillé de sa souveraineté en 1805. Par suite des traités de 1814 et 1815, il se trouve actuellement pour un septième de ses possessions sous la souveraineté du roi de Bavière, et pour le reste sous celle du grand-duc de Bade.

LINANGE-HARDENBOURG-DABO (Seconde ligne de la maison de). Elle fut fondée par Émic X, second fils d'Émic IX, mort en 1541. Jean-Louis l'aîné, troisième fils d'Émic XII, eut pour successeur son fils, dont les descendants s'éteignirent en 1774. La ligne aînée de Linange voulut alors prendre possession de son héritage, mais il s'éleva contre elle deux frères descendus d'un premier fils que Jean-Louis avait eu d'une comtesse de Falkenstein, et qu'on nomme Jean-Louis le Jeune. D'un côté Jean-Louis était regardé comme illégitime, son père n'ayant jamais fait bénir son mariage avec la comtesse de Falkenstein; d'un autre, cette illégitimité était contestée, parce que la bénédiction nuptiale n'est nullement essentielle pour le mariage des protestants, à moins que le souverain ne l'ait déclarée telle. Les prétentions de chacun furent portées devant le conseil aulique, qui reconnut, le 19 août 1784, les deux prétendants comme descendants légitimes de Jean-Louis l'aîné, et, par une transaction du 17 janvier 1785, ils obtinrent la moitié des possessions de Jean-Louis l'aîné, savoir les bailliages de Cunstersblum et de Heidesheim. Ces deux bailliages ayant été cédés à la France, 1801, le recès de 1803 accorda en échange aux deux frères, outre des rentes sur l'octroi du Rhin, les bailliages mayençais de Billigheim et Neidenau.

LINANGE WESTERBOURG (Troisième maison de Linange). La famille de Westerbourg qui, ainsi que nous l'avons dit, prit, en 1465, le nom de Linange, est la branche cadette de celle des seigneurs de Runkel, dont l'aînée porte aujourd'hui le nom de princes de Wied. Cette maison ayant perdu ses propriétés par la paix de Lunéville, 1801, le recès de 1803 lui accorda les abbayes d'Ilbenstandt et d'Engelthal, qui sont aujourd'hui sous la souveraineté du grand-duc de Hesse, et des rentes perpétuelles sur l'octroi de la navigation du Rhin. Elle vendit, en 1805, Engelthal au comte de Solms-Wildenfels.

LINDET (J.-B.-Robert), avocat de Bernai (Eure) et procureur syndic de cette ville, fut nommé député à l'Assemblée législative et plus tard à la Convention; il se déclara contre les girondins, et vota la mort de Louis XVI sans sursis ni appel. Il fut membre du comité de salut public en 1793, et se conduisit avec beaucoup de modération. Il resta neutre dans la journée du 9 thermidor. Après les journées de prairial, il fut arrêté, puis amnistié. Impliqué dans la conjuration Babœuf, il fut condamné par contumace, et acquitté en 1798. Il accepta le ministère des finances, dont il fut privé par suite de la révolution du 18 brumaire, 1799, et se retira depuis lors de la scène politique. Lindet est mort en 1825.

LINNÉ (Charles-Von), en latin *Linnæus*, célèbre naturaliste des temps modernes, né à Boeshult (Smolande, province de Suède), 1707, étudia d'abord à Vexiac, fut ensuite apprenti cordonnier, 1724; entra chez Kiliane Stobæus, professeur d'histoire naturelle à Lund, de là chez Olaüs Celsius, professeur de théologie, et chez Olaüs Rudbeck, professeur de botanique, qui lui confia la direction du jardin. Il fut envoyé dans la Laponie pour en recueillir et décrire les plantes, 1732; il se rendit à Fabluer (Dalécarlie), à Hambourg et en Hollande, où le célèbre Boërhaave lui fit avoir la protection d'un nommé Cliffort, chez lequel il resta 3 ans pour étudier et approfondir les sciences. Il y composa ses premiers ouvrages. Il passa en Angleterre, de là à Paris, où il acquit la protection de B. de Jussieu. Il retourna en Suède, où il fut successivement médecin de la flotte et professeur de botanique à Stokholm, 1738; médecin du roi, président de l'Académie des sciences, 1739, et enfin professeur de botanique à Upsal, 1741. Il mourut le 10 janvier 1778, à l'âge de 71 ans. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont les plus importants sont : *Systema naturæ*; *Fundamenta botanica*; *Classes plantarum*, etc., etc.

LIONNE (Artus de), évêque de Gap, né vers la fin du 16e siècle, fut conseiller au parlement, entra dans les ordres après la mort de sa femme, devint évêque à Gap,

1637; donna sa démission, 1661, et mourut à l'abbaye de Solignac, 1663. Il avait de grandes connaissances en géométrie, et laissa *Amœnior curvilineorum contemplatio.* — Lionne (Hugues), ministre d'État, fils du précédent, né à Grenoble, 1611, devint secrétaire de la reine mère, par la protection de Mazarin ; partagea la disgrâce de ce ministre, le suivit en Italie, revint en France, et fut envoyé, en qualité d'ambassadeur, à Rome, 1655, puis en Espagne, pour y négocier la paix et le mariage de Louis XIV avec l'infante. Il fut fait ministre des affaires étrangères, 1661, secrétaire d'État après la mort de Brienne, et mourut à Paris, 1671.

LIPARI (Iles), *Æoliæ* ou *Vulcaniæ insulæ*, dans la mer Tyrrhénienne, au nombre de 13, dont 7 habitées. La principale de ces îles, Lipari, Lipara, et primitivement Meligunis, fut asservie par Denis le Tyran, prise par Carthage, et passa aux Romains, 226 av. J.-C. Le chef-lieu, Lipari, dans une baie, avec un fort, fut pris par Robert Ier, roi de Naples, 1340, détruite par Barberousse (Khaïr-Eddyn), 1544, et relevée peu de temps après.

LIPPE (Maison de). La maison de la Lippe est une de celles qui prétendent descendre du fameux Witekind, chef des Saxons du temps de Charlemagne, 774 ; mais sa généalogie ne remonte diplomatiquement qu'à Hermann Ier de la Lippe, nommé dans une charte de 1129. Bernard II, seigneur de la Lippe, parut avec une suite nombreuse à la diète de Mayence de 1184, où Frédéric Ier lui assigna une des premières places parmi les grands de l'empire. Ses descendants acquirent, dans le 14e siècle, le comté de Schwalenberg, et, dans le 15e, celui de Sternberg ; mais, fiers de leur ancienne noblesse et de leur indépendance (leurs terres étant entièrement allodiales), ils ne prirent le titre de comtes que dans le 16e. Simon VI, comte de la Lippe, mort en 1614, laissa trois fils, Simon VII, Othon et Philippe, qui fondèrent les trois lignes de Detmold, Bracke et Schaumbourg. Celle de Bracke s'est éteinte en 1709 ; les deux autres subsistent encore.

LIPPE-DETMOLD (Ligne de). Cette branche, issue de Simon VII, mort en 1627, obtint, en 1720, le titre de prince d'empire, dont cependant elle ne fait usage que depuis 1789. Le prince de la Lippe accéda, en avril 1807, à l'acte de la confédération rhénane. Il est membre de l'union germanique, et participe à la 16e voix curiale avant Waldeck. Dans l'assemblée générale, il occupe la 34e place, qui est la dernière avant les villes libres.

LIPPE - BUCKEBOURG ou SCHAUMBOURG - LIPPE (Ligne de). Philippe, 3e fils de Simon VI, fonda cette ligne. Élisabeth, sa sœur, était mariée à George Hermann, comte de Schaumbourg ou de Holstein-Schaumbourg, branche aînée de la maison de Holstein, qui s'éteignit en 1459, et dont l'héritière, Edwige, avait épousé Didier le Fortuné, comte d'Oldenbourg, et lui avait donné Christian Ier, depuis roi de Danemark. Quant à la branche aînée de la maison, elle posséda les comtés de Schaumbourg et de Pinneberg, qu'on appelait aussi comté de Holstein, jusqu'en 1640, que mourut, âgé de 84 ans, Othon VI, frère de George Hermann et d'Élisabeth, comtesse de la Lippe, dont nous venons de parler. Othon VI n'ayant pas été marié, sa mère Élisabeth, qui vivait encore, se porta comme son héritière *ab intestat.* Elle ne put cependant recueillir qu'une partie de la succession. Christian IV, roi de Danemark, s'empara du comté de Pinneberg et le partagea avec Frédéric III, duc de Holstein-Gottorp. Ces deux souverains obtinrent aussi le désistement d'Élisabeth, moyennant 145,000 rixdalers qu'ils lui payèrent. Quant au comté de Schaumbourg, la maison de Brunswick et le landgrave de Hesse-Cassel en occupèrent chacun une partie. Philippe, comte de la Lippe, que sa sœur Élisabeth avait institué son héritier, épousa, en 1644, Sophie, fille de Maurice, landgrave de Hesse, et conclut un arrangement en vertu duquel la moitié du comté de Schaumbourg fut adjugée au landgrave, et l'autre moitié fut conférée au comte Philippe à titre de fief hessois. Les deux fils du comte Philippe fondèrent deux lignes dites de Bückebourg et d'Alverdissen. La première de ces lignes s'éteignit en 1775, par la mort du comte Guillaume, feld-maréchal au service du Portugal, et la ligne d'Alverdissen hérita de tout le comté de Schaumbourg. Le comte de la Lippe-Schaumbourg, accéda, en avril 1807, à la confédération du Rhin, et prit, à cette occasion, le titre de prince. Il participe à la 16e voix avant la Lippe-Detmold, et occupe, dans l'assemblée générale, la 33e place.

LIPPI (Fra-Filippo), peintre, né à Florence, 1412 ; obtint, par son tableau du couronnement de la Vierge, les bonnes grâces de Côme de Médicis ; enleva une religieuse, et mourut, 1469, empoisonné par le père de la jeune personne. Il peignit le premier les figures plus grandes que nature, et, par là, contribua à donner du grandiose à la peinture.

LIPPI (Lorenzo), peintre et poëte, né à Florence, 1606, mort en 1664, fit le poëme héroïque intitulé *Il malmantile racquistato.* En peinture, il fit un *Saint André*, un *Martyre de saint Sébastien* et *le Triomphe de David.*

LIS (Ordre du). Cet ordre fut institué en 1546, par le pape Paul III, qui en décora les chevaliers chargés de défendre le patrimoine de saint Pierre contre les irruptions de ses ennemis. Il établit, dans le même but, l'ordre de Lorette dans la Marche d'Ancône et celui de Saint-George dans la Romagne. Le nombre des chevaliers du Lis, fixé dans l'origine à 50, fut porté, en 1556, jusqu'à 350. On les nommait aussi Participants, parce qu'ils faisaient au pape un présent de 25,000 écus. Cet ordre fut non-seulement muni de beaux priviléges, mais on lui assigna encore, sur le patrimoine de saint Pierre, 3,000 écus de rente. La marque de l'ordre était une médaille d'or que les chevaliers portaient sur la poitrine. D'un côté l'on y voyait l'image de Notre-Dame-du-Chêne, et, de l'autre, un lis de bleu céleste sur un fond d'or, avec cette inscription : *Paulus III, Pont. M., munus.* Paul IV confirma cet ordre en 1556, par de nouvelles constitutions, et lui donna le pas sur tous les autres ordres. Les chevaliers du Lis remplaçaient souvent les ambassadeurs et portaient le dais à leur place quand le pape désirait sortir.

LIS ou NOTRE-DAME DU LIS, ordre militaire, institué, si l'on en croit Favin, par Garsias IV, roi de Navarre, en mémoire d'une image miraculeuse de la sainte Vierge, trouvée dans un lis à Nagéra. Ce roi, dit cet auteur, pour placer honorablement cette image, fit bâtir, en 1048, une église et un monastère, où il mit des religieux de Cluni, et forma ensuite l'ordre militaire du Lis, dont il voulut que lui et ses successeurs fussent les grands maîtres. Il le composa de 38 chevaliers nobles, qui faisaient vœu de combattre les Maures. Ces chevaliers portaient sur la poitrine un lis d'argent en broderie, et aux fêtes solennelles, une chaîne entrelacée de plusieurs MM gothiques, d'où pendait un lis d'or, émaillé de blanc, sortant d'une terrasse de sinople, et surmonté d'une grande M. Toutefois rien n'est moins certain que cette origine, puisqu'il est démontré qu'il n'y eut aucun ordre militaire avant le 12e siècle ; et d'ailleurs les autres écrivains ne s'accordent pas avec Favin. Yépez, dans sa Chronique de l'ordre de Saint-Benoît, place l'in-

stitution de cet ordre et la fondation du monastère de Nagéra à 1052. Il prétend que ce fut le roi Garsias VI qui trouva l'image miraculeuse. Il ajoute qu'auprès de cette image on trouva un vase plein de lis, et enfin il donne au nouvel ordre le nom de Vase de Lis. Les autres écrivains ne sont pas plus d'accord entre eux à ce sujet. Ce qu'il y a donc de certain à cet égard, c'est que Ferdinand, infant de Castille, depuis roi d'Aragon, institua ou renouvela l'ordre du Vase de Lis, le jour de l'Assomption, 1403, et fit, ce jour-là, plusieurs chevaliers dans la ville de Medina del Campo, voulant par là donner des marques de sa dévotion à la Vierge. On ne sait pas en quel temps cet ordre fut supprimé.

LISBONNE, *Lisboa*, *Olisipo*, puis *Felicitas Julia*, capitale du Portugal, chef-lieu de la province d'Estramadure et de Comarça, bâtie en amphithéâtre, sur la rive droite du Tage. Cette ville éprouva, en 1755, un violent tremblement de terre. Parmi les nombreux monuments qu'elle renferme, on remarque la cathédrale, *Basilica de Santa Maria*, d'une construction ancienne, et restaurée à la moderne, et l'église de Saint-Roch, dont la superbe chapelle fut apportée de Rome, où Jean V l'avait fait construire; l'église du couvent de Jésus, fondée par Marie Ire, édifice le plus grandiose élevé à Lisbonne depuis 1755, et l'aqueduc d'Agoa-Livre, construit en 1743, qui amène les eaux de la colline de Canessas, et alimente 34 fontaines. Il y a beaucoup d'établissements pour l'enseignement des sciences et des arts, dont les principaux sont : l'Académie des sciences, fondée par le duc d'Alafoens, 1779; celle de la marine, 1779; celle des gardes-marines, 1782; celle des fortifications, 1790; les archives militaires, un dépôt de cartes, etc. Les Maures s'emparèrent de Lisbonne, 716, Ordogno III la fit raser au 10e siècle; les Maures la reprirent, et en furent dépouillés par don Henri, au commencement du 12e siècle; ils s'en emparèrent de nouveau, 1130. Alphonse Ier les en chassa, peupla la ville de chrétiens, et en fit sa capitale, 1145. Henri, roi de Castille, la prit, 1373. Emmanuel en fit sa résidence, au commencement du 16e siècle; et le port, dès ce moment, devint le centre des expéditions maritimes de ses États. Une armée française s'empara de Lisbonne, 1807, malgré les forces combinées des Anglais et des Portugais. Après l'évacuation de l'armée française, les Anglais élevèrent des lignes sur une suite de hauteurs, à environ 5 lieues de distance, qui sauvèrent cette ville, menacée par Masséna, commandant de l'armée française, 1809. V. **PORTUGAL.**

LISIEUX, *Lexovii*, ville de France, chef-lieu d'arrondissement du Calvados, était sous la seconde race, 752-987, la capitale du comté de Lieuven. Cette ville fut pillée par les Normands, 877, brûlée par les Bretons, 1130, prise par Philippe-Auguste, 1203, par les Anglais, 1415, par Charles VII, 1448, par les protestants, 1571, et par Henri IV, 1589.

LISIEUX (Conciles de). Les auteurs font mention de deux assemblées ecclésiastiques tenues en cette ville. La première eut lieu au mois d'octobre 1106, selon Ordéric, en présence de Henri Ier, roi d'Angleterre, pour apporter quelque remède aux maux que souffrait l'église de Lisieux, depuis la mort de son évêque Gilbert Maminot, jusqu'au sacre de Jean, lequel étant archidiacre de Séez, fut mis sur le siége de cette église, 1107. Hugues de Harcourt, évêque de Lisieux, célébra en 1321 un synode, dont on a les ordonnances tirées de la bibliothèque de Saint-Victor-les-Paris. Enfin Jean le Veneur, cardinal et prélat de cette ville, y célébra deux synodes, 1531 et 1540.

LIT DE JUSTICE. Nom donné primitivement au trône préparé pour le roi, lorsque ce prince devait se rendre au parlement, et qui plus tard s'étendit aux séances elles-mêmes. Le premier lit de justice dont l'histoire fasse mention se tint en 1318, sous Philippe le Long, et le dernier eut lieu à Versailles, 8 mai 1788. Dans cette dernière assemblée, Louis XVI ordonna l'établissement d'une cour plénière, et la création de plusieurs grands bailliages.

LITHOGRAPHIE. Art de reproduire, au moyen d'une pierre, le dessin ou l'écriture. Cet art a été inventé en 1796, par Aloys Sennefelder, chantre des chœurs du théâtre de Munich. Sennefelder se rendit en Angleterre, 1799, mais différentes circonstances nuisirent à sa découverte, qui ne jouit d'un peu de crédit qu'en 1806, et ne fut même généralement adoptée qu'en 1816. Son importation en France date de 1814.

LITHUANIE (grand-duché de). Ce nom ne fut d'abord donné qu'à un petit pays situé au nord-est de la Prusse; sa capitale était Coyno. Il s'étendit au 13e siècle, non-seulement jusqu'à Vitebsk et Smolensk, mais encore il comprit toute la Russie Blanche, et s'étendit jusqu'aux affluents du Dnieper.

LITHUANIE (Vicissitudes de la). La Lithuanie avait autrefois ses princes, qui prenaient le titre de grand-duc. Le premier dont l'histoire fasse mention est Erdivil, 1170. Kiernus, son fils, ne laissa qu'une fille, Porta, mariée à Ziwibond Desprungowicz, qui subjugua la Russie, 1217. Ringold lui succéda, 1250, et soutint de grandes guerres contre les chevaliers de Livonie. Mendog, son fils, bâtit une ville de son nom, 1258. Il fut suivi de Troynat, 1264; celui-ci de Volstinik, 1267, et ce dernier de Suintorog, 1270, qui laissa Guerimond, grand-duc de Lithuanie et de Samogitie, 1275. Guerimond fit la guerre aux Polonais, et aux croisés de Prusse et de Livonie. Il fut père de Giligin, mort, 1278, et de Tribus, prince de Samogitie. Giligin eut Romanus, père de Romund, mort jeune, 1279; et de Trab, duc de Lithuanie, assassiné par Doûmant, 1280. Narimund, fils de Trab, alors religieux grec, sortit de son monastère, 1280, pour venger la mort de son père, tua dans un combat Doûmant, se retira ensuite dans sa solitude, et conseilla aux Lithuaniens de choisir le plus vaillant d'entre eux pour les gouverner, 1282. Ceux-ci jetèrent les yeux sur Witen, maréchal de Trab, et l'élurent, 1282; il remporta de grands avantages contre les Russes. Gedimin lui succéda, 1328, et fit la guerre aux Polonais, sur lesquels il prit grand nombre d'esclaves. On dit qu'il avait assassiné son prédécesseur, dont il épousa la veuve. Il laissa divers enfants, et entre autres Lavnut et Olgierd, qui firent de grandes conquêtes dans la Prusse, 1380-1381. Olgierd eut une partie de la Lithuanie, et usurpa le reste sur son frère, qu'il fit mourir en prison, 1380. Il épousa une dame chrétienne, et en eut Jagellon. Celui-ci, par son mariage avec Hedwige de Pologne, 1386, devint roi de ce pays, et reçut le baptême avec le nom de Ladislas. Les Lithuaniens étaient idolâtres. Jagellon travailla à leur conversion, établit un évêché à Wilna, dont André Vazilon, Polonais, fut premier évêque, et contribua puissamment à étendre le christianisme chez ce peuple. Il lui donna pour le gouverner Ultolt, son cousin, fils de Lavnut, qui avait été baptisé et nommé Alexandre, prince ambitieux et entreprenant, qui ne négligea aucun moyen de s'agrandir, vit borner ses conquêtes par Tamerlan, 1399, et battit les Moscovites, 1406. Depuis il servit Jagellon ou Ladislas contre les chevaliers de Prusse, et se trouva à la bataille de Grunewald. Il mourut sans enfants, 1430. Un de ses frères, nommé Coributh, conduisait alors une partie des troupes des Hussites. Le roi

Ladislas donna le duché de Lithuanie à son frère Svdrigel ou Boleslas, qui s'en rendit indigne par ses révoltes, et mourut, 1452. Sigismond, duc de Starodub, frère d'Ultolt, s'opposa à Boleslas, 1440, et consentit avec son fils Michel, qu'après sa mort la Lithuanie fût unie à la Pologne. Le père et le fils furent assassinés peu après par Jean, duc de Czattorie. Boleslas voulut profiter de cette double mort, et se mit immédiatement en campagne; mais Casimir, son neveu, 5e fils de Jagellon, l'obligea de prendre d'autres mesures, 1444. Au commencement du règne d'Alexandre, roi de Pologne, 1501, les Polonais et les Lithuaniens joignirent leurs États. Ils convinrent que l'élection de leurs rois se ferait toujours en Pologne; que ceux de Lithuanie y auraient séance; que les charges de leur duché subsisteraient; et que chaque peuple suivrait ses anciennes coutumes. Ainsi le grand-duché ne fut pas réduit en province, mais seulement uni à la république, comme principauté alliée. Il avait son armée à part avec ses généraux indépendants de ceux de la couronne. Cette armée campait, agissait, marchait, prenait ses quartiers, et faisait ses levées séparement. Son trésor et ses officiers n'avaient rien de commun avec le trésor de Pologne. Dans la distribution des charges de la cour, on observait le même ordre et le même rang que s'il y avait encore eu un grand-duc. A l'époque du 1er démembrement de la Pologne, 1774, une partie de la Lithuanie échut à la Russie, qui au 2e et au 3e partage, 1793-1795, obtint le reste du pays.

Chronologie historique des grands-ducs de Lithuanie. Erdivil, 1170. — Kiernus, Ziwibond, Derprungowicz, 1217. — Ringold, 1230-1238. — Mendog, 1238-1264. — Troynat, 1264-1267. — Volstinik, 1267-1270. — Suintorog, 1270-1275. — Guérimond, 1275-1278. — Giligin, 1270-1279. — Romund, 1279-1280. — Trab, 1280. — Narimund, 1280-1282. — Witen, 1282-1528. — Gedimin, 1528-1330. — Lavnut, 1330-1380-1380. — Olgierd, 1380-1386. — Jagellon, 1386. — Ultold, 1392-1430. — Ividrigel ou Boleslas, 1430-1440. — Sigismond, 1440-1444. — Réunion à la Pologne, 1444. — Réunion définitive, 1501.

LIVERPOOL, ville d'Angleterre, sur la rive droite et près de l'embouchure de la Mersey dans la mer d'Irlande. Les édifices sont fort beaux; on admire surtout l'Hôtel de ville, orné de colonnes corinthiennes. Elle possède une académie, ouverte en 1817, pour la littérature, les sciences et les arts. Depuis 1824, il s'est formé une société de voyageurs où sont admises les personnes qui ont parcouru des contrées éloignées. Avant le 16e siècle, cette ville n'était qu'un hameau; en 1700 elle n'avait que 5,000 habitants; en 1801, elle en renfermait 77,653; en 1821, 118,972; en 1824, 133,000. Cette ville envoie deux membres au parlement.

LIVERPOOL (Charles Jenkinson, baron Hawkesbury, comte de), ministre d'État anglais, naquit dans le comté d'Oxfort, 1727. Il se livra d'abord à la littérature, et composa quelques couplets en l'honneur de sir Édward Turner, qui le présenta à lord Bute, dont il devint le secrétaire particulier, 1761. Il entra à la chambre des communes, 1762, fut trésorier de l'artillerie, puis secrétaire-adjoint de la trésorerie. Destitué en 1765, il ne tarda pas à rentrer dans les affaires, et fut nommé par la reine-mère auditeur des comptes. Il devint secrétaire de la trésorerie, 1766; lord de l'amirauté, 1767; vice trésorier d'Irlande et membre du conseil privé, 1772; clerc des rôles en Irlande, 1775; grand maître de la monnaie, 1776; secrétaire de la guerre, 1778. Renversé avec le ministère, 1782, il fut rappelé par Pitt, 1786; devint successivement chancelier du duché de Lancastre, baron de Hawkesbury, pair et comte de Liverpool, 1796; président du conseil de commerce et receveur des douanes. Il mourut à Londres le 17 décembre 1808. Il a laissé un grand nombre de brochures, une collection des traités de 1648 à 1783, et un traité sur les monnaies du royaume.

LIVIE DRUSILLE, *Livia Drusilla* ou *Livia Augusta*, née 695 de Rome, de la famille Claudia, épousa d'abord Tibérius Claudius Nero, dont elle eut Tibère et Drusus Germanicus. Elle fut enlevée par Octave Auguste, dont elle hâta et cacha la mort jusqu'à l'arrivée de Tibère, alors absent de Rome. Elle mourut, 782 de Rome (29 de J.-C.), traitée avec la plus noire ingratitude par Tibère, son fils. — Livie Liville, *Livia Livilla*, petite-fille de la précédente, épousa Drusus, son cousin, fils de Tibère; séduite par Séjan, elle empoisonna son mari, devint la complice de l'infâme ministre dans ses projets contre les fils de Germanicus. Elle fut enfermée par l'ordre d'Antonia, sa mère, dans un cachot où elle mourut de faim, 135 de J.-C.

LIVINGSTON (William), gouverneur de New-Jersey, d'origine écossaise, naquit en 1723 et mourut en 1790. Il employa tous ses talents d'écrivain à défendre les droits de l'Amérique du nord contre les prétentions de la métropole, et laissa plusieurs ouvrages; entre autres, un poëme intitulé : *la Solitude philosophique*; un éloge funèbre du rév. président Burr, 1758, et la revue des opérations militaires au Nord de l'Amérique, de 1755 à 1758. — Robert Livingston, né dans l'État de New-York, 1746, fut député au congrès américain tenu à Philadelphie, fit partie du comité chargé de rédiger la fameuse déclaration des États-Unis, 1777. Nommé chancelier d'État vers la même époque; il en exerça les fonctions pendant 25 ans; fut, au bout de ce temps, envoyé en France, et rapporta de ce voyage diverses notions sur des objets d'économie rurale qu'il publia dans les Mémoires de la société d'encouragement des arts et de l'agriculture de New-York, dont il était président. Il mourut en 1813, et laissa un Examen du gouvernement d'Angleterre comparé aux constitutions des États-Unis.

LIVIUS SALINATOR (Marcus), Romain célèbre, fut consul 219 et 207 av. J.-C. Dans son premier consulat, il fit avec succès la guerre en Illyrie; dans le deuxième, il eut pour collègue son ennemi personnel, Claudius Néron. L'intérêt de la république réunit les deux consuls Ils marchèrent ensemble contre Asdrubal, et se couvrirent de gloire dans plusieurs combats. Nommé censeur, 5 ans après son 2e consulat, il créa un impôt sur le sel, ce qui lui fit donner le nom de Salinator. On ignore ce qu'il devint ensuite, ainsi que l'année de sa mort.

LIVONIE, gouvernement russe, situé sur les bords de la Baltique, entre les gouvernements de Saint-Pétersbourg, de Pskov, Witepsk et la Courlande. Les Livoniens furent convertis à la foi dans le 12e siècle, 1186. Les chevaliers de Livonie, dits *porte-glaive*, contribuèrent particulièrement à cette conversion. Depuis, cet ordre fut uni à celui de Prusse, dit *teutonique*, 1234. Albert de Brandebourg, qui était grand maître de cet ordre, dans le 16e siècle, adopta les sentiments de Luther. A cette époque Gauthier sépara l'ordre de Livonie de celui de Prusse. Il en fut grand maître, et eut pour successeur Guillaume de Furstemberg. Le dessein de conquérir la Livonie mit en armes plusieurs princes; mais les peuples se donnèrent au roi de Pologne. Les Suédois et les Moscovites y firent des conquêtes. Étienne Bathori, roi de Pologne, en chassa les derniers. Les Suédois s'en rendirent maîtres, 1617, par intelligence et par force. Les Moscovites cédèrent leurs droits sur la Livonie à Ladislas, roi de

Pologne, 1634. L'année suivante, le même roi signa le traité de Stumsdorf avec les Suédois, le 12 septembre. C'était une trêve qui devait durer 26 ans jusqu'en 1661, et pendant laquelle les Suédois devaient jouir de ce qu'ils possédaient au septentrion de la Dwina : c'est ce qui leur fut depuis entièrement cédé par la paix d'Oliva, 1660. Pierre le Grand a définitivement chassé les Suédois de la Livonie, 1707.

LIVOURNE, *Livorno*, ville et port du grand-duché de Toscane, ancien port romain, réduit, au 16e siècle, à l'état de village, et cédé aux Florentins par les Génois, 1421. Il fut relevé et fortifié par les Médicis, qui creusèrent le port, et attirèrent des négociants de toutes les nations. Le seul monument remarquable est la statue de marbre de Ferdinand Ier, ouvrage de Jean de Bologne. En 1818, on y comptait 59,735 habitants, et en 1825, 65,555, dont 6,037 non catholiques. Cette ville est la patrie de l'antiquaire Venuti.

LO (Saint-), ville de France, sur la Vire, chef-lieu du département de la Manche. Cette ville s'appelait autrefois *Briovera* (pont sur la Vire). Son nom moderne lui vient d'un évêque de Coutances, 549. Saint-Lô fut successivement détruit, 890, et rebâti, 912, par les Normands, qui entourèrent la ville de fortifications. En 1346, Édouard IV d'Angleterre s'empara de Saint-Lô. Cette ville eut beaucoup à souffrir des guerres de religion.

LOANDA (SAINT-PAUL DE), ville d'Afrique, capitale du royaume d'Angola, dans la Guinée inférieure, fondée par les Portugais, en 1578. Cette ville a un bon port, et est très-fortifiée.

LOANO, villes des États sardes, port fréquenté. Les Austro-Sardes y furent battus par Schérer, 24 novembre 1795.

LOBAU (Georges **MOUTON**, comte de), maréchal de France, naquit à Phalsbourg, 21 février 1770, s'enrôla comme volontaire, 1792; fit les campagnes du Rhin et d'Italie, et, après avoir passé par tous les grades, fut fait colonel, 1799; servit en cette qualité pendant toute la campagne de Gênes, où il fut blessé, et pendant laquelle, sur 7 drapeaux enlevés à l'ennemi, le régiment du jeune colonel Mouton en rapporta 6. Il y fut blessé et laissé pour mort sur le champ de bataille. En 1805, l'empereur l'éleva au rang de général, et le fit son aide de camp; en 1807, après les glorieuses journées d'Ulm, d'Austerlitz, d'Iéna, de Pultusk, d'Eylau et de Friedland, auxquelles il prit une part glorieuse, il reçut, en récompense, le grade de général de division et le rang d'inspecteur général; en 1808, les campagnes de Rio-Secco et de Burgos viennent accroître sa renommée : la division qu'il commandait remporta la victoire au pas de charge, et 59 canons et 12 drapeaux deviennent les trophées de ces deux victoires; en 1809, sa brillante conduite à Esslingen lui valut le glorieux surnom de comte de Lobau. Napoléon lui confia secrètement, 1811, la révision du personnel de l'armée entière, et, tour à tour grand-officier de la Légion d'honneur et aide-major général, il dirigea une divison d'infanterie de 50,000 hommes, 1812, et ne la quitta qu'après le désastre de Waterloo, 1815. Appelé à la Chambre des députés, il vota constamment avec Foy et Périer, et fut élu membre du gouvernement provisoire, 1830; il remplaça Lafayette dans le commandement de la garde nationale, et mourut à 68 ans, 27 novembre 1838.

LOBINAU (Gui-Alexis), né à Rennes, 1666, fit profession de la règle de Saint-Benoît, 1683, et s'appliqua toute sa vie à l'étude de l'histoire. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont les plus célèbres sont : l'*Histoire de Bretagne*, l'*Histoire de Paris*, l'*Histoire des deux conquêtes de l'Espagne par les Maures*, *Histoire des Saints de Bretagne*. Lobineau mourut en 1727.

LOCHES, ville de France, sur la rive gauche de l'Indre, chef-lieu d'arrondissement du département d'Indre-et-Loire. Loches doit son origine à un ancien château bâti sous les Romains et regardé comme une place forte au moyen âge. En 1193, ce château appartenait à Jean-sans-Terre, qui le céda à Philippe-Auguste, 1290. Nos rois le possédèrent jusqu'à la révolution. Louis XI en avait fait une prison d'État, 1470. Le château est presque entièrement détruit. Au sud est une forteresse carrée, fort haute, entourée de tourelles et de fossés, qui sert maintenant de prison. Le château de Charles VII forme aujourd'hui l'hôtel de ville.

LOCKE (Jean), célèbre métaphysicien anglais, naquit à Wrington, 1632, étudia à Westminster et à Oxford, et se livra avec ardeur à la philosophie nouvelle de Descartes. En 1664, il accompagna, à Berlin, l'ambassadeur d'Angleterre, et obtint l'emploi de secrétaire des présentations aux bénéfices, 1672; vint en France, 1674, et y publia son *Essai sur l'entendement humain*; suivit en Hollande lord Ashley, 1679, et rentra en Angleterre, 1689, où il fut nommé par Guillaume III commissaire du commerce et des colonies, place qu'il occupa jusqu'en 1700. Sa santé l'ayant obligé à la retraite, il se retira à Oates et y mourut, 1704.

LOCRES, *Locri Epizephyrii*, ville d'Italie, reçut diverses colonies de Locriens, dont une conduite par Ajax, fils d'Oïlée, et fut occupée par des Locriens Ozoles, 757 av. J.-C. Elle tomba sous la domination de Denys le Tyran, 394-389, servit de refuge à Denys le Jeune, 357-351 av. J.-C.; devint plusieurs fois libre et dominée par les tyrans siciliens, de 350 à 275, et tomba, en 205, au pouvoir des Romains.

LODI, ville du royaume Lombard-Vénitien, sur l'Adda, bâtie par l'empereur Frédéric, 1158, fortifiée, 1655, et prise par les Français après la célèbre bataille du Pont de Lodi, 1796.

LODI (Passage du pont de, sur l'Adda). Les Autrichiens, battus par le général Bonaparte, avaient quitté Lodi sans couper le pont, qui n'a pas moins de 200 mètres de longueur, mais en le faisant défendre par trente pièces de canon; quatre mille grenadiers, ayant à leur tête les généraux Berthier, Masséna, Cervoni, se précipitent sur le pont et enlèvent l'artillerie autrichienne, la cavalerie passe le fleuve à la nage. Les Autrichiens se retirèrent à Mantoue, dans le pays de Venise, abandonnant le Milanais aux Français; Crémone et Pavie ouvrirent leurs portes, 10 mai 1796.

LOEWENDAHL (Ulric-Frédéric Waldemar, comte de), petit-fils d'un fils naturel de Frédéric III, roi de Danemark, né à Hambourg, 1700, porta les armes à l'âge de treize ans, et fut fait capitaine en 1714. Il se signala à Péterwaradin, au siége de Temeswar et à celui de Belgrade. Le roi Auguste de Pologne le fit maréchal de camp et inspecteur général de l'infanterie saxonne. Entré au service de la Russie, l'impératrice le fit lieutenant général de ses armées et de son artillerie. Il passa, en 1743, au service de France avec le grade de lieutenant général. Il contribua à la victoire de Fontenoi; s'empara de Gand, Ostende, Oudenarde, Nieuport, reçut le collier des ordres du roi, et mit le comble à sa gloire par la prise de Berg-op-Zoom (16 septemb. 1747), qui lui valut le bâton de maréchal. Il mourut, en 1755, membre de l'Académie des sciences.

LOGRONO, *Juliobriga*, *Lucronium*, ville ruinée d'Espagne, chef-lieu de la province de Logrono, vieille Castille, sur l'Ebre, fut prise par les Français, 1823. Pa-

trie du cardinal J. Saenz, des peintres F. Navarette et Mudo, du poëte Fr. Lopez de Zarate, et du jésuite Arriaga.

LOLLARD (Walter), célèbre hérésiarque du 14e siècle, naquit en Angleterre. Il prêcha ses erreurs en Allemagne, 1314-1518. Il soutenait que les anges rebelles avaient été injustement chassés du ciel; que l'intercession des saints et les cérémonies de l'Église étaient impies; que le mariage était une prostitution jurée, etc. Il compta plus de 80,000 disciples, parmi lesquels il en choisit 12 qu'il nomma ses apôtres, en les chargeant de catéchiser la Bohême et l'Autriche. Lollard fut brûlé à Cologne, 1522.

LOMAGNE, petit pays de France qui relevait des ducs de Gascogne, et qui était une subdivision du bas Armagnac. La Lomagne, jadis nommée *Leomania*, était habitée du temps de César, av. J.-C. 50, par les Lactorates. Lectoure en était la capitale. Au moyen âge, ce pays était gouverné par des vicomtes. Un mariage porta cette vicomté, vers l'an 1157, dans la maison d'Armagnac, qui la posséda presque continuellement jusqu'en 1789. La Lomagne se trouve comprise aujourd'hui dans les départements de la Haute-Garonne, du Gers et du Tarn-et-Garonne.

LOMBARD (Pierre), célèbre théologien scolastique, ainsi nommé parce qu'il était natif de Novarre en Lombardie, fut aussi appelé le Maître des sentences. Il se distingua tellement par son savoir à l'université de Paris, qu'il fut pourvu d'un canonicat à Chartres et même de l'évêché de Paris, 1159. Pierre Lombard mourut en 1164. Son excellent ouvrage *des Sentences*, divisé en quatre livres, et sur lequel Guillaume d'Auxerre, Gabriel Major, Scot, Ockam, saint Thomas, saint Bonaventure, Albert le Grand, ont fait des commentaires, peut être regardé comme la source de la théologie scolastique.

LOMBARDIE. On donnait, dans le moyen âge, ce nom à toute la partie de l'Italie située dans le bassin du Pô, et qui comprenait le Milanais, l'État de Venise jusqu'à l'Istrie, une partie du Tyrol, l'évêché de Trente, le pays des Grisons, la république de Gênes, une partie de la Toscane et le duché de Bénévent.

LOMBARDIE (Vicissitudes de la). Les Lombards, *Langobardi*, ont commencé à paraître pour la première fois en 379, sous le règne de Gallien. Ils étaient alors sous la conduite de deux frères, Ibor et Aïon. Dix ans après, 389, ces princes étant morts, le peuple élut pour son premier roi Agilmond, fils d'Aïon, qui régna 33 ans. En 327, ils entrèrent en Pannonie, et y restèrent jusqu'en 568, époque à laquelle ils passèrent en Italie, sous la conduite de leur roi Alboin. Ce prince s'empara de Milan, 569; de toute l'Ombrie, 572, et mourut en 573. Il eut pour successeur Cleph, mort assassiné, 575, après un règne de 18 mois. Autharis, son fils, étant en bas âge, les Lombards choisirent pour les gouverner 30 ducs qui administrèrent le pays pendant 10 ans, 575-585. Pendant cet intervalle, ils firent une irruption dans les Gaules, 576, et pillèrent le Mont-Cassin, 582. En 585, Autharis ou Autharic, élu roi à sa majorité, prit, en montant sur le trône, le surnom de Flavius, qu'avaient adopté tous les empereurs romains depuis Constantin. La même année, attaqué par Childebert, roi d'Austrasie, il s'accommoda avec lui, remporta une victoire sur les Grecs, 587, et battit enfin Childebert, 589. Arioald mourut en 590, et ne laissa pas de postérité. Agilulphe, parent d'Autharis, fut proclamé roi de Lombardie, 591. Ce prince abjura l'arianisme, 602, et mourut en 613, après un règne de 25 ans. Adoloald, son fils, né en 602, associé au trône depuis l'an 604, lui succéda sous la tutelle de sa mère Théodelinde. Ce prince fut empoisonné, 625, et eut pour successeur Arioald, son beau-frère. Arioald mourut en 636, sans postérité, et sa femme Gondeberge, fille d'Agilulphe, épousa et fit reconnaître roi Rotharis, duc de Brescia. Ce prince fit publier, en 643, en un corps les lois des Lombards, et mourut en 652, laissant pour lui succéder un fils nommé Rodoald, qu'il avait eu d'une première femme. A Rodoald succéda Aribert, 653, et à celui-ci Pertharit et Godebert, 661. L'année suivante, 662, Godebert fut assassiné par Grimoald, duc de Bénévent, et Pertharit se retira chez les Abares. En 663, Grimoald fit sommer le khan des Abares de lui livrer Pertharit, et, sur le refus du khan, le prince proscrit vint lui-même se remettre entre les mains de son ennemi, qui le traita d'abord avec bonté; mais bientôt, devenu suspect, Pertharit se sauva en France, 664. Il obtint des troupes de Clotaire III, fut battu à Asti, 665; mais, en 671, Grimoald étant mort, il rentra en Lombardie, chassa Garibald, fils de Grimoald, et remonta sur le trône. Il mourut en 686, et eut pour successeur Cunibert, son fils. Ce prince battit, en 690, Alachis, duc de Trente et de Brescia, et mourut en 700. Il eut pour successeur Liutpert, son fils; celui-ci, Ragimbert, 701, et ce dernier, Aribert II, son fils (même année). Aribert, en 712, attaqué par Ansprand, perdit une bataille, se noya dans le Tesin, et 3 mois après, Ansprand le suivit au tombeau. Liutprand, son fils, fit la guerre aux Grecs. Il attaqua, prit et perdit successivement Ravenne, Bologne, Osimo, Ancône, 726-730; et fit bâtir près de Modène le bourg de Citta Nuova, 734. Il mourut en 744, et eut pour successeur Hildebrand, son neveu, que ses vices firent déposer au mois d'août de la même année. Les Lombards élurent alors pour roi Ratchis, duc de Frioul. Ratchis, en 749, abdiqua en faveur d'Astolphe, son frère, et se retira au Mont-Cassin. Astolphe, en 752, s'empara de Ravenne, et de là porta ses vues sur Rome; mais, en 754, battu par les troupes de Pepin, roi de France, il promit de rendre Ravenne avec les autres villes de l'exarchat et de la Pentapole. L'année suivante, 753, il recommença la guerre; mais à peine eut-il appris la marche de Pepin, qu'il se renferma dans Pavie; et, contraint bientôt à capituler, il demanda la paix et l'obtint en restituant les villes qu'il avait usurpées sur les Grecs et sur les Romains. Il mourut en 756, d'une chute de cheval, et eut pour successeur Didier, duc d'Istrie. Ratchis alors voulut remonter sur le trône; mais un ordre du pape Étienne le contraignit à retourner au Mont-Cassin, 757. En 772, Didier se brouilla avec le pape Adrien au sujet des villes de Ferrare, de Faënza et de Commachio, dont il venait de s'emparer et dont il refusait de se dessaisir. Adrien, ainsi que ses prédécesseurs, eut recours au roi des Français. Charlemagne passa les Alpes, 773; battit Adalgise, fils de Didier; contraignit ce prince à se rendre prisonnier, 774, et mit un terme à la puissance des Lombards en Italie. Ce royaume avait duré 207 ans, et avait eu 21 rois.

Chronologie historique des rois de Lombardie.

Alboin, 568-573. — Cleph, 573-584. — Autharis, 584-591. — Agilulphe, 591-615. — Adaloald, 615-625. — Arioald, 625-636. — Rotharis, 636-652. — Rodoald, 652-653. — Aribert Ier, 653-661. — Pertharit et Godebert, 661-662. — Grimoald, 662-671. — Pertharit, rétabli, 671-686. — Cunibert, 686-700. — Liutpert, 700-701. — Ragimbert, 701. — Aribert II, 701-712. — Ansprand, 712. — Liutprand, 712-744. — Hildebrand, 744. —

Ratchis, 744-749. — Astolphe, 749-756. — Didier, 756. — Extinction du royaume de Lombardie. 774.

LOMÉNIE (Antoine de), fils du greffier du conseil, Martial de Loménie, tué à la Saint-Barthélemy, 24 août 1572, fut nommé par Henri IV ambassadeur à Londres, 1594, puis secrétaire d'État, 1600, et mourut en 1638, à l'âge de 78 ans. C'est lui qui légua à la Bibliothèque du roi les précieux manuscrits historiques connus sous le nom de *Fonds de Brienne*.—Loménie (Henri-Auguste de), comte de Brienne, fils du précédent, remplit pour Louis XIII diverses missions honorables, et fut son secrétaire d'État, 1638-1643. Ministre des affaires étrangères pendant la minorité de Louis XIV, il se conduisit avec une grande fermeté pendant tous les troubles de la Fronde, et mourut, 1666. On a de lui des *Mémoires* sur les événements du temps, imprimés dans la collection Petitot. — Loménie (Louis-Henri de), comte de Brienne, fils aîné du précédent, né en 1635, à qui son père avait résilié ses fonctions de ministre des affaires étrangères, ne commença à les remplir qu'en 1663, après avoir voyagé dans presque toute l'Europe. Il n'occupa ce poste important que quelques mois, et se retira dans la congrégation de l'Oratoire. Il en sortit bientôt par suite d'une passion extravagante, et sa famille le fit renfermer à Saint-Lazare. Il ne recouvra la raison qu'un grand nombre d'années après, et mourut à l'abbaye de Château-Landon, 1698. On a de lui des *Mémoires* et un poëme sur les fous renfermés à Saint-Lazare. — Loménie (Étienne-Charles de), comte de Brienne, né à Paris en 1727, embrassa l'état ecclésiastique, et fut nommé, en 1752, grand vicaire de l'archevêché de Rouen. En 1760, promu à l'évêché de Condom, il passa, en 1762, à l'archevêché de Toulouse. L'Académie des sciences et l'Académie française, en 1770, l'admirent dans leur sein. Il parvint, en 1788, à être nommé premier ministre et archevêque de Sens. Son administration fut courte et impopulaire. Le mécontentement public le força de se retirer, 14 août. Il reçut en dédommagement le chapeau de cardinal. Il prêta serment à la constitution civile du clergé, et mourut subitement à Sens en 1794.

LONDONDERRY, *Londino-Deria*, ville d'Irlande, chef-lieu du comté de Londonderry, fondée par Jacques Ier, 1604, soutint plusieurs siéges célèbres, notamment en 1688.

LONDONDERRY (Lord). V. CASTELREAGH.

LONDRES, *London*, *Londinum*, capitale de l'Angleterre, métropole du royaume-uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, ville la plus riche et la plus peuplée de l'Europe, sur la Tamise, qui la divise en deux parties : celle de la rive gauche, la plus considérable, est dans le comté de Middlesex et le hundred d'Ossulstone, et celle de la rive droite dans le comté de Surrey et le hundred de Brixton. L'étymologie du mot *Londres* n'est pas bien connue : les uns le font venir de deux mots celtiques, *lun*, bocage, et *den*, ville; d'autres prétendent qu'il dérive de deux mots bretons, *llyn*, lac, et *din*, ville. Cette ville existait du temps des Romains, et se trouvait dans le pays des Trinobantes. Tacite la nomme *Londinium* et *Colonia Augusta*. Lorsque les Romains eurent retiré leurs troupes de l'île, 5e siècle, Londres redevint une ville bretonne. Elle fut prise par les Saxons, 487; reprise par les Bretons, 498; ravagée par la peste, 664, 1348, 1361, 1485, 1563, 1665; par le feu, 998, 801, 1077, 1212, 1666, et par les Danois, au commencement du 9e siècle. Un peu plus tard, Alfred en fit la capitale de l'Angleterre. Les juifs y furent massacrés au couronnement de Richard Ier, 1189 et 1264. Elle fut en proie à la flamme, 1258, 1314 à 1317, et fut entièrement saccagée pendant la révolte de Walt-Tyler, sous Richard II, 1381. Elle commença à être éclairée, 1416, et fut pavée, 1542. Elle éprouva un tremblement de terre, 1580. Pendant la guerre entre l'infortuné Charles et le parlement, Londres fut constamment au pouvoir de rebelles, 1643-1648. Le roi n'y rentra que pour entendre sa condamnation et recevoir la mort dans la rue de Whitehall, 1649. Il y eut une insurrection parmi les basses classes, lors de la pétition de l'association protestante au parlement, 1780. L'anniversaire de la 50e année du règne de Georges III y fut célébré le 25 octobre 1809. L'empereur Alexandre, le roi de Prusse et plusieurs autres princes étrangers la visitèrent, 1814. Georges IV y fut couronné, 1821. On compte parmi les différentes améliorations créées depuis 1689, la destruction des vieilles portes de la Cité, 1760; l'ordre donné, en 1762, de retirer les énormes enseignes qui s'avançaient jusqu'au milieu des rues; les utiles dispositions de 1768 pour le pavage, le nettoyage l'arrosement des rues. Cette ville se divise en 3 parties : la Cité de Londres, celle de Westminster et le bourg de Southwark. Il y a dans cette ville des édifices en très-grand nombre; mais ils sont en général peu magnifiques. Le plus beau monument d'architecture moderne est l'église cathédrale de Saint-Paul, qui s'élève au centre de la Cité, et fut construite, de 1675 à 1710, par l'architecte Christophe Wren, sur l'emplacement d'une église détruite par incendie, 1666. La hauteur de l'édifice, depuis le pavé jusqu'à la croix, est de 104 mètres. L'abbaye de Westminster ou église collégiale de Saint-Pierre fut fondée par Sebert, roi des Saxons de l'est, vers l'an 604. Ce monument fut réédifié, 1050, et fut achevé, 1065. L'église de Sainte-Marguerite, dont la construction remonte à 1446, fut incendiée, 1666, et reconstruite d'après les plans de Wren, 1690. L'église Saint-Jacques, reconstruite et ouverte, pour la première fois, 1790, Le palais de Saint-James, bâti sur l'emplacement d'un ancien hôpital de lépreux, rasé par Henri VIII, 1520. La reine Marie, sa fille, y mourut, 1558. Charles Ier y fut enfermé pendant l'instruction de son procès, 1648. Enfin c'est le lieu de la naissance de Georges IV, 1762. Le palais de Buckingham fut élevé par Buckingham, lord du sceau privé de la reine Anne, 1706; acheté par Georges III, 1762, et fut le berceau de tous les enfants de ce dernier, à l'exception de Georges IV. Il ne fut entièrement réparé qu'en 1830. Le palais de Kensington fut acheté des comtes de Nottingham par Guillaume III, qui le fit reconstruire en partie, 1692. Marie, épouse de ce dernier, y mourut, 1695; la reine Anne, 1714, et Georges II, 1760. Le palais Lambeth, sur la rive droite de la Tamise, fondé dès 1188, sert de résidence, depuis 7 siècles, au primat d'Angleterre. La grande salle de Westminster, élevée par Guillaume le Roux, 1097 et 1098, qui la destinait à servir de salle de banquet est une addition à ce vaste palais. Lors de son retour de Normandie, il y célébra la Pentecôte, 1199. Richard II fit construire le monument qui existe aujourd'hui, 1397, et offrit, dans le nouvel hall, un banquet à la noblesse, 1398. Cette salle a 90 mètres de longueur, sur 25 de large. C'est là qu'ont ordinairement lieu les fêtes pour le couronnement des rois d'Angleterre. La chambre des lords faisait autrefois partie de l'ancien palais de Westminster, et date du règne d'Édouard le Confesseur, 1050. Charles Ier y fut condamné, 1640; et elle vit encore l'importante conférence entre les lords et les communes, qui décida la révolution de 1688. La chambre des communes communique avec l'entrée de la chambre des lords. C'est une partie de l'ancien palais qu'on suppose avoir été bâti par le roi Étienne, 1135-1154. La

chapelle en fut reconstruite par Édouard III, 1347. Sous le règne d'Édouard VI, 1547-1553, elle fut consacrée aux communes du royaume, qui depuis y ont toujours tenu leurs séances. Le ministre Perceval fut assassiné à côté de la porte d'entrée qui communique avec l'antichambre, 1812. La Tour de Londres fut bâtie par Guillaume le Conquérant, 1078. Guillaume le Roux la fit entourer d'une muraille épaisse, 1097. Elle fut fortifiée sous le règne de Richard Ier, 1190, Henri III y fit d'autres constructions, 1240. Le palais du lord-maire, commencé, 1739, et terminé, 1755; la Banque d'Angleterre, construite sur les desseins de Sampson, 1733-1734, continuée par l'architecte Taylor, 1770-1786, et par M. Soane, 1788-1816. La Bourse fut commencée le 7 juin 1566; incendiée, 1666; reconstruite sous Charles II, qui en posa la première pierre, 1667, et fut enfin achevée le 28 septembre 1669; l'Académie royale, fondée par Georges III, 1768. Sir Joshua Reinolds en fut le premier président jusqu'en 1791, époque à laquelle il fut remplacé par West, mort en 1820, etc.

LONDRES (Conciles de). Les évêques et les grands seigneurs du royaume d'Angleterre s'assemblèrent vers l'an 715, en concile, à Londres, et le roi Inas profita de cette circonstance pour faire publier les ordonnances relatives aux mariages entre les Bretons, les Écossais et les Saxons. Quelques auteurs font mention d'un autre concile, tenu dans le même temps à Londres contre les images. Celnoth de Cantorbéry et Eubald d'Yorck, avec neuf autres évêques, tinrent un concile à Londres, 853, en présence d'Egbert, roi des Saxons occidentaux, et d'Uthlac, roi de Mercie : ce concile fut tenu le 26 mai, fête de saint Augustin, apôtre d'Angleterre. Il en fut célébré un autre sous le règne d'Édred, le jour de la fête de la Nativité de la Vierge, 948. On y fit des règlements très-avantageux pour le bien du royaume. Celui de 970 ou 971 ne fut assemblé que pour la confirmation des privilèges d'un monastère. Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, présida un concile tenu, en 1075, pour la réforme des mœurs ecclésiastiques et des séculiers. Les prélats s'y assemblèrent en 1102, et tinrent un concile où l'on déposa les ecclésiastiques de mauvaise vie et où l'on pourvut de prélats quelques églises qui en manquaient. S. Anselme de Cantorbéry en célébra un autre la même année. Jean de Crême, cardinal légat, tint un concile à Londres, le 9 septembre 1125, dans l'église de Saint-Pierre de Westminster. Les métropolitains de Cantorbéry et d'Yorck, s'y trouvèrent, et on fit quatorze canons ou décrets, distribués en autant de chapitres, et rapportés par Matthieu Pâris et par divers autres auteurs. Guillaume de Cantorbéry, légat du saint-siége en Angleterre, célébra, deux ans après, un autre concile dans la même église, 1127. Albéric d'Ostie, autre légat du saint-siége, assembla encore un nouveau concile dans la même église de Saint-Pierre de Westminster, le 13 décembre 1138. Ce légat était accompagné de seize évêques et d'environ trente abbés. Divers auteurs font mention d'un concile tenu à Londres par Henri, évêque de Winchester, légat du saint-siége et frère du roi Étienne. On y fit des ordonnances contre les sacriléges qui violaient le droit des ecclésiastiques. Bini, Coriolan et quelques autres croient qu'il fut célébré en 1143, sous le pontificat de Célestin II; mais il y a plus d'apparence que ce fut en 1144, sous celui de Luce II. En 1168, l'assemblée des prélats d'Angleterre mit saint Thomas à la place de Thibaud de Cantorbéry; en 1173, elle fit dix-huit canons importants pour les droits de l'Église. Hubert de Cantorbéry célébra, en 1200, un concile où l'on fit quatorze canons; et Nicolas, légat du saint-siége, en tint un, 1214. Le roi Jean, dit *Sans-Terre*, y fut absous de l'interdit fulminé contre lui. Othon, légat du saint-siége, en assembla un national, 1237, dans l'église de Saint-Paul, le jour après l'octave de saint Martin. On y fit trente et un canons, comme Matthieu Pâris et d'autres auteurs nous l'apprennent. Le continuateur du même Matthieu Pâris fait aussi mention d'un concile que le cardinal Ottoboni, légat du saint-siége, célébra, 1268, à Londres pour la réforme des mœurs. On en tint un autre contre les juifs condamnés au bannissement, 1291. Jean Starford, archevêque de Cantorbéry, assembla un concile à Londres, 1344. Guillaume, aussi archevêque de Cantorbéry, condamna, 1382, Wiclef dans un concile que le pape Urbin IV approuva. Thomas d'Arondel, successeur de ce Guillaume, condamna dix-huit propositions du même Wiclef, dans un autre concile qu'il tint à Londres, 1396. Enfin, Henri Chichelt de Cantorbéry condamna les partisans de ce même Wiclef dans un concile tenu à Londres, 1423. Simon Islep de Cantorbéry tint encore un concile, 1336, pour s'opposer au roi Édouard, qui voulait exiger des décimes du clergé d'Angleterre.

LONGIN (Dionysius-Cassinus Longinus), célèbre rhéteur grec, naquit à Athènes, en 230, et y enseigna l'art oratoire; Longin sut éviter l'exagération et le mysticisme de l'école des amis de Plotin. Zénobie, reine de Palmyre, l'appela à sa cour, 268, et le nomma son premier ministre, 270; ce fut par ses conseils que cette princesse répondit avec hauteur à l'empereur Aurélien, qui lui offrait des conditions honorables. Cet empereur, après l'avoir vaincue dans deux batailles, souilla sa victoire par le meurtre de Longin, 275. Il ne nous reste de cet auteur que son *Traité du sublime*; admirable opuscule, qui le place au-dessus de tous les critiques de l'antiquité.

LONGIN (Flavius-Longinus) succéda dans le gouvernement de l'Italie, pour Justin le Jeune, à Narsès, favori de cet empereur, 564. Il prit le premier le titre d'exarque, 565, jusque-là réservé aux gouverneurs d'Afrique; se vit en butte, dès son arrivée à Ravenne, sa capitale, aux attaques des Lombards; mais la mort de leur chef le délivra de ces ennemis importuns. Il fut remplacé dans son exarchat, par Smaragde, 584.

LONGIS (Guillaume de), né à Bergame d'une famille noble, autrefois appelé Longaspada, fut chancelier de Charles II, roi de Naples, et fait cardinal, 1294, par Célestin V. Il prit la défense de Boniface VIII au concile de Vienne, 1310, et fut employé, dit-on, à la composition du 6e livre des *Décrétales*. Il mourut à Avignon, 1319.

LONGUERUE (Louis Dufour de), né en 1652 à Charleville, devint de bonne heure un savant distingué, et fit une étude approfondie de l'histoire, de la chronologie et de la géographie. Entré dans les ordres, il eut les deux abbayes de Sept-Fontaines et du Jard (diocèse de Sens), et mourut en 1733. On a de lui une *Description historique de la France*, les *Annales des Arsacides*, une *Dissertation latine sur Tatine*, etc.

LONGUEVAL (Jacques), né près de Péronne, 1680, entra dans l'ordre des jésuites, où il professa les belles lettres, la théologie et l'Écriture sainte. Il publia les 8 premiers volumes de son *Histoire de l'Église gallicane*, ouvrage recommandable qu'il n'eut pas le temps d'achever, et qui a été continué par les PP. Fontenay, Brumoy et Berthier jusqu'au 18e volume.

LONGUEVILLE, ville de France, chef-lieu de canton dans le département de la Seine-Inférieure, avec titre de comté, fut érigé en duché par Louis XII, 1505. Philippe-Auguste hérita, en 1195, du comté de Longueville, donné depuis à Philippe, roi de Navarre, comte d'Évreux, fils de Louis de France, 1314. Il fut confisqué

sur Enguerrand de Marigny, puis sur Philippe de Navarre, fils puîné du même roi de Navarre, 1363. L'année suivante, 1364, le roi Charles V donna le comté de Longueville à Bertrand Duguesclin, connétable de France. Celui-ci le remit encore au roi, qui fit en 1365, un traité particulier, avec Charles le Mauvais, roi de Navarre. Par ce traité, ce prince lui céda ses droits sur le comté de Longueville, comme héritier de Philippe son père, aussi roi de Navarre, et de Philippe son frère, comte de Longueville. Charles le rendit au connétable Duguesclin, pour en jouir sa vie durant. Il passa ensuite à Olivier Duguesclin son frère, que le vendit, 1391 à Charles VI, en 1443, Charles VII le donna au brave comte de Dunois, Jean d'Orléans, fils naturel de Louis de France, duc d'Orléans, dont la postérité suit :

LONGUEVILLE (Comtes et ducs). Cette famille illustre tirait son origine de François Ier d'Orléans, fils du bâtard d'Orléans, comte de Dunois et de Longueville. François fut gouverneur du Dauphiné et de la Normandie, et grand chambellan de France; il suivit en Bretagne le duc d'Orléans qui s'était révolté contre Charles VIII, et mourut, 1491. — François II d'Orléans, son fils, lui succéda, 1491, et obtint, 1505, l'érection de Longueville en duché. Il mourut, 1512. — Louis d'Orléans, son frère puîné, hérita de son titre, fut un grand capitaine, et combattit avec distinction à Agnadel, 1509; à Guinegate, 1513, et à Marignan, 1515. Il fut pris et conduit à Londres. Il y négocia le mariage de Louis XII, 1513, avec Marie, sœur de Henri VIII; épousa, à son retour en France, 1514, l'héritière de Neufchâtel, et devint, par ce mariage, souverain de ce pays. Il mourut en 1515. — Claude d'Orléans, duc de Longueville, son fils et son successeur, 1516, fut tué au siége de Pavie, 1525. — Léonard d'Orléans Longueville, fils de Claude, recueillit, 1551, la succession de son cousin, François III, duc de Longueville; obtint du roi Charles IX, 1571, que les ducs de Longueville auraient le titre de princes du sang, et mourut à Blois, au retour du siége de la Rochelle, 1573. — Son fils Henri Ier d'Orléans, duc de Longueville, souverain de Neufchâtel-Vallangin, et gouverneur de Picardie, gagna la bataille de Senlis, 1589, et fut tué à Dourlens, 1595. — Henri II de Longueville, né en 1595, fils de Henri Ier, filleul et neveu du roi Henri IV, gouverneur de la Picardie et de la Normandie, se signala comme général en Italie et en Allemagne; fut membre du conseil de régence pendant la minorité de Louis XIV ; épousa la sœur du grand Condé, 1642, et fut entraîné dans la guerre de la Fronde. Chef des plénipotentiaires, il fut envoyé à Munster, et y conclut la paix, 1646 ; revint à Paris, 1649, et fut nommé gouverneur de Pont-de-l'Arche. Arrêté avec les princes de Condé et de Conti, 1650, il fut bientôt mis en liberté, renonça aux affaires publiques, et mourut à Rouen, 1663. — Longueville (Anne-Geneviève de Bourbon-Condé, duchesse de), fille de Henri de Bourbon-Condé, naquit au château de Vincennes, 1619 ; fut mariée au duc de Longueville, 1642, et alla le rejoindre à Munster, 1646. A son retour en France, elle se jeta dans le parti de la Fronde, dont elle devint l'héroïne. A la paix, 1649, elle reparut à la cour ; mais, en 1650, ayant appris qu'elle devait être arrêtée avec son frère, le prince de Conti, elle se réfugia en Normandie, puis à Rotterdam; rentra en grâce, et reparut de nouveau à la cour, 1659. Après la mort de son mari, 1663, elle se retira aux carmélites, puis à Port-Royal-des-Champs ; elle y mourut, 1679. — Longueville (Jean-Louis-Charles de), dit l'abbé d'Orléans, fils de Henri II et d'Anne-Geneviève de Bourbon-Condé, né en 1647, laissa son bien et ses titres à Charles-Paris, son frère puîné, 1663, et embrassa l'état ecclésiastique. A la mort de celui-ci, 1672, il les reprit, et mourut dans un couvent de bénédictins, où il avait été enfermé, 1694. — Charles Paris de Longueville, né à Paris, 1648, suivit le parti des armes, et se distingua dans la guerre de 1669 et à Candie, 1666. Il allait être fait roi de Pologne, lorsqu'il fut tué au passage du Rhin, 1672. — Charles-Louis d'Orléans, chevalier de Longueville, fils naturel de Charles-Paris et de la maréchale de la Ferté, et dernier du nom, fut légitimé à la mort de son père, 1672. On a remarqué que dans les lettres de légitimation, le père seul fut nommé. Louis XIV suivit depuis cet exemple en légitimant les 6 enfants qu'il eut de madame de Montespan.

LONGWI, chef-lieu de canton (Moselle), sur le Chiers, fortifié par Vauban. Cette ville fut fondée au 5e siècle, réunie au comté de Bar, au 13e ; fut prise par les Français au 17e, cédée à la France, 1678, prise par les Prussiens, 1792, et enfin en 1815, après un long siége.

LONGWY (Jacqueline de), fille puînée de Jean de Longwy, seigneur de Givri, épousa en 1538 Louis Ier de Bourbon, duc de Montpensier, et eut beaucoup de crédit auprès des rois François Ier et Henri II. Elle s'acquit la confiance de Catherine de Médicis, contribua à l'élévation du chancelier de l'Hôpital, et mourut en 1561.

LONS-LE-SAULNIER, ville de France, chef-lieu du Jura, au confluent de la Seille, du Solvan et de la Vallière, au fond d'un bassin. Cette ville n'a pas de monuments remarquables; elle est connue dans l'histoire depuis la mort de saint Désiré, évêque de Besançon, 382; ses salines furent détruites par les princes bourguignons, pour forcer les habitants à s'approvisionner de sel dans un lieu plus convenable à leurs intérêts, 1291, et furent rétablies en 1733. Elle dépendait autrefois de l'empire d'Allemagne, elle fut prise par les Français, commandés par le baron d'Assonville, 1595, reprise par les Impériaux, 1500, et par les Français, 1637, après un siége meurtrier contre ces derniers.

LOOSDUYNEN, village de Hollande, autrefois célèbre par une abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1267, par Marguerite, comtesse de Hollande. Les chroniqueurs racontent que ce fut à Loosduynen qu'arriva le monstrueux accouchement de la comtesse Mathilde, femme de Herman, comte de Henneberg. Cette comtesse, disent-ils, mit au monde d'une seule couche, le jour des Rameaux, 1276, 365 enfants, moitié mâles, moitié femelles; et dans le siècle dernier, on voyait encore cette histoire peinte dans l'église de ce village, ainsi que le bassin de cuivre dans lequel Guy, suffragant d'Utrecht, baptisa ces enfants. Ils moururent tous, ajoutent la légende, le même jour avec leur mère, et furent mis dans un même tombeau.

LOPE DE VEGA CARPIO (Feliz), célèbre poëte espagnol, naquit à Madrid, 1562; à l'âge de 14 ans, il composa des œuvres dramatiques, qui eurent peu de succès. Il tua en duel un gentilhomme, qui l'avait attaqué dans une satire, et fut obligé de s'exiler à Valence 1580; prit du service à bord de la flotte : *Invincible Armada*, mais la douleur d'avoir perdu sa femme le fit entrer dans les ordres, 1588. Quoiqu'il fut devenu familier du saint office, il ne renonça ni au théâtre, ni à la poésie; et acquit une fortune considérable. Il composa, dit-on, 1800 pièces de théâtres, et 4 poëmes épiques, 497 seulement sont connus, et le tiers à peu près fut imprimé. Aucune de ses pièces n'est écrite selon les règles de l'art, cependant elles étincellent parfois de beautés véritables. Lope de Vega mourut en 1635, âgé de 73 ans.

LORÉDANO, illustre maison de Venise, connue sous

le nom de Maniardi, et qui a fourni à la république des provéditeurs, des procurateurs de Saint-Marc, des doges, etc. Jean Lorédano, évêque de Venise, 1385, prélat d'un grand mérite, ne gouverna cette église qu'environ un an. Léonard Lorédano fut élevé à la dignité de doge, 1501, et gouverna la république dans un temps très-fâcheux. La défaite des Vénitiens à la bataille d'Agnadel, 1509, la prise de Brescia, de Crémone, de Bergame, et de plusieurs autres places, et l'union des principales forces de l'Europe contre Venise, ne l'étonnèrent point. Il trouva le moyen de rétablir la tranquillité dans les États de la république, et mourut, 1520. Pierre Lorédano fut élu doge en 1567, et mourut en 1770. Antoine Lorédano se signala à la défense de Scutari contre Mahomet II, Sultan des Turcs, 1578; enfin Paul-Marc et Bernardin Lorédano ont écrit divers ouvrages sur Aristote, sur Cicéron.

LORETTE, *Loretto*, ville de l'État ecclésiastique, prétend posséder, d'après les prélats, la maison de la sainte Vierge, *sancta casa*, que les anges auraient transportée à travers les airs, de Galilée en Dalmatie, 1291, et de Dalmatie à Lorette quelques années après. Elle est devenue le but d'un pèlerinage fameux. Dans l'église de Notre-Dame de Lorette existe la statue de la Vierge en bois de cèdre, qui passe pour avoir été taillée par saint Luc. Les Français ont tout enlevé dans cette ville, 1800.

LORGES (Louis de **DURFORT-DURAS**, duc de), petit-fils de Gui Alphonse de Duras, naquit en 1714. Il se distingua à Fontenoy, 1745; fut fait maréchal de camp, 1746, et lieutenant général, 1748; servit les trois premières années de la guerre de sept ans; fut créé duc, 1759, et commanda la Guyenne en l'absence du maréchal de Richelieu. — Lorges (Jean-Laurent Durfort-Civrac, duc de), gouverneur du château de Rambouillet, lieutenant général et pair de France, naquit à Lamotte-Montravel, 1745; embrassa de bonne heure la carrière des armes. Mousquetaire et lieutenant dans les grenadiers de France, 1762; capitaine dans le régiment de Champagne, colonel de Royal-Piémont et maréchal de camp, 1787, il quitta la France, 1790, et n'y rentra qu'avec la famille royale, 1814. Dépositaire du premier étendard, *la Cornette blanche*, c'est lui qui opéra le rassemblement de Limbourg, 1791. En 1792, il avait été désigné pour commander la cavalerie qui devait appuyer l'insurrection lyonnaise contre la Convention. Le duc de Lorges dirigea, quoique absent, la plupart des soulèvements de la Guyenne. Il mourut à Rambouillet, le 4 octobre 1826.

LORIENT, ville et port de France, chef-lieu d'arrondissement (Morbihan), sur le Scorff, un des cinq grands ports maritimes de France, bâtie par la compagnie des Indes, 1709, qui y possédait un établissement depuis 1666. Patrie de Bisson.

LORRAIN (Gelée-Claude), célèbre peintre de paysages, naquit au château de Chamagné (Lorraine), 1600. Devenu orphelin, 1612, il alla trouver, à Fribourg, son frère, graveur en bois, et apprit sous lui les premiers éléments du dessin; se rendit à Rome, puis à Naples, où il étudia, sous Goffredi, l'architecture et la perspective. Revint à Rome, 1620; s'attacha à Auguste Tassy, et resta dans la maison de ce maître jusqu'en 1625; rentra en France, où, après avoir peint l'architecture de l'église de Nancy, 1626, il retourna à Rome; fonda une école qu'il dirigea pendant 26 ans, et y mourut, 1682. Ses chefs-d'œuvre, outre ses deux magnifiques marines, sont: *le Sacre de David*; *le Débarquement de Cléopâtre*; *la Fête villageoise*, et *le Port de mer au soleil couchant*.

LORRAINE, *Lotharingia*. On a d'abord désigné sous ce nom le royaume de Lorraine, *Lotharingie*, puis le duché de Lorraine, ou Lorraine proprement dite.

LORRAINE (Royaume de). Ce royaume s'étendait entre la Meuse, l'Escaut et le Rhin jusqu'à la mer, et avait pour bornes, au nord la Frise, au nord-est le duché de Saxe, à l'est la Franconie et la Souabe, au sud la Bourgogne transjurane, au sud-ouest la Champagne, à l'ouest le Vermandois et la Flandre, au nord-ouest la mer du nord. Il fut appelé Lorraine ou Lothierrègne du nom de Lothaire, son premier roi, 855.

LORRAINE (Vicissitudes du royaume de). Lothaire II, fils de l'empereur Lothaire, fut inauguré roi de Lorraine à Francfort, 855, du consentement de son oncle Louis le Germanique. Ce prince épousa Thietberge, fille de Théodebert, petit-neveu de Charles Martel: dégoûté de cette princesse au bout de deux ans, il la répudia pour épouser Valdrade, 858, convoqua une assemblée devant laquelle la reine Thietberge, accusée d'inceste avec le clerc Hubert, fut soumise à l'épreuve de l'eau bouillante et fut reconnue innocente. L'accusation fut renouvelée en 860, et cette fois la reine s'étant reconnue coupable du crime dont on l'accusait, fut condamnée à faire pénitence publique et à être renfermée dans un monastère. Dans un concile tenu à Metz en 862, Lothaire fit approuver son divorce, et épousa solennellement cette même Valdrade, qu'il entretenait auparavant à titre de concubine; mais l'année suivante, 863, Thietberge en ayant appelé au pape, Nicolas Ier cassa les arrêts du concile de Metz, fit enjoindre à Lothaire et à Valdrade de se séparer, 3 août 865, et, sur leur refus, il les excommunia l'un et l'autre. Sur ces entrefaites, Hubert, frère de Thietberge, duc du Jura, prit les armes pour venger sa sœur et ravagea les terres de la Lorraine voisines de son duché. Il fut battu près d'Orbe, et périt dans la bataille. En 866, Lothaire se rendit en Italie dans le but ostensible de secourir son frère, l'empereur Louis, contre les Sarrasins: mais l'affaire de son divorce en était le véritable motif. Il se rendit, en 869, auprès du pape Adrien II, alors à Mont-Cassin, assura ce pontife que toutes les prescriptions du pape Nicolas, relativement à son mariage, avaient été fidèlement exécutées, et fut, sur cette affirmation, réconcilié avec l'Église. Il mourut à Lucques le 8 août de la même année, et ne laissa pas d'enfants de la reine Thietberge. Charles, le Chauve, roi de France, s'empara alors de la Lorraine au préjudice de l'empereur Louis II, frère de Lothaire, et se fit couronner à Metz le 9 septembre 869. Louis le Germanique, venu en Lorraine, le força de partager son royaume avec lui, 870, Louis eut pour part: Cologne, Trèves, Utrech, Bâle et deux tiers de la Frise; Charles eut le pays de Toul, de Verdun et de Bar, le Lyonnais, le Viennois, le Cambresis et un tiers de la Frise; mais, en 876, ce dernier prince étant mort, il voulut enlever à Louis, roi de Saxe, 2e fils du Germain, la part qui avait appartenu à son père. Louis marcha à sa rencontre et le défit le 8 octobre, à Meyenfeld. Louis le Bègue, fils de Charles le Chauve, hérita, en 877, de ce que son père possédait en Lorraine, et confirma, par le traité de Foron, 878, le partage de 870. Ce prince étant mort, 879, ses fils, Louis et Carloman, devaient naturellement hériter de sa part; mais Louis de Saxe leur contesta leur légitimité, et, sous ce prétexte, s'empara des États de leur père. En 882, l'empereur Charles le Gros succéda à son frère Louis de Saxe et fut reconnu roi de Lorraine. Il eut d'abord à combattre Hugues le Bâtard, fils de Lothaire et de Valdrade, lequel était appuyé de Godefroy le Danois, duc de Frise. En 885, Charles se défit de Godefroy en le faisant assassiner, et s'étant emparé de Hugues, il lui fit

crever les yeux, 885. Après la déposition de Charles, 887, Arnoul, son neveu, se fit reconnaître en Lorraine, et donna, en 895, ce pays, à titre de royaume, à Zuentibalde, son fils naturel. Ce prince, en 901, irrita les Lorrains contre lui. Ceux-ci se soulevèrent et reconnurent pour roi Louis, roi de Germanie, frère de Zuentibalde. Ce dernier fut tué dans la bataille qui se livra, le 13 août, entre les deux frères. Louis mourut, 911. Les Lorrains se donnèrent à Charles le Simple, roi de France, qui y établit pour duc bénéficiaire ou amovible, Rainier. En 916, Gislebert ou Giselbert, fils aîné de Rainier, lui succéda au duché de Lorraine, et fit bientôt cause commune avec les ennemis de Charles le Simple. Battu en différentes rencontres par les troupes de ce dernier, Gislebert fut contraint à demander la paix, 925. Il reconnut Charles le Simple pour son souverain, lui rendit hommage en cette qualité, et fut, la même année, livré traîtreusement, par un de ses vassaux, nommé Chrétien, au roi de Germanie, qui le retint prisonnier. Gislebert recouvra les bonnes grâces de Henri, et obtint sa fille Gerberge en mariage, 929. Othon, fils de Henri, lui ayant succédé, 936, Gislebert demeura d'abord fidèle à ce prince; mais, en 938, il se ligua contre lui avec Eberhard, duc de la France rhénane. En 939, Gislebert engagea Louis d'Outremer à venir s'emparer de l'Alsace. Louis accourut; mais contraint bientôt à rentrer en France, où l'appelait la trahison de l'évêque de Laon, le pays dont on s'était emparé retourna au roi de Germanie, et Gislebert fut tué dans un combat, 940. Il eut pour successeur Henri, son fils, mort en 944. Après lui vint Conrad, dit le Roux, duc de la France rhénane. Conrad, en 947, se joignit au roi Louis d'Outre-mer contre Hugues le Grand. Il battit, en 950, Rainier III, comte de Hainaut; entra, en 953, dans la conspiration du prince Luidolphe contre le roi Othon, son père; fut dépouillé en 954, et périt à la bataille d'Augsbourg, livrée contre les Hongrois le 10 août de la même année. Othon alors partagea la Lorraine en deux provinces, dont la première fut appelée haute Lorraine ou Mosellane, parce que la Moselle la traverse; et l'autre, basse Lorraine ou Lothier, renfermait le Brabant, le Cambresis, l'évêché de Liége et la Gueldre.

LORRAINE (Duché de la basse). Ce duché, situé entre le Rhin, la Meuse et la Moselle, avait pour bornes à l'est la Saxe, au sud la Lorraine Mosellane, à l'ouest le Vermandois et la Flandre, au nord la Frise. Othon II donna ce duché à Charles de France, fils puîné de Louis d'Outre-mer, 960. Othon, fils de Charles, étant mort sans enfants, 1094, le duché échut à Godefroi, comte de Verdun, et ensuite vinrent Gothelon et Godefroi II le Bossu. Ce dernier mourut sans postérité, 1089, et laissa ses États à Godefroi de Bouillon, son neveu. Godefroi partant pour la croisade, 1096, abandonna la Lorraine à Henri de Limbourg, qui eut pour successeur, 1106, Geoffroi le Barbu, comte de Louvain, tige des ducs de Brabant. V. **BRABANT.**

LORRAINE MOSELLANE ou LORRAINE PROPREMENT DITE (Vicissitudes de la). Cette province était comprise entre l'Allemagne cisrhénane au nord, l'Alsace à l'est, la Franche-Comté au sud, et la Champagne à l'ouest. Le dernier duc de ce pays fut Frédéric V, frère d'Adalberon, évêque de Metz et beau-frère de Hugues Capet, 959. Frédéric mourut en 984, et laissa son duché à Thierri, son fils, sous la tutelle de Béatrix, sa mère. L'empereur Othon III étant mort, 1002, Thierri se déclara, à la diète de Mayence, pour Herman, duc de Souabe, contre Henri, duc de Bavière, et fut bientôt obligé de demander la paix. La succession d'Adalberon, évêque de Metz, mort en 1005, amena une guerre entre Thierri et Théodoric, comte de Luxembourg. Le premier fut fait prisonnier en 1011, et relâché peu de temps après. En 1017, il eut à soutenir une guerre contre Wildric, comte de Clermont, et Amauri, son frère, archidiacre de Langres. Il leur livra bataille la même année, fut grièvement blessé, prit sa revanche en 1018, et mourut en 1026. Son fils, Frédéric II, s'était ligué dès l'année 1025, avec plusieurs seigneurs pour enlever la couronne d'Allemagne à Conrad II, et la mettre sur la tête de Conrad, duc de Carinthie, beau-fils de Frédéric. La ligue échoua, et Frédéric mourut en 1056. Gothelon Ier, duc de la basse Lorraine depuis 1033, réunit en 1036, les deux provinces sous son autorité. En 1037 il marcha contre Eudes, comte de Champagne, défit et tua ce prince dans une bataille, et mourut en 1043. Il eut pour successeur Gothelon II, son 2e fils, au grand regret de Godefroi le Barbu, son frère aîné, duc de la basse Lorraine, qui prétendait recueillir la succession entière de son père auquel il avait été associé pendant plusieurs années pour le gouvernement des deux duchés. Gothelon II mourut en 1046, sans laisser de postérité. Son duché fut donné à Albert d'Alsace. Godefroi, rejeté pour la deuxième fois, fit alors une ligue avec les comtes de Flandre et de Hollande, entra en Lorraine, et ayant surpris Albert, 1048, il lui livra un combat dans lequel ce prince périt sans laisser de postérité. La même année, Gérard d'Alsace, frère puîné d'Albert, et descendant, par son père Albert, d'Éberhard IV, parent au huitième degré du côté paternel de Gontran le Riche, comte en Algaw, vers 950, fut créé duc de Lorraine à la diète de Worms. Il eut pendant le cours de son règne plusieurs guerres à soutenir tant contre Godefroi que contre les seigneurs de son duché habitués à rançonner le peuple, et mourut empoisonné en 1070. Thierri II, son successeur, eut à soutenir une guerre contre Gérard, fils comme lui de Gérard d'Alsace, et pour obtenir la paix, fut obligé de le créer comte de Vaudemont. (V. **VAUDEMONT**, comtes de). Il combattit à côté de l'empereur, et prit part à la victoire que ce prince remporta sur les Saxons et les Thuringiens, 1075. Il entra dans un complot qui avait pour but la déposition du pape Grégoire VII, 1076, fut excommunié la même année, délié, 1077, et mourut en 1115, laissant son duché à Simon ou Sigismond, son fils aîné, frère utérin de Lothaire qui parvint à la couronne impériale, 1125. Simon accompagna son frère dans son expédition d'Italie, 1137, et mourut en 1139. Matthieu Ier, son fils, dans le but de s'agrandir, profita, en 1148, de l'absence des seigneurs de son voisinage qui étaient à la croisade pour empiéter sur leurs terres. Suger, régent du royaume de France, porta ses plaintes au pape Eugène III, qui frappa le duc d'excommunication; mais l'empereur Conrad lui procura l'absolution. L'année suivante, 1149, de nouveaux empiétements sur les domaines de l'abbaye de Vaudemont lui attirèrent une nouvelle excommunication, qu'il parvint à faire lever, 1152, au synode de Trèves, en promettant de réparer les torts qu'il avait faits. En 1155, il fut attaqué par Étienne de Bar, évêque de Metz, qui lui redemandait les forteresses de Hombourg et de Lutzelbourg dont il s'était emparé après la mort de Hugues, fils de Folmas, comte de Metz, et fut obligé de rendre ces places. Matthieu suivit l'empereur Frédéric Barberousse dans toutes ses expéditions. En 1155, il échangea avec Drogon, chef de la maison dite alors de Nanci, puis de Lononcourt, la ville de Nanci contre celle de Rosières-aux-Salines, et mourut en 1176. Simon II, son fils aîné, gagna la bataille de Boulay sur les Messins, 1198, et se retira, en 1205, dans l'abbaye de Stutzelbronn, où il mourut le 14

janvier 1207, sans laisser de postérité. Son frère Ferri Ier, ou Frédéric, comte de Bitche, lui avait succédé, 1205 ; il avait cédé le duché à Ferri II, son fils aîné, 1206. Celui-ci se ligua, en 1207, avec Bertram, évêque de Metz, contre Thibaut, comte de Bar, son beau-père. Il fut surpris, 1207, fait prisonnier par Thibaut, et ne fut relâché qu'après s'être soumis aux plus dures conditions. Ferri épousa les intérêts de Frédéric II contre Othon IV, son compétiteur à l'empire, 1212, et les défendit avec plus de succès que les siens. Il mourut en 1213. Thibaut Ier, son successeur, embrassa le parti d'Othon IV, et se trouva dans l'armée de ce prince à la bataille de Bouvines, 1214. En 1217, il tua de sa propre main son oncle Matthieu de Lorraine, évêque déposé de Toul, pour avoir fait assassiner Renaud de Senlis, qui lui avait été substitué. Vassal du comte de Champagne pour certaines terres, il secoua le joug de ce prince, et se déclara en faveur d'Érard de Brienne qui disputait le comté de Champagne à la comtesse Blanche et à Thibaut, son fils. Il fut obligé, par l'empereur Frédéric II de se soumettre, 1218, et mourut en 1220. La même année, son frère Mathieu II lui succéda, et prit part à tous les grands événements de son temps. En 1229, il prit le parti de Thibaut IV, comte de Champagne, contre Henri II, comte de Bar ; se trouva à la diète de Worms, 1231; contribua à l'élection de Henri, landgrave de Thuringe, au trône de Germanie, 1245 ; se déclara pour Guillaume, comte de Hollande, substitué à Henri dans la même dignité, 1248, et mourut en 1251. Ferri III, âgé d'environ 12 ans, succéda au duc Matthieu, son père, sous la régence de Catherine, sa mère, fille de Waleran III, duc de Limbourg et comte de Luxembourg. En 1257, ayant été député vers Alphonse le Sage, roi de Castille, par les princes d'Allemagne qui l'avaient élu roi des Romains, il reçut de lui, par 5 étendards, l'investiture des 5 fiefs qu'il possédait dans l'empire. A son retour, 1261, il remit le comté de Toul, moyennant une grosse somme d'argent, à l'évêque diocésain, qui le réunit à sa crosse ; se ligua avec le comte de Bar, et fut presque continuellement en guerre avec Laurent, évêque de Metz, qu'ils firent prisonnier, 1273, au combat de Marsal. En 1280, il perdit contre les Messins la bataille de Moresberg ; souscrivit, en 1303, comme arrière-vassal de la France pour quelques-uns de ses fiefs mouvants du comté de Champagne, la lettre adressée par la noblesse française au collége des cardinaux, sur le différend qui existait entre le roi Philippe le Bel et le pape Boniface VIII, et mourut le 31 décembre de la même année. Il eut pour successeur Thibaut II, son fils, qui s'était distingué, 1° à la bataille de Spire, 2 juillet 1298, dans l'armée d'Albert d'Autriche contre l'empereur Adolphe, qui y fut tué ; 2° à la bataille de Courtrai, dans les rangs de l'armée française, où il fut fait prisonnier en voulant dégager le comte Robert d'Artois, qui fut tué à ses côtés, 1302. Il contribua au gain de la bataille de Mons-en-Puelle, gagnée par Philippe le Bel sur les Flamands, 18 août 1304 ; soutint une guerre contre l'évêque de Metz, et fit prisonniers les comtes de Bar et de Salm, alliés de ce prélat, 1309; accompagna l'empereur Henri VII en Italie, 1310, et mourut d'une maladie de langueur, 13 mai 1312. Ferri IV, son fils, dès la première année de son règne, déclara la guerre à Jean, comte de Dagsbourg, et à Louis, comte de Richecourt, et les contraignit à venir lui rendre l'hommage qu'ils lui contestaient. En 1314, il se déclara pour l'empereur Frédéric III contre Louis de Bavière ; fut fait prisonnier à la bataille de Muhldorf, 28 septembre 1322, et n'obtint sa liberté que par l'intervention de Charles le Bel, roi de France. En 1325, il entra, sans qu'on en sache les motifs, dans la ligue du roi de Bohême, de l'archevêque de Trèves et du comte de Bar, contre l'évêque de Metz, et fut tué dans les rangs de l'armée française, à la bataille de Cassel, 13 août 1328. Il eut pour successeur Raoul, son fils. En 1337, Raoul contraignit Henri IV, comte de Bar, à venir lui rendre hommage. En 1340, il passa en Espagne pour secourir Alphonse X, roi de Castille, contre les Maures, et se trouva à la bataille de Solado, gagnée sur ces infidèles, le 30 octobre de la même année. De retour, en 1341, il accompagna le roi Philippe de Valois dans son expédition de Bretagne. Adhémar, évêque de Metz, profita de son absence pour attaquer Château-Salins, place que la duchesse Isabelle, mère de Raoul, avait fait élever, mais il échoua dans cette expédition, et donna par là occasion à la guerre que le duc lui déclara à son retour. Elle se termina en 1345 par la médiation de Jean de Luxembourg. L'année suivante, 1346, il alla rejoindre le roi Philippe de Valois, avec l'élite de la noblesse, et fut tué le 26 août à la bataille de Crécy. Jean Ier, son fils unique, âgé d'environ 6 mois, suivant les uns, de 7 ans, d'après les autres, lui succéda sous la régence de Marie de Blois, sa mère, fille de Gui Ier de Chatillon, comte de Blois. Ce comte obtint en 1354, du roi Jean, une dispense d'âge pour gouverner ses États, combattit à la bataille de Poitiers, 1356, pour la France contre les Anglais, et fut fait prisonnier à la bataille d'Auray (Bretagne), où Charles de Blois, son parent et allié, perdit la vie, 1364. L'année suivante, 1365, ayant obtenu sa liberté, il se rendit à la tête de ses chevaliers dans la Prusse ducale, pour secourir les chevaliers teutoniques contre Olgerde, duc de Lithuanie, et contribua au gain de la bataille d'Hozeland, remportée sur ce prince, 1366. En 1382, il combattit dans les rangs de l'armée française à la bataille de Rosebecque, détermina le duc de Gueldre à se soumettre à Charles VI, 1388, et mourut empoisonné en 1390 ou 1391. Charles le Hardi, son fils, alla au secours des chevaliers teutoniques, 1399. Il accompagna Charles VI au siége de Bourges, 1412, fut revêtu de la dignité de connétable de France à la mort de Bernard d'Armagnac, 1418, en fut dépouillé en 1424 par le roi Charles VII, pour n'avoir pas été légitimement institué, et mourut en 1431, ne laissant que des filles qu'il avait fait reconnaître en 1425, comme aptes à lui succéder à défaut de mâles. Isabelle, l'aînée de ses filles, lui succéda. Cette princesse avait été mariée, en 1420, à René Ier d'Anjou, duc de Bar, fils de Louis II, duc d'Anjou et roi de Naples. Antoine de Vaudemont, fils de Ferri et neveu de Charles le Hardi, lui contesta son droit à la succession, prétendant que la Lorraine était un fief masculin, et bientôt on en vint aux armes. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, envoya au secours d'Antoine de Vaudemont le maréchal de Toulongeon, et le roi Charles VII, beau-frère de René, envoya au secours de ce dernier un corps de troupes commandée par Arnaud-Guillaume de Barbazan, lieutenant général de Champagne et de Brie. Les deux armées se rencontrèrent près de Bulegreville, le 2 juillet 1431. René, ayant contre l'avis de Barbazan fait sonner la charge, fut entièrement défait. Barbazan mourut de ses blessures, et René, fait prisonnier, fut envoyé au duc de Bourgogne, qui le fit d'abord conduire au château de Bracon sur Solnis, et de là au château ducal de Dijon, où il fut enfermé dans une tour qu'on voyait encore en 1785, et qu'on appelait la tour de Bar ou la tour du roi René. L'affaire fut alors portée devant le concile de Bâle et l'empereur Sigismond, qui se déclarèrent en faveur de René. Celui-ci obtint en 1432 son élargissement en donnant deux de ses fils en otage, à condition de revenir

dans sa prison si, dans le délai d'un an, il ne s'accommodait pas avec son rival. René ne put pendant ce temps que conclure le mariage d'Yolande, sa fille aînée, avec Ferri, fils du comte de Vaudemont, et, fidèle à sa parole, il retourna se constituer prisonnier. Il l'était encore, lorsqu'en 1435, la mort de la reine Jeanne, qui l'avait institué son héritier, lui donna la couronne de Naples. Enfin en 1436, il obtint sa liberté, moyennant une rançon de 200,000 écus. L'année suivante, 1437, il partit pour l'Italie, et le comte de Vaudemont, profitant de son absence, fit des excursions dans le Barrois et dans la Lorraine. De retour en 1442, René, en 1444, reçut à sa cour la visite de Charles VII et de son fils le dauphin Louis, depuis Louis XI. Il accompagna ses hôtes jusqu'à Châlons-sur-Marne, où se trouvait la duchesse de Bourgogne. Cette princesse accorda la remise que lui demanda Charles VII, de la rançon de René, en échange des prétentions de ce dernier sur la ville de Cassel, en Flandre. René céda, en 1453, le duché de Lorraine à Jean, duc de Calabre, son fils aîné et mourut en 1480. En 1455, Jean II, duc de Lorraine par la cession de son père le duc René, marcha au secours des Florentins contre Alphonse V, roi d'Aragon, qui leur faisait la guerre, et força ce prince à se retirer. Il fut nommé, en 1458, gouverneur de Gênes, voulut s'emparer de Naples, 1464. De retour en France, il prit part à la guerre du Bien-Public, se trouva à la bataille de Montlhéri, 1465, et passa en Espagne, 1468, pour conquérir l'Aragon, sur lequel il avait des droits incontestables, du chef d'Yolande d'Aragon, son aïeule. Il mourut en 1470, d'une fièvre chaude. Nicolas, son fils, nommé par son père lieutenant en Lorraine et dans le Barrois, 1468, lui succéda, 1470. Ce prince se ligua, en 1472, avec Charles, duc de Bourgogne, contre le roi Louis XI, et mourut en 1473. Il eut pour successeur René II, fils de Ferri II, comte de Vaudemande, et de Yolande d'Anjou, fille de René Ier. René prit possession de la Lorraine le 4 août 1473, et fut presque immédiatement enlevé par le duc de Bourgogne, qui ambitionnait sa principauté. A cette nouvelle, Louis XI envoya une armée sur les frontières de la Lorraine, et par là fit échouer les desseins du duc de Bourgogne. En 1474, René se ligua avec Louis XI et l'empereur Frédéric III contre le duc de Bourgogne, et lui déclara la guerre. Charles s'empara de Nanci, 25 octobre 1475; mais, obligé d'aller combattre les Suisses, il perdit les deux batailles de Granson et de Morat, 11 janvier et 22 juin 1476; fut obligé d'évacuer toutes les villes de la Lorraine, et fut tué dans la bataille qu'il donna sous les murs de Nanci, 5 janvier 1477. Demeuré, par cette mort, paisible possesseur de ses États, René alla au secours des Vénitiens contre le duc de Ferrare, battit les Ferrarais devant Adria, et revint en Lorraine, 1482-1483. Il réclama, aux états de Tours, 1484, le comté de Provence et le duché de Bar, dont le feu roi Louis XI s'était emparé, et n'obtint que ce dernier duché, la Provence appartenant dûment à la France, en vertu du testament de Charles d'Anjou en faveur de Louis XI. Il partit en 1486, appelé par la noblesse napolitaine; mais, à son passage en Provence, ayant cherché à se rendre maître de Dacyr, Charles VIII lui défendit de passer outre, et réunit, par lettres patentes de la même année, la Provence à la couronne de France. René mourut en 1508, et eut pour successeur Antoine le Bon, son fils. Ce dernier se trouva dans les rangs de l'armée de Louis XII, 14 mai 1509; accompagna François Ier à Marignan, 13-14 septembre 1515; passa, le 26 août 1542, à Nuremberg, avec le roi Ferdinand et le corps germanique, une transaction qui déclarait la Lorraine souveraineté libre et indépendante; ne prit aucune part aux démêlés de François Ier et de Charles-Quint, et mourut le 14 juin 1544. François Ier, son fils, élevé jusqu'alors à la cour de France, fit son possible pour réunir François Ier et l'empereur. Il avançait dans sa négociation, quand il fut surpris d'une attaque d'apoplexie qui l'enleva le 12 juin 1545. Charles, son fils, né en 1545, lui succéda, sous la régence de Christine, sa mère, fille de Christiern II, roi de Danemark. Henri II, roi de France, vint, en 1552, en Lorraine, pour s'assurer de ce pays contre Charles-Quint. Dans cette vue, il dépouilla de la régence la duchesse Christine, nièce de l'empereur; fit prêter serment au jeune duc, et l'emmena avec lui pour être élevé à sa cour. Charles retourna dans ses États en 1559, après le sacre de François II, auquel il avait assisté. En 1571, il réunit le comté de Bitche au duché de Lorraine, fonda l'université de Pont-à-Mousson, 1580; entra dans la ligue, 1588, pour venger la mort du duc de Guise, son parent; s'empara de Stenai et de Beaumont, 1593, et conclut, le 31 juillet de la même année, par l'entremise de Bassompierre, un traité de paix avec Henri IV, se réservant, par l'article 2, ses droits sur l'Anjou, la Provence et la terre de Couci. Le duc Charles mourut en 1608. Henri II, son fils, délivra la Lorraine des troupes allemandes qui étaient restées en France pour secourir les protestants. Il mourut en 1624, et eut pour successeur François II, son frère, qui, quelques mois après, abdiqua le trône en faveur de son fils Charles. Ce dernier se ligua avec les ennemis de la France, et attira par là les armes de Louis XIII dans son pays. Contraint à signer la paix à Metz, le 11 décembre 1632, il ne tarda pas à la rompre, fit passer des secours aux troupes impériales en Allemagne, et fut contraint, le 24 septembre 1633, de signer un second traité de paix avec le roi. L'année suivante, 1634, il se démit de ses États en faveur du cardinal Nicolas-François, son frère, et se retira en Allemagne, où il gagna, le 6 septembre, la bataille de Nortlingen sur les troupes suédoises. François, à peine monté sur le trône, épousa sa cousine Claude, fille du duc Henri II. Ce mariage déplut au roi; et bientôt le maréchal de Laforce, par ordre du cardinal Richelieu, investit Lunéville, s'empara des deux époux, et les fit conduire prisonniers à Nanci, d'où ils parvinrent à s'échapper, le 1er avril suivant, déguisés en paysans. L'ex-duc Charles entra en Lorraine, 1635; y fit des progrès rapides, et passa dans les Pays-Bas, 1636, d'où il fut envoyé contre le prince de Condé, qui assiégeait Dôle. Charles fit lever le siége de cette place, 16 août, et fut battu lui-même, avec le comte de Galas, devant Saint-Jean-de-Lorne, par le maréchal de Rantzau, 3 novembre. En 1638, il défit le duc de Longueville près de Poligni, fit lever aux Français le siége d'Arras, 1640, de Cambray, 1649, et arriva à Paris le 16 juin 1652, pour se joindre aux princes révoltés contre la cour. Il retourna dans les Pays-Bas, 1653, s'empara sur sa route de Vervins, fut arrêté le 26 février 1654 à Bruxelles, par le comte de Fuenzendagne, et conduit à Tolède où il demeura 5 ans prisonnier. Son frère, le duc François, quitta les Espagnols, 1655, et passa au service de la France avec ses troupes. Le duc Charles obtint sa liberté à la paix des Pyrénées, 1659. Par cette paix, la Lorraine lui était rendue, mais le Barrois demeurait à la France. Cependant il en obtint la restitution en 1661. L'année suivante, 1662, il céda ses États à la France pour en prendre possession après sa mort; il refusa de livrer la ville de Marsalle à Louis XIV, 1663, et attira par là les armes de ce prince en Lorraine; contraint à plier devant des forces trop supérieures, il intrigua plus tard, et, sur la nouvelle de l'approche du maréchal de Créqui, 1670, il se retira à Cologne. Le

duc Charles fut l'instigateur de l'alliance conclue en 1673, entre l'empereur, l'Espagne et la Hollande, contre la France. Il fut battu à la bataille de Sintzeim par le maréchal de Turenne, 1674. Il investit, en 1675, la ville de Trèves ; battit, le 11 août de la même année, le maréchal de Créqui, venu au secours de cette place, et s'empara de Trèves le 6 septembre. Il mourut le 18 du même mois, et eut pour successeur son neveu Charles IV, fils du duc Nicolas-François. Ce prince s'était déjà signalé à la bataille de Saint-Gothard, gagnée par les Impériaux contre les Turcs, 1er août 1664, au siége de Murau, 1671, dans l'armée du comte de Montécuculli, dont il commandait la cavalerie, 1672, et à la bataille de Senef (Flandre), 1674. En 1676, chargé du commandement de l'armée impériale, il couvrit le siége de Philisbourg, qui fut pris par le prince de Bade, le 17 septembre, mais il fut battu en 1677 par le maréchal de Créqui, qui le rejeta de l'autre côté du Rhin. Nommé en 1683 généralissime de l'armée impériale destinée contre les Turcs, il fit plusieurs conquêtes en Hongrie, s'empara de Bude à la vue du grand vizir, 2 septembre 1686, et remporta la victoire d'Efrick, 12 août 1687. Il repassa sur le Rhin, 1688, se rendit maître de Mayence, 8 septembre 1689, et mourut à Weltz le 17 avril 1690. Son fils aîné, Léopold, succéda à son titre, et fut rétabli dans ses États par le traité de Ryswick, 1697. Sous son règne, la Lorraine jouit constamment de la paix. Il eut pour successeur, 1729, son fils aîné, François-Étienne, nommé en 1732, par l'empereur, vice-roi de Hongrie. Ce prince, en 1735, acquiesça pour le bien de la paix au traité conclu entre l'empereur et le roi de France, par lequel il était dit que le duc François-Étienne céderait à Stanislas, roi de Pologne, les duchés de Lorraine et de Bar, en échange de la Toscane. Il épousa Marie-Thérèse, fille aînée de l'empereur, 12 février 1736, et ratifia, le 13 octobre suivant, le traité dont nous venons de parler, portant que Stanislas serait mis dès lors en possession des duchés de Lorraine et de Bar, pour être après lui réunis à la couronne de France; bien que cependant lui, le duc François-Étienne, il n'entrerait en possession de la Toscane qu'après la mort du grand-duc régnant. Stanislas Leczinski, roi titulaire de Pologne, fut donc reconnu duc de Lorraine et de Bar. Ce prince arriva dans ses États le 5 avril 1737 ; il fonda l'Académie de Nanci et embellit considérablement cette ville, 28 septembre 1750, mourut par accident le 25 février 1766. A sa mort, la Lorraine et le Barrois furent réunis à la France, conformément aux stipulations du traité du 5 octobre 1735. V. BAR.

Chronologie historique des rois et des ducs de Lorraine.

Rois de Lorraine. Lothaire, 855-869. — Charles le Chauve, 869-877. — Louis le Germanique, 869-876. — Louis, 876-882. — Louis III et Carloman, 877-878. — Charles le Gros, 882-887. — Arnoul, 887-895. — Zuentibold, 895-900. — Louis de Germanie, 900-911. — Charles le Simple, 911-916. — Gislebert, 916-940. — Henri, 940-944. — Conrad le Roux, 944-953. — Brunon, 953-959.

Ducs de Lorraine. Frédéric Ier, 959-984. — Thierri, 984-1026. — Frédéric II, 1026-1036. — Gothelon Ier, 1036-1043. — Gothelon II, 1043-1046. — Albert d'Alsace, 1046-1048. — Gérard d'Alsace, 1048-1070. — Thierri II, 1070-1115. — Simon ou Sigismond, 1115-1139. — Matthieu Ier, 1139-1176. — Simon II, 1176-1205. — Ferri Ier, 1205-1206. — Ferri II, 1206-1213. — Thibaut Ier, 1213-1220. — Matthieu II, 1220-1251. — Ferri III, 1251-1304. — Thibaut II, 1304-1312. — Ferri IV, 1312-1328. — Raoul, 1328-1346. — Jean Ier, 1346-1391. — Charles Ier, 1391-1431. — René Ier, 1431-1453. — Jean II, 1453-1470. — Nicolas, 1470-1473. — Yolande et René II, 1470-1508. — Antoine le Bon, 1508-1544. — François Ier, 1544-1545. — Charles II, 1545-1608. — Henri II, 1608-1624. — François II, 1624. — Charles III, 1624-1675. — Charles IV, 1675-1690. — Léopold, 1690-1729. — François-Étienne, 1729-1737. — Stanislas, 1737-1766. — Réunion à la France, 1766.

LORRAINE (François de), grand prieur de France et général des galères, né en 1534, fit ses premières armes sous le grand-duc de Guise, son frère, et fut nommé commandant des galères à Malte et en France. Il échoua dans ses expéditions en Italie, en Portugal et en Écosse. Il avait le dessein de s'emparer de l'île de Rhodes, quand il mourut d'une fluxion de poitrine, à l'âge de 29 ans, 1563.

LORRAINE (Charles-Alexandre de), né à Lunéville, 1712, était jeune encore quand il fut nommé feld-maréchal, et se distingua dans la guerre contre les Turcs, 1758; dans celle de l'Autriche contre la Prusse et dans la guerre de Sept-Ans, 1756-1763. Battu à Lisse par Frédéric II, 1757, il abandonna la carrière militaire, et se retira dans les Pays-Bas, dont il était gouverneur depuis 1744. Il mourut en 1780.

LORRAINE (Charles de), jésuite, fils de Henri de Lorraine, marquis de Max, fut d'abord militaire, reçut la consécration épiscopale avec l'évêché de Verdun, 1617; prit l'habit de jésuite à Rome et fut aussitôt nommé supérieur de la maison professe de Bordeaux. Il refusa le chapeau de cardinal qu'on lui avait offert, et mourut à Toulouse, 1631. Il laissa un manuscrit intitulé *Traité sur la grandeur des devoirs des princes.*

LOTHAIRE. Ce nom a été commun à deux empereurs d'Allemagne. — Lothaire Ier, 3e empereur d'Occident depuis Charlemagne, naquit en 759. Louis le Débonnaire, son père, l'associa à l'empire, 817, et le nomma roi des Lombards, 820. Il se ligua avec ses deux frères, Pepin et Louis, contre son père, pour empêcher qu'il ne donnât un royaume à leur frère Charles (depuis Charles le Chauve), fils de l'impératrice Judith, 830-833. Resté seul à la mort de Louis le Débonnaire, 840, il voulut envahir les États de ses frères Louis le Germanique et Charles le Chauve, et fut vaincu à la bataille de Fontenai, 841. Par suite du traité de Verdun, 843, il garda le titre d'empereur, l'Italie et quelques provinces de France. Il fixa sa cour à Aix-la-Chapelle ; partagea plus tard l'empire entre ses trois fils, et se retira dans le couvent de Prum, où il mourut, 855. — Lothaire II, empereur d'Allemagne, né en 1075, était fils de Gebhard, comte d'Arnsberg. Il fut élu empereur, 1125, au préjudice de Frédéric, duc de Souabe, et de Conrad, duc de Franconie. Innocent II, chassé de Rome, se réfugia auprès de Lothaire, qui le reconduisit dans ses États, 1131, et se fit sacrer par lui à Saint-Jean de Latran. Paisible possesseur de l'empire, il convoqua, 1135, la diète de Magdebourg; repassa en Italie pour défendre Innocent contre le roi de Sicile ; battit ce prince, 1137, mourut la même année, sans laisser de postérité, à Bresten, près de Trente.

LOTHAIRE, fils de Hugues de Provence, roi d'Italie, fut associé au trône par son père, 931, et se fit chérir des Lombards. En 949, Bérenger, marquis d'Ivrée, depuis Bérenger II, roi d'Italie, ayant envahi la Lombardie, à la tête d'une puissante armée, afin de les dépouiller de leur trône, fut battu par le jeune Lothaire. Ce prince mourut empoisonné, 950, par ce même Bérenger, qui lui succéda au trône.

LOTHAIRE, roi de Lorraine, 2e fils de l'empereur Lothaire, commença à régner, 855; il fit alliance avec Louis le Germanique ; se prit d'une passion violente pour

Valdrade, sœur de l'archevêque de Cologne, 836; vécut publiquement avec elle, 858, et répudia sa femme Teutberge, 862. Le pape Nicolas Ier le menaça d'excommunication, et envoya auprès de lui un légat, 863, pour le forcer à reprendre sa femme. Étant passé en Italie, 868, pour chercher à se concilier le nouveau pape, il mourut l'année suivante, 869, en revenant dans ses États. C'est de son nom que les pays qui lui étaient échus en partage prirent le nom de *Lotharingia*, dont on a fait Lorraine.

LOTHAIRE, roi de France, fils de Louis d'Outre-Mer, naquit en 941; fut associé au trône, 952, et sacré, 954. Pendant tout le cours de son règne, il ne cessa d'être en butte aux entreprises de ses grands vassaux. Obligé de subir la tutelle de Hugues Capet, il demanda la paix au duc de Normandie, et lutta longtemps contre l'empereur Othon II, auquel il céda la Lorraine, 954. Il associa son fils Louis à la royauté, et mourut à Reims, 986.

LOUDUN, *Juliodunum*, ville de France, chef-lieu d'arrondissement du département de la Vienne. Cette ville, dont on ignore l'origine, fut, sous le règne de Hugues Capet, 987-996, donnée par Guillaume IX, duc d'Aquitaine, à Geoffroy Grisegonelle, comte d'Anjou, pour la tenir en foi et hommage. Elle fut réunie à la couronne de France sous Philippe-Auguste, 1190. Charles V l'aliéna encore, 1372, et Louis XI la réunit définitivement, 1468. En 1633, Urbain Grandier, curé de Saint-Pierre de Loudun, se trouvait directeur d'un couvent d'ursulines; ces religieuses ayant été atteintes d'une espèce de folie contagieuse, pendant laquelle elles se croyaient tourmentées par de malins esprits, on accusa Grandier de leur avoir jeté un maléfice. L'accusation, rejetée une première fois par Charles de Sourdis, archevêque de Bordeaux, fut renouvelée plus tard devant Laubardemont, conseiller du cardinal Richelieu, et Urbain Grandier, qui peut-être avait donné prise contre lui par une vie peu réglée, fut déclaré coupable d'adultère et de magie, et condamné à être brûlé vif après avoir été appliqué à la torture, 1634.

LOUIS, Ce nom a été porté par 5 empereurs d'Occident. — Louis Ier, dit le Débonnaire, empereur d'Occident et roi de France, naquit à Casseneuil (Agenois), 788. Il était fils de Charlemagne et d'Hildegarde, sa seconde femme. Nommé roi d'Aquitaine, 791, il fut associé à l'empire, 813, et succéda à son père, 814. Il permit aux Saxons de retourner dans leur patrie; donna une partie de ses États à ses fils, 817, et fit crever les yeux à Bernard, son petit-fils, qui s'était révolté contre lui, 818. Le clergé lui reprocha ce crime, et l'obligea à faire à Attigni, 822, une pénitence publique pour expier la mort de Bernard. Louis le Débonnaire épousa en secondes noces Judith de Bavière, 821, en eut un fils, Charles le Chauve, 823; voulut revenir sur le premier partage et créer un 4e apanage en faveur de cet enfant. Ses trois fils aînés se révoltèrent contre leur père, et le reléguèrent dans un monastère; mais il fut rétabli à la diète de Nimègue, 824. En 833, ils reprirent les armes, le firent déposer à la diète de Compiègne, et le rétablirent eux-mêmes, 834, préférant reconnaître sa suprématie à celle de Lothaire, leur aîné. L'empereur mourut, en 840, dans une île du Rhin, près Mayence, du chagrin à lui causa une nouvelle révolte de son fils Louis. — Louis II le Jeune, empereur d'Occident, fils de Lothaire Ier, fut associé à l'empire, 840, créé roi d'Italie, 844, et sacré empereur, 850. Il succéda à son père, 855. Suivant les accords qu'il avait faits avec ses frères, il fut en possession des pays situés entre le Jura et les Alpes, et d'une partie de la Provence, 859 863. Il marcha contre les Sarrasins qui étaient venus s'établir dans le Bénévent et la Calabre, et les battit avec succès pendant 5 ans, 866-871. Fait prisonnier par le prince de Bénévent, 871, il ne put venger cet affront, 872-873. Il mourut, 875, ne laissant qu'une fille, Ermengarde, mariée au roi d'Arles, Boson. — Louis III l'Aveugle, empereur d'Allemagne, était fils du roi d'Arles, Boson, et d'Ermengarde, fille de Louis le Jeune. Il naquit en 878, et succéda à son père, 890; passa en Italie, fit la guerre à Bérenger, le vainquit, et fut couronné empereur à Rome, 900. Mais, peu après, Bérenger le surprit dans Vérone, lui fit crever les yeux et le dépouilla de l'empire. Rentré à Arles, il y mourut, 928. — Louis IV l'Enfant, dernier empereur de la race de Charlemagne, était fils de l'empereur Arnoul, et naquit en 893. Reconnu roi de Germanie, 900, et empereur, 908, il ne put chasser les Huns qui envahissaient l'Allemagne, ni s'opposer au duc de Saxe ni au duc de Franconie qui se disputaient ses États. Il s'enfuit à Ratisbonne, 909, et y mourut en 912. — Louis V de Bavière, 32e empereur d'Allemagne, fils de Louis le Sévère, duc de Bavière, et de Mathilde, fille de Rodolphe Ier, naquit en 1284, et fut élu, 1314, par une partie des électeurs, tandis que d'autres lui opposèrent Frédéric le Beau. Louis, après l'avoir vaincu, tint son rival prisonnier jusqu'en 1325, et ne lui rendit la liberté qu'après l'avoir contraint à renoncer à l'empire. Le pape Jean XXII, voulant s'opposer à cet accord, lui ordonna d'abdiquer lui-même et l'excommunia. Louis V passa en Italie, 1327, fit élire l'antipape Pierre de Corbière, et se fit couronner empereur par lui, 1328. En 1346, le pape Clément VI excommunia de nouveau Louis V, qui s'était rendu en Allemagne peu après son couronnement, et les électeurs nommèrent à sa place Charles de Luxembourg. Louis V mourut l'année suivante, 1347, d'une chute de cheval.

LOUIS. 18 rois de France ont porté ce nom. — Louis Ier, roi de France. V. **LOUIS LE DÉBONNAIRE**, empereur.—Louis II le Bègue, fils de Charles le Chauve, naquit, 846; fut fait roi d'Aquitaine, 867; et succéda à son père au trône de France, 877. Quoiqu'il eût été sacré à Reims par l'archevêque Hincmar, puis à Troyes par le pape Jean VIII, 878, les grands du royaume prirent les armes contre lui, ne voulant pas le reconnaître. Il fut forcé de leur faire des concessions et de signer des traités onéreux. Il mourut à Compiègne, au moment où il se disposait à marcher contre Bernard, duc de Septimanie, 879.—Louis III, fils du précédent, lui succéda conjointement avec son frère Carloman, 879, et partagea la France avec lui, 881. Il marcha contre les Normands et les tailla en pièces à la bataille de Saucourt (Ponthieu), mais il y mourut, 882.—Louis IV d'Outre-mer, fils de Charles le Simple et d'Ogive, fille d'Édouard Ier, roi d'Angleterre, naquit en 918. Louis était en Angleterre, lorsqu'après la mort de l'usurpateur Raoul, Herbert et Hugues le Blanc lui firent offrir la couronne qu'ils n'osaient lui disputer. Il fut sacré à Laon, 19 juin 936; Hugues devint son ministre; puis après son ennemi. Attiré dans un piége, et mis en prison par le roi de Danemark, puis livré à Hugues, celui-ci ne le relâcha qu'au bout d'un an, et après s'être fait donner le duché de Laon. Louis le força de rendre ce don extorqué, 950, et mourut, 954.—Louis V le Fainéant, fils de Lothaire et d'Emma, fut associé au trône, 986, et succéda à son père la même année. Mais il ne régna qu'un an et deux mois, et mourut sans postérité, 987. Quoique, pour le ridiculiser, les grands eussent donné à Louis le titre de Fainéant, il est constant que, du vivant de son père, ce prince avait donné plusieurs fois des preuves de son courage et de son activité. Il fut le dernier prince de la dynastie carlovingienne en France.

—Louis VI le Gros, fils de Philippe Ier et de Berthe, naquit, 1078, fut associé au trône, 1100, et régna seul, 1108. Après avoir fait la guerre à quelques petits vassaux, qui prétendaient maintenir leur indépendance, 1109-1112, il déclara la guerre au roi d'Angleterre; fut battu à Brenneville, 1119, et obligé de demander la paix. Henri Ier, à qui il avait voulu disputer Normandie, excita contre lui l'empereur d'Allemagne, qui marcha sur la France avec une armée considérable; Louis le Gros réunit tous ses grands vassaux et marcha contre son ennemi. Celui-ci se retira sans combattre, 1124. C'est de cette époque que date l'ancienne coutume d'aller à Saint-Denis pour y prendre la bannière sacrée, dite oriflamme. Charles le Bon, comte de Flandre, ayant été assassiné, Louis alla venger sa mort, et adjugea ses États au fils de Cliton, 1127. Il convoqua un concile à Étampes, 1130, au sujet du schisme qui divisait l'Église, et se prononça pour le pape Innocent II. En 1131, Louis désigna son fils Louis pour lui succéder, et, après avoir châtié, 1135, le seigneur de Saint-Brisson-sur-Loire, qui commettait d'affreux brigandages, il mourut, 1137. Ce prince, qui était actif, affable et bon politique, donna le premier coup au système féodal, en favorisant l'institution des communes. — Louis VII le Jeune, fils du précédent, naquit, 1120, fut associé à son père, 1131; et lui succéda, 1137. Il fit la guerre au comte de Toulouse, puis au comte de Champagne, et brûla 1300 personnes renfermées dans l'église de Vitry-le-Français. Ce fut pour expier ce crime que Louis VII prit la croix et partit en 1147, laissant la régence du royaume à l'abbé Suger et à Raoul, comte de Vermandois. Il fit dans cette campagne des prodiges de valeur, mais ne put s'emparer de Damas qu'il assiégea, et fut contraint de rentrer en France, 1149. A son retour, il répudia Éléonore, sa femme, et épousa Constance de Castille, 1150, puis Adélaïde de Champagne, 1160, dont il eut Philippe-Auguste, 1165. Louis VII mourut en 1180, dans la 60e année de son âge et la 44e de son règne. — Louis VIII le Lion, fils de Phi-Philippe-Auguste et son successeur, naquit en 1187, et monta sur le trône en 1223. Du vivant de son père, Louis était passé en Angleterre, 1216, et avait achevé de dépouiller le malheureux Jean-sans-Terre; mais, assiégé dans Londres, par les seigneurs rebelles, qui s'étaient réunis au fils de Jean, Louis n'obtint la liberté qu'à la condition de rendre à l'Angleterre toutes les conquêtes de Philippe-Auguste; une fois monté sur le trône, 1223, il ne remplit non-seulement pas ses promesses, mais encore il chassa les Anglais de France, et leur enleva le Poitou, le Limousin, le Périgord et l'Aunis. Il fit la guerre à Raimond, comte de Toulouse; s'empara d'Avignon, après trois mois de siége, et de presque tout le Languedoc. Il mourut à Montpellier, 1226, à l'âge de 39 ans, empoisonné, dit-on, par Thibaud, comte de Champagne. Louis VIII est le premier roi de la race capétienne qui n'ait point été sacré du vivant de son père. — Louis IX (saint Louis), fils du précédent et de Blanche de Castille, naquit à Poissy, 1215, et parvint au trône, 1226. Pendant sa minorité, Blanche, sa mère, régente du royaume, fit rentrer dans l'obéissance les grands feudataires qui s'étaient ligués contre le jeune roi; repoussa les demandes séditieuses de l'université, termina la guerre des Albigeois et maria son fils à Marguerite de Provence. Louis, 1236, donna le Poitou, l'Auvergne et l'Albigeois à son frère Alphonse; fit la guerre au comte de la Marche et à Henri III, roi d'Angleterre, qu'il vainquit à Taillebourg et à Saintes, 1242. Atteint d'une maladie dangereuse, 1244, il fit vœu de se croiser, et partit d'Aigues-Mortes, 1248; prit terre en Égypte et s'empara de Damiette, 1249; vaincu à la bataille de Mansourah, 1250, il tomba, lui et ses deux frères, entre les mains de l'ennemi, et n'obtint la liberté que moyennant une rançon de 400,000 livres et la reddition de Damiette. Louis se rendit d'Égypte en Syrie, prit Tyr et Césarée, 1252-1254, et rentra en France, 1255. Il s'appliqua à extirper les abus; rendit lui-même la justice; abolit le combat judiciaire; publia la pragmatique sanction; donna d'excellentes lois; fonda plusieurs hôpitaux et la Sorbonne; fit transcrire un très-grand nombre de manuscrits et ouvrit au public la bibliothèque de la Sainte-Chapelle. En 1270, les préparatifs d'une seconde croisade étant terminés, il s'embarqua à Aigues-Mortes; aborda près de Tunis, et remporta d'abord quelques avantages; mais la peste s'étant mise dans son armée, il en fut atteint lui-même, et en mourut le 25 août 1270. L'histoire ne reproche à ce prince que sa sévérité à l'égard des Vaudois et des Albigeois. Boniface VIII le canonisa, 1297, et l'Église célèbre sa fête le 25 août. — Louis X le Hutin naquit à Paris, 1289; fut roi de Navarre, 1307; succéda à son père au trône de France, 1314, et fut sacré à Reims, 1315. Dans le commencement de son règne, qui ne fut que d'une année, Charles de Valois, son oncle, se mit à la tête du gouvernement et profita de son pouvoir pour faire pendre le contrôleur général des finances Enguerrand de Marigny, son ennemi personnel. Louis, trop faible pour s'opposer à la réaction féodale qui suivit la mort de Philippe IV, accabla son peuple d'impôts, vendit aux Juifs le droit d'habiter le royaume et força tous les serfs à acheter leur liberté. Il mourut, 1316, laissant sa femme, Clémence de Hongrie, enceinte d'un fils qui naquit cinq mois après, et ne vécut que cinq jours. On le nomma Jean Ier.—Louis XI, fils et successeur de Charles VII, naquit à Bourges, 1423; suivit son père dans plusieurs expéditions, 1435-1438, et se mit, en 1440, à la tête d'une révolte, dite *la Praguerie* (*voy.* ce mot); vaincu par son père, il rentra en grâce auprès de lui, et se distingua dans la guerre contre les Anglais, 1443, et contre les Suisses, 1444. En 1446, il s'engagea dans un nouveau complot, et se retira d'abord en Dauphiné, puis auprès du duc de Bourgogne, et ne revint qu'après la mort de son père, 1461. Pour ruiner la puissance des grands feudataires, si redoutable aux rois, Louis écarta des hauts emplois tous les rejetons des premières familles, choisit ses favoris dans les derniers rangs du peuple, et leva des impôts considérables afin de pouvoir corrompre les ministres et les confidents de tous ceux qu'il craignait. Il effraya, par d'affreux supplices, les villes de Reims, d'Angers, d'Alençon et d'Aurillac, qui s'étaient révoltées. En 1462, Jean II lui céda la Cerdagne et le Roussillon, moyennant 100,000 écus prêtés et des secours contre les Catalans. Les seigneurs mécontents, ayant formé contre lui la ligue dite du *Bien public*, il leur livra, 1465, la bataille douteuse de Montlhéri; mais craignant l'issue de cette guerre, il acheta la paix au moyen de nombreuses concessions. Le duc de Guyenne, son frère, eut la Normandie; le duc de Bourgogne, quelques places de la Somme; le duc de Bretagne, le comté d'Étampes, et le comte de Saint-Pol, l'épée de connétable. La ligue une fois dissoute, Louis attaqua chaque seigneur séparément. Il reprit d'abord la Normandie à son frère et souleva la ville de Liége contre le duc de Bourgogne. Celui-ci, irrité contre le roi, le retint prisonnier à Péronne et le traîna avec lui au siége de Liége, 1468. Louis obtint sa liberté après le sac de cette ville. Il rentra dans Paris, fit renfermer dans une cage de fer le cardinal La Balue, qui l'avait trahi, et empoisonner son frère, 1472. Il recommença

ensuite la guerre contre le duc de Bourgogne, qui voulait venger cette mort; eut le talent de rompre une nouvelle coalition formée contre lui entre les ducs de Bourgogne et de Bretagne et le roi d'Angleterre, 1474, et obtint une paix avantageuse par le traité de Péquigni, 1475. Cela fait, il se fit livrer le connétable d'Armagnac et le comte de Saint-Pol, et leur fit trancher la tête, 1475-1476. Charles le Téméraire étant mort au siége de Nancy, 5 janvier 1477, Louis s'empara de ses vastes domaines; multiplia ses alliances en Allemagne, en Italie et en Suisse, et, bien qu'il eût été battu à Guinegate par Maximilien d'Autriche, époux de la princesse Marie de Bourgogne, 1478, il eut le talent de décider l'empereur à la paix, et réunit à la couronne la Picardie, l'Artois et la Bourgogne, fiefs masculins; et au domaine royal, la Provence, l'Anjou et le duché de Bar, comme héritier de René d'Anjou. Ce prince affaiblit les grands vassaux et releva l'autorité royale. Il eut cependant le tort d'abolir la pragmatique sanction, boulevard des libertés de l'Église gallicane contre les empiétements de la cour de Rome. Il établit les postes en 1464, et mourut à Plessis-les-Tours, 1483. — Louis XII (Père du peuple), unique roi de la 5e branche des Capétiens, naquit à Blois, 1462, fut élevé à la cour de Louis XI, et porta le nom de duc d'Orléans. A la mort du roi, 1483, il disputa la régence à Anne de Beaujeu, et commanda une armée contre les troupes du roi. Vaincu par la Trémouille, à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, il tomba entre les mains de ses ennemis, 1488, et fut renfermé, à Loches, dans une cage de fer, où il demeura 3 ans. Il fut élargi, 1490; reçut le gouvernement de la Normandie, accompagna Charles VIII dans la campagne d'Italie, et s'y distingua, 1493. Charles VIII étant mort sans postérité, il lui succéda au trône, 1498; et le premier acte de son règne fut un plein pardon à tous ses ennemis. Il diminua les impôts d'un tiers, et réforma beaucoup d'abus. En 1499, il créa les parlements de Rouen et d'Aix, répudia sa femme pour épouser Anne de Bretagne, et fit la conquête du Milanez en 12 jours. Il entreprit ensuite, de concert avec Ferdinand le Catholique, la conquête du royaume de Naples, 1501; se brouilla avec ce prince au partage, perdit les batailles de Seminata et de Cerignole, et vit ses armées chassées de Naples, 1503. En 1507, il étouffa les révoltes de Gênes et du Milanez, entra dans la ligue dite de Cambray, formée par le pape Jules II contre les Vénitiens, envahit leur territoire, et les vainquit à Agnadel, 1508. Bientôt le pape Jules II, qui avait obtenu de Louis tout ce qu'il désirait, forma contre lui, avec Ferdinand, Henri VIII, les Vénitiens et les Suisses, le traité d'alliance nommé la sainte ligue, 1509. Louis, vainqueur à Ravenne, 1512, se rendit maître de presque tout le territoire de Venise, assembla, la même année, le concile de Tours, pour juger le pape, qui l'avait excommunié. Vaincu par les Suisses à Novarre, et à Guinegate par les Impériaux, 1513, il perdit toute l'Italie, et mourut sans postérité, 1er janvier 1515. — Louis XIII (le Juste), fils de Henri IV et de Marie de Médicis, naquit à Fontainebleau, 1601; parvint au trône sous la régence et la tutelle de sa mère, 1610; et vécut dans le commencement de son règne, au milieu des troubles et des séditions auxquels le traité de Sainte-Menehould, 1614, ne put mettre un terme. Déclaré majeur par le parlement, 1615, sa mère et le maréchal d'Ancre (Concini) gouvernèrent toujours. Les seigneurs, irrités de l'insolence de cet étranger, prirent les armes : Concini fut tué, 1617, et eut pour successeur le duc de Luynes. Une nouvelle ligue s'organisa contre ce dernier, 1619; mais les révoltés, complétement battus à Pont-de-Cé, furent obligés de poser les armes. Après le traité du 9 août 1620, le roi, voulant réunir le Béarn à la France, somma les protestants de rendre les biens ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés, et, sur leur refus, marcha contre eux, 1621. Toutes les villes lui ouvrirent leurs portes, à l'exception de Montauban, dont il fut même obligé de lever le siége. De Luynes mourut, 1621, et fut remplacé, 2 ans après, 1623, par Richelieu, alors évêque de Luçon. Ce ministre, la même année, fit la paix avec les protestants, pacifia la Valteline, 1624, et donna des secours au duc de Savoie contre la république de Gênes, 1625. En 1627, il battit, dans l'île de Rhé, les Anglais qui avaient soulevé les habitants de la Rochelle, et contraignit les protestants de cette ville à rendre leur place au roi. Louis, la même année, fit lever aux Espagnols le siége de Cassel, et s'empara, sur le duc de Savoie, de Pignerol. Il battit de nouveau les protestants, révoltés en Languedoc, 1628; porta ses armes en Italie, 1630, et imposa à ses ennemis le traité de Querasque, 1631. Gaston, duc d'Orléans, forma une ligue contre Richelieu avec l'empereur, le roi d'Espagne et le duc de Montmorenci, gouverneur du Languedoc. Ce dernier, pris les armes à la main, eut la tête tranchée, 1632. La même année, les Français s'emparèrent de Nanci; et 2 ans après, 1634, la France s'agrandit de toute la Lorraine et de la ville d'Heidelberg. Louis XIII déclara la guerre à l'Espagne, 1635; mais nos armées n'éprouvèrent d'abord que des revers. Corbie fut prise, et Paris menacé. Bientôt les Impériaux furent défaits en Bourgogne, 1638; le duc de Savoie, en Italie, 1640, et le maréchal de Schomberg s'empara du Roussillon, 1642. Richelieu allait conclure une paix avantageuse, quand il mourut, 1642. Louis XIII ne lui survécut qu'un an, et mourut le 14 mai 1645. Louis XIV, le Grand, fils du précédent et d'Anne d'Autriche, naquit à Saint-Germain-en-Laye, 5 septembre 1638, parvint au trône à l'âge de 5 ans, 1643. La régence fut confiée à sa mère, qui prit le cardinal Mazarin pour premier ministre, et causa par ce choix les guerres de la Fronde. (V. **FRONDE, MAZARIN.**) Au dehors, le grand Condé battait les Espagnols à Rocroi, 1643; les Impériaux à Nordlingue, 1645, et une 2e fois les Espagnols à Lens, 1648. Le maréchal de Guébriant s'empara de Rotwill, 1644; le maréchal de Brézé, de Carthagène, 1646, et le duc de Guise, de Castellamare, 1647. Ces victoires amenèrent avec l'empire le traité de Munster, 1648. L'Espagne seule continua la guerre, espérant profiter des troubles de la Fronde. Un instant, le départ de Mazarin, 1649, sembla devoir mettre un terme à cette espérance; mais son retour, 1650, ranima bientôt la discorde. Condé passa du côté des Espagnols. La bataille des Dunes, gagnée par Turenne, 1658, amena enfin le traité des Pyrénées, 1659, dont les clauses importantes furent le mariage de Louis XIV avec l'infante d'Espagne et la reconnaissance de ses droits à la couronne d'Espagne en cas d'extinction de la dynastie autrichienne. A la mort de Mazarin, 1661, le roi, secondé par Colbert, fit fleurir le commerce, diminua les impôts, encouragea les arts, exigea une réparation éclatante des outrages faits à Londres et à Rome à ses ambassadeurs par les plénipotentiaires d'Espagne, et les contraignit à leur céder le pas. A la mort de Philippe IV, père de la reine, 1665, Louis demanda la Flandre et la Franche-Comté comme indemnité de la dot de sa femme qui n'avait jamais été payée, et, sur le refus, il marcha sur la Flandre, dont il s'empara l'année suivante, 1666. Il se rendit maître de la Franche-Comté; mais les Hollandais étant venus au secours des Espagnols, il fut contraint à conclure avec ces derniers le traité de Nimègue, 1668, par

lequel il abandonnait la Franche-Comté. Louis, dans l'intervalle de la paix, fit construire les Invalides et les manufactures des Gobelins et de la Savonnerie. Il éleva d'immenses constructions dans les ports de France, créa la marine, bâtit des citadelles, et organisa une force militaire de 400,000 hommes. En 1672, il déclara la guerre à la Hollande, et ouvrit lui-même la campagne en compagnie du prince de Condé et du maréchal de Turenne. L'Espagne, l'empereur et l'électeur de Brandebourg ayant formé une nouvelle ligue contre lui, Turenne se rendit maître des duchés de Clèves et de Juliers, 1673, et contraignit l'électeur à demander un armistice. Schomberg battit les Espagnols dans le Roussillon; Condé défit le prince d'Orange à Senef, 1674; Duquesne gagna deux batailles navales contre Ruyter, qui périt dans la dernière, et Louis XIV, après de nouvelles victoires en Franche-Comté, signa la paix de Nimègue, 1678, par laquelle il garda Fribourg, resta en possession de la Lorraine, se fit donner Strasbourg et le Cassel, et prit le Luxembourg aux Espagnols. En 1684, Alger fut bombardé pour avoir insulté le pavillon français, et l'année suivante, le doge de Gênes et 4 sénateurs vinrent, au nom de cette république, s'humilier devant lui. La révocation de l'édit de Nantes, 22 octobre 1685, interrompit le cours de tant de prospérités ; 100,000 familles quittèrent alors la France, et portèrent ailleurs leur industrie. Bientôt l'empire, l'Espagne, la Hollande et l'Angleterre se coalisèrent contre la France, et formèrent la ligue d'Augsbourg. La France perdit le combat naval de la Hogue, 1692; mais elle s'empara la même année de Namur, et gagna les batailles de la Marsaille et de Nerwinde, 1693, et de Steinkerque, 1694. En 1697, les puissances belligérantes, fatiguées de cette lutte, signèrent le traité de Ryswick, qui assura à la France la possession de l'Alsace, rendit à l'Espagne tout ce qu'elle avait perdu, et fit rentrer dans leurs États le duc de Lorraine et l'électeur de Trèves. A cette paix, qui ne fut que de 3 ans, succéda la guerre de la succession d'Espagne, septembre 1701, qui, sauf les batailles de Fridlingen, 1701, et la glorieuse journée de Denain, 1712, ne fut qu'une longue suite de revers, 1704-1709. (V. GUERRE.) Enfin la paix d'Utrecht, 1713, et le traité de Rastadt, 6 mars 1714, rendirent le calme à l'Europe. Louis XIV vit son petit-fils, Philippe, duc d'Anjou, assis paisiblement sur le trône d'Espagne, et mourut à l'âge de 77 ans, le 1er septembre 1715, après en avoir régné 72. — Louis XV, arrière-petit-fils de Louis XIV, et 2e fils du duc de Bourgogne, naquit, le 15 février 1710, à Fontainebleau. Il porta d'abord le nom de duc de Bretagne, et devint héritier présomptif de la couronne après la mort de son grand-père, arrivée en 1712, et celles de son père et de son frère aîné, 1711. Il succéda à Louis XIV à l'âge de 5 ans, 1er septembre 1715, sous la régence du duc d'Orléans. En 1723, Louis XV, déclaré majeur, conserva le régent pour premier ministre; malheureusement pour le roi, le duc d'Orléans mourut vers la fin de l'année, et tous ceux qui lui succédèrent ne cherchèrent nullement à stimuler l'indolence naturelle du jeune roi. Le duc de Bourbon ne signala son passage aux affaires que par un édit contre les protestants, 1727, et la négociation du mariage du roi avec la fille du roi de Pologne, 1726. Le cardinal de Fleury, qui lui succéda, 1727, rétablit l'ordre dans les finances et diminua les impôts. Il fit signer au roi le traité de Vienne, 1738, et obtint que la Lorraine, cédée à Stanislas, roi de Pologne, beau-père de Louis XV, reviendrait à la France après la mort de ce prince. En 1740, Louis XV se laissa entraîner dans la guerre qu'alluma la mort de Charles VI. Ses armées s'emparèrent d'Ypres, de Menin, de Furnes et du fort de Knoques, 1742-1744. En 1745, le prince Maurice de Saxe gagna la célèbre bataille de Fontenoi, 8 mai, et celle de Raucoux, 1746. L'armée française envahit la Hollande, 1747, et contraignit les alliés à signer la paix d'Aix-la-Chapelle, 10 octobre 1748. En 1751, Louis XV fonda l'École militaire, et commença la malheureuse guerre de sept ans, 1756. Il faillit être assassiné par Damiens, 5 janvier 1757 ; fonda l'institution de l'ordre du Mérite militaire, 1758, et depuis cette époque, esclave de ses courtisans, de ses maîtresses et de son indolence, il disparut totalement de la scène. La France, pendant ses dernières années, perdit le Canada et la Nouvelle-Écosse, mais s'agrandit de la Corse, 1764. Louis XV mourut, 14 mai 1774, après 58 ans de règne.— Louis XVI, roi de France, petit-fils et successeur du précédent, naquit à Versailles, 23 août 1754; reçut en naissant le nom de duc de Berry; se maria à l'archiduchesse Marie-Antoinette d'Autriche, 16 mai 1770, et parvint au trône, le 14 mai 1774. Il fit remise à son peuple du droit de joyeux avénement; rétablit les anciens parlements; supprima la question ; accorda la liberté aux serfs de Saint-Claude; établit le mont-de-piété; convertit la corvée en impôts pécuniaires, et éleva Turgot et Malesherbes au ministère. Les colonies anglo-américaines s'étaient révoltées contre leur métropole, 1775; Louis XVI signa avec elles un traité, 6 février 1778, par lequel il reconnut leur indépendance, et leur promit des secours. Cependant les prodigalités du règne précédent avaient dérangé les finances; Louis XVI convoqua une assemblée de notables, 1787, puis une seconde, 1788, qui ne remédièrent à rien, et ne firent qu'augmenter la fermentation des esprits. Enfin, un arrêt du conseil, rédigé sous l'influence de Necker, décida l'ouverture des états généraux, qui eut lieu le 5 mai 1789. Les disputes du tiers état, de la noblesse et du clergé donnent naissance à la révolution, qui commença le 17 juin; le 14 juillet, le peuple s'empara de la Bastille; le 4 août, un décret déclara la personne du roi inviolable, seulement sur le territoire de France; le 5 et le 6 octobre, la multitude se porta sur Versailles, et força Louis XVI de venir à Paris et d'y fixer sa résidence. Les clubs se formèrent, 1790. En 1791, l'empereur, l'Espagne, la Suisse, le Piémont, forment la convention de Mantoue, par laquelle ils s'engagèrent à envahir la France et à délivrer Louis XIV; le roi voulut fuir du royaume, mais il fut arrêté à Varennes et ramené à Paris; à son retour, il accepta la constitution, que venait de rédiger l'Assemblée nationale, 1791; refusa de sanctionner plusieurs décrets, avril 1792, et bientôt une insurrection, tentée sans succès, 20 juin 1792, triompha le 10 août, et amena la chute de Louis XVI; il fut arrêté et renfermé au temple; ses amis massacrés, et la république proclamée, 22 septembre. Mandé à la barre de la convention, une majorité de 5 voix décida sa mort, et le 21 janvier 1793, la tête de ce malheureux prince tomba au milieu de la place de la Révolution. Ses restes, transportés au cimetière de la Madeleine, furent exhumés, 1814, et transportés à Saint-Denis, 1815. Aucun prince n'aima le peuple plus sincèrement que Louis XVI; mais il n'avait ni la fermeté ni la sévérité inflexible qu'on doit avoir au milieu des discordes civiles. V. FRANCE (période révolutionnaire).— Louis XVII, second fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette d'Autriche, naquit à Versailles, le 27 mars 1785; il reçut en naissant le titre de duc de Normandie, et prit celui de dauphin à la mort de son frère aîné, 4 juin 1789. Il fut renfermé au Temple avec son père, 1792, et reconnu roi de France et de Navarre, 21 janvier 1793,

par la famille royale, les émigrés, l'Angleterre et la Russie. La Vendée, la Bretagne et Toulon prirent les armes en son nom. Le malheureux enfant mourut au Temple à l'âge de 10 ans et 2 mois, 8 juin 1795. — Louis XVIII, roi de France, 4e fils du dauphin, Louis de France, et petit-fils de Louis XV, naquit à Versailles, 17 novembre 1755, et porta le titre de comte de Provence; nommé grand-maître des deux ordres hospitaliers de Saint-Antoine et de Notre-Dame du Mont-Carmel, il épousa la fille de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, 14 mai 1771, se prononça contre le rétablissement du parlement, 1774; s'établit au château de Brunoy, 1778, et son opposition, badine jusqu'alors, devint très-sérieuse dès la première assemblée des notables, où il fut nommé président du 1er bureau, 1787. Il quitta la France dans la nuit du 20 juin 1791; arriva à Coblentz; y provoqua la déclaration du congrès de Plinitz, et vint, le 11 septembre 1792, à la tête de 6,000 hommes, se réunir à l'armée prussienne. Après la mort de Louis XVI, 1793, il reçut des princes rassemblés en Westphalie le titre de régent du royaume de France, pour Louis XVII, et à la mort de ce prince, 8 juin 1795, il se déclara lui-même roi; se réfugia d'abord à Blankembourg, puis à Mittau, 13 février 1798. En 1803, il répondit par un refus plein de noblesse à la proposition que lui faisait Bonaparte, de renoncer à toutes prétentions à la succession de Louis XVII; revint à Mittau, 1804, y resta jusqu'en 1807, époque à laquelle il se réfugia en Angleterre. Rappelé à la chute de Napoléon, il débarqua à Calais, 24 avril, et fut placé sur le trône, le 3 mai 1814, par les souverains alliés; il donna un mois après la Charte constitutionnelle. Un mouvement aussi prompt qu'inattendu livra la France une seconde fois à Napoléon, 20 mars 1815, et le roi ne fit sa seconde rentrée en France que cent jours après, 8 juillet. A son retour il modifia la Charte, et installa son 1er ministère, 9 juillet. Il rétablit en Espagne le trône de Ferdinand VII, et mourut le 16 septembre 1824. Louis XVIII, qui durant son exil ne trouva de consolation que dans les lettres, est l'auteur de plusieurs ouvrages publiés sous le pseudonyme de Morel, 1784-1815.

LOUIS, dauphin (le grand dauphin), fils de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche, naquit à Fontainebleau, 1661; eut pour gouverneur le duc de Montausier et pour précepteur Bossuet. La belle collection de classiques, dite *ad usum delphini*, fut entreprise pour lui. Il se signala, comme général, à la tête de l'armée du Rhin, 1688, et en Flandre, 1794, où ses manœuvres firent échouer l'ennemi sur Dunkerque. Depuis, il vécut toujours retiré à Meudon et loin de toute participation aux affaires; il y mourut, 14 avril 1711. — Louis, dauphin, fils de Louis XV et de Marie Leckzinska, naquit à Versailles, 1729. Son père le conduisit à l'armée de Flandre, 1745, et il assista à la bataille de Fontenoi. Ce prince resta constamment éloigné des affaires. Il épousa Marie-Thérèse d'Espagne, 1745; puis Marie-Josèphe de Saxe, dont il eut quatre fils: le duc de Bourgogne, mort à l'âge de 9 ans, 1771; Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Il mourut à Fontainebleau, 1765.

LOUIS. Ce nom a été porté par deux rois de Germanie.—Louis Ier le Germanique, le Pieux ou le Vieux, roi de Germanie, troisième fils de Louis le Débonnaire, naquit en 806, et reçut la Bavière en partage, 817. Il prit les armes contre son père, qui lui pardonna une première fois, 838, et causa sa mort par sa révolte, 840. Il battit son frère Lothaire à la bataille de Fontenoi, 841, et se composa un royaume où entraient l'ancienne France au delà du Rhin, la Saxe, la Thuringe, la Bavière, la Pannonie, les Grisons et la Lorraine. Son règne ne fut troublé que par une révolte de ses fils. Il mourut, 876, après avoir occupé le trône avec modération et préservé ses peuples de la guerre. Il laissa trois fils: Carloman, Louis II et Charles le Gros. — Louis II, roi de Germanie, fils puîné du précédent, succéda à son père, 876; battit à la bataille d'Audemark, 8 octobre même année, Charles le Chauve, qui était entré en Allemagne pour le dépouiller; et, à la mort de Charles, 877, il se présenta en Champagne pour revendiquer lui-même le trône de France; mais il fut battu et forcé de rentrer dans ses États, 880; il vainquit les Normands dans la forêt de Carbonnière, 881, et mourut en 882, de chagrin d'avoir été battu pour eux à Ebsdorf.

LOUIS. Nom commun à trois rois de Hongrie. — Louis Ier le Grand, roi de Hongrie et de Pologne, fils de Charobert et son successeur, naquit en 1326, et fut roi de Hongrie, 1342; il soumit les Transylvaniens; secourut son oncle Casimir, roi de Pologne, 1344; battit les Turks; soumit les Croates; combattit les Vénitiens, et alla à Naples, venger la mort de son frère André, assassiné par Jeanne de Naples et André de Duras, 1348. La peste lui fit quitter cette ville, dont il voulait se faire déclarer roi, et, rentré dans ses États, 1350, après avoir repris Zara sur les Vénitiens et réuni toute la Dalmatie à son empire; il hérita du trône de Pologne par la mort de son oncle, 1370; il mourut regretté des Hongrois, 1382. — Louis II, roi de Hongrie et de Bohême, naquit en 1506; il était fils de Ladislas VI, et il lui succéda au trône, 1516. Il fut marié à Marie, sœur de Charles-Quint, 1521, et fut tué à la bataille de Mohatz, contre le sultan Soliman II, 29 août 1526. Son corps fut trouvé dans un marais, où il avait été englouti avec son cheval.

LOUIS (le Sévère), duc de Bavière, comte palatin, succéda à son père, Othon l'Illustre, 1253, et céda la basse Bavière à son frère Henri. Il contribua à l'élection de Rodolphe, 29 septembre 1273, et reçut de lui la lieutenance de l'empire, dans les duchés d'Autriche et de Styrie, et une grande partie de l'héritage de Conradin. A la mort de Rodolphe, 15 juillet 1291, il se prononça pour Adolphe Nassau, contre Albert, fils de Rodolphe. Il mourut, 1294. Ses deux fils se partagèrent ses États: Rolphe, dit le Bègue, qui fut la souche de la maison palatine, eut le Palatinat, et Louis, qui parvint à l'empire, sous le nom de Louis V, et dont la postérité régna jusqu'à l'élection de Maximilien Ier, 1486, eut la Bavière.

LOUIS, duc de Bourbon (le Bon, le Grand), né en 1337, était fils de Pierre Ier, tué à la bataille de Poitiers, 19 septembre 1356. En 1357, il vint offrir au dauphin, alors régent du royaume, ses services et 350 hommes d'armes, et se rendit à Londres, 1360, en qualité d'otage à la place du roi Jean. Il y resta 8 ans et ne revint qu'en 1368. Nommé tuteur du jeune Charles VI, 1380, il l'accompagna en Flandre et contribua à la victoire de Courtrai, 1382. Il passa ensuite en Afrique avec quelques chevaliers, pour y combattre les Sarrasins, et s'opposa, à son retour, aux progrès des Anglais qui avaient envahi le Poitou. Louis partit à la tête de 20,000 hommes, 1391, pour donner des secours aux Génois contre les Barbaresques; battit deux fois le dey de Tunis. Rentré en France, il reprit l'administration de l'État à la maladie du roi, 1397. En 1403, il demanda hautement qu'on traduisît en justice le duc de Bourgogne, assassin du duc d'Orléans; mais ses instances furent vaines, et le duc, irrité contre lui, vint mettre à feu et à sang une partie du Bourbonnais. Louis marchait à sa rencontre quand il mourut à Montluçon, 1410.

LOUIS. Ce nom a été porté par 5 ducs d'Anjou. —

Louis Ier, duc d'Anjou, 2e fils du roi Jean, naquit en 1339; se trouva à la bataille de Poitiers, 1359, et fut désigné pour aller, en qualité d'otage, remplacer son père à Londres, 1360. Il s'y rendit en effet, mais il s'échappa peu de temps après, 1364; passa en Bretagne, 1365, et y ménagea un accommodement entre la veuve de Charles de Blois et Jean de Montfort, qui étaient prêts à en venir aux mains. Lieutenant général du roi en Languedoc et en Guyenne, il enleva ces deux provinces aux Anglais et les chassa du Limousin. Il remporta quelques avantages en Bretagne, 1373; y fit prisonnier le général anglais Thomas Filton, 1377, et fut nommé régent du royaume pendant la minorité de Charles VI, 1380. Pendant son administration, il amassa des sommes immenses au détriment du trésor, afin de pouvoir se rendre maître du royaume de Naples, dont Jeanne Ire l'avait fait héritier par adoption. A la mort de cette princesse, 1382, il se fit couronner roi de Sicile par Clément VII, à Avignon, et s'embarqua pour l'Italie avec une armée considérable, qui fut en grande partie détruite par les maladies. Il en mourut lui-même de chagrin à Biselia, 1384. — Louis II, duc d'Anjou, fils du précédent, naquit à Toulouse, 1377, et fut couronné, à Avignon, roi de Naples, par le pape Clément VII, 1389; mais Ladislas, son compétiteur, le battit et l'empêcha de prendre possession de son royaume, 1390. Rappelé par les Napolitains, 1409, il battit Ladislas à son tour, 1411, et, malgré cet avantage, fut obligé de rentrer en France. En 1412, le duc de Bourgogne forma le projet de le faire égorger, lui et toute sa famille, pour venger l'affront fait à sa famille par ce prince, qui lui avait renvoyé sa fille, fiancée depuis trois ans à l'aîné de ses fils. L'indiscrétion d'une femme le fit échapper à ce danger, 1414. Ladislas étant mort, 1415, Louis forma le projet de reconquérir son royaume; il partit avec un corps de troupes, 1416; mais il tomba malade à Angers, et y mourut, 1417. — Louis III, fils aîné du précédent, duc d'Anjou et de Provence, né en 1403, succéda à son père, 1417. En 1420, il se présenta devant Naples avec une flotte de 15 bâtiments, et força Jeanne II à le reconnaître pour son successeur au trône. Alphonse, roi d'Aragon, que cette princesse avait adopté, le chassa bientôt et le contraignit à se réfugier à Rome. Ramené à Naples par le duc de Milan, 1423, il y fut encore attaqué et commença une guerre qui dura 10 ans. Il mourut sans l'avoir terminée, 1434. A sa mort, le duc de Lorraine, René le Bon, hérita de l'Anjou et de la Provence.

LOUIS DE TARENTE, 2e fils de Philippe, prince de Tarente, parvint à se faire aimer de sa cousine Jeanne de Naples, qui, par ses conseils, donna la mort à son mari, André de Hongrie, 1345, et l'épousa lui-même en secondes noces, 1347. Quoiqu'il ne manquât pas de bravoure, il n'eut ni assez de talent, ni assez de caractère pour conserver son royaume. Louis Ier de Hongrie s'en empara deux fois, 1348-1350, et l'obligea de fuir en Provence. Rentré dans ses États après le départ de Louis, il s'abandonna aux plaisirs les plus grossiers, et laissa toute l'administration de son royaume tomber dans l'anarchie. Il mourut sans postérité, méprisé et détesté de tout le monde, 1362.

LOUIS D'ARAGON (Don), fils et successeur du roi de Sicile Pierre II, naquit en 1336, et succéda à son père en 1342. La régence était échue au duc de Randazzo, son oncle, qui administra avec beaucoup de sagesse pendant 6 années. Mais la rivalité des Clermont et des Paluzzi agita la Sicile après sa mort, 1348. Les Clermont appelèrent à leur secours les rois de Naples de la maison d'Anjou, et leur livrèrent 116 villes. Le jeune roi mourut au milieu des troubles qui divisèrent la Sicile pendant tout le cours de son règne, 1355, laissant à son fils, âgé de 15 ans, un héritage près de tomber sous la domination française.

LOUIS DE PRUSSE (Ferdinand-Christian) naquit en 1772. Il était fils de Ferdinand, frère du grand Frédéric, et fit ses premières armes en Champagne, 1792. Il contribua puissamment à faire déclarer la guerre à la France, 1806; promu à cette époque au grade de lieutenant général, il fut mis à la tête de 8,000 hommes, et prit position à Saalfeld, où, contre l'avis du duc de Brunswick, ayant attaqué une colonne française, il tomba frappé de 9 blessures, 9 octobre 1806.

LOUIS (Le baron), ministre des finances, né à Toul, 1755, avait reçu les ordres dans sa jeunesse. En 1790, il assista l'évêque d'Autun en qualité de diacre à la fête de la fédération (*Voy.* ce mot), et émigra après la journée du 10 août. Rentré en France en 1800, il fut chargé du portefeuille des finances en 1816, 1818, 1831, et mourut en 1837. Le baron Louis avait été membre de presque toutes les chambres législatives depuis 1815.

LOUIS (Ordre de Saint-) V. **ORDRES DE CHEVALERIE.**

LOUISBOURG, ville de l'Amérique du Nord, chef-lieu de l'île du cap Breton, appartint d'abord aux Français, fut prise par les Anglais, 1745, et définitivement cédée, 1763.

LOUISBOURG, ville du royaume de Wurtemberg, sur le Neckar, fondée en 1705, et la résidence de la cour de 1727 à 1733.

LOUISE DE SAVOIE, duchesse d'Angoulême et mère de François Ier, était fille du comte Philippe de Bresse, et naquit, 1478; elle épousa Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, 1490, et resta veuve, 1496. Retirée au château de Cognai, elle rentra à la cour à l'événement de Louis XII, 1498, et fut nommée régente du royaume, lorsque François Ier, devenu roi, partit pour l'Italie, 1515. Après la bataille de Pavie, 24 février 1525, elle contribua puissamment à la délivrance de son fils; signa avec Marguerite d'Autriche, 1529, le traité de Cambray, qui fut nommé traité des Dames, et mourut à Grez, en Gatinais, 1532.

LOUISE DE LORRAINE, reine de France, naquit à Nomény, 1554; elle était fille du comte de Vaudemont et de Marguerite d'Egmont. Henri III l'épousa, 1575. La jeune reine avait pris tant d'empire sur lui, que Catherine de Médicis en fut alarmée, et parvint à la faire éloigner de la cour. Louise, après l'assassinat du roi, 1589, se retira au château de Moulins et y mourut en 1601.

LOUISE-AUGUSTE-WILHELMINE-AMÉLIE, reine de Prusse, fille du duc de Mecklenbourg-Stellitz et de Caroline de Hesse-Damstadt, naquit en Hanovre, 1776; fut mariée au roi de Prusse, 1793; et se fit remarquer par son courage et sa résignation après la sanglante bataille d'Iéna, 1806. Elle mourut au château de Hohenzieritz, 1810. Le marquis de Courtivron composa un éloge de la reine de Prusse, lu à l'Académie de Dijon, 1818.

LOUISE DE GUZMAN. V. **GUZMAN.**

LOUISE (Marie de **GONZAGUE**), née, 1612, épousa Wladislas, roi de Pologne, 1645, puis Jean Casimir, son successeur. Sa sœur, Anne de Gonzague, connue sous le nom de la princesse palatine, née en 1616, fut célèbre par sa beauté et son esprit. Elle épousa le prince Édouard, comte palatin, fils de Frédéric V, duc de Bavière, et mourut à Paris, 1684.

LOUISIANE, État de la partie méridionale des États-Unis, entre 29° et 33° de lat., et 86° et 96° 25' de long. Ouest. Ses limites sont, au nord le golfe du Mexique, à

l'est l'État du Mississipi, et à l'ouest le Texas. Sa longueur est de 2,200 kil. du nord-est au sud-est; sa moyenne largeur, de 1,350 kil. L'État de la Louisiane, dont le chef-lieu est la Nouvelle-Orléans, se divise en 3 comtés, Naschitoches, Opelousas et Pointe-Coupée, et en 27 paroisses. Sa population s'élève à 200,000 âmes, et se compose de Français, Anglo-Américains, Espagnols, Anglais et Allemands. Les Français étaient déjà établis au Canada depuis un siècle, lorsque la Salle, gouverneur du Canada, 1673, descendit le Mississipi avec 60 hommes, 1682, s'arrêta au pays des Chicasas, y bâtit le fort Prud'homme, poursuivit son voyage, et atteignit le grand golfe. Enthousiasmé de la beauté des pays qu'il avait vus, il leur donna le nom de Louisiane, fit part de sa découverte à Louis XIV, qui la colonisa, et, par lettres patentes du 14 septembre 1712, accorda à Crozat, riche financier, le commerce exclusif de cette colonie. Les Français perdirent leurs colonies continentales, 1744; ils cédèrent la Louisiane aux Anglais, 21 avril 1763, mais elle leur fut rétrocédée, 1800, et Bonaparte, désespérant de la défendre contre les Anglais, la vendit aux États-Unis, 1803. Le territoire d'Orléans, formé, en 1804, de la partie de l'ancienne colonie située au sud de 33° de latitude, devint un État, 1811; son admission fut proposée cette même année, et eut lieu définitivement, 1812, et elle s'augmenta de quelques districts à la rive gauche du Mississipi. Le général Jakson la sauva des attaques des Anglais, 1814 et 1815. La constitution de ce pays, adoptée en 1812, confie le gouvernement du pays à trois pouvoirs, le législatif, l'exécutif et le judiciaire. La religion catholique domine dans l'État. L'éducation y fait de grands progrès. Il y a plusieurs imprimeries et maisons de librairie à la Nouvelle-Orléans.

LOUIS-PHILIPPE, roi des Français, né à Paris, le 6 octobre 1773, porta d'abord le titre de duc de Valois. Il prit celui de duc de Chartres à l'époque où son père devint duc d'Orléans, 1785, et embrassa avec ardeur les espérances que fit naître la révolution de 1789. Colonel depuis 1785, il prit le commandement du 14e dragons, 15 juin 1791, et fit ses premières armes sous le général Biron, 1792. Dans cette année, il se trouva aux affaires du Boussu et de Quaragnon, 28 juillet; fut nommé maréchal de camp, le 7 mai, fit la campagne du Nord sous les ordres du maréchal Luckner, qui était venu remplacer le comte de Rochambeau, et se trouva à la prise de Courtray. Le duc de Chartres fut nommé lieutenant général le 11 septembre 1792, et refusa alors le commandement de la place de Strasbourg. Il se trouva à la bataille de Valmy, 20 septembre, et passa ensuite à l'armée de Dumouriez. Sous les ordres de ce général, il combattit à Jemmapes, 6 novembre; à Anderlecht, le 13; à Tillemont, le 19; à Varvoux, le 27, et entra dans Liége, le 28. Au mois de février 1793, il fut employé, sous les ordres du général Miranda, au siége de Maëstricht; se trouva à la bataille de Nerwinde, 18 mars 1793, et quitta, peu de temps après, l'armée, pour se réfugier à Bâle (Suisse), où il arriva le 22 avril suivant. Il parvint à faire admettre sa sœur, madame la princesse Adélaïde, au couvent de Sainte-Claire de Bremegarten, 20 juin, et seul, à pied, presque sans argent, il commença ses voyages dans l'intérieur de la Suisse et dans les Alpes. Il apprit, sur la fin de la même année, la nouvelle de la mort de son père. Le prince quitta la Suisse sur la fin de 1794, se rendit à Hambourg, 1795, et de là à Copenhague, où il arriva au mois d'avril 1795. Il y obtint des passeports, non pas sous son nom de duc d'Orléans, mais comme un voyageur suisse; voyagea en Norwége, en Laponie, en Suède, fut reconnu dans un bal donné à Stockholm, à l'occasion de la naissance du roi de Suède Gustave IV, et revint à Hambourg, 1796. Dans cette dernière ville, il reçut des lettres de sa mère, madame la duchesse d'Orléans, qui le suppliait, en son nom et en celui du reste de sa famille détenue à Marseille, de quitter l'Europe et de partir pour l'Amérique. Après la réception de cette lettre, il s'embarqua à bord du vaisseau américain *l'Amercia*, 24 septembre 1796, et arriva à Philadelphie, le 24 octobre suivant. Il y retrouva sa famille, parcourut avec elle les différents États de l'Union, 1797-1798; passa à la Havane, 31 mars 1799, et fut reconduit, par ordre, le 21 mai suivant, à la Nouvelle-Orléans. Il passa de là en Angleterre, arriva à Londres au mois de février 1800; y vit le comte d'Artois, et le quitta peu après pour se rendre à Mahon avec ses frères. De retour en Angleterre, il perdit le duc de Montpensier, 1807. Pour sauver le comte de Beaujolais, il consentit à l'accompagner à Malte, où ils arrivèrent ensemble, 1808. Après la mort de son frère, il se rendit à Palerme, accepta l'offre qu'on lui fit d'accompagner le prince Léopold en Espagne; mais, à leur arrivée, Léopold fut retenu à Gibraltar, et le duc d'Orléans envoyé à Londres, où il arriva en septembre 1808. De retour à Malte, 1809, il retourna en Sicile, y épousa la reine actuelle des Français, Marie-Amélie, fille de Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles, 25 novembre 1809, et partit, en 1810, pour se mettre à la tête d'un mouvement qui devait avoir lieu en Catalogne. A son arrivée à Tarragone, le commandement lui fut refusé. Il se rendit alors à Cadix, auprès de la régence qui l'avait appelé; mais, après trois mois d'attente, n'ayant pu obtenir une réponse favorable, il retourna à Palerme, où il arriva au mois d'octobre 1810. Il se tint alors éloigné des affaires publiques, et n'apprit que le 23 avril 1814 le rétablissement de la maison de Bourbon sur le trône de France. Il partit alors pour Paris, et arriva dans cette capitale le 17 mai. Le 5 mars 1815, il reçut ordre de Louis XVIII de partir pour Lyon, et assista au conseil présidé dans cette ville par le comte d'Artois, où il fut reconnu qu'il n'y avait aucun moyen de s'opposer à l'entrée de Napoléon à Lyon. Il revint donc à Paris, envoya sa famille en Angleterre, et partit, le 16 mars, pour aller prendre le commandement du département du Nord; mais, le 13 du même mois, le roi, à son passage à Lille, n'ayant laissé aucun ordre au duc d'Orléans, le prince se démit de son commandement le 24, et se retira en Angleterre. Il ne revint en France qu'au commencement de 1817, et vécut loin des affaires jusqu'en 1830. Il fut alors nommé par les députés réunis chez M. Laffitte, le 28 juillet, lieutenant général du royaume, et reconnu roi des Français, sous le nom de Louis-Philippe Ier, le 9 août de la même année. V. **FRANCE, MONARCHIE DE JUILLET.**

LOUIS-PHILIPPE (Terre de). Cette terre, située dans l'océan Atlantique austral, par 63° 64" latitude sud, et 59° 61" longitude ouest, fut découverte, en 1840, par le capitaine Dumont d'Urville, qui la nomma Terre de Louis-Philippe en l'honneur du roi régnant.

LOUP (Saint), *Lupus*, naquit à Toul, au commencement du 5e siècle. Il avait épousé la fille de saint Hilaire, évêque d'Arles. Ils se séparèrent pour entrer chacun dans un couvent. Loup entra dans le monastère de Lerins, et en 427 il fut élevé au siége de Troyes. Sidoine Appollinaire l'appelle le premier des prélats. Les évêques des Gaules le députèrent avec Germain d'Auxerre, 432, pour aller combattre les erreurs de Pélage sur la personne de Jésus-Christ, dont l'Angleterre était infestée. Loup, à son retour, 475, sauva la ville de Troyes

près de tomber aux mains d'Attila. Cette action, qui déplut aux généraux de l'empire, le força de quitter son évêché, 476. Il y rentra deux ans après, et mourut, 478. — Un autre saint Loup, ou Leu (*Lupus*), fut évêque de Bayeux, et mourut, 463. — Un troisième, évêque de Lyon, assista au concile d'Orléans, 538, et mourut, 542. — Saint Loup, Lou, ou Leu (*Lupus*), évêque de Sens, mort vers 623, et dont l'Église célèbre la fête le 1er septembre, est le patron de la paroisse de Paris du nom de Saint-Leu.

LOUVAIN, en latin *Lovanium*. Cette ville, située dans le royaume de Belgique, bien qu'ancienne, ne paraît dans l'histoire qu'à dater de l'invasion normande, 884. L'empereur Arnoul défit ces barbares sous ses murs, 894. Depuis lors, cette ville, successivement prise, reprise et saccagée, a souffert tour à tour du feu, de la peste et de la famine. Les Français y entrèrent en 1794, et en firent, sous l'empire, le chef-lieu du département de la Dyle.

LOUVEL (Louis-Pierre), assassin du duc de Berry, fils du comte d'Artois, naquit à Versailles, 1783, et fut placé aux enfants trouvés de cette ville. Il en sortit, 1794 ; prit l'état de sellier, et réussit, en employant une foule de subterfuges, à se soustraire à la conscription. Cependant il était admirateur passionné de Napoléon, qu'il suivit à l'île d'Elbe, à Waterloo et à Rochefort. Rentré à Paris, 1815, il conçut le projet d'assassiner toute la famille royale, et se fit recevoir dans la sellerie du roi pour en mieux saisir les occasions ; ce fut le 13 février 1820 qu'il commença l'exécution de son projet par l'assassinat du duc de Berry. Il fut exécuté le 7 juin 1820, et montra durant son procès et jusque sur l'échafaud une grande impassibilité.

LOUVERTURE (Toussaint), nègre, né en 1743 de parents esclaves dans l'île Saint-Dominique, fut nommé, en 1792, chef des hommes de couleur révoltés, se défendit tour à tour contre les Français, les Espagnols et les Anglais. Il se fit déférer, en 1800, le titre de président à vie, refusa de reconnaître l'autorité du général Leclerc, chargé d'occuper l'île au nom de la France, 1801, mais fut enfin forcé de se soumettre. Ayant entrepris de soulever une dernière fois les nègres, on s'empara de sa personne, et on l'envoya en France, où il mourut prisonnier au fort de Joux, 1803. Voy. **DOMINGUE** (Saint-).

LOUVET DE COUVRAY (Jean-Baptiste), littérateur, député à la Convention nationale, naquit à Paris, 1764, et était commis libraire dans cette ville, 1789. Déjà il s'était fait connaître par la publication de la première partie du roman de *Faublas*. En 1791, il se présenta à la barre de l'Assemblée législative, et y demanda, au nom de sa section, que les émigrés fussent décrétés d'accusation. Employé par le ministre de l'intérieur Roland, à la rédaction de *la Sentinelle*, il fut bientôt député à la Convention, par le département du Loiret, et s'attacha au parti de la Gironde. Il attaqua Robespierre, et demanda sa mise en accusation, 29 octobre 1792. Dans le procès du roi, il vota pour la mort, contre l'appel au peuple, mais avec sursis, jusqu'à l'établissement de la constitution. Proscrit et décrété d'accusation, 2 juin 1793, il se réfugia à Caen ; rentra à Paris, après la révolution du 9 thermidor, et à la Convention, mars 1795. Il reprit la rédaction de son journal ; fit partie du conseil des Cinq-Cents, en sortit, mai 1797, et mourut le 25 août. On a de lui : *Faublas*, *Émile de Vaudemont*, quelques *Notices* et plusieurs *Pamphlets*.

LOUVIERS, ville de France, département de l'Eure, chef-lieu d'arrondissement et de canton, dans la belle vallée de l'Eure. Cette ville, nommée autrefois Loviers, conserva son nom jusqu'au 15e siècle. Elle soutint un siége de 23 semaines contre Henri VI, roi d'Angleterre, qui la livra au pillage, et en fit raser les fortifications. Elle avait à cette époque des fabriques de toile importantes, qui tombèrent vers le milieu du 17e siècle, époque à laquelle elle s'adonna particulièrement à la fabrique des draps fins, dont la supériorité est reconnue partout. C'est du règne de Louis XIV que date le perfectionnement des manufactures de cette ville. M. Ternaux y introduisit le premier les machines à vapeur. Son église paraît avoir été construite du temps des premières croisades, 1095 ; la porte extérieure du côté du midi est d'un gothique élégant. On remarque encore dans cette ville la maison des templiers, bâtie vers la fin du 12e siècle. Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion y conclurent un traité de paix, 1196. Elle fut pillée par les Anglais, sous Édouard III, 1327-1377, suivit le parti de la ligue, 1576-1596, et reçut dans ses murs le parlement de Rouen, lorsque cette dernière ville fut au pouvoir des protestants, 1584 ; elle rentra sous l'autorité royale après la bataille d'Ivry, 1590, et reçut le titre de comté. Le premier établissement pour la fabrication du drap date de 1681.

LOUVOIS (François-Michel LETELLIER, marquis de), ministre de Louis XIV, fils du chancelier Letellier, naquit à Paris, 1641 ; fut nommé, 1654, à la survivance de la charge de secrétaire d'Etat de la guerre, et en 1666, il en porta seul le poids. Le succès des campagnes de Flandre et de Franche-Comté est dû à ses mesures, 1667-1668, et ce fut sur ses conseils que Louis XIV bâtit les Invalides. Cependant, jaloux de tout mérite indépendant du sien, il donna à Turenne, 1674-1675, des ordres, dont le but était de le faire échouer dans ses opérations. Ce fut son arrogance qui fit rompre, 1672, les négociations entamées avec la Hollande ; et le doge de Gênes, qui était venu s'humilier devant le roi, 1685, fut abreuvé de mépris par Louvois ; ce ministre déploya une cruauté inouïe contre les calvinistes, 1686, et fit incendier deux fois le Palatinat, 1674-1689. Le refroidissement marqué du roi, ou, suivant d'autres, le poison fut cause de la mort subite de Louvois, 1691.

LOUVRE, de l'ancien mot saxon *louveart* (château). Le Louvre, comme demeure royale, n'a jamais été en faveur. Dagobert y mettait ses chiens, ses chevaux de chasse et ses piqueurs, 628-638. Les rois *fainéants* y allaient assez souvent ; mais ce n'était que pour s'y promener en coche, dans la forêt qui couvrait tout ce côté de la rivière, 534, et dont une partie subsistait encore du temps de saint Louis, 1226, puisque ce monarque, 1254, fit bâtir l'hôpital des Quinze-Vingts *in luco*, à ce que rapportent les historiens. Il n'est point parlé de cette demeure royale sous la 2e, 752, non plus que sous la 3e race, 987, jusqu'au règne de Philippe-Auguste, 1180. Ce prince en fit une citadelle, environnée de larges fossés, et flanquée d'une tour. Cette tour, appelée la grosse tour du Louvre, était isolée et bâtie au milieu de la cour et de tout l'édifice. C'est de cette tour, donjon de la souveraineté, que relevaient les grands feudataires de la couronne ; ils y venaient faire la prestation de foi et hommage, et elle leur servait de prison quand ils manquaient à leur serment. Philippe-Auguste, après la bataille de Bouvines, 1214, y fit enfermer Ferrand, comte de Flandre, fait prisonnier à cette bataille. Plus tard, elle servit à garder les trésors et les archives des rois. Le Louvre, après avoir été hors des murs pendant plus de 6 siècles, se trouva dans Paris par l'enceinte commencée sous Charles V, 1367, et achevée sous Charles VI, 1383.

Charles V, qui ne jouissait que d'un million de revenu, dépensa 50,000 livres à rehausser ce palais et à rendre les appartements plus commodes et plus agréables, 1364-1380. Mais ni ce prince, ni ses successeurs, jusqu'à Charles IX, 1560, n'en firent leur demeure. Ils le laissaient pour les monarques étrangers qui venaient en France. Manuel, empereur de Constantinople, et Sigismond, empereur d'Allemagne, y furent logés, 1380, 1422. En 1539, Charles-Quint l'habita. Parmi les prisonniers célèbres, on compte, outre Ferrand, Guy-comte de Flandres, qui y fut amené avec ses enfants, 1299, pour avoir pris les armes contre Philippe le Bel; Enguerrand de Marigni, accusé d'avoir volé les finances du roi; Louis, comte de Flandre et de Nevers, 1322; Jean, duc de Bretagne, quatrième du nom, 1349-1353; Charles II, roi de Navarre, par deux fois, 1354-1356; Dansère, 1368; Jean de Grailli, captal de Buc, qui y mourut, 1375; Pierre des Essarts, 1413; enfin Jean II, duc d'Alençon et pair de France, 1474, fut le dernier prisonnier de condition qui y ait été; car, depuis, nos rois se sont toujours servis de la Bastille, de Vincennes, de la tour de Bourges et du château d'Angers. La grosse tour du Louvre fut abattue sous le règne de François Ier, 1527, parce que, bâtie au milieu de la cour et de tout l'édifice, elle en rendait les appartements tristes et obscurs. Il ne reste plus rien aujourd'hui du vieux Louvre de Philippe-Auguste et de Charles V; ce que l'on voit de plus ancien appartient aux règnes de François Ier, de Charles IX, de Henri III, de Henri IV et de Louis XIII, qui y demeurèrent et y firent tous bâtir. Ce fut Pierre de Lescot, abbé commendataire de Clagny, restaurateur de l'architecture en France, qui donna, 1541, les dessins du nouveau Louvre; et la façade de l'horloge, que l'on admire aujourd'hui. La colonnade que Perrault exécuta, 1660-1668, fait regarder, à juste titre, le Louvre comme le chef-d'œuvre de l'architecture française.

LOVELACE (Richard), poëte anglais, naquit dans le comté de Kent, 1617, et se fit remarquer à la cour de Charles Ier, 1639-1646, par son luxe, sa bonne mine et ses galanteries. Incarcéré, 1648, pour avoir présenté une pétition en faveur de Charles Ier, il s'échappa, prit à sa solde le commandant d'un régiment anglais au service de France, et fut blessé à Dunkerque. A son retour à Londres, ayant trouvé sa maîtresse mariée, il tomba dans une sombre mélancolie dont il mourut, 1658. Il reste de lui deux pièces de théâtre et des poésies publiées, 1659, sous le titre de *Lucasta*.

LOWELL, ville manufacturière des États-Unis sur les confins du Massachussets et du Newhampshire, avait 15,000 habitants en 1840. Elle ne date que de 1813, et a pris son nom d'un des négociants qui ont, les premiers, établi des manufactures de coton aux États-Unis. Il y a un chemin de fer de Lowell à Boston.

LOWENDAHL (Hulric-Frédéric **WOLDEMAR** [de), maréchal de France, naquit à Hambourg, 1700. Petit-fils naturel du roi de Danemark, Frédéric III, il fut reconnu par ce monarque, qui le nomma baron de Lowendahl. Il fit les campagnes de Naples, 1718-1721; passa au service du roi de Pologne; se distingua à la défense de Cracovie, 1733, et dans les campagnes sur le Rhin, 1734-1735. En 1743, ayant accepté de Louis XV le grade de lieutenant général, il fit, en cette qualité, les campagnes de 1744-1745; commanda la réserve à la célèbre bataille de Fontenoy; prit les places de Gand, Oudenarde, Niewport; obtint le collier des ordres du roi, 1746, et le bâton de maréchal en récompense de sa brillante conduite à l'assaut mémorable de Berg-op-Zoom, 16 septembre 1747. Il assiégea Maëstricht, et, rendu à la vie tranquille à la paix d'Aix-la-Chapelle, 1748, il mourut, 1755.

LOWESTOFT, ville d'Angleterre (Suffolk) sur la mer du Nord. Il s'y livra une bataille navale entre les Anglais et les Hollandais, 1655.

LOWOSITZ, village de Bohême (Leitmeritz) où les Autrichiens remportèrent une victoire sur les Prussiens, 1756.

LUBECK, en latin *Lubeca* ou *Lubecum*, ville d'Allemagne, autrefois ville impériale, capitale des villes anséatiques, aujourd'hui une des quatre républiques de la confédération germanique, sur la rive gauche de la Trave. Cette ville fut fondée par le comte Adolphe de Holstein, sous le règne de l'empereur Conrad III, 1144. Possédée plus tard, 1148, par Henri le Superbe et Henri le Lion, ducs de Saxe, elle fut prise, 1192, par Adolphe de Holstein et passa à Waldemar, duc de Sleswig, 1203. Elle secoua le joug des Danois, 1209, et devint ville libre et impériale sous la protection de l'empereur Frédéric II, 1226. Détruite par un incendie, 1238, elle fut immédiatement rebâtie, et devint en peu de temps si florissante, qu'elle fut choisie pour capitale de la ligne hanséatique. Attaquée par les Danois de 1500 à 1509, elle fut défendue par les Suédois. Peu de temps après, les habitants embrassèrent la réforme de Luther; mais comme les avantages remportés par Charles-Quint sur les protestants leur faisaient craindre pour leur liberté, ils envoyèrent, en 1547, leurs députés à Augsbourg, où se trouvait l'empereur, et obtinrent, moyennant un présent de 100,000 écus, la continuation de leurs priviléges. De 1562 à 1570, ils déclarèrent la guerre à Éric, roi de Suède, et s'unirent plus tard très-étroitement avec les Provinces-Unies, qui les comprirent dans le 72e article de la paix de 1648 avec l'Espagne. La ville de Lubeck commença à décliner vers le milieu du 17e siècle. En 1810, les Français s'en emparèrent, en rasèrent les fortifications et en firent, de 1810 à 1814, un chef-lieu d'arrondissement du département des Bouches-de-l'Elbe. Aujourd'hui, la république de Lubeck compte environ 50,000 habitants répandus sur un territoire de 350 kilomètres carrés. Son gouvernement est démocratique, et la puissance souveraine y est partagée entre la bourgeoisie et un sénat de 50 membres.

LUC (Saint), auteur du 3e évangile canonique et des Actes des apôtres, était natif d'Antioche et y exerçait la médecine. Quoique saint Épiphane dise qu'il fût l'un des disciples de Jésus-Christ, tout fait présumer qu'il fut converti à la foi par saint Paul. Il passa avec lui de la Troade dans la Macédoine, l'an de J.-C. 51; alla prêcher seul à Corinthe, 56; se rendit à Rome avec l'apôtre, en 61, et ne s'en éloigna qu'après le martyre de celui-ci, 29 juin 66. Il parcourut l'Italie, les Gaules, la Macédoine, la Dalmatie, l'Égypte, la Bithynie et l'Achaïe, où il fut martyrisé à l'âge de 84 ans. Quant à ses talents pour la peinture et aux nombreux portraits de la Vierge qu'on lui attribue, nous devons dire que ces croyances sont mises au rang des fables par les écrivains les plus pieux.

LUCAIN (Annæus Marcus Lucanus), poëte latin, naquit à Cordoue, l'an de J.-C. 38; vint de bonne heure à la cour de Caligula, où son oncle Sénèque tenait un rang distingué. Il fut attaché à Néron, reconnu empereur à la mort de Claude, 54. Lucain fut comblé de biens et de dignités par Néron. Mais cet empereur, ayant été vaincu par Lucain dans la lutte quinquennale qu'il venait d'ouvrir à l'émulation des poëtes, ne le lui pardonna pas, et il lui fit défendre de réciter des vers en public. Lucain, pour s'en venger, se précipita dans la conspiration de Pison, l'an de J.-C. 65. Condamné à

mort, il se fit ouvrir les veines, et mourut en récitant les vers de sa *Pharsale*, caractérisant le genre de mort qu'il avait choisi.

LUCANIE, contrée d'Italie (Calabre), entre le Brutium au sud, le Samnicum au nord, la mer Méditerranée à l'ouest, et le golfe de Tarente à l'est. Les Lucaniens entrèrent, en 327 av. J.-C., dans la ligue formée contre les Romains, et furent plusieurs fois battus. Ils attaquèrent Thurium, vieille alliée des Romains, 285, et furent soumis par ceux-ci, de 276 à 275.

LUCAS (Paul), voyageur, né à Rouen, 1664, parcourut le Levant, l'Égypte, la Turquie, et fut nommé, à son retour, par Louis XIV, antiquaire du roi, 1714. Il retourna dans le Levant, 1723; passa en Espagne, 1736, et mourut à Madrid, 1737. On a de lui : *Voyage au Levant*, 1734; *Voyage dans la Grèce, l'Asie Mineure et l'Afrique*, 1710; *Voyage dans la Turquie d'Asie*, 1719.

LUCE Ier (Saint) (Lucius), élu pape le 18 octobre 252, succéda à saint Corneille. Il fut condamné à l'exil, et mourut le 4 mars 253. — Luce II, élu pape à la mort de Célestin II, l'an de J.-C. 1144, avait été successivement chanoine régulier de Bologne, sa ville natale; cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, bibliothécaire de l'Église romaine, chancelier et camérier du pape Innocent II. Il mourut en 1145. — Luce III (Ubaldo), successeur d'Alexandre III, 1181, avait été évêque d'Ostie. C'est à son avénement au pontificat que les cardinaux s'emparèrent du droit d'élection, qui jusqu'alors avait appartenu au peuple, et que, conformément au concile de Latran, les deux tiers des suffrages furent exigés pour qu'elle fût valable. Comme à cette époque tout l'empire romain était en pleine révolte, on le couronna à Veleltri. Il se rendit à Vérone, 1182, et y tint un grand concile, où furent excommuniés les patarins, autrement cathares, nouvelle secte manichéenne. Il y donna, 1185, pour la recherche des hérétiques, une constitution qui, par le concours des deux puissances temporelle et spirituelle, offre la première trace de l'inquisition. Il mourut en 1185.

LUCE (Sainte). V. **LUCIE.**

LUCERA, en latin *Luceria*, ville forte du royaume de Naples, fondée, dit-on, par Diomède. Cette ville fut détachée par les Romains de la ligue samnite, 323. Détruite, au 14e siècle, par Constance, elle fut rebâtie, au temps de l'empereur Frédéric II, 1212-1250, par les Sarrasins.

LUCERNE, LUZERNE, ville de Suisse, chef-lieu de canton, à 36 kil. sud-ouet de Zurich, 60 kil. est-nord-est de Berne et à 168 kil. de Genève, sur le penchant d'une colline. Cette ville est ceinte d'un mur flanqué de tours. Près de là se trouve le couvent de Beromünoli où fut établi, en 1470, la première imprimerie qui ait existé en Suisse. Lucerne doit son nom à un fanal élevé autrefois sur l'emplacement où se trouve aujourd'hui la ville et qui servait alors à guider les bateliers. A côté, se trouve le couvent de Saint-Léodégar ou Saint-Léger, fondé sur la fin du 7e siècle, et donné avec la ville par Pepin le Bref aux abbés de Murbach (haute Alsace), 768; ceux-ci, vers la fin du 13e siècle, les vendirent à la maison de Hapsbourg. Lucerne entra dans la confédération, 1332. Les habitants contribuèrent au succès de la bataille de Sempach, 1386, conquirent le territoire qui forme leur ceinture et se rachetèrent de tous les droits qu'exerçaient sur eux les moines de Saint-Léger, 1479. Les familles nobles s'emparèrent alors du gouvernement, et les paysans devinrent sujets de la ville : cette oligarchie, contre laquelle ils se révoltèrent, 1764, dura jusqu'au 31 janvier 1798. A cette époque, Lucerne accepta la constitution que lui proposa la république française; fut occupée par les Français, le 1er mars 1798, et devint le centre de la guerre civile qui éclata en Suisse, 1802.

LUCIE (Ste), vierge et martyr, mise à mort pendant la persécution de Dioclétien, 304. On la fête le 13 octobre.

LUCIEN, *Lucianus*, écrivain grec, né à Samosate vers l'an 120, reçut de Commode, 180, une place importante dans l'administration de l'Égypte, et mourut dans un âge avancé vers l'an 200. On a de lui *les Dialogues des dieux, Dialogues des morts, Timon, Perigrinus* et *de la Manière d'écrire l'histoire*.

LUCIEN (Saint), martyr, né à Samosate, exerçait le sacerdoce à Nicomédie, l'an de J.-C. 303, lorsque l'empereur Dioclétien y publia son édit contre les chrétiens. Jeté en prison, il adressa à ses juges, pour défense, une apologie de Jésus-Christ, et fut martyrisé le 7 janv. 312. La lettre qu'il écrivit de la prison aux fidèles de son église est conservée dans la *Chronique d'Antioche*. On sait que saint Lucien purgea de nombreuses inexactitudes la *Version des Septante*, en la collationnant sur le texte hébreu. Le concile d'Antioche, 341, reconnut comme orthodoxe la profession de foi de saint Lucien, et démentit ainsi le reproche que lui avaient fait quelques critiques, d'avoir partagé les erreurs de Paul de Samosate.

LUCIEN BONAPARTE. V. **NAPOLÉON.**

LUCIENNES, village de France, situé à 7 kil. nord de Versailles, possède plusieurs belles maisons de campagne entre autres le château construit par Louis XV, en 1772, pour madame Dubarry.

LUCIFER, évêque schismatique de Cagliori (Sardaigne), défendit avec tant de véhémence la cause de saint Athanase au concile de Milan, 354, que l'empereur Constantin II l'envoya en exil. Rappelé sous le règne de Julien, il revint dans son diocèse, et y mourut, 370.

LUCIUS, Pape. V. **LUCE.**

LUKNER (Nicolas), maréchal de France, né à Campen (Bavière), 1722, entra fort jeune au service de Prusse, servit avec quelque distinction pendant la guerre de sept ans, 1756-1762, et entra à celui de France avec le grade de lieutenant général, 1763. Depuis cette époque, il vécut sans activité jusqu'au moment de la révolution, dont il se déclara zélé partisan, ce qui lui valut la conservation de toutes ses pensions et le bâton de maréchal, décembre 1791. En 1792, il fut mis à la tête de l'armée rassemblée sur les frontières du Nord; mais bientôt il perdit le commandement en chef, et fut employé en second au camp de Châlons-sur-Marne. Il se présenta à la barre de la Convention nationale; et quoiqu'il y protestât de son dévouement, 1793, il reçut l'ordre de rester à Paris. Au commencement de 1794, ayant réclamé sa pension, qui était arriérée, il fut arrêté, traduit au tribunal révolutionnaire, et condamné à mort, 5 janvier 1794.

LUÇON ou MANILLE. V. **MANILLE.**

LUCQUES, *Luchese*, duché de l'Italie centrale, borné au sud et à l'est par le grand-duché de Toscane, au nord-ouest pur le duché de Modène, et baigné à l'ouest par le golfe de Gênes. Ce duché se divise en 3 districts : de Borgo à Mozzano ou des Apennins, de Lucques ou de Serchio et de Viareggio ou du littoral. Il comprend le territoire de l'ancienne république de Lucques, qui s'établit vers le 14e siècle, et fut changée en principauté par Napoléon, en faveur d'une de ses sœurs, 1805. Par acte du congrès de Vienne, 9 juin 1815, le duché de Lucques fut donné à l'infante Marie-Louise, ci-devant reine d'Étrurie, en indemnité du duché de Parme. Sa population est de 140.000 habitants.

LUCQUES, *Lucca, Luca*, capitale du duché de Lucques, à 56 kilom. ouest de Florence, et à 800 kilom. de Paris, près de la rive gauche du Serchio. Cette ville renferme beaucoup de monuments publics; les églises sont presque toutes en marbre de Carrare. Bâtie par une colonie romaine, av. J.-C. 178, elle passa successivement aux empereurs grecs, 5e siècle; aux Goths, 491; aux Lombards et aux empereurs d'Allemagne, du 9e au 14e siècle. Elle acheta sa liberté de l'empereur Charles IV, 1342, et s'érigea en gouvernement républicain. Elle fut prise par les Français, 1799; ne fut privée de son existence politique qu'en 1805, époque à laquelle Napoléon fit de cette ville et de son territoire une principauté qu'il donna à l'une de ses sœurs, et qui forma le duché de son nom, 1815.

LUCRÈCE, fille de Sp. Lucretius Tricipitinus et femme de Tarquin Collatin, inspira une violente passion à Sextus, fils de Tarquin le Superbe. Ce prince s'introduisit chez elle pendant l'absence de Collatin, et la contraignit à consentir à ses désirs. Lucrèce, le lendemain, fit venir son père et son mari, leur raconta son malheur, et se poignarda en leur présence, av. J.-C. 509, en leur demandant de la venger. Cet événement fut la cause de l'expulsion des Tarquins de Rome et de la substitution du gouvernement républicain au gouvernement monarchique.

LUCRÈCE (Titus-Lucretius-Carus), l'un des plus grands poëtes latins, naquit à Rome, av. J.-C. 95. Jeté au milieu des temps les plus orageux de la république, et témoin des proscriptions de Marius et de Scylla, il se tint constamment éloigné des tempêtes publiques. Il fut contemporain et ami d'Atticus, de Catulle et de Cicéron, et confia à ce dernier le soin de revoir et de publier, après sa mort, son poëme *de la Nature des choses*. Il se donna la mort, l'an 51 av. J.-C., non par acte de désespoir, mais dans l'impatience de voir le moment où, suivant son propre système, son âme devait se réunir au principe dont elle était émanée.

LUCRÈCE BORGIA. V. **BORGIA.**

LUCULLUS (L. Licinius), Romain célèbre par sa magnificence et ses talents militaires. Né à Rome, av. J.-C. 115; fit ses premières campagnes pendant la guerre sociale, et fut nommé par Sylla questeur en Asie, puis préteur en Afrique, où il remporta plusieurs victoires navales sur Amilcar; consul, av. J.-C., 74 il délivra Cotta, assiégé dans Chalcédoine, remporta deux grandes victoires sur les lieutenants de Mithridate, aux bords du Granique; conquit toute la Bithynie; battit la flotte ennemie sur les côtes de la Troade, et détruisit entièrement Lemnos. Il poursuivit Mithridate jusque dans ses États, av. J.-C. 73, et le refoula jusque dans l'Arménie. Il franchit l'Euphrate avec 15,000 fantassins, il mit le siége devant Tigranocerte, et remporta sur Tigrane une victoire dans laquelle furent tués, suivant Plutarque, 100,000 Arméniens, av. J.-C. 72; il prit Nisibis, 71; mais le mécontentement de ses soldats, qui se plaignaient de ne point avoir de repos, et la défaite de son lieutenant Triarius, avant J.-C. 68, lui ravirent la gloire d'achever la conquête de l'Asie. Pompée vint prendre le commandement de son armée, 67, et reçut à son entrée à Rome les honneurs du triomphe. Lucullus, qui écrivait avec une égale perfection le latin et le grec, y vécut dans une retraite profonde, et se consacra à la culture des lettres, au commerce de l'amitié et au luxe. Les dépenses de sa table étaient excessives, et ses richesses, qui égalaient celles des plus grands potentats de l'Asie, lui permettaient tout le faste dont il vécut entouré, faste qui fut surpassé depuis, mais jusqu'alors presque sans exemple. Il mourut av. J.-C. 49, et les peuples de l'Asie dont il avait été l'idole par sa justice et sa libéralité, instituèrent des fêtes en son honneur. On lui attribue l'introduction en Occident du parchemin et du cerisier.

LUDLOW (Edmond), l'un des principaux chefs du parti républicain, pendant les guerres civiles du règne de Charles Ier en Angleterre, naquit dans le comté de Wilts, 1620. En 1640, il joignit avec quelques étudiants, ses camarades, l'armée du comte d'Essex, assista à la bataille d'Edge-Hill, et se distingua au siége et à la prise du château de Wardour. Il fut nommé gouverneur de cette place qu'il défendit pendant 10 mois; prit part à la bataille de Newburg, et fut nommé représentant du comté de Wilts en remplacement de son père, 1645; il pénétra les secrets desseins de Cromwell, et voulut d'abord s'y opposer; mais séduit par ses protestations, il fut du nombre des juges qui condamnèrent Charles Ier, 30 janvier 1649; après l'exécution du roi, il fut nommé l'un des 40 conseillers d'État de la nouvelle république. Il voulut renouveler son opposition aux projets de Cromwell, qui pour l'éloigner l'envoya en Irlande, avec le titre de lieutenant général. A l'époque de la restauration, Ludlow se réfugia en Suisse; vint à Londres après la révolution de 1688, mais ayant appris qu'on y avait sollicité auprès du roi Guillaume l'ordre de l'arrêter, il retourna furtivement à Vevei, et y mourut, 1693.

LUGENFELD ou CHAMP DU MENSONGE. Voy. **OCHSFELD.**

LUGO, ville d'Espagne (Galice), nommée par les Romains Lucus Augusti, prise par les Maures, 714. Elle leur fut enlevée par le roi Alphonse Ier, 742, et prise par les Français en 1809.

LUGO (Conciles de). Le premier concile de Lugo fut assemblé en 596 pour régler les limites des diocèses. Le second fut célébré en 752. Saint Martin de Brague y envoya 84 chapitres ou canons, qu'il avait tirés des synodes grecs et mis en latin.

LUITPRAND ou LIUTPRAND, roi des Lombards, succéda à son père Ausprand en 712. Il consacra les premières années de son règne, 712-721, à cicatriser les plaies faites à la Lombardie par l'usurpation d'Aribert II, 702; fit de nouvelles conquêtes sur les Grecs et leur enleva Ravenne, la Pantapole et tout ce qu'ils possédaient alors au nord de Rome, 728; mais l'année suivante, 729, Ravenne lui fut enlevé par les Vénitiens. Il amena des secours à Charles-Martel contre les Sarrasins, qu'il força d'évacuer la Provence, 739, et allait renouveler la guerre contre les Grecs et l'exarque de Ravenne lorsqu'il mourut, 744.

LUITPRAND, LIUTPHRANE ou LITOBRAND, prélat et écrivain lombard, né au commencement du 10e siècle, fut successivement sous-diacre de Tolède, diacre de Pavie, évêque de Crémone. Il fut envoyé en ambassade à Constantinople par Bérenger, marquis d'Ivrée, 946, et, de là, à Rome, 947, par l'empereur Othon; puis une seconde fois par le même à Constantinople auprès de l'empereur Nicéphore Phocas, dont il reçut un très-mauvais accueil. On a de ce prélat une *Histoire de l'Allemagne*, de 862 à 964, et un récit de son ambassade près de Nicéphore Phocas.

LULLE (Raimond), célèbre philosophe chrétien du 13e siècle, naquit à Palma, 1235, et occupa la dignité de sénéchal du palais de Jacques Ier, roi d'Aragon. En 1268, il forma le projet d'une retraite spirituelle; se livra à l'étude de la philosophie et de la théologie; se familiarisa avec la langue arabe et publia son fameux ouvrage, *Ars generalis*, dans lequel il développe une méthode d'enseignement, connue sous le nom de *Doctrine Lullienne*, qui

tendait à démontrer la foi chrétienne par le raisonnement. La conversion des musulmans fut toujours l'objet auquel il visait. Depuis longtemps il enseignait publiquement sa doctrine à Paris, lorsqu'en 1311, il se rendit au concile convoqué à Vienne, pour y provoquer des décisions relatives à son grand projet, mais il y échoua. Ce fut alors que, presque octogénaire, il s'embarqua pour Tunis, où, quelques années auparavant, il était allé combattre les philosophes averroïstes. Il y mourut en 1315.

LULLI (Jean-Baptiste), musicien célèbre, né à Florence, 1633; fut amené en France, 1646, et se distingua comme violoniste. Louis XIV lui donna la surintendance de la musique du palais, 1661, et le privilége de l'Opéra, introduit quelques années avant par Perrin, 1672. Lulli composa, dans un espace de 14 ans, 1672-1686, les partitions de 19 opéras. Il fut anobli par Louis XIV, qui le nomma secrétaire à la chancellerie, 1676, et mourut, 1687, laissant la réputation du plus grand musicien de son temps. Il ne nous reste que fort peu de chose de ce compositeur, dont les œuvres musicales sont froides et inanimées comme toutes celles de son siècle.

LUNA (Don **ALVAREZ** de), ministre de Jean II, roi de Castille, 1423; comte de Saint-Etienne de Gormas et administrateur de la grande maîtrise de Saint-Jacques, se rendit odieux au peuple par ses exactions. Les grands, qui avaient à se plaindre de sa hauteur, le firent chasser deux fois de la cour, et deux fois il fut rappelé avec honneur. Reconnu coupable du meurtre du grand trésorier de Castille, don Alphonse de Vivarez, et d'avoir reçu de l'argent des Maures pour empêcher le siége de Grenade, il fut décapité à Valadolid, 1453.

LUNEBOURG, *Lüneburg*, gouvernement du royaume de Hanovre, dont il forme la partie nord-est, est borné au nord par les duchés de Holstein et de Lauenbourg et le territoire de Hambourg dont l'Elbe le sépare, au nord-est par le grand-duché de Mecklembourg-Schwerin, à l'est par la province prussienne de Saxe, au sud par le duché de Brunswick et le gouvernement d'Hildesheim, et à l'est par les gouvernements de Hanovre et de Stade. Il se divise en 7 juridictions urbaines, 25 bailliages domaniaux et 4 juridictions patrimoniales. Cette contrée appartint d'abord à des ducs particuliers, et ensuite, en grande partie, à Ernest-Auguste, de la maison de Brunswick-Lünebourg, lorsque ce prince fut électeur de Hanovre, 1692. Elle fit partie de l'électorat, sous le titre de duché ou principauté, jusqu'à l'invasion des Français, au commencement de ce siècle; fut comprise dans le royaume de Westphalie de 1807 à 1810, et fut répartie entre les départements français des Bouches-de-l'Elbe et des Bouches-du-Weser. Elle contribua à la formation du royaume de Hanovre, 1814, et prit le titre de gouvernement, 1823.

LUNÉVILLE, ville de France dans l'ancienne Lorraine, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du département de la Meurthe. Elle était autrefois une place très-forte, et fut prise par les Français et démantelée, 1638. La république française et l'Autriche y signèrent, le 9 février 1801, un traité qui confirmait et étendait celui de Campo-Formio. V. **TRAITÉS DE PAIX.**

LUSACE, en latin *Lusatia*, ancien margraviat de l'Allemagne, situé entre l'Elbe et l'Oder au nord, la Bohême au sud, le Brandebourg à l'ouest, et la Silésie à l'est. Les premiers habitants de la Lusace furent les Semnons, auxquels succédèrent les Vénèdes, et à ceux-ci les Sorabes. Sous le règne de Henri l'Oiseleur, 919-936, le marquis de la Lusace était un gentilhomme saxon nommé Géron. Il eut pour successeur Christian, son beau-frère, de la famille des comtes de Wattin, mort en 975, laissant un fils, Ditmare. Après celui-ci, Géron II, tué en 1015, dans une bataille qu'il livra à Boleslas II, duc de Pologne. Othon, fils de Géron, mourut en 1031, sans laisser de postérité. Dietlon, créé marquis de la Lusace, se révolta deux fois contre l'empereur Henri IV, et mourut en 1075. Il eut pour successeur Uladislas, et celui-ci, en 1117, Vipert, son gendre, comte de Goritz. Vipert mourut en 1124, et eut pour successeur Henri, son fils, lequel, chassé de la Lusace par Adalbert, comte de Saxe, 1131, fut rétabli par l'empereur Lothaire, et mourut en 1155, sans laisser de postérité. Conrad, comte de Wettin, obtint alors le marquisat; il mourut en 1156, laissant un fils, Othon, dont le successeur, Ottokar, donna, en 1231, la Lusace en dot à sa fille qui venait d'épouser le margrave de Brandebourg. Les rois de Bohême héritèrent ensuite de la haute Lusace, 1319, et de la basse, 1370. Elle passa, en 1623, à Jean-Georges, électeur de Saxe, et est restée dans cette maison jusqu'en 1815. A cette époque, le congrès de Vienne priva le roi de Saxe Frédéric-Auguste, pour le punir de l'amitié qu'il avait conservée à l'empereur Napoléon, de toute la basse Lusace et d'une grande partie de la haute, qui furent données à la Prusse et réparties entre les régences de Francfort (Brandebourg) et de Lignitz (Silésie).

LUSIGNAN, ville de France, chef-lieu de canton du département de la Vienne, possédait autrefois un château fort bâti au 13e siècle, par Hugues II, sire de Lusignan, pris, en 1569, par les réformés commandés par Téligny, gendre de l'amiral Coligny, et rasé, en 1574, par le prince de Montpensier. Ce château a donné son nom à la maison de Lusignan.

LUSIGNAN, ancienne et noble maison de France, qui a fourni des rois à Jérusalem et à Chypre, reconnaissait pour chef Hugues Ier, dit le Veneur, lequel vivait au 10e siècle. Ses membres les plus célèbres sont : Lusignan (Gui de), fils de Hugues VII, roi de Jérusalem, 1186, par son mariage avec Sibylle, veuve du marquis de Montferrat, et fille d'Amauri, roi de Jérusalem. Vaincu par Saladin, 1187, il céda son titre à Richard, roi d'Angleterre, et reçut en échange la souveraineté de l'île de Chypre, où il mourut, 1194. — Son frère Amauri lui succéda. — Lusignan (Gui de), roi d'Arménie, nommé par les Arméniens *Koridon*, *Kirdon*, *Gidon* ou *Gid*, fils d'Amauri, comte de Tyr et de Sidon, élu roi après la mort de son frère Jean (Constantin III), 1343; massacré par les Arméniens, 1345, parce que ce prince avait manifesté le désir de soumettre son royaume à l'Église romaine. — Lusignan (Etienne de), de la famille royale de ce nom, né à Nicosie, 1537, évêque titulaire de Limisso, 1586, et mourut, 1590. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont le plus remarquable est *la Description et l'Histoire de l'île de Chypre depuis Noé jusqu'en* 1572. — Le dernier membre connu de cette famille est le marquis de Lusignan, député de la noblesse de Gascogne aux états généraux, 1789; émigre, 1792; rentre en France, 1800. Mort dans l'obscurité, 1814. V. **ARMÉNIE, CHYPRE, JERUSALEM.**

LUSSAN (Marguerite de), fille naturelle du prince Thomas, comte de Soissons et d'une courtisane, naquit à Paris, 1682; fut introduite, sous les auspices de son père, 1700, dans les maisons les plus distinguées, et devint amie du célèbre Huet, évêque d'Avranche; elle se livra à la composition de plusieurs ouvrages littéraires très-estimés, dont les principaux sont : *Intrigues de la cour de France sous Charles VIII*, 1741; *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste*; *de François Ier*, 1748; *de Henri II*, 1749; *Histoire de Marie d'Angleterre*, 1749; de Char-

les VI, 1753; *de Louis XI*; *de la dernière révolution de Naples*, 1757; *du brave Crillon*, 1758. Marguerite de Lussan mourut en 1758.

LUTATIUS CATULUS, consul romain, av. J.-C. 542, remporta sur les Carthaginois une victoire qui mit fin à la première guerre punique. — Un autre Lutatius Catulus fut le collègue de Marius, av. J.-C., 102. — Enfin Q. Lutatius Catulus, fils du précédent, consul avec Lépidus, av. J.-C. 78, s'opposa à la volonté de son collègue qui voulait, après la mort de Sylla, renouveler la guerre civile, et fit rebâtir le Capitole, qui avait été brûlé.

LUTHER (Martin), le père de la réforme, naquit à Eisleben (Saxe), 1484, d'un simple ouvrier mineur. Il vécut d'aumônes tout le temps qu'il étudia à Eisenach, 1499-1504; se fit recevoir maître en philosophie à l'université d'Erfurth, 1505, et entra chez les augustins de cette ville, où il se fit bientôt remarquer par son zèle religieux et par son mérite. Professeur de l'université de Wittemberg, 1509, et chargé des affaires de son ordre auprès de la cour de Rome, 1510, on le vit, à son retour en Saxe, 1512 gagner la protection de l'électeur Frédéric, qui voulut bien se charger des frais de son doctorat. En 1516, Luther, qui avait jusqu'alors montré le plus grand zèle pour le pape et l'autorité de l'Église de Rome, laissa percer dans ses thèses publiques le germe des nouveaux dogmes, que la querelle des indulgences, 1517, lui fournit l'occasion de répandre. Entouré d'autant de partisans qu'il avait compté de disciples, il jeta le gant aux champions de l'école dominicaine, 1516-1520, en publiant un programme de 95 propositions contre les indulgences : l'inquisiteur Tetzel répondit par un programme plus étendu, et livra publiquement aux flammes les 95 propositions, par lesquelles Luther rejetait les commandements de l'Église; la loi du célibat ecclésiastique; les vœux monastiques; l'invocation des saints; la hiérarchie sacrée; et ne conservait des 7 sacrements, que le baptême et l'eucharistie, réduisant ce dernier à une simple formule de commémoration, et n'admettant la présence réelle que durant l'acte de la consécration, etc. En 1525, Luther épousa une religieuse, Catherine Bora, dont il eut 6 enfants. — La nouvelle révolution religieuse fut consacrée par la première diète de Spire, 1526, et affermie par la ligue de Smalcade, 1530. Martin Luther mourut dans sa ville natale, le 18 février 1546.

LUTHÉRANISME. Le Luthéranisme commmença sous le pontificat de Léon X, 1515-1521. Ce pape avait formé le projet d'achever la magnifique église de Saint-Pierre. A cet effet, il accorda des indulgences à tous ceux qui contribueraient aux frais de cet édifice, et confia la prédication de ces indulgences aux dominicains. La vie scandaleuse que menaient les collecteurs et les prédicateurs d'indulgences excita l'indignation de Luther, qui s'éleva contre leurs excès et leurs désordres, écrivit à l'archevêque de Mayence et publia des thèses dans lesquelles il signalait les abus des indulgences et réduisait leur effet presqu'à rien. Il eut d'abord à lutter contre Tetzel, le dominicain, et plusieurs autres théologiens qui se joignirent à lui, et contre Léon X, qui, dans une bulle, condamnait la doctrine de Luther, ordonnait de brûler ses livres et le déclarait hérétique. Luther, soutenu par l'électeur de Saxe, fit brûler cette bulle, attaqua dans ses prédications les abus des indulgences, l'autorité du pape et les excès des prédicateurs; il les rendit odieux et se fit un grand nombre de partisans, 1515. Ses prédications produisaient déjà un grand effet quand il fut cité à la diète de Worms, 1521, et y fut condamné, ainsi que ses disciples, à être emprisonné et dépouillé de tous ses biens. Luther fut obligé de se cacher, 1521; se rendit à Wittemberg, 1522, où il approuva le mariage du chanoine Carlostad. Il écrivit contre la profession des religieuses, 1523, et gagna à sa cause Frédéric de Holstein et Gustave-Vasa, qui autorisèrent le luthéranisme en Suède et en Danemark, 1523. La France et la Pologne se prononcèrent contre lui. Des paysans anabaptistes de Franconie et de la Saxe, à l'instigation de Thomas Muncer, leur chef, se révoltèrent et prirent les armes en faveur de Luther, 1524. A partir de cette époque, le luthéranisme obtint de jour en jour une plus grande influence sur l'esprit des peuples et se répandit bientôt, non seulement en Suède et en Danemark, mais encore en Pologne, en Hongrie, en Transylvanie, en France et dans tous les autres États de l'Europe. Il perdit alors son unité et se modifia en sectes : 1° les tryptocalvinistes ou calvinistes cachés; 2° les cynergistes; 3° le flavianisme adopté par les comtes de Mansfeld; 4° les osiandristes, disciples d'André Osiander; 5° les indifférents, c'est-à-dire les luthériens qui voulaient qu'on conservât les pratiques de l'Église romaine; 6° les stancaristes, disciples de François Stancar, professeur luthérien dans l'Académie de Royamort, en Prusse, 1551; 7° les majoristes, disciples de George Major, professeur à l'Académie de Wittemberg, 1556; 8° les aritimodiens, c'est-à dire opposés à la loi; 9° les syncrétistes ou pacificateurs, dont un des plus zélés promoteurs fut George Calixte; 10° le hulérianisme, ou doctrine de Hulier, professeur en théologie à Wittemberg, 1592; 11° les origénistes qui parurent sur la fin du seizième siècle; 12° les millenaires; 13° les piétistes, secte de dévots luthériens, dont l'auteur fut Spener, pasteur à Francfort, 1670; 14° et enfin, les ubiquites ou ubiquitaires. Gustaphe-Adolphe, roi de Suède; Frédéric, roi de Suède, et le landgrave de Hesse formèrent entre eux la ligue de Smalkade, 1531. Ils obtinrent la liberté de conscience par le traité de Nuremberg, 1532; mais quelques années après, Charles-Quint leur déclara la guerre, remporta sur eux la victoire de Meülberg, 1547, et les obligea, par l'intérim d'Augsbourg (V. **INTÉRIM**) à se soumettre provisoirement aux décisions du concile de Trente; néanmoins il fut obligé, en 1552, de signer le traité de Passau qui permettait l'exercice libre du luthéranisme dans tout l'empire. Le luthéranisme s'était introduit en Angleterre en 1534. La même année, Marguerite, reine de Navarre, protégea l'hérésie de Jean Calvin dans ses États, V. **CALVIN, CALVINISME.** Celui-ci, obligé de se retirer à Strasbourg, 1538, s'y fit de nombreux partisans, et chaque jour la réforme fit de nouveaux progrès. Elle s'introduisit dans la Misnie, la Thuringe et l'électorat de Brandebourg, 1539; en Hongrie, 1540; en Pologne, 1548; en Islande, en 1551. Les anabaptistes et les hérétiques, nommés libertins, se répandirent en France, en Hollande et pays voisins, 1544; les calvinistes à Paris, 1555; à Orléans, 1556. En Allemagne, les protestants. V. ce mot, durent le libre exercice de leur religion à l'empereur Ferdinand, 1559. Déjà ils s'étaient ligués en Flandre, sous le nom de gueux, pour empêcher l'établissement de l'inquisition dans les Pays-Bas, 1556. Bientôt ils prirent les armes, et, sous la conduite du prince de Condé, chef des protestants, ils s'opposèrent, en France, au duc de Guise, chef des catholiques, et donnèrent naissance aux deux guerres de religion, 1561. Les huguenots ou calvinistes furent massacrés à Vassy par les gens des Guise, 1512. Ils reprirent les armes en 1567, et obtinrent le droit de se livrer à l'exercice de leur religion dans les faubourgs de deux villes par province, 1570. Charles IX se déclara contre les calvinistes et organisa le massacre de

la Saint-Barthélemy, où 70,000 protestants furent tués, tant à Paris que dans les provinces, 1572. Cette fatale journée amena l'établissement de la ligue, 1577, et la France ne fut pacifiée qu'à l'abjuration de Henri IV, 1594. (V. LIGUE.) Ce prince accorda aux religionnaires l'édit de Nantes, 1598. (V. ÉDIT.) Louis XIII, son fils, en rétablissant le catholicisme dans le Béarn, 1617, reprit aux huguenots les biens ecclésiastiques qu'ils possédaient depuis 60 ans, mais il confirma l'édit de Nantes. Sous le même règne, les calvinistes furent battus à la Rochelle, cette place, leur dernier rempart, leur fut enlevée, 1628, ils furent livrés aux tribunaux sous différents prétextes jusqu'en 1685. Ils sortirent de France après la révocation de l'édit de Nantes, 1685, et leurs temples furent renversés. Les protestants de la confession d'Augsbourg reprirent l'exercice de leur religion en France le 9 septembre 1790. En 1801, les églises protestantes tendirent au socinianisme qui, sous le nom de tolérance, ressemble à l'indifférence absolue en Angleterre, en Hollande et en Allemagne. Il s'était déjà accrédité en Allemagne dès 1760, sous le nom de la nouvelle lumière ou la nouvelle exégèse. La même année, 10 septembre, le culte protestant fut réorganisé complétement en France, et, le 19 mai 1802, les luthériens et les calvinistes de Mayence se réunirent pour ne plus former qu'une même secte religieuse. Les luthériens et les calvinistes se réunirent dans le duché de Nassau et convinrent que les deux communions prendraient le titre d'Église évangélique chrétienne et prêcheraient librement l'Évangile, 9 août 1817. En Bavière, le consistoire général de l'Église protestante fut, le même jour, 9 août 1817, divisé en deux décennats généraux, dont l'un fut fixé à Bareuth et l'autre à Anspach; mais il fut réuni le 28 août 1817.

LUTZEN (Batailles de). La première bataille de Lutzen fut gagnée par Gustave le Grand, roi de Suède, sur les Impériaux et les Espagnols, commandés par le comte de Walstein, 1632. Gustave, vainqueur, fut tué dans l'action. La seconde fut remportée par l'empereur Napoléon; ce prince ayant fait jeter trois ponts sur la Saale, réunit la vieille garde à Weissenfels. Il établit les divisions d'infanterie des généraux Souham, Laboissière, Giraud et Marchand, dans la plaine qui se trouve entre Weissenfels et l'Elbe, donna la droite au duc d'Istrie, et fit marcher le prince de la Moskowa sur Poserna. Dans cette bataille, la cavalerie ennemie fut culbutée; la victoire resta aux Français; mais le duc d'Istrie fut tué d'un boulet de canon, 1er mai 1813.

LUXEMBOURG, en latin *Luciliburgum*, capitale du grand-duché de Luxembourg (partie Hollandaise), une des plus fortes places de l'Europe, fut souvent prise et reprise par les Français, notamment en 1543-1544-1684 et 1702. Cette ville a presque toujours suivi le sort des Pays-Bas catholiques, et forma sous l'empire le chef-lieu du département des Forêts.

LUXEMBOURG (Vicissitudes du grand-duché de). Cette province, aujourd'hui possession particulière du roi et non du royaume de Hollande, fait partie de la confédération germanique, et a pour bornes au nord et à l'ouest la Belgique, au sud la France, et à l'est la Prusse Rhénane. Ce pays, avant l'entrée des Romains dans les Gaules, av. J.-C. 50, était habité par les Tréviriens, les Médiomatriciens ou Messins, les Pemaniens, les Condrusiens (Condroz), les Segniens (Salm), et les Ceresiens (Carasgow), tous peuples, si l'on en excepte les Messins, d'origine germanique. Les Francs s'en emparèrent dans le 3e siècle de l'ère vulgaire, et Clovis, dans le partage qu'il fit à ses enfants, 511, le comprit dans le royaume d'Austrasie. Dans la suite, il fit partie du duché de la Basse-Lorraine, et eut d'abord le titre de seigneurie, puis de comté. Le premier de ses comtes est Sigefroi, fils de Wideric ou Wigeric, comte en Ardennes. Ce seigneur acquit, par échange fait avec l'abbaye de saint Maximin de Trèves du consentement de Brunon, archevêque de Cologne, vicaire de l'empereur en Lorraine, le château de Luxembourg, 12 avril 963. Il défendit Verdun contre Lothaire, roi de France, 984, fut fait prisonnier par Lothaire, obtint sa liberté, 985, et mourut en 998. Frédéric Ier, frère et successeur de Sigefroi, se ligua avec ses frères Henri IV, duc de Bavière, et Théodoric, évêque de Metz, 1008, et fit placer Adalberon, son 4e frère, sur le siége de Trèves à la place de Megingaud, prélat nommé à l'archevêché par l'empereur Henri II. Henri vint attaquer les 4 frères dans Trèves, mais il fut obligé de se retirer, et n'obtint la soumission des rebelles qu'en 1017. Frédéric mourut en 1019, et eut pour successeur Gilbert ou Giselbert son fils. Ce dernier fut créé comte de Salm, 1035, et mourut en 1037. Conrad Ier, fils aîné de Gilbert, fut excommunié pour avoir pillé les terres de l'archevêque de Trèves. Il fit pour obtenir son pardon le voyage de la terre sainte, 1085, et mourut à son retour, 1086. Il eut pour successeur Henri Ier, et celui-ci Guillaume, son frère, 1096. Guillaume accompagna l'empereur Henri V dans toutes ses expéditions. En 1111 il obtint de Richard, évêque de Verdun, le comté de cette ville, à la place de Renaud, comte de Bar, qui n'avait pas défendu le château de Dieulouard, assiégé et pris par les Messins, et eut pour ce motif une rude guerre à soutenir contre Renaud, avec lequel il s'accommoda, 1114, et lui rendit le comté de Verdun. Il mourut en 1128, et laissa un fils, Conrad II, mort en 1156 sans postérité. Ce comte finit la première maison de Luxembourg. Henri II l'Aveugle, fils aîné de Godefroi, comte de Namur et d'Ermesinde, fille de Conrad Ier, comte de Luxembourg, succéda du chef de sa mère à Conrad II, son cousin. Ce comte n'eut qu'une fille, mariée à Thibaut, comte de Bar, qui devint son successeur, 1196; Thibaut étant mort, 1214, Ermesinde, sa veuve, se maria à Waleran, marquis d'Arlon, fils aîné de Henri III, duc de Limbourg, et en eut un fils, Henri III, qui lui succéda, 1226. En 1236, Henri profita d'une révolte des habitants de Namur contre Marie de Brienne, épouse de Baudouin, empereur de Constantinople, pour faire revivre les prétentions de sa mère sur ce marquisat. La ville lui fut livrée, 1239, et Henri en resta possesseur jusqu'en 1265. Cette année, Guy de Dampierre, comte de Flandre, acquit les droits de Baudouin et de sa femme, et prit les armes pour les faire valoir. Il vint mettre le siége devant Namur, 1264; et sur ces entrefaites, le comte de Hainaut, suzerain du Namurois, se déclara en faveur de Henri qui lui avait fait hommage. Pour obtenir la paix, on convint de marier la fille de Henri au comte Guy, avec le marquisat de Namur pour dot, 1265. Le comte de Luxembourg se ligua, 1266, avec Ferri III, duc de Lorraine, contre Thibaut II, comte de Bar, protecteur de Guillaume de Trenel, évêque de Metz, que Ferri voulait chasser de son siége. Il fut battu le 17 septembre de la même année, fait prisonnier par le comte de Bar, et n'obtint sa liberté qu'en 1268, par l'entremise de saint Louis. Il partit en 1271 pour la terre sainte, et mourut à son retour, 24 décembre 1274. Henri IV, son fils, s'était distingué dans la guerre de 1266 contre le comte de Bar. En 1275, il se ligua avec le duc de Brabant et les comtes de Flandre et de Namur contre Jean d'Anguien, évêque de Liége. Il confirma, 1282, la charte d'affranchissement accordée par son père et son aïeule, Ermesinde, aux bourgeois du Luxembourg; se porta,

1288, en sa qualité de petit-fils du duc Waleran, prétendant au duché de Limbourg contre le duc de Brabant, et fut tué d'un coup de lance dans la bataille qu'il livra à ce dernier, 5 juin 1288. Il eut pour successeur Henri V, son fils, sous la tutelle de sa mère Béatrix, fille de Baudouin d'Avesnes, seigneur de Beaumont. Béatrix, 1292, fit la paix avec le duc de Brabant, auquel elle céda le Limbourg, et 2 ans après, 28 mai 1294, le comte Henri signa un traité d'alliance avec Philippe le Bel, roi de France, moyennant une rente de 500 liv. et une somme de 6,000 liv. une fois payée. Il déclara la guerre à l'archevêque de Trèves, 1300, à l'occasion de dégâts faits sur ses terres par les Trévivois; fit la paix en 1302; fut élu roi des Romains, le 15 novembre 1308; empereur le 27 novembre, même année, et couronné à Rome le 29 juin 1312; il mourut à Buon-Convento (Toscane) le 24 août suivant. Jean, son fils, roi de Bohême, en 1309, par un mariage avec Élisabeth, fille du roi Winceslas, succéda la même année à l'empereur Henri VII, son père, dans le comté de Luxembourg. Ce prince se trouva, le 28 septembre 1322, à la bataille de Maldorf, dans les rangs de l'armée de Louis de Bavière contre son compétiteur Frédéric d'Autriche. Il entra, 1324, dans la ligue de Ferri, duc de Lorraine; de Baudouin, archevêque de Trèves, et d'Édouard, comte de Bar, contre l'évêque de Metz; fit la paix avec ce prélat, 1325; se ligua avec l'évêque de Liége contre le duc de Brabant, 1332-1333, et fut tué, en 1346, dans les rangs de l'armée française à la bataille de Créci, 26 août. Charles, son fils aîné, élu empereur, le 18 juillet de la même année, eut pour successeur Winceslas Ier, son frère, 1333. Celui-ci, à la mort de Jean III, duc de Brabant, 1355, hérita des possessions de ce prince, du chef de Jeanne sa femme, fille et héritière de Jean, et mourut, en 1383, sans laisser de postérité. Il eut pour successeur Winceslas II, son neveu, fils de l'empereur Charles IV, créé roi de Bohême, 1363, roi des Romains, 1376, et empereur, 1378. En 1388, Winceslas, ayant besoin d'argent, transporta le duché de Luxembourg avec le comté de Chini et l'avouerie d'Alsace à Josse de Luxembourg, son cousin, marquis de Moravie, qui, en 1395, se révolta contre Winceslas, et, de concert avec Sigismond, frère de l'empereur, fit déposer le malheureux prince Josse, 1402; céda le Luxembourg à Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VI; mais, en 1407, Louis, ayant été assassiné, il reprit son gouvernement. A la mort de l'empereur Robert, 1410, il fut élu pour lui succéder, et mourut le 8 janvier 1389. A sa mort le duché de Luxembourg demeura annexé à l'empire jusqu'en 1410. Il fut alors cédé par l'empereur Sigismond à la princesse Élisabeth de Luxembourg, fille du duc de Gorlitz, mariée à Antoine de Bourgogne, duc de Brabant. Antoine fut tué, 1415, dans les rangs de l'armée française, à Azincourt, et 3 ans après, 1418, Élisabeth de Gorlitz, sa veuve, donna sa main à Jean de Bavière, évêque non sacré de Liége qui quitta son siége pour l'épouser, et mourut empoisonné, 1425. Élisabeth, peu de temps après, céda ses droits au duc de Bourgogne et se retira à Dijon. Elle revint une seconde fois, 1431, et vit l'empereur Albert d'Autriche, roi des Romains, lui revendiquer le Luxembourg au nom d'Élisabeth, son épouse, fille de l'empereur Sigismond. Mais une mort précipitée ne lui ayant pas permis de poursuivre les droits qu'il prétendait avoir, l'impératrice, sa veuve, céda, en 1479, le Luxembourg à son gendre Guillaume, duc de Saxe. Ce dernier s'empara du Luxembourg, 1442; mais, battu, en 1443, par le duc de Bourgogne, il céda ses droits à ce prince, et la même année Élisabeth de Gorlitz se retira à Trèves où elle mourut en 1451. Le duc Philippe mourut en 1467, et laissa ses États à son fils Charles, mort le 5 janvier 1477. Marie, sa fille unique et son héritière, porta alors le Luxembourg dans la maison d'Autriche par son mariage avec l'archiduc Maximilien. Sous le règne de Philippe II, il ne prit pas part à la rébellion des Provinces-Unies, et resta constamment attaché à l'Espagne, 1592-1609. Louis XIV se fit céder quelques districts, 1678, et la guerre de la succession, 1700-1715, fit passer le reste à l'Autriche. La France l'occupa en 1793, et en fit, le 9 vendémiaire an 4, un département qu'elle annexa à la république, sous le nom de département des Forêts. Rendu à l'Allemagne, 1815, comme appartenant à la confédération germanique, il fut annexé au royaume des Pays-Bas, et devint, en 1831, un sujet de graves débats entre la Hollande et la Belgique. Ces débats n'ont été terminés que par la convention de 1839 qui a partagé le pays contesté et donné la partie orientale à la Hollande et le reste à la Belgique.

Chronologie historique des comtes puis ducs de Luxembourg.

Sigefroi, 963-998. — Frédéric Ier, 998-1019. — Gilbert, 1019-1037. — Conrard Ier, 1037-1086. — Henri Ier, 1086-1096. — Guillaume, 1096-1128. — Conrad II, 1128-1136. Henri II, 1136-1196. — Ermerinde, 1196-1226. — Henri III, 1226-1275. — Henri IV, 1275-1288. — Henri V, 1288-1309, Jean, 1309-1346. — Charles, 1346-1353. — Winceslas Ier, 1353-1383. — Winceslas II, 1383-1388. — Josse, 1388-1411. — Antoine de Bourgogne, 1411-1415. — Élisabeth de Goritz, 1415-1444. — Philippe le Bon, 1444-1467. — Réunion à l'Autriche, 1477.

Parmi les autres membres de la famille de Luxembourg, nous citerons : **LUXEMBOURG-LIGNY** (Pierre de), né à Ligny, 1369; chanoine de Notre-Dame de Paris, à 10 ans, 1679; puis archidiacre de Dreux, de Cruselles, enfin évêque de Metz et cardinal-diacre, 1384. Il mourut à Avignon, à l'âge de 18 ans,, 1384, et fut béatifié en 1517. — Luxembourg-Saint-Pol (Louis de), évêque de Thérouenne, 1414; archevêque de Rouen, 1436, se montra constamment ami fidèle des Anglais; fut nommé chancelier sous Henri VI, 1425; assista à son couronnement comme roi de France, 1431; défendit la Bastille contre Charles VII, 1436, et se réfugia en Angleterre, où il fut élu évêque d'Ély, cardinal. Il y mourut, 1443. — Luxembourg (Jean de), frère du précédent, fut gouverneur d'Arras, 1414, et de Paris, 1418. Il refusa de signer le traité d'Arras, 1435, et affecta toujours avec le roi de France et le duc de Bourgogne une indépendance qu'il n'était pas à même de soutenir. Il mourut, 1440, au moment où Charles VII allait lui faire la guerre. — Luxembourg (Louis de), connétable, comte de Saint-Pol, neveu du précédent, succéda à son père, Pierre de Luxembourg, à l'âge de 15 ans, sous la tutelle de son oncle. Ennemi juré de la France et ami des Anglais, il refusa de signer le traité d'Arras, 1435, et enleva en pleine paix, 1440, un convoi d'artillerie du roi de France. Charles VII avait ordonné qu'on allât ravager ses possessions, lorsque sa mère l'ayant fléchi, 1441, Louis obtint sa grâce, vint à la cour de France, y fut bien reçu, et devint ami intime du dauphin (Louis XI). Il combattit les Anglais avec succès, 1445-1449; puis marcha contre Louis XI lui-même dans la guerre du Bien public. Pour se l'attacher, ce prince lui donna la main de Marie de Savoie, sa belle-sœur, le comté de Guines, la seigneurie de Novion et le titre de connétable. Louis de Luxembourg enleva au duc de Bourgogne la ville de Saint-Quentin; mais il trahissait également le duc et le roi de France, et invitait les Anglais à entrer en France. Après

avoir signé le traité de Soleure avec Charles de Bourgogne, 1475, Louis XI vint mettre le siége devant Saint-Quentin. Le connétable n'eut d'autres ressources que de s'enfuir à la cour du duc de Bourgogne, qui le livra au roi. Jugé et condamné à mort par le parlement, il eut la tête tranchée sur la place de Grève, 19 décembre 1475. — Luxembourg (Jean de), fils aîné du connétable de Saint-Pol, s'attacha à la maison de Bourgogne, et fut tué à la bataille de Morat, 1476. — Luxembourg (Pierre de), second fils du connétable, fut réintégré dans les possessions et titres de sa famille par la princesse Marie de Bourgogne, 1477, et mourut, 1482, laissant trois fils morts sans postérité et une fille qui porta le nom et les domaines de Luxembourg à François de Bourbon, comte de Vendôme, son mari. — Luxembourg (Antoine de), 3e fils du connétable, fut comte de Brienne, et devint tige des branches de Brienne et de Pinei, dont l'une s'éteignit, 1608, et la seconde passa par mariage, 1620, dans la maison de Luynes. — Luxembourg (Léon-Albert, duc de), 3e fils d'Honoré-Albert de Luynes, et frère puîné du connétable de Luynes, connu dans sa jeunesse sous le nom de Brantes, fut placé à la cour de Louis XIII, et servit avec distinction ; il obtint 600,000 écus à la chute du maréchal d'Ancre ; fut élevé aux plus grands honneurs ; épousa, 1620, Charlotte-Marguerite de Luxembourg, fille de Henri de Pinei de Luxembourg, prit le nom et les armes de cette famille ; reçut de Louis XIII le titre de duc et pair, 1621, et mourut, 25 décembre 1630. — Luxembourg (Henri-Léon d'Albert de), fils du précédent, naquit, 1630 ; entra dans les ordres, 1645 ; se démit de son duché et de ses biens en faveur du comte de Montmorenci-Bouteville, connu depuis sous le nom de maréchal de Luxembourg, mari de sa sœur utérine Madeleine-Charlotte de Clermont-Tonnerre. Henri-Léon mourut le 25 décembre 1630. — Luxembourg (François-Henri de Montmorenci-Bouteville, duc de), maréchal de France et l'un des plus grands capitaines de Louis XIV, naquit en 1626. Il était fils du comte de Bouteville, décapité, 1627, pour s'être battu en duel avec de Beuvron. Le jeune Bouteville fut aide de camp du duc d'Enghien (le grand Condé), et fit sa première campagne sous ce prince, 1647 ; se distingua à la bataille de Sens, 1648, où il fut nommé maréchal de camp. L'étroite amitié qui l'unissait au grand Condé le porta à se mettre en évidence dans toutes les affaires antérieures au traité de Saint-Germain, 1649. Nommé lieutenant général de Turenne, 1650, il prit part à la bataille de Rethel, fut fait prisonnier et conduit au château de Vincennes. Devenu libre, après la retraite du cardinal Mazarin, il suivit le grand Condé au siége de Valenciennes, 1652 ; à celui de Cambray, 1655 ; fut fait prisonnier à la bataille des Dunes, 1658 ; et, rentré en France après le traité des Pyrénées, 1659, il y épousa l'héritière de la maison de Luxembourg, et joignit à son nom et à ses armes les armes et le nom de Luxembourg. Il devint l'un des lieutenants généraux du grand Condé, 1668, et fut chargé, en 1672, par Louis XIV, de la direction d'une armée contre la Hollande. La retraite de 1673 le mit au rang des plus grands capitaines. Il servit à l'armée de Flandre, et eut une grande part à la victoire de Senef, 1674. En 1675, il fut créé maréchal, après la mort de Turenne ; s'empara de Valenciennes et de Cambray, 1677. La même année, il eut une grande part à la victoire de Cassel, fit lever le siége de Charleroi, prépara la reddition de Gand, et battit le prince d'Orange à Saint-Denis, près Mons. C'est à cette époque que, s'étant brouillé avec Louvois, celui-ci résolut de le perdre dans l'esprit de Louis XIV : il l'impliqua dans le procès des empoisonneuses Voisin et Vigoureux. Luxembourg, s'étant constitué prisonnier, 1678, subit une détention de 14 mois, fut absous par le parlement, 14 mai 1680. Exilé par le roi, il ne revint à la cour qu'en 1681. Il se vengea de cette injustice en gagnant la bataille de Fleurus, 1er juillet 1690 ; celle de Leuze, 1691 ; celle de Steinkerque, 1692 ; enfin celle de Nerwinde, 1693, et mourut de maladie, le 4 janvier 1695. — Luxembourg (Christian-Louis de Montmorenci), maréchal de France, 3e fils du précédent, fit ses premières armes sous son père, devint colonel, 1695, et servit dans toutes les campagnes de Flandre jusqu'en 1697. Il se distingua au combat d'Oudenarde et au siége de Lille, où il fut fait lieutenant général ; commanda, en cette qualité, l'arrière-garde à la retraite de Malplaquet, 1709 ; eut une grande part aux siéges de Douai, du Quesnoi et de Bouchain, 1712 ; servit en Allemagne, sous le nom de prince de Tingri, 1733 ; eut part à la prise de Philisbourg, 1734 ; y reçut le bâton de maréchal, reprit le nom de Luxembourg, et mourut à Paris, 1746. — Luxembourg (Charles-François-Frédéric de Montmorenci), maréchal de France, neveu du précédent, né en 1702, fut aide de camp de Louis XV, 1741 ; se distingua en Allemagne et dans les Pays-Bas ; obtint, avec le bâton de maréchal, les charges de capitaine des gardes du corps et le gouvernement de Normandie, et mourut en 1764. — Luxembourg (Madeleine-Angélique de Neufville-Villeroi, maréchale, duchesse de), femme du précédent, née en 1707, épousa en premières noces le duc de Boufflers, 1721 ; et, devenue veuve, 1747, elle se remaria au maréchal de Luxembourg, 1750. Veuve pour la seconde fois, 1764, elle se fixa à Paris, et sa maison devint la réunion des personnages les plus distingués de la cour et de la ville. On trouve, dans les œuvres de J.-J. Rousseau, 28 lettres adressées à cette dame, depuis août 1759 jusqu'en 1767. La maréchale de Luxembourg mourut en 1787.

LUYNES (Maison d'**ALBERT** de), famille originaire de Toscane, dont la souche était Thomas Alberti, frère du pape Innocent VI. Cette famille vint s'établir en France dans le courant du 15e siècle, et acheta, en 1540, le comté de Luynes, près du Pont-Saint-Esprit. Ce comté fut érigé en duché-pairie par Louis XIII en faveur d'Albert de Luynes, son favori.

LUYNES (Charles d'**ALBERT**, duc de), connétable et premier ministre de Louis XIII, né à Pont-Saint-Esprit, 1570, ne fut baptisé qu'en 1596, et eut Henri IV pour parrain. Introduit à la cour par le comte de Lude, il fut placé par le roi auprès du dauphin, qui, en montant sur le trône, 1610, lui donna les titres de grand fauconnier et de premier gentilhomme de sa chambre. L'ambition du jeune favori s'accrut bientôt d'une manière effrayante. Il anima le roi contre le maréchal d'Ancre, exécuté, 8 juillet 1617 ; fit exiler la reine, dont celui-ci était la créature, 1621, et entra en possession de tous les titres, de tous les honneurs et de toutes les dignités qui avaient appartenu au maréchal. Sa conduite envers Marie de Médicis excita une révolte qu'il parvint à étouffer, 1621, et reçut à cette occasion l'épée de connétable. Cependant son orgueil, son faste et son avidité soulevèrent bientôt un mécontentement général, et il était sans doute à la veille d'une disgrâce, quand il mourut au camp de Montauban, dans la même année, 1621.

LYCIE, *Lycia*, aujourd'hui Livah de Tekke, région de l'Asie Mineure, au sud de la Phrygie, entre la Carie et la Pamphilie. Ce pays appartint successivement à Crésus, aux Perses, à Alexandre le Grand et aux Séleucides, 559-168 av. J.-C. Il fut annexé à l'empire romain sous le règne de Claude.

LYCURGUE, législateur des Lacédémoniens, de la race des Héraclides, était fils d'Eumone, roi de Sparte, ou, selon quelques autres, de Prytanis. Son frère Polydecte étant mort, 898 av. J.-C., ne laissant denfant que celui dont était enceinte sa femme, celle-ci offrit à Lycurgue de faire mourir son fruit, s'il voulait l'épouser. Lycurgue rejeta cette proposition, fut le tuteur de son neveu, remit en ses mains le sceptre de son frère, 893 av. J.-C., voyagea en Crète, en Asie et en Égypte. Rentré dans sa patrie, 890, il proposa aux archagètes de donner des lois à Sparte, en arrêta les bases avec eux, et commença la réforme. Mais ce ne fut pas sans de grandes difficultés; car tous les intérêts furent frappés à la fois. Le territoire de la république, divisé en 30,000 portions égales, distribuées à 30,000 citoyens ; l'or et l'argent remplacés par une monnaie de fer; des exercices et des guerres continuelles, et le mariage interdit à 30 ans, telles furent les principales dispositions du code de Lycurgue. Dans une des séditions que ce changement si subit excita, Lycurgue eut un œil crevé par un jeune homme nommé Alcandre ; il lui pardonna, le retint près de lui, et le traita comme un fils. Enfin sa douceur et sa persévérance triomphèrent; l'an 884, ses lois adoptées commencèrent à régir Sparte. En 883, après avoir assemblé les deux archagètes, le sénat, les magistrats et le peuple, il leur fit jurer solennellement d'obéir à ses institutions jusqu'à son retour; partit pour Delphes, et, après avoir reçu de l'oracle qu'il était allé consulter la réponse qu'une ville qui serait gouvernée par ses lois serait constamment heureuse, il se laissa mourir de faim, 882, en ordonnant qu'après sa mort ses os fussent jetés dans la mer, de peur que les Lacédémoniens, en rapportant ses restes à Sparte, ne se crussent déliés de leur serment.

LYDIE, aujourd'hui *Saroukhan*, contrée de l'Asie Mineure, entre la Mysie et la Carie. Ce pays forma, de 579 à 548 av. J.-C., un royaume indépendant; il fut conquis par Cyrus, 548, et compris par lui dans la 2e satrapie de l'empire perse. Alexandre s'en rendit maître, 332, et après lui Antigone s'en empara après la bataille d'Ipsus, 301. Il passa aux Séleucides, de là à Eumènes, roi de Pergame, 260, et enfin fut légué aux Romains par Attale, 111 av. J.-C. Ce royaume eut trois dynasties de rois, la première, celle des Atyades, 1579-1292; les Héraclides, 1292-708, et les Mermades, 708-547.

LYNAR (Le comte de), homme d'État, né en 1708, en Lusace, mort en 1781, entra au service de Danemark, fut ambassadeur en Suède, en Russie, gouverneur du duché d'Oldenbourg, et fit signer la convention de Closter-Seven.

LYON, *Lugdunum*, chef-lieu du département du Rhône et la 2e ville de France pour la grandeur et la population, située au confluent de la Saône et du Rhône, à 466 kil. sud-est de Paris, par 2° 29' long. est, et 45° 46' lat. nord. Cette ville fut fondée, environ l'an 43 av. J.-C., par L. Munatius Plancus, et devint, sous les Romains, le centre de tout leur commerce lorsqu'ils s'établirent dans les Gaules. Auguste, devenu empereur, y demeura 3 ans, av. J.-C. 11-8; et peu de temps après, 60 peuples des Gaules se cotisèrent pour lui bâtir un temple. Chacun d'eux fournit une statue pour mettre sur l'autel de ce prince avec une inscription particulière. Caligula, an de J.-C. 37, y fonda une académie, et y institua toutes sortes de jeux. Sous le règne de Néron, 59, la ville fut brûlée et rebâtie par ce prince, qui donna, dit Tacite, « 100,000 écus à la ville consumée par l'embrasement. » Septime Sévère la livra au pillage, l'an 198 de J. C., pour se venger des Lyonnais, qui avaient donné retraite à Albin, son ennemi, et c'est de cette ville qu'il lança, en 202, son ordonnance contre les chrétiens. Le tyran Magrance se donna la mort à Lyon, 353, pour échapper aux soldats de Constance; et Gratien y fut tué par Andragathe, 383. Ruinée par les barbares, Majorien, à la prière de Sidoine Apollinaire, la fit rebâtir, 457. Quelques années après, elle fut cédée aux Bourguignons, en récompense des services qu'ils avaient rendus à l'empire dans la guerre contre les Huns, et devint, à la mort de Guenderic ou Gondioc, 478, capitale d'un des démembrements du royaume de Bourgogne. Khlodomir ou Clodomir, roi d'Orléans, l'enleva à Sigismond, roi de Bourgogne, 532; et 2 ans après, 534, ce roi ayant été tué lui-même à la bataille de Voiron, la ville de Lyon fut alors réunie au royaume de Paris. Lothaire, roi de France, la céda, vers 950, à Conrad, premier roi de la Bourgogne transjurane, qui épousa Mahaud, fille de Louis d'Outre-Mer. Mais, à la mort de Rodolphe ou Raoul III, dit l'*Infant*, 1032, le royaume de Bourgogne ayant été divisé, les archevêques de Lyon et les comtes du Forez se disputèrent longtemps la possession de cette ville. L'avantage resta aux derniers, qui en jouirent jusqu'en l'an 1173, époque à laquelle Gui II et Gui III, père et fils, la cédèrent à Guichard, archevêque de Lyon. Depuis cette époque, constamment agitée par les luttes qui s'élevaient entre les officiers de l'archevêque et les habitants, ces derniers, pour échapper au joug de Pierre de Savoie, se mirent sous la protection de Philippe le Bel, qui réunit la ville de Lyon à la couronne, 1307, et établit le consulat. Philippe le Bel accorda aux habitants le droit d'élire, sous son autorité, 12 conseillers, tous les ans, pour prendre soin de leurs affaires, usage qui s'observa jusqu'en 1595. A cette époque, Henri IV, passant à Lyon, réduisit le consulat à 1 prévôt de marchands et à 4 échevins, auxquels Charles VIII avait accordé la noblesse, 1495. Lyon, fortifiée en 1514, se révolta, en 1793, contre la Convention, et subit un siége qui la détruisit presque entièrement. Décimée par Collot d'Herbois, Couthon et Fouché, le nom de Lyon disparut, et fut remplacé par celui de commune affranchie. Elle se releva sous l'empire, 1804-1814, et reprit son ancien nom; mais elle a eu cruellement encore à souffrir de deux révoltes, en 1831 et 1834, et de l'inondation de 1840. Lyon est la patrie des empereurs Claude, Marc-Aurèle, Caracalla, et, chez les modernes, de Terrasson, Spon, Bossut, Linguet, Cousiou, Coysevox, Jussieu, Rosier, Duphot et Suchet.

LYON (Église de). Saint Photin et saint Irénée, successeurs des disciples des apôtres, jetèrent les fondements de l'église de Lyon, 150-202. L'archevêque de cette ville était primat des Gaules. On ignore l'époque à laquelle il a commencé à jouir de ce droit de primatie; mais on sait que le pape Grégoire VII le confirma en faveur de l'archevêque Gébuin, 1079; que depuis, Urbain II, au concile de Clermont, 1095, en donna un décret confirmatif; et que Pascal II, 1100; Calixte II, 1121; Célestin II, 1143; Adrien IV, 1155; Alexandre III, 1163; Martin V, 1422, et Nicolas V, 1449, ont autorisé ce décret. Cette primatie s'étendait alors sur Lyon, Rouen, Tours et Sens. Le chapitre métropolitain de cette ville était divisé en trois corps, et chaque corps en trois ordres. Le corps des chanoines, dits comtes, était subdivisé en dignités, hôteliers et bacheliers. Les dignités, au nombre de neuf, représentaient les neuf chœurs des anges; c'étaient le doyen, l'archidiacre, le précenteur, le chantre, le camérier, le sacristain, le grand custode, le prévôt et le maître du chœur. Les hôteliers et bacheliers, tous comtes, au nombre de 32, rappelaient, selon quelques auteurs, les années de la vie hu-

maine de Jésus-Christ sur la terre. Les officiers étaient les quatre custodes ou les évangélistes; sept chevaliers en mémoire des sept diacres de la primitive Église, et un huitième, qui est le théologal. On dit qu'autrefois il y en avait douze perpétuels, en mémoire des douze apôtres; mais, au moment de la révolution, il y en avait vingt, dont le premier était le sous-maître du chœur et l'autre le scolastique. Les habitués, au nombre de 72, représentaient les 72 disciples du Christ. Les rois de France étaient encore, en 1789, chanoines honoraires de ce chapitre.

Premier concile général.

Le premier concile général de Lyon (12e œcuménique), fut assemblé, en 1245, par le pape Innocent IV, alors en guerre avec l'empereur Frédéric II et contraint à se retirer en France, où il célébra ce concile. On y vit 140 prélats, Baudouin II, empereur d'Orient, et un grand nombre de personnes illustres. Innocent IV prit pour texte les cinq plaies de Jésus-Christ, et, en parlant, il s'étendit sur les cinq sujets d'afflictions dont souffrait alors l'Église. C'étaient les courses des Tartares, le schisme des Grecs, la fureur des nouvelles hérésies, la prise de la Terre Sainte par les infidèles et la persécution que l'empereur Frédéric lui faisait souffrir à lui, le pape. Un certain Thadée proposa de faire venir l'empereur pour défendre lui-même sa cause; mais le pape s'y opposa, ajoutant qu'il ne se sentait pas assez de courage pour souffrir le martyre. Ainsi, Frédéric, accusé d'être parjure, sacrilége et hérétique, fut condamné, excommunié à chandelles éteintes et dégradé de l'empire. On parla d'une croisade pour le recouvrement de la terre sainte, et saint Louis fut nommé chef de cette nouvelle expédition. Le chapeau rouge y fut donné aux cardinaux, et on ordonna une octave pour la fête de la Nativité de la Vierge.

Second concile général.

Le pape Grégoire X célébra le 14e concile général à Lyon en 1274. Il y présida lui-même, accompagné de Pantaléon et d'Opizon, l'un patriarche de Constantinople, et l'autre d'Antioche; de 15 cardinaux, de 60 ou 70 archevêques, de 500 évêques et de 1,000 autres, tant abbés que docteurs et députés des chapitres. Les ambassadeurs du roi Philippe le Hardi, de l'empereur Rodolphe et de plusieurs autres princes d'Occident s'y trouvèrent. On y traita de la nécessité de faire un règlement pour l'élection des papes, de la réforme des abus de l'Église et des mœurs parmi les chrétiens; de l'espérance de réunir l'Église grecque à l'Église latine, et du besoin pressant de secourir les fidèles qui restaient dans la terre sainte. Le concile fut ouvert le 7 et dura jusqu'au 17 juillet. Les ambassadeurs de Michel Paléologue, empereur d'Orient, arrivèrent à la 4e session, et présentèrent, de la part de ce prince, des lettres en vertu desquelles on reçut leur abjuration et on les admit à la profession de foi de l'Église romaine. Abagha, roi des Tartares, y envoya 16 ambassadeurs, dont quelques-uns furent baptisés. Ils demandèrent l'union des chrétiens contre les Turcs, leurs ennemis. Le premier canon de ce concile traite de la Trinité et de la foi catholique. Le second et les suivants règlent l'élection des papes, les provisions et les résidences des bénéfices. Le 13e défend les nouveaux établissements des ordres religieux, conformément au 13e canon du 4e concile de Latran. Le 25e est contre ceux qui se conduisent d'une manière indécente dans les églises. Le 26e et le 27e contre les usuriers. Saint Thomas mourut en venant à ce concile, et saint Bonaventure décéda pendant sa célébration.

Autres conciles.

En 197, saint Irénée, assemblé avec quelques prélats des Gaules, confirma le décret fait pour la célébration de la fête de Pâques au premier dimanche après le 14e jour de la lune de mars, et écrivit une lettre au pape Victor, dans laquelle il le blâmait de s'être séparé de la communion des églises d'Asie, qui n'avaient pas suivi ce même décret. Il y est parlé d'un autre concile tenu par le même saint Irénée, contre les hérétiques de son temps, et sous le pontificat du pape Éleuthère, 185. Saint Patient, archevêque de Lyon, tint un concile contre les prédestinatiens, 474. Les auteurs ecclésiastiques font mention du concile tenu à Lyon après celui d'Épaune, 517, sous le pontificat de saint Viventiole. On le célébra contre un certain Étienne, accusé d'avoir contracté un mariage incestueux avec une de ses cousines, et on y arrêta six canons. Les prélats en dressèrent autant dans un autre concile tenu par les ordres du roi Gontran, l'an 567, contre Salonius d'Ambrun et Sagittaire de Gap, qui furent convaincus de divers excès et déposés. Prisque, successeur de saint Nisier, tint deux conciles; le premier en 581, cité par Grégoire de Tours, et l'autre en 583, où l'on fit des ordonnances très-importantes pour les ecclésiastiques. Le concile de 829 fut tenu par saint Agobard, archevêque de Lyon. On en met un en 836, célébré par le même prélat; et un autre en 878, par le pape Jean VIII. Hildebrand, légat, en assembla un, 1055, dans lequel on prétend qu'un prélat simoniaque ne put jamais prononcer le nom du Saint-Esprit, ce qui fut cause que quelques autres s'accusèrent du même crime. Hugues, évêque de Die, légat du saint-siége, assembla, en 1080, un concile à Lyon, où l'on confirma la sentence qui déposait Manassès, archevêque de Reims. Les archives de l'Église de Lyon font mention d'un concile tenu en cette ville le 3 mars 1376, sous la présidence de Jean de Talaru. Le roi Charles VII assembla les prélats à Lyon, 1449, pour finir le schisme de Félix V et de Nicolas V. Cette affaire fut ménagée avec tant de succès, que l'antipape se soumit au légitime pontife. Divers archevêques de Lyon ont aussi fait des ordonnances synodales. Nous citerons François de Tournon, 1565; Pierre d'Espinac, 1577; Denys de Marquemont, 1614 et 1626.

LYONNAIS, grand gouvernement de France, avait pour bornes, avant la révolution de 1789, au nord la Bourgogne, au sud le Velay et le Vivarais, à l'est la Bresse et le Dauphiné, à l'ouest le Bourbonnais et l'Auvergne. Il se divisait en trois parties distinctes : le Lyonnais proprement dit, le Beaujolais et le Forez. V. FOREZ.

LYONNAISE, *Lugdunensis*, nom donné par Auguste à la partie de la Gaule comprise entre la Belgique, l'Aquitaine et la grande Séquanaise, c'est-à-dire la Celtique proprement dite. Constantin, par son édit relatif à l'organisation de l'empire, 325, la divisa en quatre provinces dites première, deuxième, troisième et quatrième Lyonnaise. La première Lyonnaise comprenait les *Segusiani*, les *Mandubii*, les *Ædui* et les *Lingones* (plus tard la Bourgogne, le Nivernais et le Forez). La deuxième Lyonnaise comprenait les *Caletes*, les *Veliocasses*, les *Lexovii*, les *Eburovices*, les *Viducasses*, les *Bajocasses*, les *Abrincatui*, les *Veneli* et les *Sasi* (Normandie). Dans la troisième Lyonnaise on trouvait les *Turones*, les *Diablentes*, les *Cenomani*, les *Anduari*, les *Arvii*, les *Namnetes*, les *Redones*, les *Veneti*, les *Curiosolites*, les *Coriosopites* et les *Orismii* (Bretagne, Maine et Anjou). Enfin,

la quatrième Lyonnaise se composait des *Meldi*, des *Tricasses*, des *Senones*, des *Carnutes*, des *Parisii* et des *Aureliani* (Orléanais, Ile-de France et une partie de la Bourgogne). V. GAULE.

LYSANDRE, général lacédémonien, mit fin à la guerre du Péloponèse, en remportant sur les Spartiates, 405 av. J.-C., la célèbre victoire navale d'Ægos-Potamos, à la suite de laquelle Athènes vit ses galères détruites et le Pirée démoli. Lysandre étalait à Pamos tout l'appareil de la puissance royale. Quelques voix le dénoncent à la Grèce, et bientôt la guerre éclate entre Thèbes et Lacédémone. Choisi pour commander les troupes des Lacédémoniens, il périt dans la mêlée, av. J.-C. 395. La république lui fit de magnifiques funérailles, et dota ses deux filles qu'il laissait sans fortune.

LYSIMAQUE, un des lieutenants d'Alexandre, eut la Thrace en partage après la mort du conquérant macédonien, av. J.-C. 324; il défendit cette ville contre les prétentions de Senthès, qu'il vainquit, 322, et construisit une nouvelle ville, 309, à laquelle il donna son nom. Il se ligua avec Séleucus et Cassandre contre Démétrius et Antigone, 306; contribua à la victoire d'Ipsus, et, après plusieurs années de combats, 303-300, il resta seul possesseur de la Macédoine. Ami de la justice avant son élévation; ambitieux en montant sur le trône, il devint cruel vers la fin de sa vie. A la mort de son fils Agathocle, une grande partie de ses sujets se révolta contre lui et se réunit à Séleucus, son ennemi. Lysimaque périt dans une bataille qu'il leur livra, 282 av. J.-C. Il avait 74 ans, pendant lesquels il occupa le trône de Thrace 25, et celui de Macédoine 6.

LYSIPPE, célèbre statuaire grec, florissait vers l'an 350 av. J.-C. Il figure au nombre des trois statuaires, qui seuls avaient le droit de reproduire les traits d'Alexandre le Grand. Pline lui attribue un nombre exagéré d'ouvrages, 610. Les plus connus étaient une statue de *Socrate*, un *Hercule*, et la statue de l'*Occasion*, regardée comme son chef-d'œuvre. Ces trois morceaux embellissaient encore Constantinople au commencement du 13e siècle, et périrent à cette époque.

M

M, 13e lettre de l'alphabet, et la 10e consonne. Chez les anciens, cette lettre était numérale; chez les Grecs, avec un accent aigu au-dessus, elle valait 40, avec l'accent au-dessous 40,000. Chez les Romains, M valait 1,000, MM, 2,000, et M, surmonté d'un trait horizontal, 1,000,000, M était autrefois la marque de la monnaie, frappée à Toulouse, et un M entrelacé avec un A est aujourd'hui le signe distinctif de la monnaie frappée à Marseille.

MAAZEIK, MAZEIK ou **MASEIK**, ville des Pays-Bas, province de Limbourg, chef-lieu de canton, sur la rive gauche de la Meuse. Cette ville, autrefois fortifiée, fut prise en 1675 par les Français, qui firent sauter ses fortifications; rétablies peu après, elles furent une seconde fois détruites en 1803.

MAASLAND, département du royaume de Hollande, dont La Haye est le chef-lieu. Il fut réparti entre les départements français des Deux-Nèthes, des Bouches-du-Rhin et des Bouches-de-la-Meuse, 1809 et 1810. Il forme aujourd'hui la plus grande portion de la partie méridionale de la province de Hollande.

MABILLON (Jean), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Saint-Pierremont, près de Reims, 1632, mort à Paris, 1707, vint à Paris, 1664, fut envoyé par Colbert en Allemagne, pour y chercher tout ce qui pourrait servir à l'histoire de France, 1683, alla en Italie pour le même motif, 1689, et passa le reste de sa vie dans l'abbaye de Saint-Germain des Près de Paris. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont les principaux sont: *Acta sanctorum sancti benedicti in sæculorum classes distributa, de re diplomatica libri* VI, etc.

MABLY (Gabriel Bonnot de), écrivain français, né à Grenoble, 1709, mort en 1785, entra au séminaire de Saint-Sulpice, fut successivement sous-diacre, secrétaire du cardinal de Tencin, son oncle, et s'adonna à des études d'histoire et de politique, 1746. Ses principaux ouvrages sont: *Parallèle des Romains et des Français*, 1740, *Droit public de l'Europe, fondé sur les traités*, 1748. *Observations sur les Grecs*, 1749, etc. Il mourut en 1785.

MACABRE (Danse) allégorie figurant la fatalité qui condamne tous les humains à la mort; c'est une ronde infernale, dansée par des morts de toutes conditions et de tous âges. Au moyen âge, elle était représentée dans un grand nombre de cimetières, elle se trouve décrite dans un ouvrage intitulé: *Danse macabre ou miroir de la mort, ou danse des morts*. Suivant quelques auteurs, Macabre vint du nom de l'auteur de cette œuvre poétique; selon d'autres, ce serait une corruption de l'arabe Magbarah, cimetière. La danse des morts fut reproduite par les peintres et les graveurs des 15e et 16e siècles; celle de Holbein est la plus connue.

MACAIRE (Saint), l'Ancien, né dans la haute Égypte, vers l'an 300, mort en 390, se retira, à 30 ans, dans le désert de Scété (Thébaïde), fut persécuté à cause de son attachement à la doctrine du concile de Nicée; relégué par l'empereur Valens dans une île du Nil, rappelé quelque temps après, et retourna mourir dans le désert de Scété. On le fête le 15 janvier. Il a laissé 50 homélies et plusieurs opuscules ascétiques. — Macaire (Saint), le Jeune, né à Alexandrie (Égypte), se retira dans la solitude de Nitrie, en Égypte; fut persécuté à cause de son zèle contre les ariens, et mourut en 394.

MACAO, *Massao*, ville de Chine fondée par les Portugais, province de Houang-Toung, dans le golfe de Canton, à la pointe méridionale de la presqu'île de Gamain vers 1514. L'empereur céda définitivement Macao aux Portugais moyennant un tribut annuel de 100,000 ducats en récompense de ce qu'ils avaient délivré la Chine d'un chef de pirates qui avait mis le siége devant Canton et s'était emparé du port de Macao. Sur une colline, près de la ville de Macao, se trouve la grotte de Ca-

moëns, où l'on prétend que ce grand poëte a composé ses *Lusiades*.

MACARTENEY (Georges, comte de), né en Irlande, en 1737, mort en 1806, fut nommé successivement ambassadeur en Russie, 1764; gouverneur de Tabago, 1775, de Madras, 1780, et ambassadeur en Chine, 1792. Le but de la mission du comte de Macartney était un traité de commerce entre l'Angleterre et les Chinois; mais tous ses efforts ont été inutiles.

MACASSAR ou **MAUGKASSAR**, ville de l'île de Célèbes, capitale du royaume de son nom, avec un établissement hollandais sur le détroit de Macassar. Elle fut fortifiée, vers 1525, par les Portugais qui y formèrent des établissements pour le commerce des épices, et y restèrent jusqu'en 1660, époque à laquelle ils en furent chassés par les Hollandais. Les Anglais s'emparèrent de l'établissement de Macassar, 1810, et ne l'ont rendu aux Hollandais qu'en 1814.

MACBETH, prince écossais, cousin germain du roi Duncan, 11e siècle, assassina ce dernier, se fit couronner roi à sa place à Inverness, 1040. Il fut renversé du trône par Malcolm, fils de Duncan, 1047. Shakspeare trouva dans le crime de Macbeth le sujet d'une belle tragédie.

MACCHABÉE, Matathias, général juif, de la famille des Asmonéens, fut nommé général par ses concitoyens insurgés, chassa les Syriens, et releva les autels du vrai Dieu renversés par Antiochus Épiphane. Il mourut av. J.-C. 167, laissa 5 fils, Judas, Simon, Jonathas, Jean et Éléazar. — Judas commanda les armées juives, avant J.-C. 167; battit deux fois les généraux d'Antiochus Épiphane, et rentra à Jérusalem, dont il purifia le temple, 164. Il périt dans un combat, av. J.-C. 161. — Jonathas succéda à Judas, son frère, av. J.-C. 161; chassa Bacchidas de la Judée, 158; se déclara en faveur du jeune Antiochus, fils d'Alexandre Bala, roi de Syrie, et mourut victime de la trahison de Tryphon, qui voulait usurper le trône sur ce jeune prince, av. J.-C. 143. — Simon, prince des Juifs et grand sacrificateur, s'empara de Gaza et s'allia avec Démétrius Nicator, roi de Syrie, qui reconnut l'indépendance de la Judée. Simon fut assassiné par Ptolémée, son gendre, après 10 ans de règne, 135.

MACDONALD (Étienne-Jacques-Joseph-Alexandre), duc de Tarente, maréchal de France, né à Sedan, 1765, mort en 1840, servit d'abord dans le régiment irlandais de Dillon; fut nommé colonel après la bataille de Jemmapes, 1792; traversa le Wahal sur la glace, 1795; prit la flotte hollandaise, et fut nommé général de division. Il fut gouverneur des États romains, 1798; porta la guerre dans le royaume de Naples, et soumit la Calabre. Il s'opposa à la mise en accusation de Moreau, fut disgracié, reprit du service, 1809; fut nommé, la même année, maréchal de l'empire à la bataille de Wagram, puis duc de Tarente. Il commanda le 2e corps en Russie, 1812; combattit à Lutzen, Bautzen et à Leipsig, 1813, et commanda l'aile gauche de l'armée pendant la campagne de 1814. Après l'abdication de Napoléon, Macdonald fut nommé membre de la Chambre des pairs. Il se tint à l'écart pendant les cent jours, et fut, au retour du roi, chargé de licencier l'armée de la Loire. Il fut nommé grand chancelier de la Légion d'honneur, 1816, et conserva cette dignité jusqu'en 1831.

MACÉDOINE, contrée de la Grèce, avec titre de royaume, comprenant d'abord l'Émathie et la Strymonie. La Macédoine proprement dite était située entre la Thrace, la Mésie, la Thessalie et l'Épire. Ses limites naturelles étaient les monts Cambuniens et Olympe au sud, Bermiens et Linde à l'ouest, Cardus au nord et le Strymon à l'est. L'histoire la divise en cinq régions principales : la basse Macédoine, la haute Macédoine, l'Illyrie macédonienne (Macédoine orientale), la Thrace macédonienne, la Chalcidique. Dans la première de ces régions, on comprenait l'Émathie et la Strymonie. Ce sont ces contrées qui furent le berceau de la monarchie macédonienne.

MACÉDOINE (Vicissitudes du royaume de). Les auteurs ne sont pas d'accord entre eux sur la fondation du royaume de Macédoine; les uns la rapportent à l'an 1592 av. J.-C., et prétendent qu'il doit son origine à 15 tribus de Pélasges chassées de l'Histiotide; d'autres, au contraire, ne font remonter cette origine qu'à Caranus, descendant d'Hercule par Téménus, et font vivre ce prince l'an 3919 de la période julienne, correspondant à l'an 795 av. J.-C. et à l'an 414 après la prise de Troie. Voici comment la fondation du royaume de Macédoine est racontée dans les historiens. Caranus Héraclide, venu d'Argos à la tête de Grecs et d'Argiens, guidé par un oracle, entra dans l'Émathie. A la faveur d'un épais brouillard qui dérobait sa marche aux habitants, il s'empara d'Édesse, et y établit le siége de son empire, 807. Il régna 28 ans et laissa à sa postérité un royaume dont elle jouit jusqu'à l'an 429 avant J.-C., époque à laquelle Perdiccas II fut assassiné par Archélaüs. Archélaüs fut, à son tour, assassiné par Craterus, 402, et Oreste le fut par Æropas, son tuteur, dont le fils Pausanias, après un an de règne, 397-396, fut chassé par Amyntas, fils de Philippe, frère de Perdiccas II, et descendant tous deux de Caranus. La guerre entre Pausanias et les Caranaïdes ne se termina que lorsque Perdiccas III, fils d'Amyntas, eut vengé la mort de son frère Alexandre, en tuant Pausanias, 366. Perdiccas III ayant péri dans la guerre des Macédoniens contre les Illyriens et les Pannoniens, son frère Philippe, à peine monté sur le trône, battit les Athéniens, près de Méthone, et soumit l'Illyrie et la Pannonie. Après la mort d'Alexandre de Phère, il s'empara de la Thessalie, d'où il chassa Lycophon et Tysiphon, frères de ce prince et auteurs de sa mort, 357. Il conquit la Thrace, 356, Phère en Thessalie et les villes de Chalcidie, 349; étendit ses conquêtes sur Olynthe et les villes de l'Hellespont. Admis dans le conseil des amphictyons, il ne tarda pas à jeter des vues de convoitise sur la Grèce. Il déclara la guerre aux Athéniens et assiégea Perinthe et Byzance, 341; gagna la bataille de Chéronée sur les Grecs confédérés, 338, et enfin fut tué par ordre secret d'Olympias, qu'il venait de répudier pour épouser Cléopâtre, nièce d'Attale, laissant de vastes États et de vastes projets de conquêtes. Philippe II, en mourant, laissa la réalisation de ses vastes projets à son fils Alexandre III dit le Grand. Ce prince à peine monté sur le trône porta ses armes en Asie, et déclara la guerre aux Perses, défit l'armée de Darius au passage du Granique, 334; battit une seconde fois l'armée de ce prince, 333; s'empara de la Phénicie, de Sidon, Damas, Tyr, Gaza, Jérusalem, et soumit l'Égypte, 332. Il gagna sur l'armée de Darius la bataille d'Arbelles, qui lui livra l'empire d'Asie, 331; poussa ses conquêtes jusqu'à la mer Caspienne, passa le Caucase, 328; pénétra chez les Sogdiens, passa aux Indes, 327; défit Porus; fonda plusieurs colonies sur les bords de l'Indus, et revint à Babylone, où il mourut en laissant le plus vaste empire du monde connu, 324 av. J.-C. A sa mort, les Macédoniens choisirent pour roi Aridée, frère d'Alexandre, sous la tutelle de Perdiccas, auquel Alexandre, qui n'avait pas désigné de successeur, avait laissé son cachet. Ce prince prit, en montant sur le trône, le nom de Philippe III.

Antipater, qui avait été l'ami et le ministre de Philippe, puis lieutenant d'Alexandre pendant son expédition d'Asie, retint le gouvernement de la Macédoine et de toute la Grèce sous Perdiccas; mais ce fut pour peu de temps. Aussitôt après la mort d'Alexandre, les royaumes qu'il avait soumis à sa puissance se levèrent et tentèrent de reconquérir leur indépendance. Léosthènes souleva la Grèce, 323. Antipater, aidé de Craterus et de Philotus, marche contre eux et est vaincu. Léosthènes le poursuit et est tué. Amphilus est élu à sa place. Ptolémée, menacé par Perdiccas, s'unit à Antipater, 322. Perdiccas ayant vaincu Ariarathe, gouverneur de Cappadoce, la donne à Eumène. Cyrènes se soumet à Ptolémée, gouverneur d'Égypte. Perdiccas dispose de toute la puissance. Il épouse, quoique fiancé à Nicéa, fille d'Antipater, Cléopâtre, sœur d'Alexandre, et veut s'emparer de tout l'empire. Antipater, Craterus et Antigone s'unirent contre lui. Perdiccas meurt en traversant le Nil. Antipater est nommé protecteur d'Aridée. Il donne l'Égypte à Ptolémée, Babylone à Séleucus et garde la Susiane; la Carie est donnée à Cassander; la grande Phrygie à Antigone. Python et Aridée sont nommés tuteurs du fils d'Alexandre, proclamé roi. Attales, Eumène et Alcéters, déclarés ennemis de l'État, sont battus par Antipater, qui meurt bientôt après, 321. Il eut pour successeur Cassander, son fils, 311. Ce dernier fit mourir Olympias, veuve de Philippe, et Alexandre, fils posthume d'Alexandre le Grand. A Cassander succéda Philippe IV, son fils, et après la mort de ce dernier, guerre entre Antipater et Alexandre, frères de Philippe, pour le trône; et enfin, partage du royaume, 298. Antipater fut chassé par Alexandre, celui-ci par Démétrius, roi de Syrie, 295, et ce dernier par Pyrrhus, roi d'Épire, 287-286. Lysimaque, ancien général d'Alexandre, s'empara du trône, 286, et s'y maintint jusqu'en 282. Il eut pour successeur Séleucus de Syrie, et celui-ci Ptolémée Ceraconus, 281. Pyrrhus, roi d'Épire, s'en empara de nouveau, 274, et fut de nouveau chassé, 273. Son fils Alexandre monta sur le trône, 267-266, et eut pour successeur Démétrius II, 242. Il laissa un fils sous la tutelle d'Antigone Doson. Ce dernier usurpa le trône sur son pupille, 232, et fut à son tour chassé par Philippe, 221. Persée, fils de Philippe, se révolta contre son père, 178, et s'empara du trône, souillé par son parricide. Il fut le dernier roi macédonien; car, vaincu et pris par le consul Paul-Émile, l'an 585 de Rome, av. J.-C. 168, il mourut en prison, et la Macédoine fut réduite avec le reste de la Grèce en province romaine. V. **ALEXANDRE, GRÈCE, PERSÉE.**

Chronologie historique des rois de Macédoine, depuis 796 av. J.-C.

Caranus, 796-766. — Coenus, 766-738. — Thurimas, 738-695. — Perdiccas Ier, 695-647. — Argeus, 647-609. Philippe Ier, 609-576. — Ajaropas, 576-556. — Alcitas, 556-538. — Amyntas Ier, 538-496. — Alexandre Ier, 496-452. — Perdiccas II, 452-429. — Archélaüs Ier, 429-405. — Orestes, 405-402. — Archélaüs II, 402-398. — Amyntas II, 398-397. — Pausanias, 397-396. — Amyntas III, 396-390. — Argeus II, 390 388. — Amyntas III, rétabli, 388-370. — Alexandre II, 370-369. — Ptolémée, 369-366. — Perdiccas III, 366-360. — Amyntas IV, 360-359. — Philippe II, 359-336. — Alexandre le Grand, 336-324. — Philippe III, 324 317. — Alexandre-Aigus, 317-311. — Cassander, 311-298. — Philippe IV, Antipater et Alexandre, 298-295. — Démétrius Ier, 295-287. — Pyrrhus, 287-286. — Lysimaque, 287-282. — Séleucus, 282-281. — Ptolémée Seraunus, 281-279. — Méléagre, 279-278. — Antigone Gonatas, 278-274. — Pyrrhus, 274-273. — Antigone, 273-242. — Alexandre, 267-266. — Démétrius, 242-232. — Antigone Doson, 232-221. — Philippe V, 221-178. — Persée, 178-152. — Andriscus, 152-148.

MACÉDONIENS, secte religieuse, avait pour chef le patriarche Macédonius. Voyez plus bas.

MACÉDONIUS, patriarche de Constantinople en 351. Ce patriarche, semi-arien, fut déposé à la suite de plusieurs troubles, par l'empereur Constance, 360, et se fit alors chef d'une secte qui niait la divinité du Saint-Esprit.

MACHAULT D'ARNOUVILLE (Jean-Baptiste), ministre d'État, né en 1701, fut successivement contrôleur général des finances, garde des sceaux et ministre de la marine de France. Ce fut lui qui fit rendre l'édit de *main morte*, 1747, et l'arrêt relatif à la liberté de commerce des grains dans l'intérieur de la France, 1753. Disgracié, 1757, il se retira dans sa terre d'Arnouville, s'établit ensuite à Rouen, 1792; fut conduit à Paris par des agents du gouvernement révolutionnaire, 1794, et enfermé dans la prison des Madelonnettes, où il mourut le 12 juillet 1794.

MACHIAVEL (Nicolas), publiciste italien, né à Florence, 1469, mort, 1527, fut, à 29 ans, chancelier de la 2e chancellerie de Signari et, peu de temps après, secrétaire de l'office des 10 magistrats de liberté et paix, fonction qu'il occupa 14 ans. Il fut chargé de 23 légations différentes par le gouvernement florentin. Décrété de complicité dans la conjuration contre le cardinal de Médicis, il fut emprisonné, appliqué à la torture, et fut amnistié par le cardinal lui-même, quand il prit le saint-siége, sous le nom de Léon X. Les ouvrages de ce publiciste ont été réunis en un corps d'œuvres, dont la dernière édition fut imprimée à Florence, 1813.

MACHINE INFERNALE. Ce nom a été donné à un tonneau rempli d'artifices et de projectiles, placé au coin de la rue Saint-Nicaise, près des Tuileries, et dirigé contre le premier consul Bonaparte, le 3 nivôse an IX, 24 octobre 1800. L'explosion eut lieu un instant après le passage du premier consul, qui, ce jour-là, se rendait à l'Opéra; 8 personnes furent tuées, et 28 grièvement blessées. Le parti royaliste fut accusé de cet attentat, mais jamais on n'en a connu les véritables auteurs. On a aussi donné ce nom à la machine dirigée par Fieschi contre Louis-Philippe, 28 juillet 1835. V. **FIESCHI.**

MACK (Charles, baron de), général autrichien, né en Franconie, 1752, mort à Vienne, 1828, fit les campagnes des Pays-Bas contre la France, 1792-1795; fut envoyé à Naples par l'empereur d'Autriche, 1798, pour commander, en qualité de généralissime, l'armée napolitaine qui marchait contre les Français, maîtres de Rome; battu par Macdonald et Championnet, il fut fait prisonnier, parvint à s'échapper, et retourna en Autriche. Chargé d'un nouveau commandement en Bavière, 1805, il fut cerné par l'ennemi, enfermé dans Ulm, et se rendit à discrétion avec 30,000 hommes. Il fut détenu au Spielberg, et relâché en 1807.

MACKENSIE (Georges), écrivain et jurisconsulte écossais, né en 1636, dans le comté d'Angus, étudia la jurisprudence à Bourges, et retourna dans sa patrie pour suivre le barreau. Appelé comme défenseur du marquis d'Argyle, 1661, il ne put le soustraire à l'échafaud. Le talent que Mackensie déploya dans cette défense le fit nommer juge d'une cour criminelle, avocat du roi et l'un des lords du conseil privé en Écosse. Après la révolution de 1688, il se retira en Angleterre, et mourut à Londres, 1691. Il a laissé plusieurs ouvrages de jurisprudence, de

théologie et de morale, tous estimés et imprimés en un corps d'ouvrages, à Édimbourg, 1716.

MACON, *Matisco*, ville de France, chef-lieu du département de Saône-et-Loire. Cette ville faisait autrefois partie de la république des Éduens, et son origine remonte à la plus haute antiquité. César, après la pacification de la Gaule celtique, av. J.-C. 50, envoya dans cette ville Q. Tullius Cicéro et Publius Sulpicius pour pourvoir aux approvisionnements de grains nécessaires à son armée. Agrippa y fit ouvrir un chemin qui conduisait directement de Mâcon à Autun, an de l'ère chrétienne 14. Enfin, les Romains y construisirent des temples et plusieurs édifices, que les incendies et les guerres ont entièrement détruits. Lorsqu'on creusa les fondations du grand hospice, 1758, on déterra des vases, des statues de bronze et d'argent, et plusieurs autres objets précieux qui attestent que, dans cet emplacement, il existait autrefois un temple romain d'une grande magnificence. En creusant les fondations de la nouvelle église Saint-Vincent, 1810, on découvrit deux pierres avec des inscriptions romaines; l'une faisant partie d'un autel élevé à Jupiter-Tonnant et à Auguste, par Dioratus; l'autre portant une inscription en l'honneur de Sulpicius Gallus, fils de Marcus, duumvir quinquennalis et flamine d'Auguste. Ces deux pierres sont dans les jardins de la préfecture. D'après les chartes des 7e, 8e et 9e siècles, il paraîtrait que l'église de Saint-Vincent était située hors des murs. Les Huns, sous la conduite d'Attila, pillèrent cette ville et la réduisirent en cendres, 451. Elle fut saccagée par les Sarrasins, 720, et fut brûlée en partie, 834, par Lothaire, pour se venger des comtes Bernard et Guérin. Lors de l'usurpation de Bozon, sous Charles le Chauve, 850, les Juifs furent reçus à Mâcon, où il leur fut assigné une enceinte qui prit le nom de Sabbat. Louis et Carloman assiégèrent cette ville, 880. Elle fut pillée et saccagée par les Hongrois, 924, et par les brigands connus sous le nom d'écorcheurs, tard-venus et malandrins, 1361. Depuis le 10e siècle elle avait des comtes particuliers et indépendants. Alix, héritière du comte Guillaume II, épousa Robert de Dreux, qui vendit le comté à saint Louis, 1238. La couronne le posséda jusqu'en 1435, époque à laquelle Charles VII le céda à Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Louis XI, lors de ses démêlés avec les ducs de Bourgogne, la fit assiéger par le comte Dauphin d'Auvergne. Il s'en empara et la réunit aux possessions immédiates des rois de France, 1477. Pendant les guerres de religion, les protestants y firent des dégâts affreux, pillèrent et brûlèrent les églises de Saint-Pierre, des Jacobins, de Saint-Étienne; détruisirent les archives de Saint-Vincent et de Saint-Pierre, massacrèrent les prêtres et les catholiques, et y précipitèrent, du haut du clocher des Jacobins, le prieur et un frère de cet ordre. Le siége le plus remarquable à cette époque fut celui de 1567. La ville de Mâcon devint chef-lieu du département de Saône-et-Loire en 1789, en récompense de l'enthousiasme avec lequel les habitants embrassèrent le parti de la révolution. Il y avait à cette époque 12 églises, qui furent toutes démolies. Napoléon, après le 18 brumaire, voulant se concilier l'esprit des Mâconnais, qui l'avaient brûlé en effigie, leur accorda ce qui restait de biens nationaux non vendus dans le département, pour faire construire une église qui fut commencée en 1810, et consacrée, en 1816, sous l'auspice de Saint-Vincent. Parmi les autres édifices de Mâcon, on remarque l'hôpital, commencé en 1758 et fini en 1770; la maison de la Charité, dont l'établissement date de 1680; l'hospice de la Providence, fondé en 1756 par un prêtre de Mâcon nommé Agus; l'hôtel de ville, l'hôtel de la préfecture, bâti en 1618 par Gaspart Dinet, évêque de Mâcon. Le pont de douze arches, qui réunit la ville au bourg de Saint-Laurent (de l'Ain), fut construit, dans le 11e siècle, par Othon, comte de Mâcon et d'Auxonne, ou par son fils Geoffroy. Les habitants croient, à tort, qu'il fut construit par César, puisqu'il n'existait pas en 997. Cette ville est la patrie de M. Alphonse de Lamartine et de M. Mathieu, astronome, membre de la Chambre des députés.

MACONNAIS (Vicissitudes du). Le Mâconnais, anciennement *Pagus Matisconensis*, était habité, du temps de César, av. J.-C. 50, par une partie des Éduens, fut compris dans la première Lyonnaise sous Honorius, 396, envahi par les Bourguignons à leur arrivée dans les Gaules, 408, enlevé à ceux-ci par les Francs lors de la destruction du premier royaume de Bourgogne, 534, et possédait sous les Romains un célèbre atelier de flèches, qui le fit appeler *Matisconensis sagittaria*. Le Mâconnais eut sous la seconde race des comtes amovibles, dont le premier fut Warin ou Guérin, nommé en 826 par l'empereur Louis le Débonnaire. Warin défendit constamment Louis le Débonnaire contre ses fils révoltés. Il secourut, en 833, Bernard, duc de Septimanie, dépouillé de ses États, fut pourvu, en 840, du duché de Toulouse, en remplacement de Bernard qui venait d'être destitué; se trouva dans les rangs de l'armée de Charles le Chauve, à la bataille de Fontenai, 841, et mourut en 850. Il eut pour successeur Warin II, et celui-ci Wilbert. En 879, Wilbert fut déposé par Boson, usurpateur du royaume de Provence, pour avoir refusé de lui rendre hommage, et l'on mit à sa place Bernard, marquis de Gothie. Bernard, dit Plantevelue, comte d'Auvergne, fut ensuite pourvu du comté de Mâcon, et mourut en 886. A celui-ci succéda Letalde, mort en 905, et enfin Raculfe, mort en 920.—*Comtes héréditaires.* — Le 1er fut Albéric, 2e fils de Marpoul, vicomte de Narbonne et de Ramoldis. Il avait épousé Tolosane ou Étolane, fille et héritière de Raculfe, et prit le titre de comte de Mâcon après la mort de son beau-père. Albéric reçut en 930, de Bernon, évêque de Mâcon, l'église de Saint-Amour, et d'autres biens moyennant un cens viager. Il se démit en 942, et eut pour successeur Letalde Ier, son fils. Dans le même temps, Guillaume le Jeune, comte et marquis d'Auvergne, prenait aussi le titre de comte de Mâcon, parce que le Mâconnais faisait partie des provinces qui composaient son marquisat. Letalde, à la mort de Giselbert, 956, devint comte de Bourgogne, et mourut en 971. Il eut pour successeur Albéric II, son fils, associé au comté de Mâcon depuis 952. Albéric étant mort, 975, on vit paraître successivement Letalde II, mort en 979; Albéric III, mort en 993; Otte Guillaume, mort en 1007; Othon, mort en 1019; Geoffroy, mort en 1065, et enfin Gui. Ce dernier renonça au monde, 1078, et se retira avec ses fils et 30 gentilshommes de ses vassaux dans l'abbaye de Cluni. Il devint dans la suite prieur de Souvigni, et mourut en 1109. Guillaume Ier, dit le Grand et Tête-Hardie, comte de Bourgogne, et cousin au 4e degré du comte Gui, par Otte Guillaume, dont il descendait comme lui, fut son successeur au comté de Mâçon, en vertu de la donation que Gui lui en avait faite en se retirant à Cluni, 1078, et se démit de son comté en 1085, en faveur de Renaud, son fils. Celui-ci s'associa Étienne le Hardi, son frère, tué en 1101, le 27 mai, à la bataille de Rama (Palestine), et mourut lui-même en 1107. A sa mort, Guillaume II succéda au comté de Mâcon avec ses deux cousins, Guillaume et Renaud. Il mourut à une époque que l'on ne peut préciser, et eut pour successeur Guillaume III l'Enfant, assassiné, en 1127, le 1er mars,

dans les montagnes de Sion. Le comté de Mâcon échut alors à Guillaume IV, 2e fils du comte Étienne le Hardi; Guillaume entra à main armée dans le Forez, et voulut s'emparer de ce pays; mais il fut battu par Guillaume III. Il voulut aussi s'emparer de la ville de Vienne; mais l'archevêque Humbert obtint de l'empereur Conrad un diplôme daté du 6 janvier 1146, par lequel il était dit que Vienne ne pouvait avoir d'autre seigneur que lui. Ce diplôme, non plus que ceux concédés aux archevêques de Vienne, par les empereurs Frédéric Ier, 1153-1157-1176, Henri VI, 1196, et Frédéric II, 1214 et 1238, n'empêchèrent pas les comtes de Mâcon de se dire comtes de Vienne. Guillaume se croisa ensuite avec le roi Louis le Jeune, 1147. Il était de retour en 1153, et mourut en 1156. Girard, son second fils et son successeur, commença son règne par une donation à l'évêque de Mâcon et à son chapitre, 1158; mais dans la suite, ayant voulu s'emparer des biens de cette église, l'évêque porta ses plaintes au roi, qui envoya contre lui, 1159, un corps de troupe sous les ordres d'Eudon, duc de Bretagne, chassé de ses États par Conan IV, son neveu. Eudon battit Girard et le fit prisonnier. Rendu à la liberté, 1160, il se ligua avec le comte Étienne, son frère, l'archevêque de Lyon, et Humbert, sire de Beaujeu, et attaqua Renaud III, sire de Baugé. Contraint à faire la paix par le roi Louis VII, 1163, il recommença, 1165, et fut contraint à plier une seconde fois devant Louis VII, 1166. En 1172 il reprit les armes; mais il ne fut pas plus heureux, et fut condamné cette fois à démolir les maisons fortes qu'il avait fait élever, à l'exception d'une seule tour. Il se trouva à la cour que le roi d'Angleterre, Henri II, tint à Montferrand (Auvergne), 12 février 1173, et dévasta, à son retour, 1174, les terres de l'abbaye de Cluni. Philippe-Auguste vint, en 1180, à Pierre-Pertuis, près Vézelai, et fit exécuter le traité de 1172. Le comte Girard mourut en 1184. Guillaume V, son fils, lui succéda. Ce comte assista, en 1192, au jugement rendu par l'empereur Henri IV, entre Eudes de Bourgogne agissant au nom de son père, le duc Hugues et Othon, comte de Bourgogne. L'empereur décida en faveur du premier, de sorte que le comte de Bourgogne, suzerain immédiat du Mâconais, en devait l'hommage au duc de Bourgogne, comme étant un arrière-fief de son duché. Guillaume mourut en 1224, et laissa ses États à Alix, fille de Girard II, fils aîné de Guillaume mort avant ce dernier, mais qui avait exercé pendant quelque temps l'autorité comtale avec son père. Alix était mariée à Jean de Braine, 3e fils de Robert II, comte de Dreux et de Braine. Le comte Jean servit d'intermédiaire, en 1234, entre son frère Pierre Mauclerc, duc de Bretagne, et le roi saint Louis, auxquels il vendit, de concert avec la comtesse sa femme, le comté de Mâcon moyennant 10,000 livres et 1,000 livres de pension. Le comte Jean partit ensuite pour la Terre-Sainte, et mourut pendant ce voyage, en 1240. Alix, de son côté, se retira, après la mort de son époux, dans l'abbaye de Maubuisson, près Pontoise; devint abbesse du Lys, et mourut en 1252. Le comté de Mâcon fut alors réuni à la couronne. Par lettres patentes du mois de mai 1339, le dauphin Charles, régent du royaume pendant la minorité du roi Jean, son frère, donna le comté de Mâcon en augmentation d'apanage à Jean, son frère, alors comte de Poitiers et depuis duc de Berri. Ce prince mourut sans enfants, le 15 juin 1416; et le comté de Mâcon fut de nouveau réuni à la couronne; mais, par le traité d'Arras, 21 septembre 1435, il fut cédé avec celui d'Auxerre et les seigneuries de Bar-sur-Seine, Mondidier, Roy et Péronne, à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, pour les tenir en pairie. Il revint encore à la couronne à la mort de Charles le Téméraire, 5 janvier 1477, fut de nouveau aliéné par François Ier, qui le céda à Charles-Quint par le traité de Madrid, 1526; mais, par le traité de Cambray, 1529, il fut dit que le comté de Mâcon resterait à la France, et ce traité fut confirmé par celui de Crépi, 1544. Depuis lors le comté de Mâcon n'a plus été aliéné.

Chronologie historique des comtes de Mâcon.

Comtes bénéficiaires ou amovibles : Warin Ier, 1226; Warin II; — Wilbert; — Bernard; — Plantevelue; — Letalde et Raculfe. — *Comtes héréditaires :* Albéric Ier, 920-942; — Letalde Ier, 942-971; — Albéric II, 971-975; — Letalde II, 975-979; — Albéric III, 979-995; — Otte Guillaume, 995-1007; — Othon, 1007-1049; — Geoffroi, 1049-1065; — Gui, 1065-1078; — Guillaume Ier, 1078-1085; — Renaud et Étienne, 1078-1101-1107; Guillaume II; — Guillaume III; — Guillaume IV, mort en 1156; — Girard, 1156-1184; — Guillaume V, 1184-1224; — Alix, 1224-1252; — Réunion, 1252; — Jean, comte de Poitiers, 1339-1416; — Réunion, 1416; — Nouvelle aliénation, 1435, en faveur de Philippe le Bon, duc de Bourgogne; — Réunion définitive, 1477.

MACRIEN (M. Fulvius-Macrianus-Augustus), un des trente tyrans qui prirent la pourpre sous Gallien. Né en Égypte, il parvint, par son mérite, aux premiers grades militaires; et Valérien, partant pour faire la guerre aux Parthes, lui confia l'administration de l'empire. Il se fit proclamer Auguste avec ses deux fils, Macrien le Jeune et Quiétus, 260. Auréole, général de Gallien, envoya contre lui Domitien, qui n'eut pas de peine à remporter la victoire, 261. Macrien, se voyant trahi au milieu de ses soldats, qui presque tous avaient baissé les armes, se fit tuer ainsi que son fils par les officiers qui l'entouraient.

MACRIN (M. Opilius-Macrinus), successeur d'Héliogabale à l'empire, né à Césarée (Numidie), fut ministre de Septime Sévère et préfet du prétoire sous Caracalla. Il fit massacrer ce prince, 217, et se fit élire à sa place quelques jours après; il s'attira d'abord l'affection du peuple et mérita ensuite sa haine par la paix honteuse qu'il fit avec les Parthes. Héliogabale fut salué empereur par une légion d'Émèse; Macrin ayant envoyé des troupes contre son rival, fut abandonné de ses soldats et tué près d'Archélaïde, en Cappadoce, 218, à l'âge de 54 ans, après un règne de 14 mois.

MADAGASCAR ou **MADECASSE**, grande île de l'océan Indien, séparée de l'Afrique par le canal de Mozambique, et traversée dans toute sa largeur par une chaîne de hautes montagnes, qui porte au nord le nom d'Ambohistemènes ou Auquiripy, au milieu celui de Béfour, et au sud celui d'Ambatismènes ou Batismènes. Il n'est pas certain que les anciens aient connu Madagascar; on suppose seulement qu'elle fut indiquée dans le périple de la mer Érythrée sous le nom de *Menuthias*, et qu'elle est identique avec celle que Pline nomme Carné. Les Perses et les Arabes la connaissaient depuis un temps immémorial sous les noms de *Saranbid* et *Djeziret-el-Kouri* (Île de la Lune). Les Portugais la découvrirent en 1506, et la nommèrent île de San-Lorenzo, du nom de Lorenzo Almeida, leur capitaine. Les Français y abordèrent vers l'an 1600, et la nommèrent île Dauphine; mais leur premier établissement ne date que de 1642. Les possessions françaises à Madagascar passèrent à la compagnie des Indes, qui y bâtit le fort Dauphin, 1665; mais bientôt les Français, ayant été massacrés par les indigènes, abandonnèrent cette île jusqu'en 1768. Prise par les Anglais, 1803, le gouvernement français recou-

vra ses droits à Madagascar au congrès de Vienne, 1814-1815, et nomma Fortuné Albrand gouverneur du fort Dauphin, 1er août 1819. Les recettes et les dépenses de cette colonie ont toujours été confondues avec celles de Bourbon ; il y eut un excédant de recette, 1819-1820 ; le contraire eut lieu, 1821 et 1823. En 1825, les recettes furent de 160,527 fr. 25 c., et les dépenses de 84,503 fr. 63 c. La religion des Madécasses est un mélange de pratiques empruntées au judaïsme et au mahométisme. Les hommes y sont divisés en trois classes, les chefs, les hommes libres et les esclaves. Le riz et le maïs sont les seules graines cultivées dans le pays.

MADELEINE (Sainte Marie), Galiléenne, fut délivrée par Jésus-Christ de sept démons dont elle était possédée, et assista à l'enterrement du Christ. Elle suivit la sainte Vierge et saint Jean à Éphèse, et y mourut, 90 de l'ère chrétienne. Ses reliques sont dans l'église de Saint-Jean de Latran à Rome. Sa fête a lieu le 22 juillet.

MADELEINE (Église), dite Sainte-Madeleine de la Ville-l'Évêque, église paroissiale, située sur le boulevard de ce nom, à l'angle des rues de la Madeleine et de la Ville-l'Évêque. Au 12e siècle, le lieu de la Ville-l'Evêque était une maison de campagne de l'évêque de Paris ; il fut question d'y bâtir une chapelle. En 1238, l'on parlait déjà du prêtre de la Ville-l'Évêque, qui fut qualifié de vicaire perpétuel par un acte de 1284, et de curé, 1386. Charles VIII fit reconstruire la chapelle, 21 février 1487, en posa la première pierre, et y établit une confrérie de la Madeleine, dont il fut membre avec la reine, 20 novembre 1491. Cette église fut reconstruite en 1659, et la première pierre en fut posée par mademoiselle de Montespan, 8 juillet. L'église de la Villé-l'Évêque n'étant plus assez vaste pour contenir ses paroissiens, elle fut reconstruite le 3 avril 1764. Contant d'Yvri, son premier architecte, fut remplacé, en 1777, par Couture, qui défit tout l'ouvrage de son prédécesseur et le sien propre, 1780. D'après son nouveau plan, cette église devait avoir 88 mètres de longueur et 48 de largeur. Les travaux de ce monument furent suspendus par la révolution, 1790. Bonaparte conçut le projet de le convertir en un temple de la gloire ; l'exécution en fut commencée, 1806, mais interrompue quelques années après. Une ordonnance des 19 janvier et 14 février 1816 portait que cet édifice serait achevé, afin d'y placer le monument expiatoire de Louis XVI, de son épouse, de Louis XVII et de la princesse Élisabeth ; mais l'ordre ne fut pas suivi d'exécution.

MADELONETTES (ou couvent des Filles de la Madeleine). Une aventure assez singulière donna lieu à cet établissement. — Robert Montoy, riche marchand de vin de Paris, ayant rencontré deux filles débauchées qui lui témoignèrent un désir vif et sincère de changer de vie et de se convertir, les retira chez lui. Cette action fut applaudie et eut des suites avantageuses. M. Dupont, curé de Saint-Nicolas-des-Champs, le père Anastase Molé, capucin, et M. de Fresne, officier des gardes du corps du roi, se joignirent au sieur Montoy, et résolurent de ramasser le plus qu'ils pourraient de ces malheureuses et de former un établissement qui leur donnât les moyens de pleurer leurs égarements et de n'y plus retomber. Ils les mirent d'abord dans quelques chambres, qu'ils louèrent au faubourg Saint-Honoré, sous la conduite de la dame Chaillou ; puis le sieur Montoy leur céda une maison qu'il avait auprès de la Croix-Rouge, faubourg Saint-Germain. En peu de temps elles se trouvèrent au nombre de vingt. Les bénédictins de Saint-Germain-des-Prés leur permirent d'avoir chez elles une chapelle, où l'on dit la messe pour la première fois le 25 août 1618. Le 16 juillet 1620, Marguerite-Claude de Gondi leur acheta, pour assurer à ces filles un établissement solide, la maison rue des Fontaines, quartier Saint-Martin ; se déclara leur fondatrice, et leur légua, par son testament, 100,000 livres. Par lettres patentes du mois de mai 1625, Louis XIII leur accorda une rente annuelle et perpétuelle de 5,000 livres, à prendre sur la recette générale de Paris. Les dames de la Visitation de Paris y envoyèrent la mère Marie Rollain, 20 juillet 1629, pour y exercer tout droit de supériorité, tant au spirituel qu'au temporel, et le pape Urbain VIII autorisa, depuis, cet établissement, par sa bulle du 15 décembre 1631, laquelle fut confirmée par lettres patentes du roi du 16 novembre 1634, enregistrées au parlement le 31 août 1640, à la chambre des comptes le 16 mars 1662, et au bureau des finances de la généralité de Paris le 26 mars 1678. Les filles de la Visitation gouvernèrent longtemps cette maison ; elles cédèrent la place aux ursulines, et la reine Anne d'Autriche assista à la première messe qui fut dite dans la chapelle de la maison le jour de leur installation, 22 mars 1648. Enfin, les dames religieuses de Saint-Michel prirent la place de celles-ci et gouvernent cette maison depuis 1720. En 1793, les Madelonettes devinrent une prison publique, et, en 1795, ce couvent fut destiné à renfermer les femmes prévenues de délits, destination qu'il conserve encore aujourd'hui.

MADÈRE, île située dans l'océan Atlantique, est une des plus anciennes possessions portugaises. D'après une relation exacte d'un vieux recueil, on attribue sa découverte à l'Anglais Robert Macham, qui, fuyant d'Angleterre avec Anne d'Arfet, sa maîtresse, fut jeté par la tempête sur cette île déserte, 1344. Cette histoire n'est basée sur aucun document authentique. Selon les géographes, Gonzalès Zarco fut le premier navigateur qui aborda à Madère, 1419. Les Anglais la prirent aux Portugais, 1801, et la rendirent à la paix d'Amiens. Ils y rentrèrent en 1807 et la conservèrent jusqu'en 1814. Elle éprouva plusieurs secousses de tremblement de terre, particulièrement en 1813, 1814 et le 11 janvier 1816. La première culture fut celle du sucre ; elle y fut abandonnée et remplacée par celle de la vigne, dont les premiers ceps ont été apportés de Chypre, 1445.

MADIANITES, peuple arabe au nord de la Palestine, près de la mer Morte, descendait de Madian, fils d'Abraham. Ce peuple n'est connu que par ses rapports avec les Israélites. Ces derniers, durant le séjour qu'ils firent dans le désert, furent séduits par les femmes et les filles des Madianites et des Moabites. Moïse fit mettre ce pays à feu et à sang, fit mourir 24,000 hommes, et ne réserva que les jeunes filles vierges pour l'esclavage du tabernacle. Malgré ce grand désastre, ce peuple remporta une victoire sur Israël, 200 ans après sa défaite. Il ne reste plus de Madian, leur capitale, que quelques cabanes habitées par des Bédouins, un mauvais puits, et un lac où l'on croit que Moïse abreuva les moutons de Choaïb.

MADIER DE MONTJAU (N), membre de plusieurs assemblées législatives, conseiller à la cour royale de Lyon, fut nommé député aux états généraux de 1789 par le tiers état de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg. Il s'y montra l'un des plus ardents défenseurs des priviléges, et signa les protestations des 12 et 15 septembre 1791, contre les actes de l'assemblée. Enveloppé dans les proscriptions, il fut inscrit sur la liste des émigrés, 1793 ; obtint sa radiation, 1795 ; fut élu du conseil des Cinq-Cents, 1797, et s'y fit remarquer par une opposition antirépublicaine si prononcée, que le Directoire exécutif le comprit sur une liste de déportation, 4 septembre 1797. Il eut encore le bonheur d'échapper aux

recherches, et, après la révolution du 18 brumaire, il reprit ses fonctions de conseiller à la cour royale de Lyon, qu'il occupait encore en 1823.

MADIER DE MONTJAU (N.), fils du précédent, conseiller à la cour royale de Nîmes, doit la célébrité qu'il a obtenue à la dénonciation de quelques circulaires qu'il attribuait à un gouvernement occulte; à la poursuite incessante qu'il fit aux assassins de 1815, dans le Midi, et à l'impartialité avec laquelle il remplit toujours ses fonctions magistrales. Il a été appelé à la Chambre des députés et à la cour de cassation après la révolution de 1830.

MADISON (James), président des États-Unis, né en 1758, à Montpellier (Virginie), mort en 1836, entra d'abord au barreau. Il se fit connaître en 1784, dans la discussion du bill relatif à la liberté religieuse, et participa à la rédaction de la constitution, 1786. Élu président de la république, 1809, il fit déclarer la guerre à l'Angleterre, 1811; fut réélu à la présidence, 1815, et signa, le 24 décembre 1814, un traité qui donnait le lac Hudson pour limite septentrionale aux États-Unis. Madison quitta la présidence en 1817, et, depuis cette époque, il vécut dans la retraite.

MADRAS, ville de l'Hindoustan anglais, chef-lieu de la présidence de son nom et de la province de Karnatie, district de Djaghire, sur le golfe de Bengale; fait un commerce considérable de cotons avec l'Europe, la Chine, le Ceylan, l'empire birman, l'île de France, la Nouvelle-Hollande et différentes parties de l'Inde. Les Anglais commencèrent l'établissement de Madras en 1639, et rien de remarquable ne s'offrit dans l'histoire de cette ville avant 1744, époque où elle fut assiégée par les Français, conduits par La Bourdonnaye. Elle fut bombardée et se rendit le 10 septembre 1746. Rendue à l'Angleterre à la paix d'Aix-la-Chapelle, 1748, elle ne fut évacuée par les Français qu'en 1749. En 1756, les fortifications de cette place furent augmentées, et, en 1758 et 1759, les Français, sous la conduite de Lally, l'assiégèrent avec vigueur. La présidence de Madras, une des trois grandes divisions de l'Inde anglaise immédiate, compte environ 15,000,000 habitants et se divise en 22 districts.

MADRID, *Mantua Carpetanorum*, puis *Majoritum*, capitale de l'Espagne et de la province de son nom, siége de la cour et des premières autorités du royaume, résidence du capitaine général de la Nouvelle-Castille, à 460 kil. est-nord-est de Lisbonne, 960 sud-sud-ouest de Paris, près de la rive gauche du Mançanarez. Le palais du roi, l'un des plus beaux de l'Europe, situé dans la partie occidentale de Madrid, sur une hauteur, fut rebâti par Philippe V, à la place de celui qu'un incendie détruisit en 1734. Les autres édifices remarquables sont : le musée des tableaux, le bâtiment du jardin botanique, celui du musée des sciences naturelles, où siége l'Académie des arts de S. Fernando, fondée par Philippe V, 1749; l'observatoire, l'hôtel des postes, construit sous le règne de Charles III, et la douane, fondée par le même, 1709; l'Académie des sciences, fondée par Philippe V, 1714; le collége royal de S. Isidoro, par Philippe IV, 1629. Il y a aussi une société économique, établie par Charles III, en 1775, dans le but d'encourager l'industrie et l'agriculture. Madrid comprend dans son enceinte l'emplacement de la *Mantua Carpetanorum* des Romains, autrefois chef-lieu des Carpitani, nommée *Majoritum*, au moyen âge, et prise, 1109, par les Maures, qui lui donnèrent son nom actuel. Ce fut Philippe II qui en fit la capitale du royaume. Lors des troubles d'Espagne, 1807, Napoléon fit occuper Madrid par des troupes françaises, 1808. Le 20 juillet de la même année, Joseph Bonaparte y fit son entrée comme roi d'Espagne, s'en éloigna le 27 du même mois, et n'y rentra que le 25 décembre 1808 jusqu'en 1812. Madrid fut de nouveau occupée par les Français, lors de l'expédition destinée à pacifier l'Espagne, 1823. Elle fut le berceau de Philippe III, Charles II, Louis Ier, Ferdinand VI et Charles III, ainsi que de plusieurs personnages distingués dans les armes, les sciences et les arts. Le recensement de 1825 donne à Madrid 201,544 habitants, y compris les étrangers.

MADRID (Traité de). V. TRAITÉS DE PAIX.

MAESTRICHT ou **MASTRICHT, MAASTRICHT**, *Trajectum ad Mosam* ou *Trajectum superius*, ville forte des Pays-Bas, chef-lieu de la province de Limbourg, d'arrondissement et de 2 cantons, sur la rive gauche de la Meuse, entourée de fossés et de remparts, et par sa position une des plus fortes places de la Hollande. Son hôtel de ville, construit depuis 1652, est considéré comme un des plus beaux édifices de la Belgique. Les autres édifices remarquables sont la halle, l'église Saint-Gervais, l'arsenal et le théâtre. Il y a 10 églises pour les différents cultes. Cette ville nomme 6 députés aux états de la province, et compte 18,000 habitants, catholiques et protestants. Le nom de *Trajectum ad Mosam* ou *Trajectum superius* lui vient sans doute de ce que c'était un des points où l'on passait la Meuse dans un bac. Cette ville existait déjà au 4e siècle; elle soutint plusieurs sièges remarquables, fut prise, 1632, par le prince Frédéric-Henri, qui la céda aux états généraux, 1648; par Louis XIV, 1673, qui la rendit aux états, 1678; de nouveau par les Français, 1748, et remise aux Hollandais par le traité d'Aix-la-Chapelle, même année. La possession en fut revendiquée, 1784, par Joseph II, qui renonça à tous ses droits, 1785, pour 9 millions et demi. Elle fut bombardée, 1793 et 1794, par les Français, sous les ordres de Kléber, et prise la 2e fois, après un siége de 11 jours. Réunie à la France, 1795, elle devint le chef-lieu du département de la Meuse-Inférieure. Comprise, en 1815, dans le royaume des Pays-Bas, elle fut, après la séparation de la Hollande et de la Belgique, 1831, l'objet de longues contestations. Enfin, en 1839, elle fut rendue au roi de Hollande.

MAFFEI (François Scipion), célèbre littérateur, né à Vérone, 1675, entra au service de la Bavière, fit la campagne de 1704, et abandonna la carrière militaire pour s'adonner spécialement à la littérature. Il composa la tragédie de *Mérope*, à laquelle Voltaire emprunta beaucoup de choses; s'appliqua plus tard à la diplomatie, étudia les antiquités du moyen âge, et fit son histoire de Vérone. Il vint à Paris, 1732, parcourut ensuite l'Angleterre, la Hollande et l'Allemagne, et rassembla à grands frais un nombre considérable d'inscriptions antiques, dont il publia des copies écrites dans un recueil intitulé *Musæum Veronense*. Il mourut en 1755, doyen de l'Académie de la Crusca, membre de la plupart des sociétés littéraires de l'Italie, associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de France, des sociétés royales de Londres et de Berlin. Tous ses ouvrages ont été publiés à Venise, 1790. — Maffei (le marquis Alexandre), frère du précédent, né à Vérone, 1662, mort à Munich, 1730, fut page de l'électeur de Bavière à l'âge de 9 ans, entra dans un régiment de cavalerie, 1683, parvint par son mérite et sa bravoure au grade de feld-maréchal de l'électeur de Bavière, et à celui de feld-maréchal des armées de l'empereur, après la victoire remportée sur les Turcs devant Belgrade, 1688.

MAGDEBOURG, MAGDEBURG, ville forte des États prussiens, province de Saxe, chef-lieu de régence et de

cercle, à 112 kil. ouest-sud-ouest de Berlin, et 88 kil. nord-nord-ouest de Leipsick, sur l'Elbe; une des places les plus fortes des États prussiens, tant par sa situation que par les nombreux ouvrages qui l'entourent. Cette ville, rebâtie en 1631, a plusieurs édifices, dont les plus remarquables sont : le palais ducal, le palais de justice, l'hôtel de la régence et la cathédrale. Elle existait du temps de Charlemagne, fut agrandie par l'empereur Othon Ier, 957, mise au ban de l'empire et assiégée, 1550-1551, pour la punir de la protection qu'elle accordait aux Luthériens; les Impériaux, sous Walstein, l'assiégèrent vainement pendant plus de 6 mois, 1629, la prirent d'assaut et la réduisirent en cendres, le 10 mai 1631. Les Français y entrèrent, 1806, et elle fut annexée quelque temps après au royaume de Westphalie, où elle devint le chef-lieu du département de l'Elbe. Pour augmenter les fortifications, on démolit, 1812, une grande partie du Meustad et de Sudenbug. Magdebourg est la patrie du physicien Otto de Guérike et du poëte F. Schuez.

MAGDEBOURG (Archevêché, puis duché de). Ce pays, anciennement habité par les Lombards, fit ensuite partie du royaume de Thuringe, 4e et 5e siècle. Après la destruction de ce royaume par Clotaire, 528, il passa aux Francs, de là aux Saxons, et fit sous eux partie de la province de Westphalie. Charlemagne s'en empara, 776-795, et Othon Ier, roi de Germanie, successeur de ce prince, donna la ville et le territoire de Magdebourg à Édith, sa femme, pour lui tenir lieu de douaire, accorda le droit d'étape à cette ville, 936-957, et y bâtit, à la demande de cette princesse, un monastère dont une partie des revenus fut employée après la mort de Bernard, évêque d'Halberstad, qui s'y était constamment opposé, à l'érection d'un siége archiépiscopal, 968. Hideward, successeur de Bernard, consentit, dans une concile tenu à Ravenne, à céder une partie de son diocèse pour former celui de Magdebourg, auquel on assigna en qualité de suffragants les évêchés de Posen, de Brandebourg, d'Havelberg, de Mersbourg, de Zeitz et de Misnie. Le pape Jean XXII confirma cet établissement, 1316-1328, et accorda aux archevêques de Magdebourg la primatie dans toute l'Allemagne proprement dite. Le premier de ces archevêques fut Albert Ier, moine de Corbie, puis de Saint-Maximin de Trèves, envoyé en 961 pour prêcher l'Evangile aux Russes, nommé, en 966, abbé de Weisembourg, et sacré 2 ans après, 968, archevêque de Magdebourg. Le 48e et dernier fut Auguste, second fils de Georges Ier, électeur de Saxe, élu coadjuteur de Christian Guillaume, 1627, et reconnu en 1635 par le traité de Presbourg, archevêque de Magdebourg. En 1648, à la paix de Westphalie, l'archevêché de Magdebourg, sécularisé, fut laissé par forme d'indemnité à la maison électorale de Brandebourg, pour en jouir après la mort de l'archevêque Auguste, et depuis lors, il a toujours suivi les vicissitudes de ce dernier pays. V. **BRANDEBOURG.**

MAGELLAN ou **MAGALHAENS** (Fernand), navigateur portugais du 16e siècle, pénétra le premier dans la mer Pacifique ou grand Océan, en passant au sud de l'extrémité méridionale de l'Amérique. Il quitta le Portugal pour se rendre à Valladolid, auprès de l'empereur Charles-Quint, qui lui confia le commandement d'une flotte de 5 navires pour aller prendre possession des îles Moluques, mit à la voile le 20 septembre 1519, entra dans la mer Pacifique, le 28 novembre, et aborda aux îles Philippines, le 16 mars 1521. Il débarqua à Zébu, où il fut tué à coups de lance par une peuplade d'insulaires qu'il était allé attaquer. Tous les Espagnols qui étaient dans l'île furent égorgés dans un festin. — Magellan (Jean-Hyacinthe), de la famille du précédent, physicien, né à Lisbonne, 1723, mort à Islington, près de Londres, 1790. Il était membre de la Société royale de Londres et correspondant des Académies des sciences de Paris, Madrid, Saint-Pétersbourg, etc. Il fit beaucoup d'articles dans le *Journal de physique*, 1778-1785, et plusieurs ouvrages remarquables, tels que : *Description des octants et sectants anglais, ou quarts de cercle à réflexion ; Usage des nouveaux baromètres pour mesurer la hauteur du soleil.*

MAGIE et **MAGICIEN.** On distingue trois sortes de magie, la naturelle, l'artificielle et la diabolique. La magie naturelle produit des effets extraordinaires et merveilleux par les seules forces de la nature. L'Ancien Testament nous en fournit un exemple dans le jeune Tobie qui guérit la cécité de son père avec le cœur, le fiel et le foie d'un poisson. La magie artificielle produit des effets extraordinaires et merveilleux, mais par l'industrie humaine, tels que la sphère de verre d'Archimède, la colombe de bois volante d'Architas, les oiseaux d'or de l'empereur Léon qui chantaient, les oiseaux d'airain de Boëce qui chantaient et qui parlaient; la tête parlante d'Albert le Grand, le canard de Vaucanson, et enfin les tours de passe-passe et les prestiges des tours de gobelets et de gibecière. La magie diabolique, ou magie noire, se pratiquait par l'évocation des esprits, et produisait, au moyen d'une amulette (voy. **AMULETTE**), si l'on en veut croire les adeptes de cette prétendue science, des effets surprenants par l'aide et le ministère du démon. On voit, dans l'Ancien Testament, un exemple de cette magie noire dans les magiciens de Pharaon qui imitèrent les véritables miracles que Dieu opérait par le bras de Moïse. La magie noire fut plus que jamais en usage parmi les grands, dans les 12e et 13e siècles. Mahaut de Portugal, mère du comte de Flandre, qui était entré dans la ligue de l'empereur et du roi d'Angleterre contre Philippe-Auguste, 1213, inquiète sur le sort de cette guerre, consulta un magicien fameux, et en reçut cette réponse : « Le roi Philippe-Auguste sera « foulé aux pieds des chevaux : son corps ne sera point « enseveli, et après la victoire, le comte de Flandre en- « trera dans Paris en triomphe. » Cette prédiction s'accomplit à Bouvines, 1214 ; Philippe-Auguste fut foulé aux pieds de ses chevaux, se releva heureusement sans avoir couru aucun danger, et le comte de Flandre fut porté en triomphe dans Paris, enchaîné dans une litière ouverte, et suivit le char de Philippe-Auguste rentrant dans sa capitale, 1215. Pendant que le peuple, 1393, remplissait les églises pour assister aux prières ordonnées par les évêques, afin d'obtenir du ciel la guérison du roi Charles VI, on employait à la cour les efforts de la magie; on y fit venir du Languedoc Armand Guilhem, homme célèbre par les secrets et les connaissances mystiques qu'il prétendait trouver dans l'astrologie, et l'on vit la reine mère et tous les grands du royaume ajouter foi aux chimères de cet imposteur, et abandonner les remèdes ordinaires. Sous le malheureux règne de ce prince, parut encore un Jean de Bar, nécromancien et invocateur du diable. Il appartenait au duc de Bourgogne, et promit aux princes de leur faire voir l'ange des ténèbres. Pour cet effet, assisté d'un prêtre et d'un clerc, il fit ses conjurations, et offrit un sacrifice infernal : le diable fut sourd et invisible. Le duc d'Orléans, irrité de n'avoir rien vu, livra au bras séculier le prétendu magicien, qui fut brûlé tout vif dans le marché aux Veaux, 1379. Plus tard, on vit Marie de Médicis aller avec son astrologue favori interroger les constellations, 1618.

Le comte de Saint-Germain, Cagliostro sont les seuls nécromanciens qui se soient signalés depuis. Après eux, la nécromancie semble s'être réfugiée chez des tireuses de cartes plus ou moins obscures. V. CABALE.

MAGLOIRE (Saint), natif du pays de Galles, se fit moine, et vint en France, où il fut abbé de Dol, puis évêque en Bretagne. Il établit un monastère dans l'île de Jersey, où il mourut en 575, âgé de 80 ans.

MAGLOIRE (Les religieuses de Saint-), ou Filles repenties et pénitentes, anciennement rue Saint-Denis, entre le Sépulcre et Saint-Leu. Elles furent instituées par Jean Tisseran, cordelier. Le roi Charles VIII autorisa cet établissement par lettres patentes du 4 septembre 1496, et le pape Alexandre VI l'approuva par sa bulle du mois d'octobre 1497. En 1499, Louis XII leur donna l'hôtel d'Orléans, où elles demeurèrent jusqu'en 1572. Elles allèrent habiter l'hôpital Saint-Jacques du Haut-Pas. En 1564, Diane de Poitiers ordonna qu'avant d'être enterrée à Anet, son corps fût porté dans l'église des Filles Repenties, et qu'on y célébrât pour elle l'office des morts. Charles IX, par contrat passé le 4 novembre 1572, leur assura à perpétuité une rente de 2,000 livres; la reine Catherine de Médicis, une rente de 1,000 livres tournois à prendre sur l'hôtel de ville de Paris, et les ducs d'Anjou et d'Alençon, chacun 1,000 livres de rente; lesdites 2,000 livres rachetables par leurs hoirs, moyennant la somme une fois payée de 12,000 livres tournois. Le 2 juillet 1616, la mère Marie Alvequin et ses religieuses de l'abbaye de Montmartre, en prenant le gouvernement des filles de Saint-Magloire, qu'elles conservèrent toujours, apportèrent quelques adoucissements aux anciennes austérités pratiquées autrefois dans cette maison.

MAGNENCE (Flavius Magnensius Augustus), tyran, né en Germanie, 303, prit du service dans l'armée romaine, et parvint au grade de commandant de l'empereur Constantin. Il prit la pourpre à Augustodunum, 350, pendant les querelles des deux fils de Constantin, et se fit reconnaître par Constance, par lequel il fut battu à Murse, sur la Drave, dans l'Illyrie. Il se retira vers les Gaules, de là dans les Alpes, où il éprouva un nouvel échec; il s'enfuit enfin à Lyon, où il se tua pour ne point tomber vivant entre les mains des ennemis, 11 août 353.

MAGNÉTISME. Nom général donné aux différentes propriétés de l'aimant. Ces propriétés sont au nombre de trois: l'attraction, la direction et l'inclinaison. Le nom latin de l'aimant, *magnes*, est dérivé du nom Magnésie, ville de Lydie, située au pied du mont Sipyle, où l'aimant se rencontre en abondance. La force directrice de l'aiguille magnétique fut reconnue pour la première fois par le capitaine Parry, d'après un journal de Londres, 18 octobre 1825. V. AIMANT.

MAGNÉTISME ANIMAL (le), science occulte, connue aussi sous le nom de mesmérisme, du nom de son auteur, Antoine Mesmer, médecin allemand, né à Mersbourg, 1734, Mesmer se fit connaître aux savants par une thèse intitulée *Planetarum influxu*, dont le but était d'établir que les corps célestes, en vertu de la même force qui produit leurs attractions mutuelles, exercent sur les corps animés et particulièrement sur le système nerveux, par l'intermédiaire d'un fluide subtil qui pénètre tous les corps et remplit tout l'univers, 1760. Il joignit à cette théorie l'action des aimants, à laquelle on attribuait des vertus surprenantes pour la guérison des maladies, 1773; mais il n'employa l'aimant artificiel que jusqu'en 1776. Il écrivit aux plus célèbres Académies de l'Europe une lettre dans laquelle il développait ses principes, et donnait connaissance de ses cures magnétiques, 1775; se rendit à Paris et entreprit quelques cures, 1778; il donna une nouvelle explication du magnétisme animal, et le regarda comme tout différent du magnétisme minéral (ou aimant), 1778; soutenu par la reine et le ministre Breteuil, il forma une société qui prit le nom d'*Ordre de l'harmonie*, et se constitua selon le rite de la franc-maçonnerie, 1780. Deux commissions, l'une de la société royale de médecine, l'autre de l'Académie des sciences et de la faculté de médecine, furent nommées par ordre du roi, pour examiner d'une manière sérieuse le magnétisme animal et les cures magnétiques, 1784. Cette commission nia les effets du magnétisme et le dénonça comme dangereux. Mesmer dérouté quitta la France, passa en Allemagne et publia une nouvelle exposition de sa doctrine, qui ne fit aucune sensation, 1799. Après lui, le marquis de Puységur et le comte Maxime de Puységur, fils du marquis propagèrent son système et sa méthode dans différentes provinces de la France, 1784. Il s'établit à Strasbourg deux sociétés, l'une fondée par le comte de Puységur, l'autre par les soins du docteur Ostertag, 1785. Le chevalier Barbarin, qui se donnait pour un élève de Mesmer, établit une école à Ostende, sous le nom de *société de l'harmonie*, 1786. Le magnétisme fut exercé dans plusieurs contrées de l'Allemagne et de la Suède, par des personnes de bonne foi, et par des fourbes qui exploitèrent à leur profit la crédulité publique. On allait jusqu'à expliquer les miracles de Jésus-Christ, par le magnétisme de Barbarin. Dans un ouvrage publié en 1783 par les disciples de Deslon, élève de Mesmer, on proposa, pour rappeler à la vie les personnes asphyxiées, de les enterrer, de jeter beaucoup de pierres pesantes sur leur cadavre et de danser sur leur tombe, afin que le fluide général agit plus efficacement par la gravitation; il ne fallait laisser qu'un seul trou, pour que l'individu pût respirer, dès qu'il était revenu à la vie. Le magnétisme animal occupait encore beaucoup les esprits en 1826, puisque l'Académie royale de médecine nomma une commission pour suivre de nouvelles expériences.

MAGNUS, surnommé Ladulos, roi de Suède, né en 1240, mort, 1298, dans l'île de Wisingsoe, monta sur le trône au préjudice de son frère aîné, qu'il condamna à la prison perpétuelle. — Magnus, surnommé Smek, roi de Suède, né en 1516, mort dans la Norwége, 1574, succéda à Berger, fils de Ladulos, à l'âge de 4 ans, et céda ses États, 1560, au duc Albert de Mecklenbourg, qui l'avait fait prisonnier.

MAGNUS, roi de Norwége et de Danemark, dit le Bon, succéda à saint Olaüs, son père, roi de Norwége, 1034, et à Canut II, roi de Danemark, 1042, et mourut, 1047. — Magnus II, fils de Hérald III, roi de Norwége, succéda à son père, 1066, et partagea le trône avec Olaüs, son frère, 1069. — Magnus III, dit Barfod, succéda à Olaüs III, son père, 1087, et fut tué dans la conquête d'Irlande, dont il venait de prendre la capitale, 1103. — Magnus IV, dit Blinde, succéda à Sigurd 1er, son père, 1130, et fut tué dans une bataille, 1139. — Magnus V, fils de Hérald IV, monta sur le trône à la place de ses frères Ingou et Sigurd, 1142, et ne régna qu'un instant. — Magnus VI fut déclaré roi à 5 ans, et mourut, 1184, dans les eaux de Hugastrand, poursuivi par Sverrer, descendant des anciens rois de Norwége. — Magnus, dit le Législateur, succéda à Haquin V, son père, 1262, et mourut en 1280, après un règne paisible. — Magnus VIII. V. MAGNUS, dit Smek.

MAGNUS, fils de Christian III, roi de Danemark, né en 1540, fut proclamé roi par les Livoniens, mourut dans l'île d'Oesel, 1583, dépouillé par les Russes de ses pos-

sessions les plus importantes et jouet du czar Ivan IV.

MAGON. Nom de plusieurs amiraux carthaginois de la même famille. Magon Ier conquit les îles Baléares, av. J.-C. 702, et fonda dans l'île Minorque le fameux port Mahon. — Magnon II, suffète et général, remplaça Malée, 525 ; fit plusieurs réformes dans la discipline militaire et dans l'État, et mourut, 498 av. J.-C.—Magon III, dit Barcée, remporta une victoire navale sur Leptine, frère de Denys le Tyran, 396 av. J.-C. ; fut vaincu par Denys à Albacocnum, 392, et à Cabala, où il mourut, 383. — Magon IV, fils du précédent, lui succéda dans le commandement ; remporta la victoire de Cromon sur Denys ; prit Syracuse, et se donna la mort, 343. — Magon V secourut les Romains attaqués par Pyrrhus, 280. — Magon VI, fils d'Amilcar et frère d'Annibal, suivit celui-ci en Espagne, en Italie, participa avec gloire aux combats du Tésin, de la Trébie et de Cannes ; combattit les deux Scipions en Espagne ; conquit les îles Baléares, et s'empara de l'Insubrie. Blessé à mort dans une bataille qu'il livrait au consul Quintilius Varus, il mourut à Gênes, 203 av. J.-C. — Magon VII, commandant de Carthagène, défendit cette place contre les Romains ; fut pris et amené à Rome, 210 av. J.-C. — Un autre Magon de la même famille composa sur l'agriculture 28 livres recueillis par Scipion Émilien, lors de l'incendie de Carthage, et traduits en latin, puis en grec par Cassius Dionysius d'Utique.

MAGON (Charles-René), contre-amiral français, né à Paris, 1765, entra dans la marine, comme aspirant, à l'âge de 14 ans, fut nommé capitaine, 1793, prit part au combat livré par le contre-amiral Sercey, contre les Anglais, dans le détroit de Malac ; devint contre-amiral après l'expédition de Saint-Domingue, 1801. Envoyé à Rochefort, 1805, pour y prendre le commandement d'une division sous les ordres de Villeneuve, il fut tué, le 21 octobre 1805, au combat de Trafalgar, après avoir repoussé les vaisseaux anglais qui cherchaient à aborder le sien.

MAGUELONE, ancienne ville épiscopale de France au diocèse de Montpellier, située dans une île environnée d'un étang qui portait son nom. Charles-Martel la fit détruire, 737, après en avoir chassé les Sarrasins, parce qu'elle favorisait les courses de ces infidèles ; ce qui occasionna la translation du siége épiscopal à Substantion, petite ville ou château situé à une lieue nord de Montpellier. Vers l'an 1030, Arnaud, évêque de Substantion, fut à peine élu, qu'il forma le projet de faire rebâtir l'ancienne ville de Maguelone, qui, à l'exception de la cathédrale, était ensevelie sous les ruines, et résolut d'y établir son siége. L'état pitoyable où il voyait le domaine de son église, dont les seigneurs avaient envahi la plus grande partie, ne l'arrêta point. Il fit un voyage à Rome, et ayant exposé ses besoins au pape Jean XIX, il en obtint une bulle par laquelle ce pontife exhortait les fidèles à seconder les bonnes intentions d'Arnaud, avec ordre à tous les évêques, qui en seraient priés par ce prélat, de confirmer la même bulle ; ce qu'ils firent au nombre de quatorze. Arnaud, de retour dans son diocèse, 1032, fit construire des maisons dans la ville de Maguelone, les environna de murs et de tours, et fonda une nouvelle ville, qu'il alla habiter avec ses chanoines, 1037, 300 ans après la destruction de l'ancienne. Pour mettre l'île à couvert des insultes des Sarrasins, qui infestaient souvent la côte, il fit combler un petit port, à la faveur duquel ils pouvaient y aborder, et en fit ouvrir un autre du côté de la terre ferme, où il fit construire un port de communication. Il travailla ensuite à réparer la cathédrale, dont il fit la dédicace, 1046. Ce prélat est regardé comme le restaurateur ou le second fondateur de la ville de Maguelone, qui subsista jusqu'en 1536, époque à laquelle l'évêché ayant été transféré à Montpellier, elle tomba en ruine, insensiblement, et il ne resta bientôt plus qu'une ferme avec l'ancienne cathédrale de Saint-Pierre, où un chapelain va célébrer la messe les fêtes et dimanches. La cause de la translation de ce siége épiscopal est que le mauvais air ne permettait pas d'habiter l'île de Maguelone. Cette ville avait des comtes de temps immémorial. Dans le 10e siècle, ces comtes étaient plus connus sous le nom de comtes de Substantion ou de Melgueil, deux petites villes qui sont à présent détruites. Bertrand de Plet, 14e comte de Melgueil, est le 17e aïeul paternel de Claude-François de Plet, baron de Combas, en faveur duquel le roi érigea, au mois d'août 1699, la baronnie de Combas en vicomté, sous le nom de Narbonne-Pelet, en mémoire de l'origine de cette maison, qu'elle rapporte aux anciens vicomtes de Narbonne. V. **NARBONNE.**

MAHMOUD (Aboul-Cacem-Yemin-el-Daulah), prince gaznévide, obtint d'Ilek-Khan, souverain du Turkestan, l'empire du Koraçan, 999 ; augmenta ses domaines par ses conquêtes, et forma un vaste État qui s'étendait depuis les bords du Gange jusqu'à ceux de la mer Caspienne. Il mourut en 1030, et fut le premier qui porta le titre de sultan (empereur), au lieu de celui d'émir (commandant).

MAHMOUD Ier, sultan des Turcs ou Ottomans, né en 1696, de Mustapha II, monta sur le trône de Constantinople, 1730, et mourut, 1754. — Mahmoud II, né en 1785, mort en 1839, succéda à Mustapha IV, 1808. Sous son règne, la Bessarabie fut cédée aux Russes par la paix de Bukharest, 1812. De 1812 à 1817, il abandonna de même la Servie, la Moldavie, la Valachie, et l'indépendance des îles Ioniennes fut reconnue, 1819. Il vit éclater l'insurrection de la Grèce, 1820, et fut contraint de reconnaître la liberté de ce pays après une guerre désastreuse de 8 ans, 1828. Il signa à Andrinople la paix avec la Russie, 1829. Mahmoud se mit, par le traité d'Onkiar Skelessi, à la merci de la Russie, 1832. Il mourut pendant la guerre qu'il avait déclarée à Méhémet-Ali.

MAHMOUD-CHAH (V. Mahomed V). Ce nom de Mahmoud fut encore porté par deux sultans de la dynastie des Gaurides, dont l'un, fils de Mohammed, régna sur la Perse occidentale, 1118 à 1131 ; et l'autre, fils de Gaïat Eddyn Mohammed, régna quelques années à Gazna et à Firouz-Koul, 1202-1209. Il fut encore porté par un empereur musulman de l'Indostan, qui régna à Delhy, 1246 à 1266.

MAHOMET ou mieux **MOHAMMED** (Ibd-Ab-Dallah, Aboul Cassem), fondateur de la religion musulmane ou islamisme, né, suivant l'opinion la plus accréditée, le 10 novembre 570 de l'ère chrétienne, à la Mekke, dans l'Arabie, d'un père idolâtre et d'une mère juive, sortait de la tribu des Coraischites ou Korcischites, dont l'origine remonte à Ismaël, fils d'Abraham. A la mort d'Abd-Allah, son père, il fut recueilli par Abdal-Mothalleb, qui, en mourant, le recommanda à Aboul-Thaleb, son fils. Celui-ci, devenu chef de la tribu et prince de la Mekke, éleva son pupille dans le commerce. Mahomet, à l'âge de 40 ans, épousa Khadidjah, et par ses relations en Syrie, en Palestine et en Égypte, fut à même d'étudier le christianisme et la loi de Moïse. Il commença alors la mission dont il se dit plus tard chargé, se retira au mont Arafat, près de la Mekke, se fit de nombreux prosélytes, et propagea secrètement sa doctrine. Il consigna ses révélations dans l'Al-Koran ou le Coran. Obligé, par les persécutions des personnages les plus importants de sa tribu, de s'en-

fuir de la Mekke, il alla habiter la ville d'Yatreb, qui dans la suite prit le nom de Medinet-al-Naby (ville du Prophète) ou Médine, et fixa l'ère des Mahométans, appelée en arabe hedjrah (hégire), ou fuite, au jour de sa fuite de la Mekke. Établi à Médine, il consolida l'islamisme, institua le kebla, ordonna le jeûne du Ramadhan (mars de l'année lunaire des musulmans), commença les hostilités avec les Coraischites et les tribus alliées de celle-ci et s'empara d'une partie de l'Arabie et de la Mekke, où il fit son entrée le 12 janvier 630 de l'ère chrétienne. Il y fut reconnu souverain spirituel et temporel, détruisit les idoles du temple de la Caabah, fit l'ablution et la prière, et proclama une amnistie générale. Il sortit de la Mekke, où il établit un gouverneur et un iman ou pontife, parcourut toute l'Asie et les contrées circonvoisines, reçut à Médine, le 9 de l'hégire (ou 630-631 de J.-C.), des députés de plusieurs princes, des tribus arabes; imposa l'islamisme aux Grecs, revint à Médine, fixa des règlements relatifs au pèlerinage de la Mekke, et accomplit lui-même ce devoir la 10e année de l'hégire (631-632 de J.-C.); il réforma l'ancien calendrier arabe. Deux mois après son retour à Médine, il mourut le 13e jour du 1er mois de la 11e année de l'hégire (8 juin 632 de J.-C.); son cadavre fut placé au centre d'une superbe mosquée, fondée par le kalife Walide Ier.

MAHOMET ou **MAHOMED Ier**, 5e sultan des Turcs ou Ottomans dans le 15e siècle, fils de Bajazet Ier, devint possesseur de tout l'empire ottoman, 1413, et mourut, 1421 (824 de l'hégire), à l'âge de 47 ans. Il fut le premier qui eut une armée navale et attaqua la république de Venise. — Mahomet II, 7e sultan, fils d'Amurath II, monta sur le trône, 847 de l'hégire, 1443, à l'âge de 13 ans, céda l'empire à Amurath en 850 (1446), remonta sur le trône, 1451, marcha sur Constantinople, 1454, et emporta d'assaut cette ville défendue par Constantin Dracosès. Il entreprit le siége de Belgrade, 1455, et fut obligé de le lever après des pertes considérables. Mahomet étendit les bornes de son empire en s'emparant de Sparte, d'Athènes, de Corinthe, de l'empire de Trébisonde, de Lesbos, des principautés de Bosnie et de Caramanie, et l'île de Négrepont, 1460-1487. Il mourut, 886 de l'hégire (1481 de J.-C.).—Mahomed III, 12e sultan, succéda à son père Amurath III, 1003 de l'hégire (1595, J.-C.), à l'âge de 27 ans, et mourut en 1012 (1603), après avoir fait massacrer 19 de ses frères. — Mahomet IV, 19e sultan des Ottomans, monta sur le trône en 1059 (1649), à l'âge de 7 ans. Il acheva la fameuse guerre de Candie, qui durait depuis 22 ans, 1669, perdit une grande partie des pays conquis par ses prédécesseurs, 1672-1680, fut déposé, 1687, et remplacé par Soleyman II, son frère, qui l'enferma dans une prison où il avait été lui-même renfermé. Mahomed mourut 5 ans après, 1692. — Mahomed V. V. **MAHMOUD.**

MAHOMÉTISME. Mohammed, voulant détruire l'idolâtrie dans sa nation et la ramener à l'unité, à l'adoration du vrai Dieu, en rétablissant chez elle les principes de la loi naturelle, prit pour modèle de son culte et de sa législation tous les patriarches de l'antiquité, Adam, Noé, Ismaël, etc., dont le culte, disait-il, était l'islamisme, nom sous lequel il consacra également sa doctrine et sa religion. Il trouva toutes les maximes analogues à son système, les unes dans l'Ancien et le Nouveau Testament; les autres dans les diverses traditions généralement respectées chez les peuples arabes. Il eut 2 visions: dans la 1re, il se retira dans une caverne du mont Arafat, où l'ange Gabriel lui apparut, 608; dans la seconde, il fut transporté de la Mekke à Jérusalem, et de là au ciel; il y reçut le don de prophétie. Il commença à se dire inspiré, 613, et chercha à en convaincre Khadidjah, sa femme; Waraka, son cousin; Ali, son neveu et son pupille, et Abou-Bekr, son beau-père. On vit alors paraître la secte mahométane des mohagérins ou compagnons de Mahomet, 614; et celle des ansars ou auxiliaires de Médine, seconds compagnons de Mahomet, d'où sortirent les motazelites, 623. La même année, celui-ci rendit obligatoire pour tous ses partisans le pèlerinage de la Mekke, et régla le grand jeûne du Ramadhan, défendit le vin et les jeux de hasard à ses disciples, 626; institua la fête du pèlerinage à la Mekke, détruisit le temple et les idoles des Arabes, 629, et força le prêtre Abou-Sofian à embrasser la nouvelle religion. Il prit l'habit de pèlerin, se rasa la tête, et établit des pontifes, 630. Mahomet institua encore la fête des sacrifices ou des victimes de la Mekke, 631, et régla les cérémonies de sa religion, 632; fit chasser les idolâtres de l'Arabie, et la même année, il fut enlevé au ciel et ravi en extase, suivant les uns, et mourut, suivant les autres. Abou-Bekr, son beau-père, fut nommé premier kalife. Ce chef épura l'Alcoran, et en rassembla les chapitres dispersés. Les compagnons de Mahomet dans sa mission formèrent la secte des sabahites, suivants de Mahomet, et ceux qui ne l'avaient pas vu formèrent celle des tabeïtes, 633; les ansars ou médinois, qui avaient été aumôniers d'Othman, se déclarèrent contre Ali, et formèrent la secte des motazelites ou schismatiques, 635; la secte des kharégites ou ceux qui ne reconnaissaient aucune autorité, ni ecclésiastique ni civile, se forma en 657. Ali, transporté tout vivant au ciel, passa pour Dieu, et donna naissance à la secte d'Aliiah ou religion de ceux qui suivaient la justice et le parti d'Ali, 660. (V. ce mot.) Abdala-Saba, juif converti par Ali, forma celle des ghoulètes, qui soutenaient que Dieu avait paru sous la figure d'Ali, 661; et la même année, se forma celle des hachémites ou partisans d'Hachem, aïeul commun de Mahomet et d'Ali. L'émir Akbé fit adopter le mahométisme aux Maures et aux Bérébères d'Afrique, 680. A la mort d'Hussein, 2e fils d'Ali, si fameux chez les Persans, 680, la religion mahométane se divisa en plusieurs sectes: la secte de Ravendial, qui croit à la métempsycose; celle des azarcea ou azarakites, branche de motazélites, qui ne reconnaissaient ni puissance spirituelle ni puissance temporelle; celle des agaréniens, qui, de chrétiens devenus mahométans, niaient la Trinité, par la raison que Dieu n'a point de femme, 680; celle des kadariens, branche des motazélites, qui attribuent les actions de l'homme à l'homme même, 681; celle des safriens, dans la Mésopotamie, branche des kharégites, ennemis des alides et autres omniades, 695; celle des théocatagnotes, qui blasphémaient contre les Écritures, 700, et la secte arabique des zindikites ou le zendicisme, qui croyaient que tout ce qui est créé est Dieu, et n'admettaient ni providence ni résurrection des morts, 700; la secte dite hanifienne ou des Kessaniens, qui prenait pour chef Mahomet-ben-Hanifiat, descendant d'Ali, et soutenaient que Hanifiat n'était pas mort, qu'il devait reparaître un jour et régner sur les musulmans, 701; celle des marabouts, 712, la plus répandue chez les Maures d'Afrique, qui se divisent en 3 classes: les uns habitent les villes; les seconds mènent une vie errante; les autres sont sauvages. Les premiers pensent que tout homme, par l'austérité de sa vie, peut devenir un ange, et que le cœur devient incapable de tout péché; les seconds, que l'on appelle cabalistes, prétendent avoir commerce avec les anges, et jeûnent souvent; les troisièmes, appelés sunnakites, mènent une vie solitaire, et leur religion est un mélange du paganisme, du judaïsme, du christianisme et du mahométisme: ils

se sont depuis répandus dans l'Afrique intérieure, ont expliqué l'Alcoran à leur manière aux nègres et aux sauvages. Les Maures portèrent le mahométisme en Espagne, 713. Samonih forma la secte des modharites, 745. La même année, fut instituée la fête de la remise de la bague d'Ali à un pauvre, chez les Persans. Aboul-Giafar, 2e kalife de la race des Abassides, forma la secte de Ravendiah, qui croit à la métempsycose, 751. Le kalife d'Occident ou d'Espagne établit à Cordoue un pèlerinage que tous les musulmans d'Occident étaient obligés de faire, comme ceux de l'Orient faisaient celui de la Mekke. Il institua le petit et le grand Beiram, correspondant à la Pâque des Juifs; la fête du milâd ou de l'anniversaire de la naissance de Mahomet et les autres fêtes musulmanes, 755. Abdala ou Al-Sha fey fonda la secte mahométane d'Omar ou des sonnites, qui suivent l'interprétation de l'Alcoran par Azem ou Shefi ou la sunna, Talmud mahométan, 766. Se formèrent ensuite celles de Mélik que suivent les Maures et les Arabes, celle d'Odnan adoptée par les Tartares, celle d'Hanifa, ou sectateurs de la raison, suivie par les Turcs et les Tartares, 766; celle des ismaélis, 772; celle des houannes de l'Arabie, 780; celle des hanbalites, fondée par Achmet-ben-Hanbal, 800; celle des jabaris ou giabarioun, qui soutiennent que l'homme n'a aucun pouvoir, ni sur sa volonté, ni sur ses actions, que Dieu seul exerce une puissance absolue sur les créatures, 801; celle des morghites, qui mettent tout le mérite dans la foi et non dans les œuvres, 802; celle des moatazalites, qui ne distinguent pas les attributs de Dieu, 810; celle des kéramiens, fondée par Mohamed-ben-Keram, qui sont Anthropomorphites, 811; celle des sifatites, qui mettent toute la puissance de Dieu dans ses attributs et nient la liberté de l'homme, 812; celle des cadarites, qui nient la prédestination absolue, 815; celle des hazélites, qui soutiennent l'incarnation divine de Jésus-Christ; celle des gabarites, qui anéantissent la liberté de l'homme, 814; des haiélites, qui croient que Jésus-Christ reviendra pour détruire l'Antechrist, 815; d'Alsefatioun, qui distingue les attributs d'avec l'essence de Dieu, 815; des motazales, qui soutiennent que l'Alcoran est incréé, même année; des djobarites, des churmessahites, de Chavarigis, des isites, des jésites, 816; d'Alkendi, 825; des munasichites, 826; des haïrétis, 828; des hambalites ou montazales, et des askariens, 840; des sophalites ou séphalites, des moralistes, fondée par Mohaidin, 850. Mahomet, kalife d'Occident, fit abattre les églises chrétiennes bâties depuis l'établissement des Arabes en Espagne, 853. A partir de son règne, on vit la secte des chavaristes, celles des schistes, des kadézadelites fondées en 867; celles de Thabit, disciple d'Alkindi, et des muzerins, 870; celle des karmates, en Arabie, par Karmalk ou Abousaïd, 890; des malumigis, des mezzachuliens, des waïdis et des zeilis, 900; celle des fatimites ou alides, en Afrique, 909. Les karmates ayant jeté à l'eau la pierre noire du temple de la Mekke, qu'ils avaient ravagé, la rendirent parce qu'elle surnagea, 920. La secte des shalmagéni se forma, 935; celles des aschariens ou jabaris, 940; des hanbalites, des montazales, des jabajahis, 940; des assharites, par Asshari, 980; des dararіens par Darari, qui se répandit en Syrie et en Égypte, 996. Elle est encore aujourd'hui la religion des Druses. Celle des eskrukis ou illuminés, 997. Mahmoud, prince de Gasna, ou chef des Gaznavides, porta le mahométisme dans les Indes et fit démolir tous les anciens temples, 1000. On vit la formation de la secte des almoravides d'Afrique, 1052. En 1090, se forma la secte des balanistes, ismaéliens, ou hassanins ou assassins, hérétiques du Kouhestan et de Koudhar, ramas de scélérats et de brigands qui se livraient à tous les crimes. Elle fut détruite par Houlagou, lieutenant de Mangoukan, 1255. Les musulmans furent chassés de la Sicile, 1093. Mohamed-Abdallah-ben-Tomrut, de la tribu des mossaneides du mont Atlas, se dit descendant d'Ali. Il prêcha une doctrine plus pure que celle de Mahomet, devint le chef des almohades ou unitaires mahométans, et prétendit être le 12e mahadi, ou pontife, que les musulmans attendaient, 1129. La grande mosquée de Cordoue, la ville sainte des Maures, devint une cathédrale, 1236. Le mahométisme fut introduit à Malacca par Mohammed-Cha, 1276. Ahmed, khan des Gengiskanides de Perse, embrassa cette religion, 1282. Argoun, son successeur, voulut la détruire en Perse, 1284. L'ordre religieux des hérévis, parmi les Turcs, fondé par Hérévi, prit naissance dans Druse, alors capitale des Turcs ottomans, 1325. Un autre ordre religieux, celui des Nimétulahis, fut fondé en Turquie, 1378. Tamerlan, irrité contre les chrétiens et les Géorgiens, fit appeler tous les ministres de la loi mahométane, dresser un pavillon ouvert de tous côtés, et un autre sur lequel il plaça l'Alcoran et un étendard vert, où le nom de Dieu était tracé en caractères arabes, et jura que la guerre qu'il allait entreprendre n'était que pour la gloire de Dieu et la propagation de la foi musulmane, 1387. Il porta le mahométisme dans toute l'Asie et surtout dans les Indes, 1388; renversa la pagode de Panipal, en extermina les prêtres, 1399, et massacra les Guèbres ou Gaures dans Delhi, 1400. Mahomet II érigea en mosquée l'église de Sainte-Sophie, en fit gratter les peintures du plafond et des murailles, 1453. Le mahométisme fut prêché pour la première fois aux Malais, par le cheik Ibu-Mulana, et fut embrassé par Barrak, chef des Usbecks d'Astracan, 1460. Mahomet II résolut de ne prendre aucun sommeil, de se priver de tout plaisir et de ne point tourner le visage vers l'Occident, jusqu'à ce qu'il eût foulé aux pieds de son cheval tous les adorateurs du Christ, en l'honneur du vrai Dieu de Sabaoth et du grand prophète Mahomet, 1470. Ismaël, fils de Sophi, ou Xeque-Aidar-Scheik, lors de l'expédition de Tamerlan en Turquie, changea la secte des alydes ou des shütes, fit reconnaître Ali pour successeur véritable de Mahomet, au lieu d'Omar, d'Osman et d'Abou-Bekr, et dispensa les Mahométans d'aller à la Mecque, ce qui divisa la croyance des Persans et celle des Turcs, 1501. Le mahométisme trouva ses plus fermes appuis dans Mahomet et Hamet, fils de Hasson-Scherif, 1516. Thamas-Koulikan publia un édit pour la réunion des shütes et des sumates chez les Persans, 1735; secte de mekrami, scheik de l'Yémen, 1740. Le nabad d'Arcate, mahométan, voulant détruire l'ancienne religion des Indiens, fut massacré par les princes indiens, 1741. Thamas-Kouli-Kan fit adopter aux Persans la secte d'Omar ou des osmanlis, 1747. Scheik-Mohammed fonda la secte des wahabis en Arabie, 1750-1805; et leurs chefs Mohammed et Ibu-Seoud soumirent depuis toutes les tribus arabes, jusqu'à Damas et Alep. La secte de Socheich Ajubi, Arabe, est de 1794. (*Voy.* ce mot.) Les wéchabites s'emparèrent de la Mekke et de Médine, et firent contribuer les pèlerins mahométans, 1811. Les Turcs redevinrent possesseurs de la Mekke et de Médine sur les wéchabites, le 10 octobre 1818. De ce chaos d'opinions, de sectes, d'hérésies, la plupart existant encore aujourd'hui, qui inondèrent de sang pendant 9 siècles l'Arabie, l'Asie, l'Afrique, et même une partie de l'Europe, l'islamisme ne consacra que 4 rites, envisagés comme orthodoxes, parce que leurs fondateurs, quoique divisés sur plusieurs points du culte, de la mo-

rale et de leur législation, sont absolument d'accord sur les dogmes, et sur tous les articles de foi. Les imans fondateurs de ces 4 rites orthodoxes furent : Azam-Ebu-Hanifé, né l'an 80 ou 699 de J.-C., sous le khalifat d'Abd'ul Melik Ier, et mort l'an 150 ou 767 de J.-C.; Schafey, né à Gaza en Syrie, l'an 150 ou 767 de l'ère chrétienne, mort en Égypte, 204 ou 819 de l'ère chrétienne; Melik, mort à Médine, 179 ou 795 de l'ère chrétienne, et Hanubel, qui vivait du temps des kalifes Abd'ullah III et Mohamed III, mort l'an 241 ou 855 de l'ère chrétienne. Ces 4 rites orthodoxes, ou Mezahiberbea, existent encore aujourd'hui. V. **HÉRÉSIES.**

MAHON ou **PORT-MAHON**, *Portus-Magonis*, ville et port de l'île Minorque, chef-lieu de l'île, au sud; sur un golfe, fondée par Magon de Carthage, 702 av. J.-C.; prise par les Anglais, 1708; par les Français, 1756; rendue aux Anglais, 1763. Les Espagnols s'en emparèrent, 1782; ils la conservèrent depuis.

MAHRATTES. Le pays des Mahrattes est situé entre Bombay et Golconde; ses limites ne sont pas bien connues des Européens, et son origine et son histoire sont également ignorées. Ces peuples, connus depuis deux siècles seulement, évitaient les batailles générales et paraissaient n'avoir d'autre but dans la guerre que de faire le plus de tort possible aux pays de leurs ennemis. Ils commettaient de telles cruautés, que, dans les pays ouverts, les peuples prenaient la fuite à leur approche; et ils acquirent une puissance d'autant plus grande par les richesses qu'ils amassaient dans leurs excursions, qu'ils imprimaient plus de terreur à tous les pays situés entre Delhy et le cap Comorin. Avant la conquête du Carnate par le grand mogol, les Mahrattes étaient en possession de plusieurs forteresses du pays, et percevaient sur les territoires qui les environnaient un tribut annuel. Depuis plusieurs années les nababs d'Arcate ne leur payaient plus ce tribut; ils envahirent le Carnate avec une armée de 100,000 hommes, sous la conduite de Ragogi Bonsouolo, 1739, et mirent en déroute les armées du nabab, 20 mai 1740. Ne trouvant pas de quoi satisfaire leur rapacité à cause de la fuite des plus riches habitants, ils traitèrent avec Meer-Assoud, leur prisonnier, et s'engagèrent à quitter immédiatement le Carnate moyennant 10,000,000 de roupies ou 24,000,000 de francs; ils obtinrent en outre de Meer-Assoud la souveraineté des territoires de Trichenapaly, à condition qu'ils les attaqueraient à leurs propres frais, décembre 1740. Ils investirent la ville, défirent Budasaeb qui venait de Maduré au secours de Chandasaeb, son frère. Celui-ci, après trois mois de siége, rendit la ville et se reconnut prisonnier, 26 mars 1741. Les Mahrattes laissèrent à Trichenapaly Morarao, un de leurs généraux, pour vice-roi, avec 14,000 hommes choisis, et retournèrent dans leur pays. Lors de l'avénement de Morstons-Aly-khan, comme nabab du Carnate, Morarao, se déclara ouvertement contre lui, 1742, et l'obligea de fuir d'Arcate. Au mois d'août 1743, Mararao évacua Trichenapaly, et, peu de temps après, quitta entièrement le Carnate avec tous ses Mahrattes. Nazerzingue, représentant du grand mogol dans les provinces méridionales, prit alors à sa solde trois corps de Mahrattes, pour servir de hussards dans son armée, et en mit un sous le commandement de Morarao, ancien gouverneur de Trichenapaly après la prise de cette ville sur Chaudasaeb, 1741. Les Mahrattes accompagnèrent Nazerzingue jusqu'à Villenour, 1750, marchèrent contre les Français, commandés par d'Auteuil, et auraient tué un grand nombre d'Européens si la cavalerie de Chandasaeb ne se fût toujours opposée à eux. Un corps de 6,000 Mahrattes, sous le commandement du même Morarao, campé au pied des montagnes occidentales à 30 milles d'Arcate, était à la solde du roi de Maïssour, pour soutenir Mahomet-Aly-khan, et prêta son secours au capitaine Clive, 1751. Dans leur marche, ils furent attaqués par les Français, à une petite journée de Velare, perdirent plusieurs hommes, eurent leur camp pillé, et retournèrent au camp des Anglais. Le roi de Maïssour, qui avait pris 6,000 Mahrattes à sa solde, en envoya 1,000 pour soutenir le capitaine Clive dans la province d'Arcate, et, au commencement de décembre 1751, 500 autres, sous les ordres d'Irmis-khan, à Trichenapaly. Le lendemain de leur arrivée, les Mahrattes pillèrent le camp situé près du roc français, emportèrent tout ce qu'ils y trouvèrent, et combattirent plusieurs fois ensuite avec succès, 1752. Soutenus par deux compagnies de Topasses à leur solde, ils canonnèrent Trivady, furent défaits par le major Laurence, janvier 1753, et se retirèrent à la nouvelle de la mort de Baziuro, neveu de Morarao, celui qui avait secouru le capitaine Clive après le siége d'Arcate. Le 28 août 1753, 3,000 cavaliers mahrattes et maïssouriens attaquèrent aux Cinq-Rocs une escorte d'Européens et les mirent en fuite. Passés à la solde des Français, ils firent une excursion dans le royaume de Tanjaour, et y mirent tout à feu et à sang. Scheabeddin, ministre du mogol Hamet-Schah depuis 1748, prit 30,000 Mahrattes à sa solde pour s'opposer aux tentatives des Rajpouts du sud-ouest de Delhy qui voulaient recouvrer plusieurs pays qui leur avaient appartenu autrefois, 1753. L'année suivante, 1,200 Mahrattes pénétrèrent dans le royaume de Tanjaour, pillant et brûlant tout sur leur passage, furent défaits complétement par Manogi, et perdirent 800 hommes, 1754. Réunis aux Maïssouriens, sous la conduite de Morarao et Irmiskhan, ils attaquèrent les Anglais près de Kelly-Cottah, leur enlevèrent toutes leurs provisions de guerre et 700 livres sterling en argent (157,500 liv.), 15 février 1754. Morarao, fatigué de la guerre, se retira avec toutes ses troupes à Volgoudahouram, et, au commencement de juillet 1754, passa dans son pays, situé à environ 100 milles au nord-est d'Arcate. Il érigea une principauté dépendante du souba du Décan, mais indépendante de sa propre nation. Nadir-Chah, successeur de Morarao, marcha contre le grand mogol, et tenta de substituer dans l'Inde sa domination à celle de ce prince. Il fut vaincu à Panipet, 1761, par les Anglais auxiliaires du mogol, et fut obligé de se retirer. La guerre, renouvelée en 1774, ne se termina qu'en 1780. Enfin, après la chute de Tippo-Saïb, 1799, et la conquête du Maïssour par les Anglais, ils reprirent une dernière fois les armes, et ne furent complétement soumis qu'en 1818. Depuis lors, leur prince est pensionnaire de la compagnie anglaise des Indes. V. **INDES** et **MAISSOUR.**

MAI (Journée du 31). Le 18 mai 1793, Guadet, l'un des chefs de la Gironde, sous le prétexte que le parti populaire avait le projet de décimer et de dissoudre la Convention, était venu présenter à cette assemblée un projet de décret, ordonnant que les autorités de Paris seraient cassées et remplacées provisoirement, dans les 24 heures, par les présidents des sections. Cette motion excita les murmures, et sur la proposition de Barrère, l'assemblée décréta la création d'une commission composée de 12 membres, chargée d'examiner les arrêtés pris par la commune depuis un mois. Les membres qui composaient cette commission furent pris dans les rangs de la droite et parmi les ennemis de la Montagne. C'étaient Boileau, la Hosdinière Vigie, Boyer Fonfrède, Rabaud Saint-Étienne, Kervelegan, Saint-Martin Valogne, Gomaire, H. Larivière, Bergoeing, Gardien et

Mollevaut; tous, à l'exception de Bergoeing, de Boyer Fonfrède et de Saint-Martin, étaient d'un patriotisme plus que suspect. Ils profitèrent de leur pouvoir pour obtenir un décret qui mettait la Convention sous la sauvegarde des bons concitoyens, et firent arrêter immédiatement plusieurs membres de la commune, plusieurs présidents de sections, et le substitut Hébert. Le 29, la commune se réunit, les membres demandèrent la mort de 23 chefs du parti Girondin, et tout le monde convint que la Convention n'était plus en état de sauver la France. Le 30, des pétitions vinrent demander à la Convention la suppression des Douze. Enfin, le 31, les 48 présidents de sections et les 48 membres des comités révolutionnaires se réunirent avec une partie des électeurs de Paris. Ils cassèrent le corps municipal et le recréèrent sous le titre de municipalité révolutionnaire, avec des pouvoirs illimités. Henriot fut nommé commandant de la garde nationale en remplacement de Santerre, qui partit pour la Vendée, et les barrières furent fermées. Pache, maire de Paris, à la tête du comité d'insurrection, demanda un décret d'accusation contre les députés proscrits et contre les membres de la commission des Douze; la fixation du pain à 3 sous (assignats), l'incarcération des ministres Lebrun et Clavière, et la levée d'une armée révolutionnaire de sans-culottes. Le même jour, la commission fut dissoute; mais ce résultat ne suffisant pas à l'opinion populaire, le 1er juin le comité d'insurrection renouvela à la Convention ses demandes de proscription contre les Girondins; et le lendemain 2, une nouvelle insurrection eut lieu plus redoutable encore que celle du 31 mai. Henriot fit entourer la Convention par 100,000 hommes et 150 pièces de canon. Le comité d'insurrection renouvela ses pétitions; Lanjuinais demanda, mais en vain, que ce comité fût cassé. Le comité, admis à la barre, présenta ses listes de proscriptions, et comme l'on passait à l'ordre du jour, les pétitionnaires se précipitèrent sur les proscrits, et menacèrent de les massacrer au sein même de l'assemblée. La Convention alors prononça le décret qui mettait en arrestation, sous la sauvegarde du peuple français, et la loyauté des habitants de Paris, les députés Gensonné, Guadet, Brissot, Gorsas, Pétion, Vergniaud, Salles, Barbaroux, Chambon, Buzot, Biroteau, Lidon, Lassource, Lanjuinais, Grangeneuve, Lehardy, Lesage (d'Eure-et-Loir), Louvet et Valazé; les ministres Clavière, de l'instruction publique, et Lebrun, des affaires étrangères, ainsi que tous les membres de la commission des Douze, à l'exception de Boyer Fonfrède et de Saint-Martin Valogne.

MAILLA ou MAILLAC (Joseph-Anne-Marie de **MOYRIA** de), jésuite missionnaire, né au château de Maillac, 1679, fut envoyé en Chine, 1702; dressa la carte de la Chine et de la Tartarie, et reçut en récompense le titre de mandarin de l'empereur Khang-Hi. Il mourut à Péking, 1748. On a de lui une traduction française du *Thoung-kian-kang-mou*, et des lettres imprimées de l'histoire générale de la Chine.

MAILLARD (Olivier), docteur de Sorbonne et professeur de théologie, né en Bretagne, 1440, mourut près de Toulouse, 1502; fut prédicateur de Louis XI, contre lequel il lança des traits piquants dans un grand nombre de ses sermons. Louis XI l'ayant fait prévenir qu'il le ferait jeter à l'eau s'il continuait, Maillard lui fit répondre: « Je serai plus tôt en paradis qu'il n'y arrivera avec « ses chevaux de poste. » Nous avons de lui en style macaronique le *Précis de ses sermons*, la *Confession générale du frère Olivier Maillard*, la *Conformité et correspondance des saints mystères de la messe à la passion de Jésus-Christ*.

MAILLE-BREZÉ, maison de Touraine, connue dès le 11e siècle.—Jacquelin de Maillé, chevalier du Temple, 1200, périt en combattant contre les infidèles. — Simon de Maillé, fils de Guy de Maillé, gouverneur d'Anjou, né en 1515, fut tiré de l'ordre de Cîteaux, où il était abbé, pour être archevêque de Tours, et mourut en 1597. — Urbain de Maillé, capitaine des gardes du roi, maréchal de France, ambassadeur près Gustave le Grand, roi de Suède, 1631; gouverneur d'Anjou, 1636; vice-roi de Catalogne, 1642; mourut au château de Milly, près de Saumur, 1650. Il avait épousé la sœur du cardinal Richelieu. — Armand de Maillé, fils du précédent, duc de Fronsac et de Caumont, amiral de France, né en 1619, fit la guerre de Flandre, 1638; commandait une escadre au siége de Cadix, 1640, et fut tué d'un coup de canon au siége d'Orbitello, 1646.

MAILLEBOIS (Jean-Baptiste-François **DESMARETS**, marquis de), maréchal de France, fils de Nicolas Desmarets, contrôleur général et petit-fils de Colbert, né à Paris, 1682, mourut dans cette ville, 1762. Il fit le siége de Lille, 1708; soumit la Corse, 1739; défit les Autrichiens et les Piémontais entre Valence et Alexandrie, 1745, et exécuta une retraite honorable dans la guerre contre les Autrichiens en faveur de l'infant don Philippe, 1746. — Maillebois (Ives-Marie Desmarets, comte de), fils du précédent, lieutenant général, gouverneur de Douay, né en 1715, fit la guerre d'Italie avec son père, 1746; figura avec gloire à la prise du Port-Mahon, 1748; fut renfermé dans la citadelle de Doullens, en punition d'un mémoire qu'il publia contre le maréchal d'Estrées, et n'obtint sa liberté qu'en 1784. Il fut dénoncé à l'Assemblée nationale, 1790, comme ayant rédigé un plan de contre-révolution; il se retira dans les Pays-Bas, et mourut à Liége, 1791.

MAILLERAYE (La). V. **MEILLERAYE** (La).

MAILLET (Benoît de), né à Saint-Mihiel, 1656, fut consul général de France en Égypte, et inspecteur des établissements français dans le Levant et sur les côtes de Barbarie. Il mourut à Marseille, 1738, laissant plusieurs ouvrages, entre autres une *Relation de l'Abyssinie* et une *Description de l'Égypte*.

MAILLET DUCLAIRON (Antoine), commissaire de la marine et du commerce royal en Hollande, né à Henrigny, près Mâcon, 1721, mort à Paris, 1809, a laissé un *Essai sur la connaissance du théâtre français*; *Éloge du maréchal de Saxe*.

MAILLOTINS, nom donné aux auteurs d'une sédition qui éclata dans Paris peu de mois après l'avénement de Charles VI, 1380. Pendant la minorité de ce prince, les ducs d'Anjou, de Berri et de Bourgogne exploitaient la France. Tous les services publics étaient arrêtés, et les troupes, sans solde, se jetaient sur les paysans pour se payer par leurs mains. L'Ile-de-France fut livrée au pillage, les villageois torturés, leurs femmes et leurs filles violées. Le duc d'Anjou fit augmenter le prix du sel, et, par suite de nouvelles exactions de sa part, la capitale se souleva, et les bourgeois tinrent, le 15 novembre 1380, une assemblée dans le parloir aux Bourgeois, devant le Châtelet. Sur l'exhortation d'un cordonnier qui engageait ses concitoyens à ne pas laisser plus longtemps violer leurs priviléges, et à périr plutôt pour la défense de leurs libertés, 300 hommes du peuple forcèrent Jean Culdaë, prévôt des marchands, de venir avec eux auprès du duc d'Anjou, et furent bientôt suivis de tout le reste de la bourgeoisie. Le duc d'Anjou leur promit une réponse pour le lendemain, et abolit, le vendredi 16 novembre 1380, tous les aides, subsides, fouages, impositions, gabelles, treizième et quatorzième deniers

établis depuis Philippe le Bel. Voulant ensuite rétablir les impôts, il assembla les états de la Langue d'Oil, janvier 1381; mit à ferme une aide du douzième denier sur les comestibles vendus dans Paris, et en fit faire la proclamation le 28 février. Le 1er mars, les percepteurs qui se présentèrent aux halles pour demander l'impôt sur un peu de cresson que venait de vendre une vieille femme, furent assaillis et roués de coups. Le cri aux armes ! se fit entendre. Le peuple se porta à l'Arsenal et n'y trouva que des maillotins, espèce de maillets de plomb, dont il s'empara, faute de mieux; d'où le nom de maillotins. Tous les percepteurs périrent sous ces maillets. Les insurgés forcèrent ensuite l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, le Châtelet et l'Évêché, et mirent en liberté les prisonniers qu'ils y trouvèrent. Le tumulte ne dura qu'un jour; tout était calme quand le roi rentra dans Paris. Le duc d'Anjou fit désarmer les bourgeois, pendre tous ceux qui avaient marqué dans la sédition, et rétablir, dans toute leur rigueur, les impôts qui avaient occasionné ce mouvement. Bientôt le peuple de Paris et de la province se révolta de nouveau. Le duc d'Anjou, pour mettre fin à tous ces troubles, recommença les exécutions, fit subir le dernier supplice à plus de 100 bourgeois, entre autres à l'avocat général Desmarets, vieillard de 70 ans, et les supplices durèrent pendant quinze jours. Le roi, sur un échafaud dressé dans la cour du palais, accorda la grâce à tous les prisonniers qui restaient, et fit capituler un à un tous les riches bourgeois, qui furent taxés chacun à 3,000, 6,000 ou 8,000 francs pour leur rançon, et le produit monta à 960,000 florins. On rétablit ensuite la gabelle et les impôts supprimés. Tel fut le déplorable résultat de la révolte des maillotins.

MAILLY, famille noble et ancienne de Picardie, qui tire son nom du bourg de Mailly, près d'Amiens. Elle donna naissance à quatre sœurs qui furent successivement maîtresses de Louis XV : l'aînée, Louise-Julie de Mailly de Nesle, dame d'honneur de la reine, née en 1710, mariée au comte Alexandre de Mailly, son cousin, 1726, devint la maîtresse de Louis XV, 1736, avec ses sœurs cadettes, la duchesse de Lauraguais et la comtesse de Vintimille. Cette dernière étant morte en couches, 1741, Marie-Anne de Mailly, marquise de La Tournelle, la plus jeune des sœurs, demeura seule maîtresse du roi, et réussit à éloigner de lui la comtesse de Mailly, qui se retira dans un couvent, où elle mourut, 1751. Les demoiselles de Mailly avaient pour père Louis III de Mailly, marquis de Nesle, capitaine de la compagnie des gendarmes écossais.

MAILLY (Le chevalier de), littérateur, filleul de Louis XIV, mort dans l'obscurité à Paris, 1721, fort avancé en âge. Il laissa un grand nombre d'ouvrages, entre autres : *la Vie d'Adam*; *Rome galante*; *Amours des empereurs romains*; *Histoire de la république de Gênes*.

MAILLY D'HAUCOURT (Joseph-Augustin, comte de), maréchal de France, né en 1708, entra au service, 1726; fit le siége de Kehl, 1733; fut nommé commandant du Roussillon; commanda l'une des quatre armées décrétées par l'Assemblée nationale, 1790; donna sa démission la même année, en apprenant le départ du roi et de sa famille; jura au roi de mourir à ses côtés ou de relever le trône, 10 août 1792; et fut décapité à Arras, 1794.

MAILLY DE CHATEAU-RENAUD (Antoine), député à la Convention nationale et membre du conseil des Anciens, fut élu député par le département de la Haute-Saône, 1789, et y prit rang parmi les plus ardents républicains. Dans le procès du roi, 1793, il vota pour la peine la plus sévère; prit une grande part à la rédaction du journal ultra-radical : *la Bouche de fer*, et, à la sortie du conseil des Anciens, 1798, fut nommé maire de la ville de Vesoul. Il exerça ces fonctions jusqu'à la première restauration, 1814; rentra alors dans la vie privée, et mourut dans ses terres à un âge très-avancé.

MAILLY (Jean-Baptiste), historien, né à Dijon, 1744, mort dans cette ville, 1794, fut nommé professeur d'histoire au collége de Godrau, et membre de l'Académie de Dijon. Il laissa les ouvrages suivants : *l'Esprit de la fronde*; *l'Esprit des croisades*; *Fastes juifs, romains et français*.

MAIMONIDE ou **MOISE**, fils de Maïmon, le plus célèbre des rabbins, né à Cordoue, 1131, ou 1136 suivant les Juifs, mais plus probablement en 1139, étudia la philosophie et la médecine; approfondit la jurisprudence et la théologie des Juifs. Il était très-versé dans les mathématiques, et écrivait également bien en arabe et en hébreu. Les plus importants de ses ouvrages sont : *l'Iad-Khasacah*, ou *la Main-forte*; *le Docteur des Perplexes*.

MAIN DE JUSTICE, espèce de sceptre que l'on met à la main gauche du roi revêtu de ses ornements royaux. Ce bâton, d'une coudée de haut, est surmonté de la figure d'une main, faite en ivoire. Nos rois s'en servaient principalement à leur sacre. La main de justice se trouva pour la première fois sur le sceau de Hugues-Capet, 987. Depuis ce prince, elle ne parut plus jusqu'à Louis X, dit le-Hutin, 1314. Ce dernier et ses successeurs jusqu'à Charles V, 1370, la portèrent à la main gauche, et le bâton royal dans la droite. Charles VI fut le premier qui introduisit l'usage de porter le sceptre avec la main de justice, 1380. Henri V, roi d'Angleterre, qui se disait roi de France, fit représenter sur ses sceaux deux mains de justice, pour marquer son autorité sur l'un et l'autre royaume, 1424. La main de justice n'existe pas sur les sceaux des empereurs d'Allemagne, mais elle se trouve sur celui de l'empire français, 1804. Guaimar, prince de Salerne, au 11e siècle, est représenté tenant dans sa main droite un sceptre fleurdelisé, et élevant fort haut sa main gauche; son contresceel porte une main seule, dont le doigt du milieu est recourbé.

MAINA ou **MAGNE**, pays de Grèce (Morée), comprend la partie sud-est de l'ancienne Laconie, entre les golfes de Coron et de Kolokythia. Ce pays se divisait en Maïna du sud, dont Chimava était le chef-lieu, et Maïna oriental, chef-lieu Marathonisi. Les Maïnotes prétendent descendre des Éleuthéro-Lacons, les premiers habitants. Ils ont longtemps lutté avec les Turcs et contribué puissamment à conquérir l'indépendance de la Grèce. Leurs chefs s'appelaient géronde, et le chef suprême protogéronde : cette dignité fut jusqu'au 17e siècle héréditaire dans une branche de la famille Comnène, descendante de David Comnène, dernier empereur de Trébisonde.

MAINE, un des États de l'Union, de l'Amérique du Nord, est borné au nord par le haut Canada, à l'est par le Nouveau-Brunswick, à l'ouest sur le New-Hamsphire, au sud et sud-est par l'Atlantique. Ce pays fut découvert, 1497, et ne fut colonisé que de 1635 à 1654 par les Anglais et les Français qui y fondèrent plusieurs établissements. En 1789, cette colonie ne comptait que 13,000 Européens; il se détacha, 1820, de l'État de Massachussets, sous la protection duquel il s'était mis dès 1652, et prit à cette époque le titre d'État. Les limites du Maine, contigu au nord, à l'est et à l'ouest avec les possessions anglaises, sont encore contestées entre les Américains et les anglais.

MAINE, ancienne province de France, était bornée au

nord par la Normandie, à l'est par l'Orléanais, au sud par l'Anjou et la Touraine, et à l'ouest par la Bretagne. Elle formait avec le Perche le grand gouvernement de Maine et Perche, et se divisait en haut et bas Maine, dont la capitale était le Mans. Cette province forme aujourd'hui les départements de la Sarthe et de la Mayenne.

MAINE (Vicissitudes du). Ce pays était, dans l'origine, habité par 3 peuples différents : les *Aulerci Cenomani*, les *Aulerci Diablinte* et les *Arvii*. Sous les Romains il était compris dans la 4e Lyonnaise. Les Manseaux, vers l'an 600 av. J.-C., accompagnèrent Bellovèse, leur chef, dans son émigration, et bâtirent, dans la partie de l'Italie appelée par les Romains Gaule cisalpine, les villes de Trente, Crème, Bergame, Brescia, Crémone, Mantoue et Vérone. Ceux qui restèrent dans les Gaules se confédérèrent avec les Arvernes (Auvergnats), et défendirent leur liberté contre César, av. J.-C. 50 ; obéirent ensuite aux Francs, 460, et se trouvaient gouvernés, vers l'an 500, par Rigomus, prince du sang mérovingien. Clovis envoya contre lui une armée qui dévasta le pays, s'empara de Rigomus, et le fit massacrer, 508. Le massacre cessa en 510, à la prière de saint Principe, évêque du Mans ; mais le pays fut réuni au royaume de Clovis ; et les successeurs de ce prince établirent des comtes bénéficiers pour administrer cette province. Childebert III, par ordonnance datée de la 4e année de son règne, 698, laissa le choix de ces comtes à l'évêque diocésain, aux abbés et aux notables du pays. De là des violences et des désordres, au milieu desquels certains individus usurpèrent l'autorité, et furent eux-mêmes dépouillés par d'autres. Tels furent Rotgaire, Henold, Hatton, Roger, Milon et Grippon, fils de Charles-Martel, à qui ses 2 frères, Karloman et Pepin, vers l'an 740, enlevèrent le Maine et tout ce qui lui était revenu de la succession de leur père. Le Maine fut ensuite compris dans le duché de France, qui commença à se former sous le règne de Charles le Chauve, 861. (V. **FRANCE.** Vicissitudes du duché de.) Il paraît toutefois que le Maine était un comté à part avant l'érection du duché de France, puisqu'on trouve, sous le règne de Louis le Débonnaire, 814-840, un Roricon, comte du Maine. Ce prince avait épousé Rotrude, fille ainée de Charlemagne, et en avait eu, entre autres enfants, Roricon II, un de ses successeurs ; Gotfrid, qui remplaça son frère, et Gozlin, abbé de Saint-Maur-sur-Loire, 845, puis évêque de Paris, mort en 886, défendant cette ville contre les Normands, qui en faisaient le siége. Roricon mourut en 841, et eut pour successeur Gauzbert, dont on ignore l'origine. Charles le Chauve, obligé, en 849, d'évacuer les villes de Nantes et de Rennes, qu'il venait d'enlever aux comtes Noménoé et Lambert, chargea Gauzbert de continuer la guerre contre les 2 comtes. Celui-ci fit prisonnier Garnier, frère de Lambert, et le livra au roi. Il perdit la ville du Mans, 850 ; eut sa revanche 2 ans après, 852, et périt lui-même dans une bataille, 853. Il eut pour successeur Roricon II, fils de Roricon Ier, qualifié du titre de comte d'Anjou, dans une charte de Saint-Maur-sur-Loire, mort en 866, dans un combat contre les Normands. Après lui, vint Golfrid ou Gorfrid, son frère. Ce dernier, dévoué à Charles le Chauve, se révolta contre Louis le Bègue, fils de ce prince, 877, et fut, pour ce motif, destitué. Le Perche passa alors sous la suzeraineté des ducs de France, Eudes, depuis roi de France, 887-893 ; Robert, frère d'Eudes, mort en 923 ; et Hugues le Grand, frère de Hugues Capet, mort en 975. Hugues établit Hugues Ier, fils de David, seigneur puissant de ces contrées, comte du Maine ; et quelques années après, le nouveau comte prit les armes en faveur d'Eudes II, comte de Champagne, attaqué par Richard II, duc de Normandie, 1006. Hugues mourut en 1015, et laissa pour lui succéder un fils du nom d'Herbert, surnommé *Éveille-Chien*, parce que dans ses expéditions militaires il profitait ordinairement de la nuit pour surprendre ses ennemis. Herbert soutint la guerre contre Foulques Nerra, comte d'Anjou, qui voulait joindre le Maine à ses États ; se fit, par son courage, un ami de ce prince, et s'unit à lui contre Eudes II, comte de Blois, qu'ils battirent le 6 juillet 1016, près de Pont-le-Voi. Il attaqua ensuite Guillaume Ier, comte du Perche ; le battit, et fut battu à son tour, 1020-1022. En 1026, Foulques Nerra, comte d'Anjou, attira Herbert à Saintes, dont il était le maître, sous prétexte de lui donner cette ville en fief ; le retint 2 ans prisonnier, et ne lui rendit la liberté qu'en 1098, moyennant une forte rançon. Il fut excommunié, en 1031, par l'évêque du Mans, Avesgaud de Bellesme, à la suite de plusieurs querelles qu'ils avaient eues ensemble, et mourut le 15 avril 1036. Il eut pour successeur Hugues II, son fils, mis, vu son bas âge, sous la tutelle d'Herbert Baccon, son grand-oncle. Celui-ci entreprit de dépouiller son pupille, et fut traversé dans ses projets par l'évêque Gervais, de Château-du-Loir, parrain du jeune comte. Baccon, maître des lieux, chassa le prélat du Mans, et ne lui permit de rentrer qu'en 1038. Ce dernier, trop faible pour résister, implora alors le secours de Geoffroi Martel, comte d'Anjou, et parvint, à l'aide de ce prince, à chasser l'usurpateur et à mettre Hugues en jouissance du comté du Maine. Geoffroi s'empara de Gervais, 1040, le retint prisonnier, et commanda en souverain dans le Maine pendant tout le règne du comte Hugues II, mort le 6 avril 1051, et durant la minorité de Herbert II. Il mourut en 1060, Herbert en 1062, et ce dernier eut pour successeur Gauthier, comte du Vexin, marié à Biote, fille d'Herbert Éveille-Chien, dépossédé, en 1063, par Guillaume le Bâtard, duc de Normandie. Guillaume eut pour compétiteur Geoffroi, seigneur de Mayenne, qu'il réduisit à lui demander la paix, 1064 ; bientôt la noblesse du Maine, à la tête de laquelle se mit le vicomte Herbert, lasse de la domination normande, fit alliance avec Geoffroi le Barbu, comte d'Anjou, 1065, et Guillaume, pour prévenir les effets de cette ligue, céda au comte d'Anjou la suzeraineté territoriale du Maine, s'en réservant la souveraineté. En 1069, tandis que Guillaume était occupé à réduire les Anglais, les Manseaux se révoltèrent, firent venir d'Italie Atton ou Azzon, marquis de Ligurie, avec sa femme Gersende, fille d'Herbert Éveille-Chien, et le reconnurent pour leur comte. Celui-ci les ayant abandonnés, 1071, les révoltés reconnurent d'abord Hugues, fils d'Atton, encore en bas âge, et le mirent sous la garde du seigneur de Mayenne ; mais dans la suite, ils se révoltèrent contre ce seigneur, appelèrent pour le déloger du Mans Foulques le Rechin, comte d'Anjou, et lui livrèrent la place, 1074. Foulques, obligé de se retirer devant les forces supérieures de Guillaume, 1075, intrigua sous main et parvint à faire révolter presque toute la province en sa faveur, après le départ du roi d'Angleterre. Il signa une ligue avec le duc de Bretagne, 1078 ; marcha contre Jean, seigneur de la Flèche, et l'assiégea dans sa ville. Guillaume vint au secours de Jean, et les deux armées allaient en venir aux mains, quand un cardinal et quelques moines, auxquels se joignirent les comtes d'Évreux et de Bellesme, parvinrent à un accommodement, d'après lequel le comte d'Anjou conserva la suzeraineté du Maine, et Robert, fils aîné de Guillaume, lui fit hommage en même temps, 1081. L'année suivante, 1082, Foulques s'empara de la Flèche et

la brûla. En 1083, Hubert, vicomte du Mans, gendre de Guillaume Ier, comte de Nevers, se brouilla avec le roi Guillaume, et se cantonna dans le château de Sainte-Suzanne sur les confins de l'Anjou et du Maine, faisant de là des courses sur les Normands, chargés de garder la dernière de ces provinces. Guillaume, pour le tenir en bride, fit bâtir un fort dans le Val-Bengi, et partit ensuite pour la Normandie, où l'appelait une révolte de son fils Robert. La guerre continua dans le Maine pendant 3 ans, 1083-1086, et pour l'obtenir, Guillaume offrit lui-même au vicomte du Mans de le rétablir dans toutes ses dignités. Robert Courte-Hense, fils aîné de Guillaume le Bâtard, succéda en 1087 au comté du Maine, dont il avait fait hommage en 1078 à Foulques le Rechin, comte d'Anjou. Les Manseaux, profitant de la nonchalance de Robert, voulurent se soustraire à l'obéissance des Normands, 1088, et se révoltèrent sous les ordres de Payen de Montdoubleau et de Robert Quarrel. Battus une première fois, ils se révoltèrent de nouveau, 1089, et ne déposèrent les armes que par égard pour Foulques le Rechin, qui obtint en cette circonstance la main de Bertrade de Montfort, nièce de Simon, comte d'Évreux. La même année, les troubles recommencèrent. Hélie, seigneur de la Flèche, s'empara du château de Bâlon, s'introduisit au Mans, et envoya l'évêque Hoël prisonnier au château de la Flèche. Les seigneurs irrités opposèrent alors Hugues, fils du marquis Atton (*voy.* plus haut), qui d'Italie était venu s'établir à Langres, et le proclamèrent comte du Maine à la Châtre-sur-Loire. Ce nouveau comte, piqué du mépris que les habitants témoignaient pour sa personne, vendit son comté 10,000 sous d'or, à Hélie de la Flèche, son cousin, dont il a déjà été question, et s'en retourna en Italie. Hélie, fils de Jean de Beaugenci, seigneur de la Flèche, et arrière-petit-fils d'Herbert Éveille-Chien, par Paul, son aïeule paternelle, femme de Lancelin Ier, seigneur de Beaugenci, prit alors possession du Maine, d'abord comme l'ayant acquis de Hugues, ensuite comme descendant des anciens souverains de ce comté. En 1096, il se disposait à accompagner Robert, duc de Normandie, à la première croisade, quand ayant su que Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, se disposait à attaquer le Maine, il changea d'avis et mit son pays en état de défense. Guillaume se mit en marche pour la conquête du Mans, 1098. Guillaume de Bellesme, général de ses troupes, attira Hélie dans une embuscade, le fit prisonnier, 28 avril 1098, et le conduisit au roi d'Angleterre, qui se disposa immédiatement à se rendre maître du Mans; mais il apprit bientôt que Foulques, comte d'Anjou, l'avait prévenu et était entré le 1er mai dans la ville, à la tête de ses troupes. Guillaume, à cette nouvelle, part pour le Mans, met le siége devant cette ville, et il était prêt de se rendre maître de la place, quand, à la suite d'un conseil, Foulques lui fit offrir de la lui livrer, à condition de remettre Hélie et les autres prisonniers en liberté. Hélie, devenu libre, assembla une armée et vint mettre le siége devant le Mans, 1099. Il fut obligé de le lever à l'approche du roi; mais l'année suivante, ce prince étant mort le 2 août, les Manseaux ouvrirent leurs portes à Hélie, 1100. En 1106, Hélie accompagna Geoffroi Martel, fils de Foulques le Rechin. Il combattit la même année avec les Manseaux, à la bataille de Tinchebrai, livrée le 27 septembre, par Henri Ier, au duc Robert, son frère, et mourut en 1110, ne laissant que deux filles. Sibylle, l'aînée, épousa Foulques V, dit le Jeune, fils de Foulques le Rechin, alors comte d'Anjou, et depuis roi de Jérusalem, 1131. Foulques partit en 1129 pour la Terre-Sainte, et fit cession de ses comtés d'Anjou et du Maine à son fils Geoffroi Plantagenet, duc de Normandie, 1149, mort en 1151; vinrent ensuite roi d'Angleterre, 1151-1189. Richard-Cœur-de-Lion, 1189-1199, et Jean-sans-Terre. Sous ce dernier règne, Artur, petit-fils de Henri II et d'Éléonore de Guienne, par Geoffroi, son père, comte de Bretagne, frère du roi Jean, disputa à ce dernier la succession continentale de Richard. Il se rendit maître du Maine et de l'Anjou, et en fit hommage, en 1200, à Jean sans-Terre, grâce à la médiation de Philippe-Auguste. La guerre recommença, 1202. Arthur, fait prisonnier par les troupes de Jean, fut égorgé par ce dernier à Rome, 3 avril 1203, et bientôt Bérangère de Sicile, veuve de Richard Cœur-de-Lion, ne pouvant compter sur la bonne foi du roi Jean, son beau-frère, pour son douaire, s'adressa au roi Philippe-Auguste, et obtint de ce prince, en 1204, après la confiscation des provinces anglaises sises en France, la seigneurie du Maine. Bérangère mourut de 1230 à 1234, et Marguerite de Provence, en épousant saint Louis, 27 mai 1234, reçut en don la ville du Mans pour en jouir de la même manière que Bérangère en avait joui. Marguerite posséda ce comté jusqu'en 1246; elle l'échangea alors contre la ville d'Orléans, et saint Louis en investit immédiatement son frère, Charles Ier, comte d'Anjou et de Provence. Charles eut pour successeurs Charles II, 1285; Charles III, 1290; Philippe, 1317, roi de France, en 1328, sous le nom de Philippe VI; Jean, 1332; ce prince monté sur le trône, 1350, réunit le Maine à la couronne, et en dota, en 1356, Louis Ier, son second fils. Louis eut pour successeurs Louis II, 1384, Louis III, 1417, enfin René, duc de Lorraine et de Bar, 2e fils de Louis II, 1434. Ce dernier céda, en 1440, le comté du Maine à Charles, son frère, comte de Mortain. Ce prince se trouva la même année à l'assemblée, qui fut tenue à Bourges pour la pragmatique; il reçut le gouvernement du Languedoc, 1443, recouvra la ville du Mans, jusqu'alors possédée par les Anglais, 16 mars 1448, refusa de faire partie de la ligue du bien public, se trouva à la bataille de Monthléri, où il prit honteusement la fuite, 16 juillet 1465, et mourut en 1472. Il eut pour successeur Charles II, son fils, mort sans enfants, 12 octobre 1481. La veille de sa mort, il avait institué le roi Louis XI son héritier universel. Le comté du Maine fut alors réuni à la couronne. Il en fut de nouveau aliéné par Henri II, en faveur d'Alexandre-Édouard, son 3e fils. Ce dernier, élu roi de Pologne, 1573, le céda à François, son frère, duc d'Alençon, et ce dernier étant mort sans enfants, 1584, le Maine fut alors réuni définitivement à la couronne. Louis XIV donna le titre de duc du Maine à l'un des fils qu'il avait eus de madame de Montespan. (*Voyez* ci-après.) V. FRANCE (duché de).

Chronologie historique des comtes du Maine.

Gauzbert, 841-853. — Roricon, 853-866. — Golfred, 866-877. — Eudes, 877-893. — Robert, 893-923. — Hugues le Grand, 923. — Hugues Ier, 955-1015. — Herbert Ier, 1015-1036. — Hugues II, 1036-1051. — Herbert II, 1051-1062. — Gauthier, 1062-1063. — Guillaume le Bâtard, 1063-1087. — Robert Courte-Hense, 1087-1090. — Hélie, 1090-1110. — Foulques, 1110-1129. — Geoffroy, 1129-1151. — Henri, 1151-1189. — Richard Cœur-de-Lion, 1189-1190. — Jean-sans-Terre, 1190-1204. — Bérangère, 1204-1234. — Marguerite de Provence, 1234-1246. — Charles Ier, 1246-1285. — Charles II, 1285-1290. — Charles III, 1290-1317. — Philippe, 1317-1332. — Jean, 1332-1356. — Louis Ier, 1356-1384. — Louis II, 1384-1417. — Louis III, 1417-1434. — René, 1434-1440. Charles IV, 1440-1472. — Charles V, 1472-1481. — Réunion, 1481.

MAINE (Louis-Auguste de Bourbon, duc du), fils de Louis XIV et de madame de Montespan, né en 1670, fut légitimé par le roi, qui lui donna le rang de prince du sang et le déclara habile à succéder, 1710; mais il fut dépouillé de ses prérogatives à la mort du roi. La duchesse du Maine, irritée, fit alors entrer son mari dans la conspiration de Cellamare; cette intrigue fut découverte, et il fut enfermé à la citadelle de Doullens, 1718. Il se réconcilia dans la suite avec le régent, et fut revêtu de hautes dignités qu'il conserva jusqu'à sa mort, 1736. Ce prince avait épousé Anne-Louise de Bourbon, petite-fille du grand Condé, morte en 1753, à l'âge de 77 ans.

MAINE DE BIRAN, philosophe, né à Chanteloup, 1770, mort à Paris, 1824, fut, du temps de l'empire, sous-préfet de Bergerac, puis membre du Corps législatif. Il fit partie de la commission qui protesta contre la tyrannie impériale, 1813; fut député sous la restauration et conseiller d'État. Il s'adonna à la philosophie, s'attacha à rétablir les droits de la puissance active et volontaire, méconnue par Condillac et Cabanis, ses maîtres, fit un mémoire sur l'influence de l'habitude, couronné par l'Institut, 1802, publia un mémoire sur la décomposition de la pensée, 1805, et composa, avant sa mort, 1821, ses *Nouvelles considérations sur les rapports du physique et du moral.*

MAINFROI ou **MANFRED**, fils naturel de l'empereur Frédéric II, fut, à la mort de son frère Conrad, 1254, chargé d'administrer les royaumes de Naples et de Sicile pendant la minorité de Conradin, son neveu. Il s'empara du royaume, 1258, au préjudice du fils de Conrad; fut excommunié par le pape Urbain IV, qui donna ses États à Charles d'Anjou, frère de saint Louis, et fut tué à la bataille de Grandella, gagnée en 1266, par le prince français.

MAINMORTE. Le droit de main morte ou puissance morte était, dans le temps de la féodalité, le droit qu'avait le seigneur de faire couper la main droite de son mainmortable décédé, pour marquer que cette main avait appartenu au seigneur, et qu'elle ne pouvait plus le servir. L'abbé Dutemps, dans le panégyrique de saint Louis, retrace l'origine de cette coutume humiliante pour l'humanité, et la rapporte à la fin du 11e siècle. Louis XVI abolit le droit de mainmorte dans ses domaines, par un édit du mois d'août 1779.

MAINTENON (Françoise D'AUBIGNÉ, marquise de), petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, née dans la prison de Niort, 1635, où ses parents étaient détenus comme protestants, s'attacha au catholicisme, vécut misérable jusqu'en 1659, épousa le poëte Scarron, et reçut chez elle tout ce qu'il y avait de plus spirituel à Paris. Devenue veuve, 1660, elle obtint une pension de 2,000 fr. comme veuve de Scarron; fut chargée par Louis XIV d'élever les enfants qu'il avait eus de madame de Montespan, 1669; acquit beaucoup de crédit auprès du roi, et obtint la terre de Maintenon érigée pour elle en marquisat, 1674. Après la mort de la reine, 1683, Louis s'unit avec elle par un mariage secret, 1684 ou 1685. Madame de Maintenon fonda à Saint-Cyr une maison religieuse pour l'éducation des jeunes filles nobles et pauvres, 1685. A la mort de Louis XIV, 1715, elle s'y retira, et y mourut, 1719. La Beaumelle a publié un recueil des lettres de madame de Maintenon, 1752, 1756. Il a paru ensuite des lettres de cette dernière et de madame des Ursins, 1826. V. FAVORITES.

MAIRE DU PALAIS, *Magister palatii, præfectus prætorio.* On appelait ainsi, sous les rois de la première race, les officiers chargés du gouvernement intérieur du palais. Ils n'eurent qu'une autorité subalterne jusqu'à Clotaire II; mais, à la mort de Chilpéric, 584, la France entière se trouvant entre les mains de trois princes mineurs, Clotaire, âgé de 15 ans, Théodebert, de 10, et Thierry, de 9, les maires du palais acquirent une grande puissance, 598, et devinrent presque indépendants des rois à partir du moment où ils furent élus par le peuple et les grands. Il y en eut dans les trois royaumes. Warnaclaire, maire de Bourgogne, fut chargé par Brunehaut du commandement de l'armée qu'elle dirigeait contre Clotaire, 613, et faillit être victime de la méfiance de cette reine; cependant il fut maintenu dans ses fonctions par Clotaire, 614. Dans le même temps, Radon fut nommé en Austrasie, et ces deux maires étaient comme des vice-rois. Gondolon, que Clotaire mit en Neustrie, n'eut pas autant de puissance que ces derniers. Jusqu'alors les maires avaient été amovibles; quand le droit de les élire fut accordé aux seigneurs, le maire ne fut plus l'homme du roi, mais celui du royaume, et ne tarda pas à rendre ce titre héréditaire dans sa famille. Pepin de Landeis fut chargé du gouvernement de l'Austrasie sous Dagobert, fils de Clotaire, 622. Clovis III, fils et successeur de Dagobert, avait pour maire Ægia, qui mourut regretté, et fut remplacé par Erchinoald, parent du jeune roi. La reine Nantilde, mère des deux fils de Dagobert, fit nommer Flavent en Bourgogne, 641 à 649. Grimoald, maire d'Austrasie, substitua au fils de Sigebert le sien, nommé Childebert; mais les seigneurs austrasiens, mécontents de cette usurpation, l'envoyèrent avec son fils à Clovis, qui les fit mettre à mort. Erchinoald, maire de la Neustrie, le fut des trois royaumes, Austrasie, Bourgogne et Neustrie, 650 à 654. A la mort de Clovis II, 655, Clotaire III fut reconnu roi de Neustrie, et Chilpéric II, roi d'Austrasie, 655 à 663. Bathilde, maire des jeunes souverains, fit nommer maire du palais de Neustrie Ébroin, qui, par son esprit d'intrigue et son caractère dominant, remplit de troubles le règne de Clotaire III, à la mort duquel il perdit toute son influence, 664 à 668. A cette époque, Ébroin se vit disputer la qualité de maire par Léger, évêque d'Autun, l'emporta sur ce dernier, et plaça sur le trône de Neustrie Thierry III, qui était resté sans partage à la mort de Clovis III, son père. Léger, contestant la nomination, voulut faire nommer Childéric, qui régnait déjà en Austrasie. De là une guerre civile dont l'issue amena la chute du maire et du jeune roi, et contraignit Ébroin à se retirer dans un monastère, 668. Childéric devint maître de la Neustrie, 671, et eut pour successeur Thierry III, 674. Sous ce règne, Ébroin, sorti de son monastère, proclama un Clovis, qu'il supposa fils de Clotaire III, et Léger, au contraire, s'attacha à Thierry qu'il rejetait auparavant. Dans cette nouvelle lutte, Léger devint la victime d'Ébroin, qui lui fit crever les yeux, couper les lèvres, et enfin assassiner. Ebroin reconnut alors Thierry III, dont il devint maire, et fut assassiné en Neustrie, 674 à 680. A la mort de Dagobert, les Austrasiens refusèrent de se soumettre à Thierry, ou plutôt aux maires qui gouvernaient sous son nom, et les remplacèrent par deux chefs auxquels ils donnèrent le nom de princes et ducs des Français, Martin et Pepin, dit *le Gros*, ou d'Héristal, 681 à 690. Thierry mourut, 691, laissant deux fils, Clovis III et Childebert III. Pepin plaça Clovis sur le trône de Neustrie, 691, et le remplaça ensuite par Childebert III, 695. Il mit auprès du jeune roi comme maire du palais Grimoald, son fils, aussi jeune que le prince; garda son autorité en Neustrie, et continua à régir l'Austrasie sans roi. Il installa Dagobert III sur le siége de Neustrie, 711, à la place de Childebert, son père,

mort en 710, et mourut lui-même, 714. A sa mort, les Neustriens élirent Rainfroy pour maire, qui plaça sur le trône Chilpéric II, 716, fut battu par les armées de Charles d'Austrasie, et obligé d'errer en Neustrie. Il mourut dans l'Anjou, 716 à 720. Charles Martel, fils naturel de Pepin, se fit proclamer alors maire des trois royaumes, et mourut, 741, laissant trois enfants, Carloman, Pepin et Grifon. L'Austrasie échut à Carloman, et la Neustrie à Pepin. Pepin, voulant joindre le titre de roi à l'autorité royale dont il était investi, fit déclarer par une sentence Childéric déchu de la royauté, 751, et se fit reconnaître roi à sa place, 752. Ainsi la première race des rois de France périt écrasée sous la puissance des maires du palais.

MAIRE DE VILLE, premier officier municipal d'une ville, d'un bourg ou d'un village; il était anciennement à la tête des échevins ou des consuls, de même qu'était autrefois à Paris le prévôt des marchands. Les maires tenaient parmi nous la même place que les *defensores civitatum* (protecteurs des cités) chez les Romains. Ils étaient électifs, et leurs fonctions n'avaient qu'un temps jusqu'à l'édit du mois d'août 1692, par lequel le roi créa des maires perpétuels en titre d'office, dans chaque ville et communauté du royaume, avec le titre de conseiller du roi, à l'exception de Paris et de Lyon, pour lesquelles on confirma l'usage de nommer un prévôt des marchands. Il fut créé des offices d'accesseurs (adjoints) des maires, 1669, et on leur donna des lieutenants, édit du mois de mai 1702. Par un autre édit du mois de décembre 1706, il fut créé des maires et lieutenants alternatifs triennaux. Depuis 1789, chaque commune a son maire particulier, auxquel on donne des adjoints.

MAISON (Nicolas-Joseph), maréchal de France, né à Épinay, 1770, mort en 1840, fit les guerres de la république et de l'empire; prit Lubeck, 1806; devint général de division en Russie, après la victoire d'Oboyarzava, 1812; fut, après la bataille de Leipsik, chargé du commandement en chef de l'armée du Nord; se rallia au gouvernement après l'abdication de l'empereur, et fut fait marquis. Il refusa de juger le maréchal Ney, fut chargé du commandement de l'expédition de Morée, 1828, et fut fait maréchal de France, 1829. Il fut un des commissaires qui accompagnèrent Charles X à Cherbourg, 1830; parvint depuis au ministère des affaires étrangères, 1835, et fut envoyé comme ambassadeur à Vienne et en Russie,

MAISONS (Château de), à une grande lieue au delà de Saint-Germain-en-Laye, l'une des plus agréables maisons de plaisance qui se voient aux environs de Paris, fut bâtie, 1656, pour le président de Maisons, surintendant des finances, par François Mansard, oncle maternel de Jules Hardouin Mansard, qui bâtit Versailles. Le dernier président à mortier du parlement de Paris, du nom de Longueil, seigneur de Maisons, mort le 13 septembre 1731, y fit dresser un jardin pour les plantes rares, d'où sortit le premier café que l'on sache être venu en maturité en France, 1728.

MAISONS PÉNITENTIAIRES. Voy. **PÉNITENTIAIRES PRISONS.**

MAISSOURE ou **MYSORE**, primitivement Porragherry, ville de l'Inde, capitale du royaume de ce nom, à 15 kil. sud de Seringapatnam, par 12° 19' latit. nord, 74° 21' long. est. Ville fort ancienne fortifiée dès le 16e siècle, souvent prise; Tippoo Saëb la fit raser et l'abandonna en 1787, pour transporter le siége de son gouvernement à Séringapatnam.

MAISSOUR ou MYSORE. La principauté du Maïssour, jusque-là dépendante des Mahrattes, fut concédée à Haïder-Aly, fils de Feth-Mohamed, surnommé Nédym-Khan, officier au service du roi de Sera, après la victoire qu'il remporta sur les Mahrattes, 1761. L'année suivante, 1762, Haïder-Aly envahit les domaines de ses voisins et obligea l'un d'eux à lui céder la moitié d'un canton, pour couvrir les frontières orientales du Maïssour et s'emparer de la forteresse d'Oucour, au sud-est de Bangalore. Il annexa le canton de Bednore à l'empire du Maïssour après la prise de la place de Bednore, 1763; changea le nom de la capitale de cette nouvelle conquête en celui de Haïder-Abâd ou Haïder-Nagar (ville de Haïder), et prit peu après le titre de roi de Canara et de Courga. Les Mahrattes, attirés dans ce petit État par l'appât du butin, se retirèrent après avoir obtenu une somme de 40 laks (10 millions de francs) pour leur général et moitié de cette somme pour ses lieutenants, 1765. Haïder-Aly établit Tippoo-Saëb, son fils, intendant de Bednore; son beau-frère gouverneur de Seringapatnam, capitale du royaume de Maïssour, et dirigea son armée vers la côte de Malabar, contre laquelle il avait déjà tenté une expédition, 1765. Il força son ennemi à se rendre au bout de trois mois et huit jours, 20 juin 1765, et prit le titre de roi des Douze mille îles, c'est-à-dire des Maldives, qui ont longtemps dépendu des souverains malabars. A la mort du dernier radja du Maïssour, avril 1766, Haïder détruisit la coalition du Nizam, du Dékhan et des Mahrattes; força ces derniers à s'éloigner et mit le Nizam, dont la puissance effrayait les Anglais, dans son parti, 1767. A cette époque, Haïder possédait, outre le Maïssour, la province de Bangalore, le Carnatic ou Malleam, depuis Ambour jusqu'au Madhourch, le Travancore, la ville de Séra, le pays de Balapour, celui de Canara, le royaume et la côte de Malabar ainsi que les îles Maldives, qui en sont tributaires. Toutes ces contrées étaient munies de nombreuses forteresses. Son armée pouvait se monter à 200,000 hommes, dont 25,000 cavaliers. Le 15 août 1767, un lieutenant de Haïder enleva, par surprise, tous les bestiaux des Anglais et tailla en pièces un tiers de leur cavalerie. L'armée du Nizam dirigea sa marche sur Ariate, et celle de son allié sur Bangalore, et ils pénétrèrent ainsi, des deux côtés, dans le Carnatic, pendant que le jeune Tippoo portait la désolation et la terreur jusque dans les murs de Madras. Le général Smith, chargé par le gouvernement de Madras de marcher à leur rencontre, éprouva un choc assez fort auprès de Changana, 2 septembre 1767; mais il fut plus heureux auprès de la forteresse de Trincomaley, où l'armée du Nizam fut mise en déroute, 26 septembre. Haïder, dès la pointe du jour suivant, parut avec toute son infanterie en première ligne et sa cavalerie en seconde, et se fit respecter des Anglais, qui n'osèrent pas l'attaquer ni même l'inquiéter dans sa retraite. Pendant que les Anglais, commandés par les généraux Smith et Wood, prenaient toutes les forteresses qui se trouvaient sur leur chemin, le souverain musulman reportait la guerre et le pillage dans le Carnatic. Les Anglais abandonnèrent leurs nouvelles conquêtes, ainsi que les garnisons qu'ils y avaient laissées, perdirent à Bangalore, juin 1768, un général, 46 officiers et plus de 6,000 cipayes avec tous les bagages de l'armée. Peu de temps après, Haïder, feignant de vouloir combattre le colonel Wood, disparut tout à coup, se porta sur Bangalore, emporta la place d'assaut, y massacra 3,000 habitants, pilla le bazar, les munitions, le bagage de l'armée anglaise, et leur prit un nombreux butin, 1768. Sourd aux propositions de paix qui lui furent faites, il continua ses mouvements, se porta sur Poudichéry, Gondelour, et vint se montrer aux portes de Madras, du côté de Paleucate; envoya pro-

poser des négociations, et, le 15 avril 1769, un traité fut signé entre le conseil de Madras, agissant au nom du roi d'Angleterre, et Haïder-Ali-Khan, sonbah-dèr de Séra, roi de Canara, et un autre entre le nabab du Dékhan, le Nizam, Mohammed-Ali-Khan et Haïder. Attaqué par les Mahrattes, 1770, Haïder perdit une grande bataille le 9 mars 1771; se débarrassa d'eux en leur donnant de grandes sommes d'argent, et signa une trêve, juillet 1772. Révolté de la conduite de ses deux alliés, le Nizam et les Anglais, et impatient de se débarrasser des garnisons mahrattes, il renoua ses relations avec les Français, qui lui procurèrent des armes et des munitions de toute espèce. Puis, appelé par les chefs de la côte de Malabar, pour régler leurs différends domestiques, 1773, il subjugua le royaume de Calicut, obligea le radja de Cotchin à payer tribut; chassa les Mahrattes des districts qu'il leur avait cédés, prit et saccagea Séra, 1774. A la mort du radja, ou souverain nominal du Maïssour, 1775, le nabad du Dékhan voulut s'emparer du trône au nom de la famille hindoue. Haïder parvint à brouiller ce prince avec les Mahrattes et rompit une coalition qui devait causer sa ruine. Il fit une nouvelle invasion dans le territoire du nabab de Koudapah, qu'il prit et envoya avec toute sa famille à Seringapatnam, fin 1778 ou 1779, et devint maître du Carnatic-Balaghât-Haïdery; ravagea les provinces d'Adoin, 1779; fondit sur le Carnatic, s'empara de Tchilar et de plusieurs autres forteresses, 1780; défit les Anglais, 18 juillet. Il reprit le chemin d'Arcate, et, au commencement de septembre 1780, le Carnatic tout entier fut le théâtre des brigandages et des cruautés des soldats de Haïder. A l'approche du chevalier Eyre-Coote, il fit une retraite précipitée, janvier 1781; perdit les forteresses de Calicut et de Mangalore et toute sa flotte dans ce port; éprouva de nouvelles défaites le 1er juin et fin 1781 et commencement de 1782. L'armée qu'il avait chargée de faire le siége de Télitcherg, sur la côte de Malabar, fut également battue et détruite par les Anglais. Secondé par l'amiral Suffren, qui commandait une flotte française, il défit les Anglais le 26 janvier 1782; marcha sur Gondelour, qui fut obligée de capituler le 8 avril 1782. Les fatigues de la guerre, le chagrin causé par plusieurs défaites, son infériorité à l'égard des Anglais, la paix conclue entre ces derniers, les Mahrattes et les Français, aggravèrent la situation d'Haïder, qui mourut dans la ville d'Arcate, le 7 décembre 1782, d'une maladie dite radjeporâ, ulcère ou bouton royal. Il laissa la souveraineté à Feth-Aly-Saëb, qui prit le nom de Tippoo-Saëb en montant sur le trône le 7 septembre 1782. Les Anglais, ayant profité de la mort de Haïder, se mirent en campagne sous le commandement du brigadier général Masthews, et s'emparèrent successivement d'Onor, de Condapour, de Mangalore, de Badnor et d'Anampour, 1783, fin de février. Tippoo arrêta le cours de leurs succès, parut, le 9 avril, devant Badnor, avec un corps de 25,000 hommes, parmi lesquels on comptait 1,000 Français; força Masthews d'évacuer la place, par suite d'une capitulation où il fut stipulé que les Anglais retourneraient à Bombay, par Goa, et rendraient Bednor, Anambourg et Colidrouy. Les Anglais ayant violé cette capitulation, Tippoo retint prisonnier le général et sa garnison, et les accabla de mauvais traitements. Il assiégeait Mangalore lorsqu'il reçut la nouvelle de la paix de Versailles entre la France et l'Angleterre; suspendit ses hostilités et signa un traité à Mangalore, le 11 mars 1784. Les Anglais rendirent toutes les places qu'ils avaient conquises, et Tippoo leur remit leur comptoir de Calicut, renonça à ses prétentions sur le Carnatic et termina ainsi sa première guerre contre les Anglais. Bercé de l'espoir de dominer sur l'Indoustan, il voulut s'assurer de l'appui et des secours de la France, et envoya à Louis XVI six ambassadeurs, 1787. Ils obtinrent une audience du roi, 3 août 1788, et revinrent à Seringapatnam, sans avoir réussi dans leur démarche, mai 1789. Tippoo, blessé dans sa vanité, saisit néanmoins la première occasion pour recommencer la guerre; marcha sur Granganor, juin 1789; envahit les frontières de Travançor, 29 décembre, mais le radja de ce pays, s'étant allié aux Nisam, aux Mahrattes et aux Anglais, il reprit l'offensive, 1er mars 1790. Tippoo opéra une diversion dans le Carnatic et sut éviter habilement une action décisive avec ses ennemis. Le siége de Bangalore ouvrit la seconde campagne, et la guerre fut faite sur le territoire de Maïssour. Deux armées anglaises pénétrèrent près des murs de Seringapatnam, 1791, et furent obligées de se retirer au mois de juin, à cause du débordement des rivières, de la disette et des maladies. Attaqué par les troupes du Nizam et les Mahrattes devant Seringapatnam, 5 février 1792, Tippoo fut contraint de se renfermer dans sa capitale, où il fut vigoureusement assiégé jusqu'au 24. Menacé d'un assaut, il accepta les conditions qui lui furent proposées, et signa un traité le 18 mars 1792. Il céda aux alliés la moitié de ses États et leur paya une somme considérable à titre d'indemnité. Il ne s'occupa plus qu'à susciter des ennemis aux Anglais; il admit les Français dans sa familiarité; établit un club de jacobins à Seringapatnam, qui tint sa première séance le 5 mai 1797, où ils jurèrent haine à la royauté, aux tyrans, excepté au citoyen Tippoo le Victorieux. Le drapeau tricolore fut arboré six jours après. Tippoo envoya secrètement deux ambassadeurs à l'île de France pour y proposer une alliance avec le gouvernement français et demander des troupes, 17 janvier 1798. Il n'obtint pas ce qui lui était nécessaire pour résister à ses ennemis; fut battu à Sidasir, 6 mars 1799; attaqua le général Harris à Malaveli, le 27 mars; fut défait et obligé de se renfermer dans cette dernière place, où les Anglais pénétrèrent le 4 mai, et donnèrent un assaut général. On se battit dans la ville; les Français rallièrent plusieurs fois les Maïssouriens, mais en vain, et Tippoo, atteint de plusieurs blessures, périt dans la mêlée, à l'âge de 50 ans et après un règne de 16 ans et demi. Avec lui s'anéantit la puissance qu'Haïder-Aly avait fondée, et qu'on a nommée empire du Maïssour ou Mysore. V. INDE.

MAISTRE (le comte Joseph de), écrivain, né à Chambéry, 1753, mort en 1821, accompagna dans l'île de Sardaigne le roi Charles-Emmanuel, lors de l'invasion de ses États par les Français, et se rendit à Saint-Pétersbourg, comme ministre plénipotentiaire de ce prince, 1803. Forcé de quitter la Russie, 1817, il fut nommé dans sa patrie régent de la chancellerie. Le comte de Maistre combattit toute sa vie les philosophes du 18e siècle, et prêcha la suprématie temporelle du pape et la théocratie. Ses principaux ouvrages sont : *Considérations sur la France*, 1799; *du Pape*, 1809; *de l'Église gallicane; les Soirées de Saint-Pétersbourg*; un *Examen de la philosophie de Bacon*, etc.

MAITRES D'ARMES. Les maîtres d'armes existaient déjà à Paris sous Charles IX, 1560-1574, mais ils n'avaient ni règlements ni statuts qui les autorisassent à exercer leur profession. Ils s'érigèrent en communauté et dressèrent quelques statuts, sous Henri III, qui en réforma quelques articles par lettres patentes du mois de décembre 1585 : ce prince ordonna qu'à l'avenir nul ne pourrait parvenir à la maîtrise qu'au préalable il n'eût servi les maîtres en qualité de prévôt et de garde-salle

l'espace de 4 ans. Cette ordonnance fut confirmée par une autre du même prince, juin 1586, et par celles de Henri IV, décembre 1588, de Louis XIII, mars 1635, et de Louis XIV, sept. 1643. Par d'autres lettres patentes délivrées au mois de mai 1656, Louis XIV accorda des lettres de noblesse à six d'entre les maîtres en faits d'armes qui composaient cette compagnie, après 20 années d'exercice dans la ville de Paris, et leur permit de prendre pour armes le champ d'azur à deux épées mises en sautoir, les pointes en haut, les pommeaux, poignées et croisées d'or accompagnées de quatre fleurs de lis, avec timbre au-dessus de l'écusson et trophées d'armes autour.

MAITRE DES CÉRÉMONIES. V. CÉRÉMONIES.

MAITRE DE L'ARTILLERIE (Grand). V. ARTILLERIE.

MAIZIÈRES (Philippe de), chevalier et chancelier du roi de Chypre, né au château de Maizières, diocèse d'Amiens, 1312; passa à la cour de Hugues de Lusignan, 1345, et devint son chancelier. A l'avénement de Charles V au trône de France, 1364, Philippe passa en France, où ce prince, après l'avoir employé utilement, lui donna des domaines considérables et une pension de 2,000 écus d'or. En 1379, il se retira dans la maison des Célestins de Paris, et y mourut, 1405, léguant tous ses biens à cette communauté.

MAJESTÉ. Le titre de majesté est fort ancien : on en attribue l'origine d'abord à la république romaine, qui le donna aux magistrats, mais dans la suite il resta aux seuls empereurs. Il a encore été donné autrefois aux papes, aux archevêques, aux rois et aux princes. Hugues de Soissons et Pierre, abbé de Saint-Remy, écrivant, dans le 12e siècle, au pape Alexandre III, lui ont donné le titre de majesté : Étienne de Tournai le donna aussi au pape Luce III, son successeur; Arnault de Lizieux, non-seulement à Alexandre III, mais encore à Hugues, archevêque de Rouen. Quoiqu'il ne paraisse pas que le titre de majesté ait été donné aux évêques, cependant on trouve que Brunon, évêque de Langres, prit lui-même ce titre : *nostram adiens majestatem*. Dans le 9e siècle, le titre de majesté fut donné à Charles le Chauve, 840-877, par le pape Jean VIII, et dans le 13e à Philippe le Bel. Hugues, comte de Champagne, le prit lui-même : *sigillo nostræ majestatis*. Dans la suite des temps, ce titre devint plus rare; et les empereurs tâchèrent de se le réserver à eux seuls. Bourjon, dans son Traité des dignités temporelles, prétend que Charlemagne est le premier des rois à qui on ait donné le titre de majesté. Raoul de Presle, dans la dédicace de sa traduction de saint Augustin, au roi de France, Charles V, 1368, dit : Si supplie à Vostre Royale Majesté. Pasquier a remarqué que dans le moyen âge on n'employait cette qualification qu'avec beaucoup de modération, et que l'usage fréquent que nous en faisons aujourd'hui ne commença à s'établir en France et en Europe que sous le règne de Henri II, 1547-1560. Il fait mention d'une lettre de la Chambre des comptes dans laquelle Charles le Bel est appelé monsieur le roi, 1326. A la paix de Munster, 1648, suivant le même, il y eut de grandes contestations au sujet des titres à donner à l'empereur et au roi de France, et il fut convenu que l'un recevrait le titre de majesté impériale et l'autre celui de majesté royale. Les rois d'Espagne n'ont eu le titre de majesté que lorsque Charles-Quint parvint à l'empire. Henri VIII est le premier roi d'Angleterre qui ait pris ce titre, 1509; les rois ses prédécesseurs ayant pris successivement celui de grâce et d'altesse. Enfin les rois de Portugal n'ont pris le titre de majesté que depuis que cette couronne s'est soustraite à la domination des rois d'Espagne, 1640. Aujourd'hui, le titre de majesté est commun aux empereurs et aux rois. V. ALTESSE.

MAJORATS. Le majorat est un fidéicommis graduel, successif, perpétuel, indivisible, fait dans le but de conserver le nom, les armes et la splendeur d'une famille. Il est toujours destiné à l'aîné de la maison. Les lois romaines ne font pas mention des majorats. Cette institution s'introduisit en Italie, lorsque Charlemagne s'empara de cette contrée, 774. Elle se développa particulièrement en Espagne, où elle fut consacrée par les cortès de Toro, sous la reine Jeanne la Folle, 1503, et par les lois que fit le roi Alfonse pour régler la succession à la couronne, qui, en Espagne, était considérée elle-même comme un majorat, 1621. Il y a 2 espèces de majorats : 1° le majorat régulier, qui appelle au fidéicommis l'aîné le plus prochain du dernier possesseur, selon l'ordre des successions légitimes; 2° et le majorat irrégulier, qui appelle au fidéicommis l'aîné, quel qu'il soit, ne fût-il point le plus prochain du dernier possesseur. Les majorats ne furent usités en France que dans 4 provinces, le Roussillon, l'Artois, la Flandre, la Franche-Comté, et n'étaient, au fond, que des substitutions perpétuelles, qui restèrent permises en Franche-Comté jusqu'en 1611; dans l'Artois, la Flandre et le Roussillon, jusqu'à l'ordonnance de 1747. Les lois révolutionnaires supprimèrent les majorats, 13 floréal an XI. Le principe en fut rétabli, sous l'empire, par un décret et un sénatus-consulte, 1806, et définitivement organisé par le décret du 1er mars 1808. Il renfermait 2 classes de majorats : 1° majorats de propre mouvement, c'est-à-dire formés en entier d'une dotation accordée par le chef de l'État : ainsi le majorat du titre de duc de l'empire était de 50,000 francs de revenu; 2° majorats sur demande, c'est-à-dire constitués sur les biens personnels des titulaires : ainsi les comtes et les barons étaient tenus, pour transmettre leur titre à leur postérité, de justifier, les premiers, de 30,000 francs, et les seconds, de 15,000 francs de revenu, dont le tiers devait être érigé en majorat. Depuis la seconde restauration, cette institution a été modifiée ou plutôt établie sur des bases tout à fait nouvelles. D'après l'ordonnance royale du 25 août 1817, rendue sur cet objet, « nul n'était appelé à la Chambre des pairs, les ecclésiastiques exceptés, s'il n'avait, préalablement à sa nomination, obtenu du roi l'autorisation de former un majorat, et s'il ne l'avait institué. On distinguait 3 classes de majorats de pairs : ceux attachés au titre de duc, composés de biens produisant au moins 30,000 francs de revenu; ceux attachés aux titres de marquis et de comte, composés de biens produisant au moins 20,000 francs de revenu net, et ceux attachés aux titres de vicomte et de baron, lesquels ne pouvaient s'élever à moins de 10,000 francs de revenu net. Les majorats de pairs étaient transmissibles à perpétuité, avec le titre de la pairie, au fils aîné, né ou à naître, du fondateur, et à la descendance naturelle et légitime de celui-ci, de mâle en mâle et par ordre de primogéniture; et il ne pouvait entrer dans la formation du majorat que des biens libres de tous priviléges et hypothèques et de rentes sur l'État, après avoir été immobilisées. » Pendant 5 ans, la révolution de juillet laissa subsister ces majorats; mais cette institution fut complétement abolie par la loi du 12 mai 1835, votée sur la proposition de M. Parent.

MAJORIEN (Flavius-Julius-Valérius-Majorianus-Augustus), empereur d'Occident, fils d'un officier du célèbre Aétius, s'attacha d'abord à ce général; le suivit dans son expédition en Gaule, 430 de J.-C., et s'y rendit célèbre. Il fut élevé au trône d'Occident après la mort

d'Avitus, l'an de J.-C. 457. Majorien se rendit digne du rang suprême par sa vaillance et sa sagesse : il publia d'excellentes lois ; n'admit que des hommes intègres aux emplois ; défit les Bourguignons, et contraignit à la paix Théodéric, roi des Visigoths, 459. Après avoir chassé d'Italie Genséric, roi des Vandales, 460, il songeait à porter la guerre en Afrique, lorsque Ricimer, jaloux de sa réputation, fit incendier la flotte romaine dans le port d'Alicante, et Majorien déposé à Tortone, fut assassiné à Voghera, 7 août 461.

MAJORITÉ DES ROIS DE FRANCE, Depuis l'établissement de la monarchie française, la majorité des rois a éprouvé trois variations, parce qu'elle avait dépendu de la facilité plus ou moins grande à supporter les travaux de la guerre. Sous la première race, 420-752, elle avait été fixée à 15 ans ; à cet âge, le prince était en état de porter les armes dont on se servait alors. Sous la seconde race, 752-987, il fallait avoir beaucoup plus de force pour soutenir le poids d'une armure complète de fer, et les rois ne furent plus majeurs qu'à 21 ans, terme également fixé pour le commun de leurs sujets. Charles V, par un édit perpétuel et irrévocable de 1374, ordonna que les rois de France seraient majeurs dès qu'ils entreraient dans leur 14e année. Philippe le Hardi avait prescrit, en 1270, que son fils serait majeur à 14 ans accomplis ; mais cette loi ne regardait que son seul héritier. Charles l'étendit à tous ses successeurs, et abolit tout ce qui avait été réglé à cet égard. Charles IX est le premier qui ait déclaré solennellement, en 1563, au parlement de Rouen, sa majorité, et, depuis ce monarque, cette jurisprudence fut toujours suivie, et ne souffrit point de difficulté.

MAJORQUE, en latin *Balearis major*, la plus grande des îles Baléares, située par 0° 1' long. ouest, 39° 40' lat. nord. Cette île, possédée successivement par les Carthaginois, les Romains et les Arabes, passa aux chrétiens le 31 décembre 1229, époque de la prise de sa capitale par don Jayme Ier, roi d'Aragon. Ce prince soumit l'île Minorque, 29 septembre 1231 ; fit un échange de ces îles avec don Pèdre, infant de Portugal, contre le comté d'Urgel, et fut obligé de revenir, en 1232, soumettre les musulmans révoltés. Il laissa, en 1262, sous le titre de royaume de Majorque, les îles Baléares à don Jayme, son fils puîné, et joignit à ce don le comté de Roussillon et la seigneurie de Montpellier. Don Pèdre, frère de Jayme II, devenu roi d'Aragon, envoya, en 1285, contre Majorque une flotte sous la conduite de don Alphonse, son fils, qui chassa don Jayme ; mais l'année suivante, 1286, à la sollicitation de la France, ce dernier passa les Pyrénées, entra dans le Lampourdan, et forma le siége de Castillon, qu'il leva à l'approche d'Alphonse. Il recommença la guerre, 1289, et deux ans après, 1291, on convint d'une paix par laquelle Alphonse devait restituer à son oncle le royaume de Majorque, à la charge par lui de le tenir en fief de l'Aragon. Alphonse mourut le 8 juin suivant, et don Jayme, son successeur, différa jusqu'au 9 août 1298 l'exécution du traité. Don Jayme mourut en 1311, et eut pour successeur don Sanche, son fils aîné. Celui-ci étant mort sans postérité, 1324, don Jayme, fils de Ferdinand, infant de Majorque, frère puîné de Sanche mort en 1308, hérita de tous les domaines de son oncle. Ce prince reconnut, en 1327, qu'il tenait ses États en fief du roi d'Aragon, sauf les droits du roi de France sur la seigneurie de Montpellier. Il refusa de se reconnaître vassal de Philippe de Valois pour cette seigneurie, 1340, et fut obligé de venir rendre hommage à ce prince, 1342, pour obtenir la restitution des villes qu'il lui avait enlevées, 1343. Don Pèdre IV, roi d'Aragon, débarqua à la tête de ses troupes à Majorque, s'empara de toute l'île, et unit, le 29 mars 1344, par un acte solennel, le royaume de Majorque à la couronne d'Aragon. La même année, don Jayme, dénué de tout, se rendit auprès de Gaston Phébus, comte de Foix, et en obtint quelques secours avec lesquels il tenta une descente à Majorque qui ne lui réussit pas, 1345. Il vendit, en 1349, la seigneurie de Montpellier, moyennant 120,000 écus d'or ; équipa avec cet argent une flotte, et tenta, le 15 octobre, une nouvelle descente, dans laquelle il fut tué. Jayme, son fils, fait prisonnier, fut conduit au roi d'Aragon, qui le retint 12 ans prisonnier, 1349-1361. Ainsi finit le royaume de Majorque. Il passa depuis avec l'Aragon à la couronne d'Espagne.

MALABAR (Côte de), *Malabaya* en langue indigène, partie occidentale de l'Inde en deçà du Gange (Dékhan), au nord de celle du Kanara, n'a guère que 120 kilom. de large. Il forme aujourd'hui un district de la présidence de Madras, et a pour chef-lieu Calicut ou Cochin. Vasco de Gama y débarqua, 1498. Les mœurs antiques des Hindous ont été longtemps conservées par les habitants des montagnes. Haïder-Ali soumit le premier ce pays, 1766. Tippoo-Saëb, son fils, en fut dépossédé par les noirs et les Anglais, 1799, et depuis les Anglais en sont les maîtres. V. **MAISSOUR**.

MALACCA, *Malaya*, ville de l'Inde transgangétique anglaise, chef-lieu de la province de Malacca, à l'extrémité sud de la péninsule du même nom, fut fondée par les Malais, 1252 ; reçut les Portugais, 1510, 1511, qui s'en emparèrent peu après et la gardèrent jusqu'en 1641. Elle fut prise par les Hollandais, 1641, et tomba au pouvoir des Anglais, 1795 à 1781.

MALAGA, *Malaca*, ville et port d'Espagne, chef-lieu de l'intendance de Malaga, sur la Méditerranée, fut fondée par les Phéniciens, prise par les Arabes, 714, elle ne fut reconquise par les Espagnols qu'en 1487.

MALASPINA ou **MALESPINE**, famille d'Italie, feudataire immédiate de l'empire, souveraine de la Lunégiane à partir du 14e siècle, avait, en outre, le marquisat de Massa-Carrara. Elle était guelfe, et fit alliance avec les villes lombardes pour la défense de la liberté de l'Italie contre les invasions de Frédéric Barberousse. Spinetta Malespina recouvra, 1328, ses fiefs dans la Lunégiane, dont l'avait dépouillé Castruccio Castracani, 1320. La branche cadette en hérita et la conserva jusqu'à nos jours.

MALASPINA (Ricordano), historien, né à Florence, au commencement du 13e siècle, fit l'histoire de sa patrie depuis sa fondation jusqu'à 1281. — Giachetta Malaspina, son neveu, la continua jusqu'en 1286.

MALATESTA RICORDANO, famille souveraine de Rimini et d'une grande partie de la Romagne, était une des branches de la famille des comtes de Carpagne, d'où sortirent les Montefeltro, ducs d'Urbain. L'un de ces comtes, surnommé *Mauvaise-Tête* (*MalaTesta*), transmit son nom à ses descendants. En 1275, les guelfes de Bologne choisirent Malatesta, seigneur de Verruchio, pour les conduire sous les murs de Faenza et de Forlì ; mais Malatesta, s'étant laissé surprendre, perdit 5,000 de ses soldats. Cependant les guelfes de la Romagne le proclamèrent seigneur de Rimini ; et il conserva cette souveraineté jusqu'à sa mort, 1312. — Malatestino, son fils aîné et son successeur, s'empara de Césène, 1314, et en réunit la seigneurie à celle de Rimini. Il mourut, 1317, laissant un fils ; mais ce fut Pandolfe, son frère, qui lui succéda dans la souveraineté. — Malatesta (Pandolfe Ier), seigneur de Rimini et de Césène, 4e fils de Malatesta Ricordano, parvint à la souveraineté,

de préférence à son neveu, 1317; mais, à sa mort, 1326, le peuple de Rimini proclama seigneur Ferrantino, son neveu. Les autres membres de la famille s'élevèrent contre son élection; et Rambert Malatesti, après avoir réuni toute sa famille dans un repas, la retint prisonnière; mais il fut chassé par Malatesta de Pesaro; et Ferrantino, délivré, rentra dans sa principauté avec son fils, Malatesta II. Cependant le légat du pape vint le sommer de restituer ses domaines au saint-siége. Ferrantino, pour se soustraire à cette demande injuste, fit un voyage en Terre-Sainte, 1335; rentra à Rimini, où il mourut en paix, 1338. — Malatesti (Malatesta II et Galeotto), fils de Pandolfe Ier, régnèrent conjointement à Rimini, après le départ de Ferrantino, 1335; firent la paix avec l'Église, en lui cédant presque toutes les conquêtes de Malatesta, et conservèrent, par ce moyen, à leur famille la souveraineté de Rimini, Pesaro, Fano et Fossombrone. Malatesta II mourut, 1364, et laissa 2 fils; Pandolfe II, qui acquit de la gloire à la tête des armées florentines, et Malatesta Unghero ou le *Hongrois*, qui fut armé chevalier par Louis de Hongrie, et défendit vaillamment Charles IV à Sienne. Galeotto mourut en 1385, laissant également 2 fils : Pandolfe III et Charles, qui lui succédèrent conjointement, et moururent, l'un en 1427, l'autre en 1429. — Malatesti (Malatesta), seigneur de Pesaro et Fossombrone, fils de Pandolfe II, régna de 1373 à 1429. Son fils, Charles Malatesti, qui lui succéda, 1429, réclama vainement, 1450, l'héritage de la branche ainée de sa maison. Il fut chassé de ses États, 1452, et n'y put rentrer qu'après un an d'exil. Il mourut à Pesaro, 1458. — Malatesti Galeazzo, son fils, qui lui succéda, 1458, vendit, pour 20,000 florins, 1445, la souveraineté de Pesaro et Fossombrone à Alexandre, frère du comte François Sforza, ce qui fit passer cette principauté de la branche cadette des Malatesti à la branche cadette des Sforza. — Malatesti (Galeotto-Robert), seigneur de Rimini, de 1429 à 1432; Sigismond-Pandolfe Ier, seigneur de Fano et ensuite de Rimini, de 1429 à 1468, et Malatesta IV, seigneur de Césène et Cervia, de 1429 à 1465, étaient fils naturels de Pandolfe III, et devaient, d'après le vœu de leur père et de leur oncle Charles, succéder conjointement à la souveraineté de la maison des Malatesti; mais Martin V, comme seigneur direct d'un fief du saint-siége, ne leur laissa que les 3 villes de Rimini, Fano et Césène, qu'il partagea entre eux. Pandolfe Malatesti laissa deux fils naturels : Robert II et Salluste, légitimés par le pape Pie II, 1450. — Malatesti (Robert), seigneur de Rimini, fils naturel et successeur de Sigismond Pandolfe, régna de 1468 à 1482. N'ayant point d'enfant légitime, il appela à lui succéder son fils naturel, Pandolfe IV; et le pape confirma cette disposition testamentaire. Malatesti (Pandolfe IV) hérita de son père, 1482, et se rendit odieux à ses sujets. Après la mort de César Borgia, qui s'était emparé de Rimini, il ne rentra dans cette capitale que pour la vendre aux Vénitiens, 1507. Après lui, son fils Sigismond tenta plusieurs fois, 1520-1521, de recouvrer l'héritage de ses pères : il rentra à Rimini, 1522; mais il en fut chassé deux fois; et depuis 1528, Rimini rentra sous la domination de l'Église, pour n'en plus sortir. V. ÉGLISE (États de l').

MALCOLM Ier, roi d'Écosse, fils de Donald III, fut le successeur au trône d'Écosse de Constantin III, 943, et mourut assassiné, 958. — Malcolm II, fils de Kenneth III, monta sur le trône d'Écosse, 993. Pendant son règne, qui dura 30 ans, il fit déclarer la couronne héréditaire, et divisa son royaume en baronnies. Il mourut, 1023, laissant deux filles, Béatrix, mère de Duncan Ier, ou Donald VII, qui succéda à son grand-père, et Doada, mère de Macbeth. — Malcolm III, Grosse-Tête, fils de Donald VII, se réfugia en Angleterre après la mort de son père, 1030, et ne recouvra la couronne qu'en 1047. Il mourut, laissant 8 enfants, 1083, et fut mis au nombre des saints. — Malcolm IV monta sur le trône en 1143 ou 1153 (les chroniques offrant une différence de 10 ans, à partir du règne de Constantin III). Malcolm IV fut un prince faible et peu soigneux pour la conservation de ses États; il mourut après s'être laissé prendre le Northumberland, 1155 ou 1165.

MALDIVES (Iles). Ces îles des Indes orientales, situées en deçà du Gange dans la grande mer des Indes, furent découvertes par dom Laurent d'Almeyda, Portugais, fils du vice-roi des Indes, 1506. On croit que les Maldives ont été autrefois peuplées par les Chingulais; c'est le nom que l'on donne aux habitants de l'île de Ceylan. Elles sont gouvernées par un prince mahométan, qui prend le titre de sultan et qui réside dans l'île de Male, la principale de cet archipel. Pyrard, voyageur français, fit naufrage aux Maldives, 1602; les Portugais ont voulu s'y établir, et y ont érigé un fort, mais ils en furent bientôt chassés. Depuis cette époque, on n'a fait aucune tentative nouvelle pour y former des établissements.

MALDONADO (Laurent **FERRES**), navigateur du 16e siècle, écrivit la relation d'un voyage fait en 1588, dans l'océan Atlantique et l'océan Pacifique. Cette relation, longtemps ignorée, a été retrouvée à Milan par Amoretti, traduite en italien, 1811, et en français, 1812.

MALEBRANCHE (Nicolas), théologien, philosophe, mathématicien habile, naquit à Paris, 1638. Il était fils d'un secrétaire du roi, et entra dans la congrégation de l'Oratoire, 1649. Il publia, 1674, un ouvrage, *Recherches sur la vérité*, qui lui fit en très-peu de temps une très-grande réputation. Cependant la hardiesse de quelques-unes de ses propositions lui suscita de nombreux antagonistes, et entre autres, Arnauld et Bossuet. Il se trouva longtemps engagé dans une polémique très-vive, qui troubla bien souvent le repos dont aurait eu besoin sa complexion faible et débile; cependant Malebranche mourut, 1715, dans un âge très-avancé. Ses adversaires lui reprochent de s'être laissé entraîner, par son imagination, dans un spiritualisme exagéré.

MALÉDICTION. Les anathèmes ou malédictions lancées contre ceux qui osaient violer les pactes ou les articles dont on était convenu remonte à la plus haute antiquité. Les livres de Moïse en fournissent la preuve. Ces malédictions étaient ordinairement terminées par *fiat* ou par *amen*, plus ou moins répétés. Elles dégénérèrent ensuite en excommunications. Dès le 6e siècle ou au moins le 7e, ces anathèmes tombèrent en formules et ne furent plus que de style. Ce caractère est encore plus marqué dans les anathèmes du 8e au 9e siècle, dont les causes se rapprochèrent de plus en plus des formes invariables d'excommunications usitées dans le 11e et le 12e siècle; ce fut le pape Grégoire VII qui les supprima, 1077. V. EXCOMMUNICATION.

MALESHERBES (Chrétien-Guillaume de **LA MOIGNON** de), ministre de Louis XVI, naquit à Paris, 1721; il était petit-fils du célèbre Lamoignon. Après avoir exercé les fonctions de substitut du procureur général et de conseiller du parlement, il succéda à son père, dans la présidence de la cour des aides, et fut en même temps nommé directeur de la librairie, 1750. Ce fut lui qui, à la tête de la première cour du royaume, porta à Louis XV, 1770-1771, les courageuses remontrances, à la suite desquelles les parlements furent supprimés, et Malesherbes exilé de Paris. En montant sur le trône, 1774, Louis XVI,

après avoir rétabli les anciens parlements, le rendit à ses fonctions, et l'appela dans son conseil, 1775; il en sortit 9 mois après avec le ministre Turgot, et fut à cette époque reçu à l'Académie française; Malesherbes était devenu membre de l'Académie des sciences, 1750, et en 1759 de celle des inscriptions. Il parcourut, sous le nom de M. Guillaume, la France, la Suisse et la Hollande, et à son retour en France, 1787, le roi l'appela de nouveau au ministère, mais il fut bientôt forcé de donner sa démission. Bientôt aussi les événements amenèrent la chute de la monarchie et le procès de Louis XVI, Malesherbes se dévoua pour la défense du prince, et ne le quitta qu'au dernier moment, 1793. Cette généreuse conduite reçut bientôt son prix; peu après la catastrophe du 21 janvier l'illustre vieillard parut devant le tribunal révolutionnaire, et après avoir vu périr toute sa famille, il reçut lui-même le coup mortel, 22 avril 1794. Outre ses remontrances, on a de lui plusieurs ouvrages d'agriculture très-estimés.

MALET (Claude François de), général français, naquit à Dôle, 1754; servit dans les mousquetaires avant la révolution, 1789, obtint le commandement des gardes nationales de sa ville natale, partit comme volontaire, fut fait adjudant général, 1793, et général de brigade, 1799. Il fit en cette qualité les campagnes du Rhin et celles d'Italie; prit une grande part aux succès de Masséna, 1806, et reçut de lui le gouvernement de Pavie. Il refusa de reconnaître Bonaparte, devenu empereur, fut disgracié; revint à Paris, et la police le fit bientôt arrêter par mesure de sûreté. Ce fut dans les prisons qu'il conçut le projet qui a rendu son nom célèbre. L'influence de quelques chefs royalistes, l'appui d'un bataillon de la garde nationale de Paris, et une exécution prompte, tels furent les moyens sur lesquels il compta pour renverser le gouvernement impérial. Dans la nuit du 23 au 24 octobre 1812, s'étant échappé de prison avec les généraux Guidal et Lahorie, il annonça dans les casernes la mort de Napoléon, arma quelques soldats, et se dirigea vers l'état-major. Hulin, commandant de la place, hésitant à obéir, Malet eut l'imprudence de faire feu sur le général, et ce fut cet acte, qui, éclairant tout à coup les assistants, les fit se saisir de l'audacieux conspirateur. Il passa devant une commission militaire le lendemain matin, et fut fusillé le 29, avec ses complices Lahorie et Guidal.

MALEVILLE (Jacques de), pair de France, né à Domme (Périgord), 1741, exerça la profession d'avocat au barreau de Bordeaux. Élu au conseil des Anciens, 1796, il s'y fit remarquer par sa modération et sa justice; rentra, en l'an VIII, 1799, au tribunal de cassation, où il avait déjà siégé, 1797, et y contribua à la rédaction du code civil. Nommé sénateur, 1806, il vota la déchéance de Bonaparte, et fut compris dans la première création de la Chambre des pairs, 1814, où il siégea jusqu'à sa mort, 1824. On a de lui: *Discussion du code civil au conseil d'État*, 1804-1805; *du Divorce et de la Séparation de corps*, et *Défense de la constitution*, 1814 et 1816.

MALFILATRE (Jacques-Charles-Louis de **CLINCHAMP** de), né à Caen, 1733, manifesta de bonne heure de grandes dispositions pour la poésie et remporta 4 fois le prix décerné annuellement par l'Académie de Rouen. Marmontel, en insérant dans *le Mercure* une des odes couronnées, prédit les glorieuses destinées du jeune émule de Malherbe; et ce fut appuyé de son suffrage, qu'il vint à Paris, dans l'espoir d'y briller. Il y mourut, 1767, non de faim et ignoré, comme pourrait le faire croire un vers de Gilbert; car Malfilâtre fut toujours protégé par M. de Savine, évêque de Viviers, et par le duc de Lauraguais; mais sa conduite imprévoyante l'ayant mis dans l'obligation de contracter de nombreuses dettes, il se vit pendant longtemps forcé de se cacher et même de changer de nom pour échapper à ses créanciers. Il mourut à l'âge de 31 ans, dans la maison d'une de ses créancières qui l'avait recueilli. Malfilâtre laissa achevé son poëme de *Narcisse*, qui fut imprimé avec les 4 odes couronnées, 1768.

MALHERBE (François de), célèbre poëte français, né à Caen, 1555, suivit en Provence le grand prieur Henri d'Angoulême, 1574, et servit quelque temps sous ses ordres. Mais ce n'était pas là la carrière qui devait rendre son nom illustre. A la paix, Malherbe commença sa réputation par l'ode sur l'arrivée de Marie de Médicis, et publia, 1587, le poëme: *les Larmes de saint Pierre*, qu'il désavoua dans la suite, comme peu digne de lui. Henri IV le plaça sous la protection de son écuyer Bellegarde et lui fit une pension. Il vécut à la cour en y exerçant, avec une extrême liberté, le droit de censure que son esprit supérieur lui avait mérité, mais qui lui attira de nombreux ennemis. Il mourut à l'âge de 73 ans, 1628.

MALIBRAN (Marie-Félicité), cantatrice célèbre, née à Séville, 1809, morte en 1836, était fille d'un individu nommé Manuel Garcia. Elle débuta à l'Opéra italien de Londres, 1825; suivit son père à Mexico, et y épousa un banquier français nommé Malibran. Son mariage fut rompu, 1828; alors madame Malibran vint à Paris, et débuta dans *la Semiramide*. Elle se rendit ensuite à Naples, à Milan, à Florence, à Venise et en enfin à Manchester où elle fut emportée par une fièvre nerveuse, 1840.—Sa sœur, Eugénie Garcia, paraît avoir hérité de son talent.

MALINES, *Mechlinia* ou *Malinæ* au moyen âge, *Mechelen* en flamand, ville de Belgique (Anvers), à 15 kil. nord-est de Bruxelles, est la résidence d'un archevêque depuis 1559. Cette ville fut fondé au 6e siècle, détruite par les Normands, 884, incendiée par l'explosion d'un magasin à poudre, 1546. Elle fut saccagée par les Espagnols, 1572; par le prince d'Orange, 1578; par les Anglais, 1580, et souvent prise et reprise par les Français, 17e et 18e siècles. Elle eut des souverains particuliers jusqu'en 1336; passa ensuite à la maison de Bourgogne et enfin à celle d'Autriche avec le Brabant, 1477. Sous l'empire, 1804-1814 elle fut un chef-lieu d'arrondissement dans le département des Deux-Nèthes.

MALINES (Seigneurie de). La seigneurie de Malines était une petite principauté qui existait dès le 8e siècle, et fut donnée, par Pepin le Bref, au comte Adon, 754. Elle était possédée en commun par les deux maisons de Brabant et de Flandre à partir du milieu du 14e siècle, et finit par appartenir à Marguerite de Brabant, seule. Elle entra dans la maison de Bourgogne, 1384, par le mariage de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, avec Marguerite de Brabant, et passa ensuite à la maison d'Autriche, 1477.

MALLARMÉ (François-Réné-Auguste) fut nommé procureur-syndic de Pont-à-Mousson, 1790; élu député de son département à l'Assemblée législative, 1791; puis à la Convention nationale, 1792. Dans le procès du roi, 1793, il vota pour la mort sans appel et sans sursis; fut élu président de la Convention, 31 avril. Il contribua puissamment aux rigueurs exercées contre les députés de la Gironde. Cependant, envoyé à l'armée du Rhin et de la Moselle, 1794, son opposition aux ordres de Saint-Just et de Lebas le fit rappeler. Il lutta contre Robespierre et activa sa chute. Il fut, malgré cela, décrété d'accusation, 1er juin 1795, et ne recouvra sa liberté qu'après l'amnistie du 18 brumaire. Sous le gouvernement impérial, Mallarmé obtint la place de receveur général des droits réunis, à Nancy, et la conserva jusqu'en

1814. Appelé après les cent jours, 1815, à la sous-préfecture d'Avesne, il fut enlevé par les Prussiens et renfermé dans la citadelle de Wesel. La loi d'amnistie du 12 janvier 1816 le rendit à la liberté. Il rentra dès lors dans la vie privée et vécut loin de toute participation aux affaires.

MALMAISON. Château situé sur la route de Saint-Germain, au delà du village de Ruel, et l'un des plus renommés des environs de Paris. Il tire son nom de *mala domus*, mauvaise maison. En 1244, la Malmaison n'était qu'une grange dépendante de la paroisse de Ruel. En 1622, Christophe Perrot, conseiller au parlement, en était le seigneur. En 1792, la Malmaison fut vendue comme propriété nationale, et achetée par M. Lecouteul de Canteleu, qui la vendit à Joséphine Tascher de la Pagerie, veuve Beauharnais, depuis Mme Bonaparte. C'est à la Malmaison que se préparèrent tous les ressorts qui devaient opérer la révolution du 18 brumaire. Devenue impératrice, Joséphine y établit un musée consacré à l'histoire naturelle. Alexandre, empereur de Russie, le visita, 25 mai 1814. Ce château passa au prince de Beauharnais, et devint, en 1815, le refuge de Napoléon après la bataille de Waterloo. Il fut pillé et ravagé par les troupes anglaises et prussiennes, 1er juillet 1815. Aujourd'hui, cette propriété n'a plus rien de son ancienne splendeur; elle appartient encore à la famille du prince Eugène.

MALMESBURY (James **HARRIS**, comte de), pair d'Angleterre, conseiller privé et chevalier de l'ordre du Bain, naquit à Salisbury, 20 avril 1746. Il termina ses études à l'université d'Oxford et rendit son nom célèbre par la publication d'un ouvrage intitulé *Hermès*. En 1768, il fut nommé secrétaire d'ambassade en Espagne, puis ministre dans les Pays-Bas; envoyé extraordinaire à Berlin, 1772; à Saint-Pétersbourg, 1776; à la Haye, 1784. Il s'y conduisit avec habileté, et le roi de Prusse et le prince d'Orange l'autorisèrent, en récompense de ses services, 1787, à ajouter à ses armes l'aigle prussienne et la devise de la maison d'Orange, distinctions que Georges III approuva, 1789. En 1796, il fut nommé plénipotentiaire près du gouvernement français, et rentra en Angleterre, 1797. Le roi l'éleva à la dignité de comte et continua à l'employer dans plusieurs cours du Nord. Le comte de Malmesbury mourut en 1820.

MALMOE, ville et port de Suède (Gothie), chef-lieu du lan de Malmœhus, sur le Sund. Gustave-Wasa et Frédéric Ier (de Danemark) y conclurent une paix, 1523. Le lan de Malmœhus fut formé d'une partie de la Scanie (Gothie).

MALOUET (Pierre-Victor), ministre de la marine et ami de Louis XVI, naquit à Riom, 1740. Entré au service de la marine, 1763, il était parvenu au grade d'intendant de Toulon, lorsque le bailliage de Riom le nomma député aux états généraux, 1789. Il y défendit constamment la cause de la monarchie. Il fut appelé dans le conseil intime du roi. Échappé aux massacres de septembre, il se retira en Angleterre, où il publia la *Défense de Louis XVI*, et demanda, 8 novembre 1792, la permission de venir la présenter à la barre : ce qui lui fut refusé. Rentré en France, il fut nommé, 1803, commissaire général de la marine à Anvers; maître des requêtes, 1808; conseiller d'État, 1810; puis disgracié et exilé de Paris, 1812. Il y revint, 2 avril 1814; fut appelé par le gouvernement provisoire au département de la marine et confirmé dans ce poste par Louis XVIII. Il mourut le 7 septembre suivant. On a de lui plusieurs ouvrages sur l'administration de la marine.

MALOUINES (Iles) ou Iles Falkland, selon les Anglais, archipel de l'océan Atlantique, près de la pointe méridionale de l'Amérique du Sud, et à l'est du détroit de Magellan, consiste en 2 îles principales : Falkland ou Hawkie, Maïden-Land et Soledad ou île Conti, dite aussi l'Orientale, et 9 autres petites îles. Elles furent visitées par Hawkins, Sebal, 1599, et Stroug, qui les nomma Falkland, 1688; et elles furent appelées Malouines, à cause d'un établissement dont les préparatifs avaient eu lieu à Saint-Malo, 1764. Les îles Malouines furent rendues à l'Espagne, 1767. Elles dépendent de la confédération du Rio de la Plata.

MALPLAQUET, village de France, département du Nord. Les Français, commandés par le maréchal de Villars, y perdirent une grande bataille contre les alliés, sous les ordres du prince Eugène et du duc de Marlborough, 1709.

MALTE, île de la Méditerranée, anciennement *Malita*, est située par 12° long. est, et 36° lat. nord. Cette île fut possédée tour à tour par les Phéniciens, les Carthaginois, les rois ou tyrans de Sicile et les Romains, 259 av. J.-C., 445 de l'ère chrétienne; fut soumise aux Vandales, 534; aux Arabes, 870; aux Normands, 1190; à la maison d'Anjou, 1266; à celle d'Aragon, 1282, et cédée, en 1530, par Charles-Quint, héritier de cette maison, aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, chassés de Rhodes par Soliman II. Elle devint alors un petit État électif, dont Bonaparte s'empara en 1798, et mit par là fin à l'ordre de Malte comme État. Les Anglais la prirent en 1800. Ils devaient la rendre à la paix d'Amiens, 1802; mais ils s'y refusèrent plus tard; et la possession leur en fut accordée au congrès de 1815.

MALTE (Ordre de). V. **ORDRES DE CHEVALERIE.**

MALTE-BRUN (Conrad), poëte, écrivain politique et philosophique et l'un des plus grands géographes modernes, naquit à Thye, dans le Jutland, 1775. Il se destinait à l'état ecclésiastique; mais il l'abandonna bientôt pour les sciences politiques, où l'entraînait un irrésistible penchant. Malte-Brun s'était déjà fait connaître comme poëte, lorsqu'en 1796, quelques écrits en faveur de la liberté de la presse le forcèrent à s'expatrier. Il publia à Stockholm un recueil de poésies qui lui valut les suffrages de l'Académie de cette ville. Mais ce fut à ses travaux en France et principalement à sa coopération au *Journal des Débats*, dont il rédigea sans interruption, 1806-1826, les articles de politique étrangère, qu'il dut sa réputation européenne. Il publia, en société avec Mentel, 16 vol. in-8°, 1804-1807 : *Géographie mathématique, physique et politique*, ouvrage qui lui assigne le premier rang parmi les géographes. Il mourut à Paris, le 16 décembre 1826.

MAMELOUK, nom dérivé du participe passé du verbe arabe *meleck*, posséder, signifie l'homme possédé en propriété, en esclave. L'origine de la corporation militaire connue sous ce nom remonte à l'époque où Tchinghiz-Khan, à la tête de ses Mogols, porta ses armes jusque dans la Russie et le Kouban, 1227. Les Tatars, las d'égorger, avaient ramené une foule de jeunes gens des deux sexes, et en avaient rempli leur camp et les marchés de l'Asie. Les sultans Saharitz, en Égypte, profitèrent de cette occasion pour se former à bon marché des troupes dont ils connaissaient la beauté et le courage. L'un d'eux fit acheter jusqu'à 12,000 Tcherkesses, Mingréliens et Abazans, et se forma en peu de temps une légion des plus beaux et des meilleurs soldats de l'Asie, 1230. Cette milice, devenue forte, ne tarda pas à s'affranchir. Elle tua le dernier prince turkoman, et plaça un de ses membres sur le trône avec le titre de sultan,

1250 à 1267. Depuis lui, pas un seul de ses successeurs ne régna aussi longtemps; 47 de ces tyrans, dans un espace de 257 ans, périrent par le fer, le cordon, le poison, le meurtre public et l'assassinat particulier. Sélim, sultan des Ottomans, après avoir vaincu et fait pendre Touman-Bey, leur dernier chef, mit fin à cette dynastie, et donna une nouvelle forme au gouvernement de l'Égypte, 1517. On prit 24 beys ou gouverneurs de provinces parmi les mamelouks, auxquels on confera le soin de contenir les Arabes, de veiller à la perception des tributs et à toute la police intérieure. Cette forme de gouvernement dura deux siècles, pendant lesquels les mamelouks se multiplièrent, devinrent puissants par les richesses et par le crédit, et réduisirent à peu de chose la puissance des Ottomans. On distingue trois dynasties de mamelouks : les mamelouks turkomans, qui régnèrent de 648 de l'hégire, 1250 de notre ère, à 784; les mamelouks Borgites ou circassiens, qui régnèrent de 787 à 906 de l'hégire, et les mamelouks Beiks ou ghozzes, 911 à 1213 de l'hégire. Tourân-Chah fut salué Malek et Moaddem, c'est-à-dire roi grand, 1250. On vit après lui Ibek-Aly-Qotoz qui s'empara de la Syrie, 658 de l'hégire, fut victime d'une conspiration, et mourut de la main de Bybars, 11 de la lune de q'deh, 658. Bybars, après la révolte des Syriens, marcha contre Damas et les Tartares, 658, fit proclamer kalife, sous le titre de Mostanser-billah, le jeune Ahmed, fils du kalife Dâherbillah, 660; s'empara de Césarée en Palestine, mit le siége devant Saint-Jean-d'Acre, 663 de l'hégire, et s'empara successivement de Sis en Arménie, de Derkous, Telmis, etc. Il revint dans sa capitale après avoir passé au fil de l'épée les habitants de Qarâ. Ce prince corrigea la dépravation des mœurs, fit brûler les maisons où l'on vendait et fumait le hachychah, herbe enivrante; fermer les tavernes et les lieux infâmes où les femmes se prostituaient, 665. Il conduisit ses troupes en Palestine, 666, prit Yaffâ, Chegyt-Arnoun, Tabarych, Orsouf, Antioche, Bagras, Qoceyr, Qareyn, Sâfynâ, Maryqyh, Aybâs, Baghdâd; retourna au Caire, d'où il partit pour le pèlerinage avec son fils Mohammed Barkah-Khan, au commencement de 667. Il établit ensuite des courriers et des relais pour la communication de tous les points de son empire entre eux, 668; assiégea inutilement Saint-Jean-d'Acre, se rendit maître du fort de Massiat, défendu par les templiers, 669; prit la forteresse des Curdes, et anéantit ainsi la race des Assassins de Syrie, 670 de l'hégire, 1271 de notre ère. Après la conquête de l'Arménie il retourna au Caire, et y reçut les honneurs du triomphe. Dans cette pompe majestueuse, on porta devant lui le faucon et le parasol, prérogatives des sultans d'Égypte, 670. Abakah-Khan, ayant assiégé de nouveau Birah, fut obligé de se retirer à l'arrivée d'une armée égyptienne, 672 et 673. Bybars envoya Aq-Souqor et Farqâny à la conquête de la Nubie, ces généraux s'emparèrent du royaume de Barkah, et assurèrent la possession de toute la vallée du Nil au sultan, 674. Après plusieurs combats contre les Tartares, 675, Bybars se retira à Emesse, et mourut empoisonné selon les uns, et selon d'autres d'un flux de sang contracté en passant l'Euphrate à gué, 676. Son fils Barkah-Khan fut salué Malek-seyd, c'est-à-dire roi fortuné, 676, et mourut d'une chute de cheval, 678, Il eut pour successeur Chalâmech, son frère. Ce prince fit massacrer les habitants du Caire par ses mamelouks pour avoir refusé d'obéir à un de ses édits, 682; s'empara du fort de Merfed après un siége de 33 jours, 683, et fit prisonnier Chalâmech, qui s'était fait reconnaître roi de Krak, 684. Il fit la guerre à ses vizirs, 685; associa à son trône Aly, son fils, qui mourut, 687; ravagea Tripoli de Syrie, et retourna dans sa capitale, où il reçut les ambassadeurs d'Alphonse, roi d'Aragon, et conclut avec eux le fameux traité du 15 de la lune rabyé second, 689 (24 avril 1289). Il mourut 7 mois après, le 6 de la lune de qa'deh, et eut pour successeur son fils Khalyl. Khalyl assiégea Saint-Jean-d'Acre, fit égorger les habitants et démolir les murailles, 690; il envoya en exil à Constantinople Chalâmech, fils de Bybars, qui lui faisait ombrage, 691, et mourut assassiné par sa femme, 693. Vinrent ensuite Mohammed-el-Nâser, Kethoghâ, 694 de l'hégire, 1294 de notre ère, et Lâgyn, mort, 698; Mohammed-el-Nâser pour la seconde fois; Bybars II, Mohammed-el-Nâser, pour la troisième fois, fit la guerre contre les Tartares, 699, 703, et mourut, 741; Aboubekr, Koutchouk, Ahmed, déposé en 743. Ismaïl, mort, 746. Chabân, Jeyn-el-Dyn-el-Hâgy, mort, 748; Hasan, emprisonné à la citadelle, 752; Sâlh-Hasan, pour la seconde fois, 755 à 762; Mohammed-Chaban, pour la seconde fois; Ala-el-Dyn, 775 à 783; Mansour-el-Hâgy, 784. Avec ce dernier s'éteignit la première dynastie des mamelouks Baharites ou turcomans. La seconde dynastie porte le nom de mamelouks Borgites, parce que Qalaoun, qui en fit monter le nombre à 12,000, les dissémina dans les différents *borg*, ou tours, qui garantissaient la sûreté de l'Égypte; et Circassiens, parce qu'il les fit acheter en Circassie, ou bien de ce que Bergouez, fondateur de cette dynastie, sortait de cette contrée. Elle se composait de : 1° Bergouq, exilé, 787; 2° el Mansour-el-Hâgy; 3° Bergouq, pour la seconde fois, mort, 801; 4° Faray, son fils, défait dans le combat qu'il livra à Tamerlan, 803, et se retira, le 6 de la lune de raby'e 808; 5° A'Zyz, son frère, qui rendit le trône à son frère, 809 à 813; 6° Mostayn, mort, 824; 7° Mahmoudy-Ahmed, tatar; Mohammed et Barsabay. Vinrent ensuite Barsabay, 824 à 841; Jousef, son fils; Gaqmak, 842; Inâl, Ahmed, Kochaqdam, Bebbay, Timourboghâ, et Qâytbây. Mohammed. Qansou, Qansou Khamsamyeh, Mohammed, pour la seconde fois jusqu'en 904; Qansou-el-Gânbalat, Tomânbây et Qansou-el-Ghoury. Avec Tomânbây, cloué en croix à une des portes du Caire, le 21 de raby'e 923, s'éteignit la dynastie des mamelouks Borgites ou Circassiens. La troisième dynastie, dite des mamelouks Beiks ou Ghozzes, se composa de gens sans nom, sans naissance, et rebelles à leurs chefs, dont Muorad, le dernier, s'enfuit avec Ibrâhim au Sayd, après la bataille des Pyramides. Ce fut le 7 de la lune de safar, 1213, que le Caire ouvrit ses portes à l'armée d'Orient, dont les victoires suspendirent passagèrement cet enchaînement de proscriptions et de meurtres qui ne cessa que par l'extinction des mamelouks. L'expédition française de 1798 les affaiblit considérablement. Méhémet-Ali, pacha actuel d'Égypte, las de leurs exigences, les réunit le 1er mars 1811, sous prétexte d'une expédition militaire, et fit massacrer sous ses yeux tous ceux qui se rendirent à son invitation.

MAMELOUKS DE LA GARDE. Napoléon, pendant son séjour en Égypte, admit près de lui plusieurs cavaliers mamelouks qui s'offrirent de bonne volonté. Plusieurs familles musulmanes suivirent le sort de l'armée et se réfugièrent en France. Les plus jeunes et les plus habiles furent placés à la suite de la compagnie des guides, qu'il attacha au régiment de chasseurs à cheval, 30 nivôse an XII, 21 janvier 1804. Excepté le chef d'escadron, tout l'état-major était composé de Français. La compagnie comptait 160 hommes, tant officiers, sous-officiers que cavaliers. Les mamelouks formaient un escadron de 250 hommes, non compris les officiers, 1813. Ce corps partagea les périls et la gloire de la garde impériale, eut

une fin déplorable. Après l'abdication de l'empereur, ils furent dispersés et en partie massacrés par les réactionnaires du Midi.

MAMERTINE (Légion), corps de mercenaires, recruté dans l'origine à Mamerte, et qui s'adjoignirent ensuite des hommes de tous les pays. Ils s'emparèrent de Messine, av. J.-C. 270. Pressés par les Carthaginois, ils appelèrent les Romains en Sicile, 265-264, et devinrent ainsi l'occasion de la première guerre punique.

MANASSÉ (Tribu de), la plus grande des 12 tribus de la Judée, se divisait en demi-tribu occidentale et demi orientale. La première de ces demi-tribus avait pour bornes celles d'Issachar au nord, d'Ephraïm au sud, et de Gad à l'ouest. La deuxième était située entre celles de Gad, d'Issachar, de Zabulon et de Nephtali.

MANASSÈS, roi de Juda, fils et successeur d'Ézéchias, monta sur le trône, l'an 694 av. J.-C. Il n'avait alors que 12 ans. Les premières années de son règne ne furent marquées que par des crimes et des sacriléges; il bâtit des temples aux idoles; éleva un autel à Baal au milieu du temple de Salomon, et fit scier en deux le prophète Isaïe, qui lui avait reproché son impiété. L'an 672 av. J.-C., Assarhaddon, roi d'Assyrie, étant venu mettre le siége devant Jérusalem, emporta cette ville, et amena prisonnier à Babylone le roi et presque tout son peuple. Pendant cette captivité qui dura 3 ans, Manassès reconnut ses fautes et s'humilia devant Dieu. Enfin Assarhaddon étant mort, son successeur permit au roi juif de remonter sur le trône de ses pères, 669 av. J.-C. Dès lors Manassès ne s'occupa plus que d'anéantir l'idolâtrie dans son royaume; il fortifia Jérusalem et montra dans toutes les occasions une grande piété et une sagesse égale à celle de Salomon. Il mourut l'an 639 av. J.-C.

MANCINI (Paul), fondateur de l'Académie des *umoristi*, naquit à Rome, 1560, d'une famille patricienne. Il embrassa la profession des armes, et y acquit quelque renommée; mais en 1600, il la quitta pour épouser Vittoria Capozzi. A ses noces, qui furent célébrées avec une grande magnificence, les beaux esprits firent à sa louange un grand nombre de pièces de vers, et Mancini les ayant engagés à venir les réciter dans son palais, il devint ainsi le berceau de cette nouvelle Académie, dont les membres s'appelaient : *Uomini di bell'umore*, d'où leur vint le nom d'*umoristi*. En 1620, Mancini ayant perdu sa femme, renonça au monde et entra dans les ordres sacrés. Il mourut, 1635. L'Académie des *umoristi* ne dura que jusqu'en 1670. — Mancini (Marie), petite-fille du fondateur des *umoristi*, et nièce du cardinal Mazarin, naquit à Rome, 1639. Elle avait épousé à Rome, 1661, le prince Colonna, connétable de Naples; mais à la suite d'une couche pénible, elle le quitta et finit par en obtenir le divorce. On a d'elle plusieurs mémoires, assez mal écrits. Elle mourut, 1715. — Mancini (Hortense), sœur puînée de la précédente, et l'une des plus belles femmes de son siècle, naquit à Rome, 1646, et fut amenée à Paris à l'âge de 6 ans. En 1661, elle épousa le duc de la Meilleraie, qui prit le nom et les armes de Mazarin. La jalousie et la différence des caractères amenèrent bientôt une séparation. Secondée par son frère, le duc de Nevers, Hortense s'enfuit en Italie, 1666. Ayant su intéresser Louis XIV en sa faveur, elle revint en France, et ce prince lui fit allouer sur sa dot une pension annuelle de 24,000 livres, et 12,000 liv., comptant pour les frais de son retour à Rome. Elle mourut à Londres, 1699. On a publié plusieurs mémoires sous le nom de *la duchesse de Mazarin*, rédigés par l'abbé de Saint-Réal, 2 vol. in-8°. V. **FAVORITES.** — Mancini (Marie-Anne), duchesse de Bouillon, née à Rome, 1649, sœur cadette des précédentes, nièce comme elles de Mazarin, épousa, 1662, Godefroi de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon. Elle devina le talent du bon Lafontaine, et fut sa première protectrice. En 1680, la duchesse de Bouillon fut citée devant la commission extraordinaire et décrétée d'ajournement lors de la recherche des empoisonnements de la Brinvilliers. Quoique l'accusation ne portât que sur une curiosité ridicule, la duchesse s'étant vantée des plaisanteries qu'elle avait faites à ses juges, fut exilée à Nérac, 1681; ce fut alors qu'elle alla visiter, en Angleterre, sa sœur, la duchesse de Mazarin, et à Rome, son fils, le prince de Turenne. Elle obtint la permission de revenir à la cour, 1690, et mourut à Paris, 1714.

MANCINI (Jules), médecin, né à Sienne dans le 17e siècle, il laissa des sommes considérables aux écoliers de l'université de cette ville, dont le montant fut employé à l'acquisition de biens-fonds. On a de lui un traité *de Decoratione*, Venise, 1601-1625.

MANCINI (François), peintre, né à Saint-Angelo-in-Vado, 1725, fut élève de Ch. Cignani. Ses tableaux d'histoire sont très-estimés. On cite de lui : *Saint Pierre et Saint Jean guérissant un boiteux*; et l'*Apparition de J.-C. à Saint Pierre*. Il mourut à Rome, 1758.

MANCO-CAPAC, fondateur et premier inca de l'empire du Pérou, réunit au 12e siècle, suivant les traditions, quelques peuplades sauvages, sur les bords du lac de Cusco, leur persuada qu'il était fils du soleil et envoyé sur la terre, ainsi que la reine Coya-Ocella, sa sœur et son épouse, pour rendre les hommes bons et heureux, les instruisit et les civilisa. Ce prince abolit les sacrifices humains; apprit à ses sujets à adorer intérieurement, comme un dieu suprême, mais inconnu, le *grand Pachacamac*, c'est-à-dire l'âme et le soutien de l'univers, et à offrir extérieurement leurs hommages au soleil. Il bâtit la ville de Cusco; l'entoura de villages; partagea les Péruviens en plusieurs tribus, et préposa des chefs ou *curacas*, qui étaient ses lieutenants. Sentant ses forces diminuer, il dit qu'il allait se reposer auprès du soleil, son père, et laissa son fils aîné, Rocha-Jinca, pour successeur. Manco II, frère d'Huascar, devint l'unique espoir de la race des incas, après le meurtre de son frère, et la mort de Atahualpa, condamné par Pizarre, 1535. Il défendit Cusco contre les Espagnols et se réfugia dans les montagnes. Manco avait consenti à recevoir la couronne de la main de Pizarre, mais il voulut rentrer dans tous ses droits et ne put l'obtenir. Il s'était réfugié au milieu des Andes, lorsqu'il fut assassiné par un Espagnol. Ce prince laissa deux fils qui furent massacrés, 1536. Ainsi finit la race des incas, qui régna au Pérou près de 400 ans.

MANDAR (Michel-Philippe, dit **THÉOPHILE**), né à Marines, 19 septembre 1759; embrassa avec exaltation les principes révolutionnaires; mais cette passion n'excluait pas en lui l'amour de l'humanité. Il eut le courage, pendant les massacres de septembre, de demander un dictateur : « Il ne sera puissant que vingt-« quatre heures, dit-il, mais la dictature arrêtera le sang « et les massacres cesseront... » Depuis ce moment, Théophile a disparu de la scène politique. On a de lui un très-grand nombre de traductions anglaises fort estimées et un poëme en 16 livres : *le Phare des rois*, où se trouve le célèbre chant du *Crime*.

MANDCHOURIE ou **MANTCHOURIE**, grande région de l'Asie centrale, a pour bornes au nord et à l'ouest la Sibérie, au sud la Corée, au sud-ouest la Mongolie, et à l'est la Manche de Tartarie. Ce peuple, en 1644, a fait la conquête de la Chine, et la dynastie qui règne aujour-

d'hui, 1842, dans ce dernier pays, est une dynastie mantchoue.

MANDÉ (Saint-), village à la place duquel on ne voyait anciennement qu'une chapelle placée sous l'invocation de saint Mandé, dont elle possédait les reliques. Dans la suite on y bâtit un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Magloire, 1380. Ce prieuré fut réuni à l'archevêché de Paris, 1665. Il y eut, depuis cette époque, divers établissements de communautés à Saint-Mandé. Nous citerons les annonciades de Melun, qui vinrent depuis à Popincourt; les religieuses de la Saussaye, près Villejuif, qui, après y avoir demeuré 11 ans, retournèrent dans leur première maison; puis, enfin, les hospitaliers de Gentilly, qui obtinrent, 1705, la permission de s'y établir, à la charge de laisser à l'Hôtel-Dieu de Paris leurs héritages ainsi que leur maison de Gentilly. M. Titon acheta pour ces dames la maison qui avait appartenu au surintendant Fouquet, et elles y étaient encore avant la révolution de 1789.

MANDRIN (Louis), fameux contrebandier, né à Saint-Étienne-de-Saint-Geoire (Dauphiné), était fils d'un maréchal-ferrant. Il embrassa le parti des armes; mais bientôt il déserta, s'associa deux hommes déterminés, il se mit à faire la contrebande, 1754, et devint chef d'une troupe considérable. Bientôt il attaqua les employés des fermes, les dispersa et se retrancha dans les montagnes du Dauphiné. Pour recruter sa bande, il osa attaquer, en plein jour, Beaune et Autun. Il mit au pillage les bureaux des receveurs des fermes. Trahi par une femme, il fut pris au château de Rochefort, conduit à Valence, et condamné à la roue, 26 mai 1765.

MANÈS ou MANY, célèbre hérésiarque, fondateur de la secte des *manichéens*, naquit en Perse, au commencement du 3e siècle, et porta d'abord le nom de Cubricus. Esclave, dès l'âge de 7 ans, d'une veuve fort riche de Ctésiphon, il l'intéressa au point qu'elle le fit élever avec soin, l'affranchit et lui légua tous ses biens. Chrétien, et exerçant, dit-on, les fonctions sacerdotales dans l'Ahwaz et le Khousistan actuel, il a modifié les doctrines de l'Église. Il commença à dogmatiser sous le règne de Shahpour Ier; il publia un livre qu'il disait être descendu du ciel, et envoya douze disciples répandre ses erreurs dans l'Égypte, l'Inde et la Chine. Le roi lui-même embrassa les principes de Manès; mais bientôt il abjura sa doctrine et devint un de ses plus ardents ennemis. L'hérésiarque fut contraint de fuir; il erra longtemps dans le Turkestan, l'Indostan et l'empire chinois, vécut un an entier dans une caverne inconnue où il avait porté des vivres. Ses partisans dirent que pendant ce temps il avait été élevé au ciel. Shahpour étant mort, Hormouz Ier, son successeur, rappela Manès en Perse, le combla de biens, et fit bâtir pour lui un château dans le Seistan. Mais à la mort d'Hormouz, Behran Ier, son successeur, le fit écorcher vif, l'an de J.-C 274, et ordonna que sa peau resterait suspendue à l'une des portes de Djondischaour.

MANFREDI, maison souveraine de Faenza, parvint à la souveraineté, 1334. Richard Manfredi, profitant du séjour du pape à Avignon, s'empara des forteresses de Faenza et d'Imola, et s'en fit proclamer seigneur.—Jean et Rénier Manfredi lui succédèrent, 1350; mais en 1356, sous Innocent VI, le cardinal Albornoz les fit capituler et ne leur laissa que quelques châteaux. — Manfredi (Astorre Ier), seigneur de Faenza et d'Imola, de 1377 à 1405, fut reconnu comme vicaire pontifical de ces deux villes à l'époque du schisme d'Occident. En 1404, il fut forcé par Albéric de Barbiano, de vendre Faenza à Balthasar Cossa, légat de Bologne; mais celui-ci, au lieu de lui payer le prix convenu, s'empara de sa personne, par trahison, et lui fit trancher la tête, 1405. — Jean Galeaz, fils d'Astorre, rentra par surprise à Faenza, 1410, et fut proclamé souverain par les habitants. — Guid'Antonio ou Guidazzo, petit-fils d'Astorre Ier, reçut du duc de Milan, 1459, Imola et d'autres villes qu'il avait prises sur les Alidosi, et mourut, 1448. Astorre II et Thadée, fils du précédent, reçurent de leur père les villes de Faenza et d'Imola, 1448. — Astorre mourut en 1468, et son fils Galeotto lui succéda. Thadée vendit Imola à Jérôme Riario, neveu du pape Sixte IV, 1473. —Manfredi (Galeotto), fils et successeur d'Astorre II, régna de 1468 à 1488, et périt poignardé par sa femme, irritée contre lui à cause de ses galanteries; il laissa un fils âgé de 5 ans, que les habitants reconnurent pour leur seigneur, sous le nom d'Astorre III. En 1500, César Borgia se rendit maître de Faenza, fit périr Astorre et un frère naturel qu'il avait, et éteignit ainsi la famille des Manfredi.

MANFREDONIA, ville du royaume de Naples (Capitanate), sur le golfe de Manfredonia, fut bâtie, 1251, par Manfred ou Mainfroi, fils naturel de Frédéric II, non loin des ruines de l'ancienne Sipontum. Les Turcs la brûlèrent en 1620.

MANFREDONIA (Concile de). Ce concile fut célébré en 1567, par Ptolémée-Gallio, cardinal de Como et archevêque de Manfredonia. On ignore quel en fut le motif.

MANGALORE, dite aussi **KORYAL**, ville de l'Inde anglaise (Madras), chef-lieu du district de Kanara, près de la mer des Indes. Tippoo-Saëb y signa la paix avec l'Angleterre, 11 mai 1784. Cette ville est sous la domination des Anglais depuis 1799.

MANGANÈSE, métal fragile d'un blanc brillant dans sa fracture, mais encore fort peu connu, parce qu'il est tellement réfractaire et difficile à purifier entièrement de toute substance étrangère, qu'on n'en a obtenu jusqu'à présent que de très-petites quantités. L'existence du manganèse, soupçonnée par Croastedt, 1758, fut annoncée par Gahn, 1770. Le peroxyde de ce métal, qui est si commun, avait été confondu avec les mines de fer; Schéele démontra en 1771 que cet oxyde contenait un métal particulier très-difficile à réduire, et vers 1774, Gahn obtint pour la première fois un culot de ce métal. Le manganèse est d'une texture grenue, très-dur et très-cassant. Sa pesanteur spécifique est de 6,85. On l'emploie beaucoup pour la fabrication du chlore et pour celle des chlorures.

MANGOU-KHAN, grand khan des Mogols, se fit couronner en 1250, et périt au siége d'une ville de la Chine, 1259, après avoir considérablement agrandi son empire.

MANHEIM, ville du grand-duché de Bade, chef-lieu du cercle du Neckar, au confluent du Necker et du Rhin, appartint longtemps au Palatinat. Ce pays n'était encore qu'un village en 1606; il fut fortifié par Frédéric IV, comte palatin du Rhin; ravagée par les Bavarois, 1622; par les Français, 1688. Manheim se releva à la paix de Ryswick, 1697; réunie à la Bavière, 1777; prise de nouveau par les Français, et sa citadelle rasée, 1795. Elle fut donnée au grand-duché de Bade, après le traité de Lunéville, 1801.

MANICHÉENS. Disciples de Manès, 3e siècle. Le manichéisme se reproduit dans des temps postérieurs par les Pauliciens, les Bogomeles, les Albigeois, les Patarins et une foule d'autres sectes, est la doctrine des deux principes opposés, le principe du bien et le principe du mal. Il eut pour fondateur Manès, prêtre persan (V. plus haut), et fut condamné par plusieurs conciles.

MANILLE, ville d'Espagne, chef-lieu de l'île de Luçon, sur la baie de Manille, fut occupée par les Espagnols, 1571 ; prise par les Anglais, 1762, et ne se racheta de sa destruction qu'en payant 25 millions. Elle est sujette aux tremblements de terre, et souffrit surtout de ceux de 1645 et 1824.

MANLIUS, famille patricienne de Rome, descendant d'Octavius Manlius, gendre de Tarquin le Superbe. Cette famille se divise en 5 branches, dites les Vulso, les Capitolinus et les Torquatus. Elles produisirent plusieurs personnages célèbres, entre autres : Manlius Capitolinus (M.), général romain, célèbre par sa conduite au Capitole; consul, l'an 392 avant J.-C. Ce général remporta sur les Èques, au mont Algide, une victoire qui lui mérita les honneurs du triomphe. Deux ans après, les Gaulois s'étant rendus maîtres de Rome, Manlius, à la tête de quelques soldats, s'enferma dans le Capitole. L'ennemi tenta de surprendre la forteresse, à la faveur de la nuit. Manlius réveillé par les cris des oies, renversa les Gaulois, déjà parvenus sur la muraille, et fut, pour cet exploit, surnommé Capitolinus. Mécontent du sénat, qui prodiguait les honneurs à Camille, son rival, il passa dans le parti de la multitude, et proposa d'abolir les taxes qui pesaient sur les citoyens. Le dictateur Cornélius Cossus le fit arrêter; mais le peuple le remit en liberté. Cet événement rendit Manlius plus audacieux; et les patriciens effrayés l'accusèrent d'aspirer à la royauté. Les tribuns corrompus devinrent eux-mêmes ses accusateurs ; et le peuple, après avoir refusé de le condamner dans le champ de Mars, d'où l'on apercevait le Capitole, fut convoqué dans un autre endroit, et prononça la sentence fatale. Manlius fut précipité du haut de la roche Tarpéienne, l'an 370 av. J.-C. ; sa maison fut rasée ; et il fut défendu à ses descendants de porter le surnom de Marcus. — Manlius Impériosus, père du célèbre Manlius Torquatus, fut nommé dictateur, l'an 363 av. J.-C. ; mais les tribuns soulevèrent la multitude contre lui, et le forcèrent d'abdiquer. Ses violences et son despotisme l'avaient rendu odieux, et lui firent donner le surnom d'Impériosus. — Manlius Torquatus (L.), fils du précédent, fut relégué par son père à la campagne et enfermé avec les esclaves chargés des travaux les plus vils, parce qu'il avait quelque difficulté à parler, et qu'Impériosus regardait ce défaut comme devant l'empêcher de parvenir aux charges. Le jeune patricien gémissait depuis longtemps dans cet état humiliant, lorsque le tribun Pomponius accusa son père, au sortir de sa dictature. Manlius, oubliant tous ses torts envers lui, résolut de le sauver : il se présenta un matin chez le tribun, armé d'un poignard, lui fit jurer de renoncer à son accusation. Touché de sa générosité, le peuple le nomma tribun des soldats, 362 av. J.-C. Ayant terrassé, en un combat singulier, un Gaulois d'une taille gigantesque, il reçut le surnom de Torquatus, parce qu'après l'avoir dépouillé de ses armes, il se para de son collier (*torques*), an 351. Il fut nommé dictateur, sans avoir été consul, puis une 2e fois, 348; enfin consul, 347, 344 et 340. Il ensanglanta son dernier consulat par un acte de cruauté qui le rendit odieux à toute la jeunesse de Rome. Son fils ayant, malgré la défense générale qui interdisait tout combat singulier, accepté le défi d'un chef latin, et revenant vainqueur, Manlius le fit décapiter en présence de toute l'armée. — Manlius Torquatus (T.), consul, 235 et 224 av. J.-C., soumit la Sardaigne aux Romains, pendant son 2e consulat, et ferma le temple de Janus, ce qui n'était pas arrivé depuis le règne de Numa. Il s'opposa au rachat des prisonniers, après la bataille de Cannes, 216; retourna en Sardaigne, 215, et remporta sur les Carthaginois, qui venaient se joindre aux révoltés, une victoire décisive. Il refusa un 3e consulat, 212; fut nommé censeur, 209 ; dictateur, 208 ; puis député en Grèce. Il mourut en 196 av. J.-C.

MANOMÈTRE, de μανος, rare, et μετρον, mesure. Instrument destiné à trouver le rapport des réfractions naturelles de l'air, ainsi que l'intensité et l'élasticité de l'eau et des autres liquides mélangés ou combinés avec l'air. C'est une espèce de baromètre à siphon qui s'ouvre à volonté dans un vase fermé. Othon de Guerick fit connaître cet instrument, sous le nom de baromètre, 1661. Berthollet, membre de l'Institut, a imaginé un manomètre particulier, à l'aide duquel on évalue exactement les changements qui peuvent arriver à un volume d'air, lorsqu'il est en contact avec une substance végétale ou animale, 1807.

MANRIQUE, ancienne maison d'Espagne, issue des comtes de Castille par Ferdinand Gonzalès, comte de Castille, mort, 970, forma plusieurs branches importantes, celles des comtes de Lara, des vicomtes de Narbonne, des seigneurs de Molina, etc., et s'allia souvent aux rois d'Aragon et de Castille. Voy. **LARA**, **MOLINA**, **NARBONNE**.

MANS (le), grande et ancienne ville, chef-lieu du département de la Sarthe, avec un évêché érigé dans le 5e siècle; cette ville fut fondée par les Romains dans le 2e siècle de l'ère vulgaire; les Armoriques s'en emparèrent, 486. Elle fut prise par Clovis, 510, par Thierry, roi de Bourgogne, et Clotaire II, 598, par les Bretons et les Normands, 818-844-849-865 et 866, de nouveau par les Normands, 903, qui en furent chassés par Louis d'Outre-mer, 937. Les comtes d'Anjou s'en rendirent maîtres plusieurs fois, 1036-1051-1060 et 1062. Elle fut prise par Guillaume le Conquérant, 1063-1064 et 1076, par Hélie de la Flèche, 1088-1096-1099 et 1100; Hélie en fut chassé par Geoffroy de Mayenne, 1088, et par Guillaume le Roux, 1098. Elle fut encore prise par Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion, sur Henri II, roi d'Angleterre, 1189; enfin Jean-sans-Terre, 1199, qui l'abandonna de nouveau à Philippe-Auguste, 1200. Les Anglais la reprirent, 1424, et en furent chassés définitivement, 1448. Le Mans, ayant embrassé le parti de la ligue, fut assiégé et pris par Henri IV, 1589. Il se livra sous ses murs la fameuse bataille qui porta le dernier coup à la cause des Vendéens insurgés, 1793. Marceau entra dans la ville avec les républicains, et y mit tout à feu et à sang. Surprise par les chouans, le 15 octobre 1797, ils l'évacuèrent le 17. La cathédrale du Mans est un bel édifice gothique, construit par saint Julien dans le 3e siècle; saint Innocent l'agrandit à la fin du 8e ; François Ier, évêque du Mans, la rétablit de 772 à 792 ; et saint Alderick y fit de grandes augmentations de 862 à 876. Maynard répara, 940 à 960, les ravages faits par les Normands ; et Vulgrin entreprit de la reconstruire de 1035 à 1064. Les fondements des bras de la croix et des tours furent jetés en 1055, et les travaux continuèrent de 1081. Cette basilique et la ville furent en partie consumée par un incendie causé par la foudre, 1126. L'évêque et les chanoines firent construire, de 1276 à 1291, la chapelle de Notre-Dame du Chevet et de nombreux arcs-boutants. L'évêque Geoffroy d'Assé augmenta cet édifice, 1274 à 1277. Adam Chastelain fit achever la croisée du bras septentrional de la croix, 1398 à 1434. C'est à peu près à cette époque que fut complétement achevé cet édifice. On remarque encore au Mans l'église de la Couture, dont la construction date du milieu du 13e siècle, et réunit les deux styles roman et gothique, et celle

de Saint-Julien du Pré, construite dans le milieu du 11e siècle, et représentant la forme d'une croix latine : la bibliothèque publique, contenant 45,000 volumes, dont plusieurs ouvrages datent du 15e siècle.

MANSARD (François), architecte, né à Ax, 1598, d'une famille originaire d'Italie, fut élevé par son oncle Germain Gauthier, architecte du roi. Ses premiers ouvrages furent la restauration de l'hôtel de Toulouse, le château de Berny, une partie de celui de Choisy-sur-Seine, et le château de Blois. La reine Anne d'Autriche lui confia la direction du Val-de-Grâce, qu'il éleva jusqu'au premier étage. Il bâtit ensuite l'église de Chaillot, le château de Maisons, près Saint-Germain, et mourut à Paris, 1666. — Mansard (Jules Hardoin), neveu du précédent, premier architecte et surintendant des bâtiments du roi, naquit à Paris, 1645; élève de son oncle, il eut la confiance de Louis XIV, et il fut chargé des travaux d'architecture les plus importants du règne de ce prince. Il éleva les châteaux de Marly, de Saint-Cyr, du grand Trianon, de Clagny, la place Vendôme et celle des Victoires; mais ce fut la construction de l'hôtel royal des Invalides et du château de Versailles qui mirent le sceau à sa réputation. Il mourut à Marly presque subitement, 1666.

MANSFELD (Comté de), ancien comté d'empire dans la haute Saxe, entre les principautés d'Anhalt, d'Halberstadt, de Saxe-Eisenach, le comté de Stolberg, l'évêché de Mersebourg et la Saxe électorale. Il se composait de deux parties, dont l'une reconnaissait la supériorité de la Saxe électorale, et l'autre celle de l'archevêché de Magdebourg. La maison de Mansfeld était florissante aux 13e et 14e siècles. Il y a deux maisons de Mansfeld : la première, issue de Reddag (morte, 685) et terminée à Burkhard VIII, 1230; la deuxième commença par Burkhard IX et ne finit qu'en 1780. A cette époque, la maison de Mansfeld se subdivisa et se ruina par le partage multiplié des domaines. Elle avait perdu de sa puissance dès 1484. Aujourd'hui, le comté de Mansfeld se trouve divisé entre la Prusse et le royaume de Saxe.

MANSFELD (Ernest, connu sous le nom du bâtard de), né en 1585, mort à Vranovitz, en Bosnie, 1626, servit d'abord l'Autriche, puis embrassa la religion réformée et se fit nommer général des révoltés de Bohême. Il ravagea l'Alsace, défit les Bavarois et les Hessois, alliés de l'Autriche, passa dans les Pays-Bas et battit les Espagnols à Fleurus, 1622. Il rentra ensuite en Allemagne, à la tête d'une foule d'aventuriers, et fut défait par Wallenstein, 1625.

MANTAILLE (Concile de). Ce concile fut célébré par Bozon, en 872, pour se faire élire roi de Provence, d'Arles et de Bourgogne. Il s'y trouva 6 archevêques, 17 évêques et un grand nombre d'abbés et de seigneurs qui tous le reconnurent pour leur légitime souverain.

MANTEAU. Ce vêtement remonte à une très-haute antiquité. On sait que les fils de Noé couvrirent la nudité de leur père avec un manteau, et que Joseph ne put se dérober aux empressements de la femme de Putiphar, qu'en lui laissant le sien. Le manteau, fort ordinaire aux Grecs, ne fut connu à Rome qu'au temps des Antonins, 108 de J.-C., et devint plus commun en France que chez aucune autre nation. On distinguait les divers ordres des seigneurs par l'ampleur du bord, à la qualité de la fourrure en hermine qui l'entourait, à la largeur du repli du collet, à la longueur de la queue traînante. Les ducs, comtes, barons, chevaliers, portaient le manteau d'un drap écarlate ou violet; cette dernière couleur a prévalu dans le long habit de cérémonie pour les pairs. Le roi donnait un manteau aux principaux seigneurs du royaume et aux chevaliers de sa maison; cela s'appelait livrée ou livraison des manteaux. La cotte d'armes fut dans la suite remplacée par le manteau. Le manteau ample fut généralement adopté en France dans le 17e siècle, et durant une grande partie du 18e.

MANTES, ville de France, chef-lieu d'arrondissement (Seine-et-Oise). Cette ville, bâtie sur la rive gauche de la Seine, qui la sépare du bourg de Limay, est une ville fort ancienne, fondée par les druides. C'était autrefois une place forte autour de laquelle on remarque encore des tours et des bastions. Elle fut brûlée par Guillaume le Conquérant, 1087; prise par les Anglais vers le milieu du 14e siècle; reprise par du Guesclin, 1363, et retombée au pouvoir des Anglais, qui la conservèrent jusqu'en 1449. On y remarque les églises Notre-Dame et Saint-Maclou, d'une architecture gothique. Philippe-Auguste mourut à Mantes en 1223.

MANTINÉE, *Mantinæa*, aujourd'hui **GRITSA, GORITZA** ou **PALÉOPOLI**, ville d'Arcadie, près de l'Argolide, était, avant la fondation de Mégalopolis, la première cité de l'Arcadie. Elle fut démantelée par les Spartiates, av. J.-C. 385, et se releva, 370. Il s'y livra trois batailles. Les Lacédémoniens y défirent l'armée d'Argos et d'Athènes, 418; les Spartiates y furent vaincus par Epaminondas, 363. Archidame IV, roi de Lacédémone, y fut battu par Démétrius Poliorcète, 296.

MANTOUE, *Mantova, Mantua*, ville forte du royaume lombard-vénitien, chef-lieu de province et de district, à 120 kilomètres est-sud-est de Milan, 112 ouest sud-ouest de Venise. Les monuments les plus remarquables sont l'ancienne église des franciscains, celle des jésuites, l'ancien palais ducal, le palais de Justice, les bâtiments de l'université, fondée en 1625. On voit dans les environs de cette ville la citadelle construite par le duc Ferdinand de Gonzague, 1602. D'après Eusèbe, Mantoue aurait été bâtie 430 ans avant J.-C. Elle passa successivement sous la domination des Romains, 197-194 av. J.-C.; des Goths, 403 de l'ère chrétienne; des Lombards et de Charlemagne, 774. Devenue libre, elle forma une république sous la protection des empereurs d'Allemagne jusqu'au commencement du 12e siècle; fut donnée à cette époque au marquis Thédalde, 1114, et passa, en 1328, à la famille de Gonzague. Ces derniers, à la mort de Charles IV, le dernier des ducs de Mantoue, en furent dépouillés par la maison d'Autriche, 1707. Elle fut prise et ravagée par les impériaux, 1630; attaquée en vain par les Français, 1735; mais avec succès par les mêmes, sous la conduite de Bonaparte, 1797. Elle fut assiégée et prise par les Autrichiens, 1799, et fut rendue aux Français, 1801. Ceux-ci la comprirent successivement dans la république cisalpine, la république italienne et le royaume d'Italie, où elle fut chef-lieu du département de Mincio. A la paix de Paris, les Français évacuèrent Mantoue, 1814. Cette ville est la patrie de Lelio-Capi Lupi, auteur du *Centon virgilien*. Virgile naquit à Andes (Piétole), petit village voisin.

MANTOUE (Concile de). Ce concile, tenu en 1064, confirma l'élection d'Alexandre II et condamna celle de l'antipape Cadgloüs, nommé par l'empereur Henri IV, sous le nom d'Honorius II. Le pape Pie II tint à Mantoue, en 1459, une conférence ayant pour but de délibérer sur les moyens à prendre pour faire avec succès la guerre aux Turcs.

MANTOUE (Vicissitudes de). Le Mantouan, ou pays de Mantoue, habité d'abord par les Étrusques, fut conquis par Bellovèse, chef des Gaulois, environ 600 avant J.-C., et fut ensuite habité par les Boïens, qui bâtirent la ville de Mantoue, 430. Ceux-ci furent soumis par les Romains, 197-194, et la ville passa successivement aux

Goths, 403 de J.-C.; aux Lombards, 568, et aux Francs, 774. Depuis près d'un siècle, la ville de Mantoue se gouvernait en république, sous la protection des empereurs, lorsque Othon II la donna au marquis Thédalde, aïeul de la comtesse Mathilde, qui s'en mit en possession, 1074. Après la mort de cette princesse, 1125, la ville profita des disputes du sacerdoce et de l'empire pour se mettre en liberté; mais les querelles que fit naître l'ambition entre les principales familles de Mantoue permirent aux plus forts de la subjuguer. Sordello Visconti en fut élu podestat, 1220; il défendit la ville contre Eccelin, et fit bâtir les fortifications qui portent aujourd'hui le nom de Seraglio. Après lui, vint Ludovic, fils de Richard, comte de San Bonifacio; puis Pinnamonte Bonacolsi et Ottonello Zenecolli, capitaines, en 1274. La même année, Pinnamonte fit tuer par trahison Ottonello, et, d'accord avec les familles de Riva, Mercaria et Cosaloldi, il fit chasser tous les autres nobles. Pinnamonte mourut en 1291. Il avait, par son testament, institué son fils Carpio pour lui succéder; mais, en 1295, Bardelon, son autre fils, se révolta contre son frère et s'empara du gouvernement. Sa tyrannie le rendit odieux. Botticella Bonacolsi, son petit-fils, l'expulsa à son tour, 1299. Ce dernier secourut François d'Est contre le marquis Azzon, et fit la guerre aux Crémonais. A Botticella succédèrent, en 1308, ses deux fils, Passerin et Butiron Bonacolsi. Passerin, en 1312, marcha au secours des Modénais attaqués par les Bolonais, et fut nommé seigneur de Modène. Franciochini ou François Ier de la Mirandole lui enleva cette ville, 18 janvier 1318; mais, pressé bientôt après par une ligue composée de plusieurs seigneurs à la tête desquels se trouvait Passerin, il la lui rendit, 30 novembre 1319. Passerin remporta encore une grande victoire sur les Bolonais, 15 novembre 1325, et il gouverna ensuite tranquillement son État. Passerin, grand partisan de l'empereur Louis de Bavière, se rendit odieux au pape Jean XXII, qui fit publier une croisade contre lui. Son fils Francesco offensa grièvement Philippin de Gonzague, et celui ci, pour se venger, souleva le peuple, et causa une sédition, dans laquelle Passerin, blessé à la tête, fut séparé de ses gardes et massacré par la populace. Francesco, son fils, principale cause de ce malheur, fut arrêté et livré à Nicolas de la Mirandole, qui vengea sur lui la mort de son père, mis à mort par ordre de Passerin, 1328. Cela fait, Louis de Gonzague se fit reconnaître seigneur de Mantoue, et prit le titre de capitaine. Il s'associa ses trois fils, Gui, Feltrino et Philippin, s'allia aux Scaliger ou della Scala, seigneurs de Vérone; obtint, le 11 juillet 1335, la ville de Reggio que ceux-ci s'étaient fait livrer, le 3 du même mois, par les Fogliani, et la donna à Philippin, son 3e fils. En 1348, les Gonzague s'unirent aux Vénitiens contre les Scaliger, et à leur tour ceux-ci firent alliance avec Luchin Visconti, seigneur de Milan, et Obizzon, marquis de Ferrare, contre les Gonzague. Ils entrèrent dans le Mantouan, et furent battus par Philippin de Gonzague et Guido Torelli, 30 septembre 1348. Louis reçut à Mantoue l'empereur Charles IV, 1354, et fut confirmé par lui dans la souveraineté de cette ville. Philippin mourut en 1356. L'année suivante, 1357, Bernabo Visconti déclara la guerre à Louis de Gonzague, et vint mettre le siége devant Mantoue; mais, dans le même temps, Hugolin de Gonzague, petit-fils de Louis, alla prendre Novarre, assiéger Verceil et mettre le Milanais à feu et à sang. Cette diversion amena la paix, et Louis mourut en 1360. Gui, son second fils, lui succéda dans la seigneurie de Mantoue; Feltrino, son frère, eut celle de Reggio, qu'il vendit, le 17 mai 1371, à Bernabo Visconti, seigneur de Milan, mais en se réservant Novellare et Bagnolo. Gui mourut, 1369, et eut pour successeurs ses deux fils, Louis II et François; mais la discorde s'étant mise entre eux, François disparut sans que l'on ait su comment. Louis mourut en 1382. François Ier, son petit-fils, prit, en 1385, mais sans succès, la défense de Matthieu Visconti, son beau-frère, contre Jean Galéas, seigneur de Milan, qui le tenait assiégé dans Brescia. En 1388, il fit une ligue avec ce même Jean Galéas et les Vénitiens, contre les Carara, seigneur de Padoue, et s'en détacha en 1391. François avait épousé, en 1380, Agnès, fille de Bernabo Visconti; la mort de cette princesse, arrivée en 1397, donna à Jean Galéas, son cousin, occasion de déclarer la guerre à François de Gonzague. Celui-ci, mal préparé, implora le secours des Florentins, des Bolonais et des Ferrarais. Biancardo, général de Galéas, ravagea le Mantouan et vint mettre le siége devant Governolo, où Masslio Torelli commandait avec Guido II, son fils; mais Charles Malatesta, beau-père de François, s'étant fait jour à travers l'armée des assiégeants, ravitailla la ville, le 28 du même mois, et François de Gonzague, deux jours après, remporta sur les alliés deux victoires éclatantes, l'une sur terre, l'autre sur le Pô. La paix se fit le 11 mai 1398. En 1402, François se ligua avec le duc de Milan contre Jean Bentivoglio, seigneur de Bologne. Il fit une nouvelle alliance avec les Vénitiens contre les Carara, 1404, et mourut en 1407. Jean-François de Gonzague, son fils, lui succéda à l'âge de 13 ans, sous la régence de Charles Malatesta, son oncle maternel, et la protection des Vénitiens. En 1417, il fut nommé par le pape Jean XXIII général des troupes de l'Église, dans la guerre que ce pontife osa soutenir contre Ladislas, roi de Naples, et défendit vaillamment Bologne, assiégée par Malatesta, seigneur de Rimini, général de Ladislas. Il reçut, en 1418, le pape Martin V à Mantoue; entra dans la ligue conclue, le 27 juin 1425, par les Vénitiens, les Florentins et les marquis d'Est et de Montferrat, contre Philippe-Marie, duc de Milan, et reçut de François Carmagnola et de Nicolas Tolentino le commandement des confédérés. Jean-François s'empara de Brescia d'Azola, et rentra en triomphe dans Mantoue, 1426. En 1431, il commandait les Vénitiens dans le Bressan, et Carmagnola dans le Crémonais, lorsque Sforce Torelli et Piccinino, ayant donné le change à Carmagnola, défirent sur le Pô, le 22 mai de la même année, la flotte vénitienne commandée par Nicolas Trivisano. Mandés tous trois à Venise, Trivisano et Carmagnola eurent la tête tranchée, le premier pour s'être laissé battre, le second pour ne pas l'avoir secouru, et Jean-François reçut les plus flatteuses félicitations sur son zèle et sa conduite. En 1432, il eut à combattre Guy Torelli, et l'année suivante, 1433, la paix fut enfin conclue par les soins de Nicolas d'Est, marquis de Ferrare. La même année, Jean-François reçut à Mantoue l'empereur Sigismond, et fut créé par lui marquis de Mantoue, 22 septembre. En 1437, les Vénitiens le nommèrent leur général; mais il les quitta l'année suivante, 1438, et signa un traité d'alliance avec le duc de Milan. En 1439, il battit à plusieurs reprises les troupes vénitiennes, florentines et génoises, et s'empara de Lignano, de Lunigo, Montebello, Brandolo, Montelnio et Vérone. Il signa la paix, l'année 1441, et mourut l'année 1444. Il eut pour successeur Louis III, son fils, dit *le Turc*, parce que le premier il introduisit l'usage de porter de longues moustaches. Ce prince, en 1450, se ligua avec le duc de Milan. Charles, son frère, se révolta contre lui; mais il fut battu le 15 juin, et ne rentra en grâce auprès du marquis que par la médiation du duc de Milan, 1454. Le pape Pie II réunit une conférence à Mantoue, 1459,

dans le but d'engager les chrétiens à se réunir pour reprendre Constantinople aux Turcs. Louis reçut encore la visite de François Sforce, 1455-1457; fut nommé général des Vénitiens, 1462, et mourut en 1478. Son successeur Frédéric prit immédiatement la défense de Bonne, duchesse de Milan, et chassa, au mois de novembre, les Suisses des bords du lac de Côme. Sixte IV voulut soulever la Toscane contre les Médicis. Ces derniers s'unirent à Hercule d'Est, duc de Ferrare, et au duc de Milan, qui donna le commandement de ses troupes à Frédéric. Ce prince, en 1482, entra dans la ligue conclue entre Ferdinand Ier, roi de Naples, le duc de Milan et les Florentins, contre la république de Venise. Il assista au congrès tenu à Crémone, 1483, s'empara d'Asola, 1484, et mourut le 15 juillet de la même, laissant ses États à son fils Jean François II, né le 10 août 1466. En 1484, Jean François reçut le commandement des troupes que les Vénitiens opposaient au roi Charles VIII. Il se trouva au combat de Fornoue, 6 juillet 1495, et fut ensuite nommé généralissime des forces des Vénitiens. La paix se fit à Verceil, 18 octobre, et le marquis de Mantoue partit, en février 1496, pour conduire les troupes vénitiennes au secours du roi de Naples. Destitué par les Vénitiens, l'empereur le nomma son capitaine général en Italie, 1497. La république voulut le ramener à elle, 1498; mais le duc de Milan Ludovic Sforce, par lettres patentes du 13 octobre 1498, l'avait déjà nommé commandant supérieur de ses forces. Assiégé dans Alexandrie par Louis XII, Jean François fut obligé de capituler, 6 octobre 1499. Il reçut quelque temps après du roi de France le cordon de Saint-Michel, et passa au service de France, 1500. Louis XII, en 1503, l'envoya dans le royaume de Naples au secours de Gaëte assiégée par les Espagnols, et le nomma, le 27 juillet suivant, son lieutenant général et vice-roi de ce royaume; mais, en 1506, consumé par une fièvre lente, le marquis fut obligé de retourner à Mantoue. Créé par le pape Jules II, 25 octobre, général des troupes que le pontife destinait contre les Bentivoglio de Bologne, il s'empara de cette place, la remit entre les mains des commissaires du pape et repassa au service de Louis XII, qui l'envoya contre les Génois révoltés. Il accéda à la ligue de Cambray, 1509; s'empara au mois de mai de Cassalmaggiore, et défit, la même année, Bartholome d'Aviano. Après la bataille d'Agnadel, gagnée le 14 mai, Louis XII s'empara de Peschiera, place appartenant au marquis de Mantoue, et se fit par là un ennemi de ce prince. Jean François occupa Vérone au nom de l'empereur Maximilien, et fut bientôt obligé d'évacuer cette place. Louis de la Mirandole, commandant des troupes papales campées séparément à Vagaso et à Rebé, s'enfuit précipitamment vers Mantoue. Le marquis fut battu par Lucio Malvezzi; fait prisonnier le 9 août 1509, et conduit à Venise. Élargi, en 1510, à la recommandation du pape Jules II, il reçut de ce pontife le titre de gonfalonier de l'Église. Il mourut en 1519, et eut pour successeur Frédéric II. Celui-ci, nommé général des troupes de Léon X, 1521, fit la guerre à la France. Il entra dans la ligue des princes d'Italie contre Charles-Quint, 1527; fit sa paix avec l'empereur, 1529, et entra, le 23 décembre même année, dans la ligue conclue entre l'empereur, les ducs de Savoie et de Milan, les Vénitiens et le marquis de Montferrat pour la sûreté de l'Italie. En 1530, le 25 mars, il reçut de Charles-Quint le titre de duc, et obtint de ce prince, le 3 novembre 1536, une sentence qui lui adjugeait le marquisat de Montferrat, en séquestre entre les mains de l'empereur depuis 1533, époque de la mort de Jean Georges Paléologue, décédé sans enfants. Frédéric avait épousé, le 16 novembre 1531, Marguerite, fille de Guillaume VI Paléologue, et nièce de Jean Georges Paléologue. Il mourut le 28 juin 1540, et laissa trois fils, François et Guillaume, qui lui succédèrent l'un après l'autre, et Louis, tige des ducs de Nevers par son mariage avec Henriette de Clèves. (V. NEVERS.) En 1540, François II, né le 10 mars 1533, succéda au duc Frédéric, son père, sous la tutelle du cardinal Hercule, son oncle, et mourut, en 1550, sans laisser d'enfants. Il eut pour successeur Guillaume son frère, né en 1536. Ce prince, en 1567, vit les habitants de Casal soulevés contre lui et vouloir faire revivre le privilége de ville libre impériale dont ils avaient joui autrefois. Il parvint à dompter la révolte; reçut, en 1574, le roi Henri III venant de Pologne en France; fit ériger la même année le Montferrat en duché, et mourut le 14 août 1487. Vincent Ier, son fils et son successeur, institua l'ordre du Précieux-Sang; fit construire une citadelle à Casal, et mourut le 18 février 1612. Il eut pour successeur François III, mort la même année; celui-ci, Ferdinand, son frère, cardinal depuis 1605, mort en 1626, et enfin Vincent II, son autre frère, mort en 1627, sans laisser de postérité. Le duché de Mantoue échut alors à Charles Ier, duc de Nevers, fils de Louis de Gonzague et de Henriette de Clèves. Charles eut pour compétiteur César de Gonzague, duc de Guastalla; mais, avec le secours de Louis XIII, il força le pas de Suse, 1629. Enfermé l'année suivante dans Mantoue avec le maréchal d'Estrées, il fut obligé d'évacuer cette place, et la recouvra au traité de Quiérasque, 1631, qui le confirma dans la possession de Mantoue et du Montferrat. Le duc Charles mourut en 1637. Il avait été précédé dans la tombe par son fils Charles, regardé par les historiens comme le 2e prince de son nom qui ait régné à Mantoue, et eut pour successeur son petit-fils Charles III. Charles mourut en 1665, et laissa ses États à son fils Charles IV, sous la régence de la princesse Isabelle Claire d'Autriche, mère du jeune prince. La guerre de la succession d'Espagne lui fit perdre ses États. Il vendit Casal à Louis XIV, 1702; mais après la bataille de Turin, 1704, le Mantouan fut envahi par les troupes impériales. Charles, souverain sans États, erra de ville en ville, et mourut empoisonné à Padoue, 5 juillet 1708, sans laisser de postérité. En lui finit la dynastie des ducs de Mantoue, [qui régnait depuis 1328. Joseph Ier s'empara du Mantouan et donna l'investiture du Montferrat au duc de Savoie. V. GONZAGUE, ITALIE.

Chronologie historique des capitaines, puis marquis, et enfin ducs de Mantoue.

Capitaines de Mantoue : Louis Ier, Gui, Feltrino et Philippin, 1328-1360; — Gui, 1360-1369; — Louis II, 1369-1382; — François Ier, 1382-1407. — *Marquis de Mantoue :* Jean-François, 1407-1444; — Louis III, 1444-1478; — Frédéric Ier, 1478-1484; — Jean-François II, 1484-1519. — *Ducs de Mantoue :* Frédéric II, 1519-1540; — François II, 1540-1550; — Guillaume, 1550-1587; Vincent Ier, 1587-1612; — François III, 1612; — Ferdinand, 1612-1626; — Vincent II, 1626-1627; — Charles Ier, 1627-1637; —Charles III, 1637-1665; — Charles IV, 1665-1708. — Réunion du Mantouan à l'Autriche, 1708.

MANUEL COMNÈNE, empereur grec, succéda à Jean Comnène, son père, 1143, trahit les croisés, conduits par Conrad, empereur d'Allemagne, et Louis le Jeune, roi de France, 1147. Il prit Corfou sur Roger, roi de Sicile, allié des princes Croisés, soumit les Hongrois et les Serviens révoltés, dans une guerre contre Azeddyn,

sultan d'Iconium; son armée fut exterminée dans des défilés près de Myricéphales en Asie Mineure, 1175. Il mourut, 1180. V. BAS-EMPIRE.

MANUEL PALÉOLOGUE, empereur grec, succéda à Jean Paléologue, son père, 1391; sous son règne, Constantinople fut assiégée par Bajazet et Amurat. Il mourut âgé de 77 ans, 1425.

MANUEL (Louis-Pierre), procureur général de la commune de Paris, 1790-1792, né à Montargis, 1751, concourut aux insurrections des 20 juin et 10 août 1792. Il demanda la déchéance de Louis XVI, et le fit transférer au Temple. Il donna sa démission après avoir voté l'appel au peuple dans le procès de ce roi, fut traduit devant le tribunal révolutionnaire et décapité le 15 novembre 1793.

MANUEL (Jacques-Antoine), orateur constitutionnel, né à Barcelonnette (Basses-Alpes), 1775, s'enrôla comme volontaire, 1793, et quitta l'armée après la paix de Campo-Formio. Il se fit une grande réputation dans le barreau, fut nommé représentant dans les cent jours, 1815, et député par le département de la Vendée, 1817. Il combattit avec chaleur la réaction royaliste, et fut violemment expulsé de la chambre, 1823. Mort en 1827. Son convoi fut suivi de plus de 100,000 personnes.

MARAIS PONTINS (les) sont situés dans les États pontificaux, au midi de Rome, et s'étendent de Nettuno à Terracina; ils ont 40 milles romains de longueur sur 4 à 10 de largeur; leur origine se perd dans l'antiquité. D'après Pline, il paraîtrait que, sur leur emplacement, il y avait 33 villes qui disparurent par les guerres et les exhalaisons marécageuses; Pometia, la plus considérable de ces villes, donna son nom à ces marais. Appius Claudius les fit traverser par une grande route qui porta son nom, et entreprit de les dessécher, av. J.-C. 451. Le consul Cethégus suivit son exemple, 205; Jules-César conçut le plan gigantesque de conduire le Tibre à travers ces marais, mais la mort l'empêcha de réaliser ce projet, 43. Auguste fit creuser des canaux, 31-14. Néron commença de nouveaux travaux pour le desséchement, 54-68 de l'ère vulg.; Trajan les continua pendant 10 ans, 98-108, parvint à dessécher tout le pays de Treporité à Terracina, et restaura la voie appienne, 115. Vers la chute de l'empire, les marais retombèrent dans leur ancien état. Théodoric, roi des Goths, entreprit de les dessécher, 476. Parmi les papes, Boniface VIII, mort en 1303, fut le premier à s'occuper du desséchement; il fit creuser un canal au moyen duquel les environs de Sezze et de Sermonesta se trouvent encore secs aujourd'hui. Martin V, 1422, fit tracer le Rio Martino; Léon X fit don du terrain entier, qui forme les Marais Pontins, à Julien de Médicis, à la charge de le dessécher, 1515, mais la maison de Médicis ne s'en occupa point. Tous les travaux restèrent suspendus depuis cette époque. Sixte-Quint, mort en 1590, fit creuser l'immense canal, dit Fuime-Sixto, le borda de digues, qui se rompirent peu de temps après sa mort; toute la contrée redevint marécageuse. Pie V recommença les travaux de desséchement, 1778, et les continua jusqu'en 1788. Pendant la domination française, des travaux de desséchement furent exécutés, mais inutilement, 1798-1814. Le pays connu sous le nom de Marais Pontins est monotone, ses habitants sont animés d'un esprit de brigandage, ils ont le teint pâle, et s'occupent, pour la plupart, de chasse et de pêche, toutes les fois que la fièvre le leur permet. Pour avoir plus de détails sur le desséchement des marais, *voy.* l'ouvrage de M. de Prony: *Description hydrographique et historique des Marais Pontins*, Paris, 1823.

MARAT (Jean-Paul), né dans la principauté de Neuchâtel (Suisse), 1744, exerça la médecine à Paris, et eut le titre de médecin des écuries du comte d'Artois, jusqu'à l'époque de la révolution, 1789. Son imagination ardente et ses principes exaltés le firent bafouer dans l'assemblée populaire de son quartier, et dès lors il dénonça à la multitude les aristocrates et les assassins qui se moquaient de lui et le discréditaient dans l'opinion publique. Rédacteur du journal intitulé *l'Ami du Peuple*, où il consignait ses vues et ses principes, il fut dénoncé par Malouet à l'Assemblée constituante, poursuivi par la commune de Paris, et cerné dans sa demeure par les ordres du général Lafayette. Danton le fit évader, et Legendre le sauva en le cachant dans sa maison. Il vota la mort de Louis XVI et son exécution dans les 24 heures, et demanda le massacre de 200,000 royalistes et de tous les conventionnels qui ne partageaient pas les opinions des Montagnards. Marat mourut assassiné par Charlotte Corday, le 13 juillet 1793. Il composa un grand nombre d'ouvrages sur les sciences naturelles qui lui avaient fait un nom avant la révolution.

MARATHON (Bataille de). L'armée de Darius, sous les ordres de Datis, forte de 100,000 fantassins et de 10,000 cavaliers, rencontra à Marathon celle des Athéniens, composée de 10,000 hommes seulement. Miltiade, choisi à l'unanimité pour la commander, rendit inutile la multitude de ses ennemis en se campant au pied d'une montagne, et se garantit de la cavalerie des Perses en faisant jeter çà et là de grands arbres qui s'opposaient à son passage. Les Perses laissèrent environ 6,000 hommes sur le champ de bataille, av. J.-C. 690.

MARBOT (Antoine), général des armées républicaines, fut élu par son département (Corrèze) député à l'Assemblée législative, 1791; fit un rapport sur les finances, 5 avril 1792, dont le but était de réduire la masse des assignats en circulation; s'opposa, 8 juin 1792, à ce qu'on reçût dans la troupe de ligne la garde constitutionnelle du roi, qui venait d'être licenciée; reprit ses fonctions militaires après la session; se distingua sous le général Dagobert, à la conquête de la Cerdagne, 1793; aux campagnes des Pyrénées occidentales, 1794-1795, et à l'attaque du camp entre Glossna et Elgoibar, 12 mai 1796. Nommé général de division et membre du conseil des Anciens, 13 vendémiaire an IV, il se prononça énergiquement contre la faction de Clichy; s'opposa à la rentrée des Alsaciens fugitifs, 29 août; appuya les mesures prises le 18 fructidor, et fut élu président le 20 septembre. Il fut réélu le 20 juin. Le 18 avril 1799, il appuya la résolution relative à la levée de 200,000 hommes. Mais ayant demandé que la représentation nationale fût souveraine, et que devant elle la responsabilité ministérielle ne fût pas un vain mot, le général Marbot devint suspect au Directoire, qui l'envoya, dans son grade, à l'armée d'Italie. Il mourut à Gênes, 1799. — Marbot (Antoine-Adolphe), fils aîné du précédent, entra fort jeune dans la carrière de son père et devint aide de camp du général Bernadotte. Il fut injustement soupçonné d'avoir pris part au complot tramé contre la vie du premier consul, 1801, et fut longtemps incarcéré au Temple. Son innocence fut enfin reconnue, et on l'envoya dans l'Inde, où il servit avec distinction sous les ordres du général Decaen. Rentré en France, 1806, il prit rang dans l'armée d'Allemagne; devint aide de camp du maréchal Augereau, et se distingua aux batailles d'Iéna et d'Eylau, 1807. Il passa ensuite en Espagne et tomba au pouvoir des ennemis, qui le transportèrent sur les pontons de Cadix. Ayant eu le bonheur de s'échapper, il rejoignit l'armée française, 1811, et fut nommé chef d'escadron. Blessé de nouveau devant Wilna, 1812, il fut fait prisonnier et

conduit au delà du Volga; revint en France; rentra dans les rangs de l'armée et ne la quitta qu'au licenciement, 1815. En 1830, le général Marbot a été nommé aide de camp de Louis-Philippe.

MARBOZ (François), évêque constitutionnel, était curé de Bourg-la-Valence. 1788. Il embrassa la cause de la révolution; fut nommé évêque constitutionnel de la Drôme, 1791, et sacré à Paris, 3 avril. Il fut élu député à la Convention nationale, septembre 1792, et vota dans le procès du roi, 1793, pour la détention pendant la guerre et le bannissement à la paix. Il se prononça pour le parti de la Gironde, et signa la protestation contre les événements du 31 mai, 6 juin 1793. Décrété d'arrestation avec les soixante-treize, il échappa aux poursuites, et rentra à la Convention après la chute de Robespierre. Appelé au conseil des Cinq Cents, il en sortit le 20 mai 1797; ne reprit plus ses fonctions d'évêque et disparut entièrement de l'arène politique.

MARC (Saint), un des quatre évangélistes, né dans la Cyrénaïque, accompagna saint Pierre dans ses travaux et le suivit à Rome, où il lui servit d'interprète. Il prêcha l'Évangile dans le Cyrénaïque, en Égypte, où il fonda l'église d'Alexandrie, et fut mis à mort par les idolâtres, l'an 68 de J.-C. Sa fête a lieu le 25 avril. Les Vénitiens prétendent posséder son corps, qui aurait été transporté chez eux en 815. Un autre saint Marc, pape en 336, est fêté le 7 octobre.

MARCEAU (François-Séverin **DESGRAVIERS**), général français, né à Chartres, 1769; s'engagea à seize ans; fut chef du premier bataillon des volontaires d'Eure-et-Loir, 1791; alla en Vendée avec le grade de capitaine, 1793, et fut, à 22 ans, sur la recommandation de Kléber, nommé général en chef de l'armée de l'Ouest. Il gagna, sur les Vendéens, la bataille du Mans, 12 décembre 1793; participa au gain de la bataille de Fleurus comme général de division de l'armée de Sambre-et-Meuse, 1794; protégea la retraite de l'armée de Jourdan, 1794, et fut blessé mortellement près d'Altenkirchen, à l'âge de 25 ans. Les honneurs militaires lui furent rendus par les ennemis comme par les Français.

MARCEL (Saint), pape de 308 à 309, succéda à saint Marcellin, et fut banni par l'empereur Maxime pour avoir occasionné des troubles par sa sévérité envers les *tombés*. Il est fêté le 16 janvier. — Marcel II, pape, élu en 1555, ne régna que 21 jours, et eut pour successeur Paul IV.

MARCEL (Étienne), prévôt des marchands de Paris lors de la captivité du roi Jean, souleva le peuple contre l'autorité du dauphin (depuis Charles V) et contre la noblesse. Aux états généraux, 1356, il engagea les députés du tiers à refuser des subsides et à réclamer des réformes exagérées, et fit assassiner, sous les yeux du dauphin, Robert de Clermont et Jean de Conflans. Il allait ouvrir les portes de Paris à Charles le Mauvais, roi de Navarre, qui assiégeait cette ville, lorsqu'il fut tué d'un coup de hache par Jean et Simon Maillard, 1358.

MARCEL (Faubourg Saint-). Ce faubourg était autrefois séparé de Paris, et avait non-seulement ses magistrats et ses officiers indépendants, mais même des coutumes particulières. Il est aujourd'hui fort grand et peuplé d'une infinité d'artisans de toute espèce, particulièrement de tanneurs, mégissiers et teinturiers.

MARCEL (Saint-), ancienne église collégiale, dans le faubourg de ce nom. Plusieurs auteurs ont prétendu que cette église était la première cathédrale de Paris. Ce sentiment a été réfuté depuis par d'autres écrivains; mais tous sont d'accord que saint Marcel, évêque de Paris, y a été inhumé vers l'an 440. Il paraît, par un titre de 918, sous Charles le Simple, que cette collégiale était un couvent de moines, qui depuis a changé, et est devenue un collége de chanoines. Eudes de Sully, évêque de Paris, transporta dans sa cathédrale la châsse du saint. Charles VII, 1410, voulut que le bourg de Saint-Marcel, devenu très-considérable par la dévotion du peuple qui s'y était domicilié, portât le nom de *ville*, et lui donna, par année, deux foires et un marché par semaine. Le célèbre Pierre Lombard, surnommé le *maître des sentences*, fut inhumé dans le chœur de cette église, 1164; et la faculté de théologie de Paris, qui le reconnaît pour son instituteur, ordonna qu'elle lui ferait dire tous les ans, le jour de la Saint-Pierre, un *obit* dans l'église de Saint-Marcel, auquel tous les bacheliers de la licence seraient tenus d'assister, sous peine d'un demi-écu d'or d'amende. Saint-Marcel était, en outre, une des quatre collégiales dépendantes de l'archevêché de Paris, que l'on nommait les Quatre-Filles. Elle avait un doyen, 14 chanoines et 17 chapelains bénéficiers, tous à la nomination de l'archevêque. Cette église fut démolie en 1806.

MARCELLUS (M. Claudius), général romain, fut 5 fois consul. Il battit les Gaulois à Clastidium, 222 av. J. C.; prit Milan, et réduisit la Gaule Cisalpine en province romaine. Il remporta sur Annibal, général des Carthaginois, deux avantages à Nole, 216-215; transporta en Sicile le théâtre de la guerre, s'empara de Syracuse, après un siége de 3 ans, 212; vainquit Annibal à Canudium, 210, et tomba dans une embuscade où il périt, 208. Il avait été surnommé l'*Épée de Rome*.

MARCELLUS (M. Claudius), fils d'Octavie, sœur d'Auguste, et de Claudius Marcellus Œserninus, épousa Julie, et mourut à 18 ans, empoisonné par Livie. Il a été célébré par Virgile, dans le 6e livre de son *Énéide*.

MARCHANDS (Les six corps). La réunion des six corps doit son origine à Philippe-Auguste. En 1222, ce prince permit à l'évêque de Paris d'avoir dans son parvis un sujet de la plupart des professions qui étaient alors établies dans cette ville, pour jouir des priviléges dont les bourgeois de cet évêque jouissaient. Le commerce de Paris ne se faisait que par leur compagnie, qu'on appelait alors *marchands de l'Eau hansez de Paris*. Cette compagnie formait le corps de ville, et le prévôt des marchands, qu'on appelait aussi *chef de la ville*, la présidait. Elle se composait d'un drapier, d'un orfévre, d'un pelletier, d'un épicier et d'un mercier. Quant aux bonnetiers, leur communauté n'est pas si ancienne : ils ne commencèrent à faire partie des six corps qu'en 1590. Dans les cérémonies publiques, ils avaient le droit de porter la robe de drap noir, à collet et à manches pendantes et bordées de velours noir. Le 12 février 1723, le duc de Gesvre présenta au roi Louis XV les six corps, qui eurent l'honneur de complimenter Sa Majesté au sujet de sa majorité. Chacun des membres de ce corps passait successivement juge-consul, puis échevin de la ville de Paris, qualité qui les anoblissait et leur donnait le titre d'écuyer. Les six corps formaient entre eux une étroite confédération, qui était bien exprimée sur leur armoirie, représentant un Hercule assis, qui s'efforce inutilement de rompre 6 baguettes liées ensemble en forme de faisceau, avec cette devise : *Vincit concordia fratrum*.

MARCHANGY (Louis-Antoine de), né dans la Nièvre, 1780, mort à Paris, 1826, composa la *Gaule poétique*, et publia, en 1826, *Tristan, le voyageur, ou la France au 10e siècle*. Il entra au ministère, 1815, et parvint aux fonctions d'avocat général près la cour de cassation.

MARCHE. Ce nom, dans le moyen âge, servait à dé-

signer les provinces frontières d'un empire ; elles étaient gouvernées par des commandants nommés margraves ou marquis, et reçurent plus tard les titres de duchés ou de comtés.

MARCHE (La), nom dit par abréviation pour la Marche Limousine, était une province nommée ainsi, parce qu'elle était sur la frontière de France, du côté du Limousin. Elle était bornée au nord par le Berry et le Bourbonnais, au sud par le Limousin, à l'ouest par le Poitou, et à l'est par l'Auvergne.

MARCHE (Vicissitudes de la). Ce pays, du temps des Romains, était compris dans l'Aquitaine, et était habité par les *Lemovices*, les *Bituriges*, les *Cubi* et les *Pictavi*. — Au 10e siècle la Marche fut gouvernée par des comtes. Le premier comte de la Marche connu est Boson Ier, petit-fils de Roger, comte de Limoges et de Charroux. Boson fut créé comte de la Marche par Guillaume III, duc d'Aquitaine, et mourut, 990. Boson II, son successeur, s'empara de Gençai sur Guillaume Fier-à-Bras, comte de Poitiers, 993. Boson fut constamment en guerre avec ses voisins. En l'an 1000, il se ligua avec quelques-uns d'entre eux pour enlever le château de Brosse au vicomte de Limoges, et mourut en 1006, empoisonné par sa femme, Almodis, fille de Giraud, vicomte de Limoges. Bernard Ier, son successeur, fut créé comte de la Marche par Guillaume le Grand, duc d'Aquitaine, et mourut en 1047. Le comté échut alors à Aldibert, fils aîné de Bernard. Ce comte assista, comme vassal immédiat de la couronne, au sacre de Philippe Ier, 1059 ; il fut choisi pour juger un différend survenu entre Gui Geoffroi, comte de Poitiers, et les religieux de Saint-Cyprien, et mourut en 1088, laissant pour lui succéder Boson III, tué devant le château de Confolens, 1091. A Boson succéda Almodis, sa sœur, épouse de Roger II de Montgommeri, comte de Lancastre, fils de Roger, comte de Montgommeri et de Mabile, comtesse de Bellême et d'Alençon. En 1102, Roger fut chassé de l'Angleterre par Henri Ier, pour s'être révolté contre ce prince. Il eut à soutenir une longue guerre contre Hugues IV de Lusignan, surnommé le Diable, à l'occasion du comté de la Marche auquel Hugues prétendait avoir des droits comme étant fils d'une tante d'Almodis. Cette querelle passa à leurs enfants. Almodis mourut en 1116, et eut pour successeurs ses trois fils, Aldebert II, Eudes et Boson IV. Boson mourut en 1118, Eudes en 1135, et Aldebert en 1145. Ces trois frères perdirent une partie de leur héritage dans la guerre qu'ils eurent à soutenir contre Hugues de Lusignan. En 1143, Bernard II, fils d'Aldebert II, succéda au comté de la Marche, et mourut en 1150. Il fut remplacé par Aldebert III, son fils. Ce comte fut continuellement en armes pour défendre ses domaines. Dépouillé par le sire de Lusignan, il vendit, en 1177, au roi d'Angleterre ce qui lui restait, moyennant 15,000 livres angevines, ou 267,500 fr. de notre monnaie, 20 palefrois et 20 mulets. Geoffroi de Lusignan s'opposa à cette aliénation dont le roi d'Angleterre se désista. Aldebert partit, en 1180, pour la terre sainte, et mourut à Constantinople, le 29 août de la même année. A sa mort, Mathilde, fille de Wulgrin II, comte d'Angoulême, et petite fille de Ponce de la Marche, femme de Wulgrin II, fut reconnue comtesse de la Marche comme sa plus proche parente, par Richard Cœur-de Lion, depuis roi d'Angleterre, alors duc d'Aquitaine, et mariée par ce prince à Hugues IV le Brun, sire de Lusignan. Hugues accompagna le roi Richard à la croisade de 1190 ; il revint en 1196 ; contraignit, après la mort de ce prince, 1199, la reine Éléonore à lui céder la portion du comté de la Marche dont jouissait l'Angleterre, prit le parti du roi Jean contre Artus, duc de Bretagne, son neveu, 1200 ; retourna à la terre sainte, 1206 ; revint en 1207, et mourut en 1208. Hugues X, fils de Hugues IX, se déclara, en 1213, pour le roi d'Angleterre contre le roi de France. Il se croisa, 1218, et se trouva au siége de Damiette, 5 novembre 1219. A son retour, il entra dans le parti des seigneurs ligués contre la reine Blanche, régente du royaume, 1226 ; mais, en 1227, il fut obligé de se soumettre au roi saint Louis. Louis investit, en 1241, son frère Alphonse du comté de Poitiers ; et le comte Hugues, poussé par la comtesse sa femme, ayant insulté publiquement son nouveau suzerain, le roi de France arriva dans le Poitou, 1242, ravagea les terres du comte de la Marche, prit ses meilleures places, battit le roi d'Angleterre dont le comte avait imploré le secours, et le força enfin à venir demander pardon avec sa femme, et à se soumettre *haut et bas* à toutes conditions qu'il plut au monarque de lui imposer. Hugues mourut en 1249, et eut pour successeur Hugues XI, son fils, déjà comte de Penthièvre par son mariage avec Yolande de Dreux, fille de Pierre Mauclerc, duc de Bretagne. Hugues mourut en 1260. Hugues XII, son fils, fit expédier une charte portant ordre à ses vassaux de la Marche de se conformer aux coutumes de Montferrand, et non à celles de Limoges, qui étaient prises du droit romain, 1265, et mourut en 1282. Hugues III engagea, en 1301, le comté de la Marche au roi Philippe le Bel. Il servit, l'année suivante, 1302, dans la guerre déclarée par Philippe le Bel à la Flandre, et mourut en 1303, sans laisser de postérité. Hugues avait fait son testament en 1283, et avait institué pour son héritier Gui, son frère ; mais Gui lui ayant fait la guerre, Hugues fit, en 1297, un nouveau testament en faveur de Geoffroi, son cousin. A la mort de Hugues, Gui prit le titre de comte de la Marche, et brûla le dernier testament de son frère ; alors Philippe le Bel, instruit de la supercherie, et d'ailleurs indisposé contre Gui, qui s'était joint aux Anglais et leur avait livré Cognac et Merpin, s'empara des comtés de la Marche et d'Angoulême par droit de confiscation, et les réunit à la couronne de France, 1303. — *Comtes de la Marche apanagés.* Philippe le Long donna le comté de la Marche en apanage à Charles, son frère, et l'érigea en pairie, 1316 ; mais Charles, devenu roi de France à la mort de Philippe, 1322, garda le comté de la Marche jusqu'en 1327, et l'échangea alors avec Louis Ier, comte de Bourbon, contre le comté de Clermont en Beauvoisis. Louis mourut en 1342, et eut pour successeur Jacques Ier, son 3e fils. Jacques se trouva à la bataille de Crécy, 26 août 1346, et y sauva la vie à Philippe de Valois. Il reçut en récompense le comté de Ponthieu, confisqué sur le roi d'Angleterre, fut créé, le 15 juin 1349, capitaine général du Languedoc, et connétable en 1354. La mauvaise issue de la campagne de 1356 fut cause qu'il remit au roi l'épée de connétable. A la bataille de Poitiers, 19 septembre, il fit un rempart de son corps à son souverain, fut fait prisonnier à ses côtés, et obtint sa liberté en 1360, par le traité de Bretigni. Il attaqua ensuite les *Tards-venus*, et mourut, le 2 avril 1361, des blessures qu'il reçut quelque temps auparavant au combat de Brignais. Jean, son fils et son successeur, devint comte de Vendôme, par son mariage avec Catherine de Vendôme, héritière de Bouchard VII, son frère. Jean, en 1366, se joignit à Bertrand du Guesclin, combattit en Espagne pour mettre Henri de Transtamarre sur le trône. Il se trouva à la bataille de Rosebecque, gagnée par les Français, le 13 novembre 1382, et au siége de Taillebourg, 1384. Il suivit Charles VI

dans son voyage en Gueldre, 1388, dans celui du Languedoc, 1391, et mourut en 1393. A Jean succéda Jacques II qui accompagna, en 1396, Jean de Bourgogne, comte de Nevers, dans son expédition de Hongrie, et fut fait prisonnier à la bataille de Nicopolis, 28 septembre. Il se racheta et fut créé grand chambellan, 26 juillet 1397. Il prit le parti de la maison de Bourgogne contre celle d'Orléans, 1407, fut fait prisonnier par les Orléannais, 1411, conduit à la tour de Bourges, et obtint sa liberté à la paix conclue en 1412. Jacques, devenu veuf en 1414, de Béatrix, fille de Charles III, roi de Navarre, épousa en secondes noces Jeanne II, reine de Naples et de Sicile, 1415, fut nommé gouverneur du Languedoc, 1421, et se démit l'année suivante, 1425, en faveur du comte de Foix, qu'on ne pouvait détacher qu'à ce prix du parti des ennemis de la France. Jacques se retira dans un couvent, 1435, et mourut en 1438, ne laissant qu'une fille, Éléonore, mariée à Bernard, comte de Pardriac, second fils de Bernard VII, comte d'Armagnac. Bernard fut pourvu du comté de la Marche en 1435, et mourut en 1462. Il eut pour successeur Jacques d'Armagnac, son fils, créé duc de Nemours par le roi Louis XI, en considération de son mariage avec Louise, fille de Charles d'Anjou, comte du Maine, 12 juin 1462. Jacques se révolta contre Louis XI, 1475, fut condamné à mort, 1477, et ses biens confisqués au profit du roi, qui donna la même année le comté de la Marche à Pierre, 4e fils de Charles Ier, duc de Bourbon, et d'Agnès de Bourgogne. Charles devint duc de Bourbon à la mort du duc Jean, son frère, 1488, et mourut lui-même en 1493, ne laissant qu'une fille, nommée Suzanne, qui porta le comté dans la maison de Bourbon-Montpensier. Il fut confisqué une dernière fois par François Ier, sur le connétable du Bourbon, 1525, et depuis lors il n'a plus été aliéné.

Chronologie historique des comtes de la Marche.

Comtes héréditaires. Boson Ier, 975 990; — Boson II, 990-1006; — Bernard Ier, 1006-1047; — Aldebert Ier, 1047-1088; — Boson III, 1088-1091. — Almodis et Roger de Montgommeri, 1091-1116; — Aldebert II, 1116-1143; — Bernard II, 1143-1150; — Aldebert III, 1150-1180; — Mathilde et Hugues IX de Lusignan, 1180-1208; — Hugues, X, 1208-1249; — Hugues XI, 1249-1260; — Hugues XII, 1260-1285; — Hugues XIII, 1282-1303; — Réunion à la France, 1303.

Comtes apanagés. Charles, 1316-1327; — Louis Ier, 1327-1342; — Jacques Ier, 1342-1361; — Jean, 1361-1393; — Jacques II, 1393-1435; — Bernard d'Armagnac, 1435-1462; — Jacques, 1462 1477; — Pierre de Bourbon, 1477-1503; — Charles, 1503; — Réunion à la France, 1525.

MARCHE (Jean-François de la), évêque de Saint-Pol de Léon, naquit dans le département du Finistère, 1729; embrassa d'abord la carrière des armes, se distingua au combat de Plaisance, 1746, fut nommé capitaine, 1747. Après le traité d'Aix-la-Chapelle, 1748, il renonça au service, entra au séminaire, reçut les ordres, devint chanoine, grand vicaire, et fut sacré évêque de Saint-Pol, 1792. Son siége ayant été supprimé par la nouvelle constitution ecclésiastique, il ne crut pas devoir se soumettre aux décrets de l'Assemblée constituante, et fut mandé à sa barre, le 16 février 1791. Il prit le parti de se réfugier en Angleterre. Ce fut lui qui proposa une souscription en faveur des réfugiés, 1793-1794; et un mode régulier pour la répartition ayant été établi, à la suite d'un bill du parlement, il fut chargé de présider à la distribution. Il pourvut aux besoins des prisonniers français que la guerre avait mis entre les mains des Anglais. Après le concordat, 1801, il adhéra à l'avis du plus grand nombre des prélats résidents en Angleterre, et le 15 mars 1803, il adressa lui-même sa réclamation au pape, en son propre nom. Il mourut à Londres, 1806.

MARCHE D'ESPAGNE, ou comté de Barcelone. Ce nom fut donné par Charlemagne au pays qu'il avait conquis au delà des Pyrénées. Il était compris entre les Pyrénées au nord, l'Ebre et le kalifat de Cordoue au sud, et le royaume des Asturies à l'ouest. On le divisait en Marche de Gascogne et en Marche de Gothie ou de Septimanie. Il était circonscrit, au moyen âge, partie dans le royaume de Navarre, et partie dans le comté de Barcelone.

MARCHE D'ESPAGNE (Vicissitudes historiques de la). V. **BARCELONE** (Comtes héréditaires de).

MARCHIENNES, célèbre abbaye d'hommes de l'ordre de Saint-Benoît, dans la Flandre wallone, diocèse d'Arras. Elle fut bâtie l'an 643, par saint Adalband, et fondée double, c'est-à-dire qu'il y eut une communauté de religieux et une de religieuses. L'église fut dédiée, 647, sous l'invocation de saint Pierre et de saint Paul, par saint Aubert et saint Amand. Saint Jonat, religieux de l'abbaye de Saint-Amand, en fut le premier abbé, 645. On y observa d'abord la règle de saint Colomban. Saint Jonat étant mort, 691, sainte Erictrude, dame de Marchiennes, et veuve d'Adalband, fondateur du monastère, en fut élue abbesse. Dès lors les religieuses gouvernèrent les deux monastères, comme à Fontevrault, pendant plus de trois siècles, c'est-à-dire jusqu'en 1024. A cette époque, on les expulsa et Ledouin, abbé de Saint-Waast d'Arras, fut choisi pour être second abbé de Marchiennes, par le comte Baudouin le Barbu. L'abbaye de Marchiennes avait toujours été en règle jusqu'au commencement du 18e siècle. En 1703, elle fut donnée au cardinal de Médicis, auquel succéda le cardinal Janson, 1705, puis le cardinal Ottoboni, 1713. Rentrée en règle, 1726, elle y resta jusqu'à la révolution de 1789.

MARCIEN (Marcianus), empereur d'Orient, né dans la Thrace, 371, s'enrôla jeune dans la milice et parvint au rang de sénateur. A la mort de Théodose le Jeune, 450, il épousa Pulchérie, sœur de ce prince, proclamée impératrice. Il contraignit Attila à s'éloigner de l'Orient, 452, fut couronné à l'âge de 60 ans, et mourut en 457.

MARCK (Comté de la), ancien État de l'empire d'Allemagne dans le cercle de Westphalie, avait pour bornes, au nord l'évêché de Munster, au sud le duché de Berg, à l'ouest le duché de Clèves, et à l'est le duché de Westphalie. Il se divisait alors en 4 quartiers qui portaient les noms de Hamm, Hœrde, Altena et Wetter.

MARCK (Vicissitudes historiques du comté de la). Frédéric, 2e fils d'Everhard, comte d'Altera, qui était le 3e fils d'Adolphe IV, comte de Berg, ayant acheté, en 1178, le château de la Marck, près de Hamm, s'y établit et forma avec d'autres acquisitions le comté de la Marck. Il mourut en 1203, et eut pour successeur Adolphe, son fils. Celui-ci s'empara des domaines de son cousin germain Frédéric, comte d'Issembourg, proscrit par la diète de l'empire pour avoir mis à mort saint Engilbert, archevêque de Cologne, et fit bâtir la ville de Hamm, 1226. Il battit le seigneur de Wildenberg, 1239, et mourut en 1240, laissant ses domaines à Engilbert, son fils, mort en 1277. Everhard, fils d'Engilbert, se ligua avec le comte de Berg contre l'archevêque de Cologne. En 1288 il combattit à la bataille de Wœringen pour le duc de Brabant, contre les comtes de Luxembourg et de Gueldre; se trouva, en 1293, à la suite de l'empereur Adolphe de Nassau dans son expédition de Misnie; fournit, en

1297, des secours à Edouard Ier, roi d'Angleterre, et à Gui, comte de Flandre, contre la France, et mourut en 1308. Après lui Engilbert II qui lui succéda fut constamment en guerre avec les évêques d'Osnabruck et de Cologne. Il mourut en 1328. Adolphe II, successeur d'Engilbert secourut l'évêque de Liége, son oncle, contre les Liégeois révoltés; se rendit, en 1331, à la terre-sainte, et mourut en 1347. Son successeur, Engilbert III, fit en 1353, le voyage de la terre-sainte et, à son retour, passa en Suisse pour aider les chevaliers teutoniques à réduire les Prussiens révoltés. En 1361, dans la guerre des 2 frères Renaud et Edouard, à propos du duché de Gueldre, il prit le parti du second; déclara la guerre à Frédéric de Saërvenden, archevêque de Cologne, 1382, et mourut en 1391. Il eut pour successeur son frère Adolphe III, déjà comte de Clèves; celui-ci Thierri, son second fils, 1394; Thierri fut tué d'un coup de flèche au siége d'Elberfeld, 14 mars 1398; et alors le comté de la Marck fut réuni au duché de Clèves dans la personne d'Adolphe II, duc de Clèves et comte de la Marck, fils, ainsi que Thierri, d'Adolphe III, comte de la Marck Ier, duc de Clèves de son nom. V. CLÈVES.

Chronologie historique des comtes de la Marck.

Frédéric, 1178-1205. — Adolphe, 1205-1249. — Engilbert Ier, 1249-1277. — Everhard, 1277-1308. — Engilbert II, 1308-1328. — Adolphe II, 1328-1347. — Engilbert III, 1347-1391. — Adolphe III, 1391-1394. — Thierri, 1394-1398. — Réunion au duché de Clèves, 1398.

MARCK (Evrard de la), connu sous le nom de cardinal de Bouillon, fut comblé de faveurs par Louis XII et François Ier. Il trahit ce dernier pour Charles-Quint, 1518, qu'il contribua puissamment à faire nommer empereur, 1519; fut en récompense nommé cardinal, 1520, et mourut à Liége, dont il était évêque, 1538.

MARCK (Robert III de la), seigneur de Fleuranges, né à Sédan, 1490, défendit Ucrone contre les Vénitiens, 1510, et se trouva à la prise de la Mirandole, 1512. Il commandait l'avant-garde à Marignan, 1515; fut fait prisonnier avec François Ier, à Pavie, 1525; nommé maréchal de France pendant sa captivité; défendit Péronne, 1536, et mourut en 1537. — Robert IV de la Marck, son fils, nommé maréchal en 1547, reprit aux impériaux la ville de Metz, 1552; fut fait prisonnier à Hestdin, 1553, et mourut en Flandre, 1556.

MARCULFE, moine français qui vivait vers l'an 660. Il a recueilli deux livres de formules. Le premier de ces livres contient des lettres royales, *chartæ regales*; le second rapporte celles qui, de son temps, furent données devant les comtes ou les juges des lieux.

MARDOCHÉE, l'un des juifs menés en captivité à Babylone par Nabuchodonosor, av. J.-C. 595, fit épouser Esther, sa nièce, au roi Assuérus, et découvrit une conspiration tramée contre les jours de ce prince. Dans la suite, ayant refusé de s'agenouiller devant Aman, ce ministre voulut le faire périr, ainsi que tout le peuple juif; mais la protection d'Esther les sauva; et ce fut Aman qui subit à sa place le dernier supplice.

MARÉCHAL DE FRANCE. Le nom de maréchal de France ne s'appliquait, dans l'origine, qu'aux officiers de l'écurie du roi, subordonnés au connétable comme les écuyers cavalcadours ou grands écuyers. Leur nom, composé de *mark*, qui, en langue gauloise, signifiait cheval, et *d'escal*, mot allemand qui signifie maître, indique assez qu'ils n'étaient d'abord que les maîtres des chevaux du roi. Cette dignité, de même que celle de connétable, devint militaire sous Philippe-Auguste, 1185. Les maréchaux s'élevèrent à mesure que la charge de connétable devint plus considérable, et par la suppression de cette charge le titre de maréchal acquit encore plus d'éclat. Aujourd'hui cette dignité est la plus grande où l'on puisse parvenir par la guerre. Philippe-Auguste, dans l'origine, ne créa qu'un seul maréchal, 1185. Son choix tomba sur Albéric Clément, seigneur du Mez. Sous saint Louis, 1230, il y en eut deux; sous François Ier, 1515, trois; sous Henri II, 1547, quatre. Les maréchaux de France étaient officiers de la couronne dès l'année 1361, c'est-à-dire du temps du roi Jean. Cette dignité n'était point à vie, et le roi pouvait l'ôter lorsqu'il le jugeait à propos. Le 5 décembre 1516. François Ier créa Gaspard de Coligni-Châtillon maréchal de France à vie, à condition que la charge de celui des trois maréchaux suivants, qui mourrait le premier, demeurerait éteinte et supprimée. Henri II, son fils, est le premier des rois de France qui honora les maréchaux du titre de cousins, 1549. « Ils prêtent serment entre les mains du roi, est-il dit dans une ordonnance de ce prince, 1451, et commandent les armées lorsqu'il plaît à Sa Majesté de les employer, avec toute autorité et pouvoir sur les gens de guerre. Ils sont juges du point d'honneur; tiennent le siége de la connétablie et maréchaussée de France, et ont des prévôts ou lieutenants dans les provinces, qui ont juridiction sur les vagabonds et gens sans aveu, sur les voleurs de grands chemins, les incendiaires, les assassins, etc., etc. » Sous François II, 1559, il y eut cinq maréchaux de France; sous Charles IX, 1560, sept, et sous Henri III, 1574, neuf. A partir du règne de Henri IV, 1589, jusqu'à la fin de celui de Louis XIV, 1715, le nombre n'en fut pas limité, et, après la promotion de 1703, on en comptait vingt. Les maréchaux portent, pour marque de leur dignité, un bâton d'azur qui était semé d'abeilles sous le règne de Napoléon, de fleurs de lis d'or sous les Bourbons de la branche aînée, aujourd'hui d'étoiles d'or. Le 19 mai 1804, Napoléon créa dix-huit maréchaux de l'empire. Aujourd'hui le nombre des maréchaux de France est fixé par une loi à douze en temps de guerre et à huit en temps de paix; mais la loi est rarement observée, et ces nombres sont presque toujours dépassés.

Chronologie historique des maréchaux de France.

Élection.		Mort.
1185.	Vers l'an 1185, Albéric Clément, seigneur du Mez, mort l'an	1191.
1191.	Henri Clément, seigneur du Mez,	1214.
1225.	Jean Clément, seigneur du Mez.	
	Henri Clément II.	
	Henri, seigneur de Cousances.	
	Ferri Pasté.	
	Guillaume de Beaumont.	
	Gautier III, seigneur de Nemours en Gâtinais.	
	Raoul de Sores, surnommé d'Etrées.	
	Lancelot de Saint-Maard.	
	Ferri de Verneuil.	
	Guillaume, seigneur du Bec-Crespin.	
	Jean II, sire de Harcourt,	1302.
	Raoul le Flamenc V, seigneur de Cany.	
	Jean de Varenne.	
	Simon de Melun, seigneur de la Loupe,	1302.
	Gui de Clermont I, seigneur de Breteuil,	1302.
	Foucaud, dit Foulques, seigneur de Merles.	
	Miles VI, seigneur de Noyers.	1350.
	Jean de Corbeil, dit de Grez.	1318.

Élection.	Mort.
1315. Jean de Beaumont, dit le Deramé,	1318.
— Renaud de Trie II, sire du Plessis-Billebaut.	
1316. Gaspard de Coligny.	
1318. Jean des Barres.	
1320. Matthieu de Trie, seigneur de Vaumain,	1344.
1326. Robert Bertrand VII, seigneur de Briquebec	1347.
— Ancel, sire de Joinville.	
1345. Charles, sire de Montmorenci,	1381.
— Robert de Waurin, seigneur de Saint-Venant,	1360.
— Bernard VI, seigneur de Moreuil.	
— Gui de Nesle II, seigneur de Melle,	1352.
1347. Edouard I, sire de Beaujeu,	1351.
1352. Rogues, seigneur de Hangest.	
— Jean de Clermont, seigneur de Chantilly,	1356.
— Arnoul, seigneur d'Andreham,	1370.
1357. Jean, sire de Beuil.	
1362. Jean le Meingre, dit Boucicaut I,	1367.
— Jean, sire de Neuville.	
1368. Jean de Mauquenchi, dit Mouton, sire de Blainville,	1391.
1369. Louis de Sancerre, seigneur de Charenton,	1402.
— Pierre de Craon, seigneur de la Ferté-Bernard.	
1391. Jean le Maingre, dit Boucicaut II, comte de Beaufort, etc.,	1421.
1397. Jean II, sire de Rieux et de Rochefort,	1417.
1412. Louis, seigneur de Loigny.	
— Jacques, seigneur de Heilly, dit le maréchal de Guyenne,	1415.
1417. Pierre de Rieux, dit de Rochefort,	1459.
1418. Claude de Beauvoir, seigneur de Chastellux,	1453.
— Jean de Villiers, seigneur de l'Isle-Adam,	1437.
— Jacques, seigneur de Montbero en Angoumois,	1422.
1421. Tannegui du Châtel.	
— Antoine du Vergy, comte de Dammartin,	1439.
— Jean de la Beaume I, comte de Montrevel,	1435.
— Gilbert, seigneur de la Fayette et de Pontgibaut.	
— Amauri, seigneur de Sévérac,	1427.
— Jean de Brosse I, seigneur de Sainte-Sévère,	1433.
1429. Gille de Laval, seigneur de Retz, d'Ingrande, etc.,	1440.
1439. André de Laval, seigneur de Loheac et de Retz,	1486.
1441. Philippe de Culant, seigneur de Jalognes, vers l'an	1454.
— Jean, sire de Talbot.	1453.
1454. Jean, dit Poton, seigneur de Saintrailles,	1461.
1461. Jean, bâtard d'Armagnac, seigneur de Gourdon,	1473.
— Joachim Rouaut, seigneur de Boismenard, etc.,	1478.
— Wolfard de Borsele, seigneur de Vère en Zélande, mort l'an	1487.
1475. Pierre de Rohan, dit le maréchal de Gié,	1513.
1483. Philippe de Crèvecœur, seigneur d'Esquerdes,	1494.
1488. Jean, seigneur de Beaudricourt, de Choiseul, etc.,	1499.
1500. Jean-Jacques Trivulce, marquis de Vigène,	1518.
1504. Charles d'Amboise II,	1511.

Élection.	Mort.
1515. Jacques de Chabannes II, seigneur de la Palisse,	1524.
— Robert Stuart, seigneur d'Aubigny, comte de Beaumont-le-Roger,	1543.
— Odet de Foix, seigneur de Lautrec,	1528.
— Gaspard de Coligny I (seigneur de),	1522.
1522. Anne de Montmorenci, depuis connétable de France,	1567.
— Thomas de Foix, seigneur de Lescun,	1524.
1526. Théodore Trivulce, comte de Coria,	1531.
— Robert de la Marck III, duc de Bouillon,	1537.
1538. René, seigneur de Montéjan,	1538.
— Claude d'Annebaut, baron de Retz,	1552.
1543. Odard, seigneur du Biez,	1555.
— Antoine Desprez, seigneur de Montpezat,	1544.
1544. Jean Caracciol, prince de Melphes, etc.,	1550.
1547. Robert de la Marck IV, duc de Bouillon,	1556.
— Jacques d'Albon, seigneur de Saint-André, marquis de Fronsac,	1562.
1550. Charles de Cossé I, comte de Brissac,	1563.
1554. Pierre Strozzi,	1558.
1558. Paul de la Barthe, seigneur de Thermes,	1562.
1559. François, duc de Montmorenci,	1579.
1562. Imbert de la Platière, seigneur de Bourdillon,	1567.
— François de Scepeaux, seigneur de Vieilville,	1571.
1566. Henri I, duc de Montmorenci, depuis connétable de France,	1614.
1567. Artus de Cossé, comte de Secondigny,	1582.
1570. Gaspard de Saulx, seigneur de Tavanes,	1575.
1572. Honorat de Savoie, marquis de Villars,	1580.
1574. Albert de Gondi, duc de Retz,	1602.
— Roger de Saint-Lary, seigneur de Bellegarde,	1579.
— Blaise de Montluc,	1577.
1577. Armand de Gontaut, baron de Biron,	1592.
1579. Jacques de Matignon II, comte de Thorigny.	1597.
— Jean d'Aumont VI, comte de Châteauroux,	1575.
— Guillaume II, vicomte de Joyeuse.	1592.
1592. Henri de la Tour, vicomte de Turenne, duc de Bouillon,	1623.
1594. Charles de Gontaut, duc de Biron,	1603.
— Claude de la Châtre, baron de la Maisonfort,	1614.
— Charles de Cossé II, duc de Brissac,	1621.
— Jean de Montluc, seigneur de Balagny,	1602.
1595. Jean de Beaumanoir III, marquis de Lavardin,	1614.
1596. Henri de Joyeuse, comte du Bouchage, puis duc de Joyeuse,	1608.
— Alfonse d'Ornano, colonel des Corses,	1610.
— Urbain de Laval, marquis de Sablé,	1629.
— Guillaume de Hautemer IV, comte de Grancey,	1613.
1608. François de Bonne, duc de Lesdiguières, depuis connétable de France,	1626.
1614. Concino Concini, marquis d'Ancre,	1617.
1615. Gilles de Souvré, marquis de Courtenvaux,	1626.
Antoine, seigneur de Roquelaure,	1625.
1616. Louis de la Châtre, baron de la Maisonfort,	1630.
— Pons de Lausières-Themines-Cardaillac, marquis de Thémines,	1627.
— François de la Grange, seigneur de Montigny,	1617.

Élection.	Mort.
1617. Nicolas de l'Hôpital, duc de Vitry,	1544.
1619. Charles de Choiseul, marquis de Praslin,	1626.
— Jean-François de la Guiche, comte de la Palisse, seigneur de Saint-Géran,	1632.
1620. Honoré d'Albert, duc de Chaulnes,	1649.
— François d'Esparbès de Lussan, vicomte d'Aubeterre,	1628.
1621. Charles, sire de Créqui, duc de Lesdiguières,	1638.
1622. Gaspard de Coligny III, comte de Coligny, seigneur de Châtillon sur Loing,	1646.
— Jacques Nompar de Caumont, duc de la Force,	1652.
— François de Bassompierre, colonel des Suisses,	1646.
1625. Henri de Schomberg, comte de Nanteuil,	1632.
1626. François-Annibal, duc d'Estrées,	1670.
— Jean-Baptiste d'Ornano, comte de Montlaur,	1627.
1628. Thimoléon d'Épinay, seigneur de Saint-Luc, comte d'Estelan,	1644.
1629. Louis de Marillac, comte de Beaumont-le-Roger,	1632.
1630. Henri II, duc de Montmorency et de Damville,	1632.
— Jean de Saint-Bonnet, seigneur de Thoiras,	1636.
1631. Antoine Coiffier, dit Ruzé, marquis d'Effiat,	1632.
1632. Urbain de Maillé, marquis de Brézé,	1650.
1634. Maximilien de Béthune I, duc de Sully,	1641.
1637. Charles de Schomberg, duc d'Halluin,	1656.
1639. Charles de la Porte, duc de la Meilleraye,	1664.
1641. Antoine III, duc de Gramont,	1678.
1642. Jean-Baptiste Budes, comte de Guébriant,	1643.
— Philippe de la Mothe-Houdancourt, duc de Cardonne,	1657.
1643. François de l'Hôpital, comte de Rônay, etc.	1660.
— Henri de la Tour, vicomte de Turenne,	1675.
— Jean de Gassion,	1647.
1645. César de Choiseul, comte du Plessis-Praslin,	1675.
— Josias, comte de Rantzaw,	1650.
1646. Nicolas de Neufville, duc de Villeroy,	1685.
1651. Antoine d'Aumont de Rochebaron, duc d'Aumont,	1669.
— Jacques d'Étampes, marquis de la Ferté-Imbaut,	1668.
— Charles de Monchy, marquis d'Hoquincourt,	1658.
— Henri de Saint-Nectaire II, duc de la Ferté-Senneterre,	1681.
— Jacques Rouxel, comte de Grancey,	1680.
1652. Armand Nompar de Caumont, duc de la Force,	1675.
1653. Louis de Foucaut, comte de Daugnon,	1659.
— César-Phœbus d'Albert, comte de Miossens,	1676.
— Philippe de Clerambault, comte de Palluau,	1665.
1658. Jacques, marquis de Castelnau,	1685.
— Jean de Schulemberg, comte de Mondejeu,	1671.
— Abraham de Fabert,	1662.
1668. François de Créquy, marquis de Marines,	1687.
— Bernardin de Gigaut, marquis de Bellefonds,	1694.
— Louis de Crevant, duc d'Humières,	1694.
1675. Godefroi, comte d'Estrade,	1686.
— Philippe de Montault de Benac, duc de Navailles,	1684.

Élection.	Mort.
1675. Frédéric-Armand, comte de Schomberg et de Mertola en Portugal,	1690.
— Jacques-Henri de Durfort, duc de Duras,	1704.
— Louis-Victor de Rochechouart, duc de Mortemart, nommé le duc de Vivonne,	1688.
— François, vicomte d'Aubusson, duc de la Feuillade,	1691.
— François-Henri de Montmorenci-Luxembourg, duc de Piney,	1695.
— Henri-Louis d'Alongny, marquis de Rochefort, baron de Craon,	1676.
1676. Gui-Aldonce de Durfort, duc de Lorges, capitaine des gardes du corps du roi,	1702.
1681. Jean, comte d'Estrées, vice-amiral de France,	1707.
1695. Claude, comte de Choiseul,	1711.
— François de Neufville, duc de Villeroi, capitaine des gardes du corps du roi, mort dans la 87e année de son âge, 18 juillet,	1730.
— Jean-Armand, marquis de Joyeuse,	1710.
— Louis-François, duc de Boufflers,	1711.
— Anne-Hilarion de Coustantin, comte de Tourville,	1701.
— Anne-Jules, duc de Noailles, capitaine des gardes du corps du roi,	1708.
— Nicolas Catinat, seigneur de Saint-Gratien,	1712.
1702. Louis-Hector, duc de Villars, mort à Turin, âgé d'environ 82 ans, le 17 juin,	1734.
1703. Noël Bouton, marquis de Chamilly,	1715.
— Victor-Marie, comte d'Estrées, vice-amiral de France.	1737.
— François-Louis de Rousselet, comte de Château-Renaud, vice-amiral de France,	1716.
— Sébastien le Prêtre, seigneur de Vauban, grand'croix de l'ordre de Saint-Louis,	1707.
— Conrad de Rosen, comte de Bouluviler, mestre de camp général de la cavalerie,	1715.
— Nicolas Chalon du Blé, marquis d'Uxelles,	1750.
— René de Froulay, comté de Tessé, mort âgé d'environ 74 ans, le 30 mai,	1725.
— Nicolas-Auguste de la Beaume, marquis de Montrevel,	1716.
— Camille, duc de Hostun, comte de Tallard, mort dans la 77e année de son âge, le 30 mars,	1728.
— Henri, duc d'Harcourt,	1718.
— Ferdinand, comte de Marchin et du saint Empire,	1706.
1706. Jacques Fitz-James, duc de Berwick, tué d'un coup de canon au siége de Philisbourg, où il commandait, dans la 66e année de son âge, le 12 juin,	1734.
1708. Charles-Auguste Goyon de Matignon, comte de Gacé, mort dans la 85e année de son âge, le 6 décembre,	1729.
1709. Jacques Bazin, seigneur de Bezons, gouverneur de Cambray, mort dans la 88e année de son âge, le 22 mai,	1733.
— Pierre de Montesquiou, comte d'Artagnan, gouverneur d'Arras, mort âgé de plus de 80 ans, le 12 août,	1725.
1724. Victor-Maurice, comte de Broglio, mort âgé d'environ 80 ans, le 4 août,	1727.
— Antoine-Gaston-Jean-Baptiste, duc de Roquelaure,	1738.

Élection.		Mort.
1724.	Jacques-Léonor Rouxel, comte de Médavy et de Grancey, mort âgé de 70 ans, 6 novembre,	1725.
—	Léonor-Marie du Maine, comte du Bourg,	1739.
—	Yves, marquis d'Alègre, mort âgé d'environ 80 ans, le 9 mars,	1733.
—	Louis, vicomte d'Aubusson, duc de la Feuillade, mort âgé de 52 ans, le 29 janv.	1725.
—	Antoine, duc de Gramont, mort âgé de 53 ans, le 16 septembre,	1725.
1730.	Alain-Emmanuel de Coëtlogon, marquis de Coëtlogon,	1730.
1734.	Armand-Charles de Gontaut, duc de Biron, pair de France,	1756.
—	Jacques de Chastenet, seigneur de Puységur	1743.
—	Claude-François Bidal, marquis d'Asfeld,	1743.
—	Adrien-Maurice, duc de Noailles, pair de France,	1766.
—	Chrétien-Louis de Montmorenci-Luxembourg, prince de Tingry,	1746.
—	François de Franquetot, comte de Coigny,	1749.
—	François-Marie, comte de Broglie et de Rével,	1745.
1741.	Jean-Baptiste de Durfort, duc de Duras,	1770.
—	Charles-Louis-Auguste Fouquet, duc de Belle-Isle,	1761.
—	Louis de Grandvilain, prince d'Issenghein,	»
—	Jean-Baptiste-François des Marets, marquis de Maillebois,	1762.
1742.	Louis-Armand de Brichanteau, marquis de Nangis,	1742.
1744.	Maurice Arminius, comte de Saxe,	1750.
1746.	Philippe-Charles, marquis de la Fare,	1752.
—	François, duc d'Harcourt,	1772.
—	Guillaume, marquis de Balincourt,	1770.
1747.	Gaspard, duc de Clermont-Tonnerre,	1781.
—	Woldemar, comte de Lowend'hal,	1755.
1748.	Louis-François-Amédée Duplessis de Vignerol, duc de Richelieu,	1788.
1757.	Jean-Hector Defay, marquis de Latour-Maubourg,	
—	Louis-Antoine de Gontaud, duc de Biron,	1788.
—	Gaston-Charles-Pierre de Lévis, duc de Mirepoix,	1757.
—	Charles-François-Frédéric, duc de Montmorenci,	1764.
—	Charles O'Brien, comte de Thomond,	»
—	Jean-Charles de Senneterre (marquis de),	»
—	Louis-Charles-César Letellier, comte d'Estrées,	1771.
1758.	Ladislas-Ignace de Bereseny, dit de Berchiny, magnat de Hongrie,	1778.
1759.	Victor-François, duc de Broglie,	1804.
—	Charles de Rohan, prince de Soubise,	1787.
1768.	Louis de Conflans, marquis d'Armentières,	1774.
1775.	Emmanuel-Félicité de Durfort, duc de Duras,	1789.
—	Charles, duc de Fitz-James,	1787.
—	Antoine-Chrétien, chevalier de Nicolaï,	»
—	Louis de Noailles, duc d'Ayen,	1793.
1783.	Jacques de Choiseul-Stainville (comte de),	1785.
—	Charles-Eugène de Lacroix, marquis de Castries,	1801.
—	Emmanuel de Croy, prince de Solre,	1787.
—	François Gaston de Lévis (duc de),	1787.
1785.	Gaston-Charles-Pierre de Lévis, duc de Mirepoix,	1787.
—	Auguste-Joseph de Mailly,	1794.
—	Philippe-Haire, marquis de Ségur,	1801.
1791.	Nicolas de Luckner (baron de),	1794.
1804.	Augereau, duc de Castiglione,	1816.
—	Bernadotte, prince de Ponte-Corvo, aujourd'hui roi de Suède.	
—	Berthier, prince de Wagram,	1814.
—	Bessières, duc d'Istrie,	1813.
—	G.-M.-A. Brune (comte),	1815.
—	Louis-Nicolas Davoust, prince d'Eckmulh, duc d'Auestaed,	1823.
—	Bon-Adrien-Jeannot Moncey, duc de Conégliano,	1842.
—	André Masséna, prince d'Essling, duc de Rivoli,	1817.
—	Édouard-Adolphe-Casimir-Joseph Mortier, duc de Trévise,	1835.
—	Joachim Murat, duc de Leuchtemberg, depuis roi de Naples, fusillé en	1815.
—	Michel Ney, prince de la Moskowa, duc d'Elchingen,	1815.
—	Dominique-Catherine de Pérignon (marquis de),	1819.
—	Jean-Baptiste Jourdan (comte),	1833.
—	François-Christophe Kellermann, duc de Valmy,	1820.
—	Jean Lannes, duc de Montebello,	1809.
—	François-Joseph Lefebvre, duc de Dantzick,	1820.
—	Jeanne-Matthieu-Philibert Serrurier (comte),	1819.
—	Jean-de-Dieu Soult, duc de Dalmatie,	
1807.	Claude-Victor Perrin, duc de Bellune,	1840.
1809.	Étienne-Jacques-Joseph-Alexandre Macdonald, duc de Tarente,	1840.
—	Charles-Marie Oudinot, duc de Reggio.	
	Auguste-Frédéric-Louis Viesse de Marmont, duc de Raguse.	
1811.	Louis Gabriel Suchet, duc d'Albuféra,	1826.
1812.	Louis Gouvion Saint-Cyr (comte),	1830.
1813.	Le prince Stanislas Poniatowski,	1813.
1815.	Emmanuel de Grouchy (marquis de). Son titre ne lui a été confirmé qu'en 1830.	
1816.	Henri-Jacques-Guillaume Clarke, duc de Feltre, comte d'Hunebourg,	1818.
—	Charles-Joseph-Hyacinthe Dulhoux, comte de Vioménil,	1827.
—	Pierre Riel, marquis de Beurnonville,	1821.
1823.	Gabriel-Jean Joseph Molitor (comte).	
1829.	Nicolas-Jean Maison (marquis de),	1840.
1830.	Mouton, comte de Lobau,	1838.
	Bertrand Clausel (comte),	1842.
1838.	Silvain-Charles Valée (comte).	
1840.	Horace Sébastiani (comte).	

MARÉCHAL GÉNÉRAL DES CAMPS ET ARMÉES DU ROI. Cette dignité tenait autrefois le milieu entre celle de connétable et celle de maréchal, et remplaça, plus tard, la première, supprimée à la mort du connétable de Lesdiguières, 1627. Le vicomte de Turenne, maréchal de France, s'étant fait, par ses exploits militaires, la plus grande et la plus glorieuse réputation à laquelle un général puisse parvenir, Louis XIV, avril 1672, se crut obligé de le faire maréchal général de ses camps et armées, avec ordre aux maréchaux d'Humières, de Bellefonds et de Créquy, de lui obéir. Le 18 octobre 1733, Louis XV créa le maréchal duc de Villars

maréchal général de ses camps et armées ; et le dernier qui fut élevé à cette dignité fut Maurice, comte de Saxe, duc de Courlande et de Penigalle, qui, avec la capitainerie générale des Pays-Bas, obtint le grade de maréchal général des camps et armées du roi de France, 1746.

MARÉCHAL DE CAMP. Le grade de maréchal de camp fut créé sous le règne de François Ier, 1518. Ceux qui en furent alors honorés ne l'obtinrent que par commission; et ce ne fut que sous le règne de Henri IV qu'ils en eurent le titre, par des brevets à vie, 1591. Les lieutenants généraux n'ayant été créés que sous le règne de Louis XIII, 1614, les maréchaux de camp étaient alors les premiers officiers après le général. Aujourd'hui le maréchal de camp est un officier général, immédiatement au-dessus du colonel, et dont le titre répond à celui de général de brigade.

MARÉCHAL DES LOGIS (Grand). Le grand maréchal des logis s'appelait *mansionarius*, sous la 1re et la 2e race, 420-987. Il avait la charge de loger le roi et les officiers suivant la cour. Sous la 1re race, 420-752, il dépendait des maires du palais; et sous la 2e, 752-987, il était sous les ordres du sénéchal. En 1060, c'est-à-dire sous Philippe Ier et depuis lui, il ne dépendit plus que du roi, prêtait serment de fidélité entre ses mains, et en recevait les ordres immédiatement. Le grand maréchal des logis recevait le serment des 12 maréchaux des logis et des 48 fourriers, 1060-1180. Louis XIII, 1631, incorpora les maréchaux des logis dans la compagnie de ses gendarmes, et les fourriers dans celle de ses mousquetaires. Aujourd'hui le maréchal des logis est un sous-officier des troupes à cheval, chargé des détails du service, de la discipline intérieure d'une compagnie et de ce qui concerne le logement.

MARÉCHAUSSÉE. Les Romains avaient des compagnies de milice postées, de distance en distance, dans chaque province pour arrêter les voleurs et les brigands : cette coutume fut adoptée par les rois des deux premières races, 420-987, et plus tard sous le gouvernement féodal : chaque seigneur fut obligé de faire garder les chemins, depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant; obligation fondée sur le droit de péage qu'ils percevaient à ce sujet. Le prévôt de Paris, 1228, avait sous son commandement 220 sergents à cheval et une compagnie de 100 maîtres, qui battaient continuellement la campagne. Sous Charles VI, 1384, on créa le prévôt des maréchaux; et ce prince le fixa à la suite de la cour. Il prit dans la suite le titre de grand prévôt de France. Louis XI, 1466, permit à cet officier de commettre, dans chaque province, un gentilhomme qui le représentât, avec pouvoir d'assembler la noblesse et la bourgeoisie, afin de s'opposer aux gens de guerre qui couraient les champs, volaient et opprimaient le peuple. Ces commissions furent changées en titre d'office, 1488; et, sous Louis XII, 1498, il n'y eut presque point de province qui n'eût son prévôt de maréchaussée. Chacun d'eux avait sous ses ordres des lieutenants et un certain nombre d'archers. François Ier, 1518, leur attribua la connaissance de tous les crimes et délits, non-seulement des gens de guerre qui désertaient leurs drapeaux, mais encore de tous les vagabonds. On leur donna des lieutenants, tant de robe longue que de robe courte, des greffiers, un certain nombre d'archers et un trompette, 1560. Sous Louis XV, 1720, et jusqu'en 1789, la maréchaussée se trouvait répartie, pour l'Ile-de-France, en six divisions, de cinq compagnies chacune, formant un total de 368 officiers et 4,241 sous-officiers et soldats. Par décrets des 22, 23, 24 décembre 1790; 16 janvier et 16 février 1791, la maréchaussée prit le nom de gendarmerie nationale. V. **GENDARMERIE.**

MARENGO (Bataille de). Les Autrichiens, battus, le 8 juin 1800, à Montébello, se retirèrent de l'autre côté du Pô, et furent poursuivis par Bonaparte. Le général français, pour empêcher la jonction des généraux Mélas et Ott, voulut traverser la petite rivière la Bormida, mais l'armée autrichienne réunie lui présenta la bataille. L'aile gauche et le centre des Français étaient commandés par le général Victor, l'aile droite par le général Lannes. Murat avec la cavalerie était chargé de les soutenir. A six heures du matin les Autrichiens passèrent la Bormida sur deux ponts. Leur droite remonta la rivière, leur gauche s'étendit du côté de Castel-Cériolo, et leur centre se porta en bataille sur le village de Marengo. Vers le milieu de la journée, ils s'étaient emparés de cette position, et déjà se croyaient victorieux en voyant le mouvement de retraite des généraux Victor et Lannes quand, arrivés à San-Giulio, la réserve, commandée par Desaix, se précipita sur eux et leur enleva la victoire. Chaque soldat reprit aussitôt son poste; l'armée ennemie fut taillée en pièces; mais le général Desaix, qui avait soutenu à lui seul les efforts de l'armée autrichienne, fut, sur la fin de la bataille, atteint d'un coup mortel, 14 juin 1800. Sous Napoléon, 1804-1814, on a donné le nom de Marengo à un département de l'empire français, qui avait pour chef-lieu Alexandrie. V. **DÉPARTEMENTS.**

MARESCHALCHI (Ferdinand, comte de), ministre d'État italien, naquit à Bologne, 1764; fut nommé sénateur et se trouva l'un des personnages les plus remarquables dans les différentes situations où l'Italie fut placée par suite de la révolution française. Il participa aux premiers changements qui eurent lieu dans ce pays, 1796-1797 ; et devint successivement membre du directoire exécutif de la république cispadane, et ministre de la république cisalpine, à Vienne. Il présidait cette dernière république, lorsque l'invasion des Austro-Russes le contraignit à se réfugier en France. En 1802, la consulta, ayant été convoquée à Lyon, par ordre du premier consul, pour y organiser le gouvernement de la Lombardie, Mareschalchi fit nommer le chef du gouvernement français président de cette république. Le comte Mareschalchi résida à Paris jusqu'en 1814. A la chute de l'empire, 1815, Marie-Louise le chargea du gouvernement de Parme, de Plaisance et de Guastella. Chargé par l'empereur d'Autriche de le représenter à Modène, il y mourut à l'âge de 56 ans, 1816.

MARESCOT (Armand Samuel), général français, né à Tours en 1758, se trouvait en qualité de chef de bataillon d'artillerie au siége de Toulon, 1793. Il défendit Maubeuge, 1794, et s'empara de Landrieux et de Maestricht, novembre de la même année. Nommé général de brigade, 1796, il défendit Landau; servit, en 1797 et 1798, aux armées de Rhin-et-Moselle et d'Allemagne, et fut nommé, en 1799, inspecteur général du génie. Il accompagna le général Dupont en Espagne, et signa la capitulation de Baylen, 1808. Destitué et incarcéré pendant 3 ans pour ce motif, il fut reintégré dans son grade par la restauration; créé pair de France et marquis. Le général Marescot mourut en 1832. On a de lui : *Relation des principaux siéges faits en Europe depuis* 1790.

MARET (Hugues-Bernard), duc de **BASSANO**, né à Dijon, 1763, concourut pour le prix proposé par l'Académie de Dijon, et obtint le second prix pour son éloge de Vauban. Son père, qui était en relations avec le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères, l'envoya à Paris, 1785, pour y suivre la carrière diplo-

matique. Il fut alors reçu membre du lycée de Monsieur, aujourd'hui Athénée. Au moment de la convocation des états généraux, 1789, Maret alla s'établir à Versailles, et y publia le *Bulletin de l'Assemblée nationale*, qui y obtint un très-grand succès. Après la translation de l'Assemblée à Paris, Maret consentit à réunir son *Bulletin* au *Moniteur*. Il décupla ainsi le nombre des abonnés de ce journal, et le *Bulletin de l'Assemblée nationale* se soutint avec un brillant succès jusqu'à la fin de l'Assemblée constituante, 1791. Nommé alors secrétaire de légation à Hambourg, il fut chargé, peu de temps après, de la direction de la première division des affaires étrangères avec les attributions de directeur général de ce ministère. Il fut chargé d'une mission à Londres, et s'y trouvait lorsque la guerre fut déclarée, 1792. Nommé peu de temps après ministre plénipotentiaire à Naples, il fut enlevé par l'Autriche, sur un territoire neutre, et jeté dans les cachots de Mantoue et de Kusstein. L'insalubrité des cachots ayant mis sa vie en danger, une députation de l'Académie de Mantoue obtint sa translation dans une autre forteresse. Maret fut échangé contre la fille de Louis XVI et revint en France en 1796. Ce fut à cette époque qu'il fut nommé membre de la commission chargée des négociations qui allaient s'ouvrir à Lille. Mais les affaires du 18 fructidor donnèrent des successeurs aux plénipotentiaires, et Maret tomba dans l'oubli. Rappelé par ses amis dans la capitale, il assista aux journées des 18 et 19 brumaire; fut nommé, le lendemain, secrétaire général des consuls et reçut les sceaux de l'État. Il obtint bientôt l'entière confiance du premier consul, et tout se faisait entre lui et Napoléon, qu'il accompagnait dans tous ses voyages et même sur les champs de bataille. En 1806, Napoléon le chargea de l'organisation du gouvernement polonais. Il rédigea la constitution de Westphalie et fut l'auteur de la constitution destinée au royaume d'Espagne. En 1811, il fut chargé du portefeuille des relations extérieures et négocia, en cette qualité, une alliance offensive et défensive avec la Prusse et l'Autriche, signée le 24 février et le 14 mars 1812. Au retour de l'île d'Elbe, 1815, Napoléon, qu'il avait toujours fidèlement servi, l'appela près de lui. Il exerça, par intérim, le ministère de l'intérieur à la secrétairerie d'État, et donna sa démission le 10 avril; mais il la retira, voyant qu'il pouvait encore être utile, et suivit Napoléon à Waterloo; rentra en France après la seconde abdication; refusa de prendre part aux délibérations du gouvernement provisoire; fut exilé, et ne revit la France, qu'il avait si longtemps servie, qu'en 1820. Maret avait été nommé, en 1811, duc de Bassano. Il mourut en 1839.

MARFÉE (Bois de la), département des Ardennes. Ce lieu est célèbre par le combat qui s'y livra en 1641, entre les troupes royales, commandées par le maréchal de Châtillon, et les princes coalisés contre le cardinal de Richelieu. Les princes furent vainqueurs; mais le comte de Soissons, l'un d'eux, y fut tué.

MARGGRAFF (André-Sigismond), chimiste allemand, membre de l'Académie royale de Berlin et directeur de la classe de physique, naquit dans cette ville, 1709. On lui doit, en chimie et en métallurgie, des découvertes précieuses. Il fut le premier à extraire la potasse du tartre et du sel d'oseille. Il prouva qu'on pouvait avec avantage tirer du sucre de la betterave, et découvrit l'acide formique. Il mourut en 1782. Tous ses opuscules sont écrits en français et insérés dans les Mémoires de l'Académie de Berlin.

MARGUERITE (sainte), reine d'Écosse et femme de Malcolm III, naquit en Hongrie, 1046. Elle ne put survivre à la perte de son mari et de son fils, tués le même jour sur le champ de bataille, et mourut trois jours après, 1093. Elle fut canonisée en 1251. L'Église célèbre sa fête le 10 juin.

MARGUERITE, reine de France, était la fille aînée de Raimond Bérenger III, comte de Provence; elle épousa Louis IX, roi de France, 1234, et lui donna toujours les preuves d'une vive tendresse, malgré la reine Blanche qui, voyant avec peine sa bru prendre de l'ascendant sur le roi, faisait tous ses efforts pour les séparer. Elle accompagna saint Louis dans son expédition d'Égypte, et se trouva assiégée dans Damiette; après la prise du roi, Marguerite, sans espoir d'être secourue, ordonna à un soldat, dans la prévision d'un assaut, de lui trancher la tête avant qu'elle tombât au pouvoir de l'ennemi. Cependant elle sortit de Damiette avant la reddition de cette place, et rentra en France avec saint Louis, 1254. La France lui doit d'avoir empêché son époux de renoncer au trône. Elle lui donna 11 enfants, et mourut 25 ans après son mari, 1295.

MARGUERITE DE BOURGOGNE, reine de Navarre, était fille de Robert II, duc de Bourgogne et petite-fille de saint Louis, par sa mère. En 1299, elle fut fiancée à Louis le Hutin, et elle l'épousa, 1305. Convaincue d'adultère, elle fut rasée et renfermée au Château-Gaillard, où elle périt étranglée, peu de temps après, par ordre de son mari. Marguerite avait alors 25 ans. Louis le Hutin en eut une fille nommée Jeanne, 1312, qui épousa Philippe, comte d'Evreux, 1317, et mourut à Conflans, 1349.

MARGUERITE, surnommée *la Sémiramis du Nord*, reine de Suède, de Norwége et de Danemark, née en 1353, épousa, en 1363, Haquin, roi de Norwége. Elle était fille de Waldemar, roi de Danemark, et, à la mort de ce prince, 1376, elle fit proclamer son fils Olaüs roi de Danemark, sous sa tutelle. A la mort de son mari, 1380, elle devint régente de Norwége et se fit reconnaître reine de Suède, 1387, après avoir battu à Falkaping, Albert de Mecklembourg, roi de ce pays. A la mort d'Olaüs, 1395, Marguerite choisit pour lui succéder Éric son petit neveu, et rédigea l'acte célèbre, connu sous le nom d'union de Calmar, 1397, par lequel les royaumes de Suède, de Norwége et de Danemark étaient unis à perpétuité, et mourut en 1412.

MARGUERITE D'ANJOU, reine d'Angleterre, fille de René le Bon, roi titulaire de Sicile, née en 1425, avait épousé, 1443, Henri VI, roi d'Angleterre, sous la tutelle du duc Glocester. Elle dut ce brillant mariage à un parti considérable qui espérait trouver en elle un appui contre le duc. Bientôt, en effet, le duc naguère si puissant fut jeté dans une prison, où le lendemain il fut trouvé mort. Mais le Maine, d'après une des conditions secrètes du mariage de Marguerite, ayant été rendu à la France, et Charles VII ayant reconquis, sur l'Angleterre, la Normandie et la Guienne, le mécontentement devint alors général contre Marguerite; Richard, duc d'York, se porta comme prétendant à la couronne, 1455 et alors commença la longue et terrible guerre des roses blanche et rouge. En 1460, Marguerite remporta, près de Wackefield, une victoire qui coûta la vie à Richard; mais son fils, sous le nom d'Edouard IV, fut proclamé roi, et força la reine à chercher un asile en France. Marguerite n'y reçut de Louis XI qu'un faible secours, et fut battue une seconde fois, lorsqu'elle reparut dans le Northumberland, 1463. En 1469, le comte de Warwick, ayant obligé Edouard à s'enfuir en Hollande, Marguerite débarqua à Weymouth, 1471, avec le prince de Galles, son fils. Elle fut battue à Tewksbury, et tomba

entre les mains d'Édouard, après avoir vu massacrer son fils et son époux. Marguerite, qui avait soutenu les droits de sa maison dans douze batailles rangées, et qui était digne d'un meilleur sort, ne recouvra la liberté que par le traité d'Amiens, 1475. Elle rentra en France et y mourut, 1482.

MARGUERITE D'AUTRICHE, fille de l'empereur Maximilien Ier, et de Marie, héritière de Bourgogne, naquit à Gand, 1480. Cette princesse est célèbre par la fermeté de son caractère et l'influence qu'elle exerça sur les événements politiques de son temps. Elle fut d'abord fiancée à Charles VIII, 1483, qui la renvoya à son père, 1491, pour épouser Anne de Bretagne. Elle épousa successivement, 1497, l'infant d'Espagne, fils de Ferdinand et d'Isabelle, et, en 1501, Philippe le Beau, duc de Savoie, qu'elle eut encore la douleur de perdre, 1505. Ce fut alors qu'elle résolut de ne plus former de nouveaux liens; Maximilien ayant été reconnu en 1506, tuteur du jeune Charles-Quint, son petit-fils, il nomma Marguerite gouvernante des Pays-Bas, en lui abandonnant la jouissance de la Bourgogne et du Charolais. Ce fut en cette qualité qu'elle assista aux conférences de Cambray, et conclut le traité de 1508. En 1513, elle détermina le roi d'Angleterre à entrer dans la nouvelle ligue contre la France, et conclut, 1529, avec la mère de François Ier un traité désavantageux pour la France. Ce traité fut le dernier acte important de la vie de cette princesse. Elle mourut à Bruxelles, 1530. La Bibliothèque du roi possède de cette princesse, qui aima les lettres et protégea les savants, un recueil manuscrit, contenant ses Chansons, et plusieurs de ses Lettres, dans le *Recueil des lettres de Louis XIII*. V. GOUVERNANTE.

MARGUERITE DE VALOIS (Marguerite d'Angoulême), la princesse la plus accomplie de son siècle et l'ornement de la cour de France, par sa beauté, son esprit, sa douceur et l'élégance exquise de ses manières, était fille de Charles d'Orléans, duc d'Angoulême, et sœur du roi de France, François Ier. Elle naquit à Angoulême, 1492. Cette princesse, que François Ier chérissait tendrement, qu'il appelait *Mignonne* ou la *Marguerite des Marguerites*, épousa, 1527, Henri d'Albret, roi de Navarre, dont elle eut un fils, mort en bas âge, et Jeanne d'Albret, mère de Henri IV. Lors de la captivité de son frère, pour qui elle avait la plus tendre affection, elle passa à Madrid, afin de lui prodiguer ses soins et traiter de sa rançon avec l'astucieux Charles-Quint. La protection qu'elle accorda aux novateurs fit élever des doutes sur ses opinions religieuses. La Sorbonne la déclara hérétique; et les professeurs du collége de Navarre l'exposèrent, sur leur théâtre, à la risée de leurs écoliers. Marguerite répondit à toutes ces attaques par une modération d'autant plus grande, qu'elle était plus rare dans ce temps-là. Elle mourut au château d'Odos, dans le pays de Tarbes, 1549. On a de cette femme aimable : le *Miroir de l'âme pécheresse*, poésies, 1533; les *Marguerites de la Marguerite des princesses*, poésies recueillies par son valet de chambre, 1547; les *Nouvelles de la reine de Navarre*, 1558, et ses *Lettres*, conservées aux manuscrits de la Bibliothèque royale.

MARGUERITE DE FRANCE, reine de Navarre, fille de Henri II et de Catherine de Médicis, naquit à Paris, 1552. Elle épousa, 1572, le prince de Béarn, depuis Henri IV, qu'elle n'aimait point; et ce fut au milieu des fêtes de son mariage que fut ordonné le massacre de la Saint-Barthélemi. Quand le roi de Navarre se fut échappé de la cour, elle alla le rejoindre en Béarn, et vécut avec lui en bonne intelligence pendant plus de 5 ans. Au bout de ce temps, des difficultés survenues au sujet des cérémonies de sa chapelle la firent rentrer à Paris, où sa conduite et ses galanteries eurent du retentissement. Perdue de réputation et criblée de dettes, elle consentit sans peine, moyennant une pension, à la cassation de son mariage, 1589. Elle se retira alors en Auvergne; mais bientôt le besoin d'argent et d'agitation la ramena à Paris, 1605; et elle y désespéra Henri IV par son inconduite et ses folles dépenses. Cependant elle conserva encore, au milieu de cette extrême dissipation, le goût des études sérieuses, et elle a laissé des poésies très-agréables et des mémoires fort curieux. Elle mourut à Paris 1615.

MARGUERITE DE PARME, duchesse de Florence, de Parme et de Plaisance, gouvernante des Pays-Bas, était une fille naturelle de Charles-Quint. Elle épousa d'abord Alexandre de Médicis, duc de Florence; puis, en 1540, Octave Farnèse, neveu du pape Paul III, duc de Parme et de Plaisance. Nommée en 1555, par Philippe II, gouvernante des Pays-Bas, elle fut remplacée, 1568, par le duc d'Albe, et mourut en Italie en 1586. V. GOUVERNANTE.

MARGUERITE (Ile), *Margarita*, île de la mer des Antilles (sous le vent). Cette île fait partie du département de l'Orénoque, dans la république de Vénézuela. Elle fut découverte par Colomb, 1498; mais les établissements fondés par les Espagnols y furent ruinés par les Hollandais, 1662. L'île Sainte-Marguerite fut le théâtre de plusieurs combats pendant la guerre de l'indépendance.

MARIAGE. Le mariage, contrat civil et religieux, est aussi ancien que le monde, et, d'après la Genèse, fut institué par Dieu même. Chez les Hébreux, la cérémonie était très-simple : ainsi, quand Tobie eut demandé Sara en mariage, Daguel prit la main droite de sa fille, et la mit dans la main droite de l'époux; à ces engagements succéda le festin, et puis les époux furent unis. Chez les Juifs, le mariage était environné de cérémonies. A Lacédémone, les hommes ne se mariaient pas avant 30 ans, et les filles avant 20, afin que les enfants fussent forts et vigoureux (lois de Lycurgue). Au jour marqué par les parents pour le mariage de leur fille, le jeune homme devait enlever comme de force sa fiancée des bras de sa mère, et la conduire à sa maison, où il n'était accompagné que d'une seule femme, appelée *pronuba*. Chez les Latins, on lui coupait les cheveux très-près de la tête, on lui faisait prendre des vêtements d'homme, et elle était conduite ainsi au lit nuptial. Dans l'île de Cos, le fiancé s'habillait en femme le jour de ses noces. Chez les Macédoniens, on faisait manger aux nouveaux mariés du pain au moyen d'une épée, et chez les Galates, ils buvaient pendant le festin dans la même coupe. Le mariage à Athènes était précédé de sacrifices dans lesquels les aruspices consultaient la volonté des dieux; et l'on ne se mariait qu'en hiver, surtout dans le mois appelé gamélion, de *gamein*, se marier, répondant au mois de janvier. A Rome, les garçons se mariaient à 14 ans, et les filles à 12. Le mariage se traitait ordinairement avec le père de la fille; quand le contrat était dressé, on le scellait du cachet des parents qui étaient présents. Dans les premiers siècles de Rome, on mettait sur la tête des fiancés un joug de charrue, pour leur apprendre que le mariage était un véritable joug : c'est de là qu'on a appelé cet engagement *conjugium*, et les époux *conjuges*. Le concile d'Aix-la-Chapelle tenu en 836, défendit de célébrer les mariages le dimanche. Cette interdiction s'est étendue depuis aux fêtes solennelles et de commandement. En France, Aurélien, illustre Gaulois, alla épouser, au nom de Clovis, 493, la princesse Clotilde, fille du roi des Bourguignons, et lui offrit un sou et un de-

nier, coutume qui fut observée en France, 495-1450, et qui ne différa que dans le nombre et la valeur des monnaies. Sous la première race, 420-752, les enfants ne pouvaient se marier sans le consentement de leur père. Le futur époux offrait une somme aux parents de la fille. C'était un sou et un denier ; si l'épouse future était une veuve, on présentait en justice trois sous d'or et un denier, que les juges distribuaient aux parents non héritiers du mari défunt. Cette offre se faisait dans une audience solennelle, où l'on élevait un bouclier, et où l'on avait au moins jugé trois causes ; sans cela le mariage était déclaré illégitime. Cette espèce d'acquisition donnait un si grand pouvoir au mari, que s'il venait à dissiper la dot ou les successions échues à sa femme, elle n'était point en droit de lui demander la restitution. Si la loi exigeait plus pour une veuve que pour une fille, c'est qu'une fille, en se mariant, ne changeait point d'état : elle passait de la tutelle de ses parents sous celle de son mari. Une veuve, au contraire, avait recouvré sa liberté ; cette circonstance en relevait le prix. Un homme libre qui épousait une esclave était lui-même condamné à l'esclavage, et une fille qui se laissait enlever y était condamnée aussi. La politique des rois de France fut toujours d'empêcher l'union de leurs grands feudataires avec les ennemis de l'État ; on les voit, dans divers traités particuliers, 989-1006-1118-1215, qu'ils faisaient avec ces trop redoutables sujets, y insérer cette clause : « Que ni le vassal, ni d'autres de la famille ne pourront s'allier avec un étranger, sans l'agrément du prince. » L'usage des charivaris qui se sont toujours faits quand les veuves se remariaient, remonte aux premiers temps de la monarchie. Ce fut à un charivari que le roi Charles VI manqua d'être brûlé avec quatre de ses favoris, qui comme lui étaient déguisés en sauvages, 1386. Différents conciles, et notamment celui de Melun, 1579, défendirent cet usage. Des évêques, sous le règne de saint Louis, 1226, se fondant sur l'exemple du jeune Tobie, défendaient aux nouveaux mariés d'habiter ensemble les trois premières nuits de leurs noces. Le maire et les échevins d'Abbeville présentèrent une requête au parlement, et il intervint un arrêt, 19 mars 1409, où il fut dit que chacun desdits habitants pourrait coucher avec son épousée, sans la permission de l'évêque et de ses officiers. Les mariages ne se célébraient qu'à la porte de l'église. Cela paraît par un décret de Guillaume, évêque de Paris, de 1224, et un testament de la veuve de Nicolas Flamel, de 1397. Ce fut au portail de Notre-Dame, 1559, qu'Élisabeth de France, fille de Henri II, fut mariée à Philippe II, roi d'Espagne, suivant la coutume et célébration des épousailles. La règle de l'indissolubilité absolue fut abrogée par la loi du 20 septembre 1792, qui introduisit en France la faculté du divorce, mais avec une telle latitude, qu'en 1803 le code civil fut obligé de le renfermer dans des limites plus étroites. La loi du 8 mai 1816 supprima totalement le divorce, en ne laissant, pour y suppléer, que la séparation de corps, que le code civil avait admise.

MARIANNA (J.), jésuite, né à Talavera, 1537, mort à Tolède, 1624, à 87 ans, enseigna la théologie à Rome, puis à Paris, 1569 ; se retira à Tolède dans la maison des jésuites, 1574, et composa une *Histoire d'Espagne*, 1591-1595, et un traité *de Rege et regis institutione*, 1599. Ce livre fut brûlé à Paris par arrêt du parlement, 1610, parce qu'on prétendait que la lecture de ce traité détermina Ravaillac à commettre son crime.

MARIANNES ou DES LARRONS (Iles), dites aussi archipel de **SAINT-LAZARRE**, chaîne de 17 îles du Grand-Océan (Polynésie), au nord-est des Philippines, au sud de l'archipel Monime volcanique. Les cinq îles les plus méridionales sont seules habitées. Elles furent découvertes par les compagnons de Magellan, 1521, et Lagaspi en prit possession au nom de Philippe II, 1565. Elles prirent le nom de Mariannes en l'honneur de Marie-Anne d'Autriche, mère de Charles II, qui y envoya des missionnaires.

MARIE (Sainte). La sainte Vierge, mère de Jésus-Christ, fille de Joachim et d'Anne, de la tribu de Juda, famille qui appartenait au sang royal de David. Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'année précise de la naissance de Marie ; cependant, en la fixant à l'an du monde 4019, nous nous rapprocherons de l'opinion la plus accréditée. V. **AGE DU MONDE**. Marie fut présentée au temple à l'âge de trois ans, et y resta onze ans, après quoi elle fut fiancée à saint Joseph que Dieu lui donna comme gardien de sa pureté. Ils habitèrent Nazareth. Neuf mois après l'apparition de l'ange Gabriel, elle donna le jour à Jésus, le 25 décembre de l'an 4035, 1re de notre ère. Marie emmena son fils en Égypte pour le sauver de la fureur d'Hérode ; revint à Nazareth après la mort de ce prince et assista au supplice de son fils. L'Église célèbre, sous le nom d'Assomption, l'anniversaire de sa mort, 15 août. Elle fête en outre la Conception le 8 décembre ; sa Nativité le 8 septembre ; la Présentation de la Vierge le 21 novembre ; ses épousailles, 23 janvier ; l'Annonciation, 25 mars ; la Visitation, 2 juillet, et la Purification le 2 février ; plusieurs opinions se sont produites sur l'époque de la mort de la vierge Marie, la plus accréditée est qu'elle mourut dans sa 72e année, 56e de notre ère.

MARIE EGYPTIENNE (Sainte), courtisane d'Égypte. Elle quitta son père et sa mère à l'âge de 12 ans, et mena pendant 17 ans l'existence la plus débauchée à Alexandrie. Elle suivit alors une troupe de pèlerins et se rendit avec elle à Jérusalem. Elle se retira bientôt dans un désert, de l'autre côté du Jourdain, et y fut rencontrée, 47 ans après, vers l'an 430, par un solitaire nommé Zozime, auquel elle raconta son histoire. Elle mourut l'année suivante, 431.

MARIE DE BRABANT, fille de Henri, duc de Brabant, épousa Philippe le Hardi, roi de France, 1274. Cette princesse fut accusée par Labrosse, favori du roi, d'avoir empoisonné l'aîné de ses fils, que Philippe avait eu de sa première femme, 1276 ; mais son innocence fut reconnue.

MARIE D'ANJOU ou DE PROVENCE, fille de Louis II, roi de Naples, naquit en 1404 et fut mariée en 1413, au comte de Ponthieu, depuis roi de France sous le nom de Charles VII. Cette princesse soutint longtemps le courage de Charles, battu par les Anglais ; se retira à la mort du roi dans un couvent, 1461, et mourut en 1463.

MARIE DE MÉDICIS, fille du grand-duc de Toscane, François II, né à Florence, 1573 ; épousa Henri IV, 1600, et fut mère de Louis XIII. A la mort de Henri, 1610, elle fut nommée régente ; donna sa confiance à Concini, et devint si odieuse à son fils, que celui-ci fut obligé de l'éloigner de la cour dès qu'il fut majeur, 1614. Elle prit les armes contre lui sans succès, 1620 ; quitta la France, 1631, et passa le reste de sa vie dans l'exil, à Bruxelles, à Londres et à Cologne, où elle mourut, 1642, manquant presque du nécessaire. On lui doit le palais du Luxembourg et une collection de tableaux de Rubens.

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, fille de Philippe IV, roi d'Espagne, épousa Louis XIV, 1660, et mourut, 1683. Bossuet a fait son oraison funèbre.

MARIE LECZINSKA, fille de Stanislas, roi de Pologne, épousa Louis XV, 1725, et mourut en 1768.

MARIE-ANTOINETTE D'AUTRICHE, fille de l'impératrice Marie-Thérèse, née en 1755, épousa Louis XVI, alors duc de Berri, 1770, et fut l'objet de violentes préventions à cause de ses liaisons avec les ennemis des nouvelles institutions, 1774. Elle partagea les malheurs de son mari et se vit, comme lui, insultée et menacée aux 5 et 6 octobre 1789; fut ramenée à Paris avec lui après l'arrestation de Varennes, enfermée au Temple et à la Conciergerie, puis condamnée à mort. Elle monta sur l'échafaud le 16 octobre 1793.

MARIE-LOUISE, veuve de Napoléon, ex-impératrice des Français, archiduchesse d'Autriche et duchesse régnante de Parme, de Plaisance et de Guastalla, naquit à Vienne, 12 décembre 1791. En 1809, après la bataille de Wagram, qui rendait de nouveau l'empereur Napoléon maître de l'Autriche, elle fut destinée à réconcilier les deux empereurs. Le mariage eut lieu le 1er avril 1810. Elle avait alors 18 ans. Elle ne se mêla jamais d'affaires politiques et resta toujours étrangère aux intrigues de gouvernement. Le 20 mars 1814, elle quitta Paris avec son fils pour se rendre à Blois, siége du gouvernement; et, le traité de Paris était à peine signé, 1815, qu'on la fit partir pour Vienne avec le titre de duchesse de Parme. Elle quitta cette ville, 1818, pour aller prendre l'administration de ses nouveaux Etats, qu'elle gouverne encore aujourd'hui.

MARIE DE BOURGOGNE, fille unique de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, née à Bruxelles, 1457, morte à Bruges, 1482, hérita des Etats de son père à 21 ans. Elle se maria avec l'archiduc Maximilien, fils de l'empereur Frédéric III, 1477, et transmit par ce mariage ses Etats à la maison d'Autriche.

MARIE TUDOR, reine d'Angleterre, née de Henri VIII et de Catherine d'Aragon, 1515, fit trancher la tête à Jeanne Gray qui lui disputait la couronne à la mort d'Edouard VI, 1553; rétablit le catholicisme en Angleterre; épousa Philippe II, fils de Charles-Quint, 1554, et mourut sans enfants, 1558.

MARIE II, reine d'Angleterre, fille aînée de Jacques II et de sa première femme, Anne Hyde, née en 1662, épousa à 15 ans le prince d'Orange, depuis Guillaume III, qu'elle vit avec joie monter sur le trône à la chute de son propre père, 1688. Elle était protestante, quoique son père fût catholique, et mourut de la petite vérole à l'âge de 33 ans, 1695.

MARIE DE LORRAINE, reine d'Ecosse, fille de Claude, duc de Guise, fut mariée à Louis II d'Orléans, duc de Longueville, 1534; épousa Jacques V, roi d'Ecosse, 1538, et devint mère de Marie Stuart. Devenue veuve, 1542, elle fut nommée régente du royaume, et mourut en 1560.

MARIE STUART, reine d'Ecosse et de France, fille de Jacques V, roi d'Ecosse et de Marie de Lorraine, naquit en 1542, fut reconnue reine sous la tutelle de sa mère, épousa, en 1558, le dauphin de France, depuis roi sous le nom de François II, 1559. A la mort de ce dernier elle retourna en Ecosse, et épousa, 1565, Henry Darnley, son cousin, mort d'une manière tragique en 1567. (V. **DARNLEY**.) Mais après, elle se maria avec le comte de Botwell, qu'on accusait d'avoir consommé le meurtre de Darnley. Persécutée par les Ecossais, 1568, elle se réfugia en Angleterre, auprès de la reine Elisabeth, sa cousine, qui la jeta dans une prison où elle languit pendant 18 ans, et la fit condamner à mort en 1587. Marie subit le supplice avec résignation. Il a paru, en 1840, des lettres inédites de Marie Stuart, publiées par le prince de Labanoff.

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, impératrice, née de l'empereur Charles VI, 1717, épousa François, duc de Lorraine, 1736. A la mort de son père, 1740, elle se vit attaquée de tous les côtés, et tint tête à tous ses ennemis; elle se réfugia, avec son fils, en Hongrie, et intéressa vivement à sa cause tous les nobles de ce pays. Secourue par l'Angleterre, elle battit l'électeur de Bavière à Dettingen, 1743; rentra dans ses possessions, 1745, et fit couronner son mari empereur, sous le nom de François Ier. Une paix générale fut signée à Aix-la-Chapelle, 1748; son règne ne fut plus troublé que par une nouvelle lutte avec la Prusse, connue sous le nom de guerre de sept ans, 1756-1763; et, malgré son alliance avec la France, elle fut obligée de céder la Silésie à Frédéric II par le traité d'Hubertsbourg. Elle trempa dans le partage de la Pologne avec l'impératrice de Russie et le roi de Prusse, 1772, et mourut, 1780, laissant ses Etats à son fils Joseph II, qui avait été couronné empereur dès 1765.

MARIE DE MOLINA, reine de Castille et de Léon, fille d'Alphonse de Molina, épousa Sanche IV, 1282, fut nommée régente de Castille pendant la minorité de son fils Ferdinand, 1295 et 1312, à la mort du même, et mourut, 1322.

MARIE-CAROLINE, reine de Naples, née à Vienne, 1762, morte, 1815, fille cadette de François Ier et de Marie-Thérèse, épousa Ferdinand Ier, roi de Naples, 1777. Elle se retira en Sicile lors de l'invasion française, 1798; fut renvoyée en Autriche, 1812, et mourut en 1815.

MARIE D'AGREDA, visionnaire espagnole, née dans la ville d'Agreda (vieille Castille), 1602, fit ses vœux dans le couvent de l'Immaculée Conception, 1620, devint abbesse, 1627; reçut en songe l'ordre d'écrire la vie de la mère de Dieu, et publia le recueil de ses visitations, 1655. Elle mourut, 1665, et laissa : *la Vie de la sainte Vierge; la Mystique cité de Dieu; Histoire divine de la vie de la très-sainte Vierge.*

MARIE-GALANTE, une des Antilles françaises, fut découverte par Christophe Colomb, 1493, colonisée par les Français, qui en furent dépossédés par les Hollandais et les Anglais, et la recouvrèrent, 1763. Elle suivit le sort de la Guadeloupe depuis la révolution.

MARIENBOURG, ville murée des Etats prussiens (Prusse), fut prise par Casimir IV, 1460; par les Suédois, 1626 et 1655. Elle avait autrefois le titre de palatinat.

MARIGNAN, MARIGNANO ou MELEGNANO, ville du royaume Lombard-Vénitien, célèbre par la paix que les Guelfes et les Gibelins y conclurent, 1279, et par la victoire que François Ier, roi de France, y remporta, en 1515, sur les Suisses et le duc de Milan. Cette bataille est connue dans l'histoire sous le nom de *Bataille des Géants.*

MARIGNY (Enguerrand de), premier ministre de Philippe le Bel, né en Normandie, 1260, fut successivement chambellan, comte de Longueville, châtelain du Louvre, surintendant des finances, premier ministre, et enfin coadjuteur de Philippe au gouvernement du royaume. Accusé par ses ennemis auprès du fils de Philippe, il fut condamné et pendu au gibet de Montfaucon, 1315.

MARILLAC (Charles de), né en Auvergne, 1510, mort, 1560, fut chargé de missions importantes en Turquie, en Angleterre, et fut envoyé à la diète d'Augsbourg, 1552, pour maintenir la bonne intelligence entre l'empereur Ferdinand et Henri II, roi de France. A l'assemblée des nota-

bles tenue à Fontainebleau, 1560, il s'éleva avec force contre les désordres de l'Etat. — Michel de Marillac, son neveu, né, 1563, mort, 1632, fut garde des sceaux. Il prit le parti de Marie de Médicis contre Richelieu. Celui-ci, après la célèbre journée des dupes (11 novembre 1630), le fit jeter dans une prison où il mourut. — Louis de Marillac, frère de Michel, maréchal de France, servit sous Henri IV; assista, pendant la minorité de Louis XIII, au siége de la Rochelle où il était chargé des travaux de la digue; fut commandant de l'armée de Champagne, et enfin maréchal, 1629. Il prit aussi le parti de Marie de Médicis contre Richelieu, qui, après avoir déjoué le complot, 11 novembre 1630, le fit arrêter et condamner à mort, 1632.

MARIN DE TYR, géographe grec du premier siècle, Romain d'origine, mais établi à Tyr. Gosselen, dans un de ses mémoires sur la géographie ancienne, a essayé d'établir le système de Marin, d'après Ptolémée.

MARIN (Saint), ermite, né dans la Dalmatie au 4e siècle, fut employé à la reconstruction du pont de Rimini en Italie; ordonné diacre par Gaudence, évêque de Brescia, il se retira sur le mont Tatano, où il passa le reste de sa vie. Après sa mort, son ermitage fut fréquenté par des pèlerins, qui bâtirent des habitations et formèrent peu après la cité de San Marino, petite république dont la fondation remonte au 5e siècle.

MARINE. On comprend généralement sous le nom de marine tout ce qui a rapport à la navigation. Cependant ce mot nous paraît plus particulièrement destiné à désigner les forces navales d'un État, et celui de navigation s'appliquer davantage à tout ce qui a trait au commerce. C'est dans la première acception que nous nous proposons de le prendre ici; et nous renvoyons, pour la seconde, à l'article **NAVIGATION**, dans lequel nous expliquerons, autant que notre cadre nous le permettra, l'origine de la marine chez les différents peuples, son développement et l'influence qu'elle a eue sur la civilisation. On ne sait rien de positif sur la marine militaire de l'antiquité; et, faute de preuves suffisantes pour établir des faits certains, on en est réduit à raisonner par induction. Toutefois, l'expédition des Argonautes et le siége de Troie, av. J.-C. 1209, nous porteraient à croire que la Grèce possédait une marine militaire, 13 ou 14 siècles avant l'ère vulgaire. Mais, outre que cette époque est environnée d'obscurité, le peu de renseignements que nous possédons sur l'histoire postérieure ne nous permet de faire remonter nos investigations qu'à l'an 730 av. J.-C. A cette époque, les Phéniciens, première puissance maritime dont l'histoire fasse mention, régnaient sur la Méditerranée. Leurs flottes franchirent le détroit de Gibraltar, côtoyèrent, dans le sud, les côtes occidentales de l'Afrique, et se montrèrent, vers le nord, jusqu'à Thulé (Angleterre). Leur principal port était Tyr, assiégé par Salmanazar, 720; détruit par Nabuchodonosor, 615-602; rebâti et brûlé, 3 siècles après, par Alexandre, 330. Dans le même temps, les Indiens et les Égyptiens se liguèrent contre Sémiramis, et opposèrent à cette reine une flotte de 4,000 vaisseaux, à l'embouchure de l'Indus. Deux cents ans plus tard, Darius, roi de Perse, hérita de la puissance navale des Phéniciens et des Égyptiens, et envoyait, sous les ordres de Scylax, une flotte dans le golfe Arabique. Xercès, son fils, voulant poursuivre la guerre que son père avait déclarée à la Grèce, arma une flotte considérable, et la composa des forces navales réunies des diverses nations situées sur les côtes ou dans les îles de la Méditerranée qui lui étaient sujettes ou tributaires. Cette flotte fut battue par Thémistocle, à la journée de Salamine, 480. Artaxercès Longuemain, successeur de Xercès, fut battu, sur les côtes de Chypre, par Cimon, fils de Miltiade, av. J.-C. 449; et bientôt le roi de Perse abandonna par un traité les prétentions que lui et ses prédécesseurs avaient nourries sur la mer des Grecs, et promit de n'envoyer aucun de ses vaisseaux dans la mer de Pamphylie ou dans le Pont-Euxin. La guerre alors s'alluma parmi les Grecs: les Athéniens d'un côté, les Lacédémoniens de l'autre, se disputèrent pendant 32 ans l'empire de la mer. Athènes, vaincue, av. J. 405, par Lysandre, vit ses murailles abattues, et céda le sceptre à son heureuse rivale. Bientôt parut Philippe, roi de Macédoine, 359. Ce prince, aussi habile qu'ambitieux, ne négligea rien pour se rendre maître de la mer; et cependant, quand Alexandre, son fils, lui succéda, les forces navales des Grecs étaient loin d'égaler celles des Perses, dont les souverains avaient mis à profit les querelles des Grecs pour se rendre de nouveau maîtres de la navigation. Les auteurs ne sont pas d'accord entre eux sur le nombre de vaisseaux que possédait Alexandre lorsqu'il fit passer ses troupes en Asie. Diodore ne lui donne que 60 vaisseaux longs; Arrien augmente ce nombre jusqu'à 160. Tous conviennent qu'il attaqua l'Asie avec une flotte beaucoup inférieure à celle des Perses, forte de 300 voiles selon Diodore, de 400 selon Arrien; et ce fut là le motif qui le porta à licencier sa flotte après la prise de Milet, 334, plutôt que de s'exposer aux chances d'une bataille navale, ne se réservant que les vaisseaux nécessaires pour porter ses machines de guerre. Alexandre s'empara de Tyr, 330, et conquit par cette victoire toute la Méditerranée. De tous les successeurs d'Alexandre, Séleucus et Antigone furent ceux qui s'adonnèrent le plus à la marine. Dans la guerre qu'ils eurent ensemble, 315, ils couvrirent l'un et l'autre de leurs flottes la mer Méditerranée. Démétrius Poliorcète, fils d'Antigone, désirant se rendre maître de l'Asie, 309, mit en mer une flotte forte de 300 voiles, et dont quelques vaisseaux, dit Plutarque, avaient jusqu'à 15 et 16 rangs de rameurs. Dans le même temps, les Carthaginois augmentaient leurs forces navales, et s'établissaient en Sicile, en Sardaigne et en Espagne. Leurs flottes avaient abordé pour la première fois en Sicile sous le règne de Gélon, 485. Ils en furent chassés par Denys l'Ancien, qui mit en mer une flotte de 300 vaisseaux, 405. Denys le Jeune eut jusqu'à 400 galères, et enfin Timoléon leur fit abandonner totalement la Sicile, et battit leur flotte composée de plus de 100 galères et de 100 vaisseaux de charge, 340. Agathoclès, un des successeurs de Timoléon, alla combattre les Carthaginois en Afrique, et leur enleva un instant l'empire de la mer, 311; mais, à la mort de ce prince, 290, ils reparurent de nouveau en Sicile. Les Siciliens réclamèrent le secours de Pyrrhus, roi d'Épire. Celui-ci, à la tête d'une flotte de 200 voiles, battit celle des Carthaginois, 278. Polybe, auteur réputé grave, et qui prit longtemps part aux affaires, affirme qu'avant la première guerre punique les Romains n'avaient aucune force navale; il dit que quand ils passèrent en Sicile pour secourir les Mamertins, 265, ils se servirent des vaisseaux qu'ils avaient empruntés aux Tarentins, aux Locriens et aux Napolitains; qu'une galère carthaginoise couverte dont ils s'emparèrent leur servit de modèle pour bâtir, en 60 jours, une flotte de 100 galères à 5 rangs et de 20 galères à 3 rangs, avec laquelle le consul Duilius vainquit plus tard les Carthaginois, et il porte la première sortie de cette flotte à l'an 493 de la fondation de Rome, av. J.-C. 260. Les historiens assurent encore que, dans la guerre que Rome eut à soutenir contre Antiochus, an de Rome 563, av. J.-C. 190, les Romains étaient fort

peu experts en fait de navigation. Toutefois nous sommes loin de donner cette assertion comme positive; car nous trouvons dans Polybe lui-même la date de plusieurs traités conclus entre Rome et Carthage pendant les années 243, 402 et 473 de la fondation de Rome, c'est-à-dire 508, 351 et 280 av. J.-C. En outre, nous trouvons à l'an 416 de Rome, av. J.-C. 337, et conséquemment 74 ans avant la première guerre punique, laquelle précéda l'ère vulgaire de 263 ans, que les Romains ruinèrent le port des Antiates, qu'ils s'emparèrent de leur flotte forte de 22 galères, dont 6 armées d'éperons, et que le consul Mænius orna de ces éperons la tribune aux harangues, brûla les navires dépouillés de cette défense, et fit remonter les autres jusqu'à Rome, où il les mit dans un lieu destiné à la garde et à la construction des vaisseaux. L'an 512 de Rome, av. J.-C. 242, les Carthaginois, successivement battus sur mer par les consuls Duilius, 494-260, Manlius Vulso, 498-256, Régulus, 504-250, et Luctatius Catulus, 512-242, demandèrent la paix, et l'obtinrent en abandonnant la Sicile aux Romains. La seconde guerre punique ne donna lieu à aucune action navale avec les Carthaginois; mais, à la suite de la bataille de Cannes, Philippe, roi de Macédoine, ayant fait un traité avec Annibal par lequel il s'engageait à passer en Italie avec 200 voiles, av. J.-C. 230, le préteur Lavinus, commandant la flotte romaine en Calabre, fit voile sur la Macédoine, et contraignit Philippe à incendier lui-même une partie de sa flotte. 16 ans après, ce même Philippe, vaincu par le consul Quintus Flaminius, n'obtint la paix qu'à condition qu'il livrerait aux Romains toutes ses galères couvertes. Antiochus le Grand, roi de Syrie, déterminé par les Étoliens à faire la guerre aux Romains, 563-190, fut battu par le préteur Livius, et bientôt le consul Æmilius Regillus, successeur de Livius, le contraignit à demander la paix. Au commencement de la troisième guerre punique, 605-148, le consul Marcius eut le commandement de l'armée navale, forte de 50 galères à 5 rangs, de 100 flûtes et d'un grand nombre d'autres vaisseaux. A l'issue de la guerre, 608-145, les Romains brûlèrent la flotte des Carthaginois, et donnèrent une preuve du peu d'attention qu'ils faisaient alors à la mer. Ils eurent cependant encore à soutenir, sous le consulat de Métellus et sous le préteur Antonius, surnommé Lurateus, av. J.-C. 109-100, deux guerres maritimes contre les pirates, une autre sous le consulat de Pompée, 70, et une dernière sous celui de Lucullus, contre Mithridate, 68. Après la mort de César, av. J.-C. 43, le jeune Pompée, proscrit, ramassa plusieurs vaisseaux, se mit à la tête des pirates, et se rendit maître de la mer; mais bientôt vaincu par Agrippa, av. J.-C. 35, il fut obligé de se donner la mort. Sur ces entrefaites, Lépide ayant été tué dans la guerre contre les Parthes, an de Rome 719, av. J.-C. 34, les deux autres triumvirs, Octave et Antoine, se disputèrent l'empire de Rome, armèrent chacun une puissante flotte, et se rencontrèrent à Actium, 722-31. Les historiens ne conviennent pas du nombre de vaisseaux qui combattirent; les uns prétendent que la flotte d'Octave se composait de 250 navires armés d'éperons, et de 30 galères légères, et n'accordent à Antoine que 170 vaisseaux; mais ils ajoutent qu'ils surpassaient de beaucoup ceux de César en force et en grandeur; d'autres donnent 400 voiles à Octave et 200 à Antoine. Quoi qu'il en soit, la victoire se déclara en faveur du premier, et bientôt la mort d'Antoine lui assura l'empire suprême. Suivant le rapport de Pline, écrivain du 1er siècle, les anciens Francs ou Germains étaient les peuples de l'Europe qui, de son temps, entendaient le mieux la marine. Leurs vaisseaux, faits de plusieurs cuirs cousus ensemble, ou d'osier couvert de cuirs, n'avaient ni voile ni proue, et n'avançaient qu'à force de rames. Leur navigation fut d'abord bornée; peu à peu ils hasardèrent de plus longues courses, et pénétrèrent, par le détroit de Gibraltar, jusque dans la Méditerranée. Sous le règne de l'empereur Justinien, 527-565, les Francs furent absolument maîtres de la Provence, de Marseille, colonie des Phocéens, et de la mer. Le premier exploit maritime dont nos annales ont gardé le souvenir est l'expédition de Théodebert, roi de Metz, contre Cochiliac, roi des Danois, 540. L'armée de terre de Cochiliac fut battue, et la flotte française qui arrivait en même temps mit en déroute la flotte danoise. Les Normands, les Anglais et les Danois commençant à faire des descentes en France, 887, 888, 889, Charlemagne visita ses ports, et fit construire des vaisseaux qui restèrent armés. Il y en avait depuis l'embouchure du Tibre jusqu'en Danemark. Les seigneurs eurent ordre de servir en personne, comme on le voit dans quelques articles des Capitulaires. Ce fut à Boulogne que Charlemagne établit un des principaux établissements de la marine; il y releva l'ancien phare qui avait été détruit, et, pour ménager une espèce de communication sur toutes les côtes du royaume, il fit bâtir de distance en distance des petites tours où entraient la nuit des sentinelles qui se répondaient les unes aux autres par des signaux de feu. Elles étaient détachées des corps de garde qui défendaient l'approche des côtes, et s'opposaient ainsi aux descentes que les étrangers tentaient si souvent d'y faire. Mais tout périt entre les mains des faibles successeurs de Charlemagne, et les travaux qu'il n'avait pu qu'ébaucher, comme de joindre le Danube au Rhin et de frayer ainsi un passage de l'Océan à la mer Noire, furent interrompus et restèrent imparfaits. Les rois de la 3e race, possédant peu, quelquefois même point de provinces maritimes, n'eurent pas besoin de forces navales pour se défendre, et on ne vit renaître la marine que dans le temps où l'ardeur des croisades s'empara des esprits, 1095; on reconnut alors que la marine était absolument nécessaire pour ces expéditions; mais on fut obligé de recourir aux Vénitiens et aux Génois, et on leur emprunta des vaisseaux à grand prix d'argent. Alors seulement on construisit quelques navires à Marseille, 1098-1106. On en rassembla d'autres sur les côtes de Provence et de Languedoc, où l'on alla jusqu'à ôter aux particuliers les bâtiments qui leur appartenaient, et, par là, tout commerce fut suspendu. De pareils armements, faits sans choix et sans précaution, ne pouvaient guère avoir de succès. Le hasard seul décidait du nombre de vaisseaux, de la manière de les gréer et de la route qu'il fallait tenir. De là vinrent les naufrages fréquents de cette époque. Louis le Jeune comprit combien la marine lui était nécessaire, et il travailla à la renouveler sur le plan que Charlemagne en avait tracé, 1138-1143. Philippe-Auguste, son fils, pour son expédition de 1190, fut obligé d'emprunter des vaisseaux aux Vénitiens et aux Génois. A son retour, il fit travailler partout à construire des vaisseaux, et il fut bientôt en état de mettre en mer une flotte de 1,700 voiles, 1192-1211. La plus grande partie de cette flotte fut mise dans le port de Dam, auprès de Bruges, 1213, et le reste demeura en rade ou le long de la côte. Ce premier coup d'essai des Français sur la mer ne réussit pas. Ferrand, comte de Flandre, en prit plus de 300, en fit échouer une centaine le long des côtes, dissipa le reste, et vint bloquer le port de Dam, avec la flotte anglaise, 1213. Philippe-Auguste, désespérant de sauver la sienne, qui était dans ce port, en fit tirer les vivres, les machines et

tout ce qui était dessus, et la fit brûler lui-même. Rigord, qui écrivait sous Philippe-Auguste, ne nous dit rien, ni de la forme ni de la capacité des vaisseaux de la flotte; mais il est vraisemblable que, dans ce nombre de 1,700, étaient aussi comprises les chaloupes et autres petits bâtiments destinés à porter les troupes de terre. Les Castillans et les Génois, qui passaient alors pour les marins les plus expérimentés de l'Europe, fournissaient à la France, comme à l'Angleterre, des escadres à prix d'argent. Saint Louis, 1244, mit en mer 80 vaisseaux pour défendre les côtes du Poitou contre la flotte de Henri III, et quatre ans après, 1248, il fit partir un grand nombre de vaisseaux pour son expédition d'outre-mer. Mais aucune de ces flottes n'est à comparer à celle que ce monarque assembla à Aigues-Mortes, 1268. Il emprunta, à prix d'argent, plusieurs vaisseaux aux Vénitiens et aux Génois, il est vrai, mais la plus grande partie de la flotte se composait de navires français. La puissance des Français n'était alors, sur mer, guère inférieure à celle des Anglais. Philippe le Hardi envoya sur les côtes de Catalogne, 1271-1272, une flotte de six-vingts vaisseaux. Philippe le Bel fit passer en Angleterre une armée sous les ordres de Jean d'Harcourt et de Matthieu de Montmorenci, 1293, qui prirent la ville de Douvres et la saccagèrent, 1295. Philippe de Valois fit une pareille expédition contre Édouard III; mais la flotte, composée de six-vingts gros vaisseaux et d'un grand nombre de petits, fut défaite à la bataille de l'Écluse, 1339. En 1369, Charles V assembla une flotte très-nombreuse à Harfleur, et remporta une grande victoire navale sur les Anglais devant la Rochelle, 1372. Le comte de Pembrock, qui commandait la flotte anglaise, fut fait prisonnier, et presque tous ses vaisseaux furent pris et coulés à fond. En 1377, secondé par Jean de Vienne, seigneur de Coucy, qui exerçait la charge d'amiral, il fit un nouvel armement, pilla l'île de Wight, et, après avoir pris la Rye, il la brûla avec quelques autres villes le long de la Manche. En 1451, le comte de Dunois, faisant le siége de Bayonne, qu'il prit, avait sur mer, pour investir la place de ce côté, 12 vaisseaux biscayens, appelés espinasses, et en 1457, Pierre de Brézé, sénéchal de Normandie, fit une descente en Angleterre avec une flotte sur laquelle il avait mis 4,000 soldats. Il força la ville de Sandwich, qui fut pillée. On ne voit pas que Louis XI, 1461-1483, se soit beaucoup occupé de marine. Charles VIII n'eut pas assez de ses vaisseaux pour faire la conquête de Naples. Il fut obligé de faire une grande partie de ses armements à Gênes et d'y intéresser Ludovic Sforce, 1494. Les Espagnols et les Portugais envoyaient alors leurs flottes à la découverte de l'Amérique et des Indes. Ferdinand le Catholique voulant tenter une expédition sur le port de Mersalquivir, en arabe Mers-el-Kebir, Afrique, fit partir pour cette côte une escadre forte de 6 galères et d'un grand nombre de bâtiments de charge. Le pape Léon X, en 1514, réunit 150 galères contre les Turcs. En France, Louis XII, plus occupé à se défendre sur terre que sur mer, fit encore moins de dépenses que ses prédécesseurs pour ses flottes, et la plus considérable qu'il mit en mer ne fut que de 20 galères, 1530. Elle se présenta à Porto-Venere, devant celle du pape Jules II et des Vénitiens, et, après quelques canonnades, les deux flottes se séparèrent. Charles-Quint, voulant rétablir la domination espagnole en Afrique, expédia, dans ce but, de Cagliari, le 15 juillet 1535, une flotte composée de 500 bâtiments de guerre ou de charge; mais son général ayant échoué dans cette expédition, il alla en personne attaquer Alger, 1541, avec 200 vaisseaux de guerre, 300 de charge et 70 galères. Il avait auparavant signé une ligue avec Henri VIII, roi d'Angleterre, contre François Ier, roi de France, 1521, et dans cette guerre qui dura jusqu'en 1546, ce dernier prince ne put se dispenser d'augmenter ses forces maritimes; François Ier fit venir dans l'Océan les galères qu'il avait sur la Méditerranée, au nombre de 25; il y joignit 10 navires que lui fournirent les Génois, et, avec ceux qu'il avait dans ses ports, il composa une flotte de 150 navires ronds (gros vaisseaux) et 60 autres moindres. C'est la plus grosse flotte que François Ier ait eue, car celle qu'il joignit aux vaisseaux du fameux Barberousse, pour le siége de Nice, n'était que de 22 galères et 18 autres navires. Quoique Henri II fût en guerre avec l'Angleterre, 1549, il fit construire fort peu de vaisseaux; il ne laissa pas pour cela que de se rendre redoutable à ses voisins, sur mer, et il se fit sous son règne, 1550-1559, quelques expéditions maritimes assez importantes. La guerre civile qui s'éleva en France, sous le règne des fils de ce prince, ne leur permit guère de donner leur attention à la marine. Élisabeth, reine d'Angleterre, sut profiter de cette conjoncture; fit construire un nombre considérable de vaisseaux, et assura ainsi à sa nation l'empire de la mer. Au combat de Lépante, 1571, l'escadre commandée par don Jean d'Autriche, était forte de 300 voiles, et avait été fournie par l'Espagne et par les princes d'Italie. En France, Catherine de Médicis fit un effort pour soutenir les prétentions qu'elle avait sur le Portugal, et mit en mer 60 vaisseaux, qu'elle arma de 6,000 soldats, outre les matelots, aux ordres de Philippe de Strozzi et du comte de Brissac. On fixe la décadence totale de la marine de France au temps des guerres civiles des huguenots, et elle fut telle, que Henri IV étant parvenu au trône, 1589, se vit dans la dure nécessité d'endurer, pendant tout le temps de son règne, les plus grands désagréments de la part de ses voisins. Au commencement du 18e siècle nous dûmes à Louis XIII et au cardinal de Richelieu le rétablissement de la marine française. Les Rochelois avaient levé l'étendard de la révolte. On envoya contre eux plusieurs vaisseaux marchands armés en guerre, 1621, et en 1622 quelques galères de la Méditerranée y joignirent 4 vaisseaux, tirés des ports de France, et 6 galions de Malte. Le duc de Guise commanda cette flotte et battit les Rochelois. En 1626, le duc de Montmorenci, amiral de France, remporta encore une autre victoire sur ces mêmes ennemis, et Louis XIII ayant supprimé la charge d'amiral et créé celle de grand-maître, chef et surintendant général de la navigation et commerce de France, dont il pourvut le cardinal de Richelieu, celui-ci fit construire des vaisseaux, établit à Rouage et au Havre-de-Grâce des fontes destinées à la fabrication des canons, nettoya les ports, en fortifia quelques-uns, fit des magasins, défendit aux pilotes, calefats, canonniers, charpentiers, matelots, pêcheurs et à tous autres servant à la construction des navires, d'aller servir hors le royaume. En 1632, la flotte hollandaise envoyée à Tabago était forte de 200 voiles. Dans le même siècle, l'amiral Ruyter battit, au combat naval de Sontsbaie, les flottes combinées de France et d'Angleterre, 1672. Duquesne, nommé commandant de l'expédition contre Alger, 1682, n'avait que 10 vaisseaux et quelques galères de remorque. Il proposa au roi de maçonner 6 vieux vaisseaux ou grandes flûtes, et de les couler à l'entrée du port pour boucher cette entrée. De cette époque date l'invention des galiotes à bombe par Bernard Renau d'Ellicigaray. Duquesne partit de Toulon, le 12 juillet 1683, avec 11 vaisseaux et 5 galiotes; mouilla le 18 à Ivice, et y fut renforcé par 15 galères aux ordres du duc de Mortemart. La paix se

fit en mars 1684 ; et le 5 mai suivant, le même amiral fut envoyé contre la ville de Gênes avec 14 vaisseaux, 20 galères, 10 galiotes, 26 tartanes, 2 brûlots et 8 flûtes. Le prince d'Orange disposait, pour conduire son armée en Angleterre, 1688, d'une flotte de 700 voiles. Au combat de Bautri, gagné le 15 mai 1689, par M. Château-Renaud, l'escadre française était forte de 24 vaisseaux, 2 frégates, 6 brûlots, et l'escadre anglaise, aux ordres du vice-amiral Herbert, de 22 gros vaisseaux et 6 yachts. Celle qui fut destinée la même année à porter en Irlande l'armée du duc de Lauzun, se composait de 36 vaisseaux, 4 brûlots, 7 flûtes et 6 bâtiments de transport. Au combat de Beveziers, 10 juillet 1690, l'escadre française de M. de Tourville comptait 70 vaisseaux, 7 frégates, 15 galères et 18 brûlots. Le même amiral, dans sa croisière dans la Manche, 1691, possédait encore 70 vaisseaux, et l'année suivante, 1672, au combat de la Hogue, cette escadre, réduite à 44 vaisseaux, dut combattre contre 99 vaisseaux anglo-hollandais. Au commencement de la guerre de la Succession, 1702, le comte de Toulouse, ayant sous ses ordres 49 vaisseaux et 7 frégates, battit à Malaga les amiraux anglais Rook et Showel, dont les forces montaient à 65 vaisseaux. Dans le même siècle, la guerre ayant éclaté entre l'Angleterre et l'Espagne, 1739, à l'occasion de la vente des nègres par les Anglais dans les colonies espagnoles, on vit les escadres réunies de France et d'Espagne, sous les ordres du vice-amiral d'Antin, aller sur les côtes d'Amérique protéger le commerce français. L'amiral anglais Vernon attaqua Carthagène avec une escadre de 72 vaisseaux. Au combat du Finistère, 1744, le chef d'escadre française la Jonquière combattit avec 6 vaisseaux contre 17 vaisseaux anglais, et dans la même année la Méditerranée se trouvait défendue par 12 vaisseaux espagnols, commandés par don Joseph Navarro, et 14 vaisseaux, 4 frégates et 3 brûlots français, ayant pour chef le capitaine Court, contre 43 vaisseaux de ligne, 4 frégates et 5 brûlots aux ordres du contre-amiral anglais Aug. Matthews. En 1776, la France reconnut l'indépendance de l'Amérique, et par suite du pacte de famille, la marine espagnole dut se joindre à la marine française contre l'Angleterre. Deux ans après, au combat d'Ouessant, l'amiral anglais Keppel commandait 33 vaisseaux, et le comte d'Orvilliers 31. L'avantage fut incertain; mais, en 1779, les deux flottes combinées de France et d'Espagne, fortes de 66 vaisseaux forcèrent lord Howe à se retirer en Irlande. Au moment de la révolution, 1789, il existait en France environ 50 vaisseaux et 50 frégates : sur ce nombre 30 se trouvèrent, le 9 prairial an II (28 mai 1794), engagés contre l'escadre de l'amiral Howe, forte de 33 vaisseaux et 12 frégates. Le vaisseau *le Vengeur* coula aux cris de vive la république! L'escadre portant l'expédition d'Egypte, 1799, était forte de 13 vaisseaux : 1 de 120, 2 de 80, 10 de 74, 2 vénitiens de 64, 6 frégates vénitiennes, 8 françaises et 72 autres bâtiments de tout rang. Au combat naval d'Aboukir, les forces se composaient de 13 vaisseaux de chaque côté. En 1805, 636 vaisseaux anglais parcouraient les mers, bombardaient et ravageaient les côtes de l'Europe et des colonies; en 1805, à Trafalgar, la flotte franco-espagnole, commandée par Villeneuve, était forte de 33 vaisseaux, 4 frégates et 2 brûlots. Enfin, en 1807, l'escadre danoise, prise par les Anglais à Copenhague, se composait de 14 vaisseaux. Par suite des traités de 1814 et 1815, les 2 tiers de la marine française ont été livrés à l'Angleterre, et depuis cette époque nous n'avons plus qu'à mentionner 2 dates : celle du combat de Navarin et celle de l'expédition d'Alger. Au combat de Navarin, 27 octobre 1827, les escadres combinées de France, d'Angleterre et de Russie, fortes : celle de France de 3 vaisseaux, 2 frégates, 2 goëlettes; celle d'Angleterre de 4 vaisseaux, 2 frégates et 2 corvettes, et celle de Russie de 4 vaisseaux et 2 corvettes, étaient commandées, la première par M. de Rigny, la deuxième par sir Edouard Codrinhton, et la troisième par Heyden de Saint-Georges. Elles dispersèrent entièrement l'escadre turque, composée de 2 vaisseaux de ligne, 60 frégates de tout rang, 218 bâtiments de toute coque et 60 brûlots. L'escadre française portant les troupes destinées à la conquête de l'Algérie, 1830, était forte de 100 bâtiments de guerre, dont 10 vaisseaux, 20 frégates et 70 autres bâtiments. La flottille, commandée par M. Hugon, se composait de près d'un millier de bâtiments.

Nous terminons cet article en donnant, d'après des documents authentiques, l'état des forces navales françaises, anglaises, américaines, russes, turques et égyptiennes.

	VAISSEAUX			FRÉGATES			CORVETTES			BRICKS			FLOTILLE.		BATIMENTS de charge			VAPEURS			TOTAL.
	armés.	disponibles.	construction.	armées.	disponibles.	construction.	armées.	disponibles.	construction.	armés.	disponibles.	construction.	armées.	disponibles.	armés.	disponibles.	construction.	armés.	disponibles.	construction.	
France.....	19	3	23	16	14	16	17	8	»	55	12	7	57	9	27	14	2	33	3	12	307
Angleterre..	31	62	18	17	74	9	15	6	»	60	17	15	23	58	8	»	»	67	14	15	515
État-Unis...	7	4	»	11	6	»	21	»	»	8	»	»	6	»	»	»	»	3	»	»	66
Russe.....	50	9	»	30	11	»	5	5	»	9	9	»	29	20	»	»	»	»	»	»	173
Turcs.....	11	»	»	12	»	»	6	»	»	6	»	»	»	»	»	»	»	3	»	»	58
Égyptiens...	12	»	»	7	»	»	9	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	3	»	»	33

MARINI (J.-B.), dit *le cavalier Marin*, poëte, né à Naples, 1569, mort, 1625, fut nommé secrétaire du grand amiral de Naples, et accompagna le cardinal Aldobrandini dans son ambassade en Savoie. Il faillit être tué d'un coup de pistolet par le poëte Amirtola, contre lequel il avait lancé quelques traits satiriques; fut appelé en France par la reine Catherine de Médicis, qui lui fit une pension, 1615, et passa les dernières années de sa vie à Naples. Ses principaux ouvrages sont un *Recueil de poésies diverses*, *Rune amorose*, *varte*, etc., 1602; *l'Adone* (Adonis), 1623; *la Murioleide*, etc.

MARION DELORME. V. **DELORME.**

MARIOTTE (Edme), physicien, né en Bourgogne, 1620, mort, 1684; membre de l'Académie des sciences, confirma par ses expériences la théorie du mouvement des corps trouvée par Galilée, et perfectionna l'hydrostatique. Il prouva aussi que le volume d'une masse de gaz à une température constante varie en raison inverse de la pression qu'elle supporte (loi Mariotte). Son *Traité des mouvements des eaux* a paru en 1680.

MARIUS (Caïus), général romain, né près d'Arpinum, 153 av. J.-C., fit le siége de Numance, 135; fut tribun, 118; préteur, 116; accompagna Métellus en Afrique contre Jugurtha; supplanta Métellus, et se fit charger à sa place de la guerre de Numidie avec le titre de consul, 107 av. J.-C. Maître de la personne de Jugurtha, il mit ainsi fin à la guerre, 106. Il fut nommé consul 5 années de suite, et tailla en pièces les Teutons auprès d'Aix, 102; les Cimbres à Verceil, 101. Le parti populaire ayant été vaincu lorsqu'il voulut soutenir Saturnius, il se retira en Asie, 100. Il joua un rôle faux pendant la guerre sociale, 90-88, et entra en lutte avec Sylla, qui le chassa de Rome, à l'époque de la guerre de Mithridate, dont Marius était chargé à sa place, 88. Marius, poursuivi par les soldats de Sylla, se cacha dans les marais de Minturne, où il fut découvert, et jeté dans les prisons. Devenu libre, il s'enfuit en Afrique. A la nouvelle que Cinna tentait à Rome une révolution en sa faveur, il revint en Italie avec 1,000 hommes seulement, 87; entra dans Rome, où il se fit nommer consul pour la 7e fois, et assouvit sa vengeance par de cruelles proscriptions, 86 av. J.-C. Il mourut 15 jours après son retour, les uns disent d'un excès de vin, les autres qu'il s'ôta lui-même la vie. — Le jeune Marius, son fils, partagea sa fortune, se fit nommer consul après la mort de son père, 82 av. J. C., renouvela la guerre contre Sylla, fut battu près de Preneste, et se tua de désespoir.

MARIVAUX (P. **CARLET DE CHAMBLAIN** de), écrivain, né à Paris, 1688, mort, 1763, travailla surtout pour le théâtre, et donna un grand nombre de comédies aux théâtres Italien et Français, 1720. Les plus connues sont: *la Surprise de l'amour*, 1722; *les Jeux de l'amour et du hasard*, 1730; *le Legs*, 1736; *les Fausses Confidences*, 1736; *l'Épreuve nouvelle*, 1740. Il fit aussi plusieurs romans: le *don Quichotte moderne*, *le Paysan parvenu*, *Marianne*. Il fut reçu à l'Académie française, 1743.

MARLBOROUGH (John **CHURCHILL**, duc de), général anglais, né à Ash, dans le comté de Devon, 1650, était fils de sir Winston Churchill, qui fut forcé par Cromwell de fuir sa patrie à cause de son attachement pour Charles Ier. Placé en qualité de page auprès du duc d'York, il manifesta un grand penchant pour la carrière militaire, et obtint une commission d'enseigne dans les gardes, 1666. Il s'embarqua pour Tanger, et prit part à quelques engagements contre les Maures. De retour en Angleterre, il fut nommé capitaine dans le régiment de Montmouth, fit partie de l'armée auxiliaire que Charles II avait envoyée à Louis XIV en Flandre, se distingua dans cette campagne au siége de Nimègue, 1672, et par sa bravoure attira l'attention de Turenne. Il fut promu au grade de lieutenant-colonel, 1673; continua de servir dans les armées françaises jusqu'en 1677, et retourna en Angleterre, où le duc d'York lui donna le commandement d'un régiment. Il épousa Sarah Jennings, favorite de la princesse Anne, seconde fille du duc d'York, 1680; fut créé baron, nommé colonel du 3e régiment des gardes, 1682, et, lorsque le duc d'York monta sur le trône sous le nom de Jacques II, 1685, Churchill conserva auprès de ce dernier la place de gentilhomme de la chambre qu'il exerçait déjà auprès du prince avant la mort de Charles II. Lorsque la dynastie des Stuarts dut être renversée, Churchill abandonna son bienfaiteur au moment où Guillaume parut en Angleterre avec une armée de 15,000 hommes, et peu s'en fallut qu'il ne remît lui-même le roi entre les mains de ce prince, qui le nomma lieutenant général, comte de Marlborough, et le mit à la tête de l'armée anglaise dans les Pays-Bas, où il contribua puissamment au gain de la bataille de Walcourt. Il passa au commandement des troupes en Irlande, s'empara des places de Cork et de Kensale, 1690, et accompagna le roi à son retour en Angleterre, 1691; mais à peine débarqué, il fut dépouillé de tous ses emplois, renfermé à la tour de Londres, à cause d'une correspondance secrète avec son ancien maître, et envoyé en exil, où il resta pendant plusieurs années. Il ne figura pas dans les débats qui eurent lieu dans le parlement lors de la mort de la reine Marie, 1696, et lors de la paix de Ryswick, 20 septembre 1697, Guillaume le nomma gouverneur du duc de Glocester, son neveu, qui mourut en 1700; lui donna le commandement en chef de toutes les forces anglo-bataves dans les Provinces-Unies (Hollande), et le nomma, quelque temps après, ambassadeur extraordinaire en France. Lors de l'avénement de la princesse Anne sur le trône britannique, après la mort de Guillaume (mars 1702), il fut décoré de l'ordre de la Jarretière, et retourna en Hollande avec les pleins pouvoirs de la reine. Deux mois après, 15 mai 1702, le cabinet anglais ayant déclaré la guerre à la France, Marlborough, nommé grand maître de l'artillerie et généralissime des troupes alliées, obligea les Français à quitter la Gueldre. A la fin de l'année, la reine lui conféra les titres de marquis de Blandfort et de duc de Marlborough. Après avoir ouvert la campagne suivante dans les Pays-Bas, il marcha au secours de l'empereur en Allemagne, envahit et ravagea la Bavière. Il gagna la célèbre bataille d'Hochstett, 13 août 1704, et poursuivit les Français jusqu'au delà du Rhin. L'année suivante, 1705, il força les lignes du maréchal de Villeroi, s'empara de plusieurs places, et battit Villeroi à Ramillies, 23 mai 1706. A ces trophées il joignit encore ceux des journées d'Oudenarde, 1708, et de Malplaquet, 11 septembre 1709. Des intrigues de cour et l'opposition de Marlborough à la paix avec la France amenèrent sa disgrâce. La reine le destitua de tous ses emplois, le 1er janvier 1712. Il parcourut la Hollande, les Pays-Bas, l'Allemagne, et revint en Angleterre le jour de la mort de la reine, 12 août 1714. Accueilli par Georges Ier, il recouvra ses emplois, apaisa la révolte occasionnée par le débarquement du prétendant en Écosse, 1715; fut frappé d'une attaque d'apoplexie, 8 juin 1716, devint paralytique, et mourut à sa terre de Windsor-Lodje, 1722.

MARLY (Machine de). Cette machine, construite pour conduire l'eau de la Seine de Marly à Versailles, fut, suivant les uns, de l'invention du chevalier de la Ville, suivant d'autres, de l'invention de Rennequin-Scalem, célèbre machiniste, né à Liége, 1648. Elle fut commen-

cée en 1676, et mise en activité, 1682. Elle coûta 7 millions d'alors, ce qui en ferait environ 14 d'aujourd'hui. On essaya de simplifier cette machine, 1784 et 1808. Les dépenses énormes qu'il fallait pour ce nouveau travail firent abandonner ce projet, et l'on fit une machine à vapeur. C'est à la machine de Marly que M. Martin a mis en activité, pour la première fois, le système des pompes foulantes.

MARMANDE, chef-lieu d'arrondissement (Lot-et-Garonne), ville très-ancienne, était déjà importante au 8e siècle. Elle fut détruite par les Sarrasins, reconstruite par Richard Cœur-de-Lion, 1185; ravagée par Amaury de Montfort, 1219; assiégée par Henri IV, 1577, et par Condé, 1652.

MARMOL (Louis), écrivain espagnol, né à Grenade, 1520; suivit Charles-Quint en Afrique, fut fait prisonnier par les Maures et parcourut une partie de l'Afrique septentrionale, et, à son retour, il fit publier une belle relation de ses voyages : *Description générale de l'Afrique* et *Histoire des guerres entre les infidèles et les chrétiens*, traduite en français par Perrot d'Ablancourt, 1667. Il fit aussi la *Révolte des Maures de Grenade*, 1600.

MARMONT (Auguste-Frédéric-Louis **VIESSE** de), duc de **RAGUSE**, maréchal de France, né à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), 20 juin 1774, fut attaché à l'âge de 15 ans, 1789, comme sous-lieutenant, à un régiment d'infanterie. Il se présenta bientôt dans le corps de l'artillerie, et fut reçu, après examen, élève sous-lieutenant, janvier 1792. Il fit, en cette qualité, ses premières armes à l'armée des Alpes; fut attaché à la personne de Bonaparte, 1797; accompagna ce général à Paris et ne cessa d'être employé par lui. Il le suivit à l'armée d'Italie en qualité d'aide de camp, et fut chargé de présenter au Directoire 32 drapeaux pris à l'ennemi, 1797. Nommé chef de brigade, il fit partie de l'expédition d'Égypte et rentra en France avec le général en chef. Après le 18 brumaire, il fut nommé conseiller d'État et commandant en chef de l'artillerie de l'armée de réserve. Il fit la campagne de 1800 et fut, après la bataille de Marengo, élevé au grade de 1er inspecteur général d'artillerie. Général, il fit, à la tête de l'armée de Hollande, la campagne de 1806. Rentré en Italie, il fut envoyé en Dalmatie; fit le siége de Raguse, et resta dans ce pays jusqu'en 1809. Le général Marmont passa alors en Autriche et ouvrit la campagne à la tête de 10,000 hommes. Il y culbuta le général Guilay, qui en commandait 35,000; le rejeta en Hongrie, et rejoignit la grande armée la veille de la bataille de Wagram, à laquelle il prit part; et fut, après cette campagne, nommé duc de Raguse et maréchal de France. En 1813, il eut un commandement et fit toutes les campagnes d'Allemagne. Il se trouva aux batailles de Lutzen, Bautzen et Wurtzen, 2, 20, 21 mai, et prit part à celle de Dresde, 26 et 27 août. En 1814, il se battit à Brienne, 29 janvier; à la Rothière, 1er février, et à Champ-Aubert le 10. Le maréchal Marmont, cité au premier rang parmi les braves, avait reçu l'ordre de se concerter avec le maréchal Mortier et de se réunir à ce général pour contenir l'armée du général Blücher, lui disputer le terrain et, avant tout, couvrir Paris. Le canon grondait sous les murs de Paris, Marmont occupait la butte Saint-Chaumont; il devait y combattre. Il négocia, et, comme il nous l'a appris lui-même dans son mémoire justificatif, publié en 1815, il envoya le 29 mars, à 3 heures de l'après-midi, divers officiers faire connaître au prince de Schwartzemberg qu'il était prêt à entrer en arrangement. Le duc de Raguse fut appelé au commandement d'une des compagnies des gardes du corps du roi et se retira avec Louis XVIII à Gand, 1815. Au deuxième retour du roi, sa compagnie fut dissoute. Il fut créé major général de la garde royale, 1816, et envoyé en mission à Lyon, 1817. En 1826, il fut chargé de représenter la France au sacre de l'empereur Nicolas, et, de retour à Paris, se trouvait, en juillet 1830, investi du commandement en chef de la force armée dans la capitale. Depuis ce jour, il erre en proscrit volontaire sur la terre étrangère.

MARMONTEL (J.-François), littérateur, né à Bord (Creusé), 1728, s'adonna aux lettres, obtint des succès à l'Académie des jeux floraux; vint à Paris, 1745; remporta plusieurs prix à l'Académie française et fit représenter plusieurs tragédies : *Denys le Tyran*, 1748; *Aristomène*, 1749; *Cléopâtre*, 1750; *les Héraclides*, 1752. Il fut nommé secrétaire des bâtiments, 1753; obtint le brevet du *Mercure*, 1758; fit paraître une traduction de *la Pharsale* de Lucain, 1760; une *Poétique française*, 1763, et *Bélisaire*, 1767. Il fut nommé historiographe de France, 1771, et donna plusieurs opéras-comiques : *le Huron*, 1768; *Sylvain*, 1770; *l'Ami de la maison*, 1771, etc. Il fit aussi les *Incas*, 1777; une *Histoire de la régence du duc d'Orléans*, 1788, etc. Nommé député au conseil des Anciens, 1777, il en fut exclu le 18 fructidor, et mourut peu après, 1799.

MARMOUTIER, célèbre abbaye d'hommes de l'ordre de Saint-Benoît, en Alsace, diocèse de Strasbourg, fondée en 725. — Il existe une autre abbaye de ce nom, de l'ordre de Saint Benoît et de la congrégation de Saint-Maur, située dans le faubourg Saint-Symphorien de la ville de Tours. Cette dernière fut fondée par saint Martin, et, comme elle était le monastère le plus considérable de ceux établis par ce prélat, on l'appela *Majus monasterium*, dont on a fait en français Marmoutier. Cette abbaye fut détruite par les Normands, 853; rétablie et occupée par des chanoines; puis remise dans l'ordre de Saint-Benoît, à la prière d'Eudes II, comte de Touraine. L'église fut consacrée par le pape Urbain II, 1096, et, après Cluny, il n'y eut point d'abbaye en France qui ait eu tant de nominations et de plus grands revenus.

MAROC, MARRAKCH, MERA-KACH ou **MARAKOUCHA**, ville de Barbarie, capitale de l'empire de ce nom, chef-lieu de province et résidence ordinaire de l'empereur, près de la rive gauche du Tensif, à 140 kilom. de l'Atlantique, 332 kilom. sud-ouest de Fez, 1,040 kilom. sud-ouest d'Alger, et 2,000 kilom. sud-ouest de Paris. Elle est entourée de murs très-élevés, épais, flanqués de tours et précédés de larges fossés. Le palais impérial en occupe la plus grande partie vers le sud-est. Il y a de nombreuses et belles mosquées. Cette ville fut fondée par Aboul-Allin, 1er roi des Almoravides, 1052, et jouissait de la plus grande prospérité dans le siècle d'Ali-ben-Youssouf, fils d'Aboul. Sa population, à cette époque, s'élevait à 800,000 individus. Elle doit sa décadence aux révolutions dont elle fut souvent le théâtre, à la tyrannie de ses chefs sanguinaires, à la peste de 1678, à la dévastation et au carnage qu'y fit Muley-Elyéside lorsqu'il la prit d'assaut.

MAROC (Empire du). Cet empire est situé au nord-ouest de l'Afrique, est le plus occidental des quatre états de la Barbarie, et est borné au nord par la Méditerranée et le détroit de Gibraltar, à l'ouest par l'Atlantique, au sud et au sud-est par le Sahara, et à l'est par le royaume d'Alger. 760 kil. de longueur sur 600 de largeur, est traversé du sud à l'ouest par le grand Atlas.

MAROC (Vicissitudes de l'empire du). L'empire du Maroc occupe l'ancien emplacement de la Mauritanie

tingitane et d'une partie de la Mauritanie césarienne. Il appartint successivement aux Romains, aux Vandales, aux Grecs et aux Arabes, 8e siècle; fut envahi par les Almoravides, 1030; puis par les Almohades, 1129; par les Mérinites, 1270; et enfin par les Schérifs, 1516. Lorsque les Espagnols et les Portugais eurent délivré leur pays des Maures, ils portèrent la guerre en Afrique et firent plusieurs conquêtes. Don Sébastien, roi des Portugais, y périt avec toute son armée, dans une bataille livrée dans les plaines d'Alcazar, 1579. Les Espagnols ont conservé dans ce royaume les places de Ceuta, Penon-de-Velez, Alhucemas et Melilla. En 1815, une sédition éclata au Maroc, plus de 30,000 hommes périrent dans cette bataille.

MAROLLES (L'abbé de), traducteur, né en Touraine, 1600, mort, 1681, embrassa l'état ecclésiastique, et se livra spécialement aux lettres. Il traduisit en français presque tous les classiques latins, et laissa plusieurs ouvrages historiques, notamment des mémoires instructifs.

MARON (Saint), solitaire qui vivait en Syrie, 4e siècle, fut prêtre, 405, et mourut, 433. Ses disciples formèrent plusieurs monastères près de Cyr. — Un autre Maron (Jean), patriarche de Syrie, 7e siècle, est regardé comme le chef de la secte des maronites.

MARONITES, peuplade de Syrie et secte religieuse. La peuplade habite le pachalick de Tripoli et le Liban, entre les Nosaïris au nord, et les Druzes au sud, et occupe presque tout le Kesraouan. Ils sont à peu près 150,000. Ils ont 2 chefs principaux : le petit émir, qui réside à Djébaïs (Byblos), et le grand émir, à Kanobin. Leur existence remonte à 634. Après l'invasion des Arabes en Syrie, Joseph, prince de Byblos, se retira, avec ses sujets, dans les montagnes du Liban, où leurs descendants se sont depuis maintenus. Comme secte, les maronites sont une branche de chrétiens professant la doctrine du monothéisme, enseignée par Nestorius et Eutychès. Leur chef prend le titre de patriarche d'Antioche, et réside à Kanobin. Le fondateur de cette secte fut Jean Maron, au 5e ou au 7e siècle. Ils se sont ralliés à l'Église romaine, sous Grégoire XIII, qui établit un séminaire maronite. Le pape Clément XII leur fit adopter les décisions des conciles de Trente, 1736.

MAROSIE, dame romaine, fille de la 1re Théodora, épousa Albéric, comte de Tusculum et marquis de Camerino, 900, et resta veuve de bonne heure. Devenue maîtresse dans Rome, elle fit élire pape Sergius III, son amant, 904; Anastase III, 911, et Landan, 913. Elle fit périr Jean X, amant de la 2e Théodora, sa sœur, 914, et épousa Guido, duc de Toscane. Elle fit asseoir sur le saint-siége son fils encore jeune, 931; épousa, en troisièmes noces, Hugues de Provence, devenu roi d'Italie, 932. Albéric, fils aîné de Marosie, ayant reçu un soufflet de ce dernier, réunit contre lui toute la jeunesse de Rome, l'obligea de prendre la fuite, et renferma Marosie dans le château Saint-Ange, où elle mourut.

MAROT (Clément), poëte français, né en 1495, fut fait prisonnier avec François 1er à la bataille de Pavie, 1525. De retour en France, il fut enfermé dans les prisons du Châtelet, comme accusé de partager les nouvelles opinions religieuses. Devenu libre, 1526, il fut obligé de fuir, se réfugia dans le Béarn, 1535, puis à la cour de Ferrare et à Venise, 1536. Il rentra en France, se retira à Genève, après la publication de ses Psaumes, 1543; puis à Turin, où il mourut pauvre, 1544. Ses poésies consistent en épîtres, rondeaux, ballades, épigrammes, dont il donna lui-même une édition à Lyon, 1538.

MARS (Hippolyte **BOUTET**), actrice sociétaire de la Comédie-Française, parut pour la première fois sur la scène, 1793, au théâtre Montpensier, où elle joua les rôles d'enfant. Elle fut présentée à mademoiselle Contat, qui la reçut avec le plus vif intérêt; et lors de la réunion du théâtre Feydeau au théâtre de la République, elle remplaça définitivement cette célèbre actrice, 1812, et fut reçue sociétaire. Depuis cette époque jusqu'en 1840, mademoiselle Mars a toujours été à la tête de la Comédie-Française; et une ordonnance royale, 1841, la nomma, lors de sa retraite, inspectrice générale de l'art dramatique en France.

MARSEILLE (*Massilia*), ville de France, chef-lieu du département des Bouches-du-Rhône, la plus riche, la plus marchande et la plus peuplée de la Provence, avec un port, un ancien évêché suffragant d'Arles, et une fameuse abbaye, sous le nom de Saint-Victor. Elle fut fondée par une colonie de Phocéens, la 1re année de la 45e olympiade, l'an de Rome 154, la 15e du règne de Tarquin l'Ancien, et la 599e avant J.-C. Les Romains firent avec elle une étroite alliance. On chercherait en vain, aujourd'hui, les restes de son ancienne magnificence, et les fondements du temple de Diane et d'Apollon. Le crédit des Marseillais devint si grand à Rome, qu'ils obtinrent la révocation d'un arrêt du sénat, 167 av. J.-C., par lequel il était ordonné que Phocée, en Ionie, serait rasée. Par reconnaissance, ils donnèrent lieu à la conquête de la Gaule transalpine, en ouvrant leur port aux Romains; mais ils furent subjugués par Jules César, pour avoir embrassé le parti de Pompée, 63 av. J.-C. Saint Lazare, frère de Marthe et de Marie, son premier évêque, y fut martyrisé. Rome et l'Italie ayant été subjuguées par les Hérules, 476, Marseille tomba sous le pouvoir d'Euric, roi des Visigoths, et de son fils Alaric, après la mort duquel Théodore, roi des Ostrogoths, s'en rendit maître, 493. Ses successeurs la cédèrent aux rois mérovingiens, 512, qui en jouirent jusqu'à Charles-Martel. Elle obéit ensuite aux rois carlovingiens, 752, et fut gouvernée, jusqu'au règne de Louis le Débonnaire, 814-840, par des ducs dont les charges n'étaient que temporaires. A ceux-ci succédèrent, 843, les vicomtes issus de Pons, frère de Boson Ier, comte de Provence, depuis 987 jusqu'en 1230, que les consuls de Marseille furent, par achat, propriétaires en entier de ce comté. Guillaume, qui mourut l'an 1004, fut son premier vicomte propriétaire, et elle devint république à la mort de Hugues Geoffroi, un de ses descendants. Les consuls ne jouirent pas longtemps de cet avantage. Charles d'Anjou, frère de saint Louis, comte de Provence, ne pouvant souffrir cette république, fit marcher une armée contre elle, 1262, et la soumit. Elle devint dès lors le dépôt des marchandises de la domination française. En 1524, l'armée de Charles-Quint, sous les ordres du connétable de Bourbon, en fit le siége; et Charles-Quint en personne, en 1536 : les dames marseillaises prirent part à tous les travaux de défense, et les contre-mines où elles travaillèrent furent appelées *tranchées des dames*. Le boulevard sur lequel elles se sont signalées est appelé aujourd'hui *boulevard des Dames*. François Ier étant venu au secours de la place, Charles-Quint en leva le siége. En 1660, Louis XIV, étant allé en Provence, subjugua les Marseillais, leur ôta leurs droits et leurs franchises, et bâtit les deux citadelles Saint-Jean et Saint-Nicolas. En 1720 et 1721, Marseille fut désolée par le plus cruel de tous les fléaux : un vaisseau venu de Seyde, 13 juin 1720, y apporta la peste qui se répandit dans presque toute la province. Marseille est la patrie de Jules Mascaron, évêque de Tulle, puis d'Agen, et de Puget.

MARSOLLIER (Jacques), chanoine régulier de Sainte-Geneviève, né à Paris, 1647, mort, 1724, laissa : *Histoire de l'origine des dîmes et autres biens temporels de l'Église*, 1689 ; *Histoire de Henri VII, roi d'Angleterre*, 1697. — Marsollier de Vivetières (Benoît-Joseph), littérateur et auteur dramatique, né à Paris, 1750, mort 1817, fit de jolis opéras-comiques : *Nina ou la Folle par amour*, 1786 ; *les deux petits Savoyards*, 1789, etc. ; et plusieurs comédies en prose : *le Connaisseur*, *la Maison isolée*, etc.

MARSY (Balthazar et Gaspard), sculpteurs du 17e siècle : Balthazar, né à Cambrai, 1624, mort 1674, professeur à l'académie de peinture ; Gaspard, né en 1628, mort 1681, firent des ouvrages remarquables à Versailles : c'est à eux qu'on doit les figures en bronze qui décorent les figures *du Dragon*, *de Bacchus* et *de Latone*, *les deux Tritons abreuvant les chevaux du Soleil*, *au bassin d'Apollon*.

MARSY (François-Marie, abbé de), littérateur, né à Paris, 1713, mort 1765, fit deux poëmes latins sur la tragédie et sur la peinture ; il se livra à différents travaux littéraires ; un de ses écrits, *l'Analyse de Bayle*, le fit enfermer à la Bastille, parce qu'il contenait des passages peu favorables à la religion. On a de lui : *Templum tragediæ carmen*, 1734 ; *Pictura carmen*, 1736 ; *Histoire de Marie Stuart*, 1742 ; *Dictionnaire abrégé de Peinture et d'Architecture*, 1746.

MARTAINVILLE (Alphonse), homme de lettres, né en Espagne, 1777, mort, 1852, fut traduit à 17 ans devant le tribunal révolutionnaire, et eut le bonheur d'être acquitté ; sous l'empire, il travailla pour le théâtre ; au retour des Bourbons, il fonda *le Drapeau blanc* et écrivit dans plusieurs journaux pour soutenir leur cause. Il fit représenter, sur les théâtres secondaires : *les Suspects et les Fédéralistes*, *le Pied de Mouton*, *la Queue du Diable*, *M. Crédule*, *Pataquès*.

MARTENS (Thierry), imprimeur, surnommé *l'Aide des Pays-Bas*, né à Alost, près de Bruxelles, 1450, mort publia de magnifiques éditions, surtout d'auteurs grecs.

MARTHE (Anne **BIGET**, sœur), tourière dans un couvent avant la révolution, 1789 ; elle habitait Besançon, 1792, et y vivait d'une modique pension de 133 francs. En 1809, 600 Espagnols y étaient captifs, la sœur Marthe devint leur providence. Depuis cette époque, cette vénérable sœur, alors âgée de 62 ans, devint la mère de tous les malheureux. Elle ne quitta plus les armées, et à leur arrivée à Paris, 1815, les empereurs alliés et le roi de Prusse la décorèrent de leurs ordres ; l'empereur d'Autriche y ajouta une gratification. Elle fut reçue par le roi Louis XVIII, qui lui donna les moyens d'étendre ses secours à un plus grand nombre de malheureux.

MARTIAL, M. Valerius Martialis, poëte latin, né à Bilbilis en Espagne, an 40 de J.-C., vint à Rome à 23 ans, obtint les bonnes grâces de Titus et de Domitien. Après 35 ans de séjour à Rome, il retourna dans sa patrie, où il mourut, 103. On a de lui 15 livres d'épigrammes ; le 1er, intitulé : *des Spectacles*, est consacré à célébrer les spectacles magnifiques donnés par Titus, 80 de J.-C.

MARTIALE (Loi). Cette loi fut demandée à l'Assemblée constituante par les députés de la commune de Paris, 21 octobre 1789. D'après cette loi, chaque fois que les circonstances en nécessiteraient la proclamation, le canon d'alarme devait être tiré, et un drapeau rouge placé sur la maison commune, pour annoncer aux attroupements qu'ils devaient se dissiper. En cas de non dispersion des attroupements, la force armée marchait contre eux ; le magistrat qui l'avait requise sommait par trois fois le rassemblement de se séparer ; la première sommation était ainsi conçue : Avis est donné que la loi martiale est proclamée ; que tous attroupements sont criminels ; on va faire feu, que les bons citoyens se retirent. A la seconde et à la troisième, le magistrat se bornait à dire : On va faire feu, que les bons citoyens se retirent. La loi martiale fut proclamée le lendemain même du jour où elle fut votée, mais sans qu'il fût nécessaire de faire feu. Il en fut fait une plus sanglante application dans la journée du 17 juillet 1791. Le 10 août 1792, les troupes royalistes soutinrent la lutte que Paris venait d'engager contre la monarchie. La Convention abolit cette loi, 1793. Les lois contre les attroupements que nous avons aujourd'hui ont exactement le même esprit que la loi martiale, il n'y manque que le drapeau rouge et le canon d'alarme.

MARTIGNAC (Gage de), ministre d'État, né à Bordeaux, 1776, mort, 1832, fit d'abord des vaudevilles. Il entra dans la magistrature au retour des Bourbons, 1814, fut procureur général à Limoges, fut nommé député, pour la première fois en 1821, et depuis constamment réélu ; ministre de l'intérieur et chef du cabinet pendant quelques mois, 1er janvier 1828, 8 août 1829. (V. **FRANCE**), *deuxième Restauration*. Il fut renversé par le ministère Polignac, qui amena la révolution de 1830.

MARTIGUES, petite ville de France, en Provence, située à l'occident de Marseille, entre la mer et l'étang dit de Berre ou de Martigues. Jusqu'en 1266, elle fut appelée Saint-Gènes (*Castrum sancti Genesi*). Elle avait le titre de principauté, et dépendait pour le spirituel des archevêques d'Arles, qui en eurent longtemps le haut domaine. Elle fut donnée à Guillaume de Porcelet, puis à Raimond des Baux, grand chambellan du royaume de Naples, avec le titre de baronnie, 1334. Celui-ci étant mort sans postérité, la reine Jeanne, comtesse de Provence, en gratifia Jacques d'Arcassia de Cayro. Charles d'Anjou, 1382, l'érigea en vicomté, et la donna à son neveu. En 1680, Henri III en fit don au duc de Mercourt, dont la famille en était encore propriétaire, 1712. Enfin, en 1714, elle fut achetée par le maréchal de Villars, et en 1767, Honoré Armand, duc de Villars, son fils, gouverneur général de Provence, en était propriétaire. Martigues est aujourd'hui une petite ville très-commerçante ; une place maritime ; et le sel qui se fait sur le bord de son étang, suffit non-seulement à toute la Provence, mais encore à plusieurs cantons des provinces voisines.

MARTIN (Saint), évêque de Tours, né à Sabarie, 316, mort, 397 ou 400, fut ordonné prêtre par saint Hilaire, vécut quelque temps en ermite, et fut nommé evêque de Tours, 374. Il fonda le monastère de Marmoutier près de Tours. On le fête le 11 novembre.

MARTIN. Cinq papes ont porté ce nom : Martin Ier, pape de 649 à 655, condamna l'hérésie des monothélites, encourut la colère de l'empereur Constant II, qui l'envoya mourir en exil. — Martin II et III siégèrent, le 1er de 882 à 884, et le second, de 943 à 946, sans avoir rien fait de remarquable. — Martin IV, pape français, régna de 1281 à 1285, soutint Charles d'Anjou, roi de Sicile, contre Pierre d'Aragon, et condamna les auteurs des vêpres siciliennes, 1282. — Martin V, Othon Colonna, successeur de Jean XXIII, fut élu, 1417, et mit fin au grand schisme d'Occident. Il présida le concile de Constance jusqu'à sa fin, 22 avril 1418 ; fit anathématiser par ce concile les partisans de Jean Huss, et mourut en 1431, au moment de l'ouverture du concile de Bâle.

MARTIN (François), gouverneur de Pondichéry,

fonda cette colonie, 1674, combattit les Hollandais, et capitula après une belle défense, 1693. Lorsque la France recouvra cet établissement à la paix de Brunswick, 1697, il fut nommé président du conseil supérieur de la colonie, et mourut, 1726.

MARTIN (Claude), major général au service de la compagnie anglaise des Indes, né à Lyon, 1732, s'embarqua pour l'Inde, 1776, avec Lally, dont la sévérité le dégoûta; il déserta, prit du service dans l'armée anglaise de la compagnie des Indes, devint successivement capitaine, colonel, 1790, major général, 1796, combattit Tippoo-Saëb, et fit une immense fortune à la cour du nabab d'Aouda. Il mourut, 1800, laissant environ 12 millions, sur lesquels il légua de fortes sommes à Luknou, Calcutta et Lyon, pour la création d'établissements d'éducation pour les pauvres.

MARTIN DES CHAMPS (Le prieuré royal de). Dans le 6e et le 7e siècle, Paris avait une église de ce nom, qui fut détruite par les Normands. Henri Ier fut le second fondateur de cette église, 1038; il lui fit plusieurs dotations, et ses libéralités furent confirmées par Philippe Ier, son fils, qui y substitua, 1079, aux chanoines qui la desservaient, les religieux de Cluny, ce qui lui fit perdre son premier titre d'abbaye, et en fit un prieuré. Le cloître, commencé en 1702, fut achevé, 1720, et entièrement fini, 1742. Philippe de Morvillier, Jeanne du Drac, sa femme, et Pierre de Morvillier, leur fils, chancelier de France, y furent inhumés. En 1765, un marché public fut établi sur le territoire de ce monastère. Il fut supprimé en 1815, parce qu'il embarrassait la rue Saint-Martin.

MARTINEZ, nom de plusieurs peintres espagnols, dont le plus célèbre est Sébastien Martinez, grand maître de l'école de Séville, né à Jaën, 1602, mort à Madrid, 1667. Il se livra à l'histoire et au paysage, et reçut le titre de peintre de Philippe IV, 1660. Ses tableaux remarquables sont : la *Nativité de saint Jérôme*, *Saint François*, *la Conception* et *le Christ* qu'il fit pour les religieuses du Sacré-Corps, à Cordoue.

MARTINEZ PASQUALIS, chef de la secte des martinistes, était Portugais de nation, et de la religion juive. Il institua un rit cabalistique qu'il introduisit dans quelques loges maçoniques de France, à Marseille, Toulouse et Bordeaux, 1754. Il s'embarqua pour Saint-Domingue, 1778, et termina au Port-au-Prince, 1779, sa carrière théurgique. Saint Martin fut un de ses disciples.

MARTINIQUE, colonie française, une des petites Antilles, baignée à l'ouest par la mer des Antilles et à l'est par l'Atlantique, fut découverte par les Espagnols, qui l'appelèrent Martinico, 1492. Elle était habitée par des Caraïbes qui l'appelaient Madiana. Lollive et Duplessis y abordèrent le 18 juin 1635, et en prirent possession au nom du roi de France. Denambuc, gouverneur de l'île Saint-Christophe, y fonda un établissement, juillet 1635, à une lieue et demie de l'emplacement de Saint-Pierre, ville bâtie en 1658. La citadelle du Fort-Royal date de juillet 1672. Cette île, vainement attaquée par les Hollandais, 1674, tomba au pouvoir des Anglais le 13 février 1762; mais ces derniers la restituèrent à la France. A l'époque de la révolution, ils la reprirent de nouveau, et la conservèrent jusqu'en 1802. Retombée encore en leur pouvoir, 1809, elle ne fut rendue à la France que le 9 décembre 1814. Cette île éprouva de désastreux ouragans à diverses époques, et notamment en 1813, 1817 et 1823. La fièvre jaune y fit de grands ravages, 1825. La Martinique se divise en quatre arrondissements, le Fort-Royal, Le Marin, Saint-Pierre et la Trinité. Le Fort-Royal, qui en est le chef-lieu, est aussi le siége principal de la station française aux Antilles.

MARTYRS (μαρτυρ, témoin, μαρτυριον, témoignage). Ce nom désigne l'homme qui a souffert des supplices et même la mort pour rendre témoignage des croyances qu'il professe. Il fut donné aux chrétiens morts ou tourmentés dans les supplices; et les petites chapelles qu'on leur érigea depuis reçurent le nom de Martyrion, 64-290. V. **PERSÉCUTIONS.**

MARVEJOLS ou **MARVÉGE**, ville du Gévaudan, en Languedoc, diocèse de Mantes, dont les armes étaient de sable à un château d'argent. Charles VII, 1428, y ajouta, au-dessus de la maîtresse tour, une main armée tenant une fleur de lis d'or, à cause des services que les habitants avaient rendus à l'État durant la guerre. Elle appartenait au roi de France, sous l'hommage de fidélité et la redevance d'une maille d'or payable chaque année. En 1586, l'amiral Joyeuse, commandant l'armée des catholiques pour Henri III, après l'avoir assiégée, 13 août, la livra au pillage; on y mit le feu, et il n'en resta guère qu'un monceau de ruines. Henri IV, touché des maux de cette ville, qui n'avait souffert que pour soutenir ses intérêts, permit à ses habitants, décembre 1592, d'en rebâtir les murailles, et, pour les y aider, il leur donna tous les deniers extraordinaires pendant 9 ans, les impositions ordinaires pendant 20 ans, et la somme de 600 livres pendant 6 ans.

MARYLAND, un des États Unis de l'Amérique du Nord Atlantique, dans la région du centre, et l'un des plus petits, est borné au nord par la Pensylvanie, à l'est par la Delaware, à l'ouest par la Virginie, au sud-est et au sud par la mer. Annapolis en est le chef-lieu; 600,000 habitants, dont 127,000 esclaves. Il fut colonisé par les Anglais, qui l'appelèrent Maryland, terre de Marie, en l'honneur d'Henriette-Marie, femme de Charles Ier, 1632. Il n'entra dans la confédération qu'en 1788, céda à l'Union la partie de son territoire située à l'est du Potomak pour former le district fédéral ou de la Colombie, siége du gouvernement, 1790. Il donne du tabac très-estimé et du froment en grande quantité.

MASANIELLO, pour **TOMMASO-ANIELLO**, pêcheur de Naples, né à Amalfi, 1622, se mit à la tête du peuple insurgé contre les receveurs des impôts, 1647; assiégea le vice-roi (duc d'Arcos) dans son palais, et le força à le reconnaître comme gouverneur. Maître de Naples pendant 7 jours, il la remplit de massacres; mais, dans un mouvement populaire, il fut assassiné par des émissaires du vice-roi. Il est le héros de deux opéras, *Masaniello* et *la Muette de Portici*.

MASCARA, *Victoria*, ville de l'Algérie, à 255 kilom. sud-ouest d'Alger, 6,000 habitants, chef-lieu de province, fut prise par les Français après un grand combat, 1837; cédée à Abd-el-Kader par le traité de la Tafna, et occupée de nouveau, 1841. La province de Mascara, appelée aussi Tlemcem, la plus occidentale de l'Algérie, est bornée au nord par la Méditerranée, à l'ouest par le Maroc, au sud par le Bilédulgérid, et à l'est par les provinces d'Alger et de Titteri.

MASCARON (Jules), prédicateur, né à Marseille, 1634, entra dans la congrégation de l'Oratoire, 1650; prêcha pour la première fois à Angers, 1665; devant la cour, l'avent de 1666, et le carême de 1669. Il fut chargé de l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre, de celle du duc de Beaufort, 1670, et devint évêque de Tulle, 1671. Mascaron prononça l'oraison funèbre de Turenne, 1679. Il convertit un grand nombre de calvinistes d'Angers, 1679; remplit encore les stations d'avent et de ca-

rème à la cour, 1683, 1684, 1694, et mourut, 1705. Le recueil de ses oraisons funèbres fut publié, 1704.

MASCATE ou **MASKAT**, *Mosca*, ville d'Arabie, capitale de l'imamat de Mascate, sur une baie du golfe Persique. Cette ville fut prise par Albuquerque, 1507, et possédée par les Français jusqu'en 1648.

MASENIUS (Jacob), jésuite allemand, né à Dalen, duché de Juliers, 1606, mort à Cologne, 1681, professa les belles-lettres à Cologne, fit un grand nombre d'ouvrages ascétiques, historiques ou littéraires, dont le plus connu est un poëme intitulé *Sarcotis* ou *Sarcothée* (c'est-à-dire la chair).

MASHAM (Abigaïl), favorite de la reine Anne, auprès de laquelle elle obtint une grande influence. Elle dirigea, en 1714, les négociations entamées avec la France pour faire remonter le prétendant sur le trône. A la mort de la reine, elle se retira de la cour et mourut dans l'oubli. Elle avait épousé, 1707, M. Masham, qu'elle fit nommer pair d'Angleterre.

MASINISSA, roi de Massylie, en Numidie, s'attacha aux Carthaginois, puis aux Romains, qu'il aida à combattre Syphax, 203 av. J.-C.; contribua beaucoup au gain de la bataille de Zama, 202, et reçut en récompense les États de Syphax et une partie du territoire de Carthage. Il mourut, 149 av. J.-C., extrêmement vieux, laissant beaucoup d'enfants, entre autres Micipsa, Gulussa et Manastabal.

MAS'OUD, nom porté par plusieurs princes musulmans, dont les plus connus sont : Abousaïd-Masloud, de la dynastie des Gaznévides, fils du fameux Mahmoud. En mourant, ce prince partagea ses États entre Mas'oud et son second fils Mohammed. Mas'oud fit crever les yeux à ce dernier et régna seul sur tout l'empire, qui comprenait l'Inde et la Perse, 1030. Il périt assassiné par un fils de Mohammed, 1042. — Gaiath-Eddin-Mas'oud, de la dynastie des Seldjoucides, se fit proclamer sultan de la Perse à Hamadan, 1134; déposa le kalife Raschid, pour mettre à sa place Moctafy, 1136, et mourut en 1152. — Deux autres Mas'oud, issus de la même race, occupèrent le trône d'Iconium; le premier de 1117 à 1156; le second de 1283 à 1294, et fut tué dans une bataille que lui livra le fils d'Amer. Avec lui finit l'empire seldjoucide d'Iconium.

MASQUE DE FER (L'homme au). Le nom de cet homme est un de ces secrets qui paraissaient devoir rester dans la nuit des temps, la publication des documents secrets des archives de la Bastille, en 1789, n'ayant pas résolu ce problème historique; mais de récentes découvertes ne laissent guère d'incertitude sur ce mystérieux personnage. Les pièces authentiques sur le séjour du prisonnier à Pignerol, à la prison d'Exiles, aux îles Sainte-Marguerite et à la Bastille, sont : 1° le journal de du Junca, lieutenant du roi à la Bastille; 2° l'acte de décès de la paroisse Saint-Paul; 3° le folio 120 du grand registre de la Bastille; 4° et enfin un mémoire autographe de Saint-Mars, dont l'original est déposé aux archives des affaires étrangères. Dans le journal de du Junca, on lit : « Jeudi 18 septembre 1698, à trois heures après midi, M. de Saint-Mars, gouverneur de la Bastille, est arrivé pour sa première entrée des îles Sainte-Marguerite et Honorat, ayant amené avec lui, dans sa litière, un ancien prisonnier qu'il avait à Pignerol, dont le nom ne se dit pas, lequel on fait toujours tenir masqué, etc. Du lundi, 19 novembre 1703 : le prisonnier inconnu, toujours couvert d'un masque de velours noir, que M. de Saint-Mars avait amené des îles Sainte-Marguerite, et qu'il gardait depuis longtemps, s'étant trouvé hier un peu plus mal en sortant de la messe, est mort sur les dix heures du soir, sans avoir eu une grande maladie, etc. Il fut enterré, le 20 novembre, à quatre heures après midi, dans le cimetière Saint-Paul, notre paroisse; son enterrement coûta 40 livres. » D'après l'acte d'inhumation du 19 novembre 1703, collationné le 9 février 1750, le prisonnier, nommé Marchialé, âgé de 45 ans, est décédé à la Bastille. Le folio 120 du grand registre de la Bastille, correspondant à l'année 1698, époque de l'entrée du prisonnier masqué, avait été soustrait et remplacé par une feuille écrite par le major chevalier en 1775, et la feuille originale avait été envoyée avec d'autres pièces à M. Amelot, alors ministre. Cette feuille, trouvée, en 1789, dans les papiers de l'ancien gouverneur, et communiquée par M. Duval, secrétaire général de la police, aux auteurs de *la Bastille dévoilée*, était divisée en colonnes. Une note marginale résume les circonstances énoncées dans le journal de du Junca, et ajoute : « Ce prisonnier est resté à la Bastille cinq années et soixante-deux jours, non compris le jour de son enterrement. « Tout ce qui était dans sa chambre fut brûlé, réduit en cendres et jeté dans les latrines. Les portes et fenêtres ont été brûlées comme tout le reste. La durée du séjour du prisonnier à Pignerol et au fort d'Exiles n'est pas constatée; il résulterait seulement, d'une lettre du ministre Barbezieux à Saint-Mars, que la garde du prisonnier aurait été confiée à celui-ci dix ans avant qu'il eût été nommé au commandement du château fort. Sa promotion à ce poste est de 1681; et Barbezieux écrivait, le 13 août 1691 : « Votre lettre du mois passé m'a été rendue. Lorsque vous aurez quelque chose à me mander du prisonnier qui est sous votre garde depuis vingt ans, je vous prie d'user des mêmes précautions que vous faisiez quand vous écriviez à M. de Louvois. » Une prison avait été bâtie aux îles Sainte-Marguerite, tout exprès pour garder le masque. Louvois écrivait à Saint-Mars, gouverneur de ces îles, en avril 1687 : « Il n'y a point d'inconvénient de changer le chevalier de Thézat de la prison, où il est pour y mettre votre prisonnier, jusqu'à ce que celle que vous lui préparez soit prête. » On ne peut pas s'en rapporter à l'acte mortuaire pour savoir le nom et l'âge du prisonnier; car cet acte est entaché d'un faux patent : il fixe son âge à 45 ans, et il en avait alors plus de 60. Il résulte de la lettre de Barbezieux à Saint-Mars, datée de 1691, qu'à cette date, le prisonnier était sous la garde de Saint-Mars depuis 20 ans. Il avait été transporté à la Bastille en 1698; il y est mort après un séjour de 5 années et 62 jours, d'après le journal du major Junca : en tout, près de 32 ans de captivité. Il n'aurait donc eu que 13 ans quand il fut emprisonné à Pignerol. On pense aujourd'hui qu'il était frère jumeau de Louis XIV, né en 1638. Sous le règne de Louis XV et de Louis XVI, plusieurs écrivains, excités par la curiosité, réunirent soigneusement toutes les notions acquises sur l'existence, le caractère, les mœurs et la mort de cet être énigmatique. Chacun s'évertua pour découvrir son état et son nom; le prisonnier était le duc de Beaufort, le duc de Montmouth, etc. Louis XV, à qui le régent avait déclaré le secret, disait : « Laissez-les disputer; personne n'a encore dit la vérité sur le masque de fer. » Ce roi a dit aussi à M. de Laborde : « Ce que vous savez de plus que les autres, c'est que la prison de cet infortuné n'a fait de tort à personne qu'à lui. » Si l'on considère les soins extrêmes, minutieux et sévères que prit Louis XIV pour dérober au public la condition de ce prisonnier et les traits de son visage, on se convaincra de sa haute importance, et l'on jugera que son état, étant connu, pouvait troubler la France et la sécurité de celui qui exerçait le pouvoir suprême. Les Mémoires du duc de Richelieu, publiés en

1790, contiennent une pièce intitulée : « Relation de la naissance et de l'éducation du prince infortuné soustrait, par les cardinaux de Richelieu et Mazarin, à la société, et renfermé par ordre de Louis XIV ; composée par le gouverneur de ce prince, au lit de la mort. » Suivant cette relation, ce prince était fils de Louis XIII et frère jumeau de Louis XIV. Tous deux naquirent le même jour, le 5 septembre 1638, l'un à midi, et l'autre quelques heures plus tard ; et ce dernier serait celui dont le roi et ses conseillers résolurent de cacher la naissance. Une dame nommée Péronette fut chargée de le nourrir et de le dire bâtard d'un grand seigneur. Mazarin le remit, plus tard, à un gentilhomme dont on ignore le nom. Arrivé à l'âge de 21 ans, ce jeune homme, après avoir fait plusieurs questions infructueuses à son gouverneur sur le secret de sa naissance, parvint secrètement à ouvrir la cassette de ce dernier, et y trouva des lettres de Louis XIV et du cardinal, qui lui donnèrent de grandes lumières sur son état ; il devina le reste. Après avoir vu le portrait de Louis XIV, il dit à son gouverneur : Voilà mon frère ; et en lui montrant une lettre de Mazarin qu'il avait extraite de la cassette, il ajouta : Voilà qui je suis. Le roi, informé de cette nouvelle, donna sur-le-champ des ordres pour faire arrêter le gouverneur et son élève. Le premier mourut en prison ; et c'est avant sa mort qu'il écrivit cette relation. (*Mémoires du duc de Richelieu*, t. III, p. 66.) Le prisonnier fut conduit au château de Pignerol, 1666, puis transféré, 1686, dans l'île Sainte-Marguerite, où il fut confié à la garde de Saint-Mars, qui le fit conduire ensuite en litière à la Bastille, où il entra le 18 septembre 1698, ayant le visage recouvert d'un masque de velours noir. Les gouverneurs des maisons fortes où il fut détenu, et Louvois lui-même, lui parlaient avec respect, debout, et le qualifiaient de mon prince. Voltaire, qui avait appris de la duchesse de Berri le secret de l'homme au masque de fer, déclara, dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*, édition de 1771, qu'il était frère aîné de Louis XIV. Le chevalier de Taulès, ancien consul général en Syrie, dans son livre intitulé *l'Homme au masque de fer*, 1724, pense avoir découvert que le prisonnier était Arwediks, patriarche des Arméniens schismatiques, ennemi mortel des Arméniens catholiques, et que quelques jésuites, secondés par le sieur Bonnah, vice-consul de France à Scio, firent enlever et transporter en France, où il fut détenu, d'abord à l'île Sainte-Marguerite, et de là transféré à la Bastille. S'il en était ainsi, la vie du prisonnier n'eût pas été, avec autant de soin et d'inquiétude, entourée de continuels mystères. Mais le manuscrit de M. de Saint-Mars, déposé aux archives du ministère des affaires étrangères, doit mettre un terme à toute hésitation. On peut voir, dans le 5e vol. d'un ouvrage publié en 1835 (*les Mémoires de tous*), la copie textuelle de la déclaration du gouverneur de cet infortuné ; elle offre des caractères d'authenticité tels qu'il est impossible de ne pas reconnaître que là est la vérité, l'homme au masque de fer était un frère de Louis XIV.

MASQUES. Les masques étaient connus dès la plus haute antiquité et servaient principalement pour les processions et les initiations dans les fêtes de Bacchus. Ils furent aussi en usage pour le théâtre dès ses premiers commencements. Les premiers masques n'étaient que d'écorce d'arbre ; on en fit, dans la suite, de cuir, doublé de toile et d'étoffe ; ensuite en bois et même en airain. En France, les masques furent mis en usage dès le 14e siècle. Les seigneurs de la cour en portaient dans les fêtes qui furent données à Saint-Denis après le mariage de Charles VI, 1389. Dans le 16e siècle, on prit des masques pour aller jouer au momon, ou jeu de hasard. Le parlement de Paris ordonna, le 26 novembre 1535, à deux de ses huissiers d'enlever tous les masques qui, dans Paris, se trouveraient exposés en vente. Vers la fin du règne de François Ier, les femmes de la cour et de la ville s'en servaient pour préserver leur teint. Très-répandus encore sous Louis XIV, ils tombèrent sous la régence, et furent remplacés par le rouge et les mouches. Les masques d'aujourd'hui nous viennent d'Italie et particulièrement de Venise. Marassi, Italien, fonda le premier à Paris, 1799, ce genre d'industrie, qui décline depuis 1830.

MASSA-CARRARA (Duché de), principauté d'Italie, sur le versant sud des Alpes, borné au nord et à l'est par le duché de Toscane, au sud par la principauté de Lucques, et à l'ouest par les États sardes ; habitants, 500,000. Ce pays appartint successivement, à titre de marquisat, à la famille des Malaspina, ensuite à celle de Cibo, pour qui il fut érigé en duché. La maison de Modène l'acquit par mariage, 1743. Il forma, sous la république, le département de Crostolo. Élisa, sœur de Napoléon, le reçut de son frère, 1806. Le titre de duc de Massa-Carrara fut conféré au grand juge Regnier, 1809. Ce duché fut restitué à Marie-Béatrix, héritière des maisons d'Est et de Cibo, pour retourner, après sa mort, au duc de Modène, 1814. V. REGNIER.

MASSACHUSSETS, un des États Unis de l'Amérique du Nord, sur l'Atlantique, région du nord, est borné au nord par ceux de Vermont et de New-Hampshire, au sud par celui de Rhode-Island, à l'ouest par celui de New-York, et à l'est par l'Océan : chef-lieu, Boston. Il se divise en 4 comtés. Il est du nombre des colonies anglaises qui se formèrent de 1621 à 1635. C'est du Massachussets (Boston) que partit le signal de la révolte des États-Unis. Le Maine, jusque-là annexé au Massachussets comme district, en fut détaché pour former un État particulier, 1819.

MASSE D'ARMES. V. ARMES.

MASSÉNA (André), duc de Rivoli, prince d'Essling, maréchal de France et l'un des plus vaillants capitaines de l'empire, naquit à Nice, en 1758. Il s'enrôla, 1775, dans le régiment de royal-italien, et prit son congé, après 14 ans de service, 1789. Il rentra bientôt dans l'armée ; et le 22 août 1793, il était général de division. Il commanda, en cette qualité, dans les deux campagnes de 1794-1795, et se montra presque toujours au premier rang dans celles de 1796 et 1797. Il fut chargé de porter à Paris, 17 octobre 1797, la ratification du traité de Campo-Formio ; et en février 1798, il fut appelé au commandement de l'armée qui vint occuper Rome et l'État de l'Église. Il se signala de la manière la plus brillante aux champs de Zurich, 1799, et à la défense de Gênes, 1800. En 1804, il fut nommé maréchal de France, grand-aigle de la Légion d'honneur, et, en 1805, appelé au commandement en chef de l'armée d'Italie. La grande armée de Pologne le vit à la tête de son aile droite, 1807. Ce fut à Ébersberg que Masséna, 1809, reçut le titre de prince d'Essling, pour sa belle conduite dans cette sanglante bataille. En 1810, il accepta le commandement de l'armée destinée à la conquête du Portugal. Il rentra en France, fut employé pendant les fameuses campagnes de 1812-1813 ; puis envoyé à Toulon, à la tête de la 8e division militaire, décembre, et se trouvait à ce poste lors des événements de 1814. Il adressa son adhésion au gouvernement provisoire, et le 20 avril, il reconnut l'autorité de Louis XVIII. Après le débarquement à Cannes, 1er mars 1815, Masséna resta à son poste à la seconde restauration, se prononça pour l'incompétence

dans le procès du maréchal Ney, [16 février 1816; fut employé de nouveau, et mourut le 4 avril 1817.

MASSILLON (J.-B.), orateur chrétien, né à Hyères, Provence, 1663, entra jeune dans la congrégation de l'Oratoire, professa les belles-lettres et la théologie à Pézenas, Montbrison et Vienne; vint à Paris pour être un des directeurs du séminaire de Saint-Magloire, 1696; fut chargé par le roi d'une mission à Montpellier, 1698; prêcha le carême dans l'église de l'Oratoire et l'avent à Versailles, 1699. Il fut nommé évêque de Clermont, 1717; fut reçu à l'Académie, 1719, et passa le reste de sa vie dans son diocèse, où il mourut, 1742. Il a laissé près de 100 sermons, des mystères et des panégyriques de saints, des oraisons funèbres, des conférences ecclésiastiques, mandements, discours synodaux, des paraphrases de psaumes.

MASSO FINIGUERRA. V. FINIGUERRA.

MASSON (Charles-François-Philibert), né à Blamont, 1762, mort, 1807, associé de l'Institut de France, passa, très-jeune, au service de la Russie, fut major en premier et secrétaire des commandements du grand-duc Alexandre. Il fut expulsé de la Russie par Paul Ier, comme partisan de la révolution. Il laissa : *Cours mémorial de géographie*, 1787; *Elmire* ou *la Fleur qui ne se flétrit jamais*, 1790; *Mémoires secrets sur la Russie*, 1802; *les Helvétiens*, poëme, des odes et *la Nouvelle Astrée*, 1802.

MATAN, ville de l'île de Bornéo, chef-lieu du royaume de Matan, sur une rivière du même nom. Le royaume de Matan, autrefois royaume de Soukadanah, sur la côte occidentale de Bornéo, fait partie des pays vassaux des Hollandais. Le roi de Matan possédait encore, en 1815, un diamant brut de 367 carats.

MATANZAS, ville et port de Cuba, situé sur la côte septentrionale, à 88 kil. de la Havane; sa rade est divisée, à l'entrée du lieu d'ancrage, en deux canaux, par un bas-fond. La cité est assise au fond de la rade, entre les rivières Saint-Jean et Jumuri. Matanzas se trouve à l'embouchure de deux canaux, le *nuevo y viejo* (le neuf et le vieux), de Bahama. Son port fut ouvert au commerce étranger en 1809. L'exportation transatlantique de ce port s'éleva, en 1809, à un tiers de celle de la Havane, et il s'accrut d'un sixième en 1823. En 1818, le total perçu par l'administration de Matanzas s'éleva à la somme de 154,400 duros (772,000 fr.), et, en 1830, à celle de 727,710 duros (3,638,550 fr.).

MATATHIAS, juif, père des Macchabées, de la race des Asmonéens, commanda les juifs révoltés contre les rois de Syrie, 166 av. J.-C., et eut pour successeur Judas Macchabée, son fils.

MATHÉMATIQUES. Cette science a pour objet de mesurer et de comparer entre elles les grandeurs de même espèce. On la divise en deux grandes classes : les mathématiques *pures* et les mathématiques *appliquées*. La première comprend : 1° l'arithmétique ou l'art de la numération; 2° la géométrie ou l'art de l'étendue; 3° l'analyse ou l'algèbre, qui embrasse le calcul des grandeurs en général; 4° la géométrie mixte, union de la géométrie synthétique et de l'analyse. La seconde classe comprend : 1° la mécanique ou la science de l'équilibre et du mouvement des corps solides et fluides, c'est-à-dire la statique; 2° l'astronomie ou la science du mouvement des corps célestes; 3° l'optique ou la théorie des effets de la lumière; 4° enfin, l'acoustique ou la théorie du son. L'origine des mathématiques remonte à l'époque où les hommes, réunis en société, furent portés à inventer les arts de première nécessité. On apprit d'abord à mesurer les champs, à rapprocher et à comparer les objets d'une manière assez grossière, mais qui devint plus méthodique chez les Chaldéens et les Égyptiens. Les premiers jetèrent les bases de l'astronomie; les prêtres de Memphis étudièrent et recueillirent les secrets de la nature. Importée en Grèce, la science des mathématiques s'établit sur une base plus solide. Thalès institua à Milet la célèbre école ionnienne, 600 av. J.-C. Le domaine des mathématiques s'étendit, quelque temps après, par les écoles de Pythagore, l'académie de Platon, le lycée d'Aristote, et surtout le musée d'Alexandrie. Thalès prédit les éclipses; Pythagore découvrit la fameuse propriété du carré de l'hypothénuse du triangle rectangle; Platon traita des sections coniques, 360; Euclide réunit en corps de doctrine les propositions éparses de la géométrie, 400; Archimède mesura la surface et le volume de la sphère, détermina le rapport du diamètre à la circonférence, posa les premières lois de la statique du levier et des corps solides flottant sur un fluide, et fit connaître la puissance de ses miroirs ardents, 287-208; Pythéas et Eratosthène mesurèrent, l'un l'obliquité de l'écliptique, l'autre le globe terrestre, 4e siècle; Hipparque forma un catalogue d'étoiles, et fixa à peu près la longueur de l'année, 2e siècle. Enfin Ptolémée composa son *Almageste* des diverses connaissances acquises en astronomie, 125-155 de J.-C. Les mathématiques, presque anéanties au 7e siècle, nous furent rendues par les Arabes qui s'adonnèrent à l'astronomie, et puisèrent chez les Grecs les principes des différentes parties des sciences exactes. Nous leur devons le système de numération et le développement des premiers principes de l'algèbre, dont Diophante fut le créateur, 138. Ce furent eux qui préparèrent, pour les nations occidentales de l'Europe, les progrès qu'elles firent dès le 15e siècle. A cette époque, Copernic fit revivre l'opinion des anciens sur le double mouvement de la terre. Les Italiens s'occupèrent de la résolution générale des équations du troisième et du quatrième degré. Descartes appliqua l'algèbre à la théorie des courbes, et posa les fondements de la dioptrique, 17e siècle. Galilée perfectionna le télescope, découvrit les quatre premiers satellites de Jupiter et employa pour mesurer le temps les oscillations du pendule, 1588-1642; Kepler fit les fameuses lois sur lesquelles repose toute l'astronomie physique, 1618; Neper (ou Napier) inventa le calcul logarithmique, 1617; Fermat découvrit plusieurs nouvelles propriétés des nombres, 1650; Pascal inventa le calcul des probabilités, et démontra la pesanteur de l'air, déjà connue de Toricelli, 1656; Huyghens donna la théorie des développées des courbes, et découvrit l'anneau de Saturne, 1659; Leibnitz et Newton publièrent les éléments de l'analyse infinitésimale, 1664-1675; Newton découvrit aussi le principe de l'attraction universelle, et des notions plus exactes sur la figure de la terre; Roëmer, enfin, fit connaître la propagation successive de la lumière, 1695. Dans le 18e siècle, Cassini, Bradley, Halley, Herschell, et plusieurs autres astronomes firent de nouvelles découvertes; les frères Bernouilli trouvèrent, par l'analyse leibnitzienne, une solution du problème des isopérimètres; d'Alembert employa le premier le calcul intégral aux différentielles partielles, à la solution du problème des cordes vibrantes, et en établit les mouvements, 1734; et Clairaut mesura les perturbations que les comètes éprouvent dans leur marche par l'action des planètes, 1760; Euler attaqua les questions les plus ardues de l'analyse, de la mécanique et de l'acoustique, 1770; enfin Borda, Delambre et Méchain illustrèrent la fin du 18e siècle par la fixation de notre nouveau système métrique et la nouvelle mesure d'un grand arc de méridien en

France. Vers le commencement du 19e siècle, Monge a donné sa géométrie analytique; Lagrange a inventé le calcul des variations; Legendre a donné ses exercices de calcul intégral et sa théorie des nombres; M. Gauss, ses *Disquisitiones arithmeticæ*, dans lesquelles il démontre, pour la première fois, une propriété très-remarquable de l'équation à deux termes, concernant l'inscription des polygones réguliers; Laplace a fait l'exposition du système du monde, sa mécanique céleste et une théorie des probabilités; enfin deux étrangers, MM. Jacobi de Kœnigsberg, ont ajouté considérablement à la théorie des fonctions elliptiques due à Legendre. V. ARITHMÉTIQUE, ASTRONOMIE.

MATHIEU (Claude-Louis), membre de l'Institut et du bureau des longitudes, né à Mâcon, 1790, étudia les mathématiques dans sa ville natale, et fut attaché à l'Observatoire en qualité de secrétaire par le bureau des longitudes, 1806. En 1808, il fut envoyé à Bordeaux pour y faire les expériences du pendule à seconde, et obtint deux fois, 1809-1816, le prix d'astronomie fondé par Lalande. Le 26 mai 1817, l'Institut le nomma à l'unanimité l'un de ses membres dans la section d'astronomie, et peu de jours après, le bureau des longitudes se l'attacha en qualité de membre adjoint. Vers la fin de 1817, le ministre des finances confia à M. Mathieu l'inspection générale et extraordinaire des ingénieurs et géomètres du cadastre dans les départements. C'est à lui que Delambre, en mourant, confia la publication de ses travaux sur l'histoire de l'astronomie ancienne et moderne, 1823. M. Mathieu est membre de la Chambre des députés, pour le département de Saône-et-Loire.

MATHILDE (Sainte), reine de la Germanie, fut mariée jeune à l'empereur Henri Ier, dit l'Oiseleur, dont elle eut deux fils, Othon et Henri. Elle fonda plusieurs monastères, entre autres celui de Quedhubourg, et mourut, 968. On la fête le 14 mars.

MATHILDE (Sainte), reine d'Angleterre, fille de Malcolm, roi d'Écosse, fut mariée à Henri Ier, roi d'Angleterre, 1200, et mourut, 1218, le 30 avril, jour où l'on célèbre sa fête.

MATHILDE, reine d'Angleterre, fille de Henri Ier, roi d'Angleterre, fut mariée à l'empereur Henri V, 1111, resta veuve, 1125; épousa Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou, 1127, et monta sur le trône d'Angleterre, 1135. Étienne, comte de Boulogne, et neveu de Henri, lui disputa le trône; mais son armée fut défaite, 1141, et dut se retirer. D'une humeur altière, elle fut obligée, à la mort de Glocester, son frère naturel et son appui, d'abandonner le trône à son rival, 1147, et de se sauver en France, où elle mourut, 1449.

MATHILDE (la comtesse), souveraine de la Toscane et d'une partie de la Lombardie, hérita de ces États à la mort de son père Boniface III, marquis de Toscane, 1034. Mariée deux fois, la première avec Godefroi le Barbu, 1063, et la deuxième avec Guelfe V, duc de Bavière, 1084, elle se sépara de ses deux époux parce qu'ils n'étaient pas assez dévoués au saint-siége. Elle prêta secours à Grégoire VII contre l'empereur Henri IV; à l'époque de la querelle des investitures, et reçut le pontife dans sa forteresse de Canossa, près de Reggio, où Henri vint se soumettre à une humiliante pénitence; 1077. Elle fit donation de ses États au pape, au détriment de son second mari, et mourut, 1125.

MATHILDE (Caroline), reine de Danemark, fille de Frédéric-Louis, prince de Galles, fut mariée à Christian VII, roi de Danemark, à l'âge de 15 ans, 1766. Compromise dans des intrigues avec le ministre Struensée, elle fut condamnée, comme adultère, au divorce et à l'exil; et mourut à Zell, en Hanovre, à l'âge de 24 ans, 1775.

MATHURINS ou religieux de la Sainte-Trinité de la Rédemption des captifs. Cet ordre fut institué, 1198, par Jean de Matha, et par Félix de Valois. Le récit des maux que souffraient les chrétiens esclaves, par suite du mauvais succès des croisades, suggéra à ces fondateurs les moyens de leur procurer la liberté. Ces religieux furent institués par une bulle d'Innocent III, du 17 décembre 1199, et une seconde, donnée à Viterbe, 18 juin 1209, avec l'église et la maison de saint Thomas sur le mont Celins, que ce pontife donna à Jean de Matha. On ignore quelle fut précisement l'année où ils vinrent s'établir à Paris, mais ils y avaient une maison dès 1209. Ils occupaient un hôpital ou aumônerie, appelée de Saint-Benoît, laquelle était sous le titre de Saint-Mathurin, dont on y conservait quelques reliques. Les religieux de la Trinité en prirent le nom qu'ils ont communiqué à la rue dans laquelle ils demeuraient, et aux maisons de leur ordre en France. Les bâtiments de cette maison furent augmentés peu à peu par les libéralités de saint Louis et de Jeanne, fille du comte de Vendôme. Le cloître fut rebâti, 1219, par les ordres de Robert Gaguin, ministre, c'est-à-dire général des mathurins. En 1610, on détruisit l'ancien portail de l'église du côté de la rue Saint-Jacques, et le nouveau, construit du côté de la halle au parchemin, fut terminé, 1729. L'université tenait ses assemblées dans une des salles de cette maison, depuis le 13e siècle, juin 1291; mais Louis XIV lui ayant donné le collége Louis-le-Grand, elle les y a transférées, 1694. Les libraires tinrent leur chambre syndicale dans la maison des mathurins, depuis 1679 jusqu'en 1726. En 1795, tous ces bâtiments furent démolis, et sur leur emplacement furent bâtis le théâtre du panthéon et toutes les constructions environnantes.

MATIGNON (Jacques GOYON de), maréchal de France, né en 1525, mort, 1597, fit les siéges de Montmédy et d'Ivoy, 1552, fut fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin, 1557, et recouvra sa liberté à la paix de Cateau-Cambrésis, 1559. Devenu lieutenant général, il battit les Anglais devant le château de Falaise, 1563, et se distingua aux combats de Jarnac et de Moncontour. Matignon refusa de faire exécuter dans Alençon et Saint-Lô les ordres de Charles IX, relatifs à la Saint-Barthélemy, 1572; il fit prisonnier Montgommery à Domfront, 1574, devint maréchal de France, 1579, et fut nommé lieutenant général de la Guyenne, 1585; il prit plusieurs places aux protestants, et battit à Nérac, 1588, le roi de Navarre, qu'il reconnut pour roi de France après la mort de Henri III, 1590.

MATTHIAS, empereur d'Allemagne, fils de Maximilien II, né en 1557, succéda à Rodolphe II, son frère, 1612, termina la guerre entamée avec les Turcs, 1615, fit couronner à Prague, Ferdinand, son cousin, qu'il choisit pour son successeur, 1616, et mourut, 1619.

MATTHIEU (Saint), *Matthæus*, nommé aussi Lévi, évangéliste, l'un des douze apôtres, né en Galilée, était publicain, c'est-à-dire receveur de tribut pour les Romains, et exerçait sa profession lorsque Jésus-Christ l'appela et lui ordonna de le suivre. Il prêcha en Judée, alla en Perse et en Ethiopie où il mourut. On le fête le 21 septembre.

MATTHŒI (Christian-Frédéric), helléniste né à Grost en Thuringe, 1744, mort, 1811, fut successivement professeur de littérature classique à Moscou, directeur de l'école princière de Maissen, 1785, et professeur de philosophie à Wittemberg. Ses principaux ouvrages

sont : *Crestomathia græca*, 1773; *Glossaria græca minora*, 1774-1775; *Isocratis Epistolæ*, 1776.

MATTIOLI (le comte Girolamo Magin ou), ministre du duc de Mantoue, fut enlevé de Turin par ordre du cabinet de Versailles, 1679 ou 1685, parce qu'on craignait qu'il n'entravât les négociations entamées avec le duc, son maître. Il mourut peu après à Pignerol, où il avait été conduit. On a prétendu qu'il était l'homme au masque de fer.

MAUBREUIL (Marie-Armand **GUERRI** de), marquis d'**ORVAULT**, né en Bretagne, 1780, entra au service sous le gouvernement impérial; fit plusieurs campagnes avec distinction; suivit Jérôme Bonaparte en Westphalie et devint son écuyer. Il quitta le service; prit un intérêt dans les fournitures des vivres de l'armée de Catalogne; mais, forcé de manquer à ses nombreux engagements, il fut privé de ses biens. Il revint à Paris, 1813, et s'y trouvait lorsque les alliés entrèrent dans cette capitale, 1814. Deux ministres français et le général russe Sacken le chargèrent d'une mission ayant pour but de recouvrer des diamants de la couronne, qui se trouvaient entre les mains de la famille impériale. Il se dirigea vers Fontainebleau, où l'ex-reine de Westphalie se trouvait encore, et là, n'ayant égard à aucune considération, il arrêta la princesse; enleva, sous ses yeux, onze caisses remplies d'objets précieux, dont il dirigea une partie sur Versailles, et l'autre à Paris, chez M. de Sémallé, commissaire du roi. On chercha en vain des diamants d'un grand prix et une somme de 82,000 francs qui devaient s'y trouver. Maubreuil fut arrêté et absous, faute de preuves. A la rentrée de Napoléon, Maubreuil, qui s'était caché dans les environs de Saint-Germain, fut arrêté de nouveau; mais les portes de sa prison s'ouvrirent encore une fois et il se sauva à Bruxelles. Il y fut reconnu par M. de Sémallé; fut arrêté, conduit à Gand, puis à Aix-la-Chapelle. Il s'évada en route, et arriva à Paris au moment où Louis XVIII y entrait. Maubreuil fut traduit devant le tribunal de police correctionnelle pour l'enlèvement des diamants et de l'argent de l'ex-reine de Westphalie, avril 1817. Le tribunal s'étant déclaré incompétent, il fut renvoyé devant la cour d'assises. Là, il soutint que la mission dont on l'avait chargé en 1814 n'était pas de rechercher les diamants de la couronne, mais d'assassiner Napoléon, et qu'il n'accepta cette mission que pour le sauver. Renvoyé devant la cour d'assises de Douai, Maubreuil y comparut le 18 décembre; les audiences eurent lieu le 19 et le 20, et l'arrêt devait être prononcé le 22, lorsque Maubreuil s'évada pour la quatrième fois. Il se réfugia en Belgique et de là à Londres. Enfin, aux funérailles de Louis XVIII, 1824, le cortége venait d'atteindre la place de la Basilique, lorsque, tout à coup, un homme fendit la foule et se précipita sur le prince de Talleyrand. Cet homme c'était Maubreuil, et depuis lors il a totalement disparu. Maubreuil est mort en 1838.

MAUDOUD (Aboul-Fethah), sultan de la dynastie des Gaznévides, 1041-1049, fit la guerre à Mahommet l'Aveugle, son oncle; le fit périr après la victoire qu'il remporta sur lui près des bords du Sind, et bâtit la ville de Feth-Abad en mémoire de cette victoire. Il mourut après 9 ans de règne, 1049.

MAUDOUD, roi de Massoul, 1106-1114, combattit les Francs, maîtres de Jérusalem, 1111; ravagea la Mésopotamie, assiégea Edesse, Antioche, battit Josselen, comte d'Edesse, et Baudoin, roi de Jérusalem, près de Tibériade, 1113. Il mourut assassiné par un fanatique ismaélien, 1114.

MAUPEOU (René-Charles de), premier président du parlement de Paris, 1743, se démit de ses fonctions, 1757. Rappelé pour remplacer Lamoignon, il eut les sceaux avec le titre de vice-chancelier, 1763; fut nommé chancelier, 1768, et céda, 24 heures après, la place à son fils. Il mourut à 87 ans, 1775. — Maupeou (René-Nicolas), chancelier de France, fils du précédent, né à Paris, 1714, succéda à son père, comme chancelier, 1768. Le parlement étant en querelle avec l'autorité royale, Maupeou fit exiler le parlement, 1771, et institua à sa place le conseil du roi, qu'on nomma, par dérision, le parlement Maupéou. A la mort de Louis XV, le parlement fut rappelé par Louis XVI, qui fit exiler Maupeou dans ses terres, à Thuit, en Normandie, où il mourut, 1792, faisant à la nation un legs de 800,000 francs.

MAUPERTUIS (P.-Louis Moreau de), géomètre et astronome, né à Saint-Malo, 1698, mort à Bâle, 1759, quitta la carrière militaire pour se livrer aux sciences. Il entra à l'Académie des sciences, 1723; fut admis à la société royale de Londres, et revint en France. Il fut placé à la tête des académiciens que Louis XV envoya dans le Nord pour déterminer la figure de la terre, 1736; reçut du roi de Prusse la présidence et la direction de l'Académie de Berlin, 1740; fut fait prisonnier à la bataille de Mollivitz, et rendu à la liberté par l'empereur d'Autriche, 1744; il retourna en Prusse, 1745, revint en France, 1750, et mourut à Bâle. On a de lui : *Balistique arithmétique*, 1731; *Commentaires sur les principes de Newton*, 1732; *Discours sur la figure des astres*, 1732; *Voyage au cercle polaire*, 1738; *Système de la nature*, 1751.

MAUR (Saint), disciple de saint Benoît, par qui il fut envoyé en France pour fonder des monastères de de sa règle, 6e siècle. Il donna son nom à une célèbre congrégation de bénédictins, 17e siècle, approuvée par Grégoire XV, 1621.

MAUREPAS (Jean-Frédéric-Phelippeaux, comte de), ministre de Louis XV et de Louis XVI, né en 1701, fut secrétaire d'Etat, 1715; eut le département de la maison du roi, 1718; celui de la marine, 1723; le titre de ministre d'Etat, 1738. Il fut exilé à Bourges sur la demande de madame de Pompadour, contre laquelle il avait fait une chanson, 1749; fut rappelé au ministère par Louis XVI, 1774. Il mourut, 1781. Le premier il a développé, dans un mémoire remis à Louis XV, les moyens d'ouvrir par le Canada un commerce avec les colonies anglaises. On a sous son nom des mémoires, 1790 et 1792. Ils sont de M. Sallé, son secrétaire.

MAURES, *Mauri*, *Mauritani*, nom donné anciennement aux seuls habitants de la Mauritanie, contrée située à l'ouest du Muluchas (Molokath), rivière qui descend de l'Atlas et se jette dans la Méditerranée. Vers l'an 108 av. J.-C., on comprit sous ce nom une partie des peuples de la Numidie, et on en forma plus tard les deux Mauritanies césarienne et sitifine, comprises ensuite dans le diocèse d'Espagne. Enfin, aujourd'hui 1842, le nom de Maures se donne aux habitants du royaume de Fez (Maroc) et à ceux d'une partie de l'Algérie. Les Maures dans l'origine furent gouvernés par des rois. Bocchus Ier, l'un d'eux, vers l'an 108 av. J.-C., livra à Marius son gendre Jugurtha, et obtint des Romains, pour prix de cette trahison, la portion de la Numidie dont nous avons parlé plus haut. Juba, l'un des successeurs de Bocchus, se déclara pour le parti de Pompée, av. J.-C. 47. Son royaume conquis par César fut quelque temps réduit en province romaine; mais Auguste le rendit aux fils de Juba. Vers l'an 42 de l'ère chrétienne, Suetonius Paulinus fit la conquête du pays des Maures, et alors il fut compris dans l'empire romain. Dans le moyen âge, bien que les deux

premières époques de cette conquête, c'est à-dire l'invasion et le kalifat de Cordoue, soient arabes, et que les deux dernières, c'est-à-dire tout ce qui a rapport à la conquête des Almohades ou Almorravides, soient maures; cependant, comme les Arabes arrivèrent en Espagne par la Mauritanie depuis peu soumise à leurs armes, et dont les peuples s'enrôlèrent sous leurs étendards, comme ce fut en Afrique et particulièrement en Mauritanie que les conquérants de l'Espagne alimentèrent leur population et recrutèrent leur armée, comme enfin les souverains de Maroc dans des temps postérieurs le furent aussi de l'Espagne pendant un siècle et demi, il en résulte que le nom de Maures a prévalu sur celui d'Arabes pour désigner les musulmans espagnols. (Voy. ci-après **MAURITANIE.**)

PREMIÈRE ÉPOQUE.

Emirs ou gouverneurs d'Espagne, au nom des kalifes d'Orient.

L'outrage prétendu fait à la fille du comte Julien, par Rodrigue, dernier roi des Wisigoths; les intrigues des fils de Witiza et de leur oncle Oppas, évêque de Séville, pour recouvrer le trône que Rodrigue avait usurpé sur leur père, ne furent que le prétexte et l'occasion de la conquête de l'Espagne par les Arabes. Moussa ou Mouça ben-Noseir, gouverneur de l'Afrique, au nom du kalife Walid Ier, après avoir enlevé aux Wisigoths les îles Baléares, 89 de l'hégire, 708 de J.-C., leurs possessions en Mauritanie, Arzèle, Tétuan, Tanger, etc., fut engagé par quelques chrétiens, mécontents de Rodrigue, à franchir le détroit qui le séparait de l'Espagne et à porter ses armes dans cette contrée. Il se procura tous les renseignements nécessaires sur la situation physique, topographique et politique de l'Espagne, et envoya Tarik ben Zeïad, l'un de ses meilleurs généraux, pour s'assurer de la véracité de tous les rapports qui lui avaient été faits. Ce général, à la tête de 500 cavaliers, passa de Tanger à Ceuta, parcourut, sans éprouver la moindre résistance, les côtes de l'Andalousie, où il enleva des troupeaux, des prisonniers, et il repassa en Afrique au mois de ramadhan 91 (juillet 710). Encouragé par ce succès, Moussa renvoya Tarik avec des forces plus considérables; celui-ci traversa le détroit, et descendit à Al-Djé-Jirah-al-Kuadra ou l'île Verte (Algéziras), 5 rejeb 92 (28 avril 711). Il prit, après trois jours de combat, le mont Calpe, depuis montagne de Tarik, en arabe Djébal-Tarik, aujourd'hui Gibraltar, livra, sur les bords du Léthé, la première bataille qui décida du sort de l'Espagne, le 26 ramadhan 92 (17 juillet 711), la gagna définitivement le 5 chawal (26 juillet), après un combat de 9 jours, et envoya, dit-on, la tête de Rodrigue à Moussa. Il s'était emparé de Cordoue, de Tolède, Guadalaxara, Médina-al-Meïda et Almaya, lorsque Moussa vint en Espagne recueillir le fruit de tous ces triomphes, 92 de l'hégire (711). Moussa, à la tête de 10,000 hommes d'infanterie et 8,000 de cavalerie, aborda en Andalousie, mois de redjeb 93 (avril 712), s'empara de Séville après un mois de siége, de Médina-Sidonia, de Carmone et de toutes les autres villes de l'Andalousie occidentale. Il traversa le Guadalquivir, entra dans la Lusitanie, soumit Niébla, Ossomoba, Béja, entra dans Mérida, capitale de cette partie de la péninsule, le 1er chawal 93 (11 juillet 712), et se fit livrer des otages, parmi lesquels se trouvait la veuve du dernier roi des Wisigoths. — Abdel-Aziz, fils de Moussa, fit, avec Théodomir, roi de la Sierra-Moréna, un traité honorable et avantageux pour ce dernier, le 4 rejeb 94 (5 avril 713); entra dans Orihuéla, traversa les montagnes de Ségura, et pénétra dans Baeça, Jaën, Elbira, Grenade, Antiquerra, Malaga et les autres places maritimes. Moussa marcha vers l'Espagne orientale; soumit tout le pays jusqu'à Salamanque et Astorga; prit Saragosse, Huesca, Taracona, Calahora, Lérida, Tarragone, Barcelonne, Gironne, Empuréa, etc.; franchit les Pyrénées, et pénétra jusqu'à Narbonne. Tarik s'empara de Tortose, Morvédro, Valence, Schatila, etc. A la mort de Walid, 15 djoumady 2 96 (25 février 715), Soliman, son successeur, fit incarcérer Moussa, et le condamna à être exposé au soleil, battu de verges, et à payer une amende de 100 ou 200,000 mithcals (1 ou 2,000,000 de fr.). Moussa avait régné 2 ans, et mourut, 97 (715 de J.-C.). Tarik, son lieutenant, 1er conquérant de l'Espagne, s'éteignit, dans l'obscurité. — Abdel-Aziz, 3e émir, pénétra jusqu'aux extrémités de la Lusitanie et aux côtes de l'Océan, pendant que ses généraux prenaient Pampelune, et subjuguaient toutes les provinces du Nord, 95 de l'hégire, 714 de J.-C. Il fixa sa résidence à Séville, y attira de l'Afrique un grand nombre d'Arabes et de Maures, et se rendit odieux au kalife Soliman, qui le fit assassiner pour avoir épousé Ayela ou Egilane, veuve de Rodrigue, 96 de l'hégire, 715 de J.-C. — A sa mort, Ayoub ben Habid al-Lakhmi fut élu gouverneur de l'Espagne par les généraux et les principaux musulmans, 96 de l'hégire, 715 de J.-C. Ayoub, cousin germain d'Abdel-Aziz, et fils d'une sœur de Moussa, transféra le siége du gouvernement de Séville à Cordoue, fit relever plusieurs villes et places fortes ruinées, entre autres celle qui porte son nom, Calatayud, par corruption de Calat-Ayoub, et gouvernait l'Espagne depuis 2 ans déjà, lorsque son élection fut annulée par Yezis ben Abou-Moslema, wali d'Afrique, qui le remplaça par Al Haour ben Abdoul-Rahman, Al-Kaisi ou Al-Thakfi, 717 de J.-C. Ce nouveau gouverneur fit une invasion dans le midi de la France, avec une armée nombreuse, s'empara du Roussillon et d'une partie du Languedoc, depuis Narbonne jusqu'à Nîmes, et enleva un grand nombre de captifs, femmes et enfants, 718; repassa les Pyrénées et retourna en Espagne, qu'il quitta par ordre du kalife Omar II, après un règne d'un an et sept mois, 718. — Al-Samah ben Melik al-Khaulani, son successeur, était un des principaux généraux arabes de la Péninsule; ébloui par l'espoir de s'emparer de la France, cet émir traversa les Pyrénées, subjugua tous les pays depuis Carcassonne jusqu'à Toulouse, devant laquelle il mit le siége, livra bataille à Eudes, duc d'Aquitaine, qui était venu pour défendre cette ville, fut défait, et périt avec la plus grande partie de son armée, 9 dzoulkadal 102 (11 mai 721), après un règne de 2 ans. — Abdoul-Rahman ben Abdallah al-Gafaki le remplaça; l'élection de ce dernier, un instant disputée par Anibiza ben Chahin, fut approuvée par le wali d'Afrique, 102 de l'hégire, 712 de J.-C., qui ne tarda pas à la révoquer à cause des plaintes continuelles de quelques généraux, jaloux de la réputation et de la popularité d'Abdoul-Rahman. On lui donna pour successeur Anbiza ben-Chahin ou Ben Sobim al-Kalbi; celui-ci, lors de la révolte de Taragone, fit abattre les murs de cette ville, châtia les révoltés, et doubla la contribution des habitants. Il confisqua les biens des juifs qui s'étaient soulevés, traversa les Pyrénées, prit Carcassonne, s'empara de toutes les places jusqu'à Nîmes et au delà du Rhône, et mourut dans un combat qu'il livra au duc d'Aquitaine sur la fin de l'an 106, avril ou mai 725, après avoir régné 4 ans. A sa mort, Hodeira ben Abdallah al-Fehri gouverna l'Espagne pendant 5 mois, jusqu'à l'arrivée du nouvel émir envoyé par le wali, au commencement de l'année suivante. Cet émir fut Yahia ben Salema; il se rendit

odieux aux musulmans et aux chrétiens, par son excessive sévérité, 107 ou 725 de J.-C., et, sur les plaintes des premiers, fut déposé par le wali d'Afrique, avant la fin de l'année 108, 727 de J.-C. Othman ben Abou Neza al-Chemi ou Al-Djohani, nommé pour le remplacer, commandait alors sur la frontière de France; desservi par ceux mêmes qui avaient le plus contribué à son élévation, il fut révoqué après avoir gouverné pendant 18 mois, 728 de J.-C. Il eut pour successeur Hodaifa ben al-Haous al-Kaisi, reconnu tout à fait incapable de gouverner, 110 de l'hégire, an 728 de J.-C. Celui-ci fut remplacé par Othman ben Abou Neza al-Chemi, gouverneur par intérim, jusqu'à l'arrivée de Al Haitan ben Obeid al-Kenani; cet émir se montra cruel et avare. Il nomma Othman commandant des troupes sur les frontières de France, et resta dans l'Andalousie; le kalife le fit déposer, promener ignominieusement sur un âne dans les rues de Cordoue, nu, rasé, les mains attachées derrière le dos, fustiger par la main du bourreau, et l'envoya chargé de fers en Afrique, 729. — Mohammed ben Abdallah, envoyé du kalife, gouverna pendant 6 mois, nomma Abdoul-Rahman al-Galafi émir d'Espagne, et repartit pour la Syrie, 111 de l'hégire, 730 de J.-C. Abdoul-Rahman augmenta les forces de son armée par des recrues et des volontaires qu'il tirait d'Égypte et d'Afrique, et qu'il dirigeait vers les Pyrénées, dans l'intention d'entreprendre une grande expédition contre la France. Il entra dans ce dernier pays au commencement de l'hégire 114, printemps 732, traversa la Garonne, pilla et ravagea tout le pays jusqu'à Bordeaux, dont il s'empara, mit en déroute les troupes que le duc d'Aquitaine avait rassemblées sur les bords de la Dordogne, s'empara du Périgord, de la Saintonge, de l'Angoumois, du Poitou, et il assiégea Tours, et s'en empara. Mais ce fut son dernier triomphe; attaqué sur les bords de la Loire par Charles Martel et le duc d'Aquitaine, il mourut couvert de blessures, et son armée fut complétement défaite, 7 octobre 732. — Abdoul-Melek ben Cothan al-Fehri, son successeur, se rendit sur la frontière de France, 117 de l'hégire (735), obtint d'abord quelques succès; mais un échec qu'il éprouva dans les Pyrénées en retournant en Espagne, le fit remplacer après un règne de 3 ans 2 mois. Après lui, Okbah ben al-Medjadj al-Selouli ou Al-Salvi destitua, en arrivant en Espagne, les alcaïds et les commandants coupables d'exactions et de cruautés, protégea les opprimés, et obligea les concussionnaires à restituer au fisc le fruit de leurs rapines, hégire 117 (735). Il établit des kadhis, institua des écoles, fonda des mosquées, établit des impôts uniformes et égaux sur toute l'Espagne, et nomma Abdoul-Melek commandant de la cavalerie sur la frontière des Pyrénées. Cet émir profita de la mort du duc d'Aquitaine et de l'éloignement de Charles Martel, qui faisait la guerre aux Saxons, pour essayer de recouvrer dans la Gaule narbonnaise les places que les musulmans avaient perdues; il envoya des troupes qui traversèrent le Rhône, s'emparèrent d'Avignon, pénétrèrent en Provence, en Dauphiné, et jusque dans le Lyonnais; mais Charles Martel les chassa bientôt des provinces qu'ils avaient envahies, et les battit sous les murs de Narbonne, 737. A la nouvelle de la révolte des Berbers, Okbah s'embarqua pour Tanger, 120 de l'hégire (738), et pendant qu'il soumettait les rebelles en Afrique, Abdoul-Melek, son lieutenant, marcha contre les chrétiens révoltés dans les montagnes du nord de l'Espagne, et les battit complétement, 740 de J.-C.; Okbah, de retour en Espagne, 740, mourut la même année à Cordoue. Il eut pour successeur Abdoul Melek ben Cothan al-Fehri, émir pour la seconde fois, 122 de l'hégire (740); les débris de l'armée musulmane, détruite par les Berbers révoltés, débarquèrent en Espagne, au milieu de l'an 123 (741), malgré la défense que leur en fit Abdoul-Melek. Ils se révoltèrent, prirent les armes, assiégèrent Tolède et Cordoue. Leurs troupes, battues et dispersées par Abdoul-Rahman, fils d'Okbah, se réunirent à celles qui étaient venues d'Afrique, et, sous la conduite de Bafedj et Thaalba, battirent, en Andalousie, Abdoul Rahman ben Okbah, livrèrent bataille à Abdoul-Melek, près de Mertrisa, sur les bords du Guadiana, et battirent les Andalousiens. Les habitants de Cordoue, furieux de cette défaite, se saisirent d'Abdoul-Melek, l'attachèrent à un gibet, à l'entrée du pont, le frappèrent de roseaux, et lui tranchèrent la tête, qu'ils suspendirent à la porte du pont, entre un porc et un chien, 123 de l'hégire (741). Baledj ben Bascher al-Caisi fut alors proclamé émir d'Espagne par les Cordouans et l'armée, 741. Omeijah, fils d'Abdoul-Melek, et Abdoul Rahman ben Okbah, ayant juré de venger la mort d'Abdoul-Melek, réunirent les troupes dispersées dans l'Andalousie, et attaquèrent, dans les plaines de Calat-Rahbah (Calatrava), Baledj, qui fut tué dans un combat corps à corps contre le fils d'Okbah. Ce triomphe valut à ce dernier le titre d'al-mansour (le victorieux). Au printemps de l'an 124 de l'hégire (742), Thabha ben Salema al-Ameli se fit proclamer émir, 742. Il tailla en pièces l'armée d'Omeijah, fils d'Abdoul-Melek, son rival; marcha sur Cordoue, et commit toutes sortes de cruautés et de ravages dans les pays qui ne voulurent pas se soumettre et lui fournir des provisions. Pendant ce temps, Hantala nomma un autre émir, et envoya en Espagne Aboul Khatar Haçan, à la tête de 15,000 hommes, pour remplacer Thaalla. Aboul-Khater assura la tranquillité intérieure, fit aux troupes une nouvelle répartition des terres et des garnisons, plaça les Égyptiens et les Arabes à Lisbonne, à Ostonoba et à Béjà, dans la Lusitanie; les Damasconiens à Elbera, les Hémesséniens à Séville et à Niebla, les Palestiniens à Sidonia et à Algéziras, ceux de Kennesrin à Jaën, etc., et les musulmans des 2 Iraks et de l'Afrique dans les provinces les plus éloignées. Cette mesure fit naître des mécontents. Samaïl ben Hathem se fit un parti puissant, et parcourut toute l'Espagne à main armée, prit dans une embuscade Aboul, qui se rendait à Cordoue, et le renferma dans une tour, 127 de l'hégire (745). Thouaba ben Salema al-Hezami ou al-Djézami fut proclamé émir par les troupes, 745; fut battu par Omeijah, fils d'Abdel-Melek, et Abdel-Rahman, fils d'Okbah, armé pour la délivrance d'Aboul. Il céda le gouvernement de Saragosse à Samaïl, et mourut à la fin de l'année 128 de l'hégire (septembre 746), laissant l'Espagne déchirée par les factions. — A sa mort, Yousouf ben Abdoul-Rahman al-Fehri fut proclamé émir, dans une assemblée générale, 129 de l'hégire (746 ou 47). Cet émir donna à Samaïl le gouvernement de Tolède, et à son fils celui de Saragosse, supprima la charge d'amiral, et dédommagea Amar par le gouvernement de Séville. Il parcourut l'Espagne, répara les désordres des guerres civiles, ordonna un démembrement de l'Espagne, et la divisa en 5 provinces, au lieu de 6 qu'elle contenait au temps des Goths. La 1re était l'Andalousie, capitale Cordoue; la 2e, la 3e et la 4e portaient les noms de Tolède, de Mérida et de Saragosse, leurs métropoles, et embrassaient tout le reste de l'Espagne et du Portugal, à l'exception cependant du royaume des Asturies; et enfin la 5e comprenait tout le pays que les musulmans possédaient alors au delà des Pyrénées, c'est-à-dire le Roussillon et une partie du bas Languedoc, jusqu'au Gard; les principales villes étaient : Narbonne, Elne, Collioure, Nîmes, Car

cassonne, Béziers, Agde, Maguelone et Lodève. Le kalife Merwan II confirma Yousouf dans le gouvernement de l'Espagne, et son père, Abdoul Rahman ben Habib, dans celui de l'Afrique, 131 de l'hégire (749). Ce fut le dernier acte de souveraineté exercé par ce prince en Occident; il perdit le trône et la vie, 750, et fut en Orient le dernier kalife de la race des Omeyades, auxquels succédèrent les Abbassides. L'Espagne ne tarda pas à se ressentir de cette révolution. Amer ben Amrou, n'ayant pu obtenir le gouvernement de Tolède ou celui de Saragosse, cabala sourdement contre Yousouf, marcha contre Saragosse, battit Samaïl, l'obligea de se renfermer dans la place, et y fut reçu en vainqueur, 136 de l'hégire (753-754). Les provinces du nord et de l'est se déclarèrent pour Amer, et celles du midi, depuis Tolède, pour Yousouf. Les pays voisins de la source du Tage furent le principal théâtre de cette nouvelle guerre civile qui dura le reste de l'année et la totalité de la suivante. Enfin Yousouf ayant vaincu, près de Calat-Ayoub, le fils d'Amer, le poursuivit jusqu'à Saragosse, et fut introduit dans cette place, à la fin de dzoulhadjah 187 (juin 755). Il était campé à Guadarama, lorsque Samaïl l'informa qu'une révolution se préparait en Andalousie et lui annonça le débarquement du souverain que les révoltés avaient choisi. Dans sa fureur, il fit mettre en pièces ses trois prisonniers, 138 de l'hégire (755 de J.-C.). Il envoya des ordres pour rassembler immédiatement des troupes de tous côtés, mais ces ordres arrivèrent trop tard. Addoul Rahman ben Moarviah, prince omeyade, choisi pour souverain par les révoltés, était arrivé, le 10 raby 1er 138 (25 août 755), à Hîsa-al-Munecâb (aujourd'hui Almûnecar), où il était attendu par les principaux cheiks de l'Andalousie, qui lui jurèrent obéissance, en présence d'une foule de peuple et de soldats, qui le proclamèrent roi d'Espagne. C'est ainsi que finit, dans la Péninsule, le gouvernement des émirs ou walis (vice-rois), après avoir duré près de 46 années lunaires ou 44 ans et 7 mois grégoriens. Yousouf, qui fut le dernier de ces émirs, avait gouverné 9 ans et 8 mois; il ne mourut que plus tard.

Chronologie historique des émirs d'Espagne.

Tarik ben Zeiad al-Sadfi, hég. 92 (711). — Mousa ben Nozeir al-Bakri, hég. 93 (712). — Abdoul Aziz ben Mousa, hég. 95 (714). — Ayoub ben Habib al-Lakhmi, hég. 96 (716). — Al-Haour ben Abdoul Rahman al-Kaisi ou Al-Thakfi, hég. 98 (717): — Al-Samah ben Melik al-Khaulani, hég. 100 (718). — Abdoul Rahaman ben Adallah-al-Gafaki, hég. 102 (721). — Anbiza ben Chahin ou Ben Sohim al-Kalbi, hég. 102 (721): — Hodeira ben Abdallah al-Fehri, hég. 106 (725). — Yahia ben Salema, hég. 107 (725). — Othman ben Abou-Neza al-Chemi ou Al-Djonani, hég. 108 (727). — Hodaifa ben al-Haous al-Kaisi, hég. 110 (728): — Othman ben Abou-Neza al-Cheni ou Al-Djohani, pour la 2e fois, hég. 110 (728): — Al-Haitan ben Obeid al-Kenani, hég. 111 (729): — Mohammed ben Abdallah, hég. 111 (729). — Abdoul-Rahman ben Abdallah al-Gafaki ou Al-Kaisi, pour la 2e fois, hég. 111 (730). — Abdoul-Melek ben-Cothan al-Fehri, hég. 114 (732). — Okbah ben al-Hedjadj al-Selouli ou Al-Salvi, hég. 117 (735). — Abdoul Melek ben Cothan al-Fehri, pour la 2e fois, hég. 122 (740). — Baledj ben Bascher al-Caisi, hég. 123 (741). — Thalaba ben Salema al-Ameli, hég. 124 (742). — Aboul-Khatar Haçan ou Hosam ben Dherar al-Kalbi, hég. 124 (742). — Thouaba ben Salema al-Hezami ou al-Djezami, hég. 128 (745). — Yousouf ben Abdoul-Rahman al-Fehri, hég. 129 (746-747 de J.-C.).

DEUXIÈME ÉPOQUE.

Kalifes de Cordoue.

Depuis l'an 711, époque de la conquête de l'Espagne par Tarik, les provinces espagnoles soumises au joug musulman avaient été gouvernées successivement par 20 émirs, qui tous y avaient exercé leur autorité au nom des kalifes d'Orient. L'usurpation d'Aboul Abbas-Azefah, 753, donna le signal de l'insurrection. Attachés à la dynastie déchue, et par elle comblés d'honneurs et de richesses, les Maures d'Espagne, ayant appris que le prince Abdoul-Rahman, fils du kalife Hirem, de la race des Omegas, avait échappé à l'usurpateur et vivait en Afrique, parmi les tribus fidèles des Bérébères, résolurent d'envoyer une députation à ce prince pour lui offrir la soumission des villes de l'Andalousie, et pour le prier de se mettre à la tête des musulmans d'Espagne. Abdoul-Rahman accepta l'offre des cheiks andalous, s'embarqua pour l'Espagne, et prit terre sur la plage d'Almunecar, 755 (138 de l'hégire). Il marcha sur Cordoue, battit le fils de Yousouf à la bataille de Merdj-Bahita. L'année suivante, il tailla en pièces l'armée de Yousouf lui-même à la bataille de Moûsâra, 15 mai 756, et le contraignit à reconnaître son autorité comme successeur des kalifes. Le traité de paix fut signé le 2e jour de la 2e lune de rabia 2 de l'année 139 de l'hégire (756). Le règne d'Abdoul-Rhaman fut une œuvre de lutte et de travail. Il établit le siége du gouvernement à Cordoue, contraignit Yousouf, qui s'était révolté, à mettre bas les armes une seconde fois, 758; lui reprit Tolède, dont il s'était emparé, et contraignit le roi d'Oviédo, Froïla, à signer un traité par lequel il se reconnaissait tributaire des kalifes, 759. La perte de Narbonne, en 760, fut le seul revers qu'il essuya pendant tout le cours de son règne. En 761, l'émir de Caïrvan, Aly ben Mougheïth, vint en Espagne, attiré par les mécontents, et se mit à leur tête; mais il fut défait et tué, en 763, dans une dernière bataille, où les rebelles avaient rassemblé toutes leurs forces. Il fit rentrer dans le devoir Jaën, soulevé par les intrigues des enfants de Yousouf, 766, et eut à combattre, 3 ans plus tard, 769, la guerre civile, allumée dans les montagnes des Alpuxarras. Cette guerre avait pris un caractère de gravité qui avait manqué jusqu'alors à toutes les tentatives des ennemis d'Abdoul-Rahman. En 783, la rébellion embrasa toute l'Andalousie. Mais bientôt Abdoul-Rhaman réunit ses troupes, marcha contre les rebelles, et, de victoire en victoire, il pacifia tous les pays qu'il traversait. De retour à Cordoue, 786, il fit reconnaître pour son successeur dans l'empire Hescham, son fils; au préjudice de Suleïman et d'Abdalah, ses aînés. Abdoul-Rhaman mourut en 787. Le règne de son successeur commença par la révolte de ses frères, qui entraînèrent le gouverneur de Tortose, 788. Hescham les réduisit, 791. La même année, ses troupes s'emparèrent de Gironne sur les chrétiens. En 795, Hescham proclama son fils al-Hakem héritier, et mourut en 796. — Suleïman et Abdallah, frères d'Hescham, réunissant les débris de leur faction, prirent de nouveau les armes, et soulevèrent leurs provinces. De leur côté, les chrétiens, faibles et relégués jusqu'alors dans les montagnes, profitèrent de ces dissensions pour étendre leurs conquêtes. Alphonse, roi de Léon, reprit Lérida, Gironne, Barcelonne; et le seul avantage remporté par Al-Hakem, dans les 3 premières années de son règne, fut la défaite de ses oncles Suleïman et Abdallah, et la reddition de Tolède, 799. Toutefois, malgré cette défaite, Suleïman et Abdallah tinrent encore la campagne jusqu'à la mort de Suleïman, 801, circonstance qui amena la

soumission d'Abdallah. En 802, Al-Hakem marcha en personne contre le wali ou gouverneur de Tortose, qu'il fit périr en 805. Le gouverneur de Tolède tomba sur les habitants insurgés, et en massacra 400. En 806, une conspiration ayant été découverte à Cordoue, 500 conjurés furent égorgés sans pitié. Cette politique prompte et sanguinaire réprima l'audace des factieux. Al-Hakem en profita pour s'assurer de l'armée, et l'attacher à son fils Abdoul-Rahman. Il le nomma général de ses troupes, 811. Quatre ans après, 815, quand il fut déclaré wali-al-hadi ou héritier du trône, le jeune prince s'était emparé de Gironne, il avait pénétré dans les Asturies, battu l'armée du roi de Léon, conquit Zamora, repris par escalade Tortose, et jeté la terreur parmi les chrétiens. Al-Hakem mourut en 821. Son fils et son successeur Abdoul-Rahman II eut à soutenir l'épreuve des armes. Abdallah revint d'Afrique pour essayer encore une fois de disputer la couronne; mais il fut vaincu, et se retira précipitamment à Valence. L'année suivante, 822, le nouveau roi assiégea et prit Barcelone. Il publia, l'an 822, une loi qui établit le droit des enfants à la succession de leurs pères, et le droit des pères de disposer du tiers de leurs biens. Il reçut une ambassade de l'empereur de Constantinople, Michel le Bègue, 823. La même année, Abdoul-Rahman assiégea Mérida. De là il marcha sur Tolède, qui venait de se révolter; mais le siége dura plusieurs années, et la ville ne capitula qu'en 838. Abdoul-Rahman embarqua ses troupes, et les envoya à Marseille, dont elles pillèrent les faubourgs, 840. Il reçut une seconde ambassade de Constantinople, 841, et mourut en 852. Mohammed I^er^, son fils, lui succéda. Sous ce règne, les chrétiens gagnèrent tous les jours du terrain. Les séditieux profitèrent des embarras du gouvernement pour se déclarer contre lui. La sécheresse de 846 avait épuisé les ressources du trésor royal; les ravages que les Danois faisaient sur les côtes, depuis 844, ajoutaient au mécontentement et au désespoir du peuple. Tolède et Saragosse refusèrent l'obéissance au kalife, 853, et ne capitulèrent qu'en 859. Les Danois ou Normands parurent en 860, et pillèrent Algéziras. De son côté, don Ordogne, roi de Léon, s'avança à la tête de son armée jusqu'à Salamanque; tout menaçait l'empire de Cordoue d'une ruine inévitable, quand tout à coup le prince Al-Moundhir, fils du roi, arriva à l'armée, 861. Il repoussa les Asturiens et les Navarrais; et Mohammed, avec ses troupes d'élite, battit les Galliciens et les poursuivit jusqu'à Compostelle. Dans le même temps arriva la révolte d'Omar ben Hafsoûn. En 866 Hafsoûn surprit un corps de troupes que Mohammed avait envoyé à sa poursuite, et en massacra tous les soldats. Il fut à son tour battu par Al-Moundhir, et contraint à chercher un refuge dans les montagnes. Les chrétiens poursuivirent leurs conquêtes. Alphonse III, roi de Léon, entra à Salamanque et assiégea Soria. Les Navarrais, conduits par Sanche, leur comte, battirent les musulmans. En 873, bataille de Sabagun : les Maures et les chrétiens s'attribuèrent la victoire, et ni les uns ni les autres n'en surent tirer parti. En 879, Al-Moundhir mit le siége devant Zamora; mais il fut obligé de le lever à l'approche du roi de Léon. L'année suivante, 880, des tremblements de terre renversèrent plusieurs villes d'Espagne; et deux ans plus tard, 882, Hafsoûn, que le roi poursuivait, comme coupable de trahison, passa dans les rangs des Navarrais, et, tout en demeurant fidèle à sa croyance, devint le fléau de son pays. Déjà Abdoul-Rhaman II avait fait alliance avec les Galliciens dans leurs troubles de 850. Cet exemple de mauvaise politique porta ses fruits. Quoique le roi de Cordoue n'eût voulu qu'augmenter les difficultés où se trouvait leur ennemi commun, l'alliance d'Abdoul-Rahman II détruisit l'horreur que ces rapports, jusqu'alors réputés impies, avaient toujours inspirée aux musulmans. L'amitié des Navarrais ne sauva pas cependant le rebelle Hafsoûn. Al-Moundhir attaqua l'armée des alliés : la bataille fut sanglante : Hafsoûn, blessé à mort, tomba de son cheval; le roi de Navarre, don Garcia, fut tué; son armée prit la fuite vers les montagnes. Al-Moundhir victorieux se rendit à Cordoue, et, dans le commencement de 883, Mohammed le proclama son héritier. Lorsqu'il monta sur le trône, 886, Kaleb, fils d'Omar ben Hafsoûn, s'était emparé de Tolède et continuait la guerre contre le roi, avec les débris réunis des factions qui avaient été vaincues dans toutes les autres parties du royaume. Le kalife Al-Moundhir joignit les rebelles, commandés par Kaleb lui-même, dans les plaines d'Hueta, remporta une victoire décisive et périt victime de sa bravoure, 888. Son frère Abdallah fut proclamé souverain à Cordoue. Le nouveau kalife partit de Cordoue pour prendre le commandement des troupes, et déjà ses premières marches avaient intimidé les factieux, lorsque Mohammed, son fils, se révolta contre lui. Abdallah revint sur ses pas, et attaqua Séville où Mohammed s'était fortifié. La ville se rendit, et le prince rebelle fut pris et jeté dans une tour. Jaën eut le même sort que Séville. Les troubles de l'Andalousie furent apaisés; Mohammed mourut dans sa prison; et la partie méridionale d'Espagne n'offrit plus d'inquiétude au kalife. Toutefois l'insurrection des provinces du nord-est acquérait chaque jour un caractère plus menaçant; voulant sanctifier sa résistance et gagner à sa cause la sympathie nationale, Calib rassembla tous ses partisans à Tolède, laissa dans cette ville une faible garnison, et porta la guerre dans les Etats du roi de Léon. Mais Alphonse repoussa les Maures, et obtint une victoire décisive, près de Zamora. Les débris de l'armée musulmane se réfugièrent à Tolède, et Kaleb vit aussitôt devant ses murs les troupes d'Abdallah. En 911 Abdallah désigna pour lui succéder Abdoul-Rahman, son petit-fils, qui monta sur le trône après la mort d'Abdallah, 912, et fut proclamé émir Al-Moumenin ou prince des fidèles. Ce prince signala le commencement de son règne par la défaite de Kaleb, qui se sauva presque seul dans les montagnes, 913. Deux ans plus tard, il pacifia les Alpuxarras où cette fois s'était montré l'esprit de trouble qui tourmentait l'Espagne à chaque changement de souverain. Kaleb mourut en 918. La même année, de nouveaux troubles éclatèrent dans les Alpuxarras. Abdoul-Rahman défit les montagnards et réduisit les Alpuxarras à lui demander grâce. Fort de cette victoire, il marcha contre Tolède, défendue par les fils de Kaleb, et, après un siége de 4 ans, il se rendit maître de cette ville, 927. En 927, Alphonse IV, roi de Léon, avait abdiqué la couronne en faveur de son frère qui fut proclamé sous le nom de Ramire II. Mais Alphonse se repentit bientôt de son abdication, et la même année il voulut reprendre le gouvernement de ses Etats. Son frère leva une armée pour défendre ses droits, marcha contre Alphonse, battit ses partisans, et renferma le roi vaincu dans une forteresse où il le garda jusqu'à sa mort. Ramire victorieux sentit la nécessité de consolider sa puissance en la rendant populaire. Il dirigea les troupes qu'il avait levées contre son frère vers les provinces occupées par les Maures; courut leur frontière et ravagea leurs champs. Il s'avança même jusqu'à Talavéra qu'il ruina. Le kalife envoya contre Ramire le prince Al-Modhaffer, qui remporta sur les chrétiens une grande victoire, 930. En 931, Abdoul-Rahman occupa Tanger et Ceuta, et fut proclamé souverain de Fez. Ramire envahit alors la Lusitanie;

mais son expédition de 932 ne fut pas plus heureuse que celle de 929. Al-Modhaffer le repoussa encore cette fois. Heureux, fort et riche, Abdoul-Rhaman se voua tout entier à l'embellissement de Cordoue. En 936, il ordonna la construction de la ville de Médina-Al-Zhara. Au commencement de son règne, il avait pris le titre d'émir Al-Moumenin, il porta ensuite celui d'iman. Ses troupes, qui n'étaient jamais oisives, le voyaient souvent à leur tête. En 938, il entra dans le royaume de Léon, et assiégea Zamora que Ramire essaya en vain de secourir. Cette place se défendit encore après la bataille meurtrière qui força les Léonnais à se retirer : elle fut prise d'assaut, et les habitants firent dans les rues la résistance la plus héroïque. Ramire reprit cette ville, par surprise, 2 ans plus tard ; mais les Maures la lui arrachèrent, après avoir gagné la bataille de Saint Etienne de Gormaz, 940. Pendant la trêve de 941, le kalife se rendit maître de Lérida, dernier asile des enfants de Kaleb. En 944, Abdoul-Rhaman eut la douleur d'apprendre que son fils Abdallah conspirait contre lui. Le prince fut arrêté et conduit dans une tour où il périt étouffé par quelques esclaves. Le kalife reçut la même année de l'empereur de Constantinople une ambassade solennelle. En 959 éclata la révolution d'Afrique qui enleva au kalife les Etats de Magreb, moins les places et forteresses de la côte. Le comte de Castille s'était révolté contre le roi de Léon, son souverain ; celui-ci répudia sa femme, fille du comte rebelle. A la mort d'Ordogne III, les Léonnais proclamèrent Sanche le Gros, et le comte de Castille se déclara pour un fils d'Alphonse IV, en lui promettant la couronne s'il épousait la femme répudiée d'Ordogne III. Abdoul-Rahman profita de ces dissensions pour envoyer une armée en Afrique et faire rentrer dans le devoir les provinces qui s'étaient soustraites à son obéissance. Ce prince ne survécut pas longtemps à ce nouveau triomphe ; il mourut le 3 ramadhan 350 de l'hég., 15 ou 16 octobre 961. Al-Hakem II, son fils et son successeur, recueillit le fruit des travaux de son père, et obtint le premier de ses sujets une soumission complète. Il fut proclamé en 961. Les historiens lui ont consacré très-peu de pages, bien qu'il ait gouverné longtemps et avec la plus grande sagesse. Il fut surnommé par ses contemporains le Grand, et suivit les traces de son père ; mais plus riche ou plus généreux que lui, il prodigua ses trésors aux sciences et aux arts, en faveur parmi les musulmans. C'est sous le règne d'Al-Hakem II, que l'amour, dont Abdoul-Rahman Ier avait fait un culte, devint l'âme d'une morale généreuse, qui forma l'esprit chevaleresque, et commença la régénération de l'Europe. Pendant les 16 ans de son gouvernement, ce prince n'eut que deux guerres à soutenir, celle qu'il déclara à Sanche le Gros, terminée par la trêve de 965, et celle qui s'alluma en Afrique, à cause de l'insurrection des États de Magreb, 967. Al-Hakem II mourut en 976 ; son successeur Heschem, jeune prince d'un caractère aimable, d'un esprit droit, et qui jouissait de l'affection de ses sujets, aurait plongé le pays dans un abîme de troubles et de malheurs par sa faiblesse, sans l'appui de Mohammed ben Abdallah ben Abou Amer al-Moaferi, que ses nombreuses victoires firent surnommer Al-Manzour. Ce ministre déclara la guerre à l'Espagne, 983. Il prit et saccagea la ville de Léon, 984 ; il entra dans Barcelonne, 985 ; soumit Fez, fit périr Alkasan, le dernier des Edris qui s'était révolté, et pacifia tout le Magreb. En 986, Al-Manzour parcourut la Galice, leva des impôts et pénétra jusqu'à Compostelle. Les troubles d'Afrique de 991 l'arrêtèrent dans ses progrès contre les chrétiens ; 3 ans après, 994, il reparut dans la Galice, s'empara de Saint-Jacques, et envoya les cloches de cette cathédrale à Cordoue, où elles furent déposées dans la grande mosquée. Les Castillans marchèrent à sa rencontre, 995, et lui présentèrent la bataille dans les plaines d'Osma ; la victoire demeura longtemps indécise ; mais le comte de Castille don Garcia Ier étant tombé mortellement blessé, les chrétiens furent contraints de se retirer. La mort de Zeiri, chef des insurgés d'Afrique, arrivée l'an 1000, permit à Al-Manzour de suivre l'exécution de ses projets. A cette époque, les forces de Léon, de Navarre et de Castille réunies, formaient à la vérité une armée puissante, mais c'était la seule qu'il fallait vaincre pour se rendre maître de toutes les villes de l'Espagne chrétienne. Al-Manzour ordonna des préparatifs, reçut des troupes d'Afrique, rassembla l'élite de ses soldats, et marcha lui même à la tête de l'armée, jusqu'au camp des Espagnols, qu'il rencontra près de Médina-Céli. Le carnage fut horrible ; l'étoile d'Al-Manzour pâlit, et la victoire l'abandonna. Il mourut de douleur, 1002. Adoul-Melek, son fils, nommé pour le remplacer, réunit la même année un corps de troupes, et pénétra jusqu'à Léon ; il prit cette ville, la saccagea et en fit raser les murailles. De là il s'avança vers le Portugal, que ses troupes dévastèrent, 1003. Il ruina Salamanque et détruisit Avila, 1007 ; mais l'année suivante, 1008, il mourut, et sa mort, que l'on attribua au poison, priva le roi de son meilleur ami, et le pays, de son plus brave défenseur. La même année, Mohammed, cousin du kalife, se révolta contre ce prince ; il fit publier qu'Heschem était mort, l'enferma dans une tour et s'empara de la couronne. Mais il fut chassé du trône par Suleïman, chef des tribus africaines, qui se révolta contre lui, et le força de se réfugier dans Tolède. Suleïman fit son entrée à Cordoue, 1009 de l'ère chrétienne, et gouverna en véritable roi, quoique sans en prendre le titre. Six mois plus tard, après avoir conclu un traité d'alliance avec Raymond, comte de Barcelonne, Mohammed marcha sur Cordoue, que son rival lui abandonna. Sa tyrannie le rendit si odieux, que son triomphe ne dura pas longtemps ; son favori ouvrit lui-même la tour où Heschem vivait déjà oublié, lui remit le sceptre entre les mains, 1010, et Mohammed, condamné comme traître, eut la tête tranchée ; cependant toutes les choses semblaient avoir repris leur marche ordinaire, lorsque Suleïman, secondé par les Africains, ressaisit le pouvoir et se proclama souverain, 1012. Heschem disparut alors pour toujours, et avec lui s'éteignirent aussi la gloire et la puissance du kalifat d'Occident. L'usurpation autorisa la révolte. Les walis ou gouverneurs des provinces d'Espagne commencèrent à refuser l'obéissance au roi de Cordoue ; ceux d'Afrique se déclarèrent indépendants. Le wali ou gouverneur de Ceuta, Ali-ben-Hamud, de la famille des Alides, passa le détroit de Gibraltar, et débarqua sur les côtes de l'Andalousie. Le wali de Dénia fit pour son compte la conquête des îles Baléares, 1015. En 1016, Suleïman, attaqué par Ali, fut vaincu et tué, et celui-ci se fit proclamer kalife à Cordoue. Les Alaméris refusèrent obéissance au nouveau souverain, et reconnurent à Jaën Abdoul-Rahman IV. La guerre civile embrassa toutes les provinces de l'Espagne musulmane. En 1017, les esclaves d'Ali l'étouffèrent dans le bain. Al-Cacem, son frère, lui succéda ; mais Yahia, son neveu, lui disputa la couronne, et il fut contraint d'accepter les conditions d'un traité, par lequel ils se partageaient la partie du kalifat qui était encore soumise à Cordoue. Yahia gardait cette ville ; toutefois ayant enfreint le traité qui la lui assurait, Al-Cacem l'en chassa, et il y établit sa résidence jusqu'à l'an 1022, où il fut obligé de fuir pour se soustraire à la vengeance du peuple exaspéré par ses cruautés. Abdoul-Rahman, qui était appelé

par tous les amis de l'ordre, fut tué dans une bataille au moment où ses troupes obtenaient la victoire. Après un interrègne de quelques mois, on choisit pour roi un frère de Mohammed II; mais ce prince, nommé Abdoul-Rahman V, fut assassiné 47 jours après son élection. Yahia ben Ali fut rappelé par ses anciens partisans, qui le proclamèrent de nouveau à Cordoue. Mohammed ben Abad, wali de Séville, refusa de reconnaître son autorité. Yahia marcha contre lui, et perdit la vie dans une bataille, 1026; Abad se déclara roi de Séville après sa victoire, et Hescham, frère d'Abdoul-Rahman IV, fut proclamé à Cordoue. Ne se croyant pas en sûreté dans une ville dominée par les factions, Hescham III prit le commandement de l'armée de la frontière, et demeura à sa tête pendant 3 ans. Au bout de ce temps, les wasirs le pressèrent de retourner à Cordoue; et 22 mois après, 1031, le peuple demanda sa tête ou sa déposition. Cette dernière révolte détruisit le kalifat d'Occident. Hescham n'eut ni le courage d'Al-Rhakem ni la prudence d'Abdoul-Rahman, il trembla devant l'émeute, et alla s'enfermer dans une forteresse, où il mourut, 6 ans après sa chute, 1037. En 1031, les factieux proclamèrent Djahwar ben Mohammed; mais la royauté n'était plus ni le symbole de l'unité nationale des Maures d'Espagne, ni le centre de ralliement de leur force. Le prestigieux respect que la dynastie des Omegas inspirait une fois détruit, et la couronne devenue la récompense de celui qui aurait assez d'audace pour la vouloir, le kalifat perdit en même temps sa puissance politique et son caractère religieux. Djahwar comprit bientôt sa situation; et, trop faible pour affronter les dangers d'une restauration, il se promit de tirer parti des circonstances. Les conciles ou cortès des Espagnols et leur système municipal avaient acquis de nombreux partisans parmi les Maures. Djahwar institua le premier conseil de ministres qui ait existé en Europe. Ce conseil fut chargé de l'administration du royaume. Le roi ne pouvait prendre une résolution souveraine sans le consulter. L'approbation des wasirs ou ministres était nécessaire dans toutes les affaires même les moins importantes; et ce fut ainsi qu'il ne resta aux successeurs du tout-puissant Abdoul-Rahman que l'ombre d'une royauté passive. Chaque ville, chaque forteresse eut son souverain; Séville, Carmone, Malaga, Algéziras, Grenade, devinrent autant de royaumes indépendants, que les Alaméris ou descendants d'Al-Manzour se partagèrent entre eux. Les Béni-Huds régnèrent à Saragosse, à Huesca et à Lérida. L'Algarbe et la Lusitanie formèrent une confédération sous la protection du roi de Badajoz. Ismaël ben Dyhum fonda le royaume de Tolède; et la vaste monarchie des Maures d'Espagne, ainsi déchirée en lambeaux, affaiblie par les guerres civiles, et démoralisée tout à fait, ne put plus se réunir et former de nouveau une unité compacte. En 1074, Yousouf ben Taxfin fut proclamé roi de toute l'Espagne mahométane; mais ses efforts pour rétablir le kalifat d'Occident n'aboutirent à rien, et il n'obtint jamais la soumission des villes gouvernées par des rois qui en avaient porté le titre impunément depuis plus d'un demi-siècle. Ali ben Yousouf, proclamé roi d'Espagne à Maroc, 1107, ne fut guère plus heureux. Cordoue, dépouillée de sa gloire et tourmentée sans cesse par les querelles des partis qui s'en disputaient la triste possession, demeura, pendant 100 ans encore, le théâtre de la parodie sanglante du kalifat, ainsi que nous l'expliquerons à la troisième époque.

Chronologie historique des kalifes de Cordoue. Voyez CORDOUE.

TROISIÈME ÉPOQUE.

Après la chute de l'empire des Ommeyades en Espagne, il s'éleva un grand nombre de petits États, la plupart formés des provinces et des villes dont les gouverneurs, s'étant déjà rendus indépendants, prirent alors le titre de roi.

Royaume de Cordoue.

Abou'l Haçan Djahwar al-Modhaffer fut de tous les princes qui régnèrent en Espagne, après les Ommeyades, le seul qui n'usurpa point le pouvoir suprême. Vizir des derniers kalifes, il fut élu par le conseil de Cordoue pour succéder à Hescham III, et proclamé roi d'un consentement unanime, 422 de l'hégire (1031). Ce prince établit un gouvernement aristocratique, et le composa d'un sénat dont il ne se réserva que la présidence. Il chassa les charlatans, les empiriques, et nomma une commission chargée d'examiner la capacité des médecins et des gens qui se destinaient au service des hôpitaux. Il établit des receveurs d'impôts et des gardes-magasins, créa des inspecteurs pour veiller nuit et jour à la sûreté des citoyens, institua des gardes bourgeoises, qui faisaient des rondes pendant la nuit. Djahwar, voyant l'Espagne continuellement déchirée par des factions, fut obligé d'avoir recours à la force; il attaqua l'alcaï d'Alcahila, fit la guerre à Ismaël, roi de Tolède; fut vaincu, malgré le zèle des Cordouans, et mourut le 6 de moharrem ou de safiar 435 (15 août ou 14 septembre 1043). — Abou'l Walid Mohammed, fils de Djahwar, élu en 1043, chargea son fils Walid et son général Hariz ben al-Hakem de continuer la guerre contre le roi de Tolède. Ce dernier, secondé par les troupes du souverain de Valence, exerça de terribles ravages dans les États de Cordoue, hég. 440 (1048), et obtint divers avantages sur le général Hariz. Mohammed conclut avec le roi de Séville et celui d'Al-Garb ou de Badajoz une triple alliance, 443 (1051). Il reçut des secours des cheiks de Muelva et Saltes, de Niebla, d'Oksonaba, et fut battu, dans une bataille décisive, par Yahia al-Maïmoun, roi de Tolède, sur les rives de l'Algada 452 (1060). Ben-Omar, général du roi de Tolède, entra dans Cordoue, et fit prisonnier Mohammed, qui mourut quelques jours après, 452 (1060). En lui périrent la dynastie des Djahwarides et le royaume de Cordoue. Cette dynastie avait donné 2 souverains au royaume de Cordoue, Abou'l Haçan Djahwar al-Modhaffer et Abou'l Walid Mohammed.

Royaume de Tolède.

Ibn-Yaïsch fut le premier qui exerça le pouvoir souverain à Tolède. Il fut choisi par le peuple; mais il ne régna que fort peu de temps, et l'on ne sait rien de lui. — Ismaël al-Modhaffer Naser-ed-Daulah, Africain d'origine, chef de la dynastie des Dzou'lnounides, s'empara de Tolède et de ses dépendances, pendant les guerres civiles des Ommeyades. Il prit les titres d'Al-Dafer ou Al-Modhaffer-Behaul-Allah (vainqueur par la toute-puissance de Dieu) et de Naser-el-Daulah (protecteur de l'État). Ce prince fut continuellement en guerre avec les rois de Castille et de Léon, s'unit avec le roi musulman de Saragosse, fit la guerre à Djawhar, et mourut après avoir rendu le trône de Tolède héréditaire dans sa famille; hég. 435 (1043). — Yahia Ier al-Mamoun, un des plus célèbres et des meilleurs princes qui aient gouverné les Maures d'Espagne, succéda à son père Ismaël, 1043. Il conclut une trêve avec Ferdinand Ier, roi de Castille et de Léon, 459 (1048); obtint des secours du roi de Valence Abdoul-Azil, son gendre; entra dans Cordoue, vainquit en plusieurs rencontres Hariz ben al-Hakem, gé-

néral de Abou'l walid-Mohammed; et remporta, près des rives de l'Algodar, un triomphe signalé sur les rois de Cordoue, de Séville et de Badajoz, et sur plusieurs princes de l'Andalousie occidentale, 444 (1052). Trahi par le roi de Valence, Al-Mamoun le fit descendre du trône, le 9 dzouhadjah hég. 457 (1er novembre 1065). Il se crut en état de s'affranchir du tribut qu'il payait aux chrétiens; mais il fut contraint par Ferdinand, roi de Castille, d'observer fidèlement le traité qu'il avait fait avec ce prince, 458 (1065). A la mort d'Al-Motamed, roi de Séville, il entra dans les États de Murcie, en obligea l'émir à le reconnaître pour son suzerain, prit Orihuela par capitulation, et retourna à Tolède, 462 (1070). Il accueillit et traita généreusement Alfonse VI, roi de Léon, détrôné par son frère Sanche II, roi de Castille, 1071, et fut plus tard secouru par ce prince contre Motamed, roi de Séville, 1074. Yahia s'empara de Cordoue, Zahra, Ubeda, etc.; entra en vainqueur dans Séville, et mourut au mois de dzoulkadah 469 (juin 1177), au moment où Motamed, rentrant dans Séville, battait ses généraux et les contraignait à évacuer toutes leurs conquêtes en Andalousie. — A sa mort, Hescham al-Cader-Billah, son fils, fut proclamé roi de Tolède, 469 (1077), et mourut en 471 (1079), laissant pour lui succéder Yahia II al-Dhafer, fils ou petit-fils d'Al-Mamoun. Ce nouveau souverain fut obligé, après une révolte de son peuple, de se réfugier avec sa famille à Cuença, 472 (mai 1080). On ne sait quelle année il rentra à Tolède. Ses États furent ravagés pendant 3 ans par Alfonse VI, roi de Castille, qui mit le siége devant Tolède, 474 (1081), et s'en empara le 27 moharren 478 (25 mai 1085). Le roi Yahia en sortit avec sa famille, et se retira à Valence, où il régna depuis. Ainsi finit le royaume de Tolède. Ce royaume avait duré 54 ans, et avait eu 5 souverains: 1° Ibn-Yaïsch, hég. 422 (1031); 2° Ismaël al-Modhaffer Naser-ed-Daulah; —3° Yahia Ier al-Mamoun, 435 (1043); 4° Hescham al-Cader-Billah, 469 (1077); — 5° Yahia II al-d'Haffer, 471 (1079).

Royaume de Murcie.

Cette province, plus souvent nommée par les Arabes pays de Tadmir, resta soumise aux Ommeyades à l'époque de la décadence du kalifat de Cordoue, et embrassa ensuite la cause des Al-Ameris qui défendaient les droits de cette famille usurpés par les Hamoudides. — Abou-Bekr Ahmed al-Kaïsy, de l'illustre tribu arabe de Kaïs, servit d'abord dans les armées de Zohaïr, roi d'Almérie. Ce prince, pour le récompenser de ses services, lui donna le gouvernement de Murcie. Sa mort et la durée de son administration sont ignorées. Il eut pour successeur Abou-Abdoul-Rhaman-Mohammed, son fils. Celui-ci prit le titre de *mouthelim* (réparateur), maintint la paix dans ses États, et mourut à 90 ans, hég. 457 (1065). Abou-Abdallah-Abdoul-Rahman, fils de Mohammed, fut assiégé dans Murcie par Al-Mamoun, se rendit vassal de ce dernier, et lui céda les places d'Arihuela et de Mula, hég. 462 (1070). Les généraux du roi de Séville lui enlevèrent Alicante, Carthagène, Lorca, Orihuela, Mula, et enfin Murcie, hég. 471 (1078, 1079). Abdoul-Rahman, fait prisonnier au château de Montagut, recouvra sa liberté par la médiation du roi de Valence, Abou-bekr, à la cour duquel il se retira. Il combattit auprès d'Yahia, successeur de ce prince, lorsque Valence fut attaquée et prise par les Almoravides, hég. 485 (1092), et resta auprès de lui jusqu'à la conquête de cette ville par Rodrigue, dit le Cid, 487 (1094); il retourna alors à Murcie, où il mourut âgé de 70 ans, hég. 508 (1114).— Abou'l Cacem Mohammed al-Motamed-Billah, roi de Séville, donna le gouvernement de Murcie à Abdallah ben Raschik, et en détacha le gouvernement de Lorca en faveur d'Abou-Mohammed ben Leboun, qui depuis prit le titre de roi. On voit cependant, parmi les émirs qui envoyèrent des députés à la junte de Cordoue, hég. 478 (1085), un Abdallah ben Zeidoun, wali de Tadmir, et un Ben-Thaher, wali de Murcie. Ce même Abdallah-ben-Zeidoun assista à la bataille de Jallaka, ainsi qu'Abou-Mohammed ben Leboun, hég. 479 (1086). Au siége d'Alib (Lebta ou Lebatha), par Yousouf, roi de Maroc, hég. 481 (1088), l'ancien roi de Murcie s'emporta jusqu'à vouloir frapper de son épée Al-Motamed, qui l'avait accusé d'ingratitude et d'être d'intelligence avec les chrétiens. Murcie fut prise par Yousouf, hég. 483 (1090), et depuis cette époque il ne fut plus question des princes de la famille de Taher, ni des deux gouverneurs ou rois de Murcie. Cet état, gouvernement ou royaume avait duré 59 ans, 1031-1090, sous 5 souverains: 1° Zohaïr al-Sactaby; 2° Abou-Bekr Ahmed al-Kaisy; 3° Abou-Abdoul Rhaman-Mohammed; 4° Abou-Abdallah-Abdoul Rahman, hég. 457 (1065); 5° Aboul-Cacem-Mohammed-al-Motamed-Billah, roi de Séville, hég. 471 (1079).

Royaume de Malaga et d'Algéziras.

La dynastie des Hamoudides, qui régna dans ce pays, était issue des Edrissides, anciens souverains de Fez et de Magreb; elle eut pour fondateur Aly ben Hamoud, ainsi que son frère et son fils qu'on a vu interrompre la série des monarques Ommeyades. Voy. les 13e, 15e et 16e rois et kalifes de Cordoue sous la 2e époque. Nous ne donnerons ici que les noms de ces trois princes, la date de leur avénement au trône de Malaga et celle de leur mort. — Aly al-Motawakkel, de l'hég. 406 (1015), s'empara de Malaga, régna ensuite à Cordoue, où il fut tué, hég. 408 (1018). — Al-Cacem al-Mamoun, 408 (1018), frère d'Aly, régna à Cordoue, Malaga et Algéziras, hég. 413 (1023), et fut détrôné pour la seconde fois, hég. 414 (1025). — Yahia al-Motaly, fils d'Aly, régna à Malaga, Cordoue et Algéziras, 412 (1021), fut chassé de Cordoue, hég. 413 (1023), y régna de nouveau, hég. 416 (1025), et fut tué, hég. 417 (1026). — Edris Ier al-Motaïad, frère d'Yahia, fut proclamé roi sous le titre d'Al-Motaïad et d'émir Al-Moumenin, 417 de l'hég. (1026). Il envoya une armée au secours du roi de Carmone contre le roi de Séville, Mohammed Ier Ben-Abad, qui fut vaincu et tué. Il mourut peu de temps après, 543 (1039). — Edris II al-Aly fut mis sur le trône de Malaga, 431 (1039). Il secourut le prince d'Écija contre le roi de Séville, 445 (1053); échoua dans cette expédition et assiégea Carmone inutilement. Mohammed ben Edris, roi d'Algéziras, voulant se venger de la mort de Moussa, son cousin, dont Al-Aly s'était défait, marcha sur Malaga, et y entra sans opposition, tandis que ce dernier était allé se joindre au roi de Grenade pour combattre le fils du roi de Séville. — Mohammed Ier. Ce prince fut assiégé dans la citadelle par le peuple, qui haïssait les noirs dont son armée était composée, et fut déporté en Afrique par Edris, son prédécesseur, 445 (1053). — Edris III s'empara d'Algéziras, passa en Afrique, où il prit possession de Tanger et de Ceuta, revint en Andalousie et se livra à la plus grande débauche. Ses sujets, indignés, le déposèrent et le firent enfermer dans une prison, où il mourut, 460 (1068). — Mohammed II al-Mahdy, fils de Cacem, fut proclamé sous le titre d'Al-Mahdy, 460 (1068). Ce prince continua la guerre contre Al-Motamed, roi de Séville; perdit plusieurs places et fut vaincu devant Baeça, qui appartenait au roi de Grenade. Il mourut à Malaga. On ignore en quelle année. — Al-Cacem II al-Mostaly, fils de Moham-

med, vint d'Algéziras pour succéder à son père. Il fut dépouillé d'Algéziras et de Malaga par le roi de Séville, 472 (1079); se retira en Afrique et fut le dernier de la dynastie des Hamoudides qui avaient porté le titre de kalife 70 ans en Espagne. Malaga fut ensuite gouvernée par Jagout-ben-Mohammed, ou Abdallah ben-Jagout, jusqu'en 478 (1085); échut au roi de Grenade par traité plutôt que par droit de conquête, et tomba au pouvoir de Yousouf, roi de Maroc, 483 (1091). La dynastie des Hamoudides régna 76 ans à Malaga et fournit huit souverains : 1° Aly-al-Motawakkel, 406 (1015); — 2° Al-Cacem al-Mamoun, 408 (1018); — 3° Yahia al-Motaly, 414 (1023); — 4° Édris Ier al-Motaiad, 417 (1026); — 5° Édris II al-Aly, 431 (1039); — 6° Mohammed Ier, 445 (1053); — Édris rétabli; — 7° Mohammed II, 460 (1068); — 8° al-Cacem II al-Mostaly.

Royaume de Grenade et de Jaën. — Dynastie des Zeïrides ou Sanhadjides.

Abou-Mothy Zawy al-Mausour, Africain de la famille des Zeïrides, qui régnait à Kairowan, Tunis, Tripoli, etc., vint en Espagne, se mit au service du prince ommeyade Soleiman al-Mostaïn-Billah; s'empara de Grenade, d'Elbiro et de quelques autres places dont ce prince lui confia le gouvernement, 403 (1013). Il se déclara ensuite contre les Ommeyades, leur fit la guerre avec avantage, obtint par sa réputation le titre d'Al-Mausour et la confirmation du gouvernement héréditaire des pays qu'il avait si bien défendus. Il laissa la souveraineté de Grenade à son neveu Habous et retourna en Afrique, 410 (1019), ou plus vraisemblablement, 420 (1029). — Habous ben Maksan, ou Ben Males, ou Ben Mosny, Ben Balkin, ou Ben Zaïri, succéda à Zawy, 410 ou 420 de l'hég. (1019 ou 1029). Ce prince refusa de reconnaître les derniers kalifes ommeyades et d'obéir à Djahwar. Il demeura ferme dans l'alliance des Hamoudides, se coalisa avec eux contre Mohammed Ier, roi de Séville, et mourut en 429 (1038). — Badis al-Modhaffer, son fils, fit continuellement la guerre aux alcaïds rebelles et au roi de Séville, et mourut en 465 (1072). — Après lui Abdallah al-Modhaffer-Billah al-Naser-Ledin-Allah monta sur le trône, 465 (1072). Abdallah se ligua avec les Hamoudides de Malaga contre les Abadides de Séville. Yousouf, roi de Maroc, ayant débarqué en Andalousie avec une puissante armée, 479 (1086), le roi de Grenade lui amena la sienne et prit part à la fameuse bataille de Zallaka, gagnée la même année par les musulmans sur le roi de Castille. La mésintelligence qui divisait les dynasties mahométanes d'Espagne éclata sous les yeux de Yousouf pendant la seconde expédition, 481 (1088), et amena une troisième expédition, 483 (1090). Ce dernier débarquement n'avait d'autre but que de dépouiller ces princes de leurs États. Yousouf marcha sur Grenade; Abdallah vint au devant de lui avec sa mère et toute sa cour, 17 redjeb 483 (15 septembre 1090); l'accompagna à son entrée dans la ville et jusque dans son propre palais. Abdallah fut chargé de chaînes par ordre du conquérant, et relégué dans la ville d'Aghmat, à 24 milles de Maroc, où il mourut quelque temps après. Il avait régné 18 ans. Ce prince fut le dernier de la dynastie des Zeïrides ou Sanhadjides, qui possédèrent Grenade pendant 77 ans, et lui fournirent quatre rois : 1° Abou Mothy Zawy al-Mansour, 403 (1013); — 2° Habous ben Maksan, 410 ou 420 (1019 ou 1029); — 3° Badis al-Modhaffer, 429 (1038); — 4° Abdallah al-Modhaffer-Billah al Naser-Ledin-Allah, 465 (1072). — Extinction du royaume, 483 (1090).

Royaume de Séville.

Abou'l-Cacem Mohammed Ier Ben-Abad, fils d'Ismaël ben Abad, originaire d'Hémèse, en Syrie, obtint du roi de Cordoue le gouvernement de la province de Séville, et se rendit indépendant, 413 (1023). La défaite et la mort du roi Yahia al-Motâly, 417 (1026), consolidèrent sa souveraineté. Il prit le titre de roi après l'extinction des Ommeyades, et enleva plusieurs places à Mohammed ben Abdallah-al-Boracely, qu'il assiégea dans Carmone. A la mort du kalife Hescham II, 427 (1035), il supposa un testament qui le déclarait successeur de ce prince, et vit presque tout le midi de l'Espagne rechercher son alliance. Il se disposait à marcher contre ses ennemis lorsqu'il mourut, dans la nuit du 29 djoumadi 1er, hégire 433 (24 janvier 1042), après un règne de 20 ans.—Abou-Amrou Abad al-Motadhed-Billah, fils de Mohamed, lui succéda. Al-Motadhed continua la guerre contre le roi de Carmone et contre ceux de Grenade et de Malaga. Il incorpora successivement à ses Etats, Niébla, Nuelva, Soltis, Oksonoba, Sainte-Marie et Silves, en un mot toute l'Andalousie occidentale et l'Al-Gard méridional. Il assiégea Carmone, força cette ville à capituler, et ses habitants à se reconnaître ses vassaux. Il se rendit maître de Cordoue par trahison, 452 de l'hégire (1060); fit la guerre au roi de Tolède, continua avec succès celle qu'il avait entreprise contre les princes coalisés, et acheva de dépouiller d'Ecija. Le chagrin que lui occasionna la mort de sa fille le fit mourir le 2 ou 8 djoumadi second 461 (29 mars ou 2 avril 1069), à l'âge de 57 ans. — Abou'l Cacem Mohammed II al-Motamed-Billah fut proclamé le lendemain, 1069, sous les titres d'Al-Motamed d'Al-Dhafer et d'Al-Mowaïad. Le nouveau roi fit un traité d'alliance offensive et défensive avec Raymond Bérenger Ier, comte de Barcelonne, contre Al-Mamoun, roi de Tolède, et fut défait avec Raymond, sur les bords du Guadimena, 462 (1070). Mohammed s'empara de Cordoue, 469 (1077), et recouvra ses Etats d'Andalousie qui lui avaient été enlevés par le roi de Tolède, après la bataille de la Guadimena. Ben-Omar, son général, enleva Murcie aux Tahérides, 471 (1078); acheva la conquête de Malaga par la prise de cette capitale et d'Algéziras, et mit fin à la dynastie des Hamoudides, 472 (1079). Mohammed détruisit ensuite le royaume de Tolède, dont la capitale et la majeure partie passèrent sous la domination d'Alphonse V, roi de Castille, 478 (1085); subjugua Ubada, Jaën, Baëça, Martot, etc., et trancha lui-même la tête à son général qui l'avait trahi, 479 (1086). Craignant la destruction de l'islamisme par les chrétiens, il avait réuni à Cordoue une junte composée des oulémas, des fakihs et des cadhis attachés aux mosquées métropolitaines de l'Espagne, 478 (1085). Cette junte proclama l'al-djéhed (la guerre sainte), et pria le souverain de l'Afrique de vouloir bien en être le chef. Mohammed fit alors alliance avec Yousouf ben Taschfyn, 2e prince de la dynastie des Almoravides et fondateur de Maroc. Yousouf défit les armées chrétiennes dans les plaines de Jallaka, entre Badajoz et Mérida, 12 rejeb 479 (23 octobre 1086); se rendit maître d'Oklès, Hueta, Cuença, Consuégra; reprit sur Alphonse la forteresse d'Albit 481 (1089), et retourna à Maroc, en ramadhan 483 (novembre 1090). Les Africains entreprirent la conquête de Séville, de Badajoz, de Cordoue et de Rouda; Motamed perdit successivement Jaën, Baëça, Ubéda, Castro al-Vélad, Almodavar, Assachira, Ségura, Ronda, enfin Cordoue, où deux de ses fils furent égorgés. La prise de Carmone, qui fut enlevée d'assaut le 17 rabii 1er 484 (9 mai 1091), réunit toutes les forces de l'ennemi devant Séville, et il ne resta plus à Motamed d'autre espoir que les secours qu'il avait réclamés d'Alphonse, roi de Castille : les troupes que celui-ci envoya furent battues par les Al-Moravides. Motamed consentit alors à

capituler. Il stipula des conditions pour lui, pour ses fils, ses filles, ses femmes, s'embarqua pour l'Afrique le 19 ou le 22 redjeb 484 (6 ou 9 septembre 1091), et fut envoyé prisonnier à Aghmat, où il mourut, en rabi 1er, hég. 488 (mars 1095), à l'âge de 56 ans. Il fut le dernier prince de la dynastie des Abadides, dynastie qui avait régné 72 ans, et avait fourni trois souverains à Séville; 1° Abou'l-Cacem-Mohammed Ier ben-Abad, hég. 413 (1023); — 2° Abou-Amrou-Abad-al-Mothaded-Billah, hég. 433 (1042); — 3° Abou'l Cacem-Mohammed II Al-Motamed-Billah, hég. 461 (1069). Extinction du royaume, hég. 484 (1091).

Royaume d'Almérie.

Khaïran al-Seclaby, Dalmate ou Esclavon de naissance, dévoué à la famille des Amérides, qui lui avait donné le gouvernement d'Almérie, refusa de se soumettre à Mohammed-al-Mahdy et à Soleïman, usurpateurs du khalifat de Cordoue, 399 et 400 de l'hég. (1009 et 1010 de J.-C.). Il s'allia avec Aly-ben-Hamoud, qu'il alla chercher en Afrique, déclara la guerre à Soleïman, fit proclamer khalife Abdoul-Rahman IV, et périt en combattant pour la cause de ce prince, hég. 408 (1017-1018). — Zohaïr al-Seclaby, parent de Kaïran et gouverneur de Denia, enleva de vive force la ville d'Almérie au cadhi Abou'l Cacem Mohammed Jobeidi, qui fut tué sur la brèche, hég. 408 (1017-1018), resta fidèle aux Ommeyades, et mourut assassiné, 432 (1041). Il avait institué pour son héritier Abdel-Azis, chef de la famille des Amérides. Celui ci envoya à Almérie, pour lieutenant ou naïb, son gendre Maan, que fonda une nouvelle dynastie.

Dynastie des Samadahides ou Tadjibides. — Abou'l Ahwas Maan Dzou'l-Vezirat-Ein, fut proclamé roi d'Almérie, sous le titre de dzou'l vezirat-ein, c'est-à-dire maître des deux vezirats (autorité civile et militaire), hég. 433 ou 443 (1041 ou 1051), et mourut en 443 (1051), suivant Condé, ou en 444 (1052), suivant Casiri. — Abou-Yahia Mohammed-Moezz-Eddaulah, fils de Maan, monta sur le trône d'Almérie, à l'âge de 18 ans, 443 ou 444 de l'hégire (1051 ou 1052). Il se joignit aux dynastes musulmans d'Espagne, pour appeler le souverain de l'Afrique, Yousouf ben Taschfyn, mais il n'assista pas à la bataille de Zallaka, 1479 (1086). Assiégé dans sa capitale par une division de l'armée de Yousouf, sous les ordres du général Abou-Zakaria ben Houcein, il mourut de douleur le 4 rabi 2e, 484 (26 mai 1091), après un règne paisible de 40 ans. Abou Merwan Obéid-Allah-Hosam Eddaulah, son fils et son successeur, fut à peine monté sur le trône, qu'à la nouvelle de la reddition de Séville, de la chute et de la captivité du roi Motamed ben-Abad, il équipa un vaisseau, et s'embarqua de nuit avec toute sa famille, à la fin de chaban ou dans le courant de ramadhan (septembre ou octobre). Il se retira près du roi Al-Mansour, de la dynastie des Hammadides qui régnait à Bagaya (Boudgie), et mourut en 539 de l'hég. (1144-1145), à Telemsan (Tlemecen), dont Al-Mansour l'avait nommé gouverneur. Ainsi finit la dynastie des Samahadides et le royaume d'Almérie. Ce royaume avait duré 82 ans, et avait été gouverné par deux dynasties : 1° Khaïran al-Seclaby, hég. 399 ou 400 (1009-1010); — 2° Zohaïr al-Seclaby, 408 (1017 ou 1018); — 3° Abou'l-Ahwas Maan-Dzou'l, Vézirat-Ein, 433 ou 443 (1041 ou 1051); — 4° Abou-Yahia Mohammed, Moezz-Eddaulah, 443 ou 444 (1051 ou 1052); — 5° Abou Merwan Obeid-Allah Hosam-Eddaulah, 484 (1091). Extinction du royaume, 484 (1091).

Royaume de Badajoz ou d'Al-Garb.

Schabour ou Sahabour, Persan de nation, et ancien vizir du kalife Al-Hakem II, Al-Mostanser, fut wali de l'al-Garb, c'est-à-dire de l'Esdramadoure et de la plus grande partie du Portugal, sous le kalifat de Hescham al-Mowaïad. Il donna le gouvernement de Mérida au jeune Abdallah ben al-Aftas, se rendit indépendant, et mourut avant la fin de la dynastie des Ommeyades, mais à une époque qu'on ne peut préciser.

Dynastie des Aftatides. — Abdallah ben al-Aftas al-Mansour, dépouilla les enfants de Schabour, dont il était tuteur, et s'empara du trône. Ce prince établit sa cour à Badajoz, et déclara son fils Mohammed pour son successeur. L'année de sa mort est inconnue. — Abou-bekr Mohammed al-Modhaffer, fils d'Abdallah, fut le négociateur et l'âme de l'alliance entre les rois de Séville et de Cordoue, 443 (1051), et mourut, 460 (1068). On ignore la durée de son règne. Il eut pour successeur Yahia al-Mansour, son fils. Omar, gouverneur de Jabora, frère de Yahia, lui disputa longtemps le trône. Ce dernier secourut Yahia, roi de Tolède, attaqué par Alfonse VI, roi de Léon et de Castille, et mourut au retour de cette expédition, 474 ou 475 (1081 ou 1082), laissant pour lui succéder Abou-Mohammed Omar al-Mota wakkel al-Allah, son frère, dépouillé de Coria par Alfonse VI, qui exigeait de lui un tribut et l'hommage. Omar envoya des députés à la junte qui eut lieu à Cordoue, 478 (1085), pour délibérer sur les mesures à prendre, et fut chargé, au nom de tous les souverains, d'écrire à Yousouf ben Tasahfyn, roi de Maroc, de passer en Espagne pour arrêter les progrès d'Alfonse. Ce monarque débarqua, comme nous l'avons déjà dit, en rabi 2e, 479 (août 1086). Omar se trouva à la bataille de Zallaka, se distingua dans cette journée, et recouvra, 480 (1087), les places et les forteresses que les Castillans lui avaient enlevées. L'arrestation du roi de Séville, la fuite du roi d'Almérie et l'occupation de leurs états par les troupes almoravides déiachèrent Omar de l'alliance de Yousouf. Celui-ci soumit l'Andalousie, s'empara de Selves, Lisbonne, Santarem, Évora, et de plusieurs autres villes, 486 (1093). Il assigna Omar dans sa capitale, le contraignit à capituler, lui fit trancher la tête, 7 safa 487 (26 février 1094), et mit ainsi fin à la dynastie des Aftasides. Dans l'intervalle de 93 ou 96 ans environ le royaume de Badajoz eut 5 souverains : 1° Schrabour; — 2° Abdallah ben al-Aftas al-Mansour; — 3° Abou-bekr Mohammed Al-Mod'haffar, hég. 443 (1051); — 4° Yahia Al-Mansour, 460 (1068); — 5° Abou Mohammed Omar Al-Motawakkel Al-Allah, 474 (1081). Extinction du royaume, 487 (1094).

Royaume de Valence.

Abou'l-Haçan Abdoul-Aziz al-Mansour, obtint, sous le kalifat d'Abdoul-Rahman IV Al-Morthady, le gouvernement de Valence, et s'y rendit indépendant, hég. 412 (1021). Ayant hérité du royaume d'Almérie, par la mort et le testament de Zohaïr, 432 (1041), il y envoya, pour naïb ou lieutenant, son gendre Abou'l-Ahwas-Maan, qui ne tarda pas à s'y rendre indépendant. Abou'l-Aziz fit alliance avec le roi de Tolède qu'il secourut dans son expédition contre le roi de Cordoue, et mourut à Valence, après un règne de quarante ans, 419-432 (1060). Abdoul-Melek-al-Modhaffer, son fils, le remplaça sur le trône, 419-432 (1060). Ce prince épousa une fille de Yahia al-Mamaoun, roi de Tolède, qui le dépouilla du trône de Valence, le 9 dzoulhadjah 457 (11 nov. 1065). A la mort d'Yahia, 469 (1077), Abou'l-Melek remonta sur le trône et mourut en 470 (1078). Abou-Bekr, fils ou frère d'Abdoul-Melek, lui succéda (1078. Abou désapprouva les relations du roi de Séville avec les chrétiens,

et gouverna Valence jusque vers le milieu de l'an 478 (1085). Yahia II Al-Dhafer ou Al-Cadher-Billah, fils d'Yahia al-Mamoun, se fit proclamer vers le milieu de l'an 478 (1085), assista en personne à la bataille de Zallaka, avec Yousouf, fut assiégé par Daoud dans Valence, et fut trahi par le cadhi Ahmed ben Djahaf al-Moafery, qui ouvrit les portes de la ville aux Almoravides. Yahia mourut en combattant, après un règne de 7 ans, et fut le dernier prince de la dynastie des Dzou'lnounides, 485 (1092 de J.-C.) Ahmed-ben-Djahaf-al-Moafery, cadhi de la ville, obtint de Yousouf le gouvernement de Valence, mais il n'en jouit pas longtemps. Assiégé dans sa capitale par Abou Merwan Abdoul Melek ben Houcéil, émir d'Albaracin, parent du dernier roi de Valence, et par les walis de Mourviedro, de Schalibah et de Deuca, auxquels se joignit le Cid, au nom du roi de Castille ; il capitula et rendit la place aux assiégeants, au mois de djoumadi 1er, 487 (avril ou mai 1094). Rodrigue Diaz de Bivar, dit le *Cid*, gouverna Valence (1094), fit brûler le cadhi avec toute sa famille, et confia le gouvernement au wali de Mourviedro, Abou Isa ben-Leboun. Cette ville, assiégée quelque temps après Yousouf, rentra sous la domination des Almoravides, au mois de redjeb, 495 (avril ou mai 1102). Le royaume de Valence dura 71 ans comme royaume, et fut ensuite pendant 10 ans ravagé par les factions. Il fut gouverné par 5 rois : 1° Abou'l-Haçan Abdoul-Aziz al-Mansour, 412 (1021) ; — 2° Abdoul-Melek al-Modhaffer, 452 (1060) ; — 3° Yahia al-Mamoun, roi de Tolède, 457 (1065) ; — Abdoul-Melek rétabli, 469 (1077 ; — 4° Abou-Bekr, 470 (1078) ; — 5° Yahia II Al-Dhafer ou Al-Cadher-Billah, 478 (1085). Extinction de la royauté, 485 (1092.) — Ahmed-ben-Djahaf-al-Moafery, gouverneur pour les Almoravides, 485 (1092). — Rodrigue Diez de Bivar, dit le *Cid*, 487 (1094). — Réunion de Valence à la domination des Almoravides, 495 (1102).

Royaume de Saragosse.

Abou'l Hakem al-Moundhar al-Mansour était gouverneur de Saragosse quand il usurpa le trône, hég. 405 (1014). Ce prince ravagea la Navarre (1015), et joua un rôle important dans les révolutions du royaume de Cordoue ; mais tandis qu'il était en Andalousie, la régente Ermécinde, mère du comte Bérenger Ier, appela à son secours (1018), Richard II, duc de Normandie, son gendre, qui mit tout à feu et à sang sur le territoire de Saragosse, et força Al-Moundhar à demander la paix et à se rendre tributaire des comtes de Barcelonne. Aspirant à la domination de l'Espagne, il se rendit à Grenade pour y fortifier son alliance avec le roi Habous ben Maksan ; mais Abdallah ben Hakem, général de ce dernier, assassina Al-Moundhar, le 10 dzoulhadjah 430 (2 sept. 1039). — Yahia al-Modhaffer, fils et successeur d'Al-Moundhar, régna de 1023 à 1025, et fut le dernier de sa dynastie, qui fut remplacée par celle des Houdides. Abou-Ayoub Soleïman al-Mostain-Billah, émir de Lérida, chef de cette dernière dynastie, parvint au trône de Saragosse au mois de moharrem 431 (oct. 1039) ; mais le peuple se souleva contre lui, et l'obligea de se retirer à Roth-erl-Yehoud. Il revint l'année suivante, déclara la guerre aux chrétiens de Navarre et de Catalogne, leur enleva plusieurs places, et mourut pour la défense de l'islamisme, 438 (1046-1047). — Abou-Djafar Ahmed Ier Al-Metader-Billah, son fils et son successeur, remporta sur les chrétiens une victoire mémorable, 460 (1068), leur reprit l'importante place de Balbastro, plusieurs autres forteresses, et tua, dans une autre bataille, Ramire Ier, roi d'Aragon, 463 (1072). Ahmed fit encore la guerre au roi de Denia, Abou Mohammed 'Aly ; lui enleva plusieurs places, l'an 468 (1076), et le vainquit dans un combat décisif. Il mourut l'an 477 (1081), après un règne de 36 ans. — Abou-Amer Yousouf Al-Moutemin, fils d'Ahmed, proclamé au mois de djoumadi Ier 474 (octobre 1081), soutint de longues guerres contre les princes chrétiens de l'Aragon et de la Catalogne, ne put secourir Tolède, assiégée par le roi de Castille, et mourut l'année de la prise de cette ville, 478 (1085). Il fut remplacé par son fils Abou-Djafar Ahmed II Al-Mostain-Billah. A peine ce prince était-il monté sur le trône qu'il fut attaqué par le roi de Castille, Alfonse VI, et fut vaincu dans les plaines de Zallaka, 479 (1086). Ses États furent envahis par Ramire, roi d'Aragon, 480 (1087). Vaincu par ce prince, Ahmed se renferma dans Huesca, et y soutint un long siége, pendant lequel Sanche Ramire fut blessé mortellement, 484 (1091). Pierre Ier, fils et successeur de Sanche, contraignit Ahmed à quitter Huesca et à se retirer à Saragosse. Huesca se rendit aux chrétiens par capitulation ; et malgré la perte de cette ville, Ahmed était encore un des souverains les plus puissants de la Péninsule. Secouru par le roi de Maroc, il repoussa une nouvelle invasion du roi d'Aragon, 486 (1093) ; obtint plusieurs avantages sur les chrétiens, marcha au secours de Tudèle, que ces derniers avaient assiégée, et perdit la vie dans une bataille qu'il leur livra au mois de redjeb 503 (février 1110). Abou-Merwan Abdoul-Melek Emad-ed-Daulah lui succéda, hég. 503 (1110). Ce prince, enfermé dans Saragosse, 510 (1116), par le roi d'Aragon, contraignit ce dernier à lever le siége ; mais, assiégé de nouveau par le même prince, il capitula et ouvrit ses portes à Alphonse Ier, le 4 rhamadan 512 (19 décembre 1118). Abdoul-Melek se retira avec sa famille à Rueda. Alphonse se rendit maître de Calat-Ayoub, à la suite d'une grande victoire qu'il gagna le 19 rabi 1er (18 juin 1120). Il dépouilla Abdoul-Melek de ses États, et ce malheureux prince mourut à Rueda, au mois de chaban 524 (juillet 1130). — Abou-Djafar Ahmed III Seif-ed-Daulah succéda à son père, 524 (1130). Il céda au roi de Castille plusieurs places importantes, 534 (1139), et fut le dernier prince Houdide qui ait régné dans l'Aragon et le nord-est de l'Espagne. On le verra dans la quatrième époque devenir successivement roi de Cordoue, de Grenade, de Valence et de Murcie, et sa postérité fonder dans cette dernière ville et dans le midi de la Péninsule une puissance qui jeta un grand éclat. Le royaume de Saragosse, créé en 405 de l'hégire (1014), s'éteignit l'an 534 (1139), et se maintint 125 ans. Il fut gouverné par deux dynasties et eut 8 souverains. Sur ce nombre, les 2 premiers appartenaient à la première dynastie, et les 6 autres à la seconde. — *Dynastie des Tadjibites.* 1° Aboul Hakem Al-Moundhar Al-Mansour, 405 (1014) ; — 2° Yahia Al-Modhaffer, 431 (1039). — *Dynastie des Houdides.* 1° Abou-Ayoub Soleiman Al-Mostain-Billah, 431 (1039) ; — 2° Abou-Djafar Ahmed Ier Al-Metader-Billah, 438 (1046-1047) ; — 3° Abou Amer-Yousouf Al Moutemin, 474 (1081) ; 4° Abou-Djafar-Ahmet II Al Mostain-Billah, 478 (1085) ; — 5° Abou-Merwan-Abdoul-Melek-Emad ed-Daulah, 503 (1110) ; — 6° Abou-Djafar-Ahmed III Seid ed-Daulah, 524 (1130). — Destruction du royaume de Saragosse, 534 (1139).

QUATRIÈME ÉPOQUE.

Dynastie des Al-Moravides, en arabe Al-Morabethoun. — Yousouf ben-Taschfyn, deuxième prince de sa dynastie en Afrique, en fut le premier en Espagne, 485 de l'hégire (1090) ; et, à partir de cette époque jusqu'en 495 (1102), soumit les royaumes de Malaga, de Grenade,

de Murcie, de Cordoue, de Séville, d'Almérie, de Badajoz et de Valence. Il traversa pour la quatrième fois le détroit avec ses deux fils, Témire et Aly, 496 (1103); fit reconnaître son deuxième fils Aly pour son successeur en Espagne; lors de son retour en Afrique, tomba malade à Ceuta; fut transporté à Maroc, 498 (1105), et y mourut à la fin de moharrem 500 (fin de septembre 1106), à l'âge de cent ans. — Aboul Haçan-Aly, son fils, vint en Espagne, 500 (1106), retourna en Afrique après avoir pourvu au gouvernement et à l'administration civile et militaire de ses provinces, et revint en Espagne pour faire la guerre aux chrétiens, 501 (1108). Il mit à feu et à sang le comté de Barcelone, battit une armée d'Aragonais et de Catalans commandée par Alfonse Ier, 502 (1109), revint en Espagne avec 100,000 hommes de cavalerie et 300,000 d'infanterie, le 15 moharrem 503 (14 août 1109); partit pour la Ghaziah (la guerre sainte), prit d'assaut Tabout et 27 forteresses du royaume de Tolède; assiégea cette capitale, s'empara de Magdit (Madrid), de Guadalajara, de Talbira (Talavera), et fit passer au fil de l'épée tous les chrétiens de cette dernière ville. Il retourna ensuite en Afrique. Schyr ou Zeir-Ben-Abou-Bekr, auquel il laissa le commandement, s'empara des villes de Cintra, Jabora, Badajoz, Lisbonne, Portugal, 504 (mai 1111), Abou Mohammed-Abdalla Ben-Mezdeli, successeur d'Abou-Bekr, fit évacuer aux chrétiens les îles Baléares, 509 (1115). Il délivra Saragosse assiégée par Alfonse Ier, 1116; éprouva un échec près de Lérida, 1118, et fut battu à Cutanda, 19 rabi 1er ou 24 rabi 2e, 514 (18 juin ou 24 juillet 1120). Aly repassa alors en Espagne, et proclama l'al-djihed. Il soumit Cordoue révoltée, 515 (1121); défit Alfonse Ier près de Fraga, 528 (1134); prit d'assaut la ville de Kantara-Mahmoud; remporta à Fohos-Aliya une victoire complète sur les Castillans, 530 (1136), et prit d'assaut Cuença, 1137. Les revers continuels qu'il éprouva ensuite dans différents combats contre les Al-Mohades, dont la puissance faisait de grands progrès, l'accablèrent de chagrin, et le firent mourir à Maroc, mois de redjeb 537 (février 1143). — Aboul Moezz, Abou-Omar Taschfyn al-Masmoudy fut proclamé émir des musulmans à Maroc et dans les provinces des 2 Mauritanies, 537 (1143). A son départ pour l'Afrique, Cordoue se souleva, 539 (1145), puis Valence, 8 ramad'han (4 mars 1145), et enfin plusieurs provinces de l'Espagne. Vaincu devant Témlemsan (Tlémécen), assiégé dans Oran, il essaya de fuir, et, en gagnant le bord de la mer, il tomba dans un piége où il périt, le 27 ramad'han 539 (23 mars 1145). Ce prince fut le dernier de la dynastie des Al-Moravides. Après lui l'anarchie régna en Espagne, de 539 de l'hégire (1145) à 543 (1149). Pendant ce laps de temps, les Cordouans proclamèrent roi Abou-Djafar-Hamdaïn-ben Mohammed, Ben-Hamdaïn, sous le titre d'Al-Mostanser. Ce nouveau roi fut déposé le 14e jour de son règne. Il rentra à Cordoue 12 jours après sa sortie; il força le wali Al-ben-Abou-Bekr, cousin du dernier roi de Maroc, de se renfermer dans la citadelle, l'y assiégea, et fut tué dans une attaque. On choisit alors pour lui succéder le cheik Mohammed ben Thaher; mais celui-ci, dévoué à la maison de Ben-Houd, ne prit que le titre de naab (lieutenant), et fit proclamer émir Ahmed-Seif-ed-Daulah, rabi 1er 540 (septembre 1145). Les Cordouans de leur côté nommèrent Ben-Hamdaïn, et l'année suivante, 541 (1146), Seif-ed-Daulah fut forcé d'abandonner Cordoue à son compétiteur Hamdaïn. Sur ces entrefaites, Alphonse Raymond, roi de Castille, vint, avec l'alcade de Cuença, mettre le siége devant Schatibah. Seif-ed-Daulah marcha à leur rencontre, à la tête des troupes de Murcie et de Valence, les joignit dans les plaines d'Albasith (Albasita), et fut tué dans la mêlée, 20 ramad'han 541 (5 février 1146). Les Al-mohades devenaient de jour en jour plus puissants en Afrique. Ben-Kosaï, successeur de Seif-ed Daulah, écrivit à leur prince Abd-el-Moumen pour l'informer du soulèvement de l'Espagne contre les Al-Moravides; reconnut sa souveraineté, et l'invita à s'emparer de l'Andalousie. Abd-el-Moumen, maître des pays de Fez et de Maroc, porta ses vues sur l'Espagne, et envoya 30,000 hommes de troupes, commandées par Abou-Amram Mousa-ben-Saïd. Ce général s'empara de Séville, 541 (1147), de Lérida, de Fraga, de Cordoue, de Jaën et de Grenade, 542 (1148), gagna contre les Al-Moravides une bataille le 10 ou le 21 chaban 545 (20 décembre 1145 ou 4 janvier 1149), et consolida sur les ruines de la puissance de ces derniers le pouvoir de son maître.

Dynastie des Al-Mohades. — Abou-Mohammed Abd-El-Moumen, premier prince de cette dynastie, régnait en Mauritanie depuis 524 (1129), lorsqu'il fut demandé pour régner en Espagne. Il avait conquis Boudgie, Alger, Tunis, Médéah, et pris Jaën par capitulation, 544 (1149). Ce prince partagea ses États entre ses fils, donna le gouvernement d'Algeziras, de Malaga, de Tanger et de Ceuta à Abou-Saïd Othman, et Séville, Talf et l'Al-Garb à Séid Abou-Yacoub Yousouf, 549 (1154). Il s'empara d'Almérie, 552 (1157); se rendit à Tanger en dzoulhadjah 553 (décembre 1160); fonda la ville dite Djébal-al-Féthah (montagne de la victoire), 556 (janvier 1161); ordonna la guerre sainte dans l'Al-Garb, et y envoya des troupes nombreuses. Cette armée s'empara de Hisn-Atarnikes et y passa au fil de l'épée tous les chrétiens; défit les troupes du roi de Valence, de Guadix, d'Almunécàb et des Alpujarras à la fameuse journée d'Alsabicat ou de l'effusion de sang, 28 redjeb 557 (12 ou 15 juillet 1162), et dans les plaines, entre Cordoue et Ubéda, 12 chawal (24 septembre). Abd el-Moumen se disposait à diriger une armée formidable contre les chrétiens lorsqu'il mourut à Salé, le 8, 10 ou 20 djoumadi 2e 558 (14, 16 ou 26 mai 1163), à l'âge de 64 ans. — Abou-Yacoub-Yousouf, son 2e fils, fut proclamé kalife à Maroc, 558 de l'hégire (1163 de J.-C.). Mohammed ben Mardenisch, roi de Valence, Ibrahim, son beau-père, et plusieurs autres capitaines al-moravides, furent défaits à la journée d'Aldjelab, 560 (1165). Abou-Yacoub-Yousouf envoya son frère Séide-Abou-Hafs avec une armée de 20,000 hommes pour faire la guerre aux chrétiens, 565 (1170), et jeta les fondements d'Alcantara Tensifa, le 5 safar 566 (16 octobre 1170). Il conquit, dans le royaume de Tolède, les forteresses de Thogar et de Kantara Al-Séif, et revint à Séville, où il fit construire une mosquée et différents établissements, 567 (1171). Il s'empara de Tarragone et de la Catalogne, 569 (1174); retourna à Maroc, 570 (1174-1175); envoya une puissante armée en Espagne, 579 (1184), et arriva devant Santarem (Portugal), le 7 rabi 1er 580 (18 juin 1184). Il y fut abandonné de ses troupes, et fut massacré par les assiégés, le 12 ou 28 rabi 2e 580 (23 juillet ou 8 août 1184). — Abou-Yousouf-Yacoub Al-Mansour-Bifadl-Alfah, son fils, fut proclamé émir Al-Moumenin, le 2 djoumadi 2e 580 (10 septembre 1184). Il se dirigea sur Lisbonne, 5 ou 8 dabi 1er 585 (21 ou 26 avril 1189); fut d'abord vaincu par le roi de Portugal, et perdit Silves, Béja, Baéra; mais les capitaines Al-mohades reprirent bientôt ces places, entrèrent dans l'alcalar Denis et délivrèrent les musulmans faits prisonniers, en chawal 587 (novembre 1191). Attaqué de nouveau par le roi de Castille, Alphonse III, et par les chrétiens, Al-Mansour les défit, 9 chaban 591 (19 juillet 1195); réduisit Calatrava, Guadalajara, Ma-

drid, Djebal-Soleïman; assiégea Tolède, prit d'assaut Talamanca, 592 (1196), et revint à Séville en safar 593 (décembre 1196), après avoir soumis Albalat, Torgielo (Trajello) et quelques autres places. Il repartit pour Maroc en chaban 594 (juin 1198), et y mourut le 21 rabi 1er 595 (22 janvier 1199), à l'âge de 40 ans. — Abou-Abdallah-Mohammed Al-Naser-Ledin-Allah, son fils, lui succéda, 595 (1199). Ce nouveau roi étouffa quelques troubles en Afrique et défit totalement Yahia-ben-Ishak de Maïorque après une longue guerre, 604 (1208). Il fit publier la Ghaziah (guerre sainte) dans tous ses États d'Afrique, 605 (1209), se rendit à Alger le 19 chaban 607 (5 février 1211); aborda sur les côtes de Tarifa avec des troupes nombreuses le 25 djoulkadah (10 mai), marcha vers la Castille, prit Salvatierra, défendit Calatrava contre Alphonse III de Castille, Pierre II d'Aragon et leurs auxiliaires, 608 (1211), et perdit cette dernière place. Il obligea Salvatierra de capituler à la fin de dzoulhadjah 609 (fin mai 1212). Ses armées furent taillées en pièces par les rois de Castille et d'Aragon à la bataille de Las Navas de Tolosa, qui porta un coup funeste à la puissance des Al-Mohades et prépara la chute de l'islamisme en Espagne, 15 safar 609 (17 juillet 1212). De retour à Maroc, il se plongea dans les délices, ne songea plus à l'Espagne, et mourut par le poison le 10 chaban 610 (25 décembre 1213), à l'âge de 34 ans. — Il eut pour successeur Abou-Yacoub-Yousouf II Al-Mostanser-Billah. Sous ce règne, Jayme Ier, roi d'Aragon, enleva par escalade Dénia, Béjar; assiégea Alcazar ainsi que plusieurs autres places, 613 (1216), et emporta de vive force Alcercar Al-Fakah, djoumadi 1er 614 (août 1217). Al-Mostanser mourut après 2 ans de règne, le 15 dzoulhadjah, 620 (7 janvier 1224), sans avoir pris aucune part aux différents combats dans lesquels les musulmans furent défaits. — A sa mort, Abou-Mohammed-Abd-El-Wahed, père du célèbre Yacoub Al-Mansour, fut placé sur le trône, 620 (1214), par les cheiks, qui espéraient conserver sous ce fantôme de roi l'autorité dont ils s'étaient emparés pendant le dernier règne; mais cette élection n'ayant été qu'un flambeau de discorde, Abd-El-Wahed fut renversé et remplacé par Abou-Mohammed-Abdallah Al-Adel, gouverneur de Murcie, 21 chaban 621 (8 septembre 1224). Les malheurs du règne de ce prince, tant en Espagne qu'en Afrique, le discréditèrent dans l'esprit de ses sujets. Ils le firent étrangler le 21 chawal 624 (4 octobre 1227). — Abou-Aly-Édris Al-Mamoun se fit alors proclamer roi à Séville, chawal 624 (octobre 1227). — Ce prince défit les chrétiens dans plusieurs rencontres, 1228, 1229, mais les musulmans éprouvèrent à leur tour de nombreuses défaites. Le wali Djomail Ben-Zeyan, Ben-Modaf, Ben-Mardenisch, Al-Djeyami, descendant de Mohammed Ben-Sad, Ben-Mardenisch qui avait régné longtemps à Murcie et à Valence, voulut recouvrer une partie de l'héritage dont ses ancêtres avaient été dépouillés par les Almohades. Il excita contre ceux-ci une révolution dans Valence et en expulsa Abou-Seïd. Seïd se réfugia, hég. 626 (1229), auprès de Jayme Ier, roi d'Aragon, et embrassa la religion chrétienne. La même année Mohammed-Ben Houd, issu des anciens rois de Saragosse, marcha sur Grenade, vainquit Abou-Abdallah, frère du roi de Maroc, Abou-Aly Edris Al-Mamoun, et s'empara de cette ville au moyen de ses intelligences avec les habitants. Al-Mamoun conclut alors une trêve avec Ferdinand, et marcha à la rencontre de Ben-Houd. La rencontre eut lieu dans les plaines de Tarifa, 6 ramad'han (29 juillet), et les Al-mohades furent entièrement battus. Al-Mamoun, voulant conserver au moins ses États de Mauritanie, conclut une trêve avec le roi de Castille Ferdinand III, et obtint de lui un secours de 12,000 hommes de cavalerie. Pendant ce temps, Ben-Houd, vainqueur à Tarifa, était reconnu comme roi par les habitants de Cordoue. Il battit, au commencement de 627 (fin de 1229), près d'Alhangé (Estramadure), Seïd Aban-Abdallah, wali de Séville, et entra dans Mérida, dont ses partisans lui ouvrirent les portes. Ferdinand II, roi de Castille, voyant alors que l'Andalousie n'appartenait plus au souverain avec lequel il avait fait un traité de paix, y recommença ses excursions et s'empara de Quesada. D'un autre côté, Sanche II, roi de Portugal, surprit Elvas et Serpa. Le roi de Léon emporta d'assaut Caures, et le roi d'Aragon Jayme Ier, sous prétexte de secourir l'ex-roi de Valence Abou-Seïd, arma une puissante flotte et s'empara de Maïorque, 14 safar 627 (12 janvier 1230). Dans l'année 628 (1230), le roi de Castille s'empara de Montesa et saccagea les environs de Jaën. Le roi de Léon emporta d'assaut la ville de Mérida. Ben-Houd, occupé pendant ce temps aux siéges d'Algésiras et de Gibraltar, dont les gouverneurs tenaient encore pour les Al-mohades, accourut pour reprendre cette dernière ville; mais ayant été battu par le roi de Léon, il vit sa puissance, encore mal affermie, ébranlée par cet échec, et fut bientôt supplanté par un rival plus habile, et surtout plus heureux que lui. Ce rival était Mohammed-Ben-Yousouf, Ben-Naser, plus connu sous le nom de Ben-Al-Ahmar, natif d'Ardjouna, et issu d'un *ansari* ou compagnon de Mahomet, nommé Ebada, dont un descendant était venu s'établir en Espagne dès le commencement de la conquête. Mohammed s'était d'abord joint à Ben-Houd pour anéantir la puissance des Al-mohades; mais dans la suite il se révolta contre ce prince, prit d'assaut Jaën, hég. 629 (1232), se fit proclamer roi dans toutes les villes qui reconnurent sa domination, et fut le chef de la dynastie des Naserides qui régna bientôt à Grenade. Le territoire de l'Espagne musulmane se trouvait alors avoir trois chefs. Abou-Djomaïl-Zeyan, le dernier des Almohades, possédait à peu près la moitié du royaume de Valence avec sa capitale, et tout le reste, c'est-à-dire l'Andalousie, les royaumes de Murcie et de Grenade, et quelques districts de celui de Valence moins les places qui s'étaient soumises à Ben Al-Ahmar, appartenait à Ben-Houd. Le roi de Castille, favorisé par les guerres civiles des Maures, continuait de ravager l'Andalousie. Ben-Houd marcha à sa rencontre et fut battu sur les bords du Guadalete, dans l'endroit même où, 521 ans auparavant, Rodrigue avait été vaincu par Tarik, 630 (1233). En 632 (1235), le roi d'Aragon s'empara d'Iviça. La même année le roi de Castille prit Ubeda, et bientôt la garnison chrétienne de cette ville, informée que Cordoue était mal gardée, s'unit aux troupes d'Andujar, escalada de nuit le côté oriental des remparts de Cordoue, surprit une tour et égorgea les soldats qui la défendaient. Ben-Houd, au lieu de marcher à la défense de Cordoue, s'éloigna de cette ville, et Ferdinand y fit son entrée le 22 chawal 633 (29 juin 1236). Ben-Houd fut assassiné par Abdoul-Rhaman, alcaïd de Valence, un mois environ après s'être éloigné de Cordoue. Son frère Aly-ben-Yousouf fut immédiatement reconnu pour roi de Murcie; mais son autorité précaire ne s'étendit guère au delà de sa capitale. Le gouverneur d'Alméric fit déclarer cette ville en faveur de Mohammed-Ben Al-Almar, et le wali de Jaën ayant gagné les habitants de Grenade y fit recevoir ce prince à la fin de ramadhan 635 (mai 1238). Les deux dynasties des Al-moravides et des Almohades avaient régné 148 ans en Espagne et fourni 11 souverains.

Dynastie des Al-Moravides. — 1° Abou-Yacoub, Yousouf Naser-Eddyn, 483 (1090); — 2° Aboul Haçan Aly, 500 (1106); — 3° Aboul Moezz, Abou-Omar-Taschfyn Al-Masmoudy, 537 (1143); — 4° Anarchie, 539 (1145).

Dynastie des Al-Mohades. — 5° Abou-Mohammed Abd-El-Moumen, 543 (1149); — 6° Abou-Yacoub-Yousouf, 558 (1163); — 7° Abou-Yousouf-Yacoub Al-Mansour Bifadh-Allah, 580 (1184); — 8° Abou-Abdallah-Mohammed Al-Naser-Ledin-Allah, 595 (1199); — 9° Abou-Yacoub-Yousouf II Al-Mostanser-Billah, 610 (1213); — 10° Abou-Mohammed Abd-el-wahid, 620 (1214); — 11° Abou-Mohammed-Abdallah Al-Adel, 621 (1224); — 12° Abou-Aly-Edris Al-Mamoun, 624 (1227). — Chute des Almohades, 655 (1238).

CINQUIÈME ÉPOQUE.

Royaume de Grenade.

Dynastie des Naserides ou des Al-Ahmar. — Abou-Abdallah-Mohammed Ier, Al-Galeb-Billah. Lorsque ce prince parvint au trône, il était maître de tout le royaume de Grenade, de Jaën et de quelques autres places de l'Andalousie orientale, hég. 635 (1238); la domination des musulmans était anéantie à Valence depuis le siége de cette ville, par le roi d'Aragon, 635 (1238), l'anarchie régnait à Murcie, 636 (1239), et le roi de Grenade se trouvait alors l'unique soutien de l'islamisme en Espagne; il entreprit des courses contre les chrétiens, les vainquit lorsqu'ils marchèrent sur Grenade, fut ensuite battu au siége de Jaën, par Ferdinand, roi de Castille, 643 (1245), et perdit Séville, chaban 646 (novembre 1248); cette ville avait été 533 ans soumise aux lois du Coran. A la mort de Ferdinand, le roi de Grenade envoya des ambassadeurs auprès d'Alphonse X, son successeur, pour renouveler le traité de paix et d'alliance qui l'unissait à la Castille, 650 (1252). Xérès se soumit aux chrétiens, 652 (1254), ainsi que presque tout l'Algarb qui fut réuni aux États de Castille, 655 (1257). Le roi de Grenade favorisa la révolte de Xérès, d'Arcas et de Sidonia contre les Castillans, 659 (1261), rompit son alliance avec Alfonse, roi de Castille, et vainquit les Castillans, près d'Alcalaben-Said, 660 (1262). Abou-Yousouf, roi de Fez, de la dynastie des Merinides, envoya du secours aux musulmans d'Espagne, 661 (1263). Ce fut la première expédition des Mérinides dans la Péninsule; le roi de Grenade associa au trône son fils aîné, Mohammed, et le fit reconnaître, 662 (1263). Il signa ensuite le traité d'Alcala avec les rois d'Aragon et de Castille, 664 (1266), fit la guerre aux walis de Malaga, de Guadix et de Comares, 665 (1267), sollicita les secours du roi de Fez et de Maroc, contre le roi de Castille, et les factieux qui conspiraient la ruine de l'islamisme en Espagne, 670 (1271-1272); il fit des levées extraordinaires et marcha lui-même contre les révoltés, mais à moitié chemin il se sentit indisposé et mourut sans avoir eu le temps de revenir dans sa capitale, 29 djournadi 2e, 671 (21 janvier 1273). — Mohammed II, Al-Emir, son second fils, fut proclamé roi, hég. 671 (1273). Sous son règne, Yacoub III, roi de Maroc, défit don Nùno de Lara, gouverneur de l'Andalousie, le 15 rabi 1er, 674 (8 septembre 1275), près d'Ecija, remporta sur Alfonse X, le 12 rabi 1er, 676 (13 août 1277), une grande victoire près de Séville, enleva d'assaut Alcala de Guadaïra, et dévasta toute cette partie de l'Andalousie. Il marcha conjointement avec le roi de Grenade sur Cordoue, s'empara de Hisn ben Bescher de Jabra; et désola toute la contrée entre Cordoue et Jaën. La paix fut signée sur la fin de ramadhan 676 (février 1278). Alfonse, ayant rompu cette paix, 677 (1278), assiégea Algesiras par terre et par mer, fut battu par les musulmans, et contraint de lever le siége avec tant de précipitation, qu'il abandonna ses tentes, ses machines et ses munitions, 12 rabi 1er, 678 (23 juillet 1279). Mohammed, roi de Grenade, entra dans les États de Castille, défit les armées d'Alfonse, 679 (1280), fit alliance avec don Sanche, et battit près d'Obeda les armées réunies d'Alfonse X et de Yacoub, fin de rabi 1er, 681 (juillet 1282). Don Sanche, successeur d'Alfonse X, roi de Castille, mort le 4 avril 1284, fut en guerre avec Yacoub, le força de lever le siége de Xérès, fit la paix avec lui, et rompit toutes ses liaisons avec Mohammed, 684 (1285). Mort de Yacoub, alliance de Yousouf III, son fils, avec Mohammed, 685 (1286); celui-ci, brouillé avec le roi de Castille, ravagea le royaume de Murcie, et profita de la mort du roi de Castille pour réparer les ravages qu'il avait faits dans les États de Grenade, 694 (1295). Il recouvra Quésada, reprit d'assaut Alcandète, et soumit les walis de Guadix et de Cornares, dont la révolte avait duré 36 ans, 697 (1298). Il vainquit près d'Ardjouna, Pérez de Guzman, ministre de Ferdinand IV, qui n'avait pas voulu lui rendre Tarifa, 699 (1299), échoua devant Tarifa, ne réussit pas mieux contre Jaën, s'empara de Bedmar, et mourut au milieu de ses triomphes, le 8 chaban 701 (8 avril 1302), à l'âge de 68 ans. — Il eut pour successeur Abou-Abdallah-Mohammed III, hég. 701 (1302); celui-ci, dès le 1er mois de son règne, signa une trêve avec Jayme II, roi d'Aragon, déclara la guerre à la Castille, et prit d'assaut la ville d'Almandhar. Il vainquit son cousin Abou'l-Hedjadj, wali de Guadix, qui s'était révolté, conclut une trêve avec le roi de Castille, 703 (1303), et mit le siége par terre et par mer devant Ceuta, qui se rendit après la fuite du gouverneur, le 29 chawal 705 (14 mai 1306). Il fit la paix avec le roi de Castille, chaban 708 (février 1309), et obtint les places de Quadras, Chanquin, Quésada et Bedmar. Le dernier traité entre Mohammed III et Ferdinand IV, fut cause d'une sédition qui éclata le 1er chawal 708 (14 mars 1309), et à la suite de laquelle le roi de Grenade fut obligé d'abdiquer. Il fut conduit au château d'Almanecâb, où il mourut, 1314. — Abou'l-Djoïousch al-Naser, frère de Mohammed, fut proclamé, hég. 708 (1309). Naser, attaqué sur ses frontières par le roi de Castille, fut dépouillé de la ville de Ceuta, le 10 safar 709 (20 juillet 1309), et fut obligé de céder Algésiras et Ronda. Il vainquit le roi d'Aragon, fin de chaban 709 (fin de janvier 1310), fut frappé d'apoplexie, et faillit mourir, djoumadi 2e, hég. 710 (novembre 1310); il apaisa une sédition, 25 ramadhan 712 (24 janvier 1313); fut assiégé par Ismaël, son neveu, le 28 chawal 713 (15 février 1314); abdiqua et partit pour Guadix, le 2 dzoulkadah, où il mourut le 6 dzoulkadah 722 (16 nov. 1322). — Aboul Walid Ismaël Ier, proclamé roi, 713 (1314 de J.-C.), fut repoussé près de la rivière Fortuna, par le roi de Castille, 716 (1316). Il emporta une victoire contre l'infant don Pèdre et l'infant don Juan, seigneur de Biscaye, qui voulaient assiéger Grenade, le 26 juin 1319; envahit les frontières de Murcie, et s'empara de Huescar, Ores et Galera, qui appartenaient au roi d'Arragon; il campa devant Baeça, en redjeb 724 (juil. 1324), obligea la ville de se rendre, le 14 de ce mois (17 juillet), prit d'assaut la ville de Martos, 1325, et fut tué à son retour de Grenade, par Mohammed, son frère, le 26 redjeb 725 (8 juillet 1325). — Abou-Abdallah-Mohammed IV, son fils, fut proclamé roi de Grenade, à l'âge de 11 ans, 725 (1325), sous la tutelle de Mohammed-al-Mahrouk-Othman, commandant de la garde africaine, qui s'empara de la forteresse de Rute, sur les terres de Castille, 726 (1336), et retourna en Afrique après avoir quitté le service du roi de Grenade.

Mohammed entra dans les États de Castille, s'empara de Gabra et de Priégo, prit Gibraltar d'assaut, Ronda, Marbella et Algeziras que les Africains, aidés par les rebelles révoltés, lui avaient enlevées pendant sa minorité. Il allait s'embarquer à Gibraltar, lorsqu'il fut assassiné, le 13 dzoulhahjah 735 (25 août 1333). — Abou'l-Hedjadj-Yousouf Ier, son frère, lui succéda, 733 (1333). Ce prince remporta une victoire navale sur les Castillans, le 9 safar 741 (4 août 1341), entreprit le siége de Tarifa, le 3 rabi 741 (27 août 1340), et fut repoussé par les chrétiens, le 7 djoumadi 1er (29 octobre). Les flottes de Maroc et de Grenade réunies, furent vaincues l'année suivante par celles de Castille et de Portugal, 1341. Algeziras fut rendue au roi de Castille, le 26 mars 1344, et, la même année, Alponse et Yousouf signèrent une trêve de dix ans; cette trêve fut violée par le roi de Castille, 750 (1349). Yousouf fut assassiné le 1er chawal 755 (19 octobre 1354). — Abou-Adallah Mohammed V, son fils et son successeur, fut obligé de fuir pour échapper à une conjuration tramée contre lui, 28 ramadhan 760 (23 août 1359). — Ismaël II, proclamé à sa place, la même année, fut assassiné à la suite d'une conspiration. 26 chaban 761 (12 juillet 1360). — Abou-Saïd, son successeur, triompha de Pierre le Cruel, roi de Castille, qui s'était joint à Mohammed, pour envahir ses états, le 1er djoumadi 1er 763 (26 février 1352), et fit ensuite la paix avec lui. Après la prise de Malaga par Mohammed, Abou-Saïd se retira à la cour du roi de Castille, qui fit égorger toute sa garde, et tua de sa propre main le roi de Grenade, malgré l'hospitalité qu'il lui avait accordée, djoumadi 2e 763 (avril 1362).—Mohammed V entra dans Grenade le 20 djoumadi 2e 763 (16 avril 1362); fit la guerre à Henri Transtamare, roi de Castille, successeur de Pierre, 771 (1369); s'empara d'Algeziras, 772 (1370); fit la paix avec ses voisins, et fonda un hospice magnifique pour les pauvres et les malades, 777 (1375). Il mourut à l'âge de 59 ans, 794 (1391-1392), laissant pour lui succéder Abou-Abdallah-Yousouf II. Le nouveau roi tailla en pièces l'armée du grand maître d'Alcantara, qui était entré dans la plaine de Grenade et assiégeait la tour de Hisn-Egla, 798 (1395-1396). Il mourut peu de temps après, empoisonné par une robe que le roi de Fez lui avait envoyée avec d'autres présents 799 (1396).— Mohammed VI, 2e fils d'Yousouf, lui succéda la même année. Il signa avec le roi de Castille un traité de paix qui confirmait celui qu'avait obtenu son père, 800 (1397). Il attaqua infructueusement la place d'Alcabdat (Alcaudète), fit une trêve de 8 ans avec les chrétiens, 1408, et mourut le 11 mai 1408. Abou'l-Hedjadj-Yousouf III, son successeur, surprit Zahara, 1410, pendant que l'infant don Ferdinand de Castille assiégeait Antequera, 813 (1410). Il soumit les musulmans de Gibraltar, qui voulaient s'affranchir de sa domination, 814 (1411); renouvela tous les 2 ans la paix avec les chrétiens, jusqu'à la fin de sa vie, et mourut subitement, 1425. — Mohammed VII, Al-Aasar ou Al-Aïsar, fils de Yousouf III, maintint la trêve avec les chrétiens, et fut obligé de prendre la fuite, à la suite d'une insurrection suscitée par Mohammed Al-Saghir, 831 (1427). — Mohammed VIII Al-Amaf (le petit), cousin du dernier roi, reconnu à Grenade et dans les principales villes du royaume, 831 (1427), fut détrôné à son tour par Mohammed Al-Aïsar, son prédécesseur, soutenu par le roi de Tunis, et fut décapité, 1429. — Al-Aïsar fut battu par les chrétiens, prit la fuite, et se retira à Malaga, 835 (fin de 1431 ou commencement de 1432). — Son successeur, Yousouf IV, Ben-Almar, ne régna que 6 mois, 835 (1431-1432). — Après lui, Mohammed VII Al-Aïsar fut rappelé pour la 3e fois, 836 (1432). Le vizir Abd-El-bar défit les chrétiens dans un défilé, près d'Ardjidouna, 840 (1436), et remporta sur les Castillans plusieurs avantages importants dans les plaines de Guadix et de Grenade, 841 (1437). Le malheureux et faible Mohammed fut détrôné pour la 3e fois, à la suite d'une sédition excitée par Mohammed-Ben-Osman, son neveu, gouverneur d'Almérie, 849 (1445), et termina ses jours dans une obscure prison.— Mohammed IX Al-Ahnaf (le pied bot ou le boiteux), proclamé roi, hég. 849 (1445), mit à feu et à sang les frontières de l'Andalousie, 851 (1447), ravagea la province de Murcie, et vainquit, près de Chinchilla, les Castillans commandés par don Tellez-Giron, 852 (1448). Il entra une 2e fois dans l'Andalousie, et saccagea les territoires d'Utrera, de Baena et de Jaën, 853 (1449). Les courses des musulmans eurent moins de succès dans l'année 856 (1452); ils envahirent le royaume de Jaën, et détruisirent les murs de Ximena et de plusieurs autres places, 857 (1453). Mohammed fut vaincu par ben Ismaël, son cousin, secouru par le roi Jean II, vit ses sujets se révolter contre lui à cause de ses cruautés, et alla se cacher dans les montagnes, 858 (1454), et périt sans doute misérablement; car il ne fut plus question de lui. — Mohammed IX, ou Ismaël III, proclamé roi, 858 (1454), fut assiégé dans sa capitale par Henri IV, roi de Castille, 1455, conclut une trêve, 860 (1456). Il entra dans l'Andalousie, dévasta le district d'Estepa, 864 (1460); fit une nouvelle incursion, 865 (1461), et y éprouva des pertes irréparables, à la suite desquelles il signa une trêve avec le roi de Castille, 868 (1463). Mohammed vécut en paix jusqu'à la fin de son règne, et mourut au printemps de l'année 870 (1466). — Abou'l-Haçan-Aly, successeur de Mohammed, 870 (1466). Irrité de la révolte de l'alcaïde de Malaga, qui se mit sous la protection du roi de Castille, 874 (1469), porta le fer et le feu dans les royaumes de Cordoue et de Séville, 876 (1471); fit la guerre à son frère Abdallah, wali de Malaga, 1472-1473, 1474; prit par escalade Zahara, 886 (27 décembre 1481); échoua contre Castellar et Olbera, 887 (1482); fut défait par les chrétiens, perdit la ville d'Alhama, et fut remplacé par son fils, à la suite d'une révolution, 887 (1482). —Aboul-Haçan-Aly et Abou-Abdallah-Mohammed X lui succédèrent conjointement; le premier volontairement abandonna le trône, 889 (1484). Mohammed XI partagea alors le royaume avec son neveu Abdallah al Zagal, 1484. Abdallah défit les Castillans contre Almérie, à Huescar, 891 (1488); éprouva ensuite de nombreux échecs; traita avec Ferdinand de la reddition de Guadix et d'Almérie, ainsi que de la partie maritime des Alpujarras, 1489; il perdit ensuite ses forteresses de Taberna, de Seron et les grandes et inexpugnables places maritimes d'Almunecâb et de Schaloubina, mois de moharrem et de Safar 896 (de novembre 1490 à janvier 1491). Abdallah al Zagar ne régna que sept ans. — Abou-Abdallah-Mohammed XI Al-Saghir, demeuré seul, refusa de livrer sa capitale au roi de Castille, comme il s'y était obligé après la reddition d'Almérie, de Guadix et de Baça, 896 (1491). Il assiégea Schaloubina, prit Alhendin, 895 (1490); lutta longtemps avec les rois Ferdinand et Isabelle, qui avaient campé dans la véga de Grenade, sur les bords de Guadaro, 896 (1491), et signa enfin avec Ferdinand un traité, par lequel il s'engageait à livrer Grenade s'il n'était pas secouru par terre ou par mer, qu'il jurerait obéissance au roi de Castille, qui serait reconnu souverain par tous les habitants, 899 (25 novembre 1491). Mohammed livra la ville et ses forteresses le lendemain, 4 rabi 1er 897 (5 janvier 1492); partit avec sa famille et ses trésors pour les Alpuxarras.

Mohammed fut le dernier de la dynastie des Nasérides qui avaient possédé le royaume de Grenade 262 ans. En lui finit aussi la domination musulmane, après avoir duré près de 805 années lunaires (près de 781 années juliennes). Mohammed s'embarqua pour l'Afrique, 898 (1495), et périt peu de temps après, sur le champ de bataille, pour la cause du roi de Fez, Muley-Ahmed, son parent, en combattant contre les chérifs, sur les bords de Guad Al-Aswad. Les Maures, persécutés par les chrétiens, au mépris des capitulations, dès l'année 1498, se révoltèrent sous Philippe II, 977 (1569). Ils ne furent entièrement chassés de l'Espagne que sous le règne de Philippe III, 1610. Plus de 150,000 d'entre eux passèrent en France, sous Henri IV, s'établirent en Languedoc et en Provence, et se firent chrétiens; mais la plupart s'embarquèrent dans les ports de France pour gagner l'Afrique et les États othomans.

Chronologie historique des rois maures de Grenade.— Abou-Abdallah-Mohammed Ier Al-Galeb-Billah, hég. 635 (1238). — Mohammed II Al-Émir, 671 (1273). — Abou-Abdallah-Mohammed III, 701 (1302). — Abou'l-Djoïousch Al-Naser, 708 (1309). — Abou'l-Walid-Ismaël Ier, 715 (1314). — Abou-Abdallah-Mohammed IV, 725 (1325). — Abou'l-Hedjadj-Yousouf Ier, 733 (1333). — Abou-Abdallah-Mohammed V, 755 (1354). — Ismaël II, 761 (1359). — Abou-Saïd, 761 (1260). — Mohammed V rétabli, 765 (1362). — Abou-Abdallah-Yousouf II, 791 (1391-92). — Mohammed VI, 799 (1396). — Abou'l-Hedjadj-Yousouf III, 810 (1408). — Mohammed VII Al-Aasar ou Al-Aïsar, 826 (1423). — Mohammed VIII Al-Saghir, 831 (1427). — Mohammed VII, 2e fois, 833 (1429). — Yousouf III, 835 (1431-32). — Mohammed VII, 836 (1432). — Mohammed VIII Al-Annaf, 849 (1445). — Mohammed IX ou Ismaël III, 858 (1454). — Abou'l-Hiaçan-Aly, 870 (1466). — Aboul-Abdallah-Mohammed X, 887 (1482). — Abou-Abdallah XI, Al-Saghir, seul, 896 (1491). — Prise de Grenade par Ferdinand, hég. 897 (5 janvier 1492).

MAURICE (Saint), chef de la légion thébaine presque entièrement composée de chrétiens, fut martyrisé dans les Gaules, l'an de J.-C. 286, pour avoir refusé d'obéir à l'empereur Maximien qui leur ordonnait d'offrir des sacrifices aux faux dieux. L'Église célèbre la fête de saint Maurice et de ses compagnons le 22 septembre.

MAURICE (Tib.), empereur d'Orient, naquit l'an de J.-C. 539, à Arabisse (Cappadoce), occupa successivement plusieurs charges importantes à la cour de Constantinople; fit avec succès la guerre en Perse, 580, et fut associé à l'empire par Tibère II, qui le choisit pour gendre, 582. Des guerres sanglantes contre les Perses, 581-591, contre les Arabes et les Slavons, 591-599, occupèrent toute la durée de son règne. De grands désastres ayant jeté le découragement dans les masses, l'esprit de révolte se glissa bientôt parmi les soldats, qui proclamèrent Auguste un soldat de fortune nommé Phocas. Maurice fut bientôt obligé de fuir, et la tempête l'ayant fait relâcher à 8 lieues de Constantinople, il eut la tête tranchée, 27 novembre 602, après avoir été témoin du supplice de 5 de ses fils. Maurice était digne d'un meilleur sort; c'était un prince brave, sobre et ami de la justice, qui donna de bonnes lois, et publia sur l'art militaire 12 livres qui ont été imprimés à la suite de la *Tactique* d'Arrien.

MAURICE DE NASSAU. V. NASSAU.
MAURICE DE SAXE. V. SAXE.
MAURICE (Ile). V. FRANCE (Ile de).

MAURIENNE, en latin *Comitatus Maurianæ*, province des États sardes, bornée par la Tarentaise et la Savoie supérieure, au sud par la division de Turin, au sud-ouest par la France, à l'ouest par la Savoie propre. Ce pays portait le titre de comté dès le 11e siècle, et a donné naissance à la maison de Savoie. V. SAVOIE.

MAURITANIE, contrée de l'Afrique ancienne, avait pour bornes une partie de la Numidie à l'est, l'Atlantique à l'ouest, et la Méditerranée au nord. Jusqu'en 108 av. J.-C., elle ne s'étendit à l'est que jusqu'à la rivière Muluchas (Molokath); mais, à partir de cette époque, elle alla jusqu'à l'Ampsagas (Oued el Kebir), et fut divisée dès lors en 2 Mauritanies, l'une occidentale et l'autre orientale, séparées par le Muluchas. L'an 42 de l'ère vulgaire, l'empereur Claude la divisa en Mauritanie césarienne et en Mauritanie Tingitane, et subdivisa la première de ces provinces en Césarienne propre et en Sitifine. Voyez MAURES.

MAUROCORDATO-SCARLATI (Alexandre), né à Scio, 1636, fut médecin du Grand-Seigneur, interprète de la cour ottomane, député par Soliman III à la cour de Vienne, et enfin ambassadeur plénipotentiaire aux conférences de Carlowitz. Il mourut à Constantinople, comblé de biens et d'honneurs, 1709. On a de lui plusieurs ouvrages écrits en grec et en latin. — Maurocordato-Scarlati (Jean-Nicolas), son fils, lui succéda comme premier drogman de la porte ottomane; fut nommé, 1709, hospodar de Moldavie. Fait prisonnier par les troupes impériales, 1716, il n'obtint la liberté qu'en 1718, et mourut en Valachie, 1730. — Maurocordato (Constantin), son frère et son successeur, 1730, fit, en 1739, la réforme qui compléta l'asservissement et la ruine de la Valachie, dont il fut le dernier hospodar. Disgracié en 1765, il mourut en 1766.

MAURY (Jean Siffrein), cardinal, né à Vauréas (Vaucluse), 1746, dans une condition très-obscure, ne dut son élévation qu'à son seul talent. Il vint à Paris au sortir du séminaire de Sainte-Garde d'Avignon, et s'y fit connaître par la publication de divers morceaux oratoires. Son *Éloge de Fénelon* fut couronné par l'Académie française, 1772, et le fit choisir par l'évêque de Lombez pour grand vicaire et official. Il revint bientôt à Paris où l'appelait sa vocation pour la chaire, et fut désigné pour prononcer devant l'Académie le panégyrique de saint Louis, puis celui de saint Augustin devant l'assemblée du clergé. Plus tard, appelé à prêcher à la cour, il y obtint un éclatant succès. Le 27 janvier 1785, il remplaça à l'Académie française Lefranc de Pompignan. Titulaire du prieuré de Lihons, ce fut en cette qualité qu'il assista aux assemblées du clergé; fut élu député de son ordre aux états généraux, 1789, et ne s'y fit d'abord remarquer que par son opposition à la vérification des pouvoirs et à la réunion. Effrayé des premières secousses de la révolution, il voulut se sauver de Versailles; fut arrêté sous un déguisement, reprit ses fonctions de député, et parut vouloir contre-balancer l'influence de Mirabeau. Après la clôture de la session, il quitta la France; fut chargé par Pie VI de négociations auprès de divers cercles d'Allemagne, et, à son retour à Rome, créé archevêque de Nicée *in partibus*. Maury assista en qualité de nonce apostolique à l'élection de l'empereur François II; fut promu au cardinalat, et mis en possession des siéges unis de Montefiascone et Corneto. Il passa à Venise lors de l'invasion de l'Italie par les troupes françaises, et y assista au conclave réuni pour l'élection d'un nouveau pontife. Louis XVIII, alors retiré à Mittau, accrédita comme ambassadeur le cardinal Maury auprès du saint-siége, fonctions dont il se

démit à l'époque du concordat, 1802. Au mois de mai 1806, il reparut à Paris; fut admis au traitement de cardinal français, et succéda à Target comme membre de l'Institut, 1807. Le 14 octobre 1810, il reçut du pape Pie VII un bref de réprimandes pour avoir accepté l'administration de l'archevêché de Paris en remplacement du cardinal Fesch. Il assista au concile assemblé à Paris, juin 1808. Dépossédé par le chapitre de Paris, 30 mars 1814, il se rendit à Rome; y fut mis en reclusion, et ne recouvra sa liberté qu'au bout d'un an, après avoir donné sa démission du siége de Montefiascone. Il mourut le 11 mai 1817.

MAUVES, ancienne ville démantelée, aujourd'hui bourg du diocèse de Seez en Armagnac. Cette ville fut ruinée en 1386. On y voyait encore, il n'y a pas bien longtemps, des restes de murailles, les superbes caves de son château, et une ancienne chapelle dotée par les anciens comtes du Perche. En 1234, Louis IX assigna pour douaire à Marguerite de Provence, sa femme, le château de Mauves et celui de Mortagne. En 1290, Mauves fit partie de l'apanage de Charles, comte de Valois, d'Alençon et du Perche, et fut donné en douaire, 1315, à Mahault de Saint-Paul. Marguerite de Lorraine en jouissait à titre de douaire, 1587. Ce domaine et la seigneurie de Mauves furent ensuite engagés à N. de Catina, conseiller au parlement de Paris, en faveur duquel Louis XIII, 1626, confirma les foires et marchés de ce bourg.

MAXENCE (M. Aurelius-Valerius-Maxentius), fils de l'empereur Maximilien Hercule, prit la pourpre et le titre d'Auguste, à Rome, l'an 306, après la mort de Constance-Chlore. Il invita lui-même, son père Maximien, à venir partager avec lui le souverain pouvoir, et dès lors l'empire compta six souverains : Galerius, Constantin, Sévère, Maximin-Daxa, Maximien et Maxence. Maxence fit la conquête de l'Afrique, 310 ; mais il fut vaincu par Constantin, à deux milles de Rome, et se noya dans le Tibre, 28 octobre 312.

MAXIME DE TYR, philosophe platonicien, sur la vie duquel on n'a aucun détail, s'acquit, dans le 2e siècle, une très-grande réputation. Il parcourut l'Arabie, la Phrygie, la Grèce, et fit un voyage à Rome, sous l'empereur Commode, 180-192 de J.-C. Il reste de lui 41 discours et dissertations philosophiques, dont le style est clair et agréable, et les principes d'une très-grande sagesse.— Un autre Maxime (Claudius Maximus), philosophe stoïcien, fut le maître de l'empereur Marc-Aurèle, 140 de J.-C.

MAXIME (Saint), évêque de Turin, assista, en cette qualité, au concile de Milan, 451, à celui de Rome, 465, et mourut à Turin, 468. Il reste de lui un grand nombre d'*homélies* dont quelques-unes sont attribuées à saint Ambroise et à saint Eusèbe.

MAXIME (Saint) de Constantinople, se distingua par son zèle contre les monothélites, qui lui firent souffrir d'affreuses persécutions, 622. Il reste de ce père un *Commentaire sur saint Denis l'Aréopagite*.

MAXIME (Flavius-Anicius-Petronius), empereur d'Occident, issu de l'une des plus illustres familles de Rome, fut d'abord conseiller d'Honorius, puis préfet de Rome, ensuite préfet de l'Italie ; il fut nommé deux fois au consulat (433-443), et patrice en 445. Maxime fit assassiner Valentinien, 455, et fut proclamé empereur le lendemain, mais il fut lapidé par le peuple de Rome, le 12 juin 455, après un règne de 4 mois.

MAXIME (Magnus-Maximus), empereur ou tyran dans les Gaules, pendant le règne de Valentinien II. Ce prince était Espagnol d'origine, servit sous les ordres du père de l'empereur Théodose; se distingua en Bretagne, 368-373, fut nommé gouverneur de cette province, 375. Il soumit les Écossais et les Pictes, mais l'élévation de Théodose à l'empire alluma sa jalousie, et il se fit lui-même proclamer empereur, 381. En 383, il passa la mer à la tête d'une armée formidable, marcha sur Paris, où résidait Gratien, un des deux empereurs d'Occident, s'empara de ce prince et le fit mettre à mort. Maxime fut alors associé à l'empire par Théodose, à la condition de laisser à Valentinien l'Italie, l'Illyrie et l'Afrique. Le nouvel empereur fixa sa résidence à Trèves; mais l'ambition l'ayant fait aspirer à la possession de tout l'Occident, il fut vaincu par Théodose, et eut la tête tranchée le 26 août 388.

MAXIMIEN-HERCULE (Marcus-Aurelius-Valerius-Maximus), empereur romain, fils d'un laboureur de Pirenium, fut d'abord le compagnon d'armes de Dioclétien, qui se l'associa à l'empire, l'an de J.-C. 286. Il apporta dans son gouvernement une dureté et une rudesse sans exemple, et fut l'un des plus ardents persécuteurs des chrétiens. Lorsque Dioclétien abdiqua, 305, il suivit son exemple, et ne reparut sur la scène qu'après la proclamation de Maxence, 306. Mais bientôt des altercations survenues entre eux lui firent chercher un refuge à la cour de Constantin, son gendre, dont il corrompit les troupes dans la Gaule narbonnaise, pour qu'elles l'élevassent à l'empire. Constantin marcha contre lui, et le bloqua dans Marseille, où il fut bientôt contraint de se donner la mort, 310.

MAXIMILIEN Ier, empereur d'Allemagne, fils de Frédéric III et d'Éléonore de Portugal, naquit l'an 1459 de J.-C., et fut nommé roi des Romains en 1486. Il monta sur le trône impérial à la mort de son père, 1493, et se ligua avec le pape pour chasser de Naples le roi de France Charles VIII ; mais l'armée française, forte seulement de 8,000 hommes, battit l'armée des alliés à Fornoue. En 1508, il entra dans la ligue de Cambray, s'empara de Trieste, et fut forcé de lever le siége de Padoue. Sa haine contre la France était si forte, qu'en 1513 il consentit à servir comme volontaire au siége de Térouane, sous les ordres de Henri VIII. Peu de temps après, il s'empara du Milanais ; mais les troupes suisses, qu'il ne payait pas, s'étant révoltées contre lui, le forcèrent de prendre la fuite. Il mourut peu de temps après à Inspruck, 1519.—Maximilien II, empereur d'Allemagne, naquit à Vienne, 1527 ; fut élu roi des Romains, 1558 ; roi de Hongrie et de Bohême, 1559, et succéda à Ferdinand Ier, son père, 1564. Maximilien II occupa pendant 12 ans le trône impérial avec une bonté et une douceur qui lui attirèrent, de ses sujets, une grande reconnaissance, moins forte pourtant que les railleries et les murmures que son administration faible et inconstante avait excités. Il ne voulut point contraindre les protestants par la voie des armes, et la postérité a gardé de lui ces paroles mémorables : « Ce n'est point en rougissant les autels « du sang hérétique qu'on honore le père commun des « hommes ! » Il mourut en 1576.

MAXIMILIEN-JOSEPH, roi de Bavière, naquit en 1756, et fit ses premières armes au service de France, à la tête du régiment d'Alsace, dont il était colonel. Duc des Deux-Ponts par la mort de Charles II, son frère, 1795, il succéda au prince Ch.-Théodore, son oncle, comme électeur de Bavière, 1799. Il eut deux filles ; l'aînée, la princesse Amélie, épousa, en 1806, le vice-roi Eugène de Beauharnais, et, la même année, la Bavière fut érigée en royaume. Maximilien-Joseph, d'abord allié de Napoléon, qui l'avait fait roi, entra, en 1813, dans la ligue générale des puissances d'Allemagne, et conserva,

pour ce motif, sa couronne après les événements de 1814. Il fit à cette époque un voyage à Vienne avec toute sa famille, et accepta, de l'empereur François, un régiment dont il se fit recevoir colonel. La Bavière lui doit toutes ses réformes, d'excellentes lois organiques et de grandes améliorations.

MAXIMIN (C. Julius Verus Maximinus), empereur romain, né en Thrace l'an de J.-C. 173, avait gardé les troupeaux dans son enfance. Il s'enrôla dans la cavalerie romaine, 192; s'éleva sous Septime-Sévère et Caracalla, 193-217, aux plus hautes dignités militaires, et arriva à la puissance suprême par le meurtre d'Alexandre Sévère, 224. Il ne crut pouvoir s'y soutenir que par les mêmes moyens. L'atrocité avec laquelle il fit la guerre aux Germains, dont il mit à feu et à sang une étendue de terrain de plus de 400 milles, le rendit odieux à tout l'empire et le fit surnommer par ses soldats Busiris et Phalaris. En 237, les légions d'Afrique portèrent les deux Gordiens à l'empire. Maximin, furieux, vola vers l'Italie et mit le siége devant Aquilée, et fut poignardé par ses soldats, fatigués de sa tyrannie, 238. Son fils, qu'il avait associé à l'empire, fut massacré en même temps que lui. — Maximin (Galérius Valérius Maximinus Daia ou Daza), fils d'un berger de Thrace ou d'Illyrie et berger lui-même, était neveu de Galérius. Dioclétien lui donna le titre de César, 304 de J.-C. En 308, Daïa se proclama lui-même Auguste et se fit reconnaître comme tel. A la mort de Galérius et de Maxence, 311, il déclara la guerre à Licinius, qui, avec Constantin, aspirait à l'entière possession de l'empire; mais il fut vaincu à Andrinople, 313, et s'enfuit sous un déguisement dans les gorges du mont Taurus, où il mourut, peu de temps après, de maladie et de misère. Ce prince, moins vicieux que bien d'autres empereurs, avait le défaut de s'abandonner à la boisson. Il eut la sage précaution d'enjoindre à ses officiers de ne jamais exécuter les ordres qu'il donnerait dans l'ivresse.

MAXIMIN (Saint), illustre prélat, frère de saint Maxence, évêque de Poitiers, naquit dans cette ville et étudia à Trèves, sous l'évêque Agrèce, auquel il succéda, l'an de J.-C. 332. Il assista, en cette qualité, aux conciles de Sardique, de Milan et de Cologne; donna asile à saint Athanase, persécuté par l'empereur Constant, et mourut en 397. En 960, Sighard composa une vie de ce saint, insérée dans les Bollandistes.

MAY (Thomas), poëte et historien anglais, né dans le comté de Sussex, 1594, fut en grande faveur à la cour de Charles Ier. Au commencement des guerres civiles, il abandonna ce prince, se jeta dans le parti du parlement, dont il devint même secrétaire et historiographe. A ce titre, il publia, 1647, *l'Histoire du parlement d'Angleterre depuis le 3 novembre 1640 jusqu'à la bataille de Newbury*, 1643. Il a laissé, outre une traduction de *la Pharsale* de Lucain, plusieurs pièces de théâtre assez estimées. Il mourut en 1650.

MAYENCE, *Maguntiacum*, ville d'Allemagne, chef-lieu de la Hesse rhénane, située sur la gauche du Rhin, près du confluent du Mein, à 554 kil. nord-est de Paris. Cette ville, suivant l'opinion la plus accréditée, eut pour fondateur Drusus Germanicus, frère de l'empereur Tibère, et servit, plus tard, de boulevard contre les incursions des barbares. Sigebert III, roi d'Austrasie, fut battu sous ses murs par Radulfe, duc de Thuringe, 640; et dans le siècle suivant, Mayence fut érigé en archevêché par le pape Zacharie, en faveur de Boniface, surnommé l'apôtre de Frise, parce qu'il prêcha l'Évangile dans ce pays. Longtemps libre et impériale, elle fut soumise à l'archevêché, 1462; eut beaucoup à souffrir dans les guerres du 17e siècle; fut prise par les Français, 1644, et se mit sous leur protection, 1688. Prise de nouveau, en 1792, par le général Custines, elle fut remise, par capitulation, aux Autrichiens, 1793; rendue à la France par la paix de Campio-Formio, 1797, et fut, jusqu'en 1814, le chef-lieu du département de Mont-Tonnerre.

MAYENCE (Conciles de). Le premier concile de Mayence fut tenu par 30 évêques et par 15 abbés, le 9 juin 813, sous le pontificat de Richulfe. On y fit 55 canons. Louis le Débonnaire ordonna, en 828, la convotion de 4 conciles, qui furent célébrés, l'année suivante, à Mayence, à Paris, à Lyon et à Toulouse, et dressa les articles des objets que l'on y devait traiter. Rabanus Maurus, archevêque de Mayence, célébra 4 conciles : le premier vers le mois d'octobre 847, pour les priviléges de l'Église. On y dressa 51 chapitres, qui se trouvent avec l'épître synodale adressée à Louis, roi de Germanie. La prophétesse Thiota y fut condamnée et fustigée. Dans le même temps, le moine Godescalque, ayant publié quelques propositions suspectes, fut cité par Rabanus à un concile tenu au mois d'octobre 848. Mais le moine présenta une requête d'accusation contre lui; et l'archevêque, le traitant de brouillon et d'insolent, le renvoya à Hainemar, son diocésain, pour être jugé. Rabanus assembla, l'an 852, les prélats de la France orientale, de Bavière et de Saxe, pour y apaiser quelques différends qu'ils avaient entre eux. Charles, fils de Pepin, roi d'Aquitaine, succéda à Rabanus, et célébra un concile en 857, relatif aux droits de l'Église, et pour examiner une lettre adressée par Gonthier de Cologne à un prélat nommé Alfrède. Luitbert, archevêque de Mayence, après Charles, tint, en 888, un autre concile pour la réforme des mœurs, et afin de convenir des moyens de s'opposer aux Normands. On y dressa 26 chapitres. Aribon, successeur d'Erkembaud, 1021, célébra divers synodes, et en 1023, un concile au sujet du comte Othon. Berdon d'Oppershoven, successeur d'Aribon, se trouva à un concile de 42 prélats, que le pape Léon IX, accompagné de l'empereur Henri III, dit le *Noir*, célébra, en 1049, à Mayence, contre les simoniaques et les clercs vicieux. Sigefride d'Épeistein, successeur d'Othon, célébra 2 conciles : le premier, en 1069, à l'occasion de Henri IV, qui voulait répudier Berthe, son épouse; et l'autre, en 1071, au sujet de Charles, évêque de Constance, que ses prêtres voulaient chasser comme sacrilége et simoniaque. Le même prélat tint, en 1075, un synode pour y publier les décrets d'un concile de Rome, assemblé contre les ecclésiastiques concubinaires, par le pape Grégoire VII. En 1085, les ennemis de ce même pape formèrent un conciliabule à Mayence, où ils statuèrent que l'élection de Guibert, antipape, était légitime. Dans un concile de toute l'Allemagne, assemblé en 1105, on ôta à l'empereur Henri VI la couronne pour la donner à son fils. Sous le pontificat d'Adelbert de Lorraine, qui succéda à Ruthard, on tint, en 1131, un concile à Mayence contre Brunon, évêque de Strasbourg, accusé de s'être installé par surprise sur le siége de cette église. Il remit ses droits à Matthieu, légat du saint-siége, et à Adelbert qui présidaient tous deux à cette assemblée. Werner de Falkenstein, archevêque après Gérard Ier, célébra, en 1261, un concile, par ordre du pape Alexandre IV, dans le but de chercher un moyen de s'opposer aux Tartares, qui faisaient souvent des courses en Hongrie. Pierre d'Achtzpalt assembla, en 1310, un concile pour l'affaire des Templiers; et Conrad, rhingrave, en célébra 2, 1420 et 1423. Théodoric Schenck assembla quelques prélats, 1439 et 1441, au sujet du concile de Bâle; et Sébastien Hensenstein tint un concile provincial, l'an 1549.

MAYENCE (Archevêché et électorat de). Mayence, un des Etats de l'empire d'Allemagne dans le cercle du bas Rhin, comprenait autrefois une multitude de pays épars et se trouvait métropole d'un archevêché, dont la juridiction s'étendait sur les évêchés de Wurzbourg, de Worms, de Spire, d'Augsbourg, d'Aichstad, de Strasbourg, de Constance, de Hildesheim, de Paderborn et de Coire. La plus grande partie de ces pays appartiennent aujourd'hui à la Bavière, et le surplus, y compris Mayence, à la Hesse.

MAYENCE (Vicissitudes de l'archevêché de). Saint Crescent, que l'on croit, mais sans fondement, disciple de saint Paul, est le premier évêque connu de Mayence, et fut martyrisé sous Trajan, 105. Martin II, un des successeurs de Crescent, 345, souscrivit au concile de Sardique, 347; et Gérold fut tué, en 743, avec plusieurs autres seigneurs dans une grande bataille contre les Saxons. Gervilius, fils de Gérold, succéda à son père, et suivit le prince Carloman dans son expédition contre les Saxons, 744. Ce prélat vengea la mort de Gérold en assassinant, par trahison, le Saxon qui s'en était rendu coupable, et fut déposé, 745, par saint Boniface, légat du saint-siége. Sous Boniface, nommé pour le remplacer, l'église de Mayence fut élevée par le pape Zacharie à la dignité de métropole, et Boniface, en 752, vint à Soissons, où il sacra Pepin, roi de France. Luitbert, archevêque de Mayence, en 863, battit les Bohémiens en 872; réduisit les Slaves, 874; défit les Normands, 885, et reçut, en 888, l'empereur Charles le Gros abandonné de tous les grands de l'empire après sa déposition. Il eut pour successeur Sonzo, tué le 26 juin 891, dans une rencontre contre les Normands. Dans le siècle suivant, Guillaume, fils d'Othon Ier, roi de Germanie et d'une concubine de race esclavonne, fut élu archevêque de Mayence, 954, et depuis lui la dignité d'électeur archi-chancelier de l'empire a été attachée à cet archevêché. Willigis, un des successeurs de Guillaume, 975, était fils d'un charron de Schonnigen, dans la principauté de Wolfembutel. Ce prélat, voulant avoir toujours sous les yeux l'humble profession de son père, fit sculpter sur les murs de son palais une roue, et de là est venue dans la suite la roue qui se trouvait dans les armes des archevêques de Mayence. Le dernier des archevêques souverains de Mayence fut Charles Théodore de Dalberg, prince primat, mort en 1817.

MAYENNE (Charles de LORRAINE, duc de), 2e fils de François de Lorraine, duc de Guise, naquit en 1554, fit ses premières armes contre les Turcs, et soutint la réputation de bravoure qu'il s'y était faite, à la défense de Poitiers; au siége de la Rochelle, septembre 1568; à la bataille de Moncontour, octobre 1569, et à la prise de Brouage. Lieutenant général de l'Etat et couronne de France, à la mort de ses deux frères, il domina dans le conseil de la ligue, et fut, dit-on, 1593, l'auteur de l'arrêt rendu par le parlement pour le maintien de la loi salique. Henri IV, avec lequel il s'était réconcilié, après la reddition de Paris, le nomma gouverneur de l'Ile-de-France, 1596. Il mourut à Soissons, 1611. — Mayenne (Henri de Lorraine, duc de), son fils unique, grand chambellan de France et duc de Guienne, fut tué d'un coup de mousquet dans l'œil au siége de Montauban, 1621, et mourut sans postérité.

MAYER (Tobie), l'un des plus grands astronomes du 18e siècle, naquit dans le duché de Wirtemberg, 1723, et fut appelé comme professeur de mathématiques à la faculté de Gottingue, 1750. Il est l'auteur de plusieurs instruments ingénieux, et on lui doit d'avoir fait connaître la source d'une infinité d'erreurs, qui se commettaient, avant lui, en géométrie pratique. Il calcula les mouvements de la lune et les assujettit à des tables, auxquelles les astronomes ont souvent recours. Vers la fin de sa vie, Mayer s'occupa de l'aimant, auquel il assigna des lois plus raisonnables. Il mourut, 1762. Ses principaux ouvrages sont : *Traité des courbes*, 1745; *Atlas mathématique, 60 tables*, 1745, *et les Tables des mouvements du soleil et de la lune*, 1746.

MAYNARD, poëte français, membre de l'Académie française, naquit à Toulouse, 1582. Il est le premier, en France, qui ait établi pour règle de faire une pause au troisième vers dans les couplets de six et une au septième dans les couplets de dix. Il mourut à Toulouse, 1646. Ses œuvres complètes furent publiées à Paris, 1646, quelques mois après sa mort : elles se composent de sonnets, d'épigrammes, d'odes et de chansons.

MAZARIN (Jules), cardinal, premier ministre de France, né à Rome, 1602, d'une famille noble, y fit ses études, et passa en Espagne, 1619, où il suivit pendant 3 ans les cours de droit aux Universités d'Alcala et de Salamanque. Rentré à Rome, 1623, il quitta la jurisprudence pour entrer dans la carrière des armes, et fut envoyé dans la Valentine, avec le grade de capitaine, 1625; il commença à y déployer du talent pour les négociations. On lui confia plusieurs missions auprès des généraux ennemis, dont il s'acquitta avec adresse. De retour à Rome, 1627, il reprit l'étude de la jurisprudence; fut reçu docteur en droit, et suivit le cardinal Pachetti dans son ambassade à Turin, au sujet de la succession des duchés de Mantoue et de Montferrat. Il y agissait avec le titre d'internonce et y déploya une grande activité. Un voyage qu'il fit à Lyon, pour s'aboucher avec le cardinal Richelieu, fut la source de sa fortune. Ce ministre conçut une haute estime pour le jeune diplomate. Le cardinal-ministre réussit à attacher Mazarin aux intérêts de la France, et, de retour à Rome, il amena à bonne fin le traité de Cherasco, 1631, et fit avoir par ruse, à la France, la place de Pignerol en Piémont. Ce fut à cette occasion que Richelieu, écrivant au pape de la part du roi de France, le félicita sur l'habileté de son négociateur; Mazarin prit l'habit ecclésiastique, fut pourvu d'un bénéfice et d'une charge de référendaire à la chancellerie pontificale, 1632, nommé vice-légat d'Avignon, 1634, puis nonce extraordinaire à Paris. Les Espagnols, qui avaient à se plaindre de lui, le firent rappeler à Avignon, puis à Rome, 1636, où il donna de nouveaux gages de son dévouement aux intérêts de la France. Il fut appelé dans ce royaume, 1639, et envoyé comme ambassadeur extraordinaire à Turin, 1640, où le succès de sa mission lui valut enfin la pourpre romaine. La barrette lui fut remise par Louis XIII, 25 février 1642. Dans ses derniers moments, Louis XIII, 19 avril 1643, l'avait nommé membre du conseil de régence, avec le titre de ministre d'État. Il remplaça bientôt l'évêque de Beauvais dans la confiance de la reine, qui le nomma premier ministre. Forcé de quitter la France à deux reprises, 1651-1652, il y rentra définitivement, 1653; reprit l'autorité et le titre de premier ministre; finit d'apaiser les troubles civils, et commença de négliger la reine mère pour s'insinuer plus étroitement dans l'esprit du jeune roi, qui allait atteindre sa majorité; principal auteur du traité de paix de Westphalie, 1648, il résolut d'éteindre la guerre en faisant épouser l'infante d'Espagne, Marie-Anne, à Louis XIV; et le traité de paix des Pyrénées, chef-d'œuvre de ce ministre, et son plus grand titre de gloire, fut signé le 7 novembre 1659. Il donna à la France le rang qu'avait eu l'Espagne sous Charles-Quint, et ouvrit dignement cette grande époque que l'histoire a désignée

sous le nom de siècle de Louis XIV. Mazarin ne survécut pas longtemps à cet acte si remarquable; de retour à Paris, il ne sortit plus de ses appartements, et mourut à Vincennes le 9 mars 1661, après avoir recommandé au roi le Tellier, Lionne et le grand Colbert, Mazarin assigna en mourant sur sa succession une somme 800,000 écus, pour la fondation d'un collége les Quatre-Nations, destiné à recevoir les jeunes gens des pays conquis sous son ministère.

MAZEPPA (Jean), prince des Cosaques, né à Poldavie, 1650, fut page de Jean Casimir, et entra ensuite au service d'un autre seigneur polonais, qui le surprit en tête-à-tête avec sa femme, le fit lier tout nu sur le dos d'un cheval sauvage, et l'abandonna à la course capricieuse de cet animal. Porté jusque dans l'Ukraine, Mazeppa fut recueilli par quelques paysans, dont les soins le rappelèrent à la vie. La reconnaissance le fixa chez ses libérateurs. Secrétaire et adjudant de Pamoilowitz, hetmann des Cosaques de l'Ukraine, il remplaça ce chef, déposé, 1687, et sut se maintenir dans cette position. Il gagna la confiance du czar Pierre Ier, et le servit avec fidélité pendant près de 20 ans. Mais les progrès de Charles XII firent naître en lui le désir de se rendre indépendant. Déjoué dans ses desseins par le czar, il devint odieux à la plupart des Cosaques, et après la désastreuse bataille de Pultawa, il se réfugia en Valachie, puis à Bender, où il mourut, 1709.

MAZZUOLI (François), célèbre peintre italien, plus connu sous le nom de Parmesan, naquit à Parme, 1503. Élève de son père et de ses deux oncles, Pierre-Hilaire et Michel, il peignit à 14 ans, 1517, son tableau du *Baptême de Jésus-Christ*, et en 1522 on le regardait déjà comme un grand maître. Il vint à Rome, 1525, et fut chargé par le pape Clément VII de terminer la décoration de la salle des pontifes, dans le palais du Vatican. Il y exécuta son tableau de *la Circoncision*, 1526, et se rendit à Boulogne, 1527. Dans les dernières années de sa vie, le Parmesan quitta la peinture pour s'adonner à l'alchimie, y épuisa toute ses ressources, et tomba dans une mélancolie noire qui le conduisit au tombeau à l'âge de 37 ans, 1540. Il passe pour l'inventeur de la gravure à l'eau-forte. Le Louvre possédait 2 de ses tableaux, *la Vierge au long cou* et le *Mariage de sainte Catherine*; mais ils furent tous deux rendus en 1815.

MAZORIE, en latin *Massoria*, pays d'Allemagne, jadis un des 12 palatinats de la Pologne, aujourd'hui un des 8 vayvodies de la Pologne russe, appartenait, de 1138 à 1529, à une branche de la maison royale des Piest, vassale de la Pologne. Cette ligne s'éteignit en 1529. A cette époque, Sigismond Ier réunit la Mazorie à la couronne. Etienne Bathori l'érigea en palatinat, 1576, et depuis elle a constamment suivi les vicissitudes de la Pologne. V. **POLOGNE**.

MEAUX, ville de France, ancienne capitale de la Brie champenoise. Cette ville, sous les Romains, faisait partie de la Gaule belgique, puis de la Gaule lyonnaise. Les Francs l'incorporèrent au royaume de Neustrie pendant toute la première race, 419-752. Elle eut ensuite des seigneurs particuliers, dont le premier fut Hugues Ier, seigneur d'Oisy, châtelain de Cambray, vicomte de Meaux, 1096. Dans la suite, la maison de Béthune en fut investie. Philippe le Bel, en 1284, la réunit à la couronne, par son mariage avec Jeanne, comtesse de Champagne. En 1419, les Anglais s'emparèrent de cette ville, qui était alors un poste assez considérable. Sous le règne de François Ier, 1522, deux artisans y jetèrent les premières semences des nouvelles opinions de Calvin. Au mois de septembre 1567, pendant que Charles IX était à Meaux, les religionnaires, ayant à leur tête l'amiral Gaspard de Coligny, s'avancèrent vers cette ville pour y surprendre le roi, et ils auraient exécuté leur projet, sans l'arrivée de 6,000 Suisses, qui mirent ce prince au milieu d'eux et marchèrent en bataillon carré depuis Meaux jusqu'à Paris. En 1594, la ville de Meaux donna le premier exemple de soumission à Henri IV, et sa reddition servit de signal à un grand nombre de villes qui ne tardèrent pas à l'imiter. Cette ville a eu une abbaye de l'ordre de Citeaux, du nom du Pont-aux-Dames, fondée, 1225, par Hugues de Châtillon, comte de Blois, qui depuis porta le nom de comte de Saint-Paul. La comtesse du Barry se retira dans cette abbaye après la mort de Louis XV, 1774. Meaux a eu l'honneur de compter parmi ses évêques Bossuet, une des gloires de l'épiscopat de France.

MEAUX (Conciles de). Les archevêques de Sens, de Rouen, de Reims et de Bourges tinrent, le 17 juin 847, un concile à Meaux; mais on ignore les motifs de leur réunion. Les archevêques de Sens et de Reims en tinrent un second, en 962, dans le but de rétablir Hugues de Vermandois, prélat excommunié, sur le premier de ces siéges. En 1204, Jean, abbé de Casemure, de l'ordre de Citeaux, en assembla un troisième, et fit son possible pour rétablir la paix entre Philippe-Auguste et Jean-sans-Terre. Jean Lhuillier, évêque de Meaux, publia des ordonnances synodales, 1493. Louis Pinelle en fit autant en 1531, et Dominique Séguier en 1654.

MÉCANIQUE (La). Cet art s'applique à l'état de l'équilibre et du mouvement des corps en général. Au temps d'Aristote, av. J.-C. 360, les philosophes n'en avaient qu'une faible idée. Mais un siècle plus tard, Archimède trouva la propriété générale du centre de gravité, donna les principes du levier, et en fit l'application à plusieurs machines qu'il imagina; tels sont le plan incliné, la vis ordinaire et celle qui porte son nom, et au moyen de laquelle on élève l'eau par un mouvement continu, 250. Cent ans après Archimède, deux mathématiciens de l'école d'Alexandrie, Ctésibius et Héron, inventèrent plusieurs machines ingénieuses, telles que la pompe, la fontaine de compression, le siphon à branches inégales, 140. Depuis le 16e siècle, la mécanique a fait de rapides progrès. Galilée découvrit la loi de l'accélération des graves et une théorie complète du mouvement uniformément accéléré; Huygens et Wallis nous donnèrent les vraies lois des mouvements dus à la percussion mutuelle des corps, 1665. Les frères Montgolfier proposèrent, en 1792, le bélier hydraulique pour élever l'eau à une grande hauteur par l'action d'un léger courant d'eau. On doit regarder les horloges à pendule et les montres marines comme les inventions mécaniques les plus utiles à l'astronomie; pendant que l'Angleterre se glorifie d'avoir eu ses Graham, 1720, et ses Harisson, 1760; la France cite ses Berthoud, 1763, et ses Breguet, 1776. Au nombre des agents propres à mettre les machines en mouvement, est celui que procure la vapeur de l'eau. Le marquis de Worcester donna le premier l'idée d'un pareil moteur, 1663; mais c'est à Papin, à Amoutons, à Dalesme, et surtout à Thomas Savery, que, dans les dernières années du 18e siècle, on doit l'importante invention des pompes à feu mues par l'action de la vapeur de l'eau, alternativement dilatée et condensée. MM. Périer ont exécuté à Chaillot une machine de ce genre, 1788, qui fut perfectionnée par le chevalier de Bettancourt, 1797. De là à l'usage des bateaux à vapeur et des machines à haute pression, il n'y avait qu'un pas. Si l'on veut avoir l'histoire complète et les effets des machines à haute

pression, il faut lire deux articles de M. Arago insérés dans l'*Annuaire du bureau des longitudes* pour les années 1829 et 1830. Vaucanson, l'un des plus habiles mécaniciens du 18e siècle, fit divers automates ; on était étonné en voyant son joueur de flûte, son canard qui barbotait, battait des ailes, avalait du grain et le digérait.

MÉCÈNE (C. Cilnius Mecenas), favori d'Auguste, descendait des anciens rois d'Étrurie. Il accompagna Octave en Grèce, et quand ce prince devint empereur, av. J.-C. 31, il refusa les honneurs publics et se contenta d'être ami de l'empereur. Mécène ne se servit de son crédit que pour porter Auguste à la clémence. Il protégea Virgile, Horace, Properce. Il mourut vers l'an 8 av. J.-C.

MÉCHAIN (P.-F.-André), astronome, né à Laon, en 1744, mort en 1805, découvrit plusieurs comètes, calcula leurs orbites, et fut reçu à l'Académie des sciences. Il rédigea, de 1775 à 1792, la connaissance des temps, et fut chargé, à cette dernière époque, de mesurer l'espace contenu entre Rhodez et Barcelone.

MICKEL, famille de médecins et d'anatomistes, parmi lesquels nous citerons : Jean-Frédéric Mickel, né à Wetzlar, en 1714, mort en 1774, membre de l'Académie des sciences de Berlin ; — Philippe-Frédéric, fils du précédent, né à Berlin, 1756, mort à Moscou, 1803, médecin de l'empereur et inspecteur des hôpitaux ; — et enfin Jean-Frédéric, fils de Philippe, né en 1781, mort en 1833. On lui doit, entre autres ouvrages, *Système d'anatomie comparée*, 1821-1823 ; *Manuel de l'anatomie de l'homme*, 1812-1818, et une traduction de Cuvier en allemand, 1809-1810.

MECKLEMBOURG (Grands-duchés de), nom donné à deux grands-duchés d'Allemagne, nommés, l'un Mecklembourg-Schwérin, et l'autre Mecklembourg-Strélitz. Ils sont bornés au nord par la Baltique, au sud par la préfecture de Lumbourg, à l'est par la Poméranie et le Brandebourg, à l'ouest par le duché de Launbourg. Superficie : 10,070 kilom. carrés environ.

MECKLEMBOURG (Vicissitudes du). Le Mecklembourg était autrefois habité par les Hérules, les Vandales et les Wendes. La maison régnante de Mecklembourg est la plus ancienne de l'Europe ; elle remonte à Udon, fils de Mesteron, kisal ou koral, c'est-à-dire grand-prince de Mecklembourg, en 976. Ce Mesteron se rattachait lui-même par Fredobald, frère de Genseric, roi des Vandales, qui saccagea Rome en 455, à une ligne de rois dont la filiation remontait à l'an 320 av. J.-C. Aribert, descendant au 7e degré de Fredobald, reconnut vers l'an 800, la suprématie de Charlemagne ; mais à la mort de ce monarque, 814, il se rendit indépendant. Niclot, un des successeurs d'Aribert, fut battu en 1159 par Henri le Lion, duc de Saxe, qui s'empara du pays des Wendes, et le rendit moins les terres de Schwérin et de Ratzebourg à Pribislaw, fils de Niclot, 1167. Pribislaw accompagna le duc Henri, son suzerain, à la terre sainte, 1172, et mourut à son retour, 1178. A sa mort, Henri Burwin, son fils, et Niclot, son neveu, se disputèrent le Mecklembourg les armes à la main. Ils furent faits tous deux prisonniers, le premier par le prince de Rugen, le second par le duc de Poméranie, 1182, furent remis en liberté, 1183, et choisirent pour arbitre de leur différend Canut VI, roi de Danemark. En 1201, ils se liguèrent tous deux avec le roi de Danemark contre Adolphe III, comte de Holstein, et lui livrèrent une bataille dans laquelle Niclot fut tué sans laisser de postérité. Henri Burwin mourut en 1228, et laissa ses États à ses deux fils, Henri Burwin II et Niclot III. Le dernier fut tué la même année par la chute d'une maison, et Henri Burwin recueillit tout l'héritage. Il mourut en 1236, et eut pour successeur Jean, dit le Théologien, son fils aîné. Jean fonda la ville de Wismar, 1238 ; il secourut les chevaliers teutoniques contre les Livoniens, 1258, et mourut en 1264. Henri III, son successeur, se croisa en 1272, tomba entre les mains des Turcs, fut conduit au Caire, et y demeura 21 ans prisonniers. Il obtint sa liberté en 1296, de Lodgin, soudan d'Égypte, chrétien renégat qui se souvint d'avoir servi sous les chevaliers teutoniques en Livonie, dans le temps que le duc faisait la guerre aux infidèles du pays. Henri mourut en 1302. Il laissa son duché à Henri IV, son fils, surnommé le Lion ; ce prince avait pris les rênes du gouvernement en 1683, pendant la captivité de son père. Il acquit de Christophe II, roi de Danemark, la ville de Rostock, 1325, fit la guerre aux Poméraniens, et mourut en 1329. Albert Ier et Jean II succédèrent en bas âge au duc Henri, leur père. Ils possédèrent en commun le duché pendant environ 25 ans, et le partagèrent en 1352 ; le premier eut pour son lot le duché de Mecklembourg, et le second celui de Stargard. Albert épousa en 1350, la fille d'Othon, comte de Schwérin. A la mort de son beau-père, 1357, il se mit en possession du comté de Schwérin. Les deux frères moururent en 1399 (voir plus bas pour les ducs de Stargard). Albert II, l'aîné des enfants d'Albert Ier, était roi de Suède depuis 1363, lorsqu'il succéda au duché de Mecklembourg indivis entre lui et ses frères Henri et Magnus. Henri mourut, 1383. A la même époque, la Suède se soulevait contre Albert, Marguerite, reine de Danemark, l'écrasait à la bataille de Falcoping, 21 septembre 1388, et bientôt il se vit réduit à signer à Flensbourg sa renonciation aux royaumes de Suède, de Norwége et de Danemark, 1349. Albert mourut en 1407, et fut remplacé dans le Mecklembourg par ses fils Albert III et Jean III ; ces deux princes assistèrent au concile de Constance, 1414, et moururent, le premier en 1421, le second en 1423. Ils eurent pour successeurs Henri V le Gras, et Jean IV. Ceux-ci héritèrent en 1449, Jean mourut, et, la même année, Henri hérita des propriétés de Guillaume, dernier prince des Hérules et des Venides. Il hérita encore, en 1471, des biens de la maison de Stargard, et mourut lui-même en 1477 ; ses fils Albert IV, Magnus et Balthasar, convinrent après sa mort de gouverner en commun les États qu'il leur avait transmis, et moururent, Albert, l'aîné, en 1483, Magnus, 1503, et Balthasar, 1507 ; leurs États échurent alors à Henri VI le Pacifique, et à Albert le Bel, fils d'Albert. En 1520, les deux frères divisèrent le pays en deux portions, et se promirent de les gouverner alternativement de 2 ans en 2 ans, c'est-à-dire que chacune de ces provinces changerait de maître tous les 2 ans. Albert, mécontent de cet arrangement, obtint en 1523, un décret de l'empereur Charles-Quint, qui ordonnait le partage entier du Mecklembourg ; réclamations des villes ; Albert poursuivit sa demande au conseil impérial, et comme le procès traînait en longueur, il tomba d'accord avec son frère en 1534, que pendant encore 20 ans le gouvernement resterait indivis sur le pied du traité de 1532. Henri établit sa résidence à Schwérin, et Albert à Gastrow. Le duc Henri embrassa la réforme de Luther, 1530. Il refusa de souscrire l'intérim, 1549, et mourut en 1552. Son frère Albert, duc de Gastrow, entreprit, mais sans pouvoir y réussir, de rétablir sur le trône de Danemark le roi Christiern II, chassé par ses sujets, 1533. Il demeura toujours catholique, et mourut en 1547. Ses deux fils, Jean-Albert et Ulric, succédèrent au duché de Gastrow, à la mort de leur cousin Philippe, fils de Henri, duc de Schwérin, 1557 ; ils réunirent tous les biens de leurs

maisons. Ils partagèrent alors les États entre eux, et établirent comme leurs ancêtres leur résidence à Schwérin et à Gastrow. Jean-Albert, duc de Schwérin, embrassa le luthéranisme, 1547; aidé de son frère, il assiégea Rostock, 1554, s'empara de la ville, 1556, en fit abattre les murailles, et mourut en 1576. Il laissa un fils Jean, mort en 1592; ce dernier eut deux fils, Adolphe-Frédéric et Jean Albert. Ces princes, à la mort de leur cousin Charles, fils de Ulric, duc de Gastrow, 1610, héritèrent de ce duché et se partagèrent entre eux la propriété intégrale des terres de la maison de Mecklembourg. Adolphe-Frédéric fut duc de Schwérin, et Jean-Albert, de Gastrow. Adolphe-Frédéric se ligua avec son frère et Christiern IV, roi de Danemark, pour obtenir le rétablissement de Frédéric V, électeur palatin, dépossédé par l'empereur Ferdinand II de son électorat, 1523; ils furent mis tous deux au ban de l'empire, 1628, obligés de se réfugier en Saxe, et ne purent rentrer dans leurs États qu'en 1635, après le traité de Saxe qui les réconcilia avec l'empereur. Le duc Adolphe-Frédéric, obtint par la paix de Westphalie, 1648, l'évêché de Schwérin et celui de Ratzbourg, et mourut en 1658; son frère Jean-Albert était mort en 1636, laissant un fils, Gustave-Adolphe, mort lui-même sans enfants mâles, 1654. A la mort d'Adolphe-Frédéric, le Mecklembourg fut de nouveau séparé, et depuis lors il n'a plus été réuni. Christiern-Louis Ier hérita du duché de Schwérin, et Adolphe-Frédéric, fils posthume du duc Adolphe-Frédéric, fut la tige des ducs de Strelitz. (*Voy.* plus bas.) Christiern-Louis vint en France, 1663; il y embrassa le catholicisme, voulut, en 1665, échanger le Mecklembourg avec l'électeur de Brandebourg, contre le duché de Clèves, et mourut en 1692. A sa mort, son neveu Frédéric-Guillaume, fils de Frédéric, duc de Grabow, et de Wilhelmine de Hesse, s'empara de ses États, et mourut en 1713 sans laisser de postérité. Frédéric eut pour successeur Charles-Léopold, son frère. Charles mourut en 1747. Christiern-Louis, son frère et son successeur, s'éteignit en 1756; ensuite vint Frédéric, et enfin Frédéric-François, 1785. Frédéric-François fut, à l'exception du duc d'Oldembourg, le dernier des princes d'Allemagne qui entra dans la confédération du Rhin; son accession est du 18 février 1808, et il en est sorti le premier. Ce prince est mort en 1840, et a été remplacé par son fils Frédéric-Louis; il était le père de la princesse Hélène, mariée en 1837 au duc d'Orléans.

Chronologie historique des ducs de Mecklembourg.

Pribislaw, 1167-1178. — Henri Burwin Ier, Niclot Ier, 1178-1228. — Henri Burwin II, 1228-1236. — Jean le Théologien, 1236-1264. — Henri III, 1264 1302. — Henri IV, 1302-1329. — Albert Ier et Jean II, 1329-1379, — Albert II, 1379 1413. — Albert III et Jean III, 1413-1423. — Henri V et Jean IV, 1423-1477. — Albert IV, Magnus et Balthasar, 1477-1503. — Henri VI, Albert le Bel, 1503-1547. — Jean-Albert, Ulric et Philippe, 1547-1576. — Jean V, 1576-1592. — Adolphe-Frédéric et Jean-Albert, 1592-1636-1658. — Christiern-Louis, 1658-1692. — Frédéric-Guillaume, 1692-1713. — Charles-Léopold, 1713-1747. — Christiern-Louis, 1747-1756. — Frédéric, 1756-1785. — Frédéric-François, 1785-1840. — Frédéric-Louis, 1740.

MECKLEMBOURG (STARGARD). Jean II et Ulric, son frère, fils de Jean Ier, lui succédèrent dans le duché de Stargard, 1379; Jean combattit à côté de son cousin Albert, roi de Suède, à la journée de Falkoping, 1388, et défendit ensuite pendant 6 ans Stockholm, contre les forces de Marguerite. Il rendit cette place en 1394, et mourut en 1418: Ulric était mort un an auparavant. Ils eurent pour successeurs Jean III et Henri, fils, le premier, de Jean II, et le second de Ulric. Jean mourut sans postérité en 1436; après lui, Henri, prince querelleur et guerrier, eut presque constamment les armes à la main contre les ducs de Poméranie et les margraves de Brandebourg, et mourut en 1466. Ulric II, fils de Henri, fit un voyage à la terre sainte, 1470, et s'empoisonna lui-même en 1471.

MECKLEMBOURG-STRELITZ. Adolphe-Frédéric, fils posthume d'Adolphe-Frédéric, duc de Schwérin, et de Marie-Christine de Brunswick-Danneberg, fut le premier duc de Strelitz, 1658. Ce prince mourut en 1708. Son fils cadet mourut sans laisser de postérité mâle, 1749, et eut pour successeur Charles-Louis-Frédéric Ier, second fils d'Adolphe-Frédéric; ce prince mourut en 1752; son fils, Adolphe-Frédéric III, mourut en 1794. A celui-ci succéda Charles-Louis-Frédéric II, qui suivit en Allemagne la ligne politique de son cousin, le duc de Schwérin, mourut en 1816, et laissa un fils, Georges-Frédéric-Charles-Joseph, grand-duc régnant.

MECQUE (La). V. **MEKKE.**

MÉDAILLES. Les monnaies antiques, que nous appelons médailles, offrent à l'esprit de l'observateur autre chose qu'un aliment à la curiosité ou à la fantaisie. La science numismatique s'est élevée à une telle hauteur aujourd'hui, elle a eu des résultats si importants, qu'il est impossible de l'examiner et de l'étudier sans se croire transporté au milieu des contrées et des siècles dont elle nous est parvenue. Elle est pour nous en même temps poétique et historique. Les dieux nous apparaissent sur le métal qui leur fut consacré: Athènes nous montre sa Minerve telle que Phidias l'avait sculptée, l'île de Crète offre son dieu à nos hommages, et le temple d'Ephèse a vu s'échapper de ses ruines la Diane que les médailles apportent jusqu'à nous. Dans le médailler qui renferme ces produits du marteau antique, les dieux d'Homère se trouvent réunis comme ils l'étaient dans son olympe, et les nombreuses divinités, dont la puissante imagination des Grecs avait peuplé le monde, revivent aux yeux de l'antiquaire, qui jouit, au milieu de ses poétiques études, d'une sorte d'idolâtrie dont il est aisé de concevoir le charme. C'est d'après l'étude des médailles que Barthélemy composa sa *Palæographie* grecque, et Visconti son *Iconographie*. En réunissant toutes celles qui offrent des édifices, des temples, des ponts, des cirques, des ports, des phares, des arcs de triomphe, des colonnes, on peut former un recueil précieux des monuments de l'architecture antique. Les recherches peuvent s'étendre aux révolutions des empires et même à celles des cieux; car souvent l'apparition des phénomènes célestes y est consignée. Il n'est pas un peuple qui n'ait prétendu avoir été le premier inventeur de la monnaie. D'après Hérodote, les Lydiens frappèrent les premières monnaies d'or et d'argent. Les habitants de l'île d'Egine réclament cette invention. Les Thessaliens l'attribuent à leur roi Itonus, et, selon Suidas, les Romains auraient fabriqué les premières monnaies de bronze sous le règne de Numa, av. J.-C. 715. Ce qu'il y a de certain, c'est que sous Solon, 594 av. J.-C., les villes grecques se servaient de monnaies, puisque, dans ses lois, il condamne à la peine de mort celui qui les altérera. Ainsi les médailles où sont représentés Homère, Minos, Numa, Ancus, ne seraient point de leur temps, mais auraient été frappées beaucoup plus tard en leur l'honneur. Avant Philippe II, roi de Macédoine, 354 av. J.-C., on ne trouve point dans la Grèce des médailles de rois en or. Cependant, d'après Hérodote, Polycrate, tyran de Samos, aurait fait frapper

des monnaies d'or, 560 av. J.-C. Après la guerre de Pyrrhus, 280 av. J.-C., les Romains commencèrent à recevoir de l'argent, et en firent frapper chez eux. A l'exemple des villes grecques, qui ne mirent jamais sur leurs médailles d'autres noms que le leur, ΑΘΕΝΑΙΩΝ, des Athéniens, ΘΕΣΣΑΛΩΝ, des Thessaliens, ΕΦΗΣΙΩΝ, des Ephésiens, celles de Rome ne portèrent d'abord d'autre inscription que le mot ROMA. Les colonies romaines n'en frappèrent aucune sans en avoir obtenu la permission, PERM. AUG. (*permisit Augustus*, PER). PROC. (*permisit proconsul*). Rome n'accorda jamais l'honneur de la médaille ni à aucun particulier ni à aucun magistrat; et si l'on voit sur quelques monnaies des têtes d'hommes célèbres, cet honneur leur fut accordé après leur mort et par permission du sénat, S.-C. César est le premier à qui cet honneur fut accordé de son vivant, 48 av. J.-C.; et depuis lui, les empereurs, les impératrices et leurs enfants se l'attribuèrent. Ainsi, le métal, qui ne fut d'abord employé que comme valeur représentative et seulement au poids, reçut une empreinte qui, modifiée et perfectionnée, devint le type des monnaies; puis les images des divinités tutélaires des nations, les emblèmes de ces divinités, les symboles des peuples et des villes, les images des empereurs et des rois; puis enfin des tables d'airain, sur lesquelles chaque nation inscrivit son histoire, pour la transmettre aux siècles à venir. On peut, suivant la forme des médailles, celle des lettres et le style du dessin, assigner plusieurs époques à l'histoire de l'art numismatique. La première époque commence avec l'art, 990 av. J.-C., et se termine au règne d'Alexandre Ier, roi de Macédoine, 450 av. J.-C. On ne se servait point encore du bronze; les inscriptions étaient courtes, et les lettres mal formées. Les médailles sont rondes, épaisses, presque globuleuses : la plupart ont une aire en creux, et le dessin des figures en est grossier. La seconde époque commence à Alexandre Ier, 450, et finit au règne de Philippe II, 354 av. J.-C. Elle embrasse un siècle. Les figures commencent à avoir de la grâce et à devenir ou l'imitation parfaite de la nature ou le premier essai du beau idéal. Le métal s'aplatit, et le diamètre de la médaille augmente. Un type commence à remplir l'air en creux. La troisième époque commence à Philippe II, 354, et se prolonge pendant 3 siècles, qui sont les plus brillants de l'art monétaire, vers l'an 724 de Rome, 30 aus av. J.-C. La quatrième époque commence à la fin de la république romaine, 31 av. J.-C., et va jusqu'au règne d'Adrien, 117 après J.-C. La cinquième époque se termine à Gallien, 260 après J.-C. Alors l'art monétaire ne cesse de décliner jusqu'au 15e siècle de notre ère, 1401, époque de la renaissance des arts. A cette époque commence la numismatique moderne, qui, bien qu'elle ait fait de grands progrès, laisse encore les anciens nos maîtres dans l'art de la gravure des médailles. — *Médailles carré creux.* Ce carré creux ne se trouve que sur les médailles grecques: plus il est profond et informe, plus la médaille annonce d'antiquité, et plus elle se rapproche de l'art monétaire. — *Médailles incuses*, c'est-à-dire en relief d'un côté et en creux de l'autre. Les unes le sont par la faute des monétaires, et les autres ont été fabriquées ainsi exprès. On a trouvé et plusieurs de ces dernières dans les villes d'Italie particulièrement de la Lucanie. — *Médailles dentelées*, celles dont le bord a été taillé en forme de dents ou de festons; on n'en trouve que parmi celles des rois de Syrie et des familles romaines. — *Médailles surpassées.* Les médailles ont été surfrappées lorsqu'un peuple a voulu s'approprier une monnaie étrangère, ou bien lorsqu'il a voulu changer la valeur de sa propre monnaie. Des princes ont fait frapper leurs monnaies sur celles de leurs prédécesseurs, surtout lorsqu'ils voulaient se hâter de signaler ainsi leur puissance, et qu'ils ne trouvaient pas assez tôt le métal nécessaire; ou peut-être encore, quand, loin de Rome, quelque usurpateur ne possédait pas tous les ustensiles propres à la fabrication de la monnaie. — *Médailles enchâssées* ou *médaillons.* Ce sont des pièces plus grandes que celles du module ordinaire, et qui sont encore agrandies par un entourage qui lui sert d'ornement. C'est lorsque cet entourage est d'un cuivre différent, qu'on les appelle médailles enchâssées. — *Médailles cortioniates.* On donne ce nom à des médaillons autour desquels se trouve un cercle ou contour indiqué en creux. On suppose qu'ils servaient de tessères ou marque pour les jeux du cirque. — *Médailles* (*Platinedes*). On nomme ainsi le vernis dont le temps couvre les médailles, et qui est le signe le plus caractéristique de leur antiquité. Les faussaires l'ont imité quelquefois assez heureusement; mais il est aisé de le reconnaître.

MÉDECINE, art de guérir. En Assyrie et en Libye, Bacchus est regardé comme le premier auteur de la médecine, 1250 av. J.-C. Les Égyptiens en attribuaient les premières notions à leur roi Ammon, et les Grecs et les Phéniciens, à Zoroastre, Apollon, Palamède, au berger Mélampe et aux magiciennes Médée et Circé. Mais Esculape doit être regardé, sinon comme l'inventeur, du moins comme le premier fondateur de la médecine. Ses fils, Machaon et Podalyre, l'exercèrent au siége de Troie, 1209 avant J.-C. Les Asclépiades, descendants d'Esculape, établirent des écoles particulières pour la médecine; les plus célèbres sont celles de Cnide, celle de Cos, que forma Hippocrate, et celle de Rhodes. Les Asclépiades formaient un ordre de prêtres, qui ne transmettaient leur science que par traditions orales. Hippocrate fonda le dogmatisme et sépara la médecine de la philosophie : son école devint bientôt la plus célèbre de l'univers av. J.-C. 420; Hérophile, son disciple, fonda celle des Hérophiliens, qui ne s'occupa que de l'anatomie humaine; elle fut établie à Alexandrie, sous le roi d'Égypte Ptolémée Soter. Lui et Erasistrate partagèrent la médecine en trois branches : Diététique, chirurgie, pharmacie. Sérapion fonda dans la suite, dans la même ville d'Alexandrie, l'école dite *empirique*, qui, en bannissant tout raisonnement en médecine, pour ne s'en tenir qu'aux faits palpables, rejetait l'anatomie; et cette école, qui menaçait d'une entière destruction, la dogmatique d'Hippocrate, et qui favorisait les médicastres ignorants et les esprits vulgaires, compta pourtant des hommes distingués dans son sein. Rome négligea longtemps l'art de guérir; ce ne fut que l'an 535 de sa fondation qu'Archagatus vint, du Péloponèse, s'établir dans cette ville. Le siècle de Jules-César, 48 av. J.-C., vit fleurir à Rome l'école tout épicurienne d'Asclépiade de Pruse, en Bithynie, qui sut flatter le caractère de ce siècle dégénéré, en employant pour guérir promptement, sûrement et agréablement, comme il le promettait, tout ce que le luxe inventa de plus merveilleux; mais elle ne dura pas longtemps. Themson, de Laodicée, son disciple, y fonda une des sectes les plus remarquables en médecine, le méthodisme, et son école eut à Rome le plus grand succès. Sous Trajan, 114 de J.-C., Archigène fonda l'éclectisme en médecine. Ce fut de son temps que fleurirent les écoles les plus célèbres, et entre autres celle de Pergame, d'où sortit Gallien. L'école de Salerne, l'une des plus célèbres des temps modernes, fut fondée, vers le 11e siècle, par Constantin l'Africain, et ce fut dans son sein que se formèrent les médecins les plus célèbres des 12e et 13e siècles. Ce ne fut que vers le

14e siècle que se répandirent, en Europe, les écoles de médecine et tous les moyens d'instruction; alors seulement on disséqua des cadavres humains, et des professeurs furent entretenus par le gouvernement pour faire des cours. Charles VIII établit les apothicaires en communauté de marchands, 1484, depuis lors la pharmacie devint une branche séparée de la médecine. Jusqu'en 1452, les médecins, en France, avaient été clercs et obligés de garder le célibat; mais ils représentèrent si vivement au cardinal d'Estouteville les tentations auxquelles ils étaient exposés sans cesse, qu'ils obtinrent enfin la liberté de se marier. Leur école fut fondée, 1472, rue de la Bucherie. Les médecins du roi étaient du nombre de ceux qu'on appelait officiers de santé, 1486. Celui à qui était confié l'emploi de premier médecin du roi marchait à la tête de tous les médecins du royaume; il avait la qualité de comte et transmettait à ses descendants une noblesse réelle. Conseiller d'État, il en touchait les appointements; entrait tous les jours dans la chambre du roi, et donnait, dans certaines occasions, l'ordre à la bouche. Il avait la surintendance des bains et fontaines minérales du royaume. Quand le premier médecin du roi se rendait aux écoles de médecine de Paris, il revêtait la robe de satin des conseillers d'État et était reçu à la porte par le doyen de la faculté, précédé des bedeaux et suivi des bacheliers. Outre ce premier médecin, le roi en avait un ordinaire pour le servir en l'absence du premier, et huit autres médecins, qui servaient par quartier. Les uns et les autres devaient se trouver au lever, au coucher et aux repas du roi. Ils visitaient les malades des écrouelles que le roi devait toucher le lendemain de son sacre ainsi que les 12 petits enfants auxquels, le jour de la Cène, Sa Majesté lavait les pieds. Le jeudi après la Toussaint, 1488-1767, on procédait à l'élection du doyen et de cinq professeurs pour les écoles de médecine de Paris : trois pour le matin et deux pour l'après-midi; le premier pour la théorie, le second pour la pratique, le troisième pour la chirurgie, le quatrième pour les matières médicales et le cinquième pour la pharmacie. Ce fut l'astrologie judiciaire qui nuisit aux progrès que la médecine aurait pu faire avec de telles institutions. En effet, en 1540, nous voyons le roi François Ier renvoyer un médecin juif converti et lui préférer un Juif endurci dans sa croyance, parce que, depuis plus de 200 ans, les Juifs avaient une grande réputation dans toute l'Europe pour les charmes et les sortiléges. Vers la fin du 16e siècle, les sciences médicales avaient été tirées du chaos; mais elles ne brillèrent de tout leur éclat qu'au 18e, que des médecins à jamais célèbres, en généralisant les idées reçues, créèrent un corps de doctrine et fondèrent ces universités de médecine qui ont compté dans leur sein tant d'illustres savants. V. ANATOMIE, CHIRURGIE, CONTAGIONS, ÉPIDÉMIES, PHARMACIE, PHYSIOLOGIE.

MÉDELIN. V. MÉTELIN.

MÉDERIC (Saint). V. MERRY.

MÉDIE, *Média*, aujourd'hui l'**ADERBAIDJAN** et l'**IAK ADJIMI**, ancienne contrée de l'Asie. Elle était bornée à l'ouest par l'Assyrie, au nord par les monts qui entourent la mer Caspienne, au sud par la Sasiané et à l'est par l'Hycarnie. Elle se divisait en Atropatène au nord, Médie propre au sud et Désert médique à l'est.

MÉDIE (Vicissitudes de la). Les auteurs ne sont pas d'accord sur la durée du royaume de Médie; quelques-uns le font durer 350 ans et en font remonter la fondation à l'an 309 ou 310 av. J.-C. D'autres, au contraire, prétendent que le premier roi fut Arbaxès, av. J.-C. 759, et ajoutent qu'il forma un royaume aux dépens du premier royaume d'Assyrie. La mort de ce prince fut suivie d'une anarchie qui dura jusqu'à l'élection de Déjocès, la 38e année de l'ère de Nabonassar et 709 ou 710 av. J.-C. Phésortès, fils et successeur de Déjocès, avant J.-C. 657, subjugua les Perses et plusieurs autres peuples de l'Asie, et fut ensuite vaincu devant Ninive, 634. Il eut pour successeur Cyaxare Ier; celui-ci Astyage, 599, et ce dernier Cyaxare II, 560. A la mort de ce dernier prince, Cyrus, roi de Perse, son petit-fils par sa mère Mandane, hérita de la Médie et la réunit à l'empire des Perses. Deux siècles après, on vit de nouveau des rois de Médie. On cite Atropate, 330; Cimarque, 162; Mithridate, 89, et Darius, 36-31; mais on ne sait rien sur l'histoire de ces derniers rois.

MÉDINA DE RIO SÉCO, ville d'Espagne (Valladolid) sur le Séco, à 31 kilomètres nord-ouest de Valladolid. Cette ville fut surnommée India-Chica (Petite Inde) à cause du commerce considérable qui s'y faisait au 17e siècle. Le maréchal Bessières y remporta une victoire sur les Espagnols, 1808.

MÉDINE, en arabe *Medinet-el-Nabi* (c'est-à-dire la ville du prophète), primitivement *Yatreb*, *Athrulla* ou *Jatrepa* en latin, ville du grand chérifat de la Mekke, dans une plaine, à 350 kilomètres nord de cette dernière. Elle devint le refuge et la première possession de Mahomet, qui y fut enseveli; fut quelque temps la capitale de l'empire des kalifes et remplacée par Damas à l'époque de la chute d'Ali, hég. 54, av. J.-C. 636.

MÉDIQUES (Guerres), nom donné aux guerres que les Perses firent aux Grecs dans le 5e siècle avant J.-C. Elles sont au nombre de trois. La première eut lieu en 490; la deuxième en 480, et la troisième en 450. V. ATHÈNES, GRÈCE, SPARTE.

MÉEL (Jean), peintre allemand, connu en France sous le nom de Miel, né en 1519, mort à Turin, 1664, a excellé dans les tableaux de chevalet. Le musée du Louvre possède quatre de ses tableaux : *un Pauvre demandant l'aumône à des paysans*, etc.; *le Barbier napolitain*; *une Halte militaire*; *la Dînée des voyageurs*.

MEERMAN (Gérard), savant magistrat, né à Leyde, 1722, fut nommé conseiller pensionnaire de Rotterdam, 1748; conseiller au haut tribunal de la vénerie de Hollande et de West-Frise, 1766, et mourut en 1771. On a de lui, entre autres ouvrages sur le droit civil et canonique, *Diatriba antiquario juridica exhibens nonnullas de rebus mancipi et nec mancipi, earumque nuncupatione conjecturas*, 1741.

MÉGABYSE, l'un des sept conjurés qui renversèrent du trône de Perse le faux Smerdis, 521 av. J.-C. Il servit Darius, commanda ses armées, étendit la domination de la Perse. — Mégabyse, petit-fils du précédent, époux d'Amytis, fille de Xercès et sœur d'Artaxercès, découvrit un complot tramé contre ce dernier par Artaban, remporta plusieurs victoires, et mourut à l'âge de 76 ans.

MÉGALOPOLIS, aujourd'hui **LÉONTARI**, ville d'Arcadie, sur l'Hélisson, fut bâtie, 370 av. J.-C., par le conseil d'Épaminondas, pour servir de capitale à l'Arcadie, et devint la rivale de Lacédémone. Cléomène, roi de Sparte, la fit piller et incendier par ses troupes; mais elle se releva, entra dans la ligue achéenne, 232 av. J.-C., et y joua un grand rôle sous Philopœmen, dont elle était la patrie. Elle eut deux tyrans, Aristodème en 336, et Lyciade en 266 av. J.-C.

MÉGARE, *Megara*, ville de l'ancienne Grèce, capitale de la Mégaride, entre Athènes et Corinthe. Elle fut soumise par Athènes dans le 8e siècle av. J.-C. Euclide et Stilphon y fondèrent l'école philosophique mégarienne, dite aussi école éristique.

MÉGARE L'HYBLÉENNE, ville de la Sicile orientale, sur la côte, près du mont Hybla, colonie de Mégare, fut fondée, 728 av. J.-C., détruite par Gélon, 480, et prise par les Romains, 214. Elle n'existait plus sous Auguste.

MÉGASTHÈNES, historien et géographe grec, remplit, pour Séleucus Nicator, une mission auprès du roi de l'Inde, Sandrocottus, 295 av. J.-C., et, à son retour, publia une *Histoire des Indes*.

MÉGERLIN (David-Frédéric), théologien et philologue allemand, né dans le Wurtemberg, au commencement du 18e siècle, mort à Francfort, 1778, a laissé : *Tractatus de scriptis et collegiis orientalibus*, 1729; *Nexus orientalium collegiorum philologicorum*.

MÉHÉGAN (Guillaume-Alexandre de), littérateur français, né à la Salle, diocèse d'Alais, 1721, mort à Paris, 1766, professa la littérature française dans la chaire fondée à Copenhague par le roi Frédéric V, et, de retour en France, fut un des collaborateurs du journal encyclopédique. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on remarque *Zoroastre*, 1751; *Origine des Guèbres, ou religion naturelle mise en action*, 1751.

MEHEMED, MOHAMMET ou **MUHAMAD Ier** Abou Abdallah, 5e roi d'Espagne de la dynastie des Omniades, monta sur le trône de Cordoue, 288 de l'hégire (852), soutint continuellement des guerres civiles et étrangères, et mourut d'apoplexie à l'âge de 65 ans, 273 de l'hégire (885 de J.-C.). — Mehemet El-Nasser Abou Abdallah, roi d'Afrique et d'Espagne, et 5e prince de la dynastie des Al-Mohades, succéda à son père Yacoub Al-Mansour, 595 (1199), prit la place de Silves en Portugal, 607, fut défait complétement par les chrétiens, près de Tolosa, 16 juillet 1212, se rendit odieux à ses sujets par de sanglantes exécutions, perdit toutes ses possessions en Espane, et mourut, après un règne de 15 ans, à l'âge de 34 ans, 610 (1213). — Mehemed ou Mohammed Ier Abou Abdallah, premier roi de Grenade de la dynastie des Beno Nasser, ou des Nassérédes, né à Ardjouma dans l'Andalousie, 591 (1194), se révolta contre Motawakkel, 633 (1238), s'empara de Jaën, de Guadix, de Lorca, de Grenode, et prit le titre de roi. Il se déclara vassal et tributaire de Ferdinand, roi de Castille, pour obtenir la paix, 643; se mit en campagne contre les chrétiens, et mourut en chemin, après un règne de 42 ans, 670 (1272). — Mehemed ou Mohammed II, surnommé Al-Emir, 2e roi de Grenade, fils et successeur du précédent, né en 1234, monta sur le trône, 1272, et mourut 701 (1502). — Mehemed ou Mohammed III, Abou Abdallah, 5e roi de Grenade, fils du précédent, lui succéda, 701 (1302); fit la paix avec les rois de Castille et d'Aragon; fut détrôné par suite d'une révolution, 708 (1309); fut remplacé par son frère Nasser, et mourut à l'âge de 58 ans 713 (1314). — Mehemed ou Mohammed IV, Abou Abdallah, 6e roi de Grenade, fils d'Ismaël Abou'l Walid, succéda à son père, à l'âge de 11 ans, 725 (1325), et choisit pour ministre l'hagib Mohammed Al-Mahrouk; livra plusieurs combats aux Castillans, 726 (1326), et mourut assassiné à l'âge de 18 ans, dans une partie de chasse, 13 dzoulhadjah 735 (25 août 1335), dans la 8e année de son règne. — Mehemed ou Mohammed V, Abou Abdallah, 8e roi de Grenade, succéda à son père Yousouf, 755 (1354); vainquit Isa, gouverneur de Gibraltar, 1355; fut détrôné par ses frères Soleïman et Ismaël, et chercha un asile à Fez, 760 (1359). Il reconquit la couronne, 763 (1362), et mourut, 794 (1391). — Mehemed ou Mohammed VI, 12e roi maure de Grenade, fils du précédent, lui succéda 794 (1391), et mourut, 810 (1408), après un règne paisible. — Mehemed ou Mahommed VII, surnommé Al-Aisar, Al-Aasar ou le Gaucher, 14e roi de Grenade, fils aîné de Yousouf III, lui succéda, 826 (1423); fut détrôné par son cousin germain Mehemed ou Mohammed XIII El-Saghir, 831 (1427); rétabli, 1429, par le secours du roi de Castille; détrôné, 1431; proclamé encore une fois, 1432, et enfin dépouillé pour toujours de son royaume par son neveu Mehemed ou Mohammed IX Al-Abnaf ou le Boiteux, 849 (1445). Il fut enfermé dans une prison où il mourut quelque temps après. — Mehemed ou Mohammed X usurpa le trône en 858 (1454). Il fut continuellement en guerre avec les rois de Castille, et mourut en 870 (1466). — Mehemed ou Mohammed XI Abou Abdallah, 20e et dernier roi de Grenade, fut associé au trône par son père, Abou'l Haçan Aly en 887 (1482). A la mort de son père 1484, il associa au trône Abdallah Al-Zagal, son neveu, demeura seul en 1491, et fut chassé de la capitale, le 4 rabi 1er, 897 (5 février 1492) par les armées réunies de Castille et d'Aragon. Mehemed passa en Afrique, et fut tué, en 898 (1493), en combattant pour Muley Ahmed, roi de Fez, son parent. Les historiens espagnols ont tronqué le nom de ce prince, Abou Abdallah, et en ont fait Boabdil.

MEHEMED BALTAZY ou plutôt **BALTADJY**, grand sous Achmet III, passa par tous les grades pour arriver à celui de grand vizir, 1704. Il fut déposé, 1706; reçut une seconde fois les sceaux de l'empire, 1710; fit souscrire une paix honteuse avec le czar Pierre de Russie; fut dépouillé une seconde fois de ses fonctions, et partit pour Lemnos, lieu de son exil, où il mourut, 1713.

MÉHÉMET-EFFENDI, defterdas ou grand trésorier de l'empire ottoman, fut plénipotentiaire au traité de Passarowitsch, conclu entre les Turcs et l'empereur, 1718, et fut nommé ambassadeur près de la cour de France, 1720. A la mort du grand vizir Ibrahim-Pacha, son protecteur, il fut exilé, 1730, dans l'île de Chypre, où il mourut.

MÉHÉMET (Emin), grand vizir, né en Circassie, 1724, devint grand vizir, 1769, et fut tué par les ordres de Mustapha III, à l'époque de la querelle des Russes et des Polonais, 1769.

MÉHÉMET-PACHA, grand vizir de Soliman Ier, de Sélim II et d'Amurath III, dut sa fortune à Roxelane; il vit sans effroi la ligue chrétienne formée contre l'empire ottoman, 1571, et fut assassiné, à l'âge de 76 ans, par un spahi qu'il avait privé de son timar ou fief militaire, 1579.

MÉHÉMET-RIZA-BEY fut le premier ambassadeur de Perse qu'on vit en France, 1714; il signa un traité honteux pour la Perse, 1715, s'embarqua au Havre, et n'arriva sur les frontières de Perse que dans les premiers mois de 1717. Il vendit les présents qu'il devait remettre au sofi de la part du roi de France, et s'empoisonna, 1717.

MÉHÉMET-ALI, vice-roi d'Égypte, l'homme qui, de nos jours, a acquis la plus grande célébrité en Orient, naquit à Cavale, en Égypte, dans l'eyotes de Roum-Ili, 1769. D'un rang obscur, sans fortune, il resta orphelin, et fut élevé jusqu'à l'âge de 10 ans, dans la maison du gouverneur de Cavale, auquel son père, Ibrahim-Aga était attaché. Dès sa plus tendre jeunesse, Méhémet montra une sagacité extraordinaire; il fit sa première campagne contre les Français, en Égypte, et s'y fit remarquer en plusieurs occasions par son intrépidité. Après la retraite des Français, les mamelouckes, se flattant qu'on allait leur rendre l'autorité suprême, se réunirent en armes sous la conduite des plus puissants de leurs chefs, afin de faire valoir leurs droits dans un pays dont ils avaient si longtemps été les maîtres. L'Angleterre désirait leur maintien comme un instrument de troubles

dont elle aurait, le cas échéant, fait usage; mais la Porte, qui subissait depuis longtemps leur tyrannie, n'aspirait qu'à leur anéantissement total. Une lutte sanglante entre les mamelouckes et les pachas envoyés pour gouverner l'Égypte fournit à Méhémet l'occasion de rendre son nom fameux. Malgré sa modestie apparente, les pachas ayant démêlé l'ambition qui le dévorait de parvenir au pouvoir suprême, résolurent de le supplanter; ils obtinrent par leurs intrigues qu'un ordre du Grand-Seigneur, de quitter l'Égypte, lui fût expédié. Il résista, et le peuple du Caire prit les armes en sa faveur. Les ulémas envoyèrent une députation à Constantinople, pour représenter au sultan que Méhémet seul pouvait sauver l'Égypte, et pour lui demander qu'il en fût nommé gouverneur. Le firman se fit longtemps attendre. Enfin, le 1er avril 1806, le capidjy-bachy, porteur de l'ordre souverain confirmant Méhémet dans la place éminente de gouverneur de l'Égypte, avec la dignité de pacha à trois queues, arriva de Constantinople. L'Angleterre, qui s'était opposée à son élévation, se montra constamment son ennemie et fit agir avec tant d'instances auprès de la Porte, que, le 1er juillet 1807, une escadre portant 5,000 hommes de troupes débarqua à Alexandrie, et vint porter à Méhémet l'ordre de se rendre à Salonique. Mais les populations se rangèrent encore du côté de leur pacha, et cet ordre resta inexécuté; l'ambassadeur de France prit chaudement la défense de Méhémet, et sa voix fut enfin écoutée en divan. Le 2 novembre suivant, un firman du Grand-Seigneur le confirma dans son pachalick d'Égypte. Mehémet crut dès lors n'avoir plus qu'à combattre les mamelouckes; mais les Anglais ayant déclaré la guerre à la Porte, une flotte de 25 vaisseaux vint mouiller devant Alexandrie. Les troupes qui les montaient s'emparèrent de cette ville; mais elles furent battues à Rosette; plusieurs généraux furent tués, et enfin, après plusieurs défaites, elles furent obligées de traiter d'un accommodement avec Méhémet, qui leur permit de se retirer. Le vice-roi ne pensa alors qu'à l'affermissement de son gouvernement et à la destruction complète des mamelouckes. Le 1er mars 1811, 470 de cette milice, engagés par surprise dans le défilé étroit et escarpé d'El-Azab, furent, à un signal donné, massacrés par les troupes albanaises; de ce carnage, les mamelouckes français qui s'étaient fixés en Égypte furent seuls épargnés. De pareils massacres eurent lieu dans les provinces. En donnant à cette page sanglante de l'histoire de Méhémet tout le blâme qu'elle mérite, il est juste de dire que de la destruction de cette milice turbulente date la tranquillité de l'Égypte, et sa prospérité toujours croissante. Les arts, le commerce et l'industrie de l'Europe, en augmentant les populations du Caire et d'Alexandrie, y appelèrent les richesses étrangères et les produits des deux mondes. En 1839, l'Angleterre essaya de nouveau d'ébranler la puissance de Méhémet-Ali; mais le vice-roi triompha encore une fois de leur jalousie; et si, en 1840, les violences d'une coalition lui ont fait abandonner les droits que la conquête lui donnait sur la Syrie, sa prudence et sa fermeté lui ont valu, non-seulement la possession viagère de l'Égypte, mais même l'hérédité assurée à ses descendants. V. ÉGYPTE.

MÉHUL (Étienne-Henri), compositeur, membre de l'Institut et de l'Académie des beaux-arts, naquit à Givet, 1763. A 16 ans, il était organiste de l'abbaye de Valladieu, et c'est là qu'il apprit la composition. Il vint à Paris, 1779, et y donna quelque temps des leçons de piano. Ce fut en 1790 qu'il fit représenter à l'Opéra-Comique *Euphrosine et Coradin*, et prit ainsi rang parmi les compositeurs les plus distingués. Il fit représenter *le Jeune Sage*, 1793; *le Pont de Lodi*, 1797; *le Jeune Henri*, 1799; *Ariadant, Bion, Épicure*, 1800; *une Folie, Johanna* et *le Trésor supposé*, 1802; *Héléna, l'Heureux malgré lui*, 1803; *les Deux Aveugles*, 1806; *le Prince Troubadour*, 1813; et *la Journée aux Aventures*, 1816. Il mourut à l'âge de 54 ans, 1818.

MEKKE (La), ville d'Arabie, capitale du grand schérifat de la Mekke, à 46 kil. est de la mer Rouge. Ce pays passa de bonne heure sous la domination étrangère, et fut soumis d'abord aux Karmates, ensuite aux Fatmites, puis aux Turcs, 1525. Il fut conquis, en 1803, par les Wahabites qui en furent chassés en 1818 par le pacha d'Égypte. La Mekke est la patrie de Mahomet.

MEIBOM (Henri), *Meimbomius*, dit l'*Ancien*, né à Lemgon, 1555, mort, 1625, fut nommé poëte lauréat par l'empereur Rodolphe II. Il a publié un grand nombre de chroniques et de pièces originales, relatives à l'histoire de la Saxe, et a laissé un recueil très-rare, intitulé : *Parodiarum horatianarum libri* II *et Sylvarum libri* II, 1588. — Jean-Henri, son fils, médecin, né à Helmstadt, 1590, mort à Lubeck, 1655, a laissé : *de Flagrorum usu in re venerea*; *Hippocratis orkos sive jusjurandum, græco-latinum, cum commentario*.—Henri le Jeune, fils du précédent, né à Lubeck, 1638, mort à Helmstadt, 1700, a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *de Incubatione in fanis deorum, medicinæ causa, olim facta*, 1659; *Dissertatio historica de metalli fodinarum hartzicarum prima origine et progressu*. — Marc, savant philologue, de la même famille, né à Tonningen, 1630, mort à Utrecht, 1711, professa les belles-lettres à l'Académie d'Amsterdam. On cite de lui : des notes sur Vitruve; *Dialogus de proportionibus*; *Antiquæ musicæ auctores* VIII.

MEILLERAIE (Charles de **LAPORTE**, duc de la), pair et maréchal de France, né en 1602, mort en 1664, dut sa position au cardinal de Richelieu, son cousin; se distingua à l'attaque du Pas de Suze, 1629, et au combat de Carignan, 1630. Nommé grand maître de l'artillerie de France, après le siége de la Mothe, en Lorraine, il servit, en cette qualité, dans les guerres du comté de Bourgogne et des Pays-Bas, et reçut, en 1639, le titre de maréchal des mains du roi, sur la brèche de Hesdin. Il battit le marquis de Fuentès, prit Aire, 1640; la Bassée et Bapaume, 1641; soumit la plus grande partie du Roussillon, 1642, et fut envoyé en Italie, 1646. Nommé surintendant des finances, 1648, il abandonna cette charge, 1649.

MEINDARTZ (Pierre-Jean), archevêque d'Utrecht, né à Groningue, 1654, mort dans la même ville, 1767, se fit ordonner en Irlande, 1716; fut fait, à son retour, pasteur de Leuwarden, en Frise, et élu archevêque d'Utrecht, 1739. Clément XII et Benoit XIV s'élevèrent contre son élection. Meindartz publia plusieurs écrits pour se justifier, entre autres, un *Recueil de témoignages en faveur de son église*, 1763.

MEINDERS (Herman-Adolphe), savant jurisconsulte, né dans le comté de Ravensberg, 1665, fut successivement juge au tribunal de sa ville natale, conseiller à la cour de Halle et président de cette même cour, 1713. Il mourut en 1730. On a de lui : *Tractatus de statu religionis et reipublicæ sub Carolo Magno et Ludovico Pio*.

MEINERS (Christophe), philosophe, historien et littérateur allemand, né à Warstade, 1747, mort en 1810, était d'un caractère indépendant; il était ennemi des systèmes, professa la philosophie à l'université de Gottingue, reçut du gouvernement d'Hanovre le titre de conseiller aulique, et d'Alexandre, empereur de Russie, la mission de choisir des professeurs dignes de naturaliser les sciences et les lettres dans son vaste empire.

MEIR BEN TODROS, lévite et savant rabbin, florissait en Espagne, dans le 13e siècle, et mourut à Tolède, 1244. Il écrivit sur le Talmud et sur les rites mosaïques plusieurs traités.—Meir de Rothembourg, autre rabbin de Rothembourg, mort en 1305, fut recteur de sa ville natale. On a de lui : *Berecoth* (bénédictions), 1559; *Observations critiques sur la main forte de Maimonide*, 1550; *Histoire des Juifs.* — Meir Ben-Isaac-Arama, rabbin espagnol, né à Thessalonique, 1556, a laissé : *Meor Job* (Commentaires sur Job), 1567; *Meor Theilm* (Commentaires sur les Psaumes), 1590.—Meir Ben-Gedalia, rabbin polonais, chef de la synagogue de Lublin, mort en 1616, a laissé : *Lumière pour éclairer les yeux des sages.*

MEISSNER (Auguste-Théophile), littérateur allemand, né à Bautzen, en Lusace, 1753, mort à Fulde, 1807, fit des romans, des histoires, des contes, des anecdotes, qui eurent un très-grand débit. Nous citerons : *Esquisses*, 1778, 1796; *Alcibiade*, 1781, 1788; *Masaniello*, 1784; *Spartacus*, 1792.

MEISTERS ŒNGERS (c'est-à-dire maitres chanteurs), corporation de poëtes et de musiciens, qui remplacèrent les musisingers, vers la fin du 14e siècle. Le plus célèbre d'entre eux fut Hans Sachs. Charles IV leur donna des lettres de franchise et des armes particulières, 1378.

MEJEJ, prince du pays des Kenouniens (Arménie), né vers la fin du 5e siècle, mort à Tovin, 548, battit les Huns-Sabiriens, 516, et reçut du roi de Perse Kobad le gouvernement de l'Arménie qu'il conserva 30 ans. — Mejej, son petit-fils, s'attacha à l'empereur Héraclius, 620, le servit dans la guerre contre les Perses, et reçut le gouvernement de l'Arménie grecque, qu'il conserva jusqu'en 648. A la mort de Constant, il reçut la couronne impériale, et tomba bientôt entre les mains de Constantin Pogonat, fils de Constant, qui l'emmena à Constantinople, où il le fit mourir, 668.

MEKHITHAR, prêtre arménien, né à Any, capitale de la grande Arménie, vers la fin du 12e siècle, fit une histoire ancienne de l'Arménie, de la Géorgie et de la Perse, et traduisit plusieurs ouvrages relatifs à l'astronomie.

MEKHITHAR, médecin arménien, né à Her, vers le commencement du 12e siècle, fit un *Traité des fièvres.*

MÉKHITHAR-KOSCH, c'est-à-dire qui a peu de barbe, docteur arménien, né à Kaudjag ou Gaudjah, dans l'Arménie orientale, assista au concile assemblé à Lorhi, 1205, et mourut en 1213. Tous ses ouvrages sont inédits, à l'exception d'un *Recueil de fables et d'apologues.*

MÉKHITHAR (Pierre), fondateur du couvent arménien de Venise, né à Sébaste (Cappadoce), 1676, prêcha à Constantinople, 1700; se retira à Venise, 1717; obtint la concession de l'île de Saint-Lazare, où il fonda le couvent dont nous avons parlé, qui devint la résidence des religieux arméniens appelés de son nom mékhitaristes. Il y mourut, 1749, en laissant un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on distingue une *Bible arménienne*, 1733; une *Grammaire de l'arménien vulgaire*, et une autre *de l'arménien littéral.*

MÉLA (Pomponius), géographe romain, né au commencement du règne de Tibère, descendant de Senèque le rhéteur, composa une géographie précieuse intitulée : *Geographia, Cosmographia, Chorographia*, ou *Descriptio situs orbis*, ou *de Situ orbi.*

MÉLANCHTHON (Philippe), célèbre réformateur, né à Bretten, dans le bas Palatinat, 1497, portait d'abord le nom de Schwartz-Erde (terre noire). Il fut nommé professeur de grec à l'Académie de Wittemberg, 1518; il y fit la connaissance de Luther, alors professeur de théologie, en adopta les principes, rédigea la fameuse confession d'Augsbourg, assista aux conférences de Ratisbonne, 1541, et publia un grand nombre d'écrits pour les protestants à l'occasion des affaires de l'intérieur. A la mort de Luther, il fut exposé aux censures des réformateurs; obtint à Worms une conférence avec les théologiens catholiques, et mourut en 1560. Ses œuvres ont été publiées à Wittemberg, 1561, 1564, 1680 et 1683.

MÉLANIE, l'Ancienne, dame romaine, petite-fille du censeur Marcellus, et parente de saint Paulin de Nola, naquit vers 343; devint veuve, 366; resta 27 ans dans un couvent qu'elle fit construire à Jérusalem, où elle mourut, 410. — Sainte Mélanie, la Jeune, sa petite fille, fut mariée à 13 ans. Elle embrassa la vie monastique à Jérusalem, avec Pimen, son mari, 417, et mourut, 439, à l'âge de 56 ans, dans un couvent qu'elle avait fait élever sur le mont des Oliviers, 435.

MELANTHE, peintre grec, condisciple d'Appelles, av. J.-C. 300, peignit Aristrate, tyran de Sycione, sur un char de triomphe.

MELAS, général autrichien, fit ses premières armes dans la guerre de sept ans contre la Prusse, 1756-1762; combattit les armées de la république française sur la Sambre, dans le pays de Trèves et sur le Rhin, et reçut le commandement de l'armée d'Italie, 1796. Il se distingua à la bataille de Cassano, battit Championnet à Genola, et s'empara de Coni. Il fut battu par Bonaparte à Marengo, 1800; reçut le commandement de la Bohême, et fut chargé, 6 ans plus tard, de présider la commission qui eut à prononcer sur l'ignominieuse capitulation du général Mack à Ulm, 1806. Il mourut à Prague, 1807.

MELCHISEDECH, roi de Salem et grand-prêtre du Très-Haut, vint au devant d'Abraham, vainqueur de Chodor-la-Homor, av. J.-C. 1915. On regarde généralement Melchisedech comme une figure de Jésus-Christ, que l'Écriture qualifie de pontife éternel selon l'ordre de Melchisedech.

MELCHITES ou **MELCHISTES**, chrétiens schismatiques du Levant, dépendants de l'Église grecque, et gouvernés par un patriarche particulier résidant à Damas, et qui se fait appeler patriarche d'Antioche. Ils n'ont reçu le nom de Melchites ou royalistes, que parce qu'ils adoptent les canons du concile de Chalcédoine convoqué par l'empereur Marcien, 451, et qu'ils sont par conséquent de la religion de l'empereur.

MELCHTHAL Arnold de), l'un des trois fondateurs de la liberté suisse, né dans le Melchthal, d'où il tire le nom sous lequel il est connu dans l'histoire. Ayant frappé un valet du gouverneur de la contrée Haudenberg, qui avait fait enlever des bœufs sur les propriétés de son père, il fut obligé de se cacher. Pour le punir, le tyran fit crever les yeux du père d'Arnold. Melchthal, voulant se venger, se concerta avec ses amis Furst et Stauffacher sur les moyens de secouer le joug de la tyrannie autrichienne, et une nuit ils se réunirent avec 30 de leurs amis dans la plaine de Grutli, près des limites des pays d'Unterwald et d'Uri, novembre 1307. Ces 33 héros prêtèrent le serment de remettre l'Helvétie en possession de ses antiques priviléges et de ses franchises, 1307. L'audace de Guillaume Tell hâta l'exécution de ce projet. (V. SUISSE. TELL.)

MÉLÉAGRE, poëte grec, florissait, selon les uns, sous Démétrius II Nicator, 150, et, suivant les autres, sous Séleucus II, 100 av. J.-C. Il fut le premier qui réunit en un corps les poésies éparses des meilleurs épigrammatistes grecs. Il fit un recueil intitulé *la Guir-*

lande, contenant des morceaux tirés de 46 poëtes. Les meilleures éditions qui restent de lui sont celle de Manso, 1789, et de Græfe, 1811.

MELÈCE (Saint), patriarche d'Antioche, devint évêque de Sébaste, 557; fut exilé plusieurs fois, et rappelé par Jovien, à son avénement, 363; il fut exilé de nouveau sous Valens; revint au commencement du règne de Gratien, 378, et mourut pendant la tenue du concile d'Antioche, qu'il présidait comme patriarche, 379. Sa fête a lieu le 12 février.

MÉLÈCE ou **MÉLICE**, Melicius, évêque de Lycopolis, en Egypte, fut déposé pour avoir sacrifié aux idoles pendant la persécution de Dioclétien, 295-304; condamné par le concile d'Alexandrie, puis absous par celui de Nicée, 325, et mourut après s'être uni aux Ariens contre saint Athanase, 326. Ses partisans sont désignés sous le nom de méliciens.

MÉLÈCE, MELETIUS, médecin grec, florissait vers la fin du 4e siècle. On a de lui un traité de la nature de l'homme, un commentaire sur les Aphorismes d'Hippocrate et un petit traité en vers sur les urines.

MELENDEZ VALDEZ (Jeau-Antoine), poëte espagnol, né à Ribera, 4734, fut docteur en droit, 1756, et débuta dans la carrière poétique par deux pièces couronnées à l'Académie espagnole. Il fit des poésies anacréontiques, des odes, des romances, des poésies légères, des sonnets, des élégies, des églogues. Ses meilleures productions sont des épîtres. Il fut juge au tribunal de Saragosse, 1789, et procureur du roi près la cour de justice criminelle de Madrid, 1797. Lors de l'invasion de l'Espagne par les Francais, il s'attacha à la fortune de Joseph Bonaparte qui le nomma conseiller d'Etat et directeur général de l'instruction publique. Après le triomphe de l'indépendance espagnole, il se retira en France, et mourut à Montpellier, 1815. Ses œuvres ont été publiées à Valladolid, 1798.

MELETIUS, géographe grec, né à Janina, en Epire, 1661, fut archevêque de Naupacte et d'Arta, 1692, archevêque d'Athènes, 1703, de Janina, 1714, et mourut en 1714. Il fit plusieurs ouvrages de théologie morale, philosophie, médecine et de sciences exactes. Il doit surtout sa réputation à sa *Géographie ancienne et moderne* publiée en 1728.

MELFI (Concile de). Ce concile fut tenu en 1091, par le pape Urbain II. Le pontife y reçut les hommages de Roger, fils de Robert Guiscard, comte de Sicile. En 1324, Lazare Caraphini, évêque de Melfi, fit des ordonnances synodales insérées dans l'édition des conciles.

MELFORT (Jean **DRUMMOND**, duc de), frère de Jacques Drummont, duc de Perth, resta jusqu'à sa mort, 1716, attaché à la personne de Jacques II, roi d'Angleterre, qui lui conserva la qualité de son premier ministre, lorsqu'il effectua, avec l'appui de la France, une descente en Irlande, 1689, et lorsqu'il revint à Saint-Germain après cette expédition. Melfort essaya inutilement de rétablir Jacques sur son trône.

MELIK CHAH Ier (Moez-Eddyn-Abou'l-Fethah), plusieurs souverains de ce nom ont régné sur la Perse et en Égypte, 3e sultan de Perse, de la dynastie des Seldjoucides, succéda à son père Alp-Arslan, 465 de l'hég. (1072 de J.-C.), éleva au khalifat Moctady-Biamr Allah, 467, et ordonna la réforme du calendrier persan, connue sous le nom d'ère djelaleenne. Il chassa les Grecs de l'Asie Mineure et de la Syrie septentrionale, 468; triompha de Takasch ou Tanasch, son frère, révolté dans le Khoraçan; 477, soumit plusieurs princes rebelles, 481, et mourut à Baghdad d'une maladie aiguë, 485 (1092). — **Melik Chah II, Mogaïth-Eddyn-Aboul-Fethah**, 10e sultan de la même dynastie, succéda à son oncle Mas'oud, 547 de l'hég. (1152), fut déposé par ses émirs le 4e mois de son règne, et enfermé dans le château de Hamadan. A la mort de Mohammed II, qui régnait à sa place, l'empire fut partagé entre trois competiteurs. Melik Chah, l'un d'eux, se rendit maître d'Ispahan, et y mourut quelques jours après, à l'âge de 52 ans, 555 de l'hég. (1160 de J.-C.). — **Melik Arslan ou Aboul-Modhaffer-Jein-Eddyn-Arslan Chah**, 13e sultan de Perse, fut placé sur le trône à Hamadan, 555 de l'hég. (1160 de J.-C.); battit Georges III, roi de Georgie, 1162, et mourut en 571 (1175), dans la 45e année de son âge et la 16e de son règne. — **Melik El Adel (Saïf-Eddyn Abou-Bekr Mohammed)**, sultan d'Égypte et de Damas, de la dynastie des Ayoubides, et connu chez les historiens des croisades sous le nom de Saphadin, était frère puîné du grand Saladin, auquel il rendit de grands services. Il obtint successivement les gouvernements de l'Égypte, d'Halep et de Damas, et les villes de Haran et d'Edesse à titre d'apanage; établit définitivement sa puissance après la mort de Saladin, 589 (1193); s'empara du Kaire, 596 (1200), et ceignit la couronne d'Égypte, 1201. Il fit la guerre aux chrétiens, et devint paisible possesseur des royaumes d'Égypte, de Damas, de Jérusalem et de la plus grande partie de la Mésopotamie. Il fut défait par une armée de croisés sous les ordres d'André II, roi de Hongrie, de Hugues Ier, roi de Chypre, et des ducs d'Autriche et de Bavière, 614 (1217), et mourut en 615 (1218), à l'âge de 75 ans, après avoir régné 25 ans à Damas et 19 en Égypte. — **Melek El Afdhal Nour-Eddyn-Aly**, fils aîné du grand Saladin, hérita des royaumes de Damas et de Jérusalem après la mort de son père 589 (1193); fut dépouillé de ses États par Melik el Adel, tomba dans l'obscurité après avoir essayé d'usurper le trône d'Halep, 613, et mourut à Samosath, 622 (1225 de J.-C.), à 57 ans. — **Melik El Kamel (Aboul-Felhah-Nasser-Eddyn-Mohammed)**, fils aîné de Melik El Adel, et connu sous le nom de Meledin et de Melek el Quemel, succéda à son père au trône d'Égypte, 615 (1218); disputa le trône de Damas à Melik-el-Saleh-Ismaël, son frère, 635, et mourut peu de temps après en 635 (1238), à l'âge de 70 ans, et un règne de 40 en Égypte. — **Melik El Kamel Nasser Eddyn-Mohammed**, neveu du précédent, succéda à son père dans la principauté de Maïafarekin, 642 de l'hég. (1244), fut assiégé par les Tartares, 656 (1258), fut pris et eut la tête tranchée. — **Mélik El Moez Saif-el-Islam-Toghteghyn**, frère du grand Saladin, soumit le Yémen, 578 (1182), y régna 15 ans, et mourut à Jabid, 593 (1197). — **Mélik El Aziz Chems-el-Moulouk-Ismaël**, son fils, prit le titre de kalife, usurpa tous les priviléges attachés à la seule famille du prophète et fut assassiné par ses émirs, 599 (1202-1203), après un règne de 6 ans. — **Mélik El Moadham-Cheref-Eddyn-Abou-Bekr-Isa**, nommé Coradin par les historiens des croisades, était fils de Mélik El Adel, après la mort duquel il s'empara du trône de Damas, 615 (1218); fit la guerre aux chrétiens dans la Palestine, leur prit Césarée, 617; fit rentrer Damiette sous la domination des musulmans, et mourut à Damas en 624 (1227), dans la 49e année de son âge. — **Mélik El Nasser-Salah-Eddyn-Daoud**, fils du précédent, fut roi de Damas et de Jérusalem après la mort de son père, 624 (1227), et fut dépouillé de ses États par ses oncles, qui ne lui laissèrent que la ville de Karak et quatre autres moins importantes. Il mourut de la peste au bourg de Bowaïda, près de Damas, 656 (1258), à l'âge de 53 ans. — **Mélik El Moadham Gaiath-Eddyn-Touran-Chah**, 9e sultan d'Égypte, de la dynastie des Ayoubides, succéda à son père Nedjin-Eddyn-Ayoub, 647 (1250); défit l'armée de saint Louis et massacra le

prisonniers. Les Baharites le firent périr en 1250, après un règne de 5 mois. En lui s'éteignit la dynastie des Ayoubides. — Mélik Ed Modhaffer (Bibars), 12e sultan des mamelouks baharites, fut proclamé en l'an 708 (1309), après la troisième déchéance de Mohammed ben Kéaoum. Celui-ci, en remontant sur le trône, fit mettre à mort Mélik El Modhaffer.

MÉLINDE, ville d'Afrique, sur la côte de Zanguebar, capitale du royaume de Mélinde, à l'embouchure du Quilimancey, sur la droite du fleuve, comptait autrefois 200,000 habitants, et n'offre plus aujourd'hui qu'une solitude. Elle fut prise par les Portugais au 16e siècle, par les Arabes, 1698. Le royaume de Mélinde (Afrique orientale) s'étend le long de la mer, entre les royaumes de Juba au nord, de Zanzibar au sud.

MÉLISSUS, philosophe éléatique, natif de Samos, florissait vers 450 av. J.-C. Il commanda la flotte des Samiens contre les Athéniens et remporta quelques avantages sur Périclès; mais il ne put empêcher sa patrie de succomber, 440 av. J.-C. Il professait l'idéalisme et soutenait que l'univers est un être unique et indivisible, que les formes diverses des êtres ne sont que des apparences et que le mouvement n'a rien de réel. Il ne reste rien de ce philosophe, qui n'est connu que par les ouvrages d'Aristote.

MÉLITÈNE, aujourd'hui **MÉLEDRI**, petit pays entre la Cappadoce et l'Euphrate, appartenait autrefois à l'Arménie, fut annexé à la Cappadoce, et, plus tard, fut une des cinq préfectures de la petite Arménie. Elle fut fondée par Trajan, 98 de J.-C.; fut longtemps le siége d'une légion dite *la Mélitine* et surnommée *la Foudroyante*. Ce fut à ses prières qu'on attribue une pluie miraculeuse qui sauva l'armée de Marc-Aurèle, au moment où elle allait périr de soif dans les déserts de la Germanie, 174. Il se livra à Mélitène une grande bataille entre Justinien et Chosroës, 572.

MELLO-FREIRE-DOS-REIS (José de), jurisconsulte portugais, grand vicaire de Crato, membre du conseil du roi et de la cour souveraine de justice, né à Anciâo (Portugal), 1735, mort, 1798, fut nommé professeur de droit portugais à Coïmbre, 1772, et chargé de la rédaction d'un nouveau code par la reine Marie, 1783. Il laissa inédits un code de droit public et un code de droit pénal, publié en 1803. Il fit ensuite plusieurs traités de droit, réunis à Coïmbre, 1815.

MELON. Le melon est originaire de l'Asie; on le cultiva en France, surtout depuis l'expédition de Charles VII à Naples, 1494. François Rabelais envoya de Rome des graines de ce végétal à l'evêque de Maillezais, 1536. Le cantaloup est ainsi appelé parce qu'il fut d'abord cultivé à Cantalupo, maison de campagne des papes, à peu de distance de Rome. Palladius désigne les melons par *melones*, du mot grec *melon*, qui signifie pomme, qui fut donné au melon à cause de sa forme ronde.

MELUN, ancienne et jolie ville de France, chef-lieu du département de Seine-et-Marne. Cette ville fut construite sur l'emplacement d'une ancienne forteresse gauloise, mentionnée dans les Commentaires de César, sous le nom de *Melodunum*. Clovis s'en empara, 494. Elle fut prise, brûlée et ravagée par les Normands, 845, 848, 861, 866 et 885. Un comte de Troyes la prit d'assaut, dans le 10e siècle. Charles le Mauvais s'en rendit maître, 1358, et la rendit à Du Guesclin, peu de temps après. Elle fut encore assiégée et prise plusieurs fois par les Anglais et par le duc de Bourgogne. Les premiers la prirent par famine, 1420; mais les habitants, fatigués de leur domination, les chassèrent 10 ans après, et reçurent les troupes de Charles VII, 1450. Henri IV l'assiégea, et la prit par capitulation, 1590. Dans la partie orientale d'une île que forment deux bras de la Seine, on voit les ruines d'un palais qui fut habité par plusieurs rois de France, et où la reine Blanche, mère de saint Louis, tint sa cour pendant quelque temps. Près de là est l'église paroissiale de Saint-Aspais, remarquable par sa construction et par la peinture de ses vitraux, ouvrage des plus habiles maîtres en ce genre. Melun est la patrie d'Amyot, qui y naquit le 30 octobre 1513, et mourut évêque d'Auxerre, le 6 février 1593.

MELUN (Maison de), maison noble et ancienne, dont la descendance est connue depuis le 10e siècle, était alliée à la race royale des Capétiens, et fournit à l'État et à l'Église, dès le temps de Hugues Capet, un grand nombre de personnages distingués. Nous citerons : Melun (Guillaume de), dit le *Charpentier*, aida Godefroi à conquérir la terre sainte, 1099, et fut surnommé Charpentier parce que rien ne résistait à sa hache. — Melun (Adam, vicomte de), général de Philippe-Auguste, fut envoyé dans le Poitou, contre Aimery VII, vicomte de Thouars, commandant les troupes de Jean, roi d'Angleterre, et contre Savary de Mauléon, 1208. Il les mit en déroute, fit prisonnier le vicomte de Thouars, et se distingua à la bataille de Bouvines, 1214. Il passa en Angleterre avec Louis de France, depuis Louis VIII, et y mourut, 1220. — Melun (Charles de), baron des Landes et de Normanville, fut grand maître de France et lieutenant général du royaume sous Louis XI, qui le fit condamner à mort, à cause de sa conduite équivoque lors de la guerre du bien public. Il fut réhabilité sous le règne suivant. — Melun (Louis de), marquis de Maupertuis, puis duc de Joyeuse, lieutenant général des armées du roi, né en 1534, mort, 1721, fit le siége de Valenciennes, 1677, emporta les retranchements, à la tête d'une compagnie de mousquetaires, et fut fait brigadier par le roi, sur les retranchements mêmes. Il se signala à la bataille de Cassel et au siége d'Ypres, fut successivement maréchal de camp et lieutenant général, et défendit, contre les Anglais, le Havre-de-Grâce, 1694. Louis XIV rétablit pour lui le duché-pairie de Joyeuse, 1714.

MELVIL (sir James), seigneur écossais, né dans le comté de Pise, 1550, mort, 1606, fut attaché au connétable de Montmorency, en France, pendant 9 ans, et fut rappelé en Écosse par Marie-Stuart, qui le nomma conseiller privé, 1561. Il laissa sur les événements de son temps des mémoires estimés, publiés en 1683, et traduits en français par l'abbé Marsy, 1745.

MELVILLE (Henri **DUNDAS**, vicomte de), homme d'État, né, 1741, mort 1811, issu d'une illustre famille d'Écosse. Il soutint le ministère de lord North pendant la guerre d'Amérique, s'opposa au fameux bill de l'Inde, fut nommé successivement par Pitt président du contrôle pour l'Inde, 1783, secrétaire d'État de l'intérieur, 1791, puis de la guerre, lord du sceau privé, gouverneur de la banque d'Écosse, et enfin premier lord de l'amirauté, 1804. Accusé, en 1806, de malversation dans l'emploi des deniers publics, il ne prit plus qu'une faible part aux affaires. Il laissa plusieurs brochures politiques remarquables.

MELZI-D'ELRIL (François), duc de Lodi, vice-président du royaume d'Italie, naquit à Milan, 6 mars 1753. En 1776, il fut nommé chambellan de l'impératrice Marie-Thérèse, et devint ensuite l'un des 60 décurions nobles de la ville de Milan. Il passa en Espagne, 1782; parut quelque temps à la cour de Madrid, visita Lisbonne et Londres, et s'arrêta quelque temps à Paris. Après la 1re conquête de l'Italie par Bonaparte, 1797, il fut

nommé ministre plénipotentiaire de la république cisalpine, au congrès de Rastadt. En 1802, il se trouva aux comices de Lyon; on lui déféra le titre de vice-président de la république italienne, puis celui de chancelier, garde des sceaux de la couronne, quand cette république fut changée en royaume, 1805. Napoléon le créa duc de Lodi, avec une dotation de 200,000 francs, décembre 1807. Après les événements de 1814, l'empereur d'Autriche le confirma dans sa dotation et dans son titre. Il mourut, 1816.

MEMMINGEN, en latin *Memminga*, ville impériale de la Souabe, entre Augsbourg et Constance. Cette ville, possédée d'abord par les Welfs, aspira à la liberté sous le règne de Frédéric Barberousse, et devint libre et immédiate sous Rodolphe de Habsbourg, 1275. Au moment de la réforme, ses députés, réunis à ceux de Strasbourg, de Constance et de Lindau, présentèrent à la diète d'Augsbourg de 1530, la concession connue sous le nom de Tétrapolitaine ou de Souabe. Memmingen entra peu après dans la ligue de Smalcalde. Elle fut obligée de recevoir l'*intérim*, 1548; mais en 1552, elle rappela ses pasteurs en vertu du traité de Passau, et, en 1555, elle jouit du traité de paix de religion. Pendant la guerre de trente ans, commencée en 1618, la ville de Memmingen fut assiégée plusieurs fois et occupée tour à tour par les impériaux et les Suédois; elle fut établie, en 1648, dans tous ses droits, par la paix de Westphalie, et fut cédée à l'électeur de Bavière, en 1702.

MEMNON, général perse, frère de Mentor de Rhodes, servit Artaxercès, Ochus et Darius, combattit contre Alexandre, 335; se distingua au passage du Granique, défendit Milet et s'empara de Chios et de Lesbos, 334. Il mourut de maladie au milieu de ses succès, 333 av. J.-C., devant Mitylène.

MEMNON, historien d'Héraclée (dans le Pont), vers le 1er siècle de J.-C., composa l'histoire d'Héraclée dont il ne reste plus que quelques fragments sous le titre de *Memnonis historiarum excerpta, cum versione latina*, Leipsick, 1816.

MÉNAGE (Gilles), né à Angers, 1613, abandonna le barreau pour se livrer à la littérature et fit paraître successivement: *les Origines de la Langue française*, 1638, et *de la Langue italienne*, 1669; *Mulierum philosopharum historia*, 1690, et un recueil de conversation intitulé *Menagiana*, 1692. Il mourut la même année.

MENDANA DE NEYRA (Alvaro), navigateur espagnol du 16e siècle, partit du Pérou, 1568, et découvrit les îles de Salomon; il découvrit ensuite, dans le grand Océan équinoxial, le groupe d'îles qui porte son nom, 1596, et périt en retournant aux Philippines.

MENDE, ancienne ville de France, capitale du Gévaudan, en Languedoc, avec un évêché célèbre. Quand les évêques de Mende, qui étaient comtes du Gévaudan, et qui exercèrent longtemps les droits régaliens, officiaient pontificalement, on portait devant eux un sceptre d'or, qu'on déposait sur l'autel, et qui y restait pendant toute la cérémonie. Les comtes de Barcelone voulurent plus d'une fois s'opposer à ces prétentions (1283-1290), mais les rois de France maintinrent les évêques dans ce droit. Philippe le Bel fut associé avec l'évêque de Mende à tous les droits de justice et autres, par contrat de mariage, 1306, confirmé par Philippe le Long, 1316, et par les rois ses successeurs. Pour récompenser la fidélité des habitants de cette ville, qui n'avaient pris aucune part aux troubles du royaume, le roi Louis XI leur accorda divers priviléges, décembre 1469. Il leur permit, entre autres, de mettre dans leurs armes deux fleurs de lis en chef et en champ d'or. L'évêque, qui était seigneur de la ville, s'opposa à l'exécution des lettres du roi; mais ce prince les modifia, janvier 1474, en ajoutant aux armes un L couronné entre les fleurs de lis qui étaient au chef de l'écu. Mende souffrit beaucoup pendant les guerres de religion, 1560-1586. Les calvinistes fondirent la grosse cloche de l'église cathédrale, qui passait pour une merveille, et en firent des canons. Ils emportèrent de cette église, qui était l'une des plus riches de France, plus de 280 marcs d'argent, tant des vases sacrés que des reliquaires qui y étaient conservés.

MENDIANTS (Ordres). V. **ORDRES RELIGIEUX.**

MENDICITÉ. Les oisifs et les fainéants, chez les anciens, étaient repoussés du territoire de l'État; il n'y avait pas de grands établissements publics pour recueillir l'infortune. Cependant chez les Athéniens le vagabondage était sévèrement puni; quelques mesures furent prises pour soulager les citoyens indigents, et une loi prescrivit de distribuer aux mendiants deux oboles par jour. On leur réserva en outre une part dans les sacrifices offerts aux dieux. Hérodote cite une loi du roi Égyptien Amasis qui enjoignait de mettre à mort tout homme qui ne pourrait pas prouver que ses moyens d'existence étaient honnêtes et légitimes. Platon proscrit de sa république tout mendiant. A Rome la classe des malheureux ne recevait aucun secours; ce ne fut que sous la domination des empereurs que des distributions de blé, faites au peuple, ne laissèrent à la mendicité ni cause, ni prétexte. La fainéantise dans ce pays était rangée parmi les crimes. Mais les empereurs Théodose et Valens déclarèrent les vagabonds esclaves des citoyens qui les dénonceraient ou les feraient arrêter. Saint Ambroise ne se montre pas favorable aux mendiants oisifs, quoiqu'il recommande de ne les point laisser sans secours. Les édits des empereurs furent appliqués en Angleterre dans le 16e siècle. C'est au christianisme qu'est due la fondation des premiers établissements destinés à recevoir les malheureux. Constantin fonda des hôpitaux où tous les chrétiens pauvres étaient nourris, 320. Ensuite des ordres religieux surgirent de toutes parts dans le but de secourir les indigents. En France, une ordonnance du roi Jean, 1350, ordonne aux mendiants de vider la ville de Paris, défend la mendicité sous les peines du fouet et du pilori, et enfin d'être signés d'un fer chaud au front, s'ils y sont pris une troisième fois. Charles VI consacre un paragraphe du préambule de son ordonnance sur la police générale du royaume pour signaler les mendiants à l'animadversion publique, 23 mai 1413. François Ier rendit une ordonnance contre les mendiants, 1536. Cette ordonnance prescrivait qu'ils seraient nourris et entretenus par les paroisses. Henri II proscrit la mendicité sous peine des galères, 9 juillet 1547. Une ordonnance datée de Moulins, 1566, prescrivit aux bourgs, villes et villages de nourrir et entretenir leurs pauvres, et la même année le concile de Tours consacra ce principe que chaque ville était tenu de nourrir ses pauvres. Dans tout le 16e et le 17e siècle le nombre des mendiants fut très-considérable, Paris seul en comptait en 1650 jusqu'à 40,000. Henri III, Louis XIII, Louis XIV rendirent plusieurs ordonnances contre la mendicité; on établit des ateliers et œuvres publiques pour les mendiants valides: ces moyens furent presque sans résultat. En France, ce n'est guère que depuis un demi-siècle que l'on s'est occupé avec persévérance de la répression de la mendicité. La loi du 22 juillet 1791 ordonna d'arrêter tout individu qui, huit jours après sa promulgation, serait rencontré sur la voie publique, et de le conduire dans les dépôts de mendicité établis sur plusieurs points du

royaume. On comptait trente-trois de ces maisons en 1792. Ces établissements disparurent pendant la révolution. Le décret impérial du 5 mai 1808 consacra un nouveau mode d'exécution contre la mendicité. Depuis cette époque, jusqu'en 1814, trente-sept dépôts furent mis en activité dans les départements, notamment à Meaux, Montpellier et Besançon. Aujourd'hui ces maisons de refuge ne sont plus qu'au nombre de six et placées dans les départements de la Seine, de l'Aisne, de l'Arriége, du Jura, de la Marne et de la Haute-Vienne. En 1821, sur 178 millions d'individus qui forment la population présumée de l'Europe, on comptait 7 millions de mendiants qui subsistaient aux frais du public. — En Angleterre, Henri VIII autorisa les juges de paix à accorder des permissions de mendier dans les limites de leurs districts respectifs, 1551. En 1526, on préposa quelques personnes pour recevoir les aumônes et en faire la répartition. En 1547, on affecta une somme pour l'acquisition de maisons dans lesquelles on se proposait de réunir les mendiants pour les faire travailler. Une ordonnance d'Élisabeth, rendue en 1587, renouvelée en 1603, enjoint d'arrêter et de transporter soit en Amérique, soit en Allemagne, dans les pays hors de France les personnes oisives ou dissolues. Le parlement ordonna une taxe pour les pauvres, 1572, et proscrit la mendicité, sous les peines les plus sévères, même la mort. Plusieurs amendes furent affectées à l'entretien des pauvres, 1601. Une ordonnance du parlement de 1661 autorise les juges de paix à envoyer dans les colonies tous les vagabonds et mendiants qu'ils sauront ne pas être malades. La loi de 1662, dite *des domiciles*, modifiée en 1686 et 1720, détermina les conditions que devaient remplir les indigents pour avoir droit aux secours de leurs paroisses. Les recherches simultanées faites en Angleterre et en France pour constater le nombre des pauvres ont donné 114 pauvres par trois lieues carrées pour la première, et seulement 20 pour la seconde.

MENDOZA ou **MENDOCE** (Pierre **GONZALÈS** de), né en 1428, mort en 1495, fut archevêque de Séville et de Tolède, et reçut la pourpre romaine en 1476. Il était conseiller de Ferdinand pendant la dernière guerre contre les Maures de Grenade.

MENDOZA (Diégo **HURTADO** de), guerrier, négociateur, géographe, historien et poëte, né à Grenade en 1503, mort en 1575. Charles-Quint le chargea de plusieurs missions importantes, et le nomma gouverneur de la Toscane. On a de lui : *Guerra de Grenada hecha por el rey de España Felipe II, contra los Moriscos*, 1610; plus : *Obras del insigne caballero D. Diego de Mendoza*, 1610.

MENECRATE, médecin grec vers l'an 360, célèbre par son orgueil et sa vanité. Il écrivit à Philippe, frère d'Alexandre le Grand : *Menecrate Jupiter à Philippe, salut*; et reçut pour réponse : *Philippe à Menecrate, santé et bon sens.*

MENESTRIER (Claude-François), jésuite, né à Lyon, 1631, mort en 1705, professa la rhétorique et la philosophie dans plusieurs colléges de son ordre, et a laissé *la Nouvelle méthode raisonnée du blason*, 1754; *de la Chevalerie ancienne et moderne*, 1689; *les Joutes, tournois et autres spectacles publics*, 1669; *Histoire de la ville de Lyon*, 1696; *Règne de Louis XIV par des médailles, des emblèmes, des devises et des jetons*, 1693.

MENGS (Antoine-Raphaël), peintre célèbre, né à Aussuig (Bohême), 1728, mort à Rome, 1779. Il eut pour maître Ismaël Mengs, son père; fut nommé premier peintre du roi de Bohême, 1746, professeur à l'Académie de peinture du Capitole, 1754, premier peintre du roi d'Espagne, 1761, et peintre de l'Académie de Saint-Luc à Florence, 1769. On a de lui, entre autres, une *Madeleine*, un *Cupidon aiguisant une flèche*, et un grand tableau de *l'Ascension*. Son *Apollon sur le Parnasse* passe pour son chef-d'œuvre. On a encore de ce peintre *la Passion*, *la Naissance de l'Aurore*, *l'Apothéose d'Hercule*, et une *Sainte-Famille*.

MENG-TSEU, philosophe chinois, né vers l'an 400 av. J.-C, mort à l'âge de 84 ans. Il est généralement regardé comme le premier philosophe de la Chine après Confucius, et a laissé un traité de morale qui porte son nom, le *Meng-Tseu*.

MENIN, ville de Belgique, située dans l'ancienne Flandre occidentale. Cette ville, dont l'origine n'est pas fort ancienne, n'était qu'un bourg en 1550. Elle fut fortifiée en 1578, prise par les Français, 1558 et 1567, fortifiée de nouveau par Vauban, 1685; prise par les alliés, 1706, cédée à l'Autriche, 1715, reprise en 1744, 1792 et 1794 par les armées de la république; incorporée à la France, et rendue en 1814.

MENIPPÉE (Satire). On appelait ainsi un pamphlet politique écrit du temps de la ligue, moitié en vers, moitié en prose, à l'exemple des satires du poëte Menippe. Cette satire, publiée peu de temps après la mort de Henri III, 1589, dévoilait les prétentions de l'Espagne à la couronne de France, et l'ambition des Guises. Elle a été réimprimée en 1750.

MENNA ou **MENNON**, *Simonis*, c'est-à-dire fils de Simon, né en 1496 à Witmaarsum (Frise), mort en 1561, était un prêtre catholique qui se sépara de l'Église romaine pour suivre les erreurs des anabaptistes. Proscrit par Charles-Quint en 1540, il mena jusqu'à sa mort une vie errante, et il fit un grand nombre de disciples appelés de son nom *mennonites*. (V. ci-après.)

MENNONITES. Nom donné aux disciples de Mennon. Les mennonites désavouaient les anabaptistes, quoiqu'ils en professassent les doctrines. Ils ne reconnaissent aucune autorité en matière de croyance, n'administrent le baptême qu'aux adultes, et sont en grand nombre dans les contrées méridionales des États-Unis. On en trouve aussi quelques-uns en Hollande, en Prusse et en Russie.

MENOU, législateur indien, auteur supposé d'un des plus anciens codes de lois que l'on connaisse. Ce code est intitulé : *Manara-Dharma-Sastra* (code des lois de Menou), est écrit en langue sanscrite en vers. Menou vivait à une époque fort éloignée qu'on ne saurait préciser, et quant au code dont il est ici question, il lui est de beaucoup postérieur : on le place vers le 10e ou 11e siècle av. J.-C.

MENOU (Jacques-François, baron de), membre de l'Assemblée constituante et lieutenant général, naquit à Boussay de Loches, 1750, et fut député aux états généraux par la noblesse de Touraine, 1789. Il se réunit au tiers état, 12 novembre, s'éleva avec force contre les parlements qui entravaient sans cesse la marche des affaires, et demanda la suppression de celui de Bordeaux, 4 mars 1790. Le 28 février suivant, il fit augmenter de 32 deniers la paye du soldat. Ce fut lui qui fit passer le décret portant que le pavillon aux trois couleurs serait substitué au pavillon blanc sur tous les vaisseaux de l'État, 21 octobre. Il fit décréter que les gardes nationaux seraient armés dans toute la France et que des fusils seraient expédiés dans les départements, 8 janvier 1791; et le 16 avril suivant, ce fut sur sa proposition qu'eurent lieu une levée de 100,000 hommes, l'organisation de la garde nationale des frontières, et la création de 10 officiers généraux. Il commanda en second le camp

formé près de Paris, 1792; se rendit aux Tuileries dans la nuit du 9 au 10 août, et accompagna Louis XVI dans la revue qu'il passa le matin de cette journée mémorable. Le 3 octobre il fut dénoncé par Chabot, puis attaqué par Robespierre lui-même. Menou trouva un défenseur dans Barrère, et c'est à lui qu'il doit d'avoir échappé à la hache révolutionnaire. Il suivit l'armée en Égypte, et en prit le commandement après l'assassinat de Kléber. A son retour en France, il fut nommé gouverneur général du Piémont; puis envoyé en la même qualité, à Venise, où il mourut, 13 août 1810.

MENTELLE (Edme), géographe, né à Paris, 1730, se livra tout entier, au sortir de ses classes, et après s'être essayé par la publication de quelques œuvres légères, à l'étude de la géographie et de l'histoire, et fut nommé, 1760, professeur pour ces deux sciences à l'école militaire. Il professa chez lui pendant tout le temps de la révolution; fut appelé aux écoles centrales, puis à l'école normale lors de sa fondation. Admis à l'Institut, il n'obtint la croix de la Légion d'honneur qu'après la restauration de 1814, et consacra tout son temps à la composition de livres élémentaires qu'il publia en très-grande quantité, et dont la plupart sont justement appréciés par leur simplicité, leur concision et leur justesse. Il mourut en 1815.

MENTSCHIKOFF (Le prince Alexandre **DANILOVITCH**), premier ministre et favori du czar Pierre le Grand et de Catherine, naquit à Moscou, 1674, d'un pâtissier, on, selon d'autres, d'un valet de chambre. Il plut au czar, qui le forma au métier des armes et aux affaires, devint son heureux favori, et fut élevé, 1704, au rang de major général, décoré du titre de prince et nommé au gouvernement de l'Ingrie. Commandant l'aile gauche de l'armée impériale à la bataille de Pultawa, il poursuivit, après la victoire, le général suédois Lewenhaupt, et le força à capituler avec son corps d'armée. Chargé du gouvernement de Pétersbourg en l'absence du czar, 1711, il y étala un faste inconnu jusqu'alors en Russie, et c'est ce qui devait le perdre un jour. Cependant il jouit encore de tout son crédit sous Catherine, qu'il fit proclamer impératrice après la mort de Pierre, 1724. Mais la mort de cette princesse, 1727, fut le signal de la ruine du favori. Quoiqu'il eût eu la tutelle du jeune czar, et lui eût fiancé sa fille, Ivan Dolgorouki, sous-gouverneur du jeune prince, parvint à décider l'empereur, en lui dénonçant ses violences et ses exactions, à se défaire de sa tutelle. Mis aux arrêts, puis exilé à Raninbourg, Mentschikoff eut l'imprudence, en exécutant les ordres de l'empereur, d'insulter à ses ennemis en y étalant un luxe digne d'un souverain. Alors, ses biens furent confisqués, et lui-même se vit condamner à passer le reste de sa vie en Sibérie. Sa femme et sa fille aînée moururent de douleur, et lui fut frappé d'apoplexie, 1729. Le prince Mentschikoff montra dans l'adversité un courage digne d'admiration. Il laissa un fils et une fille qui n'obtinrent quelques adoucissements à leur malheur qu'après la disgrâce de Dolgorouki.

MÉRANIE, ancien duché de l'empire d'Allemagne. Ce duché n'exista que de 1180 à 1248. Il était possédé par les comtes de la maison d'Andechs. *Voy.* ce mot.

MERCENAIRES (Guerre des). Ce nom a été donné à la guerre que les Carthaginois eurent à soutenir en Afrique contre leurs mercenaires révoltés pendant la première et la deuxième guerre punique, 241-138. Les deux principaux chefs des rebelles se nommaient Mathos et Sperdius; ils soutinrent pendant longtemps les efforts des Carthaginois, et ne se soumirent que vers l'an 138 avant J.-C.

MERCI (L'église et couvent des religieux, ou de Notre-Dame de la Rédemption des captifs de la). Cette maison tire son origine d'un hôpital et d'une chapelle qu'Arnauld de Braque fit bâtir rue du Chaume, à Paris, 1348, et que Nicolas de Braque augmenta en y ajoutant un hôtel. Cet ordre prit naissance à Barcelone, et n'était, en 1218, qu'une congrégation de gentilshommes qui avaient consacré une partie de leurs biens à la rédemption des captifs, et que l'on appelait les confrères de la congrégation de Notre-Dame de la Miséricorde. Ils joignaient aux trois vœux ordinaires de religion celui de sacrifier leurs biens, leur liberté et leur vie même pour le rachat des captifs. Grégoire IX approuva cet ordre, 1230, et, par sa bulle de 1234, il le mit sous la règle de saint Augustin. En 1508, Clément V ordonna qu'il serait régi par un religieux prêtre, ce qui occasionna la division des clercs et des laïques. Les chevaliers se séparèrent des ecclésiastiques, et insensiblement il n'y eut que ceux-ci qui furent admis dans l'ordre. En 1613, Marie de Médicis leur procura les chapelles de Notre-Dame et de Saint-Claude de Braque, ce que l'évêque de Paris approuva, 14 avril 1614, et fut autorisé, par lettres patentes du 1er août 1618. Alors on rebâtit l'église et le monastère sur les dessins de Boffrand. Quoique le rachat des captifs fût la fin principale de cet ordre, de même que celui des Trinitaires Mathurins, ce qui les distinguait, c'est que ceux de la Merci faisaient un quatrième vœu, qui était d'aller non-seulement racheter les esclaves, ce qui leur était commun avec les Trinitaires, mais même de demeurer en otage pour eux, vœu que ces derniers ne faisaient point.

MERCIE, un des sept royaumes de l'heptarchie anglo-saxonne. Le royaume de Mercie, fondé en 584, dura jusqu'en 810. Il fut augmenté de l'Estanglie, 703, et se trouvait situé au centre de la Grande-Bretagne. La capitale était Lincoln. Crida en fut le premier roi, et parmi les autres, Penda, 625 655; Ethelred, qui réunit le comté de Lincoln, 679; Kinrid, 709, et Offa, qui fut sur le point de réunir les sept royaumes, 755-796. Voir **HEPTARCHIE.**

MERCIE (Concile de). Ce concile fut célébré en 705 par les évêques anglais du royaume de Mercie; mais on ignore les motifs de sa convocation.

MERCIER (Louis-Sébastien), député à la Convention nationale et au conseil des Cinq-Cents, membre de l'Institut, naquit à Paris, 6 juin 1740; se voua à la carrière des lettres et publia, 1771, un écrit ingénieux et piquant sous le titre de *l'An 2440*, qui fut défendu, et dans lequel il tendait à prouver qu'une révolution était inévitable et nécessaire en France; mais son *Tableau de Paris*, dont il publia deux volumes en France, 1781, et dix à Neufchâtel (Suisse), eut un plus grand retentissement. Il vint en France, 1789, et, appelé à la Convention nationale par le département de Seine-et-Oise, il s'y fit remarquer par sa modération; vota pour la détention dans le procès du roi, 1793; signa la protestation des 73; fut emprisonné et ne reparut aux séances de l'Assemblée qu'après la chute de Robespierre. Il entra au conseil des Cinq-Cents, 1795, et fut nommé, à sa sortie, professeur d'histoire à l'école centrale; fut membre de l'Institut lors de sa création. Il mourut le 25 avril 1814.

MERCŒUR, petite ville de France dans l'ancienne Auvergne, aujourd'hui chef-lieu de canton du département de la Corrèze. Elle a donné son nom à une des plus anciennes maisons de l'Auvergne, dont l'origine remontait jusqu'au 10e siècle, et dont les biens, passés à la maison de Bourbon, furent confisqués sur le connétable Charles de Bourbon, 1520. François Ier la donna peu de

temps après à Antoine de Lorraine, qui avait épousé Rénée de Bourbon, sœur du connétable, et Charles IX l'érigea en duché, en faveur de Nicolas de Lorraine, fils d'Antoine, 1569.

MERCŒUR (Philippe-Emmanuel de **LORRAINE**, duc de), l'un des plus vaillants capitaines de son siècle, naquit à Noménil, 1558; épousa l'unique héritière du duc de Penthièvre, 1579; et fut nommé, peu de temps après, gouverneur de la Bretagne. Il passa dans le camp de la ligue après l'assassinat des Guises, 1588; se déclara le chef de la ligue de Bretagne; traita directement avec les Espagnols; leur livra le port de Blavet; fit la guerre aux royalistes; signa une trêve avec Henri IV, 1595; se soumit entièrement, 1598, et maria sa fille unique au duc de Vendôme. Il était allé prendre le commandement de l'armée de l'empereur Rodolphe II, attaqué par les Turcs, 1601, lorsqu'il mourut de maladie, à Nuremberg, après quelque succès, 1602. Son oraison funèbre fut prononcée par saint François de Sales, dans l'église Notre-Dame de Paris.

MERCREDI DES CENDRES, le premier jour du carême. Le 3 février est le premier jour auquel puisse arriver le mercredi des cendres. Malgré un décret d'un concile d'Orléans, tenu l'an 511, qui défend l'établissement de la semaine de la Quinquagésime, elle s'établit ou se renouvela chez plusieurs particuliers, qui avaient la dévotion de faire un carême de quarante, ou plutôt de quarante-deux jours, au lieu de trente-six qu'avaient les six semaines de carême; mais, dans la suite, c'est-à dire au commencement du règne de Charles le Chauve, 841, on fixa le commencement du carême au mercredi de la Quinquagésime, qui est le mercredi des cendres, quatre jours avant la Quadragésime, pour composer 40 jours de jeûne complets, non compris les dimanches, auxquels il n'y a que simple abstinence. C'était le mercredi des cendres que la primitive Église mettait en pénitence publique les pécheurs qui devaient être reçus à l'absolution le jeudi saint. On a remarqué que le respect n'a pu souffrir longtemps qu'on confondit les papes avec les hommes pécheurs; car, dès le temps d'Urbain VI, exalté en 1378, on ne se servait plus de la formule *memento mori*, lorsque, le mercredi des cendres, on les donnait au pape, qui cependant n'est pas plus exempt de cette sentence que les autres hommes. V. **CENDRES, CALENDRIER.**

MERCURE. On donne ce nom à un métal d'une consistance fluide, qui se volatilise et s'amalgame aisément avec l'argent, l'étain et divers autres métaux. Le mercure se congèle à un froid de 32° au-dessous de zéro. Jean Widman, dit Michinger, médecin, né à Strasbourg et professeur à Heidelberg, conseilla le premier, en 1497, de traiter les maladies vénériennes par le moyen de mercure, ainsi que cela se pratiquait déjà au Thibet. Bérenger de Carpi, médecin de Bologne, introduisit le traitement mercuriel en Italie, 1550. Le mercure a été employé à mesurer la pression de l'atmosphère, au moyen du baromètre et du thermomètre. V. **BAROMÈTRE, THERMOMÈTRE.**

MERCURE FRANÇAIS. Ce journal commença en 1605 et dura jusqu'à la fin de 1644. Vizé le reprit, 1672, et le publia jusqu'au mois de mai 1710, sous le nom de *Mercure galant*. Du Fresny, depuis 1710, l'a continué jusqu'au mois d'avril 1714. Lefèvre, depuis mai 1714 jusqu'au mois d'octobre 1716, a donné 30 volumes sous le titre de *Mercure de France*. En janvier 1717, l'abbé Buchet y travailla, sous le nom de *Nouveau Mercure*, jusqu'au mois de mai 1721 inclusivement. Fuselier y a travaillé pendant 3 ans, après la mort de l'abbé Buchet. La Roque ensuite, jusqu'à sa mort, octobre 1744. Cet écrivain rendit le *Mercure de France* intéressant par le grand nombre de pièces choisies de littérature, tant en prose qu'en vers, dont il l'enrichit. Après la Roque, le même Fuselier et Charles-Antoine Leclerc de la Bruyère furent chargés de la composition du *Mercure de France*. Il y en a cependant qui disent que la Roque (Antoine) y travailla aussitôt après la mort de l'abbé Buchet, conjointement avec son frère Jean. Ce qui est certain, c'est que Fuselier et la Roque étaient alors associés aux priviléges. Boissy fut ensuite chargé du *Mercure de France*, 1746. Après lui, l'abbé Rainal et MM. de Marmontel, de la Place et de la Garde, 1748-1792, en furent chargés. En 1789, la collection de ce journal montait à 1,100 volumes. Il fut interrompu pendant les troubles révolutionnaires; repris, 1823, sous le titre de *Mercure du 19e siècle*. Il mourut en 1832.

MERCURIALES. On nomme ainsi les discours prononcés tous les ans, à l'ouverture de l'année judiciaire, par le premier président des tribunaux et par les procureurs généraux des cours de cassation, des cours royales et des tribunaux de 1re instance. Celles qui se faisaient anciennement à la grand' chambre, après la Saint-Martin, furent établies par les ordonnances des rois Charles VII, Louis XII et Henri II, pour s'informer si les édits et ordonnances avaient été exactement observés, et pour maintenir la discipline et le bon ordre. A ces assemblées, le président exhorte les conseillers à rendre exactement la justice, à observer les règlements, et fait quelquefois des remontrances à ceux qui ont manqué à leur devoir. Les édits qui ont établi ces mercuriales sont celui de Charles VIII, 1493; celui de Louis XII, 1499, et la déclaration donnée, à ce sujet, par Henri II, 1551.

MERCY (François de), l'un des plus grands généraux du 18e siècle, né à Longwy, en Lorraine, d'une famille obscure, entra au service de l'électeur de Bavière, et parvint, par ses talents, au grade de général. Il se signala dans toutes les guerres d'Allemagne, et couvrit Fribourg par un camp retranché, qu'il n'abandonna au grand Condé qu'après 3 jours du combat le plus opiniâtre. Il effectua sa retraite devant Turenne avec une habileté rare, et battit ce grand capitaine à Marienthal, 1645. Vaincu, la même année, par Condé, dans les plaines de Nortlingue, il mourut de ses blessures, et fut inhumé sur le champ de bataille.

MÈRE-FOLLE ou l'INFANTERIE DIJONNAISE, association qui a subsisté pendant plusieurs siècles à Dijon. On en fait remonter l'origine jusqu'en 1381, temps auquel Adolphe, comte de Clèves, rétablit dans ses États une société qu'il nomma la *société des fous*. Cette société facétieuse fut confirmée, au commencement du 15e siècle, 1454, par Jean d'Amboise, évêque de Langres et gouverneur de Bourgogne. Elle ne fut composée d'abord que de 36 gentilshommes, et s'éleva, dans la suite, à plus de 500 personnes de toutes qualités, partie d'infanterie et partie de cavalerie. Toutes les fois qu'elle sortait, elle était précédée d'un guidon. Son objet était de faire promener sur des chariots une sorte de troupe de comédiens déguisés en vignerons, qui chantaient des satires contre les mœurs de leur siècle. Les associés portaient un bonnet de 3 couleurs, jaune, rouge et vert, et les habillements devaient être de même; mais les officiers se distinguaient par la forme de l'habit, la qualité des étoffes, le galon et l'arrangement des grelots et des sonnettes; ce qui les faisait paraître plus fous que les autres. Le chef de la compagnie, qui s'appelait mère-folle, et qui méritait ce nom, avait sa cour composée d'officiers, de même que les princes et les souverains

avaient la leur. On ne pouvait faire sans lui aucune *montrée* (c'est ainsi qu'on nommait la marche de la compagnie), ni le service des habits de 5 couleurs. Les jugements qu'il rendait étaient souverains et exécutés nonobstant l'appel; et, ce qui paraîtra singulier, c'est que le parlement a toujours confirmé les jugements, lorsque l'appel a été porté par-devant lui. Le procureur fiscal de la compagnie se nommait procureur fiscal vert. Les convocations, réceptions, jugements et autres actes, les entretiens même, pendant les assemblées, devaient se faire en vers burlesques. Les lettres qu'on s'écrivait devaient être du même style. En 1626, le prince de Condé se soumit à cette formule, et reçut le bonnet d'officier. Cette compagnie, qui compta parmi ses membres des ducs de Bourgogne, des magistrats, des gouverneurs de provinces et des cardinaux, fut entièrement abolie, sous de grosses peines, en cas de contravention, par arrêt rendu le 21 juillet 1630, sous Louis XIII, en la ville de Lyon, et homologué au parlement de Dijon, le 23 du même mois.

MÉRIAN (Jean-Bernard), célèbre philosophe, né à Liechstall, canton de Bâle, 1723, manifesta, dès sa jeunesse, un goût dominant pour la philologie et la métaphysique, et entra dans les ordres sacrés. En 1750, Maupertuis lui fit accepter une modique pension et une place à l'Académie de Berlin, dont il était président. Devenu directeur de la classe des belles-lettres, 1770, il n'abandonna cependant point le champ de la métaphysique. Mérian ne voulut jamais faire lui-même la collection de ses œuvres, qui sont éparses dans les mémoires de l'Académie de Berlin. Il mourut dans cette ville, 1807.

MÉRIDA, *Emerita-Augusta*, ville de l'Estramadure espagnole, avec un superbe pont romain de 66 arches. Cette ville fut fondée par Auguste, qui lui donna son nom, av. J.-C. 24. Les Maures s'en emparèrent en 1713, et le conservèrent jusqu'en 1236; à cette époque, elle tomba entre les mains d'Alphonse IX, roi de Castille et de Léon.

MÉRIDA (Concile de). Douze prélats espagnols assemblèrent ce concile l'an 666 de J.-C., et 704 de l'ère d'Espagne. On ignore quel en fut le motif.

MÉRIDIEN (Le) est un grand cercle qui va d'un pôle à l'autre, et qui marque le point où le soleil est parvenu à sa plus grande élévation dans le milieu du jour. Il est appelé méridien, parce qu'il indique l'heure du midi, *meridies* en latin, pour tous les peuples qui sont placés sous le même méridien. La déclaration de Louis XIII, 5 avril 1634, fixe notre premier méridien à l'extrémité de l'île de Fer, la plus occidentale des Canaries. — Le méridien gnomonique, inventé par M. Regnier de Paris, 1818, représente un médaillon en bronze doré, fondu dans le cristal; l'intérieur du médaillon renferme une petite musique qui, toutes les fois qu'il fait soleil à midi, joue un air.

MÉRITE (Ordre du). Cet ordre fut institué en 1759 par Louis XV, pour récompenser les services des officiers protestants, qui, vu cette qualité ne pouvaient pas être décorés de la croix de Saint-Louis.

MERLIN, surnommé *Ambrosius*, personnage fameux dans les romans de chevalerie et auquel on attribue un livre de prophéties traduit dans toutes les langues. Merlin naquit, à ce que l'on croit, dans les montagnes d'Écosse pendant le 3e siècle, et vécut à la cour du roi Arthur; on ne sait rien de plus positif sur lui, et l'on ignore également la date de sa naissance et celle de sa mort.

MERLIN DE THIONVILLE (Antoine-Christophe), député à l'Assemblée législative, à la Convention nationale et au conseil des Cinq-Cents, naquit à Thionville, 1762; quitta l'état ecclésiastique auquel il se destinait, et se voua à la carrière du barreau. En 1791, ses concitoyens l'élurent député à la presque unanimité des suffrages. Il signala les armements qui se faisaient à Coblentz, et proposa un décret d'accusation contre les princes, 25 novembre, et le 5 mars 1792 il demanda à diverses reprises que les biens des émigrés sur lesquels avait été mis le séquestre fussent conservés par les corps administratifs. En mission à Mayence, 1793, il ne prit point de part au procès du roi. Dans la journée du 9 thermidor, Henriot fondit sur lui à la tête de 80 forcenés, et le fit traîner au corps de garde du Palais-Royal; mais là, Merlin harangua le peuple, fit arrêter Henriot lui-même, et assura ainsi l'exécution des ordres de la Convention. Le 15 thermidor, il fit suspendre l'exécution d'un décret rendu la veille contre les nobles et les prêtres, et se sépara sans retour des députés de la Montagne et des Jacobins. Le 12 germinal, Paris ayant été mis en état de siége, Merlin fut adjoint à Pichegru pour contenir les séditieux. Sa carrière législative se termina à sa sortie du conseil des Cinq-Cents, 1798. Retiré en Picardie, il demanda, 1814, l'autorisation de former une légion à Amiens, pour combattre l'étranger encore une fois. Elle lui fut accordée avec un brevet de colonel. Le 7 avril 1814, il adhéra au gouvernement provisoire, et ne prit plus aucune part aux affaires publiques.

MERLIN (Philippe-Antoine, comte), ancien ministre de la justice et directeur de la république française, naquit à Arleux, ancienne petite ville du Cambresis, 30 octobre 1754, fut reçu avocat au parlement de Douai, 1775, et acheta la charge de secrétaire du roi, 1782. Merlin avait à peine 30 ans, et il occupait déjà le premier rang parmi les jurisconsultes. En 1789, le bailliage de Douai le nomma député aux états généraux; il y arriva précédé d'une brillante réputation. Le 3 février 1790, il parut pour la première fois à la tribune, et le rapport qu'il y fit sur le décret du 4 août 1789, dont les résultats avaient été l'abolition des droits féodaux, en faisant apprécier son énergie et son rare mérite, lui attira de nombreux ennemis parmi les partisans de l'ancienne féodalité. Il conseilla au duc d'Orléans, 16 décembre 1792, de se retirer aux Etats-Unis d'Amérique; et lors du retour de Varennes, il repoussa avec énergie toute proposition de déchéance et de proclamation de république. Nommé député à la Convention nationale, 1792, il n'arriva qu'après les premières séances, et adhéra au nouveau système de gouvernement; vota avec la majorité dans le procès du roi, 1793, et fut nommé commissaire près l'armée des côtes de Brest. Il prit part à la journée du 9 thermidor; et le 16, il fut porté, à l'unanimité, à la présidence de la Convention. Le 17, il fut nommé membre du comité de salut public; le 20 brumaire suivant, il proposa à la Convention un décret tendant à faire fermer le club des jacobins; son avis fut d'abord repoussé, puis il fut adopté. Ce fut sur sa proposition que les 73 députés arrêtés le 30 octobre 1793 furent rappelés, 18 frimaire an III. Après l'installation du Directoire, il fut nommé au conseil des Anciens et appelé au ministère de la justice, qu'il occupa jusqu'au 4 septembre 1797. Après le coup d'État du 18 fructidor an V, il fut élu membre du Directoire exécutif à la place du directeur Barthélemy, et donna sa démission le 30 prairial an VIII. Depuis cette époque, il remplit les fonctions de procureur général à la cour de cassation pendant 13 ans, et s'y acquit, par ses discours et par ses ouvrages, une réputation dont peu de jurisconsultes avaient joui avant lui de leur vivant. Il fut remplacé, 15 février 1815; et après les événements du 20 mars,

nommé ministre d'État. Il fut du nombre des 38 personnes exilées par l'ordonnance du 24 juillet 1815. Il se rendit à Bruxelles et de là aux États-Unis. Il fit naufrage et obtint l'autorisation de se fixer à Bruxelles. On a de lui : 1° *Traité des offices* ; 2° *Recueil de questions de droit* ; 3° *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence*, 16 vol. in-4°. Il mourut en 1858.

MEROÉ, aujourd'hui pays de Chendi, dans l'Ethiopie. Ce pays, dont les anciens ne connaissaient que le nord, s'étendait indéfiniment dans le sud. On a prétendu qu'il était civilisé avant l'Egypte, et que la ville de Thèbes était une de ses colonies. Le gouvernement du Méroé d'abord théocratique, ne devint monarchique que dans le 5e siècle av. J.-C., époque à laquelle Tryamène secoua le joug sacerdotal. Jusqu'alors il y avait bien eu un roi dans le pays ; mais ce roi était subordonné à un prêtre. On pense généralement que la 25e dynastie des rois d'Egypte dite dynastie éthiopienne, était sortie du Méroé.

MÉROVÉE, considéré par la plupart de nos historiens comme le 3e roi des Francs, a donné son nom aux rois de la première race (les Mérovingiens). On place sa naissance vers l'an 411. D'après Priscius, le jeune prince aurait été envoyé à Rome, du vivant de son père, pour assurer la paix qu'Aétius avait conclue avec les Francs. L'ancienne chronique de Saint-Denis donne à Mérovée 18 ans de règne ; ainsi, il aurait été associé à l'empire par son père, 440, et n'aurait commencé à régner seul qu'à sa mort, 448. En 451, Mérovée se signala aux champs Cataloniques, contre Attila, dans une fameuse bataille qu'il lui livra aux environs de Châlons, en Champagne, dans laquelle il le défit complétement, resta maître du terrain et du trône qu'il occupa jusqu'à sa mort, 458.

MÉROVÉE, 2e fils de Chilpéric Ier et de la princesse Andouaire, fut chargé par son père, 576, de s'emparer du Poitou. Mais, négligeant d'exécuter ses ordres, il se rendit à Rouen et y épousa sa tante Brunehaut qu'il aimait passionnément. Obligé de se soustraire à la fureur de Chilpéric, il se réfugia dans l'église de Saint-Martin ; mais il tomba bientôt entre ses mains, fut forcé de recevoir les ordres sacrés et renfermé dans le monastère d'Anisole (aujourd'hui Saint-Calais, diocèse du Mans). Il parvint pourtant à s'échapper ; et après avoir erré dans différentes provinces et tenté vainement de se réunir à Brunehaut, il périt assassiné par un émissaire de Frédégonde, sa marâtre.

MÉROVINGIENS. On comprend sous ce nom la première race des rois de France. Elle commença à Pharamond, 419, finit en 750, et embrasse une période de 333 ans de règne depuis Pharamond, et de 270 depuis Clovis jusqu'à la révolution qui précipita du trône Childéric III, enfermé dans le monastère de Scythiu, plus tard Saint-Bertin, à Saint-Omer, où il mourut, 754 ; son fils Thierri, envoyé dans le monastère de Fontenelle, en Normandie, plus tard Saint-Vandrille, ayant été élevé dans l'obscurité, laissa la place libre aux rois de la seconde race, dits Carlovingiens. La première race donna à la France 36 rois, dont 21 régnèrent sur Paris. Les 4 premiers étaient païens ; les autres furent chrétiens, mais la plupart plutôt de nom que de mœurs.

MERRY ou SAINT-MÉDÉRIC (Eglise collégiale et paroissiale de Paris). Cette église n'était anciennement qu'une petite chapelle, dont on ne connaît ni le fondateur ni l'origine, et qui était sous l'invocation de saint Pierre. Elle existait au commencement du 6e siècle, 509. On peut placer à l'époque de la translation du corps de saint Merri l'existence d'un petit clergé, destiné à soulager le chapelain dans ses fonctions, à célébrer avec lui l'office divin et à remplir les fondations. Ce fut à l'époque de cette translation que le comte Adalard et d'autres seigneurs firent à cette église des donations, qui furent successivement approuvées par les rois Carloman et Eudes, 879, et confirmées par Louis d'Outre-mer, par la charte donnée à Laon, le 1er février 936. La chapelle fut changée en une église paroissiale, qui reconnaît Odon Fauconnier pour son fondateur, suivant l'inscription qu'on trouva dans son tombeau, lorsqu'on la démolit, sous le règne de François Ier, 1515, pour la reconstruire telle que nous la voyons aujourd'hui. En 1007, le chapitre de Notre-Dame demanda cette église et l'obtint de Renaud de Vendôme, évêque de Paris, et elle devint ainsi une des 4 filles de Notre-Dame. Suivant une tradition, le chapitre s'étant mis en possession de cette église, y envoya 7 de ses bénéficiers, qui prirent le titre de chanoines, et formèrent dès lors cette collégiale, qui subsista jusqu'en 1219, époque à laquelle la cure fut affectée pour toujours à la prébende dont fut pourvu Etienne Dupont et six autres chanoines. Au commencement du 14e siècle, 1306, on lui accorda un coadjuteur, avec lequel ils firent alternativement les fonctions curiales. Cette union subsista jusqu'en 1683 ; alors il n'y eut plus qu'un seul curé, par transaction ratifiée par l'archevêque, 21 mai 1685, et enregistrée au parlement le 25. Pinon Marion, avocat général au parlement de Paris, 1607 ; Jérôme Tarteron, père du jésuite de ce nom, 1620 ; M. de Pomponne, ministre d'Etat, 1699, et Jean Aubri, d'une famille ancienne et illustrée dans la robe et l'ordre de Malte, y furent inhumés. En 1754, on y construisit la chapelle de la Communion. On y admire un tableau de Restout et plusieurs de Carle-Vanloo. Le 5 juin 1832, à l'issue du convoi du général Lamarque, des jeunes gens qui avaient été chargés, sans provocation, par la troupe, se réfugièrent dans l'église Saint-Merry, et en barricadèrent les approches. Ils étaient 80 et soutinrent un siége de deux jours contre plusieurs milliers d'hommes et d'artillerie. La barricade et l'église furent emportés d'assaut le lendemain 6 à quatre heures de l'après-midi.

MERRY ou MÉDÉRIC (Saint), né près d'Autun, au 7e siècle, entra dans l'ordre de Saint-Benoît, et fut élevé à la dignité abbatiale malgré ses refus. Il mourut à Paris pendant un voyage qu'il avait entrepris dans le but de visiter le tombeau de saint Denis. On le fête le 29 août.

MERSEN, ville d'Austrasie, à 24 kilom. nord-est d'Aix-la-Chapelle. Les trois fils de Louis le Débonnaire y conclurent, en 847, un traité d'alliance offensive et défensive. Louis le Germanique et Charles le Chauve y signèrent aussi, en 870, le traité qui enlevait la Lorraine à l'empereur Louis II.

MERSENNE (Le père **MARIN**), religieux de l'ordre des minimes, né en 1588, dans le Maine, mort en 1648, fut condisciple de Descartes, et fut jusqu'à sa mort l'ami de ce grand homme. On a de lui, entre autres ouvrages : *Harmonie universelle*, 1636 ; *la Vérité des sciences*, 1638 ; *Cogitata physico-mathematica*, 1644, et *Universæ geometriæ mixtæque mathematicæ synopsis*, 1644.

MERULA (c'est-à-dire **MERLE**), surnom d'une branche de la famille Cornelia. Elle a fourni, entre autres, L. Cornélius Merula, consul, av. J.-C. 193, et L. Cornélius Merula, consul en 87, en remplacement de Cinna.

MERULA (Georges), l'un des restaurateurs des bonnes études en Italie, naquit à Alexandrie-de-la-Paille, petite ville du Milanais, 1424. Il publia, 1483, par ordre du duc Louis Sforce, l'*Histoire de la ville de Milan*. On lui doit, entre autres, la première édition des *Epigram-*

mes de Martial, 1470-1472, et les comédies de Plaute, 1482. Il mourut à Milan, 1494.

MERWAN Ier, 9e successeur de Mahomet, et 4e kalife de la race des Ommayades, surnommé *Ibn-Tarid* (fils du banni), parce que son père avait été exilé par le prophète, fut élevé au kalifat, l'an de J.-C. 684. Il remporta une victoire décisive sur un des chefs du parti de son compétiteur, et n'éprouva bientôt plus de résistance. Il venait de faire reconnaître pour son successeur son fils Abdel-Melek, quoiqu'il eût promis de garder le kalifat comme un dépôt jusqu'à la majorité de Khaled, fils et frère des deux derniers kalifes, lorsqu'il mourut étouffé dans son lit par la mère de Khaled, qui était devenue sa femme, 685. Merwan était âgé de 63 ans, et avait régné 10 mois. — Merwan II (Abou-Abdel-Melek), 14e et dernier kalife de la race des Ommayades, et petit-fils du précédent, fut d'abord gouverneur de l'Arménie. Il prit les armes contre le kalife Yzid III, l'an 744 de J.-C.; puis, ayant refusé de reconnaître les droits d'Ibrahim, frère et successeur de ce prince, il mit ses troupes en déroute, se fit proclamer kalife, et alla établir le siége de son empire à Harran, en Mésopotamie. Il y reçut la soumission d'Ibrahim et des autres membres de sa famille; mais les Abbassides levèrent l'étendard de la révolte, 746. et, après une bataille décisive que se donnèrent les deux maisons rivales, 749, Merwan fut vaincu, et se retira pour toujours dans la moyenne Égypte, où il fut tué dans une église chrétienne, 750. Il avait 62 ans, et en avait régné 6. La domination des Ommayades en Orient avait duré 92 ans.

MESA (Julie), sœur de l'impératrice Julie Domna, femme de l'empereur Septime Sévère, épousa Julien Avitus, consul en 209, et eut de lui Julie Soæmis, qui fut mère d'Héliogobale, et Julie Mammée, mère d'Alexandre Sévère. Elle fit proclamer Héliogabale empereur à Emèse, gouverna sous son nom au commencement de son règne, et lui fit adopter son cousin Alexien, depuis Alexandre Sévère. Elle fut massacrée par les soldats avec son petit-fils.

MÉSIE, *Mœsia*, grande région de l'Europe ancienne, comprise entre la Save et le Danube au nord, les monts Scardus, Arbelus, Hæmus au sud, le Drin septentrional à l'ouest, et le Pont-Euxin à l'est. Le Danube y formait de vastes marais, ce qui lui valut son nom de Mésie, signifiant marécages. La Mésie ne fut connue qu'après la 4e guerre de Macédoine, 147 av. J.-C., et quand les Romains franchirent le Scardus et l'Orbelus. La défaite des Scordisques fut le commencement de la conquête, 125 av. J.-C., qui ne fut achevée que sous Auguste, époque à laquelle la Mésie fut partagée en deux provinces, la Mésie supérieure ou 1re Mésie, qui s'étendait du Drin au Siabros (Libritz), et qui fut plus tard compris dans le diocèse de Dacie, et la Mésie inférieure, ou 2e Mésie, s'étendant du Siabros au Pont-Euxin, enclavé plus tard dans le diocèse de Thrace. La Mésie fait aujourd'hui, 1842, partie de la Bosnie, de la Servie et de la Bulgarie.

MESLIER (Jean), curé d'Estrépigny, en Champagne, né dans le Réthelois, 1678, mort, 1733, doit sa réputation à son testament, dans lequel il déclare que depuis longtemps il ne croyait point aux dogmes du christianisme, quoiqu'il les eût enseignés toute sa vie. La publication de cette pièce, sous le nom de *Testament de Jean Meslier*, 1762, fut attribuée à Voltaire.

MESMER (Antoine), médecin allemand, fondateur de la fameuse doctrine du magnétisme animal, naquit à Mersbourg, dans la Souabe, 1734. Il se révéla pour la première fois au monde savant dans la thèse qu'il soutint, 1766, afin de prouver l'influence des corps célestes sur les corps animés par l'intermédiaire du fluide subtil qui remplit l'univers. Bientôt après, trouvant un rival dans l'art de guérir avec les aimants, il se tourna vers le magnétisme animal; mais il ne put jamais accréditer cet agent nouveau parmi les médecins, qui le traitaient de visionnaire. Alors, désespérant de ses compatriotes, il vint à Paris, 1778, chercha vainement l'appui de l'Académie des sciences, s'adressa au public, et eut bientôt un nombre considérable d'adeptes, dont l'enthousiasme ne connut plus de bornes. Parmi les plus zélés, Deslon, docteur régent de la faculté de médecine, se mit en première ligne, et prit la défense de son maître devant ce corps qui l'avait toujours repoussé; mais une dissertation publique vint renverser son confiant apologiste. Mesmer se retira alors à Spa, et le gouvernement ayant livré définitivement le maître et sa doctrine à l'examen de l'Académie des sciences et de la Société royale de médecine, ces deux corps émirent des conclusions défavorables au magnétisme animal. La publicité qu'on donna à ces décisions força Mesmer à quitter la France, et il mourut ignoré dans sa ville natale, 1815.

MESMES (Jean-Jacques de), seigneur de Roissi, né en 1490, de l'une des plus anciennes familles du Béarn, fut appelé, 1509, à professer la jurisprudence à Toulouse. Il obtint l'intendance générale des affaires de Catherine de Foix, femme de Jean d'Albret; et lorsque Charles-Quint et François Ier signèrent le traité de paix de Noyon, ce fut de Mesmes qui fut chargé de revendiquer, au nom de sa souveraine, la portion de la Navarre dont Ferdinand le Catholique s'était emparé. Ce fut alors que le roi de France voulut se l'attacher; mais de Mesmes n'accepta la charge de lieutenant civil au Châtelet de Paris qu'à la condition expresse qu'il lui serait permis de continuer à servir le roi de Navarre. Il fut chargé de plusieurs ambassades pour ces deux souverains, et devint premier président du parlement de Normandie. Il négocia le mariage de Jeanne d'Albret avec Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, père de Henri IV, et mourut à Paris, 1569. — Mesmes (Henri de), seigneur de Roissi, fils du précédent, naquit à Paris, 1532; remplit à Toulouse, 1548, la chaire de droit qu'avait occupée son père; fut nommé conseiller au grand conseil de la cour des aides, 1552; et en 1537, la république de Sienne s'étant mise sous la protection du roi de France, de Mesmes fut chargé d'y administrer la justice en son nom. Il y battit les Espagnols en l'absence du gouverneur du Siennois. Nommé, à son retour en France, conseiller d'État par le roi Henri II, il fut envoyé par Catherine de Médicis, pendant la minorité de Charles IX, 1570, à Saint-Germain-en-Laye pour traiter de la paix avec les chefs du parti protestant. Tombé en disgrâce sous le règne de Henri III, il vécut loin de la cour, et assez longtemps pour voir Henri IV affermi sur le trône de France. De Mesmes mourut à Paris, 1596. — Mesmes (Jean-Antoine de), comte d'Avaux, naquit à Paris, 1661; fut nommé substitut du procureur général au parlement de Paris, 1679; conseiller, 1687, et président à mortier, 1688. En 1703, il obtint la charge de prévôt et grand maître des cérémonies des ordres du roi; fut admis à l'Académie française, 1710, et devint premier président du parlement de Paris, 1712. Les remontrances qu'il fit à l'occasion du système désastreux de Law le firent exiler à Pontoise avec tout son parlement. Il y fit l'opposition la plus vive, et malheureusement sans fruit, à la nomination de Dubois à l'archevêché de Cambray. Il mourut à Paris, en 1723. — Mesmes (Jean-Jacques, dit le Bailli), frère puîné du précédent, fut grand'croix de Malte, grand prieur d'Auvergne et ambassadeur de son

ordre en France. Il mourut à l'âge de 61 ans, en 1741.

MESNAGE (Nicolas), diplomate, né à Rouen, 1658, mort, 1714, fut chargé par Louis XIV de plusieurs négociations, signa à Londres les articles qui servirent de base à la paix générale, 1711, et fut nommé plénipotentiaire avec le maréchal d'Uxelles et l'abbé de Polignac, pour terminer les négociations au congrès d'Utrecht, 1713.

MÉSOPOTAMIE, *Mesopotamia*, c'est-à-dire entre les fleuves, aujourd'hui l'Aldezegirah, moins le livah de Diarbékir, contrée d'Asie entre l'Euphrate et le Tigre. Cette contrée ne semble pas avoir été une division officielle en usage chez les Orientaux. La Mésopotamie du 4e siècle était une province du diocèse d'Orient, et avait Amid pour chef-lieu. Elle fut successivement soumise aux rois d'Assyrie, de Babylone, de Perse, de Macédoine, aux Séleucides, aux Parthes et aux Romains. Lucullus et Pompée, av. J.-C. 71, commencèrent la conquête de ce pays, qui fut longtemps disputé par les Parthes. Les empereurs y renoncèrent, et donnèrent l'Euphrate pour limite à leurs États d'Orient.

MESSALA (M. Valerius Corvinus), orateur romain, suivit le parti de Brutus, et fut proscrit par les triumvirs, 43 av. J.-C. Après la bataille de Philippes, il s'attacha à Octave, qui le fit consul, 31 av. J.-C. Il mourut à l'âge de 76 ans, 9 de J.-C.

MESSAGERIES. Voitures publiques et coches de terre et d'eau. L'université de Paris, la plus ancienne de l'Europe, donna naissance à cet établissement, qui n'eut pas d'analogue chez les Grecs ni chez les Romains. Par la charte de Louis le Hutin, 2 juillet 1315, l'université de Paris jouit longtemps seule des produits de cette industrie, qu'elle avait accaparée; mais en 1719, un arrêt du conseil réduisit ses bénéfices et fixa au 28e du prix du bail général des postes et messageries le prélèvement que l'université pourrait faire dorénavant. L'édit de 1756, qui institue les messagers royaux, leur accorde les mêmes priviléges qu'à ceux de l'université. Enfin, le droit d'établir des messageries fut déclaré prérogative royale par arrêt du 17 août 1776. La loi qui abolit le monopole des messageries est du 20 août 1790. A cette époque, le bail en fut adjugé à des fermiers généraux, qui, seuls, eurent le droit de faire partir des voitures à heure fixe. Le 1er mai 1793, elles furent mises en régie; la loi du 16 octobre 1794 admit pour toujours le principe de la concurrence. Enfin, la loi des finances du 25 mars 1817 fit entrer l'industrie des messageries dans le domaine commun en abolissant le droit que s'était réservé le gouvernement d'autoriser la circulation des voitures publiques dans l'intérieur du royaume.

MESSALINE (Valérie), impératrice romaine de la noble famille de Messala, épousa l'empereur Claude et se livra aux dernières débauches. Elle alla jusqu'à épouser publiquement, et du vivant de son époux, Silius, jeune homme qu'elle aimait éperdument. A cette nouvelle, Claude la fit mettre à mort avec ses complices, 48 de J.-C. — Une autre Messaline, petite-fille du consul Statelius Taurus, épousa Néron, 65 de J.-C.

MESSE (sacrement de la). Mot tiré du latin *missa* pour *missio*. Il indique un usage établi dans l'Église primitive, d'après lequel on faisait sortir de la basilique les assistants qui ne pouvaient pas être témoins de toutes les cérémonies de la consécration (règlements canoniques). Alors les catéchumènes étaient tenus de sortir avant l'oblation. La partie du sacrifice à laquelle ils assistaient est appelée par le concile de Valence, 374, messe des catéchumènes, et l'autre partie, c'est-à-dire depuis l'oblation, s'appelait messe des fidèles. Dans ces premiers siècles, les prêtres célébraient plusieurs messes chaque jour. Edgard, roi d'Angleterre, vers 970, défendit aux prêtres de ses États de dire plus de trois messes, et dans le siècle précédent, on avait vu, au dire de Walafride Strabon, le pape Léon III dire jusqu'à 7 et même 9 messes dans un jour. Dans les premiers siècles, l'Église chrétienne ne reconnaissait aucune liturgie. Le formulaire des cérémonies se transmettait par tradition verbale. Ce cérémonial, en ce qui concernait la cour de Rome, fut longtemps conservé dans le plus grand secret. Il fut imprimé pour la première fois à Venise, 1516, par ordre de Christophe Marcello, archevêque de Corfou, et, de suite, les maîtres des cérémonies du saint-siége prétendirent que l'éditeur méritait d'être brûlé avec son livre. Heureusement pour ce dernier, Léon X, alors pape, ne partagea pas le sentiment de ses maîtres de cérémonies. — On appelait messe romaine l'office qui se disait à Rome dans la chapelle du pape, lequel était beaucoup moins long que celui qui se disait dans les églises particulières. — Messe de Milan ou rit ambroisien, du nom de saint Ambroise, celle qui se célébrait à Milan. — Messe gallicane, l'ancienne messe des Gaules à laquelle Charlemagne, vers l'an 800, substitua le rit romain. — Messe des Espagnes, l'ancienne messe gothique imprimée sous le nom de *Missa Mosarabum*, à laquelle les Aragonais, sous le pontificat d'Alexandre II, 1661, substituèrent la messe romaine. — Messe de chasse (*missa venatica*), celle qui se célébrait souvent de très-grand matin pour les chasseurs. — Messe sèche, celle à laquelle l'oblation, la consécration et la communion étaient supprimées. Cette messe était encore en usage en 1475. — Et enfin, messe rouge, celle qui, depuis 1380, était célébrée dans la grande salle du palais pour la rentrée du parlement, tous les ans, après la Saint-Martin. Elle était chantée par les prêtres de la Sainte-Chapelle. Le premier président, les présidents à mortier, les présidents des chambres, les conseillers avec les gens du roi y assistaient en robes rouges, ce qui fit donner à cette cérémonie le nom de messe rouge. V. EUCHARISTIE.

MESSÈNE, aujourd'hui **MAVROMATI**, ville du Péloponèse, capitale de la Messénie, fut fondée par Épaminondas, 370 av. J.-C., après la victoire de Leuctres. Philippe V de Macédoine fut battu aux environs de cette ville par les Éléens et les Achéens, alliés des Romains.

MESSÉNIE, contrée qui comprend la partie sud-ouest du Péloponèse et qui s'étend à l'occident de la Laconie, des sommets du Taygète aux rives de la mer de Pylos, à l'ouest, au nord jusqu'à la Néda. Les colonies étrangères, venues en Grèce au 18e siècle av. J.-C., lui donnèrent les premiers principes de civilisation. Polykaon, fils de l'Égyptien Lélex et époux de Messène, fille de Triopas, roi d'Argos, conquit ce pays, lui imposa le nom de sa femme et fixa sa résidence à Audaine, au nord de Messène. La race de ces princes étant éteinte, on choisit pour chef de l'État Périélès, fils d'Éolus, vers l'an 1500. Il eut pour successeur Apharéus, dont les fils périrent à la guerre. La Messénie, à l'exception d'une faible partie qui échut à Ménélas, fut alors gouvernée par Nestor, 1280. La postérité du sage roi de Pylos la posséda ensuite intégralement jusqu'à la grande révolution qui suivit le retour des Héraclides, 1190. Cresphonte, l'un d'eux, eut la Messénie en partage. Ce pays, après une paix de plusieurs siècles, fut déchiré par les terribles guerres connues sous le nom des trois guerres de Messénie. La première commença la seconde année de la 9e olympiade, 743; la seconde, l'an 685, sous le règne d'Anaxandre et d'Anaxidane de Sparte, et fut soutenue

avec opiniâtreté. Les Messéniens défaits, furent réduits en esclavage. Une partie avait gagné la Sicile, sous la conduite du fils d'Aristomène, et s'établit à Zangle, qui prit ensuite le nom de Messane (Messine), 668. La troisième guerre de Messénie dura 10 ans, depuis 464 jusqu'en 454. Cette lutte eut aussi peu de succès que les deux autres. Ils furent vaincus et obligés de chercher un refuge en Italie, en Sicile et jusque dans la Cyrénaïque, en Afrique. Épaminondas rétablit la Messénie, 371, 80 ans après la troisième guerre. Les Messéniens, dispersés, rentrèrent dans leur patrie; la citadelle du mont Ithome fut relevée pour protéger une nouvelle ville, dont il fit la capitale de la Messénie. Depuis lors jusqu'à la conquête de Rome et après, l'histoire de cette contrée se lie à celle du Péloponèse. Aujourd'hui, la Messénie forme, avec la Triphylie, une des divisions de la Morée. V. GRÈCE.

MESSIER (Charles), astronome, né en Lorraine, 1730, mort à Paris, 1817, fut très-habile à découvrir et à observer les comètes. Il entra à l'Académie, 1770. Lalande donna, en son honneur, le nom de Messier, ou garde-moisson, à une constellation entre Cassiopée, Céphée et la Girafe.

MESSINE, primitivement **JAUCLÉ**, puis **MESSANA**, ville et port du royaume des Deux-Siciles, chef-lieu d'intendance, à la pointe nord-est de la Sicile, fut fondée sous le nom de Jauclé, par une colonie de Cumes; vinrent ensuite les Messéniens, après la deuxième guerre de Messénie, qui l'appelèrent Messana, 667. Elle fut prise par Anaxilas, tyran de Rhegium, 495, et par les Mamertins deux siècles plus tard. Dans les temps modernes, Messine soutint un long siége contre Charles d'Anjou après le massacre des Vêpres siciliennes, 1282. Elle fut assiégée par les Espagnols, 1674; délivrée par le duc de Vivonne et Duquesne, ravagée par la peste, 1743, et par un tremblement de terre, 1783.

MESUE (Jean ou Jahia, fils de Masouiah, appelé vulgairement), médecin arabe, né à Khouny, près de l'ancienne Ninive; mort vers l'an 855, sous le règne du calife Motawakkel. Il a laissé, entre autres ouvrages fort estimés chez les Orientaux, une *Pharmacopée* et un traité d'*Anatomie*, ainsi que d'autres ouvrages sur les fièvres et les catarrhes.

MESURES. Les mesures étaient connues des Égyptiens, des Hébreux et des autres peuples dans la plus haute antiquité. Les Grecs les connaissaient dès le temps de la guerre de Troie, av. J.-C. 1209; les Romains les empruntèrent des Grecs et en eurent aussi qui leur étaient propres. Henri Ier établit en Angleterre l'uniformité des poids et mesures, 1231. Philippe le Long songeait à l'établir en France, quand il mourut, 1322; Louis XI eut la même pensée, 1480. Le système primitif, suivi par les Égyptiens, les Phéniciens, les Carthaginois et la plupart des peuples habitant les bords de la Méditerranée, était très-simple. Le pied naturel, du talon à l'extrémité du gros orteil, était pris pour unité des mesures de longueur; le cube de ce pied donnait l'unité de volume, désignée par les Hébreux sous les noms de *bath* ou d'*épha*, suivant qu'il servait à mesurer les liquides ou les grains; le poids de l'eau contenue dans ce volume, l'unité des poids ou le talent; une masse d'argent égale, le talent d'argent. Les mesures agraires faisaient connaître la superficie et la valeur réelle du terrain, par la quantité de semence qu'il pouvait recevoir. Le *pied* valait 262 millimètres, le *bath* ou *épha* 18 litres; le *talent*, 18 kilogrammes; le *talent d'argent*, 3,800 francs. L'épha se divisait en 72 *logs* ou *verres*; le talent, en 50 *mines*; la mine, en 60 *sicles*; le sicle en 2 *drachmes* et en 20 *oboles*. Le pied grec valait 3 *décimètres*, le cube de ce pied était de 27 *litres*. Les Grecs avaient une autre mesure appelée *amphore*. Cette amphore était de 19 *litres et demi*, ou 19 *kilogrammes et demi* pour le poids du talent. Le système romain nous offre une classification méthodique qui ne s'était encore rencontrée nulle part. Elle consiste en ce que toute unité de mesure est un *as*, qui se divise en 12 *onces*, chacune de 24 *scrupules*, en sorte que l'as est de 288 *scrupules*; pour les longueurs, l'*as* représente le *pied* divisé en 12 *pouces*; pour les surfaces, l'as est le *jugère*, divisé en 288 *perches carrées* de 10 pieds; pour les volumes, l'as est le *conge* divisé en 12 *hémines* et en 288 *ligules*; pour les poids, l'as est la *livre*, divisée en 12 *onces* et en 288 *scrupules*; enfin pour la monnaie, l'as était primitivement *une livre de cuivre*, qui se subdivisait en *onces* et *scrupules de cuivre*. Le système de Charlemagne était un mélange de divers systèmes préexistants; son *pied* était *celui des Arabes*, son *argent*, *l'actus des Romains*, sa *pente* le *cube des Hébreux*, qui devint la *chenice des Grecs*; sa *livre de 12 onces*, *la livre des Arabes*, *la mine asiatique*, *la cinquantième partie du talent de Moïse*. — En Espagne on retrouve toutes les mesures des peuples qui l'ont visitée. — En Suède, on se sert de diverses livres venant de Tyr, d'Athènes, d'Alexandrie et de Rome. Les mesures adoptées en France actuellement dérivent toutes du mètre. On a pris la *dix-millionième partie du méridien* pour le *mètre* ou l'unité des mesures linéaires; le mètre vaut 3 *pieds* 11 *lignes*, 0,296. Toutes les mesures dérivent du mètre: les mesures linéaires en sont des multiples et des sous-multiples décimaux. L'unité des mesures de capacité est le *cube de la dixième partie du mètre*, et on lui donna le nom de *litre*. L'unité des mesures superficielles pour le terrain est un carré, dont le côté est de 10 mètres; elle se nomme *are* ou *perche carrée*. Il y a ensuite le *stère* pour le bois. L'unité de poids, *kilogrammes* ou livre décimale, est le poids *de la millième partie d'un mètre cube d'eau distillée*, considérée dans le vide à son maximum de densité. L'unité de monnaie est *le franc*, sa dixième partie s'appelle *décime*, et sa centième partie *centime*; la lieue se compose de *4 kilomètres*; la mesure des grandes surfaces est l'*hectare*, qui vaut 10 mille mètres carrés ou 100 ares. Le système métrique est adopté et exigé dans toute la France depuis le 1er janvier 1840. — Voici le tableau des mesures usitées en Angleterre, accompagnées des mesures correspondantes françaises.

MESURES DE LONGUEUR

ANGLAISES.	FRANÇAISES.
Pouce (1/36 du yard).....	2,539954 centimètres.
Pied (1/3 du yard).....	3,0479449 décimètres
Yard impérial.....	0,91438348 mètre.
Fathom (2 yards).....	1,82876696 mètre.
Pole ou perche (5 1/2 yards)	5,02911 mètres.
Furlong (220 yards).....	201,16437 mètres.
Mile (1760 yards).....	1609,3149 mètres.

FRANÇAISES.	ANGLAISES.
Millimètre.....	0,03937 pouce.
Centimètre.....	0,393708 pouce.
Décimètre.....	3,937079 pouces.
Mètre.....	59,37079 pouces. 3,2808992 pieds. 1,093633 yard.
Myriamètre.....	6,2138 milles.

MESURES DE SUPERFICIE

ANGLAISES.	FRANÇAISES.
Yard carré.....	0,836097 mètre carré.
Rod (perche carrée).....	25,291939 mètres carrés.
Rood (1210 yards carrés).	10,116775 ares.
Acre (4840 yards carrés).	0,404671 hectare.

FRANÇAISES.	ANGLAISES.
Mètre carré.....	1,196033 yards carrés.
Are.....	0,098845 rood.
Hectare.....	2,473614 acres.

MESURES DE CAPACITÉ

ANGLAISES.	FRANÇAISES.
Pint (1/8 de gallon).....	0,567932 litre.
Quart (1/4 de gallon).....	1,133864 litre.
Gallon impérial.....	4,54345794 litres.
Peck (2 gallons).....	9,0869159 litres.
Bushel (8 gallons).....	36,347664 litres.
Sack (3 bushels).....	1,09045 hectolitre.
Quarter (8 bushels).....	2,907813 hectolitres.
Chaldron (12 sacks).....	13,08516 hectolitres.

FRANÇAISES.	ANGLAISES.
Litre.....	1,760773 pint. 0,2200967 gallon.
Décalitre.....	2,2009667 gallons.
Hectolitre.....	22,009667 gallons.

POIDS

ANGLAIS. (TROY.)	FRANÇAIS.
Grain (24e de pennyweight)	0,06477 gramme.
Pennyweight (20e d'once).	1,55456 gramme.
Once (12e de livre troy.).	31,0913 grammes.
Livre troy impériale.....	0,3750956 kilogramme.

ANGLAIS. (AVOIR DU POIS.)	FRANÇAIS.
Dram (16e d'once)	1,7712 gramme.
Once (16e de la livre)....	28,3384 grammes.
Livre avoir du pois impér.	0,4534148 kilogram.
Quintal (112 livres).....	50,78246 kilogrammes.
Ton (20 quintaux).....	1015,649 kilogrammes.

FRANÇAIS.	ANGLAIS.
Gramme.....	15,458 grains troy. 0,643 pennyweights. 0,03216 once troy.
Kilogramme.....	2,68027 livres troy. 2,20548 livres avoirdupois

Nous ajoutons à tout ce que nous avons dit sur les mesures le tableau suivant présentant les mesures itinéraires anciennes et modernes des divers pays, évaluées en toises et en mètres, dont la connaissance nous a paru indispensable pour l'étude de l'histoire.

	toises.	mètres.
Mille romain.....	760	1481,3
Stade égyptien, de 500 au degré....	114,1	222,2
Stade des anciens Romains, et stade olympique.....	99,07	192,95
Stade de 700 au degré.....	81,4	158,7
Schœne égyptien.....	5244,67	6342
Rast des Germains.....	2140	4170
Parasange des Perses.....	2568	5005
Lieue gauloise et grand mille arabique.....	1070	2085,4
Lieue marine, de 20 au degré.....	2850	5553
Mille géographique ou nautique, et mille d'Italie, de 60 au degré.....	950	1851,6
Lieue commune de France.....	2280	4444,4
Petite lieue, ou lieue de poste.....	2000	5898,1
Lieue d'une heure de chemin.....	2500	4872,5
Mille ou lieue d'Allemagne, de 2,000 perches ou verges du Rhin.....	3800	7400,3
Lieue d'Espagne, de 7,572 vares....	3238	6349
Grande lieue d'Espagne, dite *lieue nouvelle*, de 8,000 vares.....	3432	6693
Lieue de Portugal, de 7,562 vares..	3167	6173
Mille romain moderne.....	764	1489,1
Mille d'Angleterre.....	820,51	598,2
Agash des Turcs.....	3047	5938,8
Mille grec moderne, mille turc, et werste commune de Russie.....	655,2	1274,9
Autre werste de Russie, de 500 sagènes.....	547,3	1066,8
Coss de l'Inde, d'environ 37 au degré.....	1541	3003
Lis chinois, de 1,800 tché.....	295	585
Chemin que fait une caravane dans une heure environ.....	2970	5788,7

MÉTAPHRASTE (Siméon le), hagiographe, né à Constantinople au 10e siècle, fut successivement protosecrétaire de l'empereur Léon, grand logothète, puis maître du palais. Il rassembla les vies des saints, et en fit un recueil, qui fut publié à Venise par un moine, nommé Agapius, 1541.

MÉTAPONTE, *Metapus* ou *Metapontum*, *Torre di Mare*, ville d'Italie, sur la côte orientale de la Lucanie, près des embouchures du Bradane et du Casnente, fut prise par les Romains avant 270, se déclara pour Annibal, 215, et fut reconquise, 207.

MÉTASTASE (Pierre-Bonaventure), littérateur italien, né à Rome le 3 janvier 1698, se distingua par son talent pour l'improvisation, 1708; écrivit une tragédie intitulée *Justin*, 1712; hérita de la fortune de Gravina, son protecteur, 1718; s'établit à Naples, 1721, et s'adonna entièrement au théâtre. Il composa *Didone abbandonata*, représentée pour la première fois, 1724. L'empereur Charles VI lui fit offrir le titre de *poeta cesareo*, et il succéda en cette qualité au célèbre Apostolo Zono, 1729; partit pour Vienne, 1730; il composa dans cette ville, pendant les dix premières années de son séjour, plusieurs drames dont les plus estimés sont : *Hypsipyle*, l'*Olympiade*, *Démaphon* et *la Clémence de Titus*. Il abandonna le théâtre qui se trouvait fermé par suite de la guerre de sept ans, 1756-1762, et composa cette foule de canzonette et de cantates dont il faisait hommage aux jeunes archiduchesses. L'une des plus grandes joies de sa vieillesse fut la publication de la magnifique édition de ses œuvres, imprimée à Paris, 1780, sous la direction du savant Pezzana. Marie-Thérèse et le pape Clément XIV exprimèrent le désir de le voir couronner au Capitole, mais il répondit qu'il était trop vieux pour monter si haut. Il mourut à 84 ans 3 mois, 2 avril 1782.

MÉTAURE, *Metaurus*, aujourd'hui *Mettro* ou Metaro, rivière de l'Italie (Ombrie), sur les bords de laquelle les Romains battirent Asdrubal, frère d'Annibal, pendant la troisième guerre punique, av. J.-C. 207.

MÉTAUX. On entend par métal un corps minéral, ductile, malléable, fusible au feu et fixe. Tels sont l'or, l'argent, l'acier, le fer, le bronze, le cuivre, l'étain, le mercure, le platine, le zinc et le plomb. Si l'on considère tous les instruments de cuivre découverts dans les cercueils égyptiens, dans les ruines de l'Inde et de la Grèce, et dans les fouilles faites récemment en France, en Espagne, en Italie et en Angleterre, on croira sans peine que le cuivre a dû être travaillé avant le fer. Suivant quelques antiquaires, ce premier métal ne fut d'un usage commun que vers le siècle d'Homère, c'est-à-dire vers l'an 907 av. J.-C. Les anciens ont très-rarement travaillé le cuivre pur; ils l'alliaient à l'étain et au zinc, et en formaient le bronze qui leur servait à fabriquer leurs armes. D'autres fois ils le mélangeaient avec de l'or et de l'argent, et en formaient l'airain de Corinthe, métal plus beau que l'or et en même temps aussi peu susceptible de s'altérer et de s'oxyder. Presque tous les instruments de sacrifices anciens que nous possédons aujourd'hui sont en cuivre. Les mines de cuivre de Fahlun (Dalécarlie) étaient exploitées dès l'année 1347. En 1600, ces mines produisaient annuellement 8 millions de livres de cuivre. Celle de Roras, près de Drontheim (Norwége), fut découverte, en 1644, par Lorent-Lopins, ouvrier d'une exploitation voisine. Le 9 octobre 1744, un jubilé fut célébré pour remercier Dieu de ce que les mêmes filons avaient fourni pendant un siècle. En Angleterre, plusieurs mines de cuivre furent ouvertes en 1561; et leur exploitation fut reprise en 1689. L'exploitation de celles de Copiapo (Chili) a pris une nouvelle activité depuis l'affranchissement de ce pays, 1825. — *Fer.* Les marbres d'Arundel placent la découverte du fer à l'année 1432 av. J.-C.; et si nous nous en rapportons à la Genèse, nous y voyons qu'au temps de Moïse, av. J.-C. 1700, l'usage du fer était déjà commun dans l'Égypte et dans les pays voisins. Toutefois, à cette époque reculée, l'airain était plus généralement répandu que le fer; car Homère se sert toujours de ce dernier métal quand il parle des armes et des instruments de labourage, et il ne cite qu'un seul char dont l'essieu était en fer et les garnitures en airain. Lycurgue, donnant ses lois aux Spartiates, av. J.-C. 890-883, proscrivit la monnaie d'or et d'argent, et en fit frapper en fer. Au milieu des ténèbres épaisses que répandit sur l'Europe l'irruption des peuples du Nord, l'exploitation des minéraux fut négligée ou perdue jusqu'au 12e siècle. A cette époque, on employait, dans les Pays-Bas, la fonte aux usages domestiques; et nous voyons que, dès 1490, les usines de l'Alsace fabriquaient des poêles en fonte. Les premières bouches à feu en fonte coulées en Angleterre datent de l'année 1547. A cette époque, le fer était regardé, en Angleterre, comme un article de commerce si précieux, que depuis l'année 1253, une loi avait interdit l'envoi à l'étranger des fers anglais, et que d'autres lois, rendues en 1529, 1541, 1547, 1548, comprirent dans la même défense l'airain, le cuivre et les autres métaux. Ces entraves ne furent levées que par un bill du 26 mars 1694. En Russie, la première exploitation régulière d'une mine de fer eut lieu vers le milieu du 17e siècle, sous le règne d'Alexis Mikkaïlowith. Pierre le Grand travailla lui-même, comme simple ouvrier, dans les forges de son pays, et l'on conserve encore, à Saint-Pétersbourg, une barre de fer forgée par ce prince. — En Amérique, les premières usines à fer datent de 1730. — En France, en 1819, on comptait 350 hauts fourneaux et 98 forges catalanes. — Les premières usines à couper le fer, établies à Deptford (Angleterre), datent de 1590. Le *coak*, soufflet cylindrique mis en jeu par un moteur nommé machine soufflante, fut inventé par l'Anglais Smeaton en 1760. Enfin, la connaissance du laminoir date de 1665. — *Acier.* L'acier est un fer d'une dureté plus grande que le fer ordinaire, dureté que l'on obtient quand le fer est rougi, au moyen d'une immersion subite dans l'eau froide. Dans l'antiquité, l'acier que les Grecs tiraient du Pont-Euxin était en grande réputation. Dans l'Inde, son emploi remonte à des temps fort anciens. Les voyageurs anglais prétendent même avoir découvert, dans ce pays, des mines d'acier naturel qu'ils appellent *wootez* ou *fer indien.* Des échantillons de ce wootez ont été apportés en France en 1816. La découverte de l'*acier de cémentation* date de la fin du 17e siècle, et a eu lieu dans les Pays-Bas ou en France, et ce fut en 1750 que l'on tenta pour la première fois de le fondre en Angleterre, pour en obtenir une qualité d'acier supérieure. — *Fer-blanc.* La découverte de ce procédé a eu lieu en Bohême vers 1620. Il a été importé en Angleterre vers l'an 1730, et, en France, la première manufacture de fer-blanc fut établie, en 1718, à Wegschied, près de Masevaux, département du Haut-Rhin. — *Fil de fer.* La première fabrique de fil de fer a été établie en Angleterre, par des Allemands, en 1568, et l'on pense généralement que le fil de fer a été appelé fil d'archal, en France, parce que Richard Archal en a fait connaître la fabrication vers le milieu du 18e siècle. — Le *moiré métallique*, préparation qui donne au fer-blanc le reflet de la moire, est du à J.-J. Allard de Paris, qui en fit la découverte en 1818. Ce moiré était d'un gris perle. Depuis, on a trouvé le moyen de donner le moiré au cuivre, qui présente alors l'état et le reflet de l'émeraude. — Mersenne, minime français, ami et correspondant de Descartes, proposa, en 1644, de construire un navire en fer. Depuis quelques années seulement, plusieurs bâtiments en fer ont été construits en Angleterre. — *Pont de fer.* Le projet d'un pont de ce métal fut présenté à l'Académie des sciences de Paris en 1787. L'année suivante, 1788, le pont de fer de Colbrookedal fut construit en Angleterre. En France, au contraire, le pont des Arts ne fut commencé qu'en 1802 et fini en 1804. Sur les six ponts de la ville de Londres, il y en a deux en fer fondu. Le premier, le pont du Wauxhall, fut commencé en 1813 et terminé en 1816; l'autre, le pont de Southwark, commencé en 1814, a été achevé en 1819. Les premiers ponts de fil de fer ont été construits en Amérique et en Angleterre de 1811 à 1815. En France, au contraire, leur construction ne remonte pas au delà de 1823. Nous ajouterons qu'en Chine il existe une construction de ce genre dans la province de Yun-nan. Elle consiste en piliers dressés d'espace en espace, entre lesquels on a tendu des chaines. — Les premières routes à ornières de fer ont été établies à New-Castle (Angleterre) vers l'an 1630, par l'ingénieur Beaumont. Cette découverte fut perfectionnée en 1738. En 1754, on substitua des roues en fonte aux roues en bois employées par les voitures qui fréquentaient ces chemins; et, en 1770, on employa des barres de fer forgé pour la construction de ces roues. Vers 1810, on substitua sur ces routes, aux chevaux de tirage, des machines à vapeur mobiles ou machines locomotives, qui furent perfectionnées en 1815 et importées en Autriche et en France en 1825. — *Tole.* L'art de donner à ce métal un vernis solide a été pratiqué, dès la plus haute antiquité, en Crimée et au Japon. A Rome, on tenta pour la première fois de vernir la tôle en 1740, et la première manufacture de tôle vernissée a été établie en France par Clément, peintre vernisseur, en 1768. V. **ARGENT, ÉTAIN, BRONZE, MERCURE, OR, PLATINE** et **PLOMB.**

METELLUS, famille romaine, formant une branche de la famille plébéienne Cécilia. Dans l'espace de 250 ans, depuis l'an de Rome 170, 19 personnages de ce nom furent revêtus 29 fois du consulat, 17 fois de la censure, 4 fois du titre de grand pontife, 2 fois de la dictature et 12 fois des fonctions de la cavalerie. Les plus célèbres furent Métellus Macédonius, Métellus Numidicus et Métellus Pius Scipion. Métellus Macédonius était préteur quand il fut chargé de la guerre de Macédoine, 148 av. J.-C. Il défit Philippe Andiscus Alexandre et réduisit la Macédoine en province romaine. Il porta ses armes dans le Péloponèse, tailla en pièces les Achéens, commandés par Critolaüs; prit Mégare et Thèbes, et retourna à Rome, 148. Élevé au consulat, 143 av. J. C., il fut envoyé contre les Celtibères, qu'il battit; fut nommé censeur et prince du sénat, et mourut quelque temps après. Métellus Numidicus, son fils, fut successivement questeur, tribun, édile, préteur, gouverneur de Sicile, consul, 110, et opposé à Jugurtha, contre lequel les efforts de Rome s'étaient jusque-là brisés. Il conquit la Numidie, et revint à Rome, où il fut honoré du triomphe, du surnom de Numidique, et, peu d'années après, de la censure. Exilé par les intrigues de Saturninus et de Marius, il se retira à Rhodes, où il s'adonna exclusivement à l'étude de la philosophie. Il revint dans sa patrie. L'époque de sa mort est inconnue — Pius Scipion, consul, 52 ans av. J.-C., rétablit, avec Pompée, son collègue et son gendre, la censure, qui avait été abolie par Clodius. Envoyé en Syrie, comme proconsul, dès le commencement de la guerre entre César et Pompée, il se rangea du côté de ce dernier. Après la bataille de Pharsale, il passa en Afrique, près de Juba, y rassembla des troupes, conjointement avec Caton; vint livrer à César, près de Thapsus, une bataille dans laquelle il fut mis en pleine déroute. Après cet échec, il tomba entre les mains de l'ennemi, et, de désespoir, il se perça de son épée, avant J.-C. 45.

MÉTEMPSYCOSE, transmigration des âmes d'un corps dans un autre. Ce dogme, généralement répandu dans tout l'Orient, prit naissance dans la Chaldée, et s'infiltra peu à peu chez les Juifs. Josèphe, historien juif, qui écrivait vers l'an 70 de l'ère vulgaire, parle de la métempsycose comme d'une croyance très-commune chez les Juifs, et ajoute que la secte juive des Pharisiens prétendaient que les âmes des hommes vertueux passaient après leur mort dans un autre corps. Pythagore, philosophe du 6e siècle av. J.-C., croyait que l'âme de l'homme passait après sa mort dans d'autres corps, même d'animaux. Platon, vers l'an 360, professait la même doctrine, mais il supposait que les âmes des hommes ne pouvaient passer que dans des corps d'hommes. Enfin les Chinois disent que Xekiah, philosophe indien, né vers l'an 1000 av. J.-C., est né 8,000 fois, et que la dernière, il parut sous la forme d'un éléphant blanc. Parmi le grand nombre d'imposteurs qui ont profité de ce dogme en Orient, pour se prétendre animés de l'âme d'Adam ou de Moïse, nous citerons Akem-ben-Asha, vers l'an 162 de l'hégire, 784 de l'ère chrétienne. Il disait qu'après la mort d'Adam, Dieu avait apparu aux hommes sous la figure de plusieurs prophètes, jusqu'à ce qu'il prit la forme humaine dans la personne d'Abu-Moslem, prince de Koraçan, et qu'après la mort d'Abu, la Divinité était descendue en sa personne.

MÉTHODISTES, secte protestante, formée d'abord par les jeunes théologiens de l'université d'Oxford, sous la conduite de Zoh et Charles Wesley, 1720. Ce dernier, s'étant adjoint George Whitefield, propagea leur doctrine, 1735. Les méthodistes forment deux branches : les adhérents de Wesley, qui s'interdisaient le vin, les spectacles, les parures, les liqueurs et le tabac, et qui adoptèrent les doctrines d'Arminius, et ceux de Whitefield, qui ne sont guère que des calvinistes purs. Les méthodistes se répandirent beaucoup en Angleterre (surtout dans le comté de Cornouailles) et aux États-Unis.

MÉTHODIUS (Saint), surnommé Eubulius, fut successivement évêque d'Olympe, de Patare, de Tyr; fut exilé par les intrigues des Ariens, et subit le martyre, 312. On a de lui un poëme contre Porphyre et un traité du *libre arbitre*. On le fête le 18 septembre.

METIUS SUFFETIUS, dictateur de la ville d'Albe, sous le règne de Tullus Hostilius, 3e roi de Rome, devint l'allié des Romains, après avoir combattu contre eux. Il les trahit ensuite, et fut pris par Tullus, qui le fit tirer par 4 chevaux, 665 av. J.-C.

METZ, ville de France dans l'ancienne province de Lorraine, jadis ville libre et impériale, capitale d'un Etat dont l'évêque de Metz était le souverain. La ville de Metz est ancienne, grande et très-forte; elle est connue, dès le 5e siècle, sous le nom de *Mettis* ou *Metis*, d'où s'est formé le nom de Metz. Son ancien nom était *Divodurum* et faisait partie de la Gaule belgique. Elle fut alliée et amie des Romains jusque sous le règne de Childéric, roi des Français, lequel ayant succédé à son père Mérovée, 458, fut contraint de quitter ses Etats par la révolte de ses sujets; mais, en 464, Childéric poursuivit Gillon, qu'ils avaient appelé au trône, le força d'abandonner Metz, et conquit le pays qui porte aujourd'hui le nom de Lorraine. A la mort de Clovis, 511, la ville de Metz, ainsi que le pays environnant, tomba dans le partage de Thierri, qui en fit la capitale de son royaume et le lieu de sa résidence. La ville de Metz suivit depuis le sort du royaume d'Austrasie. Clotaire II, arrière-petit-fils de Charlemagne, eut ce royaume, du moins en grande partie. La Lorraine moderne et les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, n'en faisaient qu'une petite partie. Charles le Chauve, son oncle, lui succéda dans une portion du royaume de Lorraine; il fut couronné dans l'église cathédrale de Metz, 869. En 939, le royaume de Lorraine fut divisé en deux duchés. Les villes de Metz, Toul et Verdun en furent détachées pour rester sous l'administration des empereurs d'Allemagne, qui y donnèrent des lois jusqu'à l'avénement d'Othon II. Les Messins, jaloux de leur ancienne liberté, formèrent alors le projet de se révolter; ce qui détermina l'empereur à déclarer, par prééminence, leur cité une des 4 villes impériales. C'est à ce titre de ville libre impériale que Metz jouit dans la suite des droits régaliens, avec faculté de créer ses magistrats, faire battre monnaie à son coin, et d'avoir droit de séance et voix délibérative aux diètes de l'empire. Elle conserva son droit de battre monnaie jusqu'en 1652. Ce fut à Metz, 1356, que l'empereur Charles IV donna la bulle d'or qui est regardée comme la première des lois fondamentales de l'empire germanique. En 1444, Charles VII, roi de France, et René d'Anjou, roi de Sicile, assiégèrent Metz; mais les rigueurs de l'hiver obligèrent les assiégeants à se retirer, et les députés de cette ville conclurent avec eux un traité de paix à Pont-à-Mousson. Les nouvelles opinions de Luther et de Calvin agitèrent considérablement cette ville vers la fin de 1523. En 1552, Charles-Quint vint, en personne, en faire le siége, à la tête d'une armée de plus de 100,000 hommes. François de Lorraine, duc de Guise, la défendit, avec l'élite des troupes françaises, pendant 65 jours, au bout desquels le siége en fut levé. Charles IX vint à Metz le 23 février 1569 et en partit le 12 avril suivant; il y fit publier, le 6 du

même mois, un édit, pour empêcher, dans cette ville, l'exercice de la religion prétendue réformée. Metz jouit constamment de ses anciennes prérogatives jusqu'à la paix de Cateau-Cambresis, 1559; mais elle était toujours sous la protection de la France, qui y entretenait un gouverneur. Henri IV vint à Metz, mars 1605, pour assurer la tranquillité dans cette place, dont quelques brouilleries survenues entre le commandant et les bourgeois avaient compromis le repos, et ne s'occupa pendant tout son séjour qu'à concilier les parties. Vers la fin de l'année 1631, Louis XIII y passa, pour assurer la frontière de Lorraine contre les entreprises des Allemands, qui, dès le mois de mars 1630, s'étaient répandus dans les places de l'évêché de Metz, et s'étaient emparés de la ville de Moyenvic. Le traité de Munster, 1648, réunit définitivement les villes de Metz, Toul et Verdun à la couronne de France. En 1744, Louis XV arriva à Metz, où il fut reçu, le 4 août, avec les démonstrations de la joie la plus vive. Il y fut atteint d'une maladie qui le mit en danger de mort; la reine, le dauphin, toute la famille royale, les princes et princesses du sang, les grands, les ministres et tous les ambassadeurs étrangers s'y rendirent. Louis y séjourna jusqu'au 29 septembre. Le *Te Deum* de sa convalescence y fut chanté le 25 août, et toute la famille royale y assista. Ce fut à cette occasion que les Messins lui donnèrent le surnom de *Bien-Aimé*. Le parlement de Metz avait été créé par édit de Louis XIII, 1633. Les peuples du Messin allaient auparavant plaider à la chambre impériale de Spire. V. **LORRAINE.**

METTERNICH, famille originaire de Westphalie, dont une antique tradition fait remonter l'origine jusqu'au temps de Charlemagne, 774-814. La souche diplomatiquement prouvée de cette maison est Charles de Metternich, vivant en 1400. Deux Metternich occupèrent dans le 17e siècle le siége électoral de Mayence, savoir : Lothaire-Frédéric, de la ligne aujourd'hui éteinte de Burscheid, 1673, et Charles-Henri, de la branche de Winnebourg, 1676; un autre Metternich, du nom de Lothaire, avait été nommé, en 1509, électeur de Trèves. Le recès de 1803 donna au comte de Metternich-Winnebourg, l'abbaye d'Ohéton-Hauxin, en Souabe, lui conféra la dignité de prince d'empire, et l'acte du 12 juillet 1806 le plaça sous la souveraineté du roi de Bavière.

METTERNICH-WNINEBURG (le prince Clément-Wenceslas-Népomucène-Lothaire de), premier ministre d'Autriche, et l'un des diplomates qui ont pris la plus grande part aux événements arrivés en Europe dans ces derniers temps, naquit le 18 mai 1773; entra de bonne heure dans la carrière diplomatique; après son mariage avec la fille du prince de Kaunitz, 27 septembre 1798, il obtint tour à tour les ambassades de Berlin et de Paris. Il occupa cette dernière ambassade depuis 1806 jusqu'en 1809. Après la bataille de Wagram, ce fut lui qui fut chargé de négocier avec le vainqueur, et qui jeta les premières bases du traité de paix du 14 octobre, et obtint, après cette négociation, avec le portefeuille des affaires étrangères, le titre de premier ministre de l'Autriche. Il ne cessa de se montrer favorable à Napoléon, et ne se joignit à ses ennemis qu'après la désastreuse campagne de 1812. Cependant il vint le trouver à Dresde, juin 1813, pour l'engager à faire des concessions, que celui-ci ne voulut point accepter. Il signa le traité de Tœplitz, et entra en France, à la suite de son souverain, lors de la première invasion; signa le traité de paix, 1814, et accompagna, en Angleterre, l'empereur de Russie et le roi de Prusse. A son arrivée à Vienne, juin, l'empereur le gratifia de la seigneurie d'Arnvar, et le nomma chancelier de l'ordre de Marie-Thérèse. Il reçut alors presque tous les ordres de l'Europe, et assista à tous les congrès qui eurent lieu depuis 1814. Il n'a cessé depuis, malgré l'affaiblissement de sa santé, d'exercer la plus grande influence dans les affaires de son pays, et dans toutes les questions de politique européenne.

MEUDON, petit bourg avec une maison royale, à 2 lieues de Paris, sur la route de Versailles. Le cardinal de Lorraine fit commencer le château par Philibert Delorme, sous le règne de François Ier, 1548. Il est aussi le fondateur du couvent des capucins de Meudon, qui est la première maison que ces religieux aient eue en France, 1570. Le château fut considérablement augmenté par le comte Abel Servien, surintendant des finances; par le chancelier Letellier, qui y fit faire de magnifiques jardins, qu'il enferma d'un parc, vaste et spacieux, dont les extrémités joignent ceux de Versailles et de Saint-Cloud, 1680. Louvois le fit encore embellir. Après sa mort, 1691, Louis XIV en fit l'acquisition, et le dauphin, son fils, fit bâtir le château neuf. Des lettres de provisions du 18 janvier 1550 mettent *Francisco Rabelais clerico, doctore medico, turonensis diocesis*, en possession de l'église de Meudon, qui fut édifiée, 1570. Le dauphin, à qui le roi avait donné cette maison, y mourut le 11 avril 1711. Meudon fit partie de l'apanage de Mesdames, sœurs de Louis XVI, 1776. Aujourd'hui, le château appartient à la liste civile. L'empereur don Pédro y séjourna, 1852. Les pères chartreux y ont possédé une ferme appelée les Moulineaux, sur les bords de la Seine; ce legs leur fut fait, 1345, par Jean de Meudon, chanoine de Noyon, et il s'appelait le val de Meudon. Ils y ont possédé, en outre, un moulin surnommé des Rosiers, qui leur fut donné, 1661, par Bernard Potier, marquis de Blérencourt.

MEULAN, ancienne ville du Vexin français, diocèse de Rouen (Seine-Inférieure). Henri Ier, roi de France, confisqua le comté de Meulan et le réunit à la couronne, 1144. Il en dépouilla Galeran, comte de Meulan, qui avait pris parti contre lui pour le comte de Champagne. Il y eut dans cette ville un couvent de l'Annonciade, fondé par Louis XIV, pour accomplir le vœu qu'Anne d'Autriche, reine de France, sa mère, avait fait de fonder un monastère de cet ordre s'il plaisait à Dieu de lui donner un dauphin.

MEUNG (Jean de), poëte français, surnommé Clopinet, parce qu'il était boiteux, né à Meung-sur-Loire, près d'Orléans, 1260, mort à Paris, 1320, continua le roman de *la Rose* de Guillaume de Lorris et y ajouta plusieurs chants nouveaux qui contiennent 18,000 vers. Il fut appelé le Père de l'éloquence par ses contemporains et l'Ennius français par Marot.

MEUNIER (le baron Claude-Marie), né le 5 août 1770, se trouvait à la bataille d'Austerlitz en qualité de colonel du 9e d'infanterie légère; il s'y distingua à la tête de ce corps, et obtint la croix de commandant de la Légion d'honneur, 14 juin 1806; fit les campagnes de 1806 et 1807; passa en Espagne, 1809, et y mérita, après le combat de Cuença, le grade de général de brigade. Il prit part à la désastreuse campagne de 1812, et obtint le grade de général de division, 1813; entra à Nancy à la tête d'une des divisions de la jeune garde, janvier 1814, et fit les plus grands efforts pour défendre le territoire contre l'invasion jusqu'à l'abdication de Napoléon. Louis XVIII le créa chevalier de Saint-Louis, 19 juillet, et lui confia le commandement de Poitiers, 1815. Il resta en Bretagne jusqu'en 1822 et fut mis en disponibilité, 1823. Le baron Meunier était gendre du célèbre peintre David.

MEURSIUS (Jean), philologue et historien, né à Losdun, près de la Haye, 1579, fut nommé professeur d'histoire à Leyde, 1610, puis de langue grecque, 1611. Il se retira en Danemark, où le roi lui avait offert la chaire d'histoire de Sora, 1626, et mourut dans cette ville, 1639. Il composa un *Glossarium græco-barbarum*, de savants traités d'archéologie et divers ouvrages d'histoire. — Son fils, nommé aussi Jean Meursius, né en 1613, mort en 1653, fut également un savant archéologue.

MEYNADIER (Le comte Henri-Louis-René), maréchal de camp et député, naquit à Saint-André (Gard), 8 février 1778, passa, par élection, capitaine de grenadiers à l'armée des Pyrénés-Orientales, 1793; servit en Italie, en Hollande et en Dalmatie, et fut nommé colonel après la bataille de Wagram. Il fit la campagne de Russie, 1812; accompagna le prince Eugène dans la campagne de Pologne, et servit jusqu'à la journée de Lutzen. Général de brigade après la victoire de Hanau, 1813, il devint chef de l'état-major du 6e corps de la grande armée. Après les événements de 1814, il entra, comme lieutenant des gardes du corps, dans la maison militaire du roi, et fut élevé au grade de lieutenant général, 18 mars 1815. Il commanda le département de la Marne, 1816, et fut nommé inspecteur général d'infanterie, 1817. Chef d'état-major à l'armée d'Espagne, il fut nommé, décembre 1823, major général de l'armée d'occupation. Depuis, le général Meynadier siége à la chambre des députés.

MÉZERAI (François **EUDES** de), célèbre historien, naquit à Rye, près d'Argentan, 1610. Il vint à Paris, 1640, après avoir occupé quelques années une place de commissaire des guerres, et se fit appeler de Mézerai, du nom d'un hameau de la paroisse de Rye. Un travail trop opiniâtre, en le faisant tomber très-dangereusement malade, lui valut la protection de Richelieu et une gratification. La publication de sa grande Histoire de France, 1644, et des 2e et 3e vol., 1646-1651, firent tomber dans l'oubli toutes les compilations qu'on avait eues jusqu'alors; et l'abrégé de sa grande Histoire, qu'il publia, 1668, mit le sceau à sa réputation. Cependant la mauvaise grâce qu'il mit à faire disparaître les erreurs nombreuses dans lesquelles il était tombé, relativement à l'origine des tailles, de la gabelle et des impôts en général, déplut fort à Colbert, qui, après lui avoir ôté la moitié d'une pension de 4,000 liv., la lui supprima tout entière. L'Académie, qui l'avait reçu dans son sein, après la publication des deux premiers volumes de sa grande Histoire, 1651, le nomma son secrétaire perpétuel. Mézerai, riche encore du produit de ses œuvres, mourut à Paris, 1683.

MEXICO, ville de l'Amérique du Nord, chef-lieu du district fédéral de la confédération mexicaine, et capitale de toute cette confédération, sur l'emplacement de l'ancienne Tenochtilhan, entre les lacs Tezcuco et Xochimilco, fut fondée par les Astèques, vers l'an 1325. Cette ville fut inondée 3 fois, par les eaux du lac Mexico, sous le règne de Montézuma-Ilhuicamina, 1446; embellie par Ahuilzolt, 1480; prise par Cortez après un siége de 75 jours, 30 août 1521, et essuya plusieurs tremblements de terre, notamment en 1530, 1611, 24 août 1695, 16 août 1711, 1742, 1768 et 1787. L'insurrection du 30 novembre 1828 y a fait un grand nombre de victimes.

MEXIQUE. Le Mexique, plus exactement nommé aujourd'hui *Confédération mexicaine*, est une grande république fédérative de l'Amérique du Nord. Elle est située par 80° 55'-126° 25' longit. ouest, et 15° 55'-42° latit. nord. Elle est bornée au nord par les États-Unis, au sud par le Guatimala, à l'ouest par l'Atlantique, à l'est par la mer Pacifique. La république du Mexique est divisée en 19 États, 4 territoires et le district fédéral. Elle est traversée dans toute sa longueur par de hautes montagnes qui font suite aux Cordilières de l'Amérique du Sud, et renferme de riches mines d'or et d'argent. On y trouve aussi de l'étain, du plomb, du cuivre, du fer, du zinc, de l'antimoine, de l'arsenic, du mercure, du sel gemme et de la houille. On y trouve plusieurs volcans, le Popocatepetl, que Cortez envoya visiter, en septembre 1519, par Diégo de Ordaz; le Pojauhtecatl, formé en 1545; le Xorullo, dont la première éruption eut lieu le 29 septembre 1759, et le petit volcan de Tuxtla, qui ne date que du 2 mars 1792. La population, suivant M. de Humboldt, se composait, en 1803, de 5,837,100 habitants, et en 1810, d'après Navarro, de 6,122,000. En 1823, M. de Humboldt la portait à 6,800,000, sur lesquels 3,700,000 de race pure, 1,250,000 de blancs, 10,000 nègres, et 1,860 race mêlée. Aujourd'hui elle est d'environ 12,000,000 d'habitants. L'armée, en 1803, d'après les calculs du même M. de Humboldt, était d'environ 30,000 hommes. En 1819, le Mexique entretenait 10,000 hommes de troupes régulières, et 20,000 de milice. Enfin, en 1822, toutes les forces du pays montaient à 40,764 hommes, sur lesquels 6,264 de troupes de ligne, 4,500 de cavalerie, et de 30,000 de milice.

MEXIQUE (Vicissitudes historiques du). L'histoire du Mexique renferme 3 grandes périodes; la première est antérieure à l'arrivée de Fernand Cortez, et se termine en 1519; la deuxième comprend l'histoire de la domination espagnole, de 1519 à 1808; et la dernière, 1808-1842, la guerre de l'indépendance et l'établissement de la république actuelle.

PREMIÈRE PÉRIODE.

Histoire du Mexique avant l'arrivée de Fernand Cortez, 1519.

Les premiers habitants du Mexique furent les *Tollicas*, bannis de Huehuetapallan, province du royaume de Tollan, située au nord-est du Mexique. Ces peuples bâtirent la ville de *Tulla*, et leur monarchie commencée en l'année VIII *acatl* correspondant à l'an 667 de notre ère, dura 385 ans, et finit en 1052, à la suite d'une famine qui enleva une partie des peuples et dispersa le reste (1). Le Mexique demeura presque dépeuplé jusqu'à l'arrivée des *Chéchémécas*, 1170, venus aussi du nord de l'Amérique. Environ huit ans après, 1178, arrivèrent les *Nahuatlachi*, et, vers la fin du 12e siècle, les *Acolhuas*. Les *Aztécas* ou *Mexicains* originaires d'*Azllan*, pays au nord de la Californie, arrivèrent à Tulla en 1196. En 1216, ils se rendirent à *Tzompanco*, et en 1245 sur les bords du lac *Tezcuco*. Ils habitèrent les îles situées sur la rive occidentale du même lac, et furent réduits en esclavage, 1314; mais, quelques années après, ayant pris part à la guerre des *Colhuas* contre les *Xochimilcas*, ils recouvrèrent leur liberté, et jetèrent, en l'année 11, nommée *Colli*, correspondant à l'an 1325 de l'ère vulgaire, les fondements de la ville de Mexico en l'honneur de *Mexitli*, une de leurs divinités. Le Mexique était alors habité par un grand nombre de tribus; celle des *Otomies*, une des plus anciennes et des plus barbares, était arrivée en 1220. Celles des *Olmecas*, des *Xicallan-*

(1) L'année Mexicaine était composée de 18 mois, chaque mois de 20 jours, ce qui ferait 360. Les 5 jours qui restaient étaient appelés *communs*, et ils les passaient en fêtes et en divertissements. Leur année commençait le 23 février, leurs semaines étaient de 13 jours, et leur siècle de 52 ans. Ils les subdivisaient en 4 semaines, chacune de 13 ans. (V. ANNÉE.)

cas, des *Téochémécas*, des *Tarascas*, des *Mazahuas*, des *Matlazincas*, des *Miztecas*, des *Zapotécas*, des *Chiapanese*, des *Cohuixcas*, des *Cuitlatécas*, des *Jopas*, des *Mazatécas*, des *Popolocas*, des *Chinantécas*, 1170, des *Totonecas* et des *Nahuatlacas*, 1178, qui à elle seule comprenait 7 familles différentes, les *Sochimilcas*, les *Técpanuas*, les *Colhuas*, les *Chalchèse*, les *Talhuicas*, les *Tlascalans* et les *Mexicains*. En 1325, le commandement de ces derniers fut confié à 20 seigneurs qui le gardèrent jusqu'en 1352. Ils élurent alors pour roi *Acamapitzain*. Les Tlascalans, leurs voisins, envoyèrent demander un souverain à *Azcapozalco*, chef des Trépanécas, qui leur donna son fils *Quaquauhpitzahuac*, couronné premier roi de Tlatelolco en 1353. Azcapozalco déclara la guerre aux Mexicains, et leur imposa un tribut qu'ils payèrent l'espace d'un demi-siècle. Leur roi Acamapitzain mourut en 1389, après un règne de 37 ans, et la même année, son fils *Huitzilihuitl* fut élu à sa place. *Tzompan*, prince de Xaltocan, attaqua *Techolala*, roi des Acolhuacans, et le battit complétement. Huitzilihuitl mourut en 1409, et eut pour successeur *Chimalpopoca*, son frère, qui tomba au pouvoir de *Maxtlaton*, tyran d'Acolhuan, et fut enfermé dans une cage de bois, où il se pendit en 1423. Les Mexicains élurent alors *Itzcoalt*, frère des deux rois précédents, et fils naturel d'Acamapitzain et d'une esclave. Ce prince fit la guerre à Maxtlaton, et le tua, 1425. Il subjugua les Tapanecas, et mourut en 1436. Son successeur, *Montezuma-Ilhuicamina*, fils de Huitzilihuitl, réduisit sous sa domination les États de *Huaxtépec*, *Jauhtépec*, *Tépoztlan*, *Jacapichtla*, *Totolapan*, *Tlalcozauhtitlan* et *Chilapan*. En 1454, il se rendit maître de *Coaixtlahuacan*. *Toctepec*, *Tzapotlan*, *Totoltan*, *Chinantla*, *Cozamaloapan* et *Quauhtocto*. En 1457, il s'empara de *Chalco*, *Tamazollan*, *Piaztlan*, *Xilotépec*, *Acatlan*, et mourut en 1464. *Axayacatl*, successeur de Montezuma, réussit dans une expédition qu'il fit contre la province de *Téhuantépec*. Il conquit *Cotasta*, 1467, et remporta, en 1468, une victoire complète sur les Huexotzincas et les Atlixcas. A la mort de *Nézahualcojotl*, roi d'Acolhuacan, arrivée en 1470, la guerre éclata entre les Mexicains et les Tlatélolcos; 460 de ces derniers furent massacrés par les Mexicains avec leur roi *Moquihuix*, sur la place du marché de leur ville, qui devint un des faubourgs de Mexico. Ainsi disparut la petite monarchie de Tlatélolcos, fondée en 1352, et qui dura 118 ans. La même année, Axayacatl marcha contre les Matlalzincas, remporta sur eux une grande victoire et leur fit 11,000 prisonniers. Il s'empara de *Xiquipilco*, de *Xocotitlan* et d'*Allacomalco*; conquit le *Tochpan* et le *Tlaximolojan*, et mourut en 1477. *Tizoe*, son frère, périt en 1482, victime d'un complot tramé par deux de ses feudataires, et eut pour successeur *Ahuitzolt*, son autre frère. En 1486, Ahuitzolt, pour célébrer dignement la dédicace d'un temple commencé par ses prédécesseurs, sacrifia tous les prisonniers qu'il avait faits à la guerre; leur nombre s'élevait à 72,000, suivant Torquemada, et à 64,000 d'après les autres écrivains. Il entreprit, en 1496, une expédition contre *Atlixco*, porta ses armes victorieuses jusqu'au pays de Gualimala, et mourut en 1502. Il eut pour successeur *Montézuma Xocojotzin*, ou le jeune, fils d'Axayacalt. Ce prince s'était déjà distingué comme général dans plusieurs combats, et était de plus grand prêtre de la religion. En 1503, il porta la guerre dans le Guatimala, soumit les Mixtécas et les Zapotécas révoltés, et dirigea une expédition contre les *Atlixchèse*, 1506. L'année suivante, 1507, il triompha de nouveau des Mixtécas; mais, en 1508, son armée fut assaillie dans les montagnes par un vent impétueux du nord accompagné de tourbillons de neige, qui causa la mort d'un grand nombre de soldats. En 1509, Montézuma déclara la guerre aux Xochitépec qui venaient de se révolter. Il célébra, en 1510, la dédicace des temples de Tlamatzinco et de Quoxicolco, et immola, dit-on, 12,210 victimes humaines. En 1511, il apaisa la rébellion des Jopas, et vainquit les Quitzalapanèse, 1512. A cette époque, Nezahualpili, roi d'Acolhuacan depuis 45 ans, se retira dans une maison de plaisance située à Tezcotzinco, et confia le gouvernement à deux jeunes princes de sa famille. Il mourut en 1516, sans désigner son successeur. Le conseil suprême nomma roi le prince *Cacamatzin*; mais son frère *Ixtlilxochitl* s'opposa à cette décision, et résolut de soutenir ses prétentions les armes à la main. Cacamatzin partit pour Mexico, implora l'appui de Montézuma, et obtint de lui une promesse de secours. De son côté, Ixtlilxochitl se rendit dans les montagnes de Meztitlan, y leva une armée de 100,000 hommes, se rendit maître de la ville d'Otompan, et remporta une victoire complète sur les troupes de son frère. Montézuma prit alors la défense de Cacamatzin; mais Ixtlilxochitl n'en tenait pas moins la campagne, et ses troupes en venaient fréquemment aux mains avec celles de Montézuma. Telle était la position du Mexique au moment de l'arrivée des Espagnols.

Chronologie des rois toltiques, depuis l'an 667 de l'ère vulgaire (an VIII acatl) *jusqu'à l'an 1052.* — Chalchiutlanetzin, 667-719. — Ixtlilcuéchahuac, 719-771. — Huetzin, 771-825. — Totépeuh, 825 873. — Nacaxoc, 875-927. — Mitl, 927-979. — Xiutzaztlzin (Reine), 979-1031. — Topiltzin, 1031-1052. — *Rois de Themecan au 12e siècle*, Xolotl. — Au 13e, Nopaltzin. — Au 14e, Tlotzin, Quinatzin et Techotlalla. En 1246, Ixtlilxochitl. Le règne de ce prince fut suivi de celui des tyrans Tézozomoc et Maxtla. Vinrent ensuite Nezahualcoyotl, de 1426 à 1470; — Nezahualpili, 1470-1516; — Cacamatzin, 1516-1520; — Cuicuitzcatzin, 1520, — et Coanacotzin, 1520.

Chronologie historique des rois du Mexique depuis 1355. — Acamapitzin, 1355-1389. — Huitzilihuitl, 1389-1410. — Chimalpopoca, 1410-1423. — Itzcoatl, 1423-1436.—Montézuma Ier, 1436-1464. — Tizoc, 1477-1482. — Ahuitzotl, 1482-1502. — Montézuma II, 1502-1520.— Guitlahuatzin, 1520 (juillet). — Guatthtémotzin, 1520, octobre ou décembre.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

Depuis l'arrivée des Espagnols au Mexique, 1517, jusqu'à la révolution de 1808.

Sur la fin de 1516, quelques Espagnols ne trouvant pas de terres vacantes à Cuba, où ils étaient allés s'établir, résolurent de passer sur le continent américain; ils furent secondés par Diégo Vélasquez, gouverneur de Cuba, qui les engagea à aller à la recherche de la Floride nouvellement découverte par Christophe Colomb et par Jean Ponce de Léon. Ils achetèrent 2 navires, choisirent pour capitaine Francisco Hernandez de Cordova, pour pilote, Antonio de Alaminos, s'embarquèrent au nombre de 110, et mirent à la voile le 8 janvier 1517. Après une navigation de 21 jours dans l'ouest, ils découvrirent la pointe orientale de la péninsule d'Yucatan, nommée depuis la *Punta de las Duenas*. Cordova longea la côte, et 15 jours après, il découvrit *Quimpech*, aujourd'hui Campêche. Il aborda ensuite à la Floride, et revint à la Havane, où il mourut 10 jours après son débarquement. L'année suivante, 1518, le gouverneur Diego Vélasquez, voulant achever la découverte du pays d'Yucatan, pré-

para une autre expédition, composée de 3 navires et d'un brigantin, sous les ordres de Grijalva, qui partit le 8 avril 1518, et arriva le 26 du même mois à l'île de Coxumil, nommée *Santa Crux* par Grijalva. Sur la fin de la même année 1518, Vélasquez donna le commandement d'une nouvelle expédition à Hernando ou Fernand Cortez, qui mit à la voile le 18 novembre, avec 11 navires montés par 510 soldats. Cortez divisa sa troupe en 11 compagnies, qu'il plaça à bord de chacun des navires, sous le commandement des capitaines *Alonzo Hernandez Puertocarréro, Alonzo d'Avila, Diego de Ordas, Francisco de Montejo, Francisco de Morla, Francisco de Sancédo, Juan de Escalante, Juan de Velasquez de Léon, Christoval de Olid, Pedro de Alvaredo* et *Francisco de Orosco*. Cortez aborda à Cocumil. Il en partit le 4 mars 1519; côtoya le Yucatan jusqu'à la rivière de la Chiapa, où il arriva le 13; remonta cette rivière, et fut attaqué par plus de 40,000 indigènes, divisés en 5 corps. Il leur livra bataille, et les battit complétement. Il bâtit, après cette victoire, la ville de *Santa Maria de la Vitoria* ou de *Tabasco*. Cortez prit possession du pays au nom du roi d'Espagne. Il se rembarqua ensuite, côtoya dans l'ouest, et arriva, le 21 avril, au lieu où fut bâti depuis *Saint-Jean d'Ulua*. Il fit alliance avec le roi de *Champoalla*, qui désirait secouer le joug des Mexicains; se rendit ensuite dans le pays des Totonacas, et en partit le 16 août 1519, pour la conquête du Mexique, avec 415 hommes d'infanterie, 16 de cavalerie et 6 pièces de canon, traînées par 200 Totonacas. Cortez, au commencement de sept., se trouva en face de l'armé mexicaine, forte de 10 divisions de 10,000 hommes chacune, et commandée par *Xicotencatl*, général de la république de Tlascala. Il mit en liberté les prisonniers qu'il avait faits, et les envoya offrir la paix de sa part; mais Xicotencatl, loin d'y consentir, lui fit répondre que s'il désirait la paix, c'était à Mexico qu'il devait venir la chercher, et il fit attaquer le camp des Espagnols. Les Mexicains y pénétrèrent sans obstacles, et ils auraient bien certainement remporté la victoire sans la mésintelligence qui s'éleva entre Xicotencatl et le fils d'un cacique nommé Chichimeca Teuctli, qui commandait 10,000 hammes, et qui se retira : exemple qui fut suivi par ceux de Tléhuexolotzin. Pendant ce temps, Montézuma, redoutant l'alliance entre Ixtlilxochitl, chef des Tlascalans, et Cortez, envoya à ce dernier 6 ambassadeurs pour lui faire des présents et le dissuader de venir à Mexico. Cortez conclut son alliance avec les Tlascalans. Il entra dans leur ville le 23 septembre 1519, y resta 20 jours, et en partit le 13 octobre, continuant sa route sur Mexico. Le 14, il fut attaqué, pendant la nuit, par 6,000 Cholulans qu'il tailla en pièces; et, voulant profiter de la circonstance pour intimider Montézuma, il lui fit dire par un des ambassadeurs mexicains qui étaient dans son camp, qu'il était déterminé à entrer à Mexico les armes à la main. Sur ces entrefaites, *Quauhpopoca*, cacique de *Nauthlan*, reçut l'ordre de Montézuma de réduire les Totonacas à l'obéissance, et d'exiger d'eux le tribut accoutumé. Ceux-ci invoquèrent le secours d'*Escalante*, gouverneur des Espagnols de la Vera-Crux, qui envoya prier le chef mexicain de laisser les Totonacas en repos; mais il lui fut répondu que si les Espagnols protégeaient les rebelles, il les combattrait et déciderait la question par les armes. Le 27 septembre, Cortez continua sa marche sur Mexico, et fit son entrée dans cette capitale le 8 novembre 1519, 7 mois après son arrivée dans le pays. Là, il apprit l'attaque de Cohula par le cacique de Nauthlan, la mort d'Escalante et l'arrivée de Panfilo Narvaez, qui venait pour le chasser du pays qu'il avait conquis. Cortez, à ces nouvelles, reprocha à Montézuma sa trahison; il se fit livrer par ce prince Quauhpopoca, son fils et 15 autres personnes complices de la mort d'Escalante, et les fit brûler vifs. Il refusa les troupes mexicaines que Montézuma lui offrait, demanda un renfort de 4,000 hommes au sénat de Tlascala, et quitta Mexico pour aller combattre Narvaez, au commencement de mai 1520. Il battit les troupes de Narvaez le 27 mai, et méditait d'autres expéditions le long des côtes du golfe de Mexique, quand il reçut des nouvelles qui le rappelèrent dans la capitale. Le capitaine Alvaredo, commandant les Espagnols pendant l'absence de Cortez, avait profité de l'occasion que lui offrait la réunion du roi, des nobles et des prêtres dans le même palais, pour célébrer la plus grande de leurs fêtes, les avait attaqués, et avait massacré presque toute la noblesse mexicaine. Le peuple, furieux, brûla les baraques des Espagnols, et les aurait infailliblement massacrés eux-mêmes sans l'intervention du roi. Cortez arriva à Mexico le 24 juin, à la tête d'une armée de plus de 9,000 hommes, sur lesquels 1,500 fantassins espagnols et 96 cavaliers. Il fut attaqué par les Mexicains, le 26 et les jours suivants. Le 30, Montézuma mourut, dans la 54e année de son âge et la 18e de son règne. (Il mourut, suivant Cortez et Gomara, des suites d'un coup de pierre qu'il avait reçu à la tête.) Cortez, contraint, dans les premiers jours de juillet, à battre en retraite, rencontra, le 7, près de la ville d'Otompan, dans la vallée de Tonan, une armée qu'il présuma forte de 200,000 hommes, lui passa sur le corps, et arriva enfin, le 16, à Tlascala. Il y reçut un secours de 50,000 hommes du cacique Xiocotencatl, s'empara de Zacatepec, Tépéjacac, et donna à cette dernière ville le nom de *Segura della Frontera*. Il marcha ensuite sur Quauhquéchollan, de là sur Iztocan. Il fit partir de cette dernière ville, le 1er août, le capitaine Ordaz pour rendre compte à l'empereur Charles-Quint de ses opérations au Mexique, et il envoya le capitaine Avila à l'île Hispaniola, solliciter des secours qui le missent à même de continuer ses conquêtes. Il avait alors sous ses ordres 550 fantassins espagnols, 40 cavaliers, 9 pièces de canon et une quantité innombrables d'auxiliaires. Il arrêta le plan de la conquête du Mexique, se mit en marche pour cette expédition, le 28 décembre 1520, et le 31 du même mois, il entra dans *Tezcuco*, capitale du royaume d'*Acolhuacan*, et y signa une alliance avec les caciques des 3 villes voisines de *Huexotla*, de *Coatlichan* et d'*Atenco*. Il continua sa marche, au mois de mars 1521, avec 350 Espagnols, 25 cavaliers, 6 pièces d'artillerie et 30,000 Tlascalans. Il se rendit à Tezcuco, y fit construire des machines de guerre pour l'attaque de Mexico, publia son règlement militaire le 20, et commença l'attaque le 30. Sur ces entrefaites, Guitlahuatzin, frère et successeur de Montézuma, mourut de la petite vérole. Il eut pour successeur Guatihtémozin, prince belliqueux, qui équipa une flotte de canots, et fit toutes les dispositions nécessaires pour opposer une vigoureuse résistance. Le 1er juin, Cortez attaqua la ville; mais il fut repoussé avec perte, et faillit lui-même être fait prisonnier. Dans le même temps, le capitaine Tapia battait les *Matinalchèses*; et le capitaine Sandoval mettait en déroute les Matlatzincas. Cortez plusieurs fois offrit, mais en vain, de traiter. Enfin, le 24 juillet, il entra dans Mexico avec 150,000 alliés, en fit combler les fossés, et, sur 8 quartiers dont se composait la ville, en eut alors 7 en sa possession. Il donna un nouvel assaut le 31 juillet, fit offrir à l'empereur de capituler, le 3 août, et, sur son refus, fit recommencer l'attaque le 6. Le carnage fut horrible. Suivant le dire de Cortez lui-même, les rues et les pla-

ces publiques étaient jonchées de cadavres, et l'eau des canaux et des fossés était teinte de sang. L'infection qui se répandit après ce massacre contraignit les Espagnols à abandonner la partie de la ville qui était en leur pouvoir ; mais ils y rentrèrent le 13, et emportèrent d'assaut le quartier de *Tlatélolco*, qui tenait encore. Le même jour, le roi Guatthtémo'zin, la reine et plusieurs caciques furent arrêtés par *Garcia Holguin*, et livrés à Cortez. Outre les ouvrages précieux d'or et d'argent que l'on envoya à Charles-Quint, l'or fondu provenant de la prise de Mexico fut estimé au poids de 19,200 onces, soit 1,658,880 de notre monnaie. Il périt pendant le siége, qui dura 75 jours, environ 100 Espagnols tant morts sur le champ de bataille que sacrifiés dans les temples. Guatthtémotzin fut appliqué à la torture par les Espagnols pour le contraindre à indiquer le lieu où il avait caché ses trésors, et fut pendu au commencement de l'année 1521, par ordre de Cortez, qui le soupçonnait de trahison. Ainsi s'écroula cette monarchie, 196 ans après la fondation de Mexico par les Aztécas, et 169 ans après l'élection du premier roi. En 1522, Cortez établit un gouvernement à Mexico, et nomma à cet effet des juges et des magistrats. La même année, Cristoval de Olid s'empara de la province de *Mechoácan*, Pedro de Alvarado de Mistera, Francisco de Orozco de Zapoteca, et Cortez partit lui-même pour reconnaître les côtes de la mer du Sud. A cet effet, il se rendit à Pamuco avec 300 hommes d'infanterie, 80 cavaliers, quelques pièces de canon et 20,000 Indiens, et bâtit près de *Aiotuxtel-latlan* une armée de 70,000 *Guasticas* et *Naquétacas*. De là il se rendit à Chila, place située à 5 lieues de la mer, et y mit en déroute Francisco de Garay, nommé par l'évêque de Burgos, président en Espagne du conseil des Indes ; *Adelantado de Panuco*. A son retour à Mexico, Cortez y reçut la nouvelle qu'il était nommé gouverneur et capitaine général de la Nouvelle-Espagne. L'année suivante, 1523, les dimes furent établies au Mexique ; Charles-Quint défendit le partage des naturels. Il les déclara libres du moment qu'ils acquittaient le droit de vasselage, et recommanda qu'on n'usât d'aucune violence à leur égard. Par provision du 22 octobre il accorda des armes aux villes de Villa-Rica, de Mexico et del Espiritu-Santo, et défendit en 1524 l'introduction des nègres dans le pays. Par suite des plaintes portées par les officiers royaux contre l'administration de Cortez, l'empereur nomma, en 1526, Ponce de Léon en qualité de commissaire examinateur des affaires du Mexique, et le chargea de constater ce qu'il pouvait y avoir de vrai dans les plaintes portées contre le général. Ponce mourut deux jours après son arrivée, et fut remplacé par Alonzo de Estrado. Cortez partit en 1528 pour l'Espagne, et reçut, le 8 juillet 1529, de Charles-Quint, le titre de marquis de la vallée de Guaxaco, avec le grade de capitaine général de la Nouvelle-Espagne, et le titre d'amiral et de gouverneur de tout le continent. Il était de retour à la Véra-Cruz le 30 juillet 1630, et tenta bientôt de nouvelles découvertes. Il bâtit la ville de *Guadalanara* dans le *Panuco*, et Lopez de Mandoza jeta les fondements de *San Luis* et de *Xalisco*. Une ordonnance, du 25 mai 1533, garantit aux Mexicains leur liberté aux mêmes conditions qu'aux autres vassaux libres de l'Espagne. Cortez, la même année, dirigea lui-même une expédition pour la côte où le pilote Fortum Ximenès avait été tué en 1533. Il se trouvait le 1er mai 1535 à la vue des hautes montagnes de Saint-Philippe, entra le 3 dans la baie où Ximenès avait été tué, lui donna le nom de *Santa-Cruz*, et parcourut une grande partie de la Californie. Il apprit ensuite l'arrivée à Mexico de D. Antonio de Mendoza, en qualité de vice-roi. Cortez expédia du port d'Acapulco à Francisco Pizarre, qui se trouvait à Lima dans une position presque désespérée (V. **PÉROU**), deux navires avec des hommes et des munitions, sous les ordres de Hernando de Grijalva, et bientôt fatigué des contrariétés continuelles que lui suscitaient ses ennemis, partit pour l'Espagne, où il fut reçu avec froideur. Il accompagna néanmoins l'empereur dans son expédition d'Alger, 1541, et mourut en 1547, le 2 décembre, au moment où il se disposait à s'embarquer pour aller finir ses jours à la Nouvelle-Espagne. En 1540, le vice-roi Mendoza envoya Francisco Vasquez de Coronado faire la conquête du *Cibola*. Ce général était de retour à la fin du mois d'août. L'année suivante, 1541, Christoval de Onate, député, gouverneur de F. V. de Cornado, partit de Guadalaxara à la tête de 80 chevaux, et s'avança jusqu'aux rochers de *Mixtan*, mais son entreprise échoua. En 1542, Mendoza voulut tenter en personne une expédition contre la Nouvelle-Galice. Il partit de Mexico le 8 octobre avec 300 cavaliers, 150 fantassins et 50,000 indigènes. A la tête de cette armée il défit l'ennemi à *Acuyna*, s'empara d'*Acatique* et retourna à Mexico en 1544. Une ordonnance du 22 février 1549 abolit totalement les services personnels auxquels les indigènes étaient assujettis. Les peuples d'*Oaxaca* s'étaient révoltés en 1547, ceux de *Chichimecas* s'insurgèrent en 1550, mais ils furent entièrement dispersés. Pour se mettre à l'abri des incursions de ce peuple, Mendoza jeta les fondements d'une ville sur les frontières de leur pays, et lui donna le nom de *San-Miguel* en l'honneur d'une église qui y avait été élevée quelque temps auparavant sous l'invocation de ce saint par des religieux de l'ordre de Saint-François. En 1551, D. Antonio de Mendoza quitta la vice-royauté du Mexique pour passer à celle du Pérou, et fut remplacé dans son gouvernement par D. Luis de Velasco. Sous le gouvernement de Velasco, la cour d'Espagne défendit de réduire les indigènes en esclavage, 1552, une flotte richement chargée se perdit sur les côtes de la Floride, 1553 ; Francisco de Ybarra découvrit les mines d'argent de Saint-Martin et de Saint-Luc de Avino, 1554, et fonda les villes de *Nombre-de-Dios*, *Santa-Barbara*, *San-Juan*, *San-Juan de Cinaloa* et *San-Sebastian*. En 1556, Philippe II, roi d'Espagne, voulut fonder une colonie aux îles Manilles, découvertes par Magellan, 1521, et cédées en 1529 par Charles-Quint au Portugal, moyennant la somme de 350,000 ducats. Il fit donc partir une expédition qui bâtit *Manille* dans l'île de *Luçon*, et l'archipel entier prit le nom d'*îles Philippines*. Velasco avait été remplacé dans la vice-royauté du Mexique, en 1566, par D. Gaston de Peralta, marquis de Falsce ; celui-ci le fut en 1568, par D. Martin Henriquez de Almanza. Almanza établit les *presidios* et l'alcabala, bâtit la ville de Saint-Philippe près des mines de San-Luis Potosi, et réduisit en 1569 la peuplade barbare de *Chichimecas*. En 1570 arrivèrent au Mexique des bulles du pape Pie V, que l'on vendait aux indigènes à raison de 4 réaux la pièce, et pour punir le refus qu'ils firent de prendre plus d'une bulle par famille, on leur interdit sous peine de mort de cultiver la vigne et l'olivier. L'année suivante, 1571, l'inquisition fut établie au Mexique, et *Don Pedro Moya de Contreras*, nommé grand inquisiteur. Le premier *auto* fut célébré en 1574. Le premier concile provincial de Mexique se tint en 1585 sous la présidence de l'archevêque, grand inquisiteur don Pédro-Moya de Contreras, et se trouvait composé des évêques de Quanthémallan, de Méchuácan, de Tlascala, de Xalisco, de Yucatan et de Huaxacac, ses suffragants. Cette assemblée se tint le jour de la Saint-Joseph, déclaré en 1555 patron

du Mexique, et ses canons furent approuvés en 1586 par le pape Sixte-Quint. En 1596, le capitaine anglais *Guillaume Parker* s'empara par surprise de la ville de *Campêche*, et fut obligé de la rendre immédiatement. Les noirs se révoltèrent en 1607 et en 1624 à Mexico; 5 ans après, 1629, les lacs débordèrent et inondèrent cette ville, qui demeura couverte d'eau l'espace de 2 ans. Campêche fut prise de nouveau, 1685, par le flibustier Grammont, qui le jour de la Saint-Louis brûla pour un million de bois de Campêche. En 1692, les Mexicains se révoltèrent de nouveau et brûlèrent le palais du vice-roi. Par un article particulier de la paix d'Utrecht, 1713, Philippe V accorda à la Grande-Bretagne le droit de transporter des esclaves noirs dans les colonies espagnoles pendant 30 ans, 1713-1743, et le privilége d'envoyer tous les ans à la foire de Porto-Bello un bâtiment de 500 tonneaux chargé de marchandises d'Europe. Il s'établit en conséquence des commissaires anglais dans les ports espagnols. En 1767, au mois de juillet, les jésuites du Mexique, au nombre d'environ 700, furent subitement arrêtés et envoyés en Espagne. Sept ans plus tard, un édit de 1774 accorda aux quatre grandes provinces de la Nouvelle-Espagne, du Pérou, de Guatemala et du nouveau royaume de Grenade, la liberté du commerce entre elles; une autre de 1778 accorda la liberté du commerce avec l'Amérique à quelques ports de l'Espagne, et enfin celui de 1783 rendit cet édit commun à toutes les provinces espagnoles. Depuis lors, l'histoire du Mexique n'offre plus rien de remarquable jusqu'en 1808, époque à laquelle les événements survenus en Europe relâchèrent les liens qui unissaient les colonies espagnoles à la métropole. Ces nouveaux développements feront le sujet de la 3e époque.

Chronologie historique des gouverneurs, puis vice-rois de la Nouvelle-Espagne (Mexique). — Don Hernando Cortez, 1521-1526. — Luis Ponze de Léon, corrégidor de Tolède, 1526-1528. — D. Nuno de Guzman, cavalier de Guadalajara, 1528-1551, — D. Sebastien Ramirez de Fuenleal, évêque de Saint-Domingue, 1531-1534. — D. Hernando Cortez, capitaine général, 1534-1535. — *Vice-rois*. D. Antonio de Mendoza, 1535-1551. D. Luis de Velasco, 1551-1566. — D. Gaston de Peralta, marquis de Falces, 1566-1568. — D. Martin Henriquez de Almanza, 1568-1580. — D. Lorenzo Suarez de Mendoza, comte de Coruña, 1580-1583. — D. Pedro Moya de Contreras, archevêque de Mexico jusqu'à l'arrivée d'un nouveau gouverneur, 1583-1585. — D. Alvaro Manrique de Zuñiga, marquis de Villa Manrique, 1585-1590. — D. Luis de Velasco, 1590-1595. — D. Gaspard de Zuñiga, Azevedo y Fonseca, comte de Monterey, 1595-1604. — D. Juan de Mendoza y Luna, marquis de Montes Claros, 1604-1607. — D. Luis de Velasco, 1607, marquis de Salinas, 1607-1611. — D. Fray Garcia Guerra, archevêque de Mexico, 1611-1612. — D. Diego Fernandez de Cordova, marquis de Guadalacazar, cavalier de Cordova, 1612-1621. — Don Diego Carrillo de Mendoza y Pimentel, marquis de Gelvez, comte de Priego, 1621-1624. — Don Diego Pacheco y Ossorio, marquis de Cerralvo, 1624-1635. — D. Lope Diaz de Armendariz, marquis de Cadereyta, 1635-1640. — D. Diego Lopez Pacheco, marquis de Villena, duc de Escalona, 1640-1642. — D. Juan de Palafox y Mendoza, évêque de la Puebla de Los Angelos, 1642. — D. Garcia Sarmiento de Sotomayor, comte de Salvatierra, 1642-1648. — D. Marcos de Torres y Rueda, évêque de Yucatan, 1648-1650. — D. Luis Enriquez de Guzman, comte de Alva de Liste, 1650-1655. — D. Francisco Fernandez de la Cueba, duc d'Albuquerque, 1655-1660. — D. Juan de Leyra y de la Cerda, comte de Banos, 1660-1664. — D. Diego Ossorio, Escobar y Llamas, évêque de la Puebla de Los Angelos, 1664-1665. — D. Antonio Sebastien de Tolède, marquis de Mancira, 1665-1675. — D. Pedro Nuno Colon, duc de Varaguas, 1673. — Fray Payo Enriquez de Ribera, de l'ordre de Saint-Augustin, archevêque de Mexico, 1675-1680. — D. Thomas Antonio de la Cerda y Aragon, comte de Parades, marquis de la Laguna, 1680-1686. — D. Melchior Portocarrero Laso de la Vega, comte de la Monclova, 1686-1688. — D. Gaspard de Sandoval Sylva y Mendoza, comte de Galve, 1688-1696. — D. Juan de Ortega Montanes, évêque de Mechoacan, 1696. — D. Joseph Sarmiento Valladares, comte de Montézuma y Tula, 1696-1701. — D. Juan de Orterga Montañès, archevêque de Mexico, 1701-1702. — D. Francisco Fernandes de la Cueba Enriquez, duc d'Albuquerque, marquis de Cuellar, 1702-1710. — D. Ferdando de Alencastre Norona y Silva, duc de Limares, marquis de Valde Fuentes, 1710-1716. — D. Balthasar de Zuniga, duc d'Arion, marquis de Valeron, 1716-1722. — D. Juan de Acuña, marquis de Casa-Fuerte, 1722-1734. — D. Juan Antonio de Vizarron y Eguiarreta, archevêque de Mexico, 1734-1740. — D. Pedro de Castro y Figuéroa, marquis de Garcia-Real, duc de la Conquista, 1740-1742. — D. Pedro Cébrian y Agustin, comte de Fuenclara, 1742-1746. — D. Francisco Güemes y Orcasitas, comte Révillagigedo, 1746-1755. — D. Augustin de Ahumada y Villalon, marquis de Las Amarillas, 1755-1760. — D. Francisco Cagigal, 1760. — D. Joaquin Monserrat, marquis de Cruillas, 1760-1766. — D. Carlos Francisa de Croix, marquis de Croix, 1766-1772. — En 1808, le vice-roi était D. Jose Iturrigary,

troisième époque.

Révolution de 1808.

Vers la fin de juillet 1808, on apprit à Mexico qu'une insurrection générale avait éclaté en Espagne; et bientôt arrivèrent 2 députés de la junte de Séville, chargés de faire reconnaître l'autorité de cette assemblée, pendant la captivité de Ferdinand VII. Peu de temps après, le vice roi don José Iturrigary reçut la nouvelle de l'installation à Oviédo de la junte des Asturies. En conséquence, il défendit aux Mexicains d'obéir à celle de l'Andalousie; et le 5 août de la même année, il forma une junte qui fut composée des membres de l'audience royale, de l'archevêque, de la municipalité, des députés des tribunaux, des corps ecclésiastiques et séculiers, de la noblesse, des militaires et des principaux citoyens, conformément aux anciennes coutumes de la constitution espagnole. Cette junte fit arrêter le vice-roi le 15 septembre, confia l'administration à l'archevêque de Mexico, puis déposa ce prélat peu de temps après; et, conformément aux instructions de la junte de Séville, elle élut pour son chef un vieillard octogénaire, nommé *Garibay*. Sur ces entrefaites, arriva un nouveau vice-roi, *don Venegas*, qui rétablit momentanément la tranquillité. Deux ans après, *Iturriaga*, chanoine de Valladolid, dévoila, en mourant, au prêtre *Gil*, résidant à Quérétaro, une vaste conspiration tramée contre les Européens. Cette découverte amena un grand nombre d'arrestations, et entre autres celle du corrégidor de Quérétaro. Immédiatement après, le corrégidor *D. Momcel Domingues*, le pasteur de Dolores, *D. Miguel Hidalgo*, et 3 capitaines du régiment de la reine, *D. Ignacio de Alende*, *D. Manuel de Aldama* et *D. Jose Mariano Abasolo*, levèrent l'étendard de la révolte, 10 septembre 1810, et promirent aux Mexicains

l'abolition de la taxe des *tributos*, qu'ils payaient depuis la conquête. De son côté, le vice-roi Venegas leva un corps de guérillas, qu'il licencia bientôt, par suite des plaintes portées contre eux. Cependant Hidalgo marchait sur la ville de San-Miguel el Grande, entraînant à sa suite 20,000 indigènes, qu'il animait par ce cri : *Mort aux Gachupins* (nom donné, au Mexique, aux Européens). Il gagna la garnison de cette ville, continua sa route avec ses Indiens, et arriva à l'opulente cité de Guanaxuato, dont il s'empara après une énergique résistance. De là il se dirigea sur Valladolid, et y fut nommé, le 24 octobre, général en chef de l'armée mexicaine, dans une assemblée des principaux officiers. Pour arrêter la marche d'Hidalgo, Venegas envoya le colonel D. Torquato Truxillo avec 10,000 hommes à Iatlahucca. Truxillo se porta avec sa colonne à Lerma pour disputer au chef insurgé le passage de la rivière de ce nom ; mais, apprenant qu'il l'avait traversée à Atenco, il se replia sur le défilé *del Monte de las Cruces*, en fut débusqué par Hidalgo, et contraint de se retirer, le 30, à Mexico, en abandonnant à l'ennemi toute son artillerie et 500 prisonniers. Le vice-roi sortit alors de la ville, et alla camper sur une colline qui domine un village nommé Aclaco. Le même jour, 30 octobre, Hidalgo fit sommer Mexico de se rendre. Il attendit, mais en vain, une réponse pendant 20 à 30 jours, et se retira, sans rien entreprendre contre la ville. Le 7 décembre, le brigadier D. Félix-Maria Calléja, à la tête des forces royales, attaqua le camp d'Hidalgo, et contraignit ce chef à se retirer à Guadalaxara, ville située à 458 kil. de Mexico. Calléja, le 17 janvier 1811, rencontra l'arrière-garde ennemie, sous les ordres du capitaine D. Ignacio Allende, et prit toutes ses munitions et 90 pièces de canon. Hidalgo rallia le reste de ses troupes, marcha sur Xacatecas et de là à San-Luis de Potosi, avec l'intention de se retirer au Texas, pour organiser son armée. Le gouverneur de la ville *del Nuevo Reyno de Leon* se déclara pour lui; celui de *Nuevo Santander* se sauva, et ceux de *Cahahuila* et de *Texas* furent arrêtés par ses troupes. Le 21 mars suivant, Hidalgo fut arrêté, près de Sattillo, par Ignacio Elisondo Bustamente, un de ses officiers, conduit à Chihuahua, dans l'intendance de Durango, et fusillé le 27 juillet suivant, avec 50 de ses officiers. *D. Julian Villagran*, *D. José-Maria Morélos* et *D. Ignacio Rayon* parvinrent tous les trois à s'échapper, et allèrent harceler les royalistes dans les intendances de Guanaxuato, de Valladolid, de Guadalaxara et de Zucatécas. Le colonel Lopez battit les royalistes le 22 mai, et fut lui-même battu par Truxillo, le 31 du même mois ; mais le 4 juin, Rayon attaqua les royalistes, leur prit ou tua 800 hommes, les contraignit à se retirer à Toluca, et tenta, le 23 juillet suivant, une attaque infructueuse sur Valladolid. La même année, Rayon forma une junte à Zitaquaro, fit frapper monnaie, établit une imprimerie, et fit publier une gazette ayant pour titre : *Illustrador Nacional*. La junte publiait des décrets au nom de Ferdinand VII ; à l'approche de Calléja elle se retira à el Real de Zultépec, ville située sur une montagne, à 120 kil. de Mexico ; D. Rayon fit proposer à Venegas sa soumission à des conditions qui ne furent point acceptées. *D. José Maria Morélos*, ancien sergent d'artillerie, alors prêtre, fut nommé chef d'un corps de 10,000 hommes, dans la Tierra Caliente, il s'empara de la province d'Oaxaca, où il trouva 2 millions de piastres. *D. Guadalupe Vittoria* attaqua la Vera-Cruz ; D. *Manuel Terran* se porta dans la province de Puebla ; *Osourno* jeta la terreur dans Mexico, tandis que le prêtre *Coss*, *Rayon* et *Licéaga* occupaient la plus grande partie des provinces de Guanaxuato, Valladolid, Zacatecas et Guadalaxara. Morélos, dont l'autorité s'était accrue, convoqua un congrès à *Apatzingan*, et le chargea de rédiger une constitution, qui fut proclamée partout où l'on avait pris les armes pour le succès de l'insurrection. Il battit ensuite les troupes royales à Tixtla, 19 août 1811 ; mit le siége devant Acapulco, et marcha sur Mexico avec la plus grande partie de son armée. En 1812, le 17 février, les royalistes, commandés par le colonel Soto, furent repoussés devant Izucar ; mais, dans la nuit du 25, une centaine de cavaliers, commandés par Matamoros et le colonel Perdiz, attaquèrent le camp des insurgés, et contraignirent Morélos à se retirer. Morélos évacua Cuacitla le 2 mai, et se dirigea sur Chilapa, dont il se rendit maître, ainsi que d'Orizaba, d'Antequera et d'Acapulco, et intercepta ainsi la communication entre Mexico et la Vera-Cruz. Pendant l'année 1813, le congrès, assemblé à Chilpantzinco, proclama, le 6 novembre, l'indépendance du Mexique, et publia une constitution républicaine qui fut reconnue jusqu'au Guatimala. Dans le mois de décembre, Morélos attaqua les Espagnols ; mais il fut repoussé avec perte ; une de ses divisions, poursuivie par les royalistes, fut atteinte, le 7 janvier 1814, à la Hacienda de Puruaran, et taillée en pièces ; deux autres, pendant la nuit, combattirent l'une contre l'autre. Morélos alors se replia sur Apatzingan, et le 23 octobre, le congrès promulgua une nouvelle constitution, par laquelle il renonçait à toute allégeance à Ferdinand, et déclarait le Mexique État indépendant. En 1815, au mois d'octobre, le général français Jean-Joseph-Amiable Humbert, le même qui avait fait une descente en Irlande en 1798, arriva avec des munitions de guerre et l'insurgé Toledo à Puente-del-Rey. Morélos se mit en route pour les joindre ; mais il fut attaqué à Atacama, mis en déroute, et obligé de se sauver à Tépécacuilco, où il fut pris le 25 novembre. Le tribunal de l'inquisition, à qui il fut livré, le déclara hérétique, et refusa de le condamner. Livré à l'autorité militaire, il fut condamné comme traître, et fusillé le 22 décembre suivant. Cette prise entraîna la perte des indépendants, et l'armée royale s'empara d'Acapulco. Le général insurgé D. Manuel Mar y Terran, à peine âgé de 20 ans, fit, au mois de juillet 1816, une tentative sur le port de Guazacoalco. Il traversa, sans éprouver de résistance, les villes de Soyaltepec, de Tscatlan, d'Oxitlan, se fraya une route à travers un marais de 8 lieues de large, arriva, le 5 septembre, à Amistan, et se trouvait, le 7, vis-à-vis le poste royal de Playa-Vicente. Trop faible pour résister au général royaliste *Topete*, Terran se retira à Tehuacan, et proposa, mais en vain aux généraux Vittoria et Osourno de joindre leurs forces aux siennes pour agir de concert. Le vice-roi, profitant de cette mésintelligence, fit investir Tehuacan, et contraignit Terran à capituler. D. Guadalupe Vittoria se maintint longtemps dans la province de la Vera-Cruz ; mais il finit par manquer d'armes. En même temps, le général *D. Xavier Mina*, neveu d'Espoz y Mina, résolut d'envahir le Mexique, et d'un autre côté le vice-roi Apodaca, comte de Vénadito, arriva à Mexico. Mina arriva, le 15 avril 1817, à la Soro-Marina, sur la rivière de Santander, avec 300 hommes, et marcha à la rencontre de *D. Joaquin Arrédondo*, commandant général pour les insurgés des provinces orientales intérieures. Mina, arrivé le 8 juin à El-Valle-del-Mais, dans la province de San-Luis-Potosi, mit en déroute un corps de 400 cavaliers, et battit, le 15 du même mois, une colonne de 1,780 royalistes, sous les ordres du colonel *Arniman*. Le 19, s'étant remis en route, il arriva, le 21, au camp des patriotes sous les ordres de *D. Christoval Naba*, entra, le 24, dans le fort

de Sombrero, commandé par *D. Pedro Morino*. A cette époque, le congrès mexicain ayant été dissous par le général Terran, les chefs militaires s'étaient entièrement affranchis de l'autorité civile. Terran exerçait une autorité absolue dans le district de Sombrero; Vittoria, à la Vera-Cruz; Osourno, à Papantla, et Rayon, dans la province de Valladolid. Ce dernier livra le port de *Copero* aux Espagnols. Le prêtre *D. José-Antonio Torres*, nommé généralissime des patriotes, voulant rendre son autorité plus durable, créa un simulacre de gouvernement, et le composa d'un président, de deux membres et d'un secrétaire de la guerre. Mina battit, le 30 juin, un corps de troupes royalistes commandé par *D. Felipe Castano*, et fut ensuite repoussé par le maréchal *D. Pasqual Linan*. Ce dernier mit le siége devant Sombrero, le 30 juillet; il s'en empara le 18 août, et en fit sauter les fortifications le 19. Il se dirigea de là sur *los Remedeos*, et commença le siége de cette place le 31 août. Pendant ce temps, Mina emporta d'assaut la *Hacienda de Biscocho*. De là, il marcha sur le *Pueblo-de-San-Luis-de-Paz*, qui se rendit après 4 jours de résistance. Il rencontra, dans la vallée de Santiago, une division d'Orrantia qui l'obligea de se retirer à la *Hacienda de Czxa*, d'où il gagna les montagnes voisines de Guanamato; mais, toujours poursuivi par Orrantia, il fut fait prisonnier le 27 septembre, conduit à Mexico, et fusillé le 11 novembre. Cette mort fit renaître l'espérance des royalistes; ils redoublèrent d'efforts pour prendre los Rémédios; mais ils furent repoussés avec perte le 16 novembre. En 1818, les provisions manquèrent aux insurgés, qui se virent contraints d'évacuer le fort pendant la nuit du 1er janvier. La forteresse de Xauxilla fut livrée par le commandant Lopez de Lara à D. Matias-Martin y Aguira, commandant général de Valladolid. Le gouvernement révolutionnaire se transporta alors à la Tierra-Calliente de Valladolid; mais il fut surpris à Zarratte par un corps royaliste, et le président San-Martin tomba au pouvoir de ces derniers. Plusieurs militaires français, réunis sous les ordres du général Lallemand, s'étaient, quelque temps auparavant, rendus dans la province du Texas, et y avaient fondé le *Champ d'Asile*. Apodaca, vice-roi du Mexique, envoya contre eux le général Castenada, qui les contraignit à abandonner leur établissement. Le Texas se déclara indépendant pendant l'année 1819. L'année suivante, 1820, le rétablissement en Espagne de la constitution des cortès plaça l'Amérique dans une situation nouvelle. Les cortès espagnoles ayant prononcé la réunion des colonies à la métropole, le clergé mexicain appela le peuple aux armes, et choisit pour commandant le général Iturbide, 1821. Iturbide proclama l'indépendance du Mexique dans Iguala, le 24 février, et vit bientôt se joindre à lui le général espagnol D. Pedro Celestino Negrete et le colonel Bustamente. La constitution d'Iturbide, nommée *Plan d'Iguala*, prononçait l'affranchissement de la Nouvelle-Espagne sous Ferdinand VII ou tout autre membre de la famille royale qui prendrait le titre d'empereur; la nation mexicaine était déclarée indépendante, même de l'Espagne, et au refus de Ferdinand, le trône devait être offert aux infants D. Carlos et D. Francisco da Paula. Quant aux députés, ils devaient être élus par le peuple dans la proportion de 1 sur 50,000 habitants, et la junte, formant le gouvernement provisoire, devait se réunir sous la présidence de Venadito, vice-roi du Mexique. Iturbide s'empara immédiatement de Quartero. Apodaca refusa de sanctionner ses mesures, offrit une amnistie à tous les insurgés à l'exception du chef, et nomma le maréchal Linan commandant en chef des forces royales. Le peuple se déclara pour Iturbide le 5 juillet; une conspiration éclata contre le vice-roi, et le commandement politique et militaire fut confié au feld-maréchal *D. Francisco Novella*. Iturbide se dirigea alors sur Mexico; devant cette place, il reçut une lettre de *D. Juan O'Donoju*, nommé par les cortès d'Espagne capitaine général du Mexique. O'Donoju proposait à Iturbide un arrangement basé sur le plan d'Iguala. Le 24 août, un traité fut signé à Cordova, entre ces généraux, par lequel Ferdinand VII était appelé au trône et devait prêter serment d'observer fidèlement la constitution, conformément à l'article 10 du plan d'Iguala. En cas de refus de la part de Ferdinand, le trône devait être offert à ses frères D. Carlos et D. Francisco, puis à l'aîné des fils de D. Carlos Luis, héritier de la principauté de Lucques; et enfin, en cas d'un nouveau refus, le souverain devait être désigné par les cortès de l'empire. Les généraux O'Donoju et Iturbide intimèrent à Novella l'ordre d'évacuer Mexico et le contraignirent bientôt à reconnaître l'autorité du général O'Donoju. La régence et la junte, composées, la première, de 5 membres, la deuxième, de 36 personnes, se réunirent le 4 septembre et nommèrent Iturbide président de la régence et commandant supérieur de terre et de mer. Le 8 octobre, O'Donaju mourut; le 26 du même mois, la Vera-Cruz se rendit aux insurgés, commandés par Santa-Ana, et, le lendemain 27, on publia à Mexico la déclaration d'indépendance qu'Iturbide jura de défendre. Pendant l'année 1822, un décret des cortès de Madrid, daté du 13 février, infirma le traité de Cordova et le déclara illégal et nul. D'un autre côté, le 24 du même mois, les cortès mexicaines se réunirent dans la cathédrale et prêtèrent serment à la déclaration d'Iguala. La zizanie se mit bientôt entre le congrès et la régence; les cortès déposèrent 3 des 5 membres qui composaient la régence et ne laissèrent en place qu'Iturbide, en qualité de président, et un autre membre, son ennemi déclaré, afin de rendre nul le vote de ce général. De son côté, Iturbide, profitant d'une disposition favorable du peuple et des soldats, convoqua, le 19 mai, le congrès dont 40 membres avaient pris la fuite. Il fut accompagné jusqu'à la salle par le peuple qui le demandait pour empereur, et fut solennellement proclamé à la majorité de 77 voix sur 94 votants. La déclaration du congrès, basée sur l'article 3 du traité de Cordova, portait que, attendu la déclaration des cortès de Madrid du 22 février 1822, le congrès souverain rentrant dans le droit de nommer un empereur, proclamait sous ce nom le seigneur *D. Augustin Iturbide*. Les députés de Yucatan protestèrent contre cette nomination, ce qui n'empêcha pas le congrès de déclarer, au mois de juin, la dignité impériale héréditaire dans la famille d'Iturbide, à la majorité de 109 sur 164 votants, et de le couronner le 21 du même mois. Mais l'accord n'était pas complet entre le nouvel empereur et le congrès. Iturbide prononça la dissolution du congrès le 30 octobre, et le remplaça par une junte composée de 45 membres et de 8 suppléants, qui commença ses travaux, le 2 novembre, par un emprunt de 2,500,000 dollars. Santa-Ana, gouverneur de la Vera-Cruz, fut cité à comparaître devant l'empereur pour rendre compte d'une insubordination. Il comptait sur la protection de ce prince, auquel il était dévoué; mais ayant été destitué, il fit prendre les armes à ses troupes contre l'empereur, proclama l'indépendance du Mexique et arbora l'étendard de la république sur les remparts de la Vera Cruz. En 1823, Echavarri, envoyé contre Santa-Ana, se joignit, en février, à ce général, et bientôt on vit se soulever les villes d'Oaxaca, de Guadalaxara, de Guanaxuato, de Quérétaro et de San Luis Potosi, qui

toutes se déclarèrent pour le gouvernement républicain. Le 11 février, la province de Pueblo se déclara contre Iturbide. Celui-ci, dans cette situation critique, abdiqua la couronne le 16 mars et se retira à Tulancingo. Le 8 avril suivant, un décret du congrès déclara nul et non avenu le couronnement de D. A Iturbide, ainsi que tous les actes de son gouvernement du 29 mai 1822 au 29 mars 1823; lui enjoignit de quitter le territoire mexicain, lui assurant, sa vie durant, une pension annuelle de 25,000 piastres. Bientôt il s'éleva une question grave sur la légitimité du congrès. D'après l'acte de Casemata, articles 2 et 5, il était stipulé qu'il devait en être convoqué un second; mais ceux qui étaient au pouvoir s'opposaient à ce qu'il en fût ainsi. Santa-Ana fut un des premiers à se soulever contre l'autorité du congrès. Au mois de juillet, les provinces de Guatimala se séparèrent du Mexique et prirent le titre de *Provinces-Unies de l'Amérique du centre*. Le général Bravo obtint, le 10 août, par la convention de Lagos, que les États de *Xalisco* et de *Zacatecas*, tout en conservant leur administration particulière, reconnaîtraient l'autorité du congrès et le gouvernement général, et bientôt les provinces se déclarèrent pour un gouvernement fédéral de même forme que celui des États-Unis. Des troubles éclatèrent à Mexico dans le but de retirer aux Européens les emplois et de les donner aux créoles. Le général Labato se soumit au congrès et en obtint son pardon; le lieutenant-colonel Staboli fut fusillé. Le 3 octobre, la république du Mexique signa un traité d'alliance avec la Colombie, qui, à la faveur des mêmes événements qui avaient amené l'indépendance du Mexique, s'était récemment constitué en république. Le 8, le gouvernement mexicain défendit toute relation politique et commerciale avec l'ancienne métropole, et, le 16 décembre, le congrès proclama, par un décret, l'union fédérative de tous les États du Mexique. Iturbide écrivit de Londres au gouvernement mexicain, 13 février 1824, que, malgré le décret du 8 avril 1822, rendu contre lui, il avait résolu de se mettre à même de secourir ses compatriotes s'ils réclamaient ses services. En conséquence, il s'embarqua le 11 mai, à Southampton (Angleterre), à bord du brigantin anglais *le Spring*, et arriva à Soto-la-Marina le 3 juillet suivant. Il fut arrêté le 19 du même mois, près de Los Arroyos par le général D. Félipe Garza, en vertu d'un décret du congrès du 28 avril précédent, qui avait mis Iturbide hors la loi, conduit à San-Antonio de Padilla et fusillé le même jour. Enfin, le 4 octobre de la même année, une adresse du congrès souverain proclama la constitution fédérative des États-Unis mexicains. Cette constitution, composée de 171 articles, fut signée par les députés des Etats de Chiapa et de Chihuahua, de Cohahuila et Texas, de Durango, de Guanaxuato, de Mexico, de Michoacan, du Nouveau-Léon, de Oaxaca, de Puebla de Los Angelos, de Quérétaro de San Luis de Potosi, de Sonora de Cinaloa, de Tabasco, de Tamaulipas, de Vera-Cruz, de Xalisco, de Yucatan, de Zacatécas et des territoires de la haute et de la basse Californie, de ceux de Colima et de Santa-Fé du Nouveau-Mexique. Il y est dit que les députés sont élus pour deux ans, qu'il y aura un député pour 40,000 individus, et que ces députés doivent avoir 25 ans, être nés ou domiciliés au moins depuis deux ans dans l'État par lequel ils sont élus. Chaque État nomme également deux sénateurs. L'initiative des lois appartient également à l'une et à l'autre chambre, à l'exception de celles qui sont relatives aux impôts, dont l'initiative est réservée aux députés seulement. Le président et le vice-président doivent avoir 35 ans et être nés Mexicains. Ils ne peuvent être réélus qu'après un intervalle de 4 ans; et enfin, la cour suprême est composée de 11 juges et d'un procureur fiscal inamovibles. En 1829, tandis que le gouvernement mexicain méditait d'opérer un soulèvement à Cuba, une révolte eut lieu le 30 avril dans l'île de Sacrificios. Un régiment massacra ses officiers et arbora le drapeau espagnol. Cette insurrection fut suivie de celle du brick *la Constomka*, dont l'équipage se mit sous le commandement du capitaine *D. José Martinez*; mais ces tentatives furent promptement reprimées. Le général Coppinger, commandant la citadelle de Saint-Jean d'Ulloa, refusait la capitulation honorable que lui offrait le général mexicain Barracon : à la fin cependant, se trouvant hors d'état de continuer une plus longue résistance, il consentit à traiter, et rendit la forteresse, le 18 novembre, sous la condition que la garnison sortirait, avec les honneurs de la guerre, 4 pièces d'artillerie, ses équipages, et qu'elle serait transportée à la Havane aux frais du gouvernement mexicain. Ainsi disparut du Mexique le pavillon espagnol, 306 ans après le débarquement de Cortez. Pendant l'année 1827, tandis que le président Guadalupe Vittoria rendait compte au congrès de l'état prospère de la république, de ses relations extérieures et de ses finances, il éclatait une insurrection dans la province du Texas, et l'on découvrait à Mexico une conspiration des plus dangereuses. L'insurrection du Texas, attribuée à des Américains, avait pour objet de réunir ce pays à la confédération du nord; mais l'approche de quelques bataillons mexicains suffit pour disperser les insurgés et faire rentrer la province du Texas sous l'autorité du Mexique. Quant au complot découvert, le 19 janvier, à Mexico, il était d'une nature plus dangereuse. Il ne s'agissait de rien moins que de rétablir la religion catholique romaine dans toute sa pureté, c'est-à-dire telle qu'elle était en 1808 avec l'inquisition et l'autorité royale et absolue de Ferdinand VII, et de nommer provisoirement une régence composée d'évêques et de *cabildos* (ecclésiastiques). Ce complot avait pour principal meneur un moine espagnol nommé *F. Joachim Arenas*. Ce moine proposa au commandant de la place, le général *D. Ignace Mora*, de rétablir la domination espagnole au Mexique, et lui fit des ouvertures sur le plan de la conspiration : le général effrayé remit au lendemain sa réponse et fit immédiatement sa déclaration. Bravo, vice-président, fut arrêté et avec lui les généraux D. Grégoire Arana, Mégrète et Echavarri qui s'étaient distingués dans la guerre de l'indépendance. Ces généraux furent condamnés, en 1828, au bannissement pour 6 ans en leur conservant leur demi-solde. Santa-Ana, rappelé de son commandement de la Vera-Cruz, loin d'obéir, usurpa celui de la province, battit les troupes que l'on envoya contre lui et s'avança jusqu'à Perrotti, place forte située entre la Vera-Cruz et Mexico, dont il s'empara. A cette nouvelle on rendit, le 17 septembre, un décret qui mettait ce général hors la loi. Pedrazza remplaça Vittoria à la présidence. Le 30 novembre suivant, une insurrection, dirigée par un général déjà signalé dans les troubles précédents, *D. José Maria Lorato*, les colonels *Santiago*, *Garcia* et *Eugène Tolza* et le marquis de la Gadana éclata dans la capitale. Le but des insurgés était de faire rapporter le décret rendu contre Santa-Ana et de faire annuler l'élection de Pedrazza. Le 1er décembre, Guadalupe Vittoria, encore en fonctions, fit sommer les rebelles de mettre bas les armes, et, sur leur refus, le 2 à midi, envoya contre eux le général *D. Vincent de Fiziola* qui les attaqua les 3, 4 et 5 décembre. Comme ils étaient maîtres de la capitale, ils établirent une junte à la tête de laquelle ils mirent Guadalupe Vittoria. L'Etat de Vera-

Cruz rendit un décret portant que si, par suite des mouvements factieux de Mexico, les pouvoirs suprêmes de la fédération venaient à se dissoudre, l'Etat de Vera-Cruz ne reconnaîtrait aucun gouvernement que la faction constituerait. Dans le même temps une proclamation adressée par le vice-gouverneur *ad interim* D. Ignace de Mora annonça aux habitants que le gouverneur général de l'Etat *D. Joseph Rincon* venait d'arriver et que la force armée de la Vera-Cruz devait aller, sous les ordres de ce chef, joindre l'armée libératrice qui, sous les ordres des généraux Musquiez et Fiziola, devait délivrer la ville fédérale de la faction qui l'opprimait. Pendant ce temps Pedrazza, échappé au sac de Mexico, s'était réfugié à Guadalaxara. Santa-Ana, tout en blâmant les excès commis à Mexico, se déclara pour la révolution; Guerreiro fit donner le commandement militaire au général Lovato, premier moteur de la révolte, et ne laissa à Guadalupe Vittoria, président encore en titre, que l'ombre du pouvoir; mais, grâce à l'habileté de ce dernier, l'ordre se rétablit peu à peu; les corps d'armée prêts à marcher sur Mexico s'arrêtèrent, et les citoyens de la Vera-Cruz se soumirent comme les autres aux décrets du congrès qui allait s'ouvrir. Sur la fin de 1829 Guerreiro, nommé président à l'ouverture de la session, avait été déposé, et le congrès avait déclaré légitime l'élection du général Gomez Pedrazza. Guerreiro s'adjoignit alors le général Armijo et le colonel Alvaraz, et recommença la guerre civile dans la province de Mahoacan. En 1830 le colonel Vittoria, que l'on envoya contre lui, fut pris par les insurgés et fusillé. Le ministre Terran et le général Bravo marchèrent successivement contre Guerreiro. Ils s'en emparèrent en 1831, et le fusillèrent le 14 février à Cuajaca. Pendant le cours de cette année le général Bustamente succéda à Guerreiro en qualité de vice-président de la république. Alaman, ministre des affaires étrangères régnait réellement sous le nom de Bustamente. Le 2 janvier 1832, la garnison de la Vera-Cruz arrêta de demander au vice-président Bustamente le renvoi d'Alaman. 2 officiers eurent ordre de se rendre auprès de Santa-Ana et de le prier de soutenir la pétition. Le 3, ce général arriva à la Vera-Cruz, et reconnut hautement ce qui avait été fait. Bustamente envoya contre Santa-Ana le général Calderon avec un corps de 3,000 hommes. Calderon battit Santa-Ana le 3 mars, et aurait dû s'emparer immédiatement de la Vera-Cruz; mais ses troupes, qui avaient eu beaucoup à souffrir, rétrogradèrent et ne revinrent que le 10 mars. Santa-Ana profita de ce retard pour augmenter ses moyens de défense. Il laissa l'armée de Calderon se démoraliser et se fondre sous l'influence combinée des épidémies, des désertions, du manque de vivres et des rigueurs de la saison. Calderon leva le siége le 13 mai, et marcha sur Mexico. Le général Terran, qui faisait le siége de Tempico, jugea nécessaire de le lever et de se rapprocher de la capitale. Le 15 juin Santa-Ana et Calderon se trouvèrent face à face à Corral-Falsa, et l'on se préparait de part et d'autre au combat, quand tout à coup Calderon fit proposer une suspension d'armes dans le but de terminer le différend par un arrangement amiable. Santa-Ana y consentit. Les partisans de l'insurrection, devenus plus nombreux, proclamèrent président le général Gomez Pedrazza, élu en 1828, et Santa-Ana, qui s'était autrefois opposé à l'élection de Pedrazza, se rangea cette fois-ci de son côté. Bustamente marcha contre le général insurgé Montezuma et obtint sur lui un succès le 18 septembre; de son côté Santa-Ana battit le général Facio, ex-ministre de la guerre, qui avait succédé à Calderon, et se porta sur Mexico. Bustamente s'y rendit en toute hâte, et une bataille paraissait inévitable, quand on convint d'un arrangement, dont les principales dispositions portaient que toutes les élections et tous les actes législatifs depuis le 1er septembre 1828 seraient confirmés. Ce traité fut approuvé par le congrès vers la fin de décembre. Santa-Ana, l'année suivante, fut élu président. Vers la fin de mai l'insurrection éclata de nouveau dans la province de Valladolid sous les ordres du général Duran et voulut proclamer Santa-Ana dictateur. Santa-Ana marcha contre les rebelles, accompagné du général Arista, le 2 juin. Celui-ci proposa à Santa-Ana de se laisser nommer dictateur, et sur son refus, il passa du côté de Duran avec ses troupes, et fit le président prisonnier. Santa-Ana cependant parvint à s'échapper. Le congrès rendit un décret, le 24 juin, qui bannissait pour 6 ans une trentaine des adversaires de Santa-Ana, entre autres Bustamente, et bientôt le président marcha de nouveau contre les rebelles. Renforcé des troupes du général Montezuma, Santa-Ana délogea Duran de ses positions le 3 octobre, et le contraignit bientôt à venir implorer la clémence du congrès. Cette insurrection était à peine terminée, qu'elle fut suivie de celle du général Bravo, ancien président de la république, un de ceux qui avaient arboré des premiers le drapeau de l'indépendance. Le général Vittoria marcha contre lui, le battit le 14 janvier; cette insurrection n'eut pas de suites. Sur la fin de l'année, plusieurs provinces du nord se soulevèrent, Santa-Ana se rendit à la tête de ses troupes dans le Texas. Il fut battu et fait prisonnier le 20 avril par le général Tenion Houston. Santa-Ana obtint sa liberté sur la fin de novembre, sous la condition de ne jamais porter les armes contre le Texas. Pendant ce temps, le général Bustamente arrivait au Mexique. Au retour de Santa-Ana, ce général dut s'apercevoir que sa popularité s'était évanouie depuis sa déroute du San-Jacinto, et il n'arriva à Mexico que pour être témoin du triomphe de son rival, nommé président de la république par une majorité de 57 voix, tandis que lui, Santa-Ana, n'en avait obtenu que 5. 1833. Peu de jours avant la fin de la session de 1836 était arrivée dans les eaux du Mexique une escadre française, ayant à son bord le baron Deffaudis, chargé par le gouvernement français de se plaindre des exactions commises au préjudice de ses nationaux. Ce diplomate réclama pour les Français le droit que leur garantissaient les traités antérieurs de s'établir dans tout le territoire de la république, et d'y faire librement le commerce de détail qu'on voulait leur interdire, droit récemment méconnu. Il demanda en outre la destitution de quelques magistrats qui avaient prononcé contre nos compatriotes des peines barbares et illégales. Bustamente repoussa ces demandes avec hauteur. Alors le baron Deffaudis se retira à bord de l'*Hermine*, et laissa à son premier secrétaire d'ambassade, M. Delille, le soin de représenter la France à Mexico. Le 21 mars, M. Deffaudis adressa l'ultimatum de son gouvernement aux autorités de la république, et M. Delille reçut l'ordre d'attendre la réponse jusqu'au 13 avril, époque à laquelle il devait demander ses passe-ports et se retirer à bord de l'escadre française. Le 20 mars, le ministre des affaires étrangères adressa à M. Deffaudis une note par laquelle il l'informait que le président ne consentirait à traiter que lorsque l'escadre française se serait éloignée. Le 14, M. Delille prit ses passe-ports, et le ministre de France et le commandant de l'escadre notifièrent aux consuls résidant au Mexique la déclaration du blocus de tous les ports de la république. Le gouvernement mexicain persista dans son refus d'accueillir la proposition de la France, et le commandant Bazoche se rallia devant la

Vera-Cruz, dans l'intention de bombarder cette ville et de tenter la prise du fort de Saint-Jean d'Ulloa, dont la défense avait été confiée au général mexicain Rincon. L'escadre française était forte de 2 frégates de 60 canons, de 8 bricks de 10 à 20 canons, et d'une corvette de charge. L'initiative des hostilités fut prise le 25 juillet devant Tampico par des soldats mexicains, embusqués le long de la côte, qui blessèrent des marins du brick *l'Éclipse*. En septembre, M. Bazoche voulut tenter l'attaque de Saint-Jean d'Ulloa, mais le conseil de guerre déclara l'entreprise prématurée, et M. Deffaudis revint en France. En 1838, l'amiral Baudin fut envoyé au Mexique, et bientôt M. Leroy, capitaine de vaisseau, fut envoyé à Mexico pour y porter l'ultimatum du gouvernement français. Il revint quelques jours après, et apporta à l'amiral une réponse dans laquelle on le priait de se transporter à *Jalapa* pour y traiter avec les envoyés du gouvernement, et de faire éloigner une partie de ses forces, afin que dans le traité le Mexique n'eût pas l'air de céder à la violence. L'amiral obtempéra à la première de ces demandes, mais il refusa la seconde. Il se rendit à la Vera-Cruz, et obtint du ministre des affaires étrangères Cuevas toutes les satisfactions qu'il demanda au nom de la France, à l'exception d'une seule qui était l'autorisation que l'on demandait pour les Français de pouvoir commercer en détail. M. Baudin leur accorda 4 jours pour se décider, et au bout de ce temps il commença les hostilités. L'escadre française se composait de 25 bâtiments; mais 6 seulement ont pris part à l'action; ce sont les frégates *la Néréide*, *la Gloire* et *l'Iphigénie*, la première portant le pavillon de M. Baudin; la corvette *la Créole*, commandée par le prince de Joinville, et les bombardes *le Cyclope* et *le Vulcain*. Le 27 novembre au matin, l'amiral fit embosser les bombardes au milieu des récifs dont la côte est bordée, et vint ensuite avec ses frégates prendre la ligne d'embossage. Des envoyés mexicains vinrent à son bord, avec une lettre du général Rincon, commandant à la Vera-Cruz, pour obtenir un sursis; mais leurs propositions n'ayant pas pu être admises, à 2 heures et demie le feu commença et dura pendant 4 heures sans interruption. Vers 5 heures, une des plus fortes redoutes de la Vera-Cruz, le Cavalier (*el Caballero*), sauta, et mit hors de combat près de 600 hommes. Les Mexicains firent demander une trêve pour retirer les morts et les blessés; mais l'amiral refusa de l'accorder, et envoya un modèle de capitulation, annonçant que, si le lendemain 28, à 6 heures du matin, la capitulation n'était pas signée, le feu recommencerait sur le fort et sur la ville. Pendant l'action, la corvette *la Créole*, commandée, comme nous l'avons dit, par le prince de Joinville, s'était rapprochée des batteries de Saint-Jean d'Ulloa, et avait fait un feu bien nourri. M. Doret, aide de camp de M. Baudin, avait porté au général Rincon le modèle de la capitulation; à l'heure fixée par l'amiral, cette capitulation n'ayant pas été signée, M. Doret allait se retirer, quand Rincon signa. Il fut stipulé que le fort de *Saint-Jean d'Ulloa* serait remis, le même jour, à 2 heures, entre les mains des Français avec tout son matériel de guerre et d'approvisionnement; que la garnison en sortirait avec armes et bagages et les honneurs de la guerre, mais en s'engageant à ne pas servir contre les Français avant 8 mois; que la Vera-Cruz resterait occupée par le général Rincon, mais que la garnison serait réduite de 4,000 hommes à 1,000, nécessaires pour maintenir l'ordre; que le blocus serait levé et les communications entièrement libres avec l'intérieur comme avec l'extérieur. Le matériel d'armement du fort de Saint-Jean d'Ulloa se composait de 166 bouches à feu montées et de 7 mortiers non montés; total, 193 bouches à feu, dont 110 en bronze et 83 en fer. Parmi les pièces en bronze, il s'en trouvait 4 portant cette phrase : *Donné par Sa Majesté Louis XIV au duc d'Anjou* (Philippe V). L'amiral Baudin les a renvoyées en France. V. TEXAS.

MEXIQUE (Nouveau-). On nomme ainsi un territoire de la confédération mexicaine, situé le long du Rio-del-Norte, ou rivière du Nord, entre 30° 30" et 38° latitude nord, et 104°-108° longit. ouest. Ce territoire est borné au nord et à l'est par la Louisiane, au sud par la Nouvelle-Biscaye, et à l'ouest par la Californie. Superficie, 250 kilom. du nord au sud sur 156 de l'est à l'ouest.

MEXIQUE (Vicissitudes du Nouveau-). Le Nouveau-Mexique fut découvert, en 1580, par Augustin Ruiz, religieux de l'ordre de Saint-François. Ce religieux, ayant appris des Indiens *Conchos* qu'il y avait vers le nord diverses nations chez lesquelles les Espagnols n'avaient pas pénétré, résolut d'y aller pour les convertir. Il soumit son projet au comte de Coruña, vice-roi de la Nouvelle-Espagne, et en obtint l'autorisation, ainsi que du provincial de son ordre. Il partit en conséquence, accompagné de 2 moines et de 8 soldats. Arrivé à 1,000 kilom. vers le nord, dans la province de *Tiguos*, un des moines fut tué par les Indiens. Les soldats, craignant le même sort, se retirèrent, et les 2 autres moines restèrent. Deux ans après, 1582, le provincial des franciscains engagea *Antonio de Espejo*, né à Corduba, en Espagne, à aller à la recherche d'Augustin Ruiz, obtint pour lui la permission de Juan de Antiveros, bailli des villes de *las quatre Ciénogas*, et lui donna pour l'accompagner le franciscain *Bernardino Bettran* et d'autres soldats. Espijo partit le 10 novembre avec 150 chevaux ou mulets, se dirigea vers le Nord, traversa le pays des *Conchos*, des *Passaguatos*, des *Toboses* et des *Jumanos*, peuple guerrier, chez lequel avaient abordé *Cabeca de Vaca*, *Duranteo* et *Castillo*, seuls restes de la malheureuse expédition de *P. de Navaez* dans la Floride, en 1527. Espijo arriva dans la province de Tiguas, qui renfermait 16 bourgades. Augustin Ruiz et son compagnon Francisco Lopez avaient été tués dans l'une d'elles appelée *Paola*. Il traversa encore le pays de *los Cunames*, contenant 5 bourgades; celui des *Améies*, et arriva enfin dans une province très-peuplée, appelée par les naturels *Zuni*, et par les Espagnols *Cibola*. *Francisco Vasquez de Coronado* y avait déjà pénétré en 1540 et 1541. Le père Bernardino retourna alors sur ses pas pour rendre compte au gouverneur de tout ce qu'il avait vu, et Espejo, de son côté, reprenant sa route vers l'ouest avec 9 soldats (il avait donné les autres au révérend père), traversa les provinces nommées *Mohotze*, *Los Quires*, *Los Hubates*, *Los Tamos*, et se retrouva au Mexique. En 1599, D. Juan de Oñate partit de Mexico, d'après les ordres du comte de Monterey, vice-roi de la Nouvelle-Espagne, et alla prendre possession de ce pays en qualité de gouverneur du Nouveau-Mexique. Depuis lors, différentes expéditions eurent lieu. Dans celle de 1602, D. Juan de Oñate reconnut jusqu'au grand lac de *Canibas*. En 1608, on y baptisa, au dire de Torquemada, plus de 8,000 âmes. En 1626, on bâtit trois églises à *Soccoro*. En 1629, les habitants de *Quires* firent la paix avec les Espagnols. En 1680, les naturels se révoltèrent et massacrèrent tous les religieux qui se trouvaient dans le pays. En 1805, *Jacques Pursley*, de Bairdstown, État de Kentucky (Etats-Unis), pénétra dans le Nouveau-Mexique par les immenses solitudes de la Louisiane. Enfin, en 1816, le général Humbert, Français d'origine, essaya de soulever le pays; mais il fut battu et chassé par le vice-roi du

Mexique. Le Nouveau-Mexique, depuis 1800, forme une province de la confédération mexicaine: V. **MEXIQUE.**

MEZIÈRES, *Macerix,* ville de France, chef-lieu du département des Ardennes, sur la Meuse, à 233 kilom. nord-est de Paris. Cette ville fut assiégée par l'armée de Charles-Quint, sous la conduite du comte de Nassau, 1551, et bombardée par les Prussiens, 1815.

MICHAELIS (Jean-Henri), savant orientaliste allemand, naquit dans le comté de Hohenstein, 1688; professa d'abord la langue hébraïque à Leipsig, puis à Halle, 1690, où il ouvrit des cours de grec, de chaldaïque, d'hébreu, de syriaque, de samaritain, d'arabe et de rabbinisme. En 1699, il occupa la chaire de grec à l'Université de Ludolf, et devint ensuite inspecteur de la bibliothèque et de l'Université de Halle, professeur de théologie, et mourut, 1738. — Michaelis (Jean-David), savant orientaliste et théologien protestant, petit-neveu du précédent, naquit à Halle, 1717. Après avoir fait ses études dans cette ville, où il acquit sur toutes les sciences les connaissances les plus étendues, il fut appelé à Gottingue, et y devint successivement professeur de philosophie, secrétaire, puis directeur de la Société des sciences, bibliothécaire et directeur du séminaire philologique. Il mourut, 1791.

MICHALLON (Claude), sculpteur, né à Lyon, 1751, montra dès son enfance un goût prononcé pour son art, et se fit bientôt remarquer par l'exécution de quelques statues de bois. Il vint à Paris, 1776, étudia sous Cousto, et remporta le grand prix de sculpture à l'Académie. Envoyé à Rome, il se lia d'une étroite amitié avec le célèbre peintre Drouais, et, après la mort de celui-ci, il obtint au concours l'exécution en marbre du tombeau de son ami, placé dans l'église Sancta-Maria-in-Via-Lata. De retour à Paris, il y obtint différents prix donnés par le comité d'instruction publique, et y mourut d'une chute qu'il fit en travaillant à des bas-reliefs du Théâtre-Français, 1799. On lui doit un très-beau buste de *Jean Goujon.* — Michallon (Achille-Etna), fils du précédent, peintre paysagiste, naquit à Paris, 1796; fut élève de David, et fit, sous ce maître habile, des progrès si rapides, que, dès l'âge de 12 ans, ses travaux étaient déjà admirés. Il remporta la médaille à l'Académie, 1811; le second prix, 1812, et enfin le grand prix de paysage historique, qui lui fut décerné à l'unanimité des suffrages, 1817. Deux tableaux qu'il envoya de Rome, *Roland à Roncevaux* et le *Combat des Lapithes et des Centaures,* l'élevèrent tout d'un coup au rang de maître. Les *Ruines du Cirque* et une *Vue des environs de Naples* confirmèrent ce jugement. Michallon succomba, à l'âge de 26 ans, à une maladie de langueur, 1822.

MICHAUX (André), célèbre botaniste et voyageur français, naquit à Satory, près Versailles, 1746, étudia la botanique au Jardin des Plantes de Paris, sous de Jussieu; partit pour la Perse, 1782, en parcourut une grande partie, et revint à Paris, 1785, avec une belle collection de plantes et de graines. Chargé d'établir, dans les environs de New-York, un entrepôt de culture pour des arbres et des plantes qu'il devait faire passer en France, il partit, septembre 1785; parcourut le New-Jersey, la Pensylvanie, le Maryland; visita la Floride, les rivières Tomakow et Saint-Jean, le lac Saint-Georges, les îles Bahama et Lucayes, les montagnes de la Caroline, la baie d'Hudson et le Canada; fut de retour à Philadelphie, 8 décembre 1792. Chargé d'une mission à la Louisiane, il partit, juillet 1795; fut de retour à Philadelphie, 3 mois après, et visita, avant son départ pour la France, 1796, la chaîne des Alleganys, le Kentucky, les bords du Mississipi et le pays des Illinois. Il arriva à Paris, décembre 1796; mit en ordre les matériaux qu'il avait apportés pour son *Histoire des chênes* et sa *Flore de l'Amérique septentrionale,* et s'embarqua de nouveau dans l'expédition du capitaine Baudin, 1800; parcourut pendant 6 mois toute l'île de France et les côtes de l'île Madagascar; y créa une pépinière comparable à celle de New-York, et y mourut des suites de la fièvre jaune, novembre 1802.

MICHÉE, dit l'*Ancien,* prophète juif, vivait à Samarie, dans le 9e siècle av. J.-C. Il prédit la dispersion de l'armée d'Israël et la mort d'Achab: sa prédiction se réalisa. — Un autre Michée, l'un des petits prophètes, né dans une bourgade de la tribu de Juda, prophétisa sous les règnes de Jonathan, d'Ychaz et d'Ézéchias, 752 à 694 av. J.-C.

MICHEL, nom commun à 8 empereurs d'Orient. — Michel Ier (Rangabé), empereur d'Orient, fut d'abord curopalate, sous l'empereur Nicéphore; devenu gendre de cet empereur, par son mariage avec sa fille Procopia, il monta sur le trône, à l'exclusion de Staurace, son beau-frère, 812. Il s'occupa à réparer les maux causés par son prédécesseur; secourut les veuves et les enfants de ceux qui étaient morts dans les guerres contre les Sarrasins et les Bulgares; marcha contre ces derniers, et envoya contre les Sarrasins Léon l'Arménien. Complétement défait, par suite des fausses manœuvres de Léon, et contraint à rentrer à Constantinople, pour y apaiser de nouveaux troubles excités par les iconoclastes, Léon profita de son absence pour se faire proclamer empereur, juillet 813; et Michel, qui s'était retiré dans un monastère avec sa famille, en sortit et se réfugia dans l'île de Proté, où il prit l'habit religieux, sous le nom d'Anastase. Il mourut, dans cette retraite, l'an 847. Il avait régné 2 ans 6 mois. Son fils aîné, Théophylacte, fut mis, par ordre de Léon, hors d'état de monter sur le trône, et d'avoir aucune postérité; et Nicétas, son second fils, devint, sous le nom d'Ignace, patriarche de Constantinople. — Michel II (dit le Bègue), né en Phrygie, plut à l'empereur Léon l'Arménien, qui, après l'avoir créé patrice, l'éleva à l'une des premières charges du palais. Condamné aux fers, 820, pour avoir trempé dans un complot contre la vie de Léon, l'arrêt allait être exécuté lorsque les conjurés assassinèrent l'empereur et élevèrent à sa place Michel. Nourri dans les erreurs d'une secte dite des *Attingans,* le nouvel empereur voulut contraindre les catholiques à adopter les rites des juifs, et renouvela tous les désordres de l'iconoclastie. Bientôt la peste et la famine se joignirent à toutes les calamités des persécutions religieuses, et, atteint lui-même de ce fléau redoutable, il en mourut, 829. — Michel III (Porphyrogenète), petit-fils du précédent, parvint à l'empire, à l'âge de 3 ans, 842 de J.-C., sous la tutelle de sa mère Théodora. Il n'avait pas atteint sa 15e année, lorsque, à l'instigation de Bardas, son oncle, il contraignit sa mère à se renfermer dans un monastère. Maître absolu de l'empire, et débarrassé d'une tutelle qui le gênait dans ses désirs, Michel se livra à tous les excès de la débauche et de la dépravation. Le patriarche Ignace s'étant déclaré contre cette conduite ignominieuse, fut chassé de son siége et remplacé par Photius, 857. C'est de cette époque que date le schisme d'Orient, qui sépare encore aujourd'hui les églises grecque et latine. Il associa au trône Basile, son ministre et son favori, et fut ensuite assassiné par ce dernier, 867. Cet empereur fit abattre les phares qui lui avaient transmis la nouvelle de l'invasion des Sarrasins, parce qu'elle l'avait dérangé d'une course de char qu'il faisait au cirque. — Michel IV, surnommé le Pa-

phlagonien, du nom de sa province natale, exerçait à Constantinople un commerce obscur, lorsque l'impératrice Zoé, éprise de sa belle figure, l'épousa, après avoir fait mourir son époux Romain Argyre, 1034, et le plaça sur le trône, se flattant de régner paisiblement sous son nom. Michel eut à soutenir deux guerres contre les Sarrasins et les Bulgares, et s'en tira avec succès. De retour à Constantinople, il entra dans un monastère, prit l'habit de religieux et mourut, 1041. — Michel V surnommé Calafate, parce que son père avait été calfateur, était neveu du précédent, et monta sur le trône d'Orient immédiatement après la mort de son oncle, 1041. Il relégua dans une des îles de la Propontide l'impératrice Zoé, ne mit plus de frein à ses débauches, et se livra à tous les excès. Le peuple, indigné, se souleva contre lui, rappela de l'exil Zoé et Théodora, qu'il reconnut pour ses souveraines légitimes; et Michel, à qui on avait fait crever les yeux, fut enfermé dans un couvent, où il mourut ignoré. — Michel VI surnommé le Stratiotique, le guerrier, parce qu'il avait passé la plus grande partie de sa vie dans les armées, fut appelé au trône d'Orient, après la mort de l'impératrice Théodora, qui l'avait désigné pour son successeur, 1056; vieux et infirme, il était peu propre au gouvernement; on conspira contre lui, et les portes de Constantinople s'ouvrirent bientôt devant un nouvel empereur. Michel, se dépouillant alors de la pourpre, rentra dans la vie privée, et y finit paisiblement ses jours, peu après son règne, qui ne fut que d'un an 8 jours. — Michel VII, dit Parapinace, monoploeur, était fils aîné de Constantin Ducas, et fut déclaré empereur, à la mort de son père, 1067. Mais bientôt sa mère Eudoxie ayant donné sa main et le trône à Romain Diogène, Michel fut frustré de ses droits jusqu'en 1070, époque à laquelle Romain fut fait prisonnier par les Turcs, Michel s'empara alors de la couronne impériale, et régna sans partage. Sous lui, l'empire fut livré à toutes les violences de ses favoris et aux rapines de ses ministres. Jean de Brienne et les deux Nicéphore, ayant chassé les ennemis de l'empire, assiégé de toutes parts, furent payés de leurs services par la plus noire ingratitude; alors Nicéphore Botaniate, général de l'armée d'Asie, souleva les troupes, se fit proclamer empereur à Nicée, et s'empara de Constantinople, 1078. Relégué dans un monastère, Michel prit l'habit religieux et parvint, dans la suite, à l'archevêché d'Éphèse. — Michel VIII (Paléologue), né dans les premières années du 13e siècle, d'une famille illustre de Constantinople, gouverna d'abord une province de l'Asie Mineure. Maire de l'empire, 1259, durant la minorité de Jean Lascaris, il se fit proclamer empereur à sa place, 1260, et relégua son pupille dans un couvent, après lui avoir fait crever les yeux. Il renouvela l'alliance avec les ducs, il marcha sur Constantinople, et parvint à en chasser Baudouin II. Ce prince fit quelques expéditions heureuses dans l'Archipel, en Grèce et en Thessalie; maria son fils Andronic à la fille du roi de Hongrie, et sa nièce à Constantin, roi des Bulgares; il proposa ensuite au pape de rentrer dans le sein de l'union catholique, et y fit consentir le patriarche et les évêques grecs; mais une partie de son peuple n'ayant pas ratifié ces concessions, Paléologue voulut alors les contraindre par des violences qui furent plus contraires que favorables à la cessation du schisme. Michel Paléologne mourut dans une expédition qu'il avait entreprise en Thrace, le 11 décembre 1282. Il reste quelques lettres de lui aux papes saint Grégoire et Jean XX, conservées aux manuscrits de la bibliothèque de Londres.

MICHEL-ANGE (BUONAROTI), peintre, sculpteur et architecte de la plus haute distinction et poëte estimable, l'un des hommes les plus célèbres de l'Italie, naquit, 1474, au château de Copèse (Toscane), d'une famille illustre d'Arezzo. Il fut placé chez Dominique et David Ghirlandajo; bientôt sa supériorité ne tarda pas à se manifester, et il n'avait pas atteint sa 15e année, qu'il ne lui était déjà plus possible de recevoir des leçons. Laurent de Médicis, dit le Magnifique, ayant conçu le projet de former une école de sculpteurs, choisit d'abord Michel-Ange, le logea dans son palais, où il le traitait comme son propre fils. Le prieur de l'église du Saint-Esprit, pour le consoler du chagrin que lui avait causé la mort de Laurent, 1492, lui commanda un crucifix en bois et lui procura des cadavres pour étudier l'anatomie; c'est à cette circonstance qu'il doit cette profonde connaissance de la myologie, qui l'a rendu le plus savant de tous les dessinateurs. Sorti de Florence à l'époque de la révolution qui en chassa les Médicis, 1495, il se rendit à Rome et y exécuta sa statue de *Bacchus*, qui fut plus tard transportée à Florence; ce fut dans cette ville, où il alla passer quelques années dans l'intervalle des guerres, qu'il composa celle de *David* et son tableau de *la Sainte Famille*. Rappelé à Rome, à l'exaltation de Jules II, 1503, il fut chargé de l'exécution du mausolée de ce pape, et peignit la chapelle Sixtine; il fut, après l'achèvement de cet admirable travail, comblé de faveurs et de richesses par le pape Jules II. Léon X, 1514-1521, ne le traita pas avec moins de magnificence. Paul III lui confia le nouveau tracé de l'église Saint-Pierre, 1547. Michel-Ange travailla 17 ans, et il n'avait point encore terminé la coupole de ce gigantesque édifice, qu'il mourut, 1564. Son corps, enlevé secrètement de l'église des Saints-Apôtres, où il avait été inhumé, fut transporté à Florence, où toute la population de cette ville, ayant à sa tête Cosme de Médicis, lui fit des funérailles auxquelles ne pourront jamais être comparées celles d'aucun souverain. Parmi les travaux de cet artiste célèbre, qui sont tous des chefs-d'œuvre, on doit citer en première ligne : son *Jugement dernier* de la chapelle Sixtine; la statue de *Moïse* du tombeau de Jules II, et la statue de *Bacchus*, comparable à tout ce que l'antiquité nous a laissé de plus beau.

§ **MICHEL-ANGE DES BATAILLES** ou des **BAMBOCHES** (plus connu sous le nom de Cerquozzi), peintre né à Rome, 1600, mort 1660, s'adonna à la peinture des batailles, des naufrages, des sujets historiques. Il prit ensuite le Pierre de Laar, dit le Bamboche, ce qui lui valut son surnom. On cite de lui : *le Départ d'un courrier de l'armée; saint Jean prêchant dans le désert; la Place du marché de Naples.*

MICHEL (Ordre de Saint-). V. **ORDRES MILITAIRES.**

MICHIGAN, territoire des Etats-Unis (Amérique du Nord), sur la frontière septentrionale, borné au sud par le lac Supérieur, au sud-ouest par le lac Huron, à l'ouest par les lacs Saint-Clair et Erié, au nord par les deux Etats d'Othio et d'Indiana, et à l'est par le territoire du nord-ouest. Cette contrée était occupée autrefois par les Hurons, qui en furent chassés lors des guerres du Canada entre l'Angleterre et la France. Les Anglais la cédèrent aux Etats-Unis, 1796. Le Michigan souffrit beaucoup de la guerre entre l'Angleterre et les Etats Unis.

MICIPSA, fils de Masinissa, roi de Numidie, hérita des Etats de son père, 170 avant J.-C., conjointement avec Gulussa et Mastanabal, ses deux frères, dont la mort peu de temps après le laissa maître de tout le royaume. Il eut deux fils, et adopta en outre Jugurtha, fils naturel

de son frère Mastanabal ; mais bientôt l'ambition excessive de ce jeune prince le détermina à l'envoyer en Espagne, où il espérait que le sort des combats débarrasserait ses fils d'un rival si redoutable. Mais la fortune servit Jugurtha, qui revint couvert de gloire ; fut associé à l'empire et à une part entière à l'héritage de Micipsa qui mourut, 112 av. J.-C.

MIDDELBOURG, ville du royaume de Hollande (Zélande), dans l'île de Walcheren, à 136 kil. sud-ouest d'Amsterdam, ne devint importante qu'à partir du 12e siècle, et eut le titre d'évêché pendant 13 ans, 1561-1574. Elle fut prise aux Espagnols par les confédérés, 1574, par les Français, 1594, et occupée un instant par les Anglais, 1809.

MIDDLETON (Christophe), navigateur anglais, un de ceux qui tentèrent de trouver le passage du nord-ouest du globe. Parti d'Angleterre, 1741, il passa l'hiver dans la baie d'Hudson, alla plus au nord qu'aucun des navigateurs qui l'avaient précédé. Il parvint dans une baie située près du 67e degré nord, qu'il nomma *Repulse-Bay*, parce que les glaces ne lui permirent pas de pousser plus avant. Il retourna à Londres, 1742 ; reçut une médaille pour prix de ses observations, devint membre de la Société royale de Londres, et mourut, 1770.

MIDICIS ou plutôt **MÉDICIS**. Nom d'une famille de Florence, dont le chef fut Evrard, gonfalonier ou chef de la république en 1316. Après cette époque, la famille des Médicis joua un grand rôle dans la république et finit par obtenir le pouvoir souverain en 1519. Parmi ses membres les plus célèbres, nous citerons : Médicis (Salvesiro de), gonfalonier ou chef de la république de Florence dans le 14e siècle, mérita d'attacher son nom à l'époque de la renaissance des lettres, des arts et des sciences. Les richesses qu'il possédait lui acquirent une grande influence, surtout dans le parti plébéien, pour parvenir à la dignité de gonfalonier, 1378. Il abaissa un moment la noblesse qui ne tarda pas à reprendre son ancien ascendant et qui s'en vengea en reléguant le gonfalonier à Madère, 1381. — Cosme, surnommé l'Amour et le Père de la patrie, né de Jean de Becci, qui avait été gonfalonier de justice, 1389, fut le chef de la république florentine de 1434 à 1464, année de sa mort. Renaud des Albizzi le fit arrêter et exiler, 1433. Rappelé dans sa patrie, 1434, Cosme devint le protecteur des lettres et de la philosophie, fonda une académie pour l'enseignement de la philosophie platonicienne, et la bibliothèque Laurentiane qu'il enrichit de précieux manuscrits de la Grèce, de l'Egypte, de l'Allemagne et de l'Angleterre. Toute la magnificence qu'il déploya fut moins pour lui que pour sa patrie. — Pierre Ier, fils aîné de Cosme l'Ancien, né en 1414, lui succéda, 1464, et mourut, 1469. Il protégea les lettres, mais il indisposa les Florentins contre lui par le mariage de son fils Laurent avec Clarisse Orsini, issue d'une famille de princes, et faillit être victime d'une conspiration tramée contre lui, 1466 et 1467. — Laurent, dit le Magnifique, né en 1448, succéda à son père Pierre, 1469, et mourut, 1492. Il fut littérateur, comme ses aïeux, et fit preuve de talents militaires à la prise de Volterra, qui s'était révoltée, 1472. Il faillit être assassiné dans l'église cathédrale de Florence à la suite d'une conspiration tramée par Sixte IV, 1478. Il poursuivit ses ennemis et les contraignit à mettre bas les armes, 1480. Il fut comblé de faveurs par Innocent VIII, successeur de Sixte IV, 1484, et termina sa carrière sans être désormais agité par aucun autre grand événement. — Pierre II, fils et successeur de Laurent le Magnifique, céda à Charles VIII, roi de Naples, les forteresses de Sarzanne, de Sarzanello et de Pietra-Santa, et les villes de Pise et de Livourne, dans le seul but d'obtenir sa protection, 1494. Les Florentins indignés l'obligèrent de prendre la fuite. Cependant Charles VIII voulant le rétablir à Florence, fit contre sa patrie trois tentatives qui furent malheureuses, 1496, 1497 et 1498. Secondé par César Borgia, ce prince essaya de nouveau s'il ne pourrait pas rentrer à Florence, 1501. Il était sur les bords du Carigliano, lorsque les Français furent surpris par Gonzalve de Cordoue. Voulant échapper aux périls du combat, il s'embarqua sur une galère trop chargée, fit naufrage et périt à la vue de Gaëte, décembre 1503. — Julien II, 3e fils de Laurent le Magnifique, né en 1478, fut le chef de la république, 1512 et 1513 ; reçut de François Ier le titre de duc de Nemours, 1515, et mourut en 1516. — Laurent II, fils de Pierre II et d'Alphonsine Orsini, naquit en 1492, et mourut à Florence, 1519. Il quitta Florence avec toute sa famille, 1494, et perdit son père, 1503. Il gouverna en commun, avec Julien de Médicis, qui fut reconnu chef de la république, 1512, et devint pape, 1513. Il se rendit souvent odieux aux Florentins par son humeur altière, et mourut après avoir obtenu du pape le duché d'Urbin. Il avait épousé, en 1518, Madeleine de la Tour d'Auvergne, de laquelle il eut Catherine de Médicis, reine de France, 1519. V. **CATHERINE**. — Jean, général italien, surnommé le Grand-Diable, né en 1498, descendant de Laurent l'Ancien, frère de Cosme, Père de la patrie. Il servit la république florentine contre le duc d'Urbin, 1521 ; retourna en Lombardie, et dans la campagne de 1524, il y remporta plusieurs avantages contre les Français, avec lesquels il prit cependant du service avant la fin de 1524. Il mourut des suites d'une blessure qu'il reçut près de Mantoue, 1526. — Alexandre, tyran de Florence, duc de Citta di Penna, fut reconnu chef de la république de Florence, 1529 ; chef et prévôt des États florentins, 1530, et fut déclaré doge ou duc de Florence, 1532. Après la mort de Clément VII, son protecteur, 1534, Alexandre ne connut plus de frein. Il empoisonna son cousin, le cardinal Hippolyte, commit une foule d'autres crimes, et mourut assassiné par Sorenzino Médicis, 1537. — Hippolyte, cardinal, né à Urbin, 1511, fut revêtu de la pourpre, 1529 ; se rendit à Rome où il obtint un grand crédit. Il allait rejoindre l'empereur en Afrique, quand il fut assassiné à Itri, par ordre d'Alexandre, qui craignait de le voir s'aboucher avec Charles-Quint, 1535.

Grands-ducs de Toscane du nom de Médicis.

Cosme Ier, fils de Jean le Diable, né en 1519, fut déclaré gonfalonier de la république en 1537 ; épousa Éléonore de Tolède, de la maison des ducs d'Albe, 1539, et s'attira la haine du peuple par sa tyrannie, 1540. Les émigrés furent condamnés à mort par contumace, et 33 virent leurs têtes mises à prix. Cosme obtint de Charles-Quint, son allié, l'autorisation d'attaquer Sienne, qui capitula, 1555, et resta en son pouvoir. Il fit élire pape (Pie IV) Jean-Ange de Médicis, 1559, qui le favorisa en toute occasion. Les souffrances physiques l'obligèrent à partager le pouvoir avec son fils François, 1564. Le nouveau pape, Pie V, le déclara grand-duc de Toscane par une bulle, 1569, et le couronna, 1570. Il mourut en 1574. — François, 2e grand-duc de Toscane, fils et successeur de Cosme Ier, régna avec son père en qualité de prince régent, de 1564 à 1574, et s'annonça dès lors comme un despote sombre, orgueilleux et dissimulé. Il fit reconnaître, en 1575, le titre de grand-duc qui avait été contesté à son père. Il se rendit odieux, tomba malade, 1587, en même temps que Bianca, sa femme, et périt, ainsi

qu'elle, après quelques jours de souffrance. — Ferdinand Ier, cardinal, grand-duc de Toscane, fils de Cosme Ier, succéda à François, à l'âge de 56 ans, 1587, et se maria avec Christine, fille de Charles II, duc de Lorraine, 1589. Ferdinand se fit estimer par sa bonne administration ; il se réconcilia avec l'Espagne, et s'éloigna du roi de France ; fit épouser à son fils Cosme II une archiduchesse d'Autriche, et mourut en 1609. — Cosme II, 4e grand-duc de Toscane, naquit, 1590; succéda à Ferdinand, son père, 1609; protégea les Druses contre les Turcs, se brouilla avec la cour de France, 1617, et mourut à l'âge de 32 ans, 1621. — Ferdinand II, 5e grand-duc, né en 1610, succéda à Cosme II, son père, 1621, sous la tutelle de sa mère et de son aïeule, et prit les rênes du gouvernement, 1628. Il montra un grand courage dans la peste de 1630; fit la guerre au pape, 1641, 42 et 43; encouragea les lettres, les arts et les sciences, et mourut à l'âge de 59 ans, 1670. — Cosme III, 6e grand-duc, né en 1643, succéda à son père Ferdinand II, 1670; épousa Marguerite-Louise d'Orléans, nièce de Louis XIV, 1661, et la laissa partir pour la France, 1675. Ferdinand, l'un de ses fils, fut marié à la princesse Violente de Bavière, 1688. Jean Gaston, son autre fils, épousa Anne-Marie de Saxe-Lauenbourg, 1695. Ferdinand mourut, 1713. L'empereur, la France, l'Angleterre et la Hollande, par un traité publié à Londres, 1718, partagèrent l'Italie entre les maisons de Bourbon et d'Autriche, et réservèrent la succession de la Toscane et du duché de Parme à un infant d'Espagne. Cosme protesta vainement, de concert avec l'Espagne, contre cette décision tyrannique, et mourut à l'âge de 81 ans, 1723. — Jean-Gaston, 7e et dernier grand-duc de Toscane de la maison de Médicis, né en 1670, succéda à Cosme III, son père, 1723. Il lutta longtemps contre les cours de Madrid et de Vienne avec une grande fermeté, et ne reconnut la succession de l'infant don Carlos qu'en 1731. Don Carlos reconquit le royaume de Naples, 1733. Les mêmes puissances assurèrent la souveraineté à un prince ami de la maison d'Autriche, François III, duc de Lorraine. Jean-Gaston fut obligé de reconnaître un nouvel héritier de son trône, et mourut, 1737, avant d'avoir pu conclure avec son successeur le traité qu'il avait ébauché pour la succession de ses biens et pour les droits de sa sœur, qui mourut en 1743. Avec elle s'éteignit l'illustre maison des Médicis.

MIÉCISLAS Ier (*Glorieux par son sabre*), premier prince ou souverain chrétien de la Pologne, naquit vers l'an 931 de J.-C. Il était de la famille des Piasts, et succéda à son père Ziemomysl dans le gouvernement du duché de Pologne. Le jour de son mariage avec la fille de Boleslas Ier, duc de Bohême, 5 mars 965, il quitta le culte des idoles, et embrassa la foi chrétienne. Les principaux seigneurs du pays reçurent avec lui l'ablution. Bientôt il ordonna, par édit, la destruction des temples, des autels et des simulacres consacrés aux faux dieux, et fonda des églises catholiques dans les principales villes de ses États. Il fit hommage à l'empereur Othon Ier pour les provinces entre l'Oder et l'Elbe, s'allia au duc de Hongrie, porta des secours à Othon III, qui assiégeait Magdebourg, 991. Il mourut, 992, à Posen, où il fut inhumé. — Miécislas II, petit-fils du précédent, naquit en 990; parvint à l'empire après la mort de son père, 1025; perdit une grande partie de ses conquêtes, et ne put conserver qu'avec peine les anciennes frontières de la Pologne. Sous son règne, les Russes, les Bohèmes, les Moraves et les peuplades de l'Oder, de l'Elbe et de la Sale secouèrent le joug de la Pologne; et l'on vit se former les principautés de Mecklembourg, de Brandebourg, de Holstein et de Lubeck. Tombé en démence, par suite de ses débauches, Miécislas mourut à Posen, 1034.

MIÉRIS, famille de peintres hollandais. — François Miéris, né à Delft, 1635, étudia sous Gérard Dow, et mourut, 1681, en laissant deux fils. Le Musée du Louvre possède de lui : une *Femme à sa toilette, servie par une négresse, deux Dames prenant le thé dans un salon*. — Guillaume Miéris, 2e fils du précédent, né à Leyde, 1662, s'adonna au genre de l'histoire, et mourut dans sa patrie, 1747. Il y a 5 de ses tableaux au Musée du Louvre : un *Jeune garçon faisant des bulles de savon*, le *Marchand de gibier*, une *Cuisinière accrochant une volaille à sa fenêtre*. Parmi ses tableaux d'histoire, on cite : une *Sainte Famille*, un *Triomphe de Bacchus* et un *Jugement de Pâris*. — François II Miéris, fils de Guillaume, né à Leyde, 1689, mort, 1765, peintre et antiquaire, fit une collection considérable des archives et des chartes nationales. Il donna, en hollandais : *Description des monnaies et des sceaux des évêques d'Utrecht*, 1726; *Histoire des princes des Pays-Bas*, 1732-1735; *Mémoire sur la féodalité du comté de Hollande*, 1743.

MIGNARD (**MORE** Nicolas), peintre célèbre, né à Troyes (Champagne), 1608, était fils de Pierre More, et servit pendant quelques années avec 6 de ses frères, qui étaient tous officiers et d'une belle figure. Henri IV, les trouvant un jour réunis, dit, en les désignant : « Ce ne sont point là des Mores ; ce sont des Mignards. » Le nom leur resta. Nicolas quitta bientôt le service, voyagea en Italie, se maria à Avignon, ce qui le fit surnommer Mignard d'Avignon. Le cardinal Mazarin l'appela à Paris, et il y fit les portraits du roi, de la reine et de plusieurs seigneurs de la cour. Il fit, pour les chartreux de Grenoble, deux tableaux d'histoire, qui ajoutèrent encore à sa réputation; fut admis à l'Académie de peinture, en devint professeur et recteur, fut employé par Louis XIV à la décoration des Tuileries, et mourut en 1668. — Mignard (Pierre, dit *le Romain*), frère du précédent, naquit à Troyes, 1610, fut élève de Vouet, voyagea en Italie, se fit connaître à Rome par plusieurs jolis travaux, passa à Venise, y peignit le portrait du doge et de plusieurs patriciens, et revint à Rome, où il resta 22 ans. Il fut chargé de peindre la tabe de l'autel de Saint-Charles de Catenari, fit le portrait d'Alexandre VII et toutes ces vierges appelées *mignardes*, qui le firent comparer à Annibal Carrache. A son retour en France, 1690, il remplaça Lebrun comme premier peintre des manufactures royales, et peignit Louis XIV dans 10 circonstances différentes. Il vécut dans l'intimité avec Molière, Boileau, Chapelle, Racine et La Fontaine; fut reçu de l'Académie de peinture, dont il devint professeur, recteur, directeur et chancelier, et mourut à Paris, 1696. On distingue, outre les peintures dont il décora les palais royaux : son portrait, *Jésus sur le chemin du Calvaire*, le portrait de Louis, dauphin; de la marquise de Maintenon, de la marquise de Feuquière de Feuquières; la *Vierge à la grappe* et la *Sainte Cécile*.

MIGNONS, nom qu'on donne aux favoris d'un prince sur l'esprit duquel ils ont pris du pouvoir. Voici comment l'Étoile parle, dans son *Journal de Henri III*, des mignons de ce monarque : « Le nom de mignon commença alors à trotter par la bouche du peuple, 1575, à qui il était fort odieux, tant pour leurs façons de faire badines et hautaines, que pour leurs accoutrements efféminés et les dons immenses qu'ils recevaient du roi. Ces beaux mignons portaient des cheveux longuets, frisés et refrisés, remontant par-dessus leurs petits bonnets de velours, comme font les femmes, et leurs fraises de

chemise d'atour empesées et longues d'un demi-pied ; de sorte que, voir leurs têtes, il semblait que ce fût le chef de saint Jean en un plat. » — Ces mignons étaient de jeunes gens de qualité, que René de Villequier, et ensuite François d'O, deux jeunes seigneurs de la cour, très-voluptueux, et qui présidaient aux plaisirs de Henri III, introduisirent auprès de sa personne. De ce nombre furent Jacques de Levi, de Caylus, François de Maugiron, Jean Darcet de Livarot, François d'Epinay de Saint-Luc, Paul Estuer de Cauzade, Anne de Joyeuse, Benard et Louis de Nogaret, fils de Jean de la Valette, et plusieurs autres dont la plupart périrent malheureusement, et furent peut-être cause de la mort du roi, qui fut assassiné le 1er août 1589.

MIGNOT (Vincent), littérateur, neveu de Voltaire, né à Paris, 1730, mort, 1790 ; fut conseiller-clerc au grand conseil. Il a laissé : *Histoire de l'impératrice Irène*, 1762 ; *de Jeanne, reine de Naples*, 1764 ; *des rois catholiques Ferdinand et Isabelle*, 1766 ; *de l'empire ottoman*, 1771, et diverses traductions.

MILAN, dite la Grande, *Mediolanum*, en latin, *Milana* en italien, *Meiland* en allemand, ville de l'Italie, capitale du royaume lombard-vénitien, sur la gauche de l'Olona, à 835 kilom. sud-est de Paris. Cette ville, fondée par les Gaulois cisalpins, 380 av. J.-C., fut d'abord la capitale des Insubres. Elle fut prise par les Romains, et perdit toute son importance ; mais elle reprit son éclat et devint la première ville d'Italie. Au 2e et au 3e siècle, Maximilien en fit sa capitale. Sous les Hohenstauffen, elle fut le centre de la résistance italienne aux prétentions des Allemands, et la ville guelfe par excellence. Elle asservit plusieurs villes voisines, Lodi, Come, 1153 ; fut détruite par Frédéric Ier, 1162 ; se releva, 1172, et se trouva, en 1177, à la tête de la ligue lombarde, qui remporta la victoire de Lignano, et dicta la paix de Constance ; fut régie par la famille della Torre, 1257, et les Visconti, 1277. Elle souffrit beaucoup pendant les guerres des 16e et 17e siècles, au sujet de la possession du duché de Milan ; fut occupée par les Français, 1796 ; devint la capitale de la république cisalpine, 1799, et du royaume d'Italie, 1805. Elle est aujourd'hui, 1842, la capitale du royaume lombard-vénitien depuis les événements de 1814.

MILAN (Conciles de). Le premier concile de Milan fut assemblé l'an 344 ou 346, et ne fut composé que d'un petit nombre de prélats orthodoxes, qui cherchaient les moyens de s'opposer aux maux que la fureur des ariens causait dans l'Église. Quelques auteurs mettent une autre assemblée ecclésiastique l'an 347. Celle de l'année 350, que l'on nomme le second concile de Milan, fut convoquée contre Photin, évêque de Meurse, et contre Valens, évêque de Singidon, tous deux ariens. Le pape Libère successeur de saint Jules, voulant procurer la paix à l'Église persécutée par les ariens, demanda à l'empereur Constance un concile qui fut assemblé à Milan, 355. Les ariens transférèrent l'assemblée de l'église au palais, y firent présider un évêque de leur parti, et envoyèrent en exil un très-grand nombre de prélats orthodoxes, entre autres saint Denis de Milan, et mirent en sa place Auxence, un de leurs plus zélés partisans. En 390, saint Ambroise, Bassien et d'autres prélats s'assemblèrent à Milan contre Jovinien. Le pape Sirice y envoya Crescent, Alexandre et Léopard, avec une lettre aux évêques, pour leur faire savoir que cet hérésiarque avait été condamné à Rome. Eusèbe, évêque de Milan, assembla, en 451, un concile où fut approuvée la doctrine de l'incarnation du Verbe, exprimée dans l'épître du pape saint Léon à Flavien de Constantinople. Il en fut convoqué un autre en 679, contre les monothélites, sous le pontificat de saint Mansuetus, évêque de Milan. Le pape Alexandre II envoya des légats à Milan en 1601 ou 1602, pour y publier des ordonnances. Othon Visconti, archevêque de Milan, y célébra, dans l'église de Sainte-Thècle, le 12 septembre 1287, un concile dont il reste 29 chapitres ou canons. Le même prélat en assembla un autre le 27 novembre 1291. Saint Charles Borromée assembla six conciles provinciaux dans cette ville, l'an 1565, sous Pie IV ; l'an 1569, sous Pie V ; en 1573, 1576, 1579 et 1582, sous Grégoire XIII, et un synode, l'an 1584. Saint Charles les célébra avec un merveilleux succès, et y forma des décrets très-sages et cependant très-rigoureux, qui ont pour but la réforme des mœurs des ecclésiastiques et des laïques, et règlent l'administration des sacrements, la récitation des divins offices, le gouvernement des hôpitaux et la visite des paroisses, etc.

MILANAIS (Vicissitudes du). Ce pays fut d'abord habité par les Gaulois Insubres, qui, sous la conduite de Bellovèse, s'établirent en Italie, 154 de Rome, 600 avant J. C. Ils y bâtirent Milan, et bientôt cette ville devint la capitale d'un royaume dont Viridomar fut le dernier roi, 222 av. J.-C. Milan alors, avec l'Insubrie, passa sous la domination des Romains. Le pays fut successivement saccagé par les Huns, les Goths et les Lombards, dans les 5e et 6e siècles de l'Église. Après la ruine du royaume de ces derniers, 774, il obéit à Charlemagne, et fut incorporé dans la suite au nouvel empire d'Occident. Mais, à partir de l'époque où cet empire fut transporté en Allemagne, 878, le Milanais travailla à se mettre en liberté. Il s'affranchit insensiblement du joug des Allemands à la faveur des troubles qui s'élevèrent entre le sacerdoce et l'empire, 10e, 11e et 12e siècles. Mais, incapable de se former en république à cause de la division des habitants, il eut pour maîtres les chefs des factions qui se formèrent dans son sein. Trois familles dominèrent l'une après l'autre à Milan, les Torriani, ou della Torre (de la Tour), les Visconti et les Sforce. Martin della Torre s'empara du gouvernement après avoir chassé de Milan l'archevêque Léon Perégo avec tous les nobles, 1257. Ceux-ci rentrèrent dans la ville à la suite d'un accommodement conclu par le légat Philippe de Fontana, sous le nom de la paix de Saint-Ambroise, 4 avril 1258 ; mais ils en furent chassés de nouveau, le 29 juin de la même année. Martin et les Milanais accédèrent à la ligue formée, le 11 juin 1259, entre le marquis Obert Pallavicini, le marquis d'Est, les Ferrarais, les Mantouans et les Padouans, contre Eccelin, tyran chassé de Padoue, qui désolait la Lombardie. Les bannis de Milan s'étant emparés du château de Zubiago, Martin courut l'assiéger, força les défenseurs à se rendre, et les emmena tous prisonniers, 1260. Le peuple de Milan voulait leur mort ; Martin s'y opposa, et les exila tous en divers endroits. S'étant adjoint pour 5 ans le marquis Obert au gouvernement de Milan, 1259, il partit avec celui-ci assiéger, au mois d'avril 1260, dans Arana, Otton Visconti, nouvel archevêque de Milan, sacré malgré eux par le pape ; ils prirent la place, et obligèrent ce prélat de retourner à Rome. Martin mourut le 18 décembre 1260. Philippe della Torre, son frère et successeur, ajouta à son domaine les villes de Côme, de Novarre, de Verceil et de Lodi. Il mourut au moment où il allait passer à Brescia pour soutenir la révolte des habitants de cette ville contre le marquis Obert Pallavicini, son seigneur, 1265. Napoléon della Torre se fit proclamer seigneur de Milan après la mort de Philippe, son parent, 1265. Il se déclara contre les nobles, et en fit mettre à mort un assez grand nombre. Sous le pape Clément IV, il consentit à recevoir Otton à Milan, et à

le rétablir sur son siége, novembre 1268; mais, à la mort de Clément, les Torriani parvinrent à détacher Grégoire X des intérêts d'Otton, qui, se voyant abandonné du pape, se retira à Biella. Les bannis de Milan profitèrent de cette circonstance, vinrent le joindre et l'aidèrent à former une armée avec laquelle il livra bataille, le 21 janvier 1276, aux Torriani, qu'il mit en déroute, et fit prisonnier Napoléon, Mosca, son fils, et plusieurs de ses parents. Otton Visconti fit alors son entrée à Milan, prit possession de son siége et se fit proclamer seigneur temporel de la ville par le peuple et les nobles. Les Torriani, chassés de Milan, se retirèrent dans le Frioul, chez Raymond, patriarche d'Aquilée, leur parent. Casson della Torre, fils de Napoléon, se mit à leur tête, s'empara de Lodi, mai 1278, et fit, avec des succès variés, la guerre aux Milanais, commandés par Guillaume, marquis de Montferrat. Napoléon mourut dans sa prison, 1283. Otton se défit de Guillaume de Montferrat, qui travaillait à se rendre souverain dans Milan, fit la paix avec les torriani, leur rendit leurs biens à condition qu'ils s'éloigneraient de Milan, 1286, et mourut à l'âge de 97 ans, le 8 août 1295. — Matthieu Visconti, neveu de l'archevêque Otton, et descendant d'Ehpirand, nommé vicomte de Milan par Charles le Gros, fut reconnu seigneur de cette ville, après la mort de son oncle, qui l'avait nommé son vicaire temporel, 1282 et l'avait fait nommer par l'empereur, vicaire de l'empire en Lombardie, 1294. Plusieurs villes de Lombardie se liguèrent avec Azzon, marquis d'Est, déclarèrent la guerre à Matthieu, 1299, furent intimidés par sa bonne contenance et firent la paix avec lui. Albert Scotto, seigneur de Plaisance, devint l'âme d'une conjuration dans laquelle il fit entrer Philippe, comte de Langasco et seigneur de Pavie, Antoine de Fisiraga, seigneur de Lodi, les Avocati de Verceil, les Brusati de Novarre, le marquis de Montferrat, les Alexandrins, les Comasques, les Crémonais, d'autres peuples de Lombardie. Les torriani, les nobles de Milan et les parents même de Matthieu entrèrent dans cette ligue. Scotto, à la tête d'une armée formidable, vint asseoir son camp dans la terre de Saint-Martin, au comté de Lodi, juin 1302. Matthieu marchait à sa rencontre, lorsqu'il apprit qu'à la suite d'une sédition du peuple, son fils Galéas avait été chassé de Milan, et que Conrad, son gendre, seigneur de Côme, s'était déclaré hautement contre lui. Trop faible pour résister à son ennemi, Matthieu se mit entre les mains d'Albert Scotto qui, faisant semblant d'être son ami, se portait pour médiateur entre lui et les conjurés, juin 1302. Matthieu lui remit le bâton de la seigneurie de Milan, fut conduit, comme prisonnier, à Plaisance, d'où il ne fut relâché qu'après avoir consigné, entre les mains de son vainqueur, le château de Saint-Colomban. Il se retira à Borgo san Domino, fit quelques tentatives pour rentrer à Milan, et dut se retirer à Plaisance après avoir été défait par les torriani, appuyés par le marquis de Montferrat et plusieurs villes de Lombardie. L'empereur Henri VII étant arrivé en Lombardie, 1310, Matthieu l'accompagna à Milan, se réconcilia en apparence avec les torriani et leur dressa en secret des embûches. Il les rendit suspects aux Allemands, qui pillèrent leurs meubles et les chassèrent de la ville, février 1311. Matthieu fut lui-même exilé; mais, rappelé le 7 avril suivant, il se fit confirmer le titre de vicaire de l'empire. Il se rendit maître, par force ou par adresse, de Pavie, de Plaisance et de quelques autres villes, 1315; quitta le titre de vicaire de l'empire et se fit proclamer seigneur général de Milan, 1317. Il fut excommunié par le pape Jean XXII, à cause de son attachement pour Louis de Bavière, 1318.

II.

Cité au tribunal du pape pour répondre sur les crimes d'hérésie et de magie dont il était accusé, il refusa de comparaître. Jean XXII le déclara convaincu, confisqua ses biens, le priva de ses dignités et jeta l'interdit sur Milan et les autres villes soumises à Matthieu, 1321. Celui-ci, voyant la plupart des nobles milanais disposés à se retirer de son obéissance, abdiqua en faveur de son fils aîné, 1222, se retira au monastère de Cresconzago, y tomba malade de chagrin, et mourut, le 27 juin 1322, dans sa 72e année, étant né le 13 décembre 1250. — Galéas Visconti eut beaucoup de peine à succéder à son père, 1322, et rencontra un grand nombre d'adversaires, non-seulement parmi les guelfes, mais aussi parmi les gibelins, dont son père avait été le chef en Italie. Il soutint avec valeur les efforts de ses ennemis en diverses batailles, et fut obligé de sortir de Milan pour se retirer à Lodi, novembre 1322. Il fut rappelé le 9 décembre à Milan; il défit l'armée que Bertrand du Pouget avait envoyée dans le Milanais, sous la conduite de Raymond de Cordoue, 15 juin 1323, et assiégea Monza, dont il se rendit maître, 10 décembre 1324. Il reçut l'empereur Louis de Bavière à Milan, 16 mai 1327, et fut confirmé par lui dans le titre de vicaire de Milan, de Lodi, de Pavie et de Verceil. Peu de temps après, Galéas se brouilla avec l'empereur, qui le fit arrêter et l'envoya prisonnier à Monza avec deux de ses frères, Luchin et Jean, 20 juillet 1327. Pendant son absence on établit pour gouverner Milan 4 nobles, à la tête desquels l'empereur nomma un vicaire, qui fut Guillaume de Montfort. Ce prince, étant parti de Milan le 12 août, n'arriva à Rome que le 7 janvier 1328. Castruccio Castracani et Marc, frère de Galéas, obtinrent de lui la liberté de ce dernier, de ses deux frères et de son fils. Délivré le 25 mars, Galéas alla trouver Castruccio, qui faisait alors le siége de Gistoie, et reçut le commandement de cette expédition; mais les fatigues qu'il y essuya et les chagrins qu'il avait éprouvés en prison lui causèrent une maladie qui engagea Castruccio, avant que la place se rendit, à le faire porter à Brescia, où il mourut dans le mois d'août 1325, à l'âge de 51 ans. — Azzon ou Atton Visconti, fils de Galéas, reçut de l'empereur, à Pise, moyennant une somme de 25,000 florins, le titre de vicaire de l'empire à Milan, janvier 1329. Marc Visconti, son oncle, étant venu à Milan, y fut honorablement reçu par Azzon et ses deux oncles, Luchin et Jean, frères de Marc; mais ceux-ci, s'étant aperçus que Marc voulait se rendre maître de la ville, le firent étrangler secrètement, le 8 septembre 1330. Azzon reçut des ambassadeurs de Pavie, de Verceil et de Navarre, qui lui déférèrent la seigneurie de ces villes, 1331; il fut proclamé seigneur de Pavie, le 5 mai; et de Reggio le 15 avril. Il se ligua, le 8 août de la même année, avec les marquis d'Est, Martin de l'Escale, seigneur de Vérone, et les Gonzagues, seigneurs de Mantoue, contre Jean, roi de Bohême, qui était entré avec une puissante armée en Italie. Il forma le siége de Plaisance et prit la place le 15 décembre 1336. Jaloux de ses succès, Lodrizzio Visconti, son parent, passa dans le Milanais pour le dépouiller, mais il fut fait prisonnier par Luchin de Visconti, après une sanglante bataille, 21 février 1339. Azzon ne survécut pas longtemps à cet événement, il mourut, le 14 ou le 16 mai 1339, à l'âge de 37 ans, sans laisser de postérité. — Luchin Visconti, oncle d'Azzon, lui succéda dans la seigneurie de Milan, 1339. La dureté de son gouvernement fut le contraste de celui de son neveu. Elle excita une conjuration, à la tête de laquelle se mit François de Posterla. Cette conspiration ayant été découverte avant qu'elle n'éclatât, Posterla s'enfuit avec sa famille à Avignon,

1340; mais Luchin parvint à le faire arrêter et conduire à Milan, où il lui fit trancher la tête. Il fit sa paix avec le pape Benoît XII, qui lui accorda l'investiture du vicariat impérial de Milan et des autres villes dont il avait la possession, sous la promesse que fit Luchin de lui payer 50,000 florins d'or, 1341. Obizon III, marquis d'Est, lui céda la ville de Parme dont il était seigneur, 1346, et fit, à ce sujet, un traité qui fut passé dans le mois de novembre de la même année. Luchin acquit ensuite les villes d'Asti, de Bobbio, Tortone et Alexandrie; il enleva à Jeanne, reine de Naples, les villes d'Albe, de Quiers et d'autres terres, jusqu'à Vinaglio et aux Alpes, 1348, et s'empara de Cazal-Maggior, Sabionete, Piadone, Azolo, Montechiaro et d'autres forteresses. Il perdit l'pppui de Guido Ier Torelli, qui passa dans le parti de Philippe de Gonzague, 1348. Luchin fut vaincu dans les murs de Borgoforte par Philippe de Gonzague et Guido Torelli, le 30 septembre 1348, tomba malade et mourut le 24 janv. 1349, empoisonné, dit-on, par sa propre femme, Isabelle de Fiesque. — Jean Visconti, frère de Luchin, créé cardinal en 1328, confirmé par Jean XXII, 1329, évêque de Novarre, 1330, dont il usurpa la seigneurie, 1333, archevêque en titre de l'église de Milan, 1342, prit les rênes du gouvernement civil du Milanais, fin d'avril 1349. Il acquit la ville de Bologne de Jean de Pépoli, 1350; le pape Clément VI l'ayant inutilement sommé de rendre cette ville, envoya un légat pour l'obliger à se dessaisir de Bologne et à se démettre ou de l'archevêché de Milan ou de son domaine temporel; Jean de Visconti remit sa réponse au dimanche suivant, et à l'issue de la messe, tenant d'une main sa croix, et de l'autre une épée nue : Voilà, dit-il au légat, en montrant la croix, la preuve de mon pouvoir spirituel, et voici l'épée avec laquelle je défendrai les États que je possède. Il fit ensuite la paix avec le pape, qui leva l'interdit qu'il avait jeté sur la ville de Milan, lui en renouvela l'investiture, et lui accorda encore celle de Bologne pour 12 années, à la charge de 12,000 florins d'or par an, 1352. Il déclara la guerre aux Florentins; les hostilités durèrent pendant 3 ans, sans aucun succès de part ni d'autre. Jean donna un gouverneur à Gênes, 1353, et mourut le 5 octobre 1354, laissant trois enfants naturels.— Matthieu II, Bernabo et Galéas II, tous trois fils d'Étienne Visconti, frère de Jean, succédèrent à leur oncle dans l'État de Milan, qu'ils partagèrent par égales portions, à l'exception de Milan et de Gênes, qu'ils possédèrent par indivis, 1354. Matthieu se livra aux débauches, et mourut d'une fièvre lente le 26 septembre 1355. Comme il ne laissait aucun enfant mâle de son mariage avec Égidiole de Gonzague, ses deux frères héritèrent de sa part, à l'exception de Bologne qu'il s'était laissé enlever par Visconti d'Olegio; leur union les défendit contre une ligue puissante formée par les Florentins et les marquis d'Est, de Mantoue et de Montferrat, mais elle ne put les maintenir dans la possession de l'État de Gênes. Les Génois, las d'une domination étrangère, se soulevèrent contre les officiers milanais qui commandaient à Gênes, les chassèrent et rétablirent le dogat, 1356. Bernabo Visconti fit passer ses troupes sous le commandement de Galasso Pio dans le Modénois, où elles firent de grands dégâts, juin 1357; de là étant entrées dans le Bolonais, elles furent défaites par les milices des Gonzagues, des marquis d'Est et des Olégio, juillet 1357. Au mois d'août, les Visconti prirent Borgoforte, assiégèrent la capitale du Mantouan, et éprouvèrent un échec dans la bataille qu'ils livrèrent au passage d'Oglio, contre Hugolin de Gonzague et le comte de Landa, capitaine allemand, qui mettaient tout à feu et à sang dans le Milanais. Cependant les Gonzagues, les marquis d'Est et leurs alliés, fatigués d'une guerre ruineuse, se rendirent à Milan, demandèrent la paix et la conclurent le 8 juin 1358. Bernabo et Galéas reprirent, 1359, le siége de Pavie, qu'ils avaient commencé, 1356, et forcèrent la place à se rendre. Galéas y construisit un château, et fonda une université. Bernabo voulant recouvrer Bologne, qui avait été vendue par Jean de Pépoli, à Jean Visconti, 1350, et usurpée par Jean d'Olegio, 1355, envoya une armée contre cette ville, 1359, ne remporta pas les avantages qu'il en espérait, et fut obligé d'évacuer le Bolonais, 1360. La ligue se renouvela contre Bernabo, 1362, Urbain V fulmina une sentence d'excommunication contre lui, 1363. Bernabo fut défait par Feltrin de Gonzague; il s'allia avec Cane de l'Escale, seigneur de Vérone, pour résister à l'empereur Charles IV, au pape et ses confédérés, 1368. L'empereur voyant l'inutilité de ses efforts contre les Visconti, convint avec eux d'une trêve qui se convertit en un traité de paix, février 1369. Bernabo acquit de Feltrin de Gonzague la ville de Reggio, 1371. Nouvelle ligue formée, 1372, contre les Visconti, à l'occasion de la ville d'Aste, qu'ils voulaient enlever au marquis de Montferrat. Galéas fut obligé de se retirer devant les armées envoyées par le pape Grégoire XI, le comte de Savoie, le marquis d'Est, François Carrare et les Florentins. Bernabo, de son côté, étant entré dans le Modenois, défit l'armée des confédérés, qu'il mit en déroute après un sanglant combat, le 2 juin 1372. Il fit ensuite la conquête de Corrégio. La guerre ayant recommencé entre les Visconti et les confédérés, le 5 janvier 1373, les troupes de Bernabo furent battues sur le Tanaro, dans le Bolonais, par Jean Aucud, qui, le 8 mai de la même année, remporta une seconde victoire au pont de Chiesi, sur les Visconti. Les affaires d'Italie changèrent de face, 1375. La tyrannie des officiers du pape Grégoire XI attira toute l'attention des puissances italiennes, en même temps qu'elle fit soulever les villes de l'État ecclésiastique. Pour appuyer ces villes, il se forma une confédération dans laquelle entrèrent la reine de Naples, Bernabo, les Florentins, les Pisans et les Siennois; plus de 80 places secouèrent le joug du pape. Galéas mourut le 4 août 1378, à l'âge de 59 ans. Il avait épousé, 1350, Blanche, fille d'Aimon, comte de Savoie, dont il eut Jean Galéas qui lui succéda. — Jean Galéas, fils et successeur de Galéas Visconti, était marié depuis 1360 avec Isabelle, fille de Jean II, roi de France. Du vivant de son père, il s'appelait comte de Vertus. Cette terre, située en Champagne, lui avait été apportée en dot par Isabelle. L'intérêt attacha Jean Galéas à l'empereur Wenceslas, qui le déclara vicaire général de l'empire en Lombardie, 1382. Bernabo ayant formé le projet de le faire périr pour avoir ses États, 1384, Galéas le prévint et fit arrêter son oncle à son passage à Milan avec deux de ses fils, 6 mai 1385 et le fit conduire dans un château, où il mourut le 18 décembre de la même année. Galéas s'empara de ses États et devint seigneur universel de Milan. Il se ligua avec François Carrara, seigneur de Padoue, contre Antoine de l'Escale, seigneur de Vérone et de Vicence, prétendant que ces villes appartenaient à Catherine, son épouse, fille de Reine d'Escale, 1387. Antoine mourut, 1388. Galéas envahit toute sa succession, conclut une nouvelle ligue avec les Gonzagues, les marquis d'Est et la république de Venise pour dépouiller de ses États François Carrara, 19 mai 1388. Il y réussit dans le cours de la même année. Jean Galéas donna Valentine, sa fille, en mariage à Louis Ier de France, duc d'Orléans, 1389. Dans le contrat de mariage il fut stipulé que, si les deux fils de Jean Galéas venaient

à mourir sans enfants mâles, Valentine ou ses héritiers leur succéderaient au duché de Milan, clause funeste qui fut la source des guerres sanglantes dont Milan fut le théâtre, sous les règnes des rois de France Louis XII et François Ier. Jean Galéas battit Jean III, comte d'Armagnac, qui s'était concerté avec Charles Visconti pour abattre sa puissance, 1391, et fit une trêve de 50 ans, au moyen de laquelle François Novello Carrara fut remis en possession de Padoue, en s'obligeant de payer 500,000 florins à Jean Galéas dans le cours de cinq années, janvier 1392. Moyennant 100,000 florins qu'il offrit à Wenceslas, roi des Romains, Galéas obtint de ce prince, par un diplôme du 1er mai 1395, le titre de duc de Milan. Ce fut alors qu'il quitta le titre de comte de Vertus. Par un autre diplôme du 13 octobre 1396, Wenceslas lui abandonna l'autorité souveraine sur presque toutes les villes de Lombardie, qui relevaient de l'empire. Jean Galéas déclara la guerre à François de Gonzague, seigneur de Mantoue, 1397; perdit deux batailles dans le même jour (28 août), l'une navale, sur le Pô, et l'autre sur terre, et proposa une trêve qui fut signée le 11 mai 1398. Il acquit pour 200,000 florins d'or, de Gérard d'Appiano, la ville de Pise, février 1399; fut proclamé seigneur de Sienne, août de la même année; refusa à l'empereur Robert de restituer au domaine de l'empire le duché de Milan, 1401, et gagna une bataille contre les armées de ce dernier, le 17 ou 21 octobre 1401. La ville de Bologne le choisit pour son protecteur, 10 juillet 1402, après la victoire qu'il remporta sur les Bolonais et les Florentins le 26 juin précédent. Il fit ensuite un traité de paix et de confédération avec ces derniers, et mourut à Marignan, le 4 septembre 1402. — Tandis que Galéas régnait dans ses États, Bernabo continuait de régir sa part du Milanais après la mort de son frère, 1378. Croyant avoir des droits sur le Véronais, il fit une irruption dans ce pays, 18 avril 1378, et fut obligé, au mois de septembre suivant, de faire une trêve qui se convertit en paix, la même année. Il voulut faire périr Jean Galéas, son gendre et son neveu, qui, s'en étant aperçu à temps, le fit arrêter et conduire au château de Trezzo, où il mourut de poison avec ses deux fils, le 18 décembre 1385. Mari, l'aîné de ses fils, épousa Élisabeth de Bavière, et mourut sans lignée, 1382. Louis, le deuxième, fut marié avec Yolande, sa cousine, fille de Galéas, et eut de son père la seigneurie de Lodi. Raoul, le troisième, fut créé par son père seigneur de Bergame. Charles, le quatrième, seigneur de Parme, épousa Béatrix, fille de Jean II, comte d'Armagnac, 1382. Et Martin, le cinquième de ses fils, seigneur de Brescia, prit en mariage Antoinette de la Scala. — Jean-Marie Visconti, fils aîné de Jean Galéas, né le 7 septembre 1388, succéda à son père dans le duché de Milan, 1402, sous la tutelle de Catherine, sa mère, et sous la régence de Pierre de Candie, archevêque de Milan, de Charles Malatesta, seigneur de Rimini et de Jacques de Verme. Sous son règne, les factions des Guelfes et des Gibelins se réveillèrent; plusieurs villes se retirèrent de l'obéissance du jeune duc. Les régents du Milanais, pour empêcher la ruine entière de leur maître, prirent le parti de faire la paix avec le pape Boniface IX, qui attisait le feu de la révolte et faisait des conquêtes dans le Bolonais; ils lui cédèrent, par traité du 23 août 1403, Bologne, Assise et Pérouse. Le duc Jean-Marie, s'étant brouillé avec sa mère, la fit enfermer dans le château de Milan, 1404, où elle mourut le 15 septembre de la même année. Philippe-Marie, frère puîné du duc, et comte de Pavie, fut en même temps emprisonné par un citoyen puissant de Pavie, nommé Zacheria, et perdit Vercell, Novarre, et d'autres terres qu'il possédait en Piémont. Le duc Jean-Marie, voyant les factions des Guelfes et des Gibelins également soulevées contre son gouvernement, nomma gouverneur de Milan, Charles Malatesta, seigneur de Rimini, 1408; mais les Milanais s'étaient donnés au maréchal de Boucicaut, gouverneur de Gênes; Malatesta fut obligé de se retirer, 1409. Boucicaut perdit les deux gouvernements, 1410. Le duc Jean-Marie fit avec Facino Cane une trêve, et ensuite un traité de paix, 5 novembre 1409. Par suite, Facino devint gouverneur de Milan, le 7 mai 1410; le duc et lui forcèrent Philippe-Marie de Visconti, comte de Pavie, de se retrancher dans le château de cette place, qu'il fut obligé de rendre après un siége vigoureux, 1411; sur la fin de ses jours, le duc se livra aux plus grandes cruautés, et prenait plaisir à faire dévorer par des chiens affamés ceux qu'il haïssait et qu'il avait condamnés à mort. Il fut victime de sa cruauté, et mourut poignardé en allant à l'église de Saint-Gothard, par les frères Baucé et François Maino, 16 mai 1412. — Philippe-Marie Visconti, comte de Pavie, frère de Jean-Marie, prit le titre de duc de Milan après la mort de son frère, 1412. Il eut pour concurrent Astor, fils naturel de Bernabo Visconti. Il épousa Béatrix, veuve de Facino Cane, mort en 1412, et devint par ce mariage maître des villes de Verceil, d'Alexandrie, de la Paille, de Novarre et de Tortone. Philippe-Marie marcha vers Milan, battit Astor, et fit exécuter les deux assassins de son frère. Il entreprit le siége de Manza où Astor s'était renfermé, prit la ville au bout de 4 mois; contrebalança la puissance de Sigismond, roi des Romains, 1414, et prit la ville de Plaisance le 20 mars, et le château, le 6 juin suivant. Philippe des Arcolli la lui enleva, 25 octobre 1415. François Bussoni, dit Carmagnola, général du duc, se rendit maître de Bergame, 1419, de Crémone, 1420, de Parme et de Brescia, et enfin de Gênes, le 2 novembre 1421. Carmagnola quitta dans la suite son service, passa chez les Vénitiens; fit perdre au duc tous les avantages qu'il avait remportés jusqu'alors, fut soupçonné de trahison et décapité par les Vénitiens, le 5 mai 1452. Philippe-Marie admit à son service Guido II Torelli, dit le Grand, et François Sforce qui le quitta, 1439, pour s'attacher au service de Venise. Le duc s'étant ligué avec le pape et le roi de Naples contre ce dernier, envoya une armée dont Sforce triompha, 1445. Philippe se réconcilia avec lui, 1447, et mourut le 13 août de la même année dans le château de Porta Zabbia, sans laisser d'enfants de ses deux femmes, Béatrix, qu'il fit décapiter sur un faux soupçon d'adultère, 1418, et Marie, fille d'Amédée VIII, duc de Savoie, qu'il épousa le 2 décembre 1427. En mourant, craignant que les Vénitiens ne se rendissent maîtres de sa succession, il institua pour son héritier Alphonse, roi de Naples. — François Sforce ou Sforza, qui lui succéda, était né le 23 juillet 1401. Il était fils naturel de Jacques Attendolo, Zacomuzzo, et surnommé Sforce, connétable du royaume de Naples et gonfalonier de l'Église romaine. François Sforce fut emprisonné à Bénévent avec son père, 1415, fut relâché, 1416, et combattit à côté de son père, près de Toscanelle, contre le général Tartaglia, 1417. Il se présenta dans la ville d'Aversa à la reine Jeanne, qui l'accueillit favorablement et lui fit prendre le nom de Sforce au lieu de celui d'Attendolo, 1424. Il passa au dernier duc de Milan, 1425, marcha au secours de Gênes contre Thomas de Campofregose, 1427, et fut envoyé par le duc à la défense de la ville de Lucques, dont il obligea les Florentins à lever le siége, 1430. Il remporta une victoire sur les Vénitiens, 13 mai 1431, enleva au pape Eugène la marche d'Ancône, 1435. Supplanté auprès du duc par Piccinino, il prit du service chez les Floren-

tins et les remit en possession de la Lunigiane, 1434. Il rentra dans le parti du duc de Milan et marcha au secours de René d'Anjou, qui disputait le royaume de Naples à Alphonse, roi d'Aragon, 1438. Les Vénitiens l'ayant appelé, 1439, il remporta deux victoires sur Nicolas Piccinino et sur François, son propre fils. Rentré dans le parti du duc, il fut nommé capitaine général du Milanais. Il fit la conquête de Plaisance, de Novarre, d'Alexandrie, de Tortone, de Parme, de Vigevano, voulut succéder à Philippe-Marie Visconti, son beau-père, et eut 4 concurrents, le duc de Savoie, les Vénitiens, le roi de Naples et Charles, duc d'Orléans, petit-fils du duc Jean Galéas. Le Milanais, pour les accorder, abolirent la puissance ducale, s'érigèrent en république, nommèrent des régents de l'Etat et donnèrent à François Sforce le commandement de leurs troupes. Soupçonné, par suite des avantages qu'il remporta sur les Vénitiens, il s'accorda avec ces derniers, et se ligua avec eux contre ses premiers maîtres, 19 octobre 1448. Il s'empara des environs de Milan, forma le blocus de cette ville et vint à bout de l'affamer, 1449; le peuple lui fit ouvrir les portes, Sforce y entra le 25 mars 1450, et fut proclamé duc. Par un traité fait avec Borso d'Est, duc de Ferrare, 1450, il obtint les territoires de Cunio, de Barbiano et de Budrio dans le Ferrarais. En 1454 il fit la paix avec les Vénitiens qui lui avaient déclaré la guerre, 1452. Il se fit reconnaître seigneur de Gênes, 1464; reçut de Ferdinand Ier d'Aragon, roi de Naples, la ville et le duché de Bari, 1465, gouverna ses Etats avec modération et mourut le 8 mars 1466. Il gagna pendant sa vie 22 batailles, sans jamais avoir été vaincu. Il n'eut point d'enfants de Polixène Ruffa, sa première femme. De Blanche-Marie Visconti, fille naturelle de Philippe-Marie, qu'il épousa, 1441, il eut Galéas Marie qui lui succéda.—Galéas Marie Sforce, fils de François, fit son entrée à Milan le 20 mars 1466. Livré à la débauche et à la cruauté, il s'attira la haine de ses sujets. Blanche, sa mère, irritée de sa conduite, le quitta pour se retirer à Crémone où elle mourut le 24 octobre 1468. Il acheva d'irriter les citoyens de Milan par les nouvelles fortifications qu'il y fit faire, 1471, et fut assassiné dans l'église de Saint-Etienne de Milan, le 26 décembre 1476.—Jean Galéas-Marie Sforce, son fils, né sur la fin de 1468, lui succéda sous la tutelle de Bonne de Savoie, sa mère, et de Cecco Simonetta, secrétaire d'Etat. Ludovic Marie Sforce voulant être seul régent, fit arrêter Simonetta et le fit condamner à mort. Il fut exécuté à Pavie le 30 octobre 1480. Maître des affaires, Ludovic ne laissa au jeune duc que son titre, et exerça tous les droits de la souveraineté. Il entra dans la ligue de Ferdinand Ier, roi de Naples et des Florentins, contre les Vénitiens, 1482; découvrit une conspiration tramée contre lui, et en fit punir sévèrement les auteurs, 1484. Sur l'invitation qu'il fit à Charles VIII, roi de France, de venir en Italie, 1493, celui-ci vint à Asti, où il reçut Ludovic, 1494. Quelques jours après, le jeune duc Jean Galéas-Marie, qu'il tenait renfermé dans le château de Pavie, expira, le 22 octobre, à l'âge de 25 ans, d'un poison lent. — Ludovic-Marie Sforce, dit le More, s'empara de l'héritage de son neveu au préjudice de François Sforce, fils de Jean Galéas-Marie. Le surnom de More lui avait été donné par allusion au mûrier, en italien *moro*, symbole de la prudence, qu'il avait pris pour devise. Ludovic entra dans la ligue conclue, le 31 mars 1495, par le pape Alexandre VI, l'empereur Maximien Ier, Ferdinand V, roi d'Espagne, et les princes d'Italie, contre le roi Charles VIII. Louis XII, devenu roi de France, envoya dans le Milanais une armée qui s'empara de Milan. Il y fit lui-même son entrée le 6 octobre 1499. Ludovic y rentra en février 1500, passa à Novarre, où il fut assiégé par les Français, fut vaincu, et essaya de fuir en se mêlant parmi les soldats; mais il fut trahi, et saisi le 9 avril 1500. Conduit en France, il fut enfermé d'abord à Pierre-Encise, ensuite dans la tour de Lys de Saint-Georges, en Berry, et de là conduit au château de Lodi, 1505, où il mourut, 1508 ou 1510. Louis XII, roi de France, resta maître du Milanais; en 1500, il obtint de l'empereur Maximilien l'investiture de ce duché, par un diplôme daté d'Haguenau, 5 avril 1505, et reçut de l'empereur une nouvelle investiture en 1508. Mais, en 1512, il perdit sa conquête. Le pape Jules II et l'empereur Maximilien Ier nommèrent duc de Milan Maximilien Sforce, né en 1491. Ce prince entra à Milan le 15 décembre de la même année; il remporta une victoire près de Novarre sur les généraux Trivulce et la Trémoille, 6 juin 1513. François Ier, roi de France, gagna contre lui la célèbre bataille de Marignan, qui le rendit maître du Milanais, 13 et 14 septembre 1515, et à la suite de laquelle Milan, Plaisance, Parme et les autres villes du duché envoyèrent leurs clefs au vainqueur. Maximilien, renfermé au château de Milan, céda la place et le duché moyennant une pension de 30,000 ducats d'or. Il passa en France, et mourut à Paris, au mois de juin 1530. — François Ier, roi de France, resta pendant 6 ans possesseur du duché de Milan, et en confia le gouvernement à Odet de Lautrec, 1515. Le pape Léon X conclut avec Charles-Quint une ligue contre les Français, dans laquelle entrèrent plusieurs princes d'Italie, 8 mai 1521. Prosper Colonne, nommé général de l'armée des alliés, avec le marquis de Pescaire, battit l'armée française à Vauri sur l'Adda, 18 novembre 1521; surprit Milan le 19, et fit prendre possession de cette ville et du duché par Jérôme Moroné, au nom de François-Marie Sforce. — François-Marie Sforce, deuxième fils du duc Ludovic, arriva de Trente, sur la fin de novembre 1521, à Milan. Les Français perdirent le duché à la funeste bataille de la Bicoque, que les Suisses forcèrent Lautrec de livrer aux Impériaux, 22 avril 1522. Le roi de France étant arrivé en Italie, Sforce abandonna Milan, 1524; il y rentra après la bataille de Pavie, gagnée le 24 février 1525 par les Impériaux sur les Français. Mais les Espagnols, victorieux, ne lui laissèrent que le titre de duc, et s'emparèrent du gouvernement. On conclut à Cognac, le 22 mai 1526, entre le pape, le roi de France et les Vénitiens, une ligue dont un des objets était de rétablir le duc de Milan; mais ce fut en vain. François-Marie obtint de l'empereur, par la médiation du pape, l'investiture du duché de Milan, moyennant 900,000 ducats d'or, payables en différents termes, 23 décembre 1529. Il mourut le 24 octobre 1535, sans laisser d'enfants de Christine, fille de Christiern II, roi de Danemark, qu'il avait épousée, 1534. L'empereur alors s'empara du Milanais comme d'un fief dévolu à l'empire; il donna l'investiture de ce duché à Philippe, son fils, 11 octobre 1540. Depuis cette époque jusqu'en 1706, ce prince et tous les rois d'Espagne, ses successeurs, possédèrent le Milanais. L'empereur Joseph Ier s'en rendit maître, 1706, et Charles VI, son successeur, s'en fit confirmer la possession par le traité de Bade, 1714. L'impératrice, reine de Hongrie et de Bohême la céda néanmoins au roi de Sardaigne pour prix de son concours aux deux guerres de succession d'Espagne et d'Autriche. Le Milanais fut envahi par les Français sur la fin du 18e siècle, et le traité de Campo-Formio, 1797, le fit entrer dans la république Cisalpine, d'où il passa au royaume d'Italie, 1805. En 1815, il forma la plus grande partie du royaume lombard-vénitien. V. ITALIE.

Chronologie historique des seigneurs, puis des ducs de Milan.

Seigneurs : Martin della Torre, 1257-1265 ; — Napoléon della Torre, 1265-1295 ;— Matthieu Visconti, 1295-1322 ; — Galéas, 1322-1328 ; — Azzon, 1328-1339 ; — Luchin, 1339-1349 ; — Jean, 1349-1354 ;— Matthieu II Bernabo et Galéas II, 1354-1378-1412.—*Ducs de Milan :* Jean Galéas, 1378-1402 ; — Jean-Marie, 1402-1412 ; — Philippe-Marie, 1412-1447 ; — François Sforce, 1447-1466 ; — Galéas Marie, 1466-1476 ; — Jean Galéas Marie, 1476-1494 ; Ludovic Marie, 1494-1500 ; — Louis XII, roi de France, 1500-1512 ; — Maximilien Sforce, 1512-1515 ; — François Ier, roi de France, 1515-1521 ; — François-Marie Sforce, 1521-1535. — Réunion du Milanais à l'empire, 1535.

MILET, *Miletus*, aujourd'hui *Palatcha*, ville de l'Asie Mineure, sur la côte occidentale de la Carie, près du golfe Latmique, fondée par des Crétois, et renouvelée par les Ioniens. Cette ville fut la première puissance commerciale du monde ancien, après Tyr et Carthage, du 6e au 4e siècle av. J.-C. Les énautes ou magistrats de Milet délibéraient en mer pour certaines affaires graves. Elle vit naître les philosophes Anaximandre et Anaximène, les historiens Hécatée et Cadmus, l'orateur Eschine, Aspasie, et Aristide le plus ancien romancier célèbre.

MILHAU ou **MILHAUD**, *Æmilianum*, ville de France, chef-lieu d'arrondissement (Aveyron), dans l'ancien Rouergue, à 49 kil. sud-est de Rhodez, fut prise par Louis XIII, qui en rasa les fortifications, 1629. Elle avait autrefois le titre de vicomté.

MILICE. Les mots latins *milæ* ou *millia*, qui appartiennent aux temps où Rome levait 1000 hommes par tribu, ont donné naissance aux termes *miles* ou *militia*. La milice ou militie était une levée ou une force publique d'autant de fois 1,000 hommes qu'il y avait de tirages ordonnés. Le terme milice, pris dans le sens actuel d'armée, a été en usage jusqu'aux expéditions des Français en Italie. Les troupes de Charles VIII et Louis XII francisèrent l'*Armada* et l'*Armata* des deux péninsules, et la traduction de ces mots remplaça le mot *milice*. La milice véritablement exista de tout temps. Les Hébreux, dès l'âge de 21 ans, étaient considérés comme disponibles pour la guerre. En Perse, nul n'était exempt du service personnel. Tous les Grecs étaient soldats et soumis à deux réquisitions ; la première à 14 ans, pour l'inscription sur les contrôles ; la seconde à l'âge fixé pour les combats. Dans la république d'Athènes, dès l'âge de 18 ans on était exercé aux armes, à 20 ans on se faisait inscrire sur les registres de départ, et l'on restait sous les drapeaux jusqu'à l'âge de 45 ans. Les Africains (sauf les Carthaginois), presque tous les Asiatiques, les Scythes nomades d'Europe, les Sicambres et les Teutons, combattirent en masse. Dans le commencement de la monarchie romaine, il n'existait à Rome que deux classes, les guerriers et les laboureurs. Servius Tullius fixa deux âges militaires, le premier comprenait les citoyens de 17 à 47 ans ; le second ceux qui avaient plus de 47 ans. Le premier âge fournissait à la guerre, le second faisait le service des villes, av. J.-C., 715. Chez les Francs, et sous les rois de la première dynastie, 264-420-752, la nation entière était militaire. Tout Français était soldat au temps de Charlemagne, 774-814. Jusqu'au règne de Clotaire Ier, 858, on ne recevait dans les armées françaises que des Francs, des Bourguignons et des Allemands. De 814 à 1450, c'est-à-dire jusqu'à Charles VII, on suivit les Capitulaires de Charlemagne pour la levée des troupes ; ces levées étaient divisées en ban et arrière-ban, la durée du service était ordinairement de 3 mois. En 1190, Philippe-Auguste créa une milice à sa solde. Philippe le Bel régularisa les appels du ban et de l'arrière-ban, et fixa l'âge de la réquisition à 18 ans, 1285 ; et Charles VII institua les francs archers, 1450. Jusqu'à la fin du 15e siècle, la levée des armées se fit toujours sous la dénomination de ban et d'arrière-ban. Au commencement du 16e, François Ier créa des enrôlements volontaires avec prime, et donna quelque accroissement à l'armée permanente par la création des légions (7 de 6,000 hommes chacune), 1515. Henri II n'accordait de congé qu'à la paix, 1547-1559. Sous Henri IV les provinces fournissaient les soldats, les armaient et les payaient, 1589-1610. Enfin Louis XIII exigea que le service fût personnel, et que tous les possesseurs de fiefs entrassent dans la cavalerie, 1610-1643. Louis XIV rendit les communes solidaires de leur contingent, 1643 ; fixa l'âge de la réquisition à 21 ans, 1674 ; rétablit la milice, 1688, et fixa la durée du service à 2 mois ; elle augmenta successivement jusqu'à 6 ans. Louis XV perfectionna l'institution de la milice, 1526, on y substitua des régiments provinciaux, 1771, qui furent abolis, 1775, et rétablie, 1778. La milice fut supprimée par un décret du 4 mars 1791. Une loi du 23 août 1793 mit en réquisition tous les jeunes gens de 18 à 45 ans, non mariés ou veufs. La conscription fut instituée par la loi du 19 fructidor an VI (5 septembre 1798). Elle atteignit tous les Français de 20 à 25 ans, et fixa la durée du service à 4 ans. La loi du 17 ventôse an VIII (8 mars 1800) autorisa le remplacement des conscrits trop faibles pour le service. La conscription abolie par la charte fut remplacée par l'enrôlement volontaire avec prime. La loi du 10 mars 1818 rétablit le recrutement obligé, fixa un contingent annuel de 40,000 hommes, et porta la durée du service à 6 ans dans l'armée active, et 6 ans dans l'intérieur. La loi du 21 mars 1831 fixa la durée du service des jeunes soldats appelés à 7 ans, qui comptent du 1er janvier de l'année où ils auront été inscrits sur les registres matricules des corps de l'armée. V. **ARMÉE.**

MILLIN (Aubin-Louis), naturaliste et archéologue, né à Paris, 1759, mort, 1818, fut l'un des fondateurs de la société Linnéenne. Arrêté en 1793, il fut sauvé par la révolution du 9 thermidor. Il fut successivement conservateur du cabinet des médailles, 1794, chef de division dans les bureaux de l'instruction publique et professeur d'histoire à l'école centrale du département de la Seine. Il visita l'Italie et la Suisse, et en rapporta de riches matériaux, 1811. Les principaux de ses ouvrages sont : *Minéralogie homérique*, 1790 ; *Antiquités nationales*, 1790-1798 ; *Eléments d'histoire naturelle*, 1794, etc., etc.

MILLOT (L'abbé Cl.-Fr.-Xavier), historien, né à Ornans (Doubs), 1726, étudia chez les jésuites, s'attira leur disgrâce et quitta leur compagnie, à cause de l'éloge qu'il fit de Montesquieu dans un de ses écrits. Il devint grand vicaire de l'archevêque de Lyon, obtint, en 1768, une chaire d'histoire au collége de la noblesse, fondé à Parme par le marquis de Félino, fut nommé précepteur du duc d'Enghein, 1778, et mourut en 1785. Ses principaux ouvrages sont : *Eléments de l'histoire de France*, 1769 ; *Eléments d'histoire générale ancienne et moderne*, 1772-83 ; *Eléments de l'histoire d'Angleterre*, 1769.

MILLÈVE (Conciles de). Cette ville est célèbre par la convocation qu'on y fit de deux conciles, sous le pontificat du pape Innocent Ier. Dans le premier, Aurèle de Carthage y assembla, le 26 octobre 402, plusieurs évêques, fit lire les décrets des conciles précédents, et y ré-

gla les différents survenus entre Xantippe de Tagora ou Tagosa en Numidie, et Victorin de Tigisis. Dans le second, tenu en 416, 61 évêques s'assemblèrent à Millève, et condamnèrent les deux propositions de Pélage et Célestin touchant la grâce, dont ils niaient la nécessité; et touchant le baptême des enfants, qu'ils n'estimaient point nécessaire pour les purifier du péché originel. On en donna avis au pape Innocent Ier, à qui saint Augustin, au nom du concile, écrivit deux épîtres synodales.

MILLEVOYE (Charles-Hubert), poëte élégiaque, naquit à Abbeville, 1782, y commença ses études, vint les achever à Paris, où, en 1798, il remporta le premier prix de littérature au collége des Quatre-Nations. Il renonça bientôt à la carrière du barreau, qu'il voulait embrasser, pour se donner tout entier aux belles-lettres. Dès 1806, il concourut, à l'Académie française, pour le prix de poésie, et fut couronné, 1806, 1807, 1811. En 1813, Millevoye, qui s'était marié, vit sa santé dépérir chaque jour. Il mourut après de cruelles souffrances le 12 août 1816. Parmi les gracieuses compositions de ce poëte, on doit distinguer: *Priez pour moi*, jolie romance qu'il composa huit jours avant sa mort; *le Poëte mourant* et *la Chute des feuilles*.

MILON DE CROTONE, l'athlète le plus célèbre de l'antiquité, fut vainqueur aux jeux pythiques sept fois, et six aux jeux olympiques. Il n'y put combattre une 7e fois, faute d'antagoniste. On rapporte sur sa force une foule de traits, la plupart exagérés, et l'histoire de sa mort n'est pas moins fabuleuse que celle de sa vie, car, suivant quelques auteurs, Milon ayant trouvé dans sa vieillesse, en traversant une forêt, un chêne entr'ouvert par des coins, voulut le déchirer avec ses mains; fut pris entre les éclats de l'arbre, ne put s'en dégager, et mourut dévoré par un lion, l'an 700 av. J.-C. C'est ce trait qui a fourni à Pierre Puget le sujet de son groupe de Milon, considéré comme le chef-d'œuvre de la statuaire moderne.

MILON (Titus Annius Milo), Romain célèbre par ses démêlés avec Claudius et son amitié pour Cicéron, naquit à Lavinium l'an 95 av. J. C. Il épousa la fille de Sylla, fut nommé tribun du peuple l'an 57 av. J.-C; fit rappeler Cicéron, et s'attira ainsi la haine implacable de Claudius. L'an 51 av. J.-C., il était à la veille d'obtenir le consulat, lorsqu'il fut accusé du meurtre de Claudius, tué sur la route de Lavinium. Il choisit Cicéron pour le défendre devant le tribunal chargé de le juger; mais celui-ci, épouvanté de l'appareil que déploya Pompée dans cette circonstance, le défendit avec faiblesse, et Milon fut condamné à aller en exil à Marseille. Il y resta 3 ans, au bout desquels, irrité de ne pas être compris dans la liste de révocation que fit dresser César en arrivant à la dictature, il s'avança vers l'Italie, rassembla autour de lui des esclaves, des brigands et des prisonniers, dont il se fit une armée, et il avait déjà attaqué Compsa, lorsqu'il mourut l'an 48 av. J.-C. On prétend que l'on voit encore aujourd'hui, dans le vieux Marseille, la maison qu'il habita pendant son exil; elle est surmontée d'un buste qu'on dit être le sien.

MILTIADE, l'un des capitaines les plus illustres des Athéniens, était neveu du roi des Dolonces, dans la Chersonèse de Thrace, et frère de Stésagoras, son successeur. A la mort de celui-ci, 496 av. J.-C., il conquit, pour Athènes, Lemnos et les Cyclades, et consolida la puissance de sa patrie, en épousant la fille du roi de Thrace. Lorsque Darius, roi de Perse, sous prétexte de rétablir sur leur trône les enfants du tyran Pisistrate, vint envahir l'Attique, Miltiade, ranimant le courage des siens, marcha contre lui, à la tête de 12,000 Grecs, et battit 100,000 Perses dans les plaines de Marathon, 490 avant J.-C. Chargé de reprendre celles des îles de la mer Égée qui s'étaient soumises aux Perses, il en ramena quelques-unes sous le joug des Athéniens, et se trouvait devant Paros, lorsque, apprenant que la flotte perse venait l'attaquer, il en leva le siége et se rendit à Athènes. Là, accusé de trahison, et ne pouvant se rendre au tribunal à cause de ses blessures, il fut condamné à payer une amende de 50 talents. Miltiade ne possédait pas une somme si considérable; on le jeta alors en prison, et il y mourut bientôt des suites de ses blessures, 489 av. J. C.

MILTON (John), le plus grand poëte de l'Angleterre, naquit à Londres, 9 décembre 1608. Son père exerçait dans cette ville les fonctions de notaire et ne négligea rien pour développer les dispositions heureuses que le jeune John manifesta dès son enfance. En 1626, il suivait déjà les cours de l'université de Cambridge, et attira bientôt sur lui l'attention générale par des poésies latines, qu'il composa avec une élégance et une harmonie peu communes alors dans le nord de l'Europe. Il quitta Cambridge, 1631) et se retira dans ses foyers pour s'y livrer à l'étude des langues modernes, de l'histoire, de la philosophie, des mathématiques et des antiquités; passa en Italie, 1636, et se rendit à Florence où il sollicita et obtint la faveur de visiter Galilée dans sa prison. Il reçut à Rome l'accueil le plus flatteur des Barberini; vint à Paris, et se trouvait à Naples lorsqu'il apprit les premiers troubles de l'Angleterre; il s'y rendit immédiatement, et arriva à Londres, 1640. Il y prit une part très-active aux querelles politico-religieuses, et publia, 1641, un écrit sur l'*Épiscopat* et un autre sur le *gouvernement de l'Église*. Il y contracta mariage, 1643; mais madame Milton, dont la famille était attachée au roi Charles Ier, quitta son mari à cause de ses opinions politiques. Il publia alors quatre dissertations pour prouver la justice et la nécessité du divorce. Blâmé par les presbytériens, il se jeta dans le parti des indépendants, et fut nommé secrétaire et interprète du conseil d'État pour la langue latine. Il publia, en 1652, une *Défense du peuple anglais*, et devint secrétaire du Protecteur de l'Angleterre. Arrêté par ordre extraordinaire de la chambre des communes, à l'époque du retour du roi, 12 septembre 1660, il fut relâché deux mois après. Il s'appliqua alors avec ardeur à la composition de son poëme sublime : *le Paradis perdu*. Milton était privé de la vue depuis plusieurs années, et chaque jour, après avoir entendu la lecture d'un chapitre de la Bible et quelques passages d'Homère, de Platon et d'Euripide, afin d'entretenir sa mémoire des beautés de ces grands modèles, il dictait à sa femme les strophes de son poëme admirable (il s'était marié pour la troisième fois sous la restauration). Après l'avoir terminé, il en vendit le manuscrit 20 livres sterling, 1667. Il n'eut d'abord aucun succès : on craignait de se compromettre en louant le panégyriste des régicides. Cependant le prix des éditions alla toujours en augmentant, jusqu'au moment de la révolution de 1668, où l'on put avouer hautement toute l'admiration dont était digne cet ouvrage immortel. Après avoir publié plusieurs ouvrages et un nouveau poëme resté dans l'oubli, 1670-1672, Milton mourut le 10 novembre 1674. L'édition la plus estimée et la plus complète des œuvres de Milton parut à Londres en 1801.

MIME (du grec μῖμος, imitateur ou μιμεομαι, imiter), nom que les anciens donnaient à une poésie dramatique, aux acteurs qui la composaient, et aux autres acteurs qui la jouaient. Plutarque distingue deux sortes de mimes : les uns dont le sujet était honnête, approchant assez de la comédie; les autres n'étaient que des bouffonneries,

et les obscénités en faisaient le caractère. Cassiodore a prétendu que l'inventeur des mimes était Philestion de Magnésie, qui, selon la chronique d'Eusèbe, n'a vécu que sous l'empire d'Auguste, av. J.-C. 31-14 de l'ère vulgaire; d'autres ont prétendu peut-être avec plus de raison, que c'était Sophrande Syracure, qui vivait du temps de Xercès, av. J.-C. 480. Les mimes plurent beaucoup aux Grecs et aux Romains; les acteurs mimiques à Rome jouaient sans chaussure; ils avaient la tête rasée, et des habits de morceaux de différentes couleurs, comme celui de nos arlequins. Le jeu mimique passa jusque dans les funérailles, et celui qui s'en acquittait fut appelé archimime. Il devançait le cercueil et peignait par ses gestes les actions et les mœurs du défunt. Decimus Laberius et Publius Syrus furent les deux poëtes mimographes des Latins qui se distinguèrent le plus en ce genre. Le premier obtint de César le rang de chevalier romain et le droit de porter des anneaux d'or, av. J.-C. 48. Aulu-Gelle, Macrobe et Sénèque nous ont donné dans leurs écrits un grand nombre de sentences dont Syrus semait ses petites pièces.

MINA (D. Francisco Espoz y), général en chef de l'armée de Catalogne, naquit dans un petit village de la Navarre, 1784. En 1808, son neveu Xavier Mina, s'étant mis à la tête de quelques partisans, jugea bientôt cette entreprise au-dessus de ses forces. Il appela auprès de lui son oncle, qui le remplaça dans le commandement de sa guerilla, et commença ainsi le cours de sa brillante carrière. Il fallait administrer et combattre; don Francisco fit l'une et l'autre avec une grande habileté, et se mit bientôt au niveau des plus grands capitaines. Il se borna d'abord à tenir la route depuis Bayonne jusqu'à Madrid. En 1811, le général Reille le mit en complète déroute, et surpris à Robres, 1812, par Dubalen, il n'échappa de ses mains qu'à travers les plus grands dangers. En 1813, la régence de Madrid le nomma brigadier, puis maréchal de camp. Ces défaites lui donnèrent l'occasion de montrer la fécondité de ses ressources. Il rallia sa division, et devint assaillant à la tête de 15,000 hommes, alors qu'on le croyait anéanti. Depuis lors, tromper la vigilance des corps réunis pour l'envelopper, et échapper autant par adresse que par bravoure aux généraux les plus expérimentés, furent des avantages qu'il ne cessa de remporter pendant tout le cours de cette longue guerre, qui rendit son nom justement fameux. Il quitta Madrid pour se retirer dans la Navarre quand les Cortès furent congédiés. Il marcha vers Pampelune pour s'emparer de cette forteresse et y arborer l'étendard constitutionnel; mais l'opposition de quelques-uns de ses officiers le fit échouer dans son projet. Il fit alors sa retraite en bon ordre, et se réfugia en deçà des Pyrénées. Arrêté par ordre du ministère de Madrid, il fut relâché par ordre du roi de France. Il suivit ce prince à Gand, et, après la bataille de Waterloo à laquelle il assista, sans aucun caractère, il rentra à Paris, 1815, et y resta avec le traitement de maréchal de camp jusqu'en 1820. Quoiqu'il y fût l'objet d'une surveillance particulière, il parvint à s'échapper, passa en Espagne, fut élevé par Ferdinand VII dans la charge importante de capitaine général de la Navarre et de la Galice; disgracié et envoyé en exil à Léon, 1821, puis réintégré dans le commandement de l'armée de Catalogne après la journée du 7 juillet 1822, il reçut, après avoir défait complétement les insurgés, le grade de lieutenant général et la grand' croix de Saint-Ferdinand. Mais une armée française entrait en Catalogne, 1823, et Mina eut bientôt des ennemis plus redoutables à combattre. Il résolut pourtant de soutenir cette lutte inégale, et défendit pied à pied le sol de son pays. Il s'empara de la forteresse de Seu, 5 février, parcourut les villes et villages de la Catalogne, y fit une levée d'hommes de 18 à 40 ans, se mit en mouvement le 16 mars, et arriva à Figuières peu de temps après, prit possession de Lérida, Girone et Barcelone, et établit son quartier général à Vich. Après avoir fait une proclamation aux Catalans, 12 avril, il commença cette guerre de postes qui lui réussit si longtemps, et ne cessa de manœuvrer de manière à faire éprouver quelques échecs partiels aux Français, et à les inquiéter sans relâche. Épuisé de fatigue, il se vit forcé de rester quelque temps dans l'inaction, et rentra en campagne le 9 octobre, par une sortie de Barcelone qu'il fit à la tête de la garnison de cette place. Enfin, convaincu de l'inutilité d'une plus longue résistance, il envoya, 17 octobre, auprès du maréchal Moncey, offrir la reddition de Barcelone; et ratifia la capitulation le 2 novembre. Il quitta l'Espagne, passa en Angleterre sur un vaisseau français, et arriva à Londres, 22 décembre 1823. Il rentra encore en Espagne en 1834, pour défendre le trône constitutionnel contre D. Carlos, et fut emporté par maladie, 7 à 8 mois après son retour.

MINARD (Antoine), magistrat du 16e siècle, né dans le Bourbonnais, débuta au barreau de Paris, devint avocat général à la cour des comptes, puis président à mortier au parlement de Paris, et fut nommé curateur et conseiller de Marie Stuart, 1555. Chargé de faire le procès au conseiller Anne du Bourg, il continua de siéger malgré les récusations de l'accusé, et fut tué d'un coup de pistolet en sortant du palais, pendant la nuit du 12 décembre 1559. Le parlement rendit à cette occasion l'ordonnance appelée la Minarde, portant qu'à l'avenir les audiences de l'après-midi, depuis la Saint-Martin jusqu'à Pâques, se termineraient avant la nuit.

MINCIO, *Mincius*, rivière du royaume lombardo-vénitien. Cette rivière a donné son nom à un des départements du royaume d'Italie, 1805-1814, dont le chef-lieu était Mantoue. Le 8 février 1814, le prince Eugène Beauharnais défit les Autrichiens sur les bords du Mincio.

MINDEN, ville des États prussiens (Westphalie), chef-lieu de régence sur le Weser, à 57 kilom. ouest de Berlin. Cette ville possédait autrefois un évêché suffragant de celui de Cologne, fondé par Charlemagne en 803, en faveur d'un moine nommé Herimbert. La ville était autrefois très-fortifiée. En 1469, le duc de Brunswick en entreprit, mais inutilement, le siége; mais elle fut prise, en 1519, par l'évêque d'Hildesheim. La religion luthérienne ayant été introduite à Minden en 1529, le chapitre se retira de la ville, qui fut mise au ban de l'empire, en 1538, et forcée de se rendre à Charles-Quint en 1547. Dans la guerre de trente ans, elle fut prise par le général Tilly, 1626, et par le duc Georges de Lunebourg, 1634. Deux ans après, 1636, elle tomba au pouvoir des Suédois qui la gardèrent jusqu'à la paix de Munster, 1650. Ils la rendirent alors à Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg. V. plus bas **MINDEN** (Évêché de).

MINDEN (Évêché, puis principauté de). Cet évêché, formé par Charlemagne de quelques districts de l'Augrie, 803, reçut d'Othon le Grand des droits régaliens, 961, et fut sécularisé et donné à la Prusse en remplacement de la Poméranie, lors de la paix de Westphalie, 1648. La principauté de Minden fut occupée par l'armée française, 1757, mais évacuée dès 1759. Napoléon la reconquit, 1806; l'incorpora au royaume de Westphalie, 1807 à 1810, et l'annexa presque tout entière au département des Bouches-du-Weser, 1810-1815. Elle fut ren-

due à la Prusse, par le congrès de Vienne, 1814-1815.

MINÉRALOGIE. La minéralogie est une science qui traite de la connaissance des minéraux et de la manière de les extraire. Cette science n'est pas fort ancienne, et ne date que du milieu du 16e siècle. Le premier minéralogiste connu est Georges Agricola de Misnie, 1544. Ce savant fit plusieurs découvertes sur les métaux et les fossiles, et indiqua le moyen de consulter la nature. Après lui, vinrent Linné, Valérius et Daubenton. Ce dernier, en 1778, employa à la détermination des espèces, des genres, des ordres et des classes des métaux, les caractères qui se tirent de la forme de leur tissu, de leur transparence, de leur couleur et de certaines propriétés qui leur sont propres. Enfin, en 1780, Werner, naturaliste flamand, donna sa méthode de classification des substances minérales, et la basa pour leurs caractères extérieurs sur la couleur, la cassure, la forme cristalline, la dureté, la pesanteur et la transparence; pour leurs caractères intérieures ou chimiques, sur la fusibilité au moyen d'un chalumeau et l'épreuve par les acides.

MINES. On appelle mine l'endroit où se forment les métaux et les minéraux. Mais, de même que l'on ne possède que des renseignements fort inexacts sur les premiers métaux (V. l'article **MÉTAUX**), de même aussi on ne connaît rien de positif sur les mines de l'antiquité. Tout ce que l'on sait à cet égard, c'est que pendant un grand nombre de siècles, l'exploitation en fut abandonnée à des esclaves et à des condamnés, ce qui fit partout entacher ces travaux d'une sorte de déshonneur. A cette époque, on se servait du feu pour dégager les rochers et pouvoir ensuite les abattre avec plus de facilité; depuis, cet usage a été remplacé par l'abattage au pic et par l'usage de la poudre. La première découverte d'une mine dont l'histoire fasse mention est celle d'une mine de mercure qui eut lieu à Almaden (Espagne), vers l'an 50 av. J.-C. A la suite des grandes invasions qui inondèrent le midi de l'Europe, vint la barbarie, et l'histoire se tait jusqu'à l'année 919, époque à laquelle on découvrit en Allemagne les mines d'argent de Gosslar et de Friedberg. En 1297, les Chinois trouvèrent chez eux une mine de cristal. Un siècle et demi plus tard, 1538, Gonzalve Pizarre fit exploiter les mines de Porco (Pérou), et bientôt, 1545, les mines d'or du Potose furent découvertes par un Péruvien nommé Hualpa. Cet homme, en poursuivant un chevreuil, trouva un lingot; il fit part de sa découverte à l'Espagnol Villaréal; ce dernier en instruisit Carvajal, un des capitaines de Pizarre, qui reconnut la mine, la fit exploiter, et sur son emplacement fonda une ville. Nous signalerons encore la découverte des mines de mercure de Guonkavilka, à 240 kilom. de Lima (Pérou), 1564; celle de la mine d'or d'Acuntaya, aussi dans le Pérou, 1715, et enfin de deux mines de succin, l'une en Saxe, 1731, et l'autre en Ukraine, 1738. V. les art. **MÉTAUX** et **OR, PLATINE, PLOMB, ETAIN, MERCURE** et **CUIVRE,**

MINES, art militaire. L'usage des mines dans l'art militaire remonte à la plus haute antiquité, car elles étaient employées par tous les peuples de l'Orient. A cette époque, elles ne servaient qu'à tromper l'ennemi qui, croyant marcher sur un terrain sûr, sentait tout à coup la terre manquer sous ses pieds. Plus tard, les Grecs et les Romains les utilisèrent dans les siéges et s'en servirent pour saper les murs et les tours des villes, ce qu'ils appelaient *agere cuniculos*. Alexandre le Grand en usa au siége de Gaza, où il entra par une brèche que la mine avait faite, av. J.-C. 330. Dans le moyen âge, on se servit de la mine pour s'emparer du château de Boves, près d'Amiens, sous Philippe-Auguste, 1190. La manière de miner du temps fit perdre aux Français la ville de Naples, 1503. L'usage de charger les mines avec la poudre commença en 1487. Pierre de Navarre, soldat de fortune, en fit usage ou siége du château de l'Œuf, 1503; le rocher sur lequel était construit le château s'entr'ouvrit avec un fracas effroyable, et ses éclats, une partie des murs du château et un grand nombre de leurs défenseurs furent précipités dans la mer. Depuis cet essai, la construction des mines fut grandement perfectionnée. La contre-mine, qui a pour résultat la découverte des mines de l'ennemi, au moyen d'une galerie souterraine, fut inventée par Tryphon, architecte d'Alexandrie, qui en fit l'essai au siége d'Apollonie, dans le 4e siècle avant l'ère vulgaire.

MINGRELIE, l'ancienne Colchide, *Odechi* dans la langue des indigènes, région du grand gouvernement russe du Caucase, entre le Caucase au nord, l'Iméréthie à l'est, la mer Noire à l'ouest. Leur prince se nomme Dadian, et est censé vassal des Russes depuis 1803. On y distingue trois castes : les princes, les nobles et les bourgeois.

MINIATURE, du mot *minium*, rouge, parce qu'avant l'imprimerie on mettait, en tête de chaque paragraphe des missels ou autres livres liturgiques, de grandes lettres qu'on ornait d'arabesques avec des enroulements et des feuilles comme celles des pampres de vigne. On finit par décorer les livres de sujets peints, qui reçurent les noms de vignettes ou de miniatures, parce qu'elles tenaient la place des lettres faites avec du minium. C'est à tort que plusieurs personnes les appellent mignatures, de *mignon*. On trouve des miniatures dans les manuscrits du 5e siècle. Le bon goût que l'on y remarque continua jusqu'au 10e siècle et ne reparut que vers le milieu du 14e. L'abbé Rine en a publié de très-curieuses; M. de Gaignères, gouverneur des petits-fils de Louis XIV, a formé une curieuse collection de costumes qu'il a donnée à la Bibliothèque royale. Le plus ancien ouvrage que l'on connaisse avec des miniatures est celui de Virgile, qui existe dans la bibliothèque du Vatican. Elles ont été gravées par Pierre Santi-Bartoli, 1670-1700. Les miniatures qui accompagnent l'histoire de Richard indiquent les différentes coutumes relatives à l'art de la guerre dans le commencement du 15e siècle. La miniature nous vint de la Grèce et passa par l'Italie. Ce fut en France et en Flandre qu'elle fut exercée avec le plus de succès et qu'elle atteignit à la perfection. Elle fit de grands progrès sous Charles V, 1364-1380. On connaît fort peu de noms d'auteurs, parce que la plupart vivaient dans des cloîtres. Nous pouvons pourtant en citer quelques-uns qui nous sont parvenus, et parmi lesquels on remarque Oderic de Gubio, chanoine de Sienne, vivant en 1233, et cité par le Dante; Guido de Sienne et Simon Mennin, qui vivaient à la même époque; François de Bologne, élève d'Oderic, 1250; Cito, moine du 14e siècle; D. Lorenzo, Fra Bernardo, 1450; Gherardo, mort en 1470; Barthélemy della Gatta, 1480; Agosto Decio, J.-B. Stefaneschi, Pierre Cesarei de Pérouse, Fouquet, miniaturiste de Louis XI; Antoine de Compaigne, Jules Clovio, mort en 1578; Jérôme Fecino, 1530; Jacques Argenta de Ferrare, 1561; Valentin Somellino, 1560; Anne Seghers, 1550, et Jean Mielich, 1572. La miniature fut abandonnée à l'époque de la découverte de l'imprimerie. Les miniaturistes firent alors des petits sujets gracieux, que l'on encadra, puis des portraits dont on orna des boîtes, des bonbonnières, des bracelets, des tabatières et des éventails. Les artistes les plus célèbres dans ce genre furent André de Vito, 1610; Isaac Oliver, mort en 1617; Jean Cerva, mort en 1620; Jacques Ligozio, mort en

1627; François et Michel Castello, 1636; Jean-Guillaume Bauer, Saint-Laire, mort en 1640; Louis du Guerrier, mort en 1659; Ph. Fruitier, mort en 1660; Balth Gerbier, mort en 1661; B. Bisi, mort en 1662; Jeanne Garzoni, morte en 1670; Jacques Bailly, mort en 1679; Élisabeth-Sophie Chéron, morte en 1711; Jeanne-Marie Clementina, Jacques-Philippe Ferraud, mort en 1733; Klingstet, mort en 1734; Félicité Sartori et Marie-Félicité Tibaldi, morte vers 1740; Jacques-Christophe Leblon, mort en 1741; J.-A. Arlaud, mort en 1743; Rosalba Carriera, Vénitienne, morte en 1757; Ismaël Mengs, mort en 1764; Joseph Camerata, mort en 1764; Baudoin, 1770; Jean-Étienne Liotard, mort en 1776; Antoine-Frédéric Kœing, mort en 1707; et, parmi les modernes, madame Vigé-Lebrun, Isabey, MM. Bossom, Bost et Brossard. Parmi les ouvrages qui traitent de la miniature, on peut consulter avec fruit : *Traité de la miniature*, par Cath. Perrot, 1625; *Traité sur l'art de peindre en miniature*, par le moyen duquel les amateurs qui ont les premiers principes du dessin peuvent atteindre à la perfection, sans le secours d'un maître, 1788; *Manuel de la miniature*, par Constant Viguier, 1830, etc.

MINIMES. V. ORDRES RELIGIEUX.

MINNESINGER (ou chantre d'amour). Ce nom était usité en Allemagne pendant le moyen âge, et était synonyme des poëtes, troubadours ou trouvères en France. Les minnesingers étaient presque tous chevaliers ou au moins hommes nobles, et vivaient à la cour. Ils furent protégés par l'empereur Frédéric II, 1212; l'archiduc d'Autriche-Léopold IV, le roi de Bohême Wenceslas III, 1280. Henri de Valdek, 1180, est le plus ancien de ces poëtes. Les plus distingués vécurent à la fin du 12e siècle et au commencement du 13e. Conrad de Wurtzbourg et Jean Hadloub florissaient à la fin de ce dernier.

MINORQUE, *Balearis minor* des anciens, *Menorca* en espagnol, une des Baléares, chef-lieu Port-Mahon. Cette île passa successivement sous la domination des Romains, des Vandales, des Maures, des Aragonais et des Castillans. Elle fut prise par les Anglais, 1708; par les Français, 1756, et rendue aux Anglais, 1763. Elle revint aux Espagnols, 1779. La paix de Paris leur en confirma la possession, 1783.

MINSK, ville de la Russie d'Europe, chef-lieu du gouvernement de Minsk, sur la Svistoche. Cette ville faisait autrefois partie de la principauté de Polotsk, et plus tard, de celle de Smolensk. Les Russes s'en sont emparés en 1656.

MINTURNES, *Minthurnæ*, aujourd'hui Trajetto, ville du Latium méridional, chez les Aurunci, entre Sirmesse et Caïète, près de l'embouchure de l'Iris, qui y formait de vastes marais. C'est là que Marius se cacha quand il fut défait à Rome. Il y fut découvert, av. J.-C. 88; parvint à s'échapper, et s'enfuit de là en Afrique.

MINUTES DES ACTES. Jusqu'au règne de Charles IX, les minutes d'actes n'étaient pas encore signées par les parties. Par l'article 84 de l'ordonnance des états tenus à Orléans, 1560, le roi ordonna que dorénavant ces minutes seraient signées par les contractants.

MINUTIUS FÉLEX (Marcus), orateur latin, naquit en Afrique, l'an de J.-C. 199; vint à Rome, l'an 218, et y acquit une grande réputation par son éloquence. Il y embrassa le christianisme, et en fut un des plus zélés défenseurs. On a de lui un dialogue intitulé *Octavius*, qui occupe le premier rang dans le recueil des anciens apologistes du christianisme. On ignore l'époque de sa mort. Le dialogue de Minutius fut traduit en français par l'abbé de Gourcy, 1660.

MIOLLIS (Le comte Sextus-Alexandre-François), lieutenant général, né à Aix (Bouches-du-Rhône), 18 septembre 1759, entra dans le régiment de Soissonnais-infanterie, 1778. Il y obtint en peu de temps le grade de sous-lieutenant, et partit presque aussitôt pour la guerre d'Amérique, où il servit avec distinction. Nommé lieutenant-colonel du bataillon des Bouches-du-Rhône, 1792, il mit fin aux troubles d'Antibes, 1793. Dénoncé pour sa conduite courageuse dans cette circonstance, il triompha de ses ennemis, et passa en Italie, avec le grade de général de brigade, 1795. Devenu gouverneur de Mantoue, il fit construire la place Virgilia, et fit élever au milieu un obélisque en l'honneur du grand poëte. Après le traité de Campo-Formio, 1797, le général Miollis fut chargé de l'expédition de Toscane : il s'empara de Livourne, fit désarmer les troupes toscanes, fit arrêter les consuls d'Angleterre et de Russie, et mit embargo sur les vaisseaux de leur nation. Nommé général de division, il servit sous Masséna, dans la campagne de Gênes, 1800; partit après la levée du siége de cette place, alla reprendre le commandement de Mantoue, et devint, peu de temps après, gouverneur de Rome et de l'État de l'Église. Il adhéra au gouvernement royal, après l'abdication de Napoléon, 1814. Lors des événements du 20 mars 1815, il se trouvait à Marseille, et eut le commandement d'un corps de 1,200 hommes contre Napoléon. Cependant il obtint le gouvernement de Metz pendant les cent jours, et le conserva jusqu'au mois d'octobre 1815, époque à laquelle il fut mis à la retraite. Le général Miollis mourut à Aix en 1828.

MIOT DE MELITO (André-François), homme d'État et écrivain, né en 1762, mort en 1814, fut commissaire des relations extérieures après le 9 thermidor, puis ministre plénipotentiaire près le grand-duc de Toscane et ambassadeur en Sardaigne. Il devint commissaire-ordonnateur des guerres, au 18 brumaire, et ensuite administrateur général de la Corse. Il accompagna à Naples Joseph Bonaparte, comme ministre de l'intérieur, 1806, et rentra avec lui dans la vie privée, 1813. Depuis lors Miot se consacra aux lettres, et publia une traduction d'Hérodote, 1822, et une traduction complète de Diodore de Sicile, 1838.

MIQUELET. On donnait autrefois ce nom à des soldats espagnols chargés, en temps de guerre, de faire le service de partisans sur les frontières du nord de la Péninsule. Ces troupes étaient prises parmi les habitants des Pyrénées, de la Catalogne et de l'Aragon. Au commencement de la guerre de 1689, entre la France et l'Espagne, Louis XIV ordonna la création, dans le Roussillon, de cent compagnies de fusiliers de montagne, pour être opposés aux miquelets espagnols. Ces miquelets français n'étaient pas seulement chargés du service de partisans, on les employait aussi à flanquer les ailes des colonnes, à escorter les convois et les courriers, et à protéger les tirailleurs. Ces troupes, négligées et mal soldées, se dispersèrent après la paix de Ryswick, 1697. En 1744, on créa deux nouveaux bataillons de 600 hommes chacun, qui furent licenciés en 1763. Les miquelets français reparurent au commencement de la révolution de 1789, sous le titre de chasseurs des montagnes. Ils furent de nouveau licenciés à la paix entre la France et l'Espagne, 1795. Napoléon institua un corps de partisans, sous le nom de miquelets français, lorsqu'il entreprit la guerre d'Espagne, 1808. Ils y rendirent de grands services et cessèrent d'être employés après l'évacuation de l'Espagne, 1813; à cette époque, les uns prirent du service dans la nouvelle organisation de l'armée, préparée par la restauration, et les autres allèrent dans leurs foyers.

MIRABAUD (J.-B. de), littérateur né à Paris, 1675, mort, 1760, fut chargé, au sortir de la congrégation de l'Oratoire, de faire l'éducation des filles de la duchesse d'Orléans, fut reçu à l'Académie, et devint secrétaire perpétuel de cette compagnie. Il fit la traduction de *la Jérusalem délivrée*, 1724; du *Roland furieux*, de l'Arioste, 1741.

MIRABEAU (Victor **RIQUETTI**, marquis de), écrivain économiste, né à Pertuis (Provence), 1715, se fixa à Paris, 1750; s'y lia bientôt avec le docteur Quesnay, chef de la société des *Économistes*, et se montra bientôt le plus zélé propagateur de cette doctrine. Il publia : *l'Ami des hommes*, 1755; *Mémoire concernant l'utilité des États provinciaux*, 1757; *Théorie de l'Impôt*, qui lui valut les honneurs de la Bastille, et donna à son nom la vogue qu'il ambitionnait, 1760; *Économie générale et particulière de l'Agriculture*, 1764; dans ses écrits, le marquis de Mirabeau étale les principes les plus sévères de morale et de vertu. La Harpe, en faisant remarquer l'obscurité, la boursouflure, la bizarrerie et le charlatanisme philanthropique de ses œuvres, le peint comme un extravagant bouffi d'orgueil et d'affectation. Il mourut à Argenteuil, 1789.

MIRABEAU (Honoré-Gabriel **RIQUETTI**, comte de), fils du précédent, né au Bignon, près Namur, 9 mars 1749, obtint le brevet d'officier, 1766, et fut nommé capitaine de dragons après la campagne de Corse. Son père le fit enfermer à l'île de Rhé, en punition d'une aventure amoureuse. Il fit un voyage à Paris, 1771, de retour à Aix, il épousa mademoiselle de Marignane, juin 1772, dont il dissipa la fortune en peu de temps. En 2 ans, 1774, Mirabeau contracta plus de 100,000 fr. de dettes et se vit obligé de les avouer à sa famille. Son père, après avoir fait prononcer une interdiction contre lui, obtint une lettre de cachet, et le fit renfermer au château d'If, 23 septembre 1774. Ce fut pendant cette détention qu'il composa son *Essai sur le Despotisme*. Il fut transféré au fort de Joux, près Pontarlier, 1775; enfin, il obtint la permission d'avoir la ville de Pontarlier pour prison, et c'est là qu'il connut Sophie Ruffey, la jeune épouse du vieux baron Monnier; le scandale de cette liaison le força de prendre la fuite. Il passa la frontière, et trouva un asile en Suisse; là, madame de Monnier, que son mari avait fait enfermer dans un couvent, s'étant évadée, vint le rejoindre. Ils passèrent en Hollande, 25 août 1776. Mais le marquis de Monnier ayant porté plainte en rapt et séduction, Mirabeau, jugé par contumace, fut condamné à la peine de mort, et exécuté en effigie. Il prit en Hollande, le nom de Saint-Matthieu, et y publia une traduction de *l'Histoire du règne de Philippe II*, et une *Histoire d'Angleterre*. Une lettre de cachet vint l'y chercher, 17 mai 1777; Sophie fut reléguée dans un couvent, et Mirabeau enfermé à Vincennes. Il y obtint de M. Lenoir la permission d'écrire à madame de Monnier, et c'est cette correspondance de 5 années, 1777-1780, qui fut publiée sous le titre de *Lettres à Sophie*. Il y publia encore : *Erotica Biblion, ma Conversion, le Rubicon, le Libertin de qualité*; et un livre, plus digne de lui, sur *les Lettres de Cachet* et *les Prisons d'État*. Enfin, cette longue détention cessa le 17 décembre 1780. Sophie obtint bientôt sa liberté, et, après une transaction avec M. de Monnier, resta maîtresse de sa dot. Mirabeau voulut alors contraindre madame de Mirabeau à se rendre près de lui; mais le parlement prononça leur séparation, 5 juillet 1785. Il se rendit alors à Londres et y publia les *Considérations sur l'ordre de Cincinnatus*, et les *Doutes sur la Liberté de l'Escaut*. De retour en France, M. de Calonne lui confia une mission subalterne à Berlin; c'est là que Mirabeau prépara son ouvrage de *la Monarchie prussienne*. A son retour, il fit paraître ses *Conseils à un jeune prince qui veut refaire son Éducation*, *sa Dénonciation sur l'Agiotage*, *Observations sur Bicêtre*, *Avis aux Bataves*, et *l'Histoire secrète de la cour de Berlin*. En 1788, s'étant présenté à la noblesse de Provence pour y délibérer avec ses pairs, il en fut repoussé, passa à Marseille, loua un magasin et fit écrire sur la porte : *Mirabeau, marchand de draps*. Marseille et Aix se le disputèrent alors, et ces deux communes le nommèrent, en même temps, député aux états généraux, 1789. Les courtisans qui cherchaient à jeter du ridicule sur ce choix, lui donnèrent le sobriquet de *comte plébéien*. Le 15 juin, Mirabeau fit décréter l'inviolabilité des représentants, après sa belle réponse au marquis de Brézé; demanda la formation de la garde nationale, 8 juillet; proposa une adresse au roi pour le renvoi des ministres, 16; s'éleva avec force contre la violation du secret des lettres, 25; rejeta avec indignation toute idée de banqueroute nationale, et proposa de *nationaliser* la dette publique, 8 août. Mirabeau attaqua la dîme ecclésiastique, le 10; présenta le premier projet de déclaration des droits de l'homme. 17; vota pour que les agents publics fussent responsables, en cas d'ordres arbitraires, 22; présenta une motion sur les rapports du culte religieux, 25; approuva les plans de Necker, 27, et 1er septembre se prononça pour le *veto* royal, afin, dit-il, de laisser à l'autorité royale des garanties suffisantes de liberté. C'est à cette époque qu'on l'accusa de s'être laissé gagner par la cour; cependant il conserva sa popularité. Le 19, il fit accepter presque sans examen le plan proposé par le ministre Necker, et établit la nécessité de l'émission du papier-monnaie. Mais il devint bientôt l'objet des accusations les plus graves : on lui imputa d'avoir préparé les désastreuses journées des 5 et 6 octobre, et d'avoir paru, déguisé, au milieu des assaillants du château de Versailles. Ces imputations ne l'empêchèrent pas de mêler parfois la raillerie à ses moyens de défense, et ne diminuèrent en rien son éloquence et son énergie. Le 29, il fit voter des remercîments au général Lafayette, soutint l'opinion que les ministres pouvaient être choisis dans le sein des assemblées législatives, 7 octobre, et s'éleva avec force, 13 avril 1790, contre une motion tendant à faire déclarer la religion catholique la seule religion de l'État. Il fit approuver la conduite du général Bouillé à Nancy, 3 septembre; et le 14 janvier 1791, il lut un projet au peuple français sur la nouvelle constitution du clergé. Il fut nommé membre du département de Paris, 16 novembre, et président de l'Assemblée nationale, le 31. Depuis longtemps, sa santé déclinait sensiblement. Forcé de s'aliter, 28 mars, il mourut le 2 avril 1791, à l'âge de 42 ans. Sa mort produisit une sensation profonde dans toute la France. Pastoret demanda, et l'Assemblée nationale décréta que les honneurs du Panthéon lui seraient rendus. En 1793, il en fut arraché, et la populace jeta ses restes au vent. — Mirabeau (Boniface Riquetti, vicomte de), frère puîné du précédent, naquit dans la terre de Bignon, près de Nemours, 1754; entra de bonne heure au service, fit les campagnes d'Amérique, et fut nommé député aux états généraux, 1789, par la noblesse de la sénéchaussée de Limoges. Il s'opposa à la réunion des 3 ordres, et se montra constamment l'ennemi des nouvelles doctrines. Son penchant à boire et son excessif embonpoint le firent surnommer Mirabeau-*Tonneau*. Le régiment de Touraine, dont il était colonel, s'étant révolté, 1790, à Perpignan, il se rendit dans cette ville; et après avoir vainement essayé de

le faire rentrer dans le devoir, il s'empara des cravates de ses drapeaux, et revint à Paris. Dénoncé, pour ce fait singulier, à l'Assemblée nationale, il fut défendu par son frère. Mirabeau, sorti de France, envoya sa démission, avec une protestation contre tout ce qui avait été fait par l'Assemblée et contre tout ce qu'elle ferait dans la suite, leva une légion, et se réunit à l'armée de Condé. Il fut compris dans le décret rendu, le 2 janvier 1792, contre les princes émigrés et le ministre Calonne, et mourut à Fribourg, janvier 1793. On a de lui : *la Lanterne magique nationale*, 1789; *Voyage de Mirabeau cadet*, 1790, et quelques pièces fugitives.

MIRAMION (Marie **BONNEAU**, dame de), née à Paris, 1629, morte, 1696, forma la maison de refuge pour les femmes débauchées qu'on enfermait, et la maison de Sainte-Pélagie pour celles qui s'y retiraient de leur plein gré. Elle établit une communauté de 12 filles, dite la *Sainte Famille*, qui prit dans la suite le titre de *Miramionnes*, 1661. Elle a laissé son nom à un port de Paris (celui appelé vulgairement *du Mail*).

MIRANDA (François), général au service de la république française, né au Pérou, vers l'an 1750, vint à Paris, 1792; se lia avec Pétion et le parti des Girondins, fut nommé général de division et envoyé à l'armée de Dumouriez. Il investit Maëstricht, mai 1793, et fut obligé de lever le siége, après 20 jours de bombardement. Emprisonné à la suite d'intrigues politiques, il obtint sa liberté après la révolution du 9 thermidor, 27 juillet 1794; fut compris dans une nouvelle mesure de déportation, 4 septembre 1797; s'échappa, se réfugia en Angleterre, et reparut à Paris, 1804. De nouvelles intrigues contre le gouvernement consulaire le firent éloigner du territoire français. Il passa en Amérique, 1806; parvint à révolutionner une partie de ce pays, et établit un gouvernement consulaire à Caracus, 1811. Mais des divisions intestines le firent bientôt échouer. Alors il se réfugia à Carthagène (Nouvelle-Grenade). Les Espagnols, étant venus l'assiéger, s'en emparèrent, et le jetèrent, malgré la capitulation, dans un cachot, à Cadix, où il mourut en 1816, après 4 ans de détention.

MIRANDOLE (La), *Mirandola*, ville du duché de Modène, démantelée en 1746. La maison des Pic en a été en possession pendant 5 siècles au moins. En 1711, le duc de Modène en fut investi par l'empereur Joseph. V. **PIC DE LA MIRANDOLE.**

MIREPOIX, ville de France avec évêché suffragant de Toulouse, établi en 1318, par le pape Jean XXII, pour gratifier les seigneurs de la maison de Levis, comtes de Mirepoix, qui avaient combattu contre les Albigeois sous Simon de Montfort. Un des évêques de cette ville, Jacques Fournier ou Dufour, a été pape sous le nom de Benoît XII, 1330; quatre autres ont été cardinaux. En 1390, Roger-Bernard de Levis, seigneur de Mirepoix, donna au roi la moitié de la justice qu'il avait dans le château de cette ville, et reçut du roi d'autres terres en échange.

MIREPOIX (Gui **DE LEVIS**, seigneur de) fut la tige commune des différentes branches de l'ancienne famille des Levis. Il suivit les drapeaux de Simon de Montfort, déclaré chef de l'expédition contre les Albigeois, et reçut le titre de maréchal de l'armée des croisés. Ses exploits dans cette guerre lui valurent la concession du fief de Mirepoix et de plusieurs autres terres, dont furent dépouillés les vaincus. Il mourut, 1230. Ses descendants portèrent jusqu'à l'époque de la révolution le titre de maréchal de la foi, qu'il avait pris, et qu'il leur transmit en mourant. — (Gui de Levis, seigneur de), petit-fils du précédent et 5e du nom, suivit Charles d'Anjou dans son expédition à Naples, se distingua au combat de Bénévent, 1266. De retour en France, il reprit possession de ses fiefs, et mourut, 1280. — (Charles-Pierre-Gaston-François de Levis, marquis, puis duc de), maréchal de France, né en 1705, fut appelé aux fonctions d'ambassadeur à la cour d'Autriche, 1737. De retour de sa mission, il fut promu au grade de maréchal de camp, 1738, et de lieutenant général, 1744. Il servit avec distinction en Italie, fut appelé à l'ambassade de Londres, promu au titre de duc, 1749; reçut le bâton de maréchal, 1751, et remplaça le maréchal de Richelieu dans le gouvernement du Languedoc, 1756. Nommé capitaine des gardes, il mourut à Montpellier, 1757. — (Charles-Philippe, comte de Levis), maréchal de camp et député de Paris aux états généraux de 1789, fut condamné par le tribunal révolutionnaire et exécuté, 1794.

MIRKHOND (Mohammed), célèbre historien persan, naquit en 1433 et acquit une connaissance profonde de l'histoire, à l'étude de laquelle il se livra dès sa plus tendre jeunesse. Retiré dans un monastère d'Hérat, il y écrivit son *Rouzat al Safa*, ou *Jardin de la pureté*, contenant l'histoire des prophètes, des rois et des kalifes. On ignore l'époque de la mort de Mirkhond. M. Sylvestre de Sacy a traduit une partie du *Rouzat al Safa*, 1793, d'après les cinq manuscrits que possède la Bibliothèque du roi.

MIR-MAHMOUD ou **MAHMOUD-CHAH**, roi de Perse, naquit en 1699, et était fils de Mir-Weis, fondateur de la dynastie afghane, dans le Candahar. Son oncle, Abd-el-Aziz, régnait paisiblement, 1716, lorsque Mahmoud-Chah, indigné de le voir disposé à abdiquer une couronne qui pouvait lui appartenir un jour, en faveur du roi de Perse, de la race des Sofis, le poignarda, s'empara de son trône, marcha sur Ispahan, 1722; réduisit cette ville par la famine, fit descendre Hucein du trône des Sofis, et prit lui-même le titre de Chah. Il étendit les conquêtes de la Perse; mais bientôt arrivèrent les revers. Attribuant alors ce changement de fortune au courroux céleste, Mahmoud-Chah ne crut pouvoir apaiser le ciel qu'en s'imposant les privations les plus austères. Épuisé par les mortifications, il perdit bientôt la raison et tomba dans de violents excès de frénésie. Les Afghans placèrent Ascharf sur le trône, 25 février 1725, et le premier acte du nouveau chah fut de faire trancher la tête au meurtrier d'Abd-el-Aziz, dont il était le fils légitime.

MIROIR. Les premiers miroirs furent de métal. Les Égyptiens furent les premiers à s'en servir; leurs miroirs étaient d'airain fondu et poli. On en fabriqua d'autres qui étaient un mélange d'airain et d'étain. Pasitèles, contemporain de Pompée, inventa les miroirs d'argent, av. J.-C. 60, et ce ne fut que dans le 15e siècle que Beckmann trouva le secret des miroirs étamés. John Pekham, moine franciscain anglais, dans son traité d'optique qu'il fit en 1272, parle des miroirs de verre doublés de plomb, et fait remarquer qu'ils ne réfléchissaient que lorsqu'on en enlevait le plomb. Les miroirs de métal ne s'emploient aujourd'hui que pour les télescopes et quelques instruments de physique. Le miroir ardent fut inventé par Archimède, qui s'en servit heureusement pour brûler la flotte des Romains commandée par Marcellus, au siége de Syracuse, av. J.-C. 212. Buffon composa un pareil miroir de 168 petits miroirs plains, produisant une chaleur assez considérable pour allumer du bois à 200 pieds de distance, pour fondre le plomb à 120, et l'argent à 50. Le miroir magique, auquel se rattachent des faits prétendus historiques, fut retrouvé par Simon Pharès, artrologue du 14e siècle. Ce miroir ser-

vait à faire connaître l'avenir et tout ce qui se passait en même temps dans les lieux les plus éloignés. On a prétendu que François Ier était informé à Paris, par ce secours, de tout ce qui se passait en Espagne et en Italie. Si ce fait était vrai, on aurait à reprocher à ce prince de n'en avoir pas fait usage pour connaître les desseins de son rival Charles-Quint. Voici la description qu'en a faite Noël le Comte ou Conti : « La manière de connaître les choses absentes sans magie, c'est de les écrire en grosses lettres sur un miroir, et de les présenter à la lune, qui les fait connaître dans un autre miroir, dans lequel on regarde. » Catherine de Médicis, voulant s'instruire par le moyen des magiciens qu'elle avait mis en crédit à la cour, quel serait son sort et celui de ses enfants, eut recours à leur prétendue science. L'un d'eux lui fit voir dans un miroir magique ses trois fils qui passaient et faisaient autant de tours qu'ils devaient régner d'années; François II passa d'un air triste et morne, et fit un tour et demi, ce qui marquait les 17 mois de son règne, 1559-1560; Charles IX parut après lui, et fit 14 tours dans la salle, 1560-1574; Henri III en fit près de 15, interrompus par un prince qui passa devant lui, et disparut avec une grande rapidité, 1574-1589; Henri IV suivit enfin, et disparut après 22 tours, 1589-1610. Étienne Pasquier assure que cette scène eut lieu au château de Chaumont, entre Blois et Amboise. Naudé croit trouver l'origine de ces miroirs dans le miroir fameux de Pythagore, sur lequel ce philosophe écrivait, dit-on, avec du sang formé de fèves bouillies et exposées à l'air pendant la nuit, des caractères qu'il présentait ensuite à la lune, où il les lisait aussi nettement que sur la glace de son miroir, avant J.-C. 600.

MIROMÉNIL (Armand-Thomas **HUE**, de), premier président du parlement de Rouen, puis garde des sceaux de France, naquit, 1723; fut nommé conseiller au grand conseil, 1750; devint ministre d'État, et seconda de tout son pouvoir l'esprit de sagesse et de modération de Louis XVI en rédigeant la déclaration du 24 août 1780, qui abolit la question préparatoire. Il partagea la disgrâce de Calonne, donna sa démission, et fut remplacé au ministère, 8 avril 1787. M. de Miroménil, qui sortit du ministère un peu plus pauvre qu'il n'y était entré, vécut depuis dans la retraite, et mourut, 1796.

MIRON (Gabriel), médecin du 15e siècle, naquit dans le Roussillon, et fut professeur à la faculté de médecine de Montpellier. Il y jouit d'une très-grande réputation; car, en 1480, on l'appelait *Oraculum medicinæ*. En 1489, il fut nommé premier médecin du roi Charles VIII, et mourut à Nevers, 1490. — Miron (François), frère du précédent, fut conseiller et médecin du roi Charles VIII, 1491; accompagna ce souverain à Naples, et mourut à Nanci. — Miron (Gabriel II), fils du précédent, fut médecin ordinaire du roi, chancelier de la reine Anne de Bretagne et de la reine Claude, femme de François Ier, 1495-1520. On a de lui *de Regimine infantum tractatus*. — Miron (François), petit-fils du précédent, fut reçu docteur de la faculté de Montpellier, 1509; de celle de Paris, 1514, et fut nommé aux fonctions importantes de médecin ordinaire de Charles IX, 1560. — Miron (François), petit-fils du précédent, fut lieutenant civil et prévôt des marchands de Paris. C'est à lui que cette ville doit ses embellissements les plus anciens, et entre autres la façade de l'hôtel de ville, qu'il fit construire en y consacrant tous les émoluments de sa place de prévôt. Il mourut, 1609. — Miron (Robert), frère du précédent, présida le tiers ordre aux états généraux de 1614, fut ambassadeur en Suisse, puis intendant des finances en Languedoc; remplit ces différentes charges avec la plus grande distinction, et mourut, 1641. — Miron (Charles), fils du premier médecin du roi, naquit, 1570; fut nommé évêque d'Angers, 1588; se démit de son siége en faveur de Guillaume de la Varenne, et y fut replacé après la mort de ce prélat, 1622; fut transféré à l'archevêché de Lyon, 1626, où il mourut, 1628.

MISCHNA ou **MISNA**, collection des lois civiles et des traditions rabbiniques des Hébreux. Moïse, disent les Juifs, en recevant sur le mont Sinaï les tables de la loi écrites de la main de Dieu, en reçut aussi d'autres, que les docteurs de la synagogue conservèrent par tradition, jusqu'à ce que le rabbin Judas, dit le Saint, craignant de voir la tradition s'altérer par l'effet de la dispersion des Juifs, les écrivit et en fit un code au 12e siècle. La *Mischa* servit de fondement au *Talmud* et en forma la première partie.

MISITRA ou **MISTRA**, ville du Péloponèse, l'ancienne Sparte. Voy. ce mot.

MISNIE, *Meissen* en allemand, un des 5 cercles du royaume de Saxe, borné au nord et à l'est par les Etats prussiens, au sud-est par la Bohême, au sud-ouest et à l'ouest par les cercles de l'Erzgebirge et de Leipsick; 336,000 habitants; chef-lieu, Dresde. La Misnie était autrefois un margraviat, 980; la dynastie des margraves héréditaires ou maison de Wettin commença en 1127. Cette maison s'appela dès lors maison de Misnie, et changea plus tard ce titre pour celui de maison de Saxe, lorsque l'électorat de Saxe devint vacant par l'extinction de la branche albertine issue de la ligne puînée de la maison d'Ascanie, 1422.

MISSIONNAIRES. On appelle missionnaires, des religieux envoyés par l'Église pour prêcher la foi aux infidèles et réunir à l'Eglise les hérétiques. Dès les premiers siècles du christianisme, les apôtres de Jésus-Christ se répandirent sur toute la terre pour y prêcher la doctrine de leur maître. Plus tard la religion chrétienne l'ayant emporté sur le polythéisme, Autin ou Augustin fut envoyé en Angleterre par le pape Grégoire le Grand, convertit à la foi toutes les peuplades saxonnes, 6e siècle. Au 8e, saint Boniface prêcha l'Evangile dans une grande partie de l'Allemagne. Au 9e siècle, les missions furent poussées jusqu'en Suède et en Danemark, et s'étendirent sur les deux bords du Danube. Au 10e, le christianisme s'établit dans la Pologne, la Russie et la Norwége, en Tartarie et jusque dans la Chine. Lors de la découverte de l'Amérique, les missions ne tardèrent pas à s'y répandre. Le besoin d'organiser les travaux des missions étrangères fut senti par les papes, et l'on forma dans ce but la congrégation de la propagande, *de propaganda fide*, fondée à Rome, en 1622, par Grégoire XV, continuée par Urbain VIII, et enrichie par les bienfaits des papes, des cardinaux et d'une foule de personnes pieuses. Cette congrégation devait veiller aux besoins divers des missions de tous les pays et prendre les moyens de les faire prospérer. Le père Bernard de Sainte-Thérèse, carme déchaussé et évêque de Babylone, fonda, dans le même but à Paris, le séminaire des missions étrangères, 1663. Clément XI ordonna aux supérieurs des principaux ordres religieux de destiner un certain nombre de leurs sujets à se rendre capables, au besoin, de travailler aux missions dans les différentes parties du monde, 1707. De toutes les sociétés qui se formèrent à ce sujet, ce fut celle de Jésus qui travailla avec le plus de persévérance. Partout on vit les jésuites, dans les Indes, dans la Chine, dans le Japon et dans le nouveau monde se dévouer à la mission qui leur avait été confiée. De nos jours, une association qui a pris en peu d'années les accrois-

sements les plus rapides, et qui porte le nom d'association pour la propagation de la foi, s'occupe avec activité et intelligence de l'œuvre des missions étrangères. Parmi les protestants, les Anglais se sont montrés les plus actifs dans la carrière des missions. Un bill du parlement, 1647, autorisa la première société fondée pour propager le christianisme dans les pays étrangers, et, en 1698, une autre société se constitua dans le même but. Frédéric IV, roi de Danemark, approuva et dota richement une société de missionnaires, 1704. Ziegenbalg fonda, en 1707, une communauté dont les premiers travaux parurent à Halle en 1718. Les frères moraves se mirent à l'œuvre, 1732. Une société fondée en Angleterre, 1794, envoya des prêtres et des prédicateurs dans l'Amérique méridionale et dans l'Océanie. En 1808, on entreprit une mission anglo-chinoise pour Malacca, et un collége anglo-chinois fut fondé dans cette dernière ville, 1818. Parmi les 55 sociétés religieuses établies en Angleterre, on compte : 1° la grande société des missions établies en 1794; 2° la société ecclésiastique pour l'Amérique et les Indes orientales; 3° la société établie pour propager le christianisme dans les pays étrangers; 4° la société fondée dans le même but pour l'Écosse, 1709; 5° celle des missionnaires, fondée pour prêcher dans l'intérieur du pays, 1819; 6° des frères moraves de Londres; 7° des missionnaires anabaptistes, fondée en 1792; 8° de Wesley; 9° des missions de la nouvelle Église de Jérusalem, 1721; 10° celle pour l'Europe, fondée en 1808; 11° celle de Londres pour la conversion des juifs; 12° celle des prédicateurs, transportée d'Édimbourg à Londres, 1823. Parmi les sociétés des missionnaires des États-Unis, on compte: 1° l'établissement américain, fondé en 1810, pour les missionnaires destinés à l'étranger; 2° celui des missionnaires anabaptistes, fondé dans le même but, 1814; 3° celui qui fut fondé pour la réunion générale des presbytériens, 1818; 4° celui des méthodistes, fondé en 1819; 5° la société des missionnaires pour l'intérieur du pays, 1830. Onze missions furent fondées par autant de sociétés protestantes, dont cinq de l'Angleterre, une de l'Écosse, une de Danemark, une de l'Allemagne, une des frères moraves et deux de l'Amérique, 1701 à 1817. Le nombre total des missionnaires était de 439 en 1819; il s'élevait à 500 en 1824. Une école fondée en 1816 à Bâle est destinée à préparer des missionnaires pour les établissements de l'Angleterre et de la Belgique. Il y en a une autre à Berlin, fondée en 1810, qui était dirigée par le prédicateur Janicke. Les missionnaires sont traités en Russie avec bienveillance de la part du gouvernement. V. LAZARISTES.

MISSISSIPI, c'est-à-dire mère des eaux (dit Meschacébé par les Natchez), fleuve de l'Amérique septentrionale, aux États-Unis, sort du lac Leech, arrose le territoire et l'État de Missouri, les territoires du nord-ouest et d'Arkansas, les États d'Illinois, de Kentucky, de Tennessée, de la Louisiane, du Mississipi. L'embouchure de ce fleuve fut découverte par l'Espagnol Ferdinand de Soto, 1541. Les Français Jolliet et Marquette, partis de Québec, 1673, le descendirent jusqu'au confluent de l'Arkansas. La Salle le nomma Saint-Louis, comme il avait appelé Louisiane, le pays que ce fleuve traverse.

MISSISSIPI, un des États-Unis de l'Amérique septentrionale, borné au nord par les États de Tennessée, à l'est, par ceux d'Alabama, à l'ouest par l'Arkansas et la Louisiane, et au sud par cette dernière et le golfe du Mexique; 200,000 habitants; chef-lieu Jackson. La France, qui possédait cette contrée autrefois, céda à l'Angleterre toutes ses possessions à l'est du Mississipi, 1763; l'Angleterre céda aux États-Unis toute la partie située au nord du 31e degré parallèle, 1783, et le reste à l'Espagne, qui elle-même vendit ce territoire à l'Union, 1798. On érigea ensuite en territoire, sous le nom de Mississipi, tout le pays compris entre le Mississipi à l'ouest, et la Géorgie à l'est, 1800. Enfin il fut partagé en État du Mississipi à l'ouest, et territoire d'Alabama à l'est, 1817.

MISSOLOUNGHI ou **MISSOLONGHI**, principale forteresse de la Grèce occidentale, sur un promontoire dans le golfe de Patras. Cette ville est située dans la province d'Acarnanie, en Étolie. Avant 1804, Missolonghi comptait 4,000 habitants; les habitans se gouvernaient eux-mêmes en payant un tribut au pacha de Négrepont. Elle tomba au pouvoir d'Ali-Pacha, 1804, embrassa la cause de l'indépendance, 1821; soutint un siége qui commença le 5 novembre 1822, et ne fut définitivement levé que le 6 janvier 1823. En 1825, le sérasquier Reschid-Pacha, à la tête de 35,000 hommes, parut de nouveau sous les murs de Missolonghi, et pénétra dans la ville par les fortifications entièrement démolies, 22 avril 1826. Les habitants firent sauter une partie de la place, et s'ensevelirent avec leurs ennemis sous les ruines.

MISSOURI, un des États-Unis de l'Amérique du Nord, borné au nord et à l'ouest par les Sioux, les Mandanes et les Osages, au sud par l'Arkansas, et à l'est par les États d'Illinois, de Kentucky et de Tennessée; 140,184 habitants : chef-lieu, Jefferson. Cette contrée, comprise au 17 siècle dans la Louisiane, fut possédée par les États-Unis, et forma en 1823 le territoire de la Louisiane, qui prit le nom de territoire de Missouri, 1811, et fut admis dans l'Union à titre d'État, 1821.

MITAU ou **MITTAU**, *Jelgava* en lithuanien, ville de la Russie d'Europe, jadis chef-lieu du duché de Courlande, aujourd'hui chef-lieu du gouvernement du même nom. Elle fut prise par les Suédois en 1701, et reprise par les Russes en 1706. Louis XVIII y demeura plusieurs années pendant l'émigration.

MITHRIDATE. Ce nom a été porté par 6 rois de Pont. — Mithridate Ier, fils d'Ariobarzane Ier, monta sur le trône, l'an 406 av. J.-C., et passa tout le temps de son règne, qui fut de 28 ans, dans d'inutiles efforts pour l'affranchir du joug des Perses, dont il était tributaire. — Mithridate II Ctistès (fondateur), fils de Mithridate Ier et successeur de l'usurpateur Ariobarzane II, monta sur le trône l'an 336 av. J.-C., fut dépouillé de ses États par Alexandre le Grand; mais il les reprit sur Antigone, auquel ils étaient échus après la mort du conquérant macédonien, 324 av. J.-C. Il mourut à l'âge de 84 ans environ, l'an 301 av. J.-C. — Mithridate III, fils du précédent, commença à régner l'an 301 av. J.-C., et occupa le trône à peu près 40 ans. L'histoire ne dit rien de son règne et se tait également sur Mithridate IV. — Mithridate V Evergète (bienfaiteur), est le premier roi de Pont qui fit alliance avec les Romains; il en reçut en récompense la Phrygie. Il périt dans la ville de Pinope, dont il venait de faire la conquête, 121 av. J.-C., laissant la couronne à son fils aîné, Mithridate le Grand, si célèbre par sa haine contre le peuple romain. — Mithridate VI Eupator (le Grand), fils et successeur de Mithridate V, naquit l'an 133 av. J.-C. Maître du trône, à l'âge de 12 ans, 122, il vécut longtemps, au milieu des forêts, parmi les peuplades belliqueuses et sauvages de son vaste empire. Il parcourut dans un voyage de long cours toute l'Asie Mineure, et son premier acte, en reparaissant à la cour, alors qu'on le croyait mort depuis longtemps, fut de faire périr, par le poison Laodice, sa sœur, et sa femme, qui s'était remariée en son absence,

Formé depuis longtemps à la dissimulation et à la méfiance, il affecta d'abord d'avoir toujours à cœur le titre d'ami et d'allié du peuple romain ; s'appliqua à rendre plus redoutable ses armées de terre et de mer ; s'attacha, par des alliances, les peuples ses voisins, et leva enfin le masque, en envahissant tout à coup la Cappadoce et la Paphlagonie, en s'emparant de l'Asie Mineure et en inondant de ses troupes les Cyclades, la Thrace et Athènes. Il ordonna un massacre général de tous les citoyens romains qui se trouvaient en Asie et fit périr ainsi plus de 80,000 personnes en quelques jours, 102 av. J.-C. Sylla marcha bientôt vers l'Asie, prit Athènes, lui enleva une partie de ses alliés, conquit sur lui l'Ionie, la Mysie et la Lydie, battit sa flotte, et, en moins de 4 ans, 94 av. J.-C., Mithridate, après avoir perdu 200,000 hommes, se vit contraint de signer sa paix avec les Romains, qui lui enlevèrent toute sa marine et le réduisirent aux Etats de son père. Quelques combats, que fit naître l'exécution de ce traité désastreux, ont été regardés à tort, par quelques historiens, comme une seconde guerre. Mais la plus sanglante fut celle qui suivit : l'implacable Mithridate n'abandonna jamais son projet de chasser les Romains de l'Asie, et n'attendait que le moment opportun pour se mettre en campagne, il s'offrit bientôt : l'an 75 av. J.-C., le roi de Bithynie ayant légué ses Etats aux Romains, Mithridate envahit ce royaume, en fit la conquête et battit le consul Cotta, qui voulait s'y opposer. Ce fut alors que Lucullus, se présentant pour le combattre, le força à lever le siége de Cyzique, le poursuivit jusque dans ses Etats héréditaires, franchit l'Euphrate et parvint au cœur de l'Arménie ; mais Mithridate, après avoir vaincu son lieutenant Triarius, 67 av. J.-C., reconquit presque tout son royaume. A Lucullus, qui fut rappelé à Rome, succéda Pompée. Ce nouveau général vainquit Mithridate dans un combat nocturne et le força de s'enfuir vers le Bosphore, 65 av. J.-C. Là Mithridate, ayant décidé de porter la guerre sous les murs de Rome même, vit ses soldats se révolter contre lui et proclamer roi de Pont son fils Pharnace, qui lui envoya aussitôt l'ordre de mourir. Après avoir vainement essayé de s'empoisonner, Mithridate se frappa de son épée et mourut, 62 av. J.-C. Son activité ardente et la fécondité de ses ressources l'avaient rendu seul capable de lutter 40 ans contre les Romains qu'il eût peut-être chassés de l'Asie s'il n'avait eu à lutter contre Sylla, Lucullus et Pompée.

MITHRIDATE. Ce nom a été porté par 5 rois des Parthes. — Mithridate Ier, fils de Phriapatius, succéda à son frère Phraate, l'an 164 av. J.-C. Il subjugua la Médie, la Perse, la Babylonie, l'Elymaïde, la Mésopotamie, la Bactriane, poussa jusque vers l'Indus et donna, pour bornes à l'empire des Arsacides, d'un côté l'Euphrate et de l'autre l'Inde. Il fit prisonnier Démétrius II, roi de Syrie, lui assigna l'Hyrcanie pour demeure, le traita en souverain, lui donna en mariage Rodogune, sa fille, et mourut l'an 136 av. J.-C. — Mithridate II, fils et successeur d'Artaban III, monta sur le trône l'an 126 av. J.-C. Il fit la guerre aux Arméniens, obligea leur roi à lui envoyer son fils en otage, rétablit Antiochus Eusèbe dans ses Etats, remporta de grands avantages sur les Scythes et fut surnommé le Grand par ses sujets. Il mourut, après un règne glorieux de 40 ans, l'an 86 av. J.-C. — Mithridate III, fils aîné de Phraate III, succéda à son père l'an 61 av. J.-C. Chassé de ses Etats, il se rendit à son frère Orode qui, pour régner à sa place, le fit égorger l'an 55 av. J.-C.

MITRE, *mitra*, en grec et en latin, ornement pontifical que les évêques, les archevêques et les cardinaux portent sur leur tête quand ils officient publiquement. L'usage de la mitre remonte au 10e siècle, et est venu de l'Inde. On appelle également mitre une coiffure qui couvrait toute la tête, et qui était quelquefois ornée de pendants ou de fanons pointus, avec lesquels on l'attachait sous le menton. Virgile appela ces fanons *redimicula mitræ*. La mitre fut portée par les souverains pontifes, chez les Hébreux, et sous le nom de *cidaris* par les pontifes du paganisme, avec une légère différence. Les évêques la portaient avant le 10e siècle. On la distingue sur le sceau de Roricon, évêque de Laon au 10e siècle. Dès le 11e siècle, Alexandre II et Urbain II accordèrent le privilége de la porter aux évêques, aux cardinaux et à différents abbés. Les anciens papes portaient des mitres rondes, pyramidales ou coniques. Celles dont se sert aujourd'hui l'Église romaine furent dès longtemps portées par les papes comme par les évêques.

MOABITES, *Moabitæ*, peuplade arabe, issue de Moab, fils de Loth, habitait au sud-est de la Palestine, à l'est de la mer Morte, au sud du fleuve Arnon, et au nord des Madianites. Les Émins, peuple de géants, occupaient autrefois leur pays. Les Moabites tinrent 18 ans les Hébreux en captivité, 1332-1314 av. J.-C., et tombèrent sous le joug de l'Assyrie, après avoir été successivement vaincus par Saül, 1060, assujettis au tribut par David, 1030, battus par Joram, roi d'Israël, 962, et par Josaphat, 904-880 av. J.-C.

MOAWIAH, 6e successeur de Mahomet et 1er kalife de la dynastie des Ommiades, naquit à la Mecque, l'an de J.-C. 602. Il était petit-fils d'Ommaya, parent de l'aïeul du prophète. Il soumit, par ses lieutenants, l'Égypte, Médine, la Mecque, le Yemen, et recula les bornes de l'empire. Quoiqu'il se fût emparé de Samarcande et d'une partie de la Tartarie, il fut moins heureux contre les Grecs, et assiégea vainement Constantinople pendant 7 ans. Les feux grégeois dévorèrent une partie de sa flotte ; et son armée ayant été complétement battue par Constantin Pogonat, il acheta la paix, l'an 678 de J.-C. Sa mémoire est odieuse aux musulmans, sectateurs d'Aly, parce que ce gendre de Mahomet avait été choisi par Othman. Il est le premier souverain musulman qui ait placé des relais sur les routes, qui, dans la mosquée, se soit tenu sur un lieu distinct et élevé, et qui se soit tenu assis pour parler au peuple. Il mourut à Damas, l'an de J.-C. 680. — Moawiah II, 5e kalife de la race des Ommiades et petit-fils du précédent, succéda à son père Yezid Ier, à l'âge de 21 ans, l'an de J.-C. 683. Il abdiqua après 3 mois de règne, et ne sortit plus de son palais. Ce prince était très-faible de complexion, très-pieux et d'une grande austérité de mœurs. Il mourut dans la retraite, peu après son abdication. On lui donna le surnom de *Père de la nuit*.

MOCENIGO, famille illustre de Venise, une des 12 apostoliques. Elle a donné plusieurs doges à la république : Tommosi Mocenigo, doge, de 1413 à 1423. — Pietro Mocenigo, de 1474 à 1476. — Giovanni Mocenigo, de 1478 à 1485. — Luigi Mocenigo Ier, de 1570 à 1577. — Luigi Mocenigo II, de 1700 à 1709. — Sébastien Mocenigo, de 1726 à 1752, et Aloïsio Mocenigo, de 1762 à 1779. V. VENISE.

MODE, coutume, manière et usage de s'habiller ou d'ajuster les différentes parties du vêtement ; tout ce qui sert à la parure et au luxe, et dont on enjolive les habits des personnes de l'un et de l'autre sexe. Les modes se détruisent et se succèdent continuellement, et, le plus souvent, le bizarre est préféré aux plus belles choses, par cela seul qu'il est plus nouveau. La forme et la couleur des vêtemens, les différentes espèces d'étoffes, leur couleur, les dessins dont elles étaient enrichies, tout a

subi chez les différents peuples, quoiqu'à différents degrés, l'influence de la mode. L'histoire de la mode pourrait être curieuse, mais elle n'est pas du domaine de la chronologie, et si nous traitons cet article, c'est dans un intérêt curieux de faits qui se rattachent indirectement à l'histoire. Chez les Grecs et les Romains, les habits furent d'abord simples et grossiers, et moins faits pour servir d'ornement que pour garantir du froid et des injures du temps. Ce ne fut qu'après la bataille de Salamine, 480 av. J.-C., que les Athéniens s'abandonnèrent à tout ce que le luxe de cette époque put inventer, à tout ce que l'inconstance de la mode et de la nouveauté peuvent produire de bizarre et de varié. Ce ne fut aussi qu'après avoir poussé leurs conquêtes jusque dans l'Asie Mineure et dans la Syrie, 167 av. J.-C., que les Romains, qui avaient été d'abord simples comme les premiers Grecs, suivirent leur exemple. Le changement et les modes excentriques furent toujours le goût dominant des Français. Sous les règnes de Philippe de Valois, de Jean le Bon et de Charles VI, 1328-1422, alors que le royaume était dans la dernière misère par les guerres sanglantes qui le désolaient, les modes bizarres étaient toujours l'occupation favorite de la noblesse et l'objet de la convoitise des bourgeois, ses serviles imitateurs. On faisait venir à grands frais, des pays étrangers, les étoffes les plus précieuses, dont on composait des vêtements aussi singuliers que frivoles. Une tête chargée de plumes, une longue barbe, des chaînes au cou, un habit si étroit et si court, qu'il pouvait à peine dérober à la vue les parties du corps que la pudeur ordonne de couvrir; telle était la formé des habillements inventés par les chevaliers, écuyers et gens du bel air. On se plaisait à porter des étoffes plissées et chargées de figures grotesques. Les femmes avaient des robes d'une longueur démesurée, qui traînaient derrière elles en queue de serpent. La mode avait amené de telles licences, que le concile de Montpellier, 1193, s'était vu dans la nécessité d'ordonner, aux clercs comme aux laïques, de porter des habits fermés. Les modes françaises ont une juste réputation de grâce et de légèreté, et sont appréciées jusque dans les Amériques, et, nonobstant les guerres, Paris communique toujours avec toutes les nations étrangères. En 1178, Louis VII défendit aux filles publiques l'usage des chapes, pour les distinguer des femmes mariées. Le synode de Rouen, 1343, défendit la cornette aux ecclésiastiques. Les dames du 14e siècle portaient sur leur tête une corne extrêmement élevée, et, dans la suite, elles les multiplièrent et leur donnèrent tant de largeur et d'élévation, que souvent les portes se trouvaient trop étroites. On quitta l'usage de laisser croître sa barbe sous Louis le Jeune, 1180; il fut repris sous François Ier, 1517, et l'usage de se raser entièrement ne commença que sous Louis XIV, 1643. Lord Bolingbroke n'a pas craint d'avancer que, sous le ministère du grand Colbert, les futilités françaises coûtaient à l'Angleterre 5 à 600,000 livres sterling par an. Vers la fin du règne de Louis XV, 1772, les dames se coiffaient très-haut, le toupet en avant et les racines des cheveux coupées en vergettes. Le point que le toupet faisait en avant sur le front s'appelait *physionomie*; il était séparé par deux grosses boucles qu'on nommait *attentions*. Le nombre des bonnets à la mode alors était très-considérable; on en comptait 200 de différentes espèces. Les panaches qu'on attachait derrière étaient d'une grandeur prodigieuse, et, lorsqu'ils étaient blancs, on y joignait une plume de la couleur de la robe, ou bien noire, qu'on appelait *taupe*. La robe la plus à la mode, 1774, était appelée *cheveux de la reine*. Depuis, on a souvent donné le nom d'une princesse, d'un enfant royal nouveau-né à des tissus nouvellement inventés. On comptait 50 espèces de garnitures de satins brochés, parmi lesquels *les soupirs étouffés, vive bergère, les plaintes indiscrètes, la grande réputation, l'insensible, le désir marqué, ceux à la préférence, aux vapeurs, au doux sourire, à l'agitation, aux regrets, à la composition honnête*, etc. Les paniers, très-petits et très-touffus par le haut, étaient constamment couleur puce ou *cheveux de la reine*. Le derrière des souliers était garni d'émeraudes, et on l'appelait *le venez-y voir*. La couleur des rubans qui obtinrent la préférence sur tous les autres étaient ceux qu'on appelait *attention, marque d'espoir, œil abattu, soupir de Vénus, un instant, une conviction*. Dans une lettre que le jeune duc de Grammont écrivait à une Anglaise, 1775, sur cet objet important, il dit, entre autres choses, qu'il a vu à l'Opéra une dame avec une robe *soupir étouffé*, ornée de *regrets superflus*, avec un point au milieu de *candeur parfaite*; une *attention marquée*, des souliers, des *cheveux de la reine*, brodés avec diamants en *coups perfides*, et *le venez-y voir* en émeraudes, frisée en *sentiments soutenus*, avec un bonnet de *coquette assurée*, garni de plumes volages, avec des rubans d'*œil abattu*, ayant un *chat* sur les épaules, couleur de *gens nouvellement arrivés*, derrière *une Médicis* montée en *bienséance* avec un *désespoir d'opale*, et un manchon d'*agitation momentanée*. La mode de ce langage fut de peu de durée. Après l'époque d'engouement vint celle du ridicule, car, entre ce qui est de mode et ce qui est ridicule, il n'y a qu'un pas. Les modes et les attifements dont nous venons de parler seraient trouvés fort ridicules aujourd'hui, tandis que les modes d'aujourd'hui ne tarderont pas d'arriver à leur phase de ridicule et d'abandon. Voyez **BARBE, BONNET, CEINTURE, CHAPEAU, VÊTEMENT.**

MODÈNE, en latin *Mutina*, ville d'Italie, capitale du duché actuel de Modène, entre la Secchia et le Panaro. Cette ville fut fondée, à une époque que l'on ne saurait préciser, par les Etrusques. Elle tomba au pouvoir des Romains vers l'an 192 av. J.-C.; soutint un siége contre l'armée de Marc-Antoine vers l'an 43; fut ensuite ruinée, rebâtie sous Constantin, 310 de J.-C., et tomba au pouvoir des Goths, 404, et des Lombards, 756. Modène devint florissante sous Charlemagne, 774-814. Elle appartint tour à tour au pape, 11e siècle; au duc de Milan, 12e; au duc de Mantoue et au podestat de Ferrare, 1205. Elle eut, au 15e siècle, des tyrans, et passa enfin, en 1228, aux princes de la maison d'Est, pour lesquels elle fut érigée en duché, en 1452. Modène est la patrie de Muratori, de Tassoni, de Vignole et de Fallope.

MODÈNE (Duché de). Ce duché est situé en Italie entre le royaume lombard-vénitien au nord, et l'État de l'Église au sud. La superficie est d'environ 98 kilom. de long sur 58 de large; population, 590,000 habitants; capitale, Modène. *Voy.* plus haut,

MODENE (Vicissitudes du). Ce pays, habité dans l'origine par les *Boii*, fut soumis aux Romains par le consul Tib. Sempronius Longus, av. J.-C. 192. Il passa ensuite aux Goths, 404; aux Lombards, 756, et fut soumis par Charlemagne, 774. Dans le 11e et le 12e siècle, il fut soumis aux ducs de Milan et aux ducs de Mantoue, et fut donné, en 1288, aux princes d'Est par le pape Innocent VI. La maison d'Est régna en même temps à Ferrare et à Modène. (V. **FERRARE.**) Hercule Ier, duc de Ferrare et de Modène en 1502, eut pour successeurs Alphonse Ier, 1505; Hercule II, 1534, et Alphonse II, 1559. Celui-ci n'ayant pas d'enfants, l'empereur Rodolphe II lui permit de se choisir un successeur parmi les fils de son oncle Alphonse; lesquels, issus d'un mariage

morganatique, étaient exclus par le droit féodal de la succession. En vertu de cette faveur, Alphonse d'Est légua ses États à César d'Est, son cousin, et l'institua son héritier dans les duchés de Modène et de Reggio, le duché de Ferrare étant dévolu, comme nous l'avons dit à l'article **FERRARE**, à la chambre apostolique. César d'Est, fils d'Alphonse d'Est, marquis de Montechio, et de Julie de la Rovère, fut proclamé duc de Modène le 29 octobre 1597, en vertu du testament du duc Alphonse II, qui l'avait déclaré son héritier. Le pape Clément VIII s'empara du duché de Ferrare, et le réunit au saint-siége par une bulle du mois de février 1598. En 1602, le duc César eut avec les Lucquois, au sujet de la terre de Garfagnano que sa maison possédait depuis 1429, une guerre qui fut terminée à son avantage par l'empereur; mais elle se renouvela en 1613, et finit la même année. César mourut en 1628; il eut pour successeur Alphonse III, son fils aîné, mort en 1629, laissant ses États à François Ier, l'aîné de ses fils. François reçut, en 1631, de l'empereur Ferdinand et du roi d'Espagne l'investiture de la principauté de Correggio, qu'il avait acquise de cette dernière puissance moyennant 30,000 florins d'or. Il se ligua, en 1636, avec les Espagnols contre le duc de Parme Odoard Farnèse, son beau-frère; fut battu par le marquis de Villa à San-Lorenzo, et fit la paix la même année, par l'entremise du pape et du grand-duc de Toscane. En 1647, mécontent de l'Espagne qui refusait de retirer la garnison espagnole de Correggio, il accepta le commandement des troupes françaises en Italie; fut battu, en 1649, par le marquis de Caracina, et obligé de demander la paix. La guerre se ralluma en 1655. Le duc de Modène fut blessé, le 24 juillet, au siége de Pavie. En 1656, le duc François s'empara de Valence; il fut obligé de lever le siége d'Alexandrie, 19 août 1657; s'empara de Trin et de Mortare, 1658, et mourut le 14 octobre de la même année. Alphonse IV, son fils aîné, succéda à son père, non-seulement dans ses États, mais encore dans son titre de généralissime des armées françaises en Italie. Ce prince avait épousé, en 1655, Laure Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin. Il s'accommoda, en 1659, avec l'Espagne; obtint, par l'article 97 de la paix des Pyrénées, que cette dernière puissance retirerait sa garnison de Correggio, et mourut en 1662. Il eut pour successeur François II, mort en 1694, sans laisser de postérité. Le duché échut alors à Renaud, fils du duc François Ier et de Lucrèce Barberini, oncle de François II. Renaud était cardinal du 2 septembre 1686. Il livra, le 6 janvier 1702, la forteresse de Brescello aux Impériaux; sortit de Modène le 30 juillet, à l'approche de l'armée française, et perdit cette ville, qui fut prise par les Français le 8 décembre 1703. Le 20 novembre 1706, Modène fut reprise par les Impériaux, et le duc Renaud rentra dans son héritage le 7 février 1707. En 1710, il acheta, au prix de 200,000 pistoles, soit 2,000,000 francs, le duché de la Mirandole et le marquisat de Concordia, confisqués par l'empereur sur François-Marie Pic, pour le punir d'avoir pris contre lui le parti de la France dans la guerre de la Succession. Renaud évacua de nouveau la ville de Modène, en 1734, à l'approche des Français et des Espagnols, y rentra en 1736, reçut, le 12 octobre 1737, de l'empereur Charles VI, l'investiture du duché de Novella, vacant par la mort du dernier comte, Philippe de Gonzague, et mourut le 26 du même mois. François-Marie III, son fils et son successeur, servait alors dans l'armée de l'empereur contre les Turcs. Il arriva, le 4 décembre, à Modène. Dans la guerre de 1742 entre les Autrichiens et les Espagnols, il garda la neutralité; mais ses États ayant été envahis par le roi de Sardaigne, allié de Marie-Thérèse, François se déclara, en 1743, en faveur de la maison de Bourbon, et reçut du roi d'Espagne le titre de généralissime de ses troupes en Italie. Il se rendit maître, le 24 avril 1745, de Castel-Nuovo, puis du fort de Mont-Alphonso. De là il fit sa jonction avec l'infant don Philippe, alla mettre le siége devant Tortone, dont il s'empara le 3 septembre; entra le 22 dans Pavie, et fut rétabli dans ses États par la paix d'Aix-la-Chapelle, 1748. Le duc François III mourut en 1780; il eut pour successeur Hercule Renaud III, marié, le 29 septembre 1741, à Marie-Thérèse, fille d'Albéric II Cibo-Malespina, duc de Massa, prince de Carrara. Son épouse étant morte en 1790, les principautés de Massa-Carrara échurent à sa fille unique Béatrix. En 1796, les Français s'emparèrent des États du père et de ceux de la fille. La paix de Lunéville, 1801, accorda au duc un faible dédommagement en lui assignant le Brisgau et l'Ortenau. La fille n'en eut aucun. Le duché de Modène fut alors compris dans la république cisalpine, et, en 1803, il fut réparti entre les départements du Crostolo et du Panaro. Hercule abandonna le Brisgau et l'Ortenau à son gendre l'archiduc Ferdinand, qui les perdit par la paix de Presbourg, 1805. En 1814, François, fils de Ferdinand, rentra dans le duché de Modène, et Béatrix prit de nouveau possession de l'héritage de sa mère. Le duché de Modène est toujours indépendant, mais reversible à l'Autriche.

Chronologie historique des ducs de Modène. — César d'Est, 1597-1628. — Alphonse III, 1628-1629. — François Ier, 1629-1658. — Alphonse IV, 1658-1662. — François II, 1662-1694. — Renaud, 1694-1737. — François III, 1737-1780. — Hercule Renaud, 1780-1796. — Réunion de Modène à la république cisalpine, 1797. — Au royaume d'Italie, 1805. — François IV, duc de Modène, 1814.

MODESTINUS (Herennius), jurisconsulte romain, florissait dans le 3e siècle de l'ère chrétienne. Il était disciple d'Ulpien, fut le conseiller des empereurs Alexandre Sévère et Maximien, et nommé consul avec Probus, 228. Le grand nombre d'ouvrages qu'il composa lui méritèrent l'honneur d'être mis au nombre des 9 jurisconsultes aux opinions desquels l'empereur Théodose donna force de loi. On ne connaît que quelques fragments de ses œuvres imprimés à Leyde, 1706. L'époque de sa mort n'est pas connue.

MOD'HAFFER ou MOUZAFFER-CHAH, dernier souverain musulman du Guzzerat, au 16e siècle, fut dépouillé de ses États par l'empereur mongol Abbas, 1575. Il reprit sa couronne en 1581, fut de nouveau vaincu en 1592, et se tua de désespoir. A sa mort, le Guzzerat fut réuni à l'empire des Mongols.

MODHAFFERIENS, nom d'une dynastie turcomane qui régna dans le Farsistan de 1318 à 1394. Elle compte 4 princes, Modhaffer, 1318; — Djelal-Eddyn, 1365; — Zein-Elab-Eddyn, 1382; — Chah-Mansour, 1394. — La même année, le Fersistan fut soumis par Tamerlan.

MODON, ville grecque, dans l'ancienne Messénie, chef-lieu de la haute Messénie actuelle. Cette ville fut donnée aux Vénitiens par un article du traité de Carlowitz, 1699. Celui de Passarovitz, 1718, le leur enleva. Les Français s'en emparèrent en 1828.

MOELLENDORF (Richard-Joachim-Henri, comte de), feld-maréchal prussien, naquit dans la marche de Prignitz, fut page de Frédéric II, et l'accompagna dans la première guerre de Silésie. Le comte de Moellendorf se distingua dans plusieurs campagnes. Il fut fait colonel, 1760, et major général, 1762. Général d'infanterie, il commanda, 1793, le corps de troupes qui fut chargé d'effectuer le démembrement de la Pologne. Feld-maré-

chal et gouverneur de la Prusse méridionale, il remplaça le maréchal de Brunswick, 1794, dans le commandement de l'armée prussienne sur le Rhin ; battit l'armée française à Kaiserslautern, et fit les premières ouvertures du traité de paix qui fut conclu à Bâle, 12 mai 1795. Quand la Prusse déclara la guerre à Napoléon, 1806, le comte de Moellendorf, qui était presque octogénaire, accompagna le roi dans cette campagne; fut blessé à Iéna, et mourut à Havelsberg, 1816.

MŒRIS, roi d'Égypte vers l'an 1990 av. J.-C., n'est connu que pour avoir fait creuser le lac qui porte son nom. Ce lac, situé dans la haute Égypte, était destiné à recevoir le trop-plein des eaux du Nil.

MOEZZ-ED-DAULAH (Aboul-Houcein-Ahmed), troisième kalife de la dynastie des Bowaïdes, et le premier de sa famille qui régna à Bagdad, monta sur le trône l'an 945 de J.-C. Il soumit le Kerman, le Kourdistan et plusieurs autres provinces de la Perse ; fit déposer, après leur avoir fait crever les yeux, le kalife Mostakfi, lui donna un successeur de son choix, et mourut après un règne de 22 ans, l'an 967 de J.-C.

MOEZZ-LEDIN-ALLAH (Abou-Temyn-Maad'al), quatrième kalife fatimite d'Afrique, naquit à Mahdiah, et succéda à son père en 952. Il conquit la Sicile, 965, puis l'Égypte, 968-969, y fonda la ville du Kaire (al-Kahirah) la Victorieuse, et y transporta le siége de son empire, 973, et s'y affermit par ses conquêtes; il mourut après en avoir chassé les Carmathes, l'an de J.-C. 976, après 20 ans de règne à Mahdiah, et 3 en Égypte. Il y fit creuser, dans ce court espace de temps, le canal qui porte son nom, et éleva la grande mosquée, où ses restes furent inhumés. V. **KALIFES.**

MOGOLS. V. **MONGOLS.**

MOHAMMED, véritable nom du prophète que nous nommons Mahomet. (*Voy.* ce nom.) Le nom de Mohammed a été en outre porté par un grand nombre de princes musulmans, nous citerons : — Mohammed-ben-Zein-el-Abedin-Aly, le cinquième des douze imans regardés par les Chyites comme les seuls héritiers légitimes du kalifat, naquit à Médine l'an de J.-C. 677, et mourut en Syrie, 734. Les profondes connaissances qu'il avait acquises lui firent donner le surnom de Baker (scrutateur). — Mohammed II, al-Ghaury (Aboul-Modhaffer-Chah-Chyn-Zad-Chehab-en-Dyn), cinquième sultan de la dynastie des Ghaurides en Perse, et dix-septième souverain de l'Indoustan, fut associé au trône par son père, l'an 1171 de J.-C. Il recula les bornes de l'empire du côté de l'Orient, et mourut assassiné sur les bords de l'Indus, après 32 ans de règne à Ghaznab, et 3 ans et quelques mois comme sultan, l'an de J.-C., 1206. — Mohammed III, trente-troisième empereur de l'Indoustan, succéda à son père l'an de J.-C. 1525. Il avait formé le projet de conquérir la Chine, mais il échoua dans ses tentatives, et perdit même une partie de ses États. Il mourut en marchant contre les rebelles, l'an de J.-C. 1532, après avoir régné 27 ans. — Mohammed IV, petit-fils du précédent, fut reconnu sultan après la mort de son père, 1588. Il combattit Fyouz Chah, qui s'était déclaré son compétiteur, le battit et resta paisible possesseur de l'empire jusqu'à sa mort, l'an de J.-C. 1591. — Mohammed-Chah V, quarante-troisième souverain de Delhi, fut mis sur le trône par la faction qui fit périr son oncle et son prédécesseur, 1434. Sans caractère et sans énergie, ce sultan fut sans cesse en butte aux factions, et mourut après un règne sans éclat, 1443. — Mohammed VI (Babour), arrière-petit-fils de Tamerlan, fut souverain de l'empire mongol, laissa en mourant à son fils l'Indoustan, dont il avait fait la conquête, 1546. —

Mohammed VII (Houmaioum) lui succéda à l'empire, mais il vit ses États envahis par les Afghans ou Patans, et mourut, 1555. — Mohammed VIII, prince afghan, usurpa le trône en 1549, en faisant périr le jeune Firouz-Chah IV, dont il était l'oncle maternel. Mohammed fut un monstre de débauches et de cruautés. Il régna 2 ans 6 mois, et fut assassiné en 1551. — Mohammed IX, X, XI et XII, qui lui succédèrent, occupèrent le trône au milieu des guerres continuelles, jusqu'en 1713. — Mohammed XIII (Ferakh-Syn) fut proclamé empereur à Panah, 1713, puis à Delhi, 1714; il détruisit les Peiks, peuples septentrionaux de l'Inde, et fut détrôné par ses deux frères, qui l'empoisonnèrent après sa déchéance, 1718. — Mohammed XIV (Aboul-Modhaffer-Nasser-ed-Dyn), l'un des petits-fils de Behader-Chah et cousin du précédent, placé sur le trône par les deux frères de Mohammed XIII, 1719. C'est du règne de ce prince que date l'époque de la dissolution totale de l'empire mongol dans l'Inde. L'usurpateur du trône de Perse, Nadir-Chah, fit une invasion désastreuse dans l'Indoustan; força Mohammed à lui céder toutes les provinces à l'ouest de l'Indus, et rentra en Perse avec un butin évalué à plus de deux milliards. — Mohammed XIV mourut d'apoplexie après un règne des plus orageux qui dura 30 ans, l'an de J.-C. 1748, et le 8 avril. Il laissa pour successeur son fils Amed-Chah.

MOHAMMED-HAÇAN-KHAN, fondateur de la dynastie des Kadjars, régnant en Perse. Ce prince, à la mort d'Abdel-Chah, 1748, était gouverneur d'Asterabad. Il se déclara indépendant, se rendit maître du Mazanderan, du Khoraçan ; prit Hispahan, et finit par tomber entre les mains de Kherim-Khan, son compétiteur, qui lui fit trancher la tête en 1758. — son fils Mohammed-Aga, fait prisonnier avec son père par Kherim, s'évada en 1779, devint maître de toute la Perse, et eut pour successeur Baban-Khan, son neveu.

MOHAMMED-BEY, souverain de l'Égypte, était le gendre du fameux Aly-Bey, contre lequel il se révolta, 1773. Il le chassa du Caire, s'empara de toute l'Égypte, se fit nommer pacha, et mourut de la peste devant Saint-Jean-d'Acre, 1776.

MOHAMMED (Cheikh), fondateur de la secte religieuse des wahabites, nom qu'ils prirent de Abd-el-Waheb, son père, naquit au commencement du 18e siècle, étudia avec soin les dogmes de la religion musulmane. Mohammed était très-instruit, éloquent et pieux ; il passa bientôt pour inspiré. Cette opinion une fois bien établie, il parcourut la Syrie et l'Arabie, en y prêchant la réforme de l'islamisme. Bientôt il voulut ajouter à la persuasion la force des armes; et Mohammed-Ibn-Séoud, gouverneur de Dreïé, lui ayant accordé un fort détachement, il subjugua plusieurs tribus et un grand nombre de villes et de villages. Le wahabisme fit bientôt de tels progrès, que la Porte, inquiète de l'audace de ces sectaires, ordonna au pacha de Bagdad de marcher contre eux, 1798. Cette expédition, malheureuse pour le pacha, fortifia la puissance des wahabites au lieu de la détruire, et leur donna le droit de représailles. Mohammed-Cheikh mourut dans un âge très-avancé, 1801; et son fils aîné, Mohammed-Houceïn, lui succéda dans le pontificat suprême. La doctrine de ce prophète était l'islamisme ramené à sa pureté primitive. Il admettait le Coran ; mais il rejetait toutes traditions, tant écrites qu'orales. Il bornait la profession de foi musulmane à ces mots : « Il n'y a d'autre Dieu que Dieu, » et en supprimait ceux-ci : « Et Mahomet est le prophète de Dieu. » V. **WAHABITES.**

MOINES. L'origine des moines est presque aussi an-

cienne que celle de l'Église. Dès les premiers temps, les chrétiens se retiraient dans des solitudes, pour n'être point distraits des exercices de piété. Ils n'eurent point d'abord de règle particulière : c'étaient des solitaires n'ayant aucun lien entre eux et d'autres supérieurs que les évêques. Saint Antoine fut le premier qui eut des disciples, 270 ; il les rassembla dans les déserts de la Thébaïde pour y vivre en communauté. Mais ce fut saint Pacôme qui, peu de temps après, 318, donna une règle aux moines qui voulurent vivre sous sa conduite. Alors s'élevèrent plusieurs monastères dans l'Égypte et dans la Thébaïde. Saint Hilarion fit la même chose dans la Syrie et la Palestine ; et, à leur exemple, saint Basile institua la vie monastique dans l'Occident. Quelques-uns restèrent néanmoins solitaires : tels étaient les anachorètes ou les ermites. La plupart se réunirent sous la direction d'un supérieur appelé abbé. Bien que la plupart des moines se trouvassent dans l'Orient, il s'en trouvait cependant un grand nombre dans l'Occident, ainsi qu'on le voit par les ouvrages de saint Ambroise, de saint Jérôme et de saint Grégoire, qui font mention des moines répandus en Italie, dans les Gaules et dans plusieurs endroits de l'Europe. Il y avait cependant cette différence entre les moines qui précédèrent et ceux qui suivirent saint Benoît, 530, que les premiers étaient moines sans pour cela être attachés à aucune communauté, et que les seconds appartenaient à tel ou tel ordre religieux. V. ANACHORÈTES, ERMITES, MONASTÈRES, ORDRES RELIGIEUX.

MOISE, célèbre législateur du peuple juif, était fils d'Amram et de Jocabed, de la tribu de Lévi. Il naquit en Égypte, l'an 1725 av. J.-C. ; sa mère le porta dans le Nil, pour se conformer à l'ordonnance qui prescrivait de faire mourir tous les enfants mâles des Israélites ; mais l'ayant placé dans une corbeille, il surnagea, et Thermutis, fille du roi, l'ayant trouvé, s'y intéressa et le recueillit. Marie, sœur de Jocabed, instruite de cette circonstance, offrit à cette princesse de lui trouver une nourrice de la race des Hébreux ; et Moïse fut nourri par sa propre mère. La fille de Pharaon le fit élever dans les sciences des Égyptiens. En 1681, Moïse, touché du malheur de ses frères, quitta la cour, s'enfonça dans le désert de Madian, y épousa Séphora, fille du prêtre Jéthro ; et un jour qu'il faisait paître les troupeaux de celui-ci sur le mont Horeb, Dieu lui apparut au milieu d'un buisson ardent, lui déclara qu'il l'avait choisi pour être le libérateur de son peuple, qui, sous sa conduite, entrerait dans la terre de Chanaan, et lui donna le pouvoir de faire des miracles. Moïse obéit, se présenta devant Pharaon, lui ordonna, de la part de Dieu, de laisser sortir le peuple d'Israël ; et pour lui prouver la sainteté de sa mission, il changea sa baguette en serpent. Le roi rejeta cependant sa demande ; et ce fut alors que l'Égypte fut frappée de 10 fléaux que l'Écriture nomme plaies d'Égypte. Pharaon laissa partir les Hébreux, 1631 avant J.-C. Moïse se mit à leur tête, marcha vers la terre promise, traversa la mer Rouge à pied sec, et fit engloutir dans les eaux de cette mer Pharaon, qui le poursuivait à la tête d'une armée innombrable. Les Israélites entrèrent dans le désert, et Moïse opéra un grand nombre de miracles : il fit tomber la manne du ciel, jaillir l'eau des rochers, reçut la loi de Dieu sur le mont Sinaï, régla les cérémonies et le culte, vainquit les rois et réprima les séditions. Dieu, irrité des murmures continuels de ce peuple ingrat, voulut alors qu'il errât 60 ans dans le désert, avant d'entrer dans la terre promise. Moïse lui-même n'eut pas la joie d'y entrer, en punition de ce qu'il avait manqué une fois de confiance en la parole du Seigneur. Il mourut sur le mont Nibo, d'où il pouvait apercevoir la terre de Chanaan, à l'âge de 120 ans, l'an 1606 av. J.-C.

MOITTE (Jean-Guillaume), l'un des plus habiles sculpteurs du 18e siècle, naquit à Paris, 1747, fut l'élève de Pigale, puis de J.-B. Lemoine, et, après avoir obtenu presque toutes les médailles dans les différents concours de l'Académie, il remporta le grand prix de sculpture, 1768, et partit pour l'Italie, comme pensionnaire du roi à l'école de Rome, 1769. De retour en France, 1773, il vint à Paris et y reçut, des amateurs et des artistes, l'accueil le plus distingué, fut reçu à l'Académie, 1783, et fut chargé de plusieurs travaux importants, entre autres de l'ancien fronton du Panthéon, représentant la *Patrie couronnant les vertus civiques et guerrières*. Lors de la création de l'Institut, 1795, Moitte fut chargé, avec le peintre David, de former le noyau de la classe des Beaux-Arts. Il exécuta le *mausolée* du général Desaix, les *bas-reliefs* d'un des avant-corps de l'intérieur de la cour du Louvre, représentant *la Muse de l'histoire* et les deux figures de *Moïse* et de *Numa*, une *Statue équestre de Napoléon Bonaparte*, et les *bas-reliefs* en bronze de la colonne du camp de Boulogne. Cet artiste distingué mourut à Paris le 2 mai 1810.

MOIVRE (Abraham), géomètre, né à Vitri (Champagne), de parents protestants, 1667, apprit les mathématiques sous le savant Ozanam et se retira en Angleterre à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes. Il s'y fit connaître avantageusement et fut reçu de la société de Londres, 1697. Il fut l'un des commissaires désignés pour prononcer sur la contestation qui s'était élevée entre Leibnitz et Newton, et la publication de son petit traité *de Mensura sortis* ajouta beaucoup à la réputation qu'il s'était déjà faite. Il mourut à Londres, 1754.

MOKA, ville d'Arabie (Yemen) dans l'imamat de Sana, sur la mer Rouge, à 280 kil. sud-ouest de Sana, produit le café qui porte son nom. Cette ville était sans importance au 16e siècle ; les Hollandais y établirent un comptoir au 17e siècle et les Français en 1708. Les Anglais y exercent aujourd'hui une grande influence depuis l'abandon des villes de l'Yemen par le pacha d'Égypte.

MOKTAFY BILLAH (Abou MOHAMMED ALY Al), 17e kalife abbasside, succéda à son père, 902, marcha contre les Carmathes, et réduisit ces barbares, 921. Il mourut dans la 31e année de son âge, l'an 928 de J.-C. Ce prince, qui était sévère, juste, humain et généreux, serait parvenu à relever la puissance des kalifes, si la mort ne l'eût arrêté à la fleur de l'âge.

MOKTAFY-LEAMR ALLAH (Abou Abdallah Mohammed IX), 31e kalife abbasside, petit-fils de Moktady Biamz Allah, monta sur le trône en 1136 ; il fit tous ses efforts pour rétablir la puissance de ses ancêtres, et était parvenu à gouverner par lui-même et avec un pouvoir absolu, lorsqu'il mourut à l'âge de 66 ans, 1160.

MOKTHADER-BILLAH (Aboul-Fadhl-Djafar II), 18e kalife abbasside de Bagdad, n'avait que 13 ans lorsqu'il succéda à son frère, 908. Il se laissa gouverner par ses femmes et ses eunuques, et fut le jouet des factions. Il négligea tellement les soins de son empire, qu'il peut être regardé, à juste titre, comme le véritable auteur de son entière décadence. Mokthader fut massacré par des soldats africains de l'armée de l'eunuque Mounès, 932.

MOLAI (Jacques de), dernier grand maître des templiers, naquit en Bourgogne, de la famille des sires de Raon, fut admis dans l'ordre, 1265, se signala en Palestine, fut élu grand maître à l'unanimité, et ce fut en cette qualité qu'il assista à la reprise de Jérusalem par les chrétiens, 1299. Il fut rappelé en France par le pape

Clément V, 1305, et il y rentra avec 60 chevaliers et un trésor considérable. Le prétexte de ce rappel était la réunion de son ordre avec les hospitaliers; mais le motif réel était sa destruction concertée entre ce souverain pontife et le roi Philippe le Bel. Molai fut accueilli avec une grande distinction et fut même choisi pour être le parrain de l'un des enfants de France. Il se passa deux ans sans que les templiers et leurs chefs se doutassent de ce qui se tramait contre eux; enfin, le 13 octobre 1307, Molai et tous les chevaliers du Temple furent arrêtés, à la même heure, dans toute l'étendue du royaume. La majeure partie des chevaliers fut vouée au supplice, comme hérétiques, 11 mai 1307; livré à d'horribles tortures, Molai fit quelques aveux qu'il rétracta plus tard. Il fut brûlé vif, sept ans après, avec Gui, dauphin d'Auvergne, et Hugues de Péralde, grand prieur de France, à l'angle de la Cité, sur l'emplacement du terre-plein du Pont-Neuf; ils expirèrent tous trois en protestant de leur innocence et de celle de l'ordre entier, 18 mars 1314.

MOLDAVIE, Moldau en allemand, Bogdau en turc, pays d'Europe borné au nord et à l'est par la Russie, à l'ouest par la Transylvanie et la Valachie, au sud par la Turquie: la Moldavie a fait autrefois partie de la Dacie trajane, de l'empire des Goths, de celui des Huns, de celui des Avares; elle fut occupée par les Petchenègues, les Cumans et les Mongols, du 9e au 14e siècle. Bogdau ou Dragoch vint, avec des Valaques, fonder, sur les bords de la Moldava, un faible état qui prit le nom de Bogdavie, et qui, en 1452, finit par se reconnaître vassal de la Pologne. Sous Etienne le Grand, la Moldavie jouit d'une indépendance temporaire entre la Turquie et la Pologne (1458-1504). Bogdau II se soumit à Selim Ier, 1513; Soliman II dépouilla Pierre Raregh, le dernier du sang de Bogdau, 1538. Depuis le traité de Jassi, 1792, la Russie exerça sur elle un droit de protection. Le chef suprême porte indistinctement le nom de voïvode (chef de guerre), et de hospodar (maître). Bien que monarchique, le gouvernement est tempéré par un divan que le hospodar renouvelle chaque année. — Bogdau Ier (Dragoch), 1352; — Sas, 1361; Pierre Ier, Étienne II, Satsko, 1365;—Bogdau II, 1375;—Pierre II, 1379; — Etienne III (ou Ier), 1390; — Jaga et Roman Ier, 1400; — Alexandre Ier le Bon, 1401; — Elie et Étienne IV, 1432; — Roman II, 1447; — Pierre III, 1448; Etienne V, 1449, Alexandre II, 1450; — Bogdau III, Pierre Harou (ou Pierre IV), 1456;—Etienne VI, 1458; — Bogdau IV, 1504; — Étienne VII, 1517; — Etienne VIII, 1526; — Pierre V (Rarech), 1527-1538.

MOLÉ, famille noble et ancienne, originaire de Troyes en Champagne, qui donna à la France un grand nombre de magistrats, dont le plus célèbre fut Matthieu Molé, seigneur de Champlâtreux de Sassy, etc., né en 1584, conseiller au parlement, en 1606, président aux requêtes du palais, puis procureur général, et enfin, premier président au parlement de Paris, 1641. Il fut garde des sceaux, 1650, et mourut en 1656.

MOLÉ (le comte Louis-Matthieu), né à Paris, 1780, était fils de M. Molé de Champlâtreux, président au parlement de Paris, qui périt sur l'échafaud, le 1er floréal an II, et d'une demoiselle Lamoignon. Le comte Molé commença à 20 ans, 1800, ses *Essais de morale et de politique*, qu'il publia, 1806. Il passa aux affaires, et fut successivement auditeur au conseil d'État, maître des requêtes, préfet de la Côte-d'Or, 19 novembre 1807; conseiller d'État en service extraordinaire, 26 février 1809; directeur des ponts et chaussées, 15 octobre 1809, et comte de l'empire. Dès son début, il s'attacha aux affaires avec ardeur, et les comprit rapidement. Il avait 30 ans lorsqu'il vint s'asseoir parmi les conseillers de l'empire, les premiers hommes d'État de l'Europe. Napoléon le nomma successivement commandeur de l'ordre de la Réunion, grand juge, ministre de la justice pendant la campagne d'Allemagne, 20 novembre 1813, lorsque le duc de Massa se retira, et lui donna la présidence du conseil de régence. M. Molé accompagna à Blois, ainsi que tous les autres ministres, l'impératrice Marie-Louise. En 1814, pendant la première restauration, il ne resta pas aux affaires; au retour de l'empereur, il refusa le portefeuille de ministre que lui offrit ce dernier, se contenta de reprendre sa place de directeur des ponts et chaussées, 21 mars 1815, et refusa de signer la déclaration du conseil d'État du 25 mai, déclaration qui nous séparait des Bourbons. Il fut nommé membre de la chambre des pairs, par Napoléon; fut, après les événements de Waterloo, rappelé à la direction générale des ponts et chaussées, et fut nommé membre de la chambre des pairs de Louis XVIII, 17 août 1815. Dans le procès du maréchal Ney, il vota avec MM. Séguin, Pasquier, Châteaubriand, Fitz-James. Il fut ministre de la marine, août 1817, et quitta le ministère. 29 décembre 1818. Il repassa au pouvoir, en 1830, le 11 août, le quitta le 4 novembre, y reparut le 6 septembre 1836, fut de nouveau remplacé l'année suivante.

MOLÉ (René-François), célèbre acteur du Théâtre-Français, membre de l'Institut, né à Paris, 1734, débuta au Théâtre-Français, par le rôle de Britannicus, 1754, et ne fut reçu définitivement qu'en 1761. Il remplissait les rôles de premier comique; il fut nommé maître de déclamation de l'école de l'Opéra, et chargé en chef de l'école du Théâtre-Français. Il mourut en 1805.

MOLIÈRE (Jean-Baptiste, **POQUELIN** dit), naquit à Paris et y fut baptisé, 25 janvier 1622. Son père, qui exerçait la profession de tapissier, le destinait à lui succéder, et l'office de tapissier, valet de chambre du roi, qu'il obtint, 1636, le confirma dans son dessein. Ce ne fut qu'avec la plus grande peine que le jeune Poquelin obtint de son père la faveur de suivre, comme externe, les cours du collége de Clermont; il s'y fit remarquer par des progrès rapides, et il n'avait pas terminé son cours de philosophie, qu'en sa qualité de valet de chambre survivancier du roi il accompagna Louis XIII à Narbonne. A son retour, 1642, il étudia le droit à Orléans, se fit recevoir avocat à Paris, et sentit à cette époque se développer en lui le goût de la scène. Il prit des leçons du fameux Scaramouche, se mit à la tête d'une réunion de comédiens bourgeois, joua d'abord la comédie par délassement, et ensuite par spéculation, Poquelin prit le nom de Molière, fit avec sa troupe une tournée dans les départements, 1646-1658, et fit représenter, à Bordeaux, une tragédie: *la Thébaïde*, qui n'eut aucun succès; il donna à Lyon, 1653, *l'Étourdi*, et à Montpellier, 1654, *le Dépit amoureux*. Molière obtint la permission de venir s'établir à Paris dans la salle du Petit-Bourbon (Palais-Royal), 1658, et y fit représenter, jusqu'en 1673, tous ses chefs-d'œuvre. La haine des faux dévots empoisonna souvent la vie de l'illustre auteur du *Tartufe*; mais il fut grandement consolé par la protection de Louis XIV, l'admiration du public et l'amitié de tout ce que la France comptait d'illustre. La malheureuse alliance qu'il avait contractée avec une actrice de la troupe, Armande Béjart, son amour malheureux, sa jalousie trop fondée, jointe à une santé faible et languissante abrégèrent ses jours, et, un soir où il remplissait le rôle du malade imaginaire, dans la comédie de ce nom, il fut pris d'une convulsion pendant la cérémonie de réception, fut ramené chez lui et mourut le soir même, 17 février 1673,

entouré de plusieurs camarades et de deux sœurs religieuses auxquelles il avait donné l'hospitalité.

MOLIN (Jacques), célèbre médecin de Paris, naquit dans le Gévaudan, 1666, étudia à Montpellier, y reçut le bonnet de docteur; vint se fixer à Paris, où il obtint la chaire de professeur d'anatomie au Jardin des Plantes et fut nommé médecin en chef de l'armée française en Catalogne. De retour à Paris, 1706, il fut appelé auprès du roi Louis XIV. En 1721, il rétablit la santé du jeune Louis XV et devint son médecin consultant, 1728. Ce fut lui qui guérit ce souverain à Metz, d'une manière presque miraculeuse, 1744. Il mourut sans postérité, laissant une fortune évaluée à plus d'un million et demi de francs, 1755. On prétend que Lesage a voulu désigner ce médecin dans son roman, sous le nom de *Sangrado*, parce qu'il saignait fréquemment et prescrivait l'eau chaude et la diète.

MOLINA (Louis), célèbre théologien espagnol, naquit à Cuença, 1535, entra dans l'ordre des jésuites, 1553, étudia à Coïmbre, enseigna la théologie à Evora pendant 20 ans et mourut à Madrid, 1601. Le père Molina travaillait à un commentaire latin sur la *Somme* de saint Thomas quand il fut conduit à chercher les moyens de concilier le libre arbitre de l'homme avec la prescience divine et la prédestination. Il composa à ce sujet un ouvrage séparé, sous le titre de *de Libero arbitrio*. Sa doctrine agita longtemps les écoles, et les partisans du molinisme eurent bientôt des adversaires, les congréganistes. Le pape Clément VIII assembla en 1597 une congrégation, à ce sujet, et Paul V, 1608, défendit toute discussion sur cette matière. Depuis lors, les théologiens s'abstinrent de sonder ces questions profondes et peut-être insolubles.

MOLINA (Marie de), reine de Castille. V. **MARIE.**

MOLINISME, système sur la grâce et le libre arbitre, ainsi appelé du nom de son auteur Louis Molina. (*V.* plus haut.) Le livre où s'explique ce système, intitulé *de Concordia gratiæ et liberi arbitrii*, parut à Lisbonne, 1588, et fut vivement attaqué par les dominicains qui le déférèrent à l'inquisition. Cette cause resta indécise malgré les nombreuses discussions qu'elle fit naître dans ces fameuses assemblées qu'on nomma les congrégations *de auxiliis*, 1597 à 1607. Le molinisme fut enseigné dans les écoles comme une opinion libre. Les querelles entre les jansénistes et les molinistes ont, dans le dernier siècle, excité de grands troubles en France et rendu ridicule l'un et l'autre parti. V. **MOLINA.**

MOLISSE (Comté de), pays du royaume de Naples, dans l'ancien *Samnium*, est borné au nord par les Abbruzzes, à l'ouest par la terre de Labour, et au sud par la principauté ultérieure. Il fut érigé en comté dans le 9e siècle par Grimoald, duc de Bénévent, et fut donné, en 1229, par l'empereur Frédéric II, aux deux frères Godefroi et Conrad de Hohenlohe.

MOLITOR (Gabriel-Jean-Joseph, comte), maréchal et pair de France, naquit à Hayange (Moselle), 7 mars 1770; fut nommé capitaine du 4e bataillon de ce département, 25 août 1791; fit la campagne du Nord et celle de 1792. Adjudant général, 10 septembre 1793, il partit pour les Ardennes et revint à l'armée de la Moselle, 1794; se signala à la bataille de Wert, 22 janvier, et au blocus de Landau; fut blessé à l'attaque de Mayence, 4 novembre 1795, et nommé général de brigade, 30 juillet 1799. Il fut employé à l'armée d'Helvétie. Dans la campagne suivante, il commanda le passage du Rhin, 1er mai 1800, et le passa dans la première barque, à la tête d'une compagnie de grenadiers. Après la prise de Feldkirch, il reçut, pour récompense, le grade de général de division, 6 octobre, et passa après la paix au commandement de la 7e division à Grenoble, où il resta jusqu'en 1805. A cette époque, il suivit Masséna en Italie. Le 5 novembre suivant, il marcha sur Vienne et eut plusieurs engagements avec les Autrichiens, qu'il repoussa en leur faisant 800 prisonniers. Le 4, il attaqua et enleva la position de San-Pietro-in-Gin, culbuta l'ennemi et fit 900 prisonniers. Envoyé en Dalmatie après la paix de Presbourg, 1805, il débloqua Lézina, fit 500 Russes prisonniers, et termina la campagne par le déblocus de Raguse, 6 juillet 1806. Ce fut après cette brillante affaire qu'il fut nommé officier de la Couronne de fer et grand officier de la Légion d'honneur. En 1807, il partit de l'Adriatique, attaqua les Suédois à Damgarten, 13 juillet, et pénétra le premier dans la forteresse de Stralsund. Commandant en chef de l'armée de Poméranie suédoise, il fut gouverneur civil et militaire de cette province jusqu'à la fin de 1808; reçut le titre de comte avec un majorat de 30,000 francs de rente, novembre; fit la campagne de 1809; effectua le passage du Danube, 19 mai; s'empara de l'île de Lobau et soutint seul le premier choc de l'armée autrichienne à la bataille d'Essling, 21, et à la bataille de Wagram, 6 juillet. Il commanda en chef dans les villes anséatiques, 1810, et en Hollande, 1811; fut nommé grand cordon de l'ordre de la Réunion et gouverneur du palais de Strasbourg. Le général Molitor fit ensuite les campagnes de 1813 et 1814, et, en 1823, il fut employé comme commandant en chef du 2e corps de l'armée des Pyrénées, et, à son retour, deux ordonnances royales du 9 novembre l'élevèrent aux dignités de pair et maréchal de France.

MOLLIEN (François-Nicolas, comte), ministre du Trésor public sous le gouvernement impérial, naquit à Rouen, 1758. Il fut nommé par le premier consul Bonaparte directeur général de la caisse d'amortissement, 1800; conseiller d'État, 1804, et ministre du Trésor public, 1806. Il continua sa gestion jusqu'en 1814. Pendant ce long intervalle, tout le monde loua son désintéressement, son intégrité et son habileté à ranimer le crédit public. Au retour de Napoléon, il fut rappelé à son poste, 1815. Destitué au deuxième retour des Bourbons, une ordonnance royale du 5 mars 1819 lui conféra la dignité de pair de France et le nomma président de la commission de surveillance de l'amortissement.

MOLUQUES, grand archipel de la Malaisie, borné au nord par les Philippines, au sud par la Mélanésie, à l'ouest par l'île Célèbes, et à l'est par la Polynésie et la Mélanésie. Les îles Moluques furent découvertes en 1511, par les Portugais; les Espagnols s'y établirent ensuite; mais par le traité de Saragosse, 1529, Charles-Quint céda ses prétentions sur les Moluques à Jean III, contre 350,000 ducats d'or. Les Hollandais s'en emparèrent, 1607, et les ont toujours gardées depuis, sauf l'intervalle de 1809 à 1814, pendant lequel les Anglais les possédèrent.

MOLYBDÈNE, métal inconnu avant 1778. Soupçonné par Schéele et Bergmann, il fut constaté par Hielm, 1782. Il ne se trouve qu'à l'état de sulfure et uni avec l'oxygène et le plomb dans le molybdate de plomb. Le sulfure existe en veines, en amas, dans les terrains anciens, et le molybdate s'est trouvé particulièrement à Bleiberg, en Carinthie.

MOLYNEUX (Guillaume), mathématicien irlandais, né à Dublin, 1656; forma, en 1683, le plan d'une société philosophique, à l'instar de celle de Londres. Il fut nommé ingénieur en chef et surintendant des bâtiments de S. M. Britannique, 1684, et de la société royale de Londres, 1685. Il mourut en 1698. On a de lui plusieurs ouvrages estimés.

MOLZA (François-Marie), un des poëtes les plus estimés de son siècle, naquit à Modène, 1489; étudia la jurisprudence à Bologne et vint terminer ses études à Rome. Il s'y fit distinguer par des talents éminents, et y aurait acquis une fortune considérable si sa conduite n'eut pas été des plus irrégulières et des plus dissipées. Il mourut dans la misère, 1544. Sa fin malheureuse fit bientôt tout oublier, et on ne se rappela plus que de ses qualités aimables. Léonard Arétin fit battre une médaille en son honneur, 1545. Ses œuvres complètes furent recueillies par Perassi, Bergame, 3 vol. in-8°, 1747-1754.

MONACO, jadis *Herculis Monaci portus*, petite ville du royaume de Sardaigne, chef-lieu de la principauté de Monaco. Elle est située sur un rocher qui s'avance dans la mer à 11 kil. et demi, et possède une population d'environ 1,600 habitants.

MONACO (Principauté de). Cette principauté, située dans le royaume de Sardaigne entre les villes de Nice et de Gênes, renferme trois villes, Monaco, Roquebrune et Menton. Elle était, avant la révolution, sous la protection de la France, conformément à un traité conclu, en 1641, entre Louis XIII et Honoré II, prince de Monaco. D'après ce traité, le roi de France entretenait une garnison à Monaco, sous le commandement du prince. Aujourd'hui la garnison est fournie par le roi de Sardaigne.

MONACO (Vicissitudes de la principauté de). Cette principauté n'était dans l'origine qu'une simple seigneurie appartenant, dès le 10e siècle, à la famille Grimaldi, une des plus puissantes de Gênes. Grimaldi IV, prince de Monaco, amiral de la flotte des croisés, s'empara du port de Damiette, le 25 août 1218, et de la ville, le 5 novembre suivant. Il mourut, suivant les uns, en 1240, suivant d'autres, en 1244. François Grimaldi, son fils, fut nommé gouverneur de Provence par Charles d'Anjou, frère de saint Louis, 1265, et Rainier Ier, fils de François, servit sous Charles II, roi de Naples, 1280. Rainier II se trouvait à la bataille de Mons-en-Puelle, gagnée contre les Flamands, 1304. Il fut fait par Philippe le Bel amiral de France, et mourut en 1330. Charles Ier, successeur de Rainier II, était en même temps amiral de France et de Gênes. Il obtint en 1345, de Philippe de Valois, une rente perpétuelle de 1,000 livres sur la sénéchaussée de Beaucaire, et mourut en 1363. Il eut pour successeur Rainier III, chambellan de Charles V. Les barons de Beuil s'emparèrent de Monaco, 1395; mais Rainier y rentra en 1402 avec un secours que lui donna le maréchal de Boucicault, gouverneur de Gênes. Jean, fils et successeur de Rainier III, général du duc de Milan, Philippe Henri Visconti, battit en 1427 les Vénitiens sur le Pô, et mourut en 1454. Il eut pour successeur Catalan, et celui-ci, en 1457, Claude, sa fille unique, mariée à Lambert Grimaldi, son parent, dont elle eut Lucien, prince de Monaco, en 1493. Lucien soutint à Monaco, en 1506, un siége contre les Génois et les Pisans, et fut assassiné en 1525, par Barthélemi Doria, marquis de Dolceaqua, son neveu. Henri Ier, successeur de Lucien, mit sa principauté sous la protection de Charles-Quint. Il se trouva en 1535 à la prise de Tunis; à la bataille de Lépante, 7 octobre 1571, et mourut en 1581. Charles II, son fils, pensionnaire de Philippe II, roi d'Espagne, mourut en 1589. Il eut pour successeur Hercule, son frère, assassiné en 1604. Honoré II, fils d'Hercule, succéda à son frère sous la tutelle de Frédéric Lando, son oncle maternel, qui reçut la garnison espagnole dans Monaco, croyant par là mieux assurer l'autorité de son pupille. Honoré II, en 1641, se mit par le traité de Péronne sous la protection de Louis XIII, et reçut en dédommagement de la perte des terres qu'il possédait tant dans le royaume de Naples que dans le duché de Milan, le duché de Valentinois avec la baronnie de Buis en Dauphiné, les seigneuries de Baux et Saint-Remi en Provence, la baronnie de Calvinet en Auvergne, et le comté de Cardalet en Lyonnais. Honoré, en 1642, attaqua la garnison espagnole, la chassa de Monaco, et mourut en 1662. Il eut pour successeur Louis Grimaldi, son petit-fils. Louis, en 1666, était embarqué sur la flotte hollandaise; il se distingua au combat de Texel contre les Anglais, et mourut en 1701. Antoine, son fils, n'ayant pas d'enfant mâle, maria sa fille Louise-Hippolyte à Jacques-François Léonor de Goyen Matignon, d'une maison originaire de Bretagne, lequel fut substitué aux nom et armes de Grimaldi, 1715. Antoine mourut en 1731; Louise-Hippolyte, sa fille, mourut la même année, et laissa ses États à Honoré-Camille Léonor, son fils ainé, sous la tutelle et l'administration de Jacques-François Léonor, son père. Honoré III se trouva au combat de Rocoux, 1746, à la bataille de Lawfeld, 1747, et mourut en 1775. Honoré IV, son fils, perdit sa principauté en 1793. Il y rentra en 1814, et mourut en 1819, laissant deux fils: l'aîné, Honoré V, pair de France du 4 juin 1814, est mort en 1841. Le cadet, Tancrède Florestan Ier Roger-Louis est le souverain actuel de Monaco. Le traité de Paris, du 30 mai 1814, a rétabli les rapports qui avaient existé autrefois entre la France et Monaco, et par déclaration du 8 novembre 1817, le roi de Sardaigne a reconnu que le prince de Monaco était souverain, et que le roi de Sardaigne n'avait d'autre droit à exercer dans son pays que celui d'avoir garnison à Monaco, et de nommer le commandant de place.

MONALDESCHI, nom d'une famille noble et illustre de la ville d'Orviette dont sont issus: 1° Benoît, qui s'empara du pouvoir suprême dans la ville natale, gouvernée alors en république sous la protection du pape, et qui se maintint dans son usurpation jusqu'en 1355, époque à laquelle le légat Egidio Albornoz s'en rendit maître; 2° Louis Bonconte, chroniqueur, né à Orviette, 1327, élevé Rome, et qui y vécut jusqu'à l'âge de 115 ans; il laissa une chronique depuis l'an 1228 jusqu'en 1340, dont la bibliothèque royale possède le manuscrit; 3° Jean (marquis de), qui entra au service de la célèbre Christine, reine de Suède, devint son grand écuyer, et fut assassiné par ses ordres dans la galerie du château de Fontainebleau, 10 octobre 1657.

MONASTÈRES, maisons établies pour recevoir des religieux ou des religieuses. On distinguait deux sortes de monastères, les abbayes et les prieurés. Leur origine remonte au 4e siècle, époque à laquelle saint Pacôme, dans l'Orient, et saint Martin, dans l'Occident, réunirent un certain nombre de cénobites sous une règle commune. Cette règle, pendant 2 siècles, se perpétua par tradition. A cette époque, le relâchement des moines nécessitait une réforme. Vers l'an 530, saint Benoît donna la première règle écrite au monastère du Mont-Cassin (Italie). Saint Maur, disciple de saint Benoît, apporta cette règle en France, à la prière des évêques. Les monastères régis d'après la règle de saint Benoît furent appelés bénédictins. Sur la fin de la première race, 752, les moines étaient déjà tombés dans un relâchement extrême. Charlemagne en fit venir du Mont-Cassin, 776, pour enseigner la règle de saint Benoît dans toute sa pureté. Cette réforme ne dura pas longtemps. Les moines commençant peu à peu à négliger le travail des mains, un nouveau relâchement, plus grand que le premier, s'introduisit parmi eux. Sous le règne de Louis le Débonnaire, 840, ils étaient si riches, qu'on leur reprochait d'avoir plus de 20,000 esclaves. Ils devinrent si puissants, que

quelques-uns osèrent même se mettre à la tête d'un parti et assembler des troupes. Les chefs des monastères reçurent alors le titre d'abbé : ils portaient le bâton pastoral, ancienne marque de la dignité pontificale dans Rome païenne. Comme ces riches monastères avaient un grand nombre de vassaux, les abbés furent admis aux parlements ou assemblées de la nation ; ils prirent parti dans les guerres, comme les autres seigneurs, et osèrent même s'assimiler aux évêques. Le désordre alla plus loin ; plusieurs seigneurs laïques se mirent en possession des meilleures abbayes, sous prétexte de les protéger, et prirent le titre d'abbés. Le monastère de Cluny fut fondé par Guillaume, duc d'Aquitaine, 912, qui en donna la conduite à l'abbé Bernon, 914. Celui-ci se démit, 926, en faveur de saint Odon, qui y fit observer la règle de saint Benoît avec quelques modifications. Par le titre de sa fondation, ce monastère fut mis sous la protection de saint Pierre et du pape, avec défenses, à toutes les puissances séculières et ecclésiastiques, de troubler les moines de Cluny dans la possession de leurs biens non plus que dans l'élection de leur abbé. A cette époque se rapporte l'origine des premières exemptions de la juridiction des évêques accordées aux moines, exemptions qu'ils étendirent depuis à tous leurs monastères. Cluny devint le chef-lieu d'une congrégation composée de plusieurs monastères unis sous un seul chef immédiatement soumis au pape. Auparavant, tous les moines d'Occident suivaient la règle de saint Benoît ; mais chaque abbaye, indépendante l'une de l'autre, était soumise à son évêque. Cependant la réforme de Cluny ne subsista pas 2 siècles entiers, et le relâchement de cet ordre donna lieu à l'établissement de celui de Cîteaux. Saint Robert, abbé de Molesme, en fut le fondateur, 1098. Les moines de ce nouvel ordre suivirent exactement la règle de saint Benoît. Ils travaillaient de leurs mains, gardaient le silence, vivaient dans la solitude et renonçaient à toutes sortes de dispenses. Ils obtinrent cependant, dans la suite, l'exemption de la juridiction épiscopale, ainsi que le privilége de ne point payer de dîmes. Il existe une constitution de l'an 1100, par laquelle les monastères de Cîteaux s'unirent ensemble, et, au lieu de dépendre d'un seul chef, comme ceux de Cluny, ils convinrent entre eux que les abbés feraient réciproquement les visites les uns chez les autres, et que l'on tiendrait tous les ans des chapitres généraux où ils seraient obligés d'assister pour examiner si les règlements étaient observés par tout l'ordre. Il y eut dès lors quatre abbayes que l'on nomma les quatre filles de Cîteaux : la Ferté, Pontigny, Clairvaux et Morimont. Saint Bernard fonda celle de Clairvaux, 1115 ; il était entré à Cîteaux peu après la fondation de cet ordre. Son nom devint si célèbre qu'on le regarde comme le fondateur de l'ordre, et qu'on donne même quelquefois mal à propos son nom à l'ordre de Cîteaux, en appelant les religieux, bernardins. Les moines n'entraient point dans l'ordre de cléricature, et cette disposition était si exactement observée dans les commencements, que, si un moine se faisait clerc, on l'obligeait aussitôt à quitter le monastère. Plus tard, on leur permit d'avoir quelques prêtres pour dire la messe dans leur oratoire. Les monastères furent pendant toute la période barbare du moyen âge le seul asile des sciences. Les moines se livrèrent à l'étude, à la prédication, et furent, au bout de peu de temps, en possession de presque toutes les cures. Quand ils se relâchèrent, ils nommèrent des vicaires pour faire les fonctions curiales. Ceux-ci étaient destituables à volonté ; mais dans la suite, ils furent faits perpétuels. Les vicaires firent tous leurs efforts alors pour rentrer dans la jouissance des revenus de leurs églises, dont les curés primitifs, en se réservant de grosses dîmes et tous les revenus de l'Église, n'en laissaient qu'une bien faible portion aux vicaires. Mais la longue possession et le grand crédit dont jouissaient les moines rendirent toutes leurs tentatives inutiles, et ils se virent obligés de se contenter de la portion congrue, que la déclaration de Louis XIV, 29 janvier 1686, régla à la somme de 500 livres par an. Par la loi du 23 juin 1789, l'Assemblée nationale avait retranché les presbytères attachés jusqu'alors à certains monastères. Une autre loi du 21 septembre, même année, leur retira les droits qu'ils avaient toujours perçus dans les localités ; et enfin, la loi du 19 juin 1790 abolit tout d'un coup les communautés religieuses. V. ce mot, ABBAYES, PRIEURÉS, CURÉ, etc.

MONCADE (Hugues de), célèbre capitaine espagnol, né vers la fin du 15e siècle, d'une illustre maison de Catalogne, entra au service de Charles VIII, et le suivit dans son expédition d'Italie, 1495. Moncade s'attacha à la fortune de César Borgia, et servit ensuite dans l'armée espagnole, sous les ordres de Gonzalve de Cordoue, où il se distingua dans plusieurs belles actions, et fut fait prisonnier sur la côte de Gênes. Il embrassa, à son retour en Italie, le parti des Colonne contre le pape Clément VII, pénétra dans Rome, s'empara du Vatican, et en abandonna le pillage à ses troupes. Nommé vice-roi de Naples, il défendit cette ville contre les Français, et fut tué dans un combat naval, 1528. — Moncade (François de), comte d'Ossuna et marquis d'Aytona, naquit à Valence, 1586 ; servit avec une grande distinction dans les rangs de l'armée espagnole, fut nommé conseiller d'État, ambassadeur à la cour de Vienne et généralissime des armées d'Espagne. Il mourut au camp de Glock, dans le duché de Clèves, 1635. — Moncade (Louis de Belluga de), né à Motril, royaume de Grenade, fut reçu docteur en théologie, 1686 ; devint chanoine de Zamora et évêque de Carthagène, 1705 ; vice-roi de Valence et capitaine général de Murcie, 1706. Il reçut le chapeau de cardinal, 1720, et mourut à Rome, après avoir refusé l'archevêché de Tolède, 1743. On a de ce savant prélat plusieurs ouvrages très-estimés des théologiens.

MONCEY (Bon-Adrien-Jeannot), duc de Conégliano, maréchal et pair de France, naquit à Besançon, le 31 juillet 1754, fit sa première campagne 1773, et entra dans la gendarmerie de Lunéville, 1774. En 1778, il était sous-lieutenant dans les volontaires de Nassau-Siégen. Capitaine du 5e bataillon, 12 avril 1791, il était, en 1794, chef de bataillon. Moncey se trouva, en cette qualité, au passage de la Bidassoa, mérita le grade de général de brigade par sa belle conduite à la défense du camp d'Andaye, 5 février, et peu de temps après, celui de général de division. Il fit partie du conseil de guerre qui devait décider le plan de la campagne, juillet 1794. Elle s'ouvrit le même mois, et Moncey reçut le commandement de l'aile gauche de l'armée. Il justifia cette confiance par le gain de la victoire de Villa-Nova, 17 octobre. La paix le ramena en France, où il reçut le commandement de la 11e division militaire, 1er septembre 1796. Le 9 novembre 1799, il fut nommé par le premier consul au commandement de la 15e division, à Lyon, et s'y fit aimer par sa modération et sa sagesse. Il passa en Italie, à la tête de 20,000 hommes ; franchit le Saint-Gothard, s'empara de Plaisance, et occupa la Valteline, après la bataille de Marengo, 1800. A la paix de Lunéville, il passa au commandement des départements de l'Oglio et de l'Adda, et fut nommé inspecteur général de la gendarmerie, 4 décembre 1801. Le 19 mai 1804,

il fut fait maréchal de l'empire, chef de la 11e cohorte, grand officier de la Légion d'honneur et successivement duc de Conégliano et président du collége électoral du Doubs. Il passa en Espagne, 1808; battit les insurgés du royaume de Valence, et les contraignit de se renfermer dans cette place, qu'il bombarda pendant 7 heures consécutives, mois de juin. Il passa sur la rive gauche de l'Èbre, 1809, et prit le commandement de l'armée de réserve du Nord, 1810. Il se distingua dans les campagnes de 1812 et 1813, et fut, en janvier 1814, nommé commandant en second de la garde nationale parisienne. Le maréchal Moncey montra une grande fermeté dans la journée du 31 mars. Il se retira, le 1er avril, à Fontainebleau, avec les débris des troupes de ligne qui étaient restées sans chefs; et le 11, il donna son adhésion au gouvernement provisoire. Le 13 mai, le roi le nomma ministre d'État; le 4 juin, pair de France et inspecteur général de la gendarmerie. A son retour à Paris, 1815, Napoléon l'ayant compris au nombre des pairs, le maréchal Moncey perdit cette qualité au second retour du roi. Il refusa de faire partie de la commission militaire qui devait juger le maréchal Ney, fut, pour ce motif, destitué de ses grades et dignités, et condamné à 3 mois de prison. Réintégré par ordonnance du 5 mars 1819, il prit part à la dernière guerre d'Espagne, 1823; s'y signala en plusieurs circonstances et principalement devant la redoutable position de Jorba, 25 juillet, défendue par Milaus, qui, malgré les plus brillants efforts, fut obligé de lui céder la place. Le maréchal Moncey avait été nommé gouverneur général de l'hôtel des Invalides où il est mort, en 1842.

MONCRIF (François-Auguste **PARADIS** de), littérateur, né à Paris, 1687, fut accueilli de bonne heure dans de brillantes sociétés, et devint l'âme des divertissements à la mode. Il fut reçu à l'Académie française, 1733; obtint la place de lecteur de la reine, 1754; puis celle de secrétaire général des postes. Il mourut aux Tuileries, où il avait un logement, 1770. Les œuvres complètes de Moncrif, qui eut part à la rédaction du *Journal des savants*, furent publiées à Paris, 1751.

MONDONVILLE (Jean-Joseph **CASSANÉA** de), compositeur de musique, né à Narbonne, 1715, se fit remarquer par un talent précoce sur le violon. Il parcourut différentes villes de France, et vint se fixer à Paris, 1737. Il y composa des sonates et plusieurs opéras qui eurent du succès. Il mourut à Belleville, 1772.

MONDONVILLE (Jeanne de **JULIARD**, dame de), épousa, 1646, le sieur de Mondonville, gentilhomme languedocien. Restée veuve, 1652, elle se consacra aux œuvres de charité, et fonda, sous la direction de l'abbé de Ciron, la congrégation dite des Filles de l'enfance de Notre-Seigneur, approuvée par le pape, 1662. Accusée d'intrigues dans les affaires du jansénisme et de la régale, 1685, il lui fut défendu de recevoir aucune novice ni de prendre des pensionnaires. Un arrêt du conseil, 12 mai 1686, supprima la congrégation. Elle fut exilée à Coutances, et y mourut, 1705.

MONDOVI, ville des États sardes située à 30 kilom. sud-est de Turin. Cette ville fut fondée en 1233. D'abord indépendante, elle fut soumise aux ducs de Savoie en 1596. Bonaparte battit dans ses environs les Piémontais, le 22 avril 1796, et le général Soult y dispersa 40,000 paysans insurgés en 1799. Mondovi est la patrie du physicien Beccaria.

MONGE (Gaspard, comte de **PELUSE**), savant illustre, l'un des fondateurs de l'école polytechnique, naquit à Beaune, 1746; étudia chez les oratoriens de cette ville, et ses progrès rapides lui méritèrent l'honneur d'être envoyé dans un collége supérieur que ces pères dirigeaient à Lyon. Il acquit des connaissances très-étendues en chimie et en physique, et dès l'âge de 16 ans, 1762, ses maîtres le jugèrent digne de professer lui-même. En 1766, le célèbre Bossut, qui professait les mathématiques à Mézières, le demanda pour son suppléant, et il fut attaché au même titre à l'abbé Nollet pour l'enseignement de la physique. Il éprouva d'abord l'opposition la plus opiniâtre pour faire passer sa doctrine dans l'enseignement de l'école de Mézières. Nommé correspondant de l'Académie des sciences, il fut bientôt recherché par les savants les plus illustres, et l'Académie lui ouvrit enfin ses portes, 1780. Après la mort de Bezout, 1783, Monge quitta l'école de Mézières et le remplaça en qualité d'examinateur à l'école de marine. Le 10 août 1792, Condorcet, qui exerçait déjà une haute influence, le fit nommer ministre de la marine. Il sut donner une impulsion nouvelle aux travaux des différents ports de la France; mais il fut bientôt forcé de quitter ce poste, où sa position le forçait toujours de concourir à des mesures violentes qui répugnaient à son caractère. Il donna sa démission, 12 février 1793; mais, réélu 5 jours après, il fut forcé de garder son portefeuille 2 mois encore, et ne le quitta que le 10 avril. Après la chute de Robespierre, une école normale ayant été fondée, Monge en fit partie, et mit au jour sa *Géométrie descriptive*. Enfin une nouvelle institution dont il avait conçu le plan, et dont il doit être regardé comme le principal fondateur, vint ajouter à sa gloire, c'est l'établissement de l'école polytechnique. En 1796, Monge fut chargé par le Directoire d'aller recueillir en Italie les chefs-d'œuvre des arts dont Bonaparte avait résolu d'enrichir la France. Il accompagna l'armée d'Égypte, 1798, et, en traversant les déserts, il y découvrit le phénomène connu sous le nom de mirage. Lors de la révolte du Caire, il parvint à sauver, l'épée à la main, tous les documents et les résultats des travaux de son expédition. A son retour, il reprit ses fonctions de professeur à l'école polytechnique. Il fut nommé d'abord membre du sénat, et l'empereur, 1804, lui conféra le titre de comte de Péluse, avec une dotation en Westphalie et un don de 200,000 fr., plus les grands cordons de la Légion d'honneur et de la Réunion. Privé de tout emploi, 1815, il fut même, par épuration, 1816, rayé du nombre des membres de l'Institut, et il succomba à ses peines et à ses chagrins, le 28 juillet 1818.

MONGLAT (François de Paule de **CLERMONT**, marquis de), maréchal de camp, grand maître de la garde-robe du roi, avait été témoin, pendant l'exercice de sa charge, d'un grand nombre d'événements qu'il se plaisait à raconter, ce qui le fit surnommer Monglat *la Bibliothèque*. Il mourut, 1675, laissant des *Mémoires* remplis de faits relatifs au règne de Louis XIII et d'une partie de celui de Louis XIV, qui furent imprimés à Amsterdam en 1727, et insérés dans la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, publiés par Petitot.

MONGOLIE, vaste région de l'empire chinois située par 88° 122° longit. est et 26° 52° latit. nord. Cette contrée confine à la Chine, et se divise en deux parties séparées par la province chinoise de Kang-Sou et le Turkestan chinois. Dans la première, on trouve Khochot, les Dzoungares, les Durbet et les Torgoout; dans la seconde, les Khalkhas, les Bouriates, les Kortchin, les Naïmans et les Toumet. L'histoire de la Mongolie est aussi divisée en deux parties, dont la première commence à Gengis-Khan, 1206, et se termine à la mort d'Abousaïd, 1335. La seconde, vulgairement appelée empire du Grand Mogol, commence à Babour, petit-fils de Tamer-

lan, 1505, et se termine à la mort de Chah-Alem II, 1806.

PREMIÈRE PARTIE.

MONGOLS GENGHISKANIDES. Les Mongols ou Mongous, qu'on est accoutumé depuis longtemps à confondre, par une erreur singulière, avec les Tartares ou Tatars qu'ils ont subjugués, étaient dans l'origine une nation turque, qui habitait dans cette partie du Turkestan qu'on nommait autrefois la Transoxane, et qu'on a depuis appelée le Mawaralnahar, pays habité aujourd'hui par les Tartares Usbeks, et dont la capitale est Samarcande. Yésoukai Bahadour, chef ou khan de cette horde, commença à la faire sortir de l'obscurité vers le milieu du 12e siècle. Il fit des conquêtes dont on ignore le détail; mais la gloire de son nom fut éclipsée par celle de son successeur, qui ne lui laissa que l'honneur de lui avoir donné le jour. — Témoudgin, surnommé Genghiskhan, fils aîné d'Yésoukai Bahadour et d'Oulan-Ika, né l'an 558 de l'hégire, 1165 de J.-C., à Diloun, dans le pays appelé Blunjulduc, succéda à son père, 571/572 de l'hégire (1176). Il soumit plusieurs hordes qui s'étaient révoltées à la mort de son père, et fit jeter leurs chefs dans 70 chaudières d'eau bouillante. Il rétablit le khan des Tartares Khéraïtes, Togrul Onk-Khan, qui avait été chassé par ses sujets; mais Togrul s'étant dans la suite brouillé avec son bienfaiteur, il s'ensuivit une guerre dans laquelle Genghiskan fut vainqueur, et Togrul massacré par deux chefs des Tartares Naïmans, chez lesquels il voulait se retirer, 599/600 hég. (1203). Genghiskan, après avoir subjugué toutes les hordes des Tartares septentrionaux, tourna ses armes contre les Tartares Niu-tché, maîtres de la Tartarie orientale et des provinces septentrionales de la Chine, 1112. Toutes les villes qu'il attaqua se rendirent ou furent emportées d'assaut, et Yen King, capitale de l'empire, ouvrit ses portes, après un long siége, au général Masgan, 1215. Trois ans après, Genghiskan partit pour la conquête de l'Asie occidentale, 1218. Le Kharisme, l'Aderbidgiane, le Khorasan, le pays de Gazna, la Transoxane, l'Irak persique et le Kaptchaq tombèrent en son pouvoir, 1218 à 1221. Il passa à la tête d'une armée dans le royaume de Tangut, 1225, soumit toute cette contrée, et il était sur le point d'achever la ruine des Tartares Niu-tché, lorsqu'une maladie arrêta le cours de ses exploits, et l'emporta, dans la 55e année de son règne, à l'âge de 66 ans, le 24 août 1227 (10 ramadhan 624 hég.). De 500 femmes qu'eut ce prince, il laissa 9 fils, dont les 4 principaux furent Touschi, Zagalaï, Oktaï et Touli, tous 4 nés de Bortakutchin, sa première femme. — Oktaï-Khan, son fils, ou Ogotaï, ne fut proclamé que l'an 1229 de J.-C., 626 de l'hég., à son retour de la Chine, où il était occupé à faire la guerre depuis 4 ans. Touli, son frère, avait régné pendant l'interrègne, et était mort l'an 1233. Sudaï Bahadour, général d'Oktaï, se rend maître de Kai-Fong Fou, la plus forte place de Niu-tché, 630 hég. (1232). L'empereur du Niu-tché, craignant la férocité de son vainqueur, s'était retiré à Juning-Fou, place très-bien fortifiée; mais, après s'y être défendu pendant 2 ans, voyant ses affaires désespérées, il se brûla dans une maison où il avait fait mettre le feu, 1234. Ainsi finit l'empire des Niu tché dans la Chine. Oktaï, maître de la plus grande partie de l'Asie, tourna ses armes du côté de l'Europe, et envoya son fils Gaiouk avec ses neveux, Batou, Mangou et Baïdar, dans les pays situés au delà de la mer Caspienne, 632/633 de l'hég. (1235). Ceux ci pénétrèrent dans la Russie, en Pologne et en Hongrie, saccageant les villes, dévastant les campagnes, et mettant tout à feu et à sang. Oktaï, de son côté, poursuivait ses conquêtes en Chine; la mort le surprit au milieu de ces expéditions, 638/639 de l'hég. (1241), à l'âge de 56 ans. — Tourakina-Khatoun, femme d'Oktaï, s'empara des rênes de l'empire, 638/639 de l'hég. (1241), et ne prit le titre de régente que pour faire tomber la couronne à son fils Gaiouk, qui était alors en Hongrie. Elle tint une grande assemblée où il fut reconnu pour successeur de son père, au préjudice de Schiramoun, petit-fils d'Oktaï, que ce prince avait choisi pour lui succéder. — Gaiouk, fils d'Oktaï, fut proclamé grand khan des Mongols à Caracorom, le 24 août 1246, 643/644 de l'hég. Il mourut avant d'avoir réalisé les grands projets qu'il avait formés sur l'Europe, le 8 de rabié 1, 647 de l'hég. (21 juin 1249), à l'âge de 33 ans. — A sa mort, Ogoulganmisch, femme de Gaiouk, prit le gouvernement de l'empire, 647 de l'hég. (1249), et donna sa démission dans une grande assemblée où l'on élut Mangou-Khan, 648/649 de l'hég. (1251 de J.-C.). — Mangou, fils de Touli et neveu d'Oktaï, envoya Holitaï un de ses généraux soumettre le Thibet. Ce prince embrassa le christianisme, et unit ses forces à celles des chrétiens contre les musulmans de la terre sainte, 1252 de J.-C. Rokneddin Gourschah, 8e et dernier roi des Bathéniens, se livra entre les mains d'Houlagou, frère de Mangou, 1256 de J.-C. Houlagou parut avec son armée devant Bagdad, 15 de mouharram 656 de l'hégire (22 janvier 1258), attaqua la place le 29 du même mois, et l'obligea de lui ouvrir ses portes le 10 février suivant. Par cette prise il mit fin à l'empire des kalifes, qui passa tout entier sous la domination des Mongols. A cette époque il ne restait à ces derniers, pour avoir soumis toute l'Asie, que de détruire la dynastie des Songs, qui régnaient dans la partie méridionale de la Chine. Kublaï, frère d'Houlagou, fut chargé de cette expédition. Mangou-Khan vint à son secours et périt à l'assaut d'une place du Se-Tchun, le 9 août 1259 (17 schaban 657 de l'hégire), à l'âge de 52 ans. — Houlagou-Khan, fils de Touli et frère de Mangou-Khan, demeura en possession des conquêtes qu'il avait faites dans l'Asie occidentale, par la concession de Kublaï-Khan, son frère, 657 de l'hégire (1259 de J.-C.), et mourut à Maragha, 663/664 de l'hégire (1265 de J.-C.), dans le temps qu'il se disposait à marcher contre Bibars, sultan d'Egypte, qui avait repris sur lui la plupart des villes de Syrie. — Abaka-Khan, fils d'Houlagou, lui succéda par le consentement des princes mongols, 663/664 de l'hégire (1265). Abaka anéantit l'empire des Turcs en Asie, mais ne fut pas aussi heureux contre les Sarrasins. Ce prince fut défait en plusieurs combats contre Bibars, envoya au concile de Lyon des ambassadeurs chargés de faire un traité d'alliance avec le pape et les princes chrétiens, 1274, et fut battu de nouveau par Bibars, près d'Emèse ou près de Damas, 1277. Mango Timour, son frère, défait en bataille rangée par Kélaoun, successeur de Bibars, mourut de désespoir, 679/680 de l'hégire (1281). Abaka, ayant échoué devant Roha ou Edesse, dont il avait formé le siége, se retira à Hamadan, 1282, et mourut le lendemain, à la suite d'un repas où il avait été invité par son vizir, 30 mars 1282.—Nikoudar, dit Ahmed-Khan, frère d'Abaka, succéda à ce prince au préjudice de ses neveux, 680 de l'hégire (1282). Il embrassa le mahométisme, prit le nom d'Ahmed Khan, bannit les chrétiens de ses Etats et renversa leurs églises. Argoun, son neveu, se révolta contre lui, fut battu par Al-Inak, général d'Ahmed, et tomba entre les mains de son oncle qui le fit garder dans une étroite prison, 681/682 de l'hégire (1283). L'émir Bogha, chargé de le faire mourir, le délivra par haine contre le kan, 1284. Argoun, à la tête d'une troupe de

soldats déterminés, attaqua le khan, le mit en fuite, l'atteignit peu après, s'en rendit maître et le livra à sa belle-mère, qui le fit mettre à mort. — Argoun-Khan, fils d'Abaka, fut proclamé khan après la mort d'Ahmed, 682/683 de l'hégire (1284). Ce prince fit mettre à mort son vizir Bogha, qui avait entrepris de le supplanter, 686 de l'hégire (1287). Il fit alliance avec les Francs et se proposait de les mettre en possession de la terre sainte, lorsqu'il mourut l'an 689 de l'hégire (1290). Il eut pour successeur son frère Kandgiatou Khan, 689 de l'hégire (1290). Kandgiatou détesté à cause de ses débauches, sa perfidie et son impiété, fut défait dans une bataille, par Baidou, son cousin, qui s'était révolté contre lui, tomba en son pouvoir et le fit étrangler, 693 de l'hég. (1294). — Baidou-Khan, petit-fils d'Houlagou, prit possession du trône, aussitôt après la mort de Kandgiatou. Attaqué par Casan, fils d'Argoun-Khan, et gouverneur du Khorasan, Baidou fut trahi par les siens, défait, arrêté dans sa fuite, et mis à mort par ordre du vainqueur, 694 de l'hég. — Casan-Khan, dit Mohammed, fils d'Argoun-Khan, s'empara immédiatement du trône (1295). Ce prince fit irruption en Syrie avec les rois d'Arménie et de Georgie, 1299, tailla en pièces l'armée de Naser, sultan d'Egypte, près d'Emèse, et l'obligea de retourner en Egypte avec 7 cavaliers. Le sultan prit sa revanche et remporta une victoire complète sur Kouthlouk ou Kotulossa, général des Mongols, près de Damas, 1303. Les succès varièrent entre le sultan et Casan, 1304. Casan mourut à Scham-Casan, près de Rai, dans la 11e année de son règne, le 31 mai 1304 (25 de schoual 703 de l'hég.) — Aldgiaptou, dit Khodabandeh, frère de Casan, vint de Khorasan, où il était gouverneur, pour lui succéder, 703 de l'hég. (1304). Il se fit mahométan dès qu'il fut sur le trône, prit la défense d'Aïton III, roi d'Arménie, contre les incursions que les Sarrasins avaient faites dans ce pays et envoya Balargan, son général, pour les en chasser, 1303. Il y vint en personne, 1307; mais, sur ce que Livon et Aïton, régent d'Arménie, avaient trop tardé de venir au-devant de lui, il les fit mettre à mort. Il mourut à Soltanie, à l'âge de 36 ans, 717/718 de l'hég. (1317), après un règne tranquille et florissant. — Abousaïd, surnommé Bahadour, remplaça son père Aldgiaptou sur le trône, à l'âge de 12 ans, 717/718 de l'hég. (1317); son règne fut agité par de fréquentes révoltes des émirs. Il mourut dans le Schirouan (1335) 736/737 de l'hég. Ce prince fut en quelque sorte le dernier khan genghizkhanide. Après sa mort, les provinces de cet empire furent envahies par les grands; cet état de confusion subsista jusqu'au temps de Timur-Beg, qui renversa toutes ces monarchies naissantes, et changea la face de l'empire. — Timur-Beg, ou Tamerlan, ou Timurlenc, naquit le 25 de schaban, 736 de l'hég. (1337), à Khouadgé-Ilgar, dans la province de Kesch, capitale d'un petit État faisant partie de l'ancienne Sogdiane, dont Targaï-Névian, son père, était émir ou prince. Targaï étant mort, 1360, Timur-Beg lui succéda. Sa valeur, éprouvée en diverses circonstances, lui mérita le trône impérial du Zagatai, où il fut élevé par le suffrage des émirs, en mars ou avril 1370 (ramadhan 771 de l'hég.). Presque tout le cours de son règne fut un enchaînement de victoires et de conquêtes. Il subjugua les Gètes, établis à l'orient du Kaptchaq, 1371, acheva la conquête du Kharisme, 1379, réduisit sous ses lois le Khorasan, 1389, marcha contre les princes Il-Kaniens, maîtres de l'Aderbidgiane, s'empara de Solthanie et de Tauris, leurs capitales, 1585, et les dépouilla du reste de leurs États, 1586; il passa dans la Georgie, força Téflis, capitale du pays, fit prisonnier Mépée Bagrat, roi de Georgie, et ne lui rendit la liberté qu'après l'avoir obligé d'abjurer le christianisme, 1586. Il porta la guerre dans le Turquestan, 1387, le conquit en quelques mois, et entra la même année dans la Perse; il emporta d'assaut Ispahan, et fit égorger soixante-deux mille de ses habitants, pour s'être révoltés. De là Tamerlan porta la guerre sur les bords du Tigre et de l'Euphrate, 1393; il pénétra dans l'Indostan, prit Delhi le 3 janvier 1399, et revint à Samarcande, le 16 mai de la même année. Il fit irruption sur les terres de l'empire ottoman, 1400, prit d'assaut et saccagea, au bout de 18 jours de siége, la ville de Siouas ou Sebaste, repassa en Syrie, dont il enleva la plupart des places au sultan d'Égypte, quitta ce pays pour aller achever la conquête de l'Irak babylonienne, se rendit maître de Bagdad, 9 août 1401 (28 de dzoulegdé 803 de l'hég.), et la détruisit entièrement. Il retourna dans l'Asie Mineure, gagna, près d'Angouri ou Ancyre, sur Bajazet 1er, empereur ottoman, une célèbre bataille, où ce dernier fut fait prisonnier, avec son fils Musa, 804 de l'hég., le 29 de dzoulcaada (30 juin 1402), suivant les historiens arabes, et le 28 juillet 1402, suivant les Grecs. Tamerlan traita avec bonté ce monarque, qui mourut au moment où il allait lui rendre la liberté. Il conquit ensuite la Natolie, réduisit Pruse en cendres, pilla Nicée et dévasta tout le pays jusqu'au Bosphore de Thrace. Il retourna à Samarcande, et en partit peu de temps après pour faire la conquête de la Chine, 1404; mais il mourut à Otrar, dans le Turquestan, le 1er avril 1405 (50 de ramadhan 807 de l'hég.), à l'âge de 71 ans.

Chronologie historique des khans Gengiskhanides mongols.

Gengiskan, hég. 571/572 (1176). — Oktai, hég. 626 (1229). — Tourakina, régente, hég. 638/639 (1241). — Gaiouk, hég. 643/644 (1246). — Ogoulganmisch, régente, hég. 647 (1249). — Mangou, hég. 648/649 (1251). — Houlagou, hég. 657 (1259). — Abaka, hég. 663/664 (1265). — Nikoudar, hég. 680 (1282). — Argoun, hég. 682/683 (1284). — Handgiatou, hég. 689 (1290). — Baidou, hég. 693 (1294). — Kasan dit Mohammed, hég. 694 (1295). — Aldgiaptou, hég. 703 (1304). — Abousaïd, hég. 717/718 (1317). — Timur-Beg ou Tamerlan, hég. 763/763 (1360). — Mort de Tamerlan, hég. 30 ramadhan 807 (1er avril 1405).

Les successeurs de Tamerlan ne surent pas garder les pays qu'il avait conquis, et se restreignirent au Maounarenahar, au Khorasan et autres provinces de Perse. Ces princes furent : Khalil Sulthan, fils de Miran Schah, fils de Tamerlan, mort, hég. 850 (1447); Maalek Essaïd Oulough Regh Sulthan, fils de Schahrokh, hég. 853 (1449); Abdellathif Mirza, fils d'Ouloug Begh, hég. 854 (1450); Sulthan El Maleck Essaïd Abousaïd, fils d'Ahmed, fils de Miran Schah, hég. 873 (1468); Sulthan Masoub, fils d'Abousaïb, hég. 905 (1499).—*Branche du Khorasan.*—Dgia Dighiar, fils de Mohammed, fils de Schahrokh, dépouillé, hég. 873 (1470); Sulthan Houssaïn Mirza, petit-fils d'Omar Scheïkh, fils de Tamerlan, hég. 911 (1505); Badi Ezzaman, fils d'Houssaïn, hég. 913 (1507); Schaïbek, fils d'Aboul Khaïr, qui était khan du Touran ou de Sibérie, entra dans les États des Timourides, et les en dépouilla; Badi Ezzaman se sauva en Perse, auprès d'Ismaël Sophi, hég. 913 (1507).

DEUXIÈME ÉPOQUE.

Empire du Grand Mogol.

Après la mort d'Abousaïd, fils de Tamerlan, son fils Omar Scheik se rendit maître du Bayr d'Andekhan, qu'il

posséda jusqu'à l'an 899 de l'hég. (1493). Il eut pour successeur Babour, son fils. Babour, ne pouvant résister à Schaï bek-Khan, se sauva à Ghazna, d'où il passa aux Indes, et y fonda le puissant empire du Mongol, qui se trouva, plus tard, composé de l'Indoustan septentrional, du Khoraçan, de l'Akbar et de l'empire persan. Cependant beaucoup de districts de l'Inde demeurèrent sous la domination de leurs princes nationaux. Sur la fin du 18e siècle, cet empire commença à décliner; et sa chute fut hâtée par l'invasion de Nadir-Chah, qui pilla Delhi en 1727. A cette époque, les Mahrattes, les Rohillas, les Français et surtout les Anglais, se précipitèrent sur ses provinces, et accélérèrent sa ruine. Aujourd'hui, 1842, presque tout le Mongol appartient à l'Angleterre; et le dernier empereur, Chah Alem II, est mort prisonnier des Anglais, en 1806. V. INDE.

Chronologie historique des empereurs mongols. — Babour, 1505-1530. — Houmaïoum, 1530-1555. (Sous ce règne, 6 usurpateurs : Chir-Chah, 1541-46, Sélim-Chah, 1546-48; Féroz-Chah, Adel-Chah, Ibrahim-Khan et Ahmed-Khan, 1548-55.) — Houmaïoum, rétabli en 1555. — Akbar Ier, 1555-1605? — Giangir, 1605-1627. — Chah-Djihan Ier, 1627-1657. — Aureng-Zeyb, 1657-1706. — Azem-Chah et Chah-Alem Ier, 1706-1707. — Chah-Alem seul, 1707-1712. — Djihander-Chah, 1712-1713. — Farouksiar, 1713-1716. — Rafiou-der-Djat, 1716. — Chah-Djihan, 1716-1717. — Mohammed-Chah, 1717-1747. — Ahmed-Chah, 1747-1753. — Alemguir II, 1753-1759. — Chah-Alem II, 1759-1806.

Khans mogols de la petite Bukharie.

La défaite des Mongols à la Chine, leur expulsion en 1365, et les guerres qui arrivèrent avant leur ruine entière, obligèrent les habitants de la petite Bukharie, qui ne trouvaient point dans leur pays un prince de la famille de Genghiz-Khan en état de les gouverner, de choisir pour khan Amil Khodgia, qui portait le titre d'Isanboya-khan, et qui régnait dans la grande Bukharie. Les États de ce prince, dans la petite Bukharie, comprenaient les pays de Kaschgar, d'Yerken, des Onigours jusqu'à Camoul. La capitale était Bischbaligh, aussi nommée Ilibaligh. Les khans furent : Isanboga-Khan, Togluk Timour-Khan, mort en 1362, et Élias Khodgia-Khan. Ces 3 princes régnèrent aussi dans le Maouarennahar; Camareddin Khan, usurpateur, 777 de l'hégire (1375); Kesser Kodgia Oglen ou Hetieulh Hotche, fils d'Élias, 791 de l'hég. (1385); Chami Yao Khan, 1399; Nahe Chetchi Khan, 1410; Posie Khan, Yesien Pohoa, 1430; Mohammed Khan régnait à Kaschgar, 1603; Erke Khan, 1683. A cette dernière époque, le koutaïsch des Éleuthes, nommé Boschton Khan, subjugua les villes d'Yerkhen, de Kaschar et généralement toute la petite Bukhare, et obligea ces peuples à lui payer un tribut. Les Bukhares allèrent habiter dans le pays du Koutaïsch, où ils s'adonnèrent à la culture des terres.

Kans du Touran ou de Sibérie.

Après la prise de Moscou par Baton Khan, petit-fils de Genghiz-Khan, Scheibani, son parent, s'établit aux montagnes d'Arall, vers le Saïck, fit des conquêtes dans la Sibérie, et en devint le souverain. Cet empire est peu connu. Les khans furent : Scheibani, Bahadur Khan, son fils, 1266; Zuzi Buga, Badakull, Koutlouk Mengou Timour, Phulat, Doulet Scheickh Oglen et Arab Schah, ses enfants. Arab Schah régnait en 1335. Aboulkhaïr Khan succéda à Doulet Scheïkh Oglen. Hadgi Touli fut le successeur d'Arabschah. Timour Seïkh vint après Hadgi Touti, Vaincu par les Kalmouks, les Ouigours et les Naimans, donnèrent le titre de khan à son fils Dgiadigar ou Édiger qui, suivant les annales russes, régnait en 1555. Kutzium Khan, descendant de Mengou-Timour, régnait en 1584. Il fut conduit prisonnier à Moscou, 1598. En 1627, il y eut un khan de Sibérie, qui envoya des ambassadeurs au czar Michel. La Sibérie tomba insensiblement au pouvoir des Russes.

Khans Usbeks de Bokhara.

Schaïbek sulthan, petit-fils d'Abour Khaïr Khan, descendant de Genghiz-Khan, qui régnait vers Jaïck, entra dans les États du sultan Houssaïn et s'empara du Maourennahar, province soumise alors à ce prince. Il pénétra ensuite dans le Khoraçan et détruisit toute la puissance des Timourides, qu'il obligea d'aller chercher un asile ailleurs. Il se rendit maître ensuite du Kharizme. Après cette victoire, les Usbeks s'établirent dans les provinces et rentrèrent dans les pays que les Timourides leur avaient enlevés autrefois. Schaïbek Khan commença son règne l'an 1498. Ses successeurs régnèrent dans la ville de Bokhara. Les khans furent Schaïbek Khan, fils d'Aboul Khaïr, 1510; Kouschandgi Khan, 1529; Abousaïd Khan, fils de Kouschandgi, 1533; Obeïd Khan, fils de Mohammed, fils de Schaïbeck, mort en 1585 ou 1585; Abdallah Khan, 1598; Abdolmoumin Khan, fils d'Abdallah, 1599; Iman Kouli Khan, mort en 1642; Nadir Mohammed Khan, frère d'Imam Kouli Khan, 1646, et Abdolaziz Khan. Les successeurs de ce prince sont totalement inconnus.

Khans Urbeks du Kharisme.

Après la conquête du Kharizme, Schaïbek Khan établit des gouverneurs dans les principales villes de ce royaume, alla faire la guerre à Schah Ismaël, roi de Perse; fut battu et tué auprès de la ville de Mérou. Schah Ismaël envoya alors des gouverneurs dans les villes du Kharizme. Les habitants de Wasir choisirent pour leur khan Ilbars Sultan, fils de Burga Sultan. Ils égorgèrent tous les Persans qui étaient dans Wasir. Ilbars fut proclamé khan, 911 de l'hég. (1506). Le principal séjour de ces princes était à Urghens. Les khans furent : Ilbars Khan, fils de Burga Sultan, 1506; Hadgi Khan, fils de Bilbars, frère d'Ilbars; Hassan Kouli Khan et six autres jusqu'à Diu Mohammed Khan, qui régna 960 de l'hég. (1553); Dost Khan, 965 de l'hég. (1558); Hadgim Khan, 1011 de l'hég. (1603); Arab Mohammed Khan, fils d'Hadgim, 1031 de l'hég. (1621); Isfandiar Khan, 1044 de l'hég. (1634); Schérif Mohammed Khan, 1052 de l'hég. (1642); interrègne d'un an, 1053 de l'hég. (1643); Aboulghazi Bahadour Khan, 1074 de l'hég. (1663); Amouscha Mohammed Bahadour Khan, fils d'Aboulghazi; Hadgi Mohammed Bahadour, petit-fils et successeur d'Aboulghazi régnait en 1714.

Khans de Crimée.

Les khans de Crimée descendent des khans du Captchaq, de la famille de Genghiz-Khan. Dans les guerres civiles qui suivirent la mort de Tocatmisch Khan, Hadji Kerai Khan, descendant de ce prince, se retira du côté de la Crimée, où il s'établit, 1441, et fit la guerre aux Génois au sujet de Kaffa, dont ceux-ci s'étaient emparés. Il fit la guerre aux khans du Captchaq et se lia avec les Polonais. Le pape lui envoya des ambassadeurs, 1465. Ses descendants furent les khans de Crimée, autrement dits les petits Tartares. Les khans de Crimée furent : Hadji Kerai Khan, mort, selon les Russes, l'an 6984, 880 de l'hég. (1475); Haïder Kerai Khan, fils d'Hadji, mort, selon les Russes, l'an 6988, 885 de l'hég. (1480); Mengbeli

Kerai Khan, fils d'Hadgi, mort, selon les Russes, l'an 7023, 921 de l'hég. (1515); Mohammed Kerai Khan, fils de Mengheli, mort en 7031 des Russes, 929 de l'hég. (1523); Ghazi Kerai Khan, fils de Mohammed, déposé dans la même année; Saadet Kerai Khan, fils de Mohammed, mort en 7041 des Russes, 941 de l'hég. (1533); Islam Kerai Khan, fils de Mohammed, mort en 7041 des Russes, 941 de l'hég. (1533); Sahib Kerai Khan, mort en 7058 des Russes, 958 de l'hég. (1550); Doulet Kerai Khan, fils de Mobarek, fils de Mengheli, 985 de l'hég. (1577); Mohammed Kerai Khan, mort en 7092 des Russes, 992 de l'hég. (1584); Islam Kerai Khan, mort en 7095 des Russes, 996 de l'hég. (1587); Ghazi Kerai Khan, 1017 de l'hég. (1608); Selamet Kerai Khan, 1019 de l'hég. (1610); Dgianibek Kerai Khan, 1033 de l'hég. 1623; Mohammed Kerai Khan, 1037 de l'hég. (1627); Dgianibek Kerai Khan rétabli, 1043 de l'hég. (1633); Inaïet Kerai Khan, 1046 de l'hég. (1636); Bahadour Kerai Khan, 1051 de l'hég. (1641); Mohammed Kerai Khan, 1054 de l'hég. (1644); Islam Kerai Khan, 1065 de l'hég. (1654); Mohammed Kerai Khan rétabli, 1077 de l'hég. (1666); Adil Kerai Khan, 1082 de l'hég. (1671); Sélim Kerai Khan, 1089 de l'hég. (1678). Mourad Kerai Khan, 1094 de l'hégire (1682); Hadji Kerai Khan régna huit mois; Sélim Kerai Khan, 1000, (1688); rétabli, 1102 de l'hég. (1690); Saad et Kerai Khan, 1105, de l'hég. (1691); Sapha Kerai Khan, 1104 de l'hég. (1692); Sélim Kerai Khan, rétabli, 1110 de l'hég. (1698); Doulet Kerai Khan, 1114 de l'hég. (1702); Sélim Kerai Khan, rétabli, 1116 de l'hég. (1704); Ghazi Kerai Khan, 1118 de l'hég. (1706); Kaplan Kerai Khan, 1120 de l'hég. (1708); Doulet Kerai Khan, rétabli, 1125 de l'hég. (1713); Kaplan Kerai, rétabli, Mengheli Kerai et Kaplan Kerai, rétabli. Ces princes tenaient leur cour à Bakhtché Serai, et furent comme les premiers sujets de l'empire ottoman, dont ils dépendent entièrement.

Khans de Kasan.

Le royaume de Kasan est également un démembrement de l'empire de Captchaq. Il fut formé après la mort de Tocathmisch Khan. Ce royaume, situé sur les bords du Wolga, au nord de celui d'Astrakhan, a pour capitale Kasan, à la gauche du Wolga. Les peuples de Kasan se sont toujours liés avec les Tartares de Crimée, pour faire des incursions dans la Russie. Les princes de Crimée, que l'on trouve parmi ces khans, sont des fils des khans de Crimée, qui ont été faits khans de Kasan. Le premier des khans fut Schelealek, mort sans enfants; vinrent ensuite Ibrahim; Aleg, fils d'Ibrahim, déposé, 6996 des Russes (1488); Mohammed Amim, fils d'Ibrahim, déposé, 7003 des Russes (1495); Abdoullashif, fils d'Ibrahim, déposé, 7010 des Russes (1502); Mohammed Amim, mort 7024 des Russes (1516); Abdoullathif, rétabli, mort, 7026 des Russes (1518); Szigalei Khan, déposé, 7029 des Russes (1521); Sahib Kerai Khan, prince de Crimée, fait roi de Kasan, déposé, 7032 des Russes (1524); Safa Kerai Khan, prince de Crimée, déposé, 7039 des Russes (1531); Enaleï Khan, tué, 7044 des Russes (1536); Safa Kerai Khan, rétabli et déposé, 7053 des Russes (1545); Szigalei Khan rétabli, régna un mois; Safa Kerai Khan, rétabli, mourut 7057 des Russes (1549); Utemisch Kerai Khan, fils de Safa, déposé, 7059 des Russes (1551); Szigalei Khan, rétabli et déposé, 7060 des Russes (1551); et Edi Kerai Siméon, fils de Casim, roi d'Astrakhan, baptisé en 1553, et nommé Siméon. Les Kasans se soumirent au czar Iwan Wasilowitz, se révoltèrent ensuite; le czar se mit aussitôt en campagne, arriva à Swiaga, assiégea Kasan et la prit d'assaut 1552; Edi Kerai obtint sa grâce et se rendit à Moscou.

Khans d'Astrakhan.

La ville d'Astrakhan ou Hadgi Serkhan, située dans l'île de Delgoï, formée par le Wolga, était autrefois la capitale d'un royaume qui avait ses khans particuliers. Ces princes se rendirent souverains dans cette ville, après la destruction entière des khans du Captchaq, qui habitaient à Sarai sur le bord du Wolga, près d'Astrakhan. Astrakhan appartenait d'abord aux Nogaïs qui étaient gouvernés par différents Mirzas. Les khans d'Astrakhan furent : Ivak, qui était roi des Nogaïs, 1480; Casim, roi d'Astrakhan, 7040 des Russes (1532); Abderrahman, 7041 des Russes (1533), et vivait encore en 7050 des Russes (1542); Emgurczei, roi d'Astrakhan, 7059 des Russes (1551). La ville d'Astrakhan fut prise d'assaut par le général Prouski, envoyé par le czar Iwan Wasilowitz, 1554. Le czar établit Derbisz, khan d'Astrakhan. Il y eut quelques troubles dans ce pays; mais Derbisz ayant pris la fuite, 7065 des Russes (1557), Astrakhan se soumit entièrement au czar, et depuis ce temps-là, tout le royaume d'Astrakhan fut une province de l'empire Russe.

MONIQUE (Sainte), mère d'Augustin, naquit l'an de J.-C. 332, et fut mariée, quoique élevée dans le christianisme, à un gentilhomme païen nommé Patrice, bourgeois en Numidie, dont elle eut trois fils. Ayant appris que son fils Augustin s'était laissé séduire par les erreurs des Manichéens, elle partit pour Milan, afin de le faire revenir à de meilleurs sentiments. Sainte Monique allait se rembarquer à Astie lorsqu'elle tomba malade, et mourut entre les bras de son fils, le 4 mai 384, jour où l'Église célèbre sa fête.

MONITEUR UNIVERSEL, nom du journal officiel du gouvernement français. Ce journal fut fondé en 1789, par Charles-Joseph Panckouke. La collection de ce journal se compose de près de 100 volumes. Elle est très-rare aujourd'hui et souvent consultée, parce qu'elle est le répertoire général de tous les faits importants qui composent nos annales modernes.

MONK (George), un des personnages les plus célèbres de l'Angleterre, dans le 17e siècle, naquit le 6 décembre 1608, dans le Devonshire. Il entra comme volontaire dans le régiment de sir Richard Grenville, 1625, et fit ses premières armes dans une expédition maritime contre les Espagnols. Il fut nommé enseigne à son retour, prit part à dix campagnes successives en Flandre, passa en Irlande comme colonel du régiment de Leicester, et fit une guerre très-vive aux rebelles, jusqu'à ce que le vice-roi, marquis d'Ormond, eût conclu une trêve avec eux, 1645; nommé major général de la brigade irlandaise, qui était employée au siége de Nantwich, il tomba avec tout son corps au pouvoir de Fairfax dans une surprise nocturne, 1644. Envoyé à la Tour de Londres, il y resta jusqu'au mois de novembre 1646, et écrivit ses observations sur des sujets militaires et politiques, dont le manuscrit ne fut publié à Londres qu'en 1671. Rendu à la liberté, il reçut le commandement en chef du nord de l'Irlande; plus tard, Cromwel lui conféra le grade de lieutenant général d'artillerie, et l'emmena avec lui en Écosse, où Monk se distingua à la bataille de Dunbar. Il avait soumis l'Écosse, à l'exception de la partie inaccessible des montagnes, lorsqu'une maladie grave l'obligea de se rendre aux eaux de Bath, 1652. Il retourna en Écosse comme membre de la commission qui négociait alors la réunion de ce royaume avec l'Angleterre, 1653. Monk fit la guerre aux Hollandais, soutint un combat très-vif contre le fameux amiral Tromp, qui fut tué,

juillet 1653. Il prit le commandement en chef de l'Écosse, où il parvint à apaiser les montagnards révoltés ; revint en Angleterre, 1660, fit proclamer Charles II dans Londres, 8 mai 1660; fut successivement nommé chevalier de la Jarretière, membre du conseil privé, grand écuyer, gentilhomme de la chambre, premier commissaire de la trésorerie, et enfin duc d'Albemarle. Il fut adjoint au duc d'York dans la direction et le commandement des armées navales, lorsque la guerre éclata contre la Hollande, 1664, il commandait en commun avec le prince Rupert, lorsqu'ils rencontrèrent la flotte hollandaise, sous les ordres de Ruyter et du jeune Tromp, qui avait succédé à son père, 1666. Après un combat de trois jours, il se vit obligé de faire retraite. Il prit une revanche éclatante dans la même campagne, et se signala lorsque la flotte hollandaise remonta la Tamise et vint brûler les vaisseaux anglais à Chatam, 1667. Ce fut le terme de sa carrière ; à son retour, il ressentit les premières attaques d'une hydropisie dont il mourut, le 3 janvier 1670.

MONMOUTH (Jacques, duc de), fils naturel de Charles II, roi d'Angleterre, naquit à Amsterdam, 1649. Il fut élevé en France dans les principes de la religion catholique, et, de retour en Angleterre après la restauration, il fut créé comte d'Orkney, duc de Monmouth, chevalier de la Jarretière et capitaine des gardes. Il fit ses premières armes dans les Pays-Bas, sous le prince d'Orange, commanda un corps d'Anglais et d'Écossais à la bataille de Saint-Denis, 1678, et défit complétement les rebelles d'Écosse, 1680. Il osa prétendre à la couronne d'Angleterre, entra dans plusieurs conspirations contre le duc d'York, et fut forcé de se réfugier en Hollande, 1683. A la mort de Charles II, 6 février 1685, Monmouth, croyant le moment favorable pour faire valoir ses prétendus droits, débarqua sur les côtes de Dorsetshire, y assembla une petite armée de 2 à 3,000 hommes, et y publia une proclamation dans laquelle il traitait Jacques II d'empoisonneur et d'usurpateur. Vaincu par le duc d'Albermale, il fut conduit à la Tour, et décapité, 15 juillet 1685.

MONNAIE, pièce de métal marquée au coin d'un prince ou d'un État. Les monnaies d'or et d'argent sont beaucoup plus anciennes que les Grecs et les Romains; car il est dit dans la Bible qu'Abraham, av. J.-C. 1964, donna 400 sicles d'argent, ayant cours entre les marchands pour le terrain dans lequel il fit enterrer son épouse Sara. Cependant les premières monnaies que ces peuples mirent dans le commerce n'étaient que de cuivre et sans marque. Dans la suite, ils en eurent d'or et d'argent. On n'employa d'abord qu'un seul type et qu'une seule empreinte; mais l'art du monnayage ayant fait de grands progrès, 990 av. J.-C., on orna le deuxième côté des monnaies d'une tête ou de quelque autre symbole. Chez les Grecs, des hiéroglyphes énigmatiques étaient particuliers à chaque État ; ceux de Delphes y représentaient un dauphin ; les Athéniens, une chouette ; les Béotiens, un Bacchus ; les Lacédémoniens, un bouclier. Chaque magistrat se plaisait à exprimer sur sa monnaie la gloire de sa province ou de sa ville. Lycurgue, 885 av. J.-C., ordonna qu'on ne se servirait à Sparte que de monnaie de fer. Lysandre, 450, rapporta à Sparte toutes les monnaies qui en avaient été bannies. Les Grecs comptaient par drachmes, par mines et par talents. La valeur de la drachme, de la mine et du talent différait suivant les États ; cependant la monnaie d'Athènes étant celle qui avait le plus de cours, elle servait de mesure ou d'étalon à toutes les autres. La mine de Syrie contenait 25 drachmes d'Athènes ; la mine ptolémaïque, 53 1/3 ; celle d'Antioche et d'Euboé, 100 ; celle de Babylone, 116; celle de Tyr, 133 1/3; celle d'Égine et de Rhodes, 166 2/3. Le talent de Syrie contenait 15 mines d'Athènes; le ptolémaïque, 20; celui d'Antioche, 60; celui d'Euboé, 60 pareillement; celui de Babylonne, 70 ; celui de Tyr, 80; celui d'Égine et de Rhodes, 100. Le docteur Bernard donne à la drachme antique la valeur de 8 sous 1/4, monnaie d'Angleterre. Ainsi, selon lui, la monnaie d'Athènes valait :

	liv.	st.	sch.	s.		fr.	c.
La drachme				8 1/4	..	»	77
100 drachmes, faisant la mine		3	8	9	....	76	53
60 mines, faisant le talent	406	5		»	....	4,593	37
Le talent d'or, à raison de 16 d'argent	3,300			»	....	73,493	92

Monnaie des Romains.

Les Romains, sous le règne de Romulus, 753 av. J.-C., n'avaient aucune sorte de monnaie ; le roi Servius Tullius, 644 av. J.-C., fut le premier qui fit frapper une monnaie de cuivre, sur laquelle il mit un bœuf ou une brebis, d'où est venu le mot *pecunia*, du mot *pecus*, troupeau. Sous les rois et dans les premiers siècles de la république, 753-264, le cuivre fut la seule monnaie qui servit aux besoins ordinaires de la société. L'as romain pesait une livre. L'an 489 de la fondation de Rome, il fut réduit à 2 onces; à la seconde guerre punique, 536, à 1 once, et toutes les autres monnaies proportionnellement. Cependant, après le succès de la seconde guerre punique, l'an 201 av. J.-C., la masse d'argent ayant augmenté à Rome, on réduisit le denier d'argent de 20 onces à 16, et cette opération eut cet effet qu'elle remit en proportion l'argent et le cuivre. Cette proportion, qui était de 1 à 160, devint de 1 à 128. Dans le même temps, c'est-à-dire l'an de Rome 547, av. J.-C. 206, sous le consulat de Claudius Nero et de Livius Salinator, on fabriqua pour la première fois des espèces d'or qu'on nommait *nummus aureus*, dont la taille était de 40 à la livre de 12 onces, de sorte qu'elles pesaient 2 drachmes et demie; car il y avait 3 drachmes à l'once. Le *nummus aureus*, après s'être maintenu assez longtemps à la taille de 40 à la livre, vint à celle de 45, de 50 et de 55. Les Romains comptaient par assesterces et deniers, mines d'Italie, livres romaines.

	liv.	st.	sch.	s.		fr.	c.	m.
L'as, monnaie de cuivre, valait envir.				1 1/4	..	7	1/2	
Le sesterce (2 as 1/2)				3 1/8	..	18		
Le denier (10 as ou 4 sesterces)				12 1/2	..	72	1/2	
Le nummus aureus (25 deniers)		15	16	1/2	..	18	12	1/2
Le sestertium (1,000 sesterces)	7	93	1	3/4	..	180	00	
La livre (96 deniers)	2	16	9	1/2	..	69	60	
Le talent (72 livres)	200	2	12	1/2	..	5,011	20	

Monnaie des Hébreux selon Brerewood.

	liv.	st.	sc.	s.		fr.	c.
La drachme valait		»	»	9	..	»	82
2 drachmes faisaient le béka ou le demi-sicle, qui était la somme que chaque Juif payait au temple		»	1	6	..	1	70
2 békas faisaient le sicle		»	3	»	..	3	48
60 sicles, faisaient la mine			9	»	..	196	89
Chaque mine, faisaient le talent		450	»	»	..	11,344	50
Le talent d'or, sur le pied de 16 d'argent.	7,200	»	»	..		181,512	00

Monnaies d'Alexandrie.

La drachme d'Alexandrie, valant 2 drachmes d'Athènes, sur le pied où cette drachme était en Judée		»	1	6	..	1	70
La drachme, ou les 2 drachmes, qui faisaient le sicle hébreu		»	3	»	..	3	48
Les 60 drachmes, qui faisaient la mine.		»	9	»	..	196	89
Les 50 mines qui faisaient le talent.		450	»	»	..	11,344	50
Le talent d'or, à raison de 16 d'argent.	7,200	»	»	..		181,512	00

Quand les Francs s'établirent dans les Gaules, les sous d'or frappés au nom de ces conquérants qui étaient

du même poids que les sous d'or romains, furent longtemps presque les seuls en usage parmi eux, ainsi que les sous et les deniers d'argent. Les monnaies portaient pour monogramme le nom du souverain ; celui du monétaire, des croix diversement figurées, un ange, un saint, un calice, un vaisseau, un instrument, le nom de la ville où la monnaie avait été frappée, s'y trouvaient assez communément, ou quelques caractères sur lesquels on ne pourrait guère aujourd'hui former que des conjectures. La plus ancienne monnaie d'or que l'on connaisse en France est celle que fit frapper Théodebert, roi de Metz, 546 ; l'image de ce prince y est gravée avec le titre de *Dominus noster* qui n'appartenait qu'aux empereurs ; de l'autre côté, on y voit une Victoire avec les armes de l'empire. Ce prince fit battre cette monnaie pour rabaisser l'orgueil de Justinien qui avait pris le titre de vainqueur des Français. Charlemagne fut le premier qui employa ces mots : *Gratia Dei rex*, 774 ; et depuis, Louis le Débonnaire, en 815, leur substitua : *Munus divinum*, présent divin. Les expéditions de Charles Martel, de Pepin et de Charlemagne en Italie rendirent l'or plus commun. Deux faits remarqués par le président Hainault font juger du prix de l'or et de l'argent sous Louis le Débonnaire et Charles le Chauve, 814-877. Le premier est le concile de Toulouse, tenu en 846. La contribution que chaque curé était tenu de fournir à son évêque était un minot de froment, une mesure de vin et un agneau, évalués à 2 sous, que l'évêque pouvait recevoir au lieu de ces trois choses. Le second est un édit que Charles le Chauve fit à Pistes, 864, dans une assemblée du peuple *ex consensu*, pour une nouvelle fabrication de monnaie ; et comme par cet édit l'ancienne monnaie était décriée, il ordonna qu'il fût tiré 50 livres de ses coffres pour être répandues dans le commerce. Cet édit de Pistes, lieu situé sur la Seine, un peu au-dessus du Pont-de-l'Arche, donne un monument très-curieux sur les anciennes monnaies. On ne les fabriquait alors que dans le palais à Paris, à Rouen, à Reims, à Sens, à Orléans, à Châlons-sur-Saône, à Narbonne et en plusieurs autres endroits. Il porte que l'on donnerait à chacune des villes susnommées 5 livres d'argent ou 10 marcs, pour commencer à faire de la bonne monnaie. Les payements se faisaient alors en livres d'or ou d'argent réelles et de poids. La monnaie n'était d'usage que pour le petit commerce. La livre numéraire répondait donc au poids d'une livre ou de deux marcs. Le marc a toujours été estimé une demi-livre ; mais il varia suivant les différents poids de la livre. Il y avait alors en France quatre marcs différents, celui de Troyes, dont on se servait dans les foires de Champagne ; celui de Limoges, celui de la Rochelle et celui de Tours. Ce dernier devint le plus commun ; de là l'origine de la livre tournois. La livre de 12 onces a été plus communément en usage pour peser l'or et l'argent. 1 livre, ou 2 marcs pesant d'argent, ne se taillait, dans le commencement de la monarchie, qu'en 20 sous, et c'est ce motif qui a fait nommer livre la somme de 20 sous. Charlemagne ordonna, 755, que l'on fît 22 sous d'une livre pesant d'argent. 1 sou vaudrait donc aujourd'hui 5 fr. 35 cent. de notre monnaie. Le denier était la douzième partie du sou, et l'obole, la moitié du denier. La livre d'or se taillait en 72 sous d'or, chacun vaudrait donc 15 francs de notre monnaie, en comptant par sou, demi-sou et tiers de sou d'or. Le sou d'or valait 40 deniers d'argent. Il y avait quelque variété dans la valeur de ces deniers, suivant les lieux où ils avaient été frappés. Par exemple, la monnaie du Mans était plus estimée que celle d'Anjou et de Normandie. 1 denier manseau valait 1 denier et demi normand et 2 deniers angevins, d'où est venu l'ancien proverbe qui appliquait aux habitants de ces provinces ce qui ne fut dit d'abord que de la valeur de leur monnaie : « Un Manseau vaut un Normand et demi et deux Angevins. » C'est au règne de Philippe Ier, dans le temps de la première croisade, 1099, qu'on fixe l'époque de la première diminution des espèces d'argent. De toutes les différentes dénominations des monnaies dont on se servait dans les payements, il ne nous reste plus que le franc, monnaie réelle dans son origine, de la valeur de 20 sous, frappée pour la première fois sous le roi Jean, 1351, dont le nom est resté pour exprimer 20 sous. Lorsque Hugues Capet parvint à la couronne, 987, on comptait en France plus de 150 monnaies différentes, dont la plupart s'excluaient réciproquement, de manière que le commerce de province à province devenait presque impossible. Ce ne fut que sous saint Louis, 1227, que la monnaie royale fut reçue dans tout le royaume. Le droit de faire battre monnaie n'appartint plus qu'aux souverains ; et si quelques seigneurs particuliers jouirent de ce privilége, ce ne fut que par concession, et toujours à la condition expresse d'y mettre le buste ou le nom du monarque. Sous Hugues Capet, Robert et Henri Ier, 987-1108, on comptait des sous d'or et d'argent sans aucune espèce de mélange, et des deniers d'argent fin. Louis le Gros, Louis le Jeune, Philippe-Auguste et Louis VIII eurent aussi leurs monnaies d'or fin. On la divisait en monnaie parisis et monnaie tournois ; la première était plus forte d'un quart que l'autre. Toutes deux furent longtemps usitées en France dans les comptes et dans les contrats. La première, qui avait commencé sous Philippe Ier, 1061, ne fut abolie que sous Louis XIV, 1648, quoique, dès le règne de saint Louis, 1226, on ne se servît guère plus que de la monnaie tournois. La proportion était le dixième entre l'or et l'argent. Au commencement de la 3e race, 987, la figure des princes n'était point gravée sur les monnaies ; cependant il en reste une où l'on voit d'un côté la tête d'un évêque couverte d'une mitre ouverte par devant, et de l'autre le buste du roi Philippe Ier couronné d'un cercle ou diadème surmonté de trois croix. Toutes les monnaies des Capétiens, 993-1220, ne présentent d'un côté qu'une croix, le plus souvent toute simple, quelquefois cantonnée de quatre besants ou entrelacée de quelques lettres de l'alphabet, ou entremêlée d'autres petites croix ; et sur le revers, tantôt le nom du prince ou de la ville où elles ont été fabriquées, tantôt quelques figures assez singulières, ou une porte, soit de ville, soit d'église, soutenue par des piliers, ce qui fit appeler les différents côtés des monnaies croix et pile. La légende la plus commune était : *Dextra Dei benedictus*. En 1262, plus de 80 seigneurs particuliers pouvaient faire battre monnaie en France ; mais le roi seul avait le droit d'en fabriquer d'or et d'argent. Celle des barons était noire, c'est-à-dire de cuivre ; elle n'avait cours que dans leurs terres ; celle du roi, par tout le royaume ; celle-ci avait une marque distinctive, que les barons ne pouvaient imiter, ni *revers croix*, ni *revers pile*. Ceux qui contrefaisaient les monnaies du roi étaient bouillis ; ceux qui les rognaient, pendus comme voleurs publics. Celui qui altérait celle des barons avait le poing coupé et payait de grosses amendes. Les monnaies de saint Louis avaient la réputation de guérir de tous maux ceux qui les portaient sur eux. Aussi en reste-t-il bien peu qui ne soient percées ; car les malades se les suspendaient au cou comme des médailles bénites. L'augmentation des monnaies était un moyen dont les rois de France se sont toujours servis dans les grandes nécessités de l'État ; mais on ne la porta jamais

si haut que sous Philippe le Bel. Ce prince, sans changer de poids, fit donner à chaque pièce un tiers de plus de valeur qu'elles n'avaient sous le règne précédent, 1302, ce qui excita de grands murmures. Il fut le premier roi de France qui ait altéré les monnaies. Il réduisit, en 1036, les seigneurs à vendre leur droit de battre monnaie, au moyen d'un édit par lequel il gênait si fort la fabrication qui se faisait dans leurs terres, qu'ils trouvèrent plus utile d'y renoncer. Louis X, 1314, rétablit les monnaies au même état où elles étaient sous saint Louis; ainsi le marc d'or fut remis à 58 livres, et le marc d'argent à 54 sous. Philippe le Long acquit de plusieurs seigneurs le droit qu'ils avaient de faire battre monnaie; les plus considérables furent les monnaies de Chartres, d'Anjou, de Clermont et de Bourbonnais, 1320. Les fréquentes altérations des monnaies avaient occasionné des désordres; aussi, quand Philippe de Valois fut monté sur le trône, 1328, ce prince se crut obligé d'y remédier. Les espèces d'or et d'argent furent réduites à moitié du prix auquel les changements précédents les avaient fait monter, 1330. Cette diminution, en rapprochant le prix des denrées de la valeur des métaux, rétablit l'abondance et la circulation; mais la triste situation de l'État pendant le siége de Calais, 1347, contraignit ce prince de fabriquer une nouvelle monnaie inférieure à l'ancienne en poids et en titre. Et la perte de la bataille de Crécy, sous le roi Jean, son successeur, 1356, ne fit qu'ajouter à ce triste état de choses. Ce ne fut guère que sous le roi Henri II, 1547, qu'il entra dans la fabrication des monnaies un peu d'ordre et de régularité; l'ordonnance de ce prince, de 1549, ordonne que le millésime de chaque pièce sera mis en chiffres arabes, du côté de l'écusson. Auparavant, on ne connaissait guère l'époque du monnayage que par le nom du prince ou par celui des monétaires. Le cuivre, l'argent et l'or sont les seuls métaux admis aujourd'hui dans la confection de nos monnaies. Les pièces d'or et d'argent contiennent 900 millièmes de métal pur et 100 millièmes de cuivre. Les pièces de 1, 5 et 10 centimes sont de cuivre pur. Les lois des 24 août 1790, 16 vendémiaire an II et 28 thermidor an III, ont substitué le système décimal au système monétaire, incomplet, variable et compliqué de l'ancien régime. Notre système monétaire est le franc, pièce de 5 grammes, au titre de 9 dixièmes de fin, divisible en 10 décimes, dont chacun se subdivise en 10 centimes. Toutes les autres pièces d'or, d'argent et de cuivre n'expriment que des multiples ou des fractions du franc. Les anciennes pièces eurent cours jusqu'à la loi du 30 mars 1834, qui ordonna leur démonétisation, et ne laissa en circulation que des pièces de 15 et de 50 sous. Nous terminerons cet article en donnant un tableau des monnaies étrangères avec leur valeur numéraire en France. V. ARGENT.

MÉTAL.	DÉNOMINATION.	POIDS légal.	VALEUR des pièces.
	EMPIRE D'AUTRICHE.	g. m.	fr. c.
Or.	Ducat ancien et *ad legem imperii*, d'Autriche, de Hongrie ou de Cremnitz, de Bohême de Transylvanie.	3.49	11.85
	— impérial, depuis, Joseph II. .	» »	11.81
	Souverain (ordonn. de 1749).. .	11.112	35.17
Arg.	Risdale de constitution de l'empire (species-reichsthaler). . .	28.735	5.61
	Risdale de convention depuis 1753	28.064	5.19
	Florin (gulden), monnaie de compte réelle, ou 1/2 risdale. . . .	14.032	2.60
	20 kreutzers ou 1/6 de risdale, de convention depuis 1753.. .	6.659	0.86
	10 kreutzers ou 1/12 de risdale. .	3.898	0.43
	Raguse.		
Arg.	Talaro ou ragusine.	29.400	3.90
	Ducat..	13.666	1.37
	12 grossettes..	4.140	0.41
	Royaume Lombardo-Vénitien.		
Or..	Ecu (scudo d'oro)..	41.908	144.35
	Oselle (ozella d'oro)..	13.969	48.11
	Sequin (zecchino)..	3.452	11.89
	Ducat (ducato d'oro).	2.178	7.50
	Pistole de Milan ou doppia.. . .	6.320	19.76
	40 f., royaume d'Italie (Napoléon)	12.903	40.00
	20 fr. *id.* *id.*	6.451	20.00
	Souverain (patente 1825). . . .	11.332	35.13
Arg.	1/3 souverain ou 20 livres d'Autriche..	5.666	17.56
	Ducat effectif de 8 livres, Piccolis, 1/2 1/4.	» »	» »

MÉTAL.	DÉSIGNATION.	POIDS légal.	VALEUR des pièces.
	Roy. Lomb.-Vénitien (Suite).	g. m.	fr. c.
Arg.	Pièce de 10 kr..	28.682	5.26
	Ecu de 6 kr d'Autriche (patente du 1er novembre 1823).. . . .	25.986	5.20
	3 kr, 1 kr, 1/2, ou 50 c., 1/4 kr ou 25 c. à proportion..	» »	» »
	Livre (monnaie de compte).. . .	4.331	0.86
	ROYAUME DE BAVIÈRE.		
Or..	Ducat de Bavière de 1764 à 1800, — du Danube, — de l'Iser, — de l'Ind, — d'Augsbourg, — de Nuremberg, — de Ratisbonne, — de Wurtzbourg.. .	3.490	11.85
	Carolin ou 3 florins d'or de Bavière, ...	9.744	28.66
	— *Id.* du Palatinat..	6.496	17.48
Arg.	Ecu ou risdale de convention (species-reichsthaler) de Bavière, — de Nuremberg, — de Ratisbonne, de Wurtzbourg.. .	28.064	5.19
	Kopfstuck ou 24 kreutzers de 1800	6.645	0.86
	Risdale, courante, monnaie de compte.	» »	3.24
	Florin (gulden). . . . . *id.* . .	» »	2.16
	Ecu ou couronne (kronlaler).. .	29.540	5.72
	6 kreutzers.	2.699	0.20
	ROYAUME DE BELGIQUE.		
Or..	Double souverain de Flandre et des Pays-Bas autrichiens, 1790	11.141	33.26
	Lion d'or 14 florins..	8.286	26.17
	Pièce de 40 fr. (loi du 5 juin 1832)	12.903	40.00
	— de 20 fr. . . . *id.*, . . .	6.451	20.00

MÉTAL.	DÉNOMINATION.	POIDS légal.	VALEUR des pièces.
	Roy. de Belgique (Suite).	g. m.	fr. c.
Arg.	Couronne de Brabant ou croison.	29.552	5.73
	Lion d'argent de Belgique. . . .	32.929	6.38
	Florin courant, ancienne monnaie de compte.	25.00	1.81
	Pièce de 5 fr.	» »	5.00
	2 fr., 1 fr. 50 c. et 25 c., à prop.	» »	» »
	1 fr., nouvelle mon. de compte réelle.	» »	1.00
	ROY. DE LA GRANDE-BRETAGNE.		
Or..	Guinée de 21 shillings.	8.380	26.47
	1/2, 1/3 et 1/4, à proportion. . .	» »	13.23
	Souverain de 20 shillings, depuis 1818.	7.981	25.21
Arg.	Livre sterling, mon. de compte..	» »	25.21
	Crown ou couronne de 5 shilling (ancienne).	30.074	6.16
	Shilling ancien..	6.015	1.24
	Crown ou couronne, depuis 1818	28.215	5.81
	Shilling. *id.*.	5.650	1.16
	Ecu de banque ou dollars (Georges III).	26.617	5.52
	Malte.		
Or..	Double Louis d'Emm. de Rohan.	16.572	48.12
	Louis, à proportion..	» »	24.06
Arg.	Ecu ou once de 30 tarins, *id.* . .	29.685	5.49
	ROYAUME DE DANEMARK.		
Or..	Ducat fin ou species de 1791 à 1802.	3.549	11.86
	Ducat courant à la couronne depuis 1767.	3.143	9.47
Arg.	Chrétien d'or, 1775.	6.735	20.95
	Risdale d'espèce ou double écu de 6 marcs ou 96 shillings danois depuis 1776.	29.126	5.66
	1/2, à proportion.	» »	2.83
	Risdale courante de 1749 (monnaie de compte).	26.800	4.96
	ROYAUME D'ESPAGNE.		
Or..	4 pistoles ou quadruple frappé au balancier, aux armes et à l'effigie, avant 1772.	27.045	85.42
	— de 1772 à 1786..	27.045	85.95
	— depuis 1786..	27.045	81.51
	2 pistoles, 1 1/2, à proportion. .	» »	» »
Arg.	Petit écu d'or ou veinten, avant 1772.	1.755	5.46
	Piastre aux deux globes, mexicaine et sévillane.	27.045	5.49
	— avant 1772.	27.745	5.45
	— à l'effigie, depuis 1772. . . .	27.045	
	1/2, 1/4, 1/8, 1/16 de piastre, à proportion.	» »	» »
	Monnaie de compte :		
	Réale de plate.	» »	0.54
	Réale de veillon.	» »	0.27
	CONFÉDÉRATION GERMANIQUE.		
	Grand-duché de Bade.		
Or..	Ducat (*ad legem imperii*). . . .	3.490	11.85

MÉTAL.	DÉNOMINATION.	POIDS légal.	VALEUR des pièces.
	Grand-Duché de Bade (Suite).	g. m.	fr. c.
Or..	Florin..	3.400	10.52
	Pièce de 10 florins, depuis 1819.	6.878	21.37
	— 5 *id.*.	3.439	10.68
Arg.	2 florins anciens.	25.450	4.18
	1 florin id.	12.725	2.09
	3 florins (gulden) nouveaux. . .	32.795	6.35
	2, 1, 1/2, à proportion..	» »	» »
	Duché de Brunswick.		
Arg.	Risdale de convention..	28.064	5.19
	Francfort.		
Or..	Ducat (*ad legem imperii*). . . .	3.490	11.85
	Monnaie de compte :		
	Rhisdale ou thaler de 90 kreutz.	» »	3.90
	Florin (gulden) de 60 kreutzers..	» »	2.60
	Hambourg.		
Or..	Ducat (*ad legem imperii*). . . .	3.490	11.85
	Ducat nouveau de la ville. . . .	3.488	11.76
Arg.	Risdale ancienne de constitution.	29.233	5.78
	Marc ou 16 shillings, convention de Lubeck.	9.164	1.53
	Marc-banco, mon. de compte.. .	» »	1.88
	Grand-duché de Hesse-Électorale.		
Or..	Pièce de 20 fr. de Westphalie (Jérôme Napoléon).	6.451	20.00
	Grand-duché de Hesse-Darmstadt.		
Or..	Ducat (*ad legem imperii*). . . .	3.490	11.85
	Carolin (Ernest-Louis).	9.742	25.87
Arg.	Ecu nouveau (kronenthaler).. .	29.500	5.71
	Pièce de 6 kreutzers..	2.450	0.18
	— 3 —..	1.386	0.09
	— 1 —..	0.594	0.05
	ROYAUME DE GRÈCE.		
Arg.	Phénix (Capo d'Istria).	4.476	0.90
	5 drachmes (Othon)..	22.385	4.48
	1 drachme 1/5, à proportion. . .	» »	» »
	ROYAUME DE HANOVRE.		
Or..	Ducat de Georges I, 1724. . . .	3.452	11.89
	Ducat (*ad legem imperii*). . . .	3.491	11.85
	4 florins de Georges II.	12.992	34.95
	2 florins, 1, et 1/2, à proportion.	» »	» »
Arg.	Ecu ou florin de 24 mariengroschen, ou 2/3, de Georges II. .	13.066	2.90
	1/2 et 1/4 à proportion..	» »	» »
	Ecu de Hanovre, ou risdale de constitution..	29.215	5.70
	CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE.		
	Bâle.		
Or..	Ducat ancien..	3.400	10.74
	Pistole.	7.649	23.47
	Florin..	3.187	7.63
	Ecu de 30 batz ou 2 florins. . .	23.386	4.56
	1/2 — de 15 batz ou florin. . . .	11.693	2.28

MÉTAL.	DÉNOMINATION.	POIDS légal.	VALEUR des pièces.
		g. m.	fr. c.
	Bâle (Suite).		
Arg.	Ecu de 40 batz, depuis 1798. . .	29.480	5.90
	Berne.		
Or..	Ducat..	3.452	11.64
	8, — 6, —4, — 2, — à proport.	» »	» »
	Pistole.	7.648	23.76
Arg.	Ecu..	29.426	5.90
	4 franken, de 1799..	29.570	5.88
	Genève.		
Or..	Pistole ancienne, 1722..	6.772	21.23
	3 pistoles neuves.	17.103	53.84
Arg.	Patagon de 3 livres courantes, 1721.	27.248	5.17
	Génevoise ou gros écu..	30.382	5.86
	Soleure.		
Arg.	Ecu de 40 batz, depuis 1798. . .	29.480	5.90
	Zurich.		
Or..	Ducat..	3.491	11.77
	Double, et demi, à proportion. .	» »	» »
Arg.	Ecu, 1761.	27.939	5.08
	Ecu de 1781.	25.057	4.70
	1/2 écu ou florin. *id.*	12.528	2.35
	République helvétique.		
Or..	32 franken, de 1799 à 1804. . .	15.297	47.63
	16 *id.* *id.*	7.648	23.81
Arg.	4 franken.	30.049	6.00
	2 *id.*	15.025	3.00
	1 franc, monnaie de compte. . .	7.512	1.50
	ÉTATS D'ITALIE.		
	Duché de Parme.		
Or..	4 pistoles, depuis 1795.	28.576	86.12
	8 et 1, à proportion.	» »	» »
	40 francs (Marie-Louise), 1815. .	12.903	40.00
	20 francs *id.*	6.451	20.00
	Ducat (ducato), de 1784 à 1796.	25.707	5.18
Arg.	Pièce de 5 liv. (Marie Louise), depuis 1815.	25.000	5.00
	1 livre (lira) nouvelle monnaie de compte.	5.000	1.00
	2 liv., 1/2 —, 1/4,—, à proportion.	» »	» »
	Duché de Toscane.		
Or..	Triple sequin, ou rispone au lys.	10.464	36.04
	1/3, ou sequin, et 1/2 sequin à proportion.	» »	» »
	Sequin à l'effigie.	3.488	12.01
	Pistole de Florence, ou doppia..	6 692	21.09
	Rosine, ou pièce à la rose. . . .	6.976	21.54
Arg.	Francescone, ou livournine, ou pistre à la rose, ou talaro, ou léopoldine et écu de 10 pauls.	27.507	5.61
	8 pauls, 5—, 2—, 1—, à proport.	» »	» »
	Vieux ducaton (Cosme III.). . .	21.231	6.65
	10 livres, ou *dena*, du royaume d'Etrurie, à l'effigie de la reine et de son fils (1803)..	39.443	8.40

MÉTAL.	DÉNOMINATION.	POIDS légal.	VALEUR des pièces.
		g. m.	fr. c.
	Duché de Toscane (Suite).		
Arg.	Livre (lira), monnaie de compte. (*Voyez* Etats Romains.)		0.84
	ROYAUME LOMBARDO-VÉNITIEN. (*Voy.* Autriche.)		
	ROYAUME DES PAYS-BAS.		
Or..	Ducat de Hollande.	3.482	11.78
	— de Guillaume.	3.490	11.85
	Ryders.	9.940	31.40
	20 florins et 10 florins (Louis-Napoléon), 1808.	13.659	45.14
	10 florins de Guillaume, de 1818.	6.720	21.57
	5 florins *id.*	3.364	10.78
Arg.	3 florins (drye gulden) des Provinces-Unies et de Louis-Napoléon.	31.550	6.38
	Risdale, ou ducat de Hollande,—	28.250	5.48
	1 florin ancien, monn. de compte.	» »	1.16
	3 florins depuis 1818.	32.298	6.41
	1 florin, ou 100 cents, nouvelle monnaie de compte.	10.766	2.14
	1/2 —, ou 30 cents.	5.383	1.07
	1/4 —, ou 25 cents.	4.230	0.85
	1/10 —, ou 10 cents.	1.692	0.21
	1/20 —, ou 5 cents.	0.846	0 11
	Doubles tyes de Hollande. . . .	» »	0.05
	Luxembourg. (Voyez *Confédération germanique.*)		
	ROYAUME DE POLOGNE.		
Or..	Ducat de 18 florins zlotes (1771 à 1791).	3.490	11.85
Arg	Risdale.	28.064	5.19
	ROYAUME DE PORTUGAL.		
Or..	*Dobrao* de 20,000 reis, jusqu'en 1832.	53.699	169.61
	1/2 —, 1/5 —, 1/10 —, 1/20, à prop.	» »	» »
	Portugaise (*moeda douro*), ou Lisbonine de 4,000 reis. . . .	10.752	33.96
	1/2 (*meia moeda*), 1/4, ou *quarthino*, à proportion.	» »	» »
	Dobra de 12,800 reis.	28.629	90.45
	1/2 (*meia dobra*), ou portugaise, de 6,400 reis.	14.334	45.27
	1/4, ou 16 testons, 1/8, ou 8 testons, à proportion.	» »	» »
	Cruzade d'or neuve de 480 reis..	1.062	3.35
	Millerée (possession d'Afrique)..	1.275	4.03
Arg.	Cruzade neuve de 480 reis.. . .	14.633	2.94
	— de 1,000 reis.	» »	6.12
	Millee reis, monnaie de compte.	» »	7.07
	Crusade vieille *id.*	» »	2.85
	ROYAUME DE PRUSSE.		
Or..	Ducat fin.	3.490	11.85
	Frédéric depuis 1752.	6.682	20.70
	Double, et 1/2, à proportion. . .	» »	» »
Arg.	Ecu, risdale ou thaler, monnaie de compte, de 30 silbergros. .	22.273	3.71
	1/6 d'écu, ou 5 silbergros. . . .	3.341	0.61
	1/30 —, ou 1 *id.*	2.192	0.11
	1/12 de thaler, ou 2 gros. . . .	» »	0.05

MÉTAL.	DÉNOMINATION.	POIDS légal.	VALEUR des pièces.
		g. m.	fr. c.
	Cologne.		
Or..	Ducat.	3.490	11.85
	ÉTATS ROMAINS.		
Or..	Pistole de Pie VI, de Pie VII, Rome, Bologne.	3.471	17.28
	Sequin de Clément XIV, 1769, et de ses successeurs, *id.*, *id.* . .	3.426	11.80
Arg.	1/2 pistole et 1/2 sequin, à prop. .	» »	» »
	Teston de Rome, écu de 10 pauls, ou 100 baïoques. . . .	26.437	5.41
	Teston de 50 baïoques, 1/5 et 1/10, à proportion.	» »	» »
	Ecu ou couronne, monn. compte.	» »	5.56
	EMPIRE DE RUSSIE.		
Or..	Ducat à l'aigle éployée et à la croix de Saint-André, de 1755 à 1765.	3.495	11.78
	Ducat, *id.* de 1765.	3.473	11.59
	Impériale de 10 roubles, de 1755 à 1765..	16.585	52.38
	Id. depuis 1765..	13.072	41.29
Pla.	Pièce de 5 roubles, à proportion.	» »	» »
	Pièce de 12 roubles..	41.400	48.00
Arg.	6 roubles et 3 roubles, à prop...	» »	» »
	Rouble de 100 kopecks, de 1750 à 1765.	25.870	4.61
	Rouble de 1765 à 1798.	24.011	4.00
	— depuis 1798, monnaie de compte.	20.640	4.00
	V. POLOGNE.		
	ROYAUME DE SARDAIGNE.		
	Gênes.		
Or..	Génovine de 100 livres.	28.168	88.39
	1/2, 1/4, 1/8, à proportion.	» »	» »
	— de 96 livres.	25.177	79.00
	48 liv., 24 liv., 12 liv., à proport.	» »	» »
	— *Id.* de la république ligurienne..	» »	» »
	Sequin.	3.487	12.01
Arg.	1/2 et 1/4, à proportion.	» »	» »
	Croizat ou vieux écu.	38.402	8.15
	Ecu de banque.	20.768	4.21
	Double madonine..	9.030	1.67
	Ecu de saint Jean-Baptiste. . . .	33.250	6.57
	Ecu de la république ligurienne.	33.250	6.57
	Piémont, Savoie et Sardaigne.		
Or..	Sequin à l'annonciade.	3.452	11.84
	4, et 1/2, à proportion.	» »	» »
	Double pistole avant 1755. . . .	13.279	41.07
	Pistole neuve (doppia), édit de 1755.	9.620	30.02
	Carlin depuis 1755.	48.100	150.10
	Carlin neuf de 5 pistoles, édit de 1785.	45.587	142.25
Arg.	Pistole *id.*	9.117	28.45
	Carlin de Sardaigne, édit de 1768.	16.056	49.11
	Ecu (scudo nuovo), avant 1816..	33.169	7.08
	1/2, 1/4, ou 30 sols, 1/8, ou 15 sols, à proportion.	» »	» »
	Ecu de Sardaigne, édit de 1768..	23.590	4.70
	1/2 et 1/4, à proportion..	» »	» »
	Lira, monnaie de compte ancien.	» »	1.17

MÉTAL.	DÉNOMINATION.	POIDS légal.	VALEUR des pièces.
		g. m.	fr. c.
	Piémont, Savoie et Sardaigne (Suite).		
	Monnaies décimales.		
Or..	Pièce de 20 fr., dite Marengo (an 9).	6.451	20.00
	Quadruple de 80 liv., depuis 1816.	25.806	80.00
	Pistoles de 40 liv. et de 20 liv., à proportion..	» »	» »
Arg.	Ecu de 5 liv. (Gaule Subalp., an 9).	25.000	5.00
	— de Sardaigne, 1816.	25.000	» »
	2 liv., 1 liv. 1/2, 1/4, à proportion.	» »	» »
	Livre nouvelle, monn. de compte.	5.000	1.00
	ROYAUME DE SAXE.		
Or..	Ducat (Frédéric-Auguste II), édit de 1765.	3.490	11.85
	Auguste, ou 5 thalers.	6 670	20.75
	10 thalers et 2 thalers 1/2, à prop.	» »	» »
Arg.	Risdale d'espèce, ou écu de convention, *id.*..	28.064	5.19
	1/2, ou florin.	14.032	2.59
	Thaler de 24 bons gros, monnaie de compte.	» »	3.90
	ROYAUME DES DEUX-SICILES.		
	Sicile.		
Or..	Once de Sicile depuis 1748. . . .	4.399	13.75
	— à l'aigle couronné (légende : *Hispaniæ infans*).	4.408	13.04
Arg	Ecu de 12 tarins, ou 120 grains (1818).	27.533	5.10
	6 tarins, ou 60 grains, 48 grains, à proportion..	» »	» »
	Naples et Sicile.		
Or..	6 ducats, ou doppia de 60 carlins (de don Carlos)..	8.799	26.49
	Id. de Ferdinand IV.	6.452	25.61
	Pièce de 20 fr. (Murat).	» »	20.00
	Décuple de 50 ducats (loi de 1818).	57.867	129.91
	Quintuple de 15 ducats, *id.* . .	18.933	64.95
	3 ducats, ou once nouvelle. . . .	3.787	12.99
	Ducat de Charles VI.	21.777	4.38
Arg.	Ducat de 10 carlins de 100 grains, ordonn. de 1784.	22.749	4.24
	— *Id.* — depuis 1804.	22.945	4.24
	Ducat royal, monnaie de compte.	» »	» »
	2 carlins, 1 carlin, à proportion..	» »	» »
	Ecu de 5 livres (Murat).	25.000	5.00
	12 carlins de 120 grains, depuis 1804, et loi de 1818.	27.533	5.10
	6 — et 3 —, à proportion. . . .	» »	» »
	ROYAUME DE SUÈDE.		
Or..	Ducat.	3.482	11.70
	1/2 et 1/4, à proportion.	» »	» »
Arg.	Risdale d'espèce, monnaie de compte, de 48 shillings, de 1720 à 1802.	29.508	5.75
	2/3 et 1/3, à proportion.	» »	» »
	EMPIRE DE TURQUIE.		
O ..	Sequin zermahboub d'Abd-el-Hamyd, 1774.	2.642	8.72

MÉTAL.	DÉNOMINATION.	POIDS légal.	VALEUR des pièces.
	EMPIRE DE TURQUIE (Suite).	g. m.	fr. c.
Or..	Sequin 1/2 zermahboub d'Abd-el-Hamyd, 1774.	1.321	4.36
	Roubyeh, ou 1/4.	0.881	2.45
	Sequin zermahboub (titres variables.	» »	1.21
	— de Sélim III	2.642	7.30
	1/8, 1/16, à proportion.	» »	» »
Arg.	Altmichlec de 60 paras, depuis 1771.	28.882	3.53
	Yaremlec de 20 paras, ou 60 aspres, 1757.	» »	0.99
	Roub de 10 paras, ou 30 aspres.	» »	0.49
	Para, ou 3 aspres. 1773.	» »	0.04
	Piastre de 40 paras, ou 120 aspres, 1780.	18.015	2.00
	Pièce de 5 piastres, 1811.	» »	4.14
	ROYAUME DE WURTEMBERG.		
Or.,	Ducat, depuis 1744.	3.490	11.85
	Florin, ou carolin.	9.744	25.87
Arg.	Risdale, ou écu de convention.	28 064	5.19
	Kronen-thaler, ou gros écu.	29.500	5.70
	AFRIQUE.		
	Alger.		
Or..	Sequin soultany.	» »	8.71
	1/2 et 1/4, à proportion.	» »	» »
Arg.	Zoudi boudjou.	» »	3.72
	Riad boudjou ou 1/2 et 1/4, à prop.	» »	» »
	Égypte.		
Or..	Sequin.	2.600	6.71
	Karat ou 1/8 et 1/16 karat, à prop.	» »	» »
Arg.	Grouch, ou piastre de 40 paras.	2.900	0.30
	10 paras et 5 paras à proportion.	» »	» »
	Sierra-Léone.		
Arg.	Dollar (Angleterre), ou 10 macoutes.	26.500	4.81
	5, 2 et 1 macoute, à proportion.	» »	» »
	AMÉRIQUE.		
	États-Unis.		
Or..	Double aigle de 10 dollars, depuis 1810.	17.480	55.21

MÉTAL.	DÉNOMINATION.	POIDS légal.	VALEUR des pièces.
	États-Unis (Suite.)	g. m.	fr. c.
Or..	Aigle de 5 dollars, et 1/2, à prop.	» »	» »
Arg.	Dollar, monnaie de compte réelle.	27.000	5.42
	1/2 et 1/4, à proportion.	» »	» »
	Mexique.		
Or..	Pistole. (*Voyez* Espagne).	» »	» »
	Empire du Brésil. (V. Portugal.)		
	Pérou.		
Or..	4 pistoles, ou quadruple.	27.045	83.95
	2—, 1—, et 1/2—, à proportion.	» »	» »
Arg.	Piastre. (*Voyez* Espagne.)	» »	» »
	ASIE.		
	Japon.		
Or..	Kobang vieux de 100 mas.	» »	51.24
	— nouveau, *id.*	» »	39.69
	Demi-kob., à proportion.	» »	» »
Arg.	Tigo-gin, de 40 mas.	» »	14.40
	20, 10, 5 mas, à proportion.	» »	» »
	Mogol.		
Or..	Roupie aux signes du zodiaque.	10.889	37.51
	Roupie de Schah-Alem.	12.340	41.65
	1/2 et 1/4, à proportion.	» »	» »
	Pagode des *Indes* au croissant.	» »	9.46
	— à l'étoile.	» »	9.55
	Ducat de la compagnie hollandaise.	» »	11.62
Arg.	Roupie du Mogol	» »	2.42
	— de Madras.	» »	2.40
	— d'Arcate	» »	2.56
	— de Pondichéry.	» »	2.42
	Double fanon des Indes.	» »	0.65
	Fanon, *id.*	» »	0.31
	Pièce de la compagnie hollandaise.	» »	2.40
	Perse.		
Or..	Roupie d'or.	» »	36.75
	1/2 roupie.	» »	18.37
	Toman, monnaie de compte.	» »	29.64
	Double roupie de 5 abassis.	» »	4.90
	Roupie; 1 abassi, et 1/2, à prop.	» »	» »
	Larin.	» »	1.05

MONNAIES (Hôtel des). L'ancien hôtel des Monnaies était situé à Paris, dans la rue qui porte son nom, où il avait sa principale entrée et une autre fort étroite dans la rue Thibauld-aux-dés. On ne trouve rien sur l'origine de cet hôtel, et cependant c'est celui où l'on a fabriqué la plus grande quantité d'espèces d'or et d'argent. Il subsista jusqu'en 1774. Les rues Neuve-Boucher et Etienne occupent aujourd'hui cet ancien terrain. Le 20 avril 1771, l'abbé Terray, ministre d'Etat et contrôleur général des finances, posa, au nom du roi, la première pierre du nouvel hôtel qui fut élevé quai Conti et dont l'administration et le contentieux des monnaies prit possession, 1774. Cette administration, qui jouissait autrefois d'une juridiction particulière et possédait le rang de cour souveraine, rentra sous la juridiction ordinaire depuis la loi de 1790. Elle fut définitivement organisée par la loi du 7 germinal an XI et par l'arrêté du 10 prairial suivant. L'ordonnance royale du 24 mars 1832 lui confia la charge de surveiller la fabrication des médailles d'or, d'argent et de bronze. Les monnaies sont frappées aujourd'hui dans 13 villes. Leurs directeurs, nommés par le gouvernement, achètent les matières à leur compte et livrent à l'Etat les monnaies frappées à des conditions convenues. Une lettre indique la ville où la monnaie a été fabriquée : Paris, A ; — Bayonne, L ; — Bordeaux, K ; — La Rochelle, H ; — Lille, W ; — Limoges, I ; — Lyon, D. — Marseille, MM ; — Nantes, T ; — Perpignan, Q ; — Rouen, B ; — Strasbourg, BB ; — Toulouse, M.

MONNAIES (Cours des). Cours souveraines qui connaissaient en dernier ressort et souverainement de tout ce qui avait rapport aux monnaies : leur fabrication, l'emploi des matières, etc. La fabrication des monnaies

est d'une telle importance que, partout et en tout temps, des officiers publics furent préposés à leur surveillance. Chez les Romains, 3 officiers appelés *triumviri mensarii seu monetarii*, présidaient à la fabrication des monnaies; ils faisaient partie des centumvirs et étaient tirés du corps des chevaliers. Henri II créa la chambre des monnaies en cour souveraine par édit de 1551. Elle se composait d'un premier président, de 8 présidents, de 35 conseillers, d'un procureur général, de 2 avocats généraux, 1 greffier en chef, de 2 substituts, 17 huissiers, et 1 prévôt général. Ce dernier fut créé par édit du mois de juin 1635, avec 1 lieutenant, 3 exempts, 1 greffier, 40 archers et 1 trompette. L'édit de création porte que le prévôt fera juger en la cour les procès par lui instruits contre les délinquants, dont il aura fait la capture dans la prévôté et vicomté de Paris; pour quoi faire, il aura rang et séance en la cour, après le conseiller; n'aura pas voix délibérative et ne sera présent au jugement que pour rendre compte de ses procédures. Les changeurs, orfévres, joailliers, affineurs, orbateurs, tireurs et écacheurs d'or et d'argent, lapidaires, merciers, fondeurs, alchimistes, officiers des mines, graveurs, doreurs, horlogers, fourbisseurs et généralement toutes personnes trafiquant en matière d'or et d'argent dans toute l'étendue du royaume, étaient sous la juridiction de la cour des monnaies, qui eut pour ressort tout le royaume jusqu'en 1704, époque à laquelle Louis XIV créa la cour des monnaies de Lyon. On gardait dans la cour des monnaies tous les poids originaux de France, sur lesquels ceux de toutes les villes du royaume étaient étalonnés. Et tous les ans, un conseiller était commis par elle pour faire marquer, en sa présence, du poinçon du roi, tous les poids publics. Dans les cérémonies la cour des monnaies avait rang après la cour des aides. Les présidents portaient la robe de velours noir, et les conseillers, gens du roi et greffiers en chefs celle de taffetas. Elle subsista jusqu'à la loi de 1790, qui fit rentrer le contentieux civil et criminel des monnaies sous la juridiction ordinaire.

MONNAIES (Prévôté générale des). La prévôté des monnaies était une juridiction particulière et différente de celle de la cour des monnaies. Elle fut instituée par édit du mois de juin 1635. Elle avait un prévôt général, 5 lieutenants, 1 assesseur, un procureur du roi, qui était substitut de M. le procureur général de la cour des monnaies, 1 greffier; 12 exempts, 1 guidon et 130 archers cavaliers, plus 1 commissaire des guerres particulier à cette compagnie. Les archers avaient le droit d'exploiter dans tout le royaume, où ils étaient divisés en brigades pour veiller sur la fabrication et exposition de fausse monnaie, et sur les abus et malversations dans le commerce des matières d'or et d'argent, dont le prévôt général et ses lieutenants connaissaient jusqu'à la sentence définitive inclusivement. Le siége était à Paris dans l'enclos du Palais. Les procureurs généraux au parlement y occupaient. La compagnie des archers des monnaies faisait corps dans la gendarmerie et maréchaussée de France et jouissait des mêmes priviléges. Elle subsista, ainsi que la prévôté générale des monnaies et la cour des monnaies, jusqu'à la loi de 1790.

MONOLITHE. Mot tiré du grec, et qui signifie d'*une seule pierre*. On appelait *chambres monolithes* les chambres taillées par les Égyptiens dans les obélisques. V. OBÉLISQUES.

MONOMOTAPA, empire de l'Afrique, situé par 15° 19' lat. sud et 27° 31' long. ouest. Cette contrée renferme des mines d'or et de fer, dont les Portugais ont vainement tenté de s'emparer au 16e siècle. L'empire du Monomotapa, dont l'histoire est inconnue, est tombé à la fin du 18e siècle et au commencement du 19e, et les Maravi, les Cazembes, les Bororos, les Méropua et les Movizos, qui en étaient les principaux peuples, sont devenus indépendants.

MONOTHÉLITES (de *monos*, seul, et de *thelein*, vouloir), secte hérétique ainsi nommée parce qu'elle ne reconnaissait qu'une seule volonté en Jésus-Christ. Vers l'an 628, l'empereur Héraclius publia, en leur faveur, l'édit d'Ecthèse. Cette hérésie fut en outre approuvée par les patriarches Cyrus et Sergius, combattue par Sophrone, évêque de Damas, et condamnée par le pape Martin Ier. Le monothélisme a fini par se fondre dans l'eutychisme.

MONROE (James), président des États-Unis, né à Monroë's Creek (Virginie), 1756, mort en 1831. Dans la guerre de l'indépendance, il se rendit à l'armée comme volontaire, se distingua à la bataille de Brandwine, fut nommé colonel par Washington, 1783; fut député au congrès et nommé, en 1794, ministre des États-Unis près de la république française. En 1814, il fut nommé général des armées américaines contre les Anglais; fut élu président en 1817 et réélu en 1821.

MONS, *Mons Hannoniæ*, ville du royaume de Belgique, chef-lieu de la province du Hainaut, à 58 kilomètres sud-ouest de Bruxelles. Cette ville fut prise en 1572 par le prince d'Orange, en 1692 par le maréchal de Luxembourg, en 1709 par le prince Eugène et le duc de Marlborough, en 1746 par le prince de Conti, en 1792 par le général Dumouriez. Elle fut, de 1795 à 1814, chef-lieu du département de Jemmapes. V. HAINAUT.

MONS-EN-PUELLE, village du département du Nord, dans l'arrondissement et à 8 kilomètres de Douai. Ce village est célèbre par la victoire qu'y remporta, en 1304, Philippe le Bel sur les Flamands, commandés par Philippe de Chiétli.

MONSIEUR. Ce ne fut que vers l'année 1509 que l'on commença à donner le titre de monsieur. Jusqu'alors, quand un homme de qualité était chevalier, on l'appelait monseigneur et on le distinguait, en parlant de lui, par le titre de seigneur ou de sire : on nommait les gentilshommes par leur nom et surnom. Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, s'appelait Monsieur, 1610, ainsi que le frère de Louis XIV, 1643. Loiseau dit que le fils aîné de France ou l'héritier présomptif de la couronne s'appelait Monsieur absolument et sans queue. On trouve dans une lettre de la chambre des comptes, 1329, à Philippe de Valois, où, en parlant du roi, son prédécesseur, il est appelé monsieur le roi. Depuis lors, personne n'appela le roi monsieur, excepté les enfants de France. Brantôme dit que François Ier permettait à M. de Vendôme de l'appeler monsieur. Depuis Louis XIV, les frères et sœurs des rois de France s'appelèrent toujours Monsieur frère et Madame sœur du roi.

MONSIEUR (Canal de). V. CANAUX.

MONSIGNY (Pierre-Alexandre), rival de Grétry, naquit à Fauquemberg (Artois), 17 octobre 1729. Il fit représenter son premier ouvrage, *Aveux indiscrets*, à la foire Saint-Laurent, 1759. Cet ouvrage, qui précéda les chefs-d'œuvre de Grétry de quelques années, valut à Monsigny d'être compté parmi les auteurs du second théâtre lyrique. Il donna *le Maître en droit*, 1760, et *le Cadi dupé*, 1761. Il fut alors recherché par Sedaine, et nous devons à l'alliance de ces deux talents : *Rose et Colas*, *le Déserteur*, *le Roi et le fermier*, et *Félix*. Il fit avec Collé, *l'Ile sonnate*; avec Anseaume, *le Rendez-vous bien employé*; avec Favart, *la Belle Arsène*, et composa avec Sedaine trois grands opéras : *Aline, reine de Golconde*,

Paganius et *Philémon*. Successeur de Grétry à l'Institut, 1813; chevalier de la Légion d'honneur, 1815, et de l'Académie des beaux-arts, 1816, il mourut à 88 ans, 1817.

MONSTRELET (Enguerrand de), chroniqueur français, né en 1390 en Flandre, mort en 1453, écrivit une relation des événements arrivés de son temps, principalement les guerres de France, d'Artois et de Picardie. Sa chronique commence où finit celle de Froissard, et va de 1400 à 1453.

MONTAGNE (La), nom donné à la fraction la plus exaltée du parti révolutionnaire dans la Convention; elle reçut ce nom parce que ses membres les plus influents, Chabot, Thuriot, Couthon, Cambon, Marat, Merlin de Thionville, Robespierre, Bazire, occupaient les siéges supérieurs du côté gauche de la salle. Les clubs des Jacobins et des Cordeliers exerçaient une immense influence sur cette portion de l'Assemblée qui, en minorité au début de la session conventionnelle, obtint bientôt, par l'appui que lui donnaient la commune et les sections, un pouvoir immense, et put décimer l'assemblée en prescrivant, 31 mai 1793, en masse les Girondins. Ce fut ce parti qui fit la Constitution dite de 1793, 24 juin, qui déclara le gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix, et plaça le pouvoir exécutif sous la surveillance du comité de salut public, 10 octobre; enfin, qui déploya cette sauvage énergie avec laquelle il établit le régime de la terreur, mais, en compensation, sauva la France du joug de l'étranger. Il fut à son tour renversé par les thermidoriens le jour de la mort de Robespierre, 9 thermidor an II, 28 juillet 1894. V. **GIRONDINS.**

MONTAGNES. On donne le nom de montagne aux aspérités qui hérissent la surface du globe, et forment des masses qui s'élèvent à des hauteurs plus ou moins considérables. Ératosthène de Cyrène, astronome et géographe, né vers l'an 276 av. J.-C., assure, dans ses ouvrages, que les plus hautes montagnes ne dépassent pas 10 stades en élévation (soit 1,929^{m} 30$_{c}$, la hauteur du stade olympien étant de 192^{m} 93$_{c}$). Pline, écrivain du 1er siècle, dit que Décéarque trouva, au moyen d'instruments dioptriques, que le mont Pélion, en Thessalie, était de cette hauteur; et Plutarque, historien, né vers l'an 66 de l'ère vulgaire, raconte, dans la Vie de Paul Émile, que Xénagoras, mathématicien, donnait au mont Olympe à peu près la même hauteur. Or, depuis 18 siècles, ces montagnes ont dû s'élever de près de 100 mètres, puisque, d'après le tableau que nous donnons ci-dessous, la hauteur actuelle du mont Olympe est de 2,009^{m}. Tournefort, dans ses *Éléments de botanique*, publiés en 1694, nous a fait connaître que les végétaux croissaient sur les montagnes dans le même ordre que dans les plaines, en partant de l'équateur et en allant vers le nord. Ainsi, dans le bas des montagnes des pays intertropicaux, on trouve les plantes des tropiques; un peu plus haut, celles de l'Italie et de l'Espagne, puis celles de France; enfin sur le sommet, celles de Suède et de Laponie. A mesure que l'on s'élève, la densité de l'air diminue. La gêne que l'on éprouve dans la respiration, à 5,000^{m} de hauteur, a fait penser qu'à 50,000^{m} la rareté de l'air devait être égale à celle que nous obtenons dans la machine pneumatique. Ainsi que nous l'avons dit à l'article **AÉROSTAT**, le 29 fructidor an XIII (15 septembre 1804), M. Gay-Lussac s'éleva à une hauteur de 7,016^{m} au-dessus du niveau de la mer. Quatre ans après, 1808, il fut surpassé par M. Brioschi, astronome de Milan, qui s'éleva à 8,266^{m} de hauteur, c'est-à-dire 1,250^{m} plus haut que M. Gay-Lussac Les montagnes les plus célèbres dans l'histoire sainte sont : 1° le mont Oreb ou Ararat, au-dessus duquel l'arche s'arrêta, l'an de la création 1657, av. J.-C. 2347; 2° le mont Sinaï, sur lequel Dieu apparut à Moïse, et lui donna les Tables de la loi, av. J.-C. 1645; 3° et le mont Carmel, sur lequel se retira le prophète Elie, pendant la persécution que lui firent éprouver le roi Achab et Jézabel, av. J.-C. 930. La hauteur de la 1re de ces montagnes est de 5,262^{m}; celle de la 2^{e} de 2,480^{m}, et celle de la 3^{e} de 670^{m}. Bien que la hauteur des montagnes n'entre pas dans un cadre historique, nous avons cru cependant que le tableau de cette hauteur était d'un grand intérêt, et nous nous sommes décidés à le donner. V. les articles **AÉROSTAT, CARMEL, SINAI.**

HAUTEUR DES PRINCIPALES MONTAGNES.

MONTAGNES D'EUROPE.			MONTAGNES D'EUROPE.		
NOMS DES MONTAGNES ET SITUATION.	HAUTEUR en mètres.	CONTRÉE.	NOMS DES MONTAGNES ET SITUATION.	HAUTEUR en mètres.	CONTRÉE.
Mont-Blanc (Alpes)..	4.797	Piémont.	Mont Perdu (Pyrénées). . . .	3.410	—
Mont Rosa. . id..	4.752	Suisse.	Vignemale. . . id.	3.364	France.
Ortler-Spitze (Tyrol).. . . .	4.681	Autriche.	Mont Saint-Bernard (Alpes. .	3.354	Suisse.
Mont Cervin (Alpes).	4.497	Suisse.	Simplon. . . . . id.. . .	3.353	—
Loncira.. . . id.	4.403	—	Mont Etna (Sicile).	3.337	Méditerran.
Finster-Aar-Horn (Alpes). . .	4.299	—	Furca (Alpes).	3.304	Suisse.
Jung-Fran. . . . . id. . . .	4.169	—	Hoëk-Horn. id..	3.277	Salzbourg.
Monch. . . . . id.. . .	4.103	—	Col Cervin. id..	3.201	Suisse.
Pelvoux. . . . . id.. . .	4.085	France.	Eiger.. . . id..	3.193	—
Shrekhorn. . . . . id.. . .	4.067	Suisse.	Terglou (Carniole)..	3.166	Autriche.
Oerteles. . . . . id.. . .	3.913	Tyrol.	Pic Blanc (Pyrénées).. . . .	3.110	France.
Briet-Horn. . . . . id.. . .	3.898	Suisse.	Col de Traversette (Alpes). .	3.032	Piémont.
Glockner. . . . . id.. . .	3.890	Tyrol.	Pic du Midi de Pau (Pyrén.)..	2.969	France.
Mont Viso (Apennins).	3.833	Italie.	Roth-Horn (Alpes)..	2.936	Tyrol.
Wetter-Horn (Alpes).. . . .	3.719	Suisse.	Col de Fenêtre. id..	2.918	Suisse.
Frau. . . . . id.	3.701	—	Canigou (Pyrénées).	2.810	France.
Mont Cenis. . . id.	3.588	—	Mont Saint-Gothard (Alpes).	2.766	Suisse.
Mulhacen (Sierra-Nevada). .	3.555	Espagne.	Grimsel. . . . . id.. . .	2.732	—
Maladetta (Pyrénées).	3.470	—	Pointe Lomnitz (Crapats).. .	2.701	Hongrie.

MONTAGNES D'EUROPE.

NOMS DES MONTAGNES ET SITUATION.	HAUTEUR en mètres.	CONTRÉE.
Suabatta.	2.548	Norwége.
Vélino (Naples).	2.542	Italie.
Pointe d'Arbizon (Pyrénées)..	2.529	France.
Pic des Açores (Iles Açores)..	2.380	Océan Atlant.
Anzeindaz (Alpes).	2.344	Suisse.
Furca del Bosco. id.	2.344	—
Dofra Fiall (Kœlen).	2.320	Norwége.
Pic de los Reyes (Pyrénées)..	2.320	Espagne.
Sterzingen (Alpes).	2.286	Tyrol.
Pic Montaigu (Pyrénées). . .	2.225	France.
Priel.	2.154	Autriche.
Cimone (Apennins)..	2.120	Italie.
Mont Athos (Archipel). . . .	2.065	Turquie.
Olympe (Romélie).	2.009	—
Mezen (Cévennes).	1.997	France.
Ventoux (Alpes).	1.981	—
Mont d'Or (Puy de Dôme).. .	1.890	—
Areskhutan (Kœlen).	1.885	Norwége.
Cantal (Cantal).	1.856	France.
Swucku (Kœlen)..	1.844	Suède.
Rœtwick. . id.	1.829	—
Sierra del Malhao.	1.829	Portugal.
Montag. de Lure (Provence).	1.797	France.
Reculet (Alpes).	1.701	Suisse.
La Dole.. . id.	1.647	—
Montag. Noires (Céphalonie).	1.638	Iles Ionien.
Gerbier des Jones.	1.618	France.
Saint Angelo (Iles Lipari).. .	1.602	Méditerran.
Chasseral (Jura).	1.602	
Brenner (Alpes).	1.557	Tyrol.
Tagoni (Monts Ourals). . . .	1.489	Russie.
Distigalgo. . id..	1.489	—
Puy de Dôme (Puy-de-Dôme).	1.467	France,
Feldberg (Souabe).	1.418	Allemagne.
Ballon (Haut-Rhin).	1.400	France.
Snœ-Fial-Jokul (Islande). . .	1.385	Océan Sept.
Haidelberg (Bohême).. . . .	1.357	Allemagne.
Ben-Nevis (Dumbarton). . .	1.300	Écosse.
Vésuve (Naples).	1.207	Italie.
Hécla (Islande).	1.091	Océan Sept.
Ben-Lomond (Dumbarton). .	1.042	Écosse.
Inselberg.	952	Autriche.
Stromboli (Iles Lipari). . . .	920	Méditerran.
Monts Kyria (Monts Ourals)..	918	Russie.
Volckoniskoi Leis.. id. . . .	914	—
Hornalen (Kœlen).	914	Norwége.
Mont Oreste (Ét. de l'Église).	697	Italie.
Lang-Fiall (Kœlen)..	669	Norwége.
Vaucluse (Vaucluse).	654	France.
Montag. Cardona (Catalogne).	550	Espagne.
Fley-Feld (Kœlen)..	456	Norwége.
Gibraltar (Andalousie). . . .	435	Espagne.
Torfa (Islande).	425	Océan Sept.
Walday (Monts Ourals).. . .	364	Russie.
Hurine (Kœlen).	214	Norwége.
Taberg. . . id.	126	—
Montmartre (Paris)	120	France.

ASIE.

Dawalagiri (Himalaya). . . .	8.529	Thibet.
Tchhamoulari. id.	8.576	—
Pic d'Himalaya. id.	7.840	Jawahir.
Jamatora. . . id.	7.765	Thibet.
D'Haiban. . . id.	7.551	—
Pics des monts Himalaya. id.	7.025	—
Serga-Rucur. . id.	6.983	Gurwall.
Pic Saint-Patrick. id.	6.950	—

MONTAGNES D'ASIE.

NOMS DES MONTAGNES ET SITUATION.	HAUTEUR en mètres.	CONTRÉE.
Mont Moira. . . id.	6.948	Jaunli.
Parkial. . . . id.	6.889	Bissahir.
Pic Saint-Georges id.	6.874	Gurwall.
Rudra Himalaya. id.	6.824	—
Pic. . . . . id.	6.691	—
Ihaunti. . . . . id.	6.684	Jaunli.
Pic. . . . . id.	6.633	Gurwall.
Ralding. . . . . id.	6.525	—
Rishi-Gangtong.. id.	6.518	—
La Pyramide. . . id.	6.515	—
Le Cône. . . . . id.	6.455	—
Pic. . . . . id.	6.451	Badrinath.
Pic Noir. . . . . id.	6.448	Gurwall.
Petcha ou Hamar (Honan). .	6.402	Chine.
Bunder-Puch (Himalaya). . .	6.377	Gurwall.
Pic. . . . . id.	6.298	—
Pic. . . . . id.	6.250	—
Sri-Kanta. . . . id.	6.188	—
Pic-Bas.. . . . . id.	6.134	—
Pic. . . . . id.	6.077	Badrinath.
Pic. . . . . id.	5.954	—
Pic de l'Ouest.. . id.	5.949	Gurwall.
Pic. . . . . id.	5.940	—
Pic Tawara.. . . id.	5.902	Gurwall.
Pic Needle. . . . id.	5.816	—
Pic (Himalaya)..	5.730	Gurwal.
Pic Ihalla. id.	5.729	—
Skippu.. . id.	5.614	—
Mo' ouakoa (Iles Sandwich)..	5.488	Oc. Septent.
Pic (Himalaya)..	5.187	Gurwall.
Anti-Liban. id.		
Soomaonang. id.	4.694	Bootan.
Ophir (Ile de Sumatra). . . .	4.208	M. des Indes.
Ghassa (Himalaya)..	5.962	Bootan.
Monts Shochonda (Honan)....	3.840	Chine.
Montag. d'Otahiti (I. Société).	3.719	Mer du Sud.
Choor ou Chur (Himalaya). .	3.700	Thibet.
Chumuralec.. . . id..	3.694	—
Italitskoi (chaîne Altaïque).. .	3.271	Tartarie.
Tigeretskoi.. . . id.	3.261	—
Torgonskoi. . . id.	3.261	—
Katunayayskoi. . id.	3.246	—
Parmésan (Ile Banoa).. . . .	3.064	M. de la Ch.
Volcan Awatscha..	2.923	Russie Asiat.
Liban (Syrie).	3.313	Turq. Asiat.
Ararat (Arménie)..	3.262	—
Monts Mé Lin (Honan).. . .	2.499	Chine.
Pic Jesso (Jesso).	2.338	Japon.
Monts Budirai (Himalaya).. .	2.287	Thibet.
Vue de Mer. . . . . id.. . .	1.981	Asie.
Olympe (Turquie).	2.339	—
Pic d'Adam (Ile de Ceylan). .	1.950	M. des Indes.
Mont Ida (Turquie)..	1.767	Asie.
Mont Corée (Corée).	1.334	Chine.
Mont Forets (montag. Bleues).	1.449	Nouv.-Holl.
Mont York.. . . id.	1.001	—
Mont Gaults (Indoustan). . .	914	Asie.
Mont Exmouth (Mt. Bleues)..	914	Nouv.-Holl.
Sunnain Sopka(chaîne Altaïq.)	914	Tartarie.
Table Royale (mont. Bleues).	860	Nouv.-Holl.
Suggar-Loaf. . . id..	769	—
Carmel (Palestine)..	670	Syrie.
Thabord.. . id.	609	—
Hermon. . . id.	609	—
Haut. de Batturst (M. Bleues.)	579	Nouv.-Holl.
Monts Cuningam.. . id. . . .	132	—

MONTAGNES D'AFRIQUE.

NOMS DES MONTAGNES ET SITUATION.	HAUTEUR en mètres.	CONTRÉE.
Geesh (Geesh).	4.588	Abyssinie.
Mont Amid. id.	4.014	—
Mont Atlas. id.	3.840	Barbarie.
Pic de Ténériffe (I. Canaries.)	3.766	Oc. Atlantiq.
Lamalmon.	3.414	Abyssinie.
Newveldt (Cap de Bonn.-Esp.)	3.049	
Compass. id.	3.049	
Monts Gondard.	2.576	Abyssinie.
Komberg (C. de Bonne-Esp.)	2 439	
Tarenta.	2.377	Abyssinie.
Morne de Salaze (Bourbon).	2.310	M. des Indes.
Kamberg (C. de Bonne-Esp.)	1.719	—
Pic Ruivo (Madère).	1.572	Oc. Atlantiq.
Khamiès (C. de Bonne-Esp.)	1.510	
Mont de la Table. id.	1.091	
Pic de Diane (Ile Ste-Hélène).	819	Oc. Atlantiq.
Pointe du Diable (C. de B.-Es.)	1.006	
Pointe du Lion. id.	658	
Mont Hermanass. id.	653	
High-Knol (Ile Ste-Hélène).	609	Oc. Atlantiq.
Rocher Conique (C. de B.-Es.)	152	
Les Pyramides (Bas. Égypte.)	148	

AMÉRIQUE.

Nevado de Sorrato. id.	6.543	Quito.
Nevado de Illimani. id.	5.952	—
Chimborazo (Andes).	5.955	—
Disca-Cassada. id.	5.853	—
Cayambé. id.	7.695	—
Antisana. id.	7.315	—
Cotopaxi Volcan id.	5.752	—
Mt. St.-Élie. id.	5.493	Mexico.
Popoca. id.	5.402	—
Illimisa. id.	5.301	Quito.
Orizava. id.	5.301	Mexico.
Mt. de l'Alter. id.	5.295	Quito.
Sangai. id.	5.191	—
Cotocacache. id.	5.001	—
Pics de la Côte Topienne.	4.968	Amér. Sept.
Tunguragua (Andes).	4.958	Quito.
Rucu de Pichincha. id.	4.875	—
Corazon. id.	4.808	—

MONTAGNES D'AMÉRIQUE.

NOMS DES MONTAGNES ET SITUATION.	HAUTEUR en mètres.	CONTRÉE.
Sierra Nevada (Merida).	4.786	Mexico.
Bayo Pungo (Andes).	4.786	Quito.
Garga Viraco. id.	4.780	—
Navado de Toluca. id.	4.633	Mexico.
Sierra de Santa Martha.	4.622	Amér. Sept.
Pic Fraide (Mexico).	4.611	—
Guancavelica (Andes).	4.562	Quito.
Pambamarca. id.	4.103	—
Pic du Coffre (Mexico).	4.080	Amér. Sept.
Ste-Elie (Côte Nord-Ouest).	3.962	—
Boueran (Andes).	3.837	Quito.
Montag. Rocheuses (Andes).	3.810	Amér. Sept.
Cahoupala. id.	3.548	Quito.
Borma. id.	3.153	—
Imbabura. id.	2.734	—
Mt. du beau Temps (C. N.-O.)	2.735	Amér. Sept.
Silla de Caracas (Colombie).	2.634	Am. Mérid.
Duida, Volcan. id.	2.578	—
Montagnes Bleues (Jamaïque).	2.494	Ind. Occid.
Montag. Blanches (Etats-Unis).	2.377	Amér. Sept.
Cuanarama (Colombie).	1.981	Amér. Mérid.
Tumiriquiri. id.	1.905	—
Mont Stoncy (Etats-Unis).	1.905	Amér. Sept.
Blaasark (Groënland).	1.799	—
Grillon ou Crillon.	1.646	—
Morne Garou (Ile St-Vincent).	1.557	Indes Occid.
Soufrière Volcan.	1.524	—
Mont Bergantin (Colombie).	1.340	Amér. Mérid.
Jorullo Volcan (Mexico).	1.299	Amér. Sept.
Mont Pelée (Martinique).	1.297	Indes Occid.
Mont Misère (St-Christophe).	1.130	—
Pic Killington (Etats-Unis).	1.066	Amér. Sept.
Monts Alléghany. id.	917	—
Mont Katskhil. id.	914	—
Côtes Noires. id.	700	—
Monts Ozark. id.	609	—
Pic Otter. id.	563	—
Mts. Edgumbe (C. N.-Ouest).	425	—
Côte Suggar Loaf (Ets.-Unis).	395	—
Pic Espagnol. id.	380	—
Mont Torn. id.	364	—
Côtes Potato. id.	213	—

MONTAGUE, nom d'une ancienne famille anglaise du comté de Northampton, dont l'origine remonte à Drogo de Monte-Acuto, l'un des guerriers qui accompagnèrent Guillaume le Bâtard en Angleterre, 1066. Un des descendants de ce Drogo, William, lord Montacute, fut créé comte de Salisbury, 1218.

MONTAGUE (Édouard), magistrat, naquit à Brigstock vers la fin du 16e siècle. Président de la chambre des comptes, 1523, il fit passer un bill rejeté précédemment, sur l'ordre que lui en donna le roi Henri VIII, qui, en récompense de son zèle, le nomma son avocat, 1532, et l'éleva au rang de chevalier, 1533. Il exerça ensuite la place de grand juge de la cour du banc du roi; résigna cet office, 1545; fut nommé président du tribunal des plaids communs, puis membre du conseil privé de Henri VIII, dont il fut l'un des seize exécuteurs testamentaires. Enfermé à la Tour de Londres et privé de ses emplois, pour avoir pris part aux menées du duc de Northumberland, il fut rendu à la liberté après l'exécution de Jeanne Grey, et rentra dans ses propriétés du Northampton, où il mourut, 1556.

MONTAGUE (Édonord), comte de Sandwich, général, amiral et homme d'État, naquit en 1625; servit dans l'armée du parlement contre Charles Ier; fut nommé membre de la chambre des communes; fut associé au célèbre amiral Blake, dans le commandement de la flotte de la Méditerranée, et devint, après la mort du protecteur, l'un des plus chauds partisans de la monarchie des Stuarts. Adjoint à Monck, il ramena Charles II en Angleterre, reçut l'ordre de la Jarretière à son débarquement, fut créé comte de Sandwich, nommé membre du conseil privé, maître de la garde-robe, amiral de la Manche et lieutenant du duc d'York. Amiral de la flotte *bleue* lors de la guerre de la Hollande, 1664, il prit un grand nombre de vaisseaux à l'ennemi; fut chargé de négocier la paix avec l'Espagne et le Portugal, et commandait l'avant-garde de l'armée navale au célèbre combat du 28 mai 1672, où *le Royal-Jacques*, qu'il montait, ayant été

abordé par un brûlot hollandais, il refusa de se rendre et périt au milieu des flammes. Son corps, retrouvé sur la plage de Harwick, 15 jours après l'action, fut embaumé, porté à Londres et enterré à Westminster avec une grande solennité.

MONTAGUE (Lady Mary-Wortley), dame anglaise, célèbre par ses talents, naquit dans le comté de Nottingham, 1690. Elle apprit avec une grande perfection le grec, le latin, le français, l'italien et l'allemand, épousa lord Montague, 1712, et l'accompagna dans son ambassade à Constantinople, 1716. Après avoir parcouru la Hollande, l'Allemagne, la Hongrie et le nord de la Turquie d'Europe, lady Montague étudia la langue turque et parvint à la parler purement. Elle obtint du sultan Achmet III la permission de visiter le sérail, pénétra jusque dans le harem et se lia d'amitié avec la sultane favorite. Cette circonstance lui fournit l'occasion de donner du harem des idées plus justes et de redresser bien des préjugés accrédités jusqu'alors. Ce fut aussi en Turquie qu'elle eut la première connaissance de l'inoculation de la petite vérole et qu'elle conçut l'idée d'en introduire le procédé en Europe. Son mari ayant été rappelé, 1719, lady Montague voyagea pendant près de 10 ans, fit un long séjour à Venise, entra en Angleterre, 1761, et y mourut, 1762. Ses œuvres complètes, traduites en français, furent imprimées à Paris, 1804.

MONTAIGNE (Michel, seigneur de), célèbre moraliste, né au château de Montaigne (Périgord), 1533, d'une famille originaire d'Angleterre, reçut une éducation singulière. Son père lui fit apprendre le latin avant le français, et cette particularité ne contribua pas peu à lui donner cette tournure originale, cette vivacité franche et hardie qu'on admire dans son langage. Placé à l'âge de 6 ans au collége de Guienne, à Bordeaux, il avait achevé ses études à l'âge de 13 ans. Ennemi de toute contrainte, il ne voulut point embrasser la carrière militaire à laquelle on le destinait, il étudia le droit et fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Bordeaux, 1554. En 1572, il commença à écrire ses *Essais*, et la première édition, contenant ses deux premiers livres, parut dès 1580; en 1588 il en donna une dernière édition avec un 3e livre, qui forme le tiers de l'ouvrage et 600 additions aux deux premiers. La vogue de son livre admirable ne s'arrêta pas en France; l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne, l'Italie, l'Europe entière lui payèrent un juste tribut d'admiration. Montaigne mourut en 1592.

MONTAIGU, famille noble de l'Auvergne, dont plusieurs membres se sont illustrés tant à l'armée que dans l'Eglise. Pierre Guérin (de) élu grand maître des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en 1208, engagea le pape à rompre une trêve conclue avec les musulmans, 1228, et mourut en 1230. — Gilles Aycelin (de) fut nommé, en 1290, archevêque de Narbonne. Il prit parti pour Philippe le Bel contre Boniface VIII, fut élevé à la dignité de chancelier de France et mourut en 1318.— Jean, vidame du Laonnais, surintendant des finances sous Charles VI, 1408. Pendant la démence du roi, le duc de Bourgogne et le roi de Navarre s'unirent pour le perdre. Montaigu fut condamné par les commissaires comme coupable de malversation, 1409, et son corps fut attaché au gibet de Montfaucon. Sa mémoire fut réhabilitée 3 ans après, 1411.

MONTALEMBERT (Marc-René, marquis de), officier général, membre de l'Académie des sciences, naquit à Angoulême, 16 juillet 1714; prit du service, 1732; fit avec distinction la campagne de 1736, et, après les sièges de Kel et de Philisbourg, il reçut en récompense, pour sa belle conduite dans ces deux affaires, le titre de capitaine des gardes du prince de Conti. Il fit une étude particulière de l'art de fortifier les places, créa le système de fortification perpendiculaire, et l'Académie des sciences le reçut dans son sein, 1747. La révolution ayant dérangé ses affaires, il fut contraint de vendre en assignats la terre qui composait tout son patrimoine, 1790. Il passa en Angleterre et revint en France après la terreur. A son retour en France, 1796, il publia son grand ouvrage sur la *Fortification perpendiculaire*, qui le place au premier rang parmi les écrivains de la littérature militaire. Il mourut avec le grade de général de division, mars 1802. — Montalembert (René-Anne-Marie, comte de), né en 1777, mort en 1851, émigra en 1792, et entra, comme capitaine, dans un corps d'émigrés commandé par son père. Il prit ensuite du service dans l'armée anglaise, 1799; fit les campagnes d'Egypte, des grandes Indes et d'Espagne, et devint colonel. De retour en France à la restauration, il fut élevé à la pairie, 1819; fut nommé ministre plénipotentiaire en Suède, 1826, et conserva ce poste jusqu'en 1830. Son fils, M. le comte de Montalembert, est aujourd'hui pair de France.

MONTALIVET (Le comte Jean-Pierre **BACHASSON** de), pair de France, ancien ministre de l'intérieur, naquit, 5 juillet 1766; remplit pendant la révolution les fonctions de maire de Valence (Dauphiné), et son administration sage et éclairée lui attira l'estime générale. Il avait accueilli avec une extrême bienveillance un jeune officier d'artillerie qui, devenu général, puis premier consul, novembre 1799, l'appela par reconnaissance à la préfecture de la Manche et, en 1804, à celle de Seine-et-Loire. Il devint conseiller d'Etat, commandant de la Légion d'honneur, directeur général des ponts et chaussées et comte de l'empire, 5 mai 1805; et reçut le portefeuille de l'intérieur, 1er octobre 1810. Il suivit à Blois l'impératrice Marie-Louise, mars 1814, et, pendant les cent jours, Napoléon le nomma intendant général de la couronne et pair de France. Rappelé dans le sein de la pairie par l'ordonnance royale de 1819, il mourut, 1823. Il est père de M. de Montalivet, ancien ministre sous Louis-Philippe 1er, et aujourd'hui pair de France.

MONTAN, fameux hérésiarque du 11e siècle, natif d'Ardaban, en Mysie. Cet homme, doué d'une imagination exaltée jusqu'au délire, prétendait lire dans l'avenir et se disait inspiré du Saint-Esprit. Ses partisans prirent son nom et s'appelèrent de lui montanistes.

MONTANISTES, hérétiques du 11e siècle, qui reconnaissaient pour chef Montan. (*Voy.* plus haut.) Ils soutenaient : 1° que Montan était le Paraclet ou le Saint-Esprit; 2° que l'homicide, l'adultère et l'idolâtrie étaient des crimes irrémissibles; 3° qu'au lieu de baptiser au nom de la Trinité il ne fallait le faire qu'en mémoire de la mort de J.-C; 4° ils rejetaient les prophètes comme inspirés du démon; 5° enfin ils piquaient un petit enfant pour en tirer le sang qu'ils mêlaient à la farine pour en faire le pain de l'eucharistie.

MONTANSIER (Marguerite **BRUNET**, connue sous le nom de mademoiselle), naquit à Bayonne, 1730; passa en Amérique ses premières années, et de retour en France, après avoir joué la comédie en province, elle devint directrice du théâtre de Nantes et obtint le privilége exclusif des spectacles de la cour, 1775. Elle ouvrit à Paris la salle Beaujolais (Palais-Royal), 1789, et le Théâtre-National (Théâtre-Français), 1793. Accusée, à cette époque, de n'avoir ouvert son théâtre que dans le but d'incendier la Bibliothèque nationale, on le fit fermer et elle fut arrêtée. Telle fut la cause des déclamations qu'elle ne cessa de faire entendre depuis cette épo-

que, 1795, contre cette accusation qui n'était, à la vérité, qu'une indigne calomnie ; on reconnut son droit à une indemnité, et un décret daté de Moscou lui concéda en dédommagement une inscription de 100,000 francs sur le grand livre. En 1801, mademoiselle Montansier ouvrit le théâtre des Bouffes, qui ne réussit point ; elle s'associa à la direction du théâtre des Variétés, et mourut à Paris, à l'âge de 90 ans, 1820.

MONTARGIS, ville considérable sur le Loing et ancienne capitale du Gâtinais orléanais. M. de Valois prétend que cette ville fut ainsi nommée, par corruption de *Mons Argisi*, d'Angesis, évêque de Sens, qui la fit bâtir, 876. Elle fut bloquée par les Anglais, 1418, et réduite à la dernière extrémité, lorsque le bâtard d'Orléans, le duc de Dunois, et La Hire les forcèrent dans leurs derniers retranchements, et délivrèrent la place. Charles VII accorda à cette ville, pour s'être si bien défendue, 2 foires franches, 1428 ; et les habitants, dit le P. Daniel, à cause de leur bravoure, eurent le droit de porter sur leurs habits un M brodé d'or. Les Anglais la perdirent par trahison, 1431, et la possédèrent jusqu'en 1438. La ville de Montargis fut brûlée en 1528. On la surnomme quelquefois Montargis-le-Franc, à cause de plusieurs privilèges que les rois de France lui accordèrent à différentes époques. Elle fit partie de l'apanage de Philippe de France, fils de Louis XIV. Précédemment, François Ier l'avait aliénée en faveur de sa belle-sœur, Renée de France, duchesse de Ferrare, dont la fille la porta dans la maison de Nemours. Henri IV la racheta, 1592 ; et Louis XIII la donna en apanage à son frère Gaston, 1614. Le château de Montargis fut bâti par Charles V, 1366.

MONTAUBAN, *Mons Aureaulus et Mons Albrenus*, ville considérable de France, chef-lieu du département de Tarn-et-Garonne, sur le Tarn, dans l'ancien Quercy, bâtie, en 1414, par le comte de Toulouse, Alfonse, au pied du mont Albani. Les guerres des Anglais, sous Philippe de Valois, Jean II, Charles V, Charles VI et Charles VII, 1328-1461, donnèrent occasion aux habitants de cette ville de signaler leur valeur et leur fidélité. Elle fut peu de temps soumise à la domination anglaise. Édouard, prince de Galles, si connu sous le nom de *prince Noir*, ne négligea rien pour s'attacher les habitants. Il confirma leurs priviléges, et leur en accorda de nouveaux ; mais ils demeurèrent fermes dans leur fidélité, et ils furent les premiers à secouer le joug des Anglais. Vers le milieu du 16e siècle, 1550, elle embrassa avec un entraînement peu commun la religion réformée. Jean de Lettres, son évêque, et François Calvet, son official, lui en donnèrent l'exemple. Les guerres de religion qui désolèrent la France sous Charles IX, Henri III et Henri IV, 1572-1589, rendirent Montauban une des places les plus considérables des provinces méridionales. Les fortifications qu'on y fit la firent regarder comme un boulevard du parti protestant, et la mirent en état de soutenir, en 1621, pendant 3 mois, un siége contre l'armée royale, commandée par Louis XIII en personne. Montauban persista encore, quelques années après ce siége, dans la première révolte ; mais la prise de la Rochelle et les pertes réitérées des protestants firent rentrer Montauban dans le devoir. Le cardinal de Richelieu s'en rendit maître, 1629 ; et depuis elle resta dans la fidélité qu'elle devait au roi de France. Elle ne prit aucune part aux troubles du Languedoc ; et Louis XIII lui en marqua sa satisfaction. Cependant l'esprit de parti n'y était pas éteint, et souvent il arrivait des collisions entre les catholiques et les protestants. Pour remédier à ce mal, Louis XIV fit démolir, en 1648, les fortifications de Montauban, et il n'en reste plus aucun vestige aujourd'hui.

MONTAUSIER (Charles de Sainte-Maure, duc de), pair de France, naquit en 1618, entra au service en 1630, se distingua en Italie et en Lorraine, obtint le grade de maréchal de camp et le gouvernement de l'Alsace, 1638, et celui de lieutenant général, avec le gouvernement de la Saintonge et de l'Angoumois, 1646. Il resta fidèle au parti de la cour pendant les guerres de la Fronde, et fut forcé de quitter le service, à cause de ses blessures, et remplaça le duc de Longueville dans le gouvernement de la Normandie, 1662 ; fut nommé duc et pair de France, 1664, et gouverneur du dauphin, 1668. Le duc de Montausier cessa ces fonctions en 1680, et conserva auprès de l'héritier du trône la même autorité, sous le titre de premier gentilhomme de sa chambre. Il mourut en 1690. Fléchier prononça son oraison funèbre le 11 août.

MONTAUD (Philippe de). V. **NAVAILLES.**

MONTAZET (Antoine **MALVIN** de), archevêque de Lyon, membre de l'Académie française, naquit dans l'Agenais, 1712 ; fut chanoine et grand vicaire de l'évêque de Soissons, aumônier du roi, 1746 ; nommé à l'évêché d'Autun, 1748, il s'éleva avec force contre les entreprises du parlement, dans les assemblées du clergé, 1755. Il remplaça le cardinal de Tencin sur le siége archiépiscopal de Lyon, 1758 ; se rangea du parti de la minorité des prélats, supprima la signature du formulaire, changea tous les livres de liturgie du diocèse, et se mit en opposition à la majorité de son clergé. Il mourut à Lyon, 1788.

MONTBART, dit l'*Exterminateur*, chef de flibustiers, au 17e siècle, né en Languedoc, se signala par sa haine contre les Espagnols. Parti du Havre en 1667, il alla les combattre aux Antilles, dans l'État de Honduras, et en fit un carnage affreux.

MONTBARRY (Alexandre-Marie-Léonor de Saint-Maurice, prince de), ancien ministre de la guerre, naquit à Besançon, 20 avril 1732. Il obtint, dès l'âge de 12 ans, une compagnie dans le régiment de Lorraine, fut blessé devant Fribourg, et reçut le brevet de colonel, 1749. Il prit le commandement du régiment de la couronne, 1757 ; enleva au prince de Brunswick, 1762, 6 pièces de canon, que le roi lui donna ; et à la paix de 1763, il vint à Paris, où il fut nommé capitaine des cent-suisses. Il remplaça M. de Saint-Germain au ministère de la guerre, 1777, et occupa ce poste élevé jusqu'en 1780. Le 14 juillet 1789, le peuple, l'ayant pris pour M. de Launay, gouverneur de la Bastille, le traîna à la place de Grève, où il fut reconnu par M. de Lassalle et sauvé par lui. Le prince de Montbarry quitta la France, se réfugia en Suisse, et mourut à Constance, 5 mai 1796. — Montbarry (le prince de Saint-Maurice de), fils du précédent, né à Besançon, était colonel du régiment de Monsieur, 1788. Il se prononça pour la suppression des priviléges de la noblesse, et fut, pour cela, mal accueilli à Coblentz, lorsqu'il y alla offrir ses services aux princes émigrés. Arrêté à Paris, 1794, comme complice d'une prétendue conspiration contre Robespierre, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, et exécuté immédiatement.

MONTBASON EN TOURAINE, comté érigé en duché-pairie, par Henri III, au mois de mai 1588, en faveur de Louis de Rohan, comte de Montbason. Louis mourut sans enfants, et Henri IV, 1594, accorda de nouvelles lettres à Hercule de Rohan, son frère, pour jouir de ce duché de la même date et aux mêmes droits qu'eût pu faire Louis. Cette maison avait deux pairies, celle de Montbason, et celle de Rohan-Rohan, autre-

ment Soubise. Il y en avait une troisième, éteinte par la mort du duc de Rohan, 1608, que Marguerite, sa fille, a portée dans la maison de Chabot, qui prit le nom de Rohan, par les nouvelles lettres d'érection de ce duché, enregistrées en 1652.

MONTBÉLIARD, ville de France, chef-lieu d'arrondissement du département du Doubs, au confluent de l'Isel, l'Halaine et du canal de Monsieur. Cette ville, dont on ne peut assigner au juste la fondation, est fort ancienne; elle était autrefois capitale d'un comté de l'empire d'Allemagne, qui n'appartenait à aucun cercle, mais dont il est question dans Adson, écrivain du 10e siècle.

MONTBÉLIARD (Comté de). Ce comté, appelé en latin *Monsbiliardus*, *Monsbeligardi* et *Monspiligardæ*, était compris entre la Franche-Comté, la Lorraine, l'évêché de Bâle et le Sandgau. Il était divisé en deux parties, le comté de Montbéliard proprement dit, et les 7 seigneuries d'Héricourt, de Chatelat, de Blamont, de Clermont, de Granges, de Clerval et de Passavent.

MONTBÉLIARD (Vicissitudes du comté de). Avant la conquête des Gaules, le comté de Montbéliard faisait partie du pays des Séquanais, Jules César le soumit, av. J.-C. 30. Les Bourguignons s'en rendirent maîtres, 404 et 408, et dans le siècle suivant, il tomba au pouvoir des enfants de Clovis. Par la paix de Verdun, conclue en 843, les fils de Louis le Débonnaire comprirent le comté de Montbéliard dans le royaume de Lorraine, et il y demeura attaché jusqu'à la déposition de Charles le Gros, 888. A cette époque, il fit partie du nouveau royaume de Bourgogne, érigé en faveur de Rodolphe Ier. Rodolphe III étant mort sans enfants, 1033, la Bourgogne et avec elle le comté de Montbéliard passèrent à Conrad le Salique, roi de Germanie, et bientôt l'indolence de ce prince ouvrit un champ libre à la cupidité des comtes ou gouverneurs des provinces qui s'approprièrent leurs gouvernements en les rendant héréditaires. De ce nombre furent les comtes de Montbéliard. On ignore les noms des premiers de ces comtes, et l'histoire se tait sur leur compte jusqu'à Louis de Montion ou Mouson, ainsi nommé d'un château de ce nom, situé en Lorraine, sur une haute montagne, au pied de laquelle fut depuis bâtie la ville de Pont-à-Mousson. Tige des comtes de Montbéliard et de Ferrette (V. FERRETTE), Louis vivait en 1034; il était marié avec la fille aînée de Frédéric II, duc de la Lorraine Moselane et comte de Bar. Il mourut en 1065, et eut pour successeur Thierri Ier, son fils. Thierri obtint, en 1096, de Richer, évêque de Verdun, le comté de cette ville en remplacement de Godefroi de Bouillon, alors à la terre sainte, et mourut en 1103 ou 1104. Thierri II, son second fils, partagea avec son frère Renaud la succession de son père, et eut pour sa part le comté de Montbéliard. Il signa, le 8 septembre 1122, à la diète de Ratisbonne, l'acte par lequel l'empereur Henri V se réconciliait avec le pape Calixte II, et mourut en 1168, ne laissant que deux filles, Ermentrude, femme d'Eudes, comte de la Roche, et Agnès, mariée en 1148, à Richard II, sire de Montfaucon. Amédée de Montfaucon, fils aîné de celui-ci, succéda à son aïeul maternel, à l'exclusion des comtes de Ferrette, qui étaient cependant une branche masculine de la maison de Mouson. Il mourut en 1183, et eut pour successeur Richard, son fils aîné. Richard, en 1201, partit pour la terre sainte avec Gauthier de Brienne; à son retour, il eut plusieurs guerres avec Frédéric, comte de Ferrette, qui ne furent terminées qu'en 1226, par une transaction passée en présence de Conrad d'Urach, cardinal évêque de Porto, légat du saint-siége, en Allemagne. Par cet accord, il était dit que Thierri, fils aîné de Richard, épouserait Adélaïde, fille du comte Frédéric; qu'elle aurait en mariage 500 marcs d'argent; que Frédéric céderait à Richard l'avocatie de Dèle et renoncerait en sa faveur à tous les droits qu'il pouvait prétendre sur le château de Belfort en Alsace. Richard mourut en 1237. Thierri III, son fils, obtint, à la mort de Frédéric, son grand-père, 1238, le château de Porentrui avec ses dépendances, et mourut en 1284. Il eut d'Adélaïde de Ferrette, un fils qui mourut jeune, et deux filles, Sibylle et Marguerite. La première épousa Raoul ou Rodolphe, comte de Neufchâtel en Suisse; la seconde, Thibaud, sire de Neufchâtel dans le duché de Bourgogne. Du premier de ces mariages naquit un fils, Amédée, comte de Neufchâtel, père lui-même de deux fils et d'une fille, Guillemette, mariée à Renaud de Châlons, comte palatin de Bourgogne. Thierri, dès 1282, mit Guillemette et son mari en possession du comte de Montbéliard, à l'exception de la seigneurie de Clémont, qu'il donna à Thibault, comte de Neufchâtel, et mourut, comme nous l'avons dit plus haut, en 1284. Renaud avait envie de se reconnaître vassal de son frère Otton, comte Bourgogne. L'empereur Rodolphe en ayant été informé, déclara le comté de Montbéliard dévolu à l'empire par la félonie de Renaud, et se contentant ensuite des soumissions de ce comte, il lui en donna l'investiture le 8 juin 1284. Deux ans après, 1286, Renaud entra dans une ligue formée par Otton, son frère, Thibault, comte de Ferrette, et la ville de Besançon, contre Pierre Reich de Reichenstein, qui venait d'être nommé à l'évêché de Bâle. L'empereur, la même année, vint assiéger Montbéliard et contraignit la ville à se rendre. L'évêque, de son côté, entra, en 1287, sur les terres du comte et les ravagea. Renaud se retira à Besançon, où l'empereur le suivit, et dont il forma le siége; mais la vigoureuse défense des assiégés l'obligea à se retirer. La paix fut signée à Bâle, 1287; Renaud y prêta serment de fidélité à l'empereur avec les comtes de Bourgogne et de Savoie. Il donna, en 1307, des lettres d'affranchissement à la ville de Belfort, et mourut en 1321. Ottenin ou Otton, son fils, lui succéda. Comme ce comte était fort jeune, il fut mis sous la tutelle de Hugues, comte de Bourgogne, son oncle, et de Henri de Montfaucon, son beau-frère. Ottenin mourut en 1331, sans avoir été marié. Sa succession fut partagée entre ses deux sœurs Agnès et Jeanne. La première, femme de Henri de Montfaucon, hérita du comté de Montbéliard et de la seigneurie de Granges. La seconde, mariée à Rodolphe Hesson, margrave de Bade, eut, pour sa part, les seigneuries de Belfort et de Néricourt. Henri de Montfaucon, comte de Montbéliard, par suite du partage de 1332, se ligua en 1336 avec le margrave de Bade contre Eudes IV, comte de Bourgogne; mais il fut battu la même année. Il reçut en 1339, le 23 janvier, de l'empereur Louis de Bavière, l'investiture de son comté, fut nommé par Charles IV successeur de Louis, vicaire impérial dans le comté de Bourgogne, 3 août 1362; entra en 1364, à la sollicitation du roi de Navarre, sur les terres du duc de Bourgogne, qui le contraignit à se retirer; acquit, en 1366, de Marguerite, comtesse de Flandre, la terre de Clairval en Franche-Comté, et mourut en 1366. Étienne, son fils, avait épousé, en 1356, Marguerite, fille de Jean de Châlons. De ce mariage naquirent deux fils, Louis, mort en 1370, et Henri, tué à la bataille de Nicopolis, 1396. Étienne, se voyant alors sans enfants, institua pour ses héritières Henriette, Marguerite, Jehanne et Agnès, toutes quatre filles de Henri, et mourut en 1397. Par suite de ce testament, Henriette, l'aînée, eut le comté de

Montbéliard, Porentrui, Granges, Estabon, Salnot, Clairval et Passavant: Jeanne, les terres de la maison de Montfaucon; Marguerite, celles qui étaient situées au delà du mont Jura, dans le diocèse de Lausanne, et Agnès, toutes les autres terres, tant dans le comté Bourgogne qu'ailleurs. Henriette, comtesse de Montbéliard en vertu du testament du comte Étienne, était alors mineure, et fut placée sous la tutelle de Henri, comte de la Roche, seigneur de Villiers-Sexel, dont le premier acte fut de la fiancer, le 15 novembre de la même année, à Eberhard, fils aîné du comte de Wurtemberg. Depuis lors, le comté de Montbéliard fut confondu avec celui de Wurtemberg. *Voyez* ce dernier nom.

MONTBÉLIARD (Léopold **ÉBERHART**, prince de) naquit en 1670. Il était fils du prince Georges, qui fut dépouillé de ses États par Louis XIV, et fut contraint de se réfugier en Silésie. Léopold entra au service de l'empereur d'Allemagne, fit plusieurs campagnes et défendit avec succès la place de Tokay, assiégée par les Turcs. Il fut réintégré dans sa principauté par le traité de Ryswick, 1699. Dès lors il s'abandonna aux plaisirs et étonna le monde par le scandale de sa vie désordonnée et son cynisme. Il mourut en 1723.

MONT-BLANC (Le), le plus haut sommet des Alpes pennines et de toute l'Europe, est situé à environ 80 kilomètres sud-est de Genève. Les sommets glacés de cette montagne se distinguent à plus de 200 kilomètres de distance de toutes parts. Cette montagne s'élève sur la rive gauche du torrent, au midi du bourg de Chamouni, à plus de 4,799 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le docteur Paccard et le guide Jacques Balmat furent les premiers qui parvinrent au sommet du Mont-Blanc. L'ascension commença le 7 août 1786; ils furent de retour à Chamouni le 9 à huit heures du matin, ayant l'un et l'autre le visage enflé et les yeux en très mauvais état. Celle de M. de Saussure commença le 1er août 1787. Il partit de Chamouni à sept heures du matin, avec son domestique et 18 guides chargés d'instruments de physique, d'une tente, d'un lit, d'échelles de cordes, de perches, de vivres, etc. La pente était si rapide et la neige si dure, que ceux qui marchaient en avant étaient obligés de se servir de la hache pour y tracer des espèces de marches. La caravane atteignit le sommet le 3 août, vers les onze heures, et ne fut de retour à Chamouni que le 5 août. L'ouvrage de M. de Saussure sur son voyage au Mont-Blanc excita tellement la curiosité du public, que, pendant les années 1790 et 1792, on y a vu venir annuellement de 800 à 1,200 étrangers.

MONTBRISON, autrefois capitale du Forez, une des divisions de la Ségusie gauloise, est maintenant le chef-lieu du département de la Loire. Cette ville est très-ancienne et tire son nom, selon quelques auteurs, de *Monbrisontium*, selon d'autre de *Mons-Briso* ou *Brisonis*, de *mons*, montagne, et de Brizo, déesse du sommeil, à laquelle étaient dédiés un temple élevé sur le sommet de la montagne située au nord de la ville, et une grotte découverte dans ses flancs. Gui IV, comte du Forez, fit jeter les fondations de l'église Notre-Dame sur la rive droite de la Visery, 13e siècle; cette église n'était pas encore achevée au 15e siècle. On y ajouta quelques chapelles dans les derniers siècles. Ce fut ce même comte Gui qui affranchit les habitants de Montbrison, 1223. Les Anglais la brûlèrent un siècle après. Au commencement du 16e siècle, une peste effroyable la ravagea et força les habitants à se réfugier dans les montagnes. Le connétable de Bourbon tint à Montbrison l'assemblée des trois états du Forez, 1523. François Ier y fit son entrée comme souverain du Forez, 25 avril 1536. Pendant les guerres de religion, dans le 16e siècle, Montbrison eut de grands malheurs à supporter. Des Adrets y commit les plus grandes cruautés, 1562. Nemours, à la tête des ligueurs, s'empara de son château par surprise et trahison, 1590, et Henri IV le fit démolir. Cette ville fut ravagée par un grand tremblement de terre, 1625 et fut prise par l'audacieux Mandrin, qui s'empara de la caisse du receveur de la gabelle, 1754. A l'époque de la révolution, elle se rendit à l'appel des fédérés lyonnais, lorsqu'ils levèrent l'étendard de la révolte contre la Convention, 1793. Il y a plusieurs monuments dans cette ville, entre autres une belle caserne construite au 17e siècle, par l'ingénieur François Deville, de Lyon; plusieurs églises, l'hôtel de ville, etc. La population, qui est de 6,266 habitants aujourd'hui, n'était que de 5,400 en 1836. Montbrison est la patrie de saint Aubrin, qui vivait sous Clovis et fut évêque de Lyon; de Champolin (Pierre), ou le père Benoît de Montbrison, religieux capucin; de Chappuis (Claude), seigneur de la Goutte, qui fit imprimer la morale de Caton, 1653; de Jacques-Joseph Duguet, né en 1649, etc.

MONTBRUN (Charles **DUPUY**, seigneur de, dit *le Brave*), l'un des plus vaillants capitaines de son temps, naquit au château de Montbrun, 1530; fit ses premières armes en Italie, et servit avec une grande distinction dans les guerres de Flandre et de Lorraine. De retour en Dauphiné, Montbrun embrassa avec ardeur la cause de la réforme religieuse, se mit à la tête d'une armée, et la violence qu'il employa pour contraindre ses vassaux à suivre son exemple fut telle, que le parlement de Grenoble instruisit contre lui. Il fit prisonnier le prévôt qui venait pour l'arrêter, envahit le comtat Venaissin, s'empara de plusieurs villes, pilla, saccagea les églises, y établit des ministres protestants. Il frappa tout le pays de contributions, et contraignit le pape à demander la paix. Rentré dans le Dauphiné, il y reporta la guerre, fit mettre à mort tous les prêtres qui lui résistaient, et tailla en pièces l'armée de Goudrin. Mais, voyant qu'il ne lui était plus possible de résister aux forces qu'on s'apprêtait à diriger contre lui, il se réfugia à Genève, et pendant son absence, 1560-1562, son château fut rasé. Il remplaça le baron des Adrets, chef des protestants du Dauphiné, 1562; assista aux batailles de Jarnac et de Montcontour, et défit l'armée du marquis de Gordes, 1570. En 1574, Henri III donna l'ordre au marquis de Gordes de s'emparer de sa personne mort ou vif, et après trois combats, où il se défendit avec le plus grand acharnement, il tomba entre ses mains, fut jugé, condamné à perdre la tête, et la sentence fut exécutée, 12 août 1575. Sa grâce étant arrivée deux heures après, le traité de paix de 1576 réhabilita sa mémoire par un article spécial, ordonnant la destruction de toutes les pièces de la procédure.

MONT-CASSIN, monastère célèbre de l'ordre de Saint-Benoît, situé sur une montagne dans le royaume de Naples. Saint Benoît mourut en 543 dans ce monastère, qui fut ruiné en 580 par les Lombards, et les bénédictins n'y revinrent qu'en 720, sous la conduite de Pétronax. Cet abbé rebâtit l'ancien monastère. Carloman, duc des Français, frère de Pepin; Ratchis, duc de Friouli, élu roi des Lombards, s'y retirèrent. Le premier en 747, le second en 749. En 834, le monastère fut détruit par les Sarrasins, et les religieux mis en fuite. L'abbaye du Mont-Cassin avait alors sous sa dépendance plusieurs monastères composant une espèce de congrégation qui retint le nom du Mont-Cassin, bien que ce dernier monastère soit resté inhabité pendant 65 ans. En 949, les religieux, qui avaient demeuré d'abord à Téane, et ensuite à Ca-

poue, retournèrent au Mont-Cassin, et furent de nouveau plusieurs fois troublés par les seigneurs voisins, ou par les Normands. L'abbé Didier, qui devint ensuite pape sous le nom de Victor III, environ 1184, fit rebâtir l'église en 1066, et en fit faire 5 ans après la dédicace. Vers 1294, le pape saint Célestin entreprit d'introduire au Mont-Cassin les religieux de son ordre, et y envoya en effet 50 religieux célestins, qui persuadèrent aux anciens de prendre leur habit, et leur donna un abbé. Boniface VIII, successeur de Célestin, fit cesser cette nouveauté dès son avénement au pontificat, 1296; mais en 1318, Jean XXII en introduisit une autre : au lieu de souffrir que les religieux élussent un abbé, il commit l'administration de l'abbaye à Odon, patriarche d'Alexandrie, après la mort duquel, arrivée en 1323, il supprima le titre d'abbé, et érigea le Mont-Cassin et tout son territoire en évêché. Dès avant cette érection, l'abbé du Mont-Cassin avait droit d'assembler un synode, de conférer les ordres mineurs, non-seulement aux religieux, mais aux séculiers de sa juridiction, de leur donner le sacrement de confirmation, et d'exercer quelques autres fonctions épiscopales; néanmoins on s'aperçut que la suppression du titre d'abbé contribuait au relâchement, ce qui engagea Urbain V à le rétablir avec tous ses droits, et à supprimer le titre d'évêque dès l'an 1367. L'abbaye du Mont-Cassin a eu des abbés réguliers jusqu'en 1454. Le cardinal Louis Scarampi, patriarche d'Aquilée, en fut le premier abbé commendataire. Paul II, quoique pape, fut le second, 1465; Jean d'Aragon, fils de Ferdinand, roi de Naples, le troisième, 1471; Jean de Médicis, depuis pape sous le nom de Léon X, le quatrième et dernier. Il s'en démit en 1504, entre les mains de Jules II, qui unit le Mont-Cassin à la congrégation de sainte Justine de Padoue. Depuis longtemps les monastères dépendants du Mont-Cassin s'étaient séparés de ce monastère. L'empereur Lothaire II avait donné à l'abbé les titres de grand chancelier de l'empire, et de prince de la paix, 1130. Les papes y avaient ajouté celui d'abbé des abbés, qui fut refusé dans un concile à l'abbé de Cluny; et l'on remarque que saint Odilon, prié de célébrer la messe solennelle avec la crosse du Mont-Cassin, [illegible] pouvoir faire en présence de l'abbé, qui était premier baron du royaume de Naples.

MONTEBELLO, village des États sardes, a donné son nom à un combat entre le général Lannes et une division autrichienne, 12 juin 1800. Lannes demeura vainqueur, et reçut en 1805 le titre de duc de Montebello en l'honneur de cette victoire.

MONTEBELLO (duc de). V. LANNES.

MONTECUCULLI (Sébastien de), gentilhomme italien, né à Ferrare, 1503, fut employé au service de l'empereur Charles-Quint, vint en France à la suite de Catherine de Médicis, et fut attaché, en qualité d'échanson, à la personne du dauphin, premier fils de François Ier. Dans un voyage sur les bords du Rhône, août 1535, le prince demanda de l'eau fraîche à Montecuculli qui lui en offrit; il en but avec avidité, tomba malade, et mourut au bout de quatre jours. Accusé d'avoir mis du poison dans cette eau, Montecuculli avoua son crime, et déclara l'avoir commis à l'instigation d'Antoine de Leve et de Ferdinand de Gonzague, généraux de Charles-Quint. Il fut condamné à être traîné sur la claie, puis écartelé, et l'arrêt fut exécuté à Lyon, 7 octobre 1536.

MONTECUCULLI (Raymond), l'un des capitaines les plus illustres des temps modernes, naquit dans le duché de Modène, 1608; fit ses premières armes comme volontaire dans les armées de l'empereur d'Autriche, obtint un avancement rapide, et battit les Suédois en Silésie, 1638. Il fut fait prisonnier, 1639, par l'armée suédoise, et étudia la théorie de l'art militaire pendant tout le temps de sa captivité, 1639-1641. En 1646, ayant rejoint l'armée de Jean de Werth, il força les Suédois à évacuer la Bohême, fut élevé au grade de général; envoyé en Hongrie, 1661, pour s'opposer aux Turcs, il gagna la bataille de Saint-Gothard, 18 août 1664, et eut l'honneur de se mesurer avec Turenne, 1675, et une seconde fois, 1675. Montecuculli mourut à Lintz, comblé d'honneurs et de richesses, 16 octobre 1681.

MONTEFELTRO, nom d'une ancienne maison d'Italie, ainsi nommée du château de Montefeltro dans la marche d'Ancône. Cette maison, pendant les 13e et 14e siècles, se trouvait à la tête du parti gibelin, et possédait entre autres villes, Pise et Urbin. Elle a produit plusieurs personnages remarquables, Guido de Montefeltro, général des Pisans contre les Florentins, 1290. Il s'empara de la ville d'Urbin en 1294, et la transmit à ses descendants. Frédéric de Montefeltro, duc d'Urbin, de 1444 à 1482, et Guid'Ubaldo de Montefeltro, dernier duc d'Urbin, dépossédé par César Borgia, 1502. Il rentra en possession la même année, et mourut en 1508, instituant pour son héritier F.-M. de La Rovère, son fils adoptif, neveu du pape Jules II.

MONTELEONE, en latin *Vibo Valentia*, ville du royaume de Naples dans la Calabre ultérieure. Cette ville fut fondée par l'empereur Frédéric II, vers 1220, et presque entièrement détruite par le tremblement de terre de 1782.

MONTELIMART, *Acunum*, ville de France en Dauphiné, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du département de la Drôme. Elle portait au moyen âge le nom de *Mons* ou *Monsilium Adhemari*, d'où par corruption son nom moderne. Les Adhémar étaient alors seigneurs souverains de cette ville, qu'ils appelaient notre bonne ville. Dans la suite, les Adhémar se la partagèrent. Les uns soumirent leur portion au pape, les autres offrirent la leur au comte de Valentinois. En 1385, Clément VII en acquit la souveraineté et donna en échange la terre de Crillon; mais, au mois de mai 1446, le dauphin Louis [illegible] pape, donna Marsanne à Giraud Adhemar, et, devenu roi de France, 1461, unit Montélimart et le Dauphiné à sa couronne. La souveraineté de Montélimart a toujours demeuré depuis aux rois de France; mais la suzeraineté limitée fut donnée successivement aux Borgia, à Diane de Poitiers et enfin, en 1542, aux princes de Monaco avec le reste du Valentinois. Ce fut en 1544 que se firent à Montélimart, dans une cave, les premières prédications du luthéranisme. Quand la ligue ravagea la France, Montélimart devint un des principaux théâtres de cette guerre affreuse. Lesdiguière vint assiéger cette ville et l'emporta, 25 août 1585; mais le comte de Suze la reprit par intelligence le 15 août 1587. A la fin des guerres de religion, le temple, dernier monument du protestantisme, fut détruit et transformé en une place qui porte ce nom, par un arrêt du parlement rendu en 1684. Montélimart est la patrie de Faujas de Saint-Fond.

MONTEMAYOR (Georges de), poëte célèbre, regardé comme l'inventeur du genre pastoral en Espagne, naquit à Montemor, petite ville de Portugal, 1520; il servit très-jeune dans un bataillon de milice; mais un goût naturel le portait vers les arts; il cultiva la musique et fut admis au nombre des chanteurs de la chapelle de l'infant (Philippe II). Il suivit ce prince en Italie, en Allemagne, et dans les Pays-Bas, célébra sa maîtresse Marfida dans des vers harmonieux, et publia, à son retour en Espagne, son célèbre roman pastoral *la Diana*, qui lui fit une

brillante réputation et lui valut un emploi honorable à la cour de Lisbonne; il y mourut, 1562.

MONTENEGRO. La province appelée *Montenegro* par les Italiens, *Czerna Gora* par les Slaves et *Kora-Tag* par les Turcs, est située aux confins de l'Albanie, de l'Herzegovine et de la Bosnie, à la rive droite de la Moraka et du lac Skutari. Son étendue est de 68 kilomètres du nord au sud et 40 de l'est à l'ouest. Cette province faisait jadis partie de l'Illyrie, puis de la Nouvelle-Epire. Elle devint sous Héraclius, 620, la demeure de populations slaves qui, tantôt indépendantes, tantôt soumises à la Servie, luttèrent longtemps et avec succès contre l'empire ottoman et maintinrent leur indépendance depuis la bataille de Kossova (1389). Sous le rapport administratif, le Montenegro se divise en 4 nahies ou départements, subdivisés eux-mêmes en comtés et communes. Ce sont: Czernitza à l'ouest, Kattime au nord-ouest, Glinbotin au centre et Glieskopolo au nord-est. Après la soumission de la Servie et de la Bosnie à Bayezid-il-Derim (Bazajet I^er^) et la perte du district de Cattaro, dont s'emparèrent les Vénitiens, 1378, les Montenegrins firent alliance avec les Vénitiens, 1421, et gagnèrent contre Mahomet II la bataille de Keinovka, 1453 ou 1454. Depuis la mort du duc Jean V, avec lequel s'éteignit la famille Zernovicz, 1618, le Montenegro resta constamment allié aux Vénitiens et se lia plus tard secrètement à l'Autriche et à la Russie. Les Montenegrins prirent part aux guerres de Chypre, de Canada, de Morée et au siége de Castelnovo, près Cattaro. Ils remportèrent une grande victoire sur Aamet, béglierbey de Romélie, 1570, et détruisirent, près de Podgoritza, l'armée de Soliman, pacha de Skutari, 1687. Le czar de Russie, Pierre I^er^, conclut avec le Montenegro une alliance offensive contre les Turcs, 1711. Ils battirent le sérasquier Ahmed-Pacha, 1712, et furent à leur tour défaits par le vizir Dumau Kiuporli, qui ravagea leur pays, 1714. Les pachas de Bosnie et de Kognitz, et les beys de Glinbovichi, Stolatz, Mostar, Nevesigne, Glinbomir, Trebigne, Dobar et Gatzko, se réunirent pour attaquer les Montenegrins, qui les repoussèrent avec une grande perte, 1716. Ces derniers sauvèrent l'artillerie de l'armée vénitienne, commandée par le maréchal Schulenburg, 1717. Ils battirent le dervendgi pacha Topeloman, 1732 et 1737. Agités par les intrigues des deux empereurs d'Autriche et de Russie, les Montenegrins déclarèrent la guerre à la Turquie, 1737, et firent quelques incursions vers la Bosnie; mais, l'armée autrichienne ayant été battue à Groska, 1739, ils furent à leur tour attaqués par le vizir Mohammed-Begavicz, dont l'armée fut mise en pleine déroute. Depuis ce temps, à l'exception d'une tentative inutile des pachas de Bosnie et d'Herzegovine qui eut lieu en 1750, les Montenegrins restèrent tranquilles et indépendants jusqu'en 1789, époque à laquelle ils taillèrent en pièces les armées turques et firent périr Mahmoud, qui avait tenté une excursion dans leur pays. En 1806, la forteresse de Cattaro ayant été remise aux Russes par une perfidie du gouverneur autrichien, les anciennes liaisons des Montenegrins avec la Russie se renouèrent, et ils prirent part à la guerre qui s'alluma avec la France et dans laquelle ils éprouvèrent de nombreux échecs. On les vit plus tard paraître comme auxiliaires des Russes, à la bataille de Castelnovo, mais ils y éprouvèrent de si grandes pertes, furent tellement maltraités par l'infanterie italienne, qu'ils se décidèrent à poser définitivement les armes. Depuis ce temps ils ont repris leurs relations amicales avec la ville de Cattaro et vivent en paix avec Raguse et la Dalmatie.

MONTENOTTE, village des États sardes, à 37 kil. ouest de Gênes, célèbre par la victoire remportée en 1796 par Bonaparte, sur les Autrichiens, commandés par le général Beaulieu; 2,000 prisonniers, 4 drapeaux et 5 pièces de canon tombèrent en notre pouvoir, 1805-1814: sous l'empire, ce village avait donné son nom au département dont Savone était le chef-lieu.

MONTEREAU, en latin *Condate*, ville de France, chef-lieu de canton du département de Seine-et-Marne. Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, fut assassiné sur le pont de cette ville, par Danneguy-Duchatel, lors de son entrevue avec le dauphin, depuis Charles VII, 1419.

MONTEREAU (Bataille de). Dans la campagne de France, l'empereur Napoléon, informé, après la bataille de Nangis, que le général de Wrède et les Wurtembergeois étaient à Montereau, s'y porta avec le duc de Belune. Il arriva au moment ou le général Chateau venait d'être repoussé par les Autrichiens aux ordres du prince de Wurtemberg. Il culbuta les alliés, enleva de vive force la ville et les ponts de l'Yonne, fit 3,000 prisonniers autrichiens et wurtembergeois, et tua aux ennemis 5,000 hommes, au nombre desquels se trouvaient deux généraux, 18 février 1814.

MONTESA (Notre-Dame de), ordre militaire fondé en 1317 par Jayme II, roi d'Aragon, dans la ville de Montesa (royaume de Valence), et confirmé par le pape Grégoire IX, 1236, sous la règle de Citeaux, dont les chevaliers portaient l'habit. Dans la suite, l'ordre d'Alfama fut réuni à celui de Montesa, dont les statuts étaient à peu près les mêmes que ceux de l'ordre de Callatrava.

MONTESPAN (Françoise - Athenaïs de **ROCHECHOUART** de **MORTEMART**, marquise de), l'une des maîtresses de Louis XIV, née, 1641, fut connue d'abord sous le nom de mademoiselle Tonnay-Charente, et mariée, 1663, au marquis de Montespan, qui la produisit à la cour, et obtint pour elle une place de dame du palais de la reine. Elle inspira bientôt une vive passion à Louis XIV. Après avoir feint quelques scrupules, elle jouit entièrement de la faveur du monarque, et remplaça auprès de lui mademoiselle de la Vallière, 1670. De leur union, qui dura 14 ans, et finit en 1684, naquirent huit enfants, qui furent confiés à madame de Maintenon. Madame de Montespan fut supplantée par mademoiselle de Fontange, mena dans la retraite une vie marquée par de grandes austérités, et mourut encore belle à l'âge de 66 ans, à Bourbon-l'Archambault, 1707. V. **FAVORITES.**

MONTESQUIEU (Charles de **SECONDAT**, baron de **LA BRÈDE** et de), l'un des plus célèbres publicistes, naquit au château de la Brède, près Bordeaux, 18 janvier 1689. Il montra dès son enfance les plus heureuses dispositions, et, destiné à la magistrature, il se livra avec ardeur à l'étude des lois. En 1714, il fut reçu conseiller, et 2 ans après, 1716, président à mortier au parlement de Bordeaux. En 1721, il signala son entrée dans la carrière littéraire par la publication de ses *Lettres persanes*, qui eurent un très-grand succès, et fit paraître son *Temple de Gnide*, 1725. Il vendit sa charge pour se livrer entièrement à la philosophie et aux lettres, et fut reçu membre de l'Académie française, 1726. Ce fut après sa réception qu'il visita la plupart des pays de l'Europe. Il alla d'abord à Vienne, passa en Hongrie, puis en Italie, visita Venise, Rome, Gênes, parcourut la Suisse, les pays arrosés par le Rhin, s'arrêta quelque temps en Hollande, et fut reçu membre de la société royale de Londres. De retour en France, il se retira dans son château de Brède, et publia, 1734, ses *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*, et ses *Dialogues de Sylla et d'Eucrate*. Enfin, 12 ans après, 1748, l'*Esprit des Lois*, qui mit le sceau à sa réputation, et donna la mesure de la force et

de la grandeur de son génie. Il consentit à travailler à l'*Encyclopédie*, et composa pour cet ouvrage l'*Essai sur le goût*. Montesquieu mourut à Paris le 10 février 1755, sans avoir pu donner, comme il en avait le dessein, plus d'étendue et de profondeur à quelques endroits de son *Esprit des Lois*.

MONTESQUIOU, chef-lieu de canton dans le département du Gers, une des 4 baronnies de l'ancien Armagnac. Il a donné son nom à la famille de Montesquiou, dont les membres sont :

MONTESQUIOU (Le baron de), capitaine des gardes du duc d'Anjou (depuis Henri III), qui à la bataille de Jarnac, 1559, assassina Louis Ier, prince de Condé, prisonnier et désarmé.

MONTESQUIOU-FEZENZAC (le comte Philippe-André de), né au château de Marsan, près Auch, 1753. Il entra de bonne heure dans le régiment de Royal-Vaisseau, et fut nommé colonel du régiment de Lyonnais, 1785, maréchal de camp, 1792. Envoyé à cette époque en mission à Saint-Domingue pour y commander la partie du sud, il resta à son poste jusqu'à la mort du roi, 1793. Il fut arrêté alors, et passa une année en prison. Après la révolution du 9 thermidor, il lui fut permis de gagner les États-Unis d'Amérique, où il resta jusqu'au consulat. De retour en France, il vécut dans la retraite tout le temps de l'empire, et fut nommé en 1814 par Louis XVIII au commandement du département du Gers, dont il présida le collége électoral, septembre 1815. Il cessa depuis d'être porté sur les cadres de l'armée, et vécut sans aucune participation aux affaires publiques. — Montesquiou-Fezenzac (L'abbé François-Xavier-Marie-Antoine de), ancien ministre de Louis XVIII, duc et pair de France, frère du précédent, né au château de Marsan, 1757, embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, devint agent général du clergé, et remplit ces fonctions jusqu'en 1785. Nommé aux états généraux, 1789, par le clergé, il en défendit les priviléges avec une grande modération ; fut nommé deux fois, 5 janvier et 28 février 1790, président de l'Assemblée nationale, et reçut pour son impartialité et son habileté à diriger les débats, des remercîments qui lui furent [illegible] mité, honneur que n'obtint jamais aucun membre du clergé et de la noblesse. Il signa la protestation du 12 septembre 1791, se retira en Angleterre à la suite des événements du 10 août, et ne rentra en France qu'après la révolution du 9 thermidor. Ce fut l'abbé de Montesquiou qui remit au premier consul Bonaparte, de la part de Louis XVIII, une lettre devenue célèbre, et qui fut chargé de la réponse. Nommé membre du gouvernement provisoire, avril 1814, il fut l'un des commissaires du roi chargés de la rédaction de la charte constitutionnelle, et reçut le portefeuille de l'intérieur dans le mois de juillet suivant. Les royalistes lui reprochèrent alors sa préférence pour les hommes de la révolution, et ce fut à cette occasion qu'il répondit : « Le roi n'est pas venu pour punir la révolution, mais pour la faire oublier. » Il ne suivit point le roi à Gand pendant les cent jours, se retira en Angleterre, et à sa rentrée en France, il refusa l'indemnité de 100,000 francs accordée aux ministres. Il fut alors élevé à la dignité de pair, et conserva toujours le titre de ministre d'État. L'Académie française lui ouvrit ses portes, 1816. — Montesquiou-Fezenzac (Anne-Pierre, marquis de), lieutenant général, de l'Académie française, et député aux états généraux, de la même famille que les précédents, mais d'une branche cadette, naquit à Paris, 1741, et fut nommé premier écuyer de Monsieur, 1771. Il obtint le grade de maréchal de camp, 1780, et devint chevalier des ordres du roi, 1785. Il remplaça l'évêque de Limoges à l'Académie française, 1784. Député aux états généraux, 1789, par la noblesse de Paris, il fut l'un des premiers qui se réunirent au tiers état. Chargé après la session du commandement de l'armée du midi, il pacifia Avignon, entra en Savoie, 22 septembre 1792 ; en fit la conquête sans effusion de sang, et mit ainsi les provinces méridionales à l'abri de l'invasion étrangère. Poursuivi par ses ennemis et accusé de modérantisme, il fut obligé d'abandonner son commandement, se retira en Suisse, et y demeura jusqu'à la révolution du 9 thermidor. En 1795, il fit parvenir à la Convention un mémoire justificatif de sa conduite, fut rayé de la liste des émigrés, rentra en France, et mourut le 30 décembre 1798. — Montesquiou-Fezenzac (la comtesse de) fut nommée gouvernante du roi de Rome, 1811 ; suivit l'impératrice Marie-Louise à Vienne, 1814, et demeura auprès d'elle jusqu'au mois d'avril 1815. Une tentative d'enlèvement du jeune prince ayant déterminé l'empereur François à ne laisser aucun Français auprès de sa fille, elle rentra en France avec le comte Anatole de Montesquiou, son fils, qui fut aide de camp de Napoléon, 1815, et chevalier d'honneur de madame la duchesse d'Orléans, 1823.

MONTESSON (Charlotte-Jeanne Bérand de la Haye de Rion, marquise de), née à Paris, 1737, fut donnée en mariage, 1753, au marquis de Montesson, et resta veuve peu d'années après son mariage. Elle fit éprouver au duc d'Orléans, petit-fils du régent, une passion des plus vives, et quoique veuve, elle lui opposa toujours la plus vive résistance. Louis XV, 1773, accorda à son cousin la permission de contracter ce mariage, qui fut célébré secrètement, par le curé de Saint-Eustache. Quoique duchesse d'Orléans par ce mariage, elle ne cessa de porter son nom de Montesson. En 1785, elle eut le malheur de perdre le duc d'Orléans, et quelques contestations s'étant élevées au sujet de son douaire, Louis XVI, 1786, l'autorisa à signer tous ses actes : veuve d'Orléans. Arrêtée pendant la terreur, elle ne sortit de prison qu'après le 9 thermidor. Elle fut unie de la liaison la plus intime avec l'impératrice Joséphine, [illegible] concurent, 6 février 1806. Les *Œuvres anonymes* de madame de Montesson furent imprimées par Didot, 1782.

MONTEVIDEO ou SAN-FELIPE, ville de l'Amérique méridionale, capitale de la république orientale de l'Uruguay et du département de Montevideo, sur la gauche du Rio de la Plata ; sa population, qui était de 26,000 habitants, est aujourd'hui réduite à 11,000 au plus. Cette ville fut fondée par une colonie venue de Buénos-Ayres. Elle souffrit beaucoup des guerres entre cette république et le Brésil. Le département de Montevideo, entre le Paraguay au nord-ouest, le Brésil à l'est, l'Océan au sud-est, le Buénos-Ayres au sud, et l'Entre-Rios à l'ouest, fut enlevé à l'état de Buénos-Ayres, par les Brésiliens, qui l'appelèrent province Cisplatine, 1820. Ce pays fut déclaré indépendant, 1823, et forma alors un département de la république de l'Uruguay.

MONTEZUMA Ier, surnommé *Huéhué* (le Vieux), 5e roi du Mexique, monta sur le trône, l'an de J.-C. 1435 ; fit la conquête de Chalci, se fit craindre et respecter des nations voisines, donna de nouvelles lois à ses sujets, et mourut, 1483.

MONTEZUMA II, surnommé *Xocojotzin* (le Jeune), succéda à son grand-père Ahuitcotl, l'an de J.-C. 1502 ; mais il s'aliéna bientôt l'affection d'une grande partie de ses sujets, par son arrogance et par ses règlements sévères. Il agrandit pourtant son empire. Et les con-

quêtes de ce prince n'auraient bientôt plus eu de bornes, sans le débarquement du célèbre Cortez, 1519. Montezuma tenta vainement d'entrer en négociation avec le général espagnol, il devint bientôt prisonnier de ses hôtes, et fut blessé par ses propres sujets, dans une insurrection qu'ils entreprirent pour l'arracher de leurs mains. Dédaignant de prolonger sa vie, il déchira l'appareil qu'on avait mis sur ses blessures, refusa de prendre aucune nourriture, et mourut, 30 juin 1520. Trois de ses fils périrent dans la mêlée. Le 4e, baptisé par les Espagnols, sous le nom de Pédro, eut un fils qui épousa une demoiselle de la famille de la Cueva. C'est de celui-ci que descendent les Montezuma d'Espagne.

MONTFAUCON (Gibet de), éminence située au delà du faubourg Saint-Martin et de celui du Temple. Son premier nom était Gibet, mot corrompu de celui de *dgebel*, qui, en arabe, signifie montagne, et dont les Italiens et les Espagnols ont fait *gibel*. Les Français l'ont encore corrompu, tant pour la prononciation que pour la signification, car ils ont dit gibet pour signifier un lieu patibulaire, parce qu'anciennement les exécutions se faisaient sur des lieux élevés, pour qu'elles se vissent de plus loin. Cette petite montagne prit le nom qu'elle porte depuis longtemps d'un seigneur nommé Falco (Faucon), qui en était propriétaire ainsi que des terres environnantes. L'opinion la plus commune est que ce fut Pierre de la Brosse, 1218, qui fit bâtir ce gibet; d'autres disent que ce fut Enguerrand de Marigny, et Corrozet soutient que ce fut Pierre Rémi. Quoi qu'il en soit, on voyait encore du temps de la ligue, 1576, une masse de pierres, accompagnée de seize piliers, où conduisait une rampe également de pierres, assez large, et qui se fermait avec une porte solidement ferrée. Cette masse était un parallélogramme haut de deux à trois toises, long de six à sept, large de cinq ou six, et composé de dix ou douze assises de gros quartiers de pierres bien liés et bien cimentés. Les piliers étaient gros, carrés, chacun de 32 ou 33 pieds de hauteur. Pour joindre ensemble ces piliers, et pour y attacher les corps des suppliciés, on avait enclavé dans leurs chaperons deux liens de bois qui traversaient de l'un à l'autre, et avaient des chaînes de fer d'espace en espace. Au milieu était une cave pour recevoir le corps des suppliciés, lorsqu'ils tombaient en pièces ou que toutes les chaînes et les places étaient remplies. — Pierre de la Brosse, barbier et chirurgien de Philippe le Hardi, fut pendu à ce gibet, 1276, en présence des ducs de Bourgogne et de Bretagne, du comte d'Artois et d'un grand nombre de seigneurs. Il avait empoisonné Louis de France, fils aîné du roi et d'Isabelle d'Aragon, première femme de ce prince. — Enguerrand de Marigny y fut pendu, 1315, pour avoir donné un démenti en plein conseil au comte de Valois, oncle du roi. — Henri Tapperel, prévôt de Paris, fut pendu à Montfaucon, 1320, pour avoir fait mourir un innocent qu'il substitua à la place d'un riche coupable, condamné au dernier supplice. — Girard Guete, pour avoir détourné les finances du roi, fut traîné dans les rues de Paris et pendu à Montfaucon, 7 mai 1323. — Pierre Rémi, pour malversation, 25 avril 1328. — Macé de Maches, trésorier-changeur du roi, 1331, et René de Piran, 1333, pour avoir altéré les monnaies. — Adam de Hourdain, conseiller au parlement de Paris, accusé et convaincu de prévarication, 3 juillet 1348. — Jean de Montaigu, déclaré, 1409, criminel de lèse-majesté fut condamné à être décapité dans les halles de Paris. Son corps fut porté à Montfaucon et sa tête placée au bout d'une lance sur les piliers des halles. — Pierre des Essards, pour le même crime, subit la même peine, 1er juillet 1413. — Olivier le Daim, favori de Louis XI, y fut, après la mort de ce prince, immolé à la vengeance publique, 1483. — Jacques de Beaune, seigneur de Samblançay, surintendant des finances sous François Ier, fut pendu à Montfaucon, 14 août 1527; et le 24 août 1572, jour de la Saint-Barthélemy, on attacha à Montfaucon le corps de l'amiral Coligny, qui avait été assassiné dans cette journée. Depuis cette époque, peu d'exécutions mémorables se sont faites à ces fourches patibulaires. A peine en restait-il sur pied deux ou trois en 1760, qui disparurent complétement avant la fin du 18e siècle, 1788.

MONTFAUCON (Bernard de), bénédictin, né en Languedoc, 1655, servit d'abord sous Turenne; mais après la mort de son père et de sa mère, il prit l'habit de Saint-Benoît à Toulouse, 1675; fut appelé à Paris, 1687; s'y lia avec Ducange, visita l'Italie et fut fort bien accueilli par le pape à Rome, 1698. Il fut reçu à l'Académie des inscriptions, 1719, et mourut à l'abbaye de Saint-Germain en 1741, à l'âge de 87 ans. Ses principaux ouvrages sont : *Diarium Italicum, sive monumentorum veterum, bibliothecarum notitiæ singulares*, 1702; *Collectio nova Patrum græcorum*, 1706, etc.

MONTFERRAND. V. CLERMONT-FERRAND.

MONTFERRAT, *Monteferato*, ancien duché d'Italie, borné au nord et à l'ouest par le Piémont, au sud par la république de Gênes et à l'est par le Milanais. Le Montferrat, dès le 10e siècle, portait le titre de marquisat et était possédé par des princes particuliers. Il passa, en 1536, aux ducs de Mantoue, et de là, 1631-1703, aux ducs de Savoie. En 1797, le Montferrat fit partie de la république Cisalpine. Il forma, en 1805, les départements de Marengo, de Sésio, du Pô, de Sture, de Montenotte et de Gênes. Il fut compris, en 1815, dans les Etats sardes.

MONTFERRAT (Vicissitudes du). Le Montferrat, dont Casal était la capitale, fut enlevé par les Goths aux Romains, 404 ou 408. Il passa sous la domination des Lombards, à l'extinction desquels, 774, il entra dans la composition du nouvel empire d'Occident fondé par Charlemagne, qui fit du Montferrat le département d'un comté bénéficiaire et amovible, 800. Il fut érigé depuis en marquisat, et devint un fief héréditaire. — Aledran ou Aleran, premier marquis de Montferrat, était fils du comte Guillaume, et Français d'origine, puisqu'il vivait selon la loi salique, comme le prouve une charte citée par Benvenuto di San-Giorgio. Hugues, roi d'Italie, et Lothaire, son fils, lui donnèrent, vers 938, un diplôme par lequel ils lui cédaient en toute propriété, pour lui et ses héritiers, une certaine cour appelée Foro, dans le comté d'Acqui, sur le Tanaro, avec toutes ses dépendances; à quoi ils ajoutaient le droit d'exercer toute justice sur la terre de Roncho et sur tous les Arminanes qui demeuraient en cette terre. Par cette concession, Aledran se vit revêtu de la puissance souveraine sur la terre de Roncho, et élevé au-dessus des autres marquis. Aledran et Gerberge, son épouse, fille de Bérenger, roi d'Italie, fondèrent le monastère de Granzano au diocèse de Verceil, 961. Dans l'acte de cette fondation, Aledran est qualifié de marquis. L'empereur Othon, par un diplôme daté du 10 des calendes d'avril (23 mars 967), confirma au marquis Aledran tout ce que ses ancêtres avaient possédé dans les comtés d'Acqui, de Savone, de Montferrat, de Verceil, de Parme, de Crémone et de Plaisance. Il y ajouta, dans le même acte, le don de 16 cours, avec tout ce qui dans ces cantons avait dépendu du royaume d'Italie. Aledran mourut l'an 995. — Guillaume Ier, fils d'Aledran, le remplaça dans le marquisat de Montferrat, 993, et mourut en 1060. — Boniface Ier succéda à Guillaume, son père, 1060, et mourut vers la

fin du 11e siècle. — Guillaume II, fils du marquis Boniface, hérita de sa dignité, 1100 ou environ, et mourut vers 1126, dans un âge peu avancé. — Reimer ou Raimer succéda à Guillaume, son père, 1126, et mourut vers l'an 1140. — Guillaume III, dit le Vieux, fils de Reimer, lui succéda, 1140, et fut surnommé le Vieux dès sa jeunesse, parce qu'il montrait à cet âge la maturité d'un vieillard. Il accompagna l'empereur Conrad III dans son expédition de la croisade, 1147, et présenta dans la suite à l'empereur, de la part des Lodigians persécutés par les Milanais, une clef d'or pour obtenir de lui du secours contre ces derniers. Guillaume secourut les Pavesans contre les Milanais avec lesquels ils étaient en guerre, et défendit l'importante place de Vigevano, 1157. Frédéric lui accorda, par un diplôme donné le 5 octobre 1164, au château de Belforte, l'investiture d'un grand fief, avec les droits régaliens, sur environ 40 terres dont il était composé. Guillaume, le comte de Blaudrate, son beau-frère, et le marquis Obizzon Malespina, se liguèrent avec l'empereur et ravagèrent avec lui le territoire de Milan, 1167. Guillaume, dit Longue-Épée, fils du marquis, partit avec Reimer, son frère, pour la terre sainte, où ils se distinguèrent, 1175. Baudouin IV, roi de Jérusalem, fit épouser Sibylle, sa sœur, au jeune Guillaume, 1178. Guillaume le Vieux fit à son tour le voyage de la terre sainte pour secourir Baudouin V, roi de Jérusalem, fils de Longue Épée, 1185. Il fut pris à la funeste journée de Tibériade, 1187; recouvra la liberté et mourut peu de temps après, 1188. — Conrad, second fils de Guillaume le Vieux, joignit à la seigneurie de Tyr qui lui avait été conférée en 1187, le marquisat de Montferrat après la mort de son père, 1188. Il fut chargé de combattre Gui de Lusignan, roi de Jérusalem, qui avait mis le siége devant Acre, 1189; arriva au siége, 1190; garda le commandement de l'armée jusqu'à l'arrivée de Philippe-Auguste, roi de France, 20 avril 1191. A l'arrivée du roi d'Angleterre, il perdit son influence, et quitta le camp avec ses troupes pour s'en retourner à Tyr. La place ayant offert de se rendre, Conrad régla les articles de la capitulation, 12 juillet 1191. Il accompagna le roi de France jusqu'à Tyr, où il s'embarqua, le 3 août de la même année. La contestation entre Conrad et Gui de Lusignan relativement au royaume de Jérusalem n'étant pas encore terminée, le roi d'Angleterre, qui favorisait ce dernier, assembla, dans le mois d'avril 1192, les barons pour procéder à l'élection d'un roi. La pluralité fut pour Conrad; mais le jour même que Conrad reçut cette nouvelle, il fut assassiné par deux émissaires du Vieux de la montagne, 19 avril 1192. — Boniface II, frère puîné de Conrad, lui succéda, 1192. Il témoigna le plus grand attachement à l'empereur Henri IV, qui, par un diplôme du 4 décembre 1193, lui fit don de la ville d'Alexandrie-de-la-Paille, nommée Césarée dans cet acte. En 1201, après la mort de Thibaut III, comte de Champagne, il fut choisi pour chef d'une nouvelle croisade; se rendit à Venise; fit un traité avec le doge Henri Dandolo, et obtint des vaisseaux pour le transport de 4 à 5,000 hommes d'armes de 20,000 fantassins, et des vivres pour 9 mois. Il passa ensuite en France pour se concerter avec les principaux seigneurs croisés, s'entendit également avec Philippe de Souabe, roi de Germanie et revint en Italie, mettre ordre aux affaires de son État. Il joignit à Venise l'armée qu'il devait commander, 1202; rétablit sur le trône de Constantinople l'empereur Isaac, détrôné par Alexis, son frère, 1203. A la mort de ces derniers, Constantinople étant tombée entre les mains d'un nouveau tyran, Conrad l'assiégea et la prit d'assaut, 12 avril 1204. Après le couronnement du nouvel empereur, il fut investi par lui du domaine de l'île de Crète ou Candie et de tous les pays situés au delà du Bosphore. Il obtint, en échange des terres d'Asie, le district de Thessalie, qui fut érigé en royaume, et céda l'île de Candie aux Vénitiens pour 1,000 marcs d'argent. Mais à peine fut-il en possession de ce royaume, qu'il se le vit enlever par l'empereur Baudouin, avec lequel il s'était brouillé. Il se réconcilia avec lui, et rentra en possession de ses domaines. Pendant qu'il assiégait Corinthe, la ville de Thessalonique se révolta, 1205, et reçut un seigneur bulgare, nommé Exismeno, à qui elle déféra la souveraineté. La reine, assiégée dans le château, s'y défendit en héroïne, et força l'ennemi à lever le siége. Boniface mourut par une flèche empoisonnée, qu'il reçut au siége de Satalie, ville de l'Asie Mineure, 1207.—Guillaume IV, fils aîné de Boniface et son successeur, 1207, épousa, 1211, Berthe, fille de Boniface, marquis de Gravesane, qui lui apporta en dot le lieu dit Montebarcherio et une partie de Cortemiglia. Il prit le parti des Pavesans contre les Milanais, ligués avec Thomas, comte de Savoie, qui détruisirent son château de Casal-Saint-Euvaise, 1215. Il accompagna Pierre de Courtenai, qui passait par l'Italie pour aller recevoir la couronne de l'empire grec à Rome, 1217; en obtint la confirmation du royaume de Thessalonique pour Démétrius, son frère, qui en fut dépouillé, 1222, par Théodore d'Ange, prince d'Épire. Guillaume prit les armes contre ce dernier, remporta de grands avantages, et mourut empoisonné, avant la fin de la campagne.—Boniface III, dit le Grand, succéda à Guillaume, son père, 1225. A son retour de Thessalie, les officiers de l'empereur Frédéric II, qui avaient régi le Montferrat pendant son absence et celle de son père, lui remirent le gouvernement, et se retirèrent. Guillaume se brouilla avec Thomas, comte de Savoie, lui déclara la guerre, 1231, et se rendit maître de Turin, qui fut repris, 1234, par Amédée, fils et successeur de Thomas. Il reçut de l'empereur Frédéric, 4 septembre 1239, les États que Démétrius avait abandonnés à ce dernier, 1227. A la mort de Frédéric, 1250, Boniface III se déclara hautement en faveur du roi Conrad, son fils, que plusieurs villes de Lombardie refusèrent de reconnaître pour leur souverain, et fit alliance avec les Pavesans contre les Alexandrins qui se jetèrent sur le Montferrat, enlevèrent plusieurs châteaux, et ravagèrent les campagnes, 1252. Menacés de voir fondre sur eux toutes les forces de l'Allemagne, les Pavesans consentirent à rendre au marquis de Montferrat les places qu'ils lui avaient prises, décembre 1252. Boniface reçut de Conrad une nouvelle investiture de ses États, 1253. Il mourut, 1254, sans en avoir joui longtemps. — Guillaume V, dit le Grand et Longue-Épée, succéda au marquis Boniface, son père, dans le Montferrat, qu'il étendit par l'acquisition de Verceil et d'autres terres, 1254. Il fit avec les agents de Charles d'Anjou, comte de Provence et depuis roi de Sicile, un traité d'alliance portant que les ennemis de l'un en Lombardie seraient réputés les ennemis de l'autre, 14 mai 1264. Guillaume avait épousé, 28 mars 1257, Isabelle, fille de Richard, comte de Glocester, frère du roi d'Angleterre. Devenu veuf, 1271, il se rendit en Espagne, où il se maria avec Béatrix, fille d'Alfonse l'Astrologue, roi de Castille. Il conclut une ligue avec les Génois, les Astesans et les Pavesans, 1273, pour arrêter les progrès du roi de Sicile, qui leur faisait la guerre dans la vue de subjuguer toute la Lombardie. Il assiégea, avec ses confédérés, la ville d'Alexandrie, et la contraignit à secouer le joug du roi de Sicile pour se joindre à lui. Les Milanais, battus par Cassone della Torre, chef des Torriani, élurent pour

leur capitaine le marquis de Montferrat, 16 août 1278. Guillaume conclut alors avec Cassone et Raymond della Torre, archevêque d'Aquilée, un traité de paix portant que les places enlevées aux Milanais seraient mises entre les mains de personnes neutres, 1279. Guillaume allait, avec sa femme, voir le roi de Castille, son beau-père, lorsqu'il fut arrêté et fait prisonnier, en Savoie, par le comte Philippe Ier, son oncle maternel, 1281. Remis en liberté, il revint en Montferrat, et se proposa de réduire toute l'Italie sous ses lois. Il vainquit les Torriani, sur les bords de l'Adda, le 25 mai de la même année; trancha du souverain dans Milan, et obtint la permission de s'y donner un vicaire et d'y nommer un podestat. L'archevêque travailla sourdement à faire échouer cette entreprise. Pendant l'absence du marquis, il se rendit maître du palais public, d'où il chassa le vicaire, 27 décembre 1282. La guerre éclata entre Guillaume et la ville de Pavie, 1289; mais le marquis changea bientôt les dispositions de la ville à son égard; il y entra, et en fut élu capitaine pour 10 ans. Il ravagea le territoire des Milanais, 1290. Ces derniers, unis aux Astesans et au comte de Savoie, prirent Vignal en Montferrat; ils traitèrent avec les Alexandrins, qui s'engagèrent à leur livrer le marquis pour 35,000 florins d'or. Les bourgeois, supérieurs en force, se saisirent de Guillaume et de ses gens, et l'enfermèrent dans une cage de fer, 1290, où il mourut le 6 ou le 13 février 1292. — Jean Ier, dit le Juste, succéda à son père, la même année, recouvra le grand pavillon que les Astesans avaient enlevé au marquis Guillaume V, et se remit en possession de la terre de Vignal, 1294 ou 1296. Il se rendit maître des villes de Verceil et de Novarre, avec leurs forteresses, 1299; fit la paix avec les Milanais, le 4 septembre 1301; fit rappeler les Torriani à Milan, après en avoir banni les Visconti, 1302; perdit son autorité dans Asti, 1304, et ne survécut pas longtemps à cette disgrâce: il mourut en 1305, instituant pour son héritière Yolande, sa sœur, femme de l'empereur Andronic Paléologue, ou celui de ses fils qu'elle choisirait.—Théodore Paléologue, second fils de l'empereur Andronic Paléologue et d'Yolande de Montferrat, arriva en grand cortége, 16 septembre 1306, à Casal, dans le Montferrat, dont sa mère lui avait cédé la propriété. Théodore Paléologue examina l'état de son marquisat, et s'aperçut que le marquis de Saluces, administrateur pendant son absence en avait cedé frauduleusement quelques places à Charles II, roi de Naples, et en retenait d'autres pour lui. Il se mit alors en campagne pour les reprendre, et recouvra Montebello et les autres villes et bourgs du Montferrat. Il mit le siége devant Montecalvo, 1307, abandonna son entreprise et recouvra Vignal et Lu. Il reçut dans la ville d'Asti, de l'empereur Henri VII, l'investiture du Montferrat, 26 novembre 1310. La ville de Casal-Saint-Euvaise se soumit à lui par délibération du 26 mars 1316, et le reconnut pour son seigneur avec tous ses descendants mâles et femelles à perpétuité. Il tomba malade à Turin, et y mourut le 21 avril 1338. — Jean II Paléologue, fils de Théodore, lui succéda en 1338. Jean s'allia avec la faction des Gibelins, et enleva, 1339, aux princes de Piémont et d'Achaïe, la terre de Calusco et les autres terres dont ils s'étaient eux-mêmes emparés sur le marquisat. Il prit Asti le 26 septembre de la même année, et se rendit maître d'Albe, 1345, et la ville de Valence le reconnut pour son seigneur par un acte authentique, 19 juin 1347. Le mois suivant, ligué avec le duc de Milan, Luchin Visconti, il acheva de recouvrer les places qui dépendaient du Montferrat, et rendit son allié maître d'Albe, de Novarre et d'autres lieux. Il rompit son alliance avec le duc de Milan, qui était devenu jaloux de l'agrandissement du marquis, 1348; prit les villes d'Asti et d'Albe, 1356; fit alliance avec le comte de Savoie et la ville de Pavie, contre les Visconti; délivra les Pavesans et s'empara de Novarre: mais il fut obligé de rendre cette place et Albe, dans une assemblée qui se tint, le 8 juin 1358, à Milan, pour la pacification de la Lombardie, en présence des ambassadeurs de l'empereur Charles IV. La guerre se ralluma entre Galéas Visconti et le marquis de Montferrat, 1369, et ne cessa qu'à la mort de ce dernier, 14 ou 20 mars 1372. — Otton, dit aussi *Secondotto*, fils aîné de Jean II, lui succéda au marquisat de Montferrat, 1372; mais il posséda, par indivis avec ses frères, la ville d'Asti, comme son père l'avait ordonné. Les Visconti, qui convoitaient cette place avec ardeur, essayèrent de s'en emparer. Galéas en fit le siége, mais il échoua et fut obligé de se retirer. Le jeune marquis termina, le 15 juin 1377, ses différends avec Jean Galéas Visconti, comte de Vertus, par un traité portant qu'il épouserait Yolande, sœur de ce dernier, et que Jean Galéas lui céderait après la mort de Galéas, son père, les villes de Casal et d'Asti. Le jeune marquis fut joué par Jean Galéas, et projetait d'en tirer vengeance, lorsqu'il mourut assassiné, 1378. — Jean III fut le successeur d'Otton, son frère, au marquisat de Montferrat, 1378, sous la régence d'Otton de Brunswick. Le recouvrement d'Asti fut le premier objet des soins du régent. Jean Galéas, pour amuser Otton et son neveu, consentit à prendre pour arbitre de la querelle le pape Clément VII et Amédée VI, comte de Savoie. L'acte de compromis fut dressé le 22 janvier 1379, et signé par les procureurs des parties, qui conclurent en même temps une trêve de 2 ans et 2 mois en attendant le jugement des arbitres. Le marquis Jean étant allié, avec Otton, au secours de la reine de Naples, fut tué dans une bataille livrée contre Charles de la Paix, compétiteur de cette princesse, 25 août 1381. — Théodore II, né en 1364, succéda à Jean, son frère, dans le marquisat de Montferrat, 1381. Jean Galéas Visconti, comte des Vertus, à qui il avait été confié dès son enfance, l'obligea de faire avec lui un traité de paix, dont un des articles portait que chacun d'eux retiendrait les lieux dont il était en possession; d'où il résulta que Jean Galéas demeura maître d'Asti et de son territoire. Théodore eut avec le comte de Savoie une guerre qui dura 5 mois, et fut terminée par la médiation de Jean Galéas, alors seigneur de Milan, 1385. Il épousa à Chevas, Jeanne, fille de Robert, duc de Bar, 1394. Nouvelle guerre entre Théodore et Amédée VIII, comte de Savoie, au sujet de leurs limites respectives, 1396. Devenu veuf le 15 janvier 1402, Théodore épousa Marguerite de Savoie, fille de Louis, prince d'Achaïe, 1403. Les Génois se donnèrent au marquis de Montferrat, qui fit son entrée à Gênes le 5 septembre 1409. L'empereur Sigismond, par ses lettres données le 20 septembre 1414, établit Théodore et ses successeurs au marquisat de Montferrat, vicaires perpétuels de l'empire en Lombardie, privilége qui leur fut confirmé dans la suite par les empereurs Frédéric III et Maximilien, son fils. Le marquis Théodore mourut en 1418.—Il eut pour successeur Jean-Jacques, qualifié marquis d'Aquasana du vivant de Théodore II, son père. Ce nouveau marquis entra dans la confédération que firent les Florentins avec Alphonse, roi de Naples, le duc de Savoie et la république de Venise contre Philippe-Marie, duc de Milan, 1425, qui parvint à en détacher le duc de Savoie. Jean-Jacques s'étant ligué de nouveau avec les Vénitiens et les Florentins contre le duc de Milan, celui-ci envoya, en 1431, dans le Montferrat, des troupes qui ravagèrent toute la contrée, dépouillèrent le marquis de ses Etats et

ne lui laissèrent que Casal et quelques autres lieux aux environs, qu'on l'obligea même de remettre entre les mains du duc de Savoie. Jean-Jacques se retira à Venise et y resta jusqu'à la paix que le duc de Milan fit avec Venise et ses confédérés par la médiation du marquis d'Est et du marquis de Saluces. Il se fit comprendre avec peine dans le traité du 26 avril 1433, portant que les parties belligérantes se restitueraient toutes les terres qu'elles s'étaient prises respectivement dans le cours de la guerre. Le duc de Savoie, en cédant les terres qu'il avait en dépôt, exigea que le marquis lui fît la cession de tout ce qu'il avait au delà du Pô et de la Doria, c'est-à-dire de Chivas, Settimo, Aréglio et Brandis, sous la promesse que le duc faisait de les redonner en fief au fils aîné du marquis; le traité fut signé au mois de janvier 1435, par les plénipotentiaires des parties à Turin. Le marquis Jean-Jacques mourut à Casal, 1445, et eut pour successeur son fils Jean. — Jean IV vit fondre inopinément dans le Montferrat, le 6 septembre 1446, Charles de Gonzague à la tête d'un corps de troupes avec lequel il saccagea trois villages de ce pays. A la mort du duc de Milan, Philippe-Marie Visconti, 13 août 1447, le marquis Jean et Guillaume, son frère, prirent deux partis opposés à l'égard de François Sforce, qui travaillait à lui succéder. Le premier conclut une ligue avec Charles, duc d'Orléans, contre Sforce, 15 décembre 1447; Guillaume, au contraire, épousa les intérêts de cet usurpateur, et s'en retira ensuite pour entrer au service d'Alphonse, roi de Naples et des Vénitiens, 1450. Lorsque les Vénitiens firent la paix avec le duc de Milan, 1454, le marquis Jean et Guillaume, son frère, furent compris dans le traité qui fut signé à Lodi, le 8 avril de la même année. Le marquis Jean vécut paisible depuis ce temps et mourut à Casal, le 19 janvier 1464, sans laisser d'enfants. — Guillaume VI, frère de Jean IV et son successeur, 1464, fit un traité de confédération avec le duc de Milan contre Amédée, duc de Savoie, et Philippe, son frère, 25 février 1467. Les hostilités qui eurent lieu de part et d'autre ne cessèrent que par la médiation de Louis XI, roi de France, 1468. Le duc de Milan, Galéas-Marie Sforce, institua solennellement dans le Duomo ou l'église cathédrale de Milan, le marquis de Montferrat capitaine général de ses troupes, 1475. Guillaume mourut à Casal le 28 février 1483. — Boniface IV succéda à Guillaume, son frère, 1483, et entra peu de temps après dans la ligue que le pape et le duc de Milan formèrent avec plusieurs autres princes d'Italie contre les Vénitiens. Il épousa, 1483, Hélène de Brosse, sœur de Bernardine, femme de Guillaume, son frère, et la perdit, 1484. Il prit en secondes noces Marie, fille de Georges Scanderberg, despote d'Epire, 1485, et mourut en 1493. — Guillaume VII, son fils aîné, lui succéda, 1493, sous la tutelle de Marie, sa mère, qu'il perdit en 1495. Il épousa Anne, fille de René, duc d'Alençon, 31 août 1508, et mourut à l'âge de 30 ans, 1518. — Boniface V, fils de Guillaume VII, lui succéda, 1518, sous la tutelle d'Anne, sa mère. Il mourut d'une chute de cheval qu'il fit à la chasse, 1530, à l'âge de 15 ans. — Jean-Georges Paléologue, fils du marquis Boniface IV, était évêque de Casal et abbé de Loccedio, à la mort de son neveu Boniface V; il succéda à ce dernier, 1530, et mourut, le 30 avril 1533, avant d'avoir pu consommer son alliance avec la princesse Julie, fille de Frédéric d'Aragon, roi de Naples. Boniface V avait deux sœurs, Marie et Marguerite, qui lui survécurent, ainsi qu'à leur oncle. La première, mariée à Frédéric II de Gonzague, fut répudiée et se retira dans un cloître. Marguerite, mariée au même Frédéric, après la retraite de sa sœur, 1532, prétendit succéder à Jean Georges, son oncle, au marquisat de Montferrat. Elle eut deux concurrents, Louis II, marquis de Saluces, qui avait épousé Jeanne, fille du marquis Guillaume VI, et Charles III, duc de Savoie, qui revendiquait cette succession, comme suzerain du Montferrat, en qualité de descendant d'Yolande de Montferrat, fille de Théodore Ier, et femme d'Aimon, comte de Savoie. L'empereur Charles V décida, par son jugement rendu à Gênes le 5 janvier 1536, en faveur des ducs de Mantoue, qui s'étaient déjà mis en possession de l'héritage contesté. Guillaume, fils du duc Frédéric II et son successeur, obtint, de l'empereur Maximilien II, l'érection du Montferrat en duché, 1574. Charles Emmanuel, duc de Savoie, conquit le Montferrat, 1613, mais il fut bientôt obligé de le rendre. Victor-Amédée, son fils, en recouvra une partie par le traité de Quieras, 1631. A la mort de Charles IV, duc de Mantoue, 1708, l'empereur Joseph Ier adjugea au duc de Savoie le reste du Montferrat, dont la possession lui fut confirmée à la paix d'Utrecht. V. **MANTOUE.**

Chronologie historique des marquis de Montferrat. — Alderan, 993. — Guillaume Ier, 995-1060. — Boniface Ier, 1060-1100. — Guillaume II, 1100-1126. — Reimer, 1126-1140. — Guillaume III, 1140-1188. — Conrad, 1188-1192. — Boniface II, 1192-1207. — Guillaume IV, 1207-1225. — Boniface III, 1225-1251. — Guillaume V, 1254-1292. — Jean Ier, 1292-1306. — Théodore Paléologue, 1306-1338. — Jean II, 1338-1372. — Otton, 1372-1378. — Jean III, 1378-1381. — Théodore II, 1381-1418. — Jean-Jacques, 1418-1445. — Jean IV, 1445-1464. — Guillaume VI, 1464-1483. — Boniface IV, 1483-1495. — Guillaume VII, 1495-1518. — Boniface V, 1518-1530. — Jean-Georges, 1530-1533.

MONTFLEURY (Zacharie **JACOB**, dit), naquit en Anjou, d'une famille noble, vers la fin du 16e siècle; fut d'abord page du duc de Guise; puis, entraîné par son amour pour le théâtre, il se fit recevoir comédien dans une troupe de province, où ses succès le firent bientôt remarquer, puis admettre dans la troupe dite de *l'hôtel de Bourgogne*, où il créa deux rôles dans les tragédies du *Cid* et des *Horaces* de Pierre Corneille. Il donna lui-même une tragédie, *Asdrubal*, 1647, qui eut quelque succès. Il mourut durant le cours des représentations d'*Andromaque* de Racine. —Montfleury (Antoine-Jacob), fils du précédent, né en 1640, travailla pour le théâtre, donna successivement 16 pièces, et mourut, 1685. *La Femme juge et partie*, qu'il fit représenter, 1669, balança le succès du *Tartufe*; elle est restée au théâtre. Ses pièces furent réunies et imprimées à Paris en 1775.

MONTFORT (Simon de), comte de Leicester, fils puîné de Simon IV de Montfort, chef de la croisade contre les Albigeois, épousa Éléonore, fille de Jean-sans-Terre, et veuve du comte de Pembroke. Il alla s'établir en Angleterre en 1236, et reçut de Henri III, son beau-frère, avec le titre de comte de Leicester, le gouvernement de Gascogne. Simon, en 1258, excita les barons anglais à la révolte, et arracha au roi les concessions connues sous le nom de *Statuts* ou *Provisions d'Oxford*. Il gagna sur les troupes royales la bataille de Lewes, 1263, et contraignit, en 1265, Henri III à admettre au parlement avec le clergé et la noblesse les représentants des bourgs. Telle fut l'origine de la chambre des communes. Édouard, fils de Henri, vint la même année, 1265, lui présenter la bataille à Evesham, et Simon y périt avec son fils aîné.

MONTFORT (Jean de), fils du duc de Bretagne Jean III, disputa cette province à Charles de Blois, et, débouté de ses prétentions par la chambre des

pairs, 1341, il les soutint les armes à la main. La même année, il fut fait prisonnier et conduit à la tour du Louvre. Pendant son absence, la comtesse de Montfort soutint la guerre avec courage. Jean sortit de prison en 1343, reprit les armes, et mourut en 1345. — Jean de Montfort, son fils, gagna sur Charles de Blois la bataille d'Auray, dans laquelle Charles de Blois périt, 1364, et fut, à la suite, reconnu duc de Bretagne. V. BRETAGNE.

MONTFORT-L'AMAURY, petite ville de France, département de Seine-et-Oise, dont le château avait été bâti, dans le commencement du 10e siècle, par un seigneur nommé Amalric ou Amaury, qui lui donna son nom. V. plus bas MONTFORT-L'AMAURY.

MONTFORT-L'AMAURY, maison noble de France dans l'ancienne province du Mans, que les généalogistes font descendre d'un Guillaume, comte de Hainaut, arrière-petit-fils, par Amaury Ier, son père, de Baudouin Bras de-Fer, comte de Flandre, et de Judith, fille de Charles le Chauve. Guillaume épousa, dit-on, l'héritière de Montfort, et en eut un fils, Amaury II, qui souscrivit, en 1028, avec Eudes II, comte de Champagne, Guillaume IV, comte d'Auvergne, et Foulques Nera, comte d'Anjou, la charte par laquelle le roi Robert confirma les possessions de l'abbaye de Coulombs. A la mort du roi Robert, Amaury s'attacha à Henri Ier, son fils, et mourut en 1053. Son fils Simon Ier demeura fidèle au roi Henri, comme l'avait été son père ; il aida ce prince, 1058, à reprendre le château de Tilliers, dont Guillaume le Bâtard s'était emparé; assista à l'assemblée de seigneurs convoquée à Paris, en 1067, par Philippe Ier, pour la dédicace de l'église de Saint-Martin-des-Champs, et mourut en 1087. Il eut pour successeur au comté de Montfort Amaury III, son fils, surnommé le Fort, mort d'un coup de lance qu'il reçut dans un combat contre Robert Cliton, duc de Normandie, 1089. Vinrent ensuite Richard, frère d'Amaury III, et Simon II, autre frère d'Amaury, 1092. Simon s'unit à Philippe Ier et au duc de Normandie pour assiéger le château de Beherval, 1095, et s'en empara en 1096, au moyen d'une machine inventée par un charpentier, avec laquelle on jetait des quartiers de pierres dans la place. Il aida Louis le Gros, depuis roi de France, à réduire Bouchard IV de Montmorenci, 1101, et mourut sans lignée, 1103 ou 1104. Le comté échut alors à Amaury IV, 4e fils de Simon Ier. Philippe Ier étant mort, 1108, Amaury entra dans la conspiration ourdie par la reine Bertrade, pour enlever la couronne à Louis le Gros, et la mettre sur la tête de Philippe de Mantes, fils de cette princesse et du feu roi. En 1118, il se porta comme héritier de Guillaume, comte d'Évreux, son oncle maternel, et se vit arracher la succession par Henri Ier, roi d'Angleterre. Il conseilla au roi Louis le Gros, après la perte de la bataille de Brenneville, 1119, de faire marcher contre les Anglais les hommes des paroisses sous la bannière de leurs patrons, s'aboucha, en 1123, avec Walerán, comte de Meulan, et Hugues IV, baron de Montfort-sur-Risle, et forma avec eux une ligue pour rétablir Robert Cliton dans le duché de Normandie. En 1124, il fut fait prisonnier par Guillaume de Grandcourt, fils de Guillaume, comte d'Eu. Guillaume, craignant que le roi d'Angleterre ne refusât de relâcher Amaury, lui rendit la liberté, et se rendit avec lui auprès de Louis le Gros, qui les employa dans diverses expéditions, notamment à la défense du Vexin, menacé par l'empereur Henri V. En 1126, il suivit Louis VI dans son expédition contre le comte d'Auvergne, et l'année suivante, 1127, le sénéchal Étienne de Garlande, chassé de la cour aux instances de la reine, considérant sa dignité comme un bien héréditaire, parce que ses deux frères Anseau et Guillaume l'avaient possédée avant lui, s'en démit en faveur d'Amaury de Montfort, son neveu par alliance. Louis VI, sans l'avis duquel toutes ces choses s'étaient faites, somma Amaury de renoncer au sénéchalat, et sur son refus, il prit les armes pour l'y contraindre. Livry fut emportée d'assaut, et Montfort se soumit. Depuis lors il vécut en paix, et mourut en 1137. Son fils Amaury V mourut trois ans après, 1140, sans avoir été marié, et Simon III, frère d'Amaury, décéda en 1181. Simon IV fut alors reconnu comte de Montfort. Simon fit partie de la croisade prêchée, en 1199, par Foulques de Neuilly, et se distingua en Palestine; mais il quitta bientôt l'armée avec Guy de Montfort, son frère, et revint en France, où il s'enrôla, en 1208, dans la croisade contre les Albigeois. Il en devint le chef, s'empara de Beziers, 1209 ; prit Carcassonne, 1210, et battit, en 1215, à la bataille de Muret, Pierre II, roi d'Aragon, allié des Albigeois, qui assiégeait cette ville. Simon dépouilla de ses États le comte de Toulouse, s'en fit investir par le pape, et mourut en 1218, au siége de Toulouse, qui s'était révoltée contre lui. Amaury VI, son fils aîné et son successeur, n'avait ni le courage, ni les talents, ni l'activité de son père ; il abandonna toutes ses conquêtes au roi Louis VIII par un traité de 1223; reçut de saint Louis l'épée de connétable, 1231; passa à la terre sainte, 1239 ; y fut fait prisonnier au combat de Gaza, 1240 ; fut délivré en 1241, et mourut la même année. Jean, fils d'Amaury VI, accompagna le roi saint Louis à la croisade de 1248. Il mourut en 1249, laissant une fille du nom de Béatrix, qui porta par mariage le comté de Montfort à Robert IV, comte de Dreux. Yolande, fille de Béatrix, fut mariée, en 1286, à Alexandre III, roi d'Écosse, et était veuve quelques années après. Elle se remaria, en 1294, à Arthus II, duc de Bretagne, et fut mère de Jean, dit de Montfort, qui disputa la Bretagne à Charles de Blois, et dont le fils finit par l'emporter, 1365. Depuis lors, le comté de Montfort est demeuré attaché à la Bretagne, et a été réuni avec cette province à la couronne en 1547.

MONTGAILLARD (Maurice-Jacques Roques de), historien, né à Toulouse, 1770, entra dans la carrière militaire, au sortir du collége de Sorèze, et passa en Amérique. Il renonça bientôt à cette carrière, rentra en France, se retira à Brest, et se rendit à Paris, après le 10 août 1792. Il se réfugia ensuite en Italie, et y prit le titre de comte. Il fut chargé par le prince de Condé de rédiger les propositions qui furent faites à Pichegru, août 1795. Le 28 avril 1796, il se rendit à Vérone, pour rendre compte de sa mission à Louis XVIII, qui, satisfait de sa conduite, lui en confia de nouvelles; mais bientôt Montgaillard renonça à toutes négociations devenues, selon lui, des assemblages d'intrigues sourdes, et dévoila tous les secrets de son parti aux partis opposés. Il rentra en France, après le 18 brumaire, et reparut à Paris, novembre 1801. Mais bientôt il fut arrêté, renfermé au Temple, et n'en sortit que quelques mois après. En 1804, il composa ses *Mémoires secrets*, et reçut pour récompense du gouvernement un traitement de 24,000 fr. En 1814, on l'avait complétement oublié, lorsqu'il reparut sur la scène politique, et se montra l'admirateur le plus prononcé de la restauration. Ses œuvres sont très-nombreuses et généralement peu estimées.

MONTGAILLARD (Guillaume-Honoré Roques, abbé de), historiographe, né au château de Montgaillard (Languedoc), 1772, mort à Ivry, 1825, entra dans les ordres. Il émigra et rentra en France, 1799,

occupa, sous le consulat et l'empire, un emploi dans l'administration militaire, et s'occupa de travaux littéraires. On a de lui : *Revue chronologique de l'histoire de France, depuis la convocation des notables*, 1820 ; *Histoire de France, depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'en* 1825.

MONTGERON (Louis-Basile CARRÉ de), conseiller au parlement de Paris, naquit dans cette ville, 1686, eut une jeunesse très-déréglée, et il était des plus incrédules, quand, ayant entendu parler des miracles opérés au tombeau du diacre Pâris, il eut la curiosité de visiter le cimetière Saint-Médard, théâtre de ces prétendus prodiges. A son retour, il se déclara converti, reçut publiquement les convulsionnaires dans sa maison, et résolut d'écrire pour démontrer la vérité des prétendus miracles du bienheureux Pâris; il présenta au roi, en 1737, un livre intitulé : *Vérité des miracles du diacre Pâris*. Le roi, sans écouter les remontrances du parlement, fit renfermer l'auteur à la Bastille, et l'exila ensuite à Villeneuve-lès-Avignons, puis à Viviers, puis enfin à Valence en Dauphiné. Carré publia un second volume, 1741, un troisième, 1748; et malgré le désaveu des évêques, le conseiller fanatique trouva des défenseurs. Il mourut à Valence, 1754.

MONTGOLFIER (Joseph-Michel), chimiste, physicien et mécanicien, l'un des deux frères inventeurs des aérostats, naquit à Vidalon-les-Annonai, d'un fabricant de papiers, 1743. Placé dans un collége, et ne pouvant se plier à un mode régulier d'enseignement, il s'enfuit à l'âge de 13 ans, rentra à la maison paternelle, et la quitta subitement pour s'enfermer à Saint-Étienne en Forez, afin de se livrer seul et sans obstacles à des expériences chimiques. Il fabriqua du bleu de Prusse et des sels utiles aux arts, dont on se servit avec fruit dans les manufactures du Forez et du Vivarais. Il était de nouveau rentré chez son père; mais, contrarié encore dans ses vues d'expérimentation, il fonda, avec l'un de ses frères (Jacques-Étienne), deux établissements, l'un à Voiron, l'autre à Beaujeu. Il simplifia la fabrication du papier ordinaire, améliora celle des papiers peints; imagina une machine pneumatique à l'effet de raréfier l'air dans les moules ; et seconda enfin, de toute l'activité de son génie inventif, les expériences aérostatiques de son frère Jacques-Étienne. Quoiqu'on ait raconté diversement l'origine de l'aérostat, cette glorieuse découverte est commune aux deux frères. Après les premières expériences faites à Annonai, à Versailles et au château de la Muette, 1783, Joseph Montgolfier exécuta, 1784, lui-même, à Lyon, le 3e voyage aérien, dans un aréostat de 102 pieds de diamètre sur 126 de hauteur. Il eut la première idée des parachutes, dont il fit l'essai à Avignon, et adapta sa découverte aux premiers globes qu'il fit enlever ensuite à Annonai. (V. **AÉROSTAT.**) En 1792, il inventa, toujours avec son frère, le bélier hydraulique pour la papeterie de Voiron. Il fut nommé, en 1807, chevalier de la Légion d'honneur, administrateur du conservatoire des arts et métiers, membre du bureau consultatif des arts et manufactures, et membre de l'Institut. Il mourut aux eaux de Balaruc, 26 juin 1810. On a de lui : *Mémoire sur l'Aérostat*, 1783; *Mémoire sur la machine aérostatique*, et *les Voyages aériens*, 1784. — Montgolfier (Jacques-Étienne), frère du précédent, naquit à Vidalon-les-Annonai, 1745; étudia à Paris, et se destinait à l'architecture; il paraissait vouloir se livrer tout entier à l'exercice de cette profession, lorsque la mort de l'aîné de ses frères l'obligea à se mettre à la tête de la manufacture de son père. Il inventa plusieurs machines pour les formes du papier dit *grand monde*, et le premier fabriqua du papier vélin. Les observations de Priesley, sur *les différentes espèces d'air*, lui firent entrevoir la possibilité de rendre l'espace navigable, et ce fut après avoir fait des calculs et des expériences avec son frère Joseph, qu'ils se rendirent à Paris, 1784. Tous deux furent nommés correspondants de l'Académie des sciences. Étienne, qui avait été dénoncé plusieurs fois pendant le régime de la terreur, et qui échappa à la proscription, fut atteint d'une maladie de cœur, dont il mourut, 2 août 1799.

MONTGOMERY, ancienne famille d'Angleterre et d'Écosse, dont l'origine remonte à Roger de Montgomery, gentilhomme normand, qui fut l'un des compagnons de Guillaume le Bâtard, et commanda, lors de la conquête de l'Angleterre, le principal corps à la bataille d'Hastings, 14 octobre 1066. — Robert, son fils aîné, fut armé chevalier par Guillaume le Conquérant, 1074; mais il fut banni du royaume par Henri Ier, 1100, pour s'être joint à Robert Curthose, son ennemi. On assigna cette époque à l'établissement en Écosse de la famille Montgomery, où les descendants de Robert portèrent le titre de baron jusqu'à Hugues, que Jacques IV créa comte d'Églinton, 1502.

MONTGOMERY (Jacques de), seigneur de Lorgues, était fils de Robert de Montgomery, seigneur écossais. Il vint en France, 1514, et entra au service du roi François Ier, 1520. Montgomery fut chargé de ravitailler Mézières, si vaillamment défendu par Bayard. Il acheta le comté de Montgomery, en Normandie, qui avait appartenu à ses ancêtres, 1543; fut nommé colonel de l'infanterie française en Piémont, et succéda à Jean Stuart dans la charge de capitaine de la garde écossaise du roi, 1545. Il mourut en 1560. Montgomery (Gabriel, comte de), fils du précédent, fut envoyé en Écosse, 1445, à la tête de ses troupes, au secours de Marie de Lorraine, mère de Marie Stuart, pendant la minorité de sa fille, par le roi de France François Ier. De retour en France, Gabriel de Montgomery eut le malheur de blesser, dans un tournoi, le roi de France Henri II, qui mourut onze jours après des suites de sa blessure, 10 juillet 1559. Redoutant les suites de la haine de Catherine de Médicis, Gabriel se retira dans ses terres, voyagea ensuite en Italie et en Angleterre, et ne rentra en France qu'en 1562. Il se réunit aux protestants armés, 1663; rassembla à la hâte une petite armée en Languedoc, 1569; attaqua les royalistes dans le Béarn, les battit; prit d'assaut la ville d'Orthez et conquit tout le pays. Il fut condamné à mort par le parlement de Paris, et la sentence fut exécutée en effigie. Il parvint à gagner l'Angleterre. Là, ayant rassemblé une petite flotte, il parut devant la Rochelle, 1573, sans avoir pu rien entreprendre pour la secourir. Il accosta en Normandie, fut assiégé dans les places de Saint-Lô et de Domfront, et se rendit aux troupes royales, mai 1573. Il avait demandé la vie sauve par capitulation; mais Catherine de Médicis ayant ordonné qu'il fût amené à Paris, on le renferma dans une tour de la Conciergerie, qui porta longtemps son nom. Il fut jugé par une commission extraordinaire, condamné à perdre la tête, et la sentence fut exécutée le 27 mai 1574. Ses enfants furent dégradés de noblesse.

MONTHION (François-Gédéon **BAILLY**, comte de), lieutenant général, né à l'île Bourbon, 27 janvier 1776, entra en qualité de sous lieutenant, 24 février 1793, au 74e régiment, et fit sa première campagne à l'armée de Moselle. Général de division, 1812, il fut chef de l'état-major de la grande armée en Allemagne, en Espagne, en Pologne et en Russie, et exerça les fonctions de major général depuis le 1er février 1813 jusqu'au jour de la ba-

taille de Lutzen, 2 juin, et depuis le 24 août jusqu'à la fin d'octobre de la même année. Il fit la campagne de France, 1814; reçut la croix de Saint-Louis après l'abdication de Napoléon; accepta les fonctions de major général des armées commandées par lui, et se trouva aux batailles de Ligny et de Waterloo, 1815, où il fut légèrement blessé. L'ordonnance royale du 6 mai 1818 le porta au nombre des huit lieutenants généraux du corps royal d'état-major.

MONTHOLON (Charles-Tristan, comte de), aide de camp de l'empereur Napoléon, naquit à Paris, 1783; entra dans un régiment de cavalerie légère, 1797; fit les campagnes d'Italie, d'Allemagne, de Pologne, d'Espagne et de France, et se distingua particulièrement à Austerlitz, Wagram, Iéna et Friedland; passa à l'état-major en qualité de colonel-aide de camp du maréchal Berthier, 1807; puis attaché à la maison de l'empereur, 1809. Il fut chargé alors de plusieurs missions particulières et nommé ministre plénipotentiaire auprès du grand-duc de Wurtzbourg, 1811. Rappelé, 1814, il prit le commandement en chef du département de la Loire, accompagna Napoléon dans son exil, assista à la bataille de Waterloo en qualité d'aide de camp général; le suivit à Sainte-Hélène et ne le quitta qu'après sa mort. Nommé par l'empereur son exécuteur testamentaire, il sut se rendre digne de cette haute confiance. En 1830, il se trouvait en Allemagne lorsqu'il apprit la révolution de juillet. Il revint alors à Paris, se retira ensuite en Angleterre, et il y vécut dans une solitude complète. Le 13 août 1840, il en partit avec le prince Louis Napoléon, et fit partie de la tentative exécutée à Boulogne le 15 du même mois. Arrêté immédiatement, il fut conduit à Paris, traduit devant la cour des pairs et condamné, le 6 octobre, à 20 ans d'emprisonnement et à la perte de ses dignités.

MONTHYON (Antoine-Jean-Baptiste-Robert-Auguste, baron de), ancien conseiller d'État et chancelier de Monsieur, naquit le 26 décembre 1733. Héritier d'une fortune considérable, il en employa la plus grande partie à encourager les lettres et ceux qui les cultivaient. En 1782, il fonda un prix de 1,200 francs pour l'ouvrage que l'Académie française aurait trouvé le meilleur parmi ceux publiés dans l'année, et fonda à la même époque un prix de vertu. Outre les dotations faites par lui aux Académies, M. de Monthyon légua aux hospices une somme de près de 5 millions de francs. En 1791, il suivit Monsieur à l'étranger, et ne rentra en France qu'en 1815. Il mourut le 29 décembre 1820.

MONTI (Philippe-Marie), cardinal, naquit à Bologne, 1675; fit ses études à Rome, y embrassa l'état ecclésiastique, et, après avoir été successivement élevé à plusieurs emplois honorables, fut décoré de la pourpre romaine par le pape Benoît XIV, 1743. Il mourut en 1754. On a de lui plusieurs ouvrages très-estimés et quelques manuscrits conservés à la bibliothèque de Bologne.

MONTIGNY (François-Emmanuel **DESHAIES** de), gouverneur des établissements français au Bengale, naquit à Versailles, 7 août 1743. Capitaine dans la légion de Lorraine, il fit la guerre en Corse, 1772; fut l'un des commissaires employés aux reconnaissances des frontières des Alpes, de Flandre et d'Artois; passa au service de la marine en qualité de major, 1776; fut chargé d'une mission à Vienne, et passa à Constantinople, en Égypte et aux Indes. Pris par des sauvages, il n'échappa de leurs mains qu'à force d'adresse et de présence d'esprit. Nommé colonel et chevalier de Saint-Louis par Louis XVI, 1778, il repartit pour l'Inde, 1781; reçut du Grand Mogol le titre de nabab; fut chargé de missions pour le soubad de Décan, 1788, et nommé gouverneur de Chandernagor. N'ayant point admis les principes de la révolution de 1789, il fut mis en prison et embarqué. Délivré par lord Cornwallis, gouverneur de Calcutta, il arriva à Paris, 1791; échappa aux orages de la révolution: fut élevé au grade de général de brigade, 1800; repartit pour aller reprendre le gouvernement de Chandernagor, 1803, et y resta jusqu'en 1819, époque où, par suite de la guerre, cette possession nous fut enlevée par l'Angleterre. Nommé lieutenant général, 1817, il mourut à Paris, 27 juin 1819.

MONTJOIE SAINT-DENIS, ancien cri de guerre des rois de France; et à leur imitation, les ducs de Bourgogne criaient Montjoie Saint-André. Jules Chifflet, après Orderic Vital, qui vivait sous Louis le Gros, 1120, prit Monjoie pour ma joie, mon appui (*meum gaudium*). Robert Cénal, évêque d'Avranches, raconte que Clovis, à la bataille de Tolbiac, 496, invoqua saint Denis, dont la reine Clotilde lui avait parlé plusieurs fois, et qu'il cria *Montjoie Saint-Denis*, voulant dire que si saint Denis lui faisait remporter la victoire, il le regarderait désormais comme son Jove ou Jupiter, et que de Mon Jove qui était le dernier cri de guerre des Français, on fit Mon joie ou Montjoie. D'après Ducange, il faudrait par ce mot entendre une colline, désignant ici Montmartre où saint Denis souffrit le martyre. D'autres disent Moult joye. Le père Ménestrier prétendit que Mont-joie exprimait en vieux langage un tas de pierres destiné à marquer les chemins. Le cri de Montjoie annonçait peut-être simplement que la bannière de saint Denis ou de saint André réglait la marche de l'armée. Ce cri remonte très-haut et se trouve dans les poésies de la date la plus reculée. Le premier héraut d'armes de France portait le titre de Mont-joie.

MONTLHÉRY, *Mons Letherice*, petite ville de l'ancien Hurepoix. Thibaut, surnommé *Fil-Étoupe*, forestier du roi Robert, fils d'un Bouchard de Montmorenci, fit bâtir à Montlhéry un château, 1015, et donna commencement à cette branche de la maison de Montmorenci. Ses descendants, à la faveur de ce château, donnèrent beaucoup de mal à Philippe Ier et à Louis le Gros, 1060-1137. Ce dernier le fit démolir, 1118, à la réserve de la tour, qui était si haute, qu'on la voyait de Paris. Le 16 juillet 1465, il se donna, dans une petite plaine entre Montlhéry et Longpont, une bataille entre Louis XI et Charles de France, duc de Berry, son frère, dont les ducs de Bourgogne, de Bretagne, et plusieurs autres seigneurs suivaient le parti. La petite plaine où se livra ce combat fut appelée, dans les titres et terriers du pays, *le chantier du champ de bataille*. La victoire resta indécise, et les deux partis se l'attribuèrent. La seigneurie de Montlhéry, avec titre de comté, fut aliénée en faveur du cardinal de Richelieu, duquel Louis XIII la retira pour l'unir au duché de Chartres, qu'il avait donné en apanage à Gaston-Jean-Baptiste de France, son frère, duc d'Orléans. Ce domaine fut ensuite engagé à M. Phélypeaux, conseil d'État, par les commissaires du roi, le 18 juillet 1696.

MONTLHÉRY (Seigneurs de). V. **MONTMORENCI.**

MONT-LOUIS, ville très-forte dans le Roussillon, diocèse de Perpignan, que Louis XIV fit bâtir, 1681. Toutes les fortifications en furent élevées par le maréchal Vauban. Le gouverneur de la place était gouverneur de la ville, et le roi lui adjoignit à ses frais un major, un aide-major, un capitaine des portes et un aumônier.

MONTLUC (Blaise de), maréchal de France, issu d'une branche de la famille d'Artagnan-Montesquiou, né à Montluc, en Guienne, vers 1502; il servit sous les règnes de François Ier, Henri II, François II. Il se signala au

combat de la Bicoque, 1522 ; fut fait prisonnier à Pavie, à la bataille de Cerisolles, 1544 ; il fit une guerre cruelle aux calvinistes, il se trouva au siége de la Rochelle, 1573, et fut fait maréchal, 1574. Il mourut en 1577. Sous le titre de *Commentaires*, on a des mémoires sur sa vie, qui furent publiés pour la première fois en 1592. Son fils Pierre-Bertrand tenta de fonder une colonie, et partit à la tête d'une expédition; mais, jeté par la tempête sur les côtes de Madère, il fut attaqué par les Portugais, et périt, 1568. — Jean de Montluc, son frère, fut évêque de Valence et de Die, en Dauphiné, fut employé dans plusieurs négociations importantes en Italie, en Angleterre, en Écosse, en Allemagne et en Portugal. Il contribua beaucoup à faire élever roi de Pologne Henri de France, qui fut Henri III. Il mourut en 1579 ; ce Montluc eut un fils naturel qui fut légitimé en 1567, et porta son nom. Jean de Montluc suivit son père en Pologne ; il fut fait maréchal en 1594.

MONTMARTRE, village sur une hauteur au nord, près d'un des faubourgs de Paris, auquel il donne son nom. Si l'on en croit les on dit, saint Denis et ses compagnons y furent martyrisés, l'an de J.-C. 260. On l'appelait autrefois *mons Martis*, parce qu'il y avait un temple avec les idoles des dieux Mars et Mercure. On bâtit depuis une chapelle appelée des Martyrs. Guillaume, évêque de Paris, la donna avec les dîmes aux religieux du monastère de Saint-Martin, 1098. En 1133, Louis le Gros et Adelaïde, sa femme, leur donnèrent en échange l'établissement de Saint-Denis de la Châtre, et fondèrent à Montmartre la célèbre abbaye des religieuses de l'ordre de Saint-Benoît, qui subsista si longtemps, et dont la chapelle fut dédiée par le pape Eugène III. En 1737, quelques personnes imaginèrent qu'il y avait des trésors cachés dans cette montagne, du côté qui regarde le village de Saint-Ouen. On se pourvut des permissions nécessaires, et l'on fouilla dans la montagne ; bientôt après, on publia qu'on y avait trouvé deux figures de bronze représentant *Isis* et *Osiris* ; 17 cylindres, dont un rempli de médailles d'or ; un vaste temple soutenu par 18 arcades de marbre ; un autel d'argent massif et 12 statues d'or. Tous ces trésors disparurent à l'approche des gens de l'art, qui n'y trouvèrent que des restes d'un édifice romain, qui probablement sont les ruines de celui qui fut renversé en 944, par un ouragan effroyable, et dont il est parlé dans la chronique de Flodoard. L'église paroissiale de Montmartre est aujourd'hui l'une des plus anciennes de Paris.

MONTMÉDI, chef-lieu d'arrondissement dans le département de la Meuse, ville bâtie sur une montagne avec une forteresse sur la droite du Chier à 250 kil. nord-est de Paris. Cette ville est très-ancienne, et son origine peut donner lieu à des discussions dans lesquelles les conjectures joueraient le plus grand rôle, mais ne donneraient aucune certitude. Au moyen âge, elle s'appelait *Mons Medius* ou *Mons Maledictus*. Elle fit partie du duché de Luxembourg, et fut prise plusieurs fois par les Français en 1541, 1553, et enfin, le 6 août 1657, par le maréchal de la Ferté, en présence de Louis XIV. Depuis cette époque, elle n'a pas cessé d'appartenir à la France. Cernée en 1792 par 27,000 Autrichiens, commandés par Clairfait, elle se défendit pendant 7 semaines, et la victoire de Valmy lui rendit enfin la liberté. Aujourd'hui Montmédi est une des plus importantes places de la frontière du nord de la France.

MONTMEILLAN, *Montenigliano* en italien et *Mantala* en latin, ville des États Sardes, sur la rive droite de l'Isère, à 15 kilomètres sud de Chambéry. Suivant quelques historiens, l'an 879, Bozony assembla un concile qui l'élut roi de Provence, d'Arles et de Bourgogne. Si cette opinion, que nous sommes porté à croire exacte, est fondée, cette ville serait d'une haute antiquité. Montmeillan a une fortesse escarpée qui en fait une place de guerre respectable. Cependant Henri IV la prit en 1600 et elle fut, cette dernière fois, reprise par le maréchal de Catinat, en 1691. Montmeillan, vaillamment défendue par le marquis de Bagnasco, fut rendue au duc de Savoie en 1696, reprise le 17 décembre 1705, après un long blocus ; elle fut démantelée l'année suivante ; ses fortifications furent relevées, et néanmoins les Français s'en emparèrent en 1792.

MONTMIRAIL (Bataille de). Napoléon partit de Champaubert après avoir remporté une victoire signalée, et se dirigea sur Montmirail, où il rencontra toute l'armée du général Blucher et la culbuta, prit à dos le général Sacken qui, ralliant la division d'York, attaqua à son tour les Français près de Montmirail. Le général Nansouty ayant étendu son corps d'armée sur la droite, les alliés furent obligés de dégarnir leur centre. Les généraux Friant et Guyot, le duc de Trévise avec les gardes d'honneur se précipitèrent alors sur la ferme de l'Epine-aux-Bois, et le village de Marchais fut pris et repris trois fois ; enfin, après deux heures de combat, l'ennemi, ayant perdu 8,000 hommes, fut contraint à la fuite. Le général Sacken se dirigea sur Château-Thierry, où il n'entra qu'avec les Français, qui le poursuivaient l'épée dans les reins, le battirent à Nesle et lui prirent 30 pièces de canon, ses bagages et 5,000 prisonniers, 11 et 12 février 1814.

MONTMORENCI, petite ville de France, chef-lieu de canton du département de Seine-et-Oise, bâtie sur le sommet d'une colline Le seul monument remarquable de la ville est son église, bel édifice gothique du 14e siècle. La terre de Montmorenci fut érigée en duché-pairie, 1551. Les Bouchard la possédèrent jusqu'au 17e siècle, époque à laquelle Henri II, duc de Montmorenci, ayant eu la tête tranchée, 3 octobre 1632, cette terre fut confisquée par Louis XIII et donnée au prince de Condé, duc de Bourbon. Louis XIV, par lettres patentes de 1690, en confirmant cette donation, changea le nom de Montmorenci en celui d'Enghien, puis, en 1793, la Convention nationale, sur la demande des habitants, décréta que désormais il serait appelé Emile, en l'honneur de J. J. Rousseau ; mais l'antique dénomination prévalut. A peu de distance de Montmorenci se trouve la petite maison du philosophe genevois, si célèbre sous le nom de l'Ermitage. Le second possesseur de cette maison fut Grétry qui y mourut le 24 septembre 1813, et dont le cœur y a été solennellement placé, le 15 juillet 1816, dans un monument à côté de la pièce d'eau. Montmorenci est à 18 kilomètres de Paris.

MONTMORENCI (BOUCHARD Ier, baron de). Le plus ancien propriétaire de la baronnie de Montmorenci, que l'on connaisse avec certitude, était chevalier, fils du duc Albéric, et frère de Thibaut, seigneur d'un lieu nommé en latin *Centumliæ*. Sa mère était sœur du roi d'Angleterre Edred, et Hildegarde, sa femme, était fille de Thibaut le Tricheur, comte de Blois. Bouchard, ayant rapporté en France, de retour d'un voyage d'Angleterre, le corps de saint Pavace, confesseur, obtint du roi Lothaire, 958, la permission de construire un monastère dans sa terre de Brai-sur-Seine, pour y placer la relique et les moines qui l'avaient suivi. Ainsi le lieu de Brai, deux moulins près de Montmorenci, et plusieurs familles de serfs furent les premiers fonds dont il dota le nouveau monastère. Bouchard possédait en outre les terres de Marly, d'Ecouen, de Feuillade près de Melun et

de Brai-sur-Seine. On ne connaît pas la date de sa mort. — Bouchard II, dit le Barbu, fils aîné et successeur de Bouchard Ier, épousa la veuve de Hugues Basseth, dame d'une forteresse nommée château Basset, située près de l'abbaye de Saint-Denis, dont elle relevait. Vivien, abbé de Saint-Denis, ayant sommé Bouchard, 996, de lui rendre hommage de ce fief, ce que Bouchard refusa, il fut, sur les plaintes de l'abbé, cité au conseil du roi, et, le 25 janvier 997, le roi rendit un jugement par lequel il ordonna la démolition du château Basset et lui permit, en dédommagement, d'en bâtir un à Montmorenci. On ne sait rien de plus sur Bouchard le Barbu, qui, selon Duchesne, mourut en 1020. — Bouchard III, fils et successeur de Bouchard II, 1020, souscrivit, avec la simple qualité de fils Bouchard de Montmorenci, 1023, la charte de Warin, évêque de Beauvais, dans l'assemblée des grands du royaume, que le roi Robert réunit au château de Compiègne. Il assista à la réunion des prélats et seigneurs tenue à Paris, 1028, et souscrivit le diplôme par lequel le roi Robert confirmait les donations faites à l'abbaye de Colombs dans la Beauce, et le signa : Bouchard de Montmorenci. On le retrouve encore, 4 février 1031, sur le diplôme par lequel le même monarque autorisa la donation faite d'un alleu à l'église de Chartres. Ainsi donc, dès cette époque, les sires de Montmorenci faisaient partie des grands vassaux du royaume de France. — Thibaut, fils aîné de Bouchard III et son successeur, jouit, à la cour du roi Henri Ier, de la même considération que son père à celle de Robert. Il fut mis au nombre des princes laïques, 1060. Le roi Philippe Ier le nomma connétable de France, et il signa, en cette qualité, les diplômes de ce prince, 1083-1086. Il mourut sans laisser de postérité, 1090. — Hervé, seigneur de Marly, de Deuil et grand bouteiller de France, 1075, succéda à son frère dans la baronnie de Montmorenci l'an 1090. Il mourut en 1094. — Bouchard IV, fils aîné d'Hervé et son successeur, fit des courses sur les terres de l'abbaye de Saint-Denis. L'abbé porta plainte contre lui. Louis le Gros fit condamner Bouchard. Ce dernier en appela à son épée. Louis, déterminé à le réduire par la force, assembla aussitôt une armée, 1101, et livra aux flammes les villages et hameaux de Montmorenci, à la vue de Bouchard, retranché dans le château. Louis l'investit ensuite; mais, abandonné par une partie de ses gens, il fut obligé de se retirer. Malgré cet avantage, Bouchard négocia la paix avec ce prince, le fit juge du sujet de leur querelle, et depuis ce temps, vécut dans une parfaite intelligence avec lui et avec le roi, père de Louis, 1102-1119. Le 20 août 1119, Bouchard fut fait prisonnier dans le combat de Brenneville, près Noyon-sur-Andèle; mais le roi d'Angleterre, auquel il fut présenté après le combat, lui rendit la liberté. — Mathieu Ier, fils aîné et successeur de Bouchard IV, épousa, 1126, Alix, fille naturelle du roi d'Angleterre, Henri Ier; fut élevé à la dignité de connétable de France, 1138, et épousa, en secondes noces, la reine Adélaïde, veuve du roi de France Louis le Gros, 1141. Il accompagna, cette même année, avec sa nouvelle épouse, mère du roi de France, ce prince dans l'expédition qu'il fit pour se rendre maître du comté de Toulouse. Il fut associé avec Suger pour administrer en commun le royaume, en l'absence du roi, 1147, et mourut vers 1160. Il est regardé comme le premier fondateur de l'abbaye Saint-Victor de Paris. — Bouchard V, fils de Mathieu Ier, épousa, 1173, Laurence, fille de Baudouin IV, dit le Bâtisseur, et devint, par cette alliance, oncle de la reine Isabelle, femme de Philippe-Auguste. Bouchard V fut tenant au tournoi de Soissons et Braine, 1175; se croisa avec le roi Philippe-Auguste, 1189; mais il mourut au moment où se faisaient les préparatifs de la croisade. — Mathieu II succéda à son père Bouchard V, et fit ses premières armes au siége de Château-Gaillard, 1203. Il se trouva à la bataille de Bouvines, 1214; enleva à lui seul, dans cette journée mémorable, 12 enseignes impériales, et reçut, en commémoration de cette action d'éclat, l'autorisation de mettre 16 aiglettes ou alérions dans ses armes, au lieu de 4 qu'il portait auparavant. Il accompagna le prince Louis dans sa campagne contre les hérétiques albigeois, fut, à son retour, 1218, élevé à la dignité de connétable de France; accompagna le roi Louis VIII au delà de la Loire, juin 1224; mit le siége devant le château de Niort, et força Savari de Mauléon à lui rendre cette place. Il se fit ouvrir les portes de Saint-Jean-d'Angély, se porta devant la Rochelle, juillet; s'en rendit maître, après 3 semaines de siége, 3 août; chassa les Anglais de toutes ces provinces, et ramena le roi triomphant à Paris. En 1225, les Anglais ayant effectué une nouvelle descente en Guienne, le connétable s'y rendit en toute hâte, et les força bientôt à regagner leur île. Une seconde croisade contre les Albigeois ayant été résolue, le connétable prit, sous les ordres du roi, le commandement de l'armée; et Louis VIII entra victorieux dans Avignon, 12 septembre 1226. Après la mort de Louis VIII, 25 octobre, le connétable de Montmorenci, à qui ce monarque avait recommandé son jeune fils, entra à main armée sur les terres du comte de Champagne, qui s'était ligué contre la régence de la reine Blanche, 1227; le réduisit à implorer la clémence du roi, et, le 16 mars, il battit les comtes de Bretagne et de la Marche. Il déjoua une nouvelle ligue qui s'était formée et grossie d'un grand nombre de seigneurs, 1229, et triompha des forces réunies du comte de Bretagne et du roi d'Angleterre, dans l'Anjou et dans la Bretagne, janvier 1230. Mathieu mourut le 24 novembre de la même année. — Bouchard VI, fils aîné de Mathieu II et son successeur, 1230, eut, comme tous ses ancêtres, beaucoup de part aux affaires de l'État. Il assista, septembre 1235, à la réunion des grands du royaume, convoqués à Saint-Denis par le roi saint Louis, afin de réprimer les entreprises du clergé sur la juridiction séculière; signa avec eux la lettre adressée, à ce sujet, au pape Grégoire IX, fit partie de l'armée royale qui se mit en marche contre le comte de Champagne, et amena sa soumission, 1237. Il prit une part glorieuse aux 2 victoires remportées par le roi saint Louis contre le comte de la Marche et le roi d'Angleterre, 21 et 22 juillet 1242, et mourut le 1er janvier 1243. — Mathieu III, fils aîné de Bouchard VI et son successeur, 1243, prit la croix avec le roi saint Louis, dans le parlement qu'il assembla à Paris, 1267. Il se mit en route, à la tête de 12 chevaliers, sous 3 bannières, mai 1270, et débarqua en Afrique en même temps que le roi. Il mourut, la même année, de la contagion qui emporta saint Louis. — Mathieu IV le Grand mérita par sa bravoure, comme son bisaïeul Mathieu II, le surnom de Grand. Les talents militaires que le baron de Montmorenci déploya dans l'expédition entreprise par Philippe le Hardi, 1285, pour conquérir le royaume d'Aragon, lui méritèrent, en octobre, la charge de grand chambellan. La guerre ayant éclaté entre la France et l'Angleterre, 1294, il fut au nombre des généraux nommés par le roi pour aller commander en Guienne, sous les ordres de son frère Charles de Valois, et prit une part glorieuse dans la conquête de cette province, 1295. Il commanda, avec Jean d'Harcourt, la flotte chargée d'attaquer les Anglais dans leur île, et effectua une descente, le 1er août 1295, dans le port de Douvres, dont ils se rendirent maîtres. En

1297, il alla commander en Flandre, sous le comte d'Artois, prit une brillante part à la victoire de Furnes, 13 août, et contribua au gain de la bataille de Mons-en-Puelle, 18 août 1304. Il mourut en 1305.—Mathieu V, fils et successeur de Mathieu IV, succéda à son père, et mourut sans postérité, juillet 1506. Il avait fait ses premières armes à la bataille de Mons-en-Puelle, 18 août 1304. — Jean Ier, frère de Mathieu IV et son successeur, 1305, servit avec distinction les rois Louis Hutin, Philippe le Long et Charles le Bel, 1314-1328. La puissance des Montmorenci était si grande à cette époque, que le baron Jean marchait à la tête de 30 hommes d'armes, alors que Philippe de Valois, roi de France, n'en conduisait que 40, et Charles de Valois, son frère, 20. Jean Ier mourut en juin 1525. — Charles, fils aîné de Jean Ier et son successeur, 1325, reçut du roi Philippe de Valois la charge de grand panetier de France, 1336; se signala à la défense de Tournai, et y fut fait prisonnier, 1339. Il fut nommé maréchal de France, 1345. En 1345, il accompagna le duc de Normandie en Guienne, et prit une part active à la conquête de Miremont, Villefranche, Tonnières et Angoulême; se trouva au siége de Calais, 1346, et à la malheureuse bataille de Crécy, 26 août. Il fut l'un des cinq barons qui accompagnèrent le roi dans sa retraite, et reçut en récompense de son attachement la charge de chambellan et le grade de capitaine général, 1347. En 1348, il remporta une victoire sur les Flamands, près du Quesnoi, et resta l'un des derniers sur le champ de bataille, dans la funeste journée de Poitiers, 19 septembre 1356. Charles de Montmorenci fut l'un des négociateurs du traité de paix de Bretigni, 8 mai 1360. Le roi Charles V le choisit pour être le parrain du dauphin, son fils, 1368. Il accompagna ce souverain à l'entrevue de Vernon, 1371, et mourut, 11 septembre 1381. — Jacques, né en 1370, fut fait chevalier par le roi Charles VI, 1er novembre 1380, et succéda à son père, 1381. Il suivit le roi, malgré son jeune âge, dans la campagne de Flandre, et prit part à la bataille de Rosebecq, 27 novembre. Jacques mourut à la fleur de son âge, 1414.—Jean II lui succéda à l'âge de 12 ans, 1414. Il épousa Jeanne de Fosseux, qui lui apporta en dot la terre de Fosseux et d'autres situées dans les Pays-Bas, 1442; suivit le dauphin en Touraine, mai 1423, et fut élevé à la charge de chambellan de France, 1425. Le baron Jean II assista au sacre du roi, 6 juillet 1429, et se distingua à la bataille de Paris contre les troupes du duc de Bedfort. Il recouvra ainsi la terre de Montmorenci qui avait été confisquée par les Anglais, avril 1430. Après le traité d'Arras, 1435, Paris ouvrit ses portes au connétable, 13 avril 1436. Le roi, accompagné de Montmorenci et d'autres seigneurs, entra dans cette ville, et s'empara de Montereau et de Pontoise, 1437. Jean II épousa en secondes noces Marguerite d'Orgemont, 1454; déshérita son fils aîné Jean de Nivelle, parcequ'e, en haine de sa marâtre, il s'était rangé du parti du duc de Bourgogne, ennemi du roi de France, et la donation de ses biens, qu'il fit à son fils cadet Guillaume, fut autorisée par le roi, 28 octobre 1472. Le baron Jean II mourut à l'âge de 76 ans, le 6 juillet 1477.— Guillaume, fils puîné de Jean II et de Marguerite d'Orgemont, succéda à son père, 1477, en vertu de la donation confirmée par le roi, 28 octobre 1472. En 1484, les terres de Chantilly, d'Aufois, de Chaverd et de Montpilloi lui échurent en partage par la donation que lui en fit son oncle Pierre d'Orgemont. Guillaume avait fait ses premières armes dans la guerre du bien public, et servi le roi Louis XI avec zèle; il fut envoyé par la noblesse aux états généraux qui s'ouvrirent à Tours, janvier 1484, et il figura sur le registre avec la qualité de premier baron de France. Il accompagna Charles VIII à la conquête du royaume de Naples, 1494; assista au sacre de Louis XII, et fut de son cortége à son entrée dans Paris, 2 juillet 1498. Il accompagna ce monarque en Touraine, fut pourvu du gouvernement de Saint-Germain-en-Laye, 20 décembre; fut du voyage que Louis XII fit à Lyon, 1505, et revêtu de l'office de chambellan et du gouvernement de l'Orléanais. Quand le roi partit pour son expédition d'Italie, Guillaume resta auprès de la reine pour gouverner l'Etat sous ses ordres, 1509. Il assista au lit de justice que le roi François Ier, de retour en France, 26 décembre 1527, tint au parlement, et mourut le 24 mai 1531. — Anne, premier duc de, fils aîné de Guillaume et son successeur, reçut son nom de baptême de la reine Anne de Bretagne, femme de Louis XII; fut élevé par son ordre auprès de François, duc d'Angoulême; suivit ce prince, lorsqu'il fut monté sur le trône, dans son expédition d'Italie; combattit à la bataille de Marignan, 13 octobre 1515, et fut pourvu, l'année suivante, du gouvernement de Novarre. Il assista à l'entrevue de François Ier et de Henri VIII, 1520; et, chargé de la défense de Mézières, 1521, il obligea le comte de Nassau à lever honteusement le siége de cette place. Anne accompagna le roi en Lombardie, 1524; fut fait prisonnier avec lui, 24 février 1525. Ayant recouvré la liberté, il vint trouver la régente à Lyon; fit plusieurs voyages en Espagne pour y négocier la liberté du roi, et le traité de paix ayant été signé à la suite de ses négociations, 14 janvier 1526, il reçut, 1530, des mains du connétable de Castille les fils du roi qui avaient été laissés en otage, et la reine Eléonore, sœur de Charles-Quint, destinée pour épouse au roi de France. En juillet 1536, l'empereur s'avançait vers la Provence avec une armée de 150,000 hommes; Anne de Montmorenci fut nommé généralissime des troupes chargées de s'opposer à son passage; le 15 août, il le rejoignit à Marseille, et le força à lever le siége de cette place. Créé connétable en récompense de cette belle conduite, 10 février 1538, il conseilla à François Ier de s'en tenir à la parole de Charles-Quint au sujet du Milanais, 1540, et tomba pour ce motif en disgrâce. Henri II le rétablit dans toutes ses charges, et, par lettres patentes données à Nantes, juillet 1551, enregistrées le 4 août, il créa la baronnie de Montmorenci en duché-pairie héréditaire, transmissible à ses descendants. La mort de Henri II, 10 juillet 1559, en faisant tomber le crédit du connétable, l'exposa au ressentiment de Catherine de Médicis, et le contraignit d'abandonner la cour; mais Charles IX le rappela et le nomma généralissime, 1560. Il fit le siége du Havre, 20 juillet 1563, et emporta cette place, 28. La bataille de Saint-Denis fut le terme de ses exploits et de sa vie, 10 novembre 1567. — François, né en 1530, et nommé au baptême par le roi François Ier, son parrain, succéda au connétable Anne, son père, dans le duché de Montmorenci, 1567. Pourvu d'une compagnie de 100 hommes d'armes, 1551, il la conduisit à la suite du roi Henri II, dans la campagne d'Allemagne, 1552; prit part à la défense de la ville de Metz, et fut fait prisonnier à Térouane, 20 juillet 1553. Il employa son temps, pendant toute sa détention qui fut de 5 ans, à acquérir les connaissances littéraires qui lui manquaient, et en 1556, sa rançon ayant été payée par l'État, il fut pourvu, à son retour, du gouvernement de Paris et de l'Ile-de-France, et, en 1558, il épousa la fille naturelle du roi, Diane, veuve d'Horace Farnèse, duc de Castro. A la mort de Henri II, la fortune des Montmorenci éprouva un grand échec. Les Guises, qui s'étaient emparés de

l'État, forcèrent le duc de Montmorenci à se démettre de la charge de grand maître de France. Envoyé en ambassade auprès d'Élisabeth d'Angleterre, 1572, il fut accusé, à son retour, d'avoir trempé dans la conjuration formée à Saint-Germain-en-Laye pour enlever le duc d'Alençon et fut conduit à la Bastille. Catherine de Médicis l'en fit sortir, 1576, et l'ayant employé à ramener à la cour le duc d'Alençon, François engagea un accommodement. Il mourut au château d'Écouen, 15 mai 1579.— Henri Ier, né à Chantilly, 15 juin 1534, succéda à François, son frère, 1579. Son nom lui fut donné au baptême par Henri II. Il s'était signalé à la bataille de Metz, 1552; à la journée de Saint-Quentin, 1557; et son père ayant été fait prisonnier à la bataille de Dreux, 1562, il s'en vengea en faisant prisonnier lui-même le prince de Condé, contre lequel il fut échangé. Nommé gouverneur du Languedoc, 1563, il soumit les protestants, qui avaient révolutionné cette province, et reçut le bâton de maréchal, 10 février 1567. Il combattit en cette qualité, la même année, à la bataille de Saint-Denis, où il eut la douleur de voir son père frappé mortellement au milieu de la victoire. Le duc Henri de Montmorenci fut l'un des grands du royaume qui défendirent avec le plus de zèle le roi de Navarre contre les efforts de la ligue, et fut nommé par ce prince connétable de France, 8 décembre 1593. Il servit Henri IV, et le suivit dans toutes ses expéditions; détruisit les restes de la ligue; fut l'un des défenseurs les plus zélés pour la défense de l'État pendant les troubles de la minorité de Louis XIII, et mourut le 1er avril 1614. — Henri II, fils de Henri Ier et son successeur au duché de Montmorenci, 1614, naquit à Chantilly, 30 avril 1595. Il eut pour parrain, 1597, le roi de France Henri IV, qui depuis ne l'appelait que son fils. Le roi voulut qu'à l'âge de 13 ans il fût reçu gouverneur du Languedoc, en survivance de son père; il l'emmena dans cette province, et le présenta lui-même au parlement et aux états. A la mort de Henri IV, Marie de Médicis le maria à Marie-Félice des Ursins, sa nièce, 1612, et le créa grand amiral de France. En 1619, les religionnaires ayant excité des troubles dans sa province, il s'y rendit, et ne recevant de la cour ni argent ni troupes, il engagea les diamants de sa femme pour 200,000 écus, avec lesquels il leva quelques régiments, et parvint à soumettre les protestants. Revêtu du collier des ordres du roi, 1620, il se rendit, à la tête de 5 régiments, au siége de Montauban, que le roi faisait en personne, 1621, et fut blessé dangereusement à celui de Montpellier, 1622. La révolte des Rochelais, 1625, donna occasion au duc de Montmorenci de remplir avec gloire l'exercice de sa charge d'amiral de France. Il attaqua la flotte de M. de Soubise, obligea les plus grands vaisseaux à échouer, obtint la capitulation de Saint-Martin le 18, et de l'île d'Oleron le 20. Mais cette action éclatante, en lui méritant la faveur d'un bref très-obligeant du pape Urbain VIII, donna de l'ombrage au cardinal de Richelieu; ce prélat vint à bout de contraindre le duc à se démettre de cette charge, qui fut supprimée, octobre 1625, et rétablie, sous le titre de surintendance de la marine, en faveur du cardinal. En 1628, 5 juin, Henri de Montmorenci enleva au duc de Rohan le Pouzin et le Vivarais, l'obligea à lever le siége de Cressels, 11 septembre, et le força à sortir du royaume, 1629. Envoyé en Piémont, 1630, il s'empara du château de Saluces, 21 juillet, et fit la garnison prisonnière. A son retour, il reçut le bâton de maréchal, 11 décembre. Cette faveur ne satisfit pas son ambition; il visait à la charge de maréchal général; le cardinal s'y opposa. Le duc ne put digérer ce refus. La reine mère et le duc d'Orléans le séduisirent bientôt, en faisant revivre dans son esprit tous les griefs qu'il avait contre le cardinal-ministre, et tous les outrages qu'il aurait à en essuyer encore; ils l'entraînèrent dans leur parti. Montmorenci reçut ce prince dans son gouvernement, et fit cause commune avec lui. A la première rencontre avec l'armée royale, 1er septembre 1632, il tomba entre les mains du maréchal de Schomberg qui la commandait. Il fut conduit à Lectoure, puis à Toulouse, où le parlement, chargé d'instruire son procès, le condamna à perdre la tête, 30 octobre 1632. Le duc Henri II n'ayant point laissé de postérité légitime, Charlotte, sa sœur aînée, femme de Henri II, duc de Bourbon, prince de Condé, fut reconnue, avec l'agrément du roi, pour héritière, avec son mari, du duché de Montmorenci et des autres domaines de sa branche. La terre de Montmorenci fut de nouveau érigée en duché-pairie, 1633. Armes : *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de 16 alérions d'azur.*

Seigneurs de Marly.

MONTMORENCI (Mathieu Ier de) était 5e fils de Mathieu Ier, seigneur de Montmorenci. Il se croisa, 1189, avec le roi Philippe-Auguste, le suivit à la terre sainte et se distingua au siége de Saint-Jean-d'Acre, où il perdit son neveu Josselin. En 1194, il vola au secours du château d'Arques, assiégé par les Anglais, et y fit prisonnier Robert, comte de Lancastre, surnommé *l'Achille des Anglais.* Il fut l'un des premiers à s'enrôler dans la nouvelle croisade, 1202, et mourut au siége de Constantinople, 1204. — Bouchard Ier, fils de Mathieu, se signala dans la guerre contre les Albigeois, 1210; il céda au roi Louis VIII le droit qu'il avait de chasser dans la forêt de Cruye; accompagna ce prince au siége d'Avignon, 1226, et mourut à son retour, 13 septembre. — Pierre, fils de Bouchard, fut l'un des barons que saint Louis manda à Saint-Germain, 1236, pour le servir contre Thibaut, roi de Navarre, comte de Champagne. Il mourut en 1239. — Bouchard II succéda à son frère Pierre, mort sans postérité, 1240. Il servit le roi contre Hugues de Lusignan, comte de la Marche, et mourut en 1267. — Mathieu II, 3e fils de Bouchard II, était grand chambellan de France, 1272, et mourut, 30 octobre 1280. — Mathieu III, fils de Mathieu II, fut grand échanson de France et grand chambellan, 1268-1274, et mourut le 27 janvier 1305. — Enfin, Louis, fils de Mathieu III, mourut sans lignée le 26 mars 1336. A sa mort, la seigneurie de Valmondois retourna à la maison de l'Ile-Adam, et les seigneuries de Marly et de Picauville échurent à Bertrand et Thibaud de Lévis, chevaliers. Les armes de Marly étaient *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de quatre alérions d'azur.*

Seigneurs de Nivelle.

MONTMORENCI (Jean Ier de), premier seigneur de Nivelle, de Wismes et Hubermont, etc., conseiller et chambellan de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, embrassa avec Louis, son frère, le parti du comte de Charolais; servit ce prince à la bataille de Montlhéri, 1465. — Jean II, fils de Jean Ier, succéda à son père, 1477; fit hommage de la terre de Nivelle à Philippe d'Autriche, comte de Flandre, 1483, et mourut sans postérité légitime, 12 avril 1510. — Philippe Ier, 4e fils de Jean Ier, quitta l'habit ecclésiastique à la mort de son frère Jean II et lui succéda, 1510. Il mourut en 1526. — Joseph succéda à son père Philippe Ier, 1526. Le 13 octobre 1527, il vendit à Anne de Montmorenci, grand maître de France, la seigneurie de Saint-Leu-Taverni, le Plessis-Bouchard et la quatrième partie de la baronnie de Montmorenci. Étant allé à Bologne pour assister au couronne-

ment de Charles-Quint, il tomba malade et y mourut en 1530. — Philippe II se signala à la bataille de Saint-Quentin, à la tête de 3,000 Bourguignons, 1557. Il servit utilement à la défense du Luxembourg et au siége de Doullens. Soupçonné d'avoir voulu s'opposer aux desseins du duc d'Albe, qui en était gouverneur, il fut arrêté avec le comte d'Egmont, et eut, ainsi que ce seigneur, la tête tranchée à Bruxelles, 5 juin 1568. — Floris, frère du précédent, fut arrêté lors du procès de son frère; il fut conduit au château de Ségovie et transféré à celui de Pimancas, où il eut la tête tranchée, octobre 1570. Il avait eu deux fils qui moururent en bas âge. Cette branche, qui s'éteignit à Floris, portait : *d'or à la croix de gueules, cantonnée de seize alérions d'azur.*

Marquis de Fosseux.

MONTMORENCI (Louis de), chambellan du roi de France Charles VIII et second fils de Jean II, baron de Montmorenci, et de Jeanne de Fosseux, sa première femme, suivit Charles VII en Normandie, 1450, et servit le duc de Bourgogne à la bataille du pont d'Espierres. En 1464, il servit le comte de Charolais contre le roi Louis XI, et commandait 200 lances à la bataille de Montlhéri, 1465. En 1483, il perdit un procès contre son frère Guillaume au sujet de son héritage, et mourut en 1490. — Roland, son fils et son successeur, mourut en 1506. — Claude en 1546. — Pierre Ier vendit, le 24 juillet 1577, à Jean de Henin, la baronnie de Fosseux, se réservant, pour lui et ses hoirs, le titre de baron de Fosseux, qu'il affecta à sa châtellenie de Baillet. Henri III érigea en sa faveur la baronnie de Thuri en marquisat, 1578. Devenu l'aîné de sa maison, il quitta la brisure et prit les armes pures de Montmorenci, 1570. — Anne se distingua au siége de Rouen dans le parti de Henri IV, 1592, et mourut à son retour, 3 juin. — Pierre II mourut en 1615. — François en 1684. — Léon en 1750. — Anne-Léon Ier servit aux siéges de Kehl et de Philisbourg, 1735; de Fribourg, 1744; à la bataille de Fontenoy, 1745; à Namur et à Raucoux, 1746; se trouva à la bataille d'Hastembeck, 1757, et concourut à la prise de l'électorat de Hanovre. Il mourut le 27 août 1785. — Anne-Léon II, fils de Anne-Léon Ier, fut créé connétable héréditaire de la province de Normandie et maréchal des camps et armées du roi, 27 juillet 1762. Il se trouva au siége de Namur et à la bataille de Raucoux, 1746; à Lawfeldt, 2 juillet, et au siége de Maëstricht, avril 1748; à Zell, 1757; à la bataille de Lutzelberg, 1758; à celle de Minden, 1759, et enfin à celle de Clottercamps, 1760. Il mourut à Munster, 2 septembre 1779. — Anne-Charles-François et Anne-Louis-Raoul-Victor, né à Soleure le 4 décembre 1790, ancien aide de camp du duc d'Orléans.

Seigneurs de Hallot de Bouteville.

MONTMORENCI (François Ier) de Bouteville, seigneur de Hallot en Normandie, etc., était second fils de Claude de Montmorenci, baron de Fosseux, et d'Anne d'Aumont; il fut échanson ordinaire du roi, chevalier de son ordre, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, et vivait en 1574. — François II, fils de François Ier, était gouverneur de Rouen et de Gisors et lieutenant général de Normandie; il se distingua au siége d'Arques, fut blessé au siége de Rouen, 1592, et, s'étant retiré à Vernon, il y fut assassiné, par ordre de Christophe, marquis d'Alègre, 22 septembre. — Louis soutint le siége de Senlis, 1589, contre le duc d'Aumale, et en fut nommé gouverneur, 23 novembre 1593; fut député aux états généraux à Paris, 1614, et mourut le 20 mars 1616. — Henri mourut sans avoir été marié, 1616. — François III, frère du précédent, servit avec éclat aux siéges de Saint-Jean-d'Angéli, de Montauban, de Royan et de Montpellier, se battit contre le comte de Pont-Gibaut, 1624, contre le comte de Thorigni, qu'il tua, 1625, et enfin contre le comte de Chapelles, 12 mai 1627. Le roi voulant qu'on suivit les ordonnances dans toute leur rigueur, le comte de Saxe et le comte de Chapelles furent condamnés par arrêt du parlement à perdre la tête, et la sentence fut exécutée, 22 juin 1627.

MONTMORENCI (Henri-François de). V. **LUXEMBOURG.**

Ducs de Châtillon-Bouteville, d'Olonne, puis de Pinei-Luxembourg.

MONTMORENCI (Paul Sigismond de), né le 3 septembre 1664, 3e fils de François-Henri, premier maréchal de Luxembourg. Connu d'abord sous le nom de comte de Luxe, il entra enseigne au régiment du roi, 1680; passa lieutenant, 1682; servit au siége de Courtrai, 1683, et obtint une compagnie, 27 mai 1684. Colonel du régiment de Provence, 18 octobre 1689, il combattit à Fleurus, 1690; au siége de Mons, 1691; fut créé brigadier, 11 août 1692; fut blessé à la bataille de Nerwinde, 1693; se trouva au bombardement de Bruxelles, et obtint le duché de Châtillon, 1695, avec lettres d'érection pour ses successeurs mâles; fit la dernière campagne à l'armée de la Meuse, se démit de son régiment, 1700; fut pourvu de la charge de lieutenant général et du gouvernement de Charolais, 1722, et mourut 28 oct. 1731.—Charles-Paul Sigismond, fils du précédent, se trouva aux siéges de Landau et de Fribourg, 1713; commanda aux siéges de Fontarabie et de Roses, 1719; obtint le régiment de Normandie, 28 octobre 1721; succéda à son père, 1731; fut nommé brigadier des armées du roi, 20 février 1734; prit, par commutation de nom, les titres de duc de Bouteville, 1736; fut nommé lieutenant général des armées du roi, 2 mai 1744; concourut, en cette qualité, à la prise de Weissembourg, à l'affaire d'Haguenau, 25 août; passa le Rhin, 28; se trouva au siége de Fribourg et à celui de Namur, 1746, et combattit encore à Raucoux et Lawfeldt, 1747. — Charles-Anne Sigismond fit, sous le nom de comte de Luxe, la campagne du Rhin, 1735; prit le titre de duc d'Olonne, septembre, et, colonel du régiment de Saintonge, 26 juillet 1737, il commanda l'armée de Bavière, 1742; finit la campagne, 1743, et commanda, à la tête du régiment de Touraine, 6 juin 1744, aux siéges de Menin, d'Ypres et de Furnes, à la bataille et au siége de Tournai, 1745; il combattit à Raucoux, 1746; à Lawfeldt, 1747; à Maestricht, 1748; fut déclaré maréchal des armées du roi, 10 mai; se trouva à la bataille d'Hastembeckk, 1757; à la prise de l'électorat d'Hanovre, et mourut, 21 juillet 1777.—Anne-Charles Sigismond, fils du précédent, né 15 octobre 1737, succéda à son père, 1777; fut déclaré maréchal de camp des armées du roi, 12 décembre 1784, et mourut à Lisbonne, 13 octobre 1803.—Charles-Emmanuel Sigismond vivait en 1805. Les armes de cette branche sont celles de Montmorenci-Luxembourg, *brisées d'un lambel d'argent.*

Princes de Tingri.

MONTMORENCI (Christian-Louis de), 4e fils de François-Henri, duc de Pinei-Luxembourg, né le 9 février 1676, fut fait prince de Tingri, 1695. Il servit au siége de Namur, 1692; à la prise d'Hui, 24 juillet 1693; à la bataille de Nerwinde, 29; à la défense de Courtrai, 1695; au bombardement de Bruxelles, 13, 14 et 15 août, et au siége d'Ath, 1697; employé à l'armée d'Italie, il

attaqua Revère et força les Impériaux d'abandonner la place, 10 avril 1704, et fut fait maréchal de camp, 26 octobre. Lieutenant général, 21 mars 1708, il commanda la réserve à la bataille de Malplaquet, 11 septembre 1709; obtint le gouvernement de Valenciennes, 17 mars 1711; commanda le camp de la Sambre, 8 août 1727; fut créé maréchal de France, après la reddition de Philisbourg, 14 juin 1734; servit en cette qualité au siége de Worms, 23 juillet, et mourut le 23 novembre 1746. — Charles-François Christian, fils du précédent, fut d'abord connu sous le nom de comte de Luxe. Colonel du régiment d'infanterie de Soissons, 2 février 1731, il commanda aux siéges de Kehl et Philisbourg, 1733-1734; prit le titre de prince de Tingri, 1735; fut créé brigadier, 1er janvier 1740; combattit en cette qualité à Dettingen, 1743; fut fait maréchal de camp, 2 mai, et se trouva aux siéges d'Ypres et de Furnes. Aide de camp du roi, il combattit à ses côtés à la bataille de Fontenoy; obtint, avec l'héritage de son père, 1748, la lieutenance générale du gouvernement de Flandre et celui de la ville de Valenciennes; fut créé lieutenant général des armées, 16 mai 1748. — Anne-Christian, son fils, né le 22 juin 1767, duc de Beaumont, pair de France, ancien capitaine des gardes et prince de Tingri, épousa, 21 janvier 1787, Anne-Marie de Bec de Lièvre de Cani, dont il eut Edouard de Montmorenci, 1802, et Hervé de Montmorenci, 1804, qui continuent la lignée. Les armes de cette branche sont celles de Montmorenci-Pinei-Luxembourg.

Seigneurs de Wastines, princes de Robecque, marquis de Mobecque, grands d'Espagne.

MONTMORENCI (Ogier de) était second fils de Louis de Montmorenci, baron de Fosseux, et de Marguerite de Wastines. Il hérita, après la mort de ses père et mère, de la seigneurie de Wastines, et se fit confirmer dans cette possession par contrat du 27 mars 1490, passé avec son frère aîné Roland. Il fit don, février 1494, à l'église de Saint-Étienne de Bersée d'une verrière, où son portrait et celui de sa femme sont accompagnés des armoiries des *Montmorenci brisées de trois besants d'argent sur la croix. Supports, deux anges; cimier, un chien,* et pour cri de guerre: *Dieu en ayde au premier chrétien.* Les deux anges tiennent deux rouleaux; au-dessous est écrit le mot grec ΑΠΑΑΝΩΣ. Il mourut, 14 septembre 1525. — Jean Ier mourut en 1538. — François fut colonel d'un régiment d'infanterie, et eut plusieurs fois le gouvernement des villes de Lille, Douai et Orchies. Devenu l'aîné des Montmorenci en Flandre, par la mort de Floris, 15 mai 1579, il reprit les armes pleines de sa maison, et mourut au château de Bersée, 1594. — Louis, capitaine au régiment de son père, fut tué à l'entreprise d'Ostende, 30 mars 1585. — Jean II se signala à la conquête de la Transylvanie; fut envoyé ambassadeur extraordinaire en Espagne, 1630; créé par Philippe IV prince de Robecque et marquis de Morbecque, et mourut, 14 octobre 1651. — Eugène, son fils et son successeur, 1631, mestre de camp d'un régiment d'infanterie walonne, et chevalier de la Toison d'or, commandait dans Saint-Omer, lorsque cette place fut prise par les Français. Il mourut, 1685. — Philippe-Marie, son fils, avait quitté le service d'Espagne pour passer à celui de la France, janvier 1678; il succéda à son père, 1685, et mourut à l'armée de Savoie, où il commandait un régiment pour le service du roi de France, 1691. — Charles, fils du précédent, fut créé capitaine d'infanterie dans le régiment de son père, 1688, se trouva à la bataille de Staffarde, 1690; à la conquête de Nice, 1691, et obtint ce régiment avec la succession de son père, 13 décembre. Il se trouva à la bataille de Marseille, 1693; servit sur le Rhin, 1696-1697; fut fait brigadier, 29 janvier 1702, commanda en cette qualité à Fredelingen et à la bataille de Spire, 1703; et fut fait maréchal de camp après celle d'Hochstett, 29 octobre 1704. Il se trouva à la prise de Montmélian, 1705; au combat de Turin, 1706; à l'armée du Dauphiné, 1707-1709; passa à la cour de Madrid, où il fut fait lieutenant général, et créé grand d'Espagne de première classe, avril 1713; servit au siége de Barcelonne, et mourut, 13 octobre 1716. — Anne-Auguste, frère du précédent, fit la campagne de Flandre, 1696; fut capitaine d'infanterie dans le régiment de son frère, 1697; servit en cette qualité sur le Rhin, 22 juillet 1698; fut nommé colonel du régiment de Normandie, 1700, et blessé à Chiari, 1701; brigadier d'infanterie, 1704; il servit aux siéges de Verne et de Lérida, 1705-1707, et à celui de Tortose, 1708; fut nommé maréchal de camp, mars 1710; fait chevalier de la Toison d'or, 9 février 1711; emporta le fort des Capucins à la prise de Barcelonne, 1714; et après avoir succédé à son frère, 1716, il fut créé lieutenant général, 30 mars 1720; grand maître de la maison de la reine douairière d'Espagne, 1725; servit au siége de Philisbourg, 1734, et mourut, 27 octobre 1745. — Anne-Louis-Alexandre, lieutenant général, 23 juillet 1762, commandant en chef dans les provinces de Flandre, Hainaut et Cambresis, 1777, mourut sans postérité, 12 octobre 1813. Cette branche, qui s'éteignit avec lui, portait depuis François, 13 mai 1579, les armes pleines de Montmorenci.

Seigneurs de Croisilles.

MONTMORENCI (Philippe de), conseiller et chambellan de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, second fils de Jacques, seigneur de Montmorenci, et de Philippe de Melun, servit le duc de Bourgogne, depuis 1450 jusqu'à sa mort, 21 février 1474. Il portait de Montmorenci, *brisé d'un lambel d'argent.* — Marc mourut en 1499. — Antoine, en 1529. Il portait de Montmorenci, à la croix brisée au centre d'une losange d'or; armes que sa branche conserva depuis. — Baudouin mourut, 1567. — Georges fut grand bailli de Bruges, grand veneur et forestier du comté de Flandre, et mourut, 31 décembre 1615. Cette branche s'éteignit avec lui, Philippe de Montmorenci, son fils et son héritier, étant mort, 10 mai 1599.

Seigneurs de Neuville-Wistace.

MONTMORENCI (Charles de), était 2e fils de Baudouin, seigneur de Croisilles, et de Catherine de Rubempré. Il épousa, 1574, Jeanne le Blanc, dame de Blequin, et mourut, 29 juin 1605. — Guillaume fut gouverneur de Lens, 1634. — Philippe-François fut colonel du régiment de Condé, 1690; se retira du service, 1696; fut connu sous le nom de prince de Montmorenci, et mourut, 14 septembre 1704. — Louis-François mourut en 1756. — Louis-François-Joseph, fils du précédent, fut brigadier des armées du roi, 1762, et colonel des armées de Touraine. Cette branche s'éteignit avec lui.

Seigneurs de Bourg.

MONTMORENCI (Hugues de) était second fils de Philippe, seigneur de Croisilles, et de Marguerite de Bourg; il vivait encore, 1499, et eut de son mariage avec Jossine de Saint-Omer, Nicolas, qui lui succéda dans la seigneurie de Bourg, et mourut, 1544, laissant Gabriel, dont le successeur fut Jean Ier, mort en 1579. Vinrent ensuite Josias, mort en 1616, et Jean II, mort en 1622, sans avoir été mariés.

Seigneurs d'Esquencourt.

MONTMORENCI (Benjamin de), 4e fils de Jean, seigneur de Bourg, et de Bernarde de Longjumeau, laissa de son mariage avec la dame d'Oizi, Daniel, qui entra capitaine au régiment d'infanterie de Montdéjeu, 5 février 1630; servit en Languedoc, 1632, en Allemagne, 1635; soutint un blocus de 13 mois dans Hermenstein, 1637-1638; se trouva à la bataille de Rocroi et à la prise de Sirok, 1643; à la prise de Balagnier, 1645; à la prise d'Alger, 1647, et de Furnes, 1648. Il fut fait mestre de camp d'un régiment de cavalerie, 2 avril 1652, maréchal de camp, et servit en cette qualité à la prise de Rethel, 1653, et à celle de Quesnoi, 1654. Créé lieutenant général, 16 juin 1655, il commanda l'aile droite de la 2e ligne à la bataille de Dunes, 1658, et vivait encore en 1668. — Benjamin-Alexandre-César, son fils et son successeur, servit pendant 25 ans, en qualité de capitaine de chevau-légers, au régiment de Chérembault, et mourut sans postérité, 1702.

Seigneurs de Lezay.

MONTMORENCI (Gui de) servit François Ier dans les guerres d'Italie, demeura prisonnier à la bataille de Pavie, 1525, et mourut en 1530. Il eut pour successeurs : Pierre Ier, en 1582; Pierre II, en 1623; Hilaire, en 1670; Gui-Urbain, en 1664; Pierre III, en 1687; Gui-André, blessé au siége de Fribourg, et mort le 7 mars 1745; Gui-André-Pierre, qui fit la campagne de Flandre, 1742; se battit à Dettingen, 27 juin 1743; fut fait colonel du régiment de la Loutre, 22 août; concourut à la prise de Cronenbourg, et succéda à son père, 1745. Il concourut à la prise de Gand, et fut déclaré brigadier, 15 juillet; se battit à Raucoux, 1746; au siége de l'Ecluse, 1747; de Maëstricht, 1748, et fut fait maréchal, 10 mai. Il courut à la conquête de l'île de Minorque, 1756; de l'électorat de Hanovre, 1757; se trouva à la bataille de Minden, 1er août 1759; fut nommé lieutenant général des armées du roi, 17 décembre; pourvu du gouvernement de Compiègne, honoré du bâton de maréchal, 13 juin 1783, et mourut, 1788; Anne-Alexandre-Marie Sulpice-Joseph, le 31 mars 1817; Anne-Pierre-Adrien de Laval, ancien ambassadeur de France en Espagne, né le 29 octobre 1768, épousa Bonne de Luxembourg-Montmorenci, 14 mai 1788, et succéda à son père, 1817. Cette branche porte les armes pleines de Montmorenci-Laval, qui sont d'or, à la croix de gueules, chargée de 5 coquilles d'argent, et cantonnée de 16 alérions d'azur.

Seigneurs de Laval et de Tartigni.

MONTMORENCI (René Ier de **LAVAL**) fit hommage de la seigneurie de Faigne au roi Charles VIII, 1485, et mourut le 17 janvier 1498. — René II combattit à la bataille de Marignan, 1515; succéda à son père, 1498, et mourut au château de Maillé, 1532, René. Il eut pour successeurs Louis, son fils, 1532; Hugues, 1547; Jean, 1576; Gabriel Ier, 1618; Thomas, 1664, qui fut assassiné par le précepteur de ses enfants; Charles, 1651; Claude-Charles, 1709; Gui-Louis-Charles, 1743; Gabriel II; Gui-Claude-Roland, qui se trouva au bombardement de Bruxelles, leva un régiment de son nom, 1702; eut part à la prise de Montmélian, 1705; au siége de Nice, 1706; à la levée du siége de Toulon, 22 août 1707; à l'armée de Flandre et au siége de Tournay, 1709; fut fait brigadier, 29 mars 1710; se signala à la prise de Fribourg, et fut fait maréchal de camp, 1719; créé maréchal de France, 17 septembre 1747, et mourut, 14 novembre 1751. Il eut pour successeur Joseph-Pierre, son fils, qui fut tué à Hastembeck, 25 avril 1757, laissant Louis-Adélaïde-Anne-Joseph, son fils aîné, né le 18 octobre 1752, colonel des dragons de son nom, 1784. Louis fit les campagnes de 1796 et 1797, à l'armée de Condé, et continua la lignée. Les armes de cette branche sont de Montmorenci-Laval pleines.

Seigneurs de Bois-Dauphin.

MONTMORENCI (Thibaut de), 1er du nom, seigneur de Saint-Aubin, épousa la dame de Bois-Dauphin, 1440, et laissa pour successeur, 1461, René Ier, son fils, auquel succéda François, 1508; Jean, qui se fit prêtre; René II, qui fut tué à la bataille de Saint-Quentin, 1557, laissant Urbain Ier, qui servit au siége de Livron; 1574; à celui de la Fère, 1580; suivit les Guises, 1587; s'empara de la place Maubert, à la journée des barricades, 12 mai 1588; défendit la ville du Mans contre Henri IV, 1589; marcha au secours de Rouen, 1591; obligea le prince de Dombes à lever le siége de Craon, 1592; devint conseiller d'État et chevalier des ordres du roi, 5 janvier 1597, et fut créé maréchal de France, 25 juillet. Il fut envoyé en ambassade à la cour de Vienne, 1601; nommé gouverneur et lieutenant général en Anjou, 4 octobre 1607. Il commanda l'armée du roi contre les princes mécontents, 1615, dont il battit les troupes sur tous les points. Il reçut la reine-mère au Pont-de-Cé, 1719; se démit en sa faveur du gouvernement d'Anjou, et mourut à Sablé, 27 mars 1712. Il eut pour successeurs : Philippe-Emmanuel, Urbain II, 1640, et enfin Charles, 1661, qui fut tué au siége de Woerden, octobre 1672, sans avoir été marié. Les armes de cette branche sont de Montmorenci-Laval, à la bordure de sable, chargée de 5 lionceaux d'argent, en un chef léopardé, 2 en chaque flanc de l'écu; ceux de dextre contournés et affrontant ceux de senestre.

MONTMORENCI (Françoise), dite **LA BELLE FOSSEUSE**, était fille de Pierre de Montmorenci, baron de Fosseux, et fut une des premières maîtresses de Henri IV, qui la maria en 1591 à François de Broc, baron de Saint-Mars.

MONTMORIN-SAINT-HEREM (Armand-Marc, comte de), ministre des affaires étrangères sous Louis XVI, commença sa carrière diplomatique par une ambassade en Espagne, et, investi du commandement de la Bretagne à son retour en France, il figura parmi les membres de l'assemblée des notables, 1787; devint ministre des affaires étrangères, 1788, et avait encore ce portefeuille lors de la convocation des états généraux, 1789. Faible et sans énergie, il flotta tour à tour entre le nouveau principe et le parti de la cour. Son refus d'adhésion à la déclaration du 27 juin le fit renvoyer, 12 juillet; mais il fut rappelé après la révolution du 14. Il se fit affilier à la société des amis de la constitution (jacobins); mais son hésitation continuelle l'en fit exclure, juin 1791. Ministre par intérim lors du voyage de Varennes, Montmorin fut mandé à la barre de l'Assemblée nationale pour donner des explications sur les passeports trouvés en la possession du roi. Il prouva qu'il ignorait complétement le but du voyage et les véritables noms de ceux qui devaient faire usage des passeports. Il sortit du ministère, novembre 1791. Arrêté après la révolution du 10 août 1792 et dénoncé pour avoir fait partie d'une société que le journal de Carra appelait *comité autrichien*, il fut livré au tribunal révolutionnaire, condamné à mort et massacré en septembre.

MONTMORT (Pierre Rémond de), mathématicien, naquit à Paris, 1678. Destiné à la magistrature, il fut bientôt fatigué de l'étude du droit et s'appliqua entièrement à l'étude de la philosophie et des mathématiques. Il

épousa, 1706, mademoiselle de Romicourt, petite-nièce et filleule de madame la duchesse d'Angoulême. Il fut l'élève de Malebranche, l'ami de N. Bernouilli, et eut le bonheur de connaître Newton. Admis à l'Académie des sciences de Paris, 1706, il s'attacha d'une manière particulière à l'étude de la théorie de la probabilité, dont aucun géomètre ne s'était encore occupé. Il mourut en 1719. On a de lui *les Transactions* et un *Traité des suites infinies*, 1717.

MONTPELLIER, *Mons-Puellarum*, ville de France, chef-lieu du département de l'Hérault, avec évêché, l'une des plus belles et des plus considérables du Languedoc; célèbre par son école et sa faculté de médecine. Son origine remonte au delà du 10e siècle. En 975, l'emplacement où elle est élevée fut cédé à l'évêque de Maguelone Ricuin, par deux filles de la maison des comtes de Substantion, auxquelles il appartenait, et c'est de là que lui est venu son nom de *Mons-Puellarum*, montagne des filles. Guy ou Guillaume, l'un des chevaliers de la cour des comtes de Melgueil, est le premier seigneur de Montpellier dont on ait connaissance. Suivant quelques historiens, Guy, qui était un des plus braves seigneurs du pays, fut élu par l'évêque de Maguelone et les habitants de Montpellier, pour les protéger et les défendre contre les courses et les hostilités de leurs voisins. Que ce soit par élection ou par droit de naissance, il est certain que Guy, ou Guillaume Ier, était seigneur de Montpellier et du château de Lattes vers la fin du 10e siècle, 998. Vers la fin du 13e siècle, Montpellier passa sous la domination des rois de Majorque, par le mariage de la fille d'un de ses comtes avec Pierre II d'Aragon. Philippe de Valois en fit l'acquisition, 1349, de Jayme IV, roi de Majorque, moyennant 100,000 écus d'or. Charles V la céda à Charles le Mauvais, roi de Navarre, 1365, et elle ne fut réunie à la France que vers la fin du règne de Charles VI, 1420. Les calvinistes s'en emparèrent, s'y constituèrent en république et en restèrent maîtres jusqu'au 20 octobre 1622, époque à laquelle ils furent chassés par Louis XIII. Cette ville a donné le jour à beaucoup de médecins célèbres. Elle est la patrie des peintres Sébastien Bourdon et Raoux, du poëte Roucher, du chimiste Chaptal, de Cambacérès, de Cambon, de Vien, surnommé le restaurateur de l'école française; du général Poitevin, etc.

MONTPELLIER (Conciles de). Arnuste, archevêque de Narbonne, célébra, l'an 894, un concile à Juncaire, dans le diocèse de Montpellier. Pierre de Bénévent, légat du saint-siége, assembla, en 1215, cinq archevêques, vingt-huit évêques, divers abbés et barons à Montpellier, et y investit Simon, comte de Montfort, des terres du comte de Toulouse. L'auteur de la vie du roi Louis VIII parle d'un autre synode tenu en 1225 à Montpellier, au sujet de Raymond, comte de Toulouse, et protecteur des Albigeois. Jacques, archevêque de Narbonne, y célébra, en 1258, un concile provincial contre ceux qui maltraitaient les clercs et contre les ecclésiastiques qui se mêlaient de marchandises. M. Baluze a publié depuis l'an 1668 trois conciles de Montpellier; le premier, tenu l'an 1195 par Michel, légat du saint-siége, et les deux autres, qui avaient été placés en 1215 et 1225, et qu'il met en 1214 et 1224.

MONTPELLIER (Vicissitudes historiques de la seigneurie de). La ville de Montpellier était autrefois séparée en deux parties par un bois. Une de ses parties se nommait Montpellier et l'autre Montpellieret. La ville entière appartenait, dans le 10e siècle, à deux demoiselles, sœurs de saint Fulcrand, élu en 949 évêque de Lodève. Les deux sœurs se vouèrent au célibat, firent donation de leurs biens à l'église de Maguelonne, 975, et Ricuin, évêque de cette dernière ville, céda en fief, vers 998, la partie de Montpellier à un chevalier du nom de Guy ou de Guillaume Ier, et se réserva Montpellieret. Guillaume Ier était mort vers l'an 1019. Il eut pour successeur Guillaume II. Celui-ci fut témoin d'une transaction passée, vers 1058, entre Raymond Béranger, comte de Barcelone, et Raymond Bernard, vicomte de Béziers, et mourut la même année. Guillaume III mourut en 1085. Guillaume IV tyrannisa les églises et le clergé de ses terres, et fut, pour ce motif, condamné par Godefroy, évêque de Maguelonne, à perdre le fief qu'il tenait de l'Église. Guillaume fit sa paix avec le prélat en 1070. Il partit en 1096 pour la première croisade, à la suite de Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse; combattit au siége d'Antioche, 1098; revint en France en 1102; retourna à la terre sainte à la mort du comte de Toulouse, et en ramena Alphonse Jourdain, fils de ce prince, 1107; s'empara de Majorque, 1116, et mourut en 1121. Guillaume VI, fils aîné de Guillaume V, lui succéda. Bernard IV, comte de Melgueil, mourut en 1132, instituant Guillaume V tuteur de la jeune Béatrix, sa fille et son héritière. Alphonse Jourdain, comte de Toulouse, prétendit que la tutelle de la jeune comtesse lui appartenait en sa qualité de duc de Narbonne. De là une guerre qui se termina par un traité, en vertu duquel le sire de Montpellier et le comte de Toulouse devaient partager entre eux le comté de Melgueil, pour en jouir jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé, d'un commun accord, un parti sortable à Béatrix. Guillaume, oubliant ses engagements, promit, à l'insu du comte de Toulouse, la main de la jeune comtesse à Bérenger Raymond, comte de Provence. Alphonse, pour ce motif, lui déclara la guerre; mais elle fut presque aussitôt suspendue par celle que le sire de Montpellier eut à soutenir contre les Sarrasins d'Espagne, 1134, et l'année suivante, 1135, elle se termina par le mariage de Béatrix avec le comte de Provence, mariage qui eut lieu avec le consentement du comte de Toulouse. Guillaume eut à réprimer, en 1141, une sédition des habitants de Montpellier, soulevés contre lui à l'occasion d'un nouvel hommage qu'il voulait exiger d'eux. Il partit en 1147 pour aller au secours du roi de Castille contre les Sarrasins, s'empara d'Almeria, de Tortose, et embrassa, en 1149, la vie monastique à l'abbaye de Grandselve, où il mourut en 1162. Guillaume VII, son fils aîné, s'allia, en 1155, avec Raymond Trencavel contre Raymond V, comte de Toulouse, fut fait prisonnier, et n'obtint sa liberté qu'en 1156. Trois ans après, 1159, Guillaume mena des secours au roi d'Angleterre, occupé à faire le siége de Toulouse, et fut compris dans la paix de 1160. Il acheta en 1168, de Raimbaud III, comte d'Orange, le château d'Omelas, moyennant 4,000 sous melgoriens, et mourut en 1172, laissant pour lui succéder Guillaume VIII, mort en 1208. Pierre, roi d'Aragon, que Guillaume VIII avait institué son exécuteur testamentaire, ne répondit pas à ses intentions. Il écarta de Montpellier Guillaume, fils aîné de Guillaume VIII, et s'appropria l'héritage en épousant la princesse Marie, fille de Guillaume VIII et de la princesse Eudoxie Comnène. En 1213, Pierre se porta médiateur entre le pape et le comte de Toulouse; mais n'ayant pu parvenir à les mettre d'accord, il combattit pour le comte contre Simon de Montfort, et fut tué à la bataille de Muret, 10 septembre 1213. Jacques Ier, fils de Pierre II, confirma, en 1218, les priviléges de Montpellier, et prit sous sa protection les 12 consuls et tous les habitants de cette ville. En 1221, époque de son mariage avec Éléonore de Castille, les députés de Montpellier lui présen-

tèrent, au nom de la ville, une pièce de drap d'or qu'un marchand avait fait venir du Levant. Jacques mourut en 1276, d'une maladie causée par le chagrin qu'il eut de la perte d'une bataille livrée aux Maures. Jacques avait partagé, en 1262, ses États entre ses deux fils Pierre et Jacques. Le premier eut l'Aragon, le deuxième l'île de Majorque et les terres de France. En 1293, Philippe le Bel acquit, de l'évêque de Maguelonne, la partie de Montpellier appelée Montpellieret, que les évêques de Maguelonne, comme nous l'avons dit plus haut, s'étaient toujours réservée. Dès lors le roi de Majorque, qui n'était qu'arrière-vassal de la couronne de France pour la seigneurie de Montpellier, devint son vassal immédiat. Philippe le Bel établit un siége de justice à Montpellier et y transféra la cour rigoureuse du petit scel, que le roi saint Louis avait érigé en 1254 à Aigues-Mortes. Jacques II mourut en 1311, et eut pour successeur Sanche, son 2e fils, mort en 1324 sans laisser de postérité. La seigneurie de Montpellier échut alors à Jacques III, son neveu. Ce jeune prince, le 28 avril 1331, vint rendre hommage à Philippe de Valois; mais, dans la suite, ayant porté atteinte à cet acte par l'hommage universel qu'il fit à Philippe IV, roi d'Aragon, de tous ses États, Philippe fit sommer Jacques III de venir lui renouveler son hommage pour Montpellier et ses dépendances. Jacques refusa d'abord sous divers prétextes, et fut contraint de plier en 1342. A son retour, 1343, il eut à soutenir une guerre contre le roi d'Aragon, et fut, après 7 ans de lutte, dépouillé de tout ce qu'il tenait sous la mouvance de ce prince. En 1349, Jacques vendit au roi de France, pour la somme de 120,000 écus d'or, la seigneurie de Montpellier, et employa une partie de cet argent à équiper une flotte, avec laquelle il fit une descente à Majorque. Il y périt la même année, dans une bataille qu'il livra, le 25 octobre, à son rival. La seigneurie de Montpellier fut alors réunie à la France; toutefois le roi d'Aragon éleva quelques contestations au nom du fils mineur de Jacques III, et, pour y mettre fin, il fut convenu, 1350-1351, que le roi de France passerait au roi d'Aragon ce qui restait à payer du prix d'acquisition. En 1371, le roi Jean céda à Charles le Mauvais, roi de Navarre, la seigneurie de Montpellier en échange des villes de Mantes, Meulan et Longueville; mais en 1378, ce prince ayant été convaincu d'attentat contre la vie du roi de France et de s'être ligué avec le roi d'Angleterre contre son suzerain, Montpellier fut de nouveau réuni à la couronne et n'en a plus été détaché depuis.

Chronologie historique des seigneurs de Montpellier.— Guillaume Ier, 998-1019. — Guillaume II, 1019. — Guillaume III. — Guillaume IV, 1085-1121.— Guillaume V, 1121-1149.—Guillaume VI, 1149-1172.—Guillaume VII, 1172-1204. — Pierre, roi d'Aragon, 1204-1213. — Jacques Ier, 1213-1276. — Jacques II, 1276-1311. — Sanche, 1311-1324. — Jacques III, 1324-1349. — Réunion à la France, 1349-1371. —Charles le Mauvais, roi de Navarre, 1371-1378. — Réunion définitive à la France.

MONTPENSIER, village de France, dans le département du Puy-de-Dôme, avec un château dans lequel mourut Louis VIII, 1226, était une seigneurie qui, sur la fin du 12e siècle, passa par mariage dans la maison de Beaujeu, puis à celle de Dreux, au commencement du 14e. En 1384, elle fut achetée par Jean de France, duc de Berri. Ce prince la donna à sa fille Marie, lorsqu'elle épousa Jean Ier, duc de Bourbon. François Ier la confisqua sur le connétable Charles de Bourbon, 1525, mais il la rendit presque immédiatement à Louis Ier de Condé, qui, en 1504, avait épousé la sœur du connétable. La branche s'éteignit en 1608. Alors le village de Montpensier passa à la maison d'Orléans, et le titre de duc de Montpensier est aujourd'hui porté par le plus jeune des fils du roi Louis-Philippe.

MONTPENSIER (François de **BOURBON**, duc de), connu sous le nom de prince-dauphin, était dauphin d'Auvergne, fils de Louis II de Bourbon, duc de Montpensier, et naquit, 1539. Il obtint, 1574, le commandement d'une des trois armées chargées d'agir contre les protestants, et se fit distinguer aux batailles d'Argues et d'Ivri; soumit Avranches, et fut cependant l'un des premiers à reconnaître les droits incontestables de Henri IV à la couronne de France. Il mourut à Lisieux, 1592.

MONTPENSIER (Catherine-Marie de **LORRAINE**, duchesse de), fille du duc de Guise, assassiné devant Orléans, naquit en 1552. Elle épousa Louis II, duc de Montpensier, 1570, et se trouva mêlée dans toutes les conspirations qui se succédèrent contre l'Etat et contre la vie de Henri III. Lorsque ce monarque fut assassiné, on l'entendit s'écrier : *Je ne suis marrie que d'une chose, c'est qu'il n'ait pas su, avant mourir, que c'est moi qui ai fait le coup.* Lorsqu'elle apprit que les portes de Paris s'étaient ouvertes devant le nouveau roi, elle demanda pourquoi quelqu'un n'était pas là qui pût lui donner un coup de poignard. Cependant Henri, à qui ce propos avait été rapporté, la reçut le soir même de son triomphe, et ne lui fit jamais de reproches. Elle mourut à Paris, 1596.

MONTPENSIER (Anne-Marie-Louise **D'ORLÉANS**), connue sous le nom de *Mademoiselle de Montpensier*, naquit à Paris, 1627. Une des particularités les plus remarquables de son histoire fut la quantité prodigieuse de mariages qui lui furent proposés sans résultats : Louis XIV enfant; Louis de Bourbon, comte de Soissons; le cardinal infant, frère d'Anne d'Autriche; le roi d'Espagne, Philippe IV; le prince de Galles, depuis Charles II; l'empereur lui-même; l'archiduc Léopold, frère de l'empereur; enfin, le duc de Savoie. Toutes ces alliances manquèrent, ou par sa propre faute, ou par l'opposition sourde de Mazarin. Aussi lui voua-t-elle une haine implacable. Elle s'attacha au parti de la Fronde, et le servit chaudement. Elle rentra à la cour, 1657, et y devint éperdument amoureuse de Lauzun, favori du roi, qu'elle épousa, 1670. La permission qu'elle avait obtenue de former alliance avec un simple cadet de famille avait été révoquée, et Lauzun subit une détention de 10 ans. Quoique cette princesse eût fait des sacrifices immenses pour lui faire recouvrer la liberté, 1680, Lauzun montra pour elle beaucoup d'ingratitude; elle s'en consola en se jetant dans la dévotion, et en instituant *Monsieur* son légataire universel. Elle mourut, 1693 On a d'elle des *Mémoires* réimprimés dans la collection Petitot.

MONTPENSIER (Antoine-Philippe **D'ORLÉANS**, duc de), naquit, 1775, de Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, montra, dès sa jeunesse, un goût prononcé pour les arts, et les cultiva avec succès. A l'époque de la révolution, il vola à la défense du territoire, et se fit remarquer à Valmy et à Jemmapes, à côté de son frère, le duc de Chartres. Il passa ensuite à l'armée d'Italie; mais arrêté à Nice, par ordre du comité de salut public, 1793, il fut transféré à Marseille, et y subit une détention de 43 mois. Le duc d'Orléans, son frère, ayant consenti à s'éloigner d'Europe, il fut permis au duc de Montpensier d'aller le rejoindre avec le comte de Beaujolais, 1797, et ils parcoururent ensemble les États-Unis, où ils restèrent jusqu'en 1800. Le duc de Mont-

pensier mourut à Twickenham, 1807, d'une maladie de poitrine.

MONTRÉAL, ville du bas Canada, sur la droite du fleuve Saint-Laurent. Bâtie, en 1640, par les Français, fut prise par les Anglais en 1660, puis par les Américains, 1775, et rendue aux Anglais peu de temps après. Cette ville possède une association pour la traite des pelleteries, qui a été réunie, en 1821, à la compagnie de la baie d'Hudson créée pour le même motif.

MONTREUIL (Eudes de), architecte du 13e siècle qui partit en Palestine, et à qui furent confiés les travaux de fortification de la ville de Jaffa. Il mourut en 1219. On lui doit, en France, les églises de Sainte-Catherine du Val-des-Ecoliers, des Blancs-Manteaux, des Mathurins, des Cordeliers, des Chartreux et de l'Hôtel-Dieu.

MONTRES, HORLOGES, PENDULES. Il eût été plus rationnel de faire de ces différents mots des titres de subdivision à l'histoire de l'horlogerie. Les documents nous ayant manqué pour le faire d'une manière complète, nous allons suppléer à cette omission en retraçant ici les développements successifs qu'a reçus cet art. Nous avons dit à l'article **CADRAN SOLAIRE**, l'antiquité de l'invention de la division des différentes parties du jour. Sur le cadran solaire, les divisions du jour, la marche des heures sont indiquées par l'ombre d'une verge d'un métal quelconque ou même d'un simple morceau de bois, sur les différentes divisions du cadran. L'horloge est une machine inventée pour marquer ces divisions au moyen de la marche d'une aiguille. Avant l'invention de l'horloge, on se servit de la clepsydre, ou sablier, pour mesurer certains espaces du temps. Cette invention, qui vient probablement d'Égypte, a été retrouvée en Chine et dans l'Indoustan. La machine connue sous le nom d'horloge est aussi très-ancienne. On trouve dans quelques auteurs que Trivulcien, qui vivait 515 de Rome, av. J.-C. 240, avait une horloge à rouage. Athénée, que l'on croit avoir vécu 210 ans av. J.-C., fabriqua une horloge qui marquait les heures par le sifflement de l'air, au moyen de l'impulsion de l'eau chassée par une étroite ouverture. Théophile, empereur d'Orient, 829, possédait une horloge mécanique en or. Le roi Théodoric, 426, fit construire par Boëce deux horloges, dont il voulait faire présent au roi des Bourguignons. L'horloge à rouage dont le pape Paul Ier fit présent à Pepin le Bref, 756, n'est pas moins célèbre que celle qu'Haroun-al-Raschild offrit à l'empereur Charlemagne, 807. Au 9e siècle, les Italiens imitèrent ces horloges. La gloire en est due à Pacifius de Vérone, qui mourut en 846. Gerbert, moine de l'abbaye de Saint-Gérand d'Aurillac, fabriqua pour l'empereur Othon III, dont il était précepteur, l'horloge de Magdebourg, 985. Les Chinois avaient, au 9e siècle, d'énormes tambours qui servaient à faire connaître les heures du jour et de la nuit, des cadrans et des horloges à poids; mais il paraît que les Chinois ne connurent que plus tard les horloges à sonnerie. En France, les horloges sonnantes sont citées pour la première fois en 1120. L'intérieur du magnifique collége établi dans le 13e siècle, par Mostanser-Billah, 36e kalife abasside de Bagdad, était orné d'un coffre ou d'une boite des heures, suivant un géographe arabe. A Constantinople, au commencement du 15e siècle, et au Japon, au 18e siècle, on voyait des horloges d'une construction très-compliquée. En 1326, on vit à Londres une horloge qui présentait, outre le cours des astres, le mouvement du flux et du reflux de la mer et une multitude d'autres choses. Une autre horloge placée, en 1345, sur la tour de Padoue, marquait, outre les heures, la marche annuelle du soleil, suivant les douze signes du zodiaque, avec celle des planètes. La première horloge de Bologne fut placée dans la tour de cette ville au mois de mai de l'an 1356. L'abbaye de Westminster, à Londres, eut une horloge publique en 1368. En 1370, Henri de Vic, que Charles V, roi de France, avait fait venir d'Allemagne, établit l'horloge du palais. Cette horloge sonnait les heures. Vers la même année, les villes de Strasbourg et Courtrai eurent des horloges. Horloge de la cathédrale de Sens, exécutée en 1377; du château de Montargis, en 1380; horloge à sonnerie de la cathédrale de Séville, exécutée en 1400; horloge du même genre à Moscou, en 1404; à Lubeck, en 1405; mais l'horloge de cette dernière ville était décorée des figures des douze apôtres. La grande horloge de l'église de Notre-Dame de Nuremberg fut fabriquée en 1462. Venise eut une horloge publique en 1497. A cette époque, les particuliers mêmes se servaient d'horloges. L'horloge de Lyon fut exécutée en 1598, et réparée et augmentée en 1660. On insérait dans la plupart de ces anciennes horloges des mouvements qui mettaient en jeu des statues de saints, de rois, de guerriers, ou des figures d'animaux, de manière à leur faire rendre des sons, produire des airs de musique et autres choses semblables. Horloge de bois fabriquée par Élavelé de la Rochelle. L'auteur ayant été condamné à mort comme huguenot, fut brûlé avec son horloge. — *Montres et pendules.* Dès le milieu du 14e siècle, on sut fabriquer en Allemagne les pendules et les montres de poche. Les historiens citent une montre fabriquée en Allemagne, qui fut présentée à Charles V, roi de France, en 1380. Les premiers règlements de l'ancienne communauté des horlogers de Paris sont datés de 1483 et confirmés par François Ier en 1544. En 1500, Péters Hele, Allemand, fabriquait des montres à Nuremberg. Un duc d'Urbain reçut, en 1542, d'un orfévre italien, une montre sonnante. L'empereur Charles-Quint, dans sa retraite de Saint-Just, où il se renferma en 1556, s'occupait d'ouvrages de mécanique et d'horlogerie. Les montres et les pendules furent très-rares en Angleterre jusqu'en 1673. Cependant on sait que Parker, archevêque de Cantorbéry, possédait, en 1575, une canne de bois des Indes qui avait une horloge à la poignée, et que Henri VIII en avait une qui allait une semaine entière sans être montée. L'art de l'horlogerie a été introduit à Genève en 1587, par Charles Cusin, né à Autun. En 1685, 100 horlogers et 300 ouvriers établis dans cette ville y fabriquaient 5,000 montres par an. Cette fabrication s'élève aujourd'hui à 70,000 montres. Le nombre des horlogers, bijoutiers, orfévres, travaillant à Genève, est de 2,800; ils emploient annuellement 57,000 onces d'or, 5,000 marcs d'argent, et pour environ 240,000 livres suisses de pierres fines et de perles. Dans les premières années de ce siècle, on a inventé, particulièrement en France et en Suisse, des machines pour fabriquer rapidement les différentes pièces des montres, de sorte que l'art de l'horlogerie ne consiste plus qu'à les rectifier et à les disposer convenablement. Christian Huyghens appliqua le pendule aux horloges en 1673, et, peu de temps après, il imagina le spiral pour régulariser le mouvement des pendules et des montres. Ces découvertes donnèrent lieu aux subdivisions plus précises du temps en minutes, en secondes et en tierces, en sorte que le mouvement journalier du soleil, partagé d'abord en 24 parties, l'est maintenant en 86,600 secondes, que l'on peut compter. L'on a imaginé successivement les pendules à réveil, les pendules à équation; la plus ancienne qu'on connaisse de cette espèce est celle qui était placée dans le cabinet du roi d'Espagne Charles II; les pendules à compensation et celles qui marquent les quantièmes du mois, les jours de la semaine, les phases de la

lune, le lever et le coucher du soleil. — *Montres marines.* Elles ne diffèrent des autres que par une précision et une exactitude extrêmes dans leur construction, qui leur donnent un mouvement très-régulier. Au moyen de quelques pièces accessoires, la montre est toujours tenue dans la même position, quel que soit le mouvement du vaisseau. Les plus parfaites ont été fabriquées en France par P. Leroy, L. Berthoud, Bréguet, etc.; en Angleterre, par Harrison, Arnold, Kendal, etc. En 1807, le gouvernement danois a généreusement récompensé un horloger de Copenhague, auteur d'une montre de ce genre. — *Montres à répétition.* Les horlogers Barlow, Quare et Tampion s'en disputèrent l'invention en Angleterre en 1676. Louis XIV reçut de Charles II les premières montres à répétition qu'on ait vues en France. La fabrication des montres est naturalisée en Chine. L'exportation des montres françaises a lieu principalement pour la Russie, l'Angleterre et la Turquie.

MONTROSE (Jacques **GRAHAM**, comte et duc de), l'un des plus zélés défenseurs du roi d'Angleterre Charles Ier, naquit à Edimbourg, 1612. Montrose, qui s'était jeté d'abord dans le parti des covenantaires, par ressentiment contre le duc d'Hamilton qui l'avait repoussé, négocia directement avec les royalistes les plus zélés, parvint à former un corps assez considérable d'Irlandais et d'Ecossais, et, débarrassé d'un ennemi redoutable, par la disgrâce d'Hamilton, se déclara définitivement contre son ancien parti, 1745. Mais il fut battu successivement par lord Elcho, à Perth; par lord Burleig, à Aberdeen, et reçut l'ordre de désarmer. Proscrit et excommunié, il se retira en France et de là en Allemagne, où il prit part aux dernières campagnes de la guerre de trente ans, et y fut élevé au grade de maréchal d'empire. En 1650, après avoir offert ses services à Charles II, qui les accepta, il se transporta dans les Orcades; arma plusieurs habitants de ces îles, et descendit, avec sa petite armée, sur les côtes du comté de Caithness; mais, forcé de réclamer l'assistance d'un de ses anciens officiers, nommé Aston, il fut livré par lui, et condamné à être pendu.

MONT-SAINT-JEAN (Bataille de). V. **WATERLOO.**

MONT-SAINT-MICHEL, célèbre abbaye en Normandie, avec un château situé sur un rocher, s'étendant au milieu d'une grève que la mer couvre de son reflux. Il s'appelait autrefois Mont-de-Tombe, à cause de sa figure. Une apparition de l'archange saint Michel à saint Aubert, évêque d'Avranches, fit changer de nom à cette montagne. On y bâtit, en 709, une église desservie par des ermites, et plus tard saint Aubert y établit 12 chanoines pour y célébrer l'office divin. On prétend qu'une forêt occupait autrefois tout le terrain, depuis le mont jusqu'aux paroisses de Tanis et d'Ardevum; que la mer détruisit cette forêt : et c'est de là, dit-on, que le Mont-Saint Michel fut surnommé *Au péril de la mer*, *Mons in periculo maris*. Rollon Ier, 909, et Guillaume II, 917, ducs de Normandie, firent de grands biens à l'église du Mont-Saint-Michel; mais le relâchement extrême où tombèrent les chanoines fit que Richard Ier les chassa, et mit à leur place, 966, des moines de l'ordre de Saint-Benoit qui y demeurèrent depuis. Il leur donna un abbé, et voulut que l'élection des successeurs de celui-ci se fît par les religieux. Ce fut lui qui orna l'église, fit bâtir un monastère pour les religieux, et qui donna à l'abbé et aux moines la justice temporelle que Maugis, évêque d'Avranches, confirma, du consentement de son chapitre. Le roi Lothaire et le pape Jean XIII, 967, confirmèrent cet établissement. L'église et les bâtiments furent brûlés en 992; ils furent réparés la même année; la nef ne fut cependant achevée entièrement que sous l'abbé Ranulphe, qui gouverna depuis 1060 jusqu'en 1084. Cet abbé fit équiper, en 1066, 6 gros vaisseaux aux frais de l'abbaye, pour envoyer plusieurs de ses moines en Angleterre y saluer le roi Guillaume et le ramener lorsque ce prince voudrait repasser en Normandie. Cette action plut beaucoup au roi Guillaume, qui revint en effet sur les vaisseaux de Ranulphe, et les chargea de présents pour lui et ses religieux. Le roi Philippe le Bel, 1300, leur accorda la pêche des esturgeons dans toute l'étendue de la baronnie des Genêts. Charles V, 1357, ordonna au gouverneur de la province de ne mettre aucun capitaine au Mont-Saint-Michel que du consentement de l'abbé et des moines. Charles VI fit la même défense, 1386, et plus tard, sous le règne de ce prince, 1417-1418, la ville fut entourée de murailles pour la garantir contre les incursions des Anglais. En 1420, les abbés ne furent plus capitaines, et les moines, pendant le 15e siècle, eurent beaucoup à souffrir des Anglais, ce qui engagea plusieurs rois de France à les prendre sous leur protection et à leur accorder de fortes indemnités. Robert Jolivet, abbé du Mont-Saint-Michel, se laissa séduire par le duc de Bedfort; mais les moines restèrent fidèles au roi de France, et soutinrent courageusement l'attaque vigoureuse des Anglais, qu'ils chassèrent honteusement, 1425. En 1594, la foudre tomba sur le clocher de l'église, qui fut totalement renversé et brûlé; les cloches furent fondues, et le rond-point du chœur, la couverture et les murailles endommagés sur tous les points. Le duc et la duchesse de Guise firent faire, en 1616, pour le compte de Henri de Lorraine, leur fils, abbé commandataire du Mont-Saint-Michel, de nombreuses réparations et construire le gros pilier du four, qui coûta 14,000 livres. Depuis cette époque, le monastère du Mont-Saint-Michel a beaucoup perdu de son importance; il n'était, en 1789, qu'un prieuré assez riche en propriétés, mais assez pauvre en hommes. Parmi les pèlerins remarquables qui s'y rendirent en dévotion, on cite Louis, duc de Bourbon, qui y alla en 1329; Charles VI, roi de France, 1393; Marie, sœur de Charles VII, 1417; Charles VII lui même, 1422; Louis XI, 1462-1469. Ce fut à son retour de ce pèlerinage qu'il institua, à son château d'Amboise, 1er août 1469, l'ordre de Saint-Michel, dont il créa d'abord 15 chevaliers. Le même roi y revint, 1470, pour y remercier Dieu de la naissance du dauphin. François Ier y alla en pèlerinage, 1528, et une seconde fois, 1532, en compagnie du dauphin et d'Antoine Duprat, légat du saint-siége. Charles IX s'y rendit, 1561, et Henri II y envoya pour lui le célèbre historien de Thou, en 1586. Les rois de France Louis XIV, Louis XV et Louis XVI ne l'ont jamais visité que par curiosité. Le cardinal la Ballue y fut renfermé par ordre de Louis XI, avant d'être transféré à Vincennes, puis à la Bastille. François Ier y fit renfermer Noël Béda, syndic de la faculté de Sorbonne, qui avait amèrement critiqué sa conduite, et qui y mourut. Dubourg, gazetier de Francfort, qui s'était permis d'outrager Louis XIV, fut saisi par surprise, et mis dans une cage de bois, au Mont-Saint-Michel, où il mourut; enfin Louis XV y fit renfermer un poëte qui avait rimé des vers contre madame de Pompadour, et qui fut mis en liberté à l'avénement de Louis XVI. En 1792, on y envoya comme prisonniers d'Etat 300 prêtres non assermentés, que leur âge ou leurs infirmités exemptaient de la déportation. L'empereur, en 1811, y fit établir une maison de réclusion, qui fut convertie en maison centrale de détention, 1818.

MONTS-DE-PIÉTÉ. Établissement où l'on prête de

l'argent sur le dépôt d'objets représentant au moins la valeur de la somme prêtée et à des conditions déterminées par une loi. Dans l'antiquité, le pauvre, livré à l'avidité des usuriers, n'avait aucun dépôt pour recevoir les gages qu'il eût pu offrir en garantie des sommes qu'il était dans la nécessité d'emprunter. Dans quelques pays, les emprunteurs étaient même proscrits par l'opinion, et Asris, roi d'Égypte, de la 17e dynastie, pour stygmatiser l'emprunt, fit une loi qui ne permettait d'emprunter qu'en engageant le corps de son père à celui de qui on empruntait. Chez les Juifs, les lois de Moïse leur défendaient de prêter quoi que ce soit à leurs frères avec intérêt. Le prêt à intérêt a été toléré cependant à l'égard des étrangers. A Rome, les poursuites des praticiens contre leurs débiteurs insolvables firent naître bien souvent des troubles, et ce fut pour y remédier qu'Auguste, parvenu à l'empire, av. J.-C. 31, distribua en prêts sur gages, mais sans intérêt, une partie des amendes auxquelles les criminels étaient condamnés. Tibère, successeur d'Auguste, 14, prêta des sommes considérables d'argent à ceux qui purent fournir en terres une hypothèque d'une valeur double de la somme qu'ils recevaient, et vers l'an 161, Alexandre Sévère non seulement réduisit le taux de l'intérêt par les avances qu'il fit faire par le Trésor aux indigents qui voulaient acheter des terres, mais même il consentit à recevoir plus tard en déduction des créances de l'État leurs acquisitions territoriales. Dans l'Inde, les lois des brames fixent aujourd'hui à 2 pour cent par mois l'intérêt que les prêteurs peuvent exiger, et en Chine cet intérêt est porté à 3 pour cent. — Dans le moyen âge, époque à laquelle le commerce était en entier dans les mains des juifs, l'intérêt ordinaire pendant les 12e et 13e siècles était de 20 pour cent par an ; jusqu'à l'an 1500, il ne baissa pas au dessous de 10 pour cent. Dès le 15e siècle, des maisons de prêt avaient été établies à Metz. Ces maisons furent assujetties à certaines formalités, et en 1370, la ville employa à l'entretien de ses murailles les redevances acquittées par les maisons de prêt. Ceux qui tenaient ces maisons étaient ordinairement des Italiens que l'on nommait alors Lombards; ils avaient été autorisés par le roi Jean et par ses successeurs, 1350-1380, à tenir des maisons de prêt en France, notamment à Paris. Charles VI, en 1382, conféra aux Lombards établis à Paris certains privilèges pour 15 ans, sous l'obligation de verser à la Toussaint, dans son trésor, une somme annuelle de 100 livres tournois, et en réduisant toutefois le taux du prêt à 2 deniers parisis pour 16 sous parisis par semaine. Il leur fut également défendu de prendre en gage ni calices, ni reliques, ni autres ornements de l'Église, ni socs, coutres, fers de moulins et ferrements de charrue. Dans la suite, voulant d'abord soustraire les pauvres aux excès de l'usure, en leur prêtant à des intérêts excessivement modiques, puis les faire participer aux bénéfices, on imagina les monts-de-piété. Les recherches que nécessiterait la question de savoir si cette création a atteint autrefois son but seraient trop longues et sortiraient de notre cadre ; mais il est constant pour tout le monde qu'aujourd'hui le malheureux n'est pas soulagé de l'usure par le taux d'intérêt que prélèvent tous les monts-de piété ; car on ne saurait soulager la pauvreté à l'aide d'un impôt prélevé sur la misère. Pour que les monts-de-piété fussent vraiment secourables, il faudrait que les petites sommes fussent prêtées à un intérêt minime, tandis qu'elles ne le sont jamais à moins de 12 pour cent par an. Les monts-de-piété commencèrent en Italie sur la fin du 15e siècle; le premier mont fut établi contre les juifs, par le fameux Bernardin de Feltre, qui poussa la piété jusqu'à prêcher une croisade contre eux. Celui de ces établissements dont il est le premier parlé dans l'histoire est le mont de la ville de Padoue, 1491, dans laquelle on fit fermer 12 banques de juifs, et la première autorisation légale fut celle du pape Léon X, 1551. De l'Italie, ces institutions ne tardèrent pas à s'étendre en Europe ; elles ne parurent que fort tard en France, et n'y réussirent pas. Pavary parle d'un mont-de-piété autorisé sous Louis XIII en février 1626 ; mais l'autorisation fut révoquée le 28 juin. Ce ne fut que sous Louis XVI, 1777, que des lettres patentes enregistrées au parlement donnèrent une existence légale et constante au mont-de-piété de Paris. Pendant la révolution, les monts-de-piété furent suspendus, et ne reprirent leur activité qu'à partir du décret impérial du 24 messidor an XII, qui restitua et réorganisa celui de Paris. Depuis le 1er avril 1838, le mont-de-piété de Paris a ouvert une caisse d'à compte; les personnes qui ne peuvent pas verser d'une seule fois le montant de leurs prêts pour retirer leurs effets, peuvent rembourser par petites sommes jusqu'à 1 franc, et cela mensuellement jusqu'au remboursement intégral. Ces établissements, examinés sous le rapport de l'intérêt particulier, sont des abîmes ouverts sous les pas des malheureux plutôt que des asiles pour échapper au malheur.

MONTUCLA (Jean-Étienne), savant mathématicien, naquit à Lyon, 1725. Il coopéra longtemps à la rédaction de la *Gazette de France*; fut appelé à Grenoble, 1761, pour y remplir les fonctions de secrétaire de l'intendance, et accompagna, 1764, comme secrétaire et comme astronome du roi, le chevalier Turgot, chargé d'établir une colonie à Cayenne. A son retour, il fut nommé censeur royal et premier commis des bâtiments de la couronne. La révolution le priva de ses emplois, et il mourut dans un état voisin de la misère, 1799. On a de lui une excellente édition des *Récréations mathématiques* d'Ozenam, 1778, et une *Histoire des mathématiques*, 1758.

MONT VALÉRIEN, *Mons Valeriani*, ou le **CALVAIRE**, a peut-être pris son nom de Valérien, père de l'empereur Gallien. Cette éminence, aux environs de Paris, entre Surène et Ruel, fut toujours en grande vénération, parce qu'elle offre une image assez frappante de la montagne du Calvaire où Jésus-Christ a souffert la mort. Des ermites prirent possession de ce lieu vers 480. Lorsque le père Charpentier, 1630, institua dans le Béarn la congrégation des prêtres du Calvaire, le roi Louis XIII, souhaitant qu'il vînt s'établir près de Paris, lui assigna cet emplacement. Les lettres patentes du roi pour son établissement au mont Valérien sont de 1633. Le père Charpentier obtint ensuite du cardinal de la Rochefoucault, abbé de Sainte-Geneviève, et des religieux de cette abbaye, dont dépendait le mont Valérien, 8 arpents et demi de terre, sur le haut de la montagne, à cens et sur cens, et ils en passèrent le contrat, 30 mars 1634. L'archevêque de Paris donna des lettres de concession pour l'établissement de cette congrégation, 1634, et fit dresser les statuts des concessions qu'il lui accorda, 1638. La reine Anne d'Autriche fit confirmer cet établissement sur le mont Valérien, ses privilèges et ses statuts, par de nouvelles lettres que le roi, son fils, leur accorda, février 1650, enregistrées au parlement le 13 décembre suivant. Tout l'éclat que l'approbation royale donna à cet institut porta plusieurs ecclésiastiques à se retirer sur cette montagne, et à y employer leurs biens et leurs vies; ils y élevèrent en peu de temps une église et des bâtiments nécessaires pour loger une communauté. On pratiqua de larges retenues et des marches conduisant à quatre terrasses par lesquelles on parvenait au sommet de la montagne, qui est très-haute et très-rude. Trois

grandes croix ornaient le devant de la terrasse la plus élevée, et de chaque côté, en descendant la montagne, on y voyait plusieurs chapelles où étaient représentées, par des figures de grandeur naturelle, les différentes circonstances de la passion de Notre-Seigneur. Elles furent construites pour la plupart aux frais de madame la princesse de Condé. On défendit, 1776, les pèlerinages nocturnes qui se faisaient par le bois de Boulogne, la nuit du jeudi au vendredi saint, où des pèlerins chargés de croix très-pesantes se traînaient avec peine jusqu'au tertre, souvent pour des motifs qui n'étaient pas aussi pieux qu'ils le paraissaient. En 1820, M. de Forbin-Janson, évêque de Nanci, acheta la maison des prêtres du mont Valérien, et, pendant la semaine de la Passion, les prêtres des églises de Paris se rendaient processionnellement au mont Valérien pour y faire les stations. On y faisait aussi des retraites. Le cimetière servait de sépulture à quelques familles privilégiées. Aujourd'hui, tout a disparu pour faire place à l'une des redoutes les plus considérables des fortifications de Paris.

MONVEL, acteur célèbre de la comédie française et auteur d'un grand nombre d'ouvrages dramatiques, naquit à Lunéville, 1745; débuta à la comédie, 1770, et fut reçu pour partager avec Molé les jeunes premiers rôles, 1772. Il lutta longtemps contre ce rival redoutable et fut bientôt en possession de la faveur du public. Après avoir donné quelques pièces à l'Opéra-Comique, il fit représenter au Théâtre-Français sa jolie comédie de *l'Amant bourru*, où il obtint un double triomphe, comme acteur et comme auteur. Un ordre de la haute police lui ayant enjoint de quitter la France, 1780, il passa en Suède, reçut de Gustave III le plus brillant accueil et devint le principal ornement du théâtre français de Stockholm. Il lui fut permis de rentrer en France, 1786, et il y fut accueilli, à son apparition sur la scène, par les applaudissements les plus unanimes. Le nouveau théâtre établi au Palais-Royal et qui, en 1792, prit le titre de Théâtre de la République, fut celui qu'il choisit; il abandonna à cette époque les grands rôles tragiques pour prendre ceux de pères nobles. En 1793, Monvel, qui avait embrassé avec exaltation les principes républicains, monta en chaire à l'église Saint-Roch et y déclama avec véhémence une philippique contre les prêtres et les rois, qu'il publia dans la suite sous le titre de *Discours fait et prononcé par le citoyen Monvel, dans la section de la Montagne, le jour de la fête de la Raison, célébrée dans la ci-devant église de Saint-Roch, le 10 frimaire an II de la république une et indivisible.* Il fut nommé membre de l'Institut lors de sa création, se retira du théâtre, 1806, et mourut, 13 février 1811. Le nombre de ses pièces de théâtre est de 18. Il laissa plusieurs enfants, et entre autres une fille qui a acquis une grande célébrité, comme actrice, sous le nom de mademoiselle Mars.

MOORE (Thomas), l'un des poëtes les plus célèbres de la Grande-Bretagne, naquit à Dublin (Irlande), 28 mai 1780; étudia au collége de la Trinité de cette ville, et publia, 1800, une traduction en vers anglais des *Odes d'Anacréon*. Il reçut depuis cette époque le surnom flatteur d'Anacréon Moore. En 1801 il publia un volume de poésies légères, sous le pseudonyme de *Little*; mais l'ouvrage qui lui valut une grande popularité fut celui qu'il publia sous le titre de *Mélodies irlandaises*. Dans le courant de l'année 1803, il s'embarqua pour les îles Bermudes, parcourut toutes les provinces de l'Amérique, rentra en Angleterre, 1804; fit paraître, 1806, un volume d'*Odes et Epîtres*, et, après un long séjour à Paris, 1817, il mit au jour une production originale et piquante sous le titre de *la Famille Fudge à Paris*. Son principal ouvrage, *Lalla Rookh*, celui qui lui a fait prendre le premier rang parmi les poëtes de la Grande-Bretagne, fut acheté 75,000 francs par les libraires de Londres. Après une tournée en Irlande, 1818, il fit un second voyage à Paris, 1818, et publia son dernier ouvrage, *les Amours des anges*, 1823.

MORALÈS (Antoine), célèbre écrivain espagnol, naquit à Cordoue, 1515; fut historiographe de Philippe II, professeur de belles lettres à l'université d'Alcala et l'un des auteurs qui contribuèrent le plus à rétablir le goût de la saine littérature dans sa patrie. On a de lui : une *Chronique générale d'Espagne*, 1574 1577; *Antiquités des villes d'Espagne*, 1775, etc. Ses œuvres complètes furent imprimées à Madrid, 1791-1792.

MORAND (Pierre de), poëte dramatique, né à Arles en 1701, fut reçu avocat au parlement de Paris, 1739, et cessa de faire partie de l'ordre, 1755, pour se vouer tout entier à sa passion pour la poésie; malheureux en mariage et malheureux au théâtre, il conserva une gaieté peu commune; cependant sa comédie *l'Esprit du divorce* fut jouée avec succès à la comédie italienne, 1758. *Mégare*, tragédie, fut sifflée par une cabale, 1748, à la comédie française. Il fut l'un des fondateurs du *Journal encyclopédique*, 1756, et mourut sans avoir perdu un instant sa gaieté et son courage, 1757.

MORAND (le comte Louis-Charles-Antoine-Alexis), général de division et pair de France, né en 1758, fit les campagnes d'Autriche, 1805, et parvint au grade de général de division après la bataille d'Austerlitz, 24 décembre. Il fut présenté, après les batailles d'Iéna, Eylau, Friedland, Essling et Wagram, comme candidat au sénat conservateur, et nommé grand officier de la Légion d'honneur, 1807. Il fit la campagne de 1813; reçut la croix de Saint-Louis, 1814. Après le 20 mars 1815, il fut nommé aide de camp de Napoléon et colonel des chasseurs de la vieille garde, pair de France et commandant des 12e, 13e, 21e et 22e divisions militaires. Sa proclamation à Nantes le fit condamner à mort par contumace, 29 août 1816. Rentré en France, 1824, il fut mis en disponibilité, et nommé pair en 1830.

MORARD DE GALLE (Justin-Bonaventure), vice-amiral, naquit à Gonselin, en Dauphiné, 30 mars 1741. Entra au service de la marine, comme garde du pavillon, 1757; fut nommé enseigne de vaisseau, 1765; fit diverses campagnes dans l'Inde et dans l'Amérique, et fut attaché, 1772, à la direction des constructions du port de Brest. Lieutenant, 1777, il assista au combat d'Ouessant, 27 juillet 1778, et aux combats du 17 avril 15 et 18 mai 1780. Il fit toute la campagne de l'Inde sous les ordres du bailli de Suffren, 1781, et fut blessé grièvement au combat de la Praya. Nommé contre-amiral, 1792, et vice-amiral, 1793, il prit le commandement de l'armée navale qui se réunit à Brest, et mourut à Guéret, après avoir fait 37 campagnes, exercé 11 commandements et assisté à 15 combats, 23 juillet 1809.

MORAT, petite ville de Suisse, dans le canton de Fribourg, célèbre par la victoire que les Suisses y remportèrent le 22 juin 1446, sur l'armée du duc de Bourgogne Charles le Téméraire. Les ossements des vaincus servirent à élever un monument connu sous le nom d'Ossuaire de Morat, qui fut détruit par les Français en 1798. La ville de Morat avait déjà soutenu deux sièges : le premier en 1038, contre l'empereur Conrad le Salique, et le second en 1292, contre l'empereur Rodolphe de Hapsbourg.

MORATIN (Nicolas-Fernandez), savant espagnol, était avocat, membre de l'Académie latine de Madrid et des Arcadiens de Rome. Il se proposa de rapprocher le

théâtre de sa nation de celui des Français, et débuta dans la carrière dramatique, 1762, par la comédie de *la Petimetra*, vraiment conforme aux règles de l'art. On cite encore de lui plusieurs tragédies, parmi lesquelles on distingue celle d'*Hormesinda*, représentée, 1770. Il publia *Diana*, poëme en 6 chants, 1765, et *las Naves de Cortez*, chant épique publié par son fils, 1785. Il mourut, 1780.

MORAVES, frères hernhutes ou hernhuters, secte d'enthousiastes introduite en Moravie, en Hollande et en Angleterre. On les connaît aussi sous le nom de Zuizendorfiens. Cette secte doit son origine et ses progrès au comte Nicolas-Louis de Zinzendorf, né en 1700. Au sortir de l'université de Hall, 1721, il s'appliqua à l'exécution du projet qu'il avait conçu de former une société dans laquelle il pût vivre uniquement occupé d'exercices de dévotion dirigés à sa manière. Il s'associa quelques personnes qui partageaient ses idées, et établit sa résidence à Bertholsdorf, dans la haute Lusace. Christian David, charpentier de Moravie, se retira, avec 2 ou 3 de ses associés et leurs familles, à Bertholsdorf. Ils y bâtirent une maison dans une forêt, à une demi-lieue de ce village. Plusieurs habitants de la Moravie vinrent augmenter cet établissement. Le comte de Zuinzendorf lui-même vint y demeurer. Il y avait déjà 54 maisons en 1728, et le nombre des adeptes montait à 1,600 en 1732. La montagne de Hutberg donna à leur habitation le nom de Hut-der-Herr, et dans la suite Hernhut, qui signifie la garde ou la protection du Seigneur. Les hernhutes établirent bientôt entre eux la discipline qui y règne encore. La différence d'âge, de sexe, d'état, relativement au mariage, a formé parmi eux les classes des maris, des femmes mariées, des veufs, des veuves, des filles, des garçons, des enfants. Chaque classe avait ses directeurs, choisis parmi ses membres. Une grande partie du culte consiste dans le chant. Ils prétendent que c'est dans le chant que les enfants s'instruisent de la religion. A toutes les heures du jour et de la nuit, il y avait dans le village d'Hernhut des personnes de l'un et l'autre sexe, chargées partout de prier pour la société. C'étaient les anciens qui faisaient les mariages; nulle promesse d'épouser n'était valide sans leur consentement. En 1748, le comte de Zinzendorf fit recevoir à ses frères la confession d'Augsbourg et la croyance des luthériens, témoignant néanmoins une inclination à peu près égale pour toutes les communions luthériennes; il déclara même qu'on n'avait pas besoin de changer de religion pour entrer dans la société des hernhutes. Leur divinité est concentrée en Jésus-Christ : il est, pour ainsi dire, l'objet unique de leur culte. La caisse commune, qu'ils appelaient la caisse du Sauveur, était principalement destinée à subvenir aux frais des missions. Le comte de Zuizendorf envoya ses compagnons dans presque tous les pays du monde; lui-même parcourut toute l'Europe, et alla 2 fois en Amérique. Des missionnaires pénétrèrent jusqu'aux Indes, 1733. Cette secte entretenait jusqu'à 1,000 ouvriers évangéliques, répandus sur le globe entier, 1749. La société avait déjà, à cette époque, 98 établissements; elle possédait Bethléem en Pensylvanie, elle avait un établissement chez les Hottentots, sur les côtes méridionales de l'Afrique; elle dominait à Marienborn et à Hernhang, dans la Vétéravie; elle florissait à Isselstein et à Zeist en Hollande. Dans leur 3e synode général, tenu à Gotha, en 1740, le comte de Zuizendorf se démit de l'épiscopat, auquel il s'était cru appelé, en 1733; mais il conserva la charge de président de la société, à laquelle il ne renonça qu'en 1743, pour prendre le titre plus honorable de plénipotentiaire et d'économe général de la société, avec le droit de se nommer un successeur. Il y avait une société de frères moraves à New-Wied, en Westphalie, 1778. Le principe sur lequel le comte de Zuizendorf s'appuyait était celui-ci : « que la loi, pour le vrai croyant, n'était point une règle de conduite; que la morale était pour les juifs seuls; qu'un régénéré ne pouvait plus pécher contre la lumière. »

MORAVIE, *Mœhren* en allemand, *Morava* en langue morave, contrée d'Europe, comprise, depuis 1526, dans la monarchie autrichienne, et formant, avec la Silésie autrichienne, le gouvernement de Moravie et de Silésie, bornée à l'est par la Bohême, par la Hongrie à l'ouest, la Silésie prussienne au sud, et par l'Autriche au nord; 2 millions d'habitants : chef-lieu, Brünn (autrefois Olmütz). Elle fut successivement habitée par les Quades et les Marcomans, au temps des Romains; ensuite par les Rugiens et les Hérules, chassés d'Italie par Théodoric le Grand. Les Slaves fondèrent sur les bords de la Morava un royaume dit de Moravie, 548; secouèrent le joug des Avares et des Bohêmes, et se mirent sous la protection de Charlemagne, 805. En 870, sous le règne de Swatopulk ou Zwentibold, le royaume de Moravie comprenait la Moravie actuelle, la Bohême, le Voigtland, la Nusnie, la Lusace, le Brandebourg, la Poméranie, la Silésie, une partie de la Pannonie et de la Dalmatie. Après la mort de Zwentibold, il se divisa, et finit par être détruit par les Hongrois, 908. Les Moraves se soumirent bientôt à la Bohême; et à la fin du 11e siècle, la Moravie prit le titre de margraviat. Depuis ce temps, elle ne fut plus détachée de la Bohême; elle passa avec elle sous la domination de l'Autriche, 1526.

MORE (Thomas), en latin *Morus*, grand chancelier d'Angleterre, né à Londres, en 1480, suivit d'abord la carrière du barreau, et fut introduit par le cardinal Wolsey auprès de Henri VIII, dont il gagna bientôt la faveur. Après la disgrâce du cardinal, il fut nommé grand chancelier, dignité qu'il résigna dans la suite, ne voulant pas approuver les réformes que le roi voulait introduire dans l'Église. Il refusa de se séparer de l'Église romaine, fut enfermé à la Tour, et eut la tête tranchée en 1535. Thomas More a laissé plusieurs ouvrages, dont le plus connu est une utopie intitulée : *de optimo reipublicæ Statu, deque nova insula Utopia.*

MOREAU (Jean-Michel), dit Moreau le Jeune, graveur et dessinateur du cabinet du roi, de l'Académie royale de peinture, naquit à Paris, 1741; suivit à Pétersbourg le Lorrain, son maître, 1758, et revint à Paris après la mort de celui-ci, 1761. On lui confia une grande partie des planches du bel ouvrage du comte de Caylus : *Antiquités grecques, romaines et étrusques.* Il fut nommé dessinateur des menus plaisirs du roi, 1770. Plus tard, le dessin du sacre de Louis XIV lui valut son entrée à l'Académie, le titre de dessinateur du cabinet du roi, un logement au Louvre et une pension. En 1785, il visita l'Italie; et, de retour en France, il fut assez heureux pour sauver de la destruction plusieurs objets précieux, 1793. Michel Moreau fut nommé professeur aux écoles centrales de Paris, 1797, et mourut le 30 novembre 1814.

MOREAU DE SAINT-MÉRY (Médéric-Louis-Élie), conseiller d'État et administrateur général des États de Parme et de Plaisance, naquit à la Martinique, 15 janvier 1750. Appelé à succéder à son aïeul dans la charge de grand sénéchal de l'île, 1766, il vint à Paris, 1769; fut reçu docteur en droit, 1770; se fixa au cap Français, devint avocat au conseil supérieur de Saint-Domingue, puis conseiller, 1778. Il fut appelé à Paris, par Louis XVI,

pour s'y occuper d'un grand travail que ce monarque préparait sur l'administration des colonies, 1778; fut élu, dès le commencement de la révolution, président de la société connue sous le nom des *électeurs de* 1789, et fut, en cette qualité, chargé de complimenter Louis XVI à l'hôtel de ville, à la suite du 14 juillet et lors de son entrée à Paris, 6 octobre. Nommé député de la Martinique, 1790, il devint membre du conseil judiciaire au ministère de la justice. Poursuivi après le 10 août, il eut le bonheur de s'échapper et d'arriver, à travers mille dangers, aux États-Unis d'Amérique, où les secours de quelques amis lui permirent de s'établir libraire, puis imprimeur. De retour à Paris, 1798, il fut chargé de préparer le code pénal maritime. Nommé membre du conseil d'État, 1800, il fut envoyé à Parme en qualité de résident de France, 1801. L'infant duc de Parme étant mort, 1802, il se trouva dès lors chargé de l'administration générale de Parme, Plaisance et Guastalla. Disgracié, 1806, il ne reparut plus à la cour, vécut jusqu'en 1812 des bienfaits de Joséphine, sa parente, et se trouvait dans un état voisin de la misère lorsque Louis XVIII, informé de sa détresse, lui fit remettre une somme de 15,000 francs et lui fit servir une pension, qu'il conserva jusqu'à sa mort, 28 janvier 1819. Moreau de Saint-Méry a laissé sur les lois, les sciences et les arts un très-grand nombre d'ouvrages très-estimés.

MOREAU (Jean-Victor), l'un des plus illustres généraux de la république française, naquit à Morlaix (Bretagne), 11 août 1763. Il étudia le droit à Rennes, et il était prévôt de cette école lorsque les changements que le cardinal de Brienne avait voulu opérer dans la magistrature ayant soulevé des troubles très-sérieux dans toute la Bretagne, il parvint, 26 et 27 janvier 1787, à calmer une émeute des plus menaçantes et à prévenir avec l'aide de toute la jeunesse des écoles, sur laquelle il exerçait la plus grande influence l'effusion du sang. En 1790, une confédération générale de la jeunesse bretonne s'étant formée à Pontivy, il en fut nommé président et devint aussitôt commandant du premier bataillon de volontaires du Morbihan; il se rendit avec ce corps à l'armée du Nord; donna son adhésion au nouvel ordre de choses, 13 août 1792; fut nommé général de brigade, décembre 1793, et général de division, 14 avril 1794. Il s'empara de Menin, 30 avril; d'Ypres, 17 juin; de Bruges, d'Ostende, Nieuport et Cassandria, 29, et attaqua le fort de l'Écluse, qui se rendit par capitulation, 26 août. Pendant ce temps son père, accusé de fédéralisme, tombait, à Brest, sous la hache des proscripteurs. Moreau continua pourtant de servir la république, et il commandait, 1794, l'aile droite de l'armée qui soumit la Hollande. Commandant en chef de l'armée de Rhin-et-Moselle, il ouvrit la campagne, 1796, et s'y couvrit de gloire. Il passa le Rhin, près de Strasbourg, dans la nuit du 23 au 24 juin; battit les troupes autrichiennes à Kehl, dispersa l'armée de Condé, attaqua l'archiduc Charles à Rastadt, 6 juillet, et le battit complétement le 9. Il battit de nouveau l'armée autrichienne les 18, 21 et 22 juillet, et emporta Constance, 5 août. Ce fut le 11 septembre qu'il commença cette longue et glorieuse retraite, citée comme le plus beau fait d'armes de ce général. Au mois de février 1797, Moreau se rendit à Cologne, réorganisa l'armée de Sambre-et-Meuse, en céda le commandement à Hoche et se replia sur le Rhin. Il le passa le 20 avril, en présence des Autrichiens, qu'il força dans leurs positions, et auxquelles il enleva 20 pièces de canon, des drapeaux, des équipages et fit 4,000 prisonniers. Mandé à Paris lors de la conspiration de Pichegru, 1797, on lui fit un crime de la reconnaissance qu'il avait vouée à ce général, et ses explications n'ayant point satisfait le gouvernement, il fut mis à la retraite. En 1798, le général Moreau, nommé d'abord inspecteur général, fut ensuite envoyé à l'armée d'Italie, 1799, et y fut témoin des désastres que l'inhabileté de Schérer attira sur elle. Il fit adopter, dans un conseil de guerre, l'avis de se replier sur le Piémont; battit, le 11 mai, 12,000 Russes, près de Bassigrano, et passa la Bormida. Le gouvernement ayant appelé Moreau au commandement de l'armée du Rhin, et nommé Joubert pour le remplacer en Italie, il servit sous ses ordres, comme volontaire, dans la malheureuse bataille de Novi, eut trois chevaux tués sous lui, et parvint heureusement à sauver l'armée. Il passa à Paris avant de se rendre à l'armée du Rhin, ne prit aucune participation aux affaires civiles; refusa toutes les propositions qu'on lui fit de le mettre à la tête des affaires, et seconda même le général Bonaparte dans les mémorables journées des 18 et 19 brumaire. Moreau n'était plus qu'à 25 lieues de Vienne quand les Autrichiens demandèrent la paix. Il revint à Paris et y trouva Bonaparte premier consul. Une malheureuse rivalité s'éleva alors entre eux. Moreau blâma l'établissement de la Légion d'honneur, dit qu'il n'en porterait jamais la décoration, et refusa, dit-on, d'être compris dans la nomination des maréchaux de France. Il noua des relations avec Pichegru et Georges Cadoudal, fut arrêté, mis en jugement et condamné à deux années d'emprisonnement, peine qui fut commuée en celle de l'exil aux États-Unis. Moreau y resta jusqu'en 1813. Il en partit le 21 juin pour aller joindre l'empereur de Russie, qui lui avait fait des propositions, consentit à porter les armes contre sa patrie le 27 août, et quelques jours après, dans une reconnaissance devant Dresde, un des premiers boulets partis de l'armée française vint lui fracasser le genou. Après 5 jours de souffrances, il expira dans la nuit du 1er au 2 septembre. Son corps fut porté à Saint-Pétersbourg et inhumé dans l'église cathédrale de cette ville. Le roi Louis XVIII donna à sa veuve une pension de 30,000 fr. et le titre de maréchale. Elle mourut en 1821.

MOREAU (Hégésippe), né à Provins en 1809, mort en 1838, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, et quitta le séminaire pour venir à Paris, espérant se créer une position par son talent poétique. Déçu de ses espérances, il tomba dans le découragement; puis vint la misère, et le malheureux poète mourut de phthisie à l'hôpital de la Charité.

MORÉE, *Morea*, *Péloponèse*, presqu'île de Grèce, formant la partie la plus méridionale de l'Europe continentale, et tenant vers le nord-nord-ouest, par l'isthme de Corinthe, au continent, c'est-à-dire à la Grèce propre ou Livadie, dont elle est d'ailleurs séparée; au nord par le golfe de Lépante ou de Corinthe, et au nord-est par celui d'Athènes. La Morée a 210 kilomètres de longueur du cap Papa, au nord-ouest, au cap Saint-Ange, et 152 kilomètres de largeur. Au sud se prolongent trois presqu'îles, celle de la Laconie, qui est la plus orientale; celle du Maïna, au milieu, et celle de la Messénie, la plus occidentale. Les principales îles répandues près des côtes de Morée sont : Sapience et Cabrera au sud-ouest, Servi au sud-est, Spetzia, Hydra, Hydron, Poros et Égine à l'est; Cérigo au sud est, qui fait partie de la république des îles Ioniennes. Les rivières sont nombreuses; la principale est la Rouphia, l'ancien Alphée, dans la partie occidentale, où l'on remarque aussi le Gastouni et l'Hellénico; la Caménitza, la Calavrita et la Vasilica débouchent sur la côte septentrionale; à l'est la Zeria tombe dans le golfe de Nauphi; au sud, l'ancien

Eurotas, appelé Iré dans sa partie supérieure et Hélos dans sa partie inférieure, se jette dans le golfe de Kolokytia. On y récolte de bons vins; les plus renommés sont ceux de Malvoisie, ou Monembasie dans le sud-est, et de Kalamata au sud. Dans la partie septentrionale, on récolte le raisin de Corinthe, espèce de raisin sans pepins et très-petite. On y récolte aussi de bonnes figues, du coton, du tabac, etc. La population actuelle de la Morée est inconnue; elle s'élevait à 460,000 habitants avant les guerres de l'insurrection. La Morée se trouve divisée aujourd'hui en sept départements : l'Achaïe au nord, l'Elide à l'ouest, l'Argolide à l'est, l'Arcadie au centre, la Haute-Messénie et la Basse-Messénie au sud-ouest, et la Laconie au sud-est. Tripolitza était la capitale du pays sous le gouvernement turc. Parmi les ruines de cités anciennes, on distingue celle de Sparte au sud-est, de Mycènes au nord-est et de Mantinée au centre.

MORÉE (Vicissitudes de la). Cette presqu'île porta d'abord le nom d'Argos; elle fut appelée Apia sous le règne d'Apis, 3e roi d'Argos, environ 1800 ans av. J.-C. Elle reçut plus tard le nom de Péloponèse du Phrygien Pélops, 1400 ans av. J.-C. Elle passa sous la domination romaine vers le milieu du 2e siècle av. l'ère vulgaire. Lors de la décadence de cet empire, elle fut soumise aux Vénitiens. Les Turcs, sous Amurath II, franchirent le retranchement qui défendait l'isthme de Corinthe sans pouvoir pénétrer dans l'intérieur, 1432. L'amiral Tourhanbeg ravagea les côtes, 1442. Bientôt après, Mahomet II s'empara de cette contrée, à l'exception de Modon, de Coron, de Navarin et de Nauplie de Romanie, qui restèrent aux Vénitiens. Ceux-ci reprirent toute la presqu'île vers la fin du 17e siècle, et s'en firent confirmer la possession par le traité de Carlowitz, 1699. Ils furent obligés de la céder, 1715. Les Russes firent une invasion dans ce pays, 1770. Nauplie de Romanie, Corinthe et Argos tombèrent sous la domination des Grecs, 1821. Ibrahim, fils du pacha d'Égypte, ravagea toute la Morée, 1825. La France, l'Angleterre et la Russie s'interposèrent entre les musulmans et les Grecs, et détruisirent la flotte turco égyptienne dans le port de Navarin, 19 octobre 1827. La France envoya, sous les ordres du général Maison, des troupes de terre, qui forcèrent les Égyptiens d'abandonner toutes les places du pays, 1828.

MOREL (Guillaume), savant imprimeur, naquit au Tilleul, bourg du comté de Mortain en Normandie, 1505; fut admis, 1549, dans la corporation des imprimeurs de Paris, et reçut le brevet de directeur de l'imprimerie royale, 1555. Il publia, en 1544, un commentaire sur le traité de Cicéron, *de Finibus*, et une édition des *Institutions oratoires* de Quintilien, 1548. Il mourut, 1564. — Morel (Jean), frère cadet du précédent, fut accusé d'hérésie, et mourut à l'âge de 20 ans, dans la prison du Fort-l'Évêque, 1559. On eut la barbarie de le déterrer pour brûler son cadavre.

MOREL (Frédéric), dit l'Ancien, imprimeur du roi, né en Champagne, 1523, fut en grande réputation comme imprimeur et comme savant. Il ouvrit un atelier dans la rue Saint-Jean-de-Beauvais, à l'enseigne du *Franc-Meunier*; parmi ses plus belles éditions, on distingue celles des *Déclamations* de Quintilien, in-4°, 1563, et l'*Architecture* de Philippe de Lorme. Parmi ses œuvres, on doit citer : *Traités de la Providence, de l'âme et de l'humanité*, traduits de saint Chrysostome, 1557; et une dissertation sur l'amour de Dieu. Il mourut, 1583. — Morel (Frédéric II), fils aîné du précédent, naquit à Paris, 1558; fut nommé professeur du roi, et jouissait de la réputation du plus savant helléniste de son temps. Il fut nommé imprimeur du roi, 1581, et professeur d'éloquence au collége royal, 1585. On a de lui, outre les nombreuses éditions qu'il a publiées avec préfaces, avertissements, corrections : des notes sur Strabon, Catulle, Tibulle et Properce; les *Sylves* de Stace; *Alexander Severus, tragœdia togata*, 1600; *Discours des Pères grecs*, traduits en français, 1604, etc. Il mourut doyen des imprimeurs, 1630. — Morel (Nicolas), l'un de ses fils, interprète du roi, inséra quelques pièces de vers dans les éditions de son père, et traduisit en vers les *Sentences* de Ménandre et de Philistien. — Morel (Claude), frère cadet de Frédéric II, né, 1574, fut admis, 1599, dans la corporation des imprimeurs de Paris, et placé à la tête de l'atelier de son frère, 1600, et celui-ci le lui céda entièrement, 1617. Cependant il ne prit le titre d'imprimeur du roi qu'en 1625. Parmi ses plus belles éditions, on distingue celles des œuvres de saint Basile, de saint Cyrille, de saint Grégoire de Nazianze, d'Archimède et de Philostrate. Il mourut, 1626. — Morel (Charles), fils aîné du précédent, né, 1602, fut reçu imprimeur, 1627, et obtint le titre d'imprimeur du roi, 1628. Il donna une nouvelle édition des ouvrages des *Pères grecs*, renonça à l'exercice de son art pour acquérir une charge de secrétaire du roi, 1639, et mourut, 1640. — Morel (Gilles), son frère, lui succéda dans la place d'imprimeur du roi, 1639; publia la *grande Bibliothèque des Pères*, 17 vol. in-f°; quitta l'imprimerie, 1646; acheta une charge de conseiller au grand conseil, et mourut, 1650.

MORELLET (l'abbé André), né à Lyon, 1727, fut élevé au collége des jésuites de cette ville, puis envoyé à Paris dans le séminaire dit des Trente-Trois. Il s'y distingua, et fut reçu licencié en Sorbonne, 1752. Il fut alors chargé de l'éducation du fils du chancelier du roi de Pologne, l'accompagna en Italie, et fit paraître à Rome son premier ouvrage sous le titre de : *Manuel des inquisiteurs*. De retour à Paris, il se livra avec ardeur à l'étude du droit public et de l'économie politique, vécut dans la plus grande intimité avec les encyclopédistes, et en devint le plus zélé collaborateur. Voltaire se l'adjoignit comme auxiliaire. Il publia le *Traité des délits et des peines*, 1764, et le *Nouveau Dictionnaire du commerce*, 1769. L'abbé Morellet passa en Angleterre, 1772, et remplaça l'abbé Millot à l'Académie française, 1785. Il obtint le prieuré de Thimers, 1788. Ayant échoué dans sa candidature aux états généraux, il conçut de l'aversion pour les assemblées électorales, et ne cessa dès lors de s'élever contre elles; il quitta alors la philosophie pour redevenir abbé, et porta le zèle jusqu'à défendre la Sorbonne, contre laquelle il s'était toujours déclaré. Appelé à l'Institut après le 18 brumaire, il rentra dans ses honneurs littéraires et dans ses biens. Enfin, en 1808, il fut porté au corps législatif, à l'âge de 81 ans, et y siégea jusqu'en 1815. Il mourut, doyen de l'Académie, 1817.

MORENA (Hauteur de la Sierra). V. **MONTAGNES.**

MORÉRI (Louis), premier auteur du *Dictionnaire historique* qui porte son nom, naquit à Bargemont, Provence, 1643; fit ses études à Draguignan et à Aix, étudia la théologie à Lyon, où il entra dans les ordres sacrés. Le premier volume de son dictionnaire parut à Lyon, 1673. Le second volume fut achevé en 1680; c'est au mois de décembre de cette année qu'il mourut. Ce volume fut publié, et tout l'ouvrage dédié au roi, 1681. Le dictionnaire conserva le nom de son premier auteur, et fut achevé par d'autres écrivains. Il fut porté à 5 volumes, 1718; à 6, 1729 et 1732, et enfin à 8 volumes, par Drouet, au moyen de la refonte des suppléments de l'abbé Gouzet, 1759. Quoiqu'on ait fait des reproches graves et mérités au dictionnaire de Moréri, il est juste

de dire que c'est un travail utile pour lequel de grandes recherches ont été faites. Nous lui devons celui de Bayle, qui à un certain point de vue peut aussi être fort critiqué, mais qui cependant a aussi son mérite. Bayle ne s'était d'abord proposé que de réfuter les erreurs et de suppléer aux lacunes de son devancier, mais il se servit avec fruit des travaux imparfaits de celui-ci.

MORET (Antoine de **BOURBON**, comte de), fils naturel de Henri IV et de Jacqueline de Beuil, comtesse de Bourbon-Moret, naquit à Fontainebleau, 1607, fut légitimé, 1608, et pourvu des abbayes de Savigni, de Saint-Victor de Marseille, de Saint-Étienne de Caen et de Signi. Au sortir du collége de Clermont, 1628, il se trouva jeté dans les intrigues de la cour, s'attacha au duc d'Orléans, et fut privé de tous ses biens, par arrêt d'une chambre du domaine, 1631. Il se trouva à la bataille de Castelnaudari, et tomba atteint d'un coup de mousquet. D'autres prétendent qu'il se retira dans l'ermitage de Gardelles près Saumur, où il vécut sous le nom de frère Jean-Baptiste, et y mourut en odeur de sainteté, 1692.

MORETO Y CABANA (Augustin), poëte espagnol au 17e siècle, écrivit pour le théâtre, et renonça à la carrière dramatique pour entrer dans la vie religieuse. Le premier volume de ses comédies parut à Madrid, 1654, et furent recueillies et publiées à Valence, 1676-1703. Quelques-unes des pièces de ce poëte ont été utiles à Molière pour sa *Princesse d'Élide* et pour son *École des Maris*.

MORGAN (Henri), fameux chef de flibustiers anglais, était fils d'un riche fermier du pays de Galles; il se fit d'abord connaître dans quelques heureuses expéditions qu'il fit avec Mansfield, vieux flibustier, qui le nomma son vice amiral, 1668. Il réunit alors 12 bâtiments et attaqua, à la tête de 700 hommes, la ville de Cuba qu'il rançonna, emporta d'assaut Porto-Bello, détruisit le fort de Maracaïbo et se retira à la Jamaïque, 1669, pour y jouir de sa fortune; mais, sur les instances des hommes de sa bande, il se remit en mer, 1670, à la tête d'une flotte de 37 voiles, la plus grande qu'ait jamais commandée un flibustier. Il se rendit maître de l'île Santa-Catalina, marcha sur Panama, 1671, avec 1,500 hommes, s'empara de cette ville et se sépara de ses camarades après s'être emparé d'une part illégale dans le butin. Une déclaration du roi d'Angleterre mit fin à ses brigandages; Morgan parvint à se justifier et finit tranquillement ses jours à la Jamaïque.

MORGHEN (Raphaël), graveur, né à Portici, près de Naples, en 1761, mort à Florence en 1833; étudia d'abord sous son père Philippe Morghen, puis sous Volpato, qui lui donna sa fille en 1781. Raphaël Morghen a gravé la *Vierge à la chaise* et la *Transfiguration de Raphaël*, *les Vierges* d'André d'El Sarto et du Titien, *la Cène* de Léonard de Vinci et *l'Aurore* du Guide.

MORHOF (Daniel-Georges), l'un des plus savants philologues de l'Allemagne, naquit à Wismar, 1639; visita les principales universités de Hollande et d'Angleterre, occupa successivement la chaire de poésie de Rostock, celle d'histoire de l'université de Kiel et la charge de bibliothécaire de l'Académie de cette ville. Il contribua beaucoup à répandre en Allemagne le goût des bonnes études, et mourut à Lubeck, 1691. Il a laissé un très-grand nombre d'ouvrages parmi lesquels on distingue son *Traité de la langue et de la poésie allemande*, 1682.

MORILLO (Don Pablo), comte de Carthagène, général espagnol, né en 1777 à Fuente de Malva, servit dans la guerre de 1808 à 1812 contre les Français. Il fut un des premiers à reconnaître Ferdinand VII, 1813; fut envoyé, en 1814, contre les insurgés de la Nouvelle-Grenade, battit, à plusieurs reprises, Bolivar, 1817-1818, et fut ensuite défait à la journée de Royaca, 1819, qui le contraignit d'abandonner la Nouvelle-Grenade. De retour en Espagne, il fut chargé, en 1823, du commandement de la Galice, où il entrava tous les efforts de Robert Wilson. Tombé en disgrâce auprès de Ferdinand, il se retira en France, 1824, et y mourut, 1832.

MORIMOND, abbaye d'hommes, l'une des 4 filles de l'ordre de Cîteaux, dans le Bassigny, en Champagne, diocèse de Langres, fut fondée, 1115, par Oldéric d'Aigremont, seigneur de Choiseul et par Adeline, sa femme. L'abbé de Morimond était père et supérieur immédiat des 5 ordres de chevalerie d'Espagne et de Portugal, savoir : *Calatrava*, *Alcantara*, *Montesa*, *Alis* et *Christ*.

MORIN, avocat dans la petite ville de Saint-Nazaire (Loire-Inférieure), fut député aux états généraux, 1789, par la sénéchaussée de Carcassonne. Il combattit avec force le projet proposé pour la création du papier-monnaie. Elu député à la Convention nationale par le département de l'Aude, septembre 1792, il vota, dans le procès du roi, pour la reclusion et le bannissement, à la paix. Membre du conseil des Anciens, il occupa peu la tribune, en sortit, 1798, et mourut, 1808.

MORISOT (Robert), l'un des botanistes les plus distingués de son temps, naquit en Ecosse, 1620; embrassa avec ardeur la cause de Charles Ier, fut blessé dans un combat, vint en France, se fit recevoir docteur en médecine et reçut de Gaston, duc d'Orléans, la direction de son jardin de Blois, qu'il garda pendant dix ans. Rappelé en Angleterre par Charles II, qui le nomma son médecin avec la qualité de surintendant des jardins du roi, il se fit recevoir docteur à Oxford, 1669; obtint la chaire de botanique à la même université et y rendit de grands services à la science. Il y publia, entre autres ouvrages, une *Histoire universelle des plantes*, 1680, qui fait autorité. Il mourut, 1683.

MORLAIX, ville de France, chef-lieu d'arrondissement du Finistère, à 505 kilom. ouest de Paris, avec une église fondée, en 1295, par Jean II, duc de Bretagne, jouissant autrefois du titre de collégiale. Dans le moyen âge, cette ville fut un long sujet de querelles entre les princes de Léon et les ducs de Bretagne. Elle fut prise, en 1374, par les Anglais; mais les habitants chassèrent eux-mêmes ces derniers et la rendirent, en 1381, au duc de Bretagne. Pendant l'époque de la ligue, elle était occupée par le duc de Mercœur et se soumit à Henri IV en 1594.

MORLOT, général de division, commandeur de la Légion d'honneur, était simple menuisier en 1788. Il s'enrôla volontairement, 1789, mérita tous ses grades sur les champs de bataille, dans les premières guerres de la république, et, en 1793, il commandait déjà une division de l'armée de la Moselle. Il se distingua à Fleurus et dans toute la campagne de 1794; commanda à Metz la 3e division militaire, 1797-1798; puis, commandant à Toulouse, il fut compris au nombre des commandeurs de la Légion d'honneur, 1807, et mis à la retraite, 1808.

MORNAY (Philippe de), plus connu sous le nom de seigneur de Plessis-Marly, naquit à Buhi, dans le Vexin français, 1549; il embrassa le calvinisme, 1560; se réfugia en Angleterre lors des massacres de la Saint-Barthélemy, 1572, et fut appelé dans la suite auprès du roi de Navarre, depuis Henri IV, qui lui confia l'administration de ses finances. La ligue s'étant déclarée ouvertement, 1584, Mornay fut créé surintendant de la Navarre et dut supporter tout le fardeau de la nouvelle guerre. Après l'assassinat de Henri III, 1589, Mornay s'empara de la personne du cardinal de Bourbon que les ligueurs avaient reconnu pour leur roi et vint partager les périls

de Henri IV à la bataille d'Ivri. Il fut chargé de négocier la paix avec Mayence et plaida avec chaleur la cause des huguenots pour s'opposer à l'abjuration de son maître. Il resta fidèle au roi, catholique et rendit encore d'importants services; mais un zèle excessif pour le calvinisme le fit disgracier. Un *Traité de l'institution de l'eucharistie*, qu'il publia, 1598, le fit condamner dans une conférence tenue à Fontainebleau, 1600. Il se retira alors dans son gouvernement de Saumur, fit reconnaître l'autorité de la régente, lors de l'assassinat de Henri IV; resta fidèle au jeune roi quand celle-ci se brouilla avec son fils, 1620, et mourut, 1623. Parmi les écrits de Mornay, qui fut surnommé le pape des huguenots, on distingua son *Traité de l'Eglise* et celui de *la Vérité de la religion chrétienne*.

MORNE (Hauteur du gros), montagne de l'île Bourbon. V. **MONTAGNE.**

MORO ou **MOOR** (Ant.), peintre, né à Utrecht, 1512, se distingua surtout dans le genre du portrait. Il fut nommé peintre de Charles-Quint et comblé de faveur par lui; mais une familiarité qu'il se permit avec ce prince le fit tomber dans la disgrâce; il se retira dans les Pays-Bas, où il fut bien accueilli par le duc d'Albe. Moro, qui peignit aussi avec succès quelques sujets d'histoire, mourut à Anvers, 1568. Le musée du Louvre possède 5 de ses tableaux.

MOROSINI (André), historien de la même famille, naquit à Venise, 1558; s'occupa dans sa jeunesse de belles-lettres, de droit et de philosophie; il fut élu successivement sage des ordres, sage de terre-ferme et sage grand, fit partie du conseil des Dix pendant trois sessions, fut nommé trois fois réformateur de l'université de Padoue et faillit réunir tous les suffrages pour succéder au doge Jean Bembo. Choisi pour continuer l'histoire de république vénitienne, il fit remonter ses annales à l'an 1521 et les poussa jusqu'en 1619. Il mourut, 1620, et son histoire, divisée en 18 livres, fut publiée pour la première fois par les soins de son frère Paul, 1623, et réimprimée dans le *Recueil des historiens de Venise*, 1719.

MOROSINI, une des plus anciennes familles nobles de Venise, l'une de celles appelées apostoliques. Elle a donné 4 doges à la république : Dominico Morosini, de 1157 à 1165; — Martino Morosini, de 1249 à 1252; — Michael Morosini, de 1282 à 1285, — et Francisco Morosini, élu généralissime en 1651, 1669, 1687 et 1694. Il était déjà doge depuis 1688.

MORPHINE, une des bases salifiables contenues dans l'opium, formée de 72,340 parties de carbone, 6,566 d'hydrogène, 4,995 d'azote, et de 16,299 d'oxygène. Elle a été découverte en 1818 par Sertuerner, et c'est à elle, en grande partie, que l'opium doit ses propriétés.

MORTAGNE, petite ville de France, chef-lieu d'arrondissement du département de l'Orne, avec un couvent de la Trappe, fondé en 1140. Cette ville doit son origine à un château fort dont Ives de Bellesme était seigneur en 968. Elle fut prise par Robert, roi de France, en 997, et fut, en 1590, le théâtre d'un sanglant combat entre les ligueurs et les troupes de Henri IV.

MORTEMART, village du département de la Haute-Vienne, avec titre de baronnie, appartenant autrefois à la maison de Rochechouart. Il fut érigé en marquisat en faveur de Gaspard de Rochechouart, mort en 1615, et 7 ans après, 1650, en duché-pairie en faveur de Gabriel de Rochechouart, père de madame de Montespan.

MORTEMART (Famille). V. **ROCHECHOUART.**

MORTIER (Artillerie). Cette pièce, dont l'origine remonte à celle des canons, ne servit d'abord qu'à jeter des pierres et des boulets rouges. Les Turcs en firent l'emploi au siége de Rhodes dès 1522. La France s'en servit pour la première fois, 1634. L'évêque de Munster multiplia le premier l'usage des mortiers au siége de Grol, 1672. Les mortiers sont de trois calibres différents, de 12 pouces, de 10 pouces 1 ligne 6 points, et de 8 pouces. Les mortiers à semelles servent pour la défense des côtes. Le mortier à bilboquet ne fut point admis, et on lui substitua le mortier éprouvette. Le mortier à perdreaux, de 8 pouces de calibre, est environné de 13 petits mortiers pouvant lancer chacun une grenade. Cette bouche à feu, imaginée vers la fin du 16e siècle, par Petri Florentino, fut employée par les alliés dans la guerre de 1701. On ne s'en sert plus aujourd'hui. V. **ARTILLERIE, PROJECTILES.**

MORTIER, sorte de bonnet qui devint une marque de dignité. Les empereurs de Constantinople portaient le mortier en guise de couronne. Justinien est représenté avec un mortier enrichi de 2 rangs de perles, 527. Les rois des 1re, 2e et 3e races lui donnèrent la même signification. Saint Louis fut représenté avec cet ornement aux vitres de la Sainte-Chapelle de Paris, 1260. Avant la révolution, le mortier était porté par les présidents et le greffier en chef du parlement. Le mortier du chancelier était de drap d'or, bordé et rebrassé d'hermine. Celui du premier président était de velours noir, bordé de deux galons d'or, l'un en haut et l'autre en bas. Celui des présidents à mortier n'avait qu'un seul galon. Ils le portaient en cimier sur leurs armes. V. **BONNET.**

MORTIER (Edouard-Adolphe-Casimir-Joseph), duc de Trévise, maréchal et pair de France, naquit à Cambray, 1768; entra, 1791, en qualité de capitaine dans le premier bataillon de volontaires du département du Nord; eut un cheval tué sous lui dès sa première affaire, à Mévrian, et gagna le grade d'adjudant général à Hondscoot, 15 octobre 1793. Il se distingua à Mons, Bruxelles, Louvain, Fleurus; dirigea l'attaque du fort Saint-Pierre, et commanda les avant-postes de l'armée de Sambre-et-Meuse, 1796; battit les Autrichiens, 31 mai, les repoussa au delà de l'Achet; passa la Nidda, et leur enleva les hauteurs de Wildusdorff, après avoir fait 2,000 prisonniers, 4 juillet. Il fut nommé général de brigade après le combat d'Ilirsheid, 8 août, et prit le commandement des avant-postes de l'avant-garde à l'armée du Danube, 1799. Il participa à la prise de Zurich, s'empara de Mutlen et de Sargans, et contribua ainsi à l'entière expulsion de l'ennemi du territoire helvétique. Appelé au commandement des 15e et 16e divisions militaires, à Paris, mars 1800. Il reçut le commandement de l'armée destinée à s'emparer du Hanovre, 1803. Après cette expédition qui mit l'électorat du Hanovre au pouvoir des Français, il devint, à son retour à Paris, juin, l'un des quatre commandants de la garde consulaire, et le commandement de l'artillerie lui fut spécialement confié. Il présida le collége électoral du département du Nord; fut créé maréchal d'empire, chef de la 2e cohorte et grand-aigle de la Légion d'honneur, 1804. En septembre 1805, il prit le commandement d'une division de la grande armée sous les ordres de l'empereur, et défit complétement les Russes à Diernstein. Il fut nommé président annuel du collége électoral du département du Gard, 1806; occupa Cassel, et s'empara de Hambourg, novembre; vainquit les Suédois à Auclam, 1807, et prit une part glorieuse à la bataille de Friedland. Nommé duc de Trévise, 1808, il reçut une dotation de 100,000 fr. de rente sur les domaines de l'ancien électoral de Hanovre. Commandant du 5e corps de l'armée d'Espagne, il se distingua au siége de Saragosse, février 1809; ga-

gna la bataille d'Occana, novembre ; fut chargé du siége de Cadix, et gagna la bataille de Gébora, 19 février 1811. Envoyé en Russie, 1812, il fit sauter le Kremlin, 23 octobre. Poursuivi dans sa retraite au passage de la Bérézina, il réorganisa la jeune garde, se rendit à Francfort, et en prit le commandement, 1813. Il combattit à Lutzen, à Dresde, à Wachau, Leipsig et Hanau, et arriva à Langres, 11 janvier 1814 ; fit la campagne de Paris, et adressa son adhésion au gouvernement provisoire, 8 avril ; fut nommé par le roi chevalier de Saint-Louis, pair de France et gouverneur de la 16e division à Lille, 2 et 4 juin. Au retour de Napoléon, 20 mars 1815, il fut compris au nombre des nouveaux pairs, et chargé de l'inspection des frontières de l'est et du nord. Exclu de la chambre des pairs à la seconde restauration, et nommé membre du conseil de guerre chargé de juger le maréchal Ney, il vota pour l'incompétence, novembre 1815 ; fut nommé gouverneur de la 15e division militaire à Rouen, 20 janvier 1816. Elu membre de la chambre des députés par le département du Nord, il y siégea jusqu'à la fin de 1818, et rentra à la chambre des pairs, mars 1819. En 1834, il fut nommé ministre de la guerre, et fut tué l'année suivante, 1835, le 28 juillet, par l'explosion de la machine Fieschi. V. FIESCHI.

MORTIMER (Roger, comte de), puissant baron anglais, naquit dans le pays de Galles, 1287 ; fut reçu chevalier avec Édouard II, alors prince de Galles, 1306, et fit avec lui les guerres d'Écosse, d'Irlande et de Gascogne, pendant les 14 premières années du règne de ce prince, qui le nomma son lieutenant en Irlande. En 1320, jaloux de la faveur que le roi accordait aux Spensers, il se joignit aux barons mécontents, et leva l'étendard de la révolte. Forcé de se réfugier en France, il y devint l'amant de la femme de son maître, la reine Isabelle, qui, brûlant aussi de renverser les Spensers, s'unit à lui pour tenter une descente en Angleterre. Ils débarquèrent sur la côte de Soffolk, 1326 ; déposèrent le roi, 1327 ; placèrent la couronne sur la tête de son fils, et vers la fin de la même année, il fit assassiner le malheureux Édouard II qu'il tenait en prison. Bientôt il usurpa toute l'autorité royale, et fut presque aussi abhorré que les favoris de l'ancien roi. L'assassinat juridique du comte de Kent et l'emprisonnement du comte de Lancastre, oncles du roi, comblèrent l'exaspération. Édouard III fit arrêter et juger son ministre, qui fut condamné par le parlement d'après la notoriété des faits, sans enquête, sans interrogatoire et sans défense. Il fut pendu à Smithfield, 1330. — Edmond Mortimer, fils de Roger, mort en 1381, eut un fils, Roger Mortimer, déclaré, en 1385, héritier de la couronne, et mort en 1399, avant Richard II, auquel il devait succéder. Anne Mortimer, fille de Roger, épousa Richard, duc d'York, et en eut un fils nommé comme son père Richard, tige de la maison de la Rose blanche, auquel elle transmit ses droits à la couronne. V. LANCASTRE, ROSES BLANCHE ET ROUGE, YORK.

MORTIMER'S CROSS, lieu célèbre dans le comté d'Herefort (Angleterre) par la sanglante bataille qui s'y livra entre les maisons d'York et de Lancastre, le 2 février 1460. Les troupes de Henri VI de Lancastre, commandées par le comte de Pembroke, furent entièrement battues par Édouard Mortimer, général des troupes d'Édouard IV d'York, et le trône fut assuré à cette dernière maison.

MORTON (Jean), cardinal, archevêque de Cantorbéry, grand chancelier d'Angleterre, naquit dans le comté de Dorset, 1410. Il remplit la chaire de droit civil, puis la place de principal de Peckwaters'inn et la charge de maître des rôles, 1473. Édouard IV lui donna l'évêché d'Ely, 1477 ; il l'admit au conseil privé, et le nomma même un de ses exécuteurs testamentaires. Ayant semé la division entre le duc de Glocester et le duc de Buckingham, il se vit forcé de chercher un asile sur le continent. Il reparut en Angleterre à l'avénement au trône du comte Henri de Richemont ; négocia avec succès un mariage entre Henri VII et la fille d'Édouard IV, et parvint ainsi à réunir le parti des deux Roses. Rappelé au conseil, il fut nommé premier ministre, archevêque de Cantorbéry, 1486 ; grand chancelier du royaume, 1487, et cardinal, 1493. Il mourut, 1500.

MORTON (Jacques), 4e comte de la puissante famille de Douglas, se trouvait, en 1557, l'un des chefs de la ligue des religionnaires, formée contre Marie de Lorraine, régente d'Écosse. Marie Stuart l'éleva cependant à la dignité de grand chancelier du royaume. Il projeta et facilita le meurtre de David Rizzio, et fut obligé de s'enfuir en Angleterre. Lors de l'assassinat de Murray, 1570, Morton eut recours à la reine Élisabeth, et, de concert avec elle, il leurra les deux partis d'un vain espoir de conciliation. On en vint aux armes. Morton s'empara de Leith et le fit fortifier. Il tomba entre les mains de ses ennemis, 1571. Rendu à la liberté, grâce aux efforts du comte de Marr, il n'en profita que pour lui disputer la régence, l'empêcha de réunir les partis, et le fit mourir de chagrin et de désespoir, 1572. Ce fut à cette époque qu'Elisabeth le fit nommer régent ; il conclut le traité de Perth et ramena la tranquillité dans le royaume, 1573 ; mais il se rendit odieux au peuple par ses exactions et aux grands par sa hauteur, et fut forcé de se démettre de la régence, 1578. Cependant il parvint encore à ressaisir le pouvoir ; mais, enveloppé dans une procédure dictée par la violence, il fut condamné à mort comme coupable de trahison, et eut la tête tranchée, 1581.

MORVILLIERS (Jean de), chancelier, né à Blois, 1506 ; embrassa l'état ecclésiastique, et fut bientôt pourvu de riches bénéfices. Entré au grand conseil, il fut l'un des juges du chancelier Poyet ; fut nommé ambassadeur de France à Vienne, et à son retour, 1552, élevé à l'évêché d'Orléans. Il assista aux conférences d'Ardres, parut au concile de Trente, 1560 ; conclut le traité entre Charles IX et la reine Élisabeth, 1565 ; se démit de son évêché, 1566, et contribua à faire donner à l'Hôpital les sceaux du chancelier Olivier qu'il avait refusés. Mais, à la retraite de celui-ci, il se vit forcé de les accepter, et les remit après les avoir gardés 5 ans, 1571, pour se retirer dans son abbaye de Saint-Pierre de Melun. De Morvilliers crut toujours que le meilleur moyen de rétablir l'autorité royale était de traiter les protestants avec douceur. Il mourut à Tours, 1577.

MORUE. V. PÊCHES.

MOSCHOPULE (Manuel), célèbre grammairien grec, né dans l'île de Crète, florissait sous l'empereur Manuel Paléologue, vers la fin du 14e siècle. Il est l'auteur d'une grammaire publiée à Bâle, 1540, et de scholies encore inédites sur les *Héroïques* de Philostrate. — Un autre, Moschopule (Manuel), né à Byzance, fut du nombre des Grecs qui, après la prise de Constantinople, cherchèrent un asile en Italie. Il est l'auteur du *Choix de mots attiques*, publié à Venise, 1524, et à Paris, chez Vascosan, 1532 ; du traité de grammaire élémentaire, d'orthographe et de prononciation, connu sous le titre de *Périschedon*, dont Robert Étienne donna une magnifique édition, 1545 ; de *Scolies* sur les deux premiers livres de *l'Iliade*, Utrecht, 1719 ; de la *Vie d'Euripide* et du

Traité sur les carrés magiques, traduit en latin par la Hire, 1619.

MOSCOU, *Moshva*, ville de Russie, en Europe, chef-lieu de gouvernement et de district, siége d'un métropolite, sur la Moskowa, qui la sépare en deux parties inégales. Elle est située vers le centre de la Russie d'Europe, à 1,000 kil. de la mer Noire, 1200 de la mer Caspienne, à 920 kil. de la Baltique, à 1,400 kil. de l'océan Glacial Arctique, 696 sud-est de Saint-Pétersbourg, et 2,800 est-nord-est de Paris. Elle est divisée naturellement en quatre parties : 1° le Gorod (ville) au centre, composé du Kremlin et du Kitaï, Gorod (ville chinoise), fondée par la mère du tzar Ivan-Vasiliéwitch, 1534 ; 2° le Beloï-Gorod (ville blanche), autrefois tzar-Gorod ; 3° le Zemlénoï-Gorod ; 4° la zone comprise entre le Zemlenoï-Gorod et le rempart en terre qui forme la limite de la ville. Moscou se divise administrativement en vingt arrondissements. Les plus grandes places sont celles de Soubianka et du marché aux Oiseaux, vers le milieu de la ville. On compte 159 rues principales, et 608 rues de traverse ; 10,000 maisons, dont 8,027 rebâties depuis l'incendie de 1812, 263 églises paroissiales, 621 fabriques diverses, et 251 forges. Le Kremlin, qui dans l'origine composait tout Moscou, renferme plusieurs objets précieux, tant par leur valeur que par les souvenirs historiques qui s'y rattachent; tels sont, entre autres, la couronne envoyée par l'empereur grec Alexis Commène, et qui servit en 1116 au couronnement du grand prince Vladimir Monomaque; dans la salle des armures, le bouclier impérial qui se porte au couronnement des empereurs, et qui existait dès 1125; le glaive et le drapeau impériaux, le brancard sur lequel Charles XII se fit porter sur le champ de bataille de Pultawa. Les autres monuments du Kremlin sont : le palais des tzars ou du belvéder, construit sous le règne d'Ivan-Vasiliéwitch III, 1487; le palais impérial, plus vaste que le précédent, construit sous le règne d'Élisabeth, et qui fut élevé d'un étage en 1817; l'arsenal, commencé en 1702, et qui souffrit beaucoup de l'explosion de 1812 ; le palais du patriarche, anciennement nommé palais de la Croix, fondé en 1655, par le patriarche Nikou, et contenant un comptoir du saint synode, établi en 1721 ; la tour de Soukharew, située à la sortie du Zemlenoï-Gorod, et fondée par l'ordre des tzars Ivan et Pierre Alexievitch pour perpétuer le souvenir de la fidélité du commandant Soukarer, lors de la révolte des strélitz, 1692. Les églises de Moscou sont d'une architecture mixte : le vaisseau est du style byzantin, les coupoles sont empruntées à l'Orient, et les ornements modifiés selon le goût du siècle. La cathédrale d'Ouspenskoï (de l'Ascension) fut construite, de 1475 à 1479, par Alberti Aristotile de Bologne. La cathédrale de Blagovechtcheuskoï (de l'Annonciation), fondée en 1397 par le prince Vasili-Dmitriéwitch, fut rebâtie en 1489, et achevée en 1507, par l'architecte Aleviso. A côté du clocher d'Ivan-Velckoï, isolé de sa cathédrale, on voit à terre la plus grosse cloche qui ait jamais été fondue. Coulée en 1654, elle fut brisée par un grand incendie qui éclata, en 1701, au Kremlin; vers 1733, elle fut refondue, et son poids porté à 400,000 liv. Les couvents de Moscou doivent presque tous leur érection à la piété des tzars. Il y a un grand nombre d'établissements d'instruction publique et de bienfaisance ; le premier est l'université impériale, fondée par l'impératrice Élisabeth, 1755. Il y a aussi plusieurs établissements militaires : la chancellerie du commandant de la place, le magasin à poudre, l'arsenal, l'école du corps impérial des cadets dans le palais de Catherine, l'école des pupilles militaires dans le même palais, le grand hôpital militaire, fondé par Pierre le Grand, 1706, et où il fut admis 11,653 malades en 1825, etc. Dès le 14e siècle, Moscou était très-commerçante, et servait d'entrepôt pour l'Europe et l'Asie. Dès les temps les plus reculés de l'histoire de Russie, les marchands sous le nom de Gost, formaient une classe privilégiée ; le commerce fut florissant dans les 15e et 16e siècles. Les marchands se divisent en trois guildes ou classes, selon les capitaux qu'ils annoncent : ceux de 1re classe doivent déclarer un capital de 50,000 roubles, et ont le droit d'importer, d'exporter et d'établir des fabriques. Ceux de la 2e classe ne peuvent commercer que dans l'intérieur de l'empire; ils déclarent un capital de 20,000 roubles. Les marchands de la 3e classe ne peuvent vendre que dans la ville et dans le district; leur capital doit être de 8,000 roubles. Les étrangers ne peuvent devenir marchands à Moscou qu'en se naturalisant. Les fabriques prirent quelque importance sous Pierre le Grand, et se sont considérablement augmentées sous Alexandre Ier ; en 1821, cette ville possédait 175 fabriques, employant 18,289 ouvriers. La population d'été s'élève à 246,545 habitants; en hiver elle est de 396,545 habitants. Le comptoir du saint synode dépend du saint synode de Saint-Pétersbourg, et fut érigé par Pierre le Grand, après l'abolition du patriarcat, 1721. La dignité de métropolite fut établie à Kiev, en 988; le siége en fut transporté à Vladimir, puis à Moscou. Le siége patriarcal fut fondé en Russie vers la fin du 16e siècle. Il y eut 11 patriarches de 1589 à 1700. La société biblique de Moscou fut établie en 1813. Moscou tire son nom de la rivière de la Moskva, mot sarmate qui signifie sinueuse; elle fut fondée, 1147 ; ne commença à prendre de l'importance comme ville que lorsqu'elle fut gouvernée par des princes assez forts pour éteindre les guerres intestines que le système des apanages suscitait sans cesse en Russie. Elle fut saccagée et brûlée par le cruel Batou-Khan, 1238. Ce ne fut qu'en 1248 que l'histoire nomma un prince de Moscou ; ce fut Michel, surnommé le Brave, frère d'Alexandre Nevsky. Cette ville fut de nouveau saccagée par les troupes du Khan-Nagaï, 1293. Plusieurs princes se disputèrent la possession de Moscou de 1300 à 1328. Jean Danilavitch l'entoura de murs de chênes, bâtit plusieurs églises, et reconstruisit le Kremlin, 1328. Elle fut depuis cette époque considérée comme la capitale de la grande principauté. Elle fut dépeuplée par la peste, et détruite en partie par un incendie, 1366, sous le règne de Dmitri, surnommé Douskoï, qui mourut en 1389 après avoir affermi sa couronne et l'avoir rendue héréditaire. Moscou prit un grand accroissement sous Jean Vasiliéwitch, de 1462 à 1505; elle fut assaillie par une armée de Tauriens, de Nogaïs et de Cosaques du Dniéper, et ne s'en délivra qu'à force de présents, 1515. Des ambassadeurs de Charles V et du pape Clément y firent conclure une trêve entre la Russie et la Lithuanie, 1526. Elle fut victime de plusieurs incendies, 1547, d'une horrible disette, 1602 ; on compta dans les rues jusqu'à 127,000 cadavres. Michel Féodorowitch rendit à Moscou son ancienne splendeur ; Alexis Mikhaïlovitch, son fils et successeur, 1645, fit construire le seul pont en pierre que Moscou possède, et y établit un hôtel des Monnaies, où le premier rouble d'argent fut frappé en 1654. Son fils, Féodor Alexiévitch, monté sur le trône en 1676, fonda une école pour les ecclésiastiques, et embellit la ville de beaux bâtiments. Pierre le Grand y fit établir la première imprimerie en langue russe, 1703; partagea l'empire en gouvernements, 1719, et Moscou, qui avait cessé d'être la résidence des souverains depuis 1703, devint le chef-lieu du gouvernement de son nom. Le 14 septembre 1812, le général russe

Rostopchin, gouverneur de cette ville, d'après une délibération prise par le conseil dirigeant l'empire, y fit mettre le feu à l'approche des armées françaises, 6,000 hommes furent employés à cet acte sauvage; le feu fut mis en 500 endroits à la fois. Le Kremlin même ne fut pas épargné. Le feu éclatait soudainement plusieurs heures après que la ville eût été évacuée par les Russes.

MOSCOVIE. V. **RUSSIE.**

MOSER (Jean-Jacques), publiciste allemand, naquit à Stuttgard, 1701; fut nommé professeur à l'université de Tubingue, 1720; conseiller de régence à Stuttgard, 1726; puis enfin directeur de l'université de Francfort-sur-l'Oder, 1736. Son humeur un peu difficile lui attira partout des désagréments. Il se retira dans la petite ville d'Ébersdorf, 1738, où il se trouva engagé avec les hernhutes dans les querelles religieuses. Il entra au service du prince de Hesse-Hombourg, 1747, qu'il quitta pour la place d'avocat consultant aux états de Wurtemberg, 1751. Ces états ayant eu quelques démêlés avec le souverain, celui-ci le fit arrêter, et l'envoya dans une forteresse, où il resta 5 ans. Rendu à la liberté, 1757, Moser cessa de prendre part aux affaires publiques, se livra entièrement à l'étude, et mourut en 1785. Parmi les ouvrages qu'il a laissés, on remarque en première ligne : *Plan de la constitution moderne*, l'*Ancien droit public* et le *Nouveau droit public d'Allemagne*.

MOSHEIM (Jean-Laurent de), théologien protestant, né à Lubeck, 1694, se fit remarquer de bonne heure par des écrits sur des questions théologiques et historiques qui le firent rechercher de plusieurs États. Il s'attacha au duc de Brunswick, et professa la théologie à l'université de Halmstadt, de 1725 à 1747. Il y fut comblé de toutes les dignités qu'il fut au pouvoir du duc de lui conférer. Membre du conseil chargé de la direction suprême de l'Église et de l'instruction publique, il fut abbé de Marienthal et inspecteur général de toutes les écoles du duché de Wolfenbuttel et de la principauté de Blanckenburg. Il mourut épuisé de fatigue et de travail, 1755.

MOSKOWA ou **MOSKWA** (Bataille de la), gagnée par l'armée française, commandée par l'empereur Napoléon, sur les Russes, commandés par Koutousoff, 7 septembre 1812. Le combat de Boridino, 5 septembre, avait livré à l'armée française une hauteur d'où elle découvrait toute l'armée russe, appuyée par sa droite à la Moskowa, et par sa gauche aux hauteurs qui dominent la Kologha. Le 7 à six heures du matin la bataille commença. Le prince Poniatowski et le prince d'Eckmuhl tournèrent la forêt qui protégeait la gauche des Russes, tandis que le duc d'Elchingen se portait sur le centre. A huit heures les Russes étaient chassés de toutes les positions. Mille pièces de canon étaient en batterie sur ces hauteurs que le prince de Bagration tenta vainement de reprendre; cependant la réserve russe avançait sous le feu continuel des batteries, mais plusieurs charges brillantes du roi de Naples, la prise des redoutes de droite par le général Caulaincourt qui y tomba frappé à mort, décida la victoire, 15,000 Russes et 9,000 chevaux jonchèrent le champ de bataille, 60 pièces de canon furent prises. L'armée poursuivit les Russes sur les routes de Mojaisk et de Kologha.

MOSLEMAH ou **MASELMAS**, célèbre capitaine arabe, l'un des fils du kalife Abd-el-Melek, commanda les armées musulmanes, sous le règne de ses frères, Walid Ier, Soliman, Yezid II et Hescham. Ses principaux exploits sont : la conquête du Pont et de l'Arménie, 705; le siége de Constantinople, qui dura 2 ans, 717; sa victoire sur Yeuzid-Ibn-Malsleb et la réduction du Chirvan. Il mourut en 739.

II.

MOSSOUL, ville de la Turquie d'Asie, chef-lieu du pachalik du même nom. Cette ville occupe, dit-on, en partie l'emplacement de l'ancienne Ninive. Elle fut prise et saccagée plusieurs fois pendant les 13e, 14e et 15e siècles, notamment par Saladin, les Mongols et Tamerlan. Nadir-Chah l'assiégea vainement en 1741.

MOSTACFY-BILLAH (Abou'l Cacem-Abdaflah IV, al-), fils de Moktafy et 22e kalife abbasside de Bagdad, monta sur le trône en 944; mais il ne régna que 16 mois. Trop confiant dans son écuyer Moezz, il fut dépossédé par lui, privé de la vue et relégué dans une prison, où il mourut au bout de 4 ans, 949.

MOSTADHER-BILLAH (Abou'l-Abbas-Ahmed IV, al-), 28e kalife abbasside de Bagdad, fils et successeur de Moctady, monta sur le trône l'an de J.-C. 1094. Il fut l'ami éclairé des belles-lettres, bon et magnifique. Pendant son kalifat, les croisés s'emparèrent de Jérusalem, 1099; et la terreur en fut telle à Bagdad, qu'on y oublia les prières pendant le ramadhan, chose inouïe jusqu'alors. Il mourut après un règne de 25 ans, 1118.

MOSTADY-BIAMR-ALLAH (Abou-Mohammed Haçan II, Al), 33e kalife abasside, monta sur le trône, 1170; rendit son kalifat célèbre par la soumission de l'Égypte, qu'il replaça sous l'influence religieuse des successeurs de Mahomet, et mourut après un règne de 10 ans, 1180.

MOSTAIN-BILLAH (Abou'l-Abbas-Ahmed Ier), 12e kalife abbasside de Bagdad, succéda à son cousin Monthasser, en 862. Il vit ses sujets se révolter contre lui; assiégé par les rebelles, dans Bagdad même, il fut forcé de résigner le kalifat en faveur de son cousin Motaz, qui eut la cruauté de le faire périr, 866.

MOSTANDJED-BILLAH (Abou'l-Modhaffer-Yousouf, Al), 32e kalife abbasside de Bagdad, succéda à son père Moctafy, 1160. Il réprima la révolte d'un de ses frères, gouverna ses États avec sagesse, les préserva de toute attaque étrangère, et mourut victime de la perfidie de son médecin, qui le fit périr dans le bain, 1170.

MOSTANSER-BILLAH (Abou'l-Aass-al-Hakem II, Al), 9e roi ommiade de Cordoue, monta sur le trône en 961. Il mérita la reconnaissance de la postérité par sa magnificence, sa justice et son amour pour les lettres. Il fonda l'Académie de Cordoue, après avoir réuni une immense bibliothèque et ouvert un grand nombre de colléges. Il fit la conquête de plusieurs villes sur l'Espagne chrétienne, signala son courage dans maintes circonstances, et mourut âgé de 66 ans et après un règne de 16, 976.

MOSTANSER-BILLAH (Abou-Temin-Waad-Al), 5e kalife fathémide d'Égypte, né au Caire, 1029, monta sur le trône, 1036. Le règne de ce kalife ne fut remarquable que par les malheurs qu'il attira sur l'Égypte. Après ses démêlés avec Caïm et la famine qui vint ravager ses États, ses généraux, profitant de sa faiblesse, s'emparèrent de toute l'autorité, et livrèrent ce malheureux royaume à la dernière extrémité. Bedr-el-Djemaly, que Mostanser appela à son secours, pacifia les tribus arabes après avoir soumis les révoltés, et procura à l'Égypte, par son administration sage et éclairée, 20 années d'ordre et de prospérité. Mostanser mourut au Caire, 1094.

MOSTANSER-BILLAH (Abou-Djafar Al-Manzour, al), 36e kalife abbasside de Bagdad, succéda à son père en 1226. Il obtint l'amour de son peuple par sa douceur et son amour éclairé pour les lettres qu'il cultivait lui-même. En 1241 une horde de barbares mogols s'avança jusque sous les murs de Bagdad, mais la bravoure et l'intrépidité de Mostanser les contraignit à se retirer. Il mourut à l'âge de 51 ans, 1242.

MOSTANSER-BILLAH (Abou-Abdallah-Mohammed, al), roi hafside de Tunis, succéda à son père, 1249; et, après avoir comprimé une révolte de ses frères, il se vit dans la nécessité de combattre le roi de France saint Louis, qui, à la tête de 36,000 hommes, vint mettre le siége devant Tunis, 1270. Vaincu, il ne dut le salut de ses Etats qu'à la peste, qui ravagea le camp de ses adversaires et fit périr leur chef. Il acheta la paix à Philippe le Hardi, et mourut, laissant la réputation d'un prince brave et généreux, 1276.

MOSTARCHED-BILLAH (Abou-Manzour-al-Fadhl II, al), 29e kalife abbasside de Bagdad, monta sur le trône en 1118. Après avoir réprimé la révolte de son frère et triomphé de l'émir des Arabes açadides, Mostarched voulut s'affranchir des émirs alomrah; mais, vaincu par Mahmoud, 1126, il fut pris par Masoud, 1133, et il rentrait dans sa capitale, après avoir acheté sa liberté à des conditions très-onéreuses, lorsqu'il fut assassiné par une troupe d'Ismaéliens. Il était âgé de 44 ans et en avait régné 18.

MOSTASEM-BILLAH (Abou-Ahmed-Abdallah VII), 37e et dernier kalife abbasside de Bagdad, parvint au trône en 1242. Ce prince, qui joignait à une avarice sordide, un faste et un luxe excessifs, s'interposa dans les querelles de religion entre les sunnites et les chyites, en faisant piller les propriétés de ces derniers, que protégeait son vizir. Pour s'en venger, le vizir conseille à son maître de diminuer le nombre des troupes, il éloigne les meilleurs officiers de Bagdad, en informe Houlagou, frère du khan des Mongols, qui vient mettre le siége devant cette place et l'enlève. Mostasem vint trouver Houlagou dans son camp, il y fut reçu en coupable et fut mis à mort, lui et ses 2 fils, l'an de J.-C. 1258. Ainsi s'éteignit la première dynastie des abbassides, qui avait régné sur Bagdad 508 ans.

MOTADHED BILLAH (Abou'l-Abbas-Ahmedd III, al), 16e kalife abbasside, succéda à son oncle Motamed, 882. Ce prince alliait à une grande fermeté la prudence et la sagesse; il diminua les impôts et favorisa les arts. Il mourut après un règne de 9 ans, 902.

MOTAMED-BILLAH ou **ALA-ALLAH** (Abou'l-Abbas-Ahmed II), 15e kalife abbasside de Bagdad, succéda à son cousin Mothady, 870, ne prit aucune part aux affaires et laissa toute l'autorité entre les mains de son frère Mowaffek pour vivre au sein des plaisirs. Il mourut à la suite d'une débauche, 892.

MOTASEM-BILLAH (Abou-Ischak Mohammed III, al), 8e kalife abbasside de Bagdad, succéda à son frère Almamoun, 833. Ce prince fut intolérant dans les disputes de religion et barbare dans ses guerres. Le jour de sa mort, 842, fut béni de ses sujets, qui le surnommèrent le Huitainier, parce qu'il régna 8 ans 8 mois; fut le 8e de sa famille, laissa 8 fils, 8 filles, 8,000 esclaves, 8 millions de dinars d'or et 8 fois 10 millions de drachmes d'argent.

MOTAWAKKEL-BILLAH (Abou'l-Fadhl-Djafar Ier), 10e kalife abbasside de Bagdad, monta sur le trône, 847. Pendant son règne, qui fut de 15 ans, les musulmans conquirent l'Arménie et battirent l'empereur grec Michel III. Ce prince, qui était bon et affable pour le peuple, fut dur et cruel pour les grands et mourut assassiné par eux, 861.

MOTAWAKKEL-ALA-ALLAH (Abou-Abdallak Mohammed Ben-Yousouf-Al Djezamy, al), prince de la famille de Ben-Houd, régna, au commencement du 13e siècle, sur la plus grande partie de l'Espagne musulmane, qu'il avait enlevée aux Almohades. Il fut bon politique et guerrier habile, releva la puissance des Maures en Espagne, et se mesura, en ennemi redoutable, avec Ferdinand, roi de Castille, et Jayme Ier, roi d'Aragon. Il périt assassiné, 1236.

MOTAWAKKEL ALA-ALLAH (Abou-Djafar-Mohammed XII, al), 17e et dernier kalife abbasside d'Egypte. Ce prince fut vaincu par l'empereur Sélim Ier, 1516, qui renversa le trône des sultans mameluks et la puissance des kalifes; l'emmena prisonnier à Constantinople où il resta 4 ans et ne rentra en Egypte, 1538, qu'après avoir reconnu Sélim comme le chef suprême de la religion musulmane. Ce fut en lui que s'éteignirent le pouvoir et l'illustration de la race des abbassides, qui, pendant 800 ans, occupèrent la chaire pontificale l'islamisme.

MOTTEVILLE (Françoise **BERTAUD**, dame de), était fille de Pierre Bertaud et descendait, par sa mère, de la maison espagnole de Saldana. Elle naquit en 1621; fut placée, à l'âge de 7 ans, 1628, auprès d'Anne d'Autriche; mais elle fut éloignée de cette princesse par l'ombrageux Richelieu, sous prétexte que la jeune Bertaud pouvait bien ne pas être étrangère aux intelligences de la reine avec l'Espagne. En 1639, elle épousa le seigneur Langlois de Motteville, qui la laissa veuve, 1641. A la mort du roi, 1643, Anne d'Autriche, devenue régente, la rappela auprès d'elle. Madame de Motteville devint la confidente intime de la mère de Louis XIV et ne la quitta plus. Elle a laissé des *Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche*, imprimés à Amsterdam, 1725, 1738, 1850, que l'on consulte avec fruit pour l'histoire de cette époque. Elle mourut, 1689.

MOUCHY (Antoine de), docteur en Sorbonne, accompagna le cardinal de Lorraine au concile de Trente, 1562. Il se chargea, à son retour en France, de faire, sous le titre d'inquisiteur de la foi, la recherche des partisans d'opinions contraires à la pureté du dogme. Cette conduite attira à Mouchy la haine de ses contemporains. L'historien Mézerai fait dériver l'origine du mot mouchard du nom de Mouchy. Ce docteur parut avec avantage au concile de Reims et au colloque de Poissy. Il mourut à Paris, 1574.

MOUCHY (Philippe de **NOAILLES**, duc de), maréchal de France, né à Paris, 1715, entra fort jeune au service et fit toutes les guerres de 1733 à 1759. Il gagna tous ses grades sur les champs de bataille et se distingua particulièrement à la retraite d'Hilkersperg où, par son courage et sa présence d'esprit, l'armée française fut sauvée d'une destruction complète. Il fut chargé par Louis XV de plusieurs missions importantes, remplaça Richelieu dans le gouvernement de la Guienne, reçut ensuite le commandement de Versailles et fit partie des états généraux, 1787-1788. Le maréchal de Mouchy, à qui son grand âge commandait le repos, reparut à la cour au commencement de la révolution, et, serviteur dévoué à Louis XVI, il le protégea de sa personne dans la journée du 20 juin. Dénoncé et conduit devant le tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort et exécuté, à l'âge de 79 ans, 27 juin 1794.

MOUCHY (Charles de **FIEUX**, chevalier de), né à Metz, 1701, mort à Paris, 1784, publia un nombre infini de romans et de mémoires au dessous du médiocre. Parmi les moins mauvaises de ses productions, on distingue: *la Mouche* ou *les Aventures de Bigand*, 1756, 6 vol. in-12.

MOULINS, au moyen âge *Molinæ*, ville de France, chef-lieu du département de l'Allier. Si l'on en croit quelques auteurs, la ville de Moulins ne fut bâtie qu'en 1370, sur l'emplacement de l'ancienne Gergovie des Boïens. Charles IX y tint, en 1566, les états généraux et

y fit un édit nommé, du nom de cette ville, *Édit de Moulins*. V. **BOURBONNAIS.**

MOULINS (Roger de), 8e grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, succéda, en 1179, au grand maître Joubert, et mourut en 1187. V. **ORDRES RELIGIEUX.**

MOULINS A BLÉ. L'usage des moulins à blé est très-ancien en Égypte et en Asie, et bien qu'on ne puisse désigner au juste l'époque de leur origine, nous voyons par le livre de Job que, de son temps, on se servait déjà de meules. Les premiers moulins furent mis en mouvement par la main des hommes, puis on employa la force des animaux. Sous le règne d'Auguste, av. J.-C. 31, on connaissait déjà les moulins mus par des courants d'eau. Bélisaire, assiégé dans Rome par les Vandales, s'aperçevant que les ennemis avaient détourné les courants qui faisaient mouvoir les moulins de la ville, fit transporter les machines sur le Tibre, et introduisit ainsi l'usage des moulins à bateau. Les moulins à vent étaient connus en Normandie dès 1105, ils ne le furent en Angleterre qu'en 1299.

MOUNIER (Jean-Joseph), l'un des députés les plus célèbres des états généraux, naquit à Grenoble, 12 novembre 1758; fut reçu avocat au parlement de cette ville, 1783; exerça pendant 6 ans la charge de juge royal; fut l'âme de l'assemblée des notables du Dauphiné, 1787, et élu, par acclamation, député aux états généraux, 1789. Après la séance nocturne du 4 août, Mounier, ami d'une sage liberté, publia ses *Considérations sur le gouvernement qui convient à la France*, ouvrage dans lequel il posa les bases d'une charte constitutionnelle et qui ressemble beaucoup à celle de 1814. Il fit le rapport du comité de constitution, 31 août et 4 septembre, et fut élevé à la présidence de l'assemblée, 28 septembre. Le 5 octobre, il obtint du roi son adhésion à la constitution et à la déclaration des droits décrétés par l'assemblée; donna sa démission le 8, et partit pour Grenoble afin, disait-il, que le Dauphiné, qui appela les Français à la liberté, les appelât aussi à la défense de la royauté. Mais il n'y jouit pas du repos qu'il s'était promis, et son dévouement au roi l'y fit signaler comme traître. Il se retira en Savoie, 22 mai 1790, et publia à Genève un livre intitulé: *Appel à l'opinion publique. Les Recherches sur les causes qui ont empêché les Français de devenir libres*, Genève, 1792, lui valurent, de l'État de Berne, une médaille d'or du grand module, dont l'exergue portait: *J.J. Mounier, civi gallico, de republica benè merito*. Il passa à Londres, et le roi d'Angleterre, auquel il fut présenté, lui fit l'accueil le plus flatteur. Rentré en France après le 18 brumaire, il fut nommé préfet d'Ille-et-Vilaine, 1802, et conseiller d'État, 1804. Mounier mourut le 26 janvier 1806.

MOUNIER (Le baron Claude-Édouard-Philippe), fils du précédent, naquit à Grenoble, 1784; suivit sa famille en exil; rentra en France en même temps que son père, fut nommé secrétaire du cabinet de l'empereur, 1809; maître des requêtes, 1810, et intendant des bâtiments de la couronne, 12 décembre 1813. Il fut maintenu dans ses emplois, 1814; porté comme candidat au collége électoral de Grenoble, 1815, et, conseiller d'État, 1817, il présida la commission mixte de liquidation, et fut nommé directeur général des domaines et pair de France, 1819.

MOURAD-BEY, l'un des plus redoutables chefs de mamelouks que les Français eurent à combattre en Égypte. Il était Circassien et naquit vers 1750. Acheté par Mohamed-Abou-Dhahab, il mérita, par son talent et son courage, 1771, d'être mis au nombre des 24 beys qui gouvernaient l'Égypte. Il se révolta contre Aly-Bey; le mit en déroute, 1775, et conçut, après la mort de Mohamed, 1776, le projet de s'emparer du gouvernement du Caire. Il gouvernait cette province de concert avec Ibrahim-Bey, avec lequel il paraissait vivre en bonne intelligence, lorsque les Français y débarquèrent. Mourad-Bey résolut alors de défendre l'Égypte; eut l'audace, après quelques affaires partielles, d'attaquer de front avec 5 ou 6,000 mamelouks, et de soutenir le choc de 50,000 Français habitués à vaincre. Il leur disputa l'entrée de la haute Égypte jusqu'à la victoire de Sédiman, qui leur en ouvrit les portes. Le 30 avril 1800, Mourad-Bey eut une entrevue avec Kléber; lui jura une amitié qui ne s'est jamais démentie; reçut, au nom de la France, le titre de prince gouverneur des provinces d'Assouan et de Djirdjeh, et mourut le 22 avril 1801. On attribua sa mort à une tasse de café empoisonnée. Mourad-Bey était un homme de très-bonne mine, d'une grande fermeté, d'une loyauté et d'une franchise à toute épreuve.

MOURADGEA-D'OHOSSON (Ignace), diplomate et écrivain distingué, était Arménien d'origine. Il naquit à Constantinople, 1740; entra fort jeune dans la légation de Suède; devint, en 1792, chargé d'affaires de cette puissance, et reçut le titre d'ambassadeur près la sublime Porte, 1785. Mouradgea, doué de vastes connaissances dans l'histoire et dans les langues de l'Orient, rassembla les matériaux d'un ouvrage immense, destiné à faire connaître l'histoire, les lois et la civilisation des Turcs, qu'il rédigea en français pendant son séjour à Paris, 1784-1795, 1799-1806. Il publia son *Tableau général de l'empire ottoman*, 1787-1790. Il en parut plus tard une deuxième édition, qui fut terminée par les soins de son fils, 1821. Mouradgea D'Ohosson mourut en 1807.

MOURAVIEF (Michel-Kikititsch), poëte, historien et moraliste russe, naquit à Smolensk, 1757. Il était officier supérieur dans la garde impériale lorsque la réputation qu'il s'était acquise comme écrivain décida l'impératrice Catherine II à lui confier l'éducation de ses enfants. Outre un grand nombre d'ouvrages qu'il composa pour ses élèves, on a de lui: *Traits divers relatifs à la géographie de la Russie et à la réunion de ses nombreuses principautés en une seule monarchie*. Il mourut à Saint-Pétersbourg, 1807. Ses œuvres complètes y furent imprimées, 1820.

MOUSA-BEN-WASER (Abou-Abd-al-Rahman), général du kalife Walid Ier, fut nommé par lui vice-roi d'Afrique en 703. La trahison du comte Julien, gouverneur de l'Andalousie, qui, après avoir combattu les Maures, 708-710, entra dans leurs rangs à la bataille de Xérès, rendit Mousa maître des plus riches contrées de la Péninsule hispanique. Il franchit les Pyrénées et s'avançait jusqu'aux portes de Carcassonne, lorsque, accusé d'injustice envers son lieutenant Tarik, il fut rappelé à Damas, condamné à être battu de verges, à payer 200,000 dinars d'or et exilé à la Mecque, 715, où il mourut en 718.

MOUSQUET, arme à feu, dont on attribue l'invention aux Mongols sous Tamerlan, 1380; fut introduite en France dans le 15e siècle. Les premiers mousquets d'un calibre lourd ne servaient que dans l'attaque et dans la défense des places. Ils furent appelés arquebuses à mèche et plus tard mousquets biscaïens. L'usage de cette arme remplaça l'ancienne arquebuse, dont elle était une imitation, 1567. Le mousquet perfectionné était composé d'un fût de 1 mètre 51 centimètres 59 millimètres (4 pieds 8 pouces), d'un canon dont la longueur était de 1 mètre 19 centimètres 11 millimètres (3 pieds 8 pouces). Le calibre de cette arme était de 20 balles à

la livre; sa portée était de 223 mètres 88 centimètres 44 millimètres à 292 mètres 55 centimètres 55 millimètres (120 à 150 toises). Le mousquet à rouet était plus léger que le précédent. On avait adapté à la platine un chien portant une pierre comme le fusil moderne. Le maréchal de Vauban inventa un fusil mousquet dont la batterie était à recouvrement. En 1621 on quitta la carabine pour le mousquet perfectionné, dont on arma l'une des compagnies des gardes à cheval de Louis XIII, qui prit le nom de mousquetaires. V. ARMES.

MOUSQUETAIRES. La première compagnie fut créée, 1622, au Pas-de-Suze, sous Louis XIII, qui y était en personne. Elle donna des preuves de la plus grande valeur à la bataille des Dunes. La seconde compagnie ne fut mise sur le même pied qu'en 1665, et le roi s'en déclara le capitaine, 1666. Elles se signalèrent toutes les deux au siége de Lille, 1667 ; au siége de Dôle, en Franche-Comté, 1668; en Candie contre les Turcs, 1669; dans la guerre contre la Hollande, 1692; au siége de Maëstricht, 1693; à l'attaque de la citadelle de Besançon, 1694; au siége de Condé, 1696; à Valenciennes, où, après avoir enlevé cette ville, ils décidèrent du gain de la bataille de Cassel, 1697; à la bataille de Ramillies, 1706, et enfin dans toutes les guerres sous Louis XIV et sous Louis XV, les mousquetaires donnèrent des preuves de la plus grande valeur. Les mousquetaires, supprimés en 1775, furent rétablis en 1789, supprimés de nouveau en 1791, recréés en 1814 par Louis XVIII; ils furent définitivement supprimés en 1815.

MOUSSELINE DES INDES. Cette étoffe tire son nom, suivant quelques auteurs, d'une espèce de mousse qui est l'effet du duvet de coton, et, selon d'autres, à la ville de Mousso!, située sur le Tigre, près des ruines de l'ancienne Ninive. La première manufacture fut établie en Angleterre en 1670, et en France en 1781.

MOUTIERS EN TARANTAISE, *Darantasia* ou *Centronum civitas*, ville des Etats-Sardes, patrie du pape Innocent V. Cette ville possédait un évêché dès le 4e siècle, eut un archevêché au 9e. Elle était alors très-fortifiée; ses remparts furent détruits en 1536.

MOUTON-DUVERNET, lieutenant général, s'éleva aux premiers grades de l'armée par sa belle conduite dans les guerres que la France soutint contre l'Europe, pendant vingt ans, fut nommé pendant les cent jours, 1815, membre de la chambre des députés et gouverneur de Lyon. Ses discours à la tribune nationale ayant donné lieu à sa mise en jugement, après la deuxième restauration, il fut arrêté à Montbrison, mars 1816; puis conduit à Lyon et y subit, le 19 juillet, la peine capitale prononcée contre lui par le conseil de guerre de cette ville et confirmée par le conseil de révision.

MOUZON, petite ville de France, chef-lieu de canton du département de la Meuse, était autrefois une ville très-forte, acquise par Charles V, le 16 juillet 1379. Ce prince y établit une cour souveraine qui subsista jusqu'à la création du parlement de Metz, 1633. Le comte de Nassau, général de Charles-Quint, s'empara de Mouzon, 1521.

MOUZON (Conciles de). Dans le premier concile de Mouzon, célébré le 13 janvier 948, Hugues de Vermandois, archevêque de Reims, fut interdit pour avoir refusé de se trouver à plusieurs synodes. Dans le second, tenu le 2 juin 995, Gerbert, depuis pape sous le nom de Silvestre II, exposa les motifs qui l'avaient porté à prendre la place d'Arnoul, archevêque de Reims, qui venait d'être déposé.

MOZAMBIQUE, capitainerie générale des possessions portugaises dans l'Afrique orientale, de 10° 15' à 23° 15' de latitude sud. Ce pays fut découvert, en 1498, par Vasco de Gama, mais les Portugais ne s'y établirent qu'en 1508.

MOZARABES (c'est-à-dire Arabes étrangers). Ce nom fut donné par les Maures aux chrétiens d'Espagne qui consentirent à vivre sous leur domination en conservant leur religion et leurs lois, 711. On donna dès lors le nom de rit mozarabique à la liturgie en usage chez ces chrétiens. Cette lithurgie arrangée par saint Léandre, archevêque de Séville et par saint Isidore, son frère et son successeur, fut remplacé au 13e siècle par le rit gallien.

MOZART (Wolfgang-Amédée), célèbre compositeur allemand, né à Salzbourg, le 27 janvier 1756, fut présenté à la cour de Versailles, 1765. Il passa en Angleterre, et le roi Georges III lui fit le plus brillant accueil 1764. De retour à Salzbourg, 1767, Joseph II lui ayant demandé un opéra buffa, il produisit la *Finta semplice*. Après ce brillant début, il donna, à Milan, *Mithridate*, qui eut 30 représentations consécutives. Il assista à la première représentation de l'*Alceste* de Gluck, dans un second voyage qu'il fit à Paris ; retourna auprès de Joseph, dont il ne quitta plus le service, 1770, et mit au jour cette longue suite de chefs d'œuvre dont les principaux sont : *Don Juan, les Noces de Figaro, la Flûte enchantée, la Clémence de Titus* et son admirable messe de *Requiem*, qui fut pour lui le chant du cygne. L'âge peu avancé de Mozart promettait encore de longs triomphes à son génie; lorsque tout à coup sa santé s'altéra; son état s'aggrava par le délire de sa brûlante imagination, et bientôt il mourut, 5 décembre 1791.

MULHAUSEN, ville des États prussiens, dans l'ancienne Thuringe. Cette ville tire son nom du grand nombre de moulins qui se trouvent dans ses environs. Son origine, que quelques auteurs font remonter à l'an 330 av. J.-C., ne saurait être déterminée au juste. Tout ce que l'on sait de positif à cet égard, c'est qu'Herminfride, dernier roi de Thuringe, accorda, en 515, le privilége de ville au village de Muhldorf, qui depuis a changé son nom en celui de Mulhausen. Charlemagne la déclara ville libre et impériale, 804. Elle fut assiégée, en 1308, par Albert, marquis de Misnie; en 1180, par Henri le Lion, duc de Saxe; en 1200, par les comtes de Hohenstein, et en 1249, par les princes voisins de leur territoire. L'empereur Adolphe de Nassau se retira, en 1295, à Mulhausen, après avoir perdu une bataille contre Frédéric et Dietzman, marquis de Misnie. En 1330, Louis de Bavière voulut la donner en dot à sa fille Mechtilde, qu'il mariait à Frédéric le Sévère, marquis de Misnie; et la ville fut obligée, pour se racheter, de payer 5,000 livres d'argent fin. En 1632, la ville de Mulhausen fut rançonnée par le général impérial Papenheim. La peste y enleva 5,000 âmes, 1682; un incendie consuma les trois quarts de la ville, 1689. Enfin, le 30 mai 1707, le feu y prit une seconde fois. Le conseil de Mulhausen était autrefois composé de 48 personnes, moitié patriciens et moitié artisans. La ville fut cédée à la Prusse en 1802.

MULEY-ABD-EL MELEK, roi de Fez et de Maroc, de la 1re dynastie des Chéryfs, servit avec distinction dans les armées ottomanes. A l'avénement au trône de son neveu Abd-Allah, 1574, craignant d'être sacrifié à la jalousie de ce prince, il leva l'étendard de la révolte, et se rendit maître du royaume, 1576. Il était encore mal affermi sur son trône et atteint d'une maladie grave, lorsque don Sébastien, roi de Portugal, débarqua sur la côte d'Afrique, avec 20,000 soldats. Muley, ne pouvant combattre, se fit conduire en litière à la tête de ses troupes, et les commanda en personne, dans la mémorable ba-

taille d'Alcazar-el-Kébyr, si funeste aux Portugais, qui furent taillés en pièces et perdirent leur roi. Muley, victorieux, mourut le jour même, épuisé de fatigue, au milieu de son triomphe.

MULEY HAÇAN, roi de Tunis, de la dynastie des Hassides, monta sur le trône après avoir fait périr ses frères et ses neveux, 1533. Le célèbre Barberousse, voulant soumettre Tunis au sultan de Constantinople, vint l'attaquer. Haçan, vaincu et abandonné de ses sujets, eut recours à l'empereur Charles-Quint; mais son alliance avec les chrétiens le rendit odieux aux musulmans, qui se révoltèrent contre lui. Il fut vaincu par son fils, jeté en prison, et eut les yeux crevés. Délivré par les Espagnols, il se réfugia en Italie, et y mourut, 1545.

MULEY-ISMAEL, empereur de Maroc, de la dynastie des Chéryfs-Filely, naquit en 1646, s'empara de Fez, après la mort de son frère, 1672, pendant que Tafilet et Maroc reconnaissaient d'autres souverains. Il prit possession de tout l'empire, après une guerre meurtrière de 3 ans, 1676; reprit Tanger sur les Anglais, 1680; Mahmorah et Larache sur les Espagnols, 1681-1689; fit un traité de commerce avec Louis XIV, 1699, et après une expédition infructueuse contre les Algériens, 1700, il mourut âgé de 81 ans, 1727.

MULHOUSE, ville de France, chef-lieu de canton du département du Haut-Rhin, nommée, dans quelques anciens manuscrits, *Ariolhinum*, et chez les Allemands *Mul'hausen*, n'était, dans l'origine, qu'un couvent de moines augustins, autour duquel se forma un village, puis une ville. Déclarée ville libre et impériale par Adolphe de Hapsbourg, en 1275, Mulhouse s'allia aux cantons suisses, dès 1515, et reçut, en 1523, la religion réformée. Elle fut réunie à la France en 1798. Turenne défit les Impériaux près de Mulhouse, 1674. Cette ville dispute à Munich l'invention de la lithographie, et est une des plus importantes villes manufacturières de France.

MULLER (Gérard-Frédéric), célèbre voyageur et savant historien, naquit en Westphalie, 1705, et se rendit en Russie, 1726, où il passa la plus grande partie de sa vie. Membre de l'Académie royale de Saint-Pétersbourg, il fut désigné pour faire le voyage de Sibérie, 1733-1743, et y accompagna Gmelin et Delisle. Historiographe de l'empire de Russie, conservateur des archives impériales et conseiller d'État, il mourut en 1783. Parmi ses nombreux ouvrages, on distingue son *Recueil pour l'histoire de Russie* et l'*Histoire de ses voyages et découvertes*, 1732-1764-1766.

MULLER (Jean de), célèbre historien suisse, naquit à Schaffouse, 1752, et publia, au sortir de ses études, sa *Guerre cimbrique*, qui lui mérita les éloges et l'amitié du monde savant. Il occupa d'abord la chaire de langue grecque dans sa ville natale, et vint ensuite se fixer à Genève, puis à Berne, où il ouvrit des cours d'histoire universelle, et publia son *Histoire de la confédération suisse*, 1780. Il se rendit à la cour de Frédéric, et reproduisit ses cours à Cassel, 1782; fut appelé, après un nouveau séjour en Suisse, auprès de l'électeur de Mayence, qui le nomma secrétaire du cabinet et son conseiller intime. Retiré à Vienne lors de l'invasion des armées françaises, il y obtint la charge de conseiller de la chancellerie d'État, et quitta cette ville, 1804, pour aller prendre possession de la place que Frédéric-Guillaume lui offrit à l'Académie de Berlin. Nommé par Napoléon secrétaire d'État du royaume de Westphalie, puis directeur général de l'instruction publique, il mourut peu de temps après, 29 mai 1809. Les œuvres complètes de Muller ont été imprimées à Tubinge, 1819.

MUMMIUS (Lucius), consul romain, soumit toute l'Achaïe, s'empara de la ville de Corinthe, qu'il fit brûler, l'an 146 av. J.-C., et obtint les honneurs du triomphe, à son retour à Rome. Il mourut à Délos, sans s'être enrichi par ses victoires, et se distingua à la fois et par son désintéressement et par son ignorance; car on rapporte qu'ayant envoyé à Rome des ouvrages des plus anciens et des plus illustres artistes de la Grèce, il menaça ceux qui les conduisaient de les condamner à les remplacer, s'ils éprouvaient quelques dommages en route.

MUMMOL (Ennius), guerrier bourguignon du 7e siècle, était fils de Phoénius, comte d'Auxerre. En 561, il obtint de Gontrand, roi d'Orléans, la place de son père; et, nommé patrice, il battit, à plusieurs reprises, les Lombards et les Saxons, et se rendit maître de la Touraine et du Poitou contre Chilpéric, roi de Soissons, qui avait enlevé ces provinces à Sigebert II. Mais, en 585, ayant voulu mettre sur le trône de son maître l'aventurier Gombaud, il se vit forcé de s'enfermer dans Comminges, y tint 15 jours contre le roi de Bourgogne, et périt les armes à la main.

MUNCH DE BELLINGHAUSEN (Baron de), président de la diète germanique, siégeant à Francfort, naquit à Mayence, et s'attira, fort jeune encore, par ses talents diplomatiques, toute l'affection du prince de Metternich, qui lui confia la présidence de la diète, 1823. Les principes adoptés par les hautes puissances, dans les congrès de Leybach, Carlsbad et Vérone, trouvèrent en lui un ardent défenseur; et son zèle, extrême en toutes circonstances importantes, prouva au prince de Metternich que sa confiance avait été bien placée.

MUNCHHAUSEN (Gerlach-Adolphe, baron de), homme d'État, naquit en Hanovre, 1688; siégea, durant 37 ans, dans le conseil privé de l'électeur, et parvint au rang de premier ministre, 1668. C'est à lui que l'université de Gottingue, qu'il dirigea pendant 37 ans, doit la supériorité marquée qu'elle conserve sur toutes les universités allemandes. Il mourut en 1770.

MUNICH, *München*, capitale du royaume de Bavière, chef-lieu du cercle de l'Isar, résidence du roi, siége des états et des cours supérieures de justice du royaume, à 320 kil. ouest de Vienne, et à 600 kil. de Paris, sur la gauche de l'Isar. Elle a une enceinte murée, 7 portes et 7 faubourgs. Ses principaux édifices sont : le palais du roi, le vieux palais électoral, le palais qu'habitait le prince Eugène de Beauharnais et l'église des théatins. Parmi les établissements publics, l'on remarque la bibliothèque royale, enrichie par Maximilien-Joseph IV, contenant 400,000 volumes; l'Académie des sciences, érigée en 1759, et qui possède des cabinets d'histoire naturelle, de minéralogie. Il y a aussi de nombreux établissements de bienfaisance, auxquels, ainsi qu'à la philanthropie du comte de Rumford, la Bavière et en particulier la capitale doivent l'extinction de la mendicité depuis 1790. La lithographie y fut inventée par Sennefelder, qui l'apporta à Paris, 1796. Le commerce est peu étendu. Munich fut fondée par Henri, duc de Saxe et de Bavière, sur un terrain des moines de Schaffelar, d'où lui vient le nom de München (moines), 962. Othon IV la fit entourer de murs, 1157. Les protestants suédois et allemands, sous Gustave-Adolphe, s'en emparèrent, 1632. Les Autrichiens y entrèrent après la bataille de Blenheim, 1704. Elle éprouva le même sort dans la guerre de 1741. L'armée française, sous les ordres de Moreau, s'en approcha, 1796. Les Français, sous les ordres de Decaen, y entrèrent le 28 juin 1800, Moreau y établit ensuite son quartier général. Depuis ce temps

jusqu'en 1813, Munich fut respectée, à cause de l'alliance de la Bavière avec la France.

MUNICH (Christophe-Burchard, comte de), célèbre général des armées russes, naquit, 9 mai 1683. Il vint en France à l'âge de 16 ans, et reçut une place d'ingénieur dans l'armée d'Alsace, commandée par Villeroy. Il entra au service d'Auguste, roi de Pologne, 1716, et y obtint la place de major général des troupes saxonnes. Poursuivi par la haine et la jalousie de l'évêque de Plozk, favori du roi, il quitta la Pologne, et rentra en Russie, 1721. Consulté par Pierre Ier sur les travaux du port de Cronstad et de la forteresse de Riga, Munich leva tous les obstacles, en faisant construire une écluse. Le canal de Ladoga, que Pierre Ier avait commencé, 1719, fut achevé par Munich, 12 juin 1728, qui reçut en récompense de Catherine le titre de comte et le gouvernement de Pétersbourg, de l'Ingrie et de la Finlande. Il soumit la Crimée, 1736 1737, et remporta la célèbre bataille de Stawutshane, 1739. Après la paix de Jassy, qui suivit, l'Ukraine, dont il désirait le gouvernement, fut donné à Biren, son ennemi. Devenu odieux à l'impératrice Élisabeth, il fut jugé par une commission militaire qui le condamna à mort, 17 janvier 1742. Sa peine fut commuée en un exil perpétuel en Sibérie, et il y resta 20 ans. Rappelé par Catherine II, il rentra à Saint-Pétersbourg, et reçut le gouvernement de la Livonie et de l'Esthonie, 1766. Il mourut, 16 octobre 1767.

MUNICIPALITÉ, municipe, en latin *municipium*, signifiait sous les Romains une population dépendante de la métropole, qui la protégeait, mais non soumise à ses lois. Plus tard, on désigna par municipalité l'administration spéciale de certaines localités, se distinguant de l'administration générale de l'État. Les municipes jouissaient à la fois du titre fort important de bourgeoisie romaine, tout en conservant une certaine liberté intérieure, le droit de choisir leurs magistrats et de s'administrer elles-mêmes dans certaines limites. A l'exemple des Romains, les Francs, vainqueurs des Gaules, 420, laissèrent subsister les formes de l'administration des villes à peu près telles qu'ils les trouvèrent. Peu à peu, les noms des anciens magistrats disparurent : des officiers royaux, sous les titres de ducs, de comtes et de patrices, réunissant le commandement militaire aux fonctions de la magistrature, remplacèrent les gouverneurs de l'empire dans les provinces. Les officiers municipaux furent désignés sous les noms de *scabini*, *scabinei* (échevins), de *racimburgi* (racimbourgs), ou juges bourgeois. C'est le *judicium civium* dont parle Grégoire de Tours. Dans les 10e et 11e siècles, les municipalités ne donnèrent que peu de signes de vie. Louis VI rétablit les officiers connus sous le nom de *missi dominici*, qui rendirent la justice avec plus d'intégrité. Les municipalités s'organisèrent au 12e et 13e siècles, lorsque les communes réclamèrent leur affranchissement; le nom, le rang et les pouvoirs des officiers municipaux, rétablis par les chartes, furent soumis aux mêmes variations suivant les temps et les lieux. Les attributions municipales avaient uniquement pour objet ce qui intéressait directement l'administration intérieure de la commune. Mais elles avaient un caractère plus élevé dans certaines localités; ainsi, les officiers municipaux y exerçaient le droit de justice criminelle et pouvaient prononcer les peines les plus graves. La royauté chercha à concentrer tous les pouvoirs auprès du trône, accrut le nombre et la compétence des officiers royaux au détriment des fonctions municipales. Les délibérations des corps municipaux furent soumises à la plus étroite surveillance des officiers royaux. Sous Louis XIV, 1643-1715, le droit public était le bon plaisir du monarque, il continua à faire loi jusqu'à cette puissante révolution de 1789, qui remania le pouvoir municipal comme toutes les autres institutions; toutes les municipalités du royaume furent reconstituées sur de nouvelles bases et sur un plan uniforme. (Loi du 22 déc. 1789.) D'après cette loi, les corps municipaux se divisèrent en conseil et en bureau. La constitution de 1795 réunit plusieurs communes sous une seule municipalité; elle ne reconnut plus qu'un corps municipal par chaque arrondissement de justice de paix. Ces corps municipaux étaient composés d'un président et d'un nombre d'agents égal à celui des communes de l'arrondissement. D'après la loi du 28 pluviôse an VIII, les municipalités collectives furent supprimées, et chaque commune eut un corps municipal. Ces corps furent composés d'un maire, d'un ou deux adjoints, suivant la population, et d'un conseil municipal. En 1828, M. de Martignac, ministre de l'intérieur, présenta aux chambres une loi nouvelle sur les municipalités, qui fut rejetée. La charte de 1830, par son article 69, déclara qu'il serait pourvu dans le plus bref délai à des institutions municipales, fondées sur un système électif. Cette prescription a été remplie par la loi du 21 mars 1831. La durée des fonctions municipales fut fixée à 9 ans. Le corps municipal de la ville de Paris se compose du préfet de la Seine, du préfet de police, des maires, des adjoints et des conseillers élus par la ville de Paris. (Loi du 21 avril 1834.) Depuis la loi du 18 juillet 1837, les attributions municipales se divisèrent en deux parties bien distinctes : le conseil chargé de délibérer, et l'autorité qui exécute. Depuis cette époque, la municipalité n'a subi aucun changement. Malgré les grandes améliorations qui ont été apportées dans cette institution par les lois de 1831 et 1837, il resterait encore beaucoup à faire dans l'intérêt des administrés, souvent victimes de la partialité de quelques officiers municipaux.

MUNITIONNAIRE. Nom donné à ceux qui se chargent de la fourniture des vivres et des fourrages d'une armée, de troupes en campagne ou en garnison dans les places et dans l'intérieur du royaume. La première fourniture réglée fut faite sous Philippe le Bel, l'an 1311, par des employés qui portèrent le nom de commis du roi; Louis XI, 1470, créa deux commis ou commissaires généraux des vivres, pour la direction, la comptabilité et la distribution des subsistances, 1470. Le premier traité des vivres et fourrages par entreprise fut fait sous Henri III, et confié à un munitionnaire général nommé par le roi, 1574. Les fournitures furent faites au compte du Trésor royal, 1648. C'est à cette époque que l'on peut placer l'établissement de l'entreprise régulière des vivres et des fourrages. Le service des subsistances se divise en vivres de station et en vivres de campagne, en pied de paix et en pied de guerre. Le service administratif et de transport commença à s'organiser en 1757. En 1787, les régiments furent chargés, en temps de paix, de la manutention de leur pain et d'une partie des achats. Le fourrage fut confié à une régie, 1788. Diverses tentatives furent faites de 1788 à 1790 pour l'amélioration des deux services. Sous le consulat, le service fut confié à un entrepreneur, abandonné en 1807, fut confié à un directeur général et à des inspecteurs. Une régie générale des subsistances militaires, créée le 21 mars 1817, prit la dénomination de direction générale, 1818. Une ordonnance du 30 janvier 1821 détermina de nouvelles bases d'organisation pour l'administration des subsistances militaires. La direction générale des subsistances fut supprimée, et ses attributions rentrèrent au département de la guerre, 1823. L'ordonnance du 1er septembre 1827 établit un nouveau service des subsistances militai-

res, divisé en trois parties : 1° les vivres ; 2° les fourrages ; 3° et les approvisionnements de siége. Depuis 1831, la fourniture des grains est mise chaque année en adjudication avec publicité et concurrence. Le service des fourrages est fait au moyen de marchés à prix ferme passés en adjudication publique.

MUNOZ (Gilles de), antipape sous le nom de Clément VIII, avait été chanoine de Barcelone et professeur en droit canonique. Les cardinaux dissidents l'élurent à la place de Benoît XIII, et il fut solennellement installé dans la ville de Péniscola. Invité par le roi Alphonse à se démettre du pontificat, il abdiqua solennellement et mit ainsi fin au schisme qui désolait l'église depuis 51 ans. Il fut nommé à l'évêché de Mayorque, et mourut en 1417.

MUNSTER, *Monasterium*, ville des États prussiens, capitale de la Westphalie. Cette ville, jadis capitale de l'évêché de ce nom (*voy.* plus bas), était divisée, au 9e siècle, en deux parties appelées *Mimigernford* (la plus ancienne) et *Münster* (le couvent). Elle était autrefois très-forte et fut démentelée en 1765. Les anabaptistes, commandés par Jean de Leyde, en firent le centre de leur puissance, 1535-1536, et l'on y conclut, en 1648, le traité dit de Munster. Cette ville tomba, en 1806, au pouvoir des Français. Elle fut comprise en 1809 dans le grand duché de Berg ; devint, en 1810, chef-lieu du département de la Lippe, et fut donnée à la Prusse, 1815. V. **TRAITÉS DE PAIX, WESTPHALIE.**

MUNSTER (Evêché de), État de l'empire germanique dans le cercle de Westphalie. Cet évêché, fondé en 809 par Charlemagne, en faveur de Ludger, qui en fut le premier évêque, fut sécularisé en 1802 et fut en grande partie cédé à la Prusse en 1815. Le reste fut partagé entre le royaume de Hanovre et le grand-duché d'Oldembourg.

MUR DE CÉSAR. On appelait de ce nom une muraille ou retranchement que Jules César fit élever pour fermer aux Helvétiens le passage dans la province romaine. Ce retranchement s'étendait depuis le lac Léman jusqu'au mont Jura, c'est-à-dire depuis le lac de Genève, au-dessous de Genève, jusqu'aux montagnes qui séparent la Franche-Comté d'avec la Suisse. D'autres placent ce mur plus au nord et le font commencer au lac de Genève, au-dessous de Nyon, en remontant de là jusqu'aux montagnes ; mais la première indication paraît mieux constatée, av. J.-C. 50.

MUR D'ADRIEN, *Adriani vallum*. On donnait autrefois ce nom à une ligne de 23 châteaux forts unis par une muraille de 125 kilomètres de longueur, entrecoupée de 81 tours, que l'empereur Adrien fit construire vers l'an 121, pour garantir les habitants de la Grande-Bretagne (Angleterre) contre les invasions des Pictes (Écossais).

MUR DE SÉVÈRE. Ce mur était situé à 150 kilomètres plus au nord que le précédent, et fut élevé par ordre de Septime-Sévère, 193.

MURAILLE (La grande), immense muraille construite le long des frontières septentrionales de la Chine, traverse les provinces de Tchi-li, de Chan-si, de Chen-si et de Kan-sou. Cette muraille, longue d'environ 2,000 kilom., est une élévation en terre, retenue de chaque côté par un mur de maçonnerie et recouverte d'une plate-forme de briques carrées. La hauteur du mur de briques est de 8m 12c ; et l'assise de pierre sur laquelle il s'élève est de 65c ; l'épaisseur de chacun des murs à côté de leur base et de 1m 62c ; l'épaisseur de la muraille, 6m 82c, et celle de la base, de 8m 12c. L'époque du commencement de la construction de cette muraille n'est pas déterminée avec certitude par les historiens du pays. Lord Macartney croit qu'elle date de 3 siècles environ avant l'ère chrétienne.

MURAT (Julie de CASTELNAU, comtesse de), née à Brest, en 1670, morte en 1716. Cette dame fut exilée à Loches, à la sollicitation de madame de Maintenon, qui l'accusait d'avoir coopéré à un libelle injurieux pour la cour de Louis XIV. Elle composa, pendant son exil, que le duc d'Orléans fit finir en 1715, plusieurs écrits, parmi lesquels nous citerons : *Mémoires de ma vie*, 1697 ; *Nouveaux Contes de fées*, 1698 ; *le Voyage de campagne*, 1699 ; *les Lutins du château de Kernosy* ; *Histoires sublimes et allégoriques*, 1699.

MURAT (Joachim), général français et roi de Naples, naquit à Cahors, 1771. Il s'enrôla fort jeune dans les rangs de l'armée française, où une grande activité, beaucoup d'intelligence et une grande exaltation lui procurèrent un avancement rapide. Lieutenant-colonel, 1794, la réaction du 9 thermidor amena sa destitution. Ce fut alors qu'il connut Bonaparte, qui, comme lui sans emploi, attendait à Paris des circonstances favorables. Les événements du 13 vendémiaire les unirent pour toujours. Murat, fortement attaché à son général, ne le quitta plus. Son aide de camp durant les campagnes d'Italie, 1796-1797, il le suivit en Égypte, déployant partout une audace et une bravoure peu communes. De retour en France avec le grade de général de division, il dispersa, avec 60 grenadiers, le conseil des Cinq-Cents, 18 brumaire. Pour le récompenser de son zèle, Bonaparte lui donna la main de sa sœur Caroline. Il dirigea la cavalerie à Marengo ; commanda, 1801, l'armée d'observation d'Italie ; gouverna la république Cisalpine, fut nommé gouverneur de Paris, 1804, et devint, à l'avénement de Napoléon, 13 mai, maréchal de l'empire, prince et grand amiral. A la reprise des hostilités contre l'Autriche, 1806, il prit une part active aux succès de l'armée française, entra l'un des premiers dans Vienne, et se distingua surtout à la bataille d'Austerlitz. Nommé grand-duc de Berg, il fit la campagne d'Allemagne, 1807 ; fut envoyé en Espagne ; et après avoir mis, par ses artifices, la famille royale dans les mains de Napoléon, il alla remplacer sur le trône de Naples, 1808, Joseph Bonaparte, que Napoléon plaça sur celui des Espagnes. Murat s'y acquit bientôt l'amour du peuple napolitain par un grand faste, beaucoup de bienveillance et une grande générosité. L'invasion de la Russie le ramena près de Napoléon ; il le quitta après la défaite de Leipzig, et résolut dès lors de se séparer de l'empereur, dont la fortune commençait à chanceler. Par un traité signé le 11 février 1814, Murat s'engagea à fournir 30,000 hommes aux puissances alliées. Il se mit en marche le 7 février, et obligea, par son mouvement, le prince Eugène à se retirer sur l'Adige. Ses hostilités se bornèrent là ; et le roi de Naples prouva visiblement par son attitude qu'il se déciderait pour le plus fort. L'invasion de Napoléon, 1815, fit cesser ses irrésolutions. Alors, déclarant que la cause de l'empereur des Français était la sienne, il appela tous les peuples d'Italie à l'indépendance. On lui promit de lui laisser son trône s'il voulait se rallier à la coalition ; mais Murat attaqua brusquement les troupes autrichiennes, et continua sa marche vers la haute Italie. Ses premiers succès en Toscane commençaient à inquiéter les puissances alliées, lorsque, abandonné à ses propres forces, et ne recevant point une division française dans le Piemont et la Lombardie, sur laquelle il avait compté, il fut complétement défait à Tolentino, 2 mai 1815. Il se réfugia à Cannes, et vivait incognito près de Toulon, quand il apprit le désastre de Waterloo. Il s'em-

barqua pour la Corse, 22 août. Là, entouré de quelques-uns de ses officiers, il conçut le projet de reconquérir le royaume de Naples. Arrêté sur la plage de Pizzo, il fut jugé et fusillé, le 15 octobre 1815. On dit que le malheureux Murat fut entraîné dans cette entreprise téméraire par des traîtres qui, en flattant ses illusions, le livrèrent à ses ennemis.

MURATORI (Louis-Antoine), l'un des savants les plus distingués du 18e siècle, naquit à Vignola, 1672. Il se rendit à Milan, 1694; prit les ordres sacrés, et fut nommé à la place de conservateur de la bibliothèque Ambroisienne. En 1700, le duc de Modène le nomma son bibliothécaire, et lui donna la charge de conservateur des archives. Il mourut en 1750. Ses œuvres complètes ont été imprimées à Arezzo, 1760-1780; à Venise, 1790-1810.

MURBACH, nom d'une célèbre abbaye de bénédictins, fondée, en 727, au pied du vallon de Guebwiller, et sécularisée, en 1759, par Louis XV, en faveur de la noblesse catholique de l'Alsace.

MURCIE, *Arcilacis* et *Vergilia*, en latin, ville d'Espagne, chef-lieu actuel de l'intendance de Murcie et, dans le moyen âge, du royaume de Murcie. V. **MAURES**.

MURENA (Carlo), architecte, né à Rome, 1715, éleva le lazaret d'Ancône, le château royal de Caserte, dans le royaume de Naples; le monastère et l'église d'Oliveto et un très-grand nombre d'édifices remarquables dans plusieurs villes d'Italie. Il mourut à Rome, 1794.

MURET (Marc-Antoine), célèbre humaniste, né à Limoges, 1526, professa à Auch, à Poitiers et à Bordeaux, où il eut la gloire de compter Montaigne parmi ses élèves. En 1547, il ouvrit à Paris des cours sur la philosophie et sur le droit civil, qui attirèrent un concours prodigieux d'auditeurs. Bientôt les ennemis de son talent l'accusèrent d'hérésie et de penchant pour une passion honteuse. Renfermé au Châtelet, il n'en sortit, après avoir prouvé la fausseté de telles accusations, que pour trouver à Toulouse de nouveaux persécuteurs et des juges infâmes qui le condamnèrent à être brûlé vif. Il eut le bonheur de s'enfuir; et, s'étant réfugié à Rome, il y fixa son séjour. Il accompagna le cardinal d'Este au colloque de Poissy, 1561; professa, à son retour à Rome, 1563, la philosophie et le droit civil, y embrassa l'état ecclésiastique, 1576; s'attacha au pape Grégoire IX, et mourut en 1585. Ses œuvres furent imprimées à Venise, 1727-1730.

MURIER, dérivé d'un nom grec, dérivé lui-même du celtique *mur*, qui signifie noir, probablement à cause de la couleur des fruits. Cependant il y a aussi le mûrier blanc, qui porte des fruits d'un blanc rougeâtre. C'est à la nourriture que fournissent ses feuilles aux vers à soie que cet arbre a successivement dû sa culture en Chine, dans l'Inde et la Perse, ainsi que dans les diverses régions de l'Europe. L'origine de l'emploi de ce mûrier pour nourriture de la chenille du bombyx (ver à soie) remonte jusqu'à l'impératrice Louï-Tsen, femme de Hoang-Ti, dont le règne commença 2,698 ans av. J.-C. L'introduction du mûrier blanc en Europe n'eut lieu que vers le milieu du 7e siècle, pendant le règne de l'empereur Justinien. Il passa en Grèce, de là s'introduisit en Sicile et en Italie, par les soins de Roger, roi de Sicile, 1130. La France possédait déjà un certain nombre de mûriers blancs, à l'époque de Charles VII, 1424; mais ce ne fut qu'à l'issue des guerres de Charles VII en Italie que la culture du mûrier prit en France de l'extension, 1494. Sous le règne de Charles IX, il y avait de vastes pépinières pour la propagation des mûriers; et Olivier de Serres s'en occupa avec ardeur, 1560. Sous Henri IV, la culture du mûrier fit de grands progrès : 15 à 20,000 mûriers furent plantés dans le jardin des Tuileries, pendant l'année 1601; mais ces arbres furent négligés sous le règne de Louis XIII, 1610-1643. Louis XV établit des pépinières royales dans le Berri, la Bourgogne et quelques autres provinces; et les mûriers qu'on y élevait étaient ensuite distribués gratuitement aux cultivateurs. On abattit un grand nombre de mûriers à l'époque de la révolution, 1789. Mais les pertes s'en réparèrent promptement, et plus d'un million de ces arbres ont été plantés dans les départements du centre et du midi de la France, où seulement il est cultivé en grand. Les feuilles de ce mûrier se vendent au poids; on les achète de 3 à 5 francs le quintal, dans la Provence et les Cévennes. Un arbre en produit souvent 4 ou 500 quintaux; il en est même qui en produisent jusqu'à 10 ou 12. Dans l'écorce de cet arbre il se trouve des fils textiles dont on peut fabriquer de bonne toile, après lui avoir fait subir la même préparation qu'au chanvre. La découverte de cette propriété est due à Olivier de Serres, 1560.

MURILLO (Barthélemi Esteban), célèbre peintre espagnol, naquit à Séville, 1618; il eut pour maître Jean del Castillo. Le jeune Murillo n'avait pas encore atteint sa seizième année, 1633, lorsqu'il entreprit le voyage d'Italie. Velasquez, qu'il connut à Madrid, le retint près de lui, et lui procura de nombreux travaux qui contribuèrent puissamment à sa fortune et à sa réputation. Il reparut à Séville, 1645, et fit naître l'admiration par la production de ces chefs-d'œuvre, qui donnèrent à l'Espagne un maître digne d'être opposé à Raphaël. Il mourut dans cette ville, d'une chute qu'il fit en exécutant *le Mariage de sainte Catherine*, 1682. Le musée du Louvre possède plusieurs de ses tableaux, et entre autres *sa Sainte Famille*, digne pendant de *la Sainte Famille* de Raphaël.

MURINAIS (Le chevalier de), membre de l'Assemblée constituante, y fut appelé, février 1790, et fit partie de la minorité de cette assemblée si impuissante à arrêter les réformes violentes. Dépourvu de talents oratoires, il tenta vainement de jouer un rôle. Cependant, le 7 août et le 18 juin, il attaqua Robespierre avec une certaine énergie. Au départ du roi pour Varennes, il sembla chanceler dans ses principes en prêtant serment de fidélité à l'Assemblée; mais à son retour, il rentra dans son assiette et demanda, le 14 août, que le fils aîné du monarque conservât le titre de dauphin. Après avoir signé les protestations des 12 et 15 septembre, il disparut entièrement de la scène politique à la fin de la session.

MURRAY (Jacques, comte de), régent d'Écosse, était fils naturel du roi Jacques V, et de Marguerite Erskine; il naquit, 1531, et accompagna en France, 1548, sa sœur consanguine Marie-Stuart, fiancée au dauphin de France, depuis François II. Durant ses fréquents voyages de France, d'Angleterre et d'Écosse, Murray trama d'odieuses intrigues contre sa sœur, dans le but de placer sur sa tête la couronne de l'Écosse. Rentrée dans ses États héréditaires, août 1561, Marie eut la faiblesse de se livrer sans réserve aux conseils de Murray, qui, n'ayant pu empêcher le mariage de sa jeune souveraine avec lord Henri Darnley, fit assassiner ce prince, passa en France et rejeta ce meurtre sur la trop faible Marie. Il excita le comte Bothwell à enlever Marie; força celle-ci à lui donner sa main, et quand le rapt et le mariage furent consommés, il chassa d'Écosse Bothwell, fit arrêter Marie, qui reçut l'ordre de remettre le gouvernement entre les mains de son frère. Nommé régent du royaume d'Écosse, Murray fut l'instrument de la reine

Élisabeth; il consigna Marie dans le château de Lochleven, et fit périr sur l'échafaud le généreux duc de Norfolk, qui avait voulu délivrer la reine de sa prison; mais ce fut son dernier crime. J. Hamilton, dont il avait séduit la femme, le tua d'un coup d'arquebuse, janvier 1569.

MUSÉE, célèbre poëte grec, que l'on croit avoir vécu du temps d'Orphée, et avant Homère, vers l'an 1180 av. J.-C. Il est l'auteur du poëme de *Héro et Léandre*, dont la meilleure édition fut donnée par Heinrich, Hanovre, 1793. Moutonnet de Clairfonds traduisit ce poëme en français, 1774.

MUSÉE. On nomme ainsi le lieu où l'on rassemble des monuments de toute espèce, soit antiques, soit modernes, tout ce qui concerne l'histoire naturelle, les beaux-arts. Le sens étymologique de cette dénomination signifie grotte des muses, temple des muses. Les premières collections d'art se trouvèrent dans les pérystiles des temples antiques. Delphes, la ville aux oracles, s'enorgueillissait de son trésor divisé en autant de salles qu'il y avait de peuples divers; le temple de Junon à Samos, l'acropolis de Pallas à Athènes, abondaient en chefs-d'œuvre. Les successeurs d'Alexandre rassemblèrent des sculptures de toute espèce, dont ils firent l'ornement de leurs marches triomphales. Néron et plusieurs autres empereurs romains firent venir de Delphes un grand nombre de statues pour orner le palais impérial. Les édifices publics et les palais étaient décorés avec beaucoup de goût, l'art s'y mêlait à la vie et en doublait le charme; mais la grandeur romaine subit bientôt la loi commune, elle tomba sous les efforts de la barbarie. Au commencement du 15e siècle, Rome ne possédait plus que cinq statues antiques en marbre et une en bronze. A Florence, les arts prirent une grande extension au temps de Médicis. Cosme Ier fit une collection de statues antiques, et jeta ainsi le fondement du célèbre musée de Florence, 1537. Le pape Léon X transporta à Rome le goût éclairé des Médicis. Sa villa, sur le monte Pincio, devint le point central où furent déposés les chefs-d'œuvre que l'on découvrit à force de recherches actives et intelligentes, 1520. — De nos jours, des musées s'élèvent partout, d'autres s'agrandissent et s'améliorent. Les musées d'Italie sont célèbres. C'est dans le musée du Vatican que sont les admirables peintures à fresque de Raphaël, et les magnifiques tableaux enlevés en 1815 au musée de Paris. Le musée de Florence, ou galerie de Florence, rivalise avec celui de Rome : il renferme des tableaux de Raphaël, du Titien, du Corrége, de Rubens, de Vandyck, du Poussin, de Claude le Lorrain, et de magnifiques sculptures, comme l'*Hercule Farnèse*, la *Vénus de Médicis*, l'*Hermaphrodite*. On a fondé récemment à Turin un musée pour les monuments égyptiens envoyés par Dravetti. En Angleterre, le musée d'Oxford fut formé en 1679. Le musée Britannique, à Londres, fut fondé par sir Robert Cotton, qui lui légua sa collection de manuscrits, 1631. L'Allemagne est le pays le plus riche en musées : il y a la collection des antiques à Dresde, connue sous le nom d'Augustenno; les musées de Vienne, de Munich, de Berlin et de Bonn sont célèbres. L'Espagne renferme également de grands chefs-d'œuvre. Il s'est formé dans le Nord plusieurs musées, principalement pour les antiquités nationales; le plus célèbre de tous est celui de Saint-Pétersbourg, connu sous le nom de galerie de l'Ermitage. Ce vaste muséum se compose de 28 salles ou galeries. Dans le musée de Linné, à Upsal, en Suède, se trouvent tous les herbiers de cet illustre botaniste, les collections des trois règnes de la nature du célèbre voyageur Thunberg et de Spaarman. Le musée de Copenhague fut formé par les soins de l'évêque Munter et de M. Thomsen. En France, le musée du Louvre fut ouvert par la Convention nationale, le 10 août 1793. On y exposa d'abord 537 tableaux; il s'enrichit des tableaux pris à l'étranger en l'an VI. On y comptait 1,234 tableaux en 1814, dont la plupart étaient des chefs-d'œuvre dus au pinceau des plus grands maîtres de toutes les écoles; mais il fut dépouillé d'une grande partie de ses richesses à l'époque de l'invasion étrangère, 1815. Plusieurs salles du rez-de-chaussée sont destinées aux productions de la sculpture. — Le musée égyptien fut composé sous le règne de Charles X, 1824-1830. Une galerie volante récemment construite renferme une collection magnifique de tapisseries historiques. Le musée du Luxembourg renferme les tableaux de l'école moderne. Le musée d'artillerie renferme une précieuse collection d'armes. Les Prussiens le pillèrent en 1815. Le musée des monuments français ou des Petits-Augustins fut composé de vieux monuments recueillis par les soins de M. Lenoir, en 1796. Ce musée, transformé en école des beaux-arts, n'a pas tout à fait changé de destination; on y trouve encore les restes des châteaux d'Anet et de Gaillon, le premier construit en 1542, pour Diane de Poitiers, et le second par le cardinal Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, en 1500. Les principaux musées des départements sont : le musée de Rouen ouvert en 1809 : renferme 300 tableaux; le musée de Besançon; le musée de Dijon; celui d'Orléans, fondé en 1823; celui d'Autun, renfermant 3,000 médailles tant anciennes que modernes; celui de Grenoble, qui possède un cabinet d'histoire naturelle, un cabinet d'antiquités et une galerie de tableaux inaugurée en 1802; le musée de Lyon, dans le palais des arts, lequel était, avant la révolution de 1789, une abbaye de femmes fondée dans les premiers siècles du christianisme : ce musée renferme la fameuse table de bronze découverte en 1529 à la colline de Saint-Sébastien, et sur laquelle est inscrite en entier la harangue prononcée devant le sénat à Rome par l'empereur Claude, à l'effet de faire accorder à Lugdunum le titre de colonie romaine. Enfin le musée de Versailles, ouvert par Louis-Philippe, est destiné à remplacer dignement la splendeur écrasante de Louis XIV. La collection que renferme ce musée comprend cinq subdivisions : les tableaux, les portraits, les bustes et les statues, les vieux châteaux et les marines. Les tableaux représentent les grandes batailles remportées par les armées françaises, le siècle de Louis XIV, les règnes de Louis XV et de Louis XVI, la brillante époque de 1792, les victoires de la république, les campagnes de Napoléon, les actions mémorables de l'empire, le règne de Louis XVIII, celui de Charles X, la révolution de 1830 et le règne de Louis-Philippe. Les portraits présentent la collection de tous les rois de France depuis Pharamond jusqu'à Louis-Philippe, de tous les grands amiraux, de 1270 à 1830; de tous les connétables, 1060 à 1622; de tous les maréchaux, depuis Albéric Clément, et de tous nos grands guerriers. Les marines représentent quelques-unes de nos grandes batailles navales : telles sont celles de Malaga, 1705; d'Algésiras, 5 juillet 1801; de *la Sirène*, 1808, etc., etc. On cite encore parmi les musées de France ceux de Lons-le-Saulnier, de Dôle, de Vienne en Dauphiné, d'Angers, de Tours, d'Arles, d'Aix, de Marseilles, de Troyes, de Mézières et de Bourges.

MUSIQUE. Jean-Jacques Rousseau a supposé que le mot musique venait de *musa*, parce qu'on croit que les muses ont inventé cet art; mais Kircher, d'après Diodore, fait venir ce nom d'un mot égyptien, prétendant que

c'est en Égypte que la musique a commencé à se rétablir après le déluge, et qu'on en reçut la première idée du son que rendaient les roseaux du Nil, quand le vent soufflait entre leurs tuyaux sonores. Quoi qu'il en soit, on est obligé de convenir que l'invention de la musique remonte aux temps les plus éloignés; car du temps de Laban, on reconduisait les étrangers avec des chants d'allégresse et au son des instruments, av. J.-C. environ 1836. Chez tous les peuples connus, des espèces de poëmes qu'on chantait ont servi originairement à conserver la tradition historique de tous les grands événements. Ce fut Pythagore qui donna le premier des règles certaines et fondamentales de la musique, av. J.-C. 600. Frappé de la différence des sons que rendaient les marteaux d'un forgeron qui s'accordaient aux intervalles de quarte, de quinte et d'octave, il conclut que cela venait de la différence de poids des marteaux. Il tendit des cordes de longueurs égales, par des poids, dans les proportions du poids de ces marteaux, et il trouva qu'elles rendaient des sons dans les mêmes intervalles de ceux des marteaux de poids différents. Ce fut sur ce principe qu'il imagina le monocorde. Hérodote attribue la première introduction de la musique en Grèce à Cadmus et à ses compagnons les Curètes ou les Dactyles idéens, av. J.-C. 1500. La musique passa aux Romains. Transmis aux Gaulois, les arts de Rome se virent bientôt étouffés par les peuples du Nord, 404; mais la musique, réfugiée au pied des autels, y conserva, quoique défigurée, un pouvoir proportionné à celui de l'Église. On la voit ensuite inspirer les troubadours, les menestrels, les romanciers, se perfectionner avec les autres arts, et atteindre enfin le siècle où nous vivons. Il n'y a réellement en Europe que trois écoles : l'école italienne, l'école allemande, l'école française, et leurs dépendances. Depuis le 12e siècle, et, dès les chants des troubadours, jusque vers la fin du 16e, les progrès les plus importants de la musique sont dus aux Français et aux Franco-Flamands. On chantait par toute l'Italie et même à Rome la musique des compositeurs français et flamands. Les professeurs de musique pour Naples et Milan étaient tirés de la France et de la Flandre. Goudimel de Besançon, l'un des meilleurs compositeurs du 16e siècle, devint le maître de Palestrina, depuis chef de l'école romaine, 1560. Les compositeurs italiens et allemands portèrent ensuite l'art à l'un des plus hauts degrés de perfection. Tandis que la musique sacrée et la musique dramatique se perfectionnaient au Nord ou en Allemagne, par Sébastien Bach, 1685, Husse, 1699, Haendel, 1759, Nauman, 1772, Haydn, 1790, et Mozart, 1795; en Italie, par Palestrina, 1560, Durante, 1730, Pergolèse, 1737, Leo, 1743, Piccini, 1754, Sacchini, 1760, Paesiello, 1770, Cimarosa, 1800, et de nos jours Rossini, Bellini, Mercadante; la France datait encore de plus haut son culte pour l'art musical, car l'histoire fait mention de Guillaume Dufay, habile compositeur français, dès l'année 1400. Dufay, Regis, Caron, Binchon, compositeurs français, ont précédé l'école flamande. Après eux parurent Févin, Bromel, et G. Gombert, qui surpassa son maître le fameux Josquin. Vient ensuite Jean Mouton, célèbre compositeur français, vers le temps de Louis XII et la fin du 15e siècle. Il composa un superbe œuvre de musique sacrée, pour la naissance de la seconde fille de ce prince, 1509, et un autre sur la mort d'Anne de Bretagne, 1524. Dans le 16e siècle on vit le fameux Goudimel de Besançon devenir célèbre par ses compositions de musique sacrée en France et chez l'étranger. Il fut enveloppé dans le massacre de huguenots qui fut fait à Lyon, 1572. Vint ensuite Ducaurroy, qui fut successivement maître de la chapelle des rois Charles IX, Henri III et Henri IV, de 1560 à 1610. Il fit la *Charmante Gabrielle* et l'air populaire de *Vive Henri IV!* L'école française se continua par Cambert, 1677, Lalande, 1726, Campra, 1744, Rameau, 1760, Gluck, 1787, Philidor, 1790, Montigni, 1795, et Grétry, 1800. Quoiqu'il y eût déjà des pièces de théâtre mises en musique par des compositeurs français dès le temps de Henri III et de Henri IV, le drame sérieux et la tragédie lyrique datent communément de Cambert, 1677, Lully, 1687, Campra, 1744, Rameau, 1760, et de Philidor, 1790, et se suivirent sans interruption jusqu'à nos jours. L'opéra-comique ne prit naissance chez nous que vers 1745 ou 1750. L'école française, qui, après avoir brillé d'un assez vif éclat, avait beaucoup perdu, se régénéra d'une manière sensible entre les mains de Philidor, de Jean-Jacques Rousseau, de Rameau, 1760-1790. Vers les dernières années du 18e siècle la France s'enrichit de compositions d'un mérite supérieur. Les maîtres de l'école française purent être opposés aux maîtres les plus renommés des écoles allemandes et italiennes. Grétry, Dalayrac, Méhul, Nicolo, Boieldieu, Hérold, et de nos jours Aubert, Halévy et Meyerbeer resteront la gloire de l'école française. La France possède également les meilleurs musiciens instrumentistes et concertants; nulle part les orchestres ne sont plus parfaits; c'est à Paris qu'on vient se perfectionner en entendant les grands maîtres de ce genre, dus à la primitive organisation du conservatoire français.

MUSSCHENBROEK (Pierre Van), physicien célèbre, naquit à Leyde, 1692, et contribua par ses œuvres et ses leçons à l'introduction complète de la physique expérimentale et du newtonianisme en Hollande. Nommé professeur de philosophie et de mathématiques à l'université de Duisbourg, 1719, il prit possession de la chaire de philosophie et de mathématiques à Utrecht, 1725, et y resta jusqu'en 1735. Ce fut dans cette ville et durant ce laps de temps qu'il accomplit ses travaux les plus importants. Il quitta l'université d'Utrecht, alla prendre possession de la chaire d'astronomie à celle de Leyde, 1740, resta depuis constamment attaché à cette université, et y mourut, 1692. Il était correspondant de l'Académie des sciences de Paris, de Pétersbourg, de Berlin, de Montpellier et de la Société royale de Londres. Parmi ses nombreux ouvrages, ses *Éléments de physique*, publiés, 1726, jouissent d'une réputation européenne.

MUSSELBURG, ville d'Écosse, appartenant jadis à l'abbaye de Dumfermline. Cette ville, donnée par Jacques VI au comte de Lauderdale, 1605, passa, en 1709, à la duchesse de Monmouth. Marie Stuart fut prise près de cette ville par le comte de Murray, 1547.

MUSTAPHA Ier, proclamé empereur des Turcs après la mort de son frère Achmet Ier, 1617, se fit bientôt mépriser et haïr, et fut déposé au bout de 4 mois. Son successeur, le jeune Othman, ayant été dépossédé après 5 ans de règne, les janissaires placèrent de nouveau Mustapha sur le trône, 1622; mais son imbécillité s'étant changée presque aussitôt en démence et en fureur, les janissaires, indignés, condamnèrent ce misérable prince à une prison perpétuelle, 1623. Amurath IV, son successeur, le fit étrangler, 1639. — Mustapha II, 22e sultan des Ottomans, fils de Mahomet IV, succéda à son oncle Achmet II, 1695. Il obtint quelques avantages contre les Vénitiens et les Impériaux, et perdit contre le prince Eugène de Savoie la bataille de Zenta, 1697; mais la paix de Carlowitz, 1699, quoique utile et glorieuse à l'empire, ayant soulevé une sédition, il fut obligé de se retirer à Andrinople. Il y donna l'ordre de faire tomber la tête du grand vizir, qui désapprouvait la paix, et détermina, par

cette exécution, une nouvelle révolte qui le réduisit à se démettre de l'empire en faveur de son frère Achmet III, 1703. Il mourut à l'âge de 40 ans, après en avoir régné 8, 1704. — Mustapha III, fils aîné d'Achmet, succéda à son cousin Osman III, 1757. En 1769, il s'engagea dans une guerre contre la Russie, dont la première campagne eut pour résultat de le priver de Choczin, de la Moldavie et d'une partie de la Valachie. Celles de 1770, 1771 et 1772 furent encore plus désastreuses pour l'empire ottoman. Cependant, en 1773, Mustapha obtint quelques avantages; mais ses forces physiques ne répondant plus à la vigueur de son caractère, il mourut au moment de se remettre à la tête de ses troupes, 1774. — Mustapha IV, 29e empereur ottoman, fut porté sur le trône par la révolution qui en précipita Sélim III, 1807. Il renouvela la déclaration de guerre contre la Russie, abolit les institutions de son prédécesseur, détruisit l'imprimerie de Scutari, combattit avec avantage la flotte russe près de Ténédos, et conclut un armistice avec la Russie et les Serviens. Il battit de plus les Anglais qui voulaient s'emparer de l'Égypte; et cependant, malgré tous ces succès, il ne put abattre les insolentes prétentions des janissaires. Mustapha-Baïracdar, l'un des partisans de Sélim, et commandant de l'armée du Danube, ayant forcé le grand vizir Tcheleby de se joindre à lui, entra dans Constantinople, 28 juillet 1808; fit prononcer la déposition du sultan et proclamer à sa place Mahmoud II, père du sultan actuel. Mustapha fut étranglé, 15 novembre.

MUSURUS (Marc), l'un des Grecs qui contribuèrent le plus à répandre en Europe le goût des belles-lettres grecques, naquit à Retimo, île de Crète, 1440. Amené fort jeune en Italie, il mérita bientôt d'être admis à l'académie qui s'assemblait dans l'atelier de Manuce l'Ancien. Il fut nommé professeur de grec à l'université de Padoue, et il compta parmi ses auditeurs et les plus assidus tout ce qu'il y avait alors de plus distingué dans les sciences en Italie, en France et en Allemagne. En 1516, le pape Léon X l'appela à Rome, et lui donna l'archevêché de Malvoisie. On lui doit comme éditeur la première édition des *Comédies* d'Aristophane, Alde, 1498; celle de l'*Etymologicum magnum*, 1499; celle des *Œuvres de Platon*, 1513; et comme poëte des épigrammes grecques et un poëme grec de 200 vers hexamètres, 1497. Il mourut, 1517.

MUY (Louis-Nicolas-Victor **DE FÉLIX**, comte du), maréchal de France, né à Marseille, 1711, fit ses premières armes, 1732, sous Berwick et Coigny, dans la guerre entreprise pour soutenir Stanislas au trône de Pologne. Il assista à la bataille de Fontenoi, et fut fait lieutenant général, 1748. Il servit avec distinction aux batailles d'Hastemberck, de Crevelt, de Minden, et commanda un corps considérable de troupes pendant toute la campagne de 1760. Il fut créé chevalier des ordres du roi, et reçut le commandement de la Flandre, 1762; fut nommé ministre de la guerre, 1774, et compris dans la promotion de maréchaux de France qui fut faite à cette époque. Le maréchal du Muy n'en jouit pas longtemps; il mourut, laissant sur son administration d'excellents ouvrages manuscrits remplis d'observations pleines de sagesse et d'intérêt, 1775. Son éloge, par le Tourneur, fut couronné par l'Académie de Marseille, 1778.

MYCÈNES, *Mycenæ*, ancienne ville de l'Argolide, fondée, suivant les uns, par Mycènes, fille d'Inachus, av. J.-C. 1462; suivant d'autres, par Acrisius ou Persée, de 1347 à 1381. Elle fut, jusqu'à l'an 1190, la capitale d'un petit royaume dont les principaux rois sont : Persée, 1431; Sthenelus, 1397; Eurysthée, 1367; Hercule, 1330; Atrée et Thyeste, 1307; Agamemnon, 1280; Égyrthe, 1270; Oreste, 1263; Tisamène, 1172; Pentilus, 1190.

MYDORGE (Claude), savant géomètre, naquit à Paris, 1585. Après avoir été conseiller au Châtelet, puis trésorier de la généralité d'Amiens, il se lia d'une étroite amitié avec Descartes, auquel il rendit d'importants services, et se livra tout entier à la fabrication des verres de lunettes et des miroirs ardents. Il dépensa, à tenter divers essais, une grande partie de sa fortune qui était considérable. On a de lui un *Examen du livre des récréations mathématiques*, 1630. Il mourut, 1647.

MYLES, *Mylæ*, *Melazzo*, ville de Sicile, sur la côte nord, entre Nauloque et Tyndaris, avait, dit-on, été fondée par les Gètes. Cette ville est fameuse par deux victoires navales, remportées, l'une par les Romains sur les Carthaginois, av. J.-C. 259; l'autre par Agrippa sur la flotte de Sextus Pompée, 36.

MYRON, sculpteur grec, fréquemment célébré par les poëtes grecs et latins, naquit à Éleuthère, l'an 499 av. J.-C. Il fut l'un des plus anciens et des plus illustres statuaires de l'antiquité. Lucien le range au nombre de ceux qui furent adorés comme des dieux. Sa *Génisse* est de tous ses ouvrages celui qui obtint la plus grande célébrité. Il fut l'élève d'Agéladas et l'émule de Phidias et de Polyclète. On ignore l'époque de sa mort.

MYSIE, *Mysia*, aujourd'hui Livah de Karassi, contrée de l'Asie Mineure, au nord de la Lydie. La Mysie reçut son nom des habitants de la Mésie. Elle était bornée au sud par la Lydie, à l'est par la Bithynie, au nord par la Propontide, et à l'est par la mer Égée. Les Mysiens furent soumis par les Perses, qui les comprirent dans la première satrapie de l'empire, av. J.-C. 500.

MYSTÈRES. L'origine des mystères remonte à celle des cultes religieux; ils existent partout sous des formes différentes. Chez les Égyptiens, on les trouve accompagnés de pratiques propres à inspirer la terreur et à éprouver le caractère du récipiendaire. Les mystères célébrés à Éleusis, en Grèce, en l'honneur de Cérès, étaient les plus importants. Celui qui assistait aux mystères sans en avoir le droit, ou celui qu'on soupçonnait d'en avoir trahi le secret, était puni de la peine de mort. Il y avait encore en Grèce les mystères dits Dyonisiennes ou Bacchanales, fêtes en l'honneur de Bacchus, qu'Hérodote fait venir d'Égypte. Ces fêtes passèrent ensuite dans l'Étrurie et de là à Rome, d'où leur licence les fit proscrire par le sénat, l'an 568. Les mystères de Mithra vinrent de la Perse à Rome, sous le règne de Trajan, 98 de l'ère vulgaire. On connaissait aussi dans l'antiquité les mystères de Samothrace.

MYSTÈRES. On nommait ainsi dans le moyen âge la représentation de certaines pièces de théâtre où apparaissaient des anges, des diables, etc. Ces spectacles de dévotion furent introduits par les pèlerinages. Les pèlerins qui revenaient de la terre sainte, de Sainte-Reine, du Mont-Saint-Michel, etc., chantaient les miracles des saints, leur martyre, auxquels la croyance des peuples donnait le nom de visions. Les bourgeois de Paris élevèrent des théâtres où l'on représentait ces moralités les jours de fête. L'Italie les imita, et bientôt on en fit les principaux ornements des réceptions des princes. Ainsi, pour les entrées des rois, on représentait dans les rues, en signe de réjouissance, la Samaritaine, le mauvais riche, la conception de la sainte Vierge, la passion de Jésus-Christ et plusieurs autres mystères. On représentait aussi la vie des saints. Les pièces se divisaient en plusieurs journées. Les diables étaient les personnages ridicules et bafoués de ces sortes de farces. La satire s'a-

dressait principalement aux gens d'Église. Telle fut l'origine de nos théâtres, où les acteurs, nommés confrères de la Passion, commencèrent à jouer leurs pièces dévotes en 1402. Plus tard, ces acteurs, pour égayer le public, mêlèrent aux sujets les plus respectables les plaisanteries les plus basses; mais cet alliage de religion et de bouffonnerie fut proscrit sévèrement, 1545, époque où naquit la comédie profane. V. **THÉATRE.**

N

N, 14e lettre de l'alphabet et 11e consonne. Cette lettre, prise numéralement, lorsqu'elle était surmontée d'un accent aigu, signifiait autrefois 50 chez les Grecs, et avec l'accent dessous, 50,000. Chez les Romains, N valait 900, et $\overline{N}$ 90,000. Dans les abréviations, N. L. signifient *non liquet* (cela n'est pas clair). Cette lettre, suivie d'un ou plusieurs points, signifie un nom propre qu'on ignore.

NAARDEN, ville du royaume de Hollande, fondée en 1555, par Guillaume III l'Insensé, comte de Hollande. Cette ville fut prise par les habitants d'Utrecht, 1481. Elle fut brûlée en 1486; prise par les Espagnols, 1572, et enfin par les Français, 1672. Ces derniers la rendirent aux Espagnols, après un siége de quelques semaines, en 1674. Fortifiée de nouveau en 1815, cette ville, en 1814, résista pendant 5 mois aux forces des alliés. Il existait autrefois une autre ville du nom de Naarden, plus près de la côte. Cette dernière fut submergée au 12e siècle.

NABAB, titre donné par les Indiens aux gouverneurs de provinces. Après l'invasion de Nadir-Schah dans l'empire du Mogol, 1736, les nababs se déclarèrent indépendants; mais aujourd'hui, 1842, ils sont presque tous soumis à l'Angleterre.

NABAD, roi d'Israël, était fils de Jéroboam; il monta sur le trône l'an 954 av. J.-C., et se livra, pendant le cours de son règne, qui ne fut que de 2 ans, à tous les excès imaginables. Il fut tué par Baasa, l'un de ses généraux, qui, après sa mort, prit le titre de roi, 952.

NABIS, tyran de Sparte, succéda à Machanidas, l'an 205 av. J.-C., et se signala par les plus grandes cruautés, pendant tout le cours de son règne, qui fut de 14 ans. Il fit un traité d'alliance avec Philippe, roi de Macédoine, 197; voulut se rendre maître d'Argos, que celui-ci lui avait confiée, et se vit forcé de souscrire aux conditions que les Romains et les Macédoniens, réunis sous les murs de Sparte, lui dictèrent, après l'avoir vaincu, 195. Attaqué par les Achéens, il appela à son secours Aleximénе, chef des Étoliens, qu'il croyait son ami, et périt assassiné par lui, l'an 192 av. J.-C.

NABONASSAR, roi de Babylone, n'est célèbre que pour avoir donné son nom à une ère qui remonte au 26 février 747 av. J.-C. Il monta sur le trône, septembre 748, et l'occupa jusqu'en 734. Nadius lui succéda. L'histoire se tait sur presque tous les rois de Babylone; car jusqu'au règne de Nabuchodonosor, ils relevèrent tous des rois assyriens de Ninive.

NABOPOLASSAR, roi de Babylone, monta sur le trône l'an 626 av. J.-C. Il s'allia au roi des Mèdes pour la destruction de l'empire d'Assyrie, s'empara de Ninive, qu'il réunit à ses États, et mourut l'an 605 av. J.-C.

NABUCHODONOSOR, roi de Ninive, monta sur le trône l'an 667 avant J.-C. Il vainquit le roi des Mèdes Phraortes, nommé dans l'Écriture Arphaxad, qu'il tua de sa propre main; pénétra dans la Judée, où son lieutenant Holopherne fut tué par Judith, au siége de Béthulie. On ignore l'époque de sa mort.

NABUCHODONOSOR LE GRAND, roi de Babylone, était fils de Nabopolassar, et lui succéda à l'empire, l'an 605 av. J.-C. Ce prince envahit la Judée, se rendit maître de Jérusalem, et s'empara du roi Joachim, auquel il rendit ensuite la liberté. La Judée s'étant révoltée, il marcha de nouveau sur Jérusalem, s'en rendit encore maître, fit crever les yeux au roi Sédécias, rasa les fortifications de la ville, détruisit le temple, et emmena tous les Juifs captifs à Babylone. Il fit ensuite la guerre aux Tyriens, emporta leur ville après 13 ans de siége, pénétra en Égypte, s'empara de ce royaume, et s'avança, dit-on, jusque dans la partie méridionale de l'Espagne. A son retour à Babylone, enivré d'orgueil, il fit couler sa statue en or, et commanda à tous ses sujets de l'adorer. Tombé dans un état complet de démence, il ne recouvra la raison qu'au bout de 7 ans, et se persuada que pendant tout ce temps il avait été transformé en bœuf. Il mourut l'an 562 av. J.-C.

NACOGDOCHES, ville de l'Amérique du Nord, dans la province du Texas, sur la Nana. Elle appartint d'abord au Mexique, et s'appelait alors *Assinage*. Elle fut souvent, dans ces derniers temps, le théâtre des tentatives faites par le Texiens pour recouvrer leur indépendance, 1812-1819-1826.

NADASTI ou DE MADAZD (Thomas), seigneur hongrois, commandait la ville de Bude, que Ferdinand d'Autriche avait enlevée à Zapoli, et se disposait à la défendre contre Soliman, 1529, lorsque les habitants et la garnison eurent la lâcheté d'ouvrir les portes et de livrer leur général. Soliman passa la garnison au fil de l'épée, et rendit la liberté à Nadasti, qui servit ensuite dans l'armée de Charles-Quint, et fut précepteur du duc d'Albe. — Nadasti (François de), comte Forgatsch, petit-fils du précédent, fut l'un des nobles hongrois qui entrèrent les premiers dans la ligue formée contre l'empereur Léopold, 1666, pour le forcer à leur rendre leurs priviléges. Arrêté à la suite d'une saisie de papiers qui livrèrent à l'empereur les noms de tous les chefs de cette vaste conjuration, il fut conduit à Vienne, condamné à mort et exécuté, 30 avril 1671.

NADIR-SCHAH, roi de Perse, se rendit d'abord fameux comme général, sous le nom de Thomas-Kouly-Khan. Il naquit l'an de J.-C. 1688. Schah-Houcein ayant été précipité du trône, 1722, Nadir, qui avait déjà acquis une grande réputation militaire, profita des troubles que faisait naître une double invasion de Russes et d'Ottomans, pour s'emparer de tout le Khoraçan, placer sur

le trône l'héritier légitime de Houcein, marcher contre les Turcs, 1730, et leur enlever la plupart de leurs conquêtes. Mais, pendant son absence, le roi ayant cédé, par un traité honteux, toute la rive gauche de l'Araxe, 1732, Nadir s'opposa à l'exécution de ce traité, fit déposer son souverain, plaça sur le trône Abbas III, son fils, et, après sa mort, ayant rassemblé tous les grands de la Perse, il se fit proclamer souverain sous le nom de Thomas-Kouly-Khan; mais il devint bientôt un objet d'horreur par son avarice et ses cruautés, et périt assassiné dans la nuit du 19 au 20 juin 1747.

NADJAH, esclave sous la régence et pendant la minorité d'Ibrahim, dernier souverain de la dynastie des Zéïadides, rassembla une armée d'Arabes et de nègres, 1020 de J.-C.; combattit Caïs, usurpateur du trône du Yémen, le vainquit, prit sa place, et mourut après un règne de 40 ans, 1060 de J.-C.

NAESBY (Bataille de). Les parlementaires, commandés par Fairfax, ayant rencontré l'armée royale aux ordres du prince Robert, neveu de Charles Ier, les deux troupes en vinrent aux mains. Le corps de bataille de l'armée du parlement était en pleine déroute, quand le prince, ébloui d'un succès si prompt, laissa un corps de réserve, au milieu duquel se trouvait le roi, supporter seul l'attaque d'une division ennemie, à la tête de laquelle se trouvait Cromwel. Bientôt le combat changea de face : les royalistes s'enfuirent, et le roi fut obligé d'abandonner à Fairfax son infanterie, ses canons et ses bagages, 25 juin 1645.

NÆVIUS (Cnésius), poëte tragique et comique, né dans la Campanie, composa un poëme sur la première guerre contre Carthage. Il fut banni de Rome pour avoir placé dans quelques-unes de ses pièces des traits satiriques contre quelques familles patriciennes, et mourut en Afrique vers l'an 550 de Rome, av. J.-C. 205.

NAGPOUR, ville de l'Inde méridionale, capitale du royaume du même nom, située par les 77° 25' longitude est, et 21° 9' latitude nord. Ce royaume, fondé vers le milieu du 13e siècle, s'engagea, en 1803, dans une coalition contre les Anglais, et n'obtint la paix qu'en se reconnaissant vassal des Anglais.

NAGOT (François-Charles), né à Tours, 1734, embrassa l'état ecclésiastique, fut professeur de théologie à Nantes, devint supérieur du petit séminaire de Paris, puis directeur du séminaire Saint-Sulpice. Il fut envoyé, 1791, pour fonder un séminaire à Baltimore, et y mourut, 1816, après avoir fondé un grand, un petit séminaire et un collége, jouissant de tous les priviléges universitaires.

NAHUM, le 7e des petits prophètes. Il florissait dans le temps qui suivit la ruine du royaume d'Israël par Salmanazar, av. J.-C. 718. Il prophétisa la seconde ruine de Ninive par Nabopolassar et Astyage. L'Église célèbre sa fête le 1er décembre.

NAIGEON (Jacques-André), littérateur, l'un des rédacteurs de *l'Encyclopédie méthodique* et membre de l'Institut, naquit à Paris, 1738. Il a laissé, outre ses travaux comme encyclopédiste, un très-grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on distingue son *Militaire philosophe*, 1768, et son *Traité de la tolérance*, 1769. Il mourut en 1810.

NAILLAC (Philibert de), 33e grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, fut élu en 1383. Il fournit des secours à Sigismond, roi de Hongrie, contre le sultan Bajazet, et signala sa valeur dans la funeste journée de Nicopolis, 1396; il assista au concile de Pise, 1409; convoqua un chapitre général de son ordre, 1421, et mourut à Rhodes, généralement regretté, dans le courant de la même année.

NAINS. Aux fous et aux poëtes, en titre d'office, les rois et les grands seigneurs joignirent pendant longtemps les nains, dont ils faisaient leur amusement. Des Orientaux, qui, de tous les temps, raffinèrent sur les plus cruelles mutilations des hommes, l'art d'empêcher l'accroissement et de créer, pour ainsi dire, des nains artificiels, passa aux Grecs après Alexandre, av. J.-C. 324, et aux Romains dégénérés, sous les empereurs, dès le milieu du 1er siècle. Ce goût fut porté très-loin chez ces derniers, et c'était parmi les gens d'une haute distinction un très-grand luxe que de compter parmi ses esclaves des nains plus ou moins laids. L'empereur Domitien en fit combattre publiquement, dans l'amphithéâtre, contre de belles femmes, 81 de J.-C. On leur enseignait à jouer des castagnettes, et les dames romaines aimaient beaucoup à avoir de pareils nains à leur service. On trouve une preuve chez nos vieux romanciers de l'existence des nains dans les temps reculés de la monarchie française, où l'emploi de donner du cor sur le donjon du château, à l'arrivée des dames et des chevaliers d'importance, ou dans les joutes et les tournois, était l'office des nains. Plus tard, sur les états de la maison des rois de France, les nains sont comptés parmi leurs officiers; ils avaient la tête rasée, un habillement blanc, surmonté d'un bonnet jaune ou vert, avec sonnettes et marotte en main. Ils tenaient aussi lieu de pages et étaient quelquefois chargés de messages extraordinaires. La manie des nains fut poussée fort loin, sous les règnes de François 1er et de Henri II, 1515-1559. Les plus petits qui se purent voir furent celui qu'on appelait Grand-Jean le Milanais (il se faisait porter dans une cage en guise de perroquet), et une fille de Normandie, appartenant à la reine-mère, qui, à l'âge de 9 ans, n'arrivait pas à 18 pouces. La reine, mère de Louis XIII, remit les nains à la mode à la cour de France. Mais ce goût disparut entièrement, avec celui des fous, à la majorité du roi, 1644. Le dernier prince qui se soit amusé de nains fut le roi Stanislas, duc de Lorraine. Nicolas Ferri, le dernier qu'il eut à son service, mourut en 1764. Il montait sur sa table, s'asseyait sur les bras de son fauteuil, et, quoiqu'il n'eût que 20 ans, il portait déjà sur son visage toutes les marques de la décrépitude. Sa taille était d'environ 2 pieds. Le roi Stanislas fut très-affecté de sa perte; il lui fit construire un superbe mausolée et composa lui-même son épitaphe.

NAIX, en latin *Nasium*, petite ville du département de la Meuse, fondée vers l'an 310 de J.-C. par les barbares d'outre-Rhin. Cette ville, autrefois fortifiée, communiquait par une voie souterraine avec Ligny. Elle fut prise, en 612, par Thierry, roi de Bourgogne, sur Théodebert, roi d'Austrasie.

NAJERA, ville d'Espagne, dans la province de Burgos, jadis résidence des rois de Navarre. Pierre le Cruel, roi de Castille, y remporta, en 1367, sur Henri de Transtamare, son frère naturel et sur les Français, une victoire dans laquelle du Guesclin fut fait prisonnier.

NAKHITCHEVAN, ville de la Russie d'Europe, sur le Don, fondé, en 1780, par les Arméniens de Crimée.

NAMUR, *Namurcum* en latin, et *Namen* en flamand, ville capitale du comté de ce nom en Belgique au confluent de la Meuse et de la Sambre, fut appelée ainsi d'une idole de Neptune, nommée *Nami* ou *Nanus*, et, selon quelques autres, d'une muraille bâtie par les Romains, d'où l'on a dit anciennement *Namuer*, muraille neuve. La fondation de cette ville remonte comme on le voit à une haute antiquité. Le château de Namur était bâti dès le 7e siècle. Louis XIV assiégea en personne

Namur, et la prit, 1692. Elle lui fut enlevée par Guillaume III, roi d'Angleterre, 1er septembre 1695. Les Français la reprirent en 1701 et la gardèrent jusqu'en 1712, quoiqu'en 1704 elle fût bombardée par les Hollandais. Elle fut cédée à la maison d'Autriche, 1713, et confiée à la garde des Hollandais, 1715, lorsque par le traité d'Uttrech elle devint une des places qui devaient servir de barrière à la France. Reprise par les Français, 1746, elle fut rendue à la maison d'Autriche par le traité d'Aix-la-Chapelle, 1748. L'empereur Joseph II en fit démolir les fortifications, 1784, qui furent rétablies depuis. Les Français s'en emparèrent, 1792; elle leur fut enlevée par les Autrichiens, 1793, et reprise sur eux, 1794. Elle devint alors chef-lieu du département de Sambre-et-Meuse jusqu'en 1814, et fut, 1815, le théâtre d'un combat opiniâtre entre les Français et les Prussiens. Namur, qui fut ravagée par la peste, 1455, 1552, 1554, et qui, dans cette seule année, perdit 25,000 de ses habitants, essuya de funestes inondations, 1147, 1175, 1410, et, le 23 février 1828, de violentes secousses de tremblement de terre. Elle fut érigée en évêché, 1559. La citadelle de Namur est une des plus fortes qui aient été enlevées contre la France en vertu des traités de 1815.

NAMUR (Comté de), une des 17 provinces du cercle de Bourgogne, était enveloppé de tous côtés par le duché de Liége et le duché de Brabant, sauf une pointe dans l'ouest, qui touchait au Hainaut.

NAMUR (Vicissitudes du comté de). Le comté de Namur situé entre le Hainaut, le Brabant, le Luxembourg et le pays de Liége, avait, en 1785, 12 lieues de longueur et une égale étendue de largeur. Bouvines, Charlemont, Valcourt, Thil, le château de Charleroi en étaient les principales villes. Le premier comte de Namur dont l'histoire fasse mention est un nommé Béranger, dont il est question dans un diplôme de 908, sous le règne de Louis IV, roi de Germanie. Béranger, en 924, fit la guerre à Giselbert, duc de Lorraine, frère de sa femme, le fit prisonnier, puis lui rendit la liberté, se contentant de retenir en otage les enfants de Rainier II, comte de Hainaut, frère de Giselbert. Il mourut en 952, et eut pour successeur Robert Ier, son fils, dont la date de la mort ne nous est pas connue. Albert Ier, succéda à Robert, et prit, en 973, le parti des enfants de Rainier III, comte de Hainaut, que l'archiduc Brunon avait dépouillé, et leur fournit des secours pour recouvrer leur héritage. Ratbode ou Robert II lui succéda, et se trouva, le 10 octobre 1013, à la bataille de Tirlemont, où il fit prisonnier Herman, comte de Verdun, frère de Godefroi III, duc de la basse Lorraine. Après lui vint Albert II, mort en 1037, ne laissant qu'un fils nommé comme lui Albert. En 1047, Albert III accompagna l'empereur Henri III dans sa guerre contre le comte de Flandre, et le suivit dans toutes ses expéditions jusqu'en 1056. En 1072, Albert prit la défense de Richilde, veuve de Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, contre Robert le Frison. En 1076, Godefroi le Bossu, duc de Lorraine, étant mort, Albert aida Thierri, évêque de Verdun, à se mettre en possession de son comté, dont l'évêque, par reconnaissance, l'établit vicomte : il mourut en 1105. Godefroi, son fils, associé au gouvernement du comté depuis l'an 1100, lui succéda. Godefroi fut un des plus zélés partisans de l'empereur Henri IV; il fournit des troupes à ce malheureux prince poursuivi par son fils jusque dans Liége, et parvint, avec l'aide du duc de Limbourg, à mettre en fuite les assiégeants. Il défendit aussi, en 1119, son frère Frédéric, élu évêque de Liége, contre son compétiteur Alexandre; déclara la guerre, en 1136, à Godefroi le Barbu, comte de Louvain et duc de Lothier, son beau-frère; s'empara de Gembloux, qu'il livra à la fureur de ses troupes, et se retira, en 1139, à l'abbaye de Floreffe, où il mourut le 19 août de la même année. Henri II succéda à son père Godefroi, et l'année suivante, 1140, s'étant brouillé avec Adalberon, évêque de Liége, il attaqua la ville de Fosse et la brûla. La guerre fut terminée à la diète de Spire, 1146. En 1149, Baudouin le Bâtisseur, comte de Hainaut, implora le secours de Henri, dont il avait épousé la sœur, contre Thierri d'Alsace, comte de Flandre; mais ils furent battus devant le château de Cauhantin, qui tomba au pouvoir de Thierri. Henri renouvela, en 1151, ses courses sur l'église de Liége; mais il trouva dans l'évêque Henri de Leyen un adversaire vigoureux. L'évêque étant allé en Italie, 1155, le comté de Namur profita de cette circonstance pour recommencer les hostilités. Mais le comte de Duras, maréchal de l'église de Liége, pour rappeler le comte chez lui, alla mettre le siége devant Namur. La paix fut signée en 1156. Henri II, n'ayant pas d'enfants, disposa de ses domaines, en 1163, en faveur de Baudouin, son neveu, fils et héritier de Baudouin IV, comte de Hainaut, né s'en réservant que l'usufruit. Baudouin secourut, en 1172, son oncle contre le duc de Limbourg, et à son tour Henri défendit son neveu contre Jacques d'Avesne, 1176. Il devint aveugle en 1182, devint père d'une fille en 1186, et la fiança, en 1187, à Henri II, comte de Champagne, promettant de la faire son héritière universelle. Baudouin, frustré par là de la donation que son oncle lui avait faite en 1163 et confirmée en 1184, en donna avis à l'empereur Frédéric, qui se déclara contre le mariage. Henri fit alors une nouvelle transaction; il reconnut le comte Baudouin pour son héritier, et promit de faire tous ses efforts pour ravoir sa fille qu'il avait déjà remise entre les mains du comte de Champagne; il fit rendre hommage à son neveu, et lui confia l'administration du comté de Namur. La sévérité de Baudouin le fit haïr des grands; ils portèrent plainte au vieux comte, qui ordonna au comte de Namur de sortir de ses États. Celui-ci demanda à être déchargé du serment qu'il avait fait en qualité de gouverneur, et revint la même année assiéger Namur, dont il s'empara. Il envoya alors des députés à l'empereur; de son côté, le comte de Champagne envoya les siens. On marchanda de part et d'autre; mais les offres du comte de Hainaut furent préférées. L'empereur érigea le comté de Namur en marquisat, et en donna l'investiture au comte de Hainaut trois jours avant Noël de 1188. Baudouin mourut en 1195, et Henri en 1196. Ce dernier eut pour successeur Philippe Ier, dit le Noble, 2e fils de Baudouin V, comte de Hainaut, mais avec dépendance du comté de Hainaut. Le comte de Bar avait épousé, en 1193, Ermansette, fille du comte Henri. Il prétendit hériter du chef de sa femme, et entra à main armée dans le marquisat. Une trêve conclue entre les deux prétendants, en 1197, fut convertie en paix définitive en 1199. Par cette paix, Philippe obtint la possession tranquille du marquisat jusqu'à la Meuse. Baudouin, comte de Flandre, partant, en 1202, pour la croisade où il fut élu empereur de Constantinople, confia à Philippe la tutelle de ses deux filles et la régence de ses États; mais le roi de France Philippe-Auguste, craignant que ces deux princesses ne s'alliassent avec ses ennemis, engagea le marquis de Namur à les envoyer à Paris pour y être élevées sous les yeux de la reine : il y consentit, mais les Flamands, mécontents de cet arrangement, lui retirèrent la régence. Philippe mourut le 8 octobre 1202, sans laisser de postérité. Yolande, femme de Pierre de Courtenai, comte d'Auxerre, et sœur de Philippe le Noble,

se mit en possession du marquisat de Namur après la mort de ce dernier. En 1214, Ermansette, fille de Henri l'Aveugle, veuve du comte de Bar, épousa Waleran, comte de Luxembourg. Celui-ci prétendit que le marquisat de Namur lui était dévolu du chef de sa femme. De là, une longue guerre, durant laquelle Pierre de Courtenai partit avec sa femme, au mois de janvier 1217, pour aller prendre possession du trône de Constantinople, nommant pour lui succéder à Namur Philippe II, son fils. Philippe signa la paix avec Waleran en 1225, et prit pour base du traité celui de 1199. Il mourut en 1226, au siége d'Avignon, à la suite de Louis VIII, roi de France. Il eut pour successeur Henri, son frère, et celui-ci, deux ans après, 1228, Marguerite de Courtenai, sa sœur, mariée à Henri, comte de Vianden. Marguerite eut un concurrent dans la personne de Ferrand, comte de Flandre, qui prétendit au marquisat de Namur du chef de sa femme, nièce d'Yolande, femme de Pierre de Courtenai. Mais la paix fut signée en 1232, par l'entremise de Philippe, comte de Boulogne, ami commun des parties. Marguerite et son époux cédèrent au comte de Flandre quelques terres qu'ils possédaient en Flandre et en Hainaut, et Ferrand renonça à ses prétentions sur le marquisat. En 1256, Marguerite fut attaquée par Baudouin, son frère, empereur de Constantinople, qui la força de se démettre du marquisat dont elle s'était emparée. Contraint de retourner en Orient en 1257, Baudouin hypothéqua son marquisat entre les mains de saint Louis pour une somme de 50,000 livres, que ce monarque lui prêta. En 1248, il apprit à Constantinople que Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, s'était fait adjuger le marquisat de Namur par Guillaume, roi des Romains; alors il envoya l'impératrice Marie, qui, à son arrivée à Namur, trouva les espérances de Jean d'Avesnes évanouies. Jean d'Avesnes renouvela ses prétentions en 1254, et saint Louis, choisi pour arbitre en 1256, prononça, le 24 septembre, en faveur de l'empereur Baudouin. Peu de temps après, les habitants de Namur, irrités des impositions dont ils avaient été frappés, s'adressèrent en secret à Henri III, comte de Luxembourg, et s'offrirent de le reconnaître pour souverain. Henri arriva sans coup férir à Namur et s'en empara. En 1259, la comtesse de Flandre envoya des troupes au secours de Marie, sous la conduite de Baudouin d'Avesnes; mais les troupes se soulevèrent en 1259, et Marie prit le parti de vendre ses droits à Gui de Dampierre, fils aîné du second lit de la comtesse de Flandre. Cette vente ne fut néanmoins ratifiée qu'en 1263, par l'empereur Baudouin. Gui accompagna saint Louis dans son expédition d'Afrique, 1270; il succéda à sa mère au comté de Flandre, 1280, et se démit du marquisat de Namur en faveur de son fils Jean Ier, 1297. Jean combattit, le 13 juillet 1302, à la journée de Courtrai, si funeste aux Français. Il perdit, le 18 août 1304, la bataille de Mons-en-Puelle, et la paix se fit l'année suivante. 1305. Jean, en 1310, accompagna l'empereur Henri VII dans son expédition d'Italie. Pendant son absence, ses sujets se révoltèrent contre la marquise, qui fut obligée de se retirer avec ses enfants dans la citadelle; mais, au retour du marquis, 1313, les mutins demandèrent grâce. En 1318, une querelle entre les habitants de Bouvigne, sujets du marquis de Namur, et ceux de Dinant, sujets de l'église de Liége, occasionna une guerre entre l'évêque et le marquis; cette guerre dura 4 ans, et finit en 1322. La même année, le marquis obtint de Louis de Crécy, comte de Flandre, le port de l'Écluse. De là une guerre avec les Brugeois qui allèrent attaquer le marquis à l'Écluse et le firent prisonnier. Jean parvint à s'évader, et alla trouver le comte de Flandre à Paris. On indiqua une conférence à Courtrai, où se rendirent le comte et le marquis. Louis de Crécy, s'apercevant des mauvais desseins des députés de Bruges, les fit arrêter. A cette nouvelle, les Brugeois prirent les armes; Louis, obligé de prendre la fuite, fut fait prisonnier, et bientôt la Flandre fut en combustion. Les villes de Gand et d'Oudenarde firent marcher des troupes à la défense de leur maître, sous la conduite du marquis de Namur. Jean remporta deux victoires sur Robert de Cassel, chef des rebelles, et les contraignit à demander la paix, qui fut conclue en 1326, dans la ville d'Arques, près Saint-Omer. En 1328, nouveau soulèvement des Flamands. Jean, aidé des Français, remporta sur eux la victoire de Cassel, 25 août; ce fut son dernier exploit. Il mourut en 1331, et eut pour successeur Jean II, son fils aîné. En 1333, Jean alla au secours de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, et fit avec lui la guerre aux Lithuaniens encore idolâtres. Pendant son absence, sa mère, Marie d'Artois, à laquelle il avait laissé le soin de son État, donna asile à Robert d'Artois, son frère, banni de France, et bientôt Philippe de Valois, instruit que Robert cabalait contre lui, engagea l'évêque de Liége à porter la guerre dans le Namurois. La régente alors congédia son frère. Jean, de retour en 1334, entra dans la ligue de l'évêque de Liége contre le duc de Brabant, et mourut en 1335. Gui IV, son frère, accompagna le roi Édouard III dans la guerre qu'il fit en Écosse, et fut tué, le 12 mars 1336, dans un tournoi. Philippe III, successeur de Gui, fut tué, en 1337, à Famagoute (île de Chypre), dans une sédition; Enfin le marquisat échut à Guillaume Ier, 4e fils de Jean Ier. Guillaume, en 1339, gagné par sa mère Marie d'Artois, se laissa entraîner dans le parti de l'Angleterre contre la France, et se trouva au siége de Cambrai, qu'Édouard III fut obligé de lever. En 1345, il accompagna Guillaume II, comte de Hollande, dans la guerre contre les Frisons, et combattit à ses côtés à la bataille de Staveren, 26 ou 27 septembre. Détaché, en 1346, de l'alliance anglaise par la mort de son oncle Robert d'Artois, le marquis alla joindre le roi Philippe de Valois, et combattit à ses côtés à la journée de Crécy. Philippe lui assura pour lui et ses successeurs une rente perpétuelle de 1,000 livres, et Guillaume se reconnut homme lige du roi de France. En 1356, il secourut Louis de Male, comte de Flandre, contre Wenceslas, duc de Brabant, et eut part à la victoire de Scheut, remportée le 17 août par les Flamands. La paix se fit l'année suivante. En 1380, Guillaume alla à Paris solliciter des secours de Charles VI contre les Flamands révoltés, et combattit à la journée de Rosebecque. A la mort du comte Louis de Male, se trouvant le chef de la maison de Flandre, il supprima dans ses armoiries la brisure que ses prédécesseurs avaient prise comme cadets, et échangea, en 1391, la seigneurie de l'Écluse avec Philippe le Hardi, duc de Bourgogne et comte de Flandre, contre la terre de Béthune dont il prit le nom. Il mourut le 1er octobre de la même année. Son fils, Guillaume II, se joignit, en 1408, au duc de Bourgogne, et secourut avec lui Jean de Bavière, évêque de Liége, chassé de son siége par ses diocésains. Il mourut en 1418; il eut pour successeur Jean III. Jean vendit, le 23 avril 1421, le marquisat de Namur à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, moyennant 132,000 couronnes d'or, ne se réservant que l'usufruit, et mourut en 1429. Depuis lors, le marquisat de Namur a suivi les vicissitudes de la Bourgogne. Voyez **BOURGOGNE.**

Chronologie historique des comtes, puis marquis de Namur. — Comtes de Namur: Bérenger, 908-932. —

Robert Ier, 932. — Albert Ier. — Robert II. — Albert II. — Albert III, 1037-1105. — Godefroi, 1105-1139. — Henri II, 1139-1196.—*Marquis de Namur :* Philippe Ier, 1196-1212. — Yolande et Pierre de Courtenai, 1212-1216. — Philippe II, 1216-1226. — Henri, 1226-1228. — Marguerite, 1228-1257. — Baudouin, 1257-1265. — Gui de Dampierre, 1265-1297. — Jean Ier, 1297-1331. — Jean II, 1331-1335. — Gui II, 1335-1336. — Philippe III, 1336-1337. — Guillaume Ier, 1337-1391. — Guillaume II, 1391-1418. — Jean III, 1418-1429. — Réunion à la Bourgogne, 1429.

NANCY, ancienne ville capitale du duché de Lorraine, où les ducs de Lorraine et ensuite Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, tirent dans l'origine leur cour souveraine. Cette ville date du 4e siècle, n'était avant le 12e qu'un château de peu d'importance, appartenant à un seigneur nommé Drogon. Mathieu, premier du nom, duc de Lorraine, en fit l'acquisition de Drogon, en lui donnant en échange, 1253, les seigneuries de Senoncourt et de Rosière-aux-Salines. Cette seigneurie de Nancy était à cette époque d'une bien petite étendue; car on voit, par une charte de 1130, que Simon, qui possédait un château tout proche celui de Nancy, y fit une donation à l'abbesse de Bouxières. Elle relevait alors du comte de Champagne, qui possédait de grands fiefs dans le diocèse de Toul. Nancy fut prise, 1475, par Charles, dernier duc de Bourgogne, sur le duc René qui la reprit au commencement d'octobre 1476. Depuis cette époque, ses successeurs jouirent paisiblement de Nancy et de la Lorraine, et bâtirent la nouvelle ville, qui est aujourd'hui une des plus jolies villes de France. Charles, duc de Lorraine, s'étant brouillé avec Louis XIII fut contraint de lui remettre Nancy, 1685, pour la garder durant la guerre qui était allumée dans l'Empire. Un article du traité de paix des Pyrénées porte que les fortifications de Nancy seront rasées sans jamais pouvoir être refaites. Aujourd'hui Nancy est le chef-lieu du département de la Meurthe et siége d'un évêché, suffragant de l'archevêché de Besançon.

NANEK, fondateur de la secte de Sikh, naquit à Lahor, 1469. Il parcourut l'Inde, prêchant partout l'unité et la toute-puissance de Dieu ; il cherchait à fondre en une seule religion le brahmanisme et l'islamisme qui, tous deux, reconnaissent l'unité de Dieu. Il mourut en 1539, laissant le code *Adi-Granth*, qui sert de guide à ses sectaires.

NANGASAKI ou **NAGASAKI**, ville impériale du Japon, située dans l'île de Ximo, la seule où soient admis les étrangers. Cette ville, d'abord simple village, fut démembrée de la province d'Omuca par l'empereur Tayco-Sama et créée ville impériale, 1590.

NANGIS, ville de France chef-lieu de canton du département de Seine-et-Marne. Nangis n'était autrefois qu'un bourg érigé en ville par François Ier, 1544.

NANGIS (Victoire de). Le général Wittgenstein était à Nangis, le général Pahlen à Mormant, Napoléon à Guigues; le 17 février l'empereur se dirige sur Nangis, le général Gérard avec un bataillon de la 32e, et le comte de Valmy avec l'armée d'Espagne enveloppèrent le village de Mormant pendant que Drouot faisait avancer l'artillerie. L'action s'engagea et se décida rapidement, 6,000 prisonniers, 19,000 fusils, 16 pièces de canon, 40 caissons, furent le résultat de cette bataille. Le général Wittgenstein se sauva sur Nogent. Le général Wrède, attaqué à Villeneuve-le-Comte, par le général duc de Bellune, est mis en déroute, et serait tombé au pouvoir des Français si le général Lhéritier ne l'eût laissé échapper. L'empereur couche à Nangis, 17 février 1814.

NANI (Jean-Baptiste-Félix-Gaspard) historien, né à Venise, 1616, d'une famille patricienne, accompagna son père, nommé ambassadeur près la cour de Rome, 1638, et fut lui-même envoyé ambassadeur en France, 1643. A son retour à Venise, 1669, il reçut, avec les titres d'historiographe-archiviste de la république et de réformateur de l'université de Padoue, la dignité de procurateur de Saint-Marc, la première de la république, après celle de doge. On a de lui : *Istoria della republica Veneta*, formant les 8e et 9e volumes de la collection des historiens de Venise, 1720.

NANSOUTY (Étienne-Antoine-Marie **CHAMPION**, comte de), lieutenant général des armées françaises, naquit à Bordeaux, 1768; obtint une sous-lieutenance dans l'infanterie, 1785, et gagna successivement sur les champs de bataille tous ses grades jusqu'à celui de lieutenant général et de colonel général des dragons, 16 janvier 1815. Il se signala dans presque toutes les campagnes de la révolution et de l'empire, fut chargé par Louis XVIII de parcourir la Bourgogne en qualité de commissaire du roi, en reçut le grade de capitaine-lieutenant de la 1re compagnie des mousquetaires et il exerçait cette dernière charge lorsqu'il mourut, 12 février 1815.

NANTERRE, village de France à 3 lieues de Paris, fameux par la naissance de sainte Geneviève, 453 de J.-C. Il est situé dans la plaine qui règne depuis le bas du Mont-Valérien jusqu'à la rivière de Seine et sur l'une des routes conduisant à Saint-Germain en Laye. En 508, Clovis donna la terre et seigneurie de Nanterre à l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul de Paris, bâtie par lui, 507, et dans laquelle il fut inhumé, 511, et sainte Geneviève cinq semaines après lui, 512. Depuis cette époque, l'église de Nanterre fut comprise parmi celles dont la nomination appartenait à l'abbé de Sainte-Geneviève, ainsi que cela se voit dans un acte rédigé par Odon de Sully, évêque de Paris, 1202, par une bulle du pape Urbain VIII et par des lettres patentes de Louis XIII, 1610. En 1625, la reine d'Angleterre, Henriette-Marie de France, donna à l'église de Nanterre des étoffes somptueuses, et Louis XIII, à son retour de Savoie, 1630, y vint rendre grâces de sa guérison d'une grande maladie qu'il avait eue à Lyon. La reine y vint pareillement faire ses dévotions (en demandant un dauphin au ciel, 3 janvier 1636. En 1637, le pape ayant permis de former une communauté de chanoines réguliers de la congrégation de France dans le prieuré de Nanterre, on y établit un séminaire, dont les pensionnaires portaient soutane violette. M. Sublet des Noyers ayant obtenu des lettres patentes du roi, 1641, elles furent enregistrées le 18 juin; la reine Anne d'Autriche en posa la première pierre, le 16 mars 1652, et s'en déclara la fondatrice. Ce fut à Nanterre un des lieux les plus anciens du diocèse de Paris, que fut célébré le baptême de Clotaire II; il était anciennement fermé de portes et flanqué de tours, et fut, pendant plus de 11 siècles, 512-1670, le but de pèlerinages continuels à la chapelle et au puits de la patronne de Paris. Il ne reste plus rien de l'ancienne église que la partie qui sert de chœur, et semble avoir été construite vers la fin du 11e siècle.

NANTES, en latin, *Condivicum* ou *Namnetes*, ville de France, ancienne capitale de la Bretagne, aujourd'hui chef-lieu du département de la Loire-Inférieure, à 55 kil. de la mer, sur la droite de la Loire. La fondation de Nantes remonte à une époque très-reculée : nous nous abstenons de reproduire les fables qui ont été écrites sur ce sujet. Cette ville, du temps de César, av. J.-C.

50, était une des principales des Armoriques, et était habitée par les *Namnetes*, peuples qui lui donnèrent leur nom. Elle soutint au 5e siècle un siége de 60 jours contre les Huns. En 834, 853, 871 et 959, les Normands s'en emparèrent et y commirent d'horribles ravages. Attaquée par les Anglais, elle fut délivrée en 1380 par le connétable Olivier de Clisson, apportée en dot avec toute la province, en 1491, par Anne de Bretagne à Charles VIII, et réunie à la couronne en 1533, époque de la mort de cette princesse. Henri IV y rendit, en 1598, le célèbre édit de Nantes, révoqué en 1685 par Louis XIV. Par cet édit, il accordait aux protestants le libre exercice de leur religion et des places de sûreté. V. ÉDIT. En 1793, tandis que Carrier couvrait Nantes d'un voile de sang, l'armée vendéenne, au mois de juin, marchait sur la ville, mais ne put s'en emparer. Parmi les monuments de cette ville, nous citerons le vieux château, bâti en 958 par Alain Barbe-Torte, duc de Bretagne; il sert aujourd'hui de magasin à poudre; le château du Bouffay, qui date de la fin du 11e siècle, et dont la tour, construite en 1662, contient l'horloge et la cloche du beffroi; la cathédrale non achevée, dans laquelle on admire le tombeau du dernier duc de la province, placé primitivement dans l'église des Carmes, et transporté, au commencement du 19e siècle, dans la cathédrale; ce tombeau, exécuté en 1507, est regardé comme le chef-d'œuvre du sculpteur Michel Colomb et enfin l'hôtel de la Bourse achevé en 1812. La population de Nantes était en 1700 de 42,000 habitants; en 1750, de 47,000; en 1780, de 54,000; en 1790, de 81,600. Après les massacres de Carrier, 1793, elle tomba à 70,000, et aujourd'hui, 1840, d'après le recensement officiel, elle est de 75,895 habitants. L'historien Guépin dit que les premiers jours du commerce de Nantes se perdent dans la nuit des temps. Sous les ducs de Bretagne, cette ville commerçait avec l'Angleterre, les Etats du Nord, l'Espagne, le Portugal, la Savoie, le Levant et la côte occidentale d'Afrique. Sous le dernier duc de Bretagne, François II, 1461, elle fit alliance avec les villes anséatiques. Enfin, en 1494, le roi Charles VIII confirma par lettres patentes l'union que les Nantais avaient contractée avec les Espagnols et transféra dans leur ville la foire franche de Lyon, appelée *foire de l'apparition*, avec toutes les immunités dont elle jouissait. Pendant tout l'intervalle et même longtemps après la fin des guerres de religion, 1560-1640, les affaires commerciales des Nantais eurent beaucoup à souffrir des divisions intérieures; mais à l'avénement de Louis XIV, 1643, le calme se rétablit graduellement. Ce prince, en 1646, par lettres patentes du 30 janvier, y autorisa la formation d'une compagnie de commerce et de navigation, dans laquelle la noblesse pouvait se faire admettre sans déroger. En 1664, Nantes expédiait déjà chaque année de 15 à 20 navires pour la pêche de la morue et de la baleine, et au commencement du 18e siècle, elle se trouvait dans une situation très-prospère. En 1764, le mouvement du port fut de 122,804 tonneaux pour le long cours, et de 35,742 pour le cabotage. Ce chiffre, en 1790, se trouvait réduit à 97,900 tonneaux pour le long cours, et à 22,220 pour le cabotage. Par suite de la tourmente révolutionnaire, ce chiffre fut encore réduit, et il ne se composait plus en 1802 que de 18,301 tonneaux. En 1814, la restauration, en apportant la paix à la France, rendit l'activité à nos ports, et celui de Nantes se ressentit des premiers de cette heureuse influence. Nantes possède une manufacture de verrerie, dite de Couëron, fondée en 1785; cette manufacture avait interrompu ses travaux en 1793, et ne les a repris qu'en 1825; deux manufactures de toiles peintes; la première fut fondée en 1759. En 1790, elles étaient au nombre de 9. En 1804 on n'en comptait plus que 4; et enfin aujourd'hui 1840, il n'en existe que 2; la banque fondée, en 1821, au capital de 600,000 fr., porté plus tard à 900,000. Au 31 décembre 1836, ses billets en circulation s'élevaient à la somme de 2,400,000; une filature de chanvre de lin, élevée en 1837, et plusieurs autres de conserves alimentaires, miroiterie, huile, fécule, sucrerie, filatures de laines et corderies.

NANTES (Conciles de). Le pape Vitalien fit célébrer, l'an 655, un concile à Nantes, où il fut permis à saint Nivard de Reims de renouveler un monastère. Un autre fut tenu, vers 895, sous le pontificat du pape Formose. Hildebert de Tours présida à un synode tenu à Nantes en 1125 ou 1127, sous le pontificat d'Honorius II. Brice ou Bricéis gouvernait alors l'église de Nantes. On met un autre concile tenu en cette ville en 1145; mais on en a peu de connaissance. Vincent de Pilénis, archevêque de Tours, ayant assemblé un synode à Rennes, le lundi après la fête de l'Ascension, en célébra un autre à Nantes, le mardi après la fête des apôtres saint Pierre et saint Paul de la même année 1263 ou 1264. Enfin Gabriel de Beauvau, évêque de cette ville, y publia des ordonnances synodales en 1642.

NANTEUIL, *Nantogilum*, de *Nant*, vieux mot dont les Gaulois et les Bretons se servaient pour désigner un étang. Plusieurs bourgs et villages de France portent le nom de Nanteuil; mais le plus considérable est celui situé à 44 kil. nord-est de Paris, près de la source de Nonette. Il possédait un très-beau château qui a appartenu au prince de Condé, et un prieuré de bénédictins. L'auteur de la vie de Louis le Débonnaire, 814-840, fait mention de ce lieu et le nomme *Nantogilum*. Nanteuil fait aujourd'hui un commerce considérable en grains et en farine; il est chef-lieu de canton, et fut quelquefois la résidence des princes de Condé.

NANTILDE, reine de France, femme de Dagobert Ier, fut mère de Clovis II, et régente du royaume, conjointement avec le maire du palais Ega. Elle mourut l'an de J.-C. 642.

NAPHTE, liquide diaphane, légèrement coloré en jaune fauve, dont l'odeur très-prononcée a beaucoup d'analogie avec celle de l'huile essentielle de houille. Elle contient 8,76 de carbone, et 12,78 d'hydrogène; on le trouve abondamment en Perse, et sur les bords de la mer Caspienne. On l'emploie utilement en médecine, et pourrait dans la peinture à l'huile remplacer l'huile de térébenthine. En 1802, on découvrit près du village d'Arniano (Italie) une source abondante de cette huile essentielle, et elle suffit à l'éclairage de la ville de Parme.

NAPIER (Jean), baron de Markinston, naquit en Écosse, 1550; se rendit célèbre par l'invention des logarithmes, qui, en simplifiant la science du calcul, servit merveilleusement aux progrès de l'astronomie. Il mourut en 1617.

NAPLES, d'abord *Parthénope*, ensuite *Neapolis*, chef-lieu de la province de Naples et capitale du royaume des Deux-Siciles, sur le golfe de Naples, à 205 kil. sud-est de Rome et à 1,785 kil. sud-ouest de Paris. Parthénope, colonie de Cumes, fut bâtie à une époque que l'on ne saurait préciser. Elle tomba sous la domination romaine l'an 429 de Rome, av. J.-C. 327, et fut, depuis ce temps, le séjour favori des riches Romains, qui y firent bâtir des maisons de plaisance. Après la chute de l'empire d'Occident, 476 de l'ère chrétienne, Naples tomba au pouvoir des Ostrogoths. En 536, Bélisaire la prit d'assaut. Totila la reprit, 541, et enfin Narsès la soumit définitivement aux empereurs grecs de Constantinople,

544. Elle forma alors un duché relevant de l'exarchat de Ravenne. Dans le courant du 9e siècle, Naples se constitua en république, et resta dans cet état pendant deux siècles, sous des ducs héréditaires. Elle se soumit, en 1139, à Roger II, déjà maître de la Sicile et de la Calabre, et resta unie à la Sicile, sous la domination des princes normands d'abord, puis de la maison de Souabe, et enfin de la maison d'Anjou, pendant 145 ans, c'est-à-dire jusqu'en 1282, époque du massacre des vêpres siciliennes. Pendant cet intervalle, la ville de Naples s'était, en 1250, époque de la mort de Frédéric II, déclarée pour le pape Innocent IV contre les Hohenstauffen. Conrad IV et Mainfroi, 1252, la forcèrent à se rendre, et rasèrent ses murs. Après le massacre des vêpres siciliennes, 30 mars 1282, Naples continua à reconnaître pour ses souverains les princes de la maison d'Anjou. Après la mort du roi Robert, 1343, sous le règne de la reine Jeanne Ire, des troubles graves s'élevèrent à Naples. Louis le Grand, roi de Hongrie, occupa la ville, 1347; mais Jeanne y rentra, 1348. Quelque temps après, Charles Durazzo, roi de Hongrie, auquel le pape Urbain VI avait donné la couronne, vint mettre le siége devant Naples, qui tomba en son pouvoir, 1382. La reine Jeanne fut étranglée par ordre du vainqueur. Louis Ier d'Anjou rentra dans Naples, 1383; René d'Anjou, 1438; Alphonse Ier d'Aragon, 1442; Charles VIII de France, 1495, et enfin les troupes de Louis XIII, successeur de Charles VIII, en 1500, par suite du traité de Grenade; mais il en fut bientôt expulsé par Ferdinand le Catholique, qui resta seul maître de la ville et du royaume, 1503. Tomaso Aniello, pêcheur, né à Amalfi, s'opposa, en 1547, à l'établissement de l'inquisition; et un autre pêcheur, Mazaniello, causa la célèbre insurrection de 1647, qui, conduite plus adroitement, eût pu rendre aux Napolitains leur indépendance. Naples se déclara république sous le duc de Guise. (V. ce nom.) Mais, dès le mois d'avril 1648, la ville retomba au pouvoir du comte d'Ognati. Pendant la guerre de la succession, Naples fut saccagée par Daun, général de Charles, compétiteur de Philippe V, 1707, et se soumit plus tard, en 1735, au duc de Parme, don Carlos. Depuis lors jusqu'en 1792, il ne se passa rien à Naples de bien important. A cette époque, l'amiral français Latouche-Tréville parut dans la rade avec une escadre de 10 vaisseaux de ligne et de 6 frégates. En 1799, Naples se joignit à la coalition formée contre la France, et était commandée par le général autrichien Mack. Sa garnison était forte de 60,000 hommes. Championnet, envoyé pour la réduire avec 14,000 soldats, attaqua la ville le 20 janvier, y entra après 60 heures de carnage, et y établit la république parthénopéenne; mais le cardinal Ruffo y rentra le 13 juin suivant. A la suite de la bataille de Marengo, Ferdinand IV, roi de Naples, contraint de reconnaître la république française, signa un traité de paix avec elle. Mais, quelques années après, à la suite d'un voyage de la reine à Vienne, l'empereur Napoléon déclara que la maison de Bourbon de Naples avait cessé de régner; et Joseph Napoléon, frère de l'empereur, fit son entrée à Naples en 1806. Il quitta cette ville en 1808, et laissa, en allant prendre possession de l'Espagne, la ville de Naples et le royaume de Naples au grand-duc de Berg, Murat. Ferdinand rentra à Naples en 1815; et en 1820, cette ville vit une révolution terminée, en peu de temps, par le général autrichien Frimont.

NAPLES (Conciles de). Le cardinal Alfonse Caraffa publia à Naples des ordonnances synodales en 1565; et son successeur, Marius Caraffa, y célébra deux conciles provinciaux en 1568 et 1576.

NAPLES (Duché de). Le duché de Naples, resserré, dans l'origine, dans les limites étroites de la ville de Naples et de son territoire, acquit, sous le règne de l'empereur Maurice, 592, les îles d'Ischia, de Nicida et de Procida, les territoires de Cumes, Stabia, Sorrento et Amalfi, et comprenait alors à peu près le même territoire que ce que l'on nomme aujourd'hui la province de Campanie.

NAPLES (Vicissitudes du duché de). Ce duché, arraché aux Ostrogoths, en 544, par Narsès, général de Justinien Ier, empereur d'Orient, dépendait, en 568, de l'exarchat de Ravenne, et ne put jamais être soumis ni par les rois lombards, 780, ni par les empereurs français, 812, ni par les empereurs allemands, 888. Cette gloire était réservée aux princes normands, dans le 12e siècle. Ils étaient d'abord nommés par les empereurs ou par les exarques, et furent, après l'extinction de l'exarchat, choisis par le peuple de Naples. La liste de ses premiers ducs est restée fort obscure; et nous la donnons ici telle qu'elle a été publiée dans le savant ouvrage des bénédictins de Saint-Maur. Le premier dont l'histoire fasse mention se nommait Scholastique, le second Gudiscaliste, le troisième Maurence. Celui-ci fut révoqué par l'empereur Phocas, en 602, et eut pour successeur Gondoin, révoqué lui-même en 615. Jean de Gonza profita, en 616, du désordre que causa la révolte de Ravenne contre l'exarque Linigieux pour s'emparer du pays; mais, dès 616, l'exarque Eleuctère, ayant rétabli le calme dans Ravenne, marcha sur Naples avec toutes ses forces, s'empara de l'usurpateur, le fit décapiter, et laissa pour duc Théodore Ier, mort en 647. Depuis cette époque jusqu'en 717, il y eut à Naples 2 ou 3 ducs dont on ne connaît pas les noms. A cette époque, Jean II était duc de Naples. Il eut pour successeur Exhilarate, duc en 726. En 780, l'évêque Étienne Ier était en même temps duc de Naples. Théophile, gendre et successeur de l'évêque-duc Étienne, fut honoré du titre de censeur, 788, et fut remplacé par Anthyme, à une époque que l'on ne peut préciser. Anthyme refusa, en 813, au patrice Grégoire, attaqué en Sicile par les Sarrasins d'Afrique, les secours qu'il lui demandait, et mourut la même année. Son successeur, Théodore II, mécontenta les Napolitains, qui le chassèrent, et mirent à sa place Étienne II, petit-fils de l'évêque-duc Étienne, 817. Étienne fut massacré dans l'église de Sainte-Stéphanie, en 820. Il eut pour successeur Bon, un de ses assassins. Bon eut, presque pendant tout le cours de son règne, les armes à la main contre Louis, prince de Bénévent. Il fut remplacé, en 835, par Léon, son fils, chassé, 6 mois après, par André, son beau-père. André, assiégé dans Naples, en 836, par Suard, prince de Bénévent, se soumit à lui payer un tribut, et fut tué, en 843, par un seigneur allemand, nommé Conrad. Sergius, élu pour le remplacer, réunit, en 845, ses vaisseaux à ceux d'Amalfi, de Gaëte et de Sorrente, et dispersa la flotte des Sarrasins, qui assiégeait Ponza. Vers 860, le duc Sergius attaqua Landon, prince de Capoue, et fut battu par Landon le Jeune, fils de ce prince. Il mourut en 862, et eut pour successeur Grégoire, son fils aîné. Grégoire, en 866, fut remplacé par Sergius II, attaqué, en 875, par les Sarrasins. Deux ans après, 877, Athanase II, évêque de Naples, frère de Sergius, excita une sédition contre ce prince, s'empara de sa personne, lui fit crever les yeux, et le renvoya prisonnier à Rome, où il mourut misérablement. Athanase fit alliance avec les Sarrasins, leur accorda, près de Naples, une habitation, et partageait avec eux le butin qu'ils enlevaient sur les territoires de Salerne, de Bénévent, de Capoue et même du duché de Rome. Il eut pour successeurs Grégoire II, mort en 916;

Jean III; Marin Jean IV, mort en 982; Sergius III et Sergius IV. Sergius reçut dans Naples Pandolfe, comte de Tramo, poursuivi par Pandolfe V, prince de Capoue, qui prit la place en 1027; mais Sergius y rentra en 1029. Il eut pour successeur Jean V, mort en 1064; celui-ci Sergius V, puis Sergius VI, 1071; Jean VI, et enfin, on ne peut préciser l'époque, Sergius VII, dernier duc souverain de Naples. Roger, duc de Sicile, roi de Pouille et de Calabre, lui déclara la guerre en 1130; et Sergius, incapable de résister, se soumit en 1131, à condition qu'on lui laisserait le titre de duc et le gouvernement de Naples. Mais, représentant la souveraineté qu'il avait perdue, il se révolta plusieurs fois, mais sans succès, pour la recouvrer, et périt dans une bataille, en 1137. Ainsi finit le duché de Naples : il avait duré 587 ans, depuis la conquête de Naples par Narsès jusqu'à la prise de cette ville par Roger, roi de Sicile, 544-1131 et 593, en calculant jusqu'à la mort de Sergius VII, 544-1137. V. ITALIE, SICILE.

NAPLES (Royaume de Naples et de Sicile). V. SICILE, FRANCE.

NAPLES (Royaume de), nom donné à la partie la plus méridionale de la péninsule italique, entre les mers Adriatique, Ionienne et Tyrrhénienne, au nord-est, à l'est et à l'ouest, et les États de l'Église au nord-ouest. Il était séparé de la Sicile par le phare de Messine.

NAPLES (Vicissitudes du royaume de). [Après la bataille de Marengo, 1800, la cour de Naples, contrainte à reconnaître la république française, permit à une armée de ce pays d'occuper la partie la plus orientale du royaume; et la plus parfaite harmonie semblait depuis quelque temps régner entre les deux États, lorsqu'à la suite d'un voyage que fit la reine Caroline d'Autriche à Vienne, la politique de Ferdinand IV changea complétement: Les Napolitains entrèrent dans une nouvelle coalition qui venait de se former contre la France; et l'empereur Napoléon, déclarant la guerre au roi des Deux-Siciles, annonça que la dynastie des Bourbons de Naples avait cessé de régner, 1806. Joseph Bonaparte fut nommé par son frère roi de Naples. Il échangea, en 1808, cette couronne contre celle d'Espagne, et remit le royaume de Naples à Joachim Murat, son beau-frère, grand-duc de Berg, nommé pour lui succéder. Murat chassa les Anglais de l'île de Caprée; il battit le prince Léopold, qui était venu attaquer Naples avec une escadre anglo sicilienne, et se préparait, en 1811, à faire une invasion en Sicile, quand il reçut l'ordre de Napoléon de se préparer à la campagne de Russie. Murat, pendant cette campagne, fut constamment à l'avant-garde. L'année suivante, 1813, il quitta l'armée, entra en négociation avec l'Autriche, et ouvrit ses ports aux Anglais. Il conclut avec l'Autriche un traité qui lui assurait la couronne de Naples, sous la garantie des puissances alliées, et ajoutait à ses provinces les États de l'Église, alors soumis à la domination des Français; 11 février 1814. Quelques mois après, Murat, apprenant qu'au congrès de Vienne il avait été question de ne pas tenir les engagements qu'on avait pris avec lui, chercha à rétablir ses anciennes liaisons avec l'empereur; et quand il eut connaissance, en 1815, de son débarquement à Cannes, il leva le masque, attaqua les Autrichiens dans la haute Italie, les vainquit en plusieurs rencontres, et fut enfin battu lui-même au combat de Tolentino, 2 mai. Il perdit alors son trône, se retira en France, de là passa en Corse, se rembarqua pour le royaume de Naples, débarqua à Pizzo, fut pris, traduit devant une commission militaire et condamné à mort, 13 octobre 1815. V. MURAT, SICILE.

NAPOLÉON, fils de Charles Bonaparte, issu d'une famille noble de Toscane, et de Lætitia Ramolino, naquit à Ajaccio (Corse) le 15 août 1769. A l'âge de 10 ans il suivit à Versailles Charles Bonaparte, son père, député de la noblesse des états de Corse, et fut placé à l'école royale de Brienne, 1779, où il se fit remarquer par une application forte et soutenue. Il resta à Brienne jusqu'à l'âge de 14 ans, 1783. Le chevalier de Kéralio, inspecteur des douze écoles militaires, ayant conçu pour lui une affection toute particulière, lui accorda une dispense d'âge, et même une faveur d'examen pour être admis à l'école de Paris, 1784. Un recueil manuscrit qui a appartenu à M. le maréchal de Ségur, alors ministre de la guerre, renferme la note suivante : « École des « élèves de Brienne. — État des élèves du roi susceptibles par leur âge d'entrer au service ou de passer à « l'école de Paris, savoir : M. de Bonaparte (Napoléon), « né le 15 août 1769, taille de 4 pieds 10 pouces 10 lignes, a fait sa quatrième; de bonne constitution, santé « excellente; caractère soumis, honnête et reconnaissant; conduite très-régulière; s'est toujours distingué « par son application aux mathématiques; il sait très-« passablement son histoire et sa géographie; il est assez « faible dans les exercices d'agrément et pour le latin, « où il n'a fait que sa quatrième : ce sera un excellent « marin : mérite de passer à l'école de Paris. » A l'école militaire de Paris, Napoléon fut le premier mathématicien parmi les élèves. M. de l'Éguille, son professeur d'histoire, l'avait ainsi noté dans ses rapports sur l'école : « Corse de nation et de caractère, il ira loin si « les circonstances le favorisent. » La carrière militaire de Bonaparte commença à 16 ans. Le 1er septembre 1785, à la suite d'examens brillants, il fut nommé lieutenant en second au régiment d'artillerie de la Fère, alors en garnison à Grenoble; il passa bientôt lieutenant en premier dans un autre régiment en garnison à Valence, et fut capitaine le 6 février 1792. La Corse était déchirée par les factions : le jeune Bonaparte qui s'y trouvait en congé, et qui s'y était montré le partisan de Paoli, alors commandant la 25e division militaire et ancien ami de son père, fut promu, au commencement de 1792, au commandement provisoire d'un bataillon de gardes nationaux soldés, levés dans l'île pour y maintenir la tranquillité. La sévérité qu'il fut obligé de déployer contre la population d'Ajaccio, dirigée par Péraldi, chef du parti anti-français, le fit accuser d'avoir provoqué lui-même les troubles qu'il avait apaisés. Il vint en personne à Paris pour repousser cette imputation. Durant son absence, les intrigues de Paoli avec le cabinet anglais continuèrent. Paoli leva l'étendart de la révolte. Une expédition dont Bonaparte fit partie fut dirigée contre Ajaccio; les Français échouèrent, et leurs partisans proscrits en Corse se virent forcés de les suivre dans leur retraite. La famille Bonaparte se fixa alors dans les environs de Toulon, et Napoléon rejoignit à Nice le régiment dans lequel il avait été nommé capitaine. C'était l'époque de l'insurrection d'une partie du midi de la France. La trahison avait livré Toulon au pouvoir de la flotte anglo-espagnole; le jeune Bonaparte y fut envoyé par le comité de salut public, en qualité de commandant en second. Il arriva au quartier général de Carteaux le 12 septembre 1793. Le général Dutheil était retenu dans son lit par une grave maladie. Bonaparte présenta un nouveau plan d'attaque qui fut adopté, non sans peine, s'empara du fort de la Malgue et du petit Gibraltar, dans lequel il entra avec le capitaine Muiron et le général en chef Dugommier, et obligea les Anglais de se retirer, 17 décembre 1793. Il restait à s'emparer du fort de Malbousquet; mais l'en-

nemi lui épargna la peine de cette nouvelle attaque. Bonaparte ayant fait tourner contre la rade les batteries du petit Gibraltar, cette disposition décida l'ennemi à évacuer la place et à se rembarquer. Enfin, l'habileté et le courage d'un officier subalterne, obscur, rendirent Toulon à la France, 19 décembre 1793. Le même jour les représentants Albitte et Salicetti envoyés par la Convention pour surveiller les opérations du siége le nommèrent général de brigade, et commandant l'artillerie de l'armée d'Italie, dont Dumerbion venait d'être nommé général en chef. Bonaparte, dans ses relations avec les commissaires de la Convention de Provence, s'était particulièrement lié avec Robespierre jeune, dont le frère disposait alors des faveurs du gouvernement. Après le 9 thermidor, 1793, il fut arrêté à Nice et incarcéré comme Robespierriste; mais Albitte et Salicetti s'aperçurent bientôt du vide immense que l'absence de Bonaparte laissait dans l'armée d'Italie; la mise en liberté du chef de l'artillerie fut ordonnée, et la prise d'Oneille, celle du col du Tende et le combat de Cairo signalèrent son retour au milieu de ses compagnons d'armes. Aubry, ancien capitaine d'artillerie et transfuge de la Montagne nouvellement appelé à la direction du comité de la guerre, ne vit pas sans jalousie la gloire naissante de Bonaparte; il lui ôta le commandement de l'artillerie de l'armée d'Italie pour lui donner une brigade d'infanterie dans la Vendée. Bonaparte revint à Paris, et, appréciant la mauvaise chance d'une telle guerre, refusa de commander dans l'Ouest, et rentra dans la vie privée. Sébastiani et Junot l'accompagnèrent. Ils prirent ensemble un petit logement rue de la Michodière. Pressé bientôt par la détresse, Bonaparte fut obligé, pour vivre, de vendre une précieuse collection d'ouvrages militaires qu'il avait rapportée de Marseille. Il eut un moment l'idée d'aller servir le sultan; mais Doulcet de Pontécoulant, qui remplaça Aubry au comité de la guerre après le 9 thermidor 1794, l'attacha au comité topographique. Survinrent les événements de vendémiaire. Quelques sections de Paris prirent les armes contre la Convention; le général Menou, chargé de les réprimer, agit mollement, devint suspect et fut mis en état d'arrestation. Le commandement en second des forces conventionnelles fut offert à Bonaparte, qui accepta non sans hésitation. Barras, commandant en chef, qui n'entendait rien à la guerre, et qui connaissait depuis l'affaire de Toulon le général Bonaparte, s'empressa de lui déléguer toute son autorité militaire. Aussitôt Bonaparte envoya le chef d'escadron Murat, avec un fort détachement, s'emparer de 40 pièces d'artillerie parquées à la plaine des Sablons. Et quoique dans la Convention on parlât de traiter avec les sections, de se retirer sur les hauteurs de Saint-Cloud et de poser les armes, Bonaparte fit porter 800 fusils dans l'assemblée pour armer les députés, et former ainsi une réserve. Les insurgés, qui occupaient en force les postes de Saint-Roch et du Théâtre-Français, et les hauteurs de la butte des Moulins, foudroyés par l'artillerie, furent mis en déroute. La Convention triompha, 13 vendémiaire an IV, 1795. Bonaparte harangua ensuite le peuple aux halles et dans les faubourgs pour rétablir la paix et l'ordre public; la Convention décréta le désarmement général des sections, et des perquisitions furent faites avec tant de rigueur dans les maisons, qu'il n'y resta aucune arme. Cette journée ne servit pas seulement la fortune militaire du jeune Bonaparte, elle influa aussi sur sa vie politique et privée. Peu de jours après le désarmement, on introduisit chez lui un enfant de 12 à 13 ans, qui venait réclamer l'épée de son père, général de la république, mort sur l'échafaud. Cet enfant était Eugène Beauharnais. Touché des grâces de l'enfant, Bonaparte l'accueillit avec bonté, et l'épée lui fut rendue; sa mère voulut remercier le général; c'est ainsi que Bonaparte connut madame de Beauharnais. Leur mariage fut célébré le 9 mars 1796, par l'officier municipal de la mairie du deuxième arrondissement de Paris. Chargé par la Convention de réorganiser la garde nationale, Bonaparte en nomma les officiers et créa dans Paris cette milice urbaine qui rendit, dans la suite, de si grands services. Il fut nommé général de division, le 16 octobre 1795; au commandement en chef de l'armée d'Italie, 1er avril 1796, et reçut en même temps l'ordre d'entrer en Piémont. En arrivant à Nice, Bonaparte trouva une armée sans discipline, sans munitions, sans vivres et sans vêtements; malgré cela l'armée combinée des Autrichiens et des Sardes fut battue en cinq rencontres différentes, depuis le 11 jusqu'au 22 avril 1796, dans les combats de Montenotte, de Millésimo, de Dégo, de Vico et de Mondovi, et laissa occuper par les Français les forteresses de Coni, de Tortone, d'Alexandrie et de la Céva. Le résultat de ce brillant début fut, en outre, la prise du général en chef Provera, la séparation des Autrichiens de l'armée piémontaise, et la nécessité imposée au roi de Sardaigne de signer une capitulation dans sa capitale. Maître du Piémont, Bonaparte s'avança vers la haute Italie, à la poursuite des Impériaux, força le passage du Pô à Plaisance et s'assura la conquête de la Lombardie par la bataille et la prise de Lodi, 10 mai 1796, tandis que Pizzighitone et Crémone, tombant sous les armes de la république, rendaient complète la soumission du Milanais. Après la bataille de Lodi, le Directoire conçut le dessein de partager le commandement de l'armée entre Kellermann et Bonaparte. Ce dernier s'en offensa et offrit sa démission. Le commandement lui fut conservé. Le 15 mai, ce général faisait son entrée solennelle à Milan, tandis que le Directoire signait à Paris le traité de paix négocié par Salicetti avec la cour de Turin. Cependant les agents de l'Autriche parvinrent à soulever la Lombardie contre les Français; 150 pièces de canon, que la prise du château de Milan avait mises à la disposition du général en chef, furent dirigées sur Mantoue, dont le général divisionnaire Serrurier ne tarda pas à emporter les dehors. Beaulieu, fuyant devant Bonaparte, jeta dans cette place 13,000 hommes, et le cabinet de Vienne envoya Wurmser, à la tête de 60,000 hommes, pour la secourir; mais les Autrichiens se divisent: Quosnadovich, avec 25,000 hommes, se dirige sur Brescia, et Wurmser conduit à Mantoue le reste de l'armée. Cette faute ne pouvait échapper à Bonaparte; il ne craint pas d'interrompre le siége de Mantoue et se porte précipitamment, avec toutes ses forces réunies, à la rencontre de Quosnadovich, qu'il rejette dans les gorges du Tyrol, après l'avoir battu complétement à Salo et Lonata, 2 août 1796. Wurmser se voit à son tour soudainement attaqué et perd la bataille de Castiglione, 5 août. Elle fut suivie de nouveaux échecs que Quosnadovich essuya aux combats de Serravalle, de San Marco, de Roveredo et dans les gorges de Caliano. Bonaparte fond sur les Autrichiens à Bassano et les attaque encore dans les défilés de Primolano et au fort de Cavalo. Il écrase une nouvelle armée envoyée par les Autrichiens et gagne, après trois jours de combat, la bataille d'Arcole, 17 novembre. Bonaparte revient s'établir à Milan, et organise les républiques cispadane et transpadane. Dans l'espoir d'attirer les Français au fond de l'Italie, la cour de Rome, soutenue par les préparatifs de l'Autriche, jette le masque et rompt le traité de Bologne. Le pape arme dans la Romagne, pour donner la main au

général Wurmser, quand il sera débloqué, janvier 1797. Bonaparte, avec 35,000 hommes sous son drapeau, et 8 à 10 mille qui bloquent Mantoue, doit lutter contre 4 armées : celle d'Alvinzi, celle de Provera, celle des 24,000 hommes enfermés dans Mantoue, et enfin l'armée du pape. Masséna commence la lutte, en repoussant la division de Provera à Saint-Michel et la poursuivant jusqu'à Caldiero, et le lendemain Bonaparte livre la bataille de Rivoli, 14 janvier 1797, où fut anéantie l'armée d'Alvinzi. Il resta constamment au milieu de l'action, qui dura 12 heures : il eut plusieurs chevaux blessés, et courut de grands dangers. 20 jours du mois de janvier 1797 suffirent à Bonaparte pour ravir à l'Autriche 35,000 hommes, plus de 60 pièces de canon et 24 drapeaux que le commandant des guides Bessières porta à Paris. Le 2 février de la même année, Wurmser se rendit, et remit au général Serrurier la ville de Mantoue et sa garnison réduite à 13,000 hommes. Bonaparte partit de Bologne le 2 février 1797, et porta son quartier général à Imola, dans le palais de l'évêque Chiaramonte, depuis pape sous le nom de Pie VII. L'armée du pape était campée sur les bords du Senio avec 8 pièces de canon. Le général Victor la mit en déroute, 8 février, et prit Ancône le 10. Bonaparte se rendit ensuite à Tolentino, où il reçut une lettre du pape Pie VI, qui lui proposait la paix. Le souverain pontife avait perdu une grande partie des Marches. L'armée de Bonaparte était à 40 lieues de Rome. Forli, Cassène, Pesaro, Rimini et Sinigaglia venaient d'ouvrir leurs portes aux Français. Le 19 février, le traité de Tolentino fut conclu et ratifié le 23 du même mois par Pie VI. Ce traité donnait à la France Avignon, le comtat Venaissin, le Bolonais, le Ferrarais et la Romagne avec une forte contribution en argent et en diamants. Bonaparte, ne voulant point entrer à Rome et triompher du pape, se rendit à Mantoue. La capitulation de cette place inquiéta l'Autriche dans ses États héréditaires. Le prince Charles parut seul capable d'être opposé au conquérant de l'Italie ; il emmena les meilleurs soldats qui avaient combattu avec lui sur le Rhin, et le Tagliamento fut le point de réunion des nouvelles troupes impériales. Bonaparte commandait 38,000 hommes ; l'archiduc n'avait avec lui que 35,000 hommes qui couvraient le Frioul ou occupaient le Tyrol. Bonaparte profita de la supériorité de ses troupes, et livra la bataille du Tagliamento, 16 mars 1797. Le jour même, Masséna prit Tarvis et entra à Trieste. Bonaparte passa la Drave à Villach, porta son quartier général à Klagenfurth, et chassa deux armées autrichiennes arrivées des bords du Rhin. Le 2 avril, à la pointe du jour, Masséna se porta en avant de Klagenfurth sur Friesach, où il entra avec l'ennemi, qu'il poursuivit jusqu'à Neumark. L'archiduc s'y trouvait avec les débris de son armée. Après une vigoureuse rencontre dans les défilés de Hundsmarck, l'ennemi fut repoussé avec une perte considérable par le général Bonaparte. L'avant-garde française entra à Léoben. L'Autriche demanda une suspension d'armes de 10 jours qui fut signée le soir pour 5 jours, 7 avril ; ce sont les préliminaires de Léoben. Après cet armistice, Bonaparte transféra lui-même son quartier général à Léoben, et poussa son avant-garde jusqu'à Bruck, où s'établit Masséna. Bonaparte conçut le projet de décider Venise en faveur de la république ; il ne négligea rien pour le réaliser. Mais à cette époque il se formait dans tous les États vénitiens une organisation générale contre les Français et leurs partisans. Bonaparte donna au général Kilmaine le commandement de ces États, et expédia son aide de camp Junot à Venise, avec l'ordre de lire en plein sénat une lettre menaçante qu'il écrivait au doge. Celui-ci répondit le même jour au général en chef par une lettre dans laquelle il rejetait les désordres et les assassinats de la terre ferme sur la nécessité où les sujets fidèles à la république avaient été de combattre les insurgés. Cependant le comte de Meerweldt, accompagné du marquis de Gallo, ambassadeur de Naples à Vienne, étaient arrivés au quartier général de Léoben avec des pleins pouvoirs pour négocier et fixer des préliminaires. Bonaparte consentit à prolonger la suspension d'armes. Le château de New-Wald, à une lieue de Léoben, fut déclaré neutre, et le général en chef signa les préliminaires en l'absence du général Clarke, qui avait l'autorisation du Directoire pour traiter, 16 avril. Le lendemain une révolution éclata dans l'état de Venise, les Français furent massacrés à Vérone, c'était le second jour de la fête de Pâques, et ce massacre fut appelé les Pâques vénitiennes. Bonaparte ne songea plus qu'à aller punir Venise de cette trahison ; il publia à Palma-Nova, ville vénitienne, un manifeste par lequel il déclarait la guerre, mais offrait néanmoins la paix à condition qu'on lui livrerait les inquisiteurs et les sénateurs instigateurs de la révolte, 1er mai. A la lecture de ce manifeste, le sénat abandonna le pouvoir suprême, et le terrible conseil des Dix fit place à une simple municipalité. On brûla publiquement le livre d'or, ainsi que le bonnet ducal du doge et tous les insignes de l'oligarchie renversée. Le 12 mai les Français entrèrent dans Venise. La marine de Venise fut envoyée à Toulon. Les îles Ioniennes passèrent sous la domination de la France, et le drapeau tricolore fut arboré à Corfou. Bonaparte porta son quartier général de Milan à Montebello, où se rendirent bientôt les ministres d'Autriche, du pape, des rois de Naples et de Sardaigne, des républiques de Gênes et de Venise, du duc de Parme, des cantons suisses et de plusieurs princes d'Allemagne. Le général en chef donna son approbation à la révolution démocratique qui détruisit l'ancienne domination de l'oligarchie génoise, et substitua, sous le nom de république ligurienne, le gouvernement populaire à celui de la noblesse, 14 juin. Un Doria commença l'insurrection à la tête de 12,000 ouvriers, qui demandèrent l'abolition du gouvernement aristocratique. Ayant appris que le sang français avait coulé à Gênes, Bonaparte y dépêcha son aide de camp Lavalette, avec la mission d'exiger la mise en liberté de tous les Français que l'inquisition d'État avait fait arrêter, le désarmement des charbonniers et des autres mutins, et l'arrestation des inquisiteurs. Le sénat fit tout exécuter, et envoya une députation à Montebello, auprès du général en chef. Il en résulta la convention de Montebello, où furent décidés la destruction du gouvernement oligarchique et l'établissement d'une démocratie. Bonaparte nomma les 12 citoyens qui, sous la présidence du doge devaient former le gouvernement provisoire. Sous la protection du général Bonaparte, fut formée la république Cisalpine ; elle se composait des républiques Cispadane et Transpadane, 22 mai 1797 ; le 24, on y adjoignit la Romagne, cédée par le traité de Tolentino. Ce nouvel État reçut la constitution française. La solennité de la fédération qui devait en sanctionner l'établissement fut fixée au 14 juillet, et Bonaparte choisit ce jour pour distribuer des drapeaux aux troupes des deux peuples. Son séjour à Montebello dura 4 mois. Le 17 octobre, il signa le traité de Campo-Formio. (V. les art. **FRANCE**, 18 fructidor an IV, **TRAITÉS DE PAIX**.) Après avoir échangé les ratifications du traité de Campo-Formio, Bonaparte partit de Radstadt,

traversa la France incognito, et, le 5 décembre 1797, arriva à Paris, où il descendit dans sa petite maison de la rue Chantereine, aujourd'hui rue de la Victoire. Le Directoire donna une fête en son honneur le 10 décembre (20 frimaire), au palais du Luxembourg, en présence des ambassadeurs d'Espagne, de Naples, de Sardaigne, de Prusse, de Danemark, de la Porte ottomane, des ministres des républiques batave, cisalpine, helvétique, ligurienne, genevoise, et des envoyés de Toscane, de Wurtemberg, de Bade, de Francfort et de Hesse-Cassel. La vaste cour du palais fut disposée pour cette solennité, à laquelle aucun édifice public ne pouvait suffire. Les généraux Joubert et Andréossy y tenaient le drapeau donné par le corps législatif à l'armée d'Italie, et qu'ils ramenaient couvert d'inscriptions, où on lisait en lettres d'or les noms des 77 combats et des 18 batailles ou affaires importantes qui avaient eu lieu dans les campagnes de 1796 et 1797. — 1798. L'Institut choisit Bonaparte pour remplacer Carnot proscrit au 18 fructidor, janvier 1798. Le Directoire, effrayé de la popularité que de si nombreuses victoires donnaient à Bonaparte, chercha des prétextes pour l'éloigner; il lui proposa d'abord le commandement d'une flotte destinée à l'invasion de l'Angleterre, puis on lui offrit de diriger en Égypte une expédition qui coloniserait ce pays une fois conquis, et en ferait un point d'appui pour attaquer les Anglais dans l'Inde. Bonaparte accepta, et, le 19 mai 1798, une flotte de plus de 400 voiles, parmi lesquelles on compte 13 vaisseaux de ligne et 38,000 hommes de troupes sous ses ordres, sortit du port de Toulon, commandée par l'amiral Brueys, s'empara de Malte, 12 juin, et se dirigea sur Alexandrie, où elle arriva le 1er juillet. Cette place attaquée par Kléber, Bon, Marmont et Menou, est enlevée le lendemain; aussitôt le général Bonaparte dirige son armée sur le Kaire, et le 21 gagne la bataille des Pyramides qui lui livre la basse Égypte. — 1799. Napoléon entreprit ensuite la conquête de la Syrie, et partit du Caire le 4 février 1799; prit Jaffa, Gaza, et mit le siége devant Saint-Jean-d'Acre; mais son armée y fut décimée par la peste; rentra au Caire le 14 juin au milieu d'un peuple immense; gagna la bataille d'Aboukir, 19 juin, et le 23 août s'embarqua pour revenir en France, laissant le commandement à Kléber et à Desaix. Il n'entre pas dans notre cadre d'émettre de jugement sur les hommes ou sur les événements, nous rapportons les faits, et c'est à grand' peine que nous suivons Bonaparte dans les faits importants de sa vie, qu'on ne s'étonne donc point si nous ne nous passionnons point pour le grandiose de cette existence, où si nous ne nous livrons à aucune critique de ses actes. Bonaparte débarqua à Saint-Rapheau, à un kilomètre de Fréjus, 9 octobre 1798; il arriva à Paris avec Monge, Berthollet, le 16 du même mois, et fut bientôt suivi des généraux Berthier, Lannes, Murat, Marmont et Andréossi. (Voy. FRANCE.) Quelles que fussent les intentions de Bonaparte en quittant l'Égypte, il est certain qu'à son arrivée il fut entouré tout à coup d'amitiés ou d'intérêts qu'il n'avait pu prévoir. Le lendemain, 18 octobre, il exposa en séance particulière, tenue au Luxembourg, la situation de l'Égypte; il déclara aux directeurs qu'instruit des malheurs de la France, il n'était revenu que pour la défendre. Pour ne donner lieu à aucun soupçon, Bonaparte recommença le genre de vie qu'il avait adopté après le siége de Toulon et le traité de Campo-Formio. Paris regardait avec une sorte de respect cette solitude après de glorieux travaux; de toutes parts on le pressait de se mettre à la tête d'un mouvement; et la révolution du 18 brumaire an VIII (Voy. BRUMAIRE) vint substituer son gouvernement à celui du Directoire.

CONSULAT.

Le 13 décembre, par la constitution dite de l'an VIII, le général Bonaparte fut nommé premier consul, Cambacérès second consul pour 10 ans, et Lebrun troisième consul pour 5 ans. Les trois consuls s'occupèrent de la formation d'un ministère : Berthier eut le département de la guerre; Gaudin, les finances; Cambacérès, la justice; Forfait, la marine; Laplace, l'intérieur; Talleyrand, les affaires étrangères. Bonaparte préféra Fouché à Alquier pour la police générale. Il arrêta l'exécution du décret qui condamnait 59 citoyens à la déportation, et alla lui-même au Temple pour mettre en liberté les otages. Il convoqua, sous sa direction immédiate, une commission composée des plus habiles jurisconsultes, et la chargea d'édifier le monument européen de nos lois civiles. Tronchet et Merlin s'associèrent pour l'enfantement de notre législation. Nouvelle constitution de la France, 24 frimaire (16 décembre 1799. V. CONSTITUTIONS FRANÇAISES). Les Tuileries furent réservées pour la demeure exclusive des trois consuls. En s'installant dans la demeure des rois, Bonaparte remit la monarchie sur la scène. Un chef vendéen, M. Dandigné, et M. Hyde de Neuville, présentés la nuit au premier consul, lui proposèrent de l'assister de tout le parti vendéen et royaliste s'il voulait rétablir la monarchie; Bonaparte leur répondit : « J'oublie le « passé, et j'ouvre un vaste champ à l'avenir. Qui- « conque marchera droit devant lui sera protégé sans « distinction; quiconque s'écartera à droite ou à gauche « sera frappé de la foudre. Laissez tous les Vendéens qui « veulent se ranger sous le gouvernement national et se « placer sous ma protection suivre la grande route qui « leur est tracée; car un gouvernement protégé par des « étrangers ne sera jamais accepté par la nation fran- « çaise. » La république, reconnue de l'Europe continentale, était en paix avec plusieurs puissances; mais la légitimation la plus importante que le gouvernement pût recevoir de l'étranger était celle de la Grande-Bretagne; aussi Bonaparte en écrivit-il personnellement au roi d'Angleterre, 25 décembre 1799. L'Angleterre repoussa ses propositions. — 1800. Le premier consul rouvrit les ports de France qui avaient été fermés aux bâtiments neutres, et fit des communications au congrès américain, qui s'empressa de les accueillir. Les plénipotentiaires des États-Unis arrivèrent à Paris pour établir de nouvelles relations; il fut à cette occasion décerné de grands honneurs à la mémoire de Washington, fondateur de la liberté américaine. Mais bientôt s'ourdit entre l'Autriche, l'Angleterre, la Bavière, la Suède, le Danemark, la Porte et la Russie, une nouvelle coalition; Bonaparte parvint à en détacher l'empereur Paul de Russie, et à le rendre ennemi de l'Angleterre. Il forma ensuite le projet de délivrer l'Italie, que les Autrichiens avaient envahie pendant son expédition d'Égypte, et de débloquer Gênes, où Masséna était enfermé avec les débris de son armée. Après avoir ordonné la formation d'une armée de réserve à Dijon, sous les ordres de Brune, il quitta Paris le 6 mai 1800. Arrivé au pied des Alpes le 15, il surmonta en peu de jours tous les obstacles que la nature et les ennemis lui opposèrent. Franchit le Saint-Bernard, occupa le Mont-Cenis, s'empara de Suze, du château de Brunette, du fort de Bard, 20 mai, et de la citadelle d'Ivrée, chassa les Autrichiens de Chivasso, fit occuper Novarre, 26 mai, et entra à Milan le 2 juin. Capitulation de Gênes, 4 juin; bataille de Marengo ga-

gnée par les Français sur les Autrichiens le 14 juin; combats de San-Giulo et prise de Castel-Cerialo. Après ces succès, Bonaparte laissa le commandement des troupes d'Italie, et revint à Paris, où il fut reçu avec le plus grand enthousiasme. Cependant les haines politiques dont Paris était le principal théâtre ne furent point désarmées par les transports de la France et l'étonnement de l'Europe; elles continuèrent dans le silence à tramer la perte du vainqueur. Joubert, ancien aide de camp de Henriot, devait, avec une vingtaine de complices, aller tuer Bonaparte à la Malmaison. Une autre conspiration fut formée par le sculpteur Ceracchi, Diana, le peintre Topino-Lebrun, Demerville et Aréna, qui voulaient poignarder le premier consul à l'Opéra, le 10 octobre, à une représentation des *Horaces*. Chevalier, ouvrier d'artillerie dans les ateliers de Meudon, imagina, de son côté, une machine infernale afin de faire sauter le premier consul; mais, effrayé des épouvantables résultats de son œuvre, il renonça à son projet. L'armistice fut rompu en Allemagne et en Italie. 29 nov. 1800. Les ennemis du premier consul armaient sans cesse contre lui de nouveaux assassins; et bientôt eut lieu la tentative du 3 nivôse. (V. ce mot.) Échappé à ce danger presque inévitable, Bonaparte devint, dès ce moment, pour beaucoup d'esprits religieux, l'élu de la Providence; et une sorte de superstition légitima sa fortune. — 1801. Traité de paix entre la république et l'empire, signé à Lunéville, le 20 pluviôse an IX (9 février 1801). (Voy. **LUNÉVILLE** et **TRAITÉS DE PAIX.**) La mort de Paul Ier, assassiné le 24 mars 1801, brisa la coalition du Nord. Bonaparte chargea son frère Lucien d'aller, en qualité d'ambassadeur, négocier à Madrid l'envahissement du Portugal par les troupes espagnoles et les troupes françaises combinées, démarche qui fut précédée d'une proposition au cabinet de Lisbonne, de faire la paix, sous la condition de renoncer à l'union britannique, de fermer ses ports à l'Angleterre et de livrer le quart du royaume aux armées françaises et espagnoles. — 1802. Le premier consul, qui s'était rendu à Lyon où il avait convoqué la consulte Cisalpine, accepta la présidence de cette république italienne pour 10 ans, avec la faculté d'être réélu, 26 janvier 1802. Traité de paix d'Amiens, entre la république française, l'Espagne, la république Batave et l'Angleterre, 4 germinal an X (25 mars 1802). Ce traité, qui décidait, à l'honneur du premier consul, la grande question de la liberté des mers, restitua à la France et à ses alliés toutes les possessions conquises par les Anglais, excepté la Trinité et Ceylan. A l'époque de la proclamation du concordat, 18 avril, il y eut une solennité religieuse, ordonnée et présidée par Bonaparte, qui vint célébrer à Notre-Dame le rétablissement du culte catholique et la paix d'Amiens, dont les ratifications furent échangées le jour même. Par un arrêté consulaire du 4 mars, l'Institut national avait été chargé de tracer un tableau général des progrès et de l'état des sciences, des lettres et des arts, depuis 1789 jusqu'en 1801. Le premier consul ordonna la formation de chambres de commerce dans les principales villes de la république, et celle d'un conseil général de commerce à Paris. L'amnistie des émigrés fut proclamée à la même époque; l'ordre de la Légion d'honneur fut institué, 19 mai. La France, dans l'espoir de voir continuer sa prospérité et son repos, manifesta le désir que le premier consul fût maintenu au pouvoir le plus longtemps possible. Le Sénat alors prolongea de 10 années au delà des 10 premières années fixées par la constitution la durée du consulat déféré à Bonaparte, 18 floréal (8 mai). Il voulut être nommé consul à vie. Sur 3,577,259 citoyens qui prirent part à l'élection, Bonaparte eut 3,568,885 voix. — 1803. Les hostilités recommencèrent entre la France et l'Angleterre, 16 mai 1803. Bonaparte mit tout en œuvre pour effrayer cette nation, il chercha à renouer la ligue maritime du Nord, rompue par la mort de Paul Ier; mais les engagements contractés entre l'empereur Alexandre et le roi de Prusse firent avorter l'exécution de ce projet. Rupture avec l'Angleterre, relative à l'occupation de Malte. Les Français s'emparèrent du Hanovre et de tout ce qui était dans le pays. Occupation du royaume de Naples, armement et construction des flottilles, organisation et réunion des armées françaises sur les côtes du nord, préparatifs de l'Angleterre, 1803. Bonaparte envoie proposer à Louis XVIII, retiré à Varsovie, de renoncer lui et les princes de sa maison à la couronne de France sous la réserve d'indemnités, 26 février 1803. Louis XVIII répond à cette proposition par un refus, 28 mars. — 1804. Conspiration de Georges Cadoudal, Moreau, Pichegru, 9 mars; mort du duc d'Enghien, 20 mars 1804. V. **FRANCE**, 25 nivôse an XII (16 janvier 1804).

EMPIRE.

— 1804. Le citoyen Curée, membre du Tribunat, présenta la motion d'élever Bonaparte à l'empire, et de fixer l'hérédité dans sa famille. Cette motion eût passé à l'unanimité sans l'opposition de Carnot. Le corps législatif réunit ses votes à ceux du Tribunat, le 2 mai 1804. Le Sénat décréta le sénatus-consulte organique qui déférait le titre d'empereur au premier consul, 18 mai, en établissant dans sa famille l'hérédité au trône impérial. Napoléon était à Saint-Cloud lorsque ce sénatus-consulte lui fut présenté par le second consul Cambacérès, président du Sénat. Napoléon répondit : « Tout ce qui peut contribuer au bien de la patrie est « essentiellement lié à mon bonheur. J'accepte le titre « que vous croyez utile à la gloire de la nation. Je sou- « mets à la sanction du peuple la loi de l'hérédité; j'es- « père que la France ne se repentira jamais des honneurs « dont elle environne ma famille. Dans tous les cas, mon « esprit ne sera plus avec ma postérité le jour où elle « cesserait de mériter l'estime et la confiance de la grande « nation. » Bonaparte prend le nom de Napoléon Ier, et nomme aux dignités de grand électeur et de connétable ses frères Joseph et Louis. L'empereur reçoit le serment du Sénat, le 27 mai. Création des maréchaux (Voy. **FRANCE** et **MARÉCHAUX**), 19 mai; protestation de Louis XVIII contre l'usurpation de Bonaparte. L'empereur commença son règne par un acte de clémence; il fit grâce à 8 des coaccusés de Georges Cadoudal : Armand de Polignac, M. de Rivière, Russilion et 5 autres, 11 juin. Napoléon se rendit à Boulogne, passa la revue des troupes, des flottilles, et fit manœuvrer les régiments à Vimereux, Calais, Dunkerque, Furnes et Ostende, 22 juillet. Cérémonie de Boulogne. (V. **BOULOGNE.**) Le jour de la fête de Napoléon, 15 août, à son arrivée, 2,000 tambours battirent aux champs. Il donna une organisation toute militaire à l'École polytechnique, et data également du camp de Boulogne le fameux décret des prix décennaux. La première distribution en fut fixée au 18 brumaire an XII (novembre 1809). L'empereur fut reconnu par le pape Pie VII, par les rois d'Espagne, de Naples, de Prusse et de Danemark; par les électeurs de Bavière, de Saxe et de Hesse-Cassel; par le prince de Bade, le duc de Wurtemberg et le coadjuteur de Mayence, 8 juillet 1804. Lorsque Napoléon revint à Saint-Cloud, le 12 octobre, les apprêts du sacre furent ordonnés. Le Sénat lui présenta le vœu du peuple en faveur de l'hérédité à l'empire dans sa famille, 1er décembre. Le lendemain, 2 dé-

cembre, la double cérémonie du sacre et du couronnement eut lieu dans l'église de Notre-Dame. Le pape sacra Napoléon et Josephine, en présence des princes de la maison impériale, des membres du sacré collége, de tous les ordres de l'État, du corps diplomatique et d'une députation de la république italienne. Lorsque le pontife eut béni les 2 couronnes, Napoléon en saisit une, la plaça sur sa tête; et, prenant l'autre, il couronna lui-même l'impératrice, qui était restée à genoux au pied de l'autel. L'ouverture du Corps législatif termina l'année. Napoléon y prononça un discours dans lequel on remarque ce passage : « Je ne veux point accroître le territoire de « l'empire, mais en maintenir l'intégrité. » La Russie refusa de reconnaître l'empereur des Français. L'Angleterre en profita pour décider le cabinet de Saint-Pétersbourg à rompre avec la France. Le divan suivit l'exemple de la Russie, en sorte que Napoléon fut obligé de conquérir sur la plus redoutable partie de l'Europe le trône où la France venait de l'appeler. — 1805. L'Angleterre refuse d'écouter les propositions pacifiques que Napoléon lui adressait dans sa lettre du 2 janvier. Une députation italienne vient à Paris lui offrir la couronne de fer des rois d'Italie ; Napoléon accepte, 8 mars. Le 2 avril, l'empereur et l'impératrice partirent pour Milan, où ils entrèrent le 8 mai. Le second couronnement eut lieu le 26 du même mois. Napoléon fut sacré par le cardinal Caprara ; et, en plaçant la couronne sur sa tête, il dit : « Dieu me la donne; gare à qui la touche ! » L'ordre de la Couronne de Fer fut créé avec ces mots pour devise. Le prince Eugène fut nommé vice-roi d'Italie. Napoléon partit de Milan le 10 juin, se rendit à Brescia, et rejoignit le 12 le camp de Castiglione, où il fit une distribution solennelle de croix d'honneur. Le 12 juillet il arriva à Fontainebleau, où il apprit que l'Autriche, soutenue et encouragée par les Russes, envahissait le Tyrol avec 80,000 hommes commandés par l'archiduc Ferdinand, tandis que 30,000 autres, sous les ordres de l'archiduc Jean, occupaient les positions avantageuses du Tyrol, et que le prince Charles s'avançait sur l'Adige à la tête de 100,000 combattants. L'empereur partit néanmoins pour Boulogne le 8 août; le camp fut levé le 27, et une partie des troupes qui le composaient dirigées sur l'Allemagne. Celles qui étaient en Hollande et dans le Hanovre se rendirent à marche forcée sur les bords du Rhin. Le 2 septembre, le maréchal Oudinot à la tête des grenadiers, et suivi de deux autres divisions, se mit aussi en mouvement vers les frontières de l'Allemagne. Napoléon revint à Paris le 5. — 1806. Le calendrier grégorien fut rétabli le 1er juin. Le 23, le maréchal Bernadotte et le général Marmont arrivèrent à Wurzbourg avec les armées de Hollande et de Hanovre. Le sénat de France ordonna une levée de 80,000 hommes sur la classe de 1806, et la réorganisation des gardes nationales tant dans l'empire français que dans le royaume d'Italie. Le 24, l'empereur Napoléon partit de Paris pour aller commander l'armée en Allemagne. En regard des masses immenses de troupes que fournissaient l'Angleterre, la Russie, l'Autriche,et la Suède coalisées, la France ne comptait que 255,000 combattants, dont 60,000, commandés par Napoléon même, étaient divisés en 7 corps sous la conduite de Bernadotte, Davoust, Ney, Soult, Lannes, Augereau, Marmont, et la cavalerie sous Murat. Masséna était en Italie avec Gouvion Saint-Cyr. Napoléon apprit à Strasbourg les mouvements du prince Murat, des maréchaux Lannes, Ney, Soult et Davoust. Il se trouva lui-même sur la rive droite du Rhin, le 1er octobre dirigea ses divisions sur Nordlingen et ordonna à Bernadotte de franchir le territoire d'Anspach et de Bareuth. Du 6 au 7 octobre 100,000 hommes de troupes françaises passèrent en même temps le Danube à Donawert, Neubourg et Ingolstadt. Les Autrichiens furent défaits à Wertingen, à Gunzbourg. L'armée se trouva auprès d'Ulm et en face de l'ennemi, le 13 octobre; l'empereur ordonna l'attaque générale pour le 14. L'ennemi fut battu à Elchingen. Capitulation d'Ulm, 25 vendémiaire (17 octobre). Napoléon arrive à Munich, 24 octobre ; il établit son quartier général à Braunau, 1er novembre. Victoire du maréchal Mortier à Diernstein; prise de Vienne, 13 novembre. L'empereur y entre le 14, y établit un gouvernement pour les deux Autriches comme pays conquis, 15, et frappe d'une contribution de 100 millions en faveur de l'armée les provinces conquises, 27 novembre. Bataille d'Austerlitz, 2 frimaire an XIII (2 décembre 1805). Cette victoire eut d'immenses résultats; 25,000 Russes tués ou blessés et 20,000 prisonniers, 40 drapeaux, 200 pièces de canon et tous les équipages, tels furent les fruits de cette immortelle journée qui reçut le nom de bataille des trois empereurs. Le lendemain Napoléon adopta, par un décret, les enfants de ceux qui avaient succombé, les fit élever aux frais de l'Etat, et leur permit de joindre à leurs noms celui de Napoléon. Par un autre décret il accorda 6,000 francs de pension aux veuves des généraux, 2,400 francs à celles des colonels et majors, 1200 francs à celles des capitaines, 800 à celles des lieutenants et sous-lieutenants, et 200 francs aux veuves des soldats. L'empereur d'Autriche vint saluer le vainqueur à son bivouac, 4 décembre. La paix signée à Presbourg, le 26 décembre, termina cette glorieuse campagne et dénoua la troisième coalition. Par cette paix Napoléon fut reconnu roi d'Italie : les deux électeurs de Bavière et de Wurtemberg virent leurs Etats érigés en royaume ; le margrave de Bade fut fait grand-duc, Murat devint grand-duc de Berg, et Berthier obtint la principauté de Neuchâtel. Le prince Eugène, nommé vice-roi d'Italie, épousa la fille du roi de Bavière. Peu de temps après, Napoléon donna le royaume de Naples à son frère Joseph, et la Hollande à Louis. 1806.— La mort du ministre anglais William Pitt, 26 janvier, et l'avénement de Fox au ministère, firent espérer à Napoléon de renouer avec l'Angleterre des relations pacifiques. En effet, des négociations furent entamées, puis interrompues par la maladie, et enfin rompues par la mort du ministre anglais, 13 septembre. Peu de jours auparavant la Russie avait publié un manifeste contre la France, 30 août. En même temps la Prusse, qui avait signé un traité avec la France le rompit par un simple désaveu de son représentant. Il fallut donc répondre à ces hostilités par une autre bataille d'Austerlitz. — *Quatrième coalition*. La garde impériale quitta Paris et partit en poste pour cette nouvelle campagne. Napoléon passa le Rhin le 1er octobre et porta son quartier général à Bamberg. Son armée était divisée en 7 corps, commandés par les maréchaux Bernadotte, Lannes, Davoust, Ney, Soult, Augereau et Lefebvre. Un 8e corps, aux ordres du maréchal Mortier, se rassemblait sur les frontières de la Westphalie. L'empereur se porta ensuite sur Schleist, 9 octobre 1806. A son arrivée 10,000 Prussiens furent chassés de ce poste par le prince de Ponte-Corvo ; le même jour Soult s'empara de Hoff et des magasins; Lannes défit les Prussiens à Seralfeld. L'armée prusienne était forte de 255,000 hommes. Elle occupait Gotha, Erfurth et Weimar. L'armée française marcha sur Naüemberg et Iéna, petite ville de la Thuringe et où se livra la fameuse bataille de ce nom. Les vieux compagnons d'armes de Frédéric trouvèrent presque tous la mort à Iéna, 14 octobre.

Le 17, au combat de Hall, l'armée prussienne, commandée par le prince Eugène de Wurtemberg, fut mise en déroute par le prince de Ponte-Corvo Bernadotte. Le 18, Erfurth et Leipsick se rendirent par capitulation au grand-duc de Berg. La reine de Prusse cherchait elle-même son salut dans la fuite. Elle était à Stettin le 19, et le 20 à Custrin. Napoléon alla visiter à Postdam le tombeau du grand Frédéric, 26 octobre. Il prit l'épée du héros du 18e siècle, la ceinture de général qu'il portait à la guerre de sept ans et son cordon de l'Aigle-Noir. A l'arrivée de Napoléon à Postdam, la forteresse de Spandau capitulait entre les mains du maréchal Lannes ; le 27 octobre l'empereur fit son entrée à Berlin. Le 28 octobre, le grand-duc de Berg fit capituler, au combat de Preutzlaw, le prince de Hohenlohe. La forte ville de Stettin capitula entre les mains du général Lassalle, 29 octobre. Custrin se rendit au maréchal Davoust, 1er novembre. Prise de Lubeck, 6 novembre. Bombardement de Magdebourg qui se rendit au maréchal Ney, 8 novembre. L'armistice demandé par le roi de Prusse fut conclu à Charlottembourg, le 16 novembre. Napoléon lança, de Berlin, un décret qui déclare les îles Britanniques en état de blocus, 20 novembre. Guillaume refusa ensuite de le ratifier. Napoléon marcha contre les Russes à la tête de toutes ses armées et établit son quartier général à Posen. Le 1er décembre il adressa à son armée la proclamation commençant par ces mots : « Il y a aujourd'hui un an, à « cette heure même, que vous étiez sur le champ mémo- « rable d'Austerlitz, etc. » Le 11 décembre Napoléon conclut à Posen un traité de paix et d'alliance avec l'électeur de Saxe. Par ce traité, ce prince reçut le titre de roi et entra dans la confédération du Rhin ; Napoléon quitta Posen le 16 déc., arriva à Varsovie le 18 ; il en repart le 25, et le 1er février 1807 toute l'armée était en marche. — 1807. Affaires de Bergfried, de Wallersdoff, de Deppen 3 au 6 février ; enlèvement du plateau de Preussich-Eylau et prise de cette ville 7 du même mois. Le 8, les deux armées se trouvèrent en présence : bataille d'Eylau gagnée par les Français ; l'armée prusso-russe éprouva des pertes considérables. Cette bataille, où l'armée française perdit 16 généraux, fut la plus sanglante qui eut lieu sous l'empire. Napoléon y courut les plus grands dangers. Victoire d'Ostrolenka par le général Savary, 16 février. Prise de Dantzick par le maréchal Lefebvre qui reçoit en récompense le titre de duc de Dantzick, 20 mai. Combat et passage de Deppen, 7 juin. Bataille de Friedland, 14 juin. Le 19, Napoléon arriva à Tilsitt. Paix de Tilsitt entre la France et la Russie, 7 juillet. (V. FRANCE, TRAITÉS DE PAIX). L'empereur Napoléon part pour Kœnisberg, 9 juillet ; il arrive à Marienwerder le 13, à Posen le 14, à Glogau le 16, à Dresde le 17, où il est reçu par le roi de Saxe ; à Francfort le 23, et arrive à Saint-Cloud, 27 juillet. Gustave voulant lutter seul avec la France, fut défait par le maréchal Brune, et la Suède perdit la Poméranie. Décret ordonnant l'organisation du royaume de Westphalie, 28 août. Traité offensif et défensif entre le Danemark et la France, 16 octobre. L'exclusion des Anglais du nord de l'Europe était complète. Napoléon tourna ses regards vers le Midi. Traité avec l'Espagne, 27 octobre 1807. Conquête du Portugal, 1807. (V. ESPAGNE.) — 1808. L'Espagne était déjà toute française au commencement de 1808 ; le peuple espagnol regardait Napoléon comme l'arbitre de sa destinée. Entrevue de Napoléon et de Charles IV à Bayonne, 5 mai 1808. Abdication de Charles IV en faveur de Napoléon, 20 avril. Napoléon proclama roi des Espagnes et des Indes, son frère Joseph, roi de Naples et de Sicile, décret du 6 juin. Murat, grand-duc de Berg, remplaça Joseph à Naples, par décret impérial daté de Bayonne, 1er août 1808. Insurrection espagnole, 1er août. Joseph fut obligé de fuir et de se réfugier à Vittoria. Junot, battu par les Anglais à Vimeiro, 22 août, se reploya sur Lisbonne, et après un armistice, obtint du général anglais la capitulation de Cintra, 30 août. En vertu de ce traité, l'armée française dut évacuer le Portugal, 21 septembre. Le 22, l'empereur part de Saint-Cloud pour se rendre dans les états de la confédération du Rhin, afin d'assurer la paix de l'Allemagne. Entrevue de Napoléon et d'Alexandre, empereur de Russie, à Erfurth, 27. Napoléon, par un décret daté de cette ville, accorda la croix de la Légion d'honneur aux deux plus célèbres littérateurs de l'Allemagne, Gœthe et Viéland. Alexandre et Napoléon se séparèrent pour ne plus se revoir, 14 octobre. Le 19, Napoléon était à Saint-Cloud. Aussitôt après son retour, l'ouverture du corps législatif eut lieu. Il partit ensuite pour Bayonne, et y arriva le 3 novembre ; le 4, il était en Espagne. Bataille d'Espinosa de Los-Monteros, gagnée par le maréchal Victor, 10 novembre. L'armée se dirigea sur Madrid ; le 1er décembre, le quartier général impérial était à Saint-Augustin, et le 2, l'armée célébrait l'anniversaire du couronnement de Napoléon sous les murs de la capitale espagnole. Prise de Madrid, 4 décembre ; l'empereur quitta Madrid le 22. Napoléon, à Burgos le 17, était à Paris le 23. Mais une nouvelle coalition s'était formée contre la France ; une convention entre l'Autriche et l'Angleterre, signée le 9 juin 1808, ralluma la guerre en Allemagne. — 1809. La guerre commença le 9 avril 1809, et le 20, Napoléon gagna les bataille de Ratisbonne ou d'Abensberg et d'Eckmulh, 22 avril (*voy.* ces mots). Prise de Ratisbonne, 23, Napoléon y fut blessé au talon. Le 30, toute l'armée passa la Saltza. Le 2 mai, Napoléon arriva à Ried et à Laubach. Il établit son quartier général à Saint-Polten le 8 ; le 10, il était aux portes de Vienne, il fit jeter un pont sur le Danube et couper la promenade de Prater, le 12 ; le général Andréossy reçut la capitulation de cette ville, 13. Napoléon fit jeter des ponts sur le Danube, et l'armée en commença le passage le 20 mai. Campagne de Pologne, 1809. Les Français entrèrent dans Vienne, 13 mai. Napoléon resté à Schœnbrunn date de cette résidence le décret de la réunion des États du pape à la France, attendu, dit-il, dans son décret, que la réunion des pouvoirs spirituel et temporel a toujours causé de grands désordres. Le 19, l'empereur Napoléon porte son quartier général à Ebersdorff, l'armée passe le Danube, et prend position entre Essling et Gross-Aspern. Bataille d'Essling, 22 mai. L'empereur revient à Ebersdorff le 27, et adresse une proclamation à l'armée d'Italie ; répondant avec ses armes au décret de l'empereur ; le pape Pie VII lance contre lui une bulle d'excommunication, 10 juin. Napoléon riposte immédiatement, en adressant au gouverneur de Rome, général Miollis, l'ordre de déporter le pape en France. Bataille de Wagram, 6 juillet. Le 11, le prince de Lichtenstein se présente à l'empereur Napoléon pour lui demander la paix. Le 12, un armistice d'un mois est signé, l'empereur Napoléon entre à Znaïm, et revient le 13 à Schœnbrunn. Après la victoire de Wagram, Napoléon prononça la dissolution du 9e corps, que commandait le général Bernadotte, prince de Ponte-Corvo, et refusa de recevoir ce général, contre lequel il avait d'anciens et de récents griefs. Expédition des Anglais sur l'Escaut. Enlèvement du pape Pie VII à Rome, 6 juillet. Continuation de la guerre d'Espagne ; victoire d'Almonacid, gagnée par le général Sébastiani, 21 août ; d'Ocana, par le maréchal Mortier, 19 novembre ; d'Alba de Tormès,

par le général Kellermann, le 25 du même mois, et prise de Gironne, par le général Gouvion-Saint-Cyr, 10 décembre. Pendant le séjour de Napoléon à Schœnbrunn, un jeune étudiant nommé Stabs entreprit de l'assassiner, 13 octobre. Il s'était élevé de sérieuses difficultés depuis le 11 octobre entre les plénipotentiaires français et autrichiens. Une nouvelle campagne allait s'ouvrir, lorsque le prince de Lichtenstein, redoutant les malheurs de la guerre, accorda 85 millions de contributions au lieu de 50, et, les larmes aux yeux, signa le traité de Vienne, dit de Schœnbrunn, dans la nuit du 14. Le 15, Napoléon partit pour Munich, où il devait attendre la ratification encore incertaine de l'empereur d'Autriche; elle eut lieu le 19. Napoléon quitta Munich le 25, et arriva à Fontainebleau le 26. L'empereur avait toujours désiré ardemment un fils; mais depuis longtemps sa première épouse ne lui laissait plus d'espérance à cet égard; il se résolut à un divorce, auquel l'impératrice se soumit généreusement. — 1810. Ce fut Eugène Beauharnais qu'il chargea d'annoncer cette nouvelle. Le mariage fut déclaré nul, le 14 janvier 1810, en vertu d'une disposition du concile de Trente. Le prince de Neufchâtel, chargé de demander la main de l'archiduchesse Marie-Louise, fille de François II, pour Napoléon, en fit la demande le 8 mars, et épousa solennellement cette princesse au nom de son souverain, le 11 du même mois. Le 13, l'impératrice se mit en route pour Compiègne, où l'attendait l'empereur, elle y arriva le 28; toute la cour se réunit à Saint-Cloud pour la célébration du mariage civil qui fut prononcé par l'archichancelier. Le 31, l'empereur et l'impératrice firent leur entrée dans la capitale. Le 2 avril eut lieu la célébration religieuse dans la grande galerie du Louvre. Un décret impérial du 9 juillet réunit la Hollande à l'empire. — 1811. Naissance du roi de Rome, 20 mars 1811. L'année 1811 continua d'une manière brillante pour les armes françaises. Tortose se rendit le 2 janvier; le 22, Soult força l'importante ville d'Olivenza à capituler; le 19 février, il fut victorieux sur la Gebora, et entra, le 11 mars, à Badajoz, capitale de l'Estramadure. Les Espagnols furent défaits partout, et la prise de Murcie termina la campagne. De son côté, le général Suchet investit Tarragone le 4 mai, l'attaqua le 16 juin, et la prit le 28. Il fut en récompense nommé maréchal d'empire. Le 29 octobre, il gagna la bataille de Sagonte ou de Murviedo sur les généraux Blake et O'Donnel, prit Sagonte, se rendit maître des routes de Valence, de Barcelone, de Sarragosse, et assura son établissement dans l'est de la Péninsule. Le 26 décembre, Suchet franchit le Guadalaviar, et, au bout de 15 jours, il se rendit maître de Valence, où il reçut le titre de duc d'Albufera. — 1812. Dans les premiers mois de 1812, la Russie prouva au monde qu'en signant la paix elle n'avait eu pour but que de se préparer à une nouvelle lutte. Non contente de ne point observer le blocus continental auquel elle avait adhéré, elle prétendit exiger l'évacuation de la Poméranie suédoise, Napoléon voulut ramener Alexandre à l'exécution des traités, et il est juste de reconnaître qu'il n'épargna aucun moyen de persuasion; mais la Russie refusa obstinément de modifier son ultimatum, il fallut donc de nouveau se préparer à combattre. Napoléon résolut de porter la guerre dans les états du tzar, et partit dans ce dessein de Paris, le 9 mai pour se rendre en Pologne. La guerre était inévitable, résolue, elle n'était point déclarée. Napoléon partit donc dans le but apparent d'inspecter la grande armée réunie sur les bords de la Vistule (*Moniteur*). Dans la lutte gigantesque qui allait s'ouvrir il y avait d'un côté l'Angleterre, la Russie, la Suède et l'Espagne, de l'autre la France, l'Autriche, la Prusse, la confédération germanique et l'Italie (V. FRANCE), 17 janvier 1812. Napoléon arriva à Dresde, 17 mai, à Glogau le 29, et le 30 il entrait en Pologne. Il arriva à Dantzig le 7 juin, entra à Kœnisberg, où il resta jusqu'au 17. Le 18, il était à Insterburg; le 19, son quartier général se trouvait à Gumbinen. Le 22, de son quartier impérial de Wilkowiski, l'empereur adressa à ses armées une proclamation énergique contre la Russie. Le 23 juin, Napoléon entra en campagne avec 400,000 hommes; 200,000 passèrent le Niémen aux environs de Kowno, presque sans opposition des Russes; tout annonçait une bataille générale; Napoléon s'y préparait comme à une victoire infaillible. Mais soit qu'Alexandre voulût gagner du temps pour se faire un auxiliaire de la mauvaise saison, soit qu'il voulût enfin la paix, il envoya des propositions à Napoléon; celui-ci ne les jugea pas acceptables. Après s'y être arrêté 15 jours, Napoléon quitta Wilna, 17 juillet, et arriva le 29 à Witepsk, que l'ennemi avait abandonné le 24 juin. Napoléon voulut d'abord y séjourner, y passer l'hiver peut-être, mais il changea de dessein, et dirigea son armée sur Moskow. Dès le 26 la diète de Varsovie avait proclamé le rétablissement du royaume de Pologne, et donné le signal de la liberté à toute la nation. Une députation, à la tête de laquelle se trouvait le sénateur Wibicki, apporta une adresse de la diète à Napoléon, où il était dit : « Que les Polonais n'avaient été soumis ni par la paix, ni par la guerre, mais « par la trahison; qu'ils étaient donc libres de droit devant Dieu comme devant les hommes; qu'aujourd'hui, « pouvant l'être de fait, ce droit devenait un devoir; mais « que c'était à lui, qui dictait au siècle son histoire, en « qui la force de la Providence résidait, à appuyer des « efforts qu'il devait approuver; qu'ainsi ils venaient « demander à Napoléon le Grand de prononcer ces seules « paroles : *Que le royaume de Pologne existe !* et qu'il « existerait. » La réponse de Napoléon désenchanta la Pologne, et laissa penser de plus qu'en doutant de sa force il doutait de son succès. Les différents corps d'armée arrivèrent le même jour sur les rives de la Duna. Combat d'Ostrowno, 26 juillet; prise de Witepsk, 27; 200 voltigeurs parisiens du 9e de ligne y excitèrent l'admiration de toute l'armée par une héroïque et victorieuse résistance à une nuée de lanciers. Les deux armées n'étaient séparées que par le ruisseau de Lutchissa. Napoléon est devant Smolensk le 10 août. Prise de cette ville, 16 août. Combat du plateau de Wolontina, dit *le Champ sacré*, 17 du même mois. Prise de Wiasma, 30 août. Combat de Borodino, 3 septembre, et, le 7, bataille de la Moskowa. Cette bataille coûta à la France 12 à 15 000 hommes hors de combat et 9,000 tués. Elle y perdit les généraux Plauzolle, Romeuf, Marion, Bonami, Compère, Huart, Lambère, Montbrun et Auguste Caulaincourt. Les Russes, de leur côté, perdirent 50,000 hommes. L'armée française entra dans Moskou le 14. Incendie de Moskou par Rostopchin, gouverneur de la ville, 16. Napoléon resta 33 jours dans cette ville, data plusieurs décrets du Kremlin; mais n'ayant pu traiter de la paix, il ordonna l'évacuation de Moskou; elle eut lieu le 23 octobre. Pendant ce temps un général, prisonnier à Sainte-Pélagie, faillit renverser l'empire de Napoléon. (V. MALLET, FRANCE.) L'armée commença cette retraite de Russie pendant laquelle le froid, la famine, les maladies firent périr ces vieux soldats qui avaient étonné le monde de leurs exploits; elle arriva à Smolensk le 12 novembre. (V. FRANCE.) Napoléon, après avoir rassemblé ses généraux au quartier général de Smorgony, déclare qu'il a nommé le roi de Naples pour commander l'armée, et part pour la France

dans un seul traîneau avec le duc de Vicence, 5 décembre; il arrive à Paris le 18. — 1813. Une activité prodigieuse signala le retour de l'empereur; les conseils se multipliaient; il les présidait tous. Il signa le concordat à Fontainebleau le 15 février 1813. La Prusse se détacha de l'alliance française en signant un traité d'alliance offensive et défensive avec la Russie, 1er mars; ce traité déclarait dissoute la confédération du Rhin. La retraite de Russie fut le signal de toutes les défections et le commencement de la chute de l'immense empire de Napoléon. L'empereur voulant laisser pendant son absence une garantie à l'empire, conféra solennellement, le 30 mars, la régence à l'impératrice Marie-Louise, et repartit le 15 avril pour l'armée, il arriva à Mayence le 16; il en repartit le 20, et se trouva à Erfurth le 25. Le 29, il quitta cette ville à la tête de 80,000 hommes. Prise de Weissenfels, 30 du même mois. Le même jour, il ordonna le mouvement général sur toute la ligne française afin de reprendre l'offensive. Le duc de Tarente emporta Mersebourg de vive force, et en chassa les Prussiens d'Yorck. Le général Bertrand entrait à Bernbourg et se rendait maître du pont d'Iéna. Le duc de Raguse occupait Kosen; le duc de Reggio, Saalfield. La direction était sur Leipsick par Lutzen; le 1er mars bataille de Lutzen; bataille de Bautzen, 20. Mort de Duroc, duc de Frioul, 22 du même mois. En quelques jours la Saxe était délivrée, et la haute Silésie était au pouvoir de Napoléon. Il partit le 29 pour Rosning, établit son quartier général à Neumark, 30. Prise de Hambourg par le général Vandamme, 31 mai. Armistice de Pleswitz signé le 3 juin. Napoléon décréta, le 1er juin, à Neumarck, que les Polonais seraient tous à la solde de la France. Convention de Dresde relative à la médiation autrichienne, 30 juin. Aux termes de la convention, les plénipotentiaires devaient se réunir le 5 juillet; en conséquence, l'armistice devait être prorogé jusqu'au 10 août, et le cabinet de Vienne s'était réservé de faire agréer cet engagement par la Russie et la Prusse. L'acte résultant de cet assentiment ne fut signé que le 26 juillet à Neumarck, par les commissaires français et alliés. L'armée française d'Espagne battait alors en retraite. Ouverture du congrès de Prague, 9 juillet, sous la médiation de l'Autriche. (Voy. FRANCE, PRAGUE.) M. de Metternich déclara aux plénipotentiaires francais la résolution du congrès, de ne point ouvrir de conférence et de ne recevoir que des mémoires écrits sur les points en litige, en sorte que ce congrès ne fut qu'un leurre pendant lequel on faisait avancer l'armée Russe; l'ambassadeur de la puissance médiatrice déclara le congrès qu'il n'avait pas même voulu ouvrir, dissous, et M. de Narbonne revint, porteur de la déclaration de guerre de l'Autriche à la France, 15 août. Cette puissance travaillait à détacher du parti de Napoléon la plus grande partie des princes allemands. L'armée ennemie se composait de 500,000 hommes; Napoléon n'en comptait que 300,000, y compris sa garde, qu'il avait répartis en 11 corps d'armée, sous les ordres des généraux Vandamme, Victor, Bertrand, Ney, Lauriston, Marmont, Régnier, Poniatowski, Macdonald, Oudinot et Saint-Cyr. Tout espoir de traiter de la paix étant perdu, l'empereur partit de Dresde le 15 août, et s'avança avec sa garde sur Bautzen. Les hostilités recommencèrent le 17. Napoléon propose de déclarer neutre un point de la frontière, et de reprendre les négociations, 18; ces ouvertures restent sans effet. Le 23, il termina la poursuite de Blücher. Celui-ci, défait de nouveau à Gollberg, se retira en toute hâte sur Jauer, où, le 24, il réunit son armée. Bataille de Dresde, 26 août. (Voy. ce mot.) Un boulet de la garde frappa et tua au milieu de l'armée ennemie le général Moreau. Batailles de Kulm et de Gross-Beeren, 30 août. Le 2 septembre, les trois souverains se réunirent à Tæplitz. Le 9 on signa, en présence de lord Aberdeen, le traité qui proclama l'accession de l'Autriche à la ligue du Nord. Ce traité rendait à l'Autriche le *statu quo* de 1805 et à la Prusse celui de 1805. Napoléon eut un instant l'idée de transporter la guerre entre l'Elbe et l'Oder, quand, le 14 octobre, il reçut la déclaration de guerre de la Bavière. Le roi de Saxe seul, après avoir rejeté les instances et dédaigné les menaces de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie, suivit la fortune de Napoléon, qui, au milieu de ces désastres, de ces défections, conserva son courage et son calme. Funeste bataille de Leipsick, 18 octobre, où l'armée française perdit l'élite de ses soldats. Bataille de Hanau, 30 du même mois. Le 31 octobre, toute l'armée arriva à Francfort, et le 2 novembre, Mayence reçut pour la dernière fois dans ses murs l'empereur Napoléon et son armée. Le 9, l'empereur était de retour à Saint-Cloud. Le même jour, M. de Saint-Aignan, ministre de Napoléon près les cours ducales de Saxe, fut appelé par M. de Metternich à Francfort, où étaient les ministres des puissances belligérantes. « Il « s'agit, lui dit M. de Metternich, de la réponse aux pro- « positions dont le général de Merweldt a été chargé. « Personne n'en veut à la dynastie de l'empereur Napo- « léon. — L'Angleterre, reprit lord Aberdeen, est dis- « posée à rendre à pleines mains. — Les choses s'arran- « geront bien vite, ajouta le comte de Nesselrode, si le « duc de Vicence, votre beau-frère, est chargé de la né- « gociation. » Enfin M. de Saint-Aignan écrivit, sous la dictée de M. Metternich, les propositions qu'il devait transmettre à Napoléon. « Il s'agirait d'une paix géné- « rale; la France sera renfermée entre le Rhin, les Alpes « et les Pyrénées. L'Angleterre reconnaîtra la liberté du « commerce et de la navigation à la France. Après l'ac- « ceptation de ces bases, une ville serait neutralisée sur « la rive droite du Rhin pour la négociation. » Mais ces propositions étaient peu sincères; les événements se pressaient, et pour qu'il ne restât plus en Europe un seul allié à Napoléon, le roi de Danemark signa malgré lui, il est vrai, un armistice avec les Russes, 15 novembre. Le 11 décembre, Napoléon, par le traité de Valençay, donna un gage solennel à la paix, dont il reconnut les bases posées par les alliées eux-mêmes, et rendit l'Espagne à Ferdinand. Le 15 novembre, un sénatus-consulte avait appelé 300,000 hommes sous les armes; un autre fixait au 15 décembre l'ouverture du corps législatif. Le 17 du même mois, un décret impérial mobilisait 180,000 gardes nationaux, pour renforcer les garnisons de l'intérieur. Ayant convoqué le sénat, le corps législatif et le conseil d'Etat, il ouvrit en ces termes cette séance solennelle, dont les suites lui devinrent si fatales ainsi qu'à la France : « Sénateurs, conseillers d'Etat, députés des dé- « partements au corps législatif, d'éclatantes victoires « ont illustré les armes françaises dans cette campagne : « des défections sans exemple ont rendu ces victoires inu- « tiles. La France même serait en danger sans l'énergie « et l'union des Français... Je n'ai jamais été séduit par « la prospérité; l'adversité me trouvera au-dessus de ses « atteintes; j'ai plusieurs fois donné la paix aux nations « lorsqu'elles avaient tout perdu. D'une part de mes con- « quêtes j'ai élevé des trônes pour des rois qui m'ont « abandonné; j'avais conçu de grands desseins pour la « prospérité et le bonheur du monde... Monarque et « père, je sens que la paix ajoute à la sécurité des trônes « et à celle des familles. Des négociations ont été enta-

« mées avec les puissances coalisées : j'ai adhéré aux « bases préliminaires qu'elles m'ont présentées ; rien ne « s'oppose de ma part au rétablissement de la paix. » Le 30, la commission du sénat présenta son adresse à l'empereur ; le sénat approuvait tous les sacrifices demandés à la France dans le but de la paix... « C'est le « vœu de la France, dit la députation, c'est le besoin de « l'humanité. Si l'ennemi persiste dans ses refus, eh bien ! « nous combattrons pour la patrie entre les tombeaux « de nos pères et les berceaux de nos enfants. » Mais le corps législatif parla dans un autre sens que le sénat. Une adresse à l'empereur, votée à la majorité de 223 voix contre 31, séparait la France de Napoléon ; elle exprimait violemment le vœu d'un redressement de griefs imputés au gouvernement impérial ; elle demandait à l'empereur des garanties contre lui-même, des garanties politiques, pour engager la nation, pour rendre la guerre nationale, 28 décembre. Un décret de Napoléon dissout ce corps, 31. — 1814. Un million de soldats envahissait la France, Napoléon appela aux armes toute la population virile des Vosges, de la Haute-Saône, de l'Isère, de la Drôme, du Jura, du Doubs, du Mont-Blanc, de la Côte-d'Or, de l'Yonne, de l'Aube, du Haut et Bas-Rhin. Le 8 janvier, un décret déclara en activité les 30,000 hommes de la garde nationale de Paris. L'empereur se mit à leur tête, et prit le maréchal Moncey pour major général. Le 23 janvier, après avoir confié le roi de Rome et l'impératrice à la fidélité de la garde nationale, Napoléon signa les lettres patentes qui conféraient la régence à l'impératrice. Le 24, il donna le commandement de Paris à son frère Joseph, et partit le 25 au matin, en jurant de vaincre et de sauver la patrie ; il arriva le 26 à Vitry, et se trouva à la tête de 70,000 hommes. (V. FRANCE.) Nous avons retracé à l'article France cette admirable campagne de France où le génie de Napoléon se montra si fertile en ressource de tout genre, ou la plus incroyable activité suppléa cent fois à l'infériorité du nombre, et balança encore les destinées du monde ; mais la fortune ne trahit pas seule ce grand homme, d'indignes lieutenants livrèrent les corps d'armée. Le grand empereur succomba. Ce fut à Villejuif, au moment où il se rapprochait de Paris, pour couvrir cette capitale, qu'il apprit la capitulation de Paris et le départ de l'impératrice, 31 mars ; il retourna sur ses pas. Le 2 avril, le sénat conservateur, qui a épuisé toutes les formules d'adulation pour l'empereur Napoléon, déclare ce prince déchu du trône. Le 3, le corps législatif adhère à l'acte de déchéance. Napoléon, de retour à Fontainebleau, avait rassemblé son armée, et se trouvait encore à la tête de 100,000 hommes. Le 3, après avoir passé sa garde en revue, il lui dit : « L'ennemi nous a dérobé trois marches, « et s'est rendu maître de Paris ; il faut l'en chasser : d'in- « dignes Français, des émigrés, auxquels nous avions « pardonné, ont arboré la cocarde blanche et se sont « joints à nos ennemis. Les lâches ! ils recevront le prix « de ce nouvel attentat. Jurons de vaincre ou de mourir, « et de faire respecter cette cocarde tricolore, qui depuis « 20 ans nous trouve dans le chemin de la gloire et de « l'honneur. » (V. FRANCE.) Le 11, Napoléon signa cette formule d'abdication : « Les puissances alliées « ayant proclamé que l'empereur était le seul obstacle « au rétablissement de la paix en Europe, l'empereur, « fidèle à son serment, déclare qu'il renonce pour lui et « ses enfants aux trônes de France et d'Italie, et qu'il « n'est aucun sacrifice, même celui de la vie, qu'il ne soit « prêt à faire aux intérêts de la France. » (V. FRANCE.) Abdication de l'empereur, 11 avril. Le 15, l'empereur d'Autriche arriva à Paris, pour s'entendre féliciter par le sénat d'avoir détrôné son gendre. Le 16, il enleva à Napoléon son fils et sa femme, et les fit partir tous deux pour Vienne. Le 20 avril, l'empereur au moment de se séparer de son armée et de sa garde, rangée dans les cours du palais pour recevoir ses adieux, leur dit d'une voix pleine d'émotion : « Officiers, sous-officiers et soldats de ma « vieille garde, je vous fais mes adieux. Depuis 20 ans « que nous sommes ensemble, je suis content de vous. « Je vous ai toujours trouvés au chemin de la gloire ; « toutes les puissances de l'Europe se sont armées contre « moi : quelques-uns de mes généraux ont trahi leur « devoir et la France ; elle-même a voulu d'autres des- « tinées. Avec vous et les braves qui me sont restés fidèles, « j'aurais pu entretenir la guerre civile ; mais la France « eût été malheureuse. Soyez fidèles à votre nouveau « roi, soyez soumis à vos nouveaux chefs, et n'abandon- « nez point notre chère patrie. Ne plaignez pas mon « sort : je serai heureux lorsque je saurai que vous l'êtes « vous-mêmes. J'aurais pu mourir ; si j'ai consenti à « survivre, c'est pour servir encore à votre gloire : « j'écrirai les grandes choses que nous avons faites. Je ne « puis vous embrasser tous, mais j'embrasse votre géné- « ral : venez, général Petit, que je vous presse sur mon « cœur !... Qu'on m'apporte l'aigle, que je l'embrasse « aussi ! Ah ! chère aigle, puisse le baiser que je te donne « retentir dans la postérité ! Adieu, mes enfants, mes « vœux vous accompagneront toujours ; gardez mon sou- « venir. » Napoléon pleurait, ses vieux compagnons d'armes pleurèrent aussi. Le général Bertrand l'accompagna avec une faible escorte. L'empereur trouva partout sur son passage, et surtout à Lyon, des témoignages d'amour et de regrets. Le 3 mai, en même temps que Louis XVIII entrait dans Paris, à 6 heures du soir, Napoléon entrait à Porto-Ferrajo ; le maire lui remit les clefs de la ville ; la mairie devint le palais. Il fut chanté un *Te Deum* dans la cathédrale. Sa mère, sa sœur, la princesse Pauline Borghèse se rendirent auprès de lui pour adoucir son exil. — 1815. Napoléon, entraîné vers la France, conçut le projet d'y revenir dès les derniers mois de 1814. Tout se trouva bientôt prêt pour le départ, les munitions de guerre furent achetées à Naples, des armes à Alger, et des transports à Gênes. Il choisit le 26 février pour le jour de son embarquement, se déroba à une fête qu'il donna ce jour-là pour éloigner tout soupçon, et en montant sur le brick *l'Inconstant*, il s'écria : *Le sort en est jeté.* Le 1er mars, il débarqua au golfe Juan ; le bivouac fut établi dans une plantation d'oliviers. *Beau présage !* s'écria-t-il, *puisse-t-il se réaliser.* Le 2 au soir, il arriva au village de Cérénon ; le 3, il coucha à Barème ; le 4, à Digne ; le 5, à Gap où il fit imprimer les proclamations qu'il avait dictées à bord de l'*Inconstant*, le 28 février. Le 6, il partit de Gap pour Grenoble ; il y arriva le 8, et y fut reçu avec le plus grand enthousiasme. Le 9, il occupa Bourgoing, et le 10, il était entré à Lyon, à la tête de l'armée envoyée pour le combattre. Ce fut à Lyon qu'il reprit la souveraineté, et dicta plusieurs décrets d'une haute importance. Le premier prononçait la dissolution des deux chambres, et ordonnait la réunion, à Paris, de l'assemblée extraordinaire du champ de mai, etc. Un autre décret rétablissait contre les émigrés non rayés, rentrés en France depuis le 1er janvier 1814, la législation des assemblées nationales, et frappait leurs biens de séquestre. Napoléon reçut le maréchal Ney à Auxerre, le 18 ; le 19 au soir, il arriva à Moret, entra à Fontainebleau le 20 à 4 heures du matin. Louis XVIII avait quitté Paris le 19. Le 20 mars, à 9 heures du soir, l'empereur fit son entrée à Paris par la barrière de Fontainebleau, et fut porté

jusqu'à ses appartements particuliers sur les bras de la multitude. Il se retrouva tout à coup entouré d'une partie de ses anciens ministres, des maréchaux, des officiers et des dames du palais. Une garde improvisée et toute composée de généraux, fut placée à sa porte. Le 21, il passa en revue toute l'armée réunie à Paris, et dit à ses soldats : « Soldats ! je suis venu avec 600 hommes en » France, parce que je comptais sur l'amour du peuple « et sur le souvenir des vieux soldats. Je n'ai pas été « trompé dans mon attente. Soldats ! je vous en remer- « cie. La gloire de ce que nous venons de faire est toute « au peuple et à vous. La mienne se réduit à vous avoir « connus et appréciés. » Il publia l'acte additionnel aux constitutions de l'empire, 22 mars. Son armée s'élevait à 200,000 hommes. Le 16 avril, 100 coups de canon annoncèrent à la capitale que le drapeau tricolore flottait à Marseille, Antibes et Draguignan. Le 1er juin, Napoléon ouvrit le champ de mai, seleunité politique qui rappelait aux citoyens le serment de la première fédération. Il y fit entendre un discours qui était une reconnaissance éclatante de la souveraineté nationale, et qui commençait par ces mots : « Empereur, consul, soldat, je « tiens tout du peuple. Dans la prospérité, dans l'adversité, sur le champ de bataille, au conseil, sur le « trône, dans l'exil, la France a été l'objet unique de « mes pensées et de mes actions, etc. » Après ce discours, il préta, sur l'Évangile, son serment de fidélité à la nouvelle constitution. Il fit l'ouverture des chambres le 7 juin, et n'avait plus qu'un devoir à remplir envers la nation, celui de maintenir son indépendance menacée. L'Europe, en effet, s'était de nouveau armée contre Napoléon ; en vain il avait essayé de vaincre par les négociations les inimitiés des souverains qu'il avait naguère traités si généreusement, il dût se résoudre à la guerre. Dans la nuit du 11 au 12, Napoléon quitta Paris pour rejoindre l'armée du Nord. Commencement des hostilités, 15 ; batailles de Fleurus et de Ligny, 15 et 16, gagnées par Napoléon. (V. **FLEURUS** et **LIGNY**.) La bataille de Waterloo renversa toutes ses espérances, 18. (*Voy.* ce mot.) L'empereur passa la Sambre, se retira sur Charleroi, et revint à Paris le 20. Le 22, il data de l'Élysée la déclaration suivante. « En com- « mençant la guerre pour l'indépendance nationale, « je comptais sur la réunion de tous les efforts, de toutes « les volontés, et sur le concours de toutes les autorités « nationales. J'étais fondé à en espérer le succès, et j'a- « vais bravé toutes les déclarations des puissances contre « moi. Les circonstances me paraissent changées. Je « m'offre en sacrifice à la haine des ennemis de la « France. Puissent-ils être sincères dans leurs déclara- « tions, et n'en avoir voulu seulement qu'à ma per- « sonne! Ma vie politique est terminée, et je proclame « mon fils, sous le titre de Napoléon II, empereur des « Français. Les ministres actuels formeront provisoire- « ment le conseil du gouvernement. L'intérêt que je « porte à mon fils m'engage à inviter les chambres à « organiser sans délai la régence par une loi. Unissez- « vous tous pour le salut public et pour rester une na- « tion indépendante. » Cette déclaration fut remise aux ministres, pour être communiquée aux deux chambres. Le gouvernement provisoire fut organisé et composé du duc d'Otrante (Fouché), du comte Carnot, du général Grenier, du duc de Vicence (Caulaincourt) et du baron Quinette, 22. Le 25, Napoléon, voulant rester fidèle à son grand sacrifice, demanda 2 frégates pour le transporter hors de France. Il se retira à la Malmaison, en attendant la réponse de la commission envoyée auprès du duc de Wellington pour négocier un armistice. Ses anciens compagnons d'armes, les soldats, les officiers, veillaient sur sa conservation, pour sa défense contre les progrès menaçants des Prussiens, qui se proposaient de l'enlever. Le 29, à 5 heures, la commission envoya le ministre de la marine et le comte Boulay de la Meurthe, le presser de partir sur-le-champ. Il promit de le faire dans la journée. A 3 heures moins un quart, il se jeta dans la voiture de l'un de ses officiers, suivi des généraux Bertrand, Rovigo et Becker. La veille, on lui avait proposé de se livrer lui-même aux étrangers, à l'empereur Alexandre, par exemple : « Ce dévouement serait beau, répon- « dit-il ; mais une nation de 30 millions d'hommes qui le « souffrirait serait à jamais déshonorée. » Il coucha à Rambouillet, et arriva le 3 juillet à Rochefort, où l'ennemi avait déjà établi sa croisière. Le 12, il apprit par les journaux que le gouvernement royal avait remplacé le gouvernement provisoire, et que les alliés étaient à Paris. Il déclara sa volonté d'aller chercher un refuge sur la croisière anglaise, où il se fit précéder par cette lettre mémorable dont il chargea le général Gourgaud pour le prince, régent d'Angleterre : « Altesse royale, en butte « aux factions qui divisent mon pays et à l'inimitié des « plus grandes puissances de l'Europe, j'ai terminé ma « carrière politique, et je viens, comme Thémistocle, « m'asseoir au foyer britannique. Je me mets sous la « protection de ses lois, que je réclame de Votre Altesse « royale comme du plus puissant, du plus constant et du « plus généreux de mes ennemis. » Le lendemain 15, *l'Épervier* conduisit l'illustre proscrit sur *le Bellérophon* ; et à l'instant d'y monter, il dit au général Becker, qui s'approchait pour lui faire ses adieux : « Retirez-vous, « général, je ne veux pas qu'on puisse croire qu'un « Français soit venu me livrer à mes ennemis. » Le 30 juillet, lord Keith et le chevalier Banbury lui remirent une pièce ministérielle où l'île de Sainte-Hélène lui était désignée pour sa future résidence. Napoléon frémit à la lecture de cette pièce. « L'idée seule de Sainte-Hé- « lène, disait-il, me fait horreur. Être relégué pour toute « la vie dans une île, entre les tropiques, à une distance « immense du continent, privé de toute communication « avec le monde et de tout ce qu'il renferme de cher à « mon cœur ! C'est pis que la cage de Tamerlan ! Autant « aurait valu signer tout de suite mon arrêt de mort. » On fut sourd à cette plainte, la mesure était irrévocablement arrêtée ; si Napoléon résistait, les satellites du ministère anglais avaient l'ordre de porter les mains sur lui. Ainsi, cet homme qui, après les plus étonnantes victoires, s'était montré généreux, magnanime envers les rois vaincus et soumis, n'obtenait, dans ses revers aucune pitié. Le 7 août, à deux heures après-midi, Napoléon quitta *le Bellérophon* pour la prison du *Northumberland*. Le 10, l'escadre fit voile pour Madère. Le 17 août, *le Northumberland* passa en vue du cap de la Hogue. C'est là que Napoléon salua la France pour la dernière fois : « Adieu, adieu, terre des braves ! adieu, chère France ! « quelques traîtres de moins, et tu serais encore la grande « nation et la maîtresse du monde. » Le 24 on s'arrêta à Madère ; le 25 on fit voile pour Sainte-Hélène. Le 14 octobre, l'empereur aperçut le rocher qu'il allait habiter. Le 15, l'escadre jeta l'ancre à midi et l'on mit en panne. Le 17, Napoléon descendit sur cette terre d'exil avec le général Bertrand et l'amiral Cockburn. Le lendemain 18, il alla voir la maison de Longwood, qui lui était destinée. En revenant il s'arrêta à une maison de campagne nommée les Briars (les Ronces), et désira s'établir le jour même dans un petit pavillon qui ne formait qu'une pièce au rez-de-chaussée, surmontée d'un grenier. Quinze jours s'étaient à peine écoulés, que le climat avait

déjà attaqué sa santé. Le 10 déc. il quitta les Briars et prit possession de son dernier asile.—1816. On éprouve à Longwood les plus étonnantes variations atmosphériques : en moins d'une heure de temps on passe de la zone glaciale à la zone torride. Ce pays est horriblement malsain ; la vie commune ne dépasse pas l'âge de 45 ans ; aussi Napoléon disait-il : « Ce pays est mortel. Partout « où les fleurs sont étiolées, l'homme ne peut pas vivre. « Ce calcul n'a point échappé aux élèves de Pitt. Transformer l'air en instrument de meurtre, disait-il, cette « idée n'était pas venue au plus farouche de nos proconsuls ; elle ne pouvait germer que sur les bords de la « Tamise. » Le 17 avril 1816, le nouveau gouverneur, sir Hudson Lowe, fit sa première visite à Longwood. « Il est hideux, dit Napoléon ; c'est une face patibulaire ; « mais le moral, après tout, peut raccommoder ce que « cette figure a de sinistre. » L'empereur fut en proie à une foule de persécutions dans cette infâme demeure. Le gouverneur crut devoir se justifier en rejetant sur le ministère anglais tout l'odieux d'une conduite infâme ; il prétendait accomplir un devoir. Napoléon lui défendit de ne plus revenir jusqu'à ce qu'il apportât l'ordre de le dépêcher. — 1819. Le 23 septembre 1819, il reçut le portrait de son fils, qu'il contempla longtemps, les yeux pleins de larmes : « Cher enfant, s'il n'est pas victime de quelque « infamie politique, il ne sera pas indigne de celui dont « il tient le jour. » L'année 1819 s'écoula dans les alternatives de maladies et de rétablissements qui aboutirent à une rechute grave et dont l'issue ne pouvait donner que de fortes inquiétudes. Il s'adonna aux travaux du jardinage et à une vie active ; sa santé donnait alors l'espoir de quelque amélioration. — 1820. Mais la maladie devint grave et si désespérée, que le fidèle O'Méara, toujours attentif à l'état de son illustre ami, écrivit au ministre anglais « que la mort prématurée de Napoléon était « aussi certaine, sinon aussi prochaine, si le même traitement était continué à son égard, que si on l'avait livré au bourreau. » 20 juillet. Il demandait à résider à ses frais auprès du *patient*. Le 31 du mois, le malade paraissait rétabli ; il reprit ses habitudes matinales ; mais vers le 15 septembre, les symptômes fâcheux reparurent avec un caractère de violence qu'ils n'avaient point encore eus. Lord Bathurst ne fit rien pour le noble exilé, qui se plaisait dans le souvenir de l'Italie et de la France. L'empereur se sentait mourir. La douleur de la mort de sa sœur, la princesse Elisa, le rappelait à cette idée fixe de sa fin prochaine : Je n'ai « plus ni forces, ni activité, ni énergie ; je ne suis plus « Napoléon, disait-il à son médecin. Vous cherchez « en vain à me rendre l'espérance, à rappeler la vie prête « à s'éteindre. Vos soins ne peuvent rien contre la destinée ; elle est immuable. La première personne de « notre famille qui doit suivre Élisa dans la tombe est ce « grand Napoléon qui végète, qui plie sous le faix et qui « pourtant tient encore l'Europe en alarmes. » Il disait vrai. Les révolutions d'Espagne et de Naples, qu'il apprit au mois de janvier 1820, portèrent au plus haut degré les alarmes qu'inspirait à l'Angleterre celui qu'elle retenait comme enchaîné dans une prison inaccessible, entouré de tous côtés par des troupes nombreuses, et dominé en outre par deux camps assis, à droite et à gauche, sur deux mamelons, les plus élevés de l'île. Napoléon mourait de jour en jour ; malgré cela, il parlait encore de l'Italie en homme qui avait sur elle de grands et de justes desseins. — 1821. Au mois de février, une comète parut au-dessus de Sainte-Hélène ; il songea d'abord à celle de Jules-César et prévit que sa mort était prochaine. Il refusa constamment d'aller voir le phénomène, malgré les instances réitérées de tout ce qui l'environnait. Le 17 mars commença la crise qui devait l'emporter deux mois après. Ses derniers jours furent aussi grands que les plus glorieuses époques de sa vie. Le 15 avril, il s'enferma avec MM. de Montholon et Marchand. Il fit son testament, où il n'oublia personne. Son vœu le plus cher était que ses cendres reposassent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français qu'il a tant aimé. Le 19, il était mieux. Le 21, il se confessa et dit au docteur Antomarchi, qui paraissait s'étonner des ordres que Napoléon avait intimés : « Je ne suis ni philosophe, ni « médecin. N'est pas athée qui veut. » Le 25, il ajouta quatre codicilles à son testament. Le 28, il chargea Antomarchi de faire l'autopsie de son corps, de communiquer à son fils ses observations, de mettre son cœur dans de l'esprit-de-vin et de le porter « à sa chère Marie-« Louise. Vous irez à Rome, docteur : vous direz aux « miens que le grand Napoléon a expiré sur ce triste ro-« cher, dans l'état le plus déplorable, manquant de tout, « abandonné à lui-même et à la gloire. » Le 2 mai, il fut pris d'un excès de délire et se crut à la tête de l'armée d'Italie ; il s'écriait : « Steingel, Desaix, Masséna, allez, « courez, prenez la charge, ils sont à nous. » Le 3 mai, il prononça sa dernière volonté, s'adressant à ses exécuteurs testamentaires, aux généraux Bertrand et Montholon, et leur dit : « Vous allez repasser en Europe ; je « vous dois quelques conseils sur la conduite que vous « avez à tenir. Vous avez partagé mon exil, vous serez « fidèles à ma mémoire ; vous ne ferez rien qui puisse la « blesser. J'ai sanctionné tous les principes, je les ai in-« fusés dans mes lois, dans mes actes ; il n'y en a pas un « seul que je n'aie consacré. Malheureusement les cir-« constances étaient graves. J'ai été obligé de sévir, d'a-« journer ; les revers sont venus ; je n'ai pu débander « l'arc, et la France a été privée des idées libérales que « je lui destinais. Elle me juge avec indulgence ; elle me « tient compte de mes intentions ; elle chérit mon nom, « mes victoires. Imitez-la, soyez fidèles aux opinions que « nous avons défendues, à la gloire que nous avons ac-« quise ; il n'y a hors de là que honte et confusion. » A cinq heures et demie du soir, Napoléon n'interrompit le silence léthargique où il était plongé que pour laisser échapper ces deux mots : « Tête d'armée. » Ce grand homme s'éteignit le 4 mai 1821. Le docteur Antomarchi procéda religieusement à l'autopsie à six heures du soir, 5 mai. Le 8, le corps fut embaumé. La pompe funèbre eut lieu le 9 du même mois.

NAPOLÉON (Joseph Bonaparte), frère aîné de Napoléon, né à Ajaccio, 1768, suivit ses frères à Marseille, 1793, et épousa mademoiselle Clary, fille d'un riche négociant de cette ville. Le conventionnel Salicetti, dont il était le secrétaire, lui fit obtenir à cette époque une place de commissaire des guerres à l'armée d'Italie, et il fut, en 1796, député au conseil des Cinq-Cents par le département de Liamone. La même année, l'ambassade de Parme, puis celle de Rome, lui furent confiées. Les cardinaux, irrités du langage qu'il tint au pape, animèrent contre lui l'esprit national et fanatique de la populace romaine qui vint en foule se précipiter, la menace à la bouche, sur le palais de l'ambassadeur. Joseph garda tout son courage dans ce moment critique. Le général français Duphot qui l'accompagnait tomba victime de la fureur populaire. Joseph quitta Rome secrètement pour revenir à Paris. Rentré au conseil des Cinq-Cents, il s'occupa avec Lucien des préparatifs du 18 brumaire. Il eut une place au conseil d'État, fut chargé de conclure un traité de commerce avec les ministres plénipotentiaires des États-Unis de l'Amérique, 1800. Les deux

traités de paix que la France conclut en 1801 et 1802, le premier avec l'Allemagne, le second avec l'Angleterre, portent sa signature. Il reçut successivement la croix de grand officier de la Légion d'honneur et les titres de membre du sénat, de prince impérial, et enfin de grand électeur de l'empire. Napoléon le mit à la tête de l'expédition contre le roi de Naples, et lui donna Masséna et Gouvion Saint-Cyr pour lieutenants. L'expédition fut heureuse; Joseph entra dans Naples le 5 janvier 1806, et fut placé sur le trône des Deux-Siciles. Il le quitta pour régner sur l'Espagne, 1808, et ne sut pas conquérir les cœurs de ses nouveaux sujets. Obligé de quitter sa capitale, il abandonna le trône et rentra sur le territoire français à la fin de 1813. Nommé lieutenant général de l'empire, 1814, il ne put conserver sa place, se retira à Blois, en laissant au duc de Raguse le commandement de Paris. Lors de la première abdication de Napoléon, il alla en Suisse et y resta jusqu'au 20 mars. A la seconde abdication, il alla se fixer à New-York, aux environs de Philadelphie.

NAPOLÉON (Lucien Bonaparte), né à Ajaccio, 1775, se réfugia en Provence avec toute sa famille, 1793. Après le siége de Toulon, 1794, il obtint un emploi de garde-magasin des subsistances militaires dans la ville de Saint-Maximin, où il épousa la fille d'un aubergiste nommé Boyer. Sa vie politique ne commença qu'en 1797. Député au conseil des Cinq-Cents par le département de Liamone, il se fit remarquer à la tribune par ses discours. Il repoussa, 18 juillet 1798, comme tyrannique la proposition de faire ouvrir les boutiques le dimanche pour forcer les marchands à célébrer le décadi. A l'occasion de la commémoration de la fête de la république, il invita ses collègues à jurer de mourir pour la constitution de l'an III. Il présida à tous les conciliabules qui préparèrent le 18 brumaire, et fut le véritable héros de cette révolution. Ce fut lui qui dit, en congédiant le corps législatif : Si la « liberté naquit dans le Jeu de Paume à Versailles, elle « fut consolidée dans l'Orangerie à Saint-Cloud. Les « constituants de 1789 furent les pères de la révolution; « les législateurs de l'an VIII sont les pères et les pacificateurs de la patrie. » Il fut, en récompense de ses services, nommé ministre de l'intérieur. Il aurait voulu dès lors partager la puissance de son frère et la régler d'après ses vues; de là cette mésintelligence qui éclata bientôt entre les deux frères. L'ambassade d'Espagne fut déjà une disgrâce. Il échoua dans son projet d'unir par une alliance la cour d'Espagne avec la nouvelle cour des Tuileries. Il se réconcilia avec son frère, et revint à Paris, 1802. Nommé membre du tribunat, il participa aux deux grandes mesures politiques qui se suivirent de près, le concordat avec Pie VII et l'institution de l'ordre de la Légion d'honneur. Au mois de juillet de la même année, il fut nommé grand officier et prit place au sénat conservateur en cette qualité. Son mariage avec une mademoiselle Jouberton augmenta la mésintelligence qui existait déjà entre lui et son frère, qui lui ordonna de quitter la France au mois d'avril 1804. Il se retira à Rome, où le pape le reçut avec beaucoup d'égards. Obligé de quitter Rome, il se réfugia à Canino, à 6 lieues de Viterbe. Il s'embarqua ensuite pour les États-Unis le 5 août 1810. Tombé au pouvoir de deux frégates anglaises, il fut transféré en Angleterre, et le 18 décembre il jeta l'ancre à Plimouth. Sa résidence fut fixée à Lutlow, où il acheva son poëme de *Charlemagne*. Redevenu libre à la paix de Paris, 1814, il se rendit à Rome, et fut créé par le pape prince de Canino. En 1815, la princesse Pauline de Borghèse rapprocha les deux frères. Napoléon le consulta, et accueillit ses plans. Ce fut lui qui donna l'idée de l'assemblée du champ de mai. De retour à Paris au mois de mai, il obtint beaucoup de crédit dans le conseil jusqu'au désastre de Waterloo. Il s'opposa fortement à l'abdication, et fit de vaines tentatives pour faire proclamer Napoléon II. Forcé de sortir de France, il fut arrêté à Turin, et ne dut la liberté qu'à l'intervention du pape, à la condition qu'il résiderait à Rome sous la surveillance du gouvernement pontifical. C'était l'homme le plus remarquable de la famille Bonaparte après Napoléon. Il a laissé des *Mémoires* manuscrits, et publié un poëme épique *Charlemagne, ou l'Église délivrée*, 1814, à Londres; 1815, à Paris. Un autre poëme, la *Cyrnéide, ou la Corse sauvée*, 1819.

NAPOLÉON (Louis Bonaparte), troisième frère de Napoléon, naquit à Ajaccio, le 2 septembre 1778, entra fort jeune au service militaire, et suivit son frère dans ses premières campagnes en Italie et en Égypte. De retour à Paris, 14 mars 1799, il fut envoyé à Saint-Pétersbourg peu de temps après le 18 brumaire. La mort de Paul Ier l'obligea de s'arrêter à Berlin, où il resta pendant un an. A son retour, il fut nommé colonel d'un régiment de dragons, puis général de brigade, et épousa Hortense, fille de madame de Beauharnais. En 1803, Louis alla présider le collége électoral du département du Pô. Il devint grand connétable et colonel général des carabiniers, 1804. Il accompagna Napoléon en Italie, et reçut à Turin le titre de gouverneur général du Piémont, 1805. De retour à Paris, 1807, il y remplaça Murat dans le gouvernement de cette ville; se rendit ensuite en Hollande, et devint roi de ce pays par ordre de Napoléon, 5 juin 1806. Napoléon ayant exigé de lui la cessation de tout commerce et l'exécution rigoureuse du système continental, Louis n'eut pas assez de pouvoir pour l'exiger des Hollandais; il abdiqua, s'enfuit secrètement, et se retira à Gratz, en Styrie, où il vécut de la manière la plus simple. Il quitta sa retraite lors de la déclaration de guerre de l'Autriche contre la France, 1813. Il se rendit à Rome, et ne voulut pas revenir à Paris, en 1815, lors de l'invasion de Napoléon. Compris dans les arrangements des puissances alliées relativement à la famille Bonaparte, il fut obligé de rester dans les États du pape avec promesse de n'en jamais sortir. Il eut un procès avec sa femme, 1815, pour qu'il lui fût permis de faire venir son fils auprès de lui; il perdit son procès. Il a publié un roman intitulé : *Marie, ou les Peines de l'amour*, réimprimé sous le titre de : *Marie, ou les Hollandaises*, 1814. *Documents historiques et réflexions sur le gouvernement de la Hollande*, 3 vol. in-8°, 1820.

NAPOLÉON (Jérôme Bonaparte), dernier frère de Napoléon, naquit à Ajaccio, le 15 décembre 1784; resta dans le collége de Juilly lors du départ de son frère pour l'Égypte, et sortit de ce collége pour entrer dans la marine aussitôt après le 18 brumaire. Il partit pour l'expédition de Saint-Domingue comme lieutenant de vaisseau, 1801. A l'époque des hostilités avec l'Angleterre, il établit une station devant la rade de Saint-Pierre et l'île de Tabago, 1802; se réfugia ensuite aux États-Unis, et épousa mademoiselle Élisabeth Paterson, fille d'un négociant de Baltimore, décembre 1803. Il échappa à toutes les recherches des Anglais, débarqua à Lisbonne, et revint en France, 1805; reçut de son frère l'ordre d'aller réclamer auprès du dey d'Alger les Génois qui se trouvaient dans l'esclavage en Afrique, et ramena 250 de ces infortunés. Il se rendit à la Martinique avec le titre de capitaine de haut bord, et fut nommé contre-amiral à son retour. Il passa ensuite dans l'armée de terre, et reçut de son frère, dans la campagne de 1807 contre les

Prussiens, le commandement d'un corps de Bavarois et de Wurtembergeois qui occupa la Silésie. Il y reçut le titre de général de division. Il épousa en secondes noces, et du vivant de sa première épouse, 22 août 1807, la princesse Frédérique-Catherine de Wurtemberg; fut aussitôt après nommé roi de Westphalie, et alla régner à Cassel jusqu'à ce que la guerre de Russie vint le remettre, par ordre de son frère, à la tête d'une division française, 1812. De retour à Cassel, il en fut chassé, l'année suivante, par les Westphaliens, aidés de quelques troupes russes et saxonnes. Revenu à Paris avec sa femme, ils furent obligés de s'en éloigner vers la fin de mars 1814. Il se retira en Suisse, revint à Paris dans le commencement d'avril, fut nommé pair le 2 juin 1815, accompagna Napoléon dans la campagne de la Sambre, et revint avec lui à Paris après la bataille de Waterloo; il s'en éloigna de nouveau, le 27 juin, et se rendit dans le royaume de Wurtemberg. Le roi de cette contrée lui donna le titre de comte de Montfort. C'est sous ce nom qu'il se rendit avec sa femme, dans le mois d'août 1816, au château de Limbourg, près de Vienne, pour y visiter madame Murat, sa sœur.

NANKIN ou **NANKING** (ou cour du sud), *Kiong-Ning* ou *Kin-Ling* en chinois, ville de Chine, capitale de la province de Kiang-Sou, à l'embouchure du Yang-tse-Kiang, à 900 kilomètres sud-est de Péking. La tour de porcelaine, de forme octogone, a 9 étages et environ 69 mètres de hauteur. Elle fut bâtie avec des briques blanches qui ressemblent à de la porcelaine, d'où lui vient son nom. La date de sa fondation correspond à l'an 1411 de J.-C. Il se fait dans cette ville un grand commerce de soieries et de nankin. Elle fut pendant longtemps la capitale de la Chine; ce fut la translation de ses grands tribunaux à Péking, 1363, qui fit donner la préférence à cette dernière ville. Les mings y faisaient leur résidence d'été. La décadence de Nankin date de 1645, époque où les Mandchoux s'en emparèrent et la dévastèrent.

NARBONNAISE, *Narbonensis*, nom donné par Auguste, av. J.-C. 31, à l'ancienne province des Gaules dont Narbonne était la capitale. Cette province fut, en 376, divisée en 5 provinces, qui prirent le nom de Narbonnaise 1re, Narbonnaise 2e, Viennaise, Alpes pennines et Alpes maritimes.

NARBONNAISE Ire. Cette province, appelée depuis Languedoc, avait pour chef-lieu Narbonne, et était habitée par 5 peuples principaux : les *Tectosages*, les *Arecomici*, les *Sardones*, les *Tolosates*, les *Atacini* et les *Umbranici*. Elle était bornée à l'est par le Rhône, à l'ouest par les Aquitains, et au sud par l'Espagne et la Méditerranée.

NARBONNAISE IIe. Cette province, située à l'est du Rhône, était formée de partie de la Provence et du Dauphiné; se trouvait entre la Viennaise et les Alpes maritimes. Elle comprenait, entre autres peuples, les *Albiœci*, les *Commoni* et les *Salyes*.

NARBONNE, en latin *Narbo* ou *Narbo Martius*, *Julia paterna* ou *Colonia Decumanorum*, ancienne et grande ville de France, chef-lieu d'arrondissement du département de l'Aude, sur le canal de Narbonne. Cette ville était autrefois appelée par Martial *la Belle*, et Cicéron la nommait *le Boulevard du peuple romain*. Elle fut fondée, à une époque qu'on ne peut préciser, par les *Atacini*, et Polybe rapporte que, dès l'année 280 av. J.-C., Pythias de Marseille la considérait déjà comme une des principales villes des Gaules. Martius y conduisit une colonie romaine vers l'an 121, et lui donna le nom de *Narbo Martius*. A partir de cette époque, elle devint la résidence des proconsuls et des préfets. Jules César, av. J.-C., 50, l'érigea en cité, et accorda à ses habitants le droit de participer aux honneurs et aux dignités de l'empire, et Auguste en fit le chef-lieu de la Narbonnaise. Sous Tibère, 14 de l'ère chrétienne, sa prospérité et son importance furent encore plus grandes. Brûlée sous Antonin, 138; elle fut immédiatement rebâtie. Vers 309, Constantin en fit la capitale de la Narbonnaise 1re, et lui donna un capitole, un théâtre, un forum, des portiques, des arcs de triomphe, des thermes et des aqueducs. En 596, son préfet en avait 7 sous son commandement. Elle fut prise par les Goths, 462; fut envahie par Zama, général des Sarrasins d'Espagne, 719; fut assiégée deux fois par Charles Martel, et tomba au pouvoir de Pepin, 759. Narbonne était, sous les Romains, réputée par Strabon pour la ville la plus commerçante de l'Occitanie inférieure. Elle signa, dans les 12e et 13e siècles, des traités avec les villes de Gênes, de Pise et de Nice, qui prouvent qu'à cette époque elle n'avait pas cessé d'être commerçante. La ville était séparée en deux parties distinctes par le canal de la Robine, qui s'appelaient la cité et le bourg. Les habitants obtinrent, en 1158, de la vicomtesse Ermengarde et de Louis le Jeune, roi de France, la permission de se constituer en communauté, et dès lors chaque division de la ville eut son consulat et son administration particulière. Celui de la cité se composait de 5 consuls et de 20 prud'hommes; celui du bourg, de 6 consuls et de 24 prud'hommes. Philippe le Bel, en 1297, ayant requis de la ville une levée d'hommes pour son service particulier, les consuls lui représentèrent que 1,000 Narbonnais avaient déjà péri dans les guerres de Guienne et de Gascogne, et furent alors remplacés pour un temps par des régents du consulat, d'autorité du roi. Dans l'intervalle de 1311 à 1315, les consuls recouvrèrent l'administration de la commune, et la réunion des deux magistratures, celle du bourg et celle de la cité, eut lieu sous le règne de Philippe de Valois, 7777. Avant 1286, la justice se rendait à Narbonne par les officiers de l'archevêque, ceux du chapitre de Saint-Paul et ceux du vicomte. Philippe le Bel acquit la juridiction du chapitre de Saint-Paul, et institua à sa place une cour de justice qui subsista jusqu'en 1347, époque de l'établissement de la viguerie. Le dernier vicomte de Narbonne, Guillaume III, fut tué sous les murs d'Ivry, 1424. Gaston, comte de Foix, acquit cette vicomté, et l'échangea, en 1507, avec Louis XII contre le duché de Nemours. Louis XII fit de Narbonne l'un des principaux boulevards du côté du Roussillon. François Ier, 1515; Henri II, 1547, et Charles IX, 1560, continuèrent ses fortifications. La ville eut l'honneur d'être visitée par Louis XIII et Louis XIV, 1642 1688. Pendant le séjour du premier de ces princes, Cinq-Mars et de Thou y furent arrêtés le 10 juin, pour avoir conspiré contre le roi, et ce dernier y ordonna le licenciement des 4 compagnies de 500 hommes chacune, dites *morte-paye*, que la ville entretenait à ses frais. En 1793, la ville de Narbonne offrit la plus large hospitalité à tous les malheureux sans distinction qui fuyaient pour sauver leur tête. Depuis lors, elle reste stationnaire, et semble peu participer au mouvement progressif qui se fait autour d'elle. — Son église fut une des premières de celles établies par le christianisme dans les Gaules. Elle eut pour fondateur saint Serge Paul, qui reçut le baptême de l'apôtre saint Paul, vers l'an 55, et dans la suite, les évêques de Narbonne, à l'exemple de saint Cyrille qui prit le titre d'archevêque au concile d'Éphèse, célébré en 321, s'intitulèrent archevêques métropolitains et primats du premier siége. Ce nom venait de la division de la Gaule narbonnaise en

deux parties par l'empereur Gratien, 375 : la Narbonnaise 1re, comprenant le Languedoc et le Roussillon, et la Narbonnaise 2e, se composant de la Provence, du Dauphiné et d'une partie de la Savoie. Les archevêques d'Aix et d'Arles devaient leur céder la prééminence, ainsi que cela fut établi par plusieurs décisions des papes, dans le courant du 11e siècle. Enfin, jusqu'en 1516, les évêques de Toulouse se trouvèrent placés sous la dépendance de l'archevêque de Narbonne, qui confirmait leur élection. Leur nomination, dans le principe, appartenait au peuple; plus tard, le clergé y participa, puis le chapitre de l'église cathédrale, et enfin l'intervention du pape commença en 1290, époque à laquelle le chapitre de Saint-Just n'ayant pu tomber d'accord sur le choix du successeur à donner à Pierre de Montbrun, on eut recours à Nicolas IV, qui élut Pierre Ayscelin. Aux titres de métropolitain et de primat, les archevêques de Narbonne joignirent celui de seigneur, par suite de la donation de la cité, faite en 759, à l'archevêque Daniel, par le roi Pepin. Les successeurs de Daniel conservèrent cette qualification jusqu'en 1212. Alors Arnaud Amalric fut reconnu duc de Narbonne par les évêques de sa province et par le vicomte Aymerie, gouverneur de la ville. Ceux qui suivirent négligèrent ce titre; mais, en 1660, François Fouquet le fit revivre en sa personne, et Louis XIV le reconnut, en 1690, à Pierre, cardinal de Bronzy. — Narbonne eut plusieurs fois à souffrir de la peste; celle de 581 dura 3 ans; de 1259 à 1652, la ville eut 8 fois à souffrir de l'épidémie, et selon les annales des anciens consuls, la peste de 1348 y fit périr 30,000 individus. — Parmi ses monuments, la cathédrale, sous l'invocation de saint Just, fondée en 1271, est regardée comme le plus beau; elle a remplacé une église nommée Charlemagne, bâtie elle-même sur l'emplacement de l'église primitive, fondée par saint Rustique en 441. On voyait autrefois au milieu du chœur le tombeau de Philippe le Hardi, mort en 1404; mais la révolution l'a fait disparaître.

NARBONNE (Conciles de). Les prélats de la Gaule narbonnaise célébrèrent un concile à Narbonne l'an 589. Sept évêques s'y trouvèrent, et Migétius le métropolitain y présida. On y fit 15 canons pour le règlement de la discipline ecclésiastique. Ermengaud, archevêque de Narbonne, fils du vicomte, assembla, en 994, un concile contre les gentilshommes qui usurpaient les biens ecclésiastiques. Raymond, comte de Rodez, Roger, comte de Carcassonne, et plusieurs autres barons s'y trouvèrent. Le cardinal de Saint-Ange, légat du saint-siége, célébra, durant le carême de 1226 ou 1227, un concile à Foix et à Narbonne, pour absoudre le comte de Foix qui professait la doctrine des Albigeois. Pierre Amelly, qui était alors archevêque de cette ville, assembla lui-même un autre concile en 1235. En 1430, le lundi 29 mai, indiction 8, la 13e année du pontificat de Martin V, les évêques suffragants de Narbonne, profitant d'un concile provincial qui se tenait dans cette ville, présentèrent une requête au président du concile (c'était l'évêque de Castres) pour se plaindre de la hauteur avec laquelle les officiers ecclésiastiques de l'archevêque de Narbonne agissaient envers eux, et de l'usurpation qu'ils faisaient sans cesse de leur juridiction. Cette requête fut lue dans le concile; mais l'archevêque de Narbonne soutint toujours que son Église n'avait fait qu'user de ses droits. Alexandre Gerbinat, grand vicaire du cardinal Pisani, archevêque de Narbonne, tint par son ordre, en 1551, un concile dont les actes furent imprimés à Toulouse en 1552. Louis de Vervins, archevêque de la même ville, célébra un concile en 1609, et fit des ordonnances salutaires pour la réforme générale des mœurs, pour le bien de la religion et le bonheur des peuples.

NARBONNE (Vicomtes de). La ville de Narbonne eut, dès l'an 802, des vidames ou vicomtes amovibles, nommés par Charlemagne, Aymeri Ier se rendit héréditaire en 1080. Il eut pour successeur Aymeri II, 1105. Aymeri étant mort sans enfants, Alphonse Jourdain, comte de Toulouse, s'empara de la ville de Narbonne, et la rendit en 1143 à la princesse Ermengarde, sœur du vicomte Aymeri II. Ermengarde épousa Alphonse, seigneur espagnol, dont on ignore la maison, et n'ayant pas d'enfants, elle appela à lui succéder Aymeri de Lara, de la maison espagnole de Manrique, et fils de sa sœur Ermensinde. Aymeri mourut sans enfants en 1177, et la vicomtesse se démit de Narbonne en 1192, en faveur de Pierre de Lara, frère d'Aymeri, dont la postérité occupa la vicomté de Narbonne jusqu'en 1447, époque à laquelle Pierre de Tinières, vicomte de Narbonne, cédant aux sollicitations d'Anne d'Apenon, son épouse, vendit par contrat passé à Tours, le 29 décembre, la vicomté de Narbonne, avec ses dépendances, à Gaston IV, comte de Foix, qui l'unit à son domaine. Gaston donna la vicomté de Narbonne à Jean, son fils puîné, 1468. Celui-ci, après la mort de François Phébus, roi de Navarre, son neveu, 1483, disputa ce royaume et le reste de la succession de Foix, à Catherine, sa nièce, sœur de François Phébus, et prit le titre de roi de Navarre. Il mourut en 1500, laissant un fils, Gaston II, qui comme son père se porta prétendant au royaume de Navarre. Gaston échangea en 1507, le 19 novembre, avec Louis XII, la vicomté de Narbonne contre le duché de Nemours, et par là la vicomté de Narbonne fut réunie à la couronne.

NARBONNE-LARA (Le comte Louis de), ministre de la guerre sous Louis XVI, naquit à Colorno, duché de Parme, 1755, et fut amené en France, 1760, par sa mère, dame d'honneur de madame Adélaïde. Il entra au service au sortir du collége, et fut successivement capitaine de dragons, guidon de la gendarmerie, et colonel du régiment de Piémont. Il fut choisi pour accompagner Mesdames de France à Rome, 1791, et fut nommé ministre de la guerre, 6 décembre même année. Ce fut lui qui prépara la formation des trois armées, dont le commandement fut confié aux généraux Rochambeau, Luckner et Lafayette. Il sortit du ministère, 10 mars 1792. Décrété d'accusation et mis hors la loi, il se réfugia en Angleterre. Il y rédigea un mémoire justificatif de Louis XVI, qui se trouve parmi les pièces du procès du roi. A son retour en France, 1800, il fut rappelé au service, 1809; nommé gouverneur de Raab, jusqu'à la paix de Schœnbrunn, puis de Trieste, puis enfin ministre plénipotentiaire près le roi de Bavière. Il fut chargé de l'ambassade de Vienne, janvier 1815; employé à Prague pour y négocier la paix, et envoyé à Torgau, où il mourut, 17 novembre 1815.

NARCISSE, *Narcissus*, affranchi et favori de Claude, contribua puissamment à la perte de Messaline. Agrippine l'ayant fait exiler, il se tua de désespoir, l'an de J.-C. 54.

NARCOTINE, substance découverte dans l'opium en 1805, par Dérosne, et composée de carbone, d'hydrogène, d'oxygène et d'azote.

NARDINI (L'abbé Barthélemy), né dans le Modénais, 1768, ne prit aucune part à la révolution, et conserva quelques liaisons secrètes avec les partisans de l'ancien état politique de l'Italie; son départ pour l'Angleterre et pour la France excita le soupçon des autorités révolutionnaires de ce pays. Il était en France à l'époque où les agents de Pie VII traitaient à Paris de l'affaire du concordat avec Bonaparte, 1801. Dénoncé au ministre Fou-

ché, il fut arrêté et jeté dans les prisons de Sainte-Pélagie. Rendu à la liberté, il fut nommé l'un des trois censeurs de la librairie à Milan, et conserva cette place jusqu'à la chute de Bonaparte. Il fit imprimer en 1810 une traduction italienne de Salluste. Il vécut avec son frère Léonard Nardini dans les États de Modène, depuis que la dynastie de leurs anciens souverains y fut rétablie.

NARNIO (Antoine), président de la république de la Nouvelle-Grenade, prit part à diverses insurrections contre la métropole, de 1791 à 1811, et tomba enfin entre les mains des Espagnols, qui le conduisirent à Marseille, où il mourut prisonnier.

NARSÈS, général célèbre sous Justinien Ier, remplaça en Italie le fameux Bélisaire; remporta en 552 la victoire de Nocera sur Totila, et battit de même Leutharis, chef des Germains, venu au secours des Goths. Maître de l'Italie en 554, il la réorganisa, y rétablit l'ordre, releva les villes, mais s'attira la haine des habitants par ses mesures fiscales. Il fut remplacé par Longin, 566, et se vengea en attirant les Lombards en Italie, 568. Il mourut, lorsqu'à la prière du pape Jean III il allait enfin reprendre les armes contre eux.

NARSÈS, 7e roi sassanide de Perse, surnommé *Nakhdjirkan*, était fils de Varapès II, et succéda à son frère Bahram III, l'an de J.-C. 296. La guerre qu'il fit aux Romains remplit toute la durée de son règne. Il battit César Maximien, 301; s'empara sur lui de la Mésopotamie; mais il fut contraint de la lui rendre avec cinq de ses provinces au delà du Tigre, 302. Il mourut après un règne de 7 ans, laissant pour successeur son fils Hormisdas, 303.

NARVA, ville forte de Russie en Europe, à 120 kil. ouest-sud-ouest de Saint-Pétersbourg, sur la gauche et à 12 kil. de l'embouchure de la Narova dans le golfe de Finlande. Divisée en ville ancienne et ville neuve : la première, bâtie en 1223 par Valdomar II, roi de Danemark, est séparée de la ville neuve par une muraille; la ville neuve est en bois et a une église luthérienne. Cette ville, autrefois comptée parmi les villes hanséatiques, souffrit beaucoup dans différents siéges. Elle fut prise d'assaut par le czar Vassiliévitch, 1558, et reprise par les Suédois, 1581. Elle fut réduite en cendres, 1659. 39,000 Russes, commandés par Pierre le Grand, furent défaits sous ses murs par Charles XII, 1700. Pierre le Grand la prit d'assaut, 1705. Presque entièrement détruite par un incendie, 1773, elle fut reconstruite peu de temps après.

NARVAEZ (Pamphile de), guerrier espagnol, né à Valladolid, passa en Amérique peu de temps après sa découverte, et se signala par sa bravoure dans plusieurs circonstances. En 1526, il partit avec 400 soldats dans l'intention d'aller former un établissement à la Floride, et découvrit la baie de Pensacola; mais, s'étant trop avancé dans le pays, il fut enveloppé par les Indiens, et périt avec sa petite armée.

NASER (Abou'l Haçan), 3e prince de la dynastie des Samanides, dans la Perse orientale et la Transoxane, surnommé le prince heureux, naquit l'an de J.-C. 906, et parvint au trône à l'âge de 8 ans, 914. Sa justice, sa magnanimité et l'amour éclairé qu'il accorda aux lettres lui valurent la gloire d'être placé au rang des plus illustres monarques de son époque. Il mourut après un règne heureux et paisible, l'an de J.-C. 943.

NASER-ED-DAULAH (Abou-Mohammed al Haçan), fondateur de la dynastie des Hamdanides, se fit reconnaître pour souverain, 935 de J.-C., à Moussoul, et dans plusieurs autres places de la Mésopotamie, que son aïeul Hamdan et son père avaient possédées avant lui. Après 10 ans de guerres, il fut détrôné par son fils Abou-Zaglab, et renfermé dans un château où il mourut, février 969.

NASSAU, ville du duché de ce nom, chef-lieu de bailliage, sur la droite de la Lahn, à 32 kil. nord-ouest de Wiesbaden, et à 16 kil. sud-est de Coblentz. Elle est entourée de murs. 900 habitants.

NASSAU (Duché de), partie occidentale de l'Allemagne, borné au nord par les provinces prussiennes de Westphalie et de Clèves-Berg, à l'ouest par cette dernière, au sud par le grand-duché de Hesse-Darmstadt, à l'est par le territoire de la ville libre de Francfort, le landgraviat de Hesse-Hambourg, la Hesse-Darmstadt et l'enclave prussienne de Wetzlar. La Lahn coule de l'est à l'ouest et va se jeter dans le Rhin. Les protestants, divisés en deux sectes, s'unirent sous le nom d'évangélistes, 1817. Ce duché est gouverné par un prince dont la souveraineté est héréditaire par ordre de primogéniture, de mâle en mâle. Le contingent qu'il fournit à la confédération est de 3,028 hommes. Il se divise en 28 bailliages. Ce pays fut anciennement habité par les Cattes.

NASSAU (Maison de). La maison de Nassau prétend descendre d'un frère de Conrad Ier. Walrame Ier, mort en 1020, et Walrame II, mort en 1068, commencèrent véritablement la famille souveraine de Nassau. Elle se divisa en deux branches à la mort de Henri le Riche, 1254, la walramienne et l'ottonienne. Celle-ci règne sur la Hollande. Elle hérita, en 1530, de la principauté d'Orange, qui appartenait à la maison de Châlons, et, depuis ce temps, les princes de cette branche portèrent le nom d'Orange. La walramienne, après avoir fourni un empereur, Adolphe de Nassau, 1295-1298, se subdivisa en plusieurs branches, qui se réduisirent toutes à une seule, sous Louis II, 1605. Cette dernière se fractionna de nouveau en Nassau-Saarbruck, Nassau-Idstein, Nassau-Weilbourg. La deuxième cessa en 1721. De là sortirent deux rameaux, dits Saarbruck et Saarbruck-Usingen, qui s'éteignirent en 1797 et 1816. La troisième branche, Nassau-Weilbourg, représentante de la ligne walramienne depuis 1816, en réunit toutes les possessions. Walrame Ier et Robert II suivirent Frédéric Ier à la troisième croisade. Un des descendants de l'empereur Adolphe fut créé, par Charles IV, prince d'empire, titre qu'on leur confirma en 1688 et 1737. Nassau-Usingen et Nassau-Weilbourg furent des premiers à signer la confédération du Rhin, 1806. Le chef de la famille qui gouverne aujourd'hui fut Otto, seigneur de Laurenbourg, qui vivait dans le 10e siècle, et qui obtint, par mariage, le comté de Nassau avec ceux de Gueldre et de Zutphen. Ce ne fut qu'en 1806 que le Nassau entra dans la confédération du Rhin et reçut le titre de duché. Le duc régnant, Guillaume, né le 14 juin 1792, réside à Wiesbaden, dans le château de Biberich. Il promit une constitution à ses peuples, 1814 et 1815; mais il se rallia à la sainte-alliance, 1817, et ne leur tint point parole. Par un accord passé avec le Hanovre, l'université de Gœttingue fut déclarée université nationale de Nassau. Dans la branche d'Usingen, il n'existe plus que des princesses. V. ORANGE.

NASSAU (Engelbert, comte de), gouverneur du Brabant, rendit d'importants services à Charles, dernier duc de Bourgogne, dans la guerre contre les Gantois; fut nommé chevalier de la Toison d'or, 1473; fut fait prisonnier à la bataille de Nancy; se distingua à celle de Guinegate, 1479; signa le traité de Senlis, 1493, et combattit jusqu'à sa mort, 1504, pour l'affermissement de la domination autrichienne dans les Pays-Bas. On attribue

à Michel-Ange une partie des statues qui ornent son tombeau, dans la cathédrale de Bréda. — Nassau (Maurice de), l'un des plus grands capitaines des temps modernes, naquit au château de Dillenbourg, 1567. Il était le 2e fils de Guillaume de Nassau, prince d'Orange, fondateur de la république hollandaise, et n'avait pas encore atteint sa 20e année lorsqu'il fut jugé digne d'être mis à la tête de l'armée chargée de défendre la liberté que son père avait conquise. Il répondit dignement à cette confiance en enlevant aux Espagnols les places importantes qui étaient entre leurs mains : Bréda, Zutphen, Deventer, Hulst, Nimègue, Groningue, 1590, 1591, 1592, et enfin, Ostende, dont la belle défense coûta aux armées espagnoles 60,000 hommes et 100 millions. Battus par lui sur tous les points, les Espagnols se virent obligés de demander la paix, de reconnaître l'indépendance de la Hollande et de consentir une trêve de 12 ans, qui fut signée, 1609. Maurice de Nassau mourut, 1625.

NASSAU-PIEGEN (Jean-Maurice, prince de), petit-fils de Jean, dit *le Vieil*, chef de la branche des Dillenbourg, naquit en 1604; fut nommé capitaine général des possessions hollandaises dans le Brésil, 1636, et revint dans sa patrie après avoir enlevé aux Portugais plusieurs places importantes et ruiné leurs établissements en Afrique, ramenant avec lui une flotte chargée de richesses, 1644. Il y fut nommé général en chef de la cavalerie hollandaise, gouverneur de Wesel, puis du duché de Clèves, où il consacra les dernières années de sa vie à l'embellissement de la capitale de cette principauté. Il mourut en 1679. — Nassau-Piégen (Charles-Henri-Nicolas Othon, prince de), né en 1745, eut une vie très-aventureuse; privé de ses biens par le conseil aulique, qui lui reprochait l'illégitimité de sa naissance, il entra au service comme volontaire, 1760; gagna, par sa bravoure, les grades de lieutenant d'infanterie, d'aide de camp, puis de capitaine de dragons. Il suivit, en 1766, Bougainville dans son voyage autour du monde; entra au service de la France, 1779; puis à celui d'Espagne, où il mérita, par les services qu'il rendit à l'époque mémorable du siége de Gibraltar, une récompense de 5 millions, le brevet de major général de l'armée espagnole et les titres de grandesse de première classe. Appelé par l'impératrice Catherine II, il fut mis à la tête de la flotte impériale et détruisit entièrement les forces navales de la Porte sur la mer Noire, et la flotte suédoise sur les côtes de la Finlande, 1790. Appelé à faire partie de la coalition formée contre la France, Charles-Henri refusa son bras, vint à Paris après le traité d'Amiens, et mourut peu de temps après.

NASSER-LEDIN-ALLAH (Abou'l-Abbas-Ahmed VI), 34e kalife abbasside, monta sur le trône l'an de J.-C. 1180. Il prit peu de part aux grands événements de son temps; cependant il fit respecter son autorité, agrandit ses États, fonda des mosquées, des hôpitaux, des colléges, des caravanserais, et mourut après un règne paisible de 47 ans, laissant à son fils des richesses immenses, 1225.

NATCHEZ. Le peuple des Natchez résidait sur la rive orientale du Mississipi, à 240 kilomètres de son embouchure. Il était assez puissant au commencement du 18e siècle. Mais l'un de ces événements si fréquents dans les rencontres des blancs et des peaux rouges fut la cause de leurs hostilités avec les Français, qui les exterminèrent pour ainsi dire, 1730. Le chef des Natchez, qui exerçait un pouvoir despotique, se disait frère du soleil. Il était maître de la vie de ses sujets, disposait de leurs biens et les faisait travailler selon sa fantaisie. Tous les enfants nés à la même époque que l'héritier présomptif étaient attachés à sa personne, pendant toute sa vie, comme serviteurs. Les Natchez adoraient le soleil; le père de Charlevoix vit son temple en 1721 : c'était une longue cabane, couverte en feuilles de latanier, n'ayant d'autre plancher que le sol même, un feu continuel y était entretenu. M. de Chateaubriand a fait des Natchez le sujet de l'une de ses œuvres.

NAUMACHIE (ναῦς, vaisseau; μάχη, combat). On appelait ainsi à Rome le lieu où se donnait le spectacle d'un combat de vaisseaux. On commença d'abord par le donner dans le grand cirque et dans l'amphithéâtre, qu'on remplissait d'eau par le moyen des aqueducs qui venaient y aboutir. Dans la suite, sous l'empire d'Auguste, av. J.-C. 31, on creusa, en différents quartiers, de grands lacs ou étangs, revêtus la plupart de bonnes murailles en forme de quais, avec des loges et des siéges de pierre, comme au cirque et à l'amphithéâtre, pour asseoir les spectateurs, à qui l'on donnait le spectacle d'un combat naval au milieu de Rome. Les naumachies pouvaient être remplies d'eau à toute heure par de grands aqueducs qui s'y rendaient de différents côtés, et mises à sec pareillement en ouvrant des égouts souterrains qui emportaient toutes les eaux dans le Tibre. C'était par ces grands aqueducs que les galères étaient amenées du Tibre dans les naumachies, et qu'elles y retournaient après le combat. On s'attaquait quelquefois si sérieusement, que d'un combat simulé on en faisait un très-meurtrier et très-sanglant. Les combattants n'étaient ordinairement que des esclaves, des prisonniers de guerre ou des criminels condamnés à mort.

NAUMANN (Jean-Amédée), directeur de la chapelle de l'électeur de Saxe, né à Blaséwitz, près Dresde, 1745, alla fort jeune en Italie, et s'y livra à l'étude de la musique. A son retour, 1772, il composa, pour les théâtres de Venise et de Naples, plusieurs opéras qui lui valurent une haute réputation comme compositeur. Il vint se fixer à Dresde, 1785, et y mourut, 1801.

NAUPACTE, *Naupactus*, aujourd'hui Lépante, ville de la Grèce, sur la côte de la Locride, tomba au pouvoir des Spartiates après la bataille d'Ægos-Potamos, et fut rendue aux Ozoles, ses premiers possesseurs. Philippe en fit la conquête; elle fut donnée aux Éoliens, et prise par les Romains, sous la conduite de M. Acilius Glabrion, après un long siége, 191.

NAUPLIE DE ROMANIE, ou NAPOLI DE ROMANI, ou ANABOLI, *Nauplia*, ville ou port de mer de Grèce (Morée), chef-lieu du département de l'Argolide, à 36 kil. sud de Corinthe, 8 kil. sud-est d'Argos, presqu'au fond du golfe de Nauplie, qui y forme un port excellent pour 600 vaisseaux; résidence d'un archevêque grec. Nauplie fut prise par les Turcs, 1715. Les Grecs s'en sont emparés depuis la guerre de l'indépendance. Ibrahim-Pacha marcha contre cette ville, 1825; mais il fut arrêté par le poste des Moulins, situé près de la ville. Cette ville fut quelque temps le siége du gouvernement grec.

NAVAILLES (Philippe de **MONTAULT de BENAC**, duc de), maréchal de France, né en 1619, entra au service, 1638; fut colonel d'un régiment de son nom, 1641, et fit toutes les campagnes d'Italie. Nommé gouverneur de Bapaume, il fut chargé d'une ambassade extraordinaire en Italie, 1658, et succéda, la même année, au duc de Modène dans le commandement des troupes françaises. Il fut exilé, pendant 5 ans, dans ses terres par Louis XIV, pour n'avoir pas secouru, selon ses désirs, l'île de Candie, assiégée par les Turcs, 1669. Il rentra au service à l'époque de l'invasion de la Franche-Comté, et contribua à la conquête de toute la province. Rappelé en Flandre, 1674, il commanda l'aile gauche à la bataille

de Senef, reçut le bâton de maréchal, 1675 ; passa dans la Catalogne, 1676, et s'empara de Figuières. De retour en France, à la paix de Nimègue, il fut nommé gouverneur du duc de Chartres, et mourut, 1684, laissant des mémoires, de 1633 à 1683.

NAVARETTE, bourg d'Espagne, province et à 10 kil. ouest de Logroño (Burgos). Du Guesclin y fut fait prisonnier dans une bataille que Henri de Transtamare perdit contre son frère Pierre le Cruel, 1366.

NAVARIN, AVARIN ou NÉOCASTROU, *Coryphasium*, ville de Grèce, en Morée, département de la Haute-Messénie, à 36 kil. sud d'Arcadia, et à 84 kil. sud-ouest de Tripolitza. Son port, protégé par l'île de Sphagia, l'ancienne Sphacterie, passe pour le plus spacieux de cette contrée. La foudre est tombée sur la citadelle, dans la nuit du 18 au 19 novembre 1829, et fit sauter la poudrière; une grande partie de la garnison française stationnée dans la place a été victime de cet événement.

NAVARIN (Combat naval de). Quelque temps après le traité de Londres, 6 juillet 1827, Ibrahim-Pacha, au mépris de la convention signée par lui et les deux amiraux français et anglais, le 25 septembre même année, mit sa flotte en mouvement, et la dirigea sur Patras. L'amiral Codrington, qui était en observation devant Navarin, la rencontra devant l'île de Zante, le 4 octobre. Tahyr-Pacha, qui commandait la flotte turque, fut contraint de retourner à Navarin, où il arriva le 9 octobre. Le 12 du même mois, l'escadre russe fit sa jonction; le 13, les 3 escadres étaient de nouveau en observation devant le port de Navarin, commandées par sir Édouard Codrington, le chevalier de Cigny et le comte Heyden. Le 18, la frégate anglaise *le Darmouth* reçut l'ordre d'entrer dans le port de Navarin pour remettre une dépêche à Ibrahim-Pacha. La frégate ne fut pas admise : la dépêche fut refusée. Le goëlette française *l'Alcyone* fut expédiée, le 19, pour faire connaître aux Francs qui servaient sur la flotte ottomane qu'une détermination avait été prise, et pour les inviter à ne pas se compromettre en cas de rupture. Dès le 19 au soir, l'armée combinée avait fait son branle-bas de combat. Le 20 octobre, l'amiral renouvela le signal de se préparer au combat. L'action s'engagea à 2 heures et demie; l'escadre anglaise, le *Syrène* et le *Scipion*, eurent à supporter le feu de la citadelle et des batteries qui défendaient l'entrée. Les brûlotiers furent presque tous tués par le feu de la mousqueterie du *Darmouth*, du *Scipion* et de *la Syrène*. La frégate turque l'*Isania* fut criblée et rasée comme un ponton ; un instant après, elle sauta en l'air. A 3 heures, l'action était engagée entre toutes les forces des deux armées. L'escadre combinée avait 1,253 pièces de canon ; les Turcs en comptaient 2,158. A 6 heures et demie, le feu cessa sur tous les points; le lendemain matin, Tahyr-Pacha se rendit à bord de l'amiral anglais, et lui exprima tous les regrets qu'il éprouvait des malheurs qui étaient arrivés pendant le combat, et pour le prier d'y mettre un terme. Dans l'escadre française, il y eut 184 hommes mis hors de combat, dont 42 tués et 142 blessés. Dans l'escadre anglaise, il y eut 272 hommes mis hors de combat, dont 74 tués, 198 blessés. L'escadre russe avait 198 hommes hors de combat, dont 59 tués et 139 blessés.

NAVARRE (Royaume de), situé entre 41° 54'-43° 18' lat. nord et 3°-4° 46' long. ouest. Ce royaume était borné au nord par la France, à l'est et au sud par l'Aragon, au sud-ouest par la province de Soria, à l'ouest par celle d'Alava, et au nord-ouest par celle de Guipuscoa. Sa superficie était de 150 kil. de longueur sur 130 de largeur.

NAVARRE (Vicissitudes du royaume de). La Navarre était jadis habitée par des peuples indigènes que Pline le Vieux nomme tantôt Vaccès, tantôt Vassès, et que Strabon appelle Vascons. Ces peuples maintinrent leur liberté contre les Carthaginois; et l'on ignore si les Romains les reçurent comme des alliés, et s'ils leur accordèrent le droit de bourgeoisie romaine ou le droit italique. Sertorius, poursuivi par Sylla, se retira en Espagne, chez les Vascons, qui lui demeurèrent fidèles jusqu'à sa mort, arrivée l'an 73 av. J.-C. Les Vascons passèrent ensuite dans le parti de Pompée, et le servirent contre César, av. J.-C. 48. Le droit de bourgeoisie du Latium ayant été accordé par Vespasien à toute l'Espagne, an 70 de J.-C., la Navarre profita de cet avantage. Son peuple se défendit vaillamment contre Richiaire, roi des Suèves, 448. Euric s'empara de Pampelune, 466 ; mais les Vascons restèrent libres dans leurs montagnes. Leurigilde, en 581, contraignit les Vascons d'Alara de s'expatrier et d'aller chercher une retraite en Aquitaine; mais ils rentrèrent peu après, et rendirent inutiles toutes les entreprises que les Maures firent sur leur liberté. En 778, Charlemagne s'empara de Pampelune, et vit, à son retour, son armée taillée en pièces par les Navarrais, dans les défilés de Ronceveaux. Ceux-ci s'allièrent, en 806, avec Louis le Débonnaire, alors roi d'Aquitaine. Dans la suite, les Navarrais s'étant alliés avec les Maures, Louis envoya dans la Navarre Aymar ou Asinaire, comte de la Gascogne extérieure. Aymar se révolta, et mourut en 836. Sanche Sancion, son frère, s'empara de la Navarre, et eut pour successeur Garcie, son fils, 853. Garcie étant mort en 857, Garcie Ximenez lui succéda, et fut déclaré roi en 860. Après lui vint Fortunio, qui se fit moine en 905, et ensuite Sanche Garcie Ier. Sanche battit les mahométans devant Pampelune, 907, et marqua chaque année de son règne par une victoire contre les infidèles. Il se retira, en 919, au monastère de Leyri, laissant le commandement des troupes à Garcie Ier, son fils, sans néanmoins abdiquer la couronne, et mourut en 926. Garcie se trouva, le 6 août 938, à la bataille de Simancas, gagnée par Ramire II, roi de Léon, sur les Maures, et mourut en 970. Sanche II, fils de Garcie, battit les Sarrasins en 979, et les chassa de Pampelune en 990. Il mourut en 994, laissant ses États à Garcie II, son fils. A Garcie succéda Sanche III le Grand, 1000. Sanche épousa, en 1001, Mimia Elvire, petite-fille de Garcie Sanchez, comte de Castille, et réunit, en vertu de ce mariage, la Castille à la Navarre, 1028. Cinq ans après, 1033, il l'érigea en royaume en faveur de Ferdinand, son 2e fils, et mourut en 1035. Il eut pour successeur Garcie III, son fils aîné, et celui-ci, en 1054, Sanche IV, assassiné, le 4 juin 1076, par Ramire, son frère, et Ermessinde, sa sœur. Sanche Ramirez, fils de Ramire Ier, roi d'Aragon, profita de la jeunesse des enfants de Sanche pour s'emparer de la couronne, qu'il laissa, en 1094, à Pierre Ier, son fils. Pierre eut pour successeur Alphonse Ier, surnommé le Batailleur, 1104; et en 1134 la couronne revint à Garcie Ramire IV, petit-fils de Ramire, frère de Sanche IV. Garcie fut presque continuellement en guerre, soit avec Raymond Béranger, comte de Barcelone, gouverneur du royaume d'Aragon, soit avec Alphonse Raymond, roi de Castille, qu'il mit en fuite le 24 avril 1140. Il mourut le 21 novembre 1150, et eut pour successeur Sanche VI, son fils. Sanche s'unit, en 1156, avec Alphonse VIII, roi de Castille, et Raymond, prince d'Aragon, contre les Almohades. Il entra, en 1172, à main armée sur les terres du roi d'Aragon, qui fit à son tour irruption dans la Navarre avec le roi de Castille, son allié, et ne signa la paix qu'en 1179, par la médiation de Henri II, roi d'Angleterre.

Sanche mourut en 1194. Sanche VII, son fils, se trouva, en 1212, à la bataille de Las Navas de Tolosa, gagnée par ses troupes, celles d'Alphonse VIII, roi de Castille, et de Pierre II, roi d'Aragon, contre les mahométans. N'ayant pas d'enfants, il adopta, en 1224, Thibaut IV, son neveu, comte de Champagne, et mourut en 1234. Thibaut, en 1238, partit pour la terre sainte, et revint en 1239, sans avoir rien fait. Il mourut en 1253, et eut pour successeur Thibaut II. Thibaut, en 1257, demanda au pape Alexandre IV la faveur de l'onction, et la reçut de l'évêque de Pampelune commis à cet effet. Il se croisa, en 1267, avec saint Louis; accompagna ce prince, en 1270, à Tunis, et mourut le 7 décembre de la même année. Henri Ier, frère de Thibaut II, n'ayant qu'une fille, déclara par son testament qu'il voulait qu'elle fût mariée en France; il mourut en 1274. En conséquence, Jeanne Ire, sa fille, épousa Philippe de France, fils aîné de Philippe le Hardi, depuis roi sous le nom de Philippe le Bel. Jeanne laissa sa couronne à son fils aîné, Louis, roi de France en 1314, sous le nom de Louis X, mort en 1316, laissant une fille, Jeanne, née le 28 janvier 1318. Philippe le Long, frère de Louis X et son successeur au trône de France, devint propriétaire de la Navarre par suite d'un traité conclu, le 27 mars 1318, avec Eudes IV, duc de Bourgogne, oncle maternel de Jeanne et son tuteur, moyennant une rente de 15,000 livres et une somme de 150,000, qu'il assura à la princesse pour indemnité, sous la clause néanmoins que, dans le cas où Philippe le Long décéderait sans enfants mâles, les États qui lui étaient cédés reviendraient à Jeanne comme son propre. Philippe maria Jeanne, âgée seulement de 6 ans, à Philippe, fils du comte d'Évreux, petit-fils par son père de Philippe le Hardi, et mourut en 1322, sans enfants mâles. Charles le Bel, son frère, lui succéda au trône de Navarre, contrairement à la transaction du 13 mars 1318. Il mourut en 1328, et eut pour successeurs Jeanne et Philippe d'Évreux, son mari. En 1331, Philippe établit un parlement en Navarre. En 1334, Henri de Solis, vice-roi de Navarre, fit une irruption dans la Castille, et fut battu, en 1335, près de Tudela. Philippe s'allia à la France contre l'Angleterre, 1338; il marcha, en 1345, au secours d'Alphonse XI, roi de Castille, contre les Maures, et mourut, le 16 septembre de la même année, à Xérès. La reine Jeanne mourut le 8 octobre 1349, et eut pour successeur Charles II, son fils, dit le Mauvais. Charles, en 1354, fit assassiner Charles d'Espagne, fils d'Alphonse de la Cerda, connétable de France, et se ligua avec les Anglais. Il vint à bout de corrompre le dauphin Charles et de l'entrainer dans une ligue contre le roi Jean, son père; mais bientôt, honteux de son action, le dauphin se repentit, et livra Charles le Mauvais au roi Jean, qui l'arrêta lui-même à Rouen, et l'envoya prisonnier, d'abord au château d'Arleux, puis au Châtelet de Paris. Charles s'évada de sa prison en 1357, et profita de sa liberté pour augmenter les troubles de la France. Blanche, sa sœur, veuve du roi Philippe de Valois, lui livra la ville de Melun, et comme il était déjà maître de Mantes et de Meulan, il empêcha les provisions d'arriver dans la capitale. Charles, dauphin de France, en 1359, alla faire le siége de Melun, et se rendit maître de la ville, ce qui contraignit le roi de Navarre à signer la paix. Mais, après la mort du roi Jean, sa haine contre le dauphin devenu roi se ranima. Louis, son frère, en 1364, se rendit maître de la Charité-sur-Loire. L'année suivante, 1365, cette place fut reprise par le duc de Bourgogne, et bientôt le roi de Navarre se vit contraint à signer un traité par lequel il abandonnait au roi de France les villes de Mantes et de Meulan, et reçut en échange la ville et la baronnie de Montpellier, 1371. Charles de Navarre voulut, en 1384, faire empoisonner la famille de France entière; mais son émissaire fut découvert, et avoua toute la vérité. Charles tomba malade sur la fin de 1386, et mourut le 1er janvier 1387. Charles le Noble, son fils, conclut, le 9 juin 1404, un traité avec le roi Charles VI, par lequel il renonça à toutes ses prétentions sur les comtés de Champagne, de Brie et d'Évreux, et reçut en échange une pension de 12,000 livres sur différentes seigneuries, que le roi érigea en sa faveur en duché-pairie sous le titre de duché de Nemours. Il mourut en 1425, et eut pour successeur Blanche, sa fille, mariée, en 1419, à Jean, fils de Ferdinand Ier, roi d'Aragon. Ce prince se rendit, en 1434, auprès du roi d'Aragon, son frère, qui faisait la guerre en Sicile; fut fait prisonnier, le 5 août, à la bataille de Gaëte par la flotte du duc de Milan, conduit dans cette capitale, et remis en liberté. La reine Blanche mourut en 1441, laissant la couronne à don Carlos, son fils; mais Ferdinand refusa de la rendre. Don Carlos prit les armes pour soutenir ses droits, fut pris le 23 octobre 1452, et renfermé, par ordre de son père, au château de Tafalla. Délivré l'année suivante, don Carlos reprit les armes, fut pour ce fait déshérité par son père, qui appela au trône dona Léonore, sa fille cadette, mariée à Gaston IV, comte de Foix, et se retira en France d'abord, puis en Italie, auprès d'Alphonse, roi d'Aragon, son oncle, qui le prit sous sa protection. Alphonse étant mort sans enfants en 1458, Jean hérita des royaumes de Sicile et d'Aragon. Il déclara, le 30 août 1460, les royaumes de Sicile et de Sardaigne réunis à perpétuité à l'Aragon, et fit arrêter, le 2 décembre suivant, l'infant don Carlos, son fils, avec lequel il venait de s'accommoder; mais la crainte d'une révolte le contraignit à relâcher le jeune prince. Don Carlos mourut le 23 septembre, ne laissant que des fils naturels, et instituant pour son héritière Blanche, sa sœur. En 1462, Jean se ligua avec Louis XI et le comte de Foix, déshérita Blanche, sœur de don Carlos, et livra cette princesse à ses ennemis, qui la firent renfermer au château d'Orthez, où elle mourut empoisonnée par le comte et la comtesse de Foix, le 2 décembre 1464. Don Pèdre, infant de Portugal, appelé par les Catalans, arriva à Barcelonne le 5 janvier, et y fut proclamé, le 21 du même mois, roi d'Aragon et de Sicile; mais il fut battu, le 31 janvier 1465, par l'infant don Ferdinand, et mourut le 29 juin suivant, instituant pour son héritier le prince Jean de Portugal. Les Catalans, de leur côté, appelèrent René d'Anjou, roi de Sicile; et Louis XI, roi de France, abandonnant les intérêts du roi d'Aragon, embrassa ceux de René. Ce dernier, en 1467, envoya en Catalogne Jean, son fils, duc de Lorraine, qui prit Girone, 1469; gagna une bataille sur le roi Ferdinand, et mourut à Barcelonne, le 16 décembre 1470, au moment de se rendre maître de l'Aragon. Cette mort ranima les espérances de Jean; il prit Barcelonne, 17 octobre 1472; attaqua le Roussillon, qu'il avait engagé à Louis XI pour une somme d'argent; s'empara de Perpignan, et se trouvait assiégé dans cette dernière place, quand l'infant don Ferdinand, son fils, contraignit les Français à en lever le siége, 1473. Deux ans après, le 14 mars 1475, Perpignan tomba au pouvoir des Français. Jean mourut le 19 janvier 1479, et eut pour successeur Éléonore, morte le 12 février suivant, appelant à lui succéder François Phébus, fils de Gaston, prince de Viane, et de Madeleine de France, fille de Charles VII. La Navarre était alors divisée par les guerres que se faisaient les factions de Beaumont et de Grammont. François fut couronné à Pampelune, le 6 novembre 1482, et mourut sans avoir

été marié, le 30 janvier suivant. Il eut pour successeur Catherine, sa sœur, mariée, le 14 juin 1484, à Jean d'Albret, fils d'Alain, sire d'Albret, et de Françoise de Blois. Catherine eut à combattre comme prétendant à la couronne Jean de Narbonne, son oncle, protégé par Louis, duc d'Orléans (depuis Louis XII, roi de France), dont il avait épousé la sœur. En 1494, Jean en appela au pape. En 1497, par la convention de Tarbes, il renonça à ses prétentions sur la Navarre moyennant une pension de 4,000 livres; mais, en 1498, Louis XII étant monté sur le trône, Jean se départit du traité de Tarbes, et recommença la guerre. L'année suivante, 1499, le roi et la reine de Navarre convinrent de marier leur fille Anne à Gaston, fils de Jean de Narbonne; mais ce mariage n'ayant pas eu lieu, Jean prit dans son testament, daté du 27 décembre 1500, le titre de roi de Navarre. Gaston fut tué, en 1512, à la bataille de Ravenne. Odet de Foix, vicomte de Lautrec, disputa alors la succession de la Navarre à Catherine, et se vit débouté de ses prétentions, en 1517, par un arrêt du parlement de Paris, qui prononça en faveur de Henri d'Albret, fils et héritier de Catherine et de Jean. Pendant ce temps, Jean d'Albret s'était ligué, en 1512, avec Louis XII, contre Ferdinand d'Aragon. Le monarque espagnol envoya dans la Navarre le duc d'Albe, qui entra dans Pampelune le 22 juillet, battit Jean d'Albret en diverses rencontres, et réunit, en 1515, la Navarre à la Castille. Jean mourut le 17 juin de la même année, et Catherine, le 11 février suivant. Henri d'Albret, leur fils, leur succéda. François Ier, roi de France, sollicita vivement auprès de Charles-Quint la restitution de la Navarre. Des conférences s'assemblèrent à cet effet le 13 août 1516, et leur résultat fut que Henri d'Albret serait remis en possession de la Navarre; mais Charles-Quint n'en tint aucun compte. Nouvelles conférences à Montpellier tout aussi infructueuses, 1518. André d'Espagne, parent du jeune prince, entreprit, en 1521, de le rétablir à force ouverte; il fut battu et pris, le 30 juin, à la bataille d'Esquiros, et la Navarre rentra sous la domination espagnole. Henri accompagna François Ier dans son expédition d'Italie, fut fait prisonnier avec ce prince à Pavie, 1525, et parvint à s'évader. Il épousa, en 1526, Marguerite, sœur de François Ier, morte en 1549, et mourut lui-même en 1555, ne laissant qu'une fille, Jeanne, mariée, le 13 juillet 1541, à Guillaume, duc de Clèves, qui l'abandonna presque aussitôt pour faire sa paix avec Charles-Quint, contre lequel il s'était déclaré. Jeanne épousa en secondes noces, le 24 octobre 1548, Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, descendant de Robert de Clermont, 5e fils de saint Louis. Antoine envoya une ambassade en Afrique proposer au roi de Fez de lui faciliter les moyens de recouvrer le royaume de Grenade, sous la condition de lui faire restituer la Navarre, où de l'aider à s'en emparer; mais ce projet n'eut pas de suite. En 1560, Antoine, mandé aux états d'Orléans, y fut arrêté avec son frère, le prince de Condé; mais, sur ces entrefaites, le roi François II étant mort, les deux princes furent remis en liberté. Antoine assista, en 1561, au colloque de Poissy. Il s'unit au triumvirat, composé du duc de Guise, du connétable et du maréchal de Saint-André; se soumit au pape Pie IV; marcha, en 1562, à la tête de l'armée royale contre les protestants commandés par son frère, le prince de Condé et l'amiral de Coligni; s'empara de Blois, et fut tué au siége de Rouen, le 18 octobre de la même année. Jeanne, demeurée reine de Navarre, avait embrassé le protestantisme; elle éleva son fils Henri, depuis Henri IV, dans cette religion, et donna, au mois de juillet 1567, à la demande des états de Béarn, une ordonnance pour l'établissement du calvinisme dans ses États. Jeanne mourut à Paris, le 9 ou le 10 juin 1572, pendant la célébration du mariage de son fils avec Marguerite de Valois, fille de Henri II et de Catherine de Médicis. Henri apprit le métier de la guerre sous le prince de Condé et l'amiral de Coligni. Élevé dans la religion de Calvin, il embrassa forcément la religion catholique après la journée de la Saint-Barthélemy. En 1574, il fut arrêté par ordre de Charles IX et conduit au château de Vincennes. Il s'évada en 1576, retourna au protestantisme, et se retira en Guienne. Il succéda, en 1589, au roi Henri III, et monta sur le trône de France. Voy. FRANCE.

Chronologie historique des rois de Navarre. — Garcie et Ximenez, 857-880. — Fortun, 880-905. — Sanche-Garcie Ier, 905-926. — Garcie Ier, 926-970. — Sanche II, dit Abarca, 970-994. — Garcie II le Trembleur, 994-1000. — Sanche III le Grand, 1000-1035. — Garcie III, 1035-1054. — Sanche IV, 1054-1076. — Sanche-Ramirez V, 1076-1094. — Pierre Ier, 1094-1104. — Alphonse Ier, 1104-1134. — Garcie-Ramirez IV, 1134-1150. — Sanche VI le Sage, 1150-1194. — Sanche VII le Fort et l'Enfermé, 1194-1234. — Thibaut Ier le Posthume, 1234-1253. — Thibaut II, 1253-1270. — Henri Ier le Gros, 1270-1274. — Jeanne Ire, 1274. — Philippe le Bel, 1284-1305. — Louis le Hutin, 1305-1316. — Philippe le Long, 1316-1322. — Charles le Bel, 1322-1328. — Jeanne et Philippe d'Évreux le Sage, 1328-1349. — Charles II le Mauvais, 1349-1387. — Charles III, 1387-1425. — Jean II, 1425-1479. — Éléonore, 1479. — François-Phébus, 1479-1483. — Catherine et Jean d'Albret, 1483-1516. — Henri II, 1516-1555. — Jeanne d'Albret et Antoine de Bourbon, 1555-1562. — Jeanne seule, 1562-1572. — Henri III, 1572-1589. — Réunion à la France, 1589.

NAVARRE (Pierre), célèbre capitaine espagnol du 15e siècle, servit d'abord comme matelot, vint en Italie, s'y enrôla dans les bandes génoises, perfectionna le procédé de la mine, emporta d'assaut par ce moyen le château d'Œuf, 1500, et reçut en récompense des lettres de noblesse et l'investiture du comté d'Alvelto. Il fut nommé commandant d'une flottille chargée de donner la chasse aux pirates des côtes d'Italie, et mis à la tête de l'expédition d'Afrique, entreprise par le cardinal Ximenès. Renvoyé en Italie, 1511, il y fut fait prisonnier à la bataille de Ravenne, 1512; s'y mit au service de François Ier, et, à la tête de 6,000 Basques, il se signala à la bataille de Marignan, 1515, et au combat de Bicoque, 1522. Tombé entre les mains des Espagnols, Navarre fut conduit à Naples, et y mourut, dit-on, de mort violente, par ordre de Charles-Quint, 1528.

NAVIÈRE (Charles de), poëte français du 16e siècle, né à Sédan, 1544, fut l'un des gentilshommes attachés à la personne du duc de Bouillon. Quelques biographes le font périr aux massacres de la Saint-Barthélemy; mais, par plusieurs de ses ouvrages, il est constant qu'il survécut longtemps encore à cette terrible catastrophe. On a de lui: un *Poëme historial*, en 5 chants, 1571; des *Cantiques de la paix*, 1570, et des *Cantiques saints*, dont il fit la musique, 1579.

NAVIGATION, science de diriger et de conduire un navire. La navigation rattache entre elles les contrées les plus éloignées. Elle est par ce motif un des principaux agents de la civilisation. L'origine de la navigation remonte aux temps les plus reculés. A la suite des premières migrations des peuples, les hommes, ne trouvant pas dans les nouvelles contrées qu'ils habitaient les commodités de ceux où ils avaient été nourris, et y décou-

vrant au contraire d'autres productions inconnues à eux et à leurs compatriotes; se servirent de ce qu'ils y trouvèrent, et y apportèrent ce qui y manquait. De là, le commerce d'abord par terre de contrée à contrée; puis sur l'eau, au moyen de la navigation des fleuves, ensuite en côtoyant le rivage de la mer, enfin d'un continent à l'autre. Les historiens s'accordent à nous montrer les Phéniciens, et principalement les habitants de Tyr, comme les premiers navigateurs. Ils employèrent d'abord des radeaux qu'ils construisaient avec des pièces de bois et des branches liées ensemble au moyen de roseaux, et ils les faisaient avancer au moyen de perches appuyées au fond de l'eau. Les nageoires et la queue des poissons fournirent sans doute le modèle des avirons et du gouvernail, et enfin, la force du vent, dont on voyait des effets si sensibles, enseigna l'usage des voiles. Vinrent ensuite les Égyptiens qui trafiquaient dans l'Inde par la mer Rouge, et étendirent plus tard leur commerce jusqu'en Grèce. Les hiéroglyphes de leurs monuments représentent leurs barques pourvues de voiles, de rames et d'un gouvernail. Les Phéniciens appelés par Pline, 70 de J.-C., *Pœni*, trafiquaient plus avec l'Occident que les Égyptiens. Ils bâtirent sur les côtes d'Afrique la ville de Carthage, av. J.-C. 1059; entrèrent dans l'Océan par le détroit de Gibraltar, et fondèrent la ville de Cadix sur les côtes de la péninsule Ibérique. Plus tard, les Carthaginois visitèrent les côtes occidentales de l'Afrique. Himilcon et Hannon, chargés de cette expédition, avant J.-C. 800, laissèrent une relation de leur voyage. En Judée, les Hébreux, pendant le long séjour qu'ils avaient fait sur la terre des Pharaons, avaient remarqué le trafic que les Égyptiens faisaient avec l'Inde par la mer Rouge. Salomon s'allia aux Phéniciens, av. J.-C. 1000, et envoya ses vaisseaux dans les pays d'Ophir et de Tharsis, c'est-à-dire sur les côtes orientales et occidentales de l'Afrique, d'où il résulte que le cap de Bonne Espérance devait être connu et souvent fréquenté du temps de Salomon, qu'il le fut encore longtemps après, et que les Portugais, à qui on a attribué la gloire de cette découverte en 1486, ne l'ont pas trouvé, mais l'ont seulement retrouvé. Salomon, voulant récompenser Hiram, roi de Tyr, son allié, lui donna 20 bourgades en Syrie. Dans le dénombrement que font les Grecs des peuples qui ont régné sur la mer Méditerranée, ils ne placent les Phéniciens qu'au 7e rang, et les Égyptiens au 8e, et donnent la préférence d'antiquité à plusieurs peuples de leur pays et de l'Asie Mineure. Mais comme, d'un côté, leur dire n'est basé sur aucune preuve historique, que, d'un autre, il est généralement reconnu que la plupart des fondateurs des villes grecques, Inachus, Phoronée, Cécrops, Lelex; av. J.-C. 1858-1557-1516, étaient Égyptiens; nous croyons que les Grecs, en parlant ainsi, ont fait allusion aux flottes dressées pour l'usage de la guerre maritime, ou a quelque crédit passager dans le négoce, tandis qu'il est avéré que les vaisseaux phéniciens et égyptiens n'avaient en vue que le commerce, particulièrement dans le commencement. Du reste, nous le répétons, le dire des auteurs grecs n'est basé sur aucune preuve historique, et les marbres de Paros, leurs plus anciennes annales, se taisent à cet égard. Les Égyptiens apprirent aux Indiens la science de la navigation, et lorsque Cambyse envahit l'Égypte, av. J.-C. 500, plusieurs Égyptiens abandonnèrent leur patrie, et se réfugièrent dans l'Inde. De là, cette conformité des mœurs qu'on remarque encore de nos jours entre ces deux peuples. Toutefois leur liaison a eu différentes périodes suivant la différente disposition du temps et des affaires. Elle s'affaiblit ensuite sous l'empire des Perses qui, habitant un pays plus proche de l'Inde, négligèrent la voie de l'Égypte pour s'y rendre, 505-404. Ptolémée Philadelphe, 284, renouvela le trafic des Indes, mais ses descendants ne le soutinrent pas. Les Romains le relevèrent, et Strabon, écrivain du 1er siècle, nous apprend que de son temps une flotte d'Alexandrie, forte, dit-il, de *six-vingts voiles* (120), remonta le Nil, entra dans le golfe Arabique, alla aux Indes et rendit cette route bien plus praticable qu'elle ne l'était auparavant. Les Perses, longtemps avant Alexandre, 336-324, avaient construit à l'embouchure du Tigre et de l'Euphrate des ports pour recevoir les marchandises étrangères; et pendant qu'ils tiraient de l'Arménie et de l'Hyrcanie les productions du Nord, qui arrivaient dans ces pays par le Pont-Euxin, eux, descendant avec leurs vaisseaux de la rivière d'Oxus dans la mer Caspienne, passaient de cette mer dans le fleuve Cyrus, arrivaient dans le pont Euxin, et répandaient dans toute l'Europe les marchandises des Indes et de la Chine. Paul, centurion génois, voulut vers 1515 rouvrir ce chemin. Il proposa au czar Basile de faire venir les marchandises des Indes et d'Astracan, de leur faire remonter le Volga, de les faire transporter à Moscou, ensuite à Riga par les rivières de Mosca et de Duna, et de Riga dans le nord de l'Europe, par la mer Baltique; mais il ne fut pas écouté. Carthage, fille de Tyr, fondée, comme nous l'avons dit, vers l'an 1059 av. J.-C., c'est-à-dire environ 50 ans avant la chute de Troie, dut sa naissance à la navigation; et sa navigation lui donna l'accroissement d'abord, ensuite la puissance: sa situation la mettait à égale distance des deux extrémités de la Méditerranée. Elle comprenait au commencement de la 3e guerre punique, av. J.-C. 148, 700,000 habitants, et possédait sur le territoire seul de l'Afrique, non-seulement toute la lisière qui s'étend depuis la Syrie jusqu'au détroit de Gibraltar, d'une étendue d'environ 4,000 kil.; mais encore tous les pays découverts sur la côte occidentale, par Hannon, et l'Espagne, où Asdrubal, qui y vint commander après Barca, père d'Annibal, fonda la ville de Carthagène, 238. Il faut ajouter à cette colonie une grande île, découverte par les Carthaginois dans l'Océan, qu'ils nommaient l'*île fortunée*, et dans laquelle plusieurs auteurs ont cru reconnaître l'Amérique. Le sénat de Carthage, pour se réserver à lui seul la richesse de ces îles, fit un mystère de sa découverte à toutes les autres nations, et défendit à son peuple de s'y établir, et tout ce que nous avons appris de son existence nous est venu des Grecs. Quant aux relations des voyages d'Hannon et d'Himilcon, entrepris le premier le long des côtes occidentales de l'Afrique, le second dans l'Océan, au delà des colonnes d'Hercule, elles sont aujourd'hui perdues; mais elles ont existé, car elles sont citées, celle d'Hannon par Aristote, av. J.-C. 340, Pomponius Mela, 40, et Pline, 75 de J.-C., celle d'Himilcon, par Festus Avienus, 4e siècle, qui tous déclarent les avoir vues. Les Grecs aussi se livrèrent à la navigation dès les temps les plus reculés. Nous avons, à l'article **MARINE**, prouvé, en raisonnant par induction, que bien longtemps avant la prise de Troie, c'est-à-dire av. J.-C. 1029, les peuples de ce pays, principalement ceux qui habitaient le long des côtes, devaient avoir une marine militaire. Aujourd'hui, si, comme tout porte à le croire, la navigation de commerce a dû précéder l'armement des flottes de guerre, nous sommes en droit de conclure que dès les temps les plus reculés, les Grecs se sont livrés à la navigation. D'ailleurs, comme nous l'avons dit, Inachus, Phoronée, Cécrops et Lelex, av. J.-C. 1258-1557-1516, étaient Égyptiens; ils n'avaient pu aborder en Grèce que par mer, et il est plus que probable qu'ils auront continué de cultiver la

navigation, source des plus grandes richesses de leur pays. Les Grecs, vainqueurs à Salamine et sur les côtes de l'île de Chypre, 480-450, régnèrent paisiblement sur la mer Méditerranée, et en eurent pour ainsi dire la navigation exclusive jusqu'à la guerre du Peloponèse, guerre dont les rois de Suse profitèrent pour augmenter, ainsi que nous l'avons dit, leur marine; et bientôt leurs vaisseaux, contrairement au traité de 449, naviguèrent non-seulement dans la Méditerranée, mais encore dans la mer Egée, et jusqu'au Pont-Euxin. Cet état de choses dura jusqu'au règne d'Alexandre, av. J.-C. 336-334. Ce prince détruisit la ville de Tyr, fonda celle d'Alexandrie, et ranima par là la navigation entre l'Égypte et la Syrie, éteinte depuis longtemps. Chez les Romains, la navigation, jusqu'à la première guerre punique, fut peu importante, leurs vaisseaux ne commerçaient que le long de la côte d'Italie, et se hasardaient tout au plus à aller jusqu'en Sicile; mais à la suite de leur lutte avec les Carthaginois, ils reconnurent l'importance de la navigation, et eurent bientôt de nombreux vaisseaux. Dès l'an 259 de Rome, av. J.-C. 494, un collége de marchands avait été institué à Rome sous le nom de collége des mercuriaux; mais ce commerce ne se rapportait, dans sa première institution, qu'au commerce qui se faisait en dedans de Rome. Il fut ensuite étendu à l'Italie, et Auguste s'établit, 31 av. J.-C., juge des contestations qui avaient rapport à la navigation. Jules César avait rebâti Corinthe, av. J.-C. 40. Auguste ordonna ce que n'avait pu obtenir le plus jeune des Gracques; il fit rebâtir Carthage, envoya ses vaisseaux dans l'Océan, et fit reconnaitre les côtes de l'Europe jusqu'au delà du cap Cimbrique. Pline, écrivain du 1er siècle, raconte que Caïus César, fils d'Agrippa, adopté par Auguste, sortit de la mer Méditerranée par le détroit de Cadix, fit le tour de l'Afrique, arriva dans la mer Rouge et passa de là dans la mer Caspienne. Il ajoute, sous l'autorité de Cornélius Népos, historien réputé fidèle, qu'un certain Eudoxus, fuyant la poursuite de Ptolémée Lathurus, roi d'Égypte, s'embarqua sur le golfe Arabique, fit le tour de l'Afrique et aborda à Cadix. Ces faits une fois admis, il en résulterait, ainsi que nous l'avons dit plus haut, que les Portugais n'auraient pas trouvé, mais seulement retrouvé le cap de Bonne-Espérance, connu bien longtemps avant eux. La navigation chez les Romains, ainsi que nous l'avons dit dans cet article et au mot **MARINE**, avait plutôt pour objet la guerre que le commerce. La chute de l'empire romain, 476, entraina avec elle celle de la navigation. Au moyen âge, la navigation fut particulièrement cultivée par les Vénitiens et les Génois. Les peuples de l'Italie, chargés de conduire les croisés à la terre sainte, établirent des comptoirs sur la côte, et la navigation, commença dès lors à prendre un essor auquel la découverte de la boussole, 1260, donna un nouvel accroissement. Toutefois nous ferons remarquer, au milieu des ténèbres épaisses qui suivirent l'invasion des barbares, que les Arabes pratiquaient encore la navigation, et que, l'an 639, sous l'empire de Constance, ils avaient dans la Méditerranée une flotte de 1,700 voiles, qui les rendit maitres de l'île de Chypre; qu'ils s'emparèrent de Candie, de la Sicile, de Malte, des îles Baléares et de l'Espagne, et qu'eux seuls possédaient une marine. Un peu avant la découverte de la boussole, vers l'an 1200, la ligue des villes hanséatiques s'était formée dans le Nord. Marco Polo jeta les fondements de la géographie moderne, 1271, et bientôt le Nord et le Midi marchèrent de concert au développement de la navigation, à travers cette époque guerrière qui ne reconnaissait que la puissance des armes. Dans le courant du 14e siècle, la navigation prit un nouvel essor. Christophe Colomb, en 1492, découvrit tout un monde inconnu dans l'ouest. Barthélemy Diaz et Pierre, son frère, avaient doublé le cap de Bonne-Espérance, 1486, et Vasco de Gama alla conquérir les Indes, 1497. En 1502, Américo Vespuce, Florentin, eut la gloire de donner son nom à la terre découverte par Colomb. Pinçon aborda au Brésil, 1500. Magellan, traversant la mer des Indes, revint par l'extrémité sud de l'Amérique. Il donna son nom au détroit qui se trouve entre la pointe la plus méridionale de la Patagonie et la Terre de Feu, et eut le premier la gloire de faire ce voyage de circumnavigation auquel on a donné le nom de tour du monde, 1519. A partir de cette époque, le développement de la navigation devint pour tous les peuples un objet de première nécessité, une indispensable condition de prospérité. Elle suivit le progrès des arts, des sciences, du commerce, qui, en créant des besoins nouveaux, des rapports plus fréquents entre les peuples, imposait à chacun d'eux la loi d'une marine marchande considérable et d'une marine militaire assez puissante pour la protéger. V. **MARINE, COMMERCE, VAPEUR.**

NAVIRE, ordre d'une chevalerie appelée autrement l'ordre d'Outre Mer ou du Double-Croissant, fut institué par le roi saint Louis, 1269, pour encourager les seigneurs de France, par cette marque d'honneur, à faire le voyage d'outre-mer. Le collier de cet ordre était entrelacé de coquilles et de doubles croissants avec un navire qui pendait au bout. Le navire et les coquilles représentaient le voyage par mer, et les croissants montraient que cette entreprise était pour combattre les infidèles, qui portent pour armes le croissant.

NAVIRE ou VAISSEAU. On ne connaissait, dans l'origine, que les radeaux, les pirogues ou les simples barques, que la rame seule conduisait. Le perfectionnement des navires suivit le progrès de la navigation. On fit des navires de plus grande dimension, et l'on trouva l'art de les faire marcher à l'aide de voiles. Les Phéniciens furent les premiers à s'en servir. Cependant, lorsque le temps était calme ou le vent contraire, ils se servaient de la rame. L'architecture navale ne fit des progrès en Grèce qu'à l'époque de l'expédition des Argonautes dans la Colchide, av. J.-C. 1292. Le premier vaisseau de guerre qui sortit des ports de la Grèce fut celui que Jason fit construire au pied du mont Pélion, dans la Thessalie, 1255. Les Grecs et les Romains avaient deux sortes de vaisseaux : les bâtiments de charge (*onerariæ naves*), destinés au négoce, et les vaisseaux longs (*longæ naves*) ou vaisseaux de guerre. Chez les Grecs et les Romains, on distinguait les vaisseaux par le nombre des rangs de rames, en birèmes, trirèmes, quatrirèmes et quinquérèmes. Les flottes des rois saxons étaient composées de chaloupes à rames. Le grand vaisseau de Henri VIII, 1515, qui passait pour une des merveilles du monde, serait aujourd'hui un vaisseau de quatrième rang. Un vaisseau du premier rang, dans le 16e siècle, était inférieur à un de nos vaisseaux de 74. V. **MARINE, NAVIGATION.**

NAVIRES ou VAISSEAUX LYMPHATIQUES, découverts par Olaüs Rudbeck, Suédois, en recherchant l'origine et l'insertion des vaisseaux lactés; il les nomma hépatico-aqueux, de 1649 à 1650. Thomas Bartholin lui disputa cette découverte. Il en fit la démonstration sur un animal injecté, en présence de la reine Christine, 1652.

NAXIE, NAXOS, île de l'Archipel, la plus considérable du département grec des Cyclades centrales, séparée à l'ouest, de l'île de Paro, par un canal de 8 kilomètres de large. Naxie fut longtemps possédée par les Vénitiens. Cette île, colonisée par les Cariens, fut soumise par Pi-

sistrate au joug d'Athènes, avant J.-C. 570; passa ensuite sous celui de Darius Ier, roi de Perse, av. J.-C. 520, et fit alliance avec Athènes lors de l'invasion de la Grèce, 690. Conon vainquit la flotte péloponésienne à Naxos, av. J.-C. 377. Cette île fit partie du lot de Venise après la prise de Constantinople, 1204. Les Turcs s'en emparèrent dans la guerre de 1461 à 1478 contre Venise.

NAZARÉEN, nom de plusieurs communautés chrétiennes qui existent encore aujourd'hui dans l'Asie orientale. La secte des nazaréens, qui s'éleva dans le 2e siècle en Palestine, essaya d'allier les règles du culte hébraïque aux dogmes de Jésus-Christ. Elle suivait l'évangile de saint Matthieu. Les ébionistes (les pauvres) observaient la loi de Moïse, rejetaient les épîtres de saint Paul et émettaient des doutes sur la divinité du Christ, qu'ils ne considéraient que comme un homme extraordinaire. Ces deux sectes se sont éteintes dans le 4e siècle.

NAZARETH, *Nasra*, ville de la Turquie d'Asie, en Syrie, pachalik, à 28 kilomètres sud-est de Saint-Jean-d'Acre et à 80 kilomètres nord de Jérusalem, près et à l'ouest du mont Thabor. Quatre églises, une mosquée et un couvent de franciscains, habité par onze religieux. La famille de Jésus s'y établit à son retour d'Égypte. Pendant l'expédition d'Égypte, l'armée française porta ses armes jusque dans cette contrée, et laissa dans les environs de Nazareth, et près du mont Thabor, de nombreux souvenirs de sa vaillance.

NÉCHAO ou **NÉCHOS**, rois d'Égypte, dont le premier monta sur le trône, av. J.-C. 691, et fut tué dans un combat contre Pabacos, roi d'Éthiopie, 683.— Néchao II commença à régner l'an 617 av. J.-C. Il fit la guerre à Nabopolassar, roi d'Assyrie; défit Josias, roi de Juda; étendit ses conquêtes jusqu'à l'Euphrate; mais il fut vaincu par Nabuchodonosor, qui lui enleva toutes ses conquêtes. Il mourut l'an 600 av. J.-C.

NECKER (Jacques), ministre des finances et premier ministre d'État sous Louis XVI, naquit à Genève, 1732. Il vint de bonne heure à Paris et y fit une fortune brillante, dans la maison de Thélusson, dont il était l'associé. Nommé résident de la république de Genève à Paris, il s'y fit bientôt connaître par la publication de plusieurs ouvrages, et fut nommé, 1776, directeur du trésor et conseiller-adjoint du contrôleur général Taboureau, puis directeur général. Il fut l'auteur de l'abolition du droit de main-morte et de la taille, et créa, 1778, les assemblées provinciales. Entré aux affaires au moment où le crédit public était, pour ainsi dire, anéanti, Necker parvint, après 5 ans de ministère, à présenter un état de finances où la recette annuelle excédait de 10 millions la dépense ordinaire. Des intrigues de cour le firent sortir du ministère, 1781; il y rentra à une époque où la pénurie du trésor et le discrédit étaient encore plus grands qu'à sa première arrivée au pouvoir, et il parvint à rétablir l'ordre dans les finances en moins de 10 mois. Ce fut alors qu'il reçut l'ordre impératif de sortir du royaume. La cour se vit bientôt forcée de le rappeler; mais ce fut en vain qu'il essaya de déterminer le malheureux Louis XVI à user du débris de son pouvoir pour ralentir les terribles effets de la révolution. Il demanda sa retraite, quitta Paris, 1760 ; se retira à Coppet (Suisse), et y mourut en 1804. C'est madame Necker qui fonda l'hospice qui porte son nom.

NÉCROMANCIE, du grec *necros* (mort) et *manteia* (divination), art par lequel on prétendait évoquer les morts pour les consulter sur l'avenir. Les Grecs, les Thessaliens surtout, en faisaient un grand usage. Ils arrosaient de sang chaud un cadavre, et prétendaient qu'ensuite il leur donnait des réponses certaines sur l'avenir. Il y avait deux sortes de nécromancies. L'une était en usage chez les Thébains, et consistait simplement dans un sacrifice et un charme ou enchantement; l'invention en fut attribuée à Tirésias, Thébain, que Junon priva de la vue. L'autre était pratiquée par les Thessaliens, avec des ossements, des cadavres et un appareil formidable. Le plus jeune des fils de Pompée en fit usage pour connaître l'événement de la journée de Pharsale, av. J.-C. 48. Constantin décerna la peine de mort contre ces magiciens, 325. Aujourd'hui, le peuple donne, sans distinction, le nom de nécromancie à toutes sortes d'enchantements, où il suppose quelque communication avec les esprits ou avec les démons. V. **CABALE, DIVINATION.**

NECTAIRE, *Nectarius*, patriarche de Constantinople, remplaça sur ce siége saint Grégoire de Naziance, 381; mourut en 392, et eut pour successeur saint Jean Chrysostome.

NECTAIRE, patriarche de Jérusalem au 17e siècle, abdiqua à cause de son grand âge, et mourut à Jérusalem, 1668. On a de lui *Confutatio imperii papæ in Ecclesiam*, et un écrit en grec contre les principes de Luther et de Calvin sur l'Eucharistie.

NECTANEBO. Deux rois d'Égypte portèrent ce nom. Le premier régna de 375 à 363 av. J.-C. Le deuxième, son petit-fils, monta sur le trône, 363; fut vaincu par Artaxercès-Ochus, s'enfuit en Éthiopie et y mourut, 354 ou 360.

NEEDHAM (Jean **TURBERVILLE**), physicien anglais, né à Londres, 1713; mort à Bruxelles, 1781; se rendit célèbre par ses observations microscopiques, dont il concluait la génération spontanée. Elles sont consignées : 1° dans l'*Histoire naturelle* de Buffon; 2° dans ses *New microscopical discoveries*.

NEERLANDE, NEERLANDS (pays inférieurs). On comprenait sous ce nom, avant 1830, l'ensemble des provinces qui formaient le royaume des Pays-Bas. Depuis 1830, ce nom ne s'applique plus qu'au royaume de Hollande.

NEER-WINDEN ou **NERWINDE**, village des Pays-Bas, province et à 36 kilomètres ouest-nord-ouest de Liége, arrondissement de Nuy, canton. Le maréchal de Luxembourg y remporta une victoire sur Guillaume III, roi d'Angleterre, 1693. Dumouriez y fut défait par les Autrichiens, commandés par le prince de Cobourg, 18 mars 1793.

NÉGAPATAM, ville de l'Inde anglaise, dans le district de Madras, bâtie par les Portugais vers le commencement du 16e siècle; prise en 1660 par les Hollandais, et, en 1781, par les Anglais.

NÉGREPELISSE, petite ville située sur la rive gauche de l'Aveyron, arrondissement de Montauban (Tarn-et-Garonne); population, 3,126 habitants. L'origine de cette ville est inconnue. Le duc de Mayenne s'en empara ainsi que du château, 1621. Louis XIII investit cette ville le 8 juin 1622; la prit d'assaut le 10 du même mois, et passa au fil de l'épée tout ce qu'elle contenait d'habitants, sans distinction d'âge ni de sexe. Les soldats mirent ensuite le feu à la ville, qui fut brûlée en une heure. Le château seul fut conservé.

NEGREPONT, *Egripos, Eubœa* des anciens, la plus grande île de l'Archipel, sur la côte de la Grèce, à l'est de la Livadie, dont elle est séparée par le canal de Trikeri, par celui de Talanti, par le détroit d'Égripos et par le canal de Négrepont. Elle est unie au continent par un pont jeté sur le détroit d'Égripos. — Négrepont, *Chalcis* des anciens, capitale de l'île, prise par les Turcs, 1462, et assiégée sans succès par les Vénitiens, 1688.

NEGRES (Traite des). Les peuples les plus célèbres de l'antiquité avaient des eunuques nègres à leur service. Le prophète Joel, 789-626 av. J.-C., dit que Tyr et Sidon trafiquaient d'esclaves nègres, et que les Carthaginois surtout en employaient une immense quantité pour leur commerce et l'exploitation de leurs mines. Les nègres éthiopiens furent fréquents à Rome sous les empereurs, 1er, 2e, 3e, 4e et 5e siècles. En 1503, les Portugais envoyèrent des esclaves d'Afrique dans les colonies espagnoles d'Amérique, et en 1511, sous Ferdinand V, ce honteux commerce acquit une grande étendue. L'honneur de la première abolition de la traite des nègres appartient aux quakers, qui les premiers la censurèrent, 1727, et l'abolirent entièrement dans la Pensylvanie, 1774. En 1787, des tentatives pour l'abolition de la traite furent faites au parlement britannique, et elle fut prononcée, 1807-1808. En France, elle fut solennellement consacrée en 1815, par la reconnaissance de l'émancipation des nègres dans nos colonies.

NÉHÉMIE, Juif captif en Perse dans le 5e siècle avant J.-C., fut l'échanson du roi de Perse Artaxercès Longue-Main, de qui il obtint d'aller rebâtir le temple de Jérusalem, qu'il termina, 454 av. J.-C. Il gouverna ensuite le peuple hébreu pendant 29 ans, et mourut, 430 av. J.-C. On lui attribue le second livre d'Esdras.

NEISSE, ville des États prussiens dans la Silésie, prise en 1741 par le roi de Prusse Frédéric le Grand, et en 1807 par le prince Jérôme Bonaparte.

NELSON (Horace), amiral anglais, naquit dans le comté de Norfolk, 1758 ; s'embarqua sur un vaisseau de guerre commandé par son oncle, 1770, et fut chargé du commandement d'un cutter à la station de Chatam, 1772. En 1775, il fut employé dans l'expédition envoyée au pôle nord par la Société royale de Londres, et partit pour les Indes orientales après cette expédition, sur un cutter de 20 canons. Nommé enseigne de vaisseau, 1776, il commanda successivement plusieurs bricks ou corvettes, 1781, et à la paix, 1783, il passa en France, où il séjourna un an ; fut nommé au commandement du *Boréas*, 1784, et appelé, janvier 1793, au commandement du vaisseau *l'Agamemnon*, faisant partie de l'escadre de l'amiral Hood, destinée à agir contre la France. Il contribua à la prise de Bastia et de Calvi, prit une part très-active au combat du 13 mars 1795 contre l'escadre française du contre-amiral Martin, et sur le vaisseau *le Capitaine*, à celui livré à la flotte espagnole, janvier 1797. C'est après ce combat qu'il fut élevé au grade de vice-amiral, et créé chevalier du Bain. Chargé en cette qualité d'une expédition contre l'île de Ténériffe, il échoua dans cette entreprise, et y reçut un coup de canon qui nécessita l'amputation du bras droit. Mais la victoire d'Aboukir, qu'il remporta contre l'armée française, est une des plus décisives qui aient été obtenues en mer depuis l'invention de la poudre. Ce succès le plaça au faîte de la gloire ; il fut créé baron du Nil, et reçut du roi d'Angleterre une pension de 2,000 livres sterling. Commandant en chef de la flotte de la Méditerranée, Nelson tint bloquée pendant deux ans l'escadre française, alors réunie dans le port de Toulon, et remporta contre la flotte de Villeneuve, 21 octobre 1805, la sanglante bataille de Trafalgar, dans laquelle il perdit la vie. Son corps, rapporté à Londres, fut transporté avec l'appareil le plus magnifique à Westminster, et inhumé dans la cathédrale de Saint-Paul.

NÉMÉSIENS. V. JEUX.

NEMOURS, *Nemus*, ville de France, département de Seine-et-Marne, arrondissement de Fontainebleau, à 64 kilomètres de Paris. On la nommait anciennement *Nemox*. Elle est située entre deux collines, et à l'endroit même où était la ville de Grex, dont parle Jules César dans ses *Commentaires* ; et l'on trouva, en 1100, du côté du faubourg de Saint-Pierre, les fondements des murailles et des fortifications de cette ancienne ville. Elle commença par un château bâti dans une île que forme le Loing, dans le voisinage de la forêt de Fontainebleau, qui alors s'étendait jusque-là, et ce fut ce qui lui fit donner le nom de *Nemus*, forêt. La ville se forma peu à peu depuis cette époque. Louis VII y fonda un prieuré à son retour de Jérusalem, 1149, et en 1170 elle fut érigée en ville. Ce fut d'abord une seigneurie, puis un comté ; Philippe le Hardi l'acquit en 1276. Charles VI l'érigea en duché-pairie en 1404, et l'échangea avec Charles le Noble, roi de Navarre. Revenu à la couronne, le duché de Nemours appartint quelque temps aux d'Armagnacs ; il passa ensuite dans la maison de Savoie, 1515, qui le posséda 150 ans. Henri III conclut dans la ville de Nemours un traité avec les ligueurs, 1585. Louis XIV, 1666, la donna à son frère Philippe d'Orléans, dont la postérité la conserva jusqu'en 1789.

NEMOURS (Jacques de Savoie, duc de Génevais et de), neveu du duc Charles III de Savoie et de la mère de François Ier, qui avait donné à son père le duché de Nemours, 1515, naquit en Champagne, 1531 ; fit le siége de Lens, 1552 ; celui de Metz, 1553 ; fit les campagnes de Flandre, d'Italie, et parut avec honneur dans les deux premières guerres civiles religieuses de France, 1562-1563 et 1567. Il mourut à Annecy, 1585. — Henri de Savoie, son second fils, marquis de Saint-Sorlin, puis duc de Nemours, prit le marquisat de Saluces pour le duc de Savoie, 1588 ; fut gouverneur du Dauphiné pour les ligueurs, 1591 ; fit le siége d'Amiens, 1597, et se maria, en France, à la fille unique du duc d'Aumale, 1618. Il mourut, 1632. — Henri II, son fils cadet, né en 1625, mort en 1659, fut archevêque de Reims, 1651 ; donna sa démission à la mort de son frère aîné, et épousa Marie d'Orléans, fille unique du duc de Longueville, 1657. Sa veuve, reconnue souveraine de la principauté de Neufchâtel, 1694, mourut, 1707.

NEMOURS (Gaston de Foix, duc de). V. FOIX.

NEMOURS (Jacques et Louis d'ARMAGNAC, ducs de). V. ARMAGNAC.

NEMROD, petit-fils de Cham, l'un des fils de Noé, fut le premier homme qui exerça la puissance sur la terre. On lui attribue la fondation de Babylone et du premier empire qui porta ce nom. Av. J.-C. 2640 à 2575.

NÉOCÉSARÉE, en latin *Neocæsarea*, aujourd'hui *Niksar*, ville de l'Asie-Mineure, dans le Pont, siége métropolitain du Pont Polémoniaque ; dans le 4e siècle ; patrie de saint Grégoire le Thaumaturge.

NÉOCÉSARÉE (Conciles de). Saint Grégoire le Thaumaturge, archevêque de Néocésarée, assembla, vers l'an 261, un synode en cette ville. Vers l'an 313 ou 314, 13 des prélats qui avaient assisté au concile d'Ancyre en célébrèrent un autre à Néocésarée, où ils firent 14 canons. Le 1er dépose le prêtre qui se mariera ; le 2e impose pénitence à ceux qui se marient souvent ; le 6e traite des femmes catéchumènes qui sont grosses ; le 7e défend aux prêtres de se trouver aux festins des seconds mariages ; le 11e ordonne qu'un prêtre qui, avant son ordination, aura commis un péché d'impureté, s'il le confesse, n'offre point l'eucharistie, mais exerce seulement les autres ministères de son degré ; il ajoute que les autres péchés sont effacés par l'ordination ; enfin le 12e est contre les cliniques ou ceux qui reçoivent le baptême étant malades.

NÉOMÉNIE, c'est-à-dire nouvelle lune, de νέος, nou-

velle, et de μήν, lune, ou commencement du mois lunaire. V. CALENDES, FÊTES DES JUIFS.

NÉOPHYTES, du grec νέος, nouveaux, et de φυτόν, plante. On appelait ainsi, dans la primitive Église : 1° les nouveaux chrétiens ou les païens nouvellement convertis à la foi ; 2° et les chrétiens que les missionnaires faisaient chez les infidèles. Les néophytes japonais ont montré à l'Église, dans le 16e et le 17e siècle, tous les prodiges de courage et de foi qui l'avaient illustrée dans ses commencements. On donnait aussi autrefois ce nom aux nouveaux clercs, à ceux qu'on venait de recevoir dans l'Église, et aux novices dans les monastères, *quasi novellus, aut nuper renatus.*

NÉOPLATONICIENS et NÉOPLATONISME. Les philosophes connus dans l'histoire sous le nom de nouveaux platoniciens eurent la prétention d'être des platoniciens anciens, des partisans du platonisme primitif. Il y eut parmi les platoniciens ceux qui enseignèrent véritablement de nouvelles théories et ceux qui enseignèrent les anciennes. Les platoniciens se divisent en quatre classes: les dogmatistes ou les disciples immédiats du maître ; les sceptiques ou les disciples immédiats de Carnéades et d'Arcésilas ; les éclectiques ou les disciples immédiats d'Antiochus et de Philon, et les mystiques ou les disciples plus ou moins immédiats d'Ammonius Saccas et de Plotin. Les mystiques seuls sont connus dans l'histoire, sous le nom de nouveaux platoniciens. Ils sont ainsi appelés des premiers siècles de notre ère, pour les distinguer de ceux du 15e siècle. Ammonius Saccas et son disciple Plotin adoptèrent ce syncrétisme mystique, ou ce mélange d'enseignements fortement empreints de dogmatisme philosophique et de dogmatisme religieux, qu'on appelle le nouveau platonisme. Porphyre, disciple de Plotin, se fit des partisans en Italie, en Grèce, en Syrie, vers l'an 304 de J.-C. Jamblique, son disciple, trouva ses plus fidèles partisans en Syrie, en Asie Mineure et en Grèce. Ce dernier substitua les mystérieux enseignements des sanctuaires, les croyances de la théurgie et les pratiques de la goétie aux doctrines de Platon. Athènes devint le principal siége du nouveau platonisme, qui, depuis Plotin, se confondait avec le polythéisme. Proclus fut, au 5e siècle, le plus illustre représentant de ce système théosophique. Plotin, Porphyre et Proclus méconnurent l'Evangile, et attaquèrent ensemble les mœurs et les doctrines des chrétiens, qui, à leurs yeux, se confondaient avec les sceptiques, les épicuriens et les gnostiques. A la renaissance, quelques savants, Marsile Ficin à leur tête, devinrent les fondateurs d'une seconde école de nouveaux platoniciens.

NÉPOMUCÈNE (Saint Jean), chanoine de Prague, naquit à Népomuck, 1330 ; fut nommé, 1378, aumônier de l'empereur Wenceslas, qui, ayant conçu des soupçons sur la fidélité de l'impératrice Jeanne sa femme, résolut de les éclaircir en forçant Népomucène, directeur spirituel de cette princesse, à lui dévoiler le secret de la confession. Les menaces, les promesses, les tortures les plus atroces n'ayant pu ébranler le confesseur, Wenceslas, furieux, le fit précipiter, pieds et poings liés, dans la Moldau, 16 mai 1383. Il fut canonisé par le pape Benoît XIII, 1729.

NÉPOS (Cornélius). V. CORNÉLIUS.

NÉPOS (Flavius-Julius), empereur d'Occident, 473 à 475, fut proclamé après Glycérius qu'il avait vaincu, fut battu par le patrice Oreste, qui donna la pourpre à son fils Augustule ; il s'enfuit dans la Dalmatie, où Glycérius le fit tuer, 479. Pendant son règne, il avait cédé l'Auvergne au roi wisigoth Euric.

NÉRAC, ville de France (Lot-et-Garonne), aujourd'hui siége d'une sous-préfecture, était la capitale des sires d'Albret, qui y firent bâtir un château que Henri IV habita assez longtemps quand il n'était encore que roi de Navarre. Catherine de Médicis y eut avec le Béarnais, 1579, une conférence qui amena le traité de Nérac, qui complétait la paix de Poitiers. (V. POITIERS.) Sous Louis XIII, 4 juin 1621, les calvinistes en chassèrent les magistrats et tous les royalistes. Elle fut obligée de capituler avec le duc de Mayenne, qui la fit démanteler, 1622.

NÉRI (Saint Philippe), né à Florence, 1515, mort, 1595, se rendit à Rome, 1533 ; y établit la confrérie de la Sainte-Trinité, 1548, et fonda peu de temps après l'hospice des Pèlerins. Il reçut les ordres, 1551 ; forma la congrégation des Oratoriens, et donna à ses disciples des statuts qui furent approuvés par le pape Grégoire XIII, 1575.

NÉRON (C. Claudius), général romain, lieutenant de Marcellus, 216, préteur, 214, et consul, 207. Il agit de concert avec Livius Salinator, son collègue, pour chasser Annibal de l'Italie. Il surprit Asdrubal qui amenait du renfort à son frère Annibal, lui donna la mort, et fit jeter sa tête dans les retranchements ennemis. Il fut nommé censeur 6 ans après.

NÉRON (Tibérius Claudius), père de Tibère, servit sous César en qualité de questeur, 47 ans av. J.-C. Après la mort du dictateur, il prit le parti de Brutus et de Cassius, et combattit Octave. Forcé de fuir en Sicile, il se détacha du parti républicain, revint à Rome, céda à Octave Livie, sa femme, enceinte de Drusus, qui fut adopté par l'empereur ainsi que Tibère. Il mourut quelques années après.

NÉRON (Lucius-Domitius-Nero-Claudius), empereur romain, à qui ses crimes et ses débauches ont assuré une épouvantable immortalité, naquit à Antium, l'an de J.-C. 37 ; il était fils d'Agrippine et de Domitius Ænobarbus. Après le mariage de sa mère avec Claude, il fut adopté par ce prince et salué empereur à sa mort. Il commença son règne par quelques actes de modération et de sagesse ; mais, après avoir secoué le joug de ses gouverneurs et celui de sa mère, qu'il avait laissés jusque-là régner sous sous nom, il fit empoisonner Britannicus, légitime héritier de Claude ; assassiner Agrippine, qui le gênait ; et, pour étouffer ses remords, il appela à Rome des histrions et des pantomimes, et se mêla lui-même à leurs jeux. Burrhus, son gouverneur, mourut empoisonné ; Sénèque fut éloigné des affaires, et Zigellin prit sa place. Il répudia sa femme Octavie, pour épouser l'infâme Poppée, qui ne tarda pas elle-même à périr des suites d'un coup de pied que lui donna l'empereur. En 64, un immense incendie dévora la plus grande partie de Rome, et Néron contempla du haut d'une tour cet affreux spectacle, chantant, la lyre en main, un poëme qu'il avait composé sur l'embrasement de Troie ; comme on l'accusait d'être l'auteur de cet incendie, il rejeta l'accusation sur les chrétiens, et leur fit souffrir d'atroces tortures. Il fit étouffer dans un bain le consul Vestinus, parce qu'il lui déplaisait ; Sénèque, Lucain, Poppée, Pétrone et Thraséas furent immolés à sa cruelle jalousie. Vindex leva l'étendard de la révolte en Gaule, 67, mais il fut battu. Galba fut plus heureux en Espagne, il fut proclamé empereur. Néron, déclaré ennemi public, fut forcé de se tuer, l'an 68 de J.-C. Il avait 31 ans, et en avait régné 14.

NERVA (M. Coccéius), empereur romain, né vers l'an 25, mort, 98, s'attira par son talent la bienveillance de Néron, qui le nommait son Tibulle. Il fut consul avec Vespasien, 71, et une seconde fois avec Domitien, 90. Il se mit à la tête d'une conspiration, et fut proclamé empereur à la mort de Domitien, 18 septembre, 96. Il fit

cesser les persécutions contre les chrétiens, et renouvela les lois contre les délateurs. Sur la fin de son règne, il s'associa Trajan, et lui confia tous les soins de l'empire.

NERVIENS, *Nervii*, peuple de la Gaule dont César loue le courage. Ils occupaient dans la 2e Belgique un territoire qui correspond en partie à la Flandre, au Hainaut et au Cambrésis.

NERWINDE, village de Belgique dans le Brabant méridional, célèbre par la victoire qu'y remporta le maréchal de Luxembourg sur Guillaume III, le 28 juillet 1693. Dumouriez y battit aussi les Autrichiens, le 18 mars 1793.

NESLE ou NELLE, petite ville de Picardie, fut l'une des plus grandes terres du royaume, et le premier marquisat de France. Saint Louis, avant de passer la mer pour la seconde fois, 1270, confia l'argent de son royaume à Mathieu, abbé de Saint-Denis, et à Simon, seigneur de Nesle. Philippe le Hardi, son fils et son successeur, marchant contre le roi d'Aragon, 1285, mena avec lui Rodolphe de Nesle, connétable de France. Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, assiégea la ville de Nesle, et la prit après plusieurs assauts qui furent vaillamment soutenus par le gouverneur Petit Picard, 1472. Nesle a donné son nom à une famille qui compte plusieurs membres célèbres. (V. **MAILLY.**)

NESSELRODE (Le comte Charles-Robert de), secrétaire d'Etat, conseiller privé et chambellan de l'empereur de Russie, naquit en Livonie, 1770. Il conclut et signa la convention de Reichenbach, 15 juin 1813, et le traité de Tœplitz, 9 septembre. Il accompagna l'empereur Alexandre en France, pendant la compagne de 1814, et fut l'un des quatre plénipotentiaires qui signèrent à Chaumont, 1er mars, le traité de la *quadruple alliance*; le 30, il fut envoyé à Paris pour en demander la reddition, qui eut lieu le lendemain, et contre-signa toutes les notes, adresses ou déclarations qui y furent publiées par l'empereur Alexandre. Il fut envoyé à Vienne, novembre, et assista à toutes les conférences qui eurent lieu dans cette ville, au sujet de la constitution de l'Allemagne, ainsi qu'au congrès de 1814, et y signa, 13 mars 1815, la fameuse déclaration ou profession de foi des puissances à l'égard de Bonaparte.

NESSIR-KHAN, souverain et législateur de Beloutchistan, entre l'Indoustan et la Perse, sut se faire chérir de ses sujets; il rétablit la paix; fit de sages règlements pour le commerce; fit déclarer ses États indépendants; accrut ses domaines, et mérita de l'amour de ses peuples le surnom de prince accompli. Il mourut, 1795.

NESTORIENS, secte d'hérétiques, qui avait pour chef Nestorius, évêque de Constantinople, dont lui vient le nom. Elle fut condamnée solennellement par le concile d'Éphèse, l'an de J.-C. 431. On trouve encore en Orient des vestiges de cette secte qui s'est perpétuée jusqu'à nous.

NESTORIUS, célèbre hérésiarque du 5e siècle, naquit à Germanica, ville de Syrie, et fut nommé patriarche de Constantinople par Théodose le Jeune, 428. Nestorius nia l'union hypostatique du Verbe avec la nature humaine, et osa ainsi détruire tout le mystère de l'incarnation. Il fut attaqué par saint Cyrille d'Alexandrie, et condamné par le pape Célestin, 430. Après avoir été anathématisé dans un synode tenu à Alexandrie, il fut condamné par le concile général tenu à Éphèse, 431, et déposé de son siége. Il alla mourir dans une oasis du grand désert de la Libye, 439. Il avait composé un grand nombre d'écrits, qui furent brûlés par ordre de Théodose.

NEUBOURG, NEUBURG, ville de Bavière, cercle du Danube supérieur, chef-lieu de présidial, à 42 kil. nord-nord-est d'Augsbourg, et à 64 kil. nord-nord-ouest de Munich, sur la droite du Danube; population, 5,425 habitants. Cette ville soutint plusieurs siéges, et fut démantelée au commencement du 18e siècle.

NEUCHATEL (Jean de), cardinal, né, 1340; fut pourvu d'un canonicat au chapitre d'Autun, et élevé à l'évêché de Nevers, 1371. Robert de Genève ayant été élu pape par une fraction du sacré collége sous le nom de Clément VII, il fut par lui nommé cardinal, 1383. Neuchatel employa tout son crédit auprès de lui pour faire cesser le schisme; mais il mourut avant que la paix fût rendue à l'Église, 1398.

NEUCHATEL EN BRAY (Seine-Inférieure), ancienne capitale du pays de Bray, aujourd'hui siége d'une sous-préfecture, fut autrefois célèbre par un château fort que le roi d'Angleterre Henri Ier y fit bâtir au commencement du 12e siècle. Elle fut prise, 1143; emportée d'assaut et saccagée, 1167; prise par le comte de Flandre, 1175; par Jean-sans-Terre, 1201; reprise sur lui, 1204; conquise par les Anglais, 1419; reprise sur eux après un siége meurtrier, 1449, et enfin prise et brûlée par le duc de Bourgogne, 1472. Lors de la ligue, cette ville éprouva toutes les horreurs de la guerre. Le duc de Parme la prit, 1592, et elle fut livrée aux dissensions intestines jusqu'en 1596, époque où ses fortifications et celles du château furent rasées.

NEUCHATEL, en allemand *Neuenburg*, ville de Suisse, chef-lieu du canton de son nom, à 39 kilomètres de Berne, et 96 kilomètres nord-est de Genève, sur la rive nord-ouest du lac de son nom, à l'embouchure du Seyon. Il y a plusieurs édifices remarquables, entre autres le château, ancien séjour des souverains de Neuchâtel, aujourd'hui le siége du conseil d'État; la cathédrale, bâtie dans le 12e siècle; la maison de ville et la bibliothèque. L'hospice des Orphelins y fut fondé par un épicier quincaillier, 1722. L'hôpital, reconstruit en 1779, fut doté par David de Pury. Jacques-Louis de Pourtalès y fonda un autre hôpital, 1808; une caisse d'épargnes et une société biblique formée en 1815. Cette ville fut bâtie par les Bourguignons, lors de leur conquête du pays.

NEUCHATEL (Canton de). Ce canton tient le 21e rang dans la confédération suisse, et a cela de particulier qu'il est sous la souveraineté du roi de Prusse, qui y exerce les pouvoirs exécutif et judiciaire. Dans le 11e siècle, ce pays fut enlevé aux Bourguignons, et passa au pouvoir des empereurs d'Allemagne, qui accordèrent des franchises pour le peupler davantage. Il eut des seigneurs particuliers dans le 12e siècle, et reçut le titre de comté dans le 14e. Au commencement du 16e siècle, il passa par alliance à Louis d'Orléans Longueville. En 1707, les états de Neuchâtel décernèrent la souveraineté du pays au roi de Prusse. En 1806, Napoléon se fit céder ce pays par la Prusse, et le donna au maréchal Berthier, qu'il créa prince de Neuchâtel et de Valengin. Il fut repris par le roi de Prusse depuis 1814, et fut agrégé à la confédération suisse, 1815.

NEUCHATEL (Vicissitudes du comté de). A la mort de Rodolphe III le Fainéant, roi de Bourgogne, 1032, le comté de Neuchâtel échut à l'empereur Conrad le Salique, que Rodolphe avait institué son héritier; puis, à la mort de ce prince, 1039, les débris du royaume de Bourgogne formèrent différentes principautés, au nombre desquelles fut celle de Neuchâtel. Ces propriétaires ne prirent d'abord que le titre de seigneurs de Neuchâtel. Ulric, le premier, mourut en 1070; Raoul Ier, en 1099; Raoul II, en 1162; Ulric II, en 1185; Raoul III, en 1196; Berthold, en 1223; Raoul IV, en 1272, et Amédée, en 1285. Raoul V ou Rollin, successeur d'Amé-

dée, reçut l'investiture de l'empereur Albert; il déclara, en 1311, tenir sa seigneurie en fief de Jean de Châlons, et obtint, en 1311, que le droit de succéder, borné aux mâles par l'investiture de 1288, s'étendit également aux filles. Raoul, en 1286, avait hérité du comté de Valengin, vacant par la mort de Guillaume, 4e et dernier descendant de Berthold, 3e fils de Raoul Ier, comte de Finis. En 1304, il termina plusieurs différends qu'il avait avec Jean d'Arberg, seigneur de Valengin, et prit dans l'acte la qualité de comte de Neuchâtel. Raoul mourut en 1342. Louis, son fils, émancipé dès 1325, avait reçu en même temps le comté de Neuchâtel. En 1357, il rendit hommage de son comté à Jean de Châlons, et mourut en 1373. Il eut pour successeur Isabelle, sa fille, qui épousa Raoul, dernier comte de Nidau. Isabelle obligea Jean, comte d'Arberg, à lui rendre hommage, et n'ayant pas d'enfants, elle désigna pour lui succéder Conrad, fils de sa sœur Varenne. Elle mourut en 1395. Conrad était déjà comte de Fribourg du chef de son père Egon IV. Le comté de Neuchâtel lui fut d'abord disputé par Jean IV de Châlons, devenu prince d'Orange par son mariage avec Marie de Baux, qui prétendait que, par l'extinction de la maison de Neuchâtel, le comté de ce nom devait revenir à la maison de Châlons. Jean, cependant, abandonna ses prétentions, et le 5 août 1397 il reçut Conrad au serment d'hommage lige. Conrad mourut en 1321. Jean, son fils, entra, en 1444, dans le traité de confédération que le dauphin Louis (depuis Louis XI) fit, le 28 octobre, avec quelques cantons suisses contre la maison d'Autriche. Il rendit hommage, en 1453, à Louis de Châlons; mais, voyant que la trop grande puissance de ce prince était devenue suspecte aux chefs de la république de Berne, il s'entendit avec eux, et, n'ayant pas d'enfants, par son testament daté de 1455, et déposé à l'officialité de Besançon, il institua pour son héritier son ami Rodolphe de Bade, marquis de Hochberg-Sausenberg. Jean mourut en 1457. Rodolphe, envoyé en possession par l'officialité de Besançon, eut à se soutenir contre Louis de Châlons, qui refusa son hommage et prétendit que le comte Jean n'avait pu transmettre le comté de Neuchâtel à une personne étrangère à sa famille; mais Rodolphe, soutenu par les cantons de Berne et de Soleure, avec lesquels il avait signé un traité de combourgeoisie en 1458, se maintint en possession du fief. L'affaire fut portée de l'officialité de Besançon au pape Pie II, qui en renvoya la connaissance à l'empereur Frédéric III, 1462. On ignore si l'empereur rendit un jugement; quant à Rodolphe, il remit, en 1474, la garde de son comté aux cantons de Berne et de Soleure, pendant la guerre des Suisses avec le duc Charles de Bourgogne. Il mourut en 1487. Philippe, son fils unique, lui succéda, et mourut en 1503, ne laissant qu'une fille, Jeanne, destinée par son père à Philippe, fils de Christophe, marquis de Bade, conformément à un pacte de succession mutuelle qu'ils avaient fait ensemble en 1490. Mais le roi Louis XII étant monté sur le trône en 1498, fit promettre au père de Jeanne qu'il ne la marierait pas sans son consentement, et la fit donner, en 1504, à Louis de Longueville, petit-fils de Jean, comte de Dunois, bâtard de Louis Ier d'Orléans, frère de Charles VI. En 1512, les Suisses, voyant que le duc de Longueville servait contre eux dans la guerre qu'ils avaient avec la France, s'emparèrent du comté de Neuchâtel et le conservèrent jusqu'en 1539. Louis de Longueville mourut en 1516, et Jeanne en 1543. Elle laissa le comté de Neuchâtel à François, son petit-fils. Celui-ci fut compris, le 7 juin 1544, dans l'alliance entre François Ier et 11 des cantons suisses, et mourut en 1551, sans avoir été marié. Son cousin Léonor d'Orléans, petit-fils, par François, marquis de Rothelin, son père, de Louis de Longueville et de la comtesse Jeanne, hérita du comté de Neuchâtel. Il signa, le 2 janvier 1562, avec le canton de Berne, un traité de combourgeoisie perpétuelle, dans lequel, à l'exemple de Jeanne de Hochberg, il prit le titre de souverain de Neuchâtel. Il mourut en 1573. Henri Ier combattit à la journée d'Arques, 1589; défendit constamment le parti de Henri IV, et mourut en 1595. Il eut pour successeur Henri II, mort en 1663; ensuite Jean-Louis-Charles, mort en 1663; Charles-Pâris, tué au passage du Rhin, le 12 juin 1672, et enfin Jean-Louis-Charles II, mort le 4 février 1694. Marie d'Orléans de Longueville, sœur des deux derniers comtes, fut alors reconnue souveraine de Neuchâtel; mais cette princesse étant morte, le 16 juin 1707, sans postérité, le comté de Neuchâtel fut assailli par trois catégories de prétendants. La première faisait remonter ses droits à la maison de Châlons; elle était composée de la comtesse de Mailli, du comte de Barbançon, du marquis d'Aligre et du prince de Montbéliard; la seconde, dans laquelle se trouvaient les princes de Nassau-Dietz et de Nassau-Siegen, soutenait que la maison de Châlons s'était fondue dans celle de Nassau-Orange, et enfin le prince de Conti, héritier de la maison de Longueville, alléguait un testament du dernier comte de cette maison. Les états de Neuchâtel, au tribunal desquels cette grande affaire fut plaidée en 1707, se prononcèrent en faveur du roi de Prusse, héritier le plus proche de la maison Nassau-Orange, et par cela de la maison de Châlons, à laquelle seule appartenait, selon eux, le comté de Neuchâtel. V. plus haut, CANTON DE NEUCHATEL.

Chronologie historique des seigneurs, puis comtes de Neuchâtel. — Ulric Ier. — Raoul Ier, 1070-1099. — Raoul II, 1099-1162.—Ulric II, 1162-1185. — Raoul III, 1185-1196. — Berthold, 1196-1233. — Raoul IV, 1233-1272. — Amédée, 1272-1285. — Raoul V, 1285-1342. — Louis, 1342-1373. — Isabelle, 1373-1395. — Conrad, 1395-1421.— Jean, 1421-1467.—Raoul VI ou Rodolphe, 1457-1487. — Philippe, 1487-1503. — Jeanne, 1503-1543. — François, 1543-1551. — Léonor, 1551-1573. — Henri Ier, 1573-1595. — Henri II, 1595-1663. — Jean-Louis-Charles, 1663-1668. — Charles-Pâris, 1668-1672. — Jean-Louis-Charles II, 1672-1694. — Marie d'Orléans Longueville, 1694-1707. — Réunion à la Prusse, 1707.

NEUF (Nombre). Les multiples de 9 redonnent toujours 9 lorsque l'on fait une addition des nombres exprimés par les figures dont ces multiples sont composés : ainsi 2 fois 9 font 18, et les chiffres 1 et 8 font 9; 3 fois 9 font 27, et les chiffres 2 et 7 font 9. Nous devons cette découverte à Fontenelle, 1750. M. A. Mairande a découvert, 1770, une autre propriété de ce nombre. Si l'on change l'ordre des chiffres qui expriment un nombre quelconque, comme 21, ce qui fait 12; 52, ce qui fera 25, il se trouve toujours que la différence est 9 ou un multiple de 9. La même propriété subsiste dans les plus grands nombres.

NEUFCHATEAU, ville de France (Vosges), chef-lieu d'arrondissement et de canton, à 65 kil. ouest nord-ouest d'Épinal, et à 46 kil. sud-ouest de Nancy, sur la rive droite du Mouzon; tribunal de 1re instance; patrie de François de Neufchâteau, littérateur. Cette ville, de l'ancien duché de Lorraine, avait un château où Christine de Danemark, duchesse douairière de Lorraine, assembla les états du duché, 1543.

NEUHAUSEL, ville de la haute Hongrie, assiégée, mais inutilement, en 1621, par le comte de Bacquoy, gé-

néral des troupes de l'empereur. En 1663, le grand vizir Mahomet-Kinperti investit cette place, et s'en empara le 27 septembre, en présence de Montécuculli, qui ne put l'en empêcher. Elle fut reprise, le 19 août 1685, par le duc de Lorraine, général des troupes de l'empereur.

NEUHOF (Théodore-Étienne, baron de), célèbre aventurier, qui régna quelque temps sur la Corse, naquit à Metz, 1690; fit d'abord partie des pages de la duchesse d'Orléans, entra, comme sous-officier, dans le régiment de la Marck. Il fut employé à l'ambassade de Suède, par le baron de Gérotz, ministre de Charles XII, pour préparer le rétablissement des Stuarts. De retour en France, il spécula malheureusement sur les effets de Law; erra, pendant plusieurs années, dans diverses contrées de l'Europe, fuyant ses créanciers, et finit par s'établir à Florence, avec le titre de résident de l'empereur Charles VI. Il eut l'art de persuader aux chefs de la Corse, qui luttaient contre la tyrannie des Génois, qu'il pouvait, par son influence, intéresser à leur sort toutes les puissances de l'Europe; demanda le titre de roi, vit ses offres acceptées, et aborda, 15 mars 1736, au port d'Aléria, avec un bâtiment sous faux pavillon anglais, apportant avec lui 1,000 sequins, quelques canons et 4,000 fusils, que lui avait fournis la régence de Tunis. Il fut proclamé roi sous le nom de Théodore 1er, le 15 avril. Mais les clameurs de la populace s'élevèrent bientôt contre lui. Après 8 mois de règne, abandonné des siens et vigoureusement pressé par les Génois, il se vit forcé de quitter la Corse, et ne cessa d'errer en France, en Italie et en Hollande, toujours poursuivi par ses créanciers. Il essaya vainement de remonter sur le trône, 1742; se retira à Londres, y fut arrêté par ses créanciers, et mourut dans cette ville, après avoir subi une détention de 7 années, 1753.

NEUILLY, grand village de France (Seine), à peu de distance des murs de Paris. Doit son origine à un port qui dépendait de l'abbaye de Saint-Denis. Était appelé au 15e siècle *Portus de Lugliaco* ou *Lulliacum*. Il n'y avait encore qu'un bac en 1606; mais on se détermina, cette même année, à y construire un pont, à la suite d'un accident qui faillit causer la mort du roi Henri IV, de la reine, de MM. de Montpensier et de Vendôme et de madame la princesse de Conti. Ce pont tomba en 1658. La cour permit alors d'y mettre des bacs et des bateaux; et lorsqu'il fut réparé, le roi Louis XIII fit don de la jouissance de ce pont, pour l'espace de 30 ans, à la demoiselle de Hautefort. Louis XIV en prorogea la jouissance, avec celle du pont de Courbevoie, pendant 40 ans, à commencer de 1671, à dame Marie de Hautefort, à condition de faire rebâtir ces ponts. Le 26 août 1711, il y eut enregistrement de lettres patentes en faveur de Louis-Charles de Hautefort, portant prorogation à lui et à ses successeurs, pendant 40 ans, de la jouissance du pont de Neuilly, à condition qu'il le ferait rebâtir; et ce pont, véritable chef-d'œuvre d'élégance, de hardiesse et de solidité, le premier pont horizontal sans courbure qui ait été fait en France, fut construit par le célèbre ingénieur Perronet, 1772. Le décintrement fut exécuté avec solennité, en présence du roi Louis XV, qui y passa le premier, 22 sept. — L'église de Neuilly fut élevée aux frais de M. Chauveau, curé de Villers, et la première pierre posée par mademoiselle Louise-Anne de Bourbon-Condé, 1749. — En 1815, il y eut à Neuilly plusieurs engagements entre les troupes anglaises et françaises; et celles-ci n'abandonnèrent le pont qu'en vertu de l'article 8 de la convention du 3 juillet, qui ordonnait l'évacuation de ce village. Wellington y établit alors son quartier général. — Le château royal, qui n'est qu'un modeste pavillon, d'une élégante architecture, s'élève au milieu d'un parc, embelli de plusieurs îles qui en font l'un des plus gracieux séjours des environs de Paris. Ce château est la résidence de prédilection du roi Louis-Philippe.

NEUMANN (Gaspard), savant Allemand, né à Breslau, en 1648, mort en 1715. On cite, parmi ses ouvrages, sa belle *Genesis linguæ veteris Testamenti*, etc., Nuremberg, 1696, et son *Formulaire de toutes les prières*, qui a plus de 20 éditions, et a été traduit dans toutes les langues de l'Europe.

NEUS, *Niusa*, ville forte des États prussiens, province rhénane, à 6 kilomètres de Dusseldorff; déjà florissante au 4e siècle, fut ravagée par Attila, 451; prise par Philippe de Souabe, 1206; assiégée vainement par Charles le Téméraire, 1475; prise par le duc de Parme, 1586; par les Français, 1642 et 1794. Neus était entrée dans la ligue anséatique en 1251.

NEUSTADT, ville de Finlande, Russie d'Europe, célèbre par le traité de paix de 1721, entre le Danemark, la Suède et la Russie.

NEUSTRIE, *Neustria*, un des 3 grands royaumes francs, à l'ouest de l'Austrasie, et borné à l'ouest par la Bretagne, au sud par la Loire, à l'est par une ligne passant en Champagne et laissant Reims à l'est, au nord par la Meuse. Il représentait les 2 anciens royaumes de Soissons et de Paris. La Neustrie commença à être connue après la mort de Caribert, 567, pendant les guerres de Chilpéric contre Sigebert, 570. L'Aquitaine fut annexée à ce royaume après le triomphe de Clotaire II, 613. Après la mort de Clotaire III, les Austrasiens lui imposèrent un roi, 670. Elle ne fut plus qu'un État vassal de l'Austrasie, régie par la maison d'Héristal, 687. Après le traité de Verdun, 843, le nom de Neustrie ne désignait plus que l'ouest de la basse Neustrie. Elle changea son nom en Northmannie ou Normandie, lorsqu'elle fut cédée au Normand Rollon, 918. (V. NORMANDIE.)

NEUTRALITÉ. On dit qu'un État garde la neutralité lorsqu'il reste en paix avec les parties belligérantes, qu'il ne prend aucune part à leurs dissensions et ne favorise ni les prétentions ni les armes de l'une ou de l'autre partie. *Le consulat de la mer* décidait, au 16e siècle, que celui qui montait un navire armé avait le droit de se faire délivrer, par un vaisseau ami, la marchandise qui s'y trouvait, en en payant le fret. Dans la suite, on alla jusqu'à comprendre le navire dans la confiscation, en vertu de ce principe du droit romain : « Ceux qui communiquent avec nos ennemis sont nos ennemis. » Sous la minorité de Louis XIV, la déclaration du 1er février 1650 rétablit l'ancienne règle du consulat, abolie de nouveau par l'ordonnance de 1681, qui statua « que tous « les navires chargés d'effets appartenant à l'ennemi se- « raient de bonne prise. » Cette loi fut exécutée pendant toute la guerre de la succession, 1700-1713. Le traité d'Utrecht, 1713, stipula que le pavillon réglait le sort de la cargaison, et déclara que, de même que tout devait être confisqué sur un vaisseau ennemi, de même tout devait être libre sur celui d'un neutre. Par suite de cette déclaration, l'Angleterre conclut, en 1735, un traité avec la Russie, par lequel la liberté du commerce était reconnue, et l'on n'interdisait aux neutres que « la faculté « de transporter chez l'ennemi des munitions de guerre « et d'aller dans les lieux bloqués ou assiégés. » En 1778, le 8 février, la France conclut avec les États-Unis une convention qui déclara que « le bâtiment assurerait la « liberté des marchandises, quand bien même le charge-

« ment appartiendrait à l'ennemi. » Six mois après, le principe contraire fut cependant reconnu par l'ordonnance du 26 juillet, qui n'eut aucun résultat, par suite de l'insistance des cours du Nord, pour faire respecter leur neutralité armée, et, dans la paix du 28 septembre 1782, on adopta les principes réclamés par les neutres pendant la guerre. Les traités conclus, le 11 janvier 1787, entre la France et la Russie ; le 30 juillet 1789, entre le Danemark et la république de Gênes, sont conçus dans le même sens. En 1789, l'Assemblée nationale proposa à toutes les nations d'abolir la course ; mais cet appel ne fut entendu que des villes hanséatiques, en faveur desquelles la Convention nationale fit lever l'embargo mis sur leurs navires, 1793. Le 9 mai de la même année, la Convention voyant que le pavillon des puissances neutres n'était pas respecté par les ennemis de la France, décréta que « les bâtiments de guerre et corsaires français pourraient arrêter et amener dans les ports de la « république les navires neutres qu'on trouverait chargés, soit de marchandises, soit de comestibles destinés « aux ennemis, quand bien même ces marchandises ou « ces comestibles appartiendraient à des neutres. » Les Américains réclamèrent, et il fut décrété, le 1er juillet, conformément à l'article 16 du traité du 6 février 1778, que leurs bâtiments seraient exceptés de cette mesure ; mais, le 19 novembre 1794, l'Amérique ayant concédé à l'Angleterre, dans un traité conclu avec cette puissance, le droit de prendre la marchandise ennemie sous son pavillon, le Directoire exécutif rapporta immédiatement le traité de 1778, et déclara acquis à son profit le droit de confisquer à bord des navires américains la marchandise de ses ennemis. Le gouvernement consulaire rétablit le règlement de 1778 et proclama de nouveau que le pavillon couvrait la marchandise. La Russie, la Suède et le Danemark proclamèrent alors les principes de liberté maritime réclamés en 1780, et firent voyager leurs navires sous l'escorte de leurs frégates ; mais ils furent insultés par les croisières de l'Angleterre, qui refusa d'accéder au traité, attaqua le Sund et fit bombarder Copenhague. La querelle finit le 1er juin 1801, par une convention conclue entre l'Angleterre et la Russie. A la paix d'Amiens, 27 mars 1802, on oublia de traiter la question des neutres, et, lors de la reprise des hostilités, l'Angleterre imagina les déclarations de blocus, par lesquelles elle prétendait interdire aux neutres l'entrée de nos ports sans avoir besoin de les bloquer en réalité. En vertu de ce principe, les 15 mars, 8 avril et 16 mai 1806, elle déclara nos côtes bloquées depuis l'embouchure de l'Elbe jusqu'à Brest, ainsi que les ports de l'Adriatique. Napoléon répondit à une violation pareille de tous les principes, par son décret daté à Berlin du 22 novembre 1806, en vertu duquel, usant de son autorité d'empereur des Français, il déclarait bloquées toutes les Iles-Britanniques. L'Angleterre déclara, le 7 janvier 1807, tous les ports de France et de ses colonies en état de blocus, et, les 11 et 25 novembre suivant, elle ajouta « que toute « cargaison accompagnée d'un certificat d'origine non « anglaise serait saisie par ses bâtiments. » A cette déclaration, l'empereur riposta par une autre, portant « que tout bâtiment neutre qui se serait soumis à la vi- « site anglaise, ou aurait relâché en Angleterre, serait « dénationalisé et saisissable en tout lieu comme pro- « priété anglaise. » Cet état de choses dura jusqu'aux traités de 1814 et 1815, qui, plus occupés de légitimité que d'humanité et de commerce, peut-être même craignant de blesser les sentiments anglais, ne parlent pas plus des neutres que celui du 27 mars 1802 ; et cependant c'était le moment ou jamais de s'entendre, car toutes les grandes puissances de l'Europe se trouvaient réunies.

NEUWIED, ville des États prussiens, province du Bas-Rhin, régence et à 10 kilomètres nord-nord-ouest de Coblentz, chef-lieu de cercle, sur la rive droite du Rhin. Cette ville était autrefois la capitale d'une petite principauté, qui jouit de son indépendance jusqu'en 1806. Il s'y est livré une bataille entre les Français et les Autrichiens le 18 avril 1797.

NEVERS, *Noviodum* ou *Nevirnum*, ancienne capitale du Nivernais, chef-lieu du département de la Nièvre, à 228 kilomètres sud-sud-est de Paris, sur la droite de la Loire, au confluent de la Nièvre. Évêché, tribunaux de première instance et de commerce. Les monuments les plus dignes d'attention sont : la cathédrale, le vieux château des ducs de Nevers, la préfecture, etc. Il y a une belle fonderie royale de canons pour la marine, une forge d'artillerie, des usines considérables où l'on fabrique des chaînes et des câbles en fer pour les ponts suspendus. Patrie d'Adam Billaut, menuisier-poëte ; de Chaumette, procureur général de la commune de Paris ; de Guy-Coquille, historien, magistrat et poëte ; de Gabriel-Victor Riquetti, comte de Mirabeau, député aux états généraux. Cette ville fut ravagée par la peste, 1419, 1420, 1584 et 1667. Elle éprouva de grandes pertes par les débordements de la Loire, 1747, 1790, et surtout en 1825. Sa population, 15,782 habitants. César, lors de la conquête des Gaules, fit de Nevers un point important, parce qu'il dominait le passage de la Loire à l'embouchure de la Nièvre. Nevers ne fut élevée au rang de cité que sous Clovis, et eut un évêché, 506. Hugues le Grand, comte de Paris, la prit sur Louis d'Outre-mer et la brûla, 952. Cette ville devint au 10e siècle le titre d'un comté qui fut érigé en duché par François Ier en faveur de François de Clèves en 1530. Elle souffrit beaucoup de l'invasion des Anglais dans le 15e siècle, ainsi que des guerres de religion et des longues querelles des rois de France avec les ducs de Bourgogne.

NEVERS (Vicissitudes du duché de). Le Nivernais, borné au nord par le Gâtinais et l'Auxerrois, à l'est par le duché de Bourgogne, au midi par le Bourbonnais, et à l'ouest par le Berri, faisait partie autrefois du territoire des Éduens et de celui des Sénonais. Sa capitale était Nevers. Cette province était sous la domination des Bourguignons au commencement du 6e siècle. On voit, en effet, au concile d'Épaone, 517, composé de prélats bourguignons, un Tauricianus qui souscrivit en se qualifiant *episcopus Nivernensis*. Le Nivernais fut réuni à la monarchie française après la conquête du royaume de Bourgogne par les enfants de Clovis. Lors du partage que Louis le Débonnaire fit à ses trois fils, 817, le Nivernais fut compris, avec l'Autunais et l'Avalonais, dans la part de Pepin. Le premier comte particulier du Nivernais fut Rathier, qui le tenait sous la dépendance de Richard le Justicier, duc de Bourgogne et comte d'Autun. Rathier ayant manqué au devoir de vassal envers Richard, celui-ci lui ôta son comté, qu'il réunit au duché de Bourgogne. Il en fut ensuite détaché en faveur de Seguin, 918. Après la mort de Seguin, 966, Otton, duc de Bourgogne, reprit le comté de Nevers et le transmit à Henri le Grand, son frère, qui en disposa comme il suit.

Comtes de Nevers et d'Auxerre. — Otton, ou Otte-Guillaume, fils d'Adalbert, roi d'Italie, reçut le comté de Nevers des mains de Henri le Grand, duc de Bourgogne, 987. Il le donna en dot à sa fille Mathilde, en la mariant à Landry, 992. — Landry, seigneur de Maers et de Monceaux, lui succéda au comté de Nevers la même

année, 992, et mourut le 11 mai 1028. — Renaud Ier mourut le 29 mai 1040. Pour la suite, V. AUXERRE.

Comtes de Nevers. — Yolande, fille aînée d'Eudes de Bourgogne et de Mahaut II, comtesse de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre, reçut en dot le comté de Nevers lors de son mariage avec Jean Tristan, fils de saint Louis, 1265. Après la mort de son père, elle fit valoir ses droits sur les comtés d'Auxerre et de Tonnerre, 1267; mais un arrêt du parlement l'obligea de les abandonner à ses sœurs, 1273. Yolande, devenue veuve, 3 août 1270, épousa Robert de Dampierre, comte de Flandre, qui prit le titre de comte de Nevers, 1272, et reçut, du comte de Champagne, la terre de Clamecy, 29 janvier 1272. Yolande mourut en 1280. — Louis Ier de Flandre, fils aîné de Robert III, comte de Flandre, et d'Yolande de Bourgogne, succéda à sa mère dans le comté de Nevers, 1280, sous la tutelle de son père, et épousa, en 1290, Jeanne, fille unique et héritière de Hugues IV, comte de Rethel. Il conclut un traité d'alliance, pour le comté de Rethel, avec Henri, comte de Luxembourg, 1292. Accusé d'avoir excité les Flamands à se révolter contre Philippe le Bel, Louis fut mis en prison et vit ses terres confisquées au profit du roi, 1309. A l'avénement de Louis le Hutin, fils et successeur de Philippe le Bel, 1314, le comte de Nevers fit sa paix, et fut rétabli dans ses domaines, 1316. Il maria son fils à la fille du roi, 22 juillet 1320; se rendit à Paris, 1322, où il mourut le 22 juillet de la même année. — Louis II, dit de Créci, succéda presqu'en même temps à Louis, son père, dans les comtés de Nevers et de Rhetel et la baronnie de Douzy, et à Robert III, son aïeul, dans le comté de Flandre, 1322 Il fut tué à la bataille de Créci, 26 août 1346. — Louis III, dit de Male, successeur de Louis II, son père, 1346, obtint de Philippe de Valois, par lettres patentes du 27 août 1347, la permission de posséder en pairie les comtés de Nevers et de Rethel et la baronnie de Douzy, pour sa vie seulement et celle de sa mère. Il mourut le 9 janvier 1384. (V. COMTES DE FLANDRE.) — Marguerite, fille unique de Louis III, née en 1350, épouse de Philippe de Rouvre de Bourgogne, puis de Philippe le Hardi, son successeur, hérita de son père, 1384, des comtés de Nevers, de Rethel et de Flandre, et de la baronnie de Douzy. Elle mourut le 16 mars 1405. — Jean Ier, fils de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, et de Marguerite de Flandre, né le 28 mai 1371; devint comte de Nevers et baron de Donzy en vertu de la donation de ses père et mère, du 16 mars 1385. Il fut établi lieutenant de son père dans les duché et comté de Bourgogne, 1384; lui succéda dans le duché de Bourgogne, 1404, et remit à Philippe, son frère, le comté de Nevers, conformément au traité de partage fait par ses père et mère entre leurs enfants, le 27 novembre 1401. — Philippe II, 3e fils de Philippe le Hardi et de Marguerite de Flandre, né en 1389, devint comte de Nevers et de Rethel et baron de Douzy, 1404; fut chambrier de France, 1410, et fut tué à la bataille d'Azincourt, 25 octobre 1415. — Charles Ier, fils aîné de Philippe II, lui succéda à l'âge d'un an, sous la tutelle de Bonne, sa mère, 1415; fut confirmé dans le titre de pair de France par Charles VII, 1459, et mourut sans enfants, 1464. — Jean II, né à Clamecy le 25 octobre 1415, succéda à Charles, son frère, dans les comtés de Rethel et de Nevers, 1464, et mourut le 25 septembre 1491. — Engilbert, troisième fils de Jean Ier, duc de Clèves, et petit-fils de Jean Ier, naturalisé Français par lettres de Charles VIII, 1486; gouverneur de Bourgogne, 1499; obtint une nouvelle érection du comté de Nevers en pairie, 1505, et mourut le 21 novembre 1506. — Charles, fils aîné d'Engilbert de Clèves et de Charlotte de Bourbon, comte de Rethel par son mariage contracté avec Marie d'Albret, 25 janvier 1505, devint comte de Nevers et d'Eu, 1506; fut envoyé prisonnier à la tour du Louvre par François Ier, et y mourut le 27 août 1521.

Ducs de Nevers. — François Ier de Clèves, né le 2 septembre 1516, à Cussi-sur-Loire, succéda à Charles, son père, 1521. Le comté de Nevers fut érigé en duché-pairie par lettres patentes de François Ier, données en janvier, et enregistrées le 17 février 1539. François de Clèves fut, quelque temps après, nommé gouverneur de Champagne. Il fit ériger en pairie et incorporer le Douzyois au Nivernais, 25 février 1555. Il reçut du roi Henri II le commandement général de l'armée qu'il envoya sur les frontières de la Lorraine, 1551; prit les places que les Espagnols avaient fortifiées sur la Meuse, 1552; défendit, la même année, Metz contre Charles-Quint, qu'il fit échouer dans ses projets. Il fit la campagne de Picardie avec succès, 1553; se signala en Flandre, 1554; commanda sur la frontière de Champagne, 1555; battit l'ennemi, et rendit inutiles les efforts du prince d'Orange. Il se conduisit avec courage à la funeste journée de Saint-Quentin, 1557, malgré la défaite qu'il y éprouva. Il soutint le siége de Thionville contre les Espagnols, 1558. Il fut le premier qui donna l'éveil à François II, sur la conjuration d'Amboise, 1560. Il mourut à Nevers, le 13 février 1562. — François II, fils aîné de François Ier de Clèves, né le 31 juillet 1540, fut duc de Nevers, comte de Rethel et d'Eu, 1562; fut blessé au siége de Rouen, le 26 octobre de la même année; à la bataille de Dreux, 19 décembre, et en mourut le 10 janvier 1563. — Jacques, né le 1er octobre 1514, succéda à François II, son frère, 1563, et mourut le 6 septembre 1564, à Montigni, près de Lyon, sans laisser d'enfants. — Henriette, sœur aînée de Jacques, lui succéda dans le duché de Nevers et le comté de Rethel, 1564; épousa Louis de Gonzague, fils de Frédéric II, duc de Mantoue, 4 mars 1565. Celui-ci se fit nommer duc de Nevers. Il fut chargé par Charles IX, 1567, du gouvernement du Piémont jusqu'en 1574; assiégea et prit Mâcon, 5 novembre 1567, et fut blessé par quelques gentilshommes huguenots, en se rendant à Nevers. Il sauva la vie au prince de Condé, mari de sa belle-sœur, 1572; fut chargé par Charles IX de la garde de Paris, arrêta l'exécution du complot du chevalier d'Angoulême, qui avait imaginé de faire une nouvelle Saint-Barthélemy. Il se rendit au siége de la Rochelle, 1573; il obtint, 1579, comme plus ancien duc et pair, la préséance sur le duc d'Aumale, de la maison de Lorraine, et fit ériger, par lettres patentes du 15 décembre 1581, en duché-pairie le comté de Rethel, auquel fut unie la baronnie de Rosoi. Henriette de Clèves et Louis de Gonzague firent un acte de fondation, passé à Paris le 14 février 1588, pour marier chaque année 60 filles dans le Nivernais, ce qui subsistait encore en 1789. Henri IV mit Louis à la tête de la députation qu'il envoya au pape Clément VIII pour demander son absolution, 1593, et Louis revint sans avoir rien obtenu de la cour de Rome, 15 janvier 1594. Le duc du Nivernais mourut à Nesle, 22 octobre 1595. — Charles II, né à Paris, le 16 mars 1580, de Louis de Gonzague et de Henriette de Clèves, successeur de son père au gouvernement de Champagne, le fut aussi de sa mère dans les duchés de Nevers et de Rethel, 1601. Il se signala à l'escalade de la ville de Bude (Hongrie), 1602; fit l'expédition de Sedan, 1606; fut ambassadeur extraordinaire pour prêter l'obédience au saint-siége, 1608, et l'un des négociateurs de la paix de Loudun entre la cour et le prince de Condé, 1616. Déclaré criminel de

lèse-majesté pour avoir pris la défense du prince de Condé, 17 janvier 1617, il fut assiégé dans Nevers par le maréchal de Montigni au mois d'avril suivant, et fit mettre bas les armes aux mécontents. Il mourut le 21 septembre 1637. — Charles III, né en 1629, petit-fils de Charles II par Charles, son père, mort en 1631, succéda à Charles II dans les duchés de Nevers, de Rhetel, de Mayenne et dans le Douzyois, 1637. Rethel fut pris par l'archiduc Léopold, général de l'armée d'Espagne, 1650, et repris, le 13 décembre de la même année, par le maréchal du Plessis Praslin, et après quatre jours de siége. Turenne y fut défait et prit la fuite. Charles, voulant quitter la France pour se retirer dans ses duchés de Mantoue et de Montferrat, vendit tous ses domaines de France au cardinal Mazarin, par contrat du 11 juillet 1659. Le cardinal laissa les duchés de Nevers, de Mayenne et de Rethel, et la baronnie de Donzi, à Philippe-Jules Mancini, son neveu, qui fut substitué aux noms et armes de Mazarin. Charles mourut à Mantoue le 14 août 1665.

NEVILL'S CROSS, dans le comté de Durham (Angleterre), célèbre par la défaite de David Bruce, roi d'Écosse, qui y fut fait prisonnier par lord Percy, 1346.

NEVIS, en espagnol *Nieves*, île de l'archipel des petites Antilles, au sud-est de Saint-Christophe, appartient aux Anglais, et se divise en 5 paroisses. Christophe Colomb, qui la découvrit, lui donna le nom de Nevis, Nieves (neiges), parce que son sommet lui parut couvert de neige. Les Anglais s'y établirent, 1628. Prise par les Français, 1706, et restituée à la paix d'Utrecht, elle fut reprise par eux, 1782, et rendue, 1783.

NEWTON (Isaac), créateur de la philosophie naturelle et l'un des hommes les plus extraordinaires que le monde ait produits, naquit à Woolsrop, comté de Lincoln, 25 décembre 1642. Sa vie offre peu d'événements et est tout entière dans ses ouvrages. Il étudia sous le docteur Barrow, l'un des plus grands mathématiciens de son temps, et n'avait pas encore atteint sa 23e année, que, déjà, il possédait trois découvertes importantes : la méthode des fluxions, la théorie de la pesanteur universelle et la décomposition de la lumière. Il ne commença à se révéler au monde savant qu'en 1668, par la publication de la *Logarithmotechnia*. Chargé de remplacer Barrow, 1669, et de donner des leçons d'optique, il coordonna un corps complet de doctrines, dans lequel les propriétés fondamentales de la lumière se trouvèrent, pour la première fois, établies sur des faits, sans aucun mélange d'hypothèses. Admis dans le sein de la société royale de Londres, 1672, il découvrit les lois de la gravitation universelle, 1679, et les développa dans son immortel ouvrage, *Principes de la philosophie naturelle*, 1687. Il fut élu président de la société royale, 1703, et en exerça les fonctions pendant 25 ans, jusqu'à sa mort, 20 mars 1727. Ses *OEuvres complètes* furent imprimées à Londres, 1779-1785.

NEW-YORK, ville de l'Amérique du Nord, chef-lieu de l'État de ce nom, à la pointe sud de l'île de Manhattan, à 350 kilomètres nord-est de Washington. En 1609, un Anglais nommé Hudson, au service de la Hollande, découvrit le fleuve auquel il donna son nom. Les Hollandais bâtirent à son embouchure, dans l'île où s'élève aujourd'hui New-York, un fort qu'ils nommèrent Nouvel-Amsterdam, 1621. Plus tard, les états généraux cédèrent à la compagnie des Indes l'État dont ce fort était le chef-lieu. En 1664, une flotte anglaise parut dans les eaux de l'Hudson. Le gouverneur Stuyvesant, ne pouvant résister, capitula, et le colonel Nicholls, commandant de l'expédition, donna au fort le nom de New-York, en l'honneur du duc d'York, frère de Charles II.

II.

Pendant toute la guerre de l'indépendance, 1774-1782, la ville de New-York fut occupée par les Anglais, 54 ans après l'expulsion des Hollandais. La population de cette ville s'élevait à 4,302 individus; en 1699, à 6,000; en 1790, à 33,150; en 1800, à 64,489; en 1810, à 96,375; en 1816, à 100,019; en 1820, à 123,706; en 1826, à 166,086; en 1830, à 213,470; et en 1835, à 270 000. Le commerce de New-York est très-étendu. En 1832, par exemple, le nombre des arrivages des pays étrangers s'est élevé à 1,808, et, pour les bateaux, de 4 à 5,000. Sur les 1,808 navires venant de l'étranger, on comptait 1,290 américains, 369 anglais, 42 français, 52 hollandais, hambourgeois et bernois, 25 suédois, 19 espagnols, 11 danois. Il y avait alors 16 banques pour la seule ville de New-York, dont le capital général s'élevait à 18,150,000 dollars, soit 90,500,000 francs, et un journal, de l'exactitude duquel nous ne sommes pas garants, portait, en 1840, le nombre de banques existant dans le seul État de New-York à 101, et leur capital général à 37,601,460 dollars, soit 188,007,300 francs. Pour l'union entière, il donnait 677 banques, plus 148 succursales et 378,719,168 dollars de capital, soit 1,893,595,340 francs.

V. ÉTATS UNIS, UNION.

NEY (Michel), prince de la Moskowa, duc d'Elchingen, pair et maréchal de France, naquit à Sarrelouis, 1769; fut d'abord placé chez un notaire de sa ville natale, et entra comme volontaire dans le régiment de colonel-général hussards, 1787. Il fit les deux premières campagnes de la révolution comme aide de camp de Lamark et Collaud, et rentra dans son régiment avec le grade de capitaine; y mérita le surnom d'Infatigable, et fut nommé adjudant général, puis général de brigade, 1796, et général de division en 1799. Il passa successivement de l'armée du Danube à celle du Rhin, où il seconda dignement Moreau dans la glorieuse journée de Hohenlinden. De retour à Paris après la paix de Lunéville, 1801, il s'attacha au premier consul, qui, après l'avoir marié, le nomma ministre plénipotentiaire auprès de la république helvétique, maréchal de France, grand aigle de la Légion d'honneur, commandant de la 7e cohorte, 1804. La guerre qui éclata entre la France et l'Autriche fournit bientôt à Ney l'occasion de justifier ces marques d'estime. Les ennemis, forts de leur position d'Elchingen qui leur semblait inattaquable, furent culbutés par Ney, et livrèrent la ville d'Ulm. Ney fut créé duc d'Elchingen, 1806. Dans l'étonnante campagne qui s'ouvrit cette année, il prit une part glorieuse à toutes les opérations : Iéna, Averstadt, Erfurth, Magdebourg, Thorn, Deppen, Schmoditten, Kœnigsberg, Amskerdof, où il déploya une si profonde connaissance de l'art des retraites, furent témoins de sa gloire, et lui valurent le surnom glorieux de brave des braves. En Espagne, il soumit la Galice et les Asturies, 1808; en Portugal, il prit Castel-Rodrigo; fit capituler Alméida, et sauva l'armée française par la belle retraite qu'il lui fit opérer des murs de Lisbonne à Miranda del Corvo. Dans la campagne de Russie, 1812, il se signala, à la tête du 3e corps, au combat de Liady, à la prise de Smolensk, et l'affaire de Valoutina; il se couvrit de gloire à la bataille de la Moskowa, qui lui mérita d'ajouter un nouveau titre à son nom déjà si glorieux. Ney eut l'honneur de sauver les débris de l'armée française au passage de la Bérésina. En 1813, il prit une part glorieuse aux batailles de Lutzen, de Bautzen, de Dresde, etc. En 1814, il seconda Napoléon à la journée de Brienne, au sanglant combat de la Rothière, de Dieuville, et aux batailles de Champ-Aubert et de Montmirail. Chargé de négocier la paix avec les alliés, il pressa Napoléon d'abdiquer. Louis XVIII le

nomma pair de France, et le chargea de s'opposer à la rentrée de l'empereur en France. Mais arrivé à Lons-le-Saulnier, Ney y publia une proclamation en faveur de Napoléon, et se réunit à lui à Auxerre. Si quelque chose pouvait faire oublier cette déplorable conduite, ce serait sans contredit celle qu'il tint dans la malheureuse campagne de Waterloo. Arrêté le 5 août 1815, et cité devant un conseil de guerre qui se déclara incompétent, Ney fut condamné à mort par la chambre des pairs, et exécuté, 7 décembre 1815, malgré les art. 11 et 12 de la convention du 3 juillet.

NÉZIB, ancienne *Nisibis*, ville de la Turquie d'Asie, célèbre par la grande victoire qu'y remporta, le 24 juin 1839, Ibrahim-Pacha sur l'armée turque, commandée par Hafiz-Pacha.

NIAGARA, ville et fort des États-Unis, à 190 kilom. ouest-nord-ouest de New-York ; 800 habitants. Le fort, bâti par les Français, passa aux Anglais, qui le cédèrent aux États-Unis, 1796. Les Anglais le reprirent, 1813.

NICAISE (Saint), *Nicasius*, évêque de Reims au 5e siècle, fut martyrisé par les Vandales. — Un autre saint Nicaise fut, dit-on, le premier archevêque de Rouen dans le 5e siècle, et souffrit également le martyre. Ils sont souvent confondus; mais l'Église compte deux saints de ce nom.

NICE, ville aux confins de la France, sur le Var, dans les États du roi de Sardaigne, bâtie, dit-on, par les Phocéens, fondateurs de la ville de Marseille, qui lui donnèrent le nom de *Nicæa*, 700 ans av. J.-C. Les Romains faisaient leurs délices de ce lieu, où croissent en abondance tous les fruits que produit l'Italie. Cette ville est déchue considérablement de son antique splendeur, et souffrit beaucoup durant les guerres, parce qu'elle se trouvait sur le passage des armées françaises qui allaient en Italie. Le plus grand désastre qu'elle ait essuyé arriva en 1543. François Ier l'assiégea avec une armée de terre, tandis que les Turcs la pressaient du côté de la mer. Elle fut prise, pillée et presque réduite en cendres par Barberousse II, 1550. Depuis ce temps, le nombre de ses habitants diminua beaucoup. Cette ville fut longtemps soumise au comte de Provence, roi de Naples. Dans le temps du démêlé de Ladislas et de Louis II, 1410, elle prit le parti de la maison de Duras contre le duc d'Anjou, et après 6 ans de guerre elle se donna à Amédée VII, comte de Savoie, qui devint souverain du comté de Nice, et depuis lors elle resta toujours à la maison de Savoie. Elle fut prise par les Français, 1792; fut réunie à l'empire français, 1805, et nommée chef-lieu du département des Alpes-Maritimes; fut restituée, en 1814, aux États sardes.

NICEE, ville de Bithynie, aujourd'hui Isnich, fondée par Antigone, fils de Philippe, qui lui donna le nom d'Antigonia. Lysimaque l'appela *Nicæa*, du nom de sa femme. C'est la patrie de l'astronome Hipparque, et de l'historien Dion Cassius.

NICÉE (Conciles de). Il s'est tenu à Nicée deux conciles œcuméniques; le premier, sous Constantin, 325, condamna Arius, et dressa le fameux symbole des apôtres; le second, sous l'impératrice Irène, 787, anathématisa les iconoclastes. Un troisième concile, connu sous le nom de faux concile de Nicée, s'y est encore réuni sous la protection de l'empereur Constance, mais sans résultat. V. CONCILES.

NICÉE (Empire de). Quand les croisés se partagèrent l'empire grec, Nicée fut donnée à Louis de Blois, avec le titre de duché de Nicée ou de Bithynie, 1204. Mais Theodore Lascaris, après avoir fait de vains efforts pour sauver Constantinople, avait passé le Bosphore et s'était rapidement emparé de la Bithynie, de la Lydie, des côtes de l'Archipel et d'une partie de la Phrygie. Il forma de toutes ses conquêtes l'empire de Nicée, et se fit couronner empereur en 1206. L'empire de Nicée fut réuni à l'empire de Constantinople par Michel Paléologue. Il avait eu pour souverains : Théodore Lascaris Ier, 1206-1222; — Jean Ducas Vatace, 1222-1255; — Théodore Lascaris II, 1255-1269; — Jean Lascaris, 1259-1260, auquel Michel Paléologue, son tuteur, enleva la couronne, après lui avoir ôté la vue.

NICÉPHORE (Saint), patriarche de Constantinople, naquit dans cette ville, 750, et succéda à Taraise, 806. Il prit la défense du culte des images contre l'empereur Léon l'Arménien; fut exilé par ce prince dans le monastère de Saint-Théodore, où il mourut, 828.

NICÉPHORE Ier, empereur d'Orient, surnommé *Logothète*, parce que, avant de monter sur le trône, il avait rempli les fonctions de trésorier et de chancelier de l'empire, naquit en Séleucie, à la fin du 8e siècle. Il entra dans une conspiration contre Irène, et fut revêtu secrètement de la pourpre, 802. Il relégua l'impératrice dans l'île de Médelin, et fit crever les yeux à son compétiteur Bardanes. Il envoya ensuite des ambassadeurs à l'empereur Charlemagne pour régler les limites des deux empires d'Orient et d'Occident. Il ralluma les guerres de religion, dépouilla les églises de leurs trésors, et accabla le peuple d'impôts. En 811, dans une guerre qu'il entreprit contre les Bulgares qui dévastaient la Thrace, il fut surpris dans sa tente, et mourut assassiné le 28 juillet.

NICÉPHORE II (Phocas), empereur d'Orient, était fils du patrice Bardas, et naquit en 912. Élevé dans les camps, il avait passé par tous les grades avant d'être couronné empereur, 963. Il battit les Sarrasins, leur enleva la Cilicie, l'île de Chypre et la Syrie. L'impératrice Théophanon, sa femme, qui entretenait des liaisons criminelles avec Jean Zimiscès, introduisit ce dernier dans la chambre de l'empereur avec plusieurs autres assassins, et Nicéphore succomba sous les coups de leurs poignards, 11 décembre 969.

NICÉPHORE III (Botoniate), empereur d'Orient, issu d'une illustre famille de Rome, naquit vers le milieu du 11e siècle. Il suivit de bonne heure la carrière des armes, parvint au commandement de l'armée d'Asie, et se fit couronner empereur à Constantinople, 1078, après avoir forcé l'empereur Michel à se retirer dans un cloître. Il fut contraint à son tour à céder l'empire à Alexis Comnène, 1081, et alla finir ses jours dans un monastère.

NICÉPHORE-BLEMMIDAS, abbé du monastère du Mont-Athos, dans le 13e siècle, y établit une école d'où sont sortis les personnages les plus distingués de l'Orient. Ses talents et sa haute réputation lui firent offrir, 1256, le patriarchat de Constantinople, qu'il refusa pour ne point quitter son monastère, où il mourut dans un âge très-avancé. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages, dont Fabricius a donné une liste détaillée dans la *Biblioth. græca*.

NICÉPHORE-CALLISTE, historien grec, florissait sous le règne de Paléologue l'Ancien, 1341, et composa, après avoir pris l'habit monastique, une *Histoire ecclésiastique*, en 23 livres, dont il ne reste que les 18 premiers, depuis la naissance de J.-C. jusqu'à l'empereur Phocas, 610. Il mourut dans un âge avancé, en 1350.

NICÉTAS (Saint), né à Césarée en Bithynie, fut abbé du monastère des Acemètes, sur le mont Olympe; fut

persécuté par Léon l'Arménien, à cause de son zèle pour le culte des images, et mourut, 824.

NICÉTAS-ACOMINATUS exerça plusieurs emplois distingués à la cour de Constantinople vers la fin du 12e siècle, se retira à Nicée après la prise de Constantinople par les croisés, 1204, et y mourut, 1216. On connaît de lui des *Annales*, en 21 livres, commençant à la mort d'Alexis Comnène, 1118, et finissant au règne de Baudouin.

NICHOLSON (Williams), savant bibliographe anglais, né à Rumland (Cumberland), en 1607, mort en 1728. On lui doit, entre autres ouvrages, la *Bibliographie historique de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande*.

NICHOLSON (Wiliam), célèbre chimiste et physicien anglais, né à Londres en 1753, mort en 1815. Il fut l'un des premiers à reconnaître l'action chimique de la pile galvanique, et on lui doit un aéromètre qui porte son nom. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages sur la philosophie naturelle et la chimie.

NICIAS, célèbre général athénien, termina la guerre du Péloponèse par la trève de 5 ans connue sous le nom de paix de Nicias, av. J. 421. Chargé avec Eurymedon et Démosthène du commandement de l'expédition contre la Sicile, 415, il fut tué par les Siciliens, 413.

NICIAS, peintre grec, l'un des plus célèbres de son temps, florissait vers 332 av. J.-C. On cite comme ses chefs-d'œuvre : *la Pythonisse évoquant les ombres, Io, Calypso, Andromède*, un *Alexandre*, un *Bacchus*, et un *Hyacinthe*, qu'Auguste fit transporter d'Alexandrie à Rome.

NICODÈME, l'un des principaux chefs de la secte pharisaïque chez les Juifs, visita plusieurs fois Jésus-Christ, se fit baptiser par ses apôtres, et, déposé de sa dignité de prince et de sénateur juif, il se retira chez son oncle Gamaliel, chez lequel il mourut peu de temps après. L'Église célèbre la mémoire de ce confesseur de la foi le 3 août.

NICOLAÏ, famille ancienne et illustre dans la magistrature, est originaire du Vivarais. — Nicolaï (Jean), conseiller au parlement de Toulouse, accompagna Charles VIII à Naples. A son retour en France, 1506, il fut nommé premier président de la chambre des comptes, dignité qui s'est conservée presque sans interruption dans sa famille jusqu'en 1789. — Nicolaï (Jean Aimar), qui, avant de siéger à la chambre des comptes, avait suivi la carrière des armes, et s'était particulièrement distingué au siége de Valenciennes, 1667 ; fut le tuteur de Voltaire.

NICOLAS DAMASCÈNE, ou de Damas, historien, poëte et philosophe, né à Damas vers l'an de Rome 680, av. J.-C. 74. Il accompagna Hérode, roi de Judée, dans un voyage qu'il fit à Rome, 274, 13 av. J.-C., pour apaiser Auguste, prévenu contre lui par de faux rapports. Après la mort d'Hérode, Nicolas contribua par son crédit à faire partager son royaume entre Archelaüs et Antipater. L'époque de sa mort est inconnue. Il fit des tragédies, des comédies, une *Histoire universelle* en 144 livres, une *Histoire de l'Assyrie*, des *Vies d'Auguste* et d'*Hérode*, etc.

NICOLAS (Saint), évêque de Myre, en Lycie, au 4e siècle ; fut persécuté et exilé sous Licinius. On le fête le 6 décembre.

NICOLAS Ier (le Grand), fils de Théodore, et diacre de l'église de Rome, fut élu pape, 858. Il défendit avec zèle et fermeté le siége de saint Pierre, et mérita ainsi une place dans le martyrologe romain. Il mourut, 867. C'est de son pontificat que date l'origine du schisme qui subsiste encore aujourd'hui entre les Églises grecque et romaine. On a de ce pape 100 lettres sur différents points de morale et de discipline, qui ont été recueillies et publiées à Rome, 1542. — Nicolas II (Gérard de Bourgogne) fut d'abord évêque de Florence. Élevé à la papauté, 1058, il fut couronné, 1059. Benoît X (Jean, évêque de Villeri) fut son compétiteur ; Nicolas le fit déposer par les évêques de Toscane et de Lombardie, fit un traité avec les Normands, leva l'anathème qu'il avait prononcé contre eux, et se fit restituer les domaines de l'Église qu'ils avaient usurpés. Il confirma Richard dans la principauté de Capoue, et Robert Guiscard dans son duché de la Pouille et de la Calabre, mais ce ne fut qu'à titre de vassaux du pape ; telle fut l'origine de la longue suzeraineté du saint-siége sur le royaume de Naples. Nicolas II qui, quoique pape, avait conservé l'évêché de Florence, mourut dans cette ville, 1061. On a de lui 4 lettres dans la collection des conciles. — Nicolas III (Jean-Gaëtan Orsini) succéda à Jean XXI, 1277. Il se dévoua avec beaucoup de zèle à la défense des intérêts temporels du saint-siége, obligea l'empereur Rodolphe à rendre à l'Église Imola, Bologne, Faenza et plusieurs autres villes ; força Charles d'Anjou à renoncer au vicariat de l'empire de Toscane et au titre de patrice de Rome, et ouvrit des négociations qui furent très-suivies avec l'empereur d'Orient Michel Paléologue, pour la réunion des Églises grecque et romaine. Il mourut, 1280. — Nicolas IV (Jérôme d'Ascoli) fut élu pape à l'unanimité et au premier tour de scrutin, 1288. Il avait été général de l'ordre des Frères mineurs, et se montra toujours dévoué à cette congrégation, qu'il combla de bienfaits. Mais, chose remarquable ! ce pape, en manifestant le plus grand zèle pour la propagation de la religion chrétienne par l'envoi de missionnaires jusqu'en Chine, favorisa constamment le parti gibelin, ennemi des papes. Il mourut, 1292. — Nicolas V (Thomas Parentucelli de Sarzane), successeur d'Eugène IV, 1447, fut le fondateur de la riche bibliothèque du Vatican et des plus beaux monuments de Rome. Il obtint l'abdication de l'antipape Félix, mit fin au schisme qui désolait l'Église, fit les plus vives instances auprès des Grecs pour les déterminer à recevoir les décrets du concile de Florence, et essaya de réunir tous les princes chrétiens contre les Turcs, dont les succès toujours croissants menaçaient l'Europe entière. Il mourut, 1455.

NICOLAS DE CUSA, cardinal, né à Cusa sur la Moselle, 1401, assista, comme archidiacre de Liége, au concile de Bâle, et y défendit l'infaillibilité de l'Église, 1431. Cardinal en 1448, il reçut l'évêché de Brixen dans le Tyrol. Il fut emprisonné à cause de la réforme qu'il voulut introduire dans un couvent de son diocèse. Devenu libre, il se retira à Todi, en Ombrie, où il mourut, 1461. Il laissa plusieurs traités de théologie et de philosophie.

NICOLAS-DES-CHAMPS (Saint), l'une des paroisses de Paris, n'était originairement qu'une chapelle bâtie peu après le monastère Saint-Martin-des-Champs ; sous le titre de Saint-Nicolas, pour les domestiques de ce couvent, et pour ceux qui vinrent former des habitations sur son territoire. Elle existait en 1119. Elle fut érigée en cure en 1184, et dès 1420, le nombre des paroissiens s'étant accru considérablement, on fut obligé d'agrandir cette chapelle. En 1576, on y ajouta le terrain sur lequel s'élèvent le sanctuaire et les chapelles du chevet. Elle resta toujours dans la dépendance des prieurs et religieux de Saint-Martin, qui en étaient curés primitifs ; le prieur nommait à la cure, et ils furent maintenus dans ce droit par arrêt du grand conseil du 29 novembre 1720 ; ils le conservèrent jusqu'en 1789. Pierre Gassendi, Hilaire de la Haye, Henri de Valois, Madelaine de Scudéri et le

peintre Francisque (François Milet) y furent inhumés. On y admire une *Assomption de la Vierge*, de Simon Vouet.

NICOLAS-DU-CHARDONNET (Saint), l'une des paroisses de Paris, fut ainsi nommée à cause du territoire rempli de chardons sur lequel cette église est située, et du fief du Chardonnet, qui s'étendait de ce côté entre la Seine et la Bièvre. Cette église était paroissiale dès l'année 1243. Elle avait été construite d'abord vers l'Orient, et le long du canal de la Bièvre; mais ce canal ayant été supprimé, et l'église commençant à tomber en ruine, on prit, 1656, le parti d'en construire une nouvelle à côté de l'ancienne, et dans une direction opposée; elle fut consacrée, quoique non finie, par M. de Péréfixe, archevêque de Paris, 15 août 1667. Les bâtiments, interrompus pendant plusieurs années, furent repris, 1705, et entièrement achevés, à la réserve du portail, 1709. René III de Voyer d'Argenson, ambassadeur de France, Marc René d'Argenson, garde des sceaux, et la mère du peintre Lebrun, y furent inhumés. On y admire des peintures de ce peintre célèbre, de Verdier et de Milet Francisque.

NICOLAS Ier (Paulowitch), empereur de toutes les Russies, 3e fils de Paul Ier, né le 2 juillet 1796; il succéda à son frère Alexandre Paulowitch le 1er décembre 1825, fut couronné à Moscou, le 3 septembre 1826, et le 24 mai 1829, à Varsovie, comme roi de Pologne. Il avait épousé, le 18 juillet 1817, la fille aînée du roi de Prusse. A peine monté sur le trône, Nicolas eut à combattre une sédition dont il triompha heureusement; il signala le commencement de son règne par de sages ordonnances; mais à peine sortait-il des pompes du couronnement qu'il lui fallut tirer l'épée pour repousser les agressions de la Perse, 1826, qui venait réclamer, les armes à la main, l'exécution du traité du 24 octobre 1813, et la délimitation des deux empires. Deux ans de succès tranchèrent la querelle en faveur de la Russie; les vaincus, outre une indemnité de 20 millions de roubles, durent céder aux vainqueurs les kannats d'Érivan et de Nakhischewan : à ces conditions la paix fut signée au village de Touckmant-Chaï, le 10 (22) février 1828. (V. PERSE.) Tandis qu'on le croyait absorbé par la guerre de Perse, Nicolas songeait à soutenir ouvertement l'indépendance de la Grèce; un traité était signé à Londres, le 6 juillet 1827, entre la France, l'Angleterre et la Russie, et, le 20 octobre suivant, le canon de Navarin proclamait la délivrance du Péloponèse. (Voyez GRÈCE, NAVARIN.) La Porte saisit cette occasion de donner carrière à sa haine contre la Russie, et lui déclara la guerre; mais la valeur des Turcs dut céder devant la fortune du colosse russe. Après une lutte énergique de 15 mois, le sultan fut obligé de demander la paix; un traité, ménagé par les ambassadeurs des grandes puissances, fut signé entre les deux empires, le 14 septembre 1829. Par ce traité, la Russie s'arrogeait le protectorat de la Moldavie et de la Valachie, protectorat équivalent à une véritable souveraineté, et se faisait céder deux belles positions sur la mer Noire, Anapa et Poti. La Porte s'obligeait en outre à payer la somme énorme de 10 millions de ducats, reconnaissait l'indépendance de la Grèce, et déclarait libres les Dardanelles et Bosphore. (V. TURQUIE.) Nicolas pouvait croire la paix assurée pour longtemps, quand éclata un mouvement inattendu qui faillit renverser tout l'édifice de la sainte-alliance. La révolution de 1830 fut pour la Pologne le signal de la plus juste des insurrections. On sait avec quelle rapidité elle se propagea, avec quel héroïsme les braves Polonais défendirent leur liberté; mais ils devaient succomber une troisième fois : Paskewitch entra en vainqueur à Varsovie, le 5 septembre 1831. (V. POLOGNE.) Depuis lors, Nicolas n'eut plus d'autres ennemis à combattre que les tribus du Caucase, contre le courage desquelles viennent échouer chaque année ses meilleures troupes et ses plus habiles généraux.

NICOLAY (Nicolas de), voyageur français, né en 1517, à la Grave-en-Oysans, parcourut pendant 16 années l'Europe et l'Orient, servant dans les armées de terre et de mer des pays qu'il visitait. A son retour il fut nommé géographe ordinaire et valet de chambre de Henri II. Il mourut en 1583, à Soissons, où il était commissaire d'artillerie. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres les *Navigations et Pérégrinations de Nicolas de Nicolay*, avec figures.

NICOLE (Claude), poëte français, naquit à Chartres, 1611. Il fut conseiller du roi et président de l'élection de Chartres. Le recueil de ses œuvres parut, 1660, 2 vol. in-12, avec une dédicace au roi, et fut réimprimé, avec augmentations, 1695. Il mourut à Chartres, 1686.

NICOLE (Pierre), célèbre moraliste, et l'un des plus grands écrivains de Port-Royal, naquit à Chartres, 1625; vint à Paris, 1655; enseigna les belles-lettres dans la maison de Port-Royal, 1655-1658; fit un voyage en Allemagne avec Arnaud, son ami, dans l'intérêt du jansénisme, dont il était partisan. La sévérité avec laquelle furent jugés les partisans de Jansénius lui fit quitter la France, 1679; il se retira à Bruxelles, puis à Liége; mais il obtint bientôt, par l'intervention de l'archevêque de Paris, la permission de rentrer en France, où il mourut, 1695. Il composa un très-grand nombre d'ouvrages qui n'ont jamais été recueillis en œuvres complètes.

NICOLO (Nicolas **ISOUARD**), compositeur, né à Malte, 1777, d'un père d'origine française, fut élevé à Paris, et rentra dans cette île, 1790, d'où il fut envoyé, en qualité de commis d'une maison de banque, à Parme, à Naples et à Florence; mais le goût de la musique, qui d'abord ne fut pour lui qu'un délassement, devint bientôt l'unique objet de ses occupations. Rentré en France après la capitulation de l'île de Malte, 1799, il s'attacha au théâtre de l'Opéra-Comique, et y donna 29 pièces, qui lui acquirent une juste célébrité, et dont les plus remarquables sont : *Baiser et Quittance*, 1802; *le Médecin turc*, 1803; *Joconde* et *Janot et Colin*, 1814; et les trois premiers actes d'*Aladin*, l'année de sa mort, 1818. Cet opéra, qui eut un immense succès, fut achevé par Benincori, 1822.

NICOMÈDE Ier, roi de Bithynie, succéda à son père, Zipœtès, l'an 278 av. J.-C. Il fit massacrer ses frères, dont un seul, échappé à cette infâme boucherie, se vit forcé de chercher un asile dans les États voisins. Nicomède, après avoir contracté une alliance avec les Héracléens et les Gaulois, maîtres de la Lysimachie et de la Chersonèse, s'appliqua à faire fleurir les arts et le commerce dans son royaume, et jeta les fondements d'une ville qui reçut le nom de Nicomédie. — Nicomède II, fils de Prusias, fut conduit à Rome, par son père, dont il était l'héritier présomptif, l'an 166 av. J.-C. Mais bientôt apprenant que celui-ci, n'écoutant plus que les conseils de sa marâtre, cherchait à le faire périr, il se proclama roi de Bithynie, y vint assiéger le roi son père, qu'il fit périr l'an 148 av. J.-C., ne cessa d'agrandir ses États, malgré l'opposition que lui firent les Romains, et mourut l'an 89 av. J.-C. La vie de ce prince a fourni au grand Corneille le sujet d'une tragédie. — Nicomède III, fils du précédent, et d'une danseuse de Rome nommée Nysa, succéda à son père l'an 89 av. J.-C.; mais il fut expulsé de son royaume par son frère Socrates, que protégeait le roi de Pont, Mithridate. Rétabli dans ses États

par les Romains, il fut bientôt battu par Mithridate, et forcé de les abandonner une seconde fois. Sylla parvint cependant à réconcilier ces deux princes, et Nicomède, mourut sur le trône, après avoir institué les Romains héritiers de la Bithynie, qu'ils réduisirent en province, l'an 75 av. J.-C.

NICOMÉDIE, *Nicomedia*, aujourd'hui *Isnikmid*, ville d'Asie Mineure, en Bithynie, sur la Propontide, doit son origine au roi Nicomède Ier, 280 à 250 av. J.-C. Elle devint le chef-lieu de la province sous l'empire. Dioclétien y éleva plusieurs bâtiments, 290 de l'ère vulgaire. Sous Constantin il fut question de l'ériger en capitale de l'empire, 325. Arrien naquit dans cette ville, 105. Annibal y mourut, 183 av. J.-C.

NICOPOLIS. Nom commun à plusieurs villes anciennes, entre autres : *Nikopoli*, ville de la Turquie d'Europe, en Bulgarie, chef-lieu du sandjak de Roustchout, à 400 kil. nord-ouest de Constantinople, sur le Danube. Cette ville fut fondée par Trajan, 98 de J.-C. Elle fut prise en 370 par Bajazet, qui remporta aux environs deux grandes victoires, l'une sur Sigismond, roi de Hongrie, 1393; l'autre en 1397 sur la noblesse française, conduite par Philippe d'Artois et Jean de Nevers. Elle fut brûlée en 1798 par Passawan-Oglou, et prise en 1810 par les Russes.

NICOSIE ou **LEUCOSIE**, *Lefkosia*, ville de la Turquie d'Asie, chef-lieu de l'île de Chypre et du sandjak de son nom. Elle fut bâtie sur l'emplacement de l'ancien Trémitus. Sous le règne des Lusignan elle était beaucoup plus considérable. Sélim II l'enleva aux Vénitiens, 1570, et depuis elle est restée aux Turcs.

NICOT (Jean), seigneur de Villemain, né à Nîmes en 1530, mort à Paris en 1600; secrétaire de Henri II; ambassadeur de François II en Portugal, a publié un *Trésor de la langue française, tant ancienne que moderne* (Paris, 1606, in-folio), qui est le premier modèle des dictionnaires français. Il est plus connu encore pour avoir introduit en France le tabac, qui prit de lui le nom de *nicotiane*.

NIEBUHR (Carsten), célèbre voyageur, naquit dans le duché de Lauenbourg, 1733; entra dans le corps des ingénieurs hanovriens, et reçut du gouvernement danois, 1761, la mission d'explorer l'Arabie avec plusieurs savants et artistes. A son retour de ce long voyage, qui dura 6 années et coûta la vie à ses collaborateurs, Niebuhr rentra à Copenhague avec des matériaux immenses, 1767, et reçut, en récompense de ses travaux, la place d'administrateur à Meldorf, et le titre de conseiller. Il était associé étranger de la troisième classe de l'Institut de France. Il mourut, mai 1815. On distingue parmi ses ouvrages, qui sont très-nombreux, sa *Description de l'Arabie*, Copenhague, 1772, et son *Voyage en Arabie*, Copenhague, 1778.

NIEBUHR (Berthold-Georges), historien, fils du précédent, né à Copenhague, 1776; suivit d'abord la carrière administrative; se retira en Prusse lors de l'invasion des Français en Allemagne; y devint directeur du commerce; fut nommé ensuite professeur à l'université de Bonn; fut envoyé comme ambassadeur de Prusse auprès du saint-siége, 1816; revint à Bonn, 1824, et y résida jusqu'à sa mort, 1831. Il doit surtout sa réputation à son *Histoire romaine*, excellent ouvrage, dont il commença la publication en 1811, et qui est resté inachevé.

NIEMCEWICZ (J.), nonce de Livonie à la diète de 1788 à 1792, prêcha avec force, 7 avril 1791, en faveur de la bourgeoisie, déclarant que la république polonaise ne pourrait jamais se relever de ses ruines, si cet ordre n'était rétabli dans ses droits naturels; fit déclarer la vacance des places de petit général et de général grand maître de l'artillerie, 27 janvier 1792, faute par les titulaires d'avoir prêté serment à la constitution du 5 mai 1791; servit contre les Russes en qualité d'aide de camp de Kosciusko, 1794; accompagna ce général en Amérique, fit un voyage à Varsovie, 1802, durant lequel il y fit imprimer ses œuvres; refusa d'y être employé, 1803; retourna en Amérique, 1804, et en fut de retour, 1817. Ce fut Niemcewicz qui rendit les derniers devoirs à son illustre général et prononça son oraison funèbre.

NIÉMEN, fleuve de la Russie occidentale, célèbre par l'entrevue de Napoléon avec l'empereur Alexandre, 25 juin 1807, entrevue qui amena la paix de Tilsitt, et par le fameux passage que l'armée française exécuta le 23 juin 1812, pour entrer en Russie.

NIEPPERG (Adam-Albert, comte de), feld-maréchal autrichien, né à Salzbourg, 1771. Ministre plénipotentiaire de l'Autriche à Stockholm, 1812, il entraîna Bernadotte dans la coalition contre Napoléon. Deux ans plus tard, 1814, il parvint aussi à faire signer à Murat un traité d'alliance avec l'Autriche; mais son adresse échoua contre la fidélité du prince Eugène Beauharnais. Admis auprès de Marie-Louise, quand elle quitta la France, il sut gagner ses bonnes grâces; il défendit ses intérêts au congrès de Vienne, 1815, et fut chargé de la mettre en possession de ses nouveaux États. Après avoir passé quelque temps en France, en qualité de commandant du Gard, il revint à Parme et y épousa secrètement Marie-Louise. Mort en 1828.

NIEUHOF (Jean), voyageur, né à Usen en Westphalie. Successivement au service de la compagnie des Indes occidentales et de celle des Indes orientales, il remplit avec zèle et intelligence diverses missions au Brésil, 1640; à Batavia, en Chine, etc., et fut nommé gouverneur de Ceylan. En 1671, étant descendu sur la côte de Madagascar pour faire la traite, il ne reparut plus. Il avait recueilli, pendant ses voyages, un grand nombre de matériaux, d'après lesquels on a publié : *Ambassade de la compagnie hollandaise des Indes orientales au grand khan de Tartarie, empereur de Chine*, Amsterdam, 1665; *Voyage curieux au Brésil par terre et par mer*, Amsterdam, 1682, etc.

NIEUPORT, en flamand *Nieuwpoort*, ville forte de Belgique, province de la Flandre occidentale, sur l'Yperlee. Ce n'était autrefois qu'un petit port dépendant de la ville de Lombarsyde, qui fut détruite par une tempête, dans la nuit du 24 juin 1116; il avait été fondé dans le 15e siècle, et avait reçu le nom de *Novus portus* ou *Neoportum*. Philippe d'Alsace fit entourer Nieuport de murs et de fossés; les Anglais le ruinèrent de fond en comble, 1383; il fut rebâti par Philippe le Hardi, 1385. Nieuport soutint un siége mémorable contre les Français, 1488. Le prince Maurice de Nassau défit complétement sous ses murs l'archiduc Albert, 1600. Les Français le prirent en 1745, 1792 et 1794.

NIFO (Augustin Niphus), l'un des plus célèbres philosophes italiens du 15e siècle, naquit, 1473, et professa successivement à Padoue, Naples, Pise et Salerne. Il mourut dans cette ville, l'an de J.-C. 1538, laissant un très-grand nombre d'ouvrages fort estimés dans leur temps.

NIGER ou **DJOLIBA**, l'un des plus considérables fleuves de l'Afrique. En 1790 on n'avait encore qu'une idée très-confuse sur le cours du Niger, lorsque Mungo-Park partit de Pisania le 2 décembre 1795, arriva le 21 juillet à Ségo, capitale du royaume de Bambara, qu'arrosait le fleuve. Il reconnut le Niger sur une étendue de 320 kil., et repartit en 1805. Le major Laing

fournit une donnée approximative sur le Niger. Arrivé, en 1822, aux sources de la Rokelle, on lui indiqua, à l'est-sud-est, le mont Soma, d'où s'échappe la grande rivière. Le capitaine Claperton, chargé d'une mission pour le sultan Bello, essaya d'atteindre le fleuve par le golfe de Guinée. Parti de Badagh ou Badagri le 7 décembre 1825, il s'arrêta, le 30 août 1826, à Boussa qu'on lui indiqua comme l'endroit même du naufrage de Mungo-Park. Il ne put aller plus loin. Sander, son serviteur, acheva le voyage : il traversa le Yarriba, 1830 ; atteignit le Niger et le descendit jusqu'à la mer par l'un des principaux bras de son delta. M. Caillé le retrouva à Djenné, 1828. A 80 kil. de sa source, le Niger avait, au mois de mai, 3 mètres de profondeur et une vitesse de 2 à 3 milles à l'heure. A Ségo, Mungo-Park dit qu'il est aussi large que la Tamise à Westminster ; à Djenné il a trois fois la largeur de la Seine au Pont-Neuf. M. Caillé a vu dans ce fleuve quelques caïmans et beaucoup d'hippopotames.

NIGER (Pescennius). V. **PESCENNIUS.**

NIL (Saint), *Nilus*, moine grec, naquit, dans le 4e siècle, à Ancyre, en Galatie ; fut disciple de saint Chrysostome, fut élevé à la dignité de préfet de Constantinople, et, après s'être marié et avoir eu des enfants, il se sépara de sa femme, s'enfonça dans les déserts du mont Sinaï, avec son fils Théodule, et y vécut avec les moines qui habitaient des solitudes. On a de lui 19 opuscules ascétiques, traduits en latin par Suarez, évêque de Vaison, Rome, 1673.

NIMBE, auréole ou cercle lumineux dont on entourait la tête des divinités. Nous avons des médailles où l'image de Proserpine est entourée du *nimbus*. On le donna, dans la suite, aux empereurs ; et depuis le christianisme, le *nimbus* est l'attribut des saints. Chez les Romains, on attachait un bouclier derrière la tête de celui à qui était décerné le triomphe. C'est aussi la véritable origine du nimbe ou cercle lumineux dont on orne les images des saints, dit saint Thomas, pour marquer le triomphe qu'ils ont remporté sur les passions et sur les ennemis de la foi. On voit encore des monuments où Claude, Trajan et Antonin le Pieux sont représentés avec le nimbe. On le donna aussi aux empereurs d'Orient et aux premiers rois de France. Sur le portail de Saint-Germain-des-Prés de Paris, la tête de Clovis et de ses 4 fils est entourée du nimbe.

NIMÈGUE, très-ancienne ville de Hollande, dans la Gueldre. On la trouve dans la table de Peutinger, où elle est nommée *Naviomagus* ; et elle est marquée à 6 milles d'*Arenotium*, qu'on croit être Arnheim. Après la décadence de l'empire romain, elle demeura quelque temps dans l'alliance que les Bataves avaient contractée avec les Français ; mais depuis, le pays ayant été démembré et soumis à la puissance des comtes de l'Empire, la ville de Nimègue fut soumise, premièrement aux rois d'Angleterre, et ensuite aux empereurs, 888. Charlemagne, 774, l'agrandit et l'embellit ; il rétablit le château, ouvrage des Bataves, et en fit un palais royal, où lui-même, son fils, Louis le Débonnaire, et d'autres empereurs demeurèrent assez souvent ; mais elle fut ravagée par les Normands en 881. Au 11e siècle Nimègue devint ville libre et impériale, et fut admise dans la hanse. Les priviléges que lui ont accordés, en différents temps, les empereurs et même les comtes, et ensuite les ducs de Gueldre, engagèrent les autres villes à lui céder le premier rang. Durant les guerres civiles dans les Pays-Bas, les habitants de cette ville furent plus attachés que les autres au parti du roi Philippe II, et lui demeurèrent fidèles jusqu'à la dernière extrémité. Elle entra dans l'alliance d'Utrecht, 1579 ; fut prise par les Français en 1672. Nimègue est surtout célèbre par les traités de paix qui y furent conclus, le 10 août 1678, entre la France, l'Espagne et la Hollande ; et, le 5 février 1679, entre la France, l'Espagne, l'Empire et la Suède. (V. **TRAITÉS DE PAIX**). Prise par les Français, après un combat sanglant, 8 septembre 1794, elle rentra définitivement dans le territoire des Pays-Bas, par les traités de 1814.

NIMES, en latin *Nemausus*, ville de France, chef-lieu du département du Gard, à 702 kilomètres sud-est de Paris. Il serait impossible d'indiquer l'époque de la fondation de cette ville. On croit néanmoins qu'une colonie de Phocéens venus de Marseille en furent les premiers habitants. Avant l'invasion des Romains elle était la capitale des Volsces-Arécomiques. Elle passa volontairement sous la domination des Romains en conservant le privilége de se gouverner elle-même, 121 av. J.-C. Auguste y établit une colonie de vétérans de l'armée d'Égypte, sous le titre de *colonia Nemausensis Augusta*, et y envoya M. V. Agrippa. C'est de ce temps que date la splendeur de Nimes. Strabon en parle comme d'une ville puissante, 14 de J.-C. La plupart de ces monuments sont de cette époque ; Nimes jouit constamment de la faveur des empereurs qui l'embellirent tour à tour, et pendant quatre siècles jouit d'une tranquillité non interrompue ; mais en 407, Crocus, roi des Vandales, envahit le pays et détruisit beaucoup des monuments dont les Romains l'avaient embellies ; puis vinrent les Visigoths, de 465 à 535. A cette dernière époque elle tomba sous la domination des Francs qui n'avaient guère plus de respect pour l'art que leurs devanciers, l'amphithéâtre devint une citadelle. Nimes fut prise et reprise plusieurs fois. Les Maures s'en emparèrent vers le commencement du 8e siècle, et la traitèrent avec douceur. Charles-Martel, après avoir défait Abderame, s'en rendit maître et tenta de détruire l'amphithéâtre par le feu pour punir la ville de l'assistance qu'elle avait donnée au général maure Jusif, 737. Depuis cette époque elle se ressentit des agitations intérieures de la France. La guerre des Albigeois surtout y causa de grands ravages. Elle relevait, au 9e siècle, du comté de Toulouse, devint possession aragonaise comme dépendant de l'église de Maguelonne. Prise par Louis VIII, elle entra définitivement dans le domaine des rois de France par le traité de Corbeil, en 1259, entre Louis IX, roi de France, et Henri III, roi d'Angleterre ; mais à cette époque encore Nimes se gouverna elle-même. Les Anglais s'emparèrent de Nimes, 1417. Au 16e siècle, la plupart de ses habitants ayant embrassé le calvinisme elle eut beaucoup à souffrir des persécutions dirigées contre cette religion sous Louis XIII et Louis XIV, 1610-1643-1715. (V. **CAMISARD, CÉVENNES.**) En 1791 et 1815, la ville de Nimes s'est rendue particulièrement célèbre par ses réactions politiques et religieuses.

NIMES (Monuments de). *La Tour Magne*, en latin *Turris Magna*, monument dont on ne connaît pas la destination primitive, et que les savants prétendent être un *ærarium*, ou trésor public, un phare, une tour de signaux, un temple. En 737, Charlemagne voulut détruire la Tour Magne pour enlever ce point militaire aux Sarrasins. En 1185, sous les comtes de Toulouse, la Tour Magne devint une forteresse, et elle fut toujours liée aux fortifications qui, à diverses époques, ont entouré et défendu la ville de Nimes. En 1601, François Trancat, si célèbre par ses plantations de mûriers, de 1561 à 1606, obtint, de Henri IV, l'autorisation de faire des fouilles intérieures dans la Tour Magne. — *Les Bains.* Au bas

de la Tour Magne on voit une fontaine qui, peut-être, a donné son nom à la ville de Nimes, *Nemausus*. Des fouilles votées, en 1730, par les états de la province, et commencées en 1738, ont fait découvrir les bains de la fontaine, magnifique établissement romain, tellement enfoui dans le sol, que la prise d'eau d'un moulin que possédaient, à la source même, les religieuses de Saint-Sauveur, était à 5 pieds au-dessus du niveau des bassins de l'établissement romain. — *Le Temple de Diane.* Un peu à gauche de la source, se trouve un monument dont la façade primitive n'existe plus, et dont l'intérieur, qui servait de chapelle, en 1450, aux religieuses du monastère de Saint-Sauveur, n'est plus, aujourd'hui, qu'une belle ruine, connue sous le nom de Temple de Diane. Cet édifice, qui était encore complet du temps de Poldo d'Albenas, 1560, fut donné, en 991, par Frotaire, évêque de Nimes, pour servir de chapelle aux filles du monastère de Saint-Sauveur de la Fontaine, fondé par lui. En 1762, Dejean, capitaine des protestants, pilla l'église et en chassa les religieuses. Quelques années après, les Nimois, craignant que le maréchal de Bellegarde ne s'emparât de ce monument pour le fortifier, abattirent toute la partie qui est au midi et le réduisirent à un état de délabrement qui n'a fait qu'empirer depuis. — *Le Pont du Gard* : aqueduc situé à 12 kilomètres nord-est de Nimes environ, sur le Gardon. Il fut construit par Agrippa, gendre d'Auguste, av. J.-C., 15, et pour remédier à l'insuffisance des eaux de la fontaine. Cet édifice, bâti en pierre de taille sans ciment, est formé de trois étages d'arcades superposées à plein cintre. Le premier étage a 6 arcades. Sa hauteur est de 39 mètres 810 millimètres. Le second, de la même hauteur, se compose de 11 arcades, et le troisième présente 35 arcades égales de 16 mètres. C'est sur ce troisième que se trouvait l'aqueduc. Il fut visité, le 6 mars 1430, par le roi Charles VII, qui y fit faire quelques réparations. En 1699, M. de Bayille, intendant du Languedoc, y envoya un architecte pour aviser aux réparations nécessaires. L'année suivante, 1700, les états de la province ordonnèrent des réparations. En 1747, on adossa, au premier étage, un pont destiné aux voyageurs et à toutes sortes de transports. — *L'Amphithéâtre.* L'époque précise de la fondation de ce monument n'est pas bien connue. Les uns veulent qu'il ait été construit sous Vespasien, av. J.-C, 69; d'autres sous Titus, 79; d'autres encore sous Domitien, 81; d'autres, enfin, sous Antonin, 138. Entre ces différentes dates, la différence n'est que de 60 ans, différence bien faible quand il s'agit de 18 siècles d'existence, et de la construction d'un édifice aussi vaste qui a dû demander un grand nombre d'années. Cet amphithéâtre, construit pour les jeux et les combats de gladiateurs et d'animaux, fut, en 465, converti en citadelle par les Visigoths, qui en flanquèrent la porte orientale de deux tours. Ces tours existaient encore en 1809, et s'appelaient tours des Visigoths. Charles Martel y assiégea les Sarrasins, 737, les en chassa; mais l'amphithéâtre continua d'être un château fort. La garde en était confiée à des chevaliers qui y avaient leur logement. Ceux-ci, vaincus par la commune à une époque que l'on ne peut préciser, abandonnèrent les arènes, qui ne furent plus habitées que par les gens du peuple. En 1809, une population d'environ 2,000 âmes était entassée dans les cabanes qui encombraient les arènes, et ce fut par les soins de M. d'Alphouse, alors préfet, que fut déblayé le monument. La façade circulaire de l'amphithéâtre se compose d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et d'un attique qui en fait le couronnement. Le rez-de-chaussée et le premier étage sont décorés chacun de 160 portiques. L'attique s'élève au-dessus. 34 gradins de 49 à 50 centimètres de haut, de 75 à 80 centimètres de large, servaient autrefois de siéges et de marchepieds du *podium* à l'attique, et étaient divisés en quatre *précinctions*, figurant les rangs de loges dans nos théâtres, et ayant chacune leurs issues ou vomitoires et leurs galeries, sous lesquelles les spectateurs venaient s'abriter contre l'orage. D'après les calculs de M. Pelet, la première précinction pouvait contenir..... 1,568 places.
La seconde..... 5,513
La troisième..... 6,893
Et la quatrième..... 8,182
Total... 21,956 places.

— *La Maison Carrée.* Ce monument forme un carré long dont l'entrée regarde le nord et le fond le midi. Le cardinal Albéroni disait de la Maison Carrée qu'il la fallait enfermer dans un étui d'or. La Maison Carrée n'est que le sanctuaire d'un temple que quelques auteurs disent avoir été dédié à Antonin le Pieux, d'autres à Caïus et à Lucius, petits-fils d'Auguste, 138 av. J.-C. Elle fut, au 4e siècle, convertie en église sous l'invocation de saint Étienne. Au 11e siècle, on en fit un hôtel de ville. Dans la suite, elle fut échangée avec un certain Pierre Boys, qui donna en échange un emplacement sur lequel on construisit le nouvel hôtel de ville. Boys dégrada le mur méridional en y adossant une maison à son usage, et vendit ensuite la Maison Carrée à un certain Brueïs, seigneur de Saint-Chaptes, qui en fit une écurie. En 1670, les religieux augustins l'achetèrent à la famille de ce Brueïs pour en faire une église. Elle leur fut enlevée en 1789, et fut alors affectée au service de l'administration centrale. Aujourd'hui, 1840, la Maison Carrée est l'objet d'un soin constant; on l'a débarrassée des maisons qui l'étouffaient; on l'a entourée d'une grille qui la protége, et, seule sur une place publique, elle peut être vue commodément sur toutes les faces. — *La cathédrale.* Elle est bâtie sur les fondements d'une église qui, elle-même, avait remplacé un temple antique. On n'a aucune donnée sur la forme de l'église qui prit la place du temple antique. On sait seulement que, Charlemagne s'en déclara le protecteur, 808, et qu'elle était alors sous l'invocation de la Vierge et de saint Bazile. En 1016, elle fut reconstruite et consacrée par le pape Urbain II. Démolie en 1567, par les protestants victorieux, elle fut reconstruite en 1609, sous le règne de Henri IV, et terminée en 1621. A cette époque, la ville de Nimes avait pour gouverneur le baron de Brison, et elle était livrée à la direction du duc de Rohan, qui commandait les protestants dans la Valteline. A la suite d'une sédition, la populace protestante victorieuse recommença, le 29 novembre 1621, la démolition de la cathédrale, où l'on n'avait pas encore dit la messe. Ils enlevèrent le toit, rompirent les voûtes, attaquèrent le corps de l'église et abattirent les murailles latérales. Mais, par arrêt du conseil d'État du 14 novembre 1636, Louis XIII ordonna la réédification de la cathédrale aux frais des habitants du diocèse de Nimes, tant protestants que catholiques. Le travail fut terminé en 1646. On incrusta au-dessous de la corniche, qui surmonte la porte d'entrée, quelques fragments d'une frise antique, représentant des griffons et des personnages. Enfin, en 1822, une partie de cette frise fut enlevée et remplacée par un fronton triangulaire. De là, il résulte que les fondements de la cathédrale remontent, pour le moins, au siècle d'Auguste, av. J.-C. 31; que l'intérieur est du 17e siècle, et que la façade est une macédoine bizarre et assez ridicule d'architecture romaine,

d'architecture du 11e siècle et de restauration du 17e.

NINIVE, *Ninus*, ville de l'Asie, ancienne capitale du royaume d'Assyrie, dit aussi royaume de Ninive, sur la rive gauche du Tigre, au nord-ouest de Babylone, fut fondée par Assur, 2680 av. J.-C., agrandie par Ninus, 1968; fut prise par Arbacès et Bélésis, 759 (après la bataille de Ninive et la chute de Sardanapale, 762 ou 761), et par Nabopolassar 1er, roi de Babylone, 625. Le royaume d'Assyrie prit le nom de royaume de Ninive après le démembrement du grand empire d'Assyrie, 759. La Médie le bornait à l'est, le royaume de Babylone au sud, l'Arménie au nord. Son histoire peut se diviser en quatre phases : 1° indépendance sans conquêtes, 759-680; 2° indépendance et domination sur Babylone, 680-644; 3° retour à l'état d'indépendance sans conquêtes, 644-625; 4° absorption dans le royaume de Babylone jusqu'à la conquête de celui-ci par Cyrus, et à leur absorption commune dans l'empire persan, 625-538. Les rois de Ninive de 759 à 625, furent : Phul ou Sardanapal II, 759; Téglathphalasar, 742; Salmanasar, 724; Sennachérib, 712; Assar-Haddon, 707; Saosduchée, 667; Sarac ou Chinaladan, 647-625.

NINOVE, en flamand *Ninoven*, ville de Belgique, province de la Flandre orientale, sur la Dender. Son église fut rebâtie en 1718. Elle est la patrie du grammairien Jean Despautère. Cette ville ne fut d'abord qu'un château bâti par les Goths, 411. Elle fut entourée de murailles, 1194. Elle souffrit beaucoup pendant les guerres entre l'Espagne et la France; réunie à cette dernière en 1794, elle fut comprise dans le département de l'Escaut.

NINUS, roi d'Assyrie, monta sur le trône l'an 2048 av. J.-C. Après avoir rassemblé une armée formidable, il s'adjoignit à Ariéus, roi d'Arabie, et marcha avec lui contre ses plus proches voisins, les habitants de la Babylonie, et les eut bientôt subjugués. Il passa de là en Arménie, en Médie, pénétra même en Égypte, et en moins de 17 ans, 2031, il avait subjugué toute l'Asie, à l'exception pourtant de la Bactriane et des Indes. Ce fut à cette époque qu'il fonda la ville de Ninive, qui n'eut pas d'égale dans les temps anciens. Après avoir jeté les fondements de cette ville célèbre, il songea à la conquête de la Bactriane, et s'empara de toutes les villes à l'exception de Nactres. Cette longue guerre fut terminée par Sémiramis, à laquelle il laissa le trône à sa mort, l'an 1996 av. J.-C. Ninus n'est pas autre que le Nemrod dont parle la Genèse. On ne doit pas cependant le confondre avec Ninus, fils de Bélus, petit-fils d'Alcée, et arrière-petit-fils d'Hercule, qui lui est postérieur de plusieurs siècles.

NIORT, grande et belle ville, chef-lieu du département des Deux-Sèvres. Elle était considérable sous les rois de la seconde race, car elle donnait le nom de *Pagus Niortensis* à une division territoriale de la province du Poitou. Guillaume IX, comte du Poitou, fonda à Niort, 1086, un monastère d'un genre fort singulier, dans lequel on ne recevait que les femmes les plus débauchées et les mieux disposées à rendre service au public. Le château et le fort Foucault furent brûlés, 1004, et reconstruits, 1158, par Henri II, roi d'Angleterre, qui avait épousé Aliénor ou Éléonore, duchesse d'Aquitaine et comtesse de Poitou, 1152. La duchesse Aliénor y établit sa résidence, 1203. Niort fut assiégée 11 fois, 1223, 1230, 1345, 1355, 1371, 1373, 1558, 1559, 1576, 1588 et 1689. Le port de Niort fut déclaré franc sous Philippe le Hardi, 1285. Niort tomba dans la puissance des Anglais, en exécution du traité de Brétigny, 1360. Elle fut reprise par du Guesclin, 1371. On y fit un nouveau port, 1377. L'hôtel de ville fut construit, 1395. Établissement des trois foires franches de Niort, 1455. En 1461, Louis XI, délivra des lettres patentes par lesquelles il accordait les priviléges de la noblesse au maire, aux douze échevins et aux douze conseillers qui faisaient partie du corps de ville, pour en jouir à perpétuité eux et leurs descendants. Confirmation de ces mêmes priviléges par Charles VIII, 1484; Louis XII, 1498; Henri II, 1548, etc. Lettres patentes délivrées par Charles IX, pour l'établissement d'une cour ou juridiction consulaire, 1565. Maladie contagieuse qui fit périr une partie des habitants de Niort, 1602. Naissance de Françoise d'Aubigné ou marquise de Maintenon, dans la Conciergerie de Niort, 1635, où son père était détenu pour crime de fausse monnaie. Cette ville est la cinquième de France qui eut primitivement une municipalité. Ses chartes sont de 1222. Il y a deux églises paroissiales, un hôtel de ville, plusieurs autres monuments, une bibliothèque renfermant 20,000 volumes, augmentée de 2,000 en 1816, et de 3,000 en 1823. Niort est la patrie de madame de Maintenon, de Beausobre, auteur de l'*Histoire du manichéisme*, et de Fontanes, littérateur distingué.

NISIBIS ou ANTIOCHE DE MYGDONIE, *Antiochia Mygdonia*, aujourd'hui *Nisibin* ou *Nézib*, ville de Mésopotamie en Mygdonie, fut fondée par Nemrod, de 2640 à 2515 av. J.-C. Lucullus la prit sur Tigrane. Depuis Dioclétien jusqu'à Jovien, 363, elle appartint continuellement aux Romains, qui la cédèrent aux Perses.

NITHARD (Jean Everard), cardinal, né dans le duché d'Autriche, en 1607; entra dans l'ordre des jésuites, 1631; devint confesseur de l'archiduchesse Marie, femme du roi d'Espagne Philippe IV, fut nommé inquisiteur général et obtint un ministère. Il fut envoyé à Rome en qualité d'ambassadeur de Sa Majesté catholique auprès du pape Clément X, qui l'éleva au cardinalat, 1672. Il mourut, 1681.

NITRATE DE POTASSE ou SALPÊTRE, sel blanc connu depuis longtemps; il a une saveur fraîche et piquante; exposé au feu, il fond à une température peu élevée; coulé dans cet état de fusion et refroidi, il forme le cristal minéral; mêlé avec le soufre et le charbon, dans des proportions données, il forme la poudre de guerre. On s'en sert principalement dans la fabrication de la poudre. Le dépôt le plus considérable de salpêtre natif se trouve dans une caverne de la Pouille, royaume de Naples. On fabriqua pour la première fois le salpêtre en Angleterre, en 1625.

NIVEAU, mot corrompu qui a prévalu sur le mot véritable qui était *liveau*. Les Italiens disent encore *livello* et les Anglais *level*, du latin *libella*. C'est le nom d'un instrument de mathématiques, qui sert à tirer et à déterminer des lignes parallèles à l'horizon, à faire connaître la différence de hauteur dans un terrain inégal ou dans un corps inégalement posé. Il y en a de différentes espèces : le *niveau d'air*, inventé par Thévenot, 1787, montre la ligne de niveau, par le moyen d'une bulle d'air enfermée avec quelque liqueur dans un tuyau de verre, dont les extrémités sont scellées hermétiquement; le *niveau à bulle d'air et à lunette*, propre à déterminer le point de niveau à une grande distance, généralement usité, et qui fut perfectionné par Chézy vers le milieu du dernier siècle; le *niveau d'eau* de Mariotte, perfectionné par Villard, 1789; le *niveau de réflexion* de Cassini; le *niveau à plomb* ou perpendiculaire de Picard, et enfin le niveau-cercle, inventé par Lenoir, 1820, qui, à l'aide d'une pièce nommée alidade-support, devient propre à la mesure des angles simples et des angles doubles.

NIVELLE ou NIVELLES, *Nivella*, ville de Belgique, chef-lieu d'arrondissement, à 28 kil. sud de Bruxelles,

6,000 habitants. Elle doit son origine à un monastère de Bénédictins fondé, 645, par sainte Gertrude, et dont les abbesses portaient le nom de dames de Nivelle. Elle passa dans la maison de Montmorency, 1422, par le mariage de Jeanne, héritière des seigneurs de Nivelle. Près de cette ville se livra le combat de Senef, 1674. Les Français y défirent les Autrichiens, 1794.

NIVERNAIS. V. NEVERS.

NIVOSE, quatrième mois du calendrier de la république française (du 21 décembre au 19 janvier). Son nom lui vient de *nix*, *nivis* (neige). Ce fut le 3 nivôse an IX (24 décembre 1800) qu'une machine infernale fut dirigée par les chouans contre Bonaparte. V. MACHINE INFERNALE.

NIZAM-EL-MOLOUK (Khodjah-Haçan), un des plus grands hommes d'Etat de la Perse, né dans le Khoraçan vers 1017; fut nommé vizir à l'avénement d'Alp-Arslan, 1064; malgré les plus éclatants services rendus pendant 30 ans, tomba en disgrâce, victime des intrigues de la sultane Terkhan-Khatoun, et périt à l'âge de 77 ans, assassiné par ordre de son successeur, 1092. Il avait composé une espèce de testament politique célèbre dans l'Orient, sous le nom de *Wassaix*.

NIZAM-EL-MOLOUK (Tchin-Télytch-Khan), né à Delhi vers 1648, mort en 1748, a joué un grand rôle dans les événements politiques de l'Inde, au commencement du 18e siècle. Nommé vice-roi du Décan, 1717, il soumit les Mahrattes. Étant ensuite tombé en disgrâce, il se révolta contre son souverain, s'empara du Guzzerat et du Malwa, 1720, ressaisit le gouvernement du Décan, et y affermit sa puissance, aidé par Nadir-Chah, qu'il avait appelé à la destruction de l'empire mogol, 1735.

NIZAMI, célèbre poëte persan, né à Caudjeh, mort en 1180, est auteur de 5 poëmes, réunis après sa mort en un recueil nommé en arabe *Khamseh* et en persan *Penich-Gandj* (les 5 trésors), et formant ensemble 28,000 distiques. On y trouve, entre autres œuvres, une *Histoire d'Alexandre* en deux parties, dont la première a été imprimée à Calcutta, 1812.

NOAILLES, famille noble de France, dont les membres les plus célèbres sont : Noailles (Antoine de), amiral, ambassadeur de France en Angleterre et gouverneur de Bordeaux, d'une ancienne famille du Limousin, naquit, 1504, et suivit, fort jeune, la carrière des armes et de la diplomatie. Après avoir accompagné en Espagne le vicomte de Turenne, chargé d'épouser, pour le roi François Ier, Eléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint, 1530, il fut nommé chambellan des enfants de France, se signala à la bataille de Cérisolles, 1544; reçut le titre d'amiral de France, fut envoyé en ambassade à Londres, négocia la trêve de 5 ans, conclue à Vaucelles, 1556, et mourut dans son gouvernement de Bordeaux, 1562. — Noailles (François de), frère du précédent, fut le plus habile diplomate de son siècle. Né, 1519, il embrassa l'état ecclésiastique et était évêque d'Aqs, lorsque Henri II le nomma son ambassadeur à Venise, 1538. Chargé successivement d'ambassades à Londres, Rome et Constantinople, il mit un terme aux différends de Sélim II et des Vénitiens, rentra en France et y mourut, 1585. — Noailles (Anne-Jules), duc, pair et maréchal de France, né, 1650; fit sa première campagne, en qualité de capitaine des gardes du corps du roi, 1664, et commandait les quatre compagnies de cette arme dans la conquête de la Franche-Comté, 1668, et pendant la guerre de la Hollande, 1672. Nommé au gouvernement du Languedoc, il fut mis à la tête d'une armée destinée à secourir les Catalans qui voulaient se mettre sous la protection de la France et secouer le joug de l'Espagne, 1689; il s'empara du château de Campredon et priva l'ennemi de son point de défense le plus important. Le duc de Noailles mit le sceau à sa réputation militaire par la prise de Roses, la bataille de Ter, 27 mai 1694; la prise de Palamos, de Girone et du château d'Hostalrich, 20 juillet 1694. Obligé de quitter l'armée à cause de ses infirmités, 1695, il revint à la cour et mourut, 1708. — Noailles (Louis-Antoine de), cardinal, archevêque de Paris, né, 1651, assista à l'assemblée du clergé, 1681, et à celle où furent adoptés les 4 articles relatifs à la régale, 1682. Choisi d'abord comme médiateur entre Bossuet et Fénélon, dans la célèbre controverse du quiétisme, il se prononça pour le premier et publia quelques écrits contre Fénélon, fut nommé commandeur des ordres du roi, 1697, et élevé au cardinalat, 1700. Dans la désastreuse année de 1709, M. de Noailles fit fondre toute sa vaisselle pour venir au secours des pauvres de son diocèse, fit imprimer de nouvelles éditions des livres liturgiques, rebâtir l'archevêché et embellir la cathédrale. Il mourut, 1720, laissant son diocèse en proie à une grande agitation, à laquelle les propositions de Quesnel, la bulle *Unigenitus* et l'interdiction des jésuites donnèrent lieu. — Noailles (Adrien-Maurice, duc de), fils du précédent, fit ses premières armes en Catalogne, sous les ordres de son père, fut choisi, 1700, pour accompagner le roi d'Espagne à Madrid, et servit avec distinction pendant toute la guerre de la succession d'Espagne. Général des armées du roi en Roussillon, 1708-1709, il emporta la place de Girone et fit poser les armes à tout l'Aragon, 1710. Grand d'Espagne de première classe, duc et pair de France, il fut nommé président du conseil des finances, 1715; puis conseiller au conseil de régence, 1718. Il servit encore dans la guerre de 1733, et gagna le bâton de maréchal au siége de Philipsbourg; força les Allemands à évacuer Worms, 1734; servit avec distinction en Italie, puis en Allemagne, 1741, 1743; entra au ministère après cette campagne, et mourut à Paris, 1766. — Noailles (Louis, duc de), fils aîné d'Adrien-Maurice, né en 1713; comte, puis duc d'Ayen, il fut successivement mestre de camp et lieutenant général, fut créé chevalier des ordres du roi, 1749; succéda à son père dans le gouvernement de Saint-Germain en Laye, 1754, et créé maréchal de France, 1755. Il mourut à Saint-Germain en Laye, 22 août 1793. Sa veuve, âgée de 70 ans, sa fille, la duchesse d'Ayen, et sa petite-fille, la vicomtesse de Noailles, périrent sur l'échafaud révolutionnaire, 4 thermidor an II. — Noailles (Louis-Marie, vicomte de), second fils du maréchal de Mouchy, né, 1756; entra de bonne heure dans la carrière des armes, servit avec distinction dans le nouveau monde et y acquit de la gloire sous les yeux de Washington. Il y puisa beaucoup d'enthousiasme pour la liberté, ce qui le fit se placer dans les rangs des plus zélés partisans de la révolution. Cependant il se prononça contre la réunion des trois ordres, et ce ne fut qu'après la réunion de la noblesse au tiers état qu'il se plaça sur les bancs de la gauche. Il proposa l'égale répartition des impôts et l'abolition des servitudes personnelles, 4 août 1789; fit décréter, sur ses rapports, l'organisation de l'armée et de la gendarmerie; fut employé comme maréchal de camp et chargé des avant-postes du camp de Valenciennes, 1792; donna sa démission peu de temps après, et se retira en Angleterre. Rayé enfin de la liste des émigrés, il reprit du service, fut envoyé à Saint-Domingue, avec le grade de général de brigade, se rendit maître d'une corvette anglaise, à la défense du môle de Saint-Nicolas; y fut blessé mortellement, et mourut à la Havane, 9 janvier 1804. — Noailles (le duc de), fils aîné du maréchal de ce nom, naquit,

1739. Duc d'Ayen, il fut inscrit au nombre des gardes du corps, 1752; nommé colonel du régiment de Noailles cavalerie, 1755; fit en cette qualité les quatre dernières campagnes de la guerre de sept ans, fut créé capitaine de la compagnie écossaise des gardes du corps et en exerça les fonctions sous Louis XV et sous Louis XVI pendant 19 années; se réfugia en Prusse, 1793; séjourna pendant 30 ans dans le canton de Vaud; reparut en France au commencement de la restauration et fut compris dans la réorganisation de l'Institut de France, 1816, dont il avait été nommé membre, 1777; siégea à la chambre des pairs, dont il faisait partie, et mourut, 1824. C'est au duc de Noailles que nous devons la première bonne carte d'Allemagne, connue sous le nom de *Chanchard*.

NOAILLES, duché-pairie de France, dans le Limousin, était composé des châtellenies d'Ayen, de Larche, de Mouzat, de Terrasson et de 24 paroisses, dont quelques-unes dans le Périgord. La châtellenie d'Ayen fut acquise de Henri IV, roi de Navarre, 1581, par François de Noailles, évêque d'Adges, et érigée en comté en faveur de Henri de Noailles, lieutenant général et gouverneur du Rouergue, 1594. Les 4 châtellenies furent érigées en duché-pairie, sous le nom de Noailles, par lettres patentes du mois de décembre, 1655, enregistrées le 15, en faveur d'Anne de Noailles, premier capitaine des gardes du corps du roi.

NOBLESSE. Les hommes sont égaux, tel est l'axiome que dans une crainte trop fondée d'asservissement, proclament les hommes de condition inférieure. Cependant c'est une loi que les faits n'ont point admise sans restriction, et les distinctions parmi les hommes remontent à l'origine du monde. L'élévation au commandement par l'élection ou même par l'usurpation furent la source de ces distinctions; les peuples furent naturellement portés à honorer les fils de l'homme qui s'était distingué, et déjà les usurpations de dignités, de pouvoir, de privilége, par les descendants de ceux-ci, contre lesquels les peuples se sont souvent révoltés avec justice. Que l'homme de génie qui civilise une nation, que le soldat qui la sauve ou lui rend son indépendance, soient l'objet de distinctions plus ou moins grandes, qu'on lui décerne des honneurs et le pouvoir même, ceci est juste et moral; mais l'est-il également que ses descendants dégénérés jouissent des mêmes honneurs ou des mêmes dignités? Telle a été cependant et telle prétend être encore la noblesse héréditaire. Tous les peuples ont eu des distinctions équivalentes à ce qu'est en France la noblesse. Les républiques elles-mêmes, fondées au nom de l'égalité, eurent leur noblesse. Ce serait un curieux mais un peu long travail que de rechercher ce qui chez les différents peuples donnait la noblesse et quels priviléges y étaient attachés; nous nous contenterons de dire, en citant M. de Chateaubriand, ce qu'elle fut chez les Franks, et les différentes réglementations qu'elle reçut de quelques-uns de nos rois. L'égalité régnait, dans l'origine, parmi les Franks; leurs dignités militaires étaient électives: le chef ou roi se donnait des fidèles ou compagnons, des leudes, des antrustions. Ce titre de leude était personnel; l'hérédité en tout était inconnue. Le leude se trouvait de droit membre du grand conseil national et de l'espèce de cour d'appel de justice que le roi présidait. J'ai dit que cette première noblesse des Franks, si c'était une noblesse, périt en grande partie à la bataille de Fontenai. D'autres chefs franks prirent la place de ces premiers chefs, usurpèrent ou reçurent en don les provinces et les châteaux confiés à leur garde. De cette seconde noblesse franke personnelle sortit la première noblesse française héréditaire. Celle-ci, selon la qualité et l'importance des fiefs, se divisa en 4 branches: 1° les grands vassaux de la couronne et les autres seigneurs qui, sans être au nombre des grands vassaux, possédaient des fiefs à grande mouvance; 2° les possesseurs de fiefs de bannières; 3° les possesseurs de fief de haubert; 4° les possesseurs de fiefs de simple écuyer. De là, 4 degrés de noblesse: noblesse du sang royal, haute noblesse, noblesse ordinaire, noblesse par anoblissement. Le service militaire introduisit chez la noblesse la distinction du chevalier, *miles*, et de l'écuyer, *servitium scuti*. Les nobles abandonnèrent, dans la suite, une de leurs plus belles prérogatives, celle de juger. On comptait en France 4,000 familles d'ancienne noblesse, et 90,000 familles nobles pouvant fournir 100,000 combattants. C'était, à proprement parler, la population militaire libre. Les noms des nobles, dans les premiers temps, n'étaient point héréditaires, quoique le sang, le privilége et la propriété le fussent déjà. On voit, dans la loi salique, que les parents s'assemblaient la 9e nuit pour donner un nom à l'enfant nouveau-né. Bernard le Danois fut père de Torfe, père de Turchtil, père d'Auchtil, père de Robert d'Harcourt. Le nom héréditaire ne paraît ici qu'à la 5e génération. Les armes conféraient la noblesse: la noblesse se perdait par la lâcheté; elle dormait seulement quand le noble exerçait une profession roturière non dégradante; quelques charges la communiquaient: mais la haute charge même de chancelier retenait longtemps en roture. Dans certaines provinces, le ventre anoblissait, c'est-à-dire que la noblesse était transmise par la mère. Les échevins de plusieurs villes recevaient la noblesse: on l'appelait noblesse de la cloche, parce que les échevins s'assemblaient au son d'une cloche. L'étranger noble, naturalisé en France, demeurait noble. Les nobles prirent des titres selon la qualité de leurs fiefs. (Ces titres, à l'exception de ceux de baron et de marquis, étaient d'origine romaine.) Ils furent ducs, barons, marquis, comtes, vicomtes, vidames, chevaliers, quand ils possédaient des duchés, des marquisats, des comtés, des vicomtés, des baronnies. Quelques titres appartenaient à des noms sans être inhérents à des fiefs, cas extrêmement rare. Le gentilhomme ne payait point la taille personnelle tant qu'il ne faisait valoir de ses propres mains qu'une seule métairie; il ne logeait point les gens de guerre. Les coutumes particulières lui accordaient une foule d'autres priviléges. Les nobles se distinguaient par leurs armoiries, qui commencèrent à se multiplier au temps des croisades. Ils portaient ordinairement un oiseau sur le poing, même en voyage et au combat. Les premières lettres d'anoblissement furent données, 1720, par Philippe le Hardi, en faveur de Raoul l'Orfévre. Cependant on trouve des anoblissements du temps de Philippe-Auguste. Charles V accorda la noblesse à tous les bourgeois de Paris; elle fut confirmée par Charles VI, Louis XI, François Ier et Henri II; mais Henri III restreignit ce privilége, 1577, aux seuls prévôt des marchands et échevins. Il fut supprimé, 1667; rétabli, 1707; de nouveau, 1715, et rétabli enfin, 1716. Avant l'ordonnance de Blois, de 1579, le roturier qui achetait un fief noble devenait noble; mais par l'article 268 de cette ordonnance, Henri III supprima ce privilége. La profession des armes anoblissait ceux qui l'exerçaient. Cependant Henri IV déclara, par son édit de 1600, qu'elle cesserait d'anoblir, et qu'elle ne serait pas censée avoir parfaitement anobli la personne de ceux qui ne l'avaient exercée que depuis l'an 1563, c'est-à-dire depuis l'époque des guerres de religion en France. Louis XIV, pour prouver le cas qu'il faisait de la profession des armes, ré-

tablit ce droit par son édit de 1750; et depuis lors, de quelque manière qu'on ait acquis la noblesse, elle passe aux descendants de ceux qui l'ont obtenue. V. BLASON, ARMOIRIE.

NOCE ALDOBRANDINE. C'est le nom du plus célèbre des monuments qui nous reste des anciens. Cette peinture, qui réunit à la simplicité de la composition la noblesse des formes, fut trouvée à Rome, sous le pontificat de Clément VIII, 1592, sur l'emplacement de l'ancien jardin de Mécène, et transportée au palais Aldobrandin, qui lui donna son nom.

NOÉ (repos, consolation), fils de Lamech, naquit l'an 2978 av. J.-C., fut vertueux, au milieu d'un siècle de corruption, et, ayant trouvé grâce aux yeux de Dieu, il reçut de lui l'ordre de construire une arche de 300 coudées de longueur et 50 de largeur; de s'y renfermer avec sa femme, ses fils, Sem, Cham et Japhet, et les femmes de ses fils, après y avoir fait entrer aussi sept paires de tous les animaux purs, et deux paires des impurs, à l'exception des reptiles, dont une paire seulement, dans chaque espèce, dut être recueillie, afin d'en conserver la race sur la terre. Sans entrer dans les discussions qui se sont élevées sur l'insuffisance de ce vaisseau, ni sur la possibilité d'un déluge universel, dont, du reste, Leibnitz, Newton, Bonnet et Cuvier ne nient point la possibilité physique, nous dirons, avec les *saintes Écritures*, que lorsque Noé, qui avait alors 600 ans, et qui, depuis 120 ans avait été averti, ainsi que tout le genre humain, de la grande catastrophe qui se préparait, eut exécuté les instructions qu'il avait reçues, et fut entré dans l'arche, les sources du grand abîme des eaux furent rompues; les cataractes du ciel furent ouvertes, et la pluie tomba sur la terre pendant 40 jours et 40 nuits. Les eaux s'élevèrent de 15 coudées par-dessus les plus hautes montagnes. Enfin, le 27e jour du 2e mois de l'an 601 de la vie de Noé, la terre étant entièrement séchée, le patriarche sortit, offrit un sacrifice à Dieu, qui lui dit: « Je mettrai mon arc dans les nues, et il sera le signe de mon alliance. » Noé alors planta la vigne, but du vin et s'enivra; et les railleries de Cham valurent à ce fils et à toute sa race la malédiction paternelle. Ce patriarche vécut encore 350 ans depuis le déluge, et mourut à l'âge de 950 ans. Ses fils alors repeuplèrent la terre: Sem, la Syrie et l'Asie orientale; Cham, l'Arabie et l'Afrique, et Japhet, l'Asie Mineure et l'Europe.

NOGARET (Guillaume de), chancelier de Philippe le Bel, né au 13e siècle, en Lauraguais, d'une famille qui a été la tige des ducs d'Épernon, mort à Paris, 1314; fut anobli par son souverain vers l'an 1300, en récompense des services qu'il lui avait rendus, notamment pendant ses démêlés avec le pape Boniface VIII.

NOGENT-LE-ROTROU, ancienne ville capitale du Perche, aujourd'hui chef-lieu de sous-préfecture, est dominée par un château gothique, sur le flanc d'un coteau escarpé, qui fut la demeure du ministre Sully. Pendant la guerre des Anglais, le comte de Salisberry prit Nogent-le-Rotrou, et en fit pendre presque tous les habitants. Charles IX le reprit, 1569. Cette ville, qui est la patrie de Remi-Belleau, poëte célèbre du 16e siècle, eut avant 1789 une collégiale, trois paroisses, un couvent de capucins et un prieuré de bénédictines. On remarque près de l'hôpital un tombeau élevé à la mémoire de Sully.

NOGENT-SUR-SEINE, petite ville du département de l'Aube, chef-lieu de sous-préfecture, tribunal de première instance; cette ville existait du temps des Romains. Les habitants l'entourèrent de murs et de fossés, 1401. Dans l'un des faubourgs, il existait une petite chapelle qui fut érigée en 1339, après un sanglant combat qui eut lieu entre Eustache d'Auberticourt, général anglais, et Broquard de Fenestranges, Lorrain, au service du régent de France (Charles V). Il s'y livra un combat sanglant entre les Français, commandés par Bourmont, et un corps d'armée étrangère, 11 février 1814. L'ennemi y entra et incendia l'hôtel de ville, le palais de justice, les prisons, la caserne, la gendarmerie et la salle de spectacle. Le marchal de Noailles y fit construire de vastes moulins sur pilotis, 1709. L'église paroissiale de Nogent remonte au 15e siècle. Une inscription placée sur les murs extérieurs indique qu'elle a été commencée sous Charles VI, et achevée sous Henri II. La tour fut bâtie de 1521 à 1542.

NOIRMOUTIERS, *Nigrum Monasterium* au moyen âge, *Her* ou *Heria* des anciens, île de France, dans le golfe de Gascogne. Cette île doit son nom à un monastère de bénédictins fondé au 7e siècle par saint Philibert, et détruit par les Normands au 9e siècle. Elle appartint longtemps aux la Trémoille et fut réunie à la couronne, 1720. Les Hollandais la prirent, 1674.

NOLASQUE (Saint Pierre), fondateur de l'ordre de la Merci, né près de Saint-Papoul, Languedoc, 1189, suivit Simon de Montfort contre les Albigeois, Chargé de faire l'éducation de Jacques, fils de Pierre d'Aragon, il suivit le jeune prince, prisonnier à Barcelonne, 1215. Il fonda son ordre, 1223, qui fut confirmé par le pape Grégoire IX, 1230. Nolasque mourut, 1256.

NOLE, *Nola*, ville du royaume de Naples, fondée par les Étrusques vers 801 av. J.-C.; faisait partie de la Campanie, prise par le consul Petilius, 314; vainement assiégée par Annibal, qui fut battu deux fois sous ses murs par Marcellus, 216, 215. C'est dans cette ville qu'Auguste finit ses jours, 14 ans de J.-C. Elle connut, dit-on, la première, l'usage des cloches, qui auraient été inventées par saint Paulin, son évêque, mort en 431, et appelées *Nolæ* ou *Campanæ* du lieu de leur origine.

NOLLET (l'abbé Jean-Antoine), physicien, membre de la Société royale de Londres, de l'Institut de Bologne, de l'Académie d'Erfurth, etc., né à Pimpré dans le Noyonnais, 1700, mort à Paris, 1770. Il s'adonna aux sciences et fut de bonne heure en état de faire un cours de physique. Il fit partie de l'Académie des sciences, 1739; publia en 1743 la première partie de ses Leçons de physique. Il rapporta d'Italie de nombreux manuscrits sur l'état des sciences dans cette contrée, 1749, et obtint à son retour la chaire de physique expérimentale, créée exprès pour lui, 1756. Maître de physique et d'histoire naturelle des enfants de France, il fut nommé professeur de physique expérimentale à l'école d'artillerie de la Fère, et enfin à celle de Mézières. On a de lui: *Leçons de physique expérimentale*, 1743; *Recherches sur les causes particulières des phénomènes électriques*, 1749; *Essai sur l'électricité des corps*, 1750, etc.

NOMBRE D'OR, nombre qui indique l'année du cycle lunaire. V. CALENDRIER.

NOMBRES (Livre des), 3e livre du Pentateuque, ainsi nommé parce qu'il commence par le dénombrement des Hébreux, renferme l'histoire des 40 années que dura le voyage des Israélites dans le désert.

NOMNÉOÉ, *Nomenoi* ou *Nominœ*, seigneur breton, né vers la fin du 8e siècle, gouverneur ou duc de Bretagne, en 824 ou 825, prit le titre de roi à l'avénement de Charles le Chauve, 840, et mourut à Vendôme, 851, pendant la guerre qu'il soutenait contre son souverain.

NOMINAUX ou NOMINALISTES, secte opposée à celle des réalistes, soutenait que les idées générales ne subsistent que par les noms qu'on y attache, sans avoir aucune réalité hors de notre esprit. Cette secte, qui eut pour chef Jean Roscelin, chanoine de Compiègne, con-

damné au concile de Soissons, 1092, compte parmi ses partisans Abailard, Decam, Hobbes, Locke, Condillac, etc.

NOMS PROPRES et SURNOMS. Les Hébreux n'avaient qu'un seul nom propre, qui exprimait ce que les parents désiraient à l'enfant, ou qui procédait de quelque occasion ou de quelque événement. Ainsi Adam signifie *homme de terre rouge*, parce qu'il fut formé du limon de la terre; Abel, *rien* ou *vanité*, parce qu'il n'eut point de lignée : de même pour tous les noms. En général, il n'y avait chez eux qu'un moyen pour distinguer les familles, celui d'exprimer à la suite de son nom de qui on était fils : ainsi Saül, *fils de Cis*; David, *fils d'Isaï*. Ce ne fut qu'après la dispersion des tribus, et surtout lorsque la Judée devint une province romaine, qu'ils prirent plusieurs noms, 70 de J.-C. On imposait aux enfants le nom de leurs pères : aussi Zacharie voulait-il que son fils portât son nom, au lieu de celui de Jean. Chez les Grecs, le nom se donnait le 7e jour. A Athènes, une loi donnait au père le droit d'imposer le nom à son enfant : on choisissait principalement celui du grand-père. Le fils aîné portait le nom de l'aïeul paternel; le second, celui de l'aïeul maternel; et les autres portaient le nom de l'agnation et de la cognation. L'usage de porter deux noms remontait, chez eux, à la plus haute antiquité : ainsi le fils d'Hector, dont le nom ordinaire était Scamandrius, était appelé par son père Astianax; Pâris s'appelait Alexandre, etc. Les surnoms se divisaient en surnoms proprement dits et en sobriquets. Les premiers se tiraient, pour l'ordinaire, d'une action mémorable, de l'éclat des victoires, de la supériorité de courage ou de lumières, tandis que les seconds marquaient les événements heureux ou malheureux de la naissance de l'enfant. Lorsque deux époux croyaient avoir obtenu par leurs prières la naissance d'un fils, ils ajoutaient au nom de la divinité protectrice le mot *doran*, qui veut dire présent. C'est ainsi que se formèrent les noms de Théodore, Diodore, Olympiodore, etc., c'est-à-dire présent des dieux, de Jupiter, du dieu d'Olympie. Les Romains n'eurent aussi, dans le commencement, qu'un seul nom propre; ils n'en prirent deux qu'après leur mélange avec les Sabins, 750 av. J.-C. Ils en prirent par la suite 3 et quelquefois 4 : *nomen*, le nom de famille; *prænomen*, le prénom; *cognomen*, le surnom, et *agnomen*, autre surnom. Les Romains imposaient le nom aux enfants le jour de leur purification, le 8e après leur naissance pour les filles, et le 9e pour les garçons. L'empereur Antonin ordonna de nommer les enfants le 3e jour. Cette ordonnance fut renouvelée par François Ier, roi de France, 1549. Il n'y a rien de positif sur l'origine des noms chez les Français. Il paraît pourtant qu'originairement ils n'avaient qu'un nom en langue vulgaire, propre à exprimer la charge dont on était revêtu ou la chose qu'on désirait : ainsi *Marcomir* signifie gouverneur d'un pays; *Pharamond*, homme véritable; *Clovis* et *Louis*, fort, valeureux; *Clotilde*, bien-aimée; *Dagobert*, renommé aux armes, etc. Charlemagne introduisit la coutume d'en prendre deux, par les noms qu'il donna aux grands hommes de son temps avec lesquels il était en relation. Ce fut l'origine des surnoms français qui se multiplièrent sur la fin du 11e siècle. Les noms n'étaient pas toujours héréditaires pour les grands seigneurs, mais seulement attachés à leurs fiefs. Ils se confondirent ensuite avec les surnoms, dont l'usage commença vers la fin de la 2e race de nos rois de France. Lorsque la noblesse française prit les siens de ses principaux fiefs, on leur donna le nom qu'elle portait. Le nom n'était point héréditaire; il n'y avait que les grands seigneurs qui mêlassent à leur nom de baptême celui de leur terre et de leur apanage, ce qui insensiblement est devenu le nom de famille; en sorte que les cadets, qui prenaient le nom de la terre qu'on leur donnait en apanage, sont devenus chefs de différentes maisons, et ont oublié la tige dont ils étaient sortis. Ce ne fut que sous Hugues Capet et Robert, son fils, que les familles nobles commencèrent à prendre leurs surnoms de leurs terres principales, 987 et 997, et ce ne fut que sur la fin du règne de Philippe-Auguste que les familles commencèrent à avoir des surnoms fixes et héréditaires. Les seigneurs et gentilshommes les prirent de leurs terres, et les gens de lettres du lieu de leur naissance. Les roturiers tirèrent, dans l'origine, leurs noms de la couleur, des défauts du corps, des habits, de l'âge, de la profession, de l'office, des meubles, des instruments, des degrés de consanguinité, des mois et des jours de la semaine, ou enfin de leurs bonnes ou mauvaises actions. Ainsi nous trouvons dans la roture Sauvage, Le Bègue, Petit, Têtu, Le Doux, Le Prieur, Le Blanc, Lombard, Beaufils, Jeudi, etc., etc. D'autres l'ont pris dans l'agriculture : Rosier, Desnoyers, de l'Orme, etc. Plusieurs noms aussi ont été dus aux événements, comme Apelvoisin, Crèvecœur, Éveille-Chien, etc. Il y eut également, par la suite, des petits bourgeois qui prirent le nom d'un quartier de terre, de pré, comme de la Saussaye, de Ducoudray, de la Haye, du Moutot, Dupré, de Ferrière, etc. Au-dessus de l'an 1000, on ne trouve, pour ainsi dire, pas de personnes désignées sous un autre nom que celui de baptême. Dans les actes publics, pour mieux désigner une personne, on écrivait au-dessus de son nom, en interligne, le sobriquet qu'elle portait : telle est l'origine du mot surnom.

NON-CONFORMISTES, nom donné aux puritains et à toutes les sectes protestantes qui ne professent pas la religion anglicane. On les nomma aussi *dissenters*. Ils prirent naissance sous Élisabeth, 1566, lorsque l'archevêque de Cantorbéry, Matthieu Parker, voulut forcer les ecclésiastiques à porter un costume particulier.

NONETTE, bourg de France (Puy-de-Dôme), arrondissement d'Issoire, était autrefois une forteresse importante, prise par Philippe-Auguste, 1213. Les comtes d'Auvergne y firent construire un château qui fut rasé par ordre du roi, 1638.

NONNOTTE (Claude-François), jésuite, né à Besançon, 1711, mort, 1793, eut de grands démêlés avec Voltaire. Après la suppression de son ordre, il fut nommé membre de l'Académie de Besançon, 1781. Ses œuvres, publiées en 1818, contiennent les *Erreurs de Voltaire*, 1762; *Dictionnaire philosophique de la religion*, 1772, et les *Philosophes des trois premiers siècles de l'Église*, 1789.

NONNUS, poëte grec, né à Panopolis (Égypte), vers 410, auteur des *Dionysiaques*. On lui attribue aussi une paraphrase en vers de l'évangile de saint Jean.

NOR, fils de Thorron, qui régnait sur la Gothie et la Finlande, fut envoyé par son père à la recherche de sa sœur Goë, qui avait été enlevée; pénétra dans le pays nommé d'après lui Norwége, et assujettit les petits princes de cette contrée.

NORA, aujourd'hui *Bour*, place forte de Cappadoce, célèbre par le long siége qu'y soutint Eumène contre Antigone, av. J.-C. 320.

NORBERT (Saint), fondateur de l'ordre de Prémontré et archevêque de Magdebourg, né à Santen, 1092, mort, 1134, canonisé par Grégoire XIII, 1582, fut aumônier de Henri V, 1110; entra au monastère de Sigebert, reçut le diaconat et la prêtrise, 1116, et jeta les fondements de son ordre, 1120, dans le vallon de Prémontré. Ses éta

blissements furent confirmés par une bulle d'Honorius II, 16 février 1126. Il fut nommé archevêque de Magdebourg la même année.

NORD (Expéditions au pôle). Il y a trois siècles, les navigateurs anglais cherchèrent pour la première fois un passage qui des mers du Nord devait les conduire dans celles du Sud. Forbisher parcourut, en 1577, une partie de la baie qui plus tard porta le nom de baie d'Hudson. Davis découvrit, entre la côte occidentale du Groënland et la côte orientale de l'Amérique du Nord, le passage qui porte son nom. Hudson étudia, en 1610, le détroit et la baie auxquels il a donné son nom, et enfin Baffin explora, en 1616, les contrées septentrionales du golfe qui a également reçu son nom. En 1742, Jones Middleton et d'autres visitèrent de nouveau les mers du Nord, cherchant un passage vers l'ouest; et le prix que le parlement anglais proposa pour celui qui ferait cette découverte donna naissance au voyage d'Ellis. Plus tard, 1771-1780, Hearn et Mackensie découvrirent par les 69° 71' de latitude nord, le premier l'île de la Baleine, et le second le fleuve auquel il a donné son nom. A cette époque, Barington prétendit que dans certaines saisons la mer Arctique était assez délivrée des glaces pour permettre de s'approcher du pôle. Le capitaine Phipps fut envoyé, en 1773, pour constater ce fait; mais il ne put aller plus haut que 80° 48'. Cook, arrivé au détroit de Bering en 1778, ne put pas aller au delà du 70e degré, et y fut arrêté par des montagnes de glace. Toutefois, si l'on en croit l'historien russe Muller, 1746, le cosaque Simoen Deschneff aurait, en 1648, navigué depuis la mer Glaciale jusqu'à Anadir, en passant par le détroit de Bering. Puis, les traditions historiques disent que la colonie fondée en 963 sur les côtes du Groënland ne rencontra à cette époque aucun obstacle sérieux; mais que la côte a été, depuis 1406, tellement obstruée par les glaces, que l'on n'a pu jusqu'à ce jour rétablir aucune communication avec cette colonie. Ces considérations, jointes aux dires de plusieurs pêcheurs de baleines qui ont prétendu que la côte orientale de Groënland, jadis entièrement cachée par les glaces, est aujourd'hui visible, engagèrent le gouvernement anglais, et plus tard le gouvernement russe, à entreprendre de nouvelles expéditions au pôle, dans le double but, non-seulement de rechercher le passage du nord-ouest, mais encore de déterminer les limites de l'Amérique du Nord et de l'Asie septentrionale, et de s'assurer si réellement un vaste continent s'étendait autour du pôle, comme Sentikof l'avait prétendu. Le parlement anglais promit une prime de 20,000 liv. sterling (500,000 fr.) au navigateur qui parviendrait à passer par le nord-ouest de la mer Nord dans la mer Pacifique, et 5,000 liv. (125,000 fr.) à celui qui toucherait au pôle nord. A ces deux primes, le prince régent ajouta, en 1819, divers prix de 5 à 15,000 livres sterling (125 à 375,000 fr.) pour les vaisseaux qui parviendraient à certains points désignés dans la mer Arctique. Le capitaine Buchan, avec les vaisseaux *le Trent* et *la Dorothée*, se trouvait, le 29 juillet 1818, au delà du Spitzberg par 80° 32'. Le capitaine Ross, commandant *l'Isabelle* et *l'Alexandre*, explora la côte occidentale de la baie de Baffin, ne se trouvait, le 9 août 1818, que par les 75° 55' latit. nord et 65° 52' de longit. ouest. Il parvint jusqu'au 77° 40' latit. nord, et fut obligé, comme le capitaine Buchan, de revenir en Angleterre. Parry, lieutenant du capitaine Ross, partit, en 1819, pour une nouvelle expédition dans la baie de Baffin. Il découvrit, par 74° 45' latit. et 110' de long. ouest, une île déserte qu'il nomma île de Melville, y séjourna 10 mois, et en repartit, le 10 août 1820, pour continuer ses explorations. Le 16, il se trouvait, par 74° 27' 50" latitude nord et 113° 46' 55" longit. ouest, le point le plus avant dans l'ouest où l'on eût pénétré jusqu'à ce jour dans la mer Polaire. Contraint par les glaces de rentrer en Angleterre, il y arriva le 29 octobre, et en repartit le 8 mai 1821. Il commença ses explorations entre les 62° et 68° de latit., se dirigea au nord, et fut obligé, par l'agglomération des glaces flottantes, de revenir sur ses pas, et de relâcher chez les Esquimaux, où il passa l'hiver. Le 30 juin 1822, il remit sous voiles, et se trouva, vers la fin du mois de septembre, à Igloobik où il hiverna (69° 20' lat. nord). Le 7 août 1825, il reprit de nouveau la mer et voulut pénétrer dans la mer Polaire; mais il en fut empêché par les glaces, et se trouvait de retour de son expédition le 10 octobre 1823. La même année, partit le capitaine Sabine, qui parvint au 81° de latitude nord et au 71° de longitude ouest. Enfin Serresby remonta jusqu'au 83° nord. En 1824, Parry et Lyon partirent, le premier avec *l'Hécla* et *la Furie*, le second avec *le Griper*. Mais ces deux expéditions furent infructueuses. Le capitaine Franklin entreprit, en 1825, d'explorer le district de Bering depuis le fleuve Mackensie, et Richardson, son compagnon, se chargea de remonter le fleuve. Francklin, après un voyage de 6 mois, arriva aux îles de Garrys, 69° 50' latitude nord. Il revint en remontant le cours du Mackensie. Le 21 juin 1826, il se remit en marche avec Richardson, et se sépara de lui, le 2 juillet, par les 67° 58' latitude nord et 133° 52' longitude est. Francklin descendit le bras occidental du Mackensie, et ne quitta ces parages qu'avec la persuasion que le passage du nord-ouest devait être praticable. Richardson explora la côte orientale du Mackensie. Il était de retour au bout de 71 jours, et a prétendu que, vers la fin d'août, le passage devait être libre sur les côtes occidentales de l'Amérique. Francklin était de retour en 1827, et le capitaine Parry repartit avec *l'Hécla* pour le pôle nord. Parry abandonna son vaisseau dans les glaces par 81° 12' 51" latitude nord; voyagea sur la glace vers le pôle, et, après 35 jours de marche, se trouvait par 82° 45' 15" de latitude. La glace se rompait partout; il retourna à son vaisseau, et y arriva le 21 août; il avait été absent 61 jours. Enfin, en 1829, il appareilla de nouveau avec le bâtiment à vapeur *le Victory* et un autre bâtiment. Il était de retour en 1830 sans avoir découvert rien de plus important. — En Russie, le capitaine Otto de Kotzebue partit pour son premier voyage, 1814-1818, et repartit, en 1824, pour son second voyage. Dans le premier, il donna son nom à la passe qu'il découvrit au nord du détroit de Bering, et la seconde fois il fut obligé par les glaces de relâcher à Cronstadt en 1826. Il avait atteint 72° latitude nord par un froid variant de 12 à 24 degrés. Dans l'intervalle qui sépara les deux voyages du capitaine Kotzebue, le capitaine Wasrilgeff fut expédié du port de Cronstadt au mois de juin 1819, avec deux sloops; il découvrit, au delà du détroit de Bering, dans la mer Arctique, sous les 50° 59' 57" latitude nord et les 195° 17' 2" longitude est de Greenwich, une île habitée par les Aleutes, et poussa sa reconnaissance jusqu'au 71° 7', c'est-à-dire 15' plus loin que Cook. Il était de retour en 1822. D'autres expéditions furent encore confiées au lieutenant Lazareff, 1819; au lieutenant Lawroff, 1821, et au capitaine Litke, 1822-1825. Ce dernier parvint jusqu'au 83° 20' 11" latitude nord, et confirma toutes les assertions données préalablement par le capitaine Parry. En 1836, la société géographique de Londres proposa un nouveau voyage au pôle nord, et en confia le commandement au capitaine Back, qui partit au mois de juin, à bord de *la Terreur*. Back, le 29 juillet, rencontra les

glaces flottantes ; il se trouvait par 63° 50' latitude nord, point le plus septentrional qu'atteignit l'expédition. Il était de retour à Londres le 5 septembre 1857. Depuis lors, aucune nouvelle expédition n'a eu lieu au pôle nord.

NORDHEIM, ville du Hanovre, à 19 kil. nord-est de Gœttingue, 3,500 habitants. Noyau du comté de Nordheim, dont les titulaires héritèrent du duché de Brunswick, 1070, et s'éteignirent, 1090. Richenza, héritière des comtes de Nordheim, épousa Lothaire de Supplinbourg, depuis duc de Saxe, 1106, et empereur. Les biens des Nordheim, Brunswick, Supplinbourg, furent réunis à ceux de Billang et aux duchés de Saxe et de Bavière, par le mariage d'Henri le Superbe avec la fille de Richenza, 1128.

NORDLINGEN, ville de Bavière, cercle de la Rézat, chef-lieu de présidial, sur le ruisseau d'Éger, à 56 kil. nord-ouest d'Augsbourg. Les Impériaux furent battus par les Suédois dans les environs de cette ville, 1634. Condé y défit Mercy, 1645. Il y eut un combat sans résultat entre les Français et les Autrichiens, 1796. Cette ville, autrefois libre et impériale, fut réunie aux États bavarois, 1802.

NORFOLK (Ile de), en Australie, entre la Nouvelle-Irlande et la Nouvelle-Calédonie, fut découverte par Cook, 1774.

NORFOLK, famille anglaise, descendant de la famille royale de Plantagenêt, par Thomas Plantagenêt de Brotherton, comte de Norfolk, 2e fils du roi Edouard Ier, et comte-maréchal d'Angleterre. Le titre de duc de Norfolk passa à Robert Howard, par son mariage, au commencement du 15e siècle, avec l'héritière des Norfolk, Marguerite, fille aînée de Thomas de Mowbray, duc de Norfolk. Le chef actuel de la famille porte le titre de premier duc, premier marquis, premier comte et premier baron d'Angleterre.

NORIS (Le cardinal Henri), savant théologien et critique distingué de l'Italie, né à Vérone, 1631, se livra à l'étude de la théologie, de l'histoire, des antiquités et de la numismatique, et fut nommé professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de Pise. Il fut nommé cardinal par le pape Innocent XII, 1693. Il mourut à Rome, 1704. Ses œuvres complètes ont été publiées à Vérone, 1729, 1741.

NORMANDIE, *Normandia* et *Neustria*, ancienne province et grand gouvernement de France, borné au nord par la mer et la Picardie, au sud par le Maine et le Perche, et à l'est par l'Ile-de-France. Cette province avait 270 kil. de longueur sur 110 de moyenne largeur, et se divisait en haute et basse Normandie. La capitale était Rouen. Elle forme aujourd'hui, 1840, les quatre départements de la Seine-Inférieure, de l'Eure, du Calvados, de la Manche et une partie de celui de l'Orne.

NORMANDIE (Vicissitudes historiques de la). Le pays de la Normandie était divisé du temps de César, av. J.-C. 50, en 11 cités. Auguste, av. J.-C. 25, réduisit ces cités à 7, et dans la division générale des Gaules sous Honorius, 400, elles furent attribuées à la 2e Lyonnaise. Les Francs s'en rendirent maîtres, 460, et dans le partage qui suivit la mort de Clovis, la province fit partie du royaume de Neustrie. A la mort de Louis le Débonnaire, 840, elle tomba dans le lot de Charles le Chauve. Ni ce prince ni ses successeurs ne purent arrêter les courses qu'y faisait depuis le commencement du siècle un peuple sorti de la Norwége et du Danemark, et que l'on nommait Normands, Northmans, c'est-à-dire hommes du Nord. (*Voy.* plus bas.) Après la funeste bataille de Fontenay, 841, le royaume épuisé se trouvant hors d'état de leur résister, les Normands firent des courses jusque dans le cœur de la France, et finirent par s'établir dans la Neustrie, à laquelle ils donnèrent leur nom. Après différentes expéditions, l'an 876, d'après la chronique de Bretagne, Roul-Rollon ou Raoul, fils d'un chef norwégien, nommé Regnald ou Reginald le Riche, s'expatria à la suite des grands démêlés qu'il eut avec Harald, roi de Danemark. Ce chef, après avoir ravagé la Flandre, conduisit sa flotte à l'embouchure de la Seine, et s'avança jusqu'aux portes de Rouen. Les habitants lui députèrent leur archevêque pour traiter avec lui. Rollon reçut la ville à composition, et remonta la Seine avec sa flotte, pillant et ravageant tout sur son passage. 9 ans après, 883, il fit une nouvelle descente dans la Neustrie, et se présenta, vers la fin d'octobre, sous les murs de Paris. Eudes, alors comte de Paris, depuis roi de France, en 887, l'obligea à lever le siége, le 30 novembre 886. De Paris, Rollon se dirigea sur Auxerre, et y brûla l'abbaye de Saint-Germain. Il se rendit ensuite devant Meaux, Troyes, Toul et Verdun, qu'il livra aux flammes, et se présenta une seconde fois devant Paris, 889. Eudes, alors roi de France, le battit le 24 juin dans le bois de Montfaucon, et malgré cet échec, Rollon s'empara de Saint-Lô, 890, de Bayeux, 891, de Coutances, 892, et passa la même année en Angleterre ; il était de retour en 895. Battu en 911 devant la ville de Chartres, dont il faisait le siége, par Richard, duc de Bourgogne, Ebler, comte de Poitiers, et Robert, duc de France, qui lui tuèrent plus de 60,000 hommes, Rollon répara bientôt ses pertes, et fit de tels progrès, qu'en 912 il contraignit le roi Charles le Simple à lui faire des propositions de paix. Le traité présenté au Normand par Francon, archevêque de Rouen, fut conclu à Saint-Clair-sur-Epte. Il y était dit « que « le roi Charles accordait au prince normand sa fille « Gizèle en mariage, sous la seule condition qu'il se « ferait chrétien, et, qu'en considération de ce mariage, « il cédait à son gendre la partie de la Neustrie qui s'étend « dait au nord de la Seine jusqu'à l'Océan, pour la posséder, lui et ses descendants, à titre de duché relevant « de la couronne. » Rollon reçut le baptême des mains de l'archevêque de Rouen. Il prit le nom de Robert, qui était celui de Robert, duc de France, son parrain ; mais il refusa, dans la cérémonie de l'hommage, de baiser le pied du roi. Celui des siens qu'il chargea de le remplacer lera le pied du monarque si haut, qu'il le fit tomber en arrière. Rollon, en 923, voyant la couronne de France usurpée par Raoul, dévasta le Beauvoisis. Il attira par là les armes du roi dans sa province ; mais la paix se fit en 924. Il abdiqua en 927, en faveur de son fils Guillaume, et mourut, suivant quelques auteurs, en 928 ; suivant d'autres, en 932. On rapporte au nom de ce prince l'origine de la clameur du *haro* (*voy.* ce mot), et à son règne l'institution de l'échiquier, parlement ambulant qui fut depuis rendu sédentaire à Rouen. (V. ÉCHIQUIER.) — Guillaume Ier, dit Longue Épée, fils et successeur de Rollon, eut, au commencement de son règne, à combattre les Bretons, commandés par leurs comtes Bérenger et Alain. Vainqueur, il fit la paix avec le premier, et contraignit l'autre à se réfugier en Angleterre, d'où il ne revint qu'en 936. Guillaume rendit hommage au roi Raoul, 933. Bierle, comte de Coutances, s'étant révolté contre lui, Guillaume réduisit les rebelles, 934. En 936, il se rendit à Boulogne avec Hugues le Grand et Herbert, comte de Vermandois, y reçurent ensemble Louis d'Outre-mer, qu'ils avaient fait revenir d'Angleterre, le conduisirent à Laon et l'y firent couronner ; mais, en 939, il se brouilla avec ce prince, entra dans la ligue

formée contre lui par Hugues le Grand et Herbert, et fit la paix le 1er juillet de la même année. Ils renouvelèrent la ligue en 940. Leurs troupes réunies assiégèrent la ville de Reims, qu'elles prirent au bout de 6 jours, en chassèrent l'archevêque Artaud, et mirent à sa place Hugues, fils d'Herbert. Guillaume se réconcilia avec le roi en 942. Il se porta médiateur entre ce prince et Otton, roi de Germanie; se rendit, en 943, à Picquigny-sur-Somme pour une entrevue qu'Arnoul, comte de Flandre, lui avoit demandée, et fut assassiné, le 17 décembre, par un nommé Blazon ou Balzon, domestique d'Arnoul, qui se vengea ainsi de la prise de la forteresse de Montreuil, dont Guillaume s'était emparé en 939. — Guillaume eut pour successeur Richard Ier, surnommé Sans-Peur. Ce prince, à peine âgé de 10 ans, fut mis sous la tutelle de quatre seigneurs, nommés dans une assemblée où se trouvait réunie la noblesse de la Normandie et de la Bretagne. Louis d'Outre-mer se rendit à Rouen et s'empara de Richard, qu'il emmena en France, promettant aux Normands de le leur rendre après lui avoir fait donner, à sa cour, une éducation conforme à sa naissance et à sa destination. Arrivé à Laon, Louis reçut d'Arnoul, comte de Flandre, un présent de 10,000 livres en or et une lettre dans laquelle Arnoul lui conseillait d'enfermer le jeune duc, de lui couper les jarrets et de se jeter ensuite à main armée sur la Normandie pour contraindre les Normands à se rembarquer. Richard, voyant l'esprit du roi changé à son égard, contrefit le malade, et, profitant de la négligence des gardes, parvint à s'échapper avec Osmond, son gouverneur. Louis alors se concerta avec Hugues le Grand, duc de France, pour dépouiller le jeune duc à force ouverte. Il entra en Normandie par le pays de Caux, et Hugues par l'Erussin: Bernard le Danois, un des tuteurs de Richard, sema avec tant d'adresse la discorde entre ces deux princes, qu'en 945, à l'arrivée d'Agilrod, roi de Danemark, avec sa flotte, sur les côtes de Normandie, Hugues, mécontent du roi, se retira avec ses troupes. Louis, qui se trouvait alors à Rouen, se rend auprès d'Algirod; mais, à la suite d'une querelle qui eut lieu pendant l'entrevue que ces deux princes eurent ensemble, les troupes en vinrent aux mains, et le roi de France, battu, se retira à Rouen, où il fut fait prisonnier. Hugues racheta le monarque et le remit à Thibaud Ier, comte de Blois, qui ne lui rendit la liberté qu'en 946. La paix alors se fit à Saint-Clair-sur-Epte, entre Louis et Richard, qui rendit hommage au monarque. Cette paix fut courte. Hugues le Grand avait fiancé sa fille à Richard; Louis, d'un côté, le comte de Flandre, d'un autre, prirent ombrage de cette alliance. Ils formèrent, contre Richard et Hugues, une ligue dans laquelle entra Otton Ier, roi de Germanie, beau-frère du roi de France. Conrad, roi de Bourgogne, vint se joindre à eux, et, tous quatre réunis, ils vinrent mettre le siége devant Paris, ville appartenant à Hugues, 953. A la suite de divers assauts, qui ne réussirent pas, ils furent obligés de lever le siége en 954. Lothaire, successeur de Louis d'Outre-mer, hérita de la haine de son père contre les Normands. Thibaud le Tricheur, comte de Chartres, gagna la reine-mère Gerberge, et cette princesse, persuadée que la sûreté du roi, son fils, et la tranquillité du royaume dépendaient de la ruine du duc de Normandie, engagea son frère Brunon, archevêque de Cologne, à venir concerter avec elle les moyens de se saisir de Richard. Brunon se rendit médiateur entre le roi et le duc, auquel sa valeur avait déjà mérité le surnom de Sans-Peur, et, sous prétexte de traiter de la paix à Amiens, il chercha à l'attirer dans une embuscade. Richard, prévenu, revint sur ses pas, et, cette fois, il se fit accompagner au nouveau rendez-vous, qui lui fut assigné sur la rivière d'Eaune, par toute son armée. Il y trouva le roi en compagnie du comte de Chartres, du comte de Flandre et de Geoffroi, comte d'Anjou, chacun à la tête de ses troupes. Les confédérés voulurent passer la rivière, et, pendant ce temps, le duc, inférieur en force, eut le temps de battre en retraite et de gagner la ville de Rouen. Lothaire et Thibaud se rendirent maîtres d'Évreux par la trahison de Gilbert Machel. Richard porta la guerre dans le pays Chartrain, et Thibaut vint camper aux portes de Rouen; mais, battu par Richard, qui était venu au secours de sa capitale, il fut obligé de prendre la fuite. Sur ces entrefaites arriva Harald, prince danois, que Richard avait secrètement appelé à son secours. Lothaire et Thibaud, trop faibles pour lui tenir tête, signèrent la paix avec le duc de Normandie, 957, et le laissèrent se débarrasser de ses hôtes, qu'il fit conduire par mer en Espagne. En 987, Louis V étant mort, Richard contribua puissamment à faire placer la couronne de France sur la tête de Hugues Capet, son pupille et son beau-frère. Il mourut le 20 novembre 996, et eut pour successeur Richard II, son fils, surnommé le Bon. Richard II, en 997, contraignit le comte d'Hièmes, son frère, à lui rendre hommage. Ethelred II, roi d'Angleterre, voulant exterminer les Danois qui opprimaient son pays, mais craignant en même temps que le duc Richard, beau-frère de leur prince, ne vint à leur secours, résolut de porter en même temps la guerre en Normandie, et fit partir une flotte qui arriva à Harfleur en 1003. Cette flotte fut battue par Néel de Saint-Sauveur, vicomte de Cotentin. Richard eut ensuite un démêlé avec Eudes, comte de Chartres et de Blois. Prévenu que Robert, roi de France, favorisait le comte de Chartres, il appela à son secours Lagman, roi de Suède, et Olaüs, roi de Norwége. Robert alors engagea le comte de Blois à s'accommoder avec le duc de Normandie. La paix fut courte. Richard avait fait construire une forteresse à Tillières, près de Verneuil. Eudes, en 1006, se présenta avec le comte du Maine devant cette place, pour la détruire; mais ils furent obligés de prendre la fuite. Richard II accompagna le roi Robert dans plusieurs expéditions, et mourut en 1027. Son fils Richard III lui succéda, et mourut le 6 août 1028, sans laisser d'enfants d'Adélaïde de France, fille du roi Robert, qu'il avait épousée en 1026. La Normandie échut alors à Robert Ier, dit le Magnifique par les uns, le Diable par les autres. Il était, du vivant de son frère, comte d'Hièmes, et s'était déjà rendu célèbre par ses exploits. A peine fut-il reconnu duc de Normandie, qu'il eut une guerre à soutenir contre Robert, son oncle, archevêque de Rouen, auquel il enleva, en 1028, la ville d'Évreux. De là il attaqua l'évêque de Bayeux, soutenu dans sa révolte par les comtes de Perche et d'Alençon, et contraignit les rebelles à venir lui demander pardon. Robert, en 1030, rétablit Baudoin IV, comte de Flandre, que son fils avait dépouillé de ses États. Il secourut, en 1031, Henri Ier, roi de France, que la reine Constance, veuve de Robert, voulait précipiter du trône pour y faire asseoir Robert, son second fils, qui se montrait plus docile à ses volontés; et le roi, voulant reconnaître les services que lui avait rendus le duc de Normandie, céda à ce prince Chaumont, Pontoise et tout le Vexin français. Robert, en 1034, s'embarqua sur une flotte considérable pour aller replacer sur le trône d'Angleterre ses deux cousins, Alfred et Édouard, chassés par le roi Canut, et contraignit ce prince à faire la paix. L'année suivante, 1035, il entreprit le pèlerinage de Jérusalem, et le fit en partie nu-pieds. Il rencontra, à Constantinople, le comte d'Anjou, qui faisait le même

pèlerinage que lui, et mourut à son retour, empoisonné à Nicée, en Bithynie, le 2 juillet 1035. Robert, avant de partir pour la terre sainte, avait désigné pour son successeur Guillaume, son fils naturel, qu'il avait eu d'Harlette, fille d'un pelletier de Falaise. Il avait conduit le jeune prince à la cour de Henri, roi de France, et l'avait particulièrement recommandé à ce monarque. En conséquence, Guillaume fut envoyé en Normandie après la mort de Robert, pour prendre possession des États de son père, à l'exception du Vexin français, que ce monarque retint. Le défaut de naissance de Guillaume et son extrême jeunesse donnèrent lieu à plusieurs conspirations. Guillaume se réfugia auprès de Henri, qui réunit une armée, remporta sur les rebelles une grande victoire au Val des Dunes, 1047, et rétablit le jeune duc dans ses États. Henri avait exigé de Guillaume la remise du château de Tillières. Il fit raser cette place et la fit ensuite rebâtir, contrairement à ce qui avait été stipulé. De là un refroidissement, puis une guerre entre ces deux princes. Guillaume, comte d'Arques, fils légitime du duc Richard II, appuyé par la France, se révolta contre le duc Guillaume, 1053, prétendant que le duché devait plutôt lui appartenir qu'à un bâtard de Robert II. Il fut défait la même année, devant son château, et le roi de France, campé près de là, s'en retourna dès qu'il eut appris la défaite du comte. En 1054, Henri et le comte d'Anjou entrèrent en Normandie par le comté d'Évreux. Eudes, beau-frère du roi, pénétra par le pays de Caux. Ce dernier fut battu par le comte d'Eu, près de Mortimer. Alors le roi de France se décida à la paix et rendit au duc le château de Tillières. En 1056, Guillaume épousa Mathilde, fille de Baudouin V, comte de Flandre. Il se trouva, en 1059, au sacre de Philippe Ier. Informé, en 1062, qu'Harold, fils de Godwin, comte de Kent, proche parent du roi d'Angleterre, avait été arrêté par Gui, comte de Ponthieu, il contraignit ce dernier à lui remettre son prisonnier, auquel il rendit la liberté après lui avoir fait part de ses prétentions sur l'Angleterre et lui avoir fait promettre, par un serment prononcé sur des reliques, de seconder son projet de tout son pouvoir. En 1066, Édouard étant mort, Harold, au mépris de son serment, s'empara de la couronne d'Angleterre. Guillaume équipa, disent les chroniques du temps, une flotte de 3,000 voiles. Il mit à bord 60,000 combattants et un immense matériel, s'embarqua, le 22 septembre, à Saint-Valeri, et débarqua sur les côtes de Sussex, le 28. A la suite de la bataille d'Hasting, gagnée le 14 octobre de la même année, bataille dans laquelle Harold fut tué avec ses deux frères, et Ulfon, fils unique d'Harold, fait prisonnier, Guillaume fut reconnu roi d'Angleterre. Il avait, avant son départ, promis à Philippe Ier, roi de France, dans le cas de réussite, de laisser ses États du continent à Robert, son fils aîné, et avait, en lui en donnant l'investiture, fait prêter hommage à ce prince par les barons du pays. Vainqueur, il refusa de tenir sa promesse; et Robert, pour l'y contraindre, prit les armes en 1073; mais Guillaume eut bientôt dissipé les rebelles. En 1075, Guillaume entra à main armée dans la Bretagne, et vint mettre le siége devant Dol, alléguant pour prétexte que le comte Noël avait donné retraite à Ralph de Caël, ennemi du roi d'Angleterre. Philippe Ier vint au secours de la place, et contraignit Guillaume à se retirer. La paix qui suivit permit à ce dernier de retourner en Angleterre. Robert, cependant, retiré en France, faisait journellement des courses en Normandie. Guillaume, à cette nouvelle, passe la mer, ramasse à la hâte quelques troupes, et les mène devant le château de Gerbevoi, dans lequel son fils s'était renfermé. Dans une sortie, le père et le fils combattirent corps à corps sans se connaître. Peu de temps après, la paix se fit, par la médiation des seigneurs les plus estimés de Guillaume, 1073. En 1084, nouvelle révolte de Robert; le roi vint mettre le siége devant le château de Mortemart, dans lequel son fils s'était réfugié; mais il fut repoussé et s'en retourna en Angleterre. L'année suivante, 1085, il mit à la voile de nouveau avec une puissante flotte pour revenir en Normandie; mais les vents le poussèrent sur les côtes d'Espagne, où il livra bataille aux Sarrasins, et leur tua, si nous en croyons une vieille chronique française, plus de 100,000 hommes. De retour en Normandie, il alla, pour la 2e fois, mettre le siége devant Dol. Alain, nouveau comte de Bretagne, vint au secours de la place; et Guillaume se retira avec tant de précipitation, qu'il abandonna la plus grande partie de ses propres bagages, estimés 15,000 livres sterling, soit 375,000 francs, somme immense pour le temps. En 1087, Guillaume fit la demande au roi Philippe du Vexin français, donné à son père Robert II par Henri Ier, en récompense des services qu'il lui avait rendus lors de son avénement à la couronne, et retenu, comme nous l'avons dit, par ce même Henri Ier, à la mort de Robert, 1035. Philippe éluda la question, et Guillaume se tint en repos; mais, quelque temps après, le roi de France s'étant permis une plaisanterie sur ce qu'il était contraint de garder le lit, Guillaume, à peine rétabli entra dans le Vexin français, s'empara de la ville de Mantes, la livra aux flammes, et porta le ravage jusqu'aux environs de Paris. Il mourut peu de temps après, le 8 ou le 9 septembre 1087, âgé de 60 ans. Ce prince avait été duc de Normandie pendant 52 ans, comte du Maine l'espace de 25, et roi d'Angleterre pendant 21 ans. Il eut pour successeur, dans la Normandie et le Maine, Robert II, son fils aîné, surnommé Courte-Hense. Ce prince, peu content de son partage, entreprit d'enlever l'Angleterre à son frère Guillaume II; mais il ne put y réussir. Celui-ci, pour se venger, fit soulever, en 1090, plusieurs vassaux contre le duc Robert, entre autres les comtes d'Aumale et de Saint-Valeri. Philippe Ier, roi de France, vint au secours de son vassal; mais Guillaume le gagna adroitement, au moyen de quelques présents. En 1091, Guillaume fit une descente en Normandie. Les deux frères s'accommodèrent en 1092, allèrent ensemble assiéger Henri, leur autre frère, qui s'était fortifié au Mont-Saint-Michel, et le contraignirent à leur livrer cette place. En 1094, nouvelle brouillerie entre le duc Robert et son frère, le roi d'Angleterre. Robert appela à son secours le roi de France. La paix se fit en 1096. Robert alors se prépara à partir pour la première croisade, et engagea son duché au roi son frère, moyennant la somme de 10,000 marcs d'argent, dont il avait besoin pour cette expédition. Il partit au mois de septembre, en compagnie des comtes de Blois, du Perche, de Flandre et de Bretagne. Arrivés en Italie, ils aidèrent le pape Urbain II à triompher de son rival Guibert. Robert passa de là à Constantinople avec le comte de Blois. Ils y firent hommage à l'empereur Alexis des terres dont ils feraient la conquête en Palestine, et partirent avec la grande armée des croisés. Robert se trouva à toutes les batailles qui furent livrées aux infidèles, entre autres, à celle qui fut livrée dans les plaines de Dorylée, le 1er juillet 1097, et à celle qui fut livrée après la prise d'Antioche, 28 juin 1098. En 1099, il refusa la couronne de Jérusalem, revint en Europe, et s'arrêta un an en Italie. Il apprit, au mois de juillet 1100, à Lyon, la mort de son frère, le roi Guillaume, et le couronnement de son frère puîné, Henri. Furieux de se voir enlever, pour la seconde fois, la cou-

ronne d'Angleterre, il équipa, à son arrivée en Normandie, une puissante flotte, et débarqua, en 1101, à Portsmouth. Henri vint à sa rencontre jusqu'à Winchester. Là, les deux armées étaient prêtes à en venir aux mains, lorsque Henri obtint de Robert le désistement de ses prétentions, au moyen d'une pension de 3,000 livres sterling, 75,000 francs, et l'abandon de tout ce qu'il possédait en Normandie, à l'exception de la ville de Domfront. Robert, l'année suivante, 1102, retourna en Angleterre pour tâcher de faire rentrer en grâce Guillaume de Warenne, dépossédé de son comté de Surrey, en punition de son attachement au duc Robert. Henri intimida son frère en lui représentant combien il était étonné de son arrivée dans le royaume sans qu'il en ait été prévenu; et la reine, se portant pour médiatrice entre les deux frères, obtint du duc de Normandie la remise de la pension de 3,000 livres que le roi avait consentie l'année précédente. De retour en Normandie, en 1103, Robert, à la sollicitation de son frère, alla mettre le siége devant le château de Vignau, appartenant au seigneur de Bellesme, que le roi d'Angleterre avait convaincu de trahison et chassé de ses États; mais il fut obligé de le lever, et son indolence naturelle, jointe à une clémence déplacée envers les criminels, furent cause que les prélats et les seigneurs normands invitèrent plusieurs fois Henri à venir s'emparer d'une province si mal administrée. Le pape Pascal II, sollicité par les mécontents, se joignit à eux. Alors Henri entra à main armée dans la Normandie. En 1105, il réduisit en cendres la ville de Bayeux, et s'empara de Caen et de plusieurs autres places. Robert, effrayé, obtint une entrevue de son frère, qui lui demanda la remise du gouvernement de la Normandie, dont il promit de lui laisser les revenus; mais il refusa. L'année suivante, 1106, il partit pour l'Angleterre, et y reprocha à son frère son agression. Celui-ci, peu touché de ses plaintes, partit, au mois d'août, pour la Normandie; il livra bataille, le 27 septembre, au duc Robert, devant le château de Tenchebrai, s'empara de sa personne, et l'envoya prisonnier au château de Cardiff, dans le Clamorghan, bâti par leur père en 1081. Robert y resta prisonnier 28 ans, et y mourut en 1134. Pendant l'intervalle de 1106 à 1135, époque de la mort de Henri Ier, la Normandie eut presque constamment à souffrir de la guerre. Henri fut le dernier prince de la race masculine des ducs de Normandie. A sa mort, 1035, Étienne de Blois, comte de Boulogne, son neveu par les femmes, lui succéda, non-seulement au royaume d'Angleterre, mais encore au duché de Normandie, dont il reçut l'investiture du roi Louis le Gros au mois de mai 1137. L'impératrice Mathilde, fille du roi Henri Ier, veuve en premières noces de l'empereur, et mariée en secondes noces à Geoffroi, comte d'Anjou, prétendit à la succession de son père, et tandis qu'elle attaquait elle-même Étienne en Angleterre, Geoffroi, son mari, entra en Normandie, dont il se rendit maître en 1144, avec l'aide du roi de France et du comte de Flandre. En 1149, Geoffroi, avec le secours du roi Louis le Jeune, s'empara des dernières places que conservait Étienne dans la Normandie. Il céda au roi de France, comme témoignage de sa reconnaissance, le Vexin normand, et la même année, Henri, fils de Geoffroi, fit hommage-lige entre les mains de Louis le Jeune pour le duché de Normandie. Geoffroi, depuis 3 ans, tenait assiégé le château de Montreuil en Anjou, défendu par Gérard du Bellay, sénéchal du roi de France en Normandie. Geoffroi, maître du château en 1150, fit mettre Gérard en prison. Louis le Jeune réclama la liberté de son sénéchal, et, sur le refus de Geoffroi, il prit les armes pour l'y contraindre. Il entra en Normandie à la tête de ses troupes, rencontra celles de Henri, et était près d'en venir aux mains, quand il en fut empêché par la soumission de ce prince. A son retour à Paris, Louis le Jeune apprit que le comte d'Anjou s'était emparé du château de Neuil sur Rotrou, comte du Perche; il se prépara donc à tirer vengeance de ce nouveau grief, et déjà son armée était réunie, quand tout à coup l'on apprit que le roi venait de tomber dangereusement malade. A cette nouvelle, Geoffroi conduisit à Paris Gérard du Bellay, le remit au roi, et la guerre n'eut pas lieu. Geoffroi mourut le 7 septembre 1151. Henri, son fils aîné, était, comme nous l'avons vu, investi depuis 1150 du duché de Normandie. Ce prince hérita, à la mort de son père Geoffroi le Bel, des comtés d'Anjou et du Maine; il joignit à ces provinces le duché d'Aquitaine et les terres qui en dépendaient par son mariage, en 1152, avec la reine Éléonore, répudiée par le roi Louis le Jeune, et succéda, en 1154, en Angleterre au roi Étienne. Henri, en 1168, céda à son fils aîné, nommé comme lui Henri, la Normandie, le Maine et l'Anjou; mais il refusa de donner à son fils la jouissance des provinces qu'il lui avait cédées. Henri le Jeune, en 1169, fit bâtir en Normandie le château de Beauvoir-en-Lions; il se révolta contre son père, 1174, et concerta avec le comte de Flandre une descente en Angleterre. Mais, sur la nouvelle que les rebelles d'Angleterre, sur lesquels ils comptaient, étaient rentrés dans le devoir, l'entreprise n'eut pas lieu. Ils se rendirent auprès du roi de France, lequel, profitant de l'absence du vieil Henri, était entré en Normandie, et assiégeait alors la ville de Rouen. On était à la veille de la Saint-Laurent; Louis le Jeune fit publier un armistice pour ce jour-là. Les seigneurs, s'apercevant que les habitants comptaient assez sur la parole du roi pour sortir sans crainte de la ville et venir se promener et jouer jusque sur les bords de la rivière, représentèrent vivement à ce prince que, malgré la parole donnée, l'occasion était trop belle pour ne pas en profiter, qu'il fallait attaquer immédiatement et finir par emporter la ville sans bruit. En conséquence, l'armée se mit en marche; mais les clercs, qui s'étaient aperçus du mouvement des Français, sonnèrent aussitôt le tocsin; les bourgeois coururent à leurs postes, et les troupes royales furent repoussées avec une perte considérable. Le lendemain, le roi d'Angleterre arriva. Louis leva le siége le 8 septembre suivant; les deux rois se virent à Gisors, et le 30 du même mois la paix fut signée à Mont-Louis, château fort situé entre Tours et Amboise. Henri envoya son fils aîné au sacre de Philippe-Auguste, 1179; il y fit les fonctions de premier pair de France et porta la couronne royale devant le jeune monarque en qualité de duc de Normandie. Henri II, roi d'Angleterre, il mourut en 1189, le 6 juillet, laissant la Normandie avec l'Angleterre à son second fils Richard, surnommé Cœur-de-Lion. Richard conclut avec Philippe-Auguste la paix de Gisors, 22 juillet 1190. Il partit ensuite pour la croisade, fut arrêté à son retour par le duc d'Autriche, 1197; relâché après plusieurs mois de captivité, mourut, le 6 avril 1199, d'un coup de flèche qu'il avait reçu le 25 mars au siége du château de Chalus, dans le Limousin. A sa mort, Jean-sans-Terre, quatrième fils de Henri II et d'Éléonore d'Aquitaine, et Artus, petit-fils de ce prince par Geoffroi, son frère, comte de Bretagne, frère puîné de Richard, se disputèrent sa succession. Jean s'empara de la Normandie. Artus, en 1202, se ligua avec Philippe-Auguste contre son oncle. Ce prince, apprenant que la reine Éléonore, son aïeule, qui lui avait toujours été contraire, était au château de Mirebeau, alla l'investir avec les troupes que lui donna le roi de France,

qui l'avait fiancé avec sa fille Marie. Jean marcha au secours de sa mère, dispersa l'armée de son neveu, 1er août, le fit lui-même prisonnier, et l'envoya à la tour de Rouen, où il l'égorgea de ses propres mains pendant la nuit du 3 avril 1203. Philippe, à cette nouvelle, cite le roi Jean, en sa qualité de pair du royaume, et lui ordonne de venir se justifier de la mort de son neveu; mais Jean n'ayant pas comparu, l'assemblée des pairs le déclara convaincu du crime dont il était accusé. En conséquence, tous ses biens en France furent saisis, et Philippe-Auguste entra immédiatement à main armée dans la Normandie pour la réduire sous son obéissance. Cette province revint, en 1204, à la France, après en avoir été séparée pendant 292 ans, 912-1204; mais elle ne fut réellement réunie à la couronne que par l'édit du roi Jean, daté du mois de novembre 1361.

Chronologie historique des ducs de Normandie. — Rollon ou Roul, ensuite Robert Ier, 912-927. — Guillaume Ier, 927-943.—Richard Ier, 943-996.—Richard II, 996-1026 ou 1027. — Richard III, 1026 ou 1027-1027 ou 1028.—Robert II, 1027 ou 1028-1035.—Guilaume II, 1035-1087. — Robert Courte-Hense, 1087-1134. — Henri Ier, usurpateur, de 1106 à 1134, duc de 1134 à 1135. — Étienne de Blois, 1135-1144. — Geoffroi le Bel, 1144-1151. — Henri II, 1151-1189. — Richard Cœur-de-Lion, 1189-1199. — Jean-sans-Terre, 1199-1204. — La Normandie saisie par Philippe-Auguste, 1204. Elle est réunie définitivement à la France par édit du roi Jean, novembre 1361.

NORMANDS, *Northmans* ou Hommes du Nord, nom donné, à partir du 7e siècle, aux anciens habitants de la Norwége. En Angleterre, on les appelait Danois. Comme tous les peuples riverains de la mer du Nord, tels que les Frisons, les Saxons, les Danois et les Angles, les Normands étaient adonnés à la piraterie. Vers 625, Ivar Vidfamne, roi de Leithra, se fit chef de tous les petits princes scandinaves, et bientôt les Normands se répandirent en Irlande où ils fondèrent les royaumes de Dublin, d'Ulster et de Connaugth. En 777, Regnier Lodbrog soumit la Biarchie, la Senable, et entreprit la conquête de l'Angleterre; mais il échoua dans le Northumberland. Vers l'an 800, sous la conduite des deux fils de leur roi Renier ou Regnier, ils abordèrent dans la Frise et en pillèrent les côtes. Ces Northmans ou Normands avaient eu auparavant pour roi Suidhager, qui s'était emparé de la Suède et du Danemark. Charlemagne, ainsi que nous l'avons dit à l'article FRANCE, fit armer les côtes pour les préserver des incursions des Normands, entre autres le port de Boulogne; quelque temps après, il envoya des ambassadeurs en Danemark, et les chargea de traiter de la paix avec les princes normands. Vers la même époque, c'est-à-dire en 800, les Normands rançonnèrent la France. En 802, leurs flottes parurent sur les côtes de Bretagne : elles remontèrent la Loire, et ceux qui les montaient se répandant dans les terres, mirent le siége devant les villes de Bourges et de Périgueux. En 804, de nouvelles hordes de ces barbares se répandirent de nouveau dans la Frise et dans la Flandre. Elles brûlèrent l'abbaye de Saint-Bavon de Gand, et se présentèrent jusqu'aux portes de Rouen, mais elles y furent taillées en pièces par les Français. Ces courses furent cause que Charlemagne ordonna la construction d'un grand nombre de navires qu'il envoya à l'embouchure des fleuves, chargeant ceux qui les commandaient de s'opposer au passage des pirates, 813. En dépit de tant de soins, les Normands, en 815, remontèrent la Loire. Ils brûlèrent les faubourgs de Tours, et parurent sous les murs de Paris; mais trop faibles pour en faire le siége, ils furent facilement repoussés. Ils se retirèrent alors par la Lorraine où ils mirent tout à feu et à sang. A cette époque, il ne restait de la race de leurs rois qu'un prince nommé Éric, que sa grande jeunesse avait empêché de prendre part aux expéditions. Les grands profitèrent de cette circonstance pour se partager le royaume, et bientôt de nouvelles flottes parurent sur les côtes de France. En 819, n'ayant pu prendre terre, ni dans la Flandre ni dans la Neustrie, les Normands longèrent les côtes de la Bretagne, et allèrent piller les îles d'Oleron et de Rhé. Séguin, duc de Gascogne, leur livra bataille, et fut tué dans l'action. Ils s'emparèrent alors des villes de Saintes, d'Angoulême, de Limoges, de Bordeaux, et mirent toute la Gascogne à feu et à sang. Louis le Débonnaire fut obligé d'acheter la paix qu'ils rompirent eux-mêmes en 828, et 2 ans après, 830, ils pillèrent dans le nord la ville d'Anvers. En 840, ils profitèrent des dissensions qui suivirent la mort de Louis le Débonnaire, pour se répandre de nouveau par toute la France. Ils rançonnèrent successivement les villes de Bourges, Périgueux, Saintes, Limoges, Angoulême, Toulouse, Angers et Orléans, et se présentèrent en 841 jusque sous les murs de Paris. La même année, Hasting ou Haddenge, un de leurs capitaines, né, si l'on en croit les historiens, dans un village de Champagne, mais qui de bonne heure s'était mis dans leurs troupes, s'y était distingué, et avait été choisi pour les commander; Hasting, disons-nous, parut dans la Neustrie et s'empara de Fécamp, de Fontenelle, de Jumiége et de Rouen. Charles le Chauve remporta d'abord sur eux plusieurs avantages, 843, et finit par les chasser en 844. L'année suivante, 845, un de leurs rois se présenta à l'embouchure de l'Elbe avec une flotte de 600 vaisseaux. Mais battu par les Saxons, il divisa ses troupes, en envoya une partie contre les Esclavons, et l'autre, après avoir longé les côtes de la Hollande, de la Flandre et du Ponthieu, vint mouiller à l'embouchure de la Seine. Éric, qui la commandait, mit pied à terre, s'avança jusque sous les murs de Paris, et n'ayant pu s'emparer de cette ville, il pilla, avant de se retirer, les abbayes de Sainte-Geneviève et de Saint-Germain-des-Prés. En 853, au mois de juillet, ils brûlèrent la ville de Tours, et tandis que battus par le duc d'Aquitaine, ils allaient piller l'Orléanais, Hasting, dans le nord, ravageait les villes de Térouenne, Saint-Quentin, Noyon, et venait mettre le siége devant Paris, 855. Charles le Chauve s'en débarrassa avec de l'argent, et les laissa se diriger sur la Touraine, le Poitou et le Mans, où ils battirent Robert le Fort, comte d'Anjou, et Renouf, duc d'Aquitaine, qui tous deux restèrent sur la place, 856. Sur ces entrefaites, Salomon, roi de Bretagne, étant mort, les comtes de Léon et de Goëtlo se disputèrent sa succession. Le comte de Léon, soutenu déjà par un puissant parti, appela, en 857, Hasting et ses pirates, mais il fut battu par le comte de Goëtlo, et les Normands venus à son secours profitèrent des ténèbres pour se retirer à bord des vaisseaux qu'ils avaient sur la Loire. En 860, nouvelle expédition des Normands; ils brûlèrent sur les bords de la Somme l'abbaye de Saint-Berlin; une de leurs flottes, commandée par un nommé Woland, remonta la Seine en 861, et reçut de Charles le Chauve 5,000 livres d'argent, et un grand nombre de bestiaux pour se retirer. Ils abordèrent en Bretagne sous les ordres de Sideric, 862. Momencé, roi de Bretagne, vint au-devant de lui, lui montra un traité conclu entre lui et Bier Côte-de-Fer, un de leurs chefs; et ce prince normand, abandonnant la Bretagne, tourna immédiatement ses armes contre la ville du Mans, qu'il livra au pillage, puis il remonta sur ses vaisseaux. En 865, ils pillèrent

la ville d'Orléans; 4 ans après, 869, Charles le Chauve, ne pouvant ni les chasser de France ni mettre un terme à leurs brigandages, fit un traité avec eux, et promit de leur payer tous les ans 4,000 livres d'argent et 1,000 livres d'or. Pour assurer le payement de ce tribut, il établit un impôt de 6 deniers par chaque feu de nobles, de 3 deniers pour les roturiers, de 1 denier pour les logeurs, statua que la réception de deux voyageurs se payerait 1 denier, et quant à la dîme de la marchandise et des prêtres, il taxa chacun suivant ses revenus. Il fut encore dit que les esclaves faits pendant la guerre qui s'étaient évadés seraient rendus aux Normands ou rachetés à leur volonté, et que si quelques esclaves avaient été tués depuis le traité, les Français seraient tenus de payer une somme qui fut fixée par chaque tête. Nonobstant ces traités, les Normands, en 870, recommencèrent leurs courses. Hugues, l'abbé, les contraignit de se retirer. D'autres dans l'Allemagne brûlèrent les villes de Trèves, de Cologne, et furent enfin battus par l'empereur Louis II, fils de Lothaire. Ils reparurent dans l'Aquitaine, 876, se rendirent maîtres de Corbie et d'Amiens dans le nord de la France, 879, et furent enfin battus sur les rives de l'Escaut par Louis III, 880. Les Normands, alors irrités et non vaincus, se répandirent dans le pays, et mirent le feu aux villes de Saint-Omer, Téronenne, Saint-Richer, Saint-Valeri, Louvain, Tournay, Aldembourg, Rodembourg, Ostbourg, Oudenarde, Anvers, Boulogne, Calais, Ypres et Douai. En 881, ils passèrent la Somme et ravagèrent le Beauvoisis; mais battus par Louis III, ils retournèrent à Gand, et passèrent l'hiver sur la Meuse à bord de leurs vaisseaux. A la mort de Louis III, roi de France, 884 et de Louis Ier, roi de Germanie, 870, les Normands se répandirent dans ces deux royaumes et se présentèrent, au nombre de 50,000 combattants, sous les murs de Paris. Carloman, occupé au siége de Vienne, revint en toute hâte. Pendant ce temps, les habitants de la Lorraine envoyaient demander du secours à Charles le Gros, nouvellement nommé empereur. Charles, en 882, rassembla une puissante armée composée d'Italiens, de Bavarois, d'Allemands, de Saxons, de Frisons; marcha immédiatement contre les Normands, et en aurait sans doute délivré la France sans la trahison de quelques-uns de ses capitaines, qui se laissèrent corrompre, et par leur lenteur donnèrent aux pirates le temps de se réfugier dans plusieurs forts qu'ils avaient construits à 28 kilomètres du Rhin. Charles le Gros alors composa avec eux. Il obtint qu'ils se retireraient dans leur pays, moyennant une somme qu'il leur promit, et, pour se procurer cette somme, il s'empara du trésor de l'église de Saint-Étienne de Metz. En France, Carloman les battit dans les plaines d'Anol et leur tua environ 6,000 hommes. Les Normands, furieux, se répandirent dans le Vermandois, brûlèrent les églises de Saint-Quentin et de Notre-Dame d'Arras; descendirent la Somme jusqu'à Laon et s'emparèrent d'Amiens, d'où ils résolurent, au printemps suivant, de faire des courses jusqu'à Noyon, Soissons et Reims. Hincmar, archevêque de cette dernière ville, abandonna son siége, et l'année suivante, 885, Carloman, trop faible pour leur résister, acheta la paix au prix de 12,000 livres d'argent fin. Moyennant cette somme, ils promirent de laisser la France en repos pendant 12 ans. Carloman les accompagna lui-même jusqu'à Boulogne; mais, arrivés à Louvain, les Normands ayant appris que le roi de France venait d'être tué à la chasse par un sanglier, ils rentrèrent immédiatement en France et recommencèrent leurs rapines, alléguant, pour prétexte, que le roi de France envers lequel ils s'étaient engagés étant mort, c'était à son successeur à traiter de nouveau avec eux. Les seigneurs français offrirent alors la couronne à Charles le Gros, qui l'accepta. En 884, les Normands vinrent mettre le siége devant Paris, où s'étaient renfermés Luque Goslin, le comte Eudes et son frère Robert et Ebles, abbé laïc de Saint-Denis et de Saint-Germain des Prés. Ils jurèrent tous de conserver la ville et de mourir plutôt que de la rendre aux Normands. L'empereur envoya au secours des Parisiens une armée, conduite par le duc Henri, qui tomba dans une embuscade et fut massacré avec tous ceux qui l'accompagnaient. A cette nouvelle, Charles le Gros résolut de venir en personne faire lever le siége de la capitale; mais, arrivé devant leur camp, il signa avec eux une trêve et leur permit de vivre à discrétion dans la Neustrie maritime, province qui leur fut abandonnée plus tard par Charles le Simple, et prit d'eux le nom de Normandie. Les Normands, au lieu de descendre la Seine, la remontèrent, au contraire; ils assiégèrent la ville de Sens, 885. L'évêque parvint à s'en débarrasser avec de l'argent. Ils retournèrent alors assiéger Paris, 886; mais, repoussés par le nouvel évêque Hascherie, successeur de Goslin, et par l'abbé Ebles, ils demandèrent pardon aux Parisiens d'avoir rompu la trêve, remontèrent la Marne et s'emparèrent de Meaux, 887. Ils étaient alors commandés par Roul, Raoul ou Rollon, qui fut plus tard premier duc de Normandie. Charles le Gros avait été déposé à la diète de Tribus par les seigneurs indignés de sa pusillanimité. Eudes, alors roi de France, battit, le 24 juin 889, les Normands dans le bois de Montfaucon et les éloigna de la capitale. Ils s'emparèrent de Saint-Lô, 890; de Bayeux, 891; de Coutances, 892, et passèrent de là en Angleterre. V. **NORMANDIE** (Vicissitudes de la).

NORRIS, théologien anglais, né en 1657, mort en 1711, était grand partisan de Platon et adopta la doctrine de Malebranche sur la vision en Dieu. On a de lui : *la Raison et la religion, ou les Fondements et les mesures de la dévotion*, 1689; *Tableau de l'amour sans voile*, 1682; *de la Lumière divine*, 1692; *Théorie du monde idéal*, 1701, 1704, etc.

NORT (Frédéric, comte de **GUILFORD**, plus connu sous le nom de lord), homme d'État, né en 1732, mort en 1792; fut nommé lord de la chancellerie, 1758; chancelier de l'échiquier, 1767, et premier lord de la trésorerie, 1770. Il quitta le ministère, 1782; y fut rappelé après la signature du traité où l'indépendance des États-Unis fut reconnue, 1783. Il se fit remarquer en 1787, lors des débats du parlement au sujet de la motion relative à la révocation de l'acte du test en faveur des dissidents; et en 1789, au sujet du plan de régence proposé par Pitt à l'époque de la maladie mentale du roi.

NORTHAMPTON, *Camulodunum*, ville d'Angleterre, chef-lieu du comté de ce nom, sur la Neu; population, 15,000 habitants; fut brûlée en 1605 et rebâtie avec soin. Il se livra, dans les environs, 1460, une des plus célèbres batailles de la guerre des Deux Roses, celle qui valut à Édouard la couronne d'Angleterre. Il s'y tint un concile en 1138, et un autre en 1164, contre saint Thomas de Cantorbéry.

NORTHUMBRIE (Royaume de), un des sept royaumes de l'Heptarchie et le premier des trois royaumes anglès, fut fondé par Idda et ses douze fils, 547 à 559. A la mort d'Idda, la Northumbrie se divisa en deux royaumes qui furent quelquefois réunis, la Bernicie, capitale Édimbourg, et la Déirie, capitale York, capitale de toute la Northumbrie. Edilfrid, 615, en agrandit les limites; Edwin le Grand, 615, la plaça au premier

rang de l'Heptarchie. Les Danois s'y établirent en 870 ; après leur expulsion, 1041, elle fut en partie envahie par les Scots ou Pictes, et ainsi considérablement affaiblie. La création des comtés de Durham et d'York l'a réduite au comté actuel de Northumberland.

NORWÉGE, contrée de l'Europe septentrionale, faisant partie du royaume de Suède. Elle est bornée au nord par la mer Glaciale, à l'est par la Russie et la Suède, à l'ouest par l'Océan et au sud par le Catégat et Skager-Rack. Sa superficie est de 48,788 kilomètres carrés. La Norwége est séparée de la Suède par la chaîne des monts Dofrines, et elle est séparée dans sa largeur par une autre chaîne nommée Dowre. Elle est divisée en 5 gouvernements ou diocèses, qui portent les noms de Aggerhuus ou Christiania, Bergen, Christiansand, Drontheim et Nordland.

NORWÉGE (Vicissitudes historiques de la). L'origine historique de la Norwége repose, comme celle de tous les peuples, sur des traditions populaires et sur les œuvres poétiques des anciens bardes. Tout ce que l'on sait de positif, c'est que la Norwége, dès le 5e siècle, était habitée par plusieurs peuples adonnés à la piraterie, et que l'on a confondus indistinctement sous le nom de Normands, mot dérivé de *Northmans* (hommes du Nord). Harald-Harfager réunit ces différents petits royaumes en 936. Olaüs Ier Trygwason introduisit de force la religion chrétienne dans ses États, et fut tué dans un combat naval contre les Danois vers l'an 1000. Olaüs II, parent d'Olaüs, canonisé en 1031, rendit la religion chrétienne religion de l'État. La Norwége continua à être gouvernée par ses rois, descendants de la famille de Harald-Harfager, jusqu'en 1307, époque de la mort d'Olaüs V, fils d'Haquin, roi de Danemark et de Norwége, qui eut pour successeur Marguerite, sa mère, fille de Waldemar III, roi de Danemark. Les états de Norwége, en lui accordant le sceptre, statuèrent qu'après sa mort il passerait à Éric, son petit-neveu, fils de Wrotislas, duc de Poméranie, et de Marie, sœur aînée de Marguerite. Cette princesse avait pris le titre de reine de Suède en 1380. La noblesse de ce dernier pays, lasse du gouvernement d'Albert, qui s'était emparé du trône à la mort d'Haquin, offrit, en 1388, la couronne à Marguerite, qui l'accepta, battit Albert et le fit prisonnier le 24 février 1389. Huit ans après, 23 juillet 1396, elle fit proclamer roi de Suède son petit-neveu Éric, par l'assemblée des états réunis à Morasteen, près d'Upsal, et ayant convoqué, l'année suivante, les députés des trois royaumes de Danemark, de Suède et de Norwége dans la ville de Calmar, elle prononça la réunion définitive des trois couronnes du Nord, et les posa, le 12 juin 1397, sur la tête d'Éric, qu'elle fit couronner par l'archevêque d'Upsal. Éric, fatigué de l'opposition qu'il rencontrait dans les états, abandonna volontairement ses trois couronnes. Il se retira, en 1438, dans l'île de Gothland. Les états offrirent alors le trône à Christophe de Bavière, petit-fils de l'empereur Robert, par Jean, son père, comte palatin du Rhin, et neveu du roi Éric par Catherine, sa mère. A la mort de Christophe, décédé en 1448 sans laisser d'enfants, Charles Canut-Son, maréchal de Suède, parvint à détacher la Suède et la Norwége du Danemark, qui avait élu Chrétien Ier, fils de Thierry, comte d'Oldembourg, et d'Hedwige de Holstein-Sleswick, et se fit reconnaître roi de Suède le 20 juin, et roi de Norwége le 21 octobre 1449. Canut-Son mourut en 1476, laissant, comme administrateur, son neveu Stenon-Sture, sous l'administration duquel les deux provinces de Suède et de Norwége retournèrent, en 1488, à Jean, roi de Danemark, fils de Chrétien Ier, que nous avons vu roi après la mort de Christophe de Bavière. Jean eut pour successeur Chrétien II, 1513, et celui-ci Frédéric Ier le Pacifique, 1523. La même année, Gustave, fils d'Éric-Wasa, duc de Gripsholm, révolutionna la Suède le 6 juin, de sorte que Frédéric ne fut reconnu que roi de Danemark et de Norwége. A partir de cette époque jusqu'en 1814, la couronne de Norwége resta constamment unie à celle du Danemark. Elle fut alors cédée à la Suède par la paix de Kiel, et les deux couronnes furent solennellement réunies dans une assemblée tenue à Christiania le 8 novembre 1814. V. **DANEMARK, SUÈDE, TRAITÉS DE PAIX.**

Chronologie historique des rois de Norwége. — Haydan, 824. — Harald Ier, 863. — Éric Ier, 935. — Haquin Ier, 936. — Harald II, 950. — Haquin II, 962. — Olaüs Ier, 994. — Suénon, roi de Danemark, 1000. — Éric II, 1014. — Olaüs II, 1018. — Suénon II, 1050. — Magnus Ier, 1056. — Harald III, 1047. — Magnus II et Olaüs III, 1066. — Olaüs III seul, 1069. — Magnus III, 1087. — Olaüs IV, Eystein Ier et Sigurd Ier, 1103. — Eysten Ier et Sigurd Ier, 1106. — Sigurd Ier seul, 1122. — Magnus IV et Harald IV, 1130. — Harald IV, seul, 1133. (Anarchie de 25 ans. — Hiogo, 1136-61. — Sigurd II, 1136 55. — Eysten II, 1142-57). —Haquin III, 1161.— Sigurd III, 1162.— Magnus VI, — Swer, 1185. — Haquin IV, 1202. — Guttorm, 1204. — Hingo II, 1205. — Haquin V, 1217. — Haquin VI, 1247. — Magnus VI, 1263. — Éric II, 1280. — Haquin VII, 1299. — Magnus VIII, 1319. — Haquin VIII, 1363. — Olaüs V, 1380, réunit en sa personne les royaumes de Norwége et de Danemark. Pour la suite, voyez **DANEMARK.**

NOSTRADAMUS (Michel de), fameux astrologue, né à Saint-Remi (Provence), 1503, étudia la médecine à Montpellier, parcourut la Guienne, le Languedoc et l'Italie, et revint en Provence, après une absence de 12 années. Il exerça sa profession à Aix, à Lyon, et y acquit de la célébrité ; mais la jalousie de ses confrères le détermina à se retirer à Salon, où il vécut dans la retraite. Alors il crut posséder l'art de lire dans l'avenir ; il composa des *Prédictions*, les arrangea en quatrains, et en composa un recueil composé de sept *Centuries*, Lyon, 1555. Son livre eut un succès prodigieux. Nostradamus fut mandé par Catherine de Médicis, qui l'envoya à Blois tirer l'horoscope des jeunes princes, et lui fit de riches présents. Le duc et la duchesse de Savoie vinrent le visiter à Salon ; et le roi Charles IX lui donna, avec une gratification de 200 écus d'or, le titre de son premier médecin. Il mourut, 1566, et fut inhumé dans l'église cathédrale de Salon, où l'on admire son tombeau, qui est d'une grande richesse. Les meilleures éditions de ses *Centuries* sont celles de Lyon, 1568, et d'Amsterdam, faisant partie de la collection française des Elzevirs, 1668. — Nostradamus (Jean de), son frère puîné, mort, 1590, procureur au parlement d'Aix, est auteur de la *Vie des plus célèbres et anciens poëtes provençaux qui ont fleuri du temps des comtes de Provence*, Lyon, 1575, et de mémoires manuscrits, depuis l'an 1080 jusqu'en 1494. — Nostradamus (César de), gentilhomme et premier consul de la ville de Salon, naquit dans cette ville, 1555 ; 2e fils de Michel, il est l'auteur d'une *Histoire chronique de Provence*, embrassant une période de 600 ans, Lyon, in-f°, 1614 ; de pièces héroïques et poésies, Toulouse, 1608, et d'un *Discours sur les ruines de Salon*, Aix, 1598. Il mourut à Salon, 1629. — Nostradamus (Michel) le Jeune, fils aîné de Michel, voulut prognostiquer l'avenir ; mais l'événement ne justifiait jamais sa prédiction. Ayant prédit que la ville du Pou-

zin, dans le Vivarais, assiégée par les troupes royales, 1574, périrait dans les flammes, il mit le feu lui-même à plusieurs maisons; mais, ayant été surpris par Saint-Luc, il fut tué par lui. Nous avons de Nostradamus le Jeune un *Traité d'astrologie*, publié à Paris, 1563.

NOTABLES (Assemblées des). A la mort du roi Charles V, 1380, lorsqu'il s'agit du conseil de régence à établir pendant la minorité de Charles VI, les ducs de Bourgogne et de Bourbon, qui avaient le secret du feu roi, prirent si bien leurs mesures, que le duc d'Anjou, quoique régent, se trouva sans autorité. Ce prince, résolu de maintenir son droit, fit avancer des troupes qui occupèrent les environs de Paris; ses compétiteurs en firent autant, et de part et d'autre on s'apprêtait à en venir aux mains, lorsque les magistrats de Paris entreprirent de les concilier. On assembla pour cet effet un grand conseil au palais, et on le composa, suivant l'expression de la chronique, *des prélats, des barons, des gens de savoir* qui se trouvaient à Paris, et de quelques *notables* pris parmi les présidents du parlement, devant lesquels chaque parti eut à faire valoir ses raisons. Le duc d'Anjou eut pour défenseur l'avocat général Jean Desmarets, et les princes, messire Pierre d'Orgemont, qui fut dans la suite chancelier de France. Telle fut l'origine des assemblées des notables, assemblées que dans la suite la monarchie substitua de son plein gré aux états généraux, pour s'affranchir du contrôle de ces états, dont l'origine était antérieure à la monarchie elle-même. Ce qui les distinguait des états, c'est que le roi et les membres de son conseil privé choisissaient les membres des assemblées des notables, tandis que ceux des états généraux étaient choisis par les assemblées électorales des trois ordres, et cependant leurs attributions étaient les mêmes; car les notables n'ont pu exercer les pouvoirs des états généraux qu'en s'imposant les mêmes devoirs. Louis XI, prince né avec de grands talents pour le gouvernement, voulant réduire les ducs de Bretagne et de Bourgogne, les plus dangereux des grands vassaux de la couronne, le premier à cause de son alliance avec l'Angleterre, le second par l'étendue de ses possessions, assembla les notables à Tours, en 1463. Il chercha par son discours à calmer les esprits, et, profitant de la lenteur que le duc de Bourgogne Philippe le Bon apportait à prendre ses résolutions, il s'y ménagea sous main le moyen de dompter le duc de Bretagne François II, en jetant la division parmi les seigneurs de son duché. 7 ans après, 1470, le même prince, près de faire citer le duc Charles de Bourgogne à la suite de diverses demandes intentées contre lui par le comte d'Eu, convoqua, dans la même ville de Tours, les notables du royaume; et nous voyons, par la déclaration du roi, datée du château d'Amboise, 5 décembre 1470, que cette assemblée se composait du roi, *chef*, y est-il dit, *et protecteur de la couronne*, de son frère Charles, de René, roi de Sicile, de Jean d'Anjou, des comtes de Guise, du Perche, d'Auvergne, de Saint-Pol, de Dunois, de Vaudemont et de Dammartin, des maréchaux de Rohan, de Loheac et de Gamaches, des sires de Châtillon, de Laval, de Craon, de la Trémoille, de la Forest, de Beaumont, de Bacbuque, de Maulevrier, de Brézé, de Crussol, du Lude et d'Haillon, du président Jean le Boulanger, des sénéchaux Jean de Lorraine et Gaston de Lyon, des chevaliers Pot, Sallezard, Saint-Just, Cousinot, Montreuil, d'Auglière, Bessuire et Droom, enfin du bailli de Caen, de plusieurs présidents des comptes, maîtres des requêtes, avocats, à la suite desquels se trouve le nom de Tristan l'Hermite, chevalier prévôt des maréchaux. Parmi les membres du clergé, nous trouvons les noms de Charles de Bourbon, archevêque, comte de Lyon, cousin du roi, et des évêques de Langres, d'Avranches, de Soissons et de Valence, les deux premiers, pairs de France, cousins du monarque, les deux autres, ses conseillers. Cette assemblée délia les seigneurs de tous leurs serments envers le duc de Bourgogne, comme engagés et obligés au roi, souverain des uns et des autres. — En 1526, le 14 janvier, les notables, convoqués à Cognac, refusèrent d'accepter la solidarité du traité signé à Madrid par François Ier. Il y était dit que, six semaines après la ratification des états généraux (laquelle avait été imposée par Charles-Quint), le roi restituerait à l'Autriche *le duché de Bourgogne, le comté de Charolais, les seigneuries de Noyers et de Chastel-Chinon, la vicomté d'Aussonne et le ressort de Saint-Laurent, usurpés sur la maison de Bourgogne par Louis XI*. Mézerai a résumé avec la plus consciencieuse précision la réponse des notables. Ils conclurent d'une commune voix, dit-il, *que l'autorité du roi n'allait pas jusqu'à pouvoir distraire la moindre partie du royaume*, et ils ajoutèrent *que, dans le cas où ce prince voudrait exécuter sa promesse, ils ne lui obéiraient pas.* — En 1596, Henri IV ayant besoin d'argent pour continuer la guerre et arriver plus sûrement à une pacification générale, mais ne pouvant pas, vu l'état des esprits, s'exposer aux chances d'une assemblée d'états généraux, convoqua les notables à Rouen, et, contrairement à ce qui avait été fait jusqu'alors, il laissa à la noblesse, au clergé et à la magistrature le choix de leurs représentants. *Je ne vous ai point fait appeler*, leur dit-il dans son discours d'ouverture, *pour vous faire recevoir mes volontés, mais pour me mettre en tutelle entre vos mains.* Dans cette assemblée, les financiers furent recherchés et taxés; le clergé s'imposa une somme considérable, et le traitement des fonctionnaires et des officiers fut suspendu pour un an. — A la suite des différents actes qui avaient signalé le commencement du ministère du cardinal Richelieu, un appel aux états généraux avait retenti dans toute la France. Richelieu comprit le danger qu'il y avait pour lui à affronter une de ces assemblées, fût-elle même aussi inégale que celle de 1614, dans laquelle le tiers, contrairement à l'usage établi précédemment, ne formait qu'une insignifiante minorité, tandis que le clergé et la noblesse formaient plus des deux tiers de cet état. En conséquence, il convoqua une réunion d'hommes choisis expressément, auxquels il donna le titre de conseil, mais qui, dans les actes ultérieurs, sont qualifiés notables du royaume, 1626-1627. Cette assemblée était divisée en 4 catégories, à la tête desquelles marchaient le duc d'Orléans, frère de Louis XIII; le cardinal de la Valette, les maréchaux de la Force et de Bassompierre; elle était composée, 1° de 5 archevêques et 7 évêques; 2° de 10 nobles, tous conseillers d'État; 3° de 19 premiers présidents, présidents à mortier ou procureurs généraux des parlements; 4° de 4 magistrats de la chambre des comptes; 5° enfin de 4 autres de la cour des aides. Les ducs de Guise et de Nemours, qui y avaient été appelés, présentèrent différentes excuses; le duc de Bellegarde et le maréchal de la Châtre se dispensèrent, en vertu d'un certificat de médecin. L'ouverture de l'assemblée eut lieu le 2 décembre 1626, et la clôture, le 22 février 1627. On y statua *la démolition de toutes les fortifications des châteaux, villes et forteresses qui se trouvaient au milieu des provinces; la suppression des charges de connétable et d'amiral de France; la mise entre les mains du roi de toutes les places qui, en vertu de chartes particulières, avaient le droit de se garder elles-mêmes, et enfin l'entretien permanent d'un corps de 18,000 hommes de pied et de 2,000 chevaux.* Une chose

digne de remarque, c'est que tous les notables qui se trouvèrent à cette assemblée, bien que riches par eux-mêmes et tous dignitaires de l'État, furent rétribués par vacation, c'est-à-dire en raison du nombre des séances auxquelles ils avaient assisté; on y ajouta les frais de route pour venir à Paris et pour retourner dans leurs provinces. Ainsi le cardinal la Valette, les maréchaux de la Force et de Bassompierre obtinrent chacun pour 80 jours d'indemnité, à raison de 60 livres par jour, 5,500 liv. les conseillers d'État, officiers généraux et membres du parlement, chacun 30 livres par jour; le secrétaire de l'assemblée et le secrétaire du duc d'Orléans, 24 livres par jour. On accorda en bloc aux huissiers du conseil 2,000 livres; de plus, on leur alloua, pour avances faites par eux à la buvette et au chauffage, 2,520 liv. L'exempt de la prévôté eut 6 livres par jour, et chacun des archers, 3. — En 1787, 1788, l'assemblée des notables, provoquée comme toutes celles qui l'avaient précédée, par l'épuisement du trésor, avait à s'expliquer sur les réformes à apporter aux abus que les longs et orageux débats entre les ministres et les cours souveraines avaient révélés dans toutes les branches de l'administration publique. Une circulaire du 29 décembre 1786 convoqua l'assemblée pour le 29 janvier 1787; elle était composée de 7 archevêques, 7 évêques, 36 gentilshommes, 8 conseillers d'État, 4 maîtres de requêtes, le premier président, 5 présidents à mortier et le procureur général du parlement de Paris, des présidents à mortier et procureurs généraux des autres parlements, des conseils souverains, de la chambre des comptes et de la cour des aides, 2 députés des états de Bretagne, de Bourgogne, d'Artois et de Languedoc; des prévôts de Paris et de Lyon, du lieutenant civil de Paris, du procureur de Strasbourg, et des maires des principales villes du royaume. L'assemblée fut divisée en 7 bureaux, présidés chacun par un prince: 1er bureau, Monsieur, comte de Provence; 2e bureau, le comte d'Artois; 3e, le duc d'Orléans; 4e, le prince de Condé; 5e, le duc de Bourbon; 6e, le prince de Conti; 7e, le duc de Penthièvre. Ces notables, si l'on en juge par le discours du roi, n'étaient pas réunis pour donner leurs observations sur la marche à suivre, mais seulement leur avis. La première session des notables fut close par le roi le 25 mai 1787, et les mêmes notables, convoqués par arrêt du conseil daté du 15 octobre 1788, se réunirent le 6 novembre suivant. Dans la première session, à la fin de la séance dans laquelle le ministre Calonne exposa ses plans financiers, un gentilhomme du bureau du comte d'Artois, après avoir signalé les abus et le besoin d'une réforme complète dans l'administration des fonds publics, demanda la convocation d'une assemblée générale. Dans la seconde, le roi, qui, pendant l'intervalle de la première à la seconde session, avait remplacé le ministre Calonne par l'archevêque de Sens, Loménie de Brienne, cédant enfin devant la puissance de l'opinion, promit d'assembler les états généraux en 1791 ou 1792. La session ne dura qu'un mois et demi, et fut close le 12 décembre 1788. Necker remplaça au conseil M. de Brienne, et il fut décidé qu'aux prochains états le tiers état serait double; en d'autres termes, que le nombre des membres qui le composeraient égalerait le nombre uni des membres de la noblesse et du clergé. V. ÉTATS GÉNÉRAUX, PAIRS, PARLEMENT.

NOTAIRES, fonctionnaires publics établis pour recevoir tous les actes ou contrats, en assurer la date, et en conserver le dépôt. Chez les Égyptiens, les Juifs et les Grecs, certains scribes étaient chargés de recevoir les conventions particulières; mais pour que ces conventions devinssent authentiques, les parties étaient obligées de les présenter devant témoins aux magistrats chargés de les revêtir du sceau public. Les Romains eurent d'abord des tabulaires, *tabularii*, sans caractère public; plus tard, des *tabellions* qui seuls eurent le droit de rédiger les conventions des parties; et alors les scribes ou tabulaires, auxquels on donnait aussi le nom de *cursores*, *logographi* ou *notarii*, devinrent les clercs des tabellions. Quant aux actes, ils n'acquéraient l'authenticité que par la transcription (à l'instar des jugements) sur le registre d'audience, ce qui s'appelait enregistrement *apud acta*. En France, sous la 1re race, 420-752, le droit de passer des actes était confondu avec celui de la justice. En 888, les seigneurs féodaux s'en l'attribuèrent; et sous le règne de Louis le Gros, 1119, époque de la constitution des communes, il passa aux juges. Louis IX, en 1270, créa 60 notaires pour la prévôté de Paris. Il leur fut enjoint d'intituler leurs actes au nom du prévôt, de les passer uniquement au Châtelet, d'être toujours deux pour les recevoir, et de les porter ensemble à l'officier chargé d'y apposer le sceau du Châtelet. De cette époque date la séparation des fonctions de notaire de celles de juge. Philippe-le Bel établit dans tous ses domaines des notaires à l'instar de ceux de Paris, 1302; exemple qui fut peu à peu suivi par les barons. François Ier et Henri III, 1542-1575, sans porter aucune atteinte à l'institution des notaires, créèrent des offices, le premier de *tabellion*; le second de *garde-notes* et de *garde-scel*, mais Henri IV, par son édit de 1597, réunit les offices de tabellion et de garde-notes à ceux de notaires, jusqu'alors viagers, et qu'il rendit héréditaires; et Louis XIV, en 1706, voulant supprimer les gardes-scel, enjoignit aux notaires d'avoir chacun un sceau aux armes du roi, et de l'apposer eux-mêmes sur leurs actes. Cet état de choses se perpétua jusqu'à la révolution. A cette époque, la loi du 6 octobre 1791 supprima les qualifications anciennes des notaires, abolit la vénalité et l'hérédité de leurs offices, et les réunit en un seul corps, sous le titre de notaires publics. Chacun d'eux, d'après cette loi, avait le droit d'exercer dans toute l'étendue du département de sa résidence; puis la loi du 25 ventôse an XI, en rétablissant les choses sur l'ancien pied, ne leur permit de recevoir les actes que dans l'étendue de l'arrondissement de leur résidence. On distinguait, en France, 3 sortes de notaires: les notaires royaux, nommés par le roi, pouvaient exercer dans tout le bailliage ou la sénéchaussée auxquels ils étaient attachés (à l'exception de ceux de Paris, de Montpellier et d'Orléans, qui, par un privilége spécial, pouvaient acter dans toute la France); les notaires seigneuriaux, nommés par les seigneurs justiciers, et dont la juridiction ne s'étendait pas au delà de la justice qui les avait établis, et les notaires apostoliques, créés par ordonnance de Philippe-le Bel, en 1302. Les fonctions de ces derniers consistaient à recevoir les actes ecclésiastiques, tels que prise de possession des bénéfices, etc.

NOTES DE MUSIQUE. Pour noter la musique, les Grecs se servirent des lettres de leur alphabet; mais les modifications infinies de leur musique, qui comptait jusqu'à 15 modes différents, rendirent bientôt leurs 24 lettres insuffisantes, et en effet, au temps de Platon, on comptait déjà 1,620 notes, et ce philosophe évalue à trois années le temps que les jeunes gens doivent consacrer pour apprendre seulement les rudiments de la musique. Les Romains se servirent aussi des lettres de leur alphabet, mais ils en réduisirent le nombre; Boëce, le fixa à 15, et, peu après lui, Grégoire, évêque de Rome, le réduisit à 7. Dans le 11e siècle, un moine d'Arezzo, nommé Gui, inventa, 1026, la musique à plusieurs par-

ties, trouva les signes, la gamme et les 6 fameuses syllabes : *ut, ré, mi, fa, sol, la*, qu'il prit des 6 premiers vers de l'hymne à saint Jean : *Ut queant laxis*. En 1330, un Parisien, nommé Jean de Muris ou de Mœurs, docteur et chanoine de Paris, inventa les figures ou caractères que l'on a appelés notes, parce qu'elles désignent l'abaissement ou l'élévation de la voix, les mouvements vites ou lents et toutes les variations qui peuvent faire harmonie. Sur la fin du 17e siècle un autre Français, le Maire, imagina le *si*, qui fut trouvé si commode pour entonner et connaître les intervalles, que son usage fut immédiatement adopté en France et en Italie.

NOTRE-DAME DE BONNE-NOUVELLE. Le quartier dans lequel est située cette église paroissiale de Paris ayant commencé à se peupler vers le milieu du 16e siècle, les marguilliers de Saint-Laurent, 20 août 1551, posèrent 4 premières pierres des fondements de cette chapelle sur la montagne dite du Moulin. Dès que ce bâtiment fut achevé, il fut dédié sous l'invocation de saint Louis et de saint Laurent. Mais, durant la ligue, on fut obligé, 1593, de raser toutes les maisons de ce quartier et même la chapelle pour y construire des fortifications. Enfin, en 1624, on y éleva l'église qu'on y voit aujourd'hui; elle fut dédiée sous l'invocation de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle et érigée en cure ou vicairie perpétuelle par sentence de l'archevêque de Paris, 22 juillet 1673. On y admire une très-belle grisaille de M. Abel de Pujol.

NOTRE-DAME DE PARIS. L'origine de Notre-Dame, église métropolitaine du diocèse de Paris et l'un des monuments les plus considérables qu'il y ait en France, remonte aux premiers siècles du christianisme dans les Gaules; saint Denis, son premier évêque, y fut martyrisé l'an de J.-C. 275. Après que Constantin eut rendu la paix à l'Eglise, les évêques de Paris, profitant de cette circonstance favorable, firent construire un temple dans la Cité, sous l'invocation de saint Etienne, premier martyr, 350; le premier concile de Paris fut tenu dans cette église, 360, et la preuve irrécusable que cette première basilique de Paris existait réellement sous l'épiscopat de Prudent, 375-408, se trouve dans une Vie de saint Marcel, évêque de Paris, écrite au 4e siècle par Fortunat. En 535, Childebert Ier, fils de Clovis, entreprit de rebâtir l'église cathédrale de Paris, déjà trop petite pour contenir le peuple d'une ville qu'il avait choisie pour sa résidence, et un testament de l'an 700, portant donation à l'église de la très-sainte-Vierge, ne permet pas de douter que dès cette époque l'église cathédrale de Paris n'ait été mise sous l'invocation de la mère de Dieu. Elle ne subsista que trois siècles; les Normands y mirent le feu, 857; enfin, les premiers fondements de l'église Notre-Dame, telle qu'on la voit aujourd'hui, furent jetés l'an 1010, sous le règne du roi Robert; le bâtiment ne fut élevé qu'au rez-de-chaussée jusqu'en l'année 1165, sous le roi Philippe-Auguste et sous l'épiscopat de Maurice de Sully. Ce prélat, 73e évêque de Paris, peut être regardé comme le principal auteur de ce vaste édifice; il fit abattre l'ancienne église Notre-Dame jusqu'aux fondements, qui furent conservés, et démolir l'église Saint-Etienne qui était à côté; la première pierre fut posée par le pape Alexandre III, et le grand autel ayant été construit, 1181, il fut consacré, le mercredi d'après la Pentecôte de l'an 1182, par le légat du saint-siége et par l'évêque Maurice. Odon de Sully, qui succéda à Maurice, fit continuer l'ouvrage jusqu'à sa mort, 1208, et son successeur, Pierre de Nemours, dit le Chambellan, y travailla avec la plus grande ardeur jusqu'en 1220. Ainsi, en ne faisant commencer la bâtisse de Notre-Dame que sous le pontificat de Maurice de Sully, 1160, on peut affirmer que cette église, revêtue de tous ses ornements, a coûté plus de deux siècles de peine et de constance. Geoffroy, duc de Bretagne, fils de Henri II, roi d'Angleterre, décédé à Paris, 1186, fut inhumé dans l'église Notre-Dame, devant le grand autel, ainsi que la reine Elisabeth de Hainaut, femme de Philippe-Auguste, 1189. La nef, dont la construction est postérieure à celle du chœur, fut bâtie vers le commencement du 13e siècle, et la façade principale terminée en 1223. Le 12 février 1257, Jehan de Chelles, maître maçon, commença le portail méridional, et le portail septentrional ne fut bâti que 50 ans après, 1312-1313, par le roi Philippe le Bel, qui employa à sa construction une partie des biens confisqués par lui aux templiers. Les bas côtés ne furent achevés qu'en 1270, et la porte Rouge du côté du cloître, bâtie par Jean de France, duc de Berry, frère du roi Charles V, 1404-1416. Enfin, le roi Charles VII donna, 1447, tout le revenu de la régale pour le parfait achèvement de l'église de Paris pendant toute la vacance du siége de Denis-du-Moulin. La largeur totale de la façade de Notre-Dame de Paris est de 128 pieds 2 pouces; la hauteur des deux tours qui les terminent de 204 pieds, la longueur extérieure de l'église de 415, et sa largeur, dans sa plus grande étendue, de 150. La longueur de l'église dans œuvre est de 390 pieds et la hauteur des maîtresses voûtes, depuis le pavé jusqu'à la clef, de 104. On voyait avant la révolution, dans les niches de la façade principale, dite galerie des Rois, les bustes de 28 rois de France, qui furent les bienfaiteurs de l'église de Paris. Ces statues furent jetées bas 1793. Le bourdon qui est dans la tour du côté méridional pèse 36,000 livres; il fut nommé Emmanuel-Louise-Thérèse par Louis XIV et la reine Marie-Thérèse, 29 avril 1686. Louis XIII, ayant fait vœu de faire élever un maître-autel digne de sa piété et de sa magnificence, en laissa l'accomplissement à son fils, et, le 17 décembre 1699, le cardinal de Noailles en posa la première pierre. Il est du dessin de Vassé le père et fut exécuté par Vassé fils. Le groupe de marbre qui est derrière l'autel est de Coustoux l'aîné. Ce groupe fut fini en 1723; il est d'une élégance et d'une correction admirable, et la tête du Christ d'une beauté comparable à tout ce que l'antique a de plus parfait. Le 14 mai 1643, les entrailles de Louis XIII furent déposées à Notre-Dame, et celles de Louis XIV, le 1er septembre 1715. Le chœur fut terminé en 1708; il a 126 pieds de long sur 45 de large. Il est orné d'une *Annonciation* de Hallé, d'une *Visitation* de Jouvenet, d'une *Naissance de la Vierge* de Philippe de Champagne, d'une *Adoration des Mages* de La Fosse, d'une *Présentation au temple* de Louis-Boulogne, d'une *Fuite en Egypte* du même, d'une *Présentation de la Vierge* de Philippe de Champagne, et d'une *Assomption* de Laurent de la Hyre. Du chapitre de Paris, l'un des plus célèbres de France, sont sortis six papes : Grégoire IX, Adrien V, Boniface VIII, Innocent VI, Grégoire XI et Clément VII; 41 cardinaux, 34 archevêques et 150 évêques. Parmi les savants on distingue : Adam du Petit-Pont, Pierre-Lombard, le maître des sentences; Hugues de Champfleury, chancelier de France, et le célèbre Pierre de Lescot, abbé de Cluny.

NOTTINGHAM, ville d'Angleterre, chef-lieu du comté de son nom. Cette ville est fort ancienne; son origine n'est pas connue. Guillaume le Conquérant la fortifia, 1070. Charles II rasa sa forteresse, 1660.

NOUE (François de La), gentilhomme breton, né en 1531, embrassa fort jeune la carrière des armes. Ayant pris le parti des calvinistes, il s'empara d'Orléans, 1567, et de plusieurs autres villes. Envoyé dans les Pays-Bas

après le traité de pacification, il surprit Valenciennes, 1571. Henri III l'ayant mis à la tête de l'armée royale opposée aux ligueurs, il remporta sur le duc d'Aumale une victoire complète, 1589. Il périt en 1591, au siége de Lamballe, en Bretagne, où il avait été envoyé en qualité de lieutenant général contre le duc de Mercœur.

NOUH Ier, 4e prince persan de la dynastie des Samanides, fils et successeur de Naser, l'an de J.-C. 943, fut surnommé le *Prince louable*, à cause de ses vertus. Son règne, qui fut de 12 années, fut constamment troublé par les révoltes des vézyrs. Il mourut, laissant le trône à son fils, l'an de J.-C. 954. — Nouh II (Aboul-Cacem), 8e prince de la même dynastie des Samanides, monta sur le trône, l'an de J.-C. 976. Le règne de ce prince, qui fut de 22 années, ne fut qu'une longue suite de revers. Il mourut l'an de J.-C. 997, laissant à ses fils l'ombre d'un empire qui ne tarda pas à s'évanouir.

NOUR-DJIHAN, femme de l'empereur mogol Djihan-Ghyr, était fille d'un officier tartare. Elle fut élevée au rang de sultane, l'an de J.-C. 1611; et son pouvoir fut tel, que dès cette époque le nom d'impératrice fut ajouté, sur les monnaies, à celui d'empereur. Après la mort de Djihan-Ghyr, elle fut reléguée dans le palais de Lahore, où elle mourut à l'âge de 60 ans, 1645. C'est à cette princesse qu'on attribue la découverte de l'essence de roses.

NOUR-EDDYN-MAHMOUD (Mélik-el-Adel), appelé Noradin par les Européens, célèbre sultan de Syrie et d'Égypte, monta sur le trône d'Alep en 1145, tandis que son frère prenait possession de celui de Moussoul. Il s'unit à lui contre les chrétiens, qui s'étaient croisés pour la 2e fois; vainquit et fit prisonnier Alphonse, fils du roi de Sicile; étendit ses conquêtes jusqu'en Mésopotamie et en Syrie, et fut regardé, pendant tout le cours de son règne, comme le plus puissant des princes musulmans. Il mourut à Damas, en 1174. Il avait 55 ans, et en avait régné 29. Ce prince, que les musulmans ne regardent pas seulement comme un héros, mais comme un saint, est l'inventeur de la poste aux pigeons.

NOUVEAUX CONVERTIS (Les). Cette communauté, fondée par le père Hyacinthe de Paris, capucin, l'an 1632, vint s'établir derrière les murs de l'ancienne abbaye de Saint-Victor de Paris. Elle fut autorisée par François de Gondi, archevêque de Paris, 1634, sous le nom de congrégation de la propagation de la foi, et sous le titre de l'exaltation de la sainte croix, 1638.

NOUVELLES CATHOLIQUES (Les). C'était une communauté de filles, établie à Paris, rue Sainte-Anne, pour la propagation de la religion catholique. Elle fut instituée, le 6 mai 1634, par Jean-François de Gondi, archevêque de Paris; approuvée par une bulle du pape Urbain VIII, et autorisée par brevet du roi, du 4 juillet 1634, et par lettres patentes du mois d'octobre 1637. Les premières filles qui gouvernèrent cette communauté furent tirées de celle de la Providence. Elles demeurèrent d'abord dans la rue des Fossoyeurs, derrière Saint-Sulpice; ensuite rue Pavée-au-Marais, où elles étaient encore, 1647; puis dans la rue Sainte-Avoie, et enfin dans la rue Sainte-Anne. Louis XIV, approuvant de nouveau cet établissement, fit expédier des lettres de surannation, avril 1673, ordonna que cette communauté jouirait des priviléges et franchises dont jouissaient les maisons de fondation royale, et lui fit un don gratuit et annuel de 6,000 livres de rente. La charge de supérieure et les autres principales y étaient triennales; et les engagements avec le corps et les particulières, étant réciproques, pouvaient se rompre de part et d'autre. Il y eut un établissement semblable à celui-ci, connu sous le nom des Filles de l'union chrétienne.

NOVAT, hérésiarque et diacre de l'Église de Carthage, au 3e siècle, déshonora le caractère sacré dont il était revêtu, en s'appropriant les revenus des pauvres, et en flattant les grands par de basses adulations. Cité devant un synode par saint Cyprien, en 249, il n'obéit point : cité une seconde fois, il s'enfuit secrètement à Rome, 251, et fut condamné par les pères du concile, qui l'excommunièrent. Dans cette ville, Novat s'attacha au parti de Novatien, et renouvela avec lui l'hérésie des montanistes.

NOVATIEN, antipape, 251, fut le premier qui donna à l'Église le scandale de deux élections rivales. Jaloux de saint Corneille, qui venait d'être élevé au suprême pontificat, il affecta une doctrine sévère contre les chrétiens, égorgés pendant la persécution de Dèce, et prétendit même que l'Église n'avait pas le droit de les absoudre. Trois évêques partagèrent cette opinion abominable et le nommèrent évêque de Rome. Anathématisé par saint Cyprien et par les conciles de Carthage et d'Antioche, Novatien disparut, sans qu'on ait su ce qu'il devint depuis. Sa secte dura cependant longtemps après lui, et, dans le 4e siècle, se mêla à d'autres hérésies, attaquant le dogme et l'autorité du saint-siége.

NOVEMPOPULANIE, *Novempopulania*, Aquitaine 3e, appelée depuis Guienne, province du diocèse de Gaule, bornée au nord par l'Aquitaine 2e, à l'est par la Narbonnaise, au sud par l'Hispanie, à l'ouest par l'Océan. Cette contrée tire son nom des neuf peuples principaux qu'elle contenait : *Tarbelli, Boii, Vasates, Ausci, Elusates, Osquidates, Bigerrones, Convenæ et Consorrani.* Elimberris ou Auxi (aujourd'hui Auch) était la ville principale de la province.

NOVERRE (J.-Georges), célèbre danseur, né à Paris, 1727, mort, 1807, débuta à Fontainebleau, obtint de grands succès à Berlin, revint à Paris, 1749. Fixé à Paris par Marie-Antoinette, il y reçut le titre de maître de ballets en chef à l'Opéra. Il donna les ballets suivants : *la Toilette de Vénus, le Jugement de Pâris, Psyché, Iphigénie en Tauride*, etc.

NOVI, ville des États Sardes, célèbre par la bataille que se livrèrent sous ses murs, le 16 août 1799, les Français et les Russes, et où périt Joubert.

NOVICIAT DES JÉSUITES, rue du Pot-de-Fer-Saint Germain (ancienne maison du). Magdelaine Luillier, veuve de Claude le Roux de Sainte-Beuve, conseiller au parlement de Paris, acheta, 1610, l'hôtel de Mézières, pour y placer le noviciat des jésuites, et consigna sa volonté et sa libéralité envers ces pères, dans un acte public, 1612. Dans la suite, ils firent successivement l'acquisition de plusieurs maisons voisines, en sorte que tout leur terrain se trouva renfermé entre les rues Pot-de-Fer, Mézières, Cassette et Honoré-Chevalier. François Publet des Noyers, secrétaire d'Etat au département de la guerre, fit construire l'église à ses frais, et la première pierre en fut posée par Henri de Bourbon, fils naturel du roi Henri IV et abbé de Saint-Germain, 10 avril 1630; elle fut achevée, 1642, et consacrée par l'évêque de Boulogne, sous l'invocation de saint François-Xavier. Le grand autel, dont le roi fit la dépense, fut construit, 1709, sur les dessins de Jules Hardouin Mansart et exécuté par Robert de Cotte, premier architecte du roi. Cette maison, qui subsista jusqu'en 1790, relevait de l'abbaye Saint-Germain des Prés. On y admirait un beau tableau du Poussin, un de Simon Vouët, un de Jacques Stella, et un crucifix de Jacques Sarrazin.

NOVOGOROD ou VELIKI NOVGOROD, ville de

Russie, en Europe, chef-lieu du gouvernement et du district de son nom, sur la Volkhova. Cette ville, surnommée Veliki (la grande), est une des villes les plus anciennes et les plus célèbres de la Russie. Elle fut fondée dans le 5e siècle, par les Slaves, et se gouverna longtemps en république. On la voit gouvernée par trois princes varéguo-russes, 862. Rurik, l'un d'eux, dans le 9e siècle, en fit la capitale de ses États, 861. Son fils Igor l'abandonna pour Kiev, 879. Novgorod, quoique considérée comme dépendante de la Russie, se rendit alors réellement libre; elle étendit au loin sa domination et devint la première des villes hanséatiques. Elle compta, dit-on alors, jusqu'à 400,000 habitants. Le grand-duc Ivan Vasiliévitch, après deux guerres acharnées, 1471, 1477, soumit pour toujours Novgorod. Une révolte, 1569-1578, amena la prise de la ville, qui fut brûlée et presque entièrement détruite. A peine elle se relevait de ses ruines, que les Suédois s'en emparèrent et la pillèrent, 1611.

NOVOGOROD-SEVERSKOI, ville de Russie d'Europe, sur la Desna. Cette ville fut, de 1044 à 1523, la capitale d'un apanage des princes de Kiev. Elle ne fut réunie à la couronne de Russie que par le traité de Déoulina, 1618. Le prince russe Troubetzkoï défit sous ses murs l'armée du faux Dmitri, 1606.

NOVOGOROD (**NIJNÉI**), par corruption **NIJEGOROD**, ville de la Russie d'Europe, chef-lieu du gouvernement de son nom, sur le Volga. Cette ville fut fondée en 1222, selon quelques auteurs, en 1227, selon d'autres, par Iourié III, 1227. Les Tartares la prirent et la brûlèrent, 1317 et 1378. Elle souffrit beaucoup de la famine et de plusieurs incendies dans le 15e siècle.

NOWAIRI (Chehab-Eddyn-Ahmed), historien et jurisconsulte arabe, né en 1331, laissa une espèce d'encyclopédie historique, intitulée : *Nihayat alarab fi fonoun aladab* (c'est-à-dire tout ce qu'on peut désirer de savoir concernant les différentes branches des belles-lettres).

NOYERS (Milès de), bouteiller de France sous Philippe le Bel, 1302, puis porte-oriflamme, se signala à la bataille de Cassel, 1328, et à celle de Crécy, 1346. Il fut nommé exécuteur testamentaire de Louis le Hutin. Mort, 1350.

NOYES. Quoique les Hollandais eussent trouvé, dès 1740, le moyen de secourir les noyés, ce ne fut qu'en 1772 qu'on s'en occupa sérieusement en France. MM. Gardenne et Pia firent exécuter des machines fumigatoires. Une partie de ces instruments fut ensuite perfectionnée par Seanegatti, et quelques années après, 1776, les boîtes de secours, telles qu'elles existent aujourd'hui, furent composées d'après les avis de Pia et de Portal.

NOYON (Oise), jolie ville de France. L'origine de Noyon est fort ancienne; c'était une forteresse considérable, connue sous le nom de *Noviomgaus*. Elle fut assiégée et prise par César à la fin du 4e siècle, et devint célèbre après l'an 531, époque où le siége de l'évêché du Vermandois y fut transféré. Chilpéric II, de la première race, y fut enterré, 721. Elle fut pendant quelque temps la capitale de l'empire de Charlemagne, qui s'y fit couronner, 768. Hugues Capet y fut élevé à la royauté, 987. Dans le 9e siècle, les Normands la prirent et la saccagèrent. Ils la prirent encore en 1132, 1152 et 1228. Jean Cauvin, qui changea son nom en celui de Calvin, et fut chef de la secte dite des calvinistes, y naquit, 10 juillet 1509. François Ier y conclut un traité avec Charles-Quint, 1516. Les Espagnols la brûlèrent après la fameuse bataille de Saint-Quentin, et elle fut incendiée de nouveau, 1551, 1557. Henri IV s'en rendit maître, 1591, et les ligueurs, deux ans après, 1593. Enfin elle passa définitivement sous la domination du roi de France, 1594. La cathédrale de Noyon, bâtie par Pepin le Bref et Charlemagne, est un morceau d'architecture très-remarquable.

NUBIE, contrée du nord-est de l'Afrique, entre 9° et 24′ de latitude nord et entre 26° et 37° de longitude est; bornée au nord par l'Égypte, à l'est par le golfe Arabique, au sud-est par l'Abyssinie, au sud-ouest par la Nigritie et à l'ouest par le même pays et le Sahara. Le plus grand nombre des habitants descendent des Arabes et en parlent la langue. C'est dans cette contrée, dit-on, que Cambyse, roi de Perse, fonda la ville de Méroé. Les Arabes vinrent s'y établir dans le 7e siècle. En 1820, Méhémet-Ali, vice-roi d'Égypte, confia à son fils Ismaël-Pacha la conduite d'une expédition en Nubie, afin d'y anéantir les derniers restes des mameluks. Ce jeune prince y fut assassiné avec une grande partie de la garde, 1822; mais une nouvelle expédition, 1824, vengea sa mort et raffermit pour toujours la puissance du vice-roi.

NUITS, ville de France (Côte-d'Or), arrondissement de Beaune. Cette ville est très-ancienne. Elle faisait partie du domaine des comtes de Vergy, et fut apportée en dot à Eudes, 3e duc de Bourgogne, qui lui donna, en 1212, les droits de commune. Le roi Jean permit aux habitants de la fortifier, 1362. Les protestants la saccagèrent et la pillèrent, 1576. Les fortifications furent détruites et les matériaux vendus, 1720.

NUMA POMPILIUS, 2e roi de Rome, naquit à Cures, principale ville des Sabins, et y vivait heureux et tranquille, cultivant lui-même ses terres, et livré tout entier à l'étude des sciences et de la philosophie, lorsque des ambassadeurs, envoyés par le sénat, vinrent lui annoncer, 714 av. J.-C., son élévation à la souveraine puissance. Numa, qui avait alors 40 ans, conserva, en montant sur le trône, toute la simplicité modeste de sa vie passée. Durant son règne, qui fut de 43 ans, il n'y eut ni guerre, ni révolte, et personne ne songea à conspirer. Il mourut de maladie l'an 672 av. J.-C., emportant les regrets universels. Il est le fondateur du collége des pontifes, dont le premier, grand prêtre de Jupiter, était appelé souverain pontife, et fut honoré de la chaise curule; du collége des flamines; de celui des vestales; des prêtres saliens; du collége des augures, qui distingua les jours fastes et néfastes, et divisa l'année en 12 mois; et enfin, des fêtes dites Saturnales.

NUMANCE, ancienne ville d'Espagne située dans la partie que les Romains appelaient *Hispania Tarraconensis*. Cette ville s'est rendue célèbre par la résistance qu'elle opposa aux attaques des Romains. Elle fut assiégée la première fois par le préteur Pompéius Aulus, l'an de Rome 615, av. J.-C. 137; mais leur attaque fut repoussée. L'année suivante, 136, le consul Hostilius Maximus fut obligé de lever le siége et de consentir un traité que le sénat refusa de ratifier. En conséquence, le consul fut livré aux Numantins, qui lui rendirent la liberté. Enfin, Scipion l'Africain fut envoyé contre Numance avec 60,000 hommes. Scipion coupa aux Numantins toutes leurs communications extérieures, réduisit le siége de la ville en blocus, et contraignit les habitants à capituler. Numance fut prise l'an 621 de Rome, av. J.-C. 123. Elle avait soutenu un siége de 14 mois et résisté 14 ans à la puissance des Romains. La ville fut entièrement détruite, et celle que l'on rebâtit sur ses ruines n'eut jamais beaucoup d'importance. V. **SORIA**.

NUMÉRIEN, *M. Aurelius Numerianus*, empereur romain, fils de Carus, lui succéda en 824, avec son frère

Carin, et périt la même année, assassiné par Aper, préfet du prétoire.

NUMÉROTAGE et INSCRIPTIONS des rues de Paris. Ce fut en 1728 que M. Hérault, lieutenant de police, fit mettre des plaques ou feuilles de fer-blanc aux coins des rues, pour en indiquer les noms. En 1815, le numérotage des maisons et les inscriptions des rues de Paris devinrent l'objet d'un concours. Enfin, lors de l'exposition de 1819, le projet d'un nouveau système de numérotage et d'inscription fut mis à l'ordre du jour, et c'est de cette époque que datent l'ordre et la régularité qui existent dans cette partie essentielle du service public.

NUMIDIE, *Numidia*, aujourd'hui province de Constantine, contrée de l'Afrique ancienne, entre la Mauritanie à l'ouest, et les possessions de Carthage à l'est. La Numidie se divisait en deux États, celui des Massyles et celui des Massessyles. Avant la bataille de Zama, 202, Massinissa régnait sur le premier, Syphax sur le second. Massinissa devint maître des deux États, 205. Divers partages eurent lieu après sa mort, 148, et celle de son fils Micipsa, 118. Rome, après en avoir dépouillé Jugurtha, qui s'était rendu maître du royaume entier, 107 av. J.-C., annexa à la province d'Afrique les cantons qu'en avait jadis distraits Massinissa. Alors la Massylie ou Numidie orientale fut partagée entre deux petits-fils de Massinissa, Hiempsal II et Mandrestal. La Massessylie ou Numidie occidentale fut donnée à Bocchus, roi de Mauritanie, pour avoir livré Jugurtha. Le royaume de Numidie devint province romaine, après la bataille de Thapse, 46 ans av. J.-C. Auguste le rendit à Juba II. Il fut définitivement réuni à l'empire, après la mort de Tacfarinas, 17 ans ap. J.-C. La Numidie occidentale fut divisée en deux provinces; la Mauritanie Césarienne et la Mauritanie Sitifiene.

NUNEZ. Nom de quatre peintres espagnols; 1° Jean Nunez, né vers la fin du 15e siècle, élève de J. Sanchez de Castro, fit plusieurs tableaux pour la cathédrale de Séville; 2° Pierre Nunez, né à Madrid, 1614, mort, 1654, élève de J. Soto, fit le portrait de plusieurs rois d'Espagne, figurant dans la salle de comédie du palais de Madrid; 3° Mathieu Nunez de Sepulveda, peintre de Philippe IV, 1640, fut célèbre par ses fresques; 4° et Nunez de Villavicencio, né à Séville, 1655, mort, 1700, élève de Murillo.

NUREMBERG, ville d'Allemagne, dans le royaume de Bavière, une de celles qui furent le berceau des arts et de la civilisation de l'Allemagne. Cette ville, dont on ne peut assigner l'origine, existait déjà sous Charlemagne, 800. Dès le 11e siècle, elle avait reçu de l'empereur Henri III, la liberté de tenir des foires périodiques, le privilége de battre monnaie, et celui de prélever des droits de douane. Elle devint ville libre ou impériale, en 1347. Cette ville, malgré les changements qu'introduisirent en 1803 les décrets de la députation de la paix de l'empire, avait conservé ses anciennes libertés. L'acte de la confédération du Rhin l'incorpora au royaume de Bavière; elle fut alors capitale du cercle de Pegnitz. Aujourd'hui, 1840, elle appartient au cercle de Rézat. On remarque à Nuremberg l'église de Saint-Égidius, reconstruite dans le goût moderne de 1711 à 1718; le gymnase, fondé en 1526 par Mélanchton, et l'école polytechnique, ouverte en 1823.

NUREMBERG (Burgraves de). Le burgraviat de Nuremberg, en Franconie, tire son nom de sa capitale, appelée originairement *Castrum Noricum*, l'une des plus belles villes d'Allemagne, sur la Pegnitz, qui la divise en deux parties. Il est composé de la principauté de Culmbach et de Bareuth, qui forme le haut burgraviat, et du marquisat d'Onolzbach ou d'Anspach, qui constitue le bas burgraviat, ou le burgraviat de deçà les monts. Plusieurs seigneurs de différentes maisons, et entre autres les comtes de Hohenzollern furent pourvus au 12e siècle, par les empereurs, du gouvernement de Nuremberg, qui devint héréditaire entre leurs mains au siècle suivant. — Conrad Ier, fils de Rodolphe, comte de Hohenzollern, figure en qualité de burgrave de Nuremberg dans une charte d'Eberhard, évêque de Bamberg, 1164. Il reçut ce gouvernement à titre de fief masculin. Cependant la succession en fut éventuellement accordée aux filles de Conrad, 1273. Conrad vivait encore en l'an 1200. L'époque de sa mort est inconnue. — Frédéric Ier se trouve qualifié burgrave de Nuremberg dans un acte de l'an 1191, donné à la diète de Saalfeld. On ne sait s'il fut le frère ou le fils du précédent. Il était aux diètes de l'empire, tenues en 1208 et 1214. Il mourut l'an 1218. — Conrad II et Frédéric II gouvernèrent en commun les États de Frédéric Ier, leur père. Ils furent qualifiés burgraves, 1246. Conrad portait en outre le titre de comte de Zollern, et Frédéric celui de comte d'Abenberg. L'an 1259, Conrad II, avec un autre Conrad, dit le Jeune, acheta d'Albert et Louis d'Uffenheim la part qu'ils avaient au château de Viernsberg, dont la seigneurie avait été achetée par Conrad, 1255. Ce dernier se produisit pour la dernière fois dans une charte où il faisait quelques donations à l'abbaye d'Heilbornn, 1260. Il mourut peu de temps après; on ne sait rien sur le burgrave Frédéric II. — Frédéric III, fils de Conrad II, devint burgrave de Nuremberg, 1261. Il souscrivit un diplôme en cette qualité, 15 décembre 1262. Il recueillit l'héritage des seigneurs de Bareuth, de Cadolzbourg et de Langenzen, outre quelques biens situés au comté de Bourgogne, qu'il vendit, 1256. Il devint le conseiller de Conradin, fils de Conrad de Hohenstauffen, 1267. Dans la diète qui se tint, en 1273, pour l'élection d'un nouveau roi des Romains, il se déclara pour Rodolphe, comte de Habsbourg, duquel il reçut l'investiture du burgraviat de Nuremberg. Il obtint non-seulement pour lui-même, mais encore pour sa fille et les enfants qui en naîtraient, le droit de succéder à tous ses fiefs; ce qui lui fut accordé et confirmé par un autre diplôme de Rodolphe, où Frédéric était qualifié son parent, 1281. Il fut choisi par ce dernier, 1274, pour porter au pape, présent au concile de Lyon, la nouvelle de son élection. Il accompagna Rodolphe dans ses expéditions contre Ottocare, roi de Bohême, 1276 et 1278. Il augmenta ses États de plusieurs fiefs, qu'il reçut de l'évêque de Frisingue, 1277. Après la mort de Rodolphe, Frédéric retrouva dans Adolphe, son successeur à l'empire, la même faveur dont il avait joui sous le règne précédent; il lui donna des preuves de sa fidélité, lorsque Albert d'Autriche commença à s'élever contre lui pour lui ravir la couronne impériale, 1297. Il mourut la même année. — Jean Ier et Frédéric IV, fils de Frédéric III, gouvernèrent en commun les États de leur père, après sa mort, 1297. Mais Jean mourut, 1298. Frédéric reconnut pour roi des Romains Albert d'Autriche, dont il reçut l'investiture, 1300. Il se montra le zélé partisan de Henri de Luxembourg, devenu empereur, 1308, et aida Jean, fils de ce dernier, à se mettre en possession du royaume de Bohême, 1309. A la mort de Henri, il y eut 2 concurrents à l'empire, Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche, 1313. Le burgrave Frédéric se déclara pour le premier, et fit son rival prisonnier à la bataille de Müldorf, 1322. Il mit en liberté et sans exiger aucune rançon tous les prisonniers que lui avait abandonnés

Louis de Bavière, à condition néanmoins qu'ils mettraient tous leurs biens nobles dans sa mouvance. Telle fut l'origine de la cour féodale des burgraves de Nuremberg. La possession en ayant été troublée par les Impériaux, les burgraves en firent leurs plaintes au congrès tenu, 1648, pour la paix de Westphalie. Le droit qu'ils réclamaient leur fut assuré par le traité de Nuremberg, 1654. Le burgrave Frédéric suivit le roi des Romains en Italie, 1527, et continua de le servir jusqu'à sa mort, 20 mai 1532. — Jean II et Albert, surnommé le *Beau*, succédèrent à Frédéric, sous la tutelle de Marguerite, leur mère, 1532. A leur majorité, ils gouvernèrent ensemble avec une grande harmonie. Ils furent les zélés partisans de l'empereur Louis de Bavière, et lui promirent de le servir, avec 200 hommes armés, lorsque la cour de Rome lui donna Charles IV pour rival, 1346. Louis, en retour, nomma Jean gouverneur de la marche de Brandebourg. Après la mort de l'empereur, 1347, Jean accorda les fils de ce prince sur le partage de la succession paternelle, par un acte daté du jour de saint Érasme, 3 juin 1353. Les burgraves firent leur soumission au nouvel empereur, qui menaçait la ville de Nuremberg, et vendirent à Charles IV les châteaux de Flozz et de Parchstein, 13 juillet 1353. Jean mourut le 7 octobre 1357 ou 1358. Albert continua de gouverner le burgraviat avec Frédéric V, son neveu, fils de Jean II, 1337 ou 1358. Ils vendirent à l'empereur Charles IV la forteresse de Rottenbourg, 19 janvier 1360, et acquirent, en compensation, plusieurs terres considérables. Albert mourut le 5 avril 1361. — Frédéric V régna seul après la mort de son oncle. Charles IV lui accorda une imposition à percevoir sur les monastères des évêchés de Bamberg, de Wurtzbourg et d'Aichstel, 1362, le déclara général des troupes impériales en Bohème pendant son absence, et le décora du titre de prince. Une guerre qui s'alluma entre la ville de Nuremberg et le burgrave, 1388, fut apaisée par l'empereur Wenceslas, en vertu d'un édit de pacification générale, publié le 5 mai 1389. Frédéric abdiqua sur la fin de ses jours, et ne se réserva que la forteresse de Plessenbourg, où il mourut, janvier 1397. — Jean III et Frédéric VI eurent en partage, de Frédéric V, leur père, le premier, les terres qui formaient le haut burgraviat, et le second, le bas burgraviat. Jean fixa sa résidence à Plessenbourg. Il prit la défense de Sigismond, roi de Hongrie, contre les rebelles de ses États et les Turcs, et lui sauva la vie dans la fameuse bataille donnée contre ces derniers à Nicopolis, 1396. De retour dans ses États, il y maintint la paix, et y rendit le commerce florissant. Il vit investir son frère de l'électorat de Brandebourg, au concile de Constance, 1415, et mourut sans enfants mâles, le 11 juin 1420. Après sa mort, tout le burgraviat fut réuni dans la main de l'électeur Frédéric, son frère.

NUTATION. Cette espèce de mouvement qui fait incliner l'axe de la terre, tantôt plus, tantôt moins, et de 9 secondes à l'écliptique dans une période de 18 ans environ, suit la révolution des nœuds de la lune. Elle fut remarquée pour la première fois, 1747, par l'astronome anglais Bradley. D'Alembert, dans ses *Recherches sur la précession des équinoxes*, a démontré, 1749, que ce phénomène est une suite du système newtonien, c'est-à-dire qu'il résulte de l'action que la lune exerce sur le sphéroïde terrestre.

NYON, *Neuss* en allemand, *Noviodunum*, ville de Suisse, canton de Vaud, sur le lac de Genève. Cette ville doit son origine à Jules César, qui y établit une colonie, sous le nom de *Colonia Julia equestris*. Elle fut détruite par les peuples du Nord, rétablie et érigée en une des quatre bonnes villes du pays de Vaud, sous la domination de la Savoie.

NYSTAD, ville de Russie (Finlande), bâtie en 1617; célèbre par le traité de paix qui y fut signé entre la Russie et la Suède, 1721, traité par lequel cette dernière puissance céda à la Russie la Livonie, l'Esthonie, l'Ingrie et la Carélie.

O

O, quinzième lettre de l'alphabet français. Ce caractère fut longtemps le seul dont les Grecs fissent usage pour représenter le même son, et ils l'appelaient du nom même de ce son. On introduisit un second caractère par la suite, l'*o* long, auquel on donna le nom d'*oméga*. L'O, lettre numérale, chez les Grecs valait 70, et avec l'accent dessous, 70,000. Chez les Latins il valait 11, et 11,000 s'il était surmonté d'une barre. O, placé devant un nom de famille, est en Irlande un signe de distinction.

O (Fr., marquis d'), surintendant des finances, né, 1535, mort, 1594, fut surintendant des finances sous Henri III, depuis 1578, et dans le commencement du règne de Henri IV.

OATES (Titus), intrigant anglais, né 1619, mort, 1705, se rendit le délateur d'une prétendue conspiration des catholiques contre Charles II et la religion protestante, et obtint une pension; mais sa fraude fut découverte; Jacques II le condamna à une prison perpétuelle. Il ne devint libre qu'à la révolution de 1688.

OBÉDIENCE. On entend spécialement par pays d'obédience, les États dans lesquels le pape nomme aux bénéfices qui viennent à vaquer. Dans les temps de schisme où il y avait deux papes à la fois, le mot d'obédience servait à désigner les pays qui reconnaissaient l'un ou l'autre pape. Ainsi au 14e siècle, pendant le grand schisme d'Occident, on distinguait l'obédience d'Urbain VI et l'obédience de Clément VII.

OBÉID-ALLAH-AL-MAHDY (Abou-Mohammed), fondateur de la célèbre dynastie des kalifes Fatimites, naquit l'an de J.-C. 882, de la race d'Ismaël, et était arrière-petit-fils de Fatimeh, fille du prophète, d'où est venu le nom de *Fatimites*, qu'on donna dans la suite aux princes de cette famille. Cependant, la plupart des historiens orientaux l'ont accusé d'imposture relativement à cette origine brillante. Quoi qu'il en soit, après avoir pris le titre d'émir-al-moumenin (commandeur des fidèles), réservé aux seuls kalifes, il réunit sous sa domination les diverses provinces musulmanes de l'Afri-

que septentrionale, 908 ; il renversa l'empire des Aglabites, 908, et celui des Édrisites, 914, se mit en révolte ouverte contre les Abassides, qui régnaient à Damas, et commença ainsi le grand schisme qui divisa les nations musulmanes pendant près de trois siècles. Il est le fondateur de la ville de Mahdjah. Ce prince mourut après avoir essayé de conquérir l'Égypte et fait ravager par ses flottes, et à plusieurs reprises, les côtes d'Italie et de la Calabre, l'an de J.-C. 934, dans la 63e année de son âge et après en avoir régné 25.

OBÉLISQUE. Pyramide quadrangulaire, longue et étroite, couverte d'hiéroglyphes sur ses quatre faces. On ne peut rien dire de certain sur leur origine, puisqu'aucun ancien historien n'en a parlé. Ce que l'on sait de plus certain sur l'antiquité des obélisques, c'est que Rhamsès, roi d'Égypte, consacra au soleil un obélisque d'une hauteur de 115 pieds, 832, av. J.-C. L'empereur Constance le fit enlever et transporter à Rome, où il resta enfoui jusqu'en 1588. Le pape Sixte V le fit relever par l'architecte Fontana, devant l'église de Saint-Jean de Latran, 1588, 1231 ans après qu'il eut été amené par Constance, et 2400 ans après qu'il eut été taillé par les soins de Rhamsès. L'empereur Auguste, après avoir réduit l'Egypte en province, 31 ans av. J.-C., fit transporter à Rome deux obélisques enlevés à Héliopolis, qu'il fit dresser l'un dans le grand cirque et l'autre dans le champ de Mars. Le corps de ces obélisques est tout chargé de figures hiéroglyphiques qui marquent la grande puissance de ce royaume, le détail des tributs qu'on lui payait et le nombre des nations qu'il avait vaincues. Sixte V fit transporter celui du cirque à la porte *del Popolo*, 1589. Les voyageurs modernes en ont découvert un grand nombre dans les ruines de Thèbes, près de Carnack et de Louqsor. L'île de Philé en possède encore 4, dont 1 de marbre blanc. Rome en possède beaucoup, qui furent élevés sous Auguste, Caligula, 37 de J.-C., Claude, Caracalla, 211 à 217, et Constantin II, 337 à 340. La ville d'Arles en possède un très-beau, qui fut trouvé dans un jardin particulier et offert à Louis XIV en 1676. Il a 16 mètres 75 centimètres de hauteur sur 2 mètres 33 centimètres de base; il est sans aucun hiéroglyphe qui indique son antiquité. Paris renferme également un obélisque, celui de Louqsor, nom d'un village qui couvre les ruines de Thèbes. Il fut transporté en France par ordre de Charles X. Le navire qui devait l'amener partit de Toulon le 15 avril 1831, rentra à Toulon 10 mai 1833, et vint s'amarrer vis-à-vis la chambre des députés, 23 décembre. Il a été érigé le 25 octobre 1836, en présence du roi Louis-Philippe. M. Lebas, ingénieur de la marine, dirigea tous les travaux ; M. Verninhac-Saint-Maur, lieutenant de vaisseau, commanda l'expédition.

OBERKAMPF (Christophe-Philippe), fondateur de la manufacture de toiles peintes de Jouy, né à Weissenbach, 1738, mort, 1815, se rendit à Paris, 1757, et fonda son établissement avec un capital de 400 francs seulement, 1759. Il reçut des lettres de noblesse de Louis XVI, et refusa une place au sénat que lui avait offerte Napoléon.

OBERLIN (Jérémie-Jacques), savant français, né à Strasbourg, 1735, étudia la théologie et fut chargé de la direction du Gymnase de Strasbourg, 1787. Il subit une détention de 3 mois, 1793 ; revint dans sa ville natale, y fit un cours de bibliographie et mourut, 1806. On lui doit plusieurs manuels élémentaires, des dissertations sur les Minnesingers d'Alsace, etc.

OBIDOS, ville murée du Portugal (Estramadure), à 35 kilomètres nord-ouest d'Alenguer ; population, 4,000 habitants. Elle fut prise sur les Maures au 12e siècle. Combat entre les Français et les Anglais, 1808.

OBLATS. On appelait ainsi ceux qui, se dévouant à l'état monastique, abandonnaient en même temps tous leurs biens à une communauté. C'étaient de véritables moines. La réception de ces sortes d'oblats apportait souvent des richesses immenses aux monastères; car, non-seulement les abbés se rendaient maîtres de tous les biens du récipiendaire, mais encore ils héritaient de ses parents, tandis que ceux-ci perdaient ce droit à leur égard. — On nommait encore oblats ceux que leurs parents consacraient dès l'enfance à la vie religieuse. La cérémonie, alors, consistait à conduire l'enfant au pied de l'autel où on lui enveloppait les mains dans un des coins de la nappe, et dès lors il n'était plus permis à l'enfant dévoué de renoncer à la règle et à l'habit auquel il avait été destiné. Cet usage fut aboli vers la fin du 15e siècle. — D'autres oblats étaient des laïques qui, pour s'assurer une subsistance, ou par dévotion, se rendaient serfs ou mainmortables d'une église ou d'un monastère. Ces oblats étaient non-seulement dispensés d'aller à la guerre, mais encore ils cessaient d'être employés aux fonctions laborieuses de la corvée. — Une 4e espèce d'oblats étaient ceux qui, sans sacrifier leur liberté, se donnaient à un monastère pour y rendre les services les plus bas, à la charge d'être nourris et entretenus tant qu'il leur plairait d'y demeurer. Charles VIII, 1483, pour empêcher les abbayes et les monastères de donner retraite à des sujets en état de servir, mit à la place des oblats de la dernière espèce ceux des soldats qui n'étaient plus en état de porter les armes, et il obligea chaque communauté à les recevoir, à titre d'oblats ou de religieux laïques, et ceux-ci furent chargés de rendre dans la maison où on les recevait tous les services dont ils pouvaient être capables. Tel fut le moyen qu'on imagina alors le plus propre pour donner quelque soulagement aux soldats ou caducs ou estropiés. Henri IV, 1596, voulant créer en faveur des vieux militaires une retraite plus décente, plus utile et plus digne d'eux, que des places de domestiques dans les monastères, choisit à cet effet une maison fondée par son prédécesseur sous le nom de Charité chrétienne, dans le faubourg Saint-Marceau, 1576, et à laquelle avait été jointe la maison de l'Oursine, 1578 ; lui donna le produit qui résulterait de la recherche des comptes de l'Hôtel-Dieu, léproserie, hôpitaux, aumôneries, tant pour le passé que pour l'avenir ; y joignit les amendes et les confiscations provenant des abus et malversations, et de plus, évaluant à 100 livres les places d'oblats ou de religieux laïques affectées depuis longtemps aux soldats hors d'état de servir, il en fit payer le montant aux bénéficiers, et donna ainsi à ses vieux serviteurs un gage digne de son amour pour eux. Mais, à sa mort, 14 mai 1610, Marie de Médicis fut forcée d'y renoncer, et, par arrêt du conseil, 1er septembre 1611, il fut ordonné que les officiers et soldats caducs ou estropiés iraient, comme auparavant, remplir les places d'oblats dans les bénéfices qui étaient sujets à cette charge. Les choses restèrent en cet état plusieurs années. Sous Louis XIII, 1639, on forma le projet d'un établissement dans lequel les soldats rassemblés pussent vivre en commun, et le cardinal Richelieu choisit Bicêtre ; mais il n'appartenait qu'à Louis XIV d'entreprendre et de faire exécuter ce grand et magnifique établissement. V. INVALIDES.

OBLATS DE SAINT AMBROISE. V. ORDRE RELIGIEUX.

OBRECHT (Ulric), savant, né à Strasbourg en 1646, mort en 1701, abjura le luthéranisme entre les mains de

Bossuet, 1684; fut nommé, par Louis XIV, préteur royal de Strasbourg, puis chargé d'une mission diplomatique à Francfort-sur-le-Mein, 1698. On a de lui : *De legibus agrariis populi romani*, 1674; *Alsaticarum rerum prodromus*, 1681, etc.

OBREGON (Bernardin), instituteur des frères infirmiers-minimes, qui soignaient les malades dans les hôpitaux, naquit à Las Huelgas, près Burgos, 1540; il suivit d'abord la carrière des armes et passa sa vie dans la dissipation et les plaisirs; mais touché d'un exemple d'humilité évangélique que lui donna un homme du peuple qu'il avait frappé, il quitta le monde, 1568, se voua au jeûne et aux mortifications, et, après plusieurs années passées dans la pénitence, il institua, 1572, l'ordre des infirmiers-minimes, y consacra sa vie entière, et mourut à Madrid, 1599.

O'BRIEN, surnommé *Boroihmh*, ou *le vainqueur qui impose des tributs*, souverain célèbre de l'ancienne Irlande, naquit l'an de J.-C. 926. Il donna le nom à sa postérité, et fut durant 56 années, roi de Thomond et de la moitié méridionale de l'Irlande. Il remporta sur les Danois, qui infestaient l'Irlande, 49 victoires; rétablit partout le culte du vrai Dieu; et pendant les 10 années qu'il passa dans une paix profonde, il releva les églises, fonda des universités et des écoles, régénéra sa nation, et protégea constamment les arts et les sciences. Cependant une nouvelle armée de Danois, aidée de quelques habitants du pays, vint attaquer Dublin. O'Brien la rencontra dans les plaines de Cloutar, 23 avril 1014; à la tête de 30,000 hommes, entouré de ses quatre fils et de ses petits-fils, il s'élance sur l'ennemi avec toute l'ardeur de la jeunesse, et le met en fuite, après lui avoir fait laisser sur le champ de bataille 14,000 morts. Il eut ainsi la gloire d'anéantir la domination danoise en Irlande; mais, après le combat, il fut tué dans sa tente par un Danois.

O'BRIEN (Turlogh-Mac-Teige), l'un de ses descendants, réunit, 1063, les deux Momonies et prit le titre de roi d'Irlande; il sut maintenir la paix dans ses États jusqu'à sa mort, 1086.

O'BRIEN (Morierthach ou Marthogh-Mac-Turlogh), surnommé *le Grand*, fut proclamé roi de Momonie, 1086. Il déclara la guerre à tous les souverains de l'Irlande, 1087; fit prisonnier le roi de Lagénie, 1088, et tua deux rois de Midie dans les combats qu'il leur livra, 1094-1106. Il s'empara de la couronne du roi de la Connacie, après avoir vaincu et tué de sa main l'héritier de ce royaume, 1095. O'Brien eut encore à combattre de puissants ennemis, et l'Irlande allait être déchirée par les partis divergents, si le clergé n'eût su prévenir les maux qui menaçaient la patrie. Après avoir soumis quatre provinces sur cinq, qui lui résistèrent encore, Marthogh se fit couronner à Zéamor, 1108, et depuis ce moment, il se montra juste, modéré et ami de la religion et de la paix. Il fut en correspondance avec le roi d'Angleterre Henri Ier, et le pape Pascal II, et fut le premier roi d'Hibernie qui eut un légat auprès de lui. Cependant, les dernières années de son règne furent malheureuses; atteint d'une maladie de langueur, il eut la douleur de voir son frère Dermod usurper la couronne de Momonie, 1114, et livrer ce royaume à la guerre intestine. Enfin, Dermod fut livré par son propre parti entre les mains de son frère, qui lui pardonna et abdiqua même en sa faveur, 1116.

O'BRIEN (Connor-na-Catharacht), fils de Dermod, succéda à son père, 1120. Mais les factions qui s'élevèrent contre lui l'obligèrent à reconquérir par lui-même presque tous les domaines de ses ancêtres. Enfin il obtint, 1123, la monarchie de l'Irlande méridionale, et même le titre de roi de l'Irlande entière, 1126. Dès lors il ne songea plus qu'au bonheur de ses sujets, et éleva dans toute la Momonie des villes, des châteaux, des églises et des hospices. Il mourut, 1142, et en lui s'éteignit toute la gloire du nom d'O'Brien. — O'Brien (Turgogh-Mac-Dermod'o), frère du précédent et son successeur au trône de Momonie, 1142, fut dépouillé de ce royaume, 1151, et se vit dès lors réduit à son royaume patrimonial de Thomond, qu'il fut contraint encore, pour le conserver intact, de mettre sous la protection d'O'connor Ier, 1156. Il mourut, laissant cinq fils, dont trois se disputèrent cette faible autorité, 1167. — O'Brien (Donal-Moré), le 2e des cinq fils du précédent, s'établit sur le trône paternel, 1168, après une lutte sanglante avec ses frères, et fut un prince brave et belliqueux. Mais, ayant eu l'imprudence de favoriser l'entrée des Anglais dans la Momonie, 1170, pour repousse Toderic, il fut bientôt obligé de combattre aussi comme ennemis ces alliés dangereux; cependant il remporta sur eux, 1192, la victoire de Thurles, qui lui mérita le surnom de *More* ou *le Grand*. Il mourut, 1194. — O'Brien (Donogh-Cairbréach-Mac-Donal-More), régna sur le Thomond, après avoir détrôné l'un de ses frères, avec l'aide des Anglais, 1211; il rendit hommage au roi Jean, qui lui accorda l'investiture de ce royaume, et mourut, 1242. Après lui, 19 O'Brien se succédèrent sur le trône, jusqu'à Donogh, surnommé *le Gras*, qui fut dépouillé par Henri VIII, 1543. Depuis cette époque, on a vu sortir de cette famille deux branches, dont l'une s'est éteinte, et dont la cadette subsiste encore aujourd'hui avec éclat en Irlande.

OBSEQUENS (Julius), auteur latin, vivait vers la fin du 4e siècle, un peu avant le règne d'Honorius. Il composa un livre intitulé : *de Prodigiis*, histoire qui commence à l'an 254 de Rome, et s'étend jusqu'à l'année 2 av. J.-C. Une édition de son livre fut publiée à Bâle, 1552; mais la meilleure est celle de Hof, 1772.

OBSÈQUES. La religion des tombeaux exista partout, quoique avec des cérémonies différentes. Chez les Égyptiens, à la mort d'un roi, le deuil était général pendant 70 jours. Les temples se fermaient; la justice interrompait son cours; chaque jour, un nombre considérable de personnes, les cheveux souillés de poussière et le visage de sang, remplissaient l'air de gémissements en chantant les belles actions du souverain. Chez les Hébreux, les obsèques n'étaient pas moins solennelles. Les Thraces, qui pleuraient à la naissance de leurs enfants, riaient et jouaient aux funérailles, car ils regardaient la mort comme le terme des maux qui commencent avec la vie. Les Grecs et les Romains ne le cédèrent en rien aux Égyptiens et aux Hébreux dans le deuil extérieur. L'usage de se couper la barbe et de raser même ses cheveux fut toujours religieusement observé. A la mort d'Ephestion, Alexandre, qui dépensa pour ses obsèques 7 millions de notre monnaie, fit raser les hommes, les chevaux, les mulets, et abattre, dans les villes, tout ce qui dépassait les murailles. Dans toutes les villes de la Grèce, les cérémonies qui précédaient les obsèques duraient neuf jours; le dixième on brûlait le cadavre pour en recueillir les dépouilles. Les chronologistes font remonter l'origine de brûler les cadavres à Hercule, qui voulut porter au roi Licinius les restes de son fils Argivus. Les obsèques des rois de France se font depuis longtemps dans l'église Saint-Denis. Quelques rois de la première et de la seconde race y ont été inhumés; mais c'est principalement depuis Hugues Capet, 28 octobre 996, qu'elle est devenue le lieu de leur sépulture. Ce prince en était abbé, et le duc Hugues le Grand, son

père, y fut enseveli en la même qualité. De toutes les obsèques des rois et reines de France, il n'y en a point eu qui aient occasionné plus de disputes que celles de la reine Anne de Bretagne, morte à Blois, 1514, et dont le corps fut porté à Saint-Denis. Tout le monde se disputa ce qui avait servi à son convoi. Les religieux de Saint-Denis formèrent des prétentions sur le poêle, l'effigie de la princesse, ses habits, ses joyaux, et la tenture de la chapelle ardente. Le grand écuyer en eut sur les chevaux, sur le poêle et sur tout le drap d'or employé dans cette pompe funèbre. Les rois d'armes et les hérauts s'attribuaient les ornements de la chapelle ardente. Les chapelains firent valoir leurs droits sur les offrandes; les religieuses de la Soussaie, sur les joyaux, les chevaux et les équipages de la princesse. Le parlement prit connaissance de cette affaire, et l'on ne put jamais trouver de décision à ce procès. Les obsèques de François II, 1560, ne causèrent ni tant d'embarras, ni tant de cérémonies. Louis Gaillard, évêque de Senlis, qui était aveugle, et ses gouverneurs furent les seuls qui conduisirent son corps à Saint-Denis. On trouva sur son cercueil un billet avec ces mots : « Tanneguy du Chastel, où est-il? » On faisait allusion à la pompe funèbre que ce zélé serviteur avait faire à ses dépens, 1441, au roi Charles VII. Aux obsèques de Charles IX, 1574, il s'éleva tant de disputes entre les différents corps qui y assistèrent, que le cortége se trouva réduit à cinq gentilshommes de la chambre. Ce fut M. de Vitry, capitaine des gardes, qui présenta le corps aux religieux de Saint-Denis. Depuis, aux obsèques de Henri III, 1589, de Henri IV, 1610, de Louis XIII, 1643, de Louis XIV, 1715, de Louis XV, 1774, de Louis XVIII, 1824, tout se fit avec ordre et décence. Et toutes les cérémonies qu'on observe dans ces circonstances ont été réglées sur celles qui eurent lieu au convoi du roi Louis XIV. On les pratiqua avec une rigoureuse exactitude aux funérailles de Louis XVIII.

OBSERVANCE, mot usité en matière de religion, qui veut dire pratique d'une règle, exécution de ce que prescrit une loi. Les observances légales étaient certaines pratiques ou cérémonies que prescrivait la loi de Moïse. L'Évangile nous a délivrés des observances légales. — Observance se dit aussi des communautés religieuses où certaines règles s'observent. Les cordeliers se donnaient le nom de religieux de l'observance, de la grande, de la petite observance. Dans l'ordre de Cîteaux, il y avait des religieux de l'étroite observance. La primitive observance des frères prêcheurs, ou la congrégation du Saint-Sacrement, était une réforme de dominicains établie en France, 1636. La grande observance est aussi le nom d'une partie de l'ordre de la Merci, *pro mercede captivorum*, établi en Espagne.

OBSERVATOIRE. Dans l'origine, les hautes montagnes d'où la vue pouvait, avec facilité, découvrir un horizon vaste et étendu, furent les seuls observatoires. On chercha, dans la suite, les moyens d'observer les astres avec plus de précision, et ce fut dans ce but que les peuples policés construisirent des édifices d'une grande élévation, que nous nommons observatoires. Les Babyloniens donnèrent les premiers cet exemple : le temple de Bélus renfermait dans son sein une tour extrêmement élevée, du sommet de laquelle les Chaldéens faisaient leurs principales observations astronomiques. En 1576, Tycho-Brahé fit bâtir, dans l'île d'Huene, un fameux observatoire qu'on appela Uranimbourg, ou la Ville du Ciel. Louis XIV, voulant accorder une protection spéciale à l'astronomie, résolut de faire bâtir un observatoire, et la place en fut marquée au faubourg Saint-Jacques. Voulant qu'il fût posé sur une ligne méridienne, et que tous les angles répondissent à certains azimuts, les astronomes les plus fameux de Paris se transportèrent sur le lieu désigné à cet effet, 21 juin 1667, jour du solstice. Ils tirèrent une méridienne et huit azimuts et trouvèrent la hauteur méridienne du soleil de 64 degrés 49 minutes au moins ; ce qui donne, pour la hauteur du pôle à l'observatoire royal de Paris, 48 degrés 49 minutes et 30 secondes, en supposant que la vraie déclinaison du soleil soit de 23 degrés 28 minutes un tiers, et la réfraction d'une demi-minute seulement. Ils trouvèrent aussi que la déclinaison de l'aiguille aimantée était de 15 minutes à l'occident. L'édifice fut construit sur les dessins de Claude Perrault, sur un terrain de cent pas de long sur cent cinquante de large. Les fondements en furent jetés en cette même année 1667, et l'on en frappa une médaille avec ces mots : *Sic itur ad astra*. Ce bâtiment, dans la construction duquel on n'a employé ni fer, ni bois, fut entièrement achevé en 1672. Il est de forme rectangulaire et a ses faces correspondantes aux quatre points cardinaux. La partie méridionale est ornée de deux tours octogones, et sur le milieu de la face septentrionale est construit un avant-corps quadrangulaire appelé tour du Nord. Les étages et le comble en sont voûtés. Ce fut Dominique Cassini, appelé d'Italie par Louis XIV, qui s'établit le premier dans cet observatoire, 14 septembre 1671, et lui donna une très-grande célébrité par les découvertes importantes qu'il y fit. Le roi, suivi de toute la cour, visita l'observatoire pour la première fois, 21 mai 1682; Sa Majesté y fut reçue par Cassini, Picard et La Hire, qui lui firent admirer le planisphère terrestre de Sedillan et Chaselles; le miroir ardent de Garouste et celui de Villette, fait à Paris en 1680 ; la salle des secrets ; les caves, dans lesquelles on descend par 364 marches ; la vaste esplanade relevée en terrasse, qui règne au pourtour de tout le bâtiment, et la grande lunette, dont la longueur porte 34 pieds. Les bâtiments de l'observatoire royal de Paris ont reçu, depuis, les agrandissements que nécessitait l'emplacement de nouveaux instruments, tels que le grand cercle répétiteur de Reichenbach, donné par La Place, et le magnifique cercle mural construit par Fortin, donné par le duc d'Angoulême. — Les principaux observatoires de l'Europe sont ceux de Greenwich, construit aux frais de Charles II; Oxford, 1772; Richemont, 1770; Leyde, 1690; Berlin, 1711 ; Vienne, 1755; Gœttingue, 1740; Leipzig, 1788; Gotha, 1788; Prague, 1760; Varsovie, Saint-Pétersbourg, 1725; Upsal, 1730; Stockholm, 1753; Genève, 1771; Turin, 1790; Bologne, 1714; Pise, 1750; Milan, 1765; Padoue, 1769; Florence, 1772; Parme, Venise, Rome, 1759; Palerme, 1787; Malte, 1785; Lisbonne, 1728; Cadix, 1753; Madrid, 1792.

OBUS (artillerie). Projectile creux, d'un diamètre plus petit que celui de la bombe, dont il diffère, en outre, en ce qu'il est sans anses et sans culot. Les Anglais et les Hollandais en sont les inventeurs, et les premiers que l'on vit en France furent pris à la bataille de Nerwinde, gagnée par le maréchal de Luxembourg, 1693. Ce n'est que depuis cette époque qu'ils sont admis dans notre artillerie. V. **PROJECTILES.**

OCANA, ville de la province de Tolède en Espagne. Les Français battirent les Espagnols dans ses environs, 19 novembre 1809.

OCCAM (Guillaume), scolastique, de l'ordre des cordeliers, né au village d'Occam, 1280, mort à Munich, 1343 ou 1347, remplit divers emplois ecclésiastiques en Angleterre, fut banni de l'université d'Oxford, vint à Paris où il enseigna la théologie, prit la défense de Phi-

lippe le Bel contre Boniface VIII, et attaqua avec violence les prétentions et les vices des papes ; fut excommunié, 1530, et se réfugia à la cour de Louis de Bavière. Il ressuscita le nominalisme ; il laissa : *Super quatuor libros sententiarum*, Lyon, 1495; *Summa logicæ*, 1488, etc.

OCCHIALI (Kilig-Ali, dit vulgairement), rénégat calabrais, fut pirate sous Dragut, parvint aux plus hauts grades dans la marine ottomane, se distingua à la bataille de Lépante, fut nommé capitan-pacha par Sélim II, enleva aux Espagnols la Goulette (fort de Tunis), 1573, et mourut, 1577.

OCCIDENT (Vicissitudes de l'empire d'). A la mort des Jovianus Flavius Claudius, 17 février 364, Valentinien Ier, fils de Gratien, comte d'Afrique, né à Cibales, en Pannonie, 321, capitaine des gardes de Jovien, fut élu empereur à Nicée, le 26 février 364. Il associa Valens, son frère, à l'empire, le 28 mars de la même année. Au mois de juillet suivant, il partagea l'armée et l'empire avec lui, prit l'Occident pour sa part, et laissa l'Orient à son frère. (V. **ORIENT** ou **BAS-EMPIRE**.) Il pacifia l'Afrique révoltée, porta la guerre chez les Allemands et leurs voisins, ravagea les terres des Quades, et les obligea de lui envoyer des députés pour demander la paix. L'extérieur grossier de ces députés le mit dans une telle colère, qu'il se rompit une veine, et en mourut le même jour, 17 novembre 375, à Bregetio, en Pannonie.—Gratien, fils de Valentinien, né le 23 mai 359, fait auguste par son père le 24 août 367 ; monta sur le trône le 17 novembre 375. Devenu maître de l'Orient après la mort de Valence, 378, il fit venir de l'Espagne Théodose, et l'associa à l'empire, le 19 janvier 379, en lui donnant l'Orient et une partie de l'Illyrie. Gratien, abandonné des siens dans une bataille contre le tyran Maxime, s'enfuit à Lyon, y fut pris et mis à mort, le 25 août 383. — Valentinien II, fils de Valentinien Ier, né sur la fin de 371, proclamé empereur à Acinque, en Pannonie, le 22 novembre 375, succéda à Gratien, son frère, 383. Dépouillé de ses États par Maxime, 387, il se réfugia à la cour de Théodose, empereur d'Orient, qui rétablit Valentinien, et entra dans Rome avec lui, 26 août 388. Valentinien mourut à Vienne en Dauphiné, étranglé par le comte Arbogaste, 15 mai 392. L'an 394, Théodose se rendit maître de l'Occident, après la victoire qu'il remporta sur Eugène, 6 septembre. Théodose le Grand, le dernier souverain qui régna sur tout l'empire romain, voulut, peu de temps avant sa mort, partager entre ses deux fils mineurs, Arcadius, âgé de 18 ans, et Honorius, de 11 ans, le vaste territoire sur lequel s'étendait sa puissance. Arcadius eut l'Orient (V. **BAS-EMPIRE**), et Honorius, l'Occident, qui embrassait l'Italie, l'Afrique, la Gaule, la Grande-Bretagne, la moitié de l'Illyrie, et eut pour capitales Rome et Milan, et plus tard Ravenne. Honorius, né le 9 septembre 384, fait auguste le 10 janvier, ou le 20 novembre 393, fut déclaré empereur d'Occident, à la mort de Théodose le Grand, son père, 17 janvier 395. L'empire d'Occident souffrit beaucoup sous son règne. Alaric, roi des Goths, chassé de l'Italie par Stilicon, après la célèbre bataille de Pollentia, 29 mars 403, y rentra sur la fin de 408, et se rendit maître de Rome, qui se racheta par la perte de ses trésors. Alaric en forma le siége de nouveau, et la prit d'assaut, le 24 août 409. Rome fut pillée et ruinée. Constance, général d'Honorius, empêcha la ruine totale de l'empire d'Occident, et le délivra de plusieurs tyrans qui avaient pris le titre d'empereur. Élevé par Honorius à la dignité d'Auguste et d'empereur, le 8 février 421, il n'en jouit que jusqu'au 2 septembre, époque de sa mort.—Valentinien III, fils de Constance et de Placidie, fille du grand Théodose, né le 3 juillet 419, déclaré césar à Thessalonique, 424, fut nommé empereur à Ravenne, le 23 octobre 425, après la défaite et la mort du secrétaire Jean, qui avait usurpé la pourpre. La révolte du comte Boniface, qui livra l'Afrique aux Vandales, lui fit perdre cette partie de l'empire, 429. Le roi des Huns l'obligea de rendre au général Aëtius les dignités qu'il lui avait enlevées, 432. A la mort de Placidie, sa mère, 450, Valentinien s'abandonna à toute la violence de ses passions, négligea l'empire, qui se précipita vers sa ruine, surtout après que de sa propre main il eut poignardé Aëtius, 454. Il succomba lui-même sous le fer de deux assassins, le 26 mars 455. — Maxime Pétronius, né en 395, auteur de la mort de Valentinien III, fut proclamé auguste à Rome, le 27 mars 455, devint l'époux de l'impératrice Eudoxie, veuve de Valentinien, à qui il déclara sa complicité dans la mort de ce dernier. Eudoxie, indignée, fit venir d'Afrique Genséric pour venger la mort de son mari. Au bruit de l'arrivée du roi des Vandales, le peuple et l'armée se soulevèrent ; Maxime fut pris et mis en pièces, le 12 juin 455, après un règne de 3 mois moins 5 jours. — Avite, (M. Mœcélius), Auvergnat, préfet des Gaules, fut proclamé auguste à Toulouse, le 10 juillet 455, par les Goths, vers lesquels Maxime l'avait envoyé, pour les engager à continuer la paix avec les Romains. Le 8 août, ce titre lui fut confirmé, dans la ville d'Arles, par les armées et les hauts personnages des Gaules. Il se rendit ensuite à Rome, où il fut reçu comme empereur. A la sollicitation du général Ricimer, le sénat dépouilla ce titre au bout de 14 mois, le 6 ou le 16 octobre 456. — Julius Majorianus, fait général le 28 février 457, fut, bientôt après, nommé empereur à Ravenne, d'un consentement universel, le 1er avril de la même année. Ricimer, jaloux de la réputation qu'il s'acquérait, profita de quelques fautes, le déposa de l'empire à Tortone, le 2 août 461, et le fit tuer 5 jours après.—Sévère III (Libius Severus), élevé à l'empire par Ricimer, après la mort de Majorien, et proclamé empereur à Ravenne, le 19 nov. 461, n'en porta le titre que jusqu'en 465, époque de sa mort, à Rome, dans son palais, 15 août. L'Occident n'eut pas d'empereur jusqu'au mois d'avril 467.— Anthème, (Procopius Anthemius), fils du patrice Procope, gendre de Marcien, était général d'armée dans l'empire d'Orient, lorsque le sénat, le peuple et l'armée le choisirent pour empereur d'Occident, 467. Ce choix fut agréé par Léon, successeur de Marcien, empereur d'Orient. Anthème vint en Italie, et fut proclamé auguste auprès de Rome, le 12 avril de la même année. Ce prince ne régna que 4 ans, et mourut le 11 juillet 472, assassiné par les ordres de Ricimer, qui lui-même mourut 3 jours après. — Anécius Olybrius, envoyé par l'empereur Léon pour secourir Anthème contre Ricimer, fut proclamé empereur, en Italie, par ce traître, sur la fin de mars 472. Il mourut le 23 octobre suivant. — Flavius Glycerius prit de lui-même le titre d'empereur à Ravenne, le 5 mars 473, et ne le porta qu'une année. L'empereur Léon, mécontent de ce qu'il avait pris lui-même le titre sans son autorité, reconnut empereur d'Occident Népos, parent de sa femme Vérine.—Julius Népos fut déclaré césar dans le mois de février 474, à Ravenne, par Domitien, officier de l'empereur Léon, et proclamé empereur dans Rome, le 24 juin suivant. Le patrice Oreste, qu'il avait envoyé avec une armée dans les Gaules pour l'y faire reconnaître, s'étant révolté, Népos se renferma dans Ravenne, y fut bientôt assiégé par Oreste, et fut obligé de s'enfuir, le 24 août 475, en Dalmatie, son pays natal. Il y rencontra Glycerius, qui le fit assassiner, le 9 mai 480. — Romulus ou Momylus Augustus, appelé le

plus communément Augustule, fut reconnu solennellement empereur à Ravenne, le 23 ou 31 octobre 475, par le crédit d'Oreste, son père, qui pouvait tout dans l'empire, après l'expulsion de Népos. Son règne fut de peu de durée. Odoacre, roi des Hérules, l'ayant pris dans Ravenne ou dans Rome, 476, l'obligea de renvoyer les ornements impériaux à l'empereur Zénon, prétendant qu'un seul chef suffisait à l'empire romain. Il le relégua ensuite dans un château de Lucullane, en Campanie, où il passa le reste de ses jours. Ainsi fut éteint, en Occident, l'empire romain, après avoir duré 507 ans, depuis la bataille d'Actium. V. **ALLEMAGNE**, pour la suite des empereurs d'Occident.

OCÉANIE, Océanique, ou monde maritime. Réunion des nombreuses îles situées dans le grand Océan, et entre cet Océan et l'océan Indien, au sud-est de l'Asie et à l'ouest de l'Amérique. La Nouvelle-Hollande est la plus considérable. L'Océanie se divise en trois parties principales : 1° l'archipel asiatique ou de Nostrasie; 2° l'Austrasie, 3° et la Polynésie, qui tire son nom de sa grande multitude d'îles. Les Anglais, les Hollandais et les Espagnols sont les seuls Européens qui possèdent des établissements dans cette partie du monde, qui fut ignorée des Grecs et des Romains, à l'exception de Sumatra, que Ptolémée paraît désigner sous le nom de *Jaba-Diu*. Les Portugais y pénétrèrent les premiers, 1510, découvrirent la Nouvelle-Guinée, 1511. Magellan parcourut la Polynésie et les Philippines, 1521. Mendana vit l'archipel qui porte son nom, 1595. Les Hollandais découvrirent la Nouvelle-Hollande, 1605. Quiros visita la Polynésie et l'Australie vers le même temps, Campier voyagea dans la partie sud-ouest vers la fin du 17e siècle. Dans le 18e, Cook, Bougainville, La Pérouse et d'autres célèbres navigateurs parcoururent l'Océanie dans tous les sens. Dans le siècle actuel, les voyages les plus marquants furent ceux des capitaines Flinders, Baudin, Louis de Freycinet, Krusenstern, Duperrey, Dumont-d'Urville, Dillon et King.

OCHOSIAS, roi d'Israël, 897, marcha sur les traces de son père Achab, et mourut, 896.

OCHOSIAS, AZARIAS ou **JOACHAZ**, roi de Juda, monta sur le trône, 885, s'unit à Joram, roi d'Israël, pour faire la guerre au roi de Syrie Hazaël, et fut tué par Jéhu, son général, 884.

OCHS (P.), docteur en droit, né à Bâle, 1749, mort, 1808, contribua à la paix de Bâle, puis, de concert avec Brune et le colonel La Harpe, fit la révolution helvétique, 1798. Il fut nommé membre du directoire de la république nouvelle, abdiqua en 1799, prit part à la consulta helvétique de Paris, 1802, et à la rédaction de la constitution suisse, fut nommé conseiller, et vécut depuis ce temps dans l'obscurité. Il a laissé une *Histoire de la ville et du territoire de Bâle*, 1786-1821; l'*Inca d'Otahiti*, tragédie, etc.

OCHSFELD ou **OCHSENFELD**, vaste plaine entre Thann et Cernay (Haut-Rhin), où les Impériaux furent vaincus par les Suédois, 1634.

O'CONNOR, nom d'une dynastie de rois irlandais qui régnait dans le Connaught ou Connacie, avant la conquête de l'Irlande par les Anglais. Les plus connus de la dynastie sont : Turlogh O'Connor, dit le Grand, né en 1088, mort, 1156, et Roderik O'Connor, qui régnait vers 1171, époque où Henri II, roi d'Angleterre, s'empara de l'Irlande.

OCTAVE. V. **AUGUSTE**.

OCTAVIE, sœur d'Auguste, femme de M. Claudius Marcellus, puis d'Antoine, mourut de chagrin d'avoir perdu le jeune Marcellus, son fils du premier lit, 4 ans av. J.-C.

OCTAVIE, née en 42 de J.-C., fille de l'empereur Claude et sœur de Britannicus, fut donnée en mariage à Néron, qui la répudia pour épouser Poppée. Celle-ci la fit mettre à mort, 62 de J.-C.

OCTOBRE 1789 (5 et 6), grande insurrection à Paris. Massacre des gardes de Versailles. Louis XVI et sa famille sont obligés de venir habiter Paris.

OCTROI de bienfaisance ou octroi des villes. On nomme ainsi les contributions que les villes s'imposent pour faire face à leurs dépenses. L'origine de ces taxes, mises sur les objets destinés à la consommation intérieure des villes et des communes, remonte aux premières années de la monarchie; car, de tout temps, les villes et les communes ont dû subvenir à leur entretien. Ces taxes ne furent pas d'abord permanentes; elles ne furent autorisées, dans le principe, que temporairement, et établies seulement pour couvrir les dépenses extraordinaires, telles que l'invasion de quelque maladie, et prirent alors la dénomination d'octroi des hôpitaux, parce qu'elles étaient consacrées aux dépenses des hospices. Et plus tard, lorsque cet impôt fut appliqué à d'autres usages, tels que la construction ou l'entretien de fortifications, d'édifices publics, cette dénomination fut changée contre celle d'octroi municipal. Louis XIII, par des lettres patentes du mois d'avril 1639, ne fit que continuer, pour neuf années, l'impôt de 5 sols dont était frappé chaque muid de vin à l'entrée dans la ville et les faubourgs de Paris. — Louis XIV, par une déclaration du 11 février 1638, porta cette taxe à 20 sols, au profit de l'hôpital général. « Contribution, dit la déclaration, imposée par forme d'aumône universelle et imposition publique, pieuse et charitable. » En 1702 cette taxe fut mise sur l'huile, puis sur le foin. Mais ce fut une loi du 18 octobre 1798 qui institua, pour la commune de Paris, un octroi municipal et de bienfaisance dont le produit était spécialement affecté aux dépenses locales, et, de préférence, aux hospices. C'est à partir seulement de l'an VII que, par une mesure générale, le principe des octrois fut rétabli dans la législation nouvelle; la loi du 27 frimaire an VIII régla le mode de perception, qui fut régularisé par celle du 5 ventôse suivant. Enfin une ordonnance royale du 9 décembre 1814, la loi des finances du 28 avril 1816 et quelques autres règlements ont définitivement clos la législation générale qui régit aujourd'hui cette matière. La moyenne des dernières années des revenus de l'octroi de la ville de Paris n'est pas moins de 26 millions, dont un sixième environ est versé dans la caisse des hospices.

ODENAT (*Septimius*), prince arabe, phylarque ou cheik des tribus sarrasines de la Palmyrène, sénateur de la colonie romaine de Palmyre, seconda Sapor dans ses attaques sur la Syrie, 256, puis il le harcela dans sa retraite, le battit sur les bords de l'Euphrate, et écrasa tous les tyrans qui avaient pris la pourpre après Marcien. Nommé par Gallien général de tout l'Orient, 263, il prit la pourpre et força l'empereur à le reconnaître pour son collègue. Ses succès continuels excitèrent la jalousie de Gallien, qui le fit assassiner à Ernèse, par son neveu, 267.

ODENSÉE, ville de Danemark, sur l'Odense. Cette ville fut fondée par Odin. On y tint, en 1528, une diète pour la réformation de l'Église danoise.

ODÉON. C'était un lieu, à Athènes, où l'on faisait des répétitions de la musique qui devait être chantée sur le grand théâtre. Il servait aussi pour y faire répéter les poèmes qui devaient être représentés devant le peuple.

On croit que le plus ancien édifice de ce genre fut construit à Athènes, par ordre de Périclès. Les autres villes de la Grèce voulurent aussi, à l'exemple de cette ville, avoir des odéons ; et toutes, du moins les plus considérables, en virent s'élever dans leurs murs. Ce fut toujours à l'Odéon que se distribuèrent les palmes et les couronnes aux poëtes et aux musiciens qui y venaient disputer le prix d'éloquence et de composition. Ces sortes d'édifices ne furent élevés à Rome que beaucoup plus tard. Selon Millin, Domitien, 96 de J.-C., fit construire le premier ; et le second fut fait par ordre de Trajan, 110 de J.-C. Il y en eut 5 autres encore dans cette ville : un sur l'Aventin, dont parle Cicéron ; un autre entre le Palatin et le Cœlius, et le troisième près du théâtre de Pompée. En France, on a donné le nom d'Odéon à l'ancien Théâtre-Français, bâti en 1783. Il fut incendié, mars 1799, et une seconde fois en 1818. Après plusieurs vicissitudes, cette salle, qui resta longtemps inoccupée, vient enfin d'être rendue au public, 1842.

ODESSA, ville et port de la Russie d'Europe, sur la mer Noire, entre les embouchures du Dniéper et du Dniester. Bâtie, vers la fin du dernier siècle, sur l'emplacement d'une ancienne colonie grecque appelée *Istrionorum portus* et auquel avait succédé un chétif village nommé Hadjibay. Cette ville, l'une des plus populeuses et des plus riches de la Russie est la création de Catherine II. Les établissements d'instruction et d'utilité publique sont : le lycée Richelieu, fondé en 1818 ; une école militaire, fondée en 1824 par l'empereur Alexandre ; des écoles de navigation et de commerce ; un musée établi en 1825. Le commerce d'Odessa, qui jusqu'en 1803 n'était que dans une situation assez précaire, prit tout à coup une importance extraordinaire. Sur 900 navires qui entrèrent cette même année dans la mer Noire, 536 vinrent à Odessa et y chargèrent principalement du blé. Odessa a d'immenses relations avec la Moldavie, la Valachie, la Hongrie, l'Allemagne, l'Anatolie, Constantinople et toute la côte européenne de la Turquie, etc., etc. En 1813, l'exportation s'éleva à 8,861,956 roubles, et l'importation à 3,169,895. En 1829, les exportations furent de 1,075,903 roubles (1,161,973 fr.) en monnaie, et 1,387,637 roubles (7,924,637 fr.) en marchandises. En 1826 il entra dans le port 578 navires, et il en sortit 529. La population, en 1803, était de 8,000 habitants et se montait à plus de 30,000 en 1814 ; elle est actuellement de plus de 40,000. Ce fut en 1797 que Catherine II, aidée de Richelieu, établit le port d'Odessa, et elle donna à la ville qu'elle venait de créer le nom qu'elle porte aujourd'hui en souvenir de la colonie milésienne d'*Odessus*, anciennement établie sur la rive gauche du Dniester.

ODILON (saint), abbé de Cluni, né en Auvergne, 962, refusa l'archevêché de Lyon et mourut à Savigny en Bourbonnais, 1048, après avoir été en relation avec l'empereur saint Henri, les rois de France Hugues Capet, Robert et Henri Ier, le roi de Bourgogne, Rodolphe, et Casimir, roi de Pologne.

ODILON-BARROT. V. BARROT.

ODOACRE, conquérant de l'Italie, fils d'un ministre d'Attila, perdit son père, 465; entra avec ses compagnons dans la garde impériale à Ravenne, devint le chef des Hérules à la solde de l'empire. Il détrôna l'empereur Augustulus, 476; supprima le titre d'empereur d'Occident et gouverna l'Italie avec celui de patrice. Il battit les Rugiens en Norique et soumit la Dalmatie. Il fut battu à Vérone par Théodoric, suivi de tous les Ostrogoths, 489, et près de l'Adda, 490. Il s'enferma dans Ravenne, s'y défendit pendant plus de deux ans, rendit la ville, 493, et fut tué peu après, dans un banquet, par les ordres de Théodoric.

ODON (Saint), né en Angleterre vers la fin du 9e siècle, fut évêque de Wilton et archevêque de Cantorbéry, et mourut en 961. Il est honoré en Angleterre le 4 juillet.

ODON, frère utérin de Guillaume le Conquérant, fut évêque de Bayeux, 1049, à 14 ans ; équipa 100 navires, en 1066, pour seconder Guillaume dans son expédition contre l'Angleterre. Il fut disgracié et mis en prison à Rouen, par son frère, à cause de ses nombreuses concussions, fut dépouillé de ses biens en Angleterre, partit avec Robert pour la première croisade, et mourut en route à Palerme, 1096.

ODON DE DEUIL, ODO DE DIOGILO, né au commencement du 12e siècle, à Deuil, mort, 1162, accompagna Louis le Jeune en terre sainte comme son chapelain, et fut abbé de Saint-Denis à son retour. On a de lui : *de Ludovici VII, Francorum regis, profectione in Orientem.*

ŒCOLAMPADE (Jean Hausschein), un des auteurs de la réforme, né à Weinsberg en Franconie, 1482, mort, 1531, s'adonna à la théologie, obtint une cure à Bâle, 1522. Il prit parti pour la réforme, se maria, se mêla dans les querelles entre Carlostad et Luther, entre Luther et Zwingle, et s'attacha à ce dernier. On a de lui des commentaires sur divers livres de l'Ancien et du Nouveau Testament ; un traité, *de Vero intellectu verborum*, etc.

ŒCUMÉNIQUE, mot signifiant général ou universel, du grec οἰκέμενη. L'Église donne ce nom à tous les conciles généraux ; les protestants ne l'accordent qu'aux quatre premiers. Le nom d'*œcuménique* fut employé, pour la dernière fois, au concile de Calcédoine, tenu l'an 451. V. CONCILES GÉNÉRAUX.

ŒDIPE, roi de Thèbes, fils de Laïus et de Jocaste, vivait au milieu du 14e siècle av. J.-C., tua son père sans le connaître, épousa Jocaste sa mère, et monta sur le trône de Thèbes. Chassé de son palais par ses enfants, il mena une vie errante sous la garde d'Antigone, l'un d'eux, et mourut au bourg de Colone, territoire de l'Attique.

ŒFELS (André-Felix d'), né à Munich, 1706, fut chargé de l'éducation des princes Maximilien et Clément de Bavière, devint chef de la bibliothèque électorale à Munich, 1746, et mourut membre de l'Académie des sciences de la même ville, 1780. Il laissa le *Rerum boïcarum scriptores*, 1763, et d'autres collections sur l'histoire de Bavière.

ŒNOPIDAS de Chios, philosophe péripatéticien, contemporain d'Anaxagore, 5e siècle av. J.-C. Il fit la découverte de l'obliquité de l'écliptique et du mouvement propre du soleil. On lui doit un cycle de 59 ans. Il donnait à l'année 365 jours 8 heures.

ŒSEL, île de la Russie d'Europe (Riga), dans la mer Baltique, à l'entrée du golfe de Livonie, 35,000 habitants, chef-lieu Arensbourg. Le czar Ivan s'en empara ; elle passa au Danemark, 1583, fut cédée à la Suède, et ne revint aux Russes qu'en 1721.

ŒTINGER, ville de Bavière (Rezat), résidence des comtes d'Œttingen-Wallerstein ; les Français y défirent les Anglais, 1743.

ŒXMELIN (Alexandre-Olivier), voyageur flamand, fut conduit à l'île de la Tortue, 1666, et vendu 30 écus. Il prit parti avec les Flibustiers, 1669, et revint en Europe sur un vaisseau hollandais, 1674. Il fit trois voyages en Amérique, et assista à la prise de Carthagène, 1697. Il a laissé une *Histoire des aventuriers qui se sont signalés dans les Indes, avec la vie, les mœurs et les coutumes des boucaniers*, 1686.

OFFA, roi de Mercie, en Angleterre, régna de 757 à 796; joignit le royaume d'Est-Anglie à ses États; se rendit à Rome, 796, pour implorer son pardon auprès du pape, d'avoir tué le roi Ethelbert.

OFFICE. Service divin que l'on célèbre publiquement dans les églises. Saint Jérôme, 384, fut le premier qui, à la prière du pape Damase, distribua les psaumes, les évangiles et les épîtres dans l'ordre où ils sont dans l'office. Saint Grégoire, 388, et le pape saint Gélase, 494, y ajoutèrent les oraisons, les répons et les versets; et saint Ambroise, 390, les graduels et les traits.

OFFICE. Dans son acceptation la plus générale, ce mot signifie les devoirs de la société civile. Ce sont ces devoirs sainement interprétés, qui servirent de thème au beau *Traité des offices* de Cicéron, 65 ans av. J.-C. Office se disait anciennement de certains emplois avec juridiction. On a souvent confondu office et charge; et en effet, tout office est véritablement une charge; mais toute charge n'est pas un office: ainsi les charges dans les parlements étaient de véritables offices; mais les places d'échevins, de consuls et autres charges municipales n'étaient pas des offices en titre, quoique ce fussent des charges, parce que ceux qui les remplissaient ne les remplissaient que pour un temps. Ce fut le roi Louis XII, 1499, qui, pour ne point charger le peuple d'impôts, afin d'acquitter les dettes immenses du roi son prédécesseur, mit les charges dans le commerce. François Ier, 1515, suivit le même système. Ce ne fut d'abord qu'un prêt, mais le prêt n'était qu'un mot pour déguiser une vente effective. Le parlement exigea, 1578, que tout titulaire viendrait devant lui prêter serment, qu'il n'avait acheté son office ni directement, ni indirectement. Mais en ayant reconnu l'inutilité, il finit par abolir ce serment, 1597. Depuis, ce trafic se pratiqua ouvertement, et aujourd'hui même il est encore beaucoup de charges et d'offices dont on fait l'acquisition à prix d'argent.

OFFICE DE LA VIERGE. Ce fut Pierre Damien, qui, dans le 11e siècle, introduisit parmi les moines la coutume de réciter le petit office de la Vierge. Urbain II ordonna, dans le concile tenu à Clermont, 1095, que tous les clercs le diraient, et le pape Pie V, en 1568, dispensa tous ceux que les règles particulières de leurs chapitres et de leurs monastères n'y obligeaient pas.

OFFICE DES MORTS. Ce fut saint Amalaire, 820, qui mit l'office des morts dans l'ordre où il est aujourd'hui. Maurice de Sully, évêque de Paris, composa les répons, 1196, et l'église de Rome les prit dans le bréviaire de Paris et les adopta. On disait primitivement l'office des morts avant le décès des personnes; ce ne fut qu'insensiblement qu'on ne le dit qu'après la mort des fidèles.

OFFICE (le SAINT-). V. INQUISITION.

OFFICIAL. C'était un juge ecclésiastique, commis par un prélat ou un évêque, par un chapitre ou par un abbé, exerçant la juridiction contentieuse. L'official était plutôt l'officier de l'évêché que de l'évêque. Les évêques, et particulièrement ceux des grands siéges, se voyant accablés d'affaires, s'en déchargèrent sur leurs archidiacres et sur des prêtres, à qui ils donnèrent une commission révocable à leur volonté. On les nomma vicaires ou officiaux, *vicarii generales officiales*. Comme l'on ne trouve ce nom que dans les constitutions du sexte, il est positif que cet usage ne commença qu'à la fin du 13e siècle. Depuis, on partagea leurs fonctions, 1314, et l'on nomma officiaux ceux qui avaient la juridiction contentieuse; et vicaires généraux, et grands vicaires, ceux à qui l'évêque commit la juridiction volontaire. Les officiaux eurent bientôt attiré à eux la connaissance de la plus grande partie des affaires civiles, mais on les en dépouilla par le moyen des appels comme d'abus, en vertu de l'ordonnance de 1539. Et les juges laïques connurent dès lors de presque toutes les matières qui auparavant étaient du ressort de l'official. La cour ou justice d'église, dont l'official était le chef, se nommait officialité. Elle fut réduite après cette ordonnance à très-peu de chose; et les promesses ou dissolutions de mariages furent les seules choses dont elle connut jusqu'en 1789.

OFFICIERS DE LA COURONNE (Grands). Tous les électeurs étaient grands officiers de l'empire. Les rois de France et les princes du sang eurent dans leurs maisons plusieurs officiers pour le service de leur personne. Les grands maîtres de la maison du roi, de sa garde-robe, les premiers gentilshommes de sa chambre, et les premiers maîtres d'hôtel étaient hauts officiers. Les valets de la chambre, de la garde-robe et de la bouche étaient bas officiers. On nommait officiers commensaux tous ceux qui avaient bouche à la cour. Les grands sénéchaux, créés grands officiers de la couronne, par Lothaire Ier, 578, furent supprimés par Philippe-Auguste, 1191. Henri III, par lettres patentes du 3 avril 1582, porte à 6 le nombre des grands officiers de la couronne: le chancelier de France, le connétable, le grand maître, le grand chambellan, l'amiral, et les maréchaux de France. Henri IV en créa deux nouveaux, 1595; ce furent le grand écuyer de France et le grand maître de l'artillerie. Louis XIV, par édit du mois de novembre 1669, en fixa le nombre à 7, et cet ordre fut suivi depuis par tous les rois ses successeurs, jusqu'à la révolution de 1789. Les grands officiers de la couronne reparurent avec Napoléon sous le titre de *grands dignitaires* de l'empire et étaient au nombre de six: le *grand électeur*, l'*archi-chancelier de l'empire*, l'*archi-chancelier d'État*, l'*archi-trésorier*, le *connétable* et le *grand amiral*. Elles disparurent en 1814.

OGER LE DANOIS ou OGIER, ou AUTCAIR, guerrier austrasien, fut un des plus braves paladins de Charlemagne. Il se retira dans l'abbaye de Saint-Faron, à Meaux, où il mourut vers la fin du 9e siècle.

OGILBY ou OGILVY (J.), écrivain écossais, né à Édimbourg, 1600, mort à Londres, 1676, fut ruiné à la rébellion irlandaise, 1641. Il fut chargé de diriger la partie poétique des fêtes pour le couronnement de Charles II, 1661. Sa maison fut brûlée dans l'incendie de 1666, et sa fortune encore une fois anéantie. Il fit en vers les traductions de l'*Énéide*, 1650; de l'*Iliade*, 1660; de l'*Odyssée*, 1665, etc.

OGINE ou OGIVE, reine de France, femme de Charles III, dit le Simple, était fille d'Édouard Ier et sœur d'Adelstan, roi d'Angleterre. Elle eut de Charles, son époux, Louis IV, surnommé d'Outre-mer, parce que cette princesse le conduisit à la cour du roi d'Angleterre. Lorsque Louis eut été rappelé de cette île pour monter sur le trône de France, il fit venir sa mère à Laon, 938; mais cette princesse en sortit, 951, pour se remarier avec Herbert de Vermandois, comte de Troyes, dont elle eut, quoique âgée alors de 45 ans, Étienne, mort sans enfants, 1019, et Agnès, seconde femme de Charles, duc de Lorraine, morte avec lui dans les prisons d'Orléans. Le roi Louis d'Outre-mer témoigna un déplaisir extrême en apprenant le mariage de sa mère avec le comte de Troyes, parce que celui-ci avait tenu en prison le roi Charles III, son père. Il ne voulut jamais la voir. On ignore l'époque de sa mort.

OGINSKI (Michel, comte), noble polonais, né en 1731, mort en 1803, fut présenté à Catherine II, qui s'é-

prit de lui, 1763-1764. Il fut nommé grand maréchal de Lithuanie, prit parti pour les patriotes polonais, 1771; battit les Russes à Ianof, fut surpris par trahison à Stolowice, se réfugia à Kœnigsberg, 1771, et de là à Dantzick. De retour dans sa patrie, il fit creuser le canal qui porte son nom et qui fait communiquer la Baltique et la mer Noire.

OGYGÈS, roi de l'Attique et de la Béotie au 19e siècle av. J.-C. (1869-1832), bâtit la ville d'Éleusis.

OHIO (État de l'), un des États unis de l'Amérique du Nord, à l'est de la Pensylvanie et de la Virginie, au sud du lac Érié et du territoire de Michigau, 1,300,000 habitants; chef-lieu, Columbus. Il se divisait en 75 comtés, 1833. Cette contrée était connue dès 1634; mais elle ne fut habitée qu'en 1763, et érigée en État, 1802.

OJEDA (Alphonse d'), né à Cuença au 15e siècle; suivit Colomb dans sa deuxième expédition; commanda l'expédition de 1498, aux frais d'Amérie Vespuce, et mourut pauvre.

OLAFSEN (Magnus), pasteur islandais, né en 1573, mort en 1656, traduisit l'*Edda* en latin. — Étienne Olafsen, pasteur également en Islande, mort en 1688, publia, en 1665, *la Voluspa* en islandais et en latin. — Eggert Olafsen, naturaliste et voyageur, né en 1721, mort en 1768, remplit, en Islande, les fonctions de vice-grand bailli du sud et de l'est. Il laissa un *Voyage en Islande*, publié à Paris, 1802.

OLAHUS (Nicolas), prélat hongrois, né à Hermanstadt, 1493, mort à Presbourg, 1562; fut successivement conseiller intime de Marie (veuve de Louis II), gouvernante des Pays-Bas; chancelier de Ferdinand, évêque de Zagrab, archevêque de Strigonie, fit obtenir aux jésuites leur collége de Tyrnau, 1560, et couronna Maximilien II à Presbourg. Il fit une *Histoire d'Attila* en latin, 1538, etc.

OLAUS ou **OLOF**, nom commun à un roi de Suède, deux rois de Danemark et cinq rois de Norwége.—Olaüs, roi de Suède, né en 984, mort en 1026, prit le premier le titre de roi dans ce pays, adopta le christianisme et fut baptisé, 1008. Il perdit plusieurs provinces dans ses guerres avec la Norwége. — Olaüs Ier, roi de Danemark, ne régna qu'en Jutland et périt dans un combat contre les Francs, 814. — Olaüs II, 5e fils de Suénon II et successeur de son frère Canut IV, régna de 1086 à 1095. — Olaüs Ier, roi de Norwége, né en 955, monta sur le trône en 994; introduisit le christianisme en Norwége et en Islande, 996, et dans le Groënland, 1000. Battu à Swolde par les rois de Suède et de Danemark, unis aux fils de Haquin, il se précipita dans la mer, 1000. — Olaüs II, dit le Gros ou le Saint, se fit reconnaître roi en 1017 ou 1048; fixa sa résidence à Drontheim, 1019; soumit le Groënland, 1025; l'archipel Fœroer, 1026; l'Islande, 1029; fut renversé du trône par les intrigues et les armes de Canut, son rival, 1029-1031; essaya de le reconquérir, mais il fut défait et tué par les habitants de Drontheim, 1032. — Olaüs III, dit le Pacifique, régna avec son frère Magnus II, 1066-1068, et seul de 1068 à 1087. — Olaüs IV, fils de Magnus III, régna avec ses deux frères, Sigurd et Eystein, de 1183 à 1116. — Olaüs V, né en 1370, succéda à Waldemar, son grand-père, sur le trône de Danemark, 1376, à son père Héraald VII, sur le trône de Norwége, 1380, et mourut en 1387.

OLAVIDÉ (Antoine-Joseph), homme d'État espagnol, né à Lima, 1725, mort en 1803; suivit Aranda en France; fut nommé, par Charles III, intendant de Séville; colonisa et défricha la Sierra-Morena. Condamné à 8 ans de reclusion pour avoir proclamé son adhésion aux doctrines philosophiques qui dominaient en France, il s'échappa au bout de 3 ans, se retira à Venise et revint ensuite en Andalousie.

OLBERS (Guillaume), médecin et astronome allemand, né près de Brême, 1758, mort en 1840; découvrit les nouvelles planètes de Pallas, 1802, et de Vesta, 1807. Il laissa une méthode analytique et trigonométrique, et une autre pour le calcul des comètes.

OLDENBOURG (Duché d'), État de la confédération germanique, borné par le royaume de Hanovre au sud, à l'ouest et à l'est, et par la mer au nord; 266,000 habitants; chef-lieu, Oldenbourg. Division, 6 cercles. Le grand-duc actuel, Auguste (Paul-Frédéric) règne depuis 1829. Ce pays n'a formé une seigneurie ou un comté que depuis Christian Ier, 1155. La race des comtes portant remonte jusqu'à Witikind, 8e siècle. L'Oldenbourg, réuni en 1647 au duché de Delmenhorst, passa, après l'extinction de la famille des anciens comtes, à la branche de Holstein qui règne aujourd'hui en Danemark. Échangé en 1773 contre une partie du duché de Holstein, il passa au grand-duc Paul, depuis empereur de Russie, qui le céda à Frédéric-Auguste, duc de Holstein-Gottorp, évêque de Lubeck, en faveur duquel l'empereur d'Allemagne l'érigea en duché, 1775. L'Oldenbourg a dépendu un instant de l'empire français et formait le département des Bouches-du-Weser, 1810 à 1813.

OLDENBOURG, OLDENBURG, ville d'Allemagne, capitale du duché de ce nom, fut fondée par le comte Christian Ier, 1155; détruite par un incendie, 1676, et embellie par le roi Christian II, 1737.

OLDENBOURG (Henri), physicien, né à Brême et mort à Charlton, 1678, un des premiers membres de la Société royale de Londres, publia *les Transactions philosophiques* de 1665 à 1677.

OLÉARIUS (Adam), plutôt **ŒLSCHLŒGER**, savant allemand, né dans le pays d'Anhalt, 1600, mort en 1671; fut secrétaire de l'ambassade que le duc de Holstein-Gottorp envoya au czar de Russie et au schah de Perse, 1633; fut nommé, à son retour, conseiller, bibliothécaire et mathématicien du duc de Holstein, 1639. Il écrivit des *Voyages en Moscovie, Tartarie et Perse*, traduits en français par Wicquefort, Paris, 1656-1666.

OLEG, second grand-duc de Moscovie, de 879 à 913, conquit Smolensk et Lioubitch, 882; rendit tributaires les Sévériens, Radimitches, Dériviens, etc., 885, et força Léon IV, empereur de Constantinople, de faire un traité de commerce à l'avantage de la Russie, 911. — Oleg, fils de Sviatoslav Ier, gouverna le pays des Drevliens, 972, et périt vaincu par son frère Iaropolk Ier, 977.—Oleg, fils de Sviatoslav (prince de Wladimir), s'échappa de la prison où l'avaient renfermé ses oncles, se fit prince de Tmoutarakan, battit Sviatoslav II, 1078; mit le siége devant Kiev, 1096, mais sans succès, et mourut en 1124.

OLÉRON (île d'), *Oliarus* et *Olario*, île de France dans l'Océan, vis-à-vis des embouchures de la Seudres et de la Charente, 19,000 habitants, forme deux cantons. Cette île appartient depuis longtemps aux comtes d'Anjou et aux ducs d'Aquitaine, puis à Charles V, 1364; prise par les Anglais, elle fut reconquise par Charles VII, 1422, fut fortifiée par Louis XIV, 1645.

OLESNIKI (Sbignée), l'un des hommes les plus remarquables qu'ait produits la Pologne, naquit l'an de J.-C. 1389; il fut d'abord secrétaire du roi Ladislas Jagellon; l'accompagna dans toutes ses expéditions militaires, et eut le bonheur de lui sauver la vie dans un combat. Il embrassa dans la suite l'état ecclésiastique; obtint l'évêché de Cracovie et le chapeau de cardinal. Ce fut lui qui, en 1434, fit élire le jeune Ladislas, fils aîné de son bienfaiteur, roi de Pologne, et casser, en

1444, l'élection de Boleslas, pour faire élire Casimir, frère du jeune Ladislas. Il mourut dans un âge très-avancé, après avoir rempli plusieurs ambassades importantes avec la plus grande distinction, 1435.

OLGA, femme du grand-duc de Russie Igor, devint régente après la mort de son époux, 945; vengea sa mort sur les Dréréviens, 946, et remit à son fils les rênes du gouvernement, 955. Elle se fit chrétienne, essaya, mais en vain, de répandre le christianisme en Russie, et mourut en 968.

OLGIERD, grand-duc de Lithuanie, 1330 à 1381, détrôna son frère aîné Savnut, partagea le pouvoir avec Kieistut, son autre frère, mais porta seul le titre de grand-duc. Il reprit sur l'ordre teutonique les conquêtes faites en Samogitie, 1330, et parvint, après plusieurs échecs, à empêcher l'ordre de s'établir en Lithuanie. Il défit 3 hordes de Mongols nomades en Podolie et sur le Dniéper, 1362; pilla et détruisit Kerson. Il dirigea contre la Russie 3 expéditions, dont 2 pour soutenir Michel II contre Dmitri, 1367; envahit la Prusse, 1370; perdit la sanglante bataille de Rudan, et mourut en 1381.

OLIER (Jean-Jacques), curé de Saint-Sulpice, né à Paris, 1608, mort, 1657, établit la campagnie des sulpiciens, 1641; fonda un séminaire à Vaugirard, fut nommé curé de Saint-Sulpice, 1642; commença la construction de l'église de ce nom et du séminaire qui est à côté, 1646, et créa au Canada et en France plusieurs séminaires de sulpiciens. Il laissa entre autres ouvrages une Explication des cérémonies de la grand'messe, 1655.

OLIM (Autrefois), nom sous lequel on désigne les plus anciens registres du parlement de Paris. Ils renferment le rapport des enquêtes faites devant le parlement, et des arrêts rendus par cette cour, depuis 1254 jusqu'à 1318. On ne put en avoir de copie entière et exacte que sous Louis XIV. Ils furent publiés par M. le comte Beugnot, dans les Documents inédits sur l'histoire de France.

OLIVA, village des États prussiens, sur le golfe de Putzig, vit se conclure une célèbre paix entre la Pologne et la Suède, 1660.

OLIVARÈS (Gaspard-Gusman, comte d'), ministre espagnol, né à Rome, 1587, devint premier ministre de Philippe IV, 1621, et reçut le titre de san-lucar. Il entama avec la France la célèbre guerre que devait terminer la paix des Pyrénées, 1635-1639. L'insurrection de la Catalogne, la révolution du Portugal, 1640, lui portèrent des coups terribles. Sa chute devint inévitable devant l'insuccès de la conspiration de Cinq-Mars, 1640. Il fut exilé, et mourut, peu après, de chagrin, 1643.

OLIVENÇA, ville forte d'Espagne (Estramadure). Le Portugal la céda à l'Espagne, 1801; les Français s'en emparèrent, 1811. On n'exécuta pas la clause des traités de 1815, qui en ordonnaient la restitution par l'Espagne au Portugal.

OLIVET (Saint-Martin d'), ville de France (Loiret) sur le Loiret, à 5 kil. sud d'Orléans. Clovis y fonda une célèbre abbaye, 510; le duc de Guise, dit le Balafré, fut assassiné par Poltrot à la tête du pont jeté en ce lieu sur le Loiret.

OLIVET (Joseph Thoulier, abbé d'), grammairien, né à Salins, 1682, mort à Paris, 1768, donna entre autres ouvrages : l'*Histoire de l'Académie française jusqu'en 1700*; *Traité de la prosodie*, *Essais de Grammaire*, etc., etc.

OLIVIER. L'art de tirer de l'huile de l'olivier est de la plus haute antiquité. Les Égyptiens en ont attribué l'invention à Mercure. Il fut connu des Hébreux et de tous les peuples de l'ancien monde. D'après Goguet, l'Attique fut le premier canton de la Grèce où la culture des oliviers ait été connue. Cet arbre fut apporté en France par les Phocéens, fondateurs de Marseille, l'an 600 av. J.-C.

OLIVIER (François), chancelier de France, né à Paris, 1493, mort, 1560, fut successivement avocat, conseiller au grand conseil, maître des requêtes, ambassadeur, chancelier de la reine de Navarre, président à Mortier, 1543, et enfin chancelier du royaume. Diane de Poitiers le fit disgracier et lui fit enlever les sceaux; il se retira dans sa terre de Montlhéri, fut rappelé par le cardinal de Lorraine, sous François II, 1559.

OLIVIER (Guillaume-Antoine), entomologiste français, né à Fréjus, 1756; reçut une mission en Perse, 1792; en revint avec de riches collections d'histoire naturelle, 1798; fut membre de l'Institut, 1800, et mourut à Lyon, 1814. Il laissa des Mémoires sur l'entomologie, l'agriculture et la botanique, *Histoire naturelle des coléoptères*, 1789-1808, etc., etc.

OLIVIER. V. LEDAIN, LAMARCHE.

OLIVIERS (Le mont des), aujourd'hui Djebel-tor, à l'est de Jérusalem. C'est là que Jésus-Christ reposait avec ses disciples, et qu'il fut pris par la trahison de Judas.

OLMUTZ, *Holomauc* en morave, *Eburum* en latin, ville des Etats autrichiens (Moravie) sur la March; archevêché depuis 1777; jadis capitale de la Moravie. Université transférée à Brünn, 1778. Frédéric II l'assiégea vainement, 1778. Lafayette y fut détenu, 1794.

OLONÈS ou OLONÉJE, ville de la Russie d'Europe, sur l'Olouka. C'est là que Pierre le Grand fit construire le premier vaisseau destiné à Saint-Pétersbourg.

OLORON (Basses-Pyrénées, Béarn), sous-préfecture, était le siége d'un évêché, suffragant d'Auch, dès les premières années du 6e siècle, 508. Ancienne ville de la Novempopulanie, elle existait du temps d'Honorius, 395; et les Normands la détruisirent de fond en comble, 718. Elle resta sous ses ruines jusqu'au 11e siècle, époque où Calule II, vicomte de Béarn, releva ses murs, fit jeter un pont, bâtit l'église de Sainte-Croix, 1080, et y attira de nombreux habitants par les privilèges qu'il leur accorda. Cette petite ville, qui depuis 1789 s'est élevée à 7,000 âmes, fait un assez grand commerce avec l'Espagne, et possède un dépôt général de bois de mâture pour la marine royale.

OLYBRIUS (Anycius), époux de Placidie, fille de Valentinien III et général de Léon Ier, fut envoyé en Occident pour soutenir l'empereur Anthémius contre le rebelle Ricimer; mais il accepta la pourpre des mains de ce dernier, qui mit à mort Anthémius. Olybrius mourut la même année.

OLYMPE ou OLYMPIADE (Sainte), née en 368, morte en 410, épousa Nébride, préfet de Constantinople. Devenue veuve après 20 mois de mariage, elle vécut dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes. On la fête le 17 décembre. — Une autre sainte Olympe est fêtée le 12 janvier.

OLYMPIADE, chez les Grecs, période de 4 années, qui s'écoulaient entre deux célébrations consécutives des jeux olympiques : ainsi 25 olympiades faisaient un siècle. Les olympiades commençaient au solstice d'été, vers le mois de juillet, et, suivant quelques auteurs, à la nouvelle lune après le solstice. Elles étaient ordinairement désignées par les noms des athlètes qui avaient remporté le prix aux jeux olympiques. L'ère commune des olympiades commence au solstice d'été de l'an du monde 3228 et 776 ans av. J.-C. Et l'on ne trouve plus de supputation des années par olympiades après la 304e, qui finit l'an de J.-C. 447. Dans la supputation des années

par olympiades, on emploie 2 nombres, l'un qui désigne l'olympiade, l'autre qui désigne l'année de l'olympiade; le 1er s'écrit en chiffres romains, le 2e en chiffres arabes : ainsi ol. LXXI, 3, veut dire 3e année de la 71e olympiade. V. CALENDRIER.

OLYMPIAS, fille de Néoptolème, roi d'Épire, femme de Philippe II de Macédoine, mère d'Alexandre le Grand, fut répudiée, 336 av. J.-C.; se retira en Épire, et revint en Macédoine après la mort de Philippe. Elle se retira de nouveau en Épire, après la mort de son fils, 324; s'unit à Roxane, revint en Macédoine après la mort d'Antipater, 319; fit mourir Eurydice et Arrhidée, 318. Peu après, Cassandre la bloqua dans Pydna, l'obligea de se rendre, et la fit égorger dans une émeute, 317.

OLYMPIODORE, philosophe péripatéticien, florissait à Alexandrie vers le milieu du 6e siècle, 550 de J.-C. On a de lui un Commentaire sur les quatre livres des météores d'Aristote, publié par Camozzi, 1551.

OLYMPIQUES (Jeux). V. JEUX.

OMAR, dey d'Alger, parvint au trône, 1815 de J.-C. Ce fut sous son règne que l'amiral anglais Exmouth se présenta devant cette régence, 1816, avec une flotte forte de 3 vaisseaux de ligne, 7 frégates et plusieurs autres bâtiments, pour le forcer à reconnaître la souveraineté de l'Angleterre sur les îles Ioniennes, à abolir l'esclavage des chrétiens, et à faire la paix avec les rois de Naples et de Sardaigne. Omar consentit à tout; mais il demanda le temps nécessaire pour l'article relatif à l'esclavage des chrétiens, dont il était obligé de conférer avec le sultan de Constantinople, son suzerain. Ce terme expiré, Exmouth reparut devant la ville, le somma de nouveau, et, n'en obtenant rien, il bombarda la place, incendia la flotte ennemie, entra en vainqueur dans le port, et fit souscrire le dey à toutes ces conditions. Omar répara bientôt ses pertes, fortifia la ville et recommença ses pirateries. Mais, en 1818, la peste s'étant déclarée dans Alger d'une manière violente, la milice attribua à Omar cette calamité, se révolta contre lui, et l'étrangla dans son palais.

OMAR (Ben-Hafsoun ben Djafar), fameux chef de bandits en Espagne, naquit à Ronda dans le 9e siècle; il était chrétien d'origine. Après avoir exercé la profession de tailleur, il prit le parti des armes, et se rendit célèbre par ses exploits. Il profita des troubles qui agitaient le royaume de Cordoue, sous le règne de Mehemed, 868-883, pour exercer, à la tête d'une troupe de bandits et de vagabonds, les plus affreux brigandages. Il s'empara de Tolède, se rendit redoutable à tous les princes voisins, et mourut, après avoir fondé dans les monts Alpujarras une principauté renfermant plusieurs villes considérables, qui subsista 70 ans, sous lui et ses trois fils, Djafar, Soléman et Hafs, l'an de J.-C. 919.

OMAR (Nadjm-Eddyn-Abou-Hafs), surnommé *al Nafi*, célèbre docteur musulman de la secte orthodoxe des hanefites, né l'an 1068 de J.-C., dans la ville de Nasaf, composa plus de cent ouvrages, tant sur le droit musulman que sur les traditions. Il mourut à Samarcande, l'an de J.-C. 1142.

OMAR (Aben-Hafs-al-Galedh-ben-Schoaib), célèbre capitaine arabe, né en Espagne dans le royaume de Cordoue, à la fin du 8e siècle; prit part dans une révolte contre Abdérame II, roi de Cordoue; s'embarqua avec les troupes qui voulurent bien le suivre; parcourut la Méditerranée en pirate; ravagea l'Archipel; s'empara de l'île de Crète, 823 de J.-C.; y bâtit une forteresse al Khandak (le retranchement), d'où est venu le nom de Candie; fut le premier gouverneur musulman de cette île, et y mourut l'an 854 de J.-C. Cette île, qui depuis lui resta sous la domination des Arabes pendant 135 ans, leur fut enlevée l'an 961 de J.-C., par Nicéphore-Phocas.

OMAR II, 8e kalife omayade, arrière-petit-fils d'Omar Ier, succéda, après avoir été gouverneur de Médine, au calife Soléiman, l'an 717 de J.-C. Il supprima les malédictions que Moawiah Ier avait fulminées contre Aly et ses descendants, et leur restitua les domaines dont le prophète les avait gratifiés. Cette conduite généreuse fut la cause de sa mort. Les princes omayades et son cousin Yezid, qui devait lui succéder au trône, lui donnèrent un poison lent, dont il mourut, l'an 720 de J.-C. Il était dans sa 41e année, et avait régné 2 ans 5 mois. On lui reproche ses persécutions contre les chrétiens, qu'il condamnait à mort lorsqu'ils refusaient d'apostasier.

OMAR-AL-MOTAWAKKEL-AL-ALLAH (Abou-Mohammed), dernier roi maure de Badajoz en Espagne, communément surnommé *al Aftas*, monta sur le trône, après l'avoir longtemps disputé à son frère Yahia, l'an de J.-C. 1079. Il se rendit célèbre par ses richesses, sa magnificence et son goût pour les arts. Après s'être allié au roi de Maroc contre Alphonse VI, roi de Léon et de Castille, il vit ses sujets se séparer de lui, pour se donner aux princes almoravides, et fut réduit à sa seule capitale, où Saïr vint l'assiéger. Il tomba entre les mains de ce lieutenant du roi de Maroc, qui lui fit trancher la tête ainsi qu'à ses deux fils, l'an de J.-C. 1094.

OMAR (Abou-Afsa-Ibn-al-Khattab), second kalife ou successeur de Mahommet, naquit vers la fin du 6e siècle. Il fut d'abord l'un des plus ardents persécuteurs du prophète, son cousin; mais la lecture du Koran le convertit tout à coup à l'islamisme. Il fit sa profession de foi, 615, et devint dès lors l'un des plus zélés sectateurs de la nouvelle religion. Chancelier du premier kalife Aboubekr, il lui succéda, l'an 634, et joignit au titre de kalife celui de prince des croyants. Il fut pour les musulmans un modèle de sagesse et de vertu; étendit les bornes du nouvel empire arabe, aux dépens de celui de Constantinople; enleva la Syrie à Héraclius; conquit la Perse et l'Égypte, et porta ses armes jusque sur la côte septentrionale de l'Afrique. Ce kalife, qui fit incendier la bibliothèque d'Alexandrie, V. BIBLIOTHÈQUES, détruisit, durant le cours de ses conquêtes, plus de 40,000 temples chrétiens, et fonda 1,400 mosquées. Il périt, assassiné par un esclave persan, l'an 644 de J.-C., dans la mosquée de Médine; il était alors dans sa 63e année, et en avait régné 10. C'est Omar qui introduisit le premier l'ère fameuse de l'hégire qui commence au 16 juillet 622 de J.-C., et qui fixe toutes les époques de l'histoire des nations musulmanes.

OMBRES CHINOISES. Spectacle pour amuser les enfants au moyen de figures découpées que l'on fait agir derrière un transparent, connues d'abord en Allemagne; elles furent apportées en France en 1767 par un nommé *Séraphin*; mais leur succès ne date que de 1784.

OMER (Saint-), (Pas-de-Calais, Artois), forte et très-jolie ville de France, place de guerre de troisième classe, sur l'Aa; population, 19,100 habitants. Saint-Omer n'était, dans l'origine, qu'un petit village nommé Sithin, composé de quelques maisons groupées autour d'un château appelé Adroald, et il n'obtint le titre de bourg qu'en 626. Il fut ravagé par les Normands, 845, 861, 880. Ce ne ne fut qu'après cette dernière époque qu'on l'entoura d'un large fossé et qu'on le fortifia de tours, de distance en distance. Baudouin II, comte de Flandre, remplaça les anciennes fortifications par celles qu'on voit encore aujourd'hui; elles furent achevées, 917, et augmentées, 1054. En 1486, 800 Autrichiens y entrèrent

nuitamment, par la grille de l'aqueduc de Saint-Bertin; mais, en 1489, les Bourguignons les en chassèrent. Assiégé sans succès par les Français, 1655, Saint-Omer fut enlevé par eux après 17 jours de tranchée ouverte, 1677, et ses fortifications en furent réparées et perfectionnées par Louis XIV, 1678-1680. Sa cathédrale, une des belles églises de France, renferme un buffet d'orgue et une chaire d'un travail admirable, et l'ancienne église des jésuites, achevée en 1636, est d'un aspect majestueux.

OMMIADES, célèbre dynastie arabe, posséda la monarchie arabe de 661 à 749. Détrônée par les Abassides, elle alla former en Espagne, sous le nom de kalifat de Cordoue, un empire nouveau qui s'éteignit en 1031.

OMMIAH, prince de la tribu des Koraïchites, qui dominait à la Mecque, vivait sur la fin du 6e siècle. C'est la tige des Ommiades.

O'NEILL ou **O'NIAL**, ancien roi d'Irlande, régna sur la Momonie (Munster) de 379 à 402. Ses descendants ont régné pendant 500 ans en Irlande.

ONIAS Ier, grand prêtre des Juifs, les gouverna depuis l'an 321 jusqu'à l'an 300 av. J.-C. Ce fut sous ce pontife que Ptolémée-Soter s'empara de Jérusalem. — Onias II, grand prêtre des Juifs, l'an 242 av. J.-C., avait refusé de payer au roi d'Égypte le tribut que lui payaient les pontifes, ses prédécesseurs; mais les préparatifs formidables de Ptolémée-Evergète l'effrayèrent; il se soumit, et mourut l'an 229 av. J.-C. — Onias III, petit-fils du précédent, parvint à la suprême sacrificature l'an 200 av. J.-C, et gouverna avec une grande vénération et un esprit de sagesse remarquable. Sous lui, Séleucus envoya Héliodore à Jérusalem, pour s'emparer des trésors dont il croyait le temple rempli. Renversé miraculeusement, au moment où il mettait le pied sur le seuil du temple, Héliodore ne dut son salut qu'aux prières d'Onias, qui, s'étant rendu à Antioche pour y rendre compte à l'empereur de sa conduite pendant le séjour de ce général dans la ville sainte, fut lâchement mis à mort, par ordre de Ménélas, l'an 168 av. J.-C.

ONÉSICRITE, historien grec, né dans l'île d'Égine, 4 siècles av. J.-C., fut disciple de Diogène le Cynique. Il accompagna, en qualité de commandant de ses trirèmes, Alexandre le Grand dans son expédition aux Indes; et l'ouvrage qu'il composa à ce sujet, et qui n'est jamais parvenu jusqu'à nous, était, au dire de Strabon, rempli de récits les plus étranges et les plus absurdes. Cependant Elien, Pline et Strabon lui-même s'en sont servis et en rapportent un grand nombre de faits relatifs à la géographie et à l'histoire naturelle des Indes.

ONORE ou **HANAWAR**, ville de l'Indoustan, dans le Kanara septentrional, près de la mer d'Oman. Onore était la capitale d'un petit Etat, lorsqu'au 16e siècle les Portugais s'en rendirent maîtres. Après eux, elle fut possédée par les Hollandais; mais Hayder-Aly la leur enleva, 1763, et en fit une place très-importante pour le stationnement de sa flotte. Les Anglais la prirent, 1768, 1783, et la cédèrent à Tippoo-Saëb peu de temps après; mais elle leur resta définitivement, et elle fait partie de l'Indoustan anglais depuis 1799.

ONOSANDER, philosophe platonicien, vivait sous le règne de l'empereur Claude, dans le 1er siècle de l'ère chrétienne. Son livre : *la Science du chef d'armée*, qui est parvenu jusqu'à nous, fut traduit en latin, à Rome, pour la première fois, 1493; à Nuremberg, 1595, et à Paris, 1599. L'empereur Léon faisait grand cas de l'ouvrage d'Onosander, et le maréchal de Saxe pensait que tous ses préceptes méritaient une étude sévère et approfondie.

OOST, famille de peintres flamands célèbres. — Jacques Van-Oost, dit *le Père*, un des plus grands peintres de l'école flamande, né à Bruges en 1600, mort en 1671, eut pour maître Annibal Carrache; ses plus célèbres compositions sont la *Descente du Saint-Esprit sur les apôtres*, 1538; une *Descente de croix*, une *Résurrection*. — Jacques Van-Oost, *le Jeune*, fils du précédent, né à Bruges en 1637, mort en 1713, excella dans les portraits, et a laissé plusieurs tableaux dignes de son nom.

OPÉRA, ouvrage dramatique mis en musique. Ottavio Rinuccini, poëte florentin, est regardé comme l'inventeur de ce genre de spectacle. Quelques chronologistes font honneur de cette invention à Émilio Cavalieri, gentilhomme romain. Quoi qu'il en soit, il est positif que les deux papes de la maison des Médicis, Léon X et Clément VII, eurent des opéras. Le cardinal Bibiena en fit représenter un devant le pape, intitulé *la Calandra*, 1516. Ce fut le peintre Balthazar Perruzzi qui augmenta l'éclat de cette fête, en peignant des décorations d'une richesse et d'une magnificence dignes de la cour de Léon X. L'abbé Perrin, introducteur des ambassadeurs auprès de Gaston, duc d'Orléans, fut le premier qui introduisit l'opéra à Paris. Il en obtint le privilége du roi, 1669, et le sieur Champeron s'étant associé avec lui, ils rassemblèrent les plus habiles musiciens et les meilleures voix qu'ils purent trouver, et firent dresser leur théâtre dans le jeu de paume de la rue Mazarine, vis à-vis la rue Guénégaut. La première représentation qui s'y donna, mars 1672, fut celle d'un opéra intitulé *Pomone*, dont la composition était de l'abbé Perrin et la musique de Cambert, organiste de Saint-Honoré; les représentations en furent continuées avec un très-grand succès. Mais l'opéra ne doit ses beaux commencements et tout son lustre qu'à Lulli pour la musique, et à Quinault pour la composition des poëmes. Après la mort de Molière, 1673, Louis XIV donna à Lulli la salle du Palais-Royal, où furent représentés les opéras jusqu'en 1762, que cette salle fut brûlée. Alors, c'est-à-dire en janvier 1764, les représentations de l'Académie royale de musique furent transférées dans la salle du palais des Tuileries, que le roi fit construire à grands frais par Soufflot, et tout Paris fut privé de ce spectacle pendant 18 mois. Ce fut pendant cet intervalle que se donnèrent, à Paris, les premiers concerts, sous le nom de *Concerts français*. Enfin, une nouvelle salle fut construite et achevée rue Saint-Honoré, 1767; les premières représentations eurent lieu en décembre. Aucune femme n'avait encore paru sur le théâtre de l'Opéra; ces rôles étaient alors remplis par des hommes déguisés en femmes, et ce ne fut qu'en 1681, dans le ballet du *Triomphe de l'Amour*, que, pour la première fois, on vit paraître des danseuses. La salle de la rue de Richelieu fut bâtie en 1793, et l'Opéra y donna ses représentations jusqu'en 1820, époque où elle fut démolie, à cause de l'assassinat du duc de Berri, et transféré provisoirement rue Lepelletier, où il est encore aujourd'hui. V. THÉATRE.

OPÉRA-COMIQUE. On nomme ainsi un drame d'un genre mixte, qui tient à la comédie par l'intrigue et les personnages, et à l'opéra, par le chant dont il est entremêlé. Il tire son origine des différents spectacles forains qui commencèrent à paraître en 1617. En 1622, Honoré, maître chandelier de Paris, après avoir fourni des chandelles aux spectacles de la capitale, s'avisa d'en entreprendre un pour son propre compte, et obtint le privilége de ce nouveau théâtre, sous le nom d'Opéra-Comique, 1624. En 1627, il céda son privilége au sieur Ponteau, et, sous cet habile directeur, le nouvel opéra fut porté à une grande perfection; car la troupe de Ponteau comptait alors d'excellents acteurs, d'habiles peintres et

de parfaits musiciens. Il fut supprimé, 1745; et, en 1752, Jean Monnet fut de nouveau mis en possession de ce privilége. L'Opéra-Comique attira dès lors un si grand concours de monde que, pendant plusieurs années, les autres spectacles de Paris se trouvèrent abandonnés durant tout le temps des foires de Saint-Laurent et de Saint-Germain. La Comédie-Italienne, se voyant sans spectateurs, obtint, 1762, que cet heureux théâtre fût réuni à sa compagnie. En 1780, les nouveaux artistes réunis possédaient encore leur théâtre dans la rue Mauconseil, sur l'emplacement même qu'occupe aujourd'hui la halle au cuir. Après avoir transporté leur théâtre sur les boulevards, 1782, une nouvelle salle, construite sur les dessins de Legrand et Molinos, rue Feydau, 19, fut mise à leur disposition, et les acteurs du théâtre royal de l'Opéra-Comique y donnèrent leur première représentation en 1790.

OPIE (John), l'un des meilleurs peintres de l'école anglaise, naquit dans le comté de Cornouailles, 1761. Ses tableaux les plus estimés sont : *la Mort de David Rizzio*, *le Meurtre de Jacques Ier* et *la Mort de Saphira*. Il mourut en 1807. On admire dans presque tous ses tableaux un beau coloris et une grande perfection dans l'exécution.

OPIMES. Les dépouilles appelées opimes par les Romains, *spolia opima*, étaient les armes qu'un général enlevait au général ennemi après l'avoir tué de sa main dans le combat. Ces armes étaient l'épée, la lance, le casque, le bouclier et la cuirasse. A Rome, on estimait cet exploit plus que tous les triomphes. Tite-Live attribue à Romulus l'usage de consacrer aux dieux les dépouilles opimes. En effet, ce prince, après avoir tué de sa main Acron, roi des Céniniens, 752 av. J.-C., offrit les premières à Jupiter Férétrien, en lui dédiant un temple, dans lequel il ordonna qu'à l'avenir ces sortes de dépouilles seraient suspendues. Cet honneur fut rare cependant, puisqu'il n'y en eut que deux exemples depuis Romulus jusqu'à Auguste, c'est-à-dire dans un espace de plus de 700 ans. Les secondes furent consacrées par A. Cornélius Cossus, vers l'an 316 à 320 de Rome, qui les enleva à Larte Tolumnius, roi des Véiens. Marcus Claudius Marcellus consacra les troisièmes, enlevées sur Viridomare, roi des Gaulois, l'an 220 av. J.-C. Si l'on en croit Varron, l'honneur des dépouilles opimes n'appartenait pas au général seulement; on l'accordait aussi à un simple officier et même à un soldat qui, dans une bataille, tuait, de sa main, le général des ennemis. Quoi qu'il en soit, l'usage de consacrer à Dieu l'armure de son ennemi vaincu est de la plus haute antiquité. En effet, d'après l'Ecriture, l'épée que David avait arrachée au géant Goliath, après l'avoir tué, fut déposée dans le tabernacle, sous la garde du grand prêtre Achimélech.

OPIMIUS (Lucius), fameux par son opposition aux Gracques, était préteur l'an 133 av. J.-C. L'an 132, il brigua le consulat, qu'il ne put obtenir; enfin, il fut nommé l'an 131. Ce fut alors qu'il conçut le projet et prit des mesures propres pour anéantir, par le meurtre des partisans de Gracchus, tous les projets des novateurs. La mort d'un licteur, tué par la populace, lui fournit un prétexte : il entoure le forum de gens armés, met à prix la tête de Caïus Gracchus, qui tombe à ses pieds dans la même journée. Il éleva alors un temple à la Concorde. Mais, traduit devant le tribunal, sous la prévention de s'être laissé corrompre par l'or de Jugurtha, il fut condamné à l'exil, et mourut dans l'obscurité, chargé de la haine et du mépris public.

OPITZ (Henri), *Opitius*, théologien et orientaliste allemand, naquit à Altembourg, 1642. Il occupa successivement la chaire d'hébreu et celle de théologie à l'université de Kiel, et mourut dans cette ville, 1712. Il est considéré comme l'un des hommes les plus savants de l'Eglise protestante. Il publia un grand nombre d'ouvrages depuis 1671 jusqu'en 1709, entre autres un *Atrium linguæ sanctæ*, 1671, et un *Biblia hebraica*, 1709.

OPITZ (Martin), *Opitius*, littérateur allemand, né à Bunzlau (Silésie), 1597; étudia au gymnase de Breslau et à l'université de Francfort, et vint à Paris, 1630, où il se lia avec Grotius; reçut le titre de secrétaire et historiographe du roi de Pologne; passa les dernières années de sa vie à Dantzig, et y mourut de la peste, 1639. Il fut surnommé le Père et le Restaurateur de la poésie allemande. La première édition de ses *Œuvres* parut à Strasbourg, 1624. Il y en eut onze éditions consécutives, dont la meilleure fut celle de Breslau, in-8°, 3 volumes, 1690.

OPORIN (Jean), imprimeur célèbre de Bâle, naquit dans cette ville, 1507. Il changea son nom, qui, originairement, était celui de Herbst, et qui, en allemand, signifie automne, en celui d'*Oporin*, qui, en grec, a la même signification. Après avoir occupé la chaire de langue grecque à l'Académie de sa ville natale, il y établit une imprimerie, qui obtint une grande et juste célébrité. Oporin fut l'un des imprimeurs qui contribuèrent le plus à l'avancement des lettres. Il mourut à Bâle, 1568. Presque tous les ouvrages sortis de ses presses jouissent d'une grande faveur auprès de tous les bibliographes.

OPORTO, ville considérable du Portugal. Son port, où ne peuvent arriver les navires de guerre, est très-sûr pour les bâtiments de commerce et la rend l'entrepôt de presque tout le Portugal pour les vins, dont elle fait un immense commerce d'exportation en Angleterre. Pour régler ce commerce, une compagnie à laquelle furent accordés de très-grands priviléges, 1756, y fut établie. Jean II, 1406, accorda à la ville d'Oporto des immunités et des prérogatives, qui lui furent retirées lors de la révolte de 1757. Les Français s'en rendirent maîtres, 1808, et l'abandonnèrent, 1809. Elle eut beaucoup à souffrir durant tout le règne de don Miguel, à cause des troubles qui en paralysèrent le commerce et forcèrent ses commerçants les plus notables à s'expatrier.

OPPELN, régence des États prussiens, dans le sud-est de la Silésie, dont elle comprend la plus grande partie. Ce pays fut gouverné, jusqu'en 1532, par ses propres souverains, de la race des Piast, dont la famille s'éteignit alors; il échut à la Bohême et fut cédé à la Prusse, 1742.

OPPENHEIM, *Bonconica*, ville, chef-lieu de canton du grand-duché de Hesse Darmstadt. Elle souffrit beaucoup durant la guerre de trente ans et fut prise par les Français, 1689, qui l'incendièrent, et minèrent son fort. Ils la reprirent, 1792; en furent chassés par le duc de Brunswick, qui y établit son quartier général, 1793, et s'en rendirent maîtres de nouveau, 1794. Ce fut à Oppenheim, 1er janv. 1814, que le général prussien Sacken traversa le Rhin pour entrer en France.

OPPIDO, ville du royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure avec un évêché suffragant de Reggio. Elle fut presque entièrement renversée lors du tremblement de terre de 1783.

OPPIUS (C.), tribun du peuple, 215 av. J.-C., excita le mécontentement des dames romaines à cause de la loi qu'il fit rendre contre le luxe des femmes, et qui fut révoquée, 197 av. J.-C.

OPPORTUNE (Sainte), abbesse de Montreuil, dans le

diocèse de Séez, au 8e siècle, mourut en 770. Elle est fêtée le 22 avril.

OPPORTUNE (Église royale, collégiale et paroissiale de Sainte-). Cette ancienne église, qui donna le nom à un quartier de Paris, n'était, dans le principe, que la chapelle d'un ermitage, nommée Notre-Dame-des-Bois, parce qu'elle était située à l'entrée d'un bois qui s'étendait en largeur depuis cet ermitage jusqu'au pied de Montmartre, et, en longueur, depuis la porte Saint-Antoine jusqu'aux environs de Chaillot. Les miracles que Dieu y opérait rendirent cette chapelle fameuse et y attirèrent des pèlerins, qui y venaient en foule de toutes parts. Vers l'an 853, les incursions et les ravages des Normands obligèrent Hildebrand, évêque de Séez, de se retirer et de demander à l'empereur Charles le Chauve un lieu de sûreté pour son clergé et pour les reliques de sainte Opportune, fille du comte d'Hième, morte abbesse d'Almenèche, dans une grande réputation de sainteté. Ces reliques furent d'abord transportées au château de Senlis; mais l'empereur, ne les trouvant pas encore hors d'insulte, donna à Hildebrand, 854, l'ermitage de Notre-Dame-des-Bois-les-Paris. Ce prélat devint recteur de cette chapelle et d'un hospice qu'il fit bâtir, 855-858; il s'y établit avec quatre de ses chanoines. La dévotion à la chapelle de la bienheureuse sainte Opportune fut si grande, et les offrandes qu'on y apportait chaque jour furent si abondantes, qu'Hildebrand, après avoir agrandi l'hospice, fit bâtir une nouvelle église. Les troubles qui agitaient la France ayant cessé, le corps de sainte Opportune fut transporté à Mouci-le-Neuf, et de là à Almenèche; mais Hildebrand en retint, pour l'église de Notre-Dame-des-Bois, une portion qu'il fit mettre dans une châsse dorée, et que dans les calamités publiques on porta toujours depuis aux processions générales, à côté de celle de saint Honoré. Dans cette même année, 1154, le roi Louis VII donna à cette église seigneurie, censive, justice, voirie et police dans l'étendue des prés et marais situés sous Montmartre et les Petits-Champs jusque près de la porte de Paris. Elle fut érigée en cure, 1247. En 1574, Hugues de Château Girard, curé de cette église, ayant obtenu de l'abbé de Clugny le bras droit de sainte Opportune, cette relique fut apportée processionnellement depuis le palais Saint-Pol jusqu'à cette église, avec grand luminaire et grande suite de peuple, à la tête duquel était le roi Charles V et toute sa cour. En 1569, Philippe Gatine ayant été exécuté pour cause de calvinisme, il fut ordonné que, sur ses biens, il serait pris une somme pour fonder à perpétuité le service du saint sacrement dans l'église Sainte-Opportune. L'empereur Charles-Quint, dans son premier voyage à Paris, visita l'église Sainte-Opportune, y fit ses dévotions, et lui fit don d'un candélabre de bronze, enrichi d'or et de pierreries, à 18 branches, qui resta depuis devant la châsse de la sainte. Cette église, l'hospice et ses dépendances subsistèrent jusqu'à la révolution de 1789.

OPSOPŒUS (Vincent), philologue, né en Franconie, au 15e siècle, mort, 1540, laissa des corrections et notes sur Démosthène, 1534; un petit poëme : *de Arte bibendi*, etc. — Jean Opsopœus, né dans le Palatinat, 1556, mort à Heidelberg, 1596, médecin, donna des éditions de divers traités d'Hippocrate, des oracles sibyllins, magiques, etc.

OPTAT (Saint), *Optatus*, évêque de Milève, ville de Numidie, en Afrique, dans le 4e siècle. Il mourut l'an de J.-C. 384. Saint Augustin, saint Jérôme et saint Fulgence, dans leurs ouvrages, parlent de cet évêque avec le plus grand éloge. Il nous reste de lui un traité *de Schismate donatistarum*, publié, pour la première fois, à Mayence, 1549, in-f°. La meilleure édition est celle de Dupin, Paris, 1700.

OPTIQUE. On nomme ainsi la science de la vision en général. Les premiers ouvrages connus sur cette science, dans l'antiquité, sont ceux d'Euclide et de Ptolémée. Alazan, astronome arabe, vers le milieu du 11e siècle, et Roger Bacon, au commencement du 13e siècle, ont posé quelques utiles principes sur ce sujet; mais il faut redescendre jusqu'au commencement du 16e siècle pour arriver à l'époque où la théorie de la lumière reçoit quelque impulsion du géomètre sicilien Maurolico. Cependant il était réservé à Kepler, à Newton, à Descartes et à Euler, d'expliquer d'une manière complète tous les phénomènes de l'optique.

ORACLES. Les oracles naquirent, dans l'antiquité, du désir de connaître l'avenir; l'imposture et le fanatisme les accréditèrent. On en faisait rendre non-seulement aux dieux, mais encore aux héros. Apollon rendait ses oracles à Delphes; Jupiter à Dodone en Thrace, Mercure à Patras, Vénus à Paphos, Minerve à Mycènes, Esculape à Épidaure et à Rome, Hercule à Athènes et à Gadès, etc., etc. On avait recours aux oracles lorsqu'il fallait faire la guerre ou la paix, établir des lois, réformer des États, en changer la constitution. Les particuliers eux-mêmes les consultaient avant de se marier, de se mettre en voyage, etc. Les oracles se rendaient de différentes manières : tantôt c'était le prêtre ou la prêtresse qui répondait pour le dieu que l'on consultait; tantôt c'était le dieu qui parlait lui-même. On obtenait aussi la réponse du dieu par des songes. L'oracle se rendait encore sur des billets cachetés, ou par les sorts. L'ambiguïté était un des caractères les plus ordinaires des oracles; le double sens ne pouvait que leur être favorable, comme dans cette réponse faite à Crésus par la prêtresse de Delphes, av. J.-C., 545 : « Crésus, en passant l'Halys, renversera un grand empire. » Vainqueur, il renversait l'empire des Perses; vaincu, il renversait le sien. Les oracles subsistèrent pendant plus de 2,000 ans.

ORAN, ville maritime de l'Afrique française, chef-lieu du gouvernement d'Oran, à 360 kilomètres d'Alger. En 1505, don Diego de Cordoue s'était emparé de Mers el-Kébir, qui est comme la citadelle d'Oran, et contre lequel les Portugais avaient échoué en 1501. Les Espagnols s'en emparèrent le 25 mai 1509; en 1708, les Turcs la reprirent, mais le 1er juillet 1732 elle tomba de nouveau au pouvoir des Espagnols. Dans la nuit du 9 octobre 1790 un tremblement de terre causa d'affreux ravages dans la ville, les habitants et la garnison furent obligés d'en sortir et de camper sous des tentes. A la nouvelle de cette catastrophe, le bey Mohammed, qui gouvernait la province pour les Turcs, accourut de Mascara pour mettre le siége devant Oran. La mauvaise saison le força à s'en retourner; il revint en 1791, puis en 1792, et contraignit enfin les Espagnols à capituler. Les Turcs restèrent maîtres d'Oran jusqu'en 1831, que le bey Hassan l'abandonna aux Français.

ORANGE, ville de France (Vaucluse), jadis *Dux Cavares*. Aucun historien ne précise la date de la fondation de cette ville : on croit qu'elle fut fondée par une colonie de Phocéens venus de Marseille; mais ceci n'a pas même de certitude. Elle est célèbre par la victoire des Teutons sur Manilius et Scipion, av. J.-C. 105; colonisée par César, elle passa successivement aux mains des Visigoths, des Bourguignons, puis des Francs, et fut ensuite gouvernée par des princes particuliers. A la mort du dernier, 1702, Louis XIV s'empara d'Orange

et la réunit à la couronne, 1714. V. ORANGE (PRINCIPAUTÉ D').

Conciles d'Orange. — Trois conciles furent célébrés à Orange : le premier, en 441, pour régler la discipline ecclésiastique ; le deuxième, en 529, à l'occasion des livres de Fauste. Outre 14 prélats et le préfet Libérius, plusieurs hommes qualifiés et illustres souscrivirent ce concile, que le pape Boniface II approuva quelque temps après. Le troisième concile fut tenu en 1228, contre les Albigeois.

ORANGE (Principauté d'), partie du bas Dauphiné enclavée dans le comtat Venaissin. Le pays d'Orange faisait partie du pays des Cavares dans la Viennaise ; il fut ensuite compris dans le royaume des Burgondes et dans la Bourgogne mérovingienne et carlovingienne, puis dans la Bourgogne Cisjurane de Boson. C'était une seigneurie au 10e siècle ; elle fut érigée en comté au 11e. Le premier comte, propriétaire d'Orange que l'on connaisse est Giraud-Ademar, qui fut probablement père de Raimbaud Ier, auquel succéda Bertrand Ier, qui vivait en 1062, et dont le fils Raimbaud II suivit Raimond de Saint-Gilles à la terre sainte, où il mourut en 1121, laissant pour lui succéder Tiburge, sa fille, que nous voyons comtesse d'Orange en 1115. Tiburge épousa, on ne sait à quelle époque, Guillaume d'Ometas, fils de Guillaume V, seigneur de Montpellier, et eut deux fils, Guillaume II et Raimbaud, qui partagèrent sa succession en 1150. Guillaume mourut en 1160, laissant un fils et une fille, Guillaume III et Tiburge II, héritiers chacun pour un quart du comte d'Orange. Tiburge épousa un nommé Raimbaud Guiraud ; mais, n'ayant pas d'enfants de son mari, elle donna, vers 1180, sa part du comté d'Orange aux hospitaliers de Saint-Jean. D'un autre côté Guillaume III était mort en 1175 ; son fils Raimbaud IV, ne se voyant pas d'héritiers, imita sa tante et donna comme elle la portion du comté dont il était propriétaire aux hospitaliers, 1190. Raimbaud III, que nous avons vu en 1150 succéder à Guillaume Ier, mourut en 1173, sans postérité, laissant sa moitié du comté d'Orange à Tiburge, sa sœur aînée, veuve en premières noces de Gaufred de Mornas, alors mariée à Bertrand II des Baux. Bertrand assista, en 1178, au couronnement de l'empereur Frédéric Ier, comme roi de Provence, et reçut de ce monarque la qualité de prince d'Orange. Il fut assassiné par ordre de Raymond V, comte de Toulouse, en 1181, et Tiburge mourut en 1182. Ils eurent pour successeur Guillaume IV, surnommé del Cornas. Guillaume obtint, en 1214, de l'empereur Frédéric II le titre de roi d'Arles. Voulant mettre les croisés dans ses intérêts, il se déclara contre les Albigeois ; fit la guerre aux habitants d'Avignon, tomba en leur pouvoir, et fut écorché vif au mois de juin 1218. Guillaume IV avait été marié deux fois. De la première de ses femmes, nommée Alix, il eut un fils qui lui succéda sous le nom de Guillaume V, et la seconde, Ermengarde de Sabran, lui donna un fils que nous verrons plus tard prince d'Orange, sous le nom de Raymond II. Guillaume V prit comme son père le vain titre de roi d'Arles, et mourut en 1239, laissant deux fils qui partagèrent sa succession. Guillaume VI, l'aîné, mourut en 1248, ne laissant qu'une fille nommée Tiburgette, mariée à Roger de Foy, seigneur d'Hyères. Il avait institué son frère Raymond Ier héritier de sa portion. Celui-ci mourut on ne sait à quelle époque. Bertrand II, son fils, échangea, en 1289, sa portion de la principauté d'Orange avec Bertrand III, son oncle, contre la seigneurie de Courtenson, partit ensuite pour la terre sainte, et y mourut en 1300. Raymond II était fils de Guillaume VI et d'Ermengarde de Sabran. Il prit, comme son père et son frère aîné, le vain titre de roi d'Arles, et mourut en 1282, laissant un fils, Bertrand III, qui acquit par échange, ainsi que nous l'avons vu plus haut, la portion de son neveu Bertrand II, 1289. Charles II, roi de Naples, créa, en 1307, Bertrand III comte d'Avellino, et ayant acquis des chevaliers de Saint-Jean leur moitié de la principauté d'Orange, il en fit encore cession au même Bertrand le 22 mars 1308. Bertrand se reconnut vassal de Charles II, en sa qualité de comte de Provence, et mourut en 1335. Son fils Raymond III ne lui survécut que l'espace d'un an, et laissa, en 1340, la principauté d'Orange à son fils Raymond IV. Raymond fonda à Orange une université, 27 mai 1365, et mourut en 1393, ne laissant de sa seconde femme Jeanne, fille d'Amé III, comte de Genève, que deux filles, Marie et Alix. La première, mariée à Jean Ier de Châlons, porta la principauté d'Orange dans cette maison, et la seconde fut baronne des Baux et comtesse d'Avellino. Constance de Trians, fille d'Armand, vicomte de Tallard, première femme de Raymond IV, ne lui avait pas laissé d'enfants. Marie des Baux avait épousé Jean de Châlons en 1388. En 1400, Humbert de Villars, qui avait épousé Marie, fille aînée d'Amé III, comte de Genève, étant mort sans enfants, Marie des Baux prétendit à la succession de son grand-père, alors possédée par Otton de Villars, neveu d'Humbert, qui l'avait institué son héritier. Otton alors céda le comté de Genève à Amédée VIII, comte de Savoie, sur lequel Jean de Châlons ne put pas le reprendre. Nommé, en 1415, grand chambrier de France, en 1417 lieutenant général du Languedoc, Jean de Châlons perdit Marie des Baux au mois de juin de la même année, et mourut lui-même le 4 décembre 1418, laissant un fils, Louis de Châlons, qui lui succéda. Louis s'attacha comme son père à la maison de Bourgogne et se trouva au siége de Melun, 1410. Il refusa de prêter serment au roi d'Angleterre Henri V, qui l'exigeait en vertu du traité de Troyes (V. TRAITÉS) ; s'unit ensuite avec le duc de Savoie contre la France, et fut battu à Anthon par Louis de Gaucourt, gouverneur du Dauphiné, 1429. En 1430 il fit hommage de la principauté d'Orange à Louis III, comte de Provence ; fit ensuite la paix avec Charles VII, et contribua puissamment à détacher le duc de Bourgogne du parti de l'Angleterre. René, successeur de Louis III, comte de Provence, avait emprunté, en 1436, à Louis de Châlons la somme de 15,000 livres, hypothéquant pour sûreté de cette somme l'hommage qui lui était dû par la principauté d'Orange. Dans la suite, René voulut rembourser les 15,000 livres et recouvrer l'hommage ; mais Louis de Châlons refusa. René mourut le 15 décembre 1465. Son fils Guillaume VII s'attacha d'abord au duc Charles de Bourgogne, et quitta le service de ce prince en 1469. Informé plus tard que Louis XI, roi de France, favorisait sous main les sujets de sa principauté, qui, mécontents de leur parlement, voulaient qu'il leur fût permis d'appeler des jugements de ce tribunal, Guillaume renoua avec le duc de Bourgogne, et fut, pour ce motif, arrêté en 1473 par le baron de Lude, gouverneur du Dauphiné, porteur des ordres de Louis XI. Après 28 mois de détention à Lyon, il n'obtint sa liberté qu'en rendant hommage de sa principauté d'Orange au roi de France, en sa qualité de dauphin de Viennois, et en consentant que les appels de son parlement fussent portés à celui de Grenoble. Il s'obligea en outre à payer 40,000 écus pour sa rançon, 6 juin 1475. Il mourut le 27 octobre de la même année, laissant un fils, Jean, qui s'attacha d'abord au duc de Bourgogne, se rallia au roi de France après la mort de Charles le Téméraire, 1477, et

réussit à faire déclarer le duché de Bourgogne, dont il était gouverneur, en faveur de Louis XI. Dans la suite, se voyant joué par le roi de France, Jean s'unit aux mécontents, et fut, pour ce motif, par arrêt du 7 septembre 1477, déclaré criminel de lèse-majesté et banni à perpétuité du royaume. Jean entra à main armée dans le comté de Bourgogne. Il gagna sur les troupes royales la bataille d'Emagni, et continua la guerre jusqu'au traité d'Arras conclu en 1482. A la mort de Louis XI, 1443, il s'attacha au parti du duc d'Orléans ; fut pris avec ce prince à la bataille de Saint Aubin-du-Cormier, 18 juillet 1488 ; rendu à la liberté l'année suivante, il accompagna d'abord le roi Charles VIII à la conquête de Naples, 1495; ensuite le duc d'Orléans devenu roi de France, 1498, à celle du duché de Milan, 1502. Louis XII lui rendit sa souveraineté. Jean mourut en 1502, laissant de Philiberte de Luxembourg un fils nommé Philibert, qui lui succéda, et une fille Claude, mariée à Henri, comte de Nassau. Philibert à la mort de son père était à peine âgé de trois semaines. François Ier rendit un édit en 1515, par lequel il ordonnait la réunion des domaines aliénés par son prédécesseur. Le parlement de Grenoble jugea que la principauté d'Orange était dans ce cas, et Philibert se rendit à Paris en 1517 pour faire révoquer ce jugement; mais n'ayant pu réussir il passa du côté de Charles-Quint. François Ier confisqua la principauté d'Orange en 1522, et en accorda la jouissance au maréchal de Coligni. Philibert reçut de l'empereur le comté de Saint-Pol. Il se trouvait au siége de Fontarabie, 1523; fut pris sur mer par les Français, 1524, enfermé au château de Lusignan, et ne fut remis en liberté qu'à la suite du traité de Madrid, 1526. Il fut tué dans un combat contre les Florentins, le 5 août 1530. Il n'avait pas été marié. Il eut pour successeur, en vertu de son testament, René de Nassau, son neveu par sa mère Claude de Châlons, femme de Henri de Nassau. René s'attacha comme son oncle Philibert au parti de Charles-Quint. François Ier, par arrêt du parlement d'Aix, 30 juin 1543, réunit la principauté d'Orange au domaine de Provence ; et René mourut le 15 juillet 1544 des suites d'une blessure qu'il avait reçue quelques jours auparavant au siége de Saint-Dizier. N'ayant pas d'enfant, il institua pour son héritier Guillaume de Nassau-Dillembourg, son cousin, qui ne descendait ni de la maison de Châlons, ni de celle des Baux. Henri II, par le traité de Cateau-Cambrésis, reconnut Guillaume en qualité de prince d'Orange, 1559. Ce prince fut assassiné le 10 juillet 1584 par un nommé Balthasar Gérard, né à Vilfans, comté de Bourgogne. Il eut pour successeur Philippe-Guillaume, son fils aîné. Philippe mourut sans enfants, et laissa la principauté d'Orange à Maurice de Nassau, son frère, qui fit fortifier la ville d'Orange et reconstruire le château en 1622. Maurice laissa par sa mort, arrivée en 1625, la principauté d'Orange à son autre frère Frédéric-Henri, mort lui-même en 1647, laissant pour successeur Guillaume IX, décédé en 1650. Marie-Henriette, son épouse, fille de Charles Ier, roi d'Angleterre, était alors enceinte d'un fils qui fut Guillaume-Henri de Nassau, marié à Marie Stuart, fille de Jacques II, et qui chassa, en 1688, son beau-père du trône d'Angleterre. Guillaume mourut sans laisser de postérité le 19 mars 1702, instituant pour son héritier Jean-Guillaume le Frison, son cousin, prince de Nassau-Dietz, petit-fils d'Albertine-Agnez de Nassau, tante du roi Guillaume, mariée à Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. Frédéric Ier, roi de Prusse, prétendit à la succession en sa qualité de fils de Louise-Henriette, sœur aînée de Frédéric-Guillaume. D'un autre côté, Louis XIV réclama la principauté d'Orange comme fief masculin réversible à la couronne à défaut d'hoirs mâles, en vertu de l'hommage qui avait été rendu à Louis XI par Guillaume VII de Châlons en 1475. Le prince de Conti revendiqua la même principauté comme représentant la maison de Longueville, dont un membre descendant d'Alix de Châlons, fille de Marie des Baux et de Jean Ier de Châlons, s'était déjà porté comme prétendant en 1544, contre Guillaume de Nassau-Dillembourg, héritier en vertu du testament de René de Nassau, fils de Henri de Nassau et de Claude de Châlons. Alors un arrêt du parlement de Paris adjugea le domaine utile d'Orange au prince de Conti, et le haut domaine au roi de France. Enfin, par arrêt du conseil, en date du 15 décembre 1714, la principauté d'Orange fut réunie au Dauphiné. Comme l'histoire des princes d'Orange de la maison de Nassau appartient plutôt aux stathouders de Hollande qu'à la principauté d'Orange, nous renvoyons à l'article Provinces-Unies. V. NASSAU, PROVINCES-UNIES, TRAITÉS DE PAIX.

Chronologie des comtes, puis princes d'Orange. — Guillaume, vers 800. — Raimbaud Ier. — Bertrand Ier, 1062. — Raimbaud II et Tiburge, 1113-1150. — Guillaume II, 1150-1160. — Guillaume III, 1160-1175. — Raimbaud IV, 1175-1190. — Tiburge II, 1160-1180. — Raimbaud III, 1150-1173. — Tiburge III et Bertrand des Baux, 1173-1182. — Guillaume IV, 1182-1219. — Guillaume V, 1219-1239. — Guillaume VI, 1239-1248. Raymond Ier, 1248-1289. — Raymond II. — Bertrand III, 1282-1335. — Raymond III, 1335-1340. — Raymond IV, 1340-1393. — Marie des Baux et Jean Ier de Châlons, 1393-1418. — Louis de Châlons, 1418-1463. — Guillaume VI, 1463-1475. — Jean II, 1475-1502. — Philibert, 1502-1530. — René de Nassau, 1530-1544. — Guillaume de Nassau, 1544-1584. — Philippe-Guillaume. 1584-1618. — Maurice, 1618-1625. — Frédéric-Henri, 1625-1647. — Guillaume IX, 1647-1650. — Guillaume-Henri de Nassau, 1650-1702. Réunion au Dauphiné, 1714.

ORANGE (Guillaume de **NASSAU**, prince d'), fondateur de la république de Hollande et l'un des plus grands hommes des temps modernes. Ce prince, si célèbre dans l'histoire sous le nom de Guillaume Ier, naquit en 1533, au château de Dillembourg. Il succéda, en 1544, dans la principauté d'Orange, à son cousin René de Nassau. En 1541, Charles-Quint, qui avait découvert en lui des talents extraordinaires et se l'était attaché, lui confia, en l'absence d'Emmanuel-Philibert de Savoie, le commandement de l'armée de Flandre contre les Français, et les succès du jeune général justifièrent son choix. Malgré les recommandations de son père Charles-Quint, Philippe II se montra hostile à Guillaume qui, offensé de ses procédés, fit cause commune avec les seigneurs flamands. Après une longue lutte contre le duc d'Albe, il fut nommé par les Flamands gouverneur général du Brabant, 1577; fit adopter, aux provinces qui avaient embrassé la réforme, le fameux traité connu sous le nom d'*Union d'Utrecht*, 29 janvier 1579; offrit la souveraineté des Pays-Bas au duc d'Alençon, qui fut proclamé en 1581, et mourut assassiné à Delft le 10 juillet 1584.

ORANGE (Maurice de **NASSAU**, prince d'), un des plus grands hommes d'État et des plus grands capitaines de son siècle, fils de Guillaume, naquit en 1566, et succéda à son père, en 1584, dans le titre de gouverneur des Pays-Bas (stathouder) et dans le commandement des armées confédérées. Il remporta de nombreuses victoires sur les Espagnols, qu'il finit par chasser de la Hollande, après leur avoir enlevé Bréda, 1590; Nimègue, 1591, et leurs plus fortes places. Il mourut en 1623, du chagrin,

dit-on, d'avoir perdu Bréda, que venait de lui enlever Spinosa.

ORANGE (Frédéric-Henri de **NASSAU**, prince d'), né à Delft en 1584, frère du précédent, lui succéda en 1625, dans la dignité de stathouder ; assura l'indépendance de la nouvelle république par plusieurs combats glorieux et par la conquête de Bois-le-Duc, de Venloo, de Ruremonde, de Maëstricht, de Limbourg, de Bréda, etc., et porta au plus haut degré la puissance et la richesse de la Hollande. Il mourut en 1647.

ORANGER. On croit que cet arbre est originaire de la Mauritanie, et qu'il nous est venu de Grèce par la Médie. L'oranger était connu en France dès l'an 1333, et Valbonnais dit que sa culture en fut plus soignée, lorsque Henri IV, 1595, eut fait bâtir une orangerie aux Tuileries. L'oranger, nommé le *Grand-Bourbon*, dans la belle orangerie de Versailles, fut saisi avec les meubles du connétable de Bourbon, 1523; il avait alors 70 ans. L'orange connue en France sous le nom d'*orange de Portugal* vient de la Chine; la première greffe en fut apportée en Portugal, en 1706.

ORANGISTES (*Orenge-men*, partisans d'Orange), nom de mépris donné par les catholiques irlandais à leurs compatriotes protestants. L'origine de cette dénomination remonte à 1689; elle fut donnée par les catholiques aux protestants, qui les premiers se déclarèrent pour le prince d'Orange contre Jacques II, et elle leur est restée depuis.

ORATEURS. Il n'entre pas dans notre plan de suivre les phases de l'art oratoire, d'en tracer les progrès, d'en analyser les ressorts; mais nous avons pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de réunir dans un même cadre la succession des orateurs qui ont brillé dans la chaire, à la tribune, au barreau.

Prédicateurs. L'histoire des orateurs sacrés remonte au berceau du christianisme, qui, dès sa naissance, dut invoquer le ministère de la parole pour convertir les juifs et les gentils. Les apôtres furent les premiers prédicateurs de l'Évangile. Après eux la chaire sacrée fut occupée par les Pères des Églises grecque et latine : Justin, 150-167 ; Théophile d'Antioche, 168-190; Clément d'Alexandrie, mort en 217 ; Origène, Jean Chrysostome, 344-407; Basile, 329-370; Grégoire de Nazianze, 328-389; Grégoire de Nysse, 331-400; Eusèbe de Césarée, 267-338; Tertullien, 160-243; Ambroise, mort en 397; Jérôme, 331-420; Augustin, 354 430. Au milieu des ténèbres du moyen âge brillent d'un éclat inattendu les Thomas Becket, 1117-1170; les saint Bernard, 1091-1153; les Abeilard, 1079-1142; les Gerson, 1363-1429. La parole de Dieu ne trouva plus ensuite de digne interprète jusqu'à Mascaron. 1634 1703; puis vint Fléchier, 1632-1710; et Bossuet, 1627 1704; Bourdaloue, 1632-1704, et Massillon, 1663-1742. A la suite de ces grands maîtres vient Fénelon, 1651-1715, et le P. Bridaine, 1701-67. Parmi les orateurs modernes on peut nommer l'abbé Poulle, 1711-81, et l'abbe Maury, 1746-1817, qui, depuis, a jeté tant d'éclat à la tribune politique. Dans l'Église réformée nous citerons Luther, 1484-1546 ; Mélanchton, 1497-1560; en Angleterre, Tillotson, mort en 1694 ; Sterne, 1713 68 ; Blair, 1718-1800, et en Hollande, Saurin, réfugié français, 1677-1730.

Avocats. Il ne nous est resté qu'un très-petit nombre de discours prononcés par les avocats de la Grèce; mais Rome nous a laissé en ce genre un riche héritage : Antoine, av. J.-C. 100 ; Crassus, 630-61 de R.; Scævola, 659-67 ; Cotta, 680; Carbon, 630, Hortensius, surnommé le roi du barreau, 640-704; Cicéron, 647, ont successivement illustré le barreau. En France, sous Louis XIV brillent Patru, 1604-1681; Lemaitre, 1608-58; Omer Talon, 1595-1652; Domat, 1625-95; puis viennent Cochin, 1687-1747; Gerbier, 1725-88; La Chalotais, 1701-85; Servan, 1737-1807; Dupaty, 1544-88; puis Mirabeau, auquel toute sa force n'était pas encore révélée; Portalis, 1746-1807, Malesherbes, 1721-94. Depuis la révolution, Tronchet, 1728-1806; Lainé, 1767; de Serre.

Hommes d'État. En Grèce un orateur a effacé tous les autres, c'est Démosthène, av. J.-C. 381-322. A Rome, les Gracques, av. J.-C. 133-121; Sylla, 137-78; Marius, 86; Caton, 147; Cicéron, César furent les grands orateurs politiques. En France, quelques hommes brillèrent dans les états généraux. Quand vinrent ces grandes secousses qui affranchirent la parole, de gigantesques orateurs surgirent tout à coup. Au milieu de tous, Mirabeau s'élève comme un géant, 1749-91 ; Thouret, 1746-1794; Barnave, mort en 1793; Maury, 1746-1817; Vergniaud, 1759-93; Guadet, 1758-1794; Gensonné, 1758-1793; Brissot, 1754-93; Barbaroux, 1767-94; Ducos, 1792-1816; Danton, 1759-94. Sous la restauration Foy, Manuel, Benjamin Constant, Lainé, de Serre, Lamarque, Royer-Collard, Casimir Périer.

— L'Angleterre compte un grand nombre d'orateurs politiques, parmi lesquels nous citerons lord Chatam, 1708-1778; Fox, 1748-1806; Pitt, 1759-1806; Burke, 1730-97; et l'Irlandais Grattan, 1750-1820.

ORBÈGUE, rivière d'Espagne, dans le royaume de Léon. Théodoric, roi des Visigoths, défit sur ses bords Réchiaire, roi des Suèves, 436.

ORCADES, *Orkney* en anglais, *Orcades* en latin, groupes d'îles au nord de la pointe septentrionale de l'Écosse, au nombre de 30, dont 26 habitées. Les principales sont : Pomona ou Mainland des Orcades, Hoy, les deux Bonaldsay, Sanday, etc.; 28,000 habitants. Jointes au Shetland, les Orcades forment un des comtés de l'Écosse; Kirkwal en est le chef-lieu. Ces îles étaient connues des Romains, 83, et furent découvertes par la flotte d'Agricola qui ne les soumit point. Des pirates normands s'en emparèrent au 10e siècle et en exterminèrent tous les habitants. Elles passèrent ensuite au Danemark, 1016. Jacques VI les acquit par son mariage avec Anne de Danemark, 1592. Les Orcades australes ou nouvelles Orcades, ou Powell, sont un groupe d'îles dans le grand Océan austral, au sud-est de l'Amérique; elles furent découvertes par le capitaine Weddel, 1821. La principale se nomme Pomona et Mainland (ou Coronation).

ORCHIMONT, village de Belgique (Luxembourg), sur le Semoy; 300 habitants. Il renferme les restes d'un château fort pris et rasé par le maréchal de Châtillon, 1636. Il avait le titre de comté au 10e siècle et appartint aux évêques de Liége, aux comtes de Luxembourg et à ceux de Namur.

ORCHOMÈNE, *Orchomenus*, nom de plusieurs villes grecques, dont les plus célèbres sont : Orchomène d'Arcadie, aujourd'hui Kalpaki, au nord de Mantinée, et Orchomène des Myniens, ou Orchomène de Béotie, aujourd'hui Scripoui, au nord et près de Lébadée. Sylla y battit Archelaüs, 87 av. J.-C.

ORDELAFFI (Cecco) s'empara du gouvernement de Forli, 1315, qui resta dans sa famille jusqu'en 1480.

ORDERIC-VITAL, historien ecclésiastique, né en Angleterre, 1075; prit l'habit monastique, 1086, dans l'abbaye de Saint-Evroul-en-Ouche, Normandie, et y mourut, 1150. On a de lui une *Histoire ecclésiastique*, qui commence par la vie de Jésus-Christ, et se termine à l'année 1141. On la trouve en entier dans la collection

de Duchesne, Paris, 1619, et elle fut traduite en français, pour la première fois, par M. Dubois, Paris, 1827, 4 vol. in-8°, pour la Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France.

ORDONNANCE (Compagnies d'), corps de cavalerie armés de lances, connus sous le nom d'hommes d'armes avant l'institution des armées permanentes. Organisées par Charles VII, en 144, les compagnies d'ordonnance subirent de nombreuses modifications sous les règnes suivants, et disparurent entièrement avec l'usage de la lance sous le règne de Henri III, 1574-89.

ORDONNANCES DES ROIS DE FRANCE. Elles forment la meilleure partie du droit français ; les plus anciennes qui nous soient restées sont les capitulaires de Charlemagne et de Louis le Débonnaire. On trouve dans les anciens recueils des ordonnances que, dès l'an 1191, le roi Philippe le Bel s'étant servi de ce mot, les rois ses successeurs le donnèrent depuis à toutes les lois et à tous les règlements qu'ils firent. Sous François Ier, il y eut une grande quantité d'ordonnances, d'édits et de déclarations ; mais on ne commença à donner à ces termes une signification propre et particulière qu'en 1539 : telle fut l'*ordonnance* qu'il rendit, 1540, pour l'abréviation des procès. Le roi se servit alors du mot *édit* dans les matières particulières qui ne regardaient point la justice : tel fut l'édit de Crémieu, qui ne contient qu'un règlement pour la fonction des baillis et des sénéchaux. Il se servit enfin du terme de *déclaration*, lorsqu'il fallait interpréter le sens ou les termes d'une ordonnance ou d'un édit, ou bien encore lorsqu'il fallait y ajouter ou en retrancher quelque chose : les déclarations de l'édit de Crémieu peuvent servir d'exemple. Les rois successeurs de François Ier n'observèrent pas très-exactement cette différence entre les mots d'*ordonnance* et d'*édit* ; et en effet, on donna le nom d'*édit* à l'édit de Blois, quoiqu'il ne contînt que des matières très-générales et toutes relatives à la justice. Cependant, dans la suite, on observa assez rigoureusement la différence de ces termes. Toutes les ordonnances, édits et déclarations, pour avoir leur effet, devaient être enregistrés dans les compagnies supérieures du royaume. Celles qui regardaient l'État, la personne du roi, ou la famille royale, étaient portées au parlement de Paris ; celles qui concernaient les particuliers, sujets du roi, étaient portées aux compagnies dans le ressort desquelles elles devaient être exécutées ; celles afférentes à la justice, dans les parlements ; et celles enfin concernant les finances, dans la chambre des comptes et à la cour des aides. Aujourd'hui une ordonnance royale n'a force de loi que lorsque les chambres des pairs et des députés en ont approuvé et sanctionné le contenu.

ORDRES MILITAIRES, corps de chevaliers qui joignaient des vœux religieux aux fonctions de la guerre. Dans le moyen âge, la chevalerie dut son existence à la haine de l'oppression. Plus tard, la nécessité de protéger les pèlerins chrétiens, rançonnés, en Palestine, par les Arabes, engagea, vers l'an 1050 ou environ, les prêtres du couvent de Sainte-Marie ou de l'Hôpital de Jérusalem à s'armer ; et après la prise de la ville sainte par les croisés, 1099, ils se constituèrent en corps de chevalerie, sous le nom de chevaliers de Saint-Jean. L'on comprit dès lors le besoin de confier la garde des lieux saints à la foi d'un corps de chevaliers. De là naquirent les différents ordres du Saint-Sépulcre, 1099 ; des templiers, 1119, et teutonique, 1190. La considération que ces ordres acquirent et leur influence politique amenèrent successivement la création de ceux de Calatrava, 1158 ; de Saint-Jacques de l'Épée, 1170 ; d'Alcantara, 1177, et d'une foule d'autres dont la plupart n'existent plus aujourd'hui. Sur un grand nombre de ces ordres les documents sont contradictoires ; ils diffèrent entre eux non-seulement sur la date de leur création, mais encore sur le but de leur institution et de leurs statuts. Quelques auteurs font remonter la création de certains ordres de chevalerie jusqu'au 4e siècle de l'ère vulgaire ; mais l'opinion de ceux qui pensent qu'il n'y a pas eu d'institution régulière de chevalerie avant le 12e siècle paraît plus plausible. Nous donnons à son ordre l'histoire de chacune de ces institutions. V. **ALCANTARA, CALATRAVA, RHODES, TEUTONIQUE**, etc.

ORDRES DE CHEVALERIE. On donne encore le nom d'ordres militaires, ordres de chevalerie, à des espèces de confréries, de corporations honorifiques, instituées pour récompenser les personnes qui se distinguent dans les fonctions civiles et militaires, dans les sciences ou les arts. Dans l'antiquité, à Athènes, à Thèbes, à Sparte, tous les citoyens étaient égaux ; et si l'un d'eux se rendait illustre à un titre quelconque, on lui élevait une statue, ou bien on le plaçait dans un tableau exposé au public ; mais on ne lui donnait aucune de ces distinctions que ces peuples eussent trouvées incompatibles avec leur liberté. A Rome, au contraire, les récompenses variaient suivant la position du citoyen que l'on voulait récompenser ou la nature des services qu'il avait rendus. Les généraux qui avaient terminé des guerres peu importantes recevaient une couronne *ovale*, faite de branches de myrte. Celui qui accrochait un vaisseau ennemi et montait le premier à l'abordage obtenait une couronne *rostrale* (cercle d'or, relevé de poupes et de proues de navires). A l'homme qui, dans l'escalade d'une ville, avait le premier franchi la palissade on donnait une couronne *vallaire* (cercle d'or, surmonté d'un pieu). A celui qui repoussait l'ennemi de son camp ou d'une ville, on donnait la couronne *obsidionale*, formée de gazon pris dans le camp ou dans la ville assiégée. A tout citoyen qui sauvait la vie d'un autre citoyen, on décernait la couronne *civique*, composée de branches de chêne. Enfin la couronne *triomphale*, faite avec des branches de laurier, ornait le front des généraux victorieux. Dans la suite, les empereurs réservèrent pour eux seuls la couronne de laurier. Dans les temps modernes, ces sortes de distinctions ont été prodiguées avec une profusion qui en a beaucoup diminué la valeur. Il n'y avait point de si petit prince qui pour le moindre événement, la prise d'une bicoque, un mariage, une naissance, ne se voulût donner la satisfaction de créer un ordre dont il décorait ses courtisans, et qui ne survivait presque jamais à son fondateur. Nous n'avons pas cru devoir donner la nomenclature de ces institutions éphémères ; nous nous bornerons à l'historique de tous les ordres qui ont été créés en France et de ceux qui existent encore aujourd'hui en Europe.

FRANCE.

Ordre de la Sainte-Ampoule, institué par Clovis après la bataille de Tolbiac, 496, en mémoire, disent les chroniques, de la colombe qui lui apporta du ciel la sainte ampoule.

Ordre du Chien et du Coq, institué en France, vers l'an 500, par Lisois de Montmorency, qui voulait donner aux hommes qui l'accompagnèrent au parlement d'Orléans un signe au moyen duquel ils se reconnussent de loin. La décoration représentait un chien et un coq enchaînés ensemble, et la devise était : *Vigiles*.

Ordre de la Genette. — Nous avons dit, à l'article GENETTE, les motifs qui nous faisaient supposer que les

deux ordres de la Genette et de la Cosse de Genette n'étaient qu'un seul et même ordre. Aujourd'hui, parmi les nouveaux documents qui nous passent sous les yeux, nous en voyons un d'après lequel Charles-Martel, en 732, après la bataille de Tours, gagnée sur les Sarrasins, ayant trouvé dans leurs dépouilles une grande quantité de riches fourrures de genettes, établit l'ordre de la Genette pour perpétuer le souvenir de sa victoire, et fixa à 16 le nombre des chevaliers qui s'engageaient à exposer leur vie pour la défense de la religion et de l'Etat. De là il résulterait que l'ordre de la Genette et l'ordre la Cosse de Genette (*Voy.* ce dernier mot) étaient deux ordres différents l'un de l'autre. L'ordre de la Genette n'a pas passé le règne de Louis IX, 1256-1270. La décoration représentait une genette et se portait au cou au moyen d'une petite chaîne.

Ordre de la Frise ou *de la Couronne royale*, institué en 802, par Charlemagne, pour récompenser les Frisons des services qu'ils lui avaient rendus dans la guerre contre les Saxons. La devise de cet ordre était : *Corona habitur legitime certans* (celui qui combat à bon droit sera couronné). La décoration était une couronne surmontée d'une croix et brodée sur l'habit.

Ordre de la Cosse du Genêt, institué en France, en 1234, par saint Louis à l'occasion de son mariage avec Marguerite de Provence. Décoration : 4 genêts en forme de croix avec cette devise : *Exaltat humiles* (il élève les humbles). Cet ordre n'existait déjà plus sous le règne de Charles VI, 1380.

Ordre du Navire. — V. NAVIRE.

Ordre de l'Etoile ou *de la Noble Maison*, institué par le roi Jean II, en 1351, pour s'attacher les seigneurs de sa cour. La prodigalité que l'on fit de cette distinction en amena la destruction sous Charles VIII, 1483-98. Décoration, une étoile surmontée d'une couronne.

Ordre de Notre-Dame du Chardon ou *de Bourbon.* — Louis II, duc de Bourbon, institua, en 1369, l'*ordre de l'Écu d'or*, et le réunit, en 1370, à un nouvel ordre qu'il institua sous le nom de Notre-Dame du Chardon. Le nombre des chevaliers fut fixé à 26. En tout temps ils devaient porter une ceinture de velours bleu céleste sur laquelle était brodé, en lettres d'or, le mot *Espérance*. Dans le commencement du 17e siècle, Jacques XI, roi d'Écosse, réunit cet ordre à celui de la Jarretière.

Ordre de Saint-Georges, institué vers l'an 390, par Philibert de Miolans, dans le comté de Bourgogne, en l'honneur des seigneurs qui s'assemblèrent chez lui pour la réception des reliques de saint Georges, qui venaient d'Orient. Les chevaliers formèrent d'abord une confrérie et reçurent, en 1485, des statuts très-étendus, d'après lesquels ils firent vœu de s'aider mutuellement, de se délivrer s'ils étaient faits prisonniers, et de veiller aux intérêts des veuves et des orphelins. Pour y être admis il fallait faire preuve de 16 quartiers de noblesse. Le ruban primitif de l'ordre était rouge. Louis XIV, vers 1680, lui donna un ruban bleu. De 1814 à 1830 on a vu quelques personnes porter la décoration de cet ordre, dont le rétablissement n'a été autorisé par aucune loi ni ordonnance. Marque distinctive : saint Georges orné de toutes pièces combattant le dragon.

Ordre du Camail ou *du Porc-Epic.* — Cet ordre fut institué, en 1394, par Louis de France, duc d'Orléans, frère de Charles VI, qui eut pour but de s'attacher les grands, en leur faisant prêter le serment de défendre l'État, la religion et le souverain. Le nombre des chevaliers était fixé à 15; mais Louis XII l'augmenta en 1512. Cet ordre n'a pas existé au delà du 16e siècle. Marque distinctive : un porc-épic en or sur un fond de sable, pendu au cou du chevalier au moyen d'une chaîne d'or.

Ordre de la Cordelière, institué, en 1498, par Anne de Bretagne, reine de France, qui se fit faire un collier d'argent entrelacé et le mit autour de ses armes avec cette devise : *J'ai le corps délié.* Ce cordon fut distribué aux dames de la cour de la plus haute noblesse.

Ordre du Fer d'or et du *Fer d'argent.* — Cet ordre fut institué en France en 1414, par le duc Jean de Bourgogne. Les chevaliers juraient de s'aimer, de se défendre mutuellement, de s'aider et de se battre à outrance pour l'amour des dames. Ils devaient porter à la jambe le dimanche un fer pendant à une chaîne. Celui des chevaliers était d'or, et celui des écuyers, d'argent. Cet ordre bizarre fut de courte durée.

Ordre de la Charité chrétienne, institué en 1589, par le roi Henri III, en faveur des officiers et soldats invalides, auxquels il donna à Paris une maison nommée la Charité chrétienne. Les troubles qui agitaient alors la France s'opposèrent à l'entier établissement de cette institution. La devise de l'ordre était : *Pour avoir servi fidèlement.*

Ordre du Cordon jaune. V. CORDON JAUNE.

Ordre du Collier céleste du Rosaire, institué en 1645, par la reine Anne d'Autriche, veuve de Louis XIII. Cet ordre, composé de 50 filles vouées à la dévotion, a été de courte durée. Croix émaillée à 8 pointes, suspendue au cou par un ruban bleu.

Ordre de la Mouche à miel. — Cet ordre, commun aux deux sexes, fut créé à Sceaux, en 1703, par Louise-Bénédictine de Bourbon, femme du duc du Maine. La devise était *Piccola si, ma fa pur gravi le ferite* (je suis petite, mais mes blessures sont profondes). Marque distinctive : une plaque d'or représentant une ruche vers laquelle se dirige une mouche à miel.

Ordre du Pavillon, institué par Louis XV, en 1717, pour les jeunes seigneurs de la cour. Cet ordre a eu peu de durée. La décoration était une croix d'or émaillée; sur le milieu d'un côté un pavillon; sur l'autre, un anneau tournant. Le cordon était rayé de blanc et de bleu.

Ordre de la Constance. — Au mois de septembre 1770, on trouva dans le vieux château de Chaource, près Bar-sur-Seine, les anciens statuts d'un ordre de la Constance. Quelques seigneurs du pays essayèrent, mais inutilement, de faire revivre cet ordre en France.

Ordre National de France, projeté en 1789, par un des comités de l'Assemblée constituante. La croix, comme celle de Saint-Louis, devait être à 8 pointes en or émaillée avec une fleur de lis entre les branches. Dans le milieu, les lettres R. N. (récompense nationale), et autour : *institué en* 1789. Cette croix n'avait pas de couronne et devait être suspendue à la boutonnière par un ruban à 5 couleurs. (N'a jamais existé.)

Ordre des trois Toisons d'or, créé par Napoléon, le 15 août 1809. Cet ordre, qui n'a jamais eu aucune nomination, devait être composé de 100 grands chevaliers, de 400 commandeurs et de 1,000 chevaliers. Le prince impérial seul en était membre-né; les autres princes ne pouvaient l'obtenir qu'après avoir fait une campagne; les grands dignitaires et les ministres, après 10 ans d'exercice; les conseillers d'État, après 20 ans. Pour être grand chevalier, il fallait avoir commandé en chef. Les aigles des régiments qui auraient assisté aux grandes batailles devaient être décorées de l'ordre des trois Toisons d'or. La décoration ne fut jamais déterminée; elle devait se porter en sautoir par les grands cheva-

liers, et à la boutonnière par les commandeurs et les chevaliers.

Ordre de la Réunion, institué par Napoléon, le 18 octobre 1811, lors de la réunion de la Hollande à la France, pour remplacer l'ordre de l'Union (V. **ORDRE DE L'UNION**). La croix était d'argent, à 12 pointes, entourée d'un soleil émaillé d'or, avec un N dans le milieu, entouré de lauriers, et au-dessus : *A jamais*. La croix était surmontée de la couronne impériale, autour de laquelle on lisait : *Napoléon*. L'ordre de la Réunion fut aboli en 1815.

Ordre du Lis ou *de la Fidélité*, institué par Louis XVIII à sa rentrée en France, 1815. La profusion avec laquelle cet ordre fut donné la fit presque immédiatement tomber.

Ordre royal de la Légion d'honneur, fondé par Napoléon Bonaparte, durant le consulat, en 1802, le 20 floréal an x (15 mai), et ratifié par Louis XVIII, le 6 juillet 1814. Le roi en est chef souverain et grand maître. L'administration en est confiée à un grand chancelier. L'ordre a 5 classes : chevaliers, officiers, commandeurs, grands officiers et grands-croix. Le nombre des chevaliers est illimité ; celui des officiers ne doit pas excéder 2,000, celui des commandeurs 400, celui des grands officiers 160, et celui des grands-croix 80. Les princes de la famille royale et les étrangers ne sont pas compris dans le nombre fixé. A moins d'une exception expresse du roi, nul ne peut être admis dans la Légion d'honneur qu'avec le premier grade de chevalier, et après avoir exercé pendant 20 ans, en temps de paix, des fonctions civiles ou militaires avec distinction, ou avoir rendu des services importants au roi ou à l'État, ou fait quelque action d'éclat, ou reçu des blessures graves, ou s'être distingué dans les arts et les sciences. Il faut être 4 ans chevalier pour pouvoir devenir officier, 2 ans officier avant d'être commandeur, 3 ans commandeur avant d'être grand officier, et 5 ans grand officier pour pouvoir devenir grand-croix. Les années de campagnes sont comptées doubles aux militaires. La décoration de l'ordre consiste dans une étoile à cinq rayons doubles, surmontée de la couronne royale ; le centre de l'étoile, entouré d'une couronne de laurier et de chêne, présente d'un côté l'effigie de Henri IV. Avant 1814, c'était le buste de l'empereur Napoléon, et de l'autre côté des drapeaux tricolores, et un aigle tenant la foudre ; et de 1814 à 1830, des fleurs de lis, avec l'exergue : *Honneur et patrie*. Cette décoration, émaillée de blanc, est en argent pour les chevaliers, et en or pour les autres membres. Les chevaliers et les officiers la portent attachée à la boutonnière, avec un ruban moiré rouge, orné d'une rosette pour les officiers. Les commandeurs la portent en sautoir attaché à un ruban plus large. Les grands-officiers portent sur le côté droit de leur habit une plaque en argent, ayant dans les angles des drapeaux tricolores, et au centre l'effigie de Henri IV, avec l'exergue : *Honneur et patrie* ; ils portent en outre la simple croix à la boutonnière. Les grands-croix portent la grande décoration attachée à un large ruban moiré rouge, passant de l'épaule droite au côté gauche ; ils portent en outre une plaque en argent semblable à celle des grands officiers, mais un peu plus large. On porte les armes aux chevaliers, officiers et commandeurs ; on les présente aux grands officiers et aux grands-croix. Pour les honneurs funèbres et militaires, les grands-croix et les grands-officiers sont traités comme les lieutenants généraux en activité ; les commandeurs comme les colonels ; les officiers comme les capitaines, et les chevaliers comme les lieutenants. Les membres français jurent fidélité au roi et obéissance à la Charte constitutionnelle et aux lois du royaume. — On a annexé à l'ordre de la Légion d'honneur les maisons d'éducation de Saint-Denis et les 2 instituts qui en dependent, avec 100 bourses et 800 places gratuites. La surintendante de l'institut de Saint-Denis, les 6 dignitaires, les 12 dames de la 1re classe, les 40 de la 2e et les 20 novices portent une croix, les novices en argent, et les autres en or, dont la face représente la sainte Vierge montant au ciel ; le revers porte la devise de l'ordre. Cependant il n'y a que les dames qui ont rempli leur place pendant 20 ans avec zèle et diligence qui puissent paraître, hors de la maison, décorées de la croix.

Croix de juillet, instituée en 1830, le 15 décembre, par le roi Louis-Philippe, en mémoire des 3 jours de la révolution de la même année, et pour récompenser ceux qui s'y sont distingués. C'est une étoile émaillée de blanc, incrustée d'argent avec 3 rayons, dont l'écu contient les mots 27, 28 et 29 *juillet* 1830, avec la légende : *Donnée par le roi des Français*. L'écu du revers porte la devise : *Patrie et liberté*. On a frappé, dans le même but, une médaille dont l'un des côtés montre les 3 jours avec les mots : *Patrie, liberté*, et l'autre la légende : *A ses défenseurs la patrie reconnaissante*.

Ordre de Saint-Michel, institué par Louis XI, au château d'Amboise, 1469, en l'honneur de saint Michel, patron du royaume. Il donna aux chevaliers une chaîne d'or du poids de 200 couronnes d'or, à laquelle était suspendue une médaille représentant l'archange Michel perçant le dragon, avec cette légende : *Immensi tremor Oceani*. Cette devise fut inspirée par la croyance où l'on était que l'archange Michel dispersait par des tempêtes les ennemis de la France toutes les fois qu'ils s'approchaient du mont Saint-Michel, dans l'Océan. Cet ordre ne se donnait qu'aux premières familles de France, et le nombre des chevaliers était limité à 36. Sous François II et Charles IX, leur nombre s'accrut à tel point, que l'ordre fut nommé l'*ordre des Bêtes de somme*. Henri III chercha à l'élever, en stipulant, lorsqu'il fonda l'ordre du Saint-Esprit, qu'on ne l'obtiendrait qu'après avoir été chevalier de Saint-Michel ; et par la même raison, Louis XIV procéda, en 1665, à une réforme complète de cet ordre. Louis XVIII le destina aux savants et aux artistes, et aux personnes qui se distingueraient par de nouvelles inventions ou des entreprises utiles à l'État. Il fut rétabli par une ordonnance du 16 novembre 1816, après avoir été supprimé dans la révolution, comme tous les ordres de France.

Ordre du Saint-Esprit, institué par Henri III, en suite de deux événements mémorables arrivés à son jour de naissance, le jour de la Pentecôte, son élection au trône de Pologne, 1573, et sa succession au trône de France, 1574, après son frère Charles IX. Il était fixé, les étrangers exceptés, à 100 chevaliers ; les 30 plus anciens touchaient une pension annuelle de 6,000 livres, les autres de 3,000. Le roi en était grand maître. Les princes de la famille royale, et parmi les ecclésiastiques, quatre cardinaux, quatre archevêques ou évêques et le grand aumônier, étaient du nombre des 100 chevaliers. Tous les chevaliers, à l'exception des ecclésiastiques, devaient préalablement être décorés de l'ordre de Saint-Michel. D'après les statuts de Henri III, les rois de France, comme chefs souverains et grands maîtres de l'ordre, étaient tenus de jurer, le jour de leur sacre, à Reims, de ne pas souffrir la moindre altération dans ses statuts. Ce serment a eu lieu la dernière fois, le 19 mai 1825, au sacre de Charles X. La devise de l'ordre est : *Duce et auspice*.

Ordres royaux, militaires et hospitaliers de Saint-

Lazare et de Notre-Dame du mont Carmel réunis. L'ordre de Notre-Dame du mont Carmel fut établi par Henri IV comme une preuve de la sincérité avec laquelle il avait embrassé le catholicisme, et fut réuni, en 1608, à l'ordre de Saint-Lazare qui, ayant pris naissance dans la terre sainte en même temps que l'ordre de Malte ou des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, avait été supprimé, en 1490, par Innocent VIII et rétabli par Léon X.

Ordre royal et militaire de Saint-Louis, établi par Louis XIV, en 1693, pour les officiers qui avaient au moins 28 ans de service et qui s'étaient distingués par quelque action d'éclat. Il était divisé en 3 classes : les grands-croix, les commandeurs et les chevaliers, dont la première ne devait compter que 40 membres et la seconde 80. Supprimé à la révolution, Louis XVIII le rétablit en 1814 dans ses anciens priviléges.

Ordre du Mérite militaire. — Louis XV institua cet ordre, en 1759, pour les militaires protestants, parce qu'il n'y avait que les catholiques qui pussent recevoir l'ordre de Saint-Louis. Supprimé en 1791, il fut rétabli le 25 novembre 1814. Le nombre des grands-croix est limité à 4, celui des commandeurs à 8, celui des chevaliers est indéterminé.

AUTRICHE.

Ordre de la Toison d'or, institué par Philippe, duc de Bourgogne, le jour de son mariage avec Isabelle, princesse de Portugal, 1430, 10 janvier. Saint André en est le patron. Les statuts sont datés de Lille, le 27 novembre 1431. Charles le Téméraire ayant été tué dans la bataille de Nancy, le 5 janvier 1477, la grande maîtrise de l'ordre passa suivant les statuts, par sa fille unique, épouse de l'archiduc d'Autriche, depuis empereur Maximilien Ier, à la maison d'Autriche, avec les Pays-Bas. Après l'abdication de Charles V, 1556, la ligne espagnole de la maison d'Autriche resta en possession de l'ordre; cette ligne s'étant éteinte dans Charles II, le 1er novembre 1700, Charles III, qui fut depuis empereur sous le nom de Charles VI, et Philippe V firent valoir chacun de son côté leurs prétentions sur l'ordre. Charles, en quittant l'Espagne, emporta les archives de l'ordre, s'en déclara seul souverain légitime, comme possesseur des Pays-Bas, et en fit célébrer le renouvellement à Vienne, en 1713. De son côté, Philippe V, roi d'Espagne, s'attribua aussi la dignité de grand maître, et protesta, en 1721, contre la déclaration de Charles. Après la mort de Charles, Marie-Thérèse conféra la dignité de grand maître à son époux François Ier, contre quoi Philippe protesta encore en 1711. Cette question resta toujours indécise. Les souverains des deux Etats nomment des chevaliers de la Toison d'or avec presque la même décoration. Le chef suprême de l'ordre nomme des chevaliers à son gré et sans qu'il y ait un nombre déterminé. Nul chevalier, à l'exception des princes réguants, ne peut porter d'autre ordre avec celui de la Toison d'or. La décoration est surmontée d'une pierre en émail bleu où on lit ces mots: *Pretium laborum non vile.* Les bords du manteau de l'ordre sont brodés en or, et sur l'extrême lisière on lit ces mots souvent répétés : *Je l'ay empris.*

Ordre de Marie-Thérèse, institué par l'impératrice Marie-Thérèse, 1757, 18 juin. La guerre de sept ans ayant éclaté en 1756, elle forma le projet, le 13 mai 1757, de fonder un ordre militaire. La bataille de Collin ayant été gagnée le 18 juin 1757, ce jour fut regardé comme celui de la fondation, et l'empereur François Ier fut revêtu de la dignité de grand maître. Les statuts du 12 décembre 1758 ont été corrigés et étendus par un supplément de l'empereur François Ier, en date du 12 décembre 1810. L'empereur d'Autriche en est grand maître. Cet ordre ne se confère que pour de véritables services militaires, et ni la haute naissance, ni la confession, ni les années de service, ni le rang n'y entrent pour rien. Le nombre des membres de l'ordre est indéterminé. Ils sont divisés en trois classes : les grands-croix, les commandeurs et les chevaliers. Tout chevalier qui n'est pas noble est, à sa requête, inscrit dans les livres de noblesse en qualité de chevalier des États héréditaires d'Autriche, et, s'il le désire, on lui expédie, contre la taxe d'expédition, à lui ou à ses descendants un diplôme de chevalier. Les veuves des membres pensionnés ou non pensionnés touchent la moitié de la pension du grade de leurs maris défunts. Sur la face de la croix on voit la légende : *Fortitudini*, qui se trouve aussi sur la plaque des grands-croix, que Joseph II ajouta en 1765.

Ordre de Saint-Étienne, institué en 1764, 5 mai, par l'impératrice Marie-Thérèse, pour servir de récompense au talent et au mérite civil, le jour du couronnement de Joseph II comme roi des Romains, et en même temps en mémoire de saint Étienne, premier roi apostolique et fondateur du royaume de Hongrie. Les statuts sont du 6 mai 1764. La grande maîtrise est attachée à la couronne de Hongrie. Il faut être de haute et ancienne noblesse pour obtenir les deux premières classes et de noblesse inférieure pour la troisième. Les membres de la dernière classe sont élevés, s'ils le désirent, francs de taxe, au rang de comtes ou de barons. Tout Autrichien devient conseiller privé en recevant la grande-croix ou celle de commandeur. Dans l'écu de la croix on voit les lettres M T (Marie-Thérèse) avec la légende : *Publicum meritorum premium.* Les lettres Sto. St. Ri. Ap. qu'on lit sur le revers signifient : *Sancto Stephano regi apostolico.* La fête de l'ordre est célébrée le jour de la Saint-Étienne.

Ordre de Léopold. — L'ordre de Saint-Étienne n'étant destiné qu'à des nobles, l'empereur François Ier fonda cet ordre deux jours après son mariage avec Louise, archiduchesse d'Autriche, 1808, 8 janvier, et le nomma *Ordre de Léopold*, en mémoire de Léopold II son père. Les statuts de l'ordre sont du 14 juillet 1808. Il a pour but de reconnaître et de récompenser les services rendus à l'État et à la maison impériale. Il est destiné au militaire et au civil sans distinction de rang. Le nombre des membres, soit grands-croix, commandeurs ou chevaliers, est illimité. Sur la face de la croix on lit ces mots : *Integritati et merito*; sur le revers la devise de l'empereur Léopold Ier : *Opes regum corda subditorum.* Si celui qui reçoit la grande croix n'a pas encore la dignité de conseiller privé, il la reçoit gratis. A leur requête, les commandeurs reçoivent sans payer de taxe le titre de baron, et les chevaliers la noblesse héréditaire.

Ordre de la Couronne de fer, institué par François Ier, empereur d'Autriche, en mémoire de la réunion des provinces d'Italie à l'empire d'Autriche. Les statuts sont du 1er janvier 1816. La grande maîtrise est attachée à l'empire autrichien. L'ordre a des chevaliers de première, deuxième et troisième classe. On y admet sans distinction de rang ceux qui donnent des preuves éclatantes d'attachement au prince et à l'État, qui ont contribué efficacement à la prospérité de la monarchie et qui se sont distingués par de grandes et utiles entreprises. Le nombre des chevaliers est limité à 20 de la première classe, 30 de la deuxième et 50 de la troisième, non compris les princes de la famille impériale. La fête

de l'ordre se célèbre le dimanche après le 7 avril, jour de la fondation du royaume lombard-vénitien. La décoration consiste en une couronne surmontée de l'aigle double. Les chevaliers de la première classe portent outre cela une étoile à quatre rayons, brodée en argent sur le côté gauche de l'habit, ayant au milieu la couronne de fer et la légende : *Avita et aucta*. Cet ordre rappelait celui que Napoléon avait fondé le 5 juin 1805, après qu'il eut été couronné roi d'Italie à Milan, le 20 mai 1805.

Ordre d'Élisabeth-Thérèse, ordre militaire institué en 1750, par l'impératrice Élisabeth-Christine, veuve de l'empereur Charles VI, pour vingt officiers, en remontant du rang de colonel à celui de général, qui auraient servi fidèlement la maison d'Autriche pendant 30 ans. L'impératrice Marie-Thérèse, fille de la fondatrice, renouvela et changea cette institution le 16 novembre 1771. Elle fixa le nombre des chevaliers à 21, dont six touchent 1,000 florins, huit 800 florins, et sept 500 florins par année. Le conseil aulique de guerre propose les candidats, et l'empereur choisit entre eux. La religion, la naissance ou la possession d'autres ordres n'entrent pas en considération. La décoration, qui est une étoile octogone, porte dans l'écu les chiffres entrelacés de E C et M T (Élisabeth-Christine et Marie-Thérèse) et la légende : *M. Theresia parentis gratiam perennem voluit*.

Ordre de la Croix étoilée. — Le 2 février 1668, un incendie consuma une partie du palais impérial ; un morceau de la vraie croix s'étant retrouvé intact le 6 du même mois, quoique le reliquaire où il était renfermé fût consumé, l'impératrice Éléonore, née duchesse de Mantoue, veuve de Ferdinand III, résolut, en mémoire de cet événement, de fonder un ordre qu'on nomma société des dames nobles de la Croix étoilée, dont le but était l'adoration de la sainte croix et de s'adonner à la vertu, aux bonnes œuvres et à la charité. Le pape Clément IX le confirma le 28 juin 1668 ; l'empereur Léopold Ier, le 9 septembre ; et l'impératrice Éléonore s'en déclara institutrice et patronne, le 18 septembre 1668. Le nombre des membres qui doivent être de haute noblesse est indéterminé. La fête de l'ordre se célèbre deux fois par année, le jour de l'invention, 3 mai, et celui de l'exaltation de la sainte croix, 14 septembre. Sur la décoration on lit ces mots : *Salus et gloria*.

BADE.

Ordre de la Fidélité, fondé par le margrave Charles-Guillaume de Bade-Dourlach, le jour qu'il posa la première pierre des fondements de Carlsruhe, 1715, 17 juin. La maison de Bade ayant obtenu la dignité électorale, le grand-duc Charles-Frédéric le renouvela le 8 mai 1803 et le divisa en deux classes, les grands-croix et les commandeurs ; on ne confère plus que la classe des grands-croix. Le grand-duc en est grand maître, les princes de sa maison en sont grands-croix-nés. La décoration porte dans l'écu deux C (Charles) entrelacés ; la plaque, la devise de l'ordre : *Fidelitas*.

Ordre du mérite militaire, de Charles-Frédéric, 1807, 4 avril. Il est composé de trois classes : les grands-croix, les commandeurs et les chevaliers. Le souverain en est grand maître, les princes de sa famille en sont membres-nés. Les généraux seuls peuvent recevoir la grande-croix. Les membres de l'ordre, à l'exception des princes, reçoivent une pension annuelle. Les deux plus anciens grands-croix ont un revenu annuel de 400 florins, les trois plus anciens commandeurs de 200 florins, les huit plus anciens chevaliers de 100 florins. Le fondateur et le but se trouvent renfermés dans le nom. Les lettres C F, qu'on voit au milieu de la face de la décoration, sont le chiffre du grand-duc Charles-Frédéric. Des deux côtés est la devise : *Für Badens Ehre* (pour l'honneur de Bade.)

Ordre du Lion de Zæhringen, fondé en 1812, 26 décembre, par Charles, grand-duc de Bade, le jour de la fête de son épouse, la grande-duchesse Stéphanie, en mémoire de l'origine des ducs de Zæhringen. Il est divisé en trois classes : les grands-croix, les commandeurs et les chevaliers. Sur la plaque, autour du lion de Zæhringen est la devise : *Für Ehre und Wahrheith* (pour l'honneur et la vérité.)

BAVIÈRE.

Ordre de Saint-Hubert. — Girard V, duc de Juliers et de Berg, institua cet ordre en 1444, en mémoire de la victoire qu'il remporta sur Arnoud d'Egmont, le jour de la Saint-Hubert. L'électeur palatin Jean-Guillaume le renouvela en 1709. D'après les statuts, le nombre des princes membres de cet ordre est indéterminé ; celui des comtes et barons qui forment le chapitre, joints à un grand commandeur, est fixé à douze. Maximilien-Joseph, roi de Bavière, confirma cet ordre comme le premier du royaume avec ses statuts et priviléges.

Ordre de Saint-Georges. — On en fait remonter l'origine à la part que prirent aux croisades du 12e siècle les ducs de Bavière Othon III et Eckard. L'électeur Charles-Albert, plus tard empereur romain (Charles VII) le renouvela en 1729, 24 avril, en l'honneur de la religion et de la défense de l'immaculée conception et de saint Georges. Dans les coins de la décoration on voit les quatre lettres V. I. B. I. (*Virgini immaculatæ Bavaria immaculata*) ; sur les losanges les quatre lettres J. U. P. F. (*Justus ut palma florebit*).

Ordre militaire de Maximilien-Joseph. — Le roi Maximilien-Joseph a arrêté, le 1er mars 1806, qu'à dater du 1er janvier 1806, jour du rétablissement de la dignité royale en Bavière, l'ancienne décoration militaire deviendrait un ordre royal pour récompenser les actions d'éclat qui prouvent à la fois des lumières, de la présence d'esprit, de la bravoure, qu'on a entreprises de son propre mouvement, et au péril de sa vie, pour l'utilité et la gloire du service, qui portent l'empreinte de l'extraordinaire et passent les bornes du devoir. Le chapitre de l'ordre examine les droits des candidats et les présente au roi, qui décide. Des pensions et divers priviléges sont attachés à cet ordre ; le rang se détermine à partir du jour de la réception. L'ordre se divise en trois classes : les grands-croix, les commandeurs et les chevaliers, et le nombre des membres est illimité ; cependant il n'y a que les généraux qui puissent parvenir à la première. Sur la face de la décoration on voit les lettres M. I. K. (Maximilion-Joseph, Kœnig, ou Max. Jos. roi), sur le revers les mots : *Virtuti pro patria*.

Ordre du mérite civil de la couronne de Bavière, institué le 19 mai 1808, par le roi Maximilien-Joseph, pour récompenser les personnes employées dans le civil, qui se sont distinguées par leurs vertus patriotiques, ou qui ont bien mérité de la patrie. Il est divisé en quatre classes. Celui qui est décoré des trois premières classes obtient le droit de porter un titre de noblesse réversible à son fils, dans la famille duquel il se perpétue par droit de primogéniture. Toutefois, dans les nouvelles nominations, ce droit a été limité. Un fonds de pension est joint à cet ordre pour les enfants de chevaliers morts, et un décret du roi, du 12 octobre 1834, a porté la pension de 250 florins à 300. Sur la décoration est la devise : *Virtus et honor* ; sur

le revers, le buste du fondateur en or avec la légende : *Max. Joseph, rex Bojoariæ.*

Ordre de Saint-Michel, institué par Joseph-Clément, électeur de Cologne, comme duc de Bavière, dans son séjour à Munich, 29 septembre 1693, et confirmé par le roi Maximilien-Joseph, dans la révision des ordres royaux, le 11 septembre 1808. Son but primitif est le soutien de la religion et la défense de l'honneur divin, auquel on a ajouté nouvellement le devoir de secourir les défenseurs de la patrie, dans la nouvelle confirmation et réforme des statuts de l'ordre, le 6 août 1810. L'ordre se compose primitivement de trois classes : celle des grands-croix, qui forment le chapitre ; des officiers et des chevaliers, à laquelle on a ajouté plus tard une 4e classe de chevaliers honoraires. Pour obtenir les trois premières classes il faut faire preuve de noblesse. Le grand maître nomme à la classe des chevaliers honoraires, de son propre mouvement et sans admettre de pétitions, des hommes d'un mérite éminent, sans égard à la naissance, à la condition ou à la religion. Aucun membre ne peut être créé sans l'agrément du roi de Bavière. Sur l'écu de Saint-Michel, sur la face de la décoration, se trouve la légende : *Quis ut Deus?* Sur les quatre parts de la croix sont les quatre lettres P. F. F. P. (*pietas, fidelitas, fortitudo, perseverantia*) ; sur le revers, les mots : *Dominus potens in prœlio.*

Ordre royal de Louis, institué par le roi Louis Ier pour les employés civils, militaires ou ecclésiastiques qui auront passé 50 ans au service de la cour. La décoration de l'ordre consiste : 1° pour les employés de la cour, civils et ecclésiastiques, qui ont rang de conseillers, ainsi que pour les officiers et ceux qui ont rang d'officiers dans l'armée, en une croix d'or surmontée de la couronne royale ; aux quatre coins on lit ces mots : « Louis, roi de Bavière, » et sur le revers : « Pour 50 ans de service honorable ; » 2° pour les membres de rang inférieur, en une médaille d'or avec les mêmes mots.

Ordre de Thérèse, institué le 12 décembre 1827, par Thérèse, reine de Bavière, et confirmé par le roi. Le but de cette fondation est d'accorder à un nombre déterminé de filles nobles, outre une distinction honorifique, une rente annuelle pour suppléer à l'insuffisance de fortune ; elle est fixée pour le présent à 12 prébendes, chacune de 300 florins. Les dames de l'ordre ne peuvent être choisies que parmi les filles nobles de familles bavaroises, non mariées, nées en légitime mariage, et qui peuvent prouver qu'elles ne possèdent pas un revenu excédant 250 florins, provenant, soit de leur fortune privée, soit de conventions de famille, d'une autre prébende ou d'autres titres. Au jour de leur mariage elles cessent de jouir de la prébende. Au milieu de la face de la décoration est le chiffre de la reine (T), sur le revers est le millésime de la fondation, entouré des mots : *Unfer erdenleben sey glaube an das ewige* (Notre vie terrestre soit foi en l'éternité). La reine nomme avec l'agrément du roi. Outre les dames prébendées, d'autres dames nobles, bavaroises ou étrangères, peuvent être nommées membres honoraires, sans toutefois pouvoir prétendre à des prébendes.

Ordre d'Élisabeth, fondé en 1766 par l'électrice Élisabeth-Auguste en faveur des pauvres et des malheureux. Patronne, Élisabeth, landgrave de Hesse, morte en 1226. La duchesse de Leuchtenberg est actuellement grande maîtresse de l'ordre, qui se compose de 12 dames de maisons princières régnantes et de 32 dames nobles.

BELGIQUE.

Ordre de Léopold, fondé le 11 juillet 1832, par Léopold Ier, roi des Belges, pour récompenser les services rendus à la patrie. Le roi en est grand maître ; l'ordre a quatre classes : les grands-croix, les commandeurs, les officiers et les chevaliers. Tout militaire d'un rang inférieur à celui d'officier reçoit avec l'ordre une pension annuelle de 100 francs, qui cesse en avançant au grade d'officier. La décoration consiste en une croix émaillée de blanc, dont les bras sont liés par une couronne de feuilles de laurier et de chêne. Un écu émaillé de noir avec un bord rouge entre 2 cercles d'or porte le chiffre du roi, et sur le revers sont les armoiries avec la devise : « L'union fait la force. » Les grands-croix portent une plaque, les commandeurs une croix au côté droit de l'habit. Le signe distinctif des militaires consiste en deux épées supportant la couronne de la croix de l'ordre. Les grands-croix et les commandeurs portent les épées surmontant la croix dans l'écu de la plaque.

BRÉSIL.

Ordre de la croix du Sud (*da cruzeira*), institué par don Pédro Ier, empereur du Brésil, 1806.

BRUNSWIC.

Ordre de Henri le Lion, institué le 25 avril 1834, par le duc Guillaume pour récompenser ceux qui se signalent dans le service par d'éminentes vertus civiles et militaires, ou se sont distingués dans les arts et les sciences. La grande maîtrise est toujours annexée au gouvernement du duché. L'ordre se divise en quatre classes : les grands-croix, les commandeurs de première et seconde classe et les chevaliers. Tout sujet de l'État peut obtenir l'ordre, cependant personne n'est admis dans les classes supérieures (certains cas exceptés), sans avoir d'abord porté la croix de chevalier. La décoration de l'ordre consiste en une croix d'or octogone, émaillée bleu-clair, les pointes ornées de boules dorées avec un écu rouge. Les armes de Brunswic se trouvent sur les ailes et dans l'écu de la croix. Dans l'écu rouge du revers est la devise de l'ordre : *Immota fides*, et le millésime de la fondation. Les grands-croix portent, outre cela, une plaque octogone à rayons d'argent entourant la croix, qui renferme le chiffre du fondateur ; les commandeurs de première classe, une croix d'argent octogone au côté gauche. Une croix de mérite, divisée en deux classes, est annexée à l'ordre. Elle consiste, pour la première classe, en une croix d'or ayant dans l'écu du centre le chiffre et la couronne, et aux quatre côtés les mots : *Immota fides*, et les coins traversés d'une couronne de chêne. La croix de mérite de la deuxième classe est d'argent et sans couronne de chêne.

Ordre de distinction pour le service militaire, 1er avril 1833. C'est une croix d'or ; sur l'écu blanc on voit le chiffre du duc Guillaume avec la couronne pour les officiers qui ont servi 25 ans et plus avec honneur ; pour les sous-officiers et soldats, d'après la durée de leur service, de 25, 20 ou 15 ans en trois classes : 1° une croix d'argent avec un écu rond entouré de rayons, renfermant le chiffre du duc ; 2° une croix d'argent semblable, mais sans rayons autour de l'écu ; 3° une barre d'argent avec un écu ovale où se trouve le chiffre ; sur le revers, les nombres 25, 20, 15.

DANEMARK.

Ordre de l'Éléphant, 1er décembre 1693. V. ÉLÉPHANT.

Ordre de Dannebrog. — En 1671, le roi Frédéric III conféra à quelques-uns de ses fidèles sujets la décoration de cet ordre à l'occasion de la naissance de son fils Frédéric IV. C'était une croix suspendue à un ruban blanc

passant par-dessus l'épaule droite avec une plaque au côté gauche. Chrétien V, à la réforme de l'ordre de l'Eléphant, fit dresser les statuts de celui de Dannebrog, le 1er décembre 1693. Le roi Frédéric VI, actuellement régnant, par un décret du 28 juin 1808, lui donna une organisation nouvelle et plus étendue. Voici les principaux points de ce décret, ainsi que des ordonnances du 28 janvier 1809 et du 28 janvier 1812 : L'ordre de Dannebrog peut être acquis par tout sujet du roi, sans égard au rang ni à l'âge, pour des actions et des services éminents, par des preuves signalées de valeur, de lumières et de courage pour les militaires, de fidélité et de zèle pour les employés civils, par des sacrifices pour le roi, la patrie et ses concitoyens, par des entreprises difficiles et utiles, par des progrès dans les sciences et les arts faisant honneur à la nation, etc. Il se divise en quatre classes; il faut passer par les classes inférieures pour arriver aux premières. Le roi peut faire des exceptions pour des actions d'un mérite éclatant. Les chevaliers de la première classe se nomment grands commandeurs; ils portent la croix de l'ordre ornée de diamants, reçoivent le titre d'excellence et ont rang immédiatement après les maréchaux, les lieutenants généraux et amiraux. Les chevaliers de la seconde classe se nomment grands-croix et reçoivent les honneurs militaires des majors généraux. Ces deux classes ont la même plaque avec une croix. Les chevaliers de la troisième classe se nomment commandeurs; ceux de la quatrième, chevaliers de Dannebrog. Sur la croix sont les mots : *Gud og Kongen* (Dieu et le roi); au centre, un W (Waldemar II, qu'on croit fondateur de l'ordre en 1219, ensuite d'une bataille gagnée en Livonie, dans laquelle l'enseigne de Dannebrog paraît pour la première fois comme gage de la victoire). Par décret du 28 janvier 1808 et du 28 janvier 1809, la croix de Dannebrog en argent fut ajoutée à la décoration de la quatrième classe de chevaliers; celui qui en est décoré s'appelle Dannebrogsmann (homme de Dannebrog).

ESPAGNE.

Ordre militaire de Saint-Jacques. V. JACQUES (Saint).

Ordre de Jésus-Christ et de Saint-Pierre, institué par saint Dominique pendant la croisade contre les Albigeois, 1216, et confirmé par le pape Honoré III. Pie V ayant composé la congrégation de Saint-Pierre de cardinaux, d'inquisiteurs généraux et d'officiers du saint-office, les chevaliers de Jésus-Christ et les membres de la congrégation ne formèrent plus qu'un seul et même ordre. Le 17 mai 1815, le roi Ferdinand VII ordonna que les ministres du saint-office portassent toujours et ostensiblement la décoration de cet ordre.

Ordre de Charles III. — Charles III institua cet ordre le jour de la naissance de son fils Charles-Clément, le 9 septembre 1771, et le consacra au mystère de l'immaculée conception de la Vierge. Il fut approuvé par le pape Clément XIV le 21 février 1772. C'est un ordre du mérite divisé en deux classes : les grands-croix et les chevaliers; le nombre des membres de la première classe est fixé à 60, non compris les princes de la famille royale. 200 chevaliers touchent une pension annuelle de 373 florins, les autres sont nommés surnuméraires. Cet ordre fut renouvelé par le roi Charles IV le 12 juin 1804, supprimé pendant le règne de Joseph Bonaparte et restauré en 1814. Sur l'écu des décorations des grands-croix est l'image de la sainte Vierge. Sur celles des chevaliers auxquels un décret du roi Ferdinand VII, du 25 avril 1815, donna aussi la plaque, on voit un C entrelacé autour du chiffre romain III, avec la légende : *Virtuti et merito.*

Ordre de la reine Marie-Louise, institué le 19 mars 1792, par Marie-Louise-Thérèse, princesse de Parme, mère du roi Charles IV, pour en décorer des dames de haut rang qui se sont engagées à visiter au moins tous les mois quelques hôpitaux de femmes, de faire dire une messe pour chaque dame défunte de l'ordre et d'y assister. Il fut renouvelé en janvier 1816, par la reine Marie-Isabelle-Françoise, princesse de Portugal. L'écu de la croix a sur la face l'effigie de saint Ferdinand, sur le revers le chiffre de la reine Marie-Louise avec l'inscription : *Rl. Ordn. Dla. Reina Maria-Luisa.*

Ordre militaire de Saint-Ferdinand, institué le 21 août 1811, par les Cortès, réformé par le roi Ferdinand VII le 19 janvier et le 20 juillet 1815, et destiné à récompenser le mérite militaire. Le roi en est chef et grand maître. L'ordre se divise en cinq classes : la première se compose des officiers depuis le grade de sous-lieutenant jusqu'à celui de colonel inclusivement; la seconde, des mêmes officiers qui se sont distingués par des actions héroïques; la troisième, des officiers généraux sans distinction; la quatrième, des officiers généraux qui se sont distingués par quelques actions extraordinaires; la cinquième, des officiers généraux qui, ayant commandé en chef les armées, ont rempli leur devoir d'une manière éminemment distinguée; ceux-ci sont grands-croix et prennent le titre d'excellence. Les chevaliers qui se distinguent par de nouvelles actions d'éclat reçoivent des pensions; un général de division 15,000 réaux, un brigadier 12,000, un colonel 10,000, un capitaine 6,000, un officier subalterne 4,000, un sous-officier 1,095 et un soldat 737. Si un chevalier se distingue encore une fois honorablement, il peut prétendre à une pension pour ses plus proches parents. Un officier n'ayant que le rang de colonel garde, en devenant colonel, la décoration de sa classe jusqu'à ce qu'il se rende digne d'une nouvelle récompense. La croix des chevaliers de première et de seconde classe porte autour de l'écu la légende : *El rey y la patria.* Les chevaliers de la troisième classe portent, avec la croix de la première classe, une plaque avec la légende autour de l'écu : *Al merito militar.* Les membres de la quatrième classe portent, outre la croix de la seconde, une plaque qui se distingue de la plaque de la troisième classe (comme la croix de la seconde de celle de la première) par une couronne de laurier; les grands-croix ont la même plaque et une croix couronnée de laurier, suspendue à une couronne de laurier avec la même légende que la plaque.

Ordre militaire de Saint-Herménégilde, institué le 28 novembre 1814 par le roi Ferdinand VII, et donné par un décret du 9 juillet 1815 à la récompense des officiers des armées royales et de la marine qui se distinguent par leur constance dans le service militaire. Le roi est grand maître, les capitaines généraux sont de droit grands-croix de cet ordre, ainsi que les généraux qui ont servi comme officiers pendant 40 ans, et ils prennent le titre d'excellence. La seconde classe se compose des officiers depuis le grade de brigadier et au-dessous, qui comptent 40 ans de service d'officier. Pour obtenir la troisième classe il faut avoir 25 ans de service et être officier au moins depuis 10 ans. Au bout de 10 ans d'ancienneté dans l'ordre, si les chevaliers continuent leur service effectif, ils jouissent des pensions suivantes : les grands-croix de 10,000 réaux, la seconde classe de 4,800 réaux, la troisième de 2,400 réaux. Les deux premières classes portent la croix et la plaque avec la légende autour de l'écu : *Premio a la constancia militar.* La décoration de

la troisième classe a sur l'écu le chiffre du roi F. VII.

Ordre américain d'Isabelle la Catholique, institué le 24 mars 1815, par le roi Ferdinand VII, pour récompenser le royalisme éprouvé et le zèle empressé en faveur de la conservation des Indes. Il a pour patronne sainte Isabelle, reine de Portugal; le roi en est chef et souverain. Cet ordre est divisé en trois classes : les grands-croix, qui portent le titre d'excellence, les commandeurs et les chevaliers. L'admission dans l'ordre donne la noblesse personnelle. Les Indiens qui se sont montrés dignes de cette récompense sont admis à la suite de l'ordre. Ils portent une médaille d'or représentant l'effigie du roi. Sur l'écu de la croix des chevaliers est le chiffre du roi avec la légende : *Por Isabella Catolica*. Sur l'écu de la croix des commandeurs on voit, outre un double globe, deux tours sur le rivage, entourées d'un ruban, sur lequel on lit ces mots : *Plus ultra;* puis la légende : *A la lealtad acrisolada*: sur l'écu de la décoration qui appartient, outre cela, aux grands-croix, on voit la même représentation avec les deux légendes des croix.

Ordre de Marie-Louise-Isabelle, ordre militaire institué, le 20 juin 1833, en mémoire du serment prêté à l'aînée des infantes, fille de Ferdinand VII.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Ordre de Cincinnatus. — Avant le licenciement de l'armée, les officiers s'assemblèrent sur le fleuve Hudson et fondèrent une société, qu'ils qualifièrent du nom de Cincinnatus, à cause de l'analogie de leur situation avec celle de l'illustre Romain, le 13 mai 1783. Les insignes de la société étaient une médaille d'or avec la devise de l'ordre et l'aigle américain, et se portait suspendue à un ruban bleu avec un bord blanc comme marque de l'alliance entre l'Amérique et la France. Elle avait pour but de conserver les droits de l'homme pour lesquels elle avait combattu, de maintenir la concorde entre les différents États confédérés, de perpétuer le souvenir de la révolution américaine, et de tendre la main aux officiers dont la situation l'exigeait, ainsi qu'à leurs familles. La contribution d'un mois de gages de chaque officier en faisait le fonds. Dans une assemblée générale tenue à Philadelphie, le 3 mai 1784, on compléta la constitution de la société qui, au reste, éprouva une violente opposition.

ÉTAT DE L'ÉGLISE.

Ordre de l'Éperon d'or, institué par le pape Paul III ou Pie IV, 1559, pour le mérite civil. Les chevaliers ne forment qu'une classe; dans le brevet de nomination, ils reçoivent le titre de : *Auratæ nostræ militiæ equites;* autrefois ils recevaient celui de : *Comites sacri palatii et aulæ lateranensis*. Ce second titre de comte palatin ne se confère plus avec la dignité de chevalier que lorsqu'il est demandé expressément. La croix de l'ordre est fort semblable à celle des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, à l'exception d'un éperon suspendu à une petite chaîne entre les deux pointes inférieures. L'ordre de Saint-Jean s'étant plaint de la ressemblance des deux décorations, un bref du pape ordonna que celle de l'Éperon d'or ne serait plus d'émail blanc, mais d'or; mais cette ordonnance n'est pas observée. Le droit du majordome du pape, du gonverneur de Rome et des nonces, de conférer quelques croix de chevaliers à leur entrée en fonction, a été supprimé en 1815. Les chefs de la famille Sforza-Césarini ont, malgré l'interdiction pontificale, usé jusqu'à ces derniers temps du droit de le conférer, se fondant sur une bulle qu'ils prétendaient leur avoir été octroyée par le pape Paul III, en 1539, et confirmée par les papes Jules III, Grégoire XIII et Sixte V, etc. L'ordre a beaucoup perdu de son crédit pour avoir été conféré trop fréquemment; on n'exige d'autre condition que de professer la religion catholique et de payer une somme de 6 à 10 scudi pour le brevet.

Ordre de Saint-Grégoire, fondé en 1831, le 1er septembre, par le pape Grégoire XVI pour le mérite civil et militaire, après que les révoltes eurent été étouffées dans l'État de l'Église. Il est composé de 4 classes : les grands-croix des 1re et 2e classe, les commandeurs et les chevaliers. Les grands-croix portent sur le côté gauche de la poitrine une plaque octogone en argent, sur laquelle il y a une croix octogone, émaillée de rouge, et dans l'écu l'effigie de Grégoire le Grand, avec son nom au-dessous. Sur le revers, la croix porte la devise : *Pro Deo et principe*, et la légende : *Gregorius XVI P. M., anno I.* Elle se porte par les 4 classes; elle est seulement un peu plus petite pour les chevaliers; les grands-croix de 1re classe la portent suspendue à un large ruban rouge et jaune, passant par-dessus l'épaule droite; les grands-croix de 2e classe et les commandeurs au cou, et les chevaliers à la boutonnière. C'est actuellement l'ordre pontifical le plus commun. Il a été conféré très-souvent : aussi a-t-il déchu dans l'opinion du public. La 1re classe se donne aussi en diamants.

GRANDE-BRETAGNE.

Ordre de la Jarretière, institué par Edouard III dans la 52e année de son règne, 1350, 19 janvier. Henri VIII supprima en partie les anciens statuts, et en dressa de nouveaux en 58 articles le 23 avril 1522. L'ordre est composé du souverain et de 25 chevaliers qui doivent être d'une noblesse sans tache. Les princes de la famille royale et les étrangers (au nombre de 14 en 1834) n'y sont pas compris. Le chapitre s'assemble toutes les années le 22 avril dans la chapelle de Saint-Georges au château de Windsor. Les propositions pour les places vacantes sont faites par le chapitre, le chancelier rassemble les voix et le roi décide. Outre ces 25 chevaliers, le roi nomme encore ceux qu'on appelle les pauvres chevaliers de Windsor, qui reçoivent une pension de 300 livres sterling et ont à faire la prière du matin et du soir. La décoration consiste en une jarretière de velours bleu-foncé, brodée d'or avec la devise : *Honni soit qui mal y pense*. Elle est attachée sous le genou gauche par une petite boucle d'or. Les chevaliers portent outre cela à un large ruban bleu foncé un médaillon d'or représentant saint Georges et une étoile d'argent brodée sur le côté gauche de la poitrine.

Ordre du Chardon, institué, en 787, d'après le *Royal-Calendar*, renouvelé en 1540 et rétabli en 1687. Celui qui l'a renouvelé et qui peut passer pour en être le fondateur est Jacques V, roi d'Ecosse († 1542), père de Marie-Stuart. Dans les lettres patentes par lesquelles Jacques VII, roi d'Ecosse, rétablit cet ordre le 29 mai 1687, on lit : Achaius, roi des Ecossais, par allusion à Jésus-Christ et aux 12 apôtres, fonda un ordre composé du souverain et de 12 chevaliers, en mémoire d'une victoire remportée sur Athelstan, roi des Saxons, une croix de Saint-André apparue au ciel pendant le combat ayant contribué à animer les Ecossais. Lorsque Jacques s'enfuit en France en 1689, les chevaliers l'y suivirent et l'ordre resta dans l'oubli. Les statuts du 29 mai 1687 furent renouvelés par la reine Anne le 31 décembre 1705. Cet ordre, destiné aux nobles écossais, ne renferme que 5 places pour deux nobles anglais et pour un prince de la famille royale, et est composé actuellement du souverain et de 16 chevaliers. La décoration est une médaille d'or, montrant saint André avec la croix de son martyre

et la légende en or sur émail vert : *Nemo me impune lacessit*, au-dessous de laquelle on voit un chardon. Le revers montre également un chardon avec la même légende, ainsi que la plaque qui se porte sur le côté gauche de l'habit. Le choix d'un nouveau chevalier se fait par le chapitre qui se compose du souverain et au moins de 3 chevaliers. Quand le roi a exprimé sa volonté de procéder à une élection, chaque chevalier doit proposer par écrit 6 personnes dont 2 ducs, marquis ou comtes, 2 vicomtes ou barons et 2 chevaliers, après quoi on recueille les suffrages.

Ordre du Bain. V. BAIN.

Ordre de Saint-Patrice institué, en 1783, le 5 février, par Georges III, comme ordre destiné aux Irlandais, décoré du nom de Saint-Patrice, patron de l'Irlande. Il est composé du roi, du lord-lieutenant d'Irlande, comme grand maître, de 15 chevaliers et de 6 chevaliers extraordinaires, parmi lesquels il ne doit y avoir qu'un prince de la famille royale. Tout possesseur de l'ordre doit être noble et chevalier sans tache. Après la mort d'un chevalier, on assemble le chapitre qui doit être composé au moins de 6 membres, dont chacun propose 9 candidats; le souverain a ensuite le droit d'élire celui qu'il croit le plus digne.

HANOVRE.

Ordre des Guelphes, institué en 1816 par le prince régent, puis Georges IV, roi de la Grande-Bretagne, en mémoire de l'époque où le Hanovre fut délivré de la domination française et élevé au rang de royaume, ainsi que pour récompenser d'une manière distinguée les services rendus à l'Etat. Georges le nomma ordre des Guelphes en mémoire des ancêtres de sa maison. Il est composé de 3 classes, d'un nombre de membres indéterminé. La grande maîtrise est attachée à la couronne de Hanovre. La grande-croix n'est conférée qu'à des personnes qui ont rang de lieutenants généraux pour des services rendus dans des occasions où ils n'étaient soumis au commandement immédiat de personne, mais réduits à eux-mêmes; la croix de commandeur ne s'accorde dans le civil à aucune personne qui n'ait le rang de major général; aucun rang n'est fixé pour la troisième classe ou celle des chevaliers. Toutes les personnes décorées de cet ordre jouissent de la noblesse personnelle et des droits qui y sont attachés. Les décorations pour le civil et le militaire sont différentes, les premières ont une couronne de chêne autour de l'écu tant de la plaque que de la décoration, les secondes de laurier, et en outre deux épées supportant la couronne de la croix de l'ordre. Les membres de la première classe portent outre la décoration une plaque, les commandeurs une croix sur le côté gauche de l'habit. Entre la couronne et le cheval blanc du milieu de l'écu est la légende : *Nec aspera terrent*. On a joint à l'ordre une médaille pour les sous-officiers et soldats qui se sont distingués par leur prudence ou leur bravoure. Elle représente le prince régent; on lit sur le revers : *Verdienst ums Vaterland* (bien mérité de la patrie).

HESSE ÉLECTORALE.

Ordre du Lion d'or, institué par le landgrave Frédéric II. Jusqu'en 1816 il ne formait qu'une classe dont les membres étaient nommés chevaliers. Outre les princes du sang, qui en étaient membres nés, il n'y avait parmi les employés civils et militaires que ceux qui appartenaient au premier rang qui fussent habiles à porter cet ordre. Pour récompenser des services signalés dans les employés de rang inférieur, l'électeur Guillaume Ier l'étendit en 1816, en ajoutant à cette classe unique, dont les membres prirent le nom de grands-croix, trois autres classes : commandeurs de première et de seconde classe et chevaliers. On a gardé les anciens statuts pour les grands-croix, les employés hessois de deuxième rang peuvent recevoir la croix de commandeur de première classe; ceux de troisième rang, la croix de commandeur de deuxième classe. La devise de l'ordre autour de l'écu renfermant de lion de Hesse est : *Virtute et fidelitate*.

Ordre du Mérite militaire (jusqu'au 22 octobre 1820 : ordre pour la Vertu militaire), fondé par le landgrave Frédéric II, 1769, 5 mars. Le nombre des membres est illimité. Il est destiné aux officiers qui se distinguent par leur intrépidité sur le champ de bataille.

Ordre du Casque de fer, institué, en 1814, par l'électeur Guillaume Ier, à l'instar de celui de la Croix de fer en Prusse. Les statuts portent qu'il cessera d'être donné à la fin de la guerre. Il a trois classes : les grands-croix, les chevaliers de première et de deuxième classe. La deuxième classe devait être conférée avant la première; la première seulement à un membre de la deuxième, et la grande-croix à des officiers généraux qui auraient commandé les troupes hessoises dans une affaire générale et auraient remporté une victoire, pris ou défendu une forteresse d'importance. Une médaille a été fondée le 14 mars 1821, par l'électeur Guillaume II, pour ceux qui ont fait les campagnes de 1814 et 1815.

HESSE GRAND-DUCALE.

Ordre de Louis, institué par le grand-duc Louis Ier, le 25 août 1807; il reçut le nom d'ordre de Louis et des statuts particuliers le 14 décembre 1831. Il est divisé en cinq classes : les grands-croix, les commandeurs de première et deuxième classe, et les chevaliers de 1re et 2e classe. La grande-croix ne se confère qu'à des princes, ou à des personnes qui portent le titre d'excellence ou qui en ont le rang. Au milieu d'un côté de la croix on voit la lettre L sur un écu rond, émaillé de rouge, bordé de blanc, avec la légende : *Für Verdienst* (pour le mérite); l'écu noir du revers porte cette inscription : *Gott, Ehre, Vaterland* (Dieu, Honneur, Patrie). Ces derniers mots se trouvent aussi sur la plaque octogone d'argent que les grands-croix portent et sur celle à 4 coins avec la couronne de l'ordre que portent les commandeurs de première classe.

ILES IONIENNES.

Ordre très-distingué de Saint-Michel et de Saint-George, institué par Georges III, roi de la Grande-Bretagne, après la cession de Malte et de ses dépendances à l'Angleterre par le traité du 23 mai 1814, et l'érection des sept îles ioniennes, Corfou, Céphalonie, Zante, Sainte-Maure, Ithaque, Paxo et Cérigo, en État libre et indépendant sous la protection du roi de la Grande-Bretagne, par un deuxième traité du 5 novembre 1815. Les statuts publiés le 12 août 1818 furent réformés par Georges IV le 5 avril 1826, et par Guillaume IV le 17 octobre 1832. Le roi est souverain de l'ordre, un prince du sang en est grand-maître : le lord premier commissaire de la république des îles Ioniennes le représente en cas d'absence. L'ordre a des grands-croix, des commandeurs et des chevaliers; le nombre des grands-croix est fixé à 15, non compris le grand maître (actuellement le duc de Cambridge), celui des commandeurs à 20, celui des chevaliers à 25. Chacune de ces trois classes a rang après la classe correspondant dans l'ordre du Bain. La plaque de la grande croix est composée de sept rayons d'argent sépa-

rés par de petites bandes d'or, et au-dessus on voit la croix de saint Georges en rouge ; un écu sur la croix montre l'archange Michel avec la légende : *Auspicium melioris ævi*. Les commandeurs portent, outre la décoration, une plaque en argent. La décoration a aussi dans l'écu saint Georges avec la légende : *Auspicium melioris ævi*. La fête de l'ordre se célèbre le 23 avril, jour de la Saint-Georges.

LUCQUES.

Ordre de Saint-Georges pour le mérite militaire, fondé, en 1833, le 1er juin, par le duc Charles-Louis, infant d'Espagne, et divisé en deux classes. La croix en argent porte d'un côté saint Georges perçant le dragon, et de l'autre le chiffre du fondateur. La première classe est destinée au commandant en chef des troupes et à des officiers qui ont rempli de hautes et importantes missions et qui se sont rendus utiles au prince et à l'Etat; la deuxième, aux autres officiers de tout grade, sous-officiers et soldats.

PARME.

Ordre de Constantin. — Les anciens statuts de l'ordre de Constantin furent rédigés et promulgués par Isaac-Ange-Comnène, 1190. Cet ordre fut nommé aussi ordre angélique. Il est sous la protection de saint Georges et sous la règle de saint Basile. Il a eu beaucoup de célébrité. La grande maîtrise fut une propriété héréditaire de la famille Comnène qui, après la chute de l'empereur Constantin, la prise de Constantinople (29 mai 1453) et la soumission de David Comnène, empereur de Trébisonde, 1461, se vit obligée de chercher un asile chez les princes étrangers. Son dernier rejeton, Jean-Ange-André-Flave Comnène, après avoir erré longtemps, vint, en 1699, à Parme, où il céda à perpétuité la maîtrise de cet ordre au duc François-Marie-Joseph-Benoît Farnèse. La famille Farnèse s'étant éteinte dans les ducs François et Antoine, l'infant don Carlos, fils de Philippe V, roi d'Espagne, et d'Elisabeth Farnèse, leur succéda dans le duché de Parme, et ayant au bout de trois ans échangé la possession de ce duché contre le royaume de Naples, fit, en sa qualité de grand maître, transférer à Naples les archives de l'ordre, qu'il confirma formellement en 1759. Après la mort de Ferdinand VI, don Carlos (Charles III) monta sur le trône d'Espagne ; son second fils Ferdinand reçut la couronne de Naples, et l'infant don Philippe, frère de Charles, lui succéda à Parme. Celui-ci réclama alors l'ordre de Constantin de son neveu, mais en vain, et les réclamations de son fils furent aussi infructueuses. D'après le traité de Paris, le duché de Parme ayant été donné à l'archiduchesse Marie-Louise, ex-impératrice de France, cette princesse se revêtit, le 26 février 1816, de la grande maîtrise de l'ordre de Constantin, comme appartenant avec tous ses droits au souverain de Parme; elle fonda son droit sur ce que cet ordre avait appartenu pendant plus de cent ans au duché de Parme et sur ce qu'elle descendait de la maison Farnèse. Depuis ce temps l'ordre se donne aux deux cours de Naples et de Parme. Les cinq classes qui composent l'ordre sont : les sénateurs grands-croix avec collier, les grands dignitaires, les sénateurs grands-croix, les commandeurs et les chevaliers. La dignité de grand prieur a été annexée à perpétuité, en 1828, à celle d'évêque du diocèse de Parme. Sur la décoration se trouvent les initiales de ces mots : *In hoc signo vinces* ; les lettres grecques X et P au centre de la croix indiquent le monogramme de Jésus-Christ; A et Ω marquent le commencement et la fin.

PAYS-BAS.

Ordre militaire de Guillaume, institué, en 1815, 30 avril, par Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, et divisé en quatre classes : les grands-croix, les commandeurs, les chevaliers de première (troisième) classe et les chevaliers de deuxième (quatrième) classe. La grande maîtrise est attachée à la couronne. Sur une croix octogone, émaillée de blanc, on lit ces mots : *Voor Moed, Beleid, Trouw*. Outre cela, les grands-croix portent une plaque d'argent octogone au côté gauche ; les chevaliers de deuxième classe portent la croix d'argent. Les militaires de terre et de mer au-dessous du grade d'officier reçoivent avec la croix de chevaliers de deuxième classe une augmentation de la moitié de leur solde, et du double avec la croix de chevalier de première classe.

Ordre du Lion pour le mérite civil, institué, en 1815, 26 septembre, par Guillaume Ier, roi des Bays-Bas, et divisé en trois classes : les grands-croix, les commandeurs et les chevaliers. La croix d'or, octogone, émaillée de blanc, porte sur l'écu de la face le lion et sur le revers l'inscription : *Virtus nobilitat*. Les grands-croix portent outre cela une plaque, les commandeurs une croix brodée en or sur le côté gauche de l'habit. On a ajouté à l'ordre un nombre déterminé de frères qui portent une médaille semblable à l'écu de la croix. Ils reçoivent une pension annuelle de 200 florins, dont la moitié est reversible à leurs veuves.

Ordre teutonique. V. TEUTONIQUE.

PERSE.

Ordre du Soleil et du Lion, institué, en 1808, par Feth-Aly-Shah pour récompenser les étrangers qui ont rendu des services importants à la Perse.

PORTUGAL.

Ordre du Christ. — Le pape Clément V ayant résolu de supprimer l'ordre des templiers et de transmettre ses biens à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et ayant ordonné sur la fin de 1306 aux évêques de Portugal d'informer sur la conduite des templiers dans un concile tenu à Salamanque, Denis, roi de Portugal, fit, à la vérité, séquestrer et administrer provisoirement les biens de l'ordre, mais il se réunit aux rois de Castille et d'Aragon pour empêcher le pape de disposer des biens des chevaliers de l'ordre sans leur agrément. Le pape ayant néanmoins supprimé l'ordre des templiers, en 1312, et donné ses biens à celui de Saint-Jean de Jérusalem, en exceptant les trois royaumes, après la mort du pape Clément, son successeur, Jean XXI, à la prière du roi Denis, consentit à la réintégration des templiers et à la restitution de tous leurs biens, à condition qu'au lieu du nom qu'ils avaient porté jusqu'alors, ils prendraient celui du chevaliers du Christ. Cela eut lieu en 1317, et le pape confirma le nouvel ordre, en 1319, par une bulle, et le soumit à la règle de Saint-Benoît et de Cîteaux ; la croix rouge fut changée en croix blanche qui se portait sur le manteau. D'abord Castro-Marim fut le siége de l'ordre, puis Thomar, 1366. Les chevaliers furent peu à peu dispensés du vœu de pauvreté et de chasteté. Le Portugal ayant commencé, sous le roi Jean Ier, à fonder des colonies dans les Indes et en Afrique, les entreprises se firent aux frais de l'ordre du Christ, auquel les rois promirent la propriété de toutes ses découvertes; mais les possessions de l'ordre étant devenues trop considérables, les rois les déclarèrent propriété de la couronne, lui laissant seulement l'administration civile, une autorité militaire limitée, et enfin la juridiction ecclésiastique. Malgré

ces restrictions, la puissance et les richesses de l'ordre s'augmentèrent à un tel degré, qu'elles parurent dangereuses aux rois, c'est pourquoi la grande maîtrise fut réunie à jamais à la couronne en 1550. Pour être admis dans cet ordre, il faut prouver qu'on descend d'une famille noble et catholique. Depuis 1789, les chevaliers, outre le grand maître et le grand commandeur, sont divisés en trois classes : 6 grands-croix, 450 commandeurs et un nombre illimité de chevaliers. La réception des chevaliers a lieu dans le couvent de Thomar. L'ordre a aussi des prêtres qui doivent faire vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. C'était, ainsi que l'ordre de Saint-Jacques et celui d'Avis, un ordre religieux jusqu'en 1789. Pour les étrangers, cet ordre n'est qu'un signe d'honneur; ceux qui en sont décorés ne sont pas soumis à ses règles et n'ont aucune part à ses revenus.

Ordre du mérite civil de Saint-Jacques de l'Epée. — Quelques chevaliers qu'on prétend s'être réunis vers 1170 pour protéger contre les Maures les pèlerins qui se rendaient au tombeau de saint Jacques de Compostelle, ont donné lieu à cet ordre. Ils s'unirent dans ce but aux chanoines de Saint-Elige qui possédaient un couvent en Galice et avaient bâti des hôpitaux sur la route de Saint-Jacques de Compostelle. Ferdinand II, roi de Léon, leur donna les places qu'ils avaient enlevées aux Maures; en 1174, ils reçurent d'Alphonse, roi de Castille, le château d'Urles, auprès duquel ils bâtirent un couvent qui devint le chef-lieu de l'ordre. Le pape Alexandre III le confirma par sa bulle du 5 juillet 1175 : *Dilectis filiis*, et l'investit de plusieurs priviléges. Les chanoines de Saint-Elige furent nommés chapelains de l'ordre. Le costume des chevaliers était un habit blanc avec une épée rouge sur la poitrine. Les chevaliers portugais s'étant plus tard séparés du grand maître de Castille et ayant choisi un grand maître particulier, il s'éleva des contestations qui furent cause que les rois de Portugal et d'Espagne s'emparèrent de la grande maîtrise. L'ordre se divisa en deux lignes au commencement du 16e siècle. Les chevaliers faisaient vœu d'obéissance, de chasteté, de pauvreté, et juraient de défendre l'immaculée conception de la sainte Vierge. Le pape Alexandre III leur permit de se marier. Pour être admis il faut prouver 16 quartiers de noblesse. En Espagne l'ordre de Saint-Jacques est encore un ordre ecclésiastique; en Portugal il a été converti, en 1789, en ordre de mérite par la reine Marie, et divisé en trois classes, 6 grands-croix, 150 commandeurs et un nombre illimité de chevaliers.

Ordre du mérite militaire d'Avis. V. AVIS.

Ordre de la Tour et de l'Epée, institué par Alphonse V qui en créa 27 chevaliers, d'après le nombre d'années qu'il avait lorsqu'il prit Fez sur les Maures; restauré, le 8 novembre 1808, par Jean VI à Rio-Janeiro. Le roi en est grand maître, le prince royal grand commandeur et les autres princes grands-croix. Outre la croix, les grands-croix, des commandeurs et des chevaliers, on y a joint une médaille d'or montrant d'un côté une tour et de l'autre l'inscription : *Valore e lealdade* (valeur et fidélité). Ces mêmes mots forment la légende du revers de la croix, la face montre le buste du roi.

Ordre de Sainte-Isabelle, institué, en 1804, par la reine Charlotte de Bourbon, épouse du roi don Joao VI, pour 26 dames de haute noblesse. La reine en a la grande maîtrise. Une médaille d'or représentant l'effigie de sainte Elisabeth est suspendue à un ruban rose tendre, liséré de blanc.

Ordre de chevalerie de don Pèdre, institué, en 1826, 10 avril, par don Pèdre comme empereur du Brésil et roi de Portugal, lorsqu'il succéda à son père, le 10 mars 1826, à la couronne de Portugal, qu'il résigna en faveur de sa fille dona Maria le 2 mai 1826.

PRUSSE.

Ordre de l'Aigle noir. V. AIGLE.

Ordre de l'Aigle rouge. — Chrétien-Ernest, margrave de Brandebourg-Bayreuth institua, en 1660, l'ordre de la Concorde, qui se portait à un ruban bleu. Georges-Guillaume, son successeur, le réforma à son avénement, en 1712, le nomma ordre de la *Sincérité*, lui donna un ruban ponceau avec un fil d'or tissé en forme de chaîne aux deux bords et au milieu. Il se portait suspendu au cou, et dans les jours solennels la plaque s'attachait au gilet. En 1734 l'ordre subit un nouveau changement sous le margrave Georges Frédéric-Charles, qui réunit le territoire de Bayreuth à la ligne collatérale de Culmbach. Il prit dès lors le nom d'Aigle rouge de Brandebourg; il avait déjà alors la légende actuelle : *Sincere et constanter*. Le margrave Frédéric, son successeur, augmenta l'ordre de 12 grands-croix. Sous les derniers margraves de la ligne de Bayreuth-Culmbach il perdit de son crédit pour avoir été conféré trop souvent, et c'est ce qui engagea le margrave Chrétien-Frédéric Charles-Alexandre, qui réunit toutes les lignes en sa personne, à le réformer complétement, à dresser de nouveaux statuts, le 23 juin 1777, et à lui donner un autre ruban qui fut blanc liséré d'orange. C'est ainsi que le roi Frédéric-Guillaume II le reçut avec les principautés, lorsqu'elles lui furent remises par le margrave en 1791. Le diplôme du 12 juin 1702 donna à cet ordre rang après celui de l'Aigle noir. Ses marques distinctives n'éprouvèrent qu'un léger changement. L'ordre n'avait eu jusqu'alors qu'une classe. Le diplôme d'extension des ordres prussiens du 18 janvier 1810 y ajouta deux nouvelles classes et une médaille de mérite en deux classes. Autrefois il n'y avait pas de plaque pour les deux dernières classes; la deuxième classe en reçut une par ordonnance du 18 janvier 1830, où elle fut subdivisée en deux parties, et la première reçut la plaque comme signe distinctif. L'une des deux médailles était d'or et marquait la première classe, l'autre d'argent marquait la seconde. En 1814 la médaille d'or fut remplacée par une croix d'argent, et cette classe devint, par ordonnance du 18 janvier 1830, la quatrième classe de l'ordre de l'Aigle rouge; l'ordonnance du 22 janvier arrête que toute personne qui reçoit un ordre prussien comme marque de mérite doit commencer par cette classe, et que si elle passe à la troisième elle la reçoit avec une rosette. L'ordonnance du 18 janvier 1811 avait déjà arrêté qu'un chevalier qui passerait d'une classe inférieure à une classe supérieure porterait trois feuilles de chêne à l'anneau de la croix. La seconde classe de la susdite médaille d'argent, qui se porte à la boutonnière avec le ruban de l'ordre de l'Aigle rouge, subsiste comme décoration générale.

Ordre pour le Mérite. — Il remplaça l'ordre de la Générosité que le prince Frédéric, depuis Frédéric Ier, fonda, en 1667, dans la dixième année de son âge. Lorsqu'en 1701 il prit le titre de roi et qu'il déclara l'ordre de l'Aigle noir premier ordre de Prusse, il conserva celui de la Générosité, et arrêta même dans les statuts du premier que personne ne le recevrait sans avoir porté le dernier pendant quelque temps. Pendant la durée de son règne il le conféra fréquemment à ses sujets et aux étrangers. Frédéric II institua l'année de son avénement, 1740, l'ordre pour le Mérite, sans toutefois supprimer complétement le premier. Il est vrai que les personnes

qui reçurent le dernier furent obligées de déposer l'autre, mais il fut permis aux autres de continuer à le porter. L'ordre pour le Mérite fut conféré pendant les premières années du règne du roi aux employés militaires et civils, et ce ne fut que plus tard qu'il fut réservé pour les premiers sans qu'il existe d'ordonnance formelle là-dessus. Le diplôme d'extension, du 18 janvier 1810, décrète qu'il ne peut être acquis que par les services rendus sur le champ de bataille, et le document de la fondation de la Croix de fer, du 10 mars 1813, arrête que, pendant la durée de la guerre qui allait éclater, l'ordre pour le Mérite ne serait plus conféré, et que dans des cas rares et extraordinaires il serait donné avec trois feuilles de chêne à l'anneau. Si quelqu'un l'obtient deux fois, le ruban a trois raies d'argent.

Ordre de Saint-Jean, institué, en 1812, le 23 mai, par Frédéric-Guillaume III, en mémoire du bailliage de Brandebourg appartenant à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui fut déclaré dissous et éteint le 23 janvier 1811. Le roi est souverain protecteur de cet ordre. C'est lui qui nomme le grand maître et les chevaliers. Outre la croix prescrite et l'étoile, ils ont aussi un habit uniforme.

Ordre de Louise, institué, en 1814, 3 août, par Frédéric Guillaume III, pour les dames qui ont donné pendant la guerre des preuves éclatantes de patriotisme. Il porte son nom en mémoire de la reine Louise († 19 juillet 1810). Cet ordre est indistinctement composé de 100 dames ou demoiselles.

Ordre de la Croix de fer, fondé, en 1813, le 10 mars, par Frédéric Guillaume III, pour récompenser les services qui seraient rendus pendant la nouvelle guerre qu'il méditait contre la France, quoiqu'il en fût encore l'allié. Les membres de l'ordre sont les grands-croix, les chevaliers de première et les chevaliers de deuxième classe. On ne pouvait obtenir la décoration de la première classe sans passer par la seconde. Les militaires portent la croix à un ruban noir liséré de blanc; d'autres à un ruban blanc liséré de noir.

RUSSIE.

Ordre de Saint-André, institué par le czar Pierre, en 1698, 11 décembre, depuis empereur Pierre Ier. Il n'a qu'une classe, et celui à qui il est conféré reçoit en même temps les ordres de Saint-Alexandre-Newski et de Sainte-Anne, ainsi que le rang de lieutenant général. Les 4 lettres aux 4 coins de la croix signifient : *Sanctus Andreas patronus Russiæ*. Sur le revers on lit, en langue russe, ces mots : *Pour la foi et la fidélité*.

Ordre de Sainte-Catherine, institué par l'empereur Pierre Ier, le 6 décembre (25 novembre 1714), en mémoire de la présence d'esprit avec laquelle l'impératrice Catherine avait contribué à la paix de Falkzi, 23 juillet 1711. Il fut d'abord aussi conféré aux hommes; maintenant il ne se donne qu'aux dames du plus haut rang. L'impératrice est maîtresse de l'ordre. Il se divise en deux classes : la grande et la petite croix. La plaque porte ces mots en langue russe : *Pour l'amour de la patrie*; ils se trouvent aussi sur les rubans des croix. La décoration porte sur le revers ces mots : *Æquat munia comparis*, au-dessus d'un emblème représentant un nid d'aiglons sur une vieille tour au pied de laquelle sont deux aigles portant des serpents dans leur bec prenant leur essor pour les porter.

Ordre de Saint-Alexandre-Newski. — Alexandre Jaroslawitz, prince de Novogorod, battit les Suédois, en 1240, sur la rive gauche de la Néva, à son embouchure dans le golfe de Finlande; cette victoire et d'autres remportées dans le voisinage du même fleuve lui firent donner le nom d'Alexandre-Newski. Il mourut moine en 1263, fut canonisé et son squelette révéré comme relique à Wladimir. Pierre Ier le fit transférer à Pétersbourg et institua en sa mémoire un ordre de chevalerie, mais il n'en conféra point la décoration de son vivant. Catherine le donna pour la première fois, le 8 avril 1725, au prince Menzikof. Celui qui le reçoit doit avoir au moins le rang de major général. Il n'a qu'une classe; la devise de l'ordre est : *Pour le service et la patrie*.

Ordre de l'Aigle blanc. V. AIGLE.

Ordre de Saint-Georges, institué, en 1769, 7 décembre (26 novembre), par Catherine II, pour récompenser le mérite militaire dans les officiers de terre et de mer, et divisé en cinq classes. Il ne fut pas conféré sous Paul Ier, mais un manifeste d'Alexandre Ier, du 12 décembre 1801, l'établit formellement dans ses droits. Les chevaliers de la première classe touchent 700 roubles par année, ceux de la deuxième 400, ceux de la troisième 200, et les cent plus âgés de la quatrième 100. La veuve d'un chevalier reçoit encore une année la pension de son mari. Les deux premières classes donnent rang de major général, les deux suivantes celui de colonel. Pour obtenir la première classe il faut avoir été général en chef et remporté une victoire; il suffit de 25 années de service pour obtenir la quatrième. L'ordre n'a point de grand maître, les deux colléges de guerre décident sur ceux qui y ont droit. La fête de l'ordre est célébrée le 7 décembre (26 nov.) de chaque année. Sur la plaque de la première et de la deuxième classe on lit, en langue russe, ces mots : *Pour le mérite militaire et la bravoure*.

Ordre de Saint-Wladimir, institué en 1782, 22 septembre (3 octobre), par l'impératrice Catherine II, le jour anniversaire de son couronnement, 1762, en mémoire de Wladimir le Grand, premier prince russe qui embrassa le christianisme, et pour récompenser le mérite dans les employés civils et militaires, les savants et les artistes. Il est divisé en quatre classes, et les employés civils obtiennent la quatrième après 35 ans de service. 6000 roubles pour pensions sont affectés à chaque classe, 600 pour 10 chevaliers de la première, 500 pour 20 de la deuxième, 200 pour 30 de la troisième, et 100 pour 60 de la quatrième. On reçoit avec l'ordre la noblesse héréditaire. La devise autour de l'écu de la plaque est : *Utilité, Honneur, Gloire*. Les 4 lettres russes du centre de la plaque signifient : *Saint prince Wladimir semblable aux apôtres*. Celles qu'on voit dans l'écu du revers de la décoration marquent le jour de la fondation, 22 septembre 1782. Cet ordre ne fut pas conféré sous l'empereur Paul Ier, mais il fut restauré avec l'ordre de Saint-Georges, le 12 décembre 1801, par Alexandre Ier.

Ordre de Sainte-Anne. — Charles-Frédéric, duc de Schleswig-Holstein-Gottorp, père de Pierre III, empereur de Russie, l'institua à Kiel en mémoire de l'impératrice de Russie Anne, et en l'honneur de son épouse Anne Pétrowna, fille de l'empereur Pierre Ier, 1730, 14 février (3 février); et l'empereur Paul Ier, son petit-fils, le mit au nombre des ordres russes pour récompenser le mérite dans tous les états. L'empereur Alexandre Ier y ajouta, en 1815, une quatrième classe qui ne fut conférée qu'aux militaires qui en portaient la décoration émaillée de vert sur la garde de leur épée. La devise de l'ordre est : *Amantibus pietatem, justitiam, fidem*. Les plus anciens chevaliers de la première classe ont une rente.

Ordre de Saint-Stanislas, institué par le comte Stanislas et Auguste Poniatowsky, après qu'il eut été élu roi, 1765, 7 mai. Il resta dans l'oubli jusqu'à l'acte du 21

juillet 1807. L'empereur Alexandre le restaura le 1er décembre 1815 et le divisa en quatre classes; le 16 décembre 1816, on rétablit l'ancienne obligation des chevaliers de payer annuellement à l'hôpital des enfants trouvés de Varsovie, la première classe 4 ducats, la deuxième 3, la troisième 2, la quatrième 1. D'après l'ukase du 29 novembre 1831, l'ordre polonais de Saint-Stanislas fait partie des ordres de l'empire de Russie, et, d'après une ordonnance du chancelier de l'ordre, du 25 décembre 1831, il a rang après la première classe de l'ordre de Saint-Anne.

Ordre du Mérite militaire, institué, en 1791, par Stanislas Auguste, roi de Pologne, pour récompenser les officiers de l'armée qui se distingueraient dans la guerre d'indépendance contre la Russie, 1792. La confédération de Targowitz interdit l'usage de cet ordre, et ceux à qui il avait été conféré furent obligés de rendre les lettres patentes du roi. Il en fut fait mention dans la constitution de Varsovie du 21 juillet 1807, et, le 26 décembre, il fut restauré par Frédéric-Auguste, roi de Saxe et grand-duc de Varsovie. Lorsque Varsovie rentra sous la domination de la Russie, l'empereur Alexandre devint aussi grand maître de cet ordre. L'empereur Nicolas Ier a incorporé cet ordre polonais à ceux de l'empire russe sous le nom de *décoration impériale et royale du mérite militaire*, et l'a divisé en cinq classes; mais il a décrété en même temps que dans la suite cette décoration du Mérite militaire ne serait plus conférée.

ROYAUME DE SAXE.

Ordre de la Couronne de Saxe, institué, en 1807, le 20 juillet, par Frédéric-Auguste, pour laisser à ses successeurs un souvenir de la protection que la Providence divine avait accordée à ses États, et en même temps pour témoigner publiquement son estime et son affection à ceux qui auront bien mérité du roi et de la patrie. Le roi est grand maître de l'ordre, les princes de sa famille en sont chevaliers-nés. La décoration montre d'un côté le chiffre F A (Frédéric-Auguste), sur le revers la devise de l'ordre : *Providentiæ memor*. Les statuts n'ont pas encore été mis en exécution.

Ordre militaire de Saint-Henri, pour récompenser des exploits éclatants des officiers de l'armée saxonne, institué, en 1736, 7 octobre, par Auguste III, roi de Pologne et électeur de Saxe, à Hubertsbourg. Il cessa d'être conféré jusqu'en 1768, sous la régence du prince Xavier, qui le restaura, en changeant la décoration et le jour de fête de sa fondation, 4 septembre; le fondateur et l'électeur Frédéric-Auguste s'en revêtirent; en même temps on distribua plusieurs grandes croix, croix de commandeurs et petites croix. On cessa aussi de le conférer jusqu'en 1796 où il fut rétabli de fait par la distribution de 7 croix de chevaliers, et, en 1807, toutes les trois classes furent conférées. Le 23 décembre 1829 les statuts furent mis en exécution, et on y ajouta des commandeurs de seconde classe. Au milieu de la croix on voit l'image de l'empereur Henri avec son nom : *Sanctus Henricus*, et la légende : *Fridericus Augustus, D. G. rex Saxoniæ, instauravit*. Le revers de la croix porte l'inscription : *Virtuti in bello*. On a fondé et joint à cet ordre, en 1796, 17 mai, *Médaille du mérite militaire*, pour les sous-officiers et soldats pour récompenser des actions d'éclat en présence de l'ennemi. Elle est en or et en argent. Cette médaille porte les mots : *Bien mérité de la patrie*.

Ordre du Mérite civil, institué en 1815, 7 juin, par le roi Frédéric-Auguste, après son retour dans ses États. L'ordre se donne aux Saxons qui ont rendu des services utiles à l'État ou qui se sont distingués par des vertus civiles, et aux étrangers qui ont acquis des droits à la reconnaissance du souverain ou de l'État. Les statuts de l'ordre sont du 12 août 1815; le jour du retour du roi, 7 juin, en est désigné comme le jour de la fondation. La première distribution a eu lieu le 23 décembre 1815. Sur la face de la croix on voit les armes de la Saxe et la légende : Frédéric-Auguste, roi de Saxe, le 7 juin 1815; sur le revers l'inscription : Pour le mérite et la fidélité (pour les Saxons), pour le mérite (pour les étrangers). L'ordre se divise en trois classes : les grands-croix, les commandeurs et les chevaliers. Il y a une quatrième classe comprenant ceux qui sont décorés de la médaille du mérite civil.

GRAND-DUCHÉ DE SAXE-WEIMAR-EISENACH.

Ordre de la Vigilance ou du *Faucon blanc*, institué, 1732, 2 août, par Ernest-Auguste, duc de Saxe-Weimar, pour encourager et récompenser la fidélité et les sentiments patriotiques envers l'empire d'Allemagne et son chef, l'empereur Charles VI, qui l'approuva, et restauré le 18 octobre 1815 par le grand-duc Charles-Auguste, pour donner, selon la teneur des statuts de ce jour-là, aux hommes qui ont contribué avec distinction à l'œuvre de l'indépendance de l'Allemagne, une marque de reconnaissance de leurs services. La première classe, qui se compose du grand maître (le grand-duc régnant), des princes de la maison et de 12 grands-croix, ne se confère qu'à des conseillers privés et à des majors généraux. Pour obtenir la seconde, qui est fixée à 25 membres, il faut être conseiller privé du gouvernement, etc., ou major; la troisième classe est limitée à 50 membres. La fête de l'ordre est célébrée le 18 octobre. La décoration est un faucon blanc avec bec et serres d'or sur une étoile octogone en or et émaillée de vert. Sur l'écu du revers, on lit la devise : *Vigilando ascendimus*. Ces mots servent de légende au faucon de l'écu de la plaque d'argent octogone que les grands-croix portent au côté gauche.

DUCHÉS DE SAXE-ALTENBOURG COBOURG-GOTHA ET MEININGEN.

Ordre Ducal de la ligne ernestine. — Suivant les statuts du 25 décembre 1833, les ducs de la ligne ernestine Frédéric de Saxe-Altenbourg, Ernest de Saxe-Cobourg-Gotha et Bernard-Erich-Freund de Saxe-Meiningen et Hildburghausen, pour honorer la mémoire de la ligne spéciale de Saxe-Gotha-Altenbourg éteinte en 1825, renouvelèrent l'ordre de l'Intégrité allemande, portant pour devise : *Fideliter et constanter*, institué en 1690, par Frédéric Ier, duc de Saxe-Gotha-Altenbourg, comme une distinction honorifique et récompense du mérite. L'ordre est divisé en 4 classes, et le nombre des membres est fixé à 9 grands-croix, 12 commandeurs de première classe, 12 de seconde classe, et 36 chevaliers, non compris les étrangers. Tous les princes de la branche ernestine sont membres nés de la première classe. On reçoit avec la grande croix la noblesse héréditaire. La grande croix et celle de commandeur de première classe ne se donnent qu'à des conseillers privés, la croix de commandeur de seconde classe à un président, directeur d'un collége administratif ou de justice, ou lieutenant-colonel. Chacun des ducs des trois lignes a le droit de nommer ses sujets à toutes les classes jusqu'à la concurrence du tiers du nombre fixé. L'admission des étrangers, dont le nombre est indéterminé, exige que deux des maisons ducales au moins soient d'intelligence. Outre ces 4 classes, il y a encore une décoration affiliée à l'ordre : la croix de mérite en argent et la médaille de mérite. Les grands-croix portent au côté gauche une plaque octogone alternativement d'or et d'argent, sur laquelle

se trouve la croix blanche, et au milieu un champ d'or avec la couronne de rue et la légende : *Fideliter et constanter*. Les commandeurs de première classe portent la croix, mais sans plaque dessous. Pour les sujets saxons, les employés civils ont une couronne de chêne, et les militaires une couronne de laurier en sus. La décoration commune à toutes les classes, mais de dimension différente, est une croix octogone émaillée de blanc, incrustée en or. L'écu de la face représente l'effigie du duc Ernest le Pieux, avec la devise formant la légende ; sur le revers on voit les armes de Saxe avec la date de la fondation pour légende. La croix de mérite en argent a sur la face le buste d'Ernest le Pieux, et sur le revers, les armes et la devise de l'ordre. La médaille porte sur la face le buste du fondateur dans la ligne qui la confère, et sur le revers la légende.

SARDAIGNE.

Ordre suprême de l'Annonciade. V. **ANNONCIADE.**

Ordre de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, institué, 1434, par Amédée VIII, premier duc de Savoie, après s'être retiré avec 5 gentilshommes de son âge pour vivre dans la retraite dans son château de Ripaille, près de Thonon sur le lac de Genève. Le but du fondateur en l'instituant fut de réunir le culte divin à la politique. Cet ordre tomba insensiblement dans l'oubli; mais pour s'opposer à la réformation, et surtout à Calvin et à ses adhérents, le duc Emmanuel-Philibert renouvela en 1572 l'ordre de Saint-Maurice, dont la principale obligation des chevaliers était de conserver et de protéger l'Église catholique. Le pape Grégoire XIII confirma cette institution le 16 septembre 1572, en réunissant l'ordre de Saint-Lazare qu'il avait supprimé à celui de Saint-Maurice. (V. **FRANCE.**) L'ordre de Saint-Maurice et de Saint-Lazare a été confirmé successivement par les bulles du pape, du 2 novembre 1572, 5 avril 1575, 9 septembre 1603, 17 juillet 1604, 10 septembre 1744, .. octobre 1750, 14 septembre 1752, 16 octobre 1759 et 16 janvier 1776. C'est maintenant un ordre de mérite doté d'avantages considérables. Il a gardé ses premières acquisitions. Le roi de Sardaigne, en qualité de grand maître général de l'ordre, en investit les membres. Victor-Emmanuel, roi de Sardaigne, donna des statuts à l'ordre le 27 décembre 1816, et d'après les lettres patentes du roi Charles-Albert, du 9 décembre 1831, il se compose actuellement de chevaliers, de commandeurs et de grands-croix. Les chevaliers sont ou *cavalieri di giustizia*, ou *cavalieri di grazia*; les derniers sont des employés civils et militaires qui doivent avoir le rang de lieutenant-colonel, ou avoir fait des donations considérables ou rendu de longs services gratis à la direction des fondations pieuses. Le nombre des commandeurs est fixé à 50, celui des grands-croix à 30, non compris les princes et les chevaliers de l'ordre de l'Annonciade. Les 5 premières dignités de l'ordre sont le grand prieur, le grand hospitalier, le grand conservateur, le grand chancelier et le grand trésorier. Le royaume est divisé en 9 provinces relativement à l'ordre : Turin, Aosta, la Savoie, Gênes, Novare, Nice, Alexandrie, Coni et la Sardaigne. Il y a dans chaque province un grand-croix ou un commandeur qui porte le titre de chef de la province, à la tête de tous les membres de l'ordre ainsi que des institutions. Les rentes des biens de l'ordre s'élevant à 80,000 livres se distribuent régulièrement, à l'exception de 50,000 livres qui en sont réservées. La décoration consiste en une croix blanche enchâssée en or suspendue à un ruban bleu. Les grands-croix la portent couronnée, et au côté gauche une étoile brodée en or et en argent.

Ordre royal et militaire de Savoie, institué en 1815, 14 août, par le roi Victor-Emmanuel, pour récompenser les personnes qui se sont distinguées sur le champ de bataille, ou par une action de prudence ou de valeur. La décoration consiste en une croix d'argent ou d'or sur la face de laquelle on voit une croix blanche dans une croix émaillée de rouge. Les grands-croix portent, outre la croix en or, une plaque dont l'écu montre le chiffre et la légende : *Al merito ed al valore*. Les commandeurs portent la croix d'or plus petite; les membres de la troisième classe plus petite que les commandeurs ; celle de la quatrième classe est d'argent.

Ordre civil de Savoie, institué en 1831, 29 octobre, par Charles-Albert, roi de Sardaigne, en une classe, destinée aux employés supérieurs qui ont rempli des missions du gouvernement, ainsi qu'aux savants, aux auteurs et aux artistes qui ont publié quelque ouvrage important. 40 pensions montant à 30,000 livres, dont 10 de 1,000, 10 de 800 et 20 de 600 livres sont attachées à l'ordre.

DEUX-SICILES.

Ordre de Saint-Janvier, institué en 1738, 6 juillet, par Charles, roi des Deux-Siciles, depuis Charles III, roi d'Espagne, à l'occasion de son mariage avec la princesse Amélie, fille d'Auguste III, roi de Pologne. Il n'est formé que d'une classe de chevaliers sous la grande maîtrise du roi. Les chevaliers s'engagent à défendre à tout prix la religion catholique.

Ordre de Saint-Ferdinand et du Mérite, institué par le roi Ferdinand IV, après son entrée à Naples, le 4 juillet 1799, pour donner une marque publique de reconnaissance envers Dieu et saint Ferdinand (roi de Castille, 1295-1312), pour avoir reconquis son royaume, et pour récompenser ses sujets qui dans cette occurrence auront donné des preuves extraordinaires de fidélité, et inspirer à l'avenir à ses sujets et surtout à la noblesse des Deux-Siciles des sentiments d'honneur et de vraie gloire. L'ordre est divisé en 5 classes sous la grande maîtrise du roi : les grands-croix sont fixés à 26, et reçoivent le titre d'excellence. Ceux qui sont admis dans cet ordre doivent aussi s'engager à défendre la religion catholique à tout prix. Un général peut prétendre à la grande-croix s'il a commandé en chef et remporté une victoire complète; celui qui a défendu une place forte et contraint l'ennemi à lever le siége, ou qui enlève une place à l'ennemi, a droit à la croix de commandeur; tout officier qui se distingue à la guerre par une action éclatante peut prétendre à celle de chevalier. Par décret du 25 juillet 1810, il a été fondé une médaille d'or pour les aides de camp, porte-enseignes, pilotes, premiers matelots, et une d'argent pour les sous-officiers et soldats. L'écu de la décoration porte la légende : *Fidei et merito*; la médaille a ces mêmes mots pour inscription.

Ordre militaire de Saint-Constantin. — Le roi en est grand maître; l'ordre a 5 classes : les grands croix, les chevaliers et les frères servants; les deux dernières se divisent en plusieurs branches. Les premières classes s'engagent de s'appliquer à la vertu, de suivre le grand maître à la guerre, d'entretenir deux soldats à leurs dépens, de paraître toujours avec l'épée, de ne point jouer à des jeux de hasard et de s'abstenir d'occupations bourgeoises.

Ordre de Saint-Georges de la réunion, institué en 1819, 9 janvier, par le roi Ferdinand IV, pour récompenser la bravoure et le mérite militaire. Il a 6 classes : les grands-croix, les commandeurs, chevaliers de droit (*cavalieri di dritto*), les chevaliers de grâce (*cavalieri di*

grazia), les porteurs de la médaille d'or et de la médaille d'argent. Les médailles sont destinées aux sous-officiers et soldats. La classe des grands-croix, des commandeurs, des chevaliers de droit et la médaille d'or ne se confèrent que pour des exploits militaires ; la classe des chevaliers de grâce et la médaille d'argent peuvent s'acquérir tant par les mêmes exploits que par 40 ans de service, parmi lesquels il doit y avoir au moins 2 campagnes. Sur l'étoile des grands-croix et la croix des commandeurs et des chevaliers, on voit, autour de l'effigie de saint George, la légende *In hoc signo vinces;* sur le revers des croix des 3 premières classes, le mot *virtuti;* sur le revers de la croix des chevaliers de grâce, le mot *merito*. Le 1er de ces mots se retrouve sur la médaille d'or, le 2e sur la médaille d'argent. Cet ordre a été fondé pour remplacer l'ordre des Deux-Siciles, institué par Joseph Napoléon, le 24 février 1808 ; réformé par un décret du 4 juillet 1815. Les chevaliers de l'ordre des Deux-Siciles qui étaient dans le service actif reçurent le nouvel ordre au lieu de l'ancien.

Ordre de François Ier, institué par François Ier pour récompenser les vertus civiles, soit en remplissant les devoirs de sa charge ou en contribuant aux progrès des arts et des sciences, de l'agriculture et du commerce. Le roi en est grand maître, l'ordre a des grands-croix, des commandeurs et des chevaliers, et, outre cela, une médaille d'or et une médaille d'argent. L'écu de la plaque des grands-croix, ainsi que la croix de cette classe et des autres, sans en excepter les médailles, ont la légende : *De rege optimo merito.*

SUÈDE.

Ordre des Séraphins, ruban bleu. — Le roi Magnus Ier, qui régna de 1275 à 1290, doit l'avoir institué. Son petit-fils Magnus Erichson créa beaucoup de chevaliers de cet ordre à son couronnement, en 1336. Il fut supprimé sous Charles IX, lorsque le luthéranisme commença à se répandre ; mais en 1748, 28 avril, il fut rétabli par le roi Frédéric Ier, avec l'ordre de l'Épée et de l'Étoile polaire. Le roi Charles XIII en réforma les statuts, le 9 juillet 1814, et les augmenta des statuts de l'ordre de Wasa et de l'ordre de Charles XIII. Le roi est seigneur et maître de l'ordre des Séraphins ; mais il ne peut le supprimer. Les princes de la maison royale de Suède en sont chevaliers-nés. Le nombre des chevaliers, qui ne forment qu'une classe, est fixé à 25 Suédois et 8 étrangers, sans compter les empereurs, les rois et leurs fils, ainsi que les princes régnants et leurs fils aînés ; mais actuellement il excède de beaucoup ce nombre. Les Suédois décorés de cet ordre ont au moins le rang de lieutenants généraux. On procède à l'élection des chevaliers le lundi qui précède l'Avent ; la réception a lieu le 28 avril, jour de la naissance du roi Frédéric Ier. Nul Suédois ne peut être chevalier de l'ordre des Séraphins sans l'être préalablement de celui de l'Épée ou de l'Étoile polaire, et en le recevant, il devient commandeur de l'ordre qu'il possédait auparavant, s'il ne l'était pas déjà. Les lettres I H S sur la face de la décoration et de la plaque signifient : *Jesus hominum salvator*. Sur le revers de la décoration on voit les lettres F R S (*Fridericus rex Sueciæ*), en mémoire du restaurateur de l'ordre.

Ordre de l'Épée. V. ÉPÉE.

Ordre de l'Étoile polaire, institué ou renouvelé par le roi Frédéric Ier, en 1748, 28 avril, pour récompenser ceux qui se distinguent par des vertus civiles, des talents et des institutions utiles. Son nom d'ordre de l'Étoile polaire doit être un souvenir perpétuel de ne laisser jamais se ternir la gloire de la Suède, de même que l'étoile polaire brille toujours au firmament. L'ordre de l'Étoile polaire a deux classes : les commandeurs et les chevaliers, dont le nombre est indéterminé ; les princes du sang en sont commandeurs-nés ; ceux qui ont l'ordre des Séraphins sont en même temps commandeurs de cet ordre. Sur la décoration on lit ces mots : *Nescit occasum.*

Ordre de Wasa, institué en 1772, le 26 mai, par le roi Gustave III, pour récompenser ceux qui se distinguent dans l'agriculture, l'exploitation des mines, le commerce, les manufactures, etc. Wasa, nom de famille de la maison royale, signifie gerbe : c'est pourquoi elle porte une gerbe dans ses armes. L'ordre a 3 classes : les commandeurs-grands-croix, les commandeurs et les chevaliers. Si le roi, à son avénement, n'est pas encore membre de l'ordre, il en reçoit solennellement les insignes de la main de l'archevêque qui le couronne. Sur la décoration, de forme ovale, et autour de la gerbe est la légende : *Gustaf den tredie instiktare*, 1770.

Ordre de Charles XIII, institué en 1811, 27 mai, par le même pour les employés supérieurs des francs-maçons suédois, présidés par le fondateur, dont il étendit encore davantage les devoirs envers l'humanité. Ils doivent se montrer fidèles sujets et citoyens en tout ce qu'imposent la religion, la loi et la bienveillance envers les hommes. Outre le roi, l'héritier présomptif et les princes de la maison royale de Suède, que le roi nomme lui-même, il ne se confère qu'aux francs-maçons suédois. Le G renfermé dans un triangle qu'on voit sur la décoration, est un signe de l'affinité de l'ordre avec les francs-maçons ; le revers montre le nombre XIII entre 2 C entrelacés (Charles).

TOSCANE.

Ordre de Saint-Étienne, institué en 1562, par Côme de Médicis, 1er duc de Toscane, en mémoire de la victoire qu'il remporta, le 2 août 1554, à Marciani, sur les Français, commandés par Strozzi, et pour encourager à combattre les corsaires qui infestaient les côtes de ses États. Le 2 août, jour de saint Étienne, il donna à l'ordre son patron et son nom. Les chevaliers furent soumis à la règle de Saint-Benoît, et jurèrent de défendre la foi catholique. Pise devint le siége de l'ordre. Le pape Pie IV le confirma, et l'investit de plusieurs privilèges. Les chevaliers de l'ordre de Saint-Étienne donnèrent de nombreuses preuves de leur bravoure sur mer, et doivent avoir délivré, jusqu'en 1678, environ 15,000 esclaves. Leur dernière expédition fut la défense de Venise contre les Turcs, en 1684. Cet ordre fut renouvelé par le grand-duc Ferdinand III, le 22 décembre 1817. Il se divise actuellement en 4 classes : les grands-croix (*gran-croci*), les prieurs (*priori*), les commandeurs (*bali*) et les chevaliers (*cavalieri*). Les *cavalieri* sont ou *cav. per giustizia* ou *cav. per grazia*. Tout homme qui peut prouver 4 quartiers de noblesse et a un revenu franc de 300 *scudi*, provenant de ses biens-fonds, et fondé une commende comme majorat, reçoit l'ordre, qui devient héréditaire dans sa famille ; et si elle vient à s'éteindre, il peut être transmis par le dernier possesseur à une 2e famille, à l'extinction de laquelle il peut passer à une 3e ; et si cette 3e famille s'éteint aussi, la commende échoit à l'ordre. La *commanderia di grazia* peut être conférée pour le mérite militaire, civil et scientifique, mais seulement à des nobles ; la rente qui y est attachée se monte de 42 à 210 *scudi* ; et une personne peut posséder plusieurs de ces commendes.

Ordre de Saint-Joseph, institué en 1807, 19 mars, par Ferdinand III, grand-duc de Wurtzbourg, et renouvelé

par le même, le 18 mars 1817, après son retour en Toscane, 1814. Il se confère aux emp'oyés militaires et civils; la profession de la religion catholique est une des conditions d'admission dans cet ordre. A l'exception des étrangers, la 1re classe ou des grands-croix est fixée à 20 membres; la 2e ou des commandeurs, qui donne la noblesse héréditaire, à 50; la 3e classe ou celle des chevaliers, qui donne la noblesse héréditaire, à 60. Sur l'écu de la croix on lit ces mots : *Ubique similis*. Les lettres S. J. F. signifient *Sancto Josepho Ferdinandus*.

VENEZUELA.

Ordre des libérateurs de Venezuela, institué par Bolivar, en 1819.

WURTEMBERG.

Ordre de l'Aigle noir. — Évrard-Louis, duc de Wurtemberg, grand veneur de l'empire d'Allemagne, institua, en 1802, un ordre sous la dénomination d'ordre de la Grande-Chasse. Le roi Frédéric Ier en renouvela les statuts le 6 mars 1807, lui donna une nouvelle destination, une nouvelle organisation et le nom qu'il porte aujourd'hui. L'ancienne devise : *Virtutis amicitiæque fœdus*, fut conservée. A l'exception des princes de la famille royale et des princes régnants, le nombre des membres fut fixé à 50. Pour l'obtenir, il fallait être prince, comte, ou au moins noble, ou être revêtu d'un emploi qui donnât au moins le rang de lieutenant-feld-maréchal général. Il fut réuni à l'ordre du Mérite civil, le 23 septembre 1818.

Ordre du Mérite militaire, institué en 1759, 11 février, par Charles-Eugène, duc de Wurtemberg, pour récompenser les officiers qui s'étaient distingués dans la guerre de 7 ans. En novembre 1799, il fut renouvelé par l'électeur, puis roi Frédéric 1er; et lorsqu'il eut pris le titre de roi, l'ordre fut réformé totalement, et pourvu de nouveaux statuts, le 6 novembre 1806. Il avait 4 classes : les grands-croix, les commandeurs de 2e classe et les chevaliers. Parmi les membres au service de Wurtemberg, deux de la 1re classe touchaient 2,800 fl.; 4 de la 2e classe, 1,200 fl.; 12 de la 3e classe, 1,000 fl.; 52 de la 4e classe, 500 fl. Le roi Guillaume l'ayant soumis à une réforme, le 25 septembre 1818, il n'a plus que 3 classes : les grands-croix, les commandeurs et les chevaliers. L'écu de la croix montre un W (Wilhelm, Guillaume), avec la légende : *Furchtlos und treu* (intrépide et fidèle). Il faut avoir au moins le rang de major général pour obtenir la 1re classe, celui d'officier d'état-major pour obtenir la 2e classe, et le grade d'officier pour obtenir la 3e classe.

Ordre du Mérite civil, institué par le roi Frédéric, le 6 novembre 1806, la première fois qu'il célébra son jour de naissance, après avoir pris le titre de roi. Il est composé de 3 classes : les grands-croix, les commandeurs et les chevaliers. Les membres des 2 premières classes sont fixés à 6, ceux de la 3e à 36, sans compter toutefois les autres nominations du roi. Tout conseiller qui a servi avec zèle pendant 24 ans peut y prétendre. On reçoit avec l'ordre la noblesse personnelle. Il fut réuni, le 5 septembre 1818, à l'ordre de la Couronne de Wurtemberg.

Ordre de la Couronne de Wurtemberg, institué par le roi Guillaume, 1818, 25 septembre, pour réunir les 2 ordres de l'Aigle noir et du Mérite civil; mais cette réunion ne s'étend qu'aux nouvelles distributions, sans réagir sur les admissions précédentes dans les 2 premiers ordres. Cet ordre se divise en 3 classes : les grands-croix, les commandeurs et les chevaliers. Le nombre des membres de chaque classe est indéterminé : toutefois on a égard, sous ce dernier rapport, aux statuts de l'ordre du Mérite civil. On reçoit avec l'ordre la noblesse personnelle. Les fils du roi sont reçus chevaliers à l'âge de 7 ans, les autres princes de la maison royale à 14. Sur l'écu de la croix des 2 premières classes, on voit une couronne avec la même légende que l'ordre du Mérite militaire.

Ordre de Frédéric, institué en 1830, 1 janvier, par le roi Guillaume, comme souvenir des grands services rendus par le roi Frédéric à la maison de Wurtemberg. Le 1er janvier fut le jour où il prit le titre de roi. L'ordre n'a qu'une classe de chevaliers. Sur la face de la croix, on lit, en allemand : *Frédéric, roi de Wurtemberg*, et sur le revers : *Dem Verdienste* (au mérite), avec la devise : *Gott und mein recht* (Dieu et mon droit).

ORDRES RELIGIEUX. Les moines ou solitaires furent la souche commune des ordres religieux. Nous ne nous arrêterons point aux ridicules hypothèses qui feraient remonter l'institution des ordres religieux aux temps antérieurs à l'Église de Jésus-Christ. On s'accorde à dire que saint Antoine en fut le premier instituteur vers l'an 270. A l'exemple de saint Paul, plusieurs solitaires s'étaient établis dans l'Égypte. Saint Antoine en réunit quelques-uns en communauté, dans un désert de la basse Thébaïde, en un lieu nommé Pisper. Vers l'an 330, saint Pacôme donna une règle aux religieux de la haute Thébaïde; saint Macaire eut la conduite de ceux qui se retirèrent dans le désert de Scétis. Le mont Sinaï et les déserts de l'Arabie furent habités par des solitaires dès le commencement du 4e siècle. Saint Hilarion, contemporain de saint Antoine, est considéré comme le fondateur de l'état religieux dans la Palestine. Saint Jérôme établit un monastère à Bethléem vers l'an 390, et saint Basile, évêque de Césarée, en Cappadoce, institua l'ordre monastique dans l'Asie mineure. Vers l'an 410, saint Alexandre fonda l'ordre de acœmètes dans la Syrie, religieux ainsi nommés d'un mot grec signifiant *qui ne dort point*, parce qu'ils étaient divisés par bandes, qui se succédaient sans interruption pour chanter l'office divin. L'an 485, Euthème, évêque de Salamine, en Chypre, ayant découvert, dans cette île, le corps de saint Barnabé, y fonda un monastère qui devint très-célèbre dans tout l'Orient. Dès le 4e siècle, il y avait des religieux chrétiens dans l'Inde. Vers la fin de ce même siècle, et du temps de saint Augustin, l'état monastique commença à fleurir dans l'Afrique occidentale. En Italie, les monastères datent de la même époque. Saint Athanase, évêque d'Alexandrie, et Pierre, son successeur, forcés par les persécutions de se retirer à Rome, l'un en 339, l'autre en 373, y apportèrent le goût de la vie religieuse en racontant la vie de saint Antoine et des pères des déserts, et bientôt Rome et toute l'Italie se couvrirent de monastères. Ce fut aussi dans le 4e siècle que la profession religieuse s'introduisit dans les Gaules; les uns veulent qu'elle y ait été mise en pratique par saint Athanase, qui y vint en 339, 346 et 349; d'autres en attribuent l'institution à saint Martin, qui fonda l'abbaye de Marmoutiers et plusieurs autres monastères dans la Touraine, où le nombre des religieux se multiplia tellement, qu'il s'en trouva plus de 2,000 à la mort du saint évêque. Un concile tenu à Sarragosse, en 380, prouve que la profession religieuse était établie en Espagne à cette époque. On ne peut préciser l'époque de son introduction dans l'Angleterre et l'Écosse; tout ce que l'on sait, c'est qu'il y a eu des religieux dès le 5e siècle. Ce fut saint Patrice qui fonda les premiers monastères dans l'Irlande, et ils s'y multiplièrent tellement, qu'on appela cette île l'île des saints. Dans le 6e siècle, cette ardeur pour la profession monastique fut un peu ralentie par

les invasions des barbares ; mais l'établissement de la règle de Saint-Benoît, vers 530, qui est le fondement de toutes les autres, ralluma l'amour du cloître, et les monastères allèrent se peuplant de plus en plus. Il ne nous appartient pas de rechercher la cause de la multiplicité prodigieuse des monastères, que l'on peut, du reste, trouver dans l'esprit même du christianisme, le renoncement aux passions humaines pour une meilleure vie ; mais telle avait été de bonne heure la progression de leur accroissement, que le concile de Chalcédoine dut s'occuper d'en circonscrire le nombre et d'en limiter les prérogatives. A cette époque déjà les institutions étaient loin de leur simplicité primitive. Dans l'origine, les monastères, ordinairement éloignés des villes, étaient composés d'hommes de tous les âges et de toutes les classes, admis sans autre condition que leur inclination, subsistant des produits de leurs travaux et des charités du peuple ; ils étaient sous la juridiction des évêques. Peu à peu les moines surent se rendre utiles aux évêques et en obtinrent de nombreux priviléges ; et comme l'Église ne comptait pas de membres plus distingués, on les rapprocha des villes, comme de précieuses pépinières d'où l'on pouvait tirer des pasteurs aussi savants que pieux. Dès le 8e siècle on comprit ces associations sous le nom de clergé, sans pourtant les confondre avec les ecclésiastiques, et, à partir du 11e, on n'a plus compté pour moines que les clercs, c'est-à-dire les hommes destinés à chanter au chœur ou versés dans les lettres. En 1311, le concile de Vienne ordonna à tous les moines de se faire promouvoir aux ordres sacrés, n'en dispensant que les religieux uniquement propres au travail des mains, qu'on nomma frères *lais* ou *convers*. Les monastères n'avaient dû leurs priviléges qu'à l'éclat des vertus qui distinguaient leurs membres ; mais les richesses et la puissance amenèrent bientôt le relâchement et la discorde entre les religieux et leurs chefs. Il s'ensuivit une lutte dans laquelle intervint le saint-siége, et ce ne fut pas sans de grands efforts que saint Bernard et quelques autres saints réformateurs parvinrent à arrêter cette lutte dangereuse. — Nous nous bornons à donner la chronologie historique des principaux ordres.

Camaldules.—Cet ordre fut fondé par saint Romuald, né à Ravenne, de la famille ducale des Honesti. Romuald était né en 956. Il eut d'abord une jeunesse fort dissipée, se retira ensuite dans un cloître, alla prêcher la foi en Hongrie, et finit par venir fixer son séjour à Camaldoli (*Campus Malduli*), en Toscane, dans une vallée de l'Apennin, où il mourut en 1027. Après sa mort, plusieurs ermitages se formèrent autour de celui de Camaldoli. L'an 1082, le pape réunit tous ces ermites sous le nom d'ordre des camaldules et les soumit à la juridiction du prieur de Camaldoli, devenu général de l'ordre. Le pape Aétius Grégoire XVI était, avant son élévation à la chaire pontificale, moine des camaldules.

Vallombreuse. — Saint Jean Gualbert, fondateur de cet ordre, s'était retiré, en 1038, avec quelques compagnons, dans une vallée agréable des Apennins, appelée Vallombreuse (*Vallis umbrosa*). En 1073, il se rendit à l'ermitage de Camaldoli, avec quelques-uns de ses compagnons, et en rapporta une règle si semblable à celle des camaldules, qu'elle autorise à ne considérer l'ordre qu'il fonda lui-même que comme une ramification de l'ordre des camaldules. Ces moines conservèrent pendant plusieurs siècles un habit couleur de cendres, qui leur fit donner le surnom de *moines gris*, et l'échangèrent, vers l'an 1500 de J.-C., contre un vêtement de couleur tannée, qu'ils quittèrent encore plus tard pour prendre un costume noir. Cet ordre a été particulier à l'Italie et n'a eu des religieuses que dans le 15e siècle.

Grandmontins. — Cet ordre fut fondé en 1076 par saint Étienne de Thiers, qui se retira vers cette époque, avec un grand nombre de disciples, sur les montagnes de Muret, dans le voisinage de Limoges, et n'accepta jamais que le titre de correcteur, et non celui d'abbé ou de prieur. Saint Étienne mourut en 1124, et l'ordre fut confirmé par le pape Grégoire VII, et sous la condition expresse qu'il demeurerait soumis à la règle de Saint-Benoît. Les religieux de cet ordre se retirèrent, après la mort de leur fondateur, dans le désert de Grandmont, d'où ils furent appelés grandmontins. Ils furent plus tard connus sous le nom de bonshommes (*boni homines*).

Chartreux. — Saint Bruno, né en Allemagne en 1035, chanoine de Reims, obtint de Hugues, évêque de Grenoble, la permission d'habiter le désert de Chartreuse, et y fonda, vers l'an 1084, avec six de ses compagnons, un oratoire qui devint si célèbre dans la suite, sous le nom de la Grande-Chartreuse. En 1090, Bruno, appelé à Rome par le pape Urbain II, transplanta en Italie les germes de son austère et grave institut, et mourut dans les déserts de la Calabre en 1101. L'ordre des chartreux fut confirmé en 1170, par le pape Alexandre III. Les anciens statuts de l'ordre furent également approuvés dans un chapitre général, tenu en 1259, et reçurent des suppléments en 1368, en 1509 et en 1581. L'ordre des chartreux, supprimé en France en 1792, avec tous les autres ordres religieux, a été remis en possession de l'abbaye de la Grande-Chartreuse le 9 juillet 1816. V. CHARTREUSE.

Hospitaliers de Saint-Antoine. — Un gentilhomme du Viennois, nommé Gaston, avait son fils atteint d'une maladie dangereuse appelée *feu sacré, feu de Saint-Antoine* ou *feu d'enfer*. Il fit vœu à saint Antoine que, s'il daignait rendre la santé à son fils, il se dévouerait, lui et son fils, avec tous leurs biens, au soulagement des malades atteints du feu sacré, et, après la guérison du malade, ils fondèrent, en 1095, l'institut de la confrérie hospitalière de Saint-Antoine, qui fut approuvée la même année, par le pape Urbain II, au concile de Clermont. En 1218, le pape Honorius III permit aux membres de cette confrérie de prononcer les trois vœux de religion, et, en 1297, Boniface VIII transforma la confrérie en une congrégation de chanoines réguliers, sous la règle de Saint-Augustin. Cet ordre fut réformé en 1630 et réuni à l'ordre de Malte en 1774.

Prémontré. — L'ordre des prémontrés doit sa fondation à un gentilhomme allemand nommé Norbert, né en 1080, mort en 1134. Norbert se retira en 1120, avec quelques disciples, au vallon de Prémontré (*Pratum monstratum*), situé dans la forêt de Coucy, près de Laon ; donna à ses religieux la règle de Saint-Augustin, vit son ordre confirmé par le pape Honorius II en 1126 ; fut élu, en 1127, archevêque de Magdebourg, et mourut, ainsi que nous l'avons dit, en 1134. Cet ordre, qui avait autrefois des ramifications dans toute la chrétienté, ne possède aujourd'hui, 1840, que 10 abbayes : 3 en Bohême, 2 en Autriche, 1 en Moravie, 2 en Hongrie, 1 dans le Tyrol et la dernière en Belgique, où plusieurs membres de cet ordre, qui ont survécu aux orages révolutionnaires, ont racheté depuis peu l'abbaye d'Everbodes (Brabant), dont la fondation remonte à l'année 1135.

Gilbertins. — Cet ordre, fondé en Angleterre vers l'an 1148, par Gilbert de Sempringham, était double, c'est-à-dire que chaque monastère était habité d'un côté par les hommes, d'un autre par les femmes ; les premiers, séparés des secondes par de hautes murailles,

suivaient la règle de Saint-Augustin, et les femmes celle de Saint-Benoît. L'ordre des gilbertins fut aboli sous le règne de Henri VIII.

Humiliés. — L'empereur Henri V, en 1117, était passé en Italie pour soumettre quelques villes de la Lombardie, qui s'étaient révoltées contre son autorité. Il envoya comme otages, en Allemagne, quelques gentilshommes de la Lombardie, leur laissa le temps de se repentir de leur révolte, et les ayant un jour admis en sa présence, il leur dit : « Vous voilà donc à la fin humiliés. » Puis il leur permit de retourner dans leur patrie. Ceux-ci, en s'en retournant, firent vœu de ne pas se séparer. Ils furent d'abord appelés berretins, à cause de la forme de leur bonnet ; mais ils prirent ensuite le nom d'humiliés, en mémoire du mot de l'empereur. Saint Bernard, sur la fin du 12e siècle, leur donna la règle des bénédictins. Innocent III, en 1200, approuva leur ordre, et, en 1246, le supérieur du monastère de Milan prit le nom de général des humiliés. Sur la fin du 16e siècle, saint Charles Borromée voulut introduire la réforme dans cet ordre ; mais quatre religieux conspirèrent contre le prélat et lui tirèrent un coup d'arquebuse. Pie V, à cette nouvelle, par une bulle du 8 février 1571, abolit l'ordre des humiliés.

Carmes. — L'ordre des carmes, que la tradition voudrait faire remonter jusqu'aux prophètes Élie et Élisée, fut fondé en 1185, en Palestine, par un vieux chevalier de l'armée de Godefroi de Bouillon, nommé Berthold. Il reçut sa première règle en 1209, d'Albert, patriarche de Jérusalem, et fut confirmé en 1224, par le pape Honorius III. Ils passèrent en Occident en 1229, et s'établirent à Paris en 1259. Cet ordre fut réformé en 1466, par Jean Soreth, 26e général de l'ordre, et, pour ce qui regardait les femmes, il le fut de 1515 à 1582, par Thérèse de Cépède, jeune religieuse qui avait pris le voile à 22 ans, dans un monastère d'Avila en Espagne.

Trinitaires. — L'ordre des trinitaires, institué pour la rédemption des captifs, sous l'invocation de la Trinité, fut fondé par Jean de la Matha, né en Provence en 1160, mort en 1213, et approuvé par le pape Innocent III, 1198. Il se répandit en France sous le nom de *Mathurin*, et dut ce nom à leur établissement situé sur l'ancien emplacement d'une chapelle bâtie en l'honneur de saint Mathurin. On a calculé que, dans un espace de 437 ans, c'est-à-dire de 1178 à 1655, cet ordre avait racheté 30,720 captifs. Cet ordre fut réformé plusieurs fois, notamment en 1267, par le pape Clément IV, en 1573, 1576 et 1594. Au commencement de la révolution, il existait à Paris, dans la petite rue de Reuilly, une maison de religieuses trinitaires, fondée en 1703, par Suzanne Sarabat.

Frères mineurs. — Jean Bernardoni, né en 1182 à Assise, ville d'Ombrie, plus connu sous le nom de François, qui lui fut donné à cause de sa grande facilité à parler le français, fut le fondateur de cet ordre. Bernardoni se livra d'abord au commerce, qui était la profession de son père ; mais dans la suite, ayant été fait prisonnier dans une guerre de parti, qui éclata entre sa ville natale et celle de Pérouse, les dispositions de son esprit changèrent, et ayant, pendant une messe, entendu lire ce précepte de Jésus-Christ à ses disciples, de ne porter *ni or, ni argent, ni provisions pour le voyage*, il résolut de suivre cet exemple, et passa son temps à mendier et à prêcher la pénitence. Dès 1209, l'ordre des frères mineurs se trouvait constitué. Bernardoni lui donna une règle en 1210, et obtint, en 1223, la confirmation du pape Honorius III. Bernardoni mourut le 4 octobre 1226, et fut canonisé en 1304, par le pape Benoît XI, sous le nom de saint François d'Assise. A l'imitation de l'ordre des frères mineurs, sainte Claire, née en 1193, d'un des plus illustres citoyens d'Assise, fonda, en 1212, l'ordre des *clarisses* ou des *pauvres dames recluses*, qui se répandit, en 1219, en Espagne, et, en 1220, en France. Sainte Claire Boilet introduisit, de 1380 à 1447, une sévère réforme dans l'ordre des clarisses.

Frères prêcheurs. — Cet ordre fut fondé, en 1216, par saint Dominique de Guzman, né en Castille d'une famille noble. Le but du fondateur était de fonder un ordre d'hommes religieux qui joignissent les exercices de la retraite et de la contemplation à l'étude des sciences ecclésiastiques, afin qu'ils pussent s'appliquer aux fonctions de la vie pastorale, et surtout à la prédication. Repoussé en 1215, au concile de Latran, il obtint, en 1276, la confirmation de son ordre de la part du pape Honorius III, successeur d'Innocent III, qui lui donna le nom de frères prêcheurs, et, dans le 1er chapitre général de l'ordre, qui se tint à Bologne en 1220, il en déclara les membres moines mendiants. Cet ordre prit plus tard le nom d'*ordre des dominicains*, du nom de saint Dominique, son fondateur. Il reçut, en France, le nom de *jacobins*, parce que leur premier couvent fut bâti rue Saint-Jacques, sur l'emplacement d'un ancien hôpital de pèlerins dédié à saint Jacques.

Merci. — Cet ordre, fondé dans le même but que celui de la Trinité, reconnaît pour son fondateur Pierre Nolasque, né, en 1189, d'une famille noble du Languedoc. Nolasque, dans un séjour qu'il fit en Espagne, touché de voir un grand nombre de chrétiens réduits en esclavages par les Maures, résolut d'employer son bien à la rédemption des captifs, et fit en conséquence les trois vœux de religion entre les mains de l'évêque de Barcelonne, 1223. Jacques, roi d'Aragon, successeur de Pierre II, lui fit bâtir un couvent à Barcelonne, en 1232, et le pape Grégoire IX, confirmant l'ordre, en 1235, le mit sous la règle de Saint-Augustin. Nolasque, en 1243, obtint de saint Louis de pouvoir établir son ordre en Languedoc. Il se démit de l'office de général en 1249, et mourut en 1256. Cet ordre était dans le principe mi-parti religieux, mi-parti militaire. Le père Jean-Baptiste Gonzalès, mort en 1618, y introduisit une réforme qui fut approuvée par le pape Clément VIII.

Célestins. — Pierre Célestin, né en 1221, acquit dans les rigueurs de la vie érémitique une haute réputation de sainteté. En 1246 il se retira sur le mont Morroni dans l'Abruzze, y fut entouré, dès 1254, d'un grand nombre de disciples, les assujettit à une règle et vit, en 1264, son institut approuvé par le pape Urbain IV qui le mit sous la règle de Saint-Benoît. Pierre, appelé, en 1294, au trône pontifical, sous le nom de Célestin V, donna aux religieux qu'il avait fondés le nom d'*ordre des célestins*, et mourut en 1296. Cet ordre s'était répandu en Allemagne et en France. Il s'est éteint dans le premier de ces pays au milieu des guerres religieuses du 16e siècle, et en France à la suite de la révolution de 1789.

Minimes. — Cet ordre, connu dans l'origine sous le nom de petite congrégation des ermites de Saint-François, fut approuvé, en 1474, par le pape Sixte IV, et reçut, en 1493, le nom de minimes, c'est-à-dire les plus petits. Il s'établit, en 1482, à Paris, dans un voyage que fit son fondateur à la cour de Louis XI, et s'étendit en Allemagne, en 1497, à la prière de l'empereur Maximilien, qui demanda lui-même à saint François des religieux de son ordre. Leur nom de minimes venait de ce que leur fondateur voulut abaisser ses religieux au-dessous des franciscains, qui s'appelaient frères mineurs.

Clercs réguliers. — On connaît en Italie 8 congréga-

tions de clercs réguliers : 1° les théatins ; 2° les barnabites ; 3° les jésuites ; 4° les somasques ; 5° les mineurs ; 6° les ministres des infirmes ; 7° ceux des écoles pies ; 8° ceux de la mère de Dieu. — 1° Les théatins furent fondés, en 1524, par Gaëtan de Thienne, qui s'unit avec trois autres ecclésiastiques en communauté religieuse sans renoncer pour cela aux devoirs de son premier état. Le pape Clément VII, vers 1524, leur permit de faire les trois vœux religieux sous le nom de clercs réguliers et d'élire le supérieur de leur communauté. Caraffe, sur qui tomba leur choix, ayant été plus tard nommé archevêque de Théati, ils reçurent le nom de théatins. 2° Les barnabites, clercs réguliers comme les théatins, furent établis à Milan, en 1533, par 5 ecclésiastiques italiens et se répandirent en Italie, en Autriche et en Espagne. Ils s'établirent à Paris en 1622. 3° Les jésuites (*V.* ce mot). 4° Les somasques, ainsi appelés du nom de leur premier cloître situé au village de Somasque, entre Bergame et Milan, furent établis, en 1540, par un noble Vénitien nommé Jérôme Emiliani. Les somasques ont été quelque temps unis aux théatins et se sont séparés de ces derniers vers l'an 1550. De 1616 à 1647, les doctrinaires furent unis aux somasques pour faire avec eux un corps régulier sous un même général. 5° Les mineurs doivent leur établissement à Jean-Augustin Adorne, gentilhomme génois, qui les institua, en 1588, à Naples et fit approuver leur constitution, en 1605, par le pape Paul V. 6° Les ministres des infirmes furent institués, en 1591, en Italie, par saint Camille Lellis, pour soigner les hôpitaux et soulager les malades, et furent approuvés par Sixte V, Grégoire XV, 1620, et Clément VIII, 1594. 7° Les clercs réguliers des écoles pies, fondés par Joseph Calozana, en 1548, sont consacrés à l'éducation de la jeunesse et ont été approuvés par Paul V, en 1617. Grégoire XV, en 1621, érigea ces clercs en ordre religieux. 8° Enfin, les clercs réguliers de la mère de Dieu furent institués à Lucques en 1628.

Capucins.—Matthieu, surnommé Baschi, du lieu de sa naissance, situé dans le duché d'Urbin, appartenait à l'ordre des frères mineurs. Ce religieux, ayant vu un portrait de saint François dans lequel ce fondateur de l'ordre était représenté avec un capuce pointu, en fit faire un semblable et commença, en 1525, à marcher avec cet habillement et les pieds nus. Le pape Clément VII lui permit, en 1526, à lui et à un de ses compagnons, de prêcher et de porter ce costume, sous la condition cependant de se présenter une fois par an au chapitre des observants de Saint-François, mais, ayant été retenu prisonnier par le provincial des observances, Matthieu obtint, en 1528, du pape la permission écrite de passer sous l'obéissance des conventuels et de recevoir dans leur compagnie tous ceux qui voudraient y entrer. Charles IX, en 1573, demanda des capucins au pape Grégoire XIII pour leur donner des établissements dans son royaume. L'ordre des capucins, supprimé en 1791, a été rétabli à Marseille en 1814, et a été supprimé de nouveau en 1831.

Jésuites. — L'ordre des jésuites fut fondé par saint Ignace de Loyola, né en 1491, d'une famille noble d'Espagne. Ignace, atteint d'une maladie grave, fit vœu, le 25 août 1534, de renoncer à tous les biens de la terre et de travailler à la conversion des infidèles. Il jeta les fondements de son ordre à Paris, se rendit à Rome, le fit approuver par le pape Paul III, 1540, et en fut élu général en 1541. Cet ordre se répandit promptement dans toute la chrétienté. Indépendamment des pays étrangers où les jésuites étaient obligés d'aller se vouer à la conversion des infidèles, ils furent établis en France par le roi Henri II, en 1551, et y furent bientôt chargés du soin d'instruire la jeunesse. Des motifs dont l'appréciation nous entraînerait hors des cadres que nous nous sommes prescrits les firent bannir de France, par arrêt du parlement de 1596. Rappelés, en 1603, par le roi Henri IV, ils furent de nouveau bannis, un siècle et demi après par arrêt de 1764; mais le roi leur ayant permis peu après de revenir, ils furent de nouveau bannis en 1767. Un bref de Clément XIV, daté du 21 juillet 1773, supprima la compagnie de Jésus. Un bref du pape Pie VII en date du 25 avril 1801 rétablit les jésuites, et ils se répandirent en France en 1804, sous le nom de *Société des pères de la foi*, y reprirent, en 1816, leur ancien nom de *Jésuites*, sous le nom de *Société de la foi de Jésus*. Mais depuis 1830, on a exécuté avec plus de rigueur les lois qui les concernent.

Charité. — Cet ordre reconnaît pour son fondateur saint Jean de Dieu, Portugais, né en 1495, mort en 1550. Jean, dont la jeunesse avait été des plus fougueuses, employa plus tard ses revenus à soulager les pauvres, et, dès 1540, il avait, dans ce but, donné une maison qui fut le commencement de l'hôpital de Grenade et le premier fondement de l'ordre de la charité. Le pape Pie V approuva cet institut en 1572 et le soumit à la règle de Saint-Augustin. Dans le cours de la même année la reine Catherine de Médicis attira en France les frères de charité, et, vers 1591, saint Vincent de Paul, aidé par madame Legras, institua la congrégation *des Sœurs de charité* ou *Servantes des pauvres*.

Ursulines. — Angèle de Bressia, née en 1470, morte en 1540, forma, dans sa ville natale, une société de jeunes filles qui s'employaient à toutes sortes d'exercices de charité. Cet ordre, confirmé en 1544, par le pape Paul III, reçut le nom d'ordre des *Ursulines*, parce qu'il était placé sous la protection de sainte Ursule. Le premier établissement des ursulines en France se fit en 1594, dans la ville d'Aix, avec l'autorisation du pape Clément VIII.

Feuillants. — L'ordre des feuillants, une des congrégations des bénédictins de Cîteaux, fut fondé vers 1570, par Jean de la Barrière, qui tenait en commande l'abbaye des Feuillants près de Toulouse. Cet ordre fut, en 1592, dégagé de toute dépendance envers Cîteaux et commis aux soins d'un vicaire général. Il se répandit en France et en Italie, et le pape Urbain VIII, en 1630, les sépara en deux congrégations, dont l'une, celle d'Italie, prit le nom de *Bernardins réformés*.

Doctrine chrétienne. — La congrégation des prêtres de la doctrine chrétienne fut fondée en 1592, à Lille, par César de Bus, et confirmée en 1597 par le pape Clément VIII.

Oratoire. — Une congrégation avait été établie sous ce nom à Rome en 1560, par saint Philippe de Néri, 1515-1595. Le cardinal Pierre de Bérulle, avec quatre associés, l'établit en France le 10 novembre 1611, et obtint, à cet effet, des lettres patentes du roi et une bulle du pape Paul V, en date du 10 mai 1613, qui les autorisèrent sous le nom de *Prêtres de l'Oratoire*. Cette congrégation fut supprimée en France en 1792 avec tous les ordres religieux.

Lazarites. — Les lazarites, institués en 1625, reconnaissent pour leur fondateur saint Vincent de Paul, né en 1576, mort en 1660. Vincent institua son ordre en 1625, dans le but d'établir une mission à perpétuité et le fit confirmer par l'archevêque de Paris en 1626. Louis XIII l'autorisa par lettres patentes de 1628, et le pape Urbain VIII érigea la congrégation par une bulle datée de 1632.

Ordre de la Visitation. L'ordre des religieuses de la Visitation de Notre-Dame reconnaît pour son fondateur saint François de Sales, secondé par Jeanne-Françoise Fremiat de Chantal, 1572-1341. Il fut approuvé par le pape Paul V, en 1618, qui le mit sous la règle de saint Augustin et confirmé par le pape Urbain VII. Le monastère d'Annecy, berceau de l'ordre de la Visitation, a été rétabli en France en 1822.

Religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde. — L'ordre des religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde prit naissance à Aix, pendant la peste qui désola cette ville vers 1650. Madeleine Martin, née dans cette ville en 1612, en jeta les fondements en 1635, parvint à le faire autoriser par le pape en 1639, et à le faire confirmer par Urbain VIII et Innocent XI, 1642-1648. Ces religieuses vinrent à Paris en 1649, et y fondèrent une maison de leur ordre, rue du Vieux-Colombier, près de Saint-Sulpice, dans laquelle Madeleine Martin termina ses jours, le 20 février 1678.

Trappe. — Le monastère de la *Trappe*, dans le Perche (Orné), ainsi nommé à cause du dangereux défilé qui y conduit, et qui offre beaucoup d'analogie avec une trappe, existait vers le milieu du 12e siècle comme abbaye appartenant à l'ordre de Cîteaux. La réforme de la Trappe s'opéra par les soins d'Armand-Jean, le Boutillier de Rancé, né en 1626, nommé abbé commendataire de la Trappe vers 1660. Rancé, en 1662, chassa de la Trappe la plus grande partie des anciens religieux et y introduisit à leur place 60 cisterciens de l'étroite observance. Après avoir ainsi réformé l'abbaye de la Trappe, il vécut dans la conviction qu'il avait approché de la perfection de l'état monastique, et mourut en 1700. En 1791, le 4 octobre, les religieux de la Trappe furent obligés de se séparer. Quelques-uns traversèrent la France sous la conduite de D. Augustin de Lestrange, et arrivèrent à la Valsainte (Suisse) au nombre de 24. Par bref du 20 septembre 1794, Pie VI autorisa son nonce à ériger la Valsainte en abbaye; mais en 1798, les Français étant entrés dans le Valais, l'établissement de la Valsainte fut renversé, et D. Augustin se retira en Lithuanie, où il fonda en septembre 1799, avec l'autorisation de l'empereur de Russie, les monastères de Bresk et de Lucko. L'année suivante, 1800, Paul changeant de système politique, D. Augustin fut encore obligé de partir, et se retira à Altona, d'où il revint à Fribourg en 1801. En 1804, il fonda à Rome un couvent qui subsista jusqu'à l'invasion des Français; passa en Espagne en 1805, et reparut en France en 1815. Il y racheta le monastère de la Trappe, berceau de son ordre, et y rappela des religieux; il mourut à Lyon en 1825. Le P. de Geramb recueillit sa succession au gouvernement des trappistes, et sous son impulsion l'ordre a repris une certaine splendeur, et s'est étendu dans diverses contrées. On compte en France, 1842, 40 couvents de trappistes.

Écoles chrétiennes. — Les frères des écoles chrétiennes ont eu pour fondateur Jean-Baptiste de Lassalle, né, en 1651, d'un conseiller au présidial de Reims, qui entra dans les ordres, et reçut la prêtrise en 1678. Une dame de Rouen, nommée madame de Maillefer, avait, dès 1675, établi une école gratuite de jeunes filles dans cette dernière ville. Jean-Baptiste de Lassalle imita cette institution à Reims, en 1681; fut assez heureux pour voir admettre son institut à Saint-Sulpice, à Paris, en 1688; et plus tard, il fut autorisé par le pape Benoît XIII, en vertu d'une bulle de 1725.

Parmi les congrégations particulières de femmes, on compte: 1° les *filles de Notre-Dame*, à Bordeaux, fondées, en 1607, par Jeanne de Lestonnac, fille d'un conseiller au parlement de cette ville; — 2° les *hospitalières de Notre-Dame du Refuge*, de Nancy, qui reconnaissaient pour leur fondatrice Élisabeth de Ranfain, 1624; — 3° les *hospitalières de la Charité de Notre-Dame* (Simonne Gaugain), 1624; — 4° les *filles de la Croix* (Marguerite Senaux, femme de Rémont de Garibal, conseiller au parlement de Toulouse), 1625; — 5° les *hospitalières* de Loches (Pasquier Bouray), 1629; — 6° les *hospitalières de la Miséricorde de Jésus*, 1630; — 7° les *filles de la Providence* (Marie Lamagne), 1630; — 8° les *filles de la Charité* (Louise de Marillac), 1633; — 9° les *filles de Sainte-Geneviève* (Françoise de Blosset), 1636; — 10° *hospitalières de Saint-Joseph* (Marie Delpech de l'Étang), 1638; — 11° *congrégation de Notre-Dame de la Charité* (Madeleine Lami), 1641; — 12° les *hospitalières* de la Flèche (Marie de la Fère), 1643; — 13° les *sœurs de Sainte-Agnès* (Jeanne Biseo, à Arras), 1645; — 14° *sœurs de Saint-Joseph*, au Puy (Henri de Maupas de Latour, évêque du Puy), 1650; — 15° *hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve* (Ange le Proust), 1660; — 16° *Dames de Saint-Maur*, à Rouen (madame de Maillefer), 1666; — 17° *sœurs de la Charité* d'Évron (Perrine Brunet), 1679; — 18° les *filles du Bon-Pasteur* (Marie de Gys), 1688; — 19° *sœurs de Saint-Paul* (madame Duparc de Lezerdot), 1699; — 28° *tiers ordre du Carmel*, 1702; — 21° *filles de la Sagesse* (Louis-Marie Grignion, dit de Montfort), 1716; — 22° *filles du Bon-Sauveur*, à Caen (demoiselle Anne Leroy), 1720; — 23° *sœurs de la Providence*, en Lorraine (M. Meys), 1762; — 24° *Ursulines* de Chavagnes (M. Baudouin), 1805; — 25° *sœurs de Saint-André* (mademoiselle Bichier), 1806; — 26° *sœurs de l'Enfance de Jésus* (madame veuve Mijanon, à Metz), 1807; — 27° *dames de Sainte-Sophie* (madame Victoir, Taillcur), 1807; — 28° *sœurs de Saint-Joseph*, de Lyon, 1819; — 29° *sœurs de la Providence*, dans le Maine (M. Dujarrier), 1820; — 30° *sœurs de la Providence*, à Nancy (M. l'abbé Gapp), 1820; — 31° *dames de Lorette*, à Bordeaux, 1824; 32° *congrégation de Notre-Dame de Bon-Secours*, à Paris, fondée par madame de Montal, en 1827.

Annonciades. V. ANNONCIADE.

O'REILLY (Alexis), général espagnol, né en Irlande, 1735, avait servi la France pendant la guerre de sept ans. Il sauva la vie au roi Charles III, lors d'une émeute qui eut lieu à Madrid, 1766, prit possession de la Louisiane, cédée à l'Espagne par la France, et échoua dans l'expédition dont il fut chargé contre Alger, 1774. Il mourut au moment où il allait marcher contre la France, 1794.

OREL ou **ORLOW**, ville de la Russie d'Europe, chef-lieu du gouvernement d'Orel, sur l'Oka et l'Orlik, à 1170 kil. sud-est de Saint-Pétersbourg; 25,000 habitants. Cette ville fut détruite presque entièrement par les Lithuaniens au 17e siècle. Elle fut depuis saccagée plusieurs fois par les Polonais et les Tartares de la Crimée. Le gouvernement d'Orel est situé entre ceux de Kalouga et Toula au nord, Smolensk et Tchernigov à l'ouest; population, 1,350,000 habitants.

ORELLANA (François), voyageur espagnol, né à Truxillo au commencement du 16e siècle, découvrit l'embouchure du Napo; partit avec trois vaisseaux pour établir des colonies dans les régions par lui visitées, en perdit deux, 1549, et mourut peu après de chagrin à Caracas.

ORELLE (Rigaud d'), chevalier et comte de Novogarola en Italie, naquit à Villeneuve-de-l'Ambron, en Auvergne, et fut appelé à la cour de Louis XI, 1481. Il sut se maintenir en faveur auprès de ce prince soupçonneux et des deux rois ses successeurs. Fut chargé

d'une mission importante auprès du grand maître de l'ordre de Jérusalem, 1488; suivit Charles VIII à la conquête du royaume de Naples, 1494; et fut envoyé en ambassade auprès des ducs de Savoie et de Milan, 1495. Il fut nommé ambassadeur de France à la cour de l'empereur Maximilien, 1508, par Louis XII. Sous François Ier, Rigaud d'Orelle se retira en Auvergne, où il mourut.

ORENBOURG, ville de la Russie d'Europe, dans le gouvernement d'Orenbourg, sur la droite de l'Oural, à 1,900 kil. sud-est de Saint-Pétersbourg; 21,000 habitants. Cette ville, bâtie d'abord au confluent de l'Oural et de l'Or, sous le nom d'Orsk, 1734, puis transférée sous celui de Krasnogorskaïa, 1739, fut enfin construite dans son emplacement actuel, et reçut le nom d'Orenbourg, 1742.

ORESME (Nicolas), écrivain français, né en Normandie, 1320, mort en 1382, grand maître du collége de Navarre, 1355; chargé de l'éducation du dauphin (Charles V), 1360, et évêque de Lisieux, 1377; laissa entre autres ouvrages des traductions françaises de la *Morale*, 1488, et de la *Politique* d'Aristote, 1489.

ORESTE, *Orestes*, père de l'empereur Augustule, était un des grands de la cour d'Attila. Il se fixa en Italie, y devint tout-puissant sous Julius Nepos, 473, détrôna ce prince et donna la couronne à son fils, 475. Odoacre, vainqueur d'Auguste, fit tuer Oreste, 476.

ORFFYRÉE ou **ORPHYRREUS** (J.-Ernest-Élie-**BESSLER**, dit), né à Zittau (Alsace), 1680, mort à Furstenberg, 1645, crut avoir trouvé le mouvement perpétuel, 1712 et 1719; montra dans différentes villes de Saxe et de Hesse une machine qui résolvait le problème, et publia le mouvement perpétuel, 1719. Il brisa sa machine sur le rapport défavorable qu'en fit s'Gravesande. Il publia ensuite son *Orffyrée orthodoxe*, 1723, plan de réunion de toutes les sectes religieuses.

ORFÉVRERIE. L'art de travailler l'or et l'argent était connu en Asie et en Égypte dès les temps les plus reculés. Éliézer, 1876 av. J. C., offrit à Rebecca des vases et des pendants d'oreilles d'or et d'argent. Le saint homme Job engagea les personnes de sa suite à se défaire de leurs bijoux. Pharaon, roi d'Égypte, décora Joseph, son premier, ministre d'un collier d'or, vers 1700; et les Hébreux, en sortant d'esclavage, 1491 av. J.-C., empruntèrent aux Égyptiens une grande quantité de vases d'or et d'argent nécessaires à l'exercice du culte divin. En Grèce et à Rome l'art de l'orfévrerie fut en honneur dans tous les temps; ce ne fut que lorsque les Sarrasins se furent répandus dans tout l'empire, que les artistes, fuyant devant ces barbares, se réfugièrent en Europe. La découverte de l'Amérique, 1492 de J.-C., en nous procurant de nouvelles masses d'or et d'argent, augmenta encore le goût, déjà très-répandu, de l'orfévrerie; mais nulle part elle n'atteignit une si haute perfection qu'en France et en Italie; Ballins, Launay, Germain, Benvenuto Cellini, et plusieurs autres, ont laissé des chefs-d'œuvre. Les orfévres, dès 768, formaient une corporation importante, et une charte de Charles le Chauve, de 846, en confirma les priviléges. Un édit de saint Louis, de 1260, constate que le corps des orfévres jouissait alors de la prérogative d'avoir un sceau particulier. Philippe de Valois, en plaçant les orfévres au premier rang des six corps des marchands de Paris, 1330, leur donna des armoiries au chef d'azur semé de fleurs de lis multiples. Les nouveaux statuts que ce roi leur donna sont de 1345. La corporation des orfévres a fourni plusieurs hommes remarquables, entre autres le fameux Marcel, qui fut prévôt de Paris, 1354. Le nombre des maîtres était alors limité à 500 pour la ville de Paris. Il résulte d'un rapport de Necker, de 1777, que le nombre des ouvriers orfévres, tant à Lyon qu'à Paris, était de 60,000 et la totalité des matières employées par eux de 20 millions de livres. Les assemblées délibérantes et la corporation des orfévres furent entièrement abolies par la loi du 19 brumaire an VI.

ORGÉTORIX, riche helvétien, dans le dessein de s'emparer de l'autorité souveraine, détermina ses compatriotes à se jeter sur la Gaule. Ses projets furent découverts, et le peuple allait en faire justice, lorsqu'il mourut subitement, l'an 62 av. J.-C. Jules César, dans le 1er livre de ses *Commentaires*, fait mention de l'expédition d'Orgétorix.

ORGUE. L'origine de l'orgue remonte à la plus haute antiquité, du moins on trouve dans les siècles les plus reculés des traces de l'existence d'un instrument analogue. Cependant il ne paraît pas que l'orgue à soufflet ait été en usage avant le 5e siècle. Son emploi dans les églises ne fut solennellement consacré qu'en l'année 660, par un décret du pape Vitellius. En 577, Constantin Copronyme, empereur de Constantinople, envoya au roi de France Pepin le Bref de riches présents, parmi lesquels se trouvait un orgue; c'est le premier qui parut en France. Le roi en fit don à l'église de Saint-Corneille de Compiègne. Bientôt il y eut des facteurs d'orgues en Allemagne; le pape Jean en fit venir quelques-uns à Rome, 888; et au commencement du 10e siècle, l'abbaye de Westminster avait déjà des orgues à soufflet, mais le mécanisme en était informe et grossier. Le clavier n'avait qu'une octave et demie; on ajouta quelques notes en 960; enfin, on parvint à trois octaves en 1010. Dès le commencement du 13e siècle, on entremêla les tons et les demi-tons, et l'on eut des claviers chromatiques. Au commencement du 15e siècle, 1417, l'orgue était parvenu à une assez grande perfection. Dans un orgue construit en Souabe, 1750, par Glaber, pour l'abbé de Weingarten, on comptait 66 jeux différents, et par conséquent 66 registres, réglant 6,666 tuyaux. Il y avait 4 claviers pour les mains et 2 claviers pédales pour les pieds. Dans les 10e, 11e, 12e, 13e et 14e siècles, on réservait, dans la construction des églises, un vaste emplacement dans le chœur pour y placer l'orgue. Ce ne fut qu'au 15e siècle, 1426, que l'usage s'introduisit de l'établir au-dessus de la grande porte occidentale de l'église, à l'extrémité opposée au chœur. Depuis, cet usage fut constamment observé, et il l'est encore aujourd'hui, à peu d'exceptions près.

ORIBASE de Bergame, médecin de l'empereur Julien, suivit ce prince en Gaule et l'accompagna dans l'expédition de Perse, 362-63. Julien l'avait nommé questeur du palais; il fut dépouillé de cet emploi par Valentinien et Valens, qui l'exilèrent. Rappelé ensuite, il composa plusieurs ouvrages, entre autres un grand *Recueil* de passages importants d'anciens médecins, publié à Paris, 1556.

ORIENT (Empire d'). V. **BAS-EMPIRE**.

ORIFLAMME, célèbre bannière française formée d'un étendard rouge ou couleur de feu, sans broderie ni figure, et suspendu à une lance dorée. Dans l'origine, l'oriflamme n'était que la bannière de Saint-Denis. Quand l'abbé de Saint-Denis, qui était en même temps baron du Vexin, se mettait en campagne à la tête de ses vassaux, il faisait porter devant lui l'oriflamme. Lorsque le Vexin fut réuni à la couronne, 1082, les rois de France s'engagèrent à porter dans les guerres nationales l'étendard de Saint-Denis. Ils allaient le recevoir à genoux, de l'abbé de Saint-Denis, et le confiaient à un seigneur

distingué par sa bravoure ; et, au retour de la campagne, on le rapportait avec les mêmes cérémonies qu'on avait observées pour le prendre. Louis le Gros est le premier roi de France qui ait été en grande cérémonie lever l'oriflamme sur l'autel de Saint-Denis, 1124. Louis le Jeune, 1147, Philippe-Auguste, 1191, et saint Louis, 1248-1270, la portèrent dans les guerres de la terre sainte, et, peu à peu, elle devint leur principale enseigne. Philippe le Bel, 1298, dans la guerre contre les Flamands, alla la prendre à Saint-Denis et la mit entre les mains d'Anselme de Chevreuse ; et Philippe de Valois, 1328, la confia à des Noyers. L'oriflamme ne parut point dans les armées de Charles VII, parce que Saint-Denis était au pouvoir des Anglais, 1427. Depuis cette époque, il n'a plus été question d'oriflamme. Un ancien inventaire de Saint-Denis, 1470, en fait ainsi la description : « Étendard d'un sandal fort épais, fendu par le « milieu en forme de gonfalon, fort caduc, enve- « loppé d'un bâton couvert de cuivre doré, et un fer « longuet aigu au bout. »

ORIGÈNE, docteur de l'Église, né à Alexandrie, 185, vit trancher la tête à son père ; 202, fut chargé de la direction de l'école d'Alexandrie, se rendit à Athènes pour secourir les églises d'Achaïe, et reçut les ordres à Jérusalem, 230. Excommunié par Démétrius, évêque d'Alexandrie, il ne put rentrer dans cette ville qu'après la mort de Démétrius. Pendant la persécution de Dèce, il fut mis en prison et livré à la torture, 249. Il mourut en 253, laissant un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on remarque ses *Commentaires sur toute l'Écriture sainte*, les *Hexaples*, l'*Apologie du Christianisme contre Celse*, etc. Il forma une école dans laquelle il enseignait une doctrine mystique qui se rapprochait de celle des gnostiques.

ORIGÉNISTES, nom donné aux partisans d'Origène. Ils étaient surtout répandus en Égypte et en Nubie. Leurs erreurs furent condamnées à Alexandrie, 599, et dans le second concile de Constantinople, 553.

ORIHUELA, *Orcelis*, ville d'Espagne (Valence), sur la Segura, à 26 kil. nord-est de Murcie ; 26,000 habitants ; fut maltraitée par la peste, 1648, par une inondation, 1651, et par un tremblement de terre, 1829. Cette ville, habitée dans l'origine par les Contestani, fut successivement soumise aux Carthaginois, aux Romains et aux Goths, qui la nommèrent *Orzuella*. Elle fut prise par les Maures, 715, et par Jacques Ier, roi d'Aragon, 1264.

ORISTANO ou *Oristagni*, ville des États sardes, dans l'île de Sardaigne, à 78 kil. de Cagliari et de Sassari, près du Tirso ; 5,000 habitants. A 20 kil. ouest se trouvent les ruines de Tharros, aux dépens de laquelle s'éleva Oristano. Cette ville, autrefois marquisat, fut prise par le comte d'Harcourt, 1637. On appelle quelquefois intendance d'Oristano celle de Busachi, qui fait partie de la grande intendance de Cagliari.

ORKHAN, 2e sultan ottoman, fils et successeur d'Okman Ier, son père, prit Nicomédie ; 1328, Nicée, 1433, et le reste de la Bithynie ; soumit la principauté de Karosi et pilla les faubourgs de Constantinople, 1337. Il épousa Théodora, fille de J. Cantacuzène, empereur, 1347, et envoya à ce prince des troupes contre le roi de Servie, 1350. Il autorisa son fils Soliman à former un établissement en Europe aux dépens de l'empire grec, 1356. Orkhan mourut en 1361, et eut pour successeur Amurat Ier.

ORLOF (Grégoire Vladimir), né en 1740, trama et exécuta avec la grande-duchesse Catherine cette révolution de palais qui fit périr Pierre III et mit Catherine sur le trône, 1762. Favori de l'impératrice, grand maître de l'artillerie, chargé d'honneurs et tout-puissant, Orlof était mécontent, et blessa au vif Catherine II par ses indiscrétions, ses caprices et ses hauteurs. Il mourut dans d'horribles accès de démence, 1783. — Alexis Orlof, son frère, un des assassins de Pierre III, fut nommé amiral, épousa secrètement l'ancienne impératrice Élisabeth, et la livra à Catherine, qui la fit périr dans un cachot. A l'avénement de Paul Ier, Alexis Orlof fut exilé et se retira en Allemagne. Il ne revint à Saint-Pétersbourg qu'à la mort de Paul, 1801, et y mourut, 1808.

ORLÉANAIS, ancienne province du centre de la France, bornée au nord par l'Ile-de-France, à l'ouest par le Maine, au sud-ouest par la Touraine, au sud par le Berry, au sud-est par le Nivernais et à l'est par la Bourgogne et la Champagne ; capitale, Orléans. Cette province se divisait en 5 pays : l'Orléanais propre, le Gâtinais orléanais, le Blaisois, la Sologne et la Beauce. Elle forme aujourd'hui la plus grande partie des départements du Loiret, de Loir-et-Cher et d'Eure-et-Loir, et de petites portions de ceux de Seine-et-Oise, de la Sarthe, d'Indre-et-Loire, du Cher et de la Nièvre. Cette province était habitée autrefois par les *Carnutes*, les *Auréliens* et les *Sénonais*. Elle fut comprise dans le royaume d'Orléans sous les successeurs de Clovis, puis dans la Neustrie sous ceux de Dagobert. Vers la fin de la seconde race, elle faisait partie des domaines de Hugues Capet, qui la réunit à la couronne en montant sur le trône, 987.

ORLÉANS, *Genabum*, puis *Aurelianum*, ville de France, chef-lieu du département du Loiret, à 118 kilomètres de Paris, sur la droite de la Loire ; évêché suffragant de l'archevêché de Paris ; cour royale, à laquelle ressortissent les départements de Loir-et-Cher, Indre-et-Loire et Loiret ; tribunaux de 1re instance et de commerce. Parmi tous les monuments d'Orléans, on remarque la cathédrale de Sainte-Croix, édifice gothique, commencée sous l'évêque saint Euverte ; brûlée par les Normands, 865 ; relevée ensuite par les rois de France, détruite de nouveau, 999 ; rebâtie sous l'évêque Arnould, 1100 ; détruite par les calvinistes, 1567 ; réédifiée sous Henri IV, 1600. Le beau pont de la Loire, long de 332 mètres, fut commencé en 1751. Il se fait à Orléans un commerce très-étendu. Cette ville a vu naître un grand nombre de personnages distingués, entre autres : Robert, roi de France, qui y fut sacré et couronné, 988 ; Ancelot de la Houssaye, commentateur ; Étienne Dollet, imprimeur, poëte et orateur, brûlé à Paris, 1546 ; Daniel Jousse et Pothier, jurisconsultes ; Charles Simonneau, graveur, et Marie Touchet, maîtresse de Charles IX et mère d'Henriette de Balzac. La population était de 50,470 en 1804 ; elle ne se trouva plus que de 40,340 en 1827. Cette ville, très-ancienne, fut fondée par les Carnutes, qui la possédaient lors de la conquête des Gaules par César. Le nom de *Genabum*, qu'elle portait du temps des Romains, fut changé par l'empereur Aurélien, 272, en celui d'*Aurelianum*, d'où lui vient son nom actuel. Attila l'assiégea, 451, ainsi qu'Odoacre, 470, qui fut repoussé par Childéric, roi des Francs. Clovis s'en empara après la mort de Siagrius, 493. Dans le partage fait entre les fils de Clovis, elle échut en partage à Clodomir, qui prit le titre de roi d'Orléans, et y fixa sa résidence, 511. Elle appartint ensuite à Gontran, 561. Elle fut réunie à la couronne sous Hugues Capet, vers 987, qui y convoqua, en 988, une assemblée générale des grands du royaume pour associer son fils au trône, et y retint prisonnier, après la prise de Laon, Charles de Lorraine, qui y mourut, 993. Louis le

Gros y fut sacré. Philippe de Valois l'érigea en duché, en faveur de son fils, 1371; et depuis, Orléans a toujours donné le titre de duc à un prince du sang royal. François II y mourut, 1560. Orléans soutint contre les Anglais un siége de 10 mois, que fit lever Jeanne d'Arc, Pucelle d'Orléans, 1428. François, duc de Guise, y fut assassiné pendant le siége qu'en firent les catholiques, 1563. Il s'y est tenu 11 conciles, dont le plus connu est celui de 511, sous Clovis. Elle avait un hôtel des Monnaies, et une université fondée par Philippe le Bel, 1312, et où furent élevés de Thou, Érasme, Calvin et Théodore de Bèze. Elle était, avant 1789, la capitale du gouvernement général militaire de l'Orléanais, et en particulier de l'Orléanais proprement dit.

ORLÉANS (Ducs d'). Le fief français d'Orléans n'était dans l'origine qu'un comté de l'empire carlovingien, qui fit partie du duché de France lorsque Charles le Chauve fit revivre les duchés, 875 à 877, et se trouva être alors un arrière-fief de la couronne. Mais il revint bientôt aux ducs de France. Robert Ier était comte de Paris et d'Orléans, en même temps que duc de France, 923. Ce fief passa ensuite à Hugues le Grand, 1057, puis à Hugues Capet, 987, qui le réunit à la couronne. Il n'en fut point séparé sous les Capétiens directs; mais il le fut souvent depuis. Philippe VI l'érigea en duché pour Philippe, son 4e fils, mort en 1375. Charles V en donna le titre à son 2e fils, Louis, 1392, dont le petit-fils (Louis XII) monta sur le trône, 1498, et réunit Orléans au domaine. Louis XIII l'en détacha pour le donner à Gaston, 1608. Celui-ci étant mort sans enfants mâles, le duché passa au frère de Louis XIV, Philippe, 1640. Le 5e descendant de ce dernier, Louis-Philippe d'Orléans, laissa ce titre en montant sur le trône de France, 1830, à son fils aîné, Ferdinand-Philippe, antérieurement duc de Chartres.

ORLÉANS (Duc d'), 2e fils de Charles V, roi de France, et frère cadet de Charles VI, épousa la princesse Valentine, fille du duc de Milan et d'Isabelle de France, 1389; prit les rênes du gouvernement pendant la maladie de Charles VI, son frère; se fit nommer lieutenant général du royaume à la mort du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, 1404, et trouva un puissant rival dans la personne de Jean-sans-Peur, fils de ce dernier, et qui le fit assassiner au milieu de la rue Barbette, aujourd'hui rue de la Ferronnerie, le 23 novembre 1407. — Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, son fils aîné, né en 1391, lui succéda, 1407; prit les armes pour venger le meurtre de son père, 1411; s'allia dans ce but avec Jacques d'Armagnac, son beau-frère; se distingua à la bataille d'Azincourt, 1415, y fut blessé et fait prisonnier jusqu'en 1440. Il mourut en 1465. — Louis II, fils de Charles, devint roi de France sous le nom de Louis XII. (V. ce nom.) — Gaston Jean-Baptiste de France, 3e fils de Henri IV et de Marie de Médicis, né à Fontainebleau, 25 avril 1608, était duc d'Anjou quand il prit le titre de duc d'Orléans, 1626. Après la mort de sa première femme, héritière de Montpensier, 1627, il se maria secrètement avec Marguerite de Lorraine, 1632. Il se montra l'ennemi le plus acharné du duc de Richelieu; forma différents complots contre ce dernier; vit périr ses adhérents, Montmorency, 1632, et Cinq-Mars, 1642. Nommé lieutenant général du royaume à la mort de Louis XIII, son frère, il fit avec distinction les campagnes de 1644, 1645, 1646; prit Gravelines, Mardick, Courtray, etc. Il joua un triste rôle pendant la Fronde, 1649, 1653, et mourut en 1660. — Philippe de France, frère de Louis XIV, né à Saint-Germain en Laye, 21 septembre 1640, époux de Henriette d'Angleterre, 1661, et de Charlotte-Élisabeth, 1671; fit les campagnes des Pays-Bas, 1667; de Hollande, 1672; prit Bouchain, 11 mai 1677, à la bataille de Cassel, contre le prince d'Orange; Saint-Omer le 20 du même mois, et inspira, par ses illustres faits d'armes, quelque inquiétude à Louis XIV, qui lui retira toute espèce de commandement. Il protesta contre le testament de Charles II, roi d'Espagne, en faveur de Philippe V, 2 octobre 1700, et mourut à Saint-Cloud le 1er juin 1701. — Philippe II, dit le Régent, fils du précédent, né à Saint-Cloud le 4 août 1674; fit le siége de Mons avec succès, 1691, et donna, par ce début brillant, de l'ombrage à Louis XIV, son oncle, qui ne lui permit pas de faire la campagne de 1694. Chargé de commander l'armée d'Italie, 1706, il fut blessé au siége de Turin. Il fut envoyé en Espagne, 1707; soumit les royaumes de Valence et d'Aragon, emporta les places de Xativa et d'Alcaraz, pénétra dans la Catalogne et prit d'assaut la place de Lérida. Il s'empara de Denia et d'Alicante, et força Tortose de capituler, 1708. Il se rendit ensuite à la cour d'Espagne, et eut un instant l'intention de s'emparer du trône. Il fut accusé d'avoir empoisonné plusieurs princes de la famille royale, 1711 et 1712. Nommé président d'un conseil de régence, par le testament de Louis XIV, 1715, il se fit reconnaître régent par le parlement; chassa les Stuarts de France, dépouilla les jésuites de tout leur pouvoir, et réforma l'armée. Louis XV étant devenu majeur, 1723, voulut laisser le duc d'Orléans à la tête des affaires, mais ce prince mourut la même année, le 25 décembre. — Louis III, fils de Philippe II, né à Versailles le 4 août 1703, marié en 1724 à la princesse de Bade, morte en 1726, prit un appartement à l'abbaye de Sainte-Geneviève, 1730; s'y fixa tout à fait, 1742, et y mourut le 4 février 1752. — Louis-Philippe, fils de Louis III, né à Paris le 12 mai 1725; reçu chevalier des ordres du roi, 5 juin 1740; fit la campagne de Flandre, 1742; fut fait maréchal de camp après la bataille de Dettingen, 1743; lieutenant général, 1744; assista la même année aux sièges de Menin, d'Ypres, de Furne et de Fribourg, à celui de Tournai et à la bataille de Fontenoi, 1745. Il se trouva à la bataille de Raucoux, 1746; de Laufeld, 1747, et il prit le titre de duc d'Orléans à la mort de son père, 1752. Envoyé à l'armée du Rhin, 1757, il s'empara de Winkelsen, 20 juillet; le 26, il combattit à Hastembeck. Il devint veuf, 1759; épousa secrètement madame de Montesson, 1773, et mourut le 18 novembre 1785. — Louis-Philippe-Joseph, fils du précédent, né à Saint-Cloud, 13 avril 1747, épousa Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, 5 avril 1769; assista au combat d'Ouessant, 27 juillet 1778; fit un voyage en Italie, 1787; fut exilé à 15 lieues de Paris, le 25 novembre 1787, à cause de sa protestation du 24, et revint peu de temps après à Paris. Il s'était allié aux ennemis de la cour depuis 1785, et eut une grande part à la révolution de 1789. Il fut député aux états généraux par la noblesse de Paris, refusa la présidence de l'Assemblée nationale, 5 juillet 1789; mais, depuis le 15 juillet jusqu'aux événements des 5 et 6 novembre, on le vit siéger dans l'assemblée à l'extrême gauche. Il dirigea les assaillants du château dans les journées des 5 et 6 octobre 1789, et envoya son adhésion au serment civique qui fut prononcé le 4 janvier 1790. Il se rendit la même année à l'armée du Nord; mais bientôt il reçut l'ordre de la quitter. Partisan de la révolution, il fut nommé membre de la Convention, y prit le titre de *Philippe-Égalité*, se lia avec le parti de la Montagne et vota la mort de Louis XVI. Malgré sa conduite, Louis-Philippe-Égalité n'en fut pas moins mis lui-même en accusation, envoyé à Marseille dans la nuit du 9 au 10 avril 1793, et ses biens furent séquestrés le

16. Décrété d'accusation avec les girondins, ses premiers proscripteurs, 3 septembre, il eut la tête tranchée le 6 novembre 1793. — Louis-Philippe, son fils aîné, né en 1773, est actuellement roi de France. (V. FRANCE.) — Ferdinand-Philippe-Louis Henri-Joseph, fils du précédent, duc de Chartres et ensuite duc d'Orléans, est né à Palerme le 3 septembre 1810; revint à Paris avec ses parents, 1814. Il commandait un régiment de cavalerie, en garnison à Joigny, au moment de la révolution de juillet. A cette nouvelle, il se dirigea sur Paris, où il entra, le 3 août, à la tête de son régiment avec le drapeau tricolore. Il devint duc d'Orléans par l'avénement de son père au trône, 1830. Il prit part au siége d'Anvers, 1832, et commanda la tranchée à son tour. Il fit l'expédition de Mascara, 1835, et périt le 13 juillet 1842, d'une chute de voiture.

ORLÉANS (La Nouvelle-), ville des États-Unis (Louisiane), sur les bords du Mississipi; évêché catholique. Les édifices n'y sont pas remarquables. Parmi les établissements publics, on remarque une maison d'orphelines, fondée en 1825. Le nombre des vaisseaux sortant du port s'élève à 1,000 par an. A l'époque où les États-Unis prirent possession de cette ville, 1803, elle renfermait 1,000 maisons, 18,000 habitants; elle avait 27,000 habitants en 1820; elle en a aujourd'hui 40,000. La fièvre jaune y fit de grands ravages en 1811, 1814, 1822 et 1829. La Nouvelle-Orléans fut fondée sous la régence du duc d'Orléans, 1717. Elle fut cédée à l'Espagne avec le reste de la Louisiane, 1763. Les Espagnols en prirent possession, 1768; elle revint à la France en 1801, et fut enfin remise aux États-Unis, 1803. Le général Jackson repoussa les Anglais, qui l'attaquèrent en décembre 1814. La Nouvelle-Orléans fut le chef-lieu de la Louisiane jusqu'en 1829, époque à laquelle le siége du gouvernement fut transféré à Donaldsonville.

ORLÉANS (Petit Séjour d'), ancien fief de l'Ile-de-France, qui comprenait tout l'espace renfermé aujourd'hui entre les rues d'Orléans, Mouffetard, du Fer-à-Moulin, de la Muette et du Jardin du Roi. Il avait appartenu à Milles de Dormans, évêque de Beauvais. C'était, dans le 13e siècle, la résidence des sires de Mauconseil, et s'appelait, à cette époque, 1250, hôtel des Carnaux. Milles de Dormans vendit ce domaine à Jean de France, duc de Berry, 1586. Ce prince le céda à Isabeau de Bavière, 1387, qui l'échangea, pour le Val de la Reine, avec le duc d'Orléans, son beau-frère, 1388. Le Séjour d'Orléans, qui fut considérablement agrandi, 1389-1402, passa ensuite dans la maison d'Anjou-Sicile; et Louis II, roi de Sicile, le possédait au commencement du 15e siècle. On voit dans les registres de la chambre des comptes, que, le 8 mai 1424, le Séjour d'Orléans fut donné, par provision, à Jean Leclerc, chancelier de France. Il revint ensuite à ses anciens maîtres, puisque Marguerite d'Anjou, femme de Henri IV, roi d'Angleterre, le possédait et s'y retira, peu après la mort de ce prince. Il fut réuni à la couronne après la mort de Charles IV d'Anjou, neveu et successeur du roi René, qui avait institué, 1482, Louis XI, roi de France, son héritier universel. Ce prince donna le Séjour d'Orléans à Jacques Lonet, trésorier des chartes, juin 1483; et en 1663, l'abbaye de Sainte-Geneviève en fit l'acquisition, et le posséda jusqu'en 1789.

ORME (Robert), historien anglais, né à Andjinga (Hindoustan), 1728, mort en 1801; fut longtemps au service de la compagnie des Indes. A son retour en Europe, il fut envoyé prisonnier à Nantes, et n'obtint sa liberté qu'en 1760. Il devint à cette époque historiographe de la compagnie des Indes. On lui doit: *Histoire de la guerre des Anglais dans l'Hindoustan*, de 1745 à 1765, publiée à Londres, 1763-1776.

ORMESSON (Lefèvre d'), famille de robe qui fournit à la France plusieurs grands magistrats. — 1° Olivier Lefèvre d'Ormesson, né en 1525, mort, 1600, intendant et contrôleur général des finances sous Charles IX et Henri III, jusqu'en 1577, président de la chambre des comptes. — 2° Olivier II, Lefèvre d'Ormesson, son petit-fils, conseiller d'État, rapporteur dans le procès de Fouquet et un des auteurs des ordonnances de Louis XIV, mort en 1686. — 3° Henri-François de Paule Lefèvre d'Ormesson, fils d'André II, mort en 1756, intendant des finances. — 4° L.-Fr. de Paule Lefèvre d'Ormesson, fils de Henri-Fr., né, 1748, mort, 1789, premier président du parlement de Paris, membre honoraire de l'Académie des inscriptions. — 5° Anne, L.-Fr. de Paule Lefèvre d'Ormesson de Noyseau, fils du précédent, né en 1755, conseiller au parlement de Paris, 1770; président à Mortier, 1788; député de la noblesse aux états généraux, 1789; bibliothécaire du roi, et condamné à mort, le 20 avril 1794. — 6° L.-Fr. de Paule Lefèvre d'Ormesson d'Amboise, né en 1751, mort en 1807, fut conseiller au parlement, maître des requêtes, intendant des finances, contrôleur général, conseiller d'État. Il refusa d'être maire de Paris, 1792.

ORMOND (Jacques **BUTLER**, duc d'), homme d'État distingué, né à Londres, 1610, mort à Kingston-Hall, 21 juillet 1688; acheta une compagnie de cavalerie, 1630. Il fut chargé de lever une armée en Irlande pour marcher contre les Écossais, 1640; fut nommé lieutenant général et commandant d'une petite armée de 5,000 hommes, 1641; arrêta les efforts des rebelles, et les mit en déroute à Drogheda, 1642. En 1643, il remporta une victoire sur les rebelles, commandés par le général irlandais Preston; nommé vice-roi d'Irlande, 1644, il fut obligé de signer avec les commissaires du parlement un traité qui les mit en possession de Dublin et d'autres places, 1647, et se réfugia en France, se rendit à Cork, 1648; fit proclamer le prince de Galles sous le nom de Charles II, 1649, et ne réussit pas dans son entreprise. Il retourna en France, 1650; revint en Angleterre, 1660; recouvra tous les biens dont il avait été dépouillé, et fut nommé grand maître de la maison du roi, etc. Envoyé en Irlande avec le titre de vice-roi, 1662, il rétablit un instant la tranquillité, mais il fut bientôt privé de son gouvernement par les intrigues du duc de Buckingham, 1669. Il fut nommé chancelier de l'université d'Oxford, 1670, vice-roi d'Irlande, 1676, et fait duc anglais, 1682. Il fut dépouillé de son gouvernement à l'avénement de Jacques II, et remplacé dans son régiment d'infanterie, par Talbot, baron de Tyrconnel. — Ormond Jacques Butler, 2e duc, son petit-fils, né le 29 avril 1665, mort en 1747, entra dans le parti du prince d'Orange contre Jacques II, enleva Dublin aux partisans de ce dernier, 1690, et se rendit maître de Kilkenny. Il suivit le roi Guillaume en Flandre, et fut blessé et fait prisonnier à Nerwinde, 1693. Nommé commandant des troupes de terre destinées à faire le siége de Cadix, 1702, il prit d'assaut le port de Vigo; il fut en récompense nommé lord-lieutenant (vice-roi) d'Irlande, 1703 et 1709; commandant de toutes les forces anglaises dans les Pays-Bas, à la place de Marlborough, 1712; il fit publier une suspension d'armes, au mois de juin de la même année; se dirigea peu de temps après sur Dunkerque, se rendit ensuite à Londres, fut privé de la charge de capitaine général à la mort de la reine Anne, 1714, et nommé quelque temps après, par George Ier, gouverneur de Sommerset et membre du conseil privé. Le parlement

d'Irlande porta contre lui un acte de proscription, avec confiscation de ses domaines. Accusé de trahison dans la chambre des pairs d'Angleterre, il se réfugia en France, reçut ordre de sortir du royaume à la mort de Louis XIV, se rendit à Madrid auprès du cardinal Albéroni, 1718, qui avait formé le projet de détrôner George Ier. Nommé capitaine général et commandant d'une flotte de deux vaisseaux de guerre, le duc d'Ormond ne réussit pas dans son entreprise; se retira de nouveau à Avignon, où il resta jusqu'à sa mort.

ORMUS ou **HARMOUZ**, *Armuzia, Ogyris*, ville et port d'Asie, sur la côte nord-est de l'île d'Ormus, et à l'entrée du golfe Persique; 500 habitants. L'île d'Ormus fut attaquée deux fois par Albuquerque, qui la prit, 1514. Elle devint une des premières stations portugaises en Orient. Chah-Abbas Ier la reprit, 1623. Elle est aujourd'hui à l'iman Maskate, sous la suzeraineté de la Perse.

ORNANO, famille originaire de Corse, qui s'éteignit en France, 1674; mais s'est continuée en Corse.

ORNANO (Alphonse d'), né en Corse, fut élevé à la cour de Henri II, revint en Corse à 18 ans, soutint la lutte de la Corse contre les Génois, fit la paix en 1568; passa en France et fut nommé, par Charles IX, colonel général des Corses au service du roi. Il contribua avec Lesdiguières et Montmorency à la soumission de Lyon, Grenoble et Valence; fut nommé lieutenant général en Dauphiné, maréchal de France, puis lieutenant général en Guienne, et mourut en 1610. — Jean-Baptiste d'Ornano, son fils, né en 1581, colonel général des Corses, gouverneur, puis gentilhomme, surintendant général de la maison de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, et maréchal en 1626. Enfermé à Vincennes par Richelieu, il y mourut le 2 septembre 1626.

ORODES, ou mieux **ONORODES**, roi des Parthes, s'assura par le meurtre de son frère Mithridate la possession du trône; il fut attaqué par Crassus; mais Surrena, un de ses généraux, défit le général romain à la bataille de Carrhes, av. J.-C., 53. Orodes fut battu à son tour par Ventidius, général romain, 39, et périt assassiné par un de ses fils, 37.

OROSE (Paul), historien du 5e siècle, né à Tarragone (Catalogne), embrassa l'état ecclésiastique, remit à saint Augustin, 414, un écrit contenant l'exposé des principes des priscillianistes et des origénistes. Il fit le voyage de la Palestine, uniquement pour consulter saint Jérôme sur l'origine de l'âme, et assista au synode convoqué à Jérusalem, au sujet de l'hérésie de Pélage. Accusé de blasphème par l'évêque de Jérusalem, il composa l'écrit intitulé : *Apologeticus de arbitrii libertate*. Il retourna près de saint Augustin, 416, et composa son ouvrage : *de Miseria hominum*. Il mourut en 416.

ORPHANITES ou **ORPHELINS**, secte de hussites, dont le chef était Procope le Petit. Ils dévastèrent l'Allemagne, et furent anéantis à Lomnicze par les calixtins ou hussites modérés, 1434.

ORPHÉE, ORPHEUS, poëte thrace, fils du roi Œagre et de la muse Calliope, ou, suivant d'autres, d'Apollon et de Clio; vécut un siècle avant la guerre de Troie, 1330 av. J.-C. Il prit part à l'expédition des Argonautes; perdit en Egypte sa femme Eurydice; la réclama à Pluton qui la lui accorda à condition qu'il ne la regarderait qu'après avoir quitté les enfers. Il la regarda malgré la défense, et la reperdit pour toujours. Il revint en Thrace, au pays des Cicones, et vécut tantôt dans les bois de l'Hémus ou du Rhodope, tantôt dans ceux de l'Olympe, ne cessant d'exhaler sa douleur par des chants funèbres. Sa voix mélodieuse attirait les animaux les plus sauvages. Les femmes de la Thrace ayant toujours essayé en vain de lui faire oublier ses chagrins, s'irritèrent de ses mépris et le déchirèrent. Sa lyre et sa tête furent jetées dans l'Hèbre, et le flot les porta jusqu'à Lesbos. Il reste, sous le titre de poëmes orphiques, des hymnes, des poëmes sur la guerre des géants, l'enlèvement de Proserpine, le deuil d'Osiris, l'expédition des Argonautes; un poëme *de Lapidibus*. Ces ouvrages sont les œuvres des philosophes néoplatoniciens d'Alexandrie. L'*Argonautique* est attribuée à Onomacrite. La meilleure édition est celle de God-Hermann, sous le titre d'*Orphica*, Leipsick, 1805.

ORSEOLO, nom de trois doges de Venise : 1° Pierre Orseolo, successeur de Candiano IV, 976-978, mort en 997. — 2° Pierre Orseolo II, doge de 991 à 1009. — 3° Et Othon Orseolo, doge de 1009 à 1023; chassé en 1023, mort à Constantinople, 1032.

ORSINI ou les **URSINS**, famille des États romains, rivale des Colonna par la richesse et l'influence. Elle était guelfe et soutenait la cause des papes et de l'indépendance italique. — Jordano Orsino était attaché à la cour de Rome comme général, et rendit de grands services. Il fut cardinal, 1145, et envoyé comme légat près de l'empereur Conrad, 1152. — Math. Orsino, son neveu, fut préfet de Rome, 1153. — Jean Gaëtan Orsino fut pape sous le nom de Nicolas III, 1277. — Un autre fut pape sous le nom de Benoît XIII, 1724.

ORSINI (Fulvio), *Fulvius Orsinus*, antiquaire et philologue, né à Rome, 1529, devint bibliothécaire du cardinal Farnèse; il fonda un magnifique cabinet qu'il légua au cardinal Odoard Farnèse, neveu du précédent, et mourut en 1600. Il laissa des éditions des *Poésies de neuf Femmes grecques*, Anvers, 1568; de Pompeius Festus, *de Verborum significatione*, 1580, etc.

ORTELIUS (Abraham Œrtel), géographe, né à Anvers, 1527, mort, 1598; composa le premier Atlas connu sous le titre de *Theatrum orbis terrarum*, et le *Theatri orbis terrarum Parergon, sive veteris geographiæ tabulæ*, etc.

ORTHÈS (H. d'Apremont, vicomte d'), gouverneur de Bayonne sous Charles IX. Lorsqu'il reçut l'ordre d'égorger tous les calvinistes de son gouvernement, le jour de la Saint-Barthélemy, 25 août 1572, il répondit au roi : « Sire, j'ai communiqué la lettre de Votre Ma-« jesté à la garnison et aux habitants de cette ville; je n'y « ai trouvé que des braves soldats, de bons citoyens, et « pas un bourreau. »

ORTHEZ (Basses-Pyrénées, Béarn), ancienne résidence des rois de Navarre, était connue dans le 9e siècle, 809, sous le nom d'*Orthesium*. Elle fut enlevée à Navarrus, vicomte d'Arqs, par Gaston IV, vicomte de Béarn, 1104. Gaston VII y fit bâtir le château de Moncade, où fut enfermée la princesse Blanche, fille et héritière des Etats de Jean, roi de Navarre et d'Aragon. La mère de Henri IV, roi de France, y séjourna longtemps, et les ruines du château s'appellent encore aujourd'hui château de la reine Jeanne. Orthez fut en 1814 le théâtre d'une bataille sanglante, où 20,000 Français soutinrent le choc de 70,000 Anglais, Espagnols et Portugais, commandés par Wellington, qui n'obtint la victoire qu'au prix de 12,000 des siens, laissés sur le champ de bataille.

ORTOCIDES, ou fils d'**ORTOK**, dynastie turcomane du 11e siècle qui s'établit en Syrie et en Arménie, 1082. Soliman et Il-Ghazi, fils d'Ortok, fondèrent deux principautés, l'une à Miafarékin, l'autre à Marédin; ils régnèrent aussi à Alep, de 1117 à 1126.

ORVILLE (Jacques-Philippe d'), savant, né à Amsterdam, 1696, mort 1751, fut professeur d'humanités à l'a-

thénée d'Amsterdam, 1732-1742. Il publia 22 volumes des *Observationes miscellaneæ*, 1732-1750. Il laissa aussi plusieurs éditions d'auteurs anciens.

ORVILLIERS (L. Guillouet, comte d'), né à Moulins, 1708, lieutenant général, 1777; commanda l'armée navale de France, battit l'amiral anglais Keppel, près de Brest, 27 juillet 1778. Il donna sa démission et quitta la France, 1783.

ORZECHOWSKI (Stanislas), *Orichovius*, historien polonais du 16e siècle, fut chanoine, se maria, fut excommunié par son évêque, mais il fut relevé des censures ecclésiastiques au synode de Pétrikau. Il assista comme nonce à la diète de 1561. Il a laissé des *Annales de Pologne, des Annales du règne de Sigismond-Auguste*, 1611.

OSAGE, *Onabacha*, peuplades de l'Amérique (Louisiane), habitants des bords de l'Osage, rivière qui se jette dans le Missouri. Leurs peuplades diverses se distinguent en grands et petits Osages. Le major américain Pike visita leurs villages, 1805-1806; il les qualifie de quakers du désert, à cause de leurs habitudes pacifiques. Sur 4,000 individus répartis en 5 villages et 516 cabanes isolées, ils comptaient 1,252 guerriers ou chasseurs. Tout le reste de la population se livrait à la culture du maïs, de fèves et des citrouilles. Leurs cabanes sont en bois, la toiture et les côtés sont recouverts de nattes de jonc. A l'approche de l'hiver, les villages deviennent déserts, les guerriers se répandent dans les forêts pour chasser le gibier. Dans les guerres de 1756 et 1763, une troupe d'Osages servit dans les rangs français. M. Delaunay David, habitant de la Louisiane, amena à Paris, en juillet et août 1827, une famille d'Osages, dont deux seulement vivaient encore en 1829, et sont repartis pour New-York.

OSÉE, le premier des petits prophètes, vécut sous Osias et ses successeurs jusqu'à Ezéchias, et mourut, 723 av. J.-C. à plus de 80 ans. Il prédit la ruine de Jérusalem.

OSÉE, dernier roi d'Israël, usurpa le trône sur Phacée, régna 9 ans, 726 à 718, et fut emmené captif en Médie par Salmanazar avec les 10 tribus.

OSIANDER (André), théologien protestant, né en Franconie, 1498; fut un des premiers à embrasser la réforme de Luther, dont il s'éloigna sur quelques points; participa à la profession de foi dite *Confession d'Augsbourg*, et mourut à Kœnigsberg, 1552. Le plus connu de ses ouvrages est l'*Harmoniæ evangelicæ*, Bâle, en 1537.

OSIRIS, divinité égyptienne. Il y avait en Egypte trois dieux du nom d'Osiris. Le premier était le soleil (Dieu suprême). Il avait un nom particulier, suivant l'attribution qu'on lui supposait. Le second Osiris était un Dieu personnifié ou terrestre, époux de sa sœur Isis. Le troisième était la terre [désignée sous le nom de *grande Mère*, la Cybèle des Grecs, et l'*Anna Peranna* ou la mère des années des Romains.

OSMA, ville d'Espagne (Soria), autrefois Oxama, à 49 kil. sud-ouest de Soria; 1,000 habitants; fut prise par Pompée. Alphonse Ier, roi de Léon, l'enleva aux Maures, 746, qui la reprirent au 10e siècle. Don Sanche de Garcia, comte de Castille, s'en empara, 1019.

OSMAN, V. **OTHMAN**.

OSMOND (Saint-) suivit Guillaume le Conquérant en Angleterre, 1066; fut comte de Dorset et évêque de Salisbury, et mourut, 1099, laissant une liturgie et un rituel, dont on se servit dans toute l'Angleterre. Il fut canonisé, 1458.

OSMOND, ancienne maison de Normandie qui remonte au 12e siècle, et dont les chefs portaient le titre de marquis.

OSNABRUCK ou **OSNABURG**, gouvernement du royaume de Hanovre, borné au nord par le gouvernement d'Aurich et le duché d'Oldenbourg, au nord-est par le gouvernement de Hanovre, à l'est et au sud par la province prussienne de Westphalie, et à l'ouest par les Pays-Bas. Population, 226,101 habitants. L'Ems le traverse du sud au nord. Ce gouvernement comprend la principauté d'Osnabruck, les cercles de Meppen, et d'Emsbichren, le comté inférieur de Lingen et le comté de Bentheim. Chef-lieu, Osnabruck. Après la réformation on convint, au traité de Westphalie, que l'évêque en serait alternativement catholique et protestant; ces derniers furent pris dans la famille des Brunswick. Cette convention exista jusqu'en 1803, qu'il fut réglé que l'évêché serait à perpétuité dans la maison de Hanovre. Il forma en partie le département du Weser, 1807, et fut compris, en 1810, dans le département français de l'Ems supérieur jusqu'en 1814, époque à laquelle il fut rendu au Hanovre.

OSNABRUCK ou **OSNABURG**, ville du royaume de Hanovre. Dans son hôtel de ville eurent lieu, en 1648, les conférences des ambassadeurs protestants pour la paix de Westphalie. L'évêché de cette ville fut fondé par Charlemagne, 800. Osnabruck devint chef-lieu du département westphalien du Weser, 1807; comprise dans l'empire français, 1810, elle fut le chef-lieu du département de l'Ems supérieur jusqu'en 1814.

OSORIO (Jérôme), écrivain portugais, né à Lisbonne, 1506, mort en 1580, fut évêque de Silves; essaya, mais en vain, de détourner Sébastien de son expédition en Afrique, 1578. Il laissa des traités de philosophie : *de Nobilitate, de Gloria, de Regis institutione*, etc., plusieurs écrits théologiques et une histoire intitulée : *de Rebus Emmanuelis;* Lisbonne, 1571.

OSQUES, peuple d'Italie au milieu des Sabelles, occupant les deux revers des Apennins, et borné à l'ouest et au sud par les Sicules ou Sikèles du Latium et de la Campanie et par les Œnotriens. La peuplade osque, qui habitait la rive gauche du Tibre, entre le Nar et l'Anio, et jusqu'au lac Fucin, portait le nom de *Caski*. Les historiens grecs et latins la désignent sous le nom d'aborigènes. Chassés par les Sabelles ou Sabins, ils s'établirent dans le pays des Sicules où ils formèrent un Etat fédéral, dont le chef-lieu primitif paraît avoir été Alba, qui fut fondée 1140 ans environ avant l'ère vulgaire. V. **ALBE**.

OSROÈNE, contrée d'Asie, bornée au nord par le Taurus, au sud et à l'est par le Chaboras, à l'ouest par l'Euphrate, fut conquise par Trajan, 98. Elle appartint presque toujours aux Romains, depuis Caracalla jusqu'à Héraclius. Elle fut comprise dans le diocèse d'Orient au 4e siècle. Edesse en était la capitale.

OSSAT (Arnaud d'), cardinal français, né au diocèse d'Auch, 1536; fut évêque de Reims, ambassadeur de Henri III et de Henri IV à Rome; obtint, pour ce dernier, l'absolution du pape; reçut l'évêché de Bayeux et le cardinalat, et mourut en 1604. On a recueilli ses lettres adressées à Villeroi, Paris, 1624, 1697.

OSSETES ou **OSETES**, en russe *Oseltintzy*, peuple des montagnes du Caucase, sur les limites de l'Europe et de l'Asie. Il habite la Circassie, la Géorgie et l'Iméréthie, entre l'Ouroup, le Térek, le Rioni et l'Oragva. Les Ossetes se donnent le nom d'Ir ou Irones, et appellent Ironistan la contrée qu'ils habitent sur le versant septentrional du Caucase. Ils vivent de pillage et sont toujours en guerre avec leurs voisins. Leur principale richesse consiste en bestiaux et surtout en moutons, dont

ils font un commerce d'échange avec les Géorgiens, les Circassiens et les Imérélhiens.

OSSIAN, célèbre barde écossais du 3e siècle, fils de Fingal, roi de Morven. Il mourut le dernier de sa race. Il charmait ses douleurs en chantant les faits d'armes et les malheurs de sa famille et de ses compatriotes. Les vers qui nous restent d'Ossian sont en langue gaëlique. Ils se chantaient seulement dans les montagnes d'Écosse. Macpherson en donna le premier une traduction en prose poétique, 1762. Smith en donna un recueil plus complet, 1780. Ces poésies sont presque toutes lyriques ou épiques. Le texte primitif des poésies d'Ossian, en langue gaëlique, avec une traduction latine littérale, a été publiée à Londres, 1807. Letourneur a donné une traduction en prose, Paris, 1777, etc.

OSSUNA ou **OSSONE** (P. Tellez y Giron, duc d'), homme d'État espagnol, né à Valladolid, 1579; irrita contre lui, par ses sarcasmes, Philippe II et Philippe III, et fut obligé de quitter l'Espagne. De retour dans sa patrie, il se concilia la faveur du duc de Lerme; devint vice-roi de Sicile, 1610-1615, et vice-roi de Naples, 1618; battit les Vénitiens et refusa d'établir l'inquisition dans le royaume de Naples. Il conçut le plan de la conspiration de Venise, dont le but était d'enlever le royaume de Naples à Philippe III, pour en faire à son profit un royaume indépendant. Il fut remplacé par le cardinal Borgia, et, à l'avénement de Philippe IV, 1621, renfermé au château d'Olmeida, où il mourut, 1624.

OSTADE (Adrien Van), peintre de l'école flamande, naquit à Lubeck, 1610, et fut l'un des meilleurs coloristes de son temps. On distingue, parmi ses compositions nombreuses : le tableau représentant *sa Famille*; *le Maître d'école*; *le Chansonnier ambulant*, etc. On ignore l'époque de sa mort. On admire au Musée du Louvre quelques tableaux d'Ostade (Isaac Van), son fils, et entre autres une *Halte de voyageurs* et *un Canal couvert de patineurs*.

OSTENDE, ville forte et port des Pays-Bas (Flandre occidentale). Ostende, dont le nom signifie extrémité orientale, n'était qu'un petit village dans le 9e siècle. Son port était déjà en renommée au 11e. Philippe le Bon la fit entourer de murailles, 1445; le prince d'Orange fortifia la place, 1583. Les Hollandais soutinrent, contre les Espagnols, un siége qui commença en 1601, et ne fut levé que lorsque la ville se rendit par capitulation, à Ambroise Spinola, 1604. Les alliés s'en emparèrent en 1706. Les Hollandais la cédèrent à l'empereur d'Allemagne, 1715; Louis XV y entra en 1745, après un siége de 18 jours, et la rendit en 1748. Prise de nouveau par les Français, 1794, elle fut attaquée par un détachement anglais, qui fut fait prisonnier, 1798. En 1826, l'explosion d'une poudrière y causa de grands ravages.

OSTERMANN (André, comte d'), né dans le comté de la Mark, entra dans la marine russe, 1704; devint baron et conseiller sous Pierre Ier; ministre et grand chancelier sous Anne, 1730; fut exilé en Sibérie sous Élisabeth, et mourut en 1747. Son fils, vice-chancelier, puis chancelier sous Catherine II, ne put parvenir à former une quadruple alliance entre les cours de Vienne, Madrid, Versailles et Saint-Pétersbourg. Il mourut en disgrâce sous l'empereur Paul Ier.

OSTIGLIA, *Hostilia*, ville du royaume lombard-vénitien, sur le Pô. Cette ville remonte à 152 ans av. J.-C. et tire son nom de Catulus Curtius Hostilius. Les Véronais y érigèrent, en 1151, un château fort, qui fut un centre de guerre pendant deux siècles et demi.

OSTRACISME, du grec ὄστρακον (coquille), parce que, dans cette sorte de jugement, les citoyens donnaient leurs suffrages en écrivant le nom de l'accusé sur une coquille enduite de cire. L'ostracisme est le nom d'une ancienne loi d'Athènes, qui bannissait, pour un certain nombre d'années, les citoyens qui donnaient de l'ombrage à la république. L'ostracisme fut institué en 509 av. J.-C., et fut aboli l'an 338, après la condamnation d'Hyperbolus.

OSTROG, ville de Russie (Europe), gouvernement de Volhynie, sur la Vallia. Après avoir appartenu aux Russes, elle tomba au pouvoir des Polonais, qui en firent le chef-lieu d'un grand-duché, dont le dernier souverain statua, en 1600, qu'après l'extinction de la ligne masculine de sa maison, ce duché serait transformé en commanderie de l'ordre de Malte.

OSTROGOTHS, *Ostrogothi*, nom des Goths de l'Orient. Ils occupèrent différents lieux, à diverses époques; ils étaient : 1° en Scythie avant 376 (ils formaient alors 3 corps de nation, Visigoths, Ostrogoths et Gépides); ces Ostrogoths-Scythes s'étendaient du Borysthène au Tanaïs; 2° en Pannonie et en Mésie, après la mort d'Attila, 453; 3° en Italie et aux environs, 493, quand Théodoric, leur roi, conquit ces régions sur Odoacre. Il y eut, à cette époque, 2 monarchies gothiques, l'une en Hispanie (Visigoths), l'autre en Italie (Ostrogoths). Celle des Ostrogoths finit la première, 552, après avoir un instant menacé de devenir la puissance prépondérante de l'Europe. A la mort de Théodoric, 526, les Ostrogoths occupèrent l'est de la Rhétie 1re, le diocèse d'Illyrie, celui de Dacie, la Sicile, la province d'Arles en Gaule. Ravenne ou Narbonne était leur chef-lieu. Mais après la mort de Théodoric, Bélisaire reconquit la Sicile et la plus grande partie de l'Italie, 535-540. Les Ostrogoths ressaisirent un instant l'Italie; mais leur ruine fut bientôt achevée, pour la défaite de Totila, leur roi, à Leutagio, 552, et de Teïas, son successeur, qui fut battu et tué sur les bords du Draco, près de Cumes. Les Ostrogoths quittèrent alors l'Italie pour toujours. Ils n'eurent que 8 rois : Théodoric, 493-526; Athalaric, 526-534, Théodat, 534-536; Vitigès, 536-540; Ildebald, 540-541; Éraric, 541; Totila, 541-552; Teïas, 552.

OSTROLENKA, ville de Pologne sur la gauche de la Narew. Les Français en chassèrent les Russes le 28 février 1806.

OSTROVSKI (Constantin), général polonais, fut défait et pris par les Russes à la bataille de la Vedrokha, 1500; refusa d'entrer au service d'Ivan III; défit Glinski et les Russes à Orja, 1514; vainquit les Moldaves, les Turcs et les Tartares de la Crimée; fut battu par eux à Sokol, en Volhynie, 1519; les vainquit à Olchenica, 1522, et délivra 40,000 prisonniers chrétiens.

OSTROVSKI (Thomas-Adam Rawicz), né en 1739, mort en 1817, fut chambellan de Stanislas Poniatowski, et se déclara pour la constitution polonaise de 1791; fut nommé ministre des finances de Pologne, ne réussit pas à déterminer Stanislas à résister à la Russie; fut destitué par les confédérés de Tarogwica, et mis sous la surveillance de la police russe à Kiev. Redevenu libre, il fut maréchal du grand-duché de Varsovie, 1809, et fut président du sénat polonais, 1811 à 1813.

OSWALD (James), écrivain écossais du 18e siècle, combattit les doctrines paradoxales de Locke, de Berkeley, de Hume, et publia, dans ce but, un *Appel au sens commun en faveur de la religion*, Édimbourg, 1766.

OSYMANDIAS, roi d'Égypte, régnait à Thèbes, dans l'intervalle du 15e au 16e siècle, et précédait de 8 générations le roi Uchoréus. Il porta ses armes jusqu'en Bactriane. Il fonda une bibliothèque intitulée : Remèdes de l'âme.

O-TAITI, OTAHITI ou **TAITI**, la plus grande des îles de la Société, dans le grand Océan équinoxial, se compose de 2 péninsules, Opoureonou ou O-Taïti-Nou, unies entre elles par un isthme de 4 kil. de large. Quiros découvrit cette île en 1606, et l'appela *Sagittaria*. Wallis, qui la vit en 1767, la nomma île du roi George III. Bougainville, en 1768, lui donna le nom de Nouvelle-Cythère; des Espagnols, en 1772, lui imposèrent celui d'Amat. C'est Cook qui en fit connaître le nom indigène, sous lequel elle est désignée aujourd'hui. Les habitants ont embrassé la religion chrétienne protestante depuis 1797. Cette île s'est déclarée indépendante en 1825.

OTCHAKOV, *Oxcaca*, ville et port de Russie, Europe, sur la rive droite du Dniéper, a son embouchure dans la mer Noire. La forteresse nommée Kaogfev-Ossi par les Turcs est célèbre par son ancienne importance et par les 2 siéges qu'elle a soutenus. Les Russes la prirent sur les Turcs, 1737; elle ne fut rendue à ces derniers qu'en 1739, en vertu du traité de Belgrade. Le prince Potemkin la prit après un siége de 6 mois, et la fit raser, 1788.

OTFRID, théologien alsacien du 9e siècle, traduisit l'Évangile en vers rimés théodesques ou tudesques, publié à Bâle, 1571.

OTHMAN, 5e kalife, régna de 644 à 656. Il fut poignardé par Mohammed, fils d'Aboubekr; la première expédition des Arabes en Afrique eut lieu sous son règne, 647, ainsi que la destruction du deuxième empire perse, 652.

OTHMAN Ier, dit El Ghazi (le Victorieux), fondateur de l'empire des Turcs ottomans. (Voy. **EMPEREURS OTTOMANS.**) — Othman II. Voy. **EMPEREURS OTTOMANS.**

OTHON ou **OTTON Ier**, dit le Grand, empereur d'Allemagne, le 2e de la dynastie saxonne, né en 912, mort en 973, élu roi de Germanie, 936; battit les Huns et les Hongrois, rendit la Bohême tributaire de la Germanie, fit la guerre à Louis d'Outre-mer, poussa jusqu'en Champagne, revint en France, 946, comme allié de Louis contre Hugues le Grand; épousa Adélaïde, veuve de Lothaire, roi des Lombards, 951; força Bérenger, marquis d'Ivrée, à se reconnaître son vassal; fut rappelé dans ce pays par Jean XV, 961; déposa Bérenger à Milan, fut couronné roi d'Italie, 961; empereur, 962; soumit toute la Lombardie, fit nommer pape Léon III, à la place de Jean XIII, et réunit le royaume d'Italie à l'empire d'Allemagne. — Othon II, dit le Roux, fils et successeur du précédent, né en 955, mort à Rome, 983; proclamé roi de Germanie, 962; empereur, 973; défit Henri de Bavière, son compétiteur; fit la guerre à Lothaire, roi de France, qui avait pris Metz et Aix-la-Chapelle, 978; pénétra jusqu'à Paris, et força Lothaire à se désister de ses prétentions sur le royaume de Lorraine, 980. Il remit Benoît VII sur le trône pontifical, s'empara de Naples, Salerne, Tarente, 981, et fut ensuite battu. — Othon III, successeur d'Othon II, son père, né en 980, mort empoisonné à Palerme, 1002, était mineur à la mort d'Othon, 983. Il passa les Alpes, 996; prit Milan, fit élire pape Grégoire V, revint en Allemagne s'opposer aux incursions des Slaves, parut encore deux fois en Italie, et fut sur le point de tomber entre les mains de la populace de Rome. — Othon IV, 5e fils de Henri de Bavière, né en 1175, mort au château de Marzbourg, 1218; empereur, 1197, l'emporta sur Philippe de Souabe, son compétiteur, 1208; fut couronné par Innocent II, 1209, et fut battu, à Bouvines, par Philippe-Auguste.

OTHON DE NORDHEIM, fait duc de Bavière par l'impératrice régente, Agnès, mère de l'empereur Henri IV, 1061, conspira contre Agnès, et s'empara du pouvoir impérial. Dépouillé de son duché, à la majorité de Henri IV, il se réconcilia avec ce dernier, 1075, et devint son lieutenant général dans la Saxe. Ayant pris les armes contre Rodolphe de Souabe, couronné à Mayence, il fut défait et tué à la bataille de Volkshein.

OTHON DE WITTELSBACH, duc de Bavière, descendant d'Arnoul le Mauvais, servit, en Italie, Frédéric Barberousse, qui lui donna le duché de Bavière, aux dépens de Henri le Lion. Il mourut en 1185.

OTHON DE BRUNSWICK. V. **BRUNSWICK.**

OTHON DE FREISINGEN, chroniqueur, fils de Léopold, marquis d'Autriche, fut nommé par Conrad III évêque de Freisingen, et mourut en 1158. Il laissa une *Chronique depuis Adam jusqu'en l'an* 1146, publiée à Strasbourg, 1515.

OTHONIEL, premier juge des Israélites après Josué, prit Kariat-Séphes, délivra ses compatriotes de l'esclavage, 1531 av. J.-C.; régna 40 ans, et mourut en 1514.

OTHON (Marcus Salvius Otho), empereur romain, né l'an 32 de J.-C., premier mari de la célèbre Poppée, céda sa femme à Néron, et fut envoyé questeur en Lusitanie. Jaloux de la préférence que Galba accorda à Pison, il se fit proclamer empereur. Il excita une révolte dans laquelle ces deux personnages furent massacrés (janvier 69). Au même instant, l'armée de Germanie élevait à l'empire Vitellius, et marchait sur l'Italie. Othon abandonna ses habitudes de mollesse, marcha au-devant de l'ennemi, et triompha en Ligurie, en Narbonnaise, à Plaisance et au combat donné près de Crémone. Mais peu de temps après, il perdit la bataille de Bedriac; il se donna la mort le 15 avril 69.

OTRANTE, *Otranto*, *Hydruntum*, ville et port du royaume de Naples (terre d'Otrante), sur le canal de son nom. Cette ville fut prise par Mahomet II, en 1480. Fouché, ministre de la police, reçut de Napoléon le titre de duc d'Otrante, 1810.

OTRICOLI, bourg des États de l'Église, à 52 kilomètres nord de Rome. 10,000 Français remportèrent dans les environs une victoire signalée sur 100,000 Napolitains, 1799.

OTT (P.-Charles, baron), feld-maréchal autrichien, né en Hongrie, se battit contre les Turcs, 1789, fit la guerre d'Italie sous Wurmser, Souvarov et Mélas, commanda le siége de Gênes, 1799; fut battu à Montebello, 1800; prit part à la campagne autrichienne, 1805, et mourut à Pesth, 1809.

OTTOKAR Ier (Przemysl), duc de Bohême, 1192; déposé, 1193; rétabli, 1197; roi, 1198, et reconnu comme tel, par Othon IV et Innocent III, 1205. — Ottokar II (le Victorieux), successeur de Venceslas III, réunit à la Bohême l'Autriche et la Styrie, 1253, fit des conquêtes en Prusse, 1254; fonda des villes, obtint par testament la Carinthie et la Carniole, 1270; protesta contre l'élection de Rodolphe de Habsbourg, s'allia avec Henri de Bavière et le roi de Hongrie, fut mis au ban de l'empire, 1275; fut privé de l'Autriche, 1276; obligé de renoncer à tous ses duchés, il recommença la guerre, 1277, et mourut à la bataille de Laa ou de Marchfeld, 1278.

OTTOMAN (Empire), l'un des plus vastes et des plus faibles États du globe. Il se compose de deux parties situées l'une en Asie, l'autre en Europe. Il a pour tributaires et comme vassales, en outre, non sans contestation toutefois, les provinces de Servie, de Valachie et de Moldavie; l'Égypte, la Syrie et les régences de Tripoli et de Tunis: au nord, l'empire ottoman touche à la

Russie et à la mer Noire; à l'ouest il a pour bornes l'Autriche et l'Adriatique; au sud la Grèce, la Méditerranée, l'Arabie, l'isthme de Suez, et enfin, à l'est, la Perse. Il s'étend en long de 15° à 46° est, et lat. de 31° à 48° lat. Sa capitale est Constantinople. Sa population se compose de 18 à 20 millions d'individus. Les Turcs, qui dominent et gouvernent, forment à peine un tiers de cette population composée de Juifs, d'Arméniens, de Grecs, de Syriens, d'Arabes. Le pays est divisé en *Eyalets* ou *pachaliks*, divisés eux-mêmes en *sandjakats*. Cette division correspond à peu près à celle de nos départements et arrondissements, si ce n'est que dans l'empire ottoman les pouvoirs civil, militaire et financier sont confondus dans les mêmes mains, dont la seule habileté se compose uniquement de savoir extorquer de vexatoires impôts répartis suivant le caprice. Le chef de l'État est appelé *Grand Seigneur* ou *sultan*; son premier ministre est *grand vizir*; le grand amiral *capitan pacha*; le trésorier *defterdan*; le ministre des affaires étrangères *reis effendi*; le ministre de l'intérieur *kiaia bey*; celui de la marine *tersom emini*; la réunion de ces divers fonctionnaires se nomme *diran*.—La Turquie d'Europe comprend les contrées connues sous le nom de Macédoine, la Thrace, l'Illyrie, l'Épire et la Thessalie, contrées qui pour les Européens de nos jours sont représentées par une nouvelle division qui comprend la Croatie, la Roumélie, l'Albanie, la Macédoine et la Thessalie. La Turquie d'Asie se compose de l'Anatolie, qui fut le berceau de l'empire, l'Arménie, le Kourdistan, l'Ahdjezireh ou Mésopotamie, l'Irak-Arabi et la Syrie.

OTTOMAN (Vicissitudes de l'empire). Après la destruction des sultans seldjoucides par les Mongols, dit le savant orientaliste de Guignes, leur empire se trouva divisé en différentes petites principautés, et quantité d'émirs seldjoucides et turkomans, qui étaient établis dans l'Asie Mineure, se rendirent souverains chacun dans sa province. Ces petites principautés sont au nombre de onze. L'émir Thaman ou Atman, ancêtre des Turcs Othmanide ou Othmans, en possédait une. Othman et Orkan ne furent que de simples émirs seldjoucides, qui profitèrent du malheur de leurs maîtres. Ils soumirent ensuite plusieurs émirs, leurs voisins; et sous les princes postérieurs, ces Turcs se rendirent maîtres de l'Asie Mineure entière. Leur empire devint l'un des plus puissants de l'Asie, par les conquêtes qu'ils firent sur les chrétiens et les musulmans : telle fut l'origine de la monarchie des Ottomans. — I. Othman ou Athman, communément appelé Ottoman, fils d'Ortogrul, chef des Turks, était l'un des émirs de Caiatheddin Masoud, dernier sultan d'Iconium, 698 de l'hégire (1299 de J.-C.). Voyant cette monarchie détruite, il forma le projet d'en élever une nouvelle sur ses ruines. Plusieurs émirs se soumirent à lui; il en soumit d'autres par la force des armes. Il enleva aux Grecs et aux Tartares plusieurs villes, dont la plus considérable était celle d'Iconium qu'il prit sur les derniers. Il fit la conquête de Pruse ou Burse, en Bithynie, dont Orkan, son fils, se rendit maître après un long siége, 726 de l'hég. Othman mourut le 10 de ramadhan de la même année (10 août 1326), à l'âge de 69 ans. Vers le même temps, Karaman, guidé par les mêmes raisons qu'Othman, et profitant des mêmes circonstances, s'emparait de la Cappadoce et fondait un État considérable qui subsista plus de trois siècles. — II. Orkan, fils d'Ottoman, lui succéda, 726 de l'hég. (1326 de J.-C.). Il prit le titre de sultan que n'avait pas pris son père, et établit sa résidence à Pruse. Il recula les bornes de ses États, se rendit maître de Nicomédie, 727 de l'hég.; prit Nicée par composition, 733 (1333 de J.-C.). Son fils Soliman passa l'Hellespont, 760 (1359 de J.-C.); prit Gallipoli, la clef de l'Europe, et mourut d'une chute de cheval. Son père en mourut lui-même de chagrin, 761 (1360 de J.-C.), dans sa 70e année. — III. Amurath Ier ou Morad, nommé par les Occidentaux Lamorabaquin, succéda à son père Orkan, à l'âge de 41 ans, 761 de l'hég. Étant passé en Europe, 791, il défit les Serviens, les Bulgares et les Hongrois dans la plaine de Cassonie, fit prisonnier Lazare, roi de Servie, et fut tué le même jour par un soldat ennemi (1381 de J.-C.). — IV. Bajazet Ier, ou Bayezid, 2e fils d'Amurath, fut substitué à son père, 791 de l'hég. Il fut surnommé Ilderim, ou l'Éclair, à cause de la rapidité de ses conquêtes. En montant sur le trône, il fit étrangler son frère Iacoub, qui voulait soulever l'armée contre lui. Il soumit la Phrygie dans l'espace de deux mois; défit les Hongrois près de Nicopolis, en Bulgarie, 795 (1393); remporta une nouvelle victoire sur Sigismond en personne, leur roi, 24 de dzouledgé 798 (28 septembre 1396). Après la sanglante bataille d'Ancyre, ou Angouri, il fut défait par Tamerlan, 29 de dzoulcaada 804 (30 juin 1402), et mourut prisonnier, le 14 de schabon 805 (9 mars 1403). — V. Soliman Ier, appelé Musulman par les Tartares, et Calepin ou Célepin par les chrétiens, fils de Bajazet, fut proclamé sultan à Andrinople, 805 (1403); défit Musa, son frère, qui voulait lui disputer la couronne, et recouvra une grande partie des pays que son père avait perdus en Asie. Musa, lui ayant déclaré de nouveau la guerre, Soliman fut assassiné sur la route de Constantinople, en se sauvant d'Andrinople, 1410 de J.-C. — VI. Musa, ou Moyse, surnommé Chélébi, fils de Bajazet, fut reconnu sultan par toute l'armée de l'Europe, après la mort de Soliman, 813 (1410); il partagea l'empire avec Mahomet, son frère proclamé sultan par l'armée d'Asie, remporta sur Sigismond une victoire complète, 815 (1412); il fut renversé la même année par Mahomet, son frère, et se sauva en Servie, et fut tué l'année suivante par les ordres de Mahomet, 1413. — VII. Mahomet Ier, 3e fils de Bajazet, fut proclamé empereur de tous les Ottomans, 816 (1413 de J.-C.), à l'âge de 39 ans. Il rendit à l'empereur Manuel les places du Pont-Euxin, de la Propontide et de la Thessalie; força Mustapha, le plus jeune de ses frères, et qui avait formé un parti pour le détrôner, à se retirer à Thessalonique 820 (1418). Il porta la guerre chez les Valaques, pour les punir d'avoir reconnu Mustapha, et mourut d'un coup de sang, en revenant de cette expédition, 824 (1421). — VIII. Amurath II, fils aîné de Mahomet, lui succéda, 824 (1421), à l'âge de 18 ans. Mustapha, son oncle, lui disputa l'empire, prit Gallipoli, Andrinople, et se rendit maître de presque toute la Turquie; abandonné de ses généraux, il fut obligé de fuir, fut atteint et tomba entre les mains d'Amurath, qui le fit pendre. Mustapha fit également mourir ses autres frères qui voulaient s'emparer du pouvoir. Il tourna ensuite ses armes contre les chrétiens, prit Thessalonique, 1429. Il déclara la guerre au despote de Servie, et s'empara de Semendrie, capitale de cet État, après un vigoureux siége. Il essuya ensuite plusieurs défaites, et conclut avec la Hongrie, 1444, une trêve de 10 ans, qui fut aussitôt violée par les chrétiens. Amurath, irrité, déclara la guerre au roi Ladislas à Varne, le 10 novembre 1444, et gagna la bataille. Il remit les rênes du gouvernement à son fils Mahomet, qu'il fit proclamer sultan, 1445, et se retira en Magnésie, pour se livrer au plaisir. Il remonta sur le trône 4 mois après, marcha en Albanie contre George Castrios, ou Scanderberg, 851 (1447); assiégea Croye, sa capitale, et fut obligé de se retirer. Il y retourna, 1448, et essuya le même affront. Il mourut près

d'Andrinople, le 7 de mouharram 855 (9 février 1451). — IX. Mahomet II, fils d'Amurath, fut proclamé sultan une seconde fois, à l'âge de 20 ans, 855 (1451). Ce prince renversa deux empires, conquit 12 royaumes, et prit sur les chrétiens plus de 200 villes. Il emporta d'assaut Constantinople, le 20 de dgioumadi 1, 857 (2 avril 1453); et par cette conquête mit fin à l'empire grec. C'est à cette époque que l'empire ottoman prit le nom de Porte Ottomane, de Sublime Porte, dénomination dont l'origine n'est pas bien connue. Mahomet assiégea Belgrade, 1456; battu par Huniade, il fut forcé de lever le siége, le 22 juillet. Mais il s'empara de Corinthe, d'Athènes, 1458; marcha à la conquête de l'empire de Trébisonde, 1461, que la maison de Comnène possédait depuis 1204; en prit la capitale, et fit mourir David Comnène avec ses enfants. Il s'empara de l'île de Lesbos, 1462; envahit la Caramanie, après la mort de Caraman Ogli, 1464. Il attaqua l'île de Négrepont, forma le siége de Chalcis, la capitale, et força le provéditeur Arezzo de capituler, 1470. Pour se venger de la défaite de son lieutenant Soliman, battu par Étienne, vaivode de Moldavie, 1475, il revient un an après et dévaste le pays, 1476. Le pacha Gyedik Ahmed enleva aux Génois la ville de Caffah, capitale de la Tartarie Crimée (l'ancienne Chersonèse taurique). Après l'expédition de Crimée, Mahomet fondit sur l'Albanie, se rendit maître de Croye après un an de siége, et de Scutari par un traité de paix conclu, 1478. Après plusieurs autres conquêtes, il mourut d'un accès de colique, dans une bourgade de Bithynie, le 2 juillet 1481. — X. Bajazet II, surnommé Lamorabouquin par les Francs, fils aîné et successeur de Mahomet II, 886 (1481), fit la paix avec les Egyptiens, 1489; soutint une guerre de cinq ans avec Venise, 1495; fit étrangler Astian, un de ses fils, et empoisonner un autre. Accablé par les douleurs de la goutte, il remit l'empire à Zélim, son second fils, 918 (1512), et mourut empoisonné en se retirant à Didimotique, le 18 de séfer 918 (5 mai 1512). — XI. Sélim Ier monta sur le trône à l'âge de 40 ans, 918 (1512); fit étrangler Ahmed, son frère aîné, qui le lui disputait, et son autre frère Korkud, homme paisible. Il battit Ismaël, roi de Perse, dans la plaine de Chaderou, lui enleva Tauris, 26 août 1514, et continua la guerre jusqu'en 922 (1516). Il tourna ses armes contre Kansou, sultan d'Egypte, et remporta sur lui une victoire longtemps disputée, 24 août de la même année. Il gagna, près du Caire, une bataille sur Tumoubaï, successeur de Kansou, 1517; fit égorger tous les mameluks sur les bords du Nil, gagna une troisième bataille aux portes du Caire, le 1er rabie 2, 923 (13 avril 1517); fit prendre Tumonbaï, se rendit maître du royaume d'Egypte et en fit une province de l'empire ottoman. Zélim se proposait de détruire la Perse, lorsqu'il mourut à l'âge de 54 ans, dans le village de Shuastdy, le 9 de schoual 926 (22 septembre 1520). — XII. Soliman II, fils unique de Zélim, monta sur le trône après la mort de son père et fit mourir Gazeli-Beg, gouverneur de Damas, qui voulait s'ériger en souverain, 927 de l'hégire. Soliman tourna ses armes contre les chrétiens, emporta d'assaut la place de Belgrade, le 5 de ramadhan 927 (9 août 1521), obligea Rhodes de capituler, 5 de schoual 928 (fin de mai 1522), et y fit son entrée le jour de Noël. Il laissa aux Français établis dans ses États le libre exercice de leur religion, 931 (1525). Ce privilége fut confirmé par Mahomet IV, 1673. L'an 932, le 21 de dzoulcaada (29 août 1526), Soliman gagna sur Louis, roi de Hongrie, la célèbre bataille de Mohats. Il marcha droit à Bude, qui ouvrit ses portes (10 septembre 1526); perdit cette place, 1527; la reprit, 1529, et fit massacrer toute la garnison de Bude. Il emporta d'assaut Attembourg, assiégea Vienne le 26 septembre, se retira le 14 octobre, rebuté par la vigoureuse résistance des assiégés, traversa la Hongrie, passa en Orient, 941 (1534), s'empara de Tauris, et perdit une bataille contre le shah Thamasp-Chairouddin, surnommé Barberousse, général de Soliman, envoyé dans les mers d'Orient, soumit le royaume d'Yémen et toutes les provinces voisines, 945 (1538). Après la mort du roi Jean Zapolski, Soliman se rendit maître de la Hongrie, 947 (1540). L'an 950 de l'hégire (1543), Barberousse entra dans le phare de Messine, s'empara de la ville de Rhége, fit le siége de Nice, qu'il fut obligé de lever; ravagea les îles de Gigio, d'Ischia, de Lipari, et rentra dans le port de Constantinople avec 7,000 prisonniers; il mourut le 5 dgioumade 1, 953 (4 juillet 1546). L'an 959 de l'hégire (1552), Soliman reprit ses desseins sur la Hongrie, envoya dans ce royaume le pacha Mehemet, qui se rendit maître de la ville et de tout le bannat de Témeswar. Défaite des Turcs devant Malte, 15 séfer 973 (11 septembre 1565). Soliman irrité rentra dans la Hongrie et se préparait à faire le siége de Ségeth, lorsqu'il mourut d'une fièvre maligne, le 15 de séfer de la même année (30 août 1566), à l'âge de 76 ans. — XIII. Sélim II, fils de Soliman II, fut reconnu souverain le 9 de rabie 1, 974 (1566), conclut avec l'empereur Maximilien une trêve de huit ans, 975 (1568); envoya Mustapha pour faire sur les Vénitiens la conquête de l'île de Chypre, 978; Famagouste se rendit le 10 de rabie 1, 979 (2 août 1571); l'île se rendit bientôt après. Défaite des Turcs à Lépante par don Juan d'Autriche, 7 octobre 1571; de cette époque date la décadence de l'empire ottoman. Sélim mourut d'apoplexie le 28 de schaban 982 (13 décembre 1574. — XIV. Amurath III, fils aîné et successeur de Sélim, commença son règne par le massacre de ses cinq frères, porta la guerre dans la Perse, 986 (1578), et ne la termina que par un traité de paix, où les Persans cédèrent aux Ottomans trois provinces que ces derniers avaient conquise sur eux, 997 (1589). Amurath conclut avec l'empereur Adolphe une trêve de neuf ans, 991 (1583); il déclara la guerre à l'empereur, 1000 (1592); le pacha de Bosnie prit Wihitz, capitale du pays. Défaite des Turcs par les chrétiens en Hongrie, 1593. L'archiduc Mathias se rendit maître de Navigrad, 1002 (1594). Le grand vizir Sinan Bassa obligea la place de Raab ou Javarin de se rendre, 17 septembre de la même année. Mort d'Amurath le 9 de dgioumadi 1 (17 janvier 1595). — XV. Mahomet III, fils aîné d'Amurath III, monta sur le trône, 1003 (1595); fit étrangler 19 de ses frères et jeter à la mer 2 concubines de son père, qui étaient enceintes. Il entra en Hongrie vers le milieu de mouharram 1005 (septembre 1596); prit Agria par composition le 1er rabie 1 (octobre même année), et défit l'archiduc Maximilien le 26 octobre, après avoir éprouvé d'abord un revers considérable. Il fit subir la peine du fatal cordon à son frère Zélim, qui s'était mis à la tête d'une sédition à Constantinople, 1006 (1598). Le duc de Mercœur, qui était venu au secours de l'empereur Rodolphe II, fut obligé de se retirer par défaut de vivres, 1009. Canise se rendit le 23 de rabie 2 (22 octobre 1600). Mort de Mahomet III, à Constantinople, le 27 de dedgeb 1012 (21 décembre 1603). — XVI. Ahmed, ou Achmet Ier, fils aîné de Mahomet III, lui succéda à l'âge de 15 ans, 1012 (1603). Il conclut à Situatoroc, près de Comorre, une trêve avec l'empereur Rodolphe, pour 20 ans, 18 de dedgeb, 1015 (9 novembre 1606); traité de paix avec la Perse, 1020 (1611); défaite des Turcs par les Persans, 1616. Mort d'Achmet le 16 dzoulcaada 1026 (15 novembre

1617). — XVII. Mustapha Ier, frère cadet et successeur d'Achmet, 1026 (1617), fut arrêté par les grands vizirs, déposé comme incapable de régner, et confiné dans une prison le 30 de rabie 1, 1027 (17 mars 1618). — XVIII. Osman Ier, ou Othman II, fils d'Achmet, fut élevé sur le trône à l'âge de 8 ou 12 ans, 1027 (1618). Il envoya en Perse son vizir Ali-Pacha, 1028, qui mit tout à feu et à sang jusqu'à Tauris; s'avança vers Ardevil et obligea le roi de Perse à demander la paix, 1029. Osman porta la guerre en Pologne, 1030; échoua devant Choczni en Moldavie, et fit la paix avec les Polonais au mois de dzouledgé, 1030 (octobre 1621). L'an 1031, 18 redgeb (19 mai 1622), les janissaires se révoltèrent, replacèrent Mustapha sur le trône, promenèrent Osman dans le tombereau des criminels par les rues de Constantinople, et le firent étrangler par 6 muets dans le château des Sept-Tours. Mustapha monta sur le trône pour la seconde fois, 1031 (1622), fut déposé de nouveau le 25 de dzoulcaada 1032 (10 septembre 1623), et mourut étranglé dans la prison d'où il avait été tiré. — XIX. Amurath IV, frère d'Osman, fut substitué à Mustapha à l'âge de 15 ans, 1625. Il fit partir une armée pour reprendre Babylone, 1033; assiégea deux fois infructueusement Bagdad, 1040; fut obligé de révoquer, 1043, l'édit de boire du vin, 1043. Il reprit les armes contre la Perse, prit Erivan, capitale de l'Arménie persique, et emporta d'assaut Bagdad, 25 décembre 1638. Il mourut à la suite d'un excès de vin, le 25 de schoual 1049 (8 février 1640). — XX. Ibrahim fut placé sur le trône, 1049; enleva aux Cosaques la ville d'Azof, 1051; déclara la guerre aux Vénitiens, 1055 (1645); prit la Canée le 22 août de la même année, et Retimo, 1646. Il fut déposé à la suite d'une révolte, et étranglé le 28 de redgeb 1059 (28 juillet 1649). — XXI. Mahomet IV, fils aîné et successeur d'Ibrahim, 1649; eut pour vizir Méhémet Kioprili, qui enleva aux Vénitiens les îles de Métélin et de Lemnos, 1070; prit aux Impériaux Peterwaradin le 1er mouharram (27 août 1660), et mourut le 5 rabie 1, 1072 (19 octobre 1661). Son fils Ahmed Kioprili, ou Cuprogli, lui succéda; battit le général Forgatz, en Hongrie, 1073; prit Néhaussel, 5 rabie 1, 1074 (27 septembre 1663); fut battu à Saint-Gothard le 18 mouharram 1075 (1er août 1664), par le général Montécuculli; mais il se rendit maître de Candie, 29 de rabie 2, 1080 (16 septembre 1669), après 29 mois de siége. L'an 1083 (1672), Mahomet déclara la guerre aux Polonais en faveur des Cosaques, et après s'être emparé de quelques districts, accorda la paix à la Pologne, moyennant un tribut de 20,000 écus, 8 dgioumadi (22 août). Défaite des Turcs par Jean Sobieski, 1673; paix avec la Pologne, 1676. Mort d'Ahmed Cuprogli, le plus grand ministre qu'ait eu l'empire, 1675. Kara Mustapha, son successeur, rompit la trêve conclue par Ahmet avec l'Empire; passa en Hongrie, 1094 (1683); investit Savaria, marcha sur Vienne, ouvrit la tranchée devant cette place, 1er de schabran (16 juillet), et se sauva honteusement à l'arrivée de Jean Sobieski, en abandonnant armes et bagages, le 29 de ramadhan (11 septembre). Mustapha fut étranglé à Belgrade, par ordre du sultan, le 16 de mouharram 1095 (25 décembre 1683). Traité de guerre offensive et défensive entre l'empereur, le roi de Pologne et les Vénitiens contre les Turcs, 1684. Prise de Bude par le duc de Lorraine, 21 de schoual 1097 (31 août 1686). Défaite des Turcs par ce dernier à Mohats, près de la Drave, 15 schoual (12 août). Succès des Vénitiens en Grèce et en Dalmatie. Le peuple ottoman, irrité de tant de pertes, sacrifia ses ministres et déposa le sultan le 13 mouharram 1099 (9 novembre 1687). Mahomet vécut encore 8 ans, renfermé dans ses appartements, et mourut au mois de dgiournadi 1, 1104 (janvier 1693). — XXII. Soliman III, fils d'Ibrahim, fut placé sur le trône à l'âge de 48 ans, 1099 (1687). Les Impériaux profitèrent de plusieurs révoltes pour faire de nouveaux progrès en Hongrie. Agria se rendit au duc de Bavière le 2 de séfer 1099 (28 novembre 1687). Le comte de Merci prit Mongatz le 25 rabie 1 (17 janvier 1688). Albe-Royale fut prise le 28 de redgeb suivant (19 mai), ainsi que Lippa, Peterwaradin et plusieurs autres places. Belgrade fut emportée par l'électeur de Bavière le 20 dzoulcaada (6 septembre 1688). Mustapha Cuprogli, nouveau vizir, rétablit les affaires des Turcs en Hongrie. Il reprit Nissa, Widdin, Semendria, Essek, Orsova et Belgrade. La campagne de 1101 fut moins glorieuse pour les Turcs. Soliman mourut pendant celle de 1102, le 5 de schoual (22 juin 1691). — XXIII. Achmet II, ou Ahmed, fils d'Ibrahim, fut substitué à Soliman par le crédit du vizir Mustapha Cuprogli, qui mourut le 4 de dzouledgé de la même année (19 août 1691), à la bataille de Salenkémen, en Hongrie. Achmet mourut d'une fluxion de poitrine le 21 dgioumodi 1106 (27 janvier 1695). — XXIV. Mustapha II, fils de Mahomet IV, fut reconnu sultan après la mort d'Achmet. Il fit toutes les campagnes de Hongrie jusqu'à la paix. Il fut battu par le prince Eugène, près de Zenta, sur la Teïsse, 21 de séfer 1109 (1er septembre 1697). Paix de Carlowitz entre les Turcs, l'empereur, les Vénitiens, la Pologne et la Russie, 4 de schaban 1110 (26 janvier 1699). Le résultat de la guerre avait été la perte de presque toute la Hongrie. La paix de Passarowitz lui enleva Temeswa et une partie de la Servie, 1740. Révolte des troupes à Constantinople. Le sultan fut déposé le 19 de dgiournadi, 1115 (20 septembre 1703), et mourut de mélancolie, 1704. — XXV. Achmet III, frère de Mustapha, lui succéda, 1703. Il accorda l'hospitalité à Charles XII, roi de Suède, battu à Pultawa, 1121 (1709). Paix entre les Turcs et le czar, 1123 (1711). Achmet déclara la guerre aux Vénitiens, 1127 (1715). Déroute de l'armée turque à Peterwaradin, par le prince Eugène, 26 schaban 1128 (5 août 1716), et prise de Temeswar, 6 de dzoulcaada (12 octobre). Paix de Passarowitz entre l'empereur, la Porte et les Vénitiens, 4 de ramadhan 1130 (21 juillet 1718). Les Turcs furent défaits au siége de Tauris, prirent Hamadan peu de jours après, et Tauris, 1137 (1725). Paix entre la Porte et la Perse, 1140 (1727). La guerre recommença avec la Perse, 1143. Révolte de Constantinople; déposition d'Achmet, 1730, qui se retira dans un appartement particulier, où il mourut, 25 juin 1736. — XXVI. Mahmoud Ier, fils de Mustapha II, né en 1696, reçut l'inauguration, 14 de rabie 2, 1143 (16 octobre 1730). Il conclut un traité de paix avec Schah-Thamas, 1144 (1732). Défaite des Turcs par Kouli-Khan, général des Persans. Paix avec ce dernier, 1149 (1736). Les Turcs abandonnèrent les villes d'Érivan, de Tauris et les provinces de Géorgie et de l'Arménie persane. Guerre avec la Russie la même année, avec l'empereur Charles VI, 1737. Les Russes prirent la place d'Oczacow, sur les Turcs et les Tartares. Traité de paix entre l'Empire et la Porte, 1152 (1739). La guerre recommence contre la Perse, 1156 (1743). Les Turcs furent obligés de faire la paix avec Thamas-Kouli-Khan, 1159 (1746). Mort de Mahmoud, au retour de la mosquée, le 8 de rabie 1, 1168 (13 décembre 1754). — XXVII. Othman III, ou Osman II, fils de Mustapha II, monte sur le trône à l'âge de 56 ans, 1668 (1754). A son inauguration, 22 décembre 1754, il renouvela la défense aux musulmans de boire du vin. Il mourut la nuit du 28 au 29 octobre

1757 (25 ou 26 séfer 1171). — XXVIII. Mustapha III, né le 20 août 1716, fils d'Achmet, déposé en 1730, parvint à l'empire, 1757, et se fit inaugurer le 5 novembre de cette année. Il fit revivre les lois somptuaires, mais ne les étendit point aux Francs, 1759. La Porte, sollicitée par la Pologne, déclara la guerre à la Russie, 5 de dgioumadi 1182 (6 octobre 1768). Mort du sultan le 21 janvier 1774 (19 de dzoulcaada 1187). — XXIX. Abdul-Hamid, frère de Mustapha III, né le 20 mars 1725, fut couronné le 23 janvier 1774. La paix entre la Porte et la Russie fut conclue la même année à Koutschouck-Kaïnardgj, le 21 juillet, et ratifiée le 26 du même mois (28 dgioumadi 1188). Par ce traité, la Porte Ottomane abandonnait la Bukowine à l'Autriche, 7 mai 1776. Défaite de la flotte ottomane, par les Russes, sous les murs de Linburn, 1787. Mort subite d'Abdul-Hamid, 7 avril 1789. — XXX. Sélim III, fils de Mustapha III, fut proclamé empereur à l'âge de 28 ans, 7 avril 1789. Défaite des Turcs à Foksau, par les Russes, 21 juillet. Le 8 octobre, Belgrade tombe au pouvoir des Autrichiens. La paix est signée le 4 août 1791, à Systome, en Bulgarie, avec l'Autriche, et à Yassi, avec les Russes, 1792. Guerre avec la France, 12 septembre 1798. Alexandrie, le Caire, Gaza et Jaffa tombent au pouvoir des Français, qui furent obligés d'évacuer l'Égypte, 1801. Paix avec la France signée à Paris, 9 octobre de la même année. Défaite des Turcs par Czerni-Georges, chef des Serviens révoltés contre la Porte, aux environs de Belgrade et à Nissa le 2 avril 1805. A la suite d'une révolte qui éclata à Constantinople le 29 mai 1807, Sélim abdiqua et se retira dans l'intérieur du sérail. — XXXI. Mustapha IV, fils d'Abdul-Hamid, né le 7 septembre 1779, élevé sur le trône, 14 juillet 1807, conclut un autre armistice avec les insurgés serviens et avec la Russie, 24 août. Il fut déposé et assassiné en 1808. — XXXII. Mahmoud II, frère de Mustapha IV, né en 1785, parvint à l'empire le 11 août 1808. Congrès de Jassy, 1er janvier 1809, rompu aussitôt qu'ouvert par le refus que font les envoyés turcs de céder à la Russie la Moldavie et la Valachie. La Porte déclare la guerre à la Russie, 6 avril 1809. Celle-ci assiste les Serviens dans leur révolte contre le sultan, qui a à lutter ainsi contre la guerre intérieure et extérieure. Cette guerre dure sans interruption, et presque toujours avec désavantage pour la Porte Ottomane, et se termine par la paix de Bucharest, 25 mai 1812, par laquelle la Porte cède à la Russie une partie de la Moldavie et de la Bessarabie. La guerre contre la Servie continue. Belgrade tombe au pouvoir des Turcs, 7 octobre 1813. La Servie est soumise à un gouverneur turc, Soliman-Pacha, 1813-1814. La Porte recouvre son autorité sur les provinces de Natolie et de Romélie révoltées, 1814-1815. Les Serviens, encouragés par la présence d'une armée russe sur leur frontière, se révoltent de nouveau. Les Turcs sont forcés de se retirer dans les forteresses, janvier 1815. La Russie, qui a toujours refusé d'évacuer les forteresses qu'elle devait restituer en vertu de la paix de Bucharest, menace Constantinople; cependant l'empereur Mahmoud III conclut la paix avec les Serviens, 1815-1816. La Turquie déclare la guerre à la régence de Tunis. Elle accepte la médiation de l'Angleterre pour vider quelques litiges avec la Russie; le gouvernement anglais profite de cette circonstance pour organiser la république des îles Ioniennes et faire reconnaître ses droits de protection sur cette république, 1817-1818. La Russie manifeste un grand intérêt pour les Serviens; elle réclame l'exécution des clauses qui les concernent. Le Grand Seigneur interprète le traité dans un autre sens que le tzar; c'est la guerre que prépare sourdement la Russie, et que nous verrons éclater plus tard afin d'arracher quelques nouvelles concessions à la Porte, 1818. De 1820 à 1827, la Porte a à lutter contre l'insurrection des Grecs, soulevés pour conquérir leur indépendance : ceux-ci, soutenus par les sympathies des populations chrétiennes d'Europe, s'organisent enfin en état indépendant, et la bataille de Navarin, où la marine turque est anéantie, consacre leur séparation de l'empire ottoman. A la suite de la guerre de 1819, l'Arménie turque est cédée à la Russie; la Valachie, la Moldavie et la Servie deviennent indépendantes moyennant un tribut. Traité d'Andrinople, 1829. L'Algérie, vassale de la Porte, est conquise par la France dans la même année; en même temps le pacha d'Égypte, Méhémet-Ali, s'affranchit de son souverain, conquiert la Syrie, et, après avoir battu les Turcs à Konieh, menaçait Constantinople. C'est dans ces circonstances que fut signé entre la Russie et la Porte Ottomane le traité d'Unkiar-Skelessi, 1833. Par un article secret de ce traité, le sultan ouvre le Bosphore aux seuls vaisseaux russes, et s'oblige à fermer les Dardanelles aux autres puissances. Méhémet-Ali, menacé par une armée turque, marche à sa rencontre et remporte l'éclatante victoire de Nézib, 1839, qui livre à sa merci les destinées de l'empire ottoman; sa marche sur Constantinople n'est suspendue que par l'intervention des puissances européennes. La Porte, grâce à cette intervention, recouvre une ombre de domination sur la Syrie, et reprend Candie; mais cet empire est frappé au cœur, ses institutions ne peuvent le préserver d'une dislocation imminente : il ne faut pas moins que l'inquiète jalousie des puissances européennes pour lui conserver un semblant d'organisation et de puissance dont il est complétement dénué. Voy. **ÉGYPTE, GRÈCE** et **RUSSIE.**

OTWAY (Thomas), poëte anglais, naquit à Sussex, 1651, et débuta fort jeune comme acteur; mais, n'ayant pas eu de succès, il abandonna le théâtre pour se livrer à la composition des pièces. Il réussit dans les deux genres; cependant il vécut et mourut dans la misère. *Don Carlos, Venise sauvée* et *Manlius* lui assignent, chez les Anglais, la première place après Shakspeare. Il mourut en 1685.

OUBOUCHA (*Oubaché*), khan ou prince mongol des Tourgauts, établis entre le Don et le Wolga, disparut subitement, 1770, à la tête de toute sa tribu, composée de 50,000 familles, fuyant l'oppression des souverains kalmouks, et arriva sur les bords de la rivière d'Ili, 15 août 1771, après avoir éprouvé de grandes pertes en combattant d'autres hordes qui voulaient s'opposer à son passage. L'empereur de la Chine, après avoir assigné à cette tribu les terres nécessaires à son établissement sur les bords d'Ili, appela son chef auprès de sa personne impériale, et le combla d'honneurs et de présents. On ignore l'époque de sa mort.

OUDENARDE, ville de la Flandre orientale (Pays-Bas). Des auteurs prétendent que cette ville fut dans l'origine une forteresse bâtie par les Huns en 411, prise par les Français, 1658; elle fut rendue aux Espagnols par le traité des Pyrénées; reprise encore en 1667, elle fut rendue de nouveau à la paix de Nimègue, 1678. Le prince Eugène et Marlborough défirent les Français près de ces murs, 1708. Les Français la prirent, 1792; elle fut réunie à la France, 1796. Rendue aux Pays-Bas en 1814, elle fait partie du royaume de Belgique, 1842.

OUDENDORP (François d'), philosophe hollandais, naquit à Leyde, 1696; il étudia sous Gronovius, et fut successivement recteur des écoles de Nimègue et de Harlem, 1724-1726. Il fut nommé professeur d'éloquence

et d'histoire à la faculté de Leyde, 1740, et mourut, 1761. Nous avons de lui quelques éditions estimées d'Obsequens, 1720; de Lucain, 1728; de Frontin, 1731; de César, 1737, et de Suétone, 1751.

OUDIN (François), jésuite, né à Vignori (Champagne), 1673; étudia les lettres grecques et latines et se rendit familières les langues anglaise, italienne, portugaise et espagnole. Nous lui devons les *Poemata didascalia*, qu'il publia sous le pseudonyme de d'Olivet; mais il est principalement recommandable par ses travaux pour la *Bibliothèque latine de la société de Jésus*. Il mourut à Dijon, 1752.

OUDINOT (Charles-Nicolas, duc de **REGGIO**), maréchal de France, naquit à Bar-sur-Ornain, 2 août 1767; s'enrôla dans le régiment de Médoc, 1783, et fut nommé chef du bataillon des volontaires de la Meuse, 1791. Colonel du régiment de Picardie après sa belle défense du château de Bilche, septembre 1792, il soutint encore, à la tête du même régiment, pendant plus de 10 heures, le choc de 10,000 ennemis, qui ne purent l'empêcher de rejoindre l'armée française. Le grade de général de brigade fut la récompense de cette belle action. Il se rendit maître de Trèves, 19 thermidor an II, et commanda cette place jusqu'au 27 fructidor an III. Blessé de cinq coups de sabre à l'armée de la Moselle, 26 vendémiaire an IV, il fut fait prisonnier et échangé 5 mois après. Sa belle conduite au pont de Manhein, à Felot Kierch et à la prise de Constance lui valut le grade de général de division. Chef d'état-major de Masséna, il soutint avec lui le glorieux siége de Gênes et reçut en récompense un sabre d'honneur, 1800. Grand-cordon de la Légion d'honneur et commandant des grenadiers réunis de la grande armée, 1805, il s'empara de Vienne après 45 jours de marche; passa le pont du Danube, défendu par 185 pièces de canon, reçut la capitulation des ennemis, et détermina ainsi les victoires de Wertingen, d'Armstettem, de Juntersdorff et d'Austerlitz. Rentré à Berlin, 25 octobre 1806, il gagna la bataille d'Ostrolenka, 6 février 1807, qui lui valut le titre de comte et une dotation d'un million. Après la paix de Tilsitt, il fut nommé gouverneur d'Erfurth, 1808, et commanda les grenadiers réunis jusqu'en 1809. Ce fut à la tête de cette avant-garde formidable qu'après avoir battu les Autrichiens, 19 août, il entra à Vienne, 15 mai, et gagna sur les champs de Wagram ses titres de duc de Reggio et de maréchal de France. En cette qualité, il s'empara de la Hollande, 1810; fut deux fois gouverneur de Berlin; traversa la Pologne, y prit part aux affaires les plus sanglantes et gagna le combat d'Obafarzama, 1er août. Envoyé à Borisow, il bat les Russes à Hudzianka; assiste au périlleux passage de la Bérésina; combat glorieusement à Bautzen, 1813, et, après la malheureuse bataille de Leipzick, prend part à toutes les affaires de la campagne de France, 1814. Nommé par Louis XVIII colonel général des grenadiers et gouverneur de Metz, il passa les cent jours dans la retraite, et fut nommé, au second retour du roi, commandant en chef de la garde nationale parisienne, major général de la garde royale, pair de France, ministre d'État et grand-cordon des ordres de Saint-Louis et du Saint-Esprit. Enfin, le maréchal Oudinot fit la dernière campagne d'Espagne, 1823; entra dans Madrid, dont il fut nommé gouverneur. Après la révolution de 1830, il fut nommé chancelier de la Légion d'honneur, et il occupe encore aujourd'hui ce poste élevé.

OUEL ou **OWEL LE BON**, souverain et législateur du pays de Galles, monta sur le trône l'an de J.-C. 907. Voulant rétablir la législation de ses Etats sur des bases conformes à l'esprit de la nation, il assembla un conseil de clercs et de laïques; promulgua les lois adoptées par ce conseil, 940, après les avoir soumises à la sanction du pape, et mourut en 948. Il existe plusieurs copies du code d'Owel; la première et la meilleure traduction latine en fut publiée in-folio, 1730, avec notes explicatives du docteur Wottou.

OUEN (Saint-), Ile-de-France. Ce village des environs de Paris possédait dès 1318 une maison royale qu'on nommait *la Noble Maison*. C'est là que le roi Jean, 1351, institua l'ordre des chevaliers de l'Étoile, qui, pour cette raison, furent appelés quelquefois *les chevaliers de l'Etoile de la Noble Maison*. Ce fut aussi à la Noble Maison que le même roi rendit l'ordonnance portant réformation de l'état, de la justice de France et des officiers de la couronne, mai 1355. Ce château est encore célèbre par la déclaration que Louis XVIII y data le 2 mai 1814, veille de son entrée solennelle dans Paris: déclaration par laquelle il rejette la constitution décrétée par le sénat, et annonce qu'il veut donner une *charte constitutionnelle* dont il pose les bases; en même temps il convoque le sénat et le corps législatif pour le 10 juin, à l'effet de leur en soumettre le travail; mais ces pouvoirs n'eurent point à délibérer sur cet objet, et la charte fut octroyée le 5 juin.

OUEN (Saint), *Audænus*, fut aussi connu sous le nom de *Dodon*; il naquit à Sancy, près de Soissons, et fut élu évêque de Rouen, 639. Il mourut à Clichy, 683, 24 août, jour où l'Église célèbre sa fête. On a de lui une *Vie de saint Éloi* et des lettres dans la collection des conciles.

OUESSANT (Ile d'), Finistère, arrondissement de Brest. Cette île, capitale d'un petit archipel qui se dessine à l'entrée de la rade de Brest, fut érigée en marquisat, 1597, en faveur de la maison Jourdiac-Rieul. Ces parages, qui se composent de 7 petites îles, que l'on désigne sous le nom collectif d'*îles d'Ouessant*, sont encore célèbres par le combat que s'y livrèrent les flottes française et anglaise, 31 juillet 1778.

OULOUG-BEYG (Myrza-Mohammed-Taraghy), roi de la Transoxane et de la Perse orientale, et l'un des plus grands astronomes de l'Orient, naquit à Sultanieh, et monta sur le trône après son père Shah-Rokh, l'an de J.-C. 1446; mais il ne régna que 5 ans et fut dépouillé de la souveraine puissance et mis à mort par son fils Abdallah, 1449. On a de lui des *Tables astronomiques*, dont la bibliothèque du roi possède plusieurs exemplaires.

OURIQUE, ville du Portugal, à 44 kilomètres sud-ouest de Béja. Elle est célèbre par la victoire qu'Alphonse Henriquez y remporta sur cinq rois maures, à la suite de laquelle il fut proclamé roi de Portugal.

OUZOUN-HAÇAN-BEYG (Abou-Nasr-Modhaffer-Eddyn), nommé quelquefois *Uzum Cassan*, roi de la dynastie turkomane du Mont-Blanc, était petit-fils de Cara-Osman. Il résolut de s'emparer de toute la Perse occidentale et réussit complétement dans cette entreprise, 1469. Il voulut s'opposer à Mahomet II, empereur de Constantinople, et entra dans la Natolie, 1472, où il eut d'abord quelques succès; mais il fut vaincu, 1473. Cependant il était près d'atteindre la domination sur toute la Géorgie qu'il avait conquise en partie, 1476, lorsqu'il mourut, 1478. Les guerres continuelles que se firent après lui ses fils et ses petits-fils enlevèrent le trône à sa dynastie et facilitèrent l'élévation de celle des Sofis.

OVANDO (Nicolas), gentilhomme espagnol, fut nommé, 1501, gouverneur de l'île Saint-Domingue, et publia d'abord des règlements favorables aux indigènes. Mais bientôt, à cette modération, succéda la barbarie la plus révoltante, car il employa même un massacre public

pour se maintenir dans sa domination, et, en 1507, la population indigène de l'île se trouvait réduite à 60,000 âmes, nombre qui ne suffisait même plus à l'exploitation des mines. Rappelé, 1508, il finit ses jours dans l'oubli, et l'histoire n'a conservé le nom de l'ordonnateur du massacre de Xaragua que pour le vouer à l'exécration de la postérité.

OVATION, petit triomphe que l'on accordait à Rome aux généraux qui avaient vaincu sans terminer complétement la guerre, ou qui n'avaient défait que des pirates, des esclaves ou des rebelles. Aulus Manlius reçut le premier l'honneur de l'ovation, l'an de Rome 276. On n'en cite plus d'exemples après l'an 820. V. **TRIOMPHE.**

OVERBECK (Bonaventure de), dessinateur, peintre et antiquaire hollandais, naquit à Amsterdam, 1660. Il étudia longtemps les antiquités romaines et rapporta dans sa patrie une riche collection de dessins. Il mourut, 1706, laissant un grand ouvage : *Reliquæ antiquæ urbis Romæ*, publié à Amsterdam, 1709, et réimprimé à la Haye, 1763, qui est fort estimé des antiquaires et ne renferme pas moins de 150 planches in-fo.

OVER-YSSEL, province du royaume de Hollande, entre la Frise et le Dreuthe, fut successivement occupée par les Usipètes et les Chamaves, et enfin par les Francs-Saliens. Les évêques d'Utrecht l'avaient en leur possession dès le 11e siècle. Charles-Quint la fit passer sous sa domination, 1528. En 1579, elle accéda à l'union d'Utrecht, fut comprise dans la république batave, 1798; dans le royaume de Hollande, 1806; forma le département français des Bouches-de-l'Yssel, de 1810 à 1814, et fut définitivement rendue à la Hollande, 1815.

OVIDE (Publius Ovidius Naso), l'un des poëtes latins les plus célèbres, naquit à Sulmone, l'an 43 av. J.-C. Son père, qui le destinait au barreau, l'envoya à Rome où le célèbre Messala, chargé de diriger ses études, ne put le faire renoncer au penchant irrésistible qu'il avait pour la poésie. Ovide s'attira bientôt, avec la protection d'Auguste, qui lui prodigua les honneurs et les récompenses, l'amitié de Virgile, Properce, Tibulle et Horace, ses illustres contemporains. Mais, condamné à l'exil pour une cause qui fut toujours ignorée, Ovide ne put obtenir son rappel ni sous Auguste ni sous Tibère, son successeur, et mourut à Tomes, lieu même de son exil, à l'âge de 59 ans, l'an de J.-C. 17. Son chef-d'œuvre : *les Métamorphoses*, lui ont valu l'honneur de partager la glorieuse popularité classique d'Horace et de Virgile.

OVIÉDO, ville d'Espagne, capitale du royaume des Asturies; fondée en 757, par Froïla Ier, il s'y tint un concile en 901.

OVIÉDO (Royaume d'), nom que porta d'abord le royaume des Asturies et de Léon dès les premiers temps de la monarchie espagnole. Il compta dix souverains qui, de l'année 757 de J.-C. jusqu'à l'an 915, se succédèrent régulièrement, et dont voici la chronologie :

Froïla	757
Aurelio	768
Silo	774
Alphonse II le Chaste	783
Maurégat	783
Bermude	788
Alphonse (rétabli)	791
Ramire Ier	842
Ordogno Ier	850
Alphonse III le Grand	866
Garcie Ier	910 à 915

V. ASTURIES.

OWEN (John), poëte latin du 16e siècle, naquit dans le pays de Galles et fit ses études à Oxford; il mourut dans l'indigence, 1622, et cependant il obtint un tombeau magnifique qu'on admire encore aujourd'hui dans l'église Saint-Paul de Londres. Ses œuvres, remplies de traits licencieux et d'invectives contre le clergé, furent imprimées chez les Elzevirs, Leyde, 1628, et réimprimées à Amsterdam, 1647.

OXENSTIERNA (Alexandre, comte d'), homme d'État célèbre, sénateur et chancelier du royaume de Suède, naquit dans la province d'Upland, 1585; étudia en Allemagne, et, à son retour en Suède, fut employé par Charles IX dans plusieurs négociations importantes, 1603. Chancelier et premier ministre à l'avénement de Gustave-Adolphe, 1611, il suivit ce prince dans la guerre contre les Russes, 1615; négocia la paix de Stolbova, 1617; fut gouverneur général de la Prusse après la conquête de ce royaume par les Suédois, 1628; fit un voyage à Paris après la mort de Gustave Adolphe, y conquit l'estime de Richelieu, et parvint au but qu'il s'était proposé, 1630. De retour à Stockholm, il y prit rang parmi les tuteurs de la jeune reine Christine; devint l'âme du conseil et gouverna réellement la Suède pendant toute la minorité de cette princesse; s'opposa avec énergie à son abdication, et mourut loin des affaires, 1654.— Oxienstierna (Benoît), de la famille du précédent, né en 1623, fut chancelier du royaume de Suède sous Charles XII; posséda longtemps toute la confiance de ce souverain, et mourut, 1702. — Oxenstierna (Gabriel Thuresou, comte d'), arrière petit-fils d'Alexandre, né à Stockholm, 1641, suivit la carrière militaire; fut nommé ambassadeur de Suède au congrès de Ryswick, et appelé par Charles XII au gouvernement du duché de Deux-Ponts, 1699. Il mourut, 1707. Il est l'auteur d'un ouvrage écrit en français : *Pensées sur divers sujets*, publié à Stockholm, 1805.

OZANAM (Jacques), savant et laborieux mathématicien, naquit à Bouligneux, 1640; étendit les sciences exactes; vint à Paris où sa réputation lui attira bientôt un très-grand nombre d'élèves, 1673-1708. Il y mourut, 1717. On a de lui : *Traité de Gnomonique*, 1673; *Traité des lignes du 1er genre*, 1685; *Récréations mathématiques*, 1694, etc.

OZANNE (Nicolas-Marie), dessinateur célèbre de la marine de Brest, naquit dans cette ville, 1728, et fut choisi pour diriger l'éducation des enfants de France dans les manœuvres et la tactique navale. Il mourut, 1811. On a de lui plus de 300 dessins remarquables, qui ont été gravés à l'eau-forte, et *un Traité de la Marine militaire*, contenant 50 planches.

OZAROWSKI (Pierre), grand général de la couronne de Pologne, embrassa la cause des Russes et prit une grande part à la confédération de Targowitz, qui produisit la constitution de 1792. Condamné à être pendu, lors de l'insurrection de Varsovie, 1794, la sentence fut exécutée immédiatement à une potence plantée à son intention, bien avant sa condamnation à mort.

OZEROV (Wladislas-Alexandrowitch), auteur dramatique russe, naquit à Yver, 1770, et embrassa d'abord la carrière des armes. Il est regardé par ses compatriotes comme le créateur de la tragédie russe; car il s'affranchit de l'imitation à laquelle jusqu'alors s'étaient condamnés tous ses devanciers. Il donna la *Mort d'Oleg*, 1798; *Œdipe à Athènes*, 1804; *Fingal*, 1805, et *Dmitri*, 1807. Ces deux dernières ont été traduites dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*. Ozerov mourut à Pétersbourg, 1816.

P

P, 16e lettre de notre alphabet, et la 12e des consonnes. Chez les Romains, P valait 100 comme le C; surmonté d'une barre horizontale, il valait 400,000.

PAC (Louis), général polonais, né d'une famille illustre, entra, 1808, au service de France; servit en Espagne, sous les ordres de Bessières, et fut nommé chef d'escadron à l'ouverture de la campagne d'Espagne, 1809. Colonel, puis général de brigade, il fit la campagne de 1812, et fut promu au grade de général de division, 1813. Après avoir fait la campagne de France, où il fut blessé, 1814, il rentra en Pologne, où il fut nommé sénateur, 1819.

PACATIEN (Pacatianus Titus-Claudius-Marcius), empereur romain, n'est guère connu que par les médailles que nous avons de lui. On pense qu'il fut proclamé Auguste dans la partie méridionale des Gaules. Il fut défait par Dèce, et son règne fut de très-courte durée. Les chronologistes placent ces événements à l'année de J.-C. 249.

PACCA (Bartholomé), cardinal-évêque, ministre des finances et prodataire de la cour de Rome, naquit à Bénévent, 28 décembre 1756. Il fut revêtu de la pourpre romaine par le pape Pie VII, 1801. Sans cesse en opposition avec le général français Miollis, au sujet des démêlés entre le pape et Napoléon, le cardinal Pacca fut soupçonné d'avoir excité une révolte contre les Français, 1808, et incarcéré pour être conduit à Bénévent. Mais Pie VII obtint la faveur de le garder auprès de sa personne, et il accompagna ce pape dans son exil en France, où il resta deux ans et demi. Rétabli dans ses fonctions, 1814, il fut envoyé en ambassade à Vienne, 1816, et promu aux fonctions de gouverneur de Rome, 1817. Evêque de Frascati, 1820, il fut nommé préfet des études, 1822; donna sa démission de camerlingue, 1824, et vécut depuis constamment éloigné des affaires publiques.

PACHE (Jean-Nicolas), ministre de la guerre et maire de Paris pendant la révolution de 1789, avait été précepteur des enfants du duc de Castries. Appelé à remplacer Sauvan au ministère de la guerre, 1792, son amour inconsidéré pour la réforme l'entraîna, non par cupidité, mais par faiblesse, dans une foule d'actes de vexations et de gaspillages. Dénoncé par la Gironde et remplacé sur le rapport de Barrère, 2 février 1793, il devint, malgré la douceur de son caractère, l'un des chefs les plus ardents des montagnards, et fut élu, peu de temps après, maire de Paris. En cette qualité, il ne prit aucune mesure pour défendre la Convention contre le mouvement du 31 mai 1793. Quelques mois après, il déposa contre les girondins. Ecarté de la municipalité, à la chute de Robespierre, il fut emprisonné jusqu'au 9 thermidor, et se retira à Thym-le-Moutiers, où il vécut éloigné des affaires jusqu'en 1823.

PACHECO (Dona Maria), dame espagnole, d'un courage héroïque, naquit vers la fin du 15e siècle, 1497; elle était femme de Juan de Padilla, 1520, chef de l'insurrection qui avait pris le nom de sainte ligue, 1521, contre Charles-Quint. Après la perte de la bataille de Villalor, 1522, à la suite de laquelle don Juan fut exécuté, Dona Maria, loin de se laisser abattre, ne songea qu'aux moyens de venger la mort de ce héros. Elle ranima le courage des habitants de Tolède; les détermina à se défendre; combattit vaillamment à leur tête contre toutes les forces réunies de Charles-Quint, remporta plusieurs avantages contre les assiégeants; mais, abandonnée par le peuple, auprès duquel on eut la lâcheté de l'accuser de sortilége, elle se vit forcée de s'enfermer dans la citadelle de cette place, où elle soutint un siége de 4 mois et ne se rendit que par famine. Echappée à la faveur d'un déguisement, elle se réfugia en Portugal, où elle finit ses jours dans l'indigence et l'obscurité.

PACHECO (Christophe), peintre distingué de l'école espagnole, fut l'un des plus remarquables de son époque; il florissait vers le milieu du 16e siècle, 1556. Il orna de peintures précieuses le grand palais du duc d'Albe, 1568. Les toiles de ce peintre qui sont venues jusqu'à nous attestent un dessin ferme, quoique un peu sec, et une couleur brillante. On ignore l'époque de sa mort.

PACHYMÈRE (George), l'un des écrivains les plus distingués de l'histoire byzantine, naquit à Nicée, 1242. Rentré à Constantinople quand l'empereur Michel Paléologue, 1261, reprit cette ville sur les Français, il y parvint aux premières dignités de l'Église grecque, et obtint toute la confiance de cet empereur, qui, en différentes circonstances, le chargea de plusieurs missions importantes. On a de lui une *Histoire d'Orient* qui commence à l'an 1258 et finit 1308. George mourut l'an de J.-C. 1310.

PACIAUDI (Paul-Marie), religieux théatin, l'un des plus savants et des plus laborieux antiquaires du 18e siècle, naquit à Turin, 1710; obtint les premières dignités de son ordre et fut nommé bibliothécaire de don Philippe, duc de Parme, 1761. Admis dans presque toutes les sociétés savantes d'Europe et membre correspondant de la société royale des inscriptions de Paris, il mourut à Parme, 1785. Ses *OEuvres complètes* furent imprimées dans cette ville et à Leipsick, 1803.

PACIFICATION. Pendant les guerres de religion qui désolèrent la France, aux 16e et 17e siècles, les rois de France, après avoir lancé contre les réformés révoltés des édits rigoureux qui ne servirent qu'à augmenter les troubles au lieu de les apaiser, revinrent souvent à des voies de clémence, et rendirent plusieurs édits que l'on nomma, dès cette époque même, *édits de pacification*. Ainsi Charles IX, après avoir publié, en juillet 1561, un édit violent contre les protestants, pour lequel il avait été, en grande pompe, demander l'avis du parlement, reconnaissant l'inefficacité des rigueurs qu'il renfermait, rendit le premier édit de pacification, janvier 1562. Cet édit, révoquant l'édit rendu l'année précédente, permettait, pour la première fois aux réformés l'exercice public de leur culte en dehors des villes ou bourgs du royaume. Les parlements refusèrent quelque temps l'enregistrement de cet édit; celui de Paris ne l'enregistra qu'avec cette protestation : « que ce n'était que par nécessité et sans approuver la nouvelle religion. » Le 19 mars 1563,

le roi Charles IX donna un 2e édit de pacification, daté d'Amboise. Le 1er article de cet édit permettait aux gentilshommes et seigneurs hauts justiciers l'exercice de la religion réformée dans leurs maisons, pour eux, leurs familles et leurs inférieurs. L'article 5 était peu favorable au maintien de la paix; bien qu'il donnât aux réformés le droit de se réunir et de faire leur prêche dans les villes, ce n'était que dans celles où ils l'avaient exercé jusqu'au 7 mars, et elles étaient en petit nombre. Il exigeait, en outre, la remise des églises dont les calvinistes s'étaient emparés pendant la guerre. L'édit de Longjumeau, 2 mars 1568, fut donné à la suite de la réunion des députés des deux partis, qui s'étaient assemblés pour faire la paix. Cet édit ordonna l'exécution de l'édit d'Amboise, et la paix fut conclue : elle fut appelée *petite paix* ou *paix fourrée*, et fut suivie de la plus sanglante guerre civile de cette époque de troubles. Il intervint peu de temps après un nouvel édit par lequel étaient révoquées toutes les concessions qui avaient été faites aux religionnaires, 1568. La paix ayant été faite, un nouvel édit de pacification fut publié, 11 août 1570, qui remettait les choses dans le même état que par les précédents, et accordait aux calvinistes quatre places de sûreté, savoir : La Rochelle, Montauban, Cognac et la Charité, pour leur servir de retraite pendant deux ans. On sait le massacre de la Saint-Barthélemi, 1572. Cette sanglante exécution fut suivie d'édits qui proscrivaient rigoureusement l'exercice du culte réformé; mais Henri III traita les calvinistes avec plus de ménagements et donna un nouvel édit de pacification, 14 mai 1576. Cet édit permettait de faire publiquement le prêche dans toutes les villes, bourgs et villages, sans restriction de temps, de lieu, ni de personnes, et accordait des chambres mi-parties, de nouvelles places de sûreté et le droit de construire des temples à l'usage du culte réformé; mais les partisans de la maison de Guise ne purent souffrir qu'on accordât tant de liberté aux calvinistes, et ils se liguèrent à Péronne pour maintenir, disaient-ils, la religion catholique. Cette ligue obligea Henri III à convoquer les états généraux. Ce furent aux états de Blois qu'il fut décidé qu'il n'y aurait qu'une religion dans le royaume, et qu'on bannirait les ministres de la religion réformée. Le roi souscrivit à cette déclaration, mais envoya en même temps des émissaires à Bergerac pour faire la paix, et un nouvel édit de pacification fut publié, septembre 1577, qui fit revivre celui du mois de mai 1576. L'édit de réunion, juillet 1585, révoqua tous les édits de pacification, en défendant l'exercice du culte réformé dans tout le royaume, et deux édits successifs, dits de *réunion*, vinrent aggraver encore la position critique des réformés; mais la déclaration de Nantes faite par Henri IV, 4 juillet 1591, cassa ces trois édits de réunion et rendit aux calvinistes les libertés renfermées dans l'édit de Poitiers. L'édit de Nantes, avril 1598, fut le dernier édit de pacification. V. ÉDIT.

PACIFICUS, archidiacre de Vérone, florissait dans le 9e siècle. Il est l'inventeur des horloges à roues et à ressorts, divisant le jour en 24 parties égales. Il mourut vers la fin du 9e siècle et fut inhumé dans la cathédrale de Vérone, où se voit encore aujourd'hui son tombeau. Son épitaphe est une énigme que beaucoup d'antiquaires se sont vainement efforcés d'expliquer.

PACOME (Saint) naquit dans la haute Thébaïde, de parents idolâtres, l'an de J.-C. 292; embrassa la carrière des armes, se fit baptiser, et se mit sous la discipline d'un saint solitaire nommé Palémon. Il devint bientôt le chef d'un monastère de la haute Thébaïde qui ne comptait pas moins de 5,000 cénobites. Il mourut, 3 mai 348. Nous avons de lui : *Præcepta, judicia et monita*, traduits en latin par saint Jérôme, et onze lettres recueillies par Benoit d'Aniane.

PACORUS, l'un des plus puissants princes de l'Arménie pendant le 4e siècle de notre ère, descendait du roi d'Assyrie Sennachérib. Dynaste (ce qui équivaut à gouverneur) de l'Arzanène, il commandait la partie méridionale de l'Arménie; mais, ayant voulu se rendre indépendant de Kosrou, son suzerain, il fit alliance avec les Persans et périt dans une bataille, l'an de J. C. 315. Toute sa famille, à l'exception de deux de ses fils, qui, après lui, prirent possession de ses domaines, fut massacrée par les vainqueurs.

PACORUS Ier, roi d'Ibérie, régna depuis l'an 231 de J.-C. jusqu'en 246, où son fils Mirdat lui succéda. — Pacorus II, roi d'Ibérie, vivait au commencement du 5e siècle. — Pacorus III, fils de Datchi Ier, monta sur le trône, l'an de J.-C. 528. — Pacorus IV, fils et successeur de Pharasman VI, régnait l'an de J.-C. 557, et l'empereur de Constantinople, qui le fit descendre du trône, lui donna un successeur, l'an de J.-C. 568.

PACUVIUS (Marcus), poëte dramatique latin, naquit à Brindes, l'an 218 av. J.-C. Il était fils d'une sœur d'Ennius et ami d'Accius. Nous avons de ce poëte, qui mourut à Tarente, l'an 128 av. J.-C., quelques fragments recueillis par les Estienne et publiés à Paris, 1564.

PADILLA (Dona Maria de), née d'une illustre famille de l'Andalousie, inspira une violente passion à Pierre le Cruel, roi de Castille, dont elle eut plusieurs enfants. Elle mourut à Séville, 1361, où elle fut enterrée avec les honneurs dus à une reine, dans un monastère dont elle était la fondatrice. Plus tard, Pierre ayant déclaré qu'il avait vécu avec elle dans les liens d'un mariage légitime, ses restes furent transférés dans la sépulture des rois de Castille, 1366.

PADILLA (Don Juan de), fils du commandeur de Castille, était allié aux plus grandes familles d'Espagne; dans les guerres civiles de 1520 à 1522, il se déclara pour le peuple; commanda les troupes de Tolède; organisa la ligue des communes; s'empara de Tordesillas et de la personne de la reine Jeanne la Folle qui y résidait. Ce fut dans cette ville qu'il promulgua, au nom de la reine douairière d'Espagne, les décrets des *communeros*. Mais les concessions que l'astucieux Charles-Quint fit aux insurgés détachèrent de son parti plusieurs nobles, une grande partie du clergé, puis une partie du peuple. Enfin, trahi et vaincu à la bataille de Villalor, 1522, le généreux Padilla fut fait prisonnier et exécuté par la main du bourreau, le lendemain de cette bataille.

PADOUE, *Padova*, ville du royaume lombard-vénitien, divisé en 12 districts. Virgile attribue la fondation de Padoue au Grec Anténor, après la prise de Troie. Elle se soumit aux Romains, acquit ainsi le droit de bourgeoisie, et conserva celui de nommer des sénateurs. Saccagée par Alaric, puis par Attila, dans le 5e siècle, elle fut rebâtie par Narsès, 550. De nouveau détruite par les Lombards, vers la fin du 7e siècle, elle fut rétablie par l'empereur Charlemagne, 788, et acquit un haut degré de splendeur, sous les rois ses successeurs. Au moyen âge, elle devint république indépendante. Les Macaruffi et les Carrare s'en disputaient le pouvoir : Jacques Carrare en fut proclamé seigneur en 1318, et sa famille la posséda jusqu'en 1405, époque à laquelle Venise s'en empara, en faisant périr ses derniers seigneurs, François II et François III. Padoue passa au pouvoir de l'Autriche, en 1797, avec les États de Venise. Elle fut sous l'empire

le chef-lieu du département du Bacchiglione, 1805. Padoue est la patrie de Tite-Live, d'Ascorrius, Pedianus, Follope, Albert le Padouan, Paul le Padouan, Pierre d'Abano.

PAER (Ferdinando) naquit à Parme, juillet 1774, et commença ses études au petit séminaire de cette ville. Il reçut de Cheretti les premières notions de l'art musical, et les dispositions étonnantes qui se révélèrent en lui furent si soudaines, qu'en 1784 on représenta à Parme l'opéra de *Circé*, qui eut un succès prodigieux ; et le compositeur était Ferdinando Paër, qui avait alors 10 ans. Une pension que son parrain, le duc de Parme, lui fit alors, le mit dans la possibilité de voyager, afin d'acquérir les connaissances nécessaires à son jeune talent. Il parcourut toutes les villes de la péninsule italienne, et se produisit partout d'une manière brillante. Ce fut à Vienne, 1798, qu'il fit représenter la *Camilla* et l'*Agnese*, qui le placèrent si haut parmi les illustrations musicales. Appelé en France par Napoléon, 1805, il y reçut la direction de l'Opéra-Buffa, fut nommé directeur de la musique de l'empereur et roi, maître de chant de l'impératrice et professeur au Conservatoire. Déchu de cette position brillante après la restauration, 1815, Paër poursuivit sa carrière musicale ; et sa dernière partition, *le Maître de chapelle*, prouve que l'âge n'avait rien enlevé de sa verve et de son originalité.

PAESIELLO (Jean), compositeur de musique, né à Tarente, le 9 mai 1741, fut placé au conservatoire de Saint-Onuphre, à Naples, 1754; donna, à Bologne, *la Pupilla, i Francesi brillanti* et *il Mondo al rovescio*, 1765, à Venise ; *Amore in bello*, 1765, et *le Nozze desturbate*, 1766, et, à Rome, son *il Marchese Tulipano*. Il se rendit à Naples et y composa *Pélée*, cantate pour le mariage de Ferdinand IV, avec Marie-Caroline d'Autriche, 1768; l'*Arabe cortese*, 1769, et *le Trame per amore*, *l'Idolo Cinese*, 1770, etc., etc. Il entra au service de Catherine II, 1776; résida 9 ans en Russie et y composa *gli Astrologi imaginari*; *la Serva Padrona*; *il Barbiere di Siviglia*, etc. Il se rendit à Varsovie, 1784, et mit en musique l'*Oratorio de la Passion*, par Métastase. Parmi les opéras sérieux, nous citerons l'*Olympiade*, 1786; *Pyrrhus*, 1787. En 1795, il composa une symphonie funèbre pour les funérailles du général Hoche, 1797. Il fut nommé maître de musique de Naples érigée en république, 1799. Il revint à Paris, 1801, fit représenter sa *Proserpine*, 1803 ; composa une grand'messe à deux chœurs et un *Te Deum* pour le couronnement de Napoléon, 1804; retourna, la même année, en Italie; fut nommé maître de chapelle, compositeur et directeur de la chambre de Joseph Bonaparte, roi de Naples, 1806 ; devint membre des académies de Lucques, de Livourne; fut agrégé par l'Institut de France en qualité d'associé étranger, 1809, par l'Académie des beaux-arts, 1816, et mourut à Naples, le 5 juin de la même année.

PÆTUS (Thrasèas), sénateur romain, fut du petit nombre de ceux qui eurent le courage de désapprouver Néron. Il sortit du sénat pour ne point entendre l'apologie du meurtre d'Agrippine qu'allait prononcer Sénèque. Condamné à mort après un simulacre d'accusation, Pætus s'ouvrit les veines, l'an de J.-C. 66. Après lui, sa femme et sa mère imitèrent son exemple et ne voulurent pas lui survivre.

PAGAN (Blaise-François, comte de), ingénieur et astronome, né à Marseille, 1604; se distingua par sa valeur et ses talents militaires, dans les guerres d'Italie, de Flandre et de Picardie, et obtint de Louis XIII et de Louis XIV les témoignages de la plus haute estime. Il mourut à Paris, 1665. On a de lui : *Traité des fortifications*, 1645-1689; *Théorèmes géométriques*, 1651-1654; *Tables astronomiques*, 1658-1681, et des *OEuvres posthumes*, 1669.

PAGANEL (Pierre), membre de l'Assemblée législative et de la Convention nationale, naquit à Villeneuve-d'Agen, 31 juillet 1745. Il embrassa l'état ecclésiastique, et était en possession de la cure de Noaillac, lorsqu'il fut nommé procureur-syndic du district de Villeneuve, 1790, et député à l'Assemblée législative, 1791. Il défendit la personne de Louis XVI dans la mémorable journée du 10 août; vota pour sa mort, mais avec sursis, 1793 ; fut nommé, sous le Directoire, chef du contentieux et secrétaire général du ministère des relations extérieures et chef de division à la grande chancellerie, 1805. Obligé de sortir de France, il se réfugia à Bruxelles, 1816, et y mourut, 20 novembre 1826. On a de lui : *Essai historique et critique de la révolution française*, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage, mis au pilon sous le despotisme impérial, obtint 3 éditions successives, 1810-1815-1816.

PAGANI (Vicenzo), peintre, naquit à Monte-Rubiano, vers la fin du 15e siècle, et fut l'élève de Raphaël. Il laissa plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue une *Assomption* d'un très-grand mérite.—Pagani (Francesco), autre peintre italien, né à Florence, 1531, imita avec succès la manière du Caravage, orna le palais *di Ricasoli* de plusieurs fresques, dont celle de Junon et de Jupiter est devenue célèbre, et mourut, 1561.—Pagani (Paul), né à Milan, 1661, peignit un grand nombre de tableaux, qui décorent encore aujourd'hui la plupart des églises de sa ville natale, où il mourut, 1716. Dresde et Venise possèdent deux de ses compositions.

PAGANINI (Nicolo), né à Gênes, 1784, avait à peine 8 ans lorsqu'il écrivit sous la direction d'Antoine Paganini, son père, une sonate où il avait réuni tant de difficultés, qu'il ne se trouva personne en état de l'exécuter. A cet âge, il jouait déjà trois fois par semaine dans les églises, et se faisait entendre dans les salons. Son nom commençait à faire du bruit à Gênes, 1792. Il figura pour la première fois dans une solennité théâtrale, au bénéfice du célèbre soprano Marchesi, 1793. Il exécuta des variations de sa composition sur l'air républicain français de la Carmagnole. Il étudia sous Costa, premier violon de Gênes. Son père le conduisit ensuite à Parme, chez Rolla ; celui-ci, étonné du talent du jeune Nicolo, le confia aux soins du vieux Giretti. Son père le fit ensuite voyager dans les principales villes de l'Italie du nord, surtout à Milan, Bologne, Ferrare, Pise, Florence et Livourne; partout il donnait des concerts et était applaudi. Le jeune Nicolo Paganini se rendit seul à Lucques où il donna des concerts, et obtint les plus grands succès, 1798, il se fixa dans cette ville jusqu'en 1811. Il séjourna à Milan de 1813 à 1816, et y fut proclamé le premier violon du monde. Il dirigeait alors la société philharmonique de Milan *gli Orfei*, où il lutta avec Lafond. Il donna des concerts à Venise, 1816; à Vérone, 1817; à Turin, à Plaisance, 1818; à Rome, Florence et Naples, 1819. Il se lia avec l'aimable cantatrice Antonia de B...; 1823, et devint père, 23 juillet 1823. Le pape Léon XII le décora de l'ordre de l'Eperon d'or, 1827. Ce ne fut qu'à l'âge de 43 ans qu'il entreprit de parcourir l'Europe entière. Il excitait partout l'enthousiasme. Le roi de Prusse le nomma son maître de chapelle. L'Angleterre et la France confirmèrent ce succès inouï. Il vint à Paris en 1831, y donna des concerts qui excitèrent un étonnement et une admiration unanimes. Revenu à Paris en 1835, il ne joua point en public; il s'associa dans une spéculation qui lui valut la perte de sommes assez con-

sidérables. quitta la France, et mourut à Nice en 1840.

PAGANISME. Cette expression, employée comme signification de la doctrine païenne, date du 5e siècle. Le christianisme, après avoir lutté contre le polythéisme, s'étendit plus particulièrement dans les villes. Les habitants des campagnes, moins éclairés, conservèrent longtemps encore leur foi aux dieux ; c'est alors qu'ils reçurent des chrétiens le nom de *paganis*, et leur religion celui de *paganisme*. Nous n'entreprendrons pas de donner, sous cette appellation, l'histoire du polythéisme. Nous renvoyons à l'article **RELIGION**, article dans lequel nous essayerons de tracer, sinon par dates, au moins par époques, l'histoire du polythéisme. V. **RELIGIONS.**

PAGÈS (Pierre-Marie-François, vicomte de), voyageur français, né à Toulouse, 1748, entra dans la marine royale, 1767, et conçut le projet de connaître les mers de l'Inde, et de visiter les régions boréales du globe. Le 30 juin 1767, il partit du cap Français pour la Louisiane, et arriva à la Nouvelle-Orléans, le 28 juillet. Il traversa le Texas, le Mexique et entra à Mexico, le 28 février 1768. Il continua son voyage et vit successivement Batavia, Bombay, Mascate, Bassora, et s'engagea dans le grand désert où il courut les plus grands dangers. En 1773, il fut compris dans l'expédition aux terres australes sous le commandement de Kerguelen. De retour en France, il repartit bientôt sur un vaisseau armé pour la pêche de la baleine au Spitzberg. Il fit voile du Texel, le 16 avril 1776. Le 16 août, il entra dans le port d'Amsterdam. Il fut nommé capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, correspondant de l'Académie des sciences. Il servit dans la guerre d'Amérique, qui se termina par la paix de 1783. Il fut égorgé à Saint-Domingue dans la révolte des esclaves, 1793. On a de lui : *Voyages autour du monde et vers les deux pôles par terre et par mer, pendant les années* 1767, 1776, Paris, 1782.

PAGÈS (François-Xavier), compilateur et romancier, né à Aurillac, 1745, se fixa à Paris peu de temps avant la révolution, publia un grand nombre de romans, et mourut le 21 décembre 1802. On citera de lui : *Tableaux historiques de la révolution française*, publiés à Paris, 1791-1804 ; *l'Histoire de la révolution française*, 1796-1801 ; *Nouveau voyage autour du monde*, etc.

PAGÈS. V. **GARNIER-PAGÈS.**

PAGI (Antoine), chronologiste, né à Rognes (Provence), 1624, entra fort jeune dans l'ordre des cordeliers, où il enseigna la théologie et la philosophie. Il releva les erreurs chronologiques des annales de Baronius, en fit imprimer la première partie, 1689; il mourut le 5 juin 1699, après avoir terminé cet ouvrage important. On a de lui : *Dissertatio hypatica, seu de Consulibus cæsareis; Critica historico-chronologica in Annales ecclesiasticos card. Baronii*, etc.

PAGNINI (Luc-Antoine), littérateur italien, né à Pistoie, 1737, entra chez les carmes de Mantoue et fut ensuite agrégé à l'Université de Pise. On a de lui de bonnes traductions italiennes de *Théocrite*, d'*Hésiode*, d'*Anacréon*, de *Callimaque*, d'*Horace*, d'*Épictète*, 1780. En 1813, l'Académie de la Crusca lui décerna le prix de poésie. Il mourut, 1814.

PAGNINO (*Santé*), savant orientaliste, né à Lucques, 1470, mort, 1541; entra dans l'ordre de Saint-Dominique, 1486. Promu au sacerdoce, il se livra à la prédication et se rendit remarquable par son éloquence. Il fut professeur à la nouvelle école pour les langues orientales, à Rome, qu'il quitta pour se fixer à Lyon, où il rendit de grands services. On a de lui plusieurs ouvrages sur l'Écriture sainte : *Veteris et Novi Testamenti nova translatio*, Lyon, 1528; *Thesaurus linguæ sanctæ*, Lyon, 1529; *Catena argentea in Pentateuchum*, etc.

PAILLE ROMPUE. C'était une ancienne coutume chez les Français de rompre une paille qu'ils avaient à la main, et de se la jeter, pour marquer qu'ils renonçaient à l'alliance ou au service de celui dont ils voulaient se séparer ; c'est ce que fit le duc Robert, 920, dans une assemblée qui se tint à Soissons, où, après avoir rompu la paille, il osa reprocher avec aigreur au roi Charles le Simple son indolence et l'aveugle confiance qu'il avait dans son ministre Haganon. On en voit des exemples jusqu'au roi Louis XI, 1462, où cet usage finit par se perdre, et disparut entièrement.

PAINE (Thomas), né à Thetford, 29 janvier 1737, partit pour Londres, 1753 ; s'établit fabricant de corsets à Sandwich et s'y maria, 1760. Il quitta son état pour se livrer à l'étude ; fit connaissance de Franklin, député de l'Amérique auprès du gouvernement anglais, 1774; se rendit à Philadelphie et y débuta par des articles de journaux, ayant pour but l'utilité publique. Il publia son pamphlet du *Sens commun*, 1776; fit des brochures portant le titre de *Crise*, 1776-1783 ; fut nommé secrétaire du comité des affaires étrangères, 1779; donna sa démission, 1781, et fut envoyé en France pour y négocier un emprunt. Rendu à la vie privée, il ne se livra plus qu'à l'étude des sciences, 1786. Il revint en Europe, 1787; publia une brochure contre les projets ministériels en Angleterre, 1789 ; publia ses *fameux droits de l'homme*, que l'on peut regarder comme l'apologie et le commentaire des principes sur lesquels était fondée la constitution française de 1791; fut arrêté, 1792, et banni d'Angleterre. Il se réfugia en France où plusieurs départements se le disputèrent pour être représentés par lui à la Convention nationale. Il donna la préférence au Pas-de-Calais, qui l'avait appelé le premier. Paine, ne sachant pas parler français, ne put jouer un grand rôle à la Convention. Il fut nommé membre du comité de législation. Quand Louis XVI fut traduit à la barre, il vota pour le bannissement et la détention jusqu'à la paix. Robespierre le fit rayer de la liste des membres de la Convention, comme étranger, et le Pas-de-Calais lui retira sa confiance. Robespierre le fit arrêter et conduire au Luxembourg, 1794. Remis en liberté, il reprit sa place à la Convention, le 8 décembre 1794. Il présenta sa dissertation sur les premiers principes du gouvernement, 1795, et l'accompagna d'un discours où il faisait sentir la nécessité de changer la constitution. Il fit partie du cercle conventionnel en 1797. A la paix d'Amiens il retourna en Amérique, où il faillit être assassiné d'un coup de fusil, 24 décembre 1805, et recommença à prendre part aux affaires publiques par des articles de journaux et des feuilles volantes, tels que : les *Lettres aux citoyens des États-Unis*, *Mémoire au congrès sur la construction des ponts de fer*, 1803, etc. Il tomba malade et mourut le 8 juin 1809.

PAIRS DE FRANCE. Officiers de la couronne de France ; hauts dignitaires et premiers seigneurs du royaume. Sous la première et la deuxième race, on entendait par le mot *pares*, pairs, des gens égaux et de même condition. Ils est parlé des pairs dans la loi des Allemands rédigée sous Clotaire, 558, et Dagobert Ier, 628, donne le nom de pairs à des moines. Au 10e siècle, le terme de pair s'introduisit dans le langage gallo-tudesque que l'on parlait alors, et les vassaux d'un même seigneur commencèrent à s'appeler pairs, c'est-à-dire qu'ils étaient égaux entre eux et non pas qu'ils étaient vassaux d'un même seigneur. A cette époque, chacun était jugé par des personnes du même rang. Le

comte était jugé par des comtes, le baron par des barons, un évêque par des évêques, et ainsi des autres personnes. Dans l'organisation du gouvernement féodal, la pairie devint une dignité attachée à la possession d'un fief, qui donna droit d'exercer la justice conjointement avec ses pairs dans les assises du fief dominant. Alors tout fief avait ses pairies, c'est-à-dire d'autres fiefs mouvants de lui, et les possesseurs de ces fiefs égaux entre eux s'appelaient *pairs*. Il fallait 4 pairs pour rendre un jugement, et, si le seigneur en avait moins, il en empruntait de son seigneur suzerain. On trouve, dès le règne de Lothaire, un jugement rendu en 929, par le vicomte de Thouars avec ses pairs, pour l'église de Saint-Martin de Tours. Le comte de Champagne, par exemple, avait sept pairs, et celui de Vermandois six. C'est là ce qu'on appelle le second âge de la pairie, qui depuis lors devint réelle, parce que le titre de pair fut attaché à la possession d'un fief. Le troisième âge est celui où le titre de pair du roi cessa d'être commun à tous les vassaux immédiats du roi, pour être réservé à ceux qui possédaient une terre à laquelle était attaché le droit de pairie, ce qui eut lieu vers l'an 1216. Toutefois, il est bon de dire que dans l'origine tous les Francs étaient pairs, et que sous Charlemagne, 768-814, tous les seigneurs et tous les grands l'étaient encore. Sous Charles le Simple, 893, l'Etat fut divisé en 7 grandes provinces, et chacune d'elles subdivisée en comtés. Ces 7 grandes provinces formèrent alors la pairie, qui, à proprement parler, ne commença d'exister régulièrement que sous le règne de Hugues Capet, 988. C'étaient les rois de France pour le duché du même nom (domaine particulier de Hugues Capet); les ducs de Guienne, dont les provinces avaient été aliénées en 844; de Bourgogne, en 890, de Normandie, 912, et les comtes de Toulouse, 802, de Flandre, 864, et de Champagne, 999. Robert, fils de Hugues Capet, vers 1020, réunit le duché de France à la couronne, et alors il ne resta plus que six pairs, tous laïques, auxquels Louis VII, en 1179, année du sacre de son fils Philippe-Auguste, ajouta six pairs ecclésiastiques, qui furent l'archevêque de Reims, et les évêques de Laon, de Langres, de Beauvais, de Châlons et de Noyon. Telle est l'origine des douze pairs du royaume. Les pairs ainsi institués assistaient le roi lors de son couronnement, et chacun d'eux remplissait une fonction, jugeaient les causes graves, et étaient un conseil appelé à donner son avis sur les affaires de l'État. Le jugement qui condamna Jean-sans-Terre, roi d'Angleterre, 1202, et pair de France, comme duc de Normandie, fut rendu par les pairs du royaume. Les pairs faisaient de droit partie des parlements. Les rois alors accordèrent la dignité de pairs de France à quelques princes de leur sang, parmi lesquels les deux premiers honorés de cette faveur furent, en 1297, Robert d'Artois et Jean, duc de Bretagne. On accorda successivement la même faveur aux ducs d'Alençon, 1268; de Bourbon, 1308, et d'Orléans, 1345. Longtemps après, le duc de Nevers, de la maison de Gonzague, bien que prince étranger, participa à la même faveur, 1549, et enfin on créa des pairies en faveur de certains seigneurs qui n'étaient ni princes du sang, ni princes étrangers. La première pairie qui fut érigée pour un simple seigneur fut celle de Nemours, 1462, par Louis XI, en faveur de Jacques d'Armagnac, et la seconde fut celle de Roane, érigée, en 1519, par François Ier, en faveur d'Arthur de Gouffier, seigneur de Boissy, mort au mois de mai suivant. Depuis ce temps, les érections de duchés-pairies en faveur de seigneurs non princes ont été multipliées à mesure que nos rois ont voulu récompenser quelque personnage de leur cour. La chambre des pairs, avant 1789, était composée: 1° des princes du sang, pairs-nés, qui siégeaient à l'âge de 20 ans; 2° des princes légitimés; 3° des pairs ecclésiastiques, qui étaient au nombre de 7, savoir: les 6 anciens et l'archevêque de Paris avec le titre de duc de Saint-Cloud depuis 1622; 4° et les ducs et pairs laïques, suivant la date de leur érection, c'étaient: Uzès, 1572; — Elbeuf, 1582; — Montbason, 1595; — La Trémoille, 1599; — Sully, 1616; — Luynes, 1619; — Brissac, 1620; — Richelieu, 1631; — Fronsac, 1634; — La Rochefoucaud, 1637; — La Force, 1637; — Rohan-Chabot, 1648. — Bouillon, 1652; — Luxembourg, 1662; — Grammont, 1663; — Villeroi, 1663; — Mortemart, 1663; — Saint-Aignan, 1663; — Tresmes, 1663. — Noailles, 1663; — Aumont, 1663; — Béthune, 1572; — Villars, 1710; — Fitzjames, 1710; — Chaulnes, 1711; — Rohan-Rohan, 1714; — Villars-Brancas, 1716; — Valentinois, 1716; — Nevers, 1720; — Biron, 1723; — La Valière, 1723; — Aiguillon, 1731; — Chatillon, 1736; — Fleury, 1736; — Duras, 1755; — Duras, 1757; — Lavauguyon, 1758; — Choiseuil, 1758, et Praslin, 1762. Nous ajouterons à tout ce que nous avons dit sur la pairie que les femmes étaient exclues, d'après le droit féodal, de la succession des fiefs par les mâles. Cependant lorsqu'elles succédaient, à leur défaut, elles remplissaient toutes leurs fonctions. Ainsi nous voyons Mahaut ou Mathilde, comtesse d'Artois, signer en qualité de pair de France l'ordonnance du 5 octobre 1303; assister en cette qualité au parlement de 1314 dans le procès criminel intenté contre Robert, comte de Flandre, et remplir, en 1316, les fonctions de pair au sacre de Philippe le Long, où elle soutint avec les autres pairs la couronne sur la tête du roi. Enfin, avant que les princes du sang eussent été déclarés pairs-nés, c'était le premier pair ecclésiastique qui se disait premier pair de France. Ainsi, en 1360, l'archevêque de Reims, présentant une requête au parlement de Paris, se qualifiait de premier pair de France, et 20 ans après, au sacre de Charles VI, en 1380, le duc de Bourgogne eut, en qualité de doyen des pairs de France, la préséance sur son frère aîné le duc d'Anjou. La pairie, abolie en 1789 avec les parlements, fut reconstituée héréditairement par la charte de 1814, comme un des trois grands pouvoirs de l'Etat, maintenue avec toutes ses prérogatives, en 1815, pendant le court règne des cent jours; la loi de 1831 en a aboli l'hérédité et a laissé la nomination des pairs au choix du roi. Le grand chancelier de France est président de la chambre des pairs.

PAIX DES DAMES. C'est le nom que l'on donna au traité de paix conclu en 1529, entre François Ier et l'empereur Charles-Quint, parce que la reine mère, Louise de Savoie, et Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, se rendirent à Cambray, où elles réglèrent seules les articles de cette paix. La paix des dames dura jusqu'en 1536, époque où Charles-Quint la rompit, en pénétrant en France par le Piémont, pour y visiter, disait-il, les Provençaux ses sujets, que l'empereur trouvait fort désobéissants.

PAJOU (Augustin), statuaire, né à Paris, 1730, mort le 8 mai 1809, remporta le grand prix de sculpture, 1748; présenta, pour être reçu à l'Académie, un groupe de *Pluton qui tient Cerbère enchaîné*. On lui doit toute la sculpture de la grande salle de spectacle du château de Versailles, les frontons de la cour du Palais Royal. Il fut chargé par Louis XVI des statues de Descartes, Pascal, Turenne, Bossuet et Buffon; devint professeur à l'Académie de peinture et de sculpture, 1767; exposa au Louvre l'esquisse du tombeau de Stanislas, 1768; ses statues de Turenne, 1773; celle de Descartes, 1775; de

Bossuet, 1777, et fut chargé de réparer la fontaine des Innocents.

PALAFOX (Jean de), évêque espagnol, né dans le royaume d'Aragon, 1600; fut membre du conseil de la guerre à Madrid, puis du conseil des Indes; embrassa l'état ecclésiastique, devint évêque de Puebla de los Angelos, 3 octobre 1639. Il eut de longs démêlés avec les jésuites, soit pour l'exercice de la juridiction, soit pour le payement des dîmes, et les dénonça au pape dans deux lettres, 25 mai 1647 et 8 janvier 1648. Il fut évêque d'Osma, 24 novembre 1655, et mourut le 30 septembre 1659. Il a laissé plusieurs ouvrages qui ont été traduits en français; tels sont : *le Pasteur de la nuit de Noël; l'Histoire de la conquête de la Chine par les Tartares*, etc., etc.

PALAPRAT (Jean de Bigot), poëte, né à Toulouse, 1650; fut nommé capitoul en 1675, et quelques années après chef du consistoire. Il composa plusieurs pièces de théâtre avec Brueys, et mourut à Paris le 25 octobre 1721. Ses ouvrages ont paru sous le titre d'*Œuvres de Palaprat*, Paris, 1711.

PALATIN, nom que, dans les vieux titres et coutumes, on donnait à tous ceux qui avaient quelque office ou charge auprès d'un prince. Il prit naissance de ce qu'autrefois les empereurs d'Allemagne envoyaient des juges de leur palais contrôler la juridiction des gouverneurs de leurs provinces; ces juges s'appelaient *pfaltzgraves*, en latin *comites palatini*. — *Comte palatin* était un titre honorifique qui s'acquérait par les services rendus au prince dans l'exercice de quelques fonctions ou charges de son palais. Les comtes palatins étaient ordinairement chargés de la surintendance des revenus du monarque ou de quelques fonctions judiciaires. Dans les affaires criminelles, ils étaient les assesseurs des ducs. Ces fonctions devinrent héréditaires et constituèrent un véritable fief. Ainsi il y eut des palatins en Lotharingie (Lorraine), en Saxe, en Bavière, en Bourgogne, en Champagne, en Béarn, ainsi qu'on le voit dans Froissart; mais maintenant ce mot de palatin signifie un duc souverain qui a un palatinat. Le palatin de Lorraine était le plus considéré entre tous à cause qu'il avait droit d'exercer dans le duché de France; et quand ce duché cessa, par sa réunion à la couronne, les palatins de Lorraine furent regardés comme les premiers princes d'Allemagne. C'est de là que sortirent les palatins du Rhin, dont nous donnons plus bas la chronologie.

PALATINAT, contrée de l'ancien cercle de Bavière (Allemagne), divisé : 1° en haut Palatinat, dans le cercle de Bavière, Beyreuth, Neubourg et la Bohême; 2° et en bas Palatinat ou Palatinat du Rhin, dans le cercle du haut Rhin, sur l'une et l'autre rive du Rhin, borné au sud par la Lorraine et l'Alsace, ayant à l'ouest Trèves, Mayence et Liége, au nord Bade et le Wurtemberg. Le bas Palatinat, qui est le Palatinat proprement dit, avait pour capitale Manheim, sur le Rhin, au confluent du Necker. Le Palatinat du Rhin formait un des 7 plus anciens électorats de l'Empire; de là vient l'habitude de dire : l'électeur palatin. Nous avons expliqué à l'article précédent l'origine des palatins, et en particulier du palatinat du Rhin. Le palatinat du Rhin passa, en 1215, dans la maison de Wittelsbach qui pendant longtemps avait réuni le haut palatinat à la Bavière; mais cette famille ayant formé deux branches en 1294, les palatinats furent divisés de nouveau. Rodolphe Ier, fils aîné de Louis le Sévère, eut le Palatinat du Rhin avec une partie de la Bavière, et forma la ligne rodolphine (*Art de vérifier les dates*). Son frère Louis eut le haut Palatinat et aussi une partie de la Bavière, et forma la ligne ludovicienne, qui s'éteignit en 1771; en sorte que la ligne rodolphine, qui existe encore, réunit aujourd'hui toute la Bavière et tout l'ancien Palatinat. Le Palatinat devint luthérien en 1545. Le calvinisme remplaça à peu près le luthéranisme, vers 1560. Après de longues querelles, l'édit de Dusseldorf, 1705, établit la coexistence des trois religions. Le Palatinat fut deux fois envahi sous Louis XIV, 1694 et 1699. A la seconde invasion, il fut incendié. Le bas Palatinat forma un département (du Mont-Tonnerre) de la république française et de l'empire jusqu'en 1814. Aujourd'hui réuni aux comtés de Neubourg, Sulzbach, Simmern, Deux-Ponts, etc., il forme la Bavière rhénane ou le cercle du Rhin du royaume de Bavière.

PALATINS DU RHIN (Comtes). La juridiction des anciens comtes palatins du Rhin s'étendait sur tout le pays des deux côtés du Rhin, appartenant à la France, et sur la partie du royaume de Lothaire, située entre la Meuse, la Moselle et le Rhin, qui était l'ancien pays des Ripuaires. Cette province n'avait point de ducs sur la fin de la race carlovingienne; les nonces de la chambre (*cameræ nuncii*) gouvernaient la France orientale sous l'empereur Arnoul et le roi Louis, son fils. Aux nonces succédèrent les comtes palatins, espèces de vicaires provinciaux ou de procureurs fiscaux, nommés par les rois dans les différentes provinces, afin de brider le pouvoir des ducs qui s'agrandissaient de jour en jour. Ils rendaient la justice au nom du roi ou de l'empereur; ils avaient soin des terres appartenant au domaine; et, en cas que les ducs fussent absents ou empêchés, ils étaient leurs substituts. Leur devoir était de veiller sans cesse à la bonne administration de la justice. Ils succédèrent dans cette vue à ces députations ou commissions nommées de temps en temps par la cour, dont les députés étaient appelés *missi* ou commissaires royaux. Leur pouvoir contre-balança donc, dans les provinces, celui des ducs. Ces comtes palatins firent leur résidence dans un des palais royaux situés dans leur département, et prirent de ce chef-lieu la dénomination qui les distinguait entre eux. Ainsi, au lieu de se nommer comtes palatins de Bavière, ils se nommèrent comtes palatins de Scheyren ou de Wiltelsbach; les comtes palatins de Souabe s'appelèrent comtes palatins de Tubingen ou de Calw; ceux de Saxe, comtes palatins de Wettin; ceux du duché de haute Lorraine, résidant à Metz, furent nommés comtes palatins de Metz; ceux du duché des Ripuaires, ayant leur palais à Aix-la-Chapelle, s'appelèrent comtes palatins d'Aix-la-Chapelle. Tous ces palatinats s'éteignirent dans la suite par la supériorité que prirent les ducs, à l'exception de celui du Rhin, formé des deux derniers palatinats. Les comtes palatins furent : Herman Ier, dit le Petit, lieutenant du roi en Lorraine, dès l'an 948; créé comte palatin du Rhin, 966, par l'empereur Otton Ier. On suppose qu'il était fils d'Arnoul le Mauvais, duc de Bavière. Ce fut un seigneur très-puissant, qui reçut d'Otton Ier beaucoup de terres sur la Meuse, sur la Moselle et des deux côtés du Rhin, dans les duchés de Juliers et de Berg, destinés à appartenir un jour à la maison palatine. Herman est regardé comme le fondateur de la grandeur des comtes palatins du Rhin, ses successeurs. Il établit sa résidence à Aix-la-Chapelle. Il se distingua dans l'expédition contre les Lorrains rebelles, 944, et dans la bataille contre les Hongrois, en Bavière, 959. Plusieurs historiens mettent sa mort en 959; cependant il est parlé de lui, comme vivant, dans une charte de l'empereur Otton III, 993. Pfeffel met sa mort en 996. — Ezon ou Ehrenfroi, fils et successeur d'Herman, devint fort puissant par son mariage con-

tracté, 991 avec Mathilde, sœur d'Otton III, qui, en mourant, avait confié les ornements impériaux à l'archevêque de Cologne pour les remettre à Ezon, dans la vue de lui assurer le trône de Germanie. L'archevêque garda le dépôt et ne le remit au nouveau roi de Germanie, Henri II, qu'après son élection. Ezon disputa un instant la couronne à Henri, mais il se désista bientôt de ses prétentions. Henri détacha des biens de l'abbaye de Saint-Maximin de Trèves 6,656 manses ou fermes, *sex millia sexcentos quinquaginta sex mansos*, pour les donner en bénéfice à Ezon et au comte Otton, son fils (diplôme donné à Mayence, 30 novembre 1023), à condition de faire le service militaire auquel était tenu l'abbé envers l'Empire. Ezon mourut en 1033, et fut enterré à l'abbaye de Brauweiller qu'il avait fondée en 1024. — Otton Ier, second fils d'Ezon, gouverna le palatinat du Rhin depuis 1035 jusqu'en 1045. L'empereur Henri III alors lui conféra, dans la diète de Goslar, le duché de Souabe, et nomma comte palatin Henri, fils d'Hezelin et petit-fils d'Herman. Otton mourut le 7 septembre 1047. — Henri, dit le *Furieux* et le *Moine*, frère cadet d'Ezon, succéda à Otton Ier dans le palatinat du Rhin, se fit moine, 1058, à la suite de démêlés qu'il eut avec Aumon, archevêque de Cologne, sortit précipitamment de sa retraite, 1061, pour assiéger ce dernier. Le peu de succès de son entreprise lui fit perdre la raison, et dans un de ses accès, il fendit la tête d'un coup de hache à Mathilde, sa femme, 1061; se vanta en public de son crime, en rit et s'en applaudit. Il fut enfermé dans l'abbaye d'Epternac, où il mourut la même année. — Herman II succéda à Henri le Furieux à cause du bas âge de Henri, fils de celui-ci, 1061; mourut en 1085. — Henri du Lac, fils de Henri le Furieux, devint comte palatin du Rhin après la mort d'Herman II, son parent, 1085. Il fut nommé vicaire de l'empereur, 1090; mourut sans postérité le 12 avril 1095, et fut enterré à l'abbaye du Lac qu'il avait fondée, 1093. — Henri II ou III succéda au comte Henri du Lac, 1095. L'empereur Henri IV, dans un diplôme de 1102, nomma Henri, comte palatin, entre les seigneurs qui avaient assisté à une cour plénière qu'il avait tenue au commencement de 1099. C'est ainsi que le comte Henri fut connu. Depuis ce temps on n'aperçut plus de traces de lui. — Sigefroi de Ballenstedt, dit aussi d'Orlamunde, frère d'Otton, fils d'Adelbert de Ballenstedt et d'Adélaïde d'Orlamunde-Weimar, était déjà comte palatin le 9 novembre 1099. Il fut accusé par Henri de Limbourg, duc de la basse Lorraine, d'avoir tramé de noirs projets contre la vie de l'empereur Henri IV, fut arrêté et mis sous la garde de l'évêque de Wurtzbourg, 1109. Il obtint sa liberté le 15 août 1111. La mésintelligence reparut entre Sigefroi et l'empereur, qui s'était emparé de la succession d'Udalric, dernier comte de Weimar de la maison d'Orlamunde, au préjudice de Sigefroi, 1112. Pour le contraindre à la lui rendre, celui-ci se forma un parti dans lequel il attira les principaux seigneurs saxons; mais il fut surpris à Wahrenstedt, par le comte de Mansfeld, général de l'empereur, 21 février 1113, et reçut dans l'action une blessure dont il mourut le 9 mars suivant. — Godefroi, comte de Calw, issu d'une des plus anciennes maisons de la France rhénane, fut nommé comte palatin du Rhin par l'empereur Henri V, 1113; prit le parti de ce dernier à Worms, contre les seigneurs ligués, 1116; fut excommunié par le légat du pape, 1118 ou 1119; fut attaqué par le fils de son prédécesseur à la mort de Henri V, 1125; ne put se maintenir que dans une partie du palatinat, et mourut le 20 janvier 1129. — Guillaume, fils de Sigefroi de Ballenstedt, comte palatin du Rhin, obtint dans les conférences de paix qui se tinrent entre l'empereur et les légats du pape, la portion de ses biens patrimoniaux situés en Thuringe. Il s'offrit, pour la première fois, en qualité de comte palatin, 1125, et voulait revendiquer ce qui lui appartenait dans l'archevêché de Trèves, comme héritier de son père; mais ce ne fut qu'à la mort de Henri V qu'il entra en possession libre du palatinat des Ripuaires ou d'Aix-la-Chapelle, ainsi que dans la grande avouerie de Trèves qui lui revenait du chef de son père, 1129. Godefroi de Calw retint le haut palatinat, dit le palatinat du Rhin. Ils sont tous deux qualifiés comtes palatins dans un diplôme de Lothaire, 2 janvier 1129. Guillaume protesta contre l'élection d'Adalbéran, compétiteur de Gérald de Henneberg, prétendant à l'archevêché de Trèves, 1131, et mourut le 13 février 1140 à l'abbaye de Springiersbach. — Henri IV, dit Jochsamer-Gott à cause de son serment ordinaire, fils de Léopold le Pieux, margrave d'Autriche, succéda à Guillaume de Ballenstedt dans le palatinat du Rhin, 1140. Il était frère utérin de Conrad, ainsi qu'on le voit dans un diplôme de l'empereur Conrad III lui-même, 14 septembre 1141. Après la mort de Léopold, son frère, margrave d'Autriche, 18 octobre 1141, Henri lui succéda; fut créé duc de Bavière et se démit du palatinat, 1142. — Herman III, comte de Stableck, dont l'origine est contestée, fut nommé comte palatin du Rhin par Conrad III, 1141. Ses querelles avec Arnoul, archevêque de Mayence, ayant troublé l'ordre de l'Empire, Frédéric Ier le condamna, dans la diète de Worms, 1155, à subir la peine du harnescar, comme perturbateur de la paix publique. Herman, affecté, prit la même année l'habit monastique à l'abbaye d'Eberach, en Franconie, où il mourut peu de temps après. — Conrad, de la maison de Hohenstauffen, fut créé comte palatin du Rhin par l'empereur Frédéric Ier, son frère consanguin, 1156. Il devint ensuite, avec l'agrément de Frédéric, avoué des églises de Trèves, de Worms, de Strasbourg, de Spire, de Wurtzbourg, de Fulde, de Weissembourg, de Saltz, de Lembourg, de Ravengersbourg et de Lorch. L'évêque de Worms l'investit, de plus, du château d'Heidelberg et du comté de Stalbuhel dans le Crichgaw. Conrad assista l'empereur dans son expédition d'Italie, 1158; fit la guerre avec succès à l'archevêque de Cologne et à l'évêque de Worms, son bienfaiteur, 1164, et mourut le 8 novembre 1195. — Henri de Saxe, fils aîné de Henri le Lion, duc de Saxe, et de Mathilde d'Angleterre, né en 1170, fut investi par l'empereur Henri VI du palatinat du Rhin, 1196, en considération de son mariage avec Agnès, fille unique de Conrad, 1193. Il partit pour la terre sainte avec le duc de Brabant, 1197, et renversa la forteresse de Chouit. A son retour, il assista au couronnement d'Otton de Brunswick, successeur de Henri VI, et réunit au palatinat le duché de la France rhénane. Dépouillé de ses États par Frédéric, 1208, Henri se réconcilia avec lui par le mariage d'Agnès, sa fille aînée, avec Otton, fils de Louis de Bavière, 1214, et recouvra ses États. Quoique réconcilié avec Frédéric, le comte palatin, continuant d'être fidèle à Otton, son frère, se joignit à lui pour repousser Waldemar II, roi de Danemark, qui avait entrepris le siége de Stade, 1215. Otton, en mourant, lui confia les ornements impériaux, pour les remettre à celui qui serait réellement élu. Il ne devait les garder que 20 semaines après la mort de l'empereur. Le terme écoulé, Frédéric le somma de les rendre. Henri, peu effrayé des menaces de ce dernier, ne céda qu'à celles du pape Honorius III, il rendit les ornements à la diète de Goslar, 1219, et se fit donner le titre de vicaire de l'Empire en Saxe. Il mourut en 1227. — Otton II, dit *l'Illus-*

tre, fils de Louis de Bavière, devint comte palatin du Rhin, 1227, par son mariage contracté avec Agnès de Saxe, 1225, et duc de Bavière après la mort de son père, 1231. Il refusa l'Empire que lui offrait Grégoire IX, au préjudice de Frédéric II, et mourut en 1253. Il fut la souche commune des maisons palatine et de Bavière. (V. DUCS DE BAVIÈRE.) — Louis II, dit *le Sévère*, fut comte palatin du Rhin après la mort d'Otton, son père, 1253; acquit de Conradin, fils de Conrad IV, roi de Germanie, les terres qui composent le haut Palatinat, 1267; nomma Rodolphe, comte de Hapsbourg, roi des Romains à l'assemblée de Francfort, 1273; épousa, la même année, la fille de Rodolphe, qui le constitua son vicaire général et lieutenant de l'Empire dans les duchés d'Autriche et de Styrie, 1277. Louis mourut le 1er janvier 1294. — Rodolphe Ier, fils aîné de Louis le Sévère, eut pour son partage le palatinat du Rhin, avec une partie de la Bavière, et forma la ligne rodolphine et palatine, 1294. Il soutint le parti de l'empereur Adolphe de Nassau, contre Albert, duc d'Autriche, avec lequel il se réconcilia dans la suite. Mais s'étant déclaré contre lui avec les électeurs ecclésiastiques, il fut dépouillé d'une grande partie de ses États, 1300. En 1308, il fut le seul des électeurs dans la diète de Rents, ou Rensée, qui donna son suffrage pour l'empire à Henri VII. Il déclara la guerre à Louis, son frère, qui fondit sur le palatinat et le ravagea, 1313. Ils se réconcilièrent ensemble et convinrent de posséder leurs États en commun. Rodolphe vota contre lui à la mort de Henri VII; mais il fut obligé de se réconcilier avec lui à l'avénement de Louis à l'empire. A la suite d'une nouvelle discorde survenue entre eux, Louis le chassa de ses États, 1314. Rodolphe se sauva en Autriche, où il mourut le 11 août 1319. — Adolphe, surnommé *le Simple*, né le 27 septembre 1306, succéda à son père dans le palatinat du Rhin, 1319, et mourut le 17 février 1327. — Rodolphe II, surnommé *l'Aveugle*, né en 1309, succéda à l'électorat au préjudice de Robert, son neveu, par droit de majorat, 1327; fit, le 3 août 1329, conjointement avec son frère, la convention de Pavie, par laquelle l'empereur Louis de Bavière leur rendit le palatinat du Rhin avec le haut Palatinat, et conserva pour lui la portion qui leur appartenait dans la Bavière, à la charge que la dignité électorale serait commune aux deux maisons, mais que le droit de voter dans le collége électoral leur appartiendrait alternativement. La maison palatine viola ce traité et fit tant, que la bulle d'or lui accorda primitivement la dignité d'électeur et s'arrogea la charge d'archisénéchal. Rodolphe fonda l'université d'Heidelberg, 1346, dont l'ouverture solennelle ne se fit qu'en 1386, et il mourut en 1353. — Robert Ier, ou Rupert, surnommé *le Roux*, frère des deux précédents, se mit en possession de l'électorat, par le même droit que Rodolphe, 1353. L'empereur Charles IV confirma cette dignité à la maison palatine, par sa bulle d'or de l'an 1356, bulle par laquelle il abolit en même temps le majorat en établissant la succession linéale. Traité de Robert avec son neveu, pour eux et leurs descendants, 1368. Ils convinrent que les terres composant l'électorat ne seraient ni hypothéquées, ni aliénées. Robert entra en guerre avec Adolphe de Nassau, archevêque de Mayence, 1381, et augmenta les domaines de sa maison par la cession que lui fit Everhard, dernier comte de Deux-Ponts, 1385. Il défit en deux batailles, près de Spire et de Francfort, les villes de la confédération de Souabe, 1388, et fit jeter dans un four à chaux tous les prisonniers qu'il avait faits. Il mourut le 16 février 1390. — Robert II, dit *le Petit* et *le Tenace*, fils du palatin Adolphe le Simple, parvint à l'électorat après la mort de ses deux oncles, 1390, et mourut 14 février 1398. — Robert III, dit aussi Rupert, électeur après son père, 1398, fut élu empereur à Coblentz après la déposition de Wenceslas, 24 août 1400; constitua vicaire de l'Empire Louis, son fils, 1401; fonda, à Heidelberg, l'église paroissiale du Saint-Esprit, qui fut choisie pour la sépulture des princes de sa maison, et mourut le 10 mai 1410. — Louis III, dit *le Barbu*, fils aîné de Robert III, succéda à l'électorat, 1410, Il assista au concile de Constance, où il présida à la condamnation de Jean Hus, 1415, et à celle de Jérôme de Prague, qu'il fit exécuter, 1416. Il eut sous sa garde le pape Jean XXIII, qu'il relâcha, 1419. Louis mourut à Heidelberg le 29 décembre 1436. — Louis IV, surnommé *le Bon*, né en 1424, succéda à son père sous la tutelle d'Otton, son oncle, 1436; reçut l'investiture de Frédéric III, 1442; aida ce dernier à chasser les troupes françaises de l'Alsace, 1444, et mourut à Worms pendant la diète, 13 août 1449. — Frédéric Ier, surnommé *le Victorieux*, né le 1er août 1425, administrateur de l'électorat pendant la minorité de Philippe, son neveu, convoqua les états du pays, 1450, et obtint la jouissance de l'électorat, sa vie durant, à condition qu'il adopterait son pupille Philippe pour son fils et son héritier universel. Il s'empara du château des comtes de Lutzelstein et le joignit à ses États, 1452; défit, dans la plaine de Phedersheim, l'empereur Frédéric III, ligué avec 18 princes, 1460; remporta une victoire complète entre Manheim et Heidelberg, sur le pape Pie II, qui avait formé une nouvelle ligue contre lui le 29 juin 1461. Il mourut le 12 décembre 1476. — Philippe, dit *l'Ingénu*, né le 14 juillet 1448, succéda à Frédéric, 1476; augmenta cet héritage du duché de Masbach, 1499; maria Robert, son 3e fils, à Élisabeth, fille unique de Georges le Riche, duc de Bavière-Landshut, qui leur fit une donation de tous ses biens. A la mort de Georges, 1503, Albert, duc de Bavière, contesta cette donation. Maximilien proposa un accommodement qui fut rejeté : on eut recours aux armes. Le père et le fils furent mis au ban de l'empire, 1504. Le Palatinat fut envahi et ravagé par 4 armées à la fois. Philippe, réconcilié avec l'empereur, fut obligé d'accepter la paix, 1505. Il mourut à Germersheim, le 18 février 1508. — Louis V, dit le Pacifique, né le 2 juillet 1478, succéda à Philippe, son père, 1508; exerça avec prudence le vicariat de l'Empire, et contribua beaucoup à l'élection de Charles V, 1519. Il s'allia avec l'électeur de Trèves et le landgrave de Hesse, 1522, contre François Sickinguen; assista au traité de pacification conclu à Nuremberg, entre l'empereur et les princes protestants, 23 juillet 1532, et mourut le 26 mars 1544.—Frédéric II, dit le Sage, né le 9 décembre 1482, succéda à Louis, son père, 1544, à l'exclusion de ses neveux, fils de Robert; embrassa la religion luthérienne, et accéda à la ligue de Smalkalde, 1545. Il donna des secours à Ulric, duc de Wurtemberg, 1547, et souscrivit au formulaire de l'*intérim*, 1548. Il mourut à Alzei, le 26 février 1556. — Otton Henri, surnommé le Magnanime, né le 10 avril 1502, fils aîné de Robert, comte palatin, duc de Nuremberg, 1532, succéda à Frédéric, son oncle, 1556. Il jeta les fondements de la célèbre bibliothèque palatine à Heidelberg, céda le duché de Neubourg à Wolfgang, duc de Deux-Ponts; appela à sa succession le duc de Simmeren, son cousin, et mourut le 12 février 1559. Il fut le dernier électeur de la branche aînée. — Frédéric III, dit le Pieux, né le 14 février 1515, de Jean II, duc de Simmeren, succéda à Otton-Henri, 1559, comme étant de la ligne la plus proche des derniers électeurs. Il donna la principauté de Simmeren à

Georges, son frère, de sorte que d'une branche il s'en forma deux, dont l'une posséda l'électorat, et l'autre les terres de Simmeren. Il embrassa le calvinisme, introduisit cette secte en Allemagne, la protégea de tout son pouvoir, et en plaida lui-même la cause avec éloquence à la diète d'Augsbourg, 1556, contre les luthériens, qui demandaient qu'elle fût proscrite. A la sollicitation du prince de Condé, il envoya des secours aux huguenots en France, 1567 et 1568. Il invita Henri d'Anjou, qui se préparait à partir pour aller prendre possession du trône de Pologne, à passer par ses États, 1573, et le reçut de la manière la plus humiliante. Il mourut le 26 octobre 1576. — Louis VI, dit le Facile, né le 4 juillet 1539, succéda à Frédéric III, son père, 1576; embrassa le luthéranisme. Il intercéda inutilement auprès de l'empereur pour Gebhard Truchsès, archevêque de Cologne, déposé, et mourut le 12 octobre 1583. — Frédéric IV, né le 5 mai 1574, succéda à Louis VI, son père, 1583, sous la tutelle de Jean-Casimir, son oncle. En 1606, il forma du village de Manheim une ville de commerce où il reçut un grand nombre de protestants qui s'étaient expatriés pour cause de religion. Il fut nommé directeur en chef de la célèbre confédération conclue à Hall, en Souabe, par les protestants et les calvinistes, sous le nom d'*union évangélique*, 1610. Frédéric mourut le 9 septembre de la même année. — Frédéric V, né le 16 août 1596, succéda à Frédéric IV son père, 1610; prit à Philippe de Sœtteren, évêque de Spire, le château d'Odenheim, et rasa les nouveaux ouvrages que l'on y avait faits, 1618. Il fut nommé empereur après la déposition de Ferdinand d'Autriche, 1619, et fut couronné le 25 octobre de la même année. Le 8 novembre 1620, son armée fut défaite par les Impériaux et les Bavarois; et lui fut obligé de se sauver en Hollande. Les Espagnols lui enlevèrent le bas Palatinat, et les Bavarois le haut. En 1623, Frédéric fit transférer son électorat à la maison de Bavière. Ses amis négocièrent en vain, en sa faveur, aux diètes de Mulhausen, 1627, et de Ratisbonne, 1630. Frédéric mourut le 29 novembre 1632. — Charles-Louis, fils de Frédéric V, né le 20 décembre 1617, chercha à recouvrer les États de son père, 1632; mais ses troupes ayant été défaites à Lemgow, 1638, il fut obligé d attendre jusqu'au traité de Westphalie, 1648. Le bas Palatinat lui fut rendu, et un 8e électorat créé en sa faveur, avec l'attribution de la charge de grand trésorier de l'Empire. Il disputa le droit de vicaire de l'Empire à l'électeur de Bavière, à la mort de l'empereur Ferdinand III, 1657; voulut exercer sur les habitants situés le long du Rhin le privilége de Wildfaugiat, 1663, et réussit sous l'autorité de l'empereur, par la médiation de la France et de la Suède, 1667. Il entra dans la ligue que l'empereur avait formée contre la] France, 1672. Les soldats français furent indignement maltraités par les paysans du Palatinat, 1675. Le maréchal de Turenne, en représailles, fit brûler 5 villes et 25 villages du Palatinat, 1674. La paix de Nimègue, signée, 1678 et 1679, mit fin à la guerre qui venait de détruire le Palatinat. Charles-Louis perdit la souveraineté du grand bailliage de Gemersheim et celui d'Allenstat, 1680, et mourut le 28 août de la même année. — Charles, né le 31 mars 1651, fils et successeur de Charles-Louis, 1680, fit un accommodement provisionnel avec la France, au sujet du bailliage de Gemersheim, 1682, et mourut le 18 mai 1685. — Philippe-Guillaume de Neubourg, né le 5 novembre 1615, de Wolfgang-Guillaume, duc de Neubourg, descendait, au 8e degré, d'Étienne, fils de l'empereur Robert. Il succéda à l'électeur Charles, 1685, tant en vertu de la bulle d'or que des pactes de famille, ratifiés, en 1648, par tous les comtes palatins, et confirmés par l'article 4 de la paix de Westphalie. Il reçut de l'empereur l'investiture de ses nouveaux États. La prétention au Palatinat du duc de Veldeuz, le plus proche parent mâle du dernier électeur en ligne collatérale, occasionna une guerre, 1688, qui ruina le Palatinat. Philippe-Guillaume mourut à Vienne, le 2 septembre 1690. — Jean-Guillaume, né le 19 avril 1658, succéda à Philippe-Guillaume, son père, 1690. Il vit ses États ravagés par les Français, 1693; obtint, après la mort de Léopold-Louis, 1694, la plus grande partie de la succession de Veldeuz-Lautrec, et devint paisible possesseur de ses États par la paix de Ryswick, 1697. La mort de Charles II, roi d'Espagne, ayant renouvelé la guerre, 1700, il prit le parti de la maison d'Autriche. Il rétablit dans ses États la liberté des 3 religions autorisées dans l'Empire, 1705; exerça le vicariat de l'Empire, après la mort de l'empereur Joseph, 1711, et contribua beaucoup à l'élection de Charles VI. Il mourut à Dusseldorf, le 8 juin 1716. — Charles-Philippe, né le 4 novembre 1661, gouvernait le Tyrol lorsqu'il succéda à son frère dans l'électorat, 1716. Il établit sa résidence à Manheim, qu'il embellit d'un beau palais et de bonnes fortifications. Traité d'union entre les maisons palatine et de Bavière, 1724. Dans la guerre de 1733, Charles-Philippe embrassa le parti de la neutralité avec les électeurs de Cologne et de Bavière. La maison palatine se déclara pour celle de Bavière, dans la guerre qui s'éleva après la mort de l'empereur Charles VI, touchant la succession de la maison d'Autriche, 1740. Charles-Philippe mourut le 31 décembre 1742, et fut le dernier électeur de la branche de Neubourg. — Charles-Théodore, prince palatin de Sulzbach, né le 11 décembre 1724, de Jean-Chrétien-Joseph, prince de Sulzbach, descend, au 4e degré, d'Auguste, auteur de la ligne de Sulzbach, fils puîné de Philippe-Louis, duc de Neubourg. Il succéda à son père dans la principauté de Sulzbach, 1733; fut investi des duchés de Juliers et de Berg, 26 octobre 1742, et parvint à l'électorat par succession de branche aînée et droit d'agnation, 4 janvier 1743. Après la mort de l'empereur Charles VI, il fit avec le nouvel électeur de Bavière un traité par lequel ils convinrent d'établir l'alternative du vicariat de l'Empire dans leurs maisons, 1745. Le traité d'Aix-la-Chapelle rétablit la paix dans le Palatinat, 1748. Charles-Théodore fonda à Manheim une Académie de dessin et de peinture, 1757, et une Académie des sciences, avec un cabinet d'antiquités, 1763. A la mort de Maximilien-Joseph, électeur de Bavière, qui ne laissa pas de postérité, 30 décembre 1777, Charles-Théodore reçut la dignité électorale vacante, l'office d'achisénéchal et le haut Palatinat, ainsi que tous les autres États, propres et féodaux, du feu prince. Il fut proclamé duc de Bavière dans Munich, à 5 heures du soir, le même jour, et le lendemain dans le reste de la Bavière. Il céda la basse Bavière à l'empereur Joseph II, sur laquelle celui-ci avait des prétentions, par traité du 3 janvier 1778. V. pour la suite les **DUCS DE BAVIÈRE.**

PALÉOLOGUE, célèbre famille byzantine qui posséda le trône de Constantinople depuis la chute de l'empire latin, 1261, jusqu'à la destruction de l'empire grec par les Turcs, 1453. Les empereurs de cette maison furent Michel VIII, qui reprit Constantinople sur les Latins, 1261, mort en 1283; — Andronic II, 1283-1528; — Andronic III, 1328-1332; — Jean V, 1332-1390; — Andronic IV, 1390-1391; — Manuel II, 1391-1425; — Jean VI, 1425-1448; — Constantin XII, dernier empereur grec, mort à la prise de Constantinople par Mahomet II, 1448-1453. — André Paléologue, héritier des droits de sa fa-

mille à l'empire, les céda à Charles VIII en 1494, puis à Ferdinand d'Aragon en 1500. — Deux autres Paléologue, qui régnaient à Patros et à Argos, furent également dépouillés par Mahomet II, 1458 à 1461. — Théodore Paléologue, 2e fils de l'empereur Andronic II, ayant épousé l'héritière du comté de Montferrat, 1305, forma une nouvelle maison de Montferrat, qui subsista jusqu'en 1533. V. MONTFERRAT.

PALERME, *Palermo, Panormus*, ville capitale de la Sicile. Cette ville fut fondée par une colonie de Phéniciens, et les Carthaginois en firent la capitale de leurs possessions en Sicile. Prise par les Romains, 253 ans av. J.-C., elle fut considérée comme ville libre et alliée. Les Sarrasins, plus tard, en firent la capitale de leurs États siciliens. Elle fut prise par Robert et Roger, fils de Tancrède, 1072, et devint le théâtre des fameuses vêpres siciliennes, 1282. Une flotte hollandaise fut brûlée dans son port par le duc de Vivone, 1676. La cour de Naples s'y réfugia, 1806; les Anglais s'y établirent militairement, 1808 à 1814. Palerme fut inondée plusieurs fois, et éprouva de fréquents tremblements de terre, dont les plus terribles furent ceux de 1693 et 1726.

PALESTINE, *Palæstina*, nom que les Romains donnaient à la Judée dans la plus grande extension. Elle se divisait en quatre parties : Galilée, Samarie, Judée et Pérée. Elle fut divisée en trois au 4e siècle : Palestine 1re, sur les deux rives du Jourdain ; chef lieu, Scytopolis; Palestine 2e, le long de la Méditerranée, au sud; chef-lieu, Césarée; Palestine 3e ou Salutaire, formée de pays arabes au sud de la véritable Palestine et au nord de l'Arabie Pétrée; chef-lieu, Petra. La Palestine correspond à l'ancien pays de Chanaan, et son histoire se confond avec celle des Juifs jusqu'au temps de la dispersion de ce peuple, 135 de J.-C. Elle fut le but d'un grand nombre de pèlerinages depuis la mort du Christ. Les musulmans s'en emparèrent dès le 7e siècle; les kalifes arabes respectèrent longtemps les lieux saints; mais les Turcs, devenus maîtres de la Palestine au 11e siècle, les profanèrent et commirent toutes sortes de violences sur les pèlerins. De là les croisades, qui mirent la Palestine au pouvoir des chrétiens. Après la conquête, on créa un royaume de Jérusalem, qui ne dura que de 1099 à 1187. Il comprenait à peu près toute l'étendue de la Palestine. Depuis Saladin, soudan d'Égypte, qui la conquit, 1187, elle resta sous la domination égyptienne jusqu'au 16e siècle, époque à laquelle elle fut réunie à l'empire turc, qui la possède encore aujourd'hui.

PALESTRINA (Jean-Baptiste-Pierre Aloïs de), proclamé par ses contemporains le prince de la musique, naquit à Palestrina, 1529. Il composa une messe pour Marcel II; fut nommé maître de chapelle de Saint-Pierre, 1571, et mourut le 2 février 1594. On a de lui : *la Messe du pape Marcel*; *douze Livres de messes, à 4, 5, 6, 7 et 8 voix*; *six Livres de motets*, etc.

PALEY (William), théologien et moraliste anglais, né à Péterborough, 1743, mort, 1805; professeur de théologie à l'université de Cambridge, 1766; archidiacre de Law, archevêque de Carlisle, laissa plusieurs ouvrages classiques : *Éléments de morale et de politique*, Londres, 1785; *Horæ Paulinæ*, 1787; *Évidence du christianisme*, 1794, etc.

PALICE (Jacques II de Chabannes, seigneur de la), maréchal de France, gouverneur du Bourbonnais, de l'Auvergne, du Forez, du Beaujolais, du Lyonnais, fut un des plus grands capitaines de son temps. Il suivit Charles VIII à la conquête de Naples, et Louis XII, au recouvrement du duché de Milan, et contribua pour beaucoup au gain de la bataille de Ravenne, 1512; fait prisonnier à la journée des Éperons, 1513, il parvint à s'échapper; il se trouva à la prise de Villefranche, à la bataille de Marignan et au combat de la Bicoque, 1522. Il fit lever le siége de Marseille, et mourut à la bataille de Pavie, 1525.

PALISOT DE BEAUVOIS (Ambroise-Marie-François-Joseph, baron de), naturaliste, né à Arras, 1752, fut avocat au parlement de Paris, 1772, et membre correspondant de l'Académie des sciences, 1781. Il partit en Afrique, 1786, et fit passer en Europe, 1788, une quantité considérable de fleurs et d'insectes. Il fut nommé membre du conseil supérieur du Cap français. La révolution de Saint-Domingue l'obligea de se retirer à Philadelphie, d'où il rapporta en France une grande quantité de plantes et d'animaux. Il mourut à Paris, le 21 janvier 1820. Ses principaux ouvrages sont : *Flore d'Oware et de Benin en Afrique*, 1804; *Insectes recueillis en Afrique et en Amérique*, 1805; *Essai d'une nouvelle Agrostographie*, 1812, etc.

PALISSOT DE MONTENOY (Charles), littérateur, né à Nancy, 1730, fit jouer à Paris la tragédie de *Ninus II*, qui n'eut pas de succès, 1749; se jeta dans la polémique littéraire, se déclara contre les philosophes, et les attaqua surtout dans ses comédies du *Cercle* et des *Philosophes*, 1760. Il mourut administrateur de la bibliothèque Mazarine, 1814. On a de lui : *Histoire des premiers siècles de Rome, jusqu'à la république*, 1806; *le Génie de Voltaire*, 1806; des comédies, etc. Ses œuvres ont été réunies en 1805.

PALISSY (Bernard), potier de terre, né dans l'Agénois, 1500, découvrit le secret de l'émail, dont on se servait en Italie pour faire de beaux ouvrages de faïence, 1539, 1555, et fabriqua des poteries qui furent recherchées par toute la France. Il étudia les monuments de l'antiquité, fit sur les terres, les pierres et les métaux, des observations qui furent goûtées, et donna sur ce sujet des cours publics à Paris, 1575. Il fut jeté dans une prison pendant sa vieillesse pour avoir emblassé la réforme, et y mourut en 1589. On a de lui : un *Traité de la nature des eaux et fontaines, des métaux, des pierres, émaux*, etc., 1580. Ses œuvres ont été réunies à Paris, 1777.

PALIZZI, famille sicilienne, maintint longtemps par sa puissance le roi Pierre II sur le trône; au 14e siècle, elle abusa du pouvoir, fut bannie par les Chiaramonti, et rappelée par les intrigues de la reine mère, Élisabeth de Carinthie, sous le roi Louis, 1348, ce qui occasionna une longue guerre civile dans laquelle les Palizzi eurent le dessous. La paix entre Frédéric II et Jeanne 1re de Naples mit fin à ces querelles, 1372.

PALLADE (Saint), diacre de l'Église de Rome, fut sacré évêque et envoyé en Hibernie, 431. Il fut le premier évêque et le premier apôtre des Scots, et mourut à Fordum, 450. L'Église célèbre sa fête le 6 juillet.

PALLADE (*Palladius*), naquit en Gallicie l'an de J.-C. 368. Il se fit solitaire de Vitrie, 388, et devint évêque d'Hélénopolis en Bithynie, 401. Il fut l'ami de saint Jean Chrysostome, et souffrit pour lui de grandes persécutions. Nous avons de Pallade une *Histoire des Solitaires*, dont Hervet fit une traduction française, imprimée à Paris, 1570.

PALLADINO (Jacques), auteur ecclésiastique du 14e siècle, connu sous le nom de Jacques de Teramo, parce qu'il naquit dans cette ville, 1349, devint successivement évêque de Monopoli, de Tarente, de Florence, de Spolette et légat du saint-siége en Pologne. Il est l'auteur de quelques ouvrages fort médiocres. La moins faible de toutes ses productions est un roman de piété,

plusieurs fois imprimé, 1372-1576-1586, et traduit dans presque toutes les langues sous le titre de *Jacobi de Teramo Compendium perbreve*. Palladino mourut en Pologne, 1417.

PALLADIO (André), célèbre architecte, né à Vicence, 1508, commença de bonne heure à exercer la sculpture, et acquit bientôt dans cet art une grande célébrité, 1523-1530. Mis au nombre des citoyens et anobli, en considération de son mérite personnel, il accompagna le poëte Trissino dans trois voyages qu'il fit à Rome, 1531-1536-1539. Ce fut dans ces voyages et dans deux autres qu'il fit depuis exprès, qu'il s'appliqua à dessiner et à étudier les monuments antiques de cette ville. Son livre posthume : *Antiquités de l'ancienne Rome*, tout imparfait qu'il est, montre assez combien il avait approfondi le génie des anciens. Son *Traité d'architecture*, admiré et recherché des connaisseurs, fut publié en 1570. Rolland Friard le traduisit en français, 1726. Comme architecte, le plus bel édifice qu'il ait construit est, sans contredit, le *Théâtre degli Olimpici* de Vicence. Il mourut dans cette ville, 1580.

PALLAS, affranchi de l'empereur Claude, eut la plus grande autorité sous le règne de ce prince. Il engagea Claude à épouser Agrippine, sa nièce; à adopter Néron et à le désigner pour son successeur. La haute fortune à laquelle il parvint le rendit si insolent qu'il ne parlait à ses esclaves que par signes. Quoique Néron lui dût sa couronne, il le disgracia, et 7 ans après le fit périr secrètement pour hériter de tous ses biens, qui ne s'élevaient pas à moins de 59 millions de notre monnaie. Il mourut empoisonné l'an 60 de J.-C.

PALLAS (Pierre-Simon), naturaliste et voyageur célèbre, naquit à Berlin, 22 septembre 1741. Il vint s'établir à la Haye et y publia, 1766, son *Elenchus* et ses *Miscellanea zoologica* qui lui acquirent une grande réputation. Catherine II lui offrit une place à l'Académie de Pétersbourg et le chargea d'aller observer, en Sibérie, le passage de Vénus sur le soleil, 1769. Ce fut durant ce voyage qu'il adressa à l'Académie ce fameux Mémoire sur les os des grands quadrupèdes, dans lequel il annonce qu'il se trouve en Sibérie des os d'éléphants, de rhinocéros, de buffles et de beaucoup d'autres genres d'animaux du Midi, dont la quantité est presque innombrable. Pallas, après avoir parcouru les plaines de la Russie d'Europe passa l'hiver à Simbirsk, 1769; visita les deux côtés des monts Oural et les nombreuses mines de fer qui y sont établies, 1770; repartit pour les mines de Kolivan, 1772; retourna sur le Jaïk et sur la mer Caspienne, 1773, et fut de retour à Saint Pétersbourg, 30 juillet 1774. Quoique jeune et vigoureux, Pallas y vint accablé de souffrance et les cheveux tout blanchis à 33 ans. Il y donna, 1776, l'histoire de quelques quadrupèdes les plus célèbres de la Sibérie et une description d'une foule d'oiseaux, de reptiles, de poissons, de mollusques, de vers et de zoophytes inconnus avant lui. Membre du comité chargé, en 1777, de faire une nouvelle topographie de l'empire russe, il fut le professeur des grands-ducs Alexandre et Constantin; mais son aversion pour la vie sédentaire lui fit entreprendre un nouveau voyage, et il employa les années 1793-1794 à parcourir les provinces méridionales de l'empire russe. Il mourut en Crimée, au moment où il projetait un nouveau voyage dans les royaumes de France et d'Italie, 8 septembre 1811, laissant un nombre considérable d'ouvrages et de relations de ses voyages qui n'ont jamais été réunies en œuvres complètes.

PALLAVICINO (Le marquis Oberto) fut, au milieu du 13e siècle, chef d'une maison illustre de Lombardie et feudataire immédiat de l'Empire. Dès le commencement des démêlés de l'empereur Frédéric II avec les papes, il embrassa le parti de ce monarque. Mais le légat de Grégoire l'ayant rendu suspect aux habitants de Plaisance, il fut chassé de cette ville, où sa famille possédait des fiefs considérables, 1236; Frédéric II l'affermit dans ses sentiments de haine contre les Guelfes, en le chargeant, pendant les années 1240-1241, de conduire la guerre qu'il faisait aux Génois. Pallavicino y déploya de grands talents militaires. A la mort de l'empereur, 1250, Crémone lui offrit la charge de podestat, et il affermit encore ce pouvoir souverain par la victoire qu'il remporta sur les Parmesans, 18 août. Nommé souverain de Plaisance, 1251, il exerça la suprême puissance dans cette ville jusqu'au 24 juillet 1257, jour où les habitants de Plaisance, s'étant révoltés contre lui, secouèrent son autorité. Il prit une grande part à la victoire de Cassano, 27 septembre 1259, et recouvra de nouveau la souveraineté de Plaisance, qu'il joignit à celle de Tortone, 1261. Mais, en 1265, l'armée de Charles d'Anjou, qui marchait à la conquête du royaume de Naples, renversa cette nouvelle souveraineté. Les Guelfes surprirent la ville de Brescia, 30 janvier 1266, et lui enlevèrent Crémone, qui était demeurée 17 ans sous sa domination, 1267. Enfin les Parmesans, pour achever de le dépouiller, mirent le siége devant Borgo, et le forcèrent d'évacuer cette ville, 21 octobre 1268. Pallavicino ne survécut pas longtemps à ce dernier désastre; il mourut, mai 1269, laissant ses fiefs héréditaires à Manfred, son fils, qui les transmit ensuite à ses descendants.

PALLAVICINO (le cardinal Sforza), célèbre par son *Histoire du Concile de Trente*, naquit à Rome, 1607, d'une des plus illustres familles de cette ville et embrassa l'état ecclésiastique, malgré l'opposition de ses parents, 1626. Il devint, par son mérite, l'un des membres des congrégations romaines, puis de l'Académie des humoristes, et ensuite gouverneur de Jesi, d'Orvietle et de Camerino. Il renonça à tous ces avantages pour entrer dans la compagnie de Jésus, 1638, et se soumit à un noviciat de deux ans. Alexandre VII le décora de la pourpre romaine, 1657, et, depuis cette époque, Pallavicino partagea son temps entre l'étude et le devoir du cloître. Il mourut, 5 juin 1667. L'édition la plus recherchée des négociations du *Concile de Trente* est celle de Rome, 1656-1657. Elle fut réimprimée dans cette même ville, 1664.

PALLAVICINO (Ferrante), chanoine et poëte, né à Plaisance en 1618. Ayant composé des satires sanglantes contre le pape Urbain VIII et la maison puissante des Barberini, il fut forcé de s'expatrier; mais arrêté dans le comtat Venaissin, il fut conduit à Avignon, où il eut la tête tranchée, 1644.

PALLIUM, ornement ecclésiastique que les papes accordent aux évêques en signe de consentement à leur installation. Les patriarches d'Orient le prenaient sur l'autel, dans la cérémonie de leur consécration, et l'envoyaient aux métropolitains, qui le donnaient aux évêques de leurs provinces. On ne le connut en Occident qu'au commencement du 6e siècle. Césaire d'Arles est le premier de l'Église de France qui l'ait porté; et ce fut dès l'an 800 que les papes l'envoyèrent à tous les métropolitains.

PALMA *l'Ancien* (Jacques), peintre, né à Sermaleta, 1540, dans le territoire de Bergame, fut ainsi nommé pour le distinguer de Palma le Jeune, son neveu. Elevé à l'école du Titien, il lui dut un pinceau moelleux, et fut choisi pour achever une *Descente de Croix* que ce grand maître avait laissée imparfaite. On trouve dans les des-

sins de ce peintre, qui fut fort inégal, la manière du Titien et du Giorgione. Il mourut à Venise, 1588.

PALMA, ville d'Espagne, chef-lieu de province (îles Baléares), par 39° 34' 41" lat. nord, et 0° 19' 0" longit. est; siége d'un évêché suffragant de Valence; résidence du gouverneur général et des principales autorités des îles Baléares. Ce fut, dit-on, le consul Cécilius Metellus qui en jeta les premiers fondements, l'an 123 av. J.-C.

PALMIERI (Mathieu), historien, né à Florence, 1405, assista au concile qui y fut tenu, 1439, et fut nommé premier magistrat de cette république, 1er novembre 1445. Il occupa cette charge, selon la coutume, pendant deux mois. Envoyé en ambassade auprès d'Alphonse, roi de Naples, 1455, il exerça la dignité de gonfalonier, pendant les mois de septembre et octobre de la même année, et fut envoyé en négociation à Rome, 1466. Membre du conseil des Dix, 1467, il fut une seconde fois nommé gonfalonier, 1468; remplit une dernière mission auprès du pape Sixte IV, 1475, et mourut à Florence, à l'âge de 70 ans, 1475. On a de lui une continuation de la *Chronique de Prosper*, jusqu'en 1449.

PALMYRE, *Tadmor*, ville d'Arabie très-célèbre dans l'antiquité, et dont il ne reste plus que les ruines. Fondée, dit-on, par Salomon, elle fut longtemps indépendante et devint tributaire de Rome au 3e siècle. Odenat, l'un de ses princes, se distingua sous Gallien par ses exploits contre les Perses et contre plusieurs des trente tyrans. Zénobie, sa veuve, prit le titre de reine d'Orient; mais elle fut vaincue par Aurélien, et la principauté de Palmyre devint province romaine, 272. Les ruines de Palmyre ne furent connues des Européens qu'en 1691.

PALOMINO DE VELASCO (Acisclo-Antonio), l'un des plus grands peintres de l'Espagne, naquit à Bajalance, 1653. Le peintre Valdès lui enseigna les premières règles de l'art. Il termina ses études, 1678, et se rendit à Madrid, 1679, pour y suivre les leçons des grands maîtres que la magnificence de Philippe IV avait attirés dans cette capitale. Chargé par ce monarque de peindre les fresques de la galerie des Cerfs au Prado, Palmino déploya, dans cette suite de tableaux, un talent si fécond et si varié, qu'il reçut, avec un traitement considérable, le brevet de peintre du roi, 1690. Il parcourut alors Valence, Salamanque, Grenade et Cordoue, et embellit chacune de ces villes de quelques compositions nouvelles. Palomino, qui cultivait aussi les lettres, fut le premier historien des artistes espagnols. Il mourut après avoir embrassé l'état ecclésiastique, à la suite des chagrins qu'il ressentit de la perte de sa femme, 13 avril 1726. On admire, parmi ses productions les plus remarquables, la *Confession de saint Pierre*; les fresques de Saint-Jean de Cordoue, et celles de Saint-Étienne de Valence.

PALU (Pierre de la), *Paludanus*, né dans la Bresse, vers 1280, d'une maison illustre, prit l'habit de Saint-Dominique et professa la théologie à Paris avec succès. Jean XXII récompensa son mérite par le titre de patriarche de Jérusalem, 1329. Il fit de vains efforts pour exciter une nouvelle croisade, et mourut à Paris, 1343. La plupart de ses ouvrages, restés manuscrits, sont conservés à la bibliothèque royale.

PAMIERS (Ariége). Cette petite ville, qu'on dit être d'origine celtique, ne fut d'abord qu'un faible château auprès de l'abbaye de Frédélas, qui subsistait vers l'an de J.-C. 960. Un des comtes de Carcassonne le saccagea, 1208, en défendant les prétentions de Raimond, comte de Toulouse, contre les croisés. Les Gascons tentèrent de s'en rendre maîtres, mais sans succès, 1577. Mais le prince de Condé, à la tête des protestants, la prit et la livra à ses soldats, qui la pillèrent et la saccagèrent. C'était avant 1789 le siége de la sénéchaussée du pays de Foix. On admire aujourd'hui la cathédrale, bâtie sur les dessins de Mansard.

PAMPELUNE, *Pompeiopolis, Pamplona*, ville forte d'Espagne, sur l'Arga. Avant que la Navarre fût divisée en deux, Pampelune en était la capitale; elle n'est plus aujourd'hui que la capitale de la Navarre espagnole. Charlemagne la prit en 774 et Odet en 1530. Les Français l'assiégèrent en vain, 1530, et y entrèrent en 1808 et 1823. Elle fut souvent prise et reprise dans les guerres civiles d'Espagne, 1831-1842.

PAMPHYLE ou PAMPHILE, peintre grec et mathématicien, né en Macédoine, vivait sous Philippe. Il fonda l'école sicyonienne et fut le maître d'Apelles, au 4e siècle av. J.-C.

PAMPHYLE (Saint) de Bérite, directeur de l'école d'Alexandrie, en fonda une à Césarée de Palestine, fut arrêté comme chrétien, 307, et subit le martyre, 309. L'Église le fête le 1er juin.

PANÆTIUS, philosophe stoïcien, né à Rhodes, 190 av. J.-C., florissait vers l'an 150. Il ouvrit une école à Rome. P. Scipion, l'un de ses disciples, voulut qu'il s'établît dans sa propre maison et l'emmena dans les diverses missions dont il fut chargé. Panætius se retira plus tard à Athènes, où il mourut, à l'âge de 90 ans. Il composa plusieurs ouvrages, entre autres : le *Traité des devoirs*, un livre *des Sectes*, des *Traités de la Divination, de la Tranquillité d'esprit*, etc.

PANAMA, ville de Colombie, sur la côte nord du golfe de Panama. Panama fut fondée par les Espagnols, 1518; détruite par le commodore anglais sir Henri Morgan, 1673, et reconstruite par ses habitants. Elle fut ravagée par de terribles incendies, 1756 et 1781. Le commerce y florissait lorsque le commerce de l'Amérique méridionale se faisait par des galions; mais il tomba promptement depuis que les richesses du Pérou furent transportées par la mer du Sud dans la mer Atlantique, en doublant le cap Horn, 1740. On exporte de cette ville pour plus de 40,000 piastres par an de perles provenant des pêcheries établies dans la baie. Les Écossais tentèrent en vain de former des établissements dans la province de Panama, 1699. Les Français s'y établirent, 1740, et furent massacrés par les Indiens, à l'instigation des Anglais, 1754. Les Espagnols ont construit un fort sur les frontières de leur territoire.

PANARD (Charles-François), poëte français, né à Nogent-le-Roi, près de Chartres, 1694, se distingua par des chansons faciles et piquantes, et fut surnommé le *la Fontaine du vaudeville*. Quoique ses pièces de théâtre, qui se montent à plus de 80, ne soient pas toutes dignes de lui, il en est quelques-unes qui resteront toujours comme modèles du genre dans lequel il excella. Il mourut à Paris, 1765. Ses œuvres choisies furent imprimées par Armand Gouffé, Paris, 3 vol. in-18, 1805.

PANATHÉNÉES, fêtes athéniennes en l'honneur de Minerve, instituées par Ericthonius, vers 1495 av. J.-C. On distinguait les grandes et les petites panathénées : les grandes se célébraient tous les 5 ans, le 23 du mois hécatombéon, qui répond à notre mois de juillet; les petites avaient lieu tous les ans, le 20 du mois thargelion, ce qui correspond au commencement d'avril.

PANCIATICI, illustre famille de Toscane, appartenant à la faction des Gibelins. Après avoir chassé les Tedici, qui avaient vendu Pistoie à Castruccio Castracani, elle conclut avec Florence un traité qui rendit Pistoie dépendante de Florence, avec le titre d'*amie*, 1527.

Plusieurs Panciatici s'établirent ensuite à Florence et y restèrent fidèles à la faction gibeline. Eunemis d'abord des Médicis, ils devinrent leurs amis quand ceux-ci eurent établi leur domination. Ils soutinrent même leur parti à Pistoie contre les Strozzi, 1437.

PANDION, roi d'Athènes, fondateur des *Pandies* (fêtes de Jupiter), fils et successeur d'Érichthonius et père d'Érechthée, de Progné et de Philomèle, régna de 1437 à 1397 av. J.-C., et vainquit Labdacus, roi de Thèbes. — Un autre Pandion, roi d'Athènes, 1307, en fut chassé par les Métionides, 1283. Il fut le père d'Égée, qui régna ensuite.

PANDOLFE Ier, dit *Tête-de-Fer*, prince de Capoue, succéda à Landolfe IV, son père, 961; réunit à ses domaines les villes de Bénévent, Capoue, Salerne, Camerino, Spolète; il fut battu et fait prisonnier à Bovino, par les Grecs, 969; recouvra la liberté, 970, et mourut en 981.

PANETIER DE FRANCE (Grand), officier de la couronne qui commandait à tous les officiers de la paneterie du roi, et sous la juridiction duquel étaient toutes les boulangeries de France. Il servait à table avec le grand échanson dans les jours de cérémonies, et présidait à la distribution du pain pour les officiers commensaux de la maison de sa majesté. Le premier grand panetier que l'on trouve dans notre histoire est Eudes Arrode, 1217, sous Philippe-Auguste. Jean-Paul de Cossé, duc de Brissac et pair de France, fut pourvu de la charge de grand panetier, le 18 avril 1732.

PANIN (Nikita-Ivanovitch, comte), de la famille des Pagnini de Lucques, né en 1718, mort en 1782, fut successivement chambellan et grand écuyer d'Élisabeth de Russie, ambassadeur, gouverneur du grand-duc Paul, depuis Paul Ier, et ministre de Catherine II.

PANIPOT ou **PANIPET**, ville de l'Inde anglaise (Calcutta). Les Mongols défirent les Afghans dans les environs, 1525; ces derniers y battirent les Mahrattes, 1761.

PANNONIE, *Pannonia*, région de l'Europe ancienne, aujourd'hui partie de l'Autriche, de l'Esclavonie, de la Croatie. Dès le 2e siècle, ce pays fut divisé, par l'empereur Adrien, en deux provinces : Pannonie haute, Pannonie basse. *Petorio* (Petau) était chef-lieu de la première; la deuxième eut d'abord pour chef-lieu *Aquincum* (Vieux Bude), ensuite *Sirmium*. La Savie fut retranchée de la Pannonie basse, au 4e siècle; *Sirmium* en fut le chef-lieu, et *Aquincum* devint celui de la Pannonie haute. L'empereur Auguste s'en empara, 10 ans av. J.-C. Les Huns, commandés par Attila, s'en emparèrent, 450. Les Sarmates s'y établirent, 453, et, plus tard, les Gépides et les Ostrogoths s'en emparèrent. Cette contrée fut cédée aux Avares par les Lombards, 568. Charlemagne s'en rendit maître, 775; les Hongrois s'en emparèrent vers l'an 900.

PANORME, aujourd'hui Palerme, ville de Sicile, sur la côte nord, fondée par les Phéniciens, devant la capitale de la Sicile carthaginoise, et fut prise par les Romains, 252 ans av. J.-C. Amilcar y fut défait par Gélon, 480 av. J.-C.

PANSA (C. Vibius), consul avec Hirtius, 43 ans av. J.-C., fut vaincu devant Modène par Marc-Antoine, et périt dans la bataille.

PANORAMA, des mots grec *pan*, tout, et *orama*, vue, vision; tableau circulaire, horizontal, offrant la vue en perspective d'une ville ou d'un paysage. Breyssig, professeur allemand de Dantzick, en fut l'inventeur. Le premier tableau de ce genre fut exposé en Angleterre, à Édimbourg, par Robert Barker, 1793. Il existe à Paris et à Londres des édifices construits pour l'exposition de ces sortes de tableaux. Robert Fulton, Américain, est le premier qui apporta un panorama en France, où le premier, peint par Prévot, parut en 1800.

PANTALÉON (Saint) subit le martyre à Nicomédie, sous Galère, 303. On le fête le 27 juillet.

PANTÈNE (Saint), stoïcien converti au christianisme. Il devint le chef de l'école chrétienne d'Alexandrie, 179; fut institué par le patriarche Démétrius apôtre des nations orientales, et vivait encore à Alexandrie en 216. Saint Clément d'Alexandrie fut un de ses disciples.

PANTHÉON, temple consacré à tous les dieux. Le plus fameux est celui de Rome, érigé par Agrippa dans son troisième consulat, 727 de Rome, 26 de J.-C. Cet édifice, brûlé sous Titus et sous Trajan, fut restauré par Adrien, et ensuite par Antonin le Pieux, Septime Sévère et Caracalla. Il existe encore aujourd'hui dans son entier; on en a fait une église sous le nom de *Sainte-Marie de la Rotonde*. — Le *panthéon d'Athènes* fut relevé environ 120 ans après celui de Rome, par Adrien. Les chrétiens grecs en firent ensuite une église consacrée à la Vierge, sous le nom de *Panagia*. Les Turcs l'ont changée en mosquée. — *Panthéon de Paris*. V. **PARIS**.

PANTOMIME (πᾶν, tout, μίμος, *imitateur*). Les Grecs et les Romains eurent sur leurs théâtres des comédiens bouffons qui, par des gestes et des attitudes, représentaient toutes sortes d'actions, et exprimaient les mœurs et les passions des hommes, avec une souplesse admirable. Ils jouaient, au commencement, avec les acteurs des comédies et des tragédies; mais, dans la suite, ils formèrent un corps séparé. Les pantomimes furent les premiers comédiens chez les Français, comme ils l'avaient été chez les Grecs et chez les Romains, et commencèrent à paraître à la foire Saint-Germain, vers la fin du 6e siècle. Mais la grossièreté de leurs postures et de leurs jeux mit l'empereur Charlemagne dans la nécessité de corriger cet abus, qui allait jusqu'à la licence. L'empereur déclara, 776, les « histrions, pantomimes ou farceurs, incapables d'être admis en témoignage contre « les personnes d'une condition libre. » Cette peine infamante fit tomber les pantomimes, et ils furent remplacés par les troubadours, les jongleurs et les ménestriers, dont les représentations furent mêlées de poésie, de danse, de chant et d'instruments. Ceux-ci perdirent la faveur du public vers la fin du 13e siècle, 1283, où l'on vit éclore les représentations connues sous le nom de *mystères*, qui furent en vogue jusqu'en 1570, époque à laquelle Étienne Jodelle, Parisien, fit représenter la première pièce qui, en France, porta le nom de tragédie : elle était intitulée *Cléopâtre*.

PANVIN ou **PANVINIO** (Onuphre), savant, né à Vérone, 1529, mort, 1568, fut professeur de théologie à Florence, 1554, et attaché à la bibliothèque du Vatican, sous Marcel II. Il laissa : *Epitome romanorum pontificum usque ad Paulum IV*, Venise, 1567; *Fasti et triumphi Romanorum*, 1557; *de Triumpho*, etc.

PAOLI (Pascal), général corse, né aux environs de Bastia, 1726, mort près de Londres, 1807, fut quelque temps au service de Naples, où il avait suivi son père exilé; rentra en Corse, 1753; fut proclamé chef de l'île, 1755, et enleva aux Génois tout l'intérieur de l'île. Lorsque Gênes eut cédé la Corse à la France, 1768, il essaya de lutter contre cette dernière, fut vaincu par le comte de Vaux, et se réfugia en Angleterre. Appelé en France, 1789, il reçut le titre de lieutenant général, le commandement militaire de son pays; se brouilla, plus tard, avec la Convention, qui le mit hors la loi, 1793; offrit alors la Corse au cabinet de Saint-James, qui l'accepta,

mais qui donna la vice-royauté de l'île à un autre. Il se réfugia définitivement en Angleterre. — Hyacinthe Paoli, son père, dirigea, de 1734 à 1739, la grande insurrection contre les Génois, céda sa place au baron Théodore de Neuhof, à la suite duquel il combattit encore pour l'indépendance corse. Il fut vaincu par Maillebois, et se retira à Naples, où il mourut, 1756.

PAPE, *papa*, *pater*, était le nom que l'on donnait dans l'origine à la plupart des évêques. Ce fut un évêque d'Alexandrie qui le prit le premier. Ce titre ne devint particulier aux successeurs de saint Pierre que depuis Hygin qui se l'attribua dans le second siècle. Il passa ensuite aux évêques des différents pays, et il était porté indistinctement par les chefs du clergé de Rome, d'Alexandrie, de Milan, etc. Il ne fut particulièrement affecté aux pontifes romains que dans le concile de Tolède, 400. Grégoire VII attacha à ce titre le caractère de suprématie qu'on lui reconnaît aujourd'hui dans l'Eglise catholique. Les papes, comme les autres évêques, furent élus par le peuple et le clergé, jusqu'à ce que les empereurs, devenus chrétiens, s'attribuassent le droit de confirmer leur choix; Justinien et ses successeurs exigèrent même une somme d'argent pour leur accorder cette confirmation. Constantin Pagonat délivra l'Eglise de cette servitude, 681, et en 824, Louis le Débonnaire déclara que l'élection des papes serait libre à l'avenir. Sous Nicolas II, les cardinaux s'arrogèrent le droit de procéder seuls à l'élection du souverain pontife, 1058, et le pape Honorius III, 1216, ou plutôt Grégoire, 1274, ordonna que l'élection se ferait dans un conclave, ce qui se pratique encore de nos jours. La première solennité de leur couronnement eut lieu pour le pape Nicolas II. L'archidiacre Hildebrand mit sur la tête du pape une couronne royale sur le cercle inférieur de laquelle on lisait : *Corona regni de manu Dei*; et sur le second cercle : *Diadema imperii de manu Petri*. Jean XXII ajouta une troisième couronne à la tiare pontificale, pour désigner la juridiction spirituelle de Rome sur les trois parties du monde alors connues. Le pape porte une triple tiare, tient à la main les clefs de saint Pierre, l'une en or, l'autre en argent. Il est choisi parmi les cardinaux, l'élection se fait au Vatican; elle est suivie de l'exaltation, le couronnement a lieu ensuite devant les portes de l'église Saint-Pierre. Le pape réside à Rome; il jouit à la fois d'un pouvoir spirituel et d'un pouvoir temporel. Comme chef spirituel, il a la souveraine autorité sur l'Eglise catholique romaine, fait observer les canons, assemble les conciles, crée les cardinaux, confirme les évêques, institue, autorise ou supprime à volonté les ordres religieux, approuve ou censure les doctrines nouvelles, écrit dans ce but des *bulles*, des *brefs*, des *encycliques*; excommunie ou lève les excommunications, accorde les grandes dispenses, distribue les indulgences, etc. Jusqu'à Pepin le Bref, 752, l'Eglise de Rome, quoique riche, ne possédait aucun Etat proprement dit. Ce fut ce monarque qui rendit le pape seigneur et prince temporel, en lui cédant l'exarchat de Ravenne. Charlemagne confirma cette donation et y ajouta la marche d'Ancône. En cette qualité de prince temporel, le pape gouverne avec un pouvoir absolu la ville de Rome et les États de l'Eglise. Il entretient près des cours étrangères des légats, des nonces, qui représentent à la fois son double pouvoir. Luther, 1517, Zwingle et Calvin, 1535, ébranlèrent violemment la puissance temporelle des papes; Henri VIII sépara l'Angleterre de l'Eglise romaine, et bientôt après une grande partie de l'Europe suivit son exemple. Depuis cette époque, l'autorité des souverains pontifes a toujours été déclinante, et ils ont dû renoncer à toute influence sur les affaires temporelles des nations étrangères. Les relations de la France avec l'Eglise romaine sont fixées par le concordat de 1801.

Chronologie des papes.

Saint Pierre, de Bethsaïde (Galilée), premier des douze apôtres de Jésus-Christ, se rendit à Rome, 42. C'est l'époque où commencèrent les 25 années de son pontificat. Il revint à Jérusalem, fut mis en prison, 44, et recouvra sa liberté. Il assista au concile de Jérusalem et y maintint la liberté de l'Evangile, 51. De retour à Rome, il gouverna avec saint Paul l'Eglise qu'il avait fondée. Leur doctrine irrita Néron, qui fit décapiter saint Paul le 29 juin, et crucifier saint Pierre, 65, 66, 67 ou 68 : on ne sait pas au juste l'année de leur martyre. — Saint Lin, fils d'Herculanus, né à Volterra (Toscane), succéda à saint Pierre, 66, et mourut le 23 septembre, 78. — Saint Anaclet, ou saint Clet, succéda à saint Lin, 78 ou 79, et mourut en 91.—Saint Clément, Romain de naissance, Juif d'origine, occupa le siége de Rome après la mort d'Anaclet, 23 janvier 91, et mourut la troisième année de Trajan, la centième de J.-C., 23 novembre. Ce fut pendant son pontificat que l'empereur Domitien persécuta les chrétiens, 93 à 96. — Saint Evariste, né dans la Syrie, succéda à saint Clément, 23 novembre 100, et mourut le 26 ou 27 octobre 109. Ce fut sous son pontificat qu'eut lieu la persécution de Trajan, qui commença vers l'an 107. — Saint Alexandre fut le successeur de saint Evariste, de 109 au 3 mai 119. — Saint Sixte ou Xiste, pape de 119 à 127. — Saint Télesphore, pape de 127 au 2 janvier 139, jour de sa mort, est l'auteur de l'hymne *Gloria in excelsis*. — Saint Hygin, successeur de saint Télesphore, mourut le 10 janvier 142. — Saint Pie I^er^, pape de 142 au 11 juillet 157, jour de sa mort.— Saint Anicet, successeur de saint Pie, 157, souffrit le martyre le 17 avril 168, dans la persécution de Marc Aurèle. — Saint Loter, né à Fondi (Campanie), succéda à saint Anicet, 168 de J.-C., et mourut le 22 avril 177; l'hérésie de Montan commença sous son pontificat, 171. — Saint Eleuthère fut pape de 177 à 193, ou 195. La première année de son pontificat fut célèbre par la mort glorieuse des martyrs de Lyon. Lucius, roi d'Angleterre, lui demanda un missionnaire qui lui enseignât la religion chrétienne. — Saint Victor fut élevé sur le saint-siége, 193, et mourut, 202. La dispute sur la célébration de la pâque se renouvela sous son pontificat. Ce fut à peu près dans le même temps que s'éleva l'hérésie de Théodote le Banquier, qui niait la divinité de Jésus-Christ. — Saint Zéphirin fut ordonné la neuvième année de Sévère, 202 de J.-C., et gouverna l'Eglise de Rome jusqu'à la première année de l'empereur Héliogabale, 218 de J.-C. Il mourut le 20 décembre. La persécution de Sévère, que l'on compte pour la cinquième, et qui ne finit qu'à la mort de ce prince, commença la première année de Zéphirin, ou 201, suivant Muratori. — Saint Calliste ou Calixte, pape, 219 de J.-C., fit faire sur la voie Appienne ce cimetière célèbre dans lequel on prétend que sont enterrés plus de 174,000 martyrs et 46 papes. Il fut mis à mort pour la foi, le 14 octobre 222. C'est à lui qu'on rapporte l'institution du jeûne des Quatre-Temps.—Saint Urbain, pape, l'an 3 d'Alexandre, 223 de J.-C., mourut le 25 mai 230. — Saint Pontien, ordonné pape le 22 juillet 230, souffrit de la persécution que l'empereur Maximilien fit aux chrétiens, et que l'on compte pour la sixième. Elle commença l'an 235. Pontien, relégué dans l'île de Sardaigne, mourut le 28 septembre de la même année, après 5 ans 2 mois 7 jours de pontificat. — Saint Anterre, élu le 21 novembre 235,

mourut le 3 janvier 236. — Saint Fabien, successeur d'Anterre, le 10 janvier 236, gouverna l'Eglise de Rome pendant 14 années, jusqu'au commencement du règne de Dèce, qui excita contre les chrétiens une septième persécution, dont Fabien fut une des premières victimes, 20 janvier 250. — Saint Corneille, élu et ordonné pape le 4 juin 251, le saint-siége étant resté vacant 16 mois, soutint la foi avec zèle, fut exilé à Centumcelles, aujourd'hui Civita-Vecchia, et mourut le 14 septembre 252. Ce fut sous le pontificat de saint Corneille que naquit le schisme de Novat, prêtre d'Afrique. — Saint Luce, élu le 25 septembre 252, fut exilé pendant quelque temps, et mourut martyr, le 4 ou 5 mars 253. — Saint Étienne, successeur de saint Luce, mars 253, vit naître, 257, la persécution de l'empereur Valérien, la huitième, et mourut le 3 août 257. Ce fut sous le pontificat d'Étienne qu'eut lieu la dispute sur la validité du baptême des hérétiques.— Saint Sixte II, ou Xiste, ordonné le 24 août 257, fut victime de la persécution de Valérien, le 6 août 258. — Saint Denis fut élu pape le 22 juillet 259; régna 2 ans 5 mois 4 jours, et mourut le 26 décembre 269. — Saint Félix succéda à saint Denis, le 28 ou 29 décembre 269, régna 5 ans, et mourut le 22 décembre 274. La neuvième persécution eut lieu sous son pontificat, 273-274. — Saint Eutichien, ordonné le 5 ou 6 janvier 275, mourut le 7 ou le 8 décembre 283. L'hérésie des manichéens naquit sous son pontificat, 277.—Saint Caïus, pape, le 17 décembre 283, mourut le 22 avril 296. — Saint Marcellin, fils de Project, fut ordonné le 30 juin 296, et mourut le 24 octobre 304. L'Église fut persécutée sous son pontificat par Maximien Galère et Dioclétien, 298. Cette persécution s'ouvrit à Nicomédie, le 23 février 303. Les églises furent abattues et les livres saints brûlés. Après la mort de Marcellin, le siége de Rome resta vacant jusqu'à l'an 308. — Saint Marcel, élu pape, 19 mai 308, tint le siége de Rome jusqu'au 16 janvier 310, jour de sa mort. — Saint Eusèbe, successeur de Marcel, ne régna que depuis le 20 mai 310, jusqu'au 26 septembre suivant. Il mourut en Sicile où il fut exilé. — Saint Miltiade ou Melchiade, pape, le 2 juillet 311, après une vacance de 9 mois, mourut le 10 ou 11 janvier 314. L'empereur Constantin se convertit sous son pontificat. — Saint Silvestre, pape, le 31 janvier 314, tint le siége jusqu'à sa mort, 31 décembre 335. Au commencement de son pontificat, il envoya deux légats au concile d'Arles, convoqué pour mettre fin au schisme des donatistes. L'arcanisme éclata, 319. Pour abattre cette hérésie, l'Église universelle s'assembla pour la première fois en corps à Nicée, 325. Silvestre fut représenté au concile par deux de ses prêtres. — Saint Marc, élu pape le 18 janvier 336, siégea jusqu'à sa mort, 7 octobre de la même année. — Saint Jules, élu le 6 février 337, gouverna l'Eglise de Rome jusqu'à sa mort, 12 avril 352. Il embrassa avec chaleur la cause de saint Athanase contre les Ariens. — Saint Libère, successeur de Jules, 22 mai 352, fut exilé par l'empereur Constance pour avoir refusé de signer la condamnation de saint Athanase, 355; obtint son rappel de Bérée, 357 ou 358, après avoir signé la première formule de Sirmich et embrassé la communion des ariens. Il rejeta le concile de Rimini, 359, et mourut le 24 septembre 366. — Félix II ne tint le siége que pendant l'exil de Libère, au retour duquel il se retira à la campagne, où il mourut le 22 novembre 365. — Saint Damase, élu après la mort de Libère, 366, tint le siége jusqu'à sa mort, 10 ou 11 décembre 384. Il trouva un fameux antagoniste dans Ursin ou Ursicin, qui voulait se faire ordonner évêque de Rome. Ursin fut définitivement banni de Rome le 15 novembre 367. Ce fut saint Damase qui institua les vicaires du saint-siége dans les provinces éloignées de Rome. — Saint Sirice, élu le 22 décembre 384, condamna Jovinien et ses sectateurs, par une lettre adressée aux évêques, 389, et mourut le 25 novembre 398. Une de ses décrétales porte en tête *Siricius papa*: c'est peut-être la première où les papes se soient ainsi qualifiés eux-mêmes. — Saint Anastase succéda à saint Sirice, 5 décembre 398, siégea jusqu'à sa mort, 14 décembre 401, ou 27 avril 402. — Saint Innocent Ier, natif d'Albane, fut ordonné le 14 décembre 401 ou 27 avril 402, à la mort de saint Anastase, et gouverna l'Église jusqu'à sa mort, 12 mars 417. Il travailla à la réunion des Églises d'Orient, combattit les novatiens, se réfugia à Ravenne pendant le désastre d'Alaric, roi des Goths, dans la ville de Rome, 408 et 409, et approuva et scella de son autorité les jugements rendus par les conciles de Carthage et de Milève contre la doctrine de Pélage. — Saint Zozime, Grec de naissance, fut ordonné le 18 mars 417, et mourut le 26 décembre 418. Il obtint de l'empereur, un rescrit pour chasser de Rome les pélagiens, 30 avril 418. — Saint Boniface, fils du prêtre Jocondus, fut élu après la mort de Zozime, le 28 décembre 418, et consacré le 29 du même mois; son élection fut confirmée par l'empereur, le 3 avril 419. Boniface tint le siége jusqu'au 4 sept. 422, jour de sa mort. — Saint Célestin, natif de Rome, fut placé sur le saint-siége immédiatement après la mort de Boniface. Il fut consacré le 10 septembre 422, et mourut le 30 juillet 432; condamna Nestorius, 430; fit chasser d'Italie les pélagiens, ôta aux novatiens leurs églises, et réprima l'hérésie des semi-pélagiens, 431. — Saint Sixte ou Sixte III était prêtre sous Zozime, et souscrivit, en cette qualité, le décret de ce pape contre les pélagiens, 418. Il fut sacré le 31 juillet 432. Il fit cesser le schisme qui existait entre les Églises d'Orient, et réconcilia saint Cyrille avec Jean d'Antioche, et mourut le 18 août 440. — Saint Léon le Grand, né à Rome, fut élu pape le 29 septembre 440, tandis qu'il était dans les Gaules, à réconcilier le général Aëtius avec Albin, son antagoniste. Il découvrit et chassa de Rome les manichéens, 443; détruisit les prescillianistes, 447, et remporta une victoire complète sur l'hérésie d'Eutychès, 451, après avoir obtenu de l'empereur Marcien la tenue d'un nouveau concile libre et canonique. Il parvint, par ses promesses, à faire sortir de Rome Attila, roi des Huns, qui y faisait de grands ravages, 452. Il fit chasser d'Alexandrie Timothée Élure et Pierre Monge, qui voulaient rétablir l'eutychianisme, 460. Saint Léon mourut le 4 ou le 5 novembre 461, après avoir occupé le saint-siége 21 ans 1 mois 4 jours. Il laissa 96 sermons sur les principales fêtes et 141 lettres. — Saint Hilaire ou Hilare, natif de Sardaigne, fut élu pape après la mort de saint Léon, 19 novembre 461, et ordonné le 12 du même mois. Il écrivit une lettre encyclique contre les erreurs de Nestorius et d'Eutychès. Il fut le premier pape qui défendit aux évêques de se nommer des successeurs, et conserva très-sévèrement les canons du concile de Nicée contre les translations d'un siége à l'autre. Il obligea l'empereur Anthémius de révoquer son édit qui permettait toutes les sectes à Rome. Il mourut le 21 février 468. — Saint Simplice, natif de Tivoli, fut consacré le 25 février 468, et mourut le 27 février 483. Il fit chasser Pierre Mongus du siége d'Alexandrie, et Pierre le Foulon de celui d'Antioche, pour les remplacer par des évêques catholiques, et découvrit tous les artifices d'Acace de Constantinople. — Saint Félix II fut élu le 2 mars 483, en présence du préfet Basile, nommé par le roi Odoacre pour assister, de sa part, à cette élection. Il fut ordonné le 6 du

même mois, gouverna l'Église pendant 8 ans 11 mois 18 jours, et mourut le 24 ou le 25 février 492. Il condamna, dans un concile, 28 juillet 484, Acace et les légats du saint-siége qui avaient communiqué avec lui, refusa la communion aux successeurs d'Acace, et s'opposa aux efforts de l'empereur Zénon contre la foi. — Saint Gélase, né à Rome, succéda à Félix, le 1er mars 492, et mourut le 19 novembre 496. Il continua de poursuivre les sectateurs d'Acace, 489, et l'hérésie d'Eutychès, que protégeait l'empereur Anastase. — Saint Anastase II, Romain, fut ordonné le 24 novembre 496. Il fit d'inutiles efforts pour finir le schisme d'Acace et retirer de l'hérésie l'empereur Anastase. Clovis, 1er roi de France chrétien, reçut le baptême, 496. Anastase mourut le 17 novembre 498. — Symmaque, natif de Sardaigne, archidiacre de l'Église de Rome, fut ordonné pape le 22 novembre 498, ayant pour antagoniste l'archiprêtre Laurent. Il fut confirmé par Théodoric, se justifia, dans un concile, des accusations portées contre lui par les schismatiques, et mourut le 19 juillet 514. — Hormisdas, diacre, né à Frosinone, en Campanie, fut élu pape en présence de Cassiodore, alors consul et député de Théodoric pour cette élection, le 26 juillet, et consacré le 27 du même mois, 514. Il envoya 3 légations, 515, 517, 519, à Constantinople, pour réconcilier cette Église avec le saint-siége, dont elle était séparée depuis la condamnation d'Acace. Il condamna les livres de Fauste de Riez sur la grâce et le libre arbitre, 520, et mourut le 6 août 523. — Saint Jean Ier, natif de Toscane, fut élu pape le 13 août 523, et mourut le 18 mai 526, dans la prison où le roi Théodoric l'avait fait enfermer à Ravenne, au retour de Constantinople, où il était allé pour engager l'empereur Justin à rendre aux ariens les églises qu'il leur avait enlevées. — Félix III, du pays des Samnites, succéda à Jean, le 24 juillet 526. Il ne fut ordonné qu'à la fin de septembre de la même année, à la mort de Théodoric. Il mourut au commencement d'octobre 530. — Boniface II, Romain de naissance, Goth d'origine, successeur de Félix III, fut ordonné le 15 octobre 530. Il eut pour antagoniste Dioscore, qui mourut le 12 novembre de la même année. Boniface mourut le 8 novembre ou le 16 octobre 532. — Jean II, surnommé Mercure, fut ordonné pape le 22 janvier 533. Il approuva la proposition des moines scythes : *Unus è trinitate passus est*; mais il ajouta *in carne*, et mourut le 27 mai 535. — Agapit, archidiacre, fils du prince Gordien, fut ordonné le 3 juin 535. Il refusa les demandes de l'empereur Justinien en faveur des ariens convertis. Théodoric, roi des Goths, l'envoya à Constantinople pour détourner l'empereur de la guerre en Italie. Il fit déposer Aruthyme, dans un concile de Constantinople, et mourut le 22 avril 536. — Silvère, natif de Campanie, fils du pape Hormisdas et son diacre, fut ordonné pape, le 8 juin 536, par l'autorité du roi Théodat. Ce pontife, accusé d'avoir favorisé les Goths, fut enlevé et envoyé par Bélisaire en exil à Patare, en Lycie, 17 novembre 537; et Vigile fut mis à sa place. Il mourut de faim, dans l'île de Palmaria, où il avait été envoyé, le 20 juin 538. — Vigile, fils du consul Jean et diacre de l'Église romaine, fut ordonné le 2 novembre 537, du vivant de Silvère, et reconnu pape depuis son ordination. Il mourut le 10 janvier 555, après avoir tenu le saint-siége pendant 18 ans 1 mois 18 jours. — Pélage Ier succéda à Vigile après une vacance de 3 mois, et fut consacré le 16 avril 555. Il rendit de grands services aux Romains assiégés par les Goths, en leur distribuant des vivres et en obtenant de Totila, maître de Rome, plusieurs grâces en faveur des citoyens, 556. Pélage mourut le 1er mars 560. — Jean III, surnommé Catelin, fils d'Anastase, fut consacré le 18 juillet 560, et mourut le 13 juillet 573. — Benoît Bonose, après une vacance de 10 mois et 21 jours, fut ordonné pape le 3 juin 574, et mourut le 30 juillet 578. — Pélage II fut consacré, le 30 novembre 578, après une vacance du saint-siége de 4 mois, au milieu des ravages des Lombards. Il travailla inutilement à ramener à l'unité de l'Église les évêques d'Istrie et de Vénitie, qui faisaient schisme pour la défense des trois chapitres. Il mourut de la peste, le 8 février 590. — Saint Grégoire le Grand, né, à Rome, de Gordien, avait été préteur de cette ville, 573. S'étant ensuite fait prêtre, il devint diacre, fut envoyé à Constantinople, avec le titre d'apocrisiaire, pour les affaires d'Italie, 579-584; fut choisi pour le successeur de Pélage, dont il était le secrétaire, le 8 février 590, et fut ordonné le 3 septembre. Pour arrêter les ravages de la peste qui désola Rome, il fit faire une procession, d'où vint celle de saint Marc, qu'on nomme la grande litanie. Il défendit le cinquième concile, 595; tâcha de ramener les schismatiques. Il envoya, 596, des missionnaires en Angleterre, qui baptisèrent Ethelbert, roi de Kent, 596. Il réforma l'office de l'Église romaine, 599, et mourut le 12 mars 604. Ce pontife laissa plusieurs écrits : son *Pastoral*, ses *Commentaires sur Job*, ses *Homélies*, etc. Saint Grégoire est le premier pape qui compta les jours du mois à notre manière, au lieu d'employer les noms de calendes, de nones et d'ides. — Sabinien, nonce de saint Grégoire à Constantinople, auprès de l'empereur Maurice, fut ordonné pape le 1er septembre 604, après une vacance de 5 mois et demi, et mourut le 22 février 606. — Boniface III, diacre et apocrisiaire de saint Grégoire à Constantinople, fut ordonné pape le 25 février 606 ou 19 février 607, et mourut le 12 novembre 608 ou le 10 novembre 607. Il ordonna que l'élection des évêques se ferait par le clergé et par le peuple, qu'elle serait approuvée des princes et confirmée par le saint-siége. — Boniface IV, natif de Valérie, fut élu pape, 18 septembre 607 ou le 25 août 608, après une vacance de 10 mois, et mourut le 7 mai 615. Il obtint de Phocas le temple du Panthéon, qu'il dédia à la sainte Vierge et à tous les martyrs, d'où vint la fête de tous les saints ou Toussaint, 1er novembre. Il employa le premier l'ère de l'incarnation dans ses dates, comme on le voit dans une lettre datée de l'an de J.-C. 613. — Saint Deusdedit fut ordonné pape le 13 novembre 614 ou 19 octobre 615, et mourut le 3 décembre 618. C'est le premier pape dont on ait des bulles scellées en plomb. — Boniface V, natif de Naples, fut ordonné le 29 décembre 617 ou 23 décembre 619, après une vacance du saint-siége de plus d'un an, et mourut le 22 octobre 625. Il détermina Edouin, roi de Northumbre, en Angleterre, à se faire chrétien. — Honorius Ier, natif de Campanie, fils de Petrone, consul, fut ordonné le 27 octobre 625; convertit les Anglais orientaux, 629; vit naître l'hérésie des monothélites et la secte de Mahomet, et mourut le 12 octobre 638. — Séverin fut consacré le 28 mai 640, après une vacance du saint-siége de 1 an, 7 mois 17 jours, et mourut le 1er août de la même année. — Théodore, natif de Jérusalem, fut consacré pape le 24 novembre ou le 8 décembre 642; déposa Paul, patriarche de Constantinople, 648; condamna Pyrrhus qui était devenu monothélite, et mourut le 13 mai 649. Il reçut le titre de souverain pontife dans un concile d'Afrique, 646. — Saint Martin, de Todi en Toscane, fut ordonné pape le 5 juillet 649; condamna, dans un concile assemblé au mois d'octobre de la même année, les monothélites, l'Ecthèse d'Héraclius et le Type de Constant. Tiré de l'église par force, il fut chassé de Rome et con-

duit à Constantinople, 17 septembre 654. Il fut transporté de la prison de Diomède dans la Chersonèse taurique et fut tué le 16 septembre 655. — Saint Eugène gouvernait l'Église de Rome avec l'archidiacre et le premier des notaires, depuis l'enlèvement de Martin, 655, lorsqu'il fut élu pape, le 8 septembre 854. Il mourut le 1er juin 657. — Vitalien, natif de Ségni (Campanie), fut ordonné pape le 30 juillet 657, et mourut le 27 janvier 672. Il introduisit dans les églises l'usage des orgues. — Adéodat, moine de Saint-Erasme au mont Cœlius, fut pape le 22 avril 672 et mourut le 17 ou 20 juin 676. — Donus 1er ou Domnus, fils de Maurice, et pape du 2 novembre 676 au 11 avril 678, obtint de Constantin Pagonat la révocation de l'édit de Constant, qui déclarait l'archevêque de Ravenne exempt de la juridiction du saint-siége. — Agathon, moine, fut ordonné le 27 juin 678 ou le 16 juin 679, et mourut le 10 janvier 682. Il tint le sixième concile général, 680. — Saint Léon II, élu pape le 16 avril, ordonné le 17 août ou le 19 octobre 682, mourut le 3 juillet 683. — Benoît II, ordonné le 26 juin 684, après une vacance du saint-siége de 11 mois 22 jours, mourut le 7 mai 685. — Jean V, Syrien, fut ordonné le 10 juin 686 ou le 23 juillet 685, et mourut le 7 août 687 ou 1er août 686. — Conon, originaire de Thrace, successeur de Jean V, fut consacré le 21 octobre 686, et mourut le 21 septembre 687. — Sergius Ier, né à Palerme (Sicile), curé de Sainte-Zuzanne à Rome, fut élu pape après une double élection faite par deux partis opposés; l'une en faveur de Paul, l'autre en faveur de l'archiprêtre Théodore. Il fut ordonné le 15 décembre 687. N'ayant point voulu souscrire les canons du concile *in Trullo*, que lui avait envoyés l'empereur Justinien II, 692, il fut obligé de quitter Rome jusqu'en 698. A son retour il éteignit le schisme des évêques d'Istrie, et mourut le 8 septembre 701. C'est lui qui ordonna qu'on chantât à la messe *Agnus Dei*, pendant qu'on rompait l'hostie. — Jean VI, Grec de nation, fut ordonné le 28 octobre 701, après une vacance du saint-siége de 50 jours. Il étouffa une sédition prête à éclater à l'arrivée de Théophilacte, 702, et mourut le 9 janvier 705. — Jean VII fut ordonné le 1er mars 705, et mourut le 17 octobre 707. Il renvoya à l'empereur Justinien les volumes du concile *in Trullo*, sans y avoir rien corrigé. — Sisinnius fut élevé sur le siége de Rome, vacant depuis 3 mois, le 18 janvier 708, et mourut subitement le 7 février de la même année. — Constantin, ordonné le 25 mars 708; partit pour Constantinople, par ordre de Justinien, 5 octobre 710; rentra dans Rome 24 octobre 711; rejeta les actes du faux concile de Constantinople, que lui avait envoyés l'empereur Filépique, 712, et mourut le 9 avril 715. — Saint Grégoire II, sacellaire et bibliothécaire de l'Eglise romaine, fut ordonné pape le 19 mai 715; occupa le saint siége sous les empereurs Anastase, Théodose, Léon l'Isaurien, et mourut le 10 février 731. Il envoya saint Corbinien prêcher l'Evangile en Germanie, rétablit le monastère du Mont-Cassin, 718; acquit, à Rome, la surintendance ministérielle, lors du renvoi de Basile, dernier duc de Rome, 726; demanda à Charles Martel du secours contre les vexations des Lombards, souffrit beaucoup de la part de l'empereur Léon l'Isaurien, qui se déclara pour l'hérésie naissante des iconoclastes, 729. — Grégoire III, Syrien de nation, fut ordonné pape le 18 mars 731, et mourut le 27 ou 28 novembre 741. Il menaça l'empereur Léon d'une révolte des peuples d'Italie, l'irrita par les différentes lettres qu'il lui envoya, et attira la guerre dans l'Italie. Les Grecs furent défaits à Ravenne, 26 juin 733. Grégoire obtint de Charles Martel du secours contre les Lombards, et Léon lui-même, 741. — Zacharie, Grec de nation, ordonné pape le 30 novembre 741, termina la guerre entre Luitprand, roi des Lombards, et la ville de Ravenne, 743; détermina Ratchis, successeur de Luitprand, après Hildebrand, à pacifier toute l'Italie par une trêve générale, 744; donna l'habit de moine à Carloman, frère de Pepin, 747, ainsi qu'à Ratchis; fit élire Pepin roi des Français 752, et mourut le 14 mars de la même année. — Etienne, prêtre, mort subitement, ne fut pape que trois jours. — Etienne II, diacre, fut élu et consacré le 26 mars 752; il mourut le 25 avril 757; obtint de Pepin des secours contre Astolphe, roi des Lombards, qui assiégeait Rome, 755; celui-ci fut obligé de rendre 22 villes. Il fit reconnaître roi des Lombards Didier, duc d'Istrie, 756; accorda à l'abbé de Saint-Denis (France) la permission d'avoir un évêque particulier dans son monastère, 757. — Saint Paul, frère d'Etienne II, fut ordonné le 29 mai 757; remit en liberté Sergius, évêque de Ravenne, 758, et mourut le 28 juin 767. — Etienne III, Sicilien de naissance, fut consacré le 7 août 768, après une vacance d'un an et un mois, pendant laquelle le saint-siége fut occupé par Constantin, frère du duc Toton, et qui fut enfermé dans le monastère de Celles-Neuves, et eut les yeux crevés. Etienne fit de vains efforts pour empêcher le mariage de Charlemagne avec une fille de Didier, et mourut le 1er février 772. — Adrien Ier, fils de Théodule, duc de Rome et consul impérial, fut élu pape huit jours après la mort d'Etienne III, et ordonné le 9 février 772. Il tint le saint-siége jusqu'au 25 décembre 795. Charles vint à son secours contre Didier, roi des Lombards; fit le siége de Pavie, 775, et resta à Rome jusqu'à la fin du carême, 774. Adrien écrivit aux évêques d'Espagne contre les erreurs de Félix d'Urgel, 785; envoya une légation en Angleterre pour y rétablir et confirmer la foi, 786; présida par ses légats au 2e concile général de Nicée, 787; introduisit en France le chant et l'office grégorien, et mourut le 25 décembre 795. — Saint Léon III, élu pape le 26 décembre 795, mourut le 11 juin 816. Il envoya à Charlemagne les clefs de la confession de Saint-Pierre et l'étendard de la ville de Rome. Pascal, primicier, et Campul, sacellaire ou sacristain, se jetèrent sur lui pendant la procession de Saint-Marc, 25 avril 799, et l'enfermèrent dans un monastère. Délivré par Vinigise, duc de Spolette, il passa à la cour de Charlemagne; revint la même année à Rome, se purgea dans une assemblée de prélats et de nobles, convoquée par Charles le 15 décembre 800, et couronna ce dernier le 25 du même mois. Il découvrit une nouvelle conjuration formée contre sa vie par les principaux de Rome, qu'il fit condamner à mort, 815. Il fut le premier pape qui se servit de monogramme pour signer ses bulles. — Étienne IV, diacre de l'Eglise romaine, fut élu pape et ordonné le 22 juin 816. Il fit jurer fidélité à l'empereur Louis par tout le peuple romain; vint en France, sacra de nouveau l'empereur à Reims, et mourut à Rome le 24 janvier 817. — Saint Pascal Ier, ordonné le 25 janvier 817, mourut le 11 mai 824; couronna dans Rome Lothaire, 5 avril 823. — Eugène II, archiprêtre du titre de Sainte-Sabine, fut ordonné le 5 juin ou 14 février 824. Son élection fut troublée par l'ordination d'un antipape, nommé Zizime. Eugène fit prêter serment de fidélité aux empereurs Louis et Lothaire par le clergé de Rome; envoya des légats à Louis, qui tenait son parlement à Ingelheim, 826, et mourut le 27 août 827. On lui attribue l'établissement de l'épreuve par l'eau froide. — Valentin mourut la même année de son élection, 827. — Grégoire IV fut ordonné sur la fin de 827 ou 5 janvier 828. Il vint en France pour mettre

la paix entre Louis et ses enfants, 833; revint à Rome, institua la fête de tous les saints, que Louis le Débonnaire fit adopter par les églises de sa dépendance, 833, et mourut le 11 ou le 25 janvier 844. — Sergius II, archiprêtre de l'Église romaine, fut ordonné pape le 27 janvier ou 10 février 844, et mourut le 27 janvier 847. — Léon IV, prêtre du titre des quatre couronnes, fut ordonné le 11 avril 849; fit entourer le bourg de Saint-Pierre, qu'on nomma depuis la ville Léonine, et dont il fit la dédicace le 27 juin 852. Il mourut le 17 juillet 855. — Benoît III fut élu pape et intronisé aussitôt après la mort de Léon IV. Il fut ordonné, le 29 septembre 855, en présence des députés de l'empereur Louis, et mourut le 8 avril 858. — C'est entre Benoît III et Léon IV qu'on place la papesse Jeanne, qui tint le saint-siége 2 ans et quelques mois. (V. JEANNE.) Benoît III est le premier qui prit le titre de vicaire de saint Pierre. — Nicolas Ier, diacre, élu pape, fut consacré et intronisé en présence de l'empereur Louis, le 24 avril 858. Il envoya à Constantinople des légats pour examiner l'affaire de saint Ignace et de Photius, 860. Ces légats s'étant laissés corrompre, le pape les désavoua et ne voulut pas reconnaître Photius pour patriarche, 862. Ce fut l'origine de la division des Églises grecque et latine. Nicolas convertit Bogoric, roi des Bulgares, et son peuple, 865, et mourut le 13 novembre 867. — Adrien II, prêtre du titre de Saint-Marc, fut sacré le 14 décembre 867, en présence des envoyés de l'empereur. Il réconcilia à l'Église le roi Lothaire, excommunié par Nicolas, pour avoir répudié Thietberge, sa femme; il couronna l'empereur Louis II à Rome, 872, et mourut la même année vers la fin de novembre. — Jean VIII, archidiacre de l'Eglise romaine, fut élu et ordonné le 14 décembre 872. Il couronna Charles le Chauve, le 25 décembre 875; établit Anségise, archevêque de Sens, primat des Gaules et de Germanie, 876, et demanda des secours à Charles contre les Sarrasins. Charles partit pour l'Italie, 877. Jean VIII traita avec les Sarrasins et convint de leur payer un tribut de 25,000 marcs d'argent par an. Les ravages de Lambert, duc de Spolette, obligèrent Jean de fuir en France. Il vint à Arles le 11 mai 878; couronna Louis le Bègue, le 7 septembre; reconnut Photius pour légitime patriarche de Constantinople, 879, et mourut le 15 décembre 882, assommé à coups de marteau par ses parents, pour avoir ses trésors et mettre un d'entre eux à sa place. — Marin, ordonné pape sur la fin de décembre 882, condamna Photius, et mourut dans le mois de mai 884. — Adrien III, successeur de Marin, mourut à Vilzacara, aujourd'hui San Cesario, en allant à la diète que Charles le Gros avait indiquée à Worms, fin de septembre 885. Il est le premier qui changea de nom à son exaltation. Il se nommait auparavant Agapit. — Étienne V, prêtre du titre des Quatre-Couronnes, fut élu pape et intronisé malgré lui. Il fut consacré vers la fin de septembre 885, et mourut le 7 août 891. — Formose, évêque de Porto, fut élu pape le 19 septembre 891. Il fut le premier évêque transféré d'un siége à celui de Rome. Il couronna l'empereur Lambert, duc de Spolette, 892, qu'il remplaça par Arnoul, roi de Germanie, 896, et mourut dans le courant d'avril de la même année. — Boniface VI mourut 15 jours après son élection. — Étienne VI, consacré le 20 août 896, tint un concile, y fit apporter le corps déterré de Formose, le fit revêtir de ses ornements pontificaux et placer sur le siége; lui donna un avocat, fait couper trois doigts et la tête, il ordonna qu'on le jetât dans le Tibre. Étienne fut lui-même chargé de fers et étranglé en prison, 897. — Romain, pape, 20 août 897, cassa la procédure d'Étienne VI contre Formose, et mourut fin de novembre même année. — Théodore II, successeur de Romain, 898, ne régna que 20 jours; il mourut avant le mois de juin 898. — Jean IX, natif de Tibur, moine de l'ordre de Saint-Benoît, fut ordonné au mois de juillet, 898, et mourut le 30 novembre 900. Il avait eu pour compétiteur le prêtre Sergius, qui fut chassé de Rome. — Benoît IV, élu au mois de décembre 900, mourut au commencement d'octobre 903. Sous son règne, on vit la discipline monastique se rétablir par d'excellentes réformes; telle fut celle de Cluny, qui commença l'an 910. — Léon V fut pape du mois d'octobre au mois de novembre 903; il fut chassé par Christophe et mis en prison. — Christophe s'empara du saint-siége, fin de novembre 903, fut chassé par Sergius, au commencement de juin 904, et relégué dans un monastère, d'où Sergius le fit tirer pour le charger de chaînes. — Sergius III fut ordonné, 905, se déclara pour la procédure d'Etienne VI contre Formose, et mourut dans le mois d'août 911. — Anastase III, successeur immédiat de Sergius, mourut vers le milieu d'octobre 913. — Landon fut placé sur le saint-siége, le 16 octobre 913, et mourut le 26 avril 914. — Jean X, archevêque de Ravenne, fut le successeur de Landon, et intronisé vers la fin d'avril 914, par le crédit de Théodora la jeune, sœur de Marozie; il défit les Sarrasins et les chassa du poste qu'ils occupaient sur le Garillan, 915 ou 916. Gui et Marozie, sa femme, le firent jeter en prison, et étrangler vers la fin de mars 928. — Léon VI, successeur immédiat de Jean X, mourut le 3 février 929. — Etienne VII monta sur le saint-siége le 1er février 929, et mourut le 12 mars 931. — Jean XI, fils d'Albéric, duc de Spolette, et de Marozie, fut ordonné le 20 mars 931, et mourut au commencement de janvier 936, dans la prison du château Saint-Ange, où Albéric, son frère, le tenait enfermé avec Marozie, [depuis 932. — Léon VII, ordonné pape le 9 janvier 936, fit venir à Rome saint Odon, abbé de Cluny, pour travailler à la réunion de Hugues, roi de Lombardie, et d'Albéric son beau-frère. Il mourut avant le 18 juillet 939. — Etienne VIII succéda le 19 juillet 939 à Léon VII. Il accorda le pallium à Hugues pour l'archevêché de Reims, envoya, 942, un légat en France, pour ramener les seigneurs révoltés contre Louis d'Outre-mer, et mourut la même année, au commencement de novembre. — Martin III fut pape le 11 novembre 942, et mourut le 23 janvier 946. — Agapit II fut ordonné pape entre le 5 et le 14 mars 946, et mourut vers la fin de 955. — Jean XII, appelé auparavant Octavien, fils du patrice Albéric, s'empara du saint-siége à l'âge de 18 ans, prit le nom de Jean XII, et fut ordonné au mois de janvier 956. Il couronna empereur Otton Ier, le 2 février 962; s'allia ensuite avec Adalbert, fils de Bérenger, s'enfuit de Rome à l'approche d'Otton, 963, qui fit déposer le pape à cause de sa vie débauchée, et plaça Léon VIII à sa place. — Léon VIII, élu le 22 novembre 963, par Otton, fut ordonné le 6 décembre suivant. Le peuple Romain nomma de son côté Benoît V, après la mort de Jean XII, 14 mai 964. Otton, irrité de ce choix contraire au serment que lui avaient fait les Romains, marcha contre Rome, la prit, et obligea Benoît V de se reconnaître parjure et de se dépouiller des ornements pontificaux. Benoît mourut en Allemagne le 5 juillet 965. Le pape Léon revint à Rome, fut rétabli sur son siége, et mourut, le 17 mars 965. Il accorda dans une bulle à l'empereur Otton et à ses successeurs le droit de confirmer les élections des papes, et de donner les investitures à tous les prélats. — Jean XIII, surnommé Poule Blanche, évêque de Narni, fut intronisé le 1er octobre 965. Son

orgueil lui attira l'inimitié des grands, qui le chassèrent de Rome, et l'obligèrent d'aller chercher un asile à Capoue. Rentré à Rome, 966, il y couronna l'empereur Otton le Jeune, 25 décembre, 967, et mourut le 5 ou le 6 septembre 972. — Benoît VI fut ordonné pape vers la fin de 972. Il excita une sédition pour avoir voulu maintenir les droits de l'Église et de l'Empire; fut jeté dans une prison par Crescentius, fils de la fameuse Théodora, et fut étranglé, 974. — François, diacre de l'Eglise romaine, fut ordonné pape du vivant de Benoît et prit le nom de Boniface VII; mais il fut chassé un mois après, et s'enfuit à Constantinople. — Donus ou Domne II fut élu pape après l'expulsion de Boniface, et mourut avant le 25 décembre, 974. — Benoît VII, évêque de Sutri, fut élu pape et intronisé le 28 décembre 974, ou le 25 mars 975. Il mourut le 10 juillet 983. — Jean XIV, placé par l'empereur Otton II sur le siége de Rome, au mois de novembre 983, en fut chassé par l'antipape Boniface, revenu de Constantinople. Celui-ci l'enferma au château Saint-Ange, où il le fit mourir de faim et de misère, le 20 août 984. Boniface VII tint le saint-siége environ 7 mois et mourut au mois de mai, 985. — Jean XV, élu pape après la mort de Jean XIV, mourut avant d'avoir été ordonné, juillet 985. — Jean XVI fut placé sur le siége de Rome après la mort de Jean XV; fut chassé et rappelé par Crescentius Centinson, 987. Il canonisa solennellement saint Oldaric, évêque d'Augsbourg, 30 janvier ou 3 février 993, et mourut d'une fièvre violente, 996. — Grégoire V ou Brunon, fils d'Otton, duc de la France rhénane et de Carinthie, et de Lintgarde, fille de l'empereur Otton Ier, succéda à Jean XVI, 3 mai 996; couronna Otton III roi de Germanie, son cousin issu de germain, 31 mai de la même année, et fut chassé de Rome par Crescentius, qui fit élire à sa place Philagathe, évêque de Plaisance. Cet antipape tint le siége jusqu'au mois de février 998, sous le nom de Jean XVII. A l'arrivée de l'empereur à Rome, il prit la fuite, fut atteint et eut le nez coupé avec un bout de la langue, et fut jeté en prison. Grégoire V le châtia et mourut le 4 février 999. — Silvestre II ou Gerbert fut intronisé le 2 avril 999 et mourut le 11 mai 1003. Il fut le premier pape français. Son corps a été retrouvé, en 1648, lorsqu'on rebâtit l'église de Saint-Jean de Latran. Il exhalait une odeur agréable et tomba en poudre dès qu'il eut pris l'air. — Jean XVII (Siccon ou Secco) fut élu pape le 9 juin 1004, sacré le 13 juin et mourut le 31 octobre de la même année. — Jean XVIII ou Phasian, fils du prêtre Orso, fut ordonné pape le 26 décembre 1003; se retira à l'abbaye de Saint-Paul, 1009, et mourut le 18 juillet de la même année. — Sergius IV, évêque d'Albane, fut élu pape entre le 17 juin et le 24 août 1009, et mourut l'an 1012, 18 août, 13 juillet, 17 ou 29 mai. — Benoît VIII, évêque de Porto, fut élu pape le 6 juillet 1012. Chassé par un certain Grégoire, qui s'empara du saint-siége, Henri II, roi de Germanie, le rétablit et fut couronné le 14 février 1014. Benoît assembla tous les évêques et les défenseurs des Églises contre les Sarrasins, 1016, et fit trancher la tête à leur reine. Le roi son époux envoya au pape un gros sac plein de châtaignes, et lui fit dire, par le porteur, que l'année suivante il lui amènerait autant de soldats. Le pape, pour réponse, lui envoya un petit sac de millet, annonçant par là qu'il trouverait autant et plus de gens armés s'il revenait. Benoît mourut vers la fin de juillet 1024. — Jean XIX, dit Romain, fut élu pape entre le 11 avril 1024 et le 6 juin 1025; couronna l'empereur Conrad II et l'impératrice Gisèle sa femme, 1027, et mourut vers la fin de mai 1033. — Benoît IX (Théophylocète), fils d'Albéric, comte de Tusculum, neveu de Benoît VIII et de Jean XIV, fut élu pape en 1033; fut chassé par les Romains à cause de ses débauches, et rétabli par Conrad, 1038. Il fut chassé de nouveau, pour le même motif, vers le commencement de 1044; remplacé pendant 3 mois par Jean, évêque de Sabine, sous le nom de Silvestre III, et rétabli par le crédit des comtes de Tusculum. Il abdiqua en faveur de l'archiprêtre Gratien; remonta sur le siége de Rome pour la troisième fois, 8 novembre 1047, et s'y maintint jusqu'au 17 juillet 1048. Enfin il y renonça en faveur de Grégoire VI. — Grégoire VI, qui est le même Gratien ci-dessus, commença son pontificat, 1044 ou 1045, et fut déposé dans le concile de Sutri, tenu par l'empereur Henri III, 25 décembre 1046. Il mourut en Allemagne. — Clément II ou Suidger fut intronisé le jour de la déposition de Grégoire VI, et couronna empereur Henri III, roi de Germanie, et impératrice la reine Agnès sa femme. Il mourut en Italie, à l'abbaye de Saint-Thomas d'Aposèle, près de Pesaro, le 9 octobre 1047. Benoît IX remonta pour la troisième fois sur le saint-siége de Rome, jusqu'au 13 juillet 1048. — Damase II ou Poppon, évêque de Brixen, fut intronisé le même jour que Benoît; se retira et mourut à Palestrine, le 8 août 1048. — Saint Léon IX ou Brunon, fils de Hugues, comte d'Egesheim ou Egisheim (Alsace), était évêque de Toul lorsqu'il fut élu pape dans une assemblée de prélats et de seigneurs, tenue à Worms par l'empereur Henri III, sur la fin de 1048; il fut reconnu pape à Rome, le 3 février 1049, et intronisé le 12. Il vint en France et y fit la dédicace de l'église du monastère de Saint-Remi de Reims, le 2 octobre. Dans la guerre qu'il fit aux Normands, 1053, il fut fait prisonnier et retenu à Bénévent jusqu'au 12 mars 1054. Il mourut à Rome le 19 avril 1054. — Victor II ou Gébehard, évêque d'Eichstadt, fut élu pape au concile de Mayence tenu au mois de mars 1055, et intronisé à Rome, le 13 avril suivant. Il se rendit en Allemagne à la prière de l'empereur, 8 septembre 1056, et reçut ses derniers soupirs le 5 octobre. Il mourut lui-même en Toscane, 28 juillet 1057. — Etienne IX ou Frédéric, fils de Gothelon, duc de la basse Lorraine, fut élu pape le 2 août 1057 et mourut à Florence, le 29 mars 1058. — Benoît X, antipape, s'empara du saint-siége et s'y maintint jusque vers le 18 janvier 1059. — Nicolas II ou Gérard, né en Bourgogne, évêque de Florence, fut élu à Sienne dans un concile, le 28 décembre 1058 et couronné le 18 janvier 1059, par l'archidiacre Hildebrand, qui mit sur la tête du pape une couronne royale, sur le cercle inférieur de laquelle on lisait: *Corona regni de manu Dei*, et sur le second cercle: *Diadema imperii de manu Petri*. Nicolas releva les Normands de leur excommunication; confirma la principauté de Capoue à Richard, et le duché de Pouille et de Calabre à Robert Guiscard, en y ajoutant la Sicile. Cette cession est l'origine du royaume de Naples. Nicolas mourut à Florence le 21 ou 22 juillet 1061. — Alexandre II ou Anselme Badage, évêque de Lucques, fut couronné pape le 30 septembre 1061. L'impératrice Agnès fit élire pape, dans la diète de Bâle, le 28 octobre, Cadalus ou Cadaloüs, évêque de Parme, qui prit le nom d'Honorius. Celui-ci fut condamné au concile d'Osbor, 27 octobre 1062. Alexandre II mourut le 21 avril 1073. — Grégoire VII ou Hildebrand, né près de Soana (Toscane), fut élu pape le 22 avril 1073. Dispute de ce pape avec le roi Henri au sujet des investitures, 1076. Ce prince fit condamner le pape dans une assemblée de prélats à Worms. Grégoire l'excommunia dans un concile, lui imposa une pénitence sévère et lui donna l'absolution, 28 janvier 1077. Nouvelle excommunication

prononcée contre Henri dans un concile romain, au mois de novembre 1078. Grégoire établit la primatie de l'archevêque de Lyon sur les provinces de Tours, Rouen et Sens, 1079; confirma l'élection de Rodolphe, 7 mars 1080. Henri, pour se venger de Grégoire, fit élire pape, dans l'assemblée de Brixen, Guibert, archevêque de Ravenne, qui prit le nom de Clément II, 25 juin 1080. Il se fit couronner empereur à Rome, assiégea Grégoire dans le château Saint-Ange, 1084. Grégoire, délivré par Guiscard, se retira à Salerne, où il mourut le 25 mai 1085. — Victor III ou Didier, de la maison des ducs de Capoue, fut élu après une vacance d'un an, 24 mai 1086. Forcé d'accepter la papauté, il s'enfuit de Rome et se retira au Mont-Cassin; il revint enfin à Rome et fut consacré le 9 mai 1087. Il mourut le 16 septembre de la même année. — Urbain II, Otton ou Odon, évêque d'Ostie, fut élu à Terracine, le 12 mars 1088. Par sa bulle du 15 octobre, il donna le *pallium* à Bernard de Tolède, et l'établit primat sans consulter le clergé d'Espagne. Il fit venir à Rome saint Bruno et lui offrit inutilement l'archevêché de Reggio, 1093. Dans un concile tenu à Clermont, sur la fin de juillet de la même année, il excommunia le roi Philippe, à cause de Bertrade, femme du comte d'Anjou, qu'il avait substituée à Berthe, son épouse, et publia la croisade. Il mourut à Rome, le 29 juillet 1099. — Pascal II ou Ramier fut élu le 13 août 1099; fut troublé par trois antipapes : 1° Albert, qui fut pris par les Romains le jour même de son élection; 2° Théodoric, qui eut le même sort, au bout de 150 jours; 3° et Maginulfe, nommé dans son parti Silvestre IV, élu en 1106, et chassé le lendemain de son élection. Pascal vint en France, 1106. Retourné à Rome en 1107, il y fut arrêté en 1111, par Henri V, roi de Germanie, qui lui rendit la liberté le 8 avril suivant, en se faisant accorder les investitures. Pascal le couronna empereur, le 13 du même mois. Il révoqua ensuite en plein concile, 18 mars 1112, le privilége que Henri avait obtenu de lui; mais il refusa de l'excommunier. L'empereur, revenu en Italie au mois de janvier 1116, fit faire des propositions de paix à Pascal. Celui-ci les rejeta; mais, quand il eut appris que Henri marchait contre lui, il prit la fuite, et ne revint à Rome que sur la fin de 1117; il y mourut le 18 ou le 21 janvier 1118. — Gélase II ou Jean de Gaëte, diacre et chancelier de l'Eglise romaine, fut élu pape le 25 janvier 1118. Au moment de l'élection, Cencio Frangipani entra de force dans l'église, se saisit du pape, l'emmena, et l'enchaîna; mais il fut bientôt obligé de le relâcher. Le 2 mars suivant Gélase s'enfuit à Gaëte, à la nouvelle de l'arrivé de Henri V. Ce prince fit élire à sa place, le 9 mars, Maurice Bourdin, archevêque de Brague, qui prit le nom de Grégoire VIII, et couronna de nouveau l'empereur. Gélase rentra dans Rome se-crètement, et en fut chassé par les Frangipani, le 21 juillet. Il se rendit en France, et mourut à Cluni, le 29 janvier 1119. — Calixte II ou Gui, archevêque de Vienne, fut élu pape à Cluni, le 1er février 1119; fut couronné à Vienne, le 9 du même mois; tint plusieurs conciles en France, et fit son entrée dans Rome, le 3 juin 1120. L'antipape Bourdin en sortit en même temps, et dut son salut à Calixte. Celui-ci ratifia, le 23 septembre, le traité fait, le 8, entre ses députés et l'empereur, dans l'assemblée de Worms. Il tint le premier concile général de Latran, 1123, et mourut le 12 ou 13 décembre 1124. — Honorius II ou Lambert, évêque d'Ostie, fut élu pape le 21 décembre 1124. Il voulut empêcher Roger II, comte de Sicile, de succéder à Guillaume II, duc de Pouille et de Calabre, 1127; mais il fut obligé, le 22 août 1128, de lui donner l'investiture des duchés de la Pouille, de la Calabre et de Naples. Mort le 14 février 1130. — Innocent II ou Grégoire, cardinal-diacre de Saint-Ange, fut élu pape le 15 février 1130. Pierre-Léon ou Anaclet fut nommé en même temps. Innocent se retira en France, y tint plusieurs conciles, depuis le 20 mars 1130 jusqu'en 1132; retourna à Rome avec le roi Lothaire, qu'il couronna empereur, le 4 juin 1133. A la mort d'Anaclet, 25 janvier 1138, Grégoire, qui prit le nom de Victor, fut élu par les schismatiques; mais il quitta la tiare peu de temps après. Innocent, rétabli de nouveau sur le saint-siége, fut fait prisonnier par Roger, qu'il voulait empêcher de s'emparer de la Pouille, 22 juillet 1139. Il recouvra sa liberté, et mourut le 24 septembre 1143. — Célestin II ou Gui, prêtre-cardinal, successeur immédiat d'Innocent II, mourut le 9 mars 1144, après avoir levé l'interdit que ce dernier avait jeté sur le royaume de France, 1141, au sujet de l'élection d'un archevêque de Bourges, rejeté par Louis le Jeune. Lucius II ou Gérard, prêtre-cardinal et chancelier de l'Église romaine, fut élu le 12 mars 1144, et mourut le 25 février 1145 des suites de blessures qu'il reçut dans une émeute excitée contre lui par le fameux Arnaud de Bresse. — Eugène III ou Bernard, ordonné pape, le 4 mars 1145, dans un monastère de Farfe, entra dans Rome après avoir réduit par les armes les Romains, qui s'étaient révoltés sous le règne de son prédécesseur, et avaient nommé un sénat qui s'était emparé de la ville. Mais un nouveau soulèvement l'obligea bientôt d'en sortir, 1146; il se retira en France, 1147; tint, cette année, un concile à Paris; assista au chapitre général de Citeaux, au mois de septembre; tint un nouveau concile à Trèves, sur la fin de la même année; reprit la route d'Italie, 1148, et n'entra dans Rome que sur la fin de 1149. Obligé d'en sortir, 1150, il y rentra, 1152, et mourut à Tivoli, la nuit du 7 au 8 juillet 1153. — Anastase IV ou Conrad, élu pape, 9 juillet 1153; mourut le 2 décembre 1154. — Adrien IV, ou Nicolas Breakspear, ou Briselance, Anglais de naissance, cardinal-évêque d'Albanie, fut élu pape le 3 décembre 1154. Il couronna Frédéric Ier empereur, 18 juin 1155; fit la paix avec Guillaume, roi de Sicile, 1156, et mourut le 1er septembre 1159. — Alexandre III ou Roland, cardinal du titre de Saint-Marc et chancelier de l'Église romaine, fut élu pape le 7 septembre 1159, en rivalité avec Victor IV, que l'empereur Frédéric fit reconnaître dans un conciliabule tenu à Pavie, au mois de février 1160. Les rois de France et d'Angleterre reconnurent Alexandre, qui se retira en France, et arriva à Maguelone le 11 avril 1162. Il se rendit à Sens, 1163, et y resta 18 mois. A la mort de l'antipape Victor, les schismatiques lui substituèrent Gui de Crème, qu'ils nommèrent Pascal III, 1164. Alexandre rentra dans Rome, 24 novembre 1165; fut obligé d'en sortir, 1167. A la mort de Pascal III, 20 septembre 1168, les schismatiques élurent à sa place Jean, abbé de Strume (Hongrie), qui prit le nom de Calixte III. Alexandre canonisa saint Thomas de Cantorbéri, 21 février 1173, et saint Bernard, 18 janvier 1174. Il fit la paix avec Frédéric, 1177, et rentra dans Rome le 12 mars 1178. Jean de Strume abjura le schisme le 29 août. Alexandre fit enfermer, 1180, un nouvel antipape élu par les schismatiques, 29 septembre 1178. Il tint le 3e concile de Latran, 1179, et mourut le 30 août 1181. — Lucius III ou Ubalde, cardinal du titre de Sainte-Proxède et évêque d'Ostie, fut élu pape à Citta-Castellana, le 1er septembre 1181. Il fut chassé de Rome, 1183, et se retira à Vérone, le 31 juillet 1184, où il mourut le 24 novembre 1185. — Urbain III ou Hubert Crivelli, cardinal du titre de Saint-Laurent, fut élu pape le 25 novembre 1185, et mourut à Ferrare

le 19 octobre 1187. — Grégoire VIII ou Albert, cardinal, chancelier de l'Église romaine, élu pape le 20 octobre 1187; mourut à Pise, le 17 décembre de la même année. — Clément III (Paul ou Paulin Scolaro), cardinal-évêque de Palestrine, fut élu à Pise le 19 décembre 1187; il obtint du sénat un traité par lequel on lui rendit les régales, à condition qu'il sacrifierait les villes de Tusculum et de Tivoli à la vengeance des Romains, 1188. Il canonisa saint Otton, 1189, et mourut le 27 mars 1191. — Célestin III (Hyacinthe de Bobocard), ordonné pape le 13 avril 1191, couronna Henri VI, roi de Germanie, livra Tusculum aux Romains, qui la détruisirent de fond en comble. Il excommunia Léopold, duc d'Autriche, et l'empereur Henri VI, 1194. Il écrivit, 1196, en France, contre le divorce de Philippe-Auguste avec Ingeburge, et cassa la sentence des évêques qui l'avaient approuvé dans l'assemblée de Compiègne, 1193. Il consentit au couronnement de Frédéric, fils de Henri VI, moyennant 1000 marcs d'argent pour lui et autant pour ses cardinaux, 1197, et mourut le 8 janvier 1198. Ce fut sous son pontificat que l'on commença à n'administrer aux laïques la communion dans les églises que sous la seule espèce du pain. — Innocent III ou Lothaire, cardinal-diacre, élu pape le 8 janvier 1198; se fit prêter serment de fidélité par les sénateurs et autres officiers. Il recouvra la Marche d'Ancône et les terres de l'Église en Toscane. Il plaça Otton de Brunswick sur le trône de Germanie; annula l'élection que l'empereur Henri VI avait fait faire de Frédéric, son fils, pour roi des Romains; confirma depuis à Frédéric ce titre qui lui avait été décerné dans une diète tenue en 1210. Il mit en interdit le royaume de France, 1200, à cause du divorce de Philippe-Auguste avec Ingeburge; confirma le titre de roi de Bohême à Prémislas par une bulle donnée le 19 avril 1204; envoya un légat en Bulgarie pour couronner Joannice, roi des Bulgares et des Valaques, 8 novembre de la même année; couronna, le 11, Pierre II, roi d'Aragon; fit prêcher une croisade contre les Albigeois et contre Raimond VI, comte de Toulouse, 1208. Il fit mettre en interdit le royaume d'Angleterre, 24 mars de la même année; déclara les sujets du roi Jean absous du serment de fidélité, 1211, et rendit une sentence par laquelle il le déposait du trône, 1212. Il agit avec la même rigueur contre Otton IV, qui avait refusé de rendre à l'Église romaine le patrimoine de la comtesse Mathilde. Il abolit la dignité de consul, et donna au préfet de Rome l'investiture de sa charge, qu'il recevait auparavant de l'empereur. Il tint le 4e concile de Latran, 1215. A la nouvelle du passage du prince Louis, fils de Philippe-Auguste, en Angleterre, il lança contre le roi de France et son fils les foudres de l'excommunication. Innocent mourut le 16 ou 17 juillet 1216. On a de lui un grand nombre de lettres et un *Traité du mépris du monde*. — Honorius III ou Cencio Savelli, prêtre cardinal, fut élu pape à Pérouse le 18 et sacré le 24 juillet 1216. Il couronna Pierre de Courtenai empereur de Constantinople, 1217, et Frédéric, roi de Sicile, 22 nov. 1220. Il prêcha la croisade, et mourut le 18 mars 1227. Grégoire IX, cardinal-évêque d'Ostie, fut élu pape le [illegible] mars 1227. Il sortit de Rome à la suite d'un soulèvement, 1234; n'y rentra qu'en 1237. Il fit plusieurs canonisations, celle de saint Antoine de Padoue, 1232; de saint Vigile, évêque de Saltzbourg, 1233; de saint Dominique, 1234; de sainte Elisabeth, 1235, et mourut le 21 août 1241. — Célestin IV fut élu pape sur la fin d'octobre 1241, et mourut le 17 ou 18 novembre suivant. Le saint-siége resta vacant jusque vers la fin de juin 1243. — Innocent IV ou Sinibalde de Fiesque, cardinal du titre de Saint-Laurent, fut élu pape à Anagni, 24 ou 25 juin 1243. Quelques différends qu'il eut avec l'empereur Frédéric furent réglés par un traité du 31 mars 1244; mais ce traité fut bientôt rompu, et le pape, craignant d'être surpris par l'empereur, s'enfuit de Rome. Il tint un concile général à Lyon, dans lequel il excommunia et déposa Frédéric, 1245. Il publia ensuite une croisade contre lui, 1246. Mais ayant appris sa mort, 13 décembre 1250, il écrivit aux Siciliens pour les engager à se soumettre à l'Église, et fit prêcher une croisade contre Conrad, son fils, 1251. Il quitta Lyon le 19 avril de la même année; publia à Pérouse une seconde croisade contre Conrad; se rendit à Rome, 1253; se mit en marche, 1254, pour se mettre en possession du royaume de Naples; fut battu, et mourut à Naples, le 7 déc. 1254. — Alexandre IV ou Reinald, cardinal-évêque d'Ostie, fut élu pape le 12 décembre 1254, et mourut à Viterbe, le 25 mai 1261. Il publia une croisade contre Mainfroi, devenu maître de la Sicile et de la Pouille, et ne réussit pas dans son entreprise. Il favorisa l'ordre des Frères Prêcheurs; condamna le livre de Guillaume de Saint-Amour, *des Périls des derniers temps*, 1254. Il avait été obligé, par les Romains révoltés, de quitter Rome, 1257, pour se retirer à Viterbe. — Urbain IV ou Jacques Pantaléon de Court-Palais, né à Troyes (Champagne), fut élu pape à Viterbe, le 29 août 1261, après 3 mois et 4 jours de vacance. Il détermina, par ses lettres, 1263, Charles, comte d'Anjou et de Provence, à venir faire la conquête du royaume de Sicile, et le nomma sénateur de Rome. Il étendit la fête du saint Sacrement dans toute l'Église, 1264. A la suite d'une révolte, il se fit porter en litière à Pérouse, où il mourut peu de jours après, 2 octobre 1264. — Clément IV ou Guy Foulquois ou de Foulques, cardinal-évêque de Sabine, fut élu pape à Pérouse, le 5 février 1265. Il donna le royaume de Sicile à Charles d'Anjou, le 26 du même mois; décida que la disposition de tous les bénéfices appartiendrait au pape, 1266; n'approuva pas le plan de réformation pour le calendrier que lui présenta Roger Bacon, cordelier anglais, 1267. Il mourut à Viterbe, 29 novembre 1268. — Grégoire X (Théalde ou Thibaud) fut élu le 1er septembre 1271, quoiqu'en Palestine. A son retour il fut couronné, 27 janvier 1272; il tint à Lyon le quatorzième concile général, 1274. Il se rendit à Arezzo, et y mourut le 10 janvier 1276. — Innocent V (Pierre de Tarantaise), cardinal-évêque d'Ostie, fut élu pape le 21 février 1276, et mourut le 22 juin suivant. — Adrien V (Ottoboni), cardinal-diacre du titre de Saint-Adrien, fut élu pape le 11 juillet 1276, et mourut à Viterbe, le 16 août suivant. — Jean XXI (Pierre), cardinal-évêque de Tusculum, ne tint le saint-siége que 8 mois, du 13 septembre 1276 au 16 ou 17 mai 1277. — Nicolas III (Jean Gaëtan), cardinal-diacre du titre de Saint-Nicolas, fut élu pape à Viterbe, le 25 novembre 1277, et mourut d'apoplexie, le 22 août 1280. — Martin IV fut élu pape le 22 février 1281. Il se déclara hautement pour le parti guelfe; excommunia Michel Paléologue, empereur de Constantinople, 18 novembre 1281, comme fauteur de l'hérésie des Grecs, et, le 7 mai 1282, les habitants de Palerme, à cause du massacre des Français; publia une croisade contre Pierre III, roi d'Aragon, 1283, et mourut à Pérouse, le 28 mars 1285. — Honorius IV (Jacques Savelli), cardinal-diacre en 1261, fut élu pape à Pérouse, le 12 avril 1285, et mourut le 3 avril 1287. Il confirma l'ordre des Carmes, 1286. — Nicolas IV (Jérôme), cardinal en 1278, fut élu pape le 15 février 1287. Il favorisa secrètement les Gibelins; érigea l'école de Montpellier en université, 1289; exhorta les princes de l'Europe à former une nouvelle croisade pour le recouvrement de la

terre sainte, 1291, et mourut le 4 avril 1292. — Célestin V (Pierre de Mouron) fut élu pape à Pérouse, le 5 juillet 1294; se rendit à Naples, y créa douze cardinaux, dont sept Français; fit la paix entre Jacques, roi d'Aragon, et Charles, roi de Sicile, sur la fin de 1294. Il abdiqua le 13 décembre 1294, et mourut le 19 mai 1296. — Boniface VIII (Benoît Caïetan), cardinal du titre de Saint-Silvestre, 1281; fut élu pape le 24 décembre 1294, et sacré le 3 janvier 1295. Il donna la bulle *Clericis laïcos*, portant défense aux clercs de payer aucun subside aux princes sans l'autorité du saint siége, 1296. Il publia une autre bulle contre les cardinaux Jacques et Pierre Colonne, 1297; il canonisa saint Louis par sa bulle du 2 août 1297; jugea les rois de France et d'Angleterre, Philippe le Bel et Édouard Ier, 28 juin 1298; accorda des indulgences à ceux qui visiteraient l'église de Saint-Pierre et de Saint-Paul, 2 février 1300; se brouilla avec Philippe le Bel au sujet de l'emprisonnement de Bernard de Saisset, 1301; reconnut pour roi des Romains Albert d'Autriche, 1303; fut enlevé à Anagni, par Guillaume de Nogaret, 8 septembre de la même année; recouvra sa liberté le 9 du même mois, et mourut le 11 octobre 1303. — Benoît XI (Nicolas Bocasin de Trévise, cardinal, évêque d'Ostie), fut élu pape le 22 octobre 1303, et mourut à Pérouse le 6 ou 7 juillet 1304. Il donna plusieurs bulles pour remettre le roi et le royaume de France dans l'état où ils étaient avant la bulle de Boniface VIII. — Clément V (Bertrand de Goth), archevêque de Bordeaux, 1298, fut élu pape à Pérouse, le 5 juin 1305, après une vacance de 11 mois; fut couronné à Lyon, le 14 novembre. Il affranchit de la primatie de Bourges l'église de Bordeaux, par une bulle donnée à Lyon, le 26 novembre; en expédia deux autres le 1er février 1306, en faveur de la France; révoqua les commendes, 20 février 1307. Il suspendit de tout pouvoir l'inquisiteur Guillaume de Paris, à cause de l'affaire des templiers, 1307; leva la suspense le 5 juillet 1308, et convoqua le concile général à Vienne au mois d'août. Il fit exclure Charles de Valois du trône impérial, à la mort d'Albert d'Autriche, 1er mai 1308. Il fixa sa résidence à Avignon, 1309, et mourut à Roquemaure près d'Avignon, 20 avril 1314. — Jean XXII (Jacques d'Euse), cardinal-évêque de Porto, 1312, fut élu pape à Lyon, le 7 août 1316. Il érigea Toulouse en archevêché; fonda les évêchés de Montauban, Saint-Papoul, Rieux et Lombez, et ceux de Tulle, Lavaur et Mirepoix, 1318. Il fit brûler vif Hugues Gérard, évêque de Cahors, qui avait conspiré contre lui dès 1317. Il donna une bulle en forme de monition contre Louis de Bavière, 9 octobre 1323; reçut à pénitence, 1330, Pierre de Corbières, que Louis de Bavière avait fait élire antipape, 12 mai 1328. Il mourut le 4 décembre 1334, dans son palais d'Avignon, à l'âge de 90 ans. — Benoît XII (Jacques Fournier), fut élu pape le 10 décembre 1334, couronné à Avignon, le 8 janvier 1335. Il donna une bulle très-orthodoxe sur la vision béatifique, 29 janvier 1336, et mourut le 25 avril 1342. — Clément VI (Pierre Roger), archevêque de Rouen, cardinal, 1335, fut élu pape le 7 mai 1342. Il réduisit à 50 ans l'indulgence centenaire de Boniface, 1343; confirma publiquement, 12 avril, toutes les procédures faites et les censures portées par Jean XXII contre Louis de Bavière; fit une ligue contre ce dernier avec les princes de Luxembourg, 1344; le déposa, et confirma l'élection de Charles IV, nouveau roi des Romains, 6 novembre 1346. Il acheta de Jeanne, reine de Sicile, la ville d'Avignon, pour 80,000 florins, 9 juin 1348; condamna la secte des flagellants, 1349, et annonça le jubilé pour 1350. Il mourut à Ville-Neuve d'Avignon, le 6 décembre 1352. — Innocent VI (Étienne d'Albret), cardinal-évêque d'Ostie, 1342, fut élu pape le 18 décembre 1352. Il envoya légat en Italie, 1353, le cardinal Alvarès Albornos, archevêque de Tolède. Il suspendit les réserves accordées par Clément VI; révoqua toutes les commendes ainsi que les concessions de toutes prélatures, dignités et bénéfices séculiers et réguliers. Il fonda la Chartreuse de Villeneuve, près d'Avignon, 1356; prit à sa solde les brigands connus sous le nom de *Grandes Compagnies* ou de *Tard-venus*, 1361, et mourut à Avignon le 12 septembre 1362. — Urbain V (Guillaume de Grimoard) fut élu pape dans le mois de septembre 1362; entra à Rome le 16 octobre 1367; revint à Avignon le 24 septembre 1370, et mourut le 19 décembre de la même année, à l'âge de 69 ans. — Grégoire XI (Pierre Roger), cardinal en 1348, fut élu pape le 30 décembre 1370, ordonné prêtre le 4 janvier 1371, sacré et couronné le lendemain. Il se rendit à Rome le 17 janvier 1377. Retiré à Anagni le 1er juin suivant, il donna plusieurs bulles contre les erreurs de Wiclef; il mourut à Rome le 27 mars 1378. — Urbain VI (Barthélemi Prignano) fut élu pape le 9 avril 1378, par les 16 cardinaux qui se trouvaient à Rome; les 6 autres qui étaient à Avignon élurent le cardinal Robert de Genève sous le titre de Clément VII. Urbain fit publier, en Angleterre, 1383, une croisade contre la France. Il fixa sa résidence à Pérouse; revint à Rome au mois de novembre 1388, et mourut le 18 octobre 1389. Le 11 avril 1389, il réduisit le jubilé à 33 ans et établit la fête de la Visitation de la sainte Vierge. — Clément VII (Robert), cardinal, 1371; légat à Bologne, 1376; fut élu à Fondi le 21 septembre 1378, et reconnu pour légitime pape en France, en Espagne, en Écosse, en Sicile, dans l'île de Chypre. Il se rendit à Avignon, 1379, et y mourut le 16 septembre 1394. — Boniface IX (Pierre ou Perrin Tomacelli, dit *le Cardinal de Naples*) fut élu pape le 2 novembre 1389. Il établit les annates sur les bénéfices, 1399; publia la bulle du jubilé, 1400, et mourut le 1er octobre 1404. — Benoît XIII (Pierre de Lune), cardinal-diacre, fut élu le 28 septembre 1394, par les cardinaux de l'obédience de Clément VII pour lui succéder. Assiégé dans le château d'Avignon, par le maréchal de Boucicaut, il en sortit déguisé le 12 mars 1403. Le 14 mai 1408, il fit remettre au roi Charles VI une bulle très-offensante. Il prit la fuite à l'arrivée du maréchal de Boucicaut, chargé de l'arrêter; se rendit à Perpignan, 23 juillet 1408, et y tint un concile le 1er novembre. Au concile de Pise, tenu par tous les cardinaux, le 25 mars 1409, il fut déposé, déclaré schismatique, opiniâtre et hérétique. Il refusa d'abdiquer, et, dans la 37e session du concile de Constance, tenue le 26 juillet 1417, il fut déclaré contumace, schismatique, hérétique, et, en conséquence, déposé et privé de ses dignités. Il mourut à Péniscola le 1er juin ou le 27 novembre 1424. — Innocent VII (Cosmat de Meliorati), cardinal de Sainte-Croix, 1387, fut élu pape le 17 octobre 1404; quitta Rome le 6 août 1405, pour se retirer à Viterbe, à la suite d'un soulèvement. Il rentra dans Rome le 13 mars 1406, et mourut le 6 novembre de la même année. — Grégoire XII (Ange Corrario), cardinal-prêtre du titre de Saint-Marc, 1405, fut élu pape le 30 novembre 1406, en concurrence avec Benoît XIII. Il indiqua, par une bulle du 3 juillet 1408, un concile général pour la Pentecôte de 1409. Ces deux papes furent déposés au concile de Pise, 5 juin 1409. Grégoire se retira à Gaëte, de là à Rimini, 1412; abdiqua, 4 juillet 1415, et mourut à l'âge de 92 ans, 18 octobre 1417. — Alexandre V (Pierre Philargès), cardinal, 1405, fut élu pape le 26 juin 1409, au concile de Pise,

Il fixa sa résidence à Bologne, où il donna, le 10 janvier 1410, une grande bulle pour confirmer la sentence du concile de Pise contre Grégoire XII et Benoit XIII. Il y mourut le 5 mai suivant. — Jean XXIII (Balthasar Cossa), cardinal-diacre de Saint-Eustache, 1402, fut élu pape le 17 mai 1410. Il accepta au concile de Constance, 2 mars 1415, la formule de cession qui lui fut présentée; mais il refusa de donner une bulle de son abdication. Il s'enfuit de Constance le 2 mars, déguisé en palefrenier; fut retenu prisonnier à Fribourg, en Brisgaw, par Frédéric d'Autriche, comte de Tyrol. Il fut déposé et privé absolument du pontificat, 29 mai. Il vint à Florence reconnaître Martin V pour vrai pape, 13 mai 1419, et mourut le 22 novembre même année. — Martin V (Otton Colonne), cardinal-diacre, 1405, fut élu pape dans le concile de Constance le 11 novembre 1417. Parti de Constance le 16 mai 1418, il s'arrêta à Florence le 26 février 1419; y reçut, 1420, une ambassade de l'empereur grec Manuel Paléologue, et Jean, son fils, qui demandaient des secours contre les Turcs. Il retira Bologne des mains de Bentivoglio, juillet 1420; se rendit à Rome le 22 septembre suivant. Il mourut pendant la nuit du 20 au 21 février 1431. — Eugène IV (Gabriel Condolmère), cardinal-évêque de Sienne, fut élu pape le 3 mars 1431; se déclara pour le parti des Ursins contre les Colonne, qui prirent la fuite, assemblèrent des troupes et rentrèrent dans Rome le 23 avril 1431. Eugène les obligea de demander la paix, et la leur accorda moyennant 115,000 florins, 22 septembre suivant. Un concile de Bâle déposa Eugène le 22 juin 1439, et lui substitua, le 5 novembre suivant, Amédée, duc de Savoie, qui fut couronné à Bâle, sous le nom de Félix V, le 24 juillet 1440. Eugène mourut le 23 février 1447. C'est à son pontificat qu'on rapporte l'établissement de l'indult. — Nicolas V (Thomas de Sarzane), cardinal-évêque de Bologne, fut élu pape le 6 mars 1447, couronné le 18 et aussitôt reconnu par l'Allemagne et la France. Il fit la paix de l'Église, 1448. Félix renonça au pontificat le 9 avril 1449. La nouvelle de la prise de Constantinople par les Turcs, le 29 mai 1453, accabla Nicolas de chagrin et contribua beaucoup à sa mort, 24 mars 1455. — Calixte III (Alfonse Borgia), cardinal-archevêque de Valence, en Espagne, fut élu pape le 8 avril 1455. Il consacra à la fête de la Transfiguration le jour où Mahomet fut obligé de lever le siége de Belgrade, 6 août 1456. Il mourut le 8 août 1458.—Pie II (Æneas Silvius Picolomini), cardinal-évêque de Sienne, élu pape le 19 ou 27 août 1458, convoqua une assemblée de princes à Mantoue, 1459, et y donna sa bulle *Execrabilis*, 18 janvier 1460, contre les appels au concile. Il obtint de Louis XI l'abolition de la pragmatique, 1461. Il mourut à Ancône dans la nuit du 15 au 16 juillet 1464.—Paul II (Pierre Barbo), cardinal du titre de Saint-Marc, fut élu pape le 31 août 1464. Il accorda aux cardinaux la mitre semblable à la sienne, la robe de pourpre, la barrette de damas rouge, et la housse d'écarlate. Il termina l'affaire de la pragmatique sanction, 1467; réunit les princes d'Italie, depuis longtemps divisés, 1468; réduisit le jubilé à 25 ans, par une bulle du 19 avril 1470, et mourut d'apoplexie le 28 juillet 1471, à l'âge de 54 ans. C'est à Paul II que l'on doit l'origine des courses de chevaux à Rome. — Sixte IV (François d'Albescala de la Rovère), cardinal, élu pape le 9 août 1471, équipa une flotte contre les Turcs, sous le commandement du cardinal Caraffe, qui saccagea plusieurs contrées des Turcs, et prit Smyrne. Sixte envoya le cardinal Julien de la Rovère, 1474, à Todi, pour réprimer une sédition qui s'était élevée entre les Guelfes et les Gibelins. Il accorda, par une bulle du 1er mars 1476, des indulgences à ceux qui célébreraient la fête de l'Immaculée conception; prit part à la conjuration des Pazzi contre les Médicis, 1478; fournit au roi de Naples une flotte avec le secours de laquelle ce prince reprit Otrante sur les Turcs, 1481. Sixte mourut le 13 août 1484, à l'âge de 71 ans. Il est le premier pape dont l'effigie ait été mise sur la monnaie des États romains. — Innocent VIII (Jean-Baptiste Cibo), cardinal du Melfe, fut élu le 29 août 1484, envoya, la même année, des troupes aux barons de Naples, révoltés contre Ferdinand, leur souverain, qui exerçait une violente tyrannie contre les sujets romains, et l'obligea à faire la paix, 1485; défendit la lecture des fameuses thèses de Jean Pic de la Mirandole, 1487; obtint de Pierre d'Aubusson que le prince Zizini, frère de Bajazet, lui fût livré, 1488; excommunia le roi Ferdinand, 29 juin 1489; le déposa de la royauté le 11 septembre suivant, et mourut le 25 juillet 1492, à l'âge de 60 ans.— Alexandre VI (Rodrigue Borgia), père de cinq enfants, cardinal, 1483, fut élu pape le 11 août 1492; il fit un traité d'alliance avec Charles VIII, roi de France, 1494; érigea en duché la ville de Bénévent, en faveur de Jean, son fils, 7 juin 1497; envoya à Louis XII, roi de France, le cardinal César, son autre fils, chargé de la bulle de dissolution de son mariage avec la reine Jeanne, 1498; il leva une armée pour mettre César en possession de la Romagne, et réussit, mais par des moyens peu dignes du chef de l'Église, 1501; confirma l'ordre des Annonciades, 12 fév. 1502, et mourut le 18 août suivant, laissant une mémoire chargée de crimes odieux.— Pie III (François Picolomini), cardinal de Sienne, fut élu pape le 22 septembre 1503, couronné le 8 oct. suivant, et mourut le 18 du même mois, après avoir tenu le siége pendant 27 jours. — Jules II (Julien de la Rovère), cardinal de Saint-Pierre aux liens, 1471, fut élu pape le 1er nov. 1503. Il permit à Henri de Galles d'épouser Catherine d'Aragon, veuve d'Artus, 26 décembre suivant; entreprit de rebâtir l'église de Saint-Pierre dont il posa la première pierre, 18 avril 1506. Il conclut par ses nonces, avec l'empereur, le roi de France et le roi d'Aragon, la ligue de Cambray contre les Vénitiens, 1508; la ratifia le 2 mars 1509; obligea ces derniers de se soumettre, 23 février 1510. Il se ligua ensuite avec eux contre les Français, auxquels il fit la guerre en personne; prit par capitulation la Mirandole, 21 anvier 1511. Repoussé par les armées françaises, il se retira à Rome; excommunia le roi de France et mit la France en interdit, 1512. Il mourut dans la nuit du 20 au 21 février 1513. — Léon X (Jean de Médicis), cardinal-diacre, fut élu pape le 11 mars 1513. Il termina le concile de Latran, 16 mars 1517; une conjuration s'étant formée contre lui, il en fit étrangler le chef Patrucci, et supplicier les complices; et fit une promotion de 31 cardinaux. Ce pontife, l'un des plus illustres qu'ait eus l'Église, sauva l'Italie du joug des Turcs en s'unissant contre eux avec le duc de Milan et les Génois, dès le commencement de son règne. Il rendit un décret pour autoriser les indulgences et condamner les erreurs de Luther, 9 décembre 1518; publia des bulles contre ce dernier, 15 juin 1520 et 3 janvier 1521, et mourut le 1er décembre suivant, à l'âge de 44 ans. Sous son règne les arts brillèrent d'un éclat inconnu jusqu'à lui. Les travaux de la basilique de Saint-Pierre furent poussés avec activité. — Adrien VI (Adrien-Florent) fut élu pape le 9 janvier 1522, et mourut le 14 septembre 1523. — Clément VII (Jules de Médicis), cardinal en 1513, fut élu pape le 19 novembre 1523. Il donna une bulle pour réformer divers abus qui régnaient en Italie, 2 mai 1524; se ligua contre Charles-Quint avec les rois de France et d'Angleterre, les Vénitiens et d'autres princes

d'Italie, 22 mai 1526. Il refusa au connétable de Bourbon le passage dans Rome, et fut cause par son refus du sac de cette ville par les troupes allemandes et espagnoles, 5 mai 1527. Retiré au château Saint-Ange, il capitula le 5 juin suivant, à des conditions très-dures, et se sauva à Orviète, le 9 déc. Il fit un accommodement, 26 juin 1529; couronna Charles-Quint empereur, 24 février 1530, et rendit en plein consistoire, 23 mars 1534, un jugement par lequel il déclarait bon et valide le mariage du roi d'Angleterre et de Catherine d'Aragon, avec défense à ce prince, sous peine de censures, d'en poursuivre désormais la dissolution. Il mourut le 26 septembre 1534, à l'âge de 56 ans. Il avait confirmé l'ordre des Capucins, par une bulle du 3 juillet 1528, et celui des Clercs réguliers, dits Barnabites, par une constitution du 18 février 1533. — Paul III (Alexandre Farnèse), élu le 13 octobre 1534, et couronné le 7 novembre; il tint un concile à Vicence, 1er novembre 1542; fit continuer la construction de l'église Saint-Pierre, 1546, et mourut à l'âge de 82 ans, 10 novembre 1549. Il avait confirmé l'institut de saint Ignace de Loyola, 27 septembre 1540, et avait accordé, 1538, au roi François Ier, l'indult perpétuel dont jouissaient le chancelier de France et les officiers du parlement de Paris. — Jules III (Jean-Marie del Monte), cardinal du titre de Saint-Vital, 1536, fut élu pape le février 1550; assembla un concile à Trente, 25 février, et mourut le 23 mars 1555. — Marcel II (Marcel Cervin), cardinal de Sainte-Croix, 1539, fut élu pape le 9 avril 1555, et mourut d'apoplexie le 30 du même mois. — Paul IV (Jean-Pierre Caraffe) fut élu pape à l'âge de 79 ans, 23 mai 1555. Ennemi de l'Espagne, il persécuta les Colonne, les Sforce, etc., et se ligua, à l'instigation du duc de Guise et du cardinal de Lorraine avec la France pour lui enlever le royaume de Naples, 15 décembre même année; mais un ministre d'Angleterre, le cardinal Polus traversa ce dessein en faisant signer à Henri II une trêve de 5 ans entre la France et l'Espagne, 5 février 1556. Le pape se vengea en retirant la légation d'Angleterre au cardinal; mais enfin signa la paix le 14 sept. 1557. Il institua la fête de la chaire de Saint-Pierre à Rome, 1558, et la fixa au 18 janvier. Il refusa de confirmer l'élection de l'empereur Ferdinand, au mois d'avril suivant, et mourut le 18 août 1559. — Pie IV (Jean Ange de Médicis), cardinal, 1549, fut élu pape la nuit du 25 au 26 décembre 1559, et couronné le 6 janvier 1560. Il publia une bulle pour la continuation du concile de Trente, 29 décembre 1560. (V. CONCILES.) Une conjuration de fanatiques, qui s'imaginaient que le successeur de Pie IV aurait l'empire du monde et les comblerait de biens, s'ourdit, et fut découverte, janvier 1565, à Rome, par le révélations de Pellicioni. Les conjurés mis à la question dirent qu'ils n'avaient rien projeté qu'avec les anges. Il fit du bourg de Saint-Pierre une forteresse dans laquelle il renferma le Vatican et le château Saint-Ange, 1561; releva les fortifications d'Ancône et de Civita-Vecchia, et commença le palais des Conservateurs dans le Capitole. Il mourut dans la nuit du 8 au 9 décembre 1565, à l'âge de 66 ans. — Pie V (Michel Ghisleri), cardinal de l'ordre de Saint-Dominique, 1557, fut élu pape le 7 janvier 1566, à l'âge de 62 ans. Il donna une bulle contre plusieurs propositions de Michel Baïus, 1er octobre 1567, et une autre en faveur des clercs de Saint-Mayeul ou somasques, 1568. Il chassa les juifs de l'État ecclésiastique, 1569, à l'exception des villes de Rome et d'Ancône; excommunia la reine Élisabeth, par une bulle du 25 février 1570; supprima l'ordre des Humiliés, 8 février 1571; ratifia au mois de mai une ligue contre les Turcs; confirma la congrégation des frères de la Charité, 1er janvier 1572, et mourut le 1er mai de cette année. — Grégoire XIII (Hugues Buon Compagno), cardinal, 1565, fut élu pape le 13 mai 1572; en apprenant le massacre des huguenots, exécuté le jour de la Saint-Barthélemy, il fit tirer le canon du château Saint-Ange, et ordonna qu'on allumât des feux de joie dans toute la ville. Il confirma, par un bref du 15 juillet 1575, l'établissement de la congrégation de l'oratoire; sépara, par une bulle du 22 juin 1580, les carmes de la nouvelle réforme de sainte Thérèse d'avec les carmes mitigés; établit la paix entre la Pologne et la Moscovie, 1581; entreprit la réformation du calendrier grégorien, 1582; publia le décret de Gratien et canonisa la même année saint Norbert, archevêque de Magdebourg, fondateur de l'ordre de Prémontré. Il frappa des foudres de l'Eglise Gebhard Truchsès, archevêque de Cologne, qui s'était marié, 1er avril 1585; fonda pour les maronites du mont Liban le collége qui porte leur nom, 1584; approuva le plan de la ligue en France sur l'exposé du père Claude-Mathieu, 1584; reçut une ambassade du Japon, 1585, et mourut le 10 avril de la même année. — Sixte V (*Sixte-Quint*) (Félix Péretti), cardinal de Montalte, 1570, fut élu pape le 24 avril 1585. Peu favorable à la ligue, il excommunia néanmoins le roi de Navarre et le prince de Condé, chefs du parti calviniste en France, qui protestèrent et firent afficher leur protestation aux portes du Vatican, 10 septembre 1585. Il confirma, par une bulle du 5 mai 1586, la congrégation des feuillants; fit relever et ériger l'obélisque que Caligula avait fait amener d'Egypte; publia, le 21 octobre de la même année, la bulle *Detestabilis*, et en donna une autre pour fixer à 70 le nombre des cardinaux, 3 décembre 1586. Malgré son estime pour Elisabeth, il fut obligé par Philippe II, roi d'Espagne, de publier une bulle par laquelle il mettait l'Angleterre en interdit, et déclarait Elisabeth usurpatrice de ce royaume, hérétique, excommuniée, etc., 1588. Sixte mit saint Bonaventure au rang des docteurs de l'Eglise, par une bulle du 21 mars même année; commença, 1589, à réparer la bibliothèque du Vatican, dispersée au sac de Rome par les Allemands, 1527; y joignit une imprimerie, destinée à faire des éditions correctes de l'Écriture sainte, des conciles, etc. Il mourut le 27 août 1590, à l'âge de 69 ans. Le mercredi était le jour de sa naissance, de sa promotion au cardinalat, de son élection à la papauté et de son couronnement. Il avait protégé les arts et gouverné avec fermeté. — Urbain VII (Jean-Baptiste Castagna), cardinal, 1585, ne fut pape que du 15 au 27 septembre 1590. — Grégoire XIV (Nicolas Sfondrate), cardinal, 1585; pape le 5 décembre 1590, se déclara pour la ligue contre le roi Henri IV; ses bulles au sujet d'un monitoire contre celui-ci furent déclarées nulles par les évêques de France assemblés à Chartres, 21 septembre 1591; leva des troupes pour venir au secours des ligueurs qui furent battus et dispersées. Il mourut le 15 octobre 1591. — Innocent IX (Jean-Antoine Facchinetti), cardinal, en 1583, pape le 29 octobre 1591, mourut le 30 décembre de la même année. — Clément VIII (Hippolyte Aldobrandin), cardinal en 1585, fut élu pape le 30 janvier 1592. Il accorda l'absolution à Henri IV, 17 septembre 1595; s'empara du duché de Ferrare, 8 mai 1598, à la mort d'Alphonse II, 27 octobre 1597. Dès 1595, il avait évoqué devant lui le différend entre les dominicains et les jésuites sur les matières de la grâce; c'est ce qui fit établir les congrégations de *Auxiliis*, qui commencèrent le 2 janvier 1598. Il accorda aux jésuites un nouvel examen qui se fit en 37 assemblées, du 25 janvier au 31 juillet 1601. Les jésuites s'étant encore plaints au pape du jugement des

consultants, obtinrent un nouvel examen, auquel il présida lui-même; il se tint 68 congrégations depuis le 20 mars 1602 au 22 janvier 1605. La mort de Clément empêcha la décision de cette affaire, le 3 ou le 5 mars 1605, à l'âge de 69 ans. — Léon XI (Alexandre Octavien) ne fut pape que du 1er au 27 avril 1605. — Paul V (Camille Borghèse), cardinal de Saint-Chrysogone, 1596, fut élu pape le 16 mai 1605 et intronisé le 29. Il reprit les congrégations *de Auxiliis*. Il s'en tint seize depuis le 14 septembre 1605 jusqu'au 1er mars 1606. Paul publia une bulle monitoriale, adressée à la république de Venise, 17 avril 1606, qui fit naître un différend terminé amiablement le 21 avril 1607, par la médiation de Henri IV. Par une bulle du 16 février 1608, il confirma l'ordre militaire de Mont-Carmel et de Saint-Lazare, établi par Henri IV. Il donna la dernière forme à la fameuse bulle *in Cœna Domini*, qu'il fit publier le 6 des ides, ou 8 avril 1610. Il canonisa saint Charles Borromée le 1er novembre de la même année; approuva l'ordre des religieuses de la Visitation, institué cette année par François de Sales; confirma, le 23 septembre 1611, le nouvel institut de Sainte-Ursule et la règle de Saint-Augustin, pour l'éducation des jeunes filles. Il approuva, par une autre bulle du 8 mars de la même année, la congrégation de l'Oratoire de France, et en établit général Pierre de Bérulle. Il mourut le 28 janvier 1621. L'église de Saint-Pierre fut achevée sous son pontificat. — Grégoire XV (Alexandre Ludovisio), cardinal en 1616, fut élu pape le 9 février 1621, à l'âge de 67 ans. Il fonda le collége de la Propagande, 1622; canonisa, le 12 mars de la même année, saint Ignace de Loyola, saint François Xavier, sainte Thérèse, saint Philippe de Néri, etc.; érigea le siége de Paris en métropole, à la prière de Louis XIII, par sa bulle du 13 des calendes de novembre (20 octobre). Jean-François de Gondi en fut le premier archevêque. Grégoire mourut le 8 juillet 1623. — Urbain VIII (Maffei Barberin), cardinal en 1606, fut élu pape le 6 août 1623 et couronné le 29 septembre. Il réunit au domaine du saint-siége, 1626, le duché d'Urbin avec les comtés de Montéfeltro et de Gubio, la seigneurie de Pésaro et le vicariat de Sinigaglia. Il accorda le titre d'Eminentissime aux cardinaux, aux trois électeurs ecclésiastiques et au grand maître de Malte, par une bulle du mois de juin 1630. Il déclara la guerre au duc de Parme, 1641, et mourut le 29 juillet 1644. — Innocent X (Jean-Baptiste Pamphile), cardinal le 6 juillet 1629, fut élu pape le 15 septembre 1644 et couronné le 29, à l'âge de 72 ans. Il se déclara contre les Barberin, 1645; voulut obliger tous les cardinaux de résider à Rome, par une bulle du 25 février 1646; cette bulle fut déclarée nulle par le parlement; il se réconcilia avec les Barberin; acquit au saint-siége la ville d'Albano, 1647; refusa des bulles aux évêques nommés par Jean IV, nouveau roi de Portugal, 1649; donna une bulle contre cinq propositions de Jansénius, 31 mai 1653, et mourut dans la nuit du 6 au 7 janvier 1655. — Alexandre VII (Fabio Chigi), cardinal le 29 février 1652, fut élu pape le 7 avril 1655. Il confirma, le 16 octobre 1656, par une bulle, celle d'Innocent X contre les cinq propositions; ses gardes ayant insulté l'ambassadeur de France et tué un de ses pages, Louis XIV se saisit du comtat d'Avignon, 1663; il fit à Pise un accommodement avec la France, 22 février 1664; on promit de le remettre en possession d'Avignon, qui avait été réuni à la couronne de France par un arrêt du parlement de Provence, donné le 26 juillet 1663. Le 25 juin, il donna une bulle contre les censures que la faculté de théologie de Paris avait faites des erreurs de Jacques Vernant, carme, le 24 mai 1664, et d'Amédéus Guiménius (Guillaume de Moïa), jésuite, le 3 février 1665. La même année il envoya le formulaire en France. Alexandre canonisa saint François de Sales, 1665; publia, 1667, une bulle par laquelle il défendit d'écrire sur la matière de l'attrition, et mourut le 22 mai de la même année. — Clément IX (Jules Raspigliosi), cardinal en 1657, fut élu pape le 20 juin 1667; pacifia l'Eglise de France, 1668; eut une grande part à la paix qui fut conclue entre la France et l'Espagne, par le traité d'Aix-la-Chapelle, et mourut le 9 décembre 1669. — Clément X (Jean-Baptiste-Emile Altieri), cardinal en 1669, fut élu pape le 29 avril 1670, à l'âge de 80 ans. Il donna un édit en faveur de la noblesse commerçante, 20 mai 1671; érigea en évêché l'église de Québec, en Canada, 1674, et mourut le 22 juillet 1676. — Innocent XI (Benoît Odescalchi), cardinal en 1647, fut élu pape le 21 septembre 1676. Son pontificat fut troublé par deux grandes affaires qui furent depuis fécondes en démêlés avec la cour de France; celle de la régale et du droit de franchise, dont jouissaient à Rome les ambassadeurs. La première commença l'an 1678, et la seconde éclata entièrement l'an 1687. Innocent condamna, par une bulle du 2 mars 1679, soixante-cinq propositions, extraites des casuistes modernes. Sous son pontificat l'inquisition rendit, contre la personne et les écrits de Molinas, un décret, 28 août 1687, qui fut confirmé le 19 novembre suivant. Innocent mourut le 12 août 1689. — Alexandre VIII (Pierre Ottoboni), cardinal en 1652, fut élu pape le 6 octobre 1689, à l'âge de 79 ans. Louis XIV lui rendit, 1690, le comtat d'Avignon qu'il avait fait saisir sur Innocent XI. Alexandre condamna les quatre fameux articles de l'assemblée du clergé de France tenue en 1682; il proscrivit, par un décret du 14 août 1690, l'erreur du péché philosophique, enseignée à Dijon, 1686, par le jésuite Musnier, et mourut le 1er février 1691. — Innocent XII (Antoine Pignatelli), cardinal-archevêque de Naples, 1681, fut élu pape le 12 juillet 1691. Il exécuta le projet d'Innocent XI pour l'abolition du népotisme, 1692, fit cesser, 1693, le différend qui existait entre la cour de Rome et celle de France; défendit d'accuser de jansénisme ceux qui condamnaient les cinq propositions dans leur sens propre et naturel, 28 janvier et 6 février 1694; condamna, par une bulle du 12 mars 1699, un livre publié par Fénelon, 1697, sous le titre d'*Explication des maximes des saints sur la vie intérieure*, etc. Innocent mourut le 27 septembre 1700, dans sa 86e année. Sous son règne, le quiétisme condamné par Innocent XI fit de rapides progrès et s'étendit en France. — Clément XI (Jean-François Albano), cardinal-diacre du titre de Saint-Silvestre, de la création du 13 février 1690, fut élu pape le 25 novembre 1700. Il donna trois bulles fameuses, celle *Vineam Domini*, 15 juillet 1705; la bulle *Unigenitus*, le 8 septembre 1713, et la bulle *Ex illa die*, 19 mars 1715. Il eut un grand démêlé avec le duc de Savoie, devenu roi de Sicile, 1713, à l'occasion du tribunal appelé la *monarchie de Sicile*; publia une constitution pour l'abolir, 20 février 1715, et mourut le 19 mars 1721. — Innocent XIII (Michel-Ange Conti), évêque de Viterbe, 1712; cardinal le 7 juin 1707, fut élu pape le 8 mai 1721, et mourut le 7 mars 1724. — Benoît XIII (Pierre-François Orsini), cardinal le 1er mars 1672, archevêque de Bénévent, 1685, fut élu pape le 29 mars 1724, et mourut le 21 février 1730. Il canonisa saint Jean Népomucène, 19 mai 1729. — Clément XII (Laurent Corsini), cardinal le 17 mai 1706, évêque de Frascati, 1725, fut élu pape le 12 juillet 1730, et mourut le 6 février 1740. — Benoît XIV (Prosper Lamber-

tini), cardinal en 1728, archevêque de Bologne, 1731, fut élu pape le 17 août 1740. Il donna une bulle contre les pratiques superstitieuses que certains missionnaires autorisaient à la Chine et dans les Indes, 1744; fit rendre, par la congrégation de Rome, un décret pour flétrir et proscrire la bibliothèque janséniste du jésuite Colonia, 1745; condamna, par un décret du 17 avril 1755, l'*Histoire du peuple de Dieu*, et mourut le 3 mai 1758. — Clément XIII (Charles Bezzonico), cardinal, 1737, évêque de Padoue, 1743, fut élu pape le 6 juillet 1758. Il condamna et prohiba le livre *de l'Esprit*, par Helvétius, 31 janvier 1759; fit nettoyer et reconstruire le port de Civitta-Vecchia, 1761. L'infant, duc de Parme, ayant rendu plusieurs édits depuis 1764 pour restreindre la juridiction ecclésiastique dans ses États, le pape, par un bref en forme de monitoire, du 30 janvier 1768, s'éleva contre cette entreprise, comme attentatoire *à la liberté de l'Église, à la cause de Dieu et aux droits du saint-siége*. Ce bref fut supprimé la même année par les cours de Parme, le 3 mars suivant; d'Espagne, le 16 du même mois; de France, le 26 suivant; de Portugal, le 5 mai; de Naples, le 4 juin. La cour de France fit saisir le comtat d'Avignon, le 11 juin de la même année, et celle de Naples, celui de Bénévent quelque temps après. Clément indiqua pour le 5 février 1769 un consistoire, dans lequel il devait annoncer aux cardinaux la résolution où il était de satisfaire aux désirs de ces cours; mais il mourut la veille, 2 février 1769. — Clément XIV (Jean-Vincent-Antoine Ganganelli), profès en 1723, cardinal le 24 sept. 1759, fut élu pape le 19 mai 1769; il remédia à tous les maux qui menaçaient le saint-siége. Il fit publier, au Vatican, la bulle du *grand Jubilé*, 1774, et mourut le 22 septembre suivant, dans sa 69e année. — Pie VI (Jean-Ange Braschi), né à Césène, le 27 décembre 1717, cardinal le 26 avril 1773, fut proclamé le 14 février 1775. Il conçut le projet de dessécher les marais Pontins, et consacra à l'exécution de cette entreprise toutes ses épargnes. Il abolit, 1778, la nonciature dans les États toscans, à la suite d'un démêlé qui eut lieu entre lui et Pierre Léopold, grand-duc de Toscane, 1775. Il se rendit à Vienne, 22 mars 1782, pour traiter avec l'empereur Joseph II. Il triompha, 1789, des démêlés qu'il eut avec la cour de Naples; refusa d'approuver les décrets sur la constitution civile du clergé en France, 1789; rendit même une bulle tout à fait contraire à l'esprit de ces nouvelles lois, 1791. Après la prise d'Urbin, de Bologne, Ferrare et Ancône par les armées françaises, 1796, Pie VI fut obligé de faire la paix, qui fut conclue à Tolentino. Ce traité fut rompu par le meurtre du général Duphot, arrivé dans une émeute à Rome, le 28 décembre 1797. Rome fut prise, et le souverain pontife conduit dans une chartreuse près de Florence, de là à Valence où il mourut le 29 août 1799. — Pie VII (Barnabé Chiaramonti), né à Césène, le 14 août 1742, cardinal et évêque d'Imola, 1785, neveu du précédent, fut élu pape par le conclave tenu à Venise, le 14 mars 1800, et couronné le 21 du même mois. Il signa un concordat avec Bonaparte, 1801; vint sacrer à Paris ce consul de la république française, 1804, et l'excommunia peu de temps après. Napoléon ayant voulu exiger de lui qu'il fermât ses ports aux Anglais, et qu'il consentît à une occupation de ses États dans le cas où l'Italie serait menacé, il refusa. C'est à la suite de cette résistance que Napoléon lança de Schœnbrunn un décret qui faisait des États romains un département français. Le général Miollis qui gouvernait militairement la ville chrétienne, fut chargé de cette mission. Pie VII protesta; mais dans la nuit du 5 au 6 juillet 1809, il fut saisi par le général Ravet, et conduit à Savone. C'est de cette résidence que le pontife captif lança une bulle d'excommunication contre Napoléon. Lors de la campagne de Russie, l'empereur Napoléon fit transférer Pie VII à Fontainebleau, 1812, et l'y vint voir l'année suivante, mais sans pouvoir obtenir de lui aucune concession. Redevenu libre par les événements de 1814, il se rendit à Rome et mourut en 1823. — Léon XII (Annibal della Genga), né à Genga, 1760, fut élu en 1823, et mourut en 1829. — Pie VIII (Saverion Castiglioni), né à Cingoli, 1761, fut élu pape en 1829, et mourut en 1830, sans avoir rien fait d'important. — Grégoire XVI, couronné le 6 février 1831.

PAPHOS ou **PAPHUS**, aujourd'hui Bafa, ville fameuse chez les anciens et les poëtes, dans l'île de Cypre, aujourd'hui Chypre, à son extrémité occidentale. Elle était la *palæa Paphos*, l'ancienne Paphos. La *nea Paphos*, la nouvelle Paphos, fut élevée sur le rivage de la mer, 15 kil. de la première. *Palæa Paphos* était consacrée à Vénus; c'était là qu'était remisé son char. Cette déesse y avait un temple magnifique, dont le fondateur fut Cyniras, père de l'incestueuse Myrrha, la mère d'Adonis. La nouvelle Paphos avait aussi des temples, des autels et des fêtes en l'honneur de la déesse de la fécondité. Saint Paul y convertit le proconsul romain Servius-Paulus, av. J.-C., 60. *Nea Paphos*, à demi renversée par un tremblement de terre et réparée par Auguste, perdit à cette époque son nom et prit celui d'*Augusta*. Elle est la patrie du poëte Sopater, qui vécut sous Alexandre et ses deux successeurs.

PAPIAS (Saint), disciple de saint Jean l'Evangéliste et évêque d'Hiéraple (Phrygie), répandit le premier les idées des millénaires. Il mourut en 156. Il est auteur d'une *Exposition des discours du Seigneur*. On le fête le 12 février.

PAPIER. Les anciens écrivirent d'abord sur des feuilles de palmier, sur des écorces d'arbre, sur des tablettes enduites de cire, sur du plomb, sur du linge, et enfin sur du papier fait de l'écorce d'un roseau croissant sur les bords du Nil, et nommé *papyrus*, d'où est venu le mot *papier*. On en place la découverte au règne d'Alexandre le Grand, 336-324 av. J.-C. Pline lui donne une origine plus ancienne, et le fait remonter jusqu'à Homère. Quoi qu'il en soit, ce ne fut guère qu'après la fondation d'Alexandrie que l'usage s'en répandit, 333 avant J.-C. Le papier était connu en France et en Allemagne avant le 5e siècle de notre ère, et pendant tout le 5e et le 6e siècle on ne se servit pas d'autre matière pour écrire. Cependant les ravages des Arabes en Orient obligèrent les peuples d'Europe à faire usage du parchemin, et l'on s'en servit en guise de papier pendant tout le 7e et le 8e siècle; mais on revint au *papyrus*, et on l'employa pendant tout le 11e et le 12e siècle. On ne peut pas donner de date plus ancienne que cette dernière époque à l'invention en Europe du papier de chiffes ou chiffons, quoique les Orientaux eussent, dès le 9e siècle, substitué le papier de coton au *papyrus*. Les uns en attribuent l'invention aux Allemands, d'autres aux Italiens, d'autres enfin à des Grecs réfugiés à Bâle. L'usage de ce nouveau papier ne devint général en Europe que vers le milieu du 15e siècle, et les premières manufactures qui s'établirent en France furent celles d'Essone et de Troyes, 1350. Depuis plusieurs siècles on fabrique du papier, au Thibet, avec de l'écorce d'un arbre dont la substance intérieure est semblable à de l'étoupe. Les Chinois prétendent qu'ils connaissaient le papier longtemps avant l'ère chrétienne. Les Japonais fabriquent du papier depuis les temps les plus reculés avec l'écorce du mûrier. Les anciens Mexicains em-

ployaient comme papier des feuilles de certaines espèces d'aloès, ou de l'écorce de palmier auquel on faisait subir préalablement une espèce de préparation. Le papier de soie était en usage en Perse dès 652. Les Arabes apprirent, dit-on, des Tartares les procédés de la fabrication du papier de coton, lorsqu'ils conquirent la Boukarie, en 704; dès ce temps-là même il existait une papeterie considérable à Samarcand. Une fabrique de papier de coton fut établie à la Mecque en 706, par un Arabe nommé Joseph Amru. Les Arabes montèrent une importante papeterie dans le 11e siècle, à Septa, aujourd'hui *Ceuta*, en Afrique; ils en établirent aussi à Valence, à Tolède, etc. Diverses bulles, décrétées par les papes Sergius II, Jean XIII, Agapet II, depuis 844 jusqu'à 968, sont écrites sur du papier de coton. La Bibliothèque royale possède un manuscrit sur papier de coton, de l'année 1050. Ce papier est nommé *parchemin de drap* dans les lois d'Alphonse le Sage, 1263; vers ce même temps on l'appelait en Italie *parchemin grec*. Pierre le Vénérable, 1142, parle de papier fait avec de vieux haillons. Nous possédons une lettre adressée par Joinville à Louis X, vers 1415, et écrite sur du papier de lin. L'acte d'accusation dressé à Paris contre les Templiers en 1517, et que l'on conserve dans les archives du royaume, est écrit sur du papier de linge. La première papeterie de chiffons qu'eut l'Allemagne fut établie en 1312; celle de Padoue, 1360; de Nuremberg, 1390; de Dartfort, Angleterre (comté de Kent), 1588; et celle de Bâle, 1470. La première papeterie de Suède a été établie en 1523, à Linkoeping. Le *vélin* fut inventé par les rois de Pergame. — *Papier de Chine.* Les chronologistes chinois en font remonter l'origine à plus de 2,000 ans. On emploie pour sa fabrication le mûrier, l'orme, le cotonnier et principalement le bambou. Pour la gravure, le papier de Chine l'emporte sur tous les papiers de l'univers. — *Papier vélin.* L'invention de ce papier est due aux Anglais. Baskerville en fabriqua le premier, et imprima son *Virgile* sur ce papier, 1757. MM. Johannot et Réveillon en firent des essais, 1780-1782. Cependant on peut dire que ce fut MM. Mongolfier d'Annonay qui en fabriquèrent les premiers en France, 1785. — Le premier *papier de tenture* nous vient de la Chine et du Japon; l'usage en a été introduit en Europe par les Hollandais et les Espagnols, vers 1555. En 1760, le papier peint était presque inconnu en France, et cependant nulle part dans le monde cette fabrication n'a atteint le haut degré de perfection où elle est parvenue chez nous. — *Papier maroquiné.* Ce papier fut inventé en Allemagne vers 1800. Il fut importé en France et perfectioné à Strasbourg, 1804, et, à Paris, par Forget, 1808. — *Papier velouté.* On en attribue l'invention à un Rouennais nommé François, 1620. — Des tentatives ont été faites à Paris, en 1770, pour employer le chanvre, l'ortie, des feuilles d'arbres, la paille dans la préparation du papier, et ces substances sont aujourd'hui d'un immense usage en Angleterre, où l'on en fabrique aussi de très-beau avec des roseaux. — Des essais furent tentés en France en 1793 pour repétrir le vieux papier imprimé et manuscrit, et les mêmes essais ont été exécutés en grand en Angleterre, 1800. — C'est en 1798 que l'on essaya pour la première fois à Paris de fabriquer du papier à la mécanique. — En 1638 on portait à une valeur de plus de 2 millions de livres tournois les papiers fabriqués en Poitou, en Limousin, en Auvergne et en Normandie, qui passaient chaque année de France en Angleterre et en Hollande. En 1825, suivant une statistique publiée sur la librairie française en 1827, il existait en France 200 fabriques de papier, dont le produit était d'environ 2,880,000 rames. La quantité de chiffons nécessaire à cette fabrication est de 81,600,000 liv., dont les 7/8 fournis par la Provence, à 8 fr. le quintal, représentent 5,728,000 fr. Le nombre des individus qui ramassent les chiffons à Paris est porté à 4,000, et la valeur journalière du chiffon ramassé, à 1,200 fr. Cette valeur double lorsque la matière a passé par les mains de 500 autres personnes; et si l'on ajoute ce que les papeteries se procurent dans la capitale par d'autres voies, on peut évaluer que Paris fournit aux papeteries un produit général de 4,800 fr. de chiffon par jour, ou 1,752,000 fr. par an. La valeur des chiffons recueillis dans le royaume est de 7,480,000 fr.

PAPIER TIMBRÉ. Justinien, 538 de J.-C., est le premier qui ait établi une espèce de timbre, qu'on appelait *protocole*, parce que cette marque ne paraissait alors que sur la première feuille des actes. Après avoir été établi en Espagne et en Hollande, 1553, le papier et le parchemin timbré s'étendirent en Allemagne et en Autriche, puis en France, 1635; cependant ce ne fut qu'en 1673 que deux déclarations successives l'établirent sans variation.

PAPIER-MONNAIE. Ce papier, d'après Paw, Gibbon et Raynal, fut connu à Athènes, en Arabie et dans l'Indoustan. Ce qu'il y a de certain pourtant, c'est qu'en Europe on en fit usage; et cet usage était public à Sienne, à Florence, vers le milieu du 12e siècle, 1153. Sans parler des billets-monnaie qui parurent en 1701, ni de la banque de Law et des billets d'État émis par la caisse d'escompte, 1776, nous dirons que la première émission du papier-monnaie en France ne remonte pas au delà de la révolution de 1789. V. **ASSIGNATS.**

PAPILLON (Almague), poëte, né à Dijon, 1487; mort, 1559. Valet de chambre de François Ier, il suivit le roi en Espagne dans sa captivité. Il a laissé : *le Nouvel amour; Victoire et triomphe d'argent contre le dieu amour*, etc.

PAPILLON (Marc de), seigneur de Lasphrise, poëte, né à Ambroise, 1555; mort, 1599; laissa : *Amours de Théophile, Amours de Notmi, la Nouvelle inconnue*, des élégies, etc.

PAPILLON (Philibert), chanoine, né à Dijon, 1666; mort 1738; laissa des *Mémoires et observations sur la Bourgogne*; la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne.*

PAPIN (Denis), physicien, né à Blois, 1630; mort, 1710; fut d'abord médecin à Paris; s'occupa ensuite de physique; se lia en Angleterre avec Bayle, qui l'associa à ses belles expériences sur la nature de l'air; fut professeur de mathématiques à l'université de Marbourg, correspondant de l'Académie des sciences de Paris, 1699. Il connut le premier toute la puissance de la vapeur et le parti qu'on en pouvait tirer pour les machines. On connaît son *digesteur* ou *marmite de Papin*, dont les *autoclaves* ne sont qu'un perfectionnement. Isaac Papin, son cousin, né en 1657, mort, 1709, était un théologien protestant, qui eut de grandes disputes avec Jurieu. Il abjura entre les mains de Bossuet, 1690. Ses œuvres ont été publiées à Paris, 1725.

PAPINIEN (Æmilius Papinianus), le premier jurisconsulte de l'antiquité, né en Phénicie, 142 de J.-C., fut préfet du fisc et préfet du prétoire sous Septime-Sévère, défendit Géta contre Caracalla, et fut décapité par ordre de ce dernier, 212, pour avoir refusé de faire l'apologie du fratricide dont ce prince était souillé. On n'a plus aujourd'hui que quelques fragments de ses ouvrages, dans les *Pandectes* (18e v.), dans la *Collatio Mosaïcarum et romanarum legum*, et dans la *Lex romana* des Visi-

goths. Les étudiants en droit prenaient dans la deuxième année de leur cours le nom de *papinianistes*.

PAPIRE-MASSON (Jean), historien, né à Saint-Germain-Laval, 1544; jouit dans son temps d'une assez grande réputation comme littérateur. Il publia : *Annalium libri* IV *quibus res gestæ Francorum explicantur*, Paris, 1577-1598, in-4°; *Libri* VI *de episcopis urbis*, 1598; *Notitia episcopatuum Galliæ*, 1606-1610, etc. Il mourut à Paris, 1611, etc.

PAPIRIUS (L.) CURSOR, maître de la cavalerie, 340 av. J.-C., consul en 325, 319, 318, 314, 312; dictateur, 323 et 308; se signala contre les Samnites, les Sabins et les Prénestins; reprit Lucérie, 319; condamna à mort Fabius, son maître de cavalerie, 325, pour avoir livré bataille malgré sa défense. — L. Papirius Cursor, son fils, consul en 293 et 272 av. J. C., remporta la victoire d'Aquilonie, sur les Samnites, 293; les battit encore, ainsi que les Lucaniens et les Brutiens en 271. — C. Papirius Maso, consul, 230 av. J.-C., réduisit en provinces romaines la Sardaigne et la Corse déjà soumises depuis 237, et fit la cérémonie triomphale sur le mont Albain.

PAPIRIUS CARBO, fils de Caïus Papirius, embrassa le parti de Marius, et fut mis par lui à la tête de l'une des quatre armées qui assiégeaient Rome. Il fut nommé consul trois fois, et soutint longtemps le parti contraire à Sylla et à ses partisans. Il s'était réfugié dans l'île de Comera, après avoir essuyé plusieurs défaites, lorsqu'il y fut arrêté, sur l'ordre de Pompée, et mis à mort, l'an de Rome 670.

PAPON (Jean), né à Roanne, 1505, fut lieutenant général et maître des requêtes de la reine Catherine de Médicis. Il mourut, 1590. Nous avons de lui des *Commentaires sur les coutumes du Bourbonnais*, 1550; *Rapport des deux princes de l'éloquence grecque et latine*, 1554, et un *Recueil d'arrêts notables*, 1556, 3 vol. in-f°.

PAPPENHEIM (Godefroi-Henri, comte de), général allemand, joignant à une rare prudence un zèle ardent pour la religion catholique et une valeur sans égale, naquit en 1594. Il combattit pendant la plus grande partie de la guerre de trente ans et se signala par des prodiges de valeur, à Lutzen surtout, où la victoire eût infailliblement été enlevée aux Suédois, sans le coup mortel dont il fut atteint et qui le laissa sur la place, 1632. Pappenheim, qui n'était alors âgé que de 38 ans, avait reçu plus de 100 blessures.—Pappenheim (Émile, baron de), son fils aîné, fut lieutenant général et ministre de Hesse-Darmstadt à Paris, où il mourut, 27 mars 1826.

PAPPUS, mathématicien d'Alexandrie, 4e siècle de J.-C., a laissé sous le titre de *Collections mathématiques*, en grec, un recueil précieux par les démonstrations et les fragments qu'il nous a conservés d'auteurs perdus. De nouveaux fragments ont été trouvés par Wallis et H.-J. Eisenmann, qui ont paru à Paris, 1824.

PAQUES (*Pascha*), du mot chaldaïque *phase*, qui signifie passage, parce que cette fête solennelle, qui se célèbre chez les juifs et chez les chrétiens, fut instituée par les premiers en commémoration du passage de la mer Rouge, et de celui de l'ange exterminateur, qui mit à mort tous les premiers-nés des Égyptiens, et épargna ceux des Israélites, dans la nuit qui précéda leur sortie de l'Égypte. Dans le chapitre XII de l'*Exode*, Moïse en a prescrit toutes les cérémonies. Dans la loi nouvelle, les chrétiens, en célébrant la Pâque, célèbrent la résurrection de Jésus Christ. La fête de Pâques étant la règle de toutes les fêtes mobiles de l'année, le concile de Nicée, tenu l'an 325 de J.-C., fixa Pâques au dimanche d'après le 14 de la lune de mars, c'est-à-dire après la pleine lune la plus proche de l'équinoxe du printemps, que l'Église fixa au 20 mars; et cet intervalle ne peut rouler que depuis le 22 mars jusqu'au 25 avril. — Pour le moyen de trouver la Pâque, il faut se reporter à l'art. **CALENDRIER**, *Cycle pascal*, pag. 720. A l'aide des règles qui y sont établies, on peut toujours trouver le jour de Pâques d'une année quelconque de l'ère chrétienne, et savoir à quels quantièmes sont les dimanches pendant le cours de cette année. On connaîtra la date des fêtes mobiles au moyen de la table suivante :

AVANT PAQUES.

Dimanche de la Septuagésime	.....	63 jours
—— de la Sexagésime	.....	56
—— de la Quinquagésime	.....	49
Mercredi des Cendres	.....	46
1er Dimanche de Carême dit *Invocavit*	.....	42
2e —— dit *Reminiscere*	.....	35
3e —— dit *Oculi*	.....	28
4e —— dit *Lætare*	.....	21
5e —— dit *Judica* ou de la Passion	.....	14
6e —— dit *Palmarum* ou *Hosanna*	....	7

APRÈS PAQUES.

1er Dimanche dit *Quasimodo*	.....	7
2e —— dit *Misericordia*	.....	14
3e —— dit *Jubilate*	.....	21
4e —— dit *Cantate*	.....	28
5e —— dit *Vocem jucunditatis* ou avant les Rogations	.....	35
Ascension	.....	39
et avant la Pentecôte	.....	10
6e —— dit *Exaudi*	.....	42
La Pentecôte	.....	49
Dimanche de la Trinité	.....	56
Fête du Saint-Sacrement	.....	60
et après la Pentecôte	.....	11

Ces noms latins sont ici marqués parce qu'il est peu d'historiens qui ne s'en soient servis au lieu d'une date numérique lorsqu'ils ont eu à raconter les faits qui se sont accomplis depuis les premiers temps du christianisme, et qu'on entendrait difficilement la chronologie si l'on ignorait la signification de ces mots. Les exemples qu'on va lire rendront compte de leur utilité et de celle de la table ci dessus.— Socrate, *Hist. eccl.*, I. I, place la mort de Constantin au 22 mai, et Eusèbe au jour de la Pentecôte, sans marquer l'année. Il faut donc savoir en quelle année la Pentecôte était le 22 mai. — Les historiens rapportent qu'Othon Ier mourut le 7 de mai, le *mercredi d'avant* la Pentecôte; mais ils ne disent pas l'année : il faut donc chercher en quelle année ce mercredi tombait à ce 7 de mai. Pour le premier exemple il faut observer que le 22 mai est le 142e jour depuis le 1er janvier, puis retrancher de 142, 49 jours, qui est l'intervalle de Pâques à la Pentecôte; ainsi on trouvera que Pâques fut le 3 d'avril en l'année de la mort de Constantin, et que cette année était l'an 337 de J.-C. On arriverait par le même procédé à connaître l'année de la mort d'Othon. Si les écrivains, au lieu d'une date chiffrée, avaient, comme ils l'ont fait souvent, employé ces mots lundi avant ou après *Invocavit*, samedi avant ou après *Oculi*, etc., il faudrait faire un calcul analogue. V. **DATES**.

PARACELSE (Auréole-Phil.-Théophraste **BOMBAST DE HOHENNEIM**, dit), médecin et thaumaturge, né à Einsiedeln, 1493; s'établit à Bâle, 1527, et y fut nommé professeur de médecine. Il prétendait détruire l'autorité d'Hippocrate, de Galien et d'Avicenne. Il perdit bientôt ses malades et son auditoire, quitta Bâle et alla mourir à

Salzbourg, 1541. La médecine lui doit l'opium, l'emploi du mercure et plusieurs préparations chimiques. Ses œuvres complètes ont été publiées à Genève, 1658.

PARACLET, village de l'ancienne Champagne (Aube), à 7 kil. sud-est de Nogent-sur-Seine. C'est là que se retira Abailard persécuté par les théologiens. Il y fonda le monastère dont Héloïse fut la première abbesse, 1123. — L'abbaye du Paraclet, depuis si célèbre, n'était, dans l'origine, qu'une chapelle formée de joncs et de branches d'arbres, qui servit de retraite à Abailard. Obligé de l'abandonner pour se réfugier en Bretagne, il en fit don à Héloïse, supérieure du couvent d'Argenteuil, qui vint s'y fixer avec ses compagnes, 1128. Innocent II ayant confirmé l'établissement de ce monastère, Héloïse en fut la première abbesse, 1131. Le Paraclet, qui devint chef d'ordre, fut choisi par Abailard pour le lieu de sa sépulture 1142; et les cendres d'Héloïse, qui y mourut, 1163, y furent réunies aux siennes. Leur tombeau a été transféré depuis au musée des Petits-Augustins, à Paris, et ensuite au Père-Lachaise.

PARAGUAY, république de l'Amérique méridionale, séparée au nord par le Xexuy, affluent du Paraguay, et un rameau de la Serra Amambahy du Brésil, qui la limite au nord-est, et dont elle est séparée de ce côté par le Parana. Elle est séparée du gouvernement de Buenos-Ayres par cette dernière rivière au sud-est et au sud, et le Paraguay à l'ouest. Le Paraguay, dont l'Assomption est la capitale, se divise en 8 départements et en 28 municipalités. Il fut gouverné jusqu'en 1858, par le docteur Francia, homme soupçonneux, qui ne permettait l'entrée du pays à aucun étranger sans son autorisation particulière, et retenait prisonniers ceux qui parvenaient à y pénétrer. Il retint ainsi pendant plusieurs années M. Bonpland, Français, compagnon de M. de Humboldt, et ne lui rendit sa liberté qu'en 1829. La population est de 500,000 habitants. Ce pays fut découvert en 1526 par Sébastien Cabot, qui, du Rio de la Plata, remonta avec de petites barques le Parana et le Paraguay. Don Pedro de Mendoza, gouverneur espagnol de Buenos-Ayres, y envoya un corps d'armée pour le reconnaître, 1536, et plus tard, Jean de Salinas y fonda par ses ordres la ville de l'Assomption. L'arrivée des jésuites mit un terme aux cruautés des Espagnols, 1556. Ces religieux réunirent ces peuplades et se rendirent tout à fait les maîtres du pays. Quand ils furent chassés des possessions espagnoles, on nomma un gouverneur pour le Paraguay, qui devint une province du gouvernement du Rio de la Plata, 1768. En octobre 1810, la junte de Buenos-Ayres y envoya des troupes qui furent forcées de se retirer. Les créoles déposèrent le gouverneur, 1811, et le remplacèrent par une junte qui administra d'abord au nom de Ferdinand VII; mais ils se proclamèrent en république, 1813, et mirent à la tête de l'Etat pour un an, deux consuls, le docteur Francia et D. Fulgencio Yegros. Francia se fit nommer dictateur pour 3 ans, 1814, et fut nommé dictateur à vie par un congrès, composé de ses créatures, 1817. Enfin le Paraguay se déclara libre par un acte du 24 septembre 1826. Francia a su se maintenir à son poste jusqu'à sa mort, 1838.

PARAPLUIE et PARASOL. L'invention remonte aux temps les plus reculés. Il n'avait point autrefois l'usage d'aujourd'hui; on le voyait représenté comme une marque de dignité, comme un signe auquel il fallait reconnaître la puissance divine ou humaine. Ainsi, dans la fête qu'on célébrait à Alea, ville de l'Arcadie, en l'honneur de Bacchus, on voyait, dans la litière où était placée la statue de ce dieu, une jeune bacchante qui portait un parasol, pour indiquer la majesté de la divinité. Sur plusieurs bas-reliefs de Persépolis, le roi, ou un des premiers magistrats est représenté sous un parasol soutenu par la main d'une jeune fille. L'usage des parapluies et des parasols est très-ancien en Tartarie, en Perse et en Italie. Il ne fut introduit en France qu'en 1680. Leur couverture était d'abord de toile cirée. Les Chinois ont des parapluies de papier huilé et vernissé. Les pêcheurs et les paysans se servent de parapluies faits de feuillages d'arbres. L'empereur de Maroc a seul le droit de se servir d'un parasol dans ses Etats; dans les solennités on l'étend sur sa tête. M. Sagnier renversa la manière de s'en servir, 1808; il remplaça l'anneau par un bout de canne, et il termina l'autre extrémité du bâton par une crosse. En 1810, M. Berte imagina de pratiquer, autour des bords du parapluie, une gouttière qui retenait l'eau pluviale que recevait un tuyau pour la répandre au dehors par un seul point. En 1812, M. Langoiroux substitua des tubes métalliques au bâton en bois qui servait à soutenir le parapluie. On y a substitué depuis de petits bambous plus légers et plus élastiques. En 1813, M. Jecker perfectionna les parapluies enfermés dans des cannes, et M. Michel Mercier apporta de nouveaux perfectionnements dans la construction des noix.

PARATONNERRE. Cet appareil consiste en une barre ou verge de fer, terminée par une pointe en platine, et placée sur le point le plus élevé d'un édifice. Un cordon, composé de fils de fer ou de laiton, et enduit d'une couche de vernis gras pour éviter l'oxydation, est en contact immédiat avec cette verge de fer par un de ses bouts, tandis que l'autre bout plonge dans un puits ou dans la profondeur du sol. Francklin, en 1745, avait découvert l'identité du fluide électrique et de la matière qui produit l'explosion; il avait de plus remarqué que les appareils chargés de fluide le conservaient d'autant mieux si toutes les surfaces étaient obtuses, et le perdaient d'autant plus facilement si quelques-unes de leurs parties se terminaient en pointe, et qu'en présentant une surface chargée d'électricité, un conducteur métallique pointu et communiquant avec le sol, le fluide se dissipait rapidement. Ces observations le conduisirent à l'invention du paratonnerre. Le premier de ces appareils qui ait été construit en France, fut placé sur la machine de Marly, 1752. Le paratonnerre fut perfectionné par MM. Chappe et Bertholon; on n'en vit à Paris qu'en 1782.

PARCHEMIN. Furgault fait venir ce mot de *pergamenum*, parce que, dans l'origine, le meilleur parchemin se fabriquait à Pergame, dans l'Asie Mineure. L'usage en était fort répandu à Rome, du temps de Cicéron, et on l'appelait alors *membrana, pergaminum, pergamenum*. Ce fut à Rome qu'on trouva le secret de lui donner la blancheur. Quoi qu'il en soit, le parchemin était une chose assez rare au commencement du 4e siècle. Sauval dit, dans les *Antiquités de Paris*, qu'il y avait dans cette ville un lieu couvert, appartenant aux mathurins, et que ces bons pères le prêtaient à l'Université, pour mettre à l'abri et vendre le parchemin que l'on apportait à Paris. Ce lieu s'appelait la halle des Mathurins, 1200. Les marchands étaient obligés d'y apporter leurs parchemins, sous peine de confiscation et d'amende arbitraire. L'Université en faisait la visite, et y marquait le prix; et le receveur percevait, pour la marque, un droit qui était de 16 deniers parisis. En 1291, l'Université défendit aux parcheminiers d'acheter du parchemin avant les régents, les écoliers, les marchands du roi et de l'évêque; et son pouvoir sur la police de cette halle était si grand, qu'en 1549 elle fit saisir le parchemin que le roi devait fournir aux greffes des juridictions de Paris, sans avoir égard à l'exemption de

droits qu'avait donnée le roi Henri II. Le parlement fut obligé d'intervenir dans cette affaire : on acquitta les droits; et il fut décidé qu'à l'avenir le parchemin dû par le roi aux greffes des cours souveraines serait dirigé directement sur le palais de Sa Majesté, 1550. Les premiers statuts de la communauté des parcheminiers sont de l'année 1543: ils furent complétés le 14 mars 1550, et augmentés par lettres patentes du roi Louis XIV, du mois de décembre 1654. C'est l'Italie qui fournit aujourd'hui le plus beau parchemin, dont on se sert encore pour la transcription des actes et l'expédition des diplômes.

PARDIAC (Comtes de). Le Pardiac, petit pays situé entre le Fezenzac et le Bigorre, a pour chef-lieu le Château de Montlezun, *Mons-Lugdini*, à 12 kilomètres ouest de Mirande, dans l'Astarac, dont il faisait autrefois partie. Ses possesseurs, depuis qu'il fut séparé de ce comté, furent : — Bernard d'Astarac, dit *Pélagos*, 3e fils d'Arnaud II, comte d'Astarac, fut le 1er comte de Pardiac, par le partage que son père fit de sa succession, 1025. L'année de sa mort est ignorée. — Otger Ier, fils de Bernard et son successeur au comté de Pardiac, prit le nom de Montlezun, donna en cette qualité, 1088, certains héritages aux religieux de Sorèze, dans le diocèse de Lavaur. Sa mort est inconnue. — Guillaume, fils d'Otger et son successeur, fut le protecteur de l'abbaye de la Case-Dieu, ordre de Prémontré, fondée vers l'an 1135. Il fit hommage à Louis le Jeune, devenu duc d'Aquitaine, 1137, et dans un voyage qu'il fit à Auch, il transigea, par voie d'échange, sur certains fonds, avec Pierre, vicomte de Gavaret, 1142. Sa mort est ignorée. — Boémond, fils et successeur de Guillaume, mourut en 1182. — Otger II, gendre de Boémond, lui succéda, 1182, et vivait encore en 1200. — Arnaud-Guilhem Ier, fils et successeur d'Otger II, possédait le Pardiac, le 7 avril 1204. Il fit une donation à l'abbaye de Berdones, 1255; confirma, 28 mai 1275, toutes celles faites à l'abbaye de la Case-Dieu par ses prédécesseurs et ses vassaux, et mourut peu de jours après. — Arnaud-Guilhem II, successeur d'Arnaud-Guilhem Ier, son père, 1275, fit hommage au roi Philippe le Hardi du comté de Pardiac dans le mois de juillet de la même année. Il eut avec le comte d'Armagnac des différends qui ne furent terminés que le 28 mai 1298, donna à ses vassaux des coutumes, des priviléges et des franchises, 18 avril 1300, et mourut, 1309. — Arnaud-Guilhem III succéda à Guilhem II, son père, 1309; servit la France dans les guerres de France, et mourut en 1333. — Arnaud-Guilhem IV succéda à Guilhem III, son père, 1333; servit avec 57 écuyers, dans les guerres de Flandre, 1339, et fut décoré, devant Saint-Omer, du titre de chevalier, le 25 juillet de la même année. Il garda le lieu de Penne, en Agénois, 1342; s'y distingua en qualité de chevalier banneret, à la tête de 98 écuyers et de 191 sergents à pied, 1er octobre de la même année; servit aussi sous le roi de Navarre, 1351, et mourut le 7 septembre 1353. — Arnaud-Guilhem V, son fils, lui succéda, 1353; exerça son caractère violent sur un consul de Marciac, et s'attira un arrêt du parlement qui confisqua son comté et sa baronnie. Il mourut le 12 août 1377. — Anne de Montlezun, sœur d'Arnaud-Guilhem V, mort sans enfants, recouvra de Charles V, 1377, les domaines confisqués à son frère. Elle les porta dans la maison d'Armagnac, par son mariage avec Gérand d'Armagnac, vicomte de Fézenzaguet. Bernard VII, comte d'Armagnac, croyant avoir des droits sur le Pardiac, s'en empara, 1402; fit prisonniers Géraud et ses deux fils, qui moururent tous trois par la suite, 1403. Il se fit confirmer dans sa possession du comté de Pardiac, par le roi, et fut massacré à Paris, le 12 juin 1418. Bernard d'Armagnac, 2e fils de Bernard VII, lui succéda, 1418, et s'attacha au dauphin, depuis Charles VII, roi de France, qui le qualifiait *son très-cher et très-aimé cousin, messire Bernard d'Armagnac*, dans le mandement qu'il lui envoya, 1419, pour venir le servir avec un certain nombre de gendarmes de sa compagnie. Il devint l'héritier du maréchal de Séverac, par le testament de ce dernier, 11 avril 1421; reçut de Bonne de Bourbon, sa mère, 1422, les terres de Chisai, Gençai et Mesle, avec la moitié du vicomté de Carlat; fut nommé par Charles VII, la même année, son lieutenant général dans le Lyonnais, le Mâconnais et le Charolais. Il épousa Eléonore, fille de Jacques de Bourbon, comte de la Marche et roi de Naples, et de Béatrix de Navarre, 1429; reçut de son beau-père, par lettres du 17 juillet 1432, plein pouvoir dans toutes les terres qu'il avait en France, défendit le comté de la Marche et la châtellenie de Combraille, contre les gens de guerre qui voulaient les endommager, et en reçut une somme de 7,780 livres, 12 mai 1435. Il acquit de Regnaut de Murat les droits qu'il avait au vicomté de Carlat, 16 juin 1444. Il jouissait en 1451 de 12,000 livres de pension sur les recettes générales des finances. L'époque de sa mort est inconnue; on sait seulement qu'il n'existait plus en 1462. — Jacques d'Armagnac, fils aîné de Bernard, reçut de Louis XI, en faveur de son mariage avec Louise, fille de Charles d'Anjou, comte du Maine, 12 juin 1462, la seigneurie de Nemours, érigée en duché-pairie, 1404, au profit de Charles III, roi de Navarre, et réunie à la couronne, 1423. Jacques, après la mort de son père, prenait les titres de duc de Nemours, comte de la Marche, de Pardiac, de Castres, de Beaufort, vicomte de Murat, seigneur de Leuze, de Condé, de Montagu en Combraille, et pair de France. Il délivra le château de Perpignan, assiégé par les Catalans et les Navarrais, 1463; reçut du roi le gouvernement de l'Ile-de-France et le comté de la Marche, 21 janvier 1466, contesté par Jean de Bourbon, comte de Vendôme. Il fut soupçonné de conspirer contre Louis XI, et correspondait avec Charles, frère de ce roi, et Jean V, duc d'Armagnac, tous deux ennemis de Louis. Il fut arrêté et conduit à la Bastille où il fut renfermé dans une cage de fer. Il fut condamné, comme criminel de lèse-majesté, à être décapité, tous ses biens déclarés confisqués et appartenir au roi; suivant arrêt du parlement, sous la présidence de sire de Beaujeu. Ce jugement fut exécuté aux halles, avec l'appareil le plus effrayant, le 4 août 1477. Les trois fils du coupable furent placés sous l'échafaud, afin que le sang de leur père ruisselât sur leurs têtes. Ils se nommaient Jacques, Jean et Louis. Jacques mourut de la peste au château de Perpignan, où il avait été renfermé. Charles VII rendit le duché de Nemours à Jean, mort sans enfants, 1500, et Louis prenait, en 1502, les titres de duc de Nemours, pair de France, comte de Guise, de Pardiac et de l'Ile-Jourdain, de vicomte de Chatellerault et de Martignes. Il avait été nommé vice-roi de Naples, par Charles VII. Il périt à la bataille de Cérignoles, le 28 avril 1503, sans laisser d'enfants.

PARDIES (Le P.), géomètre, né à Pau, 1636; embrassa le système philosophique de Descartes et mourut, 1673. Il enseigna les mathématiques au collége Louis-le-Grand. Ses ouvrages sont : *Horologium thaumaticum duplex*, Paris, 1662; *de Motu et natura cometarum*, Bordeaux, 1665; *du Mouvement local*, Paris, 1670; *Eléments de géomètrie*, Paris, 1671, etc., etc.

PARÉ (Ambroise), né à Laval vers 1518; chirurgien de Henri II, 1552, garda ce poste sous ses trois succes-

seurs, et mourut, 1590. Le plus estimé de ses ouvrages est *la Manière de traiter les plaies faites par arquebuses*, 1545.

PAREJA (Jean de), peintre espagnol, né à Séville, 1606, de parents esclaves et Indiens d'origine, fut acheté par le peintre du roi d'Espagne Diego Velasquez. Pareja prit chez son maître un goût très-prononcé pour la peinture et consacrait tous ses loisirs à cet art. Un jour que Sa Majesté Catholique visitait l'atelier de son peintre, il se trouva un tableau qui fut fort de son goût : il était de l'esclave Pareja. Le roi ordonna qu'il fût affranchi et le récompensa dignement; Pareja n'en resta pas moins entièrement dévoué à son maître et à sa fille, qu'il servit jusqu'à sa mort, 1670. La *Vocation de saint Matthieu*, qui est le chef-d'œuvre de ce peintre, orne le palais d'Aranjuez.

PARFAICT (François), né à Paris, 1698; fit du théâtre sa principale étude. Il publia l'*Histoire générale du Théâtre-Français*, 1734-1749, 15 vol. in-12; *Mémoires pour servir à l'Histoire des spectacles de la Foire*, 1743; *Histoire des Théâtres Italiens, de l'Opéra*, et *Dictionnaire des Théâtres de Paris*, 1756-1767. Parfaict, qui est en outre l'auteur du ballet de *Panurge* et de la tragédie d'*Atrée*, fut souvent le collaborateur de Marivaux, principalement pour ses pièces du *Dénoûment imprévu* et de *la Fausse Suivante*. Il mourut, 1753.

PARFAIT (Saint), martyr, né à Cordoue l'an 800 de J.-C., se dévoua au service des chrétiens opprimés par les mahométans, et s'attira ainsi la haine de ces derniers, qui le mirent à mort, l'an de J.-C. 850. L'Église célèbre sa fête le 18 avril.

PARGA, ville de la Turquie d'Europe (Roumélie). Les Parganiotes, assiégés en 1814 par Ali-Pacha, et n'ayant pu obtenir de réunir leur territoire à la république des îles Ioniennes, préférèrent abandonner leur ville, et la quittèrent en effet, 1819, plutôt que de vivre sous la domination turque.

PARINI (Joseph), poëte italien, né à Bosizio, dans le Milanez, 1729, se fit d'abord un nom comme critique; mais un ouvrage qu'il publia, en 1763, *il Mattino*, lui fit prendre un rang distingué parmi les poëtes. Ses *Œuvres complètes* furent imprimées à Milan, 1801-1804, 6 vol. in-8. Il mourut, 1799.

PARIS, capitale de la France et chef-lieu du département de la Seine, sur la Seine qui la coupe en deux parties inégales. Population : 900,000 à 1,000,000 d'habitants. Paris est le siége du gouvernement, la résidence du roi des Français, des deux chambres, du conseil d'État, de la cour de cassation, de la cour des comptes, du conseil royal de l'instruction publique, des divers ministères et administrations du royaume. C'est en outre le siége d'une cour royale, embrassant dans son ressort les départements de l'Aube, d'Eure-et-Loir, de la Marne, de la Seine, de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise et de l'Yonne; d'un tribunal de première instance, d'un tribunal de commerce, de la 1re division militaire, de la 1re division des ponts et chaussées, du 1er arrondissement forestier, d'une académie universitaire, d'un archevêché, etc.

ORIGINE ET AGRANDISSEMENTS SUCCESSIFS.

Les historiens ne sont point d'accord sur l'origine de Paris, qui paraît remonter à la plus haute antiquité. César est le premier auteur connu qui en ait fait mention. Il l'appelle *Lutèce*, nom qu'elle quitta bientôt pour prendre celui des Parisiens, l'un des 64 peuples qui composaient la république de la Gaule celtique. Ce n'était alors qu'une bourgade renfermée dans l'île de la Seine qui depuis a pris le nom de *Cité*. On entrait dans cette île par deux ponts de bois construits aux mêmes lieux où sont aujourd'hui le Pont-au-Change (le grand pont), et le Petit Pont. César, appréciant l'importance de cette place, l'entoura de murailles, et fit bâtir deux forts à l'extrémité des deux ponts av. J.-C. 52. Il est fait mention de ces murs dans des lettres de Childebert de l'an 562, et ils étaient encore en bon état lors du siége des Normands en 884. Le fort du Petit-Pont (depuis le Petit-Châtelet), renversé par les Normands en 887, fut rebâti sous Charles V, 1369, et démoli en 1782. Quant au fort qui défendait la tête du Grand-Pont, les antiquaires ont cru le voir dans la grosse tour du Grand-Châtelet, démoli en 1802. — La ville de Paris était encore renfermée dans les bras de la Seine lorsque Strabon et Ptolémée ont écrit leurs géographies, l'un en l'an 26, l'autre en l'an 182. Quand Julien arriva dans les Gaules en qualité de proconsul, 358, elle avait encore les mêmes limites. Ammien Marcellin, son secrétaire, qui écrivait vers l'an 375, nous apprend que, dès cette époque, on y voyait un palais ou château, et une place publique. Si l'on en croit une tradition fort ancienne, appuyée sur le témoignage de plusieurs graves auteurs, dès que les chrétiens eurent obtenu des empereurs le libre exercice de leur religion, ils bâtirent, sur la pointe orientale de l'île, une église cathédrale sous l'invocation de la sainte Vierge, de saint Étienne et de saint Denis, et l'on peut conjecturer de là que le palais dont parle Ammien Marcellin était situé à l'autre extrémité de l'île. — C'est là tout ce que l'antiquité nous apprend de l'état intérieur de Paris dans cette première période. Devenue la résidence habituelle des gouverneurs de la Gaule celtique, qui se plurent à l'embellir, surtout Julien, qui l'appelait sa chère Lutèce, elle ne tarda point à s'agrandir. Dès le temps d'Ammien Marcellin, les Parisiens avaient commencé à sortir de leur île et à bâtir des faubourgs sur les bords de la Seine. Pendant les 530 ans que les Romains possédèrent Paris, une nouvelle ville s'éleva sur la rive nord de la Seine, ce qui fit donner à l'ancienne le nom de Cité, et le nouveau quartier fut ceint d'une muraille qui commençait vers le Grand-Châtelet, s'élevait à peu près à la hauteur des Billettes et redescendait vers la rivière, entre l'hôtel de ville et Saint-Gervais. Quand nos rois eurent conquis Paris, et qu'ils l'eurent choisi pour leur séjour et la capitale de leurs États, chaque règne lui apporta quelque accroissement nouveau. Clovis, l'an 500, fonda sur le mont Lucotitius une église collégiale sous l'invocation de saint Pierre et de saint Paul (Sainte-Geneviève), et se fit bâtir un palais près de cette église. Childebert, 559, éleva sur le territoire d'Issy une abbaye sous le nom de Sainte-Croix (Saint-Germain des Prés), et, sur l'autre rive, une collégiale sous l'invocation de saint Vincent (Saint-Germain l'Auxerrois). Il est aussi fait mention, sous le règne de ce même prince, 560, du monastère Saint-Laurent, depuis Saint-Lazare. Sous le règne de Dagobert, saint Éloi, son trésorier, fit bâtir, hors des murs de Paris, 640, l'église de Saint-Paul. Roland, neveu de Charlemagne, fonda celle de Saint-Marcel sur la fin du 8e siècle. Henri Ier releva, en 1036, l'abbaye Saint-Martin. Au commencement du 12e siècle, les Templiers, dont l'ordre venait de se former, construisirent le Temple hors de la ville. Sur la fin du même siècle, Louis le Gros fit bâtir le Louvre, et derrière ce château s'éleva l'hôtel des ducs de Bretagne. — Toutes ces fondations furent comme les prémices de la gloire et de la grandeur future de la capitale du royaume. Les collégiales et les abbayes, dotées des terres qui les environnaient, les affermèrent à la charge de bâtir; les seigneurs et les courtisans se groupèrent autour

des palais ou maisons de plaisance que nos rois avaient hors de Paris, et les marchands et les artisans s'établirent dans les lieux qui leur offraient des avantages. Ainsi se formèrent, aux environs de Paris, des agglomérations de constructions qui prirent le nom de bourgs. On vit dès lors, sur la rive gauche, les bourgs de Saint-Germain des Prés, de Sainte-Geneviève et de Saint-Marcel, et sur la rive droite, les deux bourgs de Saint-Germain l'Auxerrois, le bourg l'Abbé (de l'abbaye de Saint-Martin), le Beau-Bourg, sur les terres du Temple; le bourg Thiboust, ainsi nommé d'une ancienne famille de Paris, dont sortait Guillaume Thiboust, qui était prévôt de Paris en 1299, et le bourg Saint-Éloi autour de l'église Saint-Paul. — Entre ces bourgs et la ville existaient, sur la rive droite, de grandes campagnes qui furent ensemencées et converties en jardins; de là les noms de *culture*, de *courtille* (vieux mot signifiant jardin, enclos), que l'on retrouve dans la dénomination de rues ou de quartiers: ainsi il y avait la culture Sainte-Catherine, la culture l'Evêque, les courtilles de Saint-Martin, du Temple, etc. Au milieu de ces cultures s'étendait un vaste terrain, nommé dans les anciens titres *campola*, Champeaux, Petits-Champs, qui appartenait au domaine de la couronne. Les premiers rois en donnèrent une partie pour en faire le cimetière commun de la ville et des faubourgs; sur une autre partie se tenait le marché aux bestiaux. Philippe-Auguste y fit bâtir deux grandes halles, qu'il fit clore de murs, ainsi que le cimetière (les Innocents), et y transféra une foire qu'il acheta des religieux de Saint-Lazare l'an 1183.—Sur la rive gauche s'étageaient jusqu'au sommet du mont Lucotitius de nombreux vignobles entourés de haies et de fossés : c'étaient la terre de Laas, le clos Garlande, le clos Bruneau, le clos du Chardonnet, le clos des Francs-Mureaux, etc. Des prés s'étendaient autour de l'abbaye Saint-Germain. Tel était Paris quand Philippe-Auguste résolut de lui donner une nouvelle enceinte. Ce travail, immense pour l'époque, fut commencé en 1190 et terminé en 1211. Le roi indemnisa les propriétaires des terrains, la ville fournit le reste de la dépense. Cette clôture, à peu près de figure ronde, commençait, du côté du nord, au-dessous de Saint-Germain l'Auxerrois, vis-à-vis le Louvre, à peu près où est le pont des Arts; montait en tournant à la hauteur du carrefour où aboutissent les rues de Grenelle, J.-J. Rousseau et Coquillière, passait vers les Blancs-Manteaux et aboutissait un peu au-dessus du pont Marie, renfermant les deux bourgs de Saint-Germain l'Auxerrois, une partie du bourg l'Abbé, le Beau-Bourg et le bourg Thiboust. De l'autre côté la muraille commençait au pont de la Tournelle, passait derrière Sainte-Geneviève et venait finir au bord de la rivière où s'élève l'Institut. Cette muraille était flanquée, d'espace en espace, de fortes tours; quatre principales, réunies deux à deux par des chaînes qui traversaient la rivière, en défendaient le passage : la tour de Nesle et la tour de Bois à l'ouest, celles de Billy et de la Tournelle à l'est. Les gros bourgs Saint-Germain et Saint-Marcel, qui n'étaient pas compris dans l'enceinte, et qui tous deux étaient fort peuplés, prirent le nom de villes. C'est alors aussi que commencèrent les villages de Rully, de Pincourt et de Montmartre. Cette enceinte renfermait beaucoup de terrains vagues, qui se couvrirent successivement de constructions. La terre de Garlande (de la rue Saint Jacques à la place Maubert) et les environs de Saint-Jean de Latran étaient encore en vignes en 1238. On ne commença à bâtir dans les champs du Chardonnet (faubourg Saint-Victor) qu'en 1243. La terre de Laas (de l'Institut à la rue de la Huchette) ne fut entièrement couverte d'édifices qu'en 1263; la culture Saint-Paul en 1269; les environs de Saint-Honoré en 1281; la culture Saint-Martin en 1282; les clos Saint-Symphorien et Sainte-Geneviève en 1355. Le clos Saint-Étienne des Grès était encore en vigne en 1295.—Jusque-là nous voyons la population se porter de préférence sur la rive droite, et l'enceinte du midi rester presque déserte. Mais, pour cette raison même, les gens de lettres y vont chercher une retraite paisible. Robert Sorbon bâtit son collége, 1250; son exemple est imité par les Bernardins, les Prémontrés et les Bénédictins. On voit s'élever, sous les règnes de Philippe le Hardi et de Philippe le Bel, les colléges de Calvy, d'Harcourt, des Cholets, de Navarre, de Bayeux, de Laon, de Montaigu, de Narbonne, de Noirmoutiers. Bientôt un troisième quartier est formé sous le nom de quartier de l'*Université*.—Pendant que l'intérieur de Paris se peuplait ainsi, de nouveaux faubourgs s'étaient formés dans les environs, et quand la nouvelle de la funeste bataille de Poitiers, 1356, parvint à Paris, on dut songer à pourvoir à leur sûreté. Comme le temps ne permettait point d'entreprendre des fortifications, on se contenta de les entourer de fossés et de contre-fossés; on brûla ceux de moindre importance. Mais aussitôt que la paix fut faite, le duc de Normandie, régent du royaume pendant l'absence du roi Jean, son père, 1367, entreprit d'accompagner de murs et de remparts les fossés qui avaient été creusés du côté de la ville. Ce travail, confié à Hugues Aubriot, prévôt de Paris, fut achevé en 1383. Ce fut pendant qu'on travaillait à ces nouvelles fortifications que la Bastille fut bâtie, 1371. Les nouveaux murs commençaient au bord de la rivière, au lieu où est aujourd'hui l'Arsenal, s'avançaient par les portes Saint-Antoine, Saint-Martin, Saint-Denis, la place des Victoires, le Palais-Royal, les Quinze-Vingts, et aboutissaient à la rivière au bout de la rue Saint-Nicaise. Ils embrassèrent le quartier Saint-Paul, la culture Sainte-Catherine, le Temple, Saint-Martin, Saint-Sauveur, Saint-Honoré, le Louvre, etc. Les accroissements obligèrent de bâtir deux nouveaux ponts pour faciliter les communications, le pont Saint-Michel, 1384, et le pont Notre-Dame, 1414. — Paris s'étendit peu sous les règnes des successeurs de Charles VI jusqu'à François Ier. Les incursions des Anglais, des Bourguignons, des Armagnacs sous les règnes de Charles VI et de Charles VII; l'absence de Louis XI et de Charles VIII, qui séjournèrent presque continuellement dans la Touraine; les guerres d'Italie, furent autant d'obstacles à son agrandissement. L'intérieur de l'enceinte continua néanmoins à se couvrir de constructions. En 1520, on bâtit les rues Mouffetard, Française, Triplet et quelques autres qui unirent à Paris la petite ville de Saint-Marcel, qui en devint un des faubourgs sous François Ier. En 1544, la culture Sainte-Catherine achève de se couvrir de bâtiments. En 1545, l'hôtel Saint-Paul, qui avait été bâti par Charles V, et qui occupait tout l'espace de terrain entre la rue Neuve-Saint Paul et la rue du Petit-Musc, de la rue Saint-Antoine à la rivière, est vendu à des particuliers; sur son emplacement on perce des rues qui, commencées en 1551, sont achevées en 1564. En 1546, les Jacobins de la rue Saint-Jacques vendent un clos de vigne de 9 arpents, situé derrière leur couvent, et l'on y construit les rues Saint-Dominique et Saint-Thomas, achevées en 1549. De 1548 à 1552, on finit de bâtir la rue de la Bûcherie, le bas de la place Maubert et le quai de la Tournelle. Sous François Ier, plus de 60 rues nouvelles furent percées, et la passion de bâtir devint telle, que Henri II résolut d'y mettre un frein en publiant, novembre 1549, un édit qui défendait de bâtir dans les faubourgs à peine de confiscation du fonds

et des bâtiments. Pour assurer l'exécution de cet édit, le roi conçut le projet d'une nouvelle enceinte; le plan en fut arrêté en conseil le 8 septembre 1550, et les bornes furent plantées du côté de l'Université le 5 octobre; mais ce projet n'eut pas d'autre suite, et Henri II leva lui-même la défense à l'égard du faubourg Saint-Jacques. Ce prince recula l'enceinte du côté du levant; il posa le 11 août 1553, sur le bord de la rivière, au-dessous de la Bastille, la première pierre d'un nouveau rempart, qui fut continué jusqu'au delà de la porte Saint-Antoine et achevé en 1559. C'était une courtine flanquée de bastions et bordée de fossés larges et à fond de cuve, où coule aujourd'hui le canal Saint-Martin. Les rues Barbette, des Trois-Pavillons et du Parc-Royal s'ouvrirent en 1563. Charles IX ordonna la vente du palais des Tournelles, pour qu'on bâtît sur son emplacement, 1566, et, la même année, il enferma dans l'enceinte le château des Tuileries, bâti par Catherine de Médicis en 1564. Ce commencement de clôture ayant fait pressentir que le faubourg Saint-Honoré serait bientôt renfermé dans ces murs, ce quartier se peupla tellement, grâce à sa situation avantageuse près des maisons royales, et sur la route de Saint-Germain, où la cour était souvent, qu'en 1578, on y bâtit, sous l'invocation de saint Roch, une chapelle, succursale de Saint-Germain l'Auxerrois. — Il est à remarquer que le faubourg Saint-Germain, qui, plus tard, devait devenir le quartier de la caste privilégiée, ne renfermait encore aucun édifice considérable à la fin du 16e siècle, tous les hôtels des princes et des grands se trouvant dans le quartier de la Ville. Ce n'est qu'à cette époque que l'on ouvrit la rue du Colombier et quelques rues adjacentes, où l'on bâtit plusieurs belles maisons qui furent occupées par des personnes qualifiées. Charles IX résolut de construire une nouvelle enceinte, et en posa la première pierre le 11 juillet 1566; mais ce projet n'eut qu'un commencement d'exécution, les troubles de la Ligue n'ayant pas permis à Henri III de continuer les travaux entrepris par son prédécesseur. Le Pont-Neuf, commencé en 1578, resta inachevé jusque vers l'an 1602, que Henri IV fit reprendre l'ouvrage. Quand ce prince monta sur le trône, on voyait encore, dans l'intérieur de Paris, des prés, des vignes, des terres labourables; l'île Notre-Dame n'était qu'une prairie; il n'y avait qu'un petit nombre de places publiques, et aucune n'était digne d'une capitale. Grâce à l'activité du grand roi, tous les emplacements restés vides dans l'intérieur de la ville se couvrirent d'édifices; le Pont-Neuf fut achevé, 1604, et la rue Dauphine s'ouvrit sur les ruines de l'hôtel des abbés de Saint-Denis et le jardin des Augustins; le quai de l'Arsenal fut bâti la même année, et l'année suivante vit commencer la place Royale. Henri IV s'occupa ensuite de l'île du Palais. La pointe de cette île en était primitivement séparée par un petit bras de rivière, qui la divisait en deux parties inégales. La plus grande de ces îles était autrefois plantée de vignes qui dépendaient du palais de nos rois. En 1160, Louis le Jeune fit don au chapelain de la chapelle Saint-Nicolas du Palais (la Sainte-Chapelle), de six muids de vin du cru des vignes qu'il avait dans l'île aux Treilles, derrière le palais. Ces vignes furent abandonnées, à cause, sans doute, de la mauvaise qualité de leurs produits, et en 1250, l'île était en prés; néanmoins son ancien nom lui resta, et elle se trouve encore nommée l'île aux Treilles dans des titres de 1556. Les rois avaient construit, sur la pointe de cette île, des étuves qui furent données aux ouvriers de la Monnaie. L'autre île se nommait île de Bussi : elle avait pris ce nom d'un moulin voisin, que l'on nommait moulin de Bussi et que François II acheta en 1560, pour en faire une fabrique de monnaie. Les deux îles furent réunies sous Henri III en 1578, lorsqu'on commença le Pont-Neuf. Henri IV en fit don, en 1607, au premier président du Harlay, à la charge d'y faire bâtir, suivant les plans qui lui seraient donnés par le grand voyer, et d'un sou de cens de rente foncière pour chacune des 3,120 toises de superficie qu'elle se trouva contenir. Il est important de remarquer que ce qu'on appelait l'île du Palais n'était que la pointe occidentale de la grande île de la Cité, à partir des anciens murs du jardin du palais, le long desquels fut bâtie, à l'époque dont nous parlons, la rue du Harlay. Les vues du roi furent promptement réalisées, et, en quelques années, cette partie de l'île fut bâtie comme nous la voyons aujourd'hui. La culture du Temple était encore vide de maisons : Henri IV forma le dessein de la couvrir de rues, qui porteraient chacune le nom d'une des provinces du royaume, et qui toutes aboutiraient à une grande place nommée place de France. Le plan de ce nouveau quartier fut donné, en 1609, par Sully, grand voyer de France; il fut exécuté en partie sous Louis XIII, et l'on acheva d'y bâtir, en 1626, les rues de Bourgogne, d'Orléans, de Berry, etc. Henri IV avait aussi conçu le projet de bâtir l'île Notre-Dame, mais l'exécution en était réservée à son successeur. Cette île était alors partagée par un petit bras de rivière, et en formait deux : l'île Notre-Dame et l'île aux Vaches. Primitivement ces îles appartenaient à l'église et au chapitre de Notre-Dame; plus tard, les comtes de Paris s'en étaient emparés; mais Charles le Chauve les avait rendues, en 867, à leurs premiers possesseurs. Les constructions, projetées en 1611, furent commencées en 1614, et terminées en 1647. — L'accroissement des faubourgs Montmartre et Saint-Honoré avait été tel, qu'on fut obligé de les enceindre d'une nouvelle clôture, qui fut commencée en 1634, et terminée en 3 ans. A peine cette clôture, qui s'étendait de la porte Saint-Honoré à la porte Saint-Denis, était-elle achevée, que de nouvelles constructions s'élevèrent en dehors de la porte Saint-Honoré, et en si grand nombre, que les villages du Roule et de la Ville-l'Évêque se trouvèrent réunis à ce nouveau faubourg. — C'est vers le même temps que fut bâtie la grande rue du faubourg Saint-Antoine et les rues adjacentes, qui atteignirent les villages de Pincourt et de Reuilly. On crut d'une sage politique d'arrêter cet accroissement immodéré, et le conseil, par deux arrêts du 13 janvier et du 4 août 1638, ordonna qu'il serait planté, dans toute la circonférence de la ville, des bornes au delà desquelles il ne serait pas permis de bâtir. Mais il paraît que l'on n'eut pas égard à ces arrêts, car Louis XIV fut obligé d'ordonner, par édit du 26 avril 1672, que de nouvelles bornes fussent plantées. Néanmoins de nouveaux accroissements commencés sur la fin de son règne, et pendant la minorité de Louis XV, nécessitèrent une nouvelle délimitation en 1762. Si depuis le règne de Louis XIV, Paris ne s'est pas sensiblement agrandi, l'intérieur de la ville changea complétement de face. Dès le règne de ce prince les fortifications furent rasées, les fossés comblés et des boulevards plantés sur leur emplacement; une nouvelle ville parut s'élever sur les ruines de l'ancienne. La nouvelle enceinte que nous voyons aujourd'hui fut commencée au mois de mai 1784, du côté de la Salpêtrière; la partie méridionale fut terminée en 1786; l'autre partie ne fut achevée que sous le consulat. En vertu d'une loi du 4 avril 1841, et après une longue et savante discussion à la chambre des députés, une enceinte fortifiée, conçue sur des bases gigantesques, s'élève en ce moment autour de Paris.

On a calculé que Paris a eu 11 clôtures différentes :

	Arpents de 34 hect. 19 cent.
1re Sous Jules-César, av. J.-C. 56.	44
2e Sous Julien, 358	113
3e Sous Philippe-Auguste, 1190.	739
4e Sous Charles V et Charles VI, de 1367 à 1384.	1,284
5e Sous François Ier et Henri II	1,414
6e Sous Henri IV, 1604.	1,660
7e Sous Louis XIV, 1671.	3,228
8e Sous Louis XIV et Louis XV, 1715-1717.	5,910
9e Sous Louis XVI, 1785-1788	9,910
10e Sous Napoléon et Louis XVIII, 1804-1824.	10,719

Enfin la 11e, sous Louis-Philippe, a une étendue de 38,000 mètres, environ 10 lieues, et couvre une superficie de près de 1450 hectares. — La superficie du département de la Seine est de 483 kil. carrés, et Paris entre dans cette superficie pour 34 kil.

Paris fut de tout temps divisé en quartiers. On en comptait 4 au 10e siècle, 8 sous Philippe-Auguste, 16 sous Charles V et Charles VI, 17 sous Henri III. Une déclaration de Louis XIV, du 12 décembre 1702, en fixa le nombre à 20. En 1789, Paris fut divisé en 60 districts, auxquels on substitua 48 sections le 25 juillet 1790. Enfin, un décret de la Convention nationale, du 19 vendémiaire an IV, fixa la division actuelle en 12 arrondissements et 48 quartiers. — Vers la fin du 13e siècle, Paris comptait 309 rues; au commencement du règne de Louis XV, vers 1716, on en comptait 1,000; leur nombre, aujourd'hui, est d'environ 1100. — Le premier pavage de Paris date du 12e siècle, celui du faubourg Saint Germain ne date que de 1545, et celui du Marais et de l'île Saint-Louis n'eut lieu qu'en 1600. — Les premières dispositions relatives à l'alignement des rues furent publiées dans une déclaration du roi du 10 avril 1783. — On compte à Paris au moins 60 places, 32 passages, 56 barrières, 10 ports, 24 ponts, 55 quais, 6 halles, 38 marchés, 39 églises, plusieurs temples protestants, une synagogue, 90 fontaines monumentales, plus de 20 hôpitaux et plus de 20 théâtres. — En 1553, le nombre des maisons était d'environ 12,000; il était de 28,000 en 1820; il est aujourd'hui d'environ 30,000. — La population de Paris était

En 1315, d'environ.....	100,000 habitants.
1590.....	250,000
1700.....	530,000
1789.....	600,000
1806.....	548,000
1817.....	715,000
1830.....	775,000
1840.....	1,000,000

On a compté :

Année.	Naissances.	Mariages.	Décès.
En 1670	16,816	3,930	21,461
1710	15,634	3,582	22,589
1750	19,035	4,619	18,084
1790	20,005	5,866	19,447
1800	20,711	5,306	19,872
1810	19,039	4,866	17,705
1820	24,858	5,877	22,464
1850	28,585	7,324	27,466
1852	26,283	6,767	44,463

Depuis 10 ans le mouvement de la population a presque toujours été uniforme. Le nombre des naissances par année est d'environ 30,000; celui des décès d'environ 25,000. Les enfants naturels figurent dans ce nombre des naissances pour 10 à 11,000; les enfants trouvés pour 8 à 9,000. — Le contingent de Paris s'élève annuellement au terme moyen de 4,229 hommes. — On porte à 80,000 environ le nombre des indigents secourus à domicile, — Paris possède, outre ses grands établissements scientifiques, dont nous parlerons bientôt, environ 750 établissements d'instruction primaire, où sont admis 60,000 enfants, dont 35,000 garçons et 25,000 filles. — L'industrie de Paris est immense et variée. Les exportations s'élèvent à plus de 100 millions. — Les revenus de la ville sont d'environ 60 millions.

PARIS HISTORIQUE.

Paris, selon les présomptions les plus raisonnables, doit son origine à une peuplade qui, chassée de la Belgique, environ un siècle avant notre ère, vers l'an 645 de Rome, par une de ces hordes germaines qui, dès cette époque, commençaient à se jeter sur les Gaules, vint, sous le nom de *Parisii*, s'établir sur les bords de la Seine, et occupa la plus grande des cinq îles que formait alors ce fleuve, à l'endroit où est aujourd'hui la Cité. Les Parisiens devaient être peu nombreux, si l'on en juge par l'exiguïté de leur territoire, qui, limité au nord par les *Silvanectes* (peuples de Senlis), à l'est par les *Meldi* (peuples de Meaux), au sud par les *Senones* et à l'ouest par les *Carnutes*, n'excédait pas 10 à 12 lieues dans sa plus grande étendue. Ils avaient donné à leur forteresse principale le nom de *Lutèce*. Jules César est le premier historien qui ait fait mention de cette peuplade, de Rome 700, av. J.-C. 54. Dans le but d'obtenir un secours de cavalerie, il avait convoqué, dans un lieu qu'il ne nomme pas, une assemblée générale des nations gauloises. Les *Treviri*, les *Carnutes* et les *Senones* n'y ayant point député, il convoqua une nouvelle assemblée à *Lutèce*. L'année suivante, av. J.-C. 52, toute la Gaule se soulève contre l'oppression des conquérants, et les Parisiens entrent dans la ligue générale. A cette nouvelle, Labienus, lieutenant de César, marche contre Lutèce. A son approche les Parisiens mettent le feu à leurs habitations et se retirent sur les hauteurs voisines, où bientôt s'engage un combat terrible : les Gaulois sont vaincus, et voient périr leur vieux général, le brave Camulogène. La même année eut lieu le siége d'Alise, et les Parisiens envoyèrent 8,000 hommes au secours de cette place. Ici se termine le petit rôle que Paris joua sur la scène historique dans ces temps reculés. Jusqu'à la fin du 5e siècle, ses annales se confondent avec celles de l'empire romain. Vers l'an 250, saint Denis, envoyé par le pape pour prêcher l'Évangile dans les Gaules, fixe son siége à Paris et en est le premier évêque. Il est martyrisé avec ses compagnons saint Rustique et saint Éleuthère, le 9 octobre 273 ou 287. — 346, Victorin, évêque de Paris, assiste au concile de Cologne, et l'année suivante à celui de Sardique. — Julien, pendant qu'il commandait dans les Gaules, 358-61, fixa son séjour à *Lutèce*, qui quitta à cette époque son nom primitif pour prendre celui des peuples dont elle était la capitale. Il y est proclamé empereur par ses troupes. — 360 ou 361, premier concile de Paris. (Voy. plus bas *Conciles de Paris.*) — 365, Valentinien, venu dans les Gaules pour en chasser les Germains, passe l'hiver à Paris; il date trois fois de cette ville. — 383. Gratien, trahi par Mallobaude, roi des Francs et maître de la milice romaine, est vaincu près de Paris par Maxime, qui avait usurpé le titre d'empereur. Attila, qui ravageait la Gaule, semble menacer Paris, 451; mais sainte Geneviève parvient, par ses prières, à détourner le conquérant barbare,

Paris sous les Mérovingiens, 418 à 751. — 746, les Francs, commandés par Childéric, mettent le siége devant Paris et s'en emparent après 5 ans, 470. Pendant ce siége, Paris, menacé de la famine, est secouru par sainte Geneviève. Clovis, fils de Childéric, fixe son séjour à Paris et en fait la capitale de ses États, 508. A sa mort, 511, ses fils se partagent ses États; le royaume de Paris échoit à Childebert Ier. Mais quoique la France soit partagée, Paris en est toujours regardée comme la ville capitale et reste indivise entre les quatre frères. Premier incendie de Paris, 547. Mort de Childebert, 20 décembre 558. Son frère Clotaire Ier lui succède, et réunit en sa personne tous les États. A sa mort, 26 novembre 561, Chilpéric, le plus jeune de ses fils, s'empare de Paris; mais il en est presque aussitôt chassé par ses frères, et le royaume de Paris, par suite d'un arrangement, échoit à Caribert, qui meurt sans enfants, nov. 567. Ses trois frères, Gontran, roi de Bourgogne, Sigebert, roi d'Austrasie, et Chilpéric, roi de Soissons, se partagent ses États, mais Paris reste indivis, et il est convenu qu'aucun des trois n'y entrera sans le consentement des deux autres. Sigebert ravage les environs et entre dans la ville l'année suivante; il est tué quelque temps après. Chilpéric se rend maître de Paris, 576; il y fait bâtir un cirque pour donner des spectacles au peuple, 577. Grande mortalité qui attaque surtout les enfants, 580. Chilpéric est assassiné; Clotaire II, son fils, lui succède sous la régence de Frédégonde, sa mère, et de Gontran, son oncle, 584. Un violent incendie consume une partie de Paris, 585. Traité d'Andelot entre Gontran et Childebert II, par lequel le tiers de la ville et du territoire de Paris, qui avait appartenu à Sigebert, père de Childebert, est cédé à Gontran, sans préjudice du tiers qu'il possédait de son chef, 28 novembre 587. Mort de Gontran, 28 mars 593; Childebert II, qu'il laisse pour héritier, se trouve ainsi maître des deux tiers de Paris; il s'empare bientôt de toute la ville, qui est reprise par Clotaire II, en 596. Mais celui-ci, à la suite de la bataille de Dormelle, 600, est obligé de la rendre à Thierri II, fils de Childebert, mort en 596. Landri, maire du palais de Clotaire, la reprend, 603 ou 604. Thierri y rentre victorieux à la fin de décembre, 604. A sa mort, 613, Clotaire extermine toute sa race et se trouve seul maître de toute la monarchie. Dagobert lui succède à Paris et dans ses autres États, 628. Troisième incendie de Paris, 637. Clovis II succède à Dagobert, 638. Une grande famine désole Paris en 651, et, 13 ans plus tard, 664, la peste dépeuple une grande partie de la ville. Nous ne trouvons plus, jusqu'à l'extinction de la 1re race, 751, aucun fait qui se rattache particulièrement à Paris.

Paris sous les Carlovingiens, 751 à 987. — L'immensité de l'empire des Carlovingiens fit qu'ils résidèrent peu à Paris, et cette ville, sous leur règne, perdit beaucoup de son importance. Le chef de cette dynastie, Pepin le Bref, était à Paris quand il fut atteint de sa dernière maladie. Charlemagne résida rarement dans l'ancienne capitale de Clovis, mais il ne l'oublia pas dans les soins qu'il se donna pour la civilisation. Il y attira le célèbre Alain et d'autres savants, qu'il établit dans son palais même, et y fonda plusieurs écoles. Sous les faibles successeurs de ce prince, Paris devint le patrimoine particulier de comtes héréditaires, qui furent la souche de la race capétienne. Indiquons rapidement les quelques faits qui ressortent dans l'histoire de Paris, pendant les 236 ans de la domination carlovingienne. L'hiver de 841 est signalé par un grand débordement de la Seine : on ne pouvait aller qu'en bateau dans les églises voisines de la rivière. En 845, les Normands, qui avaient commencé dès l'an 800 à infester les côtes de France, et qui, chassés de l'embouchure de la Seine en 820, étaient entrés pour la première fois par cette rivière, en 841, dans l'intérieur du royaume, la remontent jusqu'à Paris, et y portent le fer et la flamme. On les voit encore, en 851, 852 et 856, ravager les bords de la Seine. Au mois d'août 856, ils se présentent pour la seconde fois devant Paris; ils mettent le feu à presque toutes les églises des faubourgs et ne laissent que des ruines dans la Cité. Nouvelle invasion et nouveaux ravages en 861. Effrayés de ces calamités, les Parisiens se hâtent de mettre la ville en état de défense. Les travaux n'étaient pas terminés, que les hordes normandes, fortes de 30 à 40,000 hommes, reparaissent devant Paris, conduits par quatre rois de leur nation, avec 700 grandes barques et un si grand nombre de nacelles, que la rivière en était couverte à plus de 2 lieues au-dessous de la ville : c'était le 25 nov. 885. La ville était commandée par le comte Eudes, dignement secondé par l'évêque Gozlin. Le 26, Sigefride, qui avait le commandement général des assiégeants, demande qu'on lui livre passage, promettant de respecter la ville. Sur le refus de l'évêque, l'attaque commença le lendemain matin. Huit assauts sont donnés dans l'espace d'une année, 27 et 28 novembre 885; 28, 29 et 31 janvier, février, mars et juillet 886, sans que le courage et l'énergie des Parisiens en soient ébranlés, et les barbares s'en vengent par d'horribles ravages. Enfin, au mois d'octobre, Charles le Gros arrive à la tête d'une armée puissante; mais au lieu d'écraser un ennemi harassé, il achète lâchement sa retraite au prix de 1,400 marcs d'argent, payables l'année suivante, et leur laisse la liberté de gagner la Bourgogne. Cependant, comme on ne voulait pas leur permettre de passer sous les ponts de la ville, ils tirent leurs barques de l'eau et les transportent par terre jusqu'au-dessus de Paris. Les Normands viennent encore assiéger Paris en 889 et 890, mais sans succès; et depuis lors, ils n'ont point reparu sous ses murs. Un nouvel ennemi, Othon II, empereur des Allemands, vient en novembre 978, sous le règne de Lothaire, assiéger Paris et brûler les faubourgs. Avec Louis V finit, en 987, cette période calamiteuse, pendant laquelle Paris eut à souffrir des maux de toute nature. Dans un espace de 23 ans on en compta 14 de famine. Dans les années 850, 853, 868 et 873, les hommes se dévoraient entre eux, et, à la suite de ces nombreuses disettes, vint, en 885, une épidémie affreuse nommée le *mal des ardents* ou *mal d'enfer*.

Paris sous les Bourbons. — Hugues Capet, comte de Paris, chef de la 3e dynastie, fixa son séjour dans le palais de ses ancêtres (aujourd'hui le Palais de Justice), et ses successeurs y résidèrent après lui jusqu'à Charles VII, 1422, qui en fit l'abandon au parlement. Dès lors aussi l'individualité de Paris s'efface de plus en plus, et son histoire se confond avec celle de France; à peine trouverons-nous à citer, de loin en loin, quelque fait qui lui soit particulier. — Paris eut encore à souffrir du mal des ardents en 996; en 1033, une horrible famine le dépeupla, et l'année suivante, 1034, un violent incendie en détruisit une partie. En 1129, nouvelle apparition du mal des ardents sous Louis VI. Sous le même règne, fondation des halles de Paris. Paris est pavé en 1185 sous Philippe-Auguste. — 1206, une inondation emporte le Petit-Pont et cause de grands dégâts; déjà dix ans auparavant, les deux ponts avaient été entraînés par les eaux. — 1231, désordre des Pastoureaux. — 1296, débordement de la Seine : les deux ponts et le Petit-Châtelet

sont renversés; pendant huit jours on ne peut circuler qu'en bateau. — 1302, sous Philippe le Bel, le parlement est rendu sédentaire à Paris. — 1306, sédition à l'occasion de la monnaie, que Philippe le Bel avait altérée. — 1315, la ville fournit à Louis X 400 cavaliers et 2,000 fantassins pour l'aider dans les guerres de Flandre. Les longues guerres que Philippe VI eut à soutenir l'obligèrent aussi d'avoir recours à la ville; il en obtint 800 chevaux en 1339, 500 en 1343, 1,500 en 1347, et, en 1350, la ville lui accorde la levée de certaines impositions sur toutes les marchandises et denrées vendues à Paris et dans les faubourgs. — 1347, Paris est affligé d'une peste effroyable: il mourait à l'Hôtel-Dieu plus de 500 personnes par jour. — 1355, le roi Jean, pressé par les Anglais qui envahissent la France, a besoin de subsides; pour en faciliter la levée, on songe à faire une grande assemblée des trois corps du royaume: ce sont les *premiers états généraux*. Le clergé est représenté par Jean de Craon, archevêque de Reims; la noblesse, par Gaucher de Brienne, duc d'Athènes; le tiers état, par Étienne Marcel, prévôt des marchands. Après la bataille de Poitiers, 19 septembre 1356, Paris devient le principal théâtre des troubles qui vont agiter la France pendant près d'un siècle; les états généraux s'y assemblent le 15 octobre de la même année, puis au mois de février 1357. Une trêve de deux ans avec l'Angleterre est publiée à Paris le 5 avril: les habitants en profitent pour fortifier la ville, qui prend dès lors l'aspect d'une place de guerre. Pour conjurer les maux dont ils sont menacés, les Parisiens offrent à la Vierge une bougie qui avait une longueur égale au circuit des murailles de la ville: cette offrande fut renouvelée tous les ans jusqu'en 1605, que le prévôt des marchands lui substitua une lampe d'argent avec un gros cierge qui brûle incessamment devant l'autel de la Vierge. — 1358, troubles de la Jacquerie. (V. JACQUERIE, MARCEL.) — 1380, les Parisiens, écrasés par les impôts, se portent au palais en criant: *Liberté!* Ils obtiennent satisfaction; mais en 1382, le duc d'Anjou ayant voulu rétablir les impôts, la révolte éclate avec plus de violence. (V. MAILLOTINS.) — Avec le 15e siècle commence pour Paris une série de calamités. 1418, l'assassinat du duc d'Orléans, 23 novembre 1407, avait fait naître les factions des Bourguignons et des Armagnacs. Le comte de Saint-Pol, gouverneur de Paris, soulève la populace en faveur des Bourguignons. Caboche, syndic des bouchers, et le bourreau Capeluche, à la tête de 500 forcenés, ensanglantent Paris, et font périr plus de 3,000 personnes. — 1420, les Anglais s'emparent de Paris, et n'en sont chassés qu'en 1436. Cette même année 1436, le froid et la famine moissonnent une grande partie de la population; la famine continue ses ravages en 1438, et enlève plus de 50,000 habitants. Une troupe de loups affamés se jettent dans la ville et dévorent un grand nombre de personnes. En 1466, la mortalité causée par les chaleurs est telle, qu'on est obligé d'accorder asile aux malfaiteurs pour repeupler la capitale. La peste reparaît encore en 1502 et 1522. Malgré tous ces maux, il n'en fallait pas moins que Paris s'imposât de lourds sacrifices pour fournir sa part de subsides dans les guerres qui se succédaient presque sans interruption: ainsi elle donne un navire à Charles VIII, 1496; un autre à Louis XII, 1508; elle reçoit ordre de faire fondre de l'artillerie, 1512, et accorde 20,000 livres à Louis XII, 1513. Sous François Ier, elle lève 1,000 hommes de guerre en 1522, puis 2,000 en 1523; en 1530, elle contribue pour 150,000 livres à la rançon des fils du roi, laissés en otage à Madrid; en 1538, elle est chargée de la solde de 3,000 hommes pendant quatre mois. En 1542, le roi lui demande, à titre d'emprunt, 200 mille écus; elle lui fournit encore 50,000 écus au mois de février 1544, et, au mois d'avril suivant, elle paye 180,000 livres pour la solde de 7,500 hommes qu'elle est chargée d'entretenir. En revanche, François Ier ranima l'amour des lettres dans la capitale et l'enrichit de nombreux monuments. C'est au règne de François Ier que remonte la création des rentes sur l'hôtel de ville: la première aliénation qui lui fut faite est du 27 septembre 1522. Le commencement du règne de Henri II est marqué par la sédition des écoliers de l'université, qui, en 1548, 1557 et 1558, revendiquent à main armée le Pré-aux-Clers contre l'abbé de Saint-Germain. — Malgré les persécutions le calvinisme se propage à Paris et est l'occasion de fréquentes scènes de désordre qui se multiplient sous le règne de Charles IX. Le 24 avril 1561, les écoliers envahissent la maison où les protestants étaient assemblés. Le 27 décembre, les habitants du quartier Saint-Marcel attaquent 2,000 protestants réunis dans la maison du patriarche. Le 22 août, Coligni est blessé d'un coup d'arquebuse; c'est le prélude de la Saint-Barthélemy. (V. BARTHÉLEMY.) Cependant, grâce au chancelier de l'Hôpital, on vit au milieu de ces désordres publier d'admirables ordonnances; c'est à ce grand homme que Paris doit l'institution de la juridiction consulaire, créée par édit de Charles IX, novembre 1563. La première élection des juges consuls se fit le 27 janvier 1564. — Le règne de Henri III n'a laissé pour Paris que de tristes souvenirs: la Ligue, les *Seize*, la journée des Barricades (V. ces mots), et un long siége avec toutes les horreurs de la famine. Henri IV, entré dans Paris le 22 mars 1594, après l'avoir assiégé deux fois, 1589, 1593, tourna tous ses soins à la guérison des plaies de la France, épuisée par 30 ans de guerres civiles; Paris surtout fut si promptement relevé de ses ruines, qu'après la paix de Vervins, 1598, l'ambassadeur d'Espagne ne pouvait plus le reconnaître. « C'est que le père de famille n'y était pas, » lui dit ce bon roi. — Pendant la minorité de Louis XIV, Paris prit une grande part aux troubles de la Fronde, 1643-1652. Ce prince transféra à Versailles le siége de la cour et du gouvernement, qui revint momentanément à Paris sous la régence, mais n'y fut rétabli définitivement que le 6 octobre 1789. — Pendant la révolution, Paris devint l'arène des plus sanglantes discordes: la prise de la Bastille, 14 juillet 1789, la journée des 5 et 6 octobre de la même année, des 20 juin, 10 août, 26 septembre 1792; 21 janvier, 31 mai 1793; 8 et 9 thermidor (26 et 27 juillet), 1794; 12 germinal (1er avril), 1er prairial (20 mai), 13 vendémiaire (5 octobre), 1795; 18 fructidor (4 septembre), 1797, et tant d'autres actes de ce grand drame l'ébranlent profondément. Sous l'empire, Paris jouit d'un calme profond, qui n'est troublé que par la conspiration de Mallet, 1812. En 1814, la capitale fut occupée par les alliés, après la perte de la bataille de Paris, 20 mars. Napoléon y rentre en triomphe le 20 mars, 1815; mais 100 jours après, la défaite de Waterloo, 18 juin, y ramène l'ennemi et les Bourbons, 3 juillet. Après 15 ans de calme, Paris se soulève tout à coup, 27, 28 et 29 juillet 1830, et renverse la branche aînée des Bourbons, dont le trône est occupé par la maison d'Orléans. Le contre-coup de cette violente secousse se fait longtemps sentir; les journées des 5 et 6 juin 1832, des 13 et 14 avril 1834, et quelques autres émeutes font encore couler le sang dans les rues de la capitale, qui ne revient que lentement à l'état de calme. En 1832, un autre fléau s'était joint à la guerre civile: le choléra, en quelques semaines, enleva plus de 18,000 individus. V. FRANCE.

TRAITÉS DE PARIS.

Plusieurs traités ont été signés à Paris; nous donnerons les principaux. — 1229, 12 avril, entre Louis IX et Raymond, comte de Toulouse, après les guerres des Albigeois : cession de la Provence à la couronne. — 1259, 13 octobre, entre Louis IX et Henri III d'Angleterre : assure la Normandie, la Touraine et l'Anjou à la France; la Guienne, le Limousin et le Périgord à l'Angleterre. — 1303, 20 mai, entre Philippe le Bel et Edouard d'Angleterre : celui ci est reçu duc de Guienne et pair de France, à la charge d'hommage envers le roi. — 1320, 5 mai, entre Philippe le Long et Robert, comte de Flandre, qui remet au roi Lille, Douai et Béthune. — 1325, 31 mai, paix de Paris entre Charles le Bel et Edouard II. — 1327, 31 mars, paix de Paris entre Charles le Bel et Edouard III. — 1330, 9 mars, paix de Paris entre Philippe de Valois et Édouard III. — 1627-1635, traité avec les états généraux de Hollande contre la maison d'Autriche. — 1641, traité avec le Portugal, après l'expulsion des Espagnols. — 1657, traité avec Cromwel contre l'Espagne. — 1745, traité pour l'alliance défensive entre la Prusse et la Russie.—1755, traité pour l'alliance défensive entre la Russie et l'Angleterre. — 1796, 5 novembre, paix définitive entre la république, le roi des Deux-Siciles et le duc de Parme.— 1801, concordat de Paris. — 1801, 8 octobre, paix de Paris avec la Russie. — 1802, 25 juin, paix de Paris avec la Porte. — 1810, 6 janvier, paix de Paris entre Napoléon et Charles XIII, roi de Suède : celui-ci rentre en possession de la Poméranie suédoise. — Enfin, les célèbres traités de Paris, des 30 mai 1814 et 20 novembre 1815, qui rétablissent les Bourbons et font rentrer la France dans les limites de 1789.

CONCILES DE PARIS.

Le premier concile de Paris se tint l'an 360 ou 361; la formule des ariens, reçue dans celui de Rimini, y est rejetée. — 27 évêques, 552, convoqués par Childebert, tiennent le 2e concile de Paris, qui prononce la déposition de Safaraque, évêque de cette ville, convaincu de crime. —3e concile en 556 ou 557, sous le pontificat de saint Germain, contre ceux qui usurpaient les biens de l'Eglise; il est composé de 15 évêques dont 8 sont honorés comme saints. — 4e, convoqué par le roi Gontran, en 573, pour réconcilier Sigebert et Chilpéric. On y compte 32 évêques qui s'assemblèrent dans l'église de Saint-Pierre (Sainte-Geneviève). — Le 5e concile s'assembla en 577, dans l'église Saint-Pierre; il avait été convoqué par Chilpéric, pour juger Prétextat, évêque de Rouen, qu'il voulait chasser de son siége pour complaire à Frédégonde. De 45 prélats qui se trouvèrent à cette assemblée, Grégoire de Tours fut le seul qui osa prendre la défense de Prétextat. — 6e concile en 614, pour la réforme des abus; on y compta 79 évêques. — 824, assemblée à Paris, au sujet de la question des images. — 828, Louis le Débonnaire ordonne la convocation de 4 conciles, à Mayenne, à Paris, à Lyon et à Toulouse, pour régler les affaires de l'Eglise et de l'Etat. Le concile de Paris s'assembla le 6 juin 829, dans l'église Saint-Etienne le Vieux, située à l'entrée de la cathédrale, vis-à-vis Saint-Jean le Rond, qui était de l'autre côté du Parvis. Ses actes, très-remarquables, sont divisés en 3 parties : la 1re traite des devoirs du clergé, la 2e, des devoirs des rois, et la 3e insiste sur le terme des conciles, l'établissement d'écoles publiques, au moins en trois lieux de l'empire, et sur les entreprises mutuelles des deux puissances ecclésiastique et séculière. — 846, concile assemblé pour achever les règlements qui n'avaient pu être terminés à celui de Meaux. L'année suivante, on en célébra un autre pour l'affaire d'Ebbon de Reims. Henri Ier, voulant faire couronner son fils Philippe Ier, assemble les prélats à Paris, en 1059. Il y avait fait tenir contre Béranger un autre concile, qu'on met en 1050, et où il assista en personne. Giraud, cardinal d'Ostie, légat du saint-siége, en célébra un en 1093. — Le 2 décembre 1104, il se tint à Paris, sous la présidence de Lambert d'Arras, un concile où Philippe Ier parut dans la posture d'un pénitent, les pieds nus, renonça publiquement à Bertrade, et reçut l'absolution.—Othon de Frisengen parle d'une assemblée d'évêques, tenue à Paris en 1145, où Hugues de Champfleurs, chancelier du roi, et Bernard, disputèrent contre Gilbert de la Porrée, évêque de Poitiers. — On y en célébra un autre contre le même, en 1147.— Philippe-Auguste fit tenir des conciles à Paris, en 1186 et 1187, pour délibérer des moyens de secourir la terre sainte. Dans le dernier, on lui accorda la dîme dite la *dîme saladine*, parce qu'elle devait être employée contre le sultan Saladin. — Les légats du pape célébrèrent, en 1196, un concile dans la même ville, pour contraindre Philippe à quitter Agnès de Méranie. — En 1202 et 1210, des conciles y furent assemblés contre des hérétiques; le moine d'Auxerre dit qu'on y défendit les livres d'Aristote.—Dans un concile tenu, en 1202, par Robert de Corcéon, légat du saint-siége, on dressa des ordonnances adressées aux prêtres, aux réguliers, aux religieuses, et aux prélats. — Conrad, aussi légat, assembla un concile à Paris, en 1223, contre les Albigeois; et les cardinaux Romain et Pierre en célébrèrent un autre pour le même sujet, en 1225. — La *Chronique de Saint-Denis* fait mention d'un concile tenu en 1284, par Jean Cholet, légat du saint-siége, et d'un autre assemblé dans l'église de Sainte-Geneviève, en 1290, par les légats Gérard et Benoît. — Une assemblée considérable se tint à Paris en 1329 pour la liberté de l'Église gallicane; une autre en 1379, au sujet de l'élection d'Urbain VI et de Clément VII.— Sponde et les autres annalistes parlent d'un concile tenu à Paris en 1394, après la fausse élection de l'antipape Pierre de la Lune. L'assemblée, présidée par Simon de Crémault, patriarche d'Alexandrie et évêque de Carcassonne, se composait de plus de 50 évêques et d'un grand nombre d'abbés et de docteurs. — Les mêmes prélats se réunirent de nouveau à Paris, pour le même sujet, en 1398. — Jean de Nanton, archevêque de Sens, présida un concile de Paris, en 1429, pour la réforme de l'office divin, des couvents, etc. — Le cardinal du Prat, archevêque de Sens et chancelier de France, en présida un autre, du 5 février au 9 octobre 1528, contre les hérésies de Luther et des autres novateurs. — Jean-François de Gondy, premier archevêque de Paris, assembla, en 1640, un concile où fut condamné un livre intitulé : l'*Optat gaulois*. Jean Simon, évêque de la même ville, y publia des ordonnances synodales en 1493. Etienne Poncher en fit l'an 1514. On a aussi cele d'Eustache de Bellay, en 1557, du cardinal de Gondy, en 1608 et 1620, etc., et plusieurs autres délibérations du clergé de France, qui, depuis, s'est souvent assemblé à Paris.

PARIS ADMINISTRATIF.

Nous ne répéterons point ce qui a été dit ailleurs du gouvernement des Gaulois. Quand les Romains envahirent les Gaules, ils y implantèrent leurs institutions, et Paris fut gouverné par un préfet : Fescennius, qui condamna saint Denis et ses compagnons, en 275, est dé-

signé sous ce titre dans l'Histoire du martyre de ce confesseur. Tous les auteurs s'accordent à dire que les Francs conservèrent les institutions des Gaulois, les noms seuls furent changés. Néanmoins, nous trouvons encore sous le règne de Chilpéric, 588, le premier magistrat de Paris, Montmol, qualifié préfet de la ville; mais sous Clotaire III, 665, Ercembald, d'abord qualifié préfet de la *ville royale*, prend ensuite le titre de *comte de Paris* dans un contrat de donation, en 666. Parmi les comtes de Paris, l'histoire nous a conservé les noms de Gairin, 720-30; Sonachilde, Gairefroy, Gérard, 755-59; Étienne, 778-811; Biegon, 816; Gérard, 858; Biegon, 860; Chonrard, gendre de Charles le Chauve, 869; Eudes, 885; et Robert, qui fut proclamé roi de France en 922. Hugues, surnommé le Grand à cause de sa taille, fils de Robert et son successeur dans la dignité de comte, obtint du roi Charles le Simple, son parent et son pupille, l'inféodation du comté de Paris, à la charge de réversion à la couronne, au défaut d'hoirs mâles. Ce nouveau titre apporta des changements dans l'administration. Jusque-là, les comtes avaient exercé par eux-mêmes la justice et l'autorité militaire. Devenus, par l'inféodation, de simples officiers, seigneurs et propriétaires incommutables, ils cessèrent de rendre la justice en personne; ils placèrent sur leur tribunal un nouveau magistrat, sous le titre de *vicomte*. Grimald, établi en cette qualité par Hugues le Grand, eut pour successeurs : Teudo, Adalelme et Falco, dont il est fait mention en 1027. Le dernier comte de Paris fut Odo, mort en 1032, sans enfants. Le comté de Paris étant ainsi revenu à la couronne avec tous ses droits, les rois préposèrent au gouvernement de la ville un nouveau magistrat sous le nom de *Prévôt de Paris*. Le premier qui fut pourvu de cette dignité se nommait Étienne, 1032. Le prévôt de Paris était un magistrat d'épée; c'était le chef du Châtelet, le premier des tribunaux ordinaires; il était chargé du gouvernement politique et des finances dans toute l'étendue de la ville, prévôté et vicomté de Paris; il était le premier après le roi, qu'il représentait au fait de la justice. Il connaissait des priviléges des bourgeois de Paris. Il était le conservateur-né de ceux de l'université. Dans l'origine, ces éminentes fonctions ne se donnaient qu'au mérite; mais pendant la minorité de saint Louis, les besoins de l'État les firent comprendre dans les fermes du roi et adjuger au plus offrant; on vit, en 1243 et 1251, des marchands s'associer pour les acheter; il en résulta les plus graves abus, auxquels Louis IX s'empressa de remédier à son retour d'Orient, 1254. Il ordonna que la prévôté cesserait d'être donnée à ferme, qu'elle serait seulement donnée en garde pour le roi, et depuis le prévôt prit le titre de garde de la prévôté. Etienne Boileau fut revêtu de cette charge vers 1261. Le même roi sépara la recette du domaine de la prévôté de Paris. Le prévôt était tenu d'exercer la justice en personne; mais quand Charles VIII, en 1493, et Louis XII, en 1498, eurent ordonné que les prévôts fussent docteurs ou licenciés en l'un et l'autre droit, les prévôts de Paris, pour lors gens d'épée, et sans aucun degré d'étude, laissèrent l'administration de la justice à un lieutenant civil. Le commandement de la ville et le gouvernement des armes restèrent attachés à l'office de prévôt jusque sous François Ier, 1515-47, qui rétablit un gouverneur de Paris, suppléé quelquefois par un lieutenant général. Le prévôt de Paris jugea en dernier ressort jusqu'à la création des présidiaux, par Henri II, 1551. Par son édit de mars 1667, Louis XIV ôta la police au lieutenant civil, et la confia à un magistrat spécial, sous le titre de *lieutenant général de police*. Le premier qui exerça cette magistrature fut la Reynie.

Il existait encore à cette époque une foule de justices particulières: Louis XIV les supprima et les réunit au Châtelet. — Le prévôt et le gouverneur de Paris étaient les représentants, les officiers du roi. La ville avait aussi les siens propres : c'étaient le *Prévôt des marchands* et les *Échevins*. Une inscription trouvée dans les fondations du chœur de Notre-Dame, en 1711, et qui provient d'un monument élevé à Jupiter, sous le règne de Tibère, par les *nautes parisiens*, prouve qu'il existait dès les premières années de l'ère chrétienne un corps de négociants par eau déjà considérable, et il paraît que ce corps était en possession de fournir des magistrats à la ville. De là vient le nom de prévôt des marchands, par lequel on continua à désigner jusqu'à la révolution le premier magistrat municipal de Paris. Ce titre figure pour la première fois dans une ordonnance de police donnée par Étienne Boileau en 1258. Le plus ancien prévôt des marchands que nous connaissions est Jean Augier, qui l'était en 1268. — La prévôté des marchands fut supprimée par Charles II, en 1382, à la suite de la sédition des Maillotins; mais bientôt il en rendit la garde aux habitants; Juvenel des Ursins fut *garde de la prévôté* des marchands vers 1400. Charles Culdoé, l'un de ses successeurs, obtint en 1403 la restitution des revenus de la ville. Enfin, en 1411, Charles VI rétablit le *parloir aux bourgeois* et rendit à la ville tous ses droits et ses priviléges. A cette occasion, il nomma des commissaires pour travailler de concert avec les prévôts des marchands et échevins, à la rédaction d'une ordonnance générale qui servit de règle dans l'administration de la police et de la justice municipale. Après trois ans de travaux et de recherches, l'ancien droit de la ville fut rédigé en une longue ordonnance qui ne contient pas moins de 700 articles, et qui fut scellée du grand sceau au mois de février 1415. Cette ordonnance fut renouvelée par Louis XIV en 1672. — Le *bureau de la ville* était composé du prévôt des marchands, de quatre échevins, d'un procureur du roi, d'un greffier et d'un receveur; ces officiers, avec 26 conseillers et 16 quartiniers formaient le *corps de ville*. Chaque quartinier avait sous ses ordres 4 cinquanteniers et 16 dizainiers. Le bureau de la ville avait la haute main sur le commerce par eau, nommait tous les officiers qui y étaient employés, déchargeurs, vendeurs, mesureurs, maîtres des ponts, etc., connaissait de tous les différends auxquels il donnait lieu; et sa juridiction à cet égard ne se bornait pas à Paris, mais s'étendait sur tout le cours de la Seine et de ses affluents. Il déterminait le prix des marchandises, réglait les mesures, dont l'étalon lui avait été confié par Philippe-Auguste; il connaissait des rentes sur l'hôtel de ville; il avait la surintendance des fontaines, l'entretien des remparts, des quais, du pavé, etc. Les quartiniers veillaient à la tranquillité et à la sûreté publique dans chaque quartier, et y faisaient exécuter les ordres du prévôt des marchands et des échevins. Le prévôt des marchands avait juridiction civile et criminelle. Il exerçait aussi une autorité militaire; il avait la garde des remparts et le commandement de la milice bourgeoise. Dès les temps les plus reculés, les bourgeois s'armèrent pour la défense de la cité; une *montre* ou revue sous Louis XI, 1467, présenta le nombre considérable de 80,000 hommes tous armés et vêtus de hoquetons. Sous Louis XIV, la milice bourgeoise était organisée en 133 compagnies. La ville avait en outre sa garde particulière; ce n'était, dans le 11e siècle, qu'une compagnie d'archers; on y adjoignit, en 1339, une compagnie d'arbalétriers, et, en 1523, une compagnie d'arquebusiers. Les trois compagnies, de 100 hommes chacune, furent réunies sous le commandement d'un colonel général en 1550.

On les compléta par une compagnie de 50 arquebusiers à cheval en 1594, et une compagnie de fusiliers en 1769.— Nous avons dit au mot *Guet* (voir) ce que c'était que cette milice. — Les magistrats municipaux de la capitale et les bourgeois eux-mêmes avaient été de tout temps de la part de nos rois l'objet de faveurs particulières. Louis VI, 1134, accorde aux bourgeois de Paris le droit de se faire payer de leurs dettes par prise et saisie des biens de leurs débiteurs. Louis VII, 1165, les exempte du droit de prise. Lettres patentes de Charles le Bel, mai 1324, portant qu'ils ne pourront être contraints de plaider ailleurs qu'au parlement. Lettres patentes de Charles V, du 9 août 1371, qui les confirment dans les priviléges des gardes bourgeoises, et portant qu'ils peuvent posséder fief et arrière-fief, et faire porter à leurs chevaux des freins dorés et autres ornements servant à l'état de chevalerie, comme nobles de race et d'origine. La qualité de nobles fut confirmée aux bourgeois de Paris par Charles IV, Louis XI, François Ier et Henri II; Henri III, en 1517, restreignit ce privilége aux seuls prévôts des marchands et échevins; il fut supprimé en 1667, rétabli en 1707, supprimé de nouveau en 1715, et rétabli enfin en 1716. Charles VII, 1460, accorde aux officiers composant le bureau de la ville le droit de franc-salé. Louis XI, octobre 1465, confirme les bourgeois dans l'exemption de logement militaire. Le 24 octobre suivant, il exempte les membres du bureau de la ville de toutes tailles et subsides. Le 9 novembre de la même année, il accorde aux bourgeois de nouvelles lettres patentes portant qu'ils ne seront tenus de plaider ailleurs qu'à Paris, et les exempte du ban et de l'arrière-ban. Lettres patentes de François Ier, autorisant l'établissement d'une prison à l'hôtel de ville, et portant que les prévôts des marchands et échevins ne pourront être pris à partie. Autres lettres patentes de François Ier, septembre 1543, accordant aux membres du bureau de la ville d'avoir leurs causes commises aux requêtes du palais, privilége accordé aux conseillers dès 1536. Des arrêts du conseil d'État du 3 mai 1612, 5 janvier 1613, et 28 septembre 1662, déchargent les officiers de la ville du droit de confirmation qui se payait à l'avénement des rois à la couronne. — En 1789, Paris se forma une municipalité provisoire qui prit possession de toute l'autorité exercée par le prévôt des marchands et le lieutenant de police. La ville fut partagée en 60 districts, dont chacun eut un comité chargé des mêmes détails de la police. Une loi du mois de juin 1790 établit une organisation définitive: il y eut un maire, un corps municipal de 48 membres, des notables au nombre de 96, un procureur de la commune avec deux substituts, un greffier avec deux adjoints, un archiviste, un bibliothécaire et un trésorier; au lieu des 60 districts il y eut 48 sections, et pour chacune un comité de 16 membres élus par le peuple. La municipalité de Paris se crut appelée à dominer sur toute la France, mais après avoir pris une grande part aux scènes sanglantes de 1792 et 1793, elle fut proscrite en juillet 1794. Ses attributions furent réparties entre des agences ministérielles; une commission centrale fut chargée de la police. Les comités sectionnaires furent réduits à 12. En 1795, Paris fut divisé en 12 arrondissements ayant chacun une municipalité de 7 membres élus par le peuple; la police et les subsistances furent données à un bureau central de 3 membres. La loi de 1800 conserva la division en 12 arrondissements municipaux, et donna à chacun d'eux un maire et deux adjoints à la nomination du gouvernement, et qui ne furent que des officiers de l'état civil. Tout ce qu'il y avait d'administratif dans les fonctions municipales fut donné à la préfecture du département, à titre de mairie centrale. Les fonctions de conseil municipal furent réunies à celles du conseil général. Le bureau central de police et subsistances fut supprimé, et on mit à sa place un fonctionnaire unique sous le titre de *préfet de police*. La garde nationale s'était spontanément formée en 1789, et depuis cette époque, le service de sûreté avait uniquement reposé sur elle: en 1800, on institua la garde municipale; les sapeurs-pompiers furent aussi mis sur le pied militaire. Aujourd'hui Paris est encore spécialement administré par deux préfets, par un général commandant la première division militaire, et par un général commandant la place. Chaque arrondissement possède un maire deux adjoints, un juge de paix, et quatre commissaires de police, un pour chacun des 48 quartiers.

PARIS RELIGIEUX.

ÉGLISES.

Paris est le siége d'un archevêché érigé en 1662, et qui a pour suffragants les évêchés de Blois, Chartres, Meaux, Orléans, Versailles, Arras et Cambray. On comptait autrefois 474 cures dans le diocèse de Paris, dont 59 dans la ville, les faubourgs et la banlieue. Le nombre des couvents était plus nombreux encore. Aujourd'hui il n'y a plus qu'une cure par arrondissement, et à peine quelques maisons religieuses ont survécu à la révolution. Nous allons retracer succinctement l'histoire des nombreux établissements dont la piété et la charité de nos pères avaient couvert Paris. La plus ancienne basilique de Paris dont on connaisse l'origine est l'église Sainte-Geneviève, fondée par Clovis, vers l'an 500. Il y a tout lieu de croire néanmoins que ce ne fut point la première, puisque deux siècles et demi déjà s'étaient écoulés depuis que saint Denis avait jeté les semences de la foi sur les rives de la Seine. Nous avons déjà dit que, suivant une ancienne tradition, les chrétiens, aussitôt qu'ils eurent obtenu des empereurs le libre exercice de leur religion, bâtirent, sur la pointe orientale de l'île qui renfermait leur ville, une église cathédrale, sous l'invocation de la sainte Vierge, de saint Étienne et de saint Denis. Il y a même beaucoup d'apparence que ce fut aussi dans ce temps que les premiers fidèles convertirent en églises toutes les maisons particulières où ils s'assemblaient en secret pendant les persécutions, et que de là datent toutes ces petites paroisses qui couvraient la Cité, et dont on ne trouve point l'origine. Quoi qu'il en soit, Clovis, pour accomplir un vœu qu'il avait fait en allant combattre les Visigoths, fit bâtir, vers 508, sur la partie la plus élevée du mont Lucotitius, une église sous l'invocation de saint Pierre et de saint Paul, et employa, pour la décorer, les plus habiles artistes de son temps. Il y fut enterré en 511, et la reine Clotilde, sa femme, en 545. C'est en 1148 que cette église prit le nom de *Sainte-Geneviève*, qui y avait été enterrée en 512. Le corps de Descartes, qui était resté à Stockholm depuis la mort de ce grand philosophe, 1650, y fut déposé en 1666. La magnifique châsse de sainte Geneviève fut fondue à la Monnaie, et les reliques de la sainte brûlées sur la place de Grève, en 1793. Détruite, en 857, par les Normands, l'abbaye fut reconstruite, en 1175, par les soins de l'abbé Étienne; et les travaux furent terminés en 1180. Réparée en 1483 et 1600, elle a été démolie en 1807, et le culte de sainte Geneviève a été transféré à Saint-Étienne-du-Mont. — Childebert, en 543, fit bâtir, sur l'emplacement, dit-on, d'un ancien temple d'Isis, la basilique de Saint-Vincent et de Sainte-Croix, qui prit le nom de *Saint-Germain* lors de la translation du corps de ce saint

évêque, 754. Il y fut enterré en 584, Frédégonde en 597, Clotaire II en 630, Childéric II en 679, etc. L'église Saint-Germain fut détruite par les Normands, en 845, 857, 858, 861 et 885. Rebâtie par Charles le Chauve, en 877, elle fut réparée par l'abbé Morard, en 1014, et terminée définitivement en 1163. L'église était autrefois surmontée de 3 clochers ; celui du nord a été démoli en 1822, et celui du midi en 1823. — L'église *Saint-Julien-le-Pauvre*, dont on ignore l'origine, existait au 7e siècle, et est qualifiée par Grégoire de Tours du nom de basilique. En 853, les Normands pillèrent cette église, qui, réparée depuis, fut donnée, en 1031 ou 1032, à l'évêque de Paris par le roi Henri Ier. Le prieuré de Saint-Julien fut uni à l'Hôtel-Dieu le 30 avril 1655. Cette église a été démolie en 1820. — L'église *Saint-Severin*, anciennement *Saint-Surin*, dont l'origine est inconnue, est mentionnée, vers l'an 700, dans le testament d'une femme nommée Erminthrude. En 1031 ou 1032, Henri Ier en fit don à l'église de Paris. Erigée en paroisse en 1210, elle a été reconstruite de 1347 à 1349 et 1489. Parmi les tombeaux qu'elle renferme, on remarque ceux d'Étienne Pasquier, auteur des *Recherches sur la France*, mort en septembre 1615 ; des frères jumeaux Scévole et Louis de Sainte-Marthe, historiographes de France, morts, le premier en septembre 1650, le second en avril 1656 ; de Louis Moréri, auteur du *Dictionnaire historique*, mort à l'âge de 37 ans, le 10 juillet 1680. C'est dans le cimetière de Saint-Severin que fut faite, pour la première fois, sur un homme vivant, l'opération de l'extraction de la pierre, 1574. — *Saint-Étienne-des-Grès*, aujourd'hui détruite, et citée dans le même testament, de l'an 700, se racheta, en 853, du pillage des Normands, et fut donnée, en 1031 ou 1032, par Henri Ier à l'église de Paris. — L'église *Saint-Benoît*, rue Saint-Jacques, est aussi mentionnée dans le testament de l'an 700. Elle fut donnée, de même que les autres églises, à l'évêque de Paris, en 1031 ou 1032, et était, en 1181, desservie par un chapelain et quelques prêtres qualifiés de chanoines. François Ier la fit rebâtir en 1517, et Jean Boucher, docteur de Sorbonne, y ameuta, en 1586, ses paroissiens contre Henri III. Cette église, fermée en 1813, servit alors de dépôt de farine, et a été convertie depuis en théâtre. (V. plus bas.)—*Notre-Dame des Champs*, nommée dans la suite *Notre-Dame des Carmélites*, mentionnée dans le testament de l'an 700, fut donnée, en 1084, aux moines de Marmoutiers ; et les religieuses carmélites s'y établirent en 1603. La duchesse de la Vallière se retira dans ce couvent en 1676, et y mourut en 1710. Le couvent fut supprimé en 1790, et l'église démolie. Elle contenait, entre autres tombeaux, celui du cardinal de Bérule, fondateur de l'ordre des Carmélites. Ce tombeau, ouvrage de Pierre Sarrasin, fut transféré au Musée, et replacé, en 1387, dans une chapelle que quelques religieuses carmélites ont fait reconstruire dans une partie des bâtiments qui subsistaient encore. — *Saint-Marcel*. C'était une collégiale, nommée d'abord Saint-Clément ; elle prit ensuite le nom de Saint-Marcel, évêque de Paris, qui y fut enterré en 436. L'église existait au 8e siècle ; fut démolie, en 857, par les Normands ; reconstruite vers le milieu du 11e siècle, et contenait le tombeau du *Maître des sentences*, Pierre Lombard, mort en 1164. Elle a été démolie en 1806. — *Notre-Dame*. On attribue la première fondation de Notre-Dame à Childebert Ier, qui l'aurait érigée vers 522. On sait que, sous les rois de la première race, il a existé dans la Cité une très-ancienne église sous l'invocation de saint Étienne, premier martyr ; qu'elle était voisine de Notre-Dame, qu'elle a pu même en faire partie. Un concile fut tenu dans cette église, en 829, et les Parisiens y déposèrent le corps de saint Germain, en 825, quand les Normands assiégeaient la Cité. Quoi qu'il en soit, il paraît certain que les fondements de l'église actuelle furent jetés l'an 1010, sous le règne de Robert. Maurice de Sully, en 1163, en reprit les travaux sur un plus vaste plan. Le maître-autel fut consacré en 1182. On travaillait encore à la nef en 1257. Philippe le Bel fit bâtir, en 1315, le portail méridional ; et Charles VII abandonna, en 1447, le produit du droit de régale pour l'achèvement de cette basilique. Le chœur, pavé en marbre, fut entièrement réparé en 1714 ; la grille qui le ferme est de 1809. Le monument nommé *Vœu de Louis XIII*, qui se voit derrière l'autel, a été exécuté par Coustou, en 1723. Le bourdon que renferme la tour du sud fut fondu en 1680, et refondu en 1686 ; il pèse 36 milliers. On a de tout temps célébré les grandes solennités à Notre-Dame : Napoléon y fut sacré en 1804 ; le duc de Bordeaux y reçut le baptême en 1820 ; le comte de Paris y fut aussi baptisé en 1840. Érigée en temple de la Raison, en 1794, elle fut rendue au culte en 1801. Notre-Dame a toujours eu des revenus considérables ; en 1790, ceux de l'archevêque s'élevaient à 200,000 francs, ceux du chapitre à 180,000 francs, non compris les maisons cardinales. Jusqu'au 17e siècle, Paris ne fut que le siége d'un évêché suffragant de Sens ; mais, à la prière de Louis XIII, Grégoire XV l'érigea en archevêché en 1622 ; et en 1674, Louis XIV érigea le bourg de Saint-Cloud en duché-pairie en faveur des archevêques de Paris. Nous avons dit que saint Denis fut le premier évêque de l'Église de Paris, et qu'il la cimenta de son sang, 250. Parmi ses successeurs, l'Église compte plusieurs saints : saint Marcel, 366, autour de la tombe duquel s'est élevé le faubourg Saint-Marceau ; saint Germain, 1566 ; saint Céran, 614 ; saint Landry, 631 ; saint Hugues, 750. D'autres se sont rendus célèbres par leur doctrine ou par les emplois qu'ils ont occupés. Nous citerons Gozlin, qui, de concert avec le comte Eudes, défendit si énergiquement Paris contre les Normands, 885 ; Raymond de Vendôme, 995, fils de Bouchard, comte de Paris ; Gallon, 1104, qui affranchit les serfs de l'Église de Paris ; Gilbert, 1122 ; Étienne de Senlis, 1123-1142 ; Pierre Lombard, 1159, que son savoir, sa vertu et son intégrité firent nommer le *maître des sentences* ; Maurice de Sully, 1160, que son seul mérite éleva à l'épiscopat, et qui rebâtit Notre-Dame ; Odon de Sully, 1208, renommé pour sa droiture et son désintéressement ; Guillaume de Seignelay, 1218, zélé défenseur des droits de son Église ; Guillaume d'Auvergne, 1227 ; Étienne Tempier, 1268 ; Guillaume Chartier, 1447 ; Étienne Soucher, 1503 ; les cardinaux Pierre de la Forêt, 1331 ; Étienne de Paris, 1364 ; Aimeric de Magnac, 1368 ; Jean du Bellay, 1550 ; Pierre, 1570 ; Henri, 1598, et Jean-François Ponce de Gondi, 1644. — *Saint-Denis de la Châtre*. Cette église était située à l'extrémité méridionale du pont Notre-Dame. Il en est fait mention dans un titre de 856, d'après lequel elle se racheta du pillage des Normands. En 1014, elle était desservie par des chanoines. Elle fut rebâtie pendant les 14e et 15e siècles, reçut un autel, en 1665, de la reine Anne d'Autriche, et fut démolie en 1810. — *Saint-Symphorien*, rue du Haut-Moulin, existait sous la première race ; sous la seconde, 752-987, elle devint le patrimoine des seigneurs laïques, et fut cédée, 1206, par l'un d'eux, Matthieu de Montmorency, comte de Beaumont, à l'évêque de Paris. Reconstruite en 1207, elle portait, 1214, le nom de Saint-Symphorien de la Châtre ; fut supprimée, en 1698, par M. de Noailles, archevêque de Paris, qui unit ses paroissiens à l'église de la Madeleine de la Cité, et cédée, en 1704, à

la compagnie des peintres, sculpteurs, graveurs, enlumineurs de Paris, qui s'y réunissaient avec le titre d'académiciens de Saint-Luc. En 1792, elle fut vendue, et sert aujourd'hui de magasin à un potier.—*Saint-Martial* était la chapelle d'une abbaye située dans la Cité, et qui appartenait à saint Éloi, argentier du roi Dagobert. Ce saint, vers 632 ou 633, y établit un couvent de femmes, sous l'invocation de saint Martial. En 1034, l'abbaye fut ravagée par un incendie. Dans la suite, les désordres de cette maison furent tels, que Galoni, évêque de Paris, 1107, en chassa les religieuses, et les remplaça par des moines de Saint-Maur des Fossés, qui mirent leur chapelle sous l'invocation de saint Éloi. L'abbé de Saint-Maur fut, peu de temps après, contraint à céder le prieuré de Saint-Éloi à l'évêque de Paris, qui le lui rendit en 1134. Il fut abattu en 1515; et sur son emplacement on a depuis bâti l'église des Barnabites. — *Saint-Christophe*, petite église située sur le parvis Notre-Dame. Il en est parlé dans une charte de l'an 690. Elle fut érigée en paroisse au 12e siècle. Elle fut démolie en 1747, lorsqu'on construisit la maison des enfants trouvés. — *Saint-Jean le Rond*, chapelle située au nord de l'église Notre-Dame, presque à l'alignement de sa façade. Son origine est inconnue. Elle fut démolie en 1708. — *Saint-Germain l'Auxerrois* fut fondée, en 606, par Chilpéric, sous le nom de Saint-Germain. Sous la seconde race, 752-987, elle s'appelait Saint-Germain le Rond, et ne prit le nom de Saint-Germain l'Auxerrois que sous la fin du règne de Louis VII ou dans le commencement de celui de Philippe-Auguste. Ruinée par les Normands, au 6e siècle, elle fut rebâtie par le roi Robert. Le chœur fut encore rebâti dans le 14e siècle; et la nef fut achevée en 1423, sous Charles VII. Le portail actuel date de 1435. Un arrêt du parlement, de 1560, permit la clôture du cloître; et Henri III, en 1581, prit sous sa sauvegarde et protection la personne et les biens du clergé de cette église, comme son premier paroissien. La célèbre Gabrielle d'Estrées logeait dans la maison du doyen, et y mourut la veille de Pâques 1599. Fermée en 1831, après les dévastations provoquées par un service célébré pour le duc de Berry, elle a été rendue au culte le 13 mai 1837. — *Saint-Paul*. Ce n'était primitivement qu'une chapelle bâtie par saint Éloi, hors de l'enceinte de Paris. Elle fut érigée en église paroissiale vers 1107, et devint la paroisse des rois, qui habitaient alors l'hôtel Saint-Paul et le palais des Tournelles. L'église, telle qu'on la voyait à l'époque de la démolition, avait été bâtie sous Charles VI, et dédiée en 1431. Nicolas Gilles, auteur des *Annales et Chroniques de France*, mort le 10 juillet 1503; Rabelais, 9 avril 1553; les mignons de Henri III, Louis de Maugiron, Jacques de Caylus, tués en duel au marché aux Chevaux, près de la Bastille, le 27 avril 1578, et Saint-Mégrin, assassiné rue Saint-Honoré, le 21 juillet de la même année; François Mansard, 1666; Hardouin Mansard, 1691, etc., ont été inhumés dans cette église, et y avaient des monuments. Les mausolées des mignons de Henri III furent brisés par le peuple, en juillet 1588. — *Saint-Laurent* est mentionnée dans Grégoire de Tours, sous la date de 583. Elle fut dévastée, en 853, par les Normands. Elle était soumise, au 12e siècle, à l'église Saint-Martin des Champs, et fut érigée en paroisse en 1220. Saint-Laurent, entièrement reconstruite au 15e siècle, fut dédiée en 1429, augmentée en 1548, reconstruite en 1595, réparée et enrichie d'un portail en 1622. — *Saint-Martin des Champs*, ancien prieuré royal. Ce n'était d'abord qu'un oratoire bâti en 586, si l'on en croit Grégoire de Tours. L'église fut ruinée par les Normands, au 9e siècle, rebâtie par Henri Ier, 1060, et prit le nom de monastère de Saint-Martin des Champs, en 1067. Desservie d'abord par des chanoines réguliers, Philippe Ier, en 1079, la donna aux moines de Cluny, et elle prit alors le titre de prieuré. Au commencement du 18e siècle, on fit de grandes réparations à Saint-Martin; puis, en 1790, les maisons religieuses ayant été supprimées, l'autorité civile s'en empara, et y plaça le Conservatoire des arts et métiers. — *Saint-Merry* doit son origine à une petite chapelle dédiée au 7e siècle, sur le même emplacement, à Saint-Pierre. Saint Merry ou Médéric logea près de 5 ans dans une cellule, près de l'oratoire de Saint-Pierre, et y mourut vers l'an 700. Il fut enterré dans la chapelle de Saint-Pierre, qui prit, dans la suite, le nom de Saint-Merry, comme l'indique un diplôme de Louis le Débonnaire, daté de 820. Sur la fin du 10e siècle, elle fut érigée en collégiale, et donnée, en 1007, au chapitre de la cathédrale. Au commencement du 13e siècle, l'édifice fut rebâti, et jouissait, à cette époque-là, des droits de justice et d'asile. Philippe le Hardi, en 1273, racheta le droit de haute justice au chapitre, et lui laissa seulement la basse justice. Elle fut de nouveau reconstruite en 1520, sous le règne de François Ier. Cette église et le quartier qui l'environne ont été le théâtre principal des troubles qui éclatèrent au mois de juin 1832. — *Saint-Gervais* est une des plus anciennes églises de Paris. On a des preuves certaines qu'il existait à Paris, dès le 6e siècle, une église de ce nom. Rebâtie en 1212, réédifiée de nouveau en 1420, elle fut considérablement augmentée en 1581. Louis XIII posa la première pierre du portail en 1616. Dans cette église furent inhumés Paul Scarron, 1622; Philippe de Champagne, 1674; Michel le Tellier, 1685; Ducange, 1688, etc. — *Saint-Germain le Vieux* était, dans le principe, un ancien baptistère dédié à saint Jean-Baptiste, vers l'an 780. Plus tard, elle changea de nom, et reçut celui de Saint-Germain le Vieux, vers 890. Elle portait le titre de paroisse en 1368. Reconstruite et agrandie de 1458 à 1560, elle a été démolie en 1802. — *Saint-Leufroy*, chapelle située vers le milieu de la rue du Châtelet, doit son érection, en 898, à des moines de l'abbaye de Sainte-Croix de Leufroy, au diocèse d'Évreux, fuyant devant les ravages des Normands. Toutefois la chapelle n'est mentionnée pour la première fois, qu'au 13e siècle, dans un titre de 1113. Une charte de Philippe-Auguste, de 1180, nous apprend qu'à cette époque l'étalon des mesures y était déposé. Cette église avait le titre de paroisse en 1246. Elle fut démolie, en 1684, pour l'agrandissement des prisons du Grand-Châtelet. — *Saint-Magloire* n'était d'abord qu'un oratoire dédié à saint Georges. La chapelle existait dès le 10e siècle. En 965, Salvator, évêque d'Aleth, pour sauver plusieurs corps de saints des ravages des Normands, les transporta à Paris, et les déposa dans cette chapelle, qui prit alors le nom de Saint-Magloire. Elle fut démolie dans la révolution. — *Saint-Barthélemy*, près le palais de justice, sur l'emplacement qu'occupe le Prado; simple oratoire sous les rois de la 1re et de la 2e race, servait de chapelle aux comtes de Paris, et devint royale à l'avénement de Hugues Capet au trône. Elle fut construite, en 890, par le comte Eudes. Elle fut érigée en paroisse en 1140. L'église Saint-Barthélemy, reconstruite au 15e siècle, fut réparée de 1730 à 1736; et Louis XV, en 1772, en ordonna l'entière reconstruction. Démolie en 1793. — *Sainte-Opportune*, sur la place qui porte encore aujourd'hui ce nom, doit son origine à la chapelle d'un ermitage nommé Notre-Dame des Bois, qui fut donnée par Charles le Chauve à Hildebrandt, évêque de Séez, forcé de fuir devant les

Normands. Celui-ci fit élever sur son emplacement une église qu'il dédia à sainte Opportune, dont il avait apporté les reliques, 877. Elle fut démolie en 1795. — *Saint-Landri*, dans la Cité. Sur l'emplacement de cette église existait d'abord une chapelle dédiée à saint Nicolas, mais au 9e siècle, un peu avant le siége de Paris par les Normands, en 885, les prêtres de Saint-Germain le Rond, depuis Saint-Germain l'Auxerrois, possesseurs du corps de saint Landri, ancien évêque de Paris, voulant sauver ce corps de la destruction, le transportèrent dans la chapelle de Saint-Nicolas, qui prit alors le nom de Saint-Landri. L'église Saint-Landri fut rebâtie sur la fin du 15e siècle. Elle fut supprimée pendant la révolution, et entièrement démolie en 1828 et 1829. On a trouvé dans ses fondations plusieurs bas-reliefs antiques. — *Saint-Pierre des Arcis*, rue de la Vieille-Draperie, fut fondée, en 926, par Theudon, vicomte de Paris, et fut érigée en paroisse en 1130. L'église fut reconstruite en 1424, et le portail en 1702. Elle fut démolie en 1800; et sur son emplacement on a ouvert une rue. — *Sainte-Marine*. Cette petite église, dont il reste encore quelques débris, était située dans la Cité. Elle est mentionnée, pour la première fois, dans un titre de 1036, signé de Henri Ier. C'était à Sainte-Marine que se faisaient les mariages forcés; et les époux y étaient, au dire de Malingre, unis par le curé, qui leur mettait au doigt un anneau de paille. — *Saint-Jacques la Boucherie*, ancienne église paroissiale, située rue des Arcis. Saint-Jacques fut d'abord une pauvre église appartenant à l'évêque de Paris; et en 1119, elle passa dans le domaine du couvent de Saint-Martin des Champs. L'église Saint-Jacques était, dès le 13e siècle, la paroisse des bouchers de Paris, et devint puissante et riche, au 14e et au 15e siècle. Elle jouissait du droit d'asile; et on fit bâtir, en 1605, dans son intérieur, une chambre pour ceux qui venaient s'y *mettre en franchise*. Nicolas Flamel, un de ses bienfaiteurs, y fut enterré en 1417. De cette église, démolie en 1790, il ne reste que la tour, très-élevée, qui, devenue la propriété d'un particulier, a été achetée, en 1858, par la ville de Paris. Les fondements de cette tour furent jetés en 1508, et elle fut achevée en 1522. — *Chapelle Saint-Aignan*. Cette chapelle, située rue Chanoinesse, dans la Cité, avait été fondée, en 1130, par Étienne de Garlande, chancelier de France. Elle fut démolie en 1795. — *Sainte-Geneviève des Ardents*, nommée aussi *Notre-Dame la Petite*, chapelle bâtie, en 1130, sur le parvis Notre-Dame, à l'occasion du *mal des ardents*, peste qui ravageait Paris, et qui cessa, dit-on, par l'intercession de sainte Geneviève. Elle fut d'abord donnée aux chanoines de Sainte-Geneviève, qui la cédèrent depuis à l'évêque, en 1202, et devint une des paroisses de la Cité. On y voyait la statue du fameux Nicolas Flamel, qui, en 1402, donna une somme considérable pour la rebâtir. Démolie en 1747, ainsi que l'ancien hôpital des Enfants-Trouvés, qui fut entièrement reconstruit en 1750. — *Saint Pierre aux Bœufs*, rue de ce nom, dans la Cité. On en ignore l'origine; mais elle se trouve citée dans une bulle du pape Innocent II, sous la date de 1136. Elle dépendait de l'abbaye de Saint-Martial, et en fut détachée, en 1107, pour devenir paroissiale. Les bouchers y avaient une confrérie; et on voyait de chaque côté de la porte une tête de bœuf colossale. Reconstruite au 15e siècle, elle fut supprimée en 1790, et entièrement démolie dernièrement. Son portail a été transporté à Saint-Severin. — *Saint-Martin*, à l'angle de la rue des Francs-Bourgeois, existait, en 1158, avec le titre de chapelle. Elle fut érigée en paroisse vers 1220, fut dédiée en 1480, reconstruite en 1564, réparée en 1678, et démolie en 1808. — *Sainte-Croix*, rue de la Vieille-Draperie, au coin de la rue Sainte-Croix, est mentionnée dans une bulle du pape Innocent II, de l'année 1136. Elle fut reconstruite en 1450, et a été démolie en 1797. — *Saint-Nicolas des Champs* existait comme chapelle, en 1119. Elle fut érigée en paroisse en 1176, rebâtie vers 1420, agrandie en 1575. — *Saint-Denis du Pas*, située au chevet de l'église Notre-Dame, datait du règne de Louis le Gros, 1112 environ; elle a été supprimée en 1790. — *Chapelle Saint-Bon* : cette chapelle, située dans la rue de ce nom, datait de l'an 1136; elle fut démolie en 1792. — *Saint-Médard* remonte à une haute antiquité; c'était, antérieurement à 1163, une chapelle dépendant de l'abbaye de Sainte-Geneviève; elle fut bâtie en 1655, et agrandie en 1586. Le célèbre Olivier Patru fut inhumé dans cette paroisse, 1681, ainsi que le diacre Pâris, dont la tombe attira longtemps la foule. — *Saint-Hippolyte*, rue de ce nom, fut construite en 1158, érigée en paroisse au 13e siècle, reconstruite au 16e siècle, réparée au 17e, et a été démolie en 1792. — *Eglise des Innocents*, rue Saint-Denis, avait été bâtie en 1163, suivant les uns, 1191, suivant les autres, et fut réparée en 1445. A côté de cette église, était une chambre étroite où des femmes et des filles dévotes s'emprisonnaient volontairement pour le reste de leur vie, en faisant murer la porte; on cite parmi ces recluses, Jeanne la Vodoise, qui s'y enferma le 11 novembre 1442, et Alix la Burgotte qui y mourut le 26 juin 1466. Il s'y trouvait aussi quelquefois des recluses forcées, comme Renée de Vendemois, femme noble, adultère et voleuse, qui fit assassiner son mari, le sire de Souldai. Le roi lui fit grâce de la vie en 1485, et le parlement la condamna à demeurer toute sa vie recluse à l'église des Innocents. Cette église était entourée d'un cimetière que Philippe-Auguste fit clore de murailles, en 1196. En 1786, l'église et le cimetière furent démolis, et la fontaine des Innocents, située alors à l'angle de la rue Saint-Denis et de la rue aux Fers, fut transportée au centre de l'emplacement du cimetière, qui a été converti en marché. — *Saint-Louis du Louvre*, élevée en 1744, sur l'emplacement de Saint-Thomas du Louvre, qui avait été fondé par Robert, fils de saint Louis, en 1187, et s'écroula le 15 septembre 1739. Saint-Louis fut occupé par les protestants pendant la révolution et démoli par Napoléon. — *Saint-Nicolas du Louvre*, église collégiale, située près de celle de Saint-Thomas, est nommée dans un titre de 1217 *Hôpital des pauvres clercs*; elle fut convertie en collégiale, en 1541, par Jean du Belley, évêque de Paris, et fut réunie, en 1759, à celle de Saint-Thomas du Louvre. — *Sainte-Madeleine en la Cité* était, dans l'origine, une synagogue à l'usage des juifs que Philippe-Auguste donna, en 1183, à l'évêque de Paris. La cure de la Madeleine est considérée comme archipresbytérale dans un acte de 1232; il y avait dans cette église une célèbre confrérie, la plus ancienne de Paris, qui jouissait de 20 à 25 mille livres de rentes, et dont le roi et la reine faisaient toujours partie. Démolie au commencement de la révolution. — *Saint-Etienne du Mont*. Cette église paroissiale doit son origine à une chapelle basse connue autrefois sous le nom de *Chapelle du Mont*, construite dans le 12e siècle. En 1221, l'accroissement de la population nécessita la construction d'une nouvelle église, qui fut dédiée à saint Etienne; elle fut agrandie en 1491. En 1538, on y ajouta une partie de la nef et quelques chapelles. Elle fut encore augmentée, en 1605 et en 1606, de la chapelle de la Communion et des Charniers. La reine Marguerite de Valois donna 3,000 livres pour la construction du grand portail, dont elle posa la première pierre, en août 1610.

Dans cette église furent inhumés : Eustache Le Sueur, 1655; Le Maître de Sacy, 1684; Blaise Pascal, 1662; Tournefort, 1708. Les cendres de Racine, mort en 1699, et qui avait été enterré dans le cimetière de Port-Royal, furent transférées à Saint-Étienne, lors de la destruction de cette maison. — *Saint-André des Arts*, bâtie en 1212, sur l'emplacement d'un oratoire consacré à saint Andéol, et démolie en 1807. Entre autres monuments, cette église renfermait les tombeaux de Christophe de Thou, mort en 1582; d'Auguste de Thou, l'historien, son frère, 1617; le mausolée du prince de Conti, par Coutton, 1709, et celui de la princesse de Conti, chef-d'œuvre de Girardon, 1672. Plusieurs autres personnages distingués y avaient été inhumés, entre autres : André Duchesne, célèbre par ses recherches sur l'*Histoire de France*, 1640; Pierre d'Hozier, savant généalogiste, 1660; Robert Nanteuil, célèbre graveur, 1678; Antoine Houdard de La Mothe, 1731; l'abbé Le Batteux, 1780, etc. — *Saint-Côme et Saint-Damien*, au coin de la rue de la Harpe et de celle de l'Ecole-de-Médecine, fut fondée à la même époque que Saint-André des Arts, et fut assujettie à l'abbaye de Saint-Germain des Prés jusqu'en 1345; elle passa alors dans les attributions de l'Université. Supprimée en 1790, elle a été récemment démolie pour ouvrir la rue Racine. — *Saint-Hilaire*, rue du Mont-Saint-Hilaire, existait au 12e siècle avec titre de chapelle; elle fut érigée en paroisse vers l'an 1200; fut réparée au 13e siècle, et démolie en 1795. — *Saint-Honoré*, rue de ce nom, avait pour fondateur un boulanger nommé Renold Chercins, qui commença ses bâtiments en 1204; réparée en 1579, elle fut démolie en 1792. — *Saint-Nicolas des Champs*, simple chapelle d'abord, fut érigée en cure vers 1176, rebâtie vers 1440, et agrandie en 1573. — *Saint-Jean en Grève*, derrière l'Hôtel de Ville, n'était d'abord qu'une simple chapelle. Elle devint paroisse en 1212, fut rebâtie en 1326. En partie démolie en 1790, elle a fait place aux nouveaux agrandissements de l'Hôtel de Ville. — *Saint-Nicolas du Chardonnet*, rue Saint-Victor, doit son origine à une chapelle fondée en 1230, et érigée en paroisse en 1245; fut reconstruite de 1636 à 1709. Les restes du poëte Santeuil y ont été déposés en 1818. — *Saint-Leu et Saint-Gilles*, rue Saint-Denis, doit son origine à une chapelle fondée en 1235, reconstruite en 1320, érigée en paroisse, 1617, et réparée en 1727. — *Sainte-Chapelle*; la Sainte-Chapelle fut commencée en 1245, et terminée en 1248, par Pierre de Montreuil, le plus habile architecte de cette époque. Saint Louis dépensa, pour sa construction, 790,000 francs; les châsses et les reliques coûtèrent près de 2,000,000. La flèche, que l'on admirait, fut brûlée en 1630. Louis XIV en fit construire une nouvelle, qui fut abattue quelques années avant la révolution. Au-dessus de la sacristie, démolie en 1783, était le trésor des chartres du royaume, établi par Philippe-Auguste, et régi par un officier nommé le *Trésorier des chartres* jusqu'en 1582, puis par le procureur général du parlement. En 1802, la Sainte-Chapelle, qui servait de magasin à farine depuis la révolution, fut transformée en dépôt des archives judiciaires. Boileau y fut enterré en mars 1711. Le gouvernement s'occupe en ce moment de la faire réparer. — *Sainte-Marie l'Egyptienne*, et par corruption la *Jussienne*, chapelle située au coin des rues Montmartre et de la Jussienne, et qui existait en 1250; reconstruite au 14e siècle, elle a été démolie en 1792. — *Sainte-Croix de la Bretonnerie*, rue de ce nom, fut fondée par saint Louis en 1258, et démolie en 1778. — *Saint-Eustache* n'était anciennement qu'une chapelle sous l'invocation de sainte Agnès, et reçut un curé en 1223, époque à laquelle elle fut érigée en paroisse, sous le nom de Saint-Eustache. Le 9 août 1532, le prévôt de Paris posa la première pierre de l'église actuelle, qui ne fut cependant terminée qu'en 1642. Le portail fut commencé en 1753. Parmi les personnages célèbres inhumés dans cette église, nous citerons : le grand Colbert, 1683; Chevert, 1769; Voiture, 1648; La Mothe Le Vayer, 1672; Furetière, 1688; Benserade, 1691, etc. — *Saint-Sauveur*, rue Saint-Denis, était originairement une chapelle nommée *Chapelle de la Tour*, parce qu'elle était contiguë à une tour qui fut abattue en 1778. Reconstruite en 1537, démolie en 1787. — *Saint-Josse*, à l'angle des rues Aubry-le-Boucher et Quincampoix, chapelle érigée en paroisse, 1260; elle fut reconstruite en 1679, et démolie en 1791. — *Saint-Jacques de l'Hôpital*, au coin de la rue Saint-Denis et de la rue Mauconseil, fut commencée en 1319 et terminée en 1327. Supprimée en 1790, le bâtiment de l'église subsistait encore en 1820, et servait de magasin, il a été démoli en 1823. — *Saint-Sépulcre*, rue Saint-Denis, fut fondée en 1329, par une confrérie dont les membres avaient fait vœu de visiter la terre sainte. Elle fut reconstruite en 1526, et ne fut terminée qu'en 1655. En 1672, cette confrérie fut réunie à l'ordre de Saint-Lazare. En 1693, le gouvernement la restitua aux chanoines, et, depuis, la leur enleva de nouveau pour la donner une 2e fois à l'ordre de Saint-Lazare, qui l'a conservée jusqu'en 1790, époque où cet ordre fut supprimé. En 1791, une compagnie de négociants hollandais fit élever à la place de cette église les constructions appelées la *cour Batave*. — *Saint-Julien des Ménétriers*, rue Saint-Martin, fut fondée en 1721, par deux jongleurs nommés Jacques Grave et Huet le Lorrain. Donnée aux prêtres de la Doctrine chrétienne, en 1649, cette église fut démolie au commencement de la révolution. — *La Chapelle de Saint-Yves*, rue Saint-Jacques, fut bâtie en 1348; elle a été démolie en 1796. — *Petit Saint-Antoine*, église située anciennement rue Saint-Antoine, à l'endroit où se trouve aujourd'hui le passage du Petit-Saint-Antoine; elle fut fondée, en 1361, par Charles V, et ne fut terminée qu'en 1689; elle fut détruite en 1790. — *Saint-Jacques du Haut-Pas*, d'abord chapelle d'un hôpital et ensuite église paroissiale en 1556; elle fut reconstruite deux fois, la première en 1519, et la seconde en 1630, et terminée en 1684. La chapelle de la Vierge fut construite en 1688. — Église de *Saint-Louis et Saint-Paul*. Cette église, destinée à la maison professe des jésuites, fut commencée en 1627 et achevée en 1641; les jésuites ayant été chassés de France, l'église fut accordée, en 1767, aux chanoines réguliers de la Culture-Sainte-Catherine, supprimés en 1790. — *Chapelle Saint-Joseph*, rue Montmartre, fut élevée en 1625 et démolie en 1790. Molière y fut enterré le 17 février 1673, et la Fontaine 22 ans après; sur son emplacement on a élevé un marché. — *Saint-Roch* n'était, en 1521, qu'une chapelle dédiée aux cinq plaies de J.-C., et rebâtie sous le nom de Saint-Roch en 1577. Augmentée de la chapelle Sainte-Suzanne, qui en était voisine, elle fut érigée en paroisse par lettres du 30 juin 1633. La première pierre de l'église actuelle fut posée par Louis XIV, en 1653, et celle du grand portail, le 1er mars 1706. Cette église a reçu les dépouilles mortelles d'un grand nombre de personnages célèbres, entre autres du grand Corneille, octobre 1684; de Le Nôtre, 1700; de Madame Deshoulières, 1794; de Mignard, 1695; de l'abbé de l'Epée, etc. — *Sainte-Marguerite*, dans le faubourg Saint-Antoine, n'était d'abord qu'une simple chapelle bâtie en 1625, par Antoine Fayet, curé de Saint-Paul; elle fut érigée en

succursale, en 1631, et en église paroissiale, en 1712. Elle fut agrandie en 1765. — *Saint-Louis en l'Ile*, rue Saint-Louis-en-l'Ile, était une petite chapelle élevée en 1616, par un maître couvreur nommé Nicolas Lejeune, qui fut érigée en paroisse, le 14 juillet 1623, sous l'invocation de saint Louis. Cette chapelle s'écroula le 2 février 1702. L'édifice actuel fut commencé en 1664; le chœur fut achevé en 1679. La nef fut bâtie en 1723, la coupole en 1726, et l'église fut consacrée le 14 juillet de la même année. Quinault y fut enterré le 28 novembre 1688.—*Notre-Dame de Bonne-Nouvelle* était une chapelle dépendant de Saint-Laurent; fondée en 1551, elle fut détruite en 1593, pour faire place aux fortifications. Rebâtie en 1624, elle fut érigée en cure le 22 juillet 1673. Elle a encore été rebâtie de nos jours. — *Saint-Sulpice* est fondé sur l'emplacement d'une ancienne chapelle qui existait avant le 12e siècle. Une nouvelle église fut bâtie en 1211, et devint bientôt insuffisante. La construction d'un temple plus vaste fut projetée en 1633, et Gaston d'Orléans en posa la première pierre en 1646. Cette nouvelle église ayant été jugée trop petite, Levau donna un nouveau plan, dont l'exécution fut commencée en 1655. Les travaux, interrompus en 1695, furent repris en 1718. Le portail a été élevé en 1733, sur les dessins de Servandoni, qui acheva tout l'édifice en 1745. La chapelle de la Vierge n'a été terminée qu'en 1777. La tour du midi fut bâtie en 1749, et celle du nord en 1777. On remarque dans l'intérieur un méridien établi, en 1743, par Henri Sully, célèbre mécanicien. C'est dans cette église que se réunissaient, en 1794, les Théophilanthropes; on avait écrit sur le portail: *Temple de la Raison*. Un grand banquet y fut donné à Bonaparte, à son retour d'Égypte, le 15 brumaire an VIII (6 novembre 1799). En 1802, Saint-Sulpice fut érigée en paroisse du 11e arrondissement. — *Sainte-Elisabeth* fut bâtie de 1625 à 1630. — *Saint-François d'Assise* a été construite en 1622, sur l'emplacement d'un jeu de paume. — *Saint-Thomas d'Aquin* a été commencée en 1683, et achevée en 1740. — L'église des *Missions Étrangères* date de 1683; celle de *Saint-Valère*, de 1704; celle de *l'Abbaye-aux-Bois*, de 1718. — *Saint-Pierre de Chaillot* est mentionnée dès l'an 1097, dans une bulle du pape Urbain II. Reconstruite en 1659, elle reçut, en 1802, le titre de 3e succursale de la Madeleine. — *Chapelle Sainte-Anne*. Cette chapelle, située quartier Montmartre, fut bâtie en 1655, par un confiseur nommé Roland de Bure, et avait déjà cessé d'exister en 1715. — *Chapelle des Porcherons*, rue Coquenard. En 1646, on y établit une confrérie sous le nom de Notre-Dame de Lorette, et, en 1760, il s'y forma une école de charité. Cette chapelle fut vendue et démolie en 1800. — *Chapelle Beaujon*, dans le faubourg du Roule, fut construite en 1780, sous l'invocation de saint Nicolas. — *L'Assomption* fut bâtie en 1760; la dédicace eut lieu le 14 août 1676. — *Saint-Philippe du Roule*. C'était une léproserie au 13e siècle; elle fut érigée en paroisse sur la fin du 17e siècle; on la reconstruisit de 1769 à 1784. — *Notre-Dame des Victoires* appartenait au couvent des Petits-Pères. Elle fut commencée en 1656, achevée de 1737 à 1739, et consacrée le 15 novembre 1740. Lully y fut enterré. Elle fut fermée en 1790, et la bourse s'y tint pendant quelques années.—La 1re pierre de *Notre-Dame de Lorette* fut posée le 25 août 1823; les travaux ont été achevés en 1836, et l'église consacrée le 15 décembre de la même année. — *Saint-Vincent de Paul* n'est qu'une église provisoire qui sera remplacée par celle que l'on construit au bout de la rue Hauteville, et dont la première pierre a été posée le 25 août 1824. — *Saint-Denis du Saint-Sacrement* fut commencée en 1826, et inaugurée le jour de Pâques 1835. — La *Madeleine* était, dans le principe, une chapelle de confrérie dont Charles VIII posa la première pierre en 1495, et qui fut érigée en paroisse en 1639. Une église plus grande fut commencée en 1660; elle fut vendue et démolie en 1795. L'église actuelle fut commencée le 3 avril 1764. Les travaux furent interrompus par la révolution. En 1806, Napoléon conçut l'idée de faire de cette église un temple de la Gloire; les anciennes constructions furent démolies, et les constructions nouvelles furent suivies jusqu'en 1814. Deux ordonnances de 1816 et de 1818 rendirent cet édifice à sa première destination, et en ordonnèrent l'achèvement; il a été consacré le 24 juillet 1842. — Pour les autres églises, *V.* plus bas *Abbayes*, *Couvents*, *Hôpitaux*.

COUVENTS D'HOMMES.

Abbaye Sainte-Geneviève. Quand la reine Clotilde eut achevé la basilique de Saint-Pierre et Saint-Paul, elle établit, pour la desservir, une congrégation de chanoines, qui subsista dans le même état jusqu'au 12e siècle. Un diplôme de Robert, de 997, confirme les donations qui leur ont été faites. Par une charte donnée en 1035, Henri Ier se déclare le protecteur de la vénérable congrégation des chanoines de Sainte-Geneviève; des bulles de divers papes confirment leurs privilèges, etc. En 1148, le relâchement qui existait dans cette communauté força l'abbé Suger, régent du royaume, à introduire dans leur maison 12 chanoines de Saint-Victor, qui en opérèrent la réforme. Le besoin d'une nouvelle réforme se fit bientôt sentir; et Louis XIII en chargea le cardinal de Larochefoucauld. La réforme fut achevée en 1625, confirmée par des lettres patentes de 1626 et par une bulle d'Urbain VIII, donnée en 1634. Les bâtiments ne furent terminés qu'en 1775. Ils sont occupés par le collége Henri IV. Le cloître avait été reconstruit en 1744. La bibliothèque fut construite en 1755. (*V. Bibliothèques.*) L'abbaye de Sainte-Geneviève relevait immédiatement du saint-siége; ses abbés portaient, depuis 1256, les ornements pontificaux. Plusieurs conciles de Paris ont été tenus dans cette abbaye: le 4e en 573, le 5e en 577, et le 6e en 614. Dans les calamités publiques, on promenait solennellement la châsse de sainte Geneviève: les processions les plus remarquables eurent lieu en 1556, 1675, 1694, 1709, 25 mai 1725. (Voy. *Église Sainte-Geneviève.*) — *Abbaye Saint-Martin des Champs*, détruite par les Normands, dans le 9e siècle. Elle fut entièrement reconstruite en 1067, et reçut, en 1079, le titre de prieuré. Le réfectoire de cette abbaye fut construit au 13e siècle; et le cloître, rebâti en 1702, fut achevé en 1720. Il n'en reste plus aujourd'hui qu'une tour servant autrefois de prison; elle se trouve rue du Vertbois. — *Abbaye Saint-Victor*, n'était, en 1108, qu'une chapelle dans laquelle se retira Guillaume de Champeaux. Louis VI, en 1112, y établit un chapitre de chanoines réguliers, avec le titre d'abbaye; et cette institution fut confirmée par une bulle de Pascal II, l'an 1114. Champeaux y continua ses leçons, et l'école de Saint-Victor devint célèbre. L'église, réparée en 1448, fut presque entièrement rebâtie sous François Ier, en 1517. Dans cette église avaient été inhumés Maurice de Sully, évêque de Paris, 1196; le poëte Santeul, 1697, etc. — *Augustins (grands)*, furent établis sous le règne de saint Louis, vers l'an 1250. Leur première église fut la chapelle de Sainte-Marie d'Égypte, rue Montmartre. Ils y étaient encore en 1259. Ils allèrent ensuite au faubourg Saint-Victor, et vinrent enfin s'établir, en 1293, dans

une maison que les *Frères Sachets* occupaient sur le bord de la Seine. Ceux-ci avaient une petite chapelle nommée Notre-Dame de la Rive. Elle fut remplacée par une église que Charles V fit bâtir en 1365. C'est dans cette église que Henri III institua l'ordre du Saint-Esprit, le 1er janvier 1579. Une chapelle y fut construite en commémoration de cette institution; et c'est dans cette chapelle que se réunissait la confrérie des pénitents nommés *Blancs-Battus*, fondée, au 16e siècle, par Henri III, en mars 1583. C'est encore dans cette église que Henri III reçut l'ordre de la Jarretière, le dernier février 1585. C'est là que se rendait la procession du 22 mars, établie en mémoire de la réduction de Paris, sous Henri IV, à pareil jour, 1594. C'est là, enfin, que Louis XIII fut reconnu roi, et Marie de Médicis déclarée régente, le 15 mai 1609 : le parlement y tenait momentanément ses séances. La chambre des vacations tint ses séances dans ce couvent, lors de l'exil du parlement, en 1720. L'assemblée des états généraux y fut ouverte, le 20 octobre 1614. Les religieux de ce monastère avaient le titre de chapelains du roi, et jouissaient de grands priviléges : ils avaient trois places à la Sorbonne. Un passe-droit commis à ce sujet, en 1658, donna lieu à un arrêt du parlement, auquel les augustins refusèrent d'obtempérer. Investis par les archers, ils soutinrent un siége qui coûta la vie à plusieurs d'entre eux. C'est à cet événement, du 23 août 1658, que Boileau fait allusion dans son *Lutrin* : « J'aurai fait soutenir un siége aux augustins. » — *Augustins réformés*, rue Notre-Dame-des-Victoires. Le premier qui tenta de réformer les augustins fut le père Thomas de Jésus, 1565. Le projet de réforme fut accepté par le chapitre général tenu à Tolède le 30 novembre 1588, sous le nom d'*Augustins déchaussés*. Leur premier établissement en France date de 1596. Ils furent établis à Paris par Marguerite de Valois, par contrat du 26 septembre 1609, approuvé par un bref du 1er juillet 1610, et confirmé par lettres patentes du 20 mars de la même année. La reine ensuite, sous un vain prétexte, les obligea à sortir de leur couvent, le 29 décembre 1612. Ils revinrent à Paris vers 1619, et fondèrent le couvent qui sert aujourd'hui de mairie au 3e arrondissement. — *Barnabites*, clercs réguliers de la congrégation de Saint-Paul, s'établirent à Paris en 1629, furent mis en possession du prieuré de Saint-Eloi, le 9 juin 1651, et autorisés par lettres patentes de Louis XIII, du 11 décembre 1633. Cet ordre avait pris naissance à Milan, vers 1530, et avait été approuvé par un bref de Clément VII, de février 1533. — *Bernardins*, rue de Pontoise, couvent ou collége fondé, en 1244, pour y faire étudier les jeunes religieux de Clairvaux. — *Blancs-Manteaux*. Trois ordres religieux ont successivement occupé le monastère des Blancs-Manteaux : 1° les *Serfs de la Vierge Marie*, qui s'y établirent en 1258, et furent supprimés en 1624; 2° les *Guillemites*, qui remplacèrent les Serfs en 1297, et qui furent eux-mêmes remplacés par les *Bénédictins réformés* de Saint-Maur. La première église des Blancs-Manteaux fut dédiée le 30 novembre 1397. Elle fut rebâtie, ainsi que le monastère, en 1685. C'est dans ce couvent, qui a servi de retraite à plusieurs bénédictins estimés, qu'ont été composés l'*Art de vérifier les Dates*, la *Nouvelle diplomatique*, la *Collection des historiens de France* et d'autres ouvrages importants. — *Capucins*, furent établis à Paris, rue Saint-Honoré, par Catherine de Médicis, en 1576. Leur couvent fut rebâti, ainsi que l'église, en 1603. On a bâti sur son emplacement les rues Castiglione et Mont-Thabor. Indépendamment d'une maison à Meudon, bâtie par le cardinal de Lorraine, en 1576, et renouvelée, en 1689, par le marquis de Louvois, les capucins avaient encore deux autres maisons à Paris, l'une rue Saint-Jacques, fondée en 1613, sous le titre de *Noviciat*, et l'autre au Marais, bâtie en 1622. — *Carmes*, originaires du Mont-Carmel, furent amenés à Paris par saint Louis, en 1254, et s'établirent sur le bord de la Seine, où furent depuis les Célestins. En 1309, Philippe le Bel leur donna une maison rue de la Montagne-Sainte-Geneviève. L'église fut consacrée le 16 mars 1353. C'est sur l'emplacement de ce couvent qu'a été construit le marché de la place Maubert. — *Carmes déchaussés*, s'établirent à Paris, au commencement du règne de Louis XIII. Nicolas Vivien, leur fondateur, posa la première pierre de leur couvent le 7 février 1613; et le 20 juillet de la même année, Marie de Médicis posa celle de l'église qui subsiste encore aujourd'hui, et qui fut bâtie en 1620, et dédiée en 1625. Ces religieux furent les inventeurs de l'eau de mélisse et d'une espèce de stuc connu sous le nom de *blanc des carmes*. — *Carmes-Billettes*. En 1299. Reinier Flaming, bourgeois de Paris, avait fait construire, en 1289, sur l'emplacement de la maison d'un juif brûlé pour sacrilége, une chapelle qui fut appelée la *Maison des miracles*. Les frères hospitaliers de la Charité s'y établirent en 1299, et furent remplacés, en 1457, par des religieux de la règle de Saint-Augustin, qui firent bâtir un cloître, rebâti à la fin du même siècle. Enfin des carmes de l'Observance succédèrent aux augustins. En 1754, on rebâtit l'église, qui sert aujourd'hui de temple aux luthériens. Dans cette église était le tombeau de Papire Masson, mort en 1611. Dans une des chapelles avait été inhumé le cœur de Mézerai, mort le 10 juillet 1683. — *Célestins*. Ces religieux, institués, vers le milieu du 13e siècle, par Pierre dit *de Morron*, depuis Clément VI, s'établirent à Paris en 1352. Charles V leur donna, en 1367, 10,000 livres d'or pour bâtir leur église, qui fut consacrée le 15 octobre 1570. C'était, après l'abbaye de Saint-Denis, l'église de France qui renfermait le plus d'illustres sépultures. Le cloître, qui passait pour l'un des plus beaux de Paris, avait été commencé en 1539. L'ordre des célestins fut supprimé en 1778. — Les *Chartreux* furent appelés à Paris par saint Louis, 1257, qui les établit à Gentilly, puis au château de Vauvert. L'église, commencée par saint Louis, ne fut achevée qu'en 1324. Le pieux fondateur avait dessein d'établir 30 religieux dans ce couvent; mais il n'avait encore fait bâtir que 8 cellules quand il mourut. Deux nouvelles cellules furent élevées, en 1270, par la comtesse d'Eu et par Thibaud II, roi de Navarre; Jeanne de Châtillon en fonda 14 en 1291, pour compléter les 30 projetées par Louis IX. Le nombre en fut, dans la suite, porté à 40. L'église et le couvent des Chartreux étaient riches en monuments d'art. Dans l'église avaient été inhumés : Philippe de Marigny, archevêque de Sens, 1325; Jean de Blangy, évêque d'Auxerre, 1341; Jean et Guillaume de Dormans, tous les deux chanceliers de France, 1373; Michel de Cernay, évêque d'Auxerre et confesseur de Charles VI, 1409; Pierre de Navarre, fils de Charles le Mauvais, roi de Navarre, 1414, etc. — *Cordeliers* ou *Frères Mineurs*. Ce couvent, situé rue des Cordeliers, aujourd'hui rue de l'École-de-Médecine, fut fondé, en 1217, par une colonie de religieux de Saint-François, et leur église fut dédiée en 1262. Consumée par un incendie, en 1580, elle fut rebâtie par Henri III. Ce couvent fut supprimé en 1790, son emplacement affecté à la place qui se trouve devant l'École de médecine, et le réfectoire des moines converti depuis en musée médical, qui porte le nom de *Musée Dupuytren*. — *Doctrine chrétienne* (Pères de la)) *Ignorantins*, insti-

tués en 1562, et établis à Paris en 1628. Supprimée le 5 avril 1792, cette institution fut rétablie par Napoléon, et a pris une grande extension depuis 1814. — *Eudistes*, rue des Postes, n° 20. Cette communauté fut fondée en 1675, et supprimée par décret du 5 avril 1792. — *Feuillants*, religieux réformés, de l'ordre de Cîteaux, et originaires de l'abbaye de Notre-Dame des Feuillants, dans le diocèse de Rieux, furent appelés à Paris, en 1587, par Henri III, qui leur fit bâtir, dans le faubourg Saint-Honoré, un couvent dont ils prirent possession le 7 septembre 1588. Cette nouvelle congrégation fut approuvée par Sixte V, et érigée en titre par sa bulle du 3 novembre 1587, sous le nom de congrégation de Notre-Dame des Feuillants. Elle fut distraite de la juridiction de l'abbé de Cîteaux, le 4 septembre 1592, par Clément VIII, qui modéra la rigueur excessive de cette réforme, par une autre bulle du 8 novembre 1595. La maison que leur avait donnée Henri III fut remplacée par un édifice plus spacieux et plus beau, dont Henri IV posa la première pierre en 1601, et qui fut achevé en 1608. L'église fut dédiée le 5 août de la même année. Cependant le portail, qui a joui d'une grande réputation, ne fut construit qu'en 1609, par François Mansard. Entre autres personnages illustres inhumés dans cette église, nous citerons l'infortuné maréchal de Marillac, exécuté, 10 mai 1631, et Catherine de Médicis, son épouse, morte de douleur. Les bureaux de l'Assemblée constituante occupèrent quelque temps les bâtiments des Feuillants, qui ont disparu pour faire place à la prolongation du jardin des Tuileries et à la rue de Rivoli. — Il y avait encore à Paris, rue d'Enfer, un autre monastère de Feuillants, sous le titre des *Saints-Anges gardiens*, et destiné d'abord pour le service du noviciat. La première pierre en fut posée, le 21 juin 1633, par Pierre Séguier, garde des sceaux; et celle de l'église le 18 juillet 1659. Les Feuillants furent autorisés, par lettres patentes de Henri IV, de mars 1597, et de Louis XIII, janvier 1631.—*Frères de la Charité*, ou religieux de *Saint-Jean de Dieu*. Cette congrégation, fondée à Grenade en 1540, par Jean de Dieu, fut approuvée par le saint-siége en 1572, et érigée en ordre religieux en 1609. Ces religieux furent appelés à Paris en 1601, par Catherine de Médicis. Leur maison est encore aujourd'hui l'hospice de la Charité.—*Frères Sachets*. Leur couvent, sur les bords de la Seine, à l'endroit où s'établit depuis le couvent des Augustins, fut fondé en 1261, par saint Louis, et cédé par eux aux augustins, en 1293. — *Jacobins*, *Frères Prêcheurs* ou *Dominicains*. Fondé, à la fin du 12e siècle, par saint Dominique, et approuvé, au commencement du 13e, par Innocent III, cet ordre s'établit à Paris, en 1217, dans une maison proche Notre-Dame. En 1218, l'Université leur donna une maison qui touchait aux murs de la ville. Ils commencèrent à ouvrir leurs chaires de théologie dès 1229. Ils eurent de grands différends avec l'Université en 1255; ils furent réformés en 1502, et ils tinrent un chapitre général en 1611. Leur cloître fut rebâti, en 1566, par un riche bourgeois. En 1563, ils firent reconstruire leurs écoles. L'église de ce couvent était surtout remarquable par le grand nombre de tombeaux illustres qu'elle renfermait.—L'esprit de réforme donna naissance à deux autres maisons de Jacobins : l'une, rue Saint-Honoré, fondée en 1611, et dans laquelle siégea, au commencement de la révolution, la société des *Amis de la constitution*, si fameuse sous le nom de *club des Jacobins*; l'autre, rue Saint-Dominique, fondée en 1631, sous le titre de *Noviciat général* de Saint-Dominique, autorisée par un bref du pape Urbain VIII, du 20 août 1629, et par lettres patentes de Louis XIII, du mois de juillet 1632. L'église de cette maison, dont la première pierre fut posée le 5 mars 1682, fut érigée, en 1802, en église paroissiale, sous le titre de Saint-Thomas d'Aquin. (V. l'art. *Eglises*.) — Les *jésuites* se logèrent au collége des Trésoriers en 1540, passèrent au collége des Lombards en 1542, et en 1550 à l'hôtel de Clermont. En 1564 ils achetèrent l'hôtel de Langres, rue Saint-Jacques, où ils ouvrirent leurs classes. Bannis en 1594, après l'attentat de Jean Châtel, ils furent rappelés par Henri IV en 1603, et Louis XIV, en 1682, leur donna le collége du Mans, qui prit le nom de collége Louis-le-Grand. — *Noviciat des jésuites*, établi en 1610, rue du Pot-de-Fer. L'église fut bâtie de 1630 à 1642. — *Mathurins*, ou religieux de la Sainte-Trinité de la Rédemption des Captifs, institués en 1198 pour la délivrance des croisés prisonniers, s'établirent à Paris en 1209 dans un hôpital nommé Saint-Benoît, et dont la chapelle était sous le titre de Saint-Mathurin. Le cloître, construit en 1219, fut rebâti depuis à deux fois différentes. L'église, commencée depuis longtemps, fut terminée par Robert Gaguin, 20e général de l'ordre et historiographe de France, mort le 22 mai 1501. L'ancien portail, élevé en 1406, fut démoli en 1610, et reconstruit en 1729. L'Université tenait ses assemblées dans une salle de cette maison depuis le 15e siècle; elle les transféra, en 1764, au collége Louis-le-Grand. Les bâtiments des Mathurins furent élevés sur l'emplacement de deux étaux de boucherie et d'une halle aux parchemins qui appartenait à l'Université depuis 1291. Les libraires avaient eu leur chambre syndicale en cet endroit de 1679 à 1726. — Les *Minimes* s'établirent d'abord à Paris, rue Saint-Honoré, dans une chapelle de Sainte-Suzanne, aujourd'hui Saint-Roch. En 1610 ils achetèrent une partie des jardins de l'ancien palais des Tournelles pour y construire un couvent. Leur église, commencée en septembre 1611, fut consacrée le 16 août 1679. Elle a été démolie en 1798. Le couvent a été converti en caserne. — Les minimes avaient déjà une maison à Chaillot, où Anne de Bretagne les avait établis le 5 novembre 1493 dans une maison royale nommée Nigeon. Les religieux de cette maison étaient plus connus sous le nom de *Bons-Hommes*. Dans leur église, qui fut consacrée le 13 juillet 1578, se voyait, entre autres mausolées, celui du maréchal d'Estrées, mort en 1707. — *Nouveaux Convertis*. Instituée en 1632 pour la conversion des protestants, cette communauté fut autorisée par l'archevêque de Paris en 1634, sous le nom de *Congrégation pour la Propagation de la foi*, et confirmée par lettres patentes de 1635 et par une bulle de 1636. — *Prêtres de l'Oratoire*. Cette institution, fondée par le cardinal de Bérulle dans le but de former à la science et à la piété quelques jeunes élèves destinés à l'Église, prit naissance à Paris au mois de novembre 1611. Catherine de Médicis la favorisa de tout son pouvoir; elle la fit autoriser par lettres patentes de décembre 1611, et Paul V, à sa sollicitation, l'approuva par sa bulle du 10 mai 1613. Les prêtres de l'Oratoire s'établirent d'abord au faubourg Saint-Jacques, à l'hôtel du Petit-Bourbon, où est aujourd'hui le Val-de-Grâce. Le 20 janvier 1616, ils achetèrent de la duchesse de Guise l'hôtel du Bouchage, rue du Coq. L'église actuelle fut commencée le 22 septembre 1621, et fut achevée en 1631; le portail ne fut élevé qu'en 1745. Des lettres du mois d'avril 1627 la déclarèrent *Oratoire royal*. Le cardinal de Bérulle y fut enterré en 1629. C'est aujourd'hui un temple protestant. — Louis XIII réunit l'abbaye de Notre-Dame de Juilly à la congrégation des oratoriens, par brevet du 31 mars 1637. Les oratoriens furent introduits dans l'abbaye de Saint Magloire par le

cardinal de Retz, en 1619. Ils avaient, rue d'Enfer, une troisième maison qu'on nommait l'*Institution*, et qui fut fondée en 1650 par Nicolas Pinette, trésorier de Gaston d'Orléans. L'église fut commencée le 11 novembre 1655, et consacrée le 7 novembre 1557. Aucune maison religieuse n'a produit autant de sujets distingués; nous nous bornerons à nommer Malebranche et Massillon. — *Pères de Nazareth*, rue du Temple, 17; maison fondée en 1630 à la place de celle qui avait appartenu aux Filles de Sainte-Élisabeth; supprimée en 1790, aujourd'hui propriété particulière.—*Couvent de Picpus*. Cette maison, située à l'extrémité du faubourg Saint-Antoine, fut bâtie en 1601 par Vincent Mussard pour les pénitents réformés du tiers-ordre de Saint-François. C'est aujourd'hui une propriété particulière.—*Récollets, Recollecti, les Recueillis*, couvent situé au coin de la rue des Récollets, faubourg Saint-Martin. Il appartenait à des moines de l'ordre de Saint-François qui furent s'y établir en 1603. C'est aujourd'hui un hospice des Incurables. — *Prêtres de Saint-François*, communauté située au carrefour du Puits-l'Ermite : elle fut fondée en 1700 par le cardinal de Noailles, et transférée à Issy en 1752. — *Prémontrés* (les), institués par saint Norbert en 1220, établirent, en 1252, dans la maison de Pierre Sarrazin, rue Hautefeuille, un collége de leur ordre qui, depuis, prit le nom de prieuré. L'église, rebâtie en 1618, sert aujourd'hui de magasin.— *Prémontrés réformés* s'établirent à Paris, à la Croix-Rouge, en 1662, et furent autorisés par lettres patentes du mois d'octobre de la même année. L'église, aujourd'hui détruite, fut commencée le 13 octobre 1662, achevée en 1663, et reconstruite en 1719. — *Religieux du Petit Saint-Antoine*. Ces religieux avaient été institués dans le Dauphiné vers 1095 pour soigner les malades attaqués du *mal des ardents, mal Saint-Antoine*. Charles V les appela à Paris vers 1361. Cette nouvelle maison fut aussitôt érigée en commanderie, avec le titre de commanderie de France. La commanderie d'Auxerre lui fut réunie le 18 septembre de la même année. Celle de Bailleul lui fut aussi réunie en 1375, mais seulement jusqu'en 1523. En 1618, le titre de commanderie de Paris fut supprimé, et la maison convertie en un séminaire d'études pour les jeunes religieux de l'ordre. Ce changement fut approuvé par une bulle de Paul V, du 3 avril 1618, et par des lettres patentes de Louis XIII, du 8 juin suivant. L'église avait été élevée en 1375. La maison fut rebâtie en 1689. Dans les dernières années qui précédèrent la révolution, les chanoines réguliers du Petit Saint-Antoine avaient été réunis à l'ordre de Malte, qui avait un petit chapitre dans leur église. — *Religieux de la Merci*. Cet ordre, institué à Barcelonne en 1218, s'étendit rapidement. Dès 1515 ils occupaient à Paris une maison et un collége qui subsistaient encore au milieu du dernier siècle, au bas de la rue des Sept-Voies. Ils durent leur second établissement, rue de Bracque, à Marie de Médicis, qui leur fit donner, en 1613, les chapelles de Notre-Dame et de Saint-Claude de Bracque. Ce nouvel établissement fut approuvé par l'évêque de Paris, le 4 novembre 1613, et autorisé par lettres patentes du 1er août 1618. On bâtit alors, à la place des anciennes constructions qui datent de 1548, une église et un monastère qui ont été démolis en 1790.—*Théatins*; furent appelés à Paris, en 1644, par le cardinal Mazarin qui les établit en 1648 sur le quai Malaquais, et leur légua, à sa mort, 300,000 francs pour bâtir une église qui ne fut terminée qu'en 1720. Le portail ne fut élevé qu'en 1747. Cette église, convertie en salle de spectacle en 1800, puis en café, a fait place à une maison particulière.

COUVENTS DE FEMMES.

Abbaye Saint-Antoine. Les historiens ne sont pas d'accord sur l'époque de sa fondation : du Breuil la fixe en 1181, la Caille en 1182, Lemaire en 1190, Germain Brice en 1193, Rigord et Nangis en 1198, et Albéric en 1199. On trouve cependant un contrat de vente fait à cette maison en 1191. Il paraît probable que cette maison, où était primitivement une chapelle de Saint-Antoine, fut choisie en 1198 pour servir d'asile aux filles et femmes débauchées. Elle fut donnée en 1201 à l'ordre de Cîteaux, et Pierre de Nemours, évêque de Paris, lui accorda, en 1213, les droits curiaux, l'exemptant de toute dépendance. Une réforme y fut opérée en 1541. Une première chapelle fut construite sous l'invocation de saint Pierre. L'église qu'on voyait encore au commencement de la révolution avait été terminée en 1235. Cette abbaye jouissait de grands priviléges; l'abbesse portait le titre de *dame du faubourg Saint-Antoine* : aussi remarque-t-on parmi les abbesses les noms des plus célèbres familles; Marie de Bourbon Condé, fille de Louis III, duc de Bourbon, morte en 1760, en fut l'avant-dernière abbesse. Cette abbaye, supprimée en 1790, est devenue l'hôpital Saint-Antoine. — *Abbaye de Sainte-Geneviève*, à l'entrée de la grande rue de Chaillot, fondée en 1659 pour y recevoir des religieuses venues de Nanterre, supprimée en 1790. On y a établi, en 1806, l'institution des Vieillards. — *Annonciades Célestes* ou *Filles-Bleues*, instituées à Gênes en 1602, furent établies à Paris, rue Culture-Sainte-Catherine, par la marquise de Verneuil en 1622. — *Annonciades*. Cet ordre doit sa naissance à Jeanne de Valois, femme de Louis XII, qui l'institua à Bourges en 1500. Il y eut à Paris une congrégation de cet ordre établie rue Cassette, en 1628, et trois établissements : 1° les *Annonciades du Saint-Sacrement*, d'abord rue du Colombier, puis rue du Bac en 1636, et enfin rue de Vaugirard jusqu'en 1636; 2° les *Annonciades des Dix Vertus*, rue des Saints-Pères en 1636, puis rue de Sèvres en 1640, supprimées en 1641; 3° les *Annonciades du Saint-Esprit*, établies d'abord à Saint-Mandé en 1632, et ensuite à Popincourt en 1636, confirmées par lettres patentes de 1640. Elles avaient primitivement une chapelle sous l'invocation de sainte Marthe; elle fut remplacée en 1659 par une église qui est aujourd'hui Saint-Ambroise. — *Agnès* (*communauté de Sainte-*), rue Plâtrière, établie au mois d'août 1678, autorisée au mois de mars 1683, dans le but de procurer aux jeunes filles pauvres un moyen honnête d'existence. — *Béguines*, couvent de femmes nommé depuis l'*Ave-Maria*, fut fondé en 1264 par saint Louis, qui l'établit rue des Barres. Ce couvent qui, à l'époque de sa fondation contenait 400 femmes, n'en possédait plus que 3 en 1471, et Louis XI les remplaça cette année par deux religieuses appelées de *la Tierce ordre pénitence et observance de Mr. saint François*. Ce couvent supprimé en 1790 a été converti en caserne. — *Bénédictines du Calvaire*, instituées par Marie de Médicis, qui leur bâtit un monastère dans son palais du Luxembourg, furent autorisées par lettres patentes de juin 1621, et de juillet 1634. Elles fondèrent dans le Marais une autre maison autorisée par lettres patentes de septembre 1633, et de janvier 1636.—*Bénédictines de Notre-Dame de Liesse*. Ce couvent, fondé en 1638, par la comtesse de Soissons, fut supprimé en 1778, et acheté par Mme Necker, qui le convertit en hôpital. (V. *Hospice Necker*.) — *Bénédictines du Val-de-Grâce*, établies en 1643 (V. *Hospice du Val-de-Grâce*.) — *Bénédictines de la Présentation*, instituées en 1649, par la dame de Carrouge,

d'abord dans la rue d'Orléans-Saint-Médard, puis rue des Postes, en 1671. — *Bénédictines du Bon-Secours*, établies au faubourg Saint-Antoine, en 1670. — *Bénédictines du Saint Sacrement* tiraient leur origine des religieuses de Rambervillers; elles s'établirent rue Cassette, le 25 mars 1653. Leur église, commencée le 12 mai 1654, fut bénite le 23 mars 1659. Cet institut fut approuvé, en 1668, par le cardinal de Vendôme, légat en France, et confirmé depuis, en 1676 et 1705, par Innocent XI et Clément XI. Elles s'établirent rue Saint-Louis, au Marais, le 16 août 1684. — *Bénédictines de la Ville-l'Evêque*, instituées le 12 avril 1615. — *Bénédictines anglaises*, établies en 1681, au champ de l'Alouette, faubourg Saint-Marceau, ont été rétablies rue des Fossés-Saint-Victor. — *Bénédictines du Cherche-Midi* s'établirent à Paris, en 1634. Leur maison, d'abord sous la règle de Saint-Augustin, fut changée, 1669, en un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, et Louis XIV, par lettres patentes de septembre de la même année, en approuva l'érection sous le titre de *Religieuses bénédictines de Notre-Dame de Consolation du Cherche-Midi*. — *Bernardines du Précieux Sang* s'établirent rue du Pot-de-Fer, en 1636, puis rue de Vaugirard, en 1659. — *Bon-Pasteur*, rue du Cherche Midi, n° 56, fondé en 1698, supprimé en 1790, aujourd'hui entrepôt des subsistances militaires. — *Feuillantines*, établies à Paris en 1622. L'église avait été consacrée le 16 juillet 1719. — *Capucines*. Furent établies en 1604, par la duchesse de Mercœur, dans l'hôtel de Retz. Elles y demeurèrent jusqu'au 19 avril 1688; elles furent transférées, à cette époque, rue Neuve-des-Petits-Champs, dans un couvent que leur fit bâtir Louis XIV, qui leur accorda de nouvelles lettres patentes, le 25 mars 1689. Dans l'église de ce couvent, consacrée sous le titre de Saint-Louis, le 27 août 1689, avaient été inhumés : Louise de Lorraine, reine de France et de Pologne, 1601; Charles, duc de Créquy, 13 février 1687; la marquise de Pompadour, 1764, etc. Une chapelle servait de sépulture à la famille Lepelletier-Louvois. — *Carmélites*, rue Chapon, entre les nos 17 et 25, fondées en 1625, par la duchesse d'Orléans Longueville, supprimées en 1790. — *Carmélites*, rue de Grenelle Saint-Germain, fondé rue du Bouloy en 1565, transféré rue de Grenelle en 1689, et supprimé en 1790. — *Carmélites*, rue d'Enfer. C'était, dans l'origine, un prieuré nommé *Notre-Dame des Champs* ou *Notre-Dame des Vignes*. L'église de ce couvent était fort ancienne, on la faisait remonter au roi Robert. L'église et le couvent furent occupés par les religieux de Marmoutiers, jusqu'en 1601, époque à laquelle les carmélites vinrent s'y établir. C'est là que la duchesse de La Vallière mourut, en 1710, sous le nom de *Sœur Louise de la Miséricorde*. — *Cordelières* ou religieuses de Sainte-Claire et de Saint-François. Ce couvent, fondé à Troyes, en 1270, par Thibaud VII, roi de Navarre, et comte de Champagne et de Brie, fut transféré à Paris en 1289. Il fut pillé et détruit en partie par les troupes de Henri IV, le 17 juillet 1590. — *Petites Cordelières*, rue de Grenelle, fondées en 1632, par Pierre Poncher, auditeur des comptes : supprimées en 1749, par l'archevêque de Paris. — *Filles de l'Assomption*. Ce couvent fut fondé par le cardinal de Richelieu qui y transféra, en 1632, des religieuses connues jusque-là sous le nom d'*Haudriettes*, et qui avaient leur maison à l'entrée de la rue de la Mortellerie, depuis 1527. (V. *Eglise de l'Assomption*.) — *Filles de la Conception*, instituées en 1635. (V. *Capucines*.) — *Filles de la Charité* ou *Sœurs grises*. Cette institution, fondée par saint Vincent de Paul, en 1633, fut approuvée par lettres patentes du mois de novembre 1658. — *Filles de la Congrégation de Notre-Dame*. Vinrent à Paris en 1645, furent autorisées par lettres patentes du mois de janvier 1645, et s'établirent dans le faubourg Saint-Victor, le 28 octobre 1674. — *Filles-Dieu*. Le couvent des Filles-Dieu fut fondé, en 1226, par Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, pour servir d'asile à des filles débauchées qu'il avait converties. Charles VIII le donna, en 1493, aux religieuses réformées de Fontevrault, qui commencèrent presque au sitôt l'église qu'on voyait avant la révolution. — *Filles de l'Instruction chrétienne*, établies en 1657, rue du Gindre, transférées rue du Pot-de-Fer, en 1738. — *Filles de Sainte-Thècle*. On ignore leur origine; elles demeuraient rue de Vaugirard, dès 1678; leurs règlements furent approuvés par M. de Noailles, en 1697. Elles s'éteignirent en 1720. — *Filles de Saint-Thomas d'Aquin*. S'établirent à Paris en 1629. Après avoir occupé divers emplacements, elles s'installèrent, le 7 mars 1842, rue Neuve-Saint-Augustin, à l'endroit où s'élève la Bourse. — *Filles de Saint-Thomas de Villeneuve*, instituées en 1659, vinrent à Paris en 1700, furent confirmées par Louis XV en 1726. — *Filles du Bon-Pasteur*, filles pénitentes, établies rue du Cherche-Midi, en 1688, supprimé en 1790. — *Filles de Sainte-Valère*, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 142. Communauté fondée en 1706, et supprimée en 1790. L'église a été érigée en 1802 en succursale de Saint-Thomas d'Aquin. — *Filles de Sainte-Agathe*, rue de l'Arbalète. Communauté fondée en 1700, et supprimée en 1733 par l'archevêque de Paris. — *Filles de Sainte-Marthe*, rue de la Muette, n° 10, fondées en 1717, supprimées en 1790. — *Filles de Saint-Michel*, rue des Postes, n° 38. Couvent fondé en 1721, supprimé en 1790. — *Communauté des Filles de l'Enfant Jésus*, rue de Sèvres, n° 3. Cette communauté, fondée en 1732, fut supprimée en 1790; en 1802 on y a établi l'*Hôpital des Enfants*. — *Filles de Saint-Chaumont*. Couvent fondé sur l'emplacement actuel du passage Saint-Chaumont, en 1682, démoli en 1790. — *Filles de la Providence*, rue de l'Arbalète, nos 24 et 26, fondées en 1547, supprimées en 1790; contient aujourd'hui une raffinerie de sucre. — *Filles du Saint-Sacrement*, rue Cassette, n° 22, fondées en 1633, supprimées en 1790. — *Filles du Calvaire*, maison religieuse fondée en 1610, rue de Vaugirard, 23, par le père Joseph, confident du cardinal Richelieu. Le couvent, supprimé en 1790, a été converti depuis en remises dépendantes du palais de la chambre des pairs. — *Filles de la Croix*, rue de Charonne, n° 86. Ce couvent, fondé en 1659 pour des religieuses de l'ordre de Saint-Dominique, fut supprimé en 1790; mais comme il n'avait pas été vendu, on y a placé, en 1815, d'autres religieuses qui portent le nom de *Dames de la Croix*. — *Filles de la Croix*, communauté située cul-de-sac Guéménée, n° 4. Elle fut fondée en 1645, par Marie Lhuillier, fut supprimée en 1790, et est occupée aujourd'hui par une filature de coton. — *Filles de Saint-Étienne*, rue du Temple, entre les nos 107 et 109. Le couvent, fondé en 1614 par le père Vincent Musard, fut supprimé en 1790. L'église fut choisie en 1803 pour être la 2e succursale de l'église Saint-Nicolas des Champs. — *Filles de Saint-Joseph*, rue Saint-Dominique Saint-Germain, n° 82, maison religieuse fondée en 1640 par madame de l'Étang, supprimée en 1790. — *Filles de la Charité*, rue du faubourg Saint-Denis, n° 112. Cette maison, fondée en 1633 par M. Legras, fut convertie en caserne en 1792. — *Filles du Calvaire*, couvent situé rue des Filles-du-Calvaire. Il fut fondé en 1633 par le père Joseph, fut

supprimé en 1790, et sur son emplacement on a ouvert en 1804 les rues Neuve-de-Bretagne et Neuve-Ménilmontant. — *Filles de l'Union Chrétienne* ou de *Saint-Chaumont*, pour l'instruction des nouvelles catholiques, établies en 1661 par la sœur Anne de Croze, autorisées par lettres patentes de 1673. Elles achetèrent en 1685 l'hôtel de Saint-Chaumont, près la porte Saint-Denis, et s'y établirent 3 ans après. Cette congrégation avait, rue de la Lune, une autre maison nommée *Petite Union Chrétienne*, et fondée vers 1682. — *Filles de la Madeleine*, appelées vulgairement *Madelonnettes*, établies en 1618 proche le Temple, autorisées par lettres patentes de Louis XIII, de mai 1625, et par une bulle d'Urbain VIII, du 15 décembre 1631. Leur église fut bâtie en 1680. Le gouvernement difficile de cette maison, destinée aux filles de mauvaise vie, fut d'abord donné aux Visitandines en 1629, puis aux Bénédictines en 1671, aux Ursulines en 1677, et enfin, en 1720, aux religieuses de Saint-Michel. C'est aujourd'hui une maison de reclusion. — *Filles de la Madeleine de Trainel*, fondées au lieu de Trainel en Champagne au commencement du 12e siècle, se réfugièrent à Melun en 1630, et à Paris en 1652, où elles firent bâtir en 1654, rue de Charonne, un couvent occupé aujourd'hui par un établissement. — *Filles de Notre-Dame de la Miséricorde*. Cet ordre industriel, fondé à Aix, 1633, prouvé par lettres patentes de 1639, et par une bulle d'Urbain VIII, de 1642, s'établit à Paris en 1651. — *Hospitalières de la Miséricorde de Jésus*, établies à Gentilly en 1652, furent autorisées, par lettres patentes de 1655, à transférer leur domicile à Paris. — *Miramiones*, ou *Filles de Sainte-Geneviève*, rue de la Tournelle, furent instituées en 1665, pour l'instruction des jeunes filles. — *Nouvelles-Catholiques*, rue Sainte-Anne. Le projet de cette institution, ayant pour objet la propagation de la foi, fut approuvé en 1634 par François de Gondy, archevêque de Paris, et autorisé par une bulle d'Urbain VIII, du 3 juin de la même année. Louis XIII les confirma par ses lettres patentes d'oct. 1637, et Louis XIV par de nouvelles lettres du mois d'octobre 1649. Leur chapelle fut bénite le 27 mai 1672, sous le titre d'Exaltation de Sainte-Croix. — *Notre-Dame de Consolation du Cherche-Midi*, rue Cherche-Midi, n° 25, prieuré fondé en 1633 par des religieuses augustines, et supprimée en 1790. — *Religieuses de la Charité Notre-Dame*, couvent et hôpital situé rue de la Chaussée-des-Minimes, fut fondé en 1624, supprimé en 1790, et remplacé par une filature de coton. — *Notre-Dame de la Victoire de Lépante*, couvent de chanoinesses régulières de l'ordre de Saint-Augustin, rue Picpus, fondé en 1640 par le sieur Tubeuf, surintendant des finances de la reine, supprimé en 1790. — *Notre-Dame de Panthemont*, rue de Grenelle Saint-Germain, abbaye fondée en 1643, démolie en 1790. — *Notre-Dame des Vertus*, couvent situé rue Saint-Bernard. Il fut fondé en 1679, supprimé en 1790. — *Religieuses de Notre-Dame des Prés*, rue Vaugirard. Couvent fondé en 1629 par Henriette de la Vieuville, veuve d'Antoine de Joyeuse, fut supprimé en 1741, par l'archevêque de Paris. — *Sainte-Pélagie*, rue de la Clef, n° 14, fondé en 1665, supprimé en 1790, aujourd'hui prison publique. — *Religieuses de Notre-Dame de Bon-Secours*, rue de Charonne, n° 95, fondé en 1647 par la dame Claude de Boucharames, veuve du sieur Vignier, supprimé en 1790. Les bâtiments sont actuellement occupés par une filature de coton. — *Val-de-Grâce*, abbaye royale de bénédictines, située au faubourg Saint-Jacques, entre les nos 277 et 279; rebâtie en 1621, par la reine Anne d'Autriche. Cette abbaye, supprimée en 1790, a été convertie en maison centrale des hôpitaux militaires. — *Port-Royal de Paris*. C'était une ancienne abbaye de l'ordre de Cîteaux, fondée près de Chevreuse, vers l'an 1204, que l'insalubrité de sa situation fit transporter à Paris le 28 mai 1625. L'église fut commencée en 1646, et achevée en 1648. Cette abbaye fut supprimée en 1790; on en fit alors une prison. On y établit, en 1802, l'institution de la Maternité, et en 1814, l'hospice d'accouchement. (V. *Hospice de la Bourbe.*) — *Religieuses anglaises*, rue des Anglaises, venues d'Angleterre en 1625, s'établirent à Paris en 1652. — *Religieuses de l'abbaye Notre-Dame aux Bois*. Cette abbaye avait été fondée en 1202 dans le diocèse de Noyon, au milieu d'un bois. Chassées par la guerre, ces religieuses vinrent s'établir à Paris en 1634, dans la rue de Sèvres. Leur église fut construite en 1718-1720; supprimée en 1790, elle fut choisie en 1802 pour être la première succursale de Saint-Thomas d'Aquin. — *Religieuses de Saint-Magloire*, appelées aussi *Filles repenties*, instituées en 1492, et confirmées par lettres patentes de Charles VIII, du 14 septembre 1496. Elles occupèrent l'hôtel d'Orléans (où est aujourd'hui la halle aux blés) jusqu'en 1580, époque à laquelle elles allèrent remplacer rue Saint-Denis les moines de Saint-Magloire. — *Religieuses de Notre-Dame des Prés*, tiraient leur origine d'un couvent de bénédictines du diocèse de Reims. Chassées par la guerre, elles quittèrent leur couvent en 1637 pour venir à Paris, y retournèrent en 1640, revinrent à Paris en 1675, et s'établirent rue du Bac, puis rue de Vaugirard en 1689; supprimées le 18 avril 1741. — *Ursulines*, couvent de filles, rue Saint-Jacques, nos 243 et 245. Il fut fondé en 1608 par Madeleine Lhuillier, fut supprimé en 1790, et a été démoli. — *Ursulines de la rue Sainte-Avoye*, situées dans ladite rue, n° 27. Il existait dans cette rue une communauté de femmes veuves, fondée en 1288 par Jean Sequence, chevalier de Saint-Merri. Madeleine Lhuillier fit offrir à ces femmes, le 10 décembre 1621, de leur constituer une rente de 1,000 livres si elles voulaient embrasser la règle des ursulines, ce qu'elles acceptèrent. Le couvent a été supprimé en 1790, et l'église a été cédée en 1802, aux juifs qui y ont établi leur synagogue. — *Visitandines* ou *Religieuses de la Visitation de Sainte-Marie*, instituées par François de Sales, arrivèrent à Paris le 6 avril 1619. Elles s'établirent d'abord au faubourg Saint-Jacques, ensuite rue du Petit-Musc, et enfin, en 1629, rue Saint-Antoine, à l'hôtel Cossé. L'église, qui sert aujourd'hui de temple aux calvinistes, fut commencée le 31 octobre 1632, sur les dessins de François Mansard, et consacrée le 14 septembre 1634. Le couvent de la rue Saint-Jacques, fermé en 1790, est occupé aujourd'hui par les *Dames de Saint-Michel*. L'église a été reconstruite en 1780. Une troisième maison de cet ordre fut établie en 1660, rue Montorgueil, et transférée rue du Bac en 1673. La nouvelle église fut construite en 1775. Une autre maison de la Visitation avait été fondée à Chaillot, en 1632, par Henriette de France, fille de Henri IV, et veuve de Charles Ier, roi d'Angleterre. Des lettres de septembre 1636 accordèrent à ces religieuses l'amortissement du château de ce village, avec la haute justice. L'église avait été entièrement rebâtie en 1704. C'est sur l'emplacement de ce couvent que l'on jeta en 1810 les fondements du palais du roi de Rome.

PARIS SCIENTIFIQUE.

Introduites dans les Gaules par les Romains, les lettres et les sciences en furent chassées avec eux par les Francs, et à peine les voit-on jeter quelque lueur fai-

ble et incertaine sous la dynastie si agitée des Mérovingiens. Ce furent les églises et les maisons épiscopales qui leur donnèrent asile dans ces temps de barbarie. La cathédrale de Paris, comme toutes les cathédrales, eut dès les premiers temps son école, où l'évêque lui-même ou quelque membre du clergé disposait de jeunes élèves à la science ecclésiastique en les faisant passer successivement par les divers degrés d'étude qui les y pouvaient conduire. Mais nous n'avons que des données incertaines sur les premiers établissements, et il nous faut descendre jusqu'à Charlemagne pour y trouver l'origine assurée des célèbres écoles de Paris. Relevées par cette main puissante, les lettres firent de tels progrès, que Paris, suivant l'expression d'un contemporain, devint une nouvelle Athènes. Les savants les plus distingués de l'Europe, attirés par les libéralités de Charlemagne, vinrent de toutes parts y apporter les trésors de leur doctrine. En 780, le célèbre Alcuin ouvrit une école dans le palais même du roi; les églises et les couvents, encouragés par un si noble exemple, rouvrirent leurs cours, et bientôt le goût de l'étude se répandit dans tout l'empire. Les études comprenaient dès lors presque toutes les parties des connaissances humaines, mais seulement dans leurs rapports avec la religion. L'école du palais jetait surtout un vif éclat. Après Alcuin, elle eut pour maîtres : Clément l'Écossais; Claude, qui devint évêque de Turin; le célèbre Amalaire, chorévêque de l'église de Lyon, et Angelôme, moine de l'abbaye de Luxeuil, sous Louis le Débonnaire; ensuite le fameux Scot, dit Erigène, sous Charles le Chauve; et après celui-ci, sous Charles le Chauve, et sous Louis le Bègue, Mannon, qui fut depuis prévôt de l'abbaye de Saint-Claude. Cependant les écoles des abbayes n'étaient ouvertes qu'aux clercs séculiers et aux moines, et celle du palais n'était destinée qu'à la famille royale et à la noblesse de la plus haute distinction. La première école publique que l'on sache certainement avoir été établie à Paris le fut vers l'an 900 par le célèbre Remi, moine de Saint-Germain d'Auxerre. Parmi les successeurs de Remi, on distingue Abbon, depuis abbé de Fleury, et Huboldue, chanoine de Liége, qui ferme la tradition de l'enseignement à Paris pour le 10e siècle et la commence pour le 11e. A partir de là, une tradition certaine nous conduit à Guillaume de Champeaux qui plaça l'école de Paris au premier rang, 1100. Guillaume de Champeaux y tint longtemps les écoles du cloître, où il enseigna la rhétorique, la dialectique et la théologie. Le fameux Abailard se mit au nombre de ses disciples, et força bientôt son vieux maître à se retirer dans l'abbaye de Saint-Victor, où il fonda l'école qui devint si célèbre dans l'université. Ce fut aussi dans le cloître qu'Abailard donna ses premières leçons, et les différentes circonstances de sa vie prouvent évidemment la multiplicité des écoles. Les progrès qu'elles firent au 12e siècle furent si grands, qu'elles se trouvèrent bientôt trop pressées dans les limites du cloître, et qu'elles durent chercher en dehors de l'île plus d'air et de liberté. C'est à cette époque que remonte la fondation des colléges, et tel est aussi le germe de notre université, sur laquelle nous reviendrons en son lieu avec tous les détails que comporte l'importance du sujet. (V. UNIVERSITÉ.) Les colléges, dans leur origine, étaient loin d'être ce qu'ils sont aujourd'hui. Le premier objet de leur institution fut de lever, à l'égard des écoliers indigents et pourvus d'heureuses dispositions, les obstacles que pouvait leur opposer le mauvais état de leur fortune : c'étaient simplement des lieux de retraite où les jeunes étudiants, trouvant le couvert et une nourriture frugale, vivaient sous la direction d'un maître commun qui les menait aux écoles publiques. Outre les trois principales, situées dans le cloître Notre-Dame, dans les maisons de Sainte-Geneviève et de Saint-Victor, on en comptait encore un grand nombre d'autres : quiconque avait acquis le droit d'enseigner pouvait établir sa chaire en tel lieu qu'il lui plaisait. C'est sous le règne de Philippe-Auguste que l'université commença à se discipliner, et ce n'est qu'au milieu du 13e siècle que les facultés se formèrent en compagnies distinctes et eurent des écoles spécialement affectées à leurs études particulières. La théologie dut les siennes à Robert Sorbon; les professeurs de droit établirent les leurs au clos Bruneau (rue Saint-Jean-de-Beauvais), et la faculté des arts, rue du Fouarre. Aucun acte n'indique alors un établissement particulier pour l'école de médecine, qui resta probablement annexée à la faculté des arts jusqu'en 1505, époque à laquelle on la voit s'établir rue de la Bûcherie. — *L'Académie universitaire de Paris*, qui occupe la maison fondée en 1252, par Robert Sorbon, et réédifiée en 1659, par le cardinal de Richelieu, comprend 5 facultés : de théologie, de droit, de médecine, des sciences mathématiques et physiques et des lettres. V. ÉCOLE, SORBONNE, UNIVERSITÉ. — Sous l'ancien régime, les colléges de Paris étaient divisés en grands et petits, ceux qui étaient en plein exercice, et ceux où l'on n'enseignait que la philosophie. Les grands colléges étaient au nombre de 10 : c'étaient ceux d'Harcourt, du cardinal Lemoine, de Navarre, de Montaigu, du Plessis-Sorbonne, de Lisieux, de la Marche, des Grassins, Mazarin et Louis-le-Grand. Aujourd'hui l'enseignement secondaire a 5 colléges royaux (Louis-le-Grand, Henri IV, Saint-Louis, Bourbon et Charlemagne), 1 collége municipal (Rollin), 1 collége particulier (Stanislas), et un grand nombre d'institutions privées. — Nous allons tracer succinctement l'histoire des colléges et des principaux établissements scientifiques de Paris.

COLLÉGES.

Collége des Allemands, rue des Marais, fondé en 1555. — D'*Arras*, fondé par Nicolas le Chaudrelier, abbé de Saint-Vaast d'Arras, 1332. — D'*Autun*, fondé par le cardinal Bertrand, évêque de Nevers, dès l'an 1336; fut commencé en 1341 et réuni au collége Louis-le-Grand, 1764. — De *Sainte-Barbe*, collége régulier, fondé en 1546, par Robert Dugnast, 1556, et mis par le roi sous l'inspection particulière de l'archevêque de Paris, 1750. C'est au collége Sainte-Barbe que fut élevé saint Ignace de Loyola. — De *Bayeux*, fondé par Guillaume de Bonnet, évêque de Bayeux, 1308; institué en 1315 et réuni à l'université en 1763. — Des *Bernardins*, 1244. — De *Boissy*, rue du Cimetière-Saint-André, fondé par Geoffroi Vidé, 1354, fut réuni à l'université, 1763. — De *Boncourt*, rue Bardet, fondé en 1357, par Pierre de Bécourt, et réuni en 1636 au collége de Navarre. — Des *Bons-Enfants*, fondé en 1208, fut réuni, 1605, au chapitre Saint-Honoré; mais les études y cessèrent en 1611. — De *Bourbon*, se nomma *Lycée Bonaparte* depuis sa création, en mai 1802, jusqu'en 1814, qu'il prit le nom de collége Bourbon. — De *Bourgogne*, rue des Cordeliers, fondé en 1331, par Jeanne, comtesse de Bourgogne, fut réuni à l'université en 1764, et acheté le 9 mars 1769, pour l'Académie royale de chirurgie. — De *Cambrai*, fondé en 1348, par Guillaume d'Auxonne, évêque de Cambrai, fut acheté en 1512, pour la construction des bâtiments du collége royal. — De *Chanac*, rue de Bièvre, appelé aussi de *Pompadour* ou de *Saint-Michel*, fondé par Guillaume de Chanac, évêque de Paris, 1348. Le cardinal Dubois avait été boursier dans ce collége. — De

Charlemagne, rue Saint-Antoine, ancienne maison professe des jésuites, érigée en lycée par la loi du 1er mars 1802. — De *Cornouailles*, rue du Plâtre, fondé en 1317, par Galeran Nicolas, et réuni à celui de Louis-le-Grand en 1763. — De *Cholets*, fondé par Jean Cholets, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Cécile, 1292; réuni à celui de l'université en 1763. — De *Cluny*, fondé en 1269, par Yves de Vergy, abbé de Cluny. — De *Dainville*, rue des Cordeliers, fondé en 1380, par Michel de Dainville, et réuni en 1763 à celui de l'université. — De *Dormans-Beauvais*, fondé, 1371-1372, rue Saint-Hilaire, par Jean de Dormans, évêque de Beauvais, dans les bâtiments de l'ancien collége de Laon. — Des *Écossais*, rue des Fossés-Saint-Victor, fondé en 1325, par David, évêque de Murray, en Écosse. — De *Fortet*, rue des Sept-Voies, fondé en 1397, par Pierre Fortet, chanoine de l'Église de Paris. C'est dans ce collége que furent tenues les premières assemblées de la Ligue. — Des *Grassins*, rue des Amandiers, fondé par Pierre Grassin, 1569. Les bâtiments ne furent achevés qu'en 1574. La chapelle fut bénite en 1578. En 1696 on transporta dans ce collége la fondation, faite quelques années auparavant dans celui des Lombards, en faveur des étudiants irlandais, qui y restèrent jusqu'en 1710. — D'*Harcourt*, fondé par Raoul d'Harcourt, chanoine de l'Église de Paris, 1280. Ce collége, qui était un des 10 grands collèges de l'université, récemment agrandi, est devenu un des 5 colléges royaux de Paris, sous le nom de *Saint-Louis*. — *Henri IV*, créé en mai 1802, sous le nom de *Lycée Napoléon*.—D'*Huban* ou de l'*Ave-Maria*, place Saint-Étienne-du-Mont, fondé en 1336.—Des *Pères Jésuites*, fondé par Guillaume Duprat, cardinal-évêque de Clermont, 1563.—De *Justice*, rue de la Harpe, fondé en 1353, par Jean de Justice. — De *Laon*, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, fondé par Gui, chanoine de Laon, 1313; fut réuni au collége Louis-le-Grand, 1763. — Du *Cardinal Lemoine*, rue Saint-Victor, fondé par le cardinal de ce nom, 1302. — De *Lisieux*, rue Saint-Jean-de-Beauvais, fondé par Gui d'Harcourt, évêque de Lisieux, 1336. — Des *Lombards*, rue des Carmes, fondé en 1330, par quatre Italiens; fut rebâti vers 1681, par les Irlandais. La chapelle et les bâtiments subsistent encore. — De *Louis-le-Grand*, fondé en 1560, par Guillaume Duprat, évêque de Clermont, sous le nom de collége de Clermont. Les jésuites l'achetèrent en 1563, et en 1681, Louis XIV leur permit de lui donner son nom, qu'il porta jusqu'en 1792. A cette époque il prit le nom de *collége de l'Égalité*; en 1800 il s'appela *Prytanee français*, et, en 1802, *Lycée impérial* jusqu'en 1814, époque à laquelle il a repris son ancien nom. Agrandi en 1578 et 1582, et reconstruit en 1628, il fut encore agrandi en 1682, par sa jonction avec le collége du Mans. — Du *Mans*, rue d'Enfer, fondé le 26 mai 1519, par Philippe de Luxembourg, évêque du Mans. — De *la Marche*, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, fondé en 1362, par Guillaume de la Marche. — De la *Merci*, rue des Sept-Voies, fondé en 1520, n'eut qu'une courte durée. — *Mignon*, dit depuis de *Grandmont*, fondé en 1343, par Jean Mignon, fut occupé par les religieuses de Grandmont, de 1584 à 1769, époque à laquelle il fut réuni à celui de Louis-le-Grand. — De *Montaigu*, rue des Sept-Voies, fondé par Gilles Ancelin de Montaigu, archevêque de Rouen, 13 décembre 1314; agrandi en 1388; a servi depuis 40 ans de prison militaire et va être démoli. — De *Narbonne*, rue de la Harpe, fondé, en 1317, par Bernard de Farges, archevêque de Narbonne, fut enrichi par l'un de ses écoliers, Pierre Roger, devenu pape sous le nom de Clément VI. A été réuni à l'université. — De *Navarre*, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, fondé par Jeanne de Navarre en 1304. Ce collége, que Mézerai appelle l'école de la noblesse française et l'honneur de l'université de Paris, souffrit beaucoup des troubles qui désolèrent le règne de Charles VI, et fut alors presque entièrement ruiné. Charles VII en ordonna la reconstruction, et Louis XI, en 1464, fit exécuter cette ordonnance. Depuis il n'a cessé d'être l'objet de la protection particulière de nos rois. Charles VIII assista, en 1491, à l'un de ses exercices publics, et donna 2,400 livres pour augmenter sa bibliothèque. Henri III et Henri IV y firent leurs études avec le duc de Guise, et Charles IX alla les y visiter. Louis XIII y réunit les colléges de Boncourt et de Tournai. Parmi les hommes célèbres sortis de ce collége, nous citerons Jean Gerson, chancelier de l'université dans le 15e siècle, et le grand Bossuet. La chapelle, bâtie en 1309, fut dédiée le 16 octobre 1393. Les bâtiments de ce collége sont occupés maintenant par l'école royale polytechnique. — De *Notre-Dame de Bayeux*, rue du Foin, plus communément appelé collége de *Maître Gervais*, fut fondé le 20 février 370, par maître Gervais Chrétien, chanoine des Églises de Bayeux et de Paris, *physicien* (médecin) de Charles V; réuni dans le siècle dernier à l'université. — De *Notre-Dame des Dix-Huit*, rue des Poirées, fondé en 1171, par Jocius de Londonna.—De *Picardie*, fondé en 1487. — Du *Plessis*, fondé par Geoffroi du Plessis-Balisson, secrétaire de Philippe le Long, 1317. — De *Presle*, fondé en 1333. — Des *Prémontrés*. (Voy. plus haut, à l'art. *Couvents*.)—Des *Quatre-Nations* ou *Mazarin*, fondé par le cardinal Mazarin, 1661, sur l'emplacement de l'hôtel et de la tour de Nesle. Ce collége, qui fut appelé depuis Palais des Sciences et des Arts, est consacré aujourd hui aux travaux et aux séances de l'Institut.—De *Reims*, fondé en 1412, avait été réuni, en 1443, au collége de Réthel, forme aujourd'hui une dépendance du collége Sainte-Barbe. — *Rollin*, fondé par l'abbé Nicolle; déclaré de plein exercice, le 28 août 1821.—De *Seez*, rue de La Harpe, fondé en 1427, par Grégoire Langlois, évêque de Seez.—De *Sorbonne*, fondé par Robert Sorbon, 1252.(V. SORBONNE.)—*Stanislas*, fondé en 1804 par M. Liautard.—De *Suède*, existait en 1333.—De *Suesse*, existait, en 1410, rue Saint-Jean-de-Beauvais. —De *Tournai*, fondé en 1353.—De *Tonnerre*, rue Saint-Jean-de-Beauvais, fonde avant 1406, par Richard de Tonnerre, abbé des religieux de Saint-Jean-en-Vallée. La chapelle et les bâtiments existent encore.—De *Tours*, rue Serpente, fut fondé par Étienne de Bourgeuil, archevêque de Tours, 1333. —De *Tréguier*, place Cambray, fondé, 1325, par Guillaume de Coatmohan, grand-chantre de l'église de Tréguier, fut augmenté, en 1375, par l'union qui lui fut faite du collége de Laon, et acheté, en 1610, pour faire place au collége Royal. — Du *Trésorier*, fondé en 1468 par Guillaume de Saone, trésorier de l'église de Rouen; fut réuni à l'université en 1763.—*Vendôme*, rue du Jardinet. On ignore la date de sa fondation. Il fut démoli en 1441.

ÉTABLISSEMENTS SCIENTIFIQUES.

École de Droit. V. UNIVERSITÉ, ÉCOLE.

École de Médecine. V. UNIVERSITÉ, ÉCOLE.

Collége de France, fut fondé par François 1er en 1529. On institua d'abord 2 chaires, l'une de grec et l'autre de langue hébraïque. Bientôt les chaires furent portées à 12 : 4 pour les langues, 2 pour les mathématiques, 2 pour la philosophie, 2 pour l'éloquence et 2 pour la médecine. Les professeurs avaient le titre de

lecteurs royaux, et recevaient un traitement annuel de 200 écus d'or. Charles IX ajouta une nouvelle chaire de médecine, et Henri IV une chaire de botanique et d'anatomie. Le célèbre La Ramée, Ramus, y fonda, à ses frais, une chaire de mathématiques, en 1588. Henri III avait fondé une chaire d'arabe; Louis XIII en fonda une seconde, avec une chaire de droit canon; Louis XIV ajouta une nouvelle chaire de droit canon et une chaire de langue syriaque. Louis XIII posa, le 16 août 1610, la première pierre d'un nouvel édifice que Henri IV avait résolu de construire sur l'emplacement des colléges de Tréguier, de Léon et de Cambray. Il fut rebâti sur un nouveau plan en 1774. Sous Louis XVI, les chaires s'élevaient déjà à 18; et depuis, ce bel établissement n'a cessé de recevoir des améliorations.

École polytechnique. Un décret de la Convention, du 21 ventôse an II (11 mars 1794), ordonna l'établissement d'une *école centrale des travaux publics;* et un autre décret, du 7 vendémiaire an III, en régla l'organisation, et en fixa l'ouverture au 10 frimaire suivant; mais plusieurs circonstances la retardèrent jusqu'au 1er nivôse (21 décembre). Un décret du 15 fructidor an III (1er septembre 1795) changea le nom d'Ecole centrale des travaux publics en celui d'*École polytechnique.* Cette école célèbre a subi, depuis sa création, de nombreuses modifications. Sa première organisation est du 6 frimaire an III (26 novembre 1794) : elle fixe le mode d'enseignement; une seconde, du 4 ventôse an IV (20 mars 1796), détermine le mode des examens; une troisième, du 5 frimaire an VIII (16 décembre 1799), réduisit de 3 ans à 2 la durée des études. Un décret impérial, du 16 juillet 1804, détermina l'organisation militaire de cette école. Modifiée encore en 1816, elle a été définitivement organisée en 1830 et 1832, par des ordonnances qui l'ont placée dans les attributions du ministre de la guerre. La loi du 13 vendémiaire an IV l'avait mise sous l'autorité du ministre de l'intérieur.

École normale, fondée le 3 octobre 1794, et ouverte le 19 janvier 1795. Les professeurs, comme ceux de l'École polytechnique, furent choisis parmi les hommes les plus distingués dans les sciences, les arts et les lettres. Nous nous bornerons à citer leurs noms : c'étaient Monge, Lagrange, Laplace, Daubenton, Bertholet, Volney, Bernardin de Saint-Pierre, Laharpe, etc.

École des beaux-arts. V. PALAIS DES BEAUX-ARTS.

École royale d'état-major, créée en 1818, et destinée à former des officiers pour le service de l'état-major.

École royale militaire. Elle fut fondée pour 500 gentilshommes par Louis XV, 1751, et réorganisée par Louis XVI, sur un plan plus vaste, 1er février 1776. En 1792, elle servit de caserne et de dépôt de farine, fut affectée à la garde impériale, 1804; à la garde royale, 1814; et depuis 1830, les troupes y sont casernées indistinctement.

École des mines. Cet établissement, projeté par le cardinal de Fleury, fut mis à exécution par un arrêt du conseil, du 19 mars 1783, réorganisé en 1794, et constitué définitivement en 1817.

École des ponts et chaussées. Cette école, créée en 1747, n'eut qu'une existence précaire avant la révolution, et changea souvent d'emplacement. Elle ne prit quelque consistance qu'en 1784, par les soins de l'ingénieur Perronnet. Une loi du 19 janvier 1791 l'érigea en institution nationale; une autre, du 3 vendémiaire an IV, fixa le nombre des élèves à 36; il fut porté à 50 en l'an X, et depuis élevé à 80. Depuis l'an IV, tous les élèves sont pris parmi ceux de l'École polytechnique.

École des langues orientales, établie auprès de la bibliothèque Royale, par une loi du 30 mars-2 avril 1795.

École des chartes, 22 février 1821.

École des ingénieurs géographes, 30 vend. an IV.

École de pharmacie. En 1626, les apothicaires et les épiciers, qui alors encore ne formaient qu'une communauté, achetèrent, rue de l'Arbalète, un jardin destiné à la culture des plantes médicinales, et une maison sur l'emplacement de laquelle ils firent construire le bâtiment qui existe encore aujourd'hui. Les pharmaciens devinrent, dans la suite, seuls maîtres de l'établissement, qui fut érigé en collége en 1777.

École spéciale de commerce, fondée vers 1820.

École de dessin, royale et gratuite, fondée en 1769, par Bachelier, et autorisée par lettres patentes de Louis XV.

Institution des jeunes aveugles, fondée en 1784, par la société philanthropique, fut réunie, en 1791, à celle des sourds-muets; et un décret de la Constituante, du 24 juillet de la même année, ordonna que cet établissement serait entretenu aux frais de l'État. Séparée des sourds-muets, 4 ans après leur réunion, les jeunes aveugles furent, plus tard, réunis à l'hôpital de Quinze-Vingts, et n'en furent détachés qu'en 1815.

Institution des sourds-muets, fondée par l'abbé de l'Épée, dans sa propre maison, fut établie dans le couvent des Célestins, en 1785, en vertu d'un arrêt du conseil, du 21 novembre 1778, et dotée par le gouvernement. Elle a été transférée, depuis la révolution, dans l'ancien séminaire Saint-Magloire.

Conservatoire de musique. L'intendance de la couronne ayant acquis, en 1785, pour le service de l'Opéra, les bâtiments et dépendances de l'hôtel des Menus-Plaisirs, Gossec et Gavignies, qui dirigeaient alors le concert spirituel, proposèrent au baron de Breteuil d'y établir une école de chant, qui fut fondée par lettres patentes du 3 janvier 1784. On y enseignait le chant, la musique instrumentale et la danse; une école de déclamation pour le Théâtre-Français y fut adjointe en 1786. On avait formé en 1795, rue Saint-Joseph, une école de clarinette qui s'était bientôt étendue aux autres instruments, et qui fournissait des musiciens à l'armée. C'est de la réunion de ces écoles que Napoléon forma le Conservatoire de musique. L'enseignement y est ainsi divisé : composition, musique vocale, musique instrumentale, déclamation, langues, versification française, analyse dramatique, histoire et mythologie. Les professeurs et adjoints sont au nombre de 65, et les élèves au nombre de 321, savoir : 211 hommes, dont 12 pensionnaires, et 110 femmes.

Conservatoire des arts et métiers. V. CONSERVATOIRE.

Athénée. Fondé en 1784 par Pilate des Rosiers. Il prit, à la fin de 1792, le nom de *Lycée républicain.* Laharpe et Chénier y ont professé des leçons de littérature.

Athénée des Arts, fondé en 1792 au cirque du Palais-Royal.

Société royale des antiquaires, ainsi appelée depuis 1814, portait auparavant le nom d'Académie celtique.

Société d'agriculture, autorisée par arrêt du conseil du 1er mars 1761. Un autre décret du 30 mai 1788 en a fait le point central de correspondance de toutes les sociétés de même nature qui existent en France. Elle fut

définitivement organisée par un décret du 7 fructidor an XII. V. ACADÉMIE SOCIÉTÉ.

BIBLIOTHÈQUES. V. ce mot.

MUSÉES.

Musées du Louvre. Vingt ans de victoires avaient, enrichi ce musée des plus précieux chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture. Les revers de 1815 nous enlevèrent une partie de ces glorieux trophées ; mais malgré ces pertes, la *grande galerie* du Louvre renferme encore la plus nombreuse et la plus belle collection de tableaux que l'on connaisse : on y compte encore plus de 1,500 tableaux des écoles française, allemande, flamande, hollandaise et italienne. C'est dans cette galerie, témoin de nombreuses fêtes, que fut célébré le mariage de Napoléon avec Marie-Louise le 1er avril 1810. — Au rez-de-chaussée est le *Musée des antiques* qui occupe 22 salles, et ne contient pas moins de mille morceaux de tout genre. Une seconde classe des objets de sculpture, contenant les productions des 16e, 17e et 18e siècles, a été ouverte en 1824. — Le musée des antiquités grecques, romaines et égyptiennes, appelé *Musée égyptien*, a été ouvert le 4 novembre 1827. Les plafonds de cette galerie ont été peints par Gros, Ingres, Horace Vernet, Fragonard, etc. — Un nouveau musée, consacré exclusivement à l'école espagnole, a été formé depuis 1850.—Le Louvre renferme encore un *Musée de marine* récemment formé, et qui renferme des modèles de toutes les espèces de bâtiments de mer, des machines à l'usage des vaisseaux, des plans en relief des ports et arsenaux maritimes, etc.

Musée du Luxembourg. Les galeries de Rubens et de Lesueur, et les marines de Joseph Vernet faisaient autrefois la richesse de ce musée. Mais depuis 1815 ces précieuses collections ont été transportées au Louvre, et aujourd'hui le musée du Luxembourg est destiné à l'exposition des morceaux capitaux des peintres vivants, lorsque ces morceaux sont acquis par le gouvernement. On y remarque plusieurs chefs-d'œuvre de David. On y admire aussi quelques statues des premiers sculpteurs modernes.

Musée de l'artillerie. V. ARTILLERIE.

Musée des mines, établi depuis le commencement de ce siècle dans l'hôtel de la Monnaie. — Il y a encore, rue d'Enfer, un *Cabinet de minéralogie* aussi d'institution récente.

Muséum d'histoire naturelle. La fondation de ce magnifique établissement, sous la dénomination de *Jardin du Roi*, remonte à l'année 1635. Guy de Labrosse, médecin de Louis XIII, en fut le premier intendant. Ce ne fut d'abord qu'un jardin botanique auquel on adjoignit successivement diverses branches de l'histoire naturelle, mais qui, malgré les efforts des Tournefort, des Vaillant, des Jussieu, fit peu de progrès jusqu'en 1739, que Buffon en fut nommé intendant. C'est à ce grand naturaliste que cet établissement est redevable de son accroissement et de la plus grande partie des richesses qu'il renferme. Bernardin de Saint-Pierre fut le dernier intendant du Jardin du Roi. Le muséum d'histoire naturelle fut constitué tel qu'il est à présent le 14 juin 1793. On y amena à cette époque la ménagerie de Versailles, et depuis lors cet établissement a fait d'immenses progrès. Ainsi le jardin, qui ne contenait que 43 arpents en 1789, en contenait 79 en 1833. Le muséum est partagé en 4 grandes divisions principales : les galeries au sud-ouest, le jardin français au sud-est, les labyrinthes et l'administration au nord-ouest, et la ménagerie et les nouveaux terrains au nord-est.

Archives du royaume. Ce palais doit ses premières constructions à Olivier de Clisson. Charles VI y fit assembler les principaux bourgeois de Paris en 1392, et leur fit remise de la peine qu'ils avaient encourue pour avoir pris part à une émeute populaire, et cet hôtel reçut de là le nom d'*Hôtel des Grâces*. Il appartint ensuite à la maison de Lorraine. François de Rohan, prince de Soubise, l'acheta en 1697, et le fit reconstruire tel qu'il existe aujourd'hui. Les archives du royaume doivent leur origine à la révolution. Jusqu'en 1789, cette vaste collection de titres et de documents originaux était disséminée dans un grand nombre d'établissements religieux et d'édifices publics. On songea ensuite à les transférer dans un plus vaste édifice, que l'on devait construire exprès, à l'extrémité nord-est du champ de Mars, et dont la première pierre fut posée le 15 août 1812 ; mais les événements ultérieurs ont arrêté l'exécution de ce projet. Les archives sont divisées en 6 sections : législative, administrative, historique, topographique, domaniale et judiciaire.

Imprimerie royale. Cet établissement, dont la fondation est due à François Ier, passe pour être ce qu'il y a de plus complet et de mieux entendu en ce genre. Avant la révolution, l'imprimerie royale était au Louvre ; elle fut ensuite transférée à l'hôtel de Toulouse, où est actuellement la banque de France, puis, en 1809, dans le local qu'elle occupe aujourd'hui, l'ancien Palais-Cardinal, construit en 1712 par Armand Gaston, cardinal de Rohan. — Sous l'ancien régime, le nombre des imprimeurs, à Paris, était fixé à 36. Louis XIV, par édit de 1686, les réunit aux libraires. Devenue libre par la révolution, cette profession fut soumise à une censure sévère par Napoléon, qui l'érigea en corporation privilégiée : le nombre des imprimeurs, aujourd'hui, est fixé à 80.

Hôtel des Monnaies. La fabrication des monnaies est d'une telle importance, que de tout temps les souverains ont eu des officiers particuliers chargés d'en surveiller toutes les opérations. Sous nos premiers rois, ces officiers furent nommés *généraux des monnaies*, ensuite *maîtres des monnaies*. Sous le règne de Charlemagne, on battait monnaie dans plusieurs villes de son empire ; et au temps de Charles le Chauve, la France seule comptait déjà 9 hôtels des Monnaies, y compris celui du palais. Le nombre des généraux ou maîtres des monnaies a beaucoup varié. Dans l'origine, ils furent placés dans le palais à Paris, et c'est dans le palais des rois qu'on battit monnaie sous les premières races. On ignore quand et dans quel endroit fut construit le premier bâtiment affecté à cet usage sous la 3e race. Saint Louis, vers 1255, établit les religieux de Sainte-Croix de la Bretonnerie dans une maison où était l'ancienne monnaie du roi. Le nom de *Vieille-Monnaie*, que porte une rue du quartier Saint-Jacques-la-Boucherie, semble annoncer qu'anciennement elle y fut placée. L'hôtel des Monnaies fut établi dans la rue qui en porte le nom, sous le règne de saint Louis ou sous celui de Philip, e le Hardi. Sous Henri II, le moulin de la monnaie était placé sur la rivière vis-à-vis la rue actuelle de Harlay. On a aussi frappé des espèces dans la rue du Monton, à l'hôtel de Nesle et dans d'autres endroits. Louis XIII transporta la monnaie aux galeries du Louvre ; mais elle retourna ensuite à l'ancien local, et y demeura jusqu'à ce qu'elle fût transférée dans le nouvel hôtel, qui fut commencé en 1771, sur l'emplacement de l'ancien hôtel Conti.

SÉMINAIRES.

Séminaire des Missions étrangères, rue du Bac, fut fondé le 16 mars 1665, et l'église dont M. de Harlay, archevêque de Paris, posa la première pierre, au nom de Louis XIV, 24 avril 1685, entièrement achevée en 1785. Le séminaire fut rebâti, 1736; supprimé 1790, et rétabli par Napoléon, 1803. — *Des Anglais*, fut établi par lettres patentes de Louis XIV, 1684. L'archevêque donna son adhésion, 12 septembre 1685, et les lettres patentes furent enregistrées, 9 juin 1689. Le séminaire anglais fut supprimé, 1790. — *Du Saint-Esprit*, fut fondé, 1703, rue Neuve-Sainte Geneviève, transféré rue des Postes, 1731, et supprimé, 1792. — *Des Trente-Trois*, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, fondé en 1633, par Claude-Bernard, dit le *Pauvre Prêtre*, supprimé en 1792. — *De la Mission et de Saint-Firmin*, qui existait en 1247, érigé en séminaire par saint Vincent de Paul, 1625; supprimé en 1790, et occupé maintenant par l'institut royal des jeunes aveugles. — *Saint-Pierre et Saint-Louis*, rue d'Enfer, fondé, 1687, et supprimé, 1792. — *Saint-Magloire*, ancien hôpital de Saint-Jacques du Haut-Pas, fondé, 1580, supprimé en 1792. — *Saint-Marcel*, fondé en 1570 et supprimé en 1792. — *Nicolas du Chardonnet* (*Saint-*), communauté d'ecclésiastiques fondée en 1612, et érigée en séminaire par l'archevêque de Paris, 1644. — *Saint-Sulpice*, institué par Jacques Olier, abbé de Pebrac, 1645, fut entièrement achevé, 1657. Démoli depuis la révolution de 1789, il fut réédifié, et le ministre de l'intérieur en posa la première pierre, le 21 novembre 1820.

PARIS MONUMENTAL.

Avant l'invasion des Romains, Lutèce n'était qu'une simple bourgade composée de quelques misérables cabanes en bois; mais elle dut rapidement changer d'aspect quand elle fut devenue le séjour des gouverneurs romains, et l'on ne peut douter que pendant les 530 ans qu'ils l'occupèrent, ils ne l'aient embellie de nombreux monuments. Mais à peine si quelques traces du passage des Romains sont parvenues jusqu'à nous. Nous savons pourtant que plusieurs temples existaient dans l'intérieur et aux environs de la ville. Jupiter avait un temple sur la pointe orientale de la Cité, et l'inscription trouvée dans le chœur de Notre-Dame, en 1711, et dont nous avons déjà parlé, prouve que ce temple existait du temps de Tibère; Mars était adoré à Montmartre, Isis à Issy, et Mercure sur la montagne Sainte-Geneviève. Sur la rive sud de la Seine, s'élevaient des édifices publics d'une grande importance, savoir : un amphithéâtre, à la place où est aujourd'hui la halle aux vins; un cirque, des arènes, un forum, des thermes, un élysée nommé *le Champ des Sépultures*, et un palais dont les ruines attestent encore aujourd'hui la grandeur. Ce palais, nommé *Palais des Thermes*, paraît remonter au règne de Tibère, vers l'an 55; il fut habité par Julien, Valentinien et Valens, 360-365; il servit ensuite pendant plusieurs siècles de résidence aux rois de France de la 1re et de la 2e race, et, en 1340, il fut acquis par Pierre de Chaslus, abbé de Cluny, qui fit commencer, sur une partie de son emplacement, l'hôtel de Cluny. A différentes époques, des fouilles ont amené la découverte d'antiquités précieuses pour les archéologues; mais qu'il n'entre pas dans notre plan d'examiner. Sous la première et la seconde race, quand le christianisme put se montrer au grand jour, les temples des idoles firent place à de nombreuses églises. Dans la Cité, s'éleva le *Grand-Palais*, aujourd'hui Palais-de-Justice; sur le mont Lucotitius, le palais de Clovis; dans le clos de Vallon Vert, le château de Vauvert, bâti par le roi Robert, et que les Chartreux, dans la suite, se firent donner par saint Louis. Clovis avait fait élever, pour éterniser la mémoire de sa conversion, plusieurs monuments qui passaient pour des chefs-d'œuvre d'architecture et de sculpture, mais dont il ne nous est rien parvenu. Ce n'est qu'à partir de la 5e race, quand les rois eurent définitivement fixé leur séjour à Paris, que la capitale commença à prendre l'aspect d'une ville royale; chaque souverain se plut à l'embellir; mais c'est principalement à François Ier, à Henri IV, à Louis XIV et à Napoléon, que Paris est redevable de ces embellissements qui l'ont rendue la première ville de l'Europe pour le nombre, la variété et la beauté de ses édifices. C'est dans ses monuments qu'il faut chercher l'histoire de l'ancien Paris, si l'on veut suivre sûrement toutes les phases de sa grandeur; ce serait là le sujet d'un grand et curieux travail, mais que n'admet point notre cadre. Nous ne pouvons que préparer les voies et donner des indications que nous avons rendues aussi complètes que possible. — Nous avons donné plus haut l'histoire chronologique des monuments religieux; nous n'avons plus à y revenir.

PALAIS, CHATEAUX ET HÔTELS.

Palais de Justice. Les historiens ne sont point d'accord sur l'origine de cet édifice : on l'appela dans l'origine *Nouveau Palais*, par opposition au palais des Thermes, nommé *Vieux Palais*. Le roi Eudes, auparavant comte de Paris, y résida de 888 à 898. Il fut habité depuis par Hugues le Grand et Hugues Capet. Louis le Gros et Louis le Jeune y moururent, 1137, 1180. Henri III, roi d'Angleterre, y fut reçu, 1254. Saint Louis y fit construire la Grand'Chambre et la Sainte-Chapelle; Philippe le Bel, 1313, y fit de grands embellissements. Louis le Hutin y assemblait le parlement, qui continua à y tenir ses séances, sans que les rois cessassent de l'habiter. Ce fut Charles V qui le premier l'abandonna pour l'hôtel Saint-Paul. Cependant Charles VI et François Ier l'habitèrent encore, 1385-1531. La grande salle, la chapelle et une grande partie des bâtiments furent incendiés, 6 mars 1618; Charles Desbrosses fut chargé de la reconstruction, et les travaux furent entièrement terminés, 1622. Un nouvel incendie, qui éclata le 10 juin 1776, nécessita encore la reconstruction d'une grande partie du palais. Les travaux de la salle d'audience de la cour de cassation furent achevés en 1810; et le monument élevé à la mémoire de Malesherbes, en 1821. C'est dans la tour carrée qui fait face au pont au Change, que fut placée la première grosse horloge qu'il y ait eu à Paris. Elle fut faite, en 1370, par un horloger allemand, Henri de Vic, que Charles V fit venir à Paris. La cloche que renfermait la lanterne de cette tour ne servait que dans les cas extraordinaires. Elle donna le signal de la Saint-Barthélemy, dans la nuit du 24 août 1572. C'est dans la grande salle du palais que nos rois recevaient les ambassadeurs, qu'ils donnaient les festins publics, etc. On y voyait une table de marbre d'une dimension extraordinaire, qui fut brisée dans l'incendie de 1618; elle servait aux festins royaux. C'était aussi sur cette vaste table que les clercs de la basoche représentaient leurs farces, et autour siégeaient alternativement les juridictions de la *connétablie*, de l'*amirauté* et des *eaux et forêts*, qui conservèrent, jusqu'en 1790, la dénomination de *Table de marbre*.

Tuileries (*Palais des*). Ce palais fut ainsi nommé parce que le terrain de la Sablonnière sur lequel il s'élève était, en 1372, occupé par trois fabriques de tuiles, qui existaient encore lorsque François Ier acheta, 1518, pour en gratifier la duchesse d'Angoulême, sa mère, une maison de plaisance, dite *Maison des Tuileries*, à cause de sa proximité des fabrique. Louise de Savoie n'y séjourna pas longtemps, et en céda la jouissance à Jean Tiercelin et Julie Duhot, sa femme, 1525. Catherine de Médicis choisit cette maison pour sa résidence; acheta plusieurs bâtiments et terres qui l'avoisinaient, et jeta les premiers fondements d'un nouvel édifice, mai, 1564. Philibert de Lorme et Jean Bullaut présentèrent le plan d'un vaste palais, et l'on éleva d'abord le gros pavillon du centre. Ce pavillon, les deux bâtiments latéraux, et les pavillons qui les terminent, composèrent longtemps tout le palais des Tuileries. Henri IV y ajouta quatre nouveaux corps de logis, et les travaux furent continués pendant tout le règne de Louis XIII. Enfin, Louis XIV, 1664, ordonna à Levau de terminer le palais des Tuileries, et vers le milieu du règne de ce prince ce palais était à peu près tel qu'on le voit aujourd'hui. Depuis Louis XIII, les rois n'ont résidé que momentanément aux Tuileries. La cour resta à Versailles jusqu'à la fin de 1789, que Louis XVI fixa son séjour à Paris. La convention nationale en fit le lieu ordinaire de ses séances, avril 1793; Napoléon, après y avoir fait des embellissements considérables, ne le quitta plus que pour sa résidence d'été. Louis XVIII et les princes de sa famille s'y établirent, 3 mai 1814; et le roi Louis-Philippe vint l'habiter, 1832. Ce fut Le Nôtre, dessinateur des jardins du roi, qui fut chargé par Louis XIV, 1665, de tracer le jardin des Tuileries sur un nouveau plan, et ce grand artiste en fit un chef-d'œuvre, auquel rien n'a pu être comparé depuis. Le conseil des Anciens y fit exécuter de grandes réparations, 1796-1797-1798, et de belles grilles de fer remplacèrent les portes en maçonnerie, construites sous Louis XIV. Enfin Napoléon, 1805, en exhaussa le terrain; fit de nouvelles plantations; entoura les carrés des parterres de grilles à hauteur d'appui, et ouvrit les belles rues de Rivoli, du Mont-Thabor, de Castiglione et de la Paix, qui le joignent aux boulevards. Parmi les statues qui ornent le jardin de Tuileries, on admire surtout celles de Coustou, de Théodon, et parmi les modernes, le *Spartacus* de Foyatier.

Palais du Louvre. V. LOUVRE.

Palais des Tournelles. Ce palais fut bâti, vers 1375, par Pierre d'Orgemont, chancelier de France, dont le fils, Pierre d'Orgemont, évêque de Paris, le vendit à Jean, duc de Berry, frère de Charles V, par contrat du 16 mai 1402. En 1404, le duc de Berry le céda au duc d'Orléans, et il ne tarda pas à entrer dans le domaine de la couronne, car on le voit dès 1417 qualifié demeure royale. Quand les Anglais se furent rendus maîtres de Paris, le duc de Betford fixa sa résidence dans ce palais, qu'il agrandit considérablement en 1423. Charles VII et ses successeurs l'habitèrent ensuite. Louis XII y mourut le 1er janv. 1515, et Henri II, le 15 juillet 1559. Charles IX en ordonna la démolition par un édit du 28 janvier 1565, et sur son emplacement s'ouvrirent la place Royale et les rues qui l'avoisinent.

Palais du Luxembourg. Ce palais n'était, dans l'origine, qu'une grande maison bâtie par Robert de Harlay, 1540, dont le duc de Piney-Luxembourg fit l'acquisition, 1583, et que Marie de Médicis acheta, 1612, en y ajoutant 32 arpents de terrain, sur lequel elle fit élever par Jacques Desbrosses, d'après le modèle du palais des Pitti de Florence, 1615, un nouveau palais qui fut achevé, 1620. Ce palais, légué par Marie de Médicis, à Gaston de France, passa à la duchesse d'Alençon, 1672, qui en fit don au roi, 1694. Après la mort de Louis XIV, il fut habité successivement par la duchesse de Berry, par la duchesse de Brunswick, par mademoiselle d'Orléans, et par la reine douairière d'Espagne, après la mort de laquelle, étant rentré au domaine de la couronne, Louis XVI le donna, 1779, au comte de Provence (Louis XVIII), qui l'habita jusqu'à son évasion de Paris. Converti en prison, 1793; le Directoire s'y installa, 1795; et après le 18 brumaire, il devint tour à tour palais du consulat, palais du sénat conservateur, et prit enfin, 1814, le nom de palais de la Chambre des pairs, qu'il a toujours conservé depuis. Le palais du Luxembourg, dont l'architecture est d'un style sévère et majestueux a été considérablement agrandi, 1840. La grande avenue du jardin du Luxembourg, planté par Marie de Médicis, sur les dessins de Jacques Desbrosses, aboutissant à l'Observatoire, fut ouverte, 1795, sur les dessins de Chalgrin, et achevée sur un nouveau plan par Baraguei, 1810 1811, qui donna une seule et même ligne de pente au terrain de cette avenue et du parterre, depuis le bâtiment de l'Observatoire jusqu'au pied de la façade du palais.

Palais-Royal. Construit sur l'emplacement de l'ancien hôtel Mercœur et de Rambouillet, par le cardinal Richelieu, 1626, le Palais-Royal eut pour architecte le Mercier, et fut achevé en 10 ans, 1636. Il prit alors le titre de *Palais-Cardinal*, et le conserva jusqu'à la mort de Richelieu, 1642. Le roi Louis XIII, à qui il avait été légué par le cardinal-ministre, vint en prendre possession, et depuis, il prit le nom de *Palais-Royal*. Louis XIV, qui y avait résidé pendant sa minorité, le céda au duc d'Orléans, 1692, et la façade principale, élevée par ce prince du côté de la rue Saint-Honoré, fut bâtie sur les dessins de Moreau, et achevée, 1763. La salle de spectacle, que Louis XIV avait abandonnée à Molière, 1660, fut entièrement détruite par un incendie, 6 avril 1763; rendue au public, 26 janvier 1770, et dévorée de nouveau par un incendie, 8 juin 1781. Ce fut alors que la rue de Valois fut construite sur son emplacement. En 1793, le Palais-Royal prit le nom de *Palais-Egalité*, et peu de temps après, celui du *Palais de Tribunat*. A la rentrée des Bourbons, 1814, la famille d'Orléans reprit le Palais-Royal, qui était son apanage. Lucien Bonaparte s'y installa durant les cent jours. Enfin après la seconde restauration, le Palais-Royal fut rendu au duc d'Orléans, et il était encore le séjour de la famille de ce prince, lorsque la révolution de 1830, qui l'appela au trône, éclata. Louis-Philippe y data les premiers actes de la nouvelle monarchie, et continua à y séjourner jusqu'en 1832. L'ancien jardin du Palais-Royal était beaucoup plus vaste que le nouveau, car l'emplacement des rues Beaujolais, de Montpensier, de Valois, et les galeries de pierre, étaient occupés par de vastes allées de marronniers. Il fut toujours le centre des mouvements populaires, et le rendez-vous des oisifs et des nouvellistes. Le 1er août 1781, on commença l'abatis des arbres, et les fondements des nouveaux bâtiments, connus sous le nom de galeries de pierre, furent jetés en janvier 1782, et construits sur les dessins de Louis. Au milieu du nouveau jardin s'élevait le Cirque, qui fut commencé en 1787, et terminé à la fin de la même année. Le jardin du Palais-Royal est célèbre par les discours de Camille Dumoulin; les luttes des cardes blanche et verte; par les séances des amis de la constitution, depuis Jacobins, qui commencèrent à s'assembler dans la salle de l'ancien Cirque; par les luttes des Montagnards et des Girondins; et les réunions des cafés

de Foy, Lemblin et de Valois. Enfin, comme si ce devait être de ce centre que dussent venir tous les changements, ce fut encore de là que partirent les premiers mouvements de la révolution de 1830.

Palais de l'Elysée. Cet hôtel, bâti par Mollet pour le comte d'Évreux, 1718, fut acheté par Louis XV, de madame de Pompadour, qui en avait fait l'acquisition, et devint la propriété de M. de Beaujon, 1773; puis de la duchesse de Bourbon, qui l'habita jusqu'en 1790, et lui donna le nom d'*Elysée-Bourbon*. Devenu propriété nationale, 1792, il fut vendu à des entrepreneurs, 1800; puis acheté par Murat, 1803; cédé par le nouveau roi de Naples à l'empereur, il fut souvent habité par lui, et s'appela, jusqu'en 1814, *Élysée-Napoléon*. Louis XVIII le donna au duc de Berry, 1816. Il fait aujourd'hui partie du domaine de la couronne.

Palais Bourbon (chambre des députés). Ce palais, commencé pour la duchesse de Bourbon, sur les dessins de Girardini, 1722, et continué sur ceux de Lassurance et Gabriel père, n'était pas encore achevé, lorsqu'il devint propriété nationale. La constitution de l'an III destina le Palais Bourbon aux séances du conseil des Cinq-Cents, qui occupa provisoirement la salle du Manége, et fut mise en possession de la nouvelle salle, dont les travaux, sous la direction de Gisors, durèrent trois ans, 1799. Le péristyle en face du pont, construit sur les dessins de Poyet, fut commencé en 1804 et terminé en 1807. A l'établissement du gouvernement consulaire, le Palais Bourbon prit le nom de Palais du corps législatif, et le conserva jusqu'en 1814, pour prendre celui de Palais de la Chambre des députés, qu'il a toujours conservé depuis. Les diverses assemblées qui précédèrent au Palais Bourbon la Chambre des députés furent : l'Assemblée constituante, ouverte, 17 juin 1789, et clôturée, 30 septembre 1791; l'Assemblée législative, ouverte, 1er octobre 1791, et close le 21 septembre 1792; la Convention nationale, constituée la veille de la clôture de l'Assemblée législative, et dont la session fut terminée, 26 octobre 1795; le Corps législatif, composé du conseil des Anciens et de celui des Cinq-Cents, créé par la Constitution de l'an III, et dissipé par la force, le 18 brumaire, 9 novembre 1799; enfin, le Corps législatif, dont la première séance eut lieu le 1er janvier 1800, et qui continua d'y siéger jusqu'au moment où la chambre des députés fut instituée par la Charte constitutionnelle, 1814.

Palais archiépiscopal. Bâti par Maurice de Sully, évêque de Paris, vers la fin du 12e siècle, il fut agrandi par ses successeurs, particulièrement en 1772. Napoléon y avait fait faire de grands travaux, qui ne furent terminés qu'en 1812. Il fut démoli par le peuple en 1831, à la suite du sac de Saint-Germain l'Auxerrois.

Palais Mazarin. Mazarin, au faite de la puissance, se fit construire une résidence vraiment royale, qu'il décora du nom fastueux de *palais*. Il occupait tout l'emplacement compris entre les rues Neuve-des-Petits-Champs, Vivienne et Richelieu. A la mort du cardinal, il fut divisé en deux lots, dont l'un porta le nom d'*hôtel Mazarin* jusqu'en 1719, époque à laquelle il fut acheté par le roi, qui le donna à la compagnie des Indes. L'autre prit le nom d'*hôtel de Nevers*. On y plaça d'abord les bureaux de la banque de Law; mais, en 1721, le régent, à la sollicitation de l'abbé Bignon, l'acheta pour y placer la bibliothèque royale; et cette acquisition fut confirmée par lettres patentes, enregistrées au parlement le 16 mai 1724.

Palais de la Légion d'honneur. Cet élégant hôtel, bâti par Rousseau pour le prince de Salm, 1786, fut occupé par lui jusqu'en 1802. Napoléon le donna, 1806, au grand chancelier de l'ordre de la Légion d'honneur

Palais d'Orçay, sur le quai de ce nom, fut commencé, 1810, par Napoléon, qui voulait y réunir tous les ministères. Il a été achevé en 1836, et destiné au conseil d'État, à la cour des comptes, et à l'intendance générale des bâtiments civils.

Hôtel de ville. Les historiens font mention de quatre endroits dans lesquels le corps municipal de Paris a tenu successivement ses séances. Le premier, situé à la *Vallée de Misère*, était connu dès le temps de Childebert Ier, 550, sous le nom de *Maison de la Marchandise*, qu'il portait encore en 1612. Le second, que l'on nommait *Parlouer aux Bourgeois*, était dans le voisinage de l'église de Saint-Leufroy et du Grand-Châtelet. On voit ensuite les officiers municipaux tenir leurs séances près la porte Saint-Michel, dans de vieilles tours qui appartenaient à la ville. Enfin, en 1357, ils achetèrent une grande maison située à la place de Grève, et successivement connue sous les noms de *Maison de la Grève*, *Maison aux Piliers* et *Maison aux Dauphins*. Le projet d'un nouvel édifice fut arrêté en 1532, et la première pierre fut posée le 15 juillet de l'année suivante. Un nouveau projet, celui de l'édifice qui est parvenu jusqu'à nous, fut arrêté en 1549; l'exécution n'en fut achevée qu'en 1585. En 1801, l'hôtel de ville a reçu des agrandissements considérables. Enfin, le 26 mars 1836, le conseil municipal a adopté le projet de MM. Lesueur et Godde qui promettent de doter enfin Paris d'une maison commune digne d'une grande capitale. Pendant la révolution, l'Hôtel de ville a été le théâtre de grands événements. (V. FRANCE.) Pour la juridiction de l'ancien Hôtel de ville, voir plus haut : *Paris administratif*.

Hôtel royal des Invalides. Sous Henri IV, les invalides étaient placés à l'hôpital de la rue de Lourcine; ils étaient à Bicêtre sous Louis XIII. On doit l'hôtel actuel des Invalides à Louis XIV, qui en posa la première pierre le 30 novembre 1671. Le dôme, exécuté sur les dessins de Hardouin Mansard, fut terminé, 1706. Sa hauteur est de 105 mètres ou 323 pieds. En 1840, les restes mortels de l'empereur Napoléon furent déposés sous le dôme de l'hôtel des Invalides, destiné à sa sépulture.

Palais des Beaux-Arts. Ce palais, qui occupe l'emplacement de l'ancien couvent des Petits-Augustins, supprimé, 1791, devint le musée des monuments français, et fut ouvert au public, 1er septembre 1795. — Un édit de Louis XVIII, en supprimant ce musée, ordonna, 1819, que sur son emplacement serait construite une école des beaux-arts, comprenant l'enseignement de la peinture, de la sculpture et de l'architecture, en remplacement des anciennes académies de peinture et de sculpture fondées par son aïeul Louis XIV. Elle fut entièrement terminée en 1833.

Panthéon. Cet édifice, d'abord église consacrée à sainte Geneviève, fut commencé en 1757, sur les dessins de Soufflot; et Louis XV en posa la première pierre le 6 septembre 1764. Après la mort de Mirabeau, 2 avril 1791, l'Assemblée nationale, par son décret du 4 du même mois, changea la destination de ce monument, et le consacra à la sépulture des Français illustrés par leurs talents, leurs vertus et les services rendus à la patrie. Tous les signes qui caractérisaient une basilique chrétienne furent remplacés par les symboles de la liberté et de la morale publique; la frise porta cette inscription : *Aux grands hommes la Patrie reconnaissante*, qui disparut en 1822, pour faire place à une inscription mystique. Depuis 1830, le Panthéon a repris sa destination révolutionnaire; l'inscription de Louis XVIII a été remplacée par celle de M. Pastoret;

et un magnifique bas-relief, dû au ciseau de David, a remplacé la croix sur le fronton. Les travaux, que la guerre avait suspendus, furent repris en 1784, et l'on s'occupa de l'achèvement du dôme. La lanterne, telle qu'on la voit aujourd'hui, ne date que de 1812. La Constituante, ayant, par son décret du 4 avril 1791, destiné le Panthéon à recevoir les cendres des grands hommes de la France, en décerna d'abord les honneurs à Mirabeau. Voltaire, le 11 juillet, et J.-J. Rousseau, le 16 octobre suivant, obtinrent les mêmes honneurs. Le Panthéon reçut, en 1793, les restes de Marat, qui, un an plus tard, en furent arrachés ignominieusement. Un décret de la Convention, du 20 pluviôse an III, porta que les honneurs du Panthéon ne pourraient être rendus à un citoyen que 10 ans après sa mort. Napoléon, par décret du 20 février 1806, rendit le Panthéon au culte, tout en lui conservant la destination que lui avait donnée l'Assemblée constituante; mais l'honneur que cette Assemblée avait réservé au génie et au mérite éminent, il l'accorda aux titres et aux dignités. Dans un compartiment particulier des vastes souterrains qui occupent toute l'étendue du Panthéon, on voit la sépulture du maréchal Lannes, mort le 31 mai 1809. Parmi les autres sépultures, on remarque celle du célèbre navigateur Bougainville, mort en 1811, et celle du grand géomètre Lagrange, mort le 10 avril 1813.

Le Temple. On ignore l'origine précise de ce monument. Ce qu'on sait de certain, c'est que les Templiers y existaient en 1147, et au 13e siècle, l'emplacement occupé par les Templiers était si considérable, qu'on le voit nommé dans plusieurs titres de cette époque la *ville neuve du Temple*. L'histoire nous apprend que saint Louis, Philippe le Hardi et Philippe le Bel avaient déposé leurs trésors dans la maison des Templiers, et qu'en 1301 et 1306 ce dernier y fit sa résidence. Henri III, roi d'Angleterre, l'occupa en 1254. Dans sa vaste enceinte, il y avait plusieurs corps de bâtiments; le plus considérable était le palais du grand-prieur, construit vers 1566, par Jacques de Souvré, agrandi en 1720 et 1721 par le chevalier d'Orléans, et en 1776 par le prince de Conti, tous les trois grands prieurs. L'enceinte du Temple offrait un asile inviolable aux personnes poursuivies pour dettes. On n'y comptait pas moins de 3 à 4,000 habitants en 1789. Après la condamnation des templiers, le Temple devint le chef-lieu du grand prieuré de Malte, 1315. A la révolution, il fut remplacé par un vaste hôtel destiné d'abord au ministère des cultes, mais qui, en 1814, fut érigé en couvent. La grande tour du Temple contenait les archives des Templiers, puis des chevaliers de Malte. Louis XVI y fut renfermé avec sa famille le 11 août 1792. Cette tour, convertie depuis en prison d'État, fut démolie en 1805.

Hôtel Saint-Paul. Cet hôtel fut bâti par Charles V, pour être l'*hôtel solennel des grands ébattements*, ainsi qu'il est marqué dans son édit du mois de juillet 1364. En 1519, François Ier vendit une partie des bâtiments, et le reste fut acheté en 1651 par des spéculateurs qui percèrent des rues sur son emplacement.

Châtelet. V. ce mot.

Palais de l'Institut, ancien collége Mazarin. V. *Collége Mazarin, Institut.*

ÉTABLISSEMENTS D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Hôtel de la Bourse. Un arrêt du conseil du 24 septembre 1784 établit la Bourse dans l'ancien palais Mazarin, rue Vivienne. Elle s'est tenue depuis aux Petits-Pères, au Palais-Royal, et enfin dans le nouvel édifice, dont la première pierre fut posée le 24 mars 1808.

Hôtel de la Banque. Cet hôtel, bâti en 1620 par M. de la Vrillière, fut acheté en 1713 par le comte de Toulouse. Le duc de Penthièvre le posséda jusqu'en 1793. Devenu domaine national, il fut cédé en 1811 à la Banque de France, qui le fit reconstruire sur un nouveau plan. La Banque de France a été constituée par les lois des 14 avril 1803, et 22 avril 1806.

Mont-de-Piété, fondé en faveur de l'hôpital général, par lettres patentes du 9 décembre 1777; réorganisé par le décret impérial du 8 thermidor an XIII, qui a ordonné la clôture des maisons de prêt à Paris.

MANUFACTURES ROYALES.

Tapisseries des Gobelins. Cet établissement doit son nom à Gilles Gobelin, fameux ouvrier en teinture de laine sous François Ier; il s'établit dans une maison qu'il avait fait bâtir, et qu'on nomma d'abord la *Folie-Gobelin*. Colbert l'acheta en 1666, et y établit la manufacture de tapisseries. Le premier directeur de ce bel établissement fut Lebrun, premier peintre de Louis XIV. — *Manufacture des glaces*, fondée en 1634 par Rivière-Dufreny, sous la protection de Colbert. On n'y fabriquait dans l'origine que des glaces soufflées, dont la dimension ne pouvait excéder 4 pieds. C'est en 1658 que Lucas de Nehon inventa la manière de les couler. — *Manufacture de tapis de la Savonnerie*, fondée par Henri IV en 1604, réorganisée par Colbert en 1665. Abandonnée ensuite, elle reprit une nouvelle activité en 1713.

HALLES ET MARCHÉS.

Les Halles proprement dites occupent un terrain qui, dans l'origine, était situé hors de Paris, comme nous l'avons dit, et était appelé *Campelli, Champeaux, Petits-Champs*. Louis le Gros acheta ce terrain et y établit un marché pour les changeurs et les merciers. En 1181, Philippe-Auguste y transféra une foire qu'il acheta des religieuses de Saint Lazare, et y fit construire deux halles avec des galeries couvertes, qu'il ferma de murs. Sous Louis IV, on construisit deux halles aux draps, et une halle pour les merciers et les corroyeurs, et sous Philippe le Hardi, une autre halle pour les cordonniers et les peaussiers. Saint-Louis avait permis aux lingères et aux marchandes de souliers d'enfants d'étaler le long des murs du cimetière des Innocents. Ces privilèges se multiplièrent, et bientôt chaque corporation eut sa halle. Les halles restèrent dans cet état jusqu'à François Ier, qui commença à les faire reconstruire, et cette entreprise fut achevée sous Henri II. La place actuelle fut formée en 1788 sur l'emplacement du cimetière des Innocents; les galeries ont été construites en 1813. La belle fontaine de ce marché fut construite en 1551, sur les dessins de Pierre Lescot; les sculptures sont de Jean Goujon. Les champeaux ou les halles étaient un des anciens lieux patibulaires de Paris. Jacques d'Armagnac y fut décapité sur un échaffaud dressé à demeure sur cette place, 1477. Le pilori des halles n'a été démoli qu'en 1786. — *Halle au Blé*, commencée en 1762 sur l'emplacement de l'antique hôtel de Soissons, détruit en 1749, fut couverte d'une coupole hémisphérique en charpente, en 1782, dévorée par les flammes en 1802, et rétablie en fer coulé de 1811 à 1812. — *Marché Saint-Martin*, 1811. — *Saint-Germain*, 1818. — *Saint-Honoré*, 1810. — *Saint-Joseph*, 1794. — *D'Aguesseau*, 1725. — *Temple*, commencé en 1809, achevé en 1811; la rotonde date de 1781. — *Entrepôt*

des vins et eaux-de-vie. Une halle aux vins avait été établie sous Louis XIV en 1662. Le plan d'un nouvel établissement fut arrêté par un décret impérial de 1808, et la première pierre en fut posée le 15 août 1811. — *Grenier de réserve*, commencé en 1817, sur l'emplacement du jardin de l'Arsenal.— *Abattoirs*, ordonnés par Napoléon en 1809.

PLACES PUBLIQUES.

Place du Carrousel, a pris son nom d'un carrousel que Louis XIV donna en 1662 à sa mère et à la reine. — *Place Vendôme*, commencée en 1697, sur les dessins de Mansard, et achevée en 1701, se nomma d'abord *place des Conquêtes;* elle reçut ensuite le nom de Louis-le-Grand. La statue équestre de ce prince s'élevait au milieu; elle fut abattue après la journée du 10 août 1792. En 1793, cette place s'appela *place des Piques;* on lui donna ensuite le nom de l'hôtel de Vendôme sur l'emplacement duquel elle avait été construite. La première pierre de la colonne qui a remplacé la statue de Louis XIV fut posée le 25 septembre 1806. La statue de Napoléon qui s'élevait au-dessus de la colonne avait été ôtée en 1814, et remplacée par une fleur de lis; elle y a été replacée en 1852. — *Place des Victoires*, construite en 1686 sur les dessins de Mansard; au milieu de la place s'élevait une statue pédestre de Louis XIV, qui fut renversée en septembre 1792, et remplacée en 1793 par une pyramide en bois, portant les noms des départements et ceux des citoyens morts dans la journée du 11 août 1792. Bonaparte posa le 27 septembre 1808 la première pierre d'un monument consacré à la mémoire des généraux Desaix et Kléber. Ce monument ne fut point exécuté, et en 1806 on lui en substitua un autre uniquement consacré à Desaix. Il fut enlevé en 1815. La statue équestre de Louis XIV fut inaugurée le 25 août 1825. — *Place de la Concorde*. Cette place magnifique n'était encore, vers la moitié du 18e siècle, qu'une esplanade, entourée à moitié d'un fossé. Elle fut commencée en 1763, sur les dessins de Gabriel, et achevée en 1772. De nombreux embellissements exécutés en 1838-40 en ont fait une des plus belles places de l'Europe. Avant la révolution, une statue équestre de Louis XV s'élevait au milieu; elle fut renversée en 1792, et remplacée par la statue de la Liberté. C'est sur cette place que Louis XVI fut exécuté, le 21 janvier 1793. Elle s'appelait alors *place de la Révolution;* plus tard on la nomma *place de la Concorde;* en avril 1814, elle reprit son premier nom de *Louis XV;* et le 10 du même mois, les alliés y dressèrent un autel et y chantèrent un *Te Deum;* depuis 1830, elle est redevenue place de la Concorde. — *Place Royale*, construite en 1610 sur l'emplacement de l'hôtel des Tournelles. Au centre s'élève la statue équestre en marbre de Louis XIII, qui a remplacé en 1829 la statue en bronze de ce roi renversée en 1792. — *Place du Châtelet*, sur l'emplacement du Grand-Châtelet, qu'on acheva de démolir en 1802. La colonne qui la décore fut élevée en 1807. — *Place de l'Hôtel de ville*, plus communément appelée de son ancien nom *place de Grève*, avait été nommée, en 1793, *place de la Maison Commune*. En 1624 on y érigea une fontaine, qui fut abattue en 1638, et remplacée par une autre, démolie en 1674. C'est sur son emplacement que se tenait, dans l'origine, le marché de toute la partie septentrionale de Paris. Elle fut, jusqu'à ces derniers temps, le théâtre des exécutions publiques. La première exécution faite en ce lieu, dont l'histoire fasse mention, est celle de Marguerite Porette, hérétique, laquelle y fut brûlée en 1310. L'étape ou marché au vin y fut transféré de la halle en 1415; la place du charbon y était établie en 1642.

CIMETIÈRES.

Jusqu'au 5e, et même jusqu'au 7e siècle, suivant quelques auteurs, les Parisiens enterraient leurs morts sur les bords des grands chemins, hors de la ville. Dans les siècles postérieurs, chaque église devint un charnier, et un grand nombre de paroisses eurent leur cimetière Le parlement fit de vains efforts, en 1763, pour remédier à cet abus qui se perpétua encore longtemps. Mais enfin, les cimetières intérieurs furent successivement supprimés, et les débris qu'on en retira portés dans les *Catacombes*, en 1785-86-87-88-92-1804-1808-1809 et 1811. Paris ne compte plus aujourd'hui que trois cimetières : — Le *Père-Lachaise*, ouvert le 21 mai 1804; — le cimetière *Mont-Parnasse*, ouvert le 24 juillet 1824; — et le cimetière *Montmartre*.

PONTS.

Les deux plus anciens ponts de Paris sont le *Petit-Pont* et le *Grand-Pont*. Ces deux ponts, qui remontent à l'origine de Paris, furent pendant plusieurs siècles les seuls moyens de communication d'une rive à l'autre. Charles le Chauve en avait fait construire, vers 865, un troisième à l'extrémité de la ville; on ignore à quelle époque il fut détruit. Sa partie septentrionale subsistait encore au commencement du 17e siècle, et quelques auteurs pensent que c'est le même pont, qui dans le 15e siècle était désigné sous les noms de *Pont-aux-Colombes* et *Pont-aux-Meuniers*. Ce Pont-aux-Meuniers, fortement endommagé par les glaces, en 1196, 1280, 1325, 1407 et 1416, fut tout à fait emporté par les eaux, le 22 décembre 1596; il fut reconstruit en 1608 par Charles Marchand, colonel des archers de la ville, qui lui donna son nom, et consumé par un incendie, en même temps que le Pont-au-Change, en 1621.—Le *Pont-au-Change*, nommé Graud-Pont, parce qu'il traversait le grand bras de la Seine, prit son nouveau nom depuis que Louis VII ordonna en 1141, que tous les changeurs y établissent leur domicile. Endommagé par la débâcle de 1408, et mal réparé, on fut obligé de le reconstruire en 1510. Il fut de nouveau détruit et reconstruit en 1579; incendié en 1621, on le reconstruisit en pierre en 1639-1647. Les maisons dont il était chargé ont été démolies en 1788. — Le *Petit-Pont* fut détruit et rebâti plusieurs fois en bois ou en pierre. L'évêque Maurice le fit reconstruire en pierre en 1175; une inondation le renversa en 1196. Rétabli de nouveau, il fut de nouveau détruit en 1206. Il eut le même sort en 1280, 1296, 1325, 1376, 1393 et 1409. On commença d'y élever des maisons en 1605. Fortement endommagé par les débordements de 1649, 1651 et 1658, il fut incendié par deux bateaux de foin en 1718. On le rebâtit immédiatement tel que nous le voyons aujourd'hui. — *Pont Saint-Michel*. Trois ponts ont précédé celui qui existe aujourd'hui. Le premier, commencé en 1378, et terminé en 1387, fut renversé en 1407 par une inondation. Rebâti en pierre, il fut encore emporté par les glaces en 1547. On reconstruisit un pont de bois, qui fut emporté par une nouvelle inondation en 1616. C'est alors qu'on le rebâtit en pierre, tel qu'on le voit à présent. On y éleva 32 maisons, qui ont été abattues en 1804. — *Pont Notre-Dame*, bâti en bois en 1412, s'écroula le 25 novembre 1499, fut immédiatement rebâti en pierre, et achevé en 1507. Il était chargé de 61 maisons, qui ont été abattues en 1787. La pompe Notre-Dame a été construite en 1670,

et reconstruite en 1708. C'est sur ce pont que le légat passa en revue l'infanterie ecclésiastique de la Ligue, le 3 juin 1590. — Le *Petit-Pont*, qui établit une communication entre les bâtiments de l'Hôtel-Dieu, date de 1606. — *Pont Marie*, commencé en 1614, et achevé en 1635. Il portait 30 maisons, dont 22 furent détruites en 1650, par une inondation qui emporta les deux arches les plus voisines de l'île, et coûta la vie à plus de 50 personnes; les autres furent démolies vers 1787. — *Pont-au-Double*, achevé en 1634; il était uniquement destiné aux piétons, qui pour le passer devaient payer un *double* tournois (2 deniers). Depuis, on paya un liard, et cette taxe fut abolie en 1789. — *Pont de la Tournelle*. Ce n'était en 1369 qu'un pont de bois, qui fut emporté par les eaux en 1620, et détruit de nouveau en 1657. En 1656 on a construit le pont de pierre qui existe encore. — *Pont-Neuf*, commencé en 1578, achevé en 1604. Les boutiques pratiquées dans les demi-lunes ont été bâties en 1774. On y remarquait autrefois la *Samaritaine*, petit édifice à 5 étages, renfermant une pompe, qui avait été construit vers 1607, sous Henri IV, réparé en 1712, reconstruit en 1772, et abattu en 1813. Une première *statue de Henri IV* avait été élevée sur le terre-plein en 1614. Renversée en 1792, elle fut rétablie en plâtre en 1814, et en bronze en 1818. — *Pont-Royal*, 1685.—*Pont de la Concorde*, 1787-1791. — *Pont d'Austerlitz*, 1801-1806. — *Pont de la Cité*, 1804. — *Pont des Arts*, 1804. — *Pont d'Iéna*, 1806-1815.

HÔPITAUX.

De Beaujon, rue du Faubourg-du-Roule, 54; fondé par Nicolas Beaujon, riche banquier, en 1784. (400 lits.) — *De la Charité*, rue Jacob, 45; fondé par Marie de Médicis en 1602; ancien chef-lieu de toutes les maisons de l'ordre de Saint-Jean de Dieu. (500 lits). — *Des Cliniques de la Faculté de Médecine*, place de l'École-de-Médecine, 5; fondé en 1801; partie de l'ancien couvent des Cordeliers. (138 lits.) — *De Cochin*, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 45; fondé par J.-D. Cochin, curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, en 1782. (100 lits.) — *Du Midi* (hommes), rue des Capucins, 39; ancien couvent des Capucins du faubourg Saint-Jacques; fondé par Godefroy de la Tour en 1613. (300 lits.) — *Annexe du Midi* (femmes), rue de l'Oursine, 95 bis; ancien couvent des Cordeliers; fondé par Marguerite de Provence, femme de saint Louis, en 1284, sous le nom de Filles de Sainte-Claire de la Pauvreté Notre-Dame ou Urbanistes. (300 lits.) — *De l'Hôtel-Dieu*, Parvis Notre-Dame; fondé par saint Landry, évêque de Paris, vers 650. (800 lits.) — *Annexe de l'Hôtel-Dieu*, rue du Faubourg-Saint-Antoine, entre les numéros 124 et 126, ancien hôpital des Enfants trouvés du faubourg Saint-Antoine; fondé par la chancelière d'Aligre (Elisabeth Luillier) et M. le président de Bercy, en 1669. — *De l'Hôtel-Dieu*, à Saint-Denis, rue de la Boulangerie, 23. (36 lits.) — *De Necker*, rue de Sèvres, 151; fondé par madame Necker en 1779 sur l'emplacement des bénédictines de Notre-Dame de Liesse. (329 lits.) — *De Notre-Dame de la Pitié*, rue Copeau, 1; fondé en 1612 sous le nom des Enfants de la Pitié. Réuni à l'Hôtel-Dieu en 1656. (600 lits.) — *De Saint-Antoine*, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 206 bis, ancienne abbaye Saint-Antoine; fondé par Foulques, curé de Neuilly, en 1198, pour les filles repenties, et érigé en abbaye par Eudes de Sully, évêque de Paris en 1204. (270 lits.) — *De Saint-Louis*, rue de l'Hôpital-Saint-Louis, 2; fondé par Henri IV en 1607. (800 lits.)

HÔPITAUX MILITAIRES.

Du Gros-Caillou, rue Saint-Dominique-du-Gros-Caillou, 212; fondé par le duc de Biron en 1765, pour les gardes-françaises. (800 lits.) — *Du Val-de-Grâce*, rue du Faubourg-Saint-Jacques, entre les numéros 277 et 279; ancienne abbaye royale des bénédictines du Val-de-Grâce; fondé par Anne d'Autriche en 1621. (1000 lits.)

HOSPICES.

De Bicêtre (la Vieillesse-hommes), route de Fontainebleau; fondé par Louis XIV, qui donna ce château royal à l'hôpital général. (3,200 lits.) — *De Devillas*, rue du Regard, 17; fondé par Louis Devillas, ancien négociant, en 1836. (50 lits.) 24 attribués aux bureaux de charité des douze arrondissements de Paris, sans distinction de culte, 6 réservés aux deux consistoires (Eglise réformée et confession d'Augsbourg). — *Des Enfants malades*, dit de *l'Enfant Jésus*, rue de Sèvres, 149; fondé par M. Languet de Gergy, curé de Saint-Sulpice, et Marie de Leckzinska, sous le nom de communauté des Filles de l'Enfant-Jésus. (550 lits.) — *Des Enfants trouvés* et *Orphelins* du Faubourg-Saint-Antoine *réunis*, rue d'Enfer, 74; ancienne institution des Pères de l'oratoire de Jésus, ou noviciat de cette congrégation; fondé par Nicolas Pinette en 1650. (500 lits.) — *D'Enghien*, rue de Picpus, 8; fondé par S. A. R. Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans, duchesse de Bourbon, en 1819. (50 lits.) — *Des Incurables* (femmes), rue de Sèvres, 54; fondé par le cardinal de la Rochefoucault en 1637. (525 lits.) — *Des Incurables* (hommes), rue du Faubourg-Saint-Martin, 150, ancien couvent des Récollets; fondé par Jacques Cottard, marchand tapissier, et Anne Gosselin, sa femme, en 1603. (414 lits.) — *Leprince*, rue Saint-Dominique, 185; fondé, en 1819, d'après les volontés de M. Leprince. — *Infirmerie de Marie-Thérèse*, rue d'Enfer-Saint-Michel, 86; fondé par madame la Dauphine et M. le vicomte et madame la vicomtesse de Châteaubriand en 1819, pour les prêtres âgés ou infirmes. (52 lits.) — *Maison de santé de la Maternité*, rue de la Bourbe, 3, ancienne abbaye de Port-Royal de Paris; fondé par Catherine Marion, veuve d'Antoine Arnaud, seigneur d'Andilly, en 1625. (525 lits.) — *Des Ménages*, rue de la Chaise, 28; fondé par la ville de Paris, en 1497, sous le nom de Maladrerie de Saint-Germain, et, en 1557, sous le nom des Petites-Maisons. (769 lits.) — *Royal des Quinze-Vingts*, rue de Charenton, 38; fondé par saint Louis, vers 1260, pour trois cents aveugles, rue Saint-Honoré. — *De la Rochefoucault*, au Petit-Montrouge, route d'Orléans, 9; fondé en 1781, sous le nom de Maison royale de santé. (210 lits.) — *Hospice général de la Salpétrière* (la Vieillesse-femmes), rue Poliveau, 7; fondé par Louis XIV en 1656. (5,100 lits.) — *De Saint-Médéric* ou *Merry*, rue du Cloître-Saint-Merry; fondé par M. Viennet, dernier chevecier de Saint-Médéric en 1783, pour les malades de la paroisse. (14 lits.) — *De Saint-Michel*, à Saint-Mandé, avenue du Bel-Air (12 lits), pour 12 vieillards (hommes); fondé par Michel-Jacques Boulard, ancien tapissier à Paris, en 1826. Entretenu à perpétuité sur les fonds qu'il a laissés.

INSTITUTIONS. — *De Sainte-Périne*, rue de Chaillot, 99; fondée par M. Duchayla en 1801. (180 lits.) — *De l'Asile royal de la Providence*, ou maison de retraite pour des vieillards des deux sexes, et de jeunes filles pauvres, près et hors la barrière des Martyrs, 50; fondée par M. Michault de la Vieinville en 1804.

MAISONS ROYALES DE SANTÉ. — *De Saint-Maurice à*

Charenton, fondée par M. Le Blanc, contrôleur des guerres, en 1642. Cette maison appartenait à l'ordre des frères de la Charité de Saint-Jean de Dieu. (900 lits.) — *De Dubois*, rue du Faubourg-Saint-Denis, 112; fondée par le docteur Antoine Dubois en 1802, ancienne communauté des filles de la Charité, fondée par saint Vincent de Paul. (175 lits.)

PRISONS.

La Conciergerie, quai de l'Horloge du Palais, 43. Les bâtiments actuellement affectés à cette prison sont formés de l'ancien Grand-Préau, de la salle des Gardes de saint Louis, des tours de Montgommery et du Grand-César; les additions modernes et les dispositions intérieures que les anciens bâtiments ont subies sont postérieures à l'année 1776, époque de l'incendie du Palais de Justice. Cette prison n'est qu'une maison de passage pour les accusés qui doivent passer en jugement. — *Pour Dettes*, rue de Clichy, 68. Cette maison fut achetée par la duchesse de Berry la somme de 100,000 francs, la ville de Paris contribua pour l'excédant des dépenses; déjà l'on devait à Louis XVI la séparation des prisonniers pour dettes d'avec les criminels qui jusque-là étaient confondus à la Force. — *La Force*, rue du Roi-de-Sicile, 2. Cette maison portait sous Charles IX le nom de l'hôtel de Saint-Pol, du nom de son propriétaire; elle passa successivement au duc d'Alençon, à Louis le Bouthillier, au comte de Chavigny, au duc de la Force dont elle retint le nom, et à mademoiselle Toupet, qui la vendit au comte d'Argenson en 1754, pour y établir l'école militaire qui y resta jusqu'au moment où elle prit possession du magnifique monument situé au bout du champ de Mars; alors on établit dans les bâtiments de la rue du Roi-de-Sicile une prison sous le nom qu'elle porte encore. Elle est destinée aux détentions préventives et à temps des classes les plus abjectes de la société. — *Des Jeunes-Detenus*, rue de la Roquette, 112 *bis*. Cette maison, construite aux frais de la ville de Paris en 1833, renferme les jeunes vagabonds en prévention, les condamnés, ainsi que la correction paternelle. Elle forme deux sections qui ne se communiquent pas. — *Madelonnettes*, rue des Fontaines, 14, ancien couvent des *Filles de la Madeleine*, dites *Madelonnettes*; fondée au commencement du 17e siècle en faveur des filles pénitentes, par Robert Montoy, marchand de vin; Dupont, curé de Saint-Nicolas des Champs; le père Athanase Molé, capucin, et Dufresnes, officier des gardes du corps. Marguerite Claude de Condi, marquise de Maignelai, leur laissa en mourant 101,600 livres, et Louis XIII leur accorda une rente perpétuelle de 5,000 livres. C'est en 1620 qu'elles s'établirent rue des Fontaines; avant cette époque, elles étaient à la Croix-Rouge, dans une maison de leur premier fondateur, Robert Montoy. Cette maison de détention est destinée aux femmes condamnées pour délits. — *De la Roquette*, rue de la Roquette, 112 *bis*. Cette maison, construite aux frais de la ville de Paris en 1804, a remplacé la prison de Bicêtre qui se trouvait au milieu des bâtiments de la Vieillesse-hommes et des aliénés. — *Saint-Lazare*, rue du Faubourg-Saint-Denis, 117. Prieuré et léproserie depuis le 14e siècle jusqu'au 7 janvier 1632, que par une transaction entre A. Le Bon, chanoine régulier de Saint-Augustin, prieur de cette maison, et M. Vincent (saint Vincent de Paul), il fut concédé à ce dernier pour y établir sa congrégation des prêtres de la Mission, ainsi que la résidence du supérieur général, fondée rue Saint-Victor. Maison de détention préventive et à temps pour les femmes. — *Sainte-Pélagie*, rue du Puits-de-l'Ermite, 4 et 6. Ancienne communauté de Sainte-Pélagie, destinée aux femmes condamnées à temps et à des pénitences volontaires; cette maison était partagée en deux sections qui ne communiquaient pas l'une avec l'autre. Elle fut fondée par Marie Boneau, veuve de Jean-Jacques Beauharnais de Miramion, mesdames de Farinvilliers et de Traversai, en 1665. Maison de détention préventive et à temps qui n'excède pas une année.

Parmi les monuments de Paris, il faut encore citer l'*Arc de triomphe de l'Étoile*, décrété par Napoléon le 18 février 1806, et achevé seulement depuis quelques années; — l'arc de triomphe de la *Porte Saint-Denis*, construit en 1672; — celui de la *Porte Saint-Martin*, érigé à la gloire de Louis XIV par la ville de Paris en 1674; — le *Garde-Meuble*, commencé en 1760 et achevé en 1768, sur les dessins de Gabriel.

Pour les théâtres de Paris, V. THÉATRE, ODÉON, OPÉRA.

BIOGRAPHIE PARISIENNE.

Paris a produit un grand nombre de personnages illustres dans toutes les branches des connaissances humaines. Nous citerons seulement les plus célèbres.

Hommes d'État, ministres, avocats :

E. Pasquier, 1529-1615; — Antoine Arnaud, 1560-1619; — Mathieu Molé, 1584; — le cardinal de Richelieu, 1585-1642; — Séguier, 1588-1652; — Lamoignon, 1617-1677; — Malesherbes, 1721-1794; — Turgot, 1727-1781; — Gaudin, duc de Gaëte, 1756.

Guerriers :

Le grand Condé, 1621-1686; — Luxembourg, 1628-1695; — Catinat, 1637-1712; — le prince Eugène de Savoie, 1663-1736; — le maréchal d'Estrées, 1695-1771; — l'amiral d'Estaing, 1729-1794; — Augereau, 1757-1816; — Grouchy, 1766; — Eugène Beauharnais, 1781-1821.

Poëtes :

D'Assoucy, 1604-1679; — Scarron, 1611-1660; — madame Deshoulières, 1633-1718; — Boileau Despréaux, 1656-1711; — J.-B. Rousseau, 1670-1741; — Lamotte-Houdard, 1672-1731; — Racine le fils, 1692-1763; — Lebrun, 1729-1807; — Dorat, 1734-1780; — Parceval-Grandmaison, 1759-1834; — Legouvé, 1764-1813; — Béranger, 1780.

Poëtes latins :

Le père Delarue, 1643-1725; — Santeuil, 1630-1697.

Historiens :

Le président Fauchet, 1529; — de l'Estoile, 1540-1611; — de Thou, 1553-1617; — Le Nain de Tillemont, 1637-1698; — l'abbé Fleury, 1640-1723; — Rollin, 1661-1741; — le président Hénault, 1685-1770; — Crevier, 1693-1765; — Le Beau, 1701-1778; — Villaret, 1715-1766; — Anquetil, 1723-1808.

Orientalistes :

D'Herbelot, 1625-1695; — de Guignes, 1721-1800; — de Chézy, 1773; — Anquetil-Duperron, mort en 1805.

Érudits :

Budé, 1467-1540; — Lamothe-le-Vayer, 1588-1672; — Naudé, 1600-1653; — de Caylus, 1692-1765; — Boulanger, 1722-1759; — Dacier, 1742.

Littérateurs :

Le Maistre de Sacy, 1613-1684; — le père Bouhours, 1628-1702; — Lancelot, 1675-1740; — Ducerceau, 1676-1730; — Crébillon le fils, 1707-1777; — le duc de Nivernais, 1716-1798; — Arnault, 1718-1805; — Dupont de Nemours, 1759-1817; — Laharpe, 1759-1805; — Mercier, 1740-1814; — Villemain, 1791.

Philosophes :

Charron, 1741-1603; — Malebranche, 1638-1715; — Helvétius, 1715-1771; — V. Cousin, 1792.

Théologiens :

Arnould, 1612-1694; — Nicolle, 1625-1695; — de Rancé, 1626-1700.

Médecins :

Jagon, 1638-1718; — Petit, 1674-1750; — Hallé, 1754-1822.

Géomètres, chimistes :

Malezieu, 1650-1727; — Cassini, 1677-1756; — la Condamine, 1701-1774; — Lacroix, 1704-1760; — Clairault, 1613-1765; — d'Alembert, 1717-1783; — Darcet, 1725-1801; — Bailly, 1736-1793; — Deleuze, 1740; — Condorcet, 1743-1794; — Lavoisier, 1743-1794; — Delambre, 1792-1822; — Biot, 1774.

Géographes :

Delisle, 1675-1726; — d'Anville, 1697-1782; — Barbié du Bocage, 1660-1825; — de la Marche.

Auteurs dramatiques :

Molière, 1622-1673; — Quinault, 1635-1688; — Regnard, 1647-1709; — Lafosse, 1653-1708; — Marivaux, 1688-1763; — Voltaire, 1694-1778; — Favard, 1710-1792; — Sedaine, 1719-1797; — Beaumarchais, 1732-1799; — Chénier, 1764-1811; — Picard, 1769; — Scribe, 1791.

Compositeurs de musique :

Lesueur, 1765; — Berton, 1767.

Peintres, sculpteurs, architectes, etc. :

Jean Goujon, 16e siècle; — Vouet, 1582-1649; — François Mansard, 1598-1666; — Hardouin Mansard, 1645-1708; — le Nôtre, 1615-1700; — Perrault, 1613-1688; — Lesueur, 1617-1655; — Lebrun, 1619-1690; — Coypel, 1628-1707; — Boucher, 1704-1770; — Pigalle, 1714-1785; — Falconnet, 1716-1791; — Watelet, 1718-1786; — Coustou, mort en 1777; — David, 1748; — Cartellier, 1759; — Chaudet, 1763-1810; — Gros, 1771; — Gudin; — Quatremère de Quincy; — Alexandre le Noir; — les Vernet, etc.

Artistes dramatiques :

Lekain, 1728-1778; — Talma, 1763-1826.

Typographes :

Les Étienne, 16e siècle, et les Didot.

Voyageurs, navigateurs :

Chardin, 1643-1713; — Bougainville, 1729-1811.

Paris peut citer à d'autres titres : Cochin, fondateur de l'hospice de son nom, et l'abbé de l'Épée. Parmi les femmes illustres que Paris a produites, on remarque : Ninon de l'Enclos, 1616-1706; — la marquise de Lambert, 1647-1733; — madame Rolland, 1754-1795.

BIBLIOGRAPHIE PARISIENNE.

Parmi les nombreux auteurs qui ont écrit sur Paris, nous nous bornerons à nommer : Corrozet, *la Fleur des antiquités, singularités et excellences de la ville de Paris*, 1532; — Du Breuil, *Théâtre des antiquités de Paris*, in-4°, 1612; — Sauval, *Histoire et recherches sur les antiquités de Paris*, 3 vol. in-folio, 1724; — Félibien et Lobineau, *Histoire de la ville de Paris*, 5 vol. in-folio, 1755; — l'abbé Lebœuf, *Histoire de la ville et du diocèse de Paris*, 15 vol. in 12, 1754; — Piganiol de la Force, *Description de la ville de Paris et de ses environs*, 10 vol. in-12, 1765; — Delamare, *Traité de la police*, 5 vol. in-folio, 1722-38; — Jaillot, *Recherches sur la ville de Paris*, 5 vol. in-8°, 1775; — Sainte-Foix, *Essais sur Paris*, 1754; — Dulaure, *Histoire civile, physique et morale de Paris* : — Saint-Victor, *Tableau historique et pittoresque de Paris*, 3 vol. in-4°, 1808, etc.

PARIS, fils de Priam et d'Hécube, fut exposé, en naissant, parce que sa mère avait rêvé qu'elle portait dans son sein un flambeau qui devait un jour incendier Troie et la Grèce. Sauvé pourtant par elle, il fut élevé parmi les bergers du mont Ida. Ce fut lui que Jupiter choisit pour juge du différend qui s'était élevé entre Junon, Pallas et Vénus. *La pomme d'or*, que la Discorde avait adressée *à la plus belle*, fut adjugée par lui à Vénus. Envoyé en Grèce, pour réclamer la succession d'Hésione, sœur de Priam, il profita de l'absence du roi Ménélas, qui l'avait accueilli, pour séduire la belle Hélène, sa femme, qu'il enleva et emmena avec lui en Asie. Cet enlèvement fut la cause de la guerre célèbre de Troie et de l'embrasement de cette ville, 1209 av. J.-C. — Dans cette guerre mémorable, *Pâris* ne se distingua que par sa perfidie et sa lâcheté; il prit la fuite devant Ménélas; tua Achille en trahison, et fut tué lui-même par Pyrrhus.

PARIS (Mathieu), chroniqueur anglais, naquit vers la fin du 12e siècle, 1187; embrassa la vie monastique, et fut chargé, par le roi d'Angleterre Henri III, auprès duquel il jouit toujours d'une grande faveur, de la réforme de plusieurs monastères. Nous avons de lui une *Histoire d'Angleterre*, depuis l'an 1066 jusqu'à l'année de sa mort, 1259. Elle fut publiée, pour la première fois, par l'archevêque de Cantorbéry, 1571; et M. de Luynes nous en a donné une traduction française en 9 vol. in-8°, 1840-1841. La *Chronique de Mathieu Paris* est considérée comme l'une des sources les plus recommandables de cette partie de l'histoire de la Grande-Bretagne.

PARIS (François de), dit le *Diacre de Paris*, était fils d'un conseiller au parlement, et naquit dans cette ville, 1690. Il embrassa l'état ecclésiastique; devint prêtre-appelant et diacre de Paris. Son zèle, sa charité, et sa vie toute de pénitence et d'austérité, le rendirent recommandable; il embrassa le jansénisme avec ardeur, et refusa une cure, pour ne pas signer le formulaire de la bulle *Unigenitus* qu'il ne voulut point reconnaître, et dont il appela. Mais il fut surtout célèbre par les miracles que l'on prétendit s'être opérés après sa mort, 1727, au cimetière de Saint-Médar où il fut enterré. — Les scènes extravagantes des *convulsionnaires*, qui se rendaient en foule sur sa tombe, où s'opéraient ces prétendus miracles, mirent le gouvernement dans la nécessité d'en interdire l'accès, en faisant fermer ce cimetière.

PARIS-DUVERNEY (Joseph), célèbre financier, acquit, par ses talents et ses savantes opérations financières, une des fortunes les plus considérables de son temps. Il fut le confident du duc de Bourbon, l'auteur de l'ordonnance royale qui abolit la mendicité en France, 1724; et exerça, sur toutes les affaires de son époque, un

pouvoir plus grand que celui de tous les ministres. Par ses soins, la dette publique fut réduite de moitié. Ce fut aussi d'après ses conseils que Louis XV épousa la princesse Marie Leczinska; mais, en rétablissant le droit de joyeux avénement, il se rendit odieux. Le cardinal Fleury le fit mettre à la Bastille, 1726. Cependant il en sortit bientôt, et ne cessa jamais d'être consulté par la cour jusqu'à sa mort, 1770.

PARIS, ex-garde du corps de M. le comte d'Artois et de la garde constitutionnelle de Louis XVI, avait juré d'assassiner l'un des juges de ce prince; ayant rencontré, chez le restaurateur Février, au Palais-Royal, Lepelletier de Saint-Fargeau, il exécuta sur lui son projet, et se sauva en Normandie; mais, découvert à Forges-les-Eaux, il se brûla la cervelle avant de tomber entre les mains des gendarmes chargés de l'arrêter, 1792.

PARLEMENT. Les Francs, formés de peuples libres, se choisissaient dans l'origine des chefs sous le nom de rois, pour faire exécuter les lois qu'eux-mêmes avaient établies dans le champ de *mars* ou de *mai*. Ces assemblées, nommées parlement (Voy. ce mot), furent abolies par Charles Martel vers 717. Pepin, fils de Charles Martel, tout absolu qu'il était, n'osa pas, en 752, usurper le pouvoir souverain dont était revêtu le faible Childéric III, sans l'autorité d'une assemblée commune. Charlemagne rétablit les champs de mai, 790; mais à la suite de l'établissement du système féodal, 888, les anciennes institutions disparurent et firent place aux intérêts particuliers des seigneurs qui se rendirent alors indépendants. Louis le Gros, après la bataille de Brenneville, 1119, donna bien le signal de l'affranchissement des communes; mais le mal était trop enraciné pour que cette mesure pût porter immédiatement des fruits. Aussi ne s'aperçut-on d'un changement que sous le règne de Philippe-Auguste, commencé en 1180. Philippe attaqua Jean-sans-Terre, successeur de Richard Cœur-de-Lion, non-seulement par les armes, mais encore devant ses pairs (Voy. ce mot), et exécuta lui-même un jugement qui condamnait ce prince à la perte de la Normandie entière, de l'Anjou, du Maine, de la Touraine et d'une grande partie du Poitou, 1202. A quelque temps de là eut lieu la première assemblée générale connue des grands du royaume, qui se tint en 1204 à Villeneuve-le-Roi, près de Sens. L'énoncé de l'acte établit positivement que l'assemblée ne se tint pas seulement au nom du roi, mais bien au nom du roi et de tous les seigneurs qui s'y trouvèrent. En voici la formule : *Philippe, par la grâce de Dieu, roi de France; Eudes, duc de Bourgogne; Nervé, comte de Nevers; Renaud, comte de Boulogne; Gaucher, comte de Saint-Paul; Guy de Dampierre et plusieurs autres sont unanimement convenus*, etc. Louis VIII, en 1223, tint un parlement qui rendit une ordonnance commençant par ces mots : *Sachez que par la volonté et consentement des archevêques, évêques, comtes, barons et chevaliers du royaume de France, nous avons fait établissements sur les juifs, lesquels ont juré d'observer ceux dont les noms ensuivent.* Parmi les signataires, nous remarquons Philippe, comte de Boulogne, frère du roi; Robert, comte de Dreux, tant pour lui que pour son frère; Pierre, duc de Bretagne; la duchesse de Bourgogne pour son fils; les comtes de Nevers, de Blois, de Chartres, de Saint-Paul, de Namur, de Vendôme; Guillaume, évêque de Châlons; Robert de Courtenay, bouteiller de France, et le connétable Mathieu de Montmorency. Or, cette constitution fut établie, non par la volonté du roi, mais distinctement par celle des comtes, barons et chevaliers du royaume, et il y est si peu fait attention aux prérogatives du sang royal, que le comte du Perche est cité sur l'original de l'acte avant la duchesse de Bourgogne et le frère du roi, et que les comtes de Dreux et de Bretagne, tous deux cousins du monarque, y sont confondus dans la foule sans distinction particulière. Ces assemblées des grands du royaume avaient définitivement pris le nom de parlement à partir du règne de Louis le Gros, 1108-1137; mais elles ne se constituèrent réellement en cour de justice que sous le règne de saint Louis, 1254. Jusque-là nous eûmes, après ceux dont nous avons parlé sous le règne de Louis VIII, celui de 1226, dans lequel saint Louis fut reconnu comme successeur du roi prêt à mourir; sous Louis IX, celui de 1230, tenu au mois de juin pour la guerre de Bretagne; celui de Saint-Denis, tenu en septembre 1235, et dans lequel les barons de France réclamèrent la juridiction ecclésiastique; celui de 1240, tenu à Paris, et dans lequel les barons furent consultés sur le refus du sir Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême, de faire hommage au roi; et celui de 1246, tenu contre le sire Enguerrand de Coucy. A partir de 1254 jusqu'en 1302, il se tint 69 parlements sur lesquels 1 fut tenu à Orléans en 1254, 1 à Melun, en septembre 1257, 33 à Paris, et l'on ignore le lieu où furent tenus les autres. A partir de 1291, le parlement fut ordinairement désigné dans les actes sous le nom de parlement de Paris, pour le distinguer sans doute du parlement de Toulouse qui existait déjà, et il ne devint sédentaire qu'à partir de l'an 1318; car nous voyons qu'en 1309 il fut tenu à Cachant; en 1311, à Maubuisson, près Pontoise; en 1314, à Vincennes, et en 1315, à Pontoise. Dans la suite le parlement, bien que rendu sédentaire à Paris en 1318, fut cependant transféré à Poitiers, par édit du dauphin, depuis Charles VII, en date du 21 septembre 1418, et ne revint à Paris qu'en 1437, après le départ des Anglais. En 1456 le même roi le convoqua à Montargis, puis à Vendôme, pour juger le duc d'Alençon, et il rendit, dans cette dernière ville, sa sentence contre ce prince, en 1458. Henri III le transféra à Tours en 1589, et Henri IV le rétablit à Paris, par déclaration du 28 mars 1594. Enfin, pendant les troubles qui agitèrent la minorité de Louis XIV, il fut, en 1649, transféré à Montargis, de là, en 1652, à Pontoise, d'où il revint à Paris, au mois d'octobre de la même année. — Avant que le parlement eût été rendu sédentaire à Paris, il ne tenait ses séances qu'à certaines époques de l'année, ordinairement pour l'hiver, vers les fêtes de la Toussaint ou de Noël, pour l'été vers celles de Pâques ou de la Pentecôte. Depuis que le parlement fut rendu sédentaire à Paris, ce qui arriva, comme nous l'avons dit, en 1318, les sessions, d'abord de peu de durée, s'allongèrent de plus en plus à mesure que les affaires se multiplièrent, par suite de la réunion de plusieurs baronnies à la couronne. Le parlement, composé dans le principe de seigneurs entièrement féodaux, qui ne se réunissaient que pour discuter sur les besoins de l'État, devint cour de justice, à partir de la création des états généraux, 1302. Une ordonnance de 1304 ou 1305, citée par Pasquier, dit qu'il était alors composé de deux prélats, l'archevêque de Narbonne et l'évêque de Rennes; de 2 nobles laïques, le comte de Dreux et le comte de Bourgogne, et de 15 clercs et de 15 laïques juges. Philippe le Long, en 1319, ordonna qu'il n'y aurait plus de prélats au parlement, en nomma le comte de Boulogne président, et voulut qu'il ne fût composé que de 8 clercs et 8 laïques jugeurs, 4 personnes aux requêtes, 4 aux enquêtes, et 24 rapporteurs. Philippe de Valois, en 1344, établit pour la grande chambre 2 présidents, 15 clercs et 15 laïques; pour la chambre des enquêtes, 24 clercs et 16 laïques, et

aux requêtes 8 personnes, 5 clercs et 3 laïques. Depuis lors les prélats disparurent du parlement, et il n'y eut de barons que ceux qui avaient droit d'y siéger en qualité de pairs de France. Avant la révolution de 1789 le parlement se composait : 1° du chancelier de France, président ; 2° d'un premier président ; 3° de 9 présidents à mortier ; 4° de tous les pairs de France (V. PAIRS); 5° de 4 conseillers d'honneur et 4 maîtres des requêtes ; 6° des conseillers tant clercs que laïques ; 7° d'un greffier civil et d'un greffier criminel ; 8° de 4 notaires et secrétaires de la cour ; 9° d'un premier huissier et de 22 autres huissiers ; 10° enfin de 3 avocats généraux, d'un procureur général et 18 substituts.— *Premier président.* Les rois de France ont toujours été présidents des grandes assemblées, notamment de celles qui ont pris, sous la 3e race, les noms de *cour du roi*, *cour des pairs* et *parlement*. Sous la 1re race, 420-752, les maires du palais présidaient en l'absence du monarque avec plus ou moins d'autorité suivant les temps. Dans la suite les rois nommèrent certaines personnes pour présider en leur nom, et on les appelait *magni præsidentiales*. Par une charte de 1120, Louis le Gros veut que l'abbaye de Tyron ne réponde que devant ses grands présidents à Paris ou en tout autre lieu où se tiendra la cour royale suprême ; et en 1222, sur la liste des membres composant le parlement, les grands présidents sont nommés avant les fils du roi, ce qui indique assez que dès le milieu du 13e siècle il y avait des présidents en titre au parlement, et que le titre de grand président ne se donnait qu'à ceux qui étaient établis en dignité au-dessus des autres personnes qui avaient entrée au parlement. L'ordonnance de 1296, concernant le parlement, nomma 6 présidents, 3 laïques et 3 ecclésiastiques, et, dans cette ordonnance, les présidents sont distingués des conseillers qu'elle confond généralement sous le titre de présidents. Quant au titre de premier président, cette qualification ne date que de 1341 et est alors donnée à Simon de Bucy. Le nombre des présidents ne devint fixe que très-tard, en 1287 il n'y en avait qu'un ; en 1291, 3 ; en 1296, 6 ; en 1302 nous n'en voyons plus que 4 ; en 1305, 2 ; en 1334, 3 ; en 1359, sous Charles V, il y en avait 4 ; en 1395, 5, et pourtant cette dernière charge ne paraît avoir été créée en demeure qu'en 1466. La 6e fut créée en 1577 ; la 7e en 1594, supprimée en 1597, et recréée en 1633 ; le 8e fut créée en 1635 et la 9e en 1643. Depuis lors ce nombre a toujours été le même. — *Conseillers.* Sous la 1re et la 2e race, 420-752-987, et même dans le commencement de la 3e, il y avait à la cour du roi et dans les assemblées de mars et de mai des Francs autres que les barons et les évêques qui y avaient entrée, à cause des grands fiefs qu'ils possédaient. Ce furent ces Francs qui furent ensuite appelés *maîtres*, et enfin *conseillers*. Dans les trois siècles qui ont précédé la fixation du parlement à Paris la plupart des conseillers étaient abbés. Une ordonnance de Louis VIII, en 1223, les appelle chevaliers de France, et dans les registres de 1317, 1364, 1388 et même 1459, ils sont encore qualifiés de *chevaliers*. On ne trouve, pour la première fois, le titre de *maître* qu'en 1484, et peu après ils prirent celui de conseiller. Le nombre des conseillers était, en 1302, de 26, 13 clercs et 13 laïques. Louis le Hutin, en 1315, augmenta le nombre des conseillers clercs de 6 ; Philippe le Long, en 1334, nomma 20 clercs et 30 laïques, et enfin Henri III, en 1579, fixa le nombre des conseillers clercs du parlement de Paris à 40. — *Président des enquêtes.* Les charges de présidents aux enquêtes ne furent que de simples commissions jusqu'à l'édit de 1704, qui les supprima et les remplaça par 15 offices de présidents aux enquêtes. En 1755, Louis XV supprima ces offices en laissant toutefois les charges aux titulaires, et par une déclaration du 30 août 1757, il fut dit qu'après la mort de tous les titulaires il serait commis par le roi 2 conseillers de la cour pour présider à chaque chambre des enquêtes, ainsi que cela se pratiquait avant 1704.— *Greffier civil en chef, greffier criminel en chef.* Ces charges furent créées en 1237, la première en faveur de Jean de Montluc et la seconde en faveur d'une personne dont nous n'avons pu découvrir le nom. Jusqu'alors les greffiers avaient été pris parmi les notaires ou secrétaires du roi. Depuis ce temps on donna aux hommes chargés de tenir sous leurs ordres les registres des séances le titre de *registrateurs* ou greffiers, et peu à peu cette dernière qualification prévalut. Les premiers greffiers ne prirent le titre de greffiers en chefs qu'à partir du mois de décembre 1636, qui créa des greffiers alternatifs et triennaux dans toutes les cours et siéges royaux. — *Notaires.* Les notaires ou secrétaires du roi près le parlement étaient autrefois chargés de faire les expéditions, puis de les collationner, et enfin, après la création de la charge de greffier en chef, ils furent chargés de signer les arrêts en l'absence de ce dernier. En 1572, ils étaient 4, tous clercs et depuis lors ce nombre n'a pas augmenté. — *Premier huissier.* Cet officier est appelé tout simplement, dans l'ordonnance de Philippe de Valois de 134, l'huissier, et Louis XI en 1468, l'indique sous le nom d'huissier du roi. —*Avocats généraux. Procureurs généraux.* Le premier de ces titres était anciennement porté par les avocats qui se chargeaient des causes des particuliers, et on les appelait généraux pour les distinguer des avocats du roi, *advocati regis*, dont parle l'ordonnance de 1330 ; quant au second, il était donné à ceux qui étaient chargés de poursuivre la répression des crimes, et on les appelait généraux pour indiquer que tout les regardait. Dans l'édit du roi Jean, du 12 janvier 1352, il est fait mention du procureur général sous le nom de *procurator noster generalis*, et des avocats sous le nom de *atque advocati nostri dicti parlamenti*. En 1476, le roi de Portugal ayant été reçu à Paris, François Hallé et Pierre de Brabant, tous deux avocats du roi, plaidèrent devant ce prince, et dans les registres ils ne sont encore qualifiés qu'avocats du roi ; mais en 1491, Jean Olivier, depuis premier président, fut créé avocat extraordinaire du roi, et en 1587, Antoine Seguier fut nommé avocat général. Avant 1789, il y avait des charges d'avocats généraux. Les deux premières aussi anciennes que le parlement, et la troisième, créée en 1690, en faveur de Henri François d'Aguesseau, qui fut plus tard chancelier de France. Dès l'année 1302, le procureur général obtint des substituts pour l'aider dans ses fonctions, mais ces charges, qui n'étaient remplies qu'en cas d'absence du procureur général, ne furent créées en titre d'offices que par l'édit du 6 juin 1586. Ces substituts étaient avant la révolution au nombre de 18. Le parlement était divisé en *tournelle criminelle*, établie en 1446 par Charles VII, pour juger toutes les affaires criminelles, et en *tournelle civile*, qui ne datait que du 18 avril 1667. Enfin, la chambre des enquêtes se composait de 8 conseillers, chargés de prendre connaissance des enquêtes, c'est-à-dire des demandes, et d'en faire le rapport au parlement. Le parlement, en 1673, fut privé par Louis XIV du droit de faire des remontrances avant l'enregistrement des lettres patentes, édits et déclarations, pour s'être refusé d'enregistrer des édits bursaux. 42 ans après, ce prince étant mort, le premier soin du duc d'Orléans, reconnu régent par le parlement, malgré le testament de Louis XIV, qui conférait ce titre

au duc du Maine, fut de restituer à cette compagnie ce droit dont elle était privée depuis si longtemps. En 1771, le chancelier Maupeou entreprit de détruire tous les parlements du royaume, et parvint à faire signer à Louis XV une ordonnance qui les supprimait. Des réclamations unanimes surgirent de toute part contre cette mesure; néanmoins le parlement de Paris fut éloigné de cette capitale, et il ne fut rappelé qu'en 1774 à l'avénement de Louis XVI. Enfin, en 1790, le parlement fut dissous, et depuis lors on n'a pas cherché à le rétablir.

PARLEMENT DE TOULOUSE. Ce parlement, le second des parlements du royaume, fut institué, si l'on en croit la chronique manuscrite de Bardin, en 1051, par le roi Henri Ier; mais tout ce qu'il dit à cet égard, aussi bien que sur les parlements qu'il prétend avoir été tenus en 1122, 1138, 1194, 1273 et 1293, n'est basé sur aucune preuve. La première justice supérieure qu'il y ait eu à Toulouse furent les *Grands Jours*, institués au 12e siècle par les comtes de cette ville, et qui furent remplacés en 1266 par un parlement institué par Alphonse, frère de saint Louis, héritier du comté de Toulouse du chef de Jeanne, sa femme, fille unique de Raimond VII. A la mort d'Alphonse, 1272, le comté de Toulouse fut réuni à la couronne, et Philippe le Hardi fit pour le parlement de cette ville ce qu'il faisait déjà pour l'échiquier de Normandie, c'est-à-dire qu'il le fit présider en son nom par un membre du parlement de Paris. Supprimé en 1284, il fut rétabli en 1287 par Philippe le Bel; fut de nouveau supprimé en 1291, et encore une fois rétabli en 1302 par le même prince, qui en fit lui-même l'ouverture le 10 janvier. Dix ans après, 1312, le parlement de Toulouse, supprimé de nouveau, ne fut plus réuni qu'en 1420, par lettres patentes du dauphin, depuis Charles VII En 1425, la ville de Toulouse se trouvant ravagée par la peste, le parlement fut transféré à Béziers, où il fut encore supprimé en 1428. Enfin, en 1437, il fut de nouveau rétabli. Charles VII, par son édit en date du 18 avril, le composa, comme l'ancien, de 2 présidents et de 12 conseillers, 6 clercs et 6 laïques. En 1461, ce parlement fut confirmé par lettre de Louis XI, qui le transféra à Montpellier en 1466; mais il fut rétabli à Toulouse en 1468. François Ier le présida lui-même le 4 août 1533, et Charles IX le 5 février 1565; mais en 1589, les membres qui le composaient s'étant soustraits de l'obéissance de Henri III, ce prince le transféra à Carcassonne, d'où Henri IV le fit partir, en 1592, pour Béziers, et ne le réunit à Toulouse qu'en 1594. En 1705, lorsque Louis XIV confirma ses priviléges, ce parlement était composé de 6 présidents et de 100 conseillers. Il fut supprimé en 1790.

PARLEMENT DE GRENOBLE. Ce parlement, connu anciennement sous le nom de *conseil delphinal*, fut institué par ordonnance du dauphin Humbert II, en date du 22 février 1337. Ce prince l'établit d'abord à Saint-Marcellin, et le fixa à Grenoble le 1er août, 1340. Louis XI, n'étant encore que dauphin de Viennois, érigea, en 1451, ce conseil sous le nom de *parlement du dauphin*, et le roi Charles VII confirma cet établissement par édit du 4 août 1453. Ce parlement fut confirmé en 1536 par le roi Henri II, et en 1628 par Louis XIII. Par suite de l'édit de Nantes, il avait été créé, en 1599, une chambre mi-partie au parlement de Grenoble; mais cette chambre fut supprimée en 1679. Avant 1789, le parlement de Grenoble se composait de 10 présidents à mortier y compris le 1er président, 2 chevaliers d'honneur, 54 conseillers, dont 4 clercs; 3 avocats généraux et un procureur général.

PARLEMENT DE BORDEAUX. Ce parlement, le 4e des parlements de France, est quelquefois appelé parlement de Guienne, le plus souvent parlement de Bordeaux. Quelques auteurs en attribuent l'institution à Philippe le Bel, en 1306; d'autres, à Charles VII, en 1444. Nous n'avons pu trouver aucune preuve qu'il y eût, en 1306, un parlement à Bordeaux, ni même que celui de Paris y tint des grands jours. Dès lors, nous croyons que la seconde date est plus vraisemblable, et nous ajouterons qu'en 1451 la ville de Bordeaux s'étant révoltée, le parlement n'y fut légalement établi qu'au mois de mai 1460. Le 29 avril 1469, Louis XI fut obligé de céder la Guienne au duc de Berry son frère, et comme les parlements ne pouvaient pas tenir leurs séances dans les terres possédées à titre d'apanage par les princes, Louis XI, au mois de novembre suivant, transféra le parlement de Bordeaux à Poitiers, et le rétablit à Bordeaux le 12 mai 1472, après la mort de son frère. Ce parlement, pour différents motifs locaux, tint, le 8 mars 1464, ses séances à Saint-Jean d'Angély; en 1473, à Libourne; en 1497, à Bergerac; en 1501, à Saint-Emylion; en 1515, à Libourne; en 1546 et 1547, à Libourne; en 1555, à Libourne; en 1635 et 1654, à Agen; en 1675, à Condom; en 1677, à Marmande; et en 1678, à la Réole, où il resta jusqu'en 1690. François Ier, en 1519, ordonna que le parlement de Bordeaux tiendrait ses grands jours comme ceux de Grenoble, de Toulouse et de Rouen; et Henri II, en 1553, régla que ce parlement précéderait celui de Dijon. Avant 1789, il se composait de 5 chambres : la grande chambre, la chambre des tournelles, deux chambres des enquêtes et une chambre des requêtes.

PARLEMENT DE BOURGOGNE. Le royaume de Bourgogne avait son parlement, dont il est fait mention dès le temps de Clotaire II; mais ce parlement disparut avec le royaume de Bourgogne vers le milieu du 9e siècle. En 1361, Philippe le Hardi, nommé duc de Bourgogne, eut l'intention d'établir un parlement à Bellay, et ses successeurs établirent, vers 1454, deux conseils qu'ils appelèrent *grands jours*, l'un à Beaune et l'autre à Saint-Laurent. Le dernier duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, ayant été tué devant Nancy le 5 janvier 1477, le duché fut réuni à la couronne, et Louis, par édit du 11 mai 1477, supprima les grands jours et établit à la place une cour souveraine sous le titre de *parlement*. Ce parlement fut supprimé par Charles VIII, au mois d'avril 1488, mais il fut rétabli l'année suivante; ensuite augmenté par Louis XII, et fixé définitivement à Dijon par déclaration du 29 août 1494.

PARLEMENT DE NORMANDIE. Ce parlement tirait son origine de la cour de l'échiquier, instituée en 912 par Raoul ou Rollon, premier duc de Normandie; laquelle fut érigée en cour souveraine, et rendue sédentaire à Rouen, par Louis XII, en 1499. Toutefois ce ne fut que François Ier qui, en 1515, ordonna que le nom de l'échiquier serait changé en celui de parlement.

PARLEMENT D'AIX. Le parlement d'Aix, le 7e des grands parlements de France, par rang d'ancienneté, fut érigé par Louis II, comte de Provence, sous le titre de *parlement*, 14 août 1415; confirmé en 1424, par Louis III, sous le titre de *conseil éminent*; et, après la réunion de la Provence à la couronne, prit enfin place parmi les cours souveraines du royaume sous le nom de parlement, par édit de Louis XII, en date du mois de juillet 1501. François Ier, en 1535, ordonna que ses séances se tiendraient toujours dans la ville d'Aix.

PARLEMENT DE BRETAGNE. Le parlement de Bretagne tire son origine des *grands jours*, que les comtes de Bretagne et ensuite les ducs faisaient tenir

dans ce pays. D'Argentré, dans son histoire de Bretagne, dit qu'avant le comte Alain III, mort le 13 février 1120, il y avait déjà des grands jours en Bretagne. Charles VII, ayant épousé Anne de Bretagne en 1491, régla la tenue de ces grands jours qui ne furent rendus sédentaires et ne prirent le nom de parlement que par édit de Henri II, en date du mois de mars 1553.

PARLEMENT DE PAU. Les anciens princes du Béarn avaient une ancienne cour de justice qui s'appelait *cour majour*, et qui se composait de 2 évêques et de 12 barons du pays. En 1528, Philippe III, comte d'Evreux et roi de Navarre, établit un conseil ou parlement qui fut chargé de rendre la justice; et, en 1519, Henri II, de la maison d'Albret, établit un conseil souverain pour résider dans cette ville. Il établit, en outre, une chancellerie de Navarre qui était aussi une cour supérieure. De ces deux compagnies Louis XIII forma, en 1620, le parlement de Navarre et de Béarn résidant à Pau.

PARLEMENT DE METZ. Sous la première race, les évêchés de Metz, de Toul et de Verdun faisaient partie du royaume d'Austrasie. Sous la seconde race, pendant le règne de Louis d'Outre-mer, les 3 évêchés furent assujettis à l'empereur Otton Ier, qui nomma des comtes pour les gouverner. Les habitants de ces villes ressortissaient de la chambre impériale de Spire. Henri II, en 1552, s'empara de ces trois villes qui lui furent cédées, en 1559, par le traité de Cateau-Cambrésis. Henri IV, en 1603, obligé de se rendre à Metz, y établit un président pour connaître des différends qui pourraient arriver entre les bourgeois et les soldats de la garnison; et Louis XIII, au mois de janvier 1633, créa une cour souveraine pour les trois évêchés, ordonnant que le siége de ce nouveau parlement serait établi dans la ville de Metz.

PARLEMENT DE BESANÇON. Ce parlement a été longtemps connu sous le nom de parlement de Dôle ou de Salins, dans le temps qu'il restait dans l'une ou l'autre de ces villes. Il tirait son origine de l'ancienne cour des comtes de Bourgogne, qui fut substituée aux baillis généraux. On possède des titres des 11e, 12e et 13e siècles qui prouvent que cette cour était ambulatoire, et s'assemblait, soit à Dôle, soit à Salins, à Gray, à Arbois, à Besançon. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, rendit le parlement sédentaire à Dôle en 1422. Louis XI, en 1677, le transféra à Salins; et Charles VIII, en 1483, le confirma dans cette ville. Dans la suite, Charles VII ayant épousé Anne d'Autriche, la princesse Marie de Bourgogne porta la Franche-Comté à Maximilien d'Autriche, et ce prince, au mois de décembre 1500, transféra de nouveau le parlement de Salins à Dôle. Ce parlement fut confirmé par l'archiduchesse Marguerite, tante de Charles-Quint, en 1517; par Charles-Quint lui-même, en 1530; par Philippe II, en 1599, et par Philippe IV, en 1656. Louis XIV ayant, en 1668, conquis la Franche-Comté, confirma le parlement à Dôle; mais la province ayant été rendue à l'Espagne par suite du traité d'Aix-la-Chapelle conclu la même année, Philippe IV défendit au parlement de Dôle d'exercer aucune fonction jusqu'à nouvel ordre. Louis XIV, en 1674, s'empara de nouveau de la Franche-Comté qui fut réunie à la couronne par le traité de Nimègue, 1678. Ce prince avait, par lettres patentes du 17 juin 1674, ordonné que le parlement resterait à Dôle; mais, par d'autres lettres du 22 août 1676, il ordonna que ce parlement serait transféré à Besançon, où il est resté jusqu'à la révolution. On voit, par des lettres particulières des différents souverains qui gouvernaient la Franche-Comté en 1508, 1518, 1530, 1533, 1534, 1542, 1545, 1556, 1577, 1599, 1603, 1613, 1616, 1656, 1665, que presque toute l'autorité de la province était confiée à ce parlement.

PARLEMENT DE DOUAI. Ce parlement, le dernier des grandes cours souveraines de France, fut créé en 1668, sous le titre de conseil souverain, et établi dans la ville de Tournai. Louis XIV, en 1686, lui accorda le titre de parlement. En 1713, la ville de Tournai fut cédée par le traité d'Utrecht, et le parlement fut transféré à Douai, où il siégea jusqu'à la révolution. Un des priviléges particuliers de ce parlement était qu'on ne pouvait se pourvoir en cassation contre ses arrêts; mais, suivant la coutume du pays, on pouvait demander la révision du procès.

PARLEMENT D'ANGLETERRE. Le parlement, en Angleterre, est une assemblée où se trouvent réunis les trois états du royaume, savoir : les lords spirituels, les lords temporels et les communes. Jusqu'à l'époque de la conquête, 1066, ce grand conseil, composé de seigneurs seulement, se nommait *magnatum conventus* ou *prælatorum procerumque conventus*. Les Saxons l'appelaient *witte na gemot*, c'est-à-dire assemblée des sages. Après la conquête, vers le commencement du règne d'Édouard Ier, 900, ou, suivant d'autres auteurs, sous Henri Ier, il fut nommé *parlement;* mais on n'est pas d'accord ni sur le pouvoir ou l'autorité des anciens parlements de la Grande-Bretagne, ni sur les personnes qui le composaient. Les uns prétendent que le parlement ne fut composé que des barons ou des grands de la nation, jusqu'au règne de Henri III, qui monta sur le trône vers 1168, et donnent pour principale raison que le premier ordre ou lettre circulaire pour convoquer en parlement l'assemblée de tous les chevaliers, citoyens et bourgeois, date de la 49e année du règne de ce prince, c'est-à-dire de l'an 1217, ajoutant que la chambre des communes fut établie sous le règne de ce prince, seulement après qu'il eut abattu les barons, parce qu'il n'est guère croyable qu'auparavant les barons eussent souffert aucun pouvoir qui fût opposé au leur. D'autres prétendent que les communes furent appelées au parlement la 17e année du règne de Henri Ier, 1171; et enfin d'autres savants, brodant sur le tout, ont voulu prouver par plusieurs faits que les communes avaient toujours eu part à la législation, et avaient toujours été admises dans les assemblées générales de la nation, mais que c'était sur un pied différent d'aujourd'hui. Quoi qu'il en soit de ces différentes opinions, il est certain que sous le règne d'Édouard Ier, 1272, il y avait une chambre de seigneurs et une chambre des communes, et que cette dernière était composée de chevaliers, de citoyens et de bourgeois. Dans le commencement, on convoquait de nouveaux parlements tous les ans; mais, dans la suite, leur terme devint plus long. Sous Charles II, 1660, ils étaient tenus pendant longtemps et avec de grandes interruptions; mais l'une et l'autre de ces coutumes furent trouvées si dangereuses, que le roi Guillaume crut devoir ordonner que le terme de tous les parlements serait restreint à trois sessions ou à trois ans, ce qui fit donner à sa déclaration le nom d'acte *triennal*. Depuis, par d'autres considérations, Georges Ier, la 3e année de son règne, 1717, fixa la durée des parlements à sept ans. Dans l'origine, les différents ordres ne formaient qu'une seule assemblée; mais lorsqu'il s'agissait d'affaires graves, ils délibéraient séparément, et rendaient cependant au roi leur réponse en commun. Ce fut sous le règne d'Édouard II, de 1327 à 1377, que l'on vit pour la première fois la séparation des deux chambres devenir une institution permanente. La chambre haute fut alors formée des prélats et des lords laïques; la chambre basse,

des députés des comtés et des bourgs, jusqu'au règne de Henri VIII, 1509. On comptait parmi les membres de la chambre haute 27 abbés mitrés et 5 prieurs, que la suppression des couvents fit disparaître à cette époque. Quant aux archevêques et aux évêques, ils en ont toujours fait partie, en vertu de leur dignité ecclésiastique. Les pairs laïques n'ont pas toujours été de droit membres du parlement : il fallait, dans le principe, qu'ils y fussent appelés par la volonté du roi; mais peu à peu la pairie et la qualité de membre de la chambre haute sont devenues inséparables. Sous le règne de Georges Ier, 1714, un bill passé à la chambre haute limita le nombre des pairs que le roi pouvait créer; mais ce bill fut refusé à la chambre des communes, parce que l'on y vit une tendance trop aristocratique. En 1603, il y avait 106 pairs d'Angleterre, et en 1673, 54. De 1760 à 1820, il a été nommé, en Angleterre seulement, 2 ducs, 16 marquis, 47 comtes, 17 vicomtés et 106 barons, auxquels si nous ajoutons 16 pairs écossais et 28 pairs irlandais, nous trouverons 386, plus 14 évêques catholiques, admis en 1829 : en tout, 400. — La chambre des communes était composée, dans l'origine, de tous les députés nommés par les bourgs, les chefs-lieux de provinces et les villes pourvues d'évêchés, parce que ces bourgs ou villes relevaient immédiatement du roi. Jusqu'au règne de Charles II, la couronne avait le droit de conférer le titre de bourg, par la création d'un nouveau privilége; mais depuis cette époque, cette faculté a cessé d'appartenir au monarque; et les nouvelles villes n'ont plus pu obtenir cette faveur. A l'avénement de Henri VIII au trône, le nombre des députés des villes s'élevait à 269. Par la création de nouveaux droits électoraux en faveur de certaines localités, on y ajouta, jusqu'en 1678, 180 autres membres. L'incorporation du pays de Galles en introduisit 12; et la réunion des anciens comtés de Chester et de Durham en ajouta 4 : total, 465. De 1678 à nos jours, ce chiffre a été porté à 513 pour l'Angleterre et le pays de Galles seulement; et si nous ajoutons 45 membres pour l'Écosse et 100 pour l'Irlande, nous aurons un total de 659 membres; et cependant, en même temps que les nouveaux bourgs qui ne sont pas représentés au parlement prenaient de l'extension, en même temps aussi les anciens bourgs qui jouissaient de cette faveur étaient tombés dans un dépérissement tel, que dans un grand nombre d'entre eux le droit de nommer les membres du parlement se trouvait l'apanage d'un petit nombre d'électeurs, quelquefois même d'une seule famille. C'est cet état de choses qui a amené le bill de réforme voté dans la dernière session du parlement de 1832.

PARME (ville), *Parma, Julia-Augusta-Colonia*, ville capitale de l'État de son nom, chef-lieu du duché de Parme proprement dit, à 100 kil. sud-est de Milan, sur la Parma; 36,000 habitants. La plus belle des nombreuses églises de Parme est la Steccata, bâtie au commencement du 16e siècle. — Université fondée en 1412. Collége des Nobles, fondé par Ramizio Farnèse, 1600. Parme est la patrie de Cassius, qui conspira contre César; de Vic (Énée), antiquaire du 16e siècle, et des peintres Francisco Mazzuoli, dit le *Parmesan*, et Lanfranc. Fondée par les Étrusques, elle devint colonie romaine, 579 de Rome; fut dévastée du temps du triumvirat, repeuplée par Auguste, d'où lui vint le nom d'*Augusta-Julia-Colonia*. A la chute de l'empire romain, elle se gouverna en république; tourmentée par les factions guelfe et gibeline, elle devint la proie de plusieurs familles puissantes, et tomba enfin au pouvoir des papes.

PARME-PLAISANCE-ET-GUASTALLA (Duché de), État d'Italie, borné au nord par le royaume Lombard-Vénitien, dont il est séparé par le Pô; à l'est, par le duché de Modène; au sud, par les enclaves de Varano et de Vinco, de Fivizzano et de Pontremali; à l'ouest, par les États sardes; 440,000 habitants; chef-lieu, Parme. — Rivières : *la Parma* et *le Taro*. — Le duché de Parme se divisait, en dernier lieu, en 4 districts : Parme, Plaisance, Borgo-San-Donino et Guastalla, subdivisés en 35 cantons. Aujourd'hui la division est en trois duchés, répartis en 14 districts. Cette contrée faisait anciennement partie de la Gaule Cispadane et de la Ligurie. Elle fut soumise par les Romains, avec toute la Ligurie, 185 avant Jésus-Christ. A la chute de l'empire d'Occident, elle reconquit un instant son indépendance primitive; elle tomba ensuite au pouvoir des Lombards, fut soumise par Charlemagne, qui en fit donation au saint-siége.

PARME et de PLAISANCE (Ducs de). Après la destruction de l'empire d'Occident, les villes de Parme et de Plaisance suivirent la destinée de toutes les autres villes de l'Italie. Subjuguées par les Lombards, 570, elles passèrent sous la domination des Grecs, 590, et de Charlemagne, 774. Ces deux villes se formèrent en république, lorsque l'empire fut transporté en Allemagne. Parme, toujours en proie aux factions des Terzi, des Rossi, des San Vitale et des Palavicini, retomba, 1409, sous la domination des ducs de Milan où elle resta jusqu'en 1513. Parme et Plaisance rentrèrent ensuite sous l'obéissance du pape Léon X, 1521. Depuis ce temps, le saint-siége en jouissait tranquillement, lorsqu'en 1534, Alexandre Farnèse, d'une maison ancienne d'Orviète, dans la Toscane, fut élu pape, d'abord sous le nom d'Honoré V, ensuite de Paul III. Entre les enfants qui lui étaient nés d'un concubinage dans sa jeunesse, il avait un fils, Pierre-Louis Farnèse, qu'il fit d'abord seigneur de Nepi et de Frescati. Il lui donna ensuite les villes de Parme et de Plaisance, qu'il érigea en duchés, et prit en échange les villes de Nepi et de Frescati, qu'il remit au saint siége, pour le dédommager, outre une redevance annuelle de 8,000 écus, dont il chargea les duchés de Parme et de Plaisance. Pierre-Louis était déjà en possession, depuis 1528, du duché de Castro et du comté de Ronciglione, qui relevaient aussi de l'Église romaine. — Pierre-Louis Farnèse, duc de Castro, reçut du pape Paul III, son père, 12 août 1545, l'investiture des États de Parme et de Plaisance, pour lui et ses descendants mâles, à perpétuité. Il ne put obtenir celle de l'empereur Charles-Quint; il ne se maintint que par la protection et la fermeté du pape, son père. Sa conduite lui attira bientôt la haine de tous ses sujets. Les comtes Jean-François Anguisciola, Augustin Landi, les marquis Jean-Louis Gonfalonieri, Jérôme et Alexandre Palavicini, formèrent contre lui une conspiration, à laquelle l'empereur donna secrètement les mains. Le 10 septembre 1547, Pierre-Louis était dans la vieille citadelle de Plaisance, tandis que Jérôme Palavicini attroupait le peuple dans une église, et que Gonfalonieri amusait, dans l'intérieur du palais, la garde allemande, Landi s'empara de la porte principale; Anguisciola, avec un autre conjuré, entra dans la chambre du duc, qui était seul, le poignarda et jeta son corps par les fenêtres. Gonfalonieri ouvrit ensuite les portes de la ville aux troupes de l'empereur, qui attendaient l'événement dans le voisinage. Ferrante de Gonzague, gouverneur du Milanais, vint de Lodi pour prendre possession de la ville, et fit inhumer le corps de Pierre-Louis, qui avait été exposé à toutes sortes d'insultes de la part du peuple. — Octave Farnèse, fils de Pierre-Louis, succéda à son

père dans le duché de Parme, 1547. Il ne s'y maintint qu'avec la protection de Henri II, roi de France, auquel il avait demandé des secours contre les Impériaux et même le pape, et n'en eut la paisible possession qu'après la trêve de deux ans conclue entre lui, le pape, le roi de France, 29 avril 1552, et à laquelle l'empereur fut obligé d'accéder. Philippe II, roi d'Espagne, pour détacher Octave du parti de la France, lui rendit la ville de Plaisance, 1556, mais en gardant le château, où il mit une garnison qu'Octave devait payer. L'acte de cette restitution est du 15 septembre 1556. L'an 1574, Octave fonda l'académie des *Innominati*, à Parme, recouvra le château de Plaisance, vers la fin de 1585, et mourut à 62 ans, le 18 septembre 1586. — Alexandre Farnèse, fils unique et successeur d'Octave, 1586, né en 1544, gouverneur des Pays-Bas, 1578, mourut à Arras, le 3 décembre 1592, des suites d'une blessure qu'il avait reçue au siége de Rouen. — Ranuce ou Rainuce Ier, fils aîné d'Alexandre Farnèse, né l'an 1569, prêta serment de fidélité au saint-siége, le 6 septembre 1692; reçut du pape Clément VII, 1600, la dignité de gonfalonier de l'Église, pour lui et ses successeurs; fit bâtir le collége qui sert à l'éducation de la jeune noblesse; donna, en 1599, un nouveau lustre à l'université fondée en 1412, et protégea l'académie des *Innominati*. Il découvrit, 1612, une conjuration tramée contre lui, 1611, et fit trancher la tête à tous les conjurés. Il mourut subitement au commencement de mars 1622. — Odoard ou Edouard, second fils de Ranuce, né le 28 avril 1612, lui succéda, par préférence à son aîné, qui était sourd et muet de naissance, 1622. Le besoin d'argent l'obligea d'engager au mont-de-piété de Rome, le duché de Castro et le comté de Ronciglione. Il entra presque seul, 1633, dans la ligue que la France fit proposer aux princes d'Italie. Pendant qu'il était en France, pour y solliciter des secours contre ses ennemis, François Ier, duc de Modène, à la tête des troupes espagnoles et des siennes, entra dans le Parmesan, et y commit d'horribles ravages, 1636. Odoard conclut un traité de paix avec les Espagnols, auxquels il abandonna Sabionetta, 1637. L'an 1639, Urbain VIII entreprit d'enlever au duc de Parme le duché de Castro pour le réunir au saint-siége, ce qui occasionna une guerre de chicane pendant 5 ans. La paix fut conclue entre le pape, le duc de Parme et ses alliés, par la médiation de la France, des Vénitiens, du grand-duc de Toscane et du vice-roi de Naples, le 31 mars 1644; le duc recouvra, soixante jours après, son duché de Castro. Il mourut le 12 septembre 1646. — Ranuce II, né en 1630, successeur d'Odoard, son père, 1646; fit tuer l'évêque de Castro, nommé, contre son gré, par Innocent X, 1649, qui, dans sa colère, fit raser Castro, et placer au lieu où cette ville avait existé une colonne sur le piédestal de laquelle on grava ces mots italiens : *Qui fù Castro*, ici fut Castro. Ranuce, menacé d'une irruption de l'armée pontificale dans ses États de Parme, céda au pape le duché de Castro et le comté de Ronciglione, que le pape réunit pour toujours à la chambre apostolique, 1661, malgré les instances du cardinal Mazarin, 1660. La maison de Parme ne put y rentrer depuis cette époque, quoique, par le traité conclu à Pise, le 12 février 1664, entre Louis XIV et le pape, il fût accordé au duc une prorogation de 8 ans pour le rachat de l'hypothèque. Ranuce fit mourir son ministre Gaufridi, qui compromettait l'intérêt de ses États, 1670. Le duc mourut le 11 décembre 1694. — François, né le 19 mai 1678, successeur de Ranuce, son père, 1694, refusa de recevoir garnison impériale à Parme, 1702. L'an 1718, la quadruple alliance, par l'article 5 du premier chapitre de son traité, déclara que les duchés de Parme et de Plaisance, ainsi que celui de Toscane, seraient tenus pour fiefs masculins de l'Empire; que lorsque la succession de ces États serait ouverte, on les donnerait au fils aîné d'Élisabeth Farnèse, reine d'Espagne, et qu'au défaut de ce prince ou de sa postérité masculine, ces duchés passeraient aux autres fils de la reine ou de leur postérité masculine. Le duc François mourut le 26 février 1727. — Antoine, né le 29 novembre 1679, successeur de François, son frère, dans le duché de Parme, 1727; épousa Henriette-Marie, fille de Renaud, duc de Modène, 9 février 1728, et mourut sans enfants, le 20 janvier 1731. — Don Carlos, infant d'Espagne, né le 20 janvier 1716, du roi Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, se porta pour héritier de Parme et de Plaisance, 1731, en vertu du traité de la quadruple alliance et d'un autre, conclu le 30 avril 1725, à Vienne, entre l'empereur Charles VI et le roi d'Espagne. L'infant fit son entrée à Florence le 9 mars 1732, à Parme le 9 octobre, et à Plaisance le 23 du même mois. Ce prince, ayant conquis le royaume de Naples, 1734, donna, le 5 janvier 1737, sa renonciation aux duchés de Parme et de Plaisance, conformément au traité du 30 avril 1725. Le traité de Vienne, 18 novembre 1738, abandonna au pape, à perpétuité, le duché de Castro et le comté de Ronciglione. Par le traité d'Aix-la-Chapelle, signé le 18 octobre 1748, la reine de Hongrie céda les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla à don Philippe, infant d'Espagne, pour lui et ses héritiers mâles, avec la clause de réversion, au défaut de postérité masculine, comme aussi dans le cas où ce prince parviendrait au trône des Deux-Siciles ou à celui d'Espagne. — Don Philippe, infant d'Espagne, né le 15 mars 1720, de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, prit possession de ses nouveaux États le 7 mars 1749. Il avait épousé, le 26 août 1738, Louise-Élisabeth, fille de Louis XV, roi de France, morte à Versailles, le 6 décembre 1759. Il mourut de la petite vérole, dans la ville d'Alexandrie, le 18 juillet 1765. — Don Ferdinand, né le 20 janvier 1751, successeur de don Philippe, son père, 1765, fit publier, 1768, une pragmatique sanction composée de quatre articles, dont le premier défendait de porter, sans sa permission, les affaires contentieuses à des tribunaux étrangers, pas même à ceux de Rome; et le dernier déclarait nuls les décrets, bulles et brefs qui seraient venus de Rome, à moins qu'ils n'eussent été munis du *regium exequatur*. Le 1er février de la même année, le pape cassa, abrogea et déclara nulle cette ordonnance. L'infant-duc fit chasser tous les jésuites établis dans ses États, et supprima le bref du pape, rendu contre sa pragmatique sanction, 5 mars 1768. Il épousa, le 27 juin 1769, à Colorno, l'archiduchesse Marie-Amélie-Josèphe-Jeanne-Antoinette, fille de l'empereur François, née le 26 février 1744, morte en 1801. Le duc Ferdinand mourut le 2 octobre 1802. — Don Louis, né le 5 juillet 1773, prince héréditaire de Parme, ne succéda point à son père dans ses États, dont Bonaparte se mit en possession, en vertu d'une convention faite à Madrid, le 21 mars 1801, par laquelle la Toscane était cédée à don Louis, à titre de royaume d'Étrurie, en indemnité des duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla. Ce prince mourut le 27 mai 1803. — Charles-Louis, né le 25 décembre 1799, roi d'Etrurie le 27 mai 1803, fut dépouillé de ses États par Bonaparte, le 10 décembre 1807. — Les événements de 1813 remirent l'archiduc Ferdinand d'Autriche en possession de la Toscane, et la jouissance des duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla fut assurée, pour sa vie durant, à l'impératrice Marie-

Louise, fille de François II, 9 juin 1815, par le congrès de Vienne, qui assigna provisoirement à la maison de Parme le duché de Lucques, pour le posséder jusqu'à l'époque où elle rentrera dans son patrimoine.

PARKER (Mathieu), 2e archevêque protestant de Cantorbéry, né à Norwich, 1504, fut chapelain de la malheureuse Anne de Boleyn. Henri VIII, dont il se fit le bas adulateur, le nomma vice-chancelier de l'université de Cambridge, 1559. Banni par Marie, il fut rappelé par Élisabeth, qui le nomma à l'archevêché de Cantorbéry, 1559. Quoiqu'il se fût toujours montré l'un des plus chauds partisans de la réforme, il se rendit odieux aux protestants eux-mêmes, par son arrogance et ses manières hautaines. Il mourut en 1575.

PARMÉNIDE, philosophe grec, naquit à Élée l'an 535 av. J.-C. Il fut disciple de Xénophane, et exerça, dans sa patrie, les premières charges magistrales. Il donna de sages lois à ses concitoyens et fut toujours parmi eux en grande vénération. L'an 470 av. J.-C., il partit avec Zénon, son disciple, pour Athènes; il y enseigna la philosophie, et y mourut dans un âge avancé. Brandis, 1813, nous a donné quelques fragments de ce philosophe, dont le système fut toujours *l'unité absolue*, système qu'il développa dans un poëme intitulé *de la Nature*.

PARMÉNION, général de Philippe et d'Alexandre le Grand, rois de Macédoine; accompagna ce dernier en Asie; contribua puissamment au gain des batailles du Granique et d'Issus. Il s'empara par lui-même de Damas et de toute la Syrie. Après la conquête de la Perse, Parménion obtint le gouvernement de la Médie; mais son pouvoir excita bientôt la jalousie. Accusé de conspiration avec son fils Philotas, il fut mis à mort l'an 330 av. J.-C.

PARMENTIER (Jehan), navigateur, naquit à Dieppe l'an de J.-C. 1494. Il est, dit-on, le premier pilote qui conduisit des navires au Brésil et le premier Français qui ait découvert les Indes jusqu'à Sumatra, où il mourut, 1543. On a de lui des cartes marines, des mappemondes et un recueil de poésies, imprimé à Paris en 1556.

PARMENTIER (Antoine-Augustin), célèbre agronome et membre de l'Institut, naquit à Montdidier en 1737; étudia la pharmacie; exerça cette profession à l'armée de Hanovre et à l'hôtel royal des Invalides; mais bientôt il abandonna ses fonctions pour se livrer tout entier à l'étude des substances alimentaires. C'est à lui que la France doit la culture de la pomme de terre, dont un préjugé ridicule arrêtait la propagation. Parmentier ouvrit une école pratique de boulangerie, et en résuma tous les principes dans un traité qu'il publia, 1778, dans lequel tout ce qui entre dans l'usage journalier des aliments devient l'objet de ses judicieuses recherches. Nommé successivement membre de l'Institut, président du conseil de la santé publique et administrateur général des hospices, il mourut entouré de l'estime universelle que lui avaient attirée ses utiles travaux, 1813.

PARNELL (Thomas), poëte anglais, né à Dublin, 1679; occupa plusieurs bénéfices ecclésiastiques, et se mit, par ses productions, au rang des poëtes les plus élégants de la Grande-Bretagne. Il mourut en 1717. Ses *Œuvres complètes*, traduites par Hennequin, furent imprimées à Paris, 2 vol. in-12, 1801.

PARNY (Évariste-Désiré **DESFORGES**, chevalier, puis vicomte de), surnommé le *Tibulle français*, naquit à l'île Bourbon, 1753. Envoyé en France, 1762, il se destinait à l'état ecclésiastique et voulut même entrer dans l'ordre de la Trappe au sortir du collége de Rennes, où il fit ses études; mais ses idées changèrent bientôt; il embrassa l'état militaire, et la connaissance de cette Éléonore, qu'il célébra d'une manière si touchante, dans ses *Poésies élégiaques*, lui assura le rang distingué qu'il occupe, à si juste titre, dans notre littérature, et lui ouvrit les portes de l'Institut, 1803. Il mourut d'une maladie de langueur, 1814. Ses œuvres choisies font partie de la collection des classiques français publiés par Lefèvre, 1827.

PAROS (Paro), île de l'Archipel et l'une des Cyclades, fut primitivement occupée par les Phéniciens et ensuite par les Crétois, sous lesquels elle jouit toujours d'un gouvernement indépendant. Elle fut soumise par Darius Ier, roi de Perse, l'an 518 av. J.-C; reprise sur lui par les Athéniens à Marathon, et fut définitivement subjuguée par Pompée et incorporée à la république romaine, l'an 74 av. J.-C.

PAROS (Marbres ou chroniques de). V. **ARUNDEL.**

PAROY (Jean-Philippe-Guy **LEGENTIL**, marquis de), naquit à Paris, 1750; embrassa l'état militaire et était parvenu au grade de colonel, 1786. La France lui doit l'usage d'un procédé de stéréotypage, où les matrices, formées par une couche de plâtre appliquée sur des pages en caractères mobiles, reçoivent, sans altération, la matière fondue. Il mourut à Paris en 1824. Nous avons de lui un *Précis sur la stéréotypie*, imprimé par Cosson, in-8°, 1822.

PARRHASIUS, l'un des peintres les plus célèbres de l'antiquité, florissait vers l'an 420 av. J.-C. Son tableau de *Méléagre et Atalante* fut acheté par Tibère 150,000 fr. de notre monnaie.

PARROCEL (Joseph), peintre, né à Brignoles (Var), 1648; s'adonna principalement à la peinture des batailles. On conserve au musée du Louvre un *Passage du Rhin* et un autre tableau de bataille qui lui furent commandés par le roi. Il mourut en 1704, laissant, en outre, une suite de 48 gravures très-estimées, dont les sujets sont tirés de la vie de Jésus-Christ. — Parrocel, son fils aîné, ancien professeur de l'Académie de peinture, naquit à Paris, 1688; excella dans le genre de son père, et fut choisi pour peindre les *Conquêtes de Louis XV*. Il mourut à Paris, 1752. Ses gravures à l'eau-forte sont très-estimées.

PARSEVAL-GRANDMAISON (François-Auguste), de l'Académie française, naquit à Paris, 7 mai 1759; y étudia, et fit partie de la société scientifique qui accompagna le général Bonaparte en Égypte, 1798. Il fut membre de l'Institut du Caire, et, depuis cette époque, il ne cessa de s'occuper de travaux littéraires. Il publia les *Amours épiques*, poëme héroïque, 1804-1806, et des *Dithyrambes* et *chants héroïques*, 1810-1811. Membre de l'Académie française, il prononça un discours, au nom de ce corps, aux funérailles de Bernardin de Saint-Pierre, 7 février 1814, et publia la 1re partie de son poëme sur Philippe-Auguste, décembre 1817.

PARSONS (Robert), jésuite anglais, naquit dans le Sommerset, l'an de J.-C. 1547. Élevé dans la religion protestante, il la quitta pour entrer dans les jésuites à Rome, et revint en Angleterre en qualité de supérieur des missions catholiques de la Grande-Bretagne et de l'Espagne, 1579. Il prit part aux intrigues contre la reine Élisabeth et à la conspiration des poudres, 1606; mais rien ne fut prouvé contre lui. Il mourut à Rome, 1610.

PARTHENAY, petite ville de France (Deux-Sèvres), jadis capitale d'une seigneurie, réunie à la couronne en 1422.

PARTHENAY, illustre maison de France, issue de

celle de Lusignan avant l'an 1000, se partageait en deux branches. Les membres les plus célèbres sont : — Parthenay (Anne de), femme savante et aimable du 16e siècle, avait épousé le comte de Marennes. Attachée fortement aux opinions religieuses de Calvin, elle fut une de celles qui contribuèrent le plus à répandre ses doctrines en France. — Parthenay (Catherine de), sa nièce, née en 1532; épousa le vicomte René de Rohan, prince de Léon, et déploya, avec sa fille Anne, un très-grand courage au siége de la Rochelle. Elle mourut en 1631. — Parthenay (Jean Larchevêque de), seigneur de Soubise et l'un des plus vaillants capitaines des huguenots, en Poitou, naquit à Soubise, 1512. Il était frère de Catherine et remplaça le baron des Adrets dans le commandement de Lyon. Il défendit cette place contre le duc de Nemours, 1560, et refusa de se rendre malgré la menace qu'on lui fit d'égorger, sous ses yeux, sa femme et sa fille, tombées au pouvoir de l'ennemi. Ce capitaine intrépide mourut, âgé de 54 ans, 1566.

PARTHÉNIENS. On donna ce nom aux jeunes Lacédémoniens nés pendant la première guerre de Messénie, du commerce illégitime des femmes de Sparte avec des jeunes gens qui quittèrent le camp pour aller suppléer à l'absence des maris, dans la crainte que l'Etat ne périt faute de citoyens. Méprisés pour cela par leurs compatriotes, ils conspirèrent contre leur patrie avec les Ilotes et furent bannis de Sparte. Conduits par Phalante, ils gagnèrent la côte orientale de l'Italie, et y jetèrent les fondements de Tarente, 707 av. J.-C.

PARTHÉNIUS, de Nicée, poëte, florissait vers la fin du dernier siècle avant l'ère chrétienne. Fait prisonnier dans la guerre contre Mithridate, 76 ans av. J.-C., il fut amené à Rome, où ses talents lui valurent la liberté, et plus encore la considération des empereurs et l'amitié de toute la noblesse romaine. Le seul ouvrage qui nous reste de lui, traduit en latin par Janus Cornarius : *de Amatoriis affectionibus liber*, fut imprimé à Bâle en 1531.

PARTHÉNON, temple célèbre d'Athènes, consacré à Minerve. Il fut détruit par les Perses et rebâti par Périclès, 444 av. J.-C. Il avait 100 pieds de façade, ce qui lui fit donner le nom d'Hécatompédon. La statue de la déesse, chef-d'œuvre de Phidias, était d'or et d'ivoire et d'une forme colossale, car la statue de la Victoire, placée à ses côtés, était haute de 4 coudées. On voit encore aujourd'hui les ruines du Parthénon, au fond du golfe d'Engia, près d'Athènes moderne.

PARTHÉNOPÉENNE (République), nom donné au royaume de Naples depuis l'entrée de Championnet dans la capitale de ce royaume, 22 janvier 1799, jusqu'à la reprise de cette ville par le cardinal Ruffo, 15 mai. Le gouvernement de cette république, pendant ce court espace de temps, était composé de 25 membres, à la tête desquels furent placés Championnet et Macdonald.

PARTHES (Empire des). La Parthie, vaste empire de la haute Asie, fondée l'an 255 avant J.-C., par le Parthe Arsace, aux dépens de l'empire des Séleucides, ne comprenait d'abord que la Parthène; mais elle embrassa ensuite toute la haute Asie médo-persane à l'est de l'Euphrate et à l'ouest de la Bactriane. Elle comprenait également la Mésopotamie, la Babylonie, la Médie, l'Atropatène, la Susiane, la Perside, l'Hyrcanie, la Parétacène et les deux Carmanies. — La Parthie, soumise aux Perses et ensuite aux Séleucides de Syrie, ne commença d'acquérir de la considération que lorsqu'elle eut secoué le joug de ces derniers. Hécatompyle, ou la ville à cent portes, fut la première résidence des rois. Lorsqu'ils l'abandonnèrent, ils passaient l'hiver à Ctésiphon sur le Tigre, et l'été à Ecbatane en Hyrcanie : le gouvernement de ces rois était absolument despotique. Les titres qu'ils portaient étaient *le roi des rois, le grand monarque, le père du soleil et de la lune*, etc. Leur religion était à peu près celle des Perses. Mithras, ou le soleil, était leur grande divinité. Perdre la vie dans une bataille, c'était, selon eux, s'assurer une éternelle félicité dans l'autre vie. Ce fut Alexandre qui conquit la Parthie sur les Perses. Après la mort de ce monarque, elle échut en partie à Séleucus Nicator, dont les successeurs restèrent maîtres du pays jusqu'au règne d'Antiochus le Dieu. — Arsace et Tiridate son frère, fils d'Artaxercès Mnémon, roi de Perse, gouvernaient la Bactrie, pays placé sous la dépendance du satrape Agathocle, qu'Antiochus le Dieu avait fait gouverneur de toutes les provinces situées au delà de l'Euphrate. Ils tuèrent Agathocle, secouèrent le joug sous lequel ils vivaient, s'emparèrent de la Parthie, jointe à l'Hyrcanie, et y établirent leur domination, 256 avant J.-C., 498 de Rome et 4458 de la période Julienne. Arsace établit sa résidence à Hécatompyle, et prit le surnom de Philhellen. Il fut tué, on ne sait par qui ni à quelle occasion, 254 avant J.-C., 59 de l'ère des Séleucides, et 3 de l'ère des Arsacides à laquelle il avait donné naissance. — Tiridate prit le nom d'Arsace en lui succédant. Séleucus Callinique, ayant entrepris une expédition contre les Parthes, les subjuga, 243 avant J.-C., et mit en fuite Arsace qui se retira chez les Scythes. Arsace se rendit maître de la Parthie, 342, et fit la paix avec Théodote ou Diodote II, fils de Diodote, roi des Bactriens, 254; il défit Séleucus, 233, et mourut, 215, après un règne de 37 ans. — Artaban, son fils, lui succéda sous le nom d'Arsace III, 217, et fit la paix avec Antiochus le Grand, roi de Syrie, qui voulait s'emparer de la Parthie et de la Médie. L'année de sa mort est incertaine. — Piriapatius, ou Pampatius, fut le successeur d'Arsace III. Le commencement et la fin de son règne sont ignorés. — Phraate, l'aîné de ses enfants et son successeur, 164, triompha des Mardes, et mourut peu de temps après. — Mithridate Ier, frère et successeur de Phraate, défit les Mèdes dans une bataille décisive, et donna le gouvernement de la Médie à Bacasis. Il joignit à ses États le pays des Cyméens, et poussa ses conquêtes jusqu'au golfe Persique, 164 à 141. Il triompha de Démétrius Nicator, roi de Syrie, et régna en Hyrcanie, 141 à 139. Mithridate mourut cette dernière année. — Phraate II, son fils, lui succéda, 139; défit deux fois Démétrius Nicator qui s'était échappé de l'Hyrcanie, où il le renvoya, 139 à 130. Battu par Antiochus Sidetes, il perdit une partie de son royaume, fut réduit à des limites très-restreintes, 130, et périt assassiné par ses soldats, 128. — Artaban II, son frère et successeur, porta la guerre chez les Tochares, 125, et mourut d'une blessure qu'il reçut au bras. — Mithridate II, son fils, lui succéda, fit alliance avec les Romains, 92, et mourut l'an 90. Les guerres civiles qui s'élevèrent ensuite chez les Parthes affaiblirent considérablement leur empire, et leur firent perdre soixante et dix vallées que Tigrane, roi des Arméniens, avait cédées à Mithridate. Tigrane soumit ensuite la Médie, la Gordienne et la Mésopotamie, 89; se rendit maître de la Phénicie et de la Syrie, 87, et repeupla la Mésopotamie, 87 à 77. — Sinatrock, âgé de 80 ans, commença à régner chez les Parthes, 77, et mourut, 70. — Phraate, surnommé le Dieu, monta sur le trône la même année, chassa de la Syrie Tigrane qui, après un règne de 18 ans, fut obligé de lui céder la Mésopotamie avec l'Adiabène et les soixante et dix vallées ci-dessus, 69. Phraate, qui avait rendu au royaume des Parthes son premier éclat, fut mis à mort par ses pro-

près fils, 61 avant J.-C. — Mithridate III, le plus âgé d'entre les enfants de Phraate, lui succéda, 61; fut chassé par les siens à cause de sa cruauté, et remplacé par Orode, 57. Il passa chez les Arabes établis en Mésopotamie, et recouvra son royaume avec leur secours, 55, et mourut l'an 53. — Orode Ier, son successeur, livra aux Romains une bataille dans laquelle périt le général Cassius avec son fils, et toute l'armée fut taillée en pièces. Invasion des Parthes en Syrie, où ils furent défaits par le questeur Cassius, 52. Nouvelle invasion des mêmes en Syrie, où Cicéron, proconsul de Cilicie, les mit en fuite et les repoussa au delà de l'Euphrate, 50. Les Parthes firent la conquête de la Syrie et de la Cilicie jusqu'aux frontières de l'Égypte, 40. Orode, accablé d'années, céda le trône à Phraate, son fils aîné, 35. — Phraate, en montant sur le trône, fit mourir son père et vingt-neuf de ses frères, 35. Monésès, un de ses généraux, défit le triumvir Antoine, 36. César, devenu maître de l'Égypte, termina les querelles qui existaient entre les Parthes et les Romains, 31. Phraate, remplacé un instant par Tiridate, reçut de César son propre fils, que Tiridate avait enlevé et présenté en otage à César. Phraate, étant venu en pourparler avec Titius, gouverneur de Syrie, lui consigna pour otages quatre de ses fils légitimes. Phraate fut mis à mort par Kermuse, sa concubine, et Phraataces, son fils, 13 de J.-C. Les princes des Parthes lui ayant donné pour successeur Orode, ce nouveau roi s'attira, par sa cruauté, la haine de ses sujets, qui le massacrèrent. Vonone, fils de Phraate, successeur d'Orode, fut chassé, 14 de J.-C. — Artaban III, descendant des Arsacides, força Vonone à se retirer en Syrie, 16 de J.-C.; fit placer Orode sur le trône d'Arménie, 18 après J.-C., qui fut chassé par Germanicus, 20, et remplacé par Zénon, fils de Polémon. Mort de Vonone à Pompéiopolis, 22 après J.-C. Les Parthes demandèrent un autre roi à Tibère, qui leur envoya Tiridate, fils de Phraate IV. Artaban, à son arrivée, prit la fuite. — Tiridate fut proclamé roi des Parthes, après la fuite d'Artaban III, 35 après J.-C. Sa mauvaise conduite lui aliéna le cœur de ses sujets qui rappelèrent Artaban, qui l'obligea de fuir en Syrie. — Artaban remonta sur le trône, 36 de J.-C.; écrivit à Tibère, qu'il détestait, de satisfaire le peuple romain, en se donnant la mort, 37; s'empara de l'Arménie, 39; fut déposé une seconde fois et presque aussitôt rétabli, 41. Il mourut assassiné par Gotarze, son fils, 43 de J.-C. — Vardane, fils aîné d'Artaban, lui succéda, 43 de J.-C.; déclara la guerre aux Romains, contre le gré des Parthes, qui le déposèrent et le chassèrent. — Gotarze ou Ghudarze, 2e fils d'Artaban, fut substitué à Vardane, son frère, 43 de J.-C. Vardane, ensuite rappelé par les Parthes, lui disputa le trône. Gotarze céda le royaume à son frère, et passa en Hircanie. — Vardane, replacé sur le trône, 43 de J.-C., battit Gotarze, qui voulait recouvrer ses états, 44; établit Venone roi des Mèdes, et mourut assassiné par ses sujets, 47 de J.-C. — Gotarze remonta sur le trône, 47 de J.-C., défit Méhérdate, fils de Vénone, que les Parthes révoltés lui avaient opposé; le prit et lui fit couper les oreilles, 49. Gotarze mourut l'an 50 de J.-C. — Vonone II, roi des Mèdes, issu du sang des Arsacides, succéda à Gotarze, 50 de J.-C., et mourut la même année. — Vologèse, fils de Vonone II, succéda aux royaumes de son père, l'an 50 de J.-C., donna la Médie à Pacore, et l'Arménie à Tiridate, ses deux frères. Les Romains ayant empêché celui ci de monter sur le trône, Vologèse prit les armes pour le soutenir, fut battu par Corbulon, 55 de J.-C. Tiridate fut rétabli roi d'Arménie, et reçut la couronne des mains de Néron, 60. Pacore fut chassé de la Médie par les Alains, qui ravagèrent ensuite l'Arménie, 75. Vologèse demanda le secours de Vespasien, qui le lui refusa. L'année de sa mort est incertaine. — Artaban IV, de la race des Arsacides, succéda à Vologèse, son père, et mourut l'an 90 ou environ. — Pacore II, ou Bakour, fils d'Artaban, lui succéda, 90 ou environ, et mourut 107 de J.-C. — Chosroès Ier, ou Khasrou, frère de Pacore II, monta sur le trône, 107 de J.-C.; chassa d'Arménie le roi Exédare, et mit à sa place Partamasirès, fils de Pacore, 112, sans consulter les Romains. Trajan, irrité, partit pour tirer vengeance de cette insulte, 113; s'empara de l'Arménie, qu'il réduisit en province de l'empire, 114. L'empereur pénétra ensuite dans le royaume des Parthes, et, après plusieurs conquêtes, obligea Chosroès de prendre la fuite, 116. — Parthamaspate, Arsacide, fils du roi d'Arménie, fut substitué par Trajan à Chosroès, dans le royaume des Parthes, 117 de J.-C. — Après la mort de l'empereur, il fut chassé par ses sujets. Adrien lui donna l'Arménie en dédommagement. — Chosroès remonta sur le trône, 117 de J.-C., et fit, avec les Romains, un traité par lequel il fut dit que l'Euphrate servirait de limite aux deux empires. Depuis ce temps, Chosroès vécut en paix et mourut l'an 135. — Vologèse II, son fils, lui succéda la même année, tailla en pièces l'armée romaine, commandée par Sévérien, 161, et fut défait à son tour, par Lucius Vérus, 162, 163, 164. La Mésopotamie resta aux Romains. Il fut chassé par ses sujets, 165 de J.-C. — Vologèse III, qu'Hérodien nomme Artaban, fut le successeur de Vologèse II, se déclara pour Pescennius Niger, 193; fut défait par l'empereur Sévère qui chassa les Parthes de la Mésopotamie, 199, et fut chassé de ses États, 201. Il les recouvra après le départ de Sévère, et régna paisiblement jusqu'à sa mort, 214. — Artaban IV, son fils aîné, lui succéda; 214 de J.-C.; déclara la guerre à l'empereur Caracalla, 216; fit la paix avec Macrin, successeur de ce dernier, 217. L'an 222, un Perse, nommé parmi les Latins, Artaxercès par les uns, Artaxare par les autres, et Ardschir par les Orientaux, s'éleva contre Artaban, lui déclara la guerre, et mit en déroute l'armée qu'il lui opposa. L'an 223, vainqueur dans une seconde bataille, il mit en fuite Artaban, et se rendit maître du trône. C'est à cette époque que s'éteignit l'empire des Parthes arsacides, et que commença celui des Perses sassanides. Artaban fut tué dans une troisième bataille qu'il livra à son rival, l'an 228 de J.-C. V. PERSE.

PARUTA (Paul), historien, surnommé le Caton de Venise, naquit dans cette ville, 1540. Il devint successivement historiographe de la république, sénateur, et mourut, après avoir rempli avec distinction plusieurs missions diplomatiques importantes, 1598. Il était alors procurateur de Saint-Marc. Parmi les ouvrages très-nombreux qu'il publia, de 1578 à 1590, on distingue son *Histoire de Venise*, qui a été réimprimée un grand nombre de fois.

PASCAL (Saint) naquit à Rome et y fut longtemps directeur du monastère de Saint-Étienne; il fut élu pape et succéda à Étienne IV dans la chaire de saint Pierre, 817. L'empereur Louis le Débonnaire, en confirmant les donations faites au saint-siége par Pepin et Charlemagne ses prédécesseurs, y ajouta les îles de Corse, de Sicile et de Sardaigne. Ce fut ce pontife qui couronna Lothaire empereur, l'an de J.-C. 823. Il mourut après un règne de 7 ans 3 mois et 17 jours, l'an de J.-C. 824, 11 mai. — Pascal II (Rainieri) naquit à Blède en Toscane; entra dans l'ordre de Cluni; fut décoré de la pourpre romaine, par Grégoire VII, et élevé au souverain pontificat, l'an de

J.-C. 1099. Pascal ayant refusé de couronner empereur Henri V, celui-ci le fit jeter en prison ; il eut à lutter en outre contre l'antipape Bourdin et contre d'autres rebelles. Il mourut, 1118, après avoir occupé le saint-siége 18 ans 5 mois et 5 jours.

PASCAL (Blaise), géomètre, l'un des plus grands noms scientifiques, philosophiques et littéraires de la France, naquit à Clermont en Auvergne, 19 juin 1623, et fut amené de bonne heure à Paris par son père, qui se démit de sa place de président à la cour des aides, afin de pouvoir surveiller d'une manière plus particulière l'éducation de son fils. Pascal eut un goût dominant pour l'étude des mathématiques. A 16 ans, 1639, il publia son *Traité des sections coniques*, inventa la *machine arithmétique*, 1642, et exécuta les expériences de Torricelli sur le vide, 1647. Enfin, en 1649, un problème proposé par le P. Marsenne, et dont aucun mathématicien du temps n'avait pu trouver la solution, fut résolu par lui. Ses études continuelles n'altérèrent point sa santé. Il se retira à Port-Royal-des-Champs ; et c'est au milieu de ses pieuses solitudes qu'il publia ces fameuses *Lettres provinciales*, 1656, l'un des chefs-d'œuvre de la littérature française. Les jésuites furent assez puissants pour les faire condamner, 1657. Pascal mourut à Paris, à 39 ans 2 mois, 19 août 1662. La première édition complète de ses œuvres fut publiée à Paris, par Bossut, 5 vol. in-8°, 1779.

PASIGRAPHIE (πασι, à tous; γραφω, j'écris), l'art d'écrire de manière à être entendu de tous les peuples de la terre, c'est-à-dire d'*écrire et d'imprimer de manière à être entendu en toute langue, sans traducteur*. Tel est le titre d'un ouvrage nouveau, dont Sicard, instituteur des sourds-muets, était un des rédacteurs, 1793. Ce ne sont point les sons d'une langue connue que doit exprimer cette langue universelle, mais le sens des mots de toute langue, même de celles qu'on n'aura point apprises ; et les éléments de la pasigraphie doivent consister en 12 caractères et en 12 règles générales qui ne souffriront jamais d'exception. En novembre 1797, le lycée des arts décerna une médaille à l'auteur de cette découverte, et couronna, dans sa séance du 10 pluviôse an VI, un jeune homme qui, à l'aide de la pasigraphie, expliqua sur-le-champ plusieurs phrases écrites en six langues différentes qui lui étaient inconnues. M. Butet fit plusieurs démonstrations de son système lexicologique à l'Institut national, dans sa séance du 2 vendémiaire an IX ; et il reste démontré que par la méthode pasigraphique simplifiée de M. Chambry, 2 germinal an IX, sans étude préliminaire, un Russe, un Arabe, un Persan, peuvent s'entendre et correspondre, sans interprète, d'un bout du monde à l'autre.

PASINELLI (Lorenzo), peintre d'histoire, naquit à Bologne, 1629 ; étudia la peinture dans cette ville et à Rome, et se distingua par une manière hardie et une imagination brûlante. Quoiqu'on lui reproche un peu trop d'affectation, on admirera toujours de lui : l'*Entrée de Jésus-Christ à Jérusalem*, la *Descente dans les limbes* et une *Prédication du précurseur*. Il mourut à Parme, 1700.

PASKEWITSCH (Jean-Féodorowitz), comte d'Érivan, feld-maréchal et gouverneur de Pologne, naquit à Poltawa, 8 mai 1782, d'une famille noble de la Petite Russie. Il étudia à Saint-Pétersbourg, et fut admis à l'école des pages de l'empereur Paul. Lieutenant général, 1800, il servit avec distinction en Moldavie, 1806, et servit, comme volontaire, au siége de Brahilow, 1809 ; fut nommé colonel et major général, 1810 ; reçut le commandement du régiment d'infanterie d'Orel, 1811, et commandait le centre à la bataille de Smolensk. Il s'y signala par une foule de traits de bravoure, et nous fit, à la bataille de Wiasma, plus de 5,000 prisonniers. Il suivit les débris de l'armée française jusqu'à Wilna, et reçut de l'empereur le commandement du 7e corps d'armée, 1812. Lieutenant général, il prit part au blocus de Hambourg et de Magdebourg ; et au mois de février 1814, il entra en France, à la tête de la 2e division des grenadiers, et prit une part active aux sanglants combats de Belleville. Après la paix de 1817, il accompagna le grand-duc Michel dans ses voyages en Russie ; et, général en chef de l'armée du Caucase, 25 septembre 1826, il battit complétement l'armée persane, conquit toute l'Arménie, 1827 ; reçut en récompense le titre de comte d'Erivan ; battit les Turcs, 1828-1829, et fut chargé de soumettre les peuples révoltés du Caucase, 1830. Après la reddition de Varsovie, Paskewitsch fut élevé à la dignité de prince et de gouverneur général du royaume de Pologne, 26 février 1832, et publia, en cette qualité, le *statut organique*, substitué par l'empereur Nicolas à la constitution de Pologne, garantie par le congrès de Vienne. Il assista, 1833, au camp de Bessarabie, et fut élevé encore à de nouvelles dignités.

PASQUIER (Etienne), célèbre jurisconsulte du 15e siècle, naquit à Paris, 1529 ; fut destiné au barreau, et reçut à Toulouse les premières leçons de droit du célèbre Cujas. Reçu avocat dans sa ville natale, 1549, il ne cessa de se livrer à la culture des belles-lettres, pour lesquelles il eut toujours un secret penchant. L'expulsion des jésuites de l'université de Paris, 1564, mit Pasquier au premier rang des avocats au parlement de cette ville ; il défendit avec un talent remarquable la cause de l'université ; la gagna et fut dès lors employé dans les procès les plus célèbres. Il fut nommé par Henri III, 1585, avocat général à la chambre des comptes ; fut député aux états généraux, 1588 ; suivit le roi à Tours, et fit paraître ses *Recherches sur la France*, 1597. Il mourut, 1615. Ses *Œuvres*, publiées séparément de son vivant, furent réunies et publiées d'une manière complète par Trévoux, Paris, 2 vol. in-f°, 1723.

PASQUIER (Etienne-Denis, baron), chancelier de France, naquit à Paris, 1767. Il était fils d'Étienne Pasquier, conseiller au parlement de cette ville, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, 21 avril 1794, et fut élevé au collége de Juilly. Proscrit, et sous le coup d'un mandat du comité de sûreté générale, il fut incarcéré à Saint-Lazare, et ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor. Il rentra à Paris après le 18 brumaire. Présenté à l'empereur par l'archichancelier Cambacérès, il fut nommé maître des requêtes en même temps que MM. Molé et Portalis, et prit place au conseil d'État, 1809. Appelé à la préfecture de police après la disgrâce de Dubois, 1811, il y fut surpris lors de la conspiration du général Mallet, 1812 ; jeté dans une voiture de place, et conduit à la Force ; néanmoins, pendant que le préfet de la Seine était destitué par le conseil d'État, pour cause d'imprévoyance, M. Pasquier fut maintenu dans la charge de préfet de police ; il en remplit les fonctions jusqu'en 1814. Mis en possession du portefeuille des relations extérieures, 20 mars, M. Pasquier resta sans fonctions durant les cent jours. Nommé à la députation, après l'ordonnance du 5 septembre 1815, il fut élu à la présidence, et fut nommé ministre de la justice, janvier 1817. Il garda la simarre de garde des sceaux jusqu'à la formation du ministère Dessoles, et fut nommé une seconde fois ministre des affaires étrangères, à la chute de M. Décases, 1820. Il y fut remplacé par M. de Montmorency ; entra alors à la chambre des pairs, 1821, et fut élevé à la présidence de

cette chambre, 1830; et, en cette qualité, il eut à subir la terrible épreuve du jugement des ex-ministres de Charles X. Il remplit encore aujourd'hui ces hautes fonctions, auxquelles le titre de chancelier de France fut attaché après la mort du chancelier Pastoret, 1840.

PASSAROVITZ, ville de Turquie, à l'embouchure du Danube, est célèbre par le traité de paix qui y fut signé, 21 juillet 1718, entre l'empereur des Turcs, la république de Venise et l'empereur Charles VI. Le grand Eugène y remporta deux victoires signalées, 15 août 1716, et 16 août 1717.

PASSAU, capitale du cercle bavarois du Danube inférieur, et résidence d'un évêque et d'un commissaire général. Le traité qui fut conclu dans cette ville, 22 août 1552, est le premier traité de l'Empire qui assura aux protestants le libre exercice de leur culte et le maintien de leurs droits. Un siècle après, 1652, Passau fut entièrement détruite par un incendie, et souffrit considérablement des désastres de la guerre, 1800, 1805, 1809.

PASSEMANT (Claude-Siméon), ingénieur du roi, naquit à Paris, 1702. Il se vit forcé, pour vivre, de s'établir marchand mercier, après avoir reçu une éducation distinguée. Mais bientôt, abandonnant ce commerce à sa femme, il se voua tout entier à l'étude des sciences et particulièrement à l'astronomie. Il est l'auteur de la *Pendule astronomique* et d'un *Mémoire pour l'arrivage des navires à Paris*, qu'il présenta à Louis XV, 1765. Il obtint de Sa Majesté un logement au Louvre, et une pension de 1,000 livres, et mourut à Paris, 1769.

PASSERAT (Jean), poëte français, né à Troyes, 1534; étudia le droit sous Cujas, et obtint à Paris la place de professeur d'éloquence au collége royal, 1572. Ses leçons, interrompues pendant les guerres de la Ligue, furent reprises par lui, 1594, et il mourut, 1602. Ses *OEuvres poétiques* furent imprimées à Paris, in-8°, 1597.

PASSERI (Jean-Baptiste), poëte et peintre médiocre, naquit à Rome, 1610, et y cultivait les belles lettres, 1628, lorsque la connaissance qu'il fit du Dominiquin, 1635, l'engagea à s'appliquer à la peinture. Quoiqu'il ne réussit qu'à connaître la théorie de cet art, il n'en devint pas moins prince de l'Académie de Saint-Luc, et fut tout le temps de sa vie recherché pour ses belles manières et l'atticisme de son esprit. Il mourut à Rome, 1679. — Nous avons de lui la *Vie de tous les peintres, sculpteurs et architectes qui travaillent à Rome* depuis 1641 jusqu'à 1673. Bottari en donna la première édition, Rome, in-4°, 1772. — Passeri (Joseph), son neveu, né à Rome, 1654, rendit son nom célèbre par ses fresques aux églises Saint-Nicolas et Sainte-Marie de cette ville, et par son tableau du *Jugement dernier*. Il mourut à Rome, 1715.

PASSERONI (Jean-Charles), ecclésiastique et poëte italien, d'un caractère jovial et burlesque, naquit à Lanosca, 1713. Il accompagna à Rome et à Cologne le nonce Lucini, qui l'honorait de toute son amitié et de son estime, et refusa constamment d'entrer dans la carrière des hauts emplois que son grand crédit à la cour de Rome pouvait lui ouvrir. Il vint se fixer à Milan, 1748, y passa sa vie au sein d'une honorable médiocrité. Il y mourut membre de l'Académie de la république cisalpine à l'âge de 89 ans, 1802. Nous avons de ce poëte éminemment gai et original: *Il Cicerone*, Venise, 1750; *Epigrammati greci*, 1786-1794; et *Favole Esopiane*, 1786.

PASSIGNANO (Dominico **CRESTI**), né à Passignano, 1560; fut élève de Machietti, et devint premier maître de l'Académie de dessin de Florence; il continua la grande coupole de *Santa Maria del Fiore* de cette ville, et y mourut, 1638. Le musée du Louvre possède, de ce peintre, qui se distingua par une extrême facilité, une *invention de la sainte Croix*.

PASSION (Confrères de la). On nomma ainsi une société de comédiens qui, sous le règne de Charles VI, donnèrent au bourg Saint-Maur une représentation de la *Passion de Jésus-Christ*. Le prévôt de Paris ayant élevé des oppositions contre eux, ils s'érigèrent en confrérie, et le roi, 4 décembre 1402, voulut bien permettre à ces comédiens de transporter leur établissement à Paris. Ils ouvrirent leur théâtre dans la maison de la Trinité, du côté de la porte Saint-Denis; mais le mélange qu'ils faisaient de la religion à des bouffonneries fit fermer leur théâtre, qui devint un hôpital, 1545. Les confrères de la Passion avaient acheté le terrain de l'hôtel de Bourgogne, et se disposaient à y ouvrir un nouveau théâtre, lorsqu'un arrêt du parlement, septembre 1549, leur interdit, non-seulement de jouer des *Mystères*, mais encore toute espèce de sujets profanes, et fit fermer l'hôtel.

PASSIONEI (Dominique), savant cardinal, né à Fossombrono, 1682; étudia à Rome, et était légat du saint-siége au congrès d'Utrecht, 1712, et à celui de Bade, 1714. Il fut nommé nonce près la cour de Vienne, 1730; reçut le chapeau de cardinal, 1738; et remplaça Quirini, dans la place de directeur de la bibliothèque du Vatican, 1755. Il mourut à Frascati, 1761.

PASSY-LES-PARIS (Ile-de-France). En 1505, il y avait dans le territoire de Passy un lieu appelé l'Échansonnerie, non loin du château royal de la Muette, où mourut madame la duchesse de Berry, 21 juillet 1719. La seigneurie de Passy appartint longtemps à Claude Chahu, trésorier de France; et madame de Fontaine, à laquelle passa cette terre, après avoir été possédée par M. Orceau, en fit bâtir le château et la paroisse, 1730-1741. Les eaux minérales froides qui y furent découvertes, 1658, donnèrent à ce village une grande réputation. Elles furent analysées par Duclos, de l'Académie des sciences, qui y signala la présence d'un sel nitreux, importé des carrières voisines, d'un esprit vitriolique et d'une matière renfermant un sel acide, auquel est jointe une poudre très-fine de rouille de fer, 1667. Son église fut érigée en cure, 1672. Passy est aujourd'hui une des plus belles résidences des environs de Paris.

PASTORET, l'une des plus anciennes familles de robe de la France. — Pastoret (Jean) ou Pastourel, était, en 1501, avocat du roi au parlement de Paris; donna le nom à la rue qu'il habitait au Marais, et qui est encore ainsi appelée aujourd'hui. — Pastoret (Jean), son petit-fils, fut membre du conseil de régence pendant la minorité de Charles VI. Il était né en 1528, et fut l'un des grands du royaume qui contribuèrent le plus à mettre Paris sous l'obéissance de Charles V, régent du royaume de France, 1358. Il porta l'étendard aux halles, et précéda l'entrée du dauphin à Paris. Il mourut président du parlement, 1405. — Pastoret (Antoine), son arrière-petit-fils, suivit en Italie les rois Charles VIII et Louis XII, 1492-1508; épousa, à son retour, la sœur du président au parlement de Provence, 1512, et s'établit à Seillans. — Pastoret (Claude-Emmanuel-Joseph-Pierre, marquis de), petit-fils des précédents, naquit à Marseille, 1756; étudia chez les oratoriens de Lyon, et fut nommé conseiller à la cour des aides, 1780. En 1783, il fut nommé membre de l'Académie des inscriptions, après avoir remporté trois prix, et devint maître des requêtes et directeur général des travaux politiques relatifs à la législation et à l'histoire, 1788. Choisi trois fois pour présider les assemblées électorales de Paris, M. de Pastoret fut le premier qui s'assit sur le fauteuil de la présidence,

à l'Assemblée législative, 1789, et fut, avec Lafayette et Bailly, le plus zélé défenseur de l'ordre et de la tranquillité publique; mais la chute de la vieille monarchie, après six mois d'une lutte incessante, le contraignit à l'exil. Après avoir vainement sollicité l'honneur d'être inscrit au nombre des défenseurs du malheureux Louis XVI, il s'expatria. Rentré en France après le 9 thermidor, le département du Var l'envoya au conseil des Cinq-Cents. Condamné à la déportation après le 18 fructidor, il ne lui fut permis de revoir la France qu'après le 18 brumaire. Il y rentra avec toute sa famille; et quoique sans fortune alors, il crut devoir refuser les fonctions qui lui furent offertes. Élu candidat au Sénat par les électeurs de Paris, il en était le secrétaire quand Louis XVIII le nomma pair de France, à sa première arrivée, 1814. Il fut élevé à la vice-présidence de cette chambre, 1820; devint ministre d'Etat, 1826; vice-chancelier, 1828, et chancelier de France, 1829. Il en remplissait les fonctions lorsque la révolution de 1830 éclata. Il déclara alors que, sans renoncer à la dignité de chancelier, qui était inamovible, il n'en remplirait pas les fonctions sous le gouvernement nouveau, qu'il n'en toucherait plus les émoluments. Il rentra dans la retraite, et fut choisi comme tuteur des enfants du duc de Berry, 1834. Le chancelier Pastoret en remplit les fonctions jusqu'a sa mort, 1840. Les ouvrages qu'il nous a laissés sont : *Exposé des lois des Rhodiens*, 1781; *Moïse législateur et moraliste*, 1782; *Zoroastre, Confucius et Mahomet, sectaires*, 1785; *Théorie des lois pénales*, 1788; *Ordonnances des rois de France*, 1820-1837. — Pastoret (Amédée-David, comte, puis marquis de), fils du précédent, naquit à Paris, 1791; y fut élevé et envoyé à Rome, 1809, en qualité de secrétaire général du gouvernement transitoire. Auditeur au conseil d'État, décembre, il fut chargé de plusieurs missions importantes, et fit les campagnes de 1812, 1813 à 1814. Chef de l'administration des pays conquis en Allemagne, il fut envoyé en mission extraordinaire en Bourgogne, 1814; fut commissaire du roi au sceau de France, 1817; gentilhomme de la chambre, 1820; membre du conseil général de la ville de Paris, et de l'Institut, 1823; conseiller d'État, 1824; colonel de la 7e légion de la garde nationale de Paris, 1826. Enfin, à la révolution de juillet 1830, le comte de Pastoret, suivant l'exemple de son père, se démit de tous ses emplois, et renonça à toute participation aux affaires publiques. Parmi ses ouvrages imprimés, on distingue : *les Troubadours*, 1813; *les Normands en Italie*, 1818; *Chute de l'empire grec*, 1828, et *Érard du Châtelet*, 1836.

PASTORIUS DE HIRLENBERG (Joachim), historien, né en Silésie, 1610; suivit la carrière de l'enseignement, et fut nommé historiographe de Pologne, par le roi Casimir V. Il mourut, 1681. Parmi les ouvrages qu'il a laissés on distingue une *Histoire de Pologne*, Leyde, 1641, et une autre des *Peuples sarmates*, 1645.

PASTOUREAUX. C'étaient des bergers et autres gens de la campagne, qui, en 1320, sous Philippe le Long, abandonnant leurs troupeaux, s'assemblèrent sans autres armes que la *mallette* et le *bourdon* de pèlerin, disant qu'ils allaient à Jérusalem, et que la délivrance de la terre sainte leur était réservée. Il en avait paru 70 ans auparavant. Leurs chefs étaient deux mauvais prêtres; l'un déposé de sa cure pour ses crimes, 1248; l'autre un moine apostat de l'ordre de Saint-Benoît. Ils conservèrent d'abord une exacte discipline, mendiant leur vie avec la modestie convenable à leur état de pauvreté; mais bientôt ils prirent les mœurs des scélérats qu'ils s'étaient associés et se rendirent odieux par leurs pillages et leurs violences, 1526-1345. Ils passèrent dans le bas Languedoc, où un grand nombre furent pendus sur les lieux où ils commettaient des crimes; le reste s'enfuit et se dissipa tout à coup; dès l'année 1330 on n'en entendit plus parler.

PASTRENGO (Guillaume de), écrivain peu connu du commencement du 14e siècle; mérite cependant une mention spéciale, parce qu'il est l'auteur du premier *Dictionnaire historique, bibliographique, géographique* qui ait paru. Il devint notaire et juge de Vérone, et fut chargé d'une mission à Avignon, auprès du pape Benoît XII. Pastrengo était né dans le territoire de Vérone, dans le village dont il porte le nom. On ignore la date de sa naissance et celle de sa mort. Biondo fit paraître la suite de son *Dictionnaire*, Venise, in-4°, 1547.

PASWAN-OGLOU (Osman), célèbre rebelle turc, naquit à Widdin, en Bulgarie, 1758. Il était fils d'un notable de cette province, à qui le grand vizir avait fait trancher la tête comme suspect par son crédit, à cause de ses richesses, qui étaient immenses. Enveloppé dans la disgrâce de son père, Osman parvint à s'échapper; il se réfugia dans les montagnes, et devint chef de partisans. Il s'empara de Widdin, 1783, et lutta pendant plusieurs années contre toutes les forces réunies de l'empire ottoman. Partout victorieux, il contraignit la Porte à signer avec lui un traité de paix, 1798, par lequel il obtint le pachalick de Widdin et les trois queues. Il resta depuis constamment fidèle à la Porte, et mourut en possession de toute son autorité, 1807.

PATAGONIE ou TERRE MAGELLANIQUE, vaste contrée de l'Amérique méridionale, dont elle occupe l'extrémité sud, sur une superficie de 456 lieues, par 53° 58' de lat. sud, sur 64° 30' à 78 long. ouest. Le climat y est généralement âpre et pluvieux dans la partie montagneuse, sec et serein dans d'autres, mais exposé à des vents impétueux qui en rendent le séjour insupportable. Quoique d'une taille élevée, les Patagons ne sont cependant pas des géants, comme se sont plu à le dire les premiers navigateurs; il est vrai que les tailles de 6 pieds y sont assez générales. Ils ont le teint cuivré, la carrure large, la tête énorme, le nez épaté, la bouche très-fendue, les lèvres épaisses et la physionomie sans expression. Paisible et humain suivant les uns, cruel et perfide suivant les autres, le Patagon a néanmoins beaucoup d'affection pour ses enfants. Presque nu vers le sud, et tout à fait sauvage, il est peu civilisé vers le nord, malgré ses relations fréquentes avec les Espagnols, et la tout son habillement consiste en un manteau de peau de guanacos, dont les extrémités sont retenues sur les épaules par une courroie. Les femmes, couvertes d'une mante, y attachent des grelots et des morceaux de cuivre, et portent aux oreilles des boucles d'argent carrées de trois pouces, et aux bras et aux mains des bracelets du même métal. Leurs habitations, généralement éparses, consistent en branches d'arbres, réunies par le haut, formant de pauvres cabanes; ou bien en une tente de cuir qu'ils préfèrent toujours, parce qu'elle se transporte plus facilement d'un endroit dans un autre. Ils vivent généralement du produit de la chasse et de la pêche. La Patagonie, dont le gouvernement de Buenos-Ayres réclame la possession, fut découverte, pour la première fois, par Magellan, navigateur espagnol, 1519, qui explora le détroit qui la sépare de l'archipel de la Terre-de-Feu, et lui donna son nom, 1521. Le commodore Byron, 1764, et Wallis, 1766, fournirent de nouveaux renseignements; mais ils s'avancèrent peu dans l'intérieur. On évalue la population indienne de ces vastes contrées à 150,000 âmes.

PATANS, nom donné dans le moyen âge à une dynastie afghane qui régna dans l'Inde depuis l'an de J.-C. 1205 jusqu'à l'année 1398. Le fondateur de cette dynastie fut connu sous le nom de Kout-Toub-ed-Dyn, et le dernier, Mohammed IV, fut renversé par Tamerlan, qui établit, sur les ruines de la dynastie des Patans, la nouvelle dynastie des Timourides.

PATARINS, nom donné aux sectaires d'une doctrine qui prit naissance en Italie et se répandit de là en Illyrie et en Bosnie pendant tout le cours du 12e siècle. Les patarins enseignaient que la prière du *Pater* suffisait pour toute oraison, et que l'homme et le monde étaient l'œuvre du démon. Cette secte fut condamnée par l'Église, 1179.

PATAY (Loiret), bourg à 5 lieues et demie nord-ouest d'Orléans. Il est célèbre par la victoire qu'y remporta, sur les Anglais, Jeanne la Pucelle, 1429.

PATENTES. Après la suppression des maîtrises et des jurandes, une loi, 17 mars 1791, institua les *patentes*, qui, supprimées ensuite, 1793, furent encore recréées en l'an III, et le droit s'en perçut par douzième, comme les autres contributions. Elles consistent en un droit fixe et en un droit proportionnel; l'un réglé par un tarif, l'autre formé du dixième du loyer du commerçant et suivant la nature de son commerce, et se trouvent régies par les lois et ordonnances des 25 mars 1817 et 15 mai 1818.

PATERCULUS (Velleius). V. VELLEIUS.

PATERNE (Saint) était évêque de Vannes, l'an de J.-C. 540. Il mourut en 555. L'Église célèbre sa fête le 15 avril. — Paterne (Saint), moine de Sens, souffrit le martyre l'an de J.-C. 726. On célèbre sa fête le 21 novembre.

PATIN (Gui), médecin fameux du 17e siècle, naquit à Houdan en Beauvoisis, 1601; étudia la médecine à Paris, et se montra toujours le partisan le plus chaud de l'ancienne manière de guérir, et l'ennemi le plus acharné de l'antimoine, qui, de son temps, était très-estimé des praticiens. Son esprit satirique et la singularité de ses manières lui suscitèrent des querelles sans fin et souvent fort scandaleuses. Il mourut, 1672. On a de lui un *Traité de la conservation de la santé*, 1632; des *Notes sur la Peste*, et un *Recueil de Lettres*, 1666.

PATIN (Charles), second fils de Gui Patin, naquit à Paris, 1633, et se distingua, sous son père, dans la pratique et dans l'enseignement de la médecine. Obligé de fuir de France, et condamné par contumace aux galères, 1660, sur la fausse accusation d'avoir distribué quelques exemplaires d'un libelle licencieux, il se fixa à Padoue, et y fut nommé premier professeur de chirurgie, 1661; chevalier de Saint-Maure et membre de toutes les sociétés savantes. Il y mourut, 1693. Nous avons de Charles Patin, qui fut un très-savant antiquaire : une *Introduction à l'histoire, par la connaissance des médailles*, 1663; un *Traité de Numismatique*; la *Numismatique des empereurs romains et des familles nobles de Rome*, 1663-1671; et plusieurs autres ouvrages généralement estimés.

PATKUL (Jean RENAUD de), gentilhomme livonien, naquit à Stockholm; servait comme capitaine dans l'armée suédoise, 1689, lorsqu'il fut appelé à faire partie de la députation des nobles livoniens chargés de défendre les droits de leur patrie devant Charles XII. Mandé à Stockholm pour rendre compte de sa conduite, Patkul vit bien qu'on avait résolu sa perte. Il se réfugia en Courlande au moment où une condamnation capitale était prononcée contre lui. Après avoir erré quelque temps en Suisse, en Italie et en France, il passa au service de la Saxe et fut nommé conseiller intime, 1698. Passé en Russie, Pierre le Grand le nomma son ambassadeur en Pologne. L'activité et l'intelligence qu'il y déploya le firent nommer lieutenant général, 1702. Mais bientôt, ayant déplu au roi Auguste II, il fut livré par lui aux Suédois, et Charles XII le fit condamner, par un conseil de guerre, à être roué et écartelé. Cette sentence fut exécutée avec d'horribles raffinements de barbarie, 10 octobre 1707.

PATNA, ville de l'Indoustan anglais, sur le Gange. Cette ville, dans laquelle les temples indous sont encore, aujourd'hui même, plus nombreux que les mosquées, fait un commerce considérable avec l'Angleterre qui y monopolise l'opium et le salpêtre. On ignore l'époque de sa fondation; cependant, on pense qu'elle n'est autre que l'ancienne *Palibothra*. Les mahométans s'en emparèrent au commencement du 13e siècle, 1214, et depuis cette époque, elle joua un grand rôle dans les différents changements qui eurent lieu dans cette partie du Bengale; elle fut prise et reprise dans différentes occasions, 1534, 1451, 1564. Les Anglais y possédèrent un comptoir dès l'année 1640. En 1730, le nabad Choudja-Addyn-Kan, ayant réuni sous son autorité toutes les provinces du Bengale, fit de Patna le lieu de sa résidence. Elle fut prise et saccagée par un parti d'Afghans, 1740; reprise par le nabad, qui en confia l'administration à Ram-Narain, Indous, 1741. Le nabad Soradjy le confirma dans son gouvernement, 1756; mais son successeur Cossina le lui enleva, 1761, et le fit même mettre à mort, 1765. Ce fut à l'occasion des troubles qui éclatèrent alors entre les Indous et les mahométans, qu'une armée anglaise, ayant à sa tête le major Adams, prit la ville d'assaut, 6 novembre, et depuis cette époque elle est toujours restée sous la domination anglaise.

PATOUILLET (Nicolas), jésuite, supérieur de la mission française à Londres, naquit à Salins, 1622; mourut dans la maison de son ordre, à Besançon, 1710. — Patouillet (Louis), prédicateur et savant jésuite, naquit à Dijon, 1699, et mourut à Avignon, 1779. Nous avons de lui : *Apologie de Cartouche*, 1733; *Histoire du pélagianisme*, 1767. Quelques virulents articles qu'il publia contre les philosophes lui attirèrent les sarcasmes de Voltaire. La plus grande partie des *Lettres édifiantes et curieuses*, Paris, 32 vol. in-12, est due à la savante collaboration de P. Patouillet.

PATRAS, *Baliabadra*, *Patræ*, anciennement *Aroë*, ville forte de la Grèce (Morée). Cette ville fut occupée par les Russes et les Maïnotes, 1770, puis surprise et incendiée par les Turcs. Les Russes détruisirent une escadre turque dans ses parages, 1772. Elle fut longtemps assiégée par les Grecs durant la guerre de l'indépendance, et fut enfin rendue à l'armée française après les préparatifs d'un siége, 1828.

PATRAT (Joseph), auteur et acteur comique, naquit à Arles, 1732, et mourut à Paris, 1801. Son théâtre se compose de 57 comédies, parmi lesquelles on a toujours distingué : *l'Heureuse erreur*, *les Déguisements*, *le Fou raisonnable*, *les deux Morts* et *les deux Frères*.

PATRIA, lac du royaume de Naples, à 5 lieues nord-ouest de cette ville, et à 1/4 de lieue de la mer Tyrrhénienne dans laquelle il vient se jeter. C'est sur les rives de ce lac que fut bâtie *Literne* détruite par les Vandales, 455 av. J.-C. Scipion l'Africain s'y était retiré, 187 av. J.-C. Il y mourut, 180, y fut enterré, et l'on y voit encore aujourd'hui les restes de son tombeau.

PATRIARCHES. On nomme ainsi les chefs de famille qui, chez le peuple hébreu, ont conservé la connaissance

du vrai Dieu, avant Abraham et ses descendants jusqu'à Moïse, et dont voici la chronologie :

Adam, né av. J.-C.	4004
Caïn	4003
Abel	4002
Seth	3872
Énos	3769
Caïnan	3710
Malaléel	3609
Jered	3544
Enoch	3382
Mathusala	3317
Lamech	3150
Noé	2978
Japhet	2448
Sem	2446
Depuis le déluge	2348
Arphaxad	2346
Salé	2311
Héber	2281
Phaleg	2247
Rehu	2217
Sarog	2185
Nachor	2155
Tharé	2126
Abraham	1999
Sara	1986
Melchisedech	1912
Ismaël	1910
Isaac	1896
Jacob	1836
Ruben	1752
Simon	1749
Lévi	1748
Juda et Dan	1747
Nephtali et Gad	1746
Issachar et Aser	1741
Zabulon	1740
Joseph	1737
Benjamin	1729
Manassé	1712
Éphraïm	1711
Caath, fils de Lévi	1662
Amram, fils de Caath	1630
Aaron, fils d'Amram	1574
Moïse, fils d'Aaron	1571

PATRICE (Saint), né en Écosse l'an de J.-C. 372; fut évêque et apôtre d'Irlande, 431, et y mourut, 460. Il fut le père des lettres d'Irlande et le fondateur de l'église métropolitaine d'Armagh. On trouve ses œuvres dans la Bibliothèque des Pères de l'Église.

PATRICES, PATRICIENS, PATRICIAT. Ces trois mots ont des significations analogues, comme ils ont la même étymologie : *patrem ciere* (nommer son père). Quand Romulus fonda Rome, il choisit 100 hommes d'élite entre les plus âgés (*seniores*) des bannis qui peuplaient sa ville naissante, et il en forma son sénat. Telle est l'origine des patriciens, ainsi appelés parce que, seuls parmi ces aventuriers, ils pouvaient nommer leur père (*patrem ciere*). Dans la suite, le nombre en fut porté à 300; mais ceux de la création de Romulus prirent le titre de pères des grandes familles : *patres majorum gentium*, tandis que les autres furent toujours appelés petits patriciens. Pour se distinguer des petits sénateurs, les grands patriciens ornaient leurs chaussures d'un croissant d'argent ou d'ivoire. Tous les descendants de ces sénateurs de diverses créations, dont la dernière s'arrête au consulat de Brutus, l'an 244 depuis la fondation de Rome, jouissaient, à l'exclusion de tous les autres, des prérogatives de la noblesse, et formèrent cette classe que, parmi nous, on appela gens de la haute distinction. Longtemps les patriciens furent seuls en possession de toutes les charges et dignités de la république et formèrent le corps du sénat. Tous les autres citoyens, sans distinction de naissance ni de richesses, furent nommés plébéiens. Il n'y eut d'abord que les patriciens qui purent triompher, puisque, seuls, ils pouvaient commander les armées. Leur caractère était même sacré, en ce qu'il n'y avait qu'eux qui pussent prendre les auspices et exercer les sacerdoces. Cependant, après la création des censeurs, l'an de Rome 311, lorsqu'on eut fixé à 800,000 sesterces le bien-fonds nécessaire pour entrer dans l'ordre des sénateurs, un grand nombre de patriciens qui étaient dans le sénat en furent exclus et mis dans l'ordre des chevaliers et même dans celui des simples citoyens. Alors les plébéiens se firent jour à toutes les dignités; cependant la distinction des races ne fut point abolie, car il ne fut jamais permis au patrice de s'allier aux plébéiens, ni de les adopter, quoiqu'un plébéien pût adopter un patricien, ce qui rendait le fils adoptif habile à être tribun du peuple. A la chute de la république, les antiques races patriciennes, déjà si fort décimées par les guerres civiles, furent rapidement détruites par la jalousie cruelle des premiers empereurs. Alors on vit paraître de nouveaux patriciens qui ne venaient plus de race, mais de la seule faveur du maître. Ces patriciens de création impériale furent appelés patrices. Selon Zozime, Optatus fut revêtu le premier de cette dignité, par Constantin le Grand, l'an 308 de J.-C. La dignité patricienne fut la première de l'empire. En effet, les patrices précédaient au prétoire les préfets et les consuls, au-dessus desquels ils prenaient séance dans le sénat. Le titre de patricien s'est conservé longtemps dans les républiques italiennes. Les empereurs d'Orient donnaient le titre de patrice aux gouverneurs des provinces éloignées. Héraclius, gouverneur d'Afrique, fut élevé à la dignité de patrice l'an de J.-C. 588. Quelquefois aussi ils le conféraient à des princes barbares. Clovis, 507, reçut de l'empereur Anastase les ornements du patriciat. Pepin, 756, et, après lui, Charlemagne, reçurent des papes le titre de patrices de Rome, et ce dernier, 772, ne quitta le patriciat que pour prendre la qualité d'empereur d'Occident.

PATRIMOINE DE SAINT PIERRE. On nomme ainsi les villes et les terres considérables dont Pepin, roi de France, fit présent à saint Pierre, c'est-à-dire aux évêques de Rome, 756. C'est de cette donation, confirmée et augmentée par Charlemagne, son fils, 776-783, que naquit toute la puissance temporelle des papes en Italie. Les villes dont Pepin composa le patrimoine de saint Pierre étaient au nombre de vingt-deux.

PATRIX (Pierre), né à Caen, 1583, cultiva la poésie et s'attacha à Gaston de France, duc d'Orléans, puis à Marguerite de Lorraine. Il mourut à Paris, 1660. Nous avons de lui *la Miséricorde de Dieu sur un pécheur pénitent*, Blois, in-4°, 1660, et des *Poésies diverses*, imprimées dans les Œuvres de Voiture.

PATRIZI (François), né à Sienne, 1494; fut évêque de Gaëte. Il a laissé entre autres ouvrages : *de Regno et Regis institutione*, et *de Institutione reipublicæ*; qui ont été traduits en français, 1520 et 1577.

PATRIZI, philosophe platonicien, naquit dans l'île de Cherso, 1529. Il professa la philosophie à Padoue, 1578, et à Rome, 1583. Il fut tout à la fois historien, géomètre, militaire, orateur et poëte, et mourut, 1597. On a de lui

une *Histoire des doges de Venise*, 1560; *de la Milice romaine*, 1585; *Parallèles militaires*, 1594-1595, et des *Eléments de théologie et de physique*.

PATRONA KALIL, soldat albanais sur la 2e galère de l'empire ottoman, nommée *Patrona*, dont il prit le nom, naquit en 1687, et se rendit célèbre, 1730, en se mettant à la tête des janissaires révoltés. Il demanda et obtint les têtes du muphti, du grand vizir et de quelques autres ministres; fit déposer le sultan Achmet et élever à l'empire son neveu Mahmoud Ier, 24e empereur des Turcs. L'impôt qui avait servi de prétexte à cette révolte fut aboli, et Patrona semblait vouloir rester paisible possesseur de la victoire, lorsque le nouveau sultan, irrité de l'arrogance et de la hauteur de ce parvenu, le fit massacrer, ainsi que deux de ses principaux complices, dans la salle même du divan, 1731.

PATRU (Olivier), avocat au parlement de Paris, est célèbre par l'amitié que lui vouèrent Racine et Boileau. Il naquit à Paris, 1604; suivit la carrière du barreau, et y acquit, par son éloquence, de légitimes succès. Reçu à l'Académie française, 1640, c'est lui qui introduisit l'usage des discours de *remercîment*. Il mourut, 1681. Ses écrits, consistant en *discours, plaidoyers, mémoires* et *lettres*, furent recueillis en *Œuvres complètes*, et la 1re édition parut à Paris, 2 vol in-4°, 1732.

PATU (Claude-Pierre), écuyer et avocat au parlement de Paris, y naquit, 1729; s'essaya dans l'art dramatique; et une petite comédie en vers, les *Adieux du Goût*, qu'il fit représenter, 1754, obtint un très-grand succès. Il publia, 1756, un *Choix de petites pièces du théâtre anglais*, 2 vol. in-12; fut reçu à Rome de l'Académie des Arcades, et mourut à Saint-Jean de Maurienne, à l'âge de 28 ans, 20 août 1757.

PAU (*Pal* ou *Paou, Pieu*), ville de France, chef-lieu du département des Basses-Pyrénées, tire son nom de trois pieux que les habitants d'Ossau plantèrent, 908, pour désigner l'endroit sur lequel il fut permis aux princes de Béarn, résidant alors à Morlaas, d'élever une forteresse, afin de se mettre en sûreté contre les entreprises des Sarrasins. Cette forteresse, qui était achevée à la fin du 10e siècle, 976, subsista jusqu'au moment où ces princes, devenus rois de Navarre, 1234, la firent abattre pour construire à sa place le château qui leur servit de résidence pendant plusieurs siècles, 1250-1592. Henri IV y naquit, 13 décembre 1553. Louis XIII y fonda un parlement et une université; Louis XIV, l'Académie des belles-lettres et l'hôtel des Monnaies. Elle a donné le jour à Adrien Dapremont, au maréchal de France Gassion, et au roi de Suède (Bernadotte).

PAUCTON (Alexis-Jean-Pierre), mathématicien, né dans un village du Maine, 1732; fut professeur de mathématiques à Strasbourg et devint membre correspondant de l'Institut. Il mourut, 1798, laissant un *Traité des mesures, poids et monnaies anciennes et modernes*, très-estimé, Paris, 1780, et une *Théorie des lois de la nature*, 1781.

PAUL (Saint), juif d'origine, de la tribu de Benjamin, d'abord nommé *Saul*, naquit en Tarse, dans la Cilicie, et fut l'un des ennemis les plus acharnés des chrétiens. Après sa conversion miraculeuse, il devint l'un des plus zélés prosélytes de la religion de Jésus, et prêcha la loi nouvelle dans l'Asie Mineure et dans toute la Grèce; il fut surnommé l'*Apôtre des Gentils*. Il prêcha longtemps à Rome; mais; sous l'empire de Néron, il fut condamné au martyre, et eut la tête tranchée, 29 juin de l'an de J.-C. 66. On trouve de lui 14 épîtres dans toutes les éditions du *Nouveau Testament*.

PAUL (Saint), premier ermite, naquit dans la Thébaïde, l'an de J.-C. 229, et se retira dans le désert, pour se soustraire aux persécutions de Dèce, 251 de J.-C. Une caverne, environnée de quelques palmiers, d'où il tirait ses vêtements et sa subsistance, lui servit de refuge; il y reçut la visite de saint Antoine, de saint Jérôme et de saint Athanase, et y mourut à l'âge de 113 ans, l'an de J.-C. 341. L'Eglise célèbre sa fête le 15 janvier.

PAUL. 4 patriarches de Constantinople ont porté ce nom. Paul de Thessalonique, élu en 536, mourut victime de son zèle pour la foi contre les ariens, l'an de J.-C. 350. — Paul II, patriarche de Constantinople, fut élevé à cette dignité, par l'empereur Constant, 641. Excommunié par le pape Théodose, qui le déposa comme monothélite, Paul s'en vengea en persécutant les orthodoxes et en faisant rendre par l'empereur, qui le protégeait, le fameux édit appelé *Type*, qu'il voulut faire recevoir comme article de foi. Il mourut 654, et son nom fut alors rayé des diptyques ecclésiastiques, car il avait persisté dans son hérésie jusqu'au dernier moment. — Paul III, patriarche de Constantinople, fut élevé au siége, 686. Il avait été secrétaire de l'empereur, étant laïque. Il mourut, 695. — Paul IV, patriarche de Constantinople, succéda à Nicétas, 780, et abdiqua, 784.

PAUL. 5 papes ont porté ce nom. Le premier, saint Paul, succéda à Etienne II, son frère, l'an de J.-C. 757, et régna dix ans; il mourut l'an de J.-C. 767. On a de lui 22 *lettres* dans la collection de Cretser. — Paul II (Pierre-Barbo) était neveu du pape Eugène IV. Il succéda à Pie II, l'an de J.-C. 1464. Il était alors âgé de 48 ans. Son pontificat ne fut remarquable que par l'excommunication du roi de Bohême, la guerre contre les Turcs, et la réunion des princes italiens. Il mourut, 1471 de J.-C.. On le croit l'auteur des *Règles de la Chancellerie*, publiées par Quirini, Rome, 1740. — Paul III (Alexandre Farnèse) naquit à Carin, 1476, et était évêque d'Ostie et doyen du sacré collége, lorsqu'il fut choisi d'un vœu unanime pour remplacer Clément VII, 1534. Il convoqua un concile général à Mantoue, puis à Trente; chercha à opérer une réconciliation entre Charles-Quint et François Ier, qu'il protégeait; montra pour la conduite épouvantable de Henri VIII, roi d'Angleterre, toute la sévérité qu'elle méritait, et mourut, après avoir occupé 15 ans la chaire de saint Pierre, 1549. On a de ce pape quelques lettres adressées à Erasme. — Paul IV (Jean-Pierre Caraffa) fut élu souverain pontife à l'âge de 80 ans, 1555, et employa les quatre années que dura son pontificat, à déraciner les abus; mais l'excessive sévérité qu'il déploya dans cette circonstance irrita contre lui le peuple romain, qui, après sa mort, 1559, se vengea de lui sur sa statue, et la jeta dans le Tibre. Paul IV fut l'un des instituteurs des *théatins*. On a de lui la règle de cet ordre, et 2 ouvrages : *de Symbolo*, et *de Emendanda Ecclesia*. — Paul V (Camille Borghèse), né à Rome, 1552, succéda à Léon XI, 1605; sa querelle avec la république de Venise, au sujet des juridictions séculière et ecclésiastique étant apaisée, il employa tout le temps de son règne à calmer les disputes des théologiens, sur quelques articles de foi, et à embellir la capitale du monde chrétien. Rome doit à ce pape, entre autres beaux monuments, l'achèvement du frontispice de Saint-Pierre, et le palais Monte-Cavallo. Il mourut à l'âge de 69 ans, 1621. Il en avait régné 16. V. PAPES.

PAUL-ÉMILE (*Lucius Æmilius Paulus*), célèbre général romain, naquit l'an 228 av. J.-C., fut préteur en Espagne, 190, et consul, 182; se retira des affaires après avoir conquis la Ligurie et obtenu les honneurs du

triomphe. Rappelé au consulat, 168, il se rendit maître de la Macédoine en deux jours, emmena Persée à Rome, avec tous ses trésors, et obtint une seconde fois les honneurs du triomphe. Il fut ensuite élevé à la dignité de censeur, et mourut en 158.

PAUL-ÉMILI (Paulus-Æmilius), écrivain ecclésiastique, né à Vérone, fut appelé en France, 1489; reçut de Louis XII un canonicat à Notre-Dame de Paris, et mourut dans cette ville, 1529. Nous avons de lui une *Histoire de France*, qui, de l'origine de la monarchie, s'étend jusqu'à la 5e année du règne de Charles VIII, 1488. Elle fut imprimée à Paris, pour la première fois, 1559, et réimprimée à Bâle et à Venise, 1545-1549.

PAUL PÉTROWITZ, premier du nom, empereur et autocrate de toutes les Russies, était fils du grand-duc Pierre et de la grande-duchesse Catherine; il naquit, 1754. Après la mort de son père, qui régna quelques mois sous le nom de Pierre III, 1762, le trône qui devait lui appartenir fut usurpé par sa mère, et durant tout le règne glorieux de Catherine II, Paul Pétrowitz sut se résigner à une vie oisive et peu digne d'un prince appelé à de si hautes destinées. Après avoir épousé la fille du landgrave de Hesse-Darmstadt, 1774, et en secondes noces la nièce du grand Frédéric, 1776, il parut enfin à l'armée de Finlande; mais il fallut bientôt rentrer dans cette vie inactive à laquelle l'avait condamné la jalousie de Catherine, pour n'en sortir qu'après sa mort, 1796. Dans la retraite, Paul n'avait point appris l'art difficile de gouverner, et dès les premiers jours de son règne, tout l'empire fut dans le plus grand désordre; tout fut bouleversé, et la moindre transgression à ses ordonnances ridicules, telle que de descendre de voiture à son passage, et de se prosterner devant lui, était punie du knout ou de l'exil en Sibérie. Il porta même la violence jusque dans sa politique extérieure; il déclara la guerre à la république française, et cette guerre ne fut pas heureuse pour lui. Loin de paralyser l'effet de sa défaite par une conduite plus conforme à la justice et à la véritable grandeur, Paul ne fit que multiplier les condamnations arbitraires. Ce fut alors que quelques hommes de sa cour, fatigués d'un pareil état de choses, résolurent d'y mettre un terme, et dans la nuit du 11 au 12 mai 1801 il fut étranglé dans son lit. Le 12, toute la ville de Saint-Pétersbourg fut spontanément illuminée. Il eut pour successeur son fils Alexandre.

PAUL DE SAMOSATE. Après avoir été évêque de Samosate, sa patrie, il fut nommé patriarche d'Alexandrie, 260. Mais il devint hérétique; condamné dans un concile tenu à Antioche, 270, il fut déposé et excommunié. Ses sectateurs prirent le nom de *Paulianistes*.

PAUL WARNEFRIDE, historien, né à Cividale, 740, fut diacre d'Aquilée et secrétaire de Didier, dernier roi des Lombards. Après la chute de ce prince, 774, il embrassa la vie monastique; se renferma dans le monastère du Mont-Cassin, et y mourut l'an de J.-C. 801. Nous avons de lui une *Histoire des Lombards*; celle des *premiers évêques de Metz*, qui sont des sources précieuses; et en outre l'hymne à saint Jean : *Ut queant laxis*, d'où furent prises les notes de musique.

PAULE (Sainte), dame romaine, issue de l'illustre famille des Scipions et des Gracques, naquit l'an de J.-C. 347; embrassa le christianisme, et se renferma dans un monastère de Bethléem, dont elle devint abbesse; elle y mourut en odeur de sainteté, l'an de J.-C. 407.

PAULET (Le chevalier), d'origine irlandaise, vint en France, 1760, et s'y fixa. En 1772, il conçut le plan d'un établissement spécial d'enseignement mutuel, et l'institution qu'il fonda à Paris obtint un magnifique succès. Louis XVI prit l'école de Paulet sous sa protection, et la dota, 1788, d'une rente de 36,000 liv. On sait le succès qu'obtint depuis ce mode d'enseignement.

PAULETTE, droit imposé par Henri IV sur les offices de magistrature, 1604. Les financiers donnèrent à ce droit le nom de *droit annuel*. Le peuple l'appela *la Paulette*, parce que Charles Paulet en fut l'inventeur et le premier fermier. Le payement de la paulette, ou droit annuel, s'ouvrait le 1er novembre, et continuait d'être reçu jusques et y compris le 31 décembre. Il était le soixantième denier de l'évaluation des offices qui y étaient sujets; et les officiers publics le payaient, afin de pouvoir disposer librement de leurs charges, et pour que le prix en demeurât à leurs héritiers, si eux, titulaires, mouraient dans le cours de l'année de la perception du droit.

PAULICIENS, hérétiques qui, au 10e et au 11e siècle, renouvelèrent l'hérésie de Manès. Paul, né en Arménie, 844, fut un de leurs chefs et leur donna le nom. Théodora leur fit souffrir de cruelles persécutions, et les força à s'expatrier en Arabie, 1056. Les pauliciens croyaient le monde actuel créé et régi par un de leurs deux principes, le mauvais; l'autre devait régir le monde futur, lequel serait parfait. En Arabie, cette secte s'accrut d'un très-grande nombre de prosélytes nouveaux et subsista longtemps encore.

PAULIN (Saint), *Pontius Meropius Paulinus*, né à Bordeaux, l'an de J.-C. 353, étudia sous Ausone, et prit une place distinguée dans le barreau de Rome, dont il devint consul, 378. Dégoûté du monde, il se retira en Espagne, se dépouilla de tous ses biens en faveur des monastères, et se fit ordonner prêtre à Barcelone, 393. Nommé évêque de Nole, il mourut dans cette ville, 431. On a de lui des *lettres*, des *poésies* et des *discours*. L'édition la plus complète des *OEuvres de saint Paulin* parut à Vérone, 1736.

PAULIN (Saint), évêque de Trèves, 349, fut déposé et exilé par l'empereur Constance, pour avoir soutenu, dans le concile d'Arles, l'innocence de saint Athanase, 353. Il mourut en Phrygie, 359.

PAULIN (Saint), patriarche d'Aquilée, naquit dans le Frioul, 730. Charlemagne le récompensa de son zèle pour les belles-lettres, qu'il enseigna avec le plus grand succès, par le don d'un fief en Lombardie, 775. Elevé au siége patriarcal d'Aquilée, 777, il assista, en cette qualité, à presque tous les conciles qui furent tenus durant son pontificat, et mourut l'an de J.-C. 804. Ses *OEuvres* furent recueillies et publiées à Venise, 1737, in-fo.

PAULIN DE SAINT-BARTHÉLEMY (Jean-Philippe WERDIN), savant missionnaire, né à Hof, basse Autriche, 1748, prit l'habit monastique, 1768. En 1774, il s'embarqua pour la côte du Malabar; passa 14 ans dans les missions de l'Inde. Rentré à Rome, 1790, il y remplit plusieurs emplois honorables, et y mourut, 1806. Quoique les voyageurs qui lui succédèrent, et qui ont écrit sur les mœurs, les opinions philosophiques et religieuses, la littérature et les langues de l'Indoustan, aient été plus heureux que le père Paulin, on peut dire, avec juste raison, que c'est par ce savant missionnaire que la carrière leur fut ouverte. Ses *OEuvres*, très-volumineuses, furent imprimées à Rome, 1790-1796, et traduites en français, 1808.

PAULINE BONAPARTE (princesse **BORGHÈSE**), deuxième sœur de Napoléon, naquit à Ajaccio, 1780. Elle épousa le général Leclerc, 1801, et l'accompagna à Saint-Domingue; restée veuve, après cette expédition, elle épousa, en secondes noces, le prince Camille Borghèse, 1803. Elle s'en sépara peu de temps après, et vint

habiter Neuilly, où elle resta jusqu'en 1814; elle se dévoua alors tout entière à l'empereur, son frère, dont elle s'était séparée à la suite de quelques brouilleries, et l'accompagna même à l'île d'Elbe. Canova fit paraître, sous le nom de *Vénus* de Praxitèle, la statue de la princesse Borghèse, qui était l'une de plus belles femmes de son temps. Elle se rapprocha de son mari vers la fin de sa vie, et passa, avec lui, ses dernières années, à Florence, où elle mourut, 1825. V. BORGHÈSE.

PAULMIER DE GRENTEMESNIL (Julien le), *Palmarius*, né dans le Cotentin, 1520, fut le médecin de Charles IX, qu'il guérit d'une maladie grave. Il suivit dans les Pays-Bas le duc d'Anjou, et mourut à Caen, 1588. — Paulmier (Jacques le), son fils, littérateur, naquit à Auge, 1587; embrassa la carrière militaire, vint ensuite s'établir à Caen, et fut l'un des fondateurs de l'Académie de cette ville. Il y mourut, 1670. Ses *Œuvres* furent imprimées à Leyde, 1668-1678. — Paulmier (Jacques le), son neveu, embrassa comme lui la carrière des armes, assista à 48 siéges ou batailles dont il a écrit la description, et mourut, 1702.

PAULUS (Julius), jurisconsulte romain, florissait au commencement du 3e siècle. Il jouit d'une grande faveur auprès des empereurs Septime Sévère, Caracalla et Alexandre Sévère. Il fut même, sous ce dernier, élevé au consulat et nommé préfet du prétoire. Il ne nous reste de ce jurisconsulte célèbre que quelques fragments cités dans le Digeste; et 5 livres *Receptarum sententiarum*.

PAULUS (Peters), homme d'État hollandais, né à Axel, 1754, étudia le droit, et fut nommé, 1780, conseiller et avocat fiscal de l'amirauté de la Meuse. Destitué, 1787, il visita la France, et y fut accueilli avec distinction. De retour dans sa patrie, 1795, il présida le premier l'assemblée des représentants provisoires de la Hollande, 1795. Il fut chargé de la négociation du traité de paix entre la France et la Hollande, et mourut, 1796. Il a laissé plusieurs ouvrages politiques imprimés, 1775-1778.

PAUME. La paume, que les Grecs appelaient *sphéristique*, embrassait tous les exercices où l'on employait une balle. Les lieux destinés à ces exercices se nommaient *sphæristeria*, et les maîtres qui faisaient profession de les enseigner, *sphæristerici*. Il paraît que, dès le temps d'Homère, cet exercice était fort en usage, puisque ce poëte, 6e et 8e livre de l'*Odyssée*, en fait un amusement de ses héros. Parmi les divers exercices où l'on se servait de balles, il y en avait plusieurs qui s'exécutaient en plein air, et d'autres dans quelques salles convenables des gymnases. Les Romains, qui avaient imité les gymnases des Grecs dans la construction de leurs thermes, de leurs palestres, y établirent des *sphéristères* ou jeux de paume, et Pline nous apprend que dès son temps, 75, cet exercice était si fort du goût des Romains, qu'ils s'y exerçaient, non-seulement dans les thermes ou gymnases, mais aussi dans leurs maisons de la ville et de la campagne. La *sphéristique*, qui fut connue en France dès les premiers temps de la monarchie, fut appelée *paume*, dit Pasquier, parce qu'avant de connaître l'usage des raquettes, 1475, on y jouait avec la paume de la main. Les paumiers se formèrent à Paris en communauté, 1685, et leurs statuts, de 1708, furent enregistrés au Grand-Châtelet, le 13 novembre 1710.

PAUME (séance du jeu de). On a donné ce nom à la première réunion de l'assemblée nationale, qui se tint dans un modeste jeu de paume de Versailles, le 20 juin 1789.

PAUSANIAS, roi de Sparte, fut d'abord régent du royaume pendant la minorité du fils de Léonidas, et contribua puissamment à la victoire de Platée, dans laquelle les Grecs écrasèrent l'armée de Mardonius, 470 av. J.-C. Ce succès et ceux qu'il remporta contre les Perses le firent aspirer à la souveraine puissance. Il fit même pour cela des propositions aux Perses, qu'il avait d'abord forcés à laisser en liberté toutes les colonies de la Grèce. Rappelé, il fut condamné par les éphores, entre les mains desquels était une preuve de sa trahison. S'étant réfugié dans le temple de Minerve, le peuple en mura les portes, et il y mourut de faim, 477 av. J.-C. — Pausanias, roi de Sparte, son petit-fils, succéda à son père Mistonase, l'an 408 av. J.-C., et partagea la royauté avec Agis II. Plusieurs expéditions dont il fut chargé ayant échoué, Pausanias se retira à Tégée et y mourut dans l'obscurité.

PAUSANIAS, orateur et historien grec, florissait à Rome dans le 2e siècle de J.-C. et y mourut dans un âge très-avancé, laissant un *Voyage historique de la Grèce*, qui a toujours été regardé comme très-précieux et qui obtint de nombreuses éditions. Les meilleures sont celles de Leipsick, 1794-1797, et la traduction française de Clavier, 1814-1821.

PAVÉS. D'après Isidore, les Carthaginois furent les premiers qui firent usage des pavés. Ce fut sous le consulat d'Appius Claudius, 488, que les Romains pavèrent la première grande route. Cordoue en Espagne est la première ville moderne dont les rues aient été pavées, l'an de J.-C. 850. En France, ce fut Philippe-Auguste, qui, ayant à cœur l'embellissement de Paris, s'adressa, pour la confection du pavé de sa capitale, 1185, au prévôt et aux bourgeois de cette ville, qui payèrent tous les frais de cette entreprise. On ne pava d'abord que les deux rues qu'on nommait alors *la Croisée de Paris*, dont l'une se dirigeait du midi au nord et l'autre de l'est à l'ouest. Les dalles ou morceaux de grès dont on se servait pour cela n'avaient pas moins de 5 pieds 1/2 sur à peu près 6 pouces d'épaisseur. Plus tard, quand il fallut paver des rues nouvelles, ce fut quelquefois aux dépens des propriétaires qui y avaient fait construire des maisons, comme on l'apprend d'un arrêt de 1544, pour la rue de Seine; quelquefois aux dépens du propriétaire et du seigneur censier, ainsi qu'il paraît par un arrêt de 1566, à l'occasion de la rue des Bons-Enfants; quelquefois enfin aux dépens du seigneur haut justicier et du seigneur censier, comme le porte un arrêt donné par provision, 1588. Aujourd'hui le pavage des rues et des routes se fait aux frais des départements et des municipalités.

PAVIE (*Papia Flavia*), ville d'Italie, capitale de l'ancien *Pavesan*, avec université et évêché dépendant immédiatement du saint-siége. Les Gaulois la fondèrent peu après Milan. Soumise aux Romains, elle fut saccagée dans le 5e siècle, par Attila, et ruinée par Odoacre. Les Lombards s'en rendirent maîtres sous Alboin, leur roi, qui la prit après un long siége, 572, et en fit la capitale de ses États. Charlemagne s'en rendit maître sur la personne de Didier, dernier roi des Lombards, 774. Elle fut depuis soumise aux rois d'Italie, qui la gardèrent jusqu'en 951, époque où l'empereur Othon Ier s'en empara. Pavie fut presque entièrement brûlée par un incendie, 1004, et, en 1059, ses habitants soutinrent une guerre longue et cruelle contre les habitants du Milanais. Depuis, elle fut soumise à divers tyrans, jusqu'à ce que les Visconti de Milan la joignissent à leurs États, 1250. Le roi de France François Ier assiégea Pavie, et y fut fait prisonnier. Odet de Lautrec, général français, la

reprit, 1529. Prise et reprise les années suivantes, elle tomba au pouvoir des Espagnols, qui la gardèrent longtemps. Outre son université fondée, 1361, par l'empereur Charles IV, on y voit encore les colléges du Pape, de Borromée, des Grisons, des Marians, des Jésuites, et un grand nombre d'églises magnifiques, parmi lesquelles celle des religieux augustins, dépositaire du corps de ce saint, fut toujours la plus célèbre. Pavie produisit un grand nombre d'hommes illustres, et entre autres Boëce, dont on montre encore aujourd'hui le tombeau.

PAVIE (Conciles de). Divers évêques s'assemblèrent, en 850, à Pavie, pour décider de quelques affaires ecclésiastiques. Ils y dressèrent 25 chapitres, et 5 autres pour régler d'autres affaires temporelles; ce qui fut confirmé par les empereurs Louis et Lothaire. Ce concile fut célébré avec tant d'applaudissement, que les prélats furent encore convoqués pour y en célébrer un autre l'an 855. Charles le Chauve s'étant fait couronner empereur à Rome, tint, en 876, à Pavie, une assemblée générale, où son élection fut confirmée par les prélats et par les grands du royaume. Le pape Léon IX célébra, l'an 1409, un concile à Pavie, contre les simoniaques. Ceux qui suivaient le parti de l'empereur Henri IV, dit *le Vieil*, s'y étant assemblés, l'an 1096, eurent la hardiesse de condamner le pape Grégoire VII, qui les avait excommuniés dans un concile tenu à Rome. On en met un autre, tenu environ l'an 1162. Ange Pérutio, visiteur de Pavie, y publia des ordonnances synodales, l'an 1576.

PAYENS (Hugues des), de l'illustre famille des comtes de Champagne, fut le fondateur de l'ordre des Templiers et leur premier grand maître. L'histoire nous apprend que Hugues des Payens, s'étant rendu en Palestine avec plusieurs autres chevaliers, y établit la confrérie de la milice du Temple, l'an de J.-C. 1128.

PAYNE (John), dessinateur et graveur, est regardé comme le restaurateur de cet art en Angleterre. Il naquit à Londres, 1608; reçut les premières leçons de Simon-de-Pas, et se distingua par la gravure du vaisseau le *Royal-Souverain* et par quelques portraits d'après Van-Dyck. Il mourut, 1648.

PAYNE (Thomas), fils d'un quaker du comté de Norfolk, entra de bonne heure dans la marine et mit bientôt tous ses talents au service des Américains dans la guerre de l'indépendance. Envoyé en France pour y négocier un emprunt, 1781, il eut le bonheur de réussir complétement, il en fut dignement récompensé et rentra dans la vie privée, 1787. L'apologie des *Droits de l'Homme* qu'il fit paraître, et l'opposition qu'il ne cessa de faire comme publiciste au ministère de Pitt, lui valut, de l'autre côté du détroit, le bannissement, et en France, le droit de bourgeoisie, les honneurs du triomphe et la nomination de député à la Convention nationale. Son vote, dans le procès du roi, 1793, lui attira la haine de Robespierre, qui le fit enfermer au Luxembourg, d'où il ne sortit qu'après la chute des montagnards. Rentré en Angleterre, il y reprit son rôle de pamphlétaire, et y mourut, 8 juin 1809.

PAYS-BAS. V. **BELGIQUE** et **HOLLANDE.**

PAZZI, ancienne famille de Florence, se rendit célèbre par la conjuration contre les Médicis, 1478, en affectant un grand zèle pour l'indépendance de leur patrie, à laquelle ils résolurent de rendre son ancienne constitution. François Pazzi, neveu de Jacques, qui était le chef de cette maison, vint à Rome, s'y lia d'une étroite amitié avec Jérôme Riario, neveu du pape, et ourdit contre Julien et Laurent de Médicis la conspiration dite des Pazzi. Les conjurés se rencontrèrent à Florence, 26 avril 1478; et Julien tomba sous leurs coups, dans la cathédrale même de cette ville. Mais Laurent, s'étant échappé, fut assez fort pour garder le pouvoir et punir les conspirateurs, qui furent pendus au nombre de 80. Ce fut alors qu'éclata la guerre dite des Pazzi, à laquelle prirent part les cours de Rome, de Naples et de Sienne, 1478-1480.

PÉAGE, droit qu'on percevait anciennement pour le passage des voitures, bestiaux, marchandises et denrées, pour l'entretien des chemins. Il était, dans le principe, très-multiplié, car on le percevait non-seulement au nom du roi, mais au profit d'un grand nombre de seigneurs; et l'on appelait *chemins péageux* les chemins dont les réparations étaient faites par les châtelains et autres ayant droit de péage. Ceux qui tenaient ce droit devaient rendre les chemins sûrs et répondre des vols faits aux passants entre deux soleils. L'ordonnance enjoignant aux seigneurs ayant droit de péage, l'entretien des ponts et passages est de 1552, et celle portant abolition de tous péages établis sur la rivière de Loire, de 1570. Les enfants de France et princes du sang royal eurent le privilége de l'exemption de péage par tout le royaume; et le roi Jean, 1352, en avait exempté tous les membres du parlement. Le péage a divers noms dans les coutumes et dans les ordonnances : il est nommé *barrage* à l'entrée des bourgs et des villes; *pontage*, au passage des ponts; et *billette* ou *blanchière*, au passage de campagne. Il résultait de ce droit, qui était une véritable usurpation, soit des entraves pour le commerce, soit des exactions. La déclaration de Louis XIV, du 31 janvier 1663, et l'ordonnance des eaux et forêts, du mois d'août 1669, déterminèrent les droits à percevoir, ainsi que le mode de perception. Un arrêt du 15 août 1779 réduisit le nombre et la quotité des droits; néanmoins de grands abus subsistaient encore, et la loi du 15 mars 1790 essaya vainement de les réprimer. Enfin, le 17 juillet 1793, la Convention nationale supprima tous les droits de péage, sans aucune espèce d'indemnité. Cependant on y revint bientôt. Des barrières furent établies sur tous les chemins, sur tous les ponts, à toutes les portes des villes, à l'entrée de tous les villages, et ce ne fut que lorsque Napoléon eut régularisé l'administration, que les droits généraux de péage et de barrières durent être supprimés, et l'on pourvut à l'entretien des routes par la perception des droits d'octrois. V. **OCTROI.**

PEARCE (Zacharie), savant évêque anglais, né à Londres, 1690, mourut doyen de Westminster, 1774. Il est auteur d'un *Essai sur l'origine des temples*, 1727, et de plusieurs autres ouvrages réunis en *Œuvres complètes*, 4 vol. in-8°, 1777.

PÉCHANTRE (Nicolas de), poëte dramatique, né à Toulouse, 1638; abandonna la profession de médecin qu'il avait embrassée, et qu'il exerçait dans sa ville natale, et vint à Paris afin d'y travailler pour le théâtre. Il donna d'abord trois tragédies : *Géta*, 1687; *Jugurtha*, 1692; la *Mort de Néron*, 1703. Il travaillait au prologue d'un opéra d'*Amphion*, lorsqu'il mourut, 1708.

PECHMEJA (Jean), littérateur, né à Villefranche, 1741, professa l'éloquence au collége de la Flèche, et obtint un *accessit* à l'Académie française, pour son *Éloge du grand Colbert*, 1773. Son poëme de *Télèphe*, auquel il doit sa réputation, fut imprimé pour la première fois, 1784; réimprimé, 1793, et traduit en anglais et en allemand, 1796-1798. Il fournit à l'abbé Raynal beaucoup de matériaux pour son *Histoire philosophique des deux Indes*, et mourut à Saint-Germain en Laye, 1785.

PECORONE (Jean II), conteur florentin du 14e siècle, se montra l'un des partisans les plus ardents de

la faction guelfe. Il est l'auteur de *Nouvelles* qu'il composa à Dovadola, 1378, et qui sont extrêmement précieuses pour les mœurs et les coutumes de l'Italie. Les *Nouvelles* de Pecorone furent souvent réimprimées à Livourne, Gênes, Londres, Bâle, 1781-1793. On ignore l'époque de sa mort.

PECQUET (Jean), célèbre anatomiste de la faculté de Montpellier, naquit à Dieppe au commencement du 17e siècle. La science lui doit la découverte du canal thoracique et du réservoir du chyle, auquel les praticiens donnèrent le nom de *réservoir de Pecquet*. Il vint se fixer à Paris, y fut nommé membre de l'Académie des sciences, 1666. On lui doit encore des observations nouvelles sur les sécrétions, sur l'organe de la vue, et sur les fonctions de la rétine. Il mourut à Paris, 1674.

PEDRO (Antoine-Joseph-Pedro d'**ALCANTARA**, don), empereur du Brésil, naquit au palais de Quéluz, 1798, de Jean VI, régent de Portugal, qu'il accompagna au Brésil, 1807. En 1821, l'empereur, son père, lui ayant délégué tous ses pouvoirs, le jeune don Pedro accepta la constitution des cortès, et fut proclamé empereur constitutionnel du Brésil, 1822. Ayant hérité de la couronne du Portugal, à la mort de son père, 1826, il promulgua la charte portugaise; abdiqua en faveur de Dona-Maria, sa fille, et confia la régence du royaume à son frère don Miguel, 1827. Mais bientôt celui-ci usurpa le trône de sa nièce. Les efforts que fit alors don Pedro pour reconquérir le trône de sa fille, et les dépenses que ces expéditions lointaines occasionnaient aux Américains, les mécontentèrent à un tel point, qu'il fut chassé lui-même du Brésil par ses propres sujets, qui reconnurent alors pour leur empereur don Pedro II, son fils, 1831. L'ex-empereur leva alors des troupes en France et en Angleterre; se mit à leur tête; entra en Portugal; s'en rendit maître; en chassa don Miguel; remit la couronne sur la tête de sa fille, 1833, et mourut, 1834.

PEEL (sir Robert), membre distingué de la chambre des communes d'Angleterre, naquit dans le comté de Lancastre, 1750; acquit dans les spéculations de commerce une fortune immense, et établit, 1787, diverses manufactures, où sont employés plus de 15,000 ouvriers. Nommé membre du parlement, 1789, il se montra d'abord partisan sincère du nouveau gouvernement établi en France; mais dès 1793, il devint l'un des plus zélés promoteurs des mesures hostiles contre cette nation. Il fut créé baronnet, 1801, puis gouverneur de l'hôpital du Christ et de la chambre des secours de Manchester. Les discours de sir Robert sont encore aujourd'hui de ceux qui sont le mieux et le plus favorablement accueillis des hommes qui siégent dans cette assemblée.

PEIGNITZ (Ordre de la), ainsi nommé de la rivière de ce nom, qui traverse la ville de Nuremberg, fut fondé par George-Philippe Harsdoerfler et Jean Klay, 1644, et avait pour objet de développer la pureté de la langue allemande et d'en encourager les travaux poétiques. Chaque membre doit avoir un nom dans l'ordre, et pour symbole une fleur. La fleur de la *Passion* est elle-même le symbole de tout l'ordre. Cette société célébra un jubilé en 1794.

PEINTURE, art de reproduire, à l'aide des couleurs, les différents objets de la nature. Les plus anciens historiens font honneur de la découverte de la peinture, les uns aux Égyptiens, les autres aux Grecs. D'après Hérodote et Ctésias, la peinture avec une seule couleur (camaïeu) aurait été pratiquée très-anciennement par les Égyptiens et les Assyriens; car, d'après ces deux auteurs, l'impératrice Sémiramis aurait fait représenter, au moyen de cette peinture, des figures d'animaux sur les murailles de Babylone et sur le pont de cette capitale. Quoi qu'il en soit, à l'époque de la guerre de Troie, c'est-à-dire à la fin du 12e siècle av. J.-C., les Grecs n'étaient dans cet art guère plus habiles que les Égyptiens, et même bien après cette époque, car Cléophante de Corinthe, le premier peintre monochrome qui soit cité, florissait vers le 9e siècle av. J.-C., et n'employait pour colorier les traits du visage qu'une seule couleur, encore n'était-ce que de la terre cuite et broyée. Vers la première olympiade, 776 av. J.-C., les artistes de Sicyone et de Corinthe firent faire quelques progrès à cette peinture grossière; mais ce ne fut guère qu'au commencement du 5e siècle av. J.-C. qu'elle sortit de la barbarie. Timagoras de Chalcis fut vainqueur au concours de peinture de Delphes, qui fut le premier; et Panéus d'Athènes, quelques années avant la guerre du Péloponèse, s'immortalisa par la composition de son tableau : *la Journée de Marathon*, où les principaux chefs, représentés de grandeur naturelle, étaient parfaitement ressemblants. Le premier peintre de l'antiquité qui ait varié les mouvements du visage fut Polygnote de Thasos, 418 av. J.-C. La peinture de ce maître, qui se plaisait dans les sujets homériques, était monumentale et servait à la décoration des murs des temples et des palais publics. Les historiens nous apprennent qu'il peignit avec grâce la figure des femmes; qu'il les revêtit de robes brillantes et de fine étoffe; qu'il peignit avec Micon le célèbre portique d'Athènes; employa le premier les couleurs avec leur mélange; fit usage de l'ocre jaune, et que la *Prise de Troie* et la *Descente d'Ulysse aux Enfers* étaient de très-beaux ouvrages. Apollodore d'Athènes, qui florissait au commencement du 4e siècle av. J.-C., se signala par plus de correction dans le dessin, par plus d'entente du coloris, mais surtout par la distribution de la lumière, qui se révéla tout à coup sous son pinceau et avec ses fines couleurs. Mais Zeuxis d'Héraclée, qui fut son disciple, le surpassa; car il avait étudié la nature, et il excella non-seulement à caractériser les personnages, mais à les idéaliser, et l'*Amour couronné de roses* fut un beau tableau, dans lequel il sut habilement combiner les beautés de cinq jeunes filles, toutes remarquablement belles. Après lui vinrent Parrhasius, qui fut le législateur de la peinture; Eupompe, fondateur de l'école de Sicyone; Pamphile, distingué par son érudition, et enfin Apelles, qui les surpassa tous, et qui porta la peinture antique grecque au plus haut degré de la perfection. Protogène de Canne; Aristide de Thèbes, qui excella dans les passions fortes et véhémentes; Pausias, qui se distingua dans la peinture appelée *caustique*, et qui le premier peignit de cette manière les voûtes et les lambris; et enfin Nicias d'Athènes, qui employa pour la première fois la céruse brûlée, furent les heureux rivaux d'Apelles, et concoururent, chacun pour sa part, à la gloire de la peinture, qui resta, dans les derniers siècles av. J.-C., au point où elle avait été portée par eux. Les Romains, dans le siècle même de leur plus grande splendeur, reconnurent toujours les Grecs pour leurs maîtres dans les arts. Le premier peintre romain que l'histoire cite fut Caïus Fabius, qui florissait l'an 451 de Rome, et qui peignit à fresque le temple que Junius Brutus fit élever à la déesse du Salut sur le mont Quirinal. Et encore l'art de la peinture passa-t-il à l'Étrurie avant de pénétrer à Rome, où il n'acquit aucune gloire et ne cessa de végéter jusqu'au règne de Néron, qui fut l'époque de la décadence de tous les arts, qui se réfugièrent alors à la cour de Constantin, si toutefois on peut donner ce nom à ces figures grossières, rustiquement habillées, et

couvertes d'or et de pierreries, dont tout le mérite résidait dans les matières précieuses dont elles étaient enrichies. La persécution des iconoclastes anéantit la peinture chez les Orientaux, et du 6e au 9e siècle il ne s'en trouve plus aucune trace. Celles du 10e au 11e siècle sont d'une très-médiocre exécution. Enfin, l'art de la peinture renaquit à Florence avec Cimabue, 1240; mais ce ne fut que longtemps après que Jean de Bruges trouva le secret de peindre à l'huile, 1428, et si depuis quelques peintres se sont rendus illustres, aucun cependant n'excella, et en 1450, la peinture, qu'on cultivait depuis plus de 200 ans en Italie, y était encore grossière et sans noblesse. Tout à coup elle marcha à pas de géant, et la fin du 15e siècle vit fleurir à la fois Léonard de Vinci, si parfait dans ses détails; Michel-Ange, le grand anatomiste; le Giorgion au brillant coloris; le Titien, qui sut mettre plus de vérité dans les tons; Barthélemi de Saint-Marc, qui mit tant d'art dans les draperies, fit sentir le nu que couvre l'étoffe, et fut si heureux dans le clair-obscur; Raphaël, qui les éclipsa tous, et réunit en lui toutes les qualités possédées séparément par ses devanciers; et enfin le Corrége, qui donna à l'art de la peinture toute la grâce qui lui manquait encore. Ce fut le grand siècle de la peinture, et depuis ces grands maîtres jusqu'aux Carrache, 16e siècle, et, après ceux-ci, les élèves de leur école savante, le Guide, Caravage, le Guerchin, Pietro de Cortone et Carle Maratte, ne purent jamais, malgré leurs brillantes qualités, s'élever à tant de hauteur. Malgré la protection éclairée de François Ier pour les arts, et ses libéralités envers l'illustre Léonard de Vinci, Rosso et André del Sarte, la peinture ne reprit de l'éclat en France que sous Louis XIV, et le Poussin, qui après Raphaël fut l'imitateur le plus heureux des anciens, commence glorieusement la liste des peintres célèbres de l'école française où s'illustrèrent après lui Lebrun, Lesueur, Boucher, de Vien, David, Gérard, Guérin, Gros, Girodet, Vernet, et dont quelques peintres vivants soutiennent dignement la gloire.

Peinture à l'huile. Quoiqu'on regarde généralement Jean de Bruges comme l'inventeur de la peinture à l'huile, on peut cependant citer pour preuve du contraire un tableau conservé dans la galerie de Vienne, qui est peint à l'huile, et porte la date de 1090; et l'opinion de plusieurs écrivains, entre autres de Théophile le Prêtre, 1792, constatant, d'après des documents irrécusables, que la peinture à l'huile était en usage dès le 11e siècle. Mais elle se perdit; et Jean de Bruges, l'ayant remise en pratique, et après l'ayant communiquée au reste de l'Europe, 1350, il en fut regardé comme l'inventeur. — *Peinture au pastel.* L'invention des pastels ou crayons colorés, dont on se sert pour peindre sur vélin, est due, suivant les uns, à Thièle d'Erfort, 1685-1732, et suivant d'autres, à mademoiselle Heid, de Dantzick, 1688-1753. — *Peinture à fresque.* Elle est de la plus haute antiquité, et remonte même à l'origine de la peinture chez les Assyriens, les Égyptiens, les Grecs et les Romains. Elle a été portée au plus haut degré de perfection par les écoles italienne et française. — *Peinture à l'encaustique.* Elle fut longtemps en usage chez les anciens : Lysippe d'Égine, 500 av. J.-C., se fit un nom célèbre dans ce genre de peinture, qui s'est perdu depuis longtemps. Cependant, en 1754, Mignot et le comte de Caylus présentèrent à l'Académie des belles-lettres une Minerve peinte à l'encaustique. — *Peinture éludorique.* On donne ce nom à la peinture employée pour les plus petits sujets, tels que tabatières, bracelets, bagues, bijoux, etc. Elle doit son origine à la peinture en miniature, et Vincent de Montpetit, 1759, passe pour en être l'inventeur. — *Peinture en émail.* Ce genre de peinture remonte à une très-haute antiquité, car les murs de Babylone et son pont furent construits en partie de briques émaillées, représentant différentes figures d'animaux. La peinture en émail fut portée à un haut degré de perfection en France et en Italie, 1515-1542 de notre ère. — *Peinture sur verre.* Elle remonte jusqu'à Charles le Chauve, 840; mais les plus beaux ouvrages en ce genre sont des 11e et 12e siècles. Les précieux vitraux de la Sainte-Chapelle, de Saint-Denis, de la cathédrale de Chartres et de Notre-Dame de Paris sont de ces époques; et ce ne fut que dans le commencement du 14e siècle que l'on commença à couler de plus grands morceaux de verre, ce qui donna aux peintres verriers la facilité d'étendre la composition de leurs tableaux et d'en tirer un meilleur parti. Les travaux de Montelègue, 1809-1811; de Paris, de Pierre Robert et de Brongniart, 1822-1823-1826, ont poussé cet art à une excellence d'exécution qui laisse peu à désirer. — *Peinture sur porcelaine.* La manière d'appliquer les couleurs sur la porcelaine fut trouvée par Tauny, orfèvre de Paris, 1749. On sait à quel degré de perfection la manufacture de Sèvres, qui occupe le premier rang en Europe, a porté l'art de peindre sur porcelaine.

PEINTURE (Écoles de). Parmi les écoles les plus célèbres de la Grèce, on a toujours distingué celles de Sicyone, de Corinthe, de Rhodes et d'Athènes. De là les différentes manières : asiatique et helladique, ionienne, sicyonienne et attique. Mais entre toutes les autres écoles de peinture, celle de Sicyone, fondée par Eupompe et Pamphile, 490 ans av. J.-C., fut celle qui se rendit la plus célèbre, et par les travaux qui en sortirent, et par le nombre considérable des grands peintres qui s'y formèrent. L'époque de leur plus grande illustration fut l'époque du règne d'Alexandre le Grand, 336 av. J.-C., alors qu'Apelles, Protogène de Cumes, Aristide de Thèbes et Nicias d'Athènes la faisaient briller d'un si vif éclat. Depuis la renaissance de l'art de la peinture, 1480 de J.-C., l'école la plus illustre fut celle d'Italie; elle eut pour chefs: à Rome, Raphaël; à Florence, Léonard de Vinci et Michel-Ange; à Venise, le Titien; à Parme, le Corrége, et à Bologne, les Carrache. La France, l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre eurent aussi des écoles de peinture. — L'*école florentine*, qui produisit Pisanello et Ghirlandaïo, 1450, compte parmi ses membres les plus illustres Léonard de Vinci, né 1445, et Michel-Ange, 1474, l'une des plus grandes gloires de l'Italie. — L'*école romaine* fut fondée par Pierre Perrugin, 1500, et compte, outre ce grand artiste, Raphaël, né en 1483, qui fut le digne rival de Michel-Ange et son ami, et qui jeta tant d'éclat sur son siècle. — L'*école de Venise*, fondée vers la fin du 15e siècle, compte parmi ses premiers disciples Gentil et Jean Bellin, fils de Dominique, qui est au nombre de ses élèves; le Giorgion et le Titien, la gloire de cette école. — L'*école lombarde*, qui ne fleurit guère qu'au commencement du 16e siècle, eut pour père et pour principal ornement Antonio Allegri (le Corrége), dont les compositions grandioses furent si utiles à l'art. — L'*école de Bologne* fut la seconde école lombarde, et compte au nombre de ses illustres fondateurs les Carrache, Louis et ses deux cousins, Augustin et Annibal, 1574-1609, dont la gloire fut si grande et les travaux si précieux. — *École française*, fut fondée par Vouet, 1610; mais c'est à Lebrun et à Lesueur qu'elle doit sa plus grande illustration, 1640-1655. Boucher, de Vien, Gérard, David, Guérin, Gros et Girodet soutinrent dignement la gloire de cette école, qui sut réunir dans son sein toutes les différentes parties de l'art de la peinture.

—*École allemande.* C'est peut-être improprement que l'on donne le nom d'école aux peintres de cette nation, qui tous, élèves des écoles flamande et italienne, restèrent isolés. Quoi qu'il en soit, Albert Durer fut le restaurateur de la peinture en Allemagne, 1490, et eut la gloire inappréciable de s'entendre louer par Raphaël lui-même, pour les étonnants progrès qu'il fit faire à la gravure, dont il peut être regardé, avec juste raison, comme le père.—*École flamande.* Cette école, à laquelle on doit, sinon l'invention, du moins la propagation et les progrès de la peinture à l'huile, a pour glorieux chefs de file Van-Dyck, 1589-1610; Jean de Bruges, et Rubens, le grand coloriste. — *École hollandaise.* Cette école, qui ne connaît guère de rivale pour le paysage, sous le rapport de la fidélité et pour les effets de lumière, doit toute son illustration à Rembrandt, 1618-1674; à Jean Laer, 1620-1675, et à Paul Potter.—*École anglaise.* C'est la dernière école de peinture qui se soit formée; elle ne date guère que du milieu du 18e siècle, 1750. Ce fut Reynolds qui en fut le fondateur. West Copley et Brown ont jeté sur elle un certain éclat par la vérité des expressions et la beauté des formes.

Peintres illustres de l'antiquité.

	Avant J.-C.
Cléophante de Corinthe.	
Timagoras de Chalcis	500
Apollodore d'Athènes	478-400
Zeuxis d'Héraclée	450-400
Panéus d'Athènes	450
Parrhasius	420
Polygnote de Thasos	418
Micon	418
Eupompe, fondateur de l'école de Sicyone	400
Pamphile, *idem*	366
Timanthe de Sicyone	360
Nicias d'Athènes	353
Mélanthe	300
Pausias	350
Apelles	300
Protogène de Canne	300
Aristide de Thèbes	300
Décadence.	

Tableau chronologique des peintres célèbres, depuis la renaissance de la peinture en Occident.

Écoles.		Années.
	Cimabue	1240—1310
Vénit.	Giotto	1266—1276
Vénit.	Jean Bellin	1426—1516
Rom.	Leonardo de Vinci	1445—1519
Rom.	Pietro Perugino	1446—1524
Flam.	Albert Durer	1471—1528
Rom.	Michel-Ange Buonarrotti	1474—1564
Vénit.	Giorgion	1477—1511
Vénit.	Titien	1477—1576
Rom.	Raphaël	1483—1520
Rom. et Florent.	André del Sarto	1488—1530
Rom.	Primatice (François)	1490—1570
Rom.	Julio Romano	1492—1546
Flam.	Lucas de Leyde	1494—1533
Lomb.	Corregio	1494—1534
Rom.	Polidoro da Caravaggio	1495—1543
Flam.	Holbein	1495—1554
Rom.	Parmesan Fr. Mazzuoli	1503—1540
Rom.	Daniel de Volterra	1509—1566
Rom.	Salviatti (Franç.)	1510—1563

Écoles.		Années.
Vénit.	Jacques Bassan	1510—1592
Vénit.	Tintoret	1512—1594
Vénit.	Paul Véronèse	1530—1588
Vénit.	Palma (le Jeune)	1544—1628
Vénit.	Palma (l'Ancien)	1548—1588
Flam.	Otho Venius	1548—1588
Lomb.	Carrache (Annibal)	1560—1609
Lomb.	Michel de Caravaggio	1560—1609
Lomb.	Guido Reni	1575—1642
Flam.	Rubens	1577—1640
Lomb.	Albane	1578—1660
Lomb.	Domenico Zampieri	1581—1641
Lomb.	Lanfranc	1581—1647
Flam.	Téniers (David), dit *le Vieux*	1582—1649
Lomb.	Guercino	1590—1666
Franç.	Poussin (Nicolas)	1594—1665
Flam.	Jacques Jordaens	1594—1678
Rom.	Pietro de Cortona	1596—1669
Flam.	Van-Dyck	1599—1641
Franç.	Claude Gelée, dit *le Lorrain*	1600—1682
Flam.	Rembrandt	1606—1674
Rom.	Testa (Pietro)	1611—1648
Franç.	Bourdon	1616—1671
Franç.	Lesueur	1617—1655
Franç.	Lebrun	1619—1690
Napol.	Luc Jordano, dit *fa Presto*	1632—1705

PEIRESC (Nicolas-Claude **FABRI**), seigneur de), savant distingué et conseiller au parlement de Provence, naquit au château de Beaugency en 1580. Il étendit ses recherches à tous les genres d'érudition; parcourut un grand nombre de pays, et fut lié avec les savants les plus illustres de son siècle. La liste, très-longue, des ouvrages qu'il laissa inédits, se trouve dans la *Bibliothèque des manuscrits de Montfaucon.* Il mourut en 1637.

PEIROUSE (Ph. **PICOT**, baron de la), naturaliste, naquit à Toulouse, 1744, y étudia, et fut pourvu de la charge d'avocat général au parlement de cette ville; 1768. Mais les changements opérés dans la magistrature par le chancelier Maupeou, 1771, l'éloignèrent de son poste, et lui permirent de se livrer à des recherches relatives aux sciences naturelles pour lesquelles il avait un secret penchant. Baron de la Peirouse après la mort de son père, 1775, il fut chargé, 1789, de la rédaction des cahiers de la noblesse de la sénéchaussée de Toulouse, et fut nommé administrateur du district de cette ville, 1790. Incarcéré peu de temps après, il ne recouvra la liberté qu'après la mort de Robespierre, 1794, et fut successivement nommé depuis, inspecteur des mines, professeur d'histoire naturelle à l'école centrale de Toulouse, puis enfin maire de cette ville. Membre associé de l'Institut de France et de plusieurs Académies étrangères, il mourut dans sa ville natale, 1818. Nous avons de lui, entre autres ouvrages qui lui font honneur: une *Histoire des Plantes des Pyrénées*, et *l'Itinéraire du botaniste dans ces montagnes*, Toulouse, 1813.

PÉKIN (Tchoun-Tian), l'une des plus anciennes villes de la Chine, par 39° 54' lat. nord, devint la capitale du céleste empire, sous la dynastie de Kin, 1125. Khoubilaï jeta les fondements de la grande ville, 1267, et sa dynastie continua d'y résider jusqu'à son expulsion de la Chine, 1362. Le troisième empereur de la dynastie des Ming-Young-Lo, qui quitta sa capitale, Nankin, 1421, et vint s'y fixer avec toute sa cour, 1422, et, depuis lui, Pékin n'a plus cessé d'être la capitale de l'empire. La dynastie des Thsing, qui règne aujourd'hui, s'y établit vers le milieu du 17e siècle, 1657. On y remarque parmi les établissements destinés aux sciences, l'Obser-

vatoire impérial, bâti en 1279, qui est sous la direction des pères jésuites, et une maison publique d'éducation, richement dotée par le gouvernement, fondée, 1662. On y compte en outre deux églises chrétiennes du rite grec, desservies par des prêtres de la mission, que la Russie entretient, en vertu d'un traité du 14 juin 1728, et une église catholique, qui était desservie, en 1821, par trois religieux franciscains. La population de Pékin, qu'on a toujours fort exagérée, n'est guère que de 700,000 âmes. V. **CHINE.**

PÉLAGE Ier, pape, né à Rome, succéda à Virgile après avoir été archidiacre de ce pontife, et nonce apostolique en Orient. Il fut élu, 16 avril 555, et occupa la chaire de saint Pierre pendant quatre années. Il mourut le 2 mars 559. On a de lui 16 épîtres.

PÉLAGE II fut élu souverain pontife, et succéda à Benoit Ier, 10 novembre 577. Sous son pontificat, les Lombards, d'un côté, ravagèrent l'Italie; et de l'autre, un schisme sépara de l'Église les évêques d'Istrie et divers autres prélats. Il s'opposa à Jean, évêque de Constantinople, qui, dans un synode, avait pris le titre d'œcuménique, et mourut de la peste le 7 février 590, après un règne de 12 ans 2 mois et 27 jours. On doit à ce pape, qui avait fait de sa demeure un hôpital pour les pauvres vieillards, la reconstruction du palais de Latran.

PÉLAGE Ier, roi des Asturies, du sang royal des Goths, se retira en Biscaye, après la perte de la célèbre bataille de Xérès, qui livra l'Espagne aux musulmans d'Afrique, 711. Il y médita trois ans le projet de secouer leur joug honteux, et obtint enfin sur eux des avantages tels, 714, qui lui fut permis de ressaisir son autorité, et de redevenir roi de Léon et des Asturies. Il mourut, laissant la couronne à son fils Favila, l'an de J.-C. 737.

PÉLAGIE (Sainte), vierge et martyre d'Antioche, dans le 4e siècle, avait été instruite à l'école du célèbre Lucien. Lors de la persécution générale de Maximin Daïa, elle fut dénoncée au magistrat, qui envoya des gens pour l'enlever et en abuser ensuite. Pélagie ayant demandé de rentrer dans sa maison pour y chercher des habits, monta sur le toit, et de là se jeta sur le pavé pour éviter par cette mort violente la perte de son honneur. L'Église célèbre sa fête le 9 juin.

PÉLAGIE (Sainte), née à Antioche dans le 5e siècle, fut d'abord comédienne dans cette ville. Elle se convertit à la voix de Nonnus, évêque d'Héliopolis; se fit religieuse; se retira sur la montagne des Oliviers, et y finit ses jours dans la plus austère pénitence. L'Église célèbre sa fête le 8 octobre.

PÉLAGE, hérésiarque du 4e siècle, naquit dans la Grande-Bretagne, et reçut de son père le nom de *Morgan*, qui signifie, en anglais, *né sur les bords de la mer*. Il le changea en celui de *Pelagius*, qui, en latin, signifie la même chose. Il embrassa l'état ecclésiastique, vint à Rome, et s'y fit connaître par la publication de plusieurs ouvrages sur la *Trinité* et sur la *morale*. Mais, partageant ensuite les erreurs qui circulaient alors en Orient sur la *grâce*, il se déclara l'apôtre d'une nouvelle doctrine, portant qu'Adam avait été créé sujet à la mort; que son péché n'était point imputable à ses descendants; que l'observance de la loi de Moïse conduit au ciel comme l'observance des lois évangéliques; et qu'enfin, l'homme peut, par ses seules forces, parvenir à la perfection. Déférée au concile de Diospolis, 415, cette doctrine fut condamnée par celui de Carthage, 416. Pélage composa alors une apologie captieuse, et retarda ainsi la décision pontificale jusqu'en 418, où un nouveau concile assemblé à Carthage, et auquel assistèrent 214 évêques, frappa d'anathème le *pélagianisme*. Cependant, au mépris de ces décisions et de celles des quatre conciles qui succédèrent, les partisans de Pélage refusèrent de se soumettre, et en appelèrent à un concile plénier. Après le concile d'Antioche, qui le condamna de nouveau, 421, Pélage fut chassé des saints lieux, et mourut peu de temps après. Enfin, le concile d'Éphèse, 431, condamna cette hérésie d'une manière définitive, et, malgré cela, elle conserva encore de nombreux défenseurs.

PELARGUS (Christophe), théologien luthérien, naquit en Silésie, l'an de J.-C. 1565, et fut nommé surintendant général des églises et professeur en théologie à Francfort-sur-l'Oder, où il mourut, 1528. Il laissa des *Commentaires sur le Pentateuque et sur saint Jean*, et des *Explications sur les Psaumes*.

PÉLASGES (*Pelasgi*). C'est ainsi que se nommaient les habitants primitifs de la Grèce et de l'Italie, du mot phénicien *Paloutgoi*, nation fuyante. Les Pélasges, qui semblent avoir appartenu à la race indo-germanique, parurent en Grèce vers l'an 1900 av. J.-C., et en Italie, à peu près vers l'an 1600. Ils entrèrent dans la Grèce par le Nord, et peuplèrent d'abord la Thrace, la Macédoine, l'Illyrie, l'Epire, la Thessalie, et enfin la Grèce propre et le Péloponèse. En Italie, ils se répandirent presque partout, et y reçurent les noms de *Tyrrhènes*, de *Sicules*, de *Sicanes*, d'*Opiques*, d'*Eques*, d'*Apuli*, d'*Iapyges* et de *Peligni*.

PÈLERINAGES. De temps immémorial la pratique du pèlerinage existe au Japon, en Chine, au Thibet et dans l'Inde, et Hérodote, 464 av. J.-C., consacre une longue description aux pèlerinages que de jeunes vierges venaient faire au temple de Délos, pour y consacrer les offrandes des Hyperboréens. En Chine, des populations entières visitent avec solennité les temples célèbres, et une foule immense de pèlerins gravissent chaque année les montagnes de l'Himalaya, pour se rendre aux sources du Gange. Les Sarrasins introduisirent cette pieuse pratique en Europe, et les Européens, en empruntant des Orientaux le goût des pèlerinages, l'eurent bientôt associé à des relations de commerce importantes. Guillaume de Tyr, 1170, rapporte que depuis la conquête de Jérusalem par les mahométans, les Latins ne cessèrent de s'y rendre, soit par dévotion, soit pour commercer. Les pèlerinages devinrent très-communs sous les premiers rois de la troisième race, 987-1270. Robert II, surnommé le *Diable*, duc de Normandie, dans le milieu du 11e siècle, entreprit le voyage de Jérusalem, pour obtenir le pardon de ses crimes, et se donna un successeur, qui fut Guillaume le Conquérant. Foulques, comte d'Anjou, s'y étant aussi rendu, ordonna qu'on le traînât nu sur une claie, la corde au cou, et qu'on le battît de verges, et, pendant cette cérémonie, on l'entendait crier : « Ayez pitié, Seigneur, du traître et du parjure Foulques. » Tous les malheurs de Louis VII, en Palestine, ralentirent bien en lui ardeur de croisades, mais non celle des pèlerinages. Il en fit trois : l'un à Saint-Jacques, en Galice, 1155; l'autre au mont Saint-Michel, en Normandie, 1157, et le troisième à Saint-Thomas de Cantorbéry, 1179. Ce dernier pèlerinage avait pour objet la guérison de l'unique héritier de la couronne, qu'on appelait alors le prince du royaume. Ce jeune prince (Philippe-Auguste) avait 14 ans lorsqu'il en fit un en Angleterre, 1179. En 1510, on vit à Paris un très-grand nombre de pèlerins revenir de la terre sainte, chantant dans les rues le récit de leurs voyages, et plusieurs bourgeois de Paris s'associèrent à eux, 1512, afin de donner une forme régulière à ce spectacle, pour lequel le public paraissait prendre

du goût. Louis XI fut à peu près le dernier, ou du moins celui des rois de France, qui, pour faire pénitence, accomplit le plus de pèlerinages, et, depuis lui, 1483, l'usage s'en perdit, et l'on n'en vit plus qu'à de longs intervalles ou dans des circonstances extraordinaires.

PELETIER (Jacques), littérateur et mathématicien distingué, naquit au Mans, 1517; étudia la médecine, et l'exerça à Bordeaux, à Poitiers et à Lyon; visita l'Italie, 1557; vint à Paris, 1558-1570; fut nommé principal du collége du Mans, dans cette ville, 1573; et y mourut, 1582. Nous avons de lui une traduction d'*Horace*, 1545; un *Art poétique français*, et 96 *Sonnets*, 1555; enfin *la Savoie*, poëme, 1572, et plusieurs ouvrages élémentaires de mathématiques.

PELETIER (Claude le), contrôleur général des finances, naquit à Paris, 1630; remplit plusieurs charges importantes dans la magistrature, 1655-1666; fut nommé prévôt des marchands, 1668, et fit construire en cette qualité le quai de Paris qui porte encore aujourd'hui son nom. Nommé pour succéder à Colbert dans la charge de contrôleur général des finances, 1683, il s'en démit, 1689; quitta la cour, et finit sa vie dans la retraite. Nous avons de lui : *le Corps du droit canon* et l'*Ancien Code ecclésiastique*, Paris, 1692. — Peletier de Sousi (Michel le), son frère, né à Paris, 1640, fut successivement avocat du roi au Châtelet, conseiller au parlement, intendant de la Franche-Comté et de la Flandre, conseiller d'État, intendant des finances, et enfin directeur général des fortifications. Il quitta les affaires, 1720; se retira dans l'abbaye Saint-Victor de Paris, et y mourut, 1725.

PELETIER-VOLMERANGE, auteur dramatique, né, 1756, composa plusieurs pièces de théâtre, parmi lesquelles : *le Mariage du capucin*, 1798, et *la Servante de qualité*, 1811, sont restées au répertoire. Il mourut à Paris, 1824.

PELEUS (Julien), jurisconsulte, né à Angers, 1550, fut conseiller d'État et historiographe de France sous le roi Henri IV. Nous avons de lui : *Panégyrique au peuple de France*, 1600; *Actions singulières et remarquables*, 1604; *les Faits et gestes de Henri le Grand*, 1595-1613-1616, et une *Relation de la guerre de 1610 entre les Suédois et les Danois*, Paris, 1622.

PELHESTRE (Pierre), littérateur, naquit à Rouen, 1635; fut lié d'une étroite amitié avec don Mabillon et les savants les plus distingués de la congrégation de Saint-Maur, et mourut dans sa ville natale, sous-bibliothécaire du couvent des Cordeliers, 1710. Nous avons de lui : *Traité de la lecture des Pères*, 1697; et des *Remarques critiques*, contre les *Essais* de l'abbé Tricaud, 1703.

PELLEGRIN (Simon-Joseph), littérateur, né à Marseille, 1663, fut religieux servite, puis ensuite aumônier de vaisseau. Il vint à Paris, 1700, et y ouvrit un bureau d'épigrammes et de madrigaux, ce qui lui fit donner le nom de *manufacturier de vers*. Il travailla pour plusieurs théâtres, surtout pour l'Opéra-Comique. De tous ses ouvrages le *Nouveau-Monde*, comédie, 1723; *Jephté*, tragédie, 1732; et *Pélopée*, tragédie, 1733, furent les seuls qui eurent un véritable succès. Il mourut à Paris, 1745.

PELLEGRINI (Tibaldo di), peintre et architecte célèbre, né dans le Milanais, 1527; fut conduit à Rome, et y étudia sous Vasari, 1547. Il exécuta pour l'institut de Bologne, et pour l'église Saint-Jacques de cette ville, plusieurs compositions très-estimées. Il se livra ensuite à l'architecture, et y acquit une grande réputation; il fut nommé ingénieur en chef de l'État de Milan, et architecte de la grande fabrique du dôme de cette ville. Le roi Philippe II l'appela en Espagne, et ce fut lui qui introduisit dans ce royaume le goût de la peinture. Il y peignit le cloître et la bibliothèque de l'Escurial, et rentra en Italie, comblé des dons magnifiques du roi Philippe II; se fixa à Modène, et y mourut, 1592.

PELLEGRINI (Camille), historien, naquit à Capoue, 1598; fut l'un des savants qui contribuèrent le plus à éclaircir l'histoire de l'Italie au moyen âge. Son ouvrage : *Historia principum Longobardorum*, qu'il publia, 1643, lui assigne une place très-honorable parmi les historiens de cette partie de l'Europe. Il mourut à Naples, 1665.

PELLEGRINO DI SAN DANIELO (J.-M. d'**UDINE**) fut l'un des meilleurs peintres du 18e siècle. On a de lui quelques tableaux représentant des *sujets de la vie de Jésus-Christ*, mais principalement une *Madone*, qui passe pour l'un des morceaux les plus précieux du Frioul. Il mourut à Ferrare, 1546.

PELLERIN (Joseph), savant antiquaire, naquit à Marli-le-Roi, 1684; fut commissaire général et premier commis de la marine. Pellerin composa le médaillier le plus précieux qu'ait jamais possédé un particulier. Il le vendit au roi 300,000 liv., 1776; il se composait alors de 32,500 médailles. Il mourut à l'âge de 99 ans, 1782, laissant un *Recueil de médailles de rois, peuples et villes*, dont le 1er vol. parut, 1762, et le 10e, 1778.

PELLETAN, voyageur français, né à Marseille, 1747; fit un assez long séjour au Sénégal, et à son retour fut nommé directeur général de la Compagnie du Sénégal. Privé de sa place et renfermé à Saint-Lazare pendant la révolution, il y composa un *Mémoire sur cette colonie*, qu'il publia, 1801. Il mourut à Paris, 1802.

PELLETAN (Philippe), chirurgien célèbre et membre de l'Institut de France; succéda à Dussault dans la place de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris, et fut l'un des professeurs les plus distingués de l'école de cette ville. Nous avons de lui un *Traité de clinique chirurgicale*, 1810, 3 vol. in-8°. Il mourut à Paris, janvier 1827.

PELLETIER (Bertrand), chimiste et pharmacien, naquit à Bayonne, 1761; se livra avec succès à des travaux chimiques importants, et devint membre de l'Académie des sciences, 1791; fit partie de l'Institut à sa création; professa la chimie à l'école polytechnique, et mourut à peine âgé de 36 ans, 1797. Pelletier contribua beaucoup aux progrès de la chimie pneumatique, de la métallurgie et de la chimie appliquée aux arts. Ses *Mémoires et observations de Chimie*, 2 vol. in-8°, furent imprimés à Paris, pour la première fois, 1788.

PELLEVÉ (Nicolas de), cardinal-archevêque de Reims, naquit au château de Jouy, 1518; obtint la pourpre romaine après avoir parlé au concile de Trente, 1545, contre les libertés de l'Église gallicane qu'il était chargé de défendre. Pellevé devint l'un des chefs les plus acharnés de la Ligue, et mourut de douleur en apprenant l'entrée de Henri IV à Paris, 1594.

PELLICAN (Conrad), savant théologien, né en Alsace, 1478, entra dans l'ordre des Frères Mineurs, 1495, et enseigna, au couvent de Bâle, la théologie, la philosophie et l'astronomie. Appelé à Zurich, pour y professer la langue hébraïque, Pellican, qui, dès l'année 1520, avait adopté les opinions de Luther, y jeta le froc, et se maria, 1527; mort, 1556. On a de lui : un *Psautier, d'après le texte hébreu*, 1527; des *Commentaires sur la Bible*, 1531-1536, et *sur le Nouveau Testament*, 1537; une *Grammaire hébraïque*, 1540, et la continuation du *Saint Augustin* de A. Dodon.

PELLICIER (Guillaume), homme d'État et savant distingué, naquit vers la fin du 15e siècle; embrassa l'état ecclésiastique, et fut nommé évêque de Maguelone, 1527. François Ier le chargea de plusieurs missions im-

portantes, et l'envoya à Venise, 1540, afin de conserver à la France l'alliance de cette république. Pellicier, qui avait vu tout son crédit s'évanouir à la mort du roi, 1547, fut emprisonné durant les discussions religieuses auxquelles donna lieu la réforme; et après avoir eu la douleur de voir sa cathédrale tomber entre les mains des réformés, 1567, il mourut de chagrin à Monferrand, 1568.

PELLISSON-FONTANIER (Paul), de l'Académie française, naquit à Béziers, 1624; y étudia, et vint se fixer à Paris, 1654, afin de s'y livrer à la littérature; mais, moins pressé de se faire un nom dans les lettres que d'arriver à la fortune, il acheta une charge de secrétaire du roi; devint premier commis, et entra au conseil d'État, 1660. La disgrâce de Fouquet, 1661, entraîna sa perte, et Pellisson, qui était le favori du surintendant, fut enfermé à la Bastille; eut le courage d'y composer *trois Mémoires* en sa faveur, sans songer à lui-même. Il y resta enfermé pendant 5 ans; enfin, le roi, détrompé sur son compte, le tira de son cachot, 1666, et le dédommagea en lui prodiguant les places et les pensions. Il accompagna Louis XIV dans sa campagne de Franche-Comté, dont il écrivit la relation, 1668, et mourut à Versailles, 1693. Nous avons de lui l'*Histoire de l'Académie française*, 1730; *de Louis XIV*, 1749; *d'Anne d'Autriche*, 1666, et des *Pièces et Poésies diverses*.

PÉLOPIDAS, fils d'Hippoclus, fut l'ami et le compagnon d'armes d'Épaminondas. Issu d'une illustre famille de Thèbes, il s'attacha au parti populaire, et devint, par ses largesses et sa bravoure, l'un des chefs de l'armée des Thébains. Il se couvrit de gloire à Mantinée, et y aurait infailliblement perdu la vie sans le dévouement d'Épaminondas. Les Lacédémoniens s'étant emparés de Cadmée, et le gouvernement de Thèbes étant tombé entre les mains des nobles, Pélopidas fut banni avec 400 citoyens, 382 av. J.-C., et se réfugia à Athènes. Mais, l'an 279, il rentre à Thèbes; on lui défère le commandement; il s'empare de Cadmée, dont il chasse les Lacédémoniens, qu'il bat, peu de temps après, à Tégyre, et commande à Leuctres le bataillon sacré, 370, qui décide du sort de la journée, et lui fait partager, avec Épaminondas, le titre de chef de la ligue béotienne. Traduit en justice pour avoir gardé le commandement au delà du temps fixé, il va chercher au dehors des occasions d'exercer son courage. Il protégea les Thessaliens contre Alexandre, tyran de Phères; mais, après avoir obtenu sur lui plusieurs avantages, il périt dans une bataille, l'an 364 av. J.-C.

PÉLOPONÈSE (*Peloponnesus*), province et presqu'île de la Grèce, ainsi nommée de Pélops, fils de Tantale, 1350 avant J.-C.; aujourd'hui la *Morée*. — Parmi les événements mémorables dont le Péloponèse fut le théâtre, on remarque la fondation du royaume d'Argos par Inachus, 1986 avant J.-C.; de Sicyone, 1920; de Sparte, 1880; de Corinthe, 1350; le règne de Pélops, en Élide, 1350; l'expulsion des Héraclides, 1300; leur retour définitif dans ce pays, 1190; les guerres de Messénie, 473-683; la naissance de la guerre, dite du Péloponèse, 431-404; celles de Sparte et de Thèbes, 371-363; la réduction de la Grèce et du Péloponèse en province romaine, 146; sa renaissance, sous l'empire grec, 685 de J.-C.; et enfin la conquête des Vénitiens qui s'en emparèrent, 1204, et lui donnèrent le nom de *Morée*. Mahomet II s'empara du Péloponèse vers la fin du 15e siècle; et depuis cette époque jusqu'en 1833, les Turcs restèrent maîtres de cette province, qui fait aujourd'hui partie du royaume de la Grèce.

PÉLOPONÈSE (guerre du). On donna ce nom à la guerre que les peuples de cette presqu'île entreprirent contre les Athéniens, l'an 431 avant J.-C., et qui dura jusqu'à la prise d'Athènes, l'an 404. Cette guerre, dont la cause véritable fut la rivalité de Sparte et d'Athènes, est divisée en trois périodes par les chronologistes : la première, 431 à 421, est remplie par la mort de Périclès, 429, le ravage de l'Attique et de la Laconie, et la trêve de 50 ans négociée par Nicias; la seconde, 421-412, fameuse par l'expédition désastreuse des Athéniens en Sicile; et la troisième, enfin, 412-404, par la disgrâce d'Alcibiade; la bataille d'Ægos-Potamos et la prise d'Athènes, 404.

PÉLOPS, fils de Tantale, roi de Lydie, épousa la fille d'Œnomaüs, roi d'Élide; lui succéda dans ses États, et se rendit puissant dans toute la presqu'île qui, depuis lui, reçut le nom de *Péloponèse*. On place son règne vers l'an 1350 av. J.-C.

PELTIER (Jean-Gabriel), né à Nantes, se destinait au commerce; mais, se trouvant à Paris au commencement de la révolution, 1789, il y publia, pour la défense du côté droit de l'Assemblée constituante, un pamphlet périodique intitulé : *Actes des Apôtres*, qui obtint un très-grand succès, dû en grande partie à ses calembours, à ses allusions mordantes, à ses personnalités et à son style toujours burlesque. Il se réfugia en Angleterre après le 10 août, et y continua la publication de sa feuille périodique contre tous les gouvernements qui se succédèrent en France, avec une violence inconnue jusqu'alors. Bonaparte, qui après la paix d'Amiens, 1802, avait voulu le faire poursuivre par les tribunaux anglais, vit redoubler contre lui les attaques du violent pamphlétaire. Rentré en France à la restauration des Bourbons, il mourut à Paris, 1825.

PENDULE. Le pendule est un corps pesant, suspendu de manière à pouvoir faire des vibrations en allant et venant autour d'un point fixe, par la force de sa pesanteur. Galilée, qui en est l'inventeur, s'en servit utilement pour les observations astronomiques. Mais ce fut Vincent Galilée, son fils, qui, le premier, appliqua le pendule aux horloges, 1649. Il fut, peu de temps après, considérablement amélioré par Huyghens, 1666, qui doit être regardé comme le véritable auteur de l'application du pendule à l'horlogerie. Ce fut à l'aide de cet instrument que les géomètres parvinrent à reconnaître que l'intensité de la pesanteur n'est pas la même en différents points du globe; et la première expérience en fut faite en Amérique, par Richer, 1672.

PENDULE MUETTE. Mathieu Campani, curé de Rome, est l'inventeur de ces pendules. Il vivait, 1678.

PENDULE A CALENDRIER PERPÉTUEL fut inventé à Schelestadt, par Schwilgué, 1816. Dans ce nouveau calendrier, les fêtes mobiles se transportent d'elles-mêmes sur les jours et mois qui leur correspondent pour chaque année, de même que le comput ecclésiastique qui y répond; de manière qu'à l'aide de ce nouveau mécanisme, la détermination du jour de Pâques et autres fêtes mobiles peut se résoudre, pour chaque année, non-seulement pour ce siècle, mais pour tous les siècles à venir.

PENISCOLA, ville forte d'Espagne, résidence d'un gouverneur. Elle fut conquise sur les Maures par D. Jayme le Conquérant, 1240, et cédée aux templiers; qui y fondèrent une église. En 1415, l'antipape Luna s'y retira avec une partie de ses cardinaux, et y mourut, 29 janvier 1423. Le maréchal Suchet s'en rendit maître, 1811, et les Français la conservèrent jusqu'en 1814.

PÉNITENCE, repentir sincère d'avoir offensé Dieu; joint à la volonté d'expier ses fautes et de s'en corriger. C'est, dans l'Église romaine, celui des sept sacrements par lequel le prêtre remet les péchés à ceux qui s'en confessent à lui. Il consiste dans la contrition, l'aveu, l'absolution et la satisfaction. L'ordre de prêtrise donne le pouvoir de conférer ce sacrement; mais il faut avoir l'*ordinaire*, c'est-à-dire l'approbation *ad hoc* de l'évêque pour l'administrer. Les juifs faisaient pénitence avec le sac, la cendre et le cilice. Quoiqu'on lise dans la *Genèse* : « Il se repentit et il eut de la douleur dans son âme; » dans *Job* : « Je me condamnerai et je ferai pénitence sur la cendre; » dans *Isaïe* : « Purifiez-vous, cessez de faire le mal, et venez; » dans *Jérémie* : « J'ai fait pénitence, et quand vous m'avez fait connaître mon crime, je me suis frappé, j'ai été confus et j'ai rougi; » et dans *saint Matthieu* : « Faites pénitence, le royaume des cieux est proche. » Luther prétendit, 1520, que la pénitence consistait seulement dans le changement de conduite; que le regret du passé était absurde, et que la contrition ou la douleur d'avoir péché, loin de purifier l'homme, ne servait qu'à le rendre hypocrite et plus coupable. Le concile de Trente, 1544, en condamnant cette doctrine, déclara « que Jésus-Christ avait donné à son Église le pouvoir de remettre les péchés après le baptême; que ce pouvoir doit s'exercer par manière de jugement; que ce jugement exige l'aveu ou la confusion du coupable, le repentir et la réparation. » Les différentes sectes qui refusèrent d'admettre la doctrine de la pénitence, furent, au 2e siècle, les montanistes; au 3e, les novatiens; au 8e, les albanais; au 12e, les vaudois, et une partie des eutychiens au 16e. Dans le même siècle, la confession d'Augsbourg déclara qu'elle conserverait le sacrement de la pénitence; mais l'usage en fut bientôt abandonné. Les disciples de Calvin, 1564, ne voulurent jamais l'admettre.

PÉNITENCIER (Discipline ecclésiastique). Il y eut, dès les premiers temps de l'Eglise, des cas réservés au souverain pontife, pour lesquels il fut établi un grand pénitencier à qui l'on devait s'adresser si l'on voulait obtenir le droit d'absoudre des censures réservées à l'évêque de Rome. Au 13e siècle, l'abus s'introduisit de racheter à prix d'argent les pénitences imposées pour l'expiation des crimes. Le concile de Latran proscrivit, 1215, tout rachat de pénitences; et le concile de Trente renouvela la même proscription, 1544.

PÉNITENTIAIRE (Maison). Le régime défectueux des prisons, qui n'étaient presque toutes que des écoles d'immoralité, d'où les prisonniers sortaient toujours plus vicieux et plus démoralisés que lorsqu'ils y étaient entrés, a depuis longtemps éveillé l'attention des hommes d'État et des philanthropes. Rendre meilleurs, à l'expiration de leurs peines, les individus frappés de condamnations judiciaires, tel fut le but qu'on se proposait; mais presque toujours les moyens d'exécution étaient différés. C'est à la société des prisons de Philadelphie que l'on doit les premiers succès en ce genre, 1797. Cette société prouva, après avoir fait une statistique scrupuleuse, que sur 3,030 prisonniers renfermés dans la maison bâtie par elle et soumis au régime par elle adopté, de 1797 à 1814, 218 seulement étaient en état de récidive. La maison de Milbank, construite à Londres, 1813, donne à peu près les mêmes résultats de cette année 1813 à 1823. Depuis, toutes les maisons construites aux États-Unis, et principalement en Suisse (Lausanne et Genève), 1826-1827, atteignent le but proposé. En France, cependant, la construction des cellules et l'état d'isolement des prisonniers paraissent présenter de graves inconvénients.

PÉNITENTS. On donne ce nom à des personnes pieuses, réunies en confrérie et pratiquant la pénitence publique, en allant en procession dans les rues, couvertes d'un sac. Cette coutume fut établie par un ermite à Péronne, 1620, et produisit la secte dite des flagellants. V. FLAGELLANTS.

PENN (William) naquit à Bristol, 1621; entra de bonne heure au service de la marine, et fut nommé vice-amiral d'Angleterre, 1652. Il se distingua, en cette qualité, dans plusieurs campagnes aux Indes occidentales, et fut nommé commissaire de l'amirauté, 1660. L'escadre qu'il commanda, sous le duc d'York, 1665, détruisit presque entièrement celle des Hollandais. Ce fut la dernière campagne de Penn, qui mourut en 1670.

PENN (William), législateur de la Pensylvanie, qui lui doit son nom, naquit à Londres, 1644. Il étudiait à Oxford, 1665, lorsque les prédications de Thomas Loë le décidèrent à faire profession publique de la doctrine des quakers. Il commença à prêcher et à écrire pour cette secte, 1668, ce qui le fit renfermer deux fois à la Tour de Londres. Ayant hérité, après la mort de son père, d'une créance de 400,000 francs sur la couronne d'Angleterre, il reçut en échange la propriété et la souveraineté du territoire contigu au New-Jersey, à l'ouest de la Delaware, et y fonda, 1684, la belle colonie de Pensylvanie, destinée à servir d'asile aux partisans de la doctrine. Plusieurs familles d'Écosse et d'Angleterre s'y étant rendues, il chargea des commissaires du soin de leur installation, et s'y transporta lui-même, 1685; convoqua alors les colons, leur fit accepter une constitution qui servit de base à celle des États-Unis, 1776, et bâtit la ville de Philadelphie, 1687. Penn fut en faveur sous le roi Jacques II; mais Guillaume, qui lui succéda, lui enleva son gouvernement, et il ne put en reprendre possession qu'en 1696. Il fit un nouveau voyage en Amérique, et y passa les années 1699-1700-1701; revint en Europe, afin d'obtenir quelques concessions nouvelles en faveur du commerce naissant de la nouvelle colonie, et mourut dans le Berkshire, 1718.

PENNA (François-Horace della), capucin missionnaire, naquit à Macerata, 1680. Il fut envoyé au Thibet avec 12 religieux de son ordre, 1719, et revint à Rome demander du renfort pour cette mission lointaine, 1735. Il en repartit avec de nouveaux compagnons, 1738; pénétra jusque dans Lassa, capitale du Thibet, 1741, et mourut dans le Népal, des suites de ses fatigues et de son dévouement, 1747. Ce fut d'après les renseignements fournis par lui que la congrégation de la Propagande publia, Rome, in-4°, 1742, *Relation du commencement et de l'état présent du grand royaume de Thibet et de deux autres royaumes voisins*. Le père Giorgi, dans son *Alphabetum thibetanum*, fit usage d'un très-grand nombre de morceaux précieux laissés par ce père capucin.

PENNANT (Thomas), naturaliste et antiquaire anglais, né dans le comté de Flint, 1726, se livra avec ardeur à l'étude de l'histoire naturelle, voyagea dans toutes les parties de la Grande-Bretagne et dans diverses régions de l'Europe. Il publia, 1768, la *Zoologie britannique*, 4 vol. in-8°; réimprimée, 1787; une *Zoologie arctique*, 1784-1787, 3 vol. in-4°, et une histoire de ses travaux et de sa vie, 1793. Il mourut en 1798.

PENNI (François), peintre florentin, né en 1488, fut surnommé *Il Fattore*, parce qu'il avait été garçon d'atelier. Il fut l'élève et l'ami de Raphaël, qu'il aida dans un grand nombre de travaux, et dont il fut l'héritier, conjointement avec Jules Romain. *Il Fattore* fonda à Naples une école qui fut très-suivie, et d'où sortirent d'excellents élèves; mais il ne put jamais s'enrichir, par

suite de sa passion pour le jeu. Il mourut à Naples, 1528. On admira longtemps, au Louvre, une *Sainte Famille* de ce maître, provenant de la galerie impériale de Vienne, et qui fut rendue en 1815.

PENSACOLA, ville des États-Unis, territoire de la Floride et chef-lieu du comté d'Escambia, à 60 lieues nord-est de la Nouvelle-Orléans. Son port est le seul qui, sur le golfe du Mexique, soit commode pour les grands bâtiments. Pensacola, qui fut longtemps le chef-lieu de la Floride, fut prise par les Espagnols sur les Anglais, 1781; occupée par les forces américaines, 1814-1818, et cédée définitivement aux États-Unis avec le reste de la Floride, 1819. Cette ville comptait, en 1822, 1,600 habitants, dont 1,000 Français ou Espagnols.

PENSIONNAIRE (GRAND), *adsessor jurisperitus*. On nommait ainsi, en Hollande, le premier ministre des Etats, à cause de la pension qui, dès l'origine, lui était affectée comme traitement. Quoiqu'il pût être réélu, la durée du grand pensionnaire n'était que de 5 ans. Il surveillait l'administration des finances, proposait au conseil le sujet des délibérations, recueillait les suffrages et recevait les notes diplomatiques des puissances étrangères. Jean de Witt, 1672, et Heinsius, 1702-1747, sont les deux grands pensionnaires les plus célèbres qu'ait eus la Hollande. Le dernier fut Schimmelpenninck. Il administra de 1798 à 1803.

PENTHIÈVRE (Comtes et ducs de). Le comté-duché de Penthièvre en 1785 (*Penthiverus pagus*) est une grande terre qui comprend celles de Guingamp, Lamballe, Moncontour, la Roche-Esnard, Lanizu et Jugon. Eudon, ou Eudes, 2e fils de Geoffroi, comte de Rennes et duc de Bretagne, mort en 1008, et d'Havoise, fille de Richard Ier, duc de Normandie, né l'an 999, demeura comme copropriétaire de la Bretagne avec Alain, son frère aîné, tant que vécut la duchesse, leur mère, qui conserva, même depuis leur majorité, la principale autorité dans le gouvernement de la Bretagne. A la mort de cette princesse, 1034, les deux frères procédèrent alors à un partage. Eudon eut, pour sa part, les diocèses de Saint-Brieux et de Tréguier, avec une partie de ceux de Dol et d'Aleth ou de Saint-Malo. Alain eut le surplus de ces deux diocèses avec ceux de Vannes et de Rennes, et se réserva la propriété des grandes villes qui étaient dans le partage de son frère, et la souveraineté sur tout le reste. Eudon, mécontent de cet arrangement, affecta l'indépendance à l'égard de son frère, prit les armes pour s'y maintenir, et s'empara d'Aleth et de Dol. A cette nouvelle, le duc Alain marcha contre son frère, lui livra bataille près du château de Lehon et remporta la victoire. Les deux frères firent la paix : Eudon garda la propriété de la ville de Dol, dont la souveraineté resta au duc, son frère. Du reste, Eudon et ses descendants, jusqu'au 13e siècle, se qualifièrent comtes de Bretagne. A la mort d'Alain, 1040, Eudon se rendit maître du gouvernement et de la personne de Conan, son neveu, âgé d'une année seulement. Celui-ci, rendu à la liberté à la suite d'une conspiration des seigneurs bretons, 1047, fut solennellement reconnu duc de Bretagne. Eudon conserva la régence de la Bretagne pendant la minorité de son neveu. La guerre s'alluma entre Eudon et Conan, 1057 : le premier fut battu et fait prisonnier. La paix se fit, 1062, et Eudon resta tranquille jusqu'à sa mort, 1079. — Geoffroi Boterel Ier, fils aîné du comte Eudon, lui succéda au comté de Penthièvre, 1079. Il soutint, pendant 5 ans, une guerre contre Conan II, duc de Bretagne, pour venger l'emprisonnement de son frère, et fut tué à Dol, 24 août 1093.—Etienne Ier, 5e fils du comte Eudon, et comte de Lamballe, succéda à Geoffroi, son frère, dans le comté de Penthièvre, 1093, auquel il ajouta les domaines de ses deux frères, Alain le Roux et Alain le Noir, morts sans enfants, et le comté de Guingamp, par son mariage avec Havoise. Geoffroi Boterel, son fils aîné, s'étant révolté, 1123, le dépouilla d'une grande partie de ses terres, et le contraignit, après une guerre de deux ans, de lui céder Lamballe et Penthièvre. Étienne mourut en 1138, après avoir fondé l'abbaye de Begar pour des cisterciens, 10 novembre 1130, et celle de Sainte-Croix, pour des chanoines réguliers, près de Guingamp, 1135. — Geoffroi Boterel II, fils aîné du comte Étienne, se mit en possession des comtés de Penthièvre et de Lamballe après avoir contraint son père, par la voie des armes, de lui en faire l'abandon, 1125. Il embrassa, 1136, le parti de l'impératrice Mathilde, fille de Henri Ier, roi d'Angleterre, contre Étienne de Blois, qui lui avait enlevé cette couronne. Il mourut en 1148, après avoir fondé l'abbaye cistercienne de Saint-Aubin aux Bois, 1136. — Rivallon, fils de Geoffroi Boterel II, lui succéda, 1148. La date de sa mort est inconnue. — Étienne II, son fils aîné et son successeur, mourut sans postérité, 1164. — Geoffroi Boterel III succéda à son frère Étienne dans les comtés de Penthièvre et de Lamballe, 1194. Se voyant sans enfants, il donna à son plus proche parent, Alain, fils de son grand-oncle Henri, comte de Tréguier, les terres de Penthièvre, de Lamballe, de Quintin et de Moncontour, 1205. — Alain, né l'an 1154, de Henri, comte de Tréguier et de Guingamp, et de Mahaut, où Mathilde, fille de Jean Ier, comte de Vendôme, avait assisté, 1185, à l'assemblée de Rennes, où l'on dressa le fameux règlement nommé *l'Assise au comte Geoffroi*. Il se déclara en faveur d'Arthur, qui avait de justes prétentions au trône d'Angleterre contre le prince Jean, son oncle, qui s'en était emparé. Alain se joignit aux autres barons bretons, obtint du roi de France justice du crime de Jean sur son neveu, 1203. Jean fut dépouillé des terres qu'il possédait en deçà de la mer, et Alain, en succédant aux comtés de Penthièvre et de Lamballe, 1205, devint vassal immédiat du roi de France. Ce comte mourut le 29 décembre 1212. — Henri, surnommé d'Avangour, fils aîné d'Alain, né le 16 juin 1205, lui succéda au comté de Penthièvre, 1212. Le roi Philippe-Auguste, jaloux des possessions de ce comte, le dépossédа des terres de Guingamp, de Lamballe, de Tréguier et de Saint-Brieux. Le duc Pierre de Dreux, qui en devint possesseur, donna les comtés de Penthièvre et de Porhoet à sa fille, en la mariant avec le comte de la Marche, 1230. Henri prit le titre de d'Avangour, nom de la principale terre qui lui restait. Il se fit cordelier, 1278, au couvent de Dinan, où il mourut le 6 octobre 1281. — Hugues de Lusignan, 11e du nom, surnommé le Brun, fils de Hugues X, comte de la Marche et d'Angoulême; devint comte de Penthièvre et de Porhoet par le mariage qu'il contracta avec Yolande, fille de Pierre Mauclerc, duc de Bretagne, 1235. Il fut comte de la Marche et d'Angoulême à la mort de son père, 1249; fut blessé à la prise de Damiette, et mourut en France, 1260, à l'âge de 80 ans. — Jean Ier, duc de Bretagne, s'empara des comtés de Penthièvre et de Guingamp après la mort d'Yolande, sa sœur, 1272, et mourut le 8 octobre 1286.—Jean II, fils aîné de Jean Ier, lui succéda dans les comtés de Penthièvre et de Guingamp comme au duché de Bretagne, et mourut le 18 novembre 1305. — Arthur, fils aîné de Jean II, lui succéda, 1305, et mourut le 27 août 1312. — Jean III, duc de Bretagne, fils aîné et successeur d'Arthur, 1312, donna les comtés de Penthièvre et de Guingamp à Gui, son frère, 1317. — Gui de Bretagne, 2e fils du duc Arthur,

né l'an 1287, reçut du duc Jean III, son frère, les comtés de Penthièvre et de Guingamp avec d'autres terres, 1317; épousa, 1318, Jeanne, fille aînée et principale héritière de Henri IV, sire d'Avangour, de Mayenne et Guello, et morte le 28 juillet ou août 1327. Gui mourut à Nigeon, près Paris, le 26 mars 1331. — Jeanne, dite la Boiteuse, fille et héritière de Gui de Bretagne et de Jeanne d'Avangour, née en 1319, succéda à ses père et mère, 1331, sous la tutelle de Jean III, duc de Bretagne, son oncle. Elle se maria avec Charles de Châtillon, dit de Blois, fils puîné de Gui de Châtillon, comte de Blois, 4 juin 1337. A la mort de Jean III, duc de Bretagne, sans enfants, il lui succéda au nom de sa femme, 30 avril 1341, ce qui occasionna une guerre de 24 ans avec Jean de Montfort, frère puîné de Gui. Charles de Blois périt à la bataille d'Aurai, 29 septembre 1364. Jeanne, sa veuve, abandonna des prétentions qu'elle ne pouvait plus défendre en souscrivant au traité de Guérande, conclu le 12 avril 1365, et mourut le 10 septembre 1384. — Jean de Blois, dit aussi de Châtillon, successeur de Jeanne, sa mère, au comté de Penthièvre, était retenu en Angleterre comme otage depuis 1351; il fut rendu libre par Olivier de Clisson, connétable de France, qui paya la rançon exigée et s'élevant à 120,000 livres, 1387. Jean Marguerite épousa sa fille le 20 janvier 1388, à Moncontour. Il combattit longtemps avec son beau-père contre le duc de Bretagne, et les hostilités ne furent arrêtées que par le traité que les princes de la maison de France ménagèrent, le 26 janvier 1392, entre Clisson et la maison de Penthièvre, d'une part, et le duc de Bretagne, de l'autre. Jean de Blois fit hommage lige au duc, qui lui rendit les terres du comté de Penthièvre, qu'il retenait, et ne s'en réserva que la souveraineté. Le comte Jean signa au château de Blois, 10 janvier 1400, avec le vicomte de Rohan, son beau-frère, et Clisson, leur beau-père, un traité par lequel ils s'engageaient à obéir à la duchesse de Bretagne, leur souveraine dame. Jean de Penthièvre mourut le 16 janvier 1404. — Olivier de Blois, fils aîné de Jean de Blois, lui succéda dans le comté de Penthièvre et la vicomté de Limoges, 1404. Il épousa, l'an 1406, Isabelle, 4e fille de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne. A l'instigation du dauphin, depuis Charles VII, le comte de Penthièvre et sa mère tendirent un piége au duc de Bretagne pour le faire périr : ils l'attirèrent dans une fête qu'ils préparaient à Châteauceaux. Le duc fut pris, 1420; mais bientôt rendu à la liberté, il fit proscrire le comte et sa mère, confisqua leurs biens situés en Bretagne et les donna à son frère et à ses plus fidèles sujets. Le comte se rendit à sa terre d'Avênes, dans le Hainaut. Il y fut arrêté par le marquis de Bade et ne recouvra sa liberté que moyennant 30,000 écus d'or. Il mourut sans enfants le 28 septembre 1433. — Jean de Blois, seigneur de l'Aigle, recueillit après la mort d'Olivier, son frère, les terres qui lui étaient restées en Bretagne, ainsi que le vicomté de Limoges, 1433. Il acquit de Charles d'Orléans des terres en Périgord, 1437; rentra dans une partie des terres de Penthièvre, d'après un traité fait à Nantes, 25 juin 1448. Il devint lieutenant général sous Charles VII; fit, sous les ordres du maréchal de Culan, le siége de Bergerac, qui se rendit, 1450. Le comte de Penthièvre marcha ensuite sur Montferrand, prit la place, réduisit les Anglais sous le joug de la France, 1453, et mourut dans le mois de novembre 1454. — Nicole de Blois, fille de Charles de Blois et d'Isabelle de Vivonne, succéda, 1454, en vertu du droit de représentation, à Jean, son oncle paternel, dans le comté de Penthièvre et ses autres domaines, avec Jean de Brosse, vicomte de Bridier, seigneur de Sainte-Sévère et de Boussac, qu'elle avait épousé par contrat du 18 juin 1437. Jean de Brosse devint le conseiller et le chambellan de Charles VII, 1449 et 1455, et par lettres du mois de mars, lieutenant général de ses armées. Jean de Brosse refusa de se rendre aux états convoqués par François II, duc de Bretagne, 1465, et de suivre ce prince dans la guerre que cette ligue occasionna. En conséquence de ces refus, le duc saisit le comté de Penthièvre, 7 juin même année. Le comte et la comtesse de Penthièvre cédèrent à Louis XI leurs droits sur la Bretagne, 1479. Jean de Brosse mourut en 1485. — Jean II de Brosse, fils aîné de Jean Ier de Brosse et de Nicole de Penthièvre, mourut sans avoir pu rentrer dans ses terres de Bretagne, 1502. — René de Bretagne, seigneur de l'Aigle, fils aîné de Jean de Brosse, lui succéda au titre de comte de Penthièvre et dans le vicomté de Bridier, etc., 1502. Il quitta la France, passa au service de l'empereur, suivit le connétable de Bourbon dans sa désertion, et combattit à la bataille de Pavie, où il fut tué, 24 février 1525. — Jean III de Brosse, fils de René, ne recueillit que des titres après la mort de son père, dont tous les biens avaient été confisqués pour le punir de sa désertion. Il épousa Anne de Pisseleu, comtesse d'Étampes, maîtresse de François Ier, 1530. Ce prince nomma Jean III lieutenant général de Bretagne, 1531; érigea le comté d'Étampes, 1536, et la terre de Chevreuse, 1545, en duchés, pour sa vie et celle de sa femme. Le comte-duc Jean accompagna le duc de Vendôme en Picardie, 1552, et l'aida à reprendre Hesdin et plusieurs autres places. Il défendit la ville de Terrouenne, assiégée par le duc de Savoie, 1553. Peu de temps après cette expédition, il perdit son duché d'Étampes, que le roi Henri II, sur des preuves d'intelligence de sa femme avec l'ennemi, lui retira pour le donner à Diane de Poitiers, sa maîtresse. Il se retira dans sa lieutenance de Bretagne, défendit Calais assiégé par les Anglais, 1558; rétablit la paix dans la Normandie, 1562; se trouva au siége d'Orléans, 1563; retourna en Bretagne, où il mourut le 27 janvier 1565. —Sébastien de Luxembourg, fils de François de Luxembourg, vicomte de Martigues, et de Charlotte Brosse, sœur de Jean III de Bretagne, succéda à son oncle maternel dans le comté de Penthièvre, 1565. Le comté de Penthièvre fut érigé en duché-pairie par Charles IX, 15 septembre 1569. Sébastien de Luxembourg mourut au siége de Saint-Jean-d'Angéli, 29 novembre de la même année. — Marie, fille de Sébastien de Luxembourg et de Marie de Beaucaire, née en 1562, succéda à son père dans le duché de Penthièvre, la vicomté de Martigues et la seigneurie de Baugé, sous la tutelle de sa mère, 1569. Elle épousa, le 15 juillet 1576, Philippe-Emmanuel de Lorraine, beau-frère du roi Henri III et fils de Nicolas de Lorraine, comte de Vaudemont, créé duc de Mercœur le 15 février 1575. Les Turcs faisant alors la guerre à l'empereur en Hongrie, il y mena 1,200 gentilshommes à ses frais, et mourut à Nuremberg, en revenant en France, le 19 février 1602, à l'âge de 48 ans. — Françoise de Lorraine, née en 1592, fille unique de Philippe-Emmanuel, duc de Mercœur, et de Marie de Luxembourg, alliée, en 1609, par deux contrats de mariage, passés l'un en 1598, l'autre en 1608, à César, fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, duc de Vendôme, succéda avec son mari, 1623, à sa mère, dans le duché-pairie de Penthièvre. Le duc et la duchesse firent confirmer ce titre à la terre de Penthièvre, conformément aux lettres de 1569. Devenue veuve en 1665, la duchesse Françoise termina ses jours le 8 septembre 1669, un mois après la mort de Louis de Vendôme. — Louis-Joseph, fils aîné de Louis, duc de Ven-

dôme, né le 30 juin 1654, succéda à son aïeule paternelle au duché de Penthièvre, 1669; mais, l'an 1687, le duché fut adjugé par décret sur lui, le 10 décembre, à Anne-Marie de Bourbon, princesse de Conti. (Voyez DUCS DE VENDOME.) — François-Louis de Bourbon, prince de Conti, vendit le duché de Penthièvre au comte de Toulouse, dans la maison duquel il a subsisté jusqu'à la révolution.

PEPÉ (Florestan), lieutenant général napolitain, naquit à Squillace, 1780; étudia à Naples, et fut nommé sous-lieutenant d'infanterie, 1798. Blessé dans le dernier combat livré aux portes de cette capitale, il se jeta dans un fort; profitant de la capitulation accordée à la garnison française, vint en France; s'enrôla dans la légion italienne comme simple volontaire, et fit les campagnes de 1800-1801. Rentré à Naples après le traité de Florence, il y resta jusqu'en 1806; fut promu au grade de major général des gardes provinciales de Calabre, après la conquête du royaume de Naples; assista au siége de Gaëte; fut nommé commandant de la province de Molise, 1819; et fit sous Suchet et Macdonald la campagne de Catalogne, 1810-1811. Nommé par le roi Joachim général de brigade, il arriva à Dantzick, 1812, et accompagna l'empereur Napoléon jusqu'à Wilna, où il fut fait prisonnier; rentra à Naples peu de temps après, combattit aux côtés de Murat, à la bataille de Tolentino, après laquelle il fut fait lieutenant général et gouverneur de Naples, où il maintint l'ordre jusqu'à l'arrivée de l'armée autrichienne, 1815. Accusé d'avoir outre-passé ses pouvoirs aux événements de juillet 1820, destitué de son grade, il fut dépouillé de ses décorations au retour du roi dans ses États. — Pepé (Guillaume), son frère, né comme lui à Squillace, 1782, fut placé au collége militaire de Naples, et s'y trouvait encore, 1789. Arrêté après la paix de Florence sur de simples rapports de police, il fut renfermé dans une prison d'État, et y resta jusqu'en 1806. Le roi Joachim le choisit pour son officier d'ordonnance, et il fut nommé général de brigade, 1813. Il fit en cette qualité la campagne de 1814, après laquelle il fut envoyé dans les marches, 1815, avec le titre de baron, et une riche dotation en terres. Pepé, qui avait toujours montré de l'aversion pour les Français, fut traité avec faveur par le nouveau gouvernement, qui le nomma au commandement d'une division territoriale, 1818; mais la révolution des 5 et 6 juillet le fit tomber en disgrâce, et le 1er octobre, il déposa son commandement entre les mains du roi. Il se réfugia alors dans les Abruzzes, et se mit à la tête d'un corps d'armée constitutionnelle, 1821, avec lequel il attaqua Tieli, 7 mars, et marcha sur Naples, mais il y fut terrassé; et il arrivait à Londres, où il se réfugia, au moment où la peine capitale était prononcée contre lui.

PEPIN LE VIEUX ou de **LANDEN** fut maire du palais du royaume d'Austrasie, sous Clotaire II, 593-628; sous Dagobert Ier, 629-644; et pendant toute la minorité de Sigebert II, 645-648. Il est la tige de la famille de l'empereur Charlemagne. Pepin le Vieux, qui rendit sa vie illustre par une ineffable douceur et la pratique de grandes vertus, mourut l'an de J.-C. 649. L'Église le mit au nombre de ses saints; et elle célèbre sa mémoire le 21 février. — Pepin le Gros ou d'Héristal, petit-fils de Pepin le Vieux, fut nommé duc de l'Austrasie, devenue république, de concert avec son cousin Martin, l'an de J.-C. 678; il résista aux efforts d'Ebroïn, maire de la Neustrie, et resta seul maître de l'Austrasie, par la mort de Martin, 680. Ebroïn ayant été tué, 681, il porta la guerre dans la Neustrie; défit les troupes de Thierry, 687; se fit nommer maire de son palais, et devint ainsi maître de toute la France, pendant le temps que durèrent les royautés éphémères de Thierry, 687, de Clovis III, 691, de Childebert III, 695, et de Dagobert III, 711. Malgré cette autorité toute-puissante, Pepin le Gros n'osa cependant pas toucher à la royauté, et mourut, laissant l'exécution de son projet à Charles Martel, son fils, après avoir soumis les Bretons, les Frisons, les Allemands, et remporté quelques avantages sur Eudes, duc d'Aquitaine, l'an de J.-C. 714. — Pepin le Bref, 2e fils de Charles Martel, et 1er roi de la dynastie carlovingienne, partagea la France avec son frère Carloman, l'an de J.-C. 741, et eut pour lot la Neustrie, la Bourgogne et l'Aquitaine. Ce ne fut cependant qu'après avoir renfermé dans un monastère Childéric III, son neveu, qu'il ceignit la couronne à Soissons, 752; et, après en avoir obtenu l'approbation du pape, 754, il se fit sacrer, lui et ses deux fils; ce qui fut le premier exemple de cette cérémonie, qui, depuis le baptême de Clovis, était restée dans l'oubli. Pepin passa alors les Alpes pour défendre le souverain pontife contre les entreprises du roi des Lombards, auquel il enleva l'exarchat de Ravenne, 756, dont il fit don au saint-siége; fonda ainsi la puissance temporelle des papes; se fit couronner de nouveau à Rome, par Étienne II, après avoir entrepris une campagne contre les Saxons, 760, et remporté plusieurs avantages sur eux, et sur Waifre, duc d'Aquitaine, 762-766; il partagea ses États entre ses deux fils, et mourut à Saint-Denis, 768.

PEPIN, second fils de l'empereur Charlemagne, naquit, 776, et fut nommé roi d'Italie, à l'âge de 5 ans, 781. Il servit avec distinction dans les armées impériales, sous les yeux de son père, et entreprit lui-même une expédition contre les Avares, qu'il défit, 796. Il mourut, laissant 5 fils, l'an de J.-C. 810.

PEPIN Ier, roi d'Aquitaine, était le fils puîné de Louis le Débonnaire; il reçut cette province lors du premier partage, 817; prit part aux révoltes de ses frères contre leur père; se ligua ensuite avec Louis de Bavière, pour rétablir Louis le Débonnaire sur son trône, et mourut, laissant deux fils, 834. — Pepin II, roi d'Aquitaine, son fils aîné, hérita du trône de son père, 834; mais son aïeul voulut le dépouiller de cet héritage, pour le donner à son frère Charles le Chauve. Pepin alors prit les armes, 835; et la guerre qui s'ensuivit se prolongea bien après la mort de Louis le Débonnaire, 840. Mais, à la fin, vaincu par ses adversaires à Fontenay, il tomba en leur pouvoir, 852; fut renfermé dans l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, et y mourut, 864.

PÉPOLI (Roméo), Bolonais, l'un des plus riches particuliers d'Italie, au 14e siècle, se répandit en largesses parmi le bas peuple de Bologne, dans le dessein de s'emparer de la suprême autorité; et vit bientôt se former autour de lui un parti, qu'on appela *Faction de l'Échiquier*. Mais le peuple, éclairé sur ses propres intérêts, l'attaqua dans sa maison, 1321, et s'en rendit maître. Pépoli, qui fut assez heureux pour s'échapper de leurs mains, fut condamné à l'exil avec toute sa famille, et y mourut. — Pépoli (Tadeo), son fils, fut rappelé à Bologne, 1327, pendant les guerres des factions guelfe et gibeline. Aussi ambitieux que son père, il voulut succéder au cardinal Poïet, dans le gouvernement de Bologne, 1334. Il y parvint en effet, et fut investi de la souveraine autorité, 1337, dans laquelle il se maintint jusqu'à sa mort, 1349. — Pépoli (Jean et Jacques), ses deux fils, lui succédèrent, 1349; mais ils ne purent se maintenir dans la puissance encore mal affermie de leur père. Entourés de courtisans avides et jaloux, et détestés du peuple, ils se virent contraints de vendre Bologne au Visconti, 1350.

Les fils de Tadeo ne jouirent pas longtemps de cet infâme marché. Jacques et ses fils furent condamnés, comme traîtres, à une prison perpétuelle, et Jean retenu prisonnier à Milan. On vit encore dans le 16e siècle, des Pépoli exciter des troubles dans Bologne; mais toutes leurs tentatives furent vaines, et ils ne purent jamais sortir de la condition des simples citoyens.

PERCEVAL (Spencer), ministre d'État, naquit à Londres, 1762. Il était fils de John Perceval, comte d'Egmont, et premier lord de l'amirauté. Spencer embrassa la carrière du barreau, et fut élu membre de la chambre des communes, 1797. Solliciteur, puis procureur général et chancelier de l'échiquier, 1807 il fut nommé 1er lord de la Trésorerie, 1809, et fut assassiné, 11 mai 1812, au moment où il entrait à la chambre, par un nommé Bellingham, dont il avait repoussé les réclamations.

PERCHE (Comté du). Le Perche, anciennement habité par les *Aulerci Cenomani*, est une petite province longue de 48 kilomètres sur 52 kilomètres de largeur, située entre le Vendomois, le Dunois, le Maine et la Normandie. Dès le temps de Grégoire de Tours, il portait le nom de *pagus Pertensis* ou *Perticensis*. Il était alors entièrement couvert de bois, dont il reste une portion assez considérable nommée la forêt du Perche, *saltus Perticensis*, qui forme une étendue d'environ 2,000 hectares. Le Perche, à mesure qu'il a été défriché, s'est trouvé partagé en divers cantons. Le principal est celui d'Hième ou d'Exme, *pagus Oximensis*; le Sonnois et le Thimerais sont les deux autres cantons du Perche, sans parler du Perche-Gouet. Le Perche a eu ses comtes particuliers, dont le plus ancien que l'on connaisse est Agambert ou Albert, qui vivait sous le règne de Louis le Débonnaire. Les seigneurs de Bellême possédèrent depuis une partie du Perche avec Alençon et ses dépendances. — Guillaume Ier, fils d'Ives de Bellême, comte d'Anjou, devint la tige des comtes du Perche. Il mourut en 1028. — Warin ou Guérin, seigneur de Domfront, fils de Guillaume Ier, seigneur de Bellême et comte d'Alençon, consentit à la fondation de l'abbaye de Loulai, 1025, et mourut en 1026. — Geoffroi Ier, fils et successeur de Warin, 1026, fonda le monastère de Saint-Denis à Nogent-le-Rotrou, 1031 ou 1032. Il eut plusieurs querelles avec les Chartrains, qui le poignardèrent au sortir de la cathédrale, 1040. — Rotrou Ier, fils et successeur de Geoffroi, reçut d'Albéric de Trois-Fontaines le titre de comte du Perche, 1040. Le roi Guillaume l'engagea dans ses intérêts, contre Robert, son fils, qui s'était révolté, 1078. On ignore la date de la mort de Rotrou, on sait seulement qu'il vivait encore en 1079. — Geoffroi II, seigneur de Mortagne, succéda dans le comté du Perche à Rotrou, son père, 1079, et mourut au mois d'octobre 1100. — Rotrou II fut le successeur de Geoffroi II, son père, dans le Perche, 1100. Il marcha au secours d'Alphonse le Batailleur, roi d'Aragon, contre les Sarrasins, 1105; eut la guerre avec Robert de Bellême, son parent, à cause des limites de leurs terres, fut vainqueur et mit Robert en fuite. A la mort d'Hélie, comte du Maine, Foulques le jeune, comte d'Anjou, son gendre, et le roi d'Angleterre, se disputant sa succession, Rotrou se déclara pour le second, 1110. Devenu prisonnier de Robert de Bellême, son ennemi, il ne redevint libre qu'en 1113. Il reçut de Henri Ier, roi d'Angleterre, la ville de Bellême, et se qualifia depuis comte du Perche. Il retourna en Espagne pour faire la guerre aux Sarrasins, 1122, et prit possession de Tudèle. A la mort du roi Henri Ier, il se déclara pour Étienne de Blois, qui s'empara du trône d'Angleterre, 1135; abandonna son parti, 1140, et mourut au siége de la tour de Rouen, 1144. — Rotrou III, fils de Rotrou II, lui succéda sous la tutelle d'Harvise, sa mère, et de Robert de France, son beau-père, 1144. Il fit, en 1158, avec Henri II, roi d'Angleterre, un traité par lequel il lui remettait les châteaux de Moulineau et de Bons-Moulins en échange du château de Bellême. Il fonda la chartreuse de Val-Dieu dans la forêt de Réno, 1170; accompagna le roi Henri II qui marchait au secours de Richard, son fils, duc d'Aquitaine, 1183; assista au rendez-vous de Vezelai, 1189; partit avec Philippe-Auguste pour la terre sainte, et mourut au siége d'Acre, 1191. — Geoffroi III, fils et successeur de Rotrou III, 1191, embrassa le parti de Philippe-Auguste contre le roi Richard, se réconcilia ensuite avec ce dernier, et mourut l'an 1202. — Thomas, fils de Geoffroi III, lui succéda, 1202; fut tué à la bataille de Lincoln, en Angleterre, 20 mai 1217, sans laisser d'enfants. — Guillaume, évêque de Châlons-sur-Marne, et oncle de Thomas, lui succéda dans le comté du Perche, dont il fit hommage, dans le mois de juin 1217, au roi Philippe-Auguste. A sa mort, 18 janvier 1226, Blanche, comtesse de Champagne, et Jacques, seigneur de Château-Gontier, descendants l'un et l'autre des comtes du Perche, se disputèrent vivement sa succession. Louis VIII, qui avait aussi des prétentions sur le Perche, s'en empara, et confia la garde de Bellême à Pierre de Dreux, comte de Bretagne. Saint Louis assiégea ensuite Bellême, qui se rendit par capitulation. L'an 1257, Jacques de Château-Gontier fit cession au roi saint Louis de ses prétentions sur le Perche, à la réserve de Nogent-le-Rotrou, qu'il retint, et qui passa après lui à sa postérité. — L'an 1268, au mois de mars, le roi saint Louis donna les comtés d'Alençon et du Perche en apanage et en pairie, avec le droit d'échiquier, ou de cour souveraine, à Pierre, son cinquième fils. Pierre accompagna son père au voyage d'Afrique; 1270, et devint, 1272, par son mariage contracté avec Jeanne de Châtillon, comte de Blois, de Chartres et de Dunois, seigneur de Guise et d'Avesnes. Étant allé, 1282, après les vêpres siciliennes, au secours de Charles Ier, roi de Naples, son oncle, il mourut à Salerne, le 6 avril 1284, sans postérité. Les comtés d'Alençon et du Perche revinrent à la couronne de France. Jeanne, son épouse, lui survécut jusqu'au 19 janvier 1291. — Charles Ier de Valois reçut ces deux comtés de Philippe le Bel, son frère, 1293, et mourut à Nogent, le 16 décembre 1325. — Charles II de Valois, surnommé le Magnanime, second fils de Charles Ier, lui succéda aux comtés d'Alençon et du Perche, en vertu du partage fait entre ses enfants, 1322. Il assista au sacre de Philippe, son frère, 1328, et l'accompagna la même année dans la guerre de Flandre; il fut blessé à la bataille de Cassel, gagnée par les Français, le 24 août, et reçut à son retour la seigneurie de Fougères et le comté de Porhoët, 1328. Il enleva plusieurs places aux Anglais, et fit avec eux une trêve d'un an, 1330. Il assista au jugement d'Artois, 1331; obtint de Philippe de Valois, par traité passé à Maubuisson, 1333, les terres de Verneuil, de Château-Neuf en Thimerais, de Champroud, de Sainte-Scholasse et de Nogent-le-Rotrou. Il reçut encore la terre de l'Aigle, 1345, et mourut à la bataille de Créci, le 26 août 1346. — Charles III, fils de Charles II, devint comte du Perche et d'Alençon, 1346. Il se fit dominicain au couvent de Saint-Jacques de Paris, 1361; fut sacré archevêque de Lyon, le 13 juillet 1365, et mourut le 5 juillet 1375. Ses frères, Pierre et Robert, partagèrent entre eux sa succession, 1361. Pierre II eut le comté d'Alençon, et Robert V celui du Perche. — Robert V, qua-

trième fils de Charles II, devint comte du Perche et de Porhoët, 1361. Il accompagna Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, au siége de la Charité sur Loire; le duc de Berry à celui de Limeges, 1364; le connétable du Guesclin dans son expédition contre les Anglais, 1370, et mourut sans enfants, 1377. — Jean IV ou Ier, dit le Sage, fils aîné de Pierre II, né le 9 mai 1385 au château d'Essei, fut comte du Perche, 1396, et comte d'Alençon, 1404. Il tint le parti de la maison d'Orléans contre celle de Bourgogne; se laissa entraîner, 1411, dans la ligue formée par les ducs d'Orléans et de Bourbon en faveur du roi d'Angleterre. Défait par les gens du roi Charles VI, irrité de cette perfidie, il perdit ses États, mais il les recouvra le 5 septembre 1415. Jean mourut à la bataille d'Azincourt, le 25 octobre 1415. — Jean V ou II, surnommé le Beau, né le 2 mars 1409, succéda à Jean le Sage, son père, sous la tutelle de Marie de Bretagne, sa mère, 1415. Il perdit après Domfront un siége de six mois, 1417; demeura prisonnier des Anglais à la bataille de Verneuil, 17 août 1424; fut transporté au Crotoi, et n'obtint sa liberté que moyennant 200,000 écus, 1427. Il devint commandant général des troupes, 1429; fit le siége de Beaugenci avec la Pucelle d'Orléans, et battit les Anglais le 18 juin de la même année. Il perdit sa lieutenance générale des armées, 1440, pour avoir excité le dauphin Louis à la révolte. Rentré en grâce quelque temps après, il reprit ses titres, recouvra la ville d'Alençon, 1449; se rendit maître de Verneuil, de Bellême, 20 décembre de la même année; se signala au siége de Caen, commencé le 5 juin 1450; accompagna Charles de Culant au siége de Domfront, qu'ils firent rentrer sous les lois de la France, le 22 août suivant. Il rappela les Anglais en Normandie, fut arrêté par les ordres de Charles VII, 1456, et conduit à Melun. Il fut condamné à mort par arrêt rendu à Vendôme, le 10 octobre 1458. Sa peine fut commuée en une prison perpétuelle, d'où il fut tiré par Louis XI, qui lui accorda des lettres d'abolition, 11 octobre 1461. Le duc Jean devint un des chefs de la guerre du bien public, reprit ses intelligences avec les Anglais, fit un traité avec le duc de Bourgogne, fabriqua de la fausse monnaie, et, par plusieurs actions indignes de sa naissance, força le roi de s'assurer de sa personne une seconde fois. Il fut pris et arrêté le 8 mai 1472, et condamné à mort de nouveau le 14 juillet 1474. Le roi lui fit grâce de la vie; Jean fut transféré à la tour du Louvre, d'où il sortit, 1476. Il mourut peu de temps après. — René, fils de Jean le Beau, portait déjà le titre de comte du Perche du vivant de son père; il reçut de Louis XI plusieurs faveurs qui excitèrent la jalousie des grands. Soupçonné par le roi, il fut privé de ses titres et de ses domaines; il se rendait en Bretagne, lorsqu'il fut arrêté, près de la Roche-Talbot, par Jean de Daillon, seigneur de Lude, 1481; il fut enfermé à Chinon dans une cage d'un pas et demi de long, d'où il ne sortait qu'une fois tous les huit jours. Il obtint d'être jugé par le parlement, mais sans l'adjonction des pairs, et, par arrêt rendu le 22 mars 1482, il fut condamné à implorer la clémence du roi, et à recevoir garnison royale dans ses châteaux. Reconnu innocent par Charles VII, il fut admis parmi les princes du sang à son sacre, et il représenta le duc de Normandie. Il fut rétabli dans tous ses droits, 1487, et mourut le 1er novembre 1492.— Charles IV, fils et successeur de René, 1492, hérita des comtés d'Armagnac et de Rouergue, 1497; accompagna Louis XII dans son expédition contre les Génois, 1507, et combattit à la journée d'Aguadel, 1509; épousa Marguerite de Valois, le 3 octobre 1509; fut reconnu premier prince du sang par François Ier, 1515; reçut le duché de Berry, 11 octobre 1517; commanda l'avant-garde de notre armée dans les Pays-Bas, 1521; à Pavie, le 24 février 1525; fut défait, se rendit en France, et mourut à Lyon le 11 avril de la même année. Après sa mort, les officiers du roi saisirent le comté du Perche et les autres terres dépendant de la succession, prétendant que le tout était réuni de droit à la couronne par défaut d'hoirs mâles. — Charles IX céda les duchés du Perche et d'Alençon à la reine Catherine de Médicis, sa mère, qui en jouit jusqu'en 1566, qu'elle les remit au roi.

PERCY, nom d'une famille ancienne et illustre d'Angleterre, originaire de Normandie, dont le chef, Guillaume Percy, figura parmi les seigneurs normands qui accompagnèrent Guillaume le Conquérant dans son expédition en Angleterre, 1066. — Percy (Henri II), l'un de ses descendants, remporta, 1346, à Nerille's cross, une grande victoire sur les Écossais, dans laquelle David Bruce, leur roi, fut fait prisonnier par lui. — Percy (Henri III) se distingua dans les armées anglaises, et gagna sur les Écossais, commandés par Douglas, la bataille de Halidown-Hill, après laquelle Richard II, 1377, le fit comte de Northumberland. Mais bientôt il se brouilla avec le roi Richard, combattit en faveur du duc de Lancastre, et fut l'un de ceux qui contribuèrent le plus à placer ce prince sur le trône d'Angleterre. Il battit les Écossais à Halidown, 1402; mais en 1403, il se brouilla avec son nouveau souverain (Henri IV), se révolta contre lui, ainsi que son fils, Percy Holspear, qui fut tué dans la mêlée, 1403. Cependant il se soumit peu de temps après, et obtint sa grâce; mais il se révolta de nouveau, et fut tué dans un combat, 1406. — Percy (Thomas), comte de Northumberland, accusé d'avoir favorisé les projets de Marie d'Écosse contre Élisabeth, leva l'étendard de la révolte, fut pris les armes à la main et décapité, 1571. — Percy (Josselin, baron de) fut le dernier de sa maison; il mourut sans postérité, 1670.

PERCY (Pierre-François, baron de), célèbre chirurgien français, naquit à Montagney (Doubs), 1754, et fut reçu docteur en médecine à la faculté de Besançon, 1775. Il remporta, pendant plusieurs années, tous les prix proposés par l'Académie de chirurgie de Paris, et fut couronné 16 fois par les principales académies de l'Europe. Nommé aux fonctions de chirurgien en chef des armées de la Moselle, de Sambre-et-Meuse, du Rhin, etc., il partagea avec Larrey l'honneur d'avoir institué le corps des chirurgiens ambulants; en 1814, il sauva la vie à plus de 12,000 blessés de l'armée ennemie, qui avaient été abandonnés sans secours sur le champ de bataille. Appelé à l'honneur de représenter le département du Doubs à la chambre des députés, il se trouva à son poste à la journée de Waterloo, fut mis à la retraite par Louis XVIII, et mourut à Paris, 1825. Parmi les nombreux ouvrages de ce célèbre chirurgien, on distingue son *Manuel du chirurgien de l'armée*, 1792, et sa *Pyrotechnie chirurgicale* 1794.

PERDICCAS Ier, roi de Macédoine, monta sur le trône l'an 729 av. J.-C.; agrandit son royaume, et mourut après un règne de 40 ans, l'an 689 av. J.-C. — Perdiccas II monta sur le trône l'an 457 av. J.-C.; secourut les Lacédémoniens dans la guerre du Péloponèse, repoussa les Thraces, qui voulaient s'emparer de ses États, et mourut après un règne long et glorieux, l'an 413 av. J.-C. — Perdiccas III monta sur le trône l'an 371, défendit ses droits à l'empire contre Pausanias et Ptolémée-Loritès, ses compétiteurs, et fut tué dans un combat contre les Illyriens, 360.

PERDICCAS, l'un des lieutenants d'Alexandre le Grand, roi de Macédoine; reçut de ce prince mourant le dépôt de l'anneau royal, 320 av. J.-C. Il fut 1er ministre du roi son successeur et tuteur de l'enfant que Roxane, veuve d'Alexandre, portait dans son sein, et qui devait être associé à l'empire. Il fit exterminer les Grecs transplantés dans la haute Asie; maintint dans le devoir les villes de la Pisidie; fit tuer Méléandre, son associé dans la tutelle du jeune roi; déclara la guerre à Antigone, gouverneur de la Lydie et de la Phrygie, le suivit en Égypte, où il s'était réfugié, et y fut égorgé par ses propres soldats, révoltés contre lui à cause de son orgueil excessif, l'an 322 av. J.-C.

PEREDA (Antoine de), peintre de l'école espagnole, né à Valladolid, 1599, se distingua par beaucoup de vigueur et un beau coloris. On cite parmi ses chefs-d'œuvre un *Père éternel entouré d'une foule de saints*. Il mourut à Madrid, 1669. Le Musée du Louvre possédait deux des tableaux de ce peintre, qui furent rendus, 1815.

PÉRÉFIXE (HARDOUIN DE BEAUMONT DE) naquit, 1605, fut nommé précepteur du jeune Louis XIV; évêque de Rodez, confesseur du roi, 1648, et enfin membre de l'Académie française et archevêque de Paris, 1654-1662. L'*Histoire de la vie de Henri IV*, qu'il composa pour son royal élève, et qui fut imprimée à Paris, in-4°, 1661, lui donna le premier rang parmi les historiens de ce prince. Il mourut à Paris, 1670.

PÉRÉGRINUS, philosophe cynique du 2e siècle, naquit près de Lampsaque; passa ses premières années dans la débauche; et après s'être réfugié en Judée et s'y être fait chrétien, il abandonna sa nouvelle religion, vint à Rome, d'où il fut chassé par ordre de l'empereur Marc-Aurèle, alla se réfugier en Grèce, et s'y brûla, par bravade, aux jeux olympiques, l'an de J.-C. 165.

PEREIRA (D. Nuñez Alvarez), fils d'Alvarez Pereira, premier connétable de Portugal, naquit vers 1360. Il fut d'abord écuyer de la reine Eléonore; mais il l'abandonna bientôt pour se jeter dans le parti du régent, depuis Jean Ier. Il fut admis par lui au rang des conseillers d'Etat; fut envoyé dans l'Alentejo pour réduire plusieurs villes insoumises, et commandait l'aile droite de l'armée du roi Jean à la célèbre bataille d'Aljubarota, 1385, où les Castillans furent défaits après de grandes pertes. En 1421, Nunez se retira dans un couvent, et y mourut, 1431, à l'âge de 71 ans.

PEREIRA (Gomez), médecin espagnol. On ne sait rien de positif sur l'époque de sa naissance, ni sur celle de sa mort; on sait seulement qu'il vivait au 16e siècle. Il a composé plusieurs ouvrages : 1° *Antoniana Margarita, opus physicis, medicis ac theologis non minus utile quam necessarium*; Medina del Campo, 1554, in-fol. On a prétendu que Descartes, s'étant approprié quelques-unes des opinions contenues dans cet ouvrage, envoya en Espagne plusieurs de ses amis pour détruire le plus d'exemplaires qu'il leur serait possible du livre de Pereira. 2° *Nova veraque medicina experimentis et evidentibus rationibus comprobata*; 1558, in-folio.

PEREIRA (Benoit), *Pererius*, savant jésuite espagnol, né à Valence, 1535, mourut à Rome, 1610, laissant des commentaires sur la Génèse et sur l'Apocalypse, qui furent imprimés à Lyon, 4 vol. in-4°, 1607.

PEREIRE (Jacob-Rodrigue), né à Berlanga (Estramadure espagnole), 1716, fut reçu membre de la société royale de Londres, 1750; vint en France, s'y occupa activement de l'éducation des sourds-muets, et mourut à Paris après avoir obtenu les suffrages de l'Académie des sciences et une pension de Louis XIV, 1780. Pereire, à qui appartient la gloire de s'être occupé le premier de cette partie importante de l'éducation publique, eut le tort grave de cacher sa méthode et fut complétement éclipsé par le vénérable abbé de l'Epée.

PEREYRA (Diégo), peintre portugais, né en 1570, obtint une place très-distinguée parmi les paysagistes. On cite, outre quelques bons paysages dus à son pinceau, l'*Incendie de Troie* et l'*Embrasement de Sodome*. Il mourut à Lisbonne, 1640.

PEREYRA (Manuel), né à Lisbonne, 1614, fut l'un des plus habiles sculpteurs qu'ait produits le Portugal. Madrid possède son chef-d'œuvre, le *Christ del Perdon*, qui se trouve encore aujourd'hui dans l'église des dominicains du Rosaire. Pereyra mourut dans cette ville, 1667.

PERGAME (Royaume de), petit état fondé en 283 par Philotère. Il ne comprenait d'abord qu'une portion de la Mysie et de la Lydie; mais il s'éleva à une si grande puissance, qu'il embrassa ensuite presque toute l'Asie Mineure, et fut un des plus fermes soutiens des Romains en Asie. Mais les rôles changèrent bientôt, et de protégés, les Romains se rendirent oppresseurs. Attale III étant mort sans enfants, av. J.-C., 152, ils prétendirent que ce monarque leur avait légué son royaume, et ils s'en emparèrent après trois ans de guerre contre Aristonic, qui prétendait au trône.

Chronologie des rois de Pergame.

Philotère, gouverneur, 283 av. J.C. — Eumène Ier, 263.—Attale Ier, 241.—Eumène II, 198.—Attale II Philadelphe, 157. — Attale III Philométor, 137. — Aristonic, 132. — 129, défaite d'Aristonic. Pergame soumise aux Romains.

PERGAMUS (*Bergamo*), ville de la Mysie, devint, au 5e siècle av. J.-C., la capitale du royaume de Pergame. Elle renfermait un magnifique temple d'Esculape, et une bibliothèque qui rivalisait presque avec celle d'Alexandrie; il s'y trouvait, s'il faut en croire Strabon, deux cent mille volumes. Apollodore et Galien sont tous deux natifs de cette ville.

PERGOLA (Ange de la), un des plus fameux généraux de l'Italie au commencement du 15e siècle. Il apprit, dit-on, le métier des armes sous Albéric Barbiano. — En 1403, appelé au secours des Pisans, assiégés par les Vénitiens, il fut vaincu par Louis de Migliorati; mais de nombreux succès compensèrent pour lui ce premier échec; il concourut puissamment à rétablir dans ses Etats le duc Philippe-Marie; le 30 juin 1422, il gagna contre les Suisses la bataille d'Arbedo; il fut encore fort utile au duc de Milan, pendant sa guerre avec les Florentins, en 1424; le 1er février de cette même année, il surprit Imola; vainquit et fit prisonnier, à Tagonara, Charles Malatesti, le 27 juillet; on lui dut encore en grande partie, la même année, les victoires d'Anghinari et de la Fagginola. En 1426, il courut au secours de Brescia assiégée par les Vénitiens. Il éprouva, vers la fin de sa glorieuse carrière, quelques revers, et mourut à Bergame, 1426.

PERGOLÈSE (Jean-Baptiste), né en 1704, à Casoria, petite ville du royaume de Naples, passa une partie de son enfance dans un conservatoire destiné aux enfants pauvres. Il fit d'abord représenter sur un théâtre secondaire de Naples un petit opéra qui n'eut point de succès; il publia peu de temps après, avec plus de bonheur, *la Serva Padrona*, puis son *Olympiade*, pour le théâtre de Rome. Mais, persécuté par ses envieux et attaqué d'une maladie de poitrine, il se retira dans l'asile que lui offrait le duc de Mondragone, au pied du Vésuve; c'est là qu'il composa ses deux chefs-d'œuvre :

le *Salve regina*, et son fameux *Stabat*, resté inachevé. Il mourut au mois de février 1757.

PÉRIANDRE, tyran de Corinthe, et l'un des sept sages de la Grèce, était fils de Cypselus, auquel il succéda dans le gouvernement de Corinthe. C'est vers la 4e année de la 36e olympiade, l'an 655 av. J.-C., qu'il monta sur le trône. Il montra d'abord beaucoup de douceur et d'équité; mais les conseils de Trasybule, tyran de Milet, le corrompirent, et il se livra aux plus violents excès. Excité par des rapports mensongers, il entra dans une si furieuse colère contre sa femme Mélisse, fille de Proclès, tyran d'Epidaure, qu'il lui donna, dit-on, un coup de pied dont elle mourut. Lycophron, son fils, conçut, par suite de ce crime, la haine la plus implacable contre son père, qui l'exila à Corcyre. Périandre mourut fort âgé, dans la 54e olympiade, l'an 563 av. J.-C.

PÉRICLÈS, un des plus grands hommes d'État de l'ancienne Grèce, naquit à Athènes, vers 494 av. J.-C. Il était fils de Xantippe, illustre général qui gagna la bataille de Mycale contre les Perses. Il eut successivement pour maîtres, Damon, qui sous le prétexte de la musique, l'initia à la politique; le fameux philosophe Anaxagore, et Zénon d'Élée. Il se mit à la tête du parti populaire et fit exiler Cimon, 459, fut quelque temps banni lui-même, 457, mais régna seul enfin, 444. Dans la guerre des Athéniens contre les Lacédémoniens, qui éclata vers 458 av. J.-C., Périclès affronta les plus grands périls à la bataille de Tanagra. Cette lutte entre les deux républiques donna naissance à la guerre du Péloponèse, 431, et c'est Périclès, dit-on, qui, voyant sa popularité diminuer, aurait fait naître cette guerre pour se rendre nécessaire. Après quelques avantages, il essuya des revers qui lui firent retirer l'autorité, 430. Cependant on la lui rendit bientôt. Il mourut peu après de la peste, 429.

PÉRIER (Jacques-Constantin), né à Paris, le 2 novembre 1742, se rendit de bonne heure célèbre par des immenses travaux mécaniques. C'est lui qui rapporta d'Angleterre les deux pompes à feu qui existent encore aujourd'hui à Chaillot; c'est lui encore qui créa la fonderie des canons de la marine de Liége. Il fut nommé, en 1783, membre de l'Académie des sciences; mourut le 17 août 1718.

PÉRIER (Casimir). La révolution n'a pas produit d'homme plus remarquable que Casimir Périer. Né à Grenoble, en 1777, de Claude Périer, membre du corps législatif et régent de la Banque de France, après avoir reçu, auprès de son père, une éducation forte et soignée, il partit en 1798, pour la campagne d'Italie, en qualité d'adjoint du génie, et fit éclater la plus brillante valeur sous les murs de Mantoue, au combat de Santo-Giulio. En 1801, ayant perdu son père, il se livra à la carrière du commerce, et fonda, avec son frère Auguste Périer, cette maison de banque si fameuse par toute l'Europe. Bientôt il se signala dans les affaires publiques. La restauration conclut, en 1817, un traité avec des capitalistes étrangers, pour un emprunt de 300 millions réclamés par les alliés pour la rançon de la France; aussitôt Casimir Périer fit paraître trois brochures remarquables sur cette importante mesure qu'il condamnait. Ces opuscules, où il développa la plus profonde sagacité et la plus grande intelligence des affaires, lui valurent d'être élu député de la Seine, dès l'année 1817. Dans ses nouvelles fonctions, tout en combattant les tendances fatales de la restauration de toute la force de sa haute sagesse et de son éloquence, il ne s'écarta jamais du respect dû au souverain; toujours, dans son opposition, calme et noble, il sut éviter les déviations de l'esprit de parti. En 1830, il concourut puissamment à la révolution des 3 jours, et fut nommé président de la chambre élective. L'année suivante, à la chute du ministère Laffitte, il fut nommé ministre de l'intérieur et président du conseil. Il se signala à l'intérieur par la fermeté qu'il déploya contre l'anarchie, et au dehors par la prise d'Anvers et l'occupation d'Ancône. Il mourut du choléra, à Paris, le 16 mai 1832, à l'âge de 55 ans, laissant deux fils.

PÉRIGORD. Le Périgord, borné au nord par l'Angoumois, à l'orient par le Querci et le Limousin, au couchant par la Saintonge, au midi par l'Agénois, tire son nom des anciens peuples nommés *Petrocorii* et *Petragorici* dans la répartition faite par Auguste, 727 de Rome. La capitale de ce pays, appelée dans Ptolémée *Vesunna*, a pris ensuite le nom de *Petrocorium* ou *Petracordium*. Un monastère bâti sur une montagne, près de la cité de Périgueux, donna naissance à une seconde ville qui fut nommée le Puy de Saint-Front, à cause de sa position et du nom du patron de l'abbaye, premier évêque de Périgueux. Une partie des habitants de la cité passèrent dans la suite au Puy-Saint-Front, et, l'an 1250, elles furent réunies pour ne former qu'une seule ville sous le nom de Périgueux. Dans la division que les Romains firent des Gaules, le Périgord fut compris dans la seconde Aquitaine. Les Goths l'ayant conquis, sur les Romains, ainsi que les provinces voisines, en furent dépouillés à leur tour par les rois mérovingiens. Ceux-ci le possédèrent jusqu'au temps du duc Eudes, qui se rendit maître absolu dans l'Aquitaine. Pepin le Bref enleva le Périgord à Waifre, petit-fils d'Eudes, et Charlemagne, fils et successeur de Pepin, établit gouverneur de ce pays, sous le titre de comte, en 778, un seigneur nommé Widbalde, dont les successeurs, pendant près d'un siècle, sont restés dans l'oubli. Une nouvelle dynastie obtint, en 866, le comté de Périgord en grande légation, et le transmit par alliance aux comtes de la Marche, vers le milieu du 10e siècle. Ceux-ci, ayant pris le nom de Talleyrand, conservèrent le Périgord jusqu'en 1399. L'histoire et les monuments qui ont conservé la mémoire de ces comtes ne prouvent, pour ainsi dire, leur existence que par des faits militaires et par la suite de leurs malheurs, jusqu'au dernier, qui les priva d'un patrimoine illustre. Le Périgord se divisait, avant la nouvelle circonscription de la France, en haut ou blanc, dont le Sarladais faisait partie, et en bas ou noir, à quoi il faut ajouter le pays de la Double, entre Riberac et Mucidan.

PÉRIGORD (Comtes de). Guillaume Ier, second fils de Wulgrin, lui succéda aux comtés de Périgord et d'Agénois; mais il perdit ce dernier, qui lui fut enlevé par Elbes, comte de Poitiers. Il mourut en 920. — Bernard succéda, 4 ans après la mort d'Alduin, son oncle, comte d'Angoulême, à Guillaume, son père, dans le comté de Périgord. Il tua Lambert, comte de Marsillac, et Arnaud, frère de Lambert, qui avaient voulu faire périr Sancie, sa sœur, femme d'Adhémar, comte de Poitiers. On ignore l'année de sa mort. — Boson Ier, dit le Vieux, fils de Sulpice et petit-fils de Geoffroi, premier comte de la Marche, époux d'Emme, sœur de fils de Bernard, devint comte de Périgord à la mort de ces derniers. Il fut battu avec Hélie, son fils, par Gui, fils de Géraud ou Gérard, vicomte de Limoges, à qui il voulait enlever le château de Brosse. Il mourut en 968. — Hélie Ier, fils aîné de Boson Ier, fut comte de Périgord, du vivant même de son père. Il défit d'abord Géraud, vicomte de Limoges, et Gui, son frère, 974; mais surpris par ce dernier, il fut enfermé dans le château de Montignac. Il

parvint à s'échapper, se mit en route pour se rendre à Rome, et mourut avant d'y arriver. — Aldebert Ier, ou Adlabert, 2e fils de Boson Ier, lui succéda dans la haute Marche. L'an 975 ayant été surpris et fait prisonnier avec Hélie, son frère, par Gui, depuis vicomte de Limoges, il fut enfermé dans le château de cette ville, où il resta plusieurs années après la mort d'Elbes. Gui était resté maître du Périgord et de la Marche; il les rendit l'un et l'autre à Aldebert, 980. Il triompha des Poitevins, sous la conduite de Guillaume, comte de Poitiers, avec lequel il s'était brouillé, 990. Le comte de Périgord tourna ses armes contre Eudes, comte de Blois, assiégea et prit Tours. Il se joignit à son frère Boson pour enlever à Guillaume le Grand, duc d'Aquitaine, le château de Gençai; mais tandis qu'il faisait le tour de la place sans armure, il fut frappé d'un coup de flèche, dont il mourut, 995. — Hélie II, fils aîné de Boson, comte de la Marche, devint comte de Périgord après la mort d'Aldebert, 995. Il vivait encore en 1031. L'époque de sa mort est inconnue. — Aldebert II, dit Cadoirac ou Cadenat, c'est-à-dire Camus, fils aîné d'Hélie II, lui succéda au comté de Périgord. Il fut continuellement en guerre avec Girard de Gordon, évêque de Périgueux, 1031 à 1059. La date de sa mort est inconnue. Il s'était associé, 1080, Hélie III, son fils aîné, qui ne vivait plus en 1104, — Hélie IV, dit Rudel, fils d'Hélie III, succéda à son aïeul Aldebert, 1117; soutint une forte guerre contre Adhémar le Barbu, vicomte de Limoges. Il vivait encore en 1146. — Boson III, dit de Grignols, fils d'Aldebert II, était associé, 1146, dans le comté de Périgord, à Hélie Rudel, son neveu. Boson fut seul comte de Périgord en 1155, et réunit dans sa main la succession de ses neveux, Hélie Rudel et Guillaume Talleyrand, de son frère Hélie III et de son père susnommé. Boson fit bâtir à Périgueux, en 1158, une tour extrêmement élevée dans la place des Arènes, et la défendit vigoureusement contre Henri II, roi d'Angleterre, 1156. Il ne vivait plus en 1164. La date de sa mort est inconnue. — Hélie V, dit Talleyrand, fils aîné de Boson III, le remplaçait en 1166. Il entra dans la confédération formée par les seigneurs d'Aquitaine contre le duc Richard, qui mit le siége devant le Puy-Saint-Front, et la prit, 1175. Le comte de Périgord rentra dans la place et en chassa les Anglais. Il entra dans l'Aquitaine et y fit des incursions, 1192. Il fit la paix avec Richard, roi d'Angleterre; fit hommage de son comté au roi Philippe-Auguste, 1204, et périt en arrivant dans la terre sainte, 1205. — Archambaud Ier, fils et successeur d'Hélie V, 1205, fit hommage lige au roi Philippe-Auguste, 1212, et mourut peu de temps après. — Archambaud II, second fils d'Hélie V, succéda à son frère aîné Archambaud Ier, 1212. Il fournit un asile aux Albigeois, persécutés et poursuivis par Simon de Montfort, 1214. Par une charte de 1226, Archambaud détermina les droits qu'Emmenon, Itier, Hélie et Pierre de Périgueux pouvaient avoir dans la viguerie de Périgord, que ces seigneurs tenaient par indivis. Les communes de Périgueux et du Puy Saint-Front défendirent vivement leur indépendance vis-à-vis des comtes de Périgord. Les bourgeois du Puy-Saint-Front se mirent sous la protection du roi, qui reçut leur serment de fidélité, 1226. Fortifiées par des alliances avec les seigneurs de Bergerac et les vicomtes de Limoges, les deux communes se firent une guerre cruelle pendant plusieurs années. Elles se réunirent enfin dans une même enceinte par un acte en date du 15 septembre 1240. Archambaud partit à cette époque pour la terre sainte. De retour en 1243, il eut de nouveaux démêlés d'intérêt avec le chapitre du Puy-Saint-Front, et mourut au milieu de la guerre qui s'alluma entre la ville et la cité, 1245. — Hélie VI, devenu comte de Périgord, 1245, ratifia la même année, en faveur de Boson Talleyrand, l'abandon que lui avait fait Archambaud II de la terre de Grignols. Il engagea, 1246, les habitants de la ville et de la cité à s'en rapporter sur leurs querelles à la décision du roi, qui prononça que le comte de Périgord perdrait, pour le temps de sa vie, les droits qu'il prétendait sur la ville de Saint-Front, et les attribua aux habitants en dédommagement de leurs pertes. La cité de Périgueux fut condamnée aussi à des dommages et intérêts, et le traité de 1240 fut confirmé. L'an 1247, le comte de Périgord fut un des quatre chefs que les seigneurs français choisirent pour défendre leur juridiction contre les entreprises du clergé. Le comte Hélie n'existait plus en 1251. — Archambaud III, fils et successeur d'Hélie VI, 1251, fut privé de l'immédiation par le traité de 1259; traita avec les habitants du Puy-Saint-Front de leurs droits respectifs, 1286; confirma, 1294, le testament qu'il avait fait le 15 avril 1266. Il mourut la même année. — Hélie VII, fils aîné d'Archambaud III, lui succéda, 1295. Il s'était marié avec Philippe, fille d'Arnaud-Odon II, vicomte de Lomagne, 1280. Héritière des vicomtés de Lomagne et d'Auvillars, Philippe en fit la cession, 1286, au comte de Périgord, son mari, qui les céda lui-même, 1301, au roi Philippe le Bel, en échange des terres de Puy-Normand et de la Bastide de Villefranche, etc. — Archambaud IV, fils aîné d'Hélie VII, était, en 1311, sous la tutelle de sa mère. Il traduisit les habitants de Périgueux au parlement de France, fut autorisé à jouir de ses droits de comte, 1329, et jeta les fondements de la chartreuse de Vauclairs, et mourut sans laisser d'enfants, 1336. — Roger Bernard, 2e fils d'Hélie VII, succéda à son frère Archambaud IV, 1336; échangea avec le roi Philippe de Valois, 1341, la ville de Bergerac contre des droits de ce prince sur le paréage de Puy-Saint-Front. Il servit la France dans ses guerres avec l'Angleterre; reçut, 1341, la terre de Montrevels, de Philippe de Valois, qui lui accorda des attributions d'appel, qui étaient une sorte de restitution d'une partie des anciens droits de domination et de dignité de ce fief immédiat. Il devint ensuite vassal des Anglais, qui avaient pris d'assaut la ville de Périgueux et soumis les autres places du comté de Périgord. Le prince de Galles lui remit la ville de Périgueux. Après avoir été 12 ans sous la domination anglaise, le comte Roger en secoua le joug, 1368, rentra sous celle de la France, et mourut en 1369. — Archambaud V, dit le Vieux, fils et successeur de Roger, 8 février 1369, accorda aux habitants de Périgueux l'exemption, pendant 9 ans, de certains droits de péage qui lui étaient dus, 12 décembre de la même année; fut obligé de prendre les armes pour conserver son droit à cette époque, 1392; promit des soumissions envers le roi et remit entre ses mains quatre châteaux forts, 1394. Il reprit les armes, se renferma dans le château de Montagnac, y soutint un siége de 2 mois, et fut obligé de se rendre. Conduit à Paris, le parlement le condamna au bannissement par un premier arrêt, 1395, et par un second, 1398, à perdre la tête et son comté. Le comte de Périgord passa en Angleterre, et y mourut, 1399. — Archambaud VI possédait le comté de Périgord avant la mort de son père. Il le recouvra à l'exception de la ville de Périgueux. Accusé d'avoir essayé d'enlever la fille d'un bourgeois de Périgueux, il fut condamné par le parlement, suivant un arrêt du 19 juin 1399, au bannissement et à la confiscation de ses biens. Archambaud étant passé en Angleterre, le comté de Périgord fut donné à Louis, duc d'Orléans. Archambaud revint en

France à la suite des Anglais, et fit d'inutiles efforts pour rentrer dans son patrimoine. Il institua son héritière Eléonore de Périgord, sa sœur, et, après elle, Louise de Clermont, vicomtesse d'Aunay, sa nièce, femme de François, sire de Montberron, 22 septembre 1425. — Charles d'Orléans, fils de Louis, donataire du comté de Périgord, le vendit pendant sa prison en Angleterre, le 4 mars 1437, à Jean de Blois, dit de Bretagne, comte de Penthièvre, par l'entremise du bâtard d'Orléans. — Guillaume de Blois, dit de Bretagne, vicomte de Limoges, succéda dans le comté de Périgord à Jean de Blois, son frère, 1454. L'an 1455, Guillaume de Blois mourut, laissant pour héritières trois filles. L'aînée, nommée Françoise, porta en dot le comté de Périgord et le vicomté de Limoges à Alain, sire d'Albret, qu'elle épousa en 1470. Jeanne d'Albret, héritière du comté de Périgord, ayant épousé Antoine de Bourbon, Henri IV, leur fils, réunit à la couronne ce grand fief, l'an 1589.

Seigneurs de Grignols, devenus princes de Chalais et de Talleyrand.

Hélie Ier Talleyrand, fils d'Hélie V, comte de Périgord. (*Voy.* ci-dessus.) — Boson Ier Talleyrand reçut de son oncle Archambaud II, comte de Périgord, la châtellenie de Grignols. Cette cession fut ratifiée en 1245, par Hélie, son cousin germain paternel. — Helie Talleyrand, 2e du nom de sa branche, fut confirmé par Archambaud III, comte de Périgord, son cousin, dans la seigneurie de Grignols, 1277. (V. Archambaud III.) Par le traité de famille de l'an 1247, confirmé, 1277, les sires de Grignols se trouvèrent affranchis de l'hommage envers les comtes de Périgord, leurs aînés, et cette terre entra dès lors dans la mouvance immédiate des rois de France. Hélie vivait encore en 1321. — Raymond Talleyrand, seigneur de Grignols et de Chalais, transigea, en 1326, avec les gentilshommes, ses vassaux, dans Grignols, comme haut justicier de cette terre, ainsi que l'avaient été, suivant les pactes de 1247 et 1277, Hélie, son père, Boson, son aïeul, et Hélie, son bisaïeul, en 1199. — Boson II de Talleyrand, seigneur de Grignols et de Chalais, fut nommé avec Guillaume de Farlande, son oncle, dans un acte de 1343. Il rendit hommage au roi d'Angleterre, alors maître de Périgord, 1er septembre 1363. — Hélie III de Talleyrand, fils de Boson II, chambellan du roi Charles VI, décida son cousin Archambaud V, comte de Périgord, à suspendre la guerre qu'il faisait au roi de France, à l'occasion de la ville de Périgueux. Il testa le 10 novembre 1400. — François Ier de Talleyrand, vicomte de Fronsac, épousa Marie de Brébeant, fille de Pierre de Brébeant, seigneur de Landreville, amiral de France. — Charles Ier de Talleyrand, prince de Chalais, vicomte de Fronsac, fit son testament le 29 juillet 1468. — Jean Ier de Talleyrand, prince de Chalais, vicomte de Fronsac, chambellan de Charles VIII, premier maître d'hôtel et chevalier d'honneur de la reine Anne de Bretagne, obtint contre le roi de Navarre, comte de Périgord, un arrêt du parlement de Bordeaux, qui le maintint dans l'immédiation à la couronne pour sa terre de Grignols. Jean de Talleyrand fut capitaine du ban et arrière-ban de la sénéchaussée de Périgord, qu'il conduisit en Bretagne, 1491. Il vivait encore en mars 1508. — François II de Talleyrand, fils de Jean Ier, fut prince de Chalais et vicomte de Fronsac. — Julien de Talleyrand, fils de François II, prince de Chalais, testa le 8 juillet 1564. — Daniel de Talleyrand, prince de Chalais, marquis d'Exideuil, baron de Beauville et de Mareuil, etc., obtint en 1613 des lettres patentes portant érection de la terre de Grignols en comté. Il fut capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances du roi, et testa le 16 octobre 1616. — Charles II de Talleyrand, fils de Daniel, prince de Chalais, marquis d'Exideuil, comte de Grignols, épousa, en 1637, Charlotte de Pompadour. — Adrien Blaise de Talleyrand, fils de Charles II, prince de Chalais, marquis d'Exideuil, épousa, en 1659, Anne-Marie de la Trémoille, fille de Louis II, duc de Noirmoutiers. Il mourut sans enfants au village de Mestre, près Venise, 1670. — Jean II de Talleyrand, prince de Chalais, marquis d'Exideuil, épousa, en 1676, Julie de Pompadour. — Louis-Jean-Charles de Talleyrand, fils de Jean II, prince de Chalais, marquis d'Exideuil, grand d'Espagne de la première classe, gouverneur de Berry, épousa, le 21 décembre 1722, Marie-Françoise de Rochechouart-Mortemart.

Comtes de Grignols, depuis princes de Chalais et de Talleyrand.

André de Talleyrand, comte de Grignols, baron de Beauville et de Cheveroche, chevalier de l'ordre du roi, testa le 3 avril 1663. — Adrien de Talleyrand, fils d'André, baron de Beauville de Saint-Séverin, de Beauséjour, etc., fit hommage au roi, le 8 mai 1665, du comté de Grignols. — Gabriel de Talleyrand, fils d'Adrien, baron de Beauville, de Saint-Séverin et de Beauséjour, mort le 28 mars 1737. — Daniel-Marie-Anne de Talleyrand-Périgord, fils de Gabriel, comte de Grignols et de Mauriac, d'abord colonel du régiment de Saintonge, le 20 février 1734, ensuite du régiment de Normandie, en 1737, brigadier des armées du roi, le 20 février 1743, fut tué au siége de Tournai, le 9 mai 1745. — Gabriel-Marie de Talleyrand, fils de Daniel, comte de Périgord, né le 1er octobre 1726, gouverneur et grand bailli de Berry, gouverneur des villes de Bourges et d'Issoudun, 1er janvier 1752; menin du dauphin, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Picardie, commandant en chef en Languedoc, épousa le 28 décembre 1743, Marie-Françoise-Marguerite de Talleyrand; fut mis en possession de la grandesse d'Espagne aux droits de sa femme, le 24 février 1757; reçu chevalier des ordres, le 7 février 1767, et rétabli dans le titre de comte de Périgord, comme l'aîné de son nom, par Louis XV. — Hélie-Charles de Talleyrand-Périgord, fils de Gabriel-Marie, prince-duc de Chalais, pair de France, grand d'Espagne de la première classe, lieutenant général des armées du roi, épousa, le 28 mai 1778, Élisabeth de Baylens de Poyanne.

Branche des princes de Talleyrand.

Charles-Daniel de Talleyrand-Périgord, second fils de Daniel-Marie-Anne de Talleyrand-Périgord, comte de Talleyrand, né le 16 juin 1734; fut colonel dans les grenadiers de France, colonel du régiment Royal-Piémont, décembre 1762; brigadier des armées du roi, menin du dauphin; reçu chevalier des ordres du roi, 1er janvier 1776; lieutenant général des armées, 1er janvier 1784; épousa, le 12 janvier 1751, Alexandrine-Victoire-Éléonore de Damas d'Antigni, et mourut le 4 novembre 1788. — Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, prince de Talleyrand, pair et grand chambellan de France, grand cordon de la Légion d'honneur, chevalier de la Toison d'or, etc., membre du conseil privé du roi, est né à Paris, 1754. Il fut agent général du clergé, évêque d'Autun, 1779; fut nommé député du clergé de son diocèse à l'Assemblée constituante, 1789; proposa l'abolition des dîmes, fut chargé d'appliquer la constitution civile à son diocèse; assista au sacre des premiers évêques con-

stitutionnels; fut excommunié, et reçut de Pie VI une bulle dans laquelle ce pape le séparait de l'Église pour s'être fait adhérent de la constitution civile du clergé. Ami intime de Mirabeau, l'évêque d'Autun assista à son dernier soupir, comme dépositaire de ses dernières pensées et de ses travaux politiques. M. de Talleyrand ne joua qu'un rôle secondaire à l'Assemblée constituante; quitta la France pour l'Angleterre, à la dissolution de cette assemblée; fut chargé de rapprocher de plus en plus les deux gouvernements de France et d'Angleterre en constituant un système de deux chambres, absolument sur le même modèle. Il reçut l'ordre de quitter dans les 24 heures la Grande-Bretagne en vertu de l'*alien bill*. Il s'embarqua pour les États-Unis, 1793; s'y livra au commerce avec une grande activité; revint à Paris, s'associa au club constitutionnel qui se tenait à l'hôtel de Salm; refusa constamment de s'unir au parti royaliste qui préparait le renversement du directoire, et au parti jacobin, dont il n'aimait ni la forme ni les goûts. Il fut appelé au ministère des relations extérieures, le 18 fructidor; fut obligé de donner sa démission quelques mois après, après avoir publié la brochure portant le titre d'*Eclaircissement*; fut dénoncé à la tribune des Cinq-Cents, comme concussionnaire; travailla de toutes ses forces à l'établissement du gouvernement consulaire; fut rappelé au ministère des relations extérieures, par la commission provisoire; fut obligé d'épouser madame Grand, avec laquelle il vivait depuis son retour en France. A l'avénement de Napoléon à l'empire, M. de Talleyrand reçut le titre de grand chambellan; il joua un grand rôle dans les premières négociations d'Allemagne avant et après la paix de Presbourg; reçut le titre de prince de Bénévent; fut disgracié à cause des mouvements actifs qu'il se donna pour négocier la paix avec l'Angleterre, en dehors de Napoléon. Au commencement de 1813, M. de Talleyrand s'était déjà mis en rapport avec les Bourbons, avec Louis XVIII, qui écrivait des lettres confidentielles à tous les grands fonctionnaires de l'empire; travailla à la chute de Napoléon; réveilla contre celui-ci la haine des Grégoire, des Lambrechts et des Lanjuinnais, et les amena à demander la déchéance de Bonaparte, avril 1814. Lorsque l'empereur Alexandre entra dans la capitale, M. de Talleyrand obtint de lui qu'il vint habiter son hôtel de la rue Saint-Florentin; le détermina à repousser toutes les propositions pour la régence de Marie-Louise, et les démarches du maréchal Macdonald. Il fut à la tête du gouvernement provisoire jusqu'à l'arrivé de Louis XVIII; il fut nommé par ce dernier premier ministre avec le département des affaires étrangères; fut désigné comme ambassadeur extraordinaire du roi de France, afin de le représenter au congrès de Vienne; conclut, au mois de février 1815, un traité secret avec l'Angleterre et l'Autriche. Il fit mettre Napoléon au ban de l'empire, 1815; détermina lord Castlereagh et M. de Metternich à signer la déclaration du congrès de Vienne, et rentra à Paris avec la famille des Bourbons. Il reprit la même année le ministère des affaires étrangères, et fut obligé peu de temps après de donner sa démission. Sur les instances de M. de Richelieu, Talleyrand fut nommé grand chambellan de France. Il n'était point aimé aux Tuileries, Louis XVIII l'accueillait avec une grande froideur. Il prit rarement la parole à la chambre des pairs; il ne reste que deux discours de lui: le premier à l'occasion de la guerre d'Espagne, en 1823; le second à l'occasion de la loi électorale et de la liberté de la presse. A l'avénement de Louis-Philippe, il refusa le ministère des affaires étrangères, et accepta l'ambassade de Londres. De concert avec lord Palmerston, il conçut le traité de la quadruple alliance, système que M. de Talleyrand avait rêvé depuis 1808, et qu'il avait remis sur le tapis au congrès de Vienne, en 1815. Ce fut le dernier acte de sa vie diplomatique; quelque temps après, il demanda sa retraite et l'obtint. Ses facultés commencèrent à décliner à l'âge de 84 ans; le prince de Talleyrand mourut le 18 mai 1838.

PÉRIGUEUX, en latin, *Vesunna*, ville ancienne, chef-lieu du département de la Dordogne, sur la rive droite et près du confluent de l'Ille avec la Vezère; tribunaux de première instance et de commerce, évêché, société d'agriculture, collége communal; population, 8,956 habitants. Les Romains, après s'en être emparés, s'appliquèrent à l'embellir. Ils y firent construire deux aqueducs, deux bâtiments où l'on rendait la justice, une citadelle, un amphithéâtre plus vaste que celui de Nîmes, et dont on voit encore les ruines. Quelques fragments d'antiquités, qui ont été retrouvés dans cette ville, feraient supposer qu'il y a existé des temples consacrés à Bacchus, à Neptune, à Vénus. On y remarque encore la fameuse *tour de Vésonne*. On ignore quel fut l'usage de ce monument: suivant les uns, ce n'était qu'une citadelle; selon d'autres, un temple consacré à Vénus; d'autres enfin n'y voient qu'un tombeau. Philippe-Auguste s'en empara, mais saint Louis la rendit aux Anglais; plus tard, Philippe le Bel l'arracha des mains d'Édouard II, et en 1360, aux termes du traité de Bretigny, les Anglais en reprirent possession. Enfin Charles V la réunit définitivement au royaume de France. Les calvinistes s'en étant emparés en 1575, la gardèrent jusqu'en 1581; en 1651, Condé s'en rendit maître, mais les habitants se délivrèrent en 1653. L'église cathédrale de Saint-Front est fort ancienne; on peut fixer la date de sa restauration à la fin du 5e siècle; mais sa fondation remonte beaucoup plus haut que celle de Sainte-Sophie de Constantinople, élevée par Justinien, en 540.

PERINGSKIOELD (Jean), antiquaire suédois et conseiller de la chancellerie d'Upsal, naquit à Strenguès, 1654. Il rendit de très-grands services aux sciences historiques par la publication qu'il fit de manuscrits précieux, tels que *Historiæ regum septentrionalium*, Stockholm, 1677, et *Chronologia de rebus Sueciæ, Daniæ et Norvegiæ*, 1700-1704, 2 vol. in-f°. Il mourut à Stockholm, 1720.

PERINO DEL VAGA, dont le véritable nom était Pierre **BUONACCORSI**, naquit en 1501. D'abord apprenti chez un apothicaire de Florence, il entra plus tard chez André Cerri, qui lui apprit les principes de son art, et le mit, à l'âge de 11 ans, auprès de Dominique Ghirlandaio, qu'il ne quitta que pour partir pour Toscanella, avec le Vaga, peintre de Florence. Il fit connaissance à Rome avec Raphaël et fut employé par lui dans les travaux du Vatican. En 1528, à l'époque du sac de Rome, il se réfugia à Gênes auprès du prince Doria; plus tard il fut chargé de restaurer les peintures de Raphaël, endommagées pendant le sac de Rome; puis il eut la direction des travaux de la *Salle royale*, dont il commençait les tableaux d'histoire, lorsqu'il mourut en 1547.

PÉRIODE (contour, circuit), indique un espace limité par une sorte de circuit que fait un objet. — En chronologie c'est un espace de temps déterminé par le retour d'un phénomène qui revient à des époques fixes. Il y a diverses périodes qui portent presque toutes le nom de leur inventeur. La *période calippique*, ainsi nommée de Calippus, qui la trouva, représente une suite de 76 ans, qui reviennent continuellement, et qui,

étant écoulés, redonnent les pleines et les nouvelles lunes au même jour de l'année solaire. — La *période métonique*, ainsi nommée de Méton, son inventeur, 432 av. J.-C., est une suite de 19 ans. — La *période hipparque*, ainsi nommée de son inventeur Hipparque, 200 ans av. J.-C., est une suite de 304 années qui, d'après lui, donnent, en revenant, les pleines et les nouvelles lunes, au même jour de l'année solaire. — La *période dionysienne*, dont Denys le Petit est l'inventeur, est un intervalle de 532 années juliennes, au bout desquelles les nouvelles et les pleines lunes reviennent au même jour de la même année julienne. — Les Grecs se servent de la *période julienne*, qu'on nomme aussi *période de Constantinople*, et qui est une suite de 7,980 ans, venant de la multiplication des cycles du soleil, de la lune et des indictions l'une par l'autre, c'est-à-dire des nombres 28, 19, 15, et commence le 1er janvier de l'année julienne. Elle fut inventée par Scaliger, 1540, et n'est plus d'aucune utilité depuis la réformation grégorienne, 1572. La première année de l'ère chrétienne est la 4,714e de cette période.

PÉRIPATÉTICIENS. Cette secte de philosophes, disciples d'Aristote, 340 av, J.-C., fut ainsi nommée de περιπατεῖν, *se promener*, parce qu'ils disputaient dans le Lycée en se promenant. Elle ne différait que de nom de celle des académiciens, et convenait avec elle que le souverain bien est de vivre selon la nature, *secundum naturam vivere*. Le péripatétisme fit tout le fond de la philosophie scolastique, qui domina jusqu'au 16e siècle. Mais Ramus, Bacon et Descartes, surtout, la battirent en brèche, et depuis lui, la philosophie d'Aristote ne paraît pas s'être relevée de sa chute.

PÉRIPLE. Les Grecs donnaient ce nom aux voyages de circomnavigation. Le plus ancien de ces voyages fut celui que fit Hannon, navigateur carthaginois, sur les côtes d'Afrique, vers l'an 1000 av. J.-C., et dont la relation, connue sous le nom de Périple d'Hannon, écrite en langue punique, parut, pour la première fois, à Bâle, 1533. Le second périple dont l'histoire ait gardé le souvenir fut tenté par Scyphax de Carie sur les côtes d'Espagne et d'Asie, 500 av. J.-C.. Le troisième et le quatrième furent tentés 300 ans après, sur les côtes du Pont-Euxin et sur celles de la mer Rouge, par Arrien Flavius, historien d'Alexandre.

PÉRISADÈS Ier, 7e roi du Bosphore Cimmérien, de la dynastie des Leuconides, monta sur le trône, d'après Diodore de Sicile, en la 4e année de la 107e olympiade, 349 av. J.-C. Il mourut vers l'an 312. — Périsadès II était fils du roi Spartacus IV, fils d'Eumelus, fils de Périsadès Ier. L'histoire ne nous a rien conservé sur lui. — Périsadès III, dernier roi du Bosphore Cimmérien, cessa très-vraisemblablement de régner vers l'an 118. Menacé par les Scythes, il céda son royaume à Mithridate-Eupator.

PERKIN WAERBECK, imposteur qui disputa le trône d'Angleterre à Henri VII, se prétendant Richard d'York, 2e fils d'Édouard IV, qui avait été assassiné à la Tour, en 1483. La duchesse douairière de Bourgogne, sœur d'Édouard IV, le reconnut publiquement pour son neveu, 1490, et l'emmena en Irlande, 1492, où il prit le titre de duc d'York. Après avoir vainement sollicité l'assistance de Charles VIII, roi de France, il fit une tentative infructueuse sur la côte de Kent, 1495. Il alla se jeter ensuite entre les bras de Jacques IV, roi d'Écosse, qui le reconnut publiquement, l'attacha à sa famille par un mariage, et entra avec lui dans le Northumberland, 1496. Cette tentative n'ayant pas eu plus de succès, il alla attendre en Irlande une occasion plus favorable. Une révolte qui éclata dans le Cornouaille la lui fournit bientôt; et en 1498, il débarqua dans la baie de Wite-Sand. Ayant encore échoué, il se livra à Henri VIII, qui le fit périr, 1490.

PERKINS (Elisha), médecin américain, s'est rendu célèbre par l'invention d'un moyen thérapeutique appelé *perkinisme*, et qui consistait à promener sur la partie malade deux aiguilles coniques. Il n'employa d'abord ce remède que contre la goutte, le rhumatisme et autres maladies semblables, mais il l'appliqua bientôt à toutes les affections. Il mourut de la fièvre jaune, à Plainfield, dans les dernières années du 18e siècle, victime de sa foi en son invention. — Son fils, le docteur Benjamin-Douglas Perkins, persista, après la mort de son père, à vanter son remède, et publia, à Londres, en anglais, en 1799, un ouvrage intitulé : *de l'Influence des tracteurs métalliques sur le corps humain*.

PERM, ville de Russie, chef-lieu du gouvernement de son nom, n'était qu'un village avant le 18e siècle. Érigée en ville en 1781, Perm doit son rapide accroissement à une riche mine de cuivre, découverte en 1723.

PERMIE ou BIARMIE, ancienne et vaste contrée de la Russie d'Europe, qui embrassait le territoire occupé aujourd'hui par les gouvernements de Perm, de Vologda et d'Arkhangel. Il y eut, au moyen âge, un royaume de Biarmie, qui, soumis par la république de Novogorod, fut subjugué par Ivan IV, en 1472. Les Permiaks furent convertis par saint Étienne de Perm, 1375.

PERNAMBOUC (Pernambuco), ville du Brésil, sur l'Atlantique, avec un port de mer et une population de 65,000 habitants, chef-lieu de la province de Pernambouc. — Les sauvages y massacrèrent l'évêque Pedro-Sanchez Sardinha, qui fit naufrage sur ses côtes, 1554. En 1645, ce n'était encore qu'une plage sablonneuse, où Maurice de Nassau fit tracer un jardin, élever un palais, puis une petite ville qui se nomma d'abord Olinda, puis enfin la véritable capitale du Pernambuco; pendant quelque temps, porta aussi le nom de Mauritiopolis. Elle s'agrandit considérablement, et depuis la fin du 18e siècle, elle est, après Rio-Janeiro et Bahia, la ville la plus commerçante du Brésil. En 1817, une révolution, ayant pour but de faire déclarer le Pernambuco république indépendante, éclata dans ses murs; elle dura deux mois et demi, au bout desquels Dominico-José Martins, qui s'était mis à la tête des républicains, eut la tête tranchée à Bahia. De nouveaux et derniers troubles y éclatèrent encore en 1824 et 1829; mais ils furent bientôt comprimés.

PERNETTI (Jacques), membre de l'académie de Lyon, historiographe de Lyon, né dans le Forez, en 1696; suivit la carrière ecclésiastique. Il se livra toute sa vie avec ardeur à la culture des lettres et des sciences, et mourut à Lyon, le 6 février 1777. On a de lui plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : *les Abus de l'éducation sur la piété, la morale et l'étude*, Paris, 1728, in-12; *le Repos de Cyrus; Lettres philosophiques sur les physionomies*, Lyon, 1760, in-8°; *Recherches pour servir à l'histoire de Lyon*, Lyon, 1757, 2 vol.

PERNETY (Dom Antoine-Joseph), né le 13 février 1716, à Roanne, dans le Forez, cousin du précédent, embrassa comme lui l'état ecclésiastique dans la congrégation de Saint-Maur. Il partit avec Bougainville, en qualité d'aumônier, pour les îles Malouines, et revint en France en 1764. En 1766 il abandonna l'habit religieux et se réfugia en Prusse auprès du roi Frédéric. Il rentra en France en 1783, et il fonda, à Avignon, une espèce de secte qui comptait, en 1787, quelques affiliés. Il a écrit un assez grand nombre d'ouvrages sur diffé-

rents sujets, et mourut en 1801, persuadé qu'il avait découvert le moyen de prolonger sa vie pendant plusieurs siècles.

PERNOV (*Pernau* en allemand), ville de la Russie d'Europe, appartint longtemps aux chevaliers porte-glaive. Gothard Kettler, grand maître de l'ordre des chevaliers porte-glaive, la céda, avec toute la Livonie, à la Pologne. Les Russes la prirent en 1575, mais la rendirent en 1582. Charles IX et Gustave-Adolphe s'en emparèrent, et elle resta aux Suédois jusqu'en 1710, époque à laquelle elle se rendit par capitulation à Pierre le Grand.

PÉRON (François), naturaliste et voyageur, naquit, le 22 août 1775, à Cerilly, petite ville du Bourbonnais; il s'enrôla dans le bataillon de l'Allier dès la fin de 1792; fait prisonnier à l'affaire de Kaiserlautern, il ne revint en France qu'en 1794, et obtint une place à l'école de médecine de Paris, le 19 octobre 1800. Il partit à bord du *Géographe*, à la suite d'une commission envoyée aux terres australes; il se distingua dans ce voyage par son application et son courage. A son retour il fut nommé membre correspondant de l'Institut de France. Il mourut à Paris, le 14 décembre 1810. On a de Péron : 1° *Observations sur l'Anthropologie*, Paris, an VIII; 2° *Voyage de découverte aux terres australes, pendant les années* 1800, 1804; Paris, 1805, 3 vol. in-4°; 3° plusieurs *Mémoires relatifs aux sciences naturelles*.

PÉRONNE, ville forte de France, département de la Somme. Louis XIV la réunit à la couronne de France. Charles le Simple y est mort prisonnier, 929, et Louis XI fut détenu dans son château pendant trois jours, 1468 : ce fut alors qu'il signa, le 4 octobre, le *traité de Péronne*, par lequel il cédait au duc de Bourgogne les villes de la Somme, le Ponthieu, etc., et s'engageait à donner en apanage à son frère la Champagne et la Brie. Henri de Nassau, général de Charles V, l'assiégea en 1539, et fut repoussé par d'Estournel, gentilhomme des environs. Les troupes alliées l'occupèrent en 1814-1815.

PÉROU (République du), entre 5° 15' et 22° de lat. sud et 69° 10' et 84° 55' de long. ouest. Ses limites sont : au nord, la Colombie et le Brésil; à l'est, le Brésil et Bolivia; au sud, Bolivia et le grand Océan; à l'ouest, le grand Océan. Le seul golfe du Pérou est celui de Guyaquil; ses trois caps principaux sont le cap Blanc, la pointe d'Aiguille et la pointe Nasca. On ne rencontre de grands fleuves qu'à l'est de la chaîne des Andes, tous affluents de l'Amazone, dont nous trouvons la véritable source dans celle du Beni ou Paro aux montagnes de Bolivia. De là, le fleuve traverse les départements de Cuzco et d'Ayacucho, et, par sa jonction avec l'Apurimac, il forme l'Ucayala, véritable Maragnon ou Amazone. D'un autre côté, le Tunguragua traverse les départements de Junin et de Libertad; et reçoit le Hualagua ou Huanuco, puis à la Baranca et San Regis, se réunit à l'Ucayali, et, sous le nom d'Amazone, va se précipiter dans l'Atlantique. Les fleuves qui descendent du côté occidental sont le Chira, le Piura et le Lambayèque, le Santa ou Tumbo, le Rimac, l'Ocogna et Quilca. Les lacs les plus remarquables du Pérou sont : le lac de Titicaca, situé sur le territoire du Pérou et de Bolivia, le lac de Lauri, qui passe pour la source du Tunguragua ou Nouveau-Maragnon, le Chinchay, le Roguaguado, et une partie considérable de celui d'Una Marca. Les Andes s'étendent depuis le cap Froward jusqu'au cap Paria, dans la Colombie. Un peu plus au nord, entre 11° et 10° 50', on rencontre deux chaînes, l'une orientale, appelée Numa; l'autre centrale, appelée Pataz ou Chachapoyas, qui parcourent le sol de la république du Pérou.

Les deux volcans les plus remarquables du Pérou sont : le Guagua Plitina et le Schama. Il y a plusieurs déserts, mais un des plus considérables est celui d'Atacama, qui s'étend depuis Tarapaca, dans la république du Pérou, jusqu'aux environs de Copiapo, dans celle du Chili, sur environ 500 lieues de long. C'est au Pérou que se trouvent les mines les plus précieuses; on y comptait, vers la fin du dernier siècle, 70 mines d'or, 680 d'argent, 4 de mercure, et 12 de plomb. Il y a aussi des émeraudes et d'autres pierres précieuses, de l'étain et du cuivre. — Lorsque François Pizarre eut fondé la ville de la Plata, 1539, il fit ouvrir une mine qui lui donna des produits considérables. Les fameuses mines de Potosi furent découvertes en 1545. La première fut enregistrée au mois d'avril de cette même année, et la quantité de métal qu'elle produisit était si considérable que le quint du roi s'élevait à 15,000,000 pièces de huit par an; on en tirait, dit-on, 50,000 par an. En 1574, on avait déjà extrait de la colline de Cerro, à Potosi, 76 millions de pesos; et depuis cette époque jusqu'en 1585, on en retira 55 autres millions. Pendant les 93 premières années, ces mines produisirent 4,235,045 dollars d'argent, et, suivant Torres, la seule mine de Potosi en a fourni 500 millions en 40 ans. De 1545 à 1574, le droit du quint rapporta 76 millions de *pesos ensayados*, ou 4 millions de pesos par an. De 1564 à 1585, ce droit fut de 35 millions; et de 1585 à 1624, il s'éleva à 52 millions; ce qui donne, pour ces 59 années, 1,333,333 *pesos ensayados* par an. Depuis 1556 jusqu'en 1801, les droits se sont élevés à 157,951,125 pesos, ce qui suppose, durant ces intervalles, un produit de 823,930,508 pesos. La mine s'extrayait d'abord par la fonte. C'est en 1577 qu'on commença à traiter l'argent par l'amalgame. En 1763 Potosi consomma 179,266 livres de mercure; en 1566, un Portugais découvrit les mines de vif-argent de Guancavelica, dont l'exploitation au profit de la couronne commença en 1570. On en a retiré depuis cette époque, jusqu'en 1789, 1 million 40,500 quintaux pesant de mercure. Le produit des mines du Pérou est considérablement diminué; on l'évalue néanmoins encore à 4,500,000 dollars par an. — On évalue la superficie du Pérou à 88,500 lieues carrées, et sa population à 1,500,000 individus. On n'a point de renseignements positifs sur la population du Pérou à l'époque de la conquête; on sait, néanmoins, qu'elle était considérable. Un témoin oculaire dit que les Espagnols mirent le feu à un si grand nombre de bourgs, qu'il lui serait impossible de les compter; et il ajoute qu'ils détruisirent plus de 4 millions d'individus. Dès 1609, le nombre des Indiens avait diminué de moitié. Lors du premier dénombrement fait par les Espagnols, 1551, la population indienne du Pérou, de Santa-Fé et de Buenos-Ayres s'élevait à plus de 8 millions. — A l'arrivée des Espagnols au Pérou, les naturels cultivaient le millet, des pois et quelques légumes. La culture du blé et de l'orge y fut introduite vers 1547; la vigne en 1540; l'olivier en 1560. L'arbrisseau appelé *thé du Pérou* n'y fut connu qu'en 1709. Les Espagnols y implantèrent aussi la plupart de nos animaux domestiques, chevaux, bœufs, ânes, etc., que les Péruviens ne connaissaient pas. Les villes de Lima et de Cuzco sont fameuses pour la manière dont on y travaille les métaux précieux. Lima et Arequipa ont des fabriques d'étoffes de laine et de coton, et plusieurs imprimeries. Cuzco se distingue par ses broderies et les ouvrages de peinture et de sculpture. On distille considérablement d'eau-de-vie à Ica. Abençay est renommée par ses sucreries; Ocopa, par ses haras. Le commerce du Pérou con-

sistait principalement autrefois en exportation d'or, d'argent, d'eau-de-vie, de sucre, de piment, de quinquina, de sel, de laine de vigogne et d'alpaca, de fourrures de loutre et de chinchilla, et en importations de toiles, batistes, linon, gaze, rouenneries, soieries, quincailleries, porcelaines, papiers peints, fer, étain, acier, verrotterie, passementerie, librairie, etc., etc., et de plus de 20,000 mulets par an.— A l'arrivée des Espagnols, l'empire des Incas se divisait en deux royaumes : le *Pérou* et le *Chili*. Après la conquête il fut partagé en deux gouvernements : la *Nueva-Castilla* et la *Nueva-Toledo*. Cette division subsista jusqu'à l'érection de l'*Audiencia* ou *Cour de los Reyes*, et l'établissement de la vice-royauté. L'audience ou gouvernement suprême séant à Lima fut fondée en 1544; l'audience de la Plata ou Charcas, en 1559, et l'audience de Quito, en 1563. La province ou royaume de Quito, d'abord subordonnée à Lima, fut détachée du Pérou en 1718, lorsque le siége de la vice-royauté fut établi à Santa-Fé de Bogota. Plusieurs autres provinces en furent encore détachées, lorsqu'on érigea en vice-royauté la Nouvelle-Grenade, 1739, et la province de Buénos-Ayres, 1778. — Aujourd'hui cette vaste contrée est partagée en deux états distincts : le bas Pérou ou république de Pérou, et le haut Pérou ou république de Bolivie. Le Pérou proprement dit est divisé en 7 départements, les départements en provinces et les provinces, en cantons. Ces 7 départements sont ceux de Lima, Arequipa, Puno, Cuzco, Ayacucho, Junin et Libertad. — Les tremblements de terre sont les plus grands fléaux de ces riches contrées. Nous donnerons la date des plus remarquables : 1580, le village d'Angoango est renversé, et une partie de son emplacement emportée à une lieue et demie; 1582, la ville d'Arequipa est détruite de fond en comble; 9 juillet 1586, tous les édifices de Lima sont renversés, et il ne reste pas une seule maison intacte. D'autres tremblements non moins terribles eurent lieu le 24 février 1600; en 1604, le 26 novembre 1605; en 1609, le 4 avril 1619; le 27 novembre 1630; le 26 octobre 1646; en 1647, le 13 novembre 1655; en 1665; le 17 juin 1678; le 19 octobre 1682; le 20 octobre 1687 : Lima est renversée de fond en comble en 1690; le 29 septembre 1697; le 20 juin 1698; le 4 juillet 1699; le 20 mars 1709; le 6 février 1716; le 8 janvier 1725; le 2 décembre 1732; en 1734 et 1743. Le 28 octobre 1746, Lima fut de nouveau renversée; 1,500 cadavres furent retirés de dessous les décombres. Callao, qui en est distante de deux lieues, fut submergée; de 23 navires qui se trouvaient à l'ancre dans son port, 19 furent engloutis avec leurs richesses; et des 5,000 habitants de Callao, à peine s'en échappa-t-il 200. On cite encore les tremblements de terre des 25 avril 1754, 31 mai 1818, et 30 mars 1828.

HISTOIRE DU PÉROU.

L'histoire du Pérou peut se diviser en 4 périodes : Avant la conquête, la conquête, la domination espagnole et enfin la guerre de l'indépendance et l'établissement de la république.

Avant la conquête.—Le premier roi du Pérou, descendant du soleil, Pachakamak, par Mancocapac, premier législateur du Pérou, fut Inca-Mancocapac, qui fit bâtir la ville de Cuzco, 1125, 400 ans avant la découverte de ce pays par les Espagnols. Il jeta les fondements de vingt autres villes au nord de Cuzco, et y transporta les quatre nations de *Mayu*, *Cancu*, *Chinchapucuyu* et *Rimactampu*; les quarante bourgs qu'il construisit au sud furent habités : dix-huit par la nation *Ayamarca*, et le reste par les *Quespicancha*, les *Muyna*, les *Urcos*, les *Quehuar*, le *Huaruc* et les *Cauina*. Il enseigna à ses sujets l'agriculture, l'art d'employer la laine, défendit la polygamie, donna à chaque peuple un *curaca*, gouverneur, pour les instruire et leur apprendre qu'ils devaient le chérir comme le père commun; leur indiqua les lieux où devaient s'élever les temples au Soleil, qui fertilise les champs, mûrit les fruits et multiplie les troupeaux; éleva des maisons où les femmes du sang royal devaient rendre à cet astre le culte qui lui est dû; se réserva pour lui et ceux de son sang une frange de couleur qu'ils devaient porter au front comme marque distinctive de leur rang; ordonna que le fils aîné de l'Inca n'épouserait d'autre femme que sa sœur, et se réserva à lui seul le droit d'avoir plusieurs femmes, afin de perpétuer la race des enfants du Soleil. Il employa toujours pour gagner les Indiens la voie de la douceur et jamais celle des armes. Avant de mourir, il rassembla autour de lui tous ceux qu'il y put réunir; prononça un long discours dans lequel il leur recommandait d'obéir à ses lois, leur dit un éternel adieu, et ferma les yeux en leur promettant de penser à eux lorsqu'il reposerait dans le ciel, auprès du soleil, son père. Son trépas fut suivi d'un long deuil parmi les peuples, qui offrirent au ciel de nombreux sacrifices de plantes et d'animaux. — Mancocapac eut pour successeur, 1153 ou 1165, Sinchi-Rocha, son fils aîné, qui fut le 2e roi des Incas. Il avait épousé Mama-Cora, sa sœur; il suivit l'exemple de son père; gagna par sa douceur les nations *Puchina* et *Canchi*, et étendit les limites de l'empire jusqu'à *Chuncara*, à 20 lieues au delà de celles posées par son père. On porte à 50 ans la durée de son règne, 1185-1195. — Lloque-Yupanqui, son fils, fut le 3e roi des Incas. Il continua les conquêtes de son père; franchit les frontières à la tête de 6 à 7,000 guerriers; prit possession de deux grandes provinces, *Cana* et *Ayairi*, et bâtit la ville de Pucara. Il subjugua, après s'être reposé dans sa capitale, le pays de *Hatun-Colla*, la province de *Chucuytu*; étendit sa domination jusqu'au *Desaguadero*; s'arrêta dans la province des *Collas* pour les instruire; gagna 46 lieues de terrain du nord au sud et 20 de l'est à l'ouest, et y ajouta de plus la province de *Hurin-Pacassa*, qui fut soumise par son frère jusqu'à l'endroit qui sépare la côte de la Sierra-Nevara. A son retour à Cuzco, Lloque-Yupanqui fut reçu par ses peuples au milieu des acclamations universelles, et, après sa mort, adoré publiquement comme un dieu. — Mayta-Capac, son fils, fut le 4e roi des Incas. Il ajouta de nouvelles provinces à l'empire; jeta les fondements de la ville de *Cuchuna*, et fit construire sur l'*Apurima* le merveilleux pont en osier appelé *Huacacha*, dont la construction, en frappant d'admiration les habitants du pays de *Contisuyu*, lui valut la conquête de cette province, persuadés qu'ils furent que le fils seul du soleil avait pu exécuter un ouvrage si prodigieux. Il poussa jusqu'au delà du désert; se fit ouvrir les portes d'*Allca*; entra dans la province d'Aruni; fit venir 3,000 familles dans la vallée d'Aréquipa, qui était peu peuplée, et y fonda 5 villes; rentra à Cuzco; passa le reste de sa vie à donner à ses peuples de sages lois, dans lesquelles les veuves et les orphelins furent l'objet de sa tendre sollicitude, et mourut après avoir régné 30 ans environ, 1249-1255. — Capac-Yupanqui, 5e roi des Incas, son fils, lui succéda et employa les premières années de son règne à parcourir le royaume, afin de s'assurer si les *Curacas* l'administraient suivant les lois et la justice, et après la résistance de quelques-uns d'entre eux, qu'il fit rentrer dans l'obéissance, il projeta de nouvelles conquêtes, dont les principales furent *Ha-*

cari et *Camata*, et les moindres, *Ucana*, *Atiquipa* et *Quellca*. Il fit creuser de grands canaux pour l'irrigation des terres; établit des routes de communication et fit construire de grands bateaux dans lesquels il se rendit à *Sura*, *Apucara* et *Rucana*, et arriva ainsi jusque vers la côte de l'Océan. Ce roi, après avoir tiré plusieurs peuplades de Nanasca pour en former des colonies sur les bords de l'Apurimac, eut pour successeur Inca-Rocha, son fils, qui fut le 6e roi des Incas et qui remporta plusieurs victoires sur les peuples ses voisins, qu'il subjugua; acheva la conquête de la province des *Charcas*, que son père avait laissée incomplète, et mourut après avoir reculé les limites de l'empire de plus de 50 lieues du nord au sud, et autant de l'est à l'ouest, et après un règne de près de 50 ans, 1525-1555. — Yahuar-Huacac (*Pleure-Sang*), son fils, 7e roi des Incas, montra pour ses peuples la plus grande tendresse; mais effrayé par quelque mauvais augure, et surtout à cause de son malheureux nom, il n'entreprit rien par lui-même, et il laissa le commandement des armées à son frère l'Inca Mayta, lorsqu'il voulut réunir à l'empire la pointe de terre située au delà de la côte d'Aréquipa. Yahuar s'était retiré de Cuzco à l'approche des rebelles, qui étaient venus l'y assaillir, lorsqu'il fut rencontré par son fils, qu'il avait relégué dans le parc de *Chita*, où il gardait les troupeaux avec les autres bergers, et qui lui raconta qu'ayant été averti de cette révolte par un fantôme, qui se disait son oncle Viracocha, il l'engageait à retourner dans sa capitale et à la défendre. Ce jeune prince qui, depuis cette vision, prit le nom de Viracocha, livra aux rebelles une grande bataille dans une plaine qui fut nommée *Plaine-de-Sang*, les défit et en tua 22,000. Il entra dans Cuzco; bâtit pour son père une maison magnifique, dans le défilé de *Muyna*, et celui-ci, persuadé que les habitants favorisaient les desseins ambitieux de son fils, consentit à s'y retirer; et, dès ce moment, Viracocha ceignit son front du bandeau rouge, 1354-1364. — Inca-Ripac, 8e roi des Incas, éleva dans la ville de Cacha un magnifique temple en l'honneur du fantôme dont il avait pris lui-même le nom : *Viracocha*. Il employa les premières années de son règne à visiter ses États; réduisit sous son obéissance les provinces de Caranca, Ullaca, Llipsi et Chicha, et étendit ensuite les limites de l'empire jusqu'aux hautes montagnes des Antis, du côté de l'est; à l'ouest jusqu'à la mer, et au sud jusqu'à la dernière province des Chancas, qui était à plus de 200 lieues de Cuzco. De retour de son expédition, il donna tous ses soins à la construction d'un canal destiné à arroser la province de *Chinchasuyu*, envoya une colonie de 20,000 hommes dans la province de Chancas, pour remplacer ses habitants, qui l'avaient abandonnée; construisit de superbes édifices dans les différentes parties de son empire, et mourut, après un règne de plus de 50 ans, tendrement chéri de tous ses peuples, 1404-1414. — Pachacutec (*celui qui bouleverse le monde*), son fils, 9e roi des Incas, après avoir visité ses États, résolut d'entreprendre une expédition lointaine afin de soustraire ses peuples à l'amollissement, qui est la suite d'une longue oisiveté. Il partit, accompagné de son frère, et soumit le *Chucurpu*, dont les habitants aguerris lui opposèrent une vive résistance, et les deux grandes provinces d'*Ancara* et d'*Huayllas*. Il se rendit maître ensuite de Chinchasuya, de Rimac, que les Espagnols nommèrent plus tard *Lima*, et porta ensuite ses armes dans le pays du Grand Seigneur de *Chimu*, et soumit ce riche pays, où est situé aujourd'hui le Truxillo. Cet Inca, dont les conquêtes ajoutèrent à l'empire plus de 150 lieues du nord au sud, et 60 de l'est à l'ouest, passa les dernières années de sa vie à construire des temples, des forteresses, des canaux, et mourut après un règne de près de 50 ans, 1455-1462. — Inca-Yupanqui, son fils, 10e roi des Incas, qui lui succéda, après avoir parcouru son royaume, passa plusieurs années à construire des canaux afin de pénétrer dans la province de Musu (los Moxos), dont les habitants devinrent ses alliés; porta ses armes victorieuses jusqu'à *Chirihuana* et subjugua entièrement le *Chili*, la province de *Purumauca* (los Promaucas); consacra les dernières années de son règne à l'embellissement du royaume; fit élever plusieurs forteresses, entre autres celle de Cuzco, et mourut après avoir agrandi l'empire de 50 lieues au sud, depuis Ataca jusqu'au Maulli, et de 140 depuis Chenchu jusqu'au Chimu. — Inca-Yupanqui, son fils ainé, fut son successeur à l'empire et le 11e roi des Incas. Après avoir parcouru ses États, il continua les conquêtes de son père dans la province de *Chachapuya* et soumit en même temps celle de *Huacrachuchu*; entra dans la grande province de *Huanca-Pampa*, habitée par des anthropophages, et réduisit entièrement les trois villes de Cassa, d'Ayabuaca et de Callua, habitées par des peuples policés. Après avoir porté ses armes dans le royaume de *Quito*, et l'avoir entièrement réduit, il y éleva un temple au Soleil, plusieurs beaux édifices, une maison pour les vierges choisies, un grand nombre d'aqueducs, et mourut en recommandant la paix et la concorde à ses peuples, qui lui donnèrent le surnom de *Père Éclatant*. — Huayna-Capac, 12e roi des Incas, son fils, après avoir conquis d'autres provinces, et, entre autres, celle de Tumpiz et les vallées baignées par l'Océan, partagea son empire, donnant le royaume de *Quito* à son fils Atahualpa et le reste à Huascar, qui était l'ainé. — Atahualpa et Huascar, 13e rois des Incas, régnaient chacun dans leur royaume depuis quelques années, lorsqu'un navire d'une forme étrange, portant des hommes extraordinaires, parut sur la côte, 1515; c'était celui de l'Espagnol Vasco Nuñez de Balboa. Huayna-Capac, qui vécut encore quelques années après l'arrivée des étrangers, appela auprès de lui, 1516, les rois, ses fils, et leurs capitaines, et les conjura de se soumettre aux nouveaux venus, car un ancien oracle avait prédit « qu'après un certain nombre de rois du Pérou, « des hommes tels qu'on n'y en avait jamais vus aborderaient dans ce pays, les dépossédéraient du trône et « aboliraient leur idolâtrie. » Après sa mort, 1525, les deux frères ne vécurent pas longtemps en bonne intelligence : Huascar envoya un ambassadeur à son frère pour lui signifier qu'il eût à se reconnaître son vassal. Celui-ci feignit d'y consentir, et témoigna qu'en allant faire hommage à son frère, il souhaitait aussi de faire, avec une grande pompe, les funérailles de leur père. Il rassembla alors ses meilleurs soldats, s'avança vers Cuzco, où, ayant surpris Huascar, 1525, il le battit complétement et usa de cette victoire de la manière la plus cruelle, car il fit mourir tous les princes de la famille royale et son frère Huascar lui-même. C'était dans le temps que les Espagnols, commandés par François Pizarro, entraient dans son royaume.

Découverte et conquête du Pérou.

Les premiers Espagnols qui s'établirent à Panama, 1515, donnèrent le nom de *Pérou* à tout le pays qui s'étend depuis l'équateur jusqu'à la partie la plus méridionale du continent. Vasco Nuñez de Balboa, alcade de Santa-Maria del Darien, reçut les premières informations sur la mer du Sud et du Pérou du fils d'un cacique, qui, en lui offrant, à lui et à Colmenarez, un présent en or, lui dit qu'à six journées de marche, vers le

sud, était un pays où ils trouveraient de ce métal autant qu'ils en voudraient. Mais le capitaine que l'amiral de l'île espagnole chargea de la première reconnaissance fit naufrage sur les îles de Caymân; et il ne fut informé de ce désastre qu'en 1519. En 1522, Pascal de Andagoya, corrégidor de Panama, reconnut la côte de la mer du Sud, vers l'orient, jusqu'au golfe de San-Miguel; poussa jusqu'au delà de la province de Cochama, s'empara de plusieurs forteresses, conclut la paix avec plusieurs seigneurs du pays, se procura des renseignements sur tout le pays jusqu'à Cuzco, et informa, à son retour, Pédrarias d'Avila, gouverneur de Panama, de tout ce qu'il avait vu. Celui-ci, 1524, engagea Jean de Basurto de continuer les recherches; mais il mourut peu de temps après, et l'expédition n'eut pas lieu. Ce fut Francisco Pizarro que le gouverneur de Darien chargea de cette expédition. Après avoir consulté Pascal de Andagoya sur la route qu'il devait prendre, Pizarro fit voile de Panama, 14 novembre 1524, avec un navire et deux canots portant 80 Castillans et quelques chevaux. Il débarqua à *Puerto de Piñas*, 1525; puis dans un lieu qu'il nomma *Puerto de Candelaria*, parce qu'il y arriva le jour de la Chandeleur, 2 février; pénétra dans un village où il trouva beaucoup de maïs, de racines, de la chair de porc, de la viande, des pieds et des mains d'homme, cuits dans des pots : Pizarro était chez les Caraïbes. Après avoir côtoyé jusqu'à un endroit qu'il nomma *Pueblo Quemado*, peuple brûlé, plusieurs escarmouches eurent lieu entre les Castillans et les Indiens, qui se présentaient au combat, nus et avec le corps peint en rouge ou en jaune, avec une espèce de composition appelée *bixa*. Ce fut sur ces entrefaites qu'il y fut rejoint par Almagro, qui était parti de Panama avec un navire et 64 Castillans. Ils découvrirent ensemble, non loin du rio de San-Juan, une rivière qu'ils nommèrent *Rio de Cartagena*, y firent quelques prisonniers, trouvèrent des vivres en abondance et environ 13,000 *pesos* d'or bas. Pizarro demeura à San-Juan avec l'armée, tandis qu'Almagro retournait à Panama avec l'or qu'ils avaient découvert, pour s'y procurer des renforts.

Deuxième expédition. — Almagro obtint du gouverneur la permission de lever des soldats, et alla rejoindre Pizarro, emmenant avec lui plusieurs Indiens, auxquels il avait enseigné la langue espagnole. Pizarro résolut alors d'explorer de nouvelles terres découvertes par Bartolomé Ruiz, avril 1525, et visita le *Pueblo de Jacamez*. Mais les Castillans ayant manifesté le désir de rassembler de nouvelles forces, il fut convenu que Pizarro irait à Panama chercher de nouveaux secours. Celui-ci s'achemina le long de la côte jusqu'à *Térapulla* (*Santiago*), et se rendit ensuite à l'île de Gallo pour y attendre Almagro; mais ses gens, manquant de tout, et découragés, avaient trouvé moyen de faire parvenir leurs plaintes au gouverneur qui envoya son intendant de justice, pour ramener à Panama ceux qui désiraient y retourner; 13 Espagnols seulement eurent le courage de rester auprès de Pizarro. Il se retira avec eux dans une île déserte, qu'il nomma *Gorgona*, et que ses compagnons comparèrent à l'enfer, à cause de l'épaisseur des forêts. Cependant le gouverneur permit de porter des secours à Pizarro, et se décida enfin à laisser partir le navire aux ordres de Ruiz, 11 septembre.

Troisième expédition. — Pizarro regagna la côte vers le sud-est et reconnut, après 20 jours de navigation, une île vis-à-vis Tumbez, qu'il appela *Santa-Clara*; les habitants de Tumbez, effrayés à la vue du navire de ces hommes blancs et barbus, les croyant envoyés de Dieu, vinrent sur des radeaux leur porter des vivres. Ce fut dans cette expédition que Pizarro, doublant le cap d'Aguja, pénétra dans une rade qu'il appela *Santa-Cruz*, 1526; poussa sa reconnaissance jusqu'à *Colaque*, entre Tangara et *Chimo*; côtoya jusqu'au port de *Santa* et la *Punta de Santa-Elena* (Sainte-Hélène), et fut de retour à Panama, décembre 1527. Le gouverneur s'étant opposé à ce qu'il levât des troupes, il partit alors pour l'Espagne où il présenta à la cour plusieurs Péruviens vêtus à la manière de leur pays; des moutons et l'or qu'il en avait rapportés. Le conseil des Indes lui accorda l'autorisation de conquérir tous les pays qu'il avait découverts, et le roi lui conféra le titre de *gobernador, capitan general*, et d'*alguazil maior*, avec une allocation de 1,000 ducats par an; l'autorisation de bâtir aux frais de Sa Majesté 4 forts, à l'endroit où Pizarro le jugerait convenable. Le roi nomma en outre Almagro gouverneur du fort de Tumbez; créa les compagnons de Pizarro chevaliers, et ceux qui l'étaient déjà, chevaliers de l'Eperon d'or. Toutes ces commissions furent signées à Tolède, 26 juillet 1529. Pizarro s'embarqua à Séville avec ses deux frères légitimes, Hernando et Jean; ses frères naturels, Gonzalo et Francisco : quelques nobles d'Estramadure et 125 soldats castillans, fin de janvier 1530; aborda à Nombre de Dios, et se rendit de là à Panama, où il trouva Almagro, mécontent de ne point avoir le titre d'*adelantado*, et qui résolut d'attendre là les troupes qui devaient y être expédiées de Nicaragua.

Quatrième expédition. — Pizarro s'embarqua, février 1531, avec ses 4 frères, 185 hommes et 37 chevaux, et s'empara de l'île de Puna, qui lui facilita l'entrée du Pérou. Il y reçut une ambassade de l'Inca Huascar, qui lui demandait sa protection contre son frère Atahualpa; il profita de cette circonstance pour pénétrer dans le centre du Pérou, et précipitant la marche, il arriva bientôt à Caxamarca où l'empereur était campé avec 40,000 hommes. Après une sorte de négociation, l'Inca consentit à le recevoir en qualité d'ambassadeur d'Espagne; mais le jour même de l'entrevue, 3 mai 1533, Pizarro ayant rassemblé ses Espagnols, fondit sur les Indiens qui escortaient l'empereur, tua 2,000 de ces malheureux, et s'empara d'Atahualpa, qu'il fit mourir quelque temps après. Vers la fin de 1533, Pizarro, étant parvenu à établir son autorité au Pérou, donna toute son attention à la colonie de San-Miguel, et conçut ensuite le projet de s'emparer de la grande ville de Cuzco. Dans la même année, le capitaine Belalcazar fit une expédition dans les provinces de Quito, et Hernando de Soto reconnut le pays jusqu'à Cuzco, 1534. Don Pedro de Alvarado, nommé par Charles-Quint gouverneur de toute la partie du Pérou qu'il pourrait découvrir, hors de la juridiction de Pizarro, forma le projet de gagner Cuzco en remontant la côte, tandis que Pizarro était arrêté à Caxamarca. Cependant le gouverneur, après avoir rejoint Hernando de Soto et D. de Almagro s'était remis en marche pour Cuzco. A son approche, les Indiens mirent le feu à une partie de la ville qu'ils évacuèrent ensuite, n'y laissant que les vieillards et les infirmes. — Pizarro y fit son entrée au mois d'octobre 1534, et y trouva d'immenses richesses. Fondation de San-Francisco de Quito, par Belalcasar.—1535, fondation de Los-Reyes (Lima), par Pizarro, qui y établit le siége du gouvernement du Pérou. Il accorda à Almagro le gouvernement de 200 lieues de côtes, et ce nouveau gouvernement reçut le nom *Nueva-Toledo*. Il fonda ensuite la ville de *Truxillo*, qui fut érigée en évêché, 1577. — 1536, fondation de Santiago de Guyaquil. Expédition d'Alonzo d'Alvarado dans le pays de Chiachapoyas, et fondation de la ville de San-Juan de la Frontera.— Sou-

lèvement des Indiens, qui est presque aussitôt étouffé.— 1537, guerre entre les Almagros et les Pizarros.—Almagro fait proposer la paix à Pizarro, mais celui-ci retient ses députés.— A cette nouvelle, Almagro marche contre son rival, et remporte sur lui une victoire complète, 12 juillet. — Le 15 novembre, un arrangement est conclu entre les deux chefs; mais la paix est de peu de durée, et le 6 avril 1538, ils se livrent une nouvelle bataille : Almagro est complétement battu et fait prisonnier. — Hernando Pizarro, sous prétexte que sa mort était nécessaire au repos du pays, le mit en jugement, et, l'ayant convaincu de haute trahison, il le fit étrangler et ensuite décapiter sur la grande place de Cuzco.— Pizarro, aveuglé par ses succès, commençait à croire son autorité si fermement établie au Pérou, que personne n'aurait désormais la témérité de vouloir la lui contester; il destitua tous les officiers qui avaient suivi le parti d'Almagro, et déploya une rigueur qui lui devint funeste. Surpris par trahison, il fut tué, 26 juin 1541. Il avait gouverné le Pérou pendant 7 ans.

Domination espagnole. — Après la mort de Pizarro, Vaca de Castro, qui était du conseil royal, s'empara du gouvernement, et, après avoir dissipé la faction d'Almagro, qu'il vainquit dans une bataille, 16 sept. 1542, il remit l'autorité à son successeur, qui vint d'Espagne avec la qualité de vice-roi. — Vasco Nuñez Vela fit son entrée à Lima, 15 mai 1544; il eut à combattre la puissante faction des Pizarros, qui s'emparèrent de la capitale, vers la fin d'octobre 1544, et défirent l'armée royale, 19 janvier 1546. Vasco périt dans ce combat. — Huit mois après la mort de ce vice-roi, septembre 1546, Pietro de la Gasca, prêtre du conseil souverain de l'inquisition, arrive à Panama, fait publier une amnistie générale, attire, par sa sagesse, beaucoup de gens de son côté; s'avance vers Cuzco, à la rencontre de Pizarro; celui-ci, trahi par les siens, se rend au président, 9 avril 1548, qui le traduit devant un conseil et le fait décapiter. Gasca entre triomphant à Cuzco, le 17 septembre 1548; il se retire à Lima; fonde la ville de Paz, 20 octobre; après avoir rétabli l'audience royale, il retourne en Espagne, 1550, où il fut fait évêque de Palencia. — (Le gouvernement est exercé par l'audience royale pendant la vacance.) — Antoine de Mendoza fait son entrée à Lima, en qualité de vice-roi, 23 décembre 1551; il mourut l'année suivante, 21 juillet 1552. — Dans la même année, il se tint à Lima, un concile qui déclara qu'à raison de l'incapacité des Indiens, ils devaient être exclus du sacrement de l'eucharistie; quoique Paul III, par une fameuse bulle donnée en 1537, les eût déclarés créatures raisonnables, ayant droit à tous les priviléges du christianisme.— Après la mort de Mendoza, l'audience royale avait donné l'intérim à Alonzo de Alvarado. Cette faveur lui attira de nombreux ennemis. Sébastien de Castilla se mit à la tête d'un parti à la Plata, 6 mai 1553; assassina le corrégidor. Il fut poignardé lui-même peu de temps après. Une nouvelle conspiration se forma encore contre Alonzo, dirigée par Francisco Hernandez Giron, qui usurpa l'autorité souveraine, et obligea les magistrats de Cuzco à le proclamer juge suprême, 27 novembre 1553. Mais il fut défait par Alvarado, 24 novembre 1554, et décapité peu après. — La nouvelle de la mort du vice-roi don Antonio de Mendoza et celle de la rébellion du Pérou étant parvenues en Espagne, le roi nomma pour lui succéder, don Hurtado de Mendoza, marquis de Canète, et ce nouveau vice-roi arriva à Payta, sur les confins du Pérou, 6 juillet 1555; se rendit à Lima et y prit possession de l'empire du Pérou au nom du roi Philippe II. Il se créa une garde de soixante maîtres; en donna une de deux cents arquebusiers à pied à l'audience, et fonda la ville de *Huarcas*, dans la vallée de ce nom, 1556. — *Santa-Anna* (la Nova-Concha) est fondée par G. Ramirez Davalos, 1557, ainsi que *Baëza* dans le pays de Quixos, 1559. Ce pays avait été exploré par le capitaine Belalcasar, qui en rapporta des renseignements sur ses mines d'or, sur l'arbre qui produit la cannelle. Fondation de *Sevilla del Oro*, 1559, d'*Ica* (San-Ieronimo), et de *Chançay*, 1563. Un nouveau vice-roi fut nommé par Philippe II, ce fut don Diego Lopez de Zunina, qui fit son entrée à Lima, 15 avril 1561, mourut, 1563.—Son successeur, don Francisco de Toledo, fit son entrée à Lima, 26 nov. 1569. Il envoya, 1571, don Martin Garcia de Loyola s'emparer de la personne de Tupac Amaru, héritier légitime de l'empire des Incas; on l'accusa faussement de conspirer contre l'État, pour s'en défaire. Condamné à mort, ce prince, qui descendait en ligne directe du premier Inca Capac, et qui avait su intéresser tous les Péruviens en sa faveur, eut la tête tranchée sur la place publique de Cuzco; tous les membres de sa famille, au nombre de 36, parmi lesquels se trouvaient ses deux fils et sa fille, furent envoyés dans la ville des Rois, où le changement d'air et les chagrins causèrent la mort du plus grand nombre, et en moins de 3 ans ils avaient tous cessé d'exister. Ainsi fut accomplie la prédiction de Huayna-Capac. — Rentré en Espagne, Francisco de Toledo fut disgracié par le roi, qui lui défendit de reparaître jamais en sa présence, et mourut de désespoir, 1582. — Il fut remplacé par don Ferdinand de Torrès, qui fit son entrée à Lima, 30 novembre 1586. — Expédition du navigateur sir Thomas Cavendish, qui arrive au Pérou, 23 avril 1587; débarque sur les parages de la petite ville de Payta, qu'il réduit en cendres, 20 mai.— Don Garcia Hurtado de Mendoza, nouveau vice-roi, fait son entrée à Lima, 8 janvier 1590.— Fondation de la ville de *Nueva-Rioja*, 1591. Le navigateur anglais sir Richard Hawkins arrive sur les côtes du Pérou, 1594, capture plusieurs bâtiments pêcheurs; attaqué, 22 juin, par les Espagnols, il est obligé de se rendre. Sir Richard est condamné à perdre la tête; mais don de la Cueva y Castro, son vainqueur, le fait passer en Espagne, et la sentence ne fut pas exécutée. — Arrivée de Louis Velasco, nouveau vice-roi, qui fait son entrée à Lima, 24 juillet 1596. Il abolit les commanderies féodales, 1596-1597. — Il fut remplacé dans son gouvernement par don Gaspard de Zuniga, qui fit son entrée à Lima, 18 janv. 1604, mourut, mars 1606.—Don Juan de Mendoza y Luna fut son successeur et fit son entrée à Lima, 21 décembre 1607.— Fondation de la ville de *Guara*, 1608. — L'amiral hollandais Ioris Spilbergen entre dans la mer du Sud avec une escadre de 6 vaisseaux de guerre; le combat s'engage entre lui et la flotte espagnole, 18 juillet 1615; Ioris aborde à Payta, qu'il pille et réduit en cendres, 8 août; il détruit encore Guarmey; mais il est complétement défait vers les Philippines, septembre, par don Juan Ronquillo. — Don François de Barja, prince d'Esquilache, nouveau vice-roi, fait son entrée à Lima, 18 décembre 1615. — En 1618, la grande province habitée par les Indiens Mainas et que traverse la fameuse ligne de démarcation entre les couronnes d'Espagne et de Portugal, est conquise par don Diego Vaca de Vega, qui en fut le premier gouverneur.— Arrivée au Pérou du nouveau vice-roi don Diégo Fernandez de Cordova de Guadalcazar, qui fait son entrée à Lima, 25 juillet 1622. — Expédition de Jacques l'Ermite; sa flotte, forte de 11 vaisseaux, arrive en vue des côtes du Pérou, 7 mai 1624. Il attaque Calleo et se rend mai-

tre de ce riche pays, le 11 ; meurt le 2 juin. — Schapenham, qui prit après lui le commandement de la flotte, remonta le long de la côte jusqu'à Pisco, qu'il voulait attaquer, 12 juin; mais il renonce à son projet; incendie le bourg de Puna, 11 septembre, et remet à la voile pour les îles de Gallopago. — Fondation de la ville de Guadalcazar, 1626, en l'honneur du vice-roi, qui est remplacé par don Jérôme Fernandez de Cabrera Bobadilla y Mendoza qui entra à Lima le 14 janvier 1629. — Le gouvernement de don Jérôme, qui dura 10 ans, n'offre rien de remarquable; il fut remplacé par don Pierre de Toledo y Leyba, marquis de Manzera, qui fit son entrée à Lima, 18 décembre 1639. — Le jésuite Lucas Cueva fonde la ville de *Barbacoas*, 1640. — Les Hollandais tentent au Pérou une nouvelle expédition; mais ils échouent, 1642. — Don Garcia Sarmiento de Sotomayor, comte de Salvatierra, nouveau vice-roi, fit son entrée à Lima, 20 septembre 1648. — Il gouverna jusqu'en 1655, et mourut, 1659, après avoir remis le gouvernement à son successeur, don Henriquez de Gusman, qui fit son entrée à Lima, 24 février 1655. — Les métis excitent une révolte dans la province de Chuquiavo, qui fut apaisée, 1661. — Le 31 juillet de cette année, don Diego de Benavides y de la Cueva, nouveau vice-roi, fait son entrée à Lima; y réprime deux séditions, et meurt, 16 mars 1666. Don Pedro Fernandez de Castro y Andrade, qui lui succède, fait son entrée à Lima, 21 novembre 1667. A son arrivée, de grands troubles éclatent dans la province de Pancarcolla. Elle est apaisée par le vice-roi, qui appelle à Lima les religieux hospitaliers de Bethléem, 1670. Il meurt le 6 décembre 1672, et don Balthazar de la Cueva Henriquez y Saavedra le remplace et fait son entrée à Lima, 15 août 1674. Accusé injustement d'avoir autorisé un commerce illicite en autorisant l'entrée au Pérou des marchandises de la Chine, il reçoit de Madrid l'ordre de déposer ses pouvoirs entre les mains de l'archevêque de Lima, et de se rendre en Espagne pour se justifier. 1678. — Attaque de la ville d'Arica par des pirates anglais, ayant à leur tête Jean Guérin, qui périt dans l'action, 1680. — Des flibustiers de la même nation pillent le village de *Yo*, 31 octobre.— Don Melchior de Liñan y Cisneros, archevêque de Lima, y est reçu en qualité de vice-roi, 1681.— Don Melchior de Navarra y Rocafull, nouveau vice-roi, entre à Lima le 20 novembre de la même année. — Le célèbre pirate anglais Edward Davis, 1684, entre dans la mer du Sud avec 10 vaisseaux, et commet les plus grands ravages sur toutes les côtes du Pérou, 1684; il est battu à Panama; mais, en continuant sa course, il incendie Payta, 3 novembre; se dirige vers Guayaquil, et s'en retourne après avoir capturé 4 bâtiments qui sortaient de la rivière, décembre.— Le vice-roi avait entouré Lima de murailles, et elles venaient d'être terminées lorsque cette ville fut détruite en entier par le tremblement de terre de 1687. Rappelé en Espagne pour y remplir la place de président d'Aragon, il mourut à Portobello, 13 avril 1691. Don Melchor Porto-Carrero Laso de la Vega lui succéda, et fit son entrée à Lima, 15 août 1689. Son règne, qui fut de 15 ans, fut entièrement rempli des préoccupations que donnaient partout alors les guerres de la succession d'Espagne. Il mourut, 1706. Il eut pour successeur don Manuel, marquis de Castel dos Rios, qui fit son entrée à Lima, 1708. — Le capitaine anglais Woodes Rogers surprend la ville de Puna, avril 1709; s'empare de Guayaquil, d'où il fait voile avec un riche butin. — Les Anglais obtiennent l'*assiento* des nègres, c'est-à-dire le privilége exclusif de vendre les esclaves dont on avait besoin aux Indes, et font fermer tous les ports du Pérou aux navires français, 1714. — Don Diego Ladron de Guebara fit son entrée à Lima en qualité de vice-roi, mars 1710, et gouverna jusqu'en 1716. — Le prince de Santo-Bono don Carmine Caracciolo lui succéda, mars 1716. C'est sous son administration, 1718, que fut établie la vice-royauté de la Nouvelle-Grenade. — Incendie de la ville de Payta par le capitaine anglais Shelvocke, 21 janvier 1720. — Santo-Bono, après avoir déposé la vice-royauté entre les mains de don Fr. Diego Morcillo Rubio y Auñon, qui en avait déjà rempli les fonctions et les exerce encore trois ans, part pour l'Espagne, 1720, et y arrive, 1721. — Don Joseph de Armendariz, nouveau vice-roi, entre à Lima, 1724. Il pacifia le Chili et se fit remarquer par la sagesse de son administration. — Louis XV envoie au Pérou les académiciens français de la Condamine et Bouguer, 1734, pour y mesurer quelques degrés du méridien, dans le voisinage de l'équateur, afin de déterminer la figure et la grandeur de la terre. Les lettres patentes de Philippe V, qui adjoint à cette commission George Juan et don Antonio de Ulloa, sont des 14 et 24 août. Ces savants arrivèrent, 1736; choisirent pour théâtre de leurs observations le pays de Quito, et en furent de retour, 1738. — Don Antonio Joseph de Mendoza Camaño y Sotomayor, nouveau vice-roi, fit son entrée à Lima, 1736; il prépara une expédition contre les Anglais; réprima une révolte des Indiens Chunchos, et étendit les fortifications de Callao. Vers la fin de son règne, le commodore George Anson, à la tête d'une escadre de 4 vaisseaux, s'empare d'un navire qui avait touché à Payta, 19 septembre 1742; surprend cette ville pendant la nuit, la livre au pillage, et y met ensuite le feu, après en avoir enlevé un butin dont l'argent monnayé seulement s'élevait à une somme de plus de 30,000 liv. sterl. — Don Joseph Manso de Velasco, nouveau vice-roi du Pérou, entre à Lima, 1745.—Expédition contre les Indiens de Tarma, juillet, qui échoue complétement. — Le 28 octobre 1746, un tremblement de terre dévaste la ville de Lima; Callao est detruit de fond en comble et entièrement submergé. — Don Manuel de Ama Junient Planella Aimeric y Santa-Pau, nouveau vice-roi, fait son entrée à Lima, 1761, et gouverne jusqu'en 1775; il est remplacé par Manuel de Guirior. Sous l'administration du nouveau vice-roi éclata une guerre civile affreuse, dans laquelle périt au moins un tiers de la population du Pérou. — Josi-Gabriel-Conderquanqui, descendant de l'Inca Sayri-Tupac, s'étant retiré dans les montagnes, fut reconnu des naturels comme fils du Soleil et proclamé empereur sous le nom de Tupac-Amaru, 1780. Les Indiens font à sa suite une guerre d'extermination à tout ce qui n'était pas de leur race et se rendent maîtres de presque tout le bas Pérou. Tupac-Amaru eût infailliblement fait la conquête de tout l'empire sans un acte de cruauté qu'il commit à Cuzco, et qui arrêta le cours de ses succès. Vaincu par les armées combinées de Buenos-Ayres et de Lima, il fut fait prisonnier et condamné au dernier supplice, lui, sa femme, ses enfants et tous les chefs de l'insurrection. — Don Augustin de Jauregui, nouveau vice-roi, entra à Lima, 1782, et gouverna jusqu'en 1785. Ce fut durant son administration que don Miguel Aubin de Célis et don Pedro Cervino entreprirent, par ordre du roi, un long voyage à Chaca, 1785, pour y reconnaître un grand bloc de fer natif, qu'ils trouvèrent, en effet, posé horizontalement sur une surface argileuse, et entièrement isolé; il avait 13 palmes de longueur, 8 de largeur, 6 d'épaisseur et 684 palmes cubiques de solidité. — Don Teodoro de Croix, nouveau vice-roi, entra à Lima, 1785, et gou-

verna jusqu'en 1790. — Le comte Ruis lui succéda, 1790. Ce fut sous son administration qu'éclata la révolution de 1809, qui fut organisée, 9 août, par Quiroya et Moralès, qui furent massacrés dans les rues de Quito, avec les autres chefs de la révolte et près de 300 citoyens, pendant le pillage de la ville par les troupes espagnoles, 2 août 1810. Révolution à Caraccas, 19 avril; à Santa-Fé, 25 juillet; à Quito, 2 août, dans laquelle le comte de Ruis fut massacré. — Abascal, qui lui succéda, 1810, fonda le collége de San-Fernando, le collége del Principe et le Panthéon. 30 juillet 1811, publication du manifeste du congrès de Vénézuéla, appelant tous les naturels à l'indépendance. La seconde armée indépendante du Pérou est mise sur pied et confiée au général Belgrano, 1812. Il bat les royalistes, et pas un seul n'échappe de ses mains dans le combat qu'il leur livre à Salta, 20 février 1813. — Don Juan Manuel Cacérès, se disant restaurateur des Indes et du Pérou, publie une proclamation, 1er septembre 1814, dans laquelle il réclame l'égalité des droits. — Abascal est remplacé dans sa vice-royauté par le général don Joaquin de Pézuéla, 1815; il fait son entrée solennelle en cette qualité, 17 août 1816, tandis que le général José de la Serna, qui fut le dernier vice-roi, était envoyé, en la même qualité, par le roi d'Espagne. Première expédition de lord Cochrane, vice-amiral du Chili, amiral et commandant en chef des forces navales de la république, 1819. Le général Saint-Martin vient au secours des indépendants avec une armée chilienne; le vice-roi José de la Serna évacue la capitale, et l'indépendance du Pérou est sous la protection de Bolivar, 1821. La déclaration de l'indépendance fut solennellement proclamée et jurée sur la grande place, 28 juillet. Elle fut à jamais consolidée par la victoire de Bolivar à Junin, 1824, et celle du général Sucre à Ayacucho, 1825. En 1836, le Pérou se divisa en deux républiques indépendantes : l'une, protégée par Bolivar, s'appela Bolivie, et l'autre garda son ancien nom, bas Pérou. Une longue anarchie désola les deux républiques, à propos des limites, et parait enfin arrivée à son terme. — Gamara, élu président en 1830, s'est maintenu à la tête des affaires pendant onze ans, jusqu'au 12 mai 1841, où le général Santa-Cruz l'a chassé de Lima.

PÉROUSE (*Perugia, Perusia, Perugium*), ville des États de l'Église, chef-lieu de délégation, défendue par une citadelle construite par Paul III. On y voit un arc de triomphe érigé en l'honneur d'Auguste. Elle était, du temps des Romains, une des principales villes de l'Étrurie; Octave la prit et la saccagea; Totila la dévasta à son tour, après un siége de sept ans. Pepin le Bref s'en empara pendant le 8e siècle, et la donna au pape.

PERPENNA, général romain, d'une famille consulaire, se rangea, dans les guerres civiles, du côté de Marius. Il succéda, dans le commandement de l'armée, à M. Æm. Lepidus, dont il avait été le lieutenant, et passa en Espagne, où Sertorius se défendait avec avantage contre les Romains. Perpenna, jaloux de Sertorius, réussit, à force de menées, à le faire assassiner. Défait et pris par Pompée, il chercha à se sauver, en annonçant qu'il avait trouvé dans les papiers de Sertorius les preuves de la trahison de plusieurs nobles. Pompée fit brûler ces papiers sans les lire, et fit mettre à mort Perpenna, l'an de Rome 680, av. J.-C. 74.

PERPÉTUE (Sainte) souffrit le martyre avec sainte Félicité, à Tuberbe (Mauritanie), durant la persécution de l'empereur Sévère, l'an de J.-C. 206. L'Église célèbre sa fête le 7 mars.

PERPIGNAN, ville forte de France, chef-lieu des Pyrénées-Orientales, 13,500 habitants. Cette ville, auprès de laquelle se voient les ruines de Ruscino, détruite en 828, n'était, dans l'origine, qu'un hameau nommé Corech, qui, s'augmentant considérablement sous les rois goths, devint bientôt la capitale du Roussillon, et appartint successivement, avec toute cette province, aux rois de France et aux rois d'Aragon. Philippe le Hardi y mourut 1285; et Pierre, l'un des derniers rois d'Aragon, y fonda une université, 1549. Défendue avec une opiniâtreté inconcevable par Jean Blanc contre Louis XI, qui en fit le siége, 1474, elle ne se rendit que par famine. Cédée à l'Espagne, 1493, l'évêché d'Elve y fut transféré, 1604. Elle fut prise par Louis XIII, 1642. Ses fortifications furent, depuis, considérablement améliorées par Vauban; et en 1793, les Espagnols, qui voulaient essayer de la reprendre, y furent complétement défaits par les troupes françaises campées aux environs. Cette ville est le centre d'un grand commerce de vins et particulièrement de ceux de Rivesaltes, de Collioure, de Corneilla et de Torremilla.

PERRACHE (Michel), sculpteur, né à Lyon, 1685, visita l'Italie et la Flandre, obtint à Malines le droit de bourgeoisie pour les beaux travaux dont il décora une église de cette ville; vint à Lyon, où il mourut, 1750, après avoir exécuté quelques beaux ouvrages. — Perrache, son fils, fut un sculpteur médiocre, et ne fut connu à Lyon que par la construction du faubourg qui porte son nom. Il y mourut, 1779.

PERRAULT (Claude), célèbre architecte, né à Paris, 1613, étudia la médecine, et fut reçu docteur à la Faculté de cette ville. Mais bientôt des travaux sur Vitruve, dont le chargea le grand Colbert, révélèrent en lui ses rares dispositions pour l'architecture. Membre de l'Académie des sciences, il fournit les plans et dessins des bâtiments de l'Observatoire, qui étaient loin alors de faire pressentir l'auteur du chef-d'œuvre de l'architecture française. Quand Colbert fit un appel à tous les architectes pour la construction du Louvre, les dessins de Perrault l'emportèrent sur tous ceux de ses concurrents, qui se retirèrent sans conteste. Le chevalier Bernini lui-même, venu de Rome pour concourir, céda la palme à son heureux rival. On ne conserva que la façade dite de l'Horloge, qui est de Jean Goujon et de Philibert Delorme; les trois autres et la colonnade furent achevées sur les plans de Perrault, qui mourut à Paris, 1688. — Perrault (Charles), son frère, naquit à Paris, 1628, se livra à la littérature burlesque, que Scarron avait mise en faveur, et publia un volume de poésies frivoles, applaudies du public, dont il flattait le penchant, mais sifflées des gens de goût. Si le satirique Boileau eut tort contre l'architecte, il eut raison du détestable rimeur. Nommé par Colbert, 1664, en considération de son frère, premier commis de la surintendance des bâtiments du roi, Ch. Perrault fut, on doit le dire à sa louange, le zélé protecteur des arts et des sciences. Il fut admis à l'Académie française, 1671, et la fit établir au Louvre. L'Académie des inscriptions et belles-lettres le regarde comme son fondateur. Malheureusement pour lui, sa déplorable manie d'écrire le fit renoncer à ses places pour se livrer tout entier à la composition, et il fit paraître, 1688-1696, son *Parallèle des anciens et des modernes*, où il osait préférer Chapelain à Homère, et se couvrit ainsi d'un ineffaçable ridicule. Perrault, estimé, du reste, pour son beau caractère et pour ses connaissances étendues, mourut à Paris, 1703. Cependant un des ouvrages de cet écrivain lui a survécu, et mérite une mention particulière : ce sont ses *Contes des fées*, publiés sous le nom de son fils, 1697.

PERREAU (Jean-André), né à Nemours, 1749, fut professeur de législation à l'école centrale de la Seine; professeur du droit de la nature et des gens au collége de France; rapporteur dans la question du Code civil, au Tribunat, dont il était membre. Il mourut à Toulouse, inspecteur des nouvelles écoles fondées par Napoléon, 1813. Nous avons de lui : *Éléments de législation naturelle*, in-8°, 1808, et *Études sur l'homme*, 2 vol. in-8°, 1810.

PERRÉE (Jean-Baptiste-Emmanuel), contre-amiral, né à Saint-Valeri-sur-Somme, 1761, entra de bonne heure dans la marine, et passa au service de l'État, 1793, en qualité de lieutenant de vaisseau. Il fut nommé capitaine de vaisseau après une croisière dans laquelle il se rendit maître de 63 bâtiments, 1794. En cette qualité, il alla détruire les établissements anglais en Afrique, et en revint avec 54 bâtiments chargés, enlevés aux ennemis. Élevé au grade de chef de division, il fut envoyé en Égypte, 1798, sous les ordres de Brueys; y rendit d'importants services, tomba entre les mains des Anglais, fut échangé et nommé contre-amiral, 1799. Il était chargé de ravitailler Malte, lorsqu'il s'y rencontra avec une flotte anglaise, qu'il attaqua le premier; et, ne pouvant éviter un combat inégal, il vendit chèrement sa défaite, et mourut en se défendant jusqu'à la dernière extrémité, 1800.

PERRIN (Pierre), connu sous le nom d'*abbé Perrin*, quoiqu'il ne fût pas ecclésiastique, est le créateur de l'opéra français. Chargé par M. de la Haye, 1659, de la composition d'une pastorale dont Gambert fit la musique, et qui fut représentée avec succès à Issy, il demanda et obtint, 28 juin 1669, des lettres patentes pour l'établissement d'une académie de musique, et fit représenter, mars 1671, *Pomone*, opéra de sa composition, au jeu de paume de la rue Mazarine, qui fut le berceau de notre première scène lyrique. Il mourut en 1680.

PERRIN-DULAC (F.-M.), mort à Rambouillet, 1824, nous a laissé : *Voyage dans les deux Louisianes et chez les nations sauvages du Missouri, dans les années* 1801 *à* 1803, imprimé à Lyon, in-8°, 1805.

PERRON (Pierre **CUELLIER**, dit), officier français, né à Château-du-Loir, 1753; partit pour Nantes, 1774; y fut employé, comme ouvrier, dans une fonderie; et après y avoir appris l'art de fondre les canons, il s'engagea dans un régiment de volontaires, destiné pour l'île Bourbon. S'étant enfoncé dans la presqu'île de l'Inde, il parvint jusqu'aux États de Madhadji-Sindiah, l'un des princes les plus puissants de tout l'Indoustan; s'enrôla dans les troupes de ce souverain, et fut chargé par le général Leborgne-Deboigne, qui les commandait, de la direction de toute l'artillerie. Nommé colonel, après la prise de Dehli, à laquelle il prit une grande part, 1788, il fut investi de toute la confiance du nouveau souverain, Daulah-Raou-Sindiah, après le départ pour l'Europe de Deboigne, 1796; y acquit une fortune immense, et y jouit plusieurs années du droit de souveraineté. L'armée britannique du général Lake étant entrée sur le territoire des Mahrattes, 29 août 1803, Perron se replia sur Agral, laissant au commandant l'ordre de le défendre jusqu'à la dernière extrémité; mais les Anglais l'ayant emporté d'assaut, 4 septembre, et Perron voyant la trahison se joindre encore aux dangers d'une lutte inégale, prit le parti de la retraite. Il quitta l'Inde avec tous les honneurs de la guerre, 1804; vint en France, et s'y fixa, près Montoire (Loir-et-Cher), 1806.

PERRONET (Jean-Adolphe), célèbre ingénieur, né à Surène, près Paris, 1708, fut chargé, fort jeune encore, de la direction de plusieurs travaux importants. Il fut nommé directeur de l'école des ponts et chaussées, 1747. La construction de 13 ponts, exécutés d'après ses plans, mais principalement ceux de Neuilly et de la Concorde, mirent le sceau à sa réputation. Nous devons, en outre, à cet habile ingénieur le canal de Bourgogne. Il mourut à Paris, 1794. Ses travaux, décrits dans 3 vol. in-f°, furent imprimés aux frais du gouvernement.

PERRUQUES, PERRUQUIERS. L'usage de se couvrir la tête de cheveux étrangers remonte à une très-haute antiquité; il était général chez les Mèdes, les Perses, les Lydiens et les Cariens, et, suivant Cléarque, ce furent les Iapygiens qui, les premiers, se couvrirent la tête de faux cheveux. Les Lombards et les Romains firent usage de perruques de laine, et Juvénal nous apprend que l'impératrice Messaline couvrait sa tête d'une perruque blonde lorsqu'elle allait se prostituer aux poltefaix de Rome. Cependant, à proprement parler, l'art de faire des perruques ne remonte guère qu'au règne de Louis XI. Le père Maillard, prêchant à Paris, 1494-1508, reproche souvent dans ses sermons, aux femmes de cette ville, de faire usage de perruques. La mode qui prévalut en 1520, de porter de larges calottes garnies d'un double rang de cheveux droits, légèrement frisés, fit considérablement progresser l'art de faire des perruques, et celles qui se portaient sous Louis XIV coûtaient jusqu'à 3,000 livres, à cause de la quantité prodigieuse de cheveux et de leur longueur, mais surtout de la couleur blonde que Binette, perruquier du roi, mit en vogue à la cour. Le crêpe, qui joint mieux et fait paraître les perruques bien garnies, quoique légères et peu chargées de cheveux, fut inventé par Ervais, 1680; et la compagnie des perruquiers, dont la profession fut longtemps commune avec celle des barbiers, baigneurs et étuvistes, fut confirmée par arrêt du conseil des 5 mars et 11 avril 1634. Le nombre des maîtres, qui pour la bonne ville de Paris était de 48, fut porté à 200, 14 avril 1674. Enfin, le privilége de la vente exclusive des cheveux leur fut accordé par arrêt du parlement du 17 août suivant. Sous Louis XV, les grandes perruques ne furent plus d'usage que pour les gens de robe et furent remplacées par les perruques à bourse, dite régence, et depuis la révolution, 1790, celles dites à la Titus ne furent guère portées que pour cacher la calvitie.

PERSARMÉNIE, nom donné à cette portion de l'Arménie qui devint vassale de la Perse lors du partage de cette province entre ce royaume et la Porte, 390. La Persarménie fut gouvernée par un prince indépendant de la race des Sassanides, de 415 à 416.

PERSE, IRAN, CHA H'ISTAN (pays du Chah), royaume de l'Asie occidentale, borné au nord par la mer Caspienne; au nord-est, par la Tartarie indépendante; au nord-ouest, par la Russie; à l'ouest, par la Turquie d'Asie; au sud, par le golfe Persique, le détroit d'Ormus et la mer d'Aman; à l'est, par l'Afghanistan et le Beloutchistan. Sa longueur du nord-ouest au sud-est est de 1,800 kilomètres; sa plus grande largeur, du nord-est au sud-ouest, de 1,400 kilomètres, et sa superficie de 240,000 kilomètres. Les caps les plus remarquables sont ceux de Jask, vers la limite du Beloutchistan et de Bombarek, sur la mer d'Aman; ceux de Nabon et de Verdistan, sur le golfe Persique. — La Perse est divisée naturellement en trois parties : 1° le plateau intérieur, borné au nord par les monts Elbours et du Khoraçan; à l'ouest, par les monts Elvend; au sud, par les monts Bakhtéry, et prolongée à l'est jusque dans l'Afghanistan; 2° le versant de la mer Caspienne, au nord; 3° le versant du golfe Persique, du détroit d'Ormus et de la mer

d'Aman, au sud. — Les principales rivières du plateau sont : le Zayendeh-Rond, qui passe à Ispahan, et le Bend-Emyr, qui se jette dans le lac Bakhtégan. Le lac le plus grand est celui d'Ormiah, au nord-ouest. — Les Persans excellent dans l'art de fabriquer les étoffes et de leur donner des couleurs brillantes ; leurs tapis et leurs châles sont renommés. — Le commerce de la Perse est presque entièrement entre les mains des Arméniens d'Aboucher et de Tiflis; les premiers trafiquent presque exclusivement avec les Indes orientales. — Les monnaies sont d'or, d'argent et de cuivre ; les monnaies d'or sont : le tuman (20 francs), le châhi d'or (5 francs) ; les monnaies d'argent sont : la riale, qui vaut 2 fr. 50 cent.; la demi-riale. La monnaie de cuivre est le châhi, qui est le 25e d'une riale, et se compose de deux pièces de cuivre, chacune du poids et de la valeur d'environ cinq centimes : on compte aussi en dinar; il en faut 1,250 pour faire une riale. — La population de la Perse est évaluée, par M. Jaubert, à 6,562,000 habitants, dont 5,720,000 tadjiks ou habitants sédentaires, 752,000 nomades, 70,000 Arméniens, et 20,000 Guèbres. — La dénomination générale de Persans est inconnue en Perse : les habitants sédentaires se disent *tât* ou *tatjik* : les nomades se désignent par le nom de leur tribu. Les nomades sont de quatre races distinctes ; parmi les tribus turques, les plus importantes sont celles des Efchars, des Cadjars, des Turcomans, des Beïats, des Talidjs, des Cara-Tchorlus, des Cara Gheuzlus et des Chab-Sevens; parmi les Kurdes : les Bechvends, les Chag-hag Ilis et les Erdilanis ; parmi les Loures : les Zeuds, les Feïlis et les Bakhtiaris ; et parmi les Arabes : les Bestamis, les Béni-Kials et les Béni-Houls. — Les Persans sont mahométans de la secte d'Ali. — La forme du gouvernement est despotique. Le monarque porte le titre de *schah*; il exerce l'autorité la plus absolue ; plusieurs chefs de tribus en exercent une à peu près indépendante de la sienne. Ces chefs portent le titre de *khan*, qui est aussi donné aux *beglerbegs* ou gouverneurs provinciaux. Ce titre est héréditaire dans plusieurs familles, mais souvent le schah le confère à des individus dont les ancêtres n'en étaient pas décorés. La dignité la plus éminente de l'empire est celle de *veli-ahd* (héritier présomptif de la couronne); viennent ensuite les princes du sang, désignés sous le titre de *mirza*, placé après leur nom ; après ceux-ci, les ministres, qui sont : le *sadri azem* ou premier ministre, l'*émir-oud-dovlet* ou ministre des finances, le *nizam-oud-dovlet* ou ministre de l'intérieur, le *lechger-nouvis* est le secrétaire d'État au département de la guerre ; le *daroga-i-defter*, l'exécuteur des confiscations; le *sadr* ou *cheykh-oul-islam*, le chef du pouvoir judiciaire et de la religion. Les revenus du schah de Perse s'élèvent à 2,000,000 tomans ou 58,000,000 de francs. — L'armée persane consiste surtout en cavalerie; les troupes s'élevaient à 254 mille hommes en 1810. — La Perse est divisée en douze provinces, subdivisées en berlerbegliks ou gouvernements. Ces provinces sont : l'Aderbaïdjan, l'Arménie persane, le Farsistan ou Fars, le Ghilan, l'Irâc-Adjémi, le Kerman, le Khoraçan persan, le Khouzistan, le Koubestan, le Kurdistan persan, le Mazenderan et le Taberistan. La capitale est Téhéran, et la plus grande ville, Ispahan. — La Perse remplace la Médie, la Susiane, la Persis ou Perse propre, la Carmanie et l'Hyrcanie de l'antiquité. La Perse propre est fort ancienne : elle est nommée dans l'Écriture *Paras* ou pays d'*Elam*, du nom d'un fils de Sem. — Son premier roi connu, Khodorlahomor, fut battu par Abraham.

Le plus ancien roi de Perse se nomme aussi *Kaïoumarreth*; les Persans lui donnent encore le nom de *Ghil-Schah*, c'est-à-dire *le roi de la terre ou de la boue*, et ils croient qu'il est le même qu'Adam. — Jusqu'au règne de Thamourasp ils adorèrent un seul Dieu, et n'eurent d'autre religion que celle des patriarches. Ce prince introduisit dans ses États le *sabéisme*, qui y subsista pendant l'espace de mille ans. Ensuite Zoroastre parut, il prêcha le culte du feu, et cette nouvelle religion devint la dominante.

PERSE ANCIENNE.

Dynastie des Pischdadiens. — Kaïoumarreth, fondateur de cet empire, demeurait dans l'Aderbaïdjan. Les uns le regardaient comme Adam, les autres comme Noé. Beidawi le fait fils de Velad, fils de Sem, fils de Noé. — Kaïoumarreth. — Siamek, fils de Kaïoumarreth. — Houscheuk. — Thamourath, surnommé Diwbend. — Dgiamschid. — Dzohak, surnommé Alvain. — Pheridaun. — Iradge. — Kouscheuk. — Manoutcheher. — Naoudar. — Zab, frère de Naouadar. — Ghourschasp, fils de Ghuschtaps. — On prétend que le roi du Turkestan s'empara de la plus grande partie de ses États.

Dynastie des Kaïaniens. — Cette dynastie fut fondée par Kai-Kobad, descendu de Manoutcheher. Il chassa de la Perse Aphrasiab, roi du Turkestan. — Kai-Kobad. (*Kai signifie un géant, un brave.*) — Kai-Kaous, fils, ou petit-fils de Kai-Kobad. — Kai-Khosrou, fils de Scavesch, fils de Kai-Kaous. — Lohorasp, fils d'Orond-Schah, fils de Kai, fils de Kai-Kobad. — Ghuschtasp, fils de Lohorasp. (Ce nom répond à celui d'Hystaspes.) — Isphendiar, fils de Ghusthtasp. (Le nom d'Apanda, que l'on donne à Astyages, paraît être une corruption de celui d'Isphendiar ou Asphendiar.) — Kai-Bahaman, fils d'Isphendiar. (Il est surnommé Ardschir Diraz dest. Ardschir répond au mot Artaxercès, et Diraz dest signifie *longue main*, c'est-à-dire l'Artaxercès Longue-main des Grecs.) — Homai, fille et femme de Kai-Bahaman. — Darab, fils de Kai-Bahaman, et Dara, fils de Darab. Ce prince est le Darius des Grecs vaincu par Alexandre le Grand. — Ceux qui se sont emparés de la Perse après la mort d'Alexandre le Grand sont nommés par les Orientaux Aschkaniens. On les appelle encore *Moulouk thaouaïf*, c'est-à-dire les rois des nations. On les divise en deux classes, 1° les Aschkaniens, 2° les Aschgkaniens. Aschek, descendant de Dara, en fut le fondateur. On le nommait aussi Arschak.

Aschkaniens. — Aschek Ier. — Aschek II, fils d'Aschek Ier. — Schah-por-Bahram. — Balasch. — Hormodz, fils de Balasch. — Narsi, fils de Balasch. — Phiroux, fils d'Hormodz. — Balasch, fils de Phiroux. — Khosrou, cousin de Phiroux. — Balaschan, fils de Balasch. — Ardavan, fils de Balasch. Ardavan, fils d'Aschkan. — Khosrou, fils d'Aschkan. — Balasch, fils d'Aschkan, et Ghudarz, fils d'Aschkan.

Aschghaniens. — Aschagh, Khosrou, Ghudarz, Narsi, Ardavan, et un autre Ardavan. Ces princes sont les mêmes que les rois parthes arsacides, que je reproduis en y ajoutant les noms orientaux, presque toujours défigurés par les Grecs et les Romains.

1re branche. — Arsaces, ou Arschak, qui prenait le titre de roi des rois, en persan *schahan-schah*, 254 av. J.-C. — Arsaces Tiridates, ou Tridat, frère d'Arsaces, 215. — Arsaces Artaban, ou Ardavan, fils de Tiridates, 197. — Arsaces Phriapatius, fils d'Artaban, 182. — Arsaces Phrahata, fils de Phriapatius, 174. — Arsaces Mithridates, ou Mirdat, fils de Phriapatius, 137. — Arsaces Phrahates II, fils de Mithridates, 128. — Arsaces Artaban II, ou Ardavan, fils de Phriapatius, 125. — Arsaces Mithridates II, ou Mirdat, fils d'Artaban, 88. — Arsaces

Mnaskires, fils de Phrahates Ier, 77.—Arsaces Sinatrock, fils de Phrahates II, 70. — Arsaces Phrahates III, fils de Sinatrock, 61. — Arsaces Mithridates III, fils de Phrahates III, 54. — Arsaces Orodes, ou Ouorod, fils de Phrahates, 37 av. J.-C. — Arsaces Phrahates IV, fils d'Orodes, 4 ap. J.-C. Arsaces Phrahatraces, fils de Pacor, 4 ap. J.-C. — Arsaces Orodes II, fils de Pacor, 5. — Arsaces Vonon Ier, fils de Phrahates IV, 14 ap. J.-C.

2e branche. — Arsaces Artaban III, de la famille des Arsacides, 43 ap. J.-C. — Gotarzès, ou Ghudarz, fils d'Artaban III, 45.—Arsaces Bardanes, fils d'Artaban III, 47. — Gotharzès, rétabli, 50.— Arsaces Vonon II, de la famille des Arsacides, 51. — Arsaces Vologeses Ier, fils de Vonon II, 90. — Arsaces Pacor, ou Bakour, petit-fils de Vologeses Ier, 107.— Arsaces Chosroès, ou Khosrou, petit-fils de Bardanes, 133. — Arsaces Vologeses II, fils de Chosroès, 165. — Arsaces Monneses, petit-fils de Chosroès, 166. — Arsaces Vologeses II, rétabli, 188. — Arsaces Vologeses III, fils de Vologeses II, 213. — Arsaces Artaban IV, fils de Vologeses III, 226.— Ce prince fut vaincu par Ardschir, ou Artaxercès, fondateur de la dynastie des Sassanides.

Sassanides. — Ardschir, connu chez les Grecs sous le nom d'Artaxercès, était fils de Babeg, fils de Sassan, qui se disait descendu d'Isphendiar, un des rois de la dynastie des Caïaniens. Malgré cette naissance illustre, Sassan n'était qu'un pâtre. Son mérite lui gagna l'estime de Babeg, son maître; il épousa sa fille, et en eut un fils qu'il nomma Babeg. Ardschir, fils de ce dernier Babeg, remporta plusieurs victoires sur Artaban IV, le tua, s'empara de la monarchie des Parthes, et fonda une nouvelle dynastie en Perse.

Sassanides. — L'an 225 de J.-C., Artaxercès (Ardschir), fils de Babeg et petit-fils de Sassan, après avoir mis en fuite Artaban, dernier roi arsacide des Parthes, fonda la dynastie des Perses sassanides sur les ruines de celle des Parthes arsacides. A l'exemple des anciens rois de Perse, il prit le titre de grand roi, ou de roi des rois. Il établit dans ses États la religion des mages, opposée au polythéisme, fit de nouvelles lois, et érigea des tribunaux pour les faire exécuter. L'an 230, l'empereur Alexandre, voulant arrêter les progrès d'Artaxercès au delà de l'Euphrate, porta la guerre en Médie et ravagea tout le pays. Artaxercès mourut après un règne de 15 ans, 238. Sapor Ier, ou Schah-por, surnommé Dulcatapi, fils d'Artaxercès, lui succéda, 238. Il enleva aux Romains, 241, plusieurs villes qui furent reprises par le jeune Gordien. 242. Il défit en bataille rangée l'empereur Valérien, 259, le fit arrêter et condamner à la plus ignominieuse captivité, 260. Les Romains, commandés par Odenat, recouvrèrent la Mésopotamie, 263, et remportèrent plusieurs avantages sur les troupes de Sapor, qui mourut assassiné, 269. — Hormisdas ou Hormodz, fils de Sapor, lui succéda, 269, et mourut en 272 ou 273. — Varanane Ier ou Bahram, fils d'Hormisdas, le remplaça sur le trône, 272 ou 273, et mourut, 276 ou 279. — Varanane II, fils du précédent, lui succéda, 276 ou 279, fut pendant 17 ans en guerre avec les Romains, et mourut, 294 ou 296.—Narsès, ou Narsi, second fils de Varanane, monta sur le trône, 294 ou 296; battit Galère Maximilien, et s'empara de la Mésopotamie, 297 ou 301. Il se rendit maître de l'Arménie, 302. Il fut défait peu après par le césar Galère Maximien, et fut obligé de prendre la fuite. Il abandonna 5 provinces sur le Tigre pour faire la paix avec les Romains, et mourut après 7 ans de règne, 303. — Hormisdas II, fils et successeur de Narsès, 303, régna 7 ans paisiblement, et mourut l'an 310. — Sapor II, fils posthume d'Hormisdas II, fut déclaré son successeur avant que de naître, 310. Les mages firent même dès lors la cérémonie, en mettant la couronne sur le ventre de sa mère. Sapor II commença à persécuter les chrétiens dans ses États, 326; déclara la guerre aux Romains, 327; et renouvela la persécution contre les chrétiens, 340 à 380. Il gagna sur l'empereur Constance la célèbre bataille de Singare en Mésopotamie, 348; reprit la guerre qu'il avait interrompue pendant 9 ans, et fut arrêté dans ses progrès par Constance, qui l'obligea de se tenir sur la défensive. Il triompha de l'empereur Julien, qui l'avait poursuivi jusque dans ses Etats, 26 juin 363; fit la paix avec Jovien, successeur de Julien, et regagna par ce traité les 5 provinces sur le Tigre que Narsès avait cédées aux Romains. Sapor mourut après un règne de 70 ans, 380.

Thahériens. — Cette dynastie fut la première qui parut dans l'empire des kalifes. Elle commença l'an 205 de l'hégire (820 de J.-C.), sous le règne du kalife Mamoun. Thaher en fut le fondateur; ses successeurs régnèrent dans le Khorasan. — Thaher-Alkhouzaï, qui régna 2 ans, 207 de l'hégire (822 de J.-C.). — Thalhah, 213 (828). — Abdallah, 230 (844). — Thaher et Mohammed, défait en 259 (872). — Cette dynastie régna 56 ans, et les Soffarides se sont emparés de tous les Etats qu'elle possédait.

Soffarides, tirent leur origine d'un certain Laïth, surnommé Soffar, c'est-à-dire le chaudronnier. Laïth eut un fils surnommé Yacoub, qui parvint aux plus grandes dignités auprès de Darham, roi du Sedgestan. Après la mort de ce prince, toutes les troupes s'attachèrent à Yacoub, qui se rendit maître de cette province. Il entra dans Nisabour, et s'en empara, 259 de l'hégire (872 de J.-C.). Il fit emprisonner Mohammed, fils de Thaher, dernier prince de la dynastie des Thahériens, et prit le Thabarestan. Ses enfants devinrent encore plus puissants que lui. Aux provinces du Khorasan, de Thabarestan et de Sedgestan, ils ajoutèrent celles de Fars, de Gebal, et formèrent par ce moyen une dynastie célèbre. — Yacoub, fils de Laïth, 265 de l'hégire (878 de J.-C.). — Amrou, fils de Laïth, 289 (901). — Thaher, fils de Mohammed, fils d'Amrou, 290 (902). Ce prince fut dépouillé de ses Etats par Ismaël, roi des Samanides; il fut fait prisonnier et envoyé au kalife.

Samanides. — Les princes samanides prétendent être issus des anciens rois perses de la dynastie des Sassanides, par un certain Bahram-Haschisch, qu'Hormodz avait fait marzaban, ou gouverneur de l'Aderbaïdjan. Saman, d'où leur est venu le nom de Samanides, n'était d'abord qu'un conducteur de chameaux, qui se mit ensuite à la tête d'une troupe de voleurs. Il laissa un fils nommé Asad, qui eut 4 enfants, Nouh, Ahmed, Yasia et Elias. Ils demeuraient dans la province du Khorasan, lorsque le kalife Mamoun s'en rendit le maître. Ce kalife les traita avec distinction, et lorsqu'il fut de retour dans l'Eraque, il recommanda les fils d'Asad à Gasschan, fils d'Ebad, qu'il venait de revêtir du gouvernement du Khorasan. Gasschan donna, l'an 204 de l'hégire (819 de J.-C.) le gouvernement de Ferghana à Ahmed, celui de Schasch et d'Osrouschnah à Yahia, celui d'Hérat à Elias, et celui de Samarcande à Nouh. Nouh et Elias moururent; Abou-Ishap-Mohammed, fils du dernier, lui succéda dans son gouvernement, du consentement de Thaher, fils de Houssaïn, alors gouverneur du Khorasan. Ahmed, fils d'Asad, avait 7 enfants; Nasr, Abou-Yousof-Yacoub, Abouzakaria, Asad, Ismaïl, Ishag et Hamid. L'an 261 de l'hégire (874 de J.-C.), le kalife Motamed Alallah donna le gouvernement de Bokhara à Nasr; celui de Samarcande à Ahmed. C'est de cette année que l'on compte

la durée du règne des Samanides. Dans la suite ils devinrent absolus dans leurs gouvernements, et ne reconnurent plus l'autorité des kalifes; Nasr devint le plus puissant. Ils ont possédé la Perse et la Transoxiane. Voici l'ordre dans lequel ils régnèrent : Nasr, fils d'Ahmed, régna 18 ans, 279 de l'hégire (892 de J.-C.). — Ismaïl, fils d'Ahmed, 293 (907). — Abou-Nasr-Ahmed, fils d'Ismaïl, 301 (913).—Aboul-Hassan-Nasr, fils d'Abou-nasr Ahmed, 331 (943). — Emir-el-Hamid-Nouh, fils d'Aboul-Hasan-Nasr, régna 11 ans 8 mois, 343 (954). — Aboulfaouaris-Abdolmalek, fils de Nouh, régna 7 ans 6 mois, 350 (961). — Abou-Saleh-Mansour, fils de Nouh, régna 16 ans, 366 (977).—Er-Radhi-Aboul-Casem-Nouh-el-Mansour, fils de Mansour, régna 20 ans 8 mois, 387 (997). — Aboul-Hareth-Mansour, fils d'Aboulcasem-Nouh, déposé, régna une année et 7 mois, 389 (998). — Abdolmalek, fils d'Aboulcasem-Nouh, 289 (999). — Les généraux d'armées étaient devenus trop puissants, et avaient pris les armes contre les Samanides. Illékil-Khan, qui régnait alors dans le Turkestan, informé de la mort de Nouh, 387 de l'hégire (997 de J.-C.), vint à Samarcande, où il fut joint par Faïq, un des généraux des Samanides; de sorte que Mansour fut obligé de faire promptement la paix avec Faïq. Mais pendant que Mahmoud, fils de Sebekteghin, fondateur de la dynastie des Ghaznevides, enlevait le Khorasan à Abdolmalek, Illékil-Khan était rentré le Maouarennahar. Abdolmalek, accompagné de Faïq et d'autres généraux, s'était retiré à Bokhara. La mort de Faïq dérangea tous les projets, et fut cause de la ruine des Samanides, 389 (999). Illékil-Khan s'avança alors jusqu'à Bokhara, comme pour défendre les Samanides; mais il ne fut pas plutôt entré dans Bokara, à l'insu d'Abdolmalek, qu'il fit arrêter les Samanides. Abdolmalek fut mis en prison, où il mourut. C'est à cette époque que l'on fixe la destruction des Samanides. Cependant Abou-Ibrahim, fils de Nouh, rompit ses fers, et passa dans le Kharisme, où il fut joint par le reste du parti des Samanides, 390 (1000). Il y prit le titre de mostanser, et revint s'emparer de Bokhara; mais, chassés de nouveau par Illékil-Khan, les Samanides allèrent prendre Nisabour, dans le Khorasan, et en vinrent plusieurs fois aux mains avec les armées de Mahmoud le Ghaznevide, ensuite dans le Maouarennahar, avec les Turcs; ce qui ne retarda que pour peu de temps leur ruine entière.

Dilémites. — Cette dynastie a commencé l'an 315 de l'hég. (927 de J.-C.); Wahschoudan, fils de Marzaban, en fut le fondateur. Ces princes régnèrent dans le Dilem, le Ghilan, le Dgiordgian et le long de la mer Caspienne, dans le Tabarestan et dans presque toute la Perse. Leur capitale était Scheheristan. — Hassan, fils de Wahschoudan.—Ali, fils de Wahschoudan.—Mahadi, fils d'Ali.—Mohammed, fils de Mousafir.—Mardavidge, fils de Rayaz, fils de Mordaw-Schah. Il s'empara des États d'Asfar, qui régnait dans le Dgiordgian et le Tarabistan. Il fut tué, 323 (934).—Vaschmakin, frère de Mardavidge.—Dgenschouri ou Maschoul, fils de Vaschmakin, 367 (977). Schams et Moali Cabous, fils de Vaschmakin, déposé, 403 (1012), et Malek-el-Maali-Manoudgeher, fils de Cabous. Ce prince fut le dernier de sa famille; Mahmoud le Ghasnevide, d'un côté, et, de l'autre, les Bouïdes, s'emparèrent des États des Dilémites.

Bouïdes. — Les princes bouïdes tirent leur origine d'un pauvre pêcheur du Dilem, nommé Bouïah et surnommé Abouschadgia, qui prétendait être descendu de Sapor-Dzoulaktaf, ancien roi de Perse, de la dynastie des Sassanides. Bouïah eut trois enfants, Aboul-Hassan-Aly, Abou-Aly-el-Hassan et Aboul-Hassan-Ahmed, qui n'étaient que de simples soldats. Mardavidge, roi du Dilem, prit à son service Aboul-Hassan-Aly, et lui donna, dans la suite, le commandement de ses armées. Quelque temps après, Aboul-Hassan-Aly prit les armes contre Mardavidge, lui enleva plusieurs provinces, le contraignit à faire la paix avec lui, et à lui abandonner tous les pays qu'il avait conquis. Il prit le titre d'émad-eddoulet. Son frère Ahmed, surnommé Moezzeddoulet, s'empara de l'Ahouaz et de plusieurs autres lieux. Les descendants de ces princes régnèrent dans ces différentes provinces, et formèrent plusieurs branches. Ils furent les maîtres dans Bagdad, où ils occupèrent la charge d'émir-el-omara, et dépouillèrent les kalifes de toute leur autorité. On fixe le commencement de cette célèbre dynastie à l'an 322 (933).

Branche de Perse et de l'Éraque arabique. — Ces princes ont possédé la Perse, Bagdad, l'Éraque, le Khouzistan, Oman, Moussoul, le Diarbekr et les autres lieux voisins. Ces princes furent : Emadeddoulet-Aboul-Hassan-Aly, fils de Bouïah, mort après un règne de 16 ans, à l'âge de 57 ans, 338 de l'hég. (949 de J.-C.). — Adhadeddoulet-abou-Schadgia-Phana-Khosrou, fils de Bokneddoulet. Il hérita d'une partie des États de son père, qu'il joignit à ceux d'Emadeddoulet. Il mourut à Bagdad, à l'âge de 48 ans, 352 (982).—Samsameddoulet-abou-Kalandgiar-el-Marzaban, fils d'Adhadeddoulet, déposé, 375 (985). — Scharfeddoulet-Aboulfaouaris-Schérazil, fils d'Adhadeddoulet, mort le 2 de dgioumadi élaker, à Bagdad, âgé de 28 ans, et après un règne de 2 ans 8 mois, 379 (989).—Bahaeddoulet-abou-Nasr, fils d'Adhad, mort à Ardgian, dans le mois de dgioumadi élaker, après avoir régné dans l'Éraque 25 ans 11 mois, 403 (1012). — Sulthan-Eddoulet-abou-Schadgia, fils de Bahaeddoulet, mort dans le mois schaual, à l'âge de 32 ans, après un règne de 12 ans dans l'Éraque, 414 (1024).—Emad-Ledin-Illah-Azzelmoulouk-abou-Kalandgiar, mort dans l'Éraque, après un règne de 4 ans 2 mois, 440 (1048). — Malek-er-Rahim-abou nafr, fils de Kalandgiar, 447 (1055). Sous le règne de ce prince, il y avait dans Bagdad un Turc nommé Aboulhareth-Arslan-al-Bassasiri ou Nassasiri, très-puissant dans cette province. Le kalife Caïm-Bam-Rillah, pour se défaire de ce personnage, écrivit à Thoghrulbeg, fondateur des Seljoucides, pour le faire venir dans l'Éraque, l'an 447 (1055). Thoghrulbeg entra dans Bagdad, exigea que Malek-er-Rahim et plusieurs autres le vinssent trouver. Ce prince en renvoya quelques-uns, et retint Malek-er-Rahim, qui fut le dernier de la maison des Bouaïdes dans l'Éraque.

Branche de Bagdad. — L'an 325 de l'hégire (936 de J.-C.), les Baridiens, qui étaient des rebelles, ayant imploré le secours d'Emadeddoulet, prince des Bouïdes, contre Mohammed-Aboubekr, émir-el-omara, Emadeddoulet envoya son frère Moezzeddoulet-Ahmet, qui battit Mohammed, et fit la conquête de la province nommée Ahouaz. L'an 334 (945), il s'empara de Bagdad. Le kalife Moktafi fit la paix avec lui. Moezzeddoulet fut établi dans Bagdad. Ces princes furent : Moezzeddoulet-Ahmed, fils de Bouïah, mort le 17 de rabi elakher, après avoir régné dans l'Éraque pendant 21 ans, 356 (967). — Azzeddoulet-Bakhtiar, fils de Moezzeddoulet, tué à l'âge de 36 ans, dans le mois de schoual, après un règne de 11 ans, 367 (978). Ce prince soutint plusieurs combats contre Adhadeddoulet. Il fut battu dans le mois schoual, et fut tué ensuite. Adhadeddoulet s'empara de Bagdad.

Autre branche de Bagdad. — Après la mort de Sultan-eddoulet, 414 de l'hég. (1024 de J.-C.), Abou-Kalandgiar, son fils, lui succéda dans Schiraz, et Scharfeddoulet à Bagdad. Ces princes furent : Schafeddoulet-abou-

Aly, fils de Bahaeddoulet, mort à l'âge de 20 ans, 416 (1025). — Dgelaleddoulet-Abouthaher-Phirouz, fils de Bahaeddoulet, 435 (1043), et Malek-el-Aziz-abou-Mansour, fils de Phirouz. Le sultan Abou-Kalandgiar, fils de Sulthaneddoulet, lui enleva Bagdad peu de temps après.

Branche de l'Eraque adgemi. — Le sultan Bokneddoulet-abou-Ali-el-Hassan, était maître de toute la Perse, l'an 365 de l'hég. (975 de J.-C.); il partagea ses États entre ses trois enfants. Adhadeddoulet-abou Schadgia eut la Perse, Ardgian et le Kerman, qu'il joignit aux États dont il avait hérité de son oncle Emadeddoulet; Mouïadeddoulet-abou-Mansour eût Reï et Ispahan; Phakhreddoulet eût Hamadan et Dinour. Les princes furent : Bokneddoulet-abou-Ali-el-Hassan, fils de Bouïah, mort à l'âge de 99 ans, après un règne de 44 ans 1 mois 9 jours, 366 (976). — Mouïadeddoulet, fils de Bokneddoulet, mort le 5 de schaban, 373 (984). — Phakhreddoulet, fils de Bokneddoulet, mort le 10 de schaban, 387 (997). — Madgededdoulet-Abouthaleb-Roustan, fils de Phakreddoulet, 420 (1020). — Ce prince, défait par Mahmoud, fondateur de la dynastie des Ghaznevides, fut fait prisonnier et conduit à Ghazna, où il mourut.

Modhaffériens. — Mohammed-Mobarezzedin-Modhaffer fonda cette dynastie. Il demeurait dans les contrées de Zezd et d'Abracouh. De son temps il parut, entre Schiraz et Zezd, un certain voleur arabe, de la tribu des Khaphadgiens, nommé Dgiamalouk, qui infestait les chemins. Mohammed lui dressa une embuscade et le défit. Il porta sa tête au sultan Abousaïd, de la famille de Genghizkan, qui régnait en Perse. Ce prince lui donna quelques pays, dans lesquels il se rendit souverain après la mort d'Abousaïd. Ses successeurs ont régné dans plusieurs endroits de la Perse. Schiraz était la capitale de leur empire. Après la mort de Mobarezzedin, ses enfants partagèrent ses États, où ils régnèrent, tous en même temps, dans chacune des provinces qui leur échut. Cette dynastie commença l'an 718 de l'hég. (1318 de J.-C.) Les princes furent : Emir-Mobarezzedin-Schah-Mohammed-Modhaffer, fils de Modhaffer, régna 42 ans. — Dgelaleddin-Schah Schadgia-Aboulfaouaris, fils de Modhaffer, 788 (1386). — Ali-Zeïn-Elabedin, fils de Schah-Schadgina, 789 (1387). — A cette dernière époque, Tamerlan, le premier de Dzoulhedgé, s'empara de Schiraz, et Ali-Zeïn-Elabbedin prit la fuite et fut entièrement dépouillé de ses États. Tamerlan y mit de ses officiers pour commander.

PERSE MODERNE.

Revenons succinctement sur la période un peu obscure que nous venons de parcourir.

Les kalifes, étant devenus maîtres de la Perse, l'an 32 de l'hég. (652 de J.-C.), jouirent paisiblement de cette conquête pendant deux siècles environ. Mais, dans la suite, plusieurs princes, Tartares d'origine pour la plupart, entamèrent la Perse et en enlevèrent aux Arabes différentes provinces où ils établirent des dynasties particulières. La première est celle des Thahériens, fondée dans le Khôrasan par Thaher, sous le kalifat de Mamon, 305 (820). Elle fut détruite, 359 (872), par Yacoub, fils de Laïth-Soffar, et fondateur de la dynastie des Soffarides. Au Khoresan, Yacoub ajouta le Ségestan et le Shabarestan; ses successeurs y joignirent le Fars ou la Perse proprement dite. La dynastie des Samanides parut vers le même temps. Elle régna d'abord dans la Transoxane, et ensuite, vers l'an 290, dans les États des Soffarides, dont elle s'empara. L'an 315 (927), Waschoudan fonda la dynastie des Dilémites dans le Dilem; ses successeurs conquirent le Dgiorgian, le Shabarestan et presque toute la Perse. Les Bouhides, issus de Bouhiah, s'élevèrent sur les ruines des Dilémites, qu'ils commencèrent à dépouiller, 323 (934). Dans la suite ils formèrent plusieurs branches, régnèrent dans Bagdad, et enlevèrent aux kalifes toute leur autorité. Les Gaznévides, dont le fondateur est Sébekteghin, mort en 387 (997), régnèrent dans le pays de Gazna, voisin de Khorasan, et ensuite dans le Khorasan même et le Fars. Les Seldgioucides, sous la conduite de Thogroul-Beg, petit-fils de Seldgiouk, enlevèrent aux Gaznévides, 426 (1035), le Khorasan, et s'étendirent ensuite dans la Perse, l'Aderbidgiame, la Georgie et l'Arménie. Cette famille se partagea en plusieurs branches, qui donnèrent des rois à la Syrie et à l'Asie Mineure. Les Kharismiens, établis dans le Kharisme, 490 (1097), par Gothbeddin-Mohammed, Turc de naissance, conquirent le Turquestan, la Boukarie, l'Aderbidgiane, le Fars ou la Perse proprement dite, le Kerman, et tous les pays situés entre l'Indoustan et la mer Caspienne. Cette redoutable puissance, qui écrasa les Seldgioucides en Orient, succomba elle-même sous celle des Mogols, 627 (1230). Les Ghourides, établis dans le pays de Ghous, sur les frontières de l'Inde, fondèrent, vers le milieu du 12e siècle, une autre puissante dynastie, qui fut éteinte par les Kharismiens, 1208 de J.-C. De ses débris, il se forma différentes principautés, qui furent principalement occupées pendant près de deux siècles à s'entre-détruire. Les Mogols, introduits dans l'empire persan par Genghizkan, firent éclore deux nouvelles dynasties, dont l'une régna dans la Perse proprement dite, et l'autre dans la Transoxane et le Turquestan. La première eut pour chef Houlagou, qui réunit à la Perse la Chaldée, la Syrie, la Natolie. La seconde, fondée par Zagataï, qui donna son nom au pays de sa domination, tomba sous la puissance de Tamerlan, 765 (1363), et fut absolument éteinte au commencement du 15e siècle. Les Modhaffériens, qui reconnaissaient pour chef de leur famille Mohammed-Modhaffer, régnèrent dans une partie de la Perse, depuis 718 (1318) jusqu'en 789 (1387), qu'ils furent dépouillés par Tamerlan. La Chaldée et l'Aderbidgiane furent conquises, 737 (1336), par les Iskaniens, dont la dynastie fut éteinte et remplacée, 813 (1410), par les Turcomans du Mouton noir, ainsi nommés, parce qu'ils avaient un mouton noir dans leurs drapeaux. A ceux-ci succédèrent les Turcomans du Mouton blanc, 873 (1468). Azemlek, plus connu sous le nom d'Uzum-Hassan, ou Cassan, fondateur de ces derniers, subjugua non-seulement la Chaldée et l'Aderbidgiane, mais aussi la Perse proprement dite. Alvaud, son 4e successeur, fut détrôné, 907 (1501), par Ismaël-Sophi, dont la famille s'est maintenue sur le trône de Perse jusqu'à nous. C'est par lui que nous commencerons la chronologie des rois modernes de Perse.

Schah-Ismaël-Sophi Ier, fils de Scheik Kaidar, et arrière-petit-fils de Séphi ou Sophi, le restaurateur de la secte d'Ali en Perse, ayant rassemblé sous ses drapeaux, à l'âge de 14 ans, un grand nombre d'Alides, s'empara de Tauris sur Alvand, 4e successeur d'Uzum-Cassan, l'obligea de s'enfuir dans le Diarbek, où il mourut, 908 (1502); se rendit maître de Bagdad, 916 (1510); mit en fuite Morad-Beg, fils d'Alvand, et fit la conquête du Khusistan, du Khorasan et du Maourenhaar, où régnaient des princes tartares de la famille de Tamerlan, 1511 de J.-C. Il fut défait dans les plaines de Chaldéron, par Sélim, empereur des Ottomans, qui prit la ville de Tauris, capitale de l'Aderbidgiane, 920 (1514), du Diarbek et de plusieurs places que Sophi avait conquises en Syrie et ailleurs, 924 (1518). Sophi mourut à 38 ans,

930 (1523).— Schah-Thamas ou Thamasp, fils aîné d'Ismaël-Sophi, lui succéda, 930 (1523). Il eut plusieurs guerres dans le Khorasan contre les Usbeks. Soliman, empereur des Ottomans, lui enleva la ville de Tauris, 941 (1534); mais Thamas le défit la même année dans une bataille. Il mourut empoisonné par une de ses femmes, 983 (1575). — Schah-Ismaël II, second fils de Thamas, fut placé sur le trône, 983 (1575), et fut tué à l'âge de 50 ans, 985 (1577). — Schah-Mohammed-Khodabendé, fils de Thamas, successeur de son frère Ismaël, 985 (1577), fut proclamé souverain à Casvin. Son général, Tokmat, défit les Turcs dans la plaine de Chaldéron, 986 de J.-C. L'émir Hamzeh-Mirza, fils du monarque, remporta, la même année, une grande victoire sur les Tartares. La guerre avec les Turcs continua pendant tout le règne de Khodabendé, qui mourut l'an 993 (1585). — Schah-Hamzeh succéda à Khodabendé, son père, 993 (1585), et fut assassiné par l'ordre de son frère Ismaël, quelques mois après. — Schah-Ismaël III, second fils de Khodabendé, succéda à son frère Hamzeh, 995 (1585), et fut lui-même assassiné par les seigneurs de sa cour, après un règne de 8 mois. — Schah-Abbas, surnommé le Grand, 5e fils de Khodabendé, fut proclamé souverain de Perse, après la mort d'Ismaël, son frère, 994 (1586). Il reprit, sur les Usbeks, le Khorasan, dont ils avaient dépouillé ses prédécesseurs. La guerre entre les Persans et les Turcs fut terminée par la cession qu'Abbas fit aux Turcs, 997 de l'hég., de trois provinces qu'ils avaient enlevées à la Perse. Abbas fixa sa résidence à Ispahan, et en fit la capitale de ses États, 998 de l'hég. Le 19 de djioumadi 1031, il chassa les Portugais de l'île d'Ormis, fit plusieurs conquêtes sur les Mogols et recula les limites de ses Etats, et mourut à Casvin, vers la fin de rabié 2 de l'an 1038 (décembre 1628 de J.-C.). — Schah-Sophi II, fils de Séfi et petit-fils d'Abbas, fut proclamé roi de Perse à l'âge de 15 ans, 3 jours après la mort de son aïeul, 1038 (1628). Il se livra pendant son règne à une foule de cruautés; il versa le sang des principaux seigneurs de Perse, aveugla son frère unique, fit massacrer deux de ses oncles, et enterrer toute vive sa mère, avec 40 femmes du sérail, accusées d'avoir trempé dans une conspiration contre lui. Il perdit bientôt le fruit de 4 victoires remportées sur les Turcs. Amurath IV lui enleva Bagdad et toute la Babylonie; les Mogols reprirent la province de Candahar, dont Abbas les avait dépouillés. Sophi mourut après un règne de 14 ans, l'an 1052 (1642 de J.-C.). — Abbas, fils de Sophi II, lui succéda, 1052 (1642). Il fit la conquête du Candahar, 1070 (1660). Il mourut l'an 1099 (1666 de J.-C.). — Sophi-Mirza, surnommé Soliman, fils aîné d'Abbas II, lui succéda à l'âge de 20 ans, 1077 (1666 de J.-C.), et mourut le 6 dzousedgé 1105 (29 juillet 1694), après un règne paisible. — Hussein, second fils de Soliman, lui succéda, 1105 (1694 de J.-C.), à l'âge de 25 ans. Ses armées furent défaites par les Afghans ou Aghuans, peuple du Candahar, qui proclamèrent souverain de cette contrée Mir-Wéis, leur chef, 1125 (1715). Ce dernier avait entrepris de détrôner Hussein, et avait presque réussi dans son projet, lorsqu'il mourut, 1127 (1715). Mahmoud, fils aîné de Mir-Wéis, après 4 batailles gagnées, forma le siége d'Ispahan, 1135 (1721), et força Schah-Hussein, à se remettre entre ses mains, à lui céder le trône et sa fille en mariage, 1721. — Schah-Mahmoud, possesseur du trône de Hussein, 1134 (1721), eut pour rival Thamas, 3e fils de ce dernier, lui enleva la ville de Casvin, où il faisait sa résidence; Schiraz, après un siége de 10 mois, et plusieurs autres places; mais il fut battu sur les frontières de l'Arabie, 1724, fut déposé par les Aghuans, 9 schaban 1137 (22 avril 1725). — Schah-Ashraf, fils du prince qui avait succédé à Mir-Wéis, fut proclamé souverain le jour de la déposition de Mahmoud, auquel il fit couper la tête. Il déclara la guerre aux Turcs, et après plusieurs avantages considérables remportés sur eux, il fit la paix avec la Porte, 1140 (1727). Les troupes du prince Thamas conquirent le Khorasan dans les années, 1140 et 1141 (1728). Ce prince remporta sur Ashraf, une victoire qui le rendit maître d'Ispahan, 1141 (1729). Ashraf fut tué dans un combat contre les troupes de Kouli-Kan, 1730 de J.-C. — Schah-Thamas II, fils de Schah-Hussein, fut reconnu souverain de toute la Perse après la mort d'Ashraf, 1142 (1730). Il conclut un traité de paix avec les Turcs, auxquels il céda l'Arménie et la Géorgie, 1144 (1732). Kouli-Kan, indigné de cette paix, se révolta, marcha sur Ispahan, se saisit du prince et le fit déposer au mois de rabi I, 1145 (août 1732). — Schah-Abbas III, fils de Schah Thamas, lui fut substitué à l'âge de 6 mois, 1145 (1732). Kouli-Kan se fit adjuger la régence, et regagna sur les Turcs les provinces qui leur avaient été abandonnées par le dernier traité de paix. Abbas mourut, 1148 (1736). — Schah Nadir, surnommé Thamas-Kouli-Kan, fut proclamé roi de Perse dans l'assemblée des grands de l'État, le 26 schoual 1148, premier jour de l'année persanne (10 mars 1736). Il fit une paix avantageuse avec les Turcs, le 29 septembre 1736; tourna ses armes contre l'Indoustan; se rendit maître de l'empire et de l'empereur des Mogols, 9 février 1739, et lui rendit la couronne, le 2 avril suivant, après avoir retenu pour lui-même les provinces de l'Indoustan les plus voisines de la Perse. La guerre se renouvela entre les Persans et les Turcs, 1745. Nouvelle paix, 1746; de retour dans sa patrie, Kouli-Kan se livra aux plus grandes cruautés sur ses sujets, excita des révoltes, fit naître des conspirations, et fut obligé d'abandonner Ispahan pour se réfugier dans son camp, où il fut assassiné par les chefs de l'armée, à l'âge de 59 ans, 1747. Ali, surnommé Adil-Schah (le roi juste), placé sur le trône à la mort de Nadir, fit mettre à mort 15 des fils et petit-fils de ce dernier. Il régna peu de temps; son frère Ibrahim-Kan, à qui il avait confié le gouvernement de l'Irak, le fit prisonnier et le priva de la vue. — Ibrahim-Kan, ne régna que peu de temps, il fut assassiné par ses propres soldats, ainsi qu'Adil-Schah. — Schah-Rokh monta alors sur le trône; mais dans le court espace de 2 ans, il fut déposé et privé de la vue, rétabli de nouveau par son général victorieux, une seconde fois déposé et emprisonné; et enfin réintégré par le roi des Afgans, comme prince du Khorasan. Alors les gouverneurs des provinces de la Perse se déclarèrent indépendants, et pendant 10 ans plusieurs petites monarchies s'élevèrent et tombèrent tour à tour, jusqu'à l'apparition de Kérim-Kan. — Kérim-Kan, chef de la tribu des Zeuds, devint tranquille possesseur de toute la Perse occidentale, et se contenta du simple titre de vakil ou gouverneur. Il mourut regretté de toute la Perse, 1193 (1779). Aboul Fath-Kan, second fils de Kérim, proclamé roi, 1769 de J.-C.; fut détrôné peu de temps après par un de ses oncles, Sadik-Kan, qui fut lui-même dépossédé et mis à mort, 1196 (1781). — Ali-Mourad-Kan, neveu de Sadik-Kan, lui succéda, 1781, et mourut de maladie, 1199 (1485). — Djafat, fils de Sadik-Kan, successeur de Mourad, 1785, étendit sa puissance sur les provinces de Fars et du Kirman, trouva un compétiteur redoutable dans Aga-Mohammed, de la tribu des Cadjars, et mourut empoisonné, 1203 (1788). — Loutf-Ali-Kan, son fils, lui succéda, 1788, à l'âge de 20 ans, fut défait par Aga-Mohammed, 1789; prit la fuite,

et se réfugia dans le Khorasan. Après bien des vicissitudes, il réussit à prendre d'assaut la ville de Kirman. Ce fut là sa dernière victoire. Aga-Mohammed assiégea la ville, y pénétra, mit à mort tous les hommes en état de porter les armes, s'empara de Loutf-Ali-Kan, lui fit arracher les yeux et l'envoya à Tehran, où il fut mis à mort. Tel fut le sort du dernier souverain de la dynastie des Zeuds. Ses successeurs furent Aga-Mohammed-Kan, 1794; — Feth-Ali-Schah, 1796 à 1854; — et Mohammed-Schah, petit-fils de Feth-Ali-Schah et fils du prince Abbas-Mirza.

Les commencements de la Perse sont si obscurs, et l'histoire si exagérée, qu'elle ne commence à être véritablement connue qu'à partir de Cyrus, 538 av. J.-C., descendant de la dynastie des Kaianiens ou Achéménides. Pendant les bouleversements des empires d'Assyrie et de Médie, les Perses, restreints à la Perside (ou Farsistan actuel), restèrent indépendants. La Perside et la Médie furent réunies après la mort de Cyaxare II, 538, et le mariage de Mandane, fille d'Astyage, roi des Mèdes, avec Cambyse, roi des Perses. La création du vaste empire de ce dernier peuple fut le fruit des victoires de Cyrus et de ses conquêtes en Lydie, en Asie Mineure et en Assyrie. La conquête de l'Égypte, de l'Asie Mineure agrandirent encore cet empire, 550 à 530 av. J.-C., mais il commença à s'ébranler lors des guerres médiques (490-449). Épuisé par des révoltes continuelles, il tomba sous les coups d'Alexandre, dont le règne dura de 333 à 325. Les rois parthes ou arsacides le disputèrent ensuite, 255, aux Séleucides, qui s'en étaient emparés. Presque entièrement démembré après la ruine des Séleucides, il tomba sous la domination de l'empire romain, 64 av. J.-C., et se trouva divisé en provinces romaines à l'ouest de l'Euphrate, royaume des Parthes ou des Arsacides à l'est, l'Arménie et provinces au nord des monts Paropamises. La dynastie des Sassanides, qui commença 226 après J.-C., forma un second empire persan sur les ruines des Arsacides et l'ancien empire des Perses dans la haute Asie. Cette dynastie fut renversée par les Arabes (652). Pendant trois siècles environ, période du kalifat, la Perse fut presque totalement oubliée, et envahie par l'empire arabe, 652-1258. A partir du 8e siècle, cet empire perdit de ses provinces à l'ouest et à l'est. Il y eut, sur divers points de son territoire, plusieurs États indépendants gouvernés par les Tahérides, les Soffarides, les Samanides, les Bouides, les Gaznévides, les Seldjoucides, puis les Gengiskhanides: le Mongol Houlagou-Khan les renversa tout à fait, 1258. La Perse ou Iran fut alors soumise à des khans mongols, issus les uns de Houlagou Khan, les autres de Tamerlan. Elle était pendant le même temps et sur plusieurs points gouvernée par les Ilkhaniens à Bagdad (1336-1390), les Turcomans du Mouton noir (1407-1468) et les Turcomans du Mouton blanc (1468-1499). Vinrent ensuite les Sophis, 1499, qui cédèrent aux Turcs tout le pays à l'est du Kerkah. Abbas, l'un d'eux, rétablit la monarchie, 1585; reprit Tauris aux Turcs, la Géorgie et Ormuz aux Portugais. Elle fut démembrée, 1799. Le prince Kadjar-Feth-Ali-Schah reconstruisit dans l'ouest de l'ancienne Perse l'empire d'Iran. Les guerres de ce prince avec la Russie, 1827, firent perdre à la Perse la partie de l'Arménie où se trouve Érivan et règne aujourd'hui le fils de Feth-Ali-Schah.—Après avoir esquissé les vicissitudes de ce vaste et antique empire, nous allons donner la chronologie historique de ces souverains, avec les détails que comporte l'importance du sujet.

Chronologie des souverains de la Perse.

Dynastie fabuleuse. — *Pichdadiens* ou *Kaïomariens.*

1° *Achéménides* ou *Kaianiens.* . . . . . .
. . . . . .
Cyrus, 538. — Cambyse, 530. — Smerdis le Mage, 525. — Darius I, fils d'Hystaspe, 522. — Xercès I, 485. — Artaban, 472. — Artaxerce I Longuemain, 471. — Xercès II, 424.— Sogdien, 424.—Darius II Nothus, 423. — Artaxerce II Mnémon, 404. — Ochus, 362. — Arses, 338. — Darius III, Codoman, 336.

2° *Rois étrangers.* — Alexandre I le Grand, 333-325. — Intervalle de 325 av. J.-C. à 226 ap. J.-C. rempli par les dynasties des *Séleucides* et des *Parthes* ou *Arsacides.*

3° *Sassanides.* — Artaxerce ou Ardechir, 223. — Sapor I, 238. — Hormisdas I, 271.—Varane au Bahram I, 273. — Varane II, 276. — Varane III, 293. — Narsi, 294. — Hormisdas II, 303. — Sapor II, 310. — Artaxerce II, 380. — Sapor III, 384. — Varane III, 389. — Yezdedgerd I, 399. — Varane IV, 420. — Yezdedgerd II, 440. — Pérosès I ou Firouz, 457. — Balascès, 484. — Cabad (dép. 499-501), 491. — Chosroès le Grand, 531. — Hormisdas III, 579. — Chosroès II, 589. — Siroès, 628. — Adeser; Sarbazas ou Schahriar; Touran-dokht, reine, 629. — Kochanchdeh; Arzoumidokht, reine; Chosroès III; Pérosès II; Faroukzad, 632. — Yesdedgerd III, 632-652.

4° *Kalifes d'Orient depuis Othman* (632-1258).

5° Concurremment avec les kalifes, mais sur quelques points seulement. — *Tahérides*, 820-872. — *Soffarides*, 872-902. — *Samanides*, 902-999. — *Bouides de l'Israk-Adjemi*, 932-1056. — *Bouides du Fars*, 932-1029.

6° *Ghaznévides en Perse et Inde.* — Alp-Tékin, 973.— Mahmoud, 997. — Maçoud, 1028.

7° *Seldjoucides de Perse.* — Togroul I, ou Togrul-Beg, 1038. — Alp-Arslan, 1064. — Malek-Chah, 1072. — Barcara, 1093. — Mohammed I, 1103. — Sandjar; Mahmoud I; Maçoud; Mohammed II, 1113. — Mahmoud II, 1158. — Solimau-Schah, 1160. — Arslan-Schah, 1161. — Togroul II, 1177.

8° *Les sultans du Kharizm*, 1187-1225.

9° *Grands khans mongols.* — Gengis, 1225. — Oktaï, 1229. — Kaïouk, 1242. — Mangou, 1250.

10° *Khanat mongol d'Iran.* — Koulagou, 1259. — Abaka, 1265. — Ahmed, 1282. — Argoun, 1284. — Kandjatou, 1287. — Baïdou, 1292. — Casan ou Haçan, 1292. — Aldjaptou, 1304. — Abousaïd, 1317. — *Anarchie* (1335-1360.)

11° *Ilkhaniens.* — Hassan-Bouzrouk-Ilek Khan, 1336. — Avéis I, 1356. — Ahmed Gésaïr, ou Avéis II, 1381-1390. — (Pendant le même temps, *Djoubaniens* et *Modhafféries*). — Tamerlan, 1360-1405.

12° *Turcomans.* — *Dynastie du Mouton noir*, Eskander, 1407-1435. — Géangir, 1435-1468. — *Dynastie du Mouton blanc*, Ouçoun-Haçan, 1469. — Yékouf, 1478. — Djoulaver, 1485. — Baysingir, 1488.—Roustam, 1490.— Ahmed, 1497. — Alvant, 1497.

13° *Sophis.* — Ismaïl I, 1499. — Thamasp I, 1525. — Ismaïl II, 1576. — Khodavend, 1577. — Hamzah ou Mir-Hemzeh, 1585. — Ismaïl III, 1585. — Abbas I le Grand, 1585. — Sefi, 1629. — Abbas II, 1642. — Soliman II, 1666. — Hussein, 1694-1722. — Mahmoud, 1722. — Aschraf, 1725. — Thamasp II, 1729. — Abbas III, 1734.

14° *De la chute des Sophis à l'époque actuelle.* — Nadir-Schah, 1736. — Ali-Kouli-Khan, 1747. — Ibrahim, 1747. — Ismaïl-Schah, en titre, 1747-1761 (mais sous son règne, Ali-Merdan, Azad, Mohammed-Haçan). — Kerim-Vakil, 1761-1779. — *Guerre civile*, 1779-1794.

15° *Dynastie des Kadjars.* — Aga-Mohammed-Khan,

1794.— Feth-Ali-Schah, 1796. — Mohammed-Schah, aujourd'hui régnant, 1834.

PERSE (*Aulus Persius Flaccus*), poëte satirique latin, d'une famille illustre par la naissance et la fortune, naquit à Volterre (Toscane), l'an 34 av. J.-C. Lié d'une étroite amitié avec Cornutus, célèbre philosophe stoïcien, il s'attacha sincèrement à ses doctrines. Ses œuvres, qui ne se composent que de six satires, n'excédant pas 600 vers, lui ont fait franchir 20 siècles, et porteront son nom à la postérité la plus reculée. Il mourut sans avoir joui de sa célébrité, à peine âgé de 28 ans, l'an 6 av. J.-C., et la 8e année du règne de Néron.

PERSÉCUTION. On nomme *persécutions de l'Église* les violences exercées contre les chrétiens à cause de leur religion. On en compte 26. La jalousie des chefs de la synagogue, qui voyaient s'élever sur ses ruines l'Église triomphante de Jésus-Christ, donna lieu à la 1re persécution, dont saint Étienne, saint Jacques, et plusieurs autres disciples furent les premières victimes dès l'an 33 de J.-C.—La 2e éclata à Rome, sous Néron, 64-68 de J.-C., et eut pour prétexte l'incendie de cette ville, qui avait été ordonné par ce monstre, et dont il eut la lâcheté d'accuser les chrétiens ; martyrs : saint Pierre et saint Paul.—La 3e eut lieu sous Domitien, 90-96. — La 4e sous Trajan, 97-116. — La 5e sous Adrien, 118-129.— La 6e sous Antonin le Pieux, 138-153. — La 7e sous Marc-Aurèle, 161-174. —La 8e sous Sévère, 199-211. — La 9e sous Maximien, 235-238. — La 10e sous Dèce, 249-251. — La 11e, sous Gallien, dura 5 ans et demi. — La 12e sous Aurélien, 273-275. — La 13e, qui fut la plus cruelle de toutes, dura, sous Dioclétien et Maximien, de 303 à 310, et sous Licinius, de 310 à 325. — La 14e eut lieu en Perse, sous Sapor II, 345, et le nombre des victimes s'éleva à près de 200,000. — La 15e eut lieu sous Julien, 362. — La 16e sous Valens, empereur arien, dura de 366-378. — La 17e, qui éclata en Perse, 420, dura 30 ans et se prolongea jusqu'en 451. — La 18e, qui eut lieu sous Genseric, roi des Vandales et prince arien, éclata en 433 et dura jusqu'en 476. — La 19e eut lieu sous Hunneric, son successeur, 485. — La 20e sous Gondeband, 494. — La 21e sous Trasimond, 504. — La 22e, en Espagne, sous le roi des Goths Leuvigilde, 584. — La 23e sous Chosroès, roi de Perse, n'eut pas une durée moindre de 20 années, et fut très-sanglante. — La 24e persécution générale fut celle des iconoclastes, et eut lieu sous Léon l'Isaurique et sous Constantin Copronyme, 766-775. — La 25e éclata en Angleterre, sous Henri VIII et Elisabeth, sa fille, après leur schisme avec l'Église catholique. — La 26e enfin eut lieu en Japon, 1587, 1616, 1631. — Depuis, plusieurs persécutions très-meurtrières ont éclaté en Chine contre les chrétiens, où leur nombre ne fait qu'augmenter avec elles.

PERSÉE, l'un des héros les plus célèbres de la fable, naquit de Jupiter et de Danaé. Abandonné aux flots avec sa mère par ordre de son aïeul, il aborda dans l'île de Sériphe, où le roi Polydecte les sauva tous deux. Élevé par ce prince, Persée s'illustra bientôt ; il vainquit Méduse, délivra Andromède près d'être dévorée par un monstre marin, et l'épousa ; mais, s'étant rendu à Larisse, pour assister aux jeux qu'on y célébrait, il eut le malheur d'y tuer son père, qu'il ne connaissait pas. — Maître, par cette mort, du trône d'Argos, il fut si affligé de son meurtre involontaire, qu'il ne voulut jamais habiter cette ville, et alla fonder Mycènes, l'an 1313 av. J.-C. Il mourut après un règne de 30 ans, l'an 1289 av. J.-C.

PERSÉE, dernier roi de Macédoine, était fils de Philippe V et de l'une de ses concubines. Jaloux de Démétrius son frère, il le calomnia auprès de Philippe ; obtint de lui de le faire mourir, et s'assura ainsi la libre possession du trône, sur lequel il monta, l'an 179 av. J.-C. Mais l'assassinat d'Eumènes, qui était l'allié des Romains, mit bientôt sur les bras du faible roi de Macédoine cette puissance formidable, 165 av. J.-C. ; et, malgré quelques légers avantages obtenus sur eux, il fut bientôt vaincu par Paul-Emile, et forcé de s'abandonner à discrétion à son vainqueur, qui, après l'avoir fait servir d'ornement à son triomphe, eut la cruauté de le jeter en prison, où il se laissa mourir de faim, l'an 163 av. J.-C.

PERSÉPOLIS, ancienne ville de Perse, dans la plaine de Mardecht, à 12 lieues nord-est de Chyraz, dont il ne reste plus que des ruines, entre autres 40 colonnes d'un palais ; le tombeau de Darius, fils d'Hystaspes ; quelques bas-reliefs et des inscriptions en caractères cunéiformes. — Elle fut prise par Alexandre, l'an 330 av. J.-C.

PERSIUS (*Caïus*), orateur romain, fut l'un des hommes les plus savants de son époque. Il fut élu préteur après avoir rempli les charges de questeur et de tribun du peuple, l'an 620 de Rome, 132 av. J.-C.

PERSUIS (LOISEAU de), compositeur, directeur général de l'Académie royale de musique, naquit à Metz, 1765. Nous avons de lui le *Triomphe de Trajan*, grand opéra, dont il composa la musique avec Lesueur ; la *Jérusalem délivrée*, *Léonidas*, *Phanor*, *Angela*, et la musique des ballets de *Nina*, d'*Ulysse*, de l'*Épreuve villageoise*, du *Carnaval de Venise* et du *Chant français*. Il mourut, 1819.

PERTARITE, roi des Lombards, succéda avec son frère Godebert, à son père, Aribert Ier, l'an de J.-C. 661 ; mais la division se mit bientôt entre les deux frères, dont l'un régnait à Milan et l'autre à Pavie. Godebert ayant appelé à son secours Grimoald, duc de Bénévent, fut massacré par lui, et, après avoir vaincu Pertarite, le duc de Bénévent s'empara de leurs trônes, 665. Pertarite, plus heureux que son frère, se réfugia en France, et y fut accueilli par Clovis III. Il allait s'embarquer pour l'Angleterre, lorsque, ayant appris la mort de Grimoald, il regagna la Lombardie, remonta sur son trône, 671 ; et l'occupa paisiblement jusqu'à sa mort, 688.

PERTINAX (*Paulus Helvius*), empereur romain, né à Villa-Martis (Ligurie), 126 de J.-C., était fils d'un affranchi. Il embrassa le parti des armes, et se signala surtout dans la guerre de Germanie. Admis au sénat par Marc-Aurèle, il fut élevé au consulat avec Didius Julianus, et gouverna tour à tour les deux Mésies, la Dace et la Syrie. Exilé pendant 3 ans par Perpennis, 178, il fut envoyé par l'empereur Commode dans la Grande-Bretagne, pour y apaiser la révolte des légions ; puis en Afrique, avec le titre de proconsul. Enfin, il succéda à cet empereur, 192, après avoir été nommé préfet de Rome et consul une seconde fois. Son règne, qui s'annonçait sous les meilleurs auspices, ne fut que de 67 jours. L'ardeur qu'il déploya pour la réforme des abus ayant soulevé contre lui les prétoriens, il fut massacré par eux, l'an de J.-C. 193, le 18 mars. — Pertinax (*Helvius*), son fils, fut mis à mort par ordre de l'empereur Caracalla, pour s'être permis des plaisanteries injurieuses contre ce prince, l'an 216 de J.-C.

PERTUISANE, espèce de hallebarde légère, et d'un travail recherché, qui fut en usage à la fin du 16e siècle. Un coup de pertuisane endommagea le buffle de François Ier, à Marignan, 1520 ; et à Cahors, 1579, Henri IV fit voler en éclat deux pertuisanes dont il se saisit pour combattre corps à corps et à pied. Cette

arme, dont les officiers de grenadiers français se servaient encore en 1670, fut abolie le 25 février de la même année, et on leur substitua les mousquets, laissant les pertuisanes aux soldats invalides, aux gardes de la Manche, à ceux de la prévôté, et aux huissiers des palais royaux.

PERUGIN (Pietro **VANUCCI**, dit le), l'un des peintres les plus célèbres d'Italie, et la tige de l'école de Rome, qui devint bientôt la première du monde, naquit à Citta-della-Pieve, 1446. Ce peintre, dont les compositions offrent peu de variété, et auquel on pourrait reprocher un peu de sécheresse, si l'on ne faisait pas la part du temps, se distingue cependant par la beauté des têtes, l'entente des sujets et un beau coloris. Il eut la gloire de compter Raphaël parmi ses élèves, et ce grand maître lui montra toute sa reconnaissance par la place distinguée qu'il fait occuper à son maître dans sa belle composition : l'*École d'Athènes*. Le chef-d'œuvre du Pérugin est son tableau du *Mariage de la Vierge*, que possède la ville de Pérouse. Il mourut dans sa ville natale, 1524, laissant une fortune considérable, car il avait presque autant d'avarice que de talent. — Le musée du Louvre possède deux compositions de ce peintre : le *Combat de l'Amour et de la Chasteté*, et *Jésus ressuscité apparaissant à sainte Madeleine*. Il en possédait cinq autres, qui furent rendus, 1815.

PERUZZI (Balthazar), peintre et architecte, naquit à Volterre, près Florence, 1481; il connut, à Rome, Raphaël, et fut de tous les peintres celui qui l'imita le plus parfaitement dans les *Saintes Familles* et dans les fresques. Celles qu'il exécuta à Sienne méritent surtout une mention particulière; mais si, comme peintre, Peruzzi a plutôt imité que composé, il n'en fut pas moins l'un des architectes les plus remarquables de son temps, et le palais Massini, à Rome, qui fut exécuté d'après ses dessins, en est une preuve irrécusable. Il venait d'être chargé de la construction de la basilique de Saint-Pierre de Rome, lorsqu'il mourut, 1536. Le musée du Louvre possède un de ses tableaux : la *Vierge couvrant d'un voile l'Enfant Jésus endormi*.

PESARESE (Simon **CANTARINI**, dit le), peintre distingué de l'école italienne, naquit à Pezaro, 1612; il fut l'élève du célèbre Guide, et conserva toujours dans ses compositions le style et la manière de ce maître. Il mourut à Vérone, 1648.

PESARO (*Pisarum*), ville et port de mer des états de l'Eglise; 12,000 habitants. Elle est la patrie de Rossini, du pape Innocent XI, et du jurisconsulte Mainus. Urbain VIII, dont la statue de marbre décore une de ses places, fut le restaurateur de cette ville, qui est fort ancienne, et fut détruite par Totila, roi des Ostrogoths, 545, et réédifiée par Bélisaire, 547-548.

PESCENNIUS NIGER (Caïus), empereur romain, était originaire d'Aquino. Il embrassa la carrière des armes, et après avoir obtenu le gouvernement de Syrie et le commandement des légions d'Asie, il eut la gloire de se voir élever au consulat. A la mort de Pertinax, que les prétoriens massacrèrent, 193, et alors que Didius Julianus occupait le trône, les légions romaines le saluaient empereur à Antioche, tandis que celles d'Illyrie proclamaient Sévère. Celui-ci s'était fait reconnaître par le sénat, après s'être débarrassé de Didius, quand Pescennius arrivait à Rome. Ne pouvant entrer en accommodement avec son heureux concurrent, et déclaré par lui ennemi de l'État, il eut recours aux armes; obtint d'abord quelques avantages; mais, vaincu près de Cyzique, il fut mis à mort par des soldats, qui portèrent sa tête à Sévère, l'an de J.-C. 193.

PESCHIERA, ville forte du royaume Lombard-Vénitien, à 7 lieues nord-ouest de Mantoue, et 2,500 habitants. La citadelle de Peschiera fut bâtie par les Vénitiens, 1549. Elle fut prise par les Français, 1796, 30 mai; rendue aux Austro-Russes, 6 avril 1799, et reprise sur eux, janvier 1801, par les Français, qui la gardèrent jusqu'en 1811.

PESTALOZZI (Henri), instituteur célèbre, né à Zurich, 1745; se voua, après avoir employé les premières années de sa vie à l'étude de la théologie, des langues et de la littérature, à l'économie rurale, dans une propriété du canton d'Argovie, qu'il appela Neuhof, 1767. Il y forma un institut pédagogique pour les enfants pauvres et abandonnés, 1775, qu'il soutint avec ses seules ressources, et y consuma la plus grande partie de sa fortune, sans pouvoir réaliser les produits qu'il s'était promis de sa petite colonie, dont l'art agricole et manufacturier étaient les bases importantes. En 1798, le gouvernement helvétique en patrona un semblable, qu'il lui permit d'établir à Stanz; détruit par les armées étrangères, 1799, il le transféra dans le domaine de Berthoud; et en 1804, à Munchen-Bouchsée, puis à Yverdun. Là, il eut la douleur de le voir tomber en complète dissolution par suite de dissensions intestines et de vices d'administration. Pestalozzi s'était retiré dans son petit réduit de Neuhof, 1825, lorsque la société helvétique d'Olten vint l'y chercher, pour le nommer son président. Il mourut à Brougg (canton d'Argovie), 27 février 1827, laissant une réputation européenne, pour ses travaux utiles, sa grande persévérance, et un véritable amour du genre humain. On peut consulter avec fruit : *Esprit de la méthode de Pestalozzi*, par A. Jullien; Milan, 1812.

PESTE (*Pessimus*). Le fléau le plus terrible qui ait jamais affligé l'humanité. Les ravages de cette maladie meurtrière, remontent à la plus haute antiquité. — En Chine et en Egypte, ce fut un usage toujours constant de consigner dans des actes publics les époques des pestes les plus mémorables, et pendant leur durée, les rois et les sujets se soumettaient aux mêmes prescriptions. — A Carthage, à Tyr et dans toute la Phénicie, les rois ensanglantaient durant ces grandes calamités les autels de leurs temples du sang de leurs propres enfants, afin de se rendre les dieux favorables; et l'histoire de la Scandinavie est pleine de ces immolations effroyables. — A Rome, les jeux *Taurii* furent institués pour éloigner la peste; divinité fatale, fille de la nuit et compagne de la famine, dont les prophètes Isaïe, Jérémie et Ezéchiel menacèrent si souvent les hommes endurcis. L'an 110 de la fondation de Rome, 643 av. J.-C., la peste ravagea cette ville, et Tite-Live nous apprend qu'on ne trouva d'autre remède au mal, que de recourir aux dieux, et d'apaiser leur colère par des sacrifices. Elle en fut affligée de nouveau, 461 av. J.-C., et 10 ans après, 451. A cette dernière époque, l'abandon dans lequel on laissa les terres fit qu'elle fut suivie de la famine. En 429-430-431, la peste d'Athènes, l'une des plus terribles que mentionne l'histoire ancienne, après avoir ravagé la Grèce, s'étendit dans la Libye et en Egypte, et frappa de mort tous ceux qui touchèrent aux pestiférés. Elle régna à Rome de l'an 390 à 393, et ce fut durant cette période qu'elle frappa le dictateur Camille. En 293-292-291, nouvelle apparition de la peste à Rome, durant laquelle 10 ambassadeurs envoyés à Epidaure, afin de conjurer Esculape de venir au secours de cette ville affligée, rapportent un serpent dans lequel résidait le dieu de la médecine. Au moment où le vaisseau toucha à cet endroit où le Tibre, se partageant en deux branches, forme une île, le serpent se jeta à la nage, passa dans

cette île, et ne fut plus vu. Comme on en conclut que le dieu avait choisi ce lieu pour sa demeure, l'érection d'un temple à Esculape y fut ordonnée, et la maladie cessa, 290. En 213, la peste détruisit en Sicile l'armée carthaginoise, commandée par Himilcon, ravagea les Abruzzes, les environs de Rome, 206, et pénétra de nouveau dans cette ville, 182. Elle dépeupla une grande partie de l'Afrique, 151; les États de Mithridate, 74; la Gaule méridionale et notamment Marseille, 49; la Thessalie, 48; et enfin Rome, 25. La peste la plus cruelle qui ait ravagé le monde, depuis l'ère chrétienne, fut, celle qui éclata à Rome, sous Néron, l'an 65 après J.-C., et qui de là fondit sur l'Asie Mineure. Ce fléau sévit d'une manière cruelle en Palestine, pendant que Titus assiégeait Jérusalem, 69; et 10 ans après, sur les frontières de Perse, 79, qu'elle quitta pour poursuivre ses ravages sur presque toutes les parties du monde connu. Elle dépeupla l'Afrique, 118; l'Arabie, 158; une grande partie de l'empire romain, 141; et se montra de nouveau en Italie, 166. Elle se déclara d'une manière très-intense en Chine, 173; et ne quitta le céleste empire qu'après 11 années, 184, que pour reparaître en Europe, 189-216; se fixer ensuite dans les diverses parties du territoire romain, de l'an 250 jusqu'à 265; et durant cette seule période de 15 années, enleva la population entière de plusieurs villes de l'empire, et 50,000 habitants à la seule ville de Rome. En Orient, sous Dioclétien, 295, apparition d'une peste cruelle : aucun des malades ne survécut sans rester aveugle. Elle promena ses ravages en Mésopotamie, 308-330; en Italie, 408-465; à Marseille, 503; au milieu de l'armée des Goths, sous les murs de Rome, qu'elle anéantit presque entièrement, 538; enfin en France, et notamment à Paris, 540; et de là dans presque tous les pays connus, 542-555. Dans cette dernière année, le nombre des morts, à Constantinople, s'éleva quelquefois à 10,000 dans une seule journée. En 570, elle sévit de nouveau en France : Paris, Lyon, Bourges, Châlons et Dijon restèrent à peu près dépeuplés. La nouvelle peste qui ravagea la France, 580, et qui fut suivie de fréquents tremblements de terre, et de déchirements de rochers, fit périr les deux fils de la reine Frédégonde. Un navire espagnol l'introduisit à Marseille, 588. En 590, sous le pontificat de Grégoire le Grand, la peste, les tremblements de terre, et la famine, désolèrent l'Italie d'une manière horrible. Elle y reparut de nouveau, 608-615; parcourut l'Allemagne, 618; la Syrie, où elle enleva 23,000 hommes à l'armée seule du kalife Omar, 639. Des épidémies pestilentielles s'étendirent d'Italie à Brescia, 709; à Constantinople, 717; dans tout l'Orient, en Grèce, en Sicile et en Calabre, 740; et de nouveau en Italie, en France et en Allemagne, 801. Les ravages que fit la peste furent immenses à Constantinople, 812; en France, 820; en Allemagne, 825; en Angleterre, 869; en Italie, 889; et de nouveau en Angleterre, 897 898-899. Elle épouvanta l'Espagne, la Syrie et l'Arabie, qu'elle dépeupla presque entièrement, 873. L'Afrique, et encore une fois l'Espagne, furent de nouveau désolées par le même fléau, 919. Une nouvelle peste, plus meurtrière encore que les précédentes, éclata en Chine, 991. Elle sévit d'une manière presque générale en Europe, 1011-1012, en Angleterre, 1025; en Orient et en Allemagne, 1098; en Angleterre, 1103; en Italie, 1112-1119; en Allemagne, 1125; et elle ne quitta plus l'Europe jusqu'en 1127. Le royaume de Maroc en essuya une horrible, 1175; Rome et l'Italie, 1252; la Chine, où elle enleva 900,000 hommes, 1252; la Lombardie, l'Angleterre et la Gascogne, 1254; et de nouveau l'Italie, 1254; et Rome, 1288. On ne connaissait encore aucun moyen d'arrêter les maladies contagieuses, et ce ne fut que vers la fin de ce siècle que des Vénitiens et des Génois établirent au Caire et à Alexandrie *la méthode de l'isolement*; ce fut d'après ces données que, durant la peste qui désola Marseille, 1589, on établit des infirmeries, puis les établissements dits *de quarantaine*, qui, formés d'après les modèles des couvents de Saint-Lazare pour les lépreux, conservèrent depuis le nom de *lazarets*. En 1501, peste fameuse en Italie, pendant laquelle saint Roch, pèlerin de l'illustre maison des Lafayette d'Auvergne, se distingue par sa charité, et les guérisons qu'il opère. Nouvelle apparition en Italie, 1511; en Bourgogne, 1516; en France, 1521; et par toute l'Europe, sur laquelle vient fondre en même temps une immense quantité de sauterelles, 1525. La Toscane perd par la peste un sixième de ses habitants, 1540, la France, 1542; l'Egypte, 1543-1544, éprouvèrent le même sort, ainsi que l'Ecosse et l'Angleterre, 1561-1567. Paris en est frappé la même année, et le Milanais, 1574. Cette dernière apparition de la peste est remarquable, car c'est de cette année, 1574, que datent les premiers règlements sanitaires. Venise et Gênes, et avant ces deux villes, l'Égypte, revirent ce fléau, 1577; l'Allemagne, 1580; Venise de nouveau, durant 3 mois, pendant lesquels elle perdit 18,000 habitants, et le doge Michel Morosini, 1383; et durant la même année, tout le Milanais, dans des proportions effrayantes; car Florence seule payait à la mort un tribut de 300 habitants par jour. Elle pénétra en Provence, 1590; et de là, en Lorraine et à Metz, où elle enleva 16,000 âmes. Elle se déclara d'une manière violente, 1599, en Lombardie, en Espagne, et à Florence, 1400. L'Irlande en fut de nouveau ravagée, 1402-1401; l'Italie, 1405; la seule ville de Padoue y perdit 40,000 habitants. Londres perdit 30,000 âmes par la peste, 1407; et le Groënland fut presque entièrement dépeuplé par elle, 1408. 50,000 habitants furent frappés de mort par la peste à Paris, 1418; elle épouvanta la Baltique, 1412; et la reine Marguerite, dite *la Sémiramis du Nord*, en mourut, 28 octobre. La peste reparut en Italie, 1413-1418, et principalement à Venise, où 15,300 personnes périrent dans l'espace d'un seul mois. En France, et généralement en Europe, 1448-1450; Paris seul perdit dans cette dernière année 40,000 habitants en 2 mois. En 1456, elle désola de nouveau Venise et l'Allemagne; et pendant l'année 1465, 40,000 habitants furent encore enlevés par elle dans Paris. Elle avait été annoncée cette fois par l'apparition d'une comète flamboyante, qui se montra le 18 novembre à 6 heures du matin. De Paris, elle s'étendit sur toute la France pendant les années 1466-1467. Ces deux dernières pestes avaient tellement dépeuplé Paris, que Louis XI rendit une ordonnance par laquelle « il absolvait de tous crimes et meurtres, antérieurs à sa publication, tout homme à quelque condition qu'il appartînt, qui viendrait habiter en illec. » De là elle poursuivit son œuvre de dévastation en Angleterre, 1472; en Allemagne et en Italie, 1473-1475-1476; et encore une fois en Angleterre et en Italie, 1478. Les Turcs l'introduisirent de nouveau dans ce dernier royaume, 1475. Elle fondit sur Florence, 1478; sur Venise, 1479; et sur le Portugal, 1480. La peste désola Andrinople, 1490, et promena la mort dans presque toutes les parties de l'Europe, 1506-1517-1518-1551. L'Italie, et particulièrement Rome; l'Allemagne, et surtout Leyde et Vienne, furent désolées par la peste, 1520-1523-1525. La Pouille fut presque entièrement dépeuplée par elle, 1527. Elle reparut en Angleterre et dans les Pays-Bas, à la suite de 5 années de famine, 1555; une seconde fois en Angleterre, où elle fit périr la reine Marie

et le cardinal-archevêque de Cantorbéry, Pole, 1557. L'Agenais fut ravagé par elle, 1562; la Sicile, 1575; l'Italie et principalement Vérone, Milan, Trente et Venise, où elle enleva outre 40,000 habitants, l'illustre peintre le Titien, 1576. Ce fut durant cette dernière peste que l'archevêque de Milan, Charles Borromée, répandit des trésors d'immortelle charité. La peste fut si violente en Portugal, 1580, que ceux qui en étaient atteints tombaient frappés comme de la foudre; elle s'étendit de là en Provence, et dans le seul mois de mars enleva à Marseille 3,000 de ses habitants; elle fit ensuite de grands ravages à Paris, et fournit à l'illustre président de Thou l'occasion de montrer sa noble fermeté et le mépris qu'il faisait de la mort, par l'énergie qu'il ne cessa de montrer durant toute la période qu'elle parcourut; car s'il ne put délivrer cette ville de la peste, il la purgea des voleurs dont elle était aussi infestée. Une peste cruelle éclata à Londres, 1592-1594; lui enleva le quart de sa population, et de là s'établit à Paris, 1596. En 1603, elle enleva encore à la première de ces villes 35,417 habitants en 3 mois. Elle fut introduite à Amsterdam, 1622; y régna 8 ans, et avait enlevé, en 1630, 40,600 habitants. La peste dépeupla l'Italie, 1629-1630-1631, et s'introduisit à Milan, 30 octobre 1631; de là elle s'introduisit en France, et particulièrement à Lyon, qu'elle frappa d'une manière terrible. Elle désola la Sardaigne, la Provence, les environs de Paris et la ville de Dreux, 1650; Moscou, juillet et septembre, 1654; et parcourut en même temps Cracovie, Dantzick, Kœnigsberg, toute la Hollande, la Nord-Hollande, et Amsterdam, 1655. Elle s'introduisit à Gênes, 1656; dans le royaume de Naples, 1660; à Londres, 1665; dans les Pays-Bas, 1666; et en France, 1668. Elle éclata en Lagonie, 1670; en Autriche, 1680, et la seule ville de Vienne se vit enlever 50,000 de ses habitants. Elle se manifesta à Londres, 1684; en Pologne, 1707; en Suède, 1710; en Danemark, 1711; à Moscou, 1715; et de là à Vienne, pour la dernière fois. La dernière apparition de la peste en France fut celle qui désola Marseille, 1720, et qui y fut introduite, 25 mai, par le navire du capitaine Chaland, appareillé de Tripoli de Syrie; elle enleva 40,000 individus dans l'intérieur de cette ville, et 10,000 à la campagne. Quoique les administrations, et même les corporations religieuses eussent déserté la ville, l'évêque Belzunce ne voulut pas la quitter, et donna partout l'exemple du dévouement. Puget a consacré dans son tableau, conservé à l'intendance sanitaire de cet ville, les traits de charité admirable de ce saint évêque, dont la mémoire est l'objet de la vénération universelle. Une balle de soie volée au capitaine Chataud introduisit la peste dans la petite ville de Bandol, voisine de Toulon, et elle fit de grands ravages dans toute la Provence. Enfin, elle cessa le 20 août 1721. Les Russes importèrent en Ukraine la peste, qu'ils avaient contractée à Okzacow, 1738. Elle fit des ravages épouvantables en Sicile, 1743; à Constantinople, 1751; en Transylvanie, 1755-1757; en Morée, 1756; en Syrie et dans l'île de Chypre, 1760. Elle frappa la Pologne d'une manière terrible, 1769; la Valachie et l'empire moscovite, novembre 1770, et ne cessa à Moscou que le 1er décembre 1771. Elle se manifesta à Mexico, 1773, et à Bagdad, où elle enleva cette année même, 80,000 individus. En Dalmatie, dans la Bosnie, et à Constantinople, 1782; à Smyrne, 1784; à Tunis, 1786; en Egypte, 1792 1798; et dans le royaume de Fez en Barbarie, où elle enleva, dans la seule année 1799, plus 274,000 habitants. La peste sévit encore à Gibraltar et en Espagne, 1804-1805; à Malte et à Smyrne, 1812; et à Noja, dans le royaume de Naples, 1815. Il ressort du tableau qui précède, que plus les temps sont rapprochés de nous, plus aussi les maladies populaires sont rares: aussi doit-on reconnaître que nous devons ce bienfait à l'établissement des lazarets, et aux améliorations apportées dans le régime de la vie, l'hygiène et le choix des aliments. Et cela est d'autant plus vrai que le même bienfait se fait ressentir, même dans le Levant, où la peste est endémique, et où aussi elle est aujourd'hui moins meurtrière et moins fréquente; et finirait par disparaître entièrement si l'on apportait dans l'application des préservatifs la même rigidité et le même dévouement.

PESTH, ville de Hongrie, sur la gauche du Danube, fut prise par les Turcs en 1526, 1541 et 1603; ils la brûlèrent, 1684. Relevée par l'empereur Léopold, 1676, ce fut dans ses murs, 1721, que les commissaires chargés d'examiner les griefs des protestants hongrois commencèrent leurs travaux, qu'ils allèrent achever à Presbourg, 1722. L'université, la seule que possède la Hongrie, y fut transférée de Bude, où elle était avant, 1777.

PESTUM, ville de la grande Grèce, nommée par les Grecs *Possidonia*, fut, selon Mazzochi, fondée par les Doresi, et agrandie par les Sybarites, jusqu'à Agropoli, qui en fut la citadelle. Elle tomba au pouvoir des Lucaniens, qui la conservèrent jusqu'à l'an de Rome 480; fut tantôt province romaine, tantôt ville municipale; se conserva encore sous la puissance des étrangers, et fut totalement détruite par les Sarrasins, à la fin du 9e siècle de notre ère.

PÉTARD. Cette machine de guerre, construite en bronze, a la forme d'un cône tronqué et le fond en anse de panier. Elle fut inventée par les huguenots, 1579. Henri IV, n'étant encore que roi de Navarre, surprit la ville de Cahors, et en fit sauter les portes, en y appliquant le pétard, 1580. C'est la première fois que l'histoire parle de cette invention, dont, avant cette époque, on ignorait entièrement l'usage.

PETAU (Paul), antiquaire, naquit à Orléans, 1568, et mourut à Paris, conseiller au parlement, 1614, laissant plusieurs ouvrages, dont les plus connus: *Antiquariæ supellectilis portiuncula*, in-4°, 1610, et *Vitæ rum numismatum gnorisma*, in-4°, 1620, sont assez généralement estimés des antiquaires. — Petau (Denis), savant jésuite, de la même famille que Paul, naquit à Orléans, 1583, et obtint, à peine âgé de 19 ans, 1602, la chaire de philosophie à l'université de Bourges. Il embrassa la règle de Saint-Ignace, 1605, et remplaça, dans la chaire de théologie positive de Paris, le P. Froudon-du-Duc, 1621. Ce fut dans cette ville que ce laborieux écrivain se livra avec une infatigable activité aux investigations chronologiques les plus ardues. Il mourut, après avoir refusé les offres brillantes que le pape et le roi d'Espagne lui avaient faites pour l'attirer auprès d'eux, dans une humble cellule du collége de Clermont, 1652. Nous avons de lui: *de Doctrina temporum*, 3 vol. in-f°, 1703-1705; *Theologica dogmata*, 1644-1650, 5 vol. in-f°; *de Ecclesiastica hierarchia*, 1643, in-f°, etc.

PETCHÉNÈGUES (*Pazinkita, Bedjenak*), nom d'un peuple d'origine turque, qui abandonna le Turkestan, franchit le Volga, 884, et étendit son empire sur tout ce que nous appelons aujourd'hui Valachie, Moldavie, Transylvanie, Bessarabie, Tauride, etc. Leur royaume eut pour bornes les royaumes de Servie et de Bulgarie au sud, la Hongrie et la Pologne à l'est, le grand-duché de Kiev au nord, et les Kazars à l'ouest. Les Russes, les Grecs et les Hongrois soutinrent de longues guerres avec les Petchénègues, 1015-1060-1100. Épuisés, ils finirent par disparaître peu à peu, et furent enfin complé-

tement anéantis par Jean II Comnène, l'an de J.-C. 1122.

PETERBOROUGH (Charles **MORDAUNT**, comte de), homme d'État anglais, célèbre par l'originalité de son esprit, naquit, 1662; embrassa d'abord la carrière militaire, et servit avec distinction, 1705-1706. Il fut, peu de temps après, chargé de diverses négociations diplomatiques, puis envoyé, en qualité d'ambassadeur, près de l'empereur d'Autriche, et mourut à Lisbonne, 1735.

PETERS (Hugues), puritain célèbre, né à Fowey dans le pays de Cornwall, 1599, étudia à Cambridge, se livra à la prédication, et y obtint de beaux succès. Il fut chargé, en Amérique, 1635, de la direction de l'Église de Saleém, dans le Massachusetts; et ayant été envoyé en Angleterre par le conseil général, 1641, il s'y montra partisan dévoué de la cause du parlement, et y publia plusieurs pamphlets virulents contre ses adversaires. Après la restauration, Peters, mis au nombre des complices de Cromwell, fut exécuté, 16 octobre 1660. On a de lui un ouvrage intitulé : *Legs d'un père mourant à son fils unique*, 1660-1677.

PÉTERSBOURG (**SAINT-**), capitale de l'empire russe, à l'extrémité du golfe de Finlande, à l'embouchure de la Néva et sur ses deux rives, n'était, en 1703, que le point de réunion de quelques misérables cabanes de pêcheurs. Ce fut Pierre le Grand qui, frappé des avantages d'une telle position, y fonda une ville à laquelle il donna son nom. Ce ne fut d'abord qu'une place d'armes; mais bientôt de nouvelles fortifications remplacèrent les anciennes; le sénat y fut transféré, 1714. La reine Anne y fonda de nombreux édifices; et depuis Catherine II et Alexandre Ier, elle est devenue une des plus belles cités du monde. Elle est le lieu de la résidence de l'empereur, du sénat, des divers ministères, des principales autorités de l'État, du saint synode, d'un archevêché métropolitain, et d'une université, fondée en 1819. Un débordement de la Néva, 7 novembre 1824, enleva 15,000 personnes à la population de Saint-Pétersbourg, qui, en 1828, s'élevait à 500,000 âmes.

PETERWARADEIN, ville de Hongrie, chef-lieu de l'Esclavonie militaire et du district régimentaire de son nom. Le prince Eugène y remporta une grande victoire sur les Turcs, 1716.

PÉTHION (Jérôme), dit *de Villeneuve*, né à Chartres, 1759, exerça dans cette ville la profession d'avocat; siégea aux états généraux de 1789, à l'Assemblée législative et à la Convention, et fut chargé avec Latour-Maubourg et Barnave, lors de l'arrestation du roi à Varennes, de ramener cet infortuné prince à Paris. Il fit partie de la commission des sept qui demandèrent la mise en jugement du roi, et fut nommé après maire de Paris, 17 novembre 1791; devint l'idole du peuple; fut porté en triomphe après la session, ainsi que Robespierre, et reçut le surnom de *Vertueux*. Il exerçait ces fonctions importantes lors des insurrections des 20 juin et 10 août 1792, et ne fit rien pour s'y opposer. Suspendu alors, il reprit bientôt sa place à l'aide d'une insurrection nouvelle, et les massacres de septembre le virent encore à la tête de la municipalité. Cependant son vote pour la mort avec sursis, dans le procès du roi, le rendit odieux aux montagnards, qui le proscrivirent avec les girondins, 31 mai 1793. Il se réfugia alors dans les landes de Bordeaux, où son cadavre fut retrouvé peu de temps après, à moitié dévoré par des loups.

PETIET (Claude), ancien ministre de la guerre, né à Châtillon-sur-Seine, 1749; entra dans la gendarmerie et fut nommé secrétaire en chef et subdélégué général de l'intendance de Bretagne, 1770. Il suivit les armées de Sambre-et-Meuse en qualité de commissaire ordonnateur; fut nommé député d'Ille-et-Vilaine au conseil des Anciens, 1795, et chargé du département de la guerre, 1796. Député de la Seine, au conseil des Cinq-Cents, 1799, il obtint le gouvernement de la Lombardie après la deuxième invasion des armées françaises en Italie. Il occupa ce poste difficile pendant 2 ans, et sut s'y concilier toutes les sympathies par sa douceur et son impartialité. Mandé à Vienne pour diriger l'administration des trois armées que l'empereur destinait à la descente en Angleterre, il remplit cette dernière mission et vint, épuisé de fatigues, mourir à Paris, 1806. Petiet était, à l'époque de sa mort, membre du sénat et grand officier de la Légion d'honneur.

PÉTILIUS CÉRÉALIS, général romain sous l'empereur Vespasien, dont il était le proche parent, fut envoyé contre Civilis et Classicus, chefs des Bataves et des Gaulois révoltés; les battit, brûla leur camp et les fit rentrer dans le devoir, 71. Il fut peu de temps après envoyé en Bretagne et força encore ces peuples à reconnaître les lois de l'empire.

PÉTION (Alexandre **SABÈS**, surnommé), président de la république d'Haïti, naquit au Port-au-Prince, 1770; reçut une éducation distinguée et embrassa d'abord la carrière militaire, où, par sa bravoure dans les guerres qui désolèrent son pays, 1789, il sut s'élever au grade d'adjudant général. Il se déclara contre Toussaint-Louverture; défendit contre lui le fort Jacmel; se retira en France après la défaite de son parti, puis revint dans l'île, en qualité de colonel, avec l'expédition de Leclerc; mais il quitta bientôt les rangs de l'armée française pour se joindre à Dessalines, et le roi Christophe le nomma commandant du Port-au-Prince, 1806. Il ne vécut cependant pas longtemps en bonne intelligence avec lui; il attira dans ses rangs presque toutes ses troupes; prit le titre de président de la république d'Haïti, 1807; agrandit son territoire, se fit aimer par sa modération et ses qualités, et mourut en 1818, laissant cette petite république dans un état prospère.

PETIS (François), savant orientaliste, né en 1622, d'une famille originaire d'Angleterre, fut pourvu, 1653, de la charge de secrétaire-interprète du roi pour les langues turque et arabe, et publia une *Histoire de France* en langue arabe; un *Dictionnaire francais-turc et turc-français* et l'*Histoire du grand Gengiz-Kan*. Il rédigea, en outre, les *Voyages de Thévenot en Orient* et le *Catalogue raisonné des manuscrits arabes et persans de la Bibliothèque royale*. Il mourut à Paris, 1695.

PETIS DE LA CROIX, son fils, né à Paris en 1653, fit plusieurs voyages en Orient, par ordre du roi, et remplaça son père dans la charge de secrétaire-interprète de Sa Majesté, 1695. Nous avons de lui *les Mille et un jours*, contes persans; 1710-1712; *Histoire de la sultane des Perses et des vizirs*, 1707, et l'*Histoire de Timur-Bec* (Tamerlan), imprimée après sa mort, 1722. Il mourut à Paris, 1713, laissant un fils qui fut interprète des langues orientales à la Bibliothèque du roi et professeur d'arabe au collége de France. Il mourut en 1751.

PETIT (Jean), docteur en théologie de la faculté de Paris, s'était dévoué par cupidité à Jean-sans-Terre, duc de Bourgogne, qui avait assassiné le duc d'Orléans, son cousin. Il poussa l'insolence jusqu'à prononcer l'apologie de ce crime dans une harangue qu'il débita à la grande salle de l'hôtel royal de Saint-Paul, 8 mars 1408. L'indignation qu'il souleva en cette occasion eût pu lui atti-

rer un mauvais parti sans la crainte que le meurtrier inspirait encore aux auditeurs. Cependant, sur la proposition de Gerson, 1414, cette maxime abominable, « qu'il est permis de tuer un tyran, » fut condamnée par l'archevêque de Paris, qui fit brûler ce plaidoyer impie. Le concile de Constance, auquel le duc de Bourgogne en avait appelé, l'anathématisa, et le parlement, par arrêt des 4 juin et 16 septembre 1416, le condamna solennellement, et d'une manière définitive. Petit mourut à Hesdin, sa patrie, 1411.

PETIT-RADEL (Philippe), président de la faculté de médecine de Paris, naquit dans cette ville, 1749; après avoir fait un voyage dans les Indes orientales, en qualité de chirurgien-major, il occupa la chaire de chirurgie, à Paris, 1782; fit un nouveau voyage aux Indes orientales; rentra en France, 1797; fut nommé professeur de clinique chirurgicale, 1798, et mourut, 1815, laissant entre autres ouvrages un *Dictionnaire de chirurgie*, 3 vol. in-4°, 1790.

PETIT-RADEL (Louis-François), architecte français et inspecteur général des bâtiments civils, naquit à Paris, 1740. Il fit un voyage en Italie, après avoir remporté plusieurs prix à l'académie d'architecture, et ouvrit, à son retour, une école d'où sont sortis des élèves d'une haute distinction. Il construisit le grand abattoir du Roule, et mourut, 1818, laissant un précieux cabinet d'antiques et un grand nombre de gravures de ruines et d'architecture.

PETIT-RADEL (L.-Ch.-François), frère des précédents, né à Paris, 1756, mort, 1836, embrassa l'état ecclésiastique et se fit recevoir docteur en Sorbonne. Il était, en 1789, vicaire général des Conserans. Il se réfugia en Italie en 1791, revint en France en 1800, fut attaché comme conservateur à la bibliothèque Mazarine, dont il devint plus tard administrateur en chef; et fut reçu membre de la 3e classe de l'Institut, en 1806. Il fit partie de la commission chargée de continuer l'*Histoire littéraire de France*, et a laissé plusieurs ouvrages.

PÉTITION DES DROITS, requête formulée par les chefs du parti populaire au parlement anglais, 1628, et adoptée le 7 juin par Charles Ier. L'adoption de cette pétition fut suivie des 11 années de gouvernement sans chambres, 1629-1640, qui donnèrent naissance à l'ère républicaine, 1644-1660.

PETITOT (Jean), peintre en miniature, né à Genève, 1607, étudia sous Bordier l'art de la bijouterie; s'attacha à la peinture en émail, et poussa bientôt cet art au plus haut degré de perfection. Présenté à Charles Ier, roi d'Angleterre, il fut logé par lui à White-Hall et nommé chevalier de ses ordres. Il accompagna Charles II en France; fut logé par Louis XIV au Louvre et doté par lui d'une riche pension. Mis en état d'arrestation et renfermé au Fort-l'Évêque, après la révocation de l'édit de Nantes, il lui fut permis de se retirer à Genève, où, après avoir exécuté les portraits du roi et de la reine de Pologne, il mourut d'une attaque d'apoplexie, 1691. Le musée du Louvre possède de cet artiste plusieurs portraits des grands hommes du 17e siècle.

PETITOT (Claude-Bernard), né à Dijon, 1772, étudia dans cette ville; vint à Paris, 1800; fut nommé chef de bureau de l'instruction publique à la préfecture de la Seine, 1801, et inspecteur général de l'université, 1809. Secrétaire général de la commission d'instruction publique, il fit partie du conseil royal, 1821, et mourut directeur général de l'université, 1825. Nous avons de lui : la *Conjuration de Pison*, *Geta et Caracalla*, et *Laurent de Médicis*, tragédies, 1795, 1797, 1799; une traduction d'*Alfieri* et des *Nouvelles de Cervantès*, 1802; le *Répertoire du Théâtre-Français avec notices*, 1803-1804, 1817-1818, et enfin, des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, 1819-1824.

PÉTRIKOW, PERTOKOW, PATERKAU, ou PÉTRILOW, ville de la basse Pologne, dans le palatinat de Siradie, était le siége d'un parlement où l'on jugeait, durant les six mois de l'hiver, les affaires des nobles. Les auteurs latins la nomment *Petricovia*. Cette ville, qui est à 7 lieues de Sirad, fut presque toute brûlée en 1640. Les rois de Pologne avaient près de Pétrikow un palais dit *Bugai*, qui est aujourd'hui ruiné.

Conciles de Pétrikow.

Les prélats de Pologne y célébrèrent, en 1412, un concile où l'on ordonna qu'on réduirait dans un volume les ordonnances des anciens synodes de Gnesne; ce qui fut exécuté et confirmé par le pape Martin V, en 1417. L'an 1485, on tint en cette ville un autre concile, où Sbigne Oléniszi, archevêque de Gnesne, présida. Frédéric, cardinal et archevêque de Gnesne, tint une autre assemblée à Pétrikow, en 1491. Jean Laski et Mathias Drzévic, prélats de la même ville, y célébrèrent d'autres conciles en 1530 et 1532. Nous avons les actes de ceux de l'an 1539, 1540 et 1542, qui furent assemblés pour la liberté de l'Église de Pologne, pour la réformation du clergé, et pour s'opposer à la doctrine de Luther et des autres novateurs de ce temps. Nicolas Dziergzgowki, archevêque de Gnesne, en fit d'autres pour le même sujet, 1551, 1552 et 1553. Les prélats du royaume s'assemblèrent encore en 1578, à Pétrikow, comme nous l'apprenons de Starovolscius. L'an 1621, on y fit un célèbre synode pour l'avantage de l'Église de Pologne. Laurent Gembiki, archevêque de Gnesne, y présida. On y dressa des ordonnances que le pape Grégoire XV approuva. Jean Venzik ou Wézik, prélat de la même ville de Gnesne, présida à un autre concile provincial tenu au même lieu, le 22 mai de l'année 1628.

PÉTRARQUE (François), l'un des grands poëtes italiens, naquit à Arezzo, 20 juillet 1304. Son père le conduisit à Avignon, où Clément V avait transféré le siége pontifical, 1315. Mais bientôt il l'en fit partir, pour aller suivre à Bologne les leçons du canoniste Jean d'Andrea, pour lesquelles le jeune Pétrarque ne se sentait pas beaucoup de vocation. Libre, par la mort de son père, 1325, de suivre son penchant pour la poésie, il vint se fixer à Avignon, et s'y enchaîna pour toujours et sans espoir à la belle Laure, qu'il vit pour la première fois dans l'église d'Avignon, 6 avril 1327, et qui lui inspira des vers si sublimes. Pétrarque entra dans les ordres et voyagea afin de dissiper ses chagrins. Appelé à Rome, 1341, il y reçut la couronne lauréale, et le roi de Naples lui donna le titre de son aumônier ordinaire. Attaché au saint-siége, avec le titre d'archidiacre de l'Église de Parme, il fut chargé de plusieurs missions diplomatiques, et, entre autres, par les Romains, 1342, d'engager le pape Clément VI de rétablir le saint-siége à Rome; par ce pape de faire valoir les droits du saint-siége à la régence de Naples; d'intercéder auprès de l'empereur pour que la paix fût rendue à l'Italie; de réconcilier Gênes et Venise; puis enfin d'aller en France y féliciter le roi Jean sur sa délivrance. Mais, après la mort de Laure, 1348, qui fut, pour notre poëte, une occasion de se signaler encore par de nouveaux chefs-d'œuvre, il sentit le besoin de la retraite, alla se fixer à Venise, 1362, et mourut à Arqua près Padoue, 1374. Nous devons à Pétrarque, qui était un grand amateur de la littérature ancienne, la découverte des *Institutions oratoires* de Quintilien, et une grande partie des *Lettres*

et *Discours de Cicéron*. L'édition la plus complète de ses *œuvres* parut à Bâle, 1581. Quant à ses *poésies* italiennes, qui sont celles qui lui ont valu la plus grande célébrité, elles ont été imprimées dans tous les siècles et dans tout le monde.

PETREIUS (M.) lieutenant du consul Antonius, l'an 63 av. J.-C.; battit Catilina à Pistoie; fut vaincu par César en Espagne, 49, et prit une part très-active aux batailles de Pharsale et de Thapse, 48, 46. Plusieurs historiens prétendent qu'après cette dernière affaire Petreius et Juba s'entre-tuèrent pour ne pas tomber entre les mains du vainqueur.

PETREIUS (Nicolas), historien danois du 16e siècle, s'est rendu célèbre comme le premier fauteur de l'hypothèse gothlandaise, qui fait remonter l'histoire danoise jusqu'au 1er siècle après le déluge, et donne la priorité au Danemark sur la Suède. Le livre dans lequel il établit cette doctrine, *Cimbrorum et Gothorum origines et migrationes*, fut écrit par lui vers 1570, et imprimé à Leipsick, pour la 1re fois, 1693.

PETREIUS (Théodore), controversiste et bibliographe célèbre de l'ordre des Chartreux, naquit à Kempen, 1567, et mourut à Cologne, 1640, laissant plusieurs écrits de controverse et quelques livres ascétiques, entre autres : *Catalogus hæreticorum, seu de moribus et mortibus omnium propemodum heresiarcharum*, Cologne, 1629, in-4°.

PETRI ou **PETERSON** (Laurent), né à Oerebro, 1499, fut le premier archevêque protestant d'Upsal, et fut mis à la tête du clergé par Gustave Wasa, qui profita de sa docilité et de son entière soumission à ses volontés, pour établir dans ses États la religion prétendue réformée. Peterson publia une traduction de la Bible de sa façon, plusieurs ouvrages de théologie nouvelle, et mourut à Upsal, 1573. Petri, qui avait fait ses études à l'université de Wittemberg, sous les yeux de Luther, fut mis au nombre des trois réformateurs de la Suède. — Petri (Olaüs-Phase), son frère, né en 1497, prêcha la religion nouvelle avec tant d'enthousiasme, qu'en 1539, étant devenu pasteur de Stockholm, ses prédications dans cette ville, où il s'était allié aux ennemis du gouvernement, firent naître tant de troubles, qu'il y fut condamné à avoir la tête tranchée. La sentence ne fut cependant pas exécutée, et il mourut paisiblement dans cette ville, 1562, laissant des *Mémoires* manuscrits sur l'histoire de Suède.

PETRI (Suffrid), historiographe et philologue, né à Ayutsmaguert, 1527; fut professeur de belles-lettres à Erfurth; de langue grecque à Louvain; de droit à Cologne; embrassa l'état ecclésiastique, 1562; devint chanoine de l'église des Douze-Apôtres, et mourut historiographe des États de Frise, 1597. Nous avons de lui : *de Scriptoribus Frisiæ decades*, Cologne, 1593, et une chronique des évêques d'Utrecht, de l'an 1345 à 1574.

PETROBRUSIENS ou **HENRICIENS**, hérétiques du 12e siècle, qu'on nomme ainsi parce que Henri l'Ermite, leur chef, était disciple de Pierre de Bruys. Ils ne baptisaient que les adultes; niaient la présence réelle; détruisaient les églises et brûlaient les croix. Saint Bernard fut l'adversaire le plus redoutable des petrobrusiens.

PETROF (Basile Petrovitsch), l'un des premiers poëtes de la littérature russe, naquit à Moscou, 1736, et fut nommé, à l'avénement de Catherine II, lecteur ordinaire de cette princesse, 1763. Il mourut de chagrin en apprenant la mort de l'impératrice, 4 décembre 1799. Ses *Œuvres complètes* furent imprimées à Saint-Pétersbourg, 3 vol. in-8°, 1811.

PÉTRONE (*Petronius Arbiter*), écrivain latin, né à Marseille, fut proconsul en Bithynie, sous Claude. Le jeune Néron, qui reconnaissait en lui le modèle et l'arbitre du goût, *arbiter elegantiarum*, le nomma surintendant de ses plaisirs. Soupçonné d'avoir trempé dans le complot de Pison, il fut arrêté à Cumes, l'an de J.-C. 66, et mourut après s'être fait ouvrir les veines, léguant à Néron, son bourreau, quelques beaux morceaux de poésie, et entre autres le *Festin de Trimalcion*, dans lequel sont peintes, avec une grande force de vérité, les mœurs et les débauches de ce tyran. Les meilleures éditions des œuvres de Pétrone sont celles d'Amsterdam, 1677, et de Burmann, 1743.

PÉTRONE (Saint) fut évêque de Bologne au 5e siècle. Il est l'auteur de la *Vie des moines d'Égypte*, qu'il visita pour les mieux connaître; et la relation du voyage de ce saint évêque fut imprimée dans le second livre des *Vies des Pères*.

PÉTRONILLE (Sainte), vierge romaine, que l'on dit, sans preuve aucune, être fille de saint Pierre, fut mise au nombre des saints, par l'Église, qui célèbre sa fête le 31 mai.

PETRONIUS (Caïus) succéda, comme premier préfet d'Egypte, à Cornelius-Gallus, l'an 26 av. J.C. Il battit les Ethiopiens qui avaient envahi la Thébaïde; poussa jusque dans Nepatu, leur capitale, d'où il ne sortit qu'après avoir forcé leur reine Candace à reconnaître l'autorité de Rome.

PETRUCCI (Pandolfe), noble siennois de l'ordre des Neuf, devint l'arbitre de sa patrie, vers la fin du 15e siècle. Il fit assassiner Nicolas Borghèse, son beau-frère, 1500, et resta seul à la tête de la république. Allié de l'infâme César Borgia, il fut cependant forcé, pour se soustraire à sa fureur, de s'expatrier, 1503; ne rentra à Sienne, et ne reprit l'autorité absolue qu'après la mort d'Alexandre VI et l'arrestation de César. Il mourut, laissant pour héritier Borghèse, son fils, qui lui succéda, 1512. — Petrucci (Achille) fut l'un des assassins de l'amiral Coligni, et lui porta les premiers coups de poignard, 24 août 1572.

PETTY (William), mécanicien et économiste anglais, naquit à Rumsey, 1623; il étudia la médecine en Hollande et à Paris, et l'exerça à Londres, où il remplit les fonctions de professeur au collége de Gresham, et celles de médecin de l'armée d'Irlande; il fit partie du parlement sous les Cromwell et les Stuarts, et se fit donner par ceux-ci le titre de comte de Kilmore, en récompense de ses travaux d'économie politique, de construction maritime et d'art mécanique. Il mourut, 1687, laissant entre autres ouvrages : *Traité des taxes*, 1662; *Essai sur la multiplication de l'espèce humaine*, 1686; *Arithmétique politique*, 1690. Petty (William) est la tige des lords de Shelburne et des marquis de Lansdown.

PEUCER (Gaspard), médecin et mathématicien distingué, né à Bautzen, 1525, fut l'ami et le gendre de Melanchton, et professa les mathématiques et la médecine à Wittemberg. Mais, accusé d'avoir favorisé le calvinisme, il fut emprisonné, 1574, et ne recouvra la liberté que onze ans après, 1586. Il mourut à Dessau, 1602. On distingue, parmi ses nombreux ouvrages, son *Traité de la Divination*, 1552, et l'*Histoire de sa captivité*, 1605.

PEUCHET (Jacques), ancien avocat, né à Paris, 1760, se lia avec l'abbé Morellet; travailla au *Mémoire contre la compagnie des Indes*, au *Dictionnaire universel de Commerce*, et à l'*Encyclopédie méthodique*, dont il fit la partie de *la Police* et de *la Municipalité*, 2 vol. in-4, 1785-1786; fut de l'assemblée des notables, 1787-1788. Membre

de l'administration municipale au département de la police, il géra cette administration, du mois de septembre 1789 au mois d'août 1790. Il joignit la partie politique du *Mercure de France* à la *Gazette*, en prenant possession de la place de rédacteur en chef, octobre, et, après avoir été arrêté, puis relâché après la révolution du 10 août, il administra le district de Gonesse, pendant tout le règne de la terreur. Chargé de la direction du bureau des lois et des matières contentieuses contre les émigrés, après la constitution de l'an III, sa modération lui attira des persécutions sans nombre après le 18 fructidor, et ce ne fut que par le plus grand hasard qu'il échappa à la déportation. Il publia, en l'an VIII, son grand travail de la *Géographie commerçante*; fut nommé, par le ministre Chaptal, membre du conseil de commerce et des arts; remplit les fonctions de censeur des journaux jusqu'en 1815, et celles d'archiviste à la préfecture de police, jusqu'en 1825. Nous avons de lui : *Exposition de la Gestion*, 1792; *de la Classification des Lois*, 1795; *Vocabulaire des termes de commerce*, 1800; *du Commerce des neutres en temps de guerre*, 1801; *Bibliothèque commerciale*, 1802-1807-1815; *Statistique de la France*, 1805; etc.

PEURBACH (Georges), astronome né dans la petite ville de Peurbach, en Autriche, 1423, mourut à Lintz, 1461, laissant des *Tables d'éclipses* pour les années 1650-1661, et une *Théorie des Planètes*, imprimées pour la première fois, 1490, à Venise, et qui furent réimprimées un très-grand nombre de fois.

PEUTINGER (Conrad), savant antiquaire, né à Augsbourg, 1465; fut membre du sénat, en devint président, 1493; fut envoyé en ambassade auprès des empereurs Maximilien Ier et Charles-Quint, et mourut dans sa ville natale, 1547. Peutinger, qui forma une des plus belles bibliothèques d'Europe, attacha son nom aux plus belles éditions latines et allemandes qui aient paru de son temps, et entre autres, aux *Romanæ vetustatis fragmenta*, 1505; *Sermones convivales* 1530; à la Carte de l'empire romain, exécutée sous Théodose le Grand, 595; découverte à Spire, 1500, et publiée sous son nom : *Tabula peutingeriana*, 1598.

PEYRARD (Fr.), ancien professeur de mathématiques spéciales et bibliothécaire de l'École polytechnique, fut chargé de plusieurs missions scientifiques, et mourut à Paris, 1822. Nous avons de lui des *Éléments de la géométrie d'Euclide*, 1804, et une traduction des *Coniques d'Apollonius de Perge* et des *Œuvres d'Archimède*, in-4°, 1807.

PEYRE (Marie-Joseph), architecte, né à Paris, 1730, mort, 1785; fut membre de l'Académie de peinture et contrôleur des bâtiments de la couronne. Ses œuvres d'architecture ont été publiées en 1765.—Antoine-François Peyre, son frère, architecte, membre de l'Institut, né en 1739, mort en 1823, se livra à la peinture, et devint un des chefs de l'école d'architecture qui prend l'antique pour modèle.

PEYRÈRE (Isaac la), né à Bordeaux, était de la religion protestante, et avait une charge chez M. le prince de Condé, vers l'an 1655. Il avait publié en 1655, in-8°, le fameux *Traité des Préadamites*, dans lequel il prétend prouver qu'il y a eu des hommes avant Adam. Il y en eut une seconde édition en Hollande, 1655. Plusieurs auteurs réfutèrent cet ouvrage sitôt qu'il parut. L'évêque de Namur censura le livre de la Peyrère, dès 1655. Cet auteur fut arrêté prisonnier à Bruxelles, au mois de février 1656, et enlevé par 50 hommes armés, qui le surprirent dans sa chambre. Il se tira de ce danger par l'autorité du prince de Condé. Étant ensuite allé à Rome, il y fit abjuration, embrassa la religion catholique romaine, et désavoua le *Traité des Préadamites*; ce qu'il fit encore par un écrit imprimé. La Peyrère refusa les bénéfices que le pape Alexandre VII lui offrit, s'il voulait rester à Rome, et aima mieux s'en retourner auprès du prince de Condé. Lorsque ce prince fit sa paix et revint en France, 1659, il ramena avec lui la Peyrère, qui fut mis sur l'état de sa maison, en qualité de bibliothécaire; mais ses gages étaient si médiocres, qu'il supplia le prince de lui permettre de se retirer au séminaire de Notre-Dame des Vertus, proche de Paris; ce qui lui fut accordé. Il y est mort en 1677, dans un âge fort avancé.

PEYRON (J.-Fr.-P.), peintre, né en 1774, mort en 1815, remporta le grand prix. Ses principaux tableaux sont : un *Cimon se dévouant à la prison pour obtenir l'inhumation de son père*, un *Paul-Émile avec Persée à ses pieds*, une *Mort de Socrate*.

PEYRONIE (François **GIGOT** de la), chirurgien du 18e siècle, né à Montpellier, le 15 janvier 1678, mort à Versailles, le 25 avril 1747, fut reçu maître en chirurgie, 1695; nommé, 1704, chirurgien-major de l'armée que le maréchal de Villars rassemblait dans les Cévennes; entra, comme associé anatomiste, dans la Société royale des sciences de Montpellier, lors de sa formation, 1706; fut appelé à Paris pour donner des soins au duc, depuis maréchal de Chaulnes, 1714, et fut, peu après, chirurgien-major de l'hôpital de la Charité. Il obtint, en 1717, la survivance de la charge de premier chirurgien de Louis XV, qui lui conféra des lettres de noblesse, 1721. Il fut nommé associé libre de l'Académie des sciences, 1732; devint médecin du roi par quartier, 1733; succéda à Maréchal, premier chirurgien du roi, 1736, et reçut, à ce titre, celui de médecin consultant de Louis XV. Ayant guéri le dauphin d'un dépôt considérable à la mâchoire inférieure, le roi lui fit don d'une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre, 1738. Ses écrits se bornent à des mémoires et à des observations consignés dans les recueils des académies dont il était membre.

PEYSSONNEL (Charles de), né à Marseille, 1700, mort, 1767, fut secrétaire de l'ambassade française à Constantinople, eut part au congrès de Belgrade, 1733; fut consul à Smyrne, et, pendant 10 années, associé de l'Académie des inscriptions. Il a laissé plusieurs mémoires, la *Relation de ses voyages au Levant*, etc. Son fils, né en 1727, mort en 1799, fut consul général à Smyrne, et laissa : *Observations historiques et géographiques sur les peuples qui ont habité les bords du Danube et du Pont-Euxin*, 1761; un *Traité sur le commerce de la mer Noire*, 1787.

PEZAY (Alexandre-Frédéric-Jacques **MASSON**, dit le marquis de), né à Versailles, 1741, mort, 1777, fut d'abord officier de mousquetaires. Il s'insinua dans l'intimité du dauphin (Louis XVI), à qui il donnait quelques notions de tactique; travailla beaucoup à la chute de Terray et à l'élévation de Necker, fut nommé inspecteur général des côtes, et mourut dans sa terre de Pezay, à 36 ans. Ses poésies ont été réunies sous le titre d'*Œuvres agréables et morales*, 1791. On a encore de lui : *la Rosière de Salency, Campagnes de Maillebois en Italie*, 1745-1746, etc.

PÉZÉNAS, *Pissenæ*, *Pissenacum*, chef-lieu de canton (Hérault), sur l'Hérault, à 22 kil. nord-est de Béziers; 7,978 habitants. Cette ville, située sur le territoire des Volces Tectosages, était renommée pour la beauté de ses laines. Elle jouissait du droit latin. Autrefois châtellenie dépendante de la vicomté de Béziers, elle possé-

dait une commanderie de templiers. Simon de Montfort s'en empara, et la céda à Raymond de Cahors, 1211. Saint Louis en fit l'acquisition, 1261; le roi Jean l'érigea en comté pour Charles d'Artois, 1361. Elle fut ravagée par une compagnie de routiers, au commencement du 15e siècle, et devint, plus tard, une dépendance des maisons de Montmorency, Condé et Conti. C'est à Pézénas que Molière composa ses *Précieuses ridicules*. Le poëte Sarrasin y mourut, 1661.

PEZRON (Paul), de l'ordre des Bernardins, né à Hennebon, en Bretagne, 1659, mort, 1706, laissa : l'*Antiquité des temps*, 1687; *Histoire évangélique, confirmée par la judaïque et la romaine*, 1696, etc.

PFAFF (Christophe-Matthieu), théologien protestant, né à Stuttgard, 1686, mort, 1760, professa la théologie à Tubingue, devint chancelier de l'université de cette ville, comte palatin, membre des états de Wurtemberg, etc. Il fit un grand nombre d'ouvrages, entre autres : *Dissertationes antibœlianæ*, 1719-1720; *Institutiones historiæ ecclesiasticæ*, 1727.

PFEFFEL (Chrétien-Frédéric), jurisconsulte et publiciste français, né à Colmar, 1726, mort, 1807, fut jurisconsulte du roi en Alsace, et remplit diverses fonctions diplomatiques pour les cours de France, de Saxe, de Deux-Ponts. Il laissa : un *Abrégé chronologique de l'histoire et du droit public de l'Allemagne*, 1754 et 1776; *Recherches historiques sur les droits des papes sur Avignon*, 1768; *État de la Pologne*, avec un abrégé de son droit public et ses nouvelles constitutions, 1770. — Pfeffel (Conrad-Gottlieb), littérateur, frère du précédent, né à Colmar, 1736, mort, 1809, fonda et dirigea une école militaire à Colmar, devint président du consistoire, 1803; puis secrétaire interprète de la préfecture du Haut-Rhin. Ses œuvres poétiques ont été réunies et imprimées à Tubingue, 1802 10. Parmi ses ouvrages en prose, on remarque les *Principes du droit naturel*, Colmar, 1781.

PFIFFER (Fr.-L. de), lieutenant général suisse au service de la France, né en 1716, mort en 1802, fit les sièges de Menin, d'Ypres, de Fribourg; les batailles de Rocoux et de Laufeld. Il exécuta à Lucerne, où il se retira après 60 ans de service, un beau plan en relief de la Suisse, de 7 mètres 50 cent. sur 4 mètres.

PHACÉE, roi d'Israël, 753 à 726 av. J.-C., usurpa le trône de Phacéia, après l'avoir assassiné; fut attaqué par Salmanazar, roi d'Assyrie, qu'il n'éloigna qu'à force d'argent, et fut tué à Osée, 726.

PHALANGE, *Phalanx*, corps de troupes, corps d'armée. Tout corps d'armée rangé dans un ordre compacte, quelle que fût la profondeur des files, était une phalange. Les armées romaines prenaient ce nom lorsqu'elles étaient rangées en ordre plein. Plus tard, ce nom fut plus particulièrement appliqué à l'ordonnance tactique qu'adoptèrent les Grecs. Toute la nation devint tacticienne; chaque citoyen connaissait la place qu'il devait occuper dans la phalange et les fonctions qu'il devait y remplir. Le phalangiste, terrible tant qu'il était uni à la masse de ses compagnons d'armes, était un être presque nul lorsqu'il était isolé. La phalange, une fois subdivisée par les accidents du terrain, n'était plus en état de résister à un ennemi armé pour les combats corps à corps. On en a vu autrefois des exemples, à la bataille de Taurasium, perdue par Pyrrhus, à celle de Cynocéphale, perdue par Philippe, roi de Macédoine, 197, et à celle de Pydna, perdue par son fils Persée, 168. La force et la division de la phalange varièrent chez les différents peuples de la Grèce, selon le nombre de troupes qu'ils pouvaient entretenir, et selon leur organisation politique. La première phalange, composée de troupes régulières et restant toujours sur pied, fut celle qu'organisa Philippe, père d'Alexandre le Grand, et dont la force était de 6,000 hommes. 340. Ce ne fut que sous Alexandre le Grand qu'elle prit la forme que décrivent Élien et Arien, sous le nom de phalange macédonienne. Chez les Grecs, la phalange des hoplites formait le centre ou le noyau du corps de bataille des armées; celle des peltastes, divisée en un certain nombre de sections, couvrait les ailes, et formait quelquefois la réserve. L'élément de formation de la phalange était la file de 16 hommes, qui s'appelait *lochos* ou *tichos*; elle était commandée par le dernier homme, qui s'appelait *ouragos* ou serre-file, et qui remplissait les fonctions de nos sergents. Chaque phalange simple était commandée par un *phalangarque* ou général, ayant sous lui un *mérarque* ou brigadier. Deux phalanges simples formaient une phalange double ou *diphalangarchie*, et deux phalanges doubles, la grande phalange ou *tétraphalangarchie*, de 16,384 hommes. Les armes des phalangites étaient l'épée courte, la pique ou sarisse, de 20 à 24 pieds; le bouclier, rond ou ovale; la cuirasse ou corselet, et les *cnémides* ou bottines de cuivre, couvrant les jambes.

PHALANGE, Ce mot signifie dans la théorie de Fourier commune sociétaire, c'est-à-dire commune dont toutes les familles sont associées en travaux de ménage, de culture, de fabrique, d'éducation, d'administration, etc. La phalange de Fourier doit être de 1,500 à 1,800 hommes. On estime, et suivant un mode dont les propriétaires eux-mêmes sont convenus, toutes les parcelles de terre, toutes les constructions et les immeubles qui sont entrés dans la composition du domaine sociétaire. La valeur de chacun de ces objets est représentée par un titre d'actions qui donne hypothèque sur toutes les richesses de la réunion et un droit proportionnel sur le droit de l'exploitation annuelle du domaine. La propriété individuelle y est conservée, ainsi que l'inégalité de fortune; chacun se logera comme il l'entendra, suivant son goût et sa bourse; chacun sera chez lui, libre de ne communiquer avec personne, si cela lui convient. Voilà l'élément, le noyau de l'association phalanstérienne, ce que Fourier appelle une phalange.

PHALANSTÉRIENS, disciples de Fourier. V. PHALANGE, théorie de Fourier, ci-dessus.

PHALANTE, *Phalantus*, Lacédémonien, chef des Parthéniens, fonda la colonie de Tarente, 707 av. J.-C.

PHALARIS, tyran d'Agrigente, Crétois d'origine, s'empara du pouvoir, 566 av. J.-C., et mourut lapidé par ses sujets, 550 ou 556. Il reste sous son nom des *Lettres apocryphes*, publiées à Oxford, 1718, à Grœningue, 1777, à Leipsick, 1823.

PHALSBOURG, *Phalzburg*, ville de France (Meurthe), chef-lieu de canton, à 17 kil. nord-est de Sarrebourg; 3,722 habitants. Cette ville fut fondée par l'électeur palatin Georges-Jean, 1570; cédée à la France, 1661, et fortifiée en 1679.

PHARAMOND ou FARAMOND, personnage douteux qui nous est donné comme le premier roi qui conduisit les Francs Saliens de la rive droite sur la rive gauche du Rhin; comme le premier qui, maître d'une partie de la Belgique, essaya de former une nouvelle monarchie dans la belle contrée qui forme aujourd'hui la partie septentrionale de la France. Il nous est donné comme le fils de Marcomir ou Marcomer, chef de l'une des nombreuses tribus de la confédération franque, et qui paraît avoir joué un rôle assez important sous l'empereur Théodose Ier. Le règne de Pharamond est placé entre les années 420 et 427 de J.-C. Quelques historiens supposent

qu'il passa le Rhin vers 419, s'avança jusqu'à Tongres, et fut enterré à Frankenberg. Clodion, un de ses fils, lui succéda, 428.

PHARAON, nom commun à un grand nombre de rois d'Égypte, soit que, en langue égyptienne, ce mot voulût dire roi, soit qu'il fût, comme les noms de César, de Ptolémée, etc., le nom d'un chef de dynastie que la plupart des monarques prenaient en montant sur le trône. Les plus remarquables sont : 1° celui qui enleva Sara, femme d'Abraham, la croyant sa sœur, et qui la renvoya comblée de présents, sitôt qu'il fut détrompé ; 2° celui dont Joseph expliqua les songes et qui le combla de bienfaits ; 3° celui qui commença la persécution contre les Israélites, et qui ordonna de faire mourir tous leurs premiers-nés : ce fut à sa cour qu'on éleva Moïse, sauvé des eaux : on le croit le même qu'Aménophis II; 4° celui à qui Moïse demanda la permission d'emmener les Hébreux, et sous qui l'Égypte se vit frappée de douze plaies ; il fut englouti avec une immense armée dans la mer Rouge ; 5° celui qui offrit un asile à Adad, fils du roi d'Idumée, chassé de ses États par David ; 6° celui qui donna sa fille en mariage à Salomon, avec la ville de Gaza pour dot ; 7° Sézac, qui reçut dans son royaume Jéroboam, révolté contre Salomon, déclara la guerre à Roboam, fils de ce dernier ; prit les villes les plus fortes de la Palestine, et entra victorieux dans Jérusalem ; 8° Séthon, qui fit alliance avec Ézéchias contre Sennachérib, 710 av. J.-C. ; 9° Néchos, qui fit la guerre à Josias et le vainquit ; 10° et enfin Hophra, ou Éphrée, ou Apriès, qui se ligua avec Sédécias contre Nabuchodonosor. On ne peut former que des conjectures sur le nom et l'époque précise des six premiers Pharaons ; on sait seulement qu'il y eut, dans l'intervalle, des Aménophis et des Amosis ou Amasis.

PHARASMANE, nom commun à sept rois d'Ibérie. Pharasmane Ier, fils de Mithridate, était déjà sur le trône en l'an 35 de J.-C. Il s'allia aux Romains, fit la guerre au roi des Parthes, Artaban III, 47 ; à Mithridate son frère, roi d'Arménie ; fit conquérir ce royaume par Rhadamiste son fils, 51. Rhadamiste avait perdu et reconquis plusieurs fois l'Arménie, lorsqu'enfin, privé de tout espoir, il revint dans l'Ibérie, où il fut tué par les ordres de son père, à cause des inquiétudes qu'il lui inspirait, 54. Pharasmane tenta une nouvelle invasion en Arménie, 58 ; on ne sait plus rien de ce roi depuis cette époque. — Pharasmane II, selon la chronologie géorgienne, commença de régner en l'an 72. Il était sous la dépendance d'Erovant, roi d'Arménie. Il secourut Erovant contre Ardaschès, le véritable héritier du trône d'Arménie, 78 ; se battit avec courage et fut obligé de prendre la fuite après la défaite d'Erovant. Il régna jusqu'en l'an 87, et eut pour successeur Asork, son fils. — Pharasmane III, successeur de son père Hamazasp sur le trône d'Armazi, 113, défit Mithridate, roi de Géorgie, et donna ses États à Pharnabaze. Il défit Mithridate et les Perses dans un second combat dans les plaines de Rekhani. Les Persans irrités eurent recours à la trahison et parvinrent à faire empoisonner Pharasmane III, 122. — Pharasmane IV, fils d'Adain et petit-fils de Pharasmane III, monta sur le trône en l'an 125, et mourut en l'an 182. Il engagea les Alains à faire une irruption dans la Médie et dans l'empire romain, 134. — Pharasmane V, fils de Barsabakhar, succéda à son frère Tiridate, 405; chassa les Persans de la Géorgie, et mourut peu après, en l'an 408. — Pharasmane VI fut le successeur de Pacorus, 528. Sous son règne les Persans ravagèrent plusieurs fois la Géorgie. — Pharasmane VII, successeur et neveu du précédent, monta sur le trône en l'an 523, et mourut en 557, sans avoir rien fait de remarquable. Son successeur fut Pacorus II.

PHARE, *Pharos*, petite île voisine du port d'Alexandrie, fut jointe au continent par un môle de 7 stades, 285 de J.-C.

PHARE, espèce de grand fanal que l'on met sur de hautes tours construites à l'entrée ou aux environs des ports pour éclairer les vaisseaux qui sont en mer et qui approchent des côtes pendant la nuit. Le plus ancien phare dont l'histoire fasse mention est celui du promontoire de Sigée. Il y en avait aussi dans le Pirée d'Athènes et dans la plupart des ports de la Grèce ; le plus fameux fut celui que Ptolémée Philadelphe fit élever dans l'île de Pharos, près de la rive d'Alexandrie en Égypte, et qui mérita d'être compté parmi les merveilles de l'univers. Il fut élevé par le Guidien Sostrate, 470 de la fondation de Rome. On lui donna le nom de *Phare*, de l'île de *Pharos* où il avait été élevé. Depuis cette époque, on désigna sous ce nom toutes les autres tours destinées au même usage. Celui que les Romains avaient fait placer à Boulogne-sur-Mer, afin de guider les vaisseaux qui passaient de la Grande-Bretagne dans les Gaules, subsistait encore en 1643. M. Lemoine proposa de substituer au feu de charbon de terre une lampe d'argent. Fresnel apporta de grands perfectionnements dans la construction des phares.

PHARISIENS, du mot hébreu *Pharas* (séparer), parce qu'ils affectaient de se séparer du peuple par l'extérieur exclusif d'une sainteté hypocrite. Cette secte juive, dont l'origine remonte à 180 ou 200 ans av. J.-C., était la plus nombreuse et la plus puissante de la Judée à la venue de Jésus-Christ. Les scribes ou docteurs de la loi étaient tous dans leurs rangs. Ils admettaient la loi de Moïse, les prophètes, les hagiographes et les traditions. Ils attribuaient tout à Dieu et au destin ; croyaient à l'existence des anges, à l'immortalité de l'âme, et supposaient, en faveur des âmes des justes, une espèce de métempsycose, d'après laquelle elles pouvaient revenir sur la terre et animer d'autres corps. Ils ne voulaient pas d'étranger pour roi. Leur crédit tomba et ils furent en butte aux persécutions, quand le grand prêtre Hyrcan eut abandonné leur secte pour celle des saducéens. Ils furent emprisonnés, massacrés, et ceux qui échappèrent, forcés à fuir dans le désert. Leur doctrine fut défendue sous peine de mort. La persécution continua sous Aristobule, fils d'Hyrcan, et sous Alexandre, qui plus tard leur rendit leurs honneurs et leurs biens. Ils reprirent alors leur ancienne puissance, et la gardèrent jusqu'à la ruine de Jérusalem.

PHARNABAZE, nom très-commun dans l'ancien empire des Perses. La guerre du Péloponèse fut allumée par un Pharnabaze, satrape de Phrygie, qui se fit battre aux batailles d'Abydos et de Cyzique, par Alcibiade, 411-410 av. J.-C. ; devint l'ami d'Athènes, 407, et remporta, de moitié avec Conon, la victoire de Cnide, sur la flotte lacédémonienne, 394. Un autre Pharnabaze fut le fondateur de la première dynastie des rois d'Ibérie, délivra ce pays de la domination des Perses, le divisa en huit provinces, et mourut, 225 av. J.-C., après avoir régné pendant 25 ans.

PHARNACE Ier, roi de Pont, 184-157 av. J.-C.; fils de Mithridate V, fit la guerre à Eumène, roi de Pergame.

PHARNACE II, roi du Bosphore Cimmérien, fils de Mithridate le Grand, monta sur le trône, 64 av. J.-C.; fut attaqué par César, 47; perdit la bataille de Zéla et fut réduit en trois jours. Il capitula dans Sinope, et se vit

forcé de rentrer dans le Bosphore, où il mourut peu de temps après.

PHARSALE, *Pharsalus* ou *Pharsalia*, aujourd'hui *Farsa*, ville de Thessalie, à l'est de l'Epidanus et près de l'Enipée, fut immortalisée par la victoire que César y remporta sur Pompée, 705 de Rome, 48 av. J.-C. La guerre civile de César et de Pompée fut le sujet de la *Pharsale* de Lucain.

PHAYLLUS, général phocéen, frère et successeur d'Onomarque dans le commandement des Phocéens, vainquit les Béotiens, 252 av. J.-C; pilla le temple de Delphes, et mourut peu de temps après, 39.

PHÉDON D'ÉLIS, disciple et ami de Socrate, fut, dans sa jeunesse, pris par des pirates et racheté par Socrate. A la mort de son maître, il retourna dans sa patrie et y fonda l'école dite d'*Élis*.

PHÈDRE, *Phædra*, fille du roi de Crète et de Pasiphaé, sœur d'Ariane et femme de Thésée, roi d'Athènes; conçut pour Hippolyte, son beau-frère, un grand amour, auquel ce prince ne répondit pas. Pour s'en venger elle l'accusa auprès de son père d'avoir voulu la séduire, et causa ainsi la mort du jeune prince. Phèdre se pendit de désespoir quelque temps après.

PHÈDRE, *Phædrus*, philosophe épicurien grec, florissait dans Athènes, environ 50 ans av. J.-C. Il composa, entre autres écrits, un *Traité de la nature des Dieux*.

PHÈDRE, fabuliste latin, né dans la Piérie (Macédoine), 50 ans av. J.-C.; était esclave à Rome; fut affranchi par Auguste; perdit sa fortune pour avoir froissé Séjan, et mourut sous le règne de Claude, 44 de J.-C. Il a laissé cinq livres de fables, qui furent attribués à tort à Nicolas Perotti, écrivain du 15e siècle. La première édition de *Phèdre* fut publiée à Troyes, par Pithon, 1596, sur un manuscrit trouvé par son frère François. Ce manuscrit, longtemps égaré, fut retrouvé en 1780, copié et publié par M. Berger de Xivrey, 1830.

PHÉLIPPEAUX (A. LE PICARD de), officier d'artillerie, né en 1768, mort de la peste en 1799; émigra en 1791; fit la campagne de 1792; organisa une insurrection royaliste dans les départements du centre, 1795; s'empara de Sancerre; fut fait prisonnier à Bourges; parvint à s'échapper; fut chargé par l'amiral Sydney Smith de la défense de Saint-Jean d'Acre contre les Français, et contribua beaucoup à faire lever le siége.

PHÉLYPEAUX, maison célèbre dès le commencement du 13e siècle, par les grands hommes qui en sont sortis et par les charges dont ils ont été revêtus, a donné à la France un chancelier, dix secrétaires d'État et plusieurs grands officiers, commandeurs des ordres du roi. — Phélypeaux (Jean) fut conseiller du roi, lieutenant général à Blois. — Phélypeaux (Philippe), fils de Jean, — Phélypeaux (Jean II du nom), fils de Philippe, mourut le 20 mai 1461. — Phélypeaux (Guillaume), fils du précédent, vivait à Blois vers l'an 1488, mourut en 1527. — Phélypeaux (Raymond), seigneur de la Cave, de la Vrillière et de Saint-Lubin, fils du précédent. — Phélypeaux (Louis), seigneur de la Cave et de la Vrillière, conseiller au présidial de Blois, épousa, par contrat du 22 août 1557, Radegonde Garraut, fille de Jean Garraut, seigneur de la Quante. Leurs enfants furent: 1° Raimond, seigneur d'Herbaut; 2° Salomon, seigneur des Landes, auditeur des comptes en 1592, puis maître des comptes depuis le 12 juillet 1594 jusqu'en 1633, mort le 2 octobre 1655, sans avoir été marié; 3° Jacob, abbé de Bourgmoyen et de l'Esterp, reçu conseiller au parlement le 16 mars 1601, mort le 25 octobre 1643; 4° Paul, tige de la branche des seigneurs de Pontchartrain; 5° Jean, seigneur de Ville-Savin, comte de Buzançois, secrétaire des commandements de la reine Marie de Médicis et conseiller d'État, mort le 23 novembre 1660. — Phélypeaux (Raimond), seigneur d'Herbaut, de la Vrillière et du Verger, né à Blois en 1560; après avoir été fait secrétaire de la chambre du roi le 25 août 1590; trésorier des parties casuelles en 1591; trésorier de l'épargne en 1599, succéda à Paul Phélypeaux, seigneur de Pontchartrain, son frère cadet, dans la dignité de secrétaire d'État, le 5 novembre 1621, et mourut à Suze, en Piémont, le 2 mai 1629. Il avait épousé, par contrat du 3 juillet 1594, Claude Gobelin, fille de Balthasar Gobelin, trésorier de l'épargne, puis président des comptes, et d'Anne de Raconis, dont il eut: 1° Balthasar, seigneur d'Herbaut, tige de la branche d'Herbaut; 2° Louis, seigneur de la Vrillière, tige de celle de la Vrillière; 3° Antoine, seigneur du Verger, tige de celle du Verger.

Branche des seigneurs d'Herbaut.

Phélypeaux (Balthasar), chevalier, seigneur d'Herbaut, fils aîné de Raimond Phélypeaux, reçu conseiller au parlement le 18 février 1618, puis trésorier de l'épargne et conseiller d'État, mourut le 15 février 1663. — Phélypeaux (François), seigneur d'Herbaut, conseiller au parlement, épousa Anne Loisel, fille d'Antoine Loisel, conseiller au parlement, dont il eut: 1° Antoine-François, qui suit; 2° Louis-Balthasar, docteur de Sorbonne, chanoine de Notre-Dame de Paris en 1694; abbé de Toronet, diocèse de Fréjus, en 1697; agent général du clergé en 1701 et évêque de Riez en 1713; 3° Henri, capitaine de vaisseau, tué au combat naval près de Malaga, le 24 août 1704. — Phélypeaux (Antoine-François), seigneur d'Herbaut, intendant général de la marine, mourut à Malaga, le 10 octobre 1704, de la blessure qu'il avait reçue sur le vaisseau-amiral, au combat où son frère fut tué. — Phélypeaux (George), seigneur d'Herbaut, reçu conseiller au parlement le 30 mars 1719; se démit de cette charge pour avoir celle de lieutenant pour le roi au gouvernement du Blaisois, pour laquelle il prêta serment entre les mains de Sa Majesté le 2 mars 1725.

Branche des marquis de la Vrillière.

Phélypeaux (Louis), seigneur de la Vrillière et de Château-sur-Loire, baron d'Hervy, etc., second fils de Raimond, seigneur d'Herbaut et secrétaire d'État, fut fait conseiller d'État le 20 décembre 1620, secrétaire d'État après la mort de son père le 26 juin 1629, commandeur, prévôt et maître des cérémonies des ordres du roi, le 1er avril 1643, et mourut le 5 mai 1681, âgé de 85 ans. Il avait épousé, par contrat du 1er août 1635, Marie Particelle, morte le 23 août 1670, fille de Michel Particelle, seigneur d'Emeri et de Thoré, surintendant des finances, dont il eut: 1° Louis, reçu en survivance de la charge de secrétaire d'État en 1648, dont il se démit en 1669; 2° Balthasar, marquis de Châteauneuf, qui suit; 3° Michel, conseiller au parlement, abbé de Nieul, de Saint-Lo et de l'Absie, nommé évêque d'Uzès le 22 novembre 1664, et archevêque de Bourges en 1676, mort subitement à Paris le 28 avril 1694, âgé de 52 ans; 4° Augustin, chevalier de Malte en 1647 et capitaine de galère, mort sur son bord, proche de Vigo, en Espagne, l'an 1673; 5° Raimond, comte de Saint-Florentin, lieutenant-colonel du régiment colonel général de dragons, mort à Mons, le 9 août 1692, des blessures qu'il avait reçues au combat de Steinkerque; 6° Pierre, baron d'Hervy, brigadier des armées du roi, mestre de camp du régiment royal-dauphin-étranger, mort en

1691. — Phélypeaux (Balthasar), marquis de Châteauneuf, de Tanlé, de Thoré, etc., fut d'abord aumônier du roi, abbé de l'Absie et de Quincy, conseiller au parlement, puis fut reçu secrétaire d'État en survivance de son père, l'an 1669, sur la démission de son frère aîné. Il commença d'exercer cette charge en 1676. Il avait obtenu par commission, en 1671, celle de commandeur et secrétaire des ordres du roi, dont il fut pourvu en titre l'an 1685. Il mourut en sa terre de Châteauneuf, allant aux eaux de Bourbon, le 27 avril 1700. — Phélypeaux (Louis), marquis de la Vrillière, de Châteauneuf, de Tanlay, comte de Saint-Florentin, baron d'Hervy, etc., né le 14 avril 1672, fut fait secrétaire d'État après la mort de son père, le 10 mai 1700, puis commandeur et secrétaire des ordres du roi le 18 mai de la même année; fut conseiller du conseil de régence pendant la minorité de Louis XV, et mourut à Fontainebleau le 17 septembre 1725, dans la 54e année de son âge. Il avait épousé, le 1er septembre 1700, Françoise de Mailly, fille de Louis, comte de Mailly, maréchal de camp des armées du roi.

Branche des seigneurs du Verger.

Phélypeaux (Antoine), seigneur du Verger, 3e fils de Raimond Phélypeaux, seigneur d'Herbaut, secrétaire d'État, fut reçu conseiller au parlement le 19 juillet 1629; fut fait ensuite intendant de justice en Bourbonnais, puis conseiller d'État, et mourut le 19 mars 1665. De son mariage avec Marie de Villebois, fille de Jacques de Villebois, maître d'hôtel du roi, il eut : 1° Raimond-Balthasar, qui suit; et 2° Jacques-Antoine Phélypeaux, qui fut d'abord agent général du clergé de France. Il eut, au mois d'avril, l'abbaye de Bourgmoyen, ordre de Saint-Augustin, diocèse de Chartres, dont il donna sa démission en 1692, pour être unie à l'évêché de Blois. Il fut nommé, le 31 octobre 1690, à l'évêché de Lodève, qui fut préconisé et proposé pour lui à Rome les 23 juin et 1er juillet 1692; fut ensuite sacré le 24 août de la même année. L'abbaye de Nants, ordre de Saint-Benoît, diocèse de Vabres, lui fut donnée le 27 décembre 1694, et celle de Saint-Sauveur de Lodève, du même ordre, le 31 octobre 1697. Il harangua le roi à la tête des députés des états de Languedoc le 10 août 1706, et il obtint encore l'abbaye de Saint Gilles sur le Rhône, ordre de Saint-Benoît, diocèse de Nîmes, le 8 janvier 1721. Il mourut dans son diocèse sur la fin du mois d'avril 1732. — Phélypeaux (Raimond Balthasar), seigneur du Verger, lieutenant général des armées du roi, conseiller d'État d'épée, après avoir été envoyé extraordinaire à Cologne, 1698, fut ambassadeur extraordinaire à Turin, 1700, puis nommé vice roi du Canada, 1709, où il mourut, sans alliance, en décembre 1713.

Branche des comtes de Pontchartrain.

Phélypeaux (Paul), seigneur de Pontchartrain, 4e fils de Louis Phélypeaux, seigneur de la Vrillière, né à Blois l'an 1569, joignit à la facilité d'un heureux génie toutes les lumières que peut fournir une excellente éducation, et entra dans les affaires, quoique très-jeune, dès l'an 1588. Après en avoir pris les premières teintures sous M. de Révol, secrétaire d'État, il acheva de se perfectionner sous M. de Villeroi, et fut pourvu, par Henri IV, de la charge de secrétaire des commandements de la reine Marie de Médicis; il la remplit avec tant de zèle et de capacité, que cette princesse lui procura celle de secrétaire d'État, à la place de M. Forget du Frêne, et le 21 avril 1610, il entra en exercice peu de temps avant la mort du roi. Lorsque le gouvernement fut tombé entre les mains de la reine, sa bienfaitrice, il aida, par ses sages conseils, à maintenir l'autorité de la régence et la tranquillité des peuples. Les affaires les plus importantes qui survinrent dans la suite, et surtout celles de la religion, passèrent par ses mains. On lui donna ordre, en 1615, de se joindre à M. de Villeroi pour faire cesser les mécontentements de M. le prince de Condé, qui s'était retiré de la cour et qui avait rassemblé à Coucy les ducs de Longueville et de Mayenne, le comte de Saint-Paul et le maréchal de Bouillon. M. de Pontchartrain travailla aux règlements qui furent faits dans l'assemblée des notables à Rouen, l'an 1617, et eut la meilleure part au traité de paix qui fut conclu, l'an 1619, avec la reine mère, peu après son évasion de Blois. Les mouvements des huguenots, qui refusèrent, en 1620, de se séparer à Loudun, et qui convoquèrent la même année une assemblée à la Rochelle, furent réprimés par les soins de M. de Pontchartrain. Enfin, ce sage ministre, dont les forces s'étaient épuisées par son extrême application, tomba malade au siége de Montauban, où il avait accompagné le roi, en 1621. Il se fit porter à Castel-Sarrasin, où il mourut le 21 octobre, âgé de 52 ans. — Phélypeaux (Louis, 1er du nom), seigneur de Pontchartrain, n'était âgé que de 8 ans lors de la mort de son père. Il fut néanmoins gratifié de la charge de secrétaire d'État, à condition que, pendant sa jeunesse, elle serait exercée par Raimond, son oncle, auquel il en donna depuis sa démission. Après avoir été conseiller au parlement, en 1657, il fut président à la chambre des comptes en 1650, et mourut le 30 avril 1685, âgé de 72 ans. — Phélypeaux (Louis), chevalier, comte de Pontchartrain, né le 29 mars 1643, fut reçu conseiller au parlement de Paris le 11 février 1661, à l'âge de 17 ans. Il exerça cette charge avec distinction jusqu'en 1667, qu'il fut choisi au mois d'août, par Louis XIV, pour remplir la place de premier président au parlement de Bretagne. Il contribua à affermir la paix dans cette province, qui avait été fort agitée. En 1687, il fut nommé intendant des finances. En 1689, il succéda à M. le Pelletier dans la charge de contrôleur général des finances. A la fin de 1690, il fut fait secrétaire d'État après M. de Seignelai, mort au mois de novembre de cette année, et réunit à cette charge le soin et la direction des académies qui en avaient été détachées, et particulièrement de l'Académie des belles-lettres, à laquelle il donna une nouvelle forme. Il fut fait chancelier et garde des sceaux de France en 1699. Peu après, le roi le nomma commandeur de ses ordres. Après avoir encore servi l'État pendant 15 années comme chancelier, il se retira dans la maison de l'institution des pères de l'Oratoire. Louis XIV, qui n'avait consenti qu'avec peine à sa retraite, lui conserva tous les honneurs attachés à la première dignité du royaume, et Louis XV l'honora une fois de sa visite par respect pour sa vertu. Il mourut dans son château de Pontchartrain, au milieu de sa famille, le 22 décembre 1727, dans la 85e année de son âge. Il fut inhumé sans aucune pompe ni monument, comme il l'avait ordonné, dans sa chapelle de l'église Saint-Germain l'Auxerrois à Paris. Il laissa un fils unique, Phélypeaux (Jérôme), comte de Pontchartrain et de Palluau, marquis de Chefboutonne et de Rie, etc., neuf-sur-Cher, baron des îles de Bouyn et de Rie, etc., commandeur des ordres du roi et ci-devant secrétaire d'État, qui a été marié deux fois. — Phélypeaux de Pontchartrain (Jean-Frédéric), comte de Maurepas, né le 9 juillet 1701, fut reçu de minorité chevalier de l'ordre de Malte au grand prieuré de France, le 4 août 1705. Il fut pourvu de la charge de secrétaire d'État et des commandements de Sa Majesté, par la démission de son

père; en prêta le serment le 15 novembre 1715, et l'exerça au commencement de 1718. Il fut fait commandeur, secrétaire des ordres du roi, et prêta serment pour cette charge le 26 mars 1724, ayant été élu honoraire de l'Académie royale des sciences le 11 avril 1725. Il y prit séance le 4 juillet suivant.

PHÉNICIE (La), qu'on a souvent confondue avec la Palestine ou la Syrie, consistait en une langue de terre s'étendant le long des côtes de la Méditerranée, depuis Aradus, sur l'Eleuthérus, jusqu'à Tyr. Le nom de Phénicie lui vient de Phénix, fils d'Agénor, un de ses rois; ou bien encore des palmiers (*phoinix* en grec), qui couvraient son territoire. Le sol sablonneux était coupé par les monts boisés du Liban et de l'anti-Liban. Elle ne formait pas un seul État; on y comptait plusieurs villes, ou libres ou gouvernées monarchiquement. Les principales étaient Tyr, Sidon, Béryte, Byblos, Tripolis, Aco ou Ptolémaïs. La plus ancienne était Sidon (aujourd'hui Saïd), fameuse par ses travaux d'art et surtout sa verrerie. Toutes ces villes n'étaient, dans l'origine, que des colonies ou des dépendances des métropoles. Plus tard, elles se déclarèrent indépendantes et formèrent une ligue à la tête de laquelle Tyr fut placée, de 1000 à 600 av. J.-C. La Phénicie faisait partie de l'empire médo-persan, et fut gouvernée successivement par Alexandre, les Séleucides et Rome. Les premiers Phéniciens menèrent d'abord une vie nomade, sur les bords de la mer Rouge, s'étendirent en Palestine, d'où ils furent chassés par un peuple plus puissant qu'eux. Ils s'établirent alors dans les contrées auxquelles ils ont donné leur nom, formèrent une puissance maritime qui entreprit des expéditions maritimes et acquit de grandes richesses. Dès 1500 av. J.-C., les sciences avaient été cultivées et répandues par les colonies qu'Agénor avait transplantées dans l'Asie Mineure, en Crète, en Libye et en Grèce. Cadmus, son fils, introduisit en Grèce, les premières idées d'un état régulier. Sidon portait le nom de grande ville, à l'arrivée des juifs en Palestine (1440 av. J.-C.). Les Phéniciens avaient déjà des colonies en Afrique, 1100 av. J.-C.; ils fondèrent Utique, 1170. La ligue formée entre leurs villes, de 1000 à 600 av. J.-C., s'affermissait par les alliances qu'elle contractait avec des peuples amis de la paix. Hiram, fils d'Abidal, conclut avec David et Salomon, des traités de paix et de commerce (1000 av. J.-C.). Itobal, roi de Tyr et de Sidon, père de Jésabel, fit bâtir plusieurs villes en Phénicie (900 av. J.-C.), et peupla Anza en Afrique. Mutgenus, Muttinus), père de Pygmalion, de Barca, de Didon et d'Anne, succéda à Badozor. Didon émigra, ainsi que Barca et Anne, 888 av. J.-C., et alla fonder Carthage. (V. CARTHAGE.) Nabucadnessar détruisit Sidon, se rendit maître de Tyr, après un siége de 13 ans, et anéantit presque entièrement son ancienne splendeur. Baal succéda à Itobal, qui périt dans ce siége. Après sa mort, l'État fut gouverné par des suffettes élus par le peuple. La Phénicie tomba ensuite sous la domination des Perses (555 av. J.-C.). Sidon, la plus riche ville de la Phénicie, 481 av. J.-C., se mit à la tête de la révolte contre Artaxercès-Mnémon et Artaxercès-Ochus. Tennès, roi de Sidon, vainquit l'armée persane, 361 av. J.-C., avec l'aide des Grecs et de Mentor. Mais Sidon ne tarda pas à être prise par Ochus, 350 av. J.-C., et se soumit à Alexandre, à son arrivée en Phénicie, après la bataille d'Issus (333 av. J.-C.). Ce conquérant remplaça le roi Straton par Abdolonyme. Tyr fut prise après un siége de 7 mois, fut brûlée, et les habitants furent passés au fil de l'épée ou vendus comme esclaves. Alexandre releva la ville, mais elle ne put jamais reprendre son ancienne puissance; elle resta soumise aux Séleucides comme Sidon aux Macédoniens, jusqu'à ce que les Romains s'en fussent rendus maîtres (65 av. J.-C.). Depuis cette époque, la Phénicie partagea le sort de la Syrie. Tyr devint pour les croisés une place d'armes importante (1099 ap. J.-C.). Le sultan d'Égypte, qui la prit en 1225, en fut chassé par les Francs. Il en fut de même des Tatars, 1263. Le pays fut occupé pour la dernière fois par le sultan d'Égypte, 1292. — Le commerce des Phéniciens consista longtemps en échanges. Ils inventèrent et perfectionnèrent la construction des vaisseaux. On leur attribue l'invention des caractères alphabétiques et de la science du calcul. Ils parlaient un dialecte de la langue sémitique, de celle des tribus de Chanaan. Leur religion était l'idolâtrie; les sacrifices humains faisaient partie de leur culte. Leur dieu principal était *Kronos* (en grec), *Baal* ou *Bel* (en hébreu), et aussi *Adonis* (seigneur). Melkaeth ou Hercule était le dieu de Tyr; Thammouz ou Adonis, celui de Byblos, etc. Enfin, ils vénéraient les Cabires, qui avaient des mystères particuliers.

PHÉRÉCRATE D'ATHÈNES, poëte comique, florissant vers 420 av. J.-C.; composa un grand nombre de comédies, dont il ne reste plus que quelques fragments reproduits par J. Hertel dans son *Vetustissimorum comicorum sententiæ*. Phérécrate laissa son nom au vers phérécratien, composé d'un spondée, d'un dactyle et d'un trochée.

PHÉRÉCYDE, philosophe grec, né dans l'île de Syros, 600 ans av. J.-C., avait une école à Samos et Pythagore parmi ses disciples. Il est le premier qui ait enseigné philosophiquement l'immortalité de l'âme, et qui ait écrit en prose. — Un autre Phérécyde, historien, né dans l'île de Léros, florissait 480 ans av. J.-C. Il laissa sur les autochthones de l'Attique un traité dont Sturz a publié les quelques fragments qui nous restent, 1789.

PHÈRES, *Pheræ*, ville de Thessalie, près de la Magnésie, fut gouvernée par Jason, Polydore et Alexandre, et prise par Philippe, 352.

PHIDIAS, grand statuaire de l'antiquité, né en Attique, 498 av. J.-C., mort, 430, composa *la Minerve Guerrière, la Minerve Poliade, la Minerve Lemnienne, le Jupiter Olympien*, etc.; fut surintendant de tous les travaux d'art entrepris par ordre du peuple, et fit élever le Parthénon. Il fut exilé et mourut à Elis.

PHIDON, tyran d'Argos au 9e siècle av. J.-C., inventa la balance, et fit frapper la première monnaie d'argent à Égine.

PHILADELPHIA (New), ville des États-Unis, État d'Ohio, chef-lieu du comté de Tuscarawas, à 120 kil. est-nord-est de Columbus, 2,560 habitants. Cette ville fut fondée en 1802.

PHILADELPHIE, *Philadelphia*, aujourd'hui Alachehr, ville de Lydie, au pied du mont Smolut, fut bâtie par Attale Philadelphe, roi de Pergame.

PHILADELPHIE, ville des États-Unis, la plus grande de l'État de Pensylvanie, chef-lieu du comté de son nom, à 120 kil. sud-ouest de New-York. Il y a dans cette ville plusieurs monuments et institutions. Le commerce maritime y est assez important. En 1820, les bâtiments appartenant à ce port avaient un tonnage de 83,225 tonneaux. La population de Philadelphie s'est accrue considérablement depuis un demi-siècle. On y comptait 43,525 habitants en 1790; 62,000 en 1802; 92,870 en 1810; 114,410 en 1820 et et 160,000 en 1829; les nègres y sont libres. Cette ville fut fondée peu de temps après l'arrivée des colons qu'amenait Guillaume Penn, 1682. Il s'y tint la seconde assemblée de la Pensylvanie, avril

1683; c'est là que fut conclu un traité important avec les Indiens des 6 nations, 1749. Les Anglais s'en emparèrent, 26 septembre 1777, et y causèrent de grands ravages. Ce fut dans cette ville que se tint le premier congrès des députés de l'Union, et que la déclaration de l'indépendance des États-Unis fut adoptée et proclamée. En 1793, plusieurs milliers de Français, échappés au massacre de Saint-Domingue, s'y réfugièrent. Elle fut ravagée par la fièvre jaune, 1793-1797. Le comté, en 1820, renfermait 21,250 habitants.

PHILARÈTE, *Filard* en arménien, général arménien, se distingua dans l'expédition contre les Turcs sedjoucides, servit avec fidélité l'empereur grec Diogène, et prit le titre d'empereur après le triomphe de Michel Parapinace. Il fit la paix avec Nicéphore Botoniate, et fut nommé duc d'Antioche. Il se soumit ensuite au sultan Mélik-Schah, et mourut en 1086.

PHILÉ (Manuel), poëte grec du moyen âge, né à Éphèse, 1275, mort en 1340; laissa divers poëmes en vers politiques, publiés par Wausdorf, Leipsick, 1768; et une *Histoire naturelle*, publiée à Utrecht, 1730.

PHERON, roi d'Égypte, fils de Sésostris, succéda à son père vers l'an 1600, et devint aveugle vers la fin de son règne.

PHILÉMON, poëte comique grec, né à Soles, 320 av. J.-C., mort, 223, composa plus de 80 pièces, dont il ne reste que fort peu de fragments, que l'on trouve avec ceux de Ménandre, et qui ont été traduits en français par Poinsinet de Sivry.

PHILÉMON, grammairien du 5e au 12e siècle, fit un xique grec technologique, édité à Londres, 1812.

PHILÉTÈRE, *Philæterus*, eunuque paphlagonien, fonda le royaume de Pergame. Il s'empara du pouvoir dans Pergame, dont il avait été nommé gouverneur par Lysimaque, 283 av. J.-C.; gouverna jusqu'en 263 avant J.-C., et laissa ses États à Eumènes, son neveu. Le pied qui portait son nom avait 35 centimètres 4 millimètres.

PHILIDOR (Fr.-André Danican, dit), compositeur, né à Dreux, 1726, mort en 1795, donna plusieurs opéras-comiques, dont il ne reste plus que *le Maréchal ferrant*, et trois grands opéras qui sont oubliés.

PHILIPON DE LA MADELEINE (L.), né à Lyon, 1734, mort, 1818, fut sous le Directoire bibliothécaire du ministère de l'intérieur, après avoir été successivement avocat du roi à la chambre des comptes de Besançon, et intendant des finances du comte d'Artois. Il laissa entre autres ouvrages : *Dictionnaire portatif des rimes*, 1806; *Grammaire des gens du monde*, 1807; *Homonymes français*, 1817, etc.

PHILIPPE. Nom commun à un grand nombre de personnages historiques.

Souverains grecs et romains.

PHILIPPE. Cinq rois de Macédoine ont porté ce nom. — Philippe Ier succéda, l'an 649 av. J.-C., à son père Argée, et mourut après 38 ans de règne. Il eut pour successeur Tropas. — Philippe II, surnommé le Grand, 5e fils d'Amyntas II et père d'Alexandre le Grand, né l'an 383 av. J.-C., fut emmené en otage par Pélopidas, apprit la guerre sous Épaminondas, et succéda enfin à Perdiccas, fils de son frère aîné Alexandre II, 360. Il gagna contre les Athéniens la bataille de Méthone, 360; battit les Péoniens et les Illyriens, 359; se rendit maître de Potidée et d'Amphipolis, 358; fut nommé général de la Grèce, dans la guerre sacrée contre les Locriens d'Amphisse; s'empara des Thermopyles, et prit Élatée, 339; vainquit les Athéniens et les Thébains dans les plaines de Chéronée, 338; fut nommé, par le conseil des amphictyons, généralissime des Grecs contre la Perse, 337, et fut assassiné par Pausanias, 336. — Philippe III, plus communément appelé *Arrhidée*, fils naturel de Philippe II et d'une courtisane de Larisse, succéda à Alexandre, 321 av. J.-C., et fut tué par Olympias, 315. — Philippe IV, l'aîné des fils de Cassandre, lui succéda, 298 av. J.-C. — Philippe V, fils de Démétrius III, né dans l'année 234 av. J.-C., monta sur le trône en l'année 220. Secondé par Philopœmen, il prit et détruisit Thermon, capitale de l'Étolie, 219; se ligua avec Annibal, 215; fit périr Aratus et son fils, 213. Rome se ligua avec les Étoliens, 211. Philippe battit de nouveau les Étoliens, 209, et pénétra en Étolie avec des forces considérables, 207. Il conclut la paix avec Rome, 204. Il déclara la guerre aux Rhodiens, 203, et mit le siége devant Athènes, 200. Athènes et Rhodes demandèrent du secours aux Romains. La guerre se ralluma entre Rome et Philippe. Le consul Q. Flaminius marcha contre Philippe, gagna les Achéens, 198, et défit complétement Philippe à la bataille de Cynocéphale, 197. Philippe implora la paix et l'obtint à de dures conditions, 196. Il condamna et fit périr injustement son fils Démétrius, d'après les calomnies de l'ambitieux Persée, son second fils, 181. Le chagrin qu'il eut de son crime lui causa de fréquentes insomnies, et le conduisit au tombeau. Il mourut en l'an 179 av. J.-C. V. **MACÉDOINE.**

PHILIPPE, de la race des Séleucides, fils d'Antiochus VIII, surnommé Grypus, fut roi de Syrie, s'unit contre Antiochus X à son frère Antiochus XI, 95 av. J.-C. Antiochus X fut vaincu. Philippe se rendit maître d'une partie des États de son frère. Les Syriens, las de ces discordes intestines, donnèrent la couronne à Tigrane, roi d'Arménie. Philippe fut chassé, et mourut l'an 57 av. J.-C.

PHILIPPE, prince juif, fils d'Hérode le Grand, époux de Salomé, eut le titre de tétrarque, et gouverna plusieurs provinces de Judée. Il mourut l'an 33 de J.-C. V. **SYRIE.**

PHILIPPE (Marcus Julius), empereur romain, surnommé l'Arabe, né en 204 de J.-C., fit déposer et mettre à mort Gordien, 244; battit les Francs à Mayence, 244; fit la paix avec Sapor, roi des Perses, et revint à Rome, 245. Les légions pannoniennes avaient proclamé empereur le centurion Macrinus. Philippe envoya le sénateur Décius contre les rebelles. A l'arrivée de Décius, les légions pannoniennes massacrèrent Macrinus, et élurent empereur Décius lui-même. A cette nouvelle, Philippe marcha contre Décius; mais il fut battu à Vérone, et tomba sous les coups de ses propres soldats, 249. V. **ROME.**

Rois de France.

PHILIPPE Ier, fils de Henri Ier, monta sur le trône, 1060. Baudouin, comte de Flandre, son oncle, eut la régence et la tutelle du jeune prince. Il mourut en 1067, et laissa le royaume à son pupille, âgé de 15 ans. Les fils du comte de Flandre se disputant l'héritage paternel, Philippe Ier prit parti pour l'aîné; mais, vaincu près de Mont-Cassel, 1070, il fit la paix avec Robert, le fils puîné de Baudouin, et il épousa sa fille Berthe, 1071. En 1075, il délivra Dole, assiégée par Guillaume le Conquérant. Il répudia la reine Berthe, et enleva Bertrade à Foulque, son époux, 1095. Urbain II jeta son anathème sur ce mariage et son excommunication sur Philippe et Bertrade, 1095. L'excommunication ne fut levée qu'en 1105. Philippe Ier mourut à Melun, le 29 juillet 1108, à l'âge

de 37 ans, après 48 ans de règne. — Philippe II ou Philippe-Auguste, né, en 1165, de Louis VII le Jeune et d'Alix, fut associé au trône par son père, en 1180. Il rend un édit contre les blasphémateurs, 1181; chasse les juifs du royaume, 1182; réprime les déprédations de la noblesse, 1185. C'est en cette dernière année que les rues de Paris furent pavées pour la première fois. En 1187, différend entre Philippe II et le roi d'Angleterre, Henri Ier, au sujet du Vexin : Henri demande la paix. Vers la même année, les deux princes entreprennent la 3e croisade; mais Henri meurt, et son fils Richard lui succède. Philippe II et Richard se rendent maîtres de Ptolémaïs, 1191. Philippe revient en France au mois de décembre de cette même année. Richard est fait prisonnier par Léopold, duc d'Autriche, 1192. Philippe engage Jean-sans-Terre à s'emparer du royaume d'Angleterre; lui donne la ville d'Évreux; met le siége devant Rouen, mais échoue, 1193. Après la mort de sa première femme, Isabelle, il épouse, en secondes noces, la princesse Ingelburge, sœur de Canut VI, roi de Danemark, 1193. Il la répudia bientôt pour épouser Marie-Agnès, fille de Bertold, duc de Méranie et de Dalmatie, 1196. Après une longue suite de guerres, Richard, l'éternel ennemi de Philippe II, meurt, 1199. Démêlés de Philippe avec le saint-siége, au sujet de son second mariage; il rappelle Ingelburge, 1200. La Normandie, le Maine, 1204; la Touraine, 1205, sont entièrement soumis à la France. Bataille de Bouvines, gagnée par Philippe II sur l'empereur Othon et ses confédérés, 27 juillet 1214. Mort de Philippe II à Mantes, le 14 juillet 1223. — Philippe III, le *Hardi*, né en 1245, monta sur le trône après la mort de saint Louis, son père, le 25 août 1270. Il se met en possession du comté de Toulouse, vacant par le décès de Jeanne, 1271; reçoit l'hommage d'Édouard, roi d'Angleterre, revenant de la terre sainte, 1272. Concile de Lyon, 1273. Il a pour but de réprimer les abus ecclésiastiques, de régler les différends existant au sujet de l'empire de Grèce et de l'empire d'Allemagne. Philippe épouse Marie, sœur de Jean, duc de Brabant, 1274. Pierre de la Brosse accuse la reine d'avoir empoisonné le prince Louis, enfant de Philippe, né d'un premier lit. Cette accusation est reconnue calomnieuse, 1276. Pierre de la Brosse est pendu aux fourches publiques, 1277. Massacre des Français dans toute la Sicile ou *vêpres siciliennes*, 30 mars 1282. Un légat du pape fait prêcher la croisade contre Pierre, roi d'Aragon, 1284. Le roi Philippe assemble une armée à Narbonne, et va venger le massacre des Français, 1285. Philippe entre en Catalogne; mais, malade, il est forcé de revenir en France, perd les places qu'il avait conquises dans cette campagne, et meurt de chagrin à Perpignan, le 6 octobre 1285, à l'âge de 45 ans et après 16 ans de règne. — Philippe IV, dit le *Bel*, fils de Philippe le Hardi, monte sur le trône en 1285, à l'âge de 17 ans. Il avait, en 1284, épousé Jeanne, reine de Navarre et comtesse de Brie et de Champagne. Une loi du système féodal interdisait aux grands vassaux de marier leurs enfants sans la permission du monarque. Gui, comte de Flandre, transgressant cette loi, fiança sa fille au fils aîné d'Édouard, roi d'Angleterre. De plus, il forma contre la France une ligue avec Édouard. Mais Philippe l'attira à Paris, et le retint en captivité. Le comte de Flandre ne devint libre qu'en livrant sa fille pour otage, 1296. L'année suivante, 1297, une trêve fut conclue entre le roi d'Angleterre et Philippe. Révolte des Flamands; bataille de Courtrai, où les Français sont taillés en pièces, 1302; bataille de Mons-en-Puelle, où Philippe prend une revanche éclatante contre les Flamands, et réunit à la couronne toutes les provinces de Flandre, en deçà de la Lys, 1304. Le reste de la Flandre est rendu au comte, 1305. A la même époque, finissent les démêlés de Philippe et de Boniface VIII. Ce dernier meurt, et son successeur Benoît XI rétablit la concorde entre la France et le saint-siége. En 1307, Louis, fils aîné de Philippe, prend possession de la Navarre au nom de son père. En 1308, Philippe fait brûler les templiers. En 1310, il réunit le Lyonnais à la couronne. Mort de Philippe à Fontainebleau 1314. — Philippe V, surnommé *le Long*, né en 1296, monta sur le trône en 1317, grâce à la loi salique, qui défendait à Jeanne, fille de son frère Louis le Hutin, de régner. Il fit en 1320 une paix assez avantageuse avec les Flamands. Les lépreux, à l'instigation des juifs et des princes mahométans, qui voulaient empêcher une nouvelle croisade projetée par Philippe, empoisonnent les fontaines. Ils sont brûlés vifs, 1320. Philippe mourut en 1322, à l'âge de 28 ans. — Philippe VI de Valois, né en 1293, monta sur le trône en 1328; secourut le comte de Flandre, Louis de Cressy, contre les Flamands révoltés, et vainquit les rebelles à Mont-Cassel, 1328. Édouard III soulève encore une fois les Flamands, et se ligue avec eux contre Philippe, 1339. Philippe perd contre ces nouveaux alliés la bataille navale de l'Écluse; cette bataille est suivie d'une trêve, 1340. Les hostilités recommencent en 1341. Bataille de Crécy, gagnée par Édouard III, 1346. Édouard investit Calais, prend possession de la ville, en fait sortir tous les habitants et la repeuple d'Anglais, 1347. Trêve entre les Français et les Anglais, prorogée jusqu'en 1350. Peste générale, 1348. Mort de Philippe VI à Nogent-le-Rotrou, en 1350, la 57e année de son âge, et la 25e de son règne. V. FRANCE.

Empereurs d'Allemagne et rois d'Espagne.

PHILIPPE, empereur d'Allemagne, fils de Frédéric Ier et de Béatrix, né en 1178. Son père étant mort, il se vit en possession de la Souabe et de la Toscane. A la mort de son frère, il se fit donner la tutelle de Frédéric II, son neveu, reconnu déjà roi des Romains. Il fut sacré à Mayence, 1198. Othon, duc de Brunswick, ayant été élu à Cologne par quelques seigneurs, Philippe prit les armes contre lui et le mit en fuite. Il fut reconnu empereur par le duc de Brabant et d'autres seigneurs, et couronné de nouveau à Aix-la-Chapelle, 1205. Philippe remporta, en 1206, une nouvelle victoire sur Othon, que soutenaient le pape et l'Angleterre. Il mourut assassiné à Bamberg, par Othon de Wittelsbach, auquel il avait refusé sa fille, 23 juin 1208. V. ALLEMAGNE.

PHILIPPE Ier, dit *le Beau*, né en 1478 de Maximilien Ier et de Marie de Bourgogne, épousa en 1496 Jeanne la Folle, fille de Ferdinand, roi d'Aragon, et d'Isabelle, reine de Castille. L'an 1500, Philippe eut un fils qui fut depuis Charles Quint. Le 20 juillet de la même année, sa femme et lui furent déclarés héritiers du trône d'Espagne. Ils se rendirent dans ce pays en 1502, et furent reconnus par les États de Saragosse et de Tolède. Le 26 novembre 1504, mort d'Isabelle de Castille à Medina del Campo. Ferdinand est nommé régent de Castille. Le 24 novembre 1505, traité de Salamanque qui confirme la régence de Ferdinand, et accorde à Philippe la moitié des revenus du royaume. Mais le 28 avril 1506, ce traité est déchiré, et le 27 juin de la même année, Ferdinand s'engage à remettre la régence à Philippe. Malgré les efforts de celui-ci pour écarter Jeanne du pouvoir, sous prétexte d'incapacité, les états de Valladolid élèvent Jeanne aussi bien que Philippe au trône d'Espagne, et proclament Charles, leur fils, prince des Asturies. Trois mois après, Philippe mourut à Burgos, le

25 septembre 1506, à l'âge de 28 ans, après un excès de table. — Philippe II, roi d'Espagne, né à Valladolid le 21 mai 1527, de Charles-Quint et d'Elisabeth de Portugal, dut en 1554 le royaume de Naples et de Sicile à l'abdication de son père, puis à d'autres cessions successives de ce prince, la souveraineté des Pays-Bas, octobre 1555, et enfin le trône des Espagnes, janvier 1556. Veuf de dona Maria de Portugal, il épousa en 1554 Marie, fille de Henri VIII, mais ne fut point couronné roi d'Angleterre. Il se ligue avec les Anglais contre Paul IV, qui voulait faire déclarer sa déchéance du royaume de Naples, et qui était soutenu par la France. Emmanuel-Philibert, général de Philippe, bat à Saint-Quentin les Français, commandés par Coligni. La ville même tombe entre les mains de Philippe, et la paix de Cateau-Cambrésis est signée, 15 avril 1559. Dragut le corsaire défit deux fois les vaisseaux de Philippe, mais il fut enfin vaincu par le général espagnol Mendoza. Bulle signée le 12 mai 1559, par laquelle Paul IV autorise l'érection de 14 nouveaux évêchés du ressort des siéges de Cambray et d'Utrecht. L'érection de ces nouveaux évêchés est publiée le 8 janvier 1560. Granvelle, nommé archevêque de Malines, fait son entrée dans cette ville en 1561. Le 11 mars 1563, le prince d'Orange, les comtes d'Egmont et de Horn adressent à Philippe une lettre dans laquelle ils attaquent Granvelle. Le roi répond le 6 juin, et prie un des seigneurs de venir devant lui développer ses griefs. Les comtes d'Egmont et de Horn, ainsi que le prince d'Orange, refusent de voter le maintien de l'inquisition. Les comtes d'Egmont et de Horn sont condamnés et mis à mort, 1568. Louis de Requesnes, successeur du duc d'Albe, 1573. Pacification de Gand, 8 novembre 1576. Edit perpétuel ou ratification de la pacification de Gand, 12 janvier 1577. Liberté de conscience proclamée à Anvers par les États, 22 juillet 1577. Don Juan, successeur de Requesnes; séparation des Provinces-Unies, 1579. Vers cette époque, Philippe fait mourir son fils don Carlos. Il se rend maître du Portugal, 1580; son escadre l'*Invincible Armada*, équipée contre Elisabeth, reine d'Angleterre, est détruite par les flots. *Ligue sainte*, formée par Philippe contre Henri IV. Les triomphes du Béarnais font signer à Philippe le traité de Vervins. Philippe II meurt de la goutte le 13 septembre 1598. Il avait régné 43 ans. — Philippe III, surnommé *le Pieux*, roi d'Espagne, fils de Philippe II et d'Anne d'Autriche, né à Madrid, le 14 avril 1578, monta sur le trône en 1598. Il avait été marié de bonne heure à Marguerite d'Autriche, fille de Charles, archiduc de Graetz. Le duc de Lerme, son ministre, régna sous son nom. En 1601, Philippe fait passer des troupes espagnoles dans les Pays-Bas. Il parvint à prendre Ostende. Il altéra les monnaies espagnoles, 1604. Les Espagnols signent avec les Bays-Bas une trêve de 12 ans, 1609. Edit du mois de septembre 1609, qui ordonne aux Maures de quitter l'Espagne. Ratification des contrats de mariage conclus entre Elisabeth de France et le prince des Asturies, et entre le jeune Louis et l'infante Anne, 1612. Le duc de Savoie envahit le Montferrat, 1613. Le duc de Lerme obtient le chapeau de cardinal. Son fils Uzeda hérite de son crédit et de sa place, 1618. Philippe III meurt le 23 février 1621. — Philippe IV, fils et successeur de Philippe III, né en 1605, monta sur le trône en 1621. Le comte Olivarès, premier ministre. La guerre recommence avec la Hollande. Les Espagnols sont vaincus par les Hollandais, 1628. Richelieu forme une ligue contre Philippe IV, et lui fait perdre l'Artois et la Corogne. Le Portugal se détache de la monarchie, 1640. Le duc de Bragance règne à Lisbonne. Renvoi d'Olivarez. Mort d'Élisabeth de France, fille de Henri IV et femme de Philippe IV. La paix est conclue entre l'Espagne et la France dans l'île des Faisans, 1659; mais elle est ainsi annihilée par le mariage de Louis XIV et de l'infante Marie-Thérèse. Guerre des Espagnols contre les Portugais. Défaite des Espagnols à Villa-Viciosa. Mort de Philippe IV, 17 septembre 1665. — Philippe V, roi d'Espagne, petit-fils de Louis XIV et de Marie de Bavière, né à Versailles, le 19 décembre 1683, fut appelé au trône d'Espagne par le testament de Charles, le 2 octobre 1700. Il fut proclamé roi d'Espagne à Madrid, le 24 novembre 1700. Ligue de l'Empire, de l'Angleterre et de la Hollande contre la France et l'Espagne. Le prince Eugène bat à Larpi, 1701, les troupes de Louis XIV et de Philippe V. Bataille de Luzara, 1702, où Vendôme et Philippe V sont vainqueurs. L'archiduc Charles VI paraît en Espagne, 1704, et prétend à la couronne. Le royaume de Valence se range du parti de l'archiduc, 1705. L'archiduc prend Lerida, Tortose, et force Barcelonne à capituler, 1705. L'Aragon, la Catalogne, se soumettent à l'Autrichien. Les Anglo-Portugais, sous les ordres de Las Minas et de Gallway, menacent Madrid, 1706. Mais Berwick gagne la bataille d'Almanza le 25 avril 1707, et sauve la couronne de Philippe V. En la même année, le duc d'Orléans reprend Lerida. Enfin la bataille de Villa-Viciosa affermit pour toujours Philippe V sur le trône d'Espagne, 10 décembre 1710; et la paix d'Utrecht est conclue, 11 avril 1713. Barcelonne met bas les armes, 1714. Le cardinal Albéroni, ministre, s'empare de la Sardaigne. Triple alliance de la France, de l'Angleterre et de la Hollande contre l'Espagne. Les Anglais écrasent l'Espagne sur mer, 1718. Philippe V est forcé de renvoyer Albéroni et d'abandonner la Sicile, 1720. Philippe V abdique en 1724 en faveur de son fils aîné Louis, mais reprend la couronne après la mort prématurée de ce jeune prince. Il signe la paix avec l'Empire, 30 avril 1725. Coalition du Portugal et de l'Espagne, 1729. Philippe V porte la guerre en Afrique, 1732; soumission des Maures. La France, la Sardaigne et l'Espagne se liguent de nouveau contre l'Empire. Paix de Vienne, 18 novembre 1736. Mort de Philippe V, 9 juillet 1746. V. ESPAGNE.

Ducs de Bourgogne, comtes d'Artois et de Flandre, et comtes et ducs de Savoie et de Nemours.

PHILIPPE de Bourgogne, comte d'Artois et de Boulogne, etc., de la première branche des ducs de Bourgogne, sortis de Robert de France, fils du roi Robert, avait pour père Eudes IV, et pour mère Jeanne de France, fille du roi Philippe, dit *le Long*. Il fut comte d'Artois du chef de sa mère, et mourut avant son père, le 22 septembre 1346, d'une blessure reçue par la chute d'un cheval, au siége d'Aiguillon, en Guienne, laissant de sa femme Jeanne, fille unique de Guillaume XII, comte de Boulogne et d'Auvergne, Philippe qui suit.

PHILIPPE Ier, surnommé *le Rouvres*, du lieu de sa naissance, près de Dijon, né en 1344, eut pour tutrice sa mère Jeanne de Bourgogne; sa mère, en se mariant avec le roi Jean, apporta le titre de régent du duché de Bourgogne à son époux. Le régent assembla la noblesse bourguignonne à Beauvais, pour établir la gabelle, 1353. Les états refusèrent cet impôt et se bornèrent à voter un subside pour lever des troupes bourguignonnes, destinées à marcher contre les Anglais. Journée de Poitiers, 19 septembre 1356. Combat de Brion-sur-Ourse. Progrès de l'invasion anglaise. Traité conclu à Gaillon en Auxois, 10 mai 1359. Philippe de Rouvres épouse Marguerite, fille et héritière de Louis, comte de Flandre,

1357. Ayant atteint sa majorité, il prend les rênes du gouvernement, 1360. Il meurt d'une chute en 1361. — Philippe le Hardi, 4e fils du roi Jean, né à Pontoise en 1342, fut blessé et fait prisonnier à la bataille de Poitiers, 1357; reçut pour récompense le comté de Touraine, puis le duché de Bourgogne. La princesse Marguerite, fille du comte de Flandre, fut sa femme, 1384, et lui apporta en dot les comtés de Flandre et de Bourgogne, d'Artois, de Nevers, de Réthel. Il mit une digue à l'invasion anglaise, et réprima l'insurrection des Gantois qu'il battit à Comines et à Rosebec. Charles V, à son lit de mort, l'appela à partager l'autorité avec son frère le duc de Berry sous la minorité de Charles VI; il exerça le pouvoir avec le duc de Berry, pendant la démence de ce prince, 1392. Il fut député en 1395 au pape Benoît XIII, qui résidait à Avignon. Il mourut à Hall d'une épidémie, le 27 avril 1404. — Philippe le Bon, duc de Bourgogne, né à Dijon en 1396, de Jean-sans-Peur et de Marguerite de Bavière, forma, de concert avec Henri V, roi d'Angleterre, le projet d'envahir la France, dès qu'il eut appris l'assassinat de son père sur le pont de Montereau. Il signa le traité de Troyes, 21 mars 1421. Il fit son entrée à Paris, avec le roi d'Angleterre. Mais la mésintelligence se mit entre le Bourguignon et l'Anglais. Philippe le Bon se réconcilia, à Nevers, avec le duc de Bourbon, son beau-frère, 1434. Il signa la paix avec la France, 21 septembre 1435. Les Anglais furent chassés de Paris, 1436. Philippe le Bon paya la rançon du duc d'Orléans, prisonnier à Londres. Rencontre et réconciliation des deux princes à Gravelines, 1440. Philippe le Bon mourut à Bruges d'une esquinancie, 1467.

PHILIPPE d'Artois, seigneur de Conches, de Damfront et de Melun-sur-Yèvre, fils aîné de Robert II, comte d'Artois, suivit son père à la bataille de Furnes où il fut pris par les Flamands et secouru par les siens; mais il mourut peu après de ses blessures, le 11 septembre 1297, et fut enterré dans le chœur de l'église des Jacobins de Paris. — Philippe d'Artois, comte d'Eu, connétable de France, 3e fils de Jean d'Artois, comte d'Eu, se signala l'an 1383, à la prise de Bourbourg, et accompagna Louis II, duc de Bourbon, en Afrique, où il assista au siége de Tunis, 1390. Il fut fait connétable de France, 1392, par le roi Charles VI, et suivit le comte de Nevers en Hongrie contre les Turcs, où il se trouva, 1396, au siége de Nicopolis. Son imprudence et sa présomption devinrent funestes à la chrétienté, par la perte de la bataille, où le connétable resta lui-même prisonnier entre les mains des infidèles. Il mourut à Micalizo en Natolie, à la veille d'être mis en liberté, 15 juin 1497. V. **ARTOIS.**

PHILIPPE, comte de Flandre, fils de Thierry d'Alsace, fils de Thierry Ier, duc de Lorraine, succéda à son père, 1168, et se brouilla avec le roi Philippe-Auguste; mais depuis il s'allia avec lui, et le suivit au voyage de la terre sainte, où il fut tué au siége d'Acre, en 1191, sans laisser d'enfants.

PHILIPPE Ier, 13e comte de Savoie, l'un des 9 fils de Thomas Ier, successivement gouverneur du patrimoine de saint Pierre, gonfalonier de l'Église romaine, évêque de Valence, archevêque de Lyon et général de l'armée pontificale, assista au concile de Laon et fut vaincu, près de Turin, par les armées de Montferrat et d'Asti, unies aux partisans de l'évêque de Turin. Il mourut en 1285.

PHILIPPE II, 7e duc de Savoie, surnommé *Sans-Terre*, 5e fils du duc Louis, fut enfermé par Louis XI au château de Loche. Mais Louis XI se l'attacha ensuite, et, sous Charles VIII, Philippe II se distingua dans l'expédition d'Italie. Il mourut en 1496.

PHILIPPE de Savoie, duc de Nemours, marquis de Saint-Sorlin, comte de Genevois et baron de Fouci-gny, etc., fils de Philippe II, duc de Savoie, naquit en 1490. Il fut destiné jeune à l'état ecclésiastique, et fut même évêque de Genève; mais se sentant porté aux armes, il suivit le roi Louis XII, en Italie, et se trouva, 1509, à la bataille d'Agnadel. L'empereur Charles-Quint l'attira, en 1519, à sa cour, à Spire; mais le roi de France François Ier, son neveu, le voulant dégager de ce parti, le fit venir en France, lui donna le duché de Nemours, et le maria, le 17 septembre 1528, à Charlotte d'Orléans, fille de Louis d'Orléans Ier, duc de Longueville. Philippe de Savoie mourut à Marseille, le 25 novembre 1533. V. **SAVOIE.**

Empereurs de Constantinople.

PHILIPPE de Courtenay, empereur titulaire de Constantinople, et roi de Thessalonique, était fils de l'empereur Baudouin II, que les Grecs chassèrent du trône. Il épousa, l'an 1273, Béatrix de Sicile, fille de Charles Ier, roi de Naples et de Sicile, comte de Provence. On a, dans le trésor des chartres de France, un titre du 12 mars 1274, qui témoigne que la même année, étant à la ville de Brindes, au royaume de Naples, il fit donation de son royaume de Thessalonique à son beau-frère Philippe, fils du même Charles Ier, qui se tua l'an 1277, en chargeant une arbalète qui se débanda. Philippe de Courtenay traita avec Charles Ier, roi de Naples, et avec les Vénitiens, pour faire la guerre à Michel Paléologue; mais il mourut l'an 1285, avant de voir l'exécution de ce traité. — Robert, petit-fils de Charles II, s'efforça de conquérir l'empire de Constantinople, et mourut à Naples le 17 septembre 1364, sans laisser d'enfants. — Philippe II, frère de Robert, successeur de ses droits à l'empire de Constantinople, travailla inutilement pour les faire valoir. Il fut quatre ans prisonnier en Hongrie, et mourut le 25 novembre 1368, ou plutôt en 1374.

Princes, enfants de France.

PHILIPPE de France, fils du roi Louis VI, dit le Gros, et d'Adélaïde de Savoie, né le 29 août de l'an 1116, fut couronné du vivant de son père, à Reims, par l'archevêque Arnaud, le 14 avril, fête de Pâques, de l'an 1129. Il régna deux ans et demi avec son père, et mourut par un accident assez étrange. Il passait dans un des faubourgs de Paris; un pourceau s'étant fourré entre les jambes de son cheval, le fit renverser sur le prince, qui mourut de cette chute le 13 octobre de l'an 1131. Il est enterré à Saint-Denis.

PHILIPPE de France, dit Hurepel ou le Rude, comte de Clermont en Beauvaisis, de Mortain, d'Aumale, de Boulogne et de Dammartin, fils du roi Philippe II, surnommé Auguste, et d'Agnès de Méranie sa troisième femme, naquit l'an 1200, et l'année suivante fut fiancé, par traité passé à Compiègne, avec Mahaud, fille unique et héritière de Renaud, comte de Dammartin et d'Ide, comtesse de Boulogne, qu'il épousa en 1216. Il se trouva, en 1226, au sacre de saint Louis à Reims, et y porta l'épée royale. Deux ans après il suivit le parti des mécontents contre la reine Blanche, régente du royaume; mais en 1229, il rentra dans son devoir et dans les bonnes grâces du roi. Ce prince mourut au tournoi qui se fit à Corbie en 1235, et fut enterré à Saint-Denis.

PHILIPPE de France, duc d'Orléans. V. **ORLÉANS.**

Personnages divers.

PHILIPPE (Saint), un des apôtres de Jésus-Christ, naquit à Bethsaïde en Galilée. Il fut appelé par le Sau-

veur le lendemain de la vocation de saint Pierre et de saint André. D'après Théodoret, il apparut en 394 ap. J.-C., avec saint Jean l'évangéliste, à l'empereur Théodose. Il mourut fort vieux en Phrygie. Son corps est, dit-on, à Rome, dans l'église consacrée sous le nom de Saint-Philippe l'an 560. En 1204, on apporta de Constantinople à Florence un bras de saint Philippe. On célèbre sa fête le 1er mai.

PHILIPPE (Saint), un des 7 disciples choisis par les apôtres après l'ascension de Jésus-Christ. Il prêcha l'Évangile à Samarie et en Phénicie, et mourut, à ce que l'on croit, à Césarée, vers l'an 70. L'Église latine célèbre sa fête le 6 juin.

PHILIPPE, successeur de l'antipape Constantin, monta sur le saint-siége le 31 juillet 768, et fut déposé par Étienne III.

PHILIPPE, médecin grec, né en Acarnanie, guérit Alexandre, lorsque ce prince tomba malade pour s'être baigné dans les eaux du Cydnus.

PHILIPPE DE THESSALONIQUE, poëte grec, regardé par quelques écrivains comme contemporain d'Auguste, mais vraisemblablement né sous les règnes de Trajan ou de Néron, auteur de quelques épigrammes et de la collection appelée par les philologues *deuxième Anthologie* ou *Anthologie de Philippe*.

PHILIPPE *le Solitaire*, écrivain grec, vivait au commencement du 12e siècle.

PHILIPPE de *Bonne-Espérance*, religieux prémontré, prieur de l'abbaye de Bonne-Espérance en Hainaut; fut d'abord relégué dans une autre abbaye, par suite de quelques démêlés avec saint Bernard. Mais s'étant réconcilié avec ce saint, il fut abbé de son premier monastère, 1155. Il y mourut en 1172.

PHILIPPE de la *Sainte-Trinité*, carme déchaussé, né à Malaucène, dans le comtat d'Avignon, parcourut, en qualité de missionnaire, l'Arabie, la Perse et plusieurs autres contrées de l'Orient. Il fut nommé général de son ordre à Rome, 1665. Il mourut à Naples, 1671.

PHILIPPE (Claude-Ambroise), né à Besançon en 1614; prit part aux guerres que fit Louis XIV pour réunir la Franche-Comté à la couronne de France; fut nommé, par Louis XIV, président à mortier au parlement de Besançon, et mourut en 1698.

PHILIPPE DE PRÉTOT (Étienne-André), né en 1710, à Paris, se livra à l'enseignement et surveilla la réimpression des classiques latins de Coustelier. Il fut censeur royal et membre des académies de Rouen et d'Angers. Il mourut à Paris en 1787.

PHILIPPE (L'infant don), duc de Parme, né en 1720, de Philippe V, roi d'Espagne, et d'Élisabeth Farnèse; épousa, en 1738, Louise-Élisabeth de France, fille de Louis XV, et fut investi des duchés de Guastalla, de Parme et de Plaisance, par le traité d'Aix-la-Chapelle, 1748. Il mourut à Alexandrie, de la petite vérole, 1765. V. PARME.

PHILIPPE *le Magnanime*, landgrave de Hesse. V. HESSE.

PHILIPPE GUILLAUME D'ORANGE. V. ORANGE.

PHILIPPE DE VENDOME. V. VENDOME.

PHILIPPES, *Philippi*, d'abord *Datos et Crenides*, aujourd'hui Filibé, ville de Macédoine (jadis de Thrace), fut prise par Philippe II, qui lui donna son nom. C'est dans les plaines à l'ouest de cette ville qu'Octave et Marc-Antoine gagnèrent sur Brutus et Cassius la bataille qui porta le dernier coup à la république romaine, 42 av. J.-C.

PHILIPPEVILLE, ville forte des Pays-Bas, province et à 36 kil. sud-ouest de Namur. Elle nomme deux députés aux états de la province. Ce n'était d'abord qu'un bourg appelé *Corbigny*, sur l'emplacement duquel Charles-Quint fit bâtir une ville qui reçut le nom de son fils, 1555. Elle fut prise sur les Hollandais par don Juan d'Autriche, 19 mai 1578. Le traité des Pyrénées la céda à la France, qui la conserva jusqu'en 1815.

PHILIPPEVILLE, ville et port de l'Algérie (Constantine), sur la rade de Stora, fut construite par les Français en 1839, sur les ruines de l'ancienne *Rusicada*.

PHILIPPICUS ou *Philépique*, empereur grec, servait d'abord l'empire d'Orient. Il se persuada qu'il arriverait à l'empire, et, pour avoir osé le dire, il fut exilé par Tibère III, à Céphalonie, 701, puis à Cherson par Justinien II, 710; proclamé empereur à Cherson, il entra dans Constantinople, 711. Son ardeur pour le monothélisme, ses vices et son indolence lui firent perdre la couronne. Il fut privé de la vue, 713, et mourut de misère en exil.

PHILIPPINE, ville forte des Pays-Bas, province de Zélande. Prise par Guillaume de Nassau, 1633; elle tomba sous la domination des Français qui s'en emparèrent le 6 mai 1747, et la perdirent à la paix de 1748.

PHILIPPINES, en espagnol *Filipinas*, groupe d'îles dans le nord de l'Archipel asiatique, baigné à l'est par le grand Océan équinoxial, au sud par la mer de Célèbes, au sud-ouest par la mer de Mindoro, à l'ouest et au nord par la mer de Chine. Luçon, dans le nord du groupe, est la plus considérable des Philippines. Les plus célèbres détroits qui séparent ces îles sont ceux de San Bernardino, entre Luçon et Samar, et de Suregao, entre Mindanao et Seyte. Il y a plusieurs volcans dans les montagnes qui traversent ces îles : l'éruption de 1641 fit un tel bruit, qu'il fut entendu jusqu'à la côte de la Cochinchine. En 1754, les commotions qui précédèrent l'éruption de Taal, dans l'île de Luçon, détruisirent la ville de Taal et d'autres lieux. La population est ainsi évaluée : Indiens naturels, 2,400,000 : métis, 118,000 ; Chinois, 7,000 ; blancs espagnols, 4,000. Parmi les Indiens naturels, on remarque la race des Papous, possesseurs primitifs du pays : ils sont noirs et ont tous les autres traits des nègres. Les Philippines méridionales sont habitées par des Maures ou par Indiens mahométans. Les Chinois, qui y étaient en grand nombre, en ont été chassés à différentes époques, et notamment en 1757. Les métis et créoles sont les plus nombreux et les plus dangereux; ce furent eux qui se révoltèrent dans le but d'obtenir un gouvernement libéral. L'administration est dirigée par un gouverneur qui a le titre de capitaine général et des pouvoirs très-étendus, par un vice-gouverneur et par une cour suprême ou audience. Les Philippines furent découvertes en 1521, par Magellan, qui leur donna d'abord le nom d'Archipel de Saint-Lazare. On prétend cependant que les Portugais avaient connu Luçon vers 1511. Une flotte du Mexique y fit sa première conquête en s'emparant de l'île de Zébu, 1565; et ce ne fut qu'en 1570 qu'on forma l'établissement de Manille. L'île Soulou fut attaquée sans succès par les Espagnols, 1590. Manille fut prise par les Anglais, 1762, et restituée en 1764. En février 1809, le gouvernement de ces îles se prononça pour Ferdinand VII et ouvrit ses ports aux Anglais.

PHILIPPOPOLI, en turc *Filibé*, Philippopolis, ville de la Turquie d'Europe (Romélie), sur la Maritza, à 150 kil. nord-ouest d'Andrinople; 50,000 habitants. Cette ville, avant le tremblement de terre de 1818, était le siége d'un archevêque grec. L'ancienne Philippopolis, fondée ou rétablie par Philippe II, père d'Alexandre le

Grand, n'occupait que les deux rochers du nord de la ville actuelle. Mustapha Bayraictar, pacha de Roustchouk, la prit en 1807. Au moyen âge, sous les empereurs latins de Constantinople, elle était le titre d'un duché désigné très-souvent sous le nom de Finépople. Elle fut presque anéantie par un tremblement de terre en 1828.

PHILIPPSBOURG, *Philippsburg*, ville du grand-duché de Bade, cercle du Necker, chef-lieu de bailliage, à 26 kil. nord de Carlsruhe; 1,200 habitants. Cette ville, autrefois appelée Udenheim, prit le nom de Philippsbourg à cause de Philippe-Christophe, évêque de Spire, qui la fortifia au commencement de la guerre de trente ans. Elle fut prise par les Suédois, 1633; par les Impériaux, 1635; par les alliés, 1675, et par les Français, 1644, 1688 et 1734. Elle passa à la France à la paix de Westphalie, et à l'empereur d'Allemagne par le traité de Nimègue. Elle revint à l'évêque de Spire, 1782. Les Français s'en emparèrent, 1799; elle fut réunie au grand-duché de Bade, 1802.

PHILIPPSTHAL, château d'Allemagne, dans le duché de Hesse, a donné son nom à deux branches de cette maison.

PHILIPPSTHAL (Landgraves de HESSE). — Philippe, 5e fils de Guillaume, landgrave de Hesse-Cassel, naquit le 14 décembre 1655. Il eut Creuzberg en apanage, et fit bâtir la ville de Philippsthal. Il mourut d'apoplexie, à Aix-la-Chapelle, le 18 juin 1721. — Charles, fils de Philippe, né le 23 septembre 1682; servit d'abord en Danemark, et passa ensuite au service de la France, où il fut créé lieutenant général des armées du roi, le 18 mars 1721. Il succéda au landgraviat de Hesse-Philippsthal au mois de juin suivant. Le roi de Danemark le créa chevalier de l'Éléphant, le 6 juin 1731. Ce prince mourut le 7 mai 1770. — Guillaume, fils de Charles, né le 29 août 1726, landgrave de Hesse-Philippsthal, le 7 mai 1770, fut général de cavalerie en Hollande. Il épousa, le 26 juin 1753, Ulrique-Éléonore de Hesse-Philippsthal, morte le 1er février 1795, et mourut le 8 août 1810. — Louis, fils de Guillaume, né le 8 octobre 1760; capitaine général des troupes de Ferdinand, roi de Naples, défendit la forteresse de Gaëte, 1806, lorsque les troupes françaises, sous le commandement de Joseph Bonaparte, vinrent mettre le siége devant cette place, au mois de février. Ce prince devint landgrave de Hesse-Philippsthal à la mort de son père, le 8 août 1810. Il mourut le 15 février 1816. — Ernest-Constantin, né le 8 août 1771, a succédé au landgrave Louis, son frère, le 15 février 1816. Il épousa : 1° le 10 avril 1796, Christierne-Louise, fille de Frédéric-Charles, prince de Schwarzbourg-Rudolstadt; 2° le 17 février 1812, Caroline-Wilhelmine-Ulrique-Éléonore, fille de son frère Charles, prince héréditaire de Hesse-Philippsthal.

PHILIPPSTHAL-BARCHFELD (Landgraves de HESSE-). — Guillaume, né le 2 avril 1692, 5e fils de Philippe, landgrave de Hesse-Philippsthal, fut colonel de cavalerie au service des états généraux de Hollande, et mourut en 1761. — Adolphe, né le 25 juin 1743, succéda à son père en 1761, et mourut le 17 juillet 1803. — Charles, né le 27 juin 1784, général au service de l'empereur de Russie, succéda à son père le 17 juillet 1803; épousa, le 19 juillet 1816, Augusta, princesse de Hohenlohe-Ingelfingen-Œlsingen.

PHILIPS (Ambroise), poëte anglais, né dans le comté de Leicester, 1671, mort à Londres, 1749; composa des pastorales et trois tragédies; contribua à la rédaction d'une feuille périodique, intitulée : *The free Thinker*. Il fut nommé, au parlement de Dublin, représentant du comté d'Armagh en Irlande. — Un autre Philips (Jean), 1676-1708, laissa plusieurs poëmes intitulés : *Splendid shilling*; *Bleinhem* (en l'honneur de la victoire de Marlborough); le *Cidre*, etc.

PHILISTE, *Philistus*, historien et homme d'État, né à Syracuse, 481 av. J.-C.; servit Denys le tyran; fut exilé; revint à Syracuse; y fut, avec Aristippe, le chef de la faction des courtisans, opposée à celle de Dion et de Platon; contribua à la perte de celle-ci; fut vaincu sur mer par Dion, 411, et se tua. Il laissa l'*Histoire de Denys* et l'*Histoire de la Sicile*, dont il ne reste que quelques fragments.

PHILISTINS, petite nation de la Syrie, entre la tribu de Dan au nord, la tribu de Siméon à l'est, et l'Égypte au sud. Ses villes principales étaient Gaza (capitale), Azoth, Accaron, Anthedon. Ils formaient une fédération de très-petits États. Avant l'arrivée des Hébreux dans la terre promise, ils occupaient la Palestine tout entière. Unis aux Ammonites, ils tinrent le peuple juif 18 ans asservi, 1261-1243 av. J.-C.; seuls, ils lui firent subir un autre esclavage, dont les délivra Samson, 1212-1171. Vaincus par David, ils ne recouvrèrent leur indépendance que sous les derniers rois de Juda. Dans la suite, ils passèrent successivement sous la domination des Perses, d'Alexandre, des rois de Syrie et des Asmonéens, et, dans tous ces changements, perdirent jusqu'à leur nom. Azoth soutint un siége de 29 ans contre Psammétichus, roi d'Égypte. On croit que ce peuple est originaire de la Crète; parce que, dans la Bible, il est quelquefois nommé Cérétim, et qu'on croit trouver quelque ressemblance entre ses usages et ceux des Crétois. D'autres historiens ont prétendu que les Philistins étaient Cananéens et Phéniciens.

PHILLIP (Arthur), navigateur anglais, né à Londres, 1738, mort en 1814, fut gouverneur général de la Nouvelle-Galles du Sud, 1788 à 1793; fut à son retour nommé vice amiral. On a de lui un *Voyage à Botany-Bay*, Londres, 1789.

PHILOLAUS, philosophe pythagoricien, de Crotone ou de Tarente, né 500 av. J.-C., passa quelque temps à Thèbes où il eut pour disciples Simmias et Cébès, et mourut 420 av. J.-C. Il écrivit le premier sur la doctrine de son maître; composa trois livres sur la nature. Il passe pour être le véritable auteur du système astronomique qui fait tourner la terre et les autres planètes autour du soleil. Les fragments qui nous restent de ses écrits ont été recueillis par Bœck, Berlin, 1819.

PHILOLOGIE, de *philologos* (philologues, celui qui aime la science), histoire de la science, partie de l'érudition qui embrasse spécialement la la langue et la littérature. Eratosthène reçut le premier ce nom, 270-290 av. J.-C. L'origine de la grammaire, de la critique et de l'herméneutique, qui font partie de la philologie, remonte au temps de l'école d'Alexandrie. La philologie des anciens adeptes de cette école embrassait la science de l'antiquité dans le sens le plus étendu, surtout celle de la mythologie, de la critique grammaticale, de l'esthétique, de la rhétorique et de l'art métrique. Au temps de Pisistrate, il y avait déjà quelque tendance vers les études philologiques; cependant Alexandrie peut être considérée comme le premier point central de la vie et de l'activité littéraires, 332 av. J.-C. Dans l'Asie Mineure, les rois de Pergame, Attale II surtout, mort 133 av. J.-C. protégèrent les lettres et les sciences. Dans la Grèce proprement dite, à Athènes surtout, à Rhodes et dans la Grande-Grèce, principalement à Syracuse, se formèrent des littérateurs et des philologues dans toute l'acception du mot. Les Romains furent initiés aux savants

commentaires sur la langue par le Grec Cratès, de Malle, 169 av. J.-C. Suivant la définition de Cicéron, l'étude philologique et grammaticale embrassait la connaissance des poëtes grecs, les recherches de l'histoire, l'intelligence approfondie et raisonnée des mots, et les règles de la prononciation. La langue latine et les antiquités romaines devinrent, comme la langue grecque, le but d'investigations savantes et approfondies auxquelles se livrèrent avec ardeur M. Terentius Varro, historien et polygraphe, 116-27 av. J.-C., Verrius Flaccus (sous le règne d'Auguste), Asinius Pollio et d'autres. La littérature romaine fut exactement calquée sur la littérature grecque. Les ouvrages romains eurent bientôt de nombreux commentateurs, tels qu'Asconius Pedianus, qui étudia Térence, 50 ap. J.-C., Donatus 350 ap. J.-C., et Priscianus, 524. Ces deux derniers sont au nombre des principaux docteurs de la grammaire latine. Les sciences et les lettres furent négligées pendant une grande partie du moyen âge. L'invasion des barbares vint les anéantir, en renversant un grand nombre d'institutions et de monuments scientifiques et littéraires, et diverses écoles fondées par les empereurs. Le clergé chrétien conserva seul dans son sein, jusqu'à un temps meilleur, le dépôt des sciences et de la littérature. Dans les abbayes, dans les couvents, on étudiait l'encyclopédie, qui se composait des sept arts libéraux. Pour cet enseignement, on se servait surtout des ouvrages de Martianus Capella, 461 ap. J.-C., et de Cassiodore, mort en 563. Ce ne fut qu'au 6e siècle qu'on trouva de semblables écoles cléricales, d'abord en France, puis en Irlande, en Écosse et en Angleterre. Déjà, depuis le 7e siècle, la langue et la littérature arabe avaient pris un grand essor. Ce fut en Italie et dans le 12e siècle que furent fondées les premières universités, puis en France et en Angleterre : nous pouvons citer Lanfranc, de Pavie, et Anselme, d'Aoste, son élève ; le savant Gerbert, mort en 1003, sur le siége pontifical, sous le nom de Silvestre II ; l'évêque Abbon de Fleury, mort en 1004 ; et Bruno, de Cologne, mort en 1091. Le goût de l'antiquité classique s'éveilla de nouveau dans le 14e siècle. La première étincelle jaillit en Italie. L'étude des langues et des littératures anciennes y prit un grand développement. L'Italie devint le centre où se réunirent tous les philologues. Dans toutes les grandes villes, dans celles même qui ne possédaient pas d'université, des chaires pour l'enseignement de la littérature ancienne furent fondées et occupées par de savants professeurs. Partout on vit s'élever et fleurir des associations philologiques. A Florence, Cosme de Médicis, 1429, fonda l'Académie platonique, et attira dans cette résidence tous les savants de l'Europe. A Rome, Nicolas V ; à Milan, Visconti ; à Vérone, Della Scala ; en Sicile, le roi Robert, suivirent cette impulsion. Alde Manuce établit à Venise une institution littéraire. La découverte de l'imprimerie permit bientôt aux sciences et aux lettres de se répandre sur le globe entier : la lecture des classiques et la connaissance des langues anciennes cessèrent d'être limitées au but unique que se proposait l'Église. Chacun alors voulait s'exprimer en termes plus classiques que ses devanciers, et employer une latinité plus pure et plus correcte. Les philologues les plus distingués de cette époque étaient : Léonard Bruni d'Arezzo, 1370-1444 ; Poggio Braccioli, 1380-1459 ; Laurent Valla, 1407-1457 ; Nicolas Perotti, François Philelphe, Pomponio Leti, Marsile-Finci ; 1433-1499, et Ange Politien, 1454-1492. L'étude de l'antiquité se répandit en France. Dans le 15e siècle, il y avait à Paris des Grecs et des Italiens professant la philologie. A la fin du 15e siècle, l'Angleterre brillait par des études philologiques profondes et consciencieuses. Cette étude se propagea des Pays-Bas en Allemagne. Les premiers philologues allemands puisèrent leur instruction dans les écoles d'Italie. Ce sont Pub. Agricola, 1442-1485 ; K. Celtès, 1459-1508, et Jean Reuchlin, 1454-1521. Les études philologiques, ainsi répandues dans toute l'Europe au 16e siècle, exercèrent une grande influence sur la civilisation et sur les sciences spéciales et positives. Les savants les plus distingués, les plus laborieux, s'attachèrent à tout ce qui pouvait jeter quelque lueur nouvelle sur l'étymologie des langues anciennes, et recherchèrent tout ce qui pouvait expliquer les difficultés grammaticales : ils firent, plus tard, à la jurisprudence une application utile des études philologiques. Hugo de Groot (*Grotius*), 1583-1645, mit en relation plus intime la philologie et la théologie. La philologie orientale trouva aussi de savants interprètes : Erpen, 1584-1624 ; Leusden, Adrien Reland, Albert Schultens, 1686-1750. La philologie classique fut en grand honneur en Angleterre au 17e siècle ; il nous suffit de citer les noms de Th. Creech, Barnes, Joh. Toup, Richard Bentley, Barnes, Clarke, Taylor, Wakefield, Pearce, Middleton, etc. La philologie a trouvé de nombreux sectateurs en France depuis le commencement du 16e siècle et pendant tout la durée du 17e. On en a fait l'application, tantôt à la théologie, tantôt à la jurisprudence, et rarement on l'a cultivée pour elle-même. Les principaux philologues français sont : Guillaume Budé ou Budœus, 1467-1540 ; Jacques Cujas, Brisson, Denis Godefroi, mort en 1622. La philologie classique est surtout redevable de grands services aux travaux de Lambin, Muret, des imprimeurs Robert et Henri Étienne, du polygraphe Jules-César Scaliger (Della Scala de Vérone), de son fils Joseph-Justinien Scaliger, d'Adrien Tournebœuf, de Claude Saumaise, d'Isaac Casaubon, Vigier, Dufresne, Lefèvre, de l'archéologue Montfaucon, du savant Dacier, de sa femme, et surtout d'un grand nombre de jésuites. Dans le 17e siècle, la philologie orientale a trouvé de savants adeptes, tels que Bochart, d'Herbelot, le Jay, la Croze, Houbigant, etc. De notre temps on peut citer : Sylvestre de Sacy, Langlès, de Chézy, Eugène Burnouf et le baron d'Eckstein. Les Espagnols et les Portugais ont peu de philologues : il n'en est pas de même des Allemands, le nombre en est assez considérable ; nous ne citerons que Joachim Camerarius, le lexicographe Basile Faber, Jean-Georges Grœvius. Parmi les philologues du 17e siècle on compte Gaspard Barth, Jean Freinsheim, Weller, Cellarius ; dans le 18e siècle, Ludolphe Kuster, Budœus, J.-A. Fabricius, Lange, Frisch, Hederick, et surtout Gessner, fondateur d'une école philologique. C'est à la fondation de cette école, à ses travaux, que commença la philologie spéciale des Allemands. Les disciples de Gessner furent : Ernesti, Reiske, Heusinger, Duker, Wesseling, Fischer, Reiz, Brunck, Heyne, Wolf, Beck, Zeindorff, Schutz, Obertin, Spelding, Schweighauser, Hermann, Schlæffer, Bœckh, Creuzer, Schleyermacher, Bekker, Voss, Eichstadt, Jacobs, Passow. — La Suède a eu au 18e siècle, dans Ihre, un savant philologue ; au 19e siècle, dans Jean Lundblad, un habile classique, et, à la même époque, dans Mathias Norberg, un célèbre orientaliste. — Le Danemark eut deux grands philologues : l'évêque Munter et Rask, morts récemment.

PHILON DE BYBLOS (Herennius), grammairien et historien, né à Byblos, 24 de J.-C., laissa une traduction grecque de l'*Histoire phénicienne* de Sanchoniaton.

PHILON DE BYZANCE, ingénieur du 2e siècle avant J.-C., laissa, entre autres ouvrages, une *Poliorcétique*,

dont nous avons les livres 4 et 5 (imprimés dans les *Veterum mathematicorum Opera*, Paris, 1693), et un autre ouvrage intitulé : *De septem orbis Miraculis*, publié à Rome, 1640.

PHILON DE LARISSE, philosophe de la nouvelle académie, dirigea l'école de Platon, à Athènes, après Clitomaque, 88 av. J.-C. Il mitigea le scepticisme d'Arcésilas et de Carnéade, et fut regardé comme le chef d'une 4e académie.

PHILON LE JUIF, philosophe platonicien, natif d'Alexandrie, 30 ans av. J.-C., était de la race sacerdotale des Juifs. Député par les Juifs d'Alexandrie à Rome, auprès de Caligula, pour demander en leur faveur le droit de cité romaine, il ne put réussir dans sa demande, 40 ans de J.-C. L'année de sa mort est ignorée. Il laissa, entre autres ouvrages : *De mundi Creatione secundum Mosen*; *de Vitâ Mosis*; *de Vitâ contemplativâ*; *de Mundo*, etc.

PHILOPŒMEN, général grec, de Mégalopolis, écrasa les Étoliens à la bataille de Larisse, 208 av. J.-C.; fut élu préteur (ou chef de la ligue); gagna sur Machanidas la victoire de Mantinée; tua le tyran de sa main et força Nabis, son successeur, à lever le siége de Messène. Battu par ce dernier, il prit bientôt sa revanche à la journée de Gythium; entra vainqueur dans Sparte, dont il démantela les murailles; déporta la plus grande partie de la population et abolit les lois de Lycurgue, 188 av. J.-C. Il fut battu par Démarate, chef des Messéniens; fut pris et conduit à Messène, où il mourut empoisonné par Démarate, 183.

PHILOSOPHIE (amour de la sagesse), étude ou science de la nature et de la morale. De temps immémorial, dans l'Inde, en Perse, en Égypte, ceux qu'on appelait sages, les mages, les brames, les gymnosophites, les hiérophantes, s'occupèrent de cette science, qui d'abord, sans l'étudier dans ses détails, embrassa l'univers dans son ensemble, sans se borner à un objet spécial, étendit ses investigations sur l'universalité des connaissances; de là la difficulté de s'accorder sur la nature et l'unité de l'objet de cette science universelle. Il en fut de même en Grèce, jusqu'à Pythagore, 600 av. J.-C., où la science des sages, σοφία, comprenait tout ce qu'il était possible de connaître. Ce fut ce sage qui, trouvant ce nom trop ambitieux, prit celui d'*Ami de la Sagesse*, φιλοσοφος, d'où la science fut appelée *Philosophie*. La même chose arriva pour les sciences naturelles, jusqu'à Hippocrate, 440, qui le premier se livra à l'observation d'un objet séparé; aussi nous transmit-il des connaissances positives sur la médecine. On partage l'histoire de la philosophie en cinq périodes correspondantes à ses révolutions principales : la première, depuis l'origine de la philosophie jusqu'à Socrate, 400; la seconde, depuis Socrate jusqu'à la translation de la philosophie grecque en Égypte et à Rome, 168; la troisième, depuis l'école d'Alexandrie, l'an 300, jusqu'à la chute de l'empire d'Occident, 476; la quatrième, de la chute de l'empire d'Occident, 476, jusqu'à la renaissance des lettres, 1500; enfin, la cinquième, depuis la renaissance des lettres jusqu'à la fin du 18e siècle. Les traditions de l'Asie, de l'Égypte et de la Phénicie, établissant toutes le dogme et l'immortalité de l'âme, ouvrirent le premier âge de la philosophie, et ce fut sur ce dogme que les premiers sophistes ou sages commencèrent à publier leur morale. Elle se borna à des sentences et à des maximes pour la conduite de la vie, et il n'y eut d'abord ni système, ni école, ni contradicteurs. Mais, peu après les sophistes, on vit paraître différentes sectes ou écoles, qui se formèrent presque en même temps; l'ionique, par Anaximandre, 611-547; l'italique, par Pythagore, 600; et l'éléatique, par Xénophane, 580. Ces écoles, qui subsistèrent près d'un siècle, en différents lieux, se réunirent toutes dans Athènes vers le temps de Socrate et de son disciple Platon, 400-347. Jusque-là on n'avait encore vu nulle part un corps entier de philosophie; ce fut Platon, 350, qui le premier en rassembla les membres épars. Sous lui, la seule ville d'Athènes compta plus de douze écoles de philosophie; mais, insensiblement, Pythagore et Socrate, qu'il leur avait donnés pour maîtres et pour modèles, perdirent l'estime des Athéniens en perdant le mérite de la nouveauté, et la philosophie, qui devait éclairer l'esprit et régler le cœur, prenant bientôt toutes les formes qu'il plut aux hommes de lui donner, suivant leurs passions et leurs intérêts, se vit étouffée par la multitude des sectes qui surgirent, et qui ne travaillèrent qu'à se détruire mutuellement. Thémistius, 400 de J.-C., en compta jusqu'à 300, parmi lesquelles les plus connues furent celles des académiciens, des péripatéticiens, des stoïciens, des cyniques, des épicuriens, des cyrénaïques, des hégésiaques, des annicériens, des théodoriens, des pyrrhoniens, des éliaques et des érétriarques. Ce furent ces doctrines opposées, dont la lutte et les progrès remplirent le deuxième âge de la philosophie grecque, qui donnèrent naissance à l'éclectisme d'Alexandrie, c'est-à-dire à la troisième époque, dont la tâche fut, en rapprochant et comparant toutes les doctrines de ces diverses écoles, d'en former une seule école, une seule doctrine. Toutes ces différentes sectes de philosophes ne furent connues des Romains que lorsqu'ils eurent fait la conquête de la Macédoine, 168 av. J.-C.; alors la plupart de ces sectes eurent à Rome des disciples et des partisans; mais ce fut à Alexandrie que se réfugia la philosophie de Pythagore, de Platon, d'Aristote et de Zénon. Les Pères de l'Église, initiés à toutes les discussions de Potamon, de Plotin et de Porphyre, les mêlent quelquefois aux dogmes religieux, tandis que les docteurs juifs, en les commentant, plièrent le *Talmud* aux interprétations les plus étranges. Cependant ces vaines controverses et ces frivoles subtilités n'aboutirent qu'à la philosophie dite scolastique, qui commença avec le 11e siècle, en s'appuyant sur les Arabes et sur Aristote défiguré. La célèbre controverse des *réalistes* et des *nominaux* ne tarda pas à diviser les esprits, et le milieu du 15e siècle vit naître cette cinquième période, où des érudits infatigables ne reculèrent pas devant l'idée de ressusciter toutes les doctrines de l'antiquité. Enfin, arriva Bacon, 1589, qui découvrit la méthode expérimentale et en traça les lois; Descartes, 1619, qui, secouant le joug qui pesait encore sur les esprits, inscrivit avec son nom la date glorieuse de la révolution intellectuelle; Locke, 1674, qui donna l'exemple d'un nouvel ordre de recherches, en traçant l'histoire de l'entendement humain; enfin Leibnitz, 1679, qui se rendit illustre par l'universalité de son savoir. Le 18e siècle vit s'élever trois grandes écoles : Locke, Berkeley et Hume obtinrent sur la philosophie moderne une grande influence. La philosophie de Locke eut en France la plus brillante destinée. Après lui, Condillac, en simplifiant les idées du maître, fonda le système de la sensation, et sa philosophie régna longtemps sans partage. Ce fut M. Royer-Collard, qui le premier en France opposa les doctrines de l'école écossaise, dont Reid et Dugald-Stewart furent les plus habiles interprètes, aux opinions de Condillac. Enfin, en Allemagne, Kant, 1770-1804, fonda le *criticisme*, qui enfanta d'innombrables écoles. Sa philosophie fut importée chez nous dans les ouvrages de M. de Villers.

PHILOSTRATE, rhéteur, natif de Lemnos ou d'Athènes, professa la rhétorique à Rome dans le 3e siècle de J.-C., et laissa, entre autres ouvrages, *la Vie d'Apollonius de Tyane*; *les Héroïques*; un *Dialogue entre Vinitor et Phénix*, etc. — Son neveu, Philostrate le Jeune, composa des tableaux. Ils furent publiés ensemble par Olearius, Leipsick, 1709.

PHILOXÈNE, poëte dithyrambique du 4e siècle av. J.-C., né à Cythère, mort à Éphèse vers l'an 380 avant J.-C., vécut longtemps à la cour de Denys, qui l'envoya aux Carrières pour lui avoir dit trop franchement son avis sur ses vers.

PHILOXÈNE ou XENAIAS, écrivain syriaque, de la secte des monophysites ou jacobites syriens, né à Tabal, en Lusiane, fut évêque d'Hiérapolis, en Syrie, 485; combattit les décisions du concile de Chalcédoine, et fut exilé par l'empereur Anastase à Gangres, en Cappadoce, où on le fit mourir, 522. Il a laissé, entre autres ouvrages, une version syriaque des quatre évangiles, faite en 508, publiée à Oxford, 1778.

PHINÉES, fils d'Éléazar et petit-fils d'Aaron, fut le 5e grand prêtre des Juifs. Il sévit contre ceux qui s'étaient rendus coupables de fornication, et tua Zambri, l'un des chefs d'Israël, qui avait mené une Madianite dans sa tente.

PHLÉGON, historien grec du 2e siècle, surnommé Trallien, fut affranchi par l'empereur Adrien, mourut sous Antonin le Pieux. Il avait composé une *Histoire de Sicile* en 16 livres, qui finissait à la seconde année de la 219e olympiade (l'an 141); une *Description de la Sicile*; un *Traité des fêtes des Romains*, etc.

PHOCAS, empereur d'Orient, né à Chalcédoine ou dans la Cappadoce, était exarque des centurions sous Maurice lorsqu'il fut proclamé par l'armée cantonnée au bord du Danube, 602. Il marcha sur Constantinople et fit trancher la tête à Maurice et à ses six fils. Il se laissa enlever, par Chosroës, roi de Perse, l'Osroëne, la Mésopotamie, l'Arménie, la Syrie et une partie de l'Asie Mineure. Il réprima trois conspirations, 604, 606, 610; fut détrôné par Héraclius, après la bataille navale de Constantinople, et fut décapité sur le tillac du vaisseau de ce prince, 610.

PHOCAS (Saint), martyr sous Dioclétien, fut décapité en 303. On le fête le 14 juillet.

PHOCÉENS, habitants de la Phocide, qui ne jouèrent presque jamais qu'un rôle secondaire dans les affaires de la Grèce. Le seul événement remarquable de l'histoire de ce peuple est *la guerre sacrée*, pendant laquelle il soutint 10 ans, 357-348, avec un grand courage, les efforts de peuples plus puissants que lui. Les Phocéens avaient deux voix au conseil des Amphictyons.

PHOCÉE, *Fochia*, ville de la Mésie, au sud-ouest, dans l'Éolide, près de l'embouchure du Caïque, sur le golfe de Cumes. Elle avait deux ports : Naustathmos et Lamptera. Cette ville fut fondée par des Phocéens sortis de la Phocide. Ses habitants, ne pouvant la défendre, l'abandonnèrent à Harpagus et se disséminèrent en Italie, en Espagne et sur la côte méridionale de la Gaule. Ils y bâtirent des villes, entre autres Massilie (Marseille).

PHOCIDE, petite contrée de la Grèce ancienne, ainsi nommée d'un certain Phocus, qui la peupla en y amenant une colonie. Elle était primitivement bornée à l'est par la Béotie, à l'ouest par l'Etolie, au sud par le golfe de Corinthe, et au nord par la mer d'Eubée. Ses limites furent dans la suite resserrées par les établissements de plusieurs peuples nouveaux sur les frontières. Les Locriens Ozoles au sud-ouest, les Locriens Epichémidiens au nord-ouest, et les Locriens Opontiens au nord-est. C'est dans la Phocide qu'était le mont Parnasse. Écrasée par Philippe II de Macédoine, dans la seconde guerre sacrée, la Phocide perdit son siége aux amphictyons. Ses villes furent démantelées.

PHOCION, général athénien, né environ 400 ans av. J.-C., élève de Platon et de Xénocrate, devint le chef du parti aristocratique d'Athènes; fut nommé 45 fois général en chef par le peuple; rendit de grands services pendant la guerre sociale contre Athènes, 356 ans av. J.-C., réussit à soustraire l'Eubée aux attaques de Philippe, et le força à lever le siége de Byzance. Député vers Alexandre après le sac de Thèbes, il refusa les offres brillantes que lui fit ce prince. Il s'opposa à la guerre Lamiaque, accepta pourtant un commandement dans cette guerre, quoique âgé de plus de 80 ans, et battit les Macédoniens sur la côte de l'Attique. Condamné à mort par le peuple d'Athènes, quand cette ville fut occupée par Polysperchon, il but la ciguë, 317.

PHOCYLIDE, poëte gnomique, né à Milet dans l'Ionie, vivait vers la fin du 6e siècle. Il avait composé quelques poëmes héroïques, des élégies, etc. Il nous reste de lui un poëme moral (*Carmen notheticon*), de 217 vers, édité à Leipsick, 1751, traduit par Duché, 1698; par l'Evesque, 1782; par Coupé, 1798.

PHŒBIDAS, général lacédémonien qui prit Thèbes, 382, fut cassé et mis à l'amende comme ayant agi sans ordre; recouvra son commandement, et fut envoyé en Béotie; assiégé dans Thespie, il fut tué dans une sortie, 1790

PHORBAS, fils d'Argus, régnait à Argos, av. J.-C. — Phorbas, petit-fils du précédent, délivra les Rhodiens d'un dragon qui ravageait leur île, et fut, après sa mort, placé dans le ciel avec le dragon qu'il avait tué, sous le nom d'*Ophincus*.

PHORONÉE, *Phoroneus*, fils et successeur d'Inachus, et 2e roi d'Argos, 1928-1896 av. J.-C., était le père de Niobé, d'Apis et d'Argus. Il soutint de grandes guerres contre les Telchines et les Curètes. Après sa mort, il fut divinisé.

PHOSPHORE (φῶς, lumière, φερω, je porte), combustible qui s'enflamme au simple contact de l'air. C'est une substance molle comme la cire, transparente, d'une saveur un peu âcre, d'une odeur faible d'ail ou d'arsenic. Il fut découvert, 1669, par l'alchimiste Brandt, bourgeois de Hambourg, qui travaillait sur l'urine, dans l'espérance d'y trouver ce qui peut décomposer l'or : il y trouva une matière lumineuse, facile à s'enflammer, et brûlant avec une énergie sans exemple. Il fit part de sa découverte à Krafft Kunkel, qui découvrit à son tour le phosphore, et le répandit dans toute l'Allemagne, 1674. Ce ne fut que 63 ans après que Humbert, médecin du duc d'Orléans, fit connaître le phosphore en France, 1737. On l'obtenait alors en faisant évaporer à siccité l'urine putréfiée, et chauffer ensuite fortement le résidu dans une cornue de grès, dont le col, par une allonge, plongeait dans l'eau. Ce ne fut qu'en 1779 que Galm et Shéele découvrirent qu'il existait dans les os à l'état d'acide, combiné avec la chaux et une substance animale, d'où on l'a extrait depuis. Le phosphore est lumineux dans l'obscurité; il fond à 43 degrés; si l'on porte sa température de 60 à 70, et qu'on le refroidisse tout à coup, il devient noir; par un refroidissement lent, il est transparent et incolore. La distillation de ce combustible a lieu à environ 200 degrés.

PHOTIUS, patriarche de Constantinople, sa ville natale, fut ambassadeur en Assyrie, premier secrétaire de l'empereur Michel et patriarche de Constantinople, 857. Son inimitié avec Nicolas Ier donna naissance au grand schisme des Grecs. Remplacé par Ignace, son prédéces-

seur, il ne reprit ses fonctions qu'à la mort de celui-ci; se maintint sur son siége jusqu'à la mort de Léon le Philosophe, qui l'exila. Il mourut en exil, dans un couvent d'Arménie, 891. On a de lui, sous le nom de bibliothèque ou *Myriobiblon*, une précieuse compilation qui contient une infinité d'extraits d'auteurs que nous ne connaissons que par elle.

PHRAATE ou plutôt **HRADAD**, nom commun à cinq rois parthes.—Phraate Ier régna de 182 à 174, et subjugua les Mardes. — Phraate II, 138 à 127 av. J.-C., vit ses États envahis par Antiochus VII (Sidétès), et fut réduit pendant quelque temps à la Parthie primitive, après avoir été vaincu dans trois grandes batailles et avoir perdu Babylone, Séleucie, Ecbatane; mais, aidé par les Scythes, il tailla en pièces les troupes syriennes, dans une bataille où périt Antiochus. — Phraate III monta sur le trône en l'an 70; fut tour à tour l'allié et l'ennemi des Romains, et périt par un complot de ses deux fils, Mithridate et Oronte, 61.—Phraate IV monta sur le trône, 37 av. J.-C.; fit la guerre à Marc-Antoine; fut chassé par ses sujets révoltés; se réfugia chez les Scythes, battit Tiridate, qui s'était emparé du trône; fit la paix avec les Romains, et rendit à Auguste les prisonniers et les drapeaux pris sur Crassus. Il fut tué par Phraatace, son fils, l'an 13 de J.-C. — Phraate V, un des fils de Phraate IV, fut remis par Tibère à des ambassadeurs parthes pour exciter des troubles contre Artaban III. Il mourut à son arrivée, 35 de J.-C.

PHRANZA ou **PHRANTZÈS** (Georges), historien byzantin, né à Constantinople, 1401; fut successivement chambellan et secrétaire de Manuel II (Paléologue); gouverneur de Morée, 1446; enfin grand logothète. Pris par les Turcs, vendu, puis mis en liberté, il mourut dans une ville de l'île de Corfou. Il a laissé une *Chronique de Constantinople* (de 1259 à 1477), publiée à Vienne, 1796.

PHRYGIE, *Phrygia*, contrée de l'Asie Mineure, dont les premières limites s'étendaient le long de la mer, depuis l'embouchure du Méandre jusque près de celle du Parthénius. Elle était bornée à l'est par l'Halys, au sud par les monts de Pisidie et de Lycaonie. Vers 1900 av. J.-C., les *Thyni* et *Maryandini* s'établirent près du Pont-Euxin; les *Dardini* et *Mysi* en Troade; les *Mœones* au sud des derniers. La Lydie, la Mœonie, la Bithynie n'en faisaient plus partie en 500 av. J.-C. Elle formait alors avec la Paphlagonie et la Cappadoce la 5e satrapie des Achéménides. Elle se divisait en petite Phrygie et en grande Phrygie. Cette dernière, située dans l'intérieur des terres, était bornée à l'ouest par la Mysie et la Lydie, à l'est par la Cappadoce. — La Phrygie Epictète (ou soumise) formait la partie nord de la grande Phrygie. La Phrygie Paroréade (ou montagneuse) formait la partie limitrophe de la Pisidie. La petite Phrygie fut divisée, 278 av. J.-C. Un tiers grossit la Bithynie, un autre tiers passa aux mains des rois de Pergame, et le dernier tiers fut réuni à l'ancienne grande Phrygie, agrandie déjà de la Lycaonie. Le nouveau pays, ainsi composé, s'appelle simplement la Phrygie, dont les villes principales étaient: Dorylée, Synnade, Célènes, Colosse, Tymbrée, Iconium, Sagalasse, Larande, etc. Elle fut partagée, au 4e siècle, en Phrygie Salutaire, capitale Synnade; Phrygie Pacatiane, au sud, capitale Laodicée. — Les Phryges se prétendaient autochthones; on peut cependant les croire originaires de la Thrace. — La Phrygie passa successivement sous la domination des rois de Lydie, des Perses, d'Alexandre, des Séleucides, et se trouva divisée en 4 parties, dont une seule garda le nom de Phrygie, 278 av. J.-C. Cette dernière contrée fut ajoutée par les Romains au royaume de Pergame, 190 av. J.-C.; échut aux Romains, 134-126 av. J.-C., et fut comprise dans la province d'Asie. Les divinités des Phrygiens étaient Cybèle et Atys. Leur culte, environné de mystères, fut porté à Rome deux siècles av. J.-C., et y fut longtemps en vogue. — Plusieurs des rois de la Phrygie portent le nom de Midas et de Gordius. Le plus célèbre fut le Midas aux oreilles d'âne. La race de ces rois s'éteignit avec Adraste, 560 av. J.-C.

PHRYNICHUS, d'Athènes, poëte tragique du 6e siècle av. J.-C., composa plusieurs tragédies qui ont été perdues, inventa le vers iambique tétramètre, et fut couronné, 511.

PHRYNICHUS (Arrhabius), grammairien bithynien, est l'auteur d'un recueil des mots du dialecte attique, dont on a encore l'abrégé, *Eclogæ nominum et verborum atticorum*, Rome, 1517; Leipsick, 1814.

PHRYNIS, de Mitylène, poëte et musicien, né 480 av. J.-C., ajouta deux cordes aux sept qu'avait déjà la cithare, et mit en vogue un mode efféminé.

PHUL ou **SARDANAPALE II**, fils de Sardanapale Ier, roi d'Assyrie, ne put conserver que le royaume de Ninive, après la chute de Sardanapale, et régna de 759 à 742. Il fit la guerre aux Juifs, et vendit la paix au roi Manahem, moyennant 1000 talents.

PHYSIQUE, la science du monde extérieur ou des choses naturelles. Elle embrasse les propriétés générales de tous les corps disséminés dans l'immensité de l'espace. Elle se divise en physique générale et physique particulière. Le spectacle du ciel donna naissance à la physique céleste, dont les premières notions nous viennent des Egyptiens; mais en s'appuyant sur des hypothèses souvent contraires aux faits réels, les anciens philosophes s'égarèrent dans la recherche de la vérité; tels qu'Aristote, le fondateur de la secte péripatéticienne. Depuis ce philosophe jusqu'à Archimède, la physique ne fit aucun progrès. Depuis ce grand mathématicien de Syracuse jusqu'au 8e siècle, la science des machines et des fluides, l'optique, l'histoire naturelle et toutes les autres branches de la physique générale, furent perfectionnées par Hipparque, Ctésibius, Héron, Cléomède, Sénèque, Pline, Plutarque, etc.; l'étude des sciences fut protégée par le calife Almaden au 9e siècle. Les Arabes ayant répandu les lumières en Espagne, l'optique fut cultivée dans le 11e siècle par Alazen. Du 15e au 16e siècle, les besicles et la boussole furent inventées; Gilbert fit mieux connaître l'électricité et le magnétisme. Les 17e et 18e siècles nous ont donné les plus grands hommes pour les découvertes scientifiques. Descartes renversa la doctrine péripatéticienne, fit reconnaître la loi de la réfraction de la lumière, en vertu de laquelle le sinus de l'angle d'incidence est au sinus de l'angle de réfraction dans un rapport constant. Il chercha à rendre raison des phénomènes de l'arc-en-ciel, des couronnes et des parhélies, expliquées plus tard par Huyghens. Les inventions du télescope, du microscope et du thermomètre enrichirent l'astronomie et la physique de découvertes importantes. Torricelli et Pascal nous ont appris à observer en tout temps et en tout lieu les variations atmosphériques, et à mesurer les hauteurs des montagnes avec une grande précision. Otto de Guericke, de Magdebourg, à qui l'on doit de grandes découvertes sur l'électricité, inventa en 1650 la machine pneumatique. A la même époque, Kircher découvrit la lanterne magique, fit des expériences avec des miroirs ardents; donna une explication de l'aimant, et détermina la pesanteur spécifique à l'aide de la réfraction de la lumière. Vers le milieu du 17e siècle, Bayle nous apprit à connaître l'élasticité et les lois de la pesanteur de l'air. Huyghens et Hook adaptèrent aux

horloges et aux montres des pendules et des ressorts régulateurs ; Maricotte découvrit qu'à température égale, la densité de l'air est proportionnée à la pression ; Auzout perfectionna le micromètre ; Roëmer détermina la vitesse de la lumière par l'observation des satellites de Jupiter ; Richer, la variation d'inclinaison de l'aiguille aimantée et la variation de la longueur du pendule simple qui bat les secondes sous différentes latitudes. Newton fit de nombreuses découvertes sur le ressort des fluides et la réfrangibilité de la lumière ; expliqua le phénomène des marées, la transparence et l'opacité ; fit connaître les propriétés dioptriques du prisme de verre ; Hausbée préluda à la découverte de la loi de la dilatation de l'air par la chaleur, et de celle des forces magnétiques en raison des distances. Taylor soumit au calcul les lois de la vibration des cordes sonores ; Sauveur perfectionna la théorie des sons ; Amontons inventa l'hygromètre ; Clairaut expliqua le premier l'ascension de l'eau entre deux plaques de verre très-rapprochées l'une de l'autre ; Laplace nous donna une théorie sur les effets capillaires dans les tubes de baromètres. Canton, Œpinus et Francklin ont donné de nouvelles théories de l'électricité et du magnétisme. Francklin inventa le paratonnerre. L'opticien Dalloud s'assura de la possibilité de construire un verre objectif, qui transmit les images incolores. Euler perfectionna la théorie des lunettes achromatiques. Saussure inventa un électromètre et un hygromètre comparables ; Mongolfier apprit à voyager dans l'air ; Coulomb assigna les vraies lois de l'attraction et de la répulsion de l'électricité et du magnétisme. Volta et Lavoisier enrichirent la physique de brillantes découvertes ; Haüy dévoila la structure des cristaux ; Cavendish et Maskeline déterminèrent la densité moyenne de la terre ; Helestrom, Œrsteed et Chladni perfectionnèrent la théorie des sons ; Davy, Berzelius, Ampère, etc., reconnurent que l'électricité participe aux phénomènes galvaniques ainsi qu'aux phénomènes magnétiques ; Crawford, Dalton, Leslie, etc., établirent sur le mouvement et l'action du calorique des théories lumineuses ; Herschell découvrit que les rayons de lumière, diversement colorés, développent des proportions de chaleur différentes ; Malus expliqua la double réfraction de la lumière dans le spath d'Islande et le cristal de roche. MM. Arago, Wallaston, Brewster, Biot, Fresnel, etc., firent de grandes découvertes ; Gay-Lussac s'éleva dans un ballon à plus de 6,000 mètres au-dessus de l'Océan, et reconnut que la nature de l'air dans les hautes régions de l'atmosphère est la même qu'à la surface de la terre. Il essaya, concurremment avec Humboldt, de déterminer la position de l'équateur magnétique et ses nœuds avec l'équateur terrestre. Laplace, Poisson, Fourrier, etc., ont soumis à l'analyse la plus profonde les théories de la chaleur et de l'électricité ; tels sont en peu de mots les progrès de la physique jusqu'à nos jours.

PIA (Philippe-Nicolas), chimiste et pharmacien, né à Paris, le 15 septembre 1721 ; fut reçu maître en pharmacie, 1744 ; fut nommé échevin de la ville, 1768 ; fonda un établissement pour les secours à donner aux noyés, et mourut le 25 floréal an VII (4 mai 1799). On a de lui : *Description de la boîte-entrepôt pour les secours des noyés*, Paris, 1776 ; *Détail des succès de l'établissement que la ville de Paris a fait en faveur des personnes noyées*, ibid., 1774, 1789.

PIALÈS (Jean-Jacques), savant canoniste, né à Mur de Barrès, 1720 ; fut reçu avocat au parlement de Paris, 1747 ; perdit la vue, 1763, et mourut à Paris le 4 août 1789. Il a publié un *Traité des collations et provisions des bénéfices*, 1754 ; *des Provisions de la cour de Rome à titre de prévention*, 1736 ; *de la Dévolution, du dévolut et des vacances du plein droit*, 1757, etc.

PIALI, capitan-pacha sous Soliman Ier et sous Sélim II, naquit en Hongrie ; fut trouvé dans un fossé où l'avait abandonné sa mère, après la bataille de Mohack, 1526 ; fut nommé pacha du Banc, par Soliman, qui le mit au rang des vizirs, et l'envoya, 1555, avec le titre de capitan-pacha, au secours de François Ier, roi de France. Piali se joignit à la flotte française, prit Messine, Reggio, les îles de Maïorque, Minorque et Iviça ; remporta la victoire de Gerlu sur l'armée navale de Philippe II, roi d'Espagne, 1559 ; fit le siége de Malte, 1565 ; fut chargé par Sélim, successeur de Soliman, de l'expédition de l'île de Chypre ; déposé avant la prise de Famagouste, disgracié en 1571, remplacé par Ali-Pacha. Il mourut peu de temps après.

PIANO, instrument de musique à cordes et à clavier, qui a succédé au clavecin. L'invention en est attribuée à Silbermann, facteur d'orgues saxon. Le premier qu'il a fait, 1750, existe encore à Strasbourg. D'autres auteurs en attribuent la découverte à Cristofori, Florentin, qui en fit un en 1718. Le piano commença à se répandre chez nous vers 1780. Le premier qui ait paru dans le Midi était de Johannes Kilianus Mercken, et portait la date de 1772. Ce nouvel instrument, donnant des moyens d'expression jusqu'alors inconnus dans les instruments à clavier, et modifiant les sons du piano au forte par degrés imperceptibles, reçut d'abord le nom de piano-forte ou forte-piano, comme exprimant les deux qualités qui le distinguaient. On l'appelle aujourd'hui tout simplement piano. Le piano en forme de clavecin, vulgairement appelé piano à queue, est celui que l'on doit préférer ; c'est le piano par excellence. Les artistes qui se sont le plus distingués en France pour la facture des pianos sont : les frères Érard, Freudenthaler, Pleyel, Pape, Pelzold, Lemme, Dietz, Roller et Blancha, Pfeiffer, Soufleto, Cluesman, Bell. Ignace Pleyel s'associa avec Charles Lemme pour la fabrication des pianos, 1806. En 1809, il livra au commerce des pianos carrés à trois cordes, six octaves, à table prolongée, et à échappement, avec clavier à tiroir, sans être vissé. En 1826, son fils Camille devint un des meilleurs fabricants. En 1830, il importa d'Angleterre un piano vertical d'une très-petite dimension, qu'il appela *pianino*, et dont l'invention est due à Wornum, facteur anglais. On lui doit encore d'autres perfectionnements. Les premiers facteurs de Londres, sont : John Broadwood, Stoddart, Tomkison, Clementi et Collard. Zeitter, Wornum, Graaf, Streicher, Stein, Lœsch sont les plus habiles de Vienne. En 1808, Sébastien Érard fit le premier piano à queue avec le clavier en saillie ; en 1823 il publia son nouveau mécanisme à double échappement. Dans les pianos de Henri Pape, les marteaux, au lieu de frapper la corde en dessous, la frappent par-dessus, et l'attaquent avec plus de force et de soudaineté. Dans les nouveaux pianos de ce facteur, la table d'harmonie occupe tout le plafond du piano. Nous avons encore les pianos droits, dont les cordes ont la position verticale. Ces instruments tiennent beaucoup moins de place que les autres, et leurs résultats sonores sont très-satisfaisants. En 1833, Pierre Heisz de Tolz, près Tegernsée, en Bavière, a trouvé le secret de faire rendre des sons prolongés aux cordes métalliques du piano. Dans l'éloignement, le son d'en haut ressemble aux tons élevés du violon, dans le bas à ceux d'un alto et d'un violoncelle. L'étendue du piano est de six octaves et demie, même sept octaves. Un aveugle-né, M. Montal, accordeur, a publié, en 1836, un livre fort

utile, ayant pour titre : l'*Art d'accorder soi-même son piano*. On fabrique en France environ 4,000 pianos par an, et le double en Angleterre. Il est probable qu'en Allemagne le chiffre n'est pas moindre qu'en Angleterre; mais comme il y a des facteurs dans presque toutes les villes, il serait difficile d'avoir des notions exactes sur le nombre des instruments de ce genre que l'on y fabrique.

PIARISTES, ou Pauvres de la mère de Dieu, des Écoles pieuses, congrégation érigée par Grégoire XV, 1624. Les piaristes font vœu d'instruire gratuitement les enfants des pauvres. Ils sont surtout répandus en Autriche et en Hongrie.

PIAST, chef de la seconde race des ducs ou rois de Pologne. C'était un simple paysan de Cruswic, dans la Cujavie. Il reçut le pouvoir suprême des mains des palatins, après un interrègne de 12 ans, 842. Il transféra sa résidence de Cracovie à Gnesnes, et mourut en 861, laissant pour lui succéder son fils Zémowitz.

PIAST (Dynastie des), dynastie polonaise, dont le règne fut de 528 ans, de 842 à 1370. Piast, duc des Polènes, en fut le chef, et Casimir le Grand le dernier, 1370. La couronne de Pologne fut un instant réunie à celle de Hongrie, et fut portée peu après par les Jagellons, 1586. Le duché de Silésie resta en la possession d'une branche des Piast jusqu'en 1675. Pendant l'anarchie polonaise, 1572 et années suivantes, on nommait Piast le parti qui voulait placer sur le trône un prince indigène : Wisniowiecki, Sobieski, Leczinski, Stanislas Poniatowski furent choisis par les Piasts.

PIAZZA (Calixte), peintre de l'école vénitienne, né à Lodi, vers la fin du 15e siècle, fut élève du Titien. Le plus ancien tableau que l'on connaisse de lui porte la date de 1524. La composition des *Noces de Cana*, qu'il a faite à Milan, porte celle de 1545. En 1556 il peignit deux tableaux sur toile dans le réfectoire du couvent supérieur des religieuses de Saint-Maurice, et trois fresques dans l'église inférieure. L'époque de sa mort est inconnue. — Piazza (Paul), peintre, né à Castel-Franco, 1537, entra chez les capucins, où il prit le nom de P. Côme. Il se livra à la peinture avec ardeur. Il laissa plusieurs tableaux à Venise, à Rome et dans plusieurs autres villes d'Italie. Il orna la grande salle du palais Borghèse de plusieurs compositions tirées de la vie de Cléopâtre. L'on conserve au Capitole un de ses ouvrages les plus estimés : une *Descente de Croix*. Il mourut en 1621. — Piazza (André), neveu de Paul, fut également peintre sous la direction de son oncle; reçut du duc de Lorraine le titre de chevalier; exécuta, à Castel-Franco, dans l'église de Sainte-Marie, le grand tableau des *Noces de Cana*, et mourut vers l'an 1670.

PIAZZI (Joseph), astronome, né à Ponté (Valteline), 1766, mort à Naples, 1826; membre des sociétés savantes de Naples, Turin, Gœttingue, Berlin, Saint-Pétersbourg, Paris, Londres, etc.; enseigna les hautes mathématiques à Palerme, 1780; fit construire dans cette ville un observatoire qui fut terminé en 1791, et dont il fut le directeur. Il découvrit la planète Cérès, qui porte aussi son nom, 1801, et forma un catalogue de 7,646 étoiles. Il établit un système métrique uniforme pour la Sicile. Il a laissé entre autres écrits : ses *Leçons d'astronomie*, 1817; un *Catalogue des étoiles*, 1803; *Mémoire sur la nouvelle planète Cérès*, 1802.

PIBRAC (GUI DU FAUR, seigneur de), magistrat et poëte, né à Toulouse en 1529; étudia le droit à Padoue, sous André Alciat, et fut nommé conseiller au parlement, et ensuite juge-mage. Il fut choisi, en 1562, par Charles IX, pour être un des ambassadeurs de France au concile de Trente. En 1565, il fut nommé avocat général au parlement de Paris, et en 1570, conseiller d'État. En 1573, il alla avec le duc d'Anjou (depuis Henri III) en Pologne. Quelque temps après, il fut nommé président à mortier par le roi, et la reine le prit pour son chancelier; il fut aussi celui du duc d'Alençon. Mort, 1584. Il est auteur de mémoires et de poésies.

PIC DE LA MIRANDOLE. La maison des Pic, ducs de la Mirandole, comtes de Concordia et princes de l'Empire, est très-ancienne, et était célèbre dès l'an 1110. Environ 200 ans après, Pic (François Ier) fut honoré du titre de vicaire de l'Empire dans la ville de Modène, par l'empereur Louis IV; mais Bonarcorsi le tua avec deux de ses fils, et fit raser la Mirandole, 1321. Bonacorsi ayant été réduit par les seigneurs de Mantoue, la famille des Pic se rétablit, rebâtit la Mirandole, et se rendit indépendante. François eut pour enfants Prendiparte, tué dans la guerre des Guelfes, 1312; Thomasino et François, tués avec lui, 1321; et Nicolas, qui fut le père de Prendiparte, seigneur de la Mirandole, capitaine des Florentins, des Siennois et des Milanais, 1390, dont le fils Paul Pic, seigneur de la Mirandole, posséda le château de Saint-Martin, 1402. François Pic, son successeur, fut créé comte de Concordia par l'empereur Sigismond, 1414; et ce fut l'un des descendants de celui-ci, Pic II du nom (Jean-François), seigneur de la Mirandole, et comte de Concordia, qui, 1488, fit fermer le château de la Mirandole d'une forte muraille, dépense prodigieuse qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait osé entreprendre. — Pic III du nom (Jean-François), seigneur de la Mirandole, fut célèbre par son savoir; il fut souvent chassé et rétabli à la Mirandole, et assassiné avec son fils, Paul-Albert, par son neveu Galeotti Pic, 8 octobre 1533. — Pic II du nom (Galeotti), comte de la Mirandole et de Concordia, entra de nuit dans la ville de la Mirandole avec quarante hommes armés, 8 octobre 1533, tua son oncle Jean-François et son cousin Albert, et jeta en prison sa tante et ses autres cousins. Dans la suite, craignant leur juste ressentiment, il voulut livrer la Mirandole aux Français. On le proposa même au traité de Crespi, 1544; mais ce fut sans effet, les députés de François Ier et de Charles-Quint n'ayant pu s'accorder. Il est positif pourtant que les Français étaient alors maîtres de la Mirandole; car le pape Jules III étant venu pour assiéger cette place, 1551, il lui fut répondu que Galeotti et Jean-Thomas Pic, qui étaient à Nice à disputer de leurs droits, avaient consenti l'un et l'autre à ce que cette place fût mise en dépôt entre les mains des Français jusqu'à ce que leur différend fût vidé. Galeotti mourut, 1551. — Pic Ier du nom (Alexandre), duc de la Mirandole, prince de Concordia, marquis de Saint-Martin, né en 1567, fut créé duc de la Mirandole par l'empereur Ferdinand II, 1619, et mourut, 1637. — Pic II (Alexandre), duc de la Mirandole et de Concordia son petit-fils, né le 30 mars 1631, succéda à son aïeul, 1637, et se rendit recommandable par sa sagesse, son amour pour les lettres et sa bravoure; il commanda en Candie le secours des princes de Lombardie, et mourut le 5 février 1691. Jean, son fils, né le 18 octobre 1667, s'attacha au service de la république de Venise, 1710; fut nommé général de cavalerie, et mourut à Bologne, décembre 1711. Louis son second fils, né, 1668, fut maître de chambre du pape Clément XI, patriarche de Constantinople, 1706; majordome, 1707, et cardinal, 26 septembre 1712. — François-Marie, dernier seigneur de la Mirandole, né le 30 septembre 1688, hérita de cette principauté, 29 avril 1689, sous la tutelle de la princesse Brigitte, sa grand'tante, qui, pendant la guerre d'Italie entre l'empereur et Phi-

lippe V, roi d'Espagne, fit entrer, décembre 1701, les troupes allemandes dans la ville de la Mirandole, et obligea le sire de la Chetardie, commandant de la garnison française, de se retirer. L'empereur vendit cette année même les États de la Mirandole au duc de Modène, Renaud d'Este, et François-Marie, dépouillé de son héritage, prit à sa majorité, 1704, le parti de la France et de l'Espagne; passa à Madrid, y fut fait grand écuyer du roi, mai 1715, et y épousa, 14 juin 1716, Marie-Thérèse Spinola, fille du marquis de los Balbases, d'où est issue la descendance.

PIC DE LA MIRANDOLE (Jean), né 1463, se rendit célèbre par sa science, mais surtout par son étonnante facilité; car à l'âge de 10 ans, 1474, il était déjà au premier rang des orateurs et des poëtes d'Italie. En 1486, il se rendit à Rome et y publia une liste de 900 propositions, *de omni re scibili*, c'est-à-dire sur tous les objets des sciences qu'il s'engageait de soutenir contre tous les savants qui se présenteraient pour les attaquer. Mais, au lieu de se mesurer avec lui, on dénonça quelques-unes de ses propositions, qui furent condamnées par Innocent VIII. Ce fut alors qu'il renonça à tous les succès que sa jeunesse lui avait fait ambitionner, et se retira à Florence, où il vécut dans la retraite. Il mourut, 1494. Les œuvres de ce savant furent recueillies et publiées à Bologne, pour la première fois, 1496; à Venise, 1498; cette édition fut suivie de sept autres dans la même ville, et la dernière fut celle qui parut à Bâle, 1586, 16 volumes in-f°.

PICARD (Jean), né à la Flèche en 1620; étudia avec ardeur les mathématiques et surtout l'astronomie; observa, avec Gassendi, l'éclipse de soleil du 15 août 1645. Il obtint la chaire d'astronomie au collége de France, en remplacement de Gassendi, et fut nommé membre de l'Académie des sciences en 1666. Il avait puissamment concouru, par ses plans et son crédit, à la construction de l'Observatoire. On a de lui : *la Mesure de la terre*, Paris, 1671, in-f°; *Voyage d'Uranienbourg*, Paris, 1680, in-fol.; *Observations astronomiques*, et plusieurs mémoires. Mort à Paris en 1682, suivant les uns, en 1683 ou 1684, suivant les autres.

PICARD (Benoît), connu sous le nom de père Benoît, né à Toul en 1680; entra dans l'ordre des Capucins, et s'occupa d'études historiques. Il est mort en 1720. Il a laissé : *Histoire de la maison de Lorraine*, 1704, in-8°; *Histoire ecclésiastique de Toul*, 1707, in-4°; *Pouillé de Toul*, 2 vol. in-8°.

PICARD (L.-Benoît), auteur dramatique, né à Paris en 1769, mort en 1828. Dès l'âge de 20 ans, il composa, sous les auspices d'Andrieux, son ami, des petites pièces qui réussirent; il se fit ensuite acteur, et obtint de nouveaux succès. Bientôt il devint directeur, et il administra le théâtre Louvois, l'opéra Buffa, l'opéra Français et l'Odéon, auquel il donna une grande vogue. En 1807 Picard quitta le théâtre, et fut reçu à l'Académie française. Parmi ses nombreuses pièces, on cite surtout la *Petite ville* et les *Visitandines*.

PICARDIE, ancienne province du nord de la France, bornée au nord par l'Artois et la Flandre, à l'est par la Champagne, au sud par l'Ile-de-France, au sud-ouest par la Normandie, à l'ouest par la Manche, et au nord-ouest par le Pas-de-Calais. Elle se divisait en partie septentrionale, ou Picardie proprement dite, et partie méridionale. Cette province avait pour chef-lieu Amiens. La Picardie, proprement dite, a formé le département de la Somme, l'ouest de celui du Pas-de-Calais, et le nord de ceux de l'Oise et de l'Aisne. La Picardie eut anciennement pour habitants les Morins, les Ambianais, les Véromandains, les Bellovaques, les Suessiones, et fut comprise par les Romains dans la 2e Belgique. Clodion en fit la conquête. Les comtes de Flandre devinrent par la suite possesseurs d'une grande partie de ce pays, que Philippe-Auguste acquit de Philippe d'Alsace. Reprise par Charles VII sur les Anglais, elle fut en grande partie engagée par lui pour une forte somme au duc de Bourgogne. En 1463, sous Louis XI, elle revint à la couronne de France. On ne voit paraître le nom de Picardie, pour la première fois, qu'à la fin du 13e siècle, et on en ignore l'étymologie.

PICART (Étienne), surnommé *le Romain*, graveur, naquit à Paris en 1631; revint en France après un long séjour en Italie, et travailla à la gravure des estampes qui forment la collection appelée *Cabinet du roi*. Il se rendit en Hollande avec son fils en 1710, et mourut à Amsterdam en 1721. — Picart (Bernard), fils du précédent, né à Paris en 1663; se distingua, fort jeune encore, comme graveur et comme dessinateur, et fit de nombreux travaux à Amsterdam, où il mourut en 1755. Il a laissé un œuvre fort intéressant par la variété des sujets et l'esprit avec lequel ils ont été composés.

PICART (François), théologien, docteur de Sorbonne, doyen de Saint-Germain l'Auxerrois, né à Paris en 1504, mort en 1556. Il passe pour être l'auteur d'un ouvrage intitulé : le *Débat d'un Jacobin et d'un Cordelier, à qui aura sa religion meilleure*, 1606, in-12.

PICCINI (Nicolo), célèbre compositeur, né à Bari, dans le royaume de Naples, en 1728; débuta dans la carrière dramatique, en 1754, par un opéra-buffa. Il fit représenter successivement *Zénobie*, opéra-seria; la *Cecchina*, en 1760; *Olympiade*, *Atys*, *Didon*, *Diane et Endymion*, *Pénélope*, et deux opéras-comiques. Il vint, en 1776, à Paris, où il fut maître de chant de Marie-Antoinette; fut nommé directeur de l'école royale de chant, 1782; retourna à Naples en 1791; tomba dans la disgrâce, et revint en France en 1799; obtint une pension du gouvernement, et mourut à Passy en 1800, laissant plus de 150 ouvrages dramatiques de divers genres. — Piccini (Joseph), fils aîné du précédent, mort à Paris en 1826, est auteur de plusieurs opéras-comiques, joués à la comédie italienne, et de plusieurs comédies.

PICCININO (Nicolo), fameux capitaine italien, né à Pérouse, dans le 15e siècle; fut lieutenant du prince Braccio de Montone; s'engagea, en 1425, au service de Phil.-M. Visconti, duc de Milan; battu à Anghiari, en 1440, par les Florentins; s'empare, en 1441, des forteresses du Bressan et du Bergamasque; est adopté par le duc de Milan dans la maison Visconti, dans celle d'Aragon, par le roi Alphonse de Naples. Il éprouva des revers sur la fin de sa carrière, et mourut de chagrin, en 1444, laissant un fils. — Piccinino (François), qui fut lieutenant de son père, se laissa enlever, par une troupe de révoltés, la souveraineté de la ville de Bologne que lui avait donnée le duc de Milan, et mourut dans cette même ville en 1449. — Piccinino (Jacques), 2e fils de Nicolo et frère du précédent, succéda à ce dernier dans le commandement des troupes milanaises, et passa du côté des Vénitiens avec son armée, en 1450, lorsque François Sforce se fit proclamer duc de Milan. Congédié en 1455, par le sénat de Venise, il forma une compagnie d'aventuriers et attaqua la république de Sienne, s'empara de plusieurs forts, et accepta enfin les propositions d'Alphonse d'Aragon, qui l'appelait dans le royaume de Naples; passa plus tard au service de Jean, duc d'Anjou, et abandonna ce prince, en 1463, pour des terres et une pension de 90,000 florins que lui donna Ferdinand d'A-

ragon. Il fut arrêté et étranglé dans sa prison, par ordre de Ferdinand lui-même, 1465.

PICCOLOMINI. Nom de l'une des familles nobles qui se disputaient le pouvoir à Sienne. Admis dans l'ordre du peuple en 1458, ils succédèrent aux Petrucci en 1538 comme chefs de la république; mais en 1541, leur domination disparut devant l'influence de l'Espagne. Cette famille a produit plusieurs personnages illustres, entre autres 2 papes. V. PIE II et PIE III.

PICCOLOMINI (Alexandre), né à Sienne, en 1508, fut nommé archevêque, *in partibus*, de Patras, en 1574, par le pape Grégoire XIII, et coadjuteur de l'archevêché de Sienne. Il mourut en 1578. Il a laissé un assez grand nombre d'ouvrages moraux et dramatiques. — Piccolomini (François), parent du précédent, naquit, en 1520, à Sienne, où il professa la logique; il enseigna ensuite la philosophie à Macerata, à Pérouse et à Padoue; mort en 1604. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages philosophiques. — Piccolomini (Alphonse), duc de Montemeriano, né dans le 16e siècle, était de la même famille que les précédents et possesseur de fiefs considérables dans les États du pape. Excommunié, à cause de ses violences, par Grégoire XIII, il rassembla une armée de brigands, et désola toutes les provinces dépendantes du saint-père. Repoussé par les troupes papales, Piccolomini trouva un refuge dans les États de François de Médicis, grand-duc de Toscane, et recommença ses ravages en 1581. Grégoire, se trouvant dépourvu de troupes, négocia avec Piccolomini, et lui rendit tous ses biens; mais dès qu'il fut en mesure, il l'attaqua de nouveau. Piccolomini alors battit les troupes de l'Église, et passa en France la même année : il y trouva du service, et y resta huit ans. Il retourna en Italie à la mort de François de Médicis, et y réunit 500 hommes, avec lesquels il se mit à ravager Pistoie, 1590. Enfin, défait et pris par les troupes du grand-duc de Toscane, il fut pendu en 1591. — Piccolomini (Octave), de la même famille que les précédents et un des généraux les plus distingués des armées impériales, naquit en 1599. Il fit ses premières armes en Italie, dans les troupes espagnoles. Nommé ensuite capitaine d'un régiment que le grand-duc de Toscane envoyait à l'armée impériale, il se distingua à la bataille de Lutzen, 1632. En 1646, il commandait une aile de l'armée à la bataille de Nordlingen. Il parcourut ensuite la Souabe et la Franconie, et s'empara de plusieurs villes. Quelque temps après, il fut nommé général en chef des forces espagnoles dans les Pays-Bas; mais l'empereur le rappela en 1648, et lui conféra le grade de feld-maréchal. Il fut aussi nommé principal commissaire de l'Autriche au congrès rassemblé à Numemberg pour l'exécution du traité de Westphalie. Il mourut à Vienne, en 1656.

PICCOLOMINI (Archange), médecin, d'une autre famille que les précédents, né en 1526, à Ferrare, vint s'établir à Rome, où il fit des cours publics. Il est mort vers la fin du 16e siècle.

PICCOLOMINI (Jacques AMMANATI, plus connu sous le nom de), cardinal, né auprès de Lucques, 1422; fut tour à tour secrétaire du cardinal Capranica; secrétaire apostolique, sous le pape Calixte III; évêque de Pavie, sous Pie II, qui lui donna, par une sorte d'adoption, le nom de Piccolomini, qui était celui de sa famille, et le revêtit de la pourpre en 1461. Il avait encore été nommé, par le pape Sixte IV, légat de l'Ombrie, évêque de Tusculum, puis de Lucques. Il mourut en 1479.

PICENTINS, *Picentini*, peuple du Samnium, qui occupait le rivage de la mer Tyrrhénienne, depuis le promontoire de Minerve, à l'ouest, jusqu'au fleuve Silarus, à l'est. Cet état fut soumis par les Romains de 343 à 266 av. J.-C.

PICENUM (Marche d'Ancône), contrée de l'Ombrie, qui embrassait le rivage de la mer Adriatique, depuis le fleuve Æsis, au nord, jusqu'au pays des Vestini, au sud. Cette contrée fut soumise par les Romains en 268 av. J.-C. Elle répondait à peu près à la Marche d'Ancône.

PICHAT (N.), né vers 1790, à Vienne en Dauphiné, mort à Paris, le 26 janvier 1828, est l'auteur de trois tragédies, de *Léonidas*, représentée au Théâtre-Français, le 26 novembre 1828; de *Turnus* et de *Guillaume Tell*. Ces deux dernières n'ont pas été représentées.

PICHIDADIENS, nom de la plus ancienne dynastie des rois de Perse, dont le dérivé, *Picdhad*, *bon justicier*, fut le surnom de l'un des princes de cette dynastie, plus fabuleuse qu'historique, qui précéda Zoroastre, le réformateur, 1250 av. J.-C. Elle fut fondée par le premier homme, Kaïomaratz, dont Djemschyd, 800, Zohâk et Feridoûm furent les glorieux successeurs, et remplacée enfin par la dynastie des Kaïaniens, *Achéménides*, vers l'an 720.

PICHEGRU (Charles), général en chef des armées de la république française, né en 1761, à Arbois (Franche-Comté), fut d'abord répétiteur des classes de philosophie et de mathématiques à l'école de Brienne. Il s'enrôla dans le 1er régiment d'artillerie. En 1789, étant déjà officier, il reçut le commandement d'un bataillon de volontaires. Employé, en 1792, dans l'état-major de l'armée du Rhin, il passa successivement et en fort peu de temps par les grades de général de brigade et de général de division; il prit, en 1793, le commandement en chef de cette même armée, et passa bientôt après sous les ordres de Hoche. Commandant en chef de l'armée du Nord, 1794, il fit, en mars, une attaque bien dirigée sur le Cateau : il eut d'abord quelques succès, mais fut ensuite repoussé. Alors il se porta sur la West-Flandre, et, par ses manœuvres non moins hardies que rapides, il remporta les victoires de Courtrai, de Mont-Cassel, de Menin. Les 10 et 11 mai, il obtint de nouveaux succès; et le 17, il remporta, après un combat sanglant, une victoire complète et décisive. Les 10 et 13 juin, il battit de nouveau l'ennemi à Rouslaer et à Hooglide. Le 3 mars, il reçut l'ordre d'aller diriger les opérations de l'armée du Rhin-et-Moselle, conservant toutefois le commandement en chef de celles du Nord et de Sambre-et-Meuse. Mandé à Paris lors des mouvements insurrectionnels, il fut nommé commandant de cette ville, dans la journée du 1er avril 1795. Il retourna ensuite à l'armée du Rhin; mais le Directoire, à qui il était devenu suspect, le rappela. Il passa alors quelques mois à Arbois, au sein de sa famille. Nommé, en mars 1797, député au conseil des Cinq-Cents, il en fut élu président. Arrêté le 12 fructidor, il fut transporté à la Guyane. Après quelques mois de captivité, Pichegru parvint à s'évader, et se rendit en Angleterre. Il passa, peu après, en Allemagne, retourna en Angleterre, et arriva secrètement à Paris. Il fut arrêté le 28 février 1804, et enfermé au Temple; il y fut trouvé mort dans son lit, le 6 avril 1804.

PICHINCHA, volcan de Colombie. Il est continuellement couvert de neiges, et présente cinq cimes dont la plus élevée a 2,498 toises au-dessus du niveau de la mer. Ce volcan a souvent causé les plus grands ravages, surtout en 1535, 1577, 1660 et 1690.

PICPUS (Couvent et village de), situé rue de ce nom, à l'extrémité du faubourg Saint-Antoine. Les religieux de ce couvent portaient aussi la dénomination de pénitents réformés du tiers ordre de Saint-François. Une

congrégation de pénitents des deux sexes fut, vers l'an 1575, réformée par Vincent Mussard qui, en 1600 ou 1601, établit ces réformés dans une maison du village de Picpus. Cette maison étant devenue insuffisante, Mussard fit, en 1611, commencer la construction de nouveaux bâtiments et d'une nouvelle église. En 1652, l'avant-garde du prince de Condé prit poste dans le village de Picpus, qui fut compris dans l'enceinte de Paris à la fin de 1786.

PICQUET (François), missionnaire, naquit à Lyon en 1626; fut nommé consul à Alep, 1652; renonça à ses fonctions en 1660, et revint en France, où il entra dans les ordres et fut revêtu de plusieurs dignités ecclésiastiques; retourna à Alep en 1679, avec les titres d'évêque *in partibus* de Césarople en Macédoine, et de vicaire apostolique de l'archevêché de Naxivan en Arménie; fut nommé ambassadeur en Perse en 1681, et arriva dans ce pays en 1682. En 1683, il fut nommé évêque de Bagdad, se rendit en 1684 à Hamadan, et y mourut en 1685. — Picquet (François), missionnaire, né à Bourg en Bresse en 1708, partit pour les missions de l'Amérique septentrionale en 1735. Dans la guerre de 1742 et dans celle de 1755, il rendit de grands services à la France en dirigeant lui-même les Indiens contre les Anglais. De retour en France, il prêcha encore quelque temps, puis il se retira dans une chaumière aux portes de Bourg, et y mourut en 1781. — Picquet, jésuite, est auteur d'une *Histoire de l'ordre de Fontevrault*, Paris, 1642, in-4°, et d'une *Vie de Robert d'Arbrisselles*, Angers, 1686, in-4°. — Picquet (Christophe), avocat, mort en 1779, a traduit de l'anglais plusieurs ouvrages, et entre autres *Jonathan Wild*, par Fielding, Paris, 1763, 2 vol. in-12.

PICQUIGNY, bourg de France dans le département de la Somme, endroit assez considérable du temps des guerres avec les Anglais. Guillaume Longue-Épée, duc de Normandie, y fut assassiné le 18 octobre 994; Louis XI y eut une entrevue, et y signa un traité avec Edouard IV, roi d'Angleterre, le 29 août 1475.

PICTAVI ou **PICTONES**, peuple de la Gaule, qui occupaient la partie la plus septentrionale de la seconde Aquitaine, vers l'Océan et la Loire. Leur territoire répondait à peu près à l'ancien Poitou, quoique plus étendu. Leur chef-lieu était *Pictavi*, autrefois *Limonum*, et aujourd'hui Poitiers.

PICTES, anciens habitants de la Calédonie, commencèrent à paraître dans l'histoire du 2e siècle, et devinrent célèbres à partir de Septime-Sévère. Au 3e siècle toute la Bretagne fut partagée entre eux et les Scots. Henneth II, roi des Scots, en réunissant les deux couronnes des Scots et des Pictes, fit prédominer le premier nom.

PICTET (Marc-Auguste), successeur de Saussure dans la chaire de philosophie de l'université de Genève, et président de la société pour l'avancement des arts pour la même ville, où il naquit en 1752, mourut le 20 avril 1825, correspondant de l'Institut de France, membre des sociétés royales de Londres, d'Édimbourg, de Munich; avait fait partie, en 1798, de la députation chargée de négocier la réunion de sa patrie à la république française, et d'acquitter les dettes de l'ancien gouvernement. Nommé en même temps un des 14 délégués chargés, sous la dénomination de *société économique*, d'administrer les fonds destinés à l'entretien du culte protestant et des établissements de l'instruction publique, il ne cessa point de cultiver les sciences physiques et naturelles; devint membre, puis secrétaire du Tribunat, 1802-1803, puis plus tard un des cinq inspecteurs généraux de l'université impériale, et se retira dans sa patrie en 1814. Il a publié quelques opuscules.

PICTET (Bénédict), ministre et théologien protestant, né à Genève en 1655, mort en 1724; professa longtemps la théologie dans sa ville natale, et fut reçu membre de l'Académie de Berlin. On a de lui 50 ouvrages, dont on trouve les titres dans le 1er vol. des *Mémoires de Niceron*. — Pictet (Jean-Louis), astronome de la même famille que le précédent, né à Genève en 1739, fut chargé, avec Mallet, en 1768, d'aller observer le passage de Vénus sur le soleil dans les parties les plus éloignées de l'empire russe. Il revint à Genève, entra au conseil des Deux-Cents, fut élu conseiller d'État, puis syndic, et mourut en 1781. Il avait publié *Observationes variæ occasione Veneris transitus per solis discum, in Siberia, anno 1769, institutæ in Umbæ pago*, dans le tome 2e des mémoires de l'Académie de Pétersbourg. — Pictet (Gabriel), né en 1710 à Genève, mort en 1783, brigadier des armées sardes, a publié un *Essai sur la tactique de l'infanterie*, Genève, 1760, in-4°. — Pictet de Rochemont (Charles), frère du précédent, né en 1755 à Genève, entra à 20 ans dans le régiment suisse de Dissebach au service de la France; retourna dans sa patrie au bout de 10 ans, et fut chargé, en 1789, d'organiser les milices genevoises. En 1792, il fut chargé de défendre la ville contre l'attaque qu'allait diriger contre elle le général Montesquiou. A la mort de son beau-frère, M. de Rochemont, condamné par le tribunal révolutionnaire, se retira à la campagne, 1796. Il reparut dans les affaires publiques en 1813; c'est lui qui obtint des alliés la promesse que l'indépendance de Genève serait reconnue et respectée dans la réorganisation qu'ils préparaient à l'Europe. Encore l'organe de cette république auprès des monarques alliés à Paris, puis à Vienne, décembre 1814, il fut choisi en 1815 par la confédération helvétique comme ministre plénipotentiaire au congrès tenu en août à Paris. Il mourut à Genève le 29 décembre 1824. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, tous relatifs à l'agriculture.

PICTOR (Quintus Fabius), né dans le 3e siècle av. J.-C., composa des annales dont parlent souvent Tite-Live et Cicéron. Il ne reste plus que quelques fragments de cet ouvrage recueillis par différents auteurs.

PIDON ou **PIDOU** (François), chevalier seigneur de Saint-Olon, né en Touraine, 1640; envoyé extraordinaire à Gênes et à Madrid, et ambassadeur extraordinaire à Maroc, 1693; a publié: *État présent de l'empire de Maroc*, Paris, 1694, in-12; *les Événements les plus considérables du règne de Louis le Grand*, Paris, 1690, in-12. Mort à Paris, 1720.

PIDOUX (Jean), né à Paris, médecin de Henri III, est auteur de deux discours sur les fontaines de Pougues (Nivernais), imprimés à Nevers et à Paris; mort, 1610.

PIE. Huit papes ont porté ce nom. — Pie Ier, successeur du pape Hygin, 142, était né en Italie, et souffrit le martyre l'an 157. — Pie II (Æneas Sylvius Piccolomini), né à Corsini, 1405, fut secrétaire de l'empereur Frédéric III, qui le chargea de diverses ambassades. Nicolas V le nomma évêque de Trieste, puis de Sienne. Il fut nommé cardinal, 1456, et pape, 1458; il abrogea la pragmatique-sanction, et faisait de grands préparatifs contre les Turcs, lorsqu'il mourut à Ancône, 1464. On a de lui: *Mémoires sur le concile de Bâle*; une *Cosmographie en deux livres*; *Traité de l'éducation des enfants*; un *Recueil de 452 lettres*. — Pie III (François Todeschini), neveu de Pie II, succéda au pape Alexandre VI, 22 septembre 1503, et mourut 21 jours après son élection. — Pie IV (Jean-Ange), cardinal de Médicis, né à Milan, 1499. Jules III le chargea de plusieurs légations et le

nomma cardinal, 1549. A la mort de Paul IV, il fut élu pape, le 25 décembre 1549; fit étrangler le cardinal Caraffe au château Saint-Ange, et couper la tête au prince de Palliano, son frère; rétablit le concile de Trente qui avait été suspendu, et le ferma en 1563. Il mourut, 1565. — Pie V (Michel Ghisleri), né à Boschi, diocèse de Tortone, d'abord moine de Saint-Dominique, puis évêque de Sutri, et cardinal, 1557, avec la charge d'inquisiteur dans le Milanais et la Lombardie; fut élu pape, 1566; se ligua contre les Turcs, avec Venise et Philippe II, roi d'Espagne; leurs forces combinées battirent les Turcs à Lépante, 1571. Mort, 1574, la s aut plusieurs lettres imprimées à Anvers, 1640, in-4°. — Pie VI (Jean-Ange Braschi), né à Césène dans l'État de Rome, 1717; après avoir été trésorier de la chambre apostolique, et cardinal, fut élu pape, 1775; commença le dessèchement des marais Pontins. Lors de la révolution française, il improuva, 1791, par une bulle la constitution civile. En 1796, les États de l'Eglise furent envahis par le général Bonaparte. Pie VI n'obtint la paix qu'après de grands sacrifices. Après le meurtre du général Duphot à Rome, 1797, les Français s'emparèrent de la personne du pape; il fut amené en France, où il mourut à Valence, 1798. — Pie VII (Grégoire-Louis-Barnabé Chiaramonti), né en 1740 à Césène (Romagne), professa d'abord la théologie à Rome; fut nommé, 1780, évêque de Tivoli, et cardinal en 1785; fut élevé au trône pontifical, 1798; signa avec Napoléon un concordat entre la France et Rome, 1801; fut pris par les Français et amené à Fontainebleau, 1809; fut renvoyé en Italie en 1814; il mourut, 20 août 1823.

PIÉMONT, contrée d'Italie, l'un des 6 pays dont est composé le royaume de Sardaigne, borné au nord et à l'ouest par les Alpes, au sud par les Apennins, et à l'est par le Tésin, qui le sépare de la Lombardie; sur une superficie totale de 1,300 lieues carrées, avec une population de 2,271,000 habit. — D'après Strabon, les *Salassi*, qui occupaient une partie de ce pays, eurent de fréquents démêlés avec les Romains. Messala, 21 av. J.-C., vint camper dans son voisinage, et les *Salassi* osèrent attaquer les légions romaines. — Auguste, 18 av. J.-C., en fit vendre 40,000 comme esclaves; en fit entrer un grand nombre dans l'armée prétorienne; et envoya des Romains peupler leur pays. Les peuplades d'origine celtique, qui occupaient les autres parties du Piémont; les *Taurini*, les *Statielli* et les *Vageni*, furent les dernières de toute l'Italie à se soumettre au peuple-roi. Enfin, incorporés dans l'empire au commencement de notre ère, ils firent partie de la *Gaule cisalpine*. — A la chute de l'empire romain, 440, les habitants du Piémont passèrent sous le joug de tous les barbares qui se succédèrent en Italie. Charlemagne, 774, en traçant les limites de l'empire d'Occident, y comprit tout le bassin du Pô. Enfin, vers la fin du 10e siècle, tous les grands liens d'unité ayant été brisés, on vit sur tous les points de l'Europe, s'établir de petits centres d'unité, et le Piémont se trouvait possédé, à cette époque, par les marquis de Suze, d'Ivrée, de Montferrat et de Saluces. — Thomas II de Savoie, ayant été nommé vicaire de l'Empire, en Piémont, prit le titre de prince de Savoie. Il forma le projet de créer deux capitales, et Chambéry fut fondé tandis qu'il faisait construire le palais de Turin. Cependant on vit les princes, ses successeurs, habiter en Maurienne, en Piémont, à Chambéry, à Montmélian, à Genève, en Chablais, en Bugey et dans la Bresse, selon que leur territoire s'étendait, et là où leur présence devenait plus nécessaire. — Amédée VIII, 1416, ayant réuni, dans ses mains, par la mort de son beau-père Louis, les possessions des deux branches, le Piémont ne fit dès lors plus qu'un avec la Savoie, et n'en fut plus séparé. Dès lors, ce royaume ne cessa de marcher vers la richesse, la force et la civilisation. Durant les guerres de la succession d'Espagne, il s'accrut d'Alexandrie et Valence, de la Lomelline et du Val di Sesia, 1703; du Tortonais et du Novarais, 1735, 1736; de Vigevanase et du territoire de Bobbio, 1743. Il fut occupé par les Français, 1796, et fit alors partie de la république et de l'empire, où il forma les départements de la Doire, du Pô, de Stura, de la Sésia et de Marengo; et dans le royaume d'Italie, le département de l'Agogna. Le roi de Sardaigne, Victor-Emmanuel, rentra dans la possession de ses États, 1816.

Chronologie historique des souverains du Piémont.

COMTES.

Odon	1050
Amédée II	1060
Humbert II le Renforcé	1080
Amédée III le Croisé	1103
Humbert III le Saint	1149
Thomas	1188
Amédée IV	1230
Boniface le Roland	1253
Pierre le Charlemagne	1263
Philippe Ier	1268
Amédée V le Grand	1285
Edouard le Libéral	1323
Aymon le Pacifique	1329
Amédée VI le Vert	1344
Amédée VII le Roux	1383
Amédée VIII le Pacifique	1391

DUCS.

Louis	1440
Amédée IX le Bienheureux	1445
Philibert Ier le Chasseur	1472
Charles Ier le Guerrier	1482
Charles II	1490
Philippe II sans Terre	1496
Philibert II le Beau	1497
Charles III le Bon	1504
Emmanuel-Philibert Tête-de-Fer	1553
Charles-Emanuel Ier le Grand	1580
Victor-Amédée Ier	1630
François-Hyacinthe	1637
Charles-Emmanuel II	1638

ROIS.

Victor-Amédée II	1684
Charles-Emmanuel III	1730
Victor-Amédée III	1773
Charles-Emmanuel IV	1796
Victor-Emmanuel	1802
Charles-Félix	1821
Charles-Albert	1831

PIERRE (Saint), le premier des apôtres, fils de Jean et frère de saint André, né à Bethsaïde, se nommait d'abord Simon; mais J.-C. l'appela Céphas, qui en syriaque signifie Pierre. Il vint prêcher à Rome, et y fut mis à mort par Néron l'an 66. Il a laissé deux épîtres, adressées de Rome aux juifs convertis.

PIERRE CHRYSOLOGUE (Saint), archevêque de Ravenne, vers 445, a laissé des ouvrages imprimés à Venise, 1750, in-f°; Augsbourg, 1758, in-f°. Mort vers 458.

PIERRE (Saint), né en 1100, moine de l'ordre de

Saint-Bernard, puis archevêque de Tarentaise (Savoie); fut choisi pour conciliateur entre Louis VII, roi de France, et Henri II, roi d'Angleterre. Mort en 1174.

PIERRE D'ALCANTARA (Saint), né dans cette ville, 1499, entra à 16 ans dans un cloître de l'ordre de Saint-François; y vécut dans la pénitence et l'austérité, et écrivit un traité de l'oraison mentale, et un autre de la paix de l'âme. Mort, 1562.

PIERRE Ier ou PEDRO, roi de Navarre et d'Aragon, fut proclamé roi dans le camp près de la ville d'Huesca, en 1094; continua la guerre commencée par son père, et prit Huesca, 1096, après avoir gagné la bataille d'Alcazar; il mourut le 28 sept. 1104. — Pierre ou Pédro II monta sur le trône, 1196. L'événement le plus remarquable de son règne est la bataille des Naves de Tolosa, en 1212, dans laquelle il défit complétement les mahométans; fut vaincu et tué à la bataille de Muret, le 17 septembre 1213. — Pierre ou Pédro III, surnommé *le Grand*, roi d'Aragon, né en 1239, monta sur le trône, en 1276; il se rendit fameux par ses prétentions au royaume de Sicile, et fut même soupçonné d'avoir conseillé les vêpres siciliennes; il mourut à Villefranche de Panades, en 1285.— Pierre IV, roi d'Aragon, surnommé *le Cruel*, né le 13 septembre 1319, fut couronné en 1336; combattit les Maures avec succès, et mourut le 5 janvier 1387, après un règne de 50 ans.

PIERRE, surnommé *Mauclerc*, duc ou comte de Bretagne, n'acquit des droits sur le duché que par son mariage avec Alix, fille de Gui de Thouars; se révolta plusieurs fois pendant la minorité de saint Louis et se jeta dans la ligue des seigneurs contre Blanche de Castille, régente du royaume. Il se croisa en 1240, et revint en France peu de temps après; suivit saint Louis en Égypte, où il fut fait prisonnier. Il mourut à son retour en France, en 1250. — Pierre II, duc de Bretagne, devint possesseur de cette seigneurie, en 1450; se fit chérir de ses sujets; mort à Nantes en 1457.

PIERRE LE CRUEL, roi de Castille, succéda à son père Alphonse XI, 1350, à l'âge de 16 ans; se livra à d'horribles persécutions. Dépossédé par son frère Henri de Transtamare, qui se mit à la tête du peuple révolté, en 1366, il appela à son secours les Anglais, qui lui rendirent la couronne en 1367; mais Henri de Transtamare, aidé des Français conduits par du Guesclin, vainquit son frère et le tua de sa main, 1369.

PIERRE DE COURTENAY, empereur de Constantinople, comte de Nevers, et cousin germain de Philippe-Auguste, fut appelé à l'empire de Constantinople en 1216; mais à peine arrivé, il fut pris et mis à mort par Théodore Lange, 1218.

PIERRE Ier, roi de Portugal, né à Coïmbre, en 1320, monta sur le trône en 1357; vengea d'abord Inès de Castro, sa femme, assassinée par les ordres d'Alphonse IV; s'occupa activement, pendant tout son règne, du bonheur de ses sujets, et mourut le 18 janvier 1367, à 48 ans. — Pierre ou Pedre II, roi de Portugal, né en 1648, favorisa les projets de la reine Marie-Elisabeth de Savoie, et contribua à faire déclarer son frère Alphonse incapable de régner. Il monta sur le trône en 1683, et mourut en 1706, âgé de 58 ans.

PIERRE Ier (Alexiowitsch), czar de Moscovie, surnommé le Grand, né en 1672, monta sur le trône au préjudice de son frère Ivan, qui le força à le partager avec lui; s'empara d'Azof, 1696; fit un voyage en Hollande, à Saardam, en 1697, sous le nom de Peter Michaelof; retourna en Russie pour apaiser une révolte des strélitz. Il vainquit en 1709, à la bataille de Pultawa, Charles XII, roi de Suède. Il vint en France en 1717, et après avoir longtemps voyagé pour s'instruire des mœurs des autres peuples, il retourna en Russie où il mourut, le 27 janvier 1725, d'une rétention d'urine. — Pierre II, petit-fils du précédent, succéda en 1727 à l'impératrice Catherine, n'ayant encore que 12 ans, et mourut en 1730 de la petite vérole. — Pierre III, empereur de Russie, né en 1728; fut nommé en 1742 grand-duc de Russie, par Elisabeth, sa tante; refusa le lendemain la couronne de Stockholm, que venaient lui offrir les ambassadeurs suédois, et fut proclamé empereur de Russie, le 5 janvier 1762. Il fut renversé du trône par une insurrection populaire, 1762. Il fut jeté en prison, et y mourut 7 jours après l'avénement de sa femme Catherine II.

PIERRE II, roi de Sicile, monta sur le trône, 1337. Son règne fut marqué par des cruautés et des révoltes; il mourut, 1342.

PIERRE Ier, patriarche d'Arménie, surnommé *Kedatards*, succéda, en 1019, à Sergius Ier. Son patriarcat fut troublé par des divisions intérieures pendant toute sa durée. Mort au monastère de Sainte-Croix, 1058, il a laissé des homéliques et des cantiques qui n'ont pas été publiés. — Pierre II, surnommé *Hromglaietsi*, fut nommé patriarche en 1748, après la déposition de Lazare de Djahoug; mais, vaincu par son compétiteur, il fut enfermé dans un cachot dont la porte fut murée, et où il mourut de faim.

PIERRE, roi de Hongrie, surnommé *l'Allemand*, monta sur le trône, l'an 1038; fut détrôné par son peuple révolté, mais reconquit sa puissance avec le secours de l'empereur Henri III, l'an 1044. Mais ayant abusé de nouveau de son autorité, il fut pris par André, prince du sang royal de Hongrie, eut les yeux crevés et mourut en prison, au bout de 3 jours, 1047.

PIERRE DE CLUNI, ou *le Vénérable*, abbé et général de l'ordre de Cluni, né en Auvergne, en 1091; fut d'abord prieur de Vézelay, et parvint, en 1121, aux premières dignités de son ordre. Il fut l'ami et le professeur d'Abailard. Il mourut en 1156, à l'âge de 65 ans. Ses œuvres, consistant en lettres et en traités sur divers sujets assez importants, ont été publiées dans la *Bibliothèque de Cluni*, Paris, 1614, et ont été réimprimées dans la *Bibliothèque des Pères*, Lyon, 1677.

PIERRE DE SAINT-ANDRÉ (Jean-Antoine Rampalle dit le Père), carme, né en 1624, à l'Ile dans le comtat Venaissin, devint définisseur général de son ordre, et mourut à Rome en 1671. Il a publié *Historia generalis fratrum discalceatorum ordinis beatæ Virginis de Monte Carmelo*, Rome, 1668, in-f°, des Odes à la louange de sainte Thérèse. On lui attribue les ouvrages suivants: *le Religieux en solitude*, Lyon, 1668, in-8°; un *Traité de la Physionomie naturelle* et deux tragédies sacrées.

PIERRE DE BLOIS, né dans cette ville vers la seconde moitié du 12e siècle, fut précepteur, puis secrétaire de Guillaume II, roi de Sicile; fut appelé en Angleterre par Henri II, qui lui donna l'archidiaconat de Bath, et plus tard celui de Londres. Il mourut en 1200. La meilleure édition de ses œuvres est celle de Pierre Goussainville, Paris, 1669, 1 vol. in-f°.

PIERRE DE POITIERS, théologien scolastique, chancelier de l'Église de Paris, né dans le Poitou, sous le règne de Louis VI, mort à Paris sous celui de Philippe-Auguste, professa pendant 38 ans la théologie dans les écoles parisiennes. On a de lui cinq livres de stances, publiés par dom Mathoud, à la suite des œuvres de Robert Pullus, Paris, 1655, in-f°. Il y a eu encore deux autres Pierre de Poitiers, l'un moine de Cluni au 12e siècle, secrétaire de Pierre le Vénérable, et auteur de poé-

sies latines, de lettres et de divers opuscules en prose; et l'autre, appelé en latin *Petrus Pictavinus*, qui a écrit un pénitentiel vers le commencement du 13e siècle.

PIERRE, roi des Bulgares, surnommé Calopierre, né en Valachie, fonda, avec son frère Azan, le second royaume de Bulgarie. En 1186, ayant résolu de secouer le joug grec, il réussit dans son entreprise. Les deux frères furent assassinés.

PIERRE DE SAINT-LOUIS (Le père), né à Valréas, en 1626. Ayant perdu la femme qu'il était sur le point d'épouser, il se fit carme et composa son poëme de *la Madeleine au désert de la Sainte-Baume*; on a encore de lui un poëme intitulé *l'Eliade* et un grand nombre d'anagrammes. Il mourut en 1712.

PIERRE DES VIGNES (*de Vineis*), chancelier de l'empereur Frédéric II, né à Capoue, vers la fin du 12e siècle. Étant tombé en disgrâce et jeté en prison, il se brisa la tête contre les murs de son cachot, en 1246. Il a écrit des poésies, des lettres, un traité de la Puissance impériale et un autre de la Consolation, imité de Boëce.

PIERRE L'ERMITE, né à Amiens, en 1050, abandonna les armes pour se faire ermite; partit pour la terre sainte, 1095; à son retour en Europe, il fit un tableau si pathétique des souffrances des chrétiens dans l'Orient, qu'Urbain II le chargea de prêcher la première croisade; peu de temps après, Pierre l'Ermite partit à la tête de la première armée qui se mit en marche pour l'Orient. Mais cette armée, pillant tout sur son passage, fut presque entièrement exterminée par les populations irritées. On ignore à quelle époque il revint en France. Il mourut en 1115, au monastère de Noirmoutier.

PIERRE (Jean-Baptiste-Marie), né en 1714, mort en 1789, fut nommé premier peintre du roi, moins peut-être à cause de son talent que des agréments de sa personne et de son esprit. Ses tableaux les plus remarquables sont : *Saint Pierre guérissant un Boiteux, la Mort d'Hérode*, deux *saint François*, la coupole de la Vierge dans l'église de Saint-Roch.

PIERRE DE BAUME, Petrus de Balma, général des dominicains, né vers la fin du 13e siècle, mort à Paris en 1345, a laissé des *Postilles sur les Evangiles*, conservés en manuscrit à la bibliothèque de Bâle.

PIERRE (Jean de la), en latin *Joannes a lapide*, dont le véritable nom était Heynlin, docteur en théologie, né à Bâle, dans le 15e siècle; vint fort jeune à Paris, où il devint prêteur de la société de Sorbonne et recteur de l'université en 1469; professa ensuite la philosophie d'Aristote à Bâle; concourut à la fondation de l'université de Tubingue, et y professa la théologie; entra en 1482 dans l'ordre des Chartreux, et mourut vers le commencement du 16e siècle. Ses ouvrages les plus connus sont : *Resolutorium dubiorum circa celebrationem missarum occurrentium*, Bâle, 1482, in-8°; *Conclusiones aut propositiones physicales*, sur un aérolithe tombé à Ensisheim en 1492, et qui pesait 2 quintaux et demi.

PIERRE (Corneille de la), Cornelius a Lapide, en hollandais, *van den Steen*, jésuite, né à Bucold, dans le pays de Liége, professa les belles-lettres à Louvain et à Rome, où il mourut en 1637. On a de lui des *Commentaires sur l'Écriture sainte*, dont la meilleure édition est celle d'Anvers, 1681 et sqq., 10 vol. in-f°.

PIERRES (Philippe-Denis), imprimeur célèbre, membre de plusieurs académies, né à Paris en 1741, établit une imprimerie à Versailles en 1787; ruiné par la révolution, il fut obligé d'accepter une place dans le bureau des postes à Dijon, 1807. Il mourut en 1808. Il a publié plusieurs articles dans les journaux. Il avait commencé un ouvrage destiné à faire partie de la collection des arts et métiers, et intitulé : *l'Art de l'imprimerie*.

PIETERS (Gérard), peintre hollandais, né à Amsterdam vers 1580; suivit les leçons de Cornélius Cornélissens; fit un long séjour à Rome et revint se fixer dans sa patrie. On ignore l'époque de sa mort. Il peignit avec succès le portrait en petit des familles et des assemblées ou conversations. — Pieters (Bonaventure), né à Anvers en 1614, mort en cette même ville, 1652, fut le meilleur peintre de marines de son temps et écrivit aussi quelques poésies. Il fit un grand nombre de tableaux assez communs aujourd'hui en Flandre. — Pieters (Jean), frère du précédent, né à Anvers en 1625, suivit la même carrière que son frère avec non moins d'éclat. — Piéters, peintre d'histoire, né à Anvers, 1648, passa en Angleterre dans le dessein d'utiliser son talent pour la peinture; mais, tombé bientôt dans la plus profonde pauvreté, il se vit contraint de se mettre aux gages de Kneller, pour qui il faisait les draperies de ses figures. Cet emploi le détourna du genre historique, dans lequel il eût certainement réussi. On a de lui plusieurs bonnes copies de Rubens.

PIÉTISTES, appelés aussi *Séparatistes* et *Spénériens*; secte de luthériens qui affectent une piété extrême, et préfèrent les exercices privés au culte public. Elle prit naissance vers 1689, et eut pour chef Spener, professeur de théologie. Les Piétistes s'établirent vers le commencement du 18e siècle à Bischwiller, petite ville près de Strasbourg. Ils reconnaissent la divinité de Jésus-Christ, mais n'admettent aucune cérémonie religieuse et ne suivent d'autre autorité dans l'interprétation des saintes Écritures que celle de l'inspiration. En 1825, leurs réunions attirèrent l'attention de l'autorité civile, et donnèrent lieu à des poursuites.

PIETRO DE CORTONE, peintre toscan dont le véritable nom est Berettini, né à Cortone en 1609, mort en 1669. Un des principaux monuments de sa gloire sont les peintures qu'il exécuta dans une chapelle de l'église de Sainte-Bibienne et au plafond du grand salon du palais Barberini, par ordre d'Urbain VIII. Les sujets traités par cet artiste sont : *la Nativité de la Vierge; la Vierge, l'enfant Jésus et sainte Catherine; Vulcain dans sa forge; Minerve présidant à la culture des orangers.*

PIGAFETTA (Antoine), voyageur, né à Vicence vers la fin du 15e siècle, partit en 1519 avec l'escadre commandée par Magellan, que Charles V envoyait aux îles Moluques. Il dut à sa bonne constitution d'être un des 18 navigateurs qui revinrent à Séville, 1522, après un voyage de 1124 jours. Le grand maître Philippe de Villiers de l'Ile-Adam le nomma chevalier de Rhodes en 1524. On ignore l'époque de sa mort. Il fit un journal circonstancié de son voyage, et plus tard, d'après ce même journal, il écrivit une relation que l'on crut longtemps perdue et qui a été retrouvée dans la bibliothèque Ambrosienne, et publiée par M. Amoretti, sous le titre : *Premier voyage autour du monde*, par le chevalier Pigafetta sur l'escadre de Magellan, pendant les années 1519, 1520, 1521 et 1522, Paris, Jansen, an IX, 1 vol. in-8°. — Pigafetta (Philippe), voyageur italien de la même famille que le précédent, né à Vicence, 1533, suivit la carrière militaire, combattit dans plusieurs pays de l'Europe; voyagea successivement à Constantinople, en Égypte, en Syrie, en Suède; fut envoyé par Sixte V en ambassade en Perse et en France, et mourut en 1605. On a de lui, entre autres ouvrages : *Lettres et discours du cardinal Bessarion*, adressés aux princes d'Italie pour les engager à former une ligue et à déclarer la guerre aux Turcs, traduit en italien, Venise, 1573, in-4°; *Rela-*

tion du royaume de Congo et des pays voisins, Rome, 1591, in-4°; *Relation du siége de Paris en* 1590, Bologne, 1591, in-8°. — Pigafetta (Jérôme), de l'ordre des Frères Prêcheurs, prieur de Sainte-Sabine à Rome, né à Vicence, mort dans la même ville en 1543, a laissé des *Sermons* et la *Vie de saint Dominique* en vers héroïques.

PIGALLE (Jean-Baptiste), sculpteur, né à Paris en 1714, entra dès l'année 1722 chez un sculpteur, montra d'abord peu de dispositions pour l'art qu'il étudiait, et partit pour l'Italie après avoir vainement concouru pour le prix de l'Académie. Ce voyage développa son talent, et il revint en France où il lutta pendant assez longtemps contre la pauvreté jusqu'à ce qu'il ait exécuté la statue en pied de madame de Pompadour, qui lui commanda en outre la statue du *Silence* et le groupe de *l'Amour et l'Amitié*. Il fit un assez grand nombre d'ouvrages, entre autres une *Vénus* et un *Mercure*, qu'il offrit au roi de Prusse en 1748, et le *Tombeau du maréchal de Saxe* à Strasbourg. Il fut reçu membre de l'Académie, et décoré de l'ordre de Saint-Michel. Mort en 1785.

PIGANIOL DE LA FORCE (Jean-Aymar de), historien et géographe, né en Auvergne, 1643, mort à Paris, 1763, a laissé plusieurs ouvrages, dont voici les principaux : *Description historique et géographique de la France*, Paris, 1715, 5 vol. in-12; *Description de la ville de Paris et de ses environs*, Paris, 1765, 10 volumes in-12; *Nouveau voyage en France*, Paris, 1724, 1755, 1770, 2 volumes in-12.

PIGAULT-LEBRUN (Guillaume-Charles-Antoine), né à Calais, 8 avril 1753, étudia au collége de Boulogne, et fut destiné au barreau ; mais étant venu à Paris pour y faire son droit, 1775, il y passa quelques années dans la dissipation, et se fit auteur dramatique. Il débuta par quelques petites comédies qui eurent assez de succès ; mais ses romans : *l'Enfant du carnaval*, 1792; *les Barons de Felsheim*, 1798, et *Angélique*, 1799, lui acquirent une popularité incroyable. Bientôt, à force de vouloir être naturel et vrai, il devint trivial et commun. Cependant sa fécondité, l'originalité de son imagination lui assignent un rang distingué parmi les romanciers. Pigault-Lebrun, qui servit quelques années sous la république, obtint, sous le Directoire, une place d'inspecteur des salines, que le gouvernement de la restauration lui enleva en 1823. En 1823, voulant s'essayer dans un genre sérieux, il composa une *Histoire de France*, 1824-1828, qui n'eut aucun succès. Il est à regretter que cet auteur, qui possède des qualités aimables, ait souvent, dans ses compositions, blessé grossièrement la morale, la décence et la religion. Son *Citateur*, ouvrage d'une mauvaise foi et d'une irréligion inouïes, fut saisi même sous l'empire. Il mourut à Paris, à l'âge de 82 ans, 1835. Ses œuvres complètes, imprimées à Paris, 1822-1824, forment 20 vol. in-8°.

PIGEAU (Eustache-Nicolas), ancien avocat et professeur à la faculté de droit de Paris, né à Mont-l'Évêque en 1758, reçut les premiers éléments d'instruction chez un ecclésiastique; entra ensuite en apprentissage, puis enfin chez un procureur, dont il devint le premier clerc au bout de six mois ; fut obligé, dès les premières années de la révolution, d'accepter la place de secrétaire de Hérault de Séchelles, avocat général du parlement de Paris, se fit commis libraire quelques années après, et, dès que les troubles s'apaisèrent, il ouvrit des cours de droit et de jurisprudence. Il fut nommé, par Napoléon, l'un des rédacteurs du nouveau code de procédure, et une chaire de procédure fut fondée par lui en 1805. Mort à Paris, 22 décembre 1818. On a de lui : *Procédure civile du Châtelet de Paris*, Paris, 1778, 2 vol. in-4° ; *Introduction à la procédure civile*, ibid, 1784, in-18; *Procédure civile des tribunaux de France*, Paris, 1808-9, 2 vol. in-4°, et plusieurs ouvrages importants, tous relatifs à la jurisprudence.

PIGENAT (François), prédicateur fameux par son emportement et son fanatisme du temps de la Ligue, naquit à Autun, signa le décret de dégradation de Henri III, fit l'oraison funèbre des Guise, et déclara qu'il était impossible que Henri IV se convertît, que le pape ne pouvait l'absoudre sans être excommunié lui-même. Mort en 1590. — Son frère Pigenat (Odon) se montra aussi fanatique que lui, fit partie du conseil des Seize. On attribue à l'un des deux frères *Aveuglement des politiques, hérétiques et maheustres, lesquels veulent introduire Henri de Bourbon, jadis roi de Navarre, à la couronne de France, à cause de la prétendue succession*, par frère Jean Pigenat, Paris, 1592, in-8°.

PIGNATELLI (Jacques), savant italien du 17e siècle, a publié : *Consultationes canonicæ in quibus præcipuæ controversiæ ad jus canonicum facientes breviter ac perspicue derimuntur*, Venise, 1687 et 1704, 10 vol.; réimprimé par Th. Pascucci, en 15 vol. in-f°.

PIGNEAU DE BEHAINE (Pierre-Joseph-George), né en 1741, au bourg d'Origny, diocèse de Laon, se consacra à la carrière évangélique, et quitta secrètement la France, en 1765, pour se rendre dans l'Inde; fut nommé évêque d'Adran *in partibus*, par le pape, 1770, et coadjuteur de l'évêque de Canathe, qu'il remplaça en 1771, comme vicaire apostolique; se rendit, en 1774, à Macao, puis à Camboge, d'où il entra dans la basse Cochinchine, dont deux rois avaient été mis à mort successivement par les rebelles appelés Tay-Son. Il recueillit chez lui Nguyen-Anh, frère cadet du dernier monarque, qui se fit proclamer roi en 1779. Nguyen-Anh, dépossédé, en 1783, par les Tay-Son, fut suivi de Pigneau, qui revint, en 1786, pour solliciter la protection de la France en faveur du prince exilé ; mais les lenteurs du comte de Conway, gouverneur général des établissements français dans les Indes, rendirent toutes ses démarches inutiles ; et Nguyen-Anh remonta sur le trône par ses propres forces. Pigneau de Behaine ne cessa de l'aider de ses conseils jusqu'à sa mort, arrivée en 1799.

PIGNEROL, ville des états Sardes dans le Piémont, à 40 kil. sud-ouest de Turin, était anciennement une ville très-forte qu'on considérait dans le moyen âge comme la clef de l'Italie ; elle passa à la maison de Savoie, 1042; fut prise par François Ier, 1536; rendue aux ducs de Savoie, 1574. Pignerol fut de nouveau cédée à la France, 1631 ; l'homme au masque de fer fut renfermé dans son château, qui servit longtemps de prison d'État, et Fouquet y mourut, 1680. Cédée à la Savoie, 1696, elle fut réunie à la France, 1801, et rentra définitivement sous la domination du roi de Piémont, 1816.

PIGNOTTI (Laurent), né en 1739, à Figline, petite ville d'Italie, se livra à l'étude de la médecine, qu'il pratiqua aurtout à Florence. Il obtint une chaire de physique dans cette ville, puis à l'université de Pise, dont il fut nommé conseiller en 1802. Plus tard, il devint auditeur de la même académie. Il possédait une instruction très-variée : il était à la fois physicien, naturaliste, historien, antiquaire, poëte, et il a laissé des fables qui l'ont mis au-dessus de tous les fabulistes italiens. Il mourut en 1812. Outre des poésies publiées à Florence en 1812-13, 6 vol. in-8°, on a de lui : *Congetture meteorologiche*, Pise, 1780 ; *Storia della Toscana sino al principato*, etc., Florence, 1813, 9 vol. in-8°.

PIIS (Antoine de), conseiller au parlement de Bordeaux, puis grand sénéchal du Bazadois, fut député aux

états généraux, 1789, et membre de l'Assemblée constituante. Il crut devoir rester fidèle à son premier mandat, et périt sous la hache révolutionnaire, peu après son retour à la Réole, 1793.

PIIS (Antoine-Pierre-Augustin de), régénérateur du vaudeville, né à Paris, 17 septembre 1755; étudia aux collèges d'Harcourt et de Louis-le-Grand, 1764; suivit la carrière des lettres, et donna à la Comédie-Italienne, 1776, *la Bonne Femme*, parodie d'*Alceste*, en 2 actes et en vers, qui eut beaucoup de succès. En 1780, il s'adjoignit Barré, et ils donnèrent ensemble, sur le même théâtre, un grand nombre de pièces qui pour la plupart eurent une grande vogue. Toutes ces pièces furent recueillies depuis et imprimées, Paris, 1781, sous le titre de *Théâtre de Piis et Barré*. Il publia, en outre, les *Augustins*, contes en vers, Londres, 1779, et un recueil de pièces fugitives, 1781, et fut nommé, 1784, secrétaire-interprète du comte d'Artois. En 1792, il fonda, avec Barré, le théâtre du Vaudeville, qui fit son ouverture le 12 janvier, sous la direction de ce dernier, par une pièce d'inauguration, *les Deux Panthéons*, en 3 actes, en vers et en vaudevilles, dont Piis était l'auteur. A son retour de Toulouse, où il s'était réfugié, 1793, le comité d'instruction publique lui intima l'ordre de composer des pièces patriotiques; et ce ne fut qu'à l'exécution de cet ordre qu'il dut et la vie et la conservation de son théâtre. Il fut successivement agent de la commune de Chenevières, commissaire directorial de Sucy et du 1er arrondissement de Paris, 11 novembre 1799. Il renonça au théâtre, 1800, et fut appelé, 14 mars, à la place de secrétaire général de la préfecture de police, qu'il conserva jusqu'au 17 mai 1814, époque où il fut nommé par le roi secrétaire général adjoint de la direction générale de la police du royaume. Il fut nommé à l'emploi d'archiviste de la police, 3 avril 1815; réintégré par le roi, 8 juillet, il quitta cet emploi, 14 août suivant, pour rentrer dans la vie privée. M. de Piis, qui fut l'un des membres les plus distingués de la société du *Caveau*, et dont le théâtre se compose de plus de 80 pièces, mourut à Paris, 1832. Ses *Chansons choisies*, 2 vol. in-8°, furent imprimées, 1806, et ses *Œuvres choisies*, 4 vol. in-8°, 1810.

PILATE (Ponce) ou **PONCE PILATE**, gouverneur de la Judée, en l'an 27 de J.-C., sous le règne de Tibère, s'est rendu célèbre en faisant mettre à mort Notre-Seigneur. Persuadé de son innocence, Pilate le renvoya à Hérode, tétrarque de Galilée; Hérode, à son tour, le renvoya à Pilate sans condamnation. Pilate, à l'occasion de la délivrance accoutumée d'un prisonnier à la fête de Pâques, proposa aux Juifs de choisir entre Jésus et un voleur nommé Barabbas. Les Juifs préférèrent Barabbas. Pilate alors, s'étant fait apporter un bassin d'eau, se lava les mains devant l'assemblée, rejetant ainsi toute responsabilité, et livra Jésus au supplice. Rappelé de son gouvernement en l'an 37, Ponce Pilate mourut à Vienne en Dauphiné, en l'an 40.

PILATRE DE ROZIER, physicien, né à Metz, en 1756, fit à Paris un cours de chimie et de physique, fut nommé intendant des cabinets d'histoire naturelle et de physique de Monsieur (depuis Louis XVIII), s'occupa avec ardeur d'aérostatique, et périt le 5 juin 1785, dans une tentative qu'il fit à Boulogne-sur-Mer pour passer en Angleterre par la voie des airs.

PILES (Roger de), peintre et littérateur, né à Clamecy, 1635, mort, 1709, entra chez le président Amelot pour avoir soin de l'éducation de son fils, 1662, publia quelques traités sur la peinture, suivit son élève, nommé ambassadeur à Venise; l'accompagna à Lisbonne, 1685; en Suisse, 1689; fut envoyé à la Haye comme amateur de tableaux, 1692, mais en effet pour traiter secrètement avec les personnes qui souhaiteraient de détacher les Hollandais de la grande alliance. Il fut découvert et retenu prisonnier jusqu'en 1697. Pendant sa captivité, il composa les Vies des peintres. A son retour en France, le roi lui donna une pension. Il voulut suivre Amelot, nommé ambassadeur à Madrid, 1705; mais sa mauvaise santé le força de quitter l'Espagne. Ses ouvrages sont : un *Abrégé d'anatomie, accommodé aux arts de peinture et de sculpture*, publié sous le nom de Torlebat, 1667; *Conversation sur la connaissance de la peinture*, 1677; *Dissertation sur les ouvrages des plus fameux peintres*, 1681; les *Premiers éléments de la peinture pratique*, 1684; *Abrégé de la vie des peintres*, 1715; *Cours de peinture par principes*, 1708.

PILES (Antoine-Toussaint-Joseph-André **MARSEILLE**, comte de **FORTIA** de), officier et écrivain, né le 18 août 1758, originaire de Catalogne, d'une famille noble et ancienne, dont le père et l'aïeul avaient occupé successivement la charge de gouverneur-viguier royal de Marseille de 1660 à 1789. Il entra dans les chevau-légers de la garde du roi, 1773; était lieutenant dans le régiment du roi-infanterie, quand son corps fut dissous, 1789. Il émigra, 1790; rentra en France, 1793; fut incarcéré, 1795; recouvra sa liberté quelque temps après, et mourut en Provence, 1826. On a de lui : *Correspondance philosophique de Caillot Duval*, 1775; *Voyage de deux Français au nord de l'Europe, en Allemagne, Danemark, Russie, Suède et Pologne*, fait en 1790, 1792, etc, etc. — Piles (Ludovic de), membre de cette famille, baron de Baumes, tua en duel le fils de Malherbe, 1628, et périt à l'attaque des îles Sainte-Marguerite, 1646.

PILLAU, ville maritime des États prussiens (Prusse propre), à 58 kilom. sud-ouest de Kœnigsberg; 4,500 habitants; fut prise par les Suédois, 1626; par les Russes, 1758.

PILLET (Louis-Antoine, comte), lieutenant général, officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis, né à Soissons, 14 juillet 1794, fut un des commandants des premiers bataillons de volontaires qui furent levés dans la Côte-d'Or; s'opposa aux vues de Lafayette contre les Jacobins; fit la campagne de Belgique comme adjudant général; fut quelque temps prisonnier des Autrichiens; fut nommé, à son retour en France, commissaire général de l'organisation et du mouvement des armées de terre, puis général de brigade et envoyé à l'armée d'Italie, 1797. Il commanda ensuite la place de Marseille et celle de Lille. Nommé général de division, 1806, il fut nommé comte à la restauration, reçut la croix de Saint-Louis, obtint sa retraite, et mourut à Soissons, 7 octobre 1828.

PILLET (Claude-Marie), né à Chambéry, 1775, mort, 1824, par suite des privations qu'il s'imposait, travailla à la *Biographie universelle* de Michaud, à la *Biographie des hommes vivants*, et fit paraître quelques opuscules en son nom.

PILNITZ, Pillnitz ou Pœlnitz, village et château royal de Saxe (Misnie), sur l'Elbe, à 9 kilomètres sud-est de Dresde, résidence de la cour pendant l'été. Il s'y tint un congrès de l'Europe coalisée contre la France, 1791. On y signa, le 27 août, une convention par laquelle les souverains s'engageaient à rétablir Louis XVI. Le partage de la Pologne y fut décidé par un arrêté secret.

PILON, sculpteur français, né à Lané, 1515, mort, 1590, vint à Paris, 1550; fut l'émule et l'ami de Jean

Goujon. Il fit les *mausolées de Guillaume du Bellay, de François Ier, de Henri II* (à Saint-Denis), les *trois Grâces*, etc.

PILPAY, ou Pidpay, fabuliste, fut vizir de Dabshelim, roi indien ; vécut 2000 ans av. J.-C. selon les uns, et 250 seulement selon les autres. Il laissa un recueil de fables en sanscrit, sous le titre de *Pantcha-Tantra* ; traduites en latin, 1262, sous celui de *Directorium vitæ, parabolæ antiquorum sapientium* ; et en français par Galland, 1724, et par Sylvestre de Sacy, 1816.

PILTEN, ville et château de la Russie d'Europe (Courlande), à 150 kilomètres nord-ouest de Mittau. Waldemar II, roi de Danemark, y fonda un évêché, 1220, qui fut vendu avec celui d'Œsel à Frédéric II, roi de Danemark, 1552. Le territoire de Pilten passa aux Russes, 1795.

PINA (Ruy de), historiographe portugais sous Emmanuel, mort en 1521, laissa des chronologies contenant les règnes de Sanche Ier, Alphonse II, Sanche II, Alphonse III, etc., publiées sous le titre de *Cronicas dos reis primeiras*, Lisbonne, 1727-1729. D'autres chronologies ont été publiées à Lisbonne, 1790-1792, sous le titre de *Recueil de livres inédits de l'histoire portugaise*.

PINCHBEK, mécanicien anglais, inventa le métal mixte dit Pinchbek et imitant l'or, et mourut à Londres, 1783.

PINCIANUS (Nonnius), *Fernando Nunez*, de la famille des Guzman, né à Valladolid, 1473, mort, 1553, laissa des *notes sur Sénèque*, Venise, 1536 ; *sur Pomponius Mela*, Salamanque, 1543 ; *sur plusieurs passages de Pline*, Salamanque, 1544.

PINÇON (Martin-Alonzo et Vicente Yanez), nom de deux frères qui accompagnèrent Christophe Colomb dans son premier voyage. Vicente Yanez aborda, le 26 janvier 1500, au Brésil, dont la découverte est faussement attribuée à Cabral qui n'y parvint que le 24 avril.

PINDARE, lyrique grec, né à Thèbes (Béotie), 520 av. J.-C., mort, 456, composa des thrènes, des prosodes, des parthénies, des dithyrambes et des hymnes ou chants de victoire en l'honneur des athlètes couronnés. Il ne nous reste de ses poésies que 45 hymnes ou odes, rangées sous quatre groupes : les *Olympiques*, les *Pythiques*, les *Isthmiques*, les *Néméennes*. Ces œuvres ont été publiées à Venise, 1513 ; Wittemberg, 1616, etc.

PINDEMONTE (Hippolyte), poëte italien, né à Vérone, 1757, mort, 1801, traduisit les deux premiers chants de l'*Odyssée*, 1810 ; l'*Hymne de Cérès*, 1785 ; composa des poésies champêtres, Parme, 1788 ; des épîtres, Vérone, 1805 ; *Arminius*, tragédie, Pise, 1804. Il y a encore plusieurs autres Pindemonte, poëtes, parmi lesquels on remarque Jean, auteur de tragédies réunies sous le titre de *Componimenti teatrili*, Milan, 1804 ; et Marc-Antoine, 1694-1744, traducteur de l'*Argonautique* de V. Flaccus, Vérone, 1776, etc.

PINEL (Philippe), médecin, né à Saint-Paul (Tarn), 1745 mort, 1826, fut médecin en chef de Bicêtre, puis de la Salpêtrière, et reçu membre de l'Institut, première classe ; il laissa un *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale*, Paris, 1791 ; *Nosographie philosophique*, 1818.

PINELLI (Jean-Vincent), savant bibliophile, né à Naples, 1535, mort, 1601, se fixa à Padoue, 1559, et s'y forma une bibliothèque magnifique. Sa bibliothèque était si volumineuse, que pour la transporter par mer à Naples, elle fut distribuée en 130 caisses, dont 14 contenaient les manuscrits. Il établit le premier à Naples un jardin botanique, qu'il mit à la disposition de tout le monde.

PINGRE (Alexandre Gui), savant astronome et bibliothécaire de Sainte-Geneviève, né à Paris le 4 septembre 1771, mort, 1796 ; quitta la théologie pour l'astronomie ; observa le passage de Mercure, 1753, et fut successivement correspondant, puis associé libre de l'Académie des sciences de Paris, chancelier de l'université, et fit trois voyages pour essayer des montres marines de Ferdinand Berthoud et de Leroi, 1767-1769 et 1791. Il a laissé : la *Cométographie* ou *Traité historique et théorique des Comètes*, 1783.

PINKERTON (Jean), savant écossais, né à Edimbourg le 17 février 1758, mort, 1826, quitta le barreau pour s'adonner à la littérature, 1780 ; étudia la numismatique, l'histoire et la géographie ; il a laissé : *Géographie rédigée sur un nouveau plan*, 1802 ; *Essai sur les médailles*, 1784 ; *Histoire d'Écosse depuis l'avénement de la maison de Stuart*, 1797 ; *Collection générale des voyages*, 1808-1815.

PINTO (Isaac), juif portugais du 18e siècle, mort en 1784, défendit ses compatriotes contre Voltaire, dans un petit écrit intitulé : *Réflexions critiques sur l'article de Voltaire au sujet des juifs*, 1762. Il a laissé en outre : *Essai sur le luxe*, 1762 ; *Traité de la circulation et du crédit*, 1771, etc.

PINTO RIBEIRO (Jean), secrétaire du duc de Bragance, organisa la conspiration de 1640, qui enleva le Portugal à l'Espagne, et mit la couronne sur la tête de Jean IV, qui le nomma président de la chambre des comptes, et garde des archives royales de Portugal. Il mourut en 1643, laissant plusieurs écrits qui consistent en réponses aux manifestes du roi d'Espagne ; *Discours sur l'administration*, et un *Recueil des lois de Portugal*.

PINTO (Hector), religieux de l'ordre de Saint-Jérôme, fut docteur de l'université de Coïmbre, où l'on fonda pour lui une chaire de théologie. Il mourut dans le monastère de Gisla, près de Tolède, 1584. On a de lui de savants *Commentaires sur Isaïe*, les *Lamentations de Jérémie, Ezéchiel, Daniel et Nahum*, Paris, 1617 ; et un livre intitulé : *Image de la vie chrétienne*.

PIOMBINO, principauté du grand-duché de Toscane, dans la partie méridionale de la province de Pise ; bornée à l'est et au sud par la province de Sienne, au sud-ouest par la mer Tyrrhénienne et le canal de Piombino, et à l'ouest par la Méditerranée proprement dite. Les principales rivières sont la Cornia et la Peccora. On y trouve les lacs de Piombino et de Scarlino ; 18,000 habitants. Piombino était une principauté indépendante politiquement de la Toscane. Du 13e au 16e siècle, elle fut possédée par la maison d'Appiano ; elle fut longtemps en séquestre aux mains des Espagnols, 1589-1619 ; passa en suite aux Mendoza, aux Ludovici et aux Buoncompagni, ducs de Soria. Les Français s'en emparèrent, 1799, et Napoléon la donna à son beau-frère Bacciochi. En 1815 la suzeraineté et la souveraineté en furent accordées à la Toscane.

PIPER (Charles, comte de), sénateur de Suède, et premier ministre de Charles XII, né à Stockholm, 1660, suivit son maître dans toutes ses campagnes, fut pris à la bataille de Pultava, 1709, et enfermé dans la forteresse de Schlusselbourg, où il mourut, 1716.

PIQUIERS, soldats ainsi nommés de pique, qui était leur arme principale. Les piquiers, picaires ou piquenaires étaient désignés en latin barbare par *picardi* ; et, sous Louis XI, 1468, une province démembrée de la Belgique reçut le nom de *Picardie*, parce que les troupes de cette province étaient à pique, *picardi*. — Sous Charles VIII, 1483-1498, l'infanterie étrangère du roi de France comportait à peu près un escopetier par neuf ou

dix piquiers. Mais ce nombre diminua considérablement à mesure que les armes à feu se généralisaient. — En 1750, les piquiers reçurent, ainsi que les grenadiers, des fusils à baïonnette, et l'infanterie française ne conserva des anciennes armes d'hast que la hallebarde; encore fut-elle abolie après la guerre de 1756.

PIRANESI (Jean-Baptiste), graveur à l'eau-forte et au burin, né à Rome, 1707, mort, 1778. Il dessinait avec un talent particulier l'architecture et les ruines. Ses œuvres forment 16 volumes et renferment tous les édifices remarquables de Rome, ancienne et moderne, etc. — Piranesi (François), son fils, né à Rome, 1748, mort, 27 janvier 1810, fut, comme son père, graveur et dessinateur. Il participa à la révolution de Rome, lors de l'arrivée des Français; vint se fixer à Paris, où il publia sa collection des *Antiquités romaines*, 220 planches; *Panthéon*, 29 planches; *Magnificence de l'architecture romaine; Architecture étrusque, grecque et romaine, ponts, temples*, etc., 85 planches, etc.

PIRATE. Le pirate est celui qui court les mers sans être commissionné par un gouvernement, dans le but unique de s'enrichir, en attaquant et pillant tous les navires, à quelque nation qu'ils appartiennent. C'est, autrement dit, le *brigand* ou *écumeur de mer*. On lui donne aussi les noms de *forban*, *flibustier* ou *corsaire*. Il y a pourtant une distinction à faire pour ce dernier terme : le corsaire est porteur d'une commission régulière, qui lui donne le droit de prendre un pavillon de guerre et de courir sus aux ennemis; mais il n'appartient pas à la marine militaire, n'a pas de discipline, et peut se diriger à son gré : ce sont les troupes irrégulières de l'armée navale. Les pirates, proprement dits, ne connaissent ni loi, ni pavillon, ni amis, ni ennemis; ils sont le fléau du commerce maritime; aussi, toutes les nations civilisées leur font la guerre la plus acharnée. La piraterie était depuis longtemps, surtout dans la régence d'Alger, organisée d'une manière régulière sur la Méditerranée. C'était une guerre perpétuelle qui avait pour excuse un schisme religieux; c'était la course du Turc sur le chrétien. Depuis la conquête d'Alger il ne reste plus à détruire que les pirates albanais et grecs. La peine de mort est le châtiment réservé aux pirates; on le leur applique souvent, sans forme ni procès : sitôt pris, sitôt pendu. En France, l'ordonnance du 5 septembre 1718 avait prononcé contre eux la peine de mort. Il n'y a pas de disposition nouvelle qui concerne en particulier ce crime. Cependant, quelques règlements postérieurs à 1790, et notamment l'arrêté du gouvernement du 2 prairial an II, sur les armements en course, mentionnent le crime de piraterie, mais sans assigner la peine qui doit être appliquée; on est donc obligé de s'en référer aux règles ordinaires.

PIRATES (guerre des). On entend par guerre des pirates l'expédition de Pompée contre les pirates de Cilicie et d'Isaurie, qui infestaient la Méditerranée, coupaient les vivres à Rome et ruinaient le commerce, 67 av. J.-C. Métellus Creticus les avait déjà battus sans pouvoir les réduire, 69 et 68 av. J.-C. Pompée les détruisit et en nettoya les mers en moins de 50 jours, 67 av. J.-C.

PIRNA, ville du royaume de Saxe, cercle de Misnie, chef-lieu de bailliage, sur l'Elbe, à 15 kil. sud-est de Dresde; 4,100 habitants. Les Prussiens y remportèrent, 1745, une victoire signalée sur les Saxons et les Autrichiens réunis, et un corps nombreux de Saxons y fut défait par les Prussiens, 1756. Les Français et les alliés y livrèrent plusieurs combats, 1813.

PIRON (Alexis), fils du poëte bourguignon Piron (Aimé), né à Dijon, le 9 juillet 1689, mort en 1773; se fit recevoir avocat; végéta longtemps dans son pays; vint à Paris, 1719; travailla pour le théâtre; obtint quelque succès au théâtre de la Foire, et donna plusieurs pièces à la Comédie-Française: les *Fils ingrats* ou l'*École des Pères*, 1728; *Callisthène*, tragédie, 1730; *Gustave-Wasa*, 1733; et la *Métromanie*, 1738. Il fit ensuite des poëmes, des odes, des épîtres, des satires, des contes et des épigrammes. Ses œuvres ont été publiées en 1776.

PISAN (Thomas de), astrologue de Bologne, acquit une grande réputation par ses prédictions; se fixa en France, 1370; obtint la confiance intime de Charles V; perdit tout son crédit à la mort de ce prince, et mourut dans la misère. — Pisan (Christine), fille du précédent, née à Venise, 1363; vint en France, 1368; épousa Etienne Castel, gentilhomme de Picardie, 1378; se livra à l'étude après la mort de son mari, 1383, et laissa les *Cent histoires de Troyes*, en rimes; le *Trésor de la cité des Dames*, Paris, 1497; le *Chemin de longue étendue*, etc., etc.

PISANI, amiral vénitien, vaincu par Paganino Doria, 1352; défit à son tour Grimaldi, à la pointe de Sciera (Sardaigne). Paganino Doria le surprit dans Porto Longo, le fit prisonnier avec toute sa flotte, et le conduisit à Gênes, 1354. — Pisani (Victor), fils ou neveu du précédent, amiral vénitien, 1558; se distingua contre les Génois et en Dalmatie, 1578. Battu par Lucien Doria, 1379, il fut condamné à mort par le sénat, mais sa peine fut commuée en cinq années de prison. Lorsque les Génois menacèrent les Vénitiens d'une descente, il fut tiré de prison, reprit le commandement que le doge le pressait d'accepter, força les Génois à se rendre avec tous leurs vaisseaux, 1380, et mourut la même année, à Manfrédonia.

PISANO ou NICOLAS DE PISE, sculpteur et architecte, né à Pise, au commencement du 13e siècle, mort à Sienne, 1270; fit le clocher de l'église des Augustins et la chaire en marbre du baptistère. Il fit aussi le tombeau de saint Dominique, à Bologne.

PISE, *Pisa*, ancienne capitale de l'Elide, sur l'Alphée, fut pendant longtemps un petit État où régnèrent Œnomaüs et Pélops. Elle avait l'intendance des jeux olympiques. Pise fut détruite pendant la 3e guerre messénienne, pour s'être déclarée en faveur des insurgés ilotes et messéniens, 456 av. J.-C.

PISE, *Pisa* ou *Pisæ*, une des plus belles et des plus anciennes villes d'Italie, dans le grand-duché de Toscane, chef-lieu de la province de Pise, sur l'Arno, à 11 kil. de son embouchure, à 80 kil. ouest de Florence; 21,000 habitants. Au 13e siècle elle en renfermait 150,000. Cette ville se divise en trois quartiers, dont deux sur la rive droite du fleuve. On y compte près de 80 églises et couvents, parmi lesquels on remarque la cathédrale, l'une des plus anciennes de l'Italie, commencée en 1063, sur les ruines d'une église bâtie sur celles d'un temple d'Adrien, et achevée seulement en 1118. Le baptistère, à quelques pas de la porte principale, a été bâti de 1152 à 1164. C'est aussi un des plus beaux édifices de cette époque. Derrière la cathédrale se dessine la tour inclinée de la cloche, composée de huit rangs de colonnes superposées, d'une élévation totale de 58 mètres. Cet édifice, commencé en 1174, par Guillaume d'Inspruck et Bannano de Pise, et terminé vers le milieu du 14e siècle, par Thomas Pisano, n'éprouva aucune altération dans son architecture. On y remarque encore le Campo-Santo, édifice de 222 brasses de long, sur 76 de large, commencé en 1200 et achevé en 1283. Le tombeau que le roi de Prusse fit élever pour Algarotti, en 1760. On visite

aussi à Pise la tour de la Famine, où moururent misérablement Ugolino della Gherardesca et ses enfants, 1288. Il y a une université célèbre, fondée en 1343, restaurée par les Médicis en 1472 et 1542. Selon Pline, Strabon et Virgile, cette ville fut fondée par des Grecs sortis de la ville de Pise, dans le Péloponèse. Elle devint l'alliée de Rome, dès 561 de la fondation de cette ville, et une des plus considérables colonies romaines, en 574. Elle fut appelée, par Auguste, *Julia Obsequens*. A la chute de l'empire romain, elle fut saccagée par les Goths, dans le 5e siècle de l'ère vulgaire, et soumise ensuite aux Lombards. Encouragée par Charlemagne, 801, elle se releva bientôt par le génie guerrier et commerçant de ses habitants ; devint entièrement libre en 888, et se gouverna en république. Pise reçut la Corse en fief du pape, 1092. Pendant la guerre contre les Sarrasins, les Pisans conquirent la Sardaigne, 1099, la Corse, les îles Baléares. Pise, longtemps appelée la reine des mers, rivale de Venise et de Gênes, fonda des colonies dans le Levant, et envoya 40 vaisseaux au secours du roi de Jérusalem. Fidèle au parti des Gibelins, elle soutint une guerre sanglante contre Florence, alliée de Lucques, de Sienne et du pape. Gênes lui porta un coup terrible par la victoire navale de la Melloria, 1284. Florence, Pistoie, Lucques et Sienne se liguèrent contre elle pour l'écraser. Gênes lui enleva l'île d'Elbe, détruisit le port de Pise, et se fit céder la Corse, 1290-1297. Menacée par tous les Guelfes de la Toscane, elle se donna au condottiere Uguccione ; s'en affranchit, 1306 ; fut prise par Louis de Bavière ; recouvra son indépendance, 1327 ; se rendit maîtresse de Lucques, Pistoie et Volaterra ; perdit ces deux dernières, 1351 et 1361. Ruinée par les guerres intestines, elle vit son commerce s'éteindre. Elle eut successivement pour maîtres : J. Aguella, 1361 ; l'empereur Charles IV, 1368 ; Jacques Appiano, 1392 ; et Jean Galéas de Milan, 1399. Vendue à Florence par Gabriel-Marie, fils de Jean Galéas, Pise ne voulut pas se soumettre, et soutint un long siége avec courage, 1403 et 1406. Cette ville ayant été décimée par la famine, ceux qui survivaient furent obligés de céder à la force des armes, et les bourgeois émigrèrent en grande partie. Elle était sous la dépendance des Florentins depuis 15 ans, 1494-1509, lorsque l'orgueil des Pisans se réveilla, à l'approche du roi de France Charles VIII. Le peuple se donna une constitution particulière, ce qui occasionna une guerre opiniâtre entre Pise et Florence. Les Pisans recouvrèrent leur ancien territoire, défirent les Florentins, et prêtèrent serment de fidélité au roi de France. Des princes et des républiques se liguèrent contre celle de Pise. Les habitants, privés de tout soutien, jurèrent de s'ensevelir sous les ruines de leur ville plutôt que de se soumettre aux Florentins. Ces derniers étaient déjà maîtres du territoire pisan ; le siége fut commencé le 31 juillet 1499. Les femmes travaillèrent jour et nuit aux fortifications, et lorsque l'ennemi eut pris d'assaut un bastion, on les vit courir à leurs maris qui fuyaient, en leur criant qu'elles préféraient la mort à l'esclavage. La ville fut sauvée ; l'ennemi leva le siége le 4 septembre, après une perte considérable. Elle fut inutilement assiégée par Louis XII et par les Florentins, 1504-1505, et ce ne fut que le 8 juin 1509 que la famine contraignit les Pisans de se soumettre aux Florentins. Elle ne put recouvrer sa liberté depuis ce temps. Comprise dans l'empire français de 1807 à 1814, elle fut le chef-lieu du département de la Méditerranée. — On appelle *traité de Pise* l'acte par lequel Charles IV reconnut Florence ville impériale, etc., 1355. V. (TRAITÉ DE PAIX.) L'évêché de Pise, qui remonte au 11e siècle, fut érigé en archevêché, 1117. Son archevêque fut nommé primat de Sardaigne, 1152.

Conciles de Pise.

Le pape Innocent II assembla, en 1134, les prélats de France, d'Allemagne et d'Italie, à Pise, où l'antipape Anaclet fut excommunié. On y fit des règlements très-utiles contre ceux qui soutenaient les schismatiques, et le pape y canonisa saint Hugues, évêque de Grenoble.— Le second concile tenu à Pise a été plus important, et est mis par quelques auteurs au nombre des généraux. L'Église était déchirée par un schisme très-long et très-fâcheux, que les soins des prélats et des princes n'avaient pu faire cesser. On indiqua une assemblée à Savonne, où Grégoire XII, qui tenait son siége à Rome, et Benoît XIII, qui résidait à Avignon, se devaient trouver. Le dernier y vint ; mais comme ni l'un ni l'autre n'avait de bonnes intentions, ce projet ne réussit pas plus heureusement que les autres. Quelques cardinaux des deux partis, qui se virent à Livourne en 1408, proposèrent divers moyens pour mettre un terme au schisme, et crurent que celui d'un concile général était le plus sûr et le plus raisonnable. Ils obtinrent des Florentins qu'on se pourrait assembler à Pise, et le concile y fut indiqué pour le 25 mars de l'année suivante 1409. On avertit les intéressés et les princes, et le concile commença le jour indiqué. Il s'y trouva 22 cardinaux, 4 patriarches, savoir : ceux d'Alexandrie, d'Antioche, de Jérusalem, et de Grado dans l'État de Venise ; 12 archevêques présents, et 14 par procureurs ; 80 évêques, et les procureurs de 102 autres ; 87 abbés, entre lesquels étaient ceux de Cîteaux, de Clairvaux, de Grandmont, de Camaldoli et de Valombreuse, pour tous les monastères de leur ordre ; les procureurs de 200 autres abbés ; 41 prieurs ; les généraux des dominicains, des cordeliers, des carmes et des augustins ; celui de l'ordre des Chartreux était auprès de Benoît XIII pour le porter à l'union. Le grand maître de Rhodes y assista avec le prieur général des chevaliers du Saint-Sépulcre, et le procureur du grand maître de l'ordre Teutonique. On y vit aussi des députés des plus célèbres universités ; ceux des chapitres de plus de 100 églises cathédrales et métropolitaines ; et plus de 300 docteurs en théologie et en droit canon ; et enfin les ambassadeurs des rois de France, d'Angleterre, de Portugal, de Bohême, de Sicile, de Pologne et de Chypre ; des ducs de Bourgogne, de Brabant, de Lorraine, de Bavière, de Poméranie ; du margrave de Brandebourg ; du landgrave de Thuringe et de presque tous les princes d'Allemagne. Les rois de Hongrie, de Suède, de Danemark et de Norwége, qui étaient pour Grégoire XII, le quittèrent bientôt après pour adhérer à ce concile. L'ouverture s'en fit le 25 mars, jour de l'annonciation de Notre-Dame. Après des discussions qui occupèrent 13 séances, le concile rendit son jugement dans la 14e session, le 5 juin, veille de la fête du Saint-Sacrement. Il déclara Pierre de la Lune (Benoît XIII) et Ange Corario (Grégoire XII), schismatiques et hérétiques, et convaincus de collusion pour entretenir le schisme ; et comme tels, il les priva du pontificat, défendant à tous les fidèles de les reconnaître. Le 15 du mois, les cardinaux entrèrent au conclave qu'on avait préparé dans le palais archiépiscopal, et dont la garde fut commise à Philibert de Naillac, grand maître de Rhodes. Il y avait alors à Pise 24 cardinaux, parce que le cardinal Frias, Espagnol, et le cardinal Challant, Savoyard, ayant quitté Pierre de la Lune, s'étaient depuis peu venus joindre aux autres. Ils élurent, le 29, Pierre Philargie, dit de Candie, cardinal

de Milan, qui prit le nom d'Alexandre V, et qui présida au concile en la session suivante, tenue le 1er juillet 1409. Sur ces entrefaites, le roi de Sicile, Louis d'Anjou, étant arrivé au concile, y fut reçu dans la session du 27 juillet, où le pape confirma le droit que ce prince avait sur le royaume de Sicile, et le créa gonfalonier de l'Église, contre Ladislas, roi de Naples. — Quelques cardinaux, mécontents du pape Jules II, et favorisés du roi Louis XII et de l'empereur Maximilien Ier, assemblèrent à Pise un 5e concile l'an 1511, et le transférèrent à Milan, puis à Lyon. Mais cette assemblée n'eut point de suite; car l'empereur s'en sépara, et le roi l'improuva, faisant savoir par ses ambassadeurs qu'il envoya à Rome, et qui parlèrent en la 8e session du concile de Latran, où le pape Léon X se trouva, 19 décembre 1513, qu'il n'avait soutenu le parti de ceux qui étaient à Pise que pour agir contre la personne de Jules II, et qu'aussitôt après l'élection de Léon X, il avait adhéré au concile de Latran. Les protestants publièrent l'an 1621, en un volume in-4°, les faux actes de ce concile.

PISIDIE, *Pisidia*, contrée de l'Asie Mineure, au nord de la Pamphylie, à laquelle elle est toujours jointe dans les géographes anciens. Au 4e siècle, elles furent séparées et formèrent deux provinces distinctes du diocèse d'Asie. Les villes principales étaient Selga, Baris et Antioche de Pisidie. On suppose que les Pisidiens étaient un débri des anciens habitants des côtes, chassés par des Grecs ou par d'autres colons.

PISISTRATE, général athénien qui profita des troubles causés par les factions, pour marcher au pouvoir suprême, obtint une garde de 600 hommes, occupa la citadelle et se trouva maître d'Athènes, 561 av. J.-C. Chassé par Mégaclès et Lycurgue, 560, il fut rappelé par Mégaclès, 556, et chassé de nouveau, 552; il ressaisit l'autorité, 538, et la transmit à ses deux fils, Hipparque et Hippias, lorsqu'il mourut, 528.

PISON, *L. Calpurnius Piso*, dit *Frugi*, jurisconsulte, historien, orateur, fut tribun du peuple à Rome, 149 av. J.-C.; consul, 133; censeur, 211; fit la loi *Calpurnia de repetundis* contre les concussionnaires; il s'opposa aux Gracques.

PISON, *L. Calp. Piso Cæsonnius*, consul, 58 av. J.-C.; proconsul en Macédoine, 57; censeur, 48; exila Cicéron. Après la mort de César, son gendre, il alla, au nom du sénat, engager Antoine à lever le siége de Modène. On a contre Pison un discours de Cicéron, *in L. C. Pisonem.*

PISON, *Cn. Calp. Piso*, consul sous Auguste, et gouverneur de Syrie sous Tibère, fut accusé, par Agrippine, d'avoir empoisonné Germanicus, et se donna la mort.

PISON, *C. Calp. Piso*, consul, organisa, 65, contre Néron, un complot dont faisaient partie Lucain, Sénèque et plusieurs autres sénateurs. Lorsque ce complot fut découvert, Pison s'ouvrit les veines.

PISON, *Calp. Piso Licinianus*, de la famille des Crassus, fut nommé César par Galba, et fut tué par Othon, qui espérait ce titre.

PISON (Guillaume), naturaliste hollandais du 17e siècle, fut médecin à Leyde, puis à Amsterdam; suivit le prince de Nassau au Brésil, et passa, après la mort de ce premier, au service du grand électeur Frédéric Guillaume. Ses découvertes furent publiées sous le nom de *Historia naturalis Brasiliæ*, Leyde, 1648.

PISTOIE, *Pistoia* des Italiens, *Pistoria* des anciens, ville de Toscane (Florence), près de l'Ombrone et sur la Bronia, à 27 kil. nord-ouest de Florence; 9,200 habit. C'est aux environs de l'ancienne *Pistoria* qu'eut lieu la défaite de Catilina par Pétréius, 63 av. J.-C. Cette ville forma une république indépendante pendant le moyen âge, et fut un instant soumise à Pise, 1348, avec laquelle elle perdit sa liberté, au commencement du 15e siècle. Murat fut défait par les Autrichiens aux environs de Pistoia, 1815. La célèbre improvisatrice de Corilla ou Corinne, et le pape Clément XI, y naquirent.

PISTOIE (Léonard de), peintre, né à Pistoie, et élève de François Penni, travailla avec Raphaël au Vatican, et remplaça Penni dans la direction de l'école de Naples.

PISTOIE (frère Paul de) exécuta, d'après les dessins de Baccio della Porta, son maître, de beaux tableaux pour la ville de Pistoie.

PISTOLET. L'origine du pistolet ne nous est pas bien connue; quelques auteurs prétendent que cette arme fut inventée à Pistoie, 1545; cependant les argoulets au service de France, sous Louis XI, avaient des pistolets. Il y avait à la bataille de Cérisoles des corps français d'infanterie, combattant à coups de pistolet, 1544. M. Moritz Meyer, capitaine du ministère de Prusse, dit que le pistolet servait à lancer des traits à feu, 1726. Dès 1570, dit Montluc, le pistolet à rouet de la cavalerie légère avait commencé à prévaloir sur la lance; ce fut à la bataille d'Yvry que cette préférence se manifesta. La grosse cavalerie reçut généralement les pistolets, 1610. Le règlement du 25 août 1767 détermina l'espèce, les mesures le poids de la paire de pistolets de cavalerie. Il était à Silex et recevait des cartouches de fusil. Les mineurs, les mameluks, les porte-aigle, ont eu des pistolets de ceinture; la marine se sert de pistolets d'abordage; une décision de 1833 donnait les pistolets à percussion aux officiers de cavalerie et d'état-major.

PISTORIUS (J.), né à Nidda (Hesse), 1546; mort, 1608, fut conseiller du margrave de Bade-Dourlach, fut un des trois membres luthériens du collége de Ratisbonne, 1541, se convertit au catholicisme, prit les ordres et fut un des champions de l'Église romaine. On a de lui : *Rerum polonicarum scriptores*, Bâle, 1582; *Rerum germanicarum scriptores*, Francfort, 1582-1607.

PITCARN (Archibald), médecin, né à Edimbourg, 1652, mort, 1713, professa la médecine à Leyde, 1692-1693, fut un zélé champion de la secte iatro-mathématique, et l'ennemi de la chimiatrie. Ses œuvres complètes ont été publiées à Venise, 1793; à Leyde, 1797.

PITHIVIERS, ville de France (Loiret), chef-lieu d'arrondissement et de canton, à 40 kil. nord-est d'Orléans, 90 kil. sud de Paris, sur la rivière d'Œuf, qui près de là prend le nom d'Essonne; tribunal de première instance; l'arrondissement se divise en 5 cantons: Beaune, Malhesherbes, Outarville, Pithiviers et Puiseaux.

PITHON, général d'Alexandre, gouverneur de Médie après la mort du roi, fut un de ceux qui tuèrent Perdiccas après l'échec du Nil, 322. Il aida Antigone à vaincre Eumène; trahit lui-même ce général. Antigone le fit arrêter et mettre à mort, 316 av. J.-C.

PITHOU (Pierre), magistrat, né à Troyes, 1539, mort 1596, fut reçu avocat, 1560; fut chassé de sa ville natale comme calviniste; se rendit à Sedan puis à Bâle; revint en France, 1570; fut successivement bailli de Tonnerre, procureur général à la chambre temporaire de Guienne, procureur général au parlement de Paris, après l'entrée de Henri IV à Paris; prit part à la composition de la satire Ménippée, et rédigea un mémoire aux évêques pour prouver qu'ils pouvaient sans le pape relever Henri de l'excommunication. Il composa en outre : *Corpus juris canonici*, 1687; *Codex canonum vetus*; *Gallicæ Ecclesiæ in schismate status*, etc. —

Pithou (François), frère de Pierre, né à Troyes, 1543, mort, 1621, abjura le calvinisme, fut avocat au parlement de Paris, fut chargé du règlement des limites sur la frontière du nord après la paix de Vervins, et fut procureur général près d'une chambre spéciale à Troyes. On lui doit un glossaire pour l'intelligence des capitulaires, un autre pour éclairer la loi salique, etc.

PITISCUS (Barthélemy), mathématicien, né à Schlaune (Silésie), 1561, mort, 1613, laissa : *Trigonometriæ libri V, item problematum libri X*, 1599, 1608, 1612; corrigea le *G. Joch. Rhetici magnus canon doctrinæ triangulorum ad decades secundorum scrupulorum*, 1613, etc. — Pitiscus (Samuel), petit-neveu de Barthélemy, né à Zutphen, 1637, mort, 1707, fut recteur de collége à Zutphen, puis à Utrecht, 1682. On lui doit un *Lexicon antiquitatum romanarum*, Leeuwarden, 1713; et plusieurs éditions de Quinte-Curce, 1685-1693; de Solin, 1689; de Suétone, 1690, etc.

PITT (William), premier comte de Chatam, grand homme d'État de l'Angleterre, né à Westminster, 1708, mort, 1778, était petit-fils de Thomas Pitt, gouverneur de Madras. Il quitta la carrière militaire pour étudier les lois, devint membre du parlement, 1735; combattit avec énergie le ministère de Robert Walpole, et contribua beaucoup à le renverser, 1743; devint vice-trésorier d'Irlande, 1746, puis conseiller privé et payeur général des troupes; il se démit un instant de tous ses emplois, 1755; rentra au pouvoir avec le titre de secrétaire d'État, 1756; fut quelques mois après placé à la tête du ministère de coalition. Il réorganisa les finances, assura les succès des armes anglaises contre la France, en Allemagne et en Amérique. Il perdit tout son crédit à l'avénement de Georges III, se retira du cabinet, oct. 1761; fut rappelé, 1766, et nommé comte de Chatam. Chargé de former un nouveau cabinet, il ne garda pour lui que le titre de garde des sceaux. Accablé d'infirmités, il quitta l'administration, 1768. Il s'intéressait dans sa retraite aux affaires de l'État; sur le point de mourir, il se fit transporter au parlement pour protester contre la proposition de reconnaître l'indépendance des Américains; il n'eut pas la force d'achever son discours, on fut obligé de l'emporter; il expira peu de jours après, 11 mai 1778. Outre ses discours, Pitt laissa quelques petits poëmes et des lettres à son neveu, lord Camelford, qui ont été publiés par lord Grenville, 1804. — Pitt (William), ministre anglais, 2e fils du précédent, né dans le comté de Kent, 1759, fut reçu avocat, 1780; fit partie de la chambre des communes, 1781; devint ministre, y remplit les fonctions de chancelier de l'échiquier, fut renversé avec ses collègues, 1783; fut rappelé au pouvoir, 1784, avec le titre de premier lord de la trésorerie, chancelier de l'échiquier, et fit prononcer la dissolution du parlement. Il régularisa la dette, réprima la contrebande, mit des taxes sur le luxe, formula son fameux bill indien. Il fit conclure contre la France la triple alliance de l'Angleterre, de la Prusse et des Provinces-Unies, 1788; fomenta les troubles civils en France, 1789-1790-1791; rompit avec la république, 1793, et ne cessa de susciter des ennemis à la France. Abandonné des puissances continentales qui avaient signé le traité de Lunéville, 1801, il se retira et céda sa place à Fox, qui signa la paix d'Amiens, 1802. Il redevint ministre, forma sans succès une troisième coalition contre la France; put voir la campagne d'Austerlitz, la paix de Presbourg, 1805, et mourut en 1806. Ses principaux discours ont été publiés avec ceux de Fox, par Jussieu et Janvry, 1819-1820. Gifford a écrit une histoire de la vie politique de Pitt, 1809.

PITT (Christophe), poëte anglais, né à Blandford, 1699, mort, 1748, publia des traductions en vers de la *Pharsale* de Lucain, de l'*Art poétique* de Vida, de l'*Enéide* de Virgile, et des mélanges de poésies, 1727.

PITTACUS, un des sept sages de la Grèce, né à Mitylène, 649 av. J.-C.; chassa les tyrans de sa patrie, vainquit le général athénien Phrynon, en combat singulier; gouverna ensuite les Mityléniens, puis abdiqua et mourut en 579 av. J.-C. On lui attribue des élégies et un discours sur les lois.

PITTORIO (L. **BIGI**, dit) Pictorius, poëte latin moderne, né à Ferrare, 1454, mort, 1525, laissa entre autres ouvrages : *Candida*, 1491; *Tumultuariorum carminum libri* VIII, 1496 ou 1498; *Epigrammata in Christi vitam* 1513, etc.

PITROU (Robert), inspecteur général des ponts et chaussées, né à Mantes, 1684, mort, 1750; fut l'inventeur des cintres de bois, appelés cintres retroussés. Il a laissé un recueil de différents projets d'architecture, de charpente et autres, publié à Paris, 1756.

PIZARRE (Fr.), conquérant du Pérou, né à Truxillo, 1475, fit partie de l'expédition de Balboa, 1513; fit, pendant trois ans, un voyage d'exploration au sud de Panama, 1524-1527. Il découvrit le pays qu'il cherchait, retourna en Espagne, et obtint de Charles-Quint le titre de vice-roi des contrées qu'il avait découvertes, 1528. Il entra en vainqueur dans le Pérou, 1531; s'empara, par trahison, de l'inca Atahualpa, le fit mourir, prit Cuzco, 1532; soumit tout le Pérou, et fonda Lima, 1535. Il repoussa les Péruviens, qui étaient venus l'assiéger dans cette ville; se brouilla avec Almagro, le battit à Cuzco, et lui fit trancher la tête, 1538. Il distribua les terres, ruina ses ennemis, qui se groupèrent autour du jeune Almagro; et Herreda, leur chef, vint tuer Pizarre dans son palais, 1541.

PIZZIGHETTONE, ville forte du royaume lombard-vénitien, près du confluent du Serio-Morto et de l'Adda, à 20 kil. nord-ouest de Crémone : 4,000 habitants. François Ier fut détenu dans le château avant sa translation en Espagne.

PIZZO (Il), ville du royaume de Naples (Calabre ultérieure 2e), à 8 kil. nord-est de Monteleone; 4,700 habitants. Murat y débarqua en 1815, fut pris, jugé, fusillé en quelques heures.

PLAAT (André-Henri-Jean Van der), ingénieur et hydraulicien hollandais, lieutenant général, né le 11 février 1761, à Grave, sur la Meuse; fut lieutenant de génie en 1787; se distingua dans la campagne contre les Suédois, 1788; fit celles de 1789, 1790, 1791, contre les Turcs, et reçut trois blessures à la prise d'Ismaïl, 1790. Paul Ier le nomma général-major, 1796. Plaat quitta le service de la Russie, 1798. Louis Napoléon lui confia l'inspection des travaux hydrauliques pour la défense de la Hollande, 1807. Nommé major général, il reçut le commandement de Breda, qu'il défendit, et dont le siége fut levé le 20 décembre 1813. Le 16 mars 1816, il eut le commandement de la quatrième division, et mourut à Anvers, le 15 février 1819.

PLACENTIA, ville d'Espagne (Bilbao), à 55 kil. sud-ouest de Saint-Sébastien, sur la Deva; 1,800 habitants; fut fondée par Alphonse XI de Castille, 1337.

PLACENTIUS ou **LE PLAISANT** (Léon), dominicain, né à Saint-Trond, mort en 1548, laissa, entre autres ouvrages, un poëme intitulé *Pugna porcorum*, en vers tautogrammes, Louvain, 1546, 1644; Londres, 1741.

PLACIDIE, *Galla Placidia*, fille de Théodose Ier, sœur d'Arcadius et d'Honorius, fut prise au siége de Rome par Alaric, 409; devint l'épouse d'Ataulphe, prince goth, et, en secondes noces, de Constance III,

dont elle eut Valentinien. Elle se fit donner le titre d'Augusta, et gouverna sous Honorius, son frère, et Valentinien, son fils. Elle mourut en 450.

PLAIN-CHANT. Ce nom, que l'on donne au chant ecclésiastique dans l'église romaine, est un reste bien défiguré, mais aussi bien précieux, de l'ancienne musique grecque, qui, bien qu'affaiblie en passant par les mains des barbares, n'a cependant point perdu toute son énergie. — Saint Ambroise, évêque de Milan, passe pour l'inventeur du plain-chant, car il donna le premier une forme et des règles au chant ecclésiastique, 386; saint Grégoire le perfectionna et lui donna la forme qu'il conserve encore aujourd'hui, 592, et dont l'église gallicane, pourtant, n'admit qu'une partie. Le roi Robert, fils de Hugues Capet, composa le chant de plusieurs antiennes, 1010, qui sont encore aujourd'hui les plus beaux morceaux de la musique d'église.

PLAISANCE, *Placenza, Placentia,* ville du duché de Parme et de Plaisance, chef-lieu de la province de Plaisance, près de la rive gauche du Pô; 30,000 habitants. Près de là, Campo-Morto, où Annibal défit les Romains, après la bataille du Tésin et avant celle de Trasimène, 218. Elle est la patrie de Grégoire X, du cardinal Alberoni, de Ferrante Pallavicini et de Laurent Valla. Les Romains et les Carthaginois se battirent sous les murs de Plaisance, 217 av. J.-C. Bérenger Ier y fut défait par Rodolphe II, roi de la Bourgogne transjurane, depuis roi d'Italie, 29 juillet 923. Il s'y tint un concile des évêques de Lombardie, qui déclarèrent Grégoire VII déchu du pontificat, 1076. Deuxième concile, 1095. Pendant la guerre des Guelfes et des Gibelins, elle s'érigea en république, et se déclara pour le parti guelfe. Les Scotti la gouvernèrent, 1254. Ligue lombarde contre Mattéo Visconti par Albert Scotto, 1302. Le traité d'Orci donna Plaisance aux Visconti, 1332. Elle fit depuis partie du duché de Milan jusqu'en 1511. En 1447, lors de l'extinction des Visconti, Plaisance, ayant reçu une garnison vénitienne, et renvoyé Sforce, duc de Milan, fut prise et maltraitée, 1447. Depuis 1511, elle appartint aux papes, puis aux Farnèse. (V. **PARME ET PLAISANCE** (duché de.) Plaisance fut occupée par les Français en 1799; de 1801 à 1814, elle fut chef-lieu d'arrondissement dans le département du Tanaro. Napoléon avait donné le titre de duc de Plaisance à l'architrésorier Lebrun.

PLANARD (François-Antoine-Eugène de), auteur dramatique, est né à Milhau, dans le Rouergue, le 4 février 1783. Dépouillé des biens de sa famille par la révolution, il vint, en 1805, faire son droit à Paris. Employé aux archives du conseil d'État, 1806; puis chargé du département des affaires contentieuses, il devint ensuite secrétaire de la section de législation, et fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1824. Planard a travaillé pour tous les théâtres, mais c'est à l'Opéra-Comique qu'il a obtenu le plus de succès.

PLANAT (Jacques), docteur en droit-canon et grand vicaire de l'évêque de Béziers, 1656; composa un ouvrage ascétique intitulé *Scola Christi,* traduit en français, Paris, 1791.

PLANCHE (N. Lefèvre de la), avocat du roi à la chambre du domaine; exerça cet emploi pendant 32 ans, 1730 à 1732; obtint ensuite des lettres de conseiller d'honneur avec voix délibérative au bureau des finances et à la chambre du domaine. Il mourut à Paris, 1738. Il a laissé des mémoires sur les matières domaniales, un traité du domaine, Paris, 1765.

PLANCUS (L. Munatius), né en 73 av. J.-C.; fut trois fois consul, 42 et 36 av. J.-C., et 13 ap. J.-C. Il avait été proconsul en Gaule et y avait, dit-on, fondé Lyon, 45 av. J.-C. Horace lui adressa l'ode *Laudabunt alii,* etc.

PLANÈTES, corps célestes ainsi appelés d'un mot grec qui signifie *errantes,* parce qu'elles sont tantôt plus près, tantôt plus loin les unes des autres, tandis que les étoiles gardent toujours entre elles les mêmes distances. La découverte des anciennes planètes se perd dans la nuit des temps. Quatre seulement ont été découvertes dans les temps modernes, ainsi que les satellites de Jupiter, de Saturne et d'Uranus. Voici un tableau où toutes les planètes seront placées les unes après les autres dans l'ordre de leur distance au soleil, en commençant par cet astre qui est au centre du système. — *Le soleil,* dont le diamètre est 112 fois celui de la terre, c'est-à-dire de 1,277,256 kilomètres, fait sa révolution sur lui-même en 25 jours et 10 heures. Galilée, le premier, a observé la rotation du soleil ainsi que ses taches, 1610. — *Mercure.* Sa distance moyenne au soleil, 53,198,868 kilomètres; sa révolution periodique, 87 jours 23 heures 14 minutes 53 secondes. Schroëtes a reconnu la rotation de cette planète en 1800. Son diamètre est les deux tiers de celui de la terre. — *Vénus.* Sa distance moyenne au soleil, 99,407,540 kilomètres; sa révolution périodique, 224 jours 16 heures 14 minutes 24 secondes. Galilée a découvert les phases de cette planète, 1611. Cassini en a observé la rotation, 1666. Son rayon est presque égal à celui de la terre. — *La terre.* Sa distance moyenne au soleil, 157,429,920 kilomètres; sa révolution périodique, 365 jours 5 heures 48 minutes 51 secondes; son diamètre, 11,480 kilomètres. Bradley a, le premier, observé la mutation de l'axe de la terre, 1747. Son aplatissement aux pôles a été reconnu en 1744. La terre a un satellite, la lune, dont le diamètre est de 3,128 kilomètres et sa révolution périodique de 27 jours 7 heures 43 minutes 4 secondes 33 tierces. Sa moyenne distance de la terre est de 345,296 kilomètres. — *Mars.* Sa distance moyenne au soleil, 209,400,960 kilomètres; sa révolution périodique, 1 an 321 jours 23 heures 39 minutes. La rotation de cette planète a été découverte par Cassini, 1666. Herschell en a reconnu l'aplatissement, 1784. Son diamètre est la moitié de celui de la terre. — *Vesta,* nouvelle planète découverte par Olbers, à Brême, le 29 mars 1807. Sa distance moyenne au soleil, 366,391,200 kilomètres; sa révolution périodique, 3 ans 240 jours 4 heures 55 minutes. — *Junon,* nouvelle planète découverte par Harding le 5 septembre 1804; sa distance moyenne au soleil, 369,135,360 kilomètres; sa révolution périodique, 4 ans 10 jours 23 minutes 57 secondes. — *Cérès,* nouvelle planète découverte par Piazzi le 1er janvier 1801. Sa distance moyenne au soleil, 380,112,000 kilomètres; sa révolution périodique, 4 ans 221 jours 12 heures 56 minutes. — *Pallas,* nouvelle planète découverte par Olbers le 28 mars 1802. Sa distance moyenne au soleil, 383,560,000 kilomètres; sa révolution périodique, 4 ans 221 jours 17 heures 1 minute. — *Jupiter.* Sa distance moyenne au soleil, 714,770,200 kilomètres; sa révolution périodique, 11 ans 307 jours 14 heures 18 minutes; son rayon, onze fois celui de la terre. La rotation de cette planète a été reconnue par Cassini, 1665, et son aplatissement le fut par le même, 1691. Galilée avait découvert ses quatre lunes ou satellites, 1610. — *Saturne.* Sa distance moyenne au soleil, 1,510,994,880 kilomètres; sa révolution périodique, 29 ans 175 jours 23 heures 16 minutes. Son diamètre près de dix fois celui de la terre. Cette planète est environnée d'un cercle de lumière, nommé *anneau,* dont Huyghens a expliqué les phénomènes, 1659. Herschell a reconnu la rotation et l'aplatisse-

ment de Saturne, 1789. Ses satellites ont été découverts, le premier et le second, par Cassini, 1684; le troisième par le même, 1672; le quatrième par Huyghens, 1655; le cinquième par Cassini, 1671, et le sixième et septième par Herschell, 1789. — *Uranus*, nouvelle planète découverte par Herschell le 13 mars 1781. Sa distance moyenne au soleil, 2,636,402,240 kilomètres; sa révolution périodique, 84 ans 28 jours 17 minutes; son diamètre est un peu plus de quatre fois celui de la terre. Les planètes décrivent des ellipses dont le soleil occupe un des foyers communs. Outre leur mouvement de rotation d'occident en orient, elles tournent sur elles-mêmes dans le même sens. On fait remonter à une époque très-ancienne l'attribution de chaque jour de la semaine à une planète; ainsi les sept planètes principales avaient chacune leur jour.

PLANTAGENETS, dynastie de rois d'Angleterre d'origine française. Son nom lui vient du comte d'Anjou, Geoffroy V, surnommé *Plantagenet* parce qu'il portait une branche de genêt à sa toque. Du mariage de Geoffroy avec l'impératrice Mathilde, veuve de Henri V, naquit Henri II, qui monta sur le trône d'Angleterre à la mort d'Étienne de Blois, 1154. Sa race régna jusqu'à l'avénement de Henri VII, 1485. V. **ANGLETERRE** pour la série des rois Plantagenets.

PLANTIN (Christophe), imprimeur, né aux environs de Tours, 1514, mort en 1589, s'établit à Anvers; devint le premier imprimeur de Philippe II et fut chargé d'une réimpression de la Bible polyglotte d'Alcala, 1569 à 1572.

PLANUDE (Maximus Planudes), moine grec du 14e siècle, natif de Nicomédie, fut chargé par Andronic d'une mission à Venise, 1327, et mourut fort âgé, 1353 ou 1370. Ses principaux écrits sont : un recueil des *Fables d'Ésope* avec une vie de l'auteur; une *Anthologie* ou recueil de poésies grecques, Florence, 1494. Il a traduit en grec les *Distiques moraux de Caton* et les *Métamorphoses d'Ovide*.

PLAQUÉ, lame d'or ou d'argent plus ou moins épaisse que l'on applique sur le cuivre, qu'on fait adhérer au moyen d'une soudure et en chauffant fortement le cuivre. Il fut inventé en France vers 1785, et abandonné pendant la révolution. L'Angleterre s'empara de cette découverte, la perfectionna, et ce ne fut qu'à partir de 1810 que le placage prit en France un grand développement.

PLATA, ou RIO DE LA PLATA, grand fleuve de l'Amérique du Sud, qui sort de la Serra de Mantequeira dans le Brésil (Mias-Geraes), 45 kilomètres de large à Buénos-Ayres; 224 kilomètres près de son embouchure. Son cours est de 2,500 kilomètres environ. Il prend successivement les noms de Calcagui, Huapiche, Parana, enfin celui de Rio de la Plata après avoir reçu l'Uruguay. Cette rivière fut découverte par Diaz de Solis, qui lui donna d'abord son nom : le nom de la Plata lui fut donné par Sébastien Cabot qui l'explora ensuite, et fit sur ses bords un butin considérable en or et en argent.

PLATA (Provinces unies de **RIO DE LA**), État de l'Amérique du Sud ayant pour limites la Bolivie au nord, le Brésil, le Paraguay, l'Uruguay à l'est, l'océan Atlantique au sud-est, le Chili à l'ouest, la Patagonie au sud; 1,700,000 habitants. Capitale, Buénos-Ayres. La confédération de la Plata se compose de quatorze États : Buénos-Ayres, capitale Buénos-Ayres; Entre-Rios, capitale Baxada; Corrientes; capitale Corrientes; Santa-Fé, Cordova, Santiago del Estero, Tucuman, Salta, Jujuy, Catamarca, Rioja, San-Juan, San-Luis et Mendoza; les capitales portent les mêmes noms que les États. Presque toutes ces provinces firent d'abord partie de la vice-royauté du Pérou; unies à la Bolivie actuelle, au Paraguay et à l'Uruguay, elles formèrent une vice-royauté particulière dite Rio de la Plata, 1778. Elles suivirent le mouvement insurrectionnel qui agita les possessions espagnoles, 1810. Le gouvernement indépendant établi à Buénos-Ayres, 1811, éprouva de fréquentes variations, 1813-1816, jusqu'à la promulgation de la constitution par le congrès de Tucuman. Une république fut formée avec trois pouvoirs : deux chambres et un président; une haute cour de justice, des juntes électives et électorales. L'Union a fait, de 1826 à 1828, une guerre désastreuse au Brésil pour la possession de l'Uruguay ou Montévideo, dont l'indépendance fut reconnue. Elle refusa de satisfaire aux réclamations des résidents français, 1838-1840, ce qui occasionna avec la France des démêlés qui furent terminés par le vice-amiral de Mackau : une convention fut signée entre les deux pays à Buénos-Ayres, le 29 octobre 1840. Rosas est le président de la Plata depuis plusieurs années. (V. **BUÉNOS-AYRES.**)

PLATÉE, *Platea*, ville de la fédération béotienne, près du Cithéron, au sud-ouest de Thèbes. Le Perse Mardonius y fut vaincu par les Grecs, 479 av. J.-C. Elle fut détruite par les Spartiates, 273 av. J.-C., et reconstruite par ordre d'Alexandre après le sac de Thèbes. On y célébrait des jeux en commémoration de la défaite des Perses.

PLATIÈRE (Imbert de la), plus connu sous le nom de maréchal de Bourdillon, était d'une ancienne famille du Nivernais. Il fit ses premières armes à la bataille de Cerisoles en 1544; il sauva le tiers de l'armée après la malheureuse défaite de Saint-Quentin, 1557; fut envoyé comme ambassadeur à la diète d'Ausbourg, 1559. De retour en France, il servit au siége du Havre, 1563; reçut le bâton de maréchal l'année suivante, et mourut à Fontainebleau en 1567.

PLATINA (Barthélemi de Sacchi, dit), historien, né à Piadena, en latin *Platina*, entre Crémone et Mantoue, 1421; abandonna la carrière militaire pour s'adonner aux sciences; fit partie du collége des abréviateurs à Rome. A la suppression de ce collége, il se plaignit si séditieusement, que Paul II le fit mettre en prison. Il fut plus tard compromis dans un complot, devint bibliothécaire du Vatican, par la protection de Sixte IV, 1475, et mourut de la peste, 1481. Il laissa un grand nombre d'ouvrages, dont le plus connu est intitulé : *Vitas summorum pontificum ad Sixtum IV*, Venise, 1479.

PLATINE, métal connu seulement en Europe depuis 1748, par la relation du voyage de don Antonio Ulloa. Son nom lui vient du mot espagnol *plata*, argent, et par diminutif *platina*, petit argent. Le platine est couleur d'argent, brillant, ductile et malléable. Sa pesanteur spécifique est de 20,98 quand il n'a point été forgé. On ne peut le fondre qu'au moyen d'un feu alimenté par le gaz oxygène. C'est du Choco à la Nouvelle-Grenade que provient la plus grande partie du platine. Charles Wood, métallurgiste anglais, fut le premier qui essaya de le travailler; il en fit venir de la Jamaïque et publia, dans les *Transactions philosophiques* pour les années 1749 et 1750, un exposé de ses expériences sur le platine.

PLATINES (artillerie), machines ingénieuses dont toutes les parties concourent ensemble à faire partir une arme à feu portative. Elles sont placées au bas des canons et encastrées dans le bois. On ne connut pour les fusils de troupe que les platines à mèche et à rouet, depuis le commencement du 15e siècle jusqu'au milieu du

siècle de Louis XIV. La platine à silex ne fut inventée que plus tard.

PLATNER (Ernest), philosophe et médecin, né à Leipsick, 1744, mort, 1818, devint doyen de la faculté de médecine de Leipsick, 1796. Ses principaux ouvrages sont : *Anthropologie*, Leipsick, 1771 et 1779; *Éléments de logique et de métaphysique*, 1795, etc., etc.

PLATON (Le Divin), philosophe grec, naquit à Athènes, 430 av. J.-C., et descendait de Cadmus, par son père, et de Solon, par Périctyone sa mère. — Il devint l'élève de Socrate, qui l'appelle le *Cygne de l'Académie*, 410; se rendit à Mégare, pour y entendre Euclide, 400; passa en Italie, y vit les philosophes pythagoriciens; se rendit de là en Égypte, où l'accompagna Euripide, et ouvrit, à son retour à Athènes, cette école célèbre d'où sortirent les plus grands philosophes de l'antiquité, et où la sublimité de ses doctrines, la beauté de son génie et l'étendue de ses connaissances attirèrent sur lui les regards du monde entier. Il mourut à l'âge de 83 ans, 347 av. J.-C., sans jamais avoir voulu prendre part aux affaires publiques, et sans avoir contracté les liens du mariage. Des éditions complètes des œuvres de ce philosophe, dont tous les écrits sont parvenus jusqu'à nous, furent données à Alde, 1513; à Bâle, 1534-1556; à Paris, 1578; à Lyon, 1590; à Francfort, 1602-1782-1786; à Berlin, 1816-1818. Après les travaux de Leclerc, de Leroi, de Racine, de Maucroix, de Dacier, du père Grou et d'un grand nombre de philosophes allemands, sur Platon, M. Cousin a entrepris, 1822, une traduction de ses œuvres, qui n'a point été achevée.

PLÂTRE. Ce sel, vulgairement connu sous le nom de *pierre à plâtre*, se rencontre dans les parties supérieures des terrains secondaires, et dans les terrains tertiaires. En 1740, André Verocchio l'employa avec succès pour prendre les ressemblances sur la figure même, et l'on s'en servit en France, pour la première fois, pour l'amendement des terres, 1776.

PLAUTE (Marcus Accius), le père de la comédie latine, né à Sarsine (Omibre), 227 av. J.-C. Auteur et acteur dans ses propres ouvrages, il avait réalisé une petite fortune qu'il perdit dans des spéculations commerciales; et, s'il faut en croire Aulu-Gelle, le prince des comiques latins se vit réduit, pour vivre, à se mettre aux gages d'un meunier, et, ce fut dans les moments de loisir que lui laissaient des fonctions si peu dignes de lui, qu'il composa quelques-unes de ses pièces, dont le nombre s'éleva à 130. 20 sont parvenues jusqu'à nous. Molière imita son *Amphitryon*; et la fable des *Ménechmes*, traduite dans toutes les langues, fut transportée depuis sur tous les théâtres du monde. La première édition des œuvres de Plaute parut à Venise, in-f°, 1472. Parmi les meilleures, on distingue celles d'Alde, 1516; de Paris, 1576, 1679; et enfin celle d'Amsterdam, 1684; et celle du célèbre Brunck, 1788. Madame Dacier en tenta la traduction; mais elle s'arrêta à trois pièces, *Amphitryon*, *Epidicus* et *Rudens*, 1683. Il fut traduit complétement par Guendeville et de Limiers, 1719.

PLAUTIA. Il y eut à Rome trois lois de ce nom : la loi *Plautia judiciaria*, qui fut décrétée sous les auspices du tribun Sylvanus Plautius, 89 av. J.-C.; la loi *Plautia de vi armatis hominibus*, 78, et la troisième enfin, *Plautia agraria*, dont on ne connaît pas précisément la date, mais qui suivit de près la seconde.

PLAYFER (J.), géologue et mathématicien écossais, né à Dundée, 1749; entra dans les ordres, 1768; devint professeur à Édimbourg, et fut aussi l'un des principaux rédacteurs de la *Revue* de cette ville. Il y mourut, 1819, laissant entre autres ouvrages : *Éléments de géométrie*, 1796; *de la Théorie de la terre*, 1812; *Philosophie naturelle*, 1812; *Système complet de géographie ancienne et moderne*, 1813.

PLÉBÉIEN. Dans la division que fit Solon du peuple athénien, 550 av. J. C., il distingua ceux qui avaient de la naissance, du bien et du mérite, de ceux qui n'avaient rien de tout cela, pour en former ce qu'on appela la noblesse et les grands de l'État; le reste fut appelé δῆμος, *peuple*, et ceux qui descendaient de ces familles pauvres et obscurs s'appelèrent δημότικοι, *plébéiens*. Les successeurs de Romulus, 500-486, firent à Rome ce que Solon avait fait à Athènes : ils séparèrent les citoyens pauvres de ceux qui avaient de la richesse et de la naissance, et appelèrent ceux-ci *patres*, et leurs descendants *patricii*, patriciens; les autres *plebs* et *plebeii*, plébéiens. Les charges, les dignités, l'administration et tout ce qui concernait la religion furent le partage de la noblesse patricienne. L'agriculture, le soin d'élever les troupeaux et l'exercice des métiers furent abandonnés aux plébéiens. De là les animosités et les divisions qui agitèrent la république. Mais quand ceux-ci eurent franchi la barrière qui leur fermait l'entrée aux honneurs, ils devinrent nobles eux-mêmes, 410-405, par l'exercice des grandes charges de l'État, qu'ils surent remplir aussi bien que les familles patriciennes. Quant à ceux qui n'avaient été élevés à aucune des dignités qui donnaient la noblesse, et qui n'étaient point entrés dans le sénat, ils furent appelés *ignobiles*, non nobles, chez nous *roturiers*. La même division existe toujours dans une grande partie des États modernes, et elle se maintint en France jusqu'en 1789. La Charte de 1814 et celle de 1830, en laissant au chef de l'État le droit de faire des nobles, ont proclamé le principe de l'égalité de tous les Français devant la loi et leur égale admission à tous les emplois civils et militaires, et par conséquent, le titre de noble ou non plébéien est simplement honorifique.

PLECTRUDE, femme de Pepin d'Héristal, gouverna le royaume après la mort de celui-ci, sous le nom de son fils Thibaut, 714. Elle fit arrêter Charles Martel, 715; mais les Francs mirent fin à sa tyrannie en élisant pour maire Ragenfroi, 716.

PLÉIADE. Sous Ptolémée-Philadelphe, 285-247 av. J.-C., le nom de cette constellation fut donné par les Alexandrins aux sept plus grands poëtes contemporains, qui furent : Lycophron, Théocrite, Aratus, Nicandre, Apollonius, Philique et Homère le jeune. Par imitation, Ronsard, 1576, composa la *pléiade* française, et se mit bravement à la tête. Ceux qu'il daigna admettre dans son sein furent : Dubellay, Duperrier, Remi Belleau, Jodelle, Dorat et Baillif.

PLÉLO (Louis-Robert-Hipp de **BREHAN**, comte de), diplomate français, né en Bretagne, 1699, fut ambassadeur de France auprès du roi de Danemark, 1735. Il osa, à la tête de 1,500 Français, attaquer une armée russe, forte de 30,000 hommes, et succomba glorieusement sous le nombre, après leur avoir fait acheter chèrement la victoire, 27 mai 1734. Nous avons du comte de Plélo, outre de savantes recherches astronomiques insérées dans le *Recueil de l'Académie royale des sciences*, quelques pièces de poésies légères, dans un livre charmant portant le titre de *Portefeuille d'un homme de goût*.

PLESS (Princes d'**ANHALT**). — Frédéric-Erdmann, fils d'Auguste-Louis de Plœtzkau et de Christine-Jeanne-Émélie, fil'e d'Erdmann, comte de Promnitz, naquit le 26 octobre 1731; épousa, le 13 juin 1766, Louise-Ferdinande, fille de Henri-Ernest, comte de Stolberg-Wernigerode, et mourut le 12 décembre 1797. — Frédéric-

Ferdinand, né le 25 juin 1769, succéda à Frédéric-Erdmann, son père, le 12 décembre 1797; fut général-major au service de Prusse, et épousa : 1° Marie Dorothée-Henriette-Louise, fille de Frédéric-Charles, duc de Holstein-Beck, morte le 24 novembre 1805; 2° et, le 20 mai 1816, Julie, née le 4 janvier 1795, fille de Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, et de Julie, comtesse de Dœnhof.

PLETTENBERG (Walter de), général de l'ordre Teutonique en Livonie; fut élu grand maître de l'ordre des Porte-Glaive, 1493. Il battit les Moscovites, qui avaient envahi cette province, et les obligea à faire leur paix avec lui, 1501, et, ayant acheté d'Albert de Brandebourg, 1525, le droit de souveraineté que ce chef de l'ordre Teutonique avait sur la Livonie, il la rendit indépendante, et l'administra comme grand maître de l'ordre des Porte-Glaive, jusqu'en 1535.

PLÉVILLE-LE-PELLEY (Georges-René), ministre de la marine, né à Granville, 1726; quitta secrètement la maison paternelle, 1738, et s'embarqua comme mousse, sous le nom de *Duvivier*, qu'il illustra bientôt par des prodiges de valeur. Il eut une jambe emportée par un boulet anglais, 1746; fut nommé successivement lieutenant de frégate, capitaine de brûlot et commandant du port de Marseille, 1770. Ce fut en cette qualité qu'il sauva, au péril de sa vie, la frégate anglaise l'*Alarme*, qui s'était jetée dans la baie de ce port, et qui, sans lui, eût péri infailliblement corps et biens; ce trait de bravoure lui valut de l'amirauté anglaise, outre son juste tribut d'admiration, le renvoi de son fils fait prisonnier par les Anglais, et de plusieurs de ses camarades, sans aucune espèce d'échange, 1778. Pléville fit ensuite la guerre d'Amérique, comme lieutenant du vaisseau le *Languedoc*; fut nommé capitaine à son retour en France, 1794; envoyé comme ministre plénipotentiaire au congrès de Lille, 1797; nommé ministre de la marine, et créé vice-amiral, 1798; enfin sénateur et grand officier de la Légion d'honneur, 1799. Il mourut âgé de près de 80 ans, 1805.

PLEYEL (Ignace), l'un des plus fécond compositeurs de musique du 19e siècle, naquit en Autriche, 1757; étudia sous Haydn; parcourut l'Italie, 1786; vint à Paris et y fut nommé maître de chapelle à la cathédrale de Strasbourg, 1787. Il composa la musique de l'*Hymne à la Liberté*, qui attira sur lui l'attention publique, 1793, et mourut à Paris, 1831. Outre son opéra d'*Ifigenia*, qui fut représenté à Naples, Pleyel a laissé des compositions musicales, qui se distinguent par la grâce de l'expression, et par des motifs presque toujours heureux, et dont le nombre s'élève à plus de 300.

PLINE (Caïus Plinius Secundus), dit l'*Ancien*, l'un des écrivains les plus féconds de l'ancienne Rome, naquit à Vérone, la 9e année du règne de Tibère et la 23e de J.-C.; se distingua d'abord dans la profession des armes; fut admis dans le collége des augures; envoyé comme gouverneur en Espagne et chargé du commandement de la flotte de Misène. Sa flotte stationnait au pied du mont Vésuve, lors du terrible embrasement arrivé l'an de J.-C. 79. Pline ayant voulu s'approcher pour observer ce phénomène, fut enveloppé d'une fumée brûlante et sulfureuse qui l'étouffa. Il venait à peine d'atteindre sa 56e année. Son *Histoire naturelle*, le seul de ses ouvrages qui soit parvenu jusqu'à nous, embrasse l'universalité des connaissances humaines chez les anciens. Les éditions les plus célèbres et les plus recherchées, à cause de leur rareté, sont celles de Venise, 1469-1472, et de Rome, 1470-1473. Les plus estimées sont celles de l'abbé Bottier et du père Hardouin, Paris, 1723-1779, et la plus récente, celle d'Alexandre, Paris, 1827-1828.

PLINE (Caïus Cæcilius Plinius Secundus), dit *le Jeune*, neveu et fils adoptif de Pline l'Ancien, naquit à Côme, l'an 67 de J.-C.; fut le disciple de Quintilien; marcha longtemps à la tête du barreau de Rome; fut nommé consul, l'an 100 de J.-C; envoyé comme proconsul dans le Pont et en Bithynie, et mourut l'an 115 de J.-C., emportant avec lui l'estime et l'admiration de ses contemporains. L'édition princeps des *Lettres de Pline le Jeune* parut à Venise, in-fol., 1761. Celle des Aldes, 1508, fut plus complète. Parmi les meilleures qui aient paru depuis, on cite celles d'Elzevir, 1640-1669; d'Oxfort, 1703; d'Amsterdam, 1734; de Nuremberg, 1746. M. de Sacy donna une traduction des *Lettres de Pline* et de son *Panégyrique de Trajan*, Paris 1775, dont il parut une seconde et dernière édition, 1808.

PLISTOANAX, roi de Sparte, de la race des Eurysthénides, était fils du célèbre Pausanias. Il succéda à Plistarque, 480 av. J.-C.; commanda les troupes lacédémoniennes durant la guerre du Péloponèse; fut rappelé par ordre de l'oracle de Delphes, après un exil de 19 ans, auquel il avait été condamné, et mourut, laissant Pausanias pour son successeur, 408.

PLOEN (Ducs de **HOLSTEIN-**).—Joachim-Ernest, né le 29 août 1595, du duc Jean le Jeune et d'Agnès-Edwige d'Anhalt, a fait la branche d'Arnsberg ou de Ploën. Il prétendit à la succession d'Oldenbourg, et eut à ce sujet un procès qui ne fut terminé qu'à sa mort, 5 octobre 1671. — Jean-Adolphe, né le 8 avril 1634, fils aîné de Joachim-Ernest, lui succéda au duché de Ploën, fut major général de la cavalerie impériale contre les Turcs, 1664; commanda les troupes de Brunswick-Lunebourg, en Alsace, 1674-1675; contribua au gain de la bataille de Consarbruck contre le maréchal de Créqui, ainsi qu'à la prise de Trèves. Il emporta, contre le duc Gottorp, au conseil aulique de l'empereur, la succession d'Oldenbourg, 1676, et la céda au roi de Danemark, en échange de Segeberg, de Nordbourg, etc. Il fut nommé feld-maréchal des troupes de ce monarque, passa ensuite au service des états généraux, devint gouverneur de Maestricht, et maréchal général de leurs armées, 1695; mourut le 2 juillet 1704. — Léopold-Auguste, petit-fils de Jean-Adolphe, par Adolphe-Auguste, son père, mort le 27 juin 1704; succéda à son aïeul, dans le duché de Ploën, et mourut le 4 novembre 1706. — Joachim-Frédéric, né le 9 mai 1666, d'Auguste, fils de Joachim-Ernest, devint duc de Holstein-Ploën, 1706; obtint de l'empereur l'investiture de son duché, 1710, et mourut le 25 janvier 1722. — Jean-Adolphe-Ernest-Ferdinand, né le 4 décembre 1684, de Joachim-Ernest de Holstein, duc de Rhetwick, s'empara du duché de Ploën après la mort de Joachim-Frédéric, comme son plus proche parent, 1722. L'empereur le maintint dans sa possession, par un mandement du 15 juin 1723. Il mourut sans postérité, le 4 22 mai 1729. — Frédéric-Charles, né posthume, le 4 août 1706, de Christiern-Charles, fils d'Auguste, et petit-fils, par son père, du duc Joachim-Ernest, parvint au duché de Ploën, le 21 mai 1727. Il fut le dernier de sa branche, étant mort sans laisser d'hoirs mâles, le 10 octobre 1761.

PLOETZKAU, aujourd'hui **COETHEN** (Branche d'Anhalt). — Auguste, né le 15 juillet 1575, eut, par le partage fait avec ses frères, Ploetzkau, sur la Saale, 1606. Il ne prit point part aux agitations de l'Europe. Il fut nommé par l'empereur, 1651, arbitre des différends qui restaient à terminer entre l'électeur de Brandebourg et l'électeur Palatin, touchant la succession de

Juliers. Il mourut le 22 août 1655. — Lebrecht, né le 5 avril 1622, fils aîné d'Auguste, joignit, en 1665, à la succession paternelle celle de Guillaume-Louis, prince d'Anhalt-Coëthen, petit-fils de Joachim-Ernest. Il se mit successivement au service des Suédois et des Vénitiens; il mourut le 7 novembre 1669, sans laisser d'enfants. — Emmanuel, fils d'Auguste, né le 16 octobre 1631, servit en 1665, dans l'armée de Suède contre le Danemark; passa ensuite au service des Vénitiens; combattit pour eux en l'île de Candie contre les Turcs, 1669; succéda, la même année, à Lebrecht, son frère, et mourut le 8 novembre 1670.— Emmanuel-Lebrecht, fils du précédent, né posthume le 20 mai 1671, gouverna le 22 mai 1692; bâtit à Coëthen, 1694, une église pour les luthériens; mourut le 30 mai 1704. — Léopold, né le 29 nov. 1694, succéda à Emmanuel-Lebrecht, son père; député, 1711, par les princes de sa maison, pour complimenter Charles VI sur son avénement à la couronne impériale, et Georges Ier, nouvellement élevé sur le trône de la Grande-Bretagne, 1714; il mourut le 19 novembre 1728. — Auguste-Louis, né le 9 juin 1697, succéda à Léopold, son frère, 1728, fut nommé lieutenant général par le roi de Prusse, et mourut le 6 août 1755. — Charles Georges-Lebrecht, fils aîné et successeur d'Auguste-Louis, né le 15 août 1730, fut colonel au service de Prusse, et mourut le 17 octobre 1789. — Auguste-Christian-Frédéric, fils du précédent, né le 18 novembre 1769, épousa, le 9 février 1792, Caroline-Frédérique, fille de Frédéric-Auguste, prince de Nassau-Usingen. Il accéda à la confédération du Rhin, prit le titre de duc en 1807, et mourut sans postérité, 5 mai 1812. — Louis, né posthume, le 20 septembre 1802, succéda, le 5 mai 1812, à son oncle, le duc Auguste-Christian-Frédéric, sous la tutelle du duc d'Anhalt-Dessau, et fut déclaré majeur le 9 août 1817. Il fait partie de la confédération germanique.

PLOMBIÈRE, ville de France (Vosges), à 5 lieues d'Epinal, sur l'Angronne, célèbre pour ses eaux minérales. Cette ville, dont la population n'est que de 1,500 âmes, fut détruite par un incendie, 1498; par un tremblement de terre, 1682; et ensevelie sous la vase par une inondation, 1771.

PLOTIN, philosophe platonicien, né à Lycopolis (Egypte), 205 de J.-C.; vint à Rome, 245, et y ouvrit une école, où ses préceptes, ses leçons et ses exemples, en faisant naître le plus vif enthousiasme, lui attirèrent l'estime générale, et la considération de l'empereur Galien et de l'impératrice Salonine. Plotin était, dit-on, si vertueux, qu'il fut durant toute sa vie l'arbitre de tous les différends. Il mourut dans la Campanie, l'an de J.-C. 270. Ses œuvres, formant 54 livres, divisés en 6 ennéades, furent traduites en latin par Marsile-Ficin, et imprimées à Florence in-f°, 1492; réimprimées à Bâle, 1669; et avec le texte grec en regard, 1580.

PLOUCQUET (Godefroi), métaphysicien allemand, membre de l'Académie de Berlin, naquit à Stuttgard, 1716; fut appelé à la chaire de logique et de métaphysique de Tubinge, 1750, où ses études profondes des philosophes anciens, et ses travaux sur Leibnitz, Malebranche, Locke et Descartes, le rendirent l'un des adversaires les plus redoutables de l'école moderne. Il publia : *Fundamenta philosophiæ speculativæ*, 1759; *Methodus calculandi in logicis*, 1763, etc., et mourut à Stuttgard, 1790.

PLUCHE (Noel-Antoine), l'un des écrivains les plus laborieux de France, naquit à Reims, 1688; fut d'abord professeur d'humanités au collége de cette ville, et vint à Paris, à la prière de l'abbé Rollin, où il acquit bientôt de la célébrité par ses ouvrages. Il publia : *le Spectacle de la nature, ou Entretiens sur les sciences et l'histoire naturelle*, 1732; *Histoire du ciel*, selon les idées des poëtes, des philosophes et de Moïse, 1739; la *Mécanique des langues*, 1751; les *Psaumes et Cantiques de l'Église*, avec notes relatives à la Vulgate, aux Septante et au texte hébreu, 1764; et la *Concordance de la géographie des différents âges*, 1765 (posthume), publiés par Robert Etienne, avec éloge historique. L'abbé Pluche mourut à Saint-Maur, 1761.

PLUKENET (Léonard), botaniste anglais, né en 1642, obtint la surintendance du jardin d'Hamptoncourt, et le titre de professeur royal de botanique, 1700. Il publia : *Phytographia, seu plantarum icones*, 1691-1692-1696, in-f°; et *Almagestum botanicum*, 1696-1700-1705. Les ouvrages réunis de Plukenet contiennent 2,748 figures, et son *Herbier*, conservé dans le musée britannique, plus de 8,000 plantes. Ce savant botaniste mourut à Londres, 1710.

PLUMES A ÉCRIRE. L'instrument dont se servaient les anciens pour écrire était une petite canne de roseau appelée en latin *calamus*, de *callam*, nom par lequel les roseaux sont encore connus aujourd'hui en Asie. Les Turcs, les Grecs et les Persans se servent encore du roseau, qui est beaucoup plus propre pour écrire l'arabe et le sanscrit. C'est Isidore qui, dans le 7e siècle, parle le premier de plumes comme d'un instrument pour écrire; elles furent employées en même temps depuis cette époque jusqu'au 10e siècle, où enfin l'usage des plumes a prévalu et a été exclusivement adopté.

PLUMES MÉTALLIQUES. Elles furent inventées vers le milieu du dernier siècle, 1750, par le sieur Arnoux, mécanicien. En l'an x, M. Barthelot avait présenté à l'Athénée des arts des plumes d'argent qui furent admises par le jury d'examen des objets d'art, à l'exposition publique de l'année. On sait depuis à quel degré de perfection a été portée cette industrie.

PLUMIER (Charles), religieux minime et savant botaniste, naquit à Marseille, 1646; étudia les mathématiques à Toulouse; s'adonna à l'étude de la botanique, et fut envoyé par Louis XIV en Amérique pour y étudier les plantes les plus utiles à la médecine. Plumier s'y rendit quatre fois, et mourut de retour de son quatrième voyage, 1706, à Sainte-Marie, près Cadix. Nous avons de lui : *Description des plantes de l'Amérique*, Paris, 1693; *Traité des fougères d'Amérique*, id., 1705; *Dissertations sur la cochenille*, 1694; et un très-grand nombre d'ouvrages manuscrits.

PLUNKETT (Olivier), primat d'Irlande, naquit dans le comté de Meath, 1629; étudia à Rome; y professa la théologie et fut nommé archevêque d'Armagh, 1669. Accusé injustement d'avoir voulu soulever les catholiques contre le roi d'Angleterre; il fut condamné à être pendu, et son corps à être mis en quatre quartiers. Cette terrible sentence fut exécutée, 10 juillet 1681. On réhabilita dans la suite la mémoire de ce saint prélat, et ses accusateurs furent punis du dernier supplice. Ses mandements et instructions pastorales furent publiés à Londres, 1686.

PLUQUET (François-André-Adrien), savant et judicieux écrivain, naquit à Bayeux, 1716; embrassa l'état ecclésiastique; prit ses grades de l'université de Paris, et devint professeur de philosophie morale au collége de France, 1776. Il se démit de cette chaire, 1782, et mourut 1790. Nous avons de lui : *Examen du fatalisme*, 1757; *Dictionnaire des hérésies*, 1762; réimprimé, 1818; *de la sociabilité*, 1767; *Livre classique de la Chine*, 1784-1786; *Essai philosophique et politique sur le luxe*, 1786; et *de la Superstition et de l'enthousiasme* (posthume), publié par de Ricard, 1804.

PLUTARQUE, célèbre philosophe et historien grec, naquit à Chéronée (Béotie) l'an 50 de J.-C. Il suivit à Delphes les leçons d'Ammonius, 66-69 de J.-C., et fut, fort jeune encore, chargé par ses concitoyens de négociations importantes. Il fit plusieurs voyages à Rome, y donna des leçons publiques de philosophie, et compta parmi ses auditeurs tout ce que renfermait d'illustre cette capitale du monde. L'an 95 de J.-C. Plutarque rentra à Delphes, y fut nommé archonte, et y remplit pendant de longues années encore la dignité de prêtre d'Apollon. On ignore l'époque de sa mort; mais il atteignit une vieillesse avancée. Nous avons de lui les *Vies des hommes illustres* et plusieurs *Traités de morale* dont les meilleures éditions grecques et latines sont celles de Henri Étienne, 1572, et de Maussac, 1634. La meilleure édition des cinq traductions françaises faites par Amyot, Tallemand, Dacier, Ricard et la Porte-Dutheil, est celle donnée par Clavier, Paris, 1801-1806.

PLUVINEL (Antoine de), gentilhomme dauphinois, né, 1550, est le premier qui ouvrit en France des écoles de manége que l'on nomma *académies*. Il fut premier écuyer de Henri III; l'accompagna en Pologne, 1573; obtint la direction des grandes écuries de Henri IV, 1592; fut nommé gentilhomme de la chambre, sous-gouverneur du dauphin, ambassadeur en Hollande, et mourut à Paris, 1620. Nous avons de lui le *Manége royal*, avec figures gravées par Crispin de Pas, Paris, 1625; réimprimé, 1625. Cet ouvrage fut composé pour l'instruction du jeune Louis XIII, et servit de base à tous les traités d'équitation qui ont été composés depuis.

PLUVIOSE, nom que l'on donna au cinquième mois de l'année de la république française. Il avait trente jours comme les autres mois. Il commençait le 20 janvier et finissait le 18 février.

PLYMOUTH, ville d'Angleterre dans le comté de Devon, à 70 lieues sud-ouest de Londres, avec un port remarquable par son étendue, propre aux navires du commerce et aux vaisseaux de guerre, et une citadelle construite sous Charles II, 1670; 62,000 habitants. Plymouth, qui du temps des Saxons s'appelait Tamerworth, reçut le titre de bourg royal sous Henri VI, 1427; embrassa le parti du parlement contre Charles Ier, et fut assiégée par le prince Maurice à qui elle opposa une vive résistance, 1641. Son ancienne charte, en vertu de laquelle elle a le droit d'être gouvernée par un maire, douze aldermen et vingt-quatre membres du conseil commun, lui fut enlevée, 1683, et rendue, 1697. Ce ne fut guère que vers le milieu du 18e siècle qu'elle devint importante par ses accroissements. Elle est aujourd'hui une des villes les plus commerçantes de la Grande-Bretagne.

PNEUMATIQUE, πνεῦμα, souffle, vent. La science pneumatique a pour objet les propriétés physiques de l'air, c'est-à-dire sa matérialité, sa pesanteur, son élasticité. La machine pneumatique, qui fit changer la face de la physique expérimentale, et donna les connaissances les plus certaines sur les effets de l'air, fut inventée par Otto de Guericke, bourgmestre de Magdebourg, qui en fit voir les effets surprenants à la diète de Ratisbonne, 1654. La machine pneumatique a été depuis singulièrement perfectionnée par Hook, Robert Boyle et Papin.

PO (*Padus*), anciennement *Eridanus*, est le plus grand fleuve d'Italie. Il donna le nom à trois départements. — Pô (département du), formé d'une partie du Piémont, dont la ville de Turin était le chef-lieu, fut compris dans le territoire de la république et de l'empire français, et en fit partie de 1801 à 1814. — Pô (département du Bas-), formé d'une partie des États de l'Église, fut l'un des départements de la république cisalpine, et ensuite du royaume d'Italie, 1797. Il eut pour capitale Ferrare. — Pô (département du Haut-), formé d'une partie du duché de Milan, fit partie de la république cisalpine puis du royaume d'Italie, 1797, et eut pour chef-lieu la ville de Crémone.

POCOK (Édouard), savant théologien anglais, né à Oxford, 1604, voyagea longtemps dans le Levant pour se perfectionner dans les langues orientales, et occupa à son retour en Angleterre la chaire d'arabe au collége d'Oxford, où il mourut, 1691. On a de lui des traductions latines des *Annales* d'Eutychius, 1659; de l'*Histoire d'Orient* d'Abulfarage, 1672; une version du livre *Posta Mosis*, 1655; un *Aperçu de l'histoire des Arabes*, 1650, etc.

POCOKE (Richard), célèbre voyeur anglais, né à Southampton, 1704, commença ses voyages en Orient, 1733; rentra en Angleterre, 1742, et fut successivement évêque d'Ossory et de Meath, et mourut, 1765. Il publia la relation de ses voyages, 3 vol. in-folio avec 179 planches, Londres, 1742-1745, qui furent traduits par de la Flotte, Paris, 1772-1773. Outre divers *Mémoires* de Richard Pocoke, le muséum britannique conserve de lui plusieurs ouvrages manuscrits.

PODIEBRAD (Georges), roi de Bohême, né d'une famille illustre, 1420, prit les armes contre Albert II afin de l'exclure de la succession de Bohême, 1438; fut nommé régent de ce royaume pendant la minorité de Ladislas, fils d'Albert d'Autriche, et proclamé lui-même roi, 1458. Mais s'étant déclaré pour les hussistes, il fut détrôné par le roi de Hongrie que les catholiques avaient mis à leur tête, 1466, et mourut, 1471.

PODOLIE, gouvernement de la Russie d'Europe, dont Kaminiets est la capitale, entre la Volhynie et la Galicie, avec une population de 1,500,000 habitants, fit d'abord partie de la grande principauté de Kiev, et fut comprise dans l'empire du Kaptchak, 1240 1331. Elle fut enlevée aux Mongols et unie au grand-duché de Lithuanie par Olgierd, 1386; passa à la Pologne, 1444; devint palatinat de la petite Pologne, 1569; fut cédée aux Turcs après la paix de Zuravno, 1676; rendue après celle de Carlowitz, 1699; elle échut enfin à la Russie, lors du premier démembrement de la Pologne, 1772.

PŒLEMBERG (Corneille), peintre hollandais, né à Utrecht, 1586, fut l'élève d'Abraham Blœmaert; alla à Rome, y étudia la manière d'Elzheimer, et composa d'assez jolis paysages. — Le musée du Louvre en possède 4 de ce peintre, qui mourut dans sa ville natale, 1660.

POGGIANI (Jules), littérateur italien, né à Suna, 1522, fut le professeur de Robert de Nobili, neveu de Jules III, et secrétaire du cardinal Charles Borromée. Il remplit les mêmes fonctions auprès de la congrégation chargée d'expliquer la doctrine du concile de Trente; corrigea le texte du catéchisme, *ad Parochos*; donna l'édition du *Bréviaire de Pie V*, 1568; mit en latin les actes du premier concile de Milan; donna une traduction de *Virginitate* de saint Chrysostome; d'une *harangue* et de *4 lettres* d'Eschine, restées inédites. Il mourut à Rome, 1568.

POGGIO BRACCIOLINI (**POGGE**), né à Terra-Nova, 1380, fut l'un des écrivains qui contribuèrent le plus à la renaissance des études classiques. Secrétaire apostolique, depuis 1405 jusqu'en 1434, il découvrit une foule d'auteurs latins : Quintilien, Lucrèce, Manilius, Silius Italicus, Ammien Marcellin, les 13 premiers livres de Valerius Flaccus, et plusieurs morceaux de Cicéron. Il

se rendit à Florence, s'y maria, et obtint la place de secrétaire de la république, 1435. Le Pogge publia, outre les additions principales des auteurs latins découverts par lui, des *Oraisons funèbres*, une *Histoire de Florence*, de 1350 à 1455; deux livres d'*épîtres* et des *facéties*. Il mourut à Florence, où ses compatriotes lui élevèrent une statue, 30 octobre 1459.

POINSINET (Ant.-Alex.-Henri), auteur dramatique estimé, naquit à Fontainebleau, 1735; donna un grand nombre de pièces au théâtre de l'Opéra-Comique; *Ernelinde*, à l'Académie royale de musique; et *le Cercle*, petite comédie représentée au Théâtre-Français, 1764, qui est restée au répertoire. Son air distrait, son ignorance des choses les plus communes, et sa grande crédulité, le rendirent souvent le jouet de la société dans laquelle il vécut. Il parcourut l'Italie, 1760; l'Espagne, 1768, et mourut d'indigestion, en se baignant dans le Guadalquivir, 1769.

POINSINET DE SIVRY (Louis), né à Versailles, 1733, fut un poëte agréable, et un homme de goût et d'érudition. Nous avons de lui : *les Églèides*, 1754; *l'Émulation*, poëme, 1756; des traductions, en vers français, d'*Anacréon*, *Sapho*, *Moschus*, *Bion*, *Tyrtée*, etc., 1758; *le Faux Derwis*, opéra-comique, 1757; *Briséis*, tragédie, 1759; *Caton*, *Pygmalion*, *Ajax*, 1760-1762; *Origine des premières sociétés*, 1769; *la Science des médailles*, 1778; *Phasma*, histoire grecque, 1772; et l'*Histoire naturelle* de Pline, traduite en français, 1771-1782. M. de Sivry mourut à Paris, 1804.

POINTIS (J.-Bernard **DESJEANS**, baron de), marin français, né en 1655, mort en 1707, eut part aux expéditions contre les Barbaresques, 1681-1686; au combat entre l'île de Wight et le cap Frehel, 1690; à l'expédition contre Carthagène, 1697, et fit le siége de Gibraltar sans pouvoir prendre la ville, 1705. Il a laissé une relation de l'expédition de Carthagène, 1697.

POIRET (P), écrivain mystique protestant, né à Metz, 1646; mort, 1719; d'abord enthousiaste de Descartes; il l'attaqua ensuite dans le traité *de Eruditione triplici : solida, superficiali et falsa*, Amsterdam, 1707. Il laissa entre autres ouvrages : *les Principes solides de la Religion chrétienne*; *Économie divine*, 1687; et a publié les œuvres de mademoiselle de Bourignon, etc.

POIRET (J.-L.-M.), naturaliste, né à Saint-Quentin, 1760; mort, 1834; laissa plusieurs ouvrages estimés sur la botanique, publia son voyage de 1789, et rédigea, avec Lamarck, le *Dictionnaire de Botanique* de l'*Encyclopédie méthodique*.

POIRIER (Dom Germain), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Paris, 1724; mort, 1805; fut membre de l'Académie des inscriptions, puis de la commission des monuments et de la Commission temporaire des arts, 1789; membre de l'Institut, 1800; etc. Il publia, en société avec dom Précieux, le tome 11e du *Recueil des Historiens de France*, 1764, et plusieurs opuscules.

POIRSON (J.-B.), géographe, né à Vrécourt, 1761; mort à Valence, 1831; publia l'*Atlas mathématique, physique et politique de toutes les parties du monde*, 1804; les Cartes pour la *Statistique générale de la France*, etc.

POISONS (Cour des). On appelait ainsi la chambre royale établie à l'Arsenal, par lettres patentes du 7 avril 1679, et contre-signées Colbert, pour connaître et juger les accusés prévenus de poison, maléfices, impiétés, sacriléges, profanation et fausse monnaie.

POISSENOT (Philibert), moine de Cuny, mort, 1556; vice-chancelier de l'Université de Dôle; publia le premier l'*Histoire de Guillaume de Tyr*, Bâle, 1549, avec une épître dédicatoire pleine de détails curieux sur l'histoire du 16e siècle.

POISSON (Nicolas-Joseph), oratorien, né à Paris, 1637, mort 1710; était un mathématicien et un littérateur habile. Il a laissé une *Somme des Conciles* (*Delectus auctorum ecclesiasticorum universalis, seu nova Summa Conciliorum*), Lyon, 1706, et des *Remarques sur la méthode et la mécanique de Descartes*, Vendôme, 1670; Paris, 1681.

POISSON (Raymond), acteur comique, mort, 1690; était auteur en même temps de plusieurs comédies réunies en 2 vol., Paris, 1743. — Paul Poisson, son fils, mort, 1755, succéda à son père dans les rôles de Crispin. — Philippe Poisson, l'aîné de ses fils, était aussi acteur et auteur, et donna nombre de comédies, dont deux sont restées au théâtre : le *Procureur arbitre* et l'*Impromptu de campagne*.

POISSON (Denis-Siméon), géomètre, né à Pithiviers, 1781, mort, 1840; fut admis le premier à l'École polytechnique, 1798; professeur de mécanique à l'École normale, 1811; entra à l'Académie des sciences, 1812; devint professeur à la Faculté des sciences de Paris, 1816; pair de France, etc., et laissa un grand nombre de savants mémoires : un *Traité de mécanique*, 1811-1812; *Nouvelle Théorie de l'action capillaire*, 1831; *Théorie mathématique de la chaleur*, 1835; *Théorie du calcul des probabilités*, 1838, etc.

POISSONS. — *Détails historiques sur la pêche, les prohibitions, superstitions et usages relatifs aux poissons.* — Les lois religieuses défendirent, dès les temps les plus anciens, à certains peuples de l'Inde, de se nourrir d'animaux, et, en particulier, de poissons; le code des brahmes condamne celui qui tue un poisson au dixième de l'amende encourue par le meurtrier d'un très-bel oiseau. Aujourd'hui encore la pêche est rigoureusement interdite dans toutes les contrées de l'Inde où les brahmes exercent quelque autorité; eux-mêmes prennent plaisir à jeter du riz et d'autres aliments aux poissons des rivières et des lacs où ils font leurs ablutions ordinaires, et les poissons y sont si familiers, qu'ils accourent au moindre bruit pour chercher leur pâture. — Les prêtres égyptiens entretinrent longtemps des préjugés contre la navigation, et certains poissons furent d'abord en exécration parmi ce peuple. Ils regardaient la mer comme l'écume de Typhon, divinité malfaisante; de là l'eau salée et les poissons qui l'habitent furent pour eux le symbole de la haine. Chaque année ils témoignaient publiquement leur aversion pour cette nourriture, et, d'après Plutarque, tandis que le 9e jour du 1er mois, tous les Égyptiens mangeaient chacun un poisson devant leur porte, les ministres des temples en brûlaient un devant la leur. Plus tard, la crainte et la haine les déterminèrent à élever des autels à certains poissons : Vénus fut adorée par eux sous cette forme, parce que, durant la guerre de Typhon contre les dieux, elle se réfugia dans le corps de l'un de ces animaux. — La principale divinité des Phéniciens fut *Dag*, dont la partie inférieure se terminait en queue de poisson. — Les Syriens adoraient *Dercelo*, qu'ils représentaient moitié femme et moitié poisson. — Cependant on peut affirmer que les Égyptiens se livrèrent, même de bonne heure, à la pêche, qui trouvait un aliment inépuisable dans le Nil et dans le vaste lac de Mœris, dont le produit rapportait seul un talent d'argent par jour, pendant les six mois que les eaux mettent à se retirer, et vingt mines pendant les autres six mois; somme qui, suivant Paucton, fait 1,800,000 fr. de notre monnaie, et qui, d'après Diodore de Sicile, appartenait aux reines d'Égypte pour

leur parure et leurs vêtements. — Moïse proscrivit la chair du cochon, celle des quadrupèdes carnassiers, et, en général, celle de tous les animaux qui n'avaient point été saignés, et cette prohibition s'étendit aux oiseaux aquatiques, aux reptiles et aux poissons qui n'ont ni écailles ni nageoires et dont la chair est visqueuse et putride. Cette prohibition s'étendit aussi à l'animal mentionné dans l'histoire de Jonas, et que l'Écriture appelle *un grand poisson*, de même qu'à celui qui effraya Tobie, et que Raphaël lui ordonna d'ouvrir pour en extraire seulement le fiel et le foie; car l'un et l'autre, lui dit-il, sont des remèdes très-efficaces : le foie pour chasser le démon, et le fiel pour rendre la vue à Tobie le père. — L'art de la pêche à l'hameçon et au filet chez les Juifs est de la plus haute antiquité, et l'on en trouve la preuve dans plusieurs passages du *Lévitique* et du *Livre de Job*. Cependant la profession de pêcheur n'était pas considérée en Judée; car les poissons n'étaient point offerts en sacrifice dans le temple, attendu qu'on ne pouvait les apporter vivants sur l'autel, et que, dans le sens mystique, ils étaient l'emblème de la paresse et de la luxure. La loi judaïque eut ses poissons immondes comme celle des Égyptiens; l'anguille en faisait partie; mais l'usage de certains poissons, tels que le thon et le colias, est permis par le *Talmud* lui-même. — La répugnance héréditaire des prêtres d'Égypte pour le poisson se répandit en Asie, en Grèce et en Italie. Dans Homère, nous voyons Ménélas s'excuser d'avoir mangé du poisson, même en y ayant été contraint par la nécessité. Platon, dans sa *République*, condamne et interdit d'une manière sévère la pêche, comme une chose ignoble et une source de mollesse et de fainéantise. Pythagore défend très-expressément à ses disciples toute espèce de poissons, sans la moindre distinction; et Alexandre le Grand en interdit l'usage dans la presqu'île de l'Inde, afin de délivrer ses habitants de certaines maladies endémiques, résultant de l'usage immodéré de cette nourriture. — Numa Pompilius exclut les poissons sans écailles des festins célébrés en l'honneur des dieux, et l'empereur Julien en donne le motif : Les poissons, dit-il, ne peuvent être offerts à la Divinité par les hommes, parce que ceux-ci ne s'occupent ni à les multiplier ni à les nourrir; cette nourriture doit être proscrite; car ces animaux, plongés en quelque sorte dans des gouffres, sont censés plus terrestres que les graines et les végétaux; or, tout homme qui désire prendre l'essor vers les régions célestes doit éprouver de l'aversion pour les choses d'ici bas. — On s'étonnera moins des prohibitions dont le poisson a été l'objet chez les anciens, si l'on considère de nouveau que cette nourriture trop exclusive n'est pas sans danger pour la santé des hommes. Les Groënlandais attribuent à l'usage immodéré du poisson une lèpre dégoûtante et même contagieuse qui afflige quelquefois leur pays. La chair de poisson, surtout de poisson salé, diminue en général la transpiration, cause la soif et le scorbut; et divers médecins célèbres attribuent les affections cutanées, si communes en Hollande et en Angleterre, au trop fréquent usage de cet aliment. Un grand nombre de médecins ont reconnu dans la chair de poisson une vertu très-prolifique, et ils citent, à l'appui de leur opinion, le grand nombre d'enfants qu'on remarque ordinairement dans les ports de mer et dans les familles de pêcheurs. Montesquieu y voit une des causes de ce nombre infini de peuple qui est au Japon et en Chine, où l'on ne vit presque que de poisson, et il ajoute que si cela est, certaines règles monastiques, qui obligent de vivre de poissons, seraient contraires à l'esprit du législateur.

Quoi qu'il en soit, chez les Grecs comme chez les Romains, les répugnances et les prohibitions qui avaient le poisson pour objet disparurent bien vite, et peu après la guerre de Troie, l'usage des filets était en usage dans toutes les îles de la Grèce. Homère lui-même en fait mention, en décrivant la défaite des amants de Pénélope. —Les Grecs employèrent la ligne; eurent des nasses et des madragues à peu près semblables à celles dont on se sert de nos jours; se servirent du dard pour la pêche du gros poisson; du harpon, du trident, et connurent même la pêche au feu. Le *thon* fut la principale matière de leur salaison; ils préparaient la chair de l'*espadon* avec du sel et de la moutarde; celle du *congre* avec du sel et de l'origan, et celle de la *dorade* avec de l'huile, du vinaigre et des prunes. Enfin le poisson salé fut chez eux l'objet d'un commerce important. — Chez les Romains, les pêches furent d'une nature à peu près semblable à celles des Grecs, quoique beaucoup plus importantes. A l'époque où la dépravation et le luxe furent portés au plus haut degré à Rome, on imagina les barques à réservoir, pour que le poisson pût arriver vivant, pour en avoir à sa disposition, nonobstant les vents et les tempêtes. On inventa aussi les viviers, alimentés soit par l'eau douce, soit par l'eau salée, dans lesquels on réunit à grands frais tout ce que l'Europe, l'Asie et l'Afrique pouvaient offrir de poissons les plus rares. Lucullus, 63 av. J.-C., mettait en mouvement des légions de barques chargées de recueillir de tous côtés de petits poissons qu'on donnait en nourriture aux habitants des viviers. Il fit même percer une montagne près de Naples pour introduire l'eau de la mer dans ses bassins; fit creuser des cavernes où pendant l'été, les poissons trouvaient une fraîcheur délicieuse appropriée à leurs besoins; et il dépensa, dit Pline, dans ce luxe extravagant, plus d'or qu'il n'en avait employé à créer sa superbe maison de campagne, ses parcs et ses jardins. A ce goût effréné des viviers se joignit bientôt la passion des poissons apprivoisés. Pline le jeune, 100 de J.-C, parle de poissons qui étaient dans le réservoir de l'empereur Trajan, et qu'on avait accoutumés à se rendre à la voix de celui qui les appelait. — Plusieurs empereurs eurent un goût très-prononcé pour la pêche; de ce nombre furent Auguste, Antonin le Pieux et Commode. Néron fit de cet exercice le délice de ses premières années; et Suétone rapporte qu'il se servit de filets d'or, dont les cordages étaient teints en pourpre. — Les sommes dépensées par Milon, Pollion et Apicius pour l'approvisionnement de leur table en poissons de toute espèce, sont si prodigieuses, qu'on a peine aujourd'hui à y croire. — Le mulet était l'un des poissons les plus recherchés et les plus chers. Au rapport de Sénèque, un de ces poissons, du poids de 4 livres, mis à l'encan entre Apicius et Octavius, fut adjugé à celui-ci moyennant 4,000 sesterces (720 fr.). Asinius Celer en paya un 8,000 sesterces, et Suétone rapporte que de son temps, trois de ces poissons furent vendus 30,000 sesterces.—La murène, qu'on croit aujourd'hui être la lamproie, était peut-être encore plus recherchée et d'un prix exorbitant. Aulus Hirtius, qui donna un grand repas à César au moment où il venait d'être nommé dictateur, en fit servir 6,000 sur sa table. —La profession de pêcheur était devenue si considérée à Rome, dès le 4e siècle de notre ère, qu'on institua pour la corporation des pêcheurs une fête qui, selon Festus Pompeius, 450, se célébrait le 3 des nones de juin. Leurs instruments de pêche furent les mêmes que ceux des Grecs, et, à peu de chose près, pareils à ceux dont nous nous servons aujourd'hui.

Les renseignements qu'on possède sur l'art de la pê-

che au moyen âge sont fort incomplets. Elle ne commença à prendre quelque activité en France que sous la seconde race. Un capitulaire de Charlemagne impose une peine à celui qui dérobera les filets tendus pour la pêche de l'anguille; et le même empereur, par un acte de l'an 800, prescrit d'entretenir en bon état les étangs et les viviers de ses maisons de campagne, et de vendre au profit de son trésor le poisson qui en proviendrait. On voit par un monument de l'époque qu'en 834 Louis le Débonnaire alla pêcher à Remiremont. Plus tard les étangs des rois furent administrés par des baillis et des sénéchaux, et ensuite par des maîtres des eaux et forêts, chargés d'approvisionner de poisson la table du roi, et d'appliquer à l'achat des poissons de mer le produit de la vente des poissons des étangs que l'on pêchait tous les 3 ans. Sous le règne de saint Louis, 1226-1270, les prud'hommes désignés par le maître-queux choisissaient le poisson nécessaire pour la maison du monarque et en fixaient le prix. — Le transport du poisson de mer à Paris n'eut lieu d'une manière régulière que dans le 14e siècle; auparavant, les évêques de Beauvais envoyaient de temps en temps au roi de France un cheval chargé de poisson de mer, et Philippe II, 1181, les autorisa même à requérir pour ce service un cheval de la commune. Le transport régulier au moyen de voitures s'effectua l'an 1350 : une ordonnance du roi Jean de la même année défend aux détaillants d'aller sur les chemins au-devant des marchands de poisson pour acheter leur marchandise; et deux lettres de ce prince, de 1361, établissent le prévôt de Paris gardien et conservateur des marchands de poissons de mer, pour la provision de la ville, en leur accordant toutes sauvegardes contre les menaces et violences dont ils pourraient être l'objet. En 1378, l'évêque de Beauvais présenta requête au parlement pour être autorisé à prélever sur le transport du poisson qui passerait par cette ville la quantité nécessaire au service de sa maison. — Il résulte du relevé fait dans un manuscrit du 14e siècle, qu'à l'occasion du repas offert par la ville de Reims à Philippe de Valois, à l'occasion de son sacre, 29 mai 1328, tout le poisson qui parut sur la table fut acheté à un marchand de Malines moyennant la somme de 2,864 livres parisis. — On sait depuis quel progrès a fait la poste au poisson et avec quelle rapidité il arrive à Paris.

A cet aperçu historique, nous joindrons quelques détails sur les poissons dont la consommation est la plus générale.

Alose. Elle fut connue des Grecs et elle se trouve fréquemment sur leurs médailles et aussi sur des médailles espagnoles, postérieures à la conquête de ce pays par les Romains; car ce poisson était très-abondant dans les eaux du fleuve Bétis. Il était très-recherché en France au 15e siècle, et ce fut à l'aide d'une charrette qu'on prétendait chargée d'alose, que Dunois, 1432, s'empara de la ville de Chartres.

Anguille. Chez les Grecs, ce poisson était l'emblème de l'envie et de l'instabilité des choses humaines. — Les Égyptiens la mirent au rang des dieux. — Au 12e siècle et plus tard encore, les monastères ajoutaient un haut prix aux donations d'anguilles.

Baleine. V. ce mot.

Brochet. Ce poisson, réputé vil et sans prix chez les Romains, à cause de l'odeur fangeuse qu'il contractait dans les marais de l'Étrurie, était très-estimé et fort abondant dans le Nord, dès les temps les plus anciens. Un acte de 1259 fait mention de la pêche de ce poisson dans la Seine; et quoiqu'il fût abondant en Hollande, dès l'an 1321, il était cependant fort rare en Angleterre à cette époque. Quoique ce poisson soit cité dans un acte publié par le roi Richard II, 1382, quelques auteurs prétendent qu'il ne fut connu en Angleterre qu'en 1514, d'autres même qu'en 1527. Au 16e siècle, il était très-estimé en France, et se servait fréquemment sur la table du roi.

Carpe. Quoique divers naturalistes aient mis en doute l'identité du *cyprinus* dont parle Pline avec la carpe, elle a toujours été très-abondante dans les eaux de la Méditerranée; et dès le 14e siècle, on la pêchait en grande quantité dans le lac de Garda et sur les confins du Tyrol. On en servit une grande quantité sur la table de Philippe II, le jour de son sacre, 29 mai 1328. Mascal, de Plumsted, transporta en Angleterre les premières, 1514. Gaspard de Wastiz les introduisit en Prusse, 1588. Ce poisson atteint quelquefois des proportions énormes : en 1711, on en prit une, auprès de Francfort-sur-l'Oder, dont le poids était de 70 livres.

Esturgeon. Ce poisson fut connu des Grecs; on en remarque aussi l'effigie sur les médailles de l'ancienne Lusitanie. Macrobe rapporte que l'esturgeon, très-rare dans son temps, se servait sur la table des empereurs, où il était porté, au son des instruments, par des esclaves couronnés de fleurs. Il était très-connu dans le moyen âge, et il était si estimé, qu'il appartenait de droit à la plupart des souverains de cette époque; et ce privilége passa des souverains aux ducs, aux seigneurs, aux évêques, aux monastères et aux églises même. Un acte de 1062 prouve qu'à cette époque la ville de Tarascon entretenait sur le Rhône deux bateaux pour la pêche de l'esturgeon; et l'on voit, par un accord des abbés de Fécamp et de Saint-Étienne de Caen, qu'il se pêchait à l'embouchure de la Dive, en 1098. En 1339, il était très-rare en Angleterre; et le goût des Anglais pour ce poisson était si prononcé, que Henri VIII crut devoir, 1526, déroger pour lui aux statuts qui prohibaient l'introduction dans le royaume de toute pêche étrangère. Il était très-commun en Provence, 1551. Pendant chacune des années 1758, 1782, 1792, on pêcha un esturgeon dans la Seine. Au mois d'avril 1828, un esturgeon vivant, du poids de deux quintaux, fut transporté à la halle de Paris, et adjugé pour le prix de 400 francs.

Dauphin. Ce poisson fut en grande vénération parmi les Grecs : ils l'associèrent au culte de plusieurs dieux, et le considéraient comme l'ami de l'homme. Neptune, Vénus, l'Amour, sont souvent représentés portés par des dauphins. L'Italie et l'Espagne le gravèrent sur leurs monnaies; et depuis Auguste, 30, jusqu'à Constantin, 320, il ne cessa de figurer sur les médailles et sur les monuments publics. Sous les successeurs de cet empereur, il fut considéré comme un signe mystique d'espérance. Les premiers chrétiens même se plurent à exagérer ses actions merveilleuses; et suivant la légende, durant la persécution de Dioclétien, 303, plusieurs martyrs, précipités dans la mer par ses ordres, auraient été reportés sur le rivage par les dauphins. Quoique les naturalistes le dépeignent comme l'un des poissons les plus carnassiers, aujourd'hui encore, lorsque des dauphins se mettent à la suite du vaisseau, les matelots eux-mêmes se plaisent à leur jeter des résidus de cuisine, tant la croyance de sa bonté pour l'homme est vivace et accréditée.

Hareng. Les Grecs et les Romains ne connurent pas ce poisson. Il est hors de doute, et plusieurs passages de l'Edda le prouvent d'une manière irrécusable, que dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, la pêche du hareng était pratiquée par les Slaves et les autres peuples de la Baltique. En l'année 888, les Norvégiens pêchèrent, près de l'île de Héligoland, une si grande quantité de harengs, qu'ils se virent contraints de la

transporter en Angleterre, tant elle excédait les besoins de leur consommation. Cette pêche s'étendit si rapidement vers le Sund, qu'elle y donna naissance, dès le commencement du 11e siècle, à plusieurs grandes villes et à celle de Copenhague. Elle fut pour les Danois la source d'une opulence et d'un luxe jusqu'alors inconnus des peuples du Nord. Les villes anséatiques, séduites par les immenses bénéfices de cette industrie, ne tardèrent pas à envoyer, 1350, dans les principales pêcheries un grand nombre de vaisseaux, qui, au moyen du fret et du transport, dont ils envahirent le monopole, placèrent les Danois dans leur dépendance, et s'attribuèrent les principaux profits de cette pêche. De là les guerres si fréquentes entre ces villes, devenues si riches et si puissantes, et le Danemark, justement contrarié des avantages de ces étrangers, si préjudiciables aux intérêts des Danois. — L'époque la plus reculée de la pêche du hareng sur les côtes de France peut être fixée à l'année 1030. Il existe en effet une charte de Philippe II de la même année, qui parle d'une redevance annuelle de cinq milliers de harengs, due par des masures de la ville de Dieppe. — Une autre de Robert III, duc de Normandie, accorde à l'abbaye de la Sainte-Trinité de Fécamp le droit d'établir une foire près de l'église Saint-Étienne, tant que durera la pêche du hareng, 1088. — Une décrétale datée de Rome, 1170, permet la pêche du hareng sur les côtes du Calaisis et du Boulonnais les jours de fêtes et les dimanches. — Louis XI rendit diverses ordonnances et établit la police qu'on devait observer dans la vente du hareng, 1254-1258. En 1429, pendant le siége d'Orléans par les Anglais, le duc de Bourgogne, ayant appris qu'un convoi composé en grande partie de harengs salés, se dirigeait vers l'armée ennemie, tenta de s'en emparer et fut défait; ce qui fit donner à ce combat le nom de *journée aux harengs*. — Des arrêts du conseil, des 24 mars 1687, 5 décembre 1693, la loi du 6 octobre 1793, un décret du 8 octobre 1810, les ordonnances du 14 août 1816, 24 décembre 1817, 6 décembre 1820, réglèrent en France la police de la pêche du hareng, et l'ordonnance royale du 4 janvier 1822 en rappelant les principales dispositions de la loi du 6 octobre 1793, la déclara pêche libre pour tous les ports du royaume.

Morue (Pêche de la). La plus ancienne pêche de la morue dans les mers du nord de l'Europe remonte à la fin du 9e siècle. — Suivant Frozelius, on pêchait ce poisson dans les eaux de l'île de Heligoland, 888. — Dès les temps les plus anciens, les bâtiments de toutes les côtes de la Norwége se réunissent à la fin de l'hiver dans le Lofoden, sur la côte occidentale de ce pays, qui est la pêcherie la plus renommée de tout le pays nord, et occupe aujourd'hui plus de 15 mille hommes chaque année. — Les Anglais et les Hollandais s'occupèrent de cette pêche d'une manière toute particulière au commencement du 14e siècle, et dès 1350, les mots *morue* et *hameçon* servirent de dénomination aux deux partis qui divisaient la Hollande. — Le roi de Suède autorisa les Hollandais à pêcher la morue sur les côtes de ses États, 1368; et la reine Élisabeth d'Angleterre acquit pour ses sujets à prix d'argent la même permission du roi de Danemark. — Après la découverte de Terre-Neuve, Rivedon de la Rochelle y tenta le premier une pêche régulière de morues, 1536. Cet essai et ceux que tentèrent après lui la Giraud ère de Nantes et Dublet de Normandie ne furent pas heureux, et cependant, aujourd'hui, la pêche annuelle des Français sur les bancs de Terre-Neuve est de 15 millions de francs. En 1768, elle fut évaluée en nombre à 24,066,000 poissons, et en poids à 92,528 quintaux.

Thon (Pêche du). Cette pêche était d'une grande importance dans l'ancienne Grèce, et, dès cette époque, on formait de vastes enceintes le long des rivages de la Méditerranée et du Pont-Euxin, soit avec des filets, soit avec des joncs. Les Gaulois des bords de la Méditerranée connurent aussi un procédé infaillible pour entourer loin du rivage une troupe de thons avec des filets mobiles. Du temps d'Aristote et de Strabon, 321-50 av. J.-C., la capture la plus remarquable du thon eut lieu chaque année sous le cap de Byzance, qui fut surnommé *promontoire d'or* à cause de l'abondance de cette pêche. — Sous les Romains, elle fut très florissante en Sicile. — En France et au commencement de ce siècle, 1802, une seule pêche dans les environs de Collioure produisit 500,000 livres de thon. La pêche du thon, qui a lieu depuis fort longtemps en Provence, s'y fait aussi au moyen de madragues, et Beaujeu rapporte que, de son temps, on avait pris à Marseille jusqu'à 8,000 thons en un jour. Aujourd'hui on attribue la diminution sensible qui s'est opérée dans ces parages pour la pêche du thon à la fréquente apparition des bateaux à vapeur.

POISSY, *Pinciacum*, chef-lieu de canton (Seine-et-Oise), sur la Seine, à 15 kil. nord-ouest de Versailles; 2,887 habitants. Charles le Chauve y tint un parlement, 869. C'est à Poissy qu'eut lieu le fameux colloque entre les catholiques et les réformés, 1561. Poissy fut prise et brûlée par Biron, 1589. Cette ville est la patrie de saint Louis et de Nicolas Mercier, littérateur.

POITIERS, grande et très-ancienne ville, chef-lieu du département de la Vienne; cour royale d'où ressortissent les départements de la Vienne, de la Charente-Inférieure, des Deux-Sèvres et de la Vendée; 12,128 habitants. La ville de Poitiers est une des plus anciennes des Gaules; elle existait avant la conquête que les Romains firent du pays. C'était la même ville que l'ancienne *Limonum*, place forte et célèbre du temps de la conquête des Gaules par César. Toujours fidèle aux Romains, la ville de Poitiers fut depuis comprise, avec son territoire, dans la seconde Aquitaine, par Honorius. Envahie tour à tour par les barbares, elle devint la conquête des Visigoths au 5e siècle. Clovis s'en rendit maître, après sa victoire sur Alaric, à Vouillé, 506. Abderame, qui était entré dans les Gaules par la Gascogne, 732, engagea une bataille avec Charles Martel et l'armée des Francs, près de Poitiers, octobre 732, et fut blessé mortellement. En 1152, la ville de Poitiers passa sous la domination anglaise par le mariage d'Éléonore d'Aquitaine avec Henri, duc de Normandie. Elle y resta jusqu'en 1204, époque où elle fut réunie à la couronne, par Philippe-Auguste. Prise de nouveau par les Anglais, elle fut reprise par Jean, duc de Berry et comte de Poitou, 1356. Charles VII la réunit à la couronne, et elle devint, pendant 14 ans, la capitale du royaume. Charles VII y tint longtemps sa cour, et le parlement y fut transféré. Les habitants de Poitiers furent les premiers à embrasser la réforme. Les protestants s'en emparèrent, 1562, après le massacre de Wassy. Elle fut reprise quelque temps après par les catholiques. En 1569, l'amiral Coligni l'investit avec une armée considérable; le siége fut long et la ville ne fut sauvée que par un de ces travaux que le désespoir seul enfante. Les assiégés bouchèrent les arcades du pont de Rochereuil; les eaux du Clain se débordèrent, inondèrent le camp des assiégeants et les forcèrent à la retraite. La Ligue fut reçue à Poitiers et s'y maintint jusqu'à l'abjuration de Henri IV. Urbain Grandier, accusé d'avoir ensorcelé les religieuses de Loudun, y fut brûlé vif, 1634. Il reste encore quelques vestiges de monuments anciens : le pa-

lais Gallien ; l'amphithéâtre, bâti au second siècle de l'ère chrétienne, et trois aqueducs construits par les Romains. Parmi les autres monuments, on remarque l'église cathédrale, dédiée à saint Pierre, construite sous Henri II, roi d'Angleterre. Philippe Ier y fut excommunié, 1100, pour avoir déclaré nul son mariage avec Bertha. L'église de Sainte-Radegonde, fondée par Radegonde, femme de Clotaire, reconstruite, 1099. L'église Saint-Hilaire, qui existait lorsque Clovis marcha contre Alaric II, fut incendiée par les Sarrasins, 752, et n'était pas encore reconstruite en 877. Elle fut reconstruite par Agnès de Bourgogne, troisième femme de Guillaume III. Sa dédicace date du 1er novembre 1049. Son clocher s'écroula le 22 janvier 1591. Celui qui existe aujourd'hui fut commencé et achevé 1592. On y remarque encore le temple Saint-Jean, dont la construction remonte au 4e siècle ; il ne fut affecté à l'exercice du culte chrétien que vers la fin du 10e siècle. Cet édifice, ménagé en 1793, fut mis, en 1820, à la disposition d'un fondeur de cloches qui en a bouleversé tout le sol intérieur. Le monument le plus considérable de la cité est le Palais, dont l'origine remonte à l'époque de Julien dans la Gaule. Guillaume III, dit *le Grand*, en fit reconstruire les bâtiments qui avaient été renversés précédemment par les Normands. Il s'y tint un grand plaid, 1044. Les sept statues que l'on remarquait sur des espèces de culées représentaient les sept vicomtés de la province du Poitou.

Comtes de Poitiers.

Clovis, ayant enlevé la plus grande partie de l'Aquitaine aux Visigoths, établit des comtes dans les principales cités de sa conquête. Cette police subsista sous les rois et les ducs d'Aquitaine, descendants de Clovis, jusqu'à l'extinction de leur dynastie. Amingus ou Amauge était comte de Poitiers sous Waifre, dernier duc mérovingien d'Aquitaine, qu'il servit dans ses guerres contre le roi Pepin le Bref. Envoyé par Waifre, avec un corps de troupes, 765, pour faire le dégât en Touraine, il y fut attaqué par les vassaux de Saint-Martin, qui l'étendirent sur la place, avec la plupart de ses gens. Charlemagne, au retour de son expédition d'Espagne, 778, voulant rétablir le royaume d'Aquitaine en faveur de son fils Louis, qui venait de naître, nomma de nouveaux comtes, au nombre de 15, pour gouverner ce pays, pour veiller sur les séditions et les révoltes qui pourraient s'y élever, résister aux ennemis du dehors, administrer la justice et régir les domaines et les droits de la couronne : leurs fonctions, par conséquent, embrassaient la justice, la guerre et les finances. Au-dessus de ces comtes était le duc d'Aquitaine, qualité que Charlemagne affecta aux comtes de Toulouse, et que les comtes de Poitiers partagèrent dans la suite avec eux.— Abbon fut le comte que Charlemagne nomma à Poitiers, 778. C'est tout ce qu'on sait de lui. — Ricuin et Bernard furent en même temps comtes de Poitou. Le premier fut chargé, 814, d'accompagner à leur retour les ambassadeurs grecs qui étaient venus à Aix-la Chapelle pour renouveler l'alliance des deux empires. S'étant trouvé au palais de Ladrie, en Limousin, où l'empereur Louis le Débonnaire tenait alors sa cour, il s'opposa à la demande que saint Convoyon y était venu faire du lieu de Redon en Bretagne, pour y bâtir un monastère, 832. C'est tout ce que l'on sait de Ricuin. Bernard était fils d'Adelelme, frère de saint Guillaume de Gellone. Besli a fait imprimer la notice d'un plaid tenu à Poitiers par Godilus, lieutenant de Bernard, où deux serfs furent convaincus d'avoir fait fabriquer de fausses lettres d'affranchissement, 20 juin 815. Une donation qu'il fit au monastère de Saint-Maxient fut confirmée par Louis le Débonnaire et son fils Pepin, roi d'Aquitaine, suivant acte daté de la deuxième année de l'empire du premier et du règne du second, le 11 des calendes de janvier, ou 22 décembre 826. — Bernard, à la mort de Ricuin, eut pour nouveau collègue Emenon ou Iminon, son frère, 838. Ils se mirent à la tête de ceux qui voulaient donner à Pepin pour successeur son fils Pepin. Ce parti fut dissipé par Louis le Débonnaire, qui fit proclamer son fils Charles, roi d'Aquitaine, 25 décembre 839. Emenon, dépouillé de ses dignités, se retira auprès de Turpion, son frère, comte d'Angoulême, auquel il succéda, 863. Bernard se réfugia chez Rainald, comte d'Herbauges en bas Poitou, et fut tué avec lui, 844, en combattant contre Lambert, comte de Nantes.—Rainulfe Ier, ou Ramnulfe, fils de Gérard, comte d'Auvergne, fut substitué à Emenon dans le comté de Poitiers, 839. Il acquit le titre de duc d'Aquitaine, par le traité que Charles le Chauve conclut cette année avec Pepin, 845. Rainulfe et Rainon, son parent, comte d'Herbauges, livrèrent bataille aux Normands, dans le bourg de Brillac, et les défirent, 4 novembre 852. Rainulfe remit à Charles le Chauve le jeune Pepin qui s'était sauvé de sa prison. Ayant voulu forcer un parti de Normands qui s'était réfugié dans une église, il mourut frappé d'un trait. — Bernard II, marquis de Gothie ou de Septimanie, fils de Bernard Ier, d'Emenon, succéda à Rainulfe Ier dans le comté de Poitiers, 867. Excommunié par le concile de Troyes, 878, il fut ensuite dépouillé de ses dignités et proscrit par le roi Louis le Bègue. A la mort de ce prince, il obtint de Boson, roi de Provence, le comté de Mâcon, où il fut assiégé, pris et tué par Louis et Carloman, 879. — Rainulfe II succéda dans le comté de Poitiers à Bernard son père, 880. Il refusa l'obéissance à Eudes, roi de France, 887 ; se fit proclamer roi d'Aquitaine, et fut déposé par Eudes, qui le remplaça par Robert, son frère. Quelque temps ils firent la paix ensemble, 892. La conduite de Rainulfe, pendant leur voyage, jeta des soupçons si violents dans l'esprit du roi, que celui-ci le fit empoisonner, 893. — Adémar ou Aymar, fils d'Emenon, déposé, 839, s'empara du comté de Poitiers, après la mort de Rainulfe II, 893, et s'y maintint contre Robert, frère du roi Eudes. Il se réconcilia avec Eudes ; fut obligé de céder le comté de Poitiers à Ebles, fils naturel de Rainulfe II, 902, et mourut le 29 mars 926. — Ebles, dit *Manzer*, ou le *Bâtard*, était qualifié comte de Poitiers dès l'an 892, du vivant de Rainulfe II, son père. Il rentra dans le comté de Poitiers, 902 ; battit les Normands qui étaient en guerre avec les Bourguignons, 24 août 911 ; succéda, dans le duché d'Aquitaine et d'Auvergne, à Alfred, neveu de Guillaume le Pieux, 298, ; tomba dans la disgrâce, 932, et fut dépouillé du duché d'Aquitaine, ainsi que des comtés d'Auvergne et de Limousin, par le roi Raoul, et mourut, 935. — Guillaume Ier, surnommé *Tête d'Étoupe*, à cause de sa chevelure blonde et épaisse, succéda à Ebles, son père, dans le comté de Poitiers, avec le consentement de Raoul, roi de France, 932 ; mais, après la mort de ce prince, Hugues le Grand se fit adjuger le comté de Poitiers, 938, et s'accorda avec Guillaume pour gouverner ensemble le Poitou. Hugues le Grand s'étant brouillé avec Louis d'Outre-mer, Guillaume se déclara pour le monarque et vint le trouver avec des troupes, en Bourgogne, où il s'était retiré, tandis que Hugues tenait assiégée sa ville de Laon, 940. Ils obligèrent Hugues de lever le siége. Louis révoqua le titre de comte de Poitiers qu'il avait accordé à Hugues. Guillaume revint

avec le roi à Poitiers, 942. Il régla avec Alain Barbe-Torse, duc de Bretagne, les limites de leurs États, 943; fut pourvu du comté d'Auvergne et du duché d'Aquitaine, 951. Il fut défait, et son armée taillée en pièces, par Hugues le Grand et le roi Lothaire qui étaient venus assiéger Poitiers, 955; il recouvra depuis les bonnes grâces du roi, et abdiqua pour se retirer à l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers, d'où il passa en celle de Saint-Maixent, 963, où il mourut la même année. — Guillaume II, dit Fier-à-Bras (*Ferabrachia* ou *Ferox brachium*), succéda à Guillaumé Tête-d'Étoupe, son père, 963; fit un accord avec Guérech, comte de Nantes, pour fixer les limites respectives de leurs territoires au delà de la Loire, 984; fut battu par Geoffroi Grisegonelle, comte d'Anjou, 985; poursuivi jusqu'à Mirebeau, et obligé de lui céder Loudun avec quatre autres terres, à la charge d'en faire hommage aux comtes de Poitou. Il refusa de reconnaître Hugues Capet, roi de France, 987. Celui-ci, pour s'en venger, vint mettre le siége devant Poitiers, 988; fut obligé de le lever; fut poursuivi par Guillaume jusqu'aux bords de la Loire, où ils eurent ensemble une sanglante bataille. Guillaume fit la paix avec le monarque, 989, mais sans vouloir lui rendre hommage. Il abdiqua ensuite pour aller vivre dans la solitude, 990, et mourut à l'abbaye de Saint-Maixent, 3 février 994. — Guillaume III, surnommé le Grand, hérita de Guillaume II, son père, des comtés de Poitou, de Limousin, de Saintonge, du pays d'Aunis, avec le duché d'Aquitaine, 990. Il défit Boson II, comte de la Marche, qui était venu l'assiéger; entra dans la Marche, se rendit maître de Rochemaux. Il prit soin de l'éducation de Louis et de Charles, fils de Charles, duc de Lorraine, frère du roi Lothaire, et les fit reconnaître, dans la partie de l'Aquitaine qui dépendait de lui, pour légitimes héritiers du trône de France. Il fit construire l'abbaye de Maillezais, 1010; attaqua les Normands qui avaient fait une descente près de Saint-Michel en l'Herm, 1018, et fut défait par eux. Il refusa la couronne d'Italie, 1025, et embrassa, 1029, la vie monastique à Maillezais, où il mourut le 31 janvier 1030, à l'âge de 61 ans. — Guillaume IV, surnommé le Gras, fils de Guillaume le Grand et d'Almodis, succéda à son père, 1029; fut défait par Geoffroi Martel, comte de Vendôme, 1034; fut fait prisonnier, racheté par Eustachie, son épouse, moyennant la cession des comtés de Saintes et de Bordeaux, avec une somme considérable, et mourut trois jours après, mars 1038. — Eudes ou Odon, fils de Guillaume le Grand, succéda à Guillaume, son frère, dans le duché d'Aquitaine et le comté de Poitiers, 1038. Il prit les armes pour recouvrer le comté de Saintes; échoua devant le château de Gormond, au pays de Gastines, qu'il avait assiégé, et fut tué devant celui de Mauzé, dans l'Aunis, le 10 mars 1039. — Guillaume V, fils de Guillaume le Grand, succéda à Eudes, son frère, dans le duché d'Aquitaine, 1039; fut attaqué par Geoffroi Martel, comte d'Anjou, son beau-père, 1034; fit la paix avec lui, 1041; fut obligé de s'associer au titre de duc d'Aquitaine Gui Geoffroi, fils de Martel, 1052; se brouilla de nouveau avec ce dernier, et mourut à Poitiers dans l'automne de 1058. — Guillaume VI, second fils de Guillaume le Grand, devint le successeur de son frère, 1058; assista au sacre du roi Philippe Ier, 1509; assiégea Hugues V, duc de Lusignan, 1060; et après la mort de celui-ci, fit la paix avec Hugues le Diable, son fils, 8 octobre de la même année. Attaqué par Foulques le Rechin et Geoffroi le Barbu, neveux et successeurs de Geoffroi Martin, il fut battu le 20 mars 1061, près de Chef-Boutonne. Il reprit Saintes, 1062; battit les Sarrasins, 1065, et leur enleva la ville de Balbastro. Il fit un pèlerinage à Rome, 1066; prit les armes contre Foulques le Rechin, pour la défense de Geoffroi le Barbu, 1068; brûla le château de Saumur avec le faubourg et l'abbaye de Saint-Florent, 27 juin de la même année; prit les châteaux de Luçon et de Saumur; restitua aux deux frères Clair et David les terres qu'ils réclamaient, 1068, 10 des calendes de juin. Il fonda le monastère de Moustier Neuf, 1073; fit restitution du village de Sentau à l'abbaye de Maillezais, 1074; déclara la guerre à Guillaume IV, comte de Toulouse, 1079; fut défait devant Bordeaux, et perdit cent chevaliers. Il assiégea Limoges, brûla les églises situées autour du château, 1082; assista au concile de Bordeaux, 1083; et mourut au château de Chizé le 24 septembre 1086.—Guillaume VII, dit le Jeune, succéda dans les comtés de Poitiers et les duchés d'Aquitaine et de Gascogne, à Guillaume VI, ou Gui Geoffroi, son père, 1087; fit bâtir le château de Benun ou Benaou; s'empara du Toulousain, 1098, et abandonna ce domaine, 1100. Il partit pour la terre sainte, en 1101, et fut, avec Hugues de Lusignan, Étienne, comte de Blois; Étienne, comte de Bourgogne, etc., etc., un des chefs de cette armée de 300,000 combattants, que commandait Hugues le Grand, frère du roi Philippe Ier. Cette armée, surprise par une cruelle disette, fut mutilée et dispersée par les Turcs au delà du Bosphore. Guillaume continua sa route à pied, mendiant son pain par les chemins, et arriva avec six hommes seulement à Antioche, à la cour de Tancrède. Il joignit ensuite le comte de Toulouse, 1102; assiégea et prit Tortose. S'étant rendu à Jérusalem, il alla s'embarquer à Jappé pour retourner en Europe; mais il fut jeté sur les côtes de Syrie par une violente tempête, et débarqua au port d'Antioche. Il revint à Jérusalem avec Tancrède pour aider le roi Baudouin à faire le siége d'Ascalon; s'embarqua de nouveau, et ne revint dans ses États qu'en l'an 1103. Il fut excommunié à cause de ses désordres par Pierre II, évêque de Poitiers, 1114. Il fit la même année la conquête du comté de Toulouse; secourut Alphonse, roi d'Aragon et de Navarre, contre les Sarrasins, 1119; perdit le comté de Toulouse, 1123; fut du nombre des grands vassaux qui marchèrent à la suite du roi Louis le Gros, contre l'empereur Henri V, prêt à faire irruption dans la Champagne, 1124. Il secourut le comte d'Auvergne, son vassal, contre le roi, 1126; demanda la paix à ce dernier, se reconnut son vassal, et mourut à Poitiers le 10 février 1127. — Guillaume VIII, né à Toulouse, 1099, de Guillaume VII, fut le successeur de son père, 1127; s'empara de Châtel-Aillon, sur Isambert, 11 août 1130; peu de temps après se fit céder celui de Lisleau. Il embrassa l'obédience de l'antipape Anaclet, 1131; persista dans le schisme jusqu'en 1135. S'étant ligué avec Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou, pour attaquer la Normandie, 1136, il commit les plus grands ravages dans cette province. Il entreprit un pèlerinage, et se mit en route pour Saint-Jacques de Compostelle, 1137. Il y mourut subitement le 9 avril de la même année. — Éléonore, fille aînée de Guillaume X, et héritière de son duché, née, 1123, épousa, le 22 juillet 1137, à Bordeaux, le roi Louis le Jeune, qui la fit en même temps couronner reine de France. Il fut lui-même couronné duc d'Aquitaine, à Poitiers, le 8 août suivant. Louis et Éléonore donnèrent un code maritime à l'île d'Oléron, pour la diriger dans son commerce, 1150. Louis, mécontent de la conduite licencieuse d'Éléonore, fit prononcer la nullité de son mariage le 18 mars 1152, au concile de Beaugency. Éléonore, en se séparant, emporta sa dot, c'est-à-dire la propriété de

l'Aquitaine. Elle épousa Henri, duc de Normandie et comte d'Anjou, fils de Geoffroi le Bel ou Plantagenet, 18 mai 1152. Les barons d'Aquitaine, irrités des atteintes que ce prince, alors roi d'Angleterre depuis douze ans, donnait à leurs priviléges, se soulevèrent contre lui et ravagèrent le pays, 1167. Henri les défit, laissa le gouvernement de la province à son épouse et au comte de Salisburi. Celui-ci fut tué par Gui de Lusignan en revenant du pèlerinage de Saint-Jacques en Galice, 1168. Henri céda l'Aquitaine à Richard son fils, 1169. — Richard, devenu duc d'Aquitaine, rendit hommage de ses États au roi de France, le 6 janvier 1171, dans la ville d'Argenton. Il fut fiancé avec Alice, fille du roi Louis le Jeune et d'Alice de Champagne, 30 septembre 1174. Il apaisa la révolte occasionnée par les seigneurs d'Aquitaine, 1175 ; les fit prisonniers, et les envoya en Angleterre, à son père, 1176. Il prit le château de Taillebourg, sur Geoffroi de Rancone, 1179 ; prit la défense de Mathilde, fille et héritière de Guillaume IV, comte d'Angoulême, contre ses oncles, 1181. La noblesse d'Aquitaine se ligua contre lui, avec Henri et Geoffroi, ses frères, pour l'en chasser; Richard les poursuivit, rasa leurs forteresses, et obligea toute la noblesse à rentrer dans le devoir, 1183. De concert avec le roi d'Aragon, Richard fit irruption dans le Toulousain, 1186, et se rendit maître de plusieurs châteaux. Il tomba sur les terres de Geoffroi, comte de Toulouse, 1188, et lui enleva plusieurs châteaux. Il se rendit maître de la Rochelle, retourna dans le comté de Toulouse, s'empara de 17 châteaux. Il fit hommage à Philippe-Auguste, roi de France, de toutes les terres que l'Angleterre possédait en France, 1188. Philippe et Richard recommencèrent, 1189, la guerre contre le roi d'Angleterre, qui avait repris le duché d'Aquitaine à Richard, son fils, et le forcèrent d'accepter les conditions de paix qu'ils voulurent lui imposer, d'après un traité signé à la Colombières, 28 juin 1189. Richard parvint au trône d'Angleterre, par la mort de son père, le 6 juillet suivant. — Otton de Brunswick, Richard, du consentement d'Éléonore, sa mère, donna l'usufruit du duché d'Aquitaine avec le comté de Poitiers, à Otton, son neveu, 3e fils de Henri le Lion, duc de Saxe, et de Mathilde, sœur de Richard, 1196. Otton étant parti pour l'Allemagne, y fut élu roi des Romains, 9 mars 1197, et vendit les provinces qu'il possédait en France au roi d'Angleterre. A la mort de Richard, 6 avril 1199, la reine Éléonore se ressaisit du duché d'Aquitaine et du comté de Poitou, en fit hommage la même année à Philippe-Auguste, roi de France, et peu de temps après elle s'associa dans ce duché le roi Jean-sans-Terre, son fils. Eléonore confirma aux habitants de Poitiers la liberté que les ducs, ses prédécesseurs, leur avaient accordée de marier leurs filles comme ils jugeraient à propos, et d'ester en justice sans pouvoir être arrêtés. Otton, qui n'avait pas renoncé au comté de Poitiers, envoya ses deux frères au roi d'Angleterre pour répéter ce comté, 1200, mais il ne put rien obtenir. L'an 1204, le duché d'Aquitaine, avec toutes les terres qui appartenaient aux Anglais en deçà de la mer, fut confisqué sur Jean-sans-Terre, par la cour des pairs de France, pour crime de félonie et de parricide. Philippe-Auguste exécuta cet arrêt en partie, les armes à la main, 1204-1205, par la conquête qu'il fit de la Normandie, de l'Anjou, du Berry et du Poitou. Saint Louis donna le comté de Poitou à son frère Alphonse. A la mort de ce prince, sans enfants, le roi Philippe le Hardi, son neveu, 21 août 1271, mit sous sa main le comté de Poitiers pour le réunir à la couronne. Ce comté lui fut adjugé par un arrêt du 2 novembre 1285. Philippe le Bel donna le comté de Poitiers, avec le titre de pairie, à Philippe le Long, son second fils, décembre 1311, et ordonna que la réversion aurait lieu à défaut d'enfants mâles. Pour achever le dénombrement de ceux qui ont été apanagés du comté de Poitiers, nous dirons que Philippe le Long, étant parvenu à la couronne, 1316, y réunit ce comté ; et qu'au mois de juin 1357, il en fut détaché par Charles, régent de France (depuis Charles V), pour faire l'apanage de Jean de France, son frère ; que par le traité de Brétigny, 8 mai 1360, le roi Jean céda ce comté à Edouard III, roi d'Angleterre ; mais que Charles V, ayant retiré le Poitou des mains des Anglais, le rendit à son frère Jean, pour lors duc de Berry, novembre 1369; que ce dernier étant mort, 15 juin 1416, sans enfants mâles, le comté de Poitou revint à la couronne ; et qu'enfin, le 17 mai 1417, il fut donné à Charles de France, dauphin de Viennois, depuis roi de France, qui le réunit à la couronne dont il n'a plus été séparé depuis.

POITIERS (Conciles de). A la mort de Radegonde, reine de France, Gundegise de Bordeaux, Nicaise d'Angoulême et Saffarie de Périgueux s'assemblèrent à Poitiers, avec Maroue, évêque diocésain, 589, pour faire cesser les différends existants entre Basile et Chrodielde, religieuses de Sainte-Croix, qui ne voulaient point obéir à Lubovère : elles refusèrent de comparaître. Childebert et Gontram s'assemblèrent avec Grégoire de Tours et Ebregisile de Cologne. Basile et Chrodielde furent excommuniées, et Lubovère fut remise en charge. Il y eut un concile, 1002 ou 1010, pour le rétablissement de l'église. Dans l'assemblée, 1025 ou 1029, l'on prononça contre les usurpateurs des biens ecclésiastiques. Concile sur le mystère de l'eucharistie, 1075 : la doctrine de l'Église catholique y fut reconnue. Concile de 1078 ou 1080, à cause du divorce de Philippe Ier avec Bertrade de Montfort. Concile tenu le 26 mai 1106, par Brunon, évêque de Ségni, pour traiter des affaires de la guerre sainte. Pierre II, évêque de Poitiers, célébra en 1109 un synode, où il donna l'église de Ruffec à la cathédrale. Gauthier de Bourges publia des ordonnances synodales, 1280-1284. Divers autres prélats de la même ville y ont tenu des synodes, comme Aimeri de Mons, 1367; Bertrand de Maumont, 1377; Simon de Cromond, 1387; Ithier de Martreuil, 1396; Gérard de Montaigu, 1495, etc.

POITOU. Cette province était bornée au nord par la Bretagne et l'Anjou, au levant par la Touraine, le Berry et la Marche, au midi par l'Angoulême, la Saintonge et l'Aunis, et au couchant par l'Océan. Elle était habitée par les Pictones ou Pictavi, peuples de la Celtique, à l'époque de la conquête romaine. Soumise par César et comprise dans la seconde Aquitaine, elle resta sous la domination des Romains jusqu'au milieu du 5e siècle, où elle tomba au pouvoir des Visigoths. Clovis la conquit au commencement du 6e siècle. Eudes, duc d'Aquitaine, et ses successeurs, la possédèrent depuis la fin du 7e siècle jusqu'après le milieu du 8e, époque à laquelle Pépin la réunit à ses possessions. Les rois d'Angleterre en furent maîtres au 12e siècle. Le Poitou fut cédé à la France par le traité de l'an 1259. Saint Louis en avait disposé en faveur d'Alphonse, son frère, après la mort duquel il fut réuni à la couronne, 1271. Les Anglais le reprirent, 1356, et il leur fut cédé avec la Guienne par le traité de Brétigny, 1360. Repris par Charles V, il passa successivement à Jean, duc de Berry, et à Jean, fils de Charles VI. Depuis cette époque, le Poitou est toujours resté uni à la couronne. On divisait cette province en haut Poitou et bas Poitou. Le premier, qui s'étendait vers le levant, avait pour villes, Poitiers, Châtellerault, Montmorillon,

la Trimouille, Saint-Savin, Loudun, Richelieu, Mirebeau, Thouars, Lusignan, Rochechouart, Vivonne, Parthenay, etc. Les villes du bas Poitou étaient Niort, Saint-Maixent, Fontenai-le-Comte, Maillezais, Luçon, Beauvoir-sur-Mer, les Sables-d'Olonne, la Garnache, Morlaque, etc. Le Poitou forme aujourd'hui, avec les marches communes de Poitou et de Bretagne, trois départements : celui de la Vienne à l'est, des Deux-Sèvres au milieu, et celui de la Vendée à l'ouest.

POLE (Guillaume de la), comte, marquis, puis duc de Suffolk, amiral de France en 1414, servit Henri V, roi d'Angleterre, contre la France, 1416, et au siége de Rouen, 1417. A la mort de ce prince, il fut laissé en France, et servit au siége de Meulan, gagna la bataille de Verneuil, fut gouverneur du Mans, après que les Anglais s'en furent rendus maîtres ; leva le siége de Montargis et celui d'Orléans, à la mort du comte de Salisburi. Il fut député d'Angleterre pour le traité d'Arras, se retira en Normandie après la réduction de Paris et autres places par Charles VII, roi de France ; retourna en Angleterre, où il fit partie du conseil du roi, 1437 ; fut envoyé ambassadeur en France pour y traiter la paix, 1443. Le roi d'Angleterre créa le marquis de Suffolk grand sénéchal de sa maison, 1444 ; grand chambellan et grand amiral d'Angleterre, 1445 ; puis duc de Suffolk, 1447. Accusé d'être la cause de la perte de l'Anjou, du Maine et de la Normandie, du meurtre du duc de Glocester pour s'approprier ses biens, d'avoir consommé les revenus de la trésorerie, retenu la paye des soldats, il fut arrêté et mis dans la Tour de Londres, puis banni. Il fut attaqué sur mer par un vaisseau du duc d'Exester, son ennemi, pris et mené à la rade de Douvres, où il eut la tête tranchée, 2 mai 1451. — Pole (Michel de la) servit dans les guerres de France, sous le duc de Lancastre et le prince de Galles ; commanda la flotte d'Angleterre, 1377 ; fut nommé chancelier et garde du grand sceau d'Angleterre, 1382 ; comte de Suffolk, 1388, et servit, la même année, dans les guerres d'Écosse. Condamné par le parlement d'Angleterre, 1389, il passa en France, et mourut à Paris, 5 septembre 1389. — Michel de la Pole II, son fils, fut rétabli comte de Suffolk, 1408, et mourut au siége d'Harfleur, en Normandie, 14 septembre 1415. — Michel de la Pole III, comte de Suffolck, mourut à la bataille d'Azincourt, 24 octobre 1415. — Jean de la Pole, petit-fils de Michel de la Pole II, fut rétabli duc de Suffolk par le roi Édouard IV, qui le fit vice-roi d'Irlande. Il fut nommé connétable du château de Walingfort par Henri VII, et mourut, 1491. — Edouard de la Pole, comte de Suffolk, servit Henri VII dans les guerres qu'il eut en France et au siége de Boulogne. Après quelques différends, il se retira en Flandre, fut envoyé en Angleterre par Philippe, archiduc d'Autriche ; fut enfermé dans la Tour de Londres, et eut la tête tranchée le 5 avril 1513.

POLÉMON, philosophe académicien, né à Athènes, 340 av. J. C., fut un des disciples les plus zélés de Xénocrate, auquel il succéda dans la chaire de l'Académie. Il mourut, 272 av. J.-C.

POLÉMON, *Antonius Polemo*, sophiste de Laodicée, tenait une école à Smyrne, et devint célèbre sous Trajan et Adrien, 98-138. Il a laissé 8 *Déclamations*, publiées par Poussines, avec version latine, Toulouse, 1637.

POLÉMON, physiognomoniste athénien du 2e siècle av. J.-C., laissa un *Traité de physiognomonie*, Altenbourg, 1780.

POLÉMON Ier, roi de Pont, fils de Zénon, gouverneur de Laodicée, en Bithynie, pour les Romains, régna sur la partie du Pont qui s'étend du Thermodon à la Colchide, et appelée depuis Pont Polémonaque. Il avait été placé sur le trône par Antoine, avec lequel il fit la guerre contre les Parthes et contre Octave. Il régna jusqu'à sa mort, l'an 2 av. J.-C. ou l'an 1 de J.-C. — Polémon II, son fils, lui succéda, sous la tutelle de Pythodoris, sa mère ; fut confirmé dans la possession de ses États après la mort de cette dernière, 38 de J.-C., céda son royaume de Pont à Néron, 65, et ne régna plus que sur une partie de la Cilicie.

POLÉNI (Giovani), physicien, antiquaire et mathématicien, né à Venise, 1683 ; mort à Padoue, 1751 ; fut membre de l'Académie royale des sciences de Paris et de presque toutes les sociétés savantes de l'Europe. On a de lui beaucoup d'ouvrages : *de Motu aquæ mixto libri duo*, Leipzick, 1717 ; *de Castellis per quæ derivantur pluviarum latera convergentia*, ib., 1718 ; *Prælectio de mathesis utilitate*, etc.

POLENTA, famille qui avait pour chef Guido Novello da Polenta, et régna à Ravenne, 1275 à 1441. Guido, père de la fameuse Françoise de Rimini, gouverna de 1275 à 1322. — Ostase Ier, son fils, régna de 1322 à 1346, après avoir tué Rambert, son neveu. — Bernardin fit mourir ses frères révoltés, et gouverna de 1346 à 1359. — Gui II fut détrôné et jeté dans un cachot par ses trois fils, 1359-1389. — Ostase III, fils d'Obizzo, tour à tour l'allié et l'ennemi des Vénitiens, fut déporté à Candie et mis à mort avec sa femme et ses enfants, par ordre du doge de Venise, après un règne de 10 ans, 1431-1441. Avec lui finit la maison des Polenta.

POLI (Martin), chimiste, né à Lucques, 1652 ; mort à Paris, 1714 ; offrit à Louis XIV un secret concernant la guerre, et reçut en récompense le titre de son ingénieur. On a de lui une apologie des acides, sous ce titre : *Il triomfo degli acidi*, Rome, 1706.

POLICE, de πόλις, *ville*, dont les Grecs ont fait πολιτεία et nous *police*. Quoique l'objet de la police ait toujours été le même, cependant elle a dû varier chez les différents peuples, soit à cause de leur génie, soit à cause de la nature des lieux qu'ils habitaient, soit à cause des conjonctures dans lesquelles ils se trouvaient. — L'an 2904 du monde, Manès partagea l'Egypte en 10 provinces ou dynasties, et chaque dynastie en 3 préfectures ; chaque préfecture fut composée de 10 juges tous choisis parmi les prêtres ; c'était la noblesse du pays, et l'on appelait des sentences d'une préfecture à celle d'un autre. — Moïse partagea le peuple juif en 12 tribus de 1000 familles chacune, chaque tribu en départements de 100 familles, chaque département en quartiers de 50, et chaque quartier en portions de 10. Il mit pour la police un officier à la tête de chaque tribu, et donna d'autres officiers pour les départements et leurs subdivisions. Enfin il établit un conseil de 70 personnes âgées, appelé *sanhédrin* qui, sous la présidence du grand prêtre, était chargé de veiller à l'observation des lois. Plus tard, Jérusalem fut distribuée en 4 régions ou quartiers, et il y eut pour chacun d'eux deux officiers chargés du soin de la police : l'un, supérieur, avait l'intendance dans tout le quartier et s'appelait préfet du quartier ; l'autre, subalterne, n'avait que le droit d'inspection. — A Athènes, 500 des principaux citoyens composaient annuellement le sénat, ce sénat se divisait en 10 classes qu'on appelait *prytanes* ; et l'année étant lunaire, c'est-à-dire de 354 jours, ils se la partageaient entre eux de manière que chaque prytane gouvernait et faisait la police pendant 35 jours ; les 4 jours restants étaient divisés entre les 4 premiers prytanes qui avaient commencé l'année. Entre les 50 juges qui étaient de mois en mois on élisait 10 toutes les semaines qu'on nommait présidents, *proèdres*, et

entre ces 10 on en tirait 7 au sort qui partageaient entre eux les jours de la semaine. Un des 10 prytanes était chargé de l'administration de la république, les 9 autres fournissaient chacun 1 magistrat qu'on appelait *archonte*, et sur ces 9 archontes 3 étaient employés à rendre la justice au peuple pendant le mois : l'un avait en partage les affaires civiles, un autre la police de la ville et se nommait *poliarque* (préfet), et le 3e était chargé de la religion et s'appelait *basileus* (le roi). — A Rome, la police ne fut pas toujours la même sous les rois, av. J.-C. 753-509. Les rois suffirent d'abord et ordonnèrent toute la police eux-mêmes; ils étaient représentés en leur absence par un préfet qui se nommait *præfectus urbis* ; plus tard, la ville s'agrandissant, on institua, pour la recherche des crimes, deux officiers sous le nom de *questeurs* ; en 509 les Tarquins furent chassés. Les consuls, à leur exemple, créèrent un préfet de la ville, et 116 ans après, c'est-à-dire en 393, les édiles furent créés pour veiller à la conservation des monuments. L'an 312 de la fondation de la ville, av. J.-C. 441, les consuls envoyèrent en Grèce des hommes chargés d'étudier les lois chez ces peuples policés; les ambassadeurs étaient de retour en 438, et alors on créa deux *censeurs* dont l'emploi consistait à faire tous les cinq ans le dénombrement du peuple, de veiller aux édifices publics, à la propreté des rues, aux réparations des grands chemins, aux aqueducs et enfin à tout ce qui concerne les mœurs et la discipline des citoyens; les censeurs ne pouvant suffire, ils se choisirent des *édiles* sur lesquels ils se déchargèrent du soin des rues, et bientôt ces nouveaux officiers quittèrent le nom d'*édiles* pour prendre celui de *curatores urbis*. Bientôt l'accroissement des affaires occasionna une nouvelle création d'officiers ; on sépara les affaires du gouvernement de celles de la police de la ville, et l'an 388 de Rome, c'est-à-dire av. J.-C. 365, les consuls se déchargèrent du soin de rendre la justice en personne et déléguèrent leur pouvoir à un nouveau magistrat qui fut créé sous le nom de *prêteur* (*prætor urbanus*) ; ce magistrat, établi d'abord spécialement pour la police et les matières civiles, conserva aux édiles les fonctions de police dont il les trouva en possession ; et, ne pouvant dans la suite suffire seul à l'interprétation des lois qui s'accumulaient nécessairement en raison de l'augmentation des magistrats, le préteur usa du bénéfice que la loi lui accordait de se nommer des assesseurs, et créa, vers l'an 300 avant l'ère chrétienne, les *centumvirs*, compagnie formée de 5 hommes pris dans chacune des 35 tribus, et à laquelle il avait recours pour toutes les questions de droit ; quant aux affaires criminelles, il en informait le peuple, qui seul avait droit de les juger. A mesure que le peuple augmenta, il devint chaque jour de plus en plus difficile de le réunir, ce qui causait quelquefois l'impunité ou l'évasion des coupables. Pour remédier à cet inconvénient, l'an 604 de la fondation de Rome, av. J.-C. 149, le sénat et le peuple de concert établirent les questeurs perpétuels qui, sous les ordres du préteur, furent chargés des affaires criminelles, de sorte que la juridiction de ce dernier se trouva le seul tribunal de la ville, tant pour la police que pour le civil et le criminel. A la même époque on créa pour le service intérieur des aides aux édiles sous le nom de *décemvirs*, mais plus tard on les affecta spécialement aux cas d'incendie et on les nomma *ædiles incendiorum* ; Jules César, av. J.-C. 48, augmenta ce nombre de 2 et chargea ces deux derniers de l'inspection des vivres, *ædiles cereales*, de sorte qu'il y avait alors 16 édiles : 2 curules pris parmi les patriciens, 2 plébéiens, 10 pour les incendies, et 2 pour les vivres. L'autorité du préteur se conserva pleine et entière jusqu'au temps où les factions de Sylla et de Marius, an de Rome 88, av. J.-C. 666, s'apercevant combien la puissance de ce magistrat faisait obstacle à leurs desseins, se proposèrent de l'affaiblir d'abord, puis de l'anéantir en la divisant. Dès le commencement de sa création, en 388-365, le préteur avait eu un collègue pour les affaires étrangères seulement, sous le titre de *prætor peregrinus* ; les mécontents parvinrent à lui faire donner six adjoints, et l'on joignit à ceux-ci tous les préteurs provinciaux sous prétexte de les instruire des affaires publiques pendant un an avant de les faire partir pour les provinces. Il y eut ensuite deux autres préteurs institués pour la police des vivres en particulier, et enfin ce partage fut poussé si loin, que sous le triumvirat, av. J.-C. 50, il y avait à Rome 64 préteurs qui avaient tous leurs tribunaux et rendaient la justice. Tel était l'état des choses lorsque Auguste parvint à l'empire, av. J.-C. 31; ce prince réduisit le nombre des préteurs à 16, fixa leur compétence aux seules matières civiles en première instance, et les subordonna au préfet de la ville, dont les fonctions étaient à peu près les mêmes que celles du préfet de nos jours. Du reste, l'importance de ce poste était telle, qu'Auguste en pourvut pour la première fois son gendre *Agrippa*, et lui donna dans la suite pour successeurs Mécène, Messala et Corvinus. Le nouveau magistrat fut chargé de tout ce qui concernait l'utilité publique et la tranquillité des citoyens. Auguste attaqua ensuite le corps des édiles : il en retrancha 10 et substitua à la place des préteurs et des édiles supprimés 14 *curatores urbis*, inspecteurs de ville ou commissaires, qui servirent d'aides au préfet de la ville, *adjutores præfecti urbis*. Cela fait, il institua autant de quartiers dans Rome qu'il avait créé de commissaires, et donna à chacun de ces derniers un quartier à surveiller. Jusqu'alors la sûreté de la ville pendant la nuit avait été confiée à trois officiers qu'on appelait *triumvirs nocturnes*, lesquels avaient été augmentés plus tard des 10 édiles pour les incendies; Auguste, en supprimant ces derniers, affecta au service de nuit 1,000 hommes de choix divisés en 7 cohortes commandées chacune par un tribun subordonné au préfet de la ville; chaque cohorte eut donc la garde de 2 quartiers; pour que les commissaires de quartiers fussent bien instruits, il leur subordonna 3 sortes d'officiers: les *dénonciateurs*, les *vicomaires* et les *stationnaires*. Les dénonciateurs, au nombre de 10 par quartiers, instruisaient les commissaires des désordres, et pour mieux faire comprendre ce que c'était que les vicomaires, nous dirons que chacun des 14 quartiers de Rome était subdivisé en 424 départements; or, les vicomaires étaient des officiers au nombre de 4 dans chaque département, qui, toujours armés, faisaient des rondes et prêtaient main-forte aux commissaires. Rome se trouvait donc divisée au temps d'Auguste, av. J.-C. 31, en 14 quartiers et 5,936 départements. De plus la police, sous les ordres du préfet de la ville, était confiée à 14 commissaires, 140 dénonciateurs et 23,724 vicomaires, en tout 23,878, auxquels il faut ajouter les 1,000 hommes de garde nocturne et les *stationnaires* occupant des postes fixes dans la ville et dont les fonctions étaient d'apaiser les séditions. — Les Gaules avant cette époque étaient divisées en 4 grandes provinces : la Belgique, la Celtique, l'Aquitaine et la Narbonnaise, et chacune de ces provinces avait à sa tête un proconsul pour la gouverner et y administrer la justice ; bientôt on adjoignit à cet officier un député du proconsul, *legatus proconsulis*, et enfin on jugea nécessaire à l'administration de la police, qui demande une vigilance non interrompue, de fixer dans chaque ville principale des députés du proconsul sous le nom de *servatores locorum*. Auguste, loin de toucher à cet établissement, qui

était le même dans tout l'empire, l'améliora au contraire en divisant les grands départements et en augmentant le nombre des officiers; dans cette vue, l'an 25 avant l'ère chrétienne, il divisa les Gaules en 17 provinces et en 305 peuples ou cités, et chaque peuple eu plusieurs départements particuliers. Chaque ville eut ses juges, et le magistrat dont la juridiction comprenait une des 17 provinces s'appela *président* ou *proconsul*, selon que la province était du partage de l'empereur ou du sénat (V. **GAULE, PRÉSIDENT, PROCONSUL**). Les autres juges se nommaient juges ordinaires, *judices ordinarii*, dans les grandes villes; juges pedanés, *judices pedanei*, dans les villes de second ordre; et maires des bourgs, *magistri pagorum* dans les petits endroits. Dans la suite, vers l'an 305, Constantin soumit tous ces tribunaux différents à celui du préfet du prétoire des Gaules. Tel était l'état de la police dans les Gaules, lorsque, l'an 420, les Francs passèrent le Rhin. Clodion s'avança jusqu'à Amiens; Mérovée envahit la Champagne, l'Artois, une partie de l'Ile-de-France; Childéric se rendit maître de Paris, et Clovis, 508, en fit la capitale de ses États. Là Gaule se trouvait alors divisée en trois peuples. Les Gaulois, les Romains et les Francs. Le seul moyen d'accorder ces peuples fut de maintenir la police des Romains, et ce fut dans ce but que les rois de la première et de la seconde race distribuèrent les provinces à titre de duchés à leurs officiers généraux; les comtés de deuxième ordre à leurs officiers supérieurs, et les mairies aux officiers subalternes. Les fonctions demeurèrent les mêmes; les juridictions des grades inférieurs furent subordonnées aux juridictions des grades supérieurs, et amenèrent plus tard les distinctions de haute, moyenne et basse justice. Cet état de choses dura jusqu'à l'établissement du gouvernement féodal, 888. A cette époque, les officiers qui possédaient les provinces de France prétendirent que le gouvernement devait être héréditaire dans leurs familles; l'autorité royale, trop faible pour soutenir la lutte, fut obligée de consentir à tout, et bientôt Hugues Capet, élu roi de France, en 987, par ses pairs, consacra cette usurpation sous la condition qu'on lui rendrait foi et hommage, et qu'à défaut d'enfants mâles, les provinces seraient réversibles à la couronne. Alors les chefs de province, devenus souverains, se déchargèrent du soin de rendre la justice sur des officiers subalternes, et de là vinrent les vicomtes, *vicecomites*; les prévôts, *præpositi juridicando*; les viguiers, *vicarii*; les châtelains, *castellorum custodes*, et les maires, *majores villarum*, c'est-à-dire premiers des villages. Les ducs et les comtes rendaient quelquefois la justice par eux-mêmes au sein d'une assemblée composée de leurs principaux vassaux, qu'ils appelaient *assise*; mais sans cesse occupés de guerres, ils abandonnèrent bientôt la discussion des affaires civiles aux *baillis* (vieux mot gaulois qui signifie *protecteur* ou *gardien*). D'un autre côté, les prévôts royaux eurent dans les provinces appartenant à la couronne la même autorité que les baillis dans les terres des ducs et des comtes; mais les prélats et les chapitres se plaignirent d'eux, et à ceux-là les rois accordèrent pour seul juge le prévôt de Paris. Telle fut l'origine du droit de *garde gardienne*, par suite duquel les affaires de certaines personnes ou communautés privilégiées ne se jugeaient, jusqu'en 1789, que dans la capitale. En province, on se plaignit aussi, et saint Louis, en 1254, établit pour recevoir les plaintes portées contre l'administration des ducs, des comtes ou de leurs délégués, quatre commissaires qui résidèrent à Saint-Quentin, Sens, Mâcon et Saint-Pierre-le-Moutier, et prirent le titre de *grands baillis*. En moins de 2 siècles, la couronne recouvra les duchés et comtés aliénés, et les baillis devinrent des juges royaux; mais comme ces officiers avaient le droit de se choisir des lieutenants pour les remplacer en cas d'absence ou de maladie, on vit petit à petit les grands, moyens et petits bailliages subordonnés les uns aux autres. Si nous passons à la police de la capitale, nous trouvons dans les Commentaires de César que, de son temps, av. J.-C. 50, les druides élisaient tous les ans, dans les principales villes des Gaules, un premier magistrat et un certain nombre de sénateurs chargés de tous les soins de la police, du gouvernement et de l'administration de la justice; que, parmi ces sénateurs, les seuls druides et les nobles y étaient admis, et enfin, que la bourgeoisie n'y avait aucune part. César, maître des Gaules, y établit le gouvernement dont nous avons parlé plus haut, et dans chacune des villes il établit un gouverneur ou préfet, d'où elles furent appelées *præfecturæ*. La garde de Paris était confiée en 275 de l'ère chrétienne, sous l'empire d'Aurélien, à un magistrat romain qui changea par ostentation son nom de préfet de la ville, *præfectus urbis*, en celui de comte de Paris, *comes parisiensis*. Dans les deux siècles suivants, Rome et Constantinople furent les seules villes de l'empire qui conservèrent le préfet de la ville, et ce fut là le motif qui fut cause que Clovis, en 508, ayant choisi Paris pour sa capitale, restitua au premier magistrat de cette ville le titre de *præfectus urbis*. Ce titre, en 588, sous le règne de Chilpéric, était encore celui que portait Montmo, premier magistrat de Paris, et même en 665, sous Clotaire III, nous le trouvons joint au nom de Ercembaldus, honoré des mêmes fonctions. Il est probable que ce fut la dernière année qu'il fut porté, car, sous la date de 666, nous voyons ce même Ercembaldus prendre dans le contrat de donation qu'il fit de sa maison à l'Église de Paris le titre de *comes parisiensis*. En 759, sous Pepin, le chef de la justice de la capitale, toujours sous le titre de comte de Paris, se nommait Gérard, et en 778, sous Charlemagne, il avait nom Étienne. Dans un édit daté de l'an 803, et qui est adressé à Étienne, comte de Paris, ce prince rappelle plusieurs ordonnances pour la tranquillité publique et pour l'administration de la justice. Il lui enjoint de le faire publier dans la ville, de le faire lire en son audience en présence des juges, et de tenir la main à ce qu'il soit exécuté. Cet office de comte de Paris était alors tellement élevé, qu'en 869, sous Charles le Chauve, il fut donné à Conrad, prince du sang royal, et qui avait épousé Adelaïs, fille du roi. En 884, Hugues le Grand, tuteur de Charles le Simple, obtint du roi l'inféodation de la comté de Paris, à la charge de réversion à la couronne, à défaut d'hoirs mâles. Alors les comtes de Paris n'étant plus simples officiers, mais seigneurs et propriétaires, ils cessèrent de rendre la justice en personne et établirent, pour remplir leur ancien tribunal, un nouveau magistrat sous le titre de vicomte. Le premier qui fut revêtu de ce titre, sous Hugues le Grand, fut *Grimaldus*, qui eut pour successeurs *Teudo*, en 923; *Adalelmus*, en 987, et *Falco*, en 1027. Odon, dernier comte souverain de Paris, étant mort sans enfants en 1032, la comté de Paris fut réunie à la couronne par droit de réversion; et depuis ce temps elle n'en a plus été séparée. Falcon fut donc le dernier vicomte. Il mourut à une époque que nous ne pouvons préciser, et le magistrat qui fut nommé dans la suite pour rendre la justice au nom du roi, quitta le titre de vicomte et prit celui de prévôt. Le premier qui ait rempli le tribunal de Paris sous ce nouveau titre se nommait Étienne, et vivait encore en 1060. On ne sait rien de positif sur les premiers prévôts de Paris, si ce n'est qu'ils héritèrent de toutes les fonctions

des vicomtes, dont le nom ne convenait plus; mais d'après les noms de ceux qui furent investis de ces fonctions, on peut supposer sans crainte que cette charge était vivement ambitionnée; mais en 1226, pendant la minorité de saint Louis, les troubles et les besoins de l'État obligèrent le conseil de ce prince d'avoir recours à des moyens extraordinaires, et la place de prévôt de Paris fut mise à ferme, c'est-à-dire qu'elle fut vendue, ainsi que cela se pratiquait dans toutes les prévôtés du royaume. Alors les personnes qui par leur mérite, ou leur naissance, se croyaient avoir droit à cette place, se retirèrent immédiatement, et la prévôté de Paris devint la proie de gens sans naissance et sans érudition; quelquefois même la fortune de ceux qui se présentaient pour prendre cette ferme était si bornée, qu'ils s'associaient plusieurs ensemble pour l'achat, et prenaient tous la qualité de prévôt de Paris. On vit par exemple, en 1243, Guernet de Verbrie et Gaultier Lemaitre; et en 1251, Henri d'Yères et Eudes Leroux. Saint Louis, voulant remédier aux désordres que cette nouveauté avait introduits dans la police et dans l'administration de la justice de Paris, retira la prévôté de Paris d'entre les mains des fermiers, 1254, et y rétablit la dignité en la magistrature. Philippe le Bel, mars 1302, fit cette même réforme dans les bailliages et sénéchaussées; et Charles VIII, juillet 1493, en fit autant des autres justices subalternes. Et ce fut en vertu de ce dernier édit que toute l'autorité et les fonctions des baillis et des sénéchaux passèrent irrévocablement aux lieutenants généraux, dont le nombre fut fixé à deux par province, l'un général, l'autre particulier, pour agir en son absence. Cet édit fut confirmé par ceux du roi Louis XII, mars 1498; de Charles IX, janvier 1560, et février 1566, et enfin celui de Henri III, mai 1579. Les dernières ordonnances établissant les prérogatives des lieutenants généraux, lieutenants particuliers, procureurs du roi, commissaires, et autres officiers aux mains desquels fut remise l'administration générale de la police, dans Paris et dans les provinces, furent rendues par les rois Louis XIV et Louis XV, 1er octobre, 2 novembre et 29 décembre 1699; 30 janvier, 25 mai, 29 juin, 13 et 27 juillet, 3, 21 et 24 août, 7 septembre, 2 octobre, 14 et 28 décembre, 1700; 22 février, 8 mars, 14 mai, 6, 9 et 16 août, 8, 22 et 29 octobre, 29 novembre, 10 et 31 décembre 1701, et enfin des 14 janvier et 21 mars 1702. Le préfet de police, qui seul, dans Paris, resta chargé des fonctions attribuées à l'ancien lieutenant général, fut institué par arrêté des consuls du 12 messidor an VIII, 13 août 1800. Les autres magistrats, chargés des mêmes fonctions dans les principales villes de France, les remplissent sous l'autorité immédiate du ministre de l'intérieur, et d'après les ordres que celui ci leur transmet par les préfets des départements, sous la surveillance desquels ils les exercent.

POLIER (Ant.-L.-H. de), colonel suisse, né à Lausanne, 1741; assassiné à Avignon par des brigands, 1795, avait servi la compagnie des Indes sous Hastings. On lui doit la première copie complète des *Védas*, et un ouvrage précieux sur la *Mythologie des Indous*, Paris, 1809.

POLIGNAC, l'une des plus anciennes maisons de l'Auvergne, tire son nom d'un vieux château près du Puy, jadis titre de vicomté, ensuite de marquisat, puis de duché. Cette noble maison, tombée d'une très-ancienne illustration dans une longue, profonde et complète obscurité, n'en sortit, au 17e siècle, que par l'éclat dont la revêtit Melchior, abbé, puis cardinal de Polignac, grand politique et littérateur distingué. Né au Puy en Velay, 1661, il fut chargé d'importantes négociations à Rome, 1689; fut nommé ambassadeur en Pologne, 1693, et fit élire roi de ce royaume le prince de Conti, 1696. Exilé pendant 4 ans, il revint à la cour, 1702; fut nommé auditeur de rote, 1706; plénipotentiaire en Hollande, dans les années 1710, 1712 et 1713; obtint, à son retour, le chapeau de cardinal et le titre de maître de la chapelle du roi. Exilé de nouveau pendant la régence, il ne fut rappelé qu'en 1721. Il alla à Rome pour l'élection de Benoît XIII, 1724, et y resta pendant 8 ans chargé des affaires de France. Il revint en France en 1730, et mourut à Paris, 1741. Il avait été nommé archevêque d'Auch, 1726, et fait commandeur des ordres du roi, 1728. On a de lui le poëme intitulé : *Anti-Lucretius, seu de Deo et natura*, 1745.

POLIGNAC (Yolande-Martine-Gabrielle de Polastron), née, 1749, fut intime amie de Marie-Antoinette, qui la nomma gouvernante des enfants de France; elle avait épousé, 1767, le comte Jules, depuis duc de Polignac, mort en Russie, 1817. Elle fut obligée de fuir à l'époque de la révolution; se rendit à Vienne avec sa famille, et y mourut, 9 décembre 1793.

POLIGNAC (Armand-Jules-Marie-Héraclius de), 1er écuyer et aide de camp du roi Charles X, naquit, 1771. Il était fils du premier duc de Polignac, mort en 1817, et de la duchesse de Polignac, Gabrielle de Polastron, si célèbre par son intimité avec Marie-Antoinette; et servit, en qualité d'officier, dans un régiment de hussards, 1789. Il émigra, 1790; se maria en Italie, et alla rejoindre à Londres Monsieur, comte d'Artois, depuis Charles X. Lui et son frère Jules-Auguste entrèrent dans le complot de Georges Cadoudal, d'abord dans le projet de s'emparer du premier consul, projet qui échoua, puis dans la mise à exécution de l'attentat contre sa vie, à l'aide d'une machine infernale, 3 nivôse an IX (24 décembre 1800). Arrêtés avec le principal auteur de cette abominable tentative, ils furent tous les trois condamnés à mort; mais les larmes de sa femme, qui vint se jeter aux pieds de Bonaparte, et l'inépuisable bonté de la généreuse Joséphine, qui se joignit à elle, firent commuer la peine des deux frères Polignac en une détention perpétuelle, qu'ils subirent simultanément à Ham, au Temple et à Vincennes, puis enfin dans une maison de santé de la rue Saint-Jacques, où ils connurent le général Mallet, et où, dit-on, ils entrèrent en rapport avec lui, sur le projet de révolution que méditait alors ce général. Ils parvinrent à sortir de France, décembre 1813, et Monsieur les reçut à Vesoul, janvier 1814. Le comte Armand de Polignac fut nommé député de la Haute-Loire, 1815; fait duc et pair de France, 1817, et nommé à l'ambassade de Londres, 1823; il y prépara la chute de M. de Martignac, qu'il vint remplacer, 8 août 1829. Il prit alors, avec la direction des affaires, le portefeuille des relations extérieures. On sait de quelle incapacité il fit preuve dans cette haute position, et la révolution qui en fut la suite inévitable, 1830. Arrêté le 16 août 1831, il fut condamné à la mort civile et à la déportation, 21 octobre. Après quelques années de détention au fort de Ham, M. de Polignac, rendu à la liberté, se retira à Londres, où il est encore aujourd'hui.

POLIGNY, petite ville de France (Jura), fut détruite par le siége qu'en fit le duc de Longueville, 1675, et par un incendie. Patrie de Jacques Coictier, médecin de Louis XI.

POLITIEN (Ange **POLIZIANO**), né à Monte-Pulciano, 1454; mort, 1494; professa la littérature grecque et latine à Florence. Il laissa des poésies italiennes, une

Histoire de la conjuration des Pazzi, Florence, 1478; des *Commentaires sur les Pandectes*, etc.

POLITIQUES ou MALCONTENTS, tiers parti qui naquit dans les guerres civiles religieuses sous Charles IX et Henri III. Ils favorisaient le catholicisme et prêchaient la tolérance et la modération; le chancelier de l'Hôpital en fut d'abord le chef. Le duc d'Alençon se mit à leur tête, 1575. Montmorency et d'autres seigneurs y entrèrent ensuite. Ce parti se coalisa avec celui des calvinistes sous Henri III.

POLLION (C.-Asinius **POLLIO**), orateur romain, né, 77 av. J.-C.; quitta le parti de Pompée pour celui de César; servit Antoine; fut consul, 39 av. J.-C., et prit Salone aux Dalmates révoltés. Il quitta ensuite la carrière politique, se voua aux lettres, et fonda le premier dans Rome une bibliothèque publique. Il mourut l'an 3 de J.-C. Il laissa plusieurs écrits dont on n'a conservé que trois lettres à Cicéron.

POLLUX (Julius Pollux), sophiste et grammairien grec du 2e siècle, né à Naucratis en Égypte; fut un des précepteurs de Commode, et professeur d'éloquence à Athènes, après Adrien de Tyr. Il laissa un *Lexique* en 10 livres, dit *Onomasticon*, Amsterdam, 1706. — Un autre Pollux, historien grec, sous l'empereur Valens, en Orient, 364, laissa : *Historia physica, seu Chronicon ab origine mundi usque ad Valentis tempora*, Munich, 1792.

POLO (Marco), voyageur vénitien, né vers 1250; mort, 1323; parcourut l'Asie, la Tartarie, la Chine, etc., 1271; commanda une galère vénitienne pendant la guerre de Curzola; fut fait prisonnier par les Génois, et ne recouvra sa liberté qu'après une longue captivité, pendant laquelle il rédigea la relation de ses voyages en dialecte vénitien. La meilleure traduction française est celle qui forme le tome 1er du *Recueil des voyages et Mémoires de la société de géographie*, publié en 1824.

POLOGNE, en polonais *Polska*, en russe *Polcha*, en allemand *Polen* ou *Pohlen*, royaume de l'Europe orientale, annexé à l'empire de Russie, dont il forme la partie la plus occidentale. Il est borné au nord-est et à l'est par la Russie, proprement dite, dont il est séparé par le Niémen, la Bobra, la Narew et le Bog; au sud par la Cracovie et la Gallicie; à l'ouest par les provinces prussiennes de Silésie et de Posen; au nord par les provinces de la Prusse orientale et de la Prusse occidentale. — *Étendue*, 540 kil. du nord-nord-est au sud-sud-ouest, et 360 kil. de l'est à l'ouest. — Le nom de Pologne signifie *pays plat*, et désigne parfaitement les vastes plaines dont cette région se compose. Tout le royaume appartient au bassin de la mer Baltique. Son principal fleuve est la Vistule, qui, après avoir limité le pays au sud, en parcourt le milieu, et en sort au nord-ouest, grossie, dans cette contrée, de la Wieprz, du Bug. — La principale richesse de la Pologne consiste en grains, dont l'exportation se fait principalement par Dantzick, Elbink, et Kœnigsberg. — *Division*. Le royaume de Pologne a pour capitale Varsovie, et se divise en 8 woïwodies, subdivisées en 39 obwadies. Les woïwodies sont : Augustowo, capitale Suwalki; Cracovie, capitale Kielce; Kalisch, capitale Kalisch; Lublin, capitale Lublin; Mazovie, capitale Varsovie; Plock, capitale Plock; Sandomir, capitale Radom; Siedlec ou Podlachie, capitale Siedlec. Population des 8 woïwodies, 3,385 022 habitants, dans lesquels l'armée n'est pas comprise; en 1828 elle était, y compris les militaires, de 4,088,289 individus. La grande majorité de la population se compose de catholiques, qui ont un archevêché à Varsovie et des évêchés à Kalisch, à Lublin, à Plock, à Sandomir, à Augustowo, à Siedlec et à Kholm.

Pologne ancienne. — L'ancienne Pologne, dont les limites ont beaucoup varié, comptait de 11 à 12 millions d'habitants. Outre la Courlande qui, bien que régie par des ducs, était un fief polonais, et la Prusse occidentale, on y distinguait trois grandes divisions : la grande Pologne, la petite Pologne et la Lithuanie; cette dernière se subdivisait en Lithuanie propre, Russie Blanche et Russie Noire.

La couronne de Pologne était élective. La noblesse en disposait par ses députés appelés nonces. L'élection du roi se faisait à une lieue de Varsovie, par toute la noblesse polonaise assemblée à cheval dans un champ nommé Kolau. Les nonces ou députés des palatinats assistaient aux délibérations pour les porter aux palatinats. Le champ électoral était entouré d'un fossé avec trois portes : l'une pour la grande Pologne, l'autre pour la petite, et la troisième pour la Lithuanie. Ce corps, divisé en deux ordres, celui des sénateurs et l'ordre équestre, possédait le pouvoir législatif, et ne laissait au souverain que celui de faire exécuter les lois auxquelles il était lui-même soumis. Ainsi, le gouvernement de la Pologne était aristocratique plutôt que monarchique. Le roi cependant disposait des charges et des honneurs, qu'il dispensait à son gré, pourvu que ce fût à des nationaux. La servitude était la condition de tous les paysans en Pologne. Les évêques faisaient partie de la noblesse, et avaient entrée au sénat, ainsi que les palatins, les starostes, et les castellans ou gouverneurs de places. L'archevêque de Gnesne était le primat du royaume, et, en cette qualité, exerçait dans l'interrègne les droits de la royauté.

Vicissitudes historiques de la Pologne. — Les pays qui formèrent depuis la Pologne étaient compris par les anciens dans la Germanie septentrionale et la Scythie d'Europe. Dans les 6e et 7e siècles, ces pays furent envahis par des tribus slaves connues sous les noms de *Leltones*, de *Leches*, qui, plus tard, furent réunis sous le nom de *Polènes*, *Polonais*, c'est-à-dire Slavons de la plaine, etc. Ce n'est guère qu'au 8e siècle que la Pologne commence à former un État à part. Le gouvernement, d'abord exercé par douze seigneurs, passa ensuite à des ducs qui prirent le nom de rois sous Boleslas Ier, 992. L'Autriche, la Prusse et la Russie convoitèrent une proie si riche et en firent un premier démembrement en 1772; elles achevèrent leur ouvrage en 1796, malgré l'héroïsme des patriotes et du brave Kosciusko. Les victoires et les promesses de Bonaparte firent concevoir un instant aux Polonais, en 1806, l'espoir de se relever; mais le traité de Tilsitt, 9 juillet 1807, vint détruire toutes les illusions. La guerre de 1809, entre la France et l'Autriche, eut pour résultat de donner à la Pologne, par le traité de Vienne, un agrandissement sensible, mais sans lui rendre la liberté. En 1812, lors de la guerre de Russie, les Polonais se levèrent de nouveau pour reconquérir leur indépendance, mais sans plus de résultat : les événements de 1814 et le congrès de Vienne leur firent payer chèrement leurs généreuses tentatives. Quand la nouvelle de la révolution de juillet parvint en Pologne, un mouvement y éclata avec la rapidité de la foudre; mais les plus héroïques efforts n'aboutirent qu'à rendre plus pesant le joug qui leur est imposé.

Ducs et rois de Pologne.

Les Polonais regardent comme le fondateur de leur monarchie Lechus Ier, qui commença à régner ,550, et dont les descendants occupèrent le trône de Pologne sous

le titre de ducs, l'espace d'environ 500 ans, jusqu'à Popiel II; mais l'histoire de ces princes est remplie de fictions si peu vraisemblables, que nous sommes obligés de passer sous silence cette dynastie, pour venir à la seconde, qu'on nommait celle des Piasts.

Piast, simple habitant du village de Cruswic en Cujanie, fut élu duc de Pologne par la nation pour mettre fin au long et fâcheux interrègne qui avait suivi la mort de Papiel II, 842. Il rétablit la paix et le bon ordre en Pologne, et mourut, 861. — Ziémovit, fils et successeur de Piast, 861, n'employa les armes que pour repousser les attaques de ses voisins; montra les règles de l'art militaire aux Polonais, et mourut, 892. — Lesko IV, fils et successeur de Ziémovit, 892, était un prince indolent et timide; il mourut, 915. — Ziémomislas, successeur de Lesko, son père, 915, mourut, 964, sans avoir rien fait de remarquable.—Micislas ou Miécislaw 1er, fils de Ziémomislas, fut choisi par la nation polonaise pour lui succéder, 964. Il embrassa le christianisme, épousa Dombrouka, fille de Boleslas, duc de Bohême, fonda plusieurs églises, 968; remporta sur les Saxons une victoire complète, se reconnut vassal de l'empereur Otton III, et mourut, 992. —Boleslas 1er, dit *Chrobri* ou l'*Intrépide*, successeur de Micislas son père, reprit Cracovie dont les Bohémiens s'étaient emparés, 992. L'empereur Otton III lui accorda le titre de roi et le couronna de sa main à Gnesne, 1000. Il déclara la guerre aux Prussiens, conquit la plus grande partie de leur pays et réduisit la Silésie en province de Pologne. Il fit aveugler Boleslas III, duc de Bohême, qu'il avait attiré à Cracovie, et contre lequel les Bohémiens s'étaient soulevés, 1005; la même année l'empereur Henri l'obligea, les armes à la main, d'abandonner la Bohême dont il s'était emparé. Boleslas, à la retraite de l'empereur, ravagea les frontières de l'Allemagne et pénétra jusque dans le cœur de la Saxe; il fut vaincu par Henri et obligé de demander la paix, 1006. Engagé dans une nouvelle guerre avec la Bohême, 1015, pour se faire rendre Micislas, son fils, qu'il avait livré à l'empereur, il fit la paix avec le duc de Bohême et avec l'empereur qui lui rendit son fils, 1018. Il réunit la Russie Rouge à ses États après avoir remis Sviatopolk sur le trône; défit Zaroslaf, qui avait détrôné Sviatopolk, 1022, et mourut le 28 octobre 1025.—Micislas II ou *Mesico*, fils aîné de Boleslas Chrobri, hérita de son père du duché de Pologne, 1025; perdit par sa nonchalance une partie des conquêtes de Chrobri en Allemagne; divorça avec son épouse, 1036, et mourut, 1037. — Richeuse, épouse de Micislas II, prit la conduite de la Pologne pendant la minorité de Casimir son fils, 1037; mais sa mauvaise administration souleva contre elle les nobles qui l'obligèrent de se retirer en Saxe, 1037. La Pologne resta l'espace de 4 ans sans chefs, déchirée par les guerres intestines des 24 grands vassaux qui en possédaient autant de portions, et exposée aux incursions de ses voisins, surtout des Bohémiens. Casimir 1er, fils de Micislas II, fut rappelé au trône, 1041; recouvra plusieurs cantons de la Pologne, dont s'était emparé Mazos pendant l'anarchie, et mourut le 28 novembre 1058. — Boleslas II, fils et successeur de Casimir 1er, 1058, prit le parti de Béla, duc de Hongrie, contre le roi André son frère, 1061. Il soutint la guerre avec Vratislas II, roi de Bohême, 1062, pour la défense de Jaromir, frère de ce roi, qu'il avait reçu dans ses États. Il y ouvrit de même, 1067, un asile à Isiaslaf, duc de Russie, chassé par ses sujets, et le ramena à Kief deux mois après; chassé de nouveau par ses frères, 1073, Isiaslaf fut rétabli une seconde fois, 1077. Boleslas profita des guerres intestines des Allemands, dont la Pologne avait été jusqu'alors tributaire, pour secouer le joug, prit le titre de roi et s'imposa lui-même la couronne, 1077. Excommunié par l'évêque de Cracovie, à cause de ses déportements, il le tua d'un coup de cimeterre à l'autel, 7 mai 1079. Il devint odieux à ses sujets, fut agité par ses remords, prit la fuite, 1081, et mourut, on ne sait comment, 1083.—Vladislas-Herman, 2e fils de Casimir 1er, succéda au roi Boleslas, son frère, avec le titre de duc seulement, 1081, pour ne pas déplaire au pape, qui avait proscrit en Pologne celui de roi. Il soutint contre les Prussiens une guerre qui dura cinq ans et finit par une victoire que Sieciech, palatin de Cracovie, remporta sur eux, 16 août 1097. Il fut obligé de composer avec Brétislas II, duc de Bohême, qui réclamait le payement du tribut que la Pologne lui devait; exila malgré lui Sieciech pour satisfaire Boleslas, son fils légitime, et Sbignée, son fils naturel, que les hauteurs de ce palatin, favori du duc, avaient portés à se soulever, 1098. Vladislas mourut le 26 juillet 1102.—Boleslas III, surnommé *Krzywousty*, né, 1086, succéda au duché de Pologne, 1102, a l'exception de trois palatinats et de la Poméranie, qui furent le partage de Sbignée, son frère naturel. Il fut obligé de faire assassiner ce dernier, à cause de ses révoltes continuelles, 1116; fit hommage à l'empereur Lothaire, qui se trouvait à Mersbourg, de la Poméranie orientale, 1135. Il fit enlever par ruse et amener en Pologne Jaropolk, duc de Kief en Kiovie, qui se disposait à lui faire la guerre, 1136. Il fut défait par les Russes, maîtres d'Halicie, 1138, et mourut de chagrin la même année. — Vladislas II, fils aîné de Boleslas III, né l'an 1104, eut dans son partage les palatinats de Cracovie, de Lencici, de Siradie, la Poméranie orientale et la Silésie avec la suzeraineté sur ses frères, 1138. Il voulut prendre le titre de roi et envahir toute la succession de son père; attaqua et mit en fuite ses frères, Boleslas et Micislas, qui se réfugièrent en Posnanie chez Henri, leur autre frère; Vladislas vint les y assiéger, 1146; fut défait et ses troupes mises en fuite. Il se sauva en Allemagne.—Boleslas IV, après la retraite de son frère Vladislas, se mit en possession du trône de Pologne, 1146. Il refusa à l'empereur Conrad III et au pape Eugène III de rendre le duché de Pologne à Uladislas; il fut excommunié et la Pologne mise en interdit, 1147. Conrad, à son retour, se mit en marche pour réduire la Pologne, et s'en retourna séduit par les raisons et les présents de Boleslas. Frédéric, successeur de Conrad, entra dans la Pologne, défit les troupes de Boleslas et réduisit celui-ci à venir lui demander grâce, 1157; Boleslas n'obtint la paix que moyennant 2,000 marcs d'argent pour Frédéric, 1,000 pour les princes de sa suite, et 20 marcs d'or pour l'impératrice. Boleslas porta ses armes en Prusse et y éprouva la défaite la plus complète, 1163. Il mourut le 30 octobre 1173. — Micislas III, dit *le Vieux*, succéda à Boleslas, son frère, 1173; fatigua les Polonais par la dureté de son gouvernement, et fut obligé de se retirer à Ratibor, en Silésie, où il mourut. — Casimir II, dit *le Juste*, né l'an 1138, fut proclamé duc de Pologne, à la place de Micislas, son frère, 1177; gouverna ses États avec justice, et mourut le 4 mai 1194. — Lesko V, dit *le Blanc*, fils aîné de Casimir, lui succéda, sous la régence d'Hélène, sa mère, 1194. Micislas III, qui lui disputait le trône, vint lui livrer bataille sur les bords de la Mazgrava, 1196; recouvra le trône, sur la promesse qu'il fit à la duchesse régente d'adopter Lesko, au préjudice de ses propres enfants. Il fut bientôt chassé, à la suite d'une conspiration que la duchesse fit éclater contre lui, pour avoir désavoué l'engagement ci-dessus. Il remonta sur le trône, et mourut peu de temps après, 1202. Vladislas, l'un de ses fils, se fit proclamer duc de Pologne par un parti considé-

rable ; fit la guerre à Lesko, pendant quatre ans, avec des succès variés, et se désista enfin de ses poursuites, 1206. Lesko gagna une grande bataille contre les Russes, sous les murs de Zavichost, 1207. Il fut assassiné dans le bain par les satellites de Suantopulk, gouverneur de la Poméranie orientale, 11 novembre 1227. — Boleslas V, dit *le Chaste*, né l'an 1219, fut proclamé duc de Pologne, 1226, sous la tutelle de Conrad, son oncle. Irruptions des Prussiens dans la province de Culm, qu'ils détruisirent et où ils brûlèrent plus de 250 églises, 1230. La province de Mazovie subit le même sort. Conrad, réduit à la seule ville de Plosko, appela à son secours les chevaliers teutoniques, auxquels il assigna pour établissement le château de Dobzrin avec ses dépendances, et leur donna le territoire de Culm et tout le pays situé entre la Vistule, la Mœra et la Dewencza. Henri le Barbu, duc de Breslau, se fit remettre la régence, qu'il conserva jusqu'à la majorité de Boleslas, 1238. Les Tartares ayant fait irruption dans la Pologne, sous la conduite de Baton-Khan, 1240, Boleslas abandonna lâchement ce pays, et se réfugia en Hongrie, de là en Moravie. Conrad, son oncle, essaya alors d'usurper la couronne. Guerre entre l'oncle et le neveu, qui finit par la mort du premier, 1246. Boleslas mourut le 10 décembre 1279, sans postérité. — Lesko VI, dit *le Noir*, petit-fils de Conrad, duc de Mazovie, fut reconnu duc de Pologne après la mort de Boleslas V, 1279. Nouvelle irruption des Tartares en Pologne, 1287. Lesko se retira en Hongrie, et y resta jusqu'à leur départ. Il perdit, 1289, une grande bataille contre son cousin Conrad, duc de Mazovie, qui cherchait à le supplanter, et mourut de chagrin la même année. — Après la mort de Lesko VI, plusieurs concurrents se présentèrent pour occuper le trône. La Pologne fut déchirée, pendant six ans, par des factions opposées : on élut, on chassa plusieurs souverains. Vladislas Loketek, frère de Lesko, et Przemislas, duc de Posnanie, se disputèrent longtemps la couronne, qui resta enfin à Przemislas. Przemislas II prit le titre de roi, dans une diète, sans en avoir prévenu Rome, et se fit sacrer le 26 juin 1295. La même année, il se mit en possession de la Poméranie orientale, après la mort du duc Mestevin, décédé sans enfants, et l'annexa à la Pologne. Il mourut assassiné dans son lit par Otton, marquis de Brandebourg, 8 février 1296. Vladislas Loketek, frère de Lesko VI, monta sur le trône après la mort de Przemislas, 1296, et fut déposé dans une diète, l'an 1300.—Wenceslas, roi de Bohême, fut élu roi de Pologne par la même diète, 1300; fut déposé et remplacé par Loketek, 1304. — Vladislas Loketek fut rétabli, malgré l'opposition acharnée de Henri III, duc de Glogau, 1304. Pendant tout le cours de son règne, il fut en guerre avec les chevaliers teutoniques, qui enlevèrent à la Pologne Dantzick avec une partie de la Poméranie, et ravagèrent plusieurs palatinats. Loketek prit le titre de roi, et se fit sacrer à Cracovie, après en avoir obtenu la permission du pape Jean XXII, 1320. Il mourut le 10 mars 1333. — Casimir III, fils et successeur de Vladislas Loketek, 1333, céda, pour avoir la paix, ses droits sur la Silésie à Jean de Luxembourg, roi de Bohême; eut de grands démêlés avec les chevaliers teutoniques, envahit la Silésie, 1343, malgré le traité qu'il avait fait avec le roi de Bohême, et ne retint de ses conquêtes que la ville de Fraunstadt. Il repoussa le roi de Bohême, qui était venu assiéger Cracovie, 1344; força les Tartares à s'en retourner; tailla en pièces l'armée du roi de Bohême, qui voulait ravager la Pologne, 1345. Casimir donna, 1347, un code de lois à la Pologne, qui en manquait jusqu'alors. Il associa la noblesse à l'exercice du pouvoir législatif, et lui accorda d'autres priviléges ; il fonda l'université de Cracovie, 1362; soumit quatre provinces de la Lithuanie, qui se révoltèrent presque aussitôt, 1366. Casimir les fit rentrer sous sa domination, 1368, et mourut d'une chute de cheval, le 8 novembre 1370, à l'âge de 61 ans. — Louis, roi de Hongrie, fut proclamé roi de Pologne, 1370, après la mort de Casimir, son oncle, qui l'avait fait reconnaître pour son successeur, dès l'an 1355. Odieux à ses nouveaux sujets, il rejoignit les Hongrois, après avoir confié la régence de la Pologne à la reine Élisabeth, sa mère. La mauvaise administration de cette princesse fit éclater une sédition qui l'obligea de retourner auprès de son fils, 1376. Louis revint en Pologne pour s'opposer aux conquêtes de Jagellon, duc de Lithuanie, et mourut le 14 septembre 1382. — Sigismond, marquis de Brandebourg, que Louis avait désigné pour son gendre, et fait reconnaître pour son successeur en Pologne, obtint la couronne, 1382. La nation, irritée de la fierté de son caractère, le déposa, dans la diète de Williska. Vladislas, ayant obtenu du pape Clément VII un bref daté d'Avignon, le 4 juillet 1382, par lequel ce pontife lui ordonnait d'aller prendre possession du royaume de Pologne, qui lui était offert, arriva en Pologne, et fut reçu avec acclamation par ses partisans. La princesse Hedwige, fille du roi Louis, était le seul antagoniste qu'on lui opposât : elle fut proclamée reine par la diète. Vladislas prit la fuite, et mourut à Strasbourg, 1388.—Hedwige, née l'an 1371, fut couronnée reine de Pologne à Cracovie, 1385, épousa Jagellon, grand-duc de Lithuanie, prince païen, qui prit le nom de VladislasV, en se faisant baptiser, 17 février 1386. Les Lithuaniens, à son exemple, se firent chrétiens. Jagellon céda la Lithuanie à Vitolde, son cousin, 1392. Hedwige vit mourir la reine Hedwige, 1399, refusa la couronne de Bohême, 1402; battit les chevaliers teutoniques, dont il était mécontent, 15 juillet 1410. Ce fut pendant cette guerre qu'on vit pour la première fois des troupes étrangères à la solde de la Pologne. A la mort de Vitolde, duc de Lithuanie, Jagellon accorda ce duché à Suidrigelon, son frère, qui fut déposé pour sa mauvaise conduite, 1432. Jagellon, toujours en guerre avec les chevaliers teutoniques, depuis leur échec de 1410, conclut avec eux une trêve de 12 ans, et mourut le 31 mai 1434, à l'âge de 80 ans. — Vladislas VI, né le 31 octobre 1424, succéda à Jagellon, son père, sous la conduite de plusieurs régents, 1434. Il fut élu roi de Hongrie, 1440, et mourut dans une bataille donnée contre les Turcs, le 10 novembre 1444. — Casimir IV, duc de Lithuanie, né le 29 novembre 1427, fut élu pour succéder au roi Vladislas VI, son frère, 1445. Il refusa d'abord et se fit élire une seconde fois, 1446. Il fut couronné le 26 juin 1447 à Cracovie, et retourna en Lithuanie où il continua de faire son séjour. Il marcha au secours des Prussiens contre les chevaliers teutoniques, 1454; la guerre dura 12 ans, et se termina par un traité de paix conclu le 18 octobre 1466, par lequel l'ordre teutonique céda à la Pologne, la Poméranie avec ce qui compose aujourd'hui la Prusse royale. Casimir mourut à Grodno le 7 juin 1592. Ce fut sous son règne que furent établis, 1466, les nonces terrestres, ou députés de chaque palatinat aux Diètes. — Jean-Albert, 5e fils de Casimir, né, 1459, fut proclamé roi de Pologne par le peuple, 1492. Il s'engagea, 1496, dans une guerre ruineuse contre Hellei, vaïvode des Valaques. Il y essuya de grandes pertes, et les hostilités finirent par un traité de paix, 1499. Redoutant les Russes qui menaçaient d'envahir le duché de Smolensko, il implora d'abord le secours de Schah Mattei, kan des Tartares de la Bulgarie asiati-

que, et fit ensuite la paix secrètement avec les Russes, 1500. Il mourut d'apoplexie à Thorn le 17 juin 1501, sans avoir été marié. — Alexandre, grand-duc de Lithuanie, fut élu pour succéder à Jean-Albert, son frère, 1501, confirma la réunion de la Lithuanie à la Pologne, eut la guerre avec les Russes et les Tartares, et fit une trêve de 6 ans avec les premiers. Devenu paralytique, il se fit porter au milieu de l'armée, fut témoin de la victoire, et expira un moment après le combat le 19 août 1506. — Sigismond Ier, frère d'Alexandre, fut élu par acclamation, le 20 octobre 1506, à Petrickaw, roi de Pologne, et couronné le 24 janvier 1507 à Cracovie. Il déclara la guerre aux Russes et fut obligé de demander la paix, 1609. Il fit mettre en prison, on ne sait pour quel motif, la reine, veuve de son frère Alexandre, et sœur du czar, qui sollicita vainement sa délivrance, elle y mourut, 1512. Nouvelle guerre alors entre la Pologne et la Russie. Le czar Vassili échoua devant Smolensko, qu'il avait assiégée, 1513, mais il séduisit les habitants, s'en fit ouvrir les portes, 1514. La guerre continua encore 9 ans, et finit ou fut suspendue par une trêve de 5 ans, 1525. Victoire de l'armée polonaise sur les Valaques, 1531. Mort de Sigismond, le 1er avril 1548, à l'âge de 82 ans. — Sigismond Auguste II, désigné roi de Pologne dès l'an 1530, succéda à Sigismond son père, 1548. Il porta la guerre en Livonie pour délivrer l'archevêque de Riga, son neveu, 1556. Le prélat fut relâché; la Livonie, dévastée par les Russes, 1559, fut cédée à la Pologne, 1561, par Gothard Kettler, nouveau grand maître des porte-glaives, à l'exception de la Courlande et du Semigalle, qui furent érigés en duché mouvant de la Pologne, pour le transmettre à ses descendants. Le czar Ivan, ne pouvant obtenir en mariage Catherine, fille de Sigismond Auguste, profita d'une faible occasion pour déclarer la guerre à la Pologne, 1563. Le czar, étant entré dans la Lithuanie, emporta d'assaut la ville de Polocz ou Polotsk. Sigismond Auguste, dans la diète tenue à Vilna, 1563, engagea la noblesse à rendre à tous ses membres leur égalité naturelle, par un privilége donné le 16 juin, et fit confirmer la loi par la diète de Grodno, 1568, et par celle de Vilna, 1569. Il acheva cette même année la réunion du duché de Lithuanie à la Pologne. La Pologne et la Russie, fatiguées réciproquement du mal qu'elles se faisaient, convinrent d'une trêve de 3 ans, 1591. Sigismond Auguste mourut le 7 juillet 1572, à Knyssin, dans la Podlaquie, à l'âge de 52 ans. En lui finit la dynastie des Jagellons, après avoir duré 186 ans. — Interrègne, après la mort de Sigismond : plusieurs princes se mirent sur les rangs pour obtenir la couronne de la Pologne. De tous les candidats, il n'y eut qu'Ernest, fils de l'empereur Maximilien, et Henri, duc d'Anjou, frère de Charles IX, roi de France, qui partagèrent les suffrages de la nation dans la diète, ouverte le 5 avril 1573. Le duc d'Anjou l'emporta et fut élu le 9 mai. Henri, le 10 septembre, signa dans l'église de Notre-Dame à Paris, le *pacta conventa*, ou les conditions auxquelles on l'avait élu. Tous les *pacta conventa*, signés depuis à l'avénement des rois de Pologne, ont eu celui-ci pour modèle. — Henri de Valois fut couronné roi de Pologne à Cracovie, 24 février 1574. La Pologne était menacée de la guerre civile, lorsque Henri apprit la mort du roi Charles, son frère. Il partit le 18 juin pour Paris. Les Polonais, après avoir attendu 13 mois son retour qu'il avait fait espérer, déclarèrent, le 15 juillet 1575, dans la diète de Stenezice, le trône vacant. (V. HENRI III, roi de France.) — Étienne Batory de Somlio, prince de Transylvanie, fut élu roi de Pologne, le 15 décembre 1575, à condition d'épouser la princesse Anne, sœur de Sigismond Auguste; ce qu'il fit. La même diète qui l'élut, nomma 16 sénateurs pour le suivre et l'aider de leurs conseils : telle fut l'origine des sénateurs résidents. Etienne et sa femme furent couronnés à Cracovie, le 1er mai 1576. Il tourna ses armes contre les Russes, qui s'étaient emparés de la Livonie et d'une partie de la Lithuanie. Il se rendit maître de Polocz, 30 août 1576, emporta Pleskou d'assaut, fit avec la Russie, 1582, une paix de 10 ans, moyennant l'abandon de la Courlande à la Pologne, et mourut à Grodno le 13 décembre 1586, à l'âge de 54 ans, sans postérité. On lui doit l'établissement du grand tribunal de la couronne. — Sigismond III, fils de Jean III, roi de Suède, et petit-fils, par sa mère, de Sigismond Ier, roi de Pologne, fut élu roi le 9 août 1587, et couronné à Cracovie le 27 décembre, à l'âge de 21 ans. Défaite de Maximilien, son compétiteur, près de Witzen en Silésie, 22 janvier 1588 : il fut fait prisonnier et n'obtint sa liberté le 28 juillet 1589, qu'en renonçant au trône de Pologne, par acte du 19 mai. Sigismond fut appelé à la couronne de Suède, 1593, et la perdit, 1604. Il se rendit maître de la Sévérie, 1609, et prit Smolensko, 13 juillet 1611. Guerre entre la Pologne et la Turquie, 1621, au sujet des pillages que les Polonais et les Cosaques exerçaient sur les bords de la mer Noire. Elle finit le 9 octobre de la même année, par un traité de paix qui rendit Choczin aux Turcs. Mort de Sigismond, près de Varsovie, 29 avril 1632. — Vladislas VII, né le 9 juin 1595, de Sigismond III et d'Anne d'Autriche, fut élu roi de Pologne, le 13 novembre 1632, et couronné le 18 février 1633. Il obligea les Russes d'abandonner Smolensko, qu'ils assiégeaient, 1633; défit les Turcs qui allaient au secours des Russes. Guerre entre la Pologne et les Cosaques de l'Ukraine, 1637. Mort de Vladislas, à Meretz en Lithuanie, le 19 mai 1648, à l'âge de 53 ans. — Jean-Casimir V, 2e fils de Sigismond III, né l'an 1609; fut proclamé roi de Pologne le 20 nov. 1648, et couronné le 17 janvier 1649. Il remporta plusieurs avantages sur les Cosaques, et conclut avec eux un traité de paix, le 17 août 1649. Nouvelle guerre avec ce peuple, 1650. Jean-Casimir, à la tête de 100,000 hommes, bat, le 30 juin 1651, une armée de 300,000 Cosaques et Tartares, près de Bérétesko en Volhynie. De l'an 1652 date le pouvoir qu'avaient les nonces d'arrêter du seul mot *veto* les délibérations d'une diète. Charles-Gustave, roi de Suède, profitant des dissensions de la Pologne, entra à main armée dans ce pays, et obligea, par ses progrès, Jean-Casimir à se retirer en Silésie, 1655, d'où il revint en Pologne la même année. Les 28, 29 et 30 juillet 1656, combats sanglants entre les Polonais et les Suédois, qui rentraient dans Varsovie d'où ils avaient été chassés. Après avoir perdu deux batailles, Gustave fut obligé, le 30 mai 1660, de conclure avec la Pologne le fameux traité d'Oliva près de Dantzick. Victoire des Polonais en Lithuanie, sur les Russes, à Glembokca, 5 novembre 1661. Jean-Casimir, dégoûté du trône par les contradictions qu'on lui fit essuyer, voulut se donner un successeur, et jeta les yeux sur le duc d'Enghien, fils du grand Condé, 1665. Démêlés entre Casimir et le grand maréchal Lubormiski, qui s'opposait à cette entreprise, au nom de la nation, dont elle attaquait la liberté. Lubormiski, chassé de la Pologne, y rentra, 1666, rappelé par un parti puissant à la tête duquel il força Casimir d'en venir à un accommodement. Il exigea que le roi renonçât au dessein de se donner un successeur. Il mourut à Breslau, 1667, où il s'était retiré. Invasion de 100,000 Tartares dans la Podolie et la Volhynie. C'en était fait de la Pologne, si Jean Sobieski, grand maréchal, n'eût entrepris de la sauver. Après une bataille de

17 jours, Sobieski vainquit les Tartares, qui furent taillés en pièces et dispersés. Nouveaux démêlés entre la noblesse et Casimir; celui-ci, fatigué de ces conflits qu'il voyait continuellement renaître, abdiqua le 16 septembre 1668, dans la diète de Varsovie, et se retira en France, où le roi Louis XIV lui donna l'abbaye de Saint-Germain des Prés de Paris. Il mourut à Nevers le 16 décembre 1672. — Michel Coribut Wieçnowieçki, du sang des Jagellons, fils de Jérémie Wieçnowieçki et de Grisilde Zamoyska, né, 1638, fut élu roi de Pologne, 19 juin 1669. Les Cosaques, excités par le grand-duc de Russie, menacèrent la Pologne, 1671. Jean Sobieski les attaqua, et leur arracha les villes de Bar, de Nimirow, de Braclaw et tout le pays situé entre le Bug et le Dniester. A l'arrivée des Turcs en Podolie, à la tête de 150,000 hommes, qui avaient déjà pris Kaminieck, capitale de la province, 26 septembre 1672, Michel se renferma dans Lublin, et son armée, découragée par sa fuite, se dissipa. C'en était fait de la Pologne, si Sobieski n'eût fait tête à l'ennemi. Il défit les Tartares en vingt combats, et remporta sur eux une victoire complète, qui valut la liberté à 30,000 Polonais qu'ils emmenaient captifs. Michel, à cette nouvelle, conclut la paix avec Mahomet IV. Par le traité signé le 18 octobre, à Boudchaz, il abandonna aux Turcs la Podolie avec l'Ukraine, et s'obligea à un tribut annuel de 20,000 rixdales envers la Porte. Ce traité fut déclaré nul par la diète de Varsovie, 1673. Nouvelle guerre entre les Turcs; Sobieski leur tailla en pièce 20,000 hommes, en obligea autant à se jeter dans le Niester pour se sauver à la nage; fit 4,000 prisonniers qu'il fit égorger, et mit en fuite le reste, qui alla se réfugier à Kaminieck. Cette victoire eut lieu le 10 novembre, le jour ou la veille de la mort de Michel. — Jean Sobieski, grand maréchal de Pologne, né, 1629, fut proclamé roi le 2 mai 1674, dans une diète où il eut jusqu'à dix compétiteurs, dont les principaux étaient le prince de Condé, le duc de Lorraine et le duc de Neubourg. Outre le *pacta conventa*, on exigea de lui qu'il promit de payer le douaire assigné à la reine Éléonore; de remettre à la république une prétention de 150,000 florins, de racheter de ses deniers les pierreries de la couronne, engagées pour 338,000 florins; de fonder une école militaire et de faire fortifier deux villes. Sobieski avait alors 45 ans. Il marcha contre les Tartares; fut trahi par le grand général de Lithuanie Paç, et obligé de se renfermer dans Braclau. Les Tartares furent défaits et mis en fuite, et le siége de Trambouk fut levé, 1675. Sobieski fut couronné le 2 février 1676. Il obtint, le 27 oct. 1676, par son intrépidité, par sa médiation, des puissances amies de la Porte, un traité de paix qui assurait à la Pologne les deux tiers de l'Ukraine avec une partie de la Podolie, à l'exception de Kaminieck. Il se ligua avec l'empereur Léopold, 31 mars 1683; vola au secours de Nonne assiégée par 200,000 Turcs. Ceux-ci furent battus, se réfugièrent à Javarin et de là à Bude. Sobieski les poursuivit, avec ses Polonais seulement, au mois d'octobre 1683; fut battu à Barkan, près de Grau, par un corps de leurs troupes; prit sa revanche deux jours après, au même lieu, et revint à Cracovie le 25 décembre. L'an 1684, il prit le château de Jaslowieck, et fut obligé d'en sortir avant d'avoir pu assiéger Kaminieck. Défaite des Turcs par le grand général Jablonowski, 9 octobre 1685. Sobieski subjugua la Moldavie et la Valachie, 1686. Épuisé par 40 années de guerre, il résigna le commandement de ses troupes à son grand général, et après avoir langui l'espace de 5 ans, il mourut d'apoplexie, le 17 juin 1696, dans la 66e année de son âge. — A sa mort, plusieurs candidats se présentèrent pour remplir le trône vacant. Les plus renommés étaient le prince Jacques, fils aîné du roi défunt, le prince de Conti, et Frédéric-Auguste, électeur de Saxe. Ces deux derniers furent élus le même jour, 27 juin 1697. Conti, à son arrivée, ne trouva plus de partisans et fut obligé de retourner en France. — Frédéric-Auguste Ier, électeur de Saxe, fut couronné roi de Pologne le 15 septembre 1697, après avoir abjuré le luthéranisme, et ne fut réellement reconnu que le 16 mai 1698. Les Turcs, par le traité de paix de Carlowitz, 1699, rendirent Kaminieck et la Podolie à la Pologne, qui leur abandonna la Moldavie. S'étant ligué avec le czar contre Charles XII, roi de Suède, il fit irruption en Livonie, 12 février 1700. Charles XII s'empara de la Courlande, soumit la Lithuanie et entra victorieux dans Birgen, où la ligue avait été formée. Il entra dans Varsovie au mois de mai 1702. Combat de Clisow, 19 juillet suivant, où les Saxons, abandonnés des Polonais, furent mis en déroute par les Suédois. Charles XII fit assembler une diète près de Varsovie, où Frédéric Auguste fut déposé le 15 février 1704. — Stanislas Leczinski, palatin de Posnanie, né à Léopol ou Lemberg, dans la Russie Rouge, le 20 octobre 1677, fut élu roi de Pologne, sur la désignation du roi de Suède, par la diète des confédérés, 12 juillet 1704. Le 31 août suivant, le roi Auguste rentra dans Varsovie, d'où Stanislas se sauva avec sa famille. A l'approche de Charles et de Stanislas, Auguste se réfugia à Dresde, le 13 décembre. Stanislas fut couronné à Varsovie, en présence du roi de Suède, 4 octobre 1705. Paix entre Charles et Auguste, conclue le 24 sept. 1706, à Alt-Raenstadt, une paix par laquelle Auguste renonçait à la couronne de Pologne et à l'alliance des Russes. Après la bataille de Pultawa, 8 juillet 1709, gagnée sur les Suédois par les Russes, Auguste désavoua le traité d'Alt-Raenstadt, rentra en Pologne, obligea Stanislas de se retirer dans la Poméranie suédoise, et se remit en possession du trône. Le sénat, assemblé à Thorn le 2 octobre suivant, reconnut pour son légitime souverain Frédéric-Auguste rétabli. Délivré de Charles XII, son ennemi, 11 décembre 1717, Frédéric-Auguste conclut avec Ulrique Éléonore, reine de Suède, 1719, un traité de paix dont les conditions furent qu'elle reconnaîtrait Frédéric-Auguste, électeur de Saxe, pour roi légitime de Pologne. Ce traité ne fut publié qu'en 1720. Frédéric-Auguste fut continuellement occupé à contenir les esprits factieux et à combattre la jalousie des Polonais contre les Saxons, et les inimitiés des différentes sectes qui partageaient la Pologne. Il se vit même obligé, 1726, de s'opposer à l'élection que la noblesse de Courlande avait faite de Maurice, comte de Saxe, son fils, pour leur duc. Il mourut à Varsovie le 1er février 1733.

A la nouvelle de la mort de Frédéric-Auguste, Stanislas partit de Chambord, où il résidait depuis 1725; arriva à Varsovie le 8 septembre 1733; fut proclamé roi par la diète, à l'unanimité, 12 du même mois. Une faction, à la tête de laquelle était le prince Wieçnowieçki, s'assembla près de Prague, et y proclama roi Frédéric-Auguste, fils du roi défunt, 5 octobre 1733. Ce prince fut couronné à Cracovie le 17 janvier 1734. Stanislas revint en France, 1736. — Frédéric-Auguste II, fils de Frédéric-Auguste Ier, élu roi de Pologne le 5 octobre 1733, ne fut universellement reconnu que dans la diète de pacification ouverte à Varsovie le 23 juin 1734, et terminée le 9 juillet suivant. Tandis que le royaume entier de Pologne était dans la plus grande confusion à cause de l'élection des nonces pour la diète extraordinaire, le sénat apprit la mort de Frédéric-Auguste II, arrivée à Dresde le 5 octobre 1763. — Stanislas-Auguste, grand panetier de Lithuanie, né le 17 janvier 1732, de Stanislas Cioleck,

comte de Poniatowski, grand trésorier de la couronne de Pologne, élu roi de Pologne le 6 septembre 1764, fut proclamé le lendemain et couronné le 25 novembre suivant. Diète tenue à Varsovie en faveur des dissidents (protestants), 1766. Ils ne purent obtenir ce qu'ils réclamaient. Nouvelle diète qui s'ouvre le 5 octobre 1767. Le 21 novembre, l'affaire des dissidents fut terminée à leur avantage, ils furent égalés au reste des citoyens. L'Etat fut longtemps agité par les catholiques et les dissidents. Chaque jour produisait des meurtres et des cruautés. Le 30 octobre 1768, Mustapha III fit paraître un manifeste par lequel il déclarait la guerre à la Russie. Le roi Stanislas y était traité avec le plus injurieux mépris. Guerre entre la Russie et la Turquie. On vit alors, d'un côté, arriver en Pologne des troupes envoyées par la Russie, et de l'autre, des Turcs se joindre aux confédérés. Bientôt les confédérations désunies entre elles se disputèrent la prépondérance. Le nom de confédéré devenant odieux, les rebelles prirent, en 1770, celui de nouveaux croisés, et se livrèrent aux mêmes désordres et aux mêmes fureurs que les anciens.

Les cours de Vienne et de Berlin n'avaient pris jusqu'alors aucune part aux troubles de la Pologne. Mais en 1771, elles commencèrent à faire avancer leurs troupes sur les terres de la république. Une partie des Prussiens campa sous les murs de Thorn, et l'autre occupa le palatinat de Posnanie. Les Autrichiens pénétrèrent dans celui de Cracovie et dans le district de Sendomir. Les généraux des troupes de ces deux puissances ne dissimulèrent pas les prétentions de leurs maîtres sur quelques parties de la Pologne. Les rebelles s'en prirent au roi, attentèrent à sa personne, attaquèrent son carrosse au coin d'une rue de Varsovie, 1771; le blessèrent, tuèrent ou blessèrent dangereusement ses heiduques et ses pages, l'enlevèrent et l'emmenèrent hors de la ville, en le faisant marcher à pied entre deux cavaliers qui le tenaient par la main. Plusieurs fois Stanislas vit les sabres levés sur sa tête. Les cris des Russes qui le cherchaient partout épouvantèrent ces rebelles, qui prirent la fuite et laissèrent le monarque entre les mains de Kosciusko. Cet officier, après lui avoir demandé pardon, le fit reconduire à Varsovie. Ce fut en 1772 que les cours de Vienne et de Berlin manifestèrent ouvertement le dessein qu'elles avaient de démembrer la Pologne. Le 18 septembre, les ministres de Pétersbourg et de Berlin déclarèrent au roi et au sénat, par un manifeste, que leurs souverains respectifs étaient déterminés à faire valoir d'anciens droits sur une partie des domaines de la république. Le 26, même déclaration de la part de l'impératrice reine. Le 17 octobre, le roi et le sénat de Varsovie publièrent une contre-déclaration qui excita l'indignation des trois cours. Diète nationale, 19 avril 1773. Ce jour même, les députés de Podolie et de Volhynie publièrent un manifeste par lequel ils protestaient contre tout ce qui se ferait. La cession exigée par les trois puissances fut consommée sans retour, 13 mai suivant; toute la Prusse royale, avec ses fiefs et dépendances, fut abandonnée à la maison de Brandebourg, à l'exception de Dantzick et Thorn, qui restèrent villes libres. Le roi de Prusse eut de plus la Varmie et cette partie de la Pologne et de la Posnanie, située entre la Poméranie et la rivière de Nottée ou de Nezze. La maison d'Autriche eut toute la rive droite de la Vistule depuis Biala jusqu'au confluent de la Vierpz dans la Vistule, les palatinats de Lublin, de Belz et de Russie, et une partie de la Podolie jusqu'à Kaminieck. Enfin la Russie eut dans son partage le palatinat de Livonie, la plus grande partie de celui de Polosk, les palatinats entiers de Vitebsk et de Mscislava, et partie de celui de Minsk. Les puissances alliées voulurent ensuite changer la constitution de la Pologne, et enjoignirent à la diète d'y travailler. L'assemblée étant sur le point de se séparer, on nomma parmi les nonces des commissaires pour cette opération qui les occupa durant tout l'hiver de 1773 et 1774, et une partie de l'été suivant. Ce travail eut pour résultat l'établissement d'un conseil permanent, présidé par le roi et composé de 5 évêques, auxquels devait être adjoint le primat; de 11 conseillers séculiers de l'ordre des sénateurs, de 4 ministres, de 1 maréchal et de 18 conseillers de l'ordre équestre. Le roi conserva la liberté de convoquer les diètes; son nom devait paraître à la tête de toutes les ordonnances; il pouvait donner audience aux ministres étrangers, et ne pouvait rien conclure sans le concours du nouveau conseil. On lui ôta le pouvoir de nommer les évêques, les palatins, les ministres, à moins qu'il n'y eût une nomination de trois sujets proposés par le conseil permanent. Dans ce cas, il pouvait choisir l'un des trois candidats. Les biens royaux n'étaient plus à sa disposition. Les dissidents furent exclus du conseil permanent, et il fut enfin décidé que la religion catholique serait toujours la religion dominante que le roi serait tenu de professer. Tels furent les principes fondamentaux de cette loi constitutionnelle du 3 mai 1791, à laquelle Fox et même Burke donnèrent des éloges, et que la Prusse approuva pleinement. Mais la Russie la rejeta par ses déclarations du 18 mai 1791, et se déclara pour les Polonais mécontents qui avaient formé à Targowitz une confédération dans le but de combattre la constitution nouvelle déjà sanctionnée par la diète. La Prusse consentit au second partage qui donna à la Russie le reste des palatinats de Minsk et de Polosk, la moitié du palatinat de Nowgorodeck et de Brzesc, le territoire de l'Ukraine polonaise, la Podolie et la moitié de la Volhynie orientale. Le lot de la Prusse se composait des palatinats de Posen, de Gnesne, de Kalisch, de Stieradz, de Leuczna, la moitié de celui de Rawa avec Dantzick et Thorn, la moitié du palatinat de Brzesc et le pays de Dobrzyn, ainsi que la citadelle de Czenstochowa. Le reste de la Pologne passa tout entier sous la dépendance de la Russie. Ce fut alors que Kosciusko se mit à la tête de la confédération de Cracovie au mois de mars 1794. Kosciusko fit vainement des prodiges de valeur; et un troisième et dernier partage s'effectua entre l'Autriche, la Russie et la Prusse, 1795. Les victoires et les promesses évasives de Napoléon firent concevoir un moment aux Polonais l'espérance de la liberté, 1806; mais le traité de Tilsitt vint détruire toutes ces illusions, 9 juillet 1807, et celui de Vienne réunit la Pologne à l'empire de Russie, 1814. A la chute de Napoléon, 1815, le congrès de Vienne coupa en deux le grand-duché de Varsovie : la partie occidentale, qui comprenait Dantzick, Thorn, Culm, Posen, etc., fut rendue à la Prusse; la partie orientale, à l'exception de Cracovie, fut livrée à la Russie qui l'annexa à son empire sous le nom de royaume de Pologne. Ce nouveau royaume reçut une constitution de l'empereur Alexandre; on lui donna pour vice-roi Constantin, frère de l'empereur. La Pologne fut tranquille de 1815 à 1830; mais, alléguant l'exécution des traités qui avaient garanti ses libertés, elle se révolta de nouveau contre la Russie, 1830. Elle combattit héroïquement pendant dix mois, de novembre 1830 à septembre 1831; elle dut céder au grand nombre de ses ennemis, malgré les efforts des Chlopicki, des Czartoryski, des Skrzynecki, des Dembinski, et après la plus héroïque défense, Varsovie dut capituler, 8 septembre 1831. Décimée par le vainqueur,

la Pologne, perdit la plupart de ses priviléges, et un statut organique du 26 février 1832 tend à effacer jusqu'aux dernières traces de la nationalité de ce pays; mais elle est garantie par des traités que ne sauraient abroger ni les rescrits ni les ukases.

SOUVERAINS DE LA POLOGNE.

Temps fabuleux.

Lech	501
Vanda	540
Cracus	600
Przemislas Ier	730
Lech II	804
Lech III	810
Popiel Ier	815
Popiel II	850
Interrègne	840-842

Dynastie des Piast.

Piast, duc de Pologne	842
Ziemovit	861
Lech IV	892
Ziemomislas	913
Miécislas Ier le Vieux	962
Boleslas Ier le Brave, Ier roi	992
Miécislas II	1025-1037
Othon, Maslaw, etc., compétiteurs	1032
Anarchie	1035-1042
Casimir Ier	1042
Boleslas II le Hardi	1058
Vladislas Ier Hermann	1081
Boleslas III	1102
Zbignev	1102-1107
Vladislas II	1138
Boleslas IV	1146
Miécislas III	1173
Casimir II	1177
Lech V le Blanc	1194-1227
Avec Miécislas III	1199
Avec Vladislas III	1202
Seul	1207
Boleslas V le Chaste	1227
Lech VII le Noir	1289
Przemislas II	1290
Vladislas IV le Nain	1295
Venceslas de Bohême	1300
Vladislas IV, 2e fois	1304
Casimir III le Grand	1333

Dynastie d'Anjou.

Louis le Grand	1370
Marie et Hedwige	1382
Hedwige, seule	1384

Dynastie des Jagellons.

Vladislas V Jagellon	1386
Avec Hedwige	1386-1390
Vladislas VI	1434
Casimir IV	1445
Jean-Albert (ou Jean Ier)	1492
Alexandre Ier	1501
Sigismond Ier	1506
Sigismond-Auguste	1548

Princes électifs.

Henri de Valois		1573
Étienne Batory		1574
Sigismond III	Wasa	1587
Vladislas VII		1632
Jean-Casimir ou Jean II		1648
Michel Koributh Wisniowiecki		1669
Jean III Sobieski		1674

Période saxonne.

Auguste II	1697
Stanislas Leczinski	1704-1719
Auguste II, 2e fois	1709
Auguste III	1733
Stanislas II Poniatowski	1764-1795
Suppression de la Pologne	1795-1807
Grand-duché de Varsovie. — Frédéric-Auguste de Saxe	1807-1815
Réunion à la Russie	1814

POLOSK, *Peltiscum*, ville de la Turquie d'Europe (Vitebsk), sur la Dzvina, chef-lieu d'une principauté presque souveraine au moyen âge. Elle fut enlevée à la Pologne par le czar Ivan-Vasiliévitch, 1563; fut reprise par Étienne Batory, 1579; par les Russes, 1633, et réunie à la Russie, après le 1er partage de la Pologne, 1772. Elle fut le chef-lieu d'un gouvernement particulier jusqu'en 1796. Gouvion Saint-Cyr défit Wittgenstein aux environs de cette ville, 1812.

POLOVTSES ou **OUTSES**, *Uzi*, peuple de l'Asie qui vint avec les Cumans, en Russie, vers le milieu du 11e siècle; se rendit redoutable, 1055; battit Isiaslaw Ier, sur les bords de l'Aliéla, 1067; et fut défait par Sviatoslav de Tcheroigov, près de la Snove, 1069. Il s'établit sur tout l'espace compris entre l'Aluta et le Don; la mer le bornait au sud, et les principautés russes au nord. La résidence principale du khan des Polovtses était sur le bas Dniepr, au sud de Tchernigov et de Pereiaslavl. Leur domination dura 170 ans; ils envahirent les provinces de Hongrie et de l'empire grec, 1065, etc. Ils y éprouvèrent plusieurs échecs; ils obtinrent un territoire en Thessalie, 1078, et se réunirent aux Grecs contre les Bulgares; ils s'allièrent aux princes russes à l'approche des Mongols, au 13e siècle, et furent anéantis à la grande bataille de la Kalkha, 1224.

POLTROT DE MÉRÉ (Jean), gentilhomme protestant de l'Angoumois, né, 1525; fut espion militaire, en Espagne; assassina François de Guise, qui assiégeait Orléans, 1563; fut pris et écartelé.

POLUS (le cardinal), *Pole* ou *Pool* en anglais, né à Stowerton-Castle, 1500; mort, 1558; fut cardinal et légat apostolique en Angleterre; courut un instant de grands dangers pour avoir désapprouvé le changement de religion de Henri VIII. Il fut un des trois présidents du concile de Trente, devint archevêque de Cantorbéry, et président du conseil royal. Il a laissé: *Pro unitate Ecclesiæ ad Henricum VII; Reformatio Angliæ*, 1556.

POLYBE, historien grec, né à Mégalopolis, 205 av. J.-C.; commanda en 174 un corps de cavalerie achéenne auxiliaire des Romains; fut envoyé à Rome en otage, 166; et ne recouvra sa liberté qu'en 149. Il accompagna Scipion l'Africain au siége de Carthage, 146, et mourut octogénaire. Il ne reste plus de ses ouvrages que les 5 premiers livres de son *Histoire générale*, et de grands fragments des autres livres. Son histoire ne s'étendait que de 220 à 167 av. J.-C.

POLYCARPE (Saint), évêque de Smyrne, fut attaché à saint Jean l'Évangéliste, et subit le martyre, l'an 166 ou 169 av. J.-C., à l'âge de 95 ans. On célèbre sa fête le 26 janvier.

POLYCLÈS, sculpteur grec, florissant vers 180 av. J.-C., fit l'*Hermaphrodite Borghèse*. Il fit, avec Dionysius, son frère, une *Junon* et un *Jupiter* remarquables.

POLYCLÈTE, statuaire et architecte de Sicyone ou d'Argos, né 480 av. J.-C.; fit, pour le temple d'Argos,

une *Junon colossale*, puis une statue modèle dite le *Canon* ou la *Règle*.

POLYCRATE, tyran de Samos, 535-524 av. J.-C., amassa de grandes richesses; inquiet du succès étonnant de ses entreprises, il voulut prévenir la jalousie des dieux, en s'imposant le sacrifice de jeter à la mer une pierre précieuse à laquelle il tenait beaucoup, et qui fut trouvée quelques jours après dans le corps d'un poisson. Il songeait à la conquête de l'Ionie, lorsqu'il fut pris en trahison par Orétès, satrape de Cambyse, qui le fit crucifier.

POLYDORE, VIRGILE ou VERGILE, né à Urbin en Italie, 1470, passa en Angleterre pour y recevoir le denier de saint Pierre, tribut qu'on payait alors au saint-siége. Il reçut de Henri VIII, l'archidiaconé de Wels. Il retourna en Italie et mourut, 1555, après avoir publié plusieurs ouvrages dont les principaux sont : *Histoire d'Angleterre*, Bâle, 1534; *de Inventoribus rerum*, Amsterdam, 1671; un *Traité des prodiges*, Bâle, 1531, etc.

POLYDORE DE CARAVAGGIO, peintre du 16e siècle, n'était qu'un simple manœuvre qui portait le mortier; devint le compagnon de Mathurin, qui peignait la chapelle du pape Léon X; peignit lui-même dans les loges du Vatican, et contribua beaucoup à conduire ce grand ouvrage à sa perfection. Lorsque Rome fut assiégée par les Espagnols, 1527, il alla à Naples, d'où il passa en Sicile, et fut employé, 1536, pour dresser des arcs de triomphe, lorsque l'empereur Charles-Quint arriva à Messine. Il se proposait de retourner à Rome, lorsqu'il fut étranglé et poignardé par son valet, 1543.

POLYEN, *Polyænus*, écrivain grec, né en Macédoine, avocat à Rome, sous Marc-Aurèle, laissa : *Stratagèmes*, ou Ruses de guerre, en 8 livres, Paris, 1589-1590.

POLYEUCTE (Saint), martyr d'Arménie, avant le 4e siècle, confessa Jésus-Christ pendant une persécution, et eut la tête tranchée. On le fête le 23 février.

POLYGLOTTE (du grec *polus*, beaucoup, et *glossé* ou *glotté*, langue). Ce mot indique un ouvrage écrit et imprimé en plusieurs langues. Il y a plusieurs Bibles polyglottes; la première en date est la Bible imprimée à Alcala de Hénarès (Nouvelle-Castille), 1515. La seconde, ou Bible royale, fut imprimée par Plantin, à Anvers, 1572. La troisième est celle de Paris, 1645. La quatrième, celle d'Angleterre, imprimée à Londres, 1657, est appelée *Bible de Walton*, du nom de son éditeur. On a encore parmi les *polyglottes* remarquables : deux *Pentateuques* imprimés par les juifs à Constantinople, en 4 langues, mais en caractères hébreux, 1547, 1551; — la Bible de Hutter, imprimée à Hambourg, 1599, en 12 langues, hébreu, chaldéen, grec, latin, allemand, saxon, italien, espagnol, anglais, français, danois et polonais; — la Bible polyglotte de Vatable, en hébreu, grec et latin; celle de Volker, en hébreu, grec, latin et allemand; celle de Palken, 1546, hébreu, grec, éthiopien et latin. Jean Drakonitz donna, 1565, les Psaumes, les Proverbes de Salomon, les Prophéties de Michée et de Joël, en 5 langues, hébreu, chaldéen, grec, latin et allemand. Le frère Ambroise da Calepio publia, 1551, la première édition de son dictionnaire en sept langues, latine, hébraïque, grecque, française, italienne, allemande, espagnole et anglaise. En 1833, M. d'Attel de Lutange a publié les Odes d'Anacréon, traduites par lui en vers français, avec le texte en regard, et suivies de cinq traductions, aussi en vers, des mêmes Odes, et par divers auteurs, en latin, italien, espagnol, anglais et allemand.

POLYGNOTTE, de Thasos, peintre, florissant 396 av. J.-C., fit faire de grands progrès à l'art. Ses ouvrages les plus estimés se trouvaient à Delphes.

POLYNICE, fils d'Œdipe et de Jocaste, frère jumeau d'Étéocle. Il était convenu avec ce dernier de régner alternativement une année chacun; mais Étéocle ne voulant plus céder sa place à la fin de l'année, Polynice vint, accompagné de six princes grecs et d'Adraste, mettre le siége devant Thèbes, et commença la guerre connue sous le nom de *guerre des sept chefs*. Les deux frères se tuèrent dans une rencontre, 1515 av. J.-C.

POLYSPERCHON, général d'Alexandre, conquit la Bubacène, encourut ensuite la disgrâce d'Alexandre, qui le mit en prison. Il remplaça Antipater dans la tutelle des rois et la régence de l'empire, 321. Vaincu par Cassandre, fils d'Antipater, il se réfugia chez les Étoliens, 317; reparut quelques années après, avec Hercule, qu'il voulut mettre sur le trône; se laissa séduire par les promesses de Cassandre, et emprisonna le jeune prince, 309. Il perdit par là toute protection. Le reste de sa vie est ignoré.

POMBAL (Dom Sébastien-Joseph **CARVALHO-MELHO**, comte d'**ŒYRAS**, marquis de), ministre portugais, né à Saura, 1699, fut secrétaire d'ambassade à Londres, 1739; à Vienne, 1745; ministre des affaires étrangères, 1750; premier ministre du royaume; il diminua le pouvoir de l'inquisition, poursuivit les jésuites, leur retira l'administration du Paraguay, 1755; obtint contre eux de la cour de Rome un décret de réforme, 1757; les impliqua dans un complot contre la vie du roi, 1758; les expulsa du Portugal, 1759, et du Brésil, 1760. Dans la guerre de 1762, entre la maison de Bourbon et d'Angleterre, il se déclara en faveur de cette dernière, et refusa d'accéder au pacte de famille, 1762. Il fut créé comte d'Œyras, 1759; marquis de Pombal, 1770; perdit son pouvoir et son crédit à la mort de Joseph Ier, 1777; fut banni loin de la cour, 1781, et mourut en exil, 1782.

POMERANCIO (Christophe **RONCALLI**, dit le chevalier **DALLE**), peintre italien, né à Volterra (Toscane), 1561, peignit au Vatican la chapelle Clémentine, où il représenta la *mort d'Ananie et de Saphire*, qu'on voit à la Chartreuse. Il peignit aussi, dans l'église de Saint-Philippe de Néri de Naples, *la Nativité* de Jésus-Christ. Il mourut à Rome le 14 mai 1626.

POMÉRANIE, *Pommern*, province des États prussiens qui s'étend le long de la mer Baltique, depuis le Mecklembourg jusqu'à la Vistule, qui la sépare de la Prusse, et bornée autrefois par la marche de Brandebourg et de Pologne. — *Population* : 900,000 habitants. — *Chef-lieu*, Stettin. — *Division* : 3 régences, Stralsund, Stettin, Cœslin. — *Vicissitudes historiques*. — Lorsque les Goths, les Vandales, les Francs, les Angles, les Longobards ou Lombards, et tant d'autres nations germaniques qui ont détruit l'empire romain et fondé presque toutes les monarchies de l'Europe, eurent quitté les bords de la mer Baltique, de la Vistule, de l'Oder et de l'Elbe, leur ancienne patrie, la nation sarmatique des Slaves, ou Vénèdes, occupa ces régions abandonnées, et établit entre l'Elbe et la Vistule un puissant empire divisé en plusieurs États, dont le principal fut celui qui depuis a été appelé Poméranie. Les noms de Slaves ou Sclaves, et de Vénèdes, sont synonymes; car les souverains de Poméranie, qui prennent dans leurs chartes latines le titre de *duces Slavorum*, ou *Slaviæ*, y substituent toujours celui de ducs des Vénèdes, dans leurs chartes allemandes : *Herzoge von Wenden*. Dans le partage que Mistivoi, roi des Slaves, ou Vénèdes, fit de ses États, il laissa la partie occidentale à Udon, son fils aîné,

et la Poméranie à ses deux autres fils Ratibor et Bogislas. Ratibor eut plusieurs enfants qui moururent avant lui, sans postérité. Bogislas eut un fils nommé Suantibor, qui soutint une longue guerre contre le Danemark et la Pologne; c'est à ces derniers que remonte la généalogie certaine et non interrompue des ducs de Slavie et de Poméranie. Suantibor, qui mourut en 1107, laissa quatre fils, Wratislas, Ratibor, Bogislas et Suantopelk. Les deux aînés embrassèrent le christianisme. Au partage que Suantibor fit de ses États, les deux aînés eurent pour leur part le pays qui s'étend depuis le Mecklembourg jusqu'à la petite rivière de Grabo, qui coule près de la ville de Slave, dans la région appelée alors la Slavie et la Cassubie : c'est ce qu'on peut appeler la Poméranie citérieure, qui appartient à la branche aînée; et toute la partie, depuis la rivière de Grabo jusqu'à la Vistule, qui est la Poméranie proprement dite, échut en partage aux deux princes, Bogislas et Suantopelk, qui forment la branche de la Poméranie de Dantzick. Les princes de la branche aînée, descendants de Wratislas, furent établis, tantôt à Stettin, tantôt à Wolgast, à Demmin et autre part. Vers la fin du 12e siècle et au commencement du 13e, ces princes portaient dans leurs chartes, tantôt le titre de ducs de Slavie, tantôt celui de ducs de Poméranie, et quelquefois ils réunissaient tous les deux. Après le milieu du 13e siècle jusqu'à la fin, ils prenaient rarement le titre de ducs de Poméranie, et se nommaient ordinairement ducs de Slavie et de Poméranie, à quoi ils ajoutaient souvent le nom de l'endroit où ils faisaient leur résidence, comme ducs de Stettin et ducs de Demmin, mais rarement celui de Wolgast. Quelque temps après l'extinction de la branche de Dantzick, qui portait uniquement le titre de ducs de Poméranie, les princes de la branche aînée l'ajoutèrent constamment à ceux de Slavie et de Cassubie, de sorte qu'il est devenu dans la suite le titre principal et celui de tout le duché. Les ducs de Slavie s'étant mis en possession, quelque temps après l'extinction de la branche de Dantzick, qui finit vers l'an 1295, de la partie de ses domaines située entre le Grabo et la Leba, dont Stolpe est la principale ville, ces princes se trouvent plusieurs fois qualifiés ducs de Stolpe, tant dans les chartes que dans l'histoire. —Wratislas, ou Witzlas, et Ratibor, fils de Suantibor, et ses successeurs dans la Poméranie citérieure, 1107, reçurent le baptême en 1124. Ratibor, après avoir partagé l'héritage paternel avec son frère, passa en Pologne, où il épousa la fille du duc Boleslas III. Wartislas étendit son domaine par la force de ses armes. Il se rendit maître de la nouvelle marche de Brandebourg, conquit une partie de l'Uckermarck, et fut tué dans son lit, à Stolpe, par un scélérat, 1136. — Bogislas et Casimir succédèrent en bas âge au duc Wartislas, leur père, sous la tutelle de Ratibor, leur oncle. Celui-ci fonda un évêché à Julin, qui fut confirmé par le pape Innocent II, 1140. Il fit la guerre aux Luticiens, ennemis jurés du nom chrétien, et les mit hors d'état de nuire aux progrès du christianisme. Il fit bâtir un monastère à Stolpe, 1150, et celui de Garbo dans un faubourg d'Usedom, où il fut inhumé, 1151. Il laissa deux fils, Wratislas et Suantopelk; celui-ci mourut sans postérité. Wratislas, décédé l'an 1186, laissa un fils nommé Barthélemy, mort après le 1er août 1254, laissant deux fils, Wartislas et Suantibor. Les Poméraniens, attaqués par les Saxons, sous la conduite de Henri le Lion, duc de Saxe, les battirent et firent la paix. Bogislas et Casimir accordèrent la ville de Demmin pour demeure à Pribislas, frère de Wirtzlas, prince des Obodrites, retenu prisonnier par Henri le Lion. Ils firent conjointement avec Waldemar le Grand, roi de Danemark, la conquête de l'île de Rugen, que ce dernier donna à Jaromar, son parent; ce qui occasionna une guerre entre les ducs Bogislas, Casimir et Waldemar. Celui-ci ravagea la Poméranie, prit et détruisit Julin. Jusqu'à cette époque, la Poméranie n'avait relevé d'aucune puissance; mais au camp de Lubeck, les ducs se reconnurent vassaux de l'empereur Frédéric Ier, par qui ils furent déclarés princes, 1181. Casimir mourut, 1182. Bogislas équipa une flotte pour envahir l'île de Rugen, 1184, et fut battu par Asalon, archevêque de Lunden et ministre du royaume de Danemark. Bogislas passa en Danemark pour implorer la clémence du roi Canut VI, son beau-frère, et soumit sa principauté à la couronne de Danemark, 1187. Il entra dans le Mecklembourg avec ses troupes pour favoriser l'invasion que Canut voulait faire dans ce pays, et mourut la même année, 1187. — Barmine, dit le Bon, succéda en bas âge à Bogislas, son père, sous la tutelle de sa mère, 1186. Il envahit sur ses cousins la Poméranie ultérieure, à l'exception de la ville de Stolpe. Il fonda plusieurs villes, dont la principale est Prentzlow, dans la marche d'Ukraine. L'an 1225, Waldemar II, roi de Danemark, ayant été fait prisonnier par le comte de Schwerin, les ducs de Poméranie profitèrent de la conjoncture pour secouer entièrement le joug des Danois, et depuis ce temps reconnurent la souveraineté des margraves de Brandebourg. Dans une charte de 1250, Barmine reconnut que le pays de Wolgast était dévolu héréditairement aux enfants de Jean, margrave de Brandebourg, du chef de leur mère, Sophie de Danemark, décédée le 3 novembre 1248, à laquelle son père, Waldemar II, l'avait donné en dot. Barmine céda à Conrad, évêque de Camin, le pays de Stargard, pour la somme de 1,800 marcs, 1240; remit aux margraves de Brandebourg le château de Dantzick, 1271; leur déclara la guerre pour le retirer, 1272; s'empara de la nouvelle marche, des châteaux de Strhele, et de la ville de Driesen, 1275. Il mourut à Demmin, 1278. — Bogislas IV, Barmine II, et Otton Ier, tous trois fils de Barmine Ier, gouvernèrent d'abord par indivis les États qu'il leur laissa. Bogislas étant seul en âge de majorité, toute l'autorité se trouva concentrée en lui, par un acte du mois de décembre 1278; il confirma pour lui et pour ses frères les priviléges des villes de Poméranie. Les trois frères se partagèrent la succession paternelle, 1295. Le district de Wolgast fut adjugé à Bogislas, et celui de Stettin aux deux autres.

POMÉRANIE ULTÉRIEURE ou POMÉRÉLIE (ducs de la). Suantibor, fils de Bogislas et petit-fils de Mistivoi, roi des Slaves ou Vénèdes, ayant eu quatre fils, avait laissé la partie occidentale de ses États, qui s'étendait depuis le Mecklembourg jusqu'à la petite rivière de Grabo, à Wratislas et Ratibor, ses deux aînés; la partie orientale, comprise entre le Grabo et la Vistule, aux deux cadets, Bogislas et Suantopelk. La part de ces derniers était la Poméranie proprement dite, n'étant jamais désignée par un autre nom dans les chartes, ni dans l'histoire. Ce ne fut qu'au 16e siècle qu'on a commencé à donner communément le nom de Pomérélie ou de petite Poméranie à la partie de cet État qui est le long de la Vistule. Suantopelk laissa un fils dont le sort est ignoré. Voici la suite de la descendance de l'autre. — Bogislas fonda, 1107, une petite ville sur la côte occidentale du golfe de Dantzick, qu'on nomma en latin *Bugustia*, du nom du fondateur, et en langage du pays, *Puztig*, ensuite *Bantzig*. Boleslas III, duc de Pologne, remporta plusieurs avantages sur lui, 1117 et 1119. Bogislas mourut en 1150. — Subislas, dit l'*Ancien*, successeur de Bogislas, son père, au duché de la Poméranie,

1150, soutint une guerre malheureuse contre Waldemar Ier, roi de Danemarck, 1165. Il augmenta et fortifia le bourg de Dantzick ou Dantzig, près du golfe d'Angil; fonda, 1170, l'abbaye d'Oliva, où il fut inhumé, 1178. — Sambor, fils aîné et successeur de Subislas, régna 20 ans, 1178 à 1198. — Subislas II, fils de Sambor, lui succéda, 1198. L'époque de sa mort est inconnue. — Mestwin Ier, second fils de Subislas Ier, succéda à son neveu Subislas II, 1209; il fut attaqué, 1210, par Waldemar II, roi de Danemark, qui le força de lui prêter serment de fidélité. Il mourut l'an 1215. — Suantopelk ou Suantopulk, fils aîné et successeur de Mestwin Ier, 1215, prit les armes contre les Polonais, et tua leur duc, Lesco le Blanc, dans un combat, 1227. Les ducs de Mazovie, de la grande Pologne et de Silésie, s'étant joints à Suantopelk pour seconder les chevaliers teutoniques dans la conquête qu'ils avaient entreprise de la Prusse, eurent part à la célèbre victoire que ceux-ci remportèrent en 1233, et dont la gloire rejaillit principalement sur le duc de Poméranie, à qui l'on avait déféré le commandement. Il se ligua ensuite contre les chevaliers, et persécuta les sujets de leur ordre, 1242; il fut battu par eux, perdit les forteresses de Sartowitz et de Nakel, fut réduit à demander la paix et à donner son fils Mestwin en otage. Il reprit presque aussitôt les armes contre eux, les défit au combat de Reuden; il fut défait à son tour et obligé de renouveler la paix; il fut de nouveau vaincu par les chevaliers, 1246; fit la paix, 1248; la rompit; fut vaincu le 25 janvier 1252, et obligé de la redemander, 30 juillet 1253, et mourut le 11 janvier 1266. — Mestwin II et Wratislas, fils de Suantopelk, firent un partage de sa succession, dont l'aîné recueillit la plus grande part, 1266. Le cadet eut dans son lot la ville de Dantzick; Mestwin s'unit avec les Prussiens contre les chevaliers, 1268; ravagea les domaines de l'ordre. Le maître provincial des chevaliers de Prusse, ayant passé la Vistule, dévasta la Poméranie, et força le duc à faire la paix. Mestwin et Wratislas se brouillèrent, 1270. Mestwin, fait prisonnier par son frère, ne put recouvrer sa liberté qu'en restituant Dantzick, dont il s'était emparé; Wratislas mourut à Elbing, 1275. Mestwin chassa les Brandebourgeois de Dantzick, qui passa entre les mains de Vésimir. Ce prince mourut sans postérité mâle. Le projet que Mestwin avait conçu d'enlever aux chevaliers les terres qu'ils avaient reçues de Wratislas et de Ratibor, ses oncles, amena de nouveaux débats que le pape termina, 1282, en adjugeant aux chevaliers la terre de Meive. — Mestwin mourut en 1294, sans laisser de postérité légitime. — La branche des ducs de la Poméranie orientale étant finie par la mort de Mestwin et de Vésimir, plusieurs prétendants se présentèrent pour recueillir leur succession. Mais les Polonais s'emparèrent, sous différents prétextes, de la Poméranie. Le margrave Waldemar, trop faible pour résister, vendit à l'ordre Teutonique la partie des États de Mestwin et de Vésimir, qui touche à la Vistule, 1310 et 1311. Les Polonais prirent Dantzick et les autres forteresses de la Poméranie. D'un autre côté, Wratislas, duc de Slavie, conquit et acquit, 1313 et 1317, le pays de Stolpe, qui avait appartenu à Mestwin et à ses ancêtres. Il en résulta que les margraves de Brandebourg ne conservèrent rien de la succession des ducs de Poméranie.

Il y eut encore la *Poméranie suédoise*, constituée en faveur de la Suède par le traité de Westphalie, 1648, la *Poméranie antérieure*, la *Poméranie postérieure*, etc., toutes subdivisions du même état. La multiplicité des partages et sous-partages de la Poméranie en a rendu l'histoire très-confuse. Le traité de Westphalie en fit deux parts, la Poméranie antérieure et la Poméranie ultérieure; elle donna la 1re à la Suède, et la 2e à la Prusse. La guerre du Nord, 1700-1721, diminua la Poméranie suédoise, qui fut encore réduite en 1807. Toute la Poméranie fut cédée au Danemark en 1814 en échange de la Norwége; et le Danemark la céda à la Prusse en 1815 en échange du Lauenbourg.

POMEY (Fr.), jésuite, mourut préfet des études à Lyon, 1673, et laissa : un Dictionnaire français-latin, 1664; *Flos latinitatis*, 1665; *Indiculus universalis*, 1667, etc.

POMME DE TERRE. La pomme de terre fut apportée de l'Amérique en Europe par sir Walter Raleigh, 1586. Dans l'Amérique méridionale, cette racine s'appelait *papas*, et *openank* en Virginie. Les Anglais lui ont donné le nom de *potatoe*, à cause de sa ressemblance avec la patate ou pomme de terre douce. On distingua la nôtre par la dénomination de patate de Virginie jusqu'en 1640. Pendant plus d'un siècle elle fut cultivée dans les jardins comme une plante exotique curieuse. Importée en Hollande et dans les Pays-Bas, et en Flandre par Charles de l'Écluse à la fin du 16e siècle, elle y resta inconnue jusqu'en 1620, que des chartreux irlandais réfugiés en firent connaître les propriétés nutritives. Cultivée en Alsace, dès 1643, elle était presque inconnue dans le reste de la France, si bien qu'en 1767 on en trouva difficilement la quantité suffisante pour ensemencer un champ de médiocre étendue. La propagation de ce précieux tubercule est due aux écrits et aux efforts de Parmentier, qui en généralisa la culture dans toute la France. On lui accorda la plaine des Sablons pour la cultiver. Le gouvernement en envoya des semis dans les provinces les plus éloignées. Parmentier trouva également moyen de tirer de l'eau-de-vie du *solanum tuberosum*. Nous n'entrerons pas dans la description des différentes variétés de pommes de terre successivement introduites en Europe, ni des nombreuses applications utiles que la science a su lui découvrir. Nous dirons seulement que, combinée avec certaines parties de farine de froment, elle donne de bon pain, qu'on en extrait de l'eau-de-vie, etc.

POMMEREUL (François-René-Jean de), officier général, né à Fougères, 1745, mort, 1823, réorganisa l'artillerie de Naples; fut, sous l'empire, préfet, puis conseiller d'État et directeur de la librairie. On a de lui : *Histoire de Corse*, 1779; *Vues sur l'Italie et Malte*, 1795; *Campagnes de Bonaparte en Italie*, 1797, etc.

POMPADOUR (J.-Antoinette **POISSON**, dame **LENORMAND D'ÉTIOLES**, marquise de), maîtresse de Louis XV, née, 1722, épousa, fort jeune, le neveu d'un fermier général (Lenormand d'Étioles); quitta son mari pour se donner à Louis XV, 1744; fut créée marquise de Pompadour, 1745, et devint, plus tard, dame du palais de la reine. Elle jouissait d'un grand crédit à la cour, défaisait et faisait les ministres, les généraux, les ambassadeurs, et décidait les affaires les plus importantes. Elle mourut au palais de Versailles, 1764. Sa *Vie* parut à Londres, 1758. Il y a, en outre, les *Mémoires de madame de Pompadour*, publiés à Liége, 1765.

POMPE, machine hydraulique dont on se sert pour élever l'eau. L'invention en est attribuée à Ctésibius, mathématicien d'Alexandrie, 120 av. J.-C. Il y a trois sortes de pompes : la pompe aspirante, la pompe foulante et la pompe qui agit à la fois par aspiration et par refoulement. Perronnet inventa une double pompe à mouvement continu. Fabre présenta une pompe qui fait monter l'eau avec une grande rapidité, 1815. En

1820, Paulet et Sevennes ont inventé une pompe agissant par un procédé propre à multiplier la force motrice. — *Pompe à feu.* La première machine de ce nom fut construite en Angleterre, dans le 18e siècle. Fischer, mécanicien à Hambourg, inventa des pompes à feu à quatre cylindres qui poussent l'eau à la profondeur de 10 mètres jusqu'à la hauteur de 30 mètres, 1752. Périer frères sont les premiers qui établirent, en 1781, les pompes à feu, connues à Londres depuis 50 ans déjà, et la pompe à feu de Chaillot fut leur première œuvre. On en a depuis fabriqué à Saint-Quentin, qui ont été perfectionnées et surpassent celles des Anglais. — *Pompes à incendie.* Les pompes à incendie doivent leur invention à Léopold, mathématicien du roi de Prusse, 1699; elles furent perfectionnées, de 1789 à 1820, par Picot, Touboulic, Hellet fils, Gaudelet, Cartellet et Guillard. On en fit le premier usage à Paris sous d'Argenson, directeur de la police. Le 12 janvier 1705, le roi établit une loterie dont le profit fut destiné à l'achat et à l'entretien de 20 pompes qui devaient être distribuées dans les 20 quartiers de Paris. Le 23 février 1716, une ordonnance accorda un fonds annuel de 6,000 livres pour l'entretien de ces 20 pompes, en établit 16 autres, et commit 52 hommes exercés à ce service pour les mettre en activité. Telle fut l'origine de l'établissement des pompes à incendie et du corps des pompiers.

POMPÉE, *Cn. Pompeius Magnus*, fils de Cn. Pompeius Strabo, de famille équestre, né 106 av. J.-C., leva de son chef trois légions en faveur de Sylla, 83; battit divers corps des partisans de Marius; soumit la Cisalpine; reprit la Sicile, et obtint le triomphe après avoir fait tuer Carbon dans Cassyre et défait Domitius Ahénobarbus en Afrique. A la mort de Sylla, Pompée ravit la Narbonaise aux lieutenants de Sertorius, triompha lui-même de Sertorius en Espagne, après quatre ans de guerre, 78. Consul à son retour d'Italie, il écrasa les esclaves révoltés à Silare, 70; reçut un deuxième triomphe; fut nommé consul; obtint le proconsulat des mers par la loi Gabinia; trouva le moyen de détruire les pirates en 49 jours, 67. Il battit Mithridate sur les bords de l'Euphrate, 65; soumit le Pont, la Paphlagonie et la Bithynie; enleva le royaume à Antiochus l'Asiatique; remplaça Aristobule par Hircan II sur le trône de Judée, 64; reçut la soumission de Pharnace, fils de Mithridate; lui laissa le royaume de Bosphore, 62, et reçut un troisième triomphe à son retour. Il forma le premier triumvirat avec Crassus et César, 60, et obtint l'Afrique et l'Espagne dans le partage que les triumvirs firent des provinces. Jaloux des succès de César en Gaule, il l'attaqua sourdement, 53; fit lancer un sénatus-consulte qui sommait César d'abandonner son armée, 50. César ayant passé le Rubicon, 49, surprit Pompée sans forces en Italie, et le contraignit de s'enfuir en Grèce avec le sénat et les nobles. Pompée suivit son rival en Thessalie; fut vaincu à Pharsale, et se réfugia en Égypte où il fut égorgé, par ordre du jeune roi Ptolémée XII, 48. Sa tête fut portée à César, qui versa des larmes et punit les meurtriers. — Pompée l'aîné, *Cn. Pompeius*, fils du grand Pompée, passa en Espagne, y rassembla 13 légions, de nombreux auxiliaires et une flotte formidable. Attaqué par César, il perdit la bataille de Munda et périt dans sa fuite, 45 av. J.-C. — Pompée le jeune, *Sextus Pompeius*, frère du précédent, prit part à la guerre de Munda, 45 av. J.-C.; fit la guerre en partisan contre les amis de César; rentra dans Rome à la mort du dictateur, 44; reçut le commandement des provinces maritimes. Il se rendit maître de la Sicile, 42; conquit la Sardaigne, la Corse, et réduisit Antoine et Octave à signer avec lui la paix de Misène, 38. La paix fut courte, il perdit l'Achaïe et la Corse, 37; battit Octave à Scylla, 37; perdit la Sicile, 36; se réfugia en Asie, voulut ensuite forcer Antoine à entrer en partage avec lui; fut battu et pris par Titius, et mourut en prison à Milet, 35 av. J.-C.

POMPÉE (Trogue), *Trogus Pompeius*, historien latin, né dans les Gaules au 1er siècle de J.-C., composa une histoire universelle, dite *Histoires philippiques*, dont Justin nous a laissé un abrégé.

POMPEIES, *Pompeii*, ville de Campanie, à l'embouchure du Sarmis, fondée au temps d'Hercule, fut en partie renversée par un tremblement de terre, 63 av. J.-C., et engloutie complétement sous les cendres du Vésuve, 79 ap. J.-C.; retrouvée en 1755, on y fait de grandes fouilles depuis 1799.

POMPEIUS STRABO (*Cn.*), père du grand Pompée, fut consul, 89 av. J.-C.; défit Afranius à l'époque de la guerre sociale, 90; prit Asculum, 89, et soumit les Vestini et les Peligni. Envoyé contre Marius et Cinna, 88, il s'entendit avec eux pour se laisser battre, et périt peu de temps après d'un coup de foudre, 87. Son corps fut traîné dans les rues de Rome et jeté dans le Tibre.

POMPIERS (Sapeurs-). L'organisation militaire de ce corps eut lieu en vertu d'un décret du 18 septembre 1811. Déjà en 1792, les sapeurs-pompiers avaient été armés de sabres; cette fois ils reçurent un fusil, et ils obtinrent la solde du génie. L'ordonnance du 7 novembre 1821 plaça définitivement ce corps dans l'armée, dont il fait maintenant partie, bien qu'il soit entretenu aux frais de la ville de Paris. En Suisse, en Italie, en Allemagne et en Espagne, excepté à Madrid, ce sont les ouvriers maçons, charpentiers, couvreurs, etc., qui remplissent les fonctions de pompiers. En Russie, les troupes sont chargées des incendies.

POMPIGNAN (J.-J. LEFRANC, marquis de), né à Montauban, 1709, mort, 1784, fut successivement avocat général, premier président à la cour des aides de Montauban, conseiller d'honneur au parlement de Toulouse, et s'adonna complétement aux lettres. Fatigué des attaques du parti philosophique et des sarcasmes de Voltaire, il se retira dans sa terre de Pompignan. Il faisait partie de l'Académie française depuis 1760. Il a laissé une tragédie de *Didon*, 1734; des *Poésies sacrées*; un *Voyage de Languedoc et de Provence*, etc. Ses œuvres complètes ont été publiées en 1784.

POMPONACE ou **POMPONAZZI** (Pierre), né à Mantoue, 1462; fut reçu docteur en philosophie et en médecine dans cette ville, et professa ces sciences dans son université et dans les villes de Ferrare et de Bologne, où il mourut, 1524. Son *Traité de l'immortalité de l'âme*, imprimé à Bologne, 1516, fut brûlé à Venise à cause d'un passage incriminé; réimprimé dans cette ville, avec ses *œuvres complètes*, 1525; et pour la dernière fois à Tubinge, avec la *Vie de l'auteur*, 1791.

POMPONIUS, nom d'une illustre famille romaine, qui faisait remonter son origine à l'un des fils de Numa Pompilius, et dont le membre le plus célèbre fut Titus Pomponius Atticus. V. ATTICUS.

POMPONIUS (Sextus), jurisconsulte romain, qui florissait sous les empereurs Adrien et Marc-Aurèle, 138-180 de J.-C.; composa différents traités de jurisprudence, insérés dans le *Digeste*, dont le plus célèbre fut celui ayant pour titre : *de l'Origine du droit*, dont Uble donna une édition, 1661, et qui fut réimprimé avec une préface d'Heineccius, et une notice sur la vie et les travaux de Pomponius, 1735. Ses *Fragments de jurispru-*

dence furent imprimés à Hanau, 1723, et à Lemgo, 1750.

POMPONIUS LÆTUS (*Julius*), savant napolitain, né dans la haute Calabre, 1425; appartenait à l'ancienne maison des San-Severini. Il vint à Rome fort jeune encore, et y acquit, par son éloquence et son érudition, une brillante réputation. Les ennemis que ses grands succès lui attirèrent le rendirent suspect à Paul II, et l'accusèrent de conspiration contre la vie de ce pape, qui le fit arrêter à Venise et conduire à Rome, où il fut jeté en prison. Il obtint cependant, dans la suite, les faveurs de Sixte IV et d'Innocent VIII, qui le nomma à l'une des chaires du collége de Rome, 1484. Ce fut à cette époque qu'il composa la plus grande partie de ses ouvrages. Il mourut à Rome, 1497, laissant : *de Magistratibus, sacerdotiis et legibus Romanorum*, 1515; *de Romæ antiquitate*, 1515; *Compendium historiæ romanæ*, 1498-1500; *de Lingua latina*, 1498, etc.

POMPONE (Marquis de). V. **ARNAUD** (Simon).

PONCE DE LÉON (J.), capitaine espagnol, naquit dans la province de Léon; prit une part très-grande à la réduction d'Hispaniola (Saint-Domingue); se rendit maître de Porto-Rico, dont il fut gouverneur; découvrit les côtes de la Floride, 1512, et y fonda la première colonie.

PONCEAU (Pierre-Étienne du), né à La Rochelle, 1760; partit pour les États-Unis pendant la guerre de l'indépendance, 1783; devint aide de camp du ministre de la guerre Knox, 1786, et quitta le service, 1794, lorsque celui-ci se démit des affaires publiques. Il se livra alors à l'étude des lois et s'éleva au rang des jurisconsultes les plus savants de l'Union; fonda, à Philadelphie, 1798, une Académie de jurisprudence, qui fut la première de ce genre aux États-Unis, et la *Société de Guillaume Penn*, pour la recherche des antiquités nationales, dont Franklin fut le premier président, et dont il prit la place après Tilgham, 1827, au moment où l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris le nommait membre correspondant. Outre plusieurs *Mémoires* insérés dans les *Transactions de la société philosophique de Philadelphie*, M. du Ponceau a publié plusieurs écrits sur la jurisprudence et une grammaire et vocabulaire de vingt-deux langues américaines.

PONCELET (Polycarpe), religieux récollet et savant agronome, naquit à Verdun, au commencement du 18e siècle. Il rendit son nom célèbre par des expériences très-ingénieuses qu'il fit sur le froment et la farine. Nous avons de lui : *Chimie du goût et de l'odorat*, Paris, 1755; *Principes généraux d'éducation*; *Mémoires sur les parties constituantes de la farine*, 1776, et enfin *Histoire naturelle du froment*, 1779.

PONCHER (Étienne), homme d'État, naquit à Tours, 1446. Son mérite personnel le fit parvenir aux plus hautes dignités. Président aux enquêtes, 1498, il fut nommé à l'évêché de Paris, 1503; garde des sceaux, 1512, et enfin archevêque de Sens, 1519. Admis au conseil des rois Louis XII et François Ier, il fut employé par ces deux princes dans des négociations importantes. On a de lui des *Constitutions synodales*, qui furent publiées, 1514. — Poncher (François), son neveu, qui lui succéda dans l'archevêché de Sens, cabala contre la duchesse d'Angoulême pour lui faire ôter la régence, et fut renfermé au château de Vincennes, où il mourut, 1552. On a de lui des *Commentaires sur le droit civil*.

PONDICHÉRY, chef-lieu de l'Inde française, sur la côte de Coromandel; population, 42,000 habitants. Résidence d'un gouverneur général, d'une cour royale et d'un tribunal de première instance. Le comptoir de Pondichéry fut établi par Macarat, 1612; on y bâtit un séminaire pour les jésuites et un autre pour les capucins et un fort; 150 Français y résistèrent, pendant 12 jours, à 3,500 hommes de troupes réglées hollandaises, qui furent obligées de signer une capitulation honorable, pour en laisser sortir les Français, 5 septembre 1693. Mais en 1720, et sous le gouvernement de Dupleix, 1742-1750, Pondichéry, qui n'était d'abord qu'une faible ville, devint la capitale d'un vaste territoire. Elle fut prise par les Anglais, 1761; rendue à la France peu de temps après, puis reprise de nouveau, 1785-1793. L'Angleterre la restitua à la France, 1815; mais le gouvernement général de Pondichéry, si florissant et si prospère sous Dupleix, ne se compose plus aujourd'hui que de cinq districts épars : Pondichéry, Karikal, Yanaon, Mahé, Chandernagor, avec un territoire extrêmement resserré.

PONGERVILLE (J.-B.-Antoine-Aymé **SANSON** de), poëte et auteur dramatique, né dans l'ancien comté de Ponthieu, 1786; vint à Paris, 1808, et la traduction de *Lucrèce*, en vers français, qu'il publia, 1823, y obtint un succès égal à celui des *Géorgiques* de Delille, dont elle renouvelait le prodige. Il publia depuis, sous le titre d'*Amours mythologiques*, une traduction en vers français des plus beaux morceaux des *Métamorphoses d'Ovide*, 1826-1827; fut l'un des collaborateurs les plus distingués de la *Revue encyclopédique*, et ce fut sous sa surveillance que se publia la collection des classiques latins, avec traduction nouvelle, dont les éditions diverses, 1828-1829, furent rapidement épuisées.

PONIATOWSKI (Stanislas, comte de), père du roi de Pologne Stanislas-Auguste, né en 1678; prit le parti de Stanislas Leczinski, 1704, et fut, depuis cette époque, l'ami le plus fidèle et le plus dévoué du roi de Suède Charles XII, qu'il accompagna en Turquie, et fut envoyé par lui en ambassade à Constantinople. Chargé de plusieurs missions importantes à la cour de France, il obtint, 1752, la dignité de castellan de Cracovie, qui lui donna le premier rang parmi les sénateurs du royaume, et mourut, 1762. On lui attribue les *Remarques d'un seigneur polonais sur l'histoire de Charles XII, par Voltaire*, 1741. — Poniatowski (Stanislas-Auguste, comte de). V. **STANISLAS II**, roi de Pologne.

PONIATOWSKI (Joseph, prince de), surnommé le *Bayard polonais*, naquit à Varsovie, 7 mai 1765. Il était fils d'André, général d'artillerie au service de Marie-Thérèse et neveu du dernier roi de Pologne, Stanislas-Auguste. Il fit ses premières armes dans les armées autrichiennes; fut rappelé en Pologne, 1789. Nommé commandant en chef des troupes polonaises, 1792, il se couvrit de gloire à Zielença et à Dublinska; mais bientôt, contrarié dans ses vues par la diète, il déposa son commandement, et ne rentra en Pologne qu'à la nouvelle révolution de 1794. Il s'y contenta du commandement d'une division, sous les ordres du général en chef Kosciusko; mais l'issue malheureuse de cette campagne le força à s'expatrier de nouveau, et il ne reparut en Pologne qu'en 1806. Nommé alors ministre de la guerre par le gouvernement provisoire, il réorganisa l'armée polonaise, défendit Varsovie, à la tête de 8,000 hommes, contre 60,000 Autrichiens, 1809; battit l'archiduc à la bataille de Razin, où il se couvrit de gloire, et fidèle allié de la France, il se signala dans les troupes auxiliaires, 1812-1813; fut nommé maréchal de France sur le champ de bataille de Leipsick, 16 octobre. Poniatowski ne jouit pas longtemps de cette distinction si justement méritée, car le 18, étant chargé de protéger la retraite de l'armée française, et ne pouvant plus s'opposer aux colonnes en-

nemies qui s'avançaient en force, il s'élança dans l'Elster, et s'y noya plutôt que de se rendre.

PONS, petite ville de France (Charente-Inférieure). Des prélats s'y assemblèrent avec Geoffroy d'Archiac, évêque diocésain, 1295-1294, au sujet des décimes accordés au roi Philippe le Bel. La sirerie de Pons, qui est fort ancienne, ne relevait que du roi et avait 250 fiefs relevant d'elle. Elle donna le nom à la maison de Pons, célèbre par son ancienneté, ses alliances, et le grand nombre d'hommes illustres qu'elle a produits. Cette ville, qui joua un si grand rôle dans les guerres de religion, est aujourd'hui chef-lieu de canton (Charente-Inférieure), et possède un château fort et des eaux minérales assez renommées.

PONS, ancienne et illustre maison de France, dont Bertrand, sire de Pons, qui vivait, 1160, fut la souche. De son mariage avec Élisabeth de Toulouse, il eut Renaud Ier et Raimond, qui fut évêque de Xaintes et cardinal. —Renaud Ier mourut, 1224, laissant Renaud II, qui fut sire de Pons et vivait, 1254, et qui, de son mariage avec Agathe d'Angoulême, eut Renaud III, sire de Pons, 1263, et Geoffroy Ier, son fils, 1301, dont la fille Jeanne entra dans la famille des comtes de Périgord, 1317. — Renaud V, sire de Pons, qui fut tué à la bataille de Poitiers, 1346, laissa de son mariage avec Jeanne d'Albret, 1319, Renaud VI, sire de Pons, comte de Blayes, de Marennes, et lieutenant général en Poitou et en Xaintonge; qui conquit sur les Anglais, 1569, Cognac, Saint-Maixent, Marans, Royans et autres places, et qui mérita, de la bouche même de Charles V, le titre de *père, protecteur, et conservateur de la Guienne*.— Antoine, sire de Pons, comte de Marennes, capitaine de cent gentilshommes de la maison du roi, et son lieutenant en Xaintonge, l'un des descendants de François Ier, sire de Pons, fut attaqué en la même ville de Pons, par les huguenots, 1568, et leur opposa une vive résistance; mais, accablé par le nombre, il fut fait prisonnier et conduit à la Rochelle. Henri III, en récompense de sa belle conduite, le créa chevalier du Saint-Esprit, à la première création, 1578. Il mourut, 1632. — Jacques de Pons Ier, fils puîné de François Ier, sire de Pons, fut la tige, 1580, des barons de Mirambeau, et Pons de Pons, fils puîné de Jacques Ier, 1585, de celle des marquis de la Caze, qui s'éteignirent vers la fin du 17e siècle, 1680.

PONSONBY (Georges), l'un des chefs de l'opposition libérale au parlement d'Angleterre, naquit en Irlande, 5 mars 1755; étudia au collége de Cambridge, et embrassa la carrière du barreau, où il se fit bientôt une brillante renommée. Nommé premier avocat au conseil du revenu d'Irlande, pendant que ses concitoyens l'appelaient, par leurs suffrages, à l'honneur de siéger au parlement de cette île, 1782, il perdit cette place à l'avénement du lord-lieutenant d'Irlande, Buckingham, 1785; retourna à sa clientèle, et devint bientôt le premier orateur de l'opposition. Ce fut sur sa proposition que le prince de Galles fut invité, par le parlement d'Irlande, à s'emparer de la régence, pendant tout le temps que durerait la démence de son père Georges III; il rejeta sur le système de violence et d'iniquité de l'administration, le soulèvement de la malheureuse Irlande, 1798; s'opposa à la réunion des deux parlements; fut élu membre de la chambre des communes au parlement britannique, lorsque cette mesure eut été adoptée; s'y signala comme à Dublin, par la lutte incessante qu'il dirigea contre les entreprises du torysme; et mourut laissant un nom justement vénéré, 1819.

PONT, *Pontus*, vaste région septentrionale de l'Asie Mineure, ainsi nommée à cause de sa position le long de la mer Noire (*Pontos-Euxenos*), était bornée au nord par la mer Noire, à l'est par la région caucasienne et l'Arménie, à l'ouest par la Paphlagonie, au sud par la Cappadoce, dont elle fit d'abord partie. Les deux pays furent séparés l'an 520 av. J.-C., et le Pont forma l'une des satrapies de l'empire des Persans. Les satrapes de Pont étaient héréditaires et à peu près indépendants, toutefois leur indépendance ne fut réellement complète que sous les Séleucides, 311-64. Mithridate VII, qui fut le plus célèbre d'entre les rois de Pont, joignit à ses États le Bosphore, une partie de la Colchide, la Cappadoce et la Paphlagonie, et soutint trois guerres contre les Romains, 88-85, 83-81, 75-65, qui lui enlevèrent le Pont. Après sa mort, 65, Pharnace, son fils, régna sur le Bosphore, et recouvra un instant le royaume de son père; mais il fut refoulé par César, 47, et le Pont fut définitivement réduit en province romaine. Une partie cependant, la partie nord-est resta indépendante, et forma un petit royaume, sur lequel régnèrent deux princes du nom de Polémon, ce qui lui fit prendre le nom de *Pont Polémoniaque*. Cet état fut définitivement réuni à l'empire romain après l'abdication de Polémon II, 65 de J.-C.

Chronologie des rois de Pont.

Pharnace Ier, av. J.-C.	520
Artabaze	502
Ariobarzane Ier	480
Mithridate Ier	402
Ariobarzane II	363
Mithridate II	337
Mithridate III	302
Mithridate IV	266
Mithridate V	222
Pharnace II	186
Mithridate VI Evergète	157
Mithridate VII Eupator	125-65
Soumission aux Romains	65-48
Pharnace	48-47
Rois du Pont Polémoniaque.	
Polémon Ier	47
Pythodoris, sa veuve. 11 ans avant — 38 après J.-C.	38-65
Ptolémon II	

PONT ou de **PONTE** (Perrin du), 44e grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, succéda, 1534, à Philippe de Villiers-l'Ile-Adam. Le roi de Tunis, Muley-Assem, ne pouvant résister aux forces de Barberousse, 1535, lui envoya un ambassadeur pour le prier d'intercéder pour lui auprès de Charles-Quint, afin qu'il le prît sous sa protection. Ce que l'empereur accorda, à la condition pourtant que les galères du grand maître se joindraient à la flotte. De Ponte y envoya la grande caraque de Malte, accompagnée de galères. Les chevaliers eurent l'honneur de gagner, les premiers, la tour de la Goulette et se signalèrent par leur intrépidité à la prise de Tunis, que l'empereur rendit à Muley-Assem. Ce grand maître mourut à l'âge de 70 ans, 17 novembre 1535, après un règne de 14 mois, et eut pour successeur Didier de Sainte-Jaille.

PONT (Louis du) ou **PONTE**, savant jésuite, né à Valladolid, 1554, enseigna pendant plus de 10 ans, 1584-1595, la philosophie et la théologie, et acquit dans l'enseignement une brillante réputation. Il mourut en odeur de sainteté, 27 février 1624, et le roi d'Espagne, ainsi que plusieurs archevêques et évêques, demandèrent au pape avec instance sa canonisation. Ses principaux ouvrages sont : *Explication du Cantique des cantiques,*

1622, et *le Guide spirituel*, traduit par le père Bignon, Paris, 1685.

PONT, ouvrage de maçonnerie ou de charpente construit sur une rivière, un ruisseau ou fossé pour servir de passage. L'un des plus anciens ponts dont les historiens fassent mention est celui que, selon Hérodote, la reine Nitocris, 2150 av. J.-C., fit construire à Babylone sur l'Euphrate, et pour la construction duquel elle fit détourner le fleuve de son cours. Parmi les ponts de l'antiquité on cite le pont que Trajan fit construire sur le Danube, 98 de J.-C., pour faciliter les irruptions dans la Dacie : ce pont avait, selon la description de Dion Cassius, vingt piles en pierre de taille qui, sans compter les fondations, avaient 150 pieds de haut et 60 de largeur, et qui étaient jointes par des arches de 170 pieds d'ouverture. Les plus beaux ponts de France, et peut-être d'Europe, sont ceux du Saint-Esprit, 1265-1509 ; de Tours, de Bordeaux et de Cubzac, 1840. Aujourd'hui la construction des ponts a été confiée depuis 1759 à un corps d'ingénieurs exclusivement chargés de leur exécution, et pour lesquels une école spéciale fut organisée sous la direction de Trudaine et de Perronet, et définitivement constituée par le décret impérial du 25 août 1804. (V. **PONTS ET CHAUSSÉES.**) — *Ponts en chaînes de fer, en fer fondu et en fil de fer.* Les anciens auteurs chinois parlent de chaînes de fer qui, dans leur pays, servaient à traverser les rivières, et une construction de ce genre existe même aujourd'hui, à ce que rapporte Pauw, dans la province de Yannan, près Kintou-Fou. Un moyen de communication tout aussi singulier est, sans contredit, le pont de cordages en cuir jeté au Chili sur la rivière Maypo. Le premier pont de chaîne de fer fut jeté sur le Teweed, en Angleterre, par Brown, capitaine de vaisseau, 1819. Le premier pont de fer fut également construit en Angleterre, 1788. Le pont des Arts à Paris, 1802-1804, et celui d'Austerlitz, 1804-1807, furent les premiers ponts de fer construits en France. En 1811 et 1815, on commença à construire, en Amérique et en Angleterre, des ponts en fil de fer pour le passage des piétons. Le pont de Philadelphie est l'un des ponts les plus remarquables en ce genre. Les ponts d'Annonai et de Jarnac, sur la Charente, furent les premiers ponts en fil de fer construits en France, où, depuis, ce genre de construction a pris de grands développements. — *Pont roulant*, ancienne machine de guerre dont on trouve la figure dans les monuments de la monarchie française de Montfaucon. Louis XI, étant encore dauphin, se servit d'un pont roulant pour faire lever le siége de Dieppe aux Anglais, 1443. Ce pont roulant se poussait par le secours d'un avant-train ; il était soutenu par des grues placées sur la rive du fossé, et des crans, d'espace en espace, servaient à retenir le pied des échelles. V. **TUNNEL, PARIS.**

PONT-A-MOUSSON, ville de France, chef-lieu de canton (Meurthe), à 24 kilomètres de Nancy, fut bâtie par les comtes de Bar, et érigée en marquisat, 1554. Prise et reprise plusieurs fois, 1240, 1475, 1632, elle devint le siége d'une université, 1572, qu'elle conserva pendant plus de deux siècles, 1778.

PONT-DU-CHATEAU, ancienne ville forte de France, chef-lieu de canton (Puy-de-Dôme), à 11 kilomètres de Clermont-Ferraud. Elle fut prise par Louis le Gros, 1126, et réunie à la couronne par Philippe-Auguste, 1180.

PONT-DE-L'ARCHE, anciennement *Pistes*, petite ville de France (Eure), chef-lieu de canton, à 10 kilom. de Louviers ; fut fondée par Charles le Chauve, 854. Pont-de l'Arche fut la première ville de France, qui ouvrit ses portes au roi Henri IV, 1590.

PONT-DE-VEYLE (Antoine de Ferriol, comte de), littérateur, né, 1697, fut lecteur du roi et intendant général des classes de la marine. Il est l'auteur de quelques comédies qui eurent du succès : *le Complaisant*, *le Fat puni* et *la Somnambule*, et de plusieurs *pièces fugitives*. il mourut à Paris, 1774.

PONT-SAINT-ESPRIT, chef-lieu de canton (Gard), célèbre par le pont qui lui a donné son nom. Ce pont, l'un des plus beaux d'Europe, est construit sur le Rhône, à 33 kilom. d'Uzès. Il a 800 mètres de long et 26 arches. Il fut commencé par les frères hospitaliers, dits frères pontifices ou du pont, 1265, et achevé du produit des offrandes que les fidèles faisaient alors à un petit oratoire dédié au Saint-Esprit, 1509.

PONTS-DE-CÉ (Les), *Pons Saii*, chef-lieu de canton du département de Maine-et-Loire, sur plusieurs îles de la Loire, communiquant entre elles par des ponts. Les Anglais et les Espagnols y furent complétement battus par les Angevins, 1458 ; et le maréchal de Créqui y défit les troupes de Marie de Médicis, mère de Louis XIII, 1620. En 1793, les républicains battirent les Vendéens dans un combat très-meurtrier. V. **CÉ.**

PONTS ET CHAUSSÉES. Le corp des ponts et chaussées, exclusivement chargé de la surveillance et de l'exécution de tous les travaux qui ont trait aux voies de communication, fut organisé par Trudaine et Perronnet, 1759, et définitivement constitué par le décret impérial du 25 août 1804. Chaque département possède un ingénieur en chef des ponts et chaussées et un nombre plus ou moins considérable d'ingénieurs ordinaires ; et les travaux qui s'exécutent sous leurs ordres sont inspectés par des inspecteurs divisionnaires qui, sous la présidence du ministre des travaux publics, forment le conseil général des ponts et chaussées, où sont discutées toutes les objections des oppositions qu'ils ont cru devoir faire aux ouvrages entrepris dans les seize circonscriptions dont se compose la France. — Une école des ponts et chaussées a été créée à Paris par décret du 17 janvier 1791.

PONTANUS, savant jésuite, né à Bruck (Bohême), 1542, entra dans l'institut de Saint-Ignace, 1563, et professa les belles-lettres avec le plus grand succès. Les ouvrages élémentaires qu'il publia en très-grand nombre furent en usage dans la plupart des colléges d'Europe pendant plus d'un siècle. On distingue : *Progymnasmata latinitatis*, 1590 ; *Floridorum libri VIII*, 1602, et *Attica bellaria*, 1615-1620 ; sans compter les excellentes traductions latines qu'il donna de quelques auteurs byzantins. C'est aux savants *Commentaires* qu'il publia sur *Ovide* que ce philologue doit ses plus grands succès. Il mourut à Augsbourg, 1626.

PONTANUS ou DE PONTE (Pierre), grammairien, surnommé l'*Aveugle de Bruges*, naquit dans cette ville, 1480. Il perdit la vue, 1484, ce qui ne l'empêcha pas de faire de rapides progrès dans les lettres. Il vint à Paris, 1526, après avoir enseigné la grammaire dans plusieurs villes de Flandre ; y ouvrit une école qui fut très-fréquentée, et laissa plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue : *Grammaticæ artis, pars prima, pars secunda*, 1528-1529, et *Ars versificatoria*, 1506.

PONTANUS (Jean-Isaac), historien et philologue, né à Elseneur, 1571, étudia trois ans sous le célèbre astronome Tycho-Brahé ; s'appliqua à la médecine, et fut reçu docteur à Bâle, 1601 ; professa la physique et les mathématiques au collége de Hardewick, et mourut dans cette

ville, historiographe du roi de Danemark et des états de Gueldre, 1639. Parmi les écrits qu'il laissa, on distingue : *Originum francicarum lib.* VI, 1616 ; *Historia urbis et rerum amstelodamensium*, 1611 ; *Rerum danicarum historia*, 1631, et *Historiæ geldricæ lib.* XIV, 1639.

PONTANUS (Jean-Jovien), *Pontano*, homme d'État et écrivain remarquable du 15e siècle, naquit en Ombrie, 1426 ; s'établit à Naples, et devint successivement secrétaire du roi Ferdinand Ier, précepteur de son fils Alphonse, ambassadeur, puis enfin premier ministre. Mais il trahit Ferdinand II, et livra la ville de Naples au roi de France Charles VIII, 1495. Pontanus, qui avait fondé l'Académie napolitaine qui porte son nom, et auquel on doit la découverte des écrits de Donat et de Rhemnius Polémon, mourut, 1503, laissant un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on distingue l'*Histoire des guerres de Ferdinand II, roi de Naples, avec Pierre d'Anjou*, et qui furent réunis en *Œuvres* complètes, 6 vol. in-fol., Naples, 1505-1512.

PONTARLIER (*Pons-Ælii*), chef-lieu d'arrondissement sur le Doubs (Doubs), au milieu des montagnes du Jura. Cette ville, en partie fermée de vieilles murailles, fait remonter sa fondation à Auguste, 65 av. J.-C. Elle forma jusqu'au 14e siècle, 1306, deux bourgs séparés, dont l'un, Morieux, fut longtemps la résidence de seigneurs particuliers, qui relevaient des ducs de Bourgogne ainsi que la partie de la Franche-Comté dans laquelle elle était enclavée. Elle fut prise, pillée, et en partie détruite par le duc de Saxe-Weimar, 1639.

PONT-AUDEMER (*Pons Aldemari*), petite ville de France (Eure), chef-lieu de sous-préfecture, sur la Rille, à 69 kil. d'Évreux, reçut le nom d'un seigneur normand, Aldemar qui en fut le fondateur. Elle fut prise et saccagée par les ligueurs, 1592.

PONTCHARTRAIN (Paul **PHÉLYPEAUX**, seigneur de), naquit à Blois, 1569, et devint secrétaire des commandements de la reine Marie de Médicis, puis secrétaire d'État, 1610. Il mourut, 1621. Nous avons de lui des *Mémoires* sur le règne de cette princesse, et un *Journal des Conférences de Loudun*, imprimés à la Haye, 1720. — Pontchartrain (comte de), son petit-fils, né, 1643, fut reçu conseiller au parlement de Paris, 1660 ; nommé premier président du parlement de Bretagne, 1667 ; intendant des finances, 1687 ; secrétaire d'État, 1690, et enfin chancelier de France, 1699-1714. Il se retira au château de Pontchartrain, 1715, et y mourut, 1727.

PONTE-CORVO, petite ville d'Italie, dans les États de l'Église, enclavée dans la terre de Labour, à 20 lieues de Naples, avec évêché. Napoléon érigea cette ville en principauté, 1805, et nomma Bernadotte prince de Ponte-Corvo, 5 juin 1806.

PONTHIEU. Le Ponthieu, *Pontivus pagus*, faisait anciennement partie du pays des Morins. Il s'étendait depuis la rivière de Canche, qui le séparait du Boulonnais, jusqu'à la Somme, qui le séparait du Vimeu. Sous les premiers rois carlovingiens, il comprenait le Boulonnais, le Vimeu, le Ternois, Guines, Ardres, et autres pays le long de la mer. On distingua depuis le *Ponthieu propre* avec les villes d'Abbeville, de Montreuil, de Saint-Pol, de Saint-Riquier, et le *Vimeu*, où l'on remarquait Saint-Valery, Crécy, Oisemont, Gamaches. — Le Ponthieu passa successivement dans les maisons d'Alençon, d'Aumale, de Montmorency, de Castille, et fut porté à l'Angleterre vers la fin du 13e siècle par le mariage d'Éléonore de Castille, comtesse de Ponthieu, avec Édouard Ier. Confisqué par le roi de France, sous Édouard III, il fut rendu à l'Angleterre par le traité de Bretigny, 1360. Réuni à la couronne par Charles V, 1369, il fut cédé au duc de Bourgogne par le traité d'Arras, 1435 ; mais il revint à la France après la mort de Charles le Téméraire, 1477. L'érection du comté de Ponthieu date au moins du 7e siècle, et il était héréditaire dès cette époque.

Chronologie historique des comtes de Ponthieu.

Le premier comte de Ponthieu dont il soit fait mention, est Walbert, comte de Ponthieu, de Ternois et d'Arques, par succession paternelle, qui fit don à saint Bertin (qui se démit de son abbaye, 696) d'une grande partie de son héritage, savoir du comté d'Arques avec toutes ses dépendances. Depuis Walbert, il y a un vide d'environ un siècle dans la suite des comtes de Ponthieu. — Angilbert, gendre de Charlemagne, fut établi par ce prince duc ou gouverneur de Ponthieu, ou *duc de la côte maritime*. Il se retira dans l'abbaye de Centule ou de Saint-Riquier, 791, et devint abbé de ce monastère, 793. Il y mourut le 18 février 814. — Nithard, successeur d'Angilbert, son père, 814, demeura fidèle à l'empereur Louis le Débonnaire, dans la révolte des enfants de ce prince, et prit aussi le parti de Charles le Chauve dans les guerres que ses frères lui suscitèrent. Il fut abbé de Saint-Riquier à la mort de Louis, oncle de Charles le Chauve, et fut tué en s'opposant aux incursions des Normands, 853. Il composa quatre livres d'histoire qui commencent en 815, et finissent en 844. — Rodolphe, oncle maternel de Charles le Chauve, fut le successeur de Nithard au duché des côtes de Ponthieu et au titre d'abbé, 853. Il mourut le 6 janvier 859. — Helgaud Ier, moine de Saint-Riquier, fut le successeur de Rodolphe, 859. Il donna aux vassaux de Ponthieu des lois qui s'observaient encore au 12e siècle. Il ne vivait plus en 864. — Herluin Ier, fils d'Helgaud, lui succéda dans le gouvernement des côtes maritimes, 864, et fut remplacé en 878. — Helgaud II, fils et successeur d'Herluin, 878, fit entourer de murs le bourg de Montreuil, et le rendit une place forte, au moyen d'un château qu'il y fit bâtir. Il fonda l'abbaye de Saint-Salve ou Sauve de Montreuil ; entra dans le parti du roi Raoul, contre le duc de Normandie, 925, et fut tué dans une attaque contre les Normands, 926. — Herluin II, fils aîné d'Helgaud, lui succéda sous le titre de comte de Montreuil, 926. Il eut quelques démêlés avec Hugues le Grand, comte de Paris, et Herbert, comte de Vermandois, qui vinrent assiéger le château de Montreuil, 929. Ils firent une paix qui fut courte. Herluin tailla en pièces les gens d'Arnoul, comte de Flandre, qui ravageaient le Ponthieu, 939. Arnoul, ayant pris le parti de ses gens, se rendit maître du château de Montreuil par trahison, fit prisonniers la femme et les enfants d'Herluin, qu'il envoya en Angleterre, pour les retenir en prison. Guillaume Longue-Épée, duc de Normandie, vint au secours d'Herluin, reprit Montreuil, et rendit cette place à Herluin. A la mort de Guillaume Longue-Épée, Louis d'Outre-mer confia la garde de Rouen au comte de Montreuil, 945. Peu de temps après, Herluin défit les gens du comte de Flandre qui ravageaient son pays, se réconcilia avec celui-ci, 944 ; reçut du roi le château et le comté d'Amiens ; accompagna ce dernier au siége de Reims, 945, et fut massacré la même année dans l'entrevue que Louis d'Outre-mer eut avec Harold ou Aigrold, roi de Danemark, près de Saint-Sauveur-sur-Dive en Normandie. — Roger ou Rotgaire fut retiré de sa prison d'Angleterre pour remplacer Herluin, son père, au comté de Montreuil, 945. Il repoussa Louis d'Outre-mer, qui était venu l'assiéger avec Arnoul, comte de Flandre, 947 ; fut

défait, 948, par ce dernier, qui se rendit maître de tout le Ponthieu, du château d'Amiens, 949; mais Hugues le Grand vint au secours de Roger, et l'aida à reprendre la principale tour d'Amiens et une partie de son comté. Roger défendit avec courage le château d'Amiens contre Arnoul, qui était venu de nouveau l'assiéger, 957. On ne sait plus rien de Roger depuis cet événement. — Guillaume Ier, qu'on croit fils de Roger, lui succéda au comté de Montreuil, 957. Avec l'aide du roi Lothaire, il reprit Montreuil, capitale de son comté, sur le comte Arnoul le jeune, 965. Il conquit le Boulonnais et les territoires de Guines et de Saint-Pol. L'époque de la mort de Guillaume est inconnue. — Hilduin ou Haudoin, Gilduin ou Guilain, fils aîné de Guillaume, lui succéda au comté de Montreuil; y ajouta ceux de Breteuil et de Clermont en Beauvoisis, reçut les corps de saint Valeri et de saint Riquier, 3 juin 981, qu'Arnoul II, comte de Flandre, avait emportés après avoir fait la conquête du Ponthieu, 948. On ne sait plus rien sur Hilduin. — Hugues Ier, successeur d'Hilduin, son père, au comté de Montreuil, épousa Giselle, fille de Hugues Capet; conquit Encre et Dommart, où il fit bâtir des forteresses, et s'empara de toute la province. On ignore l'année de sa mort. — Enguerand Ier, fils aîné de Hugues et son successeur, entra en guerre avec Baudouin, comte de Boulogne, 1033; le tua, s'empara du Boulonais et épousa la veuve du défunt, Adélaïde de Gand, et prit alors le titre de comte de Ponthieu. Il défit complétement Gilbert, comte de Brionne, qui avait fait une expédition dans le Vimeu, entre 1028 et 1035. Il obtint de Henri Ier, roi de France, l'abbaye de Saint-Riquier pour Foulques, son fils, 1044. Il vivait encore à la fin de l'année 1045. — Hugues II, fils d'Enguerand, lui succéda au comté de Ponthieu, 1046, et mourut le 20 novembre 1052. — Enguerand II succéda à Hugues, son père, dans le comté de Ponthieu, 1052. Attaqué par Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, il fut tué au milieu de la bataille, 1053. — Gui Ier, frère et successeur d'Enguerand II, 1053, entra dans la ligue du roi Henri et de Geoffroi Martel, contre le duc de Normandie, 1054; fut pris au combat de Mortemer, 1055, et conduit prisonnier à Bayeux. La paix ayant été faite, 1056, il recouvra sa liberté avec son patrimoine, après avoir fait hommage au duc de Normandie. Il assista au sacre du roi Philippe Ier, le 13 mai 1059. Il abolit, 1074, plusieurs des mauvaises coutumes que ses prédécesseurs avaient établies à leur profit dans le Ponthieu. Il fonda le prieuré de Saint-Pierre d'Abbeville, 1075; s'empara d'une partie du comté d'Amiens, 1079; arma chevalier, dans Abbeville, le prince Louis, fils de Philippe Ier, 1097; affranchit, 1100, envers lui et ses successeurs, de toute servitude les étrangers établis ou qui s'établiraient au village de Rue, et mourut le 15 octobre 1101. — Agnès, fille unique et héritière de Gui, 1101, porta le comté dans la maison des comtes d'Alençon, par son mariage avec Robert II, comte d'Alençon et de Bellême. Robert s'étant brouillé, 1102, avec Henri Ier, roi d'Angleterre, fut chassé de ce pays et privé du comté de Shrewsburi, dont il avait hérité par la mort de Hugues, son frère, 1098. Agnès, maltraitée par son mari, se retira chez la comtesse de Chartres, d'où elle retourna dans le Ponthieu. On ignore l'année de sa mort. — Guillaume II, dit Talvas, succéda à sa mère Agnès dans le comté de Ponthieu, et mourut le 29 juin 1172. — Gui II fut comte de Ponthieu du vivant de Guillaume, son père, et mourut à Éphèse, 1147, en allant à la terre sainte avec le roi Louis le Jeune. — Jean Ier, fils de Gui II, lui succéda au comté de Ponthieu du vivant de Guillaume, son aïeul. Il entra aussitôt en guerre avec Bernard, seigneur de Saint-Valeri, qui avait fortifié le Crotoi, 1147. Ils firent la paix et convinrent, par un traité, que le château de Crotoi demeurerait au comte, et ceux de Dommart, Berneuil et Bernavelle au seigneur de Saint-Valeri, 1150. Jean se brouilla, 1168, avec Henri II, roi d'Angleterre, qui entra dans le Vimeu, dépendant du Ponthieu, et brûla plus de quarante villages. Jean embrassa, 1173, le parti du jeune Henri au Court-Mantel, révolté contre le roi d'Angleterre, son père. Il accorda le droit de commune aux habitants d'Abbeville, 9 juin 1184; partit pour la terre sainte avec le roi Philippe-Auguste, 1190, et mourut au siége d'Acre, 1191. — Guillaume III, né en 1179, succéda à Jean, son père, dans le comté de Ponthieu, sous la tutelle de Gui, son oncle, 1191. Par traité passé le 20 août 1195, il devint l'époux de la princesse Alix, sœur du roi Philippe-Auguste. Guillaume accorda aux bourgeois de Dourlens, 7 juin 1202, une commune nommée dans le pays la Waskie, qui fut confirmée par Philippe-Auguste, 1221. Il se ligua contre les Albigeois, 1209; se rendit au camp de Montfort, qui assiégeait le château de Thermes. Il combattit avec ses vassaux pour la France à la fameuse bataille de Bouvines, 1214, et se distingua dans cette journée. Il marcha de nouveau contre les Albigeois, à la suite du prince Louis, fils du roi Philippe-Auguste, 1215, et mourut le 4 octobre 1221. — Marie, fille unique de Guillaume III, lui succéda au comté de Ponthieu, 1221. Elle était mariée, depuis l'an 1208, à Simon de Dammartin, comte d'Aumale, qui fut proscrit, 1214, pour avoir suivi le parti de Ferrand, comte de Flandre, contre Philippe-Auguste. Marie et Simon furent dépouillés de tous leurs biens. Pour recouvrer une partie de son héritage, Marie fut obligée de céder au roi Louis VIII, Saint-Riquier, Dourlens, la terre d'Avène et ses dépendances; le tout fut séparé du Ponthieu et réuni au bailliage d'Amiens, par accommodement du mois de juin 1225. Elle obtint aussi la grâce de son mari, mars 1230. Simon fut de l'assemblée des seigneurs que le roi saint Louis tint à Saint-Denis, touchant la complainte des barons, 1235. Il mourut le 21 septembre 1239. Marie se remaria, 1243, à Mathieu de Montmorency, seigneur d'Attichi. Ils firent à Argenteuil, 1244, avec Robert de France, comte d'Artois, un traité par lequel ils vendirent à ce prince tous les fiefs, c'est-à-dire les seigneuries et hommages des terres que tenaient d'eux le comte de Saint-Pol, le vicomte de Pont-de-Remi et d'autres seigneurs. Ils terminèrent, 1247, la contestation qu'ils avaient avec Jean, comte de Dreux, en qualité de seigneur de Saint-Valeri, au sujet de leurs seigneuries et justice. Marie devint une seconde fois veuve, 1250, et mourut à Abbeville, 1251. — Jeanne, fille de Marie et de Simon de Dammartin, leur succéda aux comtés de Ponthieu et d'Aumale, 1251. Veuve de Ferdinand III, roi de Castille et de Léon, 30 mai 1252, elle revint en France avec le prince Ferdinand, son fils aîné, et arriva le 31 octobre 1253 à Abbeville. Elle se remaria, 1260, à Jean de Nesle, seigneur de Falvi sur Somme. Jean de Nesle accompagna le roi Philippe le Hardi dans son expédition contre le comte de Foix, 1272. La comtesse Jeanne mourut à Abbeville le 16 mars 1279. — Éléonore ou Isabelle, fille de Ferdinand III, roi de Castille, et de Jeanne de Ponthieu, et femme d'Édouard Ier, roi d'Angleterre, succéda à sa mère dans le comté de Ponthieu, 1279, à l'exclusion de Jean de Castille-Ponthieu, petit-fils de Ferdinand III et de Jeanne, par Ferdinand, son père, lesquels se qualifièrent néanmoins comtes de Ponthieu. Par le traité d'Amiens, 1279, entre Édouard et Philippe le Hardi, celui-ci

céda à Édouard l'Agénois, le Limousin, le Périgord, la Saintonge et le Ponthieu. A peine Édouard et la reine furent-ils en possession du Ponthieu, qu'ils voulurent soumettre à leur justice la commune de Montreuil. Le différend fut porté au parlement de France, qui jugea, par arrêt du mois d'août 1286, que la commune de Montreuil, ses bourgeois et leurs biens, étaient exempts de la juridiction des comtes de Ponthieu, et ressortissaient au bailliage d'Amiens. Edouard et sa femme acquirent, 1289, de Jean de Nesle, sire de Falvi, tous les hommages, cens et rentes, et en général tout le droit qu'il pouvait avoir au comté de Ponthieu, comme époux de la reine de Castille sa femme. Éléonore mourut à Herdeby, au comté de Lincoln, 29 novembre 1290. — Édouard II, fils d'Édouard Ier, roi d'Angleterre, et d'Éléonore de Ponthieu, fut reconnu successeur de sa mère à ce comté, par le roi son père, 1290. Le comte d'Aumale, se disant le plus proche héritier dans la ligne d'où procédait le comté de Ponthieu, forma opposition à l'hommage d'Édouard, 1291. Le procès demeura en suspens jusqu'en 1299, qu'il fut décidé par la cour des pairs en faveur d'Edouard. Pendant ce temps, le comté resta entre les mains du roi de France, qui le fit administrer par ses officiers et en perçut les fruits. A la mort d'Édouard Ier, 7 juillet 1307, son fils et successeur Edouard II rendit hommage du Ponthieu au roi de France, et épousa, 25 janvier 1308, Isabelle, fille de Philippe le Bel. Les habitants de Montreuil refusèrent le serment de fidélité à Édouard, lorsqu'il y fit son entrée, 1213. Le Ponthieu rentra, 1319, dans la main de Philippe le Long, par la saisie qu'il en fit faire, ainsi que des autres terres qu'Édouard possédait en deçà de la mer, et cela faute de l'hommage qu'il devait en rendre. Edouard se rendit à Amiens, s'acquitta de son devoir, et obtint mainlevée de la saisie. A la mort de Philippe le Long, Charles le Bel fit saisir l'Agénois et le Ponthieu. Edouard, ne voulant pas prêter l'hommage en personne au roi de France, céda toutes les terres de ce pays à son fils, par donation du 2 septembre 1325. Le jeune prince, s'étant embarqué à Douvres, débarqua dans le Ponthieu, se rendit à Paris, et prêta l'hommage pour lequel il était venu, en présence de tous les grands du royaume, 14 septembre 1325. — Édouard III fut investi du Ponthieu et de la Guienne par Charles le Bel, 1325; monta sur le trône d'Angleterre, après la mort de son père, 21 septembre 1327; rendit hommage à Philippe de Valois, successeur de Charles le Bel, 6 juin 1329. Il eut des démêlés avec les bourgeois d'Abbeville, à l'occasion d'un gouverneur qu'il voulait leur donner; il en eut aussi avec le comte de Saint-Pol, le seigneur de Saint-Valeri et d'autres voisins, sur les fiefs desquels il voulait anticiper. Mais en 1336, le Ponthieu rentra dans la main de Philippe de Valois, par la saisie que ce prince en fit faire après la déclaration de guerre avec l'Angleterre. Jacques de Bourbon, fils puîné de Louis Ier, duc de Bourbon, fut pourvu du comté de Ponthieu par lettres du roi Jean, données à Lyon, le 7 février 1350, pour récompense des services signalés qu'il avait rendus à l'État. — Édouard III rentra en possession du Ponthieu par le traité de Bretigni, qui le lui abandonnait ainsi que la Guienne, 1360. Jacques de Bourbon se dessaisit, entre les mains du roi Jean, du Ponthieu, et à l'instant le roi fit expédier, 12 avril 1361, ses lettres adressées au clergé, aux nobles et à toutes les communautés du Ponthieu, leur mandant qu'en conséquence du traité conclu avec le roi d'Angleterre, ils eussent à lui rendre obéissance comme à leur seigneur, etc. Edouard, voulant avoir à Montreuil toute justice et souveraineté, produisit 29 pièces à l'appui de ses prétentions; l'affaire fut mise en compromis et débattue, 1367. Édouard devint odieux aux seigneurs de Guienne, de Gascogne, d'Albret, de Cominges, etc., à cause de l'autorité despotique qu'il voulait exercer contre eux, et se vit dépouillé de ses domaines, 1369, par le roi Charles V, à qui tout le Ponthieu fut bientôt soumis. Ce roi, satisfait de la grande fidélité des habitants du Ponthieu, et particulièrement des bourgeois d'Abbeville, confirma et augmenta leurs priviléges et franchises. — Charles VI, son successeur, accorda au prince Jean, son fils, le Ponthieu, pour le tenir en pairie et pour sûreté du douaire de la princesse Jacqueline, sa femme, 1412. A la mort de Jean, 5 avril 1417, sa veuve demeura en jouissance du Ponthieu, même depuis qu'il fut rentré sous la puissance des Anglais. En effet, le roi d'Angleterre, Henri VI, par ses lettres du 1er février 1424, accorda à cette princesse, alors remariée à Jean, duc de Brabant, les revenus du Ponthieu, pour en jouir durant le cours de son douaire. Charles VII, à son avénement, reconquit le Ponthieu sur l'Angleterre avec la plus grande partie de ses États; mais en 1435, par le traité de paix, il fut contraint de l'engager, avec d'autres terres, à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, pour 400,000 écus, dont le payement ne se fit qu'après sa mort par Louis XI, son successeur, 1463. Celui-ci fut lui-même contraint d'engager ce comté pour la même somme au comte de Charolais pour sa vie, par le traité qui se fit à Conflans, 5 octobre 1465. Ce comte reçut, 1465, le serment de fidélité des échevins, des bourgeois, etc., et conserva le Ponthieu jusqu'à sa mort, 5 janvier 1477. Le roi aussitôt envoya reprendre toutes les places de la Somme. Henri III donna le Ponthieu à sa sœur naturelle, Diane, 1583, en échange de la ville de Châtellerault. Cette princesse, veuve d'Horace Farnèse, duc de Castro, qui fut tué au siége d'Hesdin, 1553, se remaria, 1557, à François, duc de Montmorency, maréchal de France, qui mourut le 6 mai 1579. Elle institua son héritier François de Valois, comte d'Alais, son petit-neveu, auquel elle substitua Louis, son frère, petit-fils de Charles de Valois, comte d'Auvergne. — Charles de Valois, fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet, né le 25 janvier 1572; obtint de Louis XIII le duché d'Angoulême et le comté de Ponthieu, et le garda jusqu'à sa mort, 24 septembre 1650. — Louis de Valois, son fils, lui succéda dans les duchés d'Angoulême et les comtés d'Auvergne et de Ponthieu, 1650. Il mourut le 15 novembre 1655. — Marie-Françoise, sa fille, née le 27 mars 1631, mariée le 3 novembre, 1649, à Louis de Lorraine, duc de Joyeuse, grand chambellan de France, succéda, par lettres patentes du 19 juillet 1653, à son père dans le comté de Ponthieu, le duché d'Angoulême, etc. Elle mourut le 4 mai 1696. — Louis-Joseph de Lorraine, son fils, duc de Guise et prince de Joinville, fut pourvu du duché d'Angoulême et du comté de Ponthieu, par lettres patentes, données le 30 septembre 1654. Il mourut de la petite vérole, 30 juillet 1671, laissant un fils âgé d'un an, François-Joseph, qui mourut le 16 mars 1675. — Le Ponthieu fut irrévocablement uni à la couronne après la mort de Marie-Françoise de-Valois, femme de Louis de Lorraine, duc de Joyeuse, laquelle en avait la jouissance pour toute sa vie.

PONTIEN (Saint), pape, succéda à Urbain Ier, 231; fut persécuté par les empereurs Alexandre-Sévère et Maximin; relégué dans l'île de Sardaigne où il souffrit le martyre, 235. On lui attribue faussement deux *Épîtres*.

PONTIFE ou GRAND PONTIFE, grand prêtre des juifs et chef des sacrificateurs de l'ancienne loi. Aaron, frère aîné de Moïse, qui mourut l'an 1463 av. J.-C., fut

revêtu le premier de cette haute dignité, qui fut possédée par ceux de sa famille, puis par d'autres sacrificateurs du peuple juif, pendant 1,578 ans, c'est-à-dire jusqu'en l'an 70 de J.-C., année où Jérusalem fut prise et son temple détruit par Titus, fils de Vespasien. Le grand pontife seul entrait dans le sanctuaire. Ses habits et ornements sacerdotaux étaient mystérieux; outre la tunique ordinaire des sacrificateurs, il portait une autre tunique couleur d'hyacinthe, descendant jusqu'aux talons, et relevée par une ceinture ornée de diverses fleurs et entrelacée d'or. Le bas de la robe était orné de franges, de grenades et de clochettes d'or. Par dessus, il portait un troisième vêtement, nommé *éphod*, espèce de tunique tissue de diverses couleurs mêlées d'or, et sur une pièce d'étoffe semblable, fixée sur la poitrine, était le *rational* ou *oracle*, que les Grecs nomment *logion*, et les Hébreux *essen*. Sur ce rational brillaient douze pierres précieuses sur lesquelles étaient gravés les noms des douze fils de Jacob. Sa tiare, en partie semblable à celle des sacrificateurs, était surmontée d'une triple couronne d'or, et sur son front était une bandelette d'or où se lisait ce mot : « Dieu. »

PONTIFES, prêtres de la religion chez les Romains. Le collége des pontifes fut institué par Numa-Pompilius, 712 av. J.-C., et ne se composa d'abord que de quatre membres, tous patriciens. Sylla, 57 av. J.-C., en porta le nombre à quinze, dont huit grands, *majores*, et sept petits, *minores*. Le premier, *pontifex maximus*, était nommé à vie; son autorité s'étendait sur tous les ministres du culte, sur les vestales; il présidait aux adoptions, réglait l'année et rédigeait les grandes annales, *libri pontifices*. Les grands et les petits pontifes, indistinctement, avaient le pas sur tous les autres magistrats. Auguste, 28 av. J.-C., se fit revêtir de la charge de grand pontife, et, depuis, ses successeurs l'imitèrent tous. De temps immémorial, les pontifes avaient été choisis parmi les patriciens; mais après la guerre des Samnites, les plébéiens, qui avaient été admis aux charges, se firent aussi admettre à la dignité de pontife et même au grand pontificat. T. Cornucanius, qui fut créé grand pontife, 254 de J.-C., était plébéien.

PONTIFICES ou *Frères du Pont*. Ces religieux hospitaliers, qui s'établissaient le long des rivières afin d'y prêter main-forte aux voyageurs, et qui s'associaient pour la construction des ponts, furent institués par saint Bénezet vers la fin du 12e siècle. C'est aux Frères du Pont que nous devons la construction du pont de Bonpas sur la Durance; du pont d'Avignon, 1177; de la Guillotière à Lyon, et du Pont-Saint-Esprit, qu'ils commencèrent, 1265, et qui ne fut terminé qu'en 1309. L'ordre de saint Bénezet fut sécularisé, 1519.

PONTINS (Marais), *Pomptina palus*, vastes marais dans l'État ecclésiastique, traversés par le Garigliano, embrassant tout l'espace qui sépare Terracine d'Astura; 13 kil. sur 12. De temps immémorial, tous les moyens pour parvenir à l'entier desséchement de ces marais, qui rendent extrêmement malsaines toutes les contrées qui les environnent, furent mis en pratique; les empereurs Nerva et Trajan, 98-117, firent pratiquer des ponts sous la voie Appienne, qui les traversait en partie, pour faciliter l'écoulement des eaux. Les papes Léon X et Sixte-Quint, 1515, 1590, y firent exécuter de très-grands travaux; mais le plus considérable fut le canal que fit creuser le pape Pie VI, 1777-1781. L'empereur Napoléon avait entrepris l'achèvement du projet de desséche ment si bien commencé par ce pape; mais les événements de 1814 en arrêtèrent l'exécution.

PONTIUS HERENNIUS, général des Samnites. Il vainquit l'armée romaine dans les défilés de Caudium; la fit passer sous le joug, et imposa la paix à Postumius, qui la commandait, 321 av. J.-C. Vaincu à son tour, 320, il passa lui-même sous le joug, et fut vaincu de nouveau par Q. Fabius Maximus, qui, après l'avoir fait servir d'ornement à son triomphe, le fit mettre à mort, 292.

PONTOISE, *Pons Isaræ*, ancienne capitale du Vexin français, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du département de Seine-et-Oise, à 35 kil. nord de Versailles, fut la résidence de plusieurs rois et reines de France, entre autres de Philippe Ier, saint Louis, Isabelle de Hainaut et Jeanne de France. Elle fut prise par les Normands, 885; par les Anglais, 1419, 1437; par Charles VII, 1442; et par Henri IV, 1589, 1590. Les états généraux furent convoqués à Pontoise, 1561; et ce fut dans ses murs que se retira la cour du jeune Louis XIV, durant les troubles de la Fronde. Le parlement y fut exilé trois fois, 1672, 1720, 1755. Sa population est aujourd'hui de 5,300 habitants.

PONTORMO (Giacomo CARRUCCI, dit), du village de Toscane, où il naquit, 1493, fut l'élève de Léonard de Vinci et d'André del Sarto; donna d'abord les plus belles espérances à l'école Florentine, qui se glorifiait déjà de l'avoir formé; mais en 1524, ayant voulu imiter le genre d'Albert Durer, dans un travail qu'il entreprit pour la chapelle de Saint-Laurent de Florence et auquel il passa 12 ans, il mourut, 1536, du chagrin que lui causa sa non-réussite.

PONZA (*Pontiæ insulæ*), îles **PONCES**. C'est le nom de six petites îles de la mer Tyrrhénienne, à 52 kil. du royaume de Naples, dont la principale, Ponza, était déjà une colonie importante dès l'an 314 av. J.-C., et qui, ravagée par les Sarrasins, resta presque entièrement déserte jusqu'en 1760, où le roi Ferdinand IV y envoya une nouvelle colonie.

POPE (Alexandre), célèbre poëte anglais, né à Londres, 22 mai 1688, d'une famille catholique; composa, à l'âge de douze ans, 1700, son *Ode sur la vie champêtre*; traduisit Stace et Ovide, 1702; publia ses *Pastorales*, imitées du grec, 1704; et enfin l'*Essai sur la critique*, qui le plaça au premier rang parmi les poëtes de la Grande-Bretagne, 1709. Son *Temple de la Renommée* parut en 1710, et *la Boucle de cheveux enlevée*, l'*Épître d'Héloïse à Abeilard* et sa traduction en vers de l'*Iliade* et l'*Odyssée*, qui eut un si immense succès, 1712-1718. Sa *Dunciade* et l'*Essai sur l'homme*, que quelques-uns regardent comme son chef-d'œuvre, furent les seules réponses dont il daigna honorer ses détracteurs. Il mourut à Londres, le 30 mai 1744.

POPELINIERE (Lancelot VOISIN, seigneur de la), historien, né, 1540, d'une famille luthérienne, fut député par les Rochellais, à l'assemblée de Milhaud, 1574; eut le commandement de l'expédition contre l'île de Rhé, où il tailla en pièces les troupes catholiques, 1575. Ce fut lui qui rédigea la protestation des religionnaires contre la décision des états de Blois, 1576. Il mourut à Paris, 1608, laissant, entre autres ouvrages : la *Vraie et entière histoire des derniers troubles*, Cologne, in-8°, 1571; Bâle, 1579; *Histoire de France*, depuis l'an 1550 jusqu'en 1581, 2 vol. in-fol., 1582; *Histoire des histoires*, 1599; *Histoire de la conquête du pays de Bresse et de Savoie*, Lyon, 1601, in-8°, etc.

POPHAM (sir Home RICGS), amiral anglais, né à Gibraltar, d'une famille irlandaise, 1762, entra de bonne heure dans la marine, fut chargé de diverses commissions par la compagnie des Indes, et découvrit, 1791, le passage du Sud. Il reçut le commandement de l'une des

compagnies créées en 1798, la conserva jusqu'en 1800, et repassa aux Indes, à la tête d'une escadre de quatre vaisseaux, 1801. Sa compagnie le fit nommer gouverneur général des Indes, puis ambassadeur auprès des États d'Arabie, 1802; et en cette qualité, sir Popham rendit d'importants services aux établissements anglais en Asie. Il fut élu membre de la chambre des communes, et obtint le commandement de *l'Antilope*, 1804; prit part à la malheureuse tentative contre les Espagnols sur le Rio de la Plata; commanda en second la flotte armée pour surprendre la marine danoise, entreprise qui fut couronnée d'un succès complet; eut part, comme contre-amiral, à l'expédition infructueuse de lord Chatam contre Flessingue, 1809, commanda *le Vénérable* durant la guerre de la Péninsule; fut élevé, en 1814, au rang de contre-amiral du pavillon blanc, accepta le commandement de la station de la Jamaïque, 1819; alla commander celle des Indes occidentales, en qualité de contre-amiral du pavillon rouge; rentra à Londres, 1820, et mourut la même année, à Chettenham.

POPHAM (Édouard), ministre anglais, né, 1738, mourut, 1815, recteur de Chilton (comté de Wilts), laissant, entre autres ouvrages : *Selecta poemata*, 5 vol., 1774; *Illustrium virorum elogia sepulchralia*, 1778, et *Remarques* sur divers textes de l'Écriture, 1809.

POPIEL, roi de Pologne, de la dynastie des Léchites, succéda à Leszech II, 815, et mourut, 821. — Popiel II, son fils, qui lui succéda au trône, fut, à ce que rapporte la chronique, dévoré par un incendie dans son palais de Goplo, avec toute sa famille, 840, en expiation du meurtre de ses oncles, qu'il avait fait périr.

POPILIUS LENAS (C.), sénateur romain, fut élevé au consulat, 172 av. J.-C. Ce fut lui qui, député vers Antiochus Épiphane, roi de Syrie, 170, traça autour de ce monarque, qui cherchait à éluder ses questions, un cercle, en lui intimant l'ordre de ne pas en sortir sans lui avoir donné une réponse décisive. L'ambassade de Popilius réussit complétement; car Antiochus, intimidé par cette action hardie, renonça au projet qu'il avait conçu de fondre sur Ptolémée VI, roi d'Égypte et allié du peuple romain.

PORBUS (Pierre), peintre hollandais, né à Gonda, 1510, exécuta un grand nombre de tableaux, parmi lesquels le *portrait du duc d'Alençon*, qu'il peignit à Anvers, et un *Saint Hubert*, qu'on voit encore dans l'église de Gonda, sont ceux qui lui font le plus d'honneur. Il mourut dans sa ville natale, 1585. — Porbus (François), son fils, né à Bruges, 1540, poussa l'art de peindre le portrait à un rare degré de perfection. Il fut reçu membre de l'académie d'Anvers, 1564, et mourut, 1580. Le Musée du Louvre possédait deux tableaux de ce peintre, qui furent rendus, 1815. — Porbus (François), dit *le Jeune*, petit-fils de Pierre, naquit à Anvers, 1570; surpassa son père dans le portrait, et l'égala dans le genre historique. Il peignit deux tableaux pour l'hôtel de ville de Paris, et un Christ en croix, qui est son chef-d'œuvre, pour l'abbé de Saint-Martin de Tournai. Le Musée du Louvre possède six tableaux de ce maître, qui mourut à Paris, 1622 : une *Cène*, *Saint François en extase*, le *portrait en pied de la reine Marie de Médicis*, celui de *G. du Vair*, et deux admirables *portraits de Henri IV*.

PORCARI (Étienne), noble romain, se mit à la tête d'une conspiration contre le pape Nicolas V, dans le but d'annihiler la puissance temporelle des papes, en faisant de Rome une république dont il aurait été le chef. Trahi et arrêté, il fut pendu avec plusieurs de ses complices, 1453.

PORCELAINE. Les Chinois et les Japonais ont connu l'art de fabriquer la porcelaine depuis un temps immémorial, et cependant les voyageurs européens ne commencent à faire mention de cette précieuse poterie qu'en 1690. Ce fut en France qu'eurent lieu les premiers et les plus heureux essais de cette fabrication. En 1695 des manufactures de porcelaine furent établies à Saint-Cloud et à Chantilly; mais tous les efforts de ces premiers fabricants ne parvinrent à faire sortir de leurs ateliers qu'une porcelaine fusible et qui se fendait par le passage subit du froid au chaud. En 1706, Böttticher réussit à former une véritable porcelaine dure, mais elle était grise et assez semblable à de la poterie de grès raffiné. Malgré un grand nombre d'expériences faites par Réaumur, Macquer, Guettard et le duc de Lauraguais, on ne parvint, 1717, à fabriquer une pâte parfaitement blanche que sur les renseignements qui furent adressés de Chine par le jésuite d'Entrecolles. Tannay, orfévre de Paris, qui réussit, 1740, à appliquer les couleurs sur la porcelaine. — La manufacture royale de porcelaine de Sèvres fut fondée par Louis XV, 1756, et, dès l'année suivante, il fut possible à ce prince d'expédier à la reine de Hongrie un magnifique service, premier résultat de ses produits. — La première fabrique de porcelaine établie en Angleterre le fut en 1752, et les premières pièces fabriquées en Saxe, où cette industrie fut poussée à un si haut degré de perfection, datent de 1702.

PORCHERON (Don Placide), bénédictin et bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Germain des Près, né à Châteauroux, 1652, et mort à Paris, 1694, donna une édition des *Maximes de l'empereur Basile pour l'éducation de son fils Léon*, 1690, et la première édition de la *Géographie* de l'anonyme de Ravenne, 1688.

PORCIA, fille de Caton d'Utique et femme de Junius Brutus, se donna la mort du chagrin qu'elle ressentit de la perte de celui-ci, l'an 42 av. J.-C.

PORCIA (LES), loi décrétée par Marcus Porcius Caton le Censeur, 198 av. J.-C., portant que nul citoyen romain ne pourrait être battu de verges ni condamné à mort, mais simplement à l'exil.

PORDAGE (Jean), mystique anglais, né en 1625, étudia la médecine, et mourut à Londres, 1698, laissant à ses adeptes, Thom Bromley et Jeanne Leade, inspirée, le soin de répandre son ouvrage, *Théologie mystique*, qui parut, 1698, et dans lequel Pordage essaye de mettre en système les idées de Bœhme.

PORDENONE (Jean-Antoine **LICINIO REGILLO**, dit le), peintre d'histoire, né à Pordenone, 1483, fut comblé d'honneurs par Charles-Quint, qui le nomma son peintre et le créa chevalier. On cite de lui, outre plusieurs fresques qui lui font beaucoup d'honneur, un *saint Augustin* et son *saint Laurent Guistiniani*, que posséda le musée du Louvre et qui fut rendu en 1815. Il mourut à Ferrare, 1540. — Pordenone le Jeune (Jules Licinio), son neveu, né à Venise, 1500, peignit à fresque et se fit dans ce genre de peinture une grande réputation. Il exécuta des travaux à Rome, à Venise et dans plusieurs villes d'Allemagne, où il fut surnommé *le Romain*. Il mourut à Augsbourg, 1561.

PORÉE (Charles), célèbre jésuite, né à Vendes, près de Caen, 1675; fut nommé à la chaire de rhétorique du collége Louis-le-Grand, 1708, et compta Voltaire parmi ses disciples. Le père Porée, dont la modestie égalait les talents, composa pour ses élèves des harangues latines, qui furent imprimées malgré lui, 1735, et réimprimées, 1745; de plus, six tragédies et quelques comédies latines, qui parurent, 1745-1749. Ce modeste savant, pour qui Voltaire conserva toujours la plus vive amitié, mourut à Paris, 1741.

PORENTRUY, ville de Suisse, à 58 kilomètres de Berne, fut brûlée par les *Alemani*, 354; saccagée par Attila, 452, et rebâtie par Charlemagne, 773. Elle échut aux comtes de Montbéliard, 1236, et ceux-ci la vendirent aux évêques de Bâle, 1271. L'empereur Rodolphe, qui s'en empara, 1283, la laissa cependant sous l'autorité de l'évêque, et elle y était encore lorsqu'elle s'unit aux cantons suisses contre l'Autriche, 1501. En 1793, les Français s'emparèrent de Porentruy; qui fut jointe au territoire de la république, et devint le chef-lieu du département de Mont-Terrible, puis chef-lieu d'arrondissement du département du Haut-Rhin. Elle fait partie du canton de Berne depuis 1615. A la révolution de juillet 1830, un mouvement ayant pour but la réunion à la France, éclata à Porentruy, mais il fut étouffé.

PORLIER (Don **JEAN-DIAZ**), maréchal de camp et général des Asturies, né à Carthagène (Amérique), 1775; entra de bonne heure dans le service de la marine, et assista en qualité de garde-marine au désastreux combat de Trafalgar, 21 octobre 1805. Il entra ensuite dans l'armée de terre et devint maréchal de camp. Le mécontentement qu'il éprouva, 1814, et ses entretiens au sujet du renversement de la constitution, le rendirent l'objet d'une surveillance active et le firent enfin jeter en prison. Cependant, autorisé à aller prendre les eaux d'Arteyro, il s'empare, dans la nuit du 18 au 19 septembre 1815, de Sainte-Lucie, lance une proclamation dans laquelle il appelle aux armes tous les bons citoyens, et la junte de Galice s'étant instituée sous sa présidence, elle lui décerne à l'unanimité le titre de commandant général de l'intérieur du royaume. Il marchait sur Santiago lorsque, des émissaires soudoyés s'étant mêlés à ses soldats, il est enlevé, conduit à Corogne, 26 septembre; livré à une commission militaire et pendu comme traître, 3 octobre 1815.

PORPHYRE, écrivain grec du 3e siècle, portait d'abord le nom de *Malchus*, qui, en syriaque signifie roi; plus tard, au rapport d'Eunape, Longin lui donna le surnom de *Porphyre* (*purpuratus*, revêtu de la pourpre). Il naquit à Tyr vers l'an 233 de J.-C. Il eut successivement pour maîtres Origène, le grammairien Apollonius, et Longin; vint à Rome à peu près en 255 ou 254; retourna ensuite en Asie ou en Egypte, et retourna à Rome en 263; il suivit alors les leçons de Plotin, dont il recueillit les livres et professa la doctrine. L'époque de sa mort est incertaine; on peut cependant la fixer, avec quelque vraisemblance, entre 303 et 305. 42 de ses ouvrages ont péri; 4 autres n'ont point été publiés et se conservent encore manuscrits; 14 autres ont été imprimés; parmi ces derniers on remarque la *Vie de Pythagore*, publiée en grec, à Altdorf, en 1610, in-4°; un *Traité de l'abstinence de la chair des animaux*, publié avec une traduction latine, Cambridge, 1655, in-8°; 32 *questions sur Homère*, imprimées d'abord à Rome en 1518, in-4°; à Venise, chez les Aldes, en 1521, in-8°, et enfin à Strasbourg, à Bâle et autres villes.

PORPHYROGÉNÈTE (Constantin VII, surnommé), empereur d'Orient, né à Constantinople en 905, monta sur le trône en 916, à l'âge de 11 ans, sous la tutelle de Zoe Carbonopsime, sa mère. Juste, religieux et ami des arts, il montra cependant tant d'insouciance et de faiblesse de caractère, que sa femme Hélène accabla en son nom le peuple d'impôts et de vexations. Il mourut en 959 du chagrin que lui causa la découverte d'une conspiration tramée contre lui par son fils Romain. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue la *Description géographique des provinces de l'empire*; une *Vie de l'empereur Basile le Macédonien*; un *Traité sur le gouvernement de l'empire*; *Deux livres des cérémonies de la cour byzantine*.

PORPORA (Nicolas), musicien compositeur, surnommé par les Italiens *le patriarche de l'harmonie*, né à Naples en 1685, fut l'élève le plus distingué de Scarlati. Sa première composition fut l'opéra d'*Ariane*, représenté à Vienne et sur les théâtres de Londres et de Venise. Fut nommé directeur de la chapelle électorale et du théâtre de Dresde. Il se rendit ensuite en Angleterre, où on lui préféra Haendel, ce qui le décida à changer de genre et à composer des sonates de violon et de clavecin qui eurent beaucoup de succès. Il mourut à Naples en 1767.

PORPORATI (Charles), graveur, né à Turin en 1741, après avoir été ingénieur géographe dans l'armée piémontaise, vint à Paris où il se rendit célèbre dans l'art de la gravure. Nommé professeur à Turin, il fut bientôt après appelé à Naples pour y fonder une école. Il fut élu membre de l'Académie de Turin, puis de celle de Paris, en 1775. On a de lui un assez grand nombre de gravures. Mort à Turin en 1816.

PORRÉE (Gilbert de la), fameux docteur au 11e siècle, né à Poitiers en 1070, élu à la chancellerie de l'église de Chartres, puis appelé à Paris pour y remplir une chaire, où il combattit le parti d'Abailard. En 1141, nommé à la chaire de scolastique de Poitiers, et en 1142 à l'évêché de cette ville. En 1147, il comparut pour ses idées philosophiques au concile de Paris. S'en étant tiré, il fut renvoyé, en 1148, au concile de Reims, où il s'humilia. Rendu à son diocèse, il s'occupa d'instruire ses peuples, d'embellir les temples, d'agrandir la bibliothèque de Saint-Hilaire, et de faire fleurir les sciences dans son clergé. Il mourut en 1154. Ses ouvrages imprimés sont: 1° un *Commentaire sur le livre de la Trinité de Boèce*; 2° une *Lettre à l'abbé de Saint-Florent de Saumur sur un cas de conscience*; 3° un *Traité philosophique des six principes*; 4° un *Commentaire sur l'Apocalypse*. Ses écrits, qui ont eu beaucoup de vogue autrefois, sont aujourd'hui peu recherchés.

PORSENNA, roi d'Étrurie, dont l'histoire est presque entièrement ignorée, accueillit les Tarquins chassés de Rome, et tenta de les remettre sur le trône par la force des armes; battit d'abord les Romains sur les bords du Tibre; fit la paix avec Rome, 246 de Rome, 508 av. J.-C. N'ayant pu réussir dans son entreprise contre la ville d'Aricium, assiégée par son fils Aruns, il vit ses troupes fugitives reçues à Rome; il renonça dès lors à protéger les Tarquins. Tout le reste de son histoire est enveloppé de profondes ténèbres.

PORSON (Richard), fameux helléniste anglais, professeur de grec au collége de la Trinité de Cambridge, et un des plus grands critiques de l'Angleterre, né à East-Ruston, dans le duché de Norfolk, en 1759, mort en 1808, a publié un grand nombre d'ouvrages de philologie grecque, parmi lesquels nous citerons seulement ses analyses du tome 1er de l'*Eschyle* de Schutz, de l'*Aristophane* de Brunk, de l'*Hermesianax* de Weston, et des *Monostrophes* de Hutingford; *Æschyli tragœdiæ septem*, Glascow, 1795, in-folio; *Euripidis Hecuba, græce*, Londres, 1797 et 1808, in-8°; *Tracts and miscellaneous criticisms collected by Thomas Kidd*, Londres, 1815, in-8°.

PORTA (Jean-Baptiste), physicien italien, mort à Naples vers 1540, parcourut l'Italie, la France et l'Espagne, fonda à Naples l'académie des *Otiosi*, et institua dans sa propre maison celle des *Secreti*, que le pape Paul III supprima par une bulle. On lui doit la découverte de la chambre obscure, ainsi qu'un grand nombre

d'expériences d'optique très-curieuses ; et il a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont on trouve le détail dans la *Storia della litteratura* de Tiraboschi. Il mourut à Naples en 1615.

PORTA (Jacques della), architecte, né à Milan vers 1550, s'occupa d'abord à faire des bas-reliefs en stuc, et reçut ensuite des leçons d'architecture de Vignole. Fut nommé architecte de Saint-Pierre à Rome, et fut choisi pour achever le Capitole que son maître avait continué après Michel-Ange. Fit élever, d'après ses dessins, la chapelle grégorienne, le petit temple des Grecs, l'église de Notre-Dame de Monti, et une partie de celle des Florentins ; acheva, avec Fontana, 1590, la coupole de Saint-Pierre, et exécuta plusieurs autres monuments, entre autres la *villa Aldobrandina*, appelée depuis le *Belvédère*. Il mourut à Rome vers l'an 1595, à l'âge de 65 ans.

PORTAL (Paul), chirurgien, né à Montpellier dans le 17e siècle, se distingua dans la pratique des accouchements, et mourut en 1703. Il a laissé : *Discours anatomique sur le sujet d'un enfant d'une figure extraordinaire*, Paris, 1671, in-12 ; la *Pratique des accouchements soutenue d'un grand nombre d'observations*, Paris, 1685, in-8°.

PORTAL (Antoine), médecin, né en 1742 à Gaillac, mort en 1832, étudia à Montpellier, vint de bonne heure à Paris, où il se lia avec Franklin et Buffon ; entra à l'Académie des sciences en 1769 ; fut professeur au collége de France, et médecin consultant du roi. Il a laissé, entre autres ouvrages, une *Histoire de l'anatomie et de la chirurgie*, Paris, 1770-73.

PORTALIS (Jean-Étienne-Marie), ministre d'État, né au Bausset en Provence en 1746, fut nommé avocat au parlement d'Aix en 1767, à l'âge de 21 ans, et se distingua par sa science et son éloquence. Les deux causes qu'il soutint contre Beaumarchais et le comte de Mirabeau vinrent encore augmenter sa renommée, et bientôt il fut mis à la tête de l'administration de sa province. Au commencement des troubles de la révolution, 1790, Portalis se retira à la campagne. Quelque temps après, il se réfugia à Lyon, d'où il vint à Paris en 93 ; il fut arrêté, mis en prison, et n'obtint son élargissement qu'à la mort de Robespierre. Il fut nommé membre du conseil des Anciens, en l'an III, et lutta vigoureusement contre le Directoire exécutif, qui l'inscrivit sur la liste de proscription du 18 fructidor (4 septembre 1797) ; il émigra alors en Allemagne, et revint en France en 1800. Entra au conseil d'État vers la fin de la même année, et fut chargé de la direction des cultes. Fut nommé ministre de l'intérieur en 1804. En 1807, devenu presque aveugle, il subit une opération qui n'eut point de succès, et mourut le 25 août de la même année. Il était grand officier de la Légion d'honneur, et membre de la 2e classe de l'Institut (Acad. franç.). Il est l'auteur d'un *Traité sur l'usage et l'abus de l'esprit philosophique pendant le 18e siècle*, Paris, 1820, 2 vol. in-8° ; et de plusieurs mémoires remarquables, parmi lesquels on cite : *Consultation sur la validité des mariages des protestants en France*, imprimé en 1770.

PORT-AU-PRINCE, ville sur la côte méridionale de l'île de Cuba (Amérique), aujourd'hui Port Républicain et capitale de l'île d'Haïti ; 28,000 habitants. Elle fut fondée, 1745, et détruite par un tremblement de terre, 1770, puis en grande partie brûlée, 1791. — En 1830, Port-au-Prince éprouva de violentes secousses de tremblement de terre.

PORTE (Maurice de la), littérateur, né à Paris en 1530, est le premier auteur qui ait rassemblé les épithètes françaises. Il est mort en 1571.

PORTE (Pierre de la), premier valet de chambre de Louis XIV, né en 1603 ; entra, vers 1621, au service d'Anne d'Autriche, comme porte-manteau ordinaire, et devint plus tard son agent secret. Disgracié en 1625, il entra dans la compagnie des gendarmes, commandée par le comte d'Estaing, et reprit ses anciennes fonctions en 1631. Il fut mis à la Bastille par ordre du cardinal Richelieu, et ne sortit de prison qu'en 1638, pour être envoyé en exil à Saumur. Rentré à la cour à la mort de Louis XIII, il devint premier valet de chambre du nouveau roi ; mais il tomba dans la disgrâce de la reine, qui l'éloigna de la cour en 1653. Il mourut, 1660. Il a écrit des *Mémoires* contenant plusieurs particularités des règnes de Louis XII et de Louis XIV, Genève, 1756, in-12. — Porte (Gabriel de la), son fils, mort doyen du parlement de Paris en 1730, a laissé la relation d'un voyage qu'il fit, en 1670, avec M. Arnoul, en Flandre, en Hollande et en Angleterre.

PORTE (l'abbé Joseph de la), né à Béford en Alsace, en 1713 ; a fait un grand nombre de compilations, dont plusieurs sont assez estimées ; nous n'en citerons que quelques-unes : *Observations sur la littérature moderne*, 1749 et années suivantes, 9 vol. in-12 ; *l'Observateur littéraire*, 1758 et suiv., 18 vol. in-12 ; *Calendrier historique et chronologique des théâtres de Paris, depuis 1751 jusqu'à 1778* ; *le Voyageur francais*, 42 vol. in-12, 1765-95 ; *l'Esprit de l'Encyclopédie*, 1768, 5 vol. in-12. Mort, 1779. — Son neveu, Porte (Sébastien de la), fut député du Haut-Rhin à l'Assemblée législative, et ensuite à la Convention, où il vota la mort de Louis XVI. Mort en 1823.

PORTE (Arnaud de la), né, 1727 ; entra, en 1760, à l'âge de 23 ans, dans l'administration de la marine, et devint bientôt intendant général ; se réfugia en Espagne dès le commencement de la révolution ; fut nommé, par Louis XVI, en 1790, intendant de la liste civile. Appelé à la barre de l'Assemblée nationale, après le départ du roi pour Varennes, il se sauva par sa fermeté ; mais arrêté le 13 août de la même année, il fut condamné, et subit sa peine le 28 du même mois.

PORTE DU THEIL (François-Jean-Gabriel de la), né à Paris, 1742 ; suivit d'abord la carrière militaire, où il sut se distinguer, et reçut la décoration de l'ordre de Saint-Louis. Abandonna le service en 1765, pour se livrer exclusivement à l'étude ; publia, en 1770, une traduction de l'*Oreste* d'Eschyle, avec des notes. Cet ouvrage lui valut le titre d'académicien la même année ; partit, en 1776, pour l'Italie, en qualité de membre du comité des chartes, et revint, au bout de quelques années, avec un riche butin de documents relatifs à l'histoire de l'Europe, pendant les 13e et 14e siècles. Il n'a paru que 3 vol. in-fol. de ce travail. Fut nommé conservateur à la Bibliothèque royale, et mourut en 1815. Outre les ouvrages cités plus haut, il a écrit un assez grand nombre de *Mémoires* dans le recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et a laissé plusieurs ouvrages inachevés.

PORTE-GLAIVES, ordre militaire, institué vers 1200 par Engilbert et Thierry de Tissench, auxquels s'adjoignirent quelques riches marchands allemands, pour guerroyer contre les infidèles de Livonie. Ils firent vœu entre les mains d'Albert, religieux de Bremen de l'ordre de Cîteaux. Leur costume consistait en une robe de serge blanche et une chape noire, sur laquelle ils portaient, du côté de l'épaule gauche, une épée rouge croisée de noir, et, sur l'estomac, deux pareilles épées croisées en sautoir, les pointes en bas, d'où leur vient le nom de porte-glaives. L'ordre des porte-glaives, déjà

maître d'une partie de la Livonie, entreprit, en 1216, la conquête de l'Esthonie, et la soumit entièrement. Il fut incorporé à celui des Teutons, dont il se sépara en 1525, lorsque Albert de Brandebourg, grand maître de l'ordre de Prusse, eut embrassé les doctrines de Luther. Gautier de Plettemberg fut fait grand maître, et Guillaume de Furstemberg, qui lui succéda en 1535, fut fait prisonnier par les Moscovites. Le dernier grand maître fut Gothard Ketler, qui embrassa publiquement le luthéranisme, le 5 mars 1562. Céda la Livonie à Sigismond II, roi de Pologne.

PORTES-DE-FER, défilé entre les rochers du Biban (Algérie), franchi en 1839, par l'armée française, sous la conduite du duc d'Orléans, prince royal.

PORTICI, bourg et chef-lieu de canton du royaume de Naples, à 2 lieues de la capitale, au pied du Vésuve et au bord de la mer. Sous cette ville se trouve, à 70 pieds de profondeur, l'ancien *Herculanum*, fondé l'an 1342 av. J.-C., en l'honneur d'Hercule, et enseveli par une éruption du volcan, l'an 79 av. J.-C., selon les uns, l'an 471, selon les autres; 5,500 habitants.

PORTLAND (William-Henri, **CAVENDISH BENTINK**, 3e duc de), né à Oxford en 1738; fut nommé pair en 1752; devint, en 1783, premier lord de la trésorerie; devint ensuite chancelier de l'université d'Oxford, puis secrétaire d'État de l'intérieur et lord lieutenant du comté de Nottingham; supplanté dans ses fonctions par M. Addington, il n'en fut revêtu de nouveau qu'en 1806. Attaqué de la pierre, il donna sa démission au mois de septembre 1809, et mourut le mois d'octobre suivant. Il a été un des nombreux écrivains auxquels on a successivement attribué les fameuses lettres de Junius.

PORT-LOUIS, ville forte du Morbihan, fondée par Louis XIII, 1635, avec un port et une citadelle, défendant l'entrée de Lorient; 3,000 habitants.

PORT-LOUIS, capitale de l'île de France (aujourd'hui île Maurice), dans l'océan Indien. Prise, en 1710, par les Anglais, qui la possèdent aujourd'hui, elle fut brûlée en 1816 et ravagée par la peste en 1819.

PORTO. V. **OPORTO.**

PORTO-FERRAJO, capitale de l'île d'Elbe (Toscane), ville forte, avec un port sûr; prise, en 1796, par les Anglais. Napoléon y a résidé depuis le 4 mai 1814 jusqu'au 26 février 1815; 3,000 habitants.

PORTO-RICO, l'une des quatre grandes Antilles, dans le golfe du Mexique, à 25 lieues de Saint-Domingue; découverte, en 1593, par Christophe Colomb; prise, en 1597, par les Anglais; aujourd'hui revenue aux Espagnols; 136,000 habitants. Capitale San-Juan de Porto-Rico.

PORTO-CARRERO, maison illustre d'Espagne, dont on fait remonter l'origine à Raimond Garcie Ier, qui vivait au milieu du 12e siècle. — Porto-Carrero (Jean-Rodrigues), l'un de ses descendants, fut majordome de la reine Béatrix, et passa avec elle en Castille, où le roi Henri III lui donna, 1596, le tiers du revenu de l'évêché de Zamora à droit héréditaire. — Porto-Carrero (Louis-Antoine-Thomas), Mendoza et Luna, comte de Palma, né le 7 mars 1649; fut créé grand d'Espagne, 1697, et nommé vice-roi de Catalogne, 1701. Il avait épousé Marie-Eléonore Moscoso, dont il eut Pierre, né, janvier 1671, qui fut patriarche des Indes et mourut, février 1708. — Porto-Carrero (Louis), cousin de ce dernier et fils du prince de Palma, naquit, 8 septembre 1629; fut successivement coadjuteur de l'évêque de Tolède, visiteur royal de l'église de Saint-Jacques, vicaire général, et enfin cardinal, 5 août 1669. Il arriva à Rome, 19 avril 1670; assista à l'exaltation de Clément X; reçut de ce pape le chapeau de cardinal. A son retour en Espagne, le cardinal Porto-Carrero fut envoyé en Sicile en qualité de vice-roi, et obtint, à la mort du cardinal d'Aragona, 28 septembre 1677, ce riche archevêché et la primatie de l'Espagne, en récompense de son zèle et de l'habileté qu'il déploya dans cette mission importante. Porto-Carrero, qui fut toujours du parti de la France contre l'Autriche, fut, s'il faut en croire le père Torrès, confesseur de Charles II, le principal auteur du testament de ce prince, en faveur du duc d'Anjou, 2 octobre 1700. Louis XIV lui en témoigna sa reconnaissance par l'envoi du collier de l'ordre du Saint-Esprit. Le duc d'Anjou étant monté sur le trône, sous le nom de Philippe V, le cardinal François prit la première place dans son conseil, et lors du voyage du roi à Naples et à Milan 1702, la direction suprême des affaires de l'État fut remise par ce prince entre les mains de Porto-Carrero. Il se retira des affaires, 1704, et mourut à l'âge de 80 ans, 14 septembre 1709.

PORT-ROYAL, ville de l'Amérique septentrionale (Jamaïque), à 7 kil. de Kingston. Cette ville, qui longtemps fut d'une grande importance commerciale, fut détruite de fond en comble par un tremblement de terre, 1692; incendiée, 1702, et horriblement ravagée par un ouragan, 1722.

PORT-ROYAL, ancienne abbaye de bernardines, près Chevreuse (Seine-et-Oise), à 25 kil. de Paris. Cette abbaye fut fondée, 1204, par Mathilde de Garlande, femme de Matthieu Ier de Marly, cadet de la maison de Montmorency, sous les auspices d'Odon de Sully, évêque de Paris. Elle avait toujours eu, depuis sa fondation, des abbesses perpétuelles; mais en 1602, Angélique Arnaud, nommée par le roi abbesse de ce monastère, y vint, y établit la réforme; mit la maison sous la juridiction de l'évêque de Paris, et obtint de Louis XIII, 1629, que l'abbesse y serait élective, et ses fonctions triennales. En 1625, cette communauté vint s'établir à Paris, rue de la Bourbe, où elle prit le nom de *Port-Royal de Paris*. Ainsi abandonné des religieuses, Port-Royal des Champs devint, 1636, le lieu de retraite de savants, pieux et illustres solitaires, qui s'y livraient au travail des mains, aux exercices de piété, à la retraite, à l'étude des lettres et l'éducation de quelques jeunes gens d'élite. Les savants cénobites, au nombre desquels furent les deux Arnauld, Le Maistre de Sacy, Le Nain de Tillemont et Pascal, eurent la gloire de compter Racine parmi leurs élèves. Mais, lors des querelles du jansénisme, ils furent accusés par les jésuites d'être attachés à cette doctrine, et ils furent violemment chassés de leur retraite, 1656. La maison de Port-Royal des Champs fut fermée, 29 octobre 1709, et les bâtiments rasés, 1710, par ordre du roi, parce que les religieuses n'avaient pas signé aveuglément le formulaire du pape, qui condamnait les célèbres propositions. Quelques religieuses pourtant restèrent au couvent de Paris et subsistèrent jusqu'à la suppression des couvents, 1790. C'est dans leur maison, transformée en prison par la Convention, que fut établi depuis l'hospice de la Maternité, 1184.

PORTSMOUTH, ville forte d'Angleterre, sur la Manche, avec un des meilleurs ports du royaume. Son entrée est étroite et commandée par une tour et des forts. Une grande partie de la ville fut brûlée en 1770.

PORTSMOUTH (Louise de **KERHOUENT**, duchesse de). Louise de Kerhouent suivit en Angleterre, lors de la conclusion du traité secret de Douvres, 1670, Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans et sœur du roi Charles II, dont elle devint la maîtresse favorite. Elle fut

créée successivement baronne de Pétersfield, comtesse de Fareham, et duchesse de Portsmouth ; prit sur ce prince un empire absolu, et joua dès lors un grand rôle dans la politique. Elle seconda le ministère dit de la *cabale;* favorisa la réaction de 1680-1685, et fit prévaloir auprès du roi d'Angleterre l'influence française. Elle eut du roi plusieurs enfants, dont l'aîné, Charles, fut la tige des comtes de Lennox.

PORTUGAL (Royaume de), *Portugalia*, dans la partie occidentale de l'Espagne, comprenant une partie de l'ancienne Lusitanie et une partie du pays des anciens Callaïques, *Callaici Bracciarii*, bornée au nord par la Galice, à l'est par le royaume de Léon, l'Estramadure espagnole et l'Andalousie; au sud et à l'ouest par l'Atlantique ; sur une superficie totale de 574 kilomètres du sud au nord, sur une largeur moyenne de 169. Ce royaume, qui est l'un des plus petits États de l'Europe, compte une population qui ne s'élève pas à plus de 3,600,000 habitants, et se divise en six régions.

Entre Douro-e-Minho.	*chef-lieu*	Braga.
Tras-os-Montes.		Miranda.
Beira.		Coïmbre.
Estramadure portugaise. . . .		Lisbonne.
Alemtejo.		Évora.
Algarve.		Faro.

Le Portugal possède, de plus : l'Archipel des Açores, Madère, les îles du cap Vert, Saint-Thomas, Diu, Daman, Goa, Macao et l'île de Timor, en Asie.

Vicissitudes historiques du Portugal. — Les *Lusitani*, anciens habitants du Portugal, après avoir été battus par les Romains, 190 av. J.-C., formèrent contre ceux-ci une ligue formidable; mais ils furent de nouveau vaincus par eux, 190-178. Cependant Viriathe, l'un des chefs lusitaniens les plus célèbres, s'étant retiré dans les bois pour se soustraire à leur joug détesté, en sortit à la tête d'une puissante armée, opposa aux Romains une barrière infranchissable, et parvint, par son courage, à maintenir l'indépendance de son pays contre Rome, 149-140 ; mais il succomba enfin, et Rome y domina depuis, pendant près de 600 ans. Les Suèves s'y établirent lors de l'invasion de la Péninsule par les Barbares, 409 de J.-C. ; ils y fondèrent un État qui fut envahi par les Visigoths, 585, et conquis par les Arabes avec le reste de l'Espagne, 711. Pendant les 9e et 10e siècles, les Arabes et les Goths se livrèrent, en Portugal, des combats acharnés. Ce fut vers la fin du 10e siècle que tout le pays qui s'étend au nord du Douro prit le nom de Porto-calle, d'où lui vint dans la suite le nom de Portugal. Henri de Bourgogne, qui arracha ce royaume aux Arabes, le transmit à son fils, 1112, qui l'agrandit et en fit un royaume indépendant après la célèbre journée de *la Tête des rois*, 25 juillet 1139, où cinq rois maures tombèrent sous ses coups. Les Portugais alors, après avoir reculé les barrières de leur royaume jusqu'au sud de la Péninsule, 1253, portèrent leur activité au delà des mers ; firent la conquête de Ceuta, 1415 ; s'ouvrirent la route des Indes, acquirent de riches possessions en Asie et en Afrique, 1498 ; conquirent le Brésil, 1500-1531, et devinrent bientôt les premiers navigateurs du monde et une puissance maritime du premier ordre. Cependant, après la mort de Henri Ier et la défaite d'Antoine, 24 juin 1580, le roi d'Espagne, Philippe II, s'empara de cette couronne; mais la révolution du 1er décembre 1640, en appelant Jean IV, duc de Bragance, au trône, l'affranchit pour toujours du joug de l'Espagne et le remit sous l'obéissance de ses princes légitimes. Allié alors avec la France, le Portugal resta sous l'influence de cette puissance ; mais, en 1777, il passa sous celle de l'Angleterre. Napoléon vint attaquer le Portugal, dont il avait résolu la conquête, 1807, et à la paix générale, 1815, la famille royale, qui s'était réfugiée au Brésil, rentra dans ce royaume après la révolution de Porto, qui avait proclamé le gouvernement constitutionnel. Jean VI accepta la constitution des cortès, 1821. Après sa mort, 25 mai 1826, don Pedro, appelé à la couronne, abdiqua en faveur de sa fille dona Maria ; mais don Miguel, son oncle, usurpa le trône, 1827; il fut chassé par don Pedro, 1833, et dona Maria rétablie.

Chronologie historique des rois de Portugal.

Henri de Bourgogne, petit-fils, par son père, du duc de Bourgogne Robert Ier, né en 1060, fut un prince brave et pieux. Il était venu au secours du roi de Castille et de Léon, Alfonse VI, et reçut de lui, en récompense de ses services, la main de Thérèse, sa fille, et le comté de la Lusitanie, 1094-1095. Il établit sa résidence à Guimaras ; enleva aux Maures Visco, Lamego, Bragne et Coïmbre, et mourut paisible possesseur d'un vaste territoire dans une expédition qu'il avait entreprise contre Alphonse le Batailleur, 1112. — Alfonse-Henriquez Ier, son fils, roi avec Thérèse, sa mère, 1112, fut son successeur au comté de Portugal. Dona Thérèse resta associée au trône avec lui jusqu'en 1128, et mourut le 1er décembre 1130. En 1139, et le 25 juillet, Alfonse remporta, dans les plaines de Campo-Ourique, qui fut appelé depuis *Tête de Bois*, une grande victoire contre cinq rois maures, en commémoration de quoi il mit cinq petits écus dans ses armes. C'est de cette époque que date la véritable origine de la monarchie portugaise ; car après avoir été proclamé roi par ses soldats, les états assemblés à Lamego lui conférèrent ce titre auguste, 1143, après avoir établi des lois touchant la succession à la couronne, qui, depuis, servirent toujours de base à toutes les lois organiques du Portugal. En 1144, Alphonse marche contre les Almoravides et il est battu par eux ; mais, en 1145, il se rend maître de Santarem et de Lisbonne, qui n'appartenaient point encore aux Portugais, 25 octobre 1148. Il repoussa encore les Maures qui étaient venus mettre le siége devant Santarem, et mourut le 6 décembre 1185. — Sanche Ier, son fils, né le 11 novembre 1154, lui succéda et fut couronné roi de Portugal, 10 décembre 1185. En 1189, il enleva aux Maures la capitale des Algraves, et ce fut, dit-on, en 1197, que le roi de Portugal ajouta à son premier titre celui de roi des Algarves. Il fit sur les infidèles la conquête d'Elvas, après avoir remis Lisbonne sous la domination portugaise, 1203, et mourut à l'âge de 57 ans, dont il passa 26 sur le trône, 1211. — Alfonse II, dit le Gros, né le 23 avril 1185, fut proclamé roi du Portugal et des Algarves à la mort de Sanche Ier, son père, 1211. Il gagna, sur les rois maures de Cordoue et de Badajoz, une grande bataille dans laquelle furent tués ces deux princes, 1217. Alfonse, qui, en montant sur le trône, était d'une grande piété, passa les dernières années de son règne, qui fut de 11 ans, dans la dissipation et les plaisirs, et mourut à l'âge de 38 ans, 25 mars 1223. — Sanche II, dit Capel, né le 8 septembre 1208, son fils, lui succéda au trône du Portugal, 1223. Il remporta des avantages considérables sur les Maures, les chassa d'Alemtejo et leur enleva plusieurs places dans l'Algarve ; mais il se livra bientôt aux plaisirs et abandonna le soin du gouvernement à ses favoris. Innocent IV, à qui les Portugais s'étaient plaints de leur roi, 1245, l'excommunie après l'avoir vainement exhorté à changer de conduite, met le royaume en interdit et donne la régence à son frère Alfonse. Sanche,

après s'être réfugié auprès du roi Ferdinand, à Tolède, et en avoir reçu des secours, était rentré dans son royaume et se voyait sur le point de prendre possession du trône, 1227, lorsque la seule lecture de la bulle du pape, que fait publier l'archevêque de Brague, jette la consternation dans son armée, qui l'abandonne presque entièrement. Sanche se vit alors contraint de rentrer à Tolède, où il mourut sans postérité, 1248. — Alfonse III, son frère, né le 5 mai 1210, et qui, depuis l'an 1245, gouvernait le royaume comme régent, fut proclamé roi de Portugal et couronné à Coïmbre, 1248. Il pousse au delà de la Guadiane les conquêtes qu'il avait déjà faites sur les Maures comme régent; mais le roi de Castille, jaloux de ses succès, l'oblige de partager avec lui ce qu'il avait acquis dans l'Algarve et l'Andalousie, et le pape se rend médiateur du traité de paix, 1253. Alfonse répudie alors sa femme Mathilde pour épouser Béatrix, fille naturelle du roi de Castille, 1254. Alexandre IV, après lui avoir enjoint de la reprendre, lance contre lui une excommunication, et, sur tout le royaume, un interdit, 1257, qui dura jusqu'à la mort de Mathilde, 1262. Le pape Urbain IV confirma alors son mariage avec Béatrix; leva l'interdit et déclara légitimes les enfants du second lit. Le roi de Castille lui abandonna le royaume d'Algarve, dont il s'était réservé l'usufruit, 1267; mais sa conduite envers le clergé attira à Alfonse III de nouvelles censures de la part de l'archevêque de Brague, dont il ne fut absous qu'à sa mort, 1279. — Denis, dit *le Libéral* et *le Père de la patrie*, fils d'Alfonse III et de Béatrix, né le 12 octobre 1261, succéda à son père, 1279. Il épousa l'infante Élisabeth, fille de Pèdre III, roi d'Aragon, 1282. Ce prince, ami éclairé des lettres, fonda une université à Lisbonne, 1290, qui fut transférée à Coïmbre, 1308. Denis eut la gloire de voir paraître sous son règne le premier ouvrage portugais qui porte l'empreinte du génie : *Amadis de Gaules*. Il répara et embellit presque toutes les villes de Portugal; fonda celle de Montréal, 1312; obtint du pape la réunion des biens des templiers à l'ordre militaire du Christ, qu'il venait de fonder, 1319; mais, en 1320, il fut obligé de prendre les armes pour faire rentrer dans le devoir Alfonse, son fils, qui s'était révolté contre lui, et mourut le 7 janvier 1325. — Alfonse IV, dit *le Brave* et *le Fier*, fils de Denis et d'Élisabeth d'Aragon, né le 8 février 1291, monta sur le trône de Portugal, 1325. Après avoir dépouillé de tous ses biens Sanche d'Albuquerque, son frère naturel, il le chassa du royaume. Le 30 octobre 1340, il gagna, dans les champs de Salado, une bataille célèbre dans laquelle périrent 200,000 Maures. Il remporta sur eux de très-grands avantages sur les côtes d'Afrique, 1542; mais, en 1355, il souilla sa mémoire d'un crime atroce en faisant égorger Inez de Castro, à laquelle Pierre, son fils, s'était uni sans son consentement. Il mourut le 12 mai 1357 et avait régné 32 ans. — Don Pèdre, ou Pierre Ier, dit *le Justicier* et *le Sévère*, fils d'Alphonse IV et de Béatrix de Castille, né à Coïmbre, 19 avril 1320, succéda à son père, 1357. Après avoir puni du dernier supplice les assassins d'Inez de Castro, il fit exhumer son corps, 1361, et, après avoir fait déclarer public son mariage avec elle, fit rendre à sa dépouille mortelle tous les honneurs dus à la royauté, et mourut le 18 janvier 1367, dans la 47e année de son âge et la 10e de son règne. — Ferdinand, fils de Pierre Ier et de Constance, né le 27 février 1340, monte sur le trône de Portugal, 18 janvier 1367. Il forme des prétentions sur le royaume de Castille après la mort de Pierre le Cruel, 1369; mais Henri, qu'il avait entrepris de déposséder, l'oblige à entrer en accommodement avec lui, 1371, et le force à épouser sa fille. Ferdinand la répudie un an après, 1372, et la guerre s'allume de nouveau. Le roi de Castille met le siége devant Lisbonne et le force encore à demander la paix, 1373. En 1381, nouvelle guerre entre les rois de Castille et de Portugal. Les Castillans étaient déjà maîtres d'une partie du royaume de Ferdinand, lorsque les Anglais vinrent à son secours, 1382. La paix fut signée cette année même, et Ferdinand mourut le 22 oct. 1383. — D. Juan ou Jean Ier, dit *le Grand* et *le Père de la patrie*, fils naturel de Jean Ier et de Thérèse Lorenzo, né, 2 avril 1357, après avoir été déclaré par le peuple régent du royaume de Portugal, 1383, en fut proclamé roi par les états tenus à Coïmbre, les enfants de Pierre et d'Inez de Castro ayant été déclarés inhabiles à succéder, 1385. Le 14 août, Jean Ier gagna, sur le roi de Castille, la mémorable bataille d'Aljubarotta; et fit élever, pour en perpétuer le souvenir, le célèbre monastère de Saint-Dominique; qui par la suite devint le lieu de la sépulture des rois de Portugal. En 1394, il rachète des engagistes la plus grande partie des domaines de la couronne, qui avaient été aliénés par ses prédécesseurs. Il indique à Lisbonne, 1414, un grand tournoi auquel il invite tous les chevaliers français, anglais et espagnols, et les engage à le seconder dans l'expédition qu'il méditait en Afrique. En effet, il s'embarque avec eux; et, le 14 août 1415, il se rend maître de Ceuta. En 1420, les Portugais s'emparèrent de l'île de Madère. Jean Ier est le premier roi de Portugal qui se soit servi de l'ère chrétienne, 1422, qui avant lui n'était pas en usage en Portugal. En 1413, un traité de paix perpétuelle est signé entre la Castille et le Portugal, et rend la tranquillité à ces deux États. Jean le Grand, l'un des princes les plus remarquables qui aient régné en Portugal, mourut de la peste, à l'âge de 76 ans, après un glorieux règne de 48, le 14 août 1433. — Édouard, fils de Jean le Grand et de Philippe de Lancastre, né, 1391, succéda à son père, 1433. Après avoir fait reconnaître pour son héritier Alfonse, son fils, alors âgé de 20 mois, il fait transporter le corps de son père dans l'église de la Bataille, 1434; tente en Afrique une expédition qui fut très-malheureuse, 1436, et à la suite de laquelle il se voit contraint d'abandonner Ceuta et de laisser l'infant Ferdinand en otage, 1437. Il meurt de la peste, 9 septembre 1438, après un règne de 5 ans. — Alfonse V, dit *l'Africain*, son fils, né, 1432, lui succède, 1438. La régence, donnée à sa mère, lui est ôtée, 1439, pour être remise à l'infant don Pedro, oncle du roi. Le roi de Portugal épouse Isabelle, sa cousine, fille du régent, 1446. Mais en 1449, don Pedro, que de faux rapports avaient peint au roi comme chef d'une prétendue conspiration contre sa personne, se retira à Coïmbre, avec un corps d'armée qu'il retint auprès de sa personne pour sa sûreté personnelle, et à la tête duquel il eut l'audace de marcher sur Lisbonne, où il fut tué, 20 mai, dans un combat qu'Alfonse lui livra. Son corps, resté sans sépulture pendant plusieurs jours, ne fut inhumé et sa mémoire réhabilitée que quand le roi eut acquis la certitude de son innocence. Alphonse institue l'ordre des chevaliers de l'Épée, 2 juillet 1459, au retour d'une expédition malheureuse en Afrique. Cependant, en 1471, il se rend maître, sur les Maures, d'Arzile et de Tanger. En 1474, à la sollicitation des Castillans mécontents, en tête desquels marchait l'archevêque de Tolède, il se fait proclamer roi de Castille; mais il est battu à Toro, par le roi Ferdinand, 1476, et passe en France pour demander des secours à Louis XI. Jean, son fils, se fait proclamer roi de Portugal, 10 novembre 1477; remet le sceptre entre les

mains de son père, qui rentre à Lisbonne, cinq jours après son couronnement, et meurt de la peste, 28 août 1481. — Don Juan II, dit *le Parfait*, fils d'Alfonse et d'Isabelle, né le 3 mai 1433, fut proclamé roi le lendemain de la mort de son père, 29 août 1481. Ce prince, qui s'était signalé à la prise de Tanger, 1471, et à la bataille de Toro, 1476, fut surnommé Saint-Georges de la Mine, à cause du fort qu'il fit construire sur la côte de Guinée et de la mine d'or dont il se rendit possesseur, 1482. Le duc de Bragance, convaincu d'avoir entretenu des intelligences avec le roi de Castille contre la sûreté de l'État, est condamné à mort et décapité, 21 juin 1483; et le jeune duc de Viseu, que les mécontents voulaient mettre sur le trône, est poignardé par le roi. Jean, après avoir puni de mort les complices de ce nouveau prétendant, envoie, 1492, une flotte dans les Indes orientales, sous la conduite du noble vénitien de Cane, qui découvre les royaumes de Congo, de Béni et le plus grand cap qui soit au monde, auquel Jean donna le nom de Bonne-Espérance, 1493. (Reconnu, dès l'an 1486, par l'officier portugais B. Diaz, il avait été appelé par lui *Capo Tormentoso*, à cause des tempêtes qui ne lui permirent pas d'en approcher.) Dans cette même année, 1493, Jean II, qui avait refeté les offres de Christophe Colomb, équipe une flotte pour aller sur ses traces à de nouvelles découvertes. Le roi de Castille veut s'opposer à cet armement; et après bien des contestations, Alexandre VI, à la décision duquel on s'en refère, limite la navigation des deux couronnes par une ligne qu'on a nommée de *marcation*. Le roi de Portugal convint, 1494, d'une nouvelle ligne, qui déclinait de celle du pape, trop gênante pour son ambition, et qui fut nommée *ligne de démarcation*. Une mort prématurée l'enleva, 14 septembre 1495. — Emmanuel *le Fortuné*, fils de Ferdinand, duc de Viseu, né, 3 mai 1469, remplace Jean II, son cousin, qui l'avait déclaré son successeur à la couronne, 14 septembre 1495. En 1496, il donne une loi par laquelle tous les juifs sont bannis de ses États. Vasquez et Paul de Gama partent de Lisbonne, 9 juillet 1497, et les premiers doublent le cap de Bonne Espérance; font la découverte de toute la côte orientale d'Éthiopie, font voile vers l'Inde, arrivent à Calicut, sur la côte de Malabar, 22 mai 1498, et au Brésil, où ils font, au nom du roi de Portugal, des alliances, et bâtissent des forts. Cependant les Vénitiens, qu'Emmanuel avait secourue, 1501, excitent contre lui le sultan d'Égypte, 1504; ce qui ne l'empêcha pas de s'emparer de l'île d'Ormus, dans le golfe Persique, 1507; de s'allier aux princes de l'île de Sumatra, 1510; de surprendre l'île de Goa, 1511; d'entrer dans le port de Canton, 1517, et d'obtenir de l'empereur la permission de bâtir à 80 kil. de cette capitale la ville de Macao, qui devait être gouvernée par un Chinois et un Portugais, et de tirer de la découverte du Pégu, faite par Corréa, 1520, un parti très-avantageux pour la richesse et la prospérité du Portugal. L'heureux Emmanuel mourut, après un règne de 26 ans et dans la 50e année de son âge, 13 décembre 1521. — Jean III, fils d'Emmanuel et de Marie de Castille, né, 6 juin 1502, monta sur le trône 19 novembre 1521. D'horribles tremblements de terre marquèrent les premiers moments de son règne, et plus de 30,000 personnes périrent sous les décombres, tant à Lisbonne que dans plusieurs villes voisines. Les armes de Jean III prospérèrent en Asie et en Afrique; et Charles-Quint, après de vives contestations, lui abandonna, 1524, moyennant un million de ducats, ses prétentions sur les îles Moluques. L'inquisition est introduite en Portugal, 1526, et confirmée par le pape Paul III, 1536. Le père François Xavier est envoyé au Japon, nouvellement découvert par les Portugais, pour y prêcher l'Évangile, et Jean III, qui fit cette année même les vœux des jésuites, se soumet au provincial et obtient du saint-siége la permission de garder sa couronne. Des marchands portugais expédient de Chine des orangers en Portugal. La guerre ayant éclaté entre les vice-rois de Goa et les princes leurs voisins, Jean III se disposait à profiter de leurs querelles, lorsqu'il mourut d'apoplexie à Lisbonne, 7 juin 1557, âgé de 55 ans, et dans la 36e année de son règne. — Sébastien, fils de l'infant Jean, cinquième fils du roi Jean III, né le 20 janvier 1554, succède à son aïeul, 11 juin 1557, et règne sous la tutelle de Catherine, son aïeule, jusqu'en 1562, époque où ce le ci se démet de la régence, en faveur de l'oncle du roi, le cardinal Henri. Le jeune Sébastien part pour l'Afrique, 1574, pour y faire ses premières armes, et obtient sur les Maures plusieurs avantages qui le font redoubler d'ardeur; car depuis son retour, novembre, il emploie quatre ans à de grands préparatifs pour une seconde expédition, et s'embarque de nouveau, malgré l'avis de son aïeule et les remontrances du cardinal, 1578. Arrivé en Afrique, 29 juillet, il meurt frappé d'un coup de cimeterre, 4 août. Sébastien est le premier roi de Portugal qui ait pris le titre de majesté, que lui donna Philippe II, roi d'Espagne, 1577. — Henri Ier, fils du roi Emmanuel et de Marie de Castille, né le 31 janvier 1512, cardinal et successivement archevêque de Brague, de Lisbonne et d'Évora, grand inquisiteur de la foi, est proclamé roi de Portugal, après la nouvelle de la mort et de la défaite de Sébastien, son petit-neveu, septembre 1578. Les prétendants à la couronne du Portugal, qui alors étaient au nombre de sept, font valoir leurs droits, dès l'avénement au trône de Henri, qui avait alors 67 ans et était infirme. Il assemble les états du royaume, 8 janvier 1580, et leur propose de reconnaître pour souverain Philippe II d'Espagne; mais cette proposition est rejetée, et Henri meurt après un règne d'environ un an et demi, 31 décembre. —Antoine, grand prieur de Corto, fils naturel de Louis, deuxième fils d'Emmanuel le Fortuné, né, 1531, qui, à la mort de Sébastien, s'était mis au nombre des prétendants au trône de Portugal, et en avait été repoussé, se fait proclamer roi à Santarem par la populace, 19, et à Lisbonne, 21 juin 1580. Mais, le 25 août, il est défait à Alcantara par le duc d'Albe, qui, au mois d'octobre, avait déjà soumis tout le Portugal au roi d'Espagne Philippe II. Antoine se réfugie en France, et arrive à la cour de Henri III, juillet 1581. Après deux expéditions infructueuses, 1582-1589, il se retire de nouveau en France et meurt à Paris, 26 août 1595. — Philippe Ier (IIe du nom, roi d'Espagne) envoie en Portugal le duc d'Albe, qui s'empare de ce royaume en moins de deux mois, et fait proclamer roi Philippe, 2 septembre 1580. Philippe fait son entrée à Lisbonne, comme tel, 29 juin de l'année 1581, après avoir été reconnu par les états généraux convoqués à Tomar, 15 avril, qui déclarèrent néanmoins que, quoique annexé à l'Espagne, le Portugal continuerait de former un royaume séparé, dont Lisbonne serait toujours la capitale. Quoique le nouveau roi eût fait publier une amnistie, 29 juin, la réaction fut sanglante. En 1585, deux mines qu'on évente, l'une sous le palais royal, l'autre sous la chapelle où le roi entendait la messe, forcent ce monarque à quitter le Portugal pour rentrer en Espagne. Trois imposteurs, qui avaient voulu se faire passer pour le roi don Sébastien, 1585-1594, sont punis de mort. Le roi Philippe Ier, qui, à cause de sa politique cruelle, avait été surnommé le *Démon du Midi* par les Portugais, meurt

après avoir régné 18 ans sur eux, 13 septembre 1598. — Philippe II (IIIe du nom, roi d'Espagne) fut proclamé roi de Portugal, après la mort de son père, 14 septembre 1598. Ce royaume est traité par ses ministres en pays conquis, et la haine que les Portugais avaient vouée au gouvernement espagnol, va en augmentant sous le nouveau monarque. Ces dispositions furent très favorables à un nouvel aventurier qui renouvela le rôle de don Sébastien, et il aurait infailliblement réussi dans son entreprise, si le duc de Toscane ne l'eût fait arrêter dans ses États, pour le livrer aux Espagnols, qui le firent mourir. Les Hollandais, profitant des troubles qui suivirent cette exécution, enlevèrent aux Portugais une partie des Moluques, 1604, et établirent des comptoirs dans les Indes. Philippe II mourut, 1621, laissant le trône à son fils, qui lui succéda. — Philippe III (IVe du nom, roi d'Espagne) succède au roi son père, 1621. La dureté de son ministre Olivarez met le comble à l'irritation des Portugais; une révolte éclate à Lisbonne, 1er décemb. 1640; les insurgés se rendent maîtres du palais, aux cris de : Vive Jean IV! Le prince don Juan duc de Bragance, instruit de ce qui se passait, se rend en toute hâte à Lisbonne, et y est reçu au milieu des démonstrations de l'allégresse la plus vive. — Jean IV, duc de Bragance, petit-fils de Catherine, fille de l'infant Edouard et petite-fille du roi Emmanuel, est proclamé roi de Portugal, 1er décembre 1640; il fait son entrée solennelle à Lisbonne le 8, et est couronné le 15. Le 28 janvier 1641, les états assemblés confirment, en sa faveur, tout ce qui avait été fait, et il est reconnu comme tel par toutes les puissances d'Europe, excepté par l'empereur et par le roi d'Espagne, qui, après avoir fait des efforts inouïs pour recouvrer le Portugal, a la cruauté de faire mourir le frère du roi Jean, que l'empereur avait eu la lâcheté de lui abandonner. Cependant les Portugais parviennent à chasser les Hollandais des royaumes de Benguela, d'Angola et de l'île Saint-Thomas, 1648. En 1653, l'évêque de Coïmbre, ministre du roi Jean, forme une conspiration pour livrer ce prince au roi d'Espagne; il est découvert et puni de mort, lui et ses complices. En 1654, les Portugais chassent du Brésil les Hollandais qui leur enlèvent pourtant l'île de Ceylan, 1656. Jean IV meurt le 6 novembre de la même année. — Alfonse VI, son fils, né le 21 août 1643, succède à son père, 7 novembre 1656, et règne sous la tutelle de Louise de Guzman, sa mère, qui se démet de la régence, 1662. Bientôt la conduite scandaleuse du roi, et ses sévices contre la reine sa femme, Marie de Savoie, soulèvent contre lui l'indignation de tous les Portugais. Alfonse se voit contraint d'abandonner l'administration du royaume, 23 septembre 1667, et se retire dans l'île de Terceire. Les états assemblés reconnaissent l'infant don Pedro régent du royaume, et lui prêtent serment de fidélité. Le 13 février, un traité de paix signé entre l'Espagne et le Portugal met fin à la guerre que n'avaient cessé de se faire ces deux puissances, et qui durait depuis 26 ans. Ainsi fut assurée l'indépendance de la couronne de Portugal. Alfonse vient habiter le château de Cintra, 1675, et y meurt d'apoplexie, 12 septembre 1683. — Pierre II, frère d'Alfonse, régent du royaume de Portugal, né 26 avril 1648, est proclamé et couronné roi de Portugal, 1683. Le 21 décembre 1686, Pierre publie un règlement dans lequel il déclare que les pères de la compagnie de Jésus auront, dans l'Amérique méridionale, et le gouvernement spirituel et le gouvernement temporel des villes et des bourgs de leur juridiction. Lors de l'avénement de Philippe V, il le reconnaît comme roi d'Espagne, et entre dans la ligue avec ce prince et la France contre la maison d'Autriche et ses alliés, 1701. Mais, en 1703, il s'en sépare et entre, 6 mai, dans celle de l'empereur. Pierre II mourut d'apoplexie à Alcantara, 9 décembre 1706. — Jean V, fils de Pierre II et d'Elisabeth de Bavière, né le 22 octobre 1689, monte sur le trône, 19 décembre 1706, est proclamé solennellement le 1er janvier 1707. Il ne fut pas heureux dans sa première expédition contre la France et l'Espagne; car presque tous les Portugais qui se trouvèrent à la bataille d'Almanza, gagnée par le maréchal de Berwick, 25 avril 1707, furent ou tués ou faits prisonniers. Les Portugais perdent le château d'Alcouchel, que leur enlève le marquis de Bay, après avoir battu à Gudina l'armée anglo-portugaise, 7 mai 1709, et réduit l'armée portugaise à l'inaction, 1710, en l'empêchant de pénétrer en Espagne, où elle voulait aller renforcer l'armée de l'archiduc; tandis que Duguay-Trouïn prend Rio-Janeiro, 1711, et fait éprouver à l'opulente colonie portugaise au Brésil une perte de plus de 25 millions. Enfin, la paix est signée à Utrecht, entre la France, l'Angleterre et le Portugal, 11 avril 1713, et entre l'Espagne et le Portugal, 13 février 1715. Jean V fonda *l'Académie royale d'histoire de Portugal*, 8 octobre 1720, et ordonna, 1725, que les prisonniers du saint-office, qui précédemment étaient sans défenseurs, auraient dorénavant des avocats pour défendre leurs causes, et que les sentences seraient communiquées au conseil du roi avant de recevoir leur exécution. Peu après, il fut atteint d'une maladie de langueur qui le conduisit au tombeau, 31 juillet 1750. — Joseph, fils de Jean V et de Marie-Antoinette d'Autriche, né, 6 juin 1714, est proclamé roi de Portugal, 31 juillet 1750. Joseph signe, avec le roi d'Espagne, avril 1751, divers traités relatifs aux limites de leurs possessions dans l'Amérique méridionale. Un événement épouvantable rend mémorable le règne de ce prince : le 1er novembre 1755, un affreux tremblement de terre détruit plusieurs quartiers de la capitale du Portugal, et fait périr sous les décombres plus de 15,000 personnes. Le palais royal, que le roi et sa famille venaient de quitter, fut au nombre des édifices renversés. Le 1er avril 1758, un édit du pape Benoît XIV, accordé à la demande du roi Joseph, commet le cardinal portugais François Saldanha pour réformer les désordres qui régnaient dans les provinces des cercles réguliers de la compagnie de Jésus, établis dans les États de S. M. T. F. Le 3 décembre de la même année, 1758, le roi de Portugal est attaqué, à 11 heures du soir, par des assassins qui tirent plusieurs coups de feu sur sa chaise, et le blessent très-grièvement; les auteurs et complices de cet attentat sont arrêtés le 13 décembre, et 10 des principaux, parmi lesquels étaient le duc d'Aveiro, le marquis de Tavora, sa femme, son fils et le comte d'Atoguia, sont exécutés, 13 janvier 1759. Le roi donne un édit, 3 septembre, par lequel tous les jésuites sont chassés du Portugal et de ses colonies. N'ayant pas d'enfant mâle pour lui succéder au trône, il donne sa fille à son frère don Pèdre, et le mariage de ce prince avec sa nièce, se célèbre le 6 juin 1760. A cette occasion, le nonce du pape, qui s'abstint de prendre part aux fêtes qui furent célébrées, est renvoyé de la cour de Portugal. Déclaration de guerre entre Madrid et Lisbonne, 4 janvier 1762. Contre-déclaration du roi de Portugal, 23 mai. Edit qui ordonne, 1765, d'arracher les vignes des environs du Tage, du Mondego et de la Vecga et d'en ensemencer les terres. Une déclaration de Joseph, du 6 avril 1768, supprime comme contraire aux droits de sa couronne, et préjudiciable aux droits des évêques, la bulle *In cœna Domini*. 20 mai 1769, édit qui rend le tribunal de l'inquisition pure-

ment royal. 25 mai 1773, loi portant abolition à perpétuité de la distinction odieuse des anciens et des nouveaux chrétiens en Portugal. Joseph, l'un des rois les plus remarquables qui aient gouverné le Portugal, après avoir donné tous ses soins aux réformes que demandait l'état de l'armée, et des études qui étaient tombées dans la décadence la plus complète, mourut 24 février 1777. — Marie Ire et Pierre III. Pierre III, frère du précédent, né le 5 juillet 1717, et qui, le 6 juin 1760, avait épousé sa nièce, Marie Françoise Elisabeth, reine du Portugal et des Algarves, par la mort de son père Joseph, 24 février 1777, monte sur le trône avec elle, et prend le titre de roi. Les préliminaires de paix entre la France, l'Espagne et l'Angleterre, ayant été signés, 20 janvier 1783, la reine de Portugal donne entrée libre dans ses ports aux bâtiments américains, 15 février. Edit de la reine, 8 novembre 1785, apportant des empêchements aux exportations de l'or du Portugal. Mort de Pierre III, mai 1786. Suppression réciproque du droit d'aubaine entre le Portugal et la Sardaigne, 11 septembre 1787. L'infant don Gabriel, prince du Brésil et héritier présomptif du trône de Portugal, meurt 5 septembre 1788. Décret sur la succession de l'*infantado*, abrogeant une loi de Jean IV, et déclarant les filles habiles à régner, janvier 1789. La reine, dont la tristesse était excessive depuis la mort de son fils, donne des signes non équivoques d'aliénation mentale, 1792. Décret du prince du Brésil, portant qu'il signerait désormais toutes les dépêches, 10 février 1792. La reine Marie mourut en 1816. — Jean VI, né le 13 mai 1767; fait prince du Brésil, 1788, et qui, pendant tout le temps que dura la maladie de la reine, janvier 1789, jusqu'à sa mort, 1816, remplit les fonctions de régent du royaume, fut chassé du Portugal par les armées françaises; il se retira alors au Brésil, et y prit le titre d'empereur. Proclamé roi de Portugal après la mort de sa mère, 1816, il fut couronné le 20 mars; et, le Brésil s'étant déclaré indépendant, il rentra dans ses États héréditaires, 1821, et y mourut, 1826. — Don Pedro, empereur du Brésil, né au palais de Quéluz, 1798, hérita de la couronne de Portugal à la mort de son père, 1826; il promulgua la charte portugaise, abdiqua en faveur de sa fille dona Maria, et confia la régence à son frère, l'infant don Miguel, 1827; mais celui-ci usurpa le trône de sa nièce. Les expéditions que fit alors don Pedro, pour reconquérir le trône de sa fille, ayant mécontenté les Brésiliens, il est chassé lui-même par ses propres sujets, qui reconnaissent son fils, don Pedro II, 1831, pour leur empereur. L'ex-empereur lève alors des troupes en France et en Angleterre; se met à leur tête; entre en Portugal; s'en rend maître; en chasse don Miguel; remet la couronne sur la tête de sa fille, 1833, et meurt, 1834. — Dona Maria da Gloria, reine régnante du Portugal, fille de l'empereur don Pedro, monta sur le trône, 1833.

PORTUS (François), né en Candie en 1511, se rendit fameux dans la philologie; professa la langue grecque à Modène, à Ferrare, et enfin à Genève, où il mourut, 1581. On a de lui des corrections sur la *Rhétorique d'Aristote* et les *Traités d'Aphthonius, Hermogènes* et *Longin*, sur *Pindare* et les autres lyriques grecs, etc., etc. Il a traduit en latin le *Traité d'Apollonius d'Alexandrie*, les *Hymnes* et les *Lettres de Synesius*, des *Remarques* et des *Additions* pour le lexique grec de Robert Constantin, des *Discours* et d'autres opuscules. — Portus (Æmilius), fils du précédent, né vers 1550 à Ferrare, mort en 1610 à Heidelberg, où il enseigna la langue grecque avec succès, a laissé *Oratio de variarum linguarum usu, necessitate præstantiaque*, Cassel, 1611, in-4°; *Dictionarium ionicum græco-latinum quod indicem in omnes Herodoti libros continet*, Francfort, 1603, in-8°; *Dictionarium doricum græco-latinum, quod Theocriti, Moschi, Bionis et Simmiæ variorum opusculorum interpretationem continet*, Francfort, 1604, in-8°, et un grand nombre d'autres ouvrages tous relatifs à la philologie grecque.

PORUS, roi indien. On ne sait ni l'époque de sa naissance ni celle de sa mort; on ne connaît ni ses prédécesseurs ni ses successeurs. On suppose que Lahor, jadis Lopore, était la capitale de son royaume. L'histoire ne fait pas mention de lui avant l'an 327 av. J.-C., époque de la guerre qu'il soutint contre Alexandre, qui le vainquit sur les bords de l'Hydaspe et lui conserva, dit-on, son royaume. — Un autre Porus était, au rapport d'Arrien, gouverneur d'une province dans l'Inde, et seconda les Macédoniens contre le Porus dont l'article précède. Plus tard, il se révolta contre Alexandre, qui le défit et le livra au roi indien dont il aurait voulu causer la perte.

PORT-VENDRES, petite ville des Pyrénées-Orientales avec un port rétabli de 1780 à 1788, à l'embouchure de l'Aude, appartint longtemps à l'Espagne. Souvent pris et repris, Port-Vendres fut cédé à la France avec le Roussillon, 1642-1659. Les Espagnols ont fait des tentatives inutiles sur cette ville en 1690 et 1794.

POSEN, province et grand-duché des États prussiens, Prusse occidentale, formée de la partie de la Pologne rendue à la Prusse, en 1815, par le congrès de Vienne, et érigée en grand-duché. Bornée au nord par la Prusse occidentale, à l'est par le royaume de Pologne, au sud par la Silésie prussienne, à l'ouest par le Brandebourg, elle a 60 lieues de long sur 50 large. Cette province se divise en deux régences ou gouvernements : Bomberg et Posen. En 1821, il y avait 932,587 habitants. — Le grand-duché de Posen appartint à la Pologne jusqu'au 18e siècle. Il fut donné à la Prusse, 1772; compris dans le grand-duché de Varsovie, 1807, et rendu à la Prusse en 1815.

POSEN, chef-lieu de la régence et de la province de Posen, ville fort ancienne au confluent de la Prosna et de la Warta. Charles XII s'en empara en 1703; Napoléon y séjourna en 1807; c'est encore dans cette ville qu'en 1807 furent conclus les traités de paix entre la France, l'électeur de Saxe et les princes de la même famille. 25,000 habitants.

POSSEVIN (Antoine), jésuite fameux, né à Mantoue, 1534, fut envoyé par le pape Grégoire XIII dans les principales cours de l'Europe pour des négociations importantes. Ses principaux ouvrages sont : *Moscovia, seu de Rebus moscoviticis*, Wilna, 1586, in-8°; *Judicium de quatuor scriptoribus* (Lanoue, Bodin, Philippe de Mornay et Machiavel), Rome, 1592, in-12; *Bibliotheca selecta de ratione studiorum, ad disciplinas et ad salutem omnium gentium procurandam*, Rome, 1593, 2 vol. in-folio; *Apparatus sacer*, Venise, 1603-1606, 3 vol. in-folio. — Possevin (Jean-Baptiste), frère aîné du précédent, né à Mantoue en 1520, mort à Rome en 1549, avait du talent pour la poésie. On a sous son nom : *Dialogo dell' onore, nel quale si tratta a peino del duello*, Venise, 1553-1556-1558, in-4°. On a encore de lui quelques pièces de vers. — Possevin (Jean-Baptiste), neveu des précédents, a donné, outre une traduction italienne de l'*Histoire de la Moscovie* par son oncle, Ferrare, 1592, in-8°, *Discorsi della vita e azioni di Carlo Borromeo, cardinale*, Rome, 1591, in-8°; *Dichiarazioni delle lettioni di tutti li matutini dell' anno del breviario romano*, Ferrare, 1592, in-4°; *Vite de' santi di Todi nelle*

quali si scuoprono l'antichità e grandezza di detta città, Perouse, 1597, in-4°. — Possevin (Antoine), autre neveu d'Antoine et de Jean-Baptiste Ier, exerçait la médecine au commencement du 17e siècle à Mantoue. Il a écrit : *Theoriæ morborum libri quinque carmine conscripti*, Mantoue, 1604, in-8°; *Gonzagarum Mantuæ et Montisferrati ducum historia*, ibid., 1617, in-folio.

POSIDONIUS, philosophe stoïcien, qui vivait du temps de Cicéron et de Pompée, né à Apamée en Syrie, un siècle environ avant l'ère vulgaire, ouvrit à Rhodes une école pour l'enseignement de ses doctrines. Lorsque Pompée, revenant de Syrie, alla rendre visite à ce philosophe, celui-ci, tourmenté en ce moment d'un violent accès de goutte, lui exposa néanmoins tous les dogmes de sa secte, s'écriant de temps en temps : « O goutte! tu ne me feras pas avouer que tu es un mal. » Plusieurs érudits croient que ce Posidonius est le même personnage qu'un certain Posidonius, mathématicien et astronome, dont parle Cicéron au 1er livre de son *Traité de la nature des Dieux*. Il ne reste des ouvrages de Posidonius que quelques fragments qui ont été publiés en 1810 par Bake sous ce titre : *Posidonii Rhodii reliquiæ doctrinæ*.

POSSELT (Ernest-Louis), né à Bade en 1763, se montra zélé partisan de la révolution française, et écrivit en latin les premières guerres des Français contre les puissances coalisées. Se lia avec le général Moreau, auprès duquel il résolut de recueillir les documents de l'histoire de la retraite de Bavière, et le suivit à Strasbourg. En 1804, Moreau ayant été arrêté à Strasbourg, Posselt, craignant d'être compromis avec lui, s'enfuit de Bade et se rendit à Heidelberg où son esprit se troubla tellement, qu'il se précipita d'un troisième étage et mourut quelques heures après, juin 1804. On a de lui : *Almanach de l'histoire moderne*, Tubingue, 1792-1800; les *Annales européennes*, Tubingue, 1795-1804, et un journal intitulé : *Weltkunde*, 1798, supprimé par la cour de Vienne; *Histoire des ligues des princes allemands*, Leipsick, 1787; *Remarques sur l'histoire secrète de la cour de Berlin par Mirabeau*, Carlsruhe, 1789, in-8°, etc., etc., etc. — Posselt (Charles Frédéric), né à Carlsruhe, 1780, mort en 1804, professeur d'histoire naturelle et d'anatomie comparée à l'université de Heidelberg, a laissé : *Tentamina circa anatomiam forficulæ auriculatæ Linnæi*, Iéna, 1800, in-4°; *Additions à l'anatomie des insectes*, Tubingue, 1804, in-4°.

POSTE. Ce fut le roi de Perse Cyrus, 536 av. J. C., qui, dit-on, inventa les postes ou quelque chose qui y ressemblait; mais cette institution, restreinte dans son empire, disparut avec lui. Auguste, 28 av. J.-C., établit des postes sur les routes principales de l'empire romain, et ce fut même par cette voie que Galba, 68 de J.-C., reçut le décret du sénat qui l'élevait à l'empire. A la fin du premier siècle, nul dans l'empire romain ne pouvait se servir des chevaux affectés à ce service sans une permission expresse de l'empereur. Le service des postes était établi en Chine et en Arabie au 9e siècle, et, s'il faut en croire Marco Polo, elles existaient de son temps, 1294, dans la Tartarie.

En France, Charlemagne institua un corps de courriers, qui s'appelèrent, comme chez les Romains, *veredarii* ou *cursores*, et plusieurs décrets de ce prince attestent qu'il existait des relais de poste sur trois des principales routes de ses États. En créant l'université, il lui accorda le droit d'expédier à son profit la correspondance des particuliers. Après ce prince, ce service fut négligé en France; mais la charge de *grand maître des postes* demeura comme une des dignités de la couronne, ainsi que le prouve un acte de donation de Louis le Gros à la date de 1137, dans lequel un sieur Baudoin figure en cette qualité De Charlemagne à Louis XI, les particuliers ne correspondaient entre eux que par l'entremise des messagers que l'université de Paris expédiait, à des époques indéterminées, dans les principales villes du royaume. Louis XI, par édit du 9 juin 1464, organisa un établissement de postes ou d'estafettes, « pour le service « particulier de sa personne, avec défense à tous « maîtres courriers, établis de traite en traite, de bailler « aucuns chevaux à qui que ce soit, sans le mandement du « roi, *à peine de la vie*.... ledit seigneur n'entendant et « ne voulant que la commodité dudit établissement soit « autre que pour son service. » — Charles VIII, par un édit de juillet 1493, défend « sous peine de la hart, à tous « les courriers de France d'apporter en son royaume « aucunes lettres contre le saint concile de Bâle et la « pragmatique sanction. » — Henri III, 1576, établit des messagers royaux, dans les villes du royaume où étaient déjà ceux de l'université, en leur accordant les mêmes priviléges; mais le service des postes ne reçut une organisation régulière, générale et définitive, que par les arrêts du conseil d'État du 21 janvier et 7 avril 1691. — Lorsque Louis XV, en 1719, établit l'instruction gratuite dans tous les colléges de l'université de Paris, ce corps obtint, en dédommagement de son établissement de messageries, le 28e effectif du prix du bail général des postes et messageries royales. — Louis XI, en instituant les postes, avait accordé des priviléges très-étendus aux *maîtres-coureurs*, appelés depuis *maîtres de poste*. Un décret de l'Assemblée constituante, 1790, supprima ces priviléges et les remplaça par une indemnité annuelle de 30 francs par cheval, laquelle indemnité ne pouvait être moindre de 250 francs, ni dépasser 450 fr. Un décret de 1805 frappa d'une contribution de 25 centimes par poste et par cheval en faveur des maîtres de poste, tout entrepreneur de voitures publiques qui ne se servirait pas des chevaux du relais.

En Angleterre, l'établissement des postes date de l'année 1483. Il fut considérablement amélioré par un acte de Charles Ier, 1635. Le protecteur lui donna une organisation nouvelle, 1656, et enfin il fut définitivement constitué par Palmer, 1784. Cromwell et son conseil d'État affermèrent le revenu des postes pour l'Angleterre et l'Irlande moyennant 250,000 francs, 1653-1654. Dans les derniers temps, avant l'essai que l'on fait aujourd'hui d'une taxe uniforme, le post-office rapportait au gouvernement anglais 42,500,000 francs. — En Allemagne, la poste fut érigée en fief par l'empereur Mathias, en faveur du comte de Taxis, 1616. — Cette administration fut établie en Turquie en 1740. — Les *chaises de poste* imaginées en France par la Grugère, 1664, portèrent longtemps le nom de chaises *à la Grénan*, parce que le marquis de Grénan eut le premier le privilége exclusif de ces voitures. — *Petite poste*. Elle fut établie à Paris, 9 juin 1760, d'après les idées de Chamousset, conseiller au parlement. Le terme moyen du nombre des lettres distribuées par la petite poste, dans Paris, est de 35,000 par jour. En Angleterre, le nombre des lettres distribuées dans la ville de Londres s'élève à 133,000 également par jour.

Les postes n'avaient, jusqu'en 1663, rapporté au roi d'autre produit que le prix résultant de la vente des charges d'employés. Ce fut M. de Louvois qui, frappé de l'importance toujours croissante de ces produits, la donna en ferme à Lazare Patin, qui en fut le premier fermier général.

Voici, d'après un relevé exact, quelle a été la progres-

sion des produits de l'administration des postes en France :

En 1665, 1er bail.	1,200,000 fr.
En 1683, 2e bail.	1,800,000
En 1695, 4e bail.	2,820,000
En 1715, 8e bail.	3,800,000
En 1764, 18e bail.	7,113,000
En 1788, 24e et dernier bail.	12,000,000
En 1804, le produit net des postes monte à.	10,000,000
En 1821, le produit général à.	23,892,698
En 1825. Id.	27,552,641
En 1830. Id.	33,727,649
En 1834. Id.	36,171,362
En 1837. Id.	40,194,000
En 1839. Id.	44,751,254
En 1840. Id.	46,105,756

Lettres soumises à la taxe.

1821.

A Paris, de.	12,850,120
Dans les départements, de.	32,524,031
Total.	45,374,151
Moyenne par jour	124,334.

1830.

A Paris, de.	16,933,087
Dans les départements, de.	45,050,224
Service rural.	1,813,949
Total.	63,817,260
Moyenne par jour	174,841.

1835.

A Paris, de.	18,403,174
Dans les départements, de.	32,238 994
Service rural.	4,377,750
Total.	75,019,918
Moyenne par jour	205,534.

1840.

A Paris, de.	22,002,418
Dans les départements, de.	65,115,956
Service rural.	8,628,200
Total.	93,746,574
Moyenne par jour	286,840.

Dans ce nombre ne sont point comprises les lettres qui circulent en franchise, et qui font à peu près le tiers de la totalité.

Journaux transportés par la poste.

1821.

Expédiés de Paris.	23,209,773
Originaires des départements.	4,618,061
Total.	27,827,834
Moyenne par jour	76,240.

1830.

Expédiés de Paris.	32,334,280
Originaires des départements.	7,422,540
Nés et distribués dans l'arrondissement rural de chaque bureau.	190,050
Total.	39,946,875
Moyenne par jour	109,443.

1835.

Expédiés de Paris.	38,778,675
Originaires des départements.	10,093,250
Ruraux.	433,750
Total.	49,305,675
Moyenne par jour	136,960.

1840.

Expédiés de Paris.	41,149,912
Originaires des départements.	10,979,084
Ruraux.	833,296
Total.	52,964,292
Moyenne par jour	144,711.

Le montant des articles d'argent versés dans les bureaux de postes s'est élevé, en 1821, à 9,099,796 fr.; en 1830, à 13,185,942 fr.; en 1835, à 15,795,556 fr.; en 1840, à 19,570,120 fr.

POSTEL (Guillaume), né en 1510 à Dolerie, dans le diocèse d'Avranches, obtint par son érudition et son mérite la faveur de François Ier, qui l'envoya en Orient d'où il rapporta plusieurs manuscrits précieux; fut nommé à son retour professeur de mathématiques et de langues orientales au collége de France. Bientôt cependant il se plongea dans des rêveries absurdes, et s'imagina qu'il était appelé à réunir tous les hommes dans la foi chrétienne sous l'autorité du pape et du roi de France; il se présenta dans ce but à saint Ignace, et fut admis dans l'ordre des Jésuites, d'où il se fit bientôt bannir, et fut peu de temps après condamné à une reclusion perpétuelle; se réfugia à Venise où il devint le directeur d'une béate, connue depuis sous le nom de la mère Jeanne, et qui acheva de l'égarer. Compromis vis-à-vis de l'inquisition, il provoqua lui-même un examen attentif de ses doctrines, et fut déclaré fou; retourna en Orient, revint en Europe en 1551, avec une riche collection de manuscrits, et ouvrit à Paris des cours qui eurent un immense succès jusqu'en 1553, époque où il publia l'ouvrage intitulé *les très-merveilleuses Victoires des femmes*, qui le força de s'expatrier de nouveau. Revint à Paris en 1562; fut accusé par ses ennemis de continuer à débiter des erreurs sur la célèbre Jeanne de Venise; fut obligé de se rétracter, et se retira en 1564 au monastère de Saint-Martin des Champs, où il mourut en 1581. On trouve la liste de ses ouvrages à la suite des *Nouveaux éclaircissements sur la vie de G. Postel*, par le père Desbillons.

POSTUME (*M. Cassianus Latinius*), l'un des 30 tyrans qui se disputèrent l'empire sous le règne de Gallien, pendant le 3e siècle de l'ère vulgaire; embrassa, jeune encore, le métier des armes; obtint de Valérien le commandement des troupes stationnées dans les Gaules, et contribua beaucoup aux victoires de l'empereur sur les Germains. Cependant s'étant brouillé avec Valérien, il excita les soldats à se soulever, et se fit proclamer empereur, 257; étendit son autorité sur toutes les Gaules et une grande partie de l'Espagne; repoussa les Germains jusqu'au delà du Rhin, et éleva sur les rives de ce fleuve une ligne de forteresses. Deux fois ensuite Gallien l'attaqua, et deux fois Postume se tira heureusement d'embarras. Un de ses lieutenants, Lœlius, s'étant révolté contre lui, et s'étant fait nommer empereur, Postume marcha contre lui et l'assiégea dans Mayence, dont il s'empara, mais il n'en permit pas le pillage à ses soldats, qui se révoltèrent et le massacrèrent l'an 267, après un règne de 10 ans. — Postume, son fils, avait été

nommé par Valérien préfet des Voconces, ou, suivant quelques savants, tribun d'une légion stationnée dans ce pays. S'il faut en croire Bréquigny, il périt avec son père, qui l'avait créé Auguste. Trebellius Pollion prétend que Postume le jeune avait composé 19 *Harangues* ou *Déclamations*, que l'on a confondues avec celles qui nous restent et qui sont attribuées à Quintilien.

POSTUMIUS (Aulus), dictateur romain, créé consul avec T. Virginius, l'an de Rome 258 (496 av. J.-C.); fut nommé dictateur par son collègue pendant sa campagne contre les Latins, remporta sur ces derniers une victoire complète, et fut honoré du triomphe à son retour à Rome. Pendant la bataille, Postumius avait voué un temple à Castor et à Pollux, ce qui a donné lieu à la fable rapportée par Denis d'Halycarnasse, de l'apparition de Castor et Pollux à ce dictateur.

POT (Philippe), filleul et favori de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, né en 1428, accomplit sous ce prince plusieurs missions importantes; obtint aussi les bonnes grâces de Louis XI, qui lui accorda l'ordre de Saint-Michel, le fit son premier conseiller et son chambellan, et le nomma ensuite chevalier d'honneur du parlement de Bourgogne et gouverneur de la province. Pot conserva ce grade sous Charles VIII.

POTAMON, philosophe, né à Alexandrie, passe pour le fondateur de la secte éclectique. Au rapport de Diogène Laërce, Potamon aurait établi cette secte au commencement du 3e siècle de J.-C. Suidas, au contraire, le fait vivre sous le règne d'Auguste. Des érudits modernes placent à l'époque de la venue de Jésus-Crist les leçons de Potamon et la naissance de l'éclectisme. Mais l'opinion qui paraît la mieux fondée, est qu'il vivait à la fin du 2e siècle. Il ne nous reste aucun de ses écrits.

POTEMKIN (Grégoire Alexandrovitsch), né en 1736 aux environs de Smolensk, quitta les études ecclésiastiques pour les armes. Remarqué par Catherine le jour de la chute de Pierre III, 28 juin 1762, lorsqu'il n'était encore qu'enseigne dans les gardes à cheval, il eut une fortune si rapide, que 8 ans après, en 1770, il était lieutenant général, prince et feld maréchal de l'empire russe, maître de l'empire par ses victoires, maître du cœur de l'impératrice par ses intrigues. Il sut se placer au-dessus du rôle éphémère de favori, en se chargeant de la distribution à perpétuité de ces places auprès du cœur de la reine, et en approvisionnant d'amants l'inconstance de Catherine. Ambitieux pour elle, il appliqua par les armes un système d'empire gigantesque, qui enclavait dans la Russie une partie de la Pologne et toute la Turquie d'Europe. De 1783 à 1787, il conquit la Crimée, d'où il rapporta le surnom de *Taurique*; prit d'assaut Oczakof et Bender, et avança beaucoup la guerre contre les Turcs; mais il fut arrêté dans l'exécution de ses projets par l'épuisement de son armée au dehors, et l'affaiblissement de son crédit au dedans. On avait profité de son absence pour choisir un nouveau favori, le comte Platon Zoubof, et élire un nouveau général, le prince Repnin, qui, muni des pleins pouvoirs de Catherine, conclut la paix avec les Turcs vaincus par Potemkin, tandis que celui-ci courait à Saint-Petersbourg. Potemkin, épuisé d'excès, ne put résister à ce chagrin, et mourut subitement en route, entre les bras de sa mère, la comtesse Branitska, le 15 octobre 1791, à l'âge de 55 ans. Sa vie a été écrite en russe et publiée à Saint-Pétersbourg en 1811. On en a une en français, publiée à Paris en 1807, in-8°.

POTERIE (Pierre de la), en latin *Poterius*, célèbre médecin du 17e siècle, né à Angers. Passé fort jeune en Italie, il s'établit à Bologne, où il guérit tant de malades qu'il fut assassiné par un médecin. Pierre de la Poterie prétendait ruiner l'usage de la saignée et des autres moyens médicinaux par celui des remèdes secrets dont il se disait possesseur. Ses ouvrages ont été plusieurs fois imprimés séparément, 1515 à 1635; puis en corps, sous le titre d'*Opera omnia medica ac chymica*, de 1545 à 1666.

POTERIE. Il y eut chez les anciens des poteries très-célèbres; et cette fabrication, si utile aux premiers besoins des hommes en société, peut être considérée comme l'une des premières inventions chez tous les peuples. — Celles de Délos et de Corinthe furent les plus estimées de l'antiquité; et les ouvrages les plus remarquables qu'elle nous ait transmis en ce genre sont sans contredit les vases étrusques, dont l'élégance, le fini et la délicatesse des formes, sont encore aujourd'hui l'objet de l'admiration universelle. — L'art du potier fut apporté en Étrurie par Démarate, père de Tarquin. 650 av. J.-C. En 1281 de notre ère, un potier de Schelestadt, trouva le procédé pour donner une couverte à la poterie. La poterie appelée faïence fut inventée dans la ville de Faenza, en Italie, qui lui donna le nom.—François Ier fit établir une fabrique de faïence, tout près de Paris, 1518; et celle de Nevers fut formée par Henri IV, 1603. — Ce fut un ouvrier normand nommé Delisle, qui, en 1720, trouva le procédé de raccommoder les faïences cassées, ce qui lui suscita, de la part des manufacturiers, une foule de procès; car ils regardèrent d'abord son invention comme la ruine de leur industrie. Parmi les fabriques de poterie moderne, celle dite de *faïence anglaise* établie à Brustem, 1670; est citée comme l'une des plus considérables. En 1763, le célèbre Potier Joseph Wedgwood, qui passe pour avoir formé, en Angleterre, les premières manufactures de porcelaines, appela, dans cette manufacture, un nombre considérable d'ouvriers français et hollandais, trouva le moyen de revêtir toutes les poteries et les porcelaines qui sortaient des ateliers qui étaient sous sa direction, de bonnes couvertures, et en 1819 le produit annuel des établissements fondés par lui s'éleva à la somme de 10 millions sterling, et le nombre des ouvriers employés à cette fabrication, à 25 mille individus. V. **PORCELAINE.**

POTHIER (Rob.-Jos.), l'un des plus grands jurisconsultes français. Né à Orléans, 1699. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude du droit, et devint bientôt conseiller au Châtelet de sa ville natale, puis conseiller au présidial, et enfin professeur de droit français. Depuis, sa vie n'est qu'une suite des mêmes services rendus tous les jours aux études et aux étudiants. Pour la science, toute l'Europe connaît ses grandes publications et ses trésors de recherches. Pour les élèves, c'étaient des encouragements affables, des secours pécuniaires, des récompenses honorifiques, des conférences particulières où il expliquait ses écrits, comme sa vie était l'exemple de ses doctrines. Il mourut en 1772, à 73 ans, regretté de tous. La première édition de ses *Pandectes*, dont le premier volume parut anonyme, est de 1748. Les deux autres volumes furent successivement publiés en 1749 et 1752. Depuis, les éditions en sont infinies.

POTHIER (Remi), fameux curé de Béthniville et chanoine de l'église de Laon, né à Reims en 1727, auteur de bizarres *Explications sur l'Apocalypse*, dont il publia le *Plan* en 1775, et donna successivement plusieurs éditions à Douai, à Liége, à Augsbourg. Il voyait Bonaparte prédit par saint Jean, comme précurseur de l'Antéchrist. Son ouvrage, dénoncé par l'avocat Séguier, comme capable d'ébranler les empires, fut condamné à être lacéré

et brûlé par la main du bourreau. Pothier mourut en 1812, dans sa ville natale, à 83 ans.

POTHIN (Saint), évêque de Lyon, né vers l'an 80 après J.-C., prêcha l'Évangile dans les Gaules, sous les empereurs Antonin et Marc-Aurèle. Presque nonagénaire, il gouvernait l'église de Lyon, lorsqu'il fut traîné par des délateurs devant le gouverneur de la Lyonnaise orientale, avec quarante-cinq autres chrétiens, qui furent martyrisés comme lui.

POTIDÉE, depuis, *Cassandra*, ville aujourd'hui ruinée, fondée en Macédoine, sur l'isthme qui réunit au continent la presqu'île de Pallène, par une colonie de Chalcis. Assiégés par les Athéniens, l'an du monde 5573, 430 ans av. J.-C., ses habitants se réfugièrent à Chalcis, leur métropole, jusqu'à ce que Cassandre, roi de Macédoine, rétablit leur ville, à laquelle il donna son nom, l'an 310 av. J.-C.

POTIER, ancienne et illustre maison de Paris, qui a fourni, dès le 15e siècle, des magistrats célèbres au parlement. Parmi ses membres on remarque : Potier (Nicolas), seigneur de Groslay et de Blancménil, reçu conseiller et général des monnaies, par la résignation de son père ; fut deux fois prévôt des marchands de la ville de Paris, la première fois, par lettres du roi, en 1499, et ensuite continué par deux arrêts du parlement, des 16 mars 1500 et 16 août 1501. On l'obligea d'accepter cette charge, parce qu'on ne connaissait personne qui fût plus digne de la remplir. — Potier (Jacques), seigneur de Blancménil, fut reçu conseiller au parlement en 1524. C'est de lui que Bodin nous a laissé l'éloge dans sa *République*, où il assure que par la force de ses raisonnements il avait fait changer de sentiment à tout le parlement, et absoudre une femme innocente qu'on avait condamnée à mort. Le chancelier de l'Hôpital, qui lui succéda dans sa charge, parle très-avantageusement de lui dans une lettre écrite à Marguerite, reine de Navarre, sœur de François Ier. Il mourut le 9 mars 1555. — Potier (Nicolas), seigneur de Blancménil, second président au parlement de Paris, et chancelier de la reine Marie de Médicis, l'un des plus sages et des plus heureux magistrats de son temps. En 1564, il fut nommé conseiller au parlement ; trois ans après, maître des requêtes, et enfin, en 1578, président à mortier. Lorsque la ville de Paris se fut déclarée pour la Ligue, le président Potier, qui n'en avait pu sortir, fut arrêté prisonnier au Louvre, avec ceux qui improuvaient cette révolte. Depuis, il se retira vers le roi Henri IV, qui le nomma pour présider à la chambre du parlement établie à Châlons. Il rendit de grands services à ce monarque et à son fils Louis XIII, pendant la régence de Marie de Médicis, laquelle, en reconnaissance de sa fidélité, l'honora de la charge de son chancelier. Ce digne magistrat mourut le 1er juin 1635, à l'âge de 94 ans, avec une force d'esprit qui ne se sentait point des incommodités de la vieillesse. — Potier (Nicolas), seigneur de Novion, etc., fut reçu conseiller au parlement en 1557, président en 1645, secrétaire des ordres du roi en 1656, et premier président au parlement en 1678, dont il se démit en 1689. Il avait été reçu à l'Académie française en 1681, et mourut le 1er septembre 1695, en sa maison de Grignon, âgé de 75 ans. — Potier (André), seigneur de Novion, marquis de Grignon, avait été reçu conseiller au parlement de Paris, le 6 septembre 1680 ; maître des requêtes de l'hôtel du roi le 28 février 1687, et président au parlement le 23 novembre 1689. Il fut nommé à la charge de premier président, pour laquelle il prêta serment entre les mains du roi, le 15 décembre 1725, et il y fut reçu le 20 du même mois. Il prêta aussi serment le 19 mars 1724, pour la charge de commandeur secrétaire, et greffier des ordres du roi, dont il se démit peu de jours après, ayant obtenu un brevet pour en conserver les marques et les honneurs. Ce magistrat, qui était fort habile et intègre, donna sa démission de la charge de premier président le 9 septembre 1724. Il mourut en sa terre de Grignon, le 22 septembre 1731, âgé d'environ 72 ans. — Potier (René), comte, puis duc de Trêmes, pair de France, capitaine des gardes du corps du roi, lieutenant général au gouvernement de Champagne, et gouverneur de Châlons ; fut nommé chevalier des ordres du roi en 1619. Sa terre de Trêmes en Valois, qui avait été érigée en comté en 1608, le fut en duché-pairie, l'an 1648, sous le nom de Gèvres, ce qui fut vérifié au parlement, le 15 décembre 1663. Il mourut à Paris le 1er février de l'an 1670, âgé de 91 ans. — Potier (Bernard-François), duc de Gèvres, pair de France, gouverneur de Paris, chevalier des ordres du roi en 1724, a longtemps porté le nom de marquis de Gèvres. Ce seigneur, né le 15 juillet 1655, a servi à la tête d'un régiment de cavalerie, et a été fait brigadier des armées du roi en 1690. Il fut reçu en survivance de la charge de premier gentilhomme de la chambre en 1670, et du gouvernement du château de Monceaux, etc., en 1677, et fut enfin reconnu duc de Trêmes, pair de France, par la démission de son père, et reçu au parlement le 2 juillet 1703. — Potier (François-Joachim-Bernard), duc de Gèvres, pair de France, né le 29 septembre 1692 ; fut fait mestre de camp du régiment de cavalerie, ci-devant des Marets, par commission du 7 janvier 1710 ; obtint, en 1716, la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi, en survivance du duc son père, et en prêta le serment le 27 février 1717. Il eut aussi celle de grand bailli de Valois, avec le gouvernement et la capitainerie des chasses de Monceaux, en survivance du comte d'Evreux. Il fut déclaré brigadier des armées du roi, au mois de juillet 1719. Son père s'étant démis en sa faveur de son duché, il prêta le serment accoutumé, et prit séance au parlement de Paris, en qualité de pair de France, le 4 mai 1722. Il obtint, le 8 novembre suivant, jour du retour du roi de son voyage de Reims, la survivance du gouvernement de la ville de Paris, et fut reçu, en cette qualité, au parlement, le 10 décembre, et, en l'hôtel de ville, le 22 du même mois. Il fut nommé chevalier des ordres du roi le 2 février 1728, et il en reçut la croix et le cordon le 16 mai suivant. — Potier (Louis), seigneur de Gèvres, secrétaire d'État, second fils de Jacques Potier, seigneur de Blancménil, conseiller au parlement ; prit la première teinture des affaires sous M. de Villeroi, secrétaire d'État, et obtint une charge de secrétaire du roi, le 2 avril 1567, puis celle de secrétaire du conseil, le 26 janvier 1578. Le roi Henri III, qui estimait son zèle et sa fidélité, voulut l'avoir auprès de sa personne, après la journée des Barricades, l'an 1588. Ce prince l'envoya à Meaux et à Senlis, où il avait grand crédit, pour y dissiper les desseins de quelques factieux, et lui commanda de le suivre à Blois, où l'on devait tenir les états. Il continua de lui confier ses desseins les plus secrets, et voulut qu'il accompagnât le duc de Nevers, qui devait commander une armée en Poitou. Secrétaire d'État le 22 février 1589, il fut nommé pour travailler à un traité qu'on avait projeté avec le roi de Navarre ; il y réussit très-heureusement, et eut le plaisir de voir les effets avantageux de la réunion de ces deux monarques. Après la mort de Henri III, il reçut de Henri IV les mêmes témoignages d'affection et de confiance. M. de Gèvres servit utilement ce prince pendant le cours des affaires

de la Ligue, traita depuis avec les députés de M. de Mercœur, gouverneur de Bretagne, et eut ordre d'informer de la conspiration du maréchal de Biron. Ses services lui firent mériter la survivance de sa charge pour M. de Sceaux, son troisième fils, en 1606; mais obligé par la mort de ce fils d'y rentrer en 1621, il y fit paraître la même habileté et la même vigueur qu'on avait admirée en lui autrefois. Il mourut le 25 mars de l'an 1650. — Potier (Antoine), seigneur de Sceaux, secrétaire d'État, et greffier des ordres du roi, troisième fils de Louis Potier, seigneur de Gèvres, aussi secrétaire d'État, fut élevé avec soin par son père, qui le fit travailler sous M. de Villeroy, puis l'envoya à Rome, où il mérita l'éloge du cardinal d'Ossat. Ensuite il obtint la survivance de la charge de secrétaire d'État en 1604, et eut beaucoup de part aux affaires pendant la régence de Marie de Médicis, au traité de Sainte-Menehould en 1616, à la conférence et à la paix de Loudun, la même année, etc. Après la mort du maréchal d'Ancre, il fut envoyé par le roi ambassadeur extraordinaire en Espagne, pour la ratification du traité de Verceil. A son retour il suivit le roi partout où l'appelèrent les intérêts de l'État, et où ceux de la guerre qu'on faisait aux huguenots l'obligèrent d'aller; mais, pendant le siége de Montauban, il mourut au quartier de Pibauqueços le 13 septembre 1621. — Potier (Léon), cardinal de Gèvres, né le 15 août 1656, ayant été destiné dès son enfance à l'état ecclésiastique, obtint, en 1666, l'abbaye de Bernay, ordre de Saint-Benoît, diocèse de Lisieux, et, au mois de juillet 1679, celle de Saint-Géraud d'Aurillac, du même ordre, diocèse de Saint-Flour. Il fut, dans sa jeunesse, l'un des douze protonotaires apostoliques du saint-siége participants. Ayant été nommé, le 29 mai 1694, à l'archevêché de Bourges, qui fut proposé pour lui à Rome, par le cardinal de Janson, le 28 août, il prit le bonnet de docteur en théologie de la faculté de Paris le 30 septembre suivant. Il fut sacré le 23 janvier 1695, dans l'église du noviciat des jésuites à Paris, par le cardinal d'Estrées, assisté des évêques d'Évreux et de Clermont; et le 30 du même mois, il prêta serment de fidélité entre les mains du roi, dans la chapelle du château de Versailles. Il assista, en qualité de député de sa province, aux assemblées générales du clergé de France, tenues à Paris en 1705, 1710 et 1715, et fut l'un des présidents à la dernière. Le pape Clément XI le déclara cardinal sur la nomination du roi de Pologne, le 19 novembre 1719, et la barette ou bonnet lui ayant été envoyée par Ubaldini, camérier d'honneur de Sa Sainteté, il la reçut des mains du roi, avec les cérémonies accoutumées, le 26 mai 1720. L'abbaye de Saint-Amand, ordre de Saint-Benoît, diocèse de Tournay, lui avait été donnée au mois de février précédent. Il assista au sacre du roi le 25 octobre 1722, y ayant été invité. Il obtint encore, au mois de juillet 1723, l'abbaye de Saint-Nicolas d'Arouaise, ordre de Saint-Augustin, au diocèse d'Arras, et ayant été proposé le 2 février 1724, pour être commandeur des ordres du roi, il en reçut la croix le 5 juin suivant. Il remit, au mois de janvier 1729, son archevêché entre les mains du roi, qui lui donna en même temps l'abbaye de Saint-Remi de Reims, ordre de Saint-Benoît.

POTOCKI (Venceslas), grand échanson de Cracovie, se rendit célèbre au 17e siècle par son génie pour la poésie polonaise. Ses œuvres, dont les premières éditions sont de 1696 et 1697, furent souvent réimprimées en Pologne et en Allemagne. La *Bibliothèque des poëtes polonais* donne comme un livre d'or son poëme de *la Passion du Sauveur*. Il traduisit en vers polonais le roman de Barclay et publia un recueil de poésies facétieuses. — Potocki (Stanislas-Félix), de la même famille que le précédent, naquit en 1750. Ayant pris parti pour la Saxe à l'époque des troubles de la Pologne, il dut s'exiler dans la Gallicie, où il s'occupa de la civilisation des habitants et bâtit plusieurs villages dans le désert de l'Ukraine. Rappelé, et un moment l'idole du peuple, un soupçon le fit exiler de nouveau. Il passa dans l'armée russe. Appuyé par Catherine II, il publia, en 1792, le fameux manifeste de Targowitz, auquel Stanislas-Auguste accéda et dont résulta le partage de la Pologne. La révolution de Varsovie, en 1794, le détacha entièrement de ses ingrats compatriotes. Retiré en Tmouzen, il redemanda du service à Catherine, qui le nomma lieutenant général et le combla d'honneurs. Il mourut en 1805. — Potocki (Ignace, comte), son cousin, né en 1751, grand maréchal de Lithuanie, suivit un système tout opposé. Il se sacrifia non moins fructueusement pour la Pologne. Ministre des affaires étrangères après les victoires de Kosciuszko, il organisa un gouvernement. Quelques revers le poursuivirent depuis la prise de Varsovie jusqu'à la mort de Catherine II. Libre alors de retourner dans ses terres, il y mourut en 1809. Avant ses travaux politiques, il avait traduit la Logique de Condillac. — Potocki (Jean, comte), savant historien polonais, membre de l'Académie des sciences de Varsovie, fut adjoint, en 1805, à la grande ambassade russe en Chine, d'où il rapporta un grand nombre de matériaux historiques, qu'il s'occupait de coordonner lorsqu'il mourut en Ukraine à la fin de 1815. Parmi ses ouvrages, on cite une *Histoire primitive des peuples de la Russie*, des *Recherches sur la Sarmatie* et un *Voyage en Égypte*. — Potocki (le comte Stanislas), homme de lettres et homme d'État, né en 1757, à Varsovie, de la famille des précédents, fut élu nonce dans les diètes de 1776, 1786, et 1788, et y contribua, par la sagesse des vues qu'il y déploya, à l'établissement de la fameuse constitution du 3 mai. Pendant la guerre de Kosciuszko, il fut arrêté à Carlsbad et détenu 8 mois à Josephstadt, par le gouvernement autrichien. De retour dans son pays, il fut nommé sénateur palatin et chef du conseil d'État et des ministres. L'empereur lui confia plus tard le ministère des cultes et de l'instruction publique, où il se conduisit dignement. Il fut nommé, 1818, président du sénat, et mourut en 1821, laissant d'honorables souvenirs et des écrits intéressants, parmi lesquels il faut citer son *Traité de l'éloquence et du style* et un roman satirique, sous le titre de *Voyage à Clemnogrod* en 4 volumes.

POTSDAM, ville des États prussiens, province de Brandebourg, chef-lieu de régence et de cercle, à 24 kilomètres sud-ouest de Berlin et à 28 kilomètres est de Brandebourg; entre deux lacs, sur le Havel, qui y reçoit la Milbe à gauche; population, 24,970 habitants. Cette ville fut de temps en temps, jusqu'à la fin du 17e siècle, la résidence de la cour. On y remarque le palais royal situé sur le Havel, dans l'ancienne ville, et commencé en 1660; l'hôtel de ville bâti en 1754, sept églises, un temple de herrnhuts, etc. En 1791 on y a fondé la société économique de la Marche. En 1831, on a découvert, dans un des faubourgs, une source minérale qui a beaucoup d'analogie avec celle de Frienwald. — La régence de Potsdam forme les parties septentrionale et occidentale de la province de Brandebourg. Elle est bornée au nord-est par la province de Poméranie, à l'est par la régence de Francfort, au sud par la province de Saxe, au sud-ouest par le duché d'Anhalt-Dessau, à l'ouest par la province de Saxe, et au nord-ouest par le royaume de Hanovre et par le grand-duché de Mecklen-

bourg-Schwerin. Elle se divise en 14 cercles : Angermünde, Nieder-Barnim, Ober-Barnim, Ost-Havelland, West-Havelland, Interbock-Luchenwalde, Postdam, Preuzlaw, Ost-Priegnitz, West-Priegnitz, Rappin, Sellow-Storkow, Templin et Zauch-Belzig. Population, 539,195 habitants.

POTT (Percival), chirurgien anglais, né à Londres, 1713; commença sa carrière en 1736; fut un des principaux chirurgiens de l'hôpital Saint-Barthélemy; fut admis dans la société royale de Londres, 1764, et mourut en 1788. Ses ouvrages sont : *Traité des hernies*, 1756 et 1763; *Observations sur la fistule lacrymale*, 1758; *Méthode pour guérir l'hydrocèle*, 1772, etc.

POTTER (Christophe), théologien anglais, né en 1591, mort en 1646; fut successivement chapelain du roi Charles Ier, doyen de Worcester et vice-chancelier de l'université d'Oxford. On a de lui quelques *Traités sur la prédestination et sur la grâce.*

POTTER (François), curé à Kelmengston, en Angleterre, né à Meyre, 1594, mort en 1678, avait un grand goût pour la peinture et les mécaniques. Il fut membre de la société royale de Londres. On a de lui : *Explication du nombre 666 de l'Apocalypse*, 1642.

POTTER (Jean), archevêque de Cantorbéry, né à Wakefield, 1674, mort en 1747, publia, 1695, une édition du livre de Plutarque : *de Audiendis poetis*, Lycophron, 1697 et 1702. Il fut chapelain de la reine, 1706; archevêque de Cantorbéry, 1737.

POTTER (Robert), théologien anglais, mort en 1804; maître ès arts, 1788; laissa de bonnes traductions d'Eschyle, 1777, Euripide, 1781, et Sophocle, 1788.

POUDRE, mélange intime de salpêtre, de soufre et de charbon, qui s'enflamme facilement et sert à charger les canons, les fusils et autres armes à feu. On en attribue l'invention, en Europe, à Berthold Schwartz, autrement dit Constantin Angleksen, cordelier, originaire de Fribourg, en Allemagne, qui trouva cette composition par hasard en travaillant à des opérations de chimie, 1320. On ne commença à se servir de la poudre à canon qu'en 1338 pour attaquer les châteaux, et non les hommes. On use en France de deux sortes de poudre : la poudre anglaire et la poudre ronde. Cette dernière est de deux espèces de grains; les plus gros forment la poudre à canon, les autres la poudre à fusil.

POUDRES (Conspiration des). Les catholiques d'Angleterre, désabusés dans leur croyance que le roi Jacques Ier ferait tomber la religion protestante, se proposèrent de faire sauter le roi et les membres des deux chambres, au moyen d'une mine pratiquée sous le local des séances du parlement, au moment où le cortége s'y rendrait, 5 novembre 1603. Les conjurés devaient ensuite proclamer reine d'Angleterre la princesse Élisabeth, fille de Jacques Ier; réunir tous les catholiques sous leurs drapeaux et déclarer cette religion dominante. Ils étaient en petit nombre. L'un d'eux, Thomas Percy, loua une cave sous le palais du parlement et un bâtiment voisin. Il remplit la cave de poudre et creusa avec ses complices une mine dont l'entrée conduisait aux bâtiments qu'ils avaient loués. La conspiration fut découverte par Monteagle, qui avait reçu de l'un des conjurés une lettre par laquelle celui-ci le priait de ne point se rendre au parlement, parce qu'un coup terrible devait être frappé par une main invisible. Jacques fit fouiller dans les caves; on trouva dans la mine Pawkis, domestique de Percy, qui était chargé d'y mettre le feu. Il dénonça tous les conjurés. Le plus grand nombre, parmi lesquels figurait le recteur des jésuites, Henri Harnet, furent décapités, et ses confrères bannis du royaume. Jacques exigea que tous les catholiques qui obtiendraient un emploi ecclésiastique (et, depuis 1640, tout autre emploi), fussent astreints à prêter serment de fidélité et à renoncer à la suprématie du pape.

POUGATSCHEW ou **PUGATSCHEFF** (Yemelka), l'un des imposteurs qui se donnèrent pour Pierre III, empereur de Russie, était un simple Cosaque, né à Simoreisk, 1726; servit contre les Prussiens dans la guerre de sept ans, et fit ensuite quelques campagnes contre les Turcs. Il déserta, se réfugia en Pologne, passa dans la petite Russie, se fit des partisans parmi les Cosaques, et, se déclarant l'époux de l'impératrice Catherine, se mit en campagne, 1773; s'empara de quelques forteresses dans le gouvernement d'Orenbourg, et, par ses succès rapides, aurait pu espérer un instant de se faire ouvrir les portes de Moscou; mais il manqua par son indécision la conquête de l'ancienne capitale de l'empire. Cent mille roubles furent promis à qui livrerait sa tête. Ses compagnons, fatigués des maux qu'ils enduraient avec lui, se saisirent de lui pour le remettre au gouverneur de la forteresse de Jaïck. Il fut conduit à Moscou dans une cage de fer, où il mourut le 10 janvier 1775.

POUGENS (Marie-Charles-Joseph), né à Paris, 15 août 1755, passa pour être le fils d'un prince; quoi qu'il en soit, ce ne furent que des personnes d'un rang très-élevé qui présidèrent à son éducation. A son arrivée à Rome, où il alla pour se préparer à la carrière diplomatique à laquelle on le destinait, il fut reçu membre de l'Académie de peinture, 1776. Ce fut dans cette ville qu'il commença, 1777, son *Trésor des Origines* ou *Dictionnaire raisonné de la langue française*, ouvrage auquel il doit en grande partie sa réputation. Le ministère l'envoya à Londres, 1785, et ce fut sur ses *Mémoires* que fut basé le traité de commerce de 1786. La révolution de 1789 lui ayant fait perdre une inscription de 10,000 fr. de rentes qu'il avait sur le grand-livre, qui formait toute sa fortune, Pougens se fit libraire. Il fut reçu membre de l'Institut de France, 1799; se retira des affaires, 1808, et mourut dans la vallée de Vauxbien, près Soissons, 1833. Nous avons de lui, outre ses *Origines*, un *Vocabulaire de mots anciens*, 2 vol. in-8°, 1821.

POUILLE, *Apulie*, ancienne division du royaume de Naples, forma, de 1043 à 1127, un comté, puis un duché normand. V. **APULIE, SICILE.**

POUILLE ET DE CALABRE (Ducs de). A l'époque de l'arrivée des premiers Normands en Italie, 1016, 40 gentilshommes de cette nation qui s'étaient rendus par dévotion à Saint-Michel du mont Gargan, y furent rencontrés par Mélo, citoyen puissant de Bari, qui, ayant fait révolter la Pouille contre les Grecs, s'était soustrait à leur vengeance par la fuite. Mélo, persuadé intérieurement que ces gentilshommes pourraient être les libérateurs de sa patrie, les séduisit par ses discours, et leur inspira l'envie de fonder des établissements dans la Pouille. Ils revinrent l'année suivante en assez grand nombre pour le secourir dans ses projets, 1017. Cette année-ci il en vint de quoi former un petit corps de troupes. Mélo leur fournit des armes, se mit à leur tête, et commença les hostilités sur les terres occupées par les Grecs. Il battit le général des Grecs vers le mois de juillet, et les Normands, victorieux, se trouvèrent chargés de butin. Mélo, devenu maître, 1019, de toute la Pouille par trois autres victoires remportées sur les Grecs, fut battu par Bugien, nouveau catapan, et toute la Pouille retourna à ses premiers maîtres. Après cette bataille, les Normands, de 250 qu'ils étaient, se trouvèrent réduits à 10. Mélo les mit sous la protection de Pandulfe II, prince de Capoue, et de Gaimar

on Waimar II, prince de Salerne; passa à la cour de l'empereur Henri II, et mourut à Bamberg, comme il était sur le point de revenir en force dans la Pouille, 1020. La même année, une nouvelle troupe de Normands arriva en Italie, commandée par Godefroi Dreugot ou Osmond, gentilhomme normand, qui s'était expatrié pour se soustraire à la vengeance du duc Richard II, dont il avait tué en duel le favori, Guillaume Repostel. Dreugot et ses compagnons demandèrent la protection du pape Benoît VIII, qui leur conseilla d'aller joindre leurs compatriotes en Pouille. Ils se rendirent peu remarquables dans les cinq années qui suivirent; mais ils rendirent de grands services à Pandulfe IV, prince de Capoue, 1026. Ils l'aidèrent à s'emparer de Naples, 1027. Pandulfe, s'étant ensuite rendu maître de toutes les dépendances du Mont-Cassin, donna aux Normands plusieurs châteaux de ce monastère. Ces mêmes Normands, qui avaient chassé de Naples le duc Sergius IV, l'aidèrent à recouvrer son duché, 1029. Rainulfe, leur capitaine, fut créé comte, et les Normands reçurent de Sergius un grand et fertile terrain entre Naples et Capoue, où ils bâtirent la ville d'Averse sur les ruines de l'ancienne Atella. L'empereur Conrad, étant venu dans la Pouille, 1038, confirma à Rainulfe le titre de comte, et l'investit du comté d'Averse. Les Normands se joignirent aux Grecs et aux Lombards pour chasser les Sarrasins de la Sicile. Guillaume, fils de Tancrède de Hauteville, gentilhomme normand, mérita dans cette expédition le surnom de *Bras-de-Fer*. A leur retour de Sicile, les Normands continuèrent de faire en Pouille la guerre aux Grecs, 1040, et se rendirent maîtres de Melfe. Guillaume Bras-de-Fer devint seigneur d'Ascoli, 1042; Dragon, son frère, le devint de Venose. S'étant assemblés à Melfe, 1043, les Normands reconnurent pour leur capitaine général Guillaume Bras-de-Fer, et le créèrent comte de la Pouille. Ce fut alors que la domination des Normands, en Italie, commença à prendre une vraie consistance. — Guillaume Ier, dit Bras-de-Fer, fils de Tancrède, seigneur de Hauteville près de Coutances, descendait, en ligne masculine, de Rollon, premier duc de Normandie. Les Normands formèrent un État aristocratique, dont chaque chef était souverain dans le lot qui lui était échu. Guillaume fut le premier d'entre eux, et, comme tel, chargé du commandement en chef de l'armée, et du soin d'y assembler les autres chefs toutes les fois que l'intérêt commun l'exigerait. Guillaume, à la tête des Normands et de leurs alliés, remporta une grande victoire, près de Train, sur le catapan Eustaise, 8 mai 1046. Il mourut la même année sans enfants. — Drogon ou Dreux, comte de Venose, succéda à Guillaume, son frère, dans les comtés de la Pouille et d'Ascoli, 1046. Il fit hommage à l'empereur Henri III, qui lui donna l'investiture, de ce qu'il possédait et de ce qu'il pourrait conquérir sur les Grecs, 1047. Il leur enleva effectivement plusieurs places, dont il fit le partage avec les autres capitaines normands. Le patrice Argyre, jaloux de leurs conquêtes et trop faible pour leur résister, corrompit, par argent, plusieurs Normands, pour assassiner les principaux de cette nation. Ce projet réussit, et l'on vit un grand nombre de seigneurs normands périr par les mains de leurs compatriotes. Drogon fut poignardé dans l'église de Montoglio, par Rise, dont il avait tenu un enfant sur les fonts de baptême. — Humphred ou Humphroi, successeur de Drogon, son frère, se rendit maître de Montoglio, 1052, et punit Rise et ses complices du meurtre de Drogon; défit le patrice Argyre, après une bataille sanglante. Le pape Léon IX, regardant les Normands comme les plus cruels ennemis de l'Église, passa en Allemagne pour solliciter contre eux le secours de l'empereur. Il revint en Italie au mois de mars 1053, avec un corps de troupes commandé par Godefroi le Barbu, duc de Lorraine. Bataille entre ceux-ci et les Normands, 18 juin, près de Civitella, dans la province nommée Capitanate. Humphred et Robert Guiscard, son frère, mirent en déroute l'armée du pape, qui fut conduit à Bénévent, où il resta comme prisonnier. Le pape fit la paix avec les Normands, 1054, et leur accorda en fief, relevant du saint-siége, toutes les conquêtes qu'ils avaient faites et devaient faire en Calabre et dans la Sicile. Humphred, jaloux des progrès de Robert, son frère, en Calabre, le fit arrêter et mettre en prison, 1054. Il le délivra ensuite, et lui accorda en propriété tout ce qu'il avait conquis en ce pays. Humphred mourut, 1057, laissant un fils nommé Abaillard ou Abagilard. — Robert, dit Guiscard ou Wiscard, ce qui signifie en normand *adroit et rusé*, fils de Tancrède de Hauteville, se mit en possession des États de Humphred, et chassa Abaillard, son neveu, qui voulait lui résister, 1057. Devenu maître de Reggio, capitale de la Calabre, il se fit confirmer par le pape Nicolas II le titre de duc de Pouille et de Calabre, 1059. Roger, frère de Robert, forma, de concert avec lui, 1061, le dessein de subjuguer la Sicile, occupée alors par les Sarrasins, qui l'avaient enlevée aux Grecs, vers l'an 828. Il passa en Sicile avec 160 cavaliers, mit en déroute la garnison de Messine qui avait fait une sortie sur lui, et revint en Calabre avec un grand butin. Au mois de mai de la même année, Robert et Roger firent une descente en Sicile, chacun de son côté; Roger s'empara de Messine avec 150 cavaliers. Les deux frères s'étant rejoints défirent l'armée des Sarrasins, pénétrèrent jusqu'à Girgenti, ravagèrent divers cantons, mirent en quartier d'hiver une partie de leurs troupes et repassèrent la mer. Robert et Roger se brouillèrent au sujet de la Calabre, dont le premier refusait au second la moitié qu'il lui avait promise. Robert assiégea Mélito, la seule place dont Roger était en possession; pendant ce temps Roger s'empara de Giérora. Robert, qui était accouru pour reprendre la place, fut fait prisonnier par les habitants. Roger lui rendit la liberté, et eut pour récompense la moitié de la Calabre. Roger passa ensuite en Sicile avec 136 Normands, battit l'armée des Sarrasins, dont il tua 15,000 hommes, et mit le reste en déroute, 1063. Robert et Roger attaquèrent la ville de Palerme, et se retirèrent après trois mois de siége, 1064. Roger continua ses expéditions en Sicile avec succès, et fit bâtir la forteresse de Perrélia pour la conquête de l'île, 1066. Robert, de son côté, marcha de conquêtes en conquêtes dans les terres de l'Italie appartenant aux Grecs. Roger, enveloppé par une armée de Sarrasins, 1068, la défit complétement. Robert et Roger firent le siége de Bari, 1071. La flotte grecque fut mise en fuite, et Robert entra dans la ville le 15 avril. Roger et Robert repassèrent en Sicile, prirent la ville de Catane, après un siége vigoureux, et remportèrent d'assaut Palerme, le 10 janvier 1072. C'est à cette époque que Roger devint réellement comte de Sicile. Robert, en abandonnant à Roger cette portion de leur conquête, se réserva Palerme, la moitié de la ville de Messine et la souveraineté sur toute l'île. Grégoire VII excommunia Robert dans le concile qu'il tint à Rome, 1074, parce qu'il avait refusé de lui faire hommage. Robert s'empara de Salerne après l'avoir assiégée, 1077, et fit bâtir dans la plaine un fort imprenable. Il continua la guerre dans la Campanie, fit le siége de Bénévent, 19 décembre, et abandonna son entreprise après la mort de Richard,

prince de Capoue, son allié, 1078. Plusieurs vassaux de Robert et plusieurs villes de sa dépendance se révoltèrent à la persuasion de Jourdain, fils et successeur de Richard. Le plus obstiné des conjurés fut Abailard, fils d'Humphred et neveu de Robert. Paix entre Jourdain et Robert. Celui-ci fit hommage de ses terres à Grégoire VII, 1080, et reçut de lui l'investiture par l'étendard, dans la ville d'Aquino ou de Bénévent. Il s'empara de Corfou, la même année, de Butronte et de la Vallone, 1081. Il assiégea Durazzo, défit Alexis Comnène, nouvel empereur des Grecs, qui était venu au secours de la place, 18 octobre. Il s'empara de Durazzo, 8 février 1082; retourna en Italie et débarqua à Otrante. Il vola au secours de Grégoire VII, assiégé par l'empereur dans le château de Saint-Ange, 1804, le délivra et le conduisit au palais de Latran, après avoir saccagé Rome. Il s'embarqua pour l'Albanie, combattit les flottes unies des Grecs, 18 novembre 1804, et leva le siége de Corfou commencé par les Grecs. Robert, ayant séjourné durant l'hiver en Albanie, passa dans l'île de Céphalonie pour en faire la conquête, et y mourut le 17 juillet 1085. — Roger, surnommé la Bourse, *bursa*, fils de Robert, lui succéda dans le duché de Pouille et de Calabre, 1085. Boëmond, son frère, fit divers mouvements pour le supplanter, s'empara d'Oria, et livra à son frère, dans le Bénéventain, une bataille où il n'y eut qu'un seul homme de tué. Roger remporta la victoire, se réconcilia avec Boëmond, et lui céda les villes de Tarente, d'Otrante, d'Oria, de Gallipoli, avec d'autres terres. Roger assiégea et prit la ville de Canose. Il mourut le 22 février 1111. — Guillaume II, fils et successeur de Roger, 1111, reçut du pape Pascal II, au concile de Ceperano, l'investiture de ses États, 1114; reçut une nouvelle investiture du pape Caliste II, par le gonfanon ou étendard, 1120, et mourut à Salerne, 20 juillet 1127. Roger II, comte de Sicile, s'empara de ses États. V. COMTES DE SICILE.

POULLAIN DU PARC (Augustin-Marie), avocat, professeur de droit français, à Rennes, et chevalier de l'ordre de Saint-Michel, né à Rennes, 1701, mort, 1782; fit de savants *Commentaires sur les coutumes de Bretagne*, 1745; le *Journal des audiences et arrêts du parlement de Bretagne*, Rennes, 1737-1775; *Principes du droit romain suivant les maximes de Bretagne.*

POULLE (Nicolas-Louis), abbé commendataire de Nogent, né, 1702, mort, 1781, remporta le prix de poésie à Toulouse, 1732-1733, et laissa des sermons remarquables.

POUPART (N.), curé de la ville de Sancerre, député aux états généraux, 1789, fut ensuite élu pour être évêque constitutionnel de ce siége. Il cessa ses fonctions et se retira à Levroux, sa ville natale, 1793, y rétablit l'exercice du culte, 1794, et mourut très-âgé dans son pays. Il a publié, 1777, une *Histoire de la ville de Sancerre.*

POUQUEVILLE (François-Charles-Laurent), historien, membre de l'Académie des inscriptions, naquit à Merlereault (Orne), 1770; il accompagna, en Egypte, Dubois, sous lequel il avait étudié la médecine; fut fait prisonnier par les Turcs, 1801, et ne rentra en France qu'en 1805, époque où il fit paraître son *Voyage en Morée et à Constantinople*, 3 vol. in-8°. Il fut nommé consul à Janina, 1806, y résida jusqu'en 1815; rentra en France, 1817; y publia son *Voyage en Grèce*, 1820-22, 5 vol. in-8°, et *l'Histoire de la régénération de la Grèce*, 1825, 4 vol. in-8°. Pouqueville, qui mourut en 1838, publia encore, outre une foule de *Mémoires* pour l'Académie des inscriptions, la *Vie d'Ali-Pacha*, et dans l'*Univers pittoresque*, l'*Histoire et la description de la Grèce.*

POURCHOT (Edme), né au village de Pouilly, près Auxerre, 1651, professeur de philosophie au collége des Grassins, puis au collége de Mazarin, fut 7 fois recteur de l'université, et mourut à Paris, le 22 juin 1734. On a de lui : *Institutiones philosophicæ*, 1744; *Series disputationum scholasticarum*, et des *Mémoires sur différents droits de l'université.*

POUSSIN (Nicolas), chef de l'ancienne école de peinture, et l'un de nos plus grands maîtres, né aux Andelys (Normandie), 1594, se livra à la peinture dès son bas âge, et se perfectionna à Rome. Rappelé à Paris par Louis XIII, 1640, il fut nommé premier peintre du roi, avec une pension de 3,000 livres, un logement au Louvre, et la direction de la partie artistique des maisons royales. Mais il eut tant de déboires à essuyer de la part des envieux de sa gloire, qu'il repartit pour Rome, 1642, où il mourut, 1665. On a de lui les peintures suivantes : *Adieux de Nicolas Poussin à ses ennemis de Paris; le Tableau de Germanicus, la Prise de Jérusalem, la Peste des Philistins, Rebecca, la Femme adultère, les sept Sacrements, le Frappement du rocher, l'Adoration du Veau d'or, la Manne, le Ravissement de saint Paul, Moïse sauvé des Eaux*, etc.

POUSSINES (Pierre), *Possinus*, jésuite de Narbonne, né à Laurau, bourg du diocèse de Narbonne, 1609; mort, 2 février 1686; professeur de rhétorique à Toulouse, 1642 à 1647; fut chargé de continuer l'histoire de la société, 1654, et désigné ensuite pour remplir la chaire de l'Écriture sainte au collége romain. On lui doit un grand nombre de *traductions* d'anciens grecs; une *chaîne* des pères grecs sur saint Marc, 1675, etc.

POUZZOLES, *Pozzuoli*, *Puteoli*, ville du royaume de Naples, à 10 kilomètres ouest-sud-ouest de Naples, chef-lieu de district et de canton, sur une petite baie de la côte nord du golfe de Naples; évêché, tribunal civil; 8,207 hab. Cette ville fut fondée par les *Cumani*, av. J.-C. 522; colonie romaine, 556 de Rome, elle devint très-florissante; mais à la chute de l'empire romain, elle fut détruite et successivement ravagée par les Goths, les Vandales, les Normands et les Turcs. Il ne reste plus de son ancienne splendeur, qu'un grand amphithéâtre ou colisée, et trois temples, de Mercure, de Diane et de Sérapis. A 1 kilom. à peu près de cette ville, se trouve la Solfatare, d'où l'on extrait le soufre.

POWEL (David), savant ecclésiastique et historien gallois, né dans le comté de Denbigh, 1552; prit les ordres, 1576; exerça les fonctions de chapelain de sir Henri Sidney, 1582, et mourut, 1598. On a de lui : *Historia Cambriæ, nunc Walliæ dictæ*; cette histoire s'étend de 680 à 1282; *de Britannicâ historiâ rectè intelligendâ, epistola ad Gul. Fleetwodum*, etc.—Powel (Gabriel), son fils, né à Ruabon, comté de Denbigh, 1575, mort vicaire de Northall, 1611, se fit une grande réputation parmi les puritains, par les ouvrages de controverse qu'il publia contre les catholiques. Voici le titre de l'un de ses ouvrages : *Illégitimité et danger de tolérer plusieurs religions, et de permettre un autre culte dans une monarchie*, etc.

POWEL (Édouard), savant ecclésiastique catholique, né en Angleterre, vers la fin du 16e siècle, fut chargé par Henri VIII d'écrire contre Luther, 1523; fut poursuivi par le même pour avoir écrit en faveur de la reine Catherine et de la suprématie du siége de Rome; fut pendu et ensuite écartelé à Smikfield, 30 juin 1540.

POYET (Guillaume), chancelier de France, né, 1474; avocat général, 1531; président à mortier, 1534, fut chancelier, 1538. Il s'occupa de la réforme de la jus-

tice, et publia, en 1539, la fameuse ordonnance de Villers-Cotterets. La cour était alors divisée en deux partis, dont le connétable de Montmorency et l'amiral de Chabot étaient les chefs. Poyet entra dans celui de Montmorency, examina la vie de Chabot, et trouva ce dernier coupable de vingt-cinq délits, dont chacun emportait la peine capitale. Chabot, accusé d'abord, fut bientôt rétabli; Montmorency, disgracié, entraîna la perte de Poyet, qui fut enfermé à la Bastille le 2 août 1542; mis en jugement, 1545; déclaré privé de la charge de chancelier, par un arrêt du 24 avril 1545; condamné, pour malversation, à 100,000 livres d'amende envers le roi, et resta prisonnier jusqu'à l'extinction de cette dette. Il mourut ensuite, haï et méprisé, au mois d'avril 1548.

POZZO (Cassieu del), ou **DUPUIS**, antiquaire piémontais, né à Turin, 1590, mort, 1657, forma à Rome une riche collection d'antiquités.

POZZO DI BORGO (Le comte Charles-André), né au bourg de Pozzo-di-Borgo (Corse), 1764; mort à Paris, 1842; député à l'Assemblée législative, 1792; livra, de concert avec Paoli, la Corse aux Anglais; fut obligé de fuir de l'île, 1793, et entra au service de la Russie. Il fut envoyé par l'empereur Alexandre auprès de Louis XVIII, 1814, et nommé ambassadeur en France. Il assista à tous les congrès de la sainte alliance. Il passa de l'ambassade de France à celle d'Angleterre, 1835; se retira des affaires, 1839, et passa ses derniers jours à Paris.

PRADES (L'abbé de), né à Castel-Sarrazin, 1720; mort, 1782; soutint à la Sorbonne, 1751, une thèse dans laquelle il défendait des propositions contraires à la doctrine de l'Église; s'enfuit à Berlin, où il devint lecteur du roi de Prusse. Frédéric II, l'ayant soupçonné d'avoir été en correspondance avec le duc de Broglie pendant la guerre de sept ans, le relégua à Glogau. Il a laissé un *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique* de Fleury, 1767.

PRADO (Jérôme), jésuite de Baëza, en Espagne, 1547; se fit religieux, 1573; mourut, 1595, en laissant divers commentaires sur les vingt-six premiers chapitres d'Ézéchiel.

PRADO VENTURA (Antoine), Espagnol, né à Cordoue, 10 juin 1701, entra au couvent des mathurins de Cordoue, 1717; y devint professeur de philosophie; fut docteur en théologie à Séville; fut chargé de l'oraison funèbre du cardinal Cisneros, et mourut en 1755, laissant plusieurs ouvrages : le *Poëme de S. Raphaël*, *Sermons des saints*, diverses *Consultations*, etc.

PRADON, poëte tragique, né à Rouen, 1632; mort à Paris, 1698, fit les tragédies de *Phèdre*, 1677, (en rivalité avec celle de Racine), *Pyrame et Thisbé*, *Tamerlan*, *la Troade*, *Statira*, *Scipion l'Africain*, *Régulus*, etc.

PRADT (Dominique **DUFOUR**, abbé de), écrivain et homme d'État, né à Allanches (Auvergne), 1759; mort, 1837; fut député aux états généraux; prit parti pour la cour, émigra, 1791; revint, 1801; fut aumônier de l'empereur, baron, évêque de Poitiers et archevêque de Malines. Chargé de quelques négociations en Espagne, il aida à tromper Charles IV; fut ambassadeur à Varsovie, 1812; remplit fort mal sa mission, fut renvoyé dans son diocèse et privé de son titre d'aumônier. Dès ce moment, il devint l'ennemi de Napoléon; se déclara contre lui à l'arrivée des alliés à Paris; fut accueilli froidement par les Bourbons, et fut obligé de renoncer à son archevêché de Malines. Nommé député en 1828, il donna sa démission, trouvant la gauche trop timide. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont les plus importants sont : l'*Histoire de l'ambassade dans le grand-duché de Varsovie*, 1812; *les Quatre concordats*, 1818; *les Trois âges des colonies*, 1801; *l'Europe et l'Amérique depuis le congrès d'Aix-la-Chapelle*, 7821, etc.

PRÆMUNIRE (Statuts de), ou statuts des provisions, nom que l'on donnait, en Angleterre, à divers actes parlementaires, dont les principaux sont ceux de 1343, 1351, 1353, 1364. Ils prohibaient : 1° l'introduction en Angleterre des provisions papales; 2° l'intervention du pape dans les élections ecclésiastiques; 3° l'évocation des sujets du roi en cour de Rome, sur des points dont la connaissance appartenait aux cours royales; 4° l'acceptation en cour étrangère de bénéfices ecclésiastiques du royaume. Ces statuts furent discutés et admis dans un congrès convoqué à Bruges par Grégoire XI, 1375.

PRAGA, ville de la Russie d'Europe (Pologne), sur la Vistule, vis-à-vis de Varsovie, dont on la regarde aujourd'hui comme un faubourg; 5,000 habitants. Les Russes y firent un grand massacre lors de la prise de Varsovie par Souvarow, 1794; 20,000 victimes de tout âge et de tout sexe y périrent. Défaite des Polonais par les Suédois, 1656, et des Russes par les Polonais, 1850.

PRAGMATIQUES SANCTIONS, terme emprunté du code romain, où les rescrits impériaux pour le gouvernement des provinces sont appelés formules pragmatiques ou pragmatiques sanctions. On s'en servait pour exprimer les ordonnances qui concernaient les objets les plus importants de l'administration civile ou ecclésiastique, surtout lorsqu'elles avaient été rendues dans une assemblée des grands du royaume et de l'avis de plusieurs jurisconsultes. Nous avons deux règlements célèbres qui portent ce titre : le premier a été donné par saint Louis, 1269, il ordonnait que les prélats ecclésiastiques, les collateurs des bénéfices et les patrons jouiraient paisiblement de tous leurs droits; que les églises cathédrales et autres seraient maintenues dans la liberté d'élire leurs prélats; que l'on abolirait entièrement la simonie et la vénalité des bénéfices; que toutes les promotions et les collations des dignités et autres bénéfices ou offices ecclésiastiques, se feraient suivant la disposition du droit commun, des sacrés conciles et des coutumes établies par les anciens Pères de l'Église; qu'il ne se ferait aucune exaction ni aucune levée de deniers par la cour de Rome, dans toute l'étendue du royaume, si ce n'était pour quelque nécessité pressante, avec l'agrément du roi et du consentement de l'Église gallicane; que toutes les églises et tous les ecclésiastiques du royaume seraient maintenus dans les libertés, les franchises et les privilèges qui leur avaient été accordés par les rois de France ses prédécesseurs. Les lettres furent données à Paris au mois de mars de l'année 1268. — La pragmatique sanction la plus célèbre est celle de Charles VII, roi de France en 1438. Pour en bien entendre l'histoire, il faut remarquer qu'autrefois les évêques étaient toujours élus par les suffrages du clergé et du peuple. Depuis, dans l'Église d'Orient, le peuple fut exclu des élections; mais en Occident l'ancienne coutume subsista, même pour l'élection des papes. Tant que les Gaules furent soumises aux empereurs romains, le clergé et le peuple élurent les évêques; mais dans la suite les rois de France voulurent avoir part à la promotion des prélats, qui n'étaient alors élevés à cette dignité que par leurs ordres : ce qui se continua non-seulement sous la première race, comme on le voit dans Grégoire de Tours, et dans les Formules de Marculfe, mais aussi sous les premiers rois de la seconde race, Pepin et Charlemagne; et l'on ne voit aucune élection d'évêque dans les synodes tenus de leur temps, comme l'a remarqué

le père Sirmond; cet écrivain ajoute qu'il croit que Louis le Débonnaire, l'an 5e de son règne, rendit à l'Église le pouvoir d'élire ses prélats. Ce droit néanmoins fut limité par quelques restrictions, et voici comme on y procédait. Après le décès d'un évêque, quelques ecclésiastiques et quelques laïques étaient députés vers le métropolitain, qui suppliait le roi de donner à cette église la permission d'élire un évêque, comme aussi de désigner un des évêques de sa province pour assister au nom de Sa Majesté à l'assemblée qui se devait faire pour l'élection, et cet évêque était nommé *visiteur*. Lorsque l'élection était faite, on en portait l'acte au métropolitain, qui l'envoyait au roi pour l'approuver. Ensuite l'archevêque et les autres évêques de la province examinaient l'élu et le sacraient. Cet ordre continua jusqu'aux premiers rois de la 3e race, qui y apportèrent le changement suivant. Quand l'archevêché et l'évêché étaient vacants, le chapitre envoyait deux ou trois chanoines au roi pour lui donner avis de la vacance et pour le supplier de leur permettre d'élire un pasteur. Les religieux et les religieuses, après le décès des abbés et des abbesses, donnaient le même avis à Sa Majesté. Aussitôt les officiers du roi faisaient saisir le temporel de la dignité vacante et en recevaient le revenu. Après l'élection le roi donnait mainlevée de la régale, c'est-à-dire de la saisie faite en son nom. Il y eut encore d'autres changements depuis, et il s'y glissa de grands abus vers le règne de Charles VI. Pendant les divisions qui s'élevèrent entre le concile de Bâle et le pape Eugène IV, le clergé de France, le roi Charles VII et son conseil s'assemblèrent à Bourges, 1451. On y dressa des mémoires qui furent envoyés au concile de Bâle, et au bout de 7 ans, qui s'écoulèrent pendant ce schisme, on y fit, 1438, la pragmatique sanction, qui fut vérifiée au parlement de Paris, 1439. Le pape Eugène envoya ses ambassadeurs vers le roi de France, à l'assemblée de Bourges, pour le prier de suspendre l'exécution de la pragmatique; mais Charles VII répondit qu'il avait dessein de la faire observer inviolablement. Le 2 septembre 1440, le roi fit lire, en présence des ambassadeurs du pape et du concile, sa déclaration, qui portait que puisqu'il ne lui apparaissait pas que la déposition d'Eugène et l'élection de Félix eussent été faites canoniquement, et qu'il doutait si alors le concile était suffisant pour terminer de si grandes affaires, il reconnaissait Eugène pour pape, jusqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné par un concile général ou par l'Église gallicane. Le roi, continuant ses soins, et voyant que les divisions d'Eugène et du concile troublaient l'État, fit une ordonnance par laquelle il défendit à ses sujets de se servir d'aucunes bulles, décrets ou rescrits émanés du concile ou du pape, et commanda à ses juges d'observer sa pragmatique sanction. Ces lettres patentes furent vérifiées au parlement de Paris, 1440. Il faut remarquer ici que les articles de la pragmatique sanction furent dressés sur les décrets du concile de Bâle; qu'en l'année 1433, le pape Eugène ratifia tout ce qui avait été fait en ce concile, et que la division ne recommença qu'en 1437. Ainsi, dans les 25 articles contenus dans la pragmatique, il y en a 21 qui sont approuvés par le pape, en conséquence de cette ratification du concile, car il n'y en a que deux qui soient faits depuis la seconde division. Ces deux articles sont tirés de deux décrets du concile, dont l'un regarde les collations et l'autre les causes; mais le roi les modifia parce qu'il reconnaissait Eugène pour pape. Le 1er article de la pragmatique sanction est tiré de la 1re session du concile de Bâle et concerne l'autorité des conciles généraux. Le second article est en la session seconde et parle de la puissance et de l'autorité du concile de Bâle. Le 3e article, pris des sessions 12 et 23, marque la forme des élections. Le 4e contient l'abolition des réservations et est tiré de la session 23. Le 5e article, fait après la seconde division, 1438, parle de la collation des bénéfices, et n'admet point les grâces expectatives, ni les réserves particulières du pape et de ses légats : il est tiré de la session 31 du concile de Bâle. Le 7e article, qui concerne les causes et les jugements, est pris de la même session 31. Le 7e est contre les folles appellations et est conforme au décret de la session 20. Le 8e regarde le fait des possessions paisibles et est tiré de la session 21. Le 9e article définit le nombre des cardinaux, suivant le décret de la session 23. Le 10e parle des annates et est pris de la session 21, en 1435. Le 11e règle ce qui regarde le service divin, conformément au décret de la session 31, et ajoute que les louables coutumes des églises particulières de France seront observées. Les articles 12 à 19, qui concernent la police des églises cathédrales, sont de la session 21 du concile. Le 20e article parle des concubinaires, suivant le décret de la session 20. Le 21e règle ce qui regarde les excommuniés, et est pris de la session 20. Le 22e traite des interdits, conformément au décret de la session 20. Et le 23e article parle de la preuve que l'on peut tirer de ce qui est énoncé dans les lettres ou bulles du pape, suivant le décret de la session 23 du concile de Bâle. Voilà sommairement ce qui fut résolu dans l'assemblée tenue à Bourges, et cette pragmatique fut vérifiée au parlement de Paris le 13 juillet 1439. Cette loi tendait principalement à faire en sorte que les ordinaires du royaume fussent reconnus avant que d'aller en cour de Rome; que les élections fussent rétablies suivant la coutume ancienne; que l'autorité du concile général fût préférée à celle du pape en particulier, et que les grâces expectatives fussent abolies. Ænéas Silvius, qui avait été secrétaire du concile de Bâle, étant parvenu au pontificat, 1458, sous le nom de Pie II, employa tous les ressorts imaginables pour faire abolir cette pragmatique. Après la mort du roi Charles VII, 1461, ce pape engagea dans ses intérêts l'évêque d'Arras, nommé Jean Geoffroy, qui fut depuis évêque d'Alby, et enfin cardinal. Cet évêque, pour arranger l'affaire, promit au roi que le pape enverrait en France un légat, qui donnerait les provisions des bénéfices, afin que l'argent ne sortît point du royaume; mais cette proposition fut sans effet. Enfin, l'évêque de Terni, nonce du pape en France, fit si bien auprès du roi, qu'il lui fit agréer l'abolition de la pragmatique. Louis XI en donna ses lettres le 27 novembre 1461, adressées au pape Pie II, dans lesquelles il ordonna que les choses fussent rétablies dans l'état où elles étaient avant la publication de la pragmatique. Cette condescendance du roi ne fut pas approuvée par le parlement, et on en porta des plaintes dans les états tenus à Tours au commencement du règne de son successeur Charles VIII. Cependant le pape fit traîner la chartre de la pragmatique sanction par les rues de Rome, faisant publier qu'elle était abolie. Pour remercier le roi, il bénit durant la messe de minuit, à Noël, une épée dont le fourreau était enrichi de pierreries, qu'il lui envoya avec des vers à sa louange. Bien que la pragmatique eût été traitée dans Rome comme une ordonnance condamnée et abolie, elle ne laissait pas d'être observée en France, si ce n'est que les réserves et les grâces expectatives y étaient reçues comme auparavant Paul II, qui succéda au pape Pie II, 1464, savait bien que la pragmatique était observée en plusieurs points : c'est pourquoi il envoya un légat en France, 1467, avec pouvoir de faire cardinal Jean Balue, évêque d'Évreux, s'il

donnait ses soins pour faire abolir cette loi. Louis XI accorda au pape ce qu'il désirait, et commanda que les lettres en fussent expédiées l'an 1469. Balue les fit publier au Châtelet ; mais il trouva de la résistance au parlement. Jean de Saint-Romain, procureur général, empêcha l'enregistrement de ces lettres, et remontra qu'en abolissant la pragmatique, on ôtait les élections aux chapitres, et les collations aux ordinaires ; qu'on rétablissait les élections, les grâces expectatives et les évocations en cour de Rome ; que la pragmatique n'ayant plus lieu, un grand nombre de sujets du roi se retireraient à Rome comme auparavant, pour y obtenir des grâces ou pour y poursuivre leurs affaires, ce qui rendrait les universités dépourvues de gens capables ; qu'enfin, les lettres de l'abolition étant entérinées, il sortirait du royaume des sommes immenses pour être portées à Rome. Il remarqua que pendant trois ans que l'exécution de la pragmatique avait été interrompue, du temps de Pie II, on avait porté de France à Rome 340,000 écus pour les évêchés, les abbayes, les prieurés et autres dignités qui avaient vaqué, et 2 millions d'écus pour les grâces expectatives des cures et autres bénéfices. L'université de Paris s'émut fort contre Balue, et le recteur alla trouver le légat et lui déclara qu'il en appelait au premier concile. Après la mort de Louis XI, 1485, le roi Charles VIII assembla les trois États de son royaume dans la ville de Tours, et l'on demanda avec instance l'exécution de la pragmatique sanction. Les évêques qui avaient été promus sous le règne de Louis XI, contre la forme prescrite par la pragmatique, s'y opposèrent avec chaleur ; mais le tiers état leur résista fortement, et les appela les évêques du roi, parce qu'ils n'étaient pas pourvus canoniquement, ni selon les décrets du concile de Bâle. Le procureur général, Jean de Saint-Romain, y parla avec sa fermeté ordinaire pour l'observation de la pragmatique et contre la demande des prélats. En 1484, Jean de Nanterre, procureur général, forma un appel au parlement contre la légation du cardinal Balue, et soutint que la pragmatique était une ordonnance sainte et nécessaire pour le bien de l'État. Ainsi, sous le règne de Charles VIII, on procéda aux élections des évêchés, et, s'il se formait quelque débat, le parlement en était le juge. On en voit des arrêts pour l'évêché de Tulle, en 1485, et pour celui de Saint-Flour, en 1486. Louis XII, ayant succédé à Charles VIII, ordonna, 1499, que la pragmatique fût inviolablement observée ; ensuite de quoi le parlement rendit plusieurs arrêts contre des particuliers qui avaient obtenu des bulles en cour de Rome. Mais en décembre 1512, le pape Jules II, présidant au concile de Latran, ordonna que tous les fauteurs de la pragmatique sanction, quels qu'ils pussent être, rois ou autres, seraient cités à comparaître dans 60 jours, et après sa mort, arrivée en 1513, Léon X continua le concile, où il confirma l'ordonnance de Jules II. Le roi Louis XII envoya ses ambassadeurs au concile de Latran, avec pouvoir de déclarer qu'après la mort de Jules II, il n'avait plus sujet de défiance, et que, renonçant au concile de Pise, il adhérait à celui de Latran comme légitime. Cet acte, lu en pleine assemblée, fut ratifié par lettres patentes de Louis XII, données le 26 octobre 1513. En cette conjoncture le roi mourut le 1er janvier 1514, et le roi François Ier lui succéda. Ce prince passa en Italie, 1515, pour se rendre maître du duché de Milan qui lui appartenait. Dans le temps qu'il était à Pavie, il eut avis de son ambassadeur à Rome, que le pape et le concile avaient décerné une citation péremptoire et finale contre Sa Majesté et contre le clergé de France. Alors, prévenu par son chancelier, il résolut de traiter avec le pape, lequel, ayant su la volonté du roi, offrit de venir à Bologne pour y conférer avec lui. Cette entrevue se fit le 11 décembre 1515, et François Ier retourna ensuite à Milan, ayant laissé le chancelier Duprat pour convenir des conditions du traité avec les cardinaux d'Ancône et de Santiquatro, que le pape avait nommés. On accusa, en France, le chancelier d'avoir trahi la cause publique pour son propre intérêt. En effet, il eut dans la suite un chapeau de cardinal, qui fut peut-être la récompense de cette lâche condescendance. Le concordat fut conclu le 16 août 1516, après quoi la bulle du pape Léon X, portant la révocation de la pragmatique, en date du 19 décembre 1516, et le concordat fait entre le pape et François Ier, furent approuvés par le concile de Latran. (V. CONCORDAT.) — Il y a encore : 1° la pragmatique sanction de l'empereur Charles VI, ou pragmatique autrichienne, rendue en 1713, par laquelle cet empereur déclarait sa fille aînée, Marie-Thérèse, héritière de ses États : elle ne put être réalisée qu'après la guerre de la succession d'Autriche, 1740-1748 ; 2° et la pragmatique sanction de Charles III d'Espagne, rendue pour la suppression des jésuites, 2 avril 1767.

PRAGUE, en allemand *Prag*, en bohémien *Praha*, *Boviasmum* de Strabon, *Marobadum* de Ptolémée, capitale de la Bohême, sur la Moldau, à 527 kil. nord-ouest de Vienne ; 125,000 habitants. Elle se divise en quatre parties : la vieille ville, la nouvelle, la petite ville, *kleinseite*, et le *hradschin*. Elle est le siége du commandement militaire du royaume de Bohême ; archevêché, tribunal d'appel. Elle contient de beaux monuments : une université fondée par Charles IV, 1346 ; trois gymnases, une école de peinture, un institut polytechnique, etc. La vieille ville fut fondée, 759 ; la nouvelle le fut par Charles IV, 1348, qui la nomma Karlow ou Karlstadt. Jean Huss y suscita de grands troubles religieux, au commencement du 15e siècle ; on y signa les *Compactata* de Prague, 1433. C'est là qu'eut lieu la fameuse *défénestration*, lors de la guerre de trente ans, 1618. Défaite de l'armée de Frédéric V, électeur palatin, près de Prague, 1620. Victoire du Suédois Kœnigsmark sur les Impériaux, et prise de la ville, 1658. Prise de Prague par Charles VII, dans la guerre de la succession d'Autriche, 1741. Les Français y soutinrent un siége célèbre, 1742. Elle fut prise et abandonnée par les Prussiens, 1744. 3e bataille de Prague dans la guerre de sept ans, entre les Autrichiens et les Prussiens, qui la bombardèrent sans pouvoir la prendre. Congrès de Prague pendant lequel l'empereur François Ier prit la résolution de faire la guerre à Napoléon, 1813. La branche aîné des Bourbons trouva un asile au château de Hradschin dans Prague, 1833.

PRAGUERIE, nom donné à cette fameuse révolte qui eut lieu en France sous Charles VII, 1440, et à laquelle Louis XI, encore dauphin, eut une grande part. Le principal instigateur fut Alexandre, bâtard de Bourbon ; Jean II d'Alençon, Charles Ier et Louis de Bourbon, la Trémoille et Dunois en firent partie. Le but de cette insurrection était de s'emparer du roi et de proclamer à sa place Louis XI. L'entreprise échoua, la révolte fut complétement éteinte au bout de 6 mois. Alexandre fut noyé, et Louis XI exilé de la cour. Son nom de Praguerie lui vint de la ville de Prague, célèbre dans l'Europe par les désordres continuels dont ses citoyens, presque tous hussites, l'avaient rendue le théâtre.

PRAIRIAL. C'était le nom du 9e mois de la république française ; il commençait le 20 mai et finissait le 18 juin. — Parmi les journées mémorables de la révo.

lution, figurent les 1er, 2 et 3 prairial an III (20, 21 et 22 mai 1795), célèbres par la révolte des jacobins contre la Convention. V. FRANCE, JOURNÉES MÉMORABLES.

PRASLIN, famille de France qui tire son nom du bourg de Praslin en Champagne (Aube), près de Bar-sur-Seine. Elle est une branche de la famille Choiseul; les plus connus sont : César-Gabriel de Choiseul, duc de Praslin, né, 1712, mort, 1785; ambassadeur à Vienne, ministre des affaires étrangères, puis de la marine, duc et pair. Il fortifia le port de Brest, laissa dans nos ports 70 vaisseaux de ligne et 50 frégates; il signa le traité de 1763, qui mit fin à la guerre de sept ans, et partagea la disgrâce du duc de Choiseul, son cousin, 1770. — Praslin, son fils, duc de Choiseul, élu aux états généraux par la noblesse de la sénéchaussée d'Anjou, 1789, favorisa la réforme. Sous l'empire, il fut sénateur et commandeur de la Légion d'honneur. Praslin (Antoine César-Félix de Choiseul), fils du précédent, fut chambellan de l'empereur, pair en 1830, et mourut en 1841.

PRAT (Du), ancienne et illustre maison de France, originaire d'Auvergne, dont on rapporte la postérité à Anne du Prat, dit *Ricot*, dont le fils Antoine du Prat Ier, seigneur de Veyrières, eut de son mariage avec Jacqueline Boyer, Antoine II, d'où sortit la postérité, et Thomas, qui fut évêque de Clermont; accompagna en Italie Rénée de France, qui venait d'épouser le duc de Ferrare, et mourut à Modène, 19 novembre 1528.—Prat III (Antoine du), seigneur de Nantouillet, baron de Thiern et de Thoury, chevalier de l'ordre du roi, fut nommé prévôt de Paris, 1547. Il avait épousé, 30 novembre 1527, Anne d'Alègre, dame de Viteaux et de Precy, et il eut de son mariage avec elle Antoine du Prat IV, seigneur de Nantouillet, de Précy et baron de Thoury, qui lui succéda dans la place de prévôt de Paris, 19 février 1553.—Prat (Guillaume du), fils du chancelier de France de ce nom, fut nommé à l'évêché de Clermont, 1528, dont il prit possession, 1535. Il assista au concile de Trente, et fonda pour les jésuites trois colléges, celui de Billon, de Moriac en Auvergne, et celui de Clermont à Paris, qui furent les trois premiers séminaires de cette compagnie en France. Il fonda en outre un couvent de minimes, près son château de Beauregard en Auvergne, où il mourut, 22 octobre 1560. V. DUPRAT.

PRATO, ville de Toscane (Florence), à 16 kil. nord-ouest de Florence; 10,000 habitants; était une république au moyen âge. Elle fut soumise par les Florentins, 1353, et saccagée par les Espagnols, 1512.

PRATS-DE-MOLLO ou PRATS-DE-MOILLOU, chef-lieu de canton (Pyrénées-Orientales) sur le Tech, à 23 kil. sud-ouest de Céret; 5,000 habitants. Cette ville est très-ancienne; ses fortifications datent de Louis XIV, qui érigea le fort de la Garde, 1679.

PRATT (Sam.-Jackson), écrivain anglais, né à Huntingdon, 1749, mort, 1814, a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on remarque : *Pensées libres sur l'homme*, etc.; *Histoire de Benignus*, 1775-1777; *Emma Cobbett*, 1781, etc.

PRAXAGORAS, historien d'Athènes, florissait en 343, sous Constance, fit deux livres des rois d'Athènes, deux autres sur la vie de Constantin; fit l'histoire d'Alexandre le Grand. Il a laissé également des déclamations et des harangues.

PRAXILE, PRAXILLA, femme et poëte de Sicyone, florissant sous la 72e olympiade, 492 av. J.-C.; fut mise entre les neuf poëtes lyriques, et inventa la poésie praxilienne. Elle excella surtout dans la composition des *scolia*, sorte de poésie qui se chantait dans les festins. Il ne reste de ses ouvrages qu'un vers d'une ode qui portait le nom d'Achille, deux vers d'une autre pièce, et trois vers d'un de ses *scolia*.

PRAXITÈLE, sculpteur grec, né 360 av. J.-C., mort 280. On le place le premier après Phidias. Ses chefs-d'œuvre sont : le *Cupidon de Thespies*, la *Vénus de Cnide* (nue), et celle de *Cos* (drapée), le *Satyre d'Athènes*.

PRAYA (Porto), ville et port de l'île Santiago (archipel du cap Vert), sur la côte sud-est. Il se livra dans la baie voisine de cette ville un combat sanglant entre une flotte anglaise, commandée par le commodore Johnstone, et une escadre française sous les ordres du bailli de Suffren, 1778.

PRÉADAMISME, opinion qu'Isaac de la Peyrère, calviniste, gentilhomme de la maison du prince de Condé, soutenait dans un livre intitulé *Preadamitæ*, et publié, 1655. Il prétendait que la terre était habitée avant Adam, et que celui-ci n'était que la tige du peuple hébreu. Plus tard la Peyrère se rétracta, et abjura le calvinisme.

PRÉAMENEU (Félix-Jullien-Jean, **BIGOT** de), né à Redon, 1750, mort le 31 juillet 1825, avocat au parlement de Paris, avant la révolution, député de Paris, 1791; se rangea du parti modéré; fut élu président, 1792; se cacha après la révolution du 10 août, même année; reparut le 18 brumaire; fut nommé commissaire du gouvernement près le tribunal de cassation, et président de la section de législation au conseil d'État; fut nommé comte de l'empire, grand-officier de la Légion d'honneur, 1804; ministre des cultes, 1808; se réfugia en Bretagne à la chute de Napoléon; revint en France, et reçut la direction générale des cultes, 1815; fut créé pair de France; se retira des affaires à l'arrivée des Bourbons, pour ne plus y rentrer.

PRÉ-AUX-CLERCS, champ situé près de Paris, qui s'étendait le long de la rive gauche de la Seine, depuis la tour de Nesle, et occupant, au moyen âge, tout l'espace occupé aujourd'hui par le faubourg Saint-Germain. Son nom lui vint de ce qu'il servait de promenade ordinaire aux clercs ou écoliers de l'université. Ce champ était aussi le rendez-vous des duellistes. La petite Seine le partageait en deux, le grand et le petit pré-aux-clercs. Il avait été donné à l'université en 1368. Une partie de l'armée de Henri IV était campée dans le grand pré-aux-clercs lorsqu'il assiégea Paris, 1589. On n'a commencé à y bâtir que sous Louis XIII.

PRÉCIPIANO (Humb.-Guill. de), théologien, né à Besançon 1626, mort 1711; doyen du chapitre de Besançon, 1660; député à la diète de Ratisbonne, 1667; se rendit à Madrid, 1672, pour combiner les mesures propres à prévenir une invasion de Louis XIV en Franche-Comté; fut évêque de Bruges, archevêque de Malines, 1682; et fit mettre en prison, 1703, le janséniste Quesnel.

PRÉCY (L.-F. **PERRIN**, comte de), né à Sémur, 1742; lieutenant-colonel dans la garde constitutionnelle de Louis XVI, 1791; commanda l'armée fédérale de Lyon; soutint, dans cette ville, un siége de deux mois; en sortit à la tête de 700 hommes; échappa au massacre, et parvint, avec peine, à gagner la frontière. Livré par la Prusse à Napoléon, il resta 18 mois en prison; devint commandant de la garde nationale de Lyon, 1814, et mourut en 1820.

PRÉFECTURE. Les Romains appelaient *præfecturæ* les villes qui, après avoir manqué de fidélité au peuple romain, étaient de nouveau réduites sous sa puissance; les habitants avaient, à la vérité, le droit de bourgeoisie romaine, mais avec moins de priviléges et d'immunités que ceux des colonies et des villes municipales. Outre

cela, les Romains rendaient eux-mêmes la justice dans les préfectures; car, quoiqu'elles eussent une forme de république, cependant leurs magistrats n'étaient point tirés du corps de leurs citoyens; on leur envoyait tous les ans, de Rome, des juges appelés préfets, d'où elles prirent le nom de préfectures. — Dioclétien, 284-300 de J.-C., divisa l'empire romain en 4 grandes préfectures, d'Orient, d'Illyrie, d'Italie et des Gaules. Ces préfectures se subdivisaient en diocèses, et les diocèses en provinces.

PRÉFECTURE se dit en France, soit du territoire formant le ressort d'un préfet, soit du chef-lieu du département où ce fonctionnaire fait sa résidence. Les préfets des départements furent institués par la loi du 28 pluviôse an VIII (17 fév. 1800.)— Le cérémonial concernant ces fonctionnaires, fut réglé par un décret impérial du 24 messidor an XII (13 juillet 1804.) — Les sous-préfets, qui, sous le préfet, administrent chacun un arrondissement, reçurent, par la loi du 28 pluviôse an VIII qui les institua, les fonctions attribuées auparavant aux administrations municipales et aux commissaires de canton.

PRÉFET DE POLICE. V. PARIS, POLICE.

PRÉFET DE ROME. Cette charge, créée par Romulus, 750 av. J.-C., était la plus considérable après celle des rois, des empereurs et des consuls, car le préfet les suppléait lorsqu'ils étaient obligés de sortir de la ville pour se mettre à la tête des armées. — Le préfet de Rome était si puissant, qu'à l'expulsion des Tarquins, 509, ce fut lui qui nomma les deux premiers consuls, Brutus et Collatinus. — Cette charge fut abolie, lors de l'institution de la préture, 366; puis rétablie par Auguste, 30, qui confia au préfet de Rome l'administration de la justice et de la police. Depuis cette époque, cette haute fonction fut toujours maintenue, et elle subsista jusqu'à la chute de l'empire, 476 de J.-C.

PRÉFET DU PRÉTOIRE, général des cohortes de la garde de l'empereur. Auguste, après avoir usurpé l'empire, 51 av. J.-C., ayant besoin de gardes, choisit 10 cohortes de bons soldats, dont chacune était de mille hommes; chaque cohorte obéissait à un tribun, et toutes étaient commandées en chef par des généraux qui furent nommés préfets du prétoire. Tibère, 36 de J.-C., réunit les deux charges en faveur de Séjan, et l'empereur Commode, après avoir rétabli le nombre de deux, 180, se déchargea entièrement sur eux de l'administration de la justice. Alexandre, fils de Mammée, leur donna le titre de sénateurs. Le préfet du prétoire avait en outre la surintendance des finances, et étendait son autorité sur les présidents ou gouverneurs des provinces. On appelait de tous les autres tribunaux au sien; et de lui, il n'y avait appel qu'à l'empereur. Il avait pouvoir de faire des lois et ordonnait presque de toutes choses. Après avoir été élu par l'empereur, et avoir reçu de lui l'épée, et ceint le baudrier, il sortait en public, monté sur un char doré, tiré par quatre chevaux de front, et le héraut, dans ses acclamations, le nommait *le Père de l'empire*. Ainsi, sa puissance n'était guère inférieure à la puissance souveraine. Depuis que le préfet du prétoire Macrin eut été élu empereur, 214, non-seulement les sénateurs, mais ceux qui avaient été consuls se firent une gloire d'exercer cette charge, et ce n'était pas sans raison, car, depuis Dioclétien, 284-305, qui, en partageant l'empire, porta à quatre le nombre des préfets du prétoire, jusqu'à la fin du 3e siècle, ils avaient envahi presque toute l'autorité. Constantin, 338, les réduisit au pouvoir civil; en porta le nombre à quatre, et donna à chacun autorité pour un quart de l'empire; il y eut dès lors le préfet du prétoire d'Orient, de l'Illyrie, de l'Italie et des Gaules; il leur ôta le commandement général sur les gens de guerre, et créa deux officiers qui s'appelaient maîtres de la milice. Le préfet du prétoire des Gaules avait le gouvernement des 17 provinces de ce grand pays, des 8 d'Espagne et des 5 de la Grande-Bretagne, et résidait ordinairement à Lyon. Ces charges subsistèrent jusqu'à la chute de l'empire, 476.

PREMARE (Joseph-H.), jésuite français, partit de la Rochelle, 1698, comme missionnaire en Chine, où il mourut, 1735. Il a laissé des *Recherches* sur les temps antérieurs à ceux dont parle le Chouking, et sur la Mythologie chinoise, et plusieurs manuscrits.

PRÉNESTRE, *Palestrina*, ville du *Latium*, à l'est de Rome et au sud de Tibur; fut fondée par Télégone, fils d'Ulysse et de Circé. Marius le jeune fut battu devant cette ville, s'y enferma, y fut assiégé et s'y donna la mort pour ne pas tomber entre les mains du vainqueur, 82 av. J.-C.

PRESBOURG, *Pressburg*; ville des États autrichiens (Hongrie), chef-lieu du comitat de Presbourg, sur la rive gauche du Danube, à 195 kil. nord-ouest de Bude, et à 66 kil. est de Vienne; 45,000 habitants. Cette ville fut fondée par les Lazyges (dès le temps de l'empire romain). Sigismond y tint une diète, 1411; toutes les diètes de Hongrie s'y tinrent depuis ce temps, notamment 1790, 1802, 1805, 1808, 1811 et 1826. Le couronnement des rois de Hongrie s'y fait depuis Ferdinand Ier. Elle fut la capitale de la Hongrie jusqu'à Joseph II, 1784; elle fut incendiée, 1315, 1365, 1590 et 1642. Après la bataille d'Austerlitz, 1805, le *traité de Presbourg*, entre Napoléon et François II, empereur d'Allemagne, donna au premier les États de terre ferme de Venise avec la ville de Venise elle-même; à la Bavière, partie du Tyrol, etc.

PRÉSENTATION, fête célébrée chez les Grecs, le 21 nov., dès le 12e siècle, sous le nom d'*entrée de la mère de Dieu au temple*, ce qui peut signifier la présentation de Jésus-Christ au temple, comme celle de la Vierge. Cette fête est beaucoup plus ancienne chez les Grecs que chez les Latins. L'empereur Emmanuel Commène, qui régnait en 1150, en faisait mention dans une de ses ordonnances. Elle n'est passée en Occident qu'en 1372, à l'arrivée de Philippe de Maizières, chancelier de Chypre, qui fit part de cette solennité au pape Grégoire XI et à Charles V, roi de France. Sixte V la prescrivit par un décret de 1585. On la mit depuis dans les martyrologes, et on la célébra dans toutes les églises d'Occident.

PRÉSIDENTS, *præsides provinciarum*, tel fut le titre que, dès le 4e siècle de J.-C., les Romains donnèrent aux gouverneurs des provinces les moins considérables de l'empire, *præsidiales*. Dans l'organisation judiciaire de la France, on donne ce nom aux chefs de chaque tribunal, et, dans nos deux chambres législatives, au membre chargé de la direction des débats.

PRÉSIDIAL, juridiction établie dans les villes considérables de France, par édit de Henri II, 1554. Les juges de cette juridiction jugeaient par appel des sentences rendues par les baillis et par les juges des justices seigneuriales, et l'appel des sentences des juges présidiaux se portait aux parlements dont le présidial relevait. Louis XIV, par édit du mois de février 1674, en supprimant toutes les justices particulières, incorpora le présidial à la justice du Châtelet.

PRESLES (Raoul de), avocat célèbre du 14e siècle; fut attaché au roi Philippe le Bel, en qualité de secrétaire, 1310. Accusé de complicité avec Pierre Lattilly dans l'empoisonnement du roi, 1314, il fut emprisonné, et

l'on confisqua ses biens ; mais enfin, son innocence ayant été reconnue, il rentra dans tous ses droits ; fut nommé conseiller au parlement, 1319, et mourut, 1324. Il est le fondateur du collége de Presles, qui subsista jusqu'à la fin du 18e siècle.—Presles (Raoul de), fils naturel du précédent, né 1316 ; fut nommé maître des requêtes par Charles V, 1352, et reçut de ce prince des lettres de légitimation. Il mourut 1383. Ce fut par ordre exprès de Charles le Sage, que de Presles traduisit en français la *Cité de Dieu* de saint Augustin. C'est la première traduction française qui ait paru. Elle fut imprimée à Abbeville pour la première fois, 2 vol. in-fol., 1468, et réimprimée à Paris, 1531.

PRESTON, belle ville d'Angleterre sur la Ribble, à 8 lieues de Lancastre et à 87 de Londres. Preston est célèbre, dans l'histoire d'Angleterre, par la défaite qu'y éprouva l'armée du Prétendant, fils de Jacques II, 13 novembre 1715, et qui mit fin à l'insurrection. L'armée royale était commandée par le général Willis, et celle du chevalier de Saint-Georges par Forster, qui fut fait prisonnier.

PRÊTE-JEAN ou PRÊTRE-JEAN, ancien roi chrétien des Indes ou de Tartarie, qui, selon Ducange, tirait son origine de *Joannes Presbyter*, nestorien, qui, en 1145, tua Coirem-Cham, et usurpa sa couronne. Il existe une grande diversité d'opinions sur l'origine de ce nom de Prête-Jean, Quoi qu'il en soit, toujours d'après Ducange, ce roi de l'Inde eut 70 rois pour vassaux ; mais il arriva que David, qui régnait en 1180, perdit ses États avec la vie, dans une bataille contre les Tartares révoltés ; et, selon quelques-uns, Ginghis-Kan, qui lui succéda, après avoir épousé sa fille, quitta le surnom de Prête-Jean pour prendre celui de Cam du Catay. D'autres chroniques des rois tartares parlent encore d'un prince de ce nom de Prête-Jean, qui vivait en 1240, et qui, pressé par les Arabes, eut recours au pape Innocent IV, qui envoya à ses ennemis, 1246, des religieux dominicains pour les conjurer de ne pas tremper les mains dans le sang des chrétiens, et les préparer à recevoir la foi.

PRÉTENDANT. On désigne ainsi tous les princes dépossédés qui tentèrent de remonter sur le trône. Les prétendants les plus célèbres de l'histoire moderne furent le chevalier de Saint-Georges, fils de Jacques II, roi d'Angleterre, 1715 ; Édouard, petit-fils de ce roi, dont toutes les espérances furent anéanties par la perte de la bataille de Culloden, 1746 ; don Miguel, qui, après avoir usurpé le trône de sa nièce dona Maria, reine de Portugal, fut chassé du trône par l'empereur don Pédro son frère, 1833 ; et enfin don Carlos, frère du roi d'Espagne Ferdinand VII, qui disputa le trône à sa nièce, la reine Isabelle II.

PRÉTEUR, magistrat romain qui remplissait les fonctions de grand juge. Ce titre se donna d'abord indistinctement à tous les magistrats ; mais il fut depuis particulier aux magistrats qui rendaient la justice. Spurius-Furius-Camillus, fut le premier qui exerça cette charge, l'an de la fondation de Rome 398, et av. J.-C. 356. Le préteur, qui était le second dignitaire de Rome, avait toute autorité dans la ville en l'absence du consul, dont il était comme le collègue. Il avait, comme lui, la robe *prétexte*, la chaise *curule*, marchait avec six licteurs, et n'était qu'un an en charge comme les consuls. Ses fonctions étaient de rendre la justice aux citoyens et aux étrangers ; de présider aux jeux publics ; de surveiller les sacrifices ; de convoquer les assemblées du peuple ; d'indiquer des fêtes publiques et d'en ordonner. Peu après la création du préteur, on en élut un second, pour être juge des différends qui surviendraient entre les Romains et les barbares (les étrangers), et on le nomma *prætor peregrinus*. Les préteurs avaient toujours été tirés de l'ordre des patriciens ; mais, en 416, Philon, qui était plébéien, se fit élire préteur. Vers l'an de Rome 603, 149 av. J.-C, il y eut à Rome, outre les deux premiers préteurs, qui étaient de l'ancienne création, quatre autres qui connurent des crimes publics, savoir : les concussions, les brigues contre les lois, les crimes de lèse-majesté romaine, ceux commis contre la liberté et les priviléges des citoyens, et, enfin, le péculat ou larcin des deniers publics. Sylla, 675, 81 av. J.-C., en ajouta deux encore, et, peu après lui, on en vit jusqu'à quinze dans la ville de Rome.

PRÉTEURS PROVINCIAUX. C'étaient les juges qui commandaient les troupes dans les provinces romaines, et qui y commandaient les troupes en temps de guerre, pendant l'année de leur magistrature. Les premiers furent envoyés en Sicile et en Sardaigne, 520 de la fondation de Rome, 234 av. J.-C. Ils étaient élus de la même manière que les préteurs de Rome, avaient les mêmes honneurs et jouissaient des mêmes prérogatives, et on les appelait propréteurs quand ils étaient continués après l'année de leur magistrature.

PRÉTEXTAT (Saint), évêque de Rouen, maria Mérovée, fils de Chilpéric, roi de Soissons, avec Brunehaut, sa tante, 576. Le concile de Paris, 577, annule cette union, et le prélat est exilé dans une île de la basse Normandie. La reine Frédégonde le fit assassiner, 588.

PRETI (Mathias), dit *il Calabrese*, peintre, né à Taverna (Calabre), 1613 ; fut l'élève du célèbre Guerchin. Les talents dont il fit preuve lui valurent, et son admission dans l'ordre de Malte, et la commanderie de Syracuse que le roi lui donna avec une pension considérable. Ce peintre, dont le musée du Louvre possède deux tableaux : *le Martyre de saint André*, et *Saint-Antoine, abbé, visitant saint Paul dans le désert*, mourut à Malte, 1699.

PRÉTORIENS ou GARDES PRÉTORIENNES. On nommait ainsi à Rome les cohortes d'élite préposées à la garde des préteurs, des consuls, des dictateurs et des empereurs. Elles étaient au nombre de 10 ; Vitellius en porta le nombre à 16, 69 de J.-C. Les cohortes prétoriennes, considérablement augmentées par Septime-Sévère, 193, furent abolies par l'empereur Constantin, 338 ; car pendant plusieurs siècles les empereurs romains furent sous la tutelle de ces cohortes arrogantes, qui donnaient, ôtaient et vendaient l'empire au gré de leur caprice. Le pouvoir exorbitant du préfet du prétoire, leur chef, fut également détruit par cet empereur. V. PRÉFET DU PRÉTOIRE.

PREUSCHEN (Augustin-Théophile), conseiller ecclésiastique du grand-duc de Hesse, né à Diethart (basse Hesse), 1734, est considéré comme l'inventeur de la typométrie, ou l'art de dresser les cartes géographiques à la façon des imprimeurs. Le premier écrit qu'il fit paraître sur cette découverte fut imprimé à Carlsruhe, 1776 : *Essais préalables sur la typométrie*. Il publia un *Précis de l'histoire typométrique*, Bâle, 1778, et mourut en 1803.

PREVÉSA, ville de Grèce, à 54 kil. d'Arta ; 5,000 habitants. Cette ville fut prise par les Vénitiens, 1684, et cédée, 1787, aux Français, qui, l'année suivante, 1788, en restèrent maîtres en la défendant, 600 contre 11,000 hommes. Elle fut prise enfin par Ali, pacha de Janina, qui la donna aux Arnautes, 1790.

PRÉVILLE (Pierre-Louis **DUBUS**, dit), célèbre acteur français, né en 1721, s'engagea dans une troupe

de comédiens ambulants, 1739, et parcourut avec eux Dijon, Rouen et Strasbourg. Préville était directeur du théâtre de Lyon quand un ordre de début l'appela à la Comédie-Française. Il y parut pour la première fois le 20 septembre 1753, et y fut, pendant 33 ans, l'un des plus fermes soutiens de cette compagnie. Les rôles dans lesquels il excella furent La Rissole du *Mercure Galant*, Turcaret, Sosie, Figaro et le bourru bienfaisant. Il prit sa retraite le 1er avril 1786, et ne reparut plus sur le théâtre que deux fois, 1791-1794. Préville, qui était membre associé de l'Institut, depuis sa fondation, mourut à Beauvais, 1799. Ses *Mémoires*, imprimés par Cahisse, 1812, furent réimprimés dans la *Collection des mémoires sur l'art dramatique*, 1823.

PRÉVOST (Pierre), né à Genève, 1751, professa la philosophie à l'Académie noble de Berlin, 1780, et les belles lettres à Genève, 1784. Membre du grand conseil, 1786, il se voua de nouveau à l'enseignement, 1793, et professait encore la physique et la philosophie, 1809. Nous avons de lui une traduction française des *tragédies* d'Euripide, 1782; de la *Philosophie* de Smith; de Stewart; et des *Essais philosophiques*, composés par lui-même, 1804. Il mourut, 1839.

PRÉVOST (Pierre), célèbre peintre, né à Montigni, 1764, est regardé comme l'inventeur des panoramas, 1800. Parmi les plus belles toiles dans ce genre de peinture, on distingue ceux *de Paris*, *de Rome*, *de Naples*, *d'Amsterdam*, *de Boulogne*, *de Tilsitt*, *de Wagram*, *d'Anvers*, *de Londres*, *de Jérusalem* et *d'Athènes*. Cet artiste estimable, qui excella aussi dans la gouache, mourut à Paris, 1823.

PRÉVOST D'EXILES (Antoine-François), dit *l'abbé*, l'un des écrivains les plus féconds du 18e siècle, naquit à Hesdin (Artois), 1697. Il fut successivement moine et soldat; mais il quitta bientôt cette dernière profession pour entrer dans l'abbaye Saint-Germain des Prés de Paris; cependant il abandonna subitement la vie religieuse, et s'enfuit en Hollande, puis à Londres; enfin rentra en France et reprit l'habit, 1734. Il fut frappé d'un coup de sang dans la forêt de Chantilly, 23 novembre 1763, dont il mourut. Les *Œuvres complètes* de cet infatigable écrivain forment 170 vol. Ou connaît entre autres son *Histoire des voyages*, abrégée par la Harpe, 24 vol. in-8°, 1745, et outre plusieurs traductions anglaises, ses romans de *Manon Lescaut*, *Clévelant*, *Mémoires d'un homme de qualité*, et le *Doyen de Killerine*, qui lui valurent les plus brillants succès.

PRÉVOT DE PARIS. Dans les premiers temps de la monarchie, les comtes de chaque province commandaient les armées, et avaient l'administration de la justice. Les vicomtes, en leur absence, exerçaient les mêmes fonctions. Hugues Capet, en parvenant au trône, 987, supprima ces deux titres pour le comté de Paris, et y substitua celui de prévôt, avec les mêmes prérogatives. Le prévôt de Paris, qui était magistrat d'épée, était le chef du Châtelet, le premier des tribunaux ordinaires. Il était chargé du gouvernement politique et des finances dans toute l'étendue de la ville, prévôté et vicomté de Paris, et le premier après le roi, qu'il représentait au fait de la justice. Il connaissait des priviléges des bourgeois, et était conservateur-né de ceux de l'université. Le premier prévôt de Paris dont l'histoire fasse mention est un nommé Étienne, qui était revêtu de cette dignité, 1032. Ces hautes fonctions ne furent d'abord données qu'au mérite; mais à la minorité de saint Louis, les besoins de l'État les firent comprendre dans les fermes du roi, 1245-1251. Il en résulta de graves abus, que saint Louis, 1254, s'empressa de détruire. Ce roi ordonna que cette dignité ne serait plus donnée à ferme, mais en garde pour le roi; et le prévôt de Paris prit, depuis, le titre de garde de la prévôté de Paris. Étienne Boileau fut revêtu de cette nouvelle dignité en 1261. Le prévôt était tenu d'exercer la justice en personne; mais Charles VIII, 1493, et Louis XII, 1498, ayant ordonné que les prévôts de Paris fussent docteurs ou licenciés en droit, ceux-ci laissèrent l'administration de la justice à un lieutenant civil, et ne gardèrent que le gouvernement de la ville et des armes, qui restèrent attachés à leur office jusqu'à François Ier, 1515-1547. Le prévôt de Paris jugea en dernier ressort jusqu'à la création des présidiaux par Henri II, 1551. Louis XIV, par un édit de mars 1667, ôta la police au lieutenant civil, et la confia à un magistrat spécial, sous le titre de lieutenant général de police. V. **POLICE.**

PRÉVOTS DES MARCHANDS, magistrats municipaux, qui occupaient dans Paris et à Lyon la même charge que les maires occupent dans les autres villes du royaume. D'après plusieurs historiens, les charges de prévôt des marchands et échevins de la ville de Paris auraient été créées par Philippe-Auguste. Du Haillan en fixe l'époque à 1190. Depuis, plusieurs rois de France confirmèrent non-seulement les priviléges qui avaient été attachés à ces charges, mais y en ajoutèrent encore plusieurs autres. Charles V, par ses lettres du 9 août 1371; Charles VI, par les siennes du 5 août 1390, et Louis XI, par celles de septembre 1449, donnèrent non-seulement aux prévôts et échevins, mais même aux bourgeois de Paris le droit de tenir fiefs sans payer finance, de porter des armoiries timbrées, et de se servir des marques de chevalerie, comme s'ils étaient nobles de race. Henri III, par ses lettres patentes de janvier 1577, les anoblit, eux et leurs enfants à venir, sans être tenus de faire d'autres preuves de noblesse que de montrer qu'eux et leurs pères ont été dans l'une de ces charges, et qu'ils n'ont point dérogé. Il accorda, de plus, au prévôt des marchands, en particulier, le titre de chevalier, avec les droits attachés à cette qualité, et lui adjugea le privilége d'avoir ses causes commises aux requêtes du palais, comme commensal de la maison du roi. Louis XIV, par son édit irrévocable du mois de novembre 1706, confirma de nouveau tous leurs priviléges, et y ajouta que ceux d'entre eux qui seraient négociants pourraient, ainsi que leurs enfants, continuer leur commerce sans déroger à leur noblesse. Le prévôt des marchands de la ville de Paris était élu tous les trois ans, dans l'octave de l'assomption de la Vierge. Il présidait au bureau de la ville, et jugeait, conjointement avec tous les échevins, toutes les causes de commerce pour les marchandises qui arrivaient par eau sur les ports. Il connaissait aussi des causes des officiers de la ville pour raison de leurs offices et fonctions, des délits commis par les marchands et commis au fait desdites marchandises, des rentes constituées sur l'hôtel de ville, des différends qui naissaient pour raison desdites rentes, tant entre les payeurs et rentiers qu'entre les payeurs et autres officiers des rentes; mettait le taux aux marchandises et denrées qui abondaient sur les ports; avait juridiction sur la rivière de Seine; ordonnait la construction ou réparation de tous les travaux concernant la décoration de la ville, et réglait les cérémonies publiques. Il tenait ses audiences à l'hôtel de ville; et ses jugements étaient du ressort du parlement. Flesselles, dernier prévôt des marchands, fut massacré par la populace, 1789.

Chronologie historique des prévôts de Paris.

Avant Étienne, qui, le premier, prit le titre de prévôt

de Paris, 1032-1060, ce furent des préfets, des comtes, puis ensuite des vicomtes qui y rendaient la justice.

PRÉFETS.

Mommol vivait en.. 584
Erchinval, préfet et maire du palais. 651
Ercembal, préfet. 655-665

COMTES.

Gairin.. 679
Sonachilde. 733
Gairefroy. 739
Gérard Ier. 760
Étienne. 778
Begond.. 816
Gérard II. 858
Conrard le Vieux, comte de Paris et duc de Bourgogne.. 850
Robert le Fort, comte de Paris et duc de France.. 861
Hugues, l'abbé, comte de Paris et duc de France.. 867
Eudes, fils de Robert le Fort, comte de Paris, duc de France et depuis roi de France.. 885-888
Robert, frère d'Eudes, depuis roi de France. 893-922
Hugues le Grand, fils de Robert, duc de France et de Bourgogne, comte de Paris.. 923
Hugues Capet, fils de Hugues le Grand, duc de France et de Poitou, comte de Paris, et depuis roi de France. 960-987
Bouchard.. 988
Othon, dernier comte de Paris, mort en.. 1032

VICOMTES.

Grimaud, sous Eudes. 888
Theudon, sous Hugues le Grand. 923
Adalelme, sous Hugues Capet. 987
Faucon, dernier vicomte, sous Othon. 1027

PRÉVÔTS.

Étienne, premier prévôt de Paris. 1032-1060
Anselme de Garlande. 1192
Hugues de Meulant. 1196
Thomas. 1200
Robert de Meulant. 1202
Philippe Hamelin, Nicolas Harrode. 1217
Jean Desvignes.. 1227
Thilloy. 1229
Étienne de Boislève. 1233
Guernes de Verberie.., Gaultier le Maître. 1245
Henri Dyerres, Eudes le Roux. 1256
Étienne Boileau. 1258
Pierre Gontier. 1260
Étienne Boileau.. 1261
Renaud Barbon.. 1270
Macé de Morées. 1277
Eudes le Roux, Henri Dyerres. 1277
Guy Dumex. 1277
Gilles de Compiègne. 1285
Oudard de la Neuville.. 1285
Pierre Seyneau. 1287
Jean de Montigny.. 1289
Jean de Marle. 1291
Guillaume de Hangest.. 1291
Jean de Saint-Léonard. 1296
Robert Mauger.. 1297
Guillaume Thiboust.. 1298
Pierre le Jumeau.. 1302
Pierre de Dicy. 1304
Firmin Coquerel. 1308
Jean Ploibant.. 1310
Henri Tapperel. 1316
Gilles Hacquin. 1320
Jean Robert. 1321
Jean Loncle. 1322
Hugues de Crusy.. 1325
Jean Milon.. 1350
Pierre Belagent.. 1354
Guillaume Germont.. 1359
Alexandre de Crèvecœur.. 1348
Guillaume Staize. 1355
Jean le Bacle de Meudon.. 1358
Jean Bernier. 1361
Hugues Aubriot.. 1367
Audouin Chauveron.. 1381
Jean de Folleville. 1388
Guillaume de Tignonville. 1401
Pierre des Essarts. 1408
Bruneau de Saint-Clair.. 1410
Pierre des Essarts, rétabli. 1411
Robert de la Heuse. 1412
Tannegui du Châtel. 1413
Robert de la Heuse, rétabli prévôt et gouverneur de Paris.. 1413
André Marchand, rétabli.. 1413
Tannegui du Châtel, rétabli prévôt et gouverneur de Paris. 1414
André Marchand, rétabli.. 1414
Tannegui du Châtel encore rétabli. 1418
Guy de Bar. 1418
Jacques Lamban. 1418
Guy de Bar, rétabli. 1418
Gilles de Clamecy.. 1420
Jean Dumesnil.. 1420
Jean de la Baulme, prévôt et gouverneur de Paris. 1421
Pierre de Marigny. 1421
Pierre Leverrat.. 1421
Simon de Champluisant. 1421
Jean Doule.. 1422
Simon de Champluisant, rétabli.. 1422
Simon Merhier, prévôt et gouverneur de Paris. 1432
Gilles de Clamecy, rétabli. 1436
Philippe de Ternant, prévôt et gouverneur de Paris. 1436
Boulainvilliers. 1436
Ambroise de Loré.. 1446
Jean d'Estouteville. 1446
Robert d'Estouteville. 1461
Jacques de Villiers, prévôt et gouverneur de Paris. 1465
Robert d'Estouteville, rétabli. 1479
Jacques d'Estouteville, fils de Robert. 1509
Jacques de Coligny. 1512
Gabriel d'Alègre. 1526
Jean de la Barre, prévôt et gouverneur de Paris, et avant, bailli de Paris, 1522. Cette dernière charge fut créée par édit de fév. 1522, fut réunie à celle de prévôt de Paris par autre édit du mois de mai 1526. 1533
Jean d'Estouteville. 1540
Antoine Duprat.. 1545

Antoine Duprat fils. 1553
Charles de Neuville, reçu au parlement séant à Paris. 1592
Jacques d'Aumont, reçu au parlement séant à Tours. 1595
Louis Séguier. 1611
Pierre Séguier neveu. 1655
Armand de Cambout, duc de Coaslin, pair de France, pourvu et non reçu. 1670
Charles-Denis de Bullion. 1685
Gabriel-Jérôme de Bullion fils. 1725
Alexandre de Ségur. 1755
Anne-Gabriel-Henri-Bernard de Boulainvilliers. 1766

PRÉVOT DE LA CONNÉTABLIE ou GRAND PRÉVOT DE FRANCE. Cette juridiction connaissait en première instance et sans appel de toutes causes criminelles et de police à la suite de la cour. Ces fonctions étaient, dans l'origine, remplies par le comte palatin de la couronne de France, et passèrent au tribunal des maîtres d'hôtel du roi, aux maîtres des requêtes, puis au prévôt des maréchaux, 1355-1405. — Le prévôt de l'hôtel du roi ayant été institué, 1455, cet officier réunit à ses fonctions toutes celles du prévôt de la connétablie ou grand prévôt de France, 1572.

PRÉVOT DES MARÉCHAUX. Ce juge connaissait de toutes les affaires entre les premiers officiers de la couronne. Il fit partie de la suite de la cour, 1386, et assista le roi Charles VII dans presque toutes ses campagnes, 1429-1450. — Le prévôt de l'armée ou des bandes ne connaissait que des différends survenus entre les officiers ou soldats d'une même bande, soit entre les diverses autorités et les militaires.

PRIAM, dernier roi de Troie, était fils de Laomédon; emmené captif par Hercule, il fut racheté et monta sur le trône l'an 1511 av. J.-C. Sous le règne de ce prince, l'enlèvement d'Hélène par son fils Pâris donna lieu au siége et à la prise de Troie, où Priam, succombant au pied des autels, fut égorgé par Pyrrhus, 1270.

PRICE (Richard), ministre dissident et écrivain politique anglais, né à Tynton, 1723, se fit connaître par la *Revue des principales difficultés en morale*, 1757. Il mourut, 1791, laissant entre autres ouvrages : *Discussion libre des doctrines du matérialisme et de la nécessité philosophique*, 1783.

PRIDEAUX (John), savant théologien anglican, né à Worcester, 1578, fut pendant un très-grand nombre d'années recteur des colléges d'Exeter et d'Oxford, et professeur royal de théologie. Il mourut, 1650, laissant plusieurs ouvrages de théologie et quelques livres élémentaires.

PRIDEAUX (Humphrey), savant historien et antiquaire anglais, doyen de Norwic, naquit à Gadstow, 1648. Il mourut 1724, laissant *Marmora oxoniensia*, Oxford, 1676, in-fo; *Vie de Mahomet*, 1697, traduit en français par Daniel de Larroque, 1698; *Histoire des Juifs depuis la décadence du royaume d'Israël et de Juda, jusqu'à la mort de Jésus-Christ*, Londres, 1715-1718, qui eut en Angleterre un succès prodigieux.

PRIE. Nom d'une ancienne famille de France, qui doit le nom à Jean Ier, qui fut seigneur de Prie, Buzançois et de Moulins-en-Berry, et qui vivait, 1274. Jean V, l'un de ses descendants, fut grand pannetier de France et capitaine de la Grosse-Tour de Bourges, et fut tué en défendant cette place contre les Anglais, 1427. — Prie (Aymar de), chef de la branche des marquis de Toucy, fut grand queux de France; il alla à la conquête de Naples avec le roi Charles VIII, 1495; se trouva à la prise de Capoue, 1501, et au secours de Thérouanne, 1515. Il fut conseiller et chambellan du roi, grand maître des arbalétriers de France et gouverneur du Saint-Esprit, 1525. — Prie (René de), son petit-fils, fut gouverneur de Touraine, 1559. — Prie (Louis de), baron de Plannes, chevalier des ordres du roi, et aide de camp du duc de Bourgogne, 1701-1705, puis colonel de dragons, fut fait brigadier d'armée, 1er février 1719, et eut l'honneur de tenir sur les fonts de baptême le roi Louis XV, avec la duchesse de la Ferté sa parente, 7 mars 1712. Il fut nommé par Louis XIV ambassadeur de France à Turin, décembre 1715, où il resta jusqu'en 1719, époque où il fut rappelé et attaché à l'éducation du jeune Louis XV, mais avec le titre de seigneur et toutes les entrées dans la chambre et dans le cabinet. Il fut fait chevalier des ordres du roi, 1724. — Prie (René de), cardinal-évêque de Bayeux, abbé de Bourgueil, s'éleva successivement, soutenu du crédit du cardinal d'Amboise, son cousin, aux dignités de grand archidiacre de Bourges, d'abbé de Bourg-Dieu, d'évêque de Lectoure, de Limoges, de Bayeux, et enfin à celle de cardinal, qu'il obtint du pape Jules II, 1507. Ce pape, qui poussait tout à l'extrême, le priva du cardinalat pour être sorti de Rome malgré la défense qu'il lui en avait faite. Il fut rétabli dans cette dignité par le pape Léon X. Le cardinal de Prie mourut en France, 9 septembre 1516, et fut enterré à l'abbaye de la Prée, dont il avait été abbé commendataire.

PRIE (Marquise de), sœur d'Étienne Berthelot, épousa, 1713, le marquis de Prie, ambassadeur à Turin; devint la maîtresse du duc de Bourbon, qui fut premier ministre après la mort du régent et pendant une partie de la minorité de Louis XV, 1723-1726. La marquise de Prie, qui était vendue à l'Angleterre et qui exerça sur les affaires du temps une influence funeste, partagea la disgrâce du duc de Bourbon, 1726, et mourut, 1728.

PRIESTLEY (Joseph), savant théologien et célèbre physicien anglais, né à Fieldhead, 1733, se mit à la tête des savants de l'Europe par ses nombreuses découvertes en chimie et en physique. Mais l'ardeur avec laquelle il défendit l'unitarianisme, et propagea les principes de la révolution française, lui attirèrent les persécutions de son gouvernement, tandis qu'il recevait en France, avec le titre de citoyen français, celui de membre de la Convention nationale. Il fut obligé, pour se soustraire à toutes ces tracasseries, de se réfugier en Amérique, où il mourut, 1804. On distingue parmi les ouvrages de Priestley, qui se composent de 70 vol., l'*Histoire de l'Électricité*, 1767; de l'*État actuel des découvertes*, 1772; *Expériences sur les différentes espèces d'air*, 1777; *Essais sur la phlogistique*, 1798, etc.

PRIEUR (Claude-Antoine), né le 2 décembre 1763, mort à Dijon le 11 août 1832. Son père, Noël-Antoine, écuyer, exerçait à Auxonne un emploi de finances. A l'époque de la révolution, Prieur servait dans le corps royal du génie. Il fit partie de la Convention nationale, puis du conseil des Cinq-Cents. Il marqua dans ces assemblées, sous le nom de Prieur (de la Côte-d'Or), qui le distinguait de son collègue Prieur (de la Marne), dont il partagea l'opinion et le vote qui en fut la suite, dans une circonstance trop fameuse. A l'avénement du général Bonaparte au consulat, il avait atteint le grade de colonel, mais ne voulant pas servir son gouvernement, il obtint sa retraite et n'a plus reparu sur la scène politique. Il a médité et produit, au milieu des orages politiques de l'époque, des ouvrages marqués au coin de la plus haute science en chimie et en diverses matières physico-mathématiques. Ce sont ses travaux qui ont réalisé en

France le bienfait du système de l'uniformité des poids et mesures. De plus, il a sa part, avec ses compatriotes Monge et Carnot, dans la création de l'école polytechnique.

PRIEUR (N.) de la Marne, député de la Convention nationale par le département de la Côte-d'Or, né à Châlons-sur-Marne, 1760, y exerçait la profession d'avocat lorsqu'il fut député à l'assemblée constituante. Il s'y montra l'un des plus chauds partisans des nouvelles doctrines, et fut l'un des premiers promoteurs de la loi sévère qui fut rendue contre les émigrants, 29 mai 1791. Envoyé en mission dans le département de l'Eure, il fut élu député à la Convention nationale, à son retour; vota pour la mort du roi, sans appel et sans sursis, 1793; fit partie des comités de défense générale et de salut public. Décrété d'accusation, 20 juin 1795, il se réfugia à Bruxelles où il mourut, 1827.

PRIEUR. On nomme ainsi celui qui a la supériorité et la direction dans un monastère de religieux. Le prieur claustral est celui qui gouverne les religieux dans les abbayes ou prieurés qui sont en commende; le prieur conventuel, celui qui ne reconnaît point de supérieur dans le couvent où il est; et prieur séculier, celui qui n'est soumis à aucune règle et qui possède un bénéfice simple avec titre de prieuré. Ce fut ainsi en France dans tous les monastères du royaume jusqu'à la révolution de 1789. Il y eut, en outre, les grands prieurs militaires des ordres de Malte, Teutonique, de Saint-Jean de Jérusalem, etc.; les prieurs de Sorbonne; les prieurs des marchands des villes de Rouen, Toulouse, Montpellier, etc.; les prieurs des arts et de la liberté de Florence institués en 1828, et qui étaient élus par le peuple; enfin le prieur du peuple romain qui est le magistrat municipal de Rome, et que le pape nomme tous les trois mois.

PRIMAT. Ce nom se donnait autrefois en Occident à tous les métropolitains. On distingua dans la suite le primat du métropolitain, et le nom de primat fut donné aux évêques de certains siéges qui prétendirent avoir une juridiction au-dessus du métropolitain. En France, l'évêque d'Arles, Saint-Césaire, est le premier qui fut qualifié du titre de primat par le saint-siége, 501. L'archevêque de Reims reçut le même titre des papes Zosime, 418, et Adrien Ier, 780; celui de Sens fut ainsi nommé par Jean VIII, 872, et celui de Bourges se dit depuis primat d'Aquitaine. La primatie de l'archevêché de Lyon fut confirmée par Grégoire VII, 1073, sur les quatre provinces lyonnaises. De toutes ces primaties qui furent plus ou moins contestées, le primat de Lyon fut le seul qui exerça sa juridiction sur d'autres provinces, et il y fut maintenu par arrêt du conseil du 12 mai 1702. Le droit du primat était de juger des appellations interjetées par-devant lui ou par-devant son official, des sentences rendues par les métropolitains, et de donner des *visa* sur les refus faits par eux.

PRIMATICE (Le), peintre célèbre du 16e siècle, né à Boulogne, fut appelé en France par le roi François Ier, 1531, et fut chargé de la décoration des maisons royales et principalement du château de Fontainebleau. Le roi l'envoya à Rome pour y acheter des antiques, 1540, et le pourvut de l'abbaye de Saint-Martin de Troyes, 1544. François II, à son avénement au trône, 1559, lui donna l'intendance générale des bâtiments de la couronne qui était déjà une charge considérable. Ce fut après la mort de ce prince, 1561, qu'il commença, sur l'ordre qu'il en reçut de Catherine de Médicis, le tombeau du roi Henri II à Saint-Denis, qu'il orna de statues et de bas-reliefs de bronze et de marbre, mais qu'il ne put achever. Il mourut, 1570. On doit à ce peintre, sous lequel se formèrent un très-grand nombre de bons élèves, la renaissance de la peinture en France.

PRINCE, *princeps*, premier. Aujourd'hui on désigne sous ce nom tous les souverains d'un État ou d'une principauté. Il se donne à tous les fils de roi, et c'est le premier titre de noblesse. En France, l'héritier présomptif du trône porte le nom de prince royal. — *Prince de la captivité.* On nomme ainsi dans le Seder-Olam-Zuthe ceux qui gouvernèrent le peuple juif pendant tout le temps de leur captivité, 688-536 av. J.-C. — *Prince de la synagogue.* Le nom de prince de la synagogue, dans l'*Ancien Testament*, se donnait à l'un de ceux qui présidaient aux assemblées du peuple; dans le *Nouveau*, le prince de la synagogue est celui qui préside aux assemblées de religion dans la synagogue. — *Prince de la ville.* Dans les villes juives, c'était le magistrat chargé du maintien de la paix, de l'ordre et de la police. — *Prince des prêtres.* On désignait ainsi chez les juifs : le grand prêtre en exercice, le grand prêtre n'exerçant plus, et le chef d'une famille sacerdotale. — *Princes de la jeunesse.* Pendant tout le temps que dura la république romaine, 509-31 av. J.-C., celui que le censeur appelait le premier dans la revue des chevaliers qui se faisait au commencement de chaque lustre était reconnu prince de la jeunesse romaine; c'était lui qui marchait à la tête de la jeune noblesse dans les fêtes et les jeux publics : on le changeait tous les cinq ans, parce que cette place ne devait être remplie que par un jeune homme. Depuis Auguste, 31, ce titre fut toujours donné aux héritiers présomptifs de l'empire. — *Prince du sénat.* Celui que les censeurs, après le dénombrement, nommaient le premier en lisant le nouveau rôle des sénateurs qu'ils dressaient au commencement de chaque lustre, était appelé prince du sénat. On ne déférait ordinairement cet honneur qu'à un consulaire qui avait exercé la censure ou avait reçu les honneurs du triomphe, et qui était, par conséquent, aimé et respecté du sénat et du peuple.

PRINCE NOIR (Le). On surnomma ainsi le prince de Galles, fils d'Édouard III et de Philippine de Hainaut, à cause de la couleur de son armure qui était toute noire. Il naquit, 1330, et se trouva fort jeune encore à la bataille de Crécy, gagnée par son père sur Philippe de Valois, 1346. Il gagna lui-même la bataille de Poitiers, 1356, dans laquelle Jean le Bon, roi de France, après avoir été vaincu, eut le malheur de tomber entre ses mains. Le roi d'Angleterre ayant érigé la Guienne en principauté, en investit son fils, 1363, et le prince Noir vint fixer sa résidence à Bordeaux. En 1367, il alla en Espagne pour y secourir le roi de Navarre Pierre le Cruel, et y remporta la victoire de Nejara; mais il en revint avec une maladie dont il mourut, 1376. Le prince Noir était l'un des hommes les plus vaillants de son époque; son fils puîné monta sur le trône d'Angleterre, et y régna sous le nom de Richard II.

PRINCIPAT. C'est le nom de la période de l'histoire romaine comprenant les trois premiers siècles de l'empire, depuis Auguste, 29 av. J.-C., jusqu'à Dioclétien, 267 de J.-C. On lui donna ce nom parce que le titre officiel du chef de l'État était *Princeps*, nom que ce dernier empereur changea en celui d'*Augustus*, qui fut conservé depuis.

PRINGLE (John), l'un des médecins les plus distingués du dernier siècle, naquit à Stickel-House, 1707, et fut successivement professeur de pneumatique à Édimbourg, médecin en chef des hôpitaux, premier médecin des armées de Sa Majesté britannique, puis enfin premier médecin du roi, qui lui décerna le titre de ba-

ronnet, 1766. Il mourut à Londres, 1782, et fut enterré dans l'église de Westminster. Pringle, qui avait été admis à la société royale de Londres, 1745, et qui en devint président, 1772, laissa un très-grand nombre d'ouvrages dont une édition complète parut à Londres, 1810. Ses *Observations sur les maladies des armées* furent traduites en français par Larcher, Paris, 1755-1771.

PRIOLO ou **PRIOLI**, nom d'une famille illustre de Venise qui donna trois doges à la république. — Lorente Priolo, 1556-1559; Hieronymo Priolo, 1559-1567, et Antonio Priolo, 1618-1623. V. VENISE.

PRIOLO (Benjamin), historien français, né à Saint-Jean d'Angély (Charente-Inférieure), 1602, de l'illustre famille des Prioli de Venise; étudia à Orthès et à Montauban; abjura le calvinisme, 1641, et fut pendant tout le temps que vécut le prince de Rohan le confident le plus intime de ce seigneur. Ayant eu le malheur de se jeter dans le parti du prince de Condé, 1652, il se vit contraint de quitter la France, et tous ses biens furent confisqués; cependant il rentra bientôt dans les bonnes grâces du roi. Ce fut durant son exil qu'il commença son *Histoire de France* depuis la mort de Louis XIII, 1643, jusqu'en 1664. Elle fut imprimée à Paris, 1665. Louis XIV le chargea d'une mission secrète à Venise, 1667; mais il mourut d'apoplexie, dans la maison archiépiscopale de Lyon, en s'y rendant.

PRIOR (Mathieu), poëte, courtisan et diplomate anglais, était fils d'un meunier. Le comte de Dorcet le fit élever au collége de Cambridge, et il fut reçu bachelier, 1686. Il suivit, en qualité de secrétaire d'ambassade, le comte de Berkeley, 1690, et fut nommé ambassadeur de Sa Majesté britannique à Paris, 1714. Il garda ces fonctions jusqu'en 1715. Rappelé par arrêt du parlement, il fut jeté en prison comme suspect d'avoir agi en faveur du chevalier de Saint-Georges. Ce fut durant sa captivité qu'il se livra à la poésie. Relâché, 1718, il se retira dans sa terre de Downhall, où il mourut, 1731. Ses *Œuvres complètes* parurent à Londres, 5 volumes in-12, 1733.

PRISCIEN, *Priscianus*, célèbre grammairien latin, né à Césarée vers la fin du 5e siècle, tenait, en 525, une école fameuse à Constantinople. On manque de détails sur sa vie. Son principal ouvrage est sa *Grammaire* en 18 livres, Venise, 1470. Une édition complète de ses œuvres a été publiée par Krehl, Leipsick, 1819-1820.

PRISCILLIEN, hérésiarque espagnol du 4e siècle, d'une noble famille, renouvela les doctrines des manichéens et des gnostiques en y ajoutant de nouvelles erreurs. Il prétendait que l'âme humaine était de la même substance que la divinité; que le démon n'avait point été créé; que Jésus-Christ n'avait point pris la nature humaine, etc. Cette hérésie se propagea dans tout le midi de l'Espagne, et Idace, évêque de Mérida, la déféra au concile de Saragosse, 380. Priscillien refusa de comparaître, et se rendit à Rome pour se justifier auprès du pape; mais le souverain pontife lui refusa audience. Quelque temps après, l'empereur Maxime le cita à comparaître devant un concile qui se tint à Bordeaux en 384. Priscillien en ayant appelé à César, fut conduit à Trèves, et y fut condamné à mort. Son hérésie domina encore longtemps en Espagne, malgré de nombreuses condamnations. Elle ne disparut qu'à la fin du 6e siècle.

PRIVAS, ville de France, chef-lieu du département de l'Ardèche, à 606 kilomètres de Paris; 4,200 habitants. Au 12e siècle ce n'était qu'un château; 300 ans plus tard c'était une ville importante par ses fortifications, qui se fit remarquer dans les guerres de religion par l'attachement de ses habitants au protestantisme. En 1562, elle embrassa le parti du duc de Condé. Vainement assiégée en 1574, par l'armée royale, elle devint la métropole des protestants, et il s'y tint, en 1612, un synode de toutes les églises réformées. Surprise quelques années après par les catholiques, elle fut reprise par les protestants. Louis XIII alors la fit démanteler; mais les protestants eurent bientôt relevé leurs fortifications. Le roi vint l'assiéger en personne avec Richelieu, et s'en empara en 1629.

PROBUS (M. Aurélius Valérius), empereur romain, né à Sirmium, en Pannonie, dans le 3e siècle, d'une famille obscure, parvint aux premiers grades dans les armées d'Aurélien et de Tacite; fut proclamé Auguste par les soldats, après la mort du dernier, et confirmé empereur par le sénat en 276. Il repoussa les Sarmates, battit les Isauriens, pacifia la haute Egypte, délivra la Gaule des Germains, défit les tyrans Saturninus, Ponose et Proculus, et rentra à Rome en triomphe, 281. Pendant la paix, il occupa les soldats à des travaux d'utilité publique, rendit la vigne aux coteaux de la Gaule, fit creuser des canaux de desséchement, etc. Il inspectait les travaux des légions, près de Sirmium, lorsque les soldats, indisposés par sa sévérité, le massacrèrent, 282.

PROCACCINI (Hercule), dit *l'Ancien*, peintre d'histoire, né à Bologne en 1520, mort vers 1591; ouvrit à Milan, avec ses fils, une école de peinture célèbre, qui a produit un grand nombre d'élèves distingués. — On connaît de la même famille : Camille Procaccini, fils aîné du précédent, né à Bologne en 1540, mort en 1626, auteur d'un *David jouant de la harpe* (à Milan), d'un *Jugement dernier* (à Reggio), l'un des plus grands artistes de son temps et le rival des Carrache. — Procaccini (Jules-César), frère de Camille, né en 1548, mort en 1626, le plus grand peintre de cette famille. — Procaccini (Charles-Antoine), le plus jeune des fils d'Hercule, se fit une réputation comme paysagiste et peintre de fleurs et de fruits. — Procaccini (Hercule), dit *le Jeune* pour le distinguer de son aïeul, né en 1596, mort en 1676, ouvrit une école dans sa maison; mais sa manière se ressent de la décadence de l'art. — Procaccini (André), peintre et graveur à l'eau-forte, né à Rome en 1667, mort à Saint-Ildefonse en 1734, fut un des artistes employés par Clément XI pour les peintures de Saint-Jean de Latran, et fut ensuite appelé en Espagne, où il obtint le titre de peintre du cabinet du roi.

PROCAS, roi d'Albe, en Italie, succéda à son père Aventinus, et régna 23 ans, 817-796. C'est le père de Numitor et d'Amulius.

PROCESSIONS, marche solennelle du clergé et du peuple, qui se fait dans l'intérieur de l'église ou au dehors en chantant les louanges de Dieu. L'usage des processions est très-ancien; on le trouve établi dès les temps les plus reculés dans plusieurs parties de l'Inde, en Égypte, en Grèce, en Italie, etc., et il est commun à presque toutes les religions. Les Romains, dans les nécessités publiques, ou après quelques victoires, ordonnaient des processions publiques pour un certain nombre de jours, dans tous les temples des dieux, pour leur demander du secours ou pour les remercier. Les Juifs pratiquaient la même coutume. Les prêtres égyptiens célébraient par de pompeuses processions l'admission des initiés à leurs mystères; ceux-ci y paraissaient avec des robes de lin rayées de pourpre et de bleu. Les lamas du Thibet célèbrent des processions solennelles au commencement de chaque mois. Dans l'Inde, les processions sont composées d'un nombre immense d'habitants, dansant et chantant dans les rues, et portant tous dans leurs mains des simulacres de divinités. Quelques-unes de ces

processions, composées de 30 à 40,000 individus, durent depuis cinq heures du soir jusqu'à trois heures du matin. Quand l'empereur de Chine se rend dans quelque pagode pour offrir des sacrifices aux dieux, le cortége pompeux dont il est suivi forme la plus magnifique procession qu'il soit possible de voir. — Les premières processions dont il soit fait mention dans l'histoire ecclésiastique sont celles que saint Jean Chrysostome, 400, établit à Constantinople par opposition à celles que faisaient les ariens en se rendant la nuit à leurs assemblées hors de la ville. — L'usage de la danse dans les processions publiques subsista à Paris jusqu'à Eudes de Sully, 1197. — La *procession des Dimanches* fut instituée par le pape Agapet, 585; celle de *saint Marc*, par saint Grégoire le Grand; celle de la *Chandeleur* (fête de la Purification), par Sergius Ier, mort en 701; celle du *Saint-Sacrement*, par le concile de Sens, 1320; celle des *Rogations*, établie en 474 par saint Mamert, évêque de Vienne, en Dauphiné, fut approuvée par le concile d'Orléans, 511, et l'usage s'en introduisit en Espagne et en Angleterre vers le commencement du 7e siècle.

PROCIDA (J. de), gentilhomme napolitain, né dans l'île de Procida, 1225; fut d'abord un célèbre médecin, et s'acquit, par son habileté dans cet art, la faveur de l'empereur Frédéric II, de Conrad IV et de Mainfroi. Comblé de biens et de dignités, il s'en vit dépouillé par Charles d'Anjou; il trama dès lors une vaste conspiration contre celui-ci, 1282, pour faire passer la couronne sur la tête de Pierre III, roi d'Aragon; il provoqua le massacre des vêpres siciliennes; enleva la Sicile aux Français; il devint depuis le conseiller fidèle des princes aragonais de Sicile, et mourut dans un âge très-avancé.

PROCLÈS, roi de Sparte, fils d'Aristodème, régna conjointement avec son frère Eurysthène, à partir de 1186 av. J.-C. Ses descendants prirent de lui le nom de Proclides.

PROCLUS, *Diadochus*, philosophe néoplatonicien, né à Xanthe, en Lycie, ou à Byzance, mort, 485; étudia la philosophie à Athènes, 432, sous Plutarque, fils de Nestorius, et sous Syrianus, auquel il succéda dans la direction de l'école d'Athènes, 450; il était aussi versé dans les mathématiques et la jurisprudence, que dans la philosophie. Sa philosophie était un mélange des doctrines de Platon, d'Orphée, de Pythagore, de Plotin, de Porphyre et de Jamblique; il combattit avec violence le christianisme en faveur du paganisme; il composa un grand nombre d'ouvrages dont il ne reste plus que des *hymnes*; des Traités *de la Providence, de la Liberté* et *du Mal*; *Institutions théologiques*, *Théologie platonicienne*; des Commentaires sur le *Timée*, sur le *Premier Alcibiade*, sur le *Parménide*, sur la *République*; des Traités du *Mouvement, de la Sphère*; des *Positions astronomiques*; des *Scholies sur Euclide*. M. Cousin a publié plusieurs de ses ouvrages inédits, 1819-1829.

PROCLUS (Saint), patriarche de Constantinople, de 434 à 446, fit transférer à Constantinople les cendres de Jean Chrysostome, et jouit d'un grand crédit auprès de l'empereur Théodose II. Il est fêté le 24 octobre.

PROCLUS, chimiste, brûla la flotte de Vitalien, 515, avec des flèches enduites de soufre vif.

PROCONSUL, de *pro consule*. Ce nom a été donné dans les commencements de la république romaine à celui qui était continué dans la charge de consul, après l'année de son consulat, pour quelque raison importante. On appela ensuite proconsul celui qui, étant sorti du consulat, avait le gouvernement d'une province consulaire. Du temps des empereurs, on nomma procousul celui qui était élu par le sénat pour gouverner une des provinces du peuple. Les proconsuls sortis du consulat n'étaient pas élus par le peuple assemblé, mais ils tiraient au sort le nom d'une des deux provinces consulaires, et prenaient le gouvernement de celle qui leur était échue. Ils y rendaient la justice, et commandaient l'armée qui était dans leur province. Le premier proconsul fut T. Quinctius Barbatus, 464 av. J.-C. César fut nommé pour cinq ans proconsul en Gaule; Pompée reçut pour trois ans le proconsulat des mers.

PROCOPE, historien grec, de Césarée en Palestine, mort, 565; professait la rhétorique à Constantinople. Il suivit Bélisaire, comme secrétaire, en Asie, en Afrique, en Italie; devint sénateur et préfet de Constantinople, 562. Il laissa une *Histoire de son temps*, *l'Histoire anecdote* (inédite ou secrète), six *Discours sur les Monuments élevés par Justinien*. Martin Fumée a traduit, en français, l'*Histoire* et les six livres des *Monuments*, Paris, 1587.

PROCOPE *le Grand* ou *le Tondu*, et **PROCOPE** *le Petit*, étaient deux fameux chefs hussites; le premier commandait aux taborites, le second aux orphanites. Le *Tondu* fit une incursion en Allemagne, d'où il emmena un immense butin, 1430; il remporta la victoire de Tauss, sur les troupes de l'empire, 1431; assista au concile de Bâle, 1433. Les deux Procopes furent défaits et tués à Bœhmischbrod, après la séparation des utraquistes, qui augmentaient beaucoup leurs forces, 1434.

PROCOPE COUTEAU (Michel **COLTELLI**, dit), médecin, né à Paris, 1684, mort, 1753; abandonna la médecine pour s'adonner au théâtre; il composa *Arlequin balourd*, *l'Assemblée des Comédiens*, *les Fées*, *Pygmalion*, *la Gageure*, *les deux Basiles*, etc.

PROCURATEURS, nom que l'on donnait à des fonctionnaires romains qui étaient chargés par l'empereur, 1° d'administrer les domaines propres du prince dans les provinces sénatoriales; 2° de lever les impôts et régir les finances dans les provinces considérables, et de gouverner à la place d'un propréteur dans les provinces impériales moins importantes.

PRODICUS, sophiste d'Julis, dans l'île de Céos, tint école d'éloquence à Athènes, 430 av. J.-C., en rivalité avec Gorgias, et mourut après Socrate. Il ne reste de ses ouvrages qu'un fragment d'une harangue contre la crainte de la mort (dans l'*Axiochus* de Platon). C'est lui qui composa l'apologue d'Hercule sollicité à la fois par le Vice et la Vertu.

PRŒTUS, roi d'Argos, fils d'Abas et frère puîné d'Acrisius, régna de 1498 à 1462 av. J.-C. A la mort de son père, il disputa le trône à son père Acrisius, l'occupa un instant, en fut chassé, et se retira à la cour d'Iobate, roi de Lycie, dont il épousa la fille Sthénobée. De retour en Grèce, il fit la guerre à son frère, s'empara d'une partie de l'Argolide et de Tirynthe, où il régna jusqu'à sa mort, 1462 av. J.-C.

PROJECTILE (Mécanique), nom que l'on donne à un corps pesant, lancé dans une direction par un mouvement ou une impression quelconque, et abandonné à lui-même dans cette direction. Tous les corps mobiles peuvent donc être projectiles. En artillerie, on entend par ce mot les boulets, bombes, obus, grenades, balles, etc. La théorie du mouvement de ces projectiles est l'objet d'une science, la balistique. Tout projectile doit passer aux lunettes de réception, qui servent à en vérifier les dimensions. Cette expérience a pour but de faire rejeter les projectiles qui ont des cavités ou soufflures de plus de deux lignes de profondeur, ceux qui ont des bavures et inégalités, et ceux enfin qui ne passent pas en tous sens dans la grande lunette, ou qui passent dans

la petite. Depuis l'introduction en Europe de la poudre à canon, vers le milieu du 14e siècle, on a multiplié et considérablement perfectionné les projectiles. D'après le jésuite Philippe Labbe, les Arabes combattirent avec des armes à feu aux environs de la Mecque, en 960 de J.-C.; et selon les historiens espagnols, ces mêmes armes furent employées par eux contre les Espagnols et les Normands au siége de Lisbonne, 1145. En 1220, les Maures se servaient d'une machine de fonte, qui jetait de très-grosses pierres, et qui tirait 1,500 coups en 24 heures. (V. **ARTILLERIE.**) — *Boulets.* En 1481, Édouard IV ordonna à des serruriers, à des maçons et à des plombiers de fabriquer des boulets de fer, de pierre et de plomb. De nos jours encore, les Japonnais chargent leurs pièces avec des boulets d'étain. Les boulets de pierre étaient encore employés en Europe en 1564. Depuis cette époque, le boulet est de fer; il ricoche plusieurs fois, et par conséquent frappe plusieurs coups. — Les *boulets ramés* sont deux boulets joints ensemble par une chaîne ou une barre de fer. Ce projectile, dont on ne se sert qu'en mer, a pour objet de couper les cordages et les manœuvres des vaisseaux ennemis. — En 1418, la garnison française de Cherbourg brûla avec des boulets rouges les barques construites par les Anglais autour de cette ville. Cependant, au dire de quelques historiens, les *boulets rouges* auraient été employés pour la première fois par les Prussiens au siége de Stralsund, en Poméranie, 1675. — *Bombes*, sphéroïde de fonte creuse, ayant une ouverture au moyen de laquelle on la charge de poudre; on y adapte une fusée, et on la lance à l'aide d'un mortier. Les bombes ont 8, 12 et 18 pouces de diamètre, et pèsent de 250 à 500 livres. La fusée, dont la durée est calculée sur la distance que la bombe a à parcourir, s'allume au feu de la charge qui la chasse, brûle pendant le trajet, finit par enflammer la poudre dont le globe est rempli, et le fait voler en éclats. En 1495, ce projectile, dont on attribue l'invention à un ingénieur italien, fut employé pour la première fois à l'attaque d'une forteresse du royaume de Naples. Selon quelques autres historiens, les premières bombes auraient été lancées par le comte de Mansfeld dans la ville de Wachtendanck (Gueldre), 1588. Il est cependant positif qu'en France, ce projectile fut employé pour la première fois au siége de Mézières, 1591, et le maréchal de la Force en fit usage au siége de la Motte, 1634. — *Fusées incendiaires.* S'il faut en croire Muratori, ce projectile, connu en Chine de temps immémorial, était en usage dans l'empire grec durant le 9e siècle. Les Assyriens, les Chaldéens et les Hébreux connurent avant eux ce moyen de destruction; et à cette époque, les fusées (*rochettas*) étaient lancées par un tube avec une grande vélocité, et contenoient une matière inflammable liquide. Les Grecs en communiquèrent le secret aux Vandales, aux Sarrasins, aux Francs et aux Persans. Les Chinois, 1232, se défendirent contre les Tartares avec des bombes, des projectiles et des fusées incendiaires. Ce fut par elles qu'eut lieu l'embrasement de la tour *delle Bebe* par les Vénitiens, et l'incendie de la ville de Mestre par les Padouans, 1580. En 1449, Dunois en lança dans la place de Pont-Audemer, et s'empara de la ville, tandis que les assiégés étaient occupés à éteindre l'incendie qu'elles avaient allumé. En 1586, les Espagnols s'en servaient avec avantage pour éclairer les environs des villes assiégées et assurer la marche des troupes. Ce fut Julien de Bellair, qui avait été témoin, dans l'Inde, de l'emploi efficace qui en fut fait par Tippo-Saïb pour la défense de sa capitale contre les Anglais, qui les fit adopter dans l'artillerie française, 1791. — *Fusées à la Congrève.* Elles furent inventées en Angleterre par William Congrève, et employées pour la première fois à l'attaque de la flotte française à Boulogne, 1801. L'enveloppe ou carcasse métallique égale en poids celle qui forme la charge des plus forts mortiers. Indépendamment du mortier et de l'appareil, on tire des fusées à la Congrève soit par le moyen d'un talus, soit à l'aide d'un châssis, et elles peuvent être lancées des moindres embarcations à une distance de 5,000 mètres. — *Mitraille.* La matière dont se composa successivement la mitraille, et qui fut, dans l'origine, pierre, fer coulé, plomb, cuivre, étain, enfin tout ce qui pouvait être lancé par un mouvement quelconque, se réduit aujourd'hui à deux sortes, l'une à petites et l'autre à grosses balles et en fer battu, parce qu'elles joignent à l'avantage d'une plus grande et plus juste portée celui du ricochet. V. **ARTILLERIE, CANON, OBUS.**

PRONY (Gaspard **RICHE**, baron de), ingénieur et mathématicien, membre de l'Académie des sciences, né à Chamelet, près de Lyon, 1755; mort en 1839; concourut à la construction du pont Louis XVI, 1787; fut chargé par la Convention, 1793, de composer de nouvelles tables de logarithmes, suivant le système décimal; devint professeur de mécanique à l'école polytechnique, dès la fondation; puis directeur de l'école des ponts et chaussées. Il fit de grands travaux en Italie, 1805 à 1812; améliora les ports de Gênes, Ancône, Venise, et essaya le desséchement des marais Pontins; il fit également un travail pour prévenir les débordements du Rhône, 1827, et reçut en récompense le titre de baron, 1828. Ses principaux ouvrages sont : *Architecture hydraulique*, 1790-1796; *Mécanique philosophique*, 1800; *Cours de mécanique concernant les solides*, 1813; *Description hydrographique et historique des marais Pontins*, etc.

PROPAGANDE. Société établie en Angleterre pour la propagation de la religion chrétienne. Les Anglais, à leur arrivée dans le nouveau monde, voulurent attirer les Indiens à leur religion; il y eut une ordonnance du mois juillet 1649, pour la propagation de l'Évangile, qui érigeait une société perpétuelle sous le nom de *Société pour la propagation de l'Évangile dans la Nouvelle-Angleterre.* Le roi Charles II accorda, 1661, des lettres patentes pour la même société, et plusieurs personnes, entre autres Robert Boyle, fournirent de grandes sommes pour soutenir cette société. Guillaume III, par ses lettres patentes du 16 juin 1701, fixa le nombre des membres de cette société à 90, tant ecclésiastiques que laïques, sous la présidence de l'archevêque de Cantorbéry. Les assemblées de cette société se faisaient tous les mois. On y prêche sur la matière qui occupe la société. — La propagande de Rome est un établissement fondé dans cette ville par Grégoire XV, 1622, et composé de 13 cardinaux, 3 prélats et 1 secrétaire. Son but est aussi de propager la foi catholique. Urbain VIII joignit à cette congrégation le séminaire apostolique, dit *Collége de la propagande*, rendez-vous de séminaristes géorgiens, persans, nestoriens, jacobites, melchites, coptes, abyssins et arméniens.

PROPERCE, *Sextus Aurelius Propertius*, poëte érotique, né à Mevania (Ombrie), 52 av. J.-C., abandonna le droit, qu'il avait étudié à Rome, et se livra à la poésie. Il ne composa guère que des *Élégies*, et immortalisa dans ses vers sa maîtresse Cynthie. Ses *Élégies* ont été publiées, pour la première fois, à Rome, 1472. Elles furent traduites en prose par Delongchamps, 1772 et 1801; la Houssaye, 1785; J. Genouille, 1834, etc.

PROPHÈTES (Προφητης, προ, devant, et φημι, je dis, celui qui dit les choses avant qu'elles arrivent). Les Hébreux les appelaient *nabé*, du mot hébreu *noub*, qui signifie *produire* et *germer*, et, par métaphore, *parler*. Dans les premiers temps, ils étaient appelés communément *roé*, c'est-à-dire voyants. Les premiers prophètes furent Abraham, Moïse, Josué, Samuël, Nathan, Élie, Élisée, etc. Les prophéties avaient le plus souvent rapport aux événements politiques, à l'avenir de la Judée et des États voisins, au Messie et à sa venue. Les prophètes juifs se divisent en deux classes, les petits et les grands prophètes, c'est-à-dire ceux qui ont laissé des écrits et ceux qui n'en ont pas laissé. Les grands prophètes furent Isaïe, Jérémie, Daniel, Ézéchiel, Baruch. Les petits sont : Osée, Joël, Amos, Abdias, Michée, Jonas, Nahum, Habacuc, Sophonias, Aggée, Zacharie, et Malachie. On appelait aussi prophètes les sacrificateurs d'Égypte qui prenaient le soin d'écrire les livres de cette nation. Les Grecs ont eu leurs prophètes et leurs prophétesses, et les Romains crurent aux prophéties des sibylles et à leurs augures. L'esprit de prophétie subsista dans le christianisme jusqu'au 5e siècle. — Les prophétesses de la Judée sont au nombre de 5 : Sara, Rebecca, Marie, sœur de Moïse, Débora et Holda.

PROPIAC (**GIRARD**, chevalier de), noble bourguignon, né en 1760, mort en 1823, servit dans l'armée des princes, revint en France sous le consulat, et fut nommé archiviste du département de la Seine. Il laissa plusieurs ouvrages, qui sont : *Beautés de l'histoire*; le *Plutarque français*, 1813 ; *Dictionnaire d'émulation*, 1820, etc.

PROSPER (Saint), né en Aquitaine, 403, mort, 463, s'adonna aux lettres avec succès, écrivit beaucoup contre le semi-pélagianisme; composa contre lui son poëme latin *les Ingrats*. Ce poëme a été traduit en prose par Lequeux, Paris, 1762; en vers par le Maistre de Sacy, 1646. Sa fête a lieu le 25 juin.

PROTAGORAS, sophiste d'Abdère, né en 389, mort en 408 av. J.-C., disciple de Démocrite, tint école de rhétorique, de poésie et de grammaire, près d'Abdère, puis dans Athènes, 402; parcourut les principales villes de la Grèce, la Sicile, la grande Grèce, fit des lois pour Thurium, puis revint habiter Athènes. Accusé d'impiété par les Athéniens, il s'enfuit sur une barque et périt en mer.

PROTAIS (Saint) et saint Gervais, tous deux fils de saint Vital, subirent le martyre au 1er siècle. On célèbre leurs fêtes le 19 juin.

PROTECTEUR, titre que portaient autrefois les régents en Angleterre. Le duc de Bedford fut protecteur d'Angleterre sous Henri VI; le duc de Glocester le fut sous Édouard V. Cromwell et Richard, son fils, le furent également. Les régents ne portèrent plus ce titre depuis la restauration de 1660.

PROTESTANTS, nom que plusieurs princes allemands et quelques villes impériales prirent en 1529, parce qu'ils protestèrent contre le décret fait au mois d'avril dans la diète de Spire, par Ferdinand, archiduc d'Autriche, et les autres princes catholiques. Ils demandaient que, suivant le décret de l'année 1526, on permit la liberté de conscience jusqu'à la célébration d'un nouveau concile. Ce nom s'est étendu depuis aux calvinistes et à ceux de la religion anglicane. V. **LUTHÉRANISME.**

PROTESTANTS, nom donné aux luthériens d'Allemagne parce qu'ils protestèrent, en 1529, contre la seconde diète de Spire qui restreignait la liberté de conscience accordée par la première diète de Spire en 1526. Ce nom a été, dans la suite, étendu aux calvinistes et aux anglicans. V. **LUTHÉRANISME, RÉFORMATION.**

PROTOGÈNE, peintre grec, vivait à Rhodes, 336 av. J.-C. Au siége de Rhodes, Démétrius Poliorcète ordonna de respecter le faubourg où Protogène travaillait. Ses principaux ouvrages étaient des portraits de Cydippe, Thépolème, Antigone, Alexandre, et surtout le beau tableau du *Chasseur Jalyse*, fondateur de Rhodes.

PROTONOTAIRES APOSTOLIQUES. C'était dans l'Église grecque un des grands officiers de l'Eglise chargé de plusieurs fonctions auprès du patriarche, et entre autres de le servir pendant la célébration de l'office divin. Il devait aussi écrire toutes les dépêches que le patriarche voulait envoyer aux grands seigneurs. Dans l'Église romaine, le protonotaire était le premier des notaires parmi ceux chargés d'écrire les actes des martyrs et les circonstances de leur mort. Aujourd'hui les protonotaires apostoliques de Rome forment un collége de 12 notaires, secrétaires de la chancellerie romaine. Ils furent institués par Clément Ier, pour écrire la vie des martyrs, assister aux canonisations, etc. Ils sont appelés à Rome *protonotarii participantes*, pour les distinguer des autres *protonotarii non participantes*, et dont le nombre est illimité.

PROUDHON (J.-B.-Victor), doyen de la faculté de droit de Dijon, né dans le département du Doubs, 1758, mort à Dijon, 1838, fut, à la réorganisation des écoles, nommé professeur, puis doyen à la faculté de Dijon. Ses opinions libérales lui firent perdre ce dernier titre lors de la restauration, 1815; mais aucun de ses collègues n'ayant voulu accepter le décanat, l'ordonnance de révocation fut rapportée, 1816. Il composa plusieurs ouvrages de droit : *Cours de droit français*, Dijon, 1810; *Traité du droit d'usufruit, d'usage, d'habitation et de superficie*, 1823-1827 ; *de la Distinction des lieux*, etc., 1823 ; *de la Distinction des biens*, publié après sa mort par Cucasson, Dijon, 1839.

PROUILLE, monastère des religieuses de l'ordre de Saint-Dominique dans le diocèse de Saint-Papoul en Languedoc, à 20 kilomètres de Carcassonne, fut fondé, 1206, par saint Dominique, qui y jeta les fondements de son ordre en y rassemblant ses 16 premiers disciples. Ce monastère, qui exista jusqu'à la fin du siècle dernier, eut pour prieures des dames de haute naissance : Éléonore et Madeleine de Bourbon, Jeanne de Lorraine, etc.

PROUST, chimiste français, né à Angers, 1755, mort à Paris, 1826, se fixa à Madrid sur les offres avantageuses du roi d'Espagne, et réussit à faire triompher, malgré l'opposition de Berthollet, ce grand principe, *que les corps, en se combinant, s'unissent en proportions fixes.* Ruiné pendant la guerre d'Espagne, il revint en France, fut nommé membre de l'Académie des sciences, 1816. Les mémoires qu'il a publiés se trouvent dans le *Journal de physique.*

PROVÉDITEURS, grands magistrats chargés de gouverner les provinces dans l'ancienne république de Venise. Le provéditeur commun de Venise était chargé du soin des bâtiments et d'une partie de la police. Le provéditeur de la mer était le caissier et le payeur de la flotte, chargé de suppléer le capitaine général de la marine.

PROVENCE. La Provence, *Provincia Narbonensis*, ou simplement *Provincia*, ainsi appelée par les Romains, lorsqu'ils eurent par là commencé la conquête des Gaules, et auparavant *Liguria transalpina*, selon Varron. Elle est séparée de l'Italie par les Alpes et le Var, et du Languedoc par le Rhône; bornée au nord par le Dauphiné, et au sud par la Méditerranée ; sa plus grande longueur est

d'environ 220 kil. sur 160 de largeur. Les Romains y portèrent la guerre pour la première fois, 629 de Rome (123 av. J.-C.). Ce furent les Marseillais, Phocéens d'origine, qui les appelèrent à leur secours pour se défendre contre les Salyens, ou Salyens, qui dévastaient leur territoire. M. Fluvius Flacus, chargé de cette expédition, soumit les Salyens ; mais à peine eut-il passé les Alpes, qu'ils reprirent les armes. Le consul C. Sextus Domitius Calvinus, envoyé contre eux, 630 de Rome (124 av. J.-C.), acheva de les réduire en deux ou trois campagnes, sans porter atteinte à la liberté des Marseillais, qui furent pendant quelque temps comme alliés des Romains. Une colonie, envoyée par ceux-ci, 654 de Rome (120 av. J.-C.), soumit la Provence à la république romaine. A la chute de l'empire en Occident, elle devint la proie de deux peuples barbares, les Bourguignons et les Visigoths, qui la partagèrent entre eux; et de là vint la division en Provence orientale et occidentale. La première, à la gauche de la Durance, demeura aux Visigoths; et la seconde à droite de cette rivière, aux Bourguignons. Dans le lot de ceux-ci, par conséquent, fut compris le comtat Venaissin (*Vindauscensis comitatus*), avec les villes d'Avignon, d'Apt, de Pertuis, de Manosque, de Forcalquier et de Sisteron. Les Bourguignons conservèrent ce domaine l'espace de 80 ans sous 5 rois, jusque vers l'an 530, qu'ils en furent dépouillés par les enfants de Clovis. Les Visigoths gardèrent encore moins de temps la Provence orientale. Vers l'an 511, Théodoric, roi des Ostrogoths, enleva aux Français, qui s'en étaient rendus maîtres, plusieurs de leurs possessions; mais vers l'an 534, les Français devinrent possesseurs de toute la Provence, par la cession que Vitigès, roi des Ostrogoths, leur fit de la portion qui lui appartenait en ce pays. Depuis cette époque jusqu'en 879, c'est-à-dire l'espace de 345 ans, la Provence demeura soumise aux rois des Français. Boson, fils de Théodoric, comte d'Autun, s'étant fait couronner roi de Provence ou de la Bourgogne Cisjurane, 879, transmit ses États à Louis, son fils, après la mort duquel les deux Bourgognes, Transjurane et Cisjurane, tombèrent dans une autre race pour ne faire qu'un seul royaume. Ces rois nommèrent des comtes en Provence pour l'administrer. Mais ceux-ci, profitant de la faiblesse de leurs maîtres, affectèrent insensiblement l'indépendance, et parvinrent enfin à convertir leurs bénéfices en hérédités. On les appelait comtes d'Arles, parce que cette ville était la capitale de la Provence. Toutes les terres de cette province ne leur furent pas néanmoins assujetties sans exception; quelques seigneurs laïques et ecclésiastiques s'affranchirent de leur domination, en portant directement l'hommage de leurs terres à l'empereur; d'où vint la dénomination de terres adjacentes, parce que ces terres étaient comme démembrées de la Provence. La ville de Marseille portait plus loin ses prétentions, en ce qu'elle voulait être distinguée des terres adjacentes, comme plus libre. En 859, les Normands étant entrés, dans l'embouchure du Rhône, s'établirent dans l'île de Camargue, et exercèrent leurs brigandages sur les deux rives du fleuve. Informé de la descente de ces pirates, le roi Charles le Chauve se mit en marche, sous prétexte d'aller aider son neveu Charles, roi de Provence, à les chasser, mais en réalité dans la vue de profiter de la conjoncture pour le dépouiller. Gérard de Roussillon, qui devina son dessein, alla au-devant de lui, et l'obligea de reprendre la route de ses États. Gérard attaqua ensuite les Normands et les chassa de Provence. A la mort de Charles, son maître, 863, Gérard fit paraître la même fidélité pour l'empereur Louis II, et Lothaire, roi de Lorraine, qui devinrent les héritiers de leur frère. Après la mort de Lothaire, 8 août 869, Charles le Chauve prétendit lui succéder au préjudice de l'empereur Louis II; mais Gérard conserva la Provence et la haute Bourgogne à l'empereur. Charles vint mettre le siége devant Vienne, 870. Gérard laissa Berthe, sa femme, dans la ville, pour la défendre, et vola de son côté à la défense d'un château voisin dont la prise eût facilité celle de Vienne. Berthe soutint le siége de la place qui lui était confiée avec un grand courage, de manière que Charles, désespérant d'emporter Vienne de vive force, s'appliqua à gagner les habitants pour les engager à se rendre. Gérard se rendit au camp des assiégeants, et obtint du roi la permission de se retirer où il voudrait avec sa famille. Il passa en Bourgogne, où il avait fondé, 867, l'abbaye de Vezelai, au diocèse d'Autun, et celle de Pontières, au diocèse de Langres, près de Châtillon-sur-Seine. Il mourut, 890, et fut enterré ainsi que sa femme et son fils Thierri à l'abbaye de Pontières. V. **BOURGOGNE.**

Chronologie historique des comtes de Provence.

Boson Ier, premier comte bénéficiaire, frère de Raoul, roi de France, fut nommé comte de Provence, par Hugues, roi d'Italie, 926, lorsque ce prince alla prendre possession du royaume d'Italie. Il y eut alors dans le royaume de Provence un comté particulier de ce nom, borné au nord par le Diois, le Graisivaudan et le Briançonnais, au midi par la Méditerranée, au levant par les Alpes, et au couchant par le Rhône. Ces limites ont été ensuite rétrécies par le démembrement du Gapençois, de l'Embrunois, du comtat Venaissin et du comté de Nice. Hugues ayant depuis cédé ce qu'il possédait en deçà des Alpes, à Rodolfe II, roi de la haute Bourgogne, Boson fut confirmé dans son département par ce dernier. Boson, profitant de la faiblesse de Rodolfe, s'érigea en propriétaire incontestable de la Provence, dont il fit un État particulier. On ignore l'année de sa mort. — Boson II, fils de Rotbold, fut nommé comte de Provence, par Conrad le Pacifique, roi d'Arles, 948. Il mourut sans avoir rien fait de remarquable, 968.—Guillaume Ier, fils de Boson II, lui succéda au comté de Provence, 968. Il défit, 972, un corps de Sarrasins, à Fraxinet, où ils s'étaient rétablis depuis que Hugues, comte de Provence et roi d'Italie, les en avait chassés, et les chassa entièrement de la Provence après plusieurs autres victoires. Il mourut, 992, entre les bras de saint Mayeux qui le revêtit de l'habit monastique, suivant l'usage du temps. — Rotbold, frère de Guillaume Ier, lui succéda, 992. On ignore l'époque de sa mort. — Guillaume II, premier comte propriétaire, fils de Guillaume Ier, fut le successeur de Rotbold, son oncle, 1008, et mourut, 1018, sans avoir rien fait de remarquable. — Geoffroi, dit aussi Guillaume-Geoffroi, et Bertrand, ou Guillaume-Bertrand, fils de Guillaume II, lui succédèrent dans sa portion indivise de la Provence, et dominèrent également sur la haute et la basse Provence avec Guillaume III, leur cousin. Le comté de Provence changea de nature, il devint propriété au lieu d'être bénéfice. A la mort de Guillaume III, sans enfants, Emme, sa sœur, femme de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse, ou leurs enfants, héritèrent de la moitié du comté de Provence, 1037. Mais le comté continua d'être possédé en commun par les copropriétaires jusqu'à la mort de Bertrand Ier, 1054. Ses deux fils, Guillaume-Bertrand II et Geoffroi II, partagèrent avec Geoffroi Ier tous les droits qu'ils avaient ensemble sur une moitié indivise de la Provence, et c'est ce partage qui donna l'origine aux comtes de Forcalquier. Geoffroi Ier, qualifié depuis le partage, 1054, comte

d'Arles ou de la basse Provence, mourut, 1093. — Bertrand II, fils de Geoffroi Ier, le remplaça dans le comté de Provence, 1063. Il refusa de reconnaître Henri IV pour son suzerain. Ses vassaux profitant de sa faiblesse se rendirent indépendants. Raymond de Saint-Gilles, depuis comte de Toulouse, sut aussi tirer parti de la faiblesse de Bertrand, pour faire valoir les droits qu'il avait au comté de Provence du chef d'Emme, sa grand'mère, fille du comte Rotbold. Bertrand mourut entre les années 1090 et 1093. — Etiennette, ou *Douce*, veuve de Geoffroi Ier, gouverna la basse Provence après la mort de Bertrand II, son fils, 1095. De concert avec Raymond de Saint-Gilles, elle accorda, 1094, à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, une exemption des droits que les comtes et comtesses, ses prédécesseurs, avaient coutume de lever sur les vaisseaux qui remontaient ou descendaient la Durance, alors navigable, et le Rhône, chargés de sel ou d'autres marchandises. Elle mourut, 1100. — Gerberge, ou Gerburge, fille de Geoffroi et d'Étiennette, et femme de Gilbert, vicomte de Gévaudan, succéda dans le comté d'Arles, à sa mère, 1100. A la mort de Gilbert, 1108, Gerberge gouverna seule. Mais le 1er février 1112, elle fit donation à Douce, sa fille aînée, de presque tous les domaines dont elle jouissait en Provence, et de tous ceux qui avaient appartenu au comte Gilbert. Deux ans après, elle maria Douce à Raymond-Bérenger III, comte de Barcelonne.—Douce, fille aînée de Gilbert et de Gerberge, leur succéda au comté de Provence, 1112. Elle donna par acte du 13 janvier 1113, à Raymond-Bérenger, son époux, tous les droits qu'elle avait, tant du côté de son père que du côté de sa mère, sur la Provence, le Gévaudan et ailleurs. Raymond Bérenger eut la guerre avec Alfonse Jourdain, comte de Toulouse, à cause de leurs prétentions respectives sur la Provence. Celui-ci, assiégé dans Orange par Raymond, 1123, fut délivré par les Toulousains. Ces deux princes firent ensemble un accommodement par lequel ils partagèrent la Provence en deux parties à peu près égales, 16 septembre 1125. La haute Provence, qui échut au comte de Toulouse, était située entre l'Isère au nord, les Alpes à l'est, la Durance au midi, et le Rhône au couchant, et comprenait une grande partie du diocèse d'Avignon avec ceux de Vaison, Cavaillon, Carpentras, Orange, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Valence et Die. Ces diocèses composaient le marquisat de Provence. La basse Provence, qui échut au comte de Barcelonne, fut nommé dans la suite comté d'Arles ou de Provence. La ville d'Avignon fut partagée par moitié entre les deux princes, ainsi que les châteaux du Pont-de-Sorgues, de Caumont, de Tor, et leurs dépendances. Raymond Bérenger mourut sur la fin de juillet 1130. — Bérenger-Raymond, second fils de Raymond Bérenger, né, 1116, lui succéda au comté d'Arles, ainsi que dans les vicomtés de Milhaud, de Gévaudan et de Carlat, 1130. Il fut continuellement en guerre avec Raymond de Baux, qui avait épousé Étiennette, sœur de Douce, et qui prétendait avoir acquis par cette alliance, des droits sur la Provence. Au commencement de 1144, s'étant embarqué pour aller visiter Guillaume VI, seigneur de Montpellier, qu'il avait secouru contre ses vassaux révoltés, il fut attaqué dans le fort de Melgueil par une galère génoise, et tué d'un coup de flèche. — Raymond-Bérenger II, dit le Jeune, succéda à Bérenger-Raymond, son père, sous la tutelle de Raymond-Bérenger IV, comte de Barcelonne, 1144. Raimond de Baux, qui persistait dans ses prétentions sur la Provence, en obtint l'inféodation, 10 août 1146, de l'empereur Conrad III, comme roi d'Arles. Le comte de Barcelonne reprit la guerre contre lui, entra dans la ville d'Arles, la fit démanteler, et se rendit maître de la plupart des places appartenant à la maison de Baux. Raymond demanda et obtint la paix, 1148, en renonçant pour lui et pour les siens à tous les droits qu'il prétendait avoir sur la Provence, et en faisant hommage de ses terres au comte. A la mort de Raymond de Baux, Bérenger passa en Provence et obligea Hugues, Étiennette sa mère et ses frères, à ratifier l'hommage que Raymond lui avait fait et à son neveu. Hugues, voulant secouer le joug au bout de quelques années, renouvela ses prétentions, 1153. Le comte de Barcelonne lui prit, dans le cours des années 1159 et 1160, le château de Beaux et 30 autres places. L'empereur, en considération du mariage de Richilde, sa nièce, avec Bérenger II, révoqua, 1162, l'inféodation qu'il avait faite en faveur d'Hugues de Baux, et accorda le 15 septembre, à Raymond-Bérenger, la propriété de la Provence *ab Alpibus ad Rhodanum*, avec l'inféodation du comté de Forcalquier, moyennant une redevance annuelle de 15 marcs d'or au poids de Cologne envers l'Empire. Le comte de Barcelonne et le comte de Provence prirent Trinquetaille, qu'ils firent raser. Le premier mourut le 6 août 1162. Raymond Bérenger reçut de Frédéric l'investiture de ses États, tourna ses armes contre Nice qui refusait de le reconnaître, et mourut au siége de cette place, 1166. — Douce, fille unique et héritière de Raymond Bérenger II, reçut la protection d'Alfonse II, roi d'Aragon, contre le comte de Toulouse, 1167. Alfonse donna le comté de Provence, 1168, à Raymond-Bérenger III, pour le tenir de lui en commende, et à condition de le lui rendre lorsqu'il en serait requis. Douce, retirée chez Béatrix, son aïeule, y mourut, 1172, avec le titre de comtesse. — Entrevue du roi d'Aragon et du comte de Toulouse dans l'île de Gernica, 18 avril 1176, de laquelle il résulta que le comte de Toulouse céda au roi d'Aragon, pour la somme de 5,000 marcs d'argent, tous les droits qu'il possédait sur le comté de Provence, sur les vicomtés de Milhaud, de Gévaudan et de Carlat. Frédéric se fit couronner roi de Provence, 1178. Bérenger III et son frère, étant passés en Languedoc, 1180, étaient occupés à y affermir et accroître leur autorité par la voie des armes. Plusieurs seigneurs avaient déjà reconnu leur suzeraineté, lorsque Raymond Bérenger fut tué dans une embuscade, avec Gui de Sévérac, près de Montpellier, par Aimar, fils de Sicard, seigneur de Melgueil, 3 avril 1181. A Raymond-Bérenger III, le roi Alfonse substitua son frère Sanche dans le comté de Provence, et le lui retira, 1185, pour le donner à son fils. Boniface II, baron de Castellane, fit hommage de toutes ses terres au comte de Provence, 1189. Le roi Alfonse mourut le 25 avril 1196. — Alfonse II succéda au roi Alfonse dans le comté de Provence qu'il gouvernait déjà depuis 1185. Il avait épousé, 1193, Gersende de Sabran, petite fille et héritière de Guillaume, dernier comte de Forcalquier. Celui-ci révoqua la donation qu'il lui avait faite de ce comté. Guerre entre Alfonse et Guillaume : paix conclue dans les derniers jours de l'an 1202. Alfonse mourut à Palerme, février 1209. — Raymond Bérenger IV, fils d'Alfonse II, lui succéda à l'âge de 11 ans, sous la tutelle de don Pèdre II, roi d'Aragon, son oncle, 1209. A la mort de don Pèdre, 1213, Gersende, mère du jeune comte, prit le gouvernement de ses États. Les principales villes de Provence profitèrent des troubles occasionnés par l'absence du jeune comte pour secouer le joug et s'ériger en république. Mais le comte Raymond-Bérenger arriva en Provence, 1217; contint dans le devoir les villes qui ne s'étaient pas encore révoltées; arrêta les efforts de

ceux qui lui disputaient ses États; épousa Béatrix, fille de Thomas, comte de Savoie, 1220, et travailla à réduire les villes rebelles. Il en soumit plusieurs, à l'exception de Castellane; s'empara de Nice sur les Génois, 1229. L'empereur, sur ces entrefaites, le déclara déchu du comté de Forcalquier et de la seigneurie de Sisteron en faveur de Raymond, comte de Toulouse. L'empereur se réconcilia, 1230, avec le comte de Provence, qui maria sa fille ainée, Marguerite, à saint Louis, roi de France, 1234, et sa seconde fille à Henri III, roi d'Angleterre, 1236. Guerre entre Raymond-Bérenger et le comte de Toulouse, qui lui avait enlevé Marseille. Trêve conclue le 25 avril 1236. La ville d'Arles, qui s'était érigée comme en république, se donna au comte de Provence, 1239. Raymond-Bérenger maria sa troisième fille, Sancie, à Richard, duc de Cornouailles, frère du roi d'Angleterre, et, depuis, roi des Romains, 1244. Il mourut à Aix le 19 août 1245, à l'âge de 47 ans. — Béatrix, 4e fille de Raymond-Bérenger IV, se mit en possession des comtés de Provence et de Forcalquier, en vertu du testament de son père, 1245. Ces comtés lui furent contestés par saint Louis, époux de Marguerite, fille aînée et héritière de Raymond Bérenger, et, d'un autre côté, par Raymond VII, comte de Toulouse, qui voulait contraindre Béatrix à lui donner sa main. Mais Béatrix fit cesser leurs prétentions en se mariant avec Charles, frère de saint Louis, 19 janvier 1246. Charles reçut le serment de fidélité des seigneurs et des prélats du pays. Il accompagna saint Louis dans l'expédition d'Égypte, 1248; soumit Arles et Avignon, qui s'étaient révoltées, 1251; fit rentrer Marseille dans le devoir, 1257; passa en Italie, 1265; vainquit Mainfroi, usurpateur du trône de Sicile, 26 février 1266, et régna à sa place. Mort de Béatrix, juillet 1267. Charles se fit aussitôt prêter serment de fidélité par toute la Provence. Tandis que les reines de France et d'Angleterre faisaient valoir leurs droits sur la Provence, on apprit la funeste révolution qui enlevait la Sicile à Charles, qui mourut à Foggia, dans la Capitanate, le 7 janvier 1285. — Charles II, dit le Boiteux, fils de Charles Ier et de Béatrix, leur succéda aux comtés de Provence et de Forcalquier, ainsi qu'au royaume de Sicile, 1285. Il était prisonnier du roi d'Aragon à la mort de son père; obtint sa délivrance le 4 octobre 1288; engagea Charles de Valois, son cousin, à se désister de ses prétentions sur les royaumes d'Aragon et de Valence, que le pape lui avait transportés; lui céda les comtés d'Anjou et du Maine avec la main de Marguerite, sa fille aînée, 16 août 1290. Philippe le Bel lui abandonna la partie d'Avignon qui lui appartenait. Il maria Blanche, sa seconde fille, avec don Jayme II, roi d'Aragon, 1er novembre 1295. Frédéric, frère de Jayme, n'ayant point acquiescé au traité de 1294 avec l'Aragonais, s'empara de la Sicile qui devait retourner à Charles II. Celui-ci fut obligé de faire la paix avec Frédéric pour retirer de ses mains Philippe, son fils, qu'il avait fait prisonnier, 19 août 1302, et revint en Provence. Toutes les villes du Piémont qui ne s'étaient point mises volontairement sous la domination de Charles Ier se donnèrent à Charles II, son fils, qui unit le Piémont à la Provence, par lettres datées de Naples, 14 février 1306. Charles II fit son testament à Marseille, 16 mars 1308, et mourut en son palais de Casenove, près de Naples, 6 mai 1309. — Robert, duc de Calabre, 8e fils de Charles II, lui succéda, 1309. — Robert, duc de Calabre, 3e fils de Charles II, lui succéda, 1309; fut couronné à Avignon par le pape Clément V, 3 août même année. Il retourna en Italie, fut assiégé à Gênes par les Gibelins, 1317, et ne parvint qu'avec beaucoup de peine à les mettre en fuite. Il perdit son fils unique, le duc de Calabre, 22 octobre 1325; institua Jeanne, la fille aînée de celui-ci, son héritière. Le marquis de Montferrat lui enleva la ville d'Asti, 26 septembre 1339. Robert mourut à Naples le 14 janvier 1343. — Jeanne, fille aînée de Charles, duc de Calabre, fils du roi Robert, et de Marie, fille de Charles de Valois, succéda à Robert, son aïeul, 1343, dans le comté de Provence et dans le royaume de Naples. Veuve en 1346, d'André, roi de Hongrie, elle épousa, le 20 août 1345, Louis d'Anjou, prince de Tarente. Elle s'enfuit à Nice, 20 janvier 1348, à l'arrivée de Louis le Grand, roi de Hongrie, qui voulait venger la mort d'André, son frère, qu'elle avait fait étrangler. Elle se rendit ensuite à Aix, où elle fut gardée à vue par les Provençaux, qui redoutaient un échange de la Provence avec quelques terres en France. Louis de Tarente obtint la délivrance de sa femme, qui se justifia dans Avignon, en plein consistoire, du meurtre de son mari, 15 mars même année. Elle vendit au pape Clément VI la ville et la seigneurie d'Avignon pour 80,000 florins d'or. Tandis que la comtesse reine était à Naples, deux princes méditaient presque en même temps la conquête de la Provence : le premier était Jean de Gand, duc de Lancastre, second fils d'Édouard III, roi d'Angleterre; l'autre était Louis, duc d'Anjou, frère du roi Charles V. Celui-ci passa en Provence, s'empara de Tarascon, 4 mars 1368; mais échoua devant Arles, qu'il avait assiégée, et il fut obligé de prendre la fuite. Jeanne, se voyant sans enfants, voulut choisir son héritier et jeta les yeux sur Charles de Duras, 2e du nom. Elle le maria à Marguerite, sa nièce, 1369. Louis lui intenta un procès à ce sujet, 1374, comme petit-fils de Charles II, roi de Naples, par Charles-Martel, son père. Jeanne se maria avec Otton, fils aîné de Henri, duc de Brunswick, 1376, pour la défendre contre ses ennemis. Elle déshérita Charles de Duras, qui s'était allié au roi de Hongrie, son ennemi, et institua pour son héritier universel Louis, duc d'Anjou, frère du roi Charles V, 29 juin 1380. Charles de Duras, furieux, vint à Naples, dont il se rendit maître, et fit étrangler la reine ou étouffer entre deux matelas, 22 mai 1382. — Louis Ier, duc d'Anjou, second fils du roi Jean, adopté, le 29 juin 1380, par Jeanne, reine de Naples et comtesse de Provence, fut reçu à Avignon le 22 février 1382. Il se mit ensuite en possession du royaume de Naples. Clément VI le couronna roi de Sicile et de Jérusalem, 30 mai suivant. Après deux ans de guerre contre Charles de Duras, son rival, il mourut dénué de tout, à Biselia, la nuit du 20 au 21 septembre 1384. — Louis II, fils du précédent, lui succéda à l'âge de 8 ans, sous la tutelle de Marie de Blois, sa mère, 1384. Il fut universellement reconnu dans le comté de Provence, 1386, excepté Nice et Barcelonnette, qui se mirent sous la protection de la Savoie. Louis fut couronné roi de Naples par le pape Clément VII, 1er novembre 1389, et prit possession du royaume de Naples, envahi par Ladislas, fils de Charles de Duras; mais une suite de revers l'obligea d'abandonner ce pays au bout de 9 ans. De retour en Provence, 1399, il trouva un ennemi redoutable dans la personne de Raymond-Louis, vicomte de Turenne, que Louis Ier avait dépouillé de ses terres. Les ravages de ce vicomte en Provence ne cessèrent qu'à sa mort, 1400 ou 1417. Mariage de Louis II avec Yolande, fille de Jean Ier, roi d'Aragon, 2 décembre 1400. Louis et sa mère rentrèrent sous l'obédience du pape Benoît XIII, qu'ils avaient d'abord refusé de reconnaître, 31 août 1402. Mort de la reine Marie, 2 juin 1404. Louis se rendit en Italie, 1409; reprit les places usurpées sur les Florentins et sur le saint-siége par La-

dislas ; soumit une partie de Rome. Il perdit ses galères dans un combat livré par des Napolitains et des Génois, 16 mai 1410 ; remporta sur les bords du Garillan une victoire complète sur Ladislas, 19 mai 1411 ; mais, trahi par ses généraux, il fut obligé de prendre la fuite, 3 août 1414. Il établit en Provence un parlement composé de six conseillers, d'un avocat et d'un procureur fiscal, 15 août 1415, et mourut le 29 avril 1417. — Louis III, fils aîné de Louis II, lui succéda à l'âge de 12 ans, sous la tutelle d'Yolande, sa mère, 1417. Yolande et son fils, par traité du 5 octobre 1419, abandonnèrent le comté de Nice au duc de Savoie pour 164,000 francs d'or. Louis III, voulant conquérir le royaume de Naples, arriva dans le golfe de Naples, 15 août 1420, et ne recueillit aucun fruit de son expédition. Il mourut à Cosence, capitale du duché de Calabre, 24 novembre 1434. — René, dit le Bon, né en 1408, duc de Lorraine et de Bar, frère de Louis III, lui succéda au comté de Provence et au duché d'Anjou, 1434 ; devint roi de Naples, 1435, par le testament de la reine Jeanne II ; nomma Isabelle, son épouse, lieutenante générale de tous ses États, et alla la rejoindre à Naples, 1436 ; mais après une suite de revers, il revint en France dans un état fort délabré, 1442. Il maria Marguerite, sa fille, au roi d'Angleterre, et rentra par ce moyen en possession de la ville du Mans et des autres places que les Anglais avaient usurpées sur lui. Les Florentins, menacés par les Vénitiens et Alfonse, compétiteur de René, mirent à leur tête René, qui partit immédiatement en Toscane, 1453. Le zèle des Italiens s'étant refroidi à son égard, il reprit le chemin des Alpes ; passa dans le royaume de Naples avec son fils, pour s'en rendre maître ; gagna une grande bataille le 7 juillet 1460 ; perdit, par son inaction, le fruit de sa victoire. Il échoua devant Gênes, qu'il avait assiégée, 17 juillet 1461, et renonça dès ce moment à toute expédition militaire. Les Catalans, révoltés, l'ayant appelé à la couronne, 1465, il céda ses droits à Jean, duc de Calabre et de Lorraine, son fils. Celui-ci passa en Catalogne avec une armée composée de Lorrains, de Français et de Provençaux, 1467 ; trois campagnes consécutives lui soumirent presque entièrement cette province ; mais il mourut le 16 décembre 1470. René vit encore mourir, le 24 mai 1473, le duc Nicolas, son petit-fils, dernier rejeton de sa postérité masculine. Le 22 juillet 1474, il institua son héritier universel, Charles, comte du Maine, fils de Charles Ier, son frère, et mourut le 10 juillet 1480, à Aix, d'où son corps fut transporté à Angers. — Charles III, fils de Charles Ier, comte d'Anjou et du Maine, reçut les hommages des seigneurs provençaux, 1480. René II, duc de Lorraine, petit-fils du roi René, par Yolande, sa mère, était jaloux de la grande part de Charles dans la succession de René, son aïeul. Il fit valoir ses prétentions et conduisit une armée en Provence ; mais il dut céder contre les forces réunies de la Provence et de Louis XI, qui assura à Charles la libre possession de la Provence. Charles mourut le 12 décembre 1481, après avoir institué Louis XI son héritier universel. Louis XI se mit aussitôt en possession de la Provence et des autres Etats dont Charles avait joui, malgré les oppositions et les prétentions de René II. Charles VIII annexa à perpétuité la Provence à sa couronne, par ses lettres patentes du mois d'octobre 1486. Ce fut Louis XII qui établit le parlement d'Aix, pour la Provence et les pays en dépendant, par édit donné à Lyon, juillet 1501 ; ce qu'il confirma par sa déclaration donnée à Grenoble le 26 juin 1502.

PROVINCE ROMAINE (la), aujourd'hui la Provence et partie du Languedoc, grande province des Gaules, qui était comprise entre la Méditerranée, la Celtique, l'Italie, les Pyrénées, la Garonne et les Cévennes, et dont Narbonne était la capitale. Les principaux peuples qui l'habitaient au temps des Césars, étaient les *Sardones*, *Atacini*, *Anatilii*, *Salyi*, *Suetri*, *Vediantii*, *Nerusii*, *Cavares*, *Tricastini*, *Segalauni*, *Volcæ Arecomici et Tectosages*, *Albici*, *Vulgienses*, *Vocontii*, *Allobroges*, *Helvii*, *Convenæ* et *Ruterii provinciales*. Cette province sous Auguste changea son nom en celui de Gaule Narbonnaise, du nom *Narbo* (Narbonne), sa capitale. L'an 80, elle fut divisée en Narbonnaise (chef-lieu *Narbo*), et Viennaise (chef-lieu Vienna). Celle-ci se subdivisa, 360, en Viennaise propre (chef-lieu *Vienna*), et Narbonnaise 2e (chef-lieu *Aquæ Sextiæ*, Aix). V. **PROVENCE.**

PROVINCES-UNIES des Pays-Bas, qu'on nomme les *États généraux*, sont les provinces qui, dans le 16e siècle, ayant secoué le joug de la domination espagnole, s'unirent ensemble, et formèrent une république. Ces provinces sont la Hollande, la Zélande, la basse Gueldre avec le comté de Zutphen, la Frise, l'Over-Issel, la seigneurie d'Utrecht, et la seigneurie de Groningue. L'union de ces provinces se fit à Utrecht, le 15 janvier 1579, fut signée par le prince d'Orange, au mois de mai suivant, et ratifiée en 1582. Primitivement il n'y avait eu que 5 provinces au lieu de 7, Over-Issel n'ayant accédé à l'acte d'Utrech qu'en 1580, et la ville de Groningue qu'en 1594. Cette république des Provinces-Unies cessa d'exister en 1795. V. **HOLLANDE** et **PAYS-BAS.**

PROVINS, *Pruvinum*, *Provinum* ou *Prorignum Castrum*, chef-lieu d'arrondissement (Seine-et-Marne), à 48 kilomètres est de Melun, sur la Voulcie et le Durteint ; 6,007 habitants. Cette ville existait du temps de Charlemagne ; elle appartint aux rois de France, jusqu'à ce que les comtés devinssent héréditaires. Elle fut dès lors possédée successivement par les comtes de Vermandois, de Blois, de Chartres et de Champagne, pendant 320 ans, après quoi elle fut réunie à la couronne. Elle fut brûlée, 1180 ; saccagée, 1280 ; prise par Charles le Mauvais, 1361 et 1378 ; par les Bourguignons, 1417 ; les Anglais, 1432 ; et par Henri IV, 1592. L'arrondissement de Provins a 5 cantons, subdivisées en 106 communes et 51,017 habitants.

PROVISIONS D'OXFORD, nom donné au statut provisoire dressé par les 24 commissaires du parlement d'Oxford (*mad parliament*, parlement enragé), qui prescrivait l'observation de la grande Charte, à plusieurs reprises violée par le roi, 1258. Il fut juré par Henri III et par son fils Edouard. Ce statut ordonnait l'élection d'un grand juge national et de quatre chevaliers par comté, chargés de recevoir les plaintes des habitants, et assurait en outre la convocation régulière du parlement (trois fois par an), etc. Ce statut fut cassé par une bulle du pape Alexandre IV, 1261 ; le roi rétracta son serment, 1262. De là naquit une guerre civile, à laquelle l'arbitrage de saint Louis, 1264, les batailles de Lewes et d'Evesham, 1264-1265, ne purent mettre fin. Les provisions furent abolies, après que la paix fut rétablie, 1267.

PROYARD (l'abbé), principal du collége de Puy avant 1789 ; émigra, devint conseiller ecclésiastique du prince de Hohenlohe Barlenstein ; revint en France, 1801 ; fut mis à Bicêtre, 1808, pour avoir écrit en faveur des Bourbons, et mourut peu après à Arras, à l'âge de 65 ans. On a de lui : *Louis XVI détrôné [avant d'être roi, Louis XVI et ses vertus aux prises avec la perversité de son siècle*, 1808, etc.

PRUDENCE (Aurelius Prudentius Clemens), poëte

chrétien, né dans la province tarragonaise (Espagne), 348, exerça la profession d'avocat dans sa jeunesse; devint juge, puis gouverneur de quelques villes; quitta la toge pour les armes, et fut revêtu d'une charge élevée à la cour d'Honorius. Il visita Rome, 407, et rentra ensuite dans la solitude qu'il s'était choisie en Espagne, et y mourut; on ne sait l'époque de sa mort. Il a laissé, outre quelques écrits contre les hérésies, un *Recueil d'hymnes* et autres poésies, imprimé à Hanau, 1615; Cologne, 1701; Parme, 1789.

PRUDENCE (Saint), dit *le Jeune* ou *Galindon*, évêque de Troyes, 840, se trouva au concile de Paris, 847; à celui de Tours, 849, et à celui de Soissons, 853; et mourut, 861. On le fête le 6 avril.

PRUDHON (P.-Paul), né à Cluny, 1760; mort, 1822; remporta, 1778, le prix de peinture fondé à Dijon; resta six ans à Rome, 1785-1789, et mourut du chagrin que lui causa le suicide de sa maîtresse. On a de lui : *le Crime poursuivi par la justice et la vengeance célestes*, et un *Christ mourant sur la croix*.

PRUM ou **PRUYM**, ville des États prussiens (province rhénane). Cette ville fut fondée en 721, et agrandie par le roi Pepin, 761. L'empereur Lothaire y mourut, 855. Elle est en la possession des archevêques de Trèves depuis le 16e siècle.

PRUSIAS Ier ou *le Boiteux*, roi de Bithynie, 257 à 192 av. J.-C., eut plusieurs démêlés avec Attale Ier, roi de Pergame, et la république de Byzance; défit les Gaulois, qui avaient envahi ses États, 200, et mourut, 192, d'une blessure qu'il avait reçue au siége d'Héraclée. — **Prusias II**, dit *le Chasseur*, son fils et successeur, 192 à 148 av. J.-C., défit Eumène, roi de Pergame, avec le secours d'Annibal, qu'il consentit ensuite à livrer aux Romains, 183. Il sollicita l'alliance de Rome, 167; revint dans ses États; soutint une nouvelle guerre contre Pergame; fut forcé par les Romains de rendre ses conquêtes, 154, et périt assassiné par son fils Nicomède II.

PRUSSE (La), *Prussia*, *Borussia* ou *Prulhenia*, en latin, se compose de deux parties distinctes : la vraie Prusse, à l'est, et l'autre à l'ouest. La première a pour bornes la Baltique au nord, la Pologne et la Russie à l'est, le Mecklembourg, le Hanovre, etc., à l'ouest, et la Saxe et l'Autriche au sud. La seconde, appelée grand-duché du Bas-Rhin, est bornée, à l'ouest, par les royaumes de Belgique et de Hollande, à l'est par les États de Hanovre, Hesse-Cassel, Nassau, Hesse-Darmstadt, au sud par le cercle bavarois du Rhin et la France; superficie, 225,000 kilom. carrés; population, 14,967,091; capitale, Berlin. La Prusse se divise en huit grandes provinces subdivisées en vingt-cinq gouvernements ou régences. Les provinces sont celles de : 1° Brandebourg, qui renferme les gouvernements de Potsdam ou Berlin et Francfort; 2° Poméranie, composée des gouvernements de Stettin, Stralsund et Cœslin; 3° Silésie, composée des gouvernements de Breslau, Liegnitz et Oppeln; 4° grand-duché de Posen, composé des gouvernements de Posen et de Bamberg; 5° la Prusse propre, composée des gouvernements de Kœnisberg, Gumbinnen, Dantzick et Marienwerder; 6° Saxe, composée des gouvernements de Magdebourg, Mersebourg et Erfurth; 7° Westphalie, composée des gouvernements de Münster, Minden et Arensberg; 8° et la province rhénane, renfermant les gouvernements de Cologne, Dusseldorf, Coblentz, Aix-la-Chapelle et Trèves. Les plus grandes montagnes sont les monts Sudètes, Carpathes, Harz, Thuringerwald, etc. Elle est arrosée par le Rhin, le Weser, l'Elbe, l'Oder et la Vistule. — Forces militaires : 225,000 hommes de troupes régulières, plus une landwehr (milice nationale) d'environ 400,000 hommes.

Les commencements de la Prusse sont très-obscurs. Quand les Goths envahirent l'Occident, des tribus slaves descendirent la Vistule. Conrad, duc de Mazovie, ne se sentant pas assez fort pour repousser leurs attaques, appela à son aide les chevaliers teutoniques, auxquels il concéda, en 1226, une partie du territoire arrosé par la Vistule. Après une guerre longue et sanglante, 1230-1283, les chevaliers devinrent maîtres de toute la Prusse. Pour se soustraire à leur tyrannie, les habitants se placèrent sous la souveraineté de la Pologne. Alors éclata une nouvelle guerre plus désastreuse, 1454-1466; elle fut terminée par la paix de Thorn, 1466, qui assura à la Pologne la propriété de la Prusse occidentale. Enfin, par le traité de Cracovie, 1525, la suzeraineté de la Pologne fut reconnue, l'ordre Teutonique fut aboli dans toute la Prusse, et le pays qui leur avait appartenu fut donné au prince de Brandebourg, comme duché héréditaire relevant de la couronne de Pologne. Joachim-Frédéric de Brandebourg s'empara de l'administration du pays, en 1605; et, en 1611, Jean-Sigismond, son successeur, en reçut l'investiture du roi de Pologne, et devint duc régnant de Prusse. Le petit-fils de Sigismond, Frédéric-Guillaume, le *grand électeur*, jeta les fondements d'une monarchie puissante; son fils, Frédéric le Grand, acheva son œuvre et constitua définitivement le royaume de Prusse, 1701.

Avant de passer à la chronologie des rois de Prusse, nous allons donner l'histoire sommaire des margraves de Brandebourg, qui en furent la tige.

Margraves de Brandebourg. — Albert l'Ours, comte de Ballenstaed, reçut de Lothaire II la Marche septentrionale, 1133. Comme une branche de ces comtes a fondé la maison d'Anhalt, on nomma cette dynastie de margraves la dynastie anhaltine. Albert, peu affermi d'abord dans son margraviat, s'en assura bientôt la possession. Il conquit, plus tard, la ville de Brandebourg, d'où vint la dénomination de Marche de Brandebourg. Albert agrandit ses États, bâtit plusieurs villes, et mourut en 1170. Il est inutile de suivre ici les révolutions qu'éprouva la marche de Brandebourg sous les princes qui la gouvernèrent avant la maison actuelle. V. **BRANDEBOURG** (*Chronologie des margraves de*). La dynastie anhaltine s'éteignit, 1320. Après plusieurs révolutions, l'empereur Louis de Bavière donna cette marche à Louis, son fils, 1323. Cette maison la posséda pendant 55 années. La marche électorale de Brandebourg passa ensuite dans les mains de l'empereur Charles IV, de la maison de Luxembourg. Il en investit, 1373, son frère Venceslas, qui gouverna la Bohême après lui. Enfin, lorsque la marche tomba entre les mains de Sigismond, roi de Hongrie, 1378, ce prince, ne pouvant pas y donner ses soins, préposa au gouvernement du pays Frédéric, margrave de Nuremberg et comte de Hohenzollern, en qualité de capitaine général. Celui-ci en obtint la marche et la dignité électorale en fief héréditaire, moyennant 300,000 florins d'or, 1411 à 1415. Les États originaires de Frédéric, premier électeur de Brandebourg, se composaient des deux margraviats d'Anspach et de Bareuth. Frédéric laissa l'électorat à Frédéric II, son fils aîné, et les deux margraviats à deux autres de ses fils, 1440. Frédéric II acquit Cottbus en fief de la couronne de Bohême, ainsi qu'une partie de la Lusace, 1448 et 1449. L'ordre Teutonique lui vendit, 1455, la nouvelle marche pour 100,000 florins; et en 1457, se forma le traité d'héritage mutuel, tant de fois renouvelé, dans la suite, entre les maisons de Hesse, de Brandebourg et de Saxe. Frédéric II mourut sans enfants,

1471, après avoir abdiqué, 1470, en faveur d'Albert-Achille, son frère, qui avait réuni sur sa tête les margraviats de Franconie. Albert mourut, 1486, après avoir fait une nouvelle division de ses États, et donné l'électorat à Jean Cicéron, son fils aîné, 1474; le margraviat d'Inspach à Frédéric, son puîné, et celui de Bareuth à Sigismond. Depuis cette époque, ces deux États ont toujours été séparés de la maison électorale. Le margraviat passa à Joachim, dit *Nestor*, qui le laissa à son fils Joachim II, 1535. Celui-ci, en 1569, obtint de son beau-frère Sigismond Auguste, roi de Pologne, le droit de succéder à Albert-Frédéric dans le duché de Prusse, au cas qu'il mourut sans enfants. Joachim mourut en 1571, laissant ses États à Jean-Georges son fils, 1571. Ce prince mourût en 1598, et Joachim-Frédéric lui succéda la même année. Ce prince administra la Prusse pendant la démence d'Albert-Frédéric, et reçut le serment de fidélité des habitants, 1605. A sa mort, arrivée le 18 juillet 1608, son fils Jean Sigismond lui succéda et se mit en possession du duché de Prusse, en 1618, après la mort d'Albert, dont il avait épousé la fille. Il avait obtenu de Sigismond, roi de Pologne, l'investiture de ce duché, dès 1611. Jean-Sigismond mourut après un règne de 11 années, 1619. Georges-Guillaume, son fils, parvint à la souveraineté au milieu de la plus grande crise que l'Allemagne ait éprouvée. Ses Etats souffrirent de la guerre plus que toutes les autres provinces de l'Allemagne, et furent tellement dévastés, qu'il paraissait impossible de les rétablir. Georges-Guillaume mourut, et laissa ses États en ruine à Frédéric-Guillaume, son fils, dit le Grand Électeur, 1640. Frédéric reçut du roi de Pologne l'investiture de la Prusse, sous une redevance annuelle, 17 octobre 1641. Il retira, 1645, par une trêve de 20 ans, conclue avec les Suédois, la plus grande partie de ses Etats qu'ils occupaient, et céda, 1648, par le traité de Westphalie, à la Suède, la Poméranie citérieure avec Stettin et l'île de Rugen, en échange des évêchés de Halberstadt, de Munden et de Camin; il fit, 21 janvier 1656, un traité avec Charles-Gustave, roi de Suède, contre la Pologne; conclut à Vehlau, 19 septembre 1655, un autre traité avec le roi de Pologne qui reconnut la souveraineté de la Prusse, et la succession à ce duché fut étendue aux margraves de la Franconie. Ainsi la Prusse ducale cessa dès lors d'être un fief mouvant de la Pologne. Par le même traité, la ville d'Elbing fut cédée à l'électeur jusqu'au payement d'une somme de 400,000 écus. Peu de temps après il fit alliance avec le Danemark, qu'il secourut contre la Suède. Dans une guerre qui fut terminée par le traité d'Oliva, signé le 23 mai 1660, Frédéric-Guillaume ayant assemblé, 1663, les États à Kœnigsberg, s'y fit solennellement reconnaître souverain de la Prusse. Il entra dans l'alliance de l'empereur avec la Hollande, contre la France, 1672. Lorsque les Français entrèrent dans le pays de Clèves, Frédéric fut obligé d'accéder au traité de Nimègue de 1678, et de rendre aux Suédois toutes les villes de Poméranie dont il s'était emparé. Il incorpora à son électorat l'archevêché de Magdebourg, 1680; ouvrit, 1685, un asile aux protestants de France que la révocation de l'édit de Nantes avait engagés à sortir du royaume. 20,000 Français s'établirent dans ses États, et leur nombre répara en partie le dépeuplement occasionné par la guerre de trente ans. Il secourut la Hongrie contre les Turcs, 1686, et mourut d'hydropisie le 29 avril 1688, à l'âge de 68 ans.

Royaume de Prusse. — Frédéric III, né à Kœnigsberg le 1er juillet 1657, succéda, 1688, à l'électorat de Brandebourg, que son père lui laissa dans l'état le plus florissant. Il entra dans l'alliance formée contre la France, 1689, et s'empara de Bonn le 12 octobre de la même année. Il fonda l'université de Hallé, 1693. Il se déclara pour l'empereur dans la guerre qui s'éleva, 1700, entre la maison d'Autriche et celle de Bourbon, après la mort de Charles II, roi d'Espagne. Ce fut alors que Frédéric III manifesta le désir de porter le titre de roi. Par le traité de Vienne, l'empereur consentit à reconnaître la Prusse pour royaume, et Frédéric fut proclamé roi à Kœnigsberg, 18 janv. 1701. Il établit, peu de temps après, l'ordre de l'Aigle noir, et fonda une Académie des sciences à Berlin, dont Leibnitz fut nommé directeur. A la mort de Guillaume, roi d'Angleterre, 1702, il prétendit, du chef de sa mère, à la succession de la maison d'Orange; mais il ne put en obtenir qu'une partie. Il acquit le comté de Tecklenbourg, 1707, et obtint la principauté de Neuchâtel après la mort de la duchesse de Nemours. Frédéric mourut à Berlin le 23 février 1713.—Frédéric-Guillaume II, né le 15 août 1688, à Berlin, fut roi de Prusse à la mort de Frédéric-Guillaume Ier, son père, 1713. Il obtint, par le traité d'Utrecht, le pays de Gueldre avec la confirmation de la principauté de Neuchâtel et de sa qualité de roi qui fut reconnue par toutes les puissances. Ennemi du droit féodal, il l'abolit dans ses États, 1717, et convertit tous les fiefs en biens allodiaux. Il fonda de nouveau l'ancienne ville de Potsdam, 1724, et y fixa sa résidence. Il accéda au traité de Hanovre contre l'empereur et le roi d'Espagne, 1725; mais en 1727, il fit à Wusterhausen un nouveau traité d'alliance avec l'empereur. Il prononça, le 2 novembre 1730, un arrêt de mort contre le prince héréditaire Charles-Frédéric, son fils aîné, qui, de concert avec ses confidents, voulait se dérober de la cour pour passer en pays étranger. Frédéric-Guillaume termina, 1731, le grand procès qui durait depuis trente ans sur la succession de la maison d'Orange et du roi Guillaume III. Comme héritier des droits de son aïeule, Louise-Henriette, et fondé sur le testament de son bisaïeul, Henri-Frédéric, il obtint la principauté de Meurs, le comté de Lingen, les seigneuries de Tourneheut et d'Héristal, et toutes les autres terres situées dans le Brabant autrichien. Frédéric-Guillaume mourut d'hydropisie le 31 mai 1740. — Charles-Frédéric II, né le 24 janvier 1712, succéda à Frédéric-Guillaume, son père, 31 mai 1740. A la mort de l'empereur Charles VI, 20 octobre suivant, il fit valoir ses prétentions sur la Silésie; gagna sur les troupes de l'héritière de Charles VI, la bataille de Molwitz, 4 avril 1741; entra le 15 mai suivant dans le traité d'alliance fait avec les différentes puissances qui revendiquaient la succession autrichienne. Il s'empara du comté de Glatz; fut vainqueur à Czaslau, 17 mai 1742, et fit avec la reine de Hongrie, 28 juillet suivant, un traité de paix qui lui assura presque toute la Silésie avec le comté de Glatz. Il accéda, 1744, à un nouveau traité d'union conclu le 22 mai, à Francfort, entre les alliés; fit irruption dans la Bohême; s'empara de Prague, 16 septembre, et soumit plusieurs autres villes. Il gagna, le 4 juin 1745, la bataille de Striegau, ou de Friedberg, contre les Autrichiens et les Saxons. Le 25 décembre suivant, traité de Dresde, par lequel Marie-Thérèse céda de nouveau la Silésie et le comté de Glatz au roi de Prusse, qui lui garantit réciproquement ses États d'Allemagne, et reconnut pour empereur son époux. L'an 1756, à l'occasion de la guerre qui s'était allumée entre la France et l'Angleterre, Frédéric signa, le 16 janvier, un traité d'alliance offensive avec le roi d'Angleterre. Il s'empara de la Saxe au mois de septembre suivant. Bataille de Prague entre les Prussiens et les Autrichiens, 6 mai 1757. Les

premiers, battus après avoir été victorieux, se retirèrent dans la ville dont les Autrichiens firent aussitôt le siége. Les Prussiens, défaits de nouveau à Chotzemitz, 18 juin suivant, furent chassés de la Bohême. Bataille de Rosbach, sur la Sala, gagnée par le roi de Prusse sur les armées impériale et française; nouvelle victoire de Frédéric II sur le prince Charles, près de Lessa, 4 décembre 1757. Il se rendit maître de Schweidnitz, la seule place de Silésie qui fût restée aux Autrichiens, 16 mars 1758. Bataille d'Uolkirken, 11 octobre, gagnée par les Autrichiens sur Frédéric. Défaite de Wedel, général prussien, par les Russes, à Crossen, 23 juillet 1759; de Frédéric II, par les mêmes, à Francfort-sur-l'Oder, 12 août suivant. Bataille de Torgau entre le roi de Prusse et le maréchal Daun; défaite de Frédéric, 2 novembre. Frédéric s'empara de Schweidnitz, 9 octobre 1762, après une défense de deux mois et demi. Traité d'Hubertsbourg, près de Dresde, 15 février 1763. La Silésie y fut abandonnée pour la troisième fois au roi de Prusse. L'administration de la justice avait grand besoin de réforme en Prusse. Frédéric alors fit travailler à un code nouveau, 1746, appelé depuis *Code Frédéric*. Les troubles de la Pologne, réveillant de nouveau son ambition, lui présentèrent la facilité d'agrandir ses États, 1772. Traité secret entre ce prince, la reine de Hongrie et l'impératrice de Russie. Ces trois puissances convinrent ensemble d'envahir et de partager entre elles les portions de cette république divisée qui se trouvaient à leur convenance. La Prusse s'appropria, dans ce partage, la Prusse polonaise et la partie de la grande Pologne située au delà de la Netze. Frédéric prit les intérêts du duc des Deux-Ponts, de l'électeur de Saxe et du duc de Mecklenbourg, qui disputaient, 1778, à la maison d'Autriche, une partie de la succession du dernier duc de Bavière, décédé sans enfants le 30 décembre 1777. La Silésie et la Bohême furent les principaux théâtres de la guerre. Les cours de France et de Russie ayant été choisies pour médiatrices, la paix fut signée à Teschen le 13 mai 1779. Concentré désormais dans le gouvernement de ses États, Frédéric leur consacra tous ses soins. Il mourut d'hydropisie le 17 août 1786, à Potsdam. — Frédéric-Guillaume II, électeur de Brandebourg, 2e roi de Prusse, né le 25 septembre 1744, d'Auguste-Guillaume, prince de Prusse, succéda au roi Frédéric, son oncle, 17 août 1786. 1787, entrée des Prussiens dans la Hollande, et rétablissement du stathoudérat héréditaire; alliance défensive entre la Prusse, les Provinces-Unies et l'Angleterre. 1790, alliance entre la Prusse et la Porte, contre l'Autriche et la Russie; alliance du roi de Prusse avec le roi et la république de Pologne; déclaration signée à Reichembach entre la Prusse et l'Autriche. 1791, déclaration de Pilnitz, signée par le roi de Prusse et l'empereur. 1792, alliance défensive entre la Prusse et l'Autriche; le roi de Prusse entre en France à la tête d'une forte armée; il s'avance dans la Champagne; mais il est bientôt forcé de se retirer. (V. FRANCE.) 1793, la Prusse accède à la coalition contre la France. 1795, traité de paix de Bâle entre la Prusse et la république française; convention entre la Prusse et l'Autriche, sur les limites de leurs acquisitions respectives, faites au dernier démembrement de la Pologne. 1796, traité de Berlin entre la Prusse et la république française, touchant une seconde ligne de démarcation. La première avait été tracée l'année précédente; elle concernait la neutralité d'une partie de l'Empire. Mort de Frédéric-Guillaume II, le 16 novembre 1797. — Frédéric-Guillaume III, né le 3 août 1770, succède, le 16 novembre 1797, à son père Frédéric-Guillaume II. Il épouse, le 24 décembre 1793, Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie, fille de Charles-Louis-Frédéric, duc de Mecklenbourg-Strélitz. La Prusse accède au renouvellement de la neutralité armée, arrêté à Saint-Pétersbourg, entre la Russie et la Suède, 1800. Naissance du prince royal Frédéric-Charles-Alexandre, 29 juin 1801. Nomination du landgrave de Hesse-Cassel au commandement en chef de la Westphalie, 6 novembre. Les troupes prussiennes évacuent la forteresse hanovrienne de Hameln, le fort Saint-Georges et la ville de Stade. Des colléges de justice sont établis à Munster et à Paderborn pour le duché de Clèves, le comté de Mark, la principauté héréditaire de Paderborn et de Munster, et les abbayes d'Essen, Werden et Elten, 11 septembre 1803. Publication d'un traité d'échange de territoire entre la Prusse et la Bavière, 23 décembre suivant. Mariage du prince royal Guillaume avec la princesse Amélie-Marie-Anne de Hesse-Hambourg, 12 janvier 1804. Suppression de tous les couvents qui existaient en Prusse, 8 mars. Arrivée de l'empereur Alexandre à Berlin, 25 septembre. Le maréchal Bernadotte s'empare du pays d'Anspach, cédé par la Prusse à la Bavière, 24 février 1806. Le roi de Prusse prend possession, 2 avril, de l'électorat de Hanovre, qui lui avait été cédé à titre d'indemnité. La Prusse met sur pied 80,000 hommes pour la défense de l'Allemagne, 24 avril. Elle déclare, 25 juin, que la sortie et l'entrée des ports prussiens seront aussi libres pour les vaisseaux anglais qu'elles l'ont été avant les différends qui se sont élevés entre les deux puissances. Arrivée du duc régnant de Brunswick à Berlin, 19 août; les Prussiens entrent en campagne, 6 octobre; envahissent la Saxe, le territoire de la confédération du Rhin; attaquent ensuite les avant-postes français, qui avaient violé le territoire prussien pour accélérer la marche d'une division que Napoléon était pressé d'avoir sur le Danube. Défaite des Prussiens à la bataille d'Iéna, 4 octobre 1806; capitulation d'Erfurth, 15 du même mois; fuite du roi et de la reine. Entrée de Napoléon dans Berlin, 27 octobre. Le roi de Prusse, réfugié à Kœnigsberg, 16 novembre, fait demander un armistice à Napoléon. Organisation, à Berlin, d'un corps de gendarmerie prussienne à cheval, pour le maintien de l'ordre public, 50 du même mois. Le prince Jérôme assiége Breslau, 3 janvier 1807. La place de Brieg se rend par capitulation, 17 janvier. Toutes relations entre la Prusse et la Suède sont interrompues, 6 mars. Les ports prussiens sont fermés aux vaisseaux et aux marchandises de Suède. Le général français Saint-Hilaire remet au prince Ferdinand les clefs de la ville de Berlin, 16 décembre. Le roi de Prusse partit pour la Russie, 17 du même mois, et confia au prince Henri, son frère, l'administration du royaume pendant son absence. Mise en vente des biens de la couronne pour subvenir aux besoins urgents de l'État, 6 février 1809. Le roi rentre à Berlin et fait publier une proclamation relativement aux dettes de l'État et aux administrations financières, 22 décembre suivant. Ordonnance du 9 mars 1810, portant qu'on ne doit admettre dans les ports de la Prusse aucun bâtiment venant d'un port européen et chargé d'autres marchandises que celles admises par le décret français sur le blocus continental. Emprunt de 2 millions d'écus, 26 mars, pour rembourser une somme empruntée à Hambourg pendant la guerre. Les rapports politiques et commerciaux entre la Prusse et la Suède sont rétablis sur l'ancien pied, 15 mai 1810. Formation dans la Prusse orientale, 7 juillet, de la secte dite *l'Union germanique*, dont la maxime fondamentale est qu'on ne doit pas avoir plus d'enfants qu'on ne peut en nourrir. Mort

de la reine Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie, fille du duc de Mecklenbourg-Strélitz, 19 juillet. Établissement d'un bulletin des lois que sont obligés de recevoir tous les principaux officiers civils et militaires du royaume, 27 octobre. Ordre de faire brûler toutes les marchandises anglaises qui se trouvent sur le territoire du royaume, 14 novembre. Suppression des impôts sur les métiers; abolition des prestations féodales. Le roi ordonne, pour subvenir aux besoins de l'État, la vente de tous les biens ecclésiastiques. Ordre aux officiers sortis secrètement du royaume, et sans permission, pour entrer au service de l'Angleterre, de rentrer sous six semaines dans leur patrie, à peine d'être regardés comme déserteurs, 4 février 1811. Établissement de l'impôt du luxe, 6 mars suivant. Ordre de confisquer tous les navires arrêtés dans les différents ports de l'Etat et chargés de denrées coloniales et de marchandises anglaises, 8 mars. Le 27 on brûle les marchandises qui se trouvent à bord des navires saisis à Swine-Munde, ainsi que celles de Rugenwalde, 31 du même mois. Les anabaptistes s'imposent, 29 juin, une contribution volontaire pour subvenir aux besoins de l'Etat, et mettent à la disposition du roi une somme de 10,000 thalers. Les cours de Prusse et de Saxe conviennent, 8 octobre, que les marchandises fabriquées en Prusse, et qui étaient défendues en Saxe, pourront être importées dans ce dernier royaume ainsi que dans le duché de Varsovie. Edit du 11 mars 1812, qui déclare indigènes et citoyens de l'Etat tous les Juifs qui demeurent dans le royaume et qui sont pourvus de priviléges, de patentes, de concessions, ou de brevets de naturalité. Le gouvernement prend, le 20 mars, de nouvelles mesures pour maintenir le système continental. On équipe, dans les principaux ports de la monarchie, des bâtiments de douane et de garde armés, pour veiller, dans tous les ports et rades, à l'observation des lois sur le commerce et les droits de douane, pour protéger le commerce légal contre toute attaque, empêcher la contrebande, naviguer, pour cet effet, le long des côtes, de station en station, et pour arrêter et conduire dans le port de Prusse le plus voisin ou le plus commode tout bâtiment suspect de commerce illicite. Création d'un nouvel ordre de chevalerie, 25 juin 1812, sous le nom d'*ordre prussien de Saint-Jean*, pour conserver le souvenir de la grande commanderie de Saint-Jean de Brandebourg. Le prince Ferdinand, grand-oncle du roi, est grand-maître de cet ordre. Le roi refuse, 5 janvier 1813, de ratifier la convention arrêtée entre le général d'York et le général-major russe de Diébitsch, en vertu de laquelle les troupes prussiennes devaient rester dans un état de parfaite neutralité jusqu'à l'arrivée des ordres du roi. Réorganisation, entre Stettin et Colberg, du corps auxiliaire que le roi s'était obligé de fournir à la France, et qui se trouvait alors dissous par la défection du général d'York. Le roi transfère sa résidence à Breslau, après avoir établi à Berlin une commission suprême de gouvernement. Alliance entre l'empereur de Russie et le roi de Prusse, 11 mars. Toute communication entre la Prusse et la Norwége est interrompue, 19 juillet 1814. Arrivée du roi à Berlin, 7 août. Ordonnance du 3 septembre, par laquelle tout sujet né en Prusse, et âgé de 20 ans, était obligé de défendre sa patrie. Suppression des droits particuliers et des priviléges dont avaient joui jusqu'alors les membres de la colonie française, connus sous le nom de *réfugiés*. Les troupes prussiennes qui se trouvent dans les pays situés entre le Rhin, la Meuse et la Moselle, reçoivent l'ordre de repasser le Rhin et de se réunir aux environs de Dusseldorf, 30 janvier 1813. En vertu d'un échange fait entre la Prusse et le Hanovre, 21 février, le premier de ces deux États reçoit le duché de Saxe, Lauenbourg et les enclaves de Lunebourg, sur la rive droite de l'Elbe; le bailliage de Klatz, enclavé dans la vieille Marche; celui d'Elingerade, les villages de Radeugensgagen et de Sansleich, enclavés dans l'Eichfeld, et le bailliage de Reckeberg, entre Ravensberg et Lippstadt. Proclamation contenant un appel aux armes contre Napoléon Bonaparte, 7 avril; un armement général est ordonné dans tous les États de la monarchie. Les troupes qui étaient sur la rive droite de la Moselle, du côté de Sierk, partent pour se rendre en Flandre, 9 mai. Celles qui étaient sur la frontière de France, dans la direction de Thionville et de Longwi, se portent sur la Meuse, dans la direction de Namur, 13 mai. Proclamation du roi, 15 du même mois, relativement à la prise de possession du grand-duché de Posen, de la ville et du territoire de Dantzick, des cercles de Culm et de Michelau, de la ville et du territoire de Thorn. Décret du 22 mai, qui établit une représentation nationale. Les princes médiatisés de l'Allemagne se mettent sous la protection de la Prusse, 7 juin. D'après l'acte du congrès de Vienne qui créa la confédération germanique et détermina les territoires et les droits de chacun de ses membres, la Prusse a pour sa part une partie de la Pologne, sous le titre de grand-duché de Posen; elle recouvre presque toutes ses anciennes possessions; elle a de plus un tiers du royaume de Saxe. La monarchie reçoit une nouvelle organisation administrative, 18 juillet 1815 : elle est partagée en 5 divisions militaires, 10 provinces et 25 cercles. Le territoire se divise en 1° Prusse orientale, avec 2 cercles, Kœnigsberg et Gumbinnen; 2° Prusse occidentale, avec 2 cercles, Dantzick et Marienwerder; 3° Posen, avec 2 cercles, Posen et Bamberg; 4° Silésie, avec 2 cercles, Breslau et Buntzlau, ou Reichenbach et Oppeln; 5° Brandebourg, avec 3 cercles, Berlin, Postdam et Francfort; 6° Poméranie, avec 2 cercles, Stettin et Goeslin; 7° Saxe, avec 3 cercles, Magdebourg, Wissenfels et Mersebourg, et Erfurth; 8° Munster, avec 3 cercles, Munster, Bichefeld, Hamen ou Arensberg; 9° grand-duché du Bas-Rhin, avec 2 cercles, Cologne et Coblentz, 10° Clèves et Berg, avec 2 cercles, Dusseldorf et Clèves. La province de Clèves et de Berg est divisée en deux gouvernements, 10 août : celui du duché de Berg à Dusseldorf, et celui des duchés de Clèves et de Gueldres, et de la principauté de Meurs à Clèves. La province du grand-duché du Bas Rhin est également divisée en deux gouvernements, celui de Juliers à Cologne, et celui du pays de la Moselle à Coblentz. Traité de la sainte alliance, conclu à Paris, entre l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse et l'empereur de Russie, 14-26 septembre 1815. La Prusse se réunit à l'Autriche et à l'Angleterre, 12 octobre, pour convenir du principe que les chefs-d'œuvre d'arts et de sciences qui étaient devenus, au préjudice de l'Europe, la proie des guerres révolutionnaires, devaient être rendus à leurs propriétaires. Suppression des sociétés secrètes, et défense de rien imprimer ou publier à leur sujet, 6 janvier 1816. La Prusse rectifia, le 14 février, le traité conclu à Paris, le 20 novembre 1815, entre elle, la France, l'Angleterre, l'Autriche et la Russie. Le roi accorde, 28 septembre, un asile dans ses États, aux Français compris dans la deuxième classe de l'ordonnance du roi de France, du 24 juillet précédent. Établissement d'une constitution représentative, 30 mars 1817. Convocation d'un congrès à Vérone, 6 octobre 1822, pour délibérer sur la situation de l'Europe, et aviser aux moyens d'étouffer les doctrines démagogiques, qui

faisaient craindre partout la dissolution de l'ordre social.

Chronologie des rois de Prusse.

Frédéric Ier (ou Frédéric II de Brandebourg).	1701
Frédéric-Guillaume Ier.	1713
Frédéric II, *le Grand*.	1740
Frédéric-Guillaume II.	1786
Frédéric-Guillaume III.	1787
Frédéric-Guillaume IV.	1840

PRUSSIQUE (Acide), acide découvert en 1780, par Scheele, dans le bleu de Prusse.

PRYNNE (William), jurisconsulte anglais, né à Swanswick, dans le comté de Somerset; mort, 1669; puritain violent; se fit condamner par la chambre étoilée au pilori et à la perte des oreilles. La sentence fut exécutée, 1637. Prynne, transféré successivement à Caernarvon-Castle et à l'île de Jersey, continua d'écrire jusqu'en 1640, époque où il recouvra sa liberté. De retour à Londres, où il fut reçu en triomphe, il devint membre du parlement, 1640, et se déclara le zélé protecteur du presbytérianisme. Devenu ensuite le défenseur de Charles Ier vaincu, il fut mis en prison, recouvra sa liberté à la restauration, et fut nommé gardien des archives de la Tour de Londres. On a de lui; *Exact chronological vindication*, Londres, 1666, 1668; *Édits parlementaires*; une édition de l'abrégé des *Archives de la Tour*, etc.

PRZEMYSL Ier ou PRÉMISLAS, roi de Pologne, dont l'existence est presque inconnue. Il régna vers 750. — Przemysl II, d'abord duc de Posen, acquit Cracovie, 1290; hérita de la Poméranie orientale, 1295; fut élu roi de Pologne la même année, et mourut en 1296.

PSALMANASAR (Georges), aventurier, né dans le sud de la France, 1679, ne se fit jamais connaître sous son vrai nom. Il publia à Londres une *Relation de l'île de Formose*. Il fournit la plus grande partie de l'histoire ancienne à l'Histoire universelle anglaise, 1711, et écrivit ses Mémoires, 1764.

PSAMMÉNIT, dernier roi de la 26e dynastie égyptienne, fut le successeur d'Amasis, son père, pendant six mois, 526 av. J.-C. Après avoir été successivement battu par Cambyse, forcé dans Memphis, il fut envoyé captif à Suze, avec 6,000 Égyptiens. Il fut mis à mort quelque temps après, parce qu'il était soupçonné d'avoir ourdi un complot.

PSAMMÉTIQUE Ier, *Psammeticus* ou *Psammiticus*, roi d'Égypte, fut le fondateur de la 26e dynastie et un des 12 rois de la dodécarchie, 671-636 av. J.-C. Il régna d'abord dans la partie nord-ouest de l'Égypte, à l'occident du Delta; battit et chassa ensuite ses collègues, et gouverna seul, de 636 à 617. Il fit avec succès la guerre en Syrie, ouvrit aux Grecs la ville de Naucratès, et accueillit les étrangers, contrairement aux vieux usages égyptiens. — Psammétique II fut roi d'Égypte, de 400 à 389 av. J. C. La troisième révolte contre les Perses eut lieu sous son règne.

PSAMMIS, roi d'Égypte, de la 26e dynastie, mourut dans une expédition contre les Éthiopiens, après un règne de six ans, 106 à 595 av. J.-C.

PSELLUS (Michel), philosophe, théologien, mathématicien, médecin, né à Constantinople, fut sénateur sous Michel Strasiotique, Isaac Comnène et Constantin Ducas; devint conseiller principal de Michel Parapinace, et mourut dans un couvent, 1079. Il a laissé, entre autres écrits; *Commentaires sur les huit livres de l'acoustique d'Aristote*; *Paraphrase sur le Traité de l'interprétation d'Aristote*, Venise, 1593; des *Propriétés des minéraux*, Toulouse, 1615, etc.

PSUSENNES Ier, 447e roi d'Égypte, et le 2e de la 21e dynastie, successeur de Smendès, le même que le célèbre Osymandyas; fut roi pendant 41 ans, du 19 mai 1077 au 9 mai 1057 av. J.-C. — Psusennès II, 7e et dernier roi de la même dynastie, remplaça Psinachès, et régna 35 ans, du 3 mai 1015 au 25 avril 979 av. J.-C. Il fut remplacé par Sesonchosis, fondateur de la dynastie des Bubastites.

PTOLÉMÉE Ier, surnommé d'abord *Lagus*, du nom de son père, et ensuite *Soter* (sauveur), pour avoir sauvé les Rhodiens de la fureur de Démétrius, naquit vers l'an 360 av. J.-C. Il passait pour fils de Philippe, roi de Macédoine, et fut élevé à sa cour. Il suivit Alexandre en Asie et devint l'un de ses plus habiles généraux. Après sa mort, 323, il reçut en partage le gouvernement de l'Égypte et s'en fit reconnaître roi en 308. Il fit périr Perdiccas à Peluse, 320; s'unit aux autres généraux contre Antigone et Démétrius, et coopéra au gain de la bataille d'Issus, 301, qui, en renversant la puissance d'Antigone, lui assura la tranquille possession de l'Égypte. Entré dans la ligue contre Démétrius, 287, il conquit Sidon et Tyr, 286, et ajouta à ses États l'île de Chypre, la Cyrénaïque et plusieurs autres provinces. Il nomma alors pour lui succéder son second fils, Ptolémée Philadelphe, à l'exclusion de Ptolémée Céraunus, l'aîné, et il abdiqua en sa faveur, 285. Il mourut deux ans après, 283, âgé d'environ 80 ans. Ce prince, ami des arts et des sciences, remplit Alexandrie de temples et de monuments, y attira les savants, créa le musée et fonda cette fameuse bibliothèque qui, sous ses successeurs, compta jusqu'à 700,000 volumes.

PTOLÉMÉE II, surnommé ironiquement *Philadelphe* (ami de ses frères), à cause des persécutions qu'il exerça contre les princes de sa famille, naquit dans l'île de Cos vers l'an 309, et mourut en 247. Il régna 38 ans; 2 ans pendant la vie de son père et 36 seul. Ses années royales comptent du 2 novembre 285 au 24 octobre 247. Il s'allia avec Rome et défendit la liberté de la Grèce contre Alexandre Gonatas; mais il ne prit jamais les armes qu'il n'y fût contraint, et il donna tous ses soins à la prospérité de l'Égypte. Il protégea les lettres et les sciences, augmenta considérablement la bibliothèque fondée par son père, et fit traduire en grec les livres sacrés des Hébreux.

PTOLÉMÉE III, surnommé *Evergètes*, c'est-à-dire bienfaiteur, fils aîné de Ptolémée Philadelphe, lui succéda en 247. Il s'empara de la Cilicie, de la Syrie, franchit l'Euphrate, occupa la Babylonie, la Suziane, la Perside, et étendit ses conquêtes jusqu'au Tigre et en Bactriane. Il eut un démêlé avec les Juifs, 241; fut déclaré chef suprême de la ligue achéenne, 239, et il eut ensuite à soutenir une guerre contre Séleucus III, roi de Syrie, qui fut terminée par un armistice de 10 ans. Il accueillit à sa cour Cléomène, roi de Sparte, chassé par ses sujets, et mourut en 221. Il avait su conserver à la cour d'Alexandrie toute sa splendeur, et, comme ses prédécesseurs, il avait protégé les sciences et les arts.

PTOLÉMÉE IV, surnommé ironiquement *Philopator* (ami de son père), parce qu'on l'accusait d'avoir empoisonné son père, occupa le trône pendant 17 ans, de l'an 222 ou 221 à l'an 205. Il se laissa gouverner par d'indignes ministres, auxquels il sacrifia son frère Magas et sa mère Bérénice. Il persécuta Cléomène, le réduisit à tenter une révolte, et, quand il l'eut fait périr, outragea son cadavre. Attaqué par Antiochus le Grand, il perdit d'abord plusieurs provinces; mais il fut sauvé par la bataille de Raphia, 216. Il se plongea dans la débauche, persécuta les Juifs, fit périr Arsinoé, sa sœur et sa

femme, et mourut abhorré et méprisé de ses sujets, 205.

PTOLÉMÉE V, *Epiphanes*, c'est-à-dire l'illustre, monta sur le trône à l'âge de 5 ans, et régna de 205 à 181, sous la tutelle d'Agathocle et de Tlepolème, puis sous celle d'Aristomène, et fut toujours le jouet de ses ministres. Sous sa minorité, Philippe de Macédoine et Antiochus envahirent la Cœlésyrie, 189. Sa tyrannie et ses cruautés firent éclater de toutes parts des révoltes qu'il n'apaisa qu'à force de sang. Il fut enfin empoisonné par ses ministres, à peine âgé de 28 ans, 181.

PTOLÉMÉE VI, *Philometor*, c'est-à-dire l'ami de sa mère, fils et successeur du précédent, avait 5 ans lorsqu'il monta sur le trône, sous la régence de sa mère, Cléopâtre de Syrie, qui sut défendre l'Égypte contre les attaques d'Antiochus IV. Il venait de prendre les rênes du gouvernement, 170, quand il vit ses possessions envahies par Antiochus Epiphanes, qui s'empara de sa personne et le retint prisonnier pendant 4 ans. A son retour, il partagea le trône avec son frère Ptolémée Évergètes, que les Alexandrins avaient nommé roi pendant sa captivité. Les années de ce double règne datent de 170, la 12e année du règne de Philométor répondant à la 1re de celui d'Évergètes. Attaqué de nouveau par Antiochus, il fut secouru par les Romains, et Popilius Lenas signifia au roi de Syrie de respecter l'allié du peuple romain. Les deux frères s'étant brouillés, Évergètes fut obligé de quitter l'Égypte et alla à Rome implorer la protection du sénat. Ptolémée Philométor régna seul alors, repoussa les tentatives faites par les Romains en faveur d'Évergètes, et, maître de le traiter en ennemi, il lui pardonna et lui donna la Cyrénaïque. Plus tard, il s'immisça dans les troubles de la Syrie; fit tour à tour alliance avec Alexandre Bala et avec Démétrius Ier, et fut salué roi par les habitants d'Antioche; mais il n'osa point accepter cette nouvelle couronne, et la fit placer sur la tête de Démétrius, dont il affermit les droits par la victoire de l'Oronte, 146. Il mourut quelques jours après, des blessures qu'il avait reçues dans cette journée. Il avait régné pendant 55 ans.

PTOLÉMÉE VII, surnommé par antiphrase *Évergètes II* (le bienfaiteur), ou bien *Cakergètes* (malfaiteur), *Physcon* (ventru), gouverna de 170 à 166, pendant la captivité de son frère Philométor; régna deux ans conjointement avec lui, 166-164; obtint la Cyrénaïque; revint en armes sur l'Égypte à la nouvelle de la mort de Philométor; épousa sa veuve et s'empara du trône, au préjudice de son fils, Ptolémée Eupator, qui avait été reconnu roi sous la tutelle de sa mère Cléopâtre. Ses crimes et ses vices soulevèrent tous les esprits, et il fut forcé de s'enfuir en Chypre, 131. Il parvint cependant à reconquérir son royaume, et y jouit d'une paix qui ne fut presque point altérée jusqu'à sa mort, arrivée à la fin de l'an 117 ou au commencement de l'an 116 av. J.-C. Il compta des années royales depuis son premier avénement; la durée de son règne est par conséquent de 55 années entières, comprises entre 170 et 117. Ce tyran cruel se montra pourtant ami des lettres et les cultiva lui-même avec quelque succès. Il enrichit la bibliothèque d'Alexandrie, et Athénée le dit auteur de *Mélanges* en 24 livres, relatifs en grande partie à l'histoire naturelle.

PTOLÉMÉE VIII, surnommé *Soter II* ou *Lathyre* (pois chiche, d'une excroissance qu'il avait au nez), succéda à son père Ptolémée VII, 116. Il fut longtemps sous le joug de sa mère Cléopâtre, qui parvint, après 10 ans de règne, à le chasser d'Égypte, et fit couronner Alexandre, un autre de ses fils. Lathyre se réfugia dans l'île de Chypre, assembla une armée, repassa sur le continent, et essaya de se faire une principauté aux dépens de la Judée et de la Phénicie, 102. Après une tentative infructueuse pour rentrer en Égypte, il se retira de nouveau à Chypre et y demeura jusqu'à la chute de Ptolémée Alexandre Ier, son frère, 88. Remonté sur le trône, il soumit Thèbes, qui avait refusé de le reconnaître. Il mourut en 81, ne laissant qu'une fille, Bérénice ou Cléopâtre, qui épousa Alexandre II.

PTOLÉMÉE IX, surnommé *Alexandre Ier*, était fils de Ptolémée Physcon et de Cléopâtre, qui parvint à lui faire donner l'île de Chypre avec le titre de roi, 114, et, 7 ans plus tard, le plaça sur le trône d'Égypte au préjudice de son frère aîné, Ptolémée Soter, 107. Alexandre ne tarda pas à se brouiller avec sa mère, et il l'assassina pour ne pas en être lui-même la victime. Cet attentat révolta les Alexandrins, qui le chassèrent, 88. Il fit d'inutiles efforts pour reconquérir le trône, et fut tué dans un combat naval, 88.

PTOLÉMÉE X, *Alexandre II*, fils d'Alexandre Ier, avait été envoyé dans l'île de Cos par sa mère Cléopâtre lorsque Ptolémée Soter II menaçait l'Égypte d'une invasion. Il y était encore quand son père fut tué. Mithridate, roi de Pont, s'étant rendu maître de l'île de Cos, 87, emmena avec lui le jeune Alexandre, qui passa dans le camp de Sylla, 84, et se mit sous sa protection. Déclaré roi par un décret du sénat, il se rendit à Alexandrie, y épousa Cléopâtre, et confondit ainsi ses droits avec ceux de cette princesse, 81. Il la fit périr après 19 jours de mariage, et fut bientôt après égorgé lui-même, dans le gymnase d'Alexandrie, par l'armée révoltée, 80.

PTOLÉMÉE XI, surnommé *Aulète*, c'est-à-dire joueur de flûte, à cause de la passion qu'il avait pour cet instrument, était fils naturel de Ptolémée Soter II. Il fut mis sur le trône par les Égyptiens à la mort d'Alexandre II, 80; mais ce n'est qu'en 59, et à force d'argent, qu'il parvint à se faire reconnaître par le sénat de Rome, qui regardait le royaume d'Égypte comme dévolu à la république, en vertu d'un testament réel ou supposé d'Alexandre II. Ayant laissé les Romains s'emparer de l'île de Chypre, où régnait son frère, il fut déposé par les Alexandrins indignés, qui mirent à sa place sa fille Bérénice, dont les années royales comptent de 58 à 55. Ptolémée Aulète vint implorer le secours de Rome, 56, et il fut rétabli sur le trône par Gabinius, gouverneur de Syrie et lieutenant de Pompée, 55. Rentré au pouvoir, il fit mourir sa fille, et mourut lui-même 3 ans après, exécré de ses sujets, 52. Par son testament, il laissait la couronne à son fils Ptolémée Denys, à condition qu'il épouserait sa sœur Cléopâtre, et il les plaça l'un et l'autre sous la protection du peuple romain, qui leur donna Pompée pour tuteur.

PTOLÉMÉE XII, surnommé *Denys* ou *Bacchus*, fils aîné du précédent, épousa, à l'âge de 13 ans, sa sœur, la fameuse Cléopâtre, avec laquelle il partagea le trône, 52, mais que les tuteurs du jeune prince forcèrent à se retirer en Syrie, 49. Pompée, après la bataille de Pharsale, étant venu demander un asile à son jeune pupille, Ptolémée le fit lâchement assassiner; il n'en fut pas mieux venu de César, qui, s'interposant comme arbitre entre Cléopâtre et lui, se déclara pour la princesse, dont les charmes l'avaient séduit. Ptolémée, furieux, souleva les Alexandrins contre César; mais il fut battu, et périt, en fuyant, dans les eaux du Nil, 48.

PTOLÉMÉE XIII, surnommé *le Jeune*, *l'Enfant*, 2e fils de Ptolémée Aulète, fut d'abord établi roi de Chypre par César, qui, à la mort de Ptolémée Aulète, l'associa à Cléopâtre comme époux et comme roi, quoiqu'il n'eût encore que 11 ans. On ne sait rien de plus de ce prince, sinon qu'il mourut avant d'avoir pu prendre part aux

affaires, dans la 8e année du règne de Cléopâtre et dans la 4e du sien, empoisonné, dit-on, par sa sœur. Ses années royales doivent être comptées de l'an 48 à l'an 44.

PTOLÉMÉE XIV, connu sous le nom de *Césarion*, né en 176, de César et de Cléopâtre, fut déclaré roi en 42, par les triumvirs, héritiers et vengeurs de César; reçut, en 31, le vain titre de *roi des rois*, et périt en l'an 30, par ordre d'Auguste.

PTOLÉMÉE Ier, roi de Chypre, fils naturel de Ptolémée Soter II et frère de Ptolémée Aulète, fut placé sur le trône de Chypre en 80. Les Romains, sous un vain prétexte, ayant revendiqué la possession de l'île de Chypre, Ptolémée, qui comprit que toute résistance serait inutile, aima mieux s'empoisonner que d'accepter les compensations que vint lui offrir Caton, 58.

PTOLÉMÉE II, roi de Chypre, est le même que Ptolémée XIII, roi d'Egypte.

PTOLÉMÉE APION (c'est-à-dire le maigre), roi de Cyrénaïque, était fils de Ptolémée Evergètes II ou Physcon. La Cyrénaïque lui avait été donnée par son père en mourant, 116. Il mourut dans la 20e année de son règne, 96, et légua ses Etats à la république romaine, qui donna l'indépendance aux Cyrénéens.

PTOLÉMÉE Ier, surnommé *Alorités*, roi de Macédoine, né à Aloros, en Piérie, était fils naturel d'Amyntas III, dont il épousa la fille Euryone. Eurydice, sa belle-mère, éprise pour lui d'un violent amour, tenta de faire périr son époux pour placer son amant sur le trône; mais le plan échoua, et ce ne fut qu'après l'assassinat d'Alexandre II, son frère, qu'il parvint à se faire reconnaître roi, en enlevant à Perdiccas une partie de ses Etats, 370. Il ne posséda l'autorité souveraine qu'environ 3 ans, jusqu'à l'époque où Pélopidas, pris pour arbitre des différends des deux frères, déclara que la couronne appartenait à Perdiccas.

PTOLÉMÉE II, surnommé *Ceraunus* (la foudre), roi de Macédoine, était fils de Ptolémée Soter, roi d'Egypte, et d'Eurydice, fille d'Antipater. Quand il vit Ptolémée Philadelphe, son frère, déclaré l'héritier du trône, 285, il se retira à la cour de Séleucus, roi de Macédoine, l'assassina et usurpa le trône, 280. Il épousa sa propre sœur, Arsinoé, veuve de Lysimaque; fit périr les enfants qu'elle avait eus de son premier mari, et la força bientôt elle-même à fuir dans la Samothrace. Il battit Antigone Gonatas, un de ses compétiteurs, et se débarrassa des autres sans coup férir; mais, peu de temps après, il fut vaincu par les Gaulois, qui avaient envahi la Macédoine, et périt dans un combat, après un an et demi de règne, 280.

PTOLÉMÉE, fils du triumvir Antoine et de Cléopâtre, reine d'Egypte, fut proclamé par son père, 32, roi de Cilicie, de Syrie et de Phénicie; mais, enveloppé dans le sort d'Antoine, il ne jouit jamais de ses Etats. Après avoir servi, avec sa sœur Cléopâtre, au triomphe d'Octave, il se retira auprès de Juba, roi de Numidie, devenu son beau-frère. Depuis lors on n'en entendit plus parler.

PTOLÉMÉE, roi de Mauritanie, fils de Juba et de Cléopâtre, monta sur le trône vers l'an 19 ou 20 de l'ère chrétienne, sous le règne de Tibère. En l'an 26, il reçut du sénat les ornements triomphaux, en récompense des secours qu'il avait fournis aux Romains dans leur guerre contre Tacfarinas. Etant venu à Rome, sous le règne de Caligula, il excita par ses richesses la jalousie et la cupidité de ce tyran, qui le fit assassiner.

PTOLÉMÉE-MENNUS, roi de Chalcidie ou Chalcidène, petit pays de Syrie, régnait vers l'an 86 av. J.-C. En l'an 63, il acheta l'alliance, ou plutôt la protection de Pompée, vainqueur de Mithridate, moyennant la somme de 1,000 talents (environ 6 millions). Plus tard, il donna asile aux malheureux restes de la famille d'Aristobule, roi des Juifs, et épousa Alexandra, une des filles de ce prince, après avoir fait périr son propre fils, qui en était amoureux, 50. Il mourut vers l'an 41, laissant sa souveraineté à son fils Lysanias, que Marc-Antoine fit mettre à mort, l'an 36, sous prétexte qu'il avait pris parti pour les Parthes lors de l'expédition de Pacorus en Syrie. La Chalcidie fut alors donnée à Cléopâtre.

PTOLÉMÉE (Claude), le plus célèbre des astronomes de l'antiquité, florissait de l'an 125 à l'an 155 de notre ère. Homme laborieux plutôt qu'homme de génie, ce grand mathématicien n'a fait que rassembler les travaux de ses devanciers; c'est moins pour avoir fait progresser la science que pour l'avoir en quelque sorte rendue vulgaire qu'il s'est acquis sa grande réputation. On sait que le système de Ptolémée consiste à placer, d'après l'opinion vulgaire, la terre immobile au centre de l'univers, et à faire tourner le soleil et les astres autour d'elle. Ce système fut universellement adopté jusqu'à l'apparition de celui de Copernic au 16e siècle. Ptolémée a exposé les principes de son système dans sa *Grande composition*, traité en 13 livres, qui, traduit en arabe, y a pris le nom d'*Al Mageste*, sous lequel on le désigne quelquefois. Nous avons encore de lui l'*Analemne*, l'*Optique*, la *Géographie*, les *Harmoniques*, le *Quadripartitum* ou *Tetrabiblon*; un *Abrégé* de ses *Tables astronomiques*, dit *Tables manuelles*, et des tables chronologiques dites *Canon royal*. Les œuvres de Ptolémée ont été très-souvent imprimées. L'édition la moins incomplète est celle de Bâle, 1551.

PUBLICAINS, nom que portaient ceux qui étaient chargés, chez les Romains, du recouvrement des impôts. Ils étaient presque partout en horreur. Chez les Juifs, il en est parlé dès le temps de Job et des prophètes comme de gens d'une profession méprisée et haïe de la nation. Ils étaient regardés comme des scélérats. Parmi les Romains, on donnait ce nom à ceux qui prenaient les fermes publiques et aux collecteurs d'impôts. Dans le 12e siècle, on l'appliqua à des hérétiques de Bourgogne et de Flandre qui rejetaient l'*Ancien Testament*, le mariage, le serment, etc.

PUBLICOLA (P.-Valerius), collègue de Brutus après Tarquin Collatin, 509 av. J.-C., distribua les richesses des Tarquins entre les citoyens pauvres; acheva la défaite des ennemis après la mort de Brutus, et rentra en triomphe dans Rome. Sa puissance le rendit un instant suspect; mais il parvint, en peu de temps, à dissiper ces nuages, et devint l'idole de Rome, ce qui lui valut le surnom de Publicola, ami du peuple. Nommé trois fois consul, il défit les Sabins, et mourut dans la dernière pauvreté, puisque l'État se chargea de ses funérailles.

PUBLILIUS PHILO, plébéien qui fut quatre fois consul, 339, 327, 320, 315; dictateur en 339; prit Palepolis et défit les Samnites. Il fut le premier plébéien qui fut préteur, 337 av. J.-C. Il fit passer trois fameuses lois, 339, qui prescrivaient: 1° la soumission des patriciens aux plébiscites; 2° la ratification préalable des actes du peuple par le sénat; 3° l'obligation de prendre un des censeurs parmi les plébéiens.

PUBLIUS SYRUS, poëte mimique latin, né en Syrie, vivait à Rome vers l'an 45. A la fois auteur et acteur, il parcourut diverses villes de l'Italie, et se produisit ensuite à Rome, où il obtint de grands succès. On a conservé quelques-unes de ses Sentences, imprimées ordinairement à la suite de Phèdre. La meilleure édition à part est celle de J.-C. Orellius, Lepsick, 1822.

PUFFENDORF (Samuël, baron de), publiciste et historien, né près de Chemnitz (Misnie), 1632, mort, 1694, approfondit surtout Descartes, Grotius, Weigel, et se fit une si grande réputation, qu'on créa pour lui une chaire à l'université de Heidelberg. Nommé historiographe et secrétaire d'État par Charles XI, roi de Suède, 1670, il professa le droit à l'université de Lund, nouvellement fondée, et devint conseiller de Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg. Ses principaux ouvrages sont : *de Jure naturæ et gentium*, Londres, 1672; *de Statu imperii germanici*, 1660; *de Rebus gestis Caroli Gustavi, Sueciæ regis*, Nuremberg, 1695; *Introduction à l'histoire des États européens*, en allemand, Francfort, 1682, etc.

PUGET (P.), grand statuaire né à Marseille, 1622, mort, 1695, construisit d'abord des galères comme ingénieur, fit ensuite la peinture à Marseille, Aix, Toulon, la Ciotat, et s'adonna enfin spécialement à l'architecture et à la sculpture, 1655. Il exécuta la porte et le balcon de l'hôtel de ville de Toulon; fit les sculptures du château de Vaux, de Fouquet, et fut nommé directeur de la décoration des vaisseaux à Toulon. Ses principaux chefs-d'œuvre sont *Alexandre Sauli, Saint Sébastien, saint Philippe-Néri*, qui se trouvent tous trois à Gênes; les groupes de *Milon de Crotone* et *d'Andromède*, à Versailles; les bas-reliefs de l'*Assomption* et de la *Peste de Milan*.

PUGILAT, combat à coups de poing qui faisait partie de presque tous les jeux publics, fut introduit aux jeux olympiques vers la 25e olympiade, 688 av. J.-C.

PUGNANI (Gaetano), célèbre compositeur et violoniste piémontais, né à Turin en 1728, voyagea en Europe de 1754 à 1770. De retour à Turin, il devint directeur de l'orchestre du théâtre royal. Il mourut en 1798, après avoir fondé dans sa ville natale une école de violon d'où sont sortis plusieurs artistes distingués, entre autres le célèbre Viotti.

PULAWSKI (Casimir), l'un des chefs de la confédération de Bar en Pologne, 1771, résista longtemps aux forces russes; entra dans le complot qui avait pour but l'enlèvement du roi Stanislas-Auguste; alla servir ensuite en Amérique, où il fut tué au siége de Savannah, 1779.

PUISAYE (Joseph, comte de), général royaliste, né à Mortagne, 1754, mort à Hammersmith, près de Londres, 1827; officier dans les Cent-Suisses, 1789; siégea à l'Assemblée constituante, où il défendit les idées nouvelles; fut nommé maréchal de camp, 1791; prit parti contre la Convention, 1793; commanda l'armée départementale de l'Eure; fut vaincu à Pacy; se réfugia en Bretagne, y réorganisa la chouannerie; prépara en Angleterre l'expédition de Quiberon; échoua et donna sa démission. Il obtint des ministres anglais un établissement au Canada, et se fit naturaliser Anglais.

PULCHÉRIE, *Ælia Pulcheria*, impératrice d'Orient, fille d'Arcadius, née en 399, proclamée *augusta*, 415, monta sur le trône à la mort de Théodose, son jeune frère, 450; épousa Marcien, et mourut en 453. Ce fut par son influence que furent convoqués les conciles œcuméniques d'Éphèse et de Chalcédoine. Elle est fêtée dans l'Église grecque le 13 septembre.

PULCI (Louis), chanoine de Florence, né dans cette ville, 1432, mort, 1487, composa un poëme intitulé : *Morgante maggiore*. Les meilleures éditions sont celles de Venise, 1494; de Naples, Florence, 1732; de Paris, 1768.

PULTAVA, PULTAWA ou POLTAVA, ville de la Russie d'Europe, chef-lieu du gouvernement du même nom, dans l'ancienne Ukraine, à 1,280 kilomètres sud-ouest de Saint-Pétersbourg; 8,000 habitants. Victoire de Pierre le Grand près de cette ville sur Charles XII, roi Suède, 1709.

PULTENEY (Guillaume), comte de Bath, homme d'État, né dans le comté de Leicester, 1682, mort, 1764, se déclara, sous la reine Anne, à la chambre des communes, contre le ministère tory; devint, sous Georges Ier, 1714, membre du conseil privé, secrétaire d'État de la guerre, trésorier de l'épargne; quitta le ministère, 1731, par suite de sa haine pour Walpole, après la chute duquel il revint à la cour, 1742, et jouit d'une grande influence jusqu'à sa mort.

PULSTUK, ville de la Russie d'Europe (Pologne) à 160 kilomètres nord-est de Plock, 2,200 habitants. Charles XII, roi de Suède, y remporta une grande victoire sur les Saxons, 1703; bataille entre les Français et les Russes, 1807.

PUNIQUES (Guerres). On nomma ainsi trois guerres célèbres qui eurent lieu entre les Carthaginois (*Pœni*) et les Romains.

1re *Guerre punique*. — La 1re, qui commença en 264 avant J.-C., eut lieu à la suite des démêlés de Hiéron, tyran de Syracuse, avec les Mamertins qui, après avoir envahi Messine, appelèrent les Romains à leur secours; les Carthaginois prirent parti pour les Syracusains. Victoire d'Appius Claudius sur Hiéron, en Sicile; prise de Messine, 488 de Rome, 264 avant J.-C.; défaite des Carthaginois au siége d'Agrigente (Sicile), 490 de Rome, 262 av. J.-C. Le consul Cornélius, enveloppé par les vaisseaux carthaginois, près de l'île de Lipari, vers la côte nord de la Sicile, fut fait prisonnier avec 17 vaisseaux, et conduit à Carthage, 492 de Rome, 260 av. J.-C. Le reste de la flotte battit le général carthaginois. Le consul Duilius remporta une grande victoire, près des côtes de Myle, sur Annibal, qui perdit toute sa flotte et n'eut que le temps de se sauver dans une chaloupe, pour échapper au carnage général. Les Carthaginois abandonnèrent Mysistrale, place forte de la Sicile, assiégée par les Romains, sous la conduite d'Atilius Calatinus, 494 de Rome, 258 av. J.-C.; ils furent battus dans les ports de Sardaigne, par Sulpicius; perdirent une célèbre bataille navale près d'Écnome, 496 de Rome, 256 av. J.-C. Les deux consuls L. Manlius et M. Atilius passèrent en Afrique, se rendirent maîtres de Clypéa, et ravagèrent tout le pays. Les Carthaginois, vaincus par Régulus, vers Adis, 497 de Rome, 255 av. J.-C., demandèrent la paix, et refusèrent les dures conditions qu'il leur offrit; ils reprirent courage à l'arrivée de Xantippe, Lacédémonien; battirent Régulus et le firent prisonnier. On construisit une nouvelle flotte à Rome; les consuls passèrent en Afrique avec une nombreuse flotte, gagnèrent deux batailles près de Clypéa, et se remirent en mer pour retourner en Italie. Les Carthaginois, peu de temps après, profitant d'une tempête horrible que la flotte romaine essuya sur les côtes de Sicile, s'emparèrent de la ville et de l'île de Cossura, abordèrent en Sicile, formèrent le siége d'Agrigente, sous la conduite de Carthalon, la prirent et la ruinèrent complétement; mais les Romains ayant réorganisé une nouvelle flotte, sous la conduite des consuls Cornélius Scipio Asina et Atilius Calatinus, abordèrent en Sicile, s'emparèrent de la ville de Céphalédie, de Panorme, et de plusieurs autres places dont les habitants chassèrent la garnison carthaginoise et embrassèrent le parti des Romains, 498 de Rome, 254 av. J.-C. Les Carthaginois, épuisés par les dépenses énormes d'une guerre qui durait depuis douze ans, envoyèrent une ambassade à Ptolémée, roi d'Égypte, pour le prier de leur prêter

deux mille talents d'or; ils n'en purent rien obtenir. Asdrubal, voyant qu'il n'y avait plus en Sicile, qu'un seul général romain, avec la moitié des forces, partit de Lilybée, arriva sur les terres de Panorme, y campa et fut vaincu par Métellus, après une grande bataille, 502 de Rome, 250 av. J.-C. Les pertes considérables que les Carthaginois avaient faites, tant sur mer que sur terre, les déterminèrent à envoyer à Rome, des ambassadeurs pour y traiter de la paix ou de l'échange des prisonniers. Régulus les accompagna, se déclara contre cet échange, retourna à Carthage où il expira au milieu des plus cruels supplices. Les prisonniers carthaginois, livrés au ressentiment de Marcia, femme de Régulus, furent enfermés dans une armoire garnie de pointes de fer, y restèrent cinq jours entiers sans nourriture, et y périrent presque tous. Combat sanglant de Lilybée entre les Romains et les Carthaginois, 503 de Rome, 249 av. J.-C. Bataille de Drépane, perte de la flotte des Romains. Échange des prisonniers, 505 de Rome, 247 av. J.-C. Amilcar reprit Eryx, 507 de Rome, 245 av.-J.-C. Défaite des Carthaginois aux îles Egates, 510 de Rome, 242 av-C. Traité de paix entre Rome et Carthage ainsi conçu : « Il y aura, si le « peuple romain l'approuve, amitié entre Rome et Carthage aux conditions suivantes : les Carthaginois évacueront « toute la Sicile; ils ne feront point la guerre à Hiéron, « et ne porteront point les armes contre les Syracusains, « ni contre leurs alliés; ils rendront aux Romains, sans « rançon, tous les prisonniers qu'ils ont faits sur eux; ils « leur payeront, dans l'espace de vingt ans, 2,200 talents d'argent, ou 6,180,000 livres. » Ainsi fut terminée la première guerre.

2e *Guerre punique.* — Après la ruine de Sagonte par les Carthaginois, sous la conduite d'Annibal, 218 av. J.-C., la guerre fut résolue à Rome contre ces derniers. Les ambassadeurs romains la déclarèrent. Les Carthaginois furent défaits près de la Sicile dans un combat naval, 535 de Rome, 217 avant J.-C. Ils menacèrent la Sicile, 536 de Rome, 216 avant J.-C. Bataille et victoire de Cannes par Annibal, même année. Échecs des Carthaginois en Espagne. Défaite d'Asdrubal par les deux Scipions. Le même fut battu par Manlius en Sardaigne, 537 de Rome, 215 av. J.-C. Les Carthaginois furent défaits en Espagne deux fois coup sur coup par les Scipions, même année. Ils firent un traité avec Gala, roi de Numidie, 539 de Rome, 213 av. J.-C.; furent chassés entièrement de la Sicile, 542 de Rome, 210 av. J.-C., et furent chassés de l'Espagne par Scipion, 546 de Rome, 206 av. J. C. A l'arrivée de Lélius en Afrique, 547 de Rome, 205 av. J.-C., les Carthaginois se mirent en état de défense. Arrivée de Scipion en Afrique, 548 de Rome, 204 av. J.-C. Défaite d'Hannon par Scipion. Après la perte de deux camps brûlés par ce dernier, les Carthaginois levèrent de nouvelles troupes pour continuer la guerre, 549 de Rome, 203 av. J.-C.; furent défaits par Scipion; demandèrent la paix; obtinrent une trêve qu'ils violèrent par la prise de quelques vaisseaux romains; insultèrent les ambassadeurs de Scipion à Carthage. Retour d'Annibal à Carthage, 550 de Rome, 202 av. J.-C. Scipion se prépara à en faire le siége. On lui envoya des ambassadeurs pour demander la paix. Gisgon, sénateur carthaginois, s'opposa aux conditions imposées par Scipion. Le sénat accorda la paix et rendit les prisonniers sans rançon, 551 de Rome, 201 av. J.-C. Les ambassadeurs, de retour à Carthage, conclurent la paix avec Scipion, qui fit conduire leurs vaisseaux en pleine mer où ils furent brûlés.

3e *Guerre punique.*—La 3e guerre, moins considérable que les deux premières, par le nombre et la grandeur des combats, et par sa durée, qui ne fut que de 4 ans, le fut beaucoup plus par le succès et l'événement, puisqu'elle se termina par la ruine et la destruction entière de Carthage. La division s'était mise dans Carthage; les partisans du roi numide, chassés de la ville, se réfugièrent chez Massinissa, qui envoya à Carthage deux de ses fils, Gulussa et Micipsa, pour solliciter leur rétablissement. On leur ferma les portes de la ville, et Gulussa fu vivement poursuivi par Amilcar. Nouveau sujet de guerre Les Carthaginois furent vaincus par Massinissa, 602 de Rome, 150 av. J.-C. Rome résolut de leur déclarer de nouveau la guerre. Ils députèrent alors à Rome, pour se mettre à la discrétion des Romains, 603 de Rome, 149 av. J.-C.; acceptèrent les dures conditions qui leur furent imposées, envoyèrent en otage 300 citoyens des plus nobles familles; livrèrent toutes leurs armes. Enfin on leur déclara qu'ils eussent à sortir de Carthage, qui devait être détruite. Les Carthaginois, désespérés, se préparèrent à défendre leur ville. Siége de Carthage; mort de Massinissa, 604 de Rome, 148 av. J.-C. Scipion, nommé consul, passa en Afrique, poussa le siége avec vigueur, 605 de Rome, 147 av. J.-C. Reddition de la ville, 606 de Rome, 146 av. J.-C. Asdrubal se rendit; sa femme égorgea ses enfants, et se jeta avec eux dans le feu. Carthage fut détruite entièrement, et le pays devint une province romaine.

PUNT (Jean), peintre et comédien hollandais, né à Amsterdam, 1711; épousa Anne-Marie de Brûm, tragédienne distinguée, 1735; débuta sur le théâtre de sa ville natale, par le rôle de Rhadamiste, dans lequel il obtint beaucoup de succès. A la mort de sa femme, 1735, il quitta le théâtre et se remaria, 1748, à Marie-Anne Chicot, fille d'un marchand de tableaux. Il rentra au théâtre, 22 septembre 1755; devint concierge du théâtre d'Amsterdam, 1755; redevint veuf, 1771; se remaria, 1772; fut ruiné par l'incendie du théâtre d'Amsterdam, 11 mai 1775; éprouva de nouveaux déboires, 1777, et mourut le 18 décembre 1779. Il était également distingué comme graveur et comme peintre. On cite parmi ses productions les estampes représentant une suite de 36 tableaux, que Rubens avait peints pour la grande église des jésuites d'Anvers, incendiés en 1718. Il a gravé un *Corps de garde* d'après Troost; le *Cortége funèbre du stathouder Guillaume IV.* Il peignait également l'histoire, le paysage et le portrait.

PUNTIDO, couvent situé entre Milan et Bergame, célèbre par la formation de la première ligue lombarde, par laquelle Milan, Vérone, Vicence, Trévise, Brescia, Bergame, Mantoue, Crémone, Parme, Plaisance, Reggio, Modène, Bologne, se confédérèrent en avril, 1167, sous l'influence du pape Alexandre III, contre l'empereur Frédéric Barberousse, qui se vit obligé de quitter précipitamment l'Italie, 1168. Toute l'Italie entra ensuite dans la ligue lombarde. Frédéric, defait à Lignano, 1176, signa la paix de Venise, 1177.

PURCHAS (Sam.), ecclésiastique anglais, né dans le comté d'Essex, 1577, mort, 1628, chapelain de l'archevêque de Cantorbéry; fit paraître un beau recueil de *voyages*, 1613 et 1626.

PURIFICATION, cérémonie des juifs, ordonnée dans le *Lévitique*, où il est dit que la femme qui aurait mis un enfant au monde demeurerait 40 jours dans la maison, si elle était accouchée d'un garçon, et 80 si c'était une fille; et qu'après ce temps elle irait au temple, où elle offrirait pour son enfant un agneau avec un petit pigeon ou une tourterelle; mais que si elle était pauvre, elle n'offrirait que deux tourterelles ou deux pi-

geons. La fête de la Purification, parmi les chrétiens, a été instituée pour honorer le mystère du jour auquel la vierge Marie alla au temple et y présenta Jésus, pour qui elle donna une paire de tourterelles. C'est pourquoi cette fête est aussi appelée la *Présentation de Jésus au temple*. Les Grecs la nommaient *Hypapante*, c'est-à-dire rencontre, parce que Joseph et Marie, tenant l'enfant Jésus, se rencontrèrent dans le temple avec Siméon et Anne la prophétesse. Cette fête fut établie sous l'empire de Justinien et sous le pontificat du pape Vigile, 542. On introduisit ensuite la coutume d'allumer des cierges et de les porter en procession. Cette pratique fut établie dans les églises d'Orient et d'Occident au 7e siècle.

PURITAINS, secte de régicides calvinistes; s'élevèrent en Angleterre en 1565, 1568 ou 1569. Ils avaient la prétention de pratiquer seuls le christianisme dans toute sa pureté. Buston, Colman, Hallenkgam, Bensen, etc., furent les principaux auteurs de cette secte, qui excita souvent de furieuses séditions en Angleterre. Ils voulaient que l'on crût qu'ils étaient plus purs que les autres dans la religion. Il en est plusieurs entre eux qui rejettent non-seulement les cérémonies de l'Église anglicane, mais encore toutes les liturgies, sans en excepter l'oraison dominicale. Cette secte, quoique persécutée par Élisabeth, devint de plus en plus puissante, et acquit, sous le règne suivant, la consistance d'un parti. Une grande partie d'entre eux se réfugia en Amérique, où ils peuplèrent le Massachusetts, fondèrent New-Plymouth, New-Haven, etc. Ils jouèrent un grand rôle dans la double chute des Stuarts.

PUSSORT (Henri), conseiller d'État, né en 1615, mort, 1697; partagea la haine de Colbert, son neveu, contre Fouquet, dont il fut un des juges. Il travailla à la rédaction des ordonnances de 1667 à 1670, pour la réformation de la justice et l'abréviation des procès.

PUTSCH (Élie), *Putschius*, philologue, né à Anvers, 1580, mort en 1605; publia les écrits de 53 grammairiens anciens, sous le titre de *Grammaticæ latinæ auctores antiqui*, Hanau, 1605.

PUTNAM (Israël), l'un des soutiens de l'indépendance américaine, naquit à Salem (Massachusetts), vers 1718. En 1755, l'État de Connecticut le mit à la tête d'une compagnie, lors de la guerre avec la France. A la nouvelle de la bataille de Lexington, il lève un régiment et vole au secours de l'insurrection nationale. Nommé major général, il gagne la bataille de Bunker's-hill et se distingue dans toutes les occasions. Atteint de paralysie, il fut forcé de quitter la carrière militaire, et mourut en 1790.

PUY (Le), dit aussi le *Puy-en-Velay* et le *Puy-Notre-Dame*, *Civitas Vellavorum et Anicium* chez les anciens, et *Podium* au moyen âge, chef-lieu du département de la Haute-Loire, à 503 kil. est de Paris; 14,925 habitants. Le Puy était déjà, au 8e siècle, une cité importante. Les Sarrasins, qui s'en étaient emparés et en avaient fait une place forte très-redoutable, en furent chassés par Charlemagne, 774. Quoiqu'un titre, portant la date du 9 avril 924, ne lui donne que le titre de bourg, il est positif que ce bourg avait déjà acquis une très-grande importance, car le siége épiscopal de Ruessium y fut transféré vers le milieu du 10e siècle. Cette ville passa, 975, sous la domination des comtes d'Auvergne, et sa cathédrale célèbre, Notre-Dame du Puy, fut visitée, 1029, par le roi Robert, qui y alla en pèlerinage. Louis le Jeune séjourna dans cette ville en 1138, 1146, 1162 et 1169. Le roi d'Aragon y eut une entrevue avec saint Louis, 1213, et ce dernier y séjourna trois jours à son retour de la terre sainte, 1254. Philippe le Hardi y fit un séjour, 1283, et son fils, Philippe le Bel, en 1290. Les Bourguignons tentèrent vainement de surprendre cette ville, 1419. Louis XI, qui s'y rendit en pèlerinage, 1476, s'arrêta à 5 lieues de la ville et se rendit, pieds nus, jusqu'à la cathédrale, qu'il gratifia de 390 écus d'or, de riches présents et de grands priviléges. François Ier, qui la visita, 1533, et qui y fut reçu avec une grande magnificence, fit ajouter de nouvelles tours aux fortifications et rétablit celles du rocher de Corneille. Le lieutenant du fameux baron des Adrets, qui avait tenté de se rendre maître du Puy, 1562, en fut honteusement repoussé par ses valeureux habitants. Le vénérable évêque du Puy, Antoine de Senectère, sauva tous les religionnaires de l'horrible massacre de la Saint-Barthélemy en leur donnant asile dans son palais, 1572. Le comte de Châtillon, François de Coligny, tenta vainement de surprendre la ville du Puy, 1585. Elle embrassa le parti de la Ligue, 1589, et ne rentra sous l'obéissance du roi qu'en 1596. En 1781 on a fait des réparations très-importantes à la cathédrale, qui est l'une des plus belles églises de France.

PUY (Raimond du), 2e chef de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, succéda à Gérard, instituteur de l'ordre, 1118. Il rendit cet ordre militaire, divisa les membres en trois classes (chevaliers, servants et chapelains), s'illustra par ses exploits; prit Ascalon, 1153, et mourut en 1160.

PUYLAURENS (Ant. de **LAGE**, duc de), du Languedoc; suivit Gaston, duc d'Orléans, dans ses deux retraites à Bruxelles et en Lorraine, le réconcilia avec le roi, et reçut de Richelieu, en récompense, la seigneurie d'Aiguillon, érigée en duché-pairie, sous le titre de Puylaurens; épousa Marguerite-Philippine de Coislin, 1634; fut conduit à Vincennes, 1634, comme entretenant des dissensions entre les deux frères, et mourut en prison, la même année.

PUYSÉGUR (Jacques de **CHASTENET**, vicomte de), lieutenant général, né, 1600; mort, 1682; d'une ancienne famille d'Armagnac; servit pendant 41 ans, eut part à 30 combats et à 120 siéges, sans avoir jamais été blessé. Il laissa des *Mémoires* de 1617 à 1658, publiés en 1747, et reproduits dans la collection Petitot. — Puységur (Jacq.-Fr. de Chastenet, marquis de), fils du précédent, né, 1675, mort, 1743; entra au service, 1677, et devint maréchal de France, 1734. Il laissa un écrit intitulé *l'Art de la guerre*. — Puységur (Pierre-Louis de Chastenet, comte de), né, 1727, mort, 1807, 2e fils du précédent, fut ministre de la guerre au commencement de la révolution de 1788, et donna sa démission, 1789. — Puységur (Ant.-Hyac.-Anne de Chastenet, duc de), né, 1752, mort, 1809, petit-fils du maréchal; servit dans la marine; dressa, par ordre du gouvernement, les cartes de tous les débouquements de Saint-Domingue; émigra, 1791; joignit l'armée de Condé; passa au service de l'Angleterre, puis du Portugal; devint contre-amiral de la flotte portugaise; reçut à son bord le roi de Naples Ferdinand VII et sa famille, les conduisit en Suède, 1793, et revint en France, 1803. — Puységur (Arnaud-Marie-Jacq. de Chastenet, marquis de), petit-fils du maréchal, fils de Pierre-Louis, né en 1782, mort en 1825; servit dans l'artillerie; se trouva comme major de tranchée au siége de Gibraltar, 1782; commanda l'école de la Fère, 1792; donna sa démission; fut en prison à Soissons pendant 2 ans, pour avoir correspondu avec ses deux frères émigrés, et se retira dans sa terre de Buzancy. Il fut maire de Soissons, 1800 à 1805. Il se rendit célèbre par la propagation du magnétisme animal, et observa, le premier, le merveilleux phénomène du som-

nambulisme magnétique. Il eut part aux trois recueils intitulés : *Annales de magnétisme, Bibliothèque magnétique, Archives du magnétisme.* Il a donné, la même année, *Mémoire pour servir à l'histoire du magnétisme*, 1788; *Recherches sur l'homme dans l'état de somnambulisme*, 1811.

PUYVERT (Le marquis Bernard-Emmanuel-Jacques de), né dans le Midi, vers 1770, entra fort jeune au service, et était major en second du régiment de Guienne à 21 ans. Il émigra en 1790, et devint aide de camp du comte d'Artois à Coblentz. Rentré en France pour y servir les intérêts des Bourbons, il fut arrêté à Belleville, 1804, et il ne sortit de prison qu'en 1812. Ayant pris part à la conspiration de Mallet, il fut arrêté de nouveau et enfermé à Vincennes, puis transféré à Angers, où il resta jusqu'à la restauration, qui le fit lieutenant général, et lui donna le commandement de Vincennes, qu'il garda jusqu'en 1830. Mort en 1852.

PYDNA, d'abord *Citron*, aujourd'hui *Chitro* ou *Kitros*, ville de Macédoine, en Piérie, fut prise par Archelaüs Ier, roi de Macédoine. Olympias y soutint un siége célèbre contre Cassandre, 316 av. J.-C. La victoire décisive de Pydna, par Paul-Émile sur Persée, 168, mit fin au royaume de Macédoine, qui fut alors réduit en province romaine.

PYGMALION, roi de Tyr, frère de Didon, régnait au 9e siècle av. J.-C., 874-827 av. J.-C. Il tua Sichée, son beau-frère, pour s'emparer de ses trésors; força Didon à fuir, et fut empoisonné par sa femme Astarbé.

PYM (John), homme d'État anglais, né en 1584, mort en 1643; prit part, sous Charles Ier, à la rédaction de l'acte d'accusation contre Buckingham; fut un des membres les plus énergiques du parlement de 1640, ainsi que du long parlement.

PYRAMIDES, monuments d'Égypte, de forme carrée, étaient consacrées autrefois à la sépulture des rois ou des animaux sacrés. Les plus célèbres sont celles de Chéops, ayant 243 mètres de large à leur base, 150 mètres de haut; de Chéphrem, 102 mètres à la base, 133 mètres de haut; de Mycerinus, 93 mètres à la base, 54 mètres de haut. Elles furent érigées vers le 15e et le 12e siècles av. J.-C., et subsistent encore aujourd'hui sous le nom de Pyramides de Djizeh. Le nom de pyramides leur vient probablement du mot *pyr*, feu, parce qu'elles se terminent en pointe comme une flamme.

PYRAMIDES (Bataille des). Bataille que le général Bonaparte gagna sur les mameluks, près des pyramides de Memphis ou de Djizeh, 21 juillet 1798.

PYRARD (Fr.), voyageur, né à Laval, 1575, s'embarqua à Saint-Malo, 1601; fit naufrage sur les Maldives, tomba entre les mains d'un prince de Bengale, servit deux ans chez les Portugais, éprouva une foule d'aventures, et revint, par l'Espagne, en France. Il publia la relation de ses voyages, sous le titre de *Discours du voyage des Français aux Indes orientales*, Paris, 1611. Il a été depuis publié sous le titre de *Voyage des Français aux Indes orientales, Maldives, Moluques, et au Brésil*, Paris, 1615.

PYRÉNÉES (Traité des). Ce traité eut lieu dans l'île des Faisans, sur la Bidassoa, au pied des Pyrénées. Négocié par Mazarin et Louis de Haro, 1659, signé par Louis XIV et Philippe IV, ce traité laissait à la France le Roussillon, presque tout l'Artois, et plusieurs places sur la frontière des Pays-Bas; il donnait à Louis XIV l'infante Marie-Thérèse pour épouse, et stipulait renonciation pour la France à toute éventualité de succession aux possessions de la branche Autriche-Espagne.

PYRRHON, philosophe grec, chef des sceptiques, né à Élis (Péloponèse), florissait, 340 av. J.-C., et mourut 288 ou 304, à l'âge de plus de 90 ans. Il quitta la peinture, sa première profession, pour suivre les leçons du professeur Anaxarque, qu'il suivit en Asie, pendant l'expédition d'Alexandre. Devenu grand prêtre à Élis, il obtint ensuite à Athènes le droit de cité. Il prétendit que rien n'étant certain, on pouvait, à chaque proposition, opposer une proposition contraire également probable : qu'alors le sage doit suspendre son jugement, et soumettre à l'examen, *scepsis*, d'où vient le nom de *secptique* que prirent ses disciples. Ses maximes étaient : *non liquet, nil potius.* Il passe pour avoir le premier réuni en système le doute absolu; c'est pourquoi ce système, qu'on nomme ordinairement *scepticisme*, est aussi appelé *pyrrhonisme*, du nom de son auteur.

PYRRHUS, roi d'Epire, fils d'Eacide, partagea le trône avec son frère Néoptolème, à la mort de son père, 313 av. J.-C.; laissa à ce prince le gouvernement du royaume; combattit à la bataille d'Ipsus, 301, sous les drapeaux de Démétrius Poliorcète; alla en Égypte comme otage près de Ptolémée; épousa Antigone, fille de Bérénice; revint en Epire, 295, et s'empara du trône après avoir tué Néoptolème dans un festin. Devenu maître de la Macédoine sur Démétrius, il y fut reconnu roi, 291, et ne s'y maintint que 7 mois. Les Tarentins l'appelèrent en Italie, 280; il remporta sur les Romains les victoires d'Héraclée, 279, et d'Asculum, 278; délivra la Sicile des Carthaginois et de ses petits tyrans; gouverna le pays et en fut chassé au bout d'une année. De retour en Italie, il fut vaincu à Bénévent par Curius Dentatus, 274; retourna en Épire, soumit de nouveau la Macédoine; tenta la conquête du Péloponèse, 273; échoua au siége de Sparte, et fut tué à la prise d'Argos, par une tuile qu'une vieille femme lança sur lui du haut d'un toit.

PYTHAGORE, *Pythagoras*, philosophe grec, né à Samos, 584 ou 608 av. J.-C., voyagea en Egypte; se fit initier aux mystères de Bacchus et d'Orphée; s'établit à Crotone en Italie, 540; fonda l'école italique, et se fit un grand nombre de disciples, sur lesquels il exerçait un empire absolu; si on leur demandait raison de leurs dogmes, ils répondaient seulement : *Le maître l'a dit.* Pythagore mourut à Métaponte, 504, 500 ou 489, dans une émeute suscitée contre les pythagoriciens par les tyrans de l'Italie, qui redoutaient leur influence. Il avait pris le nom de *philosophe*, ou ami de la sagesse, au lieu du nom un peu ambitieux de *sage*, qu'avaient porté ses devanciers. Nous n'avons aucun écrit de lui; il existe seulement sous son nom des préceptes moraux, connus sous le nom de *vers dorés.*

PYTHÉAS, astronome et voyageur, vivait au commencement du 4e siècle av. J.-C. Il fut envoyé par Marseille, sa ville natale, dans le Nord pour y faire des découvertes; côtoya l'Hispanie, l'Aquitaine, l'Armorique; parcourut la Manche, franchit le Pas-de-Calais, et parvint à Thulé (les îles Shetland, ou, selon d'autres, le Jutland). Il ne reste que quelques fragments de ses écrits, dans Pline et Strabon. Pythéas fut le premier, dit-on, qui soupçonna la liaison des marées avec le cours de la lune.

Q

Q. 17e lettre de notre alphabet et la 13e des consonnes. Cette lettre muette semble aussi inutile que le K; parce que le C peut avoir la même signification, et servir à leur place. Aussi elle n'a pas toujours été en usage chez les Latins, qui apparemment l'empruntèrent du Kooh des Hébreux, et ne l'ont employée que pour joindre l'U vocal avec une autre lettre vocale. Il est facile de remarquer que le Q ne peut se mettre dans la diction sans l'U. Les Latins changent souvent cette lettre en C : *Sequor, secutus, loquor, locutus.* Les Français, les Italiens et les Espagnols ont emprunté la lettre Q des Latins. La langue anglaise l'emploie plus souvent que les Allemands, chez lesquels l'usage de cette lettre est rare aussi bien que chez les Hongrois et les Esclavons, qui ne s'en servent que pour les mots tirés du latin. Comme lettre numérale, chez les anciens elle signifiait 500, et 5,000 quand on mettait dessus une barre.

QUADES, *Quadi,* peuples de l'ancienne Germanie, qui, selon Cluvier, habitaient entre le Danube, la Bohême et la rivière de Marck, et qui depuis s'étendirent dans la Hongrie, entre les villes célèbres d'Erlaw et Vaccia. Les Quades, qui étaient extrêmement belliqueux, se joignirent aux Marcomans, 166 de J.-C.; passèrent le Danube et se jetèrent avec eux sur les terres de l'Empire, 168. Marc-Aurèle leur fit la guerre avec succès; et ce fut durant cette expédition que les soldats chrétiens de la légion Mélitine obtinrent par leurs prières de l'eau du ciel et sauvèrent ainsi l'armée romaine près de périr de soif, 174. Ce prodige rendit pour quelque temps la paix à l'Église, presque toujours persécutée, soit par les empereurs, soit par les gouverneurs des provinces. Quoique complétement défaits par cet empereur, les Quades se montrèrent encore sous Caracalla et Gallien, 211-268, et forcèrent même le premier de ces empereurs à acheter la paix; ce qui ne l'empêcha pas de se décorer du titre de Germanique. Sous Valentinien, ils s'étaient avancés jusqu'à Aquilée, 370; mais cet empereur les chassa pour toujours de la Pannonie; les poursuivit jusque dans l'Illyrie, et brûla presque toutes leurs villes, 375.

QUADRA ET VANCOUVER, île du grand océan Atlantique, sur la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale. Les Anglais y avaient établi un comptoir, 1786; mais les Espagnols détruisirent tous leurs établissements, 1789, et ce fut à l'occasion du combat sanglant que s'y livrèrent l'Espagnol Quadra et l'Anglais Vancouver, que cette île reçut leur nom. Cependant les Anglais s'y établirent de nouveau, et depuis, ils y font avec les indigènes un commerce de pelleteries assez étendu.

QUADRATUS, disciple des apôtres, fut fait, l'an 125, évêque d'Athènes après Publius. Pour adoucir l'esprit de l'empereur Adrien, qui persécutait les chrétiens, il lui présenta, 128, une apologie où il lui faisait connaître l'innocence de ceux qu'il persécutait avec tant de cruauté. Il composa sur ce sujet un excellent discours qui porta ce prince à faire cesser la persécution, 129.

QUADRIGARIUS (Quintus-Claudius), historien romain, florissait du temps de Sylla, 80 av. J.-C. C'est le plus ancien des auteurs qui écrivirent les annales de la république. Cet historien est souvent cité par Tite-Live et Aulu-Gelle. Les seuls fragments de ses ouvrages qui soient parvenus jusqu'à nous ont été recueillis par Haverkamp dans son édition de *Salluste,* Amsterdam, 1742, in-4°.

QUAKERS ou TREMBLEURS, nom d'une secte religieuse dont les membres se donnèrent le nom de *Société chrétienne des amis;* elle prit naissance en Angleterre, 1647, par Georges Fox, cordonnier de Leicester. — Malgré leur foi sincère en J.-C., les quakers n'admettent aucun sacrement, pas même le baptême, ni la cène. Quatre dogmes font la base principale de leur doctrine : 1° l'autorité civile ne peut exercer aucun droit sur la croyance religieuse; 2° les serments exigés par l'autorité civile sont illicites, et ils se bornent, quand les circonstances l'exigent, à une simple déclaration négative ou affirmative; 3° la guerre est une chose illégitime, aussi refusent-ils de porter les armes et de se livrer à aucune réjouissance à l'occasion d'une victoire; 4° les ministres doivent être nourris par les offrandes des fidèles, comme les apôtres, et tout quaker peut être reconnu ministre, sans forme de consécration quelconque; tout individu de la société, sans distinction d'âge ni de sexe, peut prendre la parole dans les assemblées. Dans les premières années de leur établissement, les quakers manifestèrent leur enthousiasme, dans tous leurs exercices de piété, par des contorsions et des tremblements, et c'est ce qui leur fit donner le nom de *Trembleurs.* Dès 1650, leur secte prit une extension considérable dans le nord de l'Amérique. La singularité de leurs manières, l'usage qu'ils ont de tutoyer tout le monde, et de ne jamais découvrir leur tête, pas même devant le roi, leur attirèrent des persécutions sans nombre, et les firent renfermer comme fous; enfin, l'acte de tolérance, par lequel il leur fut permis de vivre à leur guise, fut publié en Angleterre, 1689. Dès l'an 1658, ils s'étaient répandus sur le continent, et avaient fondé plusieurs établissements en Hollande. En 1660, ils débarquèrent en grand nombre dans le New-Jersey et reçurent de Guillaume Penn, qui, avec Robert Barclay et Samuël Fisher, furent les principaux propagateurs de la nouvelle doctrine, le vaste territoire de la Pensylvanie, 1684. Les quakers, qui, par la pureté de leurs mœurs et leur grande probité, sont très-estimés en Angleterre et aux États-Unis, forment aujourd'hui, dans les provinces du centre seulement, dans le Rhode-Island, le Maryland et la Pensylvanie, une population de 300,000 âmes. — Devant tous les tribunaux, ils sont crus sur leur simple déclaration et sans prêter serment.

QUARANTAINE, nombre de quarante ou à peu près. — On désigne ainsi le délai que les sociétés sanitaires imposent dans les ports de mer aux navires venant des pays infestés de maladies contagieuses et pestilentielles. Les quarantaines, plus ou moins longues, suivant que les pays parcourus sont plus ou moins infestés, se font dans des lieux entourés d'un triple rempart, appelés lazarets. Ce ne sont pas seulement les personnes, mais

les marchandises provenant de ces contrées, qui sont soumises à ce régime sévère. Ce fut Barnabo, seigneur de Milan, qui, le premier, enjoignit de purifier, avec le plus grand soin, tout ce qui proviendrait des pestiférés, auxquels il interdit, sous peine de mort, l'entrée de la Lombardie, 1383. — Les Vénitiens, pour concilier l'intérêt de leur commerce dans le Levant avec les précautions commandées par le soin de la santé publique, bâtirent, dans l'île Saint-Lazare, des auberges de quarantaine (*Lazzaretto*), 1423-1468. Ce fut aussi dans cette ville que furent établis les premiers établissements réguliers des quarantaines, 1484. Les conseils de santé, sous l'autorité desquels se trouvent placés tous les établissements de quarantaines, ont toujours possédé, et possèdent encore aujourd'hui un pouvoir sans bornes et l'autorité la plus absolue sur tout ce qui concerne leurs attributions. En 1504, le sénat de Venise investit les commissaires de santé du droit d'emprisonner et même de mettre à mort tout individu infesté de la peste qui transgresserait le moindre de leurs règlements, et déclara même, 1585, que leur sentence ne serait susceptible d'aucune espèce d'appel. — Saint Charles Borromée, archevêque de Milan, fit élever dans cette ville, un immense lazaret, 1582. — En France, ce ne fut guère qu'après la peste qui éclata à Marseille, 1589, que l'on vit s'élever, pour la première fois, des établissements que les vieux historiens désignent sous le nom d'infirmeries, qui, dans la suite, prirent celui de lazarets, et raisonnablement, on ne peut assigner de date plus ancienne à la fondation, en Europe, de ces établissements utiles, du moins d'une manière régulière; car ce ne fut que vers l'an 1665 que les nations commerçantes de l'Europe délivrèrent les premières lettres de santé. On ne peut nier que la diminution des maladies populaires ne soit due à la fondation de ces utiles établissements. — La peste, qui est endémique dans le Levant, ne s'y maintient et ne s'y propage que par l'absence de toutes précautions; car elles sont condamnées comme des nouveautés impies proscrites par le Coran. Le pacha d'Égypte cependant établit un lazaret au Caire, 1812; mais par ordre du divan de Constantinople, 1814, une frégate y fut expédiée et le détruisit de fond en comble. Depuis son émancipation, le vice-roi l'a réédifié, et les mesures de précautions et les quarantaines sont observées dans toute l'étendue de ses États.

QUARANTE HEURES. Les prières de quarante heures ont été ainsi appelées parce qu'à leur institution elles devaient durer ce temps sans aucune interruption. Leur origine ne remonte pas plus haut qu'à l'an 1560. Ce fut effectivement en cette année que le pape Pie IV permit à l'archiconfrérie de Rome de les célébrer, et accorda des indulgences à tous ceux qui y assisteraient. Saint Charles Borromée, archevêque de Milan, obtint le même privilége pour les églises de son diocèse; car, dès le 1er concile qu'il tint, 1565, il ordonna que cette dévotion serait entretenue; ce qui ferait supposer qu'elle y était déjà établie. Dans le second, tenu en 1569, sous le pontificat de Pie V, il défendit de célébrer les prières de quarante heures, sans la permission de l'évêque, et dans le quatrième, 1576, sous le même pontificat, il dressa quelques règlements concernant la manière de les célébrer. Lorsque saint Charles faisait ces règlements, cette dévotion n'était pas encore fort répandue en Italie. Elle ne fut étendue à toutes les églises de Rome que sous le pontificat de Clément VIII, par une bulle du 21 novembre 1592. Deux ans après, elle passa dans le comtat Venaissin, et le concile tenu à Avignon, 1594, adopta les règlements faits à ce sujet par saint Charles. Depuis ce temps, elle s'est insensiblement accréditée et répandue. Paul V la confirma dans une bulle du 10 mai 1606. Elle a été depuis admise en France, où elle paraît avoir commencé chez les pères carmes déchaussés. Urbain VIII, qui par une bulle du 10 mai 1624 avait accordé aux églises de ces pères de la congrégation d'Italie le privilége de célébrer les prières de quarante heures, ayant adressé cette même bulle à ceux qui venaient d'être établis à Paris, et qui étaient une branche de cette congrégation, ces prières furent célébrées solennellement dans leur église. Depuis ce temps, elles sont devenues communes, elles sont ordinaires ou extraordinaires. Les ordinaires sont fixées aux trois jours qui précèdent le carême. Les extraordinaires ne se célèbrent que dans les calamités publiques, de l'ordre de l'évêque et du consentement des magistrats.

QUARTODÉCIMANS. On donna ce nom depuis le concile de Nicée à ceux qui s'obstinaient, contre la défense de ce concile, à célébrer la fête de Pâques le quatorzième jour de la lune, en quelque jour de la semaine qu'il arrivât, à l'imitation des Juifs. Cette dispute, touchant le jour de Pâques, s'était élevée sous le pontificat de Victor, l'an 188 de J.-C., entre ce pape et les évêques d'Asie. Ce pontife ayant voulu obliger les évêques d'Asie à suivre la pratique de l'Église de Rome, et ceux-ci n'ayant pas voulu se soumettre, ce pape les déclara excommuniés dans des lettres qu'il adressa à toutes les Églises. Ces Églises, tant celles qui étaient dans la pratique des Églises d'Asie que celles qui suivaient l'usage de Rome, n'approuvèrent pas la rigueur de Victor; et, malgré ses lettres, toutes les Églises d'Asie demeurèrent dans la communion de l'Église universelle. Cependant la différence de pratique subsista jusqu'au concile de Nicée, 325. Ce concile fit un règlement général par lequel il obligea toutes les Églises de célébrer la pâque le jour du dimanche d'après le 14 de la lune, et l'empereur Constantin, 326, publia ce décret par tout l'empire romain. Nonobstant cette décision, il y eut quelques Églises et quelques évêques qui s'obstinèrent à conserver leur usage de célébrer la pâque le quatorzième jour de la lune. Ils furent définitivement regardés comme rebelles et schismatiques, et on les appela *tessaradecatites* ou *quartodécimans*.

QUATRE-TEMPS, jeûnes de l'Église romaine dans les quatre saisons de l'année pendant trois jours d'une semaine. Suivant quelques historiens, l'institution de ce jeûne remonterait jusqu'aux apôtres, et suivant d'autres, jusqu'au pape Calixte. Il est certain, toutefois, que le jeûne des Quatre-Temps était établi dans l'Église romaine sous le pontificat de saint Léon, 440. L'observation de ce jeûne passa de l'Église romaine dans toutes les autres Églises d'Occident, mais sans uniformité. Dans le concile de Mayence que Charlemagne fit assembler, 813, il est parlé du jeune des Quatre-Temps comme d'une chose se pratiquant en France tout nouvellement. Enfin ce jeûne fut définitivement réglé, afin qu'il fût observé d'une manière uniforme par toute l'Église universelle, par décret du pape Grégoire VII, 1198.

QUATREMÈRE DE ROISSY (Jean-Nicolas), né à Paris, 3 juillet 1754, fut reçu conseiller au Châtelet, septembre 1781; fut rapporteur dans les affaires de Bezenval et Favras, 1790, et était secrétaire de la section de la Fontaine de Grenelle, le 13 vendémiaire. Nous avons de lui : *Recherches sur la vie et les écrits d'Homère*, 1799; *Londres pittoresque*, 1819; *Adélaïde*, 1820; les *Deux solitaires*, 1821; l'*Ermite écossais*, 1822; *Règne de Louis XIV*, 1826, etc.

QUATREMÈRE DISJONVAL (Denis-Bernard), son

neveu, né à Paris, 4 août 1754, s'adonna de bonne heure à l'étude des sciences physiques, et remporta, 1774, le prix proposé par l'Académie royale de Paris sur l'analyse chimique de l'indigo et l'examen de tous les phénomènes que présente l'emploi de cette fécule dans les arts. Il fut ensuite couronné par l'Académie de Rouen, 1780, pour son *Analyse des terres calcaires*; enfin ses *Recherches expérimentales sur la cause des changements de couleurs dans les corps opaques* lui ouvrirent les portes de l'Académie des sciences, 1782. En 1796, M. Quatremère Disjonval entra dans la carrière politique; ce fut, selon lui, d'après ses pronostics aranéologiques que le passage des Alpes fut décidé, 1800; il tenta le passage du Simplon en qualité de chef d'état-major d'une division organisée à cet effet, et le succès qu'il obtint le détermina à tracer le plan d'une route militaire à travers les Alpes, plan qui fut justement apprécié du ministre de la guerre, Berthier. Depuis cette époque les idées bizarres de M. Disjonval, telles que *le besoin de l'eau est le premier principe auquel il faut rapporter toutes les inventions de l'esprit humain*, etc., le firent regarder par beaucoup de personnes comme n'ayant pas toujours l'entier usage de sa raison. Cependant M. Disjonval alla en Hollande, et y remplit avec distinction la place de premier commissaire inspecteur des corderies de la marine militaire. De retour en France, il y fit fleurir l'enseignement mutuel; enfin réfugié à Marseille, 1828, il y vécut dans la retraite la plus absolue. Outre ses deux ouvrages couronnés aux Académies de Paris et de Rouen, nous avons de lui : *Collection de mémoires chimiques et physiques*, 1784; *Essai sur les cotons des diverses parties du monde*, etc.

QUATREMÈRE DE QUINCY (Antoine-Chrysostome), frère puîné du précédent, naquit à Paris, 1785, fut membre de l'Assemblée des représentants de la commune de Paris, 1790, et élu député à l'Assemblée législative, 1791. Il défendit le ministre Molleville, 1er février 1792; combattit la proposition de déclarer la patrie en danger, 10 juillet; se prononça pour le général Lafayette qu'on voulait décréter d'accusation, 8 août, et fut, au sortir de la séance, l'un des députés les plus gravement insultés par les sicaires de Marat. Après une détention de 13 mois sous le régime conventionnel, M. Quatremère présida la section de la Fontaine de Grenelle, 1795, et fut l'un des chefs de l'insurrection des 13 et 14 vendémiaire. Condamné à mort par contumace, il reparut, 1796, et fut acquitté, 25 juillet. Nommé député au conseil des Cinq-Cents, mars 1797, il fut porté sur la liste de proscription du 19 fructidor, 5 septembre 1797. Rappelé, décembre 1799, par le gouvernement consulaire, il fut nommé membre du conseil du département de la Seine, et devint secrétaire général, 20 juillet, et nommé fut intendant des arts et monuments publics, 24 octobre 1814. Membre de l'Académie des inscriptions, et attaché à la rédaction du *Journal des savants*, 1816, il fut nommé à la chaire de professeur d'archéologie, 1818, qu'il abandonna à son suppléant M. Raoul-Rochette. Nommé membre de la chambre des députés par le département de la Seine, 1820, il se démit bientôt de toutes les fonctions publiques, et même du conseil municipal de Paris, 1826. Nous avons de lui : *Quel fut l'état de l'architecture égyptienne*, 1785; *l'Art du dessin en France*, 1790; *de l'Imitation dans les beaux-arts*, 1823; *Monuments et ouvrages d'art antique restitués d'après les descriptions des écrivains grecs et latins*, 1828; *Dictionnaire d'architecture*, 1829, etc.

QUATREMERE (Étienne-Marc), l'un des plus savants orientalistes d'Europe, naquit à Paris, 12 juillet 1782. Il se livra avec ardeur aux travaux qui pouvaient lui ouvrir l'entrée de l'école polytechnique, et à l'étude des langues orientales; il fut nommé professeur de littérature grecque, 1809; membre de l'Académie des inscriptions, 1815; professeur de langue hébraïque au collége de France, 1819. M. Quatremère a publié : *Recherches critiques et historiques sur la langue et la littérature de l'Égypte*, 1808; *Mémoire géographique et historique sur l'Égypte*, 1811; *Observations sur quelques points de la géographie de l'Égypte*, 1812; *Table des crues du Nil*; *Notices sur la version copte de Daniel et des petits prophètes*; *Lexique syriaque*; *Lexique arabe*; *Lexique de la langue des Turcs orientaux ou djaganaires*; *Dictionnaire persan*; *Dictionnaire arménien*, 1814-1828, etc.

QUEBEC, grande, et belle ville de l'Amérique septentrionale, capitale du Canada, sur le Saint-Laurent et le Saint-Charles, par 46° 47' latitude nord, 73° 30' longitude ouest, avec des fortifications considérables, et une rade belle et spacieuse où peuvent aborder les plus gros vaisseaux, fut fondée par les Français, 1608, et érigée en évêché par le pape Clément X, 1671. Les Anglais s'en rendirent maîtres, 1629; mais ils furent obligés d'évacuer la place, 1632. Depuis cette époque, ils essayèrent vainement de la reprendre, 1690-1711; et cette place, dont Samuël de Champlain avait été le premier gouverneur, et François de Laval, mort, 1708, le premier évêque, resta au pouvoir des Français jusqu'en 1759. Elle fit retour aux Anglais d'une manière définitive, par la paix de 1763. En 1776, les Américains tentèrent de la leur enlever; mais ils échouèrent dans leur entreprise.

QUEDLINBOURG, ville de Prusse, dans la régence et à 11 lieues de Magdebourg, sur la rivière de Bude, avec une abbaye célèbre de dames autrefois religieuses de l'ordre de Saint-Benoît, et présentement chanoinesses régulières de la Confession d'Augsbourg. Cette abbaye fut fondée, 932-936, par Henri l'Oiseleur, roi de Germanie, et par la reine Mathilde, sa femme, qui y choisirent leur sépulture. Cet empereur lui assigna un territoire de 11,000 hausses de terre, et la housse contient environ 30 arpents. Aussi les abbesses de Quedlinbourg tranchaient-elles de l'évêque; elles traitaient l'abbé de fils dans les rescrits qu'elles lui adressaient, et se donnaient même des airs de papesses en décrétant par l'autorité de saint Pierre. Elles étaient princesses immédiates de l'Empire, du cercle de la haute Saxe, et envoyaient des députés aux diètes. Cette abbaye passa à la Confession d'Augsbourg, sous l'abbesse Anne de Stolberg, 1539. En 1477, l'abbesse, qui s'était brouillée avec le magistrat, eut l'imprudence d'appeler à son secours l'électeur de Saxe, qui se rendit maître de la ville et de l'abbaye, et ne laissa à l'abbesse que la basse justice.

Conciles de Quedlinbourg. — Herman de Lorraine, que les partisans du pape Grégoire VII avaient élu roi des Romains pour l'opposer à l'empereur Henri IV, passa les fêtes de Pâques à Quedlinbourg, 1085, et y fit tenir un concile en présence du légat du saint-siége. On y prononça anathème contre l'antipape Guibert, contre les henriciens et contre plusieurs autres. En 1105, le prince Henri, fils de l'empereur Henri IV, qui s'était révolté contre son père, tint une assemblée à Quedlinbourg, et y fut absous de la part du pape par Gebhart, évêque de Constance. On y fit plusieurs règlements pour la réforme des mœurs, et on s'y éleva avec force contre l'incontinence des clercs et leurs dérèglements.

QUELEN (Hyacinthe-Louis, comte de), archevêque de Paris, pair de France et membre de l'Académie fran-

çaise, naquit à Paris, 18 octobre 1778; étudia au collége de Navarre, et fut, lors de la réorganisation du séminaire Saint-Sulpice, l'un des premiers élèves qui reçurent la prêtrise, 1807. Il devint bientôt après grand vicaire de l'évêque de Saint-Brieux; fut sacré évêque *in partibus*, et nommé coadjuteur de l'archevêque de Paris, 1er octobre 1817, et lui succéda dans son siége, 20 octobre 1821. Nommé membre de l'Académie française et pair de France, 1824, il se démit de sa qualité de pair, 1830, et mourut 31 décembre 1839. On a de lui : *Oraison funèbre de Louis XVI*, prononcée à Saint-Sulpice et à Saint-Roch, 1814, et celle du *duc de Berry*, prononcée à Notre-Dame, 1820.

QUELUS (Jacques de **LEVIS**, comte de), jeune seigneur de la cour de France, fut l'un des mignons de Henri III, et mourut, après s'être battu en duel contre d'Entragues, 27 avril 1578, à l'âge de 24 ans. Le roi lui fit élever un superbe mausolée dans l'église Saint-Paul.

QUENTIN (Saint), martyr en Vermandois, dans le 3e siècle, était Romain et fils du sénateur Sénon. Envoyé dans les Gaules avec saint Lucien et quelques autres, il pénétra jusqu'à Amiens, y prêcha l'Évangile et y fut arrêté. Conduit devant Riccius Varus, préfet du prétoire dans les Gaules, il fut conduit à Auguste, capitale du Vermandois, et là, ayant persisté dans la confession de Jésus-Christ, il fut percé de broches et de clous, et eut la tête tranchée, 31 octobre 287. Son corps, jeté dans la Somme, fut rapporté dans la ville d'Auguste, enterré sur une montagne tout près du lieu où il avait été trouvé. Saint Éloi, évêque de Noyon et de Vermandois, découvrit le corps de ce saint, 641, et le plaça dans son église. Il fut depuis transféré dans la grande église de Saint-Quentin, 825, et enfin transporté dans la ville de Laon, qui depuis prit le nom de Saint-Quentin, 893.

QUENTIN (Saint-), ancienne et jolie ville de France, chef-lieu de sous-préfecture avec une population de 18,000 habitants. Elle portait, sous la domination romaine, le nom d'*Augusta*, et prit celui du saint confesseur de la foi qui y souffrit le martyre sous les empereurs Dioclétien et Maximien, 303. Elle fut brûlée par les Vandales, 407, et saccagée par les Huns, 451. Détruite par les Normands et reconstruite par l'abbé Thierry dans le cours du 7e siècle, elle fut de nouveau brûlée par ces mêmes Normands, 883. Hugues de France s'empara de Saint-Quentin après deux mois de siége, 932. Herbert II y rentra, 933, mais elle retomba bientôt au pouvoir de Hugues. Elle fut assiégée et prise par les Lorrains, qui étaient venus au secours d'Herbert II et qui en rasèrent les fortifications. Raoul, comte de Vermandois, octroya une charte aux habitants de cette commune, 1102, qui fut abolié par le roi Philippe le Long, 1317, et rétablie par Philippe le Bel, 1322. Cette ville, qui, en 1179, avait été prise par le comte de Flandre et reprise par Philippe-Auguste, 1183, fut cédée au duc de Bourgogne par le traité d'Arras, 1435. Rendue à Louis XI, 1465, elle fit retour au duc de Bourgogne par les traités de Paris et de Conflans. Enfin, elle rentra sous la domination de la France, 10 décembre 1470. Philippe de Savoie l'investit à la tête de 60,000 hommes, 2 août 1557, et, le 10, le duc de Montmorency y perdit la célèbre bataille dite de Saint-Quentin. Enfin, rendue à la France par le traité de Cateau-Cambresis, elle fut évacuée par les étrangers, 16 décembre 1559. Elle fut fortifiée par Louis XIII et Louis XIV, et le canal de Picardie qui l'environne fut entièrement terminé en 1732.

QUENTIN (Bataille de Saint-). Cette bataille mémorable, perdue par l'imprudence du connétable de Montmorency, qui y fut fait prisonnier, fut gagnée sous les murs de la ville de ce nom, par Philibert, duc de Savoie, général en chef des troupes du roi d'Espagne Philippe II, 10 août 1557. Ce fut pour perpétuer le souvenir de cette action glorieuse que ce prince bâtit le palais de l'Escurial.

QUER-Y-MARTINEZ (Joseph), botaniste, naquit à Perpignan, 1695. Il entra au service du roi d'Espagne, et servit dans ses armées en qualité de chirurgien-major. Il passa une grande partie de sa vie à recueillir des graines et des plantes d'Espagne et d'Afrique; fonda le premier jardin botanique en Espagne; fut nommé par Ferdinand VI professeur de botanique au Jardin du roi, et publia, 1762, une *Flore espagnole*, qui fut continuée par son successeur Ortega, 1784.

QUERBŒUF (L'abbé), jésuite, né à Landernau, 1726, professa dans différents colléges avec beaucoup de distinction; sortit de France, 1792; se réfugia en Saxe, et mourut, 1799. Nous avons de lui une excellente édition des *Lettres édifiantes*, 26 vol., 1780-1785 ; *Mémoires pour servir à l'histoire du dauphin*, 1777; et une magnifique édition de *Fénélon*, in-4°, 1787-1792.

QUERENGHI (Antoine), né à Padoue, 1546, fut pourvu d'un canonicat à Padoue, et rappelé à Rome par Paul V, qui le fit camérier secret, référendaire de l'une et de l'autre signature, et prélat ordinaire. Il conserva les mêmes emplois sous Grégoire XV et Urbain VIII, et mourut à Rome, 1633. Le roi de France Henri IV, qui estimait les précieuses qualités de ce savant aimable, lui fit des offres considérables pour l'attirer en France; mais Querenghi ne voulut jamais consentir à se séparer de ses bienfaiteurs. Ses poésies latines et italiennes sont très-estimées. La meilleure édition parut à Amsterdam, 1725.

QUERINI (Ange-Marie), cardinal et littérateur vénitien, né, 1680; entra chez les bénédictins de Florence, 1698. Il visita l'Allemagne et la Hollande, vint à Paris, et séjourna quelque temps dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Enfin il fut élevé au siége épiscopal de Corfou et nommé cardinal, 1727. Ce prélat, qui était membre correspondant de l'Académie des inscriptions, mourut à Brescia, 1759. Il donna *Primordia Corcyræ ex antiquissimis monumentis*.

QUERLON (Anne-Gabriel **MEUSNIER** de), littérateur estimable, né à Nantes, 1702; obtint le privilége des *Petites Affiches* de Paris, 1752, et fut l'un des collaborateurs les plus distingués du *Mercure*, de la *Gazette de France*, du *Journal étranger* et du *Journal encyclopédique*. Il mourut à Paris, 1780. Nous avons de lui : les *Impostures indécentes*, le *Testament de l'abbé Desfontaines*, 1743-1746; des *Traductions* de Lucrèce, de Phèdre et des poésies d'Anacréon; *Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre terminée par la paix d'Aix-la-Chapelle*, 1658, et la *Continuation de l'Histoire des voyages* de l'abbé Prévost.

QUESNAY (Fr.), naquit à Mercy, 1694. Il exerça la chirurgie à Mantes, et devint successivement secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie, chirurgien du roi, professeur aux écoles de chirurgie, et enfin médecin ordinaire de Louis XV, 1737. Il suivit ce prince dans la campagne de 1744, et il en reçut, en récompense de ses services, des lettres de noblesse, avec des armoiries portant trois fleurs de pensées et cette devise : *Propter cogitationem mentis*. Élevé à la campagne, Quesnay s'était sans cesse occupé des moyens de rendre ses habitants plus heureux. Il publia, dans l'*Encyclopédie* et dans divers journaux de physique et d'agriculture, une foule de mémoires qui lui attirèrent bientôt des adeptes avec lesquels il fonda cette école tant vantée des économistes, qui compte parmi ses membres le célèbre

comte de Mirabeau. Quesnay mourut octogénaire, 1774. Outre une foule d'ouvrages sur la médecine et la chirurgie, nous avons de lui : *Essai physique sur l'économie animale*, 1736-1747, et *Physiocratie ou Constitution naturelle des gouvernements*, 1768.

QUESNEL (Pasquier), théologien, né à Paris, 1634, entra dans la congrégation de l'Oratoire, 1657, et devint directeur de l institut de Paris. Il joua un grand rôle dans les débats de religion, et se vit contraint, à cause de son attachement aux jansénistes, de se réfugier à Bruxelles. Il y fut même incarcéré, et ne recouvra sa liberté qu'en 1703. Le père Quesnel était allé fonder quelques églises jansénistes à Amsterdam, où il mourut, 1719. Ses fameuses *Réflexions morales sur les Actes et les Épîtres des apôtres*, qui furent la cause de tous ses malheurs, et soulevèrent contre lui tant de récriminations, parurent en partie, 1671, et furent imprimées pour la première fois, d'une manière complète, 1687, et mieux, 1693-1694. Elles furent solennellement condamnées par le pape Clément XI, dans sa constitution *Unigenitus*, 1713. Il publia, en outre, les *Œuvres de saint Léon*, 1675 ; *Tradition de l'Église romaine sur la grâce efficace*, 1687 ; *Discipline de l'Église*, 1689, etc.

QUESNOY (Le), petite ville de France, à 28 kilom. d'Avesnes (Nord), sur les bords de la Rouelle. Le chevalier Aymon, que ses quatre fils rendirent si célèbre, fut, s'il faut en croire la tradition, le fondateur de Le Quesnoy. C'est à Baudouin qu'elle doit ses fortifications, ou du moins la plus grande partie, 1150. Louis XI l'enleva aux Bourguignons, 1477. Elle fut reprise de nouveau par Turenne, 1654, et par le prince Eugène, 3 juillet 1712 ; mais ce prince ayant été battu à Denain, Villars rentra bientôt dans ses murs, 4 octobre. Les Autrichiens s'en rendirent maîtres, 1792. Enfin les Français le reprirent, et ils le réunirent définitivement au territoire, 1794.

QUESTEURS, magistrats qui, chez les Athéniens, avaient soin du trésor public, 580 av. J.-C. Ces magistrats étaient de second ordre ; il y en avait de deux sortes : ceux qui étaient chargés de la garde du trésor public et ceux qui recevaient l'argent des impôts. Les premiers, au nombre de trois, étaient des trésoriers qui avaient des fonctions différentes : l'un faisait les distributions manuelles aux juges pour leurs honoraires, et au peuple, les jours d'assemblée ; l'autre avait les fonds pour la guerre, et le troisième ceux qu'on destinait à la dépense nécessaire aux fêtes publiques, aux spectacles et aux décorations de la ville. Quant aux autres, on en choisissait dix tous les ans, un de chaque tribu ; tous étaient pris dans le peuple, parmi les citoyens d'une probité reconnue, et remplissaient à peu près les fonctions de nos anciens collecteurs des tailles. Outre ces dix questeurs, on en nommait dix autres toutes les fois que les besoins de l'État exigeaient une augmentation d'impôts. Tous rendaient compte de leur gestion à des magistrats qu'on appelait λόγισται, maîtres des comptes. — A Rome, les questeurs étaient des magistrats de premier ordre, à qui était confiée la garde du trésor public, celle des enseignes militaires et le soin de faire la recette générale des revenus de l'État. Cependant ils n'avaient aucune marque extérieure de distinction, ni chaise curule, ni licteurs, ni huissiers. Et quoique Tite-Live nous apprenne que, dans l'origine, les questeurs avaient le droit de convoquer l'assemblée du peuple, ils ne conservèrent cependant aucune juridiction sur les citoyens. On pouvait parvenir à la questure à l'âge de 27 ans ; elle s'obtenait pour un an ; et le peuple, assemblé par curies, procédait à ces élections. Suivant Sigonius, l'origine des questeurs, à Rome, remonterait au roi Tullus Hostilius, 83 de Rome, 670 av. J. C. Mais, d'après l'opinion beaucoup plus vraisemblable de Plutarque, elle serait postérieure au consulat, et ne remonterait qu'à celui de Publius Valérius Publicola, 509. Les questeurs, qui, dans l'origine, n'étaient que deux, furent portés à quatre, 333, et à huit, 315. Leur nombre s'éleva à vingt, sous la dictature de Sylla, 88, et à quarante, sous celle de Jules César, 45. Quand les consuls partaient pour commander les armées, ils étaient toujours accompagnés de deux questeurs, qui étaient chargés, durant les expéditions, de tenir un compte exact des revenus extraordinaires, comme du produit des dépouilles des ennemis et du butin qu'ils avaient ordre de vendre, et d'en porter l'argent au trésor public ; de donner la paye aux troupes et de pourvoir à la subsistance de l'armée. Les questeurs qui restaient à Rome avaient soin de tenir un compte exact des recettes et des dépenses, de recevoir les ambassadeurs et les princes étrangers et de pourvoir à leurs dépenses pendant tout le temps de leur séjour à Rome.—Les deux députés qui aujourd'hui reçoivent le nom de questeurs, et qui sont élus à toutes les législatures, sont ceux entre les mains desquels sont remis les fonds de la chambre, et qui président à leur répartition.

QUETIF (Jacques), religieux dominicain, né à Paris, 1618 ; fit profession dans la maison de cette ville, rue Saint-Honoré, 1650 ; en fut nommé bibliothécaire, 1652, et y mourut, 1698. On a de lui une édition des *Lettres de Pierre Morin* ; une du *Concile de Trente* ; de la *Somme de saint Thomas* ; des *Lettres de Savonarole* et le commencement de la *Bibliothèque des auteurs* de son ordre, qui fut terminée par le père Échard, et parut à Paris, 2 volumes in-folio, 1719-1721, sous ce titre : *Scriptores ordinis Minorum, cum notis*.

QUETINEAU (Pierre), général républicain, né à Puy-Notre-Dame (Maine-et-Loire), 1757, commandait en Vendée la division de Bressuire, et, constamment battu par les troupes royales, il se vit forcé de leur abandonner la place de Thouars. Accusé injustement de trahison, il fut livré au tribunal révolutionnaire de Paris, qui le condamna à mort et l'envoya à l'échafaud, 16 mars 1794.

QUEVEDO DE VILLEGAS (Don Francisco), célèbre poëte et littérateur espagnol, qui, par son originalité, l'universalité de ses connaissances et sa fécondité, peut être mis en parallèle avec Voltaire, naquit à Madrid, 1580, et étudia dans l'université d'Alcantara. Il suivit en Sicile le comte d'Ossuna, 1610 ; partagea sa disgrâce, 1619 ; fut incarcéré, 1620, et ne recouvra sa liberté que pour aller vivre en exil dans ses terres, 1623. Ce fut alors que Quevedo composa la plupart de ses ouvrages. En 1641, il subit une nouvelle détention de près de deux ans, et qu'il n'aurait sans doute pas vu finir sans la disgrâce d'Olivarez, qui, en l'accusant d'être l'auteur d'un violent libelle contre son administration, avait fait confisquer tous ses biens. Enfin, le plus fécond écrivain de la nation espagnole, celui qui approcha le plus de Cervantès, qui embrassa tous les genres de la littérature et n'eut pas de rival pour la satire, Quevedo de Villegas mourut à Madrid, 1645. On distingue parmi ses nombreux ouvrages : *los Sueños*, traduits par La Geneste, 1627, et *Historia y vida del gran Tacaño*, traduit par La Bretonne, 1776, et son *Parnaso español*, 2 volumes in-4°, 1648, dont J.-N.-Ant. Gonzales publia quelques extraits, Paris, 1821. Les meilleures et les plus complètes éditions de ses *Œuvres complètes* furent celles qui parurent à Madrid, 1650, et à Sancho, 1791-1794.

QUEVEDO (Pedro de **ALCANTARA** de), cardinal et évêque d'Orense, en Galice, grand cordon de Charles III, naquit à Villa-Nova de Freno (Estramadure), 1736; embrassa l'état ecclésiastique et s'éleva, par son mérite et ses vertus, aux plus hautes dignités de l'Église. L'évêque d'Orense consacra 80,000 francs par an en secours qu'il accorda, 1790-1799, à tous les émigrés français qui se réfugièrent dans son diocèse, et se fit bénir de tous les partis par son inépuisable charité et son aveugle dévouement à toutes les infortunes. Réfugié lui-même en Portugal pendant tout le temps que dura l'invasion de la Péninsule par Napoléon, il rentra en Espagne, 1814; se remit à la tête de son petit diocèse, et y mourut, 28 mars 1818.

QUIBERON, presqu'île du Morbihan, chef-lieu de canton, avec une belle baie défendue par le château de Penthièvre, à 23 kilomètres sud-ouest d'Auray. En 1716, les Anglais avaient tenté un débarquement à Quiberon, et ils l'avaient effectué en partie, mais ils furent repoussés avec perte. D'Hervilly et Puisaye, marchant à la tête d'une troupe d'émigrés venus d'Angleterre, y firent une descente et s'emparèrent même du fort de Penthièvre, 28 juin 1975; mais les troupes de Hoche, qui les cernaient de toutes parts, les anéantirent presque entièrement.

QUIEN DE LA NEUFVILLE (Jacques Le), né à Paris en 1647, publia une *Histoire de Portugal*, 1700, qui eut un très-grand succès et lui ouvrit les portes de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1706. Le roi de Portugal, qui l'avait décoré de ses ordres, 1713, lui assura une pension de 1,500 livres. Il mourut à Lisbonne, où il suivit l'ambassadeur de France, auquel il était attaché, 1728.

QUIERZI-SUR-OISE, village du département de l'Aisne, à 36 kilomètres de Laon, résidence des anciens seigneurs d'Héristal. Charles-Martel, après avoir dompté les Saxons révoltés, se retira à Quierzi, et y mourut, 741; et Louis le Bègue, qui, pour regagner les seigneurs mécontents, se vit forcé de démembrer une grande partie de son domaine, rendit à Quierzi un édit, 877, qui peut être regardé comme la base la plus solide de la féodalité, car une foule de seigneuries, de duchés et de comtés y furent érigés de nouveau en faveur de tous ceux qui s'étaient rangés sous la bannière de la reine Richilde et de son frère Boson, dont la puissance redoutable menaçait ce faible successeur de Charles le Chauve. Hincmar, ancien abbé de Saint-Denis et archevêque de Reims, qui eut le plus grand ascendant sur le roi Charles le Chauve, tint à Quierzi plusieurs conciles. Le premier, auquel assista l'empereur, s'y assembla, 849, contre le moine Godeschalque, qui, après avoir été déposé de l'ordre de prêtrise, pour son opiniâtreté incorrigible sur la prédestination, fut condamné au fouet et à une détention perpétuelle. Le second y fut tenu en 853; le troisième en février 857, et le quatrième en 858. Les évêques de France s'y réunirent cette dernière fois par ordre de l'empereur, et des lettres synodales furent adressées aux autres prélats et aux comtes du royaume qui n'avaient pu s'y rendre.

QUIÉTISTES (*Quiescentes*). On donna ce nom, dans le 14e siècle, aux hésychastes du mont Athos, mystiques ridicules qui, d'après l'abbé Simon, prieur de l'un des monastères si nombreux alors autour de ce mont célèbre, faisaient consister la quiétude de l'âme et la perfection chrétienne dans la stricte observance d'une immobilité complète et dans la contemplation de leur nombril, prétendant acquérir ainsi *la lumière divine*. Les décisions de plusieurs synodes firent justice de cette coupable pratique, qui ne tendait à rien moins qu'à l'anéantissement des bonnes œuvres et à l'abandon de la charité, base immortelle du christianisme. En 1675, un prêtre espagnol, Michel Molinos, publia, à Rome, un livre qui eut un grand retentissement : *la Guide spirituelle*, et dans lequel il parlait avec le plus vif enthousiasme de la « quiétude d'une âme dévouée à Dieu qui, secouant « toute autre pensée, ne se laisse troubler par rien de ce « qui se passe autour d'elle, ne sent que la seule présence « de Dieu. » Le nombre des partisans de Molinos s'accrut bientôt d'une manière prodigieuse, et un grand nombre d'hommes, pieux du reste, s'abandonnant tout entiers à la quiétude de l'âme et à la contemplation, auraient bientôt fait consister toute la religion chrétienne dans cette seule maxime : « Avoir l'âme tran« quille et ne sentir que la seule présence de Dieu. » Innocent XI condamna les erreurs de Molinos, 1685. Fénelon, qui, dans son livre : *Explication des maximes des saints*, 1694, paraissait approuver une partie de la doctrine du père Molinos, fut censuré par le pape, 1699. L'illustre évêque de Cambray se soumit avec respect aux décisions de ses supérieurs, et le quiétisme et les quiétistes disparurent presque entièrement.

QUIETUS (Fulvius), second fils de Macrin, fut fait tribun par l'empereur Valérien. Son père ayant été élevé à l'empire par l'armée d'Orient, 261, il reçut de lui, avec le titre d'Auguste, le soin de défendre l'Orient contre les Perses, pendant qu'il irait se faire reconnaître en Occident, où régnait l'empereur Gallien. Quiétus déploya dans ce poste difficile de grands talents militaires; mais son père et son frère ayant été tués, il eut la douleur de voir Odenat, qui lui avait toujours été fidèle, se révolter contre lui, lui enlever la meilleure partie de ses troupes et l'assiéger dans Émèse, où il s'était réfugié et où les habitants, pour se soustraire aux fureurs de son lieutenant, lui donnèrent la mort, 262. Quiétus ne régna que 17 mois.

QUILLET (Claude), poëte latin moderne, naquit à Chinon (Touraine), 1602; étudia d'abord la médecine et la pratiqua avec succès. Il se trouvait à Loudun pendant l'instruction d'Urbain Grandier et des religieuses ursulines, et y devint suspect à Laubardemont. La crainte d'être arrêté le fit se réfugier à Rome, où, ayant pris l'habit ecclésiastique, il devint secrétaire du cardinal d'Estrées, et se livra avec ardeur à la culture de la poésie latine. Ce fut dans cette ville qu'il composa son curieux poëme : *Callipædia seu de pulchræ prolis habendæ ratione*, auquel il doit sa réputation. Il le termina à Paris, où il rentra après la mort du cardinal Richelieu, et le fit imprimer à Leyde, 1655, sous le pseudonyme de *Calvidius Lelus*, et à Paris, 1656. Il mourut dans cette ville, 1661. Son poëme fut traduit en français, pour la première fois, par Monthenault d'Egly, 1749, et mis en vers français par Lancelin de Laval, 1774.

QUILLOT (Claude), ecclésiastique, né vers 1650, à Arnay-le-Duc (Bourgogne), passa longtemps pour l'auteur d'une hérésie nouvelle à laquelle on donna le nom de *Quillotisme*, et qui fit grand bruit à la fin du 17e siècle. Quillot fut condamné par l'official de Dijon, 1700; cependant cette sentence fut réformée, 1701, et le parlement l'en déchargea à pur et à plein. Mais ce jugement solennel ne fit point taire ses ennemis, et Quillot, qui se retira depuis dans la retraite la plus absolue, y fut poursuivi par eux, car ils voulaient à toute force voir en lui un chef de secte. Le procureur au présidial de Langres, Hubert Mauparty, fit paraître contre lui, 1703, un libelle portant faussement le nom d'un imprimeur de Zell : *Histoire du Quillotisme ou de ce qui s'est passé à*

Dijon au sujet du quiétisme, qu'un arrêt du parlement de Dijon, 1704, fit lacérer par la main du bourreau. On ignore l'époque de la mort de Quillot dont il ne fut plus question.

QUIMPER ou QUIMPER-CORENTIN, (*Corisopitum*), ville maritime de France, ainsi nommée, dans le 5e siècle de Corentin, son premier évêque; fut la capitale du royaume de Cornouailles Armorique, puis de l'ancienne basse Bretagne; elle est aujourd'hui chef-lieu du département du Finistère. En 1345, Charles de Blois exerça les plus affreuses cruautés à Quimper, qui, assiégée plusieurs fois par les Anglais, prit parti pour le duc de Mercœur, 1589, et se soumit enfin à Henri IV, 1595.

QUIMPERLÉ, ville forte de France, ancienne résidence des princes bretons, avec une abbaye célèbre, fondée par Alain Cagnard, comte de Cornouailles, 1034; aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du Finistère, à 43 kil. de Quimper; fut prise sur les Anglais par Ollivier de Clisson, 1373, et sur Mercœur, par Henri IV, 1595. Le roi Louis XIV la fit démanteler, 1680.

QUINAULT (Ph.), fut le créateur de la tragédie lyrique en France. Il naquit à Paris, 1635; travailla d'abord pour le Théâtre Français, où il donna, 1653, *les Rivales*; *l'Amant indiscret*, 1654; *la Mère coquette*, 1665, comédies, et deux tragédies: *Agrippa* et *Astrate*, 1661-1664. Quinault ne commença à travailler pour l'Opéra, auquel il doit pourtant toute sa renommée, qu'en 1672. Ce fut en cette année que fut représenté son *Alceste*, dont Lulli composa la musique. Il fit représenter successivement: *Thésée*, *Alys*, *Proserpine*, *Persée*, *Amadis*, *Roland* et *Armide*; renonça à travailler pour le théâtre, 1686, et mourut, 1688. Sa tragédie d'*Astrate* lui avait ouvert les portes de l'Académie française, où il fut reçu, 1670, et Louis XIV, en le décorant du cordon de Saint-Michel, lui avait donné, sur sa cassette, une pension annuelle de 2,000 livres, qu'il toucha jusqu'à sa mort. Ses *œuvres complètes* furent imprimées à Paris, 1739, 1778.

QUINETTE (Nicolas-Marie, baron de **RICHEMONT**), naquit à Paris, 1762, et était notaire à Soissons, lorsqu'il fut élu député à l'Assemblée législative, 1791. Il fit partie de la commission nationale, 1792; vota la mort du roi sans appel et sans sursis, 1793, et fut l'un des quatre commissaires chargés de l'arrestation de Dumouriez, qui, livrés à l'Autriche par ce général, furent échangés, 1795, contre Madame, fille de Louis XVI. Membre du conseil des Cinq-Cents, 1796, il en sortit l'année suivante; fut nommé ministre de la guerre, 1799, puis préfet de la Somme et conseiller d'État, 1800. Il adhéra à la déchéance de Napoléon, 1814; fit partie du gouvernement provisoire, 1815; fut banni au second retour du roi, comme régicide, et se retira à Bruxelles, où il mourut, 1821.

QUINI SEXTE-IN-TRULLO. On donne ce nom au concile tenu à Constantinople, 692, et dans lequel l'Église d'Orient rejeta les constitutions apostoliques. On l'appela ainsi, parce qu'il suppléa par ses canons aux cinquième et sixième conciles qui l'avaient précédé, *quinus*, *sextus*, et parce qu'il se tint sous le dôme de l'empereur, *in Trullo*.

QUINONEZ (François de), cardinal de l'Église d'Espagne, né dans le royaume de Léon, 1485; était fils du comte de Luna; il entra dans l'ordre des Cordeliers; fut élevé au généralat, 1522, et devint membre du conseil de conscience de l'empereur Charles-Quint. Il obtint de ce prince la liberté du pape Clément VII, alors détenu au château Saint-Ange, et reçut de lui, en récompense, le chapeau de cardinal. Paul III le nomma protecteur des franciscains, 1534; évêque de Cauria, 1539; enfin évêque de Palestrine, 1540; il mourut la même année, à Veruli, 7 septembre. Le cardinal Quinonez est principalement connu par le *Breviarium Romanum*, qu'il composa et qui fut imprimé à Rome; 1535, à Lyon, 1540; à Paris, 1536; à Venise, 1546, et à Anvers, 1563, et qui, bien que revêtu de l'approbation des papes Clément VII, Paul III, Jules III et Paul IV, fut cependant censuré par la Sorbonne, qui ne voulut pas le recevoir. En 1568, la récitation de ce bréviaire fut défendue par une bulle de Pie V, et il cessa depuis d'être en usage. Cependant, en 1679, il fut imprimé pour la dernière fois, in-8°, sous le titre de *Breviarium Colbertinum*. Mais aucun exemplaire ne fut mis dans le commerce; car Colbert l'avait fait imprimer pour son usage particulier.

QUINQUEGENTIANI. On donna ce nom à la ligue des cinq peuplades d'Afrique et de Numidie, qui, sous l'empereur Dioclétien, soutinrent l'usurpation de Sabinus Julianus, vaincu par Maximien, 296.

QUINQUINA, écorce de plusieurs arbres de la famille des rubiacées, très-abondants dans la province de Quito et dans les environs de Santa-Fé. Le quinquina est employé comme le fébrifuge le plus puissant. Ses propriétés, que les Péruviens connaissaient depuis un temps immémorial, furent cachées par eux aux Espagnols, et ce ne fut guère qu'en l'année 1636 qu'un Indien en donna le secret à un soldat castillan à qui il voulait témoigner de la reconnaissance. Un vice-roi du Pérou l'employa avec succès, 1638, et la comtesse *del Cinchon*, sa femme, l'introduisit en Espagne, 1640. Le provincial des jésuites de l'Amérique l'introduisit en Italie, 1649, et le cardinal Lugo, ancien jésuite, l'importa en France, 1650. Cependant, quoique cette précieuse écorce eût joui, dès l'année 1658, d'une grande réputation en Angleterre, son usage ne fut bien établi qu'en 1680, quand Louis XIV eut acheté du chevalier Talbot le secret d'une préparation particulière de la poudre d'*écorce du Pérou*, qu'on nommait encore *cinchona*, *poudre comtesse*, *de Lugo*, *des jésuites*, *des pères*, bois contre la fièvre, etc., avec laquelle il avait opéré des cures merveilleuses. Todd Thomson a compté 24 espèces de quinquina. Depuis deux siècles l'importation annuelle du quinquina est évaluée de 12 à 14,000 quintaux.

QUINTE-CURCE (Quintus-Curtius-Rufus), historien latin dont on ignore entièrement la vie, et qui vécut, suivant les uns, au 1er, et d'après les autres, au 2e siècle de notre ère, est l'auteur d'une *Histoire d'Alexandre le Grand*, qui, bien que présentant de graves erreurs en géographie et en chronologie, n'en est pas moins généralement admirée pour sa pureté, son élégance et le brillant de son coloris. Le nombre des éditions de Quinte-Curce est innombrable. L'édition princeps parut à Rome, 1470, et, depuis, plus de 150 mériteraient d'être citées honorablement. Les principales furent celles de Bâle, avec les notes d'Érasme, 1507; celle de Venise, avec le supplément de Quinzano, 1537; celle de Strasbourg, avec supplément par Freinshemius, 1648; celle de Schrevelius, Amsterdam, 1673; de Paris, à l'usage du Dauphin, 1678; de Leipsick, 1688; de Dresde, 1700, et enfin celle de Lemaire, 1822-1824.

QUINTIEN (Saint), né en Afrique, vint en France où il fut élevé au siége épiscopal de Rhodez, et, en cette qualité, il assista au concile d'Agde, 506, et à celui d'Orléans, 512. Après la mort de Clovis, les Visigoths, que ce prince avait soumis à sa domination, s'étant rendus maîtres du Rouergue, il se vit forcé d'abandonner son siége, et se retira en Auvergne, et y fut nommé évêque

de Clermont après la mort de saint Eufraise, 515. Il mourut le 15 novembre 527. L'Église célèbre sa fête le 14 juin.

QUINTILIEN (M. Fabius Quintilianus), célèbre critique et rhéteur latin, naquit à Rome l'an 42 de J.-C., et embrassa la carrière du barreau. Il suivit Galba en Espagne, 61, et rentra, 68, à Rome, où il ouvrit une école qui, pendant 20 ans, fut le rendez-vous de tout ce que cette ville comptait de plus distingué. Quintilien, dont Pline le jeune fut l'élève, et à qui Domitien confia l'éducation de ses petits-neveux, mourut sous l'empereur Adrien, 120. L'ouvrage qui l'a rendu immortel, *de Institutione oratoria*, fut trouvé par le Pogge dans l'abbaye de Saint-Gall, 1419, et l'édition princeps fut imprimée à Rome, 1470. On distingue en outre celles de Paris, 1580; de Leyde, 1665; de Gœttingue, 1738, et enfin celle de la collection des classiques latins de Lemaire, 1821-1825.

QUINTILLUS (Marcus-Aurelius Claudius), frère de l'empereur Claude II, prit le titre d'Auguste à la mort de cet empereur, 270, et fut confirmé dans cette dignité par les légions d'Italie; mais toutes l'abandonnèrent en apprenant l'élection d'Aurélien. Quintillus, qui était alors à Aquilée, se fit ouvrir les veines dans un bain, et mourut après un règne qui avait été de 17 jours.

QUINTIN, tailleur d'habits de Tournai, fut le chef des hérétiques appelés libertins. Quintin, qui fut brûlé sur la place publique de Tournai, 1550, soutenait que Satan c'était Jésus-Christ, que l'Évangile était un tissu de faussetés, et que jamais les méchants ne seraient punis. Cette doctrine abominable trouva des partisans dans tout ce que l'Europe avait de plus dépravé. — Quintin (Jean), né à Paris, 1500, fut professeur en droit canon, et publia, 1536, *Melitæ insulæ descriptio*, et plusieurs autres ouvrages sur des matières canoniques. Il professa longtemps à Paris et y mourut, 1661.

QUINTINIE (Jean de la), agronome célèbre, né à Chabanais, 1626; étudia à Poitiers, se fit recevoir avocat à Paris, 1647, et voyagea longtemps en Italie, où il acquit de grandes connaissances en culture. Louis XIV lui donna la direction des jardins de Versailles. La Quintinie y déploya un génie et une habileté qui lui valurent de nombreuses preuves de la gratitude du grand monarque, et lui méritèrent d'être compté parmi les personnages illustres du grand siècle. Il mourut à Versailles, 1628. L'ouvrage qu'il laissa, et qui sera toujours regardé comme le guide le plus sûr des jardiniers : *Instruction pour les jardins fruitiers et potagers, avec un traité des orangers, suivi de quelques réflexions sur l'agriculture*, 2 volumes in-4°, fut imprimé à Paris, 1690. La meilleure édition fut celle qui parut accompagnée du poëme de Santeuil : *Pomona*, et d'une *Idylle* de C. Perrault, 1750.

QUINTUS DE SMYRNE, poëte grec qui, d'après certains historiens, vivait au premier siècle de notre ère, et, suivant quelques autres, au 5e siècle, est l'auteur d'un poëme : *Homeri Paralipomenon*, contenant le récit de la guerre de Troie depuis la mort d'Hector jusqu'à la ruine de la ville. Ce poëme, qui contient des fragments d'anciens poëtes cycliques, fut imprimé à Leyde, 1734. M. de Lehrs en a donné une édition dans la collection Didot, 1840.

QUINZANO (Jean-François **CONTI**), en latin *Quintianus Stoa*, poëte latin moderne, né au village de Quinzano, 1484, étudia à Brescia et s'acquit, fort jeune encore, une belle réputation comme poëte latin. Il fut accueilli en France par le cardinal d'Amboise qui le fit nommer précepteur du jeune duc d'Angoulême, depuis François Ier. Rentré en Italie, il occupa à Padoue la chaire de belles-lettres, et fut couronné à Milan comme poëte, des mains de Louis XII lui-même, 1504. Il passa depuis à la chaire de Pavie; rentra en France, 1515; y fit imprimer plusieurs ouvrages; accompagna à Pavie son royal élève, et mourut à Brescia, 1537. De tous les ouvrages de Quinzano, qui sont très-variés, ce qui est venu jusqu'à nous, et ce qui est réellement estimé, sont ses *Poésies latines*, et principalement ses suppléments à Quinte-Curce, Venise, 1537.

QUINZE-VINGTS (Hôpital des), fondé par saint Louis, 1254. Il est absolument faux que cette fondation ait été faite en faveur de 300 gentilshommes français à qui les Égyptiens auraient crevé les yeux et qu'ils auraient ainsi renvoyés au roi de France, pour lui montrer leur mépris pour la nation. Cette fable populaire, qui ne se trouve dans aucun auteur de l'époque, a d'ailleurs été réfutée par Rutebœuf, poëte contemporain de saint Louis, dont Faucher, f° 578, a conservé un fragment qui peint l'hôpital des Quinze-Vingts avec des couleurs qui en font un lieu nullement convenable à des chevaliers. D'après Piganiol, on commença à bâtir cet hôpital des Quinze-Vingts en 1254, rue Saint-Honoré, et son bâtiment n'était pas encore achevé, août 1260, lorsque le pape Alexandre IV accorda des indulgences à tous ceux qui le visiteraient. Urbain IV, 1265, le confirma, et Clément IV, son successeur, permit aux administrateurs de faire la quête par tout le royaume, 1266. Avant le saint roi, les pauvres aveugles formaient une congrégation, dont les membres vivaient en particulier des faibles ressources que leur procurait la charité des fidèles; mais ces secours leur manquaient presque totalement, lorsque l'âge et les infirmités ne permettaient plus de les aller chercher. Ce fut saint Louis qui, en augmentant la fondation de 30 livres parisis par an, ordonna qu'ils vivraient en commun, 1269, et déclara, 1270, que son grand aumônier serait le visiteur de cette maison et qu'il nommerait à toutes les places qui viendraient à vaquer. Philippe le Bel, par un règlement fait à Passy, 1309, ordonna que les Quinze-Vingts fondés par saint Louis porteraient une fleur de lis sur leur habit pour les distinguer des autres congrégations d'aveugles. Pierre des Essarts leur donna, 1343, un vaste logis qu'il possédait tout près de leur maison, appelé l'hôtel des Tuileries, qu'ils vendirent au roi dans la suite; car ce fut sur une partie de son emplacement que fut bâti le palais des Tuileries. Le pape Jean XXII, par sa bulle du mois de novembre 1411, exempta l'hôpital des Quinze-Vingts de toute juridiction épiscopale, et le soumit à la correction du grand aumônier du roi, *in sacris*. Leur règlement, fait par Geoffroy de Pompadour, évêque du Puy et grand aumônier du roi, fut homologué au parlement, 6 septembre 1522. Louis XIV, qui, par ordonnance de 1656, ne leur permit de quêter qu'aux portes des églises, révoqua cet ordre, 2 mai 1657, et leur permit de le faire dans les églises mêmes. Depuis leur translation à la rue de Charenton, six cents pensions ont été successivement créées en faveur d'aveugles externes, savoir : cent de 200 francs, deux cents de 150 francs, et trois cents de 100 francs. On les choisit parmi les aveugles de tous les départements du royaume, et pour y être admis, soit aux places des membres aveugles, soit aux pensions, il faut être dans un état de cécité absolue et d'indigence constatée.

QUIQUERAN DE BEAUJEU, ancienne maison de Provence, dont Rostan de Quiqueran, citoyen d'Arles, qui vivait en 1143, fut la souche. — Quiqueran (Pierre de), l'un de ses descendants, fut élevé au siége épiscopal

de Senez, 1545, et mourut, 1550. — Quiqueran de Beaujeu (Paul-Antoine de) embrassa la carrière de marin, fut nommé chevalier de Malte, 1656, et devint l'un des plus célèbres navigateurs de son temps. En 1660, il fut fait prisonnier par les Turcs, qui le retinrent pendant près de 11 ans; car la crainte qu'il leur avait inspirée était si grande, qu'ils ne voulurent jamais consentir à l'échanger ni à recevoir de rançon. Cependant, Quiqueran parvint à s'échapper du château des Sept-Tours où il était enfermé, 1672; il rentra en France et mourut commandeur de Bordeaux, 1685. — Quiqueran de Beaujeu (Honoré de), son neveu, né à Arles, 1655, fut un prédicateur très-distingué. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire, 1672; devint vicaire général de Nimes, sous l'épiscopat de Fléchier; fut nommé à l'évêché d'Orléans, 1705; puis à celui de Chartres. Ce fut en cette qualité qu'il prononça l'oraison funèbre de Louis XV, 1715. Il fut reçu, 1716, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et mourut, 1756.

QUIROGA (Joseph), missionnaire espagnol, né à Lugo, 1706, embrassa d'abord la carrière de la marine, et fit en cette qualité plusieurs voyages sur mer. Il entra dans l'institut des jésuites, 1728. Ce fut le père Quiroga qui, 1731, reçut du roi d'Espagne l'ordre de visiter les terres magellaniques, et de déterminer les points les plus propres pour l'établissement des ports. Il mourut à Rome, 1784, où il était allé rendre compte de l'état des missions au Paraguay.

QUIROGA (Antoine), général espagnol, naquit à Betancos, 1784; s'enrôla comme mousse; servit quelque temps sur mer; mais il quitta ce service, 1808, et entra dans l'armée de terre. Il était colonel, 1811, quand il fut traduit devant un conseil de guerre comme complice dans la conspiration de Porlier; fut nommé capitaine général de la Galice, lors de l'insurrection de l'île de Léon à laquelle il prit une grande part, 1820. Il défendit la Corogne contre les Français, 1823; se réfugia en Angleterre, où il séjourna pendant tout le temps que l'Espagne fut occupée par nos troupes; y rentra au retour de Ferdinand VII; se retira en Galice et y mourut, 1841.

QUIROS (Pédro-Fernandez de), l'un des plus grands navigateurs des temps modernes, naquit en Espagne, 1550; servit dans la marine marchande dès sa plus tendre jeunesse, et s'y fit remarquer par une intrépidité peu commune. Il accompagna Mendana dans sa deuxième expédition, 1595, en qualité de pilote, et le remplaça après sa mort, décembre. Il parvint, après avoir surmonté les plus grandes difficultés, à conduire jusqu'à Manille les restes de la flotte de son illustre devancier; toucha au Mexique et au Pérou, et obtint, après l'avoir vainement sollicité du vice-roi don L. de Velasco, deux vaisseaux que le roi d'Espagne Philippe III mit à sa disposition pour aller à la recherche du continent austral. Quiros découvrit plusieurs des îles et archipels de la Polynésie, 1606; se rendit à Madrid pour solliciter les moyens de poursuivre ses découvertes et d'établir une colonie sur la terre de Saint-Esprit; s'embarqua de nouveau pour Lima, et mourut avant d'y arriver, à Panama, 1614. La narration de la découverte de la 5e partie du monde: *la Terre australe inconnue*, fut publiée à Séville, 1610; à Amsterdam, 1613, et à Paris, 1617.

QUITA (Dominique **DOS REIS**), poëte portugais, naquit à Lisbonne, 6 janvier 1728, et avait à peine 13 ans lorsque, laissé par son père sans ressources, avec six autres enfants, il se vit forcé, pour vivre, d'entrer en apprentissage chez un barbier. Ce fut par lui seul, et sans autre ressource que sa propre intelligence, qu'il se rendit familières les langues française, italienne et espagnole. Quita, qui depuis longtemps se livrait en secret à la composition de quelques pièces de poésie, en fit paraître un recueil sous le titre: *Essais d'un moine des Açores*. Le jeune auteur qui, dès ce début, promettait déjà un poëte au Portugal, trouva un protecteur et un ami dévoué dans le comte de São-Lourenço. Il obtint bientôt les plus brillants succès; fut reçu à l'unanimité à l'Académie des Açores, et commençait à jouir du produit de ses travaux quand le tremblement de terre qui renversa Lisbonne, 1755, détruisit en un instant tout le fruit de ses économies. Il mourut en 1770. Ses *Œuvres complètes*, 2 vol. in-8, se composent de sonnets, d'élégies, de pastorales, d'idylles et de cinq tragédies, parmi lesquelles on distingue surtout son *Inès de Castro*.

QUITO (San Francisco de), grande ville de l'Amérique méridionale et capitale de la république de l'Équateur, chef-lieu de la province de Pichincha par 0° 15' latitude sud, 81° 5' longitude ouest, avec une population de 75,000 habitants. La grande province de Quito, conquise par les Espagnols, 1534, resta comprise dans le Pérou jusqu'en 1718, époque où elle en fut détachée pour faire partie de la Nouvelle-Grenade. En 1736, une commission de l'Académie des sciences de Paris fut envoyée à Quito pour y mesurer un degré du méridien. Un tremblement de terre renversa cette ville de fond en comble, et ensevelit sous les décombres 40,000 habitants. V. **PÉROU**.

R.

R, 18e lettre de notre alphabet et la 14e des consonnes. Pris numéralement, chez les Grecs, R valait 100 avec l'accent dessus, et 100,000 avec l'accent dessous; chez les Romains, il valait 80, ou 80,000 avec un trait au-dessus. Sur les médailles, R est une abréviation de *rex* ou de *Roma*; R. P. de *respublica*; Rc. de *rescriptum*, et R. S. de *responsum*. Chez les Latins, qui l'appelaient *lettre canine*, elle se changeait en S, comme *arbos* pour *arbor*, *odos* pour *odor*. En France, on marque d'un R les monnaies frappées à Orléans.

RAAB ou **JAVARIN**, *Arrabona* ou *Javarinum* des anciens, ancienne place forte sous les Romains, aujourd'hui ville de Hongrie, au confluent du Raab et du Danube. Georges Dracovits, évêque de cette ville, y tint un synode, 1579, dont les ordonnances ont été publiées. Elle fut prise par les Turcs, 1591, qui en furent chassés,

1598 ; et une seconde fois par les Français, sous le commandement de M. de Vaubancourt, 1606. Cependant les Turcs s'y étaient de nouveau établis, et ils furent complétement défaits dans la célèbre bataille de Saint-Gothard qui y fut livrée, 1er août 1664, entre eux et les troupes de l'empereur Charles-Léopold, secondées par 6,000 Français, ayant à leur tête le comte de Coligni et de Lafeuillade. En 1809, l'archiduc Jean fut battu à Raab, par le prince Eugène de Beauharnais. Cette ville, qui s'est agrandie depuis d'une manière considérable, compte aujourd'hui une population de près de 15,000 habitants.

RABAN-MAUR, *Rhabanus Maurus* ou *Magnentius*, évêque de Mayence, né en 776, mort en 856, l'un des écrivains les plus féconds et les plus laborieux de son temps, étudia d'abord à l'abbaye de Fulde, puis à Saint-Martin de Tours, sous Alcuin. Rival et contemporain de Jean Scot, il prit les ordres en 814, et ouvrit à Fulde une école qui devint bientôt la plus célèbre de l'Allemagne. Élu abbé en 822, évêque de Mayence en 827, il réprima beaucoup d'abus ecclésiastiques, réconcilia Louis le Débonnaire avec ses enfants, et obtint en retour de riches possessions dont il dota plusieurs abbayes naissantes. Il composa divers ouvrages propres à l'enseignement, tint plusieurs synodes, fit de sages règlements, déploya une excessive sévérité envers Grotescale, et une charité sans bornes lors de la famine en 850. En 852, il présida le concile assemblé dans sa ville épiscopale, assista l'année suivante à celui de Francfort, et mourut en 856, à Winfeld, en odeur de sainteté. Ses œuvres, publiées à Cologne en 1627, se composent de poésies, parmi lesquelles le *Veni creator*, des *Commentaires sur l'Écriture sainte*, des *Traités de l'univers*, de l'*Institution des clercs et des cérémonies de l'Église*, de la *Vue de Dieu*, du *Calendrier ecclésiastique*, de l'*Invention des langues depuis l'hébreu jusqu'au tudesque*, des *Homélies*, un *Martyrologe*, etc.

RABAUT (Paul), pasteur de l'Église réformée de Nimes, né à Bédarieux en 1718, mort en 1795, s'est fait connaître par un zèle et un courage sans bornes pour ses coreligionnaires. Dans un moment où sa tête était à prix, il alla présenter un mémoire en leur faveur à un chef militaire en se nommant. Le mémoire fut remis au roi, et procura l'adoucissement des mesures prises contre les réformés.

RABAUT-SAINT-ÉTIENNE (Jean-Paul), avocat, homme de lettres et ministre protestant, né à Nîmes en avril 1740, fut député aux états généraux en 1789, et présida l'assemblée en 1790. Nommé par le département de l'Aube à la Convention, il vota la détention de Louis XVI, présida la Convention en 1793, et combattit énergiquement la Montagne. Nommé, après le jugement du monarque, membre de la commission des Douze établie par le parti de la Gironde pour surveiller les opérations du tribunal révolutionnaire, il ne tarda pas à être enveloppé dans la sanglante catastrophe du 31 mai. Mis en état d'arrestation le 2 juin, il parvint à s'évader ; mais il fut bientôt découvert, et monta sur l'échafaud le 7 décembre 1793. On a de Rabaut un *Précis historique de la révolution* depuis 89 jusqu'à la fin de la session de l'Assemblée constituante.

RABAUT-POMMIER (Jacques-Antoine), frère du précédent, et comme lui ministre, né en 1744, mort le 16 mars 1820, siégea à la Convention, fut des 73 députés incarcérés par Robespierre et que sa mort délivra. Il fut exilé comme régicide en 1815 ; mais il fut rappelé deux ans après. Il paraît certain que Rabaut-Pommier eut la première notion de la vaccine ; une lettre que lui adressait sir James Ireland de Bristol, le 12 février 1811, atteste qu'il avait fait part de ses observations à un Anglais dès l'année 1784.

RABAUT-DUPUIS, frère des deux précédents, négociant à Nîmes, fut proscrit comme ses frères, en 1793, sous prétexte de fédéralisme. Il siégea au conseil des Anciens en 1797 ; au corps législatif en 1799 ; le présida en 1802, et c'est sous sa présidence que fut voté le consulat à vie. Il mourut à Nîmes, en 1808, des suites d'une chute cheval.

RABBE (Alphonse), né en 1786 à Riez (Basses-Alpes), mort à Paris en 1830, fit ses études à l'école centrale des Quatre-Nations, où il obtint, en 1803, le prix d'honneur. Après avoir servi dans l'administration de l'armée d'Espagne sous l'empire, puis dans les rangs royalistes en 1815, il exerça la profession d'avocat à Aix, et fonda le *Phocéen*, à Marseille, en 1820. Revenu à Paris en 1822, il fut l'un des rédacteurs du *Courrier ;* travailla dans l'*Album* et dans les *Tablettes universelles*, et publia divers ouvrages, entre autres des *Résumés de l'Histoire d'Espagne, du Portugal, de la Russie*, et une *Histoire d'Alexandre Ier, empereur de Russie*, 1826.

RABELAIS (François), né à Chinon vers 1483, fut successivement cordelier, bénédictin, et docteur en médecine. Il exerça en cette qualité à Montpellier ; chargé par la faculté de cette ville de solliciter du chancelier Duprat le rétablissement de quelques priviléges, il réussit dans cette négociation, et la faculté reconnaissante décida qu'en mémoire de ce service tout médecin qui prendrait ses grades se revêtirait de la robe de Rabelais. Le cardinal du Bellay l'emmena à Rome, et le fit absoudre par le pape de la rupture de ses vœux. A son retour en France, il obtint une prébende à l'abbaye de Saint-Maur-les-Fossés, et fut nommé, en 1545, curé de Meudon. Il mourut en 1553. Rabelais doit sa réputation à sa célèbre *Histoire de Gargantua et de Pentagruel*, roman satirique plein d'originalité, de bon sens et même d'érudition. Ce roman se compose de cinq livres qui parurent séparément, de 1533 à 1564. Les principales éditions sont celles d'Amsterdam, 1711 et 1741 ; et celle publiée par MM. Esmangart et Johanneau, 1823-26, avec les remarques de Leduchat, Voltaire, Ginguené, etc.

RABENER (Théophile-Guillaume), poëte et moraliste allemand, né aux environs de Leipsick, 1714, mort, 1771, laissa des *Lettres satiriques*, des *Poésies*, etc., Leipsick, 1777.

RACAN (Honorat de **RUEIL**, marquis de) poëte, né à la Roche-Racan en Touraine, 1589, mort en 1670, s'adonna aux lettres après avoir été successivement page de Henri IV, et maréchal de camp. Il fut académicien en 1633. Il laissa des *Mémoires pour la vie de Malherbe*, composa des *Bergeries*, des *Odes sacrées*, des poésies diverses, etc. Ses œuvres ont été publiées à Paris, 1724.

RACE, lignée, tous ceux qui viennent d'une même famille. Tous nos historiens divisent les rois de la monarchie française en trois races. La première, dite *Mérovingienne*, a pour chef, suivant les uns, Pharamond, général des Francs, s'il n'en était pas roi ; selon d'autres, Clovis, qui jeta les premiers fondements de la monarchie française. Cette race, qui finit à Childéric III, donna 22 rois, si l'on commence à Pharamond, 418, jusqu'en 751, où fut déposé Childeric III. — La seconde race, nommée *Carlovingienne*, du nom de Charlemagne, a eu pour auteur Pepin le Bref, fils de Charles Martel, qui monta sur le trône en 752, et finit en 987 ; elle a donné 33 rois, dont le dernier fut Louis V. — La troisième, nommée *Capétienne*, a pour auteur Hugues Capet, qui a régné depuis 987 jusqu'à 996. Cette race est divisée en quatre branches. La première a fini à Charles IV, dit le Bel, mort

le 1er février 1328, descendant en ligne directe de Hugues-Capet. — La seconde branche des *Capétiens*, de la maison de Valois, commença à régner, 1328, dans la personne de Philippe VI, dit de Valois, petit-fils de Philippe le Hardi, fils de saint Louis, et neveu de Philippe le Bel, étant fils de Charles de Valois et cousin germain des rois de France Louis-Hutin, Philippe le Long et Charles le Bel. Cette branche de la maison de Valois a fini avec Charles VIII, 1498. — La troisième branche, de la maison d'Orléans et d'Angoulême, issue de Charles V, dit le Sage, commença dans la personne et avec le règne de Louis XII, 1498, auquel succéda François Ier, son neveu à la mode de Bretagne et son gendre, 1515. Cette branche d'Orléans et d'Angoulême finit à Henri III, 4e fils de Henri II, mort assassiné, 1589.—La quatrième branche de la maison de Bourbon eut pour chef Henri IV, roi de Navarre, descendant de saint Louis en ligne directe, par 11 générations. La race des Capétiens compte en tout 33 rois en commençant à Hugues-Capet, qui en fut la souche, 787, et finissent à Charles X, 1830. — La branche de Bourbon-Orléans, aujourd'hui régnante, dans la personne de Louis-Philippe Ier, roi des Français, 1830, est issue de Philippe de France, duc d'Orléans, 2e fils de Louis XIII, et frère de Louis XIV. V. FRANCE.

RACHEL, 2e fille de Laban, épouse de Jacob, devint mère de Joseph après six années de stérilité, et de Benjamin, seize ans après.

RACINE (Jean), l'un des plus grands poëtes tragiques français, né à la Ferté-Milon, 1639, mort, 1699, fut élevé à Port-Royal, où il puisa le goût de la littérature classique. Il composa pour le mariage de Louis XIV, 1659, une ode intitulée *la Nymphe de la Seine*. Lié dès sa jeunesse avec Molière et Boileau, il se voua à la carrière dramatique, débuta par la tragédie de *Théagène et Chariclée*; fit jouer la *Thébaïde*, 1664; *Alexandre*, 1665, et *Andromaque*, 1667, qui eut un grand succès. Il donna ensuite sa comédie *des Plaideurs*, 1668, imitée des Guêpes d'Aristophane; depuis se consacra exclusivement à la tragédie, et donna successivement *Britannicus*, 1669; *Bérénice*, 1670; *Bajazet*, 1672; *Mithridate*, 1673; *Iphigénie*, 1674, et *Phèdre*, 1677, qui fut sifflée par une cabale à la tête de laquelle étaient le duc de Nevers et la duchesse de Bouillon, et dont madame Deshoulières faisait également partie : on lui opposa la *Phèdre* de Pradon qui triompha un instant. Dès ce moment Racine renonça au théâtre, se maria, 1677, et fut nommé la même année historiographe du roi. Il traita ensuite les sujets sacrés, et composa *Esther*, 1689, et *Athalie*, 1691, qui furent jouées à Saint-Cyr par les demoiselles de la maison royale; le peu de succès de la seconde pièce le découragea complétement, et le détermina à ne plus travailler pour la scène. Louis XIV lui assura une pension, le fit trésorier de la généralité de Moulins et gentilhomme ordinaire, et l'admit même dans sa familiarité. Mais un mémoire sur la misère du peuple, qu'il fit à la sollicitation de madame de Maintenon, 1697, étant tombé entre les mains du roi, ce prince s'en offensa et adressa à Racine de si graves reproches, que celui-ci s'en affecta, tomba malade, et ne fit plus que languir jusqu'à sa mort, 1699. Il avait été reçu à l'Académie française, 1673. On a de lui, outre ses tragédies, quelques *Odes*, des *Épigrammes*, des *Cantiques spirituels* composés pour Saint-Cyr, 1694; il écrivit aussi une *Histoire du règne de Louis XIV* qui fut perdue dans un incendie, 1726; l'*Abrégé de l'histoire de Port-Royal*, 1693; des *Discours académiques* et plusieurs lettres intéressantes. L'édition la plus complète de ses œuvres est celle d'Aimé Martin, 1820 et 1825.

RACINE (Louis), poëte didactique, fils du précédent, né à Paris, 1692, mort, 1763, fut d'abord avocat; passa trois ans à l'Oratoire, où il composa le poëme de *la Grâce*; fut nommé inspecteur des fermes, 1722, et s'en démit pour se fixer à Paris, 1750. A la mort de son fils unique, 1753, il renonça au monde pour ne plus s'occuper que d'exercices de piété. On a de lui, outre *la Grâce*, 1722, le poëme de *la Religion*, 1742; des *Odes sacrées*, des *Poésies diverses*, des *Réflexions sur la poésie*, des *Remarques sur les tragédies de son père*, avec un *Traité de la poésie dramatique*, 1752; des *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, et une traduction du *Paradis perdu* de Milton, 1755.

RACLE (Léonard), architecte-ingénieur, né à Dijon, le 8 novembre 1736, mort à Pont-de-Vaux, le 8 janvier 1791; membre de l'administration centrale du département de l'Ain. Voltaire, dans ses lettres charmantes à madame de Saint-Julien et dans sa correspondance avec le marquis de Florian, parle de son architecte Racle dans les termes les plus flatteurs. Racle avait bâti Ferney. C'est à lui qu'on doit le port de Versoix, et le canal de navigation de la Reissouze de Pont-de-Vaux à la Saône, sur lequel il fit construire un pont de fer, le premier qu'on ait vu en France. On doit encore à cet architecte l'enduit dit *argile-marbre*. Il fut couronné, en 1786, par l'Académie de Toulouse, comme auteur d'un savant *Mémoire sur la construction d'un pont de fer ou de bois, d'une seule arche de 450 pieds d'ouverture*. M. Amanton a publié une *Notice biographique sur Léonard Racle*, Dijon, 1810.

RADAGAISE (Radegast), chef des Germains, fondit sur l'Italie avec 200,000 hommes, ravagea le nord de cette contrée, assiégea Florence, fut battu et pris devant cette ville par Stilicon, général d'Honorius, et fut décapité, 405.

RADCLIFFE (Anne), romancière anglaise, née à Londres, 1764, morte, 1823; acquit une grande célébrité par ses romans remplis de mystères. On a d'elle : les *Châteaux d'Athlin et de Dumbayne*, 1789; *la Forêt ou l'Abbaye de Saint-Clair*, 1791; *les Mystères d'Udolfe*, 1794; *Julia*; *l'Italien ou le Confessionnal des pénitents noirs*, 1797, et un *Voyage en Hollande*, Londres, 1794.

RADEGONDE, reine de France, fille de Bertaire, roi de Thuringe, née, 519, fut instruite dans la religion chrétienne par Clotaire Ier, qui l'épousa, 538, et lui permit de se faire religieuse, 544. Elle prit le voile à Noyon, fixa ensuite sa demeure à Poitiers, où elle fonda l'abbaye de Sainte-Croix, et y mourut, 587. Elle est fêtée le 30 janvier.

RADELGISE Ier, prince de Bénévent, régna de 839 à 851; soutint pendant dix ans la guerre contre Siconolfe, frère de son prédécesseur, et contre Landolfe, prince de Capoue. Malgré l'aide des Sarrasins de Sicile et d'Afrique qu'il appela à son secours, il fut obligé, après 10 années de guerre, d'abandonner la moitié de ses états, et il ne put garder que les districts situés sur la mer Adriatique. — Radelgise II, prince de Bénévent, fils d'Adelgise, massacré en 879, recouvra le trône de son père en 881; fut chassé en 884; rétabli en 896, et livré enfin, en 900, à Atenolfe Ier, prince de Capoue, qui s'empara de la principauté de Bénévent.

RADET (Et.), général et baron de l'empire, né en Lorraine, 1762, mort, 1825; fut chargé par Napoléon d'enlever le pape Pie VII; fit prisonnier et conduisit à Cette le duc d'Angoulême, 1815. Il fut, pendant les cent jours, inspecteur général de la gendarmerie et grand

prévôt de l'armée. Il fut condamné, sous Louis XVIII, 1816, à 9 ans de détention pour avoir coopéré au retour de Bonaparte ; mais il fut gracié en 1818.

RADI-BILLAH (Abou'l-Abbas-Mohammed-al), 11e kalife abbasside de Bagdad, 934 à 940, créa la charge d'émir-al omrah, 935, et acheva ainsi la ruine du kalifah.

RADONVILLIERS (Claude-François LYSARDE, abbé de), né à Paris, 1709, mort, 1780 ; fit partie du collége des jésuites ; fut secrétaire de l'archevêque de Bourges (Laro hefoucauld), qu'il suivit à Rome ; devint sous-précepteur des enfants de France, membre de l'Académie française et conseiller d'État. Il a fait un traité de la *Manière d'apprendre les langues*, 1768 ; une traduction de *Cornelius Nepos* et plusieurs opuscules réunis par Noël, 1807.

RADZIWIL, maison illustre de Pologne, dont l'origine remonte au moins au 14e siècle. — Nicolas Radziwil, premier du nom, fut baptisé, 1586, avec Jagellon, grand-duc de Lithuanie, et ordonna qu'à l'avenir tous les aînés de sa maison porteraient le nom de Nicolas, qui lui avait été donné le jour de son baptême. A l'avénement de Ladislas IV sur le trône de Pologne, il fut créé palatin de Wilna. Il vécut plus de 100 ans. — Nicolas II Radziwil, palatin de Wilna, fils du précédent, servit la république de Pologne sous six rois consécutifs, et mourut à l'âge de 99 ans. — Georges Radziwil, fils de Nicolas II, palatin de Kiovie, maréchal de la cour, châtelain de Wilna et grand-général de Lithuanie, mourut en 1565. — Nicolas Radziwil, fils du précédent, palatin de Wilna, grand-maréchal, grand-chancelier de Lithuanie, capitaine des gardes de Sigismond-Auguste, roi de Pologne, soumit la Livonie à la Pologne, se signala par sa valeur, 1557, contre l'ordre Teutonique, dont il fit le grand-maître prisonnier, 1565. Il embrassa la religion protestante, fit prêcher des ministres dans Wilna, en dépit du clergé, et fit traduire la Bible en langue polonaise. Il mourut en 1567. — Nicolas Radziwil, son fils, palatin de Novogorod, fut père de Georges, mort castellan de Troki, 1614, sans laisser de postérité. — Christophe Ier de Radziwil, qui était d'une autre branche, fut palatin de Wilna, et fit profession de la religion protestante. — Janussius de Radziwil, son fils, duc de Bierze, et castellan de Wilna, mourut en 1621, à l'âge de 42 ans. — Bogislas, son fils, prince de Radziwil, gouverneur de la Prusse ducale. — Christophe II de Radziwil, second fils de Christophe, fut palatin de Wilna, grand maréchal de Lithuanie, et mourut le 19 septembre 1640, à l'âge de 55 ans. — Charles Radziwil, palatin de Wilna, connu par son opposition aux Russes et sa rivalité avec la famille Czartoryski ; nommé gouverneur de la Lithuanie, 1762, par Auguste III, roi de Pologne ; fit tout ce qui lui était possible pour combattre l'influence russe ; mais il ne put empêcher Poniatowski, le protégé de l'impératrice Catherine, de devenir roi. Il fut mis hors la loi, et ses biens furent confisqués. Il fut cependant nommé chef de la confédération générale de Pologne, 1765 ; mais n'ayant pu s'opposer au démembrement de la Pologne, il quitta son pays, y revint sur la fin de sa vie, et y mourut dans la retraite, 1790.

RAFFENEL (Ch.-Denis), né dans le Jura, 1797, fut attaché à un des consulats français des échelles du Levant ; fonda l'*Observateur oriental* à Smyrne ; combattit 1826, les Turcs en Grèce sous le commandement de Fabvier, et fut tué dans le château d'Athènes, 27 janvier 1827. On a de lui : *Histoire des Grecs depuis la prise de Constantinople jusqu'à ce jour*, 1824 ; *Histoire complète des événements de la Grèce*, 1825.

RAGHIB-PACHA (Mohammed), grand-vizir de l'empire ottoman, né, 1702, fut amené à Constantinople, 1711, et y reçut une brillante éducation. Son ardeur pour l'étude, ses hautes connaissances, lui valurent le surnom de Raghib (le Studieux). Il fut reçu parmi les principaux officiers de la secrétairerie, 1752 ; était premier secrétaire d'État du grand vizir, 1756 ; plénipotentiaire au congrès de Niemirov, 1737, y signa un traité avec l'empereur. Il fut ensuite élevé à la charge de reis-effendi, puis à la dignité de pacha à trois queues, et obtint successivement les gouvernements d'Aïdin, d'Alep et du Caire. Il fut appelé au ministère de l'empire, 1757, à la mort du sultan ; il plaça sur le trône Mustapha III, dont il épousa une des sœurs. Il détourna constamment Mustapha de déclarer la guerre à la Russie, et de protéger les Polonais à la mort du roi Auguste III. Il mourut en place, 1768. On a de lui des mélanges en langue arabe intitulés : *Séfinéi Raghib*, ou le Vaisseau des gens studieux. On a encore de lui *le Mourite kalat*, ou choix de mots remarquables et de sentences. Un *Recueil de lettres* concernant les négociations, les actes ou les intrigues de son vizirat. Enfin il fonda à Constantinople une bibliothèque publique qui porte son nom, 1762.

RAGOTZKI ou **RAGOCZI** (Sigismond), magnat hongrois, fut élu prince de Transylvanie à la mort d'Étienne Botskay, 1607, et céda cette dignité à Étienne Batory.

RAGOTZKI (Georges) *l'Ancien*, prince de Transylvanie, de 1630 à 1648, se joignit aux Suédois pendant la guerre de trente ans, 1643 ; se déclara contre l'empereur, 1644 ; fut secondé par les palatins de Hongrie, fit la paix, 1645, et conserva ses possessions. — Ragotzki (Georges) *le Jeune*, prince de Transylvanie, 1648 à 1661, se ligua avec la Suède contre la Pologne, 1659 ; perdit son armée à Medjiboj ; fut déposé par les Turcs, et mourut en se défendant.

RAGOTZKI (François-Léopold), né, 1676, élevé à la cour de Vienne après que sa maison eut été dépouillée, fut enfermé au château de Neustdat pour avoir réclamé une partie de ses biens ; parvint à s'évader ; devint le chef des mécontents de Hongrie, 1701 ; combattit avec courage ; fut proscrit à la paix de Nagy-Caroly, 1711 ; passa ensuite sa vie, soit en France, soit à Constantinople, et mourut à Rodosto, 1735.

RAGUENET (François), né à Rouen, 1660, mort, 1720, prit l'état ecclésiastique, s'adonna aux belles-lettres et à l'histoire, remporta le prix d'éloquence à l'Académie française, 1689, et laissa entre autres ouvrages : *Monuments de Rome*, 1700 et 1702 ; *Histoire d'Olivier Cromwell*, 1691 ; *Histoire de l'Ancien Testament*, 1708 ; *Histoire de Turenne*, 1738.

RAGUSAN, Dalmatie ragusienne, ou État de Raguse, petit État d'Europe, dans la Dalmatie, érigé en république, 656, qui subsista plusieurs siècles sous un gouvernement aristocratique. Son duc ou recteur changeait tous les 6 mois, et les officiers toutes les 6 semaines. Il fut d'abord placé sous la protection de la Hongrie, 1356-1526 ; puis sous celle de la Turquie. Il est réuni à l'Autriche depuis 1814, et son territoire est occupé aujourd'hui par le cercle de Raguse.

RAGUSE, en Italie *Ragusa*, en latin *Rhausium*, ville de Dalmatie, sur l'Adriatique, à 312 kil. sud-est de Zara ; 16,000 habitants ; fondée par des fugitifs d'Épidaure et de Salone aux 6e et 7e siècles. Cette ville fut fortifiée par Pie II, et plus tard par les Français. Détruite par le tremblement de terre de 1667, elle fut rebâtie aux frais du pape et des rois de France et d'Angleterre. Elle resta indépendante, et se gouverna en république jusqu'en 1806, que Napoléon l'occupa militairement ; elle fut

annexée aux provinces illyriennes, 1810, et fut attribuée à l'Autriche par le congrès de Vienne, 1815.—Le maréchal Marmont reçut de Napoléon le titre de duc de Raguse.

RAIKES (Robert), imprimeur de Glocester, né, 1735, mort, 1811, fonda les écoles du dimanche qui eurent un grand succès, 1781.

RAIMONDI (Marc-Antoine), graveur italien, né à Bologne, 1488, mort, 1546, fut employé à Rome par Raphaël à reproduire ses chefs-d'œuvre. Le pape le fit emprisonner pour avoir gravé d'après Jules Romain des peintures obscènes pour les sonnets de l'Arétin.

RAIMONDI (Jean-Baptiste), orientaliste, né à Crémone, 1540, passa une grande partie de sa vie en Asie, où il apprit l'hébreu, l'arabe, le syriaque, l'arménien; fut directeur à Florence de la typographie orientale; mit en ordre à Rome tous les livres orientaux, et forma le plan d'une Bible polyglotte, qu'il ne put effectuer faute de fonds. Il publia une *Grammaire arabe*, 1610.

RAINFROI ou **RAGENFROI** était un des principaux seigneurs de France lors des troubles qui amenèrent la fin de la première race. Il fut nommé maire du palais de Neustrie et de Bourgogne, 714, délivra Charles Martel, prisonnier dans Cologne, et fit alliance avec Radbod, duc des Frisons. Il servit avec zèle Chilpéric, fils de Dagobert III, mais il ne put résister à la bravoure de Charles Martel, duc d'Austrasie, qui mit en fuite l'armée de Chilpéric II, 716. Rainfroi se sépara de ce dernier, 717, se retira à Angers, et fit alliance avec Eudes, duc d'Aquitaine, qui s'enfuit à l'approche de Charles Martel, 719. Rainfroi, trop faible pour résister seul, transigea, 724; obtint le comté d'Angers, pour sa vie seulement, et mourut à Angers, 731.

RAINOLF, aventurier normand et premier comte d'Averse (Italie), reçut l'investiture de ce comté de Guaimar IV, prince de Salerne et de l'empereur Conrad II, 1029 ou 1031, et mourut, 1059, laissant pour successeur son fils Richard.

RALEIGH ou **RALEGH** (Sir Walter), né dans le Devonshire, 1552; combattit avec courage les Irlandais; conçut le projet de coloniser l'Amérique du Nord; fonda l'établissement de la Virginie, 1584; contribua à battre la fameuse Armada des Espagnols, et à remplacer sur le trône le roi de Portugal, 1589. Il disputa à Leicester et au comte d'Essex le cœur d'Élisabeth; fut accusé d'avoir hâté la perte du comte d'Essex. Il prit part à une conspiration contre le roi Jacques Ier; fut emprisonné de 1604 à 1616; obtint sa liberté provisoire; entreprit une expédition à la Guyanne, 1617, espérant y découvrir des mines d'or; prit possession de ce pays au nom de l'Angleterre, et fut emprisonné à son retour, à la sollicitation de l'Espagne, dont il avait détruit plusieurs établissements. On fit renaître l'ancienne accusation de trahison dont il n'avait pas été entièrement déchargé, il fut condamné à mort et exécuté, 1618. Pendant sa détention, il composa plusieurs écrits, entre autres, une *Histoire du monde* assez estimée.

RAMBOUILLET, *Ramboletum*, ville de France, chef-lieu d'arrondissement du département de Seine-et-Oise, à 13 lieues de Paris, avec un magnifique château royal flanqué de cinq tours, dans l'une desquelles mourut François Ier, 1547. Rambouillet était, au 14e siècle, un marquisat qui passa de la maison d'Angennes dans celle d'Uzès, puis enfin fut vendu par M. d'Armenonville au comte de Toulouse, duc de Penthièvre, qui y ajouta de grandes possessions, 1620, 1621, 1622. Cette terre fut érigée en duché-pairie par Louis XIV, 1714. Louis XVI l'acheta, 1778. Le château est un bâtiment à l'antique, et flanqué de tours, bâti en forme de fer à cheval, avec un parc attenant à la forêt et une belle avenue fermée par une très-belle grille de fer; canaux; belles pièces d'eau; bergerie établie par Louis XVI, 1786, et très-beaux appartements. La forêt a 30,000 arpents, et le parc, qui fut considérablement agrandi par le duc de Penthièvre, 1712-1713, 2,400. Le roi Charles X, après avoir lancé ses ordonnances, 26 juillet 1830, se réfugia au château de Rambouillet, 1er août, y signa son abdication, 2, et le quitta pour aller en exil, 3.

RAMBOUILLET (Maison de), branche de la famille d'Angennes qui posséda la terre de Rambouillet dès le 14e siècle, et produisit plusieurs personnages remarquables. V. ANGENNES.

RAMBOUILLET (Hôtel de). On nommait ainsi, vers le milieu du 17e siècle, 1633-1666, la société qui se réunissait à l'hôtel de madame de Vivonne, marquise de Rambouillet, rue Saint-Thomas du Louvre, à Paris, et qui régenta la littérature et eut la prétention d'épurer les mœurs, beaucoup trop dissolues depuis le règne du roi vert galant Henri IV. Quoique le but que se proposait la marquise de Rambouillet fût très-louable, sa société tomba bientôt dans la pruderie, et Molière en fit bonne justice en la mettant en scène dans ses *Précieuses ridicules*.

RAMBURES (David, sire de), d'une illustre maison de Picardie, était chambellan du roi et grand maître des arbalétriers de France, 1411. Il servit avec distinction à côté des rois Jean le Bon, Charles V, et Charles VI, et fut tué, lui et ses trois fils, à la bataille d'Azincourt, 1415.

RAMEAU (Jean-Philippe), l'un des plus célèbres musiciens français, naquit à Dijon, le 25 septembre 1683, et mourut à Paris, le 12 septembre 1764. Fils d'un organiste, il apprit la musique aussitôt que la parole. Dès ses premières années, son père lui mit un clavier entre les mains. A sept ans, il était déjà considéré comme un bon claveciniste. Ses études n'étaient pas encore terminées au collége, qu'un instinct invincible le ramena à la musique. Enfin il s'y livra tout entier. Il s'exerça alors sur divers instruments, entre autres le violon. A l'âge de 18 ans, il partit avec le dessein de visiter l'Italie; mais il n'alla point au delà de Milan, et revint en France. Il s'arrêta quelque temps à Dijon, sa ville natale, et y toucha l'orgue de la Sainte-Chapelle. Il fit un plus long séjour à Clermont, où on lui confia celui de la cathédrale, et il y acquit une grande réputation. Quelque temps après, il vint à Paris, et concourut pour l'orgue de Saint-Paul : il fut vaincu par le fameux d'Aquin ou Daquin. Ce revers lui fit quitter la capitale; mais il y revint de nouveau, en 1722, pour s'y fixer. Rameau s'y distingua entre les premiers organistes. Jouissant déjà de la réputation d'un très-bon compositeur, son *Traité de l'harmonie* lui assura celle d'un profond théoricien. Cet ouvrage fut publié à Paris en 1722. Mais c'est au théâtre lyrique qu'un genre de gloire nouveau et plus brillant l'attendait, et que son génie allait se développer tout entier. Par ses soins, on vit au théâtre de l'Opéra un spectacle et même un orchestre nouveaux. Son premier opéra fut *Hippolyte et Aricie*, qu'il donna en 1733. Rameau était compositeur de la musique du cabinet du roi, qui lui accorda des lettres de noblesse en 1764, et le nomma chevalier de Saint-Michel. L'Académie de Dijon l'avait depuis longtemps reçu au nombre de ses membres. Rameau mourut presque octogénaire, le 12 septembre 1764. On cite parmi les ouvrages de Rameau : *Traité de l'harmonie*, 1722, *Nouveau Système de musique théorique*, 1726, etc.;

et parmi ses opéras : *Hippolyte et Aricie*, *Indes galantes*, *Castor et Pollux*, etc.

RAMEL (Jean-Pierre), commandant de la garde des deux conseils de la république française, sous le gouvernement directorial, naquit à Cahors, en 1770, et mourut à Toulouse, le 17 août 1815. Il terminait à peine ses études lorsque la révolution vint lui ouvrir une carrière plus conforme à l'indépendance de ses goûts. Ramel s'y précipita avec enthousiasme. Rangé sous les drapeaux de la réquisition, il parcourut rapidement tous les grades inférieurs de l'armée ; et dès 1792, il était parvenu à celui d'adjudant général, dans lequel il a vieilli pendant 22 ans, jusqu'au 25 novembre 1814, époque à laquelle il fut promu au grade de maréchal de camp, sous le ministère Soult. En 1794, Ramel commandait, dans le Val d'Aran, une division de l'armée des Pyrénées-Orientales, sous les ordres du général Pérignon. C'est là qu'il fit connaissance avec le baron Poly. Les événements de la guerre le placèrent, en 1796, dans l'armée de Rhin-et-Moselle, sous les ordres de Moreau, qui lui confia le commandement du fort de Kehl, pendant le bombardement de cette place par les troupes du prince Charles. En 1797, lorsqu'il fut question de nommer le commandant de la garde des deux conseils, ce fut lui qui fut choisi pour occuper ce poste. Proscrit au 18 fructidor, et déporté à Cayenne, avec 13 autres victimes de cette journée, Ramel et ses compagnons d'infortune furent traités, pendant leur voyage et après leur arrivée à Sinnamary, avec une telle cruauté, qu'ils n'eurent bientôt plus qu'à choisir entre l'évasion et la mort. Plusieurs d'entre eux s'étaient résignés à ce dernier parti ; mais Ramel, Pichegru, Barthélemy, Dassonville, Aubry, de Larue, Villot et Letellier, résolurent, au contraire, d'échapper à tout prix au sort affreux qui leur était réservé sur cette terre de désolation : ils se jetèrent, la nuit, dans un frêle esquif, sous la conduite d'un pilote qui se dévouait à leur salut ; et après sept jours d'une navigation périlleuse, pendant laquelle ils souffrirent tour à tour les tourments de la faim et les horreurs du naufrage, ils parvinrent, le 10 juin 1798, à prendre terre au fort de Monte-Keick, dans la colonie hollandaise de Surinam, où ils trouvèrent tous les secours de la plus généreuse hospitalité. Ramel s'embarqua, bientôt après, pour l'Angleterre, et il fit paraître un *Journal sur les faits relatifs à la journée du 18 fructidor, sur le transport, le séjour et l'évasion des déportés*. Cet écrit, publié en 1799, eut alors une grande vogue ; mais il valut à son auteur un nouvel exil ; et ce ne fut qu'après la journée du 11 brumaire qu'il lui fut permis de rentrer en France. Il reprit alors du service, fit plusieurs campagnes, devint maréchal de camp en 1814, et fut nommé commandant de la ville de Toulouse en 1815. Ramel conserva cette place après le second retour du roi, et s'efforça de rétablir la tranquillité parmi les habitants ; mais, ayant voulu désarmer ces compagnies dites de *verdets*, qui n'avaient ni existence avouée par le gouvernement, ni organisation régulière, et qui prétendaient se maintenir malgré les ordres de l'autorité, il se vit tout à coup l'objet de l'animadversation publique. Une bande de forcenés avait résolu sa perte ; elle s'introduit dans son hôtel, et le frappe de mille coups. Ramel survécut deux jours à cet attentat, et mourut le 17 août 1815, sans avoir voulu nommer ses assassins. — Ramel (Pierre), frère aîné du précédent, né à Cahors, en 1761, fut nommé, en 1791, député à l'Assemblée législative, y vota constamment avec le côté monarchique, et s'opposa à la mise en accusation de M. de Lafayette, dont il était l'ami. Chargé ensuite de concourir à l'organisation de l'armée des Pyrénées-Orientales, Ramel y obtint le commandement d'une légion de cavalerie, se distingua en diverses occasions, et fut fait général de brigade en 1793 ; mais ayant été signalé comme patriote modéré par Jean Bon Saint-André, son ancien concurrent dans les élections de l'Assemblée législative, un léger prétexte servit de base à une accusation en forme ; et l'infortuné Ramel, condamné à mort en 1794, fut exécuté à l'insu des troupes, dont on craignait le soulèvement. — Trois de ses frères suivirent aussi la carrière militaire : l'un d'eux, capitaine au régiment de Wellesley (irlandais), fut massacré à Châlons, avec plusieurs officiers de son corps, pour avoir refusé de prêter le serment exigé des troupes après le 10 août 1792. Le plus jeune, officier de cavalerie, fut tué, en 1795, sous les murs de Kehl, à côté de son frère, qui commandait ce fort.

RAMESSÈS ou RAMESÈS, RAMISÈS, RAMSÈS, RAMPSÈS et RAMESTÈS, nom commun à 7 rois d'Égypte, de la 18e et de la 19e dynasties dites Thébaines, parce qu'elles résidaient à Thèbes, dans la haute Égypte. Ils régnèrent du 17e au 13e siècle av. J.-C. ; et parmi eux se trouve le 2e des princes connus ordinairement sous le nom de Sésostris. Ramessès Ier, 480e roi d'Égypte, succéda, l'an 1590 av. J.-C., à sa sœur Chencherès. Quelques historiens le nomment aussi Athoris ou Rathosis. On ne connaît pas les événements de son règne. — Ramessès II, 484e roi d'Égypte, succéda, l'an 1354, à Armaïs, que l'on croit être son frère, et ne régna que 16 mois. — Ramessès III, surnommé Miammoun, fils du précédent, monta sur le trône d'Égypte en l'an 1353 av. J.-C. ; régna pendant 66 ans et 4 mois, et mourut en l'an 1487. On admire encore, dans la ville de Thèbes, les restes d'un beau monument sépulcral élevé en son honneur. — Ramessès IV, fils du précédent, nommé Aménophis II par Manéthon, monta sur le trône en l'an 1487, et régna 19 ans et demi. — Ramessès V, dit *le Grand*, paraît être le même que Sésostris. (V. SESOSTRIS.) — Ramessès VI, fils de Sésostris, 488e roi d'Égypte, ceignit la couronne en 1414. On lui attribue l'érection de deux obélisques de la plus grande dimension, placés devant le temple du soleil, à Héliopolis. Il régna 66 ans, et eut pour successeur Aménophthis, l'an 1349. — Ramessès VII, succéda, en 1310, à Aménophthis ; il régna 20 ans, et eut pour successeur Ammenemès IV, 1291.

RAMI-MEHEMET, grand vizir à Constantinople au commencement du 18e siècle, naquit dans cette capitale au faubourg d'Eïoub, de parents d'une basse condition. Il cultiva la poésie, et l'Académie des poëtes lui donna le nom de Rami-Satirique, qu'il conserva toute sa vie. Rami-Méhémet, sans fortune, mais non pas sans talents, doué d'une jolie figure et d'une belle voix, fréquenta les tavernes publiques et s'y fit une certaine réputation. Son ambition n'allait pas plus haut, lorsque le fameux poëte Nabi-Effendi, secrétaire du divan, le produisit auprès de quelques grands de l'empire, qui surent apprécier ses talents. Le grand vizir Elmas-Méhemet-Pacha fit Rami-Méhémet muzahib ; Abussein-Pacha lui donna la charge de reis-effendi. Ce fut en cette qualité qu'il s'adjoignit à Mauroc ordato pour travailler à la paix de Carlowitz en 1699. Le succès de cette importante négociation le mit dans la plus haute faveur auprès du sultan Mustapha II. Réuni au mufthi Fezulleh-Effendi, il réussit à perdre le grand vizir Daltaber, à le supplanter et à s'enrichir de sa dépouille. Mais la révolte de 1702, qui amena la déposition de Mustapha II, força Rami-Mehémet, devenu grand vizir, de se cacher. Il reparut quand la sédition fut apaisée. Au commencement du règne d'Achmet III, il fut envoyé pacha en Égypte. Dans l'in-

tention de se défaire de lui, le gouvernement ottoman le fit passer au pachalik de Chypre, espèce d'exil qui, vu l'insalubrité du pays, laisse espérer la mort de ceux dont on ne veut pas se défaire avec éclat. La force de son tempérament luttant trop longtemps contre le climat aux yeux de ses puissants ennemis, un capidgi, chargé d'un khatti-chérif, vint lui apporter le fatal cordon. Il expira de saisissement au milieu des prières qu'on permet à ces illustres condamnés avant leur supplice.

RAMILLIES, village de Belgique, près de Namur, célèbre par la victoire que le fameux John Churchill, duc de Marlboroug, y remporta, en 1706, sur le maréchal de Villeroy et le duc de Bavière.

RAMIRE. Trois rois de Léon ont porté ce nom. — Le premier succéda, en 833, à Alphonse II; remporta sur les Arabes, en 849, la victoire de Logrono, qui valut aux Goths les Asturies, Calahorra et ses environs. Après s'être associé à la couronne son fils Ordogno Ier, il mourut en 850. Sous son règne les Normands s'étaient avancés, 834, jusqu'à Cordoue. — Ramire II, fils d'Ordogno II, devint roi de Léon en 927, par l'abdication de son frère Alphonse IV; il eut à comprimer une révolte de ce frère et celle des fils de Froïla II; leur fit crever les yeux à tous; prit Madrid en 932; s'avança jusqu'à Tolède, et rendit tributaire, pour un temps, le gouverneur de Sarragosse. Il défit en 939, près de Simancas, puis à Talavera, l'émir Abdérame, avec l'aide du comte de Castille, Ferdinand Gonzalès. Ramire mourut regretté en 950. Ce fut sous son règne, 923, que le comte de Castille ou de Burgos se fit indépendant. — Ramire III, petit-fils de Ramire II et fils de Sanche le Gros, parvint au trône en 967, n'étant âgé que de 5 ans. Ses cruautés et ses débauches le firent chasser du trône en 980. Deux ans après, il mourut dans une bataille livrée aux Galiciens révoltés.

RAMIRE. Deux rois d'Aragon ont porté ce nom. — Le premier succéda, en 1034, à son père Sanche III le Grand, roi de Navarre, dans l'Aragon qu'il eut pour héritage. Il ajouta Sobrarve et Ribagorce à son petit Etat, 1038; s'allia au roi de Sarragosse contre Garcias III, roi de Navarre, son frère, mais fut vaincu. Il chercha aussi à détrôner son autre frère Ferdinand Ier, roi de Castille; mais il mourut dans une bataille contre lui en 1063. C'est lui, dit-on, qui établit les anciennes cortès d'Aragon. — Ramire II, dit *le Moine*, parce qu'on le tira du cloître après la mort de son frère Alphonse Ier, pour le placer sur le trône, 1134. Il se maria et fiança, en 1127, sa fille Pétronille, âgée seulement de 2 ans, à Raymond, comte de Barcelone. Il abdiqua la même année, laissant le trône à son gendre.

RAMLER (Charles-Guillaume), poëte et littérateur allemand, né en 1725, à Coberg, en Poméranie, mourut à Berlin le 11 avril 1798. Ses parents, ne pouvant subvenir aux frais de son éducation, le placèrent dans une maison d'orphelins, d'abord à Stettin, puis, en 1740, à Hall, où il demeura 4 ans. Il étudia ensuite à l'université de la même ville; mais, apportant peu d'assiduité aux cours, il se livra sans réserve à la poésie, pour laquelle il avait de bonne heure manifesté un penchant prononcé. Il raconte lui-même, dans une des notes de son *Ode à Lycidas*, qu'il faisait des vers dès l'âge de 10 ans. Les efforts de ses maîtres pour arrêter ce goût dominant n'aboutirent qu'à le fortifier. Horace devint à cette époque son poëte favori et son modèle. Ce fut pendant son séjour à Halle que s'établit entre lui, Gleim et Uz, une liaison fort avantageuse pour les trois poëtes. Après quelques années passées depuis dans sa ville natale, Ramler se rendit, en 1746, à Berlin, où Gleim lui procura, dans deux maisons successivement, une place de précepteur. Il se fit là plusieurs amis distingués, entre autres Kleist, Spalding, Sulzer, et, grâce à leurs encouragements, Ramler cultiva la poésie et la littérature avec une nouvelle ardeur. Sa réputation ne tarda pas à se répandre, et, bientôt après, il fut nommé, par le gouvernement, professeur de logique et de belles-lettres auprès du corps des cadets de Berlin. Mais il paraît que la logique fut exclue de ses cours, qui embrassèrent les beaux-arts, la littérature et la langue allemande. Il n'était pas encore connu du public comme poëte. De tous ses premiers essais il n'a conservé lui-même que son *Ode à l'Hiver* (*Sehnsucht nach dem Winter*), composée en 1744. Ce fut 4 ans plus tard qu'il fit paraître avec son nom l'*Ode à Apollon*. C'est aussi vers ce temps qu'il publia sa traduction de Batteux. Il acquit promptement une grande réputation, qu'il dut à ses talents et à son enthousiasme pour Frédéric II; toutefois ses nombreuses odes à la louange de son héros ne lui valurent pas un regard, mais il en fut dédommagé par l'admiration toujours croissante du public. La faveur exclusive accordée à la langue et à la littérature française cessa enfin avec Frédéric II; les lettres allemandes furent vengées. Ramler obtint une pension considérable, fut nommé membre de l'Académie des sciences et chargé, en 1787, conjointement avec Engel, de la direction du théâtre national de Berlin. Il ne jouit pas longtemps des avantages de sa position. En 1790, il se démit de sa place de professeur, et, en 1796, ses infirmités l'obligèrent de renoncer à la direction du théâtre, dont il conserva toutefois les appointements. Peu de temps après il fut atteint d'une phthisie pulmonaire, et il mourut le 11 avril 1798. Ramler a agrandi le domaine de la poésie allemande, tout en la soumettant à des règles plus précises, et il partage avec Lessing la gloire d'avoir contribué à fixer la prose de la langue allemande. Parmi ses ouvrages nous citerons ses *Chansons des Allemands*, *Recueil de fables*, *Extraits de Martial*, etc., etc.

RAMMOHUN-ROY (Le Rajah), philosophe indien, descendant d'une famille illustre et antique de brahmines. Dès l'âge de 15 ans il avait composé un ouvrage sur le système d'idolâtrie des Hindous. Ses relations avec les Européens lui ayant fait connaître leur philosophie, il la trouva préférable, et ne cessa de combattre l'idolâtrie superstitieuse de ses compatriotes. Il vint en Europe en 1831, et mourut en 1833, près de Bristol, en Angleterre. Rammohun-Roy a publié des ouvrages en sanscrit, en arabe, en persan, en bengali, en anglais. Les plus remarquables sont : la traduction des *Vedas*, et une *Grammaire de la langue bengali*.

RAMOND DE CARBONNIÈRES (Le baron Louis-François-Élisabeth), membre de l'Institut (Académie des sciences), naquit à Strasbourg en 1753. D'abord conseiller intime du cardinal de Rohan, il faisait partie, à l'époque de la révolution, de la maison militaire du roi. Distingué déjà pour ses connaissances en physique et en géologie, il fut élu, en 1791, député de Paris à l'Assemblée législative; fut grand partisan de Lafayette; s'enfuit après le 10 août; passa les jours de la terreur en voyages scientifiques dans les Pyrénées; devint successivement professeur d'histoire naturelle à l'école centrale des Hautes-Pyrénées; député au corps législatif, 1800-1806; préfet du Puy-de-Dôme, baron de l'empire, puis maître des requêtes, 1815, et conseiller d'État, 1818. Il mourut en 1827. Son meilleur ouvrage est intitulé : *Observations faites dans les Pyrénées*.

RAMPALLE, littérateur, est moins connu par ses ouvrages que par ce seul vers de Boileau :

On ne lit guère plus Rampalle et Mesnadière.

On conjecture qu'il était de la même famille que le P. Pierre de Saint-André (V. PIERRE). Il s'attacha dans sa jeunesse à la maison de Tournon ; et il paraît qu'il suivit à l'armée Just-Louis de Tournon, son maître, tué devant Philisbourg en 1644. On ignore les autres particularités de sa vie, ainsi que l'époque de sa mort qu'on place vers 1660. On a de lui l'*Hermaphrodite*, poëme, 1639 ; *Discours académiques*, 1647, etc.

RAMSAY (André-Michel de), littérateur, d'une branche cadette de l'ancienne famille illustre de ce nom, naquit en 1686 à Ayr, en Écosse, et mourut à Saint-Germain en Laye, 1743. Il eut, dès sa plus tendre jeunesse, un goût décidé pour les siences, surtout pour les mathématiques et pour la théologie. Fénelon, archevêque de Cambray, le fixa dans la religion catholique en 1709. Ramsay ne tarda pas à se faire connaître, en France et à l'étranger, d'une manière avantageuse, par divers ouvrages. Le roi Jacques III l'appela à Rome, en 1721, pour lui confier une partie de l'éducation des princes ses enfants ; mais des brouilleries de cour l'obligèrent à revenir en France. On lui confia l'éducation du duc de Château-Thierry, et ensuite celle du prince de Turenne. Il s'en acquitta avec succès. En 1730, il fit un voyage en Angleterre, muni d'un sauf-conduit du roi Georges, et il y fut accueilli avec les égards dus à l'élève et à l'ami de Fénelon. Il fut admis à la société royale de Londres, et reçu docteur de l'université d'Oxford. A son retour en France, Ramsay fut intendant du prince de Turenne, depuis duc de Bouillon. Il mourut le 6 mai 1743, à Saint-Germain en Laye, âgé de 57 ans. Parmi les nombreux amis que ses qualités lui avaient acquis, on doit citer J.-B. Rousseau, et Louis Racine, qui lui adressa ses deux *Épîtres sur l'homme*. Chevalier-baronnet en Écosse, et chevalier de Saint-Lazare en France, docteur de l'université d'Oxford, Ramsay était encore membre de la société littéraire de Spalding, dans le Lincolnshire, dont le berceau remonte à l'an 1710, et il passait pour avoir beaucoup contribué à la propagation de la franc-maçonnerie en France. Ses ouvrages sont : *Histoire de la vie et des ouvrages de Fénelon*, archevêque de Cambray ; *Essai sur le gouvernement civil* ; les *Voyages de Cyrus*, etc., etc. — Ramsay (Charles-Louis), gentilhomme écossais, probablement de la même famille que le précédent, est connu par une *Tachéographie* ou l'art d'écrire aussi vite qu'on parle, qu'il publia en latin, dès 1678, et avec une version française en 1681.

RAMSAY (David), médecin et auteur américain, n'est connu que par ses ouvrages. Tout ce que l'on sait sur sa vie, c'est qu'il était né à Charlestown, dans la Caroline méridionale, qu'il fut membre du congrès des États-Unis pendant les années 1782, 1783, 1784 et 1785, et qu'un de ses malades, qu'il était allé visiter dans un hôpice d'aliénés, l'assassina en 1815. Les principaux ouvrages de Ramsay sont : *Histoire de la révolution d'Amérique*, en ce qui concerne la Caroline méridionale ; *Revue des améliorations et de l'état de la médecine dans le 18e siècle*, etc.

RAMSDEN (Jessé), célèbre opticien, naquit, en 1735, à Halifax, dans le Yorkshire. A l'âge de 21 ans, étant venu à Londres pour chercher une occupation, il se décida pour l'art de la gravure, qu'il apprit de Barton. L'imperfection qu'il remarquait dans les instrumens de mathématiques qu'on lui donnait à graver, lui fit naître le désir d'en procurer de meilleurs à ses compatriotes ; et tel fut, dès lors, l'objet constant de ses recherches. Il ne tarda pas à faire paraître un talent particulier pour tourner, limer et travailler le verre, et cette réputation lui valut l'alliance d'une fille du fameux opticien Dollond, qui le mit à même d'établir une fabrique à son compte en 1764. Il résolut alors de passer en revue, pour les améliorer, tous les instruments d'astronomie. Mais l'optique surtout lui est redevable de grands perfectionnements : il inventa un micromètre plus exact que celui de Bouguer, et perfectionna singulièrement la lunette des passages, le quart de cercle mural et l'équatorial. Ramsden était membre de la société royale de Londres depuis 1786, lorsqu'il mourut à Brighthelmstone, le 5 novembre 1800.

RAMUS (Pierre **LA RAMÉE**, plus connu sous le nom latin de), célèbre philosophe, naquit à Cuth, village du Vermandois, vers 1502, et fut assassiné pendant le massacre de la Saint-Barthélemy, à l'âge de 69 ans. Tourmenté d'un violent désir d'apprendre, à l'âge de 8 ans il vint à Paris, d'où la misère ne tarda pas à l'éloigner. Un second voyage ne fut pas plus heureux ; enfin un de ses oncles se chargea de payer quelques mois de sa pension dans une école, et afin de pouvoir continuer ses études, Ramus entra comme domestique au collége de Navarre. Il employait le jour aux devoirs de son état, et la nuit à l'étude. Après avoir terminé ses humanités et sa rhétorique, il fréquenta le cours de philosophie ; mais il s'aperçut bientôt combien cette science, telle qu'elle était alors, était peu digne de ce nom. La lecture de Platon et de Xénophon, en lui faisant connaître la méthode socratique, acheva de le convaincre des défauts de l'enseignement, et dès lors il ne laissa échapper aucune occasion de leur livrer bataille. Ayant terminé son cours, il se présenta pour recevoir le degré de maître ès arts, et prit pour sujet de sa thèse *que tout ce qu'Aristote avait enseigné n'était que faussetés et chimères*. Cette proposition révolta tous les esprits : on accourut en foule pour jouir de la confusion du jeune audacieux ; mais Ramus obtint un triomphe complet, et réduisit tous ses adversaires au silence. Cependant le nombre s'en accrut encore, surtout après la publication qu'il fit, en 1543, d'une nouvelle *Logique*, et de *Remarques* sur celle d'Aristote. L'université, pour venger Aristote, intenta contre Ramus un procès criminel : elle l'accusa d'énerver la philosophie en discréditant le philosophe grec. L'affaire fut portée au grand conseil, qui lui défendit d'enseigner. L'arrêt fut rendu en 1543, et peu s'en fallut qu'on ne l'envoyât aux galères. Il fut bafoué, joué sur les théâtres, et il souffrit tout sans murmurer. Supérieur à cette disgrâce, il employa tous ses loisirs à préparer une édition des *Eléments d'Euclide*, qu'il dédia, en 1544, au duc de Lorraine. Quelques mois après, la peste, qui, ravageant Paris, en avait éloigné un grand nombre d'écoliers, lui fournit l'occasion de recommencer ses leçons ; il professa la rhétorique au collége de Presles, et ses talents y ramenèrent bientôt des auditeurs. La Sorbonne voulait l'expulser de ce collége, mais le parlement le maintint dans son emploi. En 1545, le cardinal de Lorraine fit annuler, par le roi Henri II, l'arrêt qui défendait à Ramus d'enseigner la philosophie ; et aussitôt il ouvrit un cours de mathématiques, science à laquelle il sentait la nécessité de donner une plus grande part dans les études. Les chaires d'éloquence et de philosophie ayant vaqué au collége royal, Ramus les obtint du roi, en 1551, par la protection du cardinal de Lorraine. Dans l'espace de dix ans, il publia de nouvelles grammaires pour le grec, le latin et le français, plusieurs *Traités de mathématiques*, de *Dialectique* et

de Rhétorique. En 1562, il présenta au roi Charles IX un plan pour la réforme de l'université, dans lequel on ne peut s'empêcher de reconnaître un homme supérieur à son siècle. Ramus était protestant; après l'enregistrement de l'édit qui permettait le libre exercice de la religion, il enleva de la chapelle du collége de Presles les images et les représentations des saints. Cette imprudence lui fit tort. La guerre civile l'obligea de quitter Paris; l'université le destitua et déclara sa place vacante. Charles IX lui fit offrir un asile à Fontainebleau; mais tandis qu'il s'appliquait à la géométrie et à l'astronomie, ses ennemis pillaient sa bibliothèque à Paris, et dévastaient son collége. Poursuivi dans son asile, il fut forcé de se sauver, et ne fut rétabli dans sa charge de principal du collége de Presles et dans sa chaire au collége Royal, qu'après la mort du duc de Guise, 1563. Jean Dampestre eut, en 1565, le crédit de se faire nommer professeur de mathématiques; mais Ramus, l'ayant convaincu d'incapacité, l'obligea de se démettre de sa charge, et s'opposa de tout son pouvoir à l'admission de Charpentier, avec qui Dampestre avait pris des engagements pécuniaires. En 1567, les troubles civils forcèrent Ramus de se réfugier dans le camp du prince de Condé, et le parlement l'interdit de ses fonctions. La bataille de Saint-Denis ayant été suivie d'une paix avec les protestants, il fut rétabli pour la troisième fois dans sa chaire. Il visita l'Allemagne en 1568, et fut partout accueilli avec les égards que commande le talent. Il avait demandé la chaire de théologie de Genève; Théodore de Bèze écrivit contre lui, et l'empêcha de l'obtenir. De retour à Paris, en 1571, il refusa d'aller en Pologne, pour prévenir les Polonais, par son éloquence, en faveur du duc d'Anjou, qui fut élu l'année suivante. Comme Ramus suivait publiquement les opinions du protestantisme, il fut compris dans le massacre de la Saint-Barthélemy en 1572. Son cadavre fut traîné par les rues et jeté dans la Seine.

RAMUSIO ou **RAMNUSIO** (Jean-Baptiste), historien italien, secrétaire du conseil des Dix, naquit à Venise en 1485. Envoyé, jeune encore, par la république en France, en Suisse et à Rome, il se conduisit partout avec une prudence et une sagesse dignes d'éloges. Paul Manuce nous apprend qu'il sut tellement se ménager les bonnes grâces de Louis XII, que ce monarque voulait le retenir dans son royaume. De retour dans sa patrie, Ramusio fut récompensé de ses services par la place importante de secrétaire du conseil des Dix. Son âge lui ayant fait demander sa démission, il se retira dans la ville de Padoue, où il mourut le 10 juillet 1557. Il est auteur d'un traité *de Nili incremento*; de *Voyages maritimes*.

RANCÉ (D. Armand-Jean le **BOUTHILIER** de), célèbre réformateur de la Trappe, naquit à Paris, le 9 janvier 1626, d'une famille originaire de Bretagne, qui remplissait les premiers emplois dans l'État et dans l'Église. Ses parents le destinaient à la profession des armes; mais, à 10 ans, il reçut la tonsure pour pouvoir succéder aux riches bénéfices que la mort de son frère aîné laissait vacants. Il fit paraître dès son enfance les plus heureuses dispositions pour les belles-lettres. Il fit au collége d'Harcourt de très-brillantes études. Après son cours de philosophie, il soutint quelques thèses, qu'il eut l'honneur de présenter à la reine Anne d'Autriche, qui prenait à ses succès un vif intérêt. Il devint chanoine de Notre-Dame de Paris, et obtint plusieurs abbayes. Il s'appliqua tout entier à la culture des saintes Écritures et des ouvrages des Pères, et prit ses degrés en Sorbonne avec la plus grande distinction. Il fut reçu docteur en 1654. La mort de son père le laissa, à 25 ans, maître d'une fortune considérable. Ayant terminé le cours de ses études, il entra dans le monde, et s'y livra à toutes les passions, et surtout à celle de l'amour. La mort soudaine de la duchesse de Montbazon, qu'il aimait tendrement, commença l'œuvre de sa conversion. La mort de Gaston, duc d'Orléans, dont il était le premier aumônier, le priva d'un protecteur qui devait l'aider à réaliser ses rêves ambitieux; le spectacle des derniers moments de ce prince qu'il assista jusqu'à sa mort, acheva de le convaincre du néant des grandeurs humaines. Dès lors, il ne parut plus à la cour; retiré dans sa terre de Veret auprès de Tours, il consulta les évêques d'Aleth, de Pamiers et de Comminges, et résolut d'embrasser l'état monastique. Il vendit sa terre de Veret 300,000 livres, pour les donner à l'Hôtel-Dieu de Paris, et ne conserva de tous ses bénéfices que le prieuré de Boulogne de l'ordre de Grammont, et son abbaye de la Trappe de l'ordre de Cîteaux. Les religieux de ce monastère y vivaient dans le plus grand déréglement. Tout rempli de ses projets de retraite, l'abbé de Rancé demande au roi, et obtient un brevet pour pouvoir y établir la réforme. Il prend ensuite l'habit régulier dans l'abbaye de Perseigne, est admis au noviciat en 1653, et fait profession l'année suivante à l'âge de 38 ans. La cour de Rome lui ayant accordé des expéditions pour rétablir la règle dans son abbaye, il fit tant par ses prédications, que la plupart de ses religieux embrassèrent la nouvelle réforme. N'ayant pu, au gré de ses désirs, étendre cette réforme aux autres monastères de l'ordre de Cîteaux, il prit à tâche de lui faire jeter de profondes racines à la Trappe. Le pieux réformateur mourut, le 27 octobre 1700, en présence de l'évêque de Séez et de toute sa communauté. Il était âgé de 75 ans, dont il avait passé 37 dans le désert. Ses principaux ouvrages sont: *de la Sainteté des devoirs de la vie monastique; Règle de Saint-Benoît traduite et expliquée; Conférences ou Instructions sur les Épîtres et Évangiles*, etc.

RANGONE (Le marquis **GHERARDO-ALDOBRANDINO**), né à Modène en 1744; fut appelé, en 1775, à la surintendance du collége des Nobles, et à la direction de l'université de Modène. Il fut nommé ministre de l'intérieur à la mort du duc François III, 1780, et rendit dans ce poste d'importants services à sa patrie. Le marquis de Rangone est mort à Vienne en 1815, laissant plusieurs écrits.

RANNEQUIN ou plutôt **RENKIN**, célèbre mécanicien belge, né à Liége en 1644, mort en 1708, s'est immortalisé par la fameuse machine de Marly, qu'il commença en 1675, et termina en 1682. Cette machine, qui faisait monter l'eau sur une montagne élevée de 502 pieds au-dessus du niveau de la Seine, donnait 5,258 tonneaux d'eau en 24 heures. V. **MARLY**.

RANTZAU, comté de Danemark, possédé longtemps par une des plus anciennes familles de ce royaume; fut vendu par elle à la couronne, en 1726. Les comtes de Rantzau sont issus d'une ancienne noblesse de Holstein, et il en est fait mention dès l'an 1076.

RANTZAU (Henri, comte de), fils de Jean Rantzau, qui s'était distingué dans les affaires publiques sous les rois de Danemark, Frédéric Ier et Christiern III, naquit en 1526; fut élevé à la cour d'Adolphe, duc de Holstein; passa ensuite 7 années auprès de Charles-Quint; accompagna cet empereur au siége de Metz, et fut gouverneur du Holstein. La fortune immense qu'il avait acquise le mit à même de rebâtir somptueusement son château de Ranzau ou Ranzov, et de prêter des sommes considérables à l'empereur, à la reine Élisabeth, au roi de Danemark, aux villes d'Anvers, de Lubeck, de Dant-

zick et de Hambourg. Ami passionné des lettres, il recueillit un grand nombre de livres, en fit profiter les savants, et employa une partie de ses richesses à encourager la littérature. Il s'était surtout appliqué à l'astrologie, et il croyait avoir fait d'importantes découvertes dans cette science chimérique. Parmi les ouvrages qu'il a publiés, nous citerons : *de Conservanda valetudine; Calendarium Ranzo vianum, tam ad usum medicorum quam astrologorum; Epigrammata et carmina varia, etc.* Henri Rantzau mourut le 1er janvier 1598.—Un autre Henri ou Jean de Rantrau, décoré du titre de chevalier doré (*eques auratus*), et de la même famille, mort en 1672, âgé de 66 ans, écrivit la relation du voyage qu'il avait fait en 1623 et 1624, à Jérusalem, en Égypte et à Constantinople, Copenhague, 1669, in-4°, en danois; Hambourg, 1704, in 8°, en allemand.

RANTZAU (Gérard), fils du précédent, né en 1558; voyagea presque par toute l'Europe, et alla même jusqu'à Constantinople et à Jérusalem. A son retour, il fut nommé stathouder de Holstein; il servit le roi Christian IV contre Charles et Gustave-Adolphe, rois de Suède. En 1612, il se rendit maître de Westerwick, dans la Smalande, et mourut en 1627.— Rantzau (Christian, comte de), fils du précédent, naquit en 1614; il fut envoyé à Stera, en 1627, pour y faire ses études. En 1630, il accompagna le comte Henri de Rantzau, qui allait à Ratisbonne en qualité d'ambassadeur du roi de Danemark. En 1632, il fut élu à Orléans, pour chef de la nation germanique; il fut fait conseiller de Holstein et sénéchal de Rensbourg, 1644; conseiller privé, stathouder de Holstein, 1648; en 1650, l'empereur Ferdinand III le fit comte du Saint-Empire, avec privilége de battre monnaie, et lui donna, pour lui et ses descendants, la dignité de palatin; il fut chargé de plusieurs ambassades, et mourut premier ministre, 1663.

RANTZAU (Josias, comte de), maréchal de France, gouverneur de Dunkerque, lieutenant général des armées du roi en Flandre, était de l'illustre maison de ce nom dans le duché de Holstein. Entré jeune au service de la Suède, il se signala en plusieurs occasions : au siége d'Audernay, il était à la tête d'un régiment de cavalerie et d'infanterie; il commandait l'aile gauche de l'armée du prince de Birkelfeld, au combat de Pakenau, contre le duc de Lorraine, en août 1633; et, au mois d'octobre suivant, il se trouva au siége de Brissac. Deux ans après, 1635, il vint en France avec Oxenstiern, chancelier de Suède, et fut retenu par le roi Louis XIII qui, appréciant son rare mérite, le fit maréchal de camp et colonel de deux régiments. Rantzau rejoignit, en Bourgogne, l'armée destinée à envahir la Franche-Comté; la campagne s'ouvrit par le siége de Dôle, 1636, où il perdit un œil d'un coup de mousquet; il défendit vaillamment Saint-Jean-de-Lône, en Bourgogne, contre le général Galas, qu'il força de lever le siége. En 1640, il perdit une jambe au siége d'Arras, et fut estropié d'une main. L'année suivante, il se trouva au siége d'Aire, et fut fait prisonnier au combat d'Honnecourt, en 1642. A peine échangé, il se rendit en Allemagne, où il perdit la bataille de Tudelingen, contre le duc de Lorraine, Merci et Jean de Wert, les trois meilleurs généraux de l'empereur. En 1645, il assiégea et prit Gravelines, dont il fut nommé gouverneur; et le 16 juillet de la même année, il reçut le bâton de maréchal, par la faveur du cardinal Mazarin, après avoir promis d'abjurer le luthéranisme. L'année suivante, il fut fait gouverneur de Dunkerque. En 1647, il prit Dixmude, et réduisit Lens, après la mort de Gaston (V. ce nom); dans cette campagne, il acheva de s'emparer de toutes les villes maritimes de la Flandre. Mais devenu suspect au cardinal Mazarin, par ses liaisons avec les mécontents, il fut arrêté à Saint-Germain, le 27 février 1649, et conduit à la Bastille, où il resta enfermé onze mois. Son innocence fut enfin reconnue, et il recouvra sa liberté le 22 janvier 1650; mais il avait contracté, pendant sa détention, une hydropisie dont il mourut, le 4 septembre 1659, dans un âge peu avancé.

RAOUL, duc de Normandie. V. **ROLLON.**

RAOUL DE CAEN, ainsi nommé du lieu de sa naissance, partit, en 1096, pour la croisade, et s'attacha au célèbre Tancrède, l'un des chefs de la première croisade. Il est célèbre par son *Histoire de Tancrède*, qu'il ne conduisit que jusqu'en 1105.

RAOUL DE PRESLE. V. **PRESLES.**

RAPHAEL SANZIO ou d'**URBIN**, surnommé l'*Homère de la peinture*, le plus célèbre des peintres modernes, naquit à Urbin, l'an 1483, le jour du vendredi saint. La famille des Sanzio était ancienne à Urbin. Elle avait déjà produit plusieurs peintres : Raphaël fut le cinquième qui se livra à l'art de la peinture. Jean Sanzio, son père, était, à la vérité, un peintre fort médiocre, mais d'un fort bon esprit, et qui avait le bon goût de ne pas se croire plus de talent qu'il n'en avait réellement. Après avoir occupé son fils à peindre d'abord sur la faïence, et voulant favoriser les heureuses dispositions qu'il remarquait en lui, il entreprit le voyage de Pérouse, gagna l'amitié du célèbre Vanucci, dit *le Pérugin*, et en obtint, comme très-grande faveur, qu'il mettrait Raphaël au nombre de ses disciples. L'élève devint bientôt égal au maître; il puisa la beauté et les richesses de son art dans les chefs-d'œuvre des grands peintres. Certaines affaires ayant appelé le maître à Florence, l'élève en profita pour faire quelques excursions dans les environs de Pérouse. Raphaël dès lors s'essaya à voler de ses propres ailes. Ce fut à Città di Castello qu'il commença à produire un certain nombre de tableaux. Au rapport de Lanzi, il n'avait que 17 ans, lorsqu'il y fit le tableau de *San Nicolo da Tolentino egli eremitani*, dont Vasari dit que, si l'on n'y lisait le nom de l'auteur, on le prendrait pour l'œuvre de Pérugin. De la même époque est le tableau qu'il composa dans la même ville, où le Christ en croix est accompagné, dans le haut, par des anges qui recueillent le sang qu'on voit couler de ses mains; dans le bas, par la Vierge, saint Jean et Madeleine. Il avait écrit son nom et son âge de 17 ans, dans le tableau d'une *Sainte Famille*, que Morcelli décrit pour l'avoir vu à Fermo, chez un seigneur de cette ville. Parmi les autres compositions de cette première époque du talent de Raphaël, nous citerons seulement le tableau du *Sposalizio* ou du *Mariage de la Vierge*: il porte la date de 1504. Vers cette époque, un autre élève de Pérugin, Pinturichio, avait été chargé, par le neveu du pape Pie II, le cardinal Piccolomini, de peindre, dans la bibliothèque devenue depuis la sacristie de la cathédrale de Sienne, les actions mémorables de son oncle Æneas Silvius Piccolomini. Pinturichio, qui avait pu connaître et apprécier les talents naissants de Raphaël, s'empressa de se l'associer dans cette entreprise, et son jeune collaborateur finit par y avoir le principal rôle. Toutefois, malgré la réputation qu'il y acquit, il quitta ce travail avant qu'il fût totalement achevé. Ce fut, dit Vasari, pour se rendre à Florence et y admirer les fameux cartons de Léonard de Vinci et de Michel-Ange; mais ce dernier point a été contesté, et l'on a prouvé que le carton de Michel-Ange ne fut visible que deux ans plus tard. Ce qu'il y a de plus certain à cet égard, c'est que Raphaël vint à Florence en 1505, et y passa une année; que

vers la fin de 1504 il retourna dans sa ville natale où la duchesse d'Urbin lui donna pour le gonfalonier Soderini une lettre de recommandation datée du 1er octobre 1504. Ce fut alors, qu'étant âgé de 21 ans, il se rendit une seconde fois à Florence, dans la vue d'y entreprendre un nouveau cours d'études. Le temps du séjour qu'il y fit fut principalement occupé par divers petits ouvrages, dont on ignore aujourd'hui l'existence, pour un seigneur nommé Tadeo, son protecteur. Un autre encore, Laurent de' Nasi, eut de lui une *Sainte Famille* devenue célèbre par la catastrophe qui l'engloutit sous les ruines de son palais. On en a rassemblé les morceaux, dont l'ensemble forme un des ornements les plus précieux de la galerie de Florence. La mort du père et de la mère de Raphaël, qu'il perdit au même moment, le rappela bientôt à Urbin, pour mettre ordre à ses affaires. On cite de lui, pendant le séjour qu'il y fit, plusieurs petits tableaux, tous pour le duc d'Urbin, remarquables par le fini de la miniature; de ce nombre sont : *le petit saint Georges à cheval* et *le petit saint Michel* qu'on voit au musée royal de Paris, et qui se servent de pendant. On découvre déjà dans le *saint Michel*, qui a tout au plus un pied de hauteur, le caractère de hardiesse et de grandeur de celui qu'il peignit 20 ans plus tard, et dans la proportion de six pieds, pour François Ier. La date de 1505, où il quitta Urbin pour la dernière fois, détermine, dans sa vie, un espace de trois années qui précédèrent son départ pour Rome. Si l'on en croit les faits et le rapprochement des dates, Vasari, et, après lui, beaucoup d'autres, se sont trop hâtés de mettre Raphaël en présence du célèbre carton qui n'a pu être terminé par Michel-Ange qu'en 1506. Ce carton devint l'objet de l'étude de tous les artistes; et si Raphaël n'avait pu l'étudier ni le voir à l'époque de 1505, il est certain que, séjournant habituellement à Florence depuis 1506 jusqu'en 1508, rien ne dut l'empêcher de voir et de revoir l'ouvrage qui faisait l'admiration de tous les artistes. Parmi les nombreux et précieux ouvrages qui l'occupèrent à cette époque, on remarque *la Sainte Famille da Rinuccini*, la célèbre *Déposition du Christ au Tombeau*, qu'on voit à Rome au palais Borghèse, la belle *Vierge du Musée royal de Paris*, surnommée *la Jardinière, l'Assomption*, pour le monastère de Monte-Lucci. Sa réputation était alors parvenue à Rome; Bramante, son oncle, architecte de Jules II, dont il avait la confiance, lui proposa Raphaël pour peindre les salles du Vatican. Ce fut dans l'année 1508 qu'il quitta Florence pour se rendre dans la capitale du monde chrétien. Jules II, l'ayant accueilli avec toutes sortes de caresses, lui ordonna de peindre sans délai la salle qu'on appelle *della Segnatura*. Un des plafonds de cette salle porte la date de l'année 1511, où elle fut terminée. C'est là qu'il exécuta les 4 grandes compositions qui ont pour sujets, d'après les titres que l'usage leur a donnés, *la Dispute du Saint-Sacrement, l'École d'Athènes, le Parnasse* et *la Jurisprudence*. Il n'entre point dans notre cadre de rappeler ici en détail les autres compositions de la même époque, et celles qu'il fit ensuite pour les autres salles du Vatican, aux peintures desquelles il consacra 9 ans. Chargé, en 1514, comme héritier de Bramante, qui avait à peine planté les fondations de la cour du Vatican (appelée la *cour des Loges*), d'en continuer l'architecture, il en porta l'élévation à trois étages ou rangs de galerie l'un sur l'autre. Mais c'est surtout la décoration des loges qui l'a rendu célèbre : c'en serait assez pour que le nom de Raphaël figurât parmi ceux des meilleurs architectes; mais il devait recueillir l'héritage entier de Bramante. Léon X, selon le vœu de cet architecte, le nomma ordonnateur en chef de la construction de Saint-Pierre. Le plan que Serlio nous a conservé de l'église de Saint-Pierre, par Raphaël, de beaucoup supérieur au plan actuel, est peut-être le plus beau qu'on puisse imaginer dans le système des églises modernes; combien donc doit-on regretter qu'il n'ait point été suivi. Le tableau de *Saint Michel terrassant l'Ange des ténèbres*, qu'il peignit pour François Ier, valut à son auteur, de la part du roi, une très-honorable récompense. Raphaël crut sa reconnaissance engagée à l'en remercier par l'envoi d'une autre de ses productions, la *Sainte Famille*, qu'on admire comme le morceau par excellence du musée royal, et qui doit passer pour être le chef-d'œuvre de toutes les *Saintes Familles*; exécuté en 1518, ce tableau est, avec *la Transfiguration*, celui qui marque le plus haut degré où soit parvenu Raphaël. Sans sortir des sujets de la Vierge, on peut y trouver de quoi mesurer les trois périodes de sa vie pittoresque, savoir : la Vierge dite la *Jardinière*, qui est de 1507; la *Vierge au poisson*, faite en 1514, qui établit le passage de sa seconde à sa troisième manière; la *Vierge* du musée royal, qui porte écrite la date de 1518. Ces trois morceaux contiennent la preuve de la progression de son talent; mais c'est le tableau de la *Transfiguration de Notre-Seigneur sur le Thabor* qui mit le comble à la gloire de Raphaël : c'est le chef-d'œuvre de ce peintre et presque de la peinture. L'exécution de ce grand ouvrage occupa ses derniers moments, concurremment avec les projets de la salle de Constantin, la plus grande du Vatican, sur lesquels il fondait de hautes espérances. Raphaël mourut dans les sentiments les plus chrétiens, à l'âge de 57 ans, le 7 avril 1520, jour du vendredi saint, qui, comme nous l'avons dit, fut aussi celui de sa naissance. On dit que Léon X, qui lui devait des sommes considérables, aurait eu l'intention de s'acquitter envers lui par un chapeau de cardinal, et que lui-même ne refusa si longtemps d'épouser la nièce du cardinal Bibbiéna que parce qu'il aurait ambitionné l'honneur du cardinalat.

RAPHELENG (François **RAVLENGHEIN**, plus connu sous le nom de), savant imprimeur, naquit en 1539, à Lannoy, près de Lille. Après s'être distingué à Nuremberg, où des affaires avaient appelé sa mère, devenue veuve, par de rapides progrès dans l'étude des langues anciennes, il vint à Paris pour se perfectionner dans l'étude du grec et de l'hébreu. Les guerres civiles l'obligèrent ensuite à passer en Angleterre; et il enseigna quelque temps le grec à l'université de Cambridge. De retour dans les Pays-Bas, il épousa, en 1565, la fille aînée (Marguerite) du célèbre imprimeur Christophe Plantin, chez qui il était entré comme correcteur. Il rendit de grands services à son beau-père, surtout pour l'impression de la fameuse Bible polyglotte d'Anvers, imprimée en 1671, par ordre de Philippe, roi d'Espagne. Rapheleng alla s'établir, en 1585, à Leyde, où Plantin avait établi une imprimerie qu'il lui légua. Avec le secours de quelques livres que lui prêtèrent ses amis, il apprit alors l'arabe, et y devint fort habile en peu de temps. Les curateurs de l'Académie de Leyde le chargèrent d'y enseigner l'hébreu; et il s'acquitta de cet emploi, pendant plusieurs années, avec beaucoup de distinction. Ce savant mourut d'une maladie de langueur, causée par la mort de sa femme, et d'ailleurs atteint de paralysie, le 20 juillet 1597. Ses principaux ouvrages sont : une *Grammaire hébraïque*, un *Lexicon arabe*, 1613; *Dictionnaire chaldaïque*, etc. — François Rapheleng, fils aîné du précédent, et que l'on a souvent confondu avec son père, mérite une place parmi les érudits pré-

coces. Il a publié des *Notes* sur les tragédies de Sénèque et quelques pièces de vers.

RAPIN (Nicolas), littérateur poitevin, naquit vers 1540, à Fontenay-le-Comte, d'une famille distinguée. Après avoir fait ses études à Poitiers, il fut reçu avocat au parlement Quelque temps après, il fut pourvu de la charge de vice-sénéchal de Fontenay. Il assistait, en 1579, aux grands jours de Poitiers, et il fut du nombre des poëtes qui célébrèrent la *Puce* de mademoiselle Desroches. Charmé de son esprit, le président Achille de Harlay devint son protecteur, et, l'ayant fait venir à Paris, lui procura la charge de lieutenant de robe courte. Bientôt après, il fut honoré par Henri III de celle de grand prévôt de la connétablie. Rapin, fidèle à ce prince, ne voulut point se prêter aux fureurs des ligueurs, qui le chassèrent de Paris. Il fut très-dévoué ensuite à Henri IV, combattit à la bataille d'Ivry, et fut l'un des auteurs de la *Satire Ménippée*. Il a laissé, de plus, deux livres d'épigrammes latines, des odes, stances, sonnets, épîtres, etc. Il mourut en 1608.

RAPIN (René, dit le Père), célèbre poëte latin moderne, né à Tours en 1621. Il entra, en 1639, dans l'ordre des Jésuites, et se distingua à la fois comme théologien et comme littérateur. On disait qu'il servait Dieu et le monde par semestre. Après avoir professé les belles-lettres pendant neuf ans, il mourut en 1687. Ses titres à la postérité sont les *Églogues sacrées* et son poëme des *Jardins*, en 4 chants, que l'on place à côté du *Prædium* de Vanières.

RAPIN THOYRAS (Paul de), historien français, neveu de Pélisson, naquit à Castres en 1661. Forcé par la révocation de l'édit de Nantes, 1685, de quitter la France comme protestant, il passa à l'étranger, et entra dans une compagnie de cadets français, commandée par son cousin pour le compte de la Hollande. Il suivit, en 1688, le prince d'Orange en Angleterre; fut aide de camp du général Douglas; eut part au siége de Limerick, et fit ensuite l'éducation du jeune duc de Portland. Il mourut à Wesel, en Hollande, en 1725, laissant une assez bonne *Histoire d'Angleterre*, en 10 volumes.

RAPP (Le comte Jean), général français, naquit à Colmar en 1772. Entré au service en 1788, il fut aide de camp de Desaix, et, après la mort de ce général, de Bonaparte. Chargé de faire accepter à la Suisse l'intervention de la France dans ses débats politiques (1802), il suivit Bonaparte en Allemagne, culbuta la garde russe à Austerlitz, et prit le prince Repnin. Sa belle conduite lui valut le titre de lieutenant général; mais son plus éclatant titre de gloire est la mémorable défense de Dantzick (1813), dont il était gouverneur. Après avoir lutté pendant près d'un an contre 60,000 hommes, il signa une capitulation honorable, que les Russes violèrent en retenant prisonnière la garnison (1813). Rapp fut conduit à Kiev, où il fut détenu jusqu'en 1814. Il se rallia à Napoléon, après le retour de l'île d'Elbe. Après la seconde restauration, il resta en Suisse jusqu'en 1817, puis il se rattacha aux Bourbons, et fut rétabli dans son grade en 1818. Louis XVIII lui donna même la pairie. Il mourut en 1821, laissant des Mémoires intéressants.

RASCHED-BILLAH (Abou-Djafar al Mansour Ier), 30e calife abbassite, fut proclamé à Bagdad, le 27 dzoulkadah 529 (8 septembre 1135); rompit avec le sultan, chassa de ce pays la famille et les partisans de ce prince, et donna le titre de sultan à Daoud. Mas'oud, oncle de Daoud, étant devenu maître de Bagdad, déclara Rasched déchu de son califat, 1136, et le remplaça par Mokaly, oncle de Rasched. Celui-ci s'étant de nouveau ligué avec Daoud contre Mas'oud, fut vaincu et assassiné par ses esclaves pendant son sommeil, 25 ramadhan 532 (juin 1125), à l'âge de 55 ans.

RASCIE, ou royaume de **RASCION**, ancienne Dardanie, partie orientale de la Servie, tient son nom des Raitzen, qui l'habitèrent longtemps. Son nom de Rascie n'est connu que depuis le 11e siècle. Elle fut d'abord une province de la Dalmatie; passa, au 10e siècle, sous la domination des princes de Servie. Le dernier prince de Rascie, Vucascin, périt dans un combat contre les Turcs, 1371 ; Lazare, despote de Servie, s'en empara immédiatement, et ses successeurs la conservèrent jusqu'en 1458. Mahomet la conquit avec la Servie à la mort de Lazare II (Brankovitch). Elle resta depuis sous la domination des Turcs, et forme aujourd'hui le livah de Novi-Bazar. Les Rasciens, qu'on trouve encore dans le sud de la Hongrie, forment une tribu nombreuse, adonnée à l'agriculture et à l'industrie.

RASK (Rasmus-Christian), célèbre linguiste, professeur d'histoire littéraire, et sous-bibliothécaire à l'université de Copenhague, naquit en 1784, de pauvres paysans. Après avoir terminé ses études, il fit des voyages scientifiques en Suède, en Finlande et en Russie; placé à la bibliothèque de Copenhague, 1808, il révéla son talent pour la linguistique, par son *Introduction à la connaissance de la langue islandaise*, 1811; sa *Grammaire anglo-saxonne*, 1817; ses *Recherches sur l'Origine de l'ancienne langue du Nord*, 1818. En 1819, il entreprit, pour des études linguistiques, un voyage en Perse par la Russie, et il en rapporta 155 manuscrits orientaux, en partie très-anciens et très-rares. Après son retour, 1823, il publia une *Grammaire espagnole*, 1824; une *Grammaire frisonne*, 1825, etc.

RASORI (J.), médecin, né à Parme, 1766, mort à Milan, 1837, fut nommé professeur de pathologie, 1796, puis recteur à la faculté de médecine de Pavie; devint, en 1797, secrétaire du ministre de l'intérieur de la république cisalpine à Milan; quitta la ville avec les Français; y rentra après la bataille de Marengo, 1801; fut nommé premier médecin du gouvernement, médecin en chef de l'hôpital militaire; créa des cours de clinique, où il enseigna une doctrine médicale toute nouvelle, perdit ses emplois, 1814, fut impliqué par l'Autriche dans une conspiration, et jeté en prison jusqu'en 1818. Il ne s'occupa plus depuis que de l'exercice de sa profession. On a de lui une *traduction de la Zoonomie de Darwin*, 1802; un *Discours sur le prétendu génie d'Hippocrate* ; une *Théorie de la Phlogose ou inflammation*, 1837, etc.

RASPE (Rod.-Eric), antiquaire, né à Hanovre, 1737, mort, 1794, professa l'archéologie à Cassel, et y fut inspecteur du cabinet des antiquités et médailles du landgrave de Hesse-Cassel. Un vol considérable, qu'il fit dans le cabinet pour subvenir à ses dépenses, l'obligea de s'enfuir en Angleterre. On a de lui une édition des *Œuvres philosophiques latines et françaises de Leibnitz*, Amsterdam, 1765; *Catalogue d'une collection générale des pierres gravées anciennes et modernes, tirées des plus beaux cabinets de l'Europe*, Londres, 1791 ; etc.

RASTADT, ville du grand-duché de Bade, sur le Murg, à 24 kil. sud-ouest de Carlsruhe; 4,300 habitants. C'est dans cette ville qu'eurent lieu en 1713 et 1714, entre Villars et le prince Eugène, des conférences qui amenèrent la paix de Bade, et assurèrent à la France la possession de l'Alsace.

Congrès et traité de Rastadt.

Le premier congrès qui se réunit à Rastadt fut celui

qui avait pour objet, après la guerre de succession, la conclusion de la paix entre la France et l'Autriche, 1713. Le traité de paix qui y fut signé, 5 mars 1714, fut ratifié au congrès de Bade, le 14 septembre suivant. — Le deuxième congrès de Rastadt s'ouvrit le 9 décembre 1797 ; il eut pour objet la pacification de l'empire d'Allemagne avec la république française, sous la médiation des cabinets de Vienne et de Berlin. Une convention secrète y avait été signée, dès le 1er décembre, entre Bonaparte et le plénipotentiaire autrichien ; mais la guerre se ralluma, et l'Autriche entra dans une nouvelle coalition contre la France au moment où les dernières négociations du second congrès de Rastadt touchaient à leur fin, mars 1799. La fin tragique des plénipotentiaires français au deuxième congrès de Rastadt sera une honte éternelle pour l'Autriche. Les plénipotentiaires français qui avaient reçu, 28 avril 1799, du colonel des hussards Széklers, l'ordre de quitter Rastadt dans les 24 heures, lui firent demander une escorte, que cet officier leur refusa. Les trois ministres n'étaient pas encore arrivés à une distance de 50 pas de la ville, lorsqu'ils furent assaillis par un détachement de ces mêmes hussards, qui les assassinèrent et s'emparèrent de leurs papiers. Bonnier et Roberjot restèrent sur la place ; Jean Debry, que dans leur précipitation ils n'avaient pas pu achever, conserva encore assez de force pour se traîner jusqu'à Rastadt, où, 29 avril, tous les plénipotentiaires réunis signèrent immédiatement une protestation dans laquelle ils déclaraient laisser sur l'Autriche seule toute la responsabilité de cette violation du droit des gens et de cette lâcheté inouïe.

RASTIGNAC (Raimond ou Aimery CHAPT de), lieutenant général de la haute Auvergne au temps de la ligue, enleva diverses places fortes aux ligueurs, les battit à Issoire, 1590 ; défit Joyeuse à Villemur, 1592, et fut tué à la Fère où il était allé conférer avec Henri IV, 1596.

RATCHIS, duc de Frioul, 737, roi des Lombards, 744, abdiqua, 749, pour se retirer au monastère du Mont-Cassin ; en sortit un moment pour défendre le royaume des Lombards contre Pepin, à la mort d'Astolfe, 756, et y retourna bientôt après.

RATISBONNE, *Regensburg, Castra Regia* ou *Augusta Tiberii* chez les anciens, *Regisburgium* et *Ratisbona* en latin moderne, ville du royaume de Bavière, chef-lieu du cercle de la Regen, sur le Danube et la Regen, à 100 kil. nord-est de Munich ; 26,000 habitants. Cette ville fut longtemps la capitale de la Bavière ; elle devint ville libre et impériale jusqu'en 1805 ; fut prise par les Saxons, 1703 ; par les Français, 1809, après une bataille de 5 jours, dans laquelle Napoléon fut blessé. L'évêque de Ratisbonne était autrefois prince d'Empire, et l'évêché avait le titre de principauté. Il fut érigé en archevêché, 1803, et l'archevêque Charles de Dalberg devint prince primat de l'Église catholique d'Allemagne ; ce prince fut nommé grand-duc de Francfort, 1810 ; Ratisbonne fut alors cédée à la Bavière, qui l'a gardée jusqu'en 1815. L'archevêché redevint évêché, 1817. Les diètes de l'Empire se sont tenues dans cette ville depuis 1662 jusqu'en 1806. On appelle *Ligue de Ratisbonne* une ligue formée en 1524 par les catholiques pour s'opposer aux progrès de la réforme.

Diètes de Ratisbonne.

L'empereur, tous les électeurs et presque tous les autres princes et seigneurs catholiques et protestants, et les députés des villes de l'un et de l'autre parti se trouvèrent réunis à la diète de Ratisbonne, 1541. Le cardinal Contarini y vint en qualité de légat du pape, et un écrit contenant 22 articles de foi, qui, suivant l'empereur, pouvaient être acceptés par tous les bons et savants docteurs des différentes communions, sans porter aucun préjudice à la foi catholique, fut remis par son ministre au cardinal-légat. Les docteurs choisis pour examiner les changements qu'y apporta Contarini, furent : Jules Phlugius, Jean Gropperus et Jean Ekius, du côté des catholiques ; et du côté des protestants, Philippe Mélanchton, Martin Bucer et Jean Pistorius. Après un long examen et plus d'un mois de disputes, on ne put s'accorder que sur 5 articles, et encore y trouva-t-on de nouvelles difficultés ; ce fut pour faire cesser ces disputes que l'empereur fit un édit portant que le sujet de la conférence des docteurs serait remis au concile général de toute l'Allemagne, et enfin à la prochaine diète qui se tiendrait 18 mois après. Il ne se sépara cependant pas des membres de cette assemblée sans avoir expressément défendu aux protestants de ruiner les monastères, de s'emparer des biens de l'Église et de solliciter personne de quitter la foi catholique, comme ils l'avaient fait jusqu'alors. En mai 1546, l'empereur se rendit, en effet, à Ratisbonne ; mais il n'y trouva aucun des princes protestants confédérés. Cependant, après les avoir vainement sollicités de s'y rendre, il ne laissa pas que de tenir la diète, juin, et il y fut résolu, à la pluralité des voix, qu'il fallait se soumettre aux décisions du concile de Trente, à quoi les députés protestants ne voulurent jamais consentir, ce qui donna lieu à la guerre qui suivit. Enfin, en 1557, l'assemblée réunie à Ratisbonne ayant prié le roi des Romains, Ferdinand, de tenter un dernier effort pour terminer toutes les controverses par une conférence définitive entre les docteurs les plus célèbres des deux partis, ce prince y consentit, et le pape Paul IV y donna son approbation en y envoyant deux théologiens, dont l'un fut le célèbre Pierre Canisus. Cette conférence eut lieu à Worms, septembre, en présence des députés de plusieurs princes, entre 12 théologiens catholiques et 12 du parti luthérien. Elle fut présidée par l'évêque de Naumbourg. Mais la discorde éclata bientôt, et les luthériens ne la quittèrent qu'après avoir formé, parmi les leurs, différentes sectes nouvelles qui ne purent depuis jamais s'accorder entre elles.

Concile de Ratisbonne.

Charlemagne assembla les prélats en cette ville, 792, pour y faire condamner la doctrine de Félix d'Urgel, compagnon d'Elipand. — Le cardinal Laurent Campeggio, légat en Allemagne, publia, en 1524, à Ratisbonne, 35 ordonnances pour la réforme des mœurs ecclésiastiques.

RAU (Chrétien), *Ravius*, orientaliste, né à Berlin, 1603, mort en 1677, rapporta d'Orient des manuscrits précieux ; professa en Hollande, en Angleterre, à Kiel, à Francfort-sur-l'Oder, et laissa, entre autres ouvrages, une traduction latine des livres 5, 6, 7 des *Sections coniques* d'Apollonius de Perge et une *Grammaire générale des langues hébraïque, chaldaïque, syriaque, arabe, éthiopienne*, Londres, 1650. — Un autre Rau (Sébald-Foulques-Jean), né à Utrecht, 1765, mort en 1807, est aussi connu comme orientaliste. Il fut professeur à l'université de Leyde et fut pasteur de l'église wallonne de cette ville. Il a laissé : *de Poeseos hebraicæ præ Arabum præstantia*, Leyde, 1800 ; *de Poeticæ facultatis excellentia, spectata in tribus poetarum principibus, scriptore Jobi, Homero et Ossiano*, Leyde, 1800, etc.

RAU (J.-J.), chirurgien et anatomiste, né à Baden

(Souabe), 1668, mort en 1719, exerça son art à Amsterdam; fut appelé à Leyde, 1715, pour y enseigner l'anatomie et la chirurgie, et devint recteur de l'Académie. On a de lui, entre autres écrits; *de Methodo discendi anatomen*, Leyde, 1715.

RAUCOURT (Fr.-Marie-Antoinette **SAUCEROTTE**), actrice, né à Nancy, 1756; débuta à Paris dans la tragédie, 1772; se prononça vivement contre la révolution; fit six mois de prison, 1793; fonda, rue de Louvois, un second Théâtre-Français, qui fut fermé par ordre du Directoire; reparut sur le premier, 1799; fut chargée par Bonaparte d'organiser les troupes de comédiens français qui devaient parcourir l'Italie; puis revint vivre à Paris, où elle mourut en 1815.

RAVAILLAC (Fr.), meurtrier de Henri IV, né à Angoulême, 1579; fut successivement clerc, valet de chambre, maître d'école et solliciteur de procès dans sa ville natale; porta l'habit de frère convers pendant un voyage qu'il fit à Paris. Sur le bruit que Henri IV allait déclarer la guerre au pape, il crut faire un acte méritoire en l'assassinant, 14 mai 1610. Arrêté sur-le champ, il fut tenaillé et écartelé le 27 mai suivant. On ne put découvrir ses complices.

RAVENNE, *Ravenna*, ville des États ecclésiastiques, chef-lieu de légation, à 280 kilomètres nord-est de Rome, sur la rivière de Montone; 16,000 habitants. Cette ville, fondée par une colonie de Thessaliens, fut ensuite occupée par les Étrusques, les Sabins, les Gaulois sénonais; tomba au pouvoir des Romains, 234 av. J.-C., et devint ville municipale. Après le partage de l'empire, 395, Honorius fit de Ravenne la capitale de l'empire d'Occident, 404. Elle devint la résidence d'Odoacre, roi des Hérules, et de Théodoric, roi des Ostrogoths. Lorsque Narsès eut détruit l'empire ostrogoth, Ravenne devint la capitale d'un exarchat, 568. Elle fut prise par Astolfe, roi des Lombards, 752; fut enlevée par Pepin le Bref, qui la donna au saint-siége, 754. Elle recouvra sa liberté au moyen âge; tomba sous la domination des Bolonais, puis des Vénitiens, 1440, et fut restituée au pape après la bataille d'Agnadel, 1509. Les Français, commandés par Gaston de Foix, y remportèrent une victoire éclatante sur les Espagnols, 1512. L'archevêque de Ravenne, qui était primat d'Italie et rivalisait avec le pape, évêque de Rome, fut obligé, dans un concile, de renoncer à ses prérogatives, 679.

Conciles de Ravenne.

Le premier concile assemblé à Ravenne fut tenu par ordre de l'empereur Honorius, 419, pour juger le différend de Boniface et d'Eulalius, qui contestaient le siége de l'Église de Rome. Il y fut ordonné que tous deux demeureraient hors de Rome, et qu'Achilleus, évêque de Spolète, prendrait soin de cette église jusqu'à ce que ce différend fût jugé par un plus nombreux concile. La cause fut décidée en faveur de Boniface. — On y célébra un autre concile, 967, en présence du pape Jean XIII et de l'empereur Othon Ier, pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique. — Assemblée de prélats tenue à Ravenne, 1128, où le patriarche d'Aquilée et celui de Venise furent déposés. — Autre concile en 1286, sous la présidence de l'archevêque Guillaume V, pour la réformation des mœurs. — Conciles présidés par Renaud, prélat de Ravenne, 1311, 1314, 1317. — Concile provincial tenu en 1569, par Jules Felterio de la Rovere, cardinal et archevêque de Ravenne. — Ordonnances synodales publiées dans les assemblées diocésaines, par François Buonacompagno, 1580; Pierre Aldobrandini, 1607, et Louis Capponi, 1627.

RAVENNE (Exarchat de), comprenait une partie de la Vénitie, de l'Émilie et la Flaminie. Ravenne en était la capitale, ainsi que de toute l'Italie grecque. L'existence propre de l'exarchat ne date que de l'an 568, car Narsès porta le titre de duc d'Italie, 554-568. Il fut détruit par Astolfe, roi des Lombards, 752, après 184 ans d'existence.

Chronologie historique des exarques de Ravenne.

Longin. Le patrice Flavius Longinus, envoyé par la cour de Constantinople pour succéder à Narsès, arrive en Italie l'an 568, et choisit Ravenne pour sa résidence. Il prend le titre d'*exarque* que portait déjà le gouverneur d'Afrique. Il donne lui-même le titre de duc aux gouverneurs de Rome, de la Pentapole, de Naples et autres villes et contrées soumises encore aux Grecs. Son pouvoir était sans bornes. La seule marque de sa dépendance était sa révocabilité. Il fut, en effet, révoqué l'an 584, après avoir fait d'inutiles efforts pour arrêter les progrès des Lombards en Italie. — Smaragde. Le patrice Smaragde, ou Sméralde, fut donné pour successeur à l'exarque Longin, l'an 684. Pendant son gouvernement, il fatigua les peuples par des exactions criantes pour satisfaire l'avarice de l'empereur Maurice et la sienne. L'an 586, il fit avec le roi Autharis une trêve de trois ans, qui fut assez mal observée de part et d'autre. L'an 588, il contraignit, à force de mauvais traitements, Sévère, patriarche d'Aquilée, résidant à Grado depuis l'invasion des Lombards, avec trois de ses suffragants, de signer la condamnation des trois chapitres. L'an 590, il reprend sur les Lombards Mantoue, Modène et trois autres villes. Il est rappelé à Constantinople la même année. — Romain. Le patrice Romain fut substitué à Smaragde, l'an 590. Pendant son exarchat, qui fut de 7 ans, il ne cessa d'avoir les armes à la main contre les Lombards. Il fut rappelé l'an 597. — Callinique. Le patrice Callinique succéda, l'an 597, à Romain. Pressé par saint Grégoire le Grand, il conclut, l'an 599, le traité de paix que ce pape ménageait avec les Lombards. Mais l'an 601 il le viole, en faisant arrêter le gendre et la fille d'Agilulphe qui passaient sur les terres des Romains. Les malheurs qu'attira cette perfidie, et les plaintes que les habitants de Ravenne firent de la conduite de Callinique, à la cour de Constantinople, engagèrent à le rappeler, l'an 602. — Smaragde pour la deuxième fois. Smaragde, après le départ de Callinique, fut renvoyé pour le remplacer. L'an 606, Sévère, patriarche schismatique de Grado, étant mort, Smaragde fait venir à Ravenne les évêques de ce patriarcat, et les oblige à nommer un patriarche de la communion romaine. Les évêques lombards, de retour chez eux, protestent contre la violence qu'on leur a faite, rétablissent le siége patriarcal d'Aquilée, et élisent, pour le remplir, l'abbé Jean, opposé comme eux au 5e concile. Depuis ce temps il y eut deux patriarches : l'un à Aquilée, l'autre à Grado, ce qui produisit un nouveau schisme. L'an 611, Smaragde fut rappelé. — Jean Lémigius. Le patrice Jean Lémigius fut envoyé, l'an 611, pour relever Smaragde. Son orgueil et sa tyrannie soulevèrent contre lui tous les habitants de Ravenne. L'an 616, ils le massacrèrent dans une sédition avec tous les officiers qu'il avait amenés avec lui. — Eleuthère. Le patrice Eleuthère, successeur de Lémigius, commença par faire le procès à tous les meurtriers de son prédécesseur. Il y eut, à cette occasion, de nombreuses et sanglantes exécutions à Ravenne. L'an 619, voyant le triste état des affaires de l'empire, Eleuthère usurpe la pourpre. Étant parti de Ravenne pour se faire couronner à Rome, son

rmée le met à mort sur la route.— Isaac. Le patriarche Isaac fut, à ce que l'on croit, le successeur immédiat d'Eleuthère, l'an 619. L'an 625, il donna retraite au roi Adaloald, chassé par les Lombards, et se mit en devoir de le rétablir. L'an 633 il vient à Rome, et pille le trésor de Saint-Jean de Latran pour payer ses troupes. Il mourut l'an 638, peu de temps après avoir fait trancher la tête au cartulaire Maurice, qui l'avait soulevé les Romains contre lui. — Platon. Le patriarche Platon remplaça immédiatement, selon M. de Saint-Marc, l'exarque Isaac, l'an 638. Il n'est connu que par les actes du pape saint Martin, où il est dit que lorsque le patriarche Pyrrhus vint à Rome, au commencement de 646, Platon était exarque d'Italie. On croit que c'est lui qui obligea depuis ce patriarche à révoquer la rétractation qu'il avait faite de ses erreurs à Rome. Platon fut rappelé l'an 648. — Théodore Calliopas. Le patrice Théodore Calliopas prit la place de l'exarque Platon, l'an 648, et fut rappelé l'an 649 (Saint-Marc). — Olympius. Le patrice Olympius fut donné pour successeur à Calliopas avant le mois d'octobre 649. Il vint à Rome dans ce mois pour faire souscrire le type de Constant par le concile qui se tenait pour lors à Saint-Jean de Latran. Ce formulaire ayant été rejeté par l'assemblée, Olympius veut faire arrêter le pape saint Martin, et ne l'ose par la crainte du peuple, qui se disposait à défendre son pasteur. L'an 652, il revient à Rome dans le même dessein et trouve le même obstacle. Il veut ensuite faire assassiner le saint pontife, tandis qu'il reçoit la communion de sa main. Le coup manque par la terreur subite de celui qui était chargé de l'exécution. Olympius passe de Rome en Sicile pour combattre les Sarrasins. Il y meurt la même anné, 652, à la suite d'une victoire remportée sur lui par ces infidèles.—Théodore Calliopas une deuxième fois. Calliopas fut renvoyé pour succéder à l'exarque Olympius, l'an 652. Il arrive à Rome le 15 juillet 653, arrête le pape saint Martin par ordre de l'empereur Constant, et le fait embarquer pour Constantinople le 19 du même mois. Calliopas n'était plus exarque en 666. — Grégoire. Le patrice Grégoire, gouverneur d'Oderzo, avait remplacé, l'an 666, et peut-être plus tôt, l'exarque Calliopas. Il protégea la révolte de Maur, évêque de Ravenne, contre le saint-siége dont il prétendait ne point dépendre. L'empereur Constant, par un diplôme donné le 1er mars de la même année 666, déclara l'Église de Ravenne exempte de tout supérieur ecclésiastique, et lui accorda le privilége de l'autocéphalie. L'exarchat de Grégoire était fini en 678.— Théodore II. Le patrice Théodore II, différent de Théodore Calliopas, comme le prouve Muratori, remplaça, l'an 678, au plus tard, l'exarque Grégoire. C'était un homme vraiment pieux, ainsi que sa femme Agathe. L'extinction du schisme d'Istrie, qui cessa entièrement l'an 679, fut en grande partie due à ses soins. Il mourut à Ravenne l'an 687. — Jean Platyn. Le patrice Jean Platyn prit possession de l'exarchat de Ravenne pendant la maladie et avant la mort du pape Conon, arrivée le 21 septembre 687. Il fit ses efforts pour faire substituer à ce pontife l'archidiacre Pascal, qui lui avait promis 100 livres d'or en cas de réussite. Sergius ayant emporté les suffrages pour la papauté, Platyn exigea de lui la même somme et l'obtint. L'an 702, Platyn mourut ou fut rappelé. — Théophylacte. Le patrice Théophylacte, fait exarque par Tibère Absimare, l'an 702, vint, de Constantinople par la Sicile, directement à Rome contre l'usage de ses prédécesseurs. A son arrivée, le peuple s'imagina qu'il avait quelques mauvais desseins contre le pape Jean VI. La milice s'attroupe et se met en devoir de le chasser; mais la prudence du pape apaisa ce tumulte. Théophylacte passa de Rome à Ravenne. Cette ville était coupable, aux yeux de l'empereur Justinien II, pour avoir témoigné de la joie de sa dernière disgrâce, et Justinien, prince vindicatif, était résolu de la punir. L'an 709, le patrice Théodore y arrive de Sicile, livre la ville au pillage, et envoie, prisonnier à Constantinople, l'archevêque Félix avec les principaux citoyens. L'empereur les fait tous mourir, à l'exception du prélat, qu'il se contenta de reléguer dans la Chersonèse après lui avoir fait crever les yeux. Théophylacte ne paraît point avoir eu de part à ces événements. Il mourut à Ravenne l'an 710. — Jean Rizocope. Le patrice Jean Rizocope fut envoyé de Constantinople, l'an 710, pour succéder à l'exarque Théophylacte. Avant que de se rendre à Ravenne, il passa par Rome, où il fit trancher la tête à trois officiers du pape Constantin en son absence; arrivé à Ravenne, il trouva l'exarchat soulevé contre l'empereur Justinien. Il périt, l'an 711, dans un des combats qu'il livra aux rebelles. — Eutychius. L'eunuque Eutychius, fait exarque par Justinien II après la mort de Rizocope, l'an 711, fut révoqué, l'an 715, par Anastase II. — Scholastique. Scholastique fut donné pour successeur à Eutychius, l'an 715. L'an 716, Faroalde, duc de Spolète, s'étant rendu maître, par surprise, du port de Classe, le roi Liutprand, sur les plaintes de l'exarque, l'obligea de rendre cette place. Scholastique fut rappelé l'an 727. — Paul. Paul remplaça Scholastique, l'an 727, dans l'exarchat de Ravenne. Il était chargé, par l'empereur Léon l'Isaurien, de faire assassiner le pape Grégoire II en haine du zèle de ce pontife pour le culte des saintes images. Les Romains, à son arrivée, prennent les armes pour la défense de leur pasteur; l'exarque passe à Ravenne, où il est aussi mal accueilli qu'à Rome. On en vient aux mains; Paul est tué dans le tumulte, l'an 728. —| Eutychius une deuxième fois. Eutychius revint en Italie, l'an 728, pour succéder à l'exarque Paul. L'an 729, il recouvre, avec le secours des Vénitiens, Ravenne dont le roi Luitprand s'était rendu maître l'année précédente, l'an 742; prêt à se voir enlever toute la Pentapole par ce prince, il obtient, par la médiation du pape Zacharie, qu'il rende une partie de ce qu'il a pris sur les Grecs. L'an 751, Astolfe, successeur de Liutprand, fait la conquête de l'Istrie. L'an 752, il reprend la Pentapole, s'empare de Ravenne, et réduit sous ses lois tout ce que les Grecs possédaient en deçà du duché de Rome. Eutychius, hors d'état de lui résister, s'enfuit à Naples. Ainsi finit l'exarchat de Ravenne, après avoir duré 184 ans.

RAVENNE (Jean de), né près de Ravenne, 1350, mort en 1420; élève de Pétrarque et l'un des restaurateurs des lettres en Italie; tint à Bellune, puis à Udine et à Florence, des écoles d'où sortirent une foule de savants.

RAVENNE (l'ANONYME DE), auteur inconnu d'un traité de géographie dont le manuscrit fut trouvé à Ravenne et publié pour la première fois par don Porcheron, sous le titre de *Anonymi Ravennatis de Geographia libri V*, 1688.

RAVENSBERG. Le comté de Ravensberg, en Westphalie, était enclavé entre les évêchés de Minden, d'Osnabruck, de Paderborn et de Munster. Aujourd'hui, il appartient au roi de Prusse, par les arrangements pris sur la succession de Juliers. Il est partie dans la régence de Minden, partie dans le cercle de Halle; capitale Bielefeld. Autrefois il eut ses comtes particuliers, qui commencèrent à porter le nom de Ravensberg, depuis environ le milieu du 11e siècle, à raison d'un ancien château qui donne son nom au pays. Auparavant, ils se nommaient

comtes de Caverlage, ou Calberlage, d'après le lieu de leur résidence, ou de celui où ils rendaient la justice, *Mallus publicus*. Le premier qu'on rencontre sous cette dénomination chez l'annaliste et le chronographe saxon, est Herman qui suit.

Chronologie historique des comtes de Ravensberg.

Herman Ier, époux d'Etheling, fille d'Otton, comte de Moutheim et duc de Bavière, 1071, eut un fils qui porta son nom, 1082. — Herman II succéda à son père Herman Ier; entra dans la ligue des princes saxons contre l'empereur Henri V, 1115; déféra à la diète de Worms, au roi Lothaire, Gérard, comte de Gueldre, comme coupable de félonie. Il parut pour la dernière fois dans une charte de Lothaire, 1134. — Otton Ier, fils d'Herman II, lui succéda au comté de Ravensberg, 1141; aida Philippe, évêque d'Osnabruck, 1144, à prendre et démolir le château de Holte; fit une irruption en Frise, 1149. On ne sait plus rien de lui depuis 1170. — Herman III, fils et successeur d'Otton Ier, 1173, fut grand partisan des Gibelins contre les Guelfes; entra en contestation avec Bernard, seigneur de la Lippe, 1177, parce que celui-ci avait fait élever un fort sur les terres du comte. Il accompagna Philippe, archevêque de Cologne, et le comte de Tecklenbourg, contre Henri, duc de Saxe, 1180, et l'aida à faire le siége de Brunswick. Dans le schisme pour la couronne impériale, 1198, il s'attacha au parti de Philippe de Souabe, contre Otton IV, et le suivit dans ses expéditions, 1199. Il fut en guerre avec l'évêque de Munster, 1203, avec Simon, comte de Tecklenbourg, 1207. — Louis Ier, fils d'Herman III, fut comte de Ravensberg, 1226. D'après le partage qui fut fait entre lui et Otton, son frère, du patrimoine de leur père, Louis eut le château de Ravensberg et la ville de Bielefeld avec leurs districts. Louis secourut l'archevêque de Brême, contre les Stadingues et le duc de Brunswick, 1233; se trouva à la croisade contre eux, 1235; acquit, 9 janvier 1244, l'avouerie de la prévôté ou abbaye noble de Schildesche; vendit peu de jours après à Henri, duc de Limbourg et comte de Berg, des terres considérables qu'il avait à Barme; et mourut, 25 février 1250.—Otton II succéda à Louis Ier, son père, dans le comté de Ravensberg, 1250. 26 juin 1264, conjointement avec son frère Louis, il mit fin aux différends qu'ils avaient avec les chevaliers Ludolf et Bernard de Gesmèle, aujourd'hui Germold, dans l'évêché d'Osnabruck. Le 1er février 1276, il reçut conjointement avec son beau-frère, le comte Albert de Ragenstein, la garde et l'administration des biens que leur belle-mère Sophie, dame de la Lippe, avait en Saxe. L'an 1277, le comte Otton et sa ville de Bielefeld furent admis dans l'alliance qui subsistait depuis longtemps entre l'évêché de Minden et l'abbaye de Herworden d'une part, et l'évêché d'Osnabruck de l'autre. Otton fit avec Gérard de Berg, avoué de l'évêché de Minden, une convention qui lui assura la moitié du château de Vloto et de ses dépendances, 1286. Il renouvela la même année une alliance offensive et défensive avec les deux villes d'Hervord; fit la paix avec la ville de Paderborn, 19 juin 1287; fit alliance avec le chapitre d'Osnabruck, 1296, aida, 1302, à faire le siége du château d'Engern, d'où les seigneurs de la Lippe firent beaucoup d'incursions hostiles dans les États voisins, et moururent en 1306. — Otton III était dans l'état ecclésiastique lorsqu'il succéda à son père dans le comté de Ravensberg, 1206. Il fit une alliance pour 3 ans, avec Rudolfe, seigneur de Diépholz, 1313; acheta la seigneurie de Holte, dans l'évêché d'Osnabruck, 1315; engagea son château de Linlberg ou Limberg, 1319, à Déthard de Slon, et d'autres chevaliers, pour 150 marcs de deniers d'Osnabruck; fit l'acquisition des troupes, vassaux et ministériaux du comte Gunter de Schwalenberg, 1321; accommoda, avec l'évêque de Minden, le différend qu'ils avaient touchant le château de Limberg, 1323; confirma les droits et priviléges de la ville de Bielefeld, 12 juin 1326; et mourut entre le 20 février 1328 et le 24 août 1329. — Bernard, frère d'Otton III, lui succéda dans le comté de Ravensberg, 1328 ou 1329. Il était prévôt d'Osnabrück lors de la mort de son frère, et gouverna encore comme tel le comté jusqu'en 1332. N'ayant point d'enfants, il nomma pour son successeur, 1338, Louis de Hesse, fils d'Adélaïde, sa sœur. Il fit pour 12 ans, 1331, avec Geoffroi, évêque d'Osnabruck, une alliance offensive et défensive contre quiconque les attaquerait, excepté l'archevêque de Cologne et quelques autres. Il fit une même alliance pour 4 ans, avec l'évêque de Minden, contre les seigneurs d'Engelborsten, 26 novembre 1334. Il mourut en 1346. Gérard de Juliers, époux de Marguerite, sa nièce, reçut à Francfort, des mains de l'empereur Louis IV, l'investiture du comté de Ravensberg, en récompense des services importants que son père avait rendus à l'Empire. Après la mort de Gérard, 1360, les États du pays ne purent faire hommage à Guillaume, son fils, qu'après en avoir obtenu le consentement de la mère, 1362. Ce comté resta aux descendants de ce prince.

RAVENSTEIN ou **RAVESTEIN**, ville de Hollande (Brabant septentrional), à 27 kil. nord-est de Bois-le-Duc; 1,200 habitants. Cette ville fut annexée au comté de Clèves, 1397; fit ensuite partie de la succession de Juliers; fut donnée par le traité de Dusseldorf, 1624, aux palatins de Neubourg; resta toujours dans la maison palatine jusqu'au traité de Lunéville, 1801, qui la comprit dans la Hollande.

RAVISIUS TEXTOR (J. TIXIER de **RAVISI**, dit en latin), savant français, né à Saint-Saulge (Nivernais), 1480, mort, 1524, fut recteur de l'université de Paris, 1520, et laissa plusieurs manuels classiques : *Specimen epithetorum*, 1518; *de Prosodia libri* IV, etc.

RAVRIO, ciseleur en bronze très-célèbre, né à Paris, 1759. Il se fit même un nom dans la littérature, et porta à un très-haut degré de perfection l'art de fabriquer les bronzes dorés. Il mourut, 1814. Ravrio fonda par son testament un prix de 3,000 fr. en faveur de celui qui trouverait un procédé pour dorer sans avoir recours au mercure.

RAWLINSON (Richard), savant anglais, né en 1700, mort, 1755, fonda une chaire d'anglo-saxon dans l'université d'Oxford. Il fit de riches collections pour la continuation de l'*Athenæ Oxonienses* de Wood, et composa une *Histoire d'Oxford*, etc.

RAY ou **WRAY** (J.), naturaliste anglais, né dans le comté d'Essex, 1628, mort, 1705, fut successivement professeur de grec, d'humanités, de mathématiques à Cambridge; prit les ordres, 1660; refusa son adhésion à l'acte d'uniformité, 1662; abandonna ses places, et fit de longs voyages scientifiques en Angleterre, en France, en Italie, en Allemagne. On lui doit : *Catalogus stirpium Cantabrig.*, etc., 1660; *Stirpium europæarum extra Britannias nascentium Sylloge*, Londres, 1696; *Historia plantarum*, Londres, 1686-1688-1704, etc.

RAYMOND ou **RAIMOND** (Saint), 3e général des dominicains, né à Penafort, 1175, mort à Barcelone, 1275, contribua à l'introduction de l'inquisition en Aragon et dans le sud de la France. Il est fêté le 23 janvier.

RAYMOND Ier, comte héréditaire de Toulouse à la mort de Frédélon, son frère, joignit aux comtés de Tou-

louse et de Rouergue celui de Querci. C'est de lui que descendent les comtes héréditaires de Toulouse, qui ont possédé la plus grande partie du Languedoc jusqu'à sa réunion à la couronne. Il fonda l'abbaye de Vabres, en Rouergue, 862. Chassé de Toulouse par Humfrid, marquis de Guthie, 863, il y rentra après que ce dernier eut abandonné cette ville, 864, et mourut en 865. — Raymond II, comte de Toulouse, fils et successeur d'Eudes, 918, signala sa valeur contre les Normands, dans une bataille qu'il leur livra avec Guillaume II, comte d'Auvergne, 925, et mourut peu après cette expédition. — Raymond-Pons III, successeur de Raymond II, son père, demeura fidèle à Charles le Simple ; chassa les Hongrois de la Provence, 924; reconnut Raoul roi de France, 932, et en reçut le duché d'Aquitaine et le comté particulier d'Auvergne. Il mourut en 950. — Raymond IV, dit de Saint-Gilles, fils de Raymond-Pons, fut comte de Toulouse, 1088; avait déjà été marié deux fois : 1° à sa cousine germaine, fille de Bertrand Ier, comte de Provence, 1066; 2° et à Mathilde, fille de Roger, comte de Sicile, 1080, lorsqu'il épousa, en troisièmes noces, Elvire, fille naturelle d'Alphonse VI, roi de Léon et de Castille, 1094. Il partit pour la terre sainte, 1096, et refusa d'être roi de Jérusalem. Il se mit à la tête d'une nouvelle armée de croisés, qui fut taillée en pièces dans la Paphlagonie, 1101. L'an 1102, s'étant embarqué pour retourner en Syrie, il fut arrêté à Tarse, en Cilicie, et mis en prison par Tancrède. Rendu à la liberté, il s'empara de Tortose et fit le siége de Tripoli. Il mourut dans le château de Mont-Pèlerin, 28 février 1105. — Raymond V, né l'an 1134; comte de Toulouse, 1148; fut attaqué par Henri II, roi d'Angleterre, qui assiégeait Toulouse, 1159, et défit son ennemi. Il répudia Constance, sa femme, et épousa Richilde, veuve du comte de Provence, 1166. Il mourut sur la fin de l'année 1194. — Raymond VI, fils du précédent et de Constance, né le 27 octobre 1156, succéda à son père, 1194; prit possession de la ville et du comté de Toulouse, 6 janvier 1195; fit la paix avec Richard, roi d'Angleterre, 1196; se ligua avec ce dernier contre Philippe-Auguste, 1198; promit par serment, aux légats du pape, de chasser de ses domaines les routiers et les hérétiques, 1205; fut excommunié pour avoir continué de protéger les hérétiques, 1207; fut absous, 1209; se croisa contre les Albigeois et joignit l'armée des croisés. Défait par Simon de Montfort, 1215, il se réfugia en Angleterre, d'où il ne revint qu'en 1214; soutint le siége de Toulouse contre Simon de Montfort, 1217; rentra dans Toulouse, recouvra la plus grande partie de ses États, et mourut en 1222. — Raymond VII, son fils et son successeur, né en 1197, se vit dépouillé de ses États jusqu'à 20 kilomètres de Toulouse, par Louis VIII, 1226; rentra dans ses États à la mort de ce dernier, et fit la paix avec Louis IX, 12 avril 1229. Ce traité lui fit perdre une partie de ses domaines. Il rentra en possession du marquisat de Provence, 1254; se ligua avec le comte de la Marche et Henri III, roi d'Angleterre, contre saint Louis, 1242. Il s'empara de Narbonne et fit la paix avec saint Louis, 1243. Il obtint et fit casser son mariage avec Marguerite de la Marche, 1245, et entreprit un pèlerinage à Saint-Jacques en Galice, 1246. Il mourut à Milhaud, en Rouergue, le 27 septembre 1249. V. TOULOUSE.

RAYMOND-BOREL, né en 972, succéda, dans le comté de Barcelonne, à Borel, son père, 993; secourut Almahade, prince sarrasin, qui disputait le trône de Cordoue à Zuleiman, 1010, et mourut en voulant s'opposer aux entreprises des Sarrasins, 1017. V. BARCELONNE.

RAYMOND-BERENGER Ier, dit *le Vieux*, comte de Barcelonne sous la tutelle d'Ermessinde, son aïeule, 1035; gouverna lui-même, 1039; porta la guerre en Espagne contre les Maures, qu'il contraignit de se rendre tributaires, 1048. Il partit ensuite pour la terre sainte, où il mourut, 1095. — Raymond-Bérenger II, dit *Tête d'Étoupe*, comte de Carcassonne, 1076, fut assassiné par une troupe de scélérats, entre Girone et Saint-Saloné, 6 décembre 1082. — Raymond-Bérenger III, fils de Raymond-Bérenger II, né en 1082, comte de Carcassonne, 1095. — Raymond-Bérenger IV, dit *le Vieux*, son fils, lui succéda, 1130; acquit le royaume d'Aragon, 1137, par son mariage avec Pétronille, fille du roi Ramire. Il prit la défense de Raymond-Bérenger II, comte de Provence, contre les seigneurs de Baux, 1144, et força les Provençaux à lui rendre hommage, 1146. Il assiégea et prit Alméria, sur les côtes d'Andalousie, 1147; emporta d'assaut la ville de Tortose, 1148; se ligua avec Henri II, roi d'Angleterre, contre Raymond V, comte de Toulouse, 1158; porta la guerre en Provence, 1159, pour reprendre ce comté sur les seigneurs de la maison de Baux, et mourut le 6 août 1162, au bourg de Saint-Dalmace, près de Gênes. V. BARCELONNE, CARCASSONNE.

RAYMOND-BERENGER Ier, comte de Provence, 1113, eut la guerre avec Alphonse Jourdain, comte de Toulouse, au sujet de la Provence, que leurs prédécesseurs avaient jusqu'alors possédée, et fit la paix, 16 septembre 1125. Il mourut à la fin de juillet 1130. — Raymond-Bérenger II, dit *le Jeune*, fils et successeur de Bérenger-Raymond, comte de Provence, 1144, sous la tutelle de Raymond-Bérenger IV, comte de Barcelonne; épousa Richilde, fille d'Uladislas II, roi de Pologne, 1162; reçut de l'empereur Frédéric Ier la souveraineté de la Provence avec l'infeodation du comté de Forcalquier; se rendit maître de Trinquetaille, qu'il fit raser; reçut de Frédéric l'investiture de ses États, 1162, et mourut au siége de Nice, 1166. — Raymond-Bérenger III, comte de Provence, 1168; fut tué, 1181, près de Montpellier. — Raymond-Bérenger IV, fils et successeur d'Alphonse II, comte de Provence, 1209; fit rentrer dans le devoir les villes de ses États qui s'étaient révoltées, 1216; épousa Béatrix, fille de Thomas, comte de Savoie, 1220. Il prit Nice, 1229; échoua devant Marseille, qui rentra dans l'obéissance quelque temps après, 1239, et mourut le 19 août 1245, à l'âge de 47 ans. V. PROVENCE.

RAYMOND (Joachim-Marie), général français, né à Sérignac (Tarn), 1755, mort en 1798; partit pour les Indes orientales, 1775; abandonna les spéculations commerciales pour suivre la vie active des camps; entra dans le corps de Lallée avec le grade de sous-lieutenant, 1777; devint capitaine aide-major du marquis de Bussy, commandant général des troupes françaises dans l'Inde, 15 avril 1783; passa, peu d'années après, au service d'Hyder-Aly, régent du Maïssour; le quitta pour s'attacher à Nizam-Aly, soubah du Décan, 1786. Les commissaires civils du gouvernement français dans l'Inde le nommèrent général. Il se servit de son crédit pour établir la prépondérence des Français à la cour du Décan; mais une mort prématurée l'interrompit au milieu de ses projets, 6 mars 1798.

RAYMOND (Jean-Michel), chimiste, né à Saint-Vallier (Drôme), 1756, mort en 1857; fut préparateur de chimie à l'école polytechnique, 1795; professeur de chimie à l'école centrale de l'Ardèche, 1802; puis à Lyon, et quitta cette chaire, 1818, pour surveiller la fabrique de produits chimiques qu'il avait établie à Saint-

Vallier. C'est lui qui inventa le bleu Raymond, 1812.

RAYNAL (Guill.-Thomas-Fr.), écrivain français, né à Saint-Geniez, 1713, mort, 1796; fut quelque temps jésuite, professeur et prédicateur, attaché à l'église Saint-Sulpice; se fit homme de lettres, et obtint la rédaction du *Mercure*. Il fit paraître successivement : l'*Histoire du stathoudérat*, 1745; l'*Histoire du parlement d'Angleterre*, 1750; l'*Histoire philosophique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, Amsterdam, 1770, etc., etc.

RAYNOUARD (Fr.-Just-Marie), homme de lettres, né à Brignolles (Var), 1761, mort à Paris, 1836; fut avocat à Dragnignan pendant 15 ans, fut nommé suppléant à l'Assemblée législative, 1791; donna la tragédie des *Templiers*, 1805; fut admis à l'Académie française, 1807; en devint secrétaire perpétuel, 1817; fut membre du Corps législatif, rédigea la fameuse adresse qui prépara la chute de Napoléon, 1815, et siégea à la Chambre des députés, 1814. Il fit paraître, de 1816 à 1824, un *Choix de poésies originales de troubadours*, donna un *Nouveau Choix de poésies*; 1835; il laissa des *Recherches historiques sur les templiers*, etc.

RAZÈS, ancien petit pays de France, dans le bas Languedoc, avec titre de comté; chef-lieu, Limoux.— Les comtés de Carcassonne et de Razès, qui avaient fait partie de la Septimanie, sous Pepin et Charlemagne, en furent démembrés par le partage que Louis le Débonnaire fit de ses États entre ses trois fils, 817. Ils entrèrent dans le lot de Pepin, son second fils; et par là, ces deux comtés furent réunis au royaume d'Aquitaine. Nous ne donnerons la chronologie des comtes de Carcassonne et de Razès que depuis cette époque.— Oliba Ier, issu de la famille de S. Guillaume, duc de Toulouse, était, 819, comte de Carcassonne et de Razès. Il était encore revêtu de cette dignité en 836. — Louis Eliganius, successeur d'Oliba Ier, son père, 836, vivait encore en 851. — Oliba II et Alfred Ier, fils de Louis Eliganius, possédèrent, par indivis les comtés de Carcassonne et de Razès, 851. La date de la mort du premier n'est pas connue; le second mourut en 904. — Bencion, fils aîné d'Oliba II et neveu d'Alfred Ier, hérita des comtés de Carcassonne et de Razès, 905; et mourut, 908. — Alfred II, frère et successeur de Bencion, 908, vivait encore en 934. — Arnaud, époux d'Arsinde, fille d'Alfred II, succéda à son beau-père, 934; fit hommage au roi Louis d'Outre-mer dans la ville d'Arles, 942, et mourut en 957. Dans le partage qu'il fit de ses biens, le comté de Razès échut à Eudes, le second de ses fils.

Comtes particuliers de Razès.

Eudes, second fils d'Arnaud, eut en partage le comté de Razès, 957, et mourut en 1017. — Arnaud, fils d'Eudes et son successeur, 1017, mourut en 1050. — Raymond Ier, fils et successeur d'Arnaud, 1050, se vit disputer le château de Razès par un seigneur; il en triompha, 1054, et mourut, 1059. — Raymond II, fils de Raymond Ier, lui succéda, 1059, et mourut 1067; et comme il ne laissa pas d'enfants, le comté de Razès retourna à la branche des comtes de Carcassonne. Amaury, fils de Simon de Montfort, comte de Carcassonne, le céda à Louis VIII, 1247; et il revint définitivement à la couronne, sous saint Louis 1258.

RAZI (Mohammed-Aboubekr-Ibn-Zakaria), médecin arabe, né dans le Khoraçan, à Razi, 850; mort, 925; dirigea les hôpitaux de sa ville natale et de Bagdad. Plusieurs de ses ouvrages ont été traduits en latin, entre autres, *Ad Almansorem libri decem*, Venise, 1510; *Hari seu continens*, Brescia, 1486, etc.

RÉ ou RHÉ (Ile de), *Cracina, Rea, Reacus*, île du territoire français, sur la côte du département de la Charente-Inférieure; 15,885 habitants : chef-lieu, Saint-Martin de Rhé. Elle fut longtemps sous la domination des Anglais. Charles VII la réunit à la couronne. Une flotte de 100 vaisseaux, sous les ordres de Buckingham, y opéra un débarquement. Le maréchal de Schomberg, qui la défendait, força les Anglais de se rembarquer, 1627. Louis XIV la fortifia.

RÉAL (André), conventionnel, né à Grenoble, 1765, mort, 1852; fut avocat dans sa ville natale jusqu'en 1789. Député à la Convention, 1792, il vota pour la détention du roi; fut envoyé en mission auprès de l'armée des Alpes, 1795; comprima les mouvements séditieux de Toulon, Aix, Marseille; fit partie du conseil des Cinq-Cents, 1796; présenta un projet sur le régime hypothécaire, qui fut converti en loi; entra dans la magistrature, 1800; devint président de la cour de Grenoble, 1812; donna sa démission après la restauration, et vécut depuis dans la retraite.

RÉAL (Pierre-Franc., comte), préfet de police sous l'empire, né dans les Pays-Bas autrichiens, 1765, mort, 1834, était procureur au Châtelet, 1789. Nommé accusateur public après le 10 août, il fut procureur de la commune de Paris. Emprisonné par Robespierre, après la mort de Danton, il ne recouvra sa liberté que le 9 thermidor; défendit Babeuf devant la haute cour nationale de Vendôme, 1796; il seconda Bonaparte, 18 brumaire; fit partie du conseil d'État, fut nommé adjoint au ministère de la police, et découvrit les projets de Georges Cadoudal, 1804. Préfet de police pendant les cent jours, il fut exilé à la seconde restauration, et ne rentra qu'en 1818.

RÉALISTES. Cette secte, opposée à celle des nominaux, soutenait que les idées générales ont un but réel, séparé à la fois des choses et de notre esprit. Cette doctrine dominait au moyen âge, et fut soutenue, aux 11e et 12e siècles, par saint Anselme de Cantorbéry, Guillaume de Champenaix, Amaury de Chartres, saint Thomas, etc. Le réalisme fit condamner les nominaux comme hérétiques, et succomba lui-même sous les attaques d'Occam, de Hobbes, etc.

RÉAUMUR (René-Ant. **FERCHAULT** de), physicien et naturaliste, né à la Rochelle, 1683, mort, 1767; membre de l'Académie des sciences, 1708; fit, pendant 50 ans, des études profondes sur l'histoire naturelle, la physique générale et la technologie. On lui doit le thermomètre qui porte son nom, et qui est divisé en 80 degrés, 1731. On lui doit des *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes*, 1734-1742; un *Traité sur l'art de convertir le fer en acier et d'adoucir le fer fondu*, 1722, etc.

REBOULET (Simon), né à Avignon, 1687, mort, 1752; se fit avocat en sortant de chez les jésuites. Il écrivit l'*Histoire de Louis XIV*, publiée à Avignon, 1742-1744; l'*Histoire de Clément XI*; l'*Histoire de la Congrégation des Filles de l'Enfance*, 1734, etc.

REBUFFE (Pierre), jurisconsulte, né au village de Baillargues, à 8 kilomètres de Montpellier, 1487; fut successivement professeur de droit dans cette ville, à Cahors, à Poitiers et à Paris; il embrassa l'état ecclésiastique et fut fait prêtre à 60 ans, 1547. Il mourut le 2 novembre 1557. Toutes ses œuvres ont été recueillies en 5 volumes, Lyon, 1586.

RÉCARÈDE, dit *le Catholique*, roi des Visigoths d'Espagne, 586-601; fit anathématiser l'arianisme au troisième concile de Tolède, 589; repoussa de ses États le roi Gontran. — Récarède II, roi visigoth, fils et successeur de Sisebut, ne régna que quelques mois, 620-621.

RÉCOLLETS ou frères mineurs de l'étroite observance, congrégation de religieux de l'ordre de Saint-François. Deux religieux espagnols, Etienne Molina et Martin de Guzman, appelés *gli Reformati*, introduisirent leur réforme en Italie, 1525; furent appelés à Nevers, 1592, par Louis de Gonzague, duc de Nevers, qui les établit dans le couvent des Récollets, d'où vint leur nom. Les récollets, protégés par Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, se répandirent beaucoup en France. Ils passèrent dans le Canada, 1615; ils y ouvrirent plusieurs couvents; l'an 1660, ayant entrepris une nouvelle mission pour l'île de Madagascar, le vaisseau sur lequel on les transportait fut coulé à fond par des corsaires d'Alger. Jean de Zumarraga, un de leurs religieux, fut premier archevêque du Mexique.

REDEVANCE, obligation attachée à la possession d'une terre ou d'un autre objet. Les redevances, fort nombreuses sous le régime féodal, étaient de diverse nature : tantôt c'était une rente en argent (*census*) ou en nature; tantôt c'était une corvée, un travail, un service (*servitium*). — A l'avénement d'un nouveau roi, chacun lui apportait ses présents, que les anciens historiens nomment *annua dona*, quelquefois *annualia debita, publica dona*, rarement *obsequia*. — Les évêques, tant sous la première que sous la seconde race, étaient tenus à des redevances envers le roi. Les uns devaient le loger lui et toute sa suite; les autres lui payer telle somme, soit en argent, soit en denrées. — Tous étaient obligés au service militaire en qualité de seigneurs temporels, et, malgré les ordonnances qui leur prescrivaient seulement à cet égard d'envoyer à la guerre leurs soldats bien armés, ils étaient quelquefois dans la nécessité de les conduire eux-mêmes. — Les monastères étaient aussi obligés à des redevances : les uns devaient des présents au roi et le service militaire; d'autres des présents seulement. Quelques-uns ne devaient ni présents ni service de guerre, mais ils étaient obligés à des prières pour le roi et la famille royale. Les présents se faisaient aux grandes fêtes, et consistaient communément en argent ou en chevaux. Les abbesses contribuaient aussi de leur côté, et donnaient des habits qu'elles faisaient faire à leurs religieuses. — Les évêques tiraient de leur côté tous les ans des redevances des prêtres de leur diocèse. L'usage des redevances se continua sous la 3e race; non-seulement on en rendait au roi, mais encore aux reines mères, aux princes et à leurs belles-sœurs. On les étendait même jusqu'aux empereurs, rois et princes étrangers qui venaient à Paris, et aux légats et nonces qui y faisaient leur entrée.—Outre toutes ces redevances qui n'étaient que de bonne volonté, il y en avait qui étaient forcées; ainsi, quand le roi logeait à Paris, les Parisiens étaient obligés de lui fournir des coussins et des lits de plume. Louis VII les en déchargea, 1165; cependant ils faisaient encore la même chose sous Charles V, car ce monarque défendit très-expressément, 1367, de n'exiger de telles redevances que pour lui, la reine, ses frères et les autres princes issus de sang royal; attendu que de leur propre autorité, le connétable, le chancelier, le bouteiller et autres grands officiers exigeaient les mêmes droits, et ils en jouirent encore bien avant dans le 14e siècle. — Sauval, dans les *Antiquités de Paris*, fait mention de plusieurs redevances ridicules que les seigneurs de fiefs des environs de Paris exigeaient anciennement de leurs vassaux; comme de porter, la veille de Noël, une bûche dans leur feu, et de chanter une chanson à leurs femmes, de venir baiser la serrure ou le verrou de la porte du fief dominant, de recevoir un soufflet ou de se laisser tirer le nez et les oreilles. — Le même auteur rapporte que les dames de Magni étaient obligées de venir battre les fossés du château de Bantelu dans le temps que la dame du lieu était en mal d'enfant. — Dans des aveux et des dénombrements des années 1376, 1517 et autres, un seigneur de Bétizy, comte d'Ange, déclare à Blanche, fille de France et veuve de Philippe duc d'Orléans, que les femmes publiques qui viennent à Bétizy ou y demeurent lui doivent 4 deniers parisis, et que ce droit lui a valu autrefois 10 sols parisis tous les ans; mais qu'alors il ne lui valait que cinq sols parce qu'il ne venait plus tant de femmes publiques. — Un seigneur de Souloire, 1523, reconnaît que, quand les femmes publiques passent sur la chaussée de l'étang de Souloire, son juge les prend par la manche du bras droit et en exige quatre deniers ou autre chose. — Dans un autre aveu, un vassal confesse qu'il est redevable à la comtesse d'Auge d'un rasoir pour lui servir à ce qu'elle jugera à propos. — Des rois d'Écosse, des seigneurs de Pezani en Piémont, des évêques d'Amiens, des chanoines de Lyon et quelques seigneurs d'Auvergne et autres lieux, étaient de temps immémorial en possession de mettre une jambe nue dans le lit des nouvelles mariées la première nuit de leurs noces; d'autres de passer la nuit avec elles; et l'on appela en France cette redevance le droit du seigneur. Cette coutume honteuse fut usitée dans toute sa rigueur dans les provinces des Pays-Bas, de la Frise, de la Germanie et même en France, et y subsista plusieurs siècles. On lit, dans un titre de 1507, que le comte d'Eu a le droit de prélibation au dit lieu quand on se marie, et Boëtius raconte avoir été témoin à la cour de Bourges, 1599, d'un procès par appel devant le métropolitain, pour un certain curé de paroisse qui prétendait avoir la première nuit des jeunes épousées, suivant l'usage reçu. La demande fut rejetée avec indignation, la coutume proscrite tout d'une voix, et le prêtre condamné à une forte amende pour avoir causé du scandale. Toutes ces redevances disparurent presque entièrement sous Louis XIII, et le cardinal de Richelieu, 1618-1643, les remplaça par des impôts assis d'une manière stable et régulière.

REDHWAN (Fark-el-Molouk), sultan seldjoucide d'Alep, nommé aussi Brodoan par plusieurs historiens, s'empara du trône après avoir fait massacrer deux de ses frères, 1094. Il fut malheureux dans sa guerre contre les princes Ortokides, et il mourut détesté de tous les musulmans à cause de son irréligion, de sa cruauté et de son avarice sordide, 1114.

REDING (Aloys, baron de), landamman et général suisse, né, 1755; fit ses premières armes en Espagne, y devint colonel, quitta le service, 1788, et se retira dans son pays, le canton de Schwitz, où il fut nommé landshauptmann. A l'époque de l'invasion française, 1798, il se mit à la tête de ses compatriotes, livra bataille aux Français, enfonça leurs lignes et les obligea de capituler. Reding joua ensuite un grand rôle dans les troubles civils qui eurent lieu successivement en Suisse. Il fut nommé chef du gouvernement central, puis premier landamman de la Suisse, 21 novembre 1801. Destitué par suite des intrigues du parti qui voulait le système unitaire, il se mit à la tête des confédérés de Schwitz, défit les troupes réglées du gouverneur central suisse. Arrêté par le général Ney, qui était entré en Suisse pour comprimer son parti, il fut conduit à la forteresse d'Arbourg; recouvra la liberté au bout de quelques mois; fut élu landamman du canton de Schwitz, 1803; et reparut dans le conseil suprême de son pays. Il mourut à Schwitz, 1818.

REDI (Fr.), naturaliste italien, né à Arezzo, 1626,

mort, 1697; fut médecin de Ferdinand II et Cosme III, ducs de Toscane, et cultiva à la fois les sciences et les lettres. Il est principalement connu par ses *Expériences sur la génération des insectes*, Florence, 1688; on a encore de lui des *poésies*. Ses œuvres ont été publiées à Venise, 1712.

REDJEB-PACHA, né en Anatolie, fut d'abord chef de voleurs; il prit du service dans l'armée ottomane, s'éleva au rang de beylerberg de Roumélie et de séraskier, 1689; fut vaincu à la bataille de Nissa, et à Passarovitz, par Louis de Bade; Soliman III le fit étrangler.

REDOUTÉ (P.-Joseph), peintre de fleurs, né en Belgique, 1759, mort à Paris, 1840; s'établit en France, 1784; fut chargé, avec Gérard van Spaëndonck, de dessiner les plantes pour le cabinet du roi, et enseigna le dessin des fleurs au Jardin des Plantes. Il a publié; *les Liliacées*, *les Roses*, la *Flora atlantica*, de M. Desfontaines, la *Flora borealis americana*, etc.

REES (Abraham), savant anglais, né dans le pays de Galles, 1743; mort, 1825; professa, pendant 20 ans, les mathématiques à l'institut d'Hoxton; la théologie et les sciences naturelles au collége d'Hackney; il publia la *New-Cyclopedia*, Londres, 1803; et donna une nouvelle édition de l'*Encyclopédie de Chambers*.

RÉFÉRENDAIRE. On donna ce nom, sous les rois mérovingiens, 413-751, à celui qui gardait le sceau royal, expédiait les lettres, scellait les ordonnances. On trouve cependant sous cette première race des gardes du sceau qui n'étaient point référendaires. On l'appela chancelier sous les carlovingiens, 772-986, ou parce qu'il barrait les lettres qu'il refusait, ou parce qu'il les scellait dans un lieu fermé de grilles ou de chanceaux, suivant le langage du temps. La charge de référendaire n'était dans l'origine que la 5e charge du royaume; ce ne fut qu'en 1224 qu'on lui accorda voix délibérative dans l'assemblée de Paris, et précédemment, il ne prenait place au parlement qu'après les princes et les évêques. Il devint enfin le premier officier de la couronne, le président-né de tous les conseils, le chef de la justice, le dispensateur de toutes les grâces, abolitions et pardons, 1250. Le référendaire était le seul homme du royaume qui ne portât pas le deuil, le seul qui reçût et ne rendit pas de visites, et enfin le seul chargé de dresser et de rédiger les lettres et édits royaux. En 1330, ses fonctions furent réunies à celles de chancelier et de comte du palais. Aujourd'hui on appelle grand référendaire le maître des cérémonies de la chambre des pairs.

RÉFORME, REFORMATION, révolution opérée dans le christianisme au seizième siècle, et qui sépara de l'Église romaine une grande partie de l'Europe. Nous avons dit, aux articles **LUTHER, LUTHÉRANISME**, quelles furent les causes de la réforme. Nous pensons devoir toutefois donner de nouveaux développements à l'histoire de l'établissement d'une religion qui a si profondément remué l'Europe pendant plus de deux siècles. Une grande querelle s'était élevée, 1517, entre les Augustins et les Dominicains de Wittemberg, au sujet des indulgences dont ceux-ci étaient les dispensateurs. Quels furent les véritables motifs de la querelle, c'est ce que nous n'avons pas mission d'éclaircir; nous rapportons les faits, nous ne les jugeons pas. Ce qui est certain, c'est que la conduite des Dominicains fournit contre eux une foule de raisons à leurs adversaires. Martin Luther reçut de Jean Stanpitz, vicaire général des Augustins, l'ordre de s'opposer aux prédications des Dominicains. Imbu des idées de Jean Hus, il s'acquitta de sa mission avec ardeur, conviction et talent, et jeta les fondements de la réforme. Luther, dans ses prédications, composa 95 thèses, où étaient énoncées et développées ses opinions, et les lança dans le public. Ses doctrines se répandirent dans toute l'Allemagne avec une grande rapidité. Partout, dans ce pays, l'autorité du saint-siége fut méconnue; c'est en vain que la puissante volonté de Charles-Quint et ses ordres souverains tenteront de lui rendre le prestige dont jusqu'alors elle avait été entourée: le prestige a disparu, la réforme est partout, elle s'étend comme un embrasement général. Obligé de comparaître devant une diète tenue à Worms, 1531, Luther refuse de se rétracter, demandant audacieusement qu'on lui prouve qu'il n'a pas raison. Dès 1525, le combat entre les partisans des doctrines absolues de Rome et ceux des réformes de Luther était engagé. Mais cette liberté de discussion, dont Luther était le premier apôtre, enfanta de nouvelles sectes, de nouvelles hérésies, qui se disputèrent entre elles, et remplirent l'Allemagne de désordres et de guerres. Cependant les nouvelles opinions de Luther s'accréditaient toujours de plus en plus. Dans la diète de Spire, convoquée par Charles-Quint, le 15 mars 1529, pour qu'on y délibérât sur les affaires de la religion, les députés de Charles enjoignirent aux États de continuer à se conformer au décret de la diète de Worms, lancé contre Luther, 1524, et défendirent de faire, à l'avenir, aucune innovation dans la religion, et surtout d'abolir la messe, avant la convocation d'un concile général. Ce décret passa à la pluralité des voix, après de vifs débats. Mais l'électeur de Saxe, le marquis de Brandebourg, le landgrave de Hesse, les ducs de Lunebourg, le prince d'Anhalt, avec les députés des quatorze villes libres ou impériales, protestèrent solennellement contre la décision, en la déclarant injuste et impie. De là l'origine du nom de *protestants*, qui a été donné depuis indistinctement à toutes les sectes qui se sont séparées de Rome. Le 15 juin 1530, s'ouvrit à Augsbourg la diète mémorable où fut dressée cette fameuse Confession, rédigée par Mélanchton, et discutée avec chaleur par les théologiens des deux partis. On disputa longtemps sans pouvoir s'accorder. Charles-Quint fit rendre, par la diète, un décret rigoureux qui jeta l'alarme parmi les protestants, et fut regardé par eux comme le prélude des plus violentes persécutions. Luther, intrépide au milieu de tous ses disciples découragés, mit tout en œuvre pour les rassurer. Les princes catholiques ayant formé, pour le soutien de la religion établie, une ligue à la tête de laquelle était l'empereur, les princes protestants s'assemblèrent à Smalkalde, et y conclurent, le 22 décembre 1530, une ligue défensive contre tout agresseur, et d'après laquelle tous les États protestants de l'empire ne devaient former qu'un corps. Ce grand événement, qui décida de l'avenir religieux et politique de l'Allemagne, fut suivi de négociations et de guerres sanglantes, depuis 1530, jusqu'à la seconde moitié du siècle suivant. Cette longue querelle ne fut terminée que sous Ferdinand III, par la paix de Westphalie, signée à Munster et à Osnabruck, le 14 octobre 1648, paix qui établit la liberté de conscience dans toute l'Allemagne. Luther avait appelé sous sa bannière les princes, les seigneurs, et tous les hommes les plus éminents dans les lettres, pour faire la guerre aux papes et aux évêques. Deux enthousiastes parurent, Storck et Munzer, qui soutenaient, entre autres choses, qu'on ne devait administrer le sacrement de baptême qu'aux personnes qui avaient atteint l'âge de raison, et qu'il ne fallait pas le donner par aspersion, mais par immersion. En conséquence, ils rebaptisaient tous ceux qui entraient dans leur secte, ce qui leur fit donner le nom d'*anabaptistes*. Ils publiaient que l'office du magistrat était un empiétement

illégitime sur leur liberté spirituelle, qu'il fallait anéantir toute distinction de naissance, de rang et de fortune, comme contraire à l'esprit de l'Évangile; que tous les chrétiens devaient mettre en commun leurs biens, et vivre dans une parfaite égalité, et qu'enfin un homme pouvait épouser plusieurs femmes, puisque Dieu lui-même avait accordé cette faculté aux patriarches. Ils avaient commencé leurs prédications dès 1525, à Zwickau, en Saxe. A la voix de Munzer 40,000 paysans s'assemblèrent, prirent les armes, égorgèrent tous les seigneurs, et s'emparèrent de leurs biens. Ces bandes furent exterminées par des troupes régulières, et Munzer, leur chef, périt à Mulhausen, sur l'échafaud. Ceux qui avaient échappé au massacre se tinrent cachés pendant quelques années, et reparurent en 1534. Ils se répandirent dans les Pays-Bas et dans la Westphalie, s'emparèrent de Munster, et y établirent une nouvelle forme de gouvernement. Jean Mathias, leur chef, dictait des ordres et condamnait à mort quiconque osait les enfreindre. Les églises furent pillées, tous les livres, excepté la *Bible*, jetés dans les flammes comme inutiles ou impies. Les biens de ceux qui avaient abandonné la ville furent confisqués ou vendus, l'argent fut destiné à l'usage commun. Tous les membres de cette nouvelle république devaient manger ensemble à des tables dressées dans un lieu déterminé, et les mets étaient aussi l'objet d'un règlement particulier. Mathias, défait par les troupes de l'évêque de Munster, fut remplacé par Jean Leyde; soutint le siége de la ville contre l'armée que les princes protestants avaient fournie à l'évêque. La trahison livra la ville à ces derniers, qui firent un horrible massacre des anabaptistes, 24 juin 1535. Jean Leyde fut pris et déchiré avec des tenailles ardentes. Malgré l'extermination qui fut faite des anabaptistes dans toutes les provinces où ils existaient, leur secte ne fut pas éteinte; elle subsista depuis dans les Pays-Bas sous le nom de *mennonites*. Luther mourut le 18 février 1546, d'une maladie violente. Cette nouvelle fut une sorte de triomphe pour les catholiques. Frédéric, duc de Holstein, élu roi du Danemark, de la Norwége et de la Suède, 1523, établit la religion protestante dans ses États, 1527; mais elle ne commença à y prendre de la consistance que sous le règne de Christiern III, 1539. Le luthéranisme fut institué comme religion dominante dans le Danemark, 1660. La Suède adopta la réformation dans le même temps que le Danemark, sous Gustave Wasa. La Suisse, l'une des premières contrées où furent portées les nouvelles lumières, les reçut de Zwingli, qui fut son réformateur, comme Luther l'était de l'Allemagne. Il commença à se faire connaître, en s'opposant avec force à la vente publique des indulgences dans le canton de Schwitz. Il émit, peu après, 1518, quelques-unes de ses opinions à Zurich, où il avait été appelé comme prédicateur; il s'élevait contre le célibat des prêtres, contre leurs désordres, et parlait très-énergiquement de la nécessité de la doctrine purement évangélique. La réforme fut entièrement consommée dans Zurich, après la victoire que Zwingli remporta sur les catholiques au conseil tenu dans cette ville, le 29 janvier 1523. La doctrine de Zwingli s'établit quelques années après à Berne, à Bâle, à Schaffhouse, et compta un grand nombre de partisans dans les cantons de Glaris et d'Appenzell. La différence des cultes fit naître une guerre de religion entre les cantons catholiques et les cantons protestants. Zurick, Schaffhouse, Berne et Bâle se liguèrent. On arma de part et d'autre. Les protestants furent taillés en pièces près de Cappel, et Zwingli fut tué dans le combat. Ce réformateur, qui voulait disputer à Luther la gloire d'avoir commencé la réformation, s'attira la haine de celui-ci. Ils se séparèrent et prêchèrent une doctrine différente; Luther défendait la présence réelle dans l'eucharistie; Zwingli la combattait, soutenant que Dieu n'entrait pas dans le pain et dans le vin, et qu'il était encore bien moins vrai que tout le corps de Jésus-Christ fût tout entier dans chaque parcelle du pain et dans chaque goutte du vin. Luther voulait qu'on adorât un mystère dans la communion, et Zwingli ne voulait y voir qu'une cérémonie. Les sectateurs de ce dernier prirent le nom de sacramentaires. Selon Zwingli, il suffit d'être vertueux, de faire de grandes et belles actions pour jouir du bonheur éternel; aussi réunit-il dans le paradis, Abraham, David, saint Jean-Baptiste, Numa, Caton et beaucoup d'autres hommes célèbres de l'antiquité chrétienne et païenne. Lorsque le changement de religion eut lieu dans Genève, Calvin n'avait pas encore paru dans cette ville. Quelque temps après la publication de son livre de l'*Institution chrétienne*, 1536, il se rendit à Genève où il fut fait prédicateur et professeur de théologie. Il en fut chassé, 1538, y fut rappelé, 1541, et s'érigea en chef de la nouvelle Église. Dès lors, Genève devint comme le siége du calvinisme. Fondée par la réformation, la république génevoise acquit soudain une importance qu'elle était loin d'avoir auparavant. Les principaux points de la doctrine de Calvin sont, que le libre arbitre a été entièrement éteint par le péché; que les vœux, si l'on excepte ceux du baptême, sont une tyrannie; qu'il ne doit y avoir ni culte extérieur, ni invocation des saints, ni chef visible de l'Église, ni évêques, ni prêtres, ni fêtes, ni croix, ni bénédictions; qu'il n'y a point de purgatoire, et qu'il n'y a que deux sacrements, le baptême et la cène. Les premiers germes de la réformation furent apportés dans les Pays-Bas par les négociants protestants qui affluaient à Anvers et à Amsterdam, et dès 1525, l'Évangile de Luther, traduit en hollandais, fut imprimé dans cette dernière ville. La rapidité des progrès du protestantisme eut quelque chose de merveilleux, malgré les persécutions continuelles de Charles-Quint et de Philippe II. Les prédications étant devenues publiques, le nombre des protestants s'augmenta prodigieusement, et devint supérieur à celui des catholiques. Les protestants s'emparèrent des églises, y détruisirent les statues, les tableaux et les autres objets extérieurs du culte catholique. Ces désordres avaient commencé dans la Flandre occidentale et dans l'Artois, ils s'étendirent ensuite dans toute la Flandre. Les iconoclastes portèrent aussi leurs ravages dans le nord des Pays-Bas, détruisirent 400 églises dans tout le Brabant et dans la Flandre. Philippe confia le gouvernement des Pays-Bas au duc d'Albe, 1567, qui établit le conseil des troubles, appelé depuis *tribunal de sang*. Ce tribunal, dans l'espace de 5 années, fit périr plus de 18,000 personnes. Malgré toutes ces cruautés, la réforme et l'esprit d'indépendance firent des progrès de plus en plus rapides en Hollande et en Zélande, et les protestants s'emparèrent de l'autorité à Amsterdam et à Harlem. Les disputes qui eurent lieu entre Arminius, professeur de l'université de Leyde, et Gomar ou Gomarus, partisan des opinions de Calvin sur la prédestination, firent naître deux nouveaux partis en Hollande. Arminius avait pour partisans les membres les plus instruits du clergé et les plus éclairés d'entre les citoyens. Gomar avait pour lui la populace et les grands de l'État. Les arminiens furent condamnés au synode convoqué à Dordrecht, et l'on y confirma la doctrine de Calvin sur la prédestination et sur la grâce. Les gomaristes, forts de la protection de Maurice de Nassau, firent chasser et

emprisonner leurs adversaires qui ne furent tolérés qu'en 1650. Depuis cette époque, chacun est libre d'y adorer Dieu à sa manière, et toutes les sectes y vivent en paix. Henri VIII, roi d'Angleterre, contrarié dans ses amours par le pape, s'éleva contre l'autorité du saint-siége, secoua son joug et consomma ainsi la révolution, 1534. Devenu chef de la religion dans son royaume, il abolit les couvents, s'empara de leurs biens, et donna à sa nouvelle Église une constitution tout épiscopale. Edouard VI, son fils et successeur, fut favorable au protestantisme; le prince et son conseil étaient protestants. Les réformateurs, persécutés par Marie, fille de Henri VIII, se relevèrent sous Élisabeth plus puissants que jamais, 1563. Les Irlandais seuls restèrent catholiques. La réforme était à peine connue avant Calvin; mais à peine se fut-il fait entendre, que presque toute la nation courut au-devant de sa doctrine et l'embrassa avec transport. La cour de François Ier devint en grande partie calviniste; la nouvelle religion trouva un puissant appui dans Marguerite, reine de Navarre; François Ier lui-même se montra d'abord favorable aux réformateurs, qu'il persécuta horriblement dans la suite. Les calvinistes, qui furent en proie à une foule de malheurs sous Henri II, ne les virent pas cesser pendant la minorité et le règne de Charles IX. Cependant, quelque temps après le colloque de Poissy, convoqué par Catherine de Médicis, régente du royaume, 1561, on obtint un édit par lequel les protestants pouvaient avoir des prêches hors des villes. Cet édit de pacification devint pour ainsi dire le signal de la guerre civile. Un premier massacre fut comme le prélude de celui de la Saint-Barthélemy. Le prince de Condé se mit à la tête des protestants révoltés; François, duc de Guise, à la tête des catholiques. Catherine de Médicis attisait le feu de la guerre civile; elle armait les catholiques contre les protestants, et les Guises contre les Bourbons, afin de les affaiblir les uns par les autres, et d'affermir sa propre puissance. Après plusieurs batailles indécises à Dreux, à Saint-Denis, les calvinistes furent défaits à celles de Jarnac et de Moncontour, par le duc d'Anjou, depuis Henri III. Les plus grandes villes furent prises, reprises, saccagées tour à tour par les deux partis opposés. Les prisonniers de guerre mouraient dans des supplices affreux. Les réformés brûlaient les églises; les catholiques, les temples; la trahison, le poison, l'assassinat, tout ce qui servait la vengeance paraissait légitime. La France respira un instant après la paix de 1570; mais pendant le calme qui suivit cet orage, on aiguisait les poignards de la Saint-Barthélemy; on voulait anéantir le calvinisme en France, en le frappant à la fois dans tous ses membres. Catherine de Médicis, Charles IX et les Guises formèrent ensemble ce complot, et le méditèrent pendant deux années. 70,000 Français furent égorgés au sein de la capitale, 1572; les mêmes massacres furent ordonnés dans toutes les provinces; mais Saint-Hérem en Auvergne, la Guiche à Mâcon, le vicomte d'Orthez à Bayonne, le comte de Tende en Provence, Gordes en Dauphiné, Charni en Bourgogne, Villars à Nîmes, refusèrent d'exécuter ces massacres. Henri IV protégea les protestants, mais Louis XIII lança contre eux de nouvelles persécutions, il leur enleva toutes leurs villes de sûreté. La prise de la Rochelle entraîna la soumission générale des réformés, qui se tinrent depuis constamment à l'écart des diverses factions qui agitaient le royaume. Après la trêve de Ratisbonne, 1684, on commença à délibérer sur les moyens d'obtenir la conversion générale des calvinistes en France. On rendit d'abord une foule de déclarations pour restreindre les priviléges qui leur restaient encore. Beaucoup de temples furent abattus, la plupart de leurs écoles furent supprimées, et leur collége de Sedan fut donné aux jésuites; les charges judiciaires ou municipales leur furent interdites, ainsi que les fonctions d'avocat, de procureur et de médecin; toutes les places qu'ils occupaient, soit dans la maison du roi, soit dans celles des princes, leur furent ôtées; les officiers protestants se virent dépouillés de leurs pensions. On défendit à leurs synodes de se mêler d'aucune affaire publique, ou de recevoir aucun legs, aucune donation; à leurs ministres, de rien dire contre la religion catholique; et à tous les calvinistes, d'enseigner, dans leurs maisons, le grec, l'hébreu, la philosophie et la théologie. Enfin, les protestants, continuellement persécutés, furent contraints d'émigrer. Pendant les neuf premières années qui suivirent la mort de Louis XIV, le calvinisme cessa d'occuper les esprits. La déclaration de 1724 livra les religionnaires à toutes les vexations qu'ils avaient déjà soufferies; elle flétrissait et réprouvait le mariage de ces malheureux. Rebutés par le clergé catholique, qui leur refusa la bénédiction nuptiale, les calvinistes renoncèrent à une soumission qu'on leur rendait si pénible et si infructueuse. Sous l'administration du cardinal de Fleury, les protestants ne sentirent pas tout le poids de la loi de 1724; mais à sa mort le zèle des persécuteurs se ranima, et, avec lui, l'opiniâtreté des persécutés. Une violente persécution éclata sur tous les points de la France. En Languedoc, en Dauphiné, en Guienne, en Normandie, il se forma des assemblées dites du désert; on massacra les individus qui s'y rendaient. En Normandie on vendait, sans forme de procès, les biens de ceux qui n'avaient pas fait baptiser leurs enfants par le curé. A Auch, on leur infligeait seulement une amende de 500 livres. Le parlement de Grenoble, celui de Bordeaux, et l'intendant de Montauban, envoyaient aux galères les mariés, 1746. — Les calvinistes, frappés de mort civile, n'étaient rien dans l'Etat; mais Malesherbes éleva la voix en leur faveur, et réclama pour eux un état civil, dans deux mémoires publiés, l'un en 1785, l'autre en 1787. Louis XVI rendit, le 29 janvier 1788, un édit qui restitua aux non catholiques de son royaume l'usage des droits civils dont ils avaient été privés. Depuis ce temps les religionnaires ne furent plus inquiétés en France. La réformation pénétra de bonne heure en Pologne. Sigismond-Auguste contribua puissamment à la fortifier et à l'étendre en permettant aux nobles polonais d'envoyer leurs enfants dans les universités luthériennes d'Allemagne. Les protestants y formèrent une faction assez puissante pour faire élire roi l'archiduc Maximilien. Deux Italiens de Sienne, de la famille noble des Sozzini, Lélius Socinus, et, un peu plus tard, Faustus, son neveu, y firent un grand nombre de prosélytes et fondèrent une secte fameuse qui porte le nom du premier, et dont les partisans sont aussi connus sous la dénomination d'*unitaires*, parce que l'unité de Dieu est le seul principe sur lequel ils sont d'accord entre eux. Malgré plusieurs persécutions, les sociniens virent leur secte florissante en Pologne jusqu'en 1638, qu'ils furent bannis sous prétexte que quelques-uns d'entre eux s'étaient mis sous la protection de Charles-Gustave, roi de Suède. Ces sectaires étaient allés beaucoup plus loin que les luthériens et les calvinistes dans l'examen des dogmes de l'Église romaine. Ils regardaient Dieu comme un être unique, incommunicable; Jésus-Christ n'était que son fils d'adoption auquel il avait donné une puissance souveraine sur toutes les créatures. Les dissidents ou protestants vivaient depuis longtemps paisibles en Pologne lorsque, soupçonnés d'être particulièrement atta-

chés au roi de Suède, ils furent obligés de prendre les armes pour défendre leur vie et leur liberté. Après la défaite de Charles XII à Pultawa, 8 juillet 1709, les catholiques devinrent plus puissants, opprimèrent les dissidents, et la diète de 1717 commença même à les dépouiller de leurs droits de citoyen; mais Catherine II, impératrice de Russie, accorda ouvertement sa protection aux dissidents, 1764 et 1766. Les luttes continuelles entre ceux-ci et les catholiques entraînèrent la ruine de la Pologne. — Pierre le Grand réforma l'Eglise en Russie. Il ôta d'abord aux évêques, outre le droit du glaive, celui de condamner à des peines afflictives et même à la peine capitale. Il abolit le patriarcat à la mort du patriarche Adrien, et donna des règlements ecclésiastiques, 1721; ordonna qu'on n'entrerait dans les cloîtres qu'à 50 ans, et défendit qu'on reçût, à quelque âge que ce fût, un homme revêtu d'une charge publique. —Aujourd'hui, les partisans de la réforme se sont répandus dans la plus grande partie du nouveau monde et s'élèvent à plus de 60,000,000; mais aussi ils se sont subdivisés en un nombre infini de sectes particulières. V. ARMÉNIENS, CALVINISME, LUTHÉRANISME, RELIGIONS, etc.

RÉGALE, droit que le roi de France avait de jouir du revenu des évêchés et des archevêchés, le siége vacant, et jusqu'à ce que l'évêque ou l'archevêque eût fait serment de fidélité au roi, et que ce serment eût été enregistré en la chambre des comptes de Paris. Ce droit fut donné à Clovis après la défaite d'Alaric, prince arien, du consentement de tous les prélats assemblés au premier concile d'Orléans, tenu en 505. François Ier et ses successeurs furent rétablis dans ce droit par le concordat de Boulogne, 1515 et 1516. Le roi Charles V donna à la Sainte-Chapelle de Paris le reliquat des comptes des régales, 1464. Charles VII lui donna les profits des régales pendant 3 ans; Louis XI, Charles VIII, Louis XII, François Ier, Henri II et François II les lui accordèrent pendant la durée de leurs règnes. Le chapitre de la Sainte-Chapelle en a joui jusqu'en 1641. Louis XIII alors les laissa aux nouveaux archevêques et évêques. Le droit de régale s'étendait dans tout le royaume. Les abbayes y étaient également sujettes. Ce droit fut presque toujours contesté aux rois par les papes, surtout le droit de collation, qui était appelé régale spirituelle.

RÉGENCE, administration temporaire confiée à une ou à plusieurs personnes pendant la minorité, l'absence ou l'incapacité du roi. Les plus célèbres régences dans l'histoire de France sont celles du dauphin Charles (depuis Charles V) pendant la captivité du roi Jean, son père, 1356-1364; celle d'Anne de France, pendant la minorité de Charles VIII, son frère, 1483-1487; celle de Catherine de Médicis, pendant la minorité de Charles IX, 1560, et l'absence de Henri III, 1674; celle de Marie de Médicis, pendant la minorité de Louis XIII, son fils, 1610 1617; celle d'Anne d'Autriche, pendant la minorité de son fils Louis XIV, 1643-1651; enfin, celle du duc d'Orléans, pendant la minorité de Louis XV, fils de son cousin germain, 1715 à 1723.

RÉGENCES BARBARESQUES. On désigne sous ce nom les États barbaresques du nord de l'Afrique : Alger, Tunis et Tripoli. Nous donnons à sa place l'histoire de chaque régence; mais comme ces contrées, dont la triste destinée a été de ne s'appartenir jamais à elles-mêmes, ont toujours subi le même joug, nous allons en réunir, dans un même tableau, les vicissitudes historiques.

Histoire ancienne du nord de l'Afrique.

On ignore par qui et à quelle époque le nord de l'Afrique fut d'abord peuplé, et parmi toutes les nations qui existent aujourd'hui sur ce territoire, on ne sait s'il en est quelqu'une que l'on puisse regarder comme descendant plus particulièrement des premiers habitants du sol. Cependant, cette question semblerait devoir être tranchée en faveur de ce groupe de populations maintenant confondues sous le nom commun de *Berbers* ou *Kabyles*, qui s'étendent sur toutes les parties montagneuses, ardues et naturellement fortifiées du littoral méditerranéen. — Jusqu'au moment où les Phéniciens vinrent implanter, tout près des lieux où Tunis est bâtie, une civilisation asiatique déjà développée par le commerce et l'industrie, et où les Grecs, débarqués en Cyrénaïque, refoulèrent dans l'intérieur du pays les habitants primitifs de la côte, on peut considérer tous ces aborigènes comme ayant vécu d'une vie sauvage, et pour cette époque, il n'existe point d'annales régulières et suivies. Les premières peuplades aborigènes qui durent frapper l'attention des émigrants arrivés de Tyr ou de la Grèce, furent sans doute celles que les auteurs latins ou grecs ont désignées sous les noms défigurés de *Gétules*, de *Nomades* ou *Numides*, de *Garamantes*. Au-dessous de ces groupes, tous compris sous la dénomination générale de *Libyens*, se présentaient des associations de tribus moins importantes : tels étaient les *Massiliens*, les *Massæsiliens*, les *Macæens*, les *Maurusiens*, les *Lotophages*, les *Psylles*, les *Nasamons*. Une distinction fondamentale peut faire diviser cette grande famille en deux groupes : c'est celle qui repose sur le caractère nomade ou sédentaire des tribus. Les premiers ont été célèbres de tout temps par leur goût pour la vie errante, sous le nom significatif de *Numides* (Nomades); on les retrouve toujours semblables à eux-mêmes; tels ils apparaissaient aux Romains du temps de Virgile, qui les qualifiait d'*Infræni*; tels ils apparurent encore à l'armée conquérante de 1830, sur les plages de Sidi-Feredj. Dès lors, chez ces peuplades, le gouvernement paraît être ce qu'il a toujours été, un mélange de despotisme et de liberté, que l'examen du gouvernement actuel d'Abd-el-Kader rend plus facile à concevoir. Sous le rapport de la religion, comme sous celui du gouvernement et de la langue, une certaine conformité générale paraît régner entre tous les Libyens. Les principaux objets du culte sont les astres, le soleil et la lune, Neptune, Triton, etc. Telles étaient les populations auprès desquelles vinrent s'asseoir, d'une part, la civilisation carthaginoise, de l'autre, la civilisation grecque de la Cyrénaïque.

Période carthaginoise. — La chronologie la plus probable place vers l'an 860 av. J.-C., la fondation de Carthage. Antérieurement à cette date, les chroniques anciennes signalent, à diverses reprises, notamment en 1259 et 1231, l'arrivée sur les côtes d'Afrique des premières colonies phéniciennes; les auteurs phéniciens faisaient même remonter, dit-on, à 1520, la fondation d'Utique. En même temps que Didon jetait les fondements de l'empire carthaginois, une colonie grecque s'élevait de l'autre côté des Syrtes. Déjà à la date de 1420, 10e année du règne de Cécrops, les auteurs anciens placent une première et douteuse fondation de Cyrène. Vers 675, une expédition mieux prouvée de Dorïens expulsés de leur patrie par une faction contraire, aborde en Libye, sous les ordres du Théréen Battus, et s'établit sur cette partie du littoral comprise aujourd'hui sous le nom de Barkah (Barké, Barcè). Elle y fonde la ville de Cyrène (Grennah), et se recrute, en 631, d'une nouvelle émigration venue de la mère-patrie (V. CYRÉNAIQUE.) — Jusqu'à l'époque de ses premières guerres

contre Syracuse, 877-480, l'histoire de Carthage est tout entière dans ses luttes avec les populations indigènes, dont elle triomphe autant par ruse et séduction que par force ; dans la colonisation de toute la lisière méditerranée, et des petites îles qui y font face; enfin dans l'établissement de ses premières relations commerciales avec les côtes de l'Océan. C'est dans cette période qu'elle fonde les éléments de sa grandeur. — Les Carthaginois, pour leur trafic avec l'intérieur, s'étaient bientôt ouvert les mêmes routes commerciales qui, aujourd'hui encore, sont parcourues par les caravanes arabes. Ils trouvaient de nombreux débouchés pour leurs produits de l'intérieur et pour ceux de leur propre industrie dans les diverses contrées de l'Occident, et particulièrement dans les îles de la Méditerranée, qui peu à peu étaient tombées toutes sous sa domination. Après une lutte longue et acharnée, elle était aussi parvenue à la conquête plus importante de la Sicile. (V. SICILE.)—Mais de l'autre côté du détroit de Messine avait grandi une puissance que désormais Carthage devait retrouver partout devant elle. La république romaine, déjà maîtresse de toute cette partie de l'Italie qui s'étendait depuis l'extrémité de l'Etrurie jusqu'à la mer Ionienne, et depuis la mer Tyrrhénienne jusqu'à la mer Adriatique, n'avait plus qu'un pas à faire pour entrer en Sicile; elle le fit, et la première guerre punique fut engagée, 261-241; elle se termina par l'évacuation entière de la Sicile. La deuxième guerre punique, après une durée de 16 ans, 218-202, se termina dans les plaines de Zama par la défaite complète de Carthage. L'ambition de Rome n'était point encore satisfaite; une troisième lutte s'engagea : Carthage fut prise après un siége de 2 ans, et réduite en cendre, 145. Elle avait duré 715 ans. V. CARTHAGE, PUNIQUES (guerres).

Période romaine. —Après la destruction de Carthage, Rome se substitua peu à peu à son ancien commerce le long des côtes. Son premier soin avait été de récompenser ses alliés, et Massinissa, en réunissant à ses États ceux de Syphax, était devenu, sous la protection des Romains, le roi le plus puissant de l'Afrique. A la mort de Micipsa, son successeur, 119, ses États furent partagés entre Adherbal, Hiempsal et Jugurtha. Ce dernier, mécontent de sa part, en appelle aux armes, 117, et, pendant plusieurs années, par ruse, violence ou corruption, il annule et déjoue toutes les mesures que la république veut prendre contre lui; enfin il succombe sous les efforts combinés de Marius et de Sylla, 108. Rome, après cette victoire, se contenta de joindre quelques cantons à ce qu'elle possédait, sous le nom de *Province proconsulaire*, c'est-à-dire à l'ancien territoire propre de Carthage. Du reste elle fit deux parts : elle donna l'une à Bocchus, qui lui avait livré Jugurtha; l'autre à Hiempsal et à Mandrestal, petit-fils de Jugurtha, 106. Bientôt les petits souverains du pays, en se mêlant aux guerres civiles de la république, lui fournirent l'occasion de nouveaux agrandissements. Quand César eut anéanti à Thapsus les forces de Juba et de Scipion, 47 av. J.-C., toute la Numidie fut réunie à la province romaine. Quelques années après, les rois Bocchus et Bogud, qui commandaient aux deux portions du pays nommées depuis *Mauritanie Césarienne* et *Mauritanie Tingitane*, laissèrent en mourant leurs États à l'empire, 721 de Rome. Réunis d'abord en une seule province directement régie par Rome, ils constituèrent de nouveau, quelques années après, 729, un royaume qui fut donné par Auguste à Juba. Ce prince signala son règne par la fondation de Césarée, aujourd'hui Cherchell. Enfin, sous l'empereur Claude, 793 de Rome, 43 de J.-C., cette portion de l'Afrique fut définitivement annexée à l'empire, et forma deux nouvelles provinces, appelées *Mauritanie Césarienne* et *Mauritanie Tingitane*, du nom de leurs capitales, Césarée et Tingis. — Cependant, la domination romaine ne s'asseyait pas sans contestation sur le sol, et plus d'une fois les farouches populations des montagnes avaient essayé de secouer le joug étranger; un premier mouvement de tribus, 6 de J.-C., avait été bientôt suivi de la tentative plus sérieuse de Tacfarinas, qui tint huit ans en échec les forces de Rome en Afrique, 17; un autre soulèvement amena, sous Claude, 37, une expédition dirigée par Suetonius Paulus, dans la partie la plus occidentale de l'Afrique. Néanmoins, telle était la marche ascendante des établissements romains, qu'au commencement du règne de Vespasien, 69, la seule Mauritanie Césarienne comptait 13 colonies romaines, 3 municipes libres, 2 colonies en possession du droit latin, et 1 jouissant du droit italique; et qu'au temps de Pline, la Numidie avait 12 colonies romaines ou italiques, 5 municipes et 30 villes libres. Sous le règne d'Antonin le Pieux, 138, les Mauritanies furent le théâtre d'une insurrection qui, peu à peu, gagna jusqu'à la province d'Afrique. En 237, sous le règne de Maximin, les habitants de la Byzacène se soulevèrent, et revêtirent de la pourpre impériale le proconsul de la province, Gordien, qu'ils abandonnèrent ensuite sans combat. L'administration de Probus, qui gouverna l'Afrique sous les empereurs Galien, Aurélien et Tacite, 268-280, fut signalée par la soumission des Marmarides. Un soulèvement général des tribus comprises sous le nom de Quinquegentiens, 297, amena un nouveau changement dans les circonscriptions de l'Afrique impériale : l'ancienne province proconsulaire fut scindée en deux parts, l'une sous le nom de *Byzacène*, l'autre sous le nom d'*Afrique* ou *Proconsulaire* proprement dite ; et la Mauritanie Césarienne fut partagée en deux provinces, l'une conservant le nom de Césarienne, et l'autre qui empruntait à son chef-lieu, Sitifis, le nom de *Sitifienne*. La Mauritanie Tingitane avait été annexée à l'Espagne. — De nouveaux désordres agitèrent encore ce pays en 811. Ce qui, plus que tout le reste, maintenait l'Afrique dans un état permanent de troubles et d'agitation, c'étaient les querelles religieuses, qui, à cette époque, éclataient dans toutes les parties de l'empire, mais qui ne se produisirent nulle part avec autant d'intensité et de durée qu'en Afrique. Cette province avait d'abord été assez lente à recevoir l'Évangile; mais ensuite le christianisme s'y produisit avec éclat par ses martyrs et par ses saints. La foi y grandissait par les supplices; et le nombre des circonscriptions ecclésiastiques devint prodigieux. Voici, par province, le relevé des évêchés :

Province proconsulaire.	152
Numidie.	152
Byzacène.	135
Mauritanie Sitifienne.	46
Mauritanies Césarienne et Tingitane.	135
	600

Plusieurs de ces siéges furent occupés, aux 3e, 4e et 5e siècles, par des noms illustres : nous citerons saint Cyprien, Tertullien, Lactance, saint Augustin. Le siége de Carthage était regardé comme le second de l'Occident. En 371, sous le règne de Théodose, la tyrannie du gouverneur de la Proconsulaire est la cause d'un mouvement insurrectionnel dirigé par Firmin, fils d'un puissant prince more. Il était à peine apaisé, qu'une insurrection éclata sous les ordres de Gildon, frère de Firmin, 396.

En 409, le consul Héraclius se fait proclamer empereur en Afrique, et marche contre Rome. Ces révoltes successives, les répressions sanglantes qu'elles avaient entraînées, le fanatisme religieux, violemment excité par les persécutions contre les donatistes, que Constantin avait vainement essayé de réduire par les armes, 316-337, mais surtout l'état général de l'empire, semblaient préparer un succès facile à quiconque tenterait d'en détacher l'Afrique. Cette tâche échut à la plus sauvage de ces peuplades du Nord, qui, au 5e siècle, se ruèrent sur l'Occident.

Période vandale. — Boniface, gouverneur d'Afrique, croyant avoir à se plaindre de Placidie, qui gouvernait alors l'Occident, au nom de son fils Valentinien III, s'adresse aux Vandales, et offre à leur chef de partager avec eux la moitié des provinces que Rome lui a confiées, 429. Genséric, à la tête de 80,000 Vandales, hommes, femmes et enfants, vient se mettre en possession du territoire qui lui est cédé par le comte Boniface. Celui-ci n'a pas tardé à sentir la faute qu'il avait commise; il veut la réparer, il recourt aux armes, 430; mais, après une longue résistance, il est contraint à une paix qui assure à Genséric tout le pays depuis les colonnes d'Hercule jusqu'aux murs d'Hippone et de Cirta, 435. Genséric profite ensuite des embarras de l'empire pour s'emparer de Carthage par surprise et en pleine paix, 439; et cette conquête est immédiatement suivie de l'occupation de toute l'Afrique proconsulaire et de la Byzacène. Quand il voit sa puissance solidement établie sur le sol de l'Afrique, il s'élance sur la Corse, la Sicile, la Sardaigne, les Baléares; il dévaste les côtes de l'Italie et de la Grèce, et fait subir à Rome un sac de 14 jours, du 15 au 29 juin 455. Pour venger le nom romain de tant d'outrages, un puissant effort fut tenté, mais en vain, par l'empereur Léon, 470; une armée de 100,000 hommes, commandée par Basiliscus, vint échouer contre ces hordes barbares. La cour de Byzance fut obligée de s'humilier; et un traité, conclu en 476, sanctionna d'une manière définitive toutes les conquêtes de Genséric. Le conquérant vandale survécut peu à ce traité, qui était comme la consécration de son œuvre : il mourut le 5 janvier 477; et la force de l'empire qu'il avait créé décrut chaque jour, sous ses quatre premiers successeurs, Hunerik, Gunthamond, Thrasamond et Hilderik. L'empire vandale présentait déjà de notables symptômes d'affaiblissement et de décadence, lorsque la chute d'Hilderik, 531, renversé par Gelimer, vint offrir à l'empereur Justinien un prétexte pour envoyer Bélisaire à la conquête de l'Afrique, 533. Les succès du général romain furent rapides; la victoire de Tricaméron décida de la possession de l'Afrique; et dans l'espace de trois mois, la ruine complète de Gelimer et de son peuple s'était trouvée consommée.

Période byzantine. — La domination byzantine remit extérieurement l'Afrique dans l'état où elle se trouvait au moment de la conquête vandale; mais, sous des rapports importants, les *exarques* (titre des nouveaux gouverneurs) allaient se trouver vis-à-vis des populations dans de moins bonnes dispositions encore que les derniers gouverneurs envoyés par l'empire d'Occident. La soumission des tribus indigènes était devenue chaque jour plus précaire; et si ces chefs parurent rechercher avidement les honneurs auprès de Bélisaire et de ses successeurs, les exarques n'y gagnèrent rien en soumission réelle. D'ailleurs les administrateurs envoyés de Grèce ne tardèrent pas à livrer le pays à une avide exploitation. Ainsi, malgré les triomphes de Salomon, successeur de Bélisaire, la situation devenait chaque jour de plus en plus critique. Des révoltes perpétuelles dans le sein de l'armée la rendaient encore plus difficile; à peine la rébellion de Stozas était-elle étouffée, que l'exarque Aréobindus fut renversé par un coup de main de Gontharis, 561. Tout semblait convier les Arabes à une conquête facile.

Période arabe, 645 à 1070. — *Période berbère*, 1070 à 1500. — Lorsque Mahomet eut réussi à faire d'une multitude de hordes, la plupart errantes, une nation unique, il parvint aisément à lui inspirer son ambition. Ses sectateurs, armés du glaive et de l'Alcoran, se jetèrent, au commencement du 7e siècle, sur la Syrie, sur la Palestine, sur l'Égypte, et y eurent les succès qu'obtiendront toujours les armées fanatiques contre les armées ordinaires. Tant de grandes conquêtes étendirent leurs idées ambitieuses, et l'Afrique septentrionale fixa bientôt leurs regards avides. Okba envoyé, en 643, par Osman, 3e calife de l'islamisme, pour ranger à la religion nouvelle des populations du couchant, subjugua, sans tirer l'épée, le Barka et la Libye, qui forment aujourd'hui le royaume de Tripoli. Les convulsions qui déchirèrent sa patrie arrêtèrent sa marche victorieuse, et ce ne fut que longtemps après que les califes songèrent sérieusement à poursuivre la conquête de la Barbarie. Carthage et son territoire se soumirent en 697, après quelque résistance, et bientôt les Arabes furent maîtres de tout le nord de l'Afrique. L'audace et l'activité des conquérants avaient jeté les naturels dans un étonnement dont ils ne sortirent qu'en 705. Instruits des troubles que la mort du kalife Abd-el-Melek avait soulevés au sein de l'empire mahométan, ils songèrent à en profiter pour reconquérir leur indépendance, et déjà ils avaient obtenu de grands succès, quand Moussa, envoyé d'Égypte avec des forces considérables, vint les faire rentrer dans l'obéissance, et assura définitivement à ses maîtres la possession de la Barbarie, 705. Quand elle fut soumise à l'islamisme, la Barbarie fut gouvernée par un seul chef, comme les autres provinces de l'empire. Les Arabes passés d'Afrique en Espagne, où ils avaient fondé une puissante monarchie, furent les premiers qui, vers l'an 755, se détachèrent du tronc commun. 21 ans après, cet exemple fut imité par la Barbarie, et il se forma en Afrique un grand nombre de principautés, dont la faiblesse permit à quelques chefs maures de secouer absolument le joug. Un héros parut, Joussouf-ben-Taschefin, qui reconstitua un instant et ramena à l'unité les éléments dissidents de la puissance musulmane; mais l'œuvre de ce héros ne devait pas avoir une longue durée, et bientôt ces contrées retombèrent dans la plus complète anarchie. Après une lutte de 8 siècles, les Maures furent chassés d'Espagne, 1492; ils se refugièrent sous les côtes d'Afrique, et donnèrent une nouvelle activité aux brigandages des forbans. C'est la nécessité de réprimer ces brigandages qui arma les flottes espagnoles. D'un autre côté Aroudj-Barberousse et Khaïr-Eddin, ces hardis corsaires, étaient nés dans l'île de Midelli, l'ancienne Lesbos, 1482, et c'était sur ce nouveau théâtre que la chrétienté et l'islamisme allaient désormais en venir aux mains.

Période turque. — Les expéditions qui signalèrent le nom espagnol sur la côte d'Afrique dans le commencement du 16e siècle se rattachaient probablement à un grand projet de croisade en terre sainte, pour lequel Ferdinand d'Espagne, Emmanuel de Portugal et Henri d'Angleterre conclurent un traité d'alliance offensive et défensive au mois de mars 1506. Ce projet n'ayant pas eu de suite, Ximenès résolut de venger seul les insultes faites au pavillon chrétien; il équipe une flotte, qui

s'empare de Mers-el-Kébir en septembre 1505. 4 ans après, 1509, il part lui-même à la tête de troupes considérables, et s'empare d'Oran presque sans coup férir. Dom Pèdre de Navarre se rend maître de Bougie, janvier 1510. Le corsaire Aroudj-Barberousse commençait alors sa fortune politique. Il offre ses services à Abd-el-Azin, prince dépossédé de Bougie, et vient avec lui mettre le siége devant la place; mais deux attaques successives restent sans succès. Deux ans après, Aroudj, maître de Djidjelli, recommence ses attaques contre Bougie, mais sans plus de succès. Depuis lors, les Espagnols ne furent plus inquiétés sur ce point par les Turcs, jusqu'à l'année 1555, où Salah-raïs-Pacha les chassa définitivement, et fit de Bougie la capitale d'une des provinces d'Alger. La rapidité des victoires des Espagnols amena la reddition d'Alger, qui se soumit le 31 janvier 1510. Mais le sultan Selim-ben-Tehami appela Aroudj à sa délivrance, en 1516, et une tentative faite par les Espagnols sur la fin de la même année, pour s'emparer de la ville, échoua complétement. Enhardi par ce succès, Barberousse résolut de s'emparer de Tlemcen, mais il fut tué dans la première rencontre, 1517. Khaïr-Eddin, son frère, chassa les Espagnols du Peñon d'Alger en 1530, et depuis lors toutes les tentatives des Espagnols contre Alger restèrent sans succès; ils furent réduits à la seule ville d'Oran, qu'ils abandonnèrent en 1792. Khaïr-Eddin, pour se donner un appui contre les étrangers, et aussi contre les ambitions rivales, offrit la couronne d'Alger au sultan, la seule condition d'être nommé pacha. La Porte devint ainsi maîtresse de la régence d'Alger comme elle l'était déjà des autres régences, qui reconnaissaient sa suzeraineté.

Pour l'histoire de chaque régence, nous renvoyons aux mots : **ALGER, MAROC, TRIPOLI, TUNIS.** Cependant l'importance chaque jour plus grande que l'Algérie acquiert pour la France nous engage à compléter par quelques nouveaux détails historiques et statistiques ce que nous avons déjà dit d'Alger. Auparavant, nous parlerons des établissements français sur les côtes d'Afrique, et des relations commerciales de la France avec les régences barbaresques.

Établissements français sur les côtes de Barbarie.

De temps immémorial, la France avait entretenu des relations commerciales avec les ports des régences barbaresques; elle y avait même des comptoirs depuis les commencements du 16e siècle. Les établissements français sur les côtes de Barbarie sont connus sous le nom de *Concessions d'Afrique*. Ils datent du traité de commerce conclu sous le règne de Khaïr-Eddin, frère et successeur du fameux corsaire Barberousse, traité qui accorde à la France : 1° le privilége exclusif de la pêche du corail le long de la côte d'Afrique dépendant de la régence d'Alger; 2° l'exportation annuelle d'une certaine quantité de grains, ainsi que des cuirs, des laines, des cires et autres productions du pays. Ce privilége remonte au règne de François Ier et à l'année 1520. A cette époque, un certain nombre de négociants, la plupart marseillais, formèrent une association qui fut connue sous le nom de *Compagnie d'Afrique* jusqu'en 1799, époque de l'expédition des Français en Égypte. — Le premier établissement eut lieu au cap Nègre; on occupa ensuite le cap Rose, le cap Roux, et le Bastion, que l'on quitta, en 1694, pour la Calle. La situation avantageuse de cette place la rendue, pendant plus d'un siècle, le centre de tout le commerce de la Compagnie d'Afrique; il y avait ensuite de simples comptoirs à Bone, à Stora, à Collo, et, en dernier lieu, à Tabarca, régence de Tunis. — La pêche du corail s'effectuait, pour le compte de la Compagnie, au moyen d'une cinquantaine de bateaux, portant chacun 10 à 12 matelots; la Compagnie possédait, en outre, un aviso et plusieurs bâtiments pour le transport des marchandises et des échanges. — La Compagnie d'Afrique avait échappé à la guerre déclarée aux priviléges en 1789, mais la guerre maritime lui porta un coup funeste; et, en 1799, la saisie de ses propriétés, au commencement de l'expédition d'Égypte, força les habitants de la Calle d'abandonner la colonie, qui fut livrée au pillage et à la dévastation. — Sur ces entrefaites, l'Angleterre, restée maîtresse de la Méditerranée, profita de son ascendant sur la régence d'Alger pour se faire céder, en 1807, nos concessions d'Afrique, moyennant une redevance annuelle de 267,500 fr.; elle les garda 10 années, et nous n'en rentrâmes en possession qu'en 1816. En 1822, on abandonna l'exploitation du privilége commercial à un négociant de Marseille, et celle de la pêche du corail continua seule à être dirigée par le département des affaires étrangères. Ces deux systèmes d'exploitation étaient en pleine vigueur quand la guerre éclata, en juin 1807, entre la France et Alger: l'abandon de la Calle et sa destruction en furent la suite. Aussitôt après la conquête d'Alger en 1830, le gouvernement porta son attention sur la Calle; mais diverses circonstances en retardèrent l'occupation jusqu'en 1836.

Traités de paix et de commerce conclus par la France avec les régences barbaresques.

Marseille, Arles et Montpellier, par Agde et par Narbonne, entretenaient, aux 12e et 13e siècles, un commerce actif avec Tunis, Bougie, Oran, Tlemcen, Fez, et autres villes de l'Afrique septentrionale. Les marchands chrétiens s'approvisionnaient principalement dans ces villes, de cire et de laine, et y apportaient des draps et d'autres étoffes teintes. La Guienne et la Gascogne, demeurées, jusqu'au 15e siècle, sous la domination du roi d'Angleterre, envoyaient aussi leurs bâtiments sur les côtes d'Afrique. Des accords écrits réglaient les relations commerciales des chrétiens et des musulmans.—En 1230, l'empereur Frédéric II, roi de Sicile et comte de Provence, fait un traité de paix avec Abou-Isach, prince des Sarrasins, sans y comprendre Gênes, Pise, Marseille et Venise, qui avaient négocié séparément avec le kalife. — Au mois de juin 1293, les commerçants marseillais établis à Bougie écrivent au conseil de ville de Marseille pour se plaindre de l'inexécution de la convention, *la paz*, qui existait entre la ville de Marseille et le roi de Bougie. Marseille avait des consuls indépendants dans le Levant et en Barbarie dès le 12e siècle; mais l'institution de ces magistrats paraît n'avoir été arrêtée d'une manière régulière et permanente que vers le milieu du 13e siècle. Les consuls étaient nommés par le viguier de Marseille, au nom de la commune et du roi de Sicile. — Philippe le Hardi, qui avait accompagné saint Louis en Afrique, conclut, avec le roi de Tunis, après la mort de son père, un traité qui assurait aux parties contractantes la liberté du commerce et de la navigation dans leurs États respectifs, et garantissait leurs actes et transactions pour fait de commerce.—Les relations commerciales de la France avec les côtes septentrionales d'Afrique se maintinrent et s'accrurent durant les 13e et 14e siècles; suspendues par la guerre dans le siècle suivant, au profit de Venise, parvenue alors au comble de sa prospérité, elles reprirent un nouvel essor après l'expulsion des Anglais. La domination du Grand Seigneur s'était étendue sur la régence d'Alger; la cour de France rechercha son alliance, et dès 1525 des rela-

tions amicales existaient entre la Porte et la France; François Ier avait même écrit à Soliman pour concerter avec lui un plan d'opérations communes contre Charles-Quint. Après la défaite de Pavie, 1525, la duchesse d'Angoulême, régente du royaume, se hâte de faire part au sultan, comme à son plus sincère allié, de cet événement malheureux. On voit encore, en 1532, le capitaine Rinçon représenter à la Porte les intérêts de la France, et obtenir une coopération réelle du sultan. Enfin, par les soins de Jean de la Forest, chevalier de Malte, mandé à Constantinople comme plénipotentiaire, un traité de commerce fut conclu, en février 1536, entre Soliman et François Ier. Ce traité, qui servit de base à tous ceux que les rois de France conclurent dans la suite tant avec la Porte qu'avec les puissances barbaresques, donnait la prééminence politique à la France dans les États du Grand Seigneur, proclamait la libre navigation des vaisseaux des deux puissances dans leurs mers respectives, consacrait l'inviolabilité des consuls et leur juridiction souveraine dans toutes les affaires civiles; enfin on y avait stipulé la liberté des esclaves faits antérieurement, et il fut déclaré qu'on ne pourrait plus, à l'avenir, réduire en esclavage les prisonniers de guerre. C'est à cette époque que remontent nos établissements commerciaux dans la province de Constantine, comme nous l'avons vu plus haut, et malgré les traverses que leur suscitent les deys d'Alger, malgré tous les obstacles, nos commerçants étendent leur commerce et leurs comptoirs du cap Negro au cap Rosa, à Bone, à Stora, à Collo, et jusqu'à Djidjelli. Les capitulations de 1536 furent renouvelées en 1569 dans un nouveau traité, plus explicite encore, conclu par Claude Dubourg, trésorier de France, ambassadeur de Charles IX. Peu à peu les commerçants chrétiens se constituèrent indépendants, et obtinrent du Grand Seigneur des consuls particuliers. M. de Germigny, ambassadeur à Constantinople, renouvela, le 6 juillet 1581, nos capitulations de paix et de commerce avec le sultan Amurat, souverain d'Alger, de Tunis et de Tripoli, par un traité dont les premières dispositions établissent la préséance des ambassadeurs de France, et garantissent toute sécurité aux marchands de Venise, d'Angleterre et de tous les autres pays qui navigueraient sous la bannière de France. — Un traité du 25 février 1597, entre Henri IV et Mahomet III, confirma les priviléges des ambassadeurs, consuls et négociants français dans le Levant et en Barbarie, priviléges qui furent renouvelés et étendus dans les grandes capitulations du 20 mai 1604, données par le sultan Ahmed, fils de Mahomet, lors de l'ambassade de François Savary, sieur de Brèves. Ces capitulations portaient, entre autres prescriptions favorables à notre commerce, que l'exportation des cuirs cordouans, cires, cotons, défendue depuis quelque temps, serait permise aux vaisseaux français ou portant bannière de France; que les personnes et les biens des Français, pris même sur les vaisseaux d'une puissance en guerre avec la Porte, ne pourraient être retenus; que les marchandises des ennemis du sultan, chargées à nolis sur vaisseaux français, ne pourraient être saisies; que les Français nommés par leur souverain auraient le droit de pêcher le poisson et le corail sur toutes les côtes de Barbarie; que l'ambassadeur de France conserverait la préséance sur tous les autres envoyés vers la Porte; que les commerçants chrétiens, nommément les Vénitiens, les Anglais, les Génois, les Napolitains, pourraient commercer librement sous le pavillon français, sans que les ambassadeurs d'Angleterre pussent les en empêcher, etc. Ces capitulations furent confirmées en 1614, 1618, 1635 et 1640, et les priviléges qu'elles accordaient furent confirmés dans un traité particulier avec la régence de Tunis. — Le consulat d'Alger avait été créé sous le règne de Charles IX; la nomination de Bertholle, de Marseille, comme consul de cette résidence, est du 15 septembre 1564. Les religieux de la Trinité, de Marseille, qui s'employaient particulièrement au rachat des captifs, acquirent ensuite la propriété du consulat d'Alger, et la conservèrent jusqu'à la fin du 17e siècle. Les consulats étaient alors des charges vénales; ils furent mis en ferme générale et donnés à M. de Seignelay sous le règne de Louis XIV. — Les comptoirs de Tunis, de la Goulette et de Tripoli furent établis par les soins du capitaine Lourdaries, que le roi nomma consul à Tunis le 28 mai 1578. Marseille ayant repris, à la faveur des troubles de la Ligue, quelques-uns de ses anciens priviléges, on la voit, en 1591, pourvoir à la vacance du consulat de Tunis, et la nomination de François Séguier, faite par la commune de Marseille, est confirmée par le cardinal de Bourbon, que les ligueurs avaient reconnu roi sous le nom de Charles X. — En 1577, sur la demande de l'empereur de Maroc, Henri III établit à Fez un officier consulaire, dont la juridiction s'étendit sur Tétouan. Marseille exerça ensuite quelque temps le droit de nomination à ce consulat; mais en 1648 la charge devint la propriété de M. de Seguiran, premier président à la cour des aides et finances de Provence. Nos comptoirs sur les côtes d'Afrique furent enfin complétés, en 1647, par la nomination de consuls français à Tripoli, à Safi pour Mogador et Agadir, sur la côte occidentale de Maroc, et en 1650, par la création du consulat d'Alhucemas, aujourd'hui présidé espagnol. La même année, il se forma à Marseille une compagnie pour exploiter le commerce des provinces de Rif et de Garet. — En 1626, Richelieu, investi de la charge de surintendant général de la navigation et commerce de France, donna son attention aux relations du royaume avec les Barbaresques, que l'audace des corsaires rendait chaque jour plus dangereuses, et pendant les années 1629 et suivantes, il fit visiter les côtes de la Méditerranée et de l'Océan, et protégea la marine marchande par de puissantes croisières. Il envoya une escadre contre les pirates de Salé, et força cette ville à signer, le 3 septembre 1630, un premier accord, qui fut suivi, le 17 septembre de l'année suivante, d'un traité de paix définitif entre le roi de France et l'empereur de Maroc. Ce traité renouvelait les capitulations faites avec Tunis; 16 articles additionnels y furent ajoutés le 24 septembre. Cet accord n'ayant point empêché la course, un nouveau traité fut conclu le 7 septembre 1635, et la ville de Salé, dont les corsaires étaient surtout redoutables, y adhéra par un acte exprès et séparé. — Comme les Algériens n'observaient pas les capitulations du Grand Seigneur, un traité direct fut signé à Marseille, le 21 mars 1619, par le duc de Guise, au nom de Louis XIII, avec les députés du dey et la milice d'Alger. Ce traité fut renouvelé, et plus amplement confirmé en 1628 et en 1640 (7 juillet). — Colbert, pendant les 22 années de son ministère, 1661-1683, compléta l'œuvre de Richelieu, et donna à la France une marine capable de protéger son commerce. Les corsaires de Djidjelli ayant violé les traités existant avec la régence d'Alger, le duc de Beaufort dirigea contre eux une expédition en 1664; l'année suivante, il battit deux fois sur mer les forces presque entières des Algériens, et ces attaques vigoureuses amenèrent, en 1665, un traité avec la régence de Tunis. Le 17 mai 1666, François Trubert, commissaire des armées navales, envoyé à Alger par le duc de Beaufort, signa avec cette puissance un traité qui reproduisait les

principes admis dans les conventions précédentes. Le duc de Beaufort étant mort au siége de Candie, 1669, son successeur dans le commandant des armées navales, le marquis de Martel, signa avec le dey d'Alger, le 11 février 1670, un traité supplémentaire qui complétait et corroborait celui de 1666. — En 1673, Colbert fit renouveler les anciennes capitulations signées par Trubert en faveur de la France, et, par ce nouveau privilége, le droit de 5 p. 100 que la Turquie avait maintenu sur le commerce français fut réduit à 3 p. 100. — Le 11 mars 1679, M. Dusault signa, avec le dey d'Alger, un traité pour le rétablissement du négoce et de la pêche du corail au Bastion, à la Calle, au cap Rosa, à Bone, au Collo, à Djidjelli et Bougie. — Ces traités n'arrêtaient point les ravages des corsaires ; pourchassés dans l'ouest de la Méditerranée, ils se réfugièrent dans les îles de l'Archipel et les mers du Levant : Duquesne les y foudroya en 1681. La même année, le comte de Château-Renaud bloqua les ports du Maroc et ruina leur commerce : Muley-Ismaël envoya un ambassadeur à Louis XIV, et un traité avantageux pour notre commerce fut signé à Saint-Germain en Laye le 29 janvier 1682. En 1681 et 1683, Duquesne bloqua le port d'Alger et bombarda la ville, pendant que le duc d'Estrées purgeait la mer des vaisseaux algériens : Alger demanda la paix, elle fut signée pour cent ans le 25 avril 1684, et cette paix fit tomber les fers de 500 chrétiens, dont 120 Français, détenus dans les bagnes du dey. Le 24 septembre 1689, nouveau traité pour cent ans, avec Alger, ratifié en 1691. Dans le mois de janvier 1694, un traité connu sous le nom de *traité Hély* confirma ceux du 11 mars 1679 et 25 avril 1684 pour les droits et les possessions du Bastion de France. — Les corsaires de Tripoli ayant violé la paix que le roi leur avait accordée en 1685, le maréchal d'Estrées bombarda leur ville dans le mois de juin 1685. Obligé de capituler, ils signèrent, le 29 juin, un traité en exécution duquel ils rendirent 600 esclaves, et payèrent 500,000 livres en argent. Ce nouveau traité ne fut pas mieux observé que les autres ; de nouvelles hostilités furent suivies de nouvelles représailles, et bientôt la régence fut obligé de demander la paix. M. Dusault, gouverneur du Bastion de France, y consentit par le traité du 27 mai 1698, conclu pour cent ans. Ce traité fut confirmé le 4 juillet 1720, et augmenté d'un article le 30 mars 1752. Il portait, entre autres stipulations, que Louis XIV aurait la faculté d'enlever de la ville de Libida et autres villes du royaume toutes les colonnes de marbre qui s'y trouveraient, et que les vaisseaux de guerre français devaient être salués d'un plus grand nombre de coups de canon que ceux de toutes les autres nations. — Le maréchal d'Estrées alla mettre ensuite à la raison le bey de Tunis. Le traité, signé pour cent ans le 30 août 1685, ne fut que le renouvellement et la confirmation des traités précédents, du 25 novembre 1665, signé à la Goulette par le duc de Beaufort, et du 28 juin 1672, négocié avec le bey par le marquis de Martel ; il fut lui même renouvelé et arrêté pour cent ans, le 10 juin 1698, par M. d'Estrées. En 1693, Pidou de Saint-Olon fut envoyé à l'empereur de Maroc pour conclure un traité que ce dernier avait paru désirer ; mais cette mission n'eut pas de suite. En 1699, Abdallah-ben-Aischa, amiral de Maroc, vint à Paris, et conclut un traité de paix et de commerce avec MM. de Torcy et de Maurepas. Cet accord, et le renouvellement des conventions avec Tunis obtenu, le 16 décembre 1710, par M. de l'Aigle, commandant l'escadre mouillée à la Goulette, furent les derniers traités conclus par Louis XIV avec les États barbaresques. — Sous Louis XV, les conventions, les traités, les renouvellements furent très-fréquents. Le 16 janvier 1764, le chevalier de Fabry traite avec Alger. En 1710 M. de Villeneuve, ambassadeur à la Porte, qui avait négocié le traité de paix de 1739 entre cette puissance, l'Autriche et la Russie, profite de son crédit pour renouveler les anciennes capitulations. Plusieurs traités sont signés avec Tunis ; le 20 février 1720, par M. Dusault, envoyé plénipotentiaire ; le 1er juillet 1729, par le même ; le 9 novembre 1742 et le 24 février 1745, par M. Fort ; le 15 septembre 1770, par M. Boves, consul. Ces traités garantissent la liberté du commerce des Français dans le royaume de Tunis, et renouvellent les priviléges de la pêche en faveur de la Compagnie royale d'Afrique. Un accord du 15 novembre 1742 avait donné aux négociants français le pouvoir de rétablir la place, dévastée par la guerre. Le 21 mai 1765, la régence avait adopté, par un traité particulier, l'article 5 du traité fait avec Alger le 16 janvier 1761, article relatif aux forbans du Maroc. — En s'occupant des traités d'Alger et de Tunis, M. Dusault négocia aussi avec Tripoli, et signa, les 4 août et 16 juillet 1720, et 9 juin 1729, des traités nouveaux en faveur du commerce français dans ce royaume. Le dernier fut signé pour cent ans, et un article explicatif y fut annexé le 30 mai 1752. — Muley-Mohammed, souverain de Maroc, donna, le 20 septembre 1751, un diplôme en faveur des négociants de Marseille, et renouvela, le 28 mai 1767, le traité conclu par Sidi-Ismaïl en 1682, en vertu duquel les Français étaient la nation la plus favorisée dans ses États. — L'année de son avénément au trône, Louis XVI fit renouveler et confirmer les traités existants avec Tunis le 5 juin 1774, et avec Tripoli le 12 décembre suivant. — La révolution n'apporta d'abord aucun changement dans les rapports de la France avec les régences barbaresques. Les articles de paix et d'amitié furent renouvelés avec Alger au mois d'août 1791, et confirmés en novembre 1793 ; ils l'avaient été avec Tripoli le 30 juin 1795, et ils furent maintenus sans déclaration expresse avec les autres puissances, comme on le voit par un article supplémentaire arrêté le 25 mai 1795, avec le bey de Tunis. Mais lors de l'expédition d'Égypte, les corsaires barbaresques commencèrent, par ordre du Grand Seigneur, une guerre générale contre notre commerce, et nos établissements sur les côtes d'Afrique furent dévastés. A cette nouvelle le Directoire fit arrêter l'envoyé d'Alger et rendit, le 14 février 1799, un décret chargeant les bâtiments de guerre et les corsaires français d'attaquer et prendre tous bâtiments ou marchandises des régences d'Alger, Tunis et Tripoli. Mais les négociations entamées par Bonaparte pour détacher la Turquie de l'Angleterre vinrent suspendre les hostilités sur les côtes d'Afrique, et des armistices furent arrêtés avec les régences dans les mois de juillet et d'août 1800. Les articles préliminaires avec le Grand Seigneur furent dressés le 9 octobre 1801, et le traité de paix signé le 25 juin 1802. Le 15 mai précédent, la Porte avait accédé au traité d'Amiens. Un traité définitif de paix et de commerce entre le dey d'Alger et la république française était conclu depuis le 20 septembre 1800 ; il portait : « Art. 1er. Les relations politiques et commerciales sont rétablies entre les deux États, telles qu'elles étaient avant la rupture. — 2. La régence restitue les concessions d'Afrique aux mêmes conditions qu'autrefois. — 3. L'argent, les marchandises et effets seront restitués aux Français. — 4. Les redevances ne seront exigibles que du jour où les Français seront rétablis dans leurs comptoirs. — 5. Les Français ne pourront jamais être retenus esclaves dans la régence d'Alger, en quelque circonstance, et

sous quelque prétexte que ce soit. — 6 et dernier. Le chargé d'affaires de la république jouira de toutes les prérogatives stipulées dans les anciens traités, et conservera la prééminence sur les agents des autres nations. » Le 19 juin 1801, le premier consul fit conclure, avec Tripoli, un traité de paix qui reconnaissait aux Français les mêmes droits que leur garantissait le traité d'Alger; il reproduisait en entier plusieurs des articles du traité de 1729-1752, et ajoutait quelques nouvelles dispositions pour la sûreté des relations commerciales entre Tripoli et l'Égypte, occupée encore par les Français. L'article 31 porte que la nation française conservera toujours, dans le royaume de Tripoli, ses prérogatives, comme la nation la plus privilégiée.—Les relations commerciales de la France avec Tunis furent complétement rétablies sur leur ancien pied, par le traité conclu le 3 février 1802. Cet accord confirmait tous les traités précédents, notamment celui de 1742. L'article 2 est ainsi conçu : « La nation française sera maintenue dans la jouissance des priviléges et exemptions dont elle jouissait avant la guerre, et comme étant la plus distinguée et la plus utile des nations établies à Tunis, elle sera aussi la plus favorisée. — Le traité de 1800, entre la France et le dey d'Alger, fut renouvelé et confirmé avec plus de développement le 17 décembre 1801. — Louis XVIII, à son avénement au trône, renouvela les articles de paix avec le Grand Seigneur, et, sur la fin de son règne, il fit renouveler les conventions avec Maroc et Tunis. — Un traité conclu avec l'empereur de Maroc, le 17 juin 1824, fit revivre en son entier celui de 1767, en y ajoutant quelques dispositions nouvelles. Un autre traité avec Tunis fut signé au Bardo le 15 novembre 1824, au nom de Charles X, et ratifié à Paris le 15 juillet 1825; il avait été arrêté dans ses dispositions principales, dès le mois de mai 1824, au nom de Louis XVIII. — Dès le commencement de son règne Charles X demanda à l'empereur de Maroc la ratification des anciens traités, ce que l'empereur s'empressa de faire, par un acte officiel du 31 mai 1825. — Après l'heureuse issue de l'expédition de 1830, les beys de Tunis et de Tripoli, d'abord hostiles aux Français, manifestèrent bientôt le désir d'observer les anciennes capitulations. En conséquence, des traités de paix furent signés le 8 août, par M. de Lesseps avec le bey de Tunis, et, le 11 du même mois, par M. de Rosamel avec le bey de Tripoli. Les dispositions de ces traités règlent encore aujourd'hui les rapports politiques et commerciaux de la France avec ces États. Par un article additionnel à celui du 8 août 1830, le bey de Tunis a cédé au roi des Français un emplacement dans le Mualka, pour ériger un monument religieux en faveur de saint Louis.

ALGÉRIE.

STATISTIQUE.

Géographie.

Limites. — L'Algérie s'étend de l'est à l'ouest, sur une longueur d'environ 220 lieues, le long de la côte septentrionale du continent de l'Afrique. Elle est bornée au nord par la Méditerranée, à l'est par les États de Tunis, à l'ouest par l'empire de Maroc, et au sud par le désert de Sahara.

Division. — L'Algérie, comme l'ancienne régence, se divise en 4 provinces : les provinces d'Alger et de Tittery, qui n'en forment pour ainsi dire qu'une, la province d'Oran et la province de Constantine.

Climat, température. — La partie habitée des États de la régence étant comprise entre les 34e et 37e degrés de latitude septentrionale, on y jouit d'un air sain et tempéré, qui n'est ni trop chaud en été, ni trop froid en hiver; il n'y gèle presque jamais, et les saisons se succèdent les unes aux autres d'une manière insensible. On peut juger de l'égalité de l'état de l'atmosphère par cette circonstance, que le baromètre, quelque temps qu'il fasse, ne varie que de 1 pouce 3/10, c'est-à-dire depuis 29 pouces 1/10 jusqu'à 30 pouces 4/10. L'état météorologique est peu variable d'une année à l'autre; il suit un ordre à peu près constant que l'on peut indiquer ainsi : 1° la saison douce et tempérée, pendant les mois de mars, avril, mai et juin; 2° la saison des chaleurs, qui se prolonge jusqu'au mois de novembre; 3° la saison des pluies, pendant les mois de décembre, janvier et février. D'après le relevé des observations météorologiques faites par la direction du port d'Alger pendant l'année 1840, la hauteur moyenne du thermomètre centigrade a été pour janvier de 14.33; février, 14.00; mars, 13.50; avril, 18.33; mai, 21.60; juin, 24.00; juillet, 26.00; août, 29.60; septembre, 28.00; octobre, 25.00; novembre, 22.00; décembre, 17.60. Sa plus grande hauteur avait été de 33.76, dans le mois de septembre, et la moindre de 11.50, en mars. Voici quel a été l'état du ciel pendant la même année : beau, 245 jours; nuageux, 45; couvert, 75; pluie, 32; brouillard, 1. Il est tombé 490 millimètres ou 18 pouces environ de pluie.

Provinces d'Alger et de Tittery.

Les principaux *cours d'eau* qui traversent le territoire d'Alger sont : l'Oued-jer, la Chiffa, le Mazafran, l'Oued-Bouffarick, l'Oued-el-Kerma, l'Arrach, l'Hamiz, l'Oued-Kadara, et le Chelif, le fleuve le plus considérable de l'Algérie, qui prend sa source dans l'Atlas, et va se jeter dans la Méditerranée près de Mostaganem.

Les lieux principaux sont, après Alger :

Blidah, à l'entrée d'une vallée profonde, au pied du petit Atlas. Cette ville, dont le territoire fut occupé par les Français, le 3 mai 1838, est assez régulièrement percée. Sa population était d'environ 7,000 âmes avant le tremblement de 1825.

Bouffarik, le premier poste que nous ayons jeté dans la Metidjah, est destiné à devenir le centre de nos établissements dans la plaine, qu'il commande par sa situation. Occupant la place d'un marché renommé, il est toujours, en temps de paix, un lieu d'échange pour les Arabes. Les habitants de ce village, que traverse la route d'Alger à Blidah, dépassent déjà le nombre de 400. On peut y caserner 1,500 hommes avec 600 chevaux.

Cherchel, ville maritime à 18 lieues à l'ouest d'Alger, occupée le 15 mars 1840.

Coléah, sur le versant méridional des collines du Sahel, occupée en juillet 1837.

Médéah, ancienne forteresse romaine, occupée quelque temps en 1830, et définitivement le 17 mai 1840; à une journée de marche de Blidah.

Milianah, à 27 lieues d'Alger environ, et à 15 de Blidah, dans les montagnes de l'Atlas, a été occupée le 8 juin 1840. Cette ville, dont la population pouvait être de 7 à 8,000 habitants, renferme 25 mosquées, dont 8 sont assez vastes, et jouissent d'un certain renom. La plus remarquable est la Djama-Kebir (grande mosquée). Après elle viennent les marabouts ou *zaouias* de Sidi-Mohammed, Ben-Kassem, de el Kali et de Ben-Youlef. Ses rues sont étroites et tortueuses; mais de nombreuses fontaines alimentent, par une multitude de tuyaux souterrains, les fontaines publiques, et celles des maisons,

pourvues d'ailleurs de plantations d'orangers, citronniers et grenadiers. On trouve dans les environs des mines de cuivre et de belles carrières de marbre. On ne saurait préciser si Milianah a été fondée par les Romains; ce qu'il y a de certain, c'est qu'on y trouve aujourd'hui des traces non équivoques de leur domination.

Les principales tribus qui habitent la province d'Alger sont : les Hadjoutes, les Beni-Moussa, les Beni-Mesaoud, les Beni-Haous, les Beni-Mansour, etc.

Province d'Oran.

Les principaux cours d'eau qui baignent la province d'Oran sont : le Rio-Salado (Oued-el-Malah); l'Habrah, qui avec le Sig et l'Hamman forme la Maeta, tristement célèbre par la défaite du général Trezel, juin 1835; la Tafna, célèbre par le traité du 30 mars 1837; le Chélif, la Sebkha, etc.

Les villes principales sont :

Oran, ville espagnole plutôt qu'arabe, bien percée et dans un site très-varié, occupée une première fois le 10 décembre 1830, et une seconde fois le 18 août 1831. Dans les environs est le joli village de *Messerguin*, où l'on a établi une colonie militaire en 1837.

Arzew, avec un bon port, occupé le 5 juillet 1833.

Harchgoun, île très-importante par sa situation à l'embouchure de la Tafna; occupée en octobre 1833.

Mascara, ancienne ville arabe, capitale de beylik, à 21 lieues sud de Mostaganem, et à 23 lieues sud-est d'Oran, prise le 5 décembre 1835. Selon les traditions locales recueillies par les Thalebs, cette ville aurait été construite par les Berbers sur les ruines d'une cité romaine.

Mazagran, petite citadelle, à trois quarts de lieue de Mostaganem, occupée à la fin d'octobre 1839, et dont l'héroïque défense, 2-6 février 1840, a ajouté à notre histoire militaire une de ses belles pages.

Mers-el-Kebir, port d'Oran, occupé en novembre 1830.

Mostaganem, ville arabe dont les chroniques musulmanes font remonter l'origine au 12e siècle; occupée le 29 juillet 1833.

Tlemçen, occupée au mois de décembre 1835, rendue à l'émir par le traité de la Tafna, reprise en 1841.

Les principales tribus de la province d'Oran sont : les Gharaba, les Medjaher, les Hachem-Gharaba, les Hachem-Cheraga, les Flitah, les Sdama, les Djebelia, les Beni-Amer, les Angad, etc.

Province de Constantine.

Cette province formait le plus étendu, le plus riche et le plus important des beyliks de la régence d'Alger. Baignée au nord par la Méditerranée, elle est bornée, à l'est par la régence de Tunis, et à l'ouest par la chaîne haute et escarpée du Jurjura; elle s'étend vers le sud jusqu'au grand désert de Sahara. Sa longueur, en suivant les sinuosités de la côte, est d'environ 130 lieues, et sa profondeur, qui est quelquefois de 200 lieues, en y comprenant Tuggurt et Ouergala, peut être considérée comme ayant une valeur moyenne de 85 lieues. — Les chaînes de montagnes parallèles qui distinguent le nord de l'Afrique sont plus distinctes dans cette province que dans les autres parties de la régence; aussi les *caps* y sont-ils nombreux; les plus remarquables sont : le cap Carbon, le cap Cavallo, le cap Boujarone ou les Sept-Caps; le cap de Fer, le cap de Garde et le cap Rosa. — Les principaux *golfes* auxquels ces caps servent de limites sont les golfes de Bougie, de Stora et de Bone, et la plage de Djidjelli. — Les *cours d'eau* les plus considérables sont : la Summam, Oued-Adouz ou Nazabath; l'Oued-el-Kebir, nommé Oued-Rummel dans la partie supérieure de son cours, qui baigne Constantine et se jette dans la mer entre Djidjelli et le cap Boujarone; l'Oued-Zefzaf; la Seibouse, nommée dans la partie supérieure de son cours Oued-Zenati et Oued-Alligah; l'Oued-Boujimah, le Mafragg et l'Oued-Djedid.

Les places principales sont, après Constantine :

Bone, occupée une première fois en 1830, évacuée à la nouvelle de la révolution de juillet, occupée de nouveau dans les premiers jours de mai 1832.

Bougie, située sur la côte nord-ouest du golfe de ce nom, à 45 lieues environ d'Alger, et 50 de Constantine. Les ruines nombreuses dont cette ville est jonchée indiquent une grande importance passée et une haute antiquité. Au 5e siècle, Bougie tomba au pouvoir de Genseric, et fut même, dit-on, la capitale du royaume des Vandales jusqu'à la prise de Constantine. Lors de l'invasion arabe, 708, elle fut soumise au joug de l'islamisme par le célèbre Moussa-ben-Noséir, et passa successivement sous la domination des diverses dynasties musulmanes qui fondèrent des souverainetés en Afrique. En 1509, elle fut prise par les Espagnols en même temps qu'Oran. Charles-Quint y relâcha, en 1541, après sa malheureuse expédition contre Alger. Les Espagnols en furent chassés en 1555 par le pacha d'Alger. L'on y reconnaît encore l'enceinte des Romains, et l'enceinte sarrasine, que l'on fait remonter à 987, époque où Bougie devint capitale des Hamadytes. Les travaux que les Espagnols exécutèrent après la conquête, en 1510, sont encore entiers; ce sont le fort Moussa, élevé par Pierre de Navarre, et la Casbah, par Ferdinand le Catholique et Charles-Quint. — Bougie a été prise par nos troupes le 29 septembre 1833.

La Calle, ancien chef-lieu des concessions d'Afrique, abandonnée lorsque la guerre éclata, en 1827, réoccupée en 1836.

Djidjelli, qui était autrefois une ville assez commerçante, n'est aujourd'hui qu'un village de 600 habitants environ; mais c'est un poste assez avantageux, à cause de son double mouillage. Le duc de Beaufort s'en empara en 1664, et jeta les fondements du fort que l'on y voit encore aujourd'hui. Djidjelli a été occupé par nos troupes le 13 mai 1839.

Guelma, bâtie près des ruines de l'ancienne Kalama, nommée par saint Augustin et par Orose; occupée à la fin de 1836.

Msilah, occupée en mars 1830.

Philippeville, dont les fondements furent jetés au mois d'octobre 1838, et qui compte déjà près de 4,000 habitants.

Sétif, ville autrefois florissante, capitale de la Mauritanie Sitifienne, sur la route d'Alger à Constantine, à 30 lieues de cette dernière ville, et 42 lieues environ de la première; occupée en 1838.

Stora, établissement autrefois d'une grande importance, sur la Méditerranée; occupée le 7 octobre 1839.

Milah, petite ville à 10 lieues de Constantine, sur la route de Djomilah, renommée pour la fertilité de son sol et la bonté de ses fruits; population, 1,250 habitants.

Les tribus qui ont avec Constantine des relations suivies sont : les Kabyles de Smendou, les Tulmah de Maacelah, les tribus d'Ouel-el-Zenati, les Hanencha, les Haractah, les A'amer-Cheraga, les Segueniah, les Telagmah, les Zemoul, les villes du Sahara, les Oued-Abd-el-Nour, les A'amer-Gharaba, les Beni-Abbas, etc.

POPULATION

D'après le recensement fait dans le 1er trimestre de 1841.

LOCALITÉS.	NATIONS							TOTAL.
	Français.	Anglais.	Espagnols.	Italiens.	Allemands.	Musulmans.	Israélites.	
Alger et environs.....	7,316	936	5,043	1,024	931	16,727	6,160	38,097
Oran.....	1,492	118	2,178	550	41	991	5,192	8,562
Bone.....	1,542	1,420	104	622	82	2,492	406	6,469
Philippeville.....	1,541	891	140	569	136	306	118	3,411
Bougie.....	159	49	129	18	8	119	12	494
Mostaganem.....	92	3	93	74	9	1,371	470	2,112
Cherchell.....	89	7	6	12	52	41	4	191
	12,031	3,554	7,693	2,669	1,259	22,047	10,301	59,336
	26,987					32,346		
	59,336							

La population européenne de l'Algérie s'accroit chaque année d'une manière remarquable, et déjà, comme on le voit par le tableau précédent, elle est bien près d'égaler la population indigène. Maintenant, si l'on considère la population sous le rapport de la religion, elle se décompose ainsi :

LOCALITÉS.	Catholiques.	Protestants.	Mahomet.	Israélites.	TOTAL.
Alger.....	14,711	499	16,727	6,160	38,097
Oran.....	4,221	158	991	3,192	8,562
Bone.....	3,535	36	2,492	406	6,469
Philippeville.	2,853	134	306	118	3,411
Bougie.....	360	3	119	12	494
Mostaganem.	266	5	1,371	470	2,112
Cherchell...	137	9	41	4	191
	26,083	844	22,047	10,362	59,336
	26,987		32,349		
	59,336				

Pour Alger, la population considérée sous le rapport des sexes se divise ainsi :

	Hommes.	Femmes.
Français.....	5,149	1,968
Anglais.....	374	204
Espagnols et Portugais.....	1,348	1,543
Italiens.....	522	217
Grecs, Allemands et Russes..	550	200
Musulmans.....	4,974	4,660
Juifs.....	1,337	1,485
Nègres.....	210	594
Totaux.....	12,484	10,869

La population européenne de Constantine, au 31 décembre 1840, était ainsi composée :

Français.....	465
Anglais.....	8
Espagnols.....	20
Italiens.....	61
Allemands.....	24
Totaux.....	578

Dont 364 hommes, 144 femmes et 70 enfants.

A la même époque, *Dijdjelli* comptait 115 Européens dont 57 Français, 33 Anglais, 8 Espagnols, 23 Italiens et 4 Allemands.

A *Blidah*, au 15 mars 1841, on comptait 2,990 habitants; savoir : 175 Européens, dont 143 Français; 2,702 musulmans et 113 juifs.

MOUVEMENT DE LA POPULATION A ALGER PENDANT L'ANNÉE 1840.

	Naissances.	Mariages.	Décès.
Français.....	275	75	393
Étrangers.....	271	89	285
Israélites.....	200	46	172
Musulmans.....	»	360	857
Français et étrangers..	»	28	»
Totaux...	746	598	1,707

Sur les 746 naissances, il y avait 372 garçons et 374 filles. Sur les 546 naissances appartenant aux Français

et aux étrangers, on a compté 391 enfants légitimes, 81 naturels et 74 reconnus.

Pendant la même année, on a compté :

	Naissances.	Mariages.	Décès.
A Bone.....	197	332	105
A Philippeville.....	45	139	7
A Bougie.....	18	10	9
A Oran.....	414	424	98
A Mostaganem.....	46	46	27
A Kouba.....	165	184	21
A Douera.....	25	55	19
A Bouffarich.....	7	57	2

Ces trois derniers lieux sont les districts de la province d'Alger.

ARMÉE.

On peut voir à l'article *Revenus* l'effectif de l'armée d'Afrique pendant les dix premières années de l'occupation. Outre l'armée régulière, il y a plusieurs corps indigènes, mixtes, réguliers ou irréguliers. — Des *gendarmes maures*, créés en 1831, partie à pied et partie à cheval, font autour d'Alger et de Bone un service très-efficace de surveillance et de police. — Deux bataillons d'infanterie indigène furent créés provisoirement par le maréchal Clausel, le 1er octobre 1830, sous la dénomination de *zouaves*; ils furent organisés définitivement par ordonnance royale du 21 mars 1831 ; une autre ordonnance, du 7 mars 1833, réunit les deux bataillons en un seul, composé de 2 compagnies françaises et 8 compagnies indigènes. Au moment de l'expédition de Mascara, une ordonnance royale prescrivit la formation d'un 2e bataillon ; la garnison laissée à Tlemcen a été constituée en 3e bataillon de zouaves ; par ordonnance royale, du 20 mars 1837, et d'après une décision royale du 11 novembre de la même année, les trois bataillons ne forment plus qu'un seul corps, sous les ordres d'un colonel. — Les mêmes motifs qui avaient déterminé le maréchal Clausel à instituer les zouaves lui firent créer, par arrêté du 10 décembre 1830, un corps de cavalerie sous le nom de *chasseurs algériens*, et cette institution fut régularisée par ordonnance royale du 21 mars 1831. Les services que les corps de cavalerie étaient appelés à rendre en Afrique firent promptement sentir le besoin de les augmenter. Dans ce but, une ordonnance royale du 17 novembre 1831 prescrivit la formation de deux régiments de cavalerie légère, sous la dénomination de *chasseurs d'Afrique*. Il fut arrêté ensuite qu'il pourrait être placé à la suite de chaque escadron, sous la dénomination de *chasseurs spahis*, des cavaliers, colons ou indigènes, qui ne seraient appelés qu'accidentellement. Enfin, la cavalerie indigène fut tout à fait séparée de la cavalerie française, par une ordonnance royale du 10 septembre 1834, qui prescrivit la formation d'un corps de cavalerie distinct des chasseurs d'Afrique, sous le titre de *spahis réguliers*. On organisa en même temps un corps de *spahis auxiliaires*. — Il y a en outre, dans les principales villes, des corps sédentaires de Turcs et d'Arabes à notre solde. Depuis la prise de Constantine, il a été organisé, dans cette ville, un nouveau corps, sous la dénomination de *tirailleurs de Constantine*, composé de 6 compagnies d'infanterie, 1 de Turcs, 2 de Coulouglis, 2 d'habitants de la ville et 1 de Gharaba. Il y a en outre une section d'artillerie formée de Turcs, et un escadron de spahis. Aujourd'hui, l'organisation des services militaires indigènes, consacrée par les ordonnances, comprend 20 escadrons de spahis à 200 hommes, et 3 bataillons de tirailleurs à 1,784 hommes, à quoi il faut ajouter la cavalerie auxiliaire soldée, qui, dans la seule province d'Oran, compte en ce moment plus de 1,500 chevaux; les pelotons des cavaliers des tribus chargés du service de correspondance entre les places; les masses (*goum*) des cavaliers irréguliers fournis par les chefs amis, pour la durée d'une expédition, ou pour une opération déterminée ; les milices musulmanes formées dans un certain nombre de villes sous le nom de *milices urbaines*. — L'Algérie a aussi sa garde nationale, sous le nom de *milice africaine*, instituée à Alger par arrêté du 24 décembre 1830, et régulièrement organisée par arrêté du 21 septembre 1832. L'effectif de cette milice était, en 1840 :

	Milice active.	Réserve.
A Alger.....	5,626	214
A Oran.....	837	114
A Bone.....	387	25
A Philippeville.....	983	»

GOUVERNEMENT ET ADMINISTRATION.

Administration générale et civile. — Après la prise d'Alger, le général en chef, par arrêté du 6 juillet 1830, institua une *commission du gouvernement* chargée de pourvoir aux besoins du moment et de préparer un système d'organisation. Cette commission s'occupa aussitôt de la formation d'un conseil municipal composé d'indigènes et présidé par l'un d'eux ; la police fut donnée à un lieutenant général de police, dont l'emploi ne fut officiellement créé que le 13 juillet. Le maréchal Clausel, arrivé à Alger le 2 septembre 1830, donna ses premiers soins à l'organisation administrative; il institua auprès de la municipalité un commissaire du roi, et créa le 16 octobre, pour l'administration générale du pays, un *comité de gouvernement* composé de trois membres : l'un pour la justice, l'autre pour l'intérieur, l'autre pour les finances, et présidé par l'intendant de l'armée, qui prit le titre d'intendant du royaume d'Alger. Un arrêté du 1er juin 1831 changea le nom de *comité de gouvernement* en celui de *commission administrative* sans modifier au fond l'arrêté du 16 octobre 1830. Le général Berthezène, qui avait succédé au maréchal Clausel, ayant demandé à rentrer en France, fut remplacé par le duc de Rovigo, 25 décembre 1831. Une ordonnance royale du 1er du même mois avait confié à un *intendant civil*, sous les ordres immédiats du président du conseil, la direction des services civils et financiers, et celle de l'administration de la justice. Un *conseil d'administration* fut placé auprès du commmandant en chef et de l'intendant civil. Cette organisation, qui devait nécessairement donner lieu à des collisions fâcheuses, fut révoquée par une ordonnance du 12 mai 1832. — Une commission envoyée en Afrique dans le courant de 1833 prépara, sur l'administration de l'Algérie, un travail qui fut en grande partie accueilli par le gouvernement. Aux termes d'une ordonnance du 22 juillet 1834, le commandement général et la haute administration des possessions françaises dans le nord de l'Afrique furent confiés à un *gouverneur général*, sous les ordres du ministre de la guerre.

Un officier général commandant les troupes,
Un intendant civil,
Un officier général commandant la marine,
Un procureur général,
Un intendant militaire,
Un directeur des finances

composèrent le conseil du gouverneur et furent chargés,

sous ses ordres, des différents services, civils et militaires. — Une ordonnance du 10 août 1834 organisa la justice, et un arrêté du ministre, du 1er septembre 1834, modifié par un autre en date du 2 août 1836, régla les attributions du gouverneur général, des chefs d'administrations placés sous ses ordres et du conseil d'administration créé par l'ordonnance du 22 juillet 1834. — Un *bureau arabe* fut institué par le gouverneur général pour le service de son cabinet et placé sous son action immédiate. — L'administration civile fut confiée, sous les ordres du gouverneur général, à l'intendant civil résidant à Alger, et à deux sous-intendants civils résidant à Oran et à Bone. A Bougie et à Mostaganem, des commissaires civils furent provisoirement chargés de tous les services administratifs. — Une ordonnance du 31 octobre 1838, promulguée à Alger le 15 décembre suivant, supprima l'intendance civile et lui substitua une *direction de l'intérieur*. Cette ordonnance constitutive a réglé l'unité dans le pouvoir, la concentration de l'autorité dans les mains du gouverneur général, l'égalité entre les chefs de services placés sous ses ordres immédiats, la définition et la distinction des attributions; elle a, de plus, consacré une institution nouvelle, celle des commissaires civils, chargés des soins de l'administration et de la justice dans les territoires où les établissements français sont encore à l'état de formation. — Une ordonnance du 5 décembre 1838 a créé une sous-direction de l'intérieur à Alger. — Une décision royale du 18 août 1841 a créé des *attachés aux services civils en Algérie*, parmi lesquels se recruteront les fonctionnaires de la colonie.

Administration municipale. — L'administration municipale des villes d'Alger, d'Oran et de Bone est confiée à l'intendant et aux sous-intendants civils, et, sous leur direction immédiate, à un corps municipal composé d'un maire, d'un adjoint français, d'un adjoint musulman, et, selon les localités, d'un adjoint israélite, et de conseillers municipaux. (Arrêté ministériel, 1er septembre 1834.) — Le conseil municipal de la ville d'Alger est composé de 19 membres, dont 10 Français, 6 musulmans et 3 Israélites. (Arrêté du gouverneur général, 18 novembre 1834.) Ceux d'Oran et de Bone, de 5 Français, 3 musulmans et 1 Israélite. (Arrêté du 22 décembre 1834.) — Le territoire du massif d'Alger est divisé en 14 communes rurales, savoir : Pointe-Pescade, Boudjaréah, Dely-Ibrahim, Mustapha, El-Biar, Birruadreis, Kadouss, Birkadem, Kouba, Bir-el-Touta, Hussein-Dey, Doueira, Deschioued et Mazafran. Chacune de ces communes est administrée par un maire et deux adjoints, dont un est pris parmi les indigènes. (Arrêté du 23 avril 1835.) — Dans les villes qui n'ont point de maire ni de conseil municipal, les fonctions en sont remplies par les commissaires civils.

Organisation de la province de Constantine. — Un système particulier d'administration a été tenté heureusement pour la province de Constantine; il a été dicté par cette pensée, qu'il serait désavantageux pour notre domination et notre influence de confier l'autorité à de hauts feudataires indigènes. L'ancienne province de Constantine a été partagée en deux grandes subdivisions, soumises à un régime différent. L'une, qui a conservé le nom de la capitale, et comprend les territoires placés sous la main de la France à la suite des opérations militaires de 1837; l'autre, celle de Bone, composée des portions du pays qui reconnaissaient plus anciennement notre autorité. — Dans la *province de Constantine* proprement dite, le commandement supérieur et la haute administration sont confiés à un officier général, investi du titre de commandant supérieur, et dont relèvent toutes les autorités civiles et militaires, françaises ou indigènes; lui-même est appelé à rendre compte directement de ses actes au gouverneur général. Le territoire a été divisé en trois kalifats, administrés par des indigènes; les kalifats du *Sahel*, de *l'erdjiouah* et de la *Medjanah*. La ville de Constantine a été placée sous l'autorité d'un *hakem*, qui a rang de kalifat et relève directement du commandant supérieur. Un conseil municipal est chargé de l'administration des revenus de la ville. La rentrée des impôts et l'administration des propriétés du beylik sont confiés à un conseil d'administration composé des principales autorités françaises et indigènes. — Ces institutions ont été étendues, mais avec d'importantes modifications, à la subdivision de Bone. Son territoire fut divisé en quatre cercles : de Bone, de la Calle, de Guelma et de l'Edough, à la tête de chacun desquels est placé un commandant français, avec un chef indigène sous ses ordres, chargé des relations avec les tribus. Un officier général commande la subdivision.

JUSTICE.

L'administration de la justice en Algérie a été organisée par une ordonnance royale du 10 août 1834, modifiée par deux autres ordonnances, des 6 octobre 1836 et 16 janvier 1838. — D'après ces ordonnances, il y eut un tribunal de première instance dans chacune des villes d'Alger, de Bone et d'Oran, un tribunal de commerce à Alger, et, dans la même ville, un tribunal supérieur, auquel une ordonnance royale du 28 février 1841 a substitué une cour royale, dont le ressort embrasse la totalité des possessions françaises dans le nord de l'Afrique, et qui, constituée en tribunal criminel, juge les appels en matière correctionnelle ainsi que les appels des jugements d'Oran et de Bone, qui en sont susceptibles, et toutes les affaires qui seraient portées, en France, devant les cours d'assises. — Les tribunaux musulmans ont été maintenus; les muphtis et les cadis sont nommés par le roi et payés par l'État. — Le gouverneur peut instituer, partout où il le juge nécessaire, des tribunaux israélites, composés d'un ou de trois rabbins dont les fonctions sont gratuites. — L'ordonnance du 31 octobre 1838, sur l'administration de l'Algérie, dispose que « dans toutes les parties du territoire administré par l'autorité française, il pourra être institué des commissaires civils ou des commandants, dont les pouvoirs seront déterminés par le ministre de la guerre sur la proposition du gouverneur général, et que, sur les points éloignés de plus de 10 kilomètres du siége de la province, les pouvoirs de ces commissaires civils, ou commandants, pourront comprendre la juridiction des juges de paix de France, les fonctions d'officiers de police judiciaire et de juges d'instruction, et même, à raison de la difficulté et de la rareté des communications, tout ou partie de la juridiction des tribunaux civils et de commerce de l'Algérie. — Conformément à ces dispositions législatives, un arrêté ministériel, du 17 février 1840, a institué dans la régence d'Alger des commissariats civils, et, à cet effet, le territoire de cette province, à l'exception de la ville d'Alger et de sa banlieue a été divisé en cinq circonscriptions, formant les districts de Kouba, Doueira, Bouffarik, du Hamis et de l'Atlas. Il a été établi un commissaire civil dans chacun des quatre premiers, et, dans le cinquième, un adjoint civil au commandant militaire. Un autre commissariat civil a été institué à la même époque à Philippeville, et un autre, en 1841, à Cherchell. Il en existait précédemment à Bougie et à Mostaganem.

Mouvement de la justice. — En 1838, les tribunaux de l'Algérie, moins les commissariats civils, ont rendu 6,079 jugements définitifs; en 1839, 6,477, et en 1840, ils avaient à juger 9,756 affaires, ainsi divisées :

Affaires de justice de paix	2,019
— civiles	2,567
— commerciales	1,648
Affaires de simple police	2,228
— correctionnelles	549
— criminelles	105
Affaires civiles, commerciales et d'appels de police correctionnelle dévolues au tribunal supérieur	206
Total	9,420

Sur ces 9,420 affaires, les jugements rendus se répartissent ainsi :

	Alger.	Bone.	Oran.
Affaires de justice de paix	1,058	641	424
— civiles	1,273	576	295
— commerciales	1,159	86	255
— de simple police	1,622	251	186
— correctionnelles	355	95	101
— criminelles	68	9	7

Les 84 jugements criminels rendus en 1840 résultaient de 105 poursuites et comprennent 155 accusés.

Les commissariats civils de la province d'Alger ont été saisis en 1840, à partir du mois de mai, époque à laquelle ils ont commencé à entrer en exercice, de 336 affaires d'audience, et celui de Philippeville de 975.

Le nombre des arrestations opérées par la police d'Alger pendant l'année 1840 s'est élevé à 3,024.

La prison d'Alger a reçu en 1840 : 17 détenus préventivement, 59 détenus par suite de condamnations, et 22 détenus pour dettes. — Le nombre total des condamnés a été de 175. — Le nombre des détenus condamnés à plus d'un an d'emprisonnement et dirigés sur la France a été de 107, savoir :

24 Français,	1 Hollandais,
5 Espagnols,	17 Maltais,
5 Italiens,	29 Arabes,
16 Allemands,	6 Juifs,
2 Polonais.	2 Juives.

Sur ce nombre, 6 ont été condamnés à la reclusion, 20 aux travaux forcés à temps, et 2 aux travaux forcés à perpétuité.

CULTES.

Dans les commencements de l'occupation, les aumôniers de brigade durent satisfaire à tous les besoins du culte catholique; mais on sentit bientôt la nécessité d'une organisation régulière. Dès 1832, une mosquée abandonnée par les musulmans a été convertie en église, et aujourd'hui tous les points occupés ont leur temple ou leur chapelle. — L'évêché d'Alger a été érigé par bulle du 5 août 1838, dont la publication a été autorisée par une ordonnance du 25 du même mois. — Le culte protestant a été organisé en 1839. — Un chef de la nation juive avait été établi dès le 16 novembre 1830.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avant 1830, l'étude des sciences était à peu près nulle dans la régence d'Alger; la lecture, l'écriture, la lecture du Coran pour les Maures, et celle de la Bible pour les enfants israélites, composaient tout l'enseignement des écoles. Dans les deux premières années qui suivirent notre établissement à Alger, plusieurs institutions particulières, sous le patronage et la surveillance de l'autorité locale, pourvurent aux besoins de la population européenne. Le service de l'instruction publique fut organisé à Alger, au mois d'avril 1833 : une école d'enseignement mutuel et une chaire de langue arabe y furent instituées aux frais du gouvernement, et un inspecteur fut chargé de veiller à la bonne direction des études dans les établissements publics et privés. Au mois de juin 1833, une école d'enseignement mutuel fut ouverte à Oran, sur le modèle de celle d'Alger; et, en 1834, à la même époque, des écoles primaires furent instituées à Bone, à Kouba et à Delhy-Ibrahim. — Bientôt l'instruction primaire ne suffit plus aux besoins de la population européenne d'Alger. En conséquence, le conseil municipal d'Alger vota, au mois de janvier 1835, les fonds nécessaires pour la fondation d'un collége dans cette ville. Au mois de février 1837, on établit à Alger une école primaire pour les jeunes filles israélites, qui, avant la conquête, étaient privées d'enseignement aussi bien que les jeunes filles maures. Une autre institution paraît, plus spécialement encore que les autres, destinée à rapprocher de nous la population indigène : c'est une école maure-française, instituée à Alger en 1836, et qui a pour objet d'initier les jeunes Maures à la connaissance de notre langue, pour les préparer à recevoir l'instruction élémentaire de nos écoles. Une école de langue française, à l'usage des Maures adultes, a été ouverte en 1837. — En 1836, madame de Vialar, sœur d'un des principaux propriétaires d'Alger, fonda, dans cette ville, une institution gratuite pour les jeunes filles pauvres. — Une décision royale du 11 mai 1835 a autorisé à Paris la fondation d'un *collége arabe*; les circonstances n'ont pas permis de réaliser ce projet.

L'organisation de l'instruction publique dans l'Algérie s'est développée à mesure que la population européenne s'est accrue; il y a aujourd'hui des instituteurs payés par la colonie, partout où il existe des enfants pour recevoir leurs leçons. Une école intermédiaire a été instituée à Alger, comme préparation aux études universitaires organisées dans le collége de cette ville, et le gouvernement tend insensiblement à assimiler l'enseignement donné dans cet établissement à celui que reçoivent les enfants dans les collèges métropolitains. Une ordonnance royale du 13 août 1839 a fixé la position des fonctionnaires de l'université employés en Algérie : leurs services sont considérés, pour l'avancement et la retraite, comme s'ils avaient été rendus en France. Un arrêté ministériel du 23 octobre 1840 a décidé que l'enseignement professionnel formerait une section distincte annexée au collége d'Alger, et cette grande amélioration a été réalisée dès le 1er janvier 1841. La durée des études dans cette section est de quatre années; elles embrassent toutes les connaissances utiles, à l'exception seulement des langues anciennes, remplacées par un enseignement complet de l'arabe.

STATISTIQUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN 1840.

Alger.

Instruction secondaire :

Collége, élèves	146
Cours d'arabe	30

Instruction primaire. — Garçons :

École d'enseignement mutuel	120
Maure-française	37
Juive-française	75
4 écoles privées	170
École de Delhy-Ibrahim	46
de Kouba	25
de Bouffarik	22
Écoles privées subventionnées : d'El-Biar	26
de Blidah	12

Filles :

École des jeunes juives	65
des sœurs	157
4 écoles privées	215
Salle d'asile pour garçons et filles	126

Oran.

Instruction primaire. — Garçons :

École d'enseignement mutuel	78
française de jeunes juifs	40
privée	19
Filles : 3 écoles privées	60

Bone.

Instruction primaire.

Garçons : école d'enseignement mutuel	45
privée	10
Filles : École des sœurs	45
École de garçons à Philippeville	17
—— à Bougie	22
Total pour les institutions françaises	1,628

Écoles indigènes maures :

Alger	298	
Oran	8	 406
Bone	80	
Mostaganem	20	

Écoles indigènes juives :

Alger	315	
Oran	386	 766
Bone	40	
Mostaganem	25	
Total		2,800

Comme on le voit, le nombre total des élèves qui fréquentent les établissements français d'instruction publique, fondés depuis 1832, s'élève à 1,628 : il se répartit ainsi : 1,016 garçons et 612 filles, savoir : 756 Européens, 532 Européennes, 57 Maures, 168 juifs, 85 juives.

Dans les années précédentes, le contingent des mêmes établissements a été, savoir :

En 1832, de 173 élèves.	En 1837, de 1,202 élèves.
1833..... 557	1838..... 1,334
1834..... 566	1839..... 1,490
1835..... 644	1840..... 1,628
1836..... 801	

Une *bibliothèque* et un *musée* ont été créés à Alger, en 1836. — La bibliothèque renferme aujourd'hui environ 1,800 volumes imprimés, et 647 manuscrits, dont plus de 400 ont été recueillis par le conservateur, pendant les expéditions de Mascara, de Tlemcen et de Constantine. Ces 647 manuscrits comprennent environ 2,000 ouvrages ou opuscules, traitant de presque toutes les branches des connaissances humaines chez les Arabes.

FINANCES.

Organisation financière et revenus de la Régence.

On ne connaît que d'une manière imparfaite l'organisation financière de la régence, le nombre et la quotité des revenus, etc. Les principaux fonctionnaires de cette branche de l'administration étaient le *khasnadji* (trésorier), qui réunissait sous sa main tous les services financiers et surveillait la levée et la rentrée des impôts; l'*agha*, chargé de la perception dans les *outhans* (districts de la plaine); le *khodja-el-kheil*, chargé de la régie des *haouchs* (biens ruraux appartenant au domaine); le *beit-el-mahldji* (curateur aux successions vacantes), représentant-né des héritiers absents et chargé de faire rentrer au domaine les biens qui revenaient à l'État. L'*amin-seca* (administrateur de la monnaie) recevait les valeurs du khasnadji, les faisait fabriquer en monnaie et les versait au trésor. Toute la comptabilité se bornait à des comptes tenus en double expédition. La perception des impôts n'était constatée, quand elle l'était, que par un simple enregistrement. On comprend dès lors combien il est difficile d'arriver à une appréciation exacte des revenus de la Régence : aussi les écrivains qui s'en sont occupés diffèrent-ils entre eux dans les évaluations qu'ils en ont données.

Diégo Haedo, qui écrivit en 1726, alors que les puissances européennes n'acquittaient pas encore les tributs auxquels elles se sont soumises beaucoup plus tard, les porte à..... 5,175,000

Harego, à	4,600,000
Pierre Dan, à	6,900,000
Shaw, en 1730, à	5,000,000
Laugier de Tassy, à	2,300,000
Le Roy, en 1750, à	3,360,000
Shaller, en 1822, y compris les tributs d'Europe, à	2,300,000
Renaudot, en 1830, les élevait à	10,000,000
tandis qu'un document publié par M. Denniée ne les porte qu'à	700,000

D'après les quelques documents qui ont été sauvés de la destruction lors de la prise d'Alger, on peut porter, avec quelque vraisemblance, à 3 millions les sommes qui dans les dernières années entraient dans les caisses du beylik.

Les tributs payés par le royaume de Naples, la Suède, le Danemark et le Portugal montaient à environ 550,000 fr.

Le prix de nos concessions d'Afrique, fixé par les traités à 60,000 fr., avait été arbitrairement porté à 200,000 fr.

Les impôts portaient sur les personnes, sur les biens, sur les industries, sur les consommations, etc. — Les revenus consistaient dans les monopoles, le produit des fermes et des maisons, les redevances payées à des titres divers, le produit des prises, amendes, confiscations, etc. — Les payements se faisaient en nature ou en numéraire.

Services financiers sous l'administration française.

L'administration des finances, comme tous les services en Afrique, n'a pu être constituée que lentement. — L'administration des *domaines* a été créée par arrêté du 9 août 1830, celle des *douanes* par arrêté du 8 du même mois, et un arrêté du 29 octobre régla les attributions de l'inspecteur des finances. A la fin de 1831

l'administration des finances passa dans les mains de l'intendant civil. Un arrêté du 16 décembre 1831 mit les chefs de la douane et des domaines en rapport direct avec l'intendant. Un autre, du 20 avril 1832, divisa le service des domaines en 3 bureaux principaux, qui furent placés sous la direction d'un chef de service avec le titre de directeur. Cette division cessa le 14 septembre de la même année, et le bureau d'Alger devint le seul bureau principal. Une ordonnance du 22 juillet créa un directeur des finances, membre du conseil d'administration, et un arrêté du 1er septembre de la même année en détermina les attributions. Le bénéfice de la caisse des dépôts et consignations fut approprié à l'Algérie par une ordonnance du 4 mars 1835. Un arrêté du gouverneur, du 13 avril 1835, rendit la législature française applicable au service des douanes dans l'Algérie, et un autre, du 22 juillet de la même année, remit aux receveurs de l'enregistrement les hypothèques, qui dans l'origine avaient été confiées, par arrêté du 28 mai 1832, aux greffiers des tribunaux. Un arrêté du 2 août 1836 plaça de nouveau les services financiers dans les attributions de l'intendant civil. Enfin l'ordonnance du 21 août 1839 organisa complétement le régime financier de l'Algérie, et régularisa, en l'améliorant sur presque tous les points, ce qui avait été fait ou tenté jusqu'à sa publication.

Le *cadastre* a été organisé en juillet 1838.

IMPOTS ET REVENUS.

Tableau comparatif des revenus, de la population civile et de l'armée depuis 1831 jusqu'à 1840.

ANNÉES.	POPULATION civile.	ARMÉE.	IMPÔTS et revenus.	RECETTES accidentelles.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
1831	5,228	17,190	929,729	118,769	1,048,479	Il est important de remarquer que l'Algérie ne supporte aucun impôt foncier, personnel, ni de portes et fenêtres; que les droits d'enregistrement ne sont que la moitié de ceux perçus en France, que les marchandises françaises sont exemptes de droits de douanes; on a calculé que si les tarifs de France avaient été appliqués en Algérie, les perceptions de 1840 se seraient élevées de 14 à 15 millions.
1832	4,858	21,511	1,400,413	168,692	1,569,108	
1833	7,812	26,681	1,808,460	428,694	2,237,154	
1834	9,750	29,858	2,119,187	423,473	2,542,660	
1835	11,221	29,485	2,180,335	338,185	2,518,521	
1836	14,561	29,897	2,538,658	331,571	2,865,584	
1837	16,770	40,147	3,080,021	625,828	3,705,852	
1838	20,078	48,167	3,575,869	604,992	4,178,861	
1839	25,000	50,567	3,581,080	888,190	4,469,870	
1840	28,736	61,251	4,405,317	1,205,592	5,610,710	
		Total.	25,617,739	5,255,580	30,746,605	

COMMERCE.

Importations et exportations.

1831.	6,501,000.	1,479,600
1832.	6,856,920.	850,659
1833.	7,599,158.	1,028,410
1834.	8,560,236.	2,576,662
1835.	16,778,757.	2,597,866
1836.	22,402,768.	3,435,821
1837.	33,055,246.	2,946,691
1838.	33,542,411.	4,200,553
1839.	36 877,558.	5,281,372
1840.	37,334,737.	5,788,854
Total.	229,511,772.	27,986,469

En 1835, la part de la France dans le mouvement commercial n'était encore que de 50 pour 100 à peu près, dont 5/8 en marchandises du cru du pays et 3/8 en denrées prises dans les entrepôts; en 1836, la part de la France est à celle de l'étranger comme 11 : 8; en 1837, comme 20 : 12; en 1838, comme 21 : 13; en 1839, comme 24 : 11.

Le nombre des patentables, en 1840, était de 3,433, dont 1,651 Français, 1,160 musulmans, 622 juifs. Alger entre dans ce chiffre pour 1,864.

Dans la somme des importations de 1840,

les farineux alimentaires entrent pour.	17,471,563 fr.
Les boissons.	7,002,178
Les tissus.	6,789,120
Les animaux vivants	2,878,865
Les fruits	1,072,018
Les denrées coloniales.	1,808,103

Les nations qui y ont pris le plus de part sont :

La France pour	32,192,922
La Suède et le Norwége.	7,789,539
L'Angleterre.	6,236,605
La Toscane.	6,049,016
L'Espagne.	2,715,306
La Sardaigne	2,230,587
L'Autriche.	1,181,762
Les États barbaresques	1,054,359

Les principaux objets de consommation, en Algérie, sont, en général, à un prix assez modéré ; le prix moyen du pain est de 18 cent. le 1/2 kil., et celui de la viande de 40 cent.

MONNAIES.

État comparatif de la valeur réciproque des monnaies de la France avec celles du pays d'Alger.

DÉNOMINATION DES MONNAIES.	RAPPORT DES MONNAIES DE FRANCE ET D'ESPAGNE AVEC LES MONNAIES D'ALGER.	OBSERVATIONS.
Pièce de 1 fr.	12 mouzounés 28 aspres, ou 1 pataque-chique 4 mouzounés 28 aspres.	(1) Les pièces d'or suivent le rapport avec la pièce de 5 fr.
Pièce de 2 fr.	1 boudjou 1 mouzouné 28 aspres, ou 3 pataques-chiques 1 mouzouné 28 aspres, ou 25 mouzounés 28 aspres.	(2) Le ministre des finances a réglé, le 9 avril 1830, la valeur monétaire de cette piastre d'Espagne à 5 fr. 40 cent., et celle du quadruple d'or à 80 fr.
Pièce de 1 fr. 50 c.	2 pataques-chiques 3 mouzounés 13 aspres, ou 19 mouzounés 13 aspres.	
Pièce de 75 c.	1 pataque-chique 1 mouzouné 21 aspres, ou 9 mouzounés 21 aspres.	
Pièce de 50 c.	6 mouzounés 14 aspres.	
Pièce de 25 c.	3 mouzounés 7 aspres.	
Pièce de 5 fr. (1)	2 boudjoux 16 mouzounés 14 aspres, ou 8 pataques-chiques 14 aspres, ou 64 mouzounés 14 aspres.	
Pièce de 5 c.	18 aspres 7/8.	
Pièce de 10 c.	37 aspres 3/4.	
Piastre forte d'Espagne à colonne (*colonata*) (2).	2 boudjoux 21 mouzounés 16 aspres, ou 8 pataques-chiques 5 mouzounés 19 aspres, ou 69 mouzounés 19 aspres.	

Rapport des monnaies d'or du pays d'Alger avec ses monnaies d'argent.

DÉNOMINATION DES MONNAIES D'OR.	DÉNOMINATION DES MONNAIES D'ARGENT.	ÉVALUATION en argent de France.
		fr. c.
Sultani (sequin d'Alger)	4 rial-boudjoux 1/2, ou 13 pataques-chiques 1/2, ou 108 mouzounés	8 57
Nouss-sultani (1/2 sequin d'Alger)	2 rial-boudjoux 1/4, ou 6 pataques-chiques 3/4, ou 54 mouzounés	4 85
Rebiah-sultani (1/4 sequin d'Alger)	1 rial-boudjou 1/8, ou 3 pataques-chiques 3/8, ou 27 mouzounés	2 9
Mahboub ou *zer-mahboub* (sequin du Caire)	5 rial-boudjoux, ou 9 pataques-chiques, ou 72 mouzounés	5 58
Nouss-mahboub (1/2 sequin du Caire)	1 rial-boudjou 1/2, ou 4 pataques-chiques 1/2, ou 36 mouzounés	2 79

État comparatif de la valeur réciproque des monnaies du pays d'Alger et de celles de France.

DÉNOMINATION DES MONNAIES.	RAPPORT DES DIVERSES MONNAIES ENTRE ELLES.	ÉVALUATION en argent de France. fr. c. milli.
MONNAIES D'ARGENT.		
Rial-boudjou (1) ; en turc, *butun* (entier).	5 pataques-chiques ou 4 rebiah-boudjoux (pièce neuve) ou 8 temin-boudjoux (1/2 pièce neuve) ou 24 mouzounés	1 86 »
Rebiah-boudjou (piécette neuve)	3/4 pataque-chique ou 1/4 rial-boudjou ou 2 temin-boudjoux ou 6 mouzounés	» 46 50
Temin-boudjou (demi-piécette neuve)	3/8 de la pataque-chique ou 1/8 rial-boudjou ou 1/2 rebiah-boudjou ou 3 mouzounés	» 23 25
Zoudj-boudjou ; en arabe, *douro-si-djezaïr*, ou piastre d'Alger	2 rial-boudjoux ou 6 pataques-chiques ou 8 rebiah-boudjoux ou 16 temin-boudjoux ou 48 mouzounés	5 72 »
Pataque-chique (2), ou piécette ancienne; en arabe, *rial-drahm*	1/3 rial-boudjou ou 8 mouzounés	» 62 »
Mouzouné (3), monnaie de compte	1/8 pataque-chique ou 29 aspres-chiques	» 7 75
Double mouzouné	1/4 pataque-chique	» 15 50
Demi-pataque-chique	1/6 rial-boudjou ou 4 mouzounés	» » 31
BILLON ET CUIVRE.		
Quaroub (4)	1/2 mouzouné	» 3 87 1/2
Qramse-drahm-seghar (5)	5 aspres-chiques	» 1 34
Zoudj-drahm-seghar	2 aspres-chiques	» » 53
Aspre-chique (6), soit *drahm-seghar*	29e partie du mouzouné	» » 26

(1) Le boudjou est l'unité monétaire ; il pèse, terme moyen, 10 grammes.
(2) La pièce de 2 pataques-chiques, qui est fort rare, vaut 1 fr. 24 centimes.
(3) Cette petite monnaie d'argent existe bien à Maroc, mais elle n'a pas cours à Alger.
(4) Pièce de cuivre blanchi.
(5) Pièce de cuivre.
(6) Idem.

Nota. Dans les transactions particulières le boudjou n'est compté qu'à 1 fr. 80 cent.

A Constantine, 19 pièces de monnaies ont également cours.

Monnaies d'or : le quadruple d'Espagne (86 fr.; il n'est coté que 83 fr. à Marseille; notre pièce de 20 fr.; le sultani d'Alger (8 fr. 40 c.); le mahboud de el Hadj Admed (4 fr. 75 c.)

Monnaies d'argent : Nos pièces de 25 cent. à 5 fr.; la piastre d'Espagne (5 fr. 58 c.); le thaler d'Autriche (5 fr. 58 c.); la piastre d'Alger (5 fr. 80 c.); le boudjou el Hadj-Ahmed (0 fr. 93 c.); le boudjou de Tunis (0 fr. 93 c.); le rebiah d'Alger (0 fr. 50 c.); le rial drahm (0 fr. 70 c.); le temin boudjou (0 fr. 25 c.). — Les pièces françaises sont fort recherchées par les indigènes, et l'on ne voit pas, comme à Alger et à Oran, les Arabes de l'intérieur s'empresser d'échanger les écus français contre les piastres fortes d'Espagne.

Poids et mesures.

Le seul poids indigène dont l'arrêté du général en chef, du 14 décembre 1830, ait maintenu l'usage est le *rotle attari* (la livre attari), qui, avant la conquête, était le plus usuel dans le commerce; il équivaut à 46 gr. 080. Il y a encore la livre *feuddi*, 497 gr. 435, pour l'or et l'argent en barre; la livre *gredhari*, 616 gr. 540, pour les fruits frais, les légumes; la grande livre, *rotle-kébir*, 921 gr. 510, pour le miel, le beurre, l'huile, etc.; le *mitkal*, 4 gr. 669, pour l'or ouvragé, les perles fines, les essences, etc; le kirat (notre karat) valant 0 gr. 207, pour les pierres précieuses. — Tous ces poids ont des subdivisions.

Les mesures de capacité sont, pour les solides, la *sâa*, à Alger, contenant 60 litres (celui de Bone est de 2/5 plus fort et équivaut à l'hectolitre); la *fanègue*, à Oran, 102 litres; la *tuptia*, à Medeah, 480 litres. — Pour l'huile, le *koulla*, à Alger, 16 litres. A Bône et Oran, on ne connaît d'autre mesure pour le liquide que les jarres de grès qui servent à son transport, et dont la contenance est indéterminée. Le vin et les liqueurs spiritueuses se

vendent partout à la bouteille. Pour le bois à brûler, comme pour le charbon, il n'y a pas de mesure déterminée ; c'est le plus ordinairement par charge de mulet ou d'âne que s'opère la vente de ces objets.

Les mesures linéaires sont : à Alger, Oran et Bone, le *pic* turc, 0 636 m. ; le pic arabe, 0,476, et à Oran le *yard* de Gibraltar, 0.912.

Il n'existait dans l'ex-régence aucune mesure agraire rigoureusement dite ; mais dans beaucoup de contrées on trouve l'habitude d'évaluer les terres labourables par le nombre de journées de travail ou la quantité de têtes de bétail nécessaires à leur culture. Quant aux mesures itinéraires, les Arabes n'en ont aucune ; ils comptent toujours les distances par heures ou journées de marche.

HISTOIRE DE L'ALGÉRIE DE 1837 A 1841.

A l'article *Alger*, nous nous sommes arrêté à la prise de Constantine. Ce beau fait d'armes avait achevé la ruine de l'ancien gouvernement de la régence, et la possession de cette place importante nous assurait l'influence et la domination sur la province entière : aussi les tribus qui s'étendaient à de grandes distances autour de la capitale du beylik vinrent-elles bientôt en foule faire leur soumission, et dès le 27 janvier 1838, plus de cent avaient reconnu notre autorité. Dans les autres provinces, grâce au traité de la Tafna, la paix fut rarement troublée pendant l'année 1838, qui dès lors est peu féconde en événements. Au mois de mars une colonne française s'avance jusqu'à Milah, dont le kaïd avait fait sa soumission. Au mois d'avril, le général Négrier reconnaît la route de Constantine à Stora à travers un pays inconnu et dans lequel les Turcs eux-mêmes n'osaient pas s'aventurer. Vers le même temps se complète l'occupation de la Calle, où un détachement de spahis s'était établi en 1836 ; un escadron indigène y est envoyé avec quelques troupes françaises, et l'on entreprend la réparation des anciens ouvrages de défense détruits en partie en 1827. — Ben-Aïssa, le kalifah du bey de Constantine, dont la résistance un moment heureuse avait retardé la chute de cette ville, demande et obtient l'autorisation de venir apporter sa soumission au gouverneur général à Alger. — Le 4 juillet, des articles additionnels au traité de la Tafna sont signés à Alger par Mouloud-Ben Arraah, qu'Abd-el-Kader avait envoyé en France, 20 février, pour offrir des présents au roi. Ce nouveau traité avait principalement pour but de résoudre la question des limites, dont l'émir avait déjà devancé, par quelques actes à notre préjudice, l'interprétation contestée. Le maréchal Vallée occupe les villes de Koléah et de Blidah, que le traité du 30 mai avait réservées à l'administration française ; il se rend ensuite à Constantine, septembre, et s'occupe de marquer le territoire à occuper et d'organiser cette belle province. — Après les reconnaissances effectuées dans les mois de janvier et d'avril, le chemin de Stora était ouvert à l'armée ; les camps de Smeudon et de l'Arrouch étaient occupés ; la tête de la route ne se trouvait plus qu'à 9 lieues de la mer et s'en approchait chaque jour. Le 6 octobre, 4,000 hommes étaient réunis au camp de l'Arrouch ; ils en partent le lendemain, et, le même jour, vont camper sur les ruines de *Rusicada*. L'armée travaille sans relâche à fortifier la position qu'elle vient d'occuper, et une nouvelle ville, bâtie en partie avec des pierres taillées depuis 20 siècles, s'élève sur les débris de l'ancienne ; elle reçoit le nom de *Philippeville*. — Avant de quitter Constantine, le gouverneur général fait occuper définitivement Milah, et commencer la route qui, de cette ville, se dirigeant sur Sétif par Djemilah, nous ouvre les plaines de la Medjanah. De retour à Alger, dans les premiers jours de novembre, il fait les préparatifs nécessaires pour aller prendre possession du fort de Hamza. Tout était prêt pour cette expédition, quand une pluie froide et continue, qui rendit tous les chemins impraticables, vint la suspendre indéfiniment. Cependant le général Galbois s'avance de son côté vers Sétif. Contrarié par les mauvais temps, il est obligé de s'arrêter quelques jours à Milah. L'armée en repart le 11 décembre et rejoint le lendemain Djemilah (autrefois *Cuicul colonia*), dont les ruines remarquables attestent l'antique splendeur. Le 5e jour elle atteint Sétif, ancienne capitale de la Mauritanie Sitifienne, mais qui n'est plus qu'un amas de ruines. Un demi-bataillon était resté à Djemilah et s'y était retranché dans les ruines : les Kabyles tentent, dans la nuit du 15 au 16, une attaque fort vive ; vigoureusement repoussés, ils vont, grossis par des renforts accourus des montagnes, attendre au passage le corps expéditionnaire qui retournait à Constantine, et, sans réussir à l'inquiéter sérieusement, ils le suivent jusqu'à Milah ; de là, retournant sur leurs pas, ils reviennent attaquer la garnison de Djemilah, portée à un bataillon entier avec 2 obusiers de montagne et quelques cavaliers. Pendant 6 jours entiers cette petite garnison lutta, sans se laisser entamer, contre plusieurs milliers d'ennemis et les lassa par son énergie ; cependant l'impossibilité de ravitailler Djemilah dans cette saison fait abandonner momentanément cette place.

1839. Pendant presque tout le cours de cette année la province d'Alger n'est le théâtre d'aucun événement important. — Dans la province de Constantine on s'occupe de l'organisation prescrite par les instructions du gouvernement. A la suite de quelques troubles suscités par les émissaires d'Ahmed chez les Oulad-Aziz, le scheikh des Haractas, Bouagab, est massacré. Le commandant de la province tire une éclatante vengeance de ce meurtre ; outre une grande quantité de bétail qui fut prise, la tribu est imposée à 7,000 boudjoux, qu'elle paye dans les 24 heures (mars). Vers le même temps des reconnaissances sont faites entre Bone et Philippeville, dans le but d'établir une communication plus prompte et plus avantageuse entre ces deux points importants, reliés ainsi à Constantine. L'occupation de Djidjelli est résolue. Le 12 mai, les troupes destinées à l'attaque par mer quittent la rade de Philippeville ; le 13 au matin elles arrivent sur la plage de Djidjelli, débarquent sans résistance et s'emparent de la place avant l'arrivée de l'autre corps expéditionnaire, qui, devenu inutile sur ce point, va prendre possession définitive de Medjanah, 15 mai. Reconnaissance du col de Tizi, 11 et 12 mai. Une reconnaissance plus importante restait à faire : c'était celle de la partie de la province de Constantine qui s'étend de cette capitale au Biban et du Biban jusqu'à l'Oued-Kaddara, en passant par le fort de Hamza. Le prince royal, venu une seconde fois en Afrique, veut s'associer à cette expédition. Débarqué à Alger le 28 septembre, après avoir fait un court séjour à Oran, le duc d'Orléans visite les divers établissements militaires formés dans la plaine. Le 6 octobre il s'embarque pour Philippeville, où il arrive bientôt, après avoir passé par Bougie et Djidjelli. Après avoir visité Constantine et les établissements entre cette ville et la mer, le prince se rend à Milah ; le gouverneur général y avait réuni un corps d'expédition composé de troupes de toutes armes ; le 17 octobre, il vient établir son quartier général sous les murs de cette ville. La colonne expéditionnaire est partagée en 2 divisions et le prince prend le commandement de la première. La colonne part de Milah le 18, arrive à Djemilah le 19, et le 21 au soir à Sétif, où elle campe sous les murs de l'ancienne

forteresse romaine. Sur la route plusieurs chefs arabes se sont présentés, et le gouverneur général leur a remis les burnous d'investiture. A Sétif, le prince royal reçoit les hommages du célèbre kalifah El-Mokrani. Le 25 octobre, les deux divisions quittent le camp de Sétif et viennent s'établir sur l'Oued-Bouselah, position qui domine les routes de Bougie et de Zamourah. De là le corps expéditionnaire se porte rapidement vers Sidi-Mbareck sur la route directe de Sétif au Biban. Après avoir traversé le territoire des Ben-Bou-Kelhon et des Beni-Abbas, les deux divisions de l'armée se séparent : l'une, sous les ordres du lieutenant général Galbois, rentre dans la Medjanah ; l'autre, composée de 3,000 hommes sous les ordres du gouverneur et du prince royal, se dirige immédiatement vers les *Portes de Fer*. Le 28, à midi, commence le passage de ces redoutables roches que les Turcs n'ont jamais franchies qu'en payant tribut, et où les légions romaines ne sont jamais parvenues ; quatre heures suffisent à peine à cette opération difficile. La colonne se dirige ensuite vers le territoire des Beni-Mausour. Le 30, elle se porte sur Hamza, renverse la cavalerie d'Ahmed ben Salem, et trouve le fort de Hamza complétement abandonné. La colonne reprend sa marche, repousse les attaques des Beni-Djaad, passe l'Oued-Kaddara le 1er novembre, et le lendemain fait son entrée dans Alger. — Cependant Abd-el-Kader avait recommencé ses intrigues et dissimulait à peine son désir d'en venir aux armes. Bientôt la province d'Alger devient le théâtre de graves événements ; les Hadjouths recommencent leurs brigandages dans les premiers jours d'octobre. Le 12, ils massacrent un homme de la tribu de Bernou en vue du camp d'Oued-el-Alegh : le commandant Raphel les charge vigoureusement et les met en fuite, 10 octobre. Un mois après, ils reparaissent et attaquent la tribu de Bernou : le commandant Raphel vole au secours de nos alliés ; mais enveloppé par des forces supérieures, il tombe lui-même mortellement frappé. A cette vue les troupes exaspérées se précipitent sur l'ennemi et le forcent à repasser la Chiffa, 10 novembre. Le 20 novembre, les beys de Milianah et de Médéah passent la Chiffa à la tête de 2 à 3,000 hommes, et se répandent dans la plaine. Le même jour, un détachement de 30 hommes, parti de Bonfarick pour Oued-el-Aleg, est cerné par plus de 1,000 Arabes, et massacré. Le lendemain, un détachement de 50 hommes, sorti du camp d'Oued-el-Aleg, est presque aussitôt assailli par des hordes nombreuses ; le commandant du camp veut le secourir, mais, enveloppé de toutes parts par une multitude acharnée, il est obligé d'opérer une retraite désastreuse. De nombreux succès nous ont bientôt vengés de ces échecs ; les Hadjouths et les bataillons réguliers de l'émir sont battus dans les environs de Blidah les 11, 14 et 15 décembre, et le 31 un succès important est remporté entre Blidah et la Chiffa : 300 fantassins réguliers restent sur le terrain.— Dans la province d'Oran les hostilités ont aussi commencé ; le 15 décembre, 2,000 Arabes étaient venus attaquer Mazagran, mais ils ont été repoussés avec perte.

1840. Tout est à la guerre. L'ennemi, qui ne s'était pas rencontré dans la Metidjah depuis le combat du 31 décembre 1839, y reparaît à la fin de janvier 1840, et cherche à s'établir près de Blidah : il est partout repoussé.— Les hostilités recommencent aussi dès le mois de janvier dans la province d'Oran. A des tentatives faites les 17 et 22 janvier sur les Douairs et les Zmelas, succède une attaque acharnée contre Mazagran. Le 2 février, un des lieutenants d'Abd el-Kader, Mustapha ben Tami, à la tête de 10 à 12,000 hommes, dont 4,000 fantassins, attaque ce petit poste, défendu seulement par 123 hommes de la 10e compagnie du 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique, commandés par le capitaine Lelièvre. Pendant quatre jours entiers, toute la rage des assaillants vient échouer contre le sang-froid et l'invincible résistance de nos braves, et l'ennemi est obligé de se retirer, emportant 5 à 600 tués ou blessés. Les 5 et 12 mars, d'autres entreprises, tentées sur le camp du Figuier, et sur Ten-Salmet, en avant de Miserguin, sont vigoureusement repoussées. — A la fin de décembre 1839, des pirates, sortis de Cherchell, s'étaient emparés d'un bâtiment de commerce français, et dès lors l'occupation de ce port, qui menaçait de devenir un nouveau foyer de piraterie, avait été résolue. Dans les premiers jours de mars, le gouverneur général réunit à Blidah et à Koleah un corps expéditionnaire qui se met en marche le 12. Dans les deux premières journées tous les Douairs Hadjouths sont détruits ; le 14, l'avant-garde traverse l'Oued-Hachem, en vue de 300 cavaliers qui se retirent devant elle ; le 16, le corps expéditionnaire prend possession de Cherchell abandonnée de ses habitants ; le 19, il se remet en marche pour revenir à Blidah, et le 21, il était rentré dans ses positions. — Le 24 mars, Bou-Aziz-Ben-Ganah, auquel les fonctions de cheickh-el-arab avaient été conférées en 1839, attaque le kalifat d'Abd el-Kader Bou-Azouz, envoyé par l'émir pour soulever contre nous les populations du Djerid, et lui tue plus de 500 hommes. — Cependant de grands préparatifs ont été faits pour la campagne de 1840. La prise de possession de Medeah et de Milianah, qui doit couper les communications d'Abd-el-Kader avec l'est, est résolue. L'armée, forte de 9,000 hommes, s'ébranle le 25 avril. L'avant-garde est commandée par le duc d'Orléans, arrivé à Alger le 13, avec le duc d'Aumale, pour prendre part à la campagne. L'ennemi, plusieurs fois aperçu et abordé, parvient toujours à se dérober à la poursuite ; néanmoins dans la journée du 27 il éprouve des pertes assez considérables : les Arabes sont culbutés dans la vallée de Bou-Roumi. Le 29, ils sont délogés d'une forte position dans la gorge de l'Oued-Djer. Pendant ce temps, les Arabes attaquent Cherchell avec des forces supérieures. Le 30, le maréchal Valée ordonne un mouvement rétrograde ; il atteint la Chiffa le lendemain ; prend position le 2 mai à la ferme de Mouzaïa, et y séjourne jusqu'au 7. Le 9, après une vive action engagée avec les Arabes qui occupaient les hauteurs de l'Oued-el-Hachem, il arrive à Cherchell, d'où les Arabes venaient de s'éloigner, fatigués de six jours d'inutiles tentatives. Le corps expéditionnaire se remet, le 10, en marche pour Médeah, toujours accompagné par l'ennemi qui inquiète sa marche par de continuelles attaques. Le 12 mai, le duc d'Orléans est chargé d'enlever le col de Mouzaïa, où tout annonçait une résistance formidable. A 4 heures du matin il commence son mouvement. Nos soldats se précipitent sur les retranchements à travers un feu meurtrier : les redoutes sont enlevées, les Arabes, malgré une résistance énergique, culbutés dans le ravin, et à 7 heures nous étions maîtres de toutes les positions. Les quatre jours suivants sont employés à fortifier le col, et à rendre praticable la route qui doit conduire l'armée à Médeah. L'ennemi reste constamment en vue, et le 16 il faut le chasser du bois des Oliviers. Le 17 l'armée occupe Médeah ; elle en repart le 20, en y laissant une garnison de 2,400 hommes, et le 21 elle avait regagné la ferme de Mouzaïa. — Dans la province d'Alger, les troupes de Ben-Salem avaient traversé l'Arach dans la nuit du 27 au 28 avril, et s'étaient présentées aux environs de Birkadem : vivement repoussées du Sa-

hel, elles s'étaient dirigées sur la Maison-Carrée pour attaquer les Aribs, nos alliés, et là encore elles avaient été forcées de se retirer. — Dans la province d'Oran, Bou-Hamedi, kalifat d'Abd-el-Kader, faisait de vains efforts contre les tribus qui nous étaient soumises et contre le camp de Bridia : après plusieurs attaques dans lesquelles il fut vigoureusement repoussé, 14-28 mai, 1er-14 juin, il avait dû renoncer à ses entreprises et se retirer. — Dans la province de Constantine, on n'avait à réprimer que quelques mouvements sans importance ; de nouvelles soumissions arrivaient chaque jour.

Pour compléter les opérations de la campagne du printemps, il restait à occuper Milianah. Dans les premiers jours de juin, 10,000 hommes sont réunis à Blidah. Le 5, la colonne se met en mouvement, et cette fois elle se dirige par le territoire des Beni-Menad, sur le col de Gontas, qu'elle franchit le 7. Le 8, elle est en vue de Milianah, que dévore l'incendie ; la cavalerie de l'émir, réunie dans la plaine, se retire aux premiers coups de canon, et Milianah est occupé le soir même. La ville est déserte ; trois jours sont employés à la mettre en état de défense. Le 12, le corps expéditionnaire commence son mouvement de retour, se dirigeant sur le col de Mouzaïa. L'ennemi, qui n'a cessé de la suivre et d'inquiéter sa marche, lui en dispute vivement le passage. Le 15, un combat meurtrier est engagé ; mais les Arabes sont culbutés, ils ont perdu 1,000 morts. Le 20, le corps expéditionnaire arrive à Médeah avec de nombreux approvisionnements destinés au ravitaillement de cette place. Le 5 juillet, l'armée était rentrée dans ses cantonnements, après avoir châtié quelques tribus hostiles. Cherchell, Médeah, Milianah occupés, le territoire des Hadjouths balayé, les plus turbulentes tribus de la montagne atteintes et châtiées dans leurs propres foyers, l'ennemi repoussé partout où il avait essayé quelque résistance ; tels étaient les résultats matériels de la campagne.

Le gouverneur général, de retour à Alger, s'occupe immédiatement des préparatifs de la campagne d'automne. Quelques événements d'une certaine importance la précèdent : Médeah, vivement attaquée par Abd-el-Kader et el-Berkani, dans la nuit du 2 au 3 juillet, les repousse et les met en pleine déroute ; Milianah, souvent attaquée aussi jusqu'au 1er août, se défend vaillamment, malgré la maladie qui décime la garnison ; Cherchell repousse, les 15 et 16 août, les entreprises d'el-Berkani ; le camp de Kara-Mustapha, momentanément évacué par mesure de santé, avait été le théâtre d'un engagement avec Ben-Salem, dont les troupes furent sabrées et dispersées. — Tout étant prêt pour la campagne d'automne, une colonne part de Blidah, centre des approvisionnements, le 26, pour aller ravitailler Médéah ; une autre en part le 1er octobre pour aller ravitailler Milianah, et l'une et l'autre remplissent leur mission sans résistance sérieuse. Le corps destiné à opérer dans la province de Titteri s'ébranle le 26 octobre, et se dirige sur Médeah, qu'il atteint le 29. Le 5 novembre, il se remet en marche pour se porter sur Milianah, où il arrive le 8. L'ennemi s'était partout retiré. Le 9, on reprend la route de Blidah ; on reconnaît, le 10, l'ancien poste romain de *Aquæ calidæ*, et le 11, l'armée était rentrée dans Blidah. — Le général Bugeaud est nommé gouverneur général en remplacement du maréchal Valée, 29 décembre. On connaît les résultats obtenus par le nouveau système appliqué à l'Algérie par le général Bugeaud. On sait quelle guerre incessante nos infatigables conscrits, conduits par les Lamoricière, les Changarnier, les Bédeau, les Cavaignac, et tant d'autres braves, auxquels se sont plus d'une fois associés les fils du roi, ont faite depuis 2 ans aux partisans d'Abd-el-Kader, et quels résultats on a déjà obtenus. Sans entrer dans le détail de ces expéditions, toujours les mêmes, nous terminerons cet article par le résumé du tableau de la situation de l'Algérie en 1841, dressé par le ministère.

« La grande guerre a été reconnue sans résultat en Algérie, et l'on a enfin songé à atteindre, dans ce qu'il offrait de saisissable, un ennemi qui se dérobait toujours. On a renoncé à cette ceinture de postes isolés qui ne protégeaient rien, comme l'a prouvé l'irruption des Arabes en 1839. On a occupé les villes, et commencé à pratiquer dans la province d'Alger le système qui consiste à rayonner autour de soi, en partant d'une position permanente. L'ennemi est ainsi tenu à distance ; menacé incessamment dans les seuls biens qu'il possède, les moissons et les troupeaux, il est réellement sur la défensive et s'appauvrit chaque jour ; il est à présumer qu'il se soumettra partout où il craindra qu'on arrive jusqu'à lui. La cause française gagne de nouveaux défenseurs : les troupes indigènes à notre solde s'augmentent chaque jour, et leur fidélité éprouvée s'affermit de plus en plus. En 1841, nous avons déjà près de 7,000 musulmans, cavaliers ou fantassins, sous nos drapeaux, avec l'espérance d'un recrutement progressif et rapide. En résumé, pendant l'année 1840, l'occupation militaire et politique s'est étendue, en ce sens qu'elle conserve une surface qui s'agrandit de jour en jour ; mais elle est restreinte en ce qu'elle ne comprend, avec la possession exclusive de tous les ports, qu'un nombre limité de points choisis dans l'intérieur des terres, et jugés dominateurs. La France n'est pas et ne doit pas être partout elle-même, soit par des soldats, soit par des agents français ; il lui suffit que son autorité, directe ou déléguée soit présente en tous lieux, et qu'on n'en reconnaisse pas d'autre que la sienne, là même où des indigènes combattent et commandent en son nom. C'est la souveraineté dans sa véritable acception : c'est sans doute la domination générale, mais non pas l'occupation universelle et effective. »

RÉGENT. On nomme ainsi celui qui gouverne à la place du roi absent, mineur ou incapable. Philippe, duc d'Orléans, fut régent pendant la minorité de Louis XV, 1715-1723 ; — Georges, prince de Galles, le fut pendant la démence de son père, Georges III, 1811 à 1820.

REGGIO, *Regium*, ville forte du duché de Modène, appartint d'abord à la Gaule cisalpine ; devint colonie romaine ; fut détruite par les Goths, 409, et relevée par Charlemagne, 774. Après avoir été l'une des républiques lombarde, et être tombée sous la domination de la maison d'Este, elle fut prise par les Français, 1702, et par les rois de Sardaigne, 1744. Reggio, qui fut chef-lieu du département du Crostolo, lors de la formation du royaume d'Italie, fut rendue au duc de Modène par le congrès de Vienne.

REGGIO, ville du royaume de Naples, chef-lieu de la Calabre ultérieure, fut, dit-on, une colonie de Chalcis en Eubée ; elle reçut les Messéniens, 723 av. J.-C., fut soumise par Denys le Tyran ; servit d'asile à Denys le Jeune ; fit alliance avec Rome et reçut, 280, une garnison romaine, qui après avoir égorgé tous les habitants mâles, resta maîtresse des biens des victimes et de leurs femmes. Jules César la rebâtit et lui donna son nom : *Regium Julii*. Restée l'une des dernières possessions de l'empire grec en Italie, elle fut prise par les Normands, et fut enfin comprise dans le royaume de Naples. Elle fut détruite par Barberousse, 1544, et par Mustapha-Pacha, 1558. Réédifiée, elle fut presque anéantie par un trem-

blement de terre, 1783; rebâtie par Ferdinand IV, elle éprouva un second tremblement de terre, 1840.

REGGIO (Seigneurs, puis ducs de). V. **FERRARE ET MODÈNE.**

REGGIO (Duc de). V. **OUDINOT.**

REGILLE. *Regillum*, petite ville d'Italie, chez les Sabins, à 20 milles de Rome. Le dictateur Posthumius Albinus (dit depuis *Regillensis*), remporta, près du lac Régille, une victoire décisive sur les Latins révoltés en faveur de Tarquin, 496.

REGILLIEN (Q. Nonius Regillianus), Dace d'origine, servait dans les troupes romaines, et avait battu les Sarmates quand il prit la pourpre en Mésie, 261; Gallien le défit, 263. Il mourut assassiné par les Illyriens et par ses soldats.

REGIOMONTANUS (Jean **MULLER**, dit), astronome allemand, né près de Kœnisberg, en Franconie; exécuta avec Purbach, son maître, divers travaux qui lui avaient été confiés par le cardinal Bessarion. Il suivit ce dernier en Italie, et donna à Padoue un cours d'astronomie qui attira un grand nombre d'auditeurs, 1463. Il fonda à Nuremberg une imprimerie d'où sont sortis un grand nombre d'ouvrages scientifiques. Attiré à Rome par Sixte IV, il y mourut à l'âge de 40 ans, 1476. Ses principaux ouvrages sont : *Ephemerides astronŏmicæ ab anno 1475 ad annum* 1506, Nuremberg, 1475; *Tabulæ directionum perfectionumque*, Venise, 1485; *de Triangulis planis et sphæricis libri V, una cum Tabulis sinuum*, 1541, etc.

REGIS (P.-Sylvain **LEROY**, dit), savant français, né en Agénois, 1632, mort, 1707; embrassa la philosophie de Descartes; enseigna les nouvelles doctrines avec un grand succès, à Toulouse, Montpellier, Paris, jusqu'à ce que l'archevêque de Harlay lui interdit cet enseignement; il publia alors ses œuvres et combattit les adversaires de Descartes. Son ouvrage principal est le *Système de Philosophie*, écrit en français, Paris, 1690.

REGIS (J.-B.), jésuite français, missionnaire à la Chine, travailla à la carte générale de ce pays, 1708-1715; prit part, 1724, aux discussions soutenues par les missionnaires devant l'empereur Young-Tching, pour empêcher la proscription du christianisme, et laissa une traduction latine de l'*I-King*.

RÉGIUS (Henri **LEROY** ou **DUROY**, dit), professeur de médecine à Utrecht, né dans cette ville, 1598, mort en 1679; fut un des premiers disciples de Descartes. Il s'écarta de la doctrine de son maître, qui le désavoua publiquement, 1647. Il fut un des premiers à soutenir la circulation du sang. Ses principaux ouvrages sont : *Physiologia*, 1641; *Fundamenta physices*, 1647; *Explicatio mentis humanæ*, 1648, etc.

REGNARD (J.-F.), poëte comique, né à Paris, 1647, mort en 1709; fut pris par des corsaires algériens en revenant d'Italie, conduit à Constantinople et vendu comme esclave; revint en France après avoir payé sa rançon; visita la Flandre, la Hollande, le Danemark, la Suède; alla jusqu'au delà de Tornéo, 1681; vint se fixer à Paris, 1683; y acheta une charge de trésorier de France, et se mit à faire des comédies par passe-temps. Il travailla d'abord pour le Théâtre-Italien, 1688-1696; puis fit jouer au Théâtre-Français plusieurs comédies qui eurent un grand succès, 1694-1708. Ses principales sont : *le Joueur*, 1696; *le Distrait*, 1697; *les Folies amoureuses*, 1704; *les Ménechmes*, 1705; *le Légataire universel*, 1708. On a de lui encore quelques pièces données au Théâtre-Italien, une relation de ses voyages, des poésies diverses, etc.

REGNAULD (Michel-L.-Ét.), dit *de Saint-Jean d'Angely*, né à Saint-Fargeau, 1760; avocat, 1781; lieutenant de la prévôté de la marine à Rochefort, 1782; fut député aux états généraux par le bailliage de Saint-Jean d'Angely, 1789; rédigea le *Journal de Versailles*; courut de grands risques pendant la terreur, obtint un emploi à l'armée d'Italie après la chute de Robespierre, seconda Bonaparte au 18 brumaire, fut nommé conseiller d'État, président de la section de l'intérieur du conseil d'État, comte de l'empire et procureur général près de la haute cour. Il défendit les intérêts de Napoléon en 1815; passa quatre années en exil, 1815-1819, et mourut quelques heures après son retour à Paris, 1819.

REGNAULT (Gilbert), seigneur de Vaux, né en 1508, dans le Châlonais, fut un zélé protestant, et occupa pendant 30 ans, 1529-1559, la charge de juge-mage de l'abbaye de Cluni, dont le dépouilla le cardinal de Lorraine. Ce ne fut que par le plus grand des hasards qu'il échappa au massacre de la Saint-Barthélemy, 1572. On ignore l'époque de sa mort. Il a laissé : *Légende de D. Claude de Guise, contenant ses faits et gestes depuis sa nativité*, 1581.

REGNAULT (Noël), jésuite, né à Arras, 1683; publia, après avoir rempli avec beaucoup de distinction la chaire de mathématiques au collége Louis-le-Grand : *Entretiens physiques*, 1755; *Lettre d'un physicien sur la philosophie de Newton*, 1758; *Entretiens mathématiques*, 1744, etc. Il mourut à Paris, 1762.

RÉGNIER (Mathurin), poëte satirique, né à Chartres, 1573, mort en 1613; fut tonsuré, 1586; suivit à Rome le cardinal de Joyeuse, 1593, et le duc de Béthune, 1602; obtint à son retour un bon canonicat avec une pension de 2,000 livres, et se livra à son goût pour les lettres et le plaisir. Il est le premier en France qui ait réussi dans la satire. Il imita avec succès les anciens, qu'il avait pris pour modèles. Ses œuvres ont été publiées par Viollet le Duc, 1821, et Lequien, 1822.

RÉGNIER-DESMARAIS ou **DESMARETS** (François-Séraphin), grammairien et littérateur, né à Paris, 1632, mort en 1713; suivit à Rome, 1662, le duc de Créqui avec le titre de secrétaire d'ambassade; fut, à son retour, pourvu du prieuré de Grammont, 1668, et prit alors les ordres sacrés. Il fut reçu à l'Académie française, 1670; devint secrétaire de cette compagnie, 1684, et fut un des plus actifs rédacteurs du *Dictionnaire* (édit. 1694 et 1718). On a de lui une *Grammaire française*, 1705; des poésies françaises, italiennes, latines, et la traduction de divers ouvrages de Cicéron : *la Divination*, 1720; *les Vrais biens* et *les Vrais maux*, 1721.

RÉGNIER (Claude-Ant.), duc de Massa, né en 1746, mort en 1814; fut d'abord avocat à Nancy, puis député à la Constituante; devint membre du conseil des Anciens, 1795 à 1799; favorisa la révolution du 18 brumaire, entra au conseil d'État (section des finances), devint grand juge ou ministre de la justice en 1802; dirigea en cette qualité les poursuites contre Georges Cadoudal et Pichegru, 1804; conserva son portefeuille jusqu'en 1813; fut à cette époque nommé président au Corps législatif; perdit tout à la chute de l'empire et mourut trois mois après.

RÉGNIER (Edme), mécanicien, né à Semur, 1731; mort à Paris, 1825; inventa le dynamomètre, le paratonnerre à conducteur mobile, le méridien sonnant (ou canon méridien); perfectionna l'échelle à incendie, forma le noyau du musée central d'artillerie à Paris, et devint conservateur de cet établissement.

RÉGULUS (M. Atilius), général romain, consul, 256 av. J.-C., défit les Carthaginois près d'Ecnome en Sicile, puis en Afrique, près d'Adis, et les réduisit à demander

la paix. Attaqué, défait et pris à Tunis par Xantippe, il fut conduit à Carthage. Quelques années les Carthaginois lui laissèrent la liberté sur parole, 250, afin qu'il accompagnât la députation chargée par eux de demander à Rome l'échange des prisonniers. Il s'opposa lui-même à cet échange, et alla reprendre ses fers à Carthage, où il mourut dans d'atroces supplices.

RÉGULUS SERRANUS (C. Atilius), consul, 257 et 250 av. J.-C., remporta sur les Carthaginois la victoire navale de Lipari, 257.

REICHA (Antoine-Joseph), compositeur, né à Prague, 1770, mort à Paris en 1809, y ouvrit un cours de composition, et devint professeur de contre-point au Conservatoire, 1816. On lui doit un *Traité de Mélodie*, et plusieurs opéras : *Natalie ou la Famille suisse*, 1816 ; *Sapho*, 1822.

REICHARD (H.-Auguste Ottocar), né à Gotha, 1751, mort 1828, se fit connaître par quelques poésies et plusieurs pièces qui eurent du succès ; devint directeur du théâtre ducal, fonda la *Gazette scientifique de Gotha*, et plusieurs autres recueils ; publia un *Guide des voyageurs* en Europe, et plusieurs autres petits voyages. A la fin de sa vie, il fut nommé directeur de l'administration de la guerre de Saxe-Gotha, puis conseiller intime.

REICHENAU, île du grand-duché de Bade, dans le lac de Constance, à 6 kil. nord-ouest de Constance ; 1,500 habitants. Ancienne abbaye de bénédictins, fondée par saint Firmin, 724, et dont les abbés étaient princes d'Empire. Elle fut réunie à l'évêché de Constance, 1536. L'empereur Charles le Gros, mort en 888, y fut enterré.

REICHENBACH, ville des États prussiens (Silésie), à 50 kil. sud-ouest de Breslau ; 5,900 habitants. Cette ville souffrit beaucoup dans la guerre de trente ans, 1632-1648. Les Prussiens y défirent les Autrichiens, 1762. Convention entre ces deux puissances, qui mit fin à la ligue anglo-prussienne, 1790.

REICHSTADT (François-Charles-Joseph-Napoléon, duc de), fils de l'empereur Napoléon et de Marie Louise, né à Paris, le 20 mars 1811, fut en naissant proclamé roi de Rome. On songea un instant, après l'abdication de son père, à le proclamer empereur sous le nom de Napoléon II ; mais abandonné et remis entre les mains de l'empereur d'Autriche, il fut élevé à sa cour, et reçut le titre de duc de Reichstadt avec un régiment de cavalerie, 1818. Il mourut d'une phthisie pulmonaire à l'âge de 25 ans, 1834.

REID (Thomas), philosophe écossais, né à Strachan, 1710, entra dans l'Église, et fut nommé ministre à New-Machar, 1737. Il se fit remarquer par quelques écrits, fut nommé professeur de philosophie au collége royal d'Aberdeen, 1752, et de philosophie morale à Glasgow, 1763. Il résigna ses fonctions, 1780, pour se livrer à la composition de ses ouvrages, et mourut en 1796. On a de lui : *Recherches sur l'entendement humain*, 1763 ; *Essais sur les facultés intellectuelles*, 1785, et *sur les facultés morales*, 1788.

REIL (J.-Chrétien), médecin, né à Rhanden (Ost-Frise), 1759, mort, 1813, fut successivement professeur de thérapeutique et directeur de l'institut clinique à l'université de Halle, président du conseil des mines, professeur de médecine à l'université de Berlin, et directeur général des hôpitaux créés après la bataille de Leipsick. Il a rédigé les archives de physiologie (en allemand) de 1795 à 1815.

REIMANN (Jacques-Frédéric), bibliographe, né à Grœningue, 1668, mort, 1743, fut recteur de divers gymnases, bibliothécaire à Magdebourg, puis pasteur d'Hildesheim (Hanovre). On a de lui une *Histoire critique de la logique*, en allemand, Francfort, 1699 ; une *Histoire de l'Athéisme*, Hildesheim, 1725 ; un *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Vienne*, 1712, etc.

REIMAR (Hermann Samuel), *Reimarus*, philologue et naturaliste, né à Hambourg, 1694, mort, 1748, fut 41 ans professeur de philosophie dans sa ville natale. Il laissa entre autres ouvrages : *Traité des principales vérités de la religion naturelle*, 1754 ; *Observations physiques et morales sur l'instinct des animaux* ; *Vie de J.-A. Fabricius*, 1737.

REIMS, *Remi* ou *Durocortorum*, chef-lieu d'arrondissement (Marne), sur la Vesle, à 160 kil. nord-est de Paris, 43 kil. nord-ouest de Châlons-sur-Marne ; 38,359 habitants ; archevêché. On sacrait les rois dans la cathédrale de Reims. Cette ville, primitivement *Durocortorum*, était la capitale des *Remi*. Les Romains en firent la métropole de la Belgique 2e. Elle fut prise et dévastée par les Vandales, 406. Clovis y entra, 496, et y fut baptisé par saint Remi. Elle avait le titre de comté sous les derniers Carlovingiens ; Philippe-Auguste l'érigea en duché. Assiégée vainement par Édouard III, roi d'Angleterre, 1359, elle fut dans le siècle suivant soumise aux Anglais, mais fut reprise par Jeanne d'Arc, 1421. Les Russes y entrèrent le 12 mai 1814. Le siége métropolitain de Reims, dont le titulaire était autrefois premier duc et pair du royaume, légat-né du saint-siége, primat de la Gaule Belgique, et qui jouissait du droit exclusif de sacrer les rois, date du 5e siècle. Ce fut d'abord un évêché, il fut érigé en archevêché, 774. Depuis Philippe-Auguste, 1179, jusqu'à la révolution de 1830, tous les souverains de France se sont fait sacrer à Reims, excepté Henri IV, Napoléon et Louis XVIII. Reims est la patrie de Colbert, G. Gobelin, Pluche, Ruinart, Linguet, Tronçon-Ducoudray, Batteux, Lattaignant, Vély, Robert Nanteuil, etc.

REIMS (Conciles de). Sonnatius, qui gouvernait l'Église de Reims vers l'an 625, présida à un concile de 40 prélats, qui s'assemblèrent pour la réforme des mœurs. Wilfare célébra un concile en 813, par ordre de Charlemagne, qui en fit tenir dans le même temps divers autres, souhaitant, avant que de mourir, de voir les affaires ecclésiastiques réglées. Autre concile assemblé contre Baudoin, comte de Flandre, usurpateur des biens ecclésiastiques, 893. Autre concile tenu par Seulfe, successeur d'Hérivée, 925, où l'on imposa pénitence à ceux qui avaient assisté à la bataille de Soissons, donnée, 922, entre Charles le Simple et Robert. Concile tenu à Trosli, 924, pour régler les différends entre le comte Isaac et Étienne, évêque de Cambray. Adalberon d'Ardenne, dans un concile de l'an 975, excommunia Thibaud, qui avait usurpé le siége de l'Eglise d'Amiens. Arnoul, fils naturel du roi Lothaire, fut élu après Adalberon, et fut déposé au concile de Saint-Basle, près de Reims, 991, et rétabli dans un autre concile tenu à Mouson en 995, par Léon, abbé de Saint-Boniface. Le pape Léon IX, passant à Reims, 1049, y tint un concile de 20 évêques, contre la simonie, les mariages illicites, etc. Dans le concile de 1092, on obligea, sous peine d'excommunication, Robert, comte de Flandre, de satisfaire pour les usurpations qu'il avait faites sur le clergé. Concile tenu en 1131, contre l'empereur Henri, qui fut excommunié dans un autre concile par le pape Calliste II, 1119. Innocent II y tint, en 1131, un concile après la fête de saint Luc. Concile contre Abailard, 1140. Autre concile présidé par le pape Eugène III, le 22 mars 1148, contre Eon de l'Étoile, hérétique. Sanson, évêque de Reims, assembla un concile, 1251, pour régler quelques différends entre Gautier de Laon et Hugues, abbé de Prémontré. Autres conciles tenus

par Jean de Craon, 1363; par les grands vicaires de Gui de Roye, 1393; par Juvénal des Ursins, 1455. Le cardinal Charles de Lorraine, archevêque de Reims, tint en 1564 un concile où l'on fit des règlements salutaires pour la réforme du clergé et pour l'avantage des peuples. Louis de Lorraine, cardinal de Guise, en célébra un autre provincial en 1583. Renaud de Chartres, aussi cardinal et archevêque de Reims, publia des ordonnances synodales, 1455; et Charles-Dominique de Careth, aussi cardinal, en publia, 1510.

REINECCIUS, *Reineck* en allemand, né près de Paderborn, 1541, mort, 1595, enseigna les belles-lettres et l'histoire à Francfort, puis à Helmstadt, et fut un des restaurateurs des études historiques de l'Allemagne. Il publia les vieilles chroniques du moine Witikind, de Dithmar, d'Albert d'Aix, etc.; et donna une histoire des Chaldéens et des Assyriens, sous le titre d'*Historia Julia*. — Un autre Reineccius (Chrétien), théologien saxon, né en 1668, mort, 1752, a donné l'*Ancien* et le *Nouveau Testament*, en 4 langues, Leipsick, 1713-1748.

REINESIUS (Thomas), né à Gotha, 1587, mort à Leipsick, 1667; médecin du margrave de Beyreuth, puis conseiller de l'électeur de Saxe, pensionné par Louis XIV, a laissé des notes sur Manilius, Pétrone; des *Variæ lectiones*, Utrecht, 1640; un *Syntagma inscriptionum*, Leipsick, 1682, etc.

REINFELDEN, ville de Suisse, sur le Rhin (Argovie), qui, dans le 11e siècle, appartenait encore à la maison de Souabe. — Le duc de Weimar fit le siége de cette place, 28 février 1638; fut battu par Jean de Wert, et le duc de Rohan, qui commandait avec lui les troupes françaises, y fut blessé mortellement. Mais, dans une seconde attaque, qui eut lieu le 3 mars suivant, le duc de Weimar défit complétement les troupes impériales, fit les quatre généraux de l'empereur prisonniers, et parmi eux Jean Wert, qui suivit son triomphe à Paris. Ce fut après cette victoire, qui jeta la consternation dans tout l'empire, que le duc de Weimar s'empara de Fribourg, de Reinfelden, de plusieurs autres villes, et alla investir Brisac. — Le maréchal de Créqui y battit de nouveau les impériaux, 6 juillet 1678. Cette place fut prise et démantelée par les Français, 1741.

REINHARD (Fr. **VOLKMAR**), moraliste et prédicateur, né à Sulzbach, 1753, mort, 1812, professa la théologie et la philosophie à Wittemberg, fut premier prédicateur de la cour de Dresde, conseiller ecclésiastique et membre du consistoire suprême. On lui doit : *Système de la morale chrétienne*, 1788-1815; *Leçons de Théologie dogmatique*, et 39 volumes de *Sermons*.

REINHOLD (Ch.-Léonard), philosophe allemand, né à Vienne, 1758, mort, 1823, quitta Vienne, 1783; se rendit à Leipsick, où il suivit les leçons de Platner, puis à Weimar, 1784, où il épousa la fille de Wieland. Il publia, dans cette ville, des *Lettres sur la Philosophie de Kant*, 1786; fut nommé professeur de philosophie à Iéna, 1787; fut rappelé à la chaire de Kiel, 1794; y resta jusqu'à sa mort. On a de Reinhold beaucoup d'écrits, entre autres : *Nouvelle Théorie de la faculté représentative*, Iéna, 1789; *Moyens de remédier aux malentendus en philosophie*, 1790; *Lettre à Lavater et à Fichte sur la croyance en Dieu*, Hambourg, 1799.

REINMAR, dit *l'Ancien*, Minnesinger, vivait à la cour de Léopold VII, archiduc d'Autriche, qu'il accompagna dans sa croisade en Palestine, 1217. Plusieurs de ses poésies ont été reproduites dans le Recueil de Manesse. — Il existe dans le même recueil, des poésies d'un autre Reinmar, dit *le Jeune*, qu'on suppose fils du précédent.

REISKE (J.-J.), philologue et orientaliste, né à Zœrbig (Saxe), 1716, mort, 1774; étudia à Leipsick, à Leyde, se mit aussi à l'étude de la médecine, et fut reçu docteur, 1746. Il se fixa à Leipsick, devint professeur de philosophie, 1747; d'arabe, 1748; recteur du collége de Saint-Nicolas, 1758. Il a publié les *Séances d'Hariri*, Leipsick, 1737; *Tharaphæ Moallakah*, Leyde, 1742, etc., et a donné un grand nombre d'éditions remarquables d'ouvrages latins et grecs.

REITRES, cavaliers allemands qui combattaient en troupes formées d'aventuriers de tous pays. Ils figurèrent surtout dans les troubles politiques de la France comme auxiliaires des protestants au 16e siècle. Le roi de Navarre en soudoya un grand nombre, qu'il fit venir auprès de lui pour le soutien de son parti.

REITZ (Frédéric-Wolfgand), *Reitzius*, philologue allemand, né, 1733, mort, 1790, professa les humanités à Leipsick, et fut bibliothécaire de l'université de cette ville. On lui doit de bonnes éditions de la *Poétique* et de la *Rhétorique d'Aristote*, Leipsick, 1772, 1789; d'Hérodote, 1778; de Perse, etc., et d'utiles recherches sur la métrique des anciens, 1791.

RELAND (Adrien), orientaliste, né en 1676, mort, 1718; professeur de philosophie à Harderwyck, de langues orientales et d'antiquités ecclésiastiques à Utrecht, a laissé : *Palæstina ex monumentis veteribus illustrata*, Utrecht, 1714. — Pierre Reland, son frère, avocat de Harlem, mort en 1615, a publié une révision des *Fasti consulares*, Utrecht, 1715.

RELIGIEUX (Ordres). Au mot **ORDRE**, nous avons tracé succinctement l'histoire des principaux ordres religieux; nous compléterons ce sujet en les réunissant tous dans un même cadre, suivant l'ordre des temps.

Chronologie des ordres religieux.

250 Saint Paul, premier ermite, se retire dans les déserts de l'Égypte pour éviter la persécution de l'empereur Décius.
270 Premier monastère fondé, où se retire la sœur de saint Antoine.
271 Saint Antoine, âgé de 21 ans, se retire dans la solitude.
291 Naissance de saint Hilarion, patriarche des cénobites.
305 Origine de la vie cénobitique dans les monastères, sous saint Antoine, dans la haute Égypte.
320 Tabennites ou moines de Tabennes, par saint Pacôme.
337 Religieuses de Saint-Antoine en Syrie.
363 Moines de Saint-Basile.
366 Religieuses de Saint-Macaire, en Égypte, et de Saint-Bazile, en Occident, à Naples, puis à Rome.
371 Saint Hilarion, instituteur de solitaires en Palestine, meurt dans l'île de Chypre.
372 Saint Martin bâtit le monastère de Marmoutier, près de Tours.
395 Chanoines réguliers de Saint-Augustin.
400 Religieux du Mont-Carmel, par Jean, patriarche de Jérusalem.
409 Fondation des monastères de Lérins, sur les côtes de Provence, par saint Honorat.
415 Fondation de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, par saint Cassien.
425 Saint Romain établit le monastère de Coudat.
493 Saint Sabas est fait supérieur général des anachorètes de la Palestine.
512 Fondation du grand monastère de Saint-Césaire d'Arles.

528 Saint Benoît établit son ordre au mont Cassin.
530 Religieuses de Saint-Benoît, par sainte Scholastique, sa sœur.
540 Religieuses de Saint-Césaire d'Arles.
553 Fondation de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, par Childebert Ier, roi de Paris.
559 Fondation du monastère de Sainte-Croix de Poitiers, par sainte Radegonde, femme de Clotaire Ier, roi de Paris.
565 Moines de Saint-Colomban.
597 Religieuses de Saint-Isidore de Séville, en Espagne.
606 Mort de saint Jean Climaque, abbé du mont Sinaï.
620 Saint Romaric fonde deux maisons à Remiremont, en Lorraine; l'une dont la B. Matefelde est la première abbesse, et l'autre, pour les hommes, dont saint Amat est le premier abbé.
652 Saint Guilhain fonde l'abbaye qui porte son nom, en Hainaut.
690 Béguines en Flandre fondées par sainte Begghe. Ce sont des chanoinesses roturières.
720 Rétablissement de l'ordre de Saint-Benoît à l'abbaye de Mont-Cassin, qui avait été détruite par les Lombards.
721 Fondation de l'abbaye de Saint-Gall, en Suisse, sous la protection de Charles-Martel.
744 Fondation de la célèbre abbaye de Fulde, la première et la plus puissante de l'Allemagne, par le prince Carloman et saint Boniface. Saint Sturme en est fait le premier abbé.
750 Naissance de saint Benoît d'Aniane, restaurateur de la discipline monastique dans l'Eglise latine.
757 Réformation des chanoines réguliers dans les églises cathédrales par la règle de Saint-Chrodegand.
805 Saint Benoît, abbé d'Aniane, diocèse de Montpellier, réforme les moines; meurt en 821.
884 Fondation de l'abbaye d'Aurillac, aujourd'hui dans le diocèse de Saint-Flour, par saint Géraud, seigneur de ce lieu.
910 Moines de Cluny, par l'abbé Bernon.
940 Réforme de l'ordre de Saint-Benoît dans les Pays-Bas, la Picardie et le bas Rhin, par saint Gérard.
956 Naissance de saint Romuald, fondateur des Camaldules.
970 Réformation générale du clergé d'Angleterre. Les chanoines sont chassés des cathédrales et remplacés par des moines.
1000 Moines de la congrégation de Sainte-Colombe, en Italie. — Chanoines de Saint-Ruf, près d'Avignon, par quelques chanoines d'Avignon.
1007 Chanoines réguliers de Saint-Jean de Chartres; Yves, évêque de Chartres, y fait venir ensuite des chanoines de Saint-Quentin de Beauvais.
1012 Fondation de l'ordre des Ermites camaldules par saint Romuald.
1026 Ordre de Grammont, par saint Étienne de Muret, sous la règle de Saint-Benoît; réformé au commencement du 15e siècle par le pape Jean XXIII.
1031 Moines de Vallombreuse, sous la règle de Saint-Benoît, par saint Jean Gualbert.
1080 Religieuses hospitalières de Jérusalem.
1086 Chartreux, par saint Bruno.
1095 Chanoines de Saint-Antoine du Viennois, pour secourir les infirmes, fondé par Gaston, gentilhomme du Dauphiné; autorisés en l'an 1297, par Boniface VIII.
1098 Ordre de Cîteaux, au diocèse de Dijon, par saint Robert, abbé de Molesme, au diocèse de Châlons, en Bourgogne.
1100 Ordre de Fontevrault, par le B. Robert d'Arbrissel.
1100 Religieuses de Vallombreuse, en Italie.
1104 Hospitaliers ou Joannites, aujourd'hui chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte.
1113 Religieuses de Cîteaux, par saint Bernard.
1118 Templiers ou Chevaliers du Temple.
1120 Chanoines réguliers de Prémontré, par saint Norbert.
1124 Monastère du Mont de la Vierge, par Guillaume de Verceil.
1130 Chanoines réguliers de Chancelade, près Cahors, par Guillaume de Rocheblanche, évêque de Périgueux.
1140 Notre-Dame de la maison de la Trappe ou Trappistes, par Rotrou, comte de Perche.
1147 Chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, à Paris, mis en la place des chanoines séculiers; tirés de l'abbaye de Saint-Victor; ils sont réformés en 1622.
1148 Gilbertins, par Gilbert Sempringam.
1152 Ermites de Saint-Guillaume ou Blancs-Manteaux, par Guillaume, duc d'Aquitaine et comte de Poitou.
1188 Religieuses de Malte, filles nobles, par Sanchia, reine d'Aragon.
1190 Ordre de Cîteaux de la réforme de Flores, en Italie, par l'abbé Joachim.
1196 Humiliés, par quelques gentilshommes milanais.
1197 Religieux du Val-des-Choux, dans le diocèse de Langres, fondé par le frère Viard.
1198 Ordre de la Trinité, rédemption des captifs, par saint Jean de Malte et Félix de Valois.
1198 Chevaliers du Saint-Esprit, par Guy, fils de Guillaume, seigneur de Montpellier.
1202 Religieux du Mont-Dieu, par Alexandre, archevêque de Magdebourg.
1205 Carmes, par Albert, patriarche de Jérusalem.
1207 Religieuses de Saint-Dominique, en Languedoc.
1209 Ordre de Saint-François, Franciscains, ou Cordeliers, ou Frères-Mineurs, par saint François d'Assise, en Italie; confirmé en 1210 et 1223.
1212 Religieuses de Sainte-Claire, divisées plus tard en Damicènes ou Clairistes, et en Urbanistes, par saint François d'Assises.
1212 Religieux du Val des Écoliers, par un professeur nommé Guillaume.
1215 Ordre des Dominicains, Jacobins, ou Frères Prêcheurs, par saint Dominique.
1215 Ermites de Saint-Paul, par Eusèbe, archevêque de Strigonie,
1216 Religieux de Sainte-Croix, connus en Italie avant l'an 1160.
1218 Ordre de la Merci, rédemption des captifs, par Jacques, roi d'Aragon.
1224 Religieuses du tiers ordre de Saint-François.
1226 Filles-Dieu, pour retirer les femmes de mauvaise vie.
1231 Chanoines de Saint-Marc.
1232 Chartreuses, en Dauphiné.
1233 Ordre des Servites d'Italie.
1234 Moines sylvestriens, par Sylvestre Guzzolini.
1236 Religieuses trinitaires.
1231 Augustins de la Pénitence, par le pape Innocent IX.
1260 Religieuses de la Merci, en Espagne.

1274 Célestins, par Pierre Mouron (pape Célestin V en 1294).
1276 Augustins ou Ermites de Saint-Augustin.
1284 Religieuses servites, en Italie, par saint Philippe Beniti.
1292 Le pape Nicolas IV approuve le tiers ordre des pénitents de Saint-François.
1296 Religieuses sylvestrines, en Italie.
1297 Commencement de l'ordre des religieux ou chanoine de Saint-Antoine, en Dauphiné; règle de Saint-Augustin.
1319 Ordre du mont Olivet, près de Monte-Alcino, par le B. Bernard, de la famille de Tolomée de Sienne, sous la règle de Saint-Benoît.
1355 Ordre des Jésuates, en Italie, par saint Jean Colombin; supprimé par Clément IX, en 1373.
1363 Religieuses de Sainte-Brigitte.
1366 Briciens, ordre militaire.
1366 Cellites ou Alexiens, par Alexis Romain.
1366 Ordre de Saint-Jérôme, en Espagne, par Pierre Fernandez; approuvé par Grégoire XI, en 1373.
1367 Religieuses jésuates, en Italie.
1375 Religieuses de Saint-Jérôme, en Espagne.
1376 Frères de la vie commune, dans les Pays-Bas, par Gérard, docteur de Paris, approuvés par Grégoire XI.
1380 Congrégation de Saint-Jérôme, dite *Fesulane*, par le bienheureux Charles, fils d'Antoine, comte de Monte-Gravelli.
1395 Congrégation frisonnaire ou de Latran, par Barthélemy Colonne.
1408 Congrégation de Sainte-Justine ou du Mont-Cassin, par Louis Barbe, Vénitien.
1408 Congrégation des Chanoines réguliers du Saint-Sauveur ou des Scopétins, par Étienne de Sienne.
1408 Congrégation des Chanoines réguliers du Saint-Esprit, par Gabriel Spolette.
1419 Observantins des Cordeliers, par saint Bénardin de Sienne.
1424 Ermites de Saint-Jérôme, par Loup d'Olméda.
1425 Congrégation des religieux de Saint-Bernard, par Martin Vasga, moine de Cîteaux.
1429 Congrégation des moines de Bursfeld, par Jean Rodius.
1432 Carmes mitigés ou Billettes.
1433 Congrégation de Saint-Ambroise.
1435 Ordre des Minimes, établi par saint François de Paule, né en Calabre; approuvé en 1474 et 1792.
1444 Augustins de la congrégation de Lombardie, par Grégoire Rocchius de Pavie, et Grégoire de Crémone.
1467 Carmélites de la congrégation de France, par Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne.
1484 Apostoliques ou Barnabites, par Innocent VIII.
1493 Pénitentes ou Repenties, par le père Jean Tisserand.
1495 Religieuses de l'ordre des Minimes, approuvées par Alexandre VI, et réformées par Jules II, en 1506.
1497 Filles pénitentes, par Simon de Champigny, évêque de Paris.
1497 Girondins, par Jean Biclare, évêque de Girone en Catalogne.
1501 Religieuses annonciades, établies à Bourges par Jeanne, reine de France.
1503 Religieux de Saint-François, Récollets, approuvés en 1531.
1520 Ermites camaldules du mont Corona, en Italie, approuvés la même année.
1524 Théatins, par saint Gaëtan.
1524 Capucins, par le père Mathieu de Baschi; approuvés en 1526.
1525 Guastallines, par Louise Torelli, comtesse de Guastalla.
1525 Haudriettes, par Étienne Haudri, secrétaire de saint Louis.
1530 Somasques, par Jérôme Emiliani, noble vénitien.
1532 Franciscains de l'étroite observance.
1535 Carmélites, par sainte Thérèse.
1533 Augustins déchaussés.
1534 Société de Jésus, par saint Ignace de Loyola; approuvée en 1543.
1536 Barnabites, par Antoine-Marie Zacharie, Milanais.
1537 Religieuses ursulines, par Angela Merici.
1542 Capucines, par Marie Louga, de Naples.
1550 Pénitentes de Jésus.
1550 Pénitentes de la Madeleine.
1554 Frères de Saint-Jean de Dieu, par le B. Jean, Portugais.
1562 Carmes déchaussés d'Espagne.
1568 Missionnaires Minimes, par Bern. Obregon.
1572 Doctrine chrétienne d'Italie.
1578 Oblats de Saint-Ambroise, par saint Charles Borromée.
1579 Religieux de Saint-Basile, en Occident, par Grégoire XIII.
1580 Théatins de la Conception.
1583 Feuillantines, par Marguerite de Polastron.
1587 Feuillants, près de Toulouse, par don Juan de la Barrière.
1588 Frères de la Charité pour les malades.
1589 Clercs mineurs, par Augustin Adorne, Génois.
1595 Franciscains du tiers ordre réformé de Picpus.
1595 Prêtres de l'Oratoire de Rome, par saint Philippe de Néri.
1598 Doctrine chrétienne, en Provence, par César de Bus.
1599 Trinitaires déchaussés de la rédemption des captifs.
1599 Chanoinesses de Lorraine, par Pierre Mattaincourt.
1600 Congrégation de Sainte-Vanne, par les PP. Daniel et Picart.
1601 Filles du Calvaire, par Antoinette d'Orléans-Longueville.
1608 Jacobins réformés ou Dominicains réformés, par Jean Michaëlis; réformé par Paul V.
1613 Prêtres de l'Oratoire de France, par le cardinal de Bérulle.
1615 Congrégation des Chanoines réguliers de Saint-Sauveur.
1615 Congrégation des religieuses de Notre-Dame, par Jeanne de Lestonac.
1616 Religieuses de la Visitation, par saint François de Sales.
1617 Congrégation des Sœurs hospitalières, dites de Saint-Charles.
1617 Congrégation Paulîne, par Joseph Casalini.
1621 Congrégation de Saint-Maur, en France, par Didier de Lacour, bénédictin.
1624 Hospitalières de la Charité de Notre-Dame, par Simonne Gaugin, dite la Mère Françoise de la Croix.
1624 Lazaristes, par saint Vincent de Paul.
1626 Prêtres de la Mission, par saint Vincent de Paul.
1631 Dames du Refuge, par Marie-Élisabeth de la Croix de Jésus.

1654 Religieuses du Saint-Sacrement ou de l'Adoration perpétuelle, par la reine Anne d'Autriche.
1637 Ordre de la Miséricorde, par Marie-Madeleine de la Trinité.
1640 Barthélemistes, par Barthélemy Holzanter.
1643 Eudistes, par Eudes, ci-devant oratorien.
1645 Sulpiciens, par Olier, curé de Saint-Sulpice.
1645 Bethlémistes, par Pierre de Bethencourt.
1662 Pénitentes d'Orviette, par Antoine Simonelli.
1662 Réforme de Cîteaux à l'abbaye de la Trappe, diocèse de Séez (Normandie), par Armand-Jean Bouthillier de Rancé.
1668 Chevalières de la vraie Croix, par l'impératrice Éléonore de Gonzague, veuve de Ferdinand III.
1668 Hospitalières d'Italie, fondées sur les biens des jésuates.
1671 Religieuses des Sept-Douleurs, en Italie.
1690 Religieuses du Corpus-Domini, en Italie.
1720 Ordre de Saint-Antoine d'Arménie, approuvé par Clément XI.
1732 Cennonistes, par Alphonse de Varsovie, prêtre napolitain.
1735 Liguoristes ou congrégation du très-saint Rédempteur, par le P. Marie Alphonse de Liguori.

RELIGION (de *religare*, lier, attacher). La religion est l'expression des rapports qui unissent la créature au créateur, notre vie présente à notre destinée future, le monde des choses visibles à un ordre de faits surnaturels. L'existence de croyances religieuses, chez tous les peuples, est un fait qui ne saurait trouver de contradicteurs sérieux. Les plus anciennes traditions, comme les plus anciens monuments, nous montrent les religions assises près du berceau des sociétés, présidant à leur formation, dictant leurs premières lois. Dès que les hommes se sont réunis, ils ont reconnu l'existence d'êtres supérieurs à leur nature, et disposés à exercer sur leur destinée une influence bienfaisante ou malfaisante, suivant qu'on se les rendait favorables ou qu'on excitait leur courroux. Ils se sont, en conséquence, efforcés de se les rendre favorables par des prières, des offrandes, des sacrifices, enfin par toutes les démonstrations de respect et de vénération qu'ils ont pu imaginer. Les diverses manières dont les peuples comprennent et manifestent ce sentiment constituent autant de *religions* diverses; les actes extérieurs qui en sont la conséquence constituent les *cultes*.

Toute la variété des systèmes religieux se ramène en dernière analyse à trois grandes formes. En effet, il n'y a qu'un Dieu, il y a plusieurs Dieux, tout ce qui existe est Dieu; voilà les trois thèses possibles. Elles conduisent à ces trois systèmes : *Monothéisme, Polythéisme, Panthéisme.*

Le Monothéisme est, de ces trois systèmes, à la fois le plus ancien et le plus moderne. — Le Polythéisme remonte également aux temps les plus reculés; mais on ne peut admettre qu'il ait été la foi primitive de l'homme. En sortant des mains de son créateur, le roi de la création n'a pu débuter par la plus grossière ingratitude; il connut, dès le principe, le Dieu unique et immatériel; ses notions ne s'altérèrent, suivant le récit de la *Genèse*, que lorsqu'il eut mésusé du libre arbitre qui lui avait été laissé. En punition de son orgueil, il fut livré en proie aux passions sensuelles, aux erreurs, aux misères physiques et morales. Son cœur s'obscurcit alors avec sa raison; au culte du Dieu esprit, il substitua le culte des astres et des éléments, puis le culte des idoles de bois et de métal, des images d'hommes, d'animaux et de reptiles; enfin les vices eux-mêmes et les plus honteuses passions furent divinisés. Cependant les vérités révélées au premier homme furent conservées, au milieu de ce chaos, par quelques familles fidèles, puis par un petit peuple qui continua d'adorer le Dieu unique. Toutes les religions, d'ailleurs, présentent, dans leurs diversités, des traits de similitude qui sont comme autant de preuves de la communauté de leur origine. Presque toutes, selon l'expression de Voltaire, ont pour fondement la chute de l'homme dégradé, et l'attente d'un réparateur était générale. Bien plus, on retrouve partout le vague besoin d'une expiation sanglante; partout où l'homme ignorait le vrai sacrifice qui devait racheter le genre humain, il a cru ne pouvoir mieux apaiser la Divinité qu'en lui dévouant la vie d'un autre homme. Tous les anciens peuples gardèrent un souvenir confus du paradis terrestre, de l'âge d'or. On trouve de l'analogie jusque dans les cérémonies religieuses des peuples les plus éloignés.

Le *Panthéisme* enseigne que tout ce qui existe n'est autre chose que Dieu lui-même, et aussi que Dieu n'est pas autre chose que ce qui est; il ne fait, par conséquent, aucune distinction entre Dieu et l'univers. On comprend qu'un pareil système n'ait pu naître dans la conscience ni dans la raison du genre humain, mais qu'il soit l'enfant de ce besoin d'unité qui tourmente les écoles. — Le Panthéisme s'est manifesté sous quatre formes principales : il a été *psychologique, cosmologique, ontologique, mystique.* — Le Panthéisme psychologique admet que Dieu est l'âme du monde, et qu'il anime et pénètre l'univers, comme l'âme anime et pénètre le corps, avec cette différence, néanmoins, que l'on ne peut distinguer l'univers de Dieu, comme on distingue l'âme du corps. — Pour le Panthéisme cosmologique, Dieu et le monde sont une seule et même chose; à ses yeux il ne saurait exister qu'une seule chose, et cette chose unique c'est Dieu. C'est le système de Xénophane, av. J.-C. 550, de Parménide, av. J.-C. 455, de l'école éléatique en général. — Jusque-là le Panthéisme ne reposait que sur de bien faibles bases. Vingt siècles après, 1660, Jean Spinosa vint l'étayer, et produisit le Panthéisme ontologique, qui n'admet qu'une substance unique et seule réelle, avec ses deux manifestations, la *pensée* et l'*étendue*. On sait le bruit que fit ce système fameux, qui vint tout à coup se poser entre Descartes et Leibnitz; système si obscur, que nul jusqu'à ce jour n'a pu le suivre ni le réfuter. — Le Panthéisme mystique, l'une des plus dangereuses aberrations qu'ait enfantées l'Orient, n'est autre chose que le désir passionné de l'homme de s'unir à Dieu, d'être absorbé, pour ainsi dire, dans son sein.

Le *Polythéisme* est si ancien, qu'on en ignore l'origine; il a été longtemps la foi de la majorité, et celle des nations les plus célèbres; car de Moïse à Jésus-Christ, les Juifs seuls ont professé le Monothéisme, et encore ont-ils souvent partagé les erreurs de ceux qui étaient leurs maîtres. Le Polythéisme présente cinq systèmes principaux que l'on distingue par les divers cultes auxquels ils ont donné lieu. En effet, on a adoré les dieux sous la forme de l'homme ou celle de l'animal, sous le symbole du soleil et des astres, ou sous celui du feu, enfin sous la forme de tout autre objet qui offrait quelque chose de spécial. L'*Anthropolâtrie* est le Polythéisme grec et romain : ses dieux sont des hommes grandis, embellis, divinisés. — On ne trouve nulle part la *Zoolâtrie* pure : elle règne en Égypte et dans l'Inde, mêlée à l'Anthropolâtrie; elle semblerait cependant y dominer, puisqu'elle fournit la partie principale des divinités, la tête. — L'*Astrolâtrie*, nommée aussi *Sabéisme*, et la *Pyrolâtrie*, dominent dans les religions de la Chaldée et de la Perse. — Le *Fétichisme*, qui divinise tous les

objets de la nature, animés ou inanimés, à l'exception de l'homme, est le culte des peuples placés au dernier degré de la civilisation.

Si le Monothéisme est la religion primitive, le Polythéisme remonte si haut, que l'on n'aperçoit point la transition de l'un à l'autre système. Cependant l'idolâtrie prit bientôt le dessus, et, dès l'origine, une lutte incessante s'ouvrit entre la religion du vrai Dieu et le Polythéisme, ou plutôt le *Paganisme*, car c'est ainsi qu'on le désigne de préférence quand on parle des religions qui ont lutté contre le Judaïsme d'abord et le Christianisme ensuite. La première lutte entre le Monothéisme et le Paganisme offre six grandes époques :— l'époque chaldéenne, 2291-2076, où brillent Abraham, Isaac et Jacob ; — l'époque égyptienne, 2076-1645, durant laquelle Moïse imprima au Monothéisme un puissant caractère de nationalité ; — l'époque palestinienne, 1645-1040, qui ne fut qu'une série de combats religieux, jusqu'à ce que David soumit sous son sceptre puissant les populations païennes de la terre sainte. — La lutte, moins vive sous les successurs de David, 1001-597, reprend ensuite plus acharnée, le Monothéisme est déporté et jeté dans les fers, 586 ; c'est la 4e époque, l'époque persane. Il en sort cependant sans s'être altéré, quand Cyrus lui rend sa patrie, 536. — L'époque grecque, 330-91, fut pour le Monothéisme une ère de tolérance et de propagande.—Enfin dans la 6e période, la période romaine, 91, il y eut bien tolérance générale pour le Monothéisme, mais aussi il y eut de fréquentes et cruelles exceptions.

Cependant le Christ était né, et le Polythéisme se trouva face à face avec un Monothéisme plus puissant que celui qu'il avait eu à combattre jusqu'alors, car ce n'était plus un système national, mais un système universel, le plus universel de tous, ou plutôt le seul qui eût ce caractère. La nouvelle religion, faible par ses moyens, mais forte par son caractère et sa mission divine, engagea une lutte gigantesque contre l'immense majorité païenne. Cette lutte, dont chaque phase est marquée par des progrès nouveaux, peut se diviser également en plusieurs époques ; — l'époque primitive, 1-300, époque d'intolérance et de persécution (V. PERSÉCUTION) ;—l'époque constantinienne, 300-380, avec laquelle commença la décadence extérieure du Paganisme grec et romain ; l'époque théodosienne et justinienne, 380-476, qui en avança fortement la chute ; — l'époque pontificale, qui s'étend de la chute de l'empire d'Occident jusqu'au rétablissement de cet empire sous Charlemagne, 476-800 ; durant cette période, qui se distingue par les succès les plus purs, le Paganisme celtique fut vaincu, ainsi que le Paganisme germanique ; — enfin l'époque impériale, 800-1700, dont les conquêtes furent aussi nombreuses, mais moins glorieuses. — Quand la ruine du Paganisme grec et romain était à peu près consommée, le Mahométisme était venu suspendre brusquement ses conquêtes en Asie et en Afrique. Au commencement de l'époque moderne, un monde inconnu jusqu'alors se révéla et ouvrit une nouvelle carrière aux conquêtes religieuses. La lutte du Monothéisme contre le Paganisme n'est donc point terminée ; pour jeter moins d'éclat, elle n'est pas moins active et persévérante, et si la fin du Paganisme n'est pas venue, il est déjà permis de la prévoir.

Les principales religions du globe sont aujourd'hui le Christianisme, le Judaïsme, l'Islamisme, le Bouddhisme et le Brahmanisme.

Le CHRISTIANISME est la religion la plus répandue sur le globe, et celle qui compte le plus grand nombre d'adeptes. Né du sein du Judaïsme, il admet de plus que lui le *Nouveau Testament*. Indépendamment de la révélation de Moïse et des prophètes, les Chrétiens croient à la venue du Christ, à la rédemption des péchés et à la résurrection des morts. De siècle en siècle, le Christianisme s'est divisé en une infinité de systèmes ; on en distingue deux principaux, qui admettent eux-mêmes de nombreuses subdivisions :

I. *Chrétiens qui, outre la Bible, reconnaissent une autorité supérieure en matière de foi.*— Ils forment l'*Église latine* ou d'*Occident*, et l'*Église grecque* ou d'*Orient*.

Église latine ou d'Occident, *Catholiques romains* ou *papistes* ; reconnaissent pour chef le pape ; admettent l'autorité de la tradition et les décisions de l'Église assemblée en conciles œcuméniques : ils ont sept sacrements d'institution divine. L'Église catholique étend son empire sur presque toute la France, sur le royaume de Belgique et de Pologne, sur toute l'Italie, l'Espagne, le Portugal, sur la plus grande partie de l'Irlande et de l'Autriche, sur presque la moitié de la monarchie prussienne, de la Suisse et des puissances secondaires de la confédération germanique, et sur des fractions assez considérables de la Grande-Bretagne et de la Hollande. Il compte aussi de nombreux adhérents dans le nouveau monde.

Église grecque ou d'Orient. Les principaux points sur lesquels elle diffère de l'Église latine sont relatifs à la suprématie du pape, et au dogme qui fait procéder le Saint-Esprit du Fils. Les Orientaux se partagent en quatre communions principales, selon qu'ils adoptent ou rejettent une partie des sept premiers conciles œcuméniques qui ont été assemblés avant la scission des Églises d'Orient et d'Occident.

1° *Église grecque orthodoxe*. Admet tous les sept conciles, et reconnaît pour chef spirituel le patriarche de Constantinople. Elle embrasse presque tous les Grecs des empires russe et ottoman et des îles Ioniennes. On y compte plusieurs sectes dissidentes : les *Melchistes*, orthodoxes qui ne sont pas Grecs ; — les *Bogomiles*, qui se dispensent du travail et se livrent à tous les excès de la sensualité ; — les *Malakhans*, qui ont quelque analogie avec les Quakers ; — les *Philippons*, qui encouragent le suicide ; — les *Origénistes*, qui regardent comme dogme fondamental la mutilation dans les parties génitales, etc.

2° *Église chaldéenne* ou *nestorienne*, 429. Ne reconnaît que les deux premiers conciles œcuméniques, attribue deux personnes à Jésus-Christ, refuse de donner à la Vierge la qualité de mère de Dieu, et abhorre le culte des images. On trouve les Nestoriens en grand nombre dans l'Asie ottomane et dans la Perse. On nomme *Chrétiens de saint Thomas* ou *Grecs-unis*, les Nestoriens qui sont établis dans l'Inde. Depuis 1599, ils se sont réunis pour la plupart à l'Église latine, en conservant la communion sous les deux espèces et le mariage des prêtres.

3° *Église monophysite* ou *eutychéenne*. Ne reconnaît que les trois premiers conciles œcuméniques, et n'admet qu'une nature en Jésus-Christ. Elle se subdivise en trois autres Églises :

Jacobite, ainsi nommée au 6e siècle, de Jacob Baradaï, moine syrien ; a pour chef le patriarche d'Antioche ; a adopté le culte des saints et des images.

Copte, dont les croyants se nomment *Coptes* ou Chrétiens d'Égypte, de Nubie et d'Abyssinie ; a adopté le culte des images, admet conjointement la circoncision et le baptême, et célèbre le dimanche et une partie du samedi. Son chef réside au Caire, et prend le titre de patriarche d'Alexandrie et de Jérusalem.

Arménienne, à laquelle appartiennent presque tous les

Arméniens ; a peu de fêtes et rejette le culte des images ; a 4 patriarches.

4° *Église maronite*, ainsi nommée de Jean Maron, prêtre du 5e siècle, qui lui donna sa constitution. Les Maronites admettent les quatre premiers conciles œcuméniques ; ils vivent dans les montagnes du Liban et dans l'île de Chypre. Leur chef prend le titre de patriarche d'Antioche.

II. *Chrétiens qui, en matière de foi, ne reconnaissent d'autre autorité que celle de la Bible.* — On les divise en *Unitaires* ou *Antitrinitaires*, qui ne reconnaissent qu'une personne dans la Divinité, et *Trinitaires*, qui en admettent trois.

Unitaires. On appelle ainsi, en général, tous les Chrétiens qui nient la Trinité ; mais on comprend plus spécialement sous ce nom les *Unitaires proprement dits*, qui nient la divinité du Christ et sa préexistence.— Les *Ariens*, ainsi nommés d'Arius, qui soutiennent que le Fils et le Saint-Esprit sont subordonnés au Père ; leur doctrine a été condamnée par le premier concile de Nicée, 325. — Les *Sociniens*, appelés ainsi de Lellio Sozzini, noble siennois mort en 1562 ; ils se rapprochent beaucoup du système des Protestants, mais rejettent la Trinité et tous les mystères.

Trinitaires. Les Trinitaires reconnaissent la divinité éternelle de Jésus-Christ et du Saint-Esprit, et le dogme de la Trinité ; on les divise en trois classes principales : les *Protestants*, les *Anglicans* et les *Mystiques* ou *Enthousiastes*.

1° *Protestants*, sont ainsi nommés parce qu'à la diète de l'Empire tenue en 1529, ceux qui étaient attachés aux opinions des novateurs protestèrent contre toute loi qui défendrait des innovations en matière de religion ; ils adoptent la *Bible* comme ouvrage divin, rejettent toute autorité humaine en matière de foi, même celle des conciles ; n'admettent que deux sacrements, le baptême et l'eucharistie ; rejettent la transsubstantiation, le culte des images, la confession auriculaire, etc. On les divise en *Luthériens* et en *Zwingliens* ou *Calvinistes*.

Les *Luthériens*, ainsi nommés de Martin Luther, 1517, sont aussi appelés *Evangéliques* ou *adhérents de la confession d'Augsbourg*, d'après la fameuse *confession d'Augsbourg*, rédigée par Mélanchton, et présentée à Charles-Quint à la diète d'Augsbourg, 1530. Tout en rejetant la transsubstantiation, les Luthériens admettent la présence réelle, comme aussi, en rejetant le culte des images, ils souffrent que leurs églises en soient décorées. — Le Luthéranisme domine dans les monarchies prussienne, danoise et norwégiéno-suédoise, dans les royaumes de Hanovre, de Saxe et de Wurtemberg, et autres États de la confédération germanique, ainsi que dans les provinces baltiques de l'empire russe. V. LUTHERANISME.

Les *Zwingliens*, ainsi nommés de Zwingle, 1520, sont aussi appelés *Calvinistes*, du nom de Calvin, 1541 ; ils se donnent de préférence le nom de *Réformés* ; anciennement en France, on les appelait *Huguenots*. Ils rejettent la présence réelle et le culte des images. La Hollande, les cantons suisses de Berne, Zurich, Bâle et Genève ; en France, les départements du Gard, de l'Ardèche, de la Drôme, de Lot-et-Garonne, etc. ; la Hongrie, la Transylvanie, les États-Unis, etc., sont les pays où le Calvinisme a le plus d'adhérents. On distingue dans le Calvinisme plusieurs sectes particulières.

Les *Presbytériens*, régis en affaires ecclésiastiques par une espèce de pouvoir aristocratique résidant dans les synodes.—Les *Indépendants* ou *Congrégationalistes*, qui rejettent ce pouvoir, et chez lesquels chaque communauté exerce par elle-même le pouvoir ecclésiastique.— On appelait autrefois *Puritains* tous ceux qui, en 1565, rejetèrent la liturgie anglicane pour établir un culte plus pur. — On a vu en 1817, dans le duché de Nassau, commencer la fusion des deux Églises luthérienne et calviniste en une seule, sous le titre d'*Église évangélique*.

2° *Anglicans*, sont aussi nommés *Épiscopaux*, et forment la haute Église établie en Angleterre, depuis le règne d'Élisabeth ; l'Eglise anglicane a 39 articles calvinistes, une liturgie papiste et un clergé arminien. On appelle en Angleterre *Dissenters* ou *Non-Conformistes* tous ceux qui ne sont pas de l'Église anglicane.

3° *Mystiques* et *Enthousiastes*. On comprend sous ces dénominations, un grand nombre de sectes protestantes et anglicanes ; nous nous bornerons à citer les principales.

Les *Congrégationalistes* regardent chaque congrégation comme une partie de l'Eglise visible et militante. Ils sont très-nombreux en Écosse et aux États-Unis.

Les *Arminiens* ou *Remontrants*, sont ainsi nommés d'Arminius, 1600, qui combattit cette doctrine de Calvin : « Que de toute éternité, Dieu a prédestiné les hommes ; » et d'une remontrance qu'ils présentèrent aux états de Hollande en 1609.

Les *Mennonites*, nommés aussi *Baptistes*, ont beaucoup d'analogie avec les Quakers et les Frères Moraves. Ils ne reconnaissent aucune personne, aucune autorité pour juge en matière de doctrine. On les trouve surtout aux États-Unis, où ils forment près d'un 6e de la population.

Les *Quakers*, 647, dits aussi *Trembleurs*, n'admettent ni types, ni rites, ni sacrements. Quatre maximes fondamentales sont la base du Quakérisme : 1° l'autorité civile n'a aucun droit sur la croyance religieuse ; 2° les serments exigés par l'autorité civile sont illicites ; 3° la guerre est illicite ; 4° tout établissement pour salarier un clergé est illicite. Ces paisibles sectaires sont répandus surtout en Angleterre et dans les États-Unis.

Les *Frères Moraves* descendent de la secte des *Frères de Bohême et de Moravie* ; ils sont aussi appelés *Herrnhuters* de l'établissement qu'ils fondèrent en 1721 à Herrnhut, dans la haute Lusace. Ces sectaires, qui croient parvenir à la perfection par une lumière intérieure et une communication plus intime avec Dieu, sont très-répandus ; ils ont des établissements dans toutes les parties du monde. Leur chef-lieu général est Herrnhut, où réside le collége directeur, composé de 13 membres élus par le synode.

Les *Swedenborgiens* sont ainsi nommés de Swedenborg, leur fondateur, 1750. Leur doctrine repose sur trois articles fondamentaux : la divinité de Jésus-Christ, la sainteté des Écritures, la vie qui est charité. L'Angleterre est le pays où l'on trouve le plus de Swedenborgiens, surtout à Manchester, qui est pour ainsi dire leur métropole.

Les *Méthodistes* qu'on nomma ainsi à cause de la régularité et de la sévérité qu'ils affectaient dans leur conduite, eurent pour fondateur John Wesley, 1730, qui s'adjoignit Georges Whitefield en 1735. De là la division des Méthodistes en deux branches : les adhérents de Whitefield, qui admettent la prédestination, comme les Calvinistes ; et les adhérents de Wesley, qui ont adopté les principes des Arminiens.

Outre ces grandes divisions, le Christianisme compte un grand nombre de schismes et d'hérésies ; nous en faisons l'objet de deux articles particuliers. V. HÉRÉSIES, SCHISMES, SECTES ; voyez aussi CHRISTIANISME.

D'après Balbi, le Christianisme compte 260 millions de sectateurs, ainsi répartis :

Église latine.	139,000,000
Église grecque avec toutes ses branches.	62,000,000
Églises protestantes avec toutes leurs subdivisions.	59,000,000
	260,000,000

Le JUDAISME ou *Mosaïsme* est fondé tout entier sur l'Ancien Testament. Les Juifs ne reconnaissent qu'un seul Dieu, *Jehovah* : ils nient la divinité de Jésus-Christ, et n'admettent d'autre révélation que celle de Moïse et des prophètes. La religion juive fut une jusqu'à la captivité de Babylone; mais au retour, les Samaritains se séparèrent des Juifs proprement dits, et ils fondèrent à Garizim, av. J.-C. 435, un temple distinct de celui de Jérusalem. Depuis la dispersion des Juifs, 135, les rabbins composèrent, sous le nom de *Talmud*, un ouvrage destiné à contenir la loi orale et les traditions des Juifs. Cet ouvrage fut terminé en 500, et la plupart des Juifs l'adoptèrent comme la base de la foi. D'autres cependant refusèrent de l'accepter; de là la division des Juifs en deux sectes : les *Talmudistes* ou *Rabbinistes*, qui suivent le Talmud, et les *Caraïtes*, qui s'attachent à la lettre de la Bible. Quelques autres sectes, moins importantes, comme celle des *Réchabites*, des *Chasidim*, dits aussi *Juifs sauteurs* ou *Piétistes*, qui se sont formés dans l'Ukraine entre 1760 et 1765, divisent encore les Juifs modernes.

L'ISLAMISME, ou MAHOMÉTISME, fondé par Mahomet, prit naissance en Arabie vers l'an 611. Ses principaux préceptes sont : 1° la purification; 2° la prière; 3° le jeûne du mois de ramazan; 4° l'aumône légale; 5° enfin le pèlerinage à la Mecque. Son principal caractère est le fatalisme. L'Islamisme est divisé en un grand nombre de sectes; quelques docteurs musulmans ont dit que la religion des mages s'était divisée en 70 sectes, que le Judaïsme en compta 71, le Christianisme 72, et que l'Islamisme doit en renfermer 73, dont une seule conduira au salut. Les deux principales sectes qui partagent les musulmans sont : les *Sonnites*, qui admettent la succession des califes telle qu'elle a eu lieu, et les *Schyytes*, rejetant tous ceux qui ne se rangèrent pas sous l'étendard d'Ali. — Les Sonnites, qui occupent tout l'empire ottoman, l'Égypte, plusieurs parties de l'Afrique, l'Arabie et les îles de la mer des Indes, se subdivisent en 4 rites, nommés *Hanbalites*, *Schaféites*, *Malekites*, et *Hanefites*, du nom de leurs fondateurs, Hanbal, 850; Schaféi, 800; Malek, 790; et Abou-Hanifa, 760. Parmi les Schyytes, on distingue les *Nossairis*, les *Motonalis*, les *Ismaéliens*, les *Druses*, etc. — Il est encore deux sectes islamites que nous ne devons point passer sous silence : ce sont les *Yezidis*, que l'on trouve dans la Mésopotamie, et qui paraissent être un débris des sectes de mages, de Manichéens et de Sabéens; et les *Vahhabites*, nés dans l'Arabie vers le milieu du 18e siècle, et dont la doctrine est celle de l'Islamisme réduite à sa plus grande simplicité.

Le BRAHMANISME, religion de l'Indoustan, date de la plus haute antiquité. Elle reconnaît un être souverain, Parabrahma, qu'elle représente emblématiquement par un cercle dans un triangle. Cet être suprême n'agit que par l'intermédiaire de Brahma, Vischnou et Shiva, trinité divine qui ne forme qu'un seul Dieu. Quant aux attributs donnés à ces trois personnifications ou émanations de l'être suprême, Brahma est le soleil, le créateur, la puissance, le passé, la matière; Vischnou est l'eau, le conservateur, la sagesse, le présent, l'espace; Shiva est le feu, le destructeur, la justice, l'avenir, le temps. Trois sectes se sont formées, les *Brahmanites*, les *Vischnouchistes* et les *Sivaïstes*, qui ont presque entièrement oublié la divinité unitaire, et ne s'attachent plus qu'à l'une ou l'autre de ces manifestations subordonnées, dont elles ont fait l'objet d'un culte particulier. Le Brahmanisme admet la métempsycose et l'immortalité de l'âme; il est rempli de superstitions, dont quelques-unes sont révoltantes; nous n'en citerons qu'une : à la fête de Djaggernath, quand le char du Dieu traverse les rues, une foule de fanatiques se précipitent sous ses roues pesantes, croyant trouver dans cette mort une éternelle félicité.

Le BOUDDHISME, une des religions les plus répandues, est issu du Brahmanisme, peut-être même lui est-il antérieur. On ne saurait déterminer son origine d'une manière précise; les Thibétains seuls ont une douzaine de calculs différents sur la venue de Bouddha; le plus élevé le fait vivre l'an 2420 av. J.-C., et le plus faible l'an 665 av. J.-C. Abulfadhl, savant et impartial historien persan, qui a écrit sur l'Inde, place Bouddha 1336 ans av. J.-C. Le nombre moyen en faveur duquel parlent la plupart des calculs est l'an 1000 av. J.-C., et c'est probablement le terme le plus rapproché de la vérité. — La propagation du Bouddhisme fut très-rapide dans les derniers siècles av. J.-C. 200 ans av. J.-C., il avait pénétré en Chine; de là il vint, au 6e siècle, en Corée et au Japon. Il pénétra ensuite dans la petite Buckarie, le Thibet septentrional et la Mongolie, où il se confondit avec la doctrine de Zoroastre, mais de telle sorte qu'il en resta la base. L'écriture indienne, et, avec elle, les livres religieux, n'arrivèrent au Thibet que vers l'an 632. Dans l'Inde même, le Bouddhisme fut complétement détruit dans l'intervalle du 12e au 16e siècle. — Aujourd'hui la religion de Bouddha est répandue dans presque toutes les îles des Indes orientales, dans la plus grande partie de la Chine, dans la presqu'île orientale de l'Inde, dans le Thibet, la Mongolie et jusque dans l'empire russe, où l'on compte 330 à 400,000 Bouddhistes. — Le Bouddhisme est extrêmement remarquable par ses doctrines, qui se rapprochent beaucoup du Christianisme. Il enseigne que notre existence actuelle est imparfaite et sans réalité, et que l'on doit dégager son âme de ce monde périssable, pour lui donner entrée dans le monde immatériel et vrai où réside Bouddha, l'intelligence suprême, et qui est situé au-dessus de l'espace lumineux, dans une région éternelle et indestructible : c'est là qu'habitent les âmes déjà parvenues à l'état de Bouddha. Une vie vertueuse est, pour le Bouddhiste, le chemin de la félicité; un brillant paradis est le partage de la vertu, un enfer terrible attend le crime. La morale de cette religion est belle : — Tu ne tueras personne, dit-elle; — tu ne seras ni menteur, ni calomniateur; — tu ne jureras pas et ne parleras pas légèrement; — tu ne seras pas égoïste; — tu ne tromperas pas ni ne léseras les autres, car tous les hommes sont nos frères. Elle proscrit les sacrifices sanglants. — La Divinité est représentée, dans les livres bouddhistes, comme infinie, toute-puissante, douée de sagesse et de bonté, et telle qu'elle ne peut être honorée que par les bonnes œuvres et la méditation intellectuelle. Bouddha, né d'une vierge immaculée, reparaît toujours, par la métempsycose, dans le chef visible de la religion, le Dalaï-Lama du Thibet, leur grand pontife. — La constitution ecclésiastique des Bouddhistes et leur culte somptueux ont une analogie frappante avec la constitution et le culte de l'Église catholique romaine. Il n'entre pas dans notre cadre d'insister sur les détails du dalaï-

lamaïsme, par exemple sur ses *cloîtres*, dont le chiffre, dans la seule ville de Hlassa, résidence du Dalaï-Lama, et son district, s'élève à 30,000, et dont le plus grand nombre est réservé aux femmes ; sur la *crosse* du Dalaï-Lama ; sur le *rosaire*, sur le *culte des reliques*, sur les *cloches*, toutes institutions nées d'ailleurs en Asie.

La *religion de Confucius*, qui est la religion de l'État en Chine, reconnaît un Être suprême qui a des temples, mais point de prêtres, l'empereur seul remplissant les fonctions religieuses ; elle recommande surtout la piété filiale, le respect pour la vieillesse et le culte des morts.

La *religion de Sinto*, religion primitive du Japon, rend un culte à la vertu, reconnaît le dieu *Tien* (le ciel ou le soleil) et une foule d'esprits ou de dieux inférieurs, et divinise les grands hommes ; elle ordonne l'abstinence des viandes.

Les autres religions principales sont : le *Sabéisme*, le *Fétichisme*, le *culte des Esprits*, le *Magisme*, culte très-ancien qui admet un Être suprême, dont sont émanés deux principes, l'un bon, l'autre mauvais (V. ZOROASTRE) ; le *Nanekisme* ou *religion des Siks*, instituée par Nanek vers 1450, et qui est un mélange de Brahmanisme et d'Islamisme, etc.

Voici, d'après les principaux géographes, dans quelle proportion ces religions se partagent le globe :

	Malte-Brun.	Graberg.	Pinkerton.	Hassel.	Balbi.
Christianisme avec toutes ses branches..	228,000,000	256,000,000	255,000,000	232,000,000	260,000,000
Judaïsme.	5,000,000	5,000,000	5,000,000	3,930,000	4,000,000
Islamisme..	110,000,000	120,000,000	120,000,000	120,105,000	96,000,000
Brahmanisme.	60,000,000	60,000,000	60,000,000	111,333,000	60,000,000
Bouddhisme avec toutes ses branches. . .	150,000,000	150,000,000	180,000,000	315,977,000	170,000,000
Toutes les autres religions.	100,000,000	115,000,000	100,000,000	154,490,000	147,000,000
Totaux.	653,000,000	686,000,000	700,000,000	938,421,000	739,000,000

RELIGION (Guerres de). On désigne ordinairement ainsi les trois guerres qui eurent lieu au 16e siècle entre les catholiques et les protestants, et furent terminées, la première, par la paix de Saint-Germain, 1570, et qui avait commencé en 1562 ; la deuxième, par la paix de Beaulieu, 1576 ; et la troisième, par la soumission de Paris, 1594, et par l'édit de Nantes, 1598. Il y eut plusieurs trêves pendant ces guerres, savoir : pour la première, en 1563 (édit d'Amboise), en 1568 (édit de Longjumeau) ; pour la deuxième, 1574 (trêve de la Rochelle) ; pour la troisième, 1580 (trêve de Poitiers), et 1583 (trêve de Fleix). On emploie encore ce terme pour désigner les guerres de 1621 et de 1625-1629 sous Louis XIII, ainsi que celle des Cévennes après la révocation de l'édit de Nantes, 1685.

RELY (J. de), né à Arras, 1430, mort, 1499, fut successivement chancelier et archidiacre de Notre-Dame, professeur de théologie, recteur de l'université, docteur en Sorbonne, député du clergé de Paris aux États de Tours, 1483, aumônier de Charles VIII, négociateur près du pape Alexandre VI et enfin évêque d'Angers. Il rédigea, 1465, les remontrances du parlement à Louis XI pour le maintien de la pragmatique sanction et présenta à Charles VIII le résultat des délibérations des États en 1484. Il corrigea la traduction des *Livres historiaux de la Bible* de Guyard de Moulins, Paris, 1495.

REMACLE (Saint) ou *Rimail*, d'Aquitaine, évêque de Tongres, 650 ; fondateur du monastère de Stavelo, 661 ; mort, 675 ; est fêté le 3 septembre.

REMBRANDT (Paul), grand peintre de l'école hollandaise, né à Leyde, 1606, mort à Amsterdam, 1674 ; était remarquable par la vigueur d'expression qu'il donnait à ses tableaux, qui, vus de près, sont comme raboteux, et vus de loin produisent un effet prodigieux. Une de ses principales productions est *Tobie et sa famille*. Il faisait parfaitement le portrait. Il était aussi un habile graveur.

REMI, ancien peuple de la Gaule, dans la seconde Belgique, à l'ouest des *Viromandui* et des *Suessiones*, était avant César un des plus considérables de la Gaule. Son territoire comprenait à peu près le département de l'Aube et le sud de celui de l'Aisne. Le chef-lieu était *Remi* ou *Durocorturum* (aujourd'hui Reims). V. REIMS.

REMI (Saint), archevêque de Reims, né vers l'an 439, mort en 533 ; fut élevé sur le siége épiscopal de Reims en 461, à l'âge de 22 ans. Ce fut lui qui baptisa en 496 le roi Clovis avec un grand nombre de Francs.

REMI (Saint), archevêque de Lyon, 852, figura aux conciles de Valence, 855, de Châlons-sur-Saône, 875 et 875, et obtint de Lothaire Ier et de Charles le Chauve divers priviléges utiles à son Eglise. Il est fêté le 28 octobre. — Un autre saint Remi, frère utérin de Pepin le Bref, fut archevêque de Rouen au 8e siècle et mourut en 771. Sa fête a lieu le 19 janvier et le 15 mai.

REMIREMONT, *Avendi Castrum*, chef-lieu d'arrondissement (Vosges), à 24 kil. sud-est d'Épinal, sur la rive gauche de la Moselle ; 5,053 habitants. L'abbaye de Remiremont fut fondée en 620, détruite au 10e siècle et rebâtie par Anne de Lorraine, 1752. Les chanoinesses du chapitre de cette abbaye étaient princesses d'Empire.

RÉMUSAT (J.-P.-Abel), philologue, né à Paris, 1788, mort, 1832, fut reçu médecin, apprit le chinois, le thibétain, le mantchou, professa le chinois au collége de France, 1814 ; fut reçu à l'Académie des Inscriptions, 1816 ; rédigea le *Journal des Savants*, 1818 ; contribua à la fondation de la Société asiatique de Paris, 1822 ; en devint le secrétaire et fut nommé conservateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque royale. Il fit un

grand nombre d'articles et de dissertations sur la philologie, la littérature et l'histoire des Chinois, des traductions de cette langue en français, entre autres celle de l'*Invariable milieu*, 1814; du *Livre des récompenses et des peines*, 1816; des *Deux Cousines*, 1826; des *Mélanges asiatiques*, 1825-1828, etc., etc.

RÉMUSAT (Comtesse de), nièce du comte de Vergennes, ministre sous Louis XVI, née, 1780, morte, 1821, avait épousé M. de Rémusat, qui devint chambellan de Napoléon. Elle fut attachée à l'impératrice Joséphine comme dame du palais. Elle composa un *Essai sur l'éducation des femmes*, publié par son fils Charles de Rémusat, 1825.

RENAISSANCE. On désigne sous le nom de renaissance l'époque de résurrection des lettres et des arts que la chute de l'empire romain et de celui de Charlemagne avaient ensevelis sous leurs ruines, 400-829. Durant cet oubli complet de ce qui fit la gloire de l'Inde, de l'Égypte et de l'ancienne Grèce, ceux qui étaient restés fidèles au culte des beaux-arts ne trouvèrent de refuge contre la barbarie que dans l'ancienne Byzance, qui, la dernière, conserva encore quelques traces de leur ancienne perfection. Chassés par le sabre de Mahomet II, qui anéantit l'empire grec sous son joug, 1453, les artistes se réfugièrent en Italie, et Laurent de Médicis, le Magnifique, les prit sous son glorieux patronage. Ce fut, en effet, la renaissance des arts; car ce fut aussi l'époque des Léonard de Vinci, des Pérugin, des Michel-Ange, des Titien, des Raphaël. En France, on en fixe l'époque aux règnes de François Ier et de Henri II, 1515-1547.

RENAU D'ELIÇAGARAY (Bernard), ingénieur et officier de marine, né dans le Béarn, 1652, mort, 1719, est l'auteur d'un mode nouveau de construction maritime; bombarda Alger, 1680, à l'aide de galiotes à bombes de son invention; coopéra au siége de Gênes, joignit Vauban en Flandre, 1681; dirigea les siéges de Philippsbourg, Manheim, Frankenthal, 1682; fit avec Louis XIV les siéges de Mons, de Namur; sauva Saint-Malo et trente vaisseaux du désastre de la Hogue; fut envoyé en Amérique pour y organiser des chantiers et pourvoir à la sûreté des colonies françaises, 1696; puis en Espagne pour inspecter et réparer les places fortes; sauva des mains des Anglais les galions réfugiés à Vigo, et fit sans succès le siége de Gibraltar, 1704. Il fit une *Théorie de la manœuvre des vaisseaux*, 1689.

RENAUD ou REGNAULD (Valère), *Valerius Reginaldus*, jésuite, né, 1540, mort, 1623, fut professeur de philosophie et de théologie à Bordeaux, Pont-à-Mousson et Paris. On a de lui : *Praxis fori pœnitentialis ad directionem confessarii*, Lyon, 1610, Cologne, 1622, etc.

RENAUDOT (Théophraste), médecin, né à Loudun, 1584, mort, 1653, fondateur de la *Gazette de France*, 1634, qu'il rédigea jusqu'à sa mort. Il avait les titres de commissaire général des pauvres du royaume, de maître général du bureau d'adresse, tenait une maison de prêt dans le genre des monts-de-piété et débitait des remèdes secrets. Il a donné la *Continuation du Mercure français* de 1635 et plusieurs ouvrages biographiques.

RENAUDOT (Eusèbe), petit-fils de Théophraste, naquit à Paris, 1646, mourut, 1720. Il s'adonna à l'étude de la théologie, de l'histoire, des langues orientales, entra dans les ordres, devint membre de l'Académie française, de celle des Inscriptions, de celle *Della Crusca*, et laissa une belle bibliothèque de manuscrits orientaux et plusieurs ouvrages savants, tels que : *Liturgiarum orientalium collectio*, 1716; *la Perpétuité de la foi de l'Église touchant l'eucharistie*, 1711; *sur les Sacrements*, 1715.

RENAZZI (Philippe-Marie), né à Rome, 1747, mort le 29 juin 1808, professa pendant 34 ans la jurisprudence criminelle, développant et commentant avec un art admirable ses *Éléments de droit naturel*, publiés à Rome, 1773. Il mourut à l'époque où il se préparait à enrichir son ouvrage d'additions importantes sur les sourds-muets de naissance, sur la peine de mort, etc. Il traitait avec un égal mérite la poésie latine et italienne, les discours académiques, etc. Membre de plusieurs académies nationales et étrangères, il était en rapport avec presque tous les savants de l'Europe. L'empereur d'Allemagne lui avait fait offrir la première chaire de jurisprudence à l'université de Pavie; Catherine II l'avait appelé à Saint-Pétersbourg, pour la rédaction de son code criminel; Napoléon l'avait nommé, en 1805, professeur de droit criminel à l'université de Bologne; Renazzi refusa tout par attachement pour son pays. Pie VII lui accorda des lettres de noblesse. Ses ouvrages imprimés sont : *Index conclusionum quæ continentur in decisionibus sanctæ Rotæ*, etc., Rome, 1767, etc.

RENÉ d'Anjou, *dit le bon roi René*, né au château d'Angers, 1408, 2e fils de Louis II, duc d'Anjou, comte de Provence et roi titulaire de Naples, fut élevé par le cardinal de Bar, son oncle maternel, qui lui laissa le duché de Bar, 1430, et lui fit épouser Isabelle, héritière du duché de Lorraine. Ce mariage le rendit duc de Lorraine, 1431. Antoine de Vaudemont, frère du dernier duc, lui disputa ce titre, le battit, et le retint en captivité pendant 5 ans (1431-1436). A la mort de Louis III d'Anjou, son frère, René hérita des biens de ce prince, comprenant l'Anjou et la Provence, ainsi que de ses droits au trône de Naples, 1434. Reconnu par la nation, 1438, il régna plusieurs années; mais trahi par ses généraux, il fut obligé de fuir devant Alphonse d'Aragon, 1442; il retourna en Lorraine, et à la mort de sa femme, 1452, il céda ce duché à Jean, son fils aîné, et alla vivre en Anjou; dépouillé de ce duché par Louis XI, sous le prétexte qu'un de ses fils était entré dans la ligue du bien public, il se retira dans son comté de Provence, 1473, et y mourut, 1480, laissant la Provence et ses droits sur Naples à Charles du Maine, son petit-neveu.

RENÉ II, duc de Lorraine, fils de Ferry II, comte de Vaudemont, et d'Yolande d'Anjou, fille de René Ier, né, 1451, mort, 1508, devint, 1473, duc de Lorraine, comme héritier de sa mère, qui elle-même l'était devenue de René Ier, par la mort de son frère Jean, et de son neveu Nicolas, fils de Jean. Chassé de la Lorraine par Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, qui lui contestait ses droits, il se réfugia en Suisse; mais après les défaites de celui-ci à Granson et à Morat, il revint attaquer le duc de Bourgogne devant Nancy, où ce prince fut tué, 1477. A la mort de Charles du Maine, René fit de vaines tentatives pour s'emparer de la Provence, 1481. Il mourut, 1508. Il avait établi par son testament la loi salique en Lorraine.

RENÉE DE FRANCE, 2e fille de Louis XII, épouse d'Hercule II, duc de Ferrare, 1528, protégea le luthéranisme, donna asile à Calvin, revint en France, 1560; se fixa à Montargis, où elle se déclara protestante, et mourut, 1575.

RENNEL, maison illustre et ancienne, établie en Lorraine depuis plus de deux siècles, et qui subsistait auparavant en Picardie. On n'en connaît les membres que depuis Guillaume qui suit : 1°Guillaume de Rennel, chevalier, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances de Louis XI, roi de France, mourut à Boulogne-

sur-Mer. — 2° Jean de Rennel, son fils, chevalier, capitaine d'une compagnie entretenue pour la garde de Boulogne-sur-Mer, fit son testament le 10 juin 1530. — 3° Bonaventure de Rennel, fils du précédent, fut amené à la cour de Lorraine par le père Bonaventure, son oncle. Il y fut reçu page du duc Antoine; entra au service du comte de Vaudemont; fut successivement conseiller, gentilhomme de la chambre, contrôleur général des finances et chancelier. Il passa au service du grand-duc Charles, dont il devint secrétaire d'État, 1552. Il fut seigneur des fiefs de la Grande-Besange et de Rozières, des terres de Saint-Martin et Létricourt. Il mourut à Nancy, le 16 mars 1584. — 4° Balthazar de Rennel, son fils, chevalier, seigneur de Brin, de Jarville, de Saint-Germain et du fief de la Grande-Besange, fut écuyer d'écurie du prince Philippe-Emmanuel de Lorraine, passa ensuite au service des ducs de Lorraine, et fut fait conseiller d'État par le grand-duc Charles, et président de Lorraine par le duc Henri. Il fut inhumé le 16 novembre 1637, à l'âge de 83 ans, dans la chapelle qu'il avait fait construire dans l'église des Minimes de Nancy. — 5° Balthazar de Rennel, né, 1593, fils du précédent, chevalier, seigneur de Jarville et d'Audilly, conseiller d'État du duc Charles IV, décéda le 2 novembre 1658. — 6° François de Rennel, fils de Balthazar II, né 1626, mort à Nancy le 21 février 1687, était chevalier, seigneur de Jarville, d'Audilly, de Mehoncourt, de Francouville, de Landecourt, d'Ancy, d'Erbamont et de Cercourt, conseiller d'État du duc Charles IV. — 7° Dieudonné-Joseph-Balthazar de Rennel, fils du précédent, né, 1655, mort le 24 février 1726, était chevalier, seigneur de Mehoncourt, d'Erbamont et de Cercourt, conseiller d'État de Léopold Ier, et premier président de la chambre des comptes de Lorraine. — 8° Et Nicolas-François, comte de Rennel, fils de Dieudonné, chevalier, seigneur de Mehoncourt, secrétaire d'État du duc de Lorraine, qualifié comte du Saint-Empire, conformément à la clause énoncée au diplôme accordé le 30 mai 1544, à Nicolas de l'Escut, par l'empereur Charles-Quint. Il obtint ce titre le 31 août 1730, pour lui et ses enfants mâles.

RENNEL (Le major J.), officier anglais, né dans le Devonshire, 1742, mort, 1830, fut longtemps ingénieur dans l'Inde, revint en Angleterre, 1782; publia d'importants travaux sur la géographie et fut reçu membre de la société royale. On a de lui: *Explication du système géographique d'Hérodote*, 1800; des *Observations sur la topographie de la plaine de Troie*, 1814, etc.

RENNES, *Condate*, *Redones*, chef-lieu du département d'Ille-et-Vilaine, au confluent des deux rivières de ce nom, à 346 kil. sud-ouest de Paris; 35,552 habitants. Cette ville était la capitale de la Bretagne et portait le titre de comté. Elle fut réunie à la France par le mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII. Elle soutint, contre les Anglais, un siége que fit lever du Guesclin, 1356. Henri II y fonda un parlement devenu célèbre par son indépendance, 1553. Elle est la patrie de la Bletterie, Poullain de Sainte-Foix, Lobineau, Tournemine, la Chalotais, le maréchal de Retz, Vauban, Ginguené, Amaury-Duval, Lanjuinais et Carré.

RENNEVILLE (Constantin de), né à Caen, 1650, occupa plusieurs emplois sous Chamillard, fut accusé d'espionnage au service de l'étranger, et enfermé comme tel à la Bastille, 1702 à 1713; fut exilé et se retira en Angleterre. On a de lui un *Recueil de voyages aux Indes orientales*, 1702; une *Histoire de la Bastille*, 1715.

RENNEVILLE (Madame de), auteur, née en 1771, morte en 1822, publia plusieurs ouvrages pour l'éducation de la jeunesse, entre autres: *Lucile, ou la bonne Fille*, 1808; *Contes à ma petite fille*, 1817; *les jeunes Personnes*, 1822, etc.

RENNIE (J.), mécanicien, né dans le comté d'East-Lothian (Ecosse), 1761, mort, 1822, fit de grands travaux, entre autres: la jetée ou breakwater de Plymouth; le pont en fer de Southwark; le pont de Waterloo, à Londres; les docks de Londres; le canal de Lancastre; les arsenaux royaux de Portsmouth, Chatam, Sheerness.

RENOU (Antoine), peintre, né en 1731, mort en 1806, fut secrétaire perpétuel de l'Académie de peinture. Parmi ses tableaux, on remarque: *Jésus au milieu des docteurs*; *une Aurore*; *Agrippine débarquant à Brindes, l'urne de Germanicus à la main*, etc. Il a traduit en vers français le poëme latin de Dufresnoy sur la peinture.

RENTE. Ce mot se dit ordinairement de tout ce qu'on paye annuellement, comme prix ou intérêt d'un fonds ou d'un capital aliéné, cédé ou affermé. — Dans un sens absolu on désigne sous le même nom la rente constituée par un État et annuellement fournie par lui pour les intérêts des emprunts publics. C'est la stipulation pour intérêts de ces sortes de prêts d'argent à un gouvernement, l'amortissement de cette rente, sa réduction ou la conversion des titres des créanciers d'un État, rapportant un intérêt moindre ou des modes de payement plus ou moins commodes pour eux, qui occupent une si grande place dans l'histoire, et offrent aux yeux de l'observateur les problèmes les plus curieux de la finance et de l'économie politique. Chez les Romains, le loyer de l'argent eut l'importance politique la plus haute; les premières pages de leur histoire sont remplies des querelles des débiteurs et des créanciers, et ce fut le taux de la rente qui fut la cause de la retraite du peuple sur le mont Sacré et de l'origine des magistrats chargés de veiller à la défense de ses droits, les tribuns, 493 av. J.-C. Cependant il n'y eut d'abord aucune loi qui réglât le taux de la rente; le second des Brutus, qui dirigea ce mouvement, prêtait lui-même aux Salaminiens à 48 pour cent; et quoique, pour leur plaire, ces nouveaux magistrats eussent proposé et fait accepter des lois contre l'usure, les Romains se livrèrent toujours sans mesure à leur penchant pour l'avarice et la cupidité, et le vieux Caton, malgré l'austérité qu'il affectait dans ses mœurs, n'était encore qu'un usurier, 210-147. Sous Auguste, 31, et sous les princes ses successeurs, on vit s'établir un droit plus conforme à la nature des choses; la loi romaine permit la stipulation des intérêts, et l'usure tomba presque entièrement. Depuis l'établissement du christianisme, le prêt à intérêt fut d'abord déclaré par l'Eglise usuraire dans tous les cas; et deux conciles, l'un tenu à Milan, l'autre à Bordeaux, décidèrent que tout ce qui, de soi, ne rapportait pas de fruits, ne pouvait être l'objet d'une constitution de rente. En 1254, saint Louis défendit par une ordonnance les stipulations de rentes non-seulement aux chrétiens, mais même aux juifs. Le pape Martin V est le premier qui ait transigé avec les intérêts, et modifié cette législation gênante en approuvant par une extravagante, 1425, la stipulation des rentes pour prêt d'argent « pourvu que le créancier de la rente constituée fût censé devenir propriétaire du fonds qui lui était hypothéqué pour sa garantie jusqu'à concurrence d'une portion en rapport avec le capital prêté. » Mais ces concessions furent bientôt insuffisantes, car Pie V se vit obligé de publier deux bulles, 1569-1570, dans lesquelles il déclare illégitime tout prêt d'argent fait à des personnes qui ne possédaient

pas de terres. Le Coran défend très-expressément tout prêt d'argent à intérêt, et cette prohibition du prophète est encore aujourd'hui très-religieusement observée par les bons croyants. Toutes ces prohibitions ridicules n'eurent qu'une seule et même cause, l'ignorance profonde dans laquelle demeurèrent bien longtemps les peuples, et sur les vrais principes de l'économie politique et sur les intérêts les plus chers du commerce. En France, les rentes, dont la nature et la forme variaient à l'infini, doivent leur origine à François Ier, qui, voulant rentrer dans le Milanais, 1521, ne trouva pas de moyen plus prompt ni de plus contraire aux traitants que d'aliéner au prévôt des marchands et aux échevins de la ville de Paris la somme de 16,666 livres de rente annuelle et perpétuelle à prendre sur les fermes du bétail à pied fourché et sur le vin vendu dans la ville de Paris, avec faculté au prévôt des marchands de revendre ces rentes aux particuliers qui se présenteraient pour en acquérir. Et peu de temps après, lorsque Charles Quint entra en Provence, les bourgeois de Paris portèrent volontairement eux-mêmes et de leur propre mouvement, tout leur argent au prévôt des marchands, espérant que, comme il l'avait fait en 1522, le roi leur constituerait des rentes; ce qui leur fut accordé en effet, et cette seconde aliénation fut de 8,333 livres de rente à prendre sur le poisson de mer et sur le vin vendu en détail dans le quartier des Halles de Paris. Depuis, il y eut un très-grand nombre d'aliénations sur les aides et gabelles et sur les autres impositions. Un arrêt du conseil d'état du roi, du 31 août 1719, supprima toutes les rentes perpétuelles sur l'Hôtel de Ville de Paris et en ordonna le remboursement; mais elles furent remises, 1721; et la police de ces rentes, dont les contrats se faisaient sous les noms et la signature du prévôt des marchands et des échevins, était de la juridiction de l'Hôtel de Ville. Quant au taux de l'argent, qui avant Charles IX était au denier dix, c'est-à-dire à 10 pour cent, il fut réduit par ce prince au denier douze, 1562; par Henri IV au denier seize, 1599; par Louis XIII au denier dix-huit, 1628; et enfin par Louis XIV au denier vingt, c'est-à-dire à 5 pour cent, 1673. En 1720, le régent, pour venir en aide au désastreux système de Law, porta le taux de la rente à 2 pour cent pour forcer les capitaux à entrer dans la spéculation, mais son édit ne fut pas même enregistré par le parlement, et quoi qu'on ait pu faire depuis pour réduire le taux de l'argent, on est constamment revenu au chiffre posé par Louis XIV. En 1789, la faculté du rachat des rentes foncières fut décrétée et la loi du 4 août de la même année convertit les rentes seigneuriales en rentes foncières et partant rachetables, et, en 1792, on abolit, sans indemnité aucune, toutes celles dont l'origine était purement féodale, en conservant toutefois celles qui avaient pour cause une concession primitive de fonds; enfin en 1793 la spoliation fut complète et la Convention éteignit sans distinction toutes les rentes d'origine seigneuriale. Aujourd'hui le droit nouveau, basé sur les vrais principes de l'économie politique permet la stipulation d'une rente pour le prêt d'argent, et n'admet plus que deux espèces de rentes : celle assez improprement appelée *perpétuelle*, car elle est rachetable; et la rente *viagère*, dont la durée est bornée à la vie d'une ou de plusieurs personnes. Elles ont toutes deux un caractère purement mobilier. Les lois de 1817 et 1818 constituèrent le crédit de la France sur ses bases actuelles. Ces lois, en émettant des rentes, ne font mention d'aucune espèce de capital, qui du reste n'existe pas, et l'État se libère loyalement envers ses créanciers en leur payant exactement l'annuité de la rente, qui, par le fait, est le seul objet du contrat. Ainsi donc, toutes les fois que l'État agite la question du remboursement, il n'a rien autre chose en vue que de placer ses créanciers, que cette menace effraye, dans l'alternative ou de consentir à la conversion de leurs titres en des titres nouveaux rapportant un moindre intérêt, ou à recevoir ce remboursement dont il les menace et que raisonnablement il ne peut pas leur faire. Mais par le fait de cette menace la rente éprouve une baisse plus ou moins forte, et c'est toujours le moment que le gouvernement choisit pour racheter ses coupons et amortir sa dette. Dans cette hypothèse l'option de ce dernier n'est pas douteuse; car, si l'opération a lieu dans un moment opportun, si elle est habilement conduite, le créancier, qui se trouve nécessairement dans l'impossibilité de trouver le placement de ses fonds à un loyer convenable, accepte les propositions du gouvernement qui, du reste, est encore pour lui le débiteur le plus solide. En Angleterre, le mode suivi dans les emprunts est bien différent de celui que nous avons adopté : ce qu'on y vend, c'est le capital; ce que nous vendons, c'est la rente. On en trouvera du reste la preuve, et dans les lois de 1817 et 1818, et dans les procès-verbaux d'adjudication des emprunts qu'elles autorisent; lois qui, comme nous l'avons dit, forment les bases constitutives de notre nouveau crédit public.

REPAS. Les Grecs ne faisaient communément qu'un repas par jour et sur le soir. Dans les temps héroïques, on ne connut pas d'autres viandes que le bœuf et le mouton, qu'on faisait rôtir sur des charbons. Les Lacédémoniens ne prenaient jamais de repas en particulier, et Lycurgue, 884 av. J.-C., voulant déraciner l'amour des richesses du cœur de ses concitoyens, ordonna que tous, sans distinction, rois, magistrats, sénateurs, riches et pauvres, mangeraient ensemble les mêmes viandes qui étaient réglées par ses lois. Ces repas communs s'appelaient, selon Plutarque, φειδίτια. Les salles communes destinées à ces sortes de repas étaient de quinze personnes : il y en avait pour les enfants, pour les jeunes gens et pour les hommes faits; les femmes et les filles mangeaient seules dans leurs maisons. On ne pouvait se dispenser de se trouver aux repas publics, et ceux qui y manquaient sans avoir les raisons prescrites par les lois étaient punis. Il était d'usage dans ces repas de servir de la viande de porc et quelquefois du gibier aux jeunes gens; quant aux vieillards, qui ne faisaient plus d'exercices violents, ils se contentaient de quelques plats de légumes, du fromage et du *jus nigrum, sauce noire*, qu'ils préféraient à tous les ragoûts. On y était assis sur des bancs, car l'usage des lits fut toujours inconnu à Lacédémone, et tous se retiraient sans lumière, quelque obscure que fût la nuit et quelque éloignées que fussent leurs demeures, afin, dit Xénophon, qu'ils apprissent à marcher sans crainte dans les ténèbres. Il y avait bien chez eux certains grands repas, soit aux noces de leurs filles, soit à certains jours de fête où se célébrait quelque grande victoire, dans lesquels on leur servait plusieurs sortes de gibier, de la volaille, de la pâtisserie faite avec de l'huile et du miel, et où ils buvaient du vin pur; mais tout cela se faisait avec la plus grande sobriété. Il y avait des repas publics et des repas particuliers à Athènes. Les premiers n'étaient pas communs à tous les citoyens, comme à Lacédémone; c'était au contraire un honneur singulier que d'y être admis; ils se faisaient dans un vaste édifice appelé Prytanée; on y servait tous les jours, aux dépens de la république, plusieurs tables où l'on ne recevait que ceux à qui ce privilége était accordé en récompense des services par eux rendus à la patrie; on y admettait également les enfants de ceux qui

étaient morts au service de la république. Le repas ordinaire consistait en un morceau de pain, une portion de chair de porc, un plat de bouillie ou de légumes ; les jours de fête on ajoutait au pain commun un autre petit pain, deux œufs, un morceau de fromage, des figues sèches et un gâteau ; chacun y recevait une mesure de vin fixée par les lois. Les repas particuliers furent aussi très-simples et très-frugals à Athènes, et du temps même de Solon, 600, les Athéniens ne se nourrissaient encore que de légumes et de fruits secs, ce qui explique le silence de ce législateur sur les excès de la table. Mais peu après, lorsque les Athéniens eurent étendu leurs conquêtes en Asie, 450, et qu'enrichis des dépouilles des Asiatiques ils en eurent pris les mœurs, alors ils se livrèrent à leur penchant pour les plaisirs et la bonne chère : on ne vit plus que festins et que spectacles, on raffina tout et l'on donna dans tous les excès. On fit alors des lois somptuaires, mais elles furent mal exécutées. On nomma des magistrats, *σινόπται*, pour réprimer l'ivrognerie, défaut dominant des Athéniens et en général des Grecs, qui bientôt, 400, établirent même des prix pour ceux qui passeraient mieux la nuit à boire, ce que les Latins appelèrent *pergrœcari*. En effet, les Athéniens ne furent bientôt plus en reste avec l'Asie en débauche et en somptuosité. Dans les premiers temps de la république, 509, les Romains ne chantaient à table, où s'observait la plus grande frugalité, que les louanges des dieux et celles des grands hommes, au son de la flûte ; dans la suite on y ajouta la lyre ; mais depuis qu'ils eurent vaincu les Asiatiques, 170, on y introduisit, avec tout ce que le luxe pouvait fournir de plus exquis, les bouffons, les farceurs, les joueurs d'instruments, les danseuses, les pantomimes ; et quoique les repas eussent fini et commencé par des prières aux dieux, on y chantait et des airs lascifs et des chansons obscènes. Les convives, après s'être parfumés d'essences, prenaient des couronnes de fleurs ou de lierre, qu'ils prétendaient avoir la propriété d'empêcher les fumées du vin, et les gardaient pendant tout le repas : leurs esclaves, vêtus et ceints de serviettes blanches, étaient couronnés de fleurs comme les convives. On y servait avec une profusion inouïe les mets les plus exquis et les vins les plus renommés de la Grèce et de l'Italie. Comme on n'y admettait que des femmes sans honneur et sans pudeur, les convives ne mettaient point de bornes à la licence, et ils se livraient à la débauche la plus outrée. On y buvait jusqu'à la lie ; on y versait le vin sur le plancher. Enfin, pour pousser l'excès jusqu'à ses dernières limites, un vin fin et léger qu'ils prenaient à la fin du repas, en les faisant vomir, les mettait à même de recommencer comme s'ils n'eussent encore ni bu ni mangé. Cette coutume basse et indigne était assez commune vers la fin de la république, 31, et elle le devint encore bien plus sous les empereurs. L'histoire a conservé comme un souvenir de l'intempérance la plus abjecte, l'empereur Vitellius, 48 de notre ère, qui aimait à se donner en spectacle en s'enivrant avec les plus dégoûtants convives et en se livrant avec eux aux plus infâmes débauches ; dans l'un des banquets fameux de cet empereur obscène on compta, avec 2,000 plats de poissons, plus de 7,000 pièces de gibier. En France, on retrouve chez les Francs et les Gaulois la frugalité primitive des Grecs et des Romains, et elle y fut observée longtemps. Nous voyons, en effet, par deux chartes, l'une de 1107, l'autre de 1134, que Galon et Étienne, tous deux évêques de Paris, n'unissaient le prieuré de Saint-Éloi et l'abbaye de Saint-Maur qu'à la condition qu'aux fêtes de saint Paul et de saint Éloi ils donneraient un grand repas au chapitre dans le réfectoire de Notre-Dame ; et ces deux grands repas consistaient, l'un, en six écus et une obole, huit moutons et deux setiers et demi de froment ; et l'autre, en trois écus, six pourceaux et deux muids et demi de vin. Sous Louis XII, 1498, on dinait encore à huit heures du matin, et ce ne fut que pour plaire à sa seconde femme que le monarque, changeant de régime, ne dîna plus qu'à midi et se coucha souvent à minuit au lieu de se coucher à six heures du soir. Cependant cette nouveauté ne fit pas fortune, car à sa mort, 1515, on dînait à la cour à six heures, on soupait à cinq heures et l'on se couchait à neuf. Sous Henri IV et Louis XIV, 1589-1700, on dinait à la cour à onze heures du matin, et l'on y fut toujours assez sobre. Ce ne fut guère qu'avec la régence et Louis XV, 1715-1774, qu'on vit naître en France le luxe des repas et tous les raffinements de l'ancienne Grèce et de Rome.

REPNIN (Nicolas **VASILIEVITCH**, prince), général russe, né en 1734, mort en 1801, servit dans la guerre de sept ans ; fut envoyé en Pologne pour seconder l'élection de Stanislas Poniatowski, 1764 ; resta dans ce pays comme ambassadeur ; y fomenta l'anarchie et la discorde jusqu'à son départ, 1768 ; fut ensuite ambassadeur à Constantinople ; signa, comme médiateur, la paix de Teschen, 1779 ; battit les Turcs, 1789-1790-1791 ; forma le blocus d'Ismaïl, et signa les préliminaires de Galacz. Rappelé en Russie, il devint le centre d'une société de mécontents, dont la plupart furent envoyés en Sibérie. Il fut néanmoins nommé gouverneur de la Lithuanie, et plus tard commandant de l'armée russe dirigée sur la Pologne. Remplacé dans cette mission par Souvarow, il fut envoyé comme ambassadeur en Pologne, et détermina Poniatowski à l'abdication. Paul Ier le nomma feld-maréchal et l'envoya en Prusse pour proposer au roi d'entrer dans la deuxième coalition contre la France ; il échoua et tomba en disgrâce. Partisan des idées mystiques de Martinès Pascalis, il établit à Moscou un club de martinistes.

RÉPUBLIQUE. On donne ce nom à un État dont la constitution est démocratique et dans lequel le peuple, soit immédiatement, soit par des délégués, gouverne par lui-même. (V. **ÉTATS-UNIS, GRÈCE, ROME.**) En France, la république fut proclamée le 21 septembre 1792 et finit à l'avénement de Napoléon Bonaparte à l'empire, 1804. V. **FRANCE.**

REQUESENS (S. de Zuniga y), grand commandeur de Castille, fut le guide de don Juan d'Autriche dans la guerre contre les Maures des Alpujarres, 1568-1569 ; le suivit dans la campagne navale de Lépante, 1572 ; gouverna successivement le Milanais et les Pays-Bas, 1573. Battu sur mer à Reimerswaale, il vainquit Louis de Nassau sur terre à Moor, près de Nimègue, 1574 ; assiégea vainement Leyde, 1575, et mourut de maladie pendant le siége de Zirikzée, 1576.

RESENDE (Lucius-André), dominicain portugais, né à Évora, 1498, mort, 1573, fonda plusieurs écoles, en dirigea lui-même une d'où sortirent de grands savants ; fut nommé gouverneur des infants de Portugal, fils du roi Jean III, et fit un grand nombre d'ouvrages, entre autres : *de Verborum conjugatione*, Lisbonne, 1550 ; *Antiquitates Lusitaniæ*, 1593, etc.

RESENIUS (Pierre), professeur de morale et de jurisprudence à Copenhague, né, 1625, mort, 1688, donna la première édition de l'*Edda* ; *Inscriptiones Hafnienses, Danicæ, Germanicæ*, etc., 1668.

RESTAURATION, réintégration, rétablissement. Dans le langage politique, restauration est le retour à un régime une fois détruit, à des personnes dynastiques

repoussées par la violence des révolutions, et à des principes renversés dans une crise ou dans un bouleversement. L'histoire moderne en compte trois très-remarquables : celle des Stuarts d'Angleterre, 1660, celle des Bourbons de France, 1814, et la seconde après les cent jours, 1815, qui ne finit qu'avec la révolution de 1830, et amena avec elle les restaurations d'Espagne, de Naples, de Hollande, de Sardaigne, et de tous les ducs de la confédération germanique et du prince de Monaco. V. FRANCE.

RESTAUT (P.), grammairien, né à Beauvais, 1696, mort, 1764, fut reçu avocat au parlement. Il laissa plusieurs écrits remarquables par la clarté et la précision. L'ouvrage qui fit sa réputation est sa *Grammaire française*, 1730, adoptée par l'université de Paris, et abrégée par lui-même, 1732. Il traduisit du latin *La Monarchie des Solipses*, 1721, satire contre les jésuites.

RESTIF DE LA BRETONNE (Nicolas - Edme), homme de lettres, né à Sacy (Bourgogne), 1734, mort, 1806, publia plus de 100 volumes. Il s'érigea souvent en réformateur des mœurs : il se croyait l'égal de Voltaire, de Rousseau, et méprisait Buffon. Il était surnommé le *Rousseau du ruisseau*. Ses principaux ouvrages sont : *La Vie de mon père*, 1779; *le Paysan perverti*, 1776; *la Paysanne pervertie*, 1776; *les Contemporains*, 1780, et une foule de traités où il propose ses idées de réforme, tels sont : *le Mimographe*, *le Pornographe*, *le Gynographe*, etc., etc.

RESTOUT (Jean), peintre du roi et directeur de l'Académie de peinture, naquit à Rouen, 1692. Il était fils d'un peintre et neveu de Jouvenet, dont il fut l'élève. Son tableau de *saint Paul imposant les mains à Ananie*; le *plafond* de la bibliothèque Sainte-Geneviève de Paris, et la *Présentation de la Vierge*, qu'il composa pour sa ville natale, sont des compositions dans lesquelles Restout, tout en exagérant les défauts de Jouvenet, sut déployer une imagination et un talent vraiment remarquable. Il mourut à Rouen, 1768.

RESTOUT (Jean-Bernard), son fils, étudia aussi la peinture et fut reçu membre de l'Académie, mais il abandonna bientôt cet art, dans lequel il fut bien supérieur à son père, et se jeta dans les sociétés populaires. Il fut nommé membre de la municipalité de Paris et y siégea à son installation, 10 août 1792. Ce fut lui qu'on chargea de l'arrestation de l'intendant de la liste civile, du valet de chambre de Louis XVI. Arrêté lui-même et renfermé à Saint-Lazare pour ses dilapidations, il y mourut après une détention de 15 mois, 1796.

RETHEL, en latin *Reiteste*, *Reistetum* et *Registetum*, et même *Rastrum* dans le diplôme de la donation de Doncheri, faite par l'empereur Charles le Gros à l'abbaye de Saint-Médard; ville bâtie sur la rivière d'Aisne, à 28 kil. de Reims et 48 de Châlons, n'était qu'un village au 6e siècle. On voit, en effet, dans la vie de saint Arnoul, évêque de Metz, que Cyriaque, son père, et Huntienne, sa mère, donnèrent à saint Remi, évêque de Reims, tout ce qu'ils possédaient *in villa Reiteste*, pour obtenir du ciel un fils par ses prières. Ce n'était pas même encore au 10e siècle un lieu bien important, lorsque, vers l'an 970, Adalberin, archevêque de Reims, en fit don, avec d'autres domaines, à l'abbaye de Saint-Remi. Les religieux de ce monastère nommèrent, pour la défense de ces terres, des avoués qui bientôt se rendirent propriétaires, et prirent le titre de comtes. En 1581, Henri III érigea Rethel en duché en faveur de Charles de Gonzague, duc de Nevers, et Mazarin, qui l'avait acheté, le fit ériger en duché-pairie en 1663. Cette ville fut prise par les Espagnols, 1650; par Condé, 1652, et par Turenne, 1655. — Rethel a eu depuis le 10e siècle une suite non interrompue de comtes et de ducs jusqu'en 1790. Le Rethelais comprenait, avec la baronnie de Rosoy qui y avait été unie, 536 bourgs et villages, et 3 villes: Rethel, Mézières et Doncheri.

Comtes, puis ducs de Rethel.

Manassès Ier est le plus ancien comte de Rethel dont la mémoire ait été conservée jusqu'à nous. Son nom se rencontre parmi les souscripteurs d'une charte du roi Lothaire, donnée l'an 974, en faveur du monastère de Saint-Thierry, près de Reims. Après la mort de Louis V, successeur de ce monarque, il embrassa les intérêts de Charles, duc de Lorraine, oncle de ce dernier, contre Hugues Capet, à qui la plupart des grands avaient déféré la couronne de France. L'an 970, Charles détacha Manassès avec Roger, comte de Porcien ou de Château-Porcien, son frère, sinon son proche parent, pour s'approcher durant la nuit de la ville de Reims, que le prêtre Adalger s'était engagé à lui livrer. Adalger, en effet, leur ouvrit les portes comme il en était convenu avec l'archevêque Arnoul, frère naturel de Charles, et les introduisit dans la ville dont ils s'emparèrent sans résistance. Mais n'ayant pu réussir, par la voie de la persuasion, à engager le clergé de Reims à reconnaître Charles pour roi de France, ils eurent recours à la contrainte. Pénétrant à main armée dans la grande église où il s'était réfugié, ils y lièrent les principaux avec plusieurs notables du peuple, et les mirent en prison. L'archevêque Arnoul, auteur de la trahison, feignant de rester fidèle au roi Hugues, se laissa prendre comme les autres, et, s'étant sauvé ensuite à Laon, il fulmina de là une excommunication contre les comtes Manassès et Roger, ainsi que contre leurs partisans. On sait la vengeance que Hugues tira de la perfidie d'Arnoul; mais l'histoire ne nous apprend pas comment il punit les deux comtes qui avaient été ministres de ce prélat. — Manassès II, fils du précédent, lui succéda au comté de Rethel. Son nom se rencontre parmi les souscripteurs d'une charte de Gui, archevêque de Reims, par laquelle il donne l'église de Saint-Quentin de Monson à l'abbaye de Saint-Vincent de Laon. Ce diplôme est de l'an 1048. L'an 1055, le comte Manassès prêta serment de fidélité à Gervais, archevêque de Reims, pour les terres que lui, son père et son aïeul avaient reçues de cette église. Le domaine de Manassès s'étendait bien au delà de Rethel; il comprenait, outre le comté de Porcien, Sainte-Menehould et un autre lieu nommé *Septiminum* par Laurent de Liége, et *Setuina* par Albéric; ce qui semble, au nouvel historien de la ville de Verdun, désigner le bourg, aujourd'hui, ville de Stenai. Quoi qu'il en soit, c'étaient deux mouvances de l'Église de Verdun; Manassès y avait fait élever deux châteaux dont les garnisons, loin de défendre le pays, le désolaient par leurs brigandages. Thierry, évêque de Verdun, dont elles incommodaient surtout les vassaux, leva des troupes, l'an 1056, pour les réprimer, et marcha droit à Sainte-Menehould. La garnison ne l'attendit pas. Saisie de terreur, elle vint au-devant de lui, apportant les clefs de la place, et demandant la paix aux conditions qu'il voudrait imposer. De là, il tourna vers l'autre château qu'il prit et fit raser. On ne voit pas que Manassès se soit mis en devoir de faire face au prélat. Il devait être alors très-avancé en âge. Sa mort, dont on ignore l'année précise, ne doit pas être de beaucoup postérieure à cet événement. — Hugues Ier, fils et successeur de Manassès II, eut, dans les premières années de son gouvernement, un démêlé fâcheux avec l'abbaye de Saint-Remi de Reims,

Ce monastère avait à Rethel une celle ou un prieuré, dont il voulut contraindre les vassaux à se mettre au nombre de ses serfs, et à construire avec eux les murs de son château. L'abbé de Saint-Remi, ne pouvant l'arrêter par la voie des armes, eut recours à l'archevêque Renaud de Martigné, qui, de concert avec son clergé, fulmina contre le comte une sentence d'excommunication. Hugues resta longtemps sous l'anathème; mais à la fin, touché de repentir, il vint, l'an 1094, avec son fils Manassès, faire satisfaction, nu-pieds, à l'abbaye, devant le corps de saint Remi. L'année suivante, il donna l'église collégiale d'Aumont, située dans ses domaines, à l'abbaye de Saint-Vincent de Laon. Il céda, peu de temps après, au même monastère, avec le consentement de sa femme et de ses deux fils, la moitié de la terre d'Erlon, dont l'autre partie avait déjà été donnée à cette maison par Enguerrand de Couci. La charte de cette donation n'énonce le consentement que de sa femme et de son fils Manassès. Baudouin, son autre fils, surnommé du Bourg, était parti l'année précédente avec Godefroi de Bouillon pour la terre sainte, où il devint comte d'Edesse et ensuite roi de Jérusalem, deuxième de ce nom. La même année 1097, Hugues fit donation de la terre de Novi et de celle de Barbey à l'abbaye de la Seauve dans le Bordelais, et vingt ans après, il lui céda les deux moulins qui lui restaient à Rethel. C'est de ces aumônes que fut fondé le prieuré de Novi. L'an 1115, Hugues perdit Manassès, son fils aîné, auquel il survécut au moins trois ans, comme le prouve une nouvelle charte qu'il donna, l'an 1118, en faveur de Saint-Vincent de Laon. Le comte Hugues fut enterré au prieuré de Novi, qu'il avait fondé l'an 1097. — Gervais, 1118, ou plus tôt, troisième fils d'Hugues Ier, fut destiné dès son enfance à l'état ecclésiastique, et entra dans le clergé de Reims, dont il devint archidiacre. Après la mort de Manassès II, archevêque de Reims, arrivée l'an 1106, une partie des suffrages tomba sur Gervais pour le remplacer ; et l'autre, sur le trésorier Raoul le Verd. Le roi Philippe appuya le premier, et Rome le second ; ce qui causa un conflit qui dura jusqu'à la mort de ce prince. Raoul cependant s'était mis en possession du siége, et Gervais, à la fin, prit le parti de céder. Hugues son frère étant mort, il lui succéda au comté de Rethel, qu'il gouverna jusqu'à sa mort, 1124. — Withier ou Guithier, fils d'Eudes, châtelain de Vitri, succéda à son oncle Gervais. Il fut surnommé le Dévot, nom que ses vertus sans doute lui méritèrent par la suite; car, dans les premières années de son règne, il fut excommunié et sa terre mise en interdit par l'archevêque de Reims, Renaud de Martigné, qui, sur les plaintes qui lui avaient été portées, l'avait inutilement sommé de mettre fin aux vexations, aux extorsions injustes qu'il exerçait sur les villages dépendants de Saint-Remi de Reims, dont il était avoué. Ce jugement, rendu en 1126, fut confirmé la même année par le pape Honorius II, à la demande de l'abbé Odon. Le comte, alors, étant rentré en lui-même, pria l'archevêque de ménager son accommodement avec l'abbé de Saint-Remi, et il prouva son changement en se montrant dans la suite libéral envers les églises. Nous apprenons du cartulaire de Saint-Vincent de Laon, qu'il donna au prieuré d'Aumont le village de Villiers-le-Tigneux, donation qui fut confirmée, l'an 1142, par le pape Innocent II. Il fonda, l'an 1148, au diocèse de Reims, sur la rive gauche de la Meuse, l'abbaye cistercienne d'Elan, qui fut le lieu de sa sépulture et de celle de plusieurs de ses successeurs. L'an 1153, il approuva, de concert avec ses enfants, la cession que le prieur de Novi fit du moulin d'Aremboult à l'abbé de Saint-Denis de Reims, entre les mains de l'archevêque Samson de Mauvoisin. Il donna, l'an 1158, au même prieuré, l'église et les prébendes de Bruches, près de Montdidier, avec le consentement du même prélat. Nous n'avons point de preuve qu'il ait vécu au delà de cette année. — Manassès III, succéda à Withier, son père, qui se l'était associé, l'an 1142 au plus tard. L'an 1182, il prit le parti de Baudouin V, comte de Hainaut, dans la querelle qu'il avait avec le duc de Brabant, au sujet du château de Lambeck, que Baudouin avait fait élever sur les confins du Brabant. Il vivait encore en 1198, comme on le voit par la donation qu'il fit, cette année, d'un muid de froment et d'un muid d'avoine au prieuré d'Aumont, et la restitution au prieuré de Novi des fours banaux et d'une petite forêt dont il s'était emparé. Sa mort arriva l'an 1200, au plus tard. — Hugues II, fils et successeur de Manassès, l'an 1200, après la mort de son père; accorda, du consentement de sa femme et de leur fils Hugues, encore enfant, à l'abbaye de Saint-Vincent de Laon, le droit de pêche dans une partie de la rivière de Bar. Par un acte daté du mois de septembre, signé par le comte et son fils aîné, Hugues II transigea avec les religieux du prieuré de Novi, sur plusieurs droits onéreux et sujets à abus que, malgré sa restitution, son père s'était réservés, tels que les droits d'hospitalité, de gîte, de procuration, etc.; ainsi que les corvées, les chevauchées qu'ils exigeaient en toute occasion des habitants de Novi et de Barbey. Cet acte fut confirmé, au mois d'octobre suivant, par l'archevêque de Reims; puis, au mois de janvier 1206, par Blanche, comtesse de Champagne, et Thibaut, son fils, comme suzerain de Rethel; par le roi Philippe-Auguste, en 1211; par le comte Thibaut, devenu majeur, en 1223; par le pape Grégoire IX, en 1232; et enfin, par le comte Hugues lui-même et Jean, son fils, au mois d'août 1233. Hugues, en 1210, eut une querelle avec l'abbaye de Saint-Vincent de Laon, prétendant avoir plusieurs droits sur le village de Villers-le-Tigneux, et au sujet des limites des bois de ce territoire, d'Aunicourt et de Louvergin; mais il fut condamné par les commissaires nommés par le pape, instruit de cette affaire. Ce fut probablement pour se venger de cette disgrâce, que, s'étant joint à Jean II, comte de Rouci, Gobert, vicomte de Laon, et plusieurs autres seigneurs, tous ennemis de l'abbaye de Saint-Vincent, il se mit à courir ses terres et à maltraiter ses vassaux. Le pape Honorius III, instruit de ces violences, en arrêta le cours, par sa bulle du 5 février 1218. Par des lettres, datées du vendredi avant les Rameaux, même année, Hugues s'engage à défendre Blanche, comtesse de Champagne, et Thibaut, son fils, contre Erard de Brienne, qui leur disputait ce comté. Dans d'autres, datées du mois de mars 1221, il promet, avec serment au roi Philippe Auguste, de joindre ses armes aux siennes pour réduire Thibaut, comte de Champagne, s'il refuse à Sa Majesté le service qu'il lui doit, comme son homme lige. Marlot prétend que Hugues II vécut jusqu'en 1228. — Hugues III, fils aîné de Hugues II, seigneur de Saint-Hillier, dans la prévôté d'Epernay, lui succéda. Dans des lettres du mois d'avril 1219, il promet aide et protection à la comtesse de Champagne et à Thibaut, son fils. Quelque temps après, ils se brouillèrent à l'occasion de la fuite d'un des hommes du village de Soyn, pour aller s'établir à Sainte-Menehould : les officiers de la comtesse prirent la défense de cet homme. A la suite de cette querelle, Hugues fit avec la comtesse un compromis entre les mains de Simon, sire de Joinville, sénéchal de Champagne : l'acte est du 13 juillet 1225.

L'an 1227, il bâtit Château-Renaud à une lieue de Charleville, et déclara, par ses lettres du mois de mai, qu'il lui avait donné les mêmes coutumes que celles qui s'observaient à Bouillon. L'an 1232, il affranchit, par une charte du mois de mai, les habitants de Châtillon-sur-Bar. L'an 1233, au mois d'août, il fit, avec Grimoard, évêque de Comminges et abbé de la Seaune, un traité par lequel il fut convenu qu'il partagerait, comme suzerain, les terres que les religieux de Novi avaient défrichées au territoire de Novi, et sur lesquelles ils avaient édifié un village appelé Villefranche, et construit une église. Hugues, l'an 1235, fit don à l'abbaye de Landèwe d'une redevance de quarante setiers de blé, moitié seigle. Il régla, l'an 1241, les droits de la seigneurie de Raucourt, comme il avait réglé, en 1233, ceux de Mézières, et en 1237, ceux de Saulces. Le comte Hugues finit ses jours en 1243, après avoir perdu Henri, son fils unique. — Marie, fille unique de Hugues III, lui succéda au comté de Rethel; mais elle ne lui survécut guère que de deux ans. A sa mort, ses trois oncles, Jean, Gaucher et Manassès, après s'être disputés pour le partage de la succession, passèrent une transaction au mois de juin 1244, par laquelle Jean, comme l'aîné, devint comte de Rhetel; Gaucher, archidiacre de Liége, eut la châtellenie de Raucourt, et Manassès, celle de Saint-Hillier et du Bourg. Le comte Jean, du vivant de son père, s'appelait le sire d'Espance. En 1235, il avait obtenu la seigneurie d'Aumont, en vertu de son mariage avec Marie, fille d'Arnoul, sire d'Oudenarde. Veuf de ce premier mariage, en 1242, il épousa une autre Marie, fille de Jean, châtelain de Noyon, comte de Torote et lieutenant de Thibaut, roi de Navarre, dans la Champagne. Devenu alors paisible possesseur du comté de Rethel, il en fit hommage à ce prince, et lui en donna son dénombrement, en 1245. L'an 1249, il établit, près du village de Louvergni, des religieux de Saint-Guillaume de Toscane. Il mourut sans postérité, en 1251. — Gaucher, troisième fils de Hugues II, et archidiacre de Liége, quitta l'état ecclésiastique pour succéder à Jean, son frère, au comté de Rethel. En 1255, il reçut de Thomas II de Coucy, son neveu, sire de Vervins, l'hommage lige pour les terres de Poix, de Barbaise, de Perthes, d'Halluin et de Camons. L'an 1257, Gaucher donna en fief à Baudouin d'Avesnes ses terrages et son four banal de Blazon, avec une rente de 40 livres parisis sur Launois, et 4 muids de blé à prendre sur le moulin de Télone. Gaucher, en 1262, au mois d'avril, avant Pâques, accorda par une charte, aux habitants de Villers-le-Tigneux, les priviléges et les coutumes de Beaumont en Argonne. Il mourut, au plus tard, dans la semaine sainte, même année, 1262. — Manassès, seigneur de Mézières et de Saint-Hillier, succéda, l'an 1262, à son frère Gaucher. Une charte, du mois d'avril 1261, contient l'accord qu'il fit avec sa sœur pour le partage de cette succession. Plein de vertus morales et guerrières, il mourut en 1273. — Hugues IV, fils et successeur de Manassès, en 1273, était encore sous la tutelle de Nicolas de Charbogne, son beau-père, en 1278, comme on le voit par une transaction en date de cette année, faite par celui-ci avec le prieur de Novi. Il mourut en 1290. — Jeanne, fille unique et héritière d'Hugues IV, avait été fiancée, dès l'an 1277, n'étant pas encore nubile, par l'entremise du roi Philippe le Hardi, à Louis, fils aîné de Robert III, comte de Flandre, qu'elle épousa en 1290. L'année suivante, Robert, père de Louis, acquit pour son fils et sa bru les droits de la douairière de Doncheri, par un acte du jour de saint André. Deux ans après, 1293, Louis acheta, du chevalier Jacques de Monchambon, la ville d'Arches, sur la Meuse. C'était autrefois un lieu considérable, nommé en latin *Arcæ Remorum*, et nos rois de la seconde race y avaient un palais. Le comte Louis commanda les troupes de son père dans les guerres qu'il eut avec les rois Philippe le Bel et Philippe le Long. Ce dernier, ayant fait confisquer les domaines de Louis, en 1317, il vint trouver le monarque en diligence, et obtint mainlevée de la confiscation, après lui avoir rendu l'hommage qu'il avait jusqu'alors différé. Toutefois, la paix ne se fit que le 5 mai 1820, à Paris. Le comte Louis mourut le 22 janvier 1322. Après sa mort, Jeanne, sa veuve, qui lui survécut près de quatre ans, fixa sa résidence dans le Rethelois; l'an 1323, elle fit donation de plusieurs terres, par acte du 1er avril, à Philippe de Bourlande et à Marguerite de Grand-Pré, et mourut peu après. — Louis II, dit de Crécy. L'an 1323, ou plus tôt, Louis II, fils de Louis Ier et son successeur au comté de Nevers comme il le devint de Robert, son aïeul, à celui de Flandre, hérita du comté de Rethel par la mort de Jeanne, sa mère. Par une charte du mois de janvier 1330 il régla les droits de la seigneurie de Chêne-le-Populeux, et en 1341, par une autre charte du 12 février, il fonda dans l'église d'Élaxin, pour lui et sa famille, quatre messes quotidiennes à perpétuité, pour lesquelles il assigna à cette abbaye cent livres de rente à prendre sur les marchés de Rethel et de Tommé. Ce comte fut tué, le 26 août 1346, à la bataille de Créci; d'où les historiens l'ont surnommé *de Créci*. — Louis III, surnommé *de Male* du lieu de sa naissance, succéda, l'an 1346, au comte Louis II, son père, avec lequel il avait combattu à la bataille de Créci. Il obtint en 1347, du roi Philippe de Valois, des lettres patentes par lesquelles il lui était permis de posséder en pairie, sa vie durant, les comtés de Nevers et de Réthel; ces lettres furent confirmées par d'autres du roi Jean, le 10 avril 1350. L'an 1348, ayant reconnu l'importance de la ville de Doncheri pour sa situation, il la fit fortifier; il augmenta ses domaines, l'an 1379, par l'acquisition qu'il fit de la châtellenie de Warth, sur la Meuse. Après en avoir fait hommage au roi Charles V, à cause de son château de Sainte-Menehould dont il relevait, il en obtint, par des lettres patentes du 23 avril 1380, qu'il serait réuni par la suite au comté de Rethel. Louis III mourut le 9 janvier 1384. — Marguerite, Philippe le Hardi et Antoine. Marguerite, fille unique de Louis de Male et femme de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, succéda à son père avec son époux dans les comtés de Rethel et de Nevers, ainsi que dans ses autres domaines. L'an 1392, ils transportèrent le comté de Rethel à leur deuxième fils, Antoine, en le mariant, par contrat du 19 février, à Jeanne, fille de Valeran III de Luxembourg, comte de Saint-Pol, qui de son côté donna en dot à sa fille la châtellenie de Lille. Mais ils se réservèrent l'administration du Rethelois pendant la minorité de leur fils, qui ne fut émancipé qu'en 1401 par lettres du roi Charles VI du 18 février. Ce même roi, l'an 1399, affranchit par lettres du 28 février les habitants de Château-Renaud des droits d'aides et d'impositions foraines. Antoine ayant succédé, l'an 1405, à sa mère dans le duché de Brabant, céda le comté de Rethel à Philippe, son frère, conformément au traité de partage fait entre eux par leurs parents, le 27 nov. 1401. — Philippe II de Bourgogne, troisième fils de Philippe le Hardi et de Marguerite de Flandre, succéda à son frère Antoine en 1405, obtint du roi Charles VI, par lettres du 29 décembre, l'exemption à perpétuité du droit d'aides pour tout le comté de Rethel, moyennant la somme annuelle de cent mille livres; et l'an 1408, Sa Majesté in-

terprétant cette franchise, l'étendit sur la gabelle du sel. Philippe périt, le 25 octobre 1415, à la funeste bataille d'Azincourt.—Charles de Bourgogne, né l'an 1414, succéda à son père Philippe II en 1415. L'an 1461, il obtint, par lettres patentes du 4 janvier, du roi Louis XI, confirmation de la réunion que Charles VII avait faite à sa requête de la baronnie de Rosoy en Picardie au comté de Rethel. Charles de Bourgogne mourut en 1464. —Jean de Bourgogne, l'an 1464, quitta la cour du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, au service duquel il s'était signalé en plusieurs occasions, pour succéder à son frère aux comtés de Rethel et de Nevers. S'étant rendu ensuite à la cour de Louis VI, il lui en fit hommage le 30 juillet de la même année. La guerre du bien public lui fournit, l'année suivante, l'occasion de donner des preuves de sa fidélité au roi dans cette conjoncture critique. Ce fut un nouveau grief contre lui pour le comte de Charolais, avec qui il avait eu quelques démêlés pendant son séjour à la cour du duc de Bourgogne. La même année, Charles, comte de Charolais, le fait donc enlever à Péronne, le 5 octobre, et conduire à Béthune où il fut étroitement gardé; le 28 novembre il fut transféré à Maubeuge, où il resta cinq jours, et de là à Mons. Le 14 février 1466 on le conduit au château d'Englemontier, près de Courtray, et quelque temps après à Saint-Omer : arrivé dans ce dernier gîte, on lui fait entendre qu'il y finira ses jours dans les liens, et peut-être d'une mort violente, s'il n'acquiesce à toutes les volontés du duc de Charolais; et celui-ci lui dépêche Guillaume Hugonet, son maître de requêtes et depuis son chancelier, avec cinq lettres patentes qu'il lui présente le 22 mars à signer. Par ces lettres il devait renoncer à ses différentes possessions ainsi qu'à ses droits et prérogatives; mais d'après l'avis du comte, Bertrand, son secrétaire, ayant tiré des copies exactement collationnées de ces lettres, Jean y ajouta ses protestations contre la violence qui lui était faite, puis il en fit un acte séparé de notaire qu'il écrivit sur la queue du parchemin des lettres originales, et qu'il recouvrit de son grand sceau, de manière que, sans le lever, cet acte ne pouvait être aperçu. Le lendemain, ces lettres furent remises signées et contre-signées à Hugonet, qui les porta au duc et au comte son fils. Le comte Jean fut en conséquence élargi au mois d'avril 1466. Son premier soin fut de faire enregistrer ses protestations, et le 16 mai, s'étant retiré auprès du roi Louis XI, il en obtint des lettres adressées au parlement, par lesquelles il était restitué contre les quittances et les renonciations qu'on lui avait extorquées pendant son injuste captivité. Le duc de Bourgogne et son fils refusèrent de comparaître sur l'appel qu'il leur fit alors, de sorte que ce procès, ayant traîné en longueur pendant la vie du duc, fut, après la mort de Charles, repris contre Maximilien d'Autriche, qui avait épousé l'héritière de Bourgogne, et ensuite contre Charles-Quint, sans qu'on ait jamais pu le terminer. L'an 1472 le comte Jean hérita sans contradiction du comté d'Eu par la mort de Charles d'Artois, son oncle maternel. L'an 1477, après celle du duc Charles, il souffrit que le roi Louis XI réunit le comté d'Auxerre, ainsi que le duché de Bourgogne, à la couronne. Le comte Jean mourut à Nevers le 25 septembre 1491. — Charlotte, fille du comte Jean de Bourgogne, mariée au mois d'avril 1486 à Jean d'Albret, se porta pour héritière des comtés de Nevers et de Rethel, en vertu de la donation que son père lui en avait faite à la sollicitation de Françoise d'Albret, sa troisième femme. Mais Engilbert de Clèves, fils d'Élisabeth, sœur consanguine de Charlotte, réclama contre cette donation, prétendant que, sa mère étant l'aînée de Charlotte, il devait, comme son fils, hériter de la meilleure part de la succession du comte son aïeul. L'affaire fut débattue pendant tout le règne de Charles VIII, et la succession litigieuse fut mise en séquestre par arrêt du parlement. Enfin le roi Louis XII interposa son autorité pour assoupir ce différend : il engagea les contendants à signer, le 4 octobre 1504, une transaction qui fut homologuée et enregistrée au parlement le 14 janvier suivant. Il était convenu par cet acte que Charles de Clèves, fils d'Engilbert, épouserait Marie d'Albret, fille du sire d'Orval, moyennant quoi le comté de Nevers demeurerait à Engilbert, et celui de Rethel à Charles de Clèves. — Jean d'Albret, outre la sirerie d'Orval en Bourbonnais, posséda de son chef la baronnie de Lesparre au canton de Médoc et la seigneurie de Château-Meillant dans le Berry. Il rendit de grands services à l'État, qui lui méritèrent des pensions et les gouvernements de Champagne et de Brie. Sa mort arriva le 10 mai 1524, près de vingt-cinq ans après celle de Charlotte, sa femme, arrivée le 25 août 1500. — Charles de Clèves, fils d'Engilbert, marié le 25 janvier 1505 à Marie d'Albret, devint par cette alliance comte de Rethel. Il mourut prisonnier à la tour du Louvre le 27 août 1521, laissant de son mariage un fils mineur nommé François, qui demeura sous la tutelle de sa mère. Odet de Foix, vicomte de Lautrec et mari de Charlotte d'Albret, sœur de Marie, disputa vivement à celle-ci et à son fils, au nom de sa femme, la succession paternelle. Enfin l'an 1525, par la médiation de leurs amis communs et de leurs conseils, ils firent, le 1er juillet, une transaction qui assura le comté de Nevers avec ses dépendances à Marie et à son fils, et celui de Réthel, avec la baronnie de Donzi et de Rosoy, à Odet de Lautrec et à sa femme Charlotte d'Albret. — Odet de Foix, vicomte de Lautrec, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur et amiral de Guienne, maréchal de France, devint possesseur, avec Charlotte d'Albret, sa femme, du comté de Rethel et des baronnies de Donzi et de Rosoy par la transaction du 1er juillet 1525, que nous avons mentionnée à l'article précédent. Dès sa jeunesse, il avait embrassé la carrière des armes. Ayant suivi le roi Louis XII dans son expédition d'Italie, il fit partie du cortége à son entrée à Gênes, le 21 octobre 1507. L'an 1512, il combattit auprès de Gaston de Foix, son cousin, à la bataille de Ravennes, où il reçut une blessure dangereuse. On le porta à Ferrare, et après sa guérison, il eut part au recouvrement du duché de Milan. L'an 1521, après avoir pris Brescia, Vérone et d'autres places, il fit lever le siége de Parme; mais l'année suivante, 1522, abandonné par les Suisses, il perdit, le 22 avril, la bataille de la Bicoque, entre Milan et Monza, ce qui entraîna la perte du Milanais et causa la disgrâce du vicomte de Lautrec. Il se retira dans une de ses maisons de Guienne, d'où il fut tiré l'an 1528 pour être mis à la tête de la ligue formée en Italie contre l'empereur Charles-Quint. Après avoir emporté Pavie, il s'avança vers Naples, dont il forma le siége le 1er mai de la même année. Une maladie épidémique qui s'était mise dans son armée l'emporta lui-même le 15 août suivant. — Henri de Foix, fils d'Odet de Lautrec et de Charlotte d'Albret, leur succéda, 1528, en bas âge, dans le comté d'Albret, les baronnies de Donzi et Beaufort en Champagne, de Rosoy, d'Orval, la seigneurie de Coulommiers, en Brie, etc., sous la tutelle de Jean de Laval, sire de Chateaubriand, mari de Françoise de Foix, sa tante, et de Mérant de Martonic, évêque de Conserans. Il mourut, sans avoir été marié, l'an 1540. — Claude de Foix, sœur de Henri de Foix, mariée, le 25 octobre

1535, à Gui XVII, comte de Laval, succéda à son frère dans le comté de Rethel et ses autres domaines, avec son époux, l'an 1545. Ils firent hommage des terres de cette succession, le 4 décembre, au roi François Ier. La même année, ils firent défricher une partie de la forêt de Donchery pour y bâtir le village de Boisseval. Devenue veuve sans enfants le 25 mai 1547, Claude se remaria peu de temps après à Charles de Luxembourg, vicomte de Martigues. Elle ne vécut guère plus d'un an avec lui, étant morte au plus tard dans le mois de février 1549. — François Ier, de Clèves, fils de Charles de Clèves et de Marie d'Albret, créé duc de Nevers en 1539, succéda, en 1549, à Claude de Foix, sa cousine, dans le comté de Rethel, et mourut à Nevers le 13 février 1562. Voyez, pour la suite des comtes et ducs de Rethel, NEVERS (ducs de).

RETZ, *Ratiatensis Pagus*, ancien duché de Bretagne, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement dans le département de la Loire-Inférieure. Retz, qui fit autrefois partie de l'Aquitaine, puis du Poitou, et dont Machecoul était la ville principale, appartint longtemps à la maison de Laval. Il fut érigé en duché-pairie en faveur de la maison de Gondi, 1581. Louis XIV en fit abattre le château, 1659, enfin la maison de Villeroy en prit possession, 1677.

RETZ (Albert de **GONDI**, maréchal de), naquit à Florence, 1522, d'une famille noble et ancienne; suivit en France, fort jeune encore, la reine Catherine de Médicis, 1533, et obtint à la cour un avancement rapide par la protection de cette princesse. En 1565, il épousa en secondes noces Catherine de Clermont, qui lui apporta en dot la baronnie de Retz; fut chargé de plusieurs missions par les rois Charles IX et Henri III, et reçut du premier de ces souverains le bâton de maréchal de France, 1573, quoique peu recommandable par ses talents militaires. Le maréchal de Retz mourut fort riche, 1602, laissant, dit l'Estoile, une réputation fort équivoque. L'histoire l'accuse d'avoir conseillé, avec Tavannes, le massacre de la Saint-Barthélemy et d'avoir fait périr Loménie dans sa prison pour s'emparer de ses dépouilles.

RETZ (Pierre de **GONDI**, cardinal de), son frère, naquit à Lyon, 1533, embrassa l'état ecclésiastique, fut nommé à l'évêché de Langres, 1565; transféré au siége de Paris, 1570; fut nommé successivement chancelier; grand aumônier de la reine, femme de Charles IX; administrateur de ses domaines; fut chargé par les rois Henri III et Henri IV, 1576-1598, de plusieurs missions à la cour de Rome, et mourut à Paris, 1616.

RETZ (Jean-François-Paul de **GONDI**, cardinal de), petit-neveu du précédent, naquit à Montmirail, 1614, et fut destiné dès son enfance à l'état ecclésiastique. Le jeune de Gondi essaya, en se livrant à tout le scandale d'une vie licencieuse, de se soustraire à la carrière qu'on avait ouverte devant lui. Enfin, ne pouvant y réussir, tant la volonté de sa famille était inébranlable, il se livra avec ardeur à l'étude de la théologie et y obtint de si grands succès, que Louis XIII le désigna pour la coadjutorerie de Paris, 1643. Il résolut alors, sinon de remplir scrupuleusement tous les devoirs de l'épiscopat, du moins de se montrer extérieurement homme de bien pour le salut des autres, et les aumônes considérables qu'il répandit autour de lui lui attirèrent bientôt, avec la haine de Mazarin, une immense popularité. Ce fut alors que le coadjuteur fit éclater, par haine pour le ministre, tous les troubles de la Fronde, 1649, et les dirigea en répandant l'or à pleines mains. Esprit hardi, délié, vaste et romanesque, aimant, comme il le dit lui-même, l'intrigue pour l'intrigue même, et ayant toujours fait du nom de chef de parti l'objet de son ambition, il se mit à la tête des mécontents, précipita le parlement dans les cabales, le peuple dans les séditions, lutta contre Mazarin et contre Condé lui-même, obtint enfin l'éloignement du ministre favori, se rapprocha alors de la régente, et obtint enfin le chapeau de cardinal. Cependant, au retour de l'ordre, il fut arrêté et renfermé à Vincennes, 1652; puis, ayant obtenu son transfert à Nantes, il s'échappa, 1654; passa à Rome, y décida l'élection d'Alexandre VII, 1655; parcourut la Hollande et les Pays-Bas; rentra en France, 1661; renonça à l'archevêché de Paris et obtint en dédommagement l'abbaye de Saint-Denis; fit deux voyages à Rome et y concourut aux élections de Clément IX, 20 juin 1667, et de Clément X, 29 avril 1670; renonça tout à coup à l'intrigue; rentra dans la retraite la plus absolue, y pratiqua toutes les vertus de l'homme de bien; se fit distinguer par une charité sans bornes; paya ses dettes, qui s'élevaient à plus de 4 millions, et mourut entouré des bénédictions de tous ceux qu'il avait secourus, 24 août 1679. Ses *Mémoires*, qui, suivant l'avis de Voltaire, sont écrits « avec un air de grandeur, une impétuosité de génie et une inégalité qui sont l'image de sa conduite, » furent imprimés pour la première fois en 1717; réimprimés depuis dans la collection Petitot.

REUCHLIN (Jean), philologue allemand, naquit à Pforzheim, 1455; professa les lettres latines, grecques, hébraïques, qu'il possédait à fond, à Orléans, à Poitiers, en Souabe et à Tubingue. Il fut employé par le duc Ebherard Ier dans plusieurs négociations importantes; obtint le titre de comte palatin; devint triumvir de la ligue de Souabe; se retira à Tubingue et mourut à Stuttgard, dans la communion catholique, 1522. Reuchlin, qui était un grand partisan de la science cabalistique, peut être considéré avec juste raison comme l'un des plus ardents propagateurs de l'étude du grec à cette époque de la renaissance des lettres. On a de lui : *Rudimenta hebraica*, 1506; *Lexicon hebraicum*, 1512; *de Verbo mirifico*, 1494; *de Arte cabalistica*, 1517, etc.

RÉUNION (Édit de). On donne ce nom à un traité de paix que Henri III signa à Rouen, 21 juillet 1588, avec les Parisiens, à la suite de la journée des Barricades, 12 mai. Ce traité de paix, qui enchérissait encore sur celui de Nemours et dont l'objet principal était d'empêcher que la couronne ne tombât entre les mains d'un prince protestant, était honteux pour la royauté. On croit que le roi de France ne s'y soumit que par la crainte que lui donnait la flotte de Philippe II, surnommée *l'Invincible*, qui était en mer et qui menaçait également la France et l'Angleterre. Quoi qu'il en soit, ce fut au sujet de cette paix, que lui avait conseillée sa mère, qu'il assembla les états à Blois, se défit de ses ministres, conçut le projet de faire mourir les Guise, et ne conserva plus pour Catherine de Médicis qu'un simulacre de confiance.

RÉUNION (Ordre de la). Ordre civil et militaire, créé par Napoléon, 1811. Ce fut en Hollande que l'empereur fonda cet ordre nouveau en faveur des habitants notables des provinces nouvellement réunies à la France.

REUSS, principauté d'Allemagne entre les royaumes de Saxe, de Bavière et de Prusse, avec une population de 82,000 habitants, sur une superficie de 68 lieues carrées. Cette principauté qu'arrosent l'Elster et la Saule, et qui renferme des mines d'argent, d'étain, de cuivre, de plomb, d'alun et de vitriol, eut des souverains dont l'origine remonte aux comtes de Glitzberg de la maison de Luxembourg, 1030, et dont les descendants de l'un d'eux, Henri, comte de Planen, se partagèrent en 3 bran-

ches, 1535. La seconde s'éteignit en 1616, et ce fut alors que les deux autres se partagèrent le territoire. En 1572, elles se divisèrent en lignes, dont la dernière s'éteignit, 1802. Tous les membres de la maison de Reuss jouirent de la qualité de prince depuis l'empereur Sigismond qui leur en conféra la dignité, 1425.

REVEL, anciennement *Bastide de Lavaur*, aujourd'hui chef-lieu de canton de la Haute-Garonne, fut fortifié par Philippe le Bel, 1289. Durant les guerres de religion, les huguenots se retranchèrent à Revel, et possédèrent longtemps cette place qui était à cette époque assez importante, pour que Louis XIII jugeât convenable de la faire démanteler après la paix de Suze, 24 avril 1629.

REVEL ou **REVAL** (*Kolyvan*) est une ville de l'empire de Russie, capitale du gouvernement d'Esthonie, à 82 lieues de Pétersbourg. Elle fut fondée par Valdemar II, roi de Danemark, 1218; et réunie à l'empire russe par Pierre le Grand, 1710.

REVEILLIÈRE-LEPAUX (Louis-Marie) naquit à Montaigu, 1753; se livra à l'étude du droit, et fut reçu avocat au barreau de Paris, 1775. Député à la Constituante, puis à la Convention nationale, septembre 1792, il fit adopter par cette assemblée, par représailles contre le manifeste du duc de Brunswick, un décret portant que la nation française viendrait au secours de tous les peuples opprimés qui voudraient recouvrer leur liberté; déploya dans la séance du 11 mars 1793 une énergie sans égale; retarda de quelques jours la proscription des Girondins, et n'y échappa lui-même que par miracle; reparut sur la scène politique après le 9 thermidor; fut nommé de la commission des Douze, et fut l'un des derniers présidents de la Convention. Membre du conseil des Anciens, et élu à l'unanimité président de ce conseil, il fit partie du Directoire exécutif à sa création; donna sa démission lors des événements du 30 prairial, et rentra dans la vie privée. Reveillière, qui était membre de l'Institut, aima mieux renoncer au fauteuil que de prêter serment de fidélité à l'empereur; se retira à Orléans; y vécut dans l'obscurité; refusa les offres d'une pension qui lui furent faites par le gouvernement impérial; fut compris dans l'amnistie lors de la deuxième restauration, et mourut à Paris, 27 mars 1824. — La religion nouvelle, qu'il avait imaginée sous le nom de *théophilanthropie*, en tombant sous les coups du ridicule, fit quelque temps oublier à ses contemporains le respect que les hommes doivent toujours à ceux d'entre eux qui à de trop rares intervalles, signalent leur vie par un désintéressement, une indépendance, une fermeté et des vertus aussi éclatantes que celles que montra durant tout le cours de la vie Reveillière-Lepaux.

RÉVOLUTION (*Revolvere*). En politique, on donne ce nom à un grand bouleversement qui s'opère chez un ou plusieurs peuples, et par lequel toutes leurs institutions sont renversées et remplacées par d'autres, et leur manière d'être et de se gouverner complétement modifiées. Les révolutions les plus célèbres des temps modernes sont celles de:

Savone.. . .	1548	France. . . .	1789
Portugal. . . .	1580	S.-Domingue.	1791
Id.. . . .	1640	Pologne.. . .	1794
Catalogne.. .	1640	Venise.. . . .	1797
Angleterre.. .	1640	Rome.. . . .	1798
. . . . .	1645-1647	Irlande.. . .	1798
Naples. . . .	1647	Constantinople	1807-1808
Siam.. . . .	1688	Suède.. . . .	1809
Angleterre.. .	1688	France. . . .	1830
Cochinchine..	1774	Belgique.. . .	1830
Constantinople	1785	Brésil.. . . .	1831
Sicile.. . . .	1785	Pologne.. . .	1830-1831

REWBELL (Jean-Baptiste), l'un des membres du Directoire exécutif de France, naquit à Colmar, 1746; embrassa la carrière du barreau, et était bâtonnier de l'ordre des avocats d'Alsace, 1788. Député aux états généraux, il s'y montra l'un des plus chauds partisans du parti républicain, fut nommé président de l'Assemblée nationale, 1791; fut député à la Convention, 1792; y fut l'un des accusateurs de Louis XVI, 1793, et devint président de cette assemblée, 1794. Appelé au conseil des Cinq-Cents, 1795, il fut nommé l'un des cinq directeurs de la république et même président du Directoire exécutif. Remplacé par Sieyès, 1799, il devint simple député au conseil des Anciens, et fut exclu totalement des affaires après le 18 brumaire, rentra dans l'obscurité, où il mourut, 1810, généralement accusé d'avoir amassé une fortune considérable aux dépens de l'État.

REY (Jean-Baptiste), musicien distingué, né à Langerte, 1734; fut maître de musique de la cathédrale d'Auch, 1751; dirigea l'orchestre des théâtres des premières villes de France, et fut appelé à l'Académie royale de musique, 1776; fut adjoint à Francœur comme chef d'orchestre, 1778, et lui succéda, 1781. Il remplit les fonctions de maître de musique de la chambre du roi, 1779-1792; dirigea la musique des concerts spirituels, 1781-1785; fut professeur au Conservatoire et membre du jury de lecture de l'Opéra, 1804-1808, et mourut à Paris, 15 juillet 1810, chef d'orchestre de la chapelle et pensionnaire de l'empereur, pour les compositions qu'il avait ajoutées aux opéras d'*Arvire*, d'*Œdipe*, de *Tarare*, d'*Apollon et Coronis*, d'*Apollon et Daphné* et de *Diane et Endymion*.

REY (Antoine-Gabriel, baron **VENANCE**), lieutenant général et commandeur de la Légion d'honneur, naquit à Milhau, 22 novembre 1768; s'engagea volontairement dans le régiment de royal-cavalerie, et fut promu au grade de général divisionnaire, 30 juillet 1793. Il commanda, par *interim*, l'armée des côtes de Brest; passa en Italie, 1796; se signala à la bataille de Rivoli et d'une manière très-remarquable, surtout à la prise de Gaëte, 8 janvier 1799, où, à la tête de 400 hommes, il fit mettre bas les armes à une garnison forte de 4,000 hommes, qui se retira en lui abandonnant cette place, 92 bouches à feu, 100 milliers de poudre et 20,000 fusils. Tombé en disgrâce pour ne s'être pas montré favorable à la révolution du 18 brumaire, le comte Venance alla remplir, aux États-Unis, une place de consul, 1804; passa en Espagne, 1808; s'y signala aux siéges de Barcelone et de Tarragone; se couvrit de gloire à la défense des places de Saint-Sébastien, 1811, et de Valenciennes, 1815; fut nommé au commandement des 16e et 21e divisions militaires, 1816, et mis à la retraite, 1820.

REYNIER (Jean-Louis-Ebnezer), né à Lausanne, 1771; s'engagea comme volontaire dans les armées françaises, fut nommé adjudant général, 1792; général de brigade, 1793, et enfin général de division, 1798. Ce fut en cette qualité qu'il fit la campagne d'Égypte et la campagne de Syrie, où il détermina la victoire d'Héliopolis en battant 20,000 Turcs devant El-Arick. Les violents démêlés qu'il eut avec le général Menou, son ennemi, le firent rentrer en France, où il tomba en disgrâce, et fut même exilé. Rappelé, 1805, il commanda une division de l'armée expéditionnaire de Naples; fut nommé, par Murat, ministre de la guerre, combattit à Wagram, en Espagne; prit part à la campagne de Russie, 1813, et mourut à Paris, 1814. — Reynier (J.-L.-Aut.),

son frère, qui fut intendant du revenu national en Égypte, publia, 1807, deux traités qui sont assez estimés : *de l'Économie publique et rurale des peuples anciens ; de l'Égypte sous les Romains.*

REYNIÈRE (Alexandre-Balthasar-Laurent **GRIMOD DE LA**), de l'Académie des arcades de Rome, naquit à Paris, 20 novembre 1758; s'acquit une assez grande célébrité parmi les gastronomes, par la publication qu'il fit, 1803-1804, du *Manuel des amphitryons*, à l'usage des nouveaux parvenus, et de l'*Almanach des gourmands*, qu'il dédia au cuisinier de Cambacérès. Il publia, en outre, un grand nombre d'ouvrages, et travailla à plusieurs journaux; mais c'est à ces deux publications, qui furent réimprimées un grand nombre de fois, qu'il doit toute sa célébrité.

REYNOLDS (sir Josué), célèbre peintre anglais, né à Plympton (Devonshire), 1723, fut le fondateur de l'école de peinture anglaise. Après avoir parcouru l'Italie, il se fixa à Londres, et attira bientôt tous les regards sur lui par ses travaux très-remarquables, surtout par leur goût exquis, la richesse et l'heureuse harmonie des couleurs. Reynolds, qui excella surtout dans le portrait, fut nommé président de l'Académie royale des beaux-arts, 1769. Outre ses compositions, qui s'élèvent à plus de 250, on a de lui d'excellents *Discours sur la peinture*, qui font le plus grand honneur à son esprit d'analyse et à ses savantes investigations, 1769-1790. Jansen les traduisit en français, 1788; et ils furent réimprimés en 1806. Cet artiste estimable mourut à Londres, à l'âge de 69 ans, 1792.

REYRE (L'abbé), né à Riez, en Provence, 1735; s'acquit une réputation distinguée comme prédicateur et comme écrivain. Il mourut, 1812. *Le Mentor des enfants*, dont il est l'auteur, a déjà obtenu près de 20 éditions.

REZZONICO (Antoine-Joseph), comte de la Torre, maréchal de camp et chambellan du duc de Parme, naquit à Come, 1709, d'une famille illustre, qui se glorifie d'avoir donné un pape à l'Église (Clément XIII). Rezzonico, qui servit avec distinction en Espagne et en Italie, fut nommé gouverneur de la citadelle de Parme; se livra avec ardeur à la culture des lettres; fut reçu membre de plusieurs académies, et publia, entre autres ouvrages : Parme, 1765-1767, 2 vol. in-folio, *Disquisitiones Plinianæ*, qui est regardé, avec juste raison, comme un trésor d'érudition et un modèle de critique. Il mourut à Parme, 1785.

RHADAMISTE, fils de Pharasmane, roi d'Ibérie, s'était retiré chez son oncle Mithridate, roi d'Arménie, qui lui donna en mariage sa fille Zénobie. Bientôt il lève une armée; fait périr Mithridate par trahison, et s'empare de ses États. Mais le roi des Parthes, Artaban, vient l'attaquer, et il est obligé de prendre la fuite et de poignarder Zénobie pour qu'elle ne tombât pas entre les mains de son vainqueur. Rhadamiste s'étant alors retiré chez son père, fut mis à mort par son ordre, comme traître et comme meurtrier de son oncle, l'an 52 de J.-C.

RHEINBERG, petite ville de Prusse dans la régence de Dusseldorf; vainement assiégée par le duc de Parme, 1586; prise par les Espagnols, 1590; reprise par Maurice de Nassau, 1597, 1601; occupée par Spinola, 1606; par Louis XIV en personne, 1672; prise et démantelée par les Impériaux, 1703. Les Français remportèrent dans les environs de cette ville, en 1760, une grande victoire sur les Hanovriens.

RHEINFELDEN, ville de Suisse (Argovie), sur le Rhin, appartenait à la maison de Souabe vers la fin du 12e siècle. Le duc de Weimar, après y avoir été battu dans une affaire, où le duc de Rohan, avec lequel il commandait l'armée française, perdit la vie, 28 février, y bat, 3 mars 1638, les Impériaux; fait prisonniers les quatre généraux de l'empereur; s'empare de Fribourg, de Rheinfeld, de plusieurs autres villes; investit Brisach, et emmène avec lui Jean de Wert qui est, à Paris, témoin de son triomphe. Le maréchal de Créqui y battit une seconde fois les Impériaux, 6 juillet 1678. Cette ville fut prise et démantelée par les Français, 1744.

RHEINFELDS (Forteresse de), sur une île du Rhin et dans la régence de Coblentz. Elle fut bâtie par Théodoric, comte de Catzenellebogen, 1245. Ce comte ayant voulu forcer les vassaux qui descendaient le Rhin à lui payer un péage, plusieurs villes sur le Rhin se liguèrent ensemble et assiégèrent ce fort pendant un an et 14 semaines sans pouvoir en venir à bout, et le péage subsista depuis. Elle fut agrandie, 1569, par le landgrave Philippe le Jeune. Les Français l'assiégèrent en vain, 1672; et ils la prirent et la démantelèrent, 1794.

RHÉMÉTALCÈS Ier (Caïus Julius), roi de Thrace et frère de Cotys IV, monta sur le trône de Thrace l'an 7 de notre ère; fit la guerre aux Besses, et se joignit à ses frères pour seconder les armées d'A. Cæcina Severus et de Silvanus Plautius contre les Dalmates et les nations pannoniennes qui s'étaient révoltées contre l'empire. Ce prince mourut après avoir vaincu leur chef et les avoir expulsés de la Macédoine, l'an 10 de J.-C., après un règne de trois ans.— Rhémétalcès II, roi de Thrace, monta sur le trône l'an 19 de J.-C. Il ne régna d'abord que sur une partie de la Thrace; mais les services importants qu'il rendit aux empereurs Tibère et Caligula lui valurent, en outre, les États de Cotys V qui régnait sur l'autre partie, et auquel on donna en échange la petite Arménie, afin qu'il pût réunir sous sa main tout l'empire de Thrace. Il mourut victime de la jalousie de sa femme, l'an 46 de J.-C., et la 6e année du règne de Claude, époque où la Thrace fut définitivement réunie à l'empire. Il existe des médailles d'un Rhémétalcès III, avec légendes grecques, portant au revers l'image de l'empereur Caligula.

RHÉMÉTALCÈS, roi du Bosphore Cimmérien, qui eut pour compétiteur à l'empire Eupator, vivait vers le milieu du 2e siècle, 150 de J.-C. Les dernières médailles de ce prince portent la date de l'année 450 de l'ère pontique.

RHESCUPORIS. Trois rois de Thrace portèrent ce nom : Rhescuporis Ier; qui posséda toute la région maritime située à l'orient du Strymon jusqu'à la Chersonèse de Thrace, et qui prit le parti de Pompée contre César, 49 av. J.-C. — Rhescuporis II, fils de Cotys IV, monta sur le trône l'an 16 av. J.-C. sous la tutelle de son oncle Rhémétalcès. Il fut tué dans la guerre qu'il soutint contre les Besses, l'an 7 de J.-C. — Rhescuporis III était frère de Rhémétalcès Ier; il se joignit à son frère contre les Dalmates et les nations pannoniennes qui s'étaient révoltées contre l'empire, et à la mort de celui-ci, l'an 10 de J.-C., il reçut de Tibère, en récompense de ses services, la moitié du royaume de Thrace, dont l'autre moitié fut le partage de son neveu Cotys V; Rhescuporis l'ayant fait assassiner pour s'emparer de l'entière souveraineté, l'empereur Tibère, informé de son crime, le fit périr, après l'avoir dépouillé de ses États, 19 de J.-C.

RHESCUPORIS fut encore le nom de six rois du Bosphore Cimmérien, qui ne nous sont connus que par les médailles. — Rhescuporis Ier vécut au commencement du 1er siècle de notre ère, et fut le père de Sauromates Ier. — Rhescuporis II (Tiberius Julius), successeur et fils

de Sauromates Ier, régna sur le Bosphore depuis l'an 17 de J.-C. jusqu'en l'an 38. — Rhescuporis III régnait l'an 84, comme on le voit par la seule médaille qui nous reste de lui. — Rhescuporis IV monta sur le trône du Bosphore l'an 212, et mourut l'an 229. — Rhescuporis V régnait l'an 233. — Rhescuporis VI régna sur le Bosphore depuis l'an 317 jusqu'en l'an 328. Ce prince régna en même temps qu'un autre roi de Bosphore du nom de Rhadamerdis; c'est du moins ce que nous apprennent quelques médailles de ce prince.

RHÉTIE, ancienne contrée d'Europe, bornée au nord par le Danube, au sud par la Gaule Cisalpine, à l'est par le Norique, à l'ouest par l'Helvétie. Les habitants de ce vaste pays, qui aujourd'hui représente tout celui des Grisons et une grande partie du Tyrol, étaient Celtes d'origine; ils furent soumis par Drusus, 16 av. J.-C. En 528 de notre ère, la Rhétie, d'où sortirent les Rasena, qui vers le 12e siècle étaient maîtres de toute l'Etrurie, fut comprise dans le diocèse d'Italie, et forma dès-lors deux provinces divisées comme aujourd'hui par l'Œnus (Inn), en Rhétie inférieure et Rhétie supérieure.

RHIGAS, le premier et le plus ardent promoteur de la révolution grecque, naquit à Velestina (Thessalie), 1753. Il se distingua de bonne heure par son ardeur infatigable pour l'étude. Ce fut à Bucharest qu'il conçut et exécuta le projet hardi de délivrer sa belle et malheureuse patrie du joug musulman. Il y forma une société secrète, dans laquelle il fit entrer, non-seulement l'élite de sa nation, mais même des Turcs, et entre autres le fameux Passwan-Oglou. Il alla ensuite s'établir à Vienne, y publia un journal grec, fit paraître un *Traité de la tactique militaire*; une *carte de la Grèce*, qui lui fait le plus grand honneur; mais surtout des *chants patriotiques* qui lui firent en Grèce une réputation vraiment populaire, car on n'en chantait pas d'autres en allant au combat. Dénoncé au gouvernement autrichien, comme auteur d'écrits séditieux, il fut arrêté et livré à la Porte par ce gouvernement ombrageux, conduit à Constantinople, et précipité dans le Danube, 1798.

RHINGRAVES (Comtes du Rhin), titre que portèrent dès le 8e siècle plusieurs familles de comtes, dont les domaines comprenaient le Daun, Kirbourg, Salin, Neuvilliers, Grumbach et Pistingen. Les rhingraves, qui prenaient séances dans les diètes de l'Empire, y portaient le titre de maréchaux héréditaires du palatinat.

RHODE-ISLAND, l'un des États-Unis de l'Amérique du nord. Cette province, colonisée, 1631, prit une grande part à la guerre de l'indépendance; mais elle ne fut admise comme État dans la confédération qu'en 1790.

RHODES, capitale de l'île de ce nom, située près des côtes de l'Asie Mineure, à l'entrée du golfe de Macri, sur une superficie totale de 21 lieues carrées, avec une population de 37,000 habitants, fut la patrie de Cléobule, l'un des sept sages de la Grèce, de l'astronome Hipparque et des poëtes Timoléon et Alexandride fut, dit-on, fondée par Phoronée, roi des Argiens, 740 av. J.-C. On met au nombre de ses anciens rois Tlépolème, fils d'Hercule, Dorien, Démagète, Diagoras, Evagoras, Cléobule, Cléobuline, Erastide, Démagète II et Diagoras le Rhodien. On rapporte bien des choses fabuleuses de cette île. Ce qu'il y a de certain, c'est que les habitants de Rhodes furent habiles dans la science des astres et dans la navigation; que Danaüs et Cadmus vinrent aborder dans cette île; que Triopas, fils de Phorbas, roi des Argiens, établit des Grecs dans cette île; qu'Amthélémus, fils de Catrée, roi de Crète, s'y étant retiré, tua, dans un combat de nuit, son père qui l'y venait chercher, et enfin, que Tlépolème, fils d'Hercule, après avoir tué Lycimnius, s'arrêta enfin à Rhodes, et y établit trois tribus et trois villes, Linde, Jalisse et Camire. Réédifiée enfin par ces trois villes confédérées durant la première guerre du Péloponèse, 431-404, elle passa au pouvoir des Athéniens; mais elle leur échappa après la mort de Thrasybule et l'incendie de leur flotte, par Télentias, amiral de Sparte, 387. Ce fut en vain que Démétrius Poliorcète l'assiégea, 304-305. Rhodes était déjà parvenue à un si haut degré de puissance, que la flotte nombreuse qu'y amena le fils d'Antigone fut impuissante devant l'intrépidité de ses habitants. Soumise comme le reste de la Grèce à l'empire des Romains, elle resta leur alliée jusqu'à la chute de l'empire, 400 de J.-C., époque où elle passa sous le joug des barbares. Après la perte de Jérusalem et d'Acre, les hospitaliers ou chevaliers de Saint-Jean, ayant à leur tête Foulques de Villaret, leur grand maître, la ravirent aux empereurs grecs, 1309; s'y établirent le jour de l'Assomption de la Vierge, 1310, et prirent depuis le nom de chevaliers de Rhodes. Les chevaliers y étaient à peine installés, qu'ils y furent assiégés par l'empereur des Turcs; mais Amé IV, comte de Savoie, vint à leur secours et les sauva. Pour éterniser cette victoire, Amé prit, au lieu des aigles qui étaient les armes de sa maison, la croix d'argent en champ de gueules de la religion de Rhodes, et ces quatre lettres : F. E. R. T : *Fortitudo ejus Rhodum tenuit*. En 1480, Mahomet II la fit attaquer; mais le grand maître, Pierre d'Aubusson, contraignit les Turcs de se retirer, après avoir laissé sous ses remparts la meilleure partie de leurs troupes. Soliman II, 1522, avait envoyé devant Rhodes des forces considérables, et les Turcs commencèrent alors le siége de cette place avec un acharnement incroyable; car tout leur faisait espérer bon succès. Cependant les chevaliers, animés par le grand maître Philippe de Villiers de l'Ile-Adam, de la langue de France, résistèrent courageusement et auraient triomphé de leurs ennemis, s'ils n'eussent été indignement trahis; car les Turcs, fatigués de leurs pertes continuelles, songeaient déjà à la retraite, quand André d'Amaral, Portugais, chancelier de l'ordre, irrité de ce que l'Ile-Adam lui avait été préféré dans la dignité de grand maître, viola pour s'en venger toutes les lois de l'honneur et de la religion, en donnant avis à Soliman de toutes les délibérations du conseil et des parties faibles de la place qu'il attaquait. Quoique la trahison d'Amaral eût été découverte et qu'un ordre du conseil lui eût fait trancher la tête, 30 octobre 1522, cependant les Turcs n'en persistèrent pas moins dans leur entreprise, car un médecin juif, envoyé secrètement à Rhodes par l'empereur, continua l'indigne office d'Amaral, et la place fut enfin obligée de se rendre. Soliman y entra le jour de Noël de la même année, 25 décembre, et depuis cette époque, les Turcs sont restés maîtres de cette île. Les chevaliers de Rhodes, qui l'avaient possédée 212 ans (15 août 1310-25 décembre 1522), se retirèrent alors dans l'île de Malte que leur donna l'empereur Charles-Quint, et en prirent le nom. — L'entrée du port de l'île de Rhodes est flanquée aujourd'hui de deux grosses tours, bâties sur deux moles, sur lesquels fut planté autrefois le fameux colosse, l'une des sept merveilles du monde. Il était en airain massif, haut de 70 coudées (33 mètres), et représentait Apollon. Les plus gros navires passaient à pleines voiles sous les jambes de cette statue singulière, qui la nuit servait de phare à toute la côte. Ce colosse, commencé l'an 300 av. J.-C., par Charès, fut achevé 12 ans après, par Lachais, et renversé par un tremblement de terre, l'an 600 de J.-C.

RHODES (Chevaliers de), *Hospitaliers de Saint-Jean*

et *Chevaliers de Malte*. L'origine de cet ordre célèbre est, comme la plupart des anciens établissements, enveloppé d'un voile épais; toutefois, si l'on en croit Guillaume de Tyr, auteur qui devait être d'autant mieux informé qu'il vivait du temps des croisades et dans le pays même où cet ordre prit naissance, les chevaliers de Saint-Jean étaient des oblats ou frères laïques de l'ordre de Saint-Benoît. Il raconte, et après lui Ipserius confirme dans sa chronique, que dans le commencement du 11e siècle quelques marchands d'Amalfi obtinrent de Bomensor Monstensafi, kalife d'Égypte, de bâtir l'église de Sainte-Marie à Jérusalem; que ce bâtiment étant achevé en 1048, ils construisirent pour les pèlerins, vis-à-vis le temple de la Résurrection, à l'endroit où l'on prétend que Zacharie, père de Jean-Baptiste, avait coutume de faire sa prière, un couvent et un hôpital qu'ils mirent sous l'invocation de saint Jean-Baptiste; qu'ils prirent le nom de frères hospitaliers d'après leur engagement de soigner les pèlerins, et de frères de Saint-Jean d'après leur église, et qu'ils adoptèrent la règle de Saint-Benoît; que plus tard l'abbé de Sainte-Marie se trouva obligé d'armer ses religieux pour leur faire escorter les pèlerins que les Arabes attaquaient sur les chemins, et qu'ayant alors un capitaine à leur tête pour les commander en campagne, ils ne voulurent bientôt plus reconnaître d'autre supérieur dans l'hospice et quittèrent alors la règle de Saint-Benoît pour prendre celle de Saint-Augustin, plus conforme à leur état. Cet ordre, lors de la prise de Jérusalem par les Croisés, 1099, avait pour supérieur Gérard d'Avesnes. Au moment de la révolution, 1789, l'ordre de Malte était divisé en 5 classes : 1° *les chevaliers de justice*, desquels on exigeait 16 quartiers de noblesse, 8 paternels et 8 maternels; 2° *les chapelains conventuels*; 3° *les servants d'armes*; 4° *les prêtres frères d'obédience*; 5° *les donats*, qui ne portaient que la croix à trois branches. Les trois premières classes concouraient à l'élection du grand maître et composaient les assemblées des langues et des chapitres provinciaux dans les grands prieurés. Les prêtres d'obédience étaient des ecclésiastiques qui possédaient les bénéfices de l'ordre, et la demi-croix de donat se conférait en forme de récompense à des laïques. L'ordre était partagé en 8 langues ou nations, savoir : *la nation française*, qui possédait les langues de Provence, d'Auvergne et de France proprement dite; *l'italienne*, *l'aragonaise*, *l'allemande*, *la castillane* et *l'anglaise*, devenue nulle depuis la séparation de l'Angleterre de l'Église romaine sous Henri VIII. En 1782, sous le magistère d'Emmanuel de Rohan, on lui substitua la langue *bavaroise*. Les dignités de l'ordre après le grand maître et les grands-croix, baillis capitulaires qui composaient le conseil du grand maître, l'évêque de Malte et le prieur de l'église, étaient : 1° le *grand commandeur*, nommé toujours dans la langue de Provence; 2° le *maréchal*, pris dans la langue d'Auvergne; 3° le *grand hospitalier*, dans la langue de France; 4° l'*amiral*, dans la langue d'Italie; 5° le *grand conservateur*, dans la langue d'Aragon; 6° le *turcopolier*, dans la langue bavaroise; 7° le *grand bailli*, dans la langue d'Allemagne; et enfin le *grand chancelier*, dans la langue de Castille. Chaque langue contenait un certain nombre de prieurés : on trouvait dans celle de Provence les prieurés de *Saint-Gilles* et de *Toulouse*, et le bailliage de *Manosque*; dans la langue d'Auvergne, le grand prieuré de ce nom et le bailliage de *Bourganeuf*; dans celle de France, les grands prieurés de *France*, d'*Aquitaine*, de *Champagne*, et les grands bailliages de *Saint-Jean de Latran* et de la *trésorerie de Corbeil*; dans celle d'Italie, les grands prieurés de *Rome*, *Lombardie*, *Venise*, *Pise*, *Barlette*, *Messine*, *Capoue*, et les bailliages de *Saint-Euphonie*, *Naples*, *Saint-Sébastien*, *la Roccella*, *Vinosa* et *Crémone*; dans la langue d'Aragon, la *grande castellanie d'Imposte*, les grands prieurés d'*Aragon*, de *Navarre*, et les bailliages de *Majorque*, de *Négrepont* et de *Copse*; dans la langue bavaroise, le grand prieuré de *Bavière*, celui d'*Angleterre* et les bailliages de l'*Aigle* et d'*Arménie* (ces 3 derniers étant *in partibus*, le pape s'en était réservé la nomination); dans la langue d'Allemagne, le grand prieuré de ce nom et ceux de *Bohême*, de *Pologne* constitué en 1776, de *Hongrie* et les bailliages de *Brandebourg* et de *Saint-Joseph*; enfin dans la langue de Castille les grands prieurés de *Castille* et de *Portugal*, et les bailliages de *Lèze* et d'*Acre*. L'*évêque de Malte* et le *prieur de l'Église* se prenaient parmi les prêtres conventuels et étaient grands-croix. Enfin la croix blanche à 8 pointes qu'ils portaient sur la poitrine était d'institution primitive; mais la croix d'or qu'ils avaient pendue au cou n'était que pour ornement et provenait, dit-on, de l'usage généralement adopté par les Croisés depuis le siége d'Antioche, 1098, de porter au cou des croix d'argent ou d'autre métal, suivant leurs facultés, afin de se distinguer des Infidèles. Nous ajouterons que l'ordre dès l'origine était composé des deux sexes; qu'à la prise de Jérusalem, toujours suivant Guillaume de Tyr, la sœur des hospitalières de Saint-Jean se nommait Agnès et qu'elle fut connue plus tard sous le nom de grande prieure.

Vicissitudes des hospitaliers de Rhodes, de Saint-Jean et de Malte.

Gérard d'Avesnes, qui, comme nous l'avons dit plus haut, était en 1099 à la tête des hospitaliers de Saint-Jean, gouverna, ainsi que son successeur, l'hôpital de Jérusalem sous le titre de prévôt ou de gardien, seule qualité qui leur soit donnée par les bulles des papes. L'ordre reçut vers l'an 1100 de Gunzelin, comte de Schwerin, et de Henri son frère, le village de Godin situé en Allemagne, avec toutes ses dépendances; d'un seigneur anglais, dont on ignore le nom, une acre de terre pour lui tenir lieu d'une rente de 13 deniers qu'il avait promise aux hospitaliers, et de Godefroi de Bouillon la terre de Montboire dans le Brabant. L'année suivante, 1101, Roger, comte de Sicile, fit une fondation importante en faveur de l'ordre sur le territoire de Messine, disposition qui fut confirmée en 1136 par le roi Roger son fils, et en 1112 Arnoul, patriarche de Jérusalem, exempta de la dime toutes les terres que les hospitaliers feraient valoir dans son patriarcat. Mais jusqu'alors l'établissement n'avait pas été reconnu par les papes; Gérard obtint en 1113, du pape Pascal II, une bulle datée du 15 février par laquelle ce pontife « approuvait l'établissement de l'ordre de Saint-Jean de « Jérusalem, confirmait toutes les donations qui lui « avaient été faites, affranchissait du payement des « dîmes toutes les terres qui lui appartenaient et qu'il « faisait valoir, et enfin statuait qu'à la mort de Gérard « d'Avesnes on ne lui donnerait pour successeur que celui qui serait élu du commun consentement des frères; « ordonnant que les hôpitaux établis déjà à Saint-Gilles, « à Asti, à Pise, à Bari, à Otrante, à Tarente et à Messine, sur le modèle de celui de Jérusalem, demeureraient soumis à ce dernier. » Cette bulle fut renouvelée en 1120 par Calixte II. Gérard mourut en 1121 et eut pour successeur Raimond du Puy ou Delpuch, gentilhomme de la maison de Puy-Montbrun en Dauphiné. A peine Raimond fut-il installé, qu'il marcha avec sa troupe au secours de la principauté d'Antioche, ravagée

par Doldequin, dit Il-Ghazi, roi de Maradin, depuis la victoire qu'il avait remportée en 1119 sur Roger, prince régent du pays, qui périt dans l'action. Raimond battit les Sarrasins et amena le roi Baudouin triomphant à Antioche; puis, en 1120, ce même roi ayant été fait prisonnier en défendant le territoire d'Édesse, dont le comte Josselin avait été fait prisonnier en 1123, Eustache Garnier, qui avait été nommé régent du royaume de Jérusalem, engagea Raimond à aller au secours de Jaffa attaqué par les Infidèles. Raimond leur fit lever le siége. De là, il se rendit à Tyr et prit part à la prise de cette ville. Il arrêta les courses de Borsequin, qui, des bords du golfe Persique, était venu ravager le pays d'Antioche; contraignit le sultan Kilidge-Arslan à quitter la Phénicie, et contribua à la prise d'Ascalon, 1153. Il mourut vers 1160. Ce fut sous le magistère de Raimond du Puy que le pape Innocent II, en 1150, ordonna que la bannière de l'ordre serait *une croix blanche sur un champ de gueules*. Auger de Balben, successeur de Raimond, n'a laissé que son nom, et fit place, en 1162, à Gerbert d'Assaly, né à Tyr. Le nouveau grand maître accompagna, en 1168, le roi de Jérusalem en Égypte; se trouva au siége de Belbeis (aujourd'hui Peluse), prise le 3 novembre; il reçut du roi cette place, qui fut remise à l'ordre suivant une convention passée entre le monarque et Gerbert. Contraint peu de temps après à abandonner cette place, l'Ordre se trouva endetté de 200,000 ducats auprès de la banque de Florence. Le grand maître alla rejoindre l'armée chrétienne que Schirkouk, lieutenant de Noureddin, avait obligé d'évacuer l'Égypte et donna sa démission en 1169. Il se retira en Normandie, et se noya en se rendant de Dieppe en Angleterre le 19 novembre 1183. Cartus, trésorier de l'ordre, dont on ignore la patrie, succéda, en 1169, au grand maître Gerbert d'Assaly, et mourut en 1170. Son successeur, Joubert de Syrie, reçut, 1172, du roi Amauri, partant pour aller demander à l'empereur de Constantinople, son beau-père, du secours contre Saladin, la tutelle du jeune Baudouin, fils d'Amauri, et la régence du royaume de Jérusalem. En 1177, il accompagna Raimond II, comte de Tripoli, au siége du château de Harme, et mourut la même année suivant les uns, en 1179 suivant d'autres, laissant le commandement de l'ordre à Roger Dumoulins, déjà qualifié *maître* dans une bulle du pape Alexandre III, 1173. Roger appartenait à une ancienne famille de Normandie. La rivalité des chevaliers Hospitaliers et des chevaliers Templiers éclata sous son magistère; pourtant, en 1184, les deux grands maîtres furent envoyés avec le patriarche Héraclius pour aller solliciter des secours en Occident. De retour en Palestine, ils furent envoyés, en 1187, par le roi de Jérusalem, au comte de Tripoli, pour leur faire négocier un traité entre eux. Arrivés le 30 avril à Nazareth, ils reçurent avis que le prince Afd-Hal, fils de Saladin, ferait le lendemain une course sur les terres des Francs et ne devait attaquer personne. Au lieu d'éviter ce prince, ils écrivirent aux chevaliers répandus dans les forteresses voisines de venir immédiatement les joindre, et, en ayant ramassé environ 500, ils allèrent attaquer le prince sarrasin, dont la troupe se montait à près de 7,000 hommes. Le combat fut terrible; presque tous les chevaliers restèrent sur la place avec le grand maître des Hospitaliers, et celui du Temple fut obligé de prendre la fuite. Au grand maître Roger Dumoulins, succéda, en 1187, Garnier, né à Naplouse, l'ancienne Sichem, et mourut, le 6 juillet de la même année, des suites des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Tibériade. Il eut pour successeur Ermangard Daps, mort en 1191, et celui-ci Godefroi de Duisson. Sous son magistère, les Templiers et les Hospitaliers se firent une guerre très-vive à l'occasion de quelques terres inféodées par ces derniers à un nommé Robert Séguin. Les Templiers prétendirent que les terres leur appartenaient, prirent les armes et chassèrent Seguin. Alors les Hospitaliers vinrent assiéger le château et obligèrent les Templiers à l'abandonner. A la fin, la querelle fut assoupie par le pape Innocent III. Godefroi mourut, 1202, et eut pour successeur Alphonse de Portugal, que l'on croit issu, mais en ligne indirecte, des princes de Portugal. Alphonse se démit en 1204, et fut remplacé par Geoffroy le Rath, mort en 1208, époque à laquelle on élut Guérin de Montaigu, gentilhomme d'Auvergne, alors maréchal de l'Ordre. Guérin, en 1219, se trouva à la prise d'Antioche; il quitta la Palestine, en 1222, pour aller solliciter des secours en Europe, revint en 1224, et, de concert avec le grand maître du Temple, refusa en 1228 de recevoir les ordres de l'empereur Frédéric II, excommunié par le pape. Montaigu mourut en 1230, laissant le magistère à Bertrand de Texis, qui, l'année suivante, 1231, eut pour successeur Guérin, mort en 1236. A Guérin succéda Bertrand de Comps, ensuite Perre de Villébéide, 1241, et Guillaume de Neuchâteau, 1243. Guillaume alla, en 1249, joindre le roi saint Louis devant Damiette, et fut fait prisonnier à la journée de Massoure, 4 mai 1250. Remis en liberté, moyennant une forte rançon, 1251, il alla rejoindre ses frères et arriva à Saint-Jean d'Acre le 17 octobre. Sous son magistère, les querelles des Hospitaliers et des Templiers se renouvelèrent, et se terminèrent, en 1259, par un combat entre les deux ordres. Guillaume mourut le 21 octobre de la même année, et eut pour successeur Hugues de Revel. Hugues, en 1265, défendit le château d'Assur contre Bibars ou Boudochas, sultan d'Égypte. En 1259, il soutint le siége de Krac, formé par Bibars en personne, et fut envoyé, en 1273, avec le grand maître du Temple, en Europe, pour solliciter des secours. Ils assistèrent, en 1274, au concile de Lyon, et y furent placés au-dessus des ambassadeurs et des pairs de France. Hugues de Revel mourut en 1278. Sous le magistère de son successeur, Nicolas Lorgue, Mansour, sultan d'Égypte, assiégea, en 1284, le château de Margas, appartenant à des Hospitaliers. Lorgue mourut en 1289. Jean de Villiers, Français de nation, élu pour le remplacer, défendit, en 1291, la ville d'Acre avec les Templiers et les chevaliers Teutoniques, contre Aserafou Seraf, sultan d'Égypte. Obligé d'évacuer cette place, il se retira avec le grand maître du Temple dans l'île de Chypre, où le roi Henri II leur assigna Limisso pour leur retraite. Jean de Villiers y convoqua un chapitre général où il fut convenu qu'on armerait, pour la défense des pèlerins qui faisaient le voyage de la terre sainte, tous les bâtiments qui avaient servi à amener les chevaliers. En Europe, les rois d'Angleterre et de Portugal, voyant les chevaliers chassés de la terre sainte, mirent le séquestre sur leurs revenus. De son côté, le roi de Chypre les frappa d'une capitation. Les chevaliers eurent alors recours au pape Boniface VIII, qui prit leur défense avec hauteur; parvint à faire lever le séquestre en Portugal et en Angleterre, mais ne put rien obtenir du roi de Chypre. Jean de Villiers mourut en 1297. Son successeur fut Odon de Pins, d'une maison illustre de la Catalogne. Odon, uniquement occupé de la prière, négligea les armements de mer; fut appelé à Rome, en 1300, pour rendre compte de sa conduite, et mourut la même année. Guillaume de Villaret, grand prieur de Saint-Gilles, fut alors élu. La conduite vexatoire de Henri de

Lusignan, roi de Chypre, à l'égard de l'ordre, détermina le grand maître à chercher un asile où il fût indépendant. En conséquence, il résolut de s'emparer de l'île de Rhodes, alors occupé par des Grecs révoltés et des corsaires musulmans; mais la mort ne lui laissa pas le temps de mettre son projet à exécution. Foulques de Villaret, frère de Guillaume, le remplaça au magistère en 1307; obtint une croisade du pape Clément V, et se rendit maître par assaut de la capitale de l'île, le 17 août 1310. Rhodes devint alors le chef-lieu de l'ordre et lui donna son nom. Attaqué, en 1315, par Othman, sultan des Turcs, Villaret, secouru par Amédée X, comte de Savoie, le contraignit à se retirer. Depuis cette époque, Villaret donna des preuves de tant de despotisme uni à tant de mollesse, que les chevaliers le déposèrent, en 1318, et nommèrent provisoirement Maurice de Pagnac. Villaret se pourvut à Rome contre sa déposition, et Gérard de Pins fut nommé vicaire général de l'ordre en attendant l'issue du procès. Le grand maître, en 1319, donna volontairement sa démission, se retira en France, et y mourut en 1327. Hélion de Villeneuve, nommé, en 1319, grand maître en remplacement de Foulques de Villaret, tint immédiatement un chapitre général à Montpellier et y divisa l'ordre en huit langues. Il se trouva, en 1328, à la bataille de Montcassel, et commandait le 3e corps français, de concert avec le sire de Beaujeu. Sous son magister, Jean de Biandra, grand prieur de Lombardie, fit une tentative contre la ville de Smyrne, et se maintint dans cette ville malgré tous les efforts des Turcs. Villeneuve mourut en 1346. Son successeur fut Dieudonné Goyon, né à Milhau, dans le Rouergue. Goyon, en 1347, envoya des troupes de son ordre au secours du roi d'Arménie, contre les Sarrasins d'Égypte. Il abdiqua en 1355, et mourut accablé de vieillesse et d'infirmités. Goyon est celui que les vieilles chroniques et les tapisseries nous représentent, alors qu'il n'était que simple chevalier, délivrant l'île de Rhodes d'un énorme serpent qui dépeuplait l'île par sa voracité. Pierre de Cornillon, successeur de Goyon, eut à lutter, pendant les 18 mois que dura son magister, contre le pape Innocent VI, qui voulait que les chevaliers abandonnassent l'île de Rhodes pour s'établir en Europe, où ils seraient, disait-il, plus à même de secourir l'Italie, menacée d'une invasion par les Turcs. Il eut pour successeur, en 1355, Roger de Pins. Celui-ci tint un chapitre général de l'ordre, dans lequel les chevaliers, pour faire droit au projet d'Innocent VI, consentirent à s'établir dans la Morée, après en avoir obtenu l'autorisation des princes latins qui gouvernaient cette principauté; mais, le pape étant mort avant que les difficultés fussent levées, l'ordre resta à Rhodes. Roger de Pins mourut le 28 mai 1365. Il eut pour successeur Raimond Béranger, né en Provence, commandeur de Castel-Sarrasin. L'année de sa prise de possession du magistère, Raimond, accompagné de Pierre Ier, roi de Chypre, fit une descente en Égypte qui n'aboutit qu'au pillage d'Alexandrie. Raimond mourut en 1374. Robert de Juiliac, nommé pour le remplacer, mourut le 29 juin 1376, et eut lui-même pour successeur Jean Fernandès de Héridia, alors grand prieur d'Aragon, de Saint Gilles et de Castille. Le grand maître, en se rendant à Rhodes, 1377, conduisit le pape Grégoire XI d'Avignon à Rome; il se joignit ensuite à une flotte vénitienne, et alla faire le siége de Patras, qu'ils emportèrent d'assaut. Il fut, peu de temps après, fait prisonnier par les Turcs, racheté par sa famille, et arriva enfin à Rhodes en 1381. Dans la querelle qui eut lieu entre Urbain VI et Clément VII, qui tous deux se disputaient la papauté, le grand maître se déclara pour Clément. Urbain le destitua et nomma à sa place Richard Carracioli, qui fut reconnu par les langues d'Italie et d'Angleterre. Ce dernier mourut le 18 mai 1395, et Héridia en 1396. La même année Philibert de Nillac, grand prieur d'Aquitaine, succéda au grand maître Héridia. Nillac se trouva la même année, avec ses chevaliers, à la funeste journée de Nicopolis contre les Turcs. De retour à Rhodes, en 1398, il acheta la Morée de Thomas Paléologue, perdit, en 1401, la ville de Smyrne, prise par Tamerlan, assista au concile de Pise, 1409, d'où il fut envoyé par le pape Alexandre V aux rois de France et d'Angleterre pour les engager à réunir leurs forces contre les Turcs, et mourut à Rhodes en 1421. Il eut pour successeur Antoine Fluvian, grand prieur de Chypre. Ce grand maître fut, en 1426, choisi pour médiateur entre Boursbai, sultan d'Égypte, et Janus, roi de Chypre, son prisonnier. Fluvian mourut le 14 octobre 1437. Sous le magistère de son successeur Jean de Lastic, Abou-Saïd Jarmac, sultan d'Egypte, envoya, en 1440, un flotte attaquer l'île de Rhodes; mais elle fut battue par le maréchal de Rhodes. En 1444, nouvelle tentative tout aussi infructueuse. En 1454, le grand maître fut sommé par Mahomet II, empereur des Turcs, de se reconnaître son vassal et de lui payer tribut. Il députa immédiatement auprès de tous les princes chrétiens pour leur demander des secours, et mourut le 19 mai de la même année. Jacques de Milli, grand prieur d'Auvergne, élu à la place de Jean de Lastic, repoussa, en 1457, une armée turque qui avait fait une descente dans l'île de Cos appartenant à l'ordre. Il mourut le 17 août 1461, et eut pour successeur Pierre-Raimond Zacosta, châtelain d'Emposte, qui mit l'île de Rhodes en état de défense contre les entreprises de Mahomet II, et mourut à Rome en 1467. Jean-Baptiste des Ursins, prieur de Rome, nommé en remplacement du grand maître Zacosta, envoya, en 1470, des secours aux Vénitiens attaqués par les Turcs dans l'île de Négrepont, et mourut le 8 juin 1476, laissant le magistère à Pierre d'Aubusson, grand prieur d'Auvergne, issu des anciens comtes de la Marche. En 1480, le pacha Mischa-Paléologue, chrétien, renégat, parut devant l'île de Rhodes, le 23 mai, avec une flotte de 160 vaisseaux et une armée de 100,000 hommes. D'Aubusson soutint un des siéges les plus mémorables de l'histoire. Couvert de cinq blessures, il contraignit les Turcs à se rembarquer après un siége de 89 jours, laissant 9,000 morts et emmenant 15,000 blessés. D'Aubusson reçut, en 1482, le prince Zizime, frère et rival de Bajazet II, successeur de Mahomet II. Zizime, envoyé en France trois mois après pour le soustraire aux embûches de son frère, fut réclamé par plusieurs souverains qui prétendaient le mettre à la tête de leurs armées contre Bajazet, et remis, en 1489, par préférence, entre les mains du pape Innocent VIII, qui envoya le chapeau de cardinal au grand maître d'Aubusson. Celui-ci mourut le 3 juillet 1503, regardé comme le chef le plus accompli de l'ordre depuis son établissement. Il eut pour successeur Aimeri d'Amboise, frère du cardinal Georges d'Amboise, qui remporta, durant son magistère, plusieurs avantages sur Campson Gouri, sultan d'Égypte, et mourut en 1512. Son successeur, Gui de Blanchefort, ne vécut qu'un an, et fut remplacé par Fabrice Caretto, de la maison des marquis italiens de Final, auquel succéda, en 1521, Philippe de Villiers de l'Ile-Adam, grand prieur de France, né à Beauvais. L'Ile-Adam, menacé par les Turcs, réclama vainement en faveur de Rhodes le secours des princes chrétiens. Le pape Adrien VI lui-même n'offrit aux chevaliers que des prières et des bé-

nédictions. En 1522, la flotte de Soliman, composée de plus de 400 bâtiments, parut le 26 juin à la vue de Rhodes, et débarqua 150,000 hommes sans rencontrer d'opposition. Le 9 juillet, la tranchée fut ouverte. Le 28 août, Soliman vint au camp pour ranimer le courage de ses troupes abattu par l'étonnante résistance des chevaliers, et échoua dans un assaut qu'il fit donner quelques jours après à la place. Le 30 octobre, Damarol, grand prieur de Castille, chancelier de l'ordre, convaincu d'intelligence avec l'ennemi, fut condamné à perdre la tête, et le 22 décembre suivant, l'Ile-Adam, d'après l'avis de son conseil et contre le sien propre, rendit la ville aux conditions les plus honorables que Soliman lui avait lui-même fait proposer. Comblé d'honneurs par le sultan, qui lui témoigna hautement son admiration pour sa belle défense, le grand maître sortit de la place 1er janvier 1523, s'embarqua avec 4 à 5,000 hommes, et fit voile vers l'île de Candie. De là, il se rendit à Messine en Sicile ; de cette dernière ville à Bayes, 7 juillet, et enfin à Rome, auprès du pape Adrien VI, afin de conférer avec lui sur le lieu où il devait fixer le chef-lieu de la résidence de l'ordre. Adrien mourut le 24 septembre 1523; Clément VII, son successeur, assigna au grand maître la ville de Viterbe. Mais bientôt, contraints à abandonner cette ville dévorée par une contagion pestilentielle, les chevaliers se rendirent pour la deuxième fois à Messine, et l'Ile-Adam auprès de l'empereur Charles-Quint, duquel il obtint en toute propriété pour son ordre, le 24 mars 1530, l'île de Malte avec celle de Goze, auxquelles on joignit la ville de Tripoli en Afrique, que non-seulement le grand maître n'avait pas demandée, mais dont il avait toujours craint de se charger, prévoyant qu'elle serait plus onéreuse qu'utile à son ordre. Deux ans après, la mort d'un chevalier français, tué, en 1533, par un gentilhomme Florentin, domestique de Salviati, prieur de Rome, occasionna une querelle qui eût des suites fâcheuses pour l'ordre. Les chevaliers français prirent les armes pour venger ce meurtre; ceux des langues d'Italie, d'Espagne, d'Aragon et de Castille se déclarèrent pour Salviati, de là plusieurs combats, et le grand maître eut besoin de toute sa fermeté pour faire rentrer les séditieux dans le devoir. L'Ile-Adam mourut le 22 août 1534, et l'on grava sur son tombeau ce peu de mots : *C'est ici que repose la Vertu victorieuse de la Fortune*. Pierrin du Pons, bailli de Saint-Emphemi, élu pour succéder au grand maître l'Ile-Adam, envoya des secours à la ville de Tripoli menacée par le corsaire Barberousse. Il unit, en 1535, ses galères à la flotte de Charles-Quint, et fit, de concert avec l'empereur, la conquête de la Goulette et de Tunis. Il mourut le 12 novembre de la même année, et eut pour successeur Didier de Saint-Jaülli. Didier était prieur de Toulouse. Il mourut à Montpellier le 26 septembre 1536. Il eut pour successeur Jean d'Omedes, Aragonais, bailli de Capse, qui fut élevé au magistère pendant son absence, et n'arriva à Malte que le 21 janvier 1538. La même année, il envoya des secours à Muley Hascan, roi de Tunis, son allié, pour l'aider à conquérir la ville de Süse. Ses galères, de concert avec celles du prince Doria, amiral de l'empereur Charles-Quint, remportèrent, en 1541, plusieurs avantages contre les Turcs. Attaqué à Malte, en 1551, par le pacha Iman et le fameux corsaire Dragut, le grand maître d'Omedes les contraignit à lever le siége ; mais l'ordre perdit l'île de Goze, livrée par la lâcheté du gouverneur, nommé Galatian de Sesse. De là Dinan alla mettre le siége devant Tripoli, défendue par Gaspard de Volier, maréchal de l'ordre. Volier se défendit avec courage, mais une partie de la garnison s'étant soulevée contre lui, il fut obligé de rendre la place. Strozzi, prieur de Capoue, général des galères de l'ordre, s'empara de Zoara, ville maritime de la province de Tripoli, et devint la terreur des corsaires et des vaisseaux marchands de la côte de Barbarie. Le grand maître d'Omedes mourut en 1555. Son successeur fut Claude de la Sangle, de la maison de Montchauvic près de Beaumont-sur-Oise. François de Lorraine, grand prieur de France, général des galères de l'ordre pendant son magistère, se réunit au prince Doria, et remporta différents avantages sur le corsaire Dragut, 1555-1556. Le grand maître de la Sangle mourut le 17 août 1557. Après lui, Jean de la Valette Pariset, prieur de Saint-Gilles, élevé au magistère, s'empara en moins de 5 ans de 50 vaisseaux turcs. Soliman II, irrité, entreprit en 1565, de se rendre maître de Malte. Il parut le 18 mai devant l'île avec une flotte de 159 vaisseaux ; débarqua le 20 30,000 hommes de troupes et s'empara, le 23 juin, du fort Saint-Elme. Le 7 septembre suivant, le général Mustapha, effrayé par l'arrivée d'un renfort de 6,000 hommes, conduit par le vice-roi de Sicile, fit rembarquer immédiatement ses troupes. Mais à peine fut-il en mer, qu'il se repentit ; en conséquence, il revint à Malte, débarqua de nouveau, et fut battu le 13 septembre. La Valette fit relever le fort Saint-Elme, détruit par Soliman, et construisit auprès une ville à laquelle il donna son nom. Il mourut le 21 août 1568. Il eut pour successeur Pierre del Monte ou du Mont, grand prieur de Capoue, neveu du pape Jules III par les femmes. Ce grand maître étant mort en 1572, on lui laissa pour successeur Jean l'Evêque de la Cassière, de la langue d'Auvergne, alors maréchal de l'ordre. Les papes s'étaient depuis longtemps attribué le droit de nommer au grand prieuré de Rome; sous le gouvernement de ce grand maître, plusieurs princes imitèrent cet exemple. En 1581, Romégas, général des galères, entreprit de déposer le grand maître, réussit à mettre le conseil de l'ordre dans la conjuration, et nommé par les factieux lieutenant général de l'ordre, il osa arrêter la Cassière et le conduire au château Saint-Ange. Le pape à cette nouvelle manda les parties à Rome et rendit pleine justice au grand maître, qui mourut dans cette ville le 21 décembre 1581. Le pape alors proposa trois sujets pour remplacer la Cassière, et le conseil de l'ordre fit choix parmi eux de Hugues de Loubens de Verdalle, issu d'une maison du Languedoc. La sédition qui avait agité le dernier règne contraignit Verdalle de se rendre à Rome, où il reçut en 1587 le chapeau de cardinal. De retour à Malte les mécontentements loin de cesser, allèrent toujours en augmentant, et Verdalle, fatigué de ces plaintes qui n'avaient pas de fin, prit le parti de retourner à Rome, où il mourut le 4 mai 1595. Martin Garzez, de la langue d'Aragon, châtelain d'Emposte, fut élu grand maître en remplacement de Loubens de Verdalle, le 7 février 1596, et mourut le 7 février 1601. Son successeur fut Alofs de Wignancourt, d'une des plus anciennes maisons de Picardie. Sous son magistère, les galères de Malte s'emparèrent, en 1602, de la ville de Mahomette sur les côtes d'Afrique. Elles ravagèrent l'île de Longo, 1604, et prirent Corinthe, 1611. Le grand maître, en 1616, fit construire un magnifique aqueduc, de 5 kil. de longueur, pour conduire l'eau à la cité La Valette ; enfin Alphonse de Castel Saint-Pierre, général des galères, s'empara de Castel-Tornèze en Morée, 1620. Le grand maître Wignancourt mourut le 14 septembre 1622. Son successeur, Louis Mendoz de Vasconcellos, bailli d'Acre, fut élu à l'âge de 80 ans, et ne gouverna qu'un an. Il fut remplacé, en 1623, par Antoine de Paule, prieur de Saint-Gilles. Ce grand maître fut, en

1624, obligé de se justifier devant le tribunal du pape de plusieurs crimes dont il était accusé. En 1625, il adressa aux souverains de l'Europe ses plaintes contre le pape Urbain VII, qui disposait de toutes les commanderies d'Italie en faveur de ses parents; tint un chapitre général de l'ordre en 1631 et mourut le 7 juin 1636. Il eut pour successeur Paul Lascaris de Castellar, bailli de Manorque, issu des comtes de Vintimille, et par eux de l'ancienne maison impériale de Constantinople. Les chevaliers enlevèrent, le 28 septembre 1644, la caravane qui allait de Constantinople au Caire, estimée plus de 2,000,000 fr., et se virent, par ce motif, menacés de la guerre par Ibrahim. A cette nouvelle, Louis, vicomte d'Arpajon, seigneur français, arma tous ses vassaux, leva 2,000 hommes à ses frais, chargea plusieurs vaisseaux de munitions de guerre et de bouche, et se rendit immédiatement à Malte. Le grand maître, qui fort heureusement n'était pas attaqué, accorda au vicomte, pour lui et les chefs de sa famille à perpétuité, l'autorisation de porter la croix d'or de l'ordre. Paul Lascaris mourut le 14 août 1657. Son successeur, Martin de Redin, prieur de Navarre et vice-roi de Sicile, voulant mettre l'île à l'abri des attaques des Turcs, fit construire de distance en distance des tours le long des côtes de Malte. Il mourut en 1660, et eut pour successeur Annet de Clermont de Chacessans, bailli de Lyon, mort au bout de 3 mois, et que l'on remplaça par Raphaël Cotoner, bailli de Majorque. Ce grand maître ne gouverna que trois ans, pendant lesquels il envoya constamment les galères de l'ordre au secours de l'île de Candie, assiégée par les Turcs. Son successeur, en 1663, fut son frère, Nicolas Cotoner, alors bailli de Négrepont. En 1667, les Turcs convertirent le siége de Candie en blocus, 1669, le duc de Beaufort, envoyé par la France, périt dans une sortie, le 25 juin; et la place fut obligée de capituler le 16 septembre. Ainsi fut perdue l'île de Candie pour l'ordre et pour la chrétienté. Le grand maître Cotoner mourut le 29 avril 1680, et fut remplacé par Grégoire Carafa, Napolitain, prieur de la Roccella. Les chevaliers, sous ce magistère, se distinguèrent dans différentes expéditions qu'ils firent, de concert avec les Vénitiens, en Dalmatie et en Morée. Carafa mourut le 21 juillet 1690. Il eut pour successeur le grand trésorier de l'ordre, Adrien de Wignancourt, neveu du grand maître Alofs de Wignancourt. Ce prince fit réparer les fortifications de l'île, endommagées, en 1693, par un tremblement de terre; il fit ensuite construire un arsenal, et mourut le 4 février 1697. On élut à sa place Raymond Perellos de Roccafert, Aragonais, bailli de Négrepont, qui, pendant son magistère, augmenta considérablement la marine de l'ordre. Il mourut en 1720. Il eut pour successeurs Marc-Antoine Londonderi, Siennois, mort le 16 juillet 1722; Antoine-Manuel Vilhena, Portugais, mort le 12 septembre 1736; Raymond Dupuig Montanegro, d'une des plus illustres familles de Majorque, mort le 15 janvier 1741, et Emmanuel Pinto de Fonseca, Portugais, vice-chancelier de l'ordre et bailli de Grace. Sous le magistère de Pinto, on découvrit à Malte, le 23 juin 1749, une dangereuse conspiration ourdie par plusieurs prisonniers, au nombre desquels se trouvaient le pacha-gouverneur de Rhodes, nommé Osman; deux juifs, quatre Grecs et le capitaine de la frégate *Nazareth*. Malte est redevable au grand maître Pinto de plusieurs de ses édifices. Il mourut le 24 janvier 1773, et eut pour successeur François-Ximenès de Texada, Navarrais, originaire d'une ancienne maison d'Aragon, descendant de Garcie Ximenès, roi de Sobraive et comte d'Aragon, au 13e siècle. Ce grand maître mourut le 9 novembre 1775. Son successeur fut Jean-Emmanuel Marider Neigis de Rohan-Polduc, bailli de l'ordre et général des galères, dont le magistère fut signalé par la réunion de l'ordre de Saint-Antoine à celui de Malte et la création d'une nouvelle langue, sous le nom de langue de Bavière, 1782. Il mourut le 9 juillet 1797. Ferdinand de Homspech, successeur du grand maître Emmanuel de Rohan, rendit l'île de Malte au général Bonaparte le 12 juin 1798, et alla s'établir à Trieste d'abord, puis à Messine, et enfin à Catane, où il mourut en 1803, laissant la maîtrise à Jean Tomassi, décédé le 15 juin 1805. En Allemagne, le grand prieur de la langue allemande avait obtenu, en 1546, de l'empereur Charles-Quint la dignité de prince de l'Empire, voix et séance à la diète germanique (sur les bancs des princes ecclésiastiques), ainsi qu'aux états du cercle de haut Rhin. En suite des dispositions favorables du recès de la diète de l'Empire, de 1803, provoquées principalement par Paul Ier, empereur de Russie, ce prince s'était attribué la dignité de protecteur et de grand maître de l'ordre. Les possessions du grand priorat ne furent pas sécularisées; et en échange de celles qui étaient situées sur la rive gauche du Rhin, contenant en superficie 16 kilomètres carrés environ, avec une population de 19,800 habitants et jouissant d'un revenu de 143,000 florins; on lui assigna l'abbaye de Bénédictins de Saint-Pierre, et les abbayes de Trudbert, de Schattern, de Saint-Pierre et de Tennenbach, d'une superficie totale de 15 kilomètres carrés environ, contenant 30,800 habitants, et rapportant 154,000 florins de revenus, sous la seule condition de payer les dettes que les princes-évêques de Bâle et de Liége avaient contractées depuis qu'ils étaient éloignés de leurs siéges. La grande maîtrise satisfit aussi à cette condition, moyennant une convention conclue sous la garantie de la France et de la Russie. La résidence du grand maître, alors Ignace Balthasar, baron Rink de Boldenstein, était Heitersheim en Brisgau. La paix de Presbourg du 25 décembre 1805 donna le comté de Bonndorf, autrefois propriété de l'abbaye de Saint-Blaise, au Wurtemberg. L'acte de la confédération du Rhin, article 19, donna la principauté de Heitersheim au duché de Bade; le traité du 25 septembre 1806 donna au grand-duc de Wurzbourg tous les biens de l'ordre situés dans le territoire de Wurzbourg; l'ordre fut supprimé par un édit du 8 septembre 1808, en Bavière, quoique le souverain de ce pays eût fondé, en 1802, un priorat pour les possessions de l'ordre dans ce pays, et eût assuré le grand prieur de sa protection particulière, dans une convention passée entre lui et le grand prieur, le 28 janvier 1806. En Westphalie, un décret du 10 février 1810 supprima l'ordre de Malte, et affecta ses possessions à la dotation de la couronne de Westphalie. En Wurtemberg, on forma, en 1810, des rentes des commanderies de l'ordre de Saint-Jean la dotation de l'ordre du mérite militaire. La Prusse déclara, le 23 janvier 1811, le bailliage de Brandebourg et la maîtrise de Sonnenbourg supprimés; enfin, l'Autriche possède la cour des chevaliers de Saint-Jean, avec souveraineté dans la ville libre de Francfort, ensuite de l'article 51 de l'acte du congrès de Vienne, 1814-1815, et c'est au comte Edmond de Coudenhore, chevalier profès de Saint-Jean, qu'en a été accordé l'usufruit; l'ordre n'a gardé dans toute l'Allemagne, que le grand priorat de Bohême avec quelques commandes en Autriche, en Moravie et dans la Silésie prussienne. En Italie, le grand maître Jean Thomassi avait, en mourant, désigné le bailli de Guevara en qualité de lieutenant du magistère, fonctions qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée

le 25 avril 1814. Le sacré conseil nomma alors le bailli de Giovanni y Centillas, confirmé en cette qualité par une bulle du pape datée du 10 juin 1814. D'après une bulle pontificale du 12 mai 1826, Ferrare devait être le siége de l'ordre, mais il a été fixé à Rome en 1834 ; des huit langues de l'ordre, l'anglaise fut supprimée au 16e siècle, époque de la séparation de l'Angleterre de l'Église romaine, sous Henri VIII. Les trois langues françaises furent également supprimées en 1789, mais furent représentées de nouveau par une commission nommée en 1814. Cette commission, à la tête de laquelle se trouvait d'abord le bailli de Clugny, mort en février 1816; ensuite le bailli prince Camille de Rohan, grand prieur d'Aquitaine, mort au mois de mai suivant, et enfin le bailli de Lasteyrie du Saillant, grand prieur d'Auvergne, était composée de grands-croix, de commandeurs et de chevaliers des trois langues. Elle avait été confirmée par le lieutenant du magistère, le sacré conseil et par une bulle du pape, en date du 10 août 1814. Les langues castillane et aragonaise se séparèrent de l'ordre après la paix d'Amiens, 1802, et leurs rentes, 80,000 piastres (400,000 fr.), furent, ainsi que la grande maîtrise, réunies à la couronne d'Espagne. L'ordre de Malte possède encore ses biens dans l'État de l'Église et en Sicile; ceux du royaume de Naples ne lui sont pas encore restitués. Quoique l'ordre n'ait plus de possessions souveraines, l'Autriche admet encore ses ambassadeurs comme ambassadeurs de 2e rang.

Chronologie des grands maîtres de Malte.

Gérard d'Avesnes, 1099-1121. — Raymond du Puy, 1121-1160. — Auger de Bolbeu, 1160-1161. — Gerbert d'Assoly, 1161-1169. — Castus, 1169-1170. — Joubert de Syrie, 1170-1177. — Roger de Moulins, 1177-1187. — Garnier, 1187-1191. — Ermangard Daps, 1191. — Godefroi de Doisson, 1191-1202. — Alphonse de Portugal, 1202-1204. — Geoffroi de Roth, 1204-1208. — Guérin de Montaigu, 1208-1230. — Bertrand de Texis, 1230-1231. — Guérin, 1231-1236. — Bertrand de Camps, 1236-1241. — Pierre de Villebride, 1241-1244. — Guillaume de Châteauneuf, 1244-1259. — Hugues de Revel, 1259-1278. — Nicolas Lorgue, 1278-1289. — Jean de Villiers, 1289-1297. — Odon de Pins, 1297-1300. — Guillaume de Villant, 1300-1307. — Foulques de Villant, 1307-1319. — Hélion de Villeneuve, 1319-1346. — Dieudonné de Gozon, 1346-1354. — Pierre de Cornillan, 1354-1355. — Roger de Pins, 1355-1365. — Raimond Béranger, 1365-1374. — Robert de Juillac, 1374-1376. — Jean Fernandès de Heridia, 1376-1396. — Philibert de Naillac, 1396-1421. — Antoine Fluvian, 1421-1437. — Jean de Lastic, 1437-1454. — Jacques de Milli, 1454-1461. — Pierre Raymond Zacosta, 1461-1467. — Jean-Baptiste des Ursins, 1467-1476. — Pierre d'Aubusson, 1476-1503. — Émeri d'Amboise, 1503-1512. — Gui de Blanchefort, 1512-1513. — Fabrice Carretto, 1513-1521. — Philippe de Villiers de l'Ile-Adam, 1521-1534. — Pierrin du Pont, 1534-1535. — Didier de Saint-Jaille, 1535-1536. — Jean d'Omédes, 1536-1553. — Claude de la Sangle, 1553-1557. — Jean de La Valette, 1557-1568. — Pierre del Monte, 1568-1572. — Jean l'Évêque de la Cassière, 1572-1582. — Hugues de Loubens de Verdalle, 1582-1596. — Martin Garzaz, 1596-1601. — Alofs de Wignancourt, 1601-1622. — Louis Mendoz de Vasconcellos, 1622-1623. — Antoine de Paule, 1623-1636. — Paul Lascaris de Castellar, 1636-1657. — Martin de Redin, 1657-1660. — Annet de Clermont, 1660. — Raphaël Coloner, 1660-1663. — Nicolas Coloner, 1663-1680. — Grégoire Carafa, 1680-1690. — Adrien de Wignancourt, 1690-1697. — Raymond Porellos, 1697-1720. — Marc-Antoine Zondodari, 1720-1722. — Antoine Manuel Vilthina, 1722-1736. — Raimond Dupuig, 1736-1741. — Emmanuel Pinto, 1741-1773. — François Ximenès de Texada, 1773-1775. — Emmanuel de Rohan, 1775-1797. — Ferdinand de Homspech, 1797-1803. — Jean-Tomassi, 1803-1805.

RHODEZ ou **RODEZ**, *Segodunum* ou *Civitas Rutenorum*, chef-lieu du département de l'Aveyron, à 59 kilomètres nord-est d'Alby, 672 kilomètres sud de Paris; 9.685 habitants; anciennement la capitale des *Ruteni*. Elle devint au moyen âge chef-lieu d'un comté qui subsista jusqu'au 15e siècle, Henri IV la reçut de Bourbon-Vendôme, le dernier de ses comtes, et la réunit à la couronne. (*Pour les comtes de Rhodez*, V. **ROUERGUE.**)

RHODOGUNE ou **RODOGUNE**, fille de Phraate, roi des Parthes, mariée à Démétrius Nicator, roi de Syrie, 140 av. J.-C. Ce mariage excita la jalousie de Cléopâtre, première femme de Démétrius, et occasionna de grands maux. C'est le sujet de la *Rodogune* de Corneille.

RHODOMANN (Laurent), né en 1606, mort en 1606, recteur de l'université de Wittemberg, fut un des restaurateurs de l'étude du grec en Allemagne. Il laissa des traductions latines de Diodore et d'autres auteurs grecs. Il fit aussi des poésies grecques et latines, entre autres la vie de Luther en vers grecs, Ursel, 1579.

RIARIO (Pierre), neveu du pape Sixte IV, devint cardinal, archevêque de Florence, légat du saint-siége pour toute l'Italie ; acheta la ville et la principauté d'Imola, qu'il donna à Jérôme, son frère. Il mourut en 1474.

RIARIO (Jérôme), frère du précédent, en reçut la principauté d'Imola, 1473 ; fit la guerre à Laurent de Médicis, au duc Hercule Ier d'Este et aux barons romains ; prit Forli, 1480, et plusieurs places aux Colonne. Il mourut assassiné en 1488.

RIBADENEIRA (P.), jésuite, né à Tolède, 1527, mort, 1611; l'un des premiers compagnons de saint Ignace, il propagea l'institut en France, aux Pays-Bas, en Italie, en Espagne. Il laissa *la Fleur des saints*, Madrid, 1599-1610, et la *Vie de saint Ignace, de Lainez, de saint Francois Borgia*, etc.

RIBALTA (Francisco), peintre espagnol, né à Castellou de la Plana, 1551, mort en 1628, étudia la peinture à Florence. Devenu amoureux de la fille de son maître, il la demanda en mariage ; le père la lui refusa sous prétexte qu'il n'était point assez habile dans son art. Il se rendit en Italie où il se perfectionna. De retour dans sa patrie, il épousa sa maîtresse, et se fit une grande réputation dans Valence et dans le royaume. La plupart des églises de Valence furent ornées de ses tableaux. Le musée du Louvre a possédé deux de ses ouvrages, un *Saint Pierre* et *la Cène*.

RIBAS Y CARASQUILLAS (Jean de), dominicain, né à Cordoue, 1612, mort le 10 novembre 1687, était un grand prédicateur. Il enseigna la philosophie et la théologie au couvent de Saint-Paul à Cordoue, et fut nommé directeur des études dans toute l'Andalousie. Il fit plusieurs sermons et opuscules ascétiques.

RIBAUDS (Roi des). Le mot ribaud a été pris successivement en bonne et en mauvaise part. Il a signifié d'abord un brave, un homme fort et robuste ; ensuite ribauds, dans les auteurs de la basse latinité, *ribaldi*, sont des valets d'armée ; enfin, ce mot a fini par signifier des filous, des coquins et surtout des débauchés. C'est dans ce sens qu'il se prend en anglais et en italien. Matthieu Pâris appliquait ce nom, dès l'année 1251, à des hommes perdus et excommuniés. On donnait aussi

le nom de ribauds à une sorte de milice régulière, instituée par Philippe-Auguste, 1189. Leur chef portait le titre de roi des ribauds; mais cette compagnie de ribauds, qui avait tenu l'un des premiers rangs parmi les guerriers, tomba dans la licence la plus effrénée, ce qui fit supprimer cette milice. Nos rois et les princes souverains, tels que les ducs de Bourgogne et de Normandie, avaient de ces sortes de gens attachés à leur suite, et qui avaient été tirés de ces compagnies de ribauds. Ils étaient employés à veiller à ce que personne n'entrât dans le logis du roi, et faisaient en dehors les mêmes fonctions que pourraient faire, à proprement parler, des huissiers. Dans l'origine, le roi des ribauds n'avait à sa suite qu'un valet pour l'aider, comme on le voit dans une ordonnance du roi et de la reine, 1285. On y lit ces mots : « Le roi des ribauds a six deniers de gaiges « et une provende et un varlet à gaiges, et soixante sols « pour robbe par an. » Plus tard on lui associa plusieurs autres bauds ou ribauds, dont il fut le chef. Ils portaient le nom de sergents ou varlets du roi des ribauds. On désigna plus tard, sous le titre de roi des ribauds, un officier chargé de la police intérieure de l'hôtel du roi, et, au dehors, de la surveillance des maisons de jeu et de prostitution. Sous Charles V, le roi des ribauds fut remplacé par le prévôt de l'hôtel.

RIBAULT (Jean de), navigateur, né à Dieppe, servit dans la marine dès son jeune âge; fut chargé par l'amiral Coligni de fonder une colonie dans la Floride; partit de Dieppe, le 18 février 1562, avec deux roberges; découvrit un fleuve dont l'embouchure lui offrit, pour ses vaisseaux, un havre qu'il appela Port-Royal. Il fit construire dans une île une redoute qu'il nomma Charles-Fort, la première forteresse que les Français aient eue dans l'Amérique septentrionale. Ribault y laissa une garnison, leva l'ancre et continua de faire route au nord-est. Il revint en France et rentra dans le port de Dieppe le 20 juillet. Coligni, prévenu contre Laudonnière, qui commandait en Amérique, donna ordre à Ribault d'y retourner. Celui-ci partit avec sept vaisseaux et arriva le 28 août au fort Caroline. Il se préparait à augmenter les ouvrages du fort, lorsque, le 4 septembre, parut une escadre espagnole, commandée par Pedro Menezez. Au moment où il s'approchait de l'ennemi, une tempête jeta les navires de Ribault sur des rochers, où ils furent presque tous brisés; mais la plus grande partie des équipages se sauva et gagna les environs du fort Caroline. Trompés par les assurances d'amitié et les serments des Espagnols, les Français se fièrent à eux, et furent tous égorgés. On prétend que Ribault fut écorché et que sa peau fut envoyée en Europe.

RIBOUTTÉ (F.-Louis), auteur dramatique, né à Lyon, 1770, mort à Paris, 1834; se voua aux lettres après avoir exercé la profession d'agent de change. Il donna quelques comédies au Théâtre-Français : *l'Assemblée de famille*, en vers, 1808; *le Ministre anglais*, 1812; *la Réconciliation par ruse*, 1818.

RICARD (Dominique), né à Toulouse, 1771, mort en 1805; professeur de rhétorique au collége d'Auxerre, puis précepteur particulier des fils du président de Meslay; donna plusieurs traductions, entre autres celle des *Œuvres de Plutarque*, 1795-1798-1803.

RICARDO (David), économiste, né à Londres, 1772, mort en 1823, était juif. Il quitta cette religion pour le culte réformé, et devint membre de la chambre des communes, 1817. Ses principaux ouvrages sont : *Essai sur le haut prix du lingot*, Londres, 1809; *Principes de l'économie politique et de l'impôt*, 1817; *Essai sur l'influence du bas prix du blé sur les profits ou le cours des fonds publics*, 1815, etc.

RICARDOS (le marquis don Antonio), général espagnol, né à Séville, 1748; mort en 1798; entra dans le corps des gardes espagnoles, 1763; se trouva aux expéditions d'Alger, 1777, et de Gibraltar, 1782. Il fut nommé capitaine général de la Catalogne. La guerre ayant éclaté contre la France, 1793, il réunit une armée, entra sur le territoire français, battit les troupes républicaines, emporta le fort des Bains après 25 jours de blocus, et celui de Bellegarde après un bombardement. Après cette campagne, il revint à Madrid et reçut du roi la grande croix de l'ordre de Charles III. Le revers qu'il éprouva plus tard contre les Français entraîna sa disgrâce. Il fut remplacé dans son commandement par le comte de la Vinou, et passa le reste de sa vie dans une de ses terres, près de Séville.

RICCI (le P. Matthieu), jésuite italien, né à Macerata, 1552, mort à Pékin, 1610, fut missionnaire à la Chine et obtint par ses talents la faveur de l'empereur. Les mémoires qu'il laissa servirent à Trigault, son confrère, pour rédiger le *de Christiana expeditione apud Sinas*, Augsbourg, 1615.

RICCI (Laurent), dernier général des jésuites, né à Florence, 1703, fut successivement professeur de philosophie à Sienne, directeur spirituel au séminaire de Rome, puis au collége romain, secrétaire et général de son ordre, 1758. Il ne put amortir les coups réitérés que l'école philosophique du 18e siècle portait aux jésuites : l'ordre fut supprimé dans toute l'Europe, 1773, et Ricci enfermé au château de Saint-Ange, où il mourut, 1775.

RICCI (Scipion), évêque de Pistoie et de Prato, favorisa les réformes religieuses du grand-duc Léopold et de Joseph II; tint un synode à Pistoie pour les faire sanctionner, 1786; fut obligé de quitter l'épiscopat, et emprisonné, 1799, comme partisan des décrets de l'Assemblée constituante et de l'occupation française. Ayant ensuite changé d'opinion et adhéré, 1803, à tout ce qu'il avait rejeté, il fit la paix avec le pape, et mourut en 1810. — Poster a publié : *Vie et Mémoires de Scipion Ricci*, Bruxelles, 1824, Paris, 1825. — Il y eut plusieurs peintres italiens du nom de Ricci; le plus célèbre est Sébastien Ricci, né à Civitate de Belluno, 1660, mort, 1734. Ses principaux tableaux sont : *le Massacre des innocents*, *l'Enlèvement des Sabines*, *l'Ascension de Jésus-Christ*.

RICCIOLI (J.-B.), jésuite, né à Ferrare, 1598, mort, 1671, était connu comme astronome. On lui doit : *Almagestum novum*, Bologne, 1651; *Astronomia reformata*, 1665; *Geographia et hydrographia reformata*, 1661, etc.

RICCOBONI (Louis) **LÉLIO**, comédien, né à Modène, 1674 ou 1677, mort à Paris, 1753, essaya sans succès d'établir en Italie le système dramatique de la comédie française, et vint jouer en France avec Dominique. Il devint à Parme intendant des menus-plaisirs et inspecteur des théâtres. Il a laissé l'*Histoire du théâtre italien depuis la décadence de la comédie latine*, Paris, 1728, etc.

RICCOBONI (Ant.-Fr.), fils du précédent, acteur et auteur dramatique, né à Mantoue, 1707, mort, 1772, se crut grand chimiste, chercha le *grand œuvre*, et se ruina en vaines expériences. Ses principales pièces sont : *les Comédiens esclaves*, 1726; *les Amusements à la mode*, 1732; *le Prétendu*, 1760.

RICCOBONI (Mad.), née Marie-Jeanne Laboras de Mézières, femme du précédent, née, 1715, morte à Paris, 1792, était actrice et auteur. Le peu de succès qu'elle eut sur la scène la lui fit quitter, 1761, pour se livrer à la composition de ses ouvrages. On lui doit :

Histoire du marquis de Cressy; Lettres de milady Catesby; Ernestine; Lettres de miss Fanny Butler; etc.

RICHARD Ier, roi d'Angleterre, surnommé *Cœur-de-Lion*, monta sur le trône après la mort de Henri II, l'an 1189. Il était le second fils de Henri II et d'Éléonore de Guienne, répudiée par Louis VII, roi de France. Nommé duc de Poitiers, il se réunit à son frère aîné Henri, pour faire la guerre à son père; et après la mort de son frère Henri, dit *le Jeune*, 1185, l'impatience de régner lui fit prendre les armes de nouveau contre l'autorité paternelle. Bientôt Henri II mourut de chagrin, maudissant ses fils; et Richard fut couronné le 3 septembre 1189. La fureur épidémique des croisades agitait alors toute l'Europe. Richard y prit part comme les autres, et se croisa avec Philippe-Auguste en 1190. La division s'étant mise dans leurs armées, Philippe revint bientôt en France. Demeurant maître du champ d'honneur, mais non de cette multitude de croisés plus divisés entre eux que ne l'avaient été les deux rois, Richard déploya vainement le courage le plus héroïque. Saladin, qui revenait vainqueur de la Mésopotamie, livra bataille aux croisés près de Césarée. Richard eut la gloire de le désarmer; mais ce fut presque tout ce qu'il gagna dans cette expédition mémorable. Les fatigues, les maladies, les petits combats, épuisèrent entièrement les croisés. Malgré sa valeur, Richard ne put conquérir la terre sainte, et il se vit obligé de conclure avec Saladin une trêve de 3 ans 3 mois 3 semaines 3 jours 3 heures. Il partit en 1192, avec un seul vaisseau; et ce navire ayant fait naufrage sur les côtes de Venise, il traversa, déguisé, la moitié de l'Allemagne. Arrivé en Autriche, toujours sous l'habit d'un simple pèlerin, il fut reconnu et conduit au duc Léopold, qui, se ressouvenant de l'outrage qu'il en avait reçu au siége d'Acre (ayant aperçu le drapeau du duc d'Autriche sur une des tours de la ville conquise, Richard avait ordonné que ce drapeau fût foulé aux pieds et jeté dans les fossés), le retint prisonnier. L'histoire donne peu de détails sur la captivité de ce malheureux prince! on connaît seulement, par une chronique contemporaine, le dévouement de Blondel, qu'on a célébré sur nos théâtres. Richard fut livré à l'empereur Henri VI, qui le retint captif comme un prisonnier de guerre, et qui, après les négociations entamées en Angleterre pour sa rançon, exigea, dit-on, 250,000 marcs d'argent. Il fit son entrée à Londres, le 20 mars 1194, au milieu des acclamations générales. Richard trouva son royaume déchiré par la faction que Jean, son frère, y avait formée. Il la dissipa, et tourna ensuite ses armes contre Philippe-Auguste, en Normandie; mais les succès de cette guerre ne furent pas décisifs. En 1199, étant venu mettre le siége devant Chalus, place du Limousin, il y reçut une blessure dont il mourut le 6 avril de la même année, 1199, à 42 ans.

RICHARD II, roi d'Angleterre, fils d'Édouard, prince de Galles, succéda à son aïeul Édouard III, en 1377. Il était né en 1366. Son père, le célèbre prince Noir, était alors gouverneur de la Guienne. Forcé par la maladie mortelle dont il était attaqué d'abandonner son gouvernement pour retourner en Angleterre, il y conduisit le jeune Richard, encore enfant. A sa mort, 1376, Édouard III, pour éviter les troubles qu'il prévoyait après lui, s'empressa de déclarer son petit-fils prince de Galles et héritier présomptif de la couronne. Édouard III étant mort, 21 juin 1377, Richard II fut reconnu; et ses oncles furent les premiers à lui rendre hommage. Bientôt, néanmoins, ils s'emparèrent du pouvoir suprême, en se faisant nommer régent du royaume. La minorité du nouveau roi fut troublée par une révolte occasionnée par les impôts. Le chef de cette insurrection était un couvreur de Deptford, nommé Wat-Tyler, dont la fille avait été insultée par un collecteur. Bientôt les séditieux, au nombre de plus de 100,000, se jetèrent dans Londres avec tout l'emportement de la fureur. Richard triompha de cette émeute par sa présence d'esprit. Jean, duc de Lancastre; Édouard, duc d'York, et Thomas, duc de Glocester, tous trois frères de son père, étaient très-mécontents de l'administration de leur neveu. Le dernier conspira contre lui en 1397, et périt à Calais, étranglé dans sa prison. Le comte d'Arundel eut la tête tranchée, le comte de Warwick fut condamné à un exil perpétuel. Quelque temps après, Henri, comte de Derbi, fils du duc de Lancastre, voulant défendre la mémoire de son oncle, se vit banni du royaume, où il fut rappelé par quelques séditieux. Le comte de Northumberland, qui était dans ses intérêts, arrêta, en 1399, le roi à Flint, dans la principauté de Galles, et le remit entre les mains de Henri, depuis duc de Lancastre. Celui-ci, s'étant mis à la tête des nombreux mécontents, après être débarqué, avec une faible troupe, dans la province d'York, avait vu, en peu de jours, 60,000 hommes sous ses drapeaux, et avait fait son entrée dans Londres, aux acclamations générales. Richard II, tombé ainsi au pouvoir de son heureux rival, demanda seulement qu'on lui laissât la vie et une pension pour subsister. Un parlement assemblé le déposa juridiquement. Enfermé dans la Tour, Richard remit au duc de Lancastre les marques de la royauté, avec un écrit signé de sa main, par lequel il se reconnaissait indigne de régner. Ainsi finit, 30 septembre 1399, le règne de Richard II. Le parlement d'Angleterre avait déclaré en même temps que si quelqu'un entreprenait de le délivrer, dès lors Richard serait digne de mort. Au premier mouvement qui se fit en sa faveur, huit assassins, par les ordres de Lancastre, l'allèrent égorger dans sa prison, au château de Pont-Fract, dans le Yorkshire, où il avait été transféré de la Tour de Londres. Richard, jeune et vigoureux, se défendit si vaillamment, qu'ayant arraché la hache d'armes d'un des meurtriers, il en étendit quatre à ses pieds avant de succomber. Enfin ce malheureux prince expira sous les coups, à 33 ans, 1400, sans laisser d'enfants. L'usurpation de Henri IV fit monter la branche de Lancastre sur le trône. V. HENRI IV.

RICHARD III, roi d'Angleterre, naquit en 1452. Il était quatrième fils du duc d'York, tué à la bataille de Wakefield, en 1460, et par conséquent frère d'Édouard IV. Héritier de l'ambition de son père, après avoir préparé l'esprit de ses partisans, il fit mourir Édouard V et Richard, duc d'York, ses neveux, héritiers légitimes du trône, et se fit proclamer roi, 22 juin 1483. Il ne jouit que deux ans et demi de son usurpation. Henri, duc de Richemond, héritier de Lancastre, souleva contre lui tout le pays de Galles, et l'usurpateur fut vaincu et tué à Boswerth, 22 août 1485. Cette journée mit fin aux troubles dont la Rose rouge et la Rose blanche avaient rempli l'Angleterre. Couronné sous le nom de Henri VII, le comte de Richemont, dernier rejeton de la Rose rouge, réunit, par son mariage, les droits des maisons de Lancastre et d'York. Dans la personne de Richard III finit la race française des Plantagenets, qui occupaient le trône britannique depuis plus de 300 ans.

RICHARD, comte de Cornouailles et de Poitou, fils puîné de Jean-sans-Terre et d'Isabelle d'Angoulême, naquit à Winchester, le 5 janvier 1209. Il n'est pas placé par les historiens au nombre des empereurs d'Allema-

gne, quoiqu'il en ait exercé tous les droits. Il n'avait que 16 ans lorsqu'il fut chargé par son frère Henri III d'une expédition dans la Guienne; et, malgré la défection de ses alliés, il se maintint dans les portions de cette belle province qui restaient aux Anglais; et Henri en augmenta son apanage. Richard partagea l'ardeur chevaleresque de son siècle pour la délivrance de la Palestine : il prit la croix en 1236 et fit voile pour Ptolémaïs. Son arrivée releva le courage des chrétiens, et jeta l'effroi parmi leurs ennemis, alarmés d'avoir à combattre le neveu de Richard Cœur-de-Lion, héritier de sa valeur comme de son nom. Il remporta quelques avantages sur les Sarrasins, mais, se voyant peu secondé par les chrétiens de Palestine, il fut obligé de renouveler la trêve faite par le soudan d'Égypte. Après avoir fait réparer les fortifications d'Ascalon, qu'il remit à Gautier de Brienne, il partit pour la Sicile, où il eut une entrevue avec Frédéric II, puis il revint, en 1242, à Londres, où son retour fut célébré par des fêtes magnifiques. Bientôt la guerre que Henri III eut à soutenir contre les Français lui fournit l'occasion de signaler sa valeur. En 1243, Richard épousa Sanche de Provence; et il se réconcilia peu de temps après avec son frère, qui lui accorda, pour le dédommager de la perte de la Guienne dont il l'avait dépouillé, une pension de 1,000 marcs d'argent et plusieurs domaines considérables. La mort de Conrad IV laissait l'Empire vacant; tandis qu'une partie des électeurs choisit Alphonse X, roi de Castille, une autre se déclare pour Richard, mais les deux compétiteurs ne peuvent obtenir du saint-siége la confirmation de leur élection. Richard arrive en Allemagne, et se fait couronner avec Sanche, sa femme, à Aix-la-Chapelle, le 19 mai 1257. Il apprend bientôt que les barons anglais tiennent son frère prisonnier dans Londres; il vole à son secours et revient en Allemagne en 1260, convoquer une diète qui établit de sages règlements. Richard fit un troisième voyage en Allemagne en 1262; il donna l'investiture de l'Autriche et de la Styrie à Ottocare (*voy.* ce nom), et confirma les privilèges de plusieurs villes, entre autres de Strasbourg et de Haguenau. Les troubles d'Angleterre le forcèrent d'y retourner, en 1264. Prisonnier à la bataille de Lewes, gagnée sur les troupes royales par Simon de Montfort (*voy.* ce nom), il ne recouvra sa liberté qu'après 14 mois d'une détention rigoureuse. Il revint encore en Allemagne en 1268, tint l'année suivante à Worms une diète, à laquelle assistèrent les électeurs de Trèves et de Mayence, plusieurs autres évêques et princes de l'Empire, et devenu veuf pour la seconde fois, épousa, quoique sexagénaire, Béatrix de Falkenstein, le 16 juin 1269.

RICHARD Ier, comte d'Averse et prince de Capoue, de 1059 à 1078, était fils d'Ascilitin, frère de Rainolfe et de Drengot. Il avait épousé Fridésime, sœur de Robert Guiscard, et égal à son beau-frère en bravoure et en talents militaires, il se rendit maître de Capoue en 1062, sur Pandolfe V de Padoue, dont le pape Nicolas, voulant l'attacher à son parti, lui avait donné l'investiture. L'année suivante, il fait la conquête de Gaëte. En 1066, Richard, mécontent du pape Alexandre II, fit dans le duché de Rome quelques incursions dont il fut puni par Godefroi, duc de Toscane, qui l'assiégea dans Aquin. Ramené à l'obéissance du saint-siége, il ne s'en écarta plus; il fit hommage, en 1073, à Grégoire VII, et assista, en 1077, Robert Guiscard dans la conquête de Salerne; il entreprit ensuite le siége de Naples; et déjà cette ville se trouvait réduite à de dures extrémités, lorsque Richard Ier mourut, le 15 avril 1078. Son fils, Jordan Ier, fut son successeur. — Richard II succéda, en 1091, à Jordan Ier. Une révolte ayant éclaté à la mort de Jordan, Richard vint se réfugier à Averse, avec Gaitelgrime, sa mère, sœur du dernier prince de Salerne. Il fit demander en même temps des secours à Roger, duc de Pouille, lui offrant, s'il recouvrait Capoue, de lui faire l'hommage lige de cette principauté. Cette condition ayant été acceptée, le duc de Pouille et le grand comte de Sicile réunirent leurs soldats devant Capoue, au mois d'avril 1098. Après une défense obstinée, la ville se rendit, et Richard II, renonçant au pouvoir souverain, pour se réduire au rang de vassal du duc de Pouille, la reçut en fief de Roger. Richard mourut sans postérité, en 1105. Robert Ier, son frère, lui succéda.

RICHARD Ier, surnommé Sans-Peur, petit-fils de Rollon Ier, duc de Normandie, succéda, l'an 942, à son père Guillaume Longue-Épée, à l'âge de 10 ans. Échappé par l'heureuse adresse d'Osmond, son gouverneur, des mains du roi Louis d'Outre-mer, qui le retenait à Laon comme prisonnier, il se vit à la veille d'être dépouillé de ses États; mais Aigrold, roi de Danemark, et Hugues le Grand, comte de Paris, appelés à son secours, battirent les troupes françaises, et firent Louis IV prisonnier à Rouen. Othon Ier, roi de Germanie, et Thibaut, comte de Blois, armés contre ce jeune prince, n'eurent pas un meilleur succès; ils furent défaits; le pays chartrain fut pillé, et sa capitale brûlée. Après la mort de Louis, roi de France, le duc Richard fut un de ceux qui contribuèrent le plus à faire placer Hugues Capet, son beau-frère, sur le trône. Il mourut, le 20 novembre 996, dans sa 65e année, à Fécamp, dont il avait fait reconstruire l'abbaye.

RICHARD II, dit le Bon, duc de Normandie, fils et successeur du précédent. En 997, il fut obligé de faire la guerre à Guillaume, son frère cadet, à qui il pardonna généreusement après l'avoir vaincu et fait prisonnier. Le roi d'Angleterre Ethelrède II, beau-frère de Richard, avait conçu l'odieux projet d'exterminer tous les Danois qui se trouvaient dans ses États. Craignant que le duc de Normandie ne les secourût, il vint le combattre dans ses États; mais, battu dans le Cotentin, il fut forcé de se rembarquer précipitamment, ramenant à peine la moitié de ses gens dans son île. Enfin Eudes, comte de Chartres et de Blois, jaloux de sa puissance, prit aussi les armes contre lui, mais fut forcé bientôt de se soumettre aux conditions que Richard voulut lui imposer. Ce prince mourut regretté de ses sujets, en 1026 ou 1027, le 2 août. Il eut pour successeur Richard III, son fils aîné, qu'il avait eu de son mariage avec Judith, sœur du duc de Bretagne. Ce prince mourut après un règne de quelques mois, empoisonné, dit-on, par son frère Robert, dit le Magnifique ou le Diable. V. ROBERT.

RICHARD (Jean), écrivain plus laborieux que profond, né à Verdun, en 1659; après avoir fait ses classes à l'université de Pont-à-Mousson, vint à Paris, où il fit son droit et ses cours de théologie. Il alla ensuite à Orléans, où il se fit recevoir avocat, plutôt pour avoir un titre que pour en exercer les fonctions, car il ne plaida jamais. Laïque et marié, il se fit auteur et marchand de sermons. On a de lui : *Discours moraux*, en 5 vol.; *Eloges historiques des saints*, etc. Il mourut à Paris, en 1719, dans sa 81e année, et à cet âge il travaillait encore.

RICHARD (René), historien inexact et superficiel, fils d'un notaire de Saumur, naquit en 1654. Il entra de bonne heure dans la congrégation de l'Oratoire, d'où il sortit ensuite, après avoir été employé dans les missions faites par ordre du roi dans les diocèses de Luçon et de la Rochelle. Il obtint un canonicat de Sainte-Opportune à Paris, et mourut doyen de ce chapitre le 21 août 1727.

La bizarrerie et la singularité de son caractère ont passé dans ses ouvrages : *Parallèle du cardinal de Richelieu et du cardinal Mazarin*, etc.

RICHARD (Charles-Louis), théologien, né en 1711, à Blainville-sur-l'Eau en Lorraine, d'une famille noble, prit l'habit de Saint-Dominique à l'âge de 16 ans; vint achever ses études à Paris, et fut reçu docteur en Sorbonne. A l'époque de la révolution, il se prononça fortement contre le serment exigé des prêtres. Lors de l'entrée des Français dans la Belgique, en 1794, son grand âge l'ayant empêché de fuir, il fut découvert à Mons, et traduit devant une commission militaire, qui le condamna à mort, comme auteur d'un écrit intitulé : *Parallèle des Juifs qui ont crucifié Jésus-Christ, avec les Français qui ont tué leur roi*. Il alla au supplice avec calme, s'appuyant sur le bras du père Tahon, récollet, son confesseur, et tomba percé de plusieurs balles, le 16 août 1794. Il était âgé de 83 ans. On a de lui, outre un grand nombre de brochures de circonstance, et un recueil de sermons, plusieurs ouvrages : *Dictionnaire universel des sciences ecclésiastiques*, 1760; *Analyse des conciles généraux et particuliers*, 1772-77, etc.

RICHARD (Louis-Claude-Marie), un des plus grands botanistes de son siècle, naquit à Versailles le 4 septembre 1754. Il était l'aîné des 16 enfants de Claude Richard, jardinier du roi à Auteuil. Placé au collége de Versailles, où il se distingua par son aptitude et son ardeur pour le travail, il allait souvent voir son oncle Claude Richard, qui avait la direction du jardin royal de Trianon; ce fut là que le jeune Richard prit le goût de la botanique. A l'âge de 13 ans, il allait entrer en rhétorique; l'archevêque de Paris, ayant remarqué ses dispositions, détermina Richard le père à faire entrer son fils dans l'état ecclésiastique, lui promettant sa protection particulière. Mais cette proposition n'était nullement du goût du jeune naturaliste. Ayant épuisé en vain auprès de son père tous les moyens de persuasion, il prit le parti de quitter la maison paternelle, et d'aller seul à Paris. Son père, se flattant toujours que le besoin le ramènerait chez lui, lui accorda une modique pension de 12 francs par mois. Mais grâce à son courage et à sa patience inaltérables, il continua de s'instruire, suivant avec beaucoup d'assiduité un cours de rhétorique et de philosophie au collége Mazarin. L'art du dessin, qu'il avait autrefois cultivé, par inclination, dans ses heures de récréations au collége, lui fournit une ressource. A force de démarches, il rencontra des architectes qui voulurent bien lui donner des plans à copier, puis bientôt des ouvrages plus importants; et il eut ainsi un moyen d'existence. Bientôt il se vit capable de tracer lui-même des plans, et le beau jardin de Siraas à Auteuil a été exécuté d'après ses dessins. Jeune encore, il avait déjà présenté à l'Académie des sciences plusieurs mémoires, qui avaient attiré l'attention de Bernard de Jussieu, qui l'accueillit avec bienveillance, et mit à sa disposition sa bibliothèque et ses riches collections. En 1781, l'Académie des sciences le proposa au roi pour un voyage dans la Guyane française et aux Antilles. Il quitta la France le 6 mai 1781, et après un séjour de quelques mois à Cayenne, où il débarqua le 21 décembre, il parcourut une grande partie de la Guyane française, la Martinique, la Guadeloupe, la Jamaïque, Saint-Thomas, et la plupart des îles situées à l'entrée du golfe du Mexique. Au milieu de dangers de toutes sortes, il remplit sa mission avec un zèle et une persévérance infatigable; et après 8 ans de séjour dans un pays où l'on n'obtient rien qu'à force d'argent, il se vit obligé, par l'épuisement de ses fonds, de revenir dans sa patrie, où il arriva au mois de mai 1789. La révolution, qui avait déjà commencé, avait changé entièrement les dispositions de ses amis et de ses protecteurs; on ne fit aucune attention aux immenses et précieuses collections qu'il rapportait. Sentant le besoin de goûter quelque repos et de s'entourer de soins affectueux, il se maria en 1790. Bientôt la continuation de ses importants travaux lui attira de nombreux témoignages d'estime des savants les plus distingués de l'Europe. Il fut choisi pour remplir la chaire de botanique à l'école de médecine; quelques années après, il fut élu membre de la première classe de l'Institut, dans la section de zoologie et d'anatomie comparée. La société royale de Londres l'admit au nombre de ses correspondants, et il fut nommé membre de la Légion d'honneur. Il mourut le 7 juin 1821, à l'âge de 67 ans. Nous possédons de lui : *Dictionnaire élémentaire de botanique*, par Bulliard, revu et presque entièrement refondu; *Démonstrations botaniques*, etc.

RICHARD DE BARBESIEU, troubadour, né dans le château de ce nom, en Saintonge, mourut, selon Nostredame, vers l'an 1585. M. Raynouard le regarde comme plus ancien, ayant inséré quelques-unes de ses chansons dans le recueil des poésies amoureuses de 60 troubadours qui ont fleuri de 1090 à 1260.

RICHARD DE CIRENCESTER, historien anglais, ainsi nommé du bourg où il naquit, entra en 1359, dans le monastère des bénédictins de Saint-Pierre à Westminster, et consacra ses loisirs à l'étude de l'histoire et des antiquités britanniques. Il dut au savoir qu'il acquit en ce genre le surnom d'historiographe. En 1391, il obtint la permission d'aller à Rome, pour ajouter à ses connaissances. Quelques années après son retour, il mourut dans son couvent, vers 1401. L'ouvrage sur lequel repose sa réputation a pour sujet l'état ancien de la Grande-Bretagne, *de Situ Britanniæ*.

RICHARD DE NOVES, troubadour provençal, mort vers 1270, fut longtemps attaché au dernier Raymond Bérenger, comte de Provence, qui l'avait fait *clavaire* de son palais, emploi honorable qui consistait à garder les clefs. A la mort de son protecteur, il fit son éloge funèbre, et gagna beaucoup d'argent en allant de château en château réciter cet éloge.

RICHARD DE SAINT-VICTOR, théologien, né dans l'Écosse au 12e siècle, vint fort jeune en France, et fit ses études sous le célèbre Hugues, à l'abbaye de Saint-Victor de Paris. Il devint prieur de ce monastère en 1162, et y mourut en 1173.

RICHARD D'ARMACH, théologien irlandais, étudia à Oxford; devint chancelier de cette université, puis archidiacre de Lichtfield, et enfin archevêque d'Armach, en Irlande, l'an 1347. Il mourut en 1359, après avoir soutenu avec zèle la juridiction des évêques et des curés contre les religieux mendiants.

RICHARDOT (François), né en Franche-Comté, moine augustin au couvent de Champlite, devint professeur dans l'université de Besançon, et succéda au cardinal de Granvelle à l'évêché d'Arras. Il parut avec éclat au concile de Trente; eut beaucoup de part à l'érection de l'université de Douai, et mourut en 1574. — Jean Richardot, son neveu, président du conseil d'Arras, puis du conseil privé à Bruxelles, se distingua dans plusieurs négociations importantes et surtout dans l'ambassade que l'archiduc Albert envoya, au nom du roi d'Espagne, à Vervins. Il mourut en 1609.

RICHARDOT (Jean GRUSSET), né à Champlite, 1540, mort le 3 septembre 1609, s'appliqua avec ardeur à la jurisprudence et à l'histoire. Il parvint à la dignité de président du conseil privé des Pays-Bas, 1565; fut employé dans différentes négociations importantes; si-

gna le traité de Vervins, 1578; se rendit ensuite à Londres pour préparer le traité d'alliance entre le roi Jacques et l'Espagne. Il eut une grande part à la trêve de 12 ans qui rendit le calme aux Pays-Bas.

RICHARDSON (Samuel), romancier anglais, né dans le comté de Derby, 1689; mort en 1761, était imprimeur. Il se fit auteur à 55 ans et publia successivement : *Pamela*, 1741; *Clarisse Harlowe*, 1748; *sir Charles Grandison*, 1753.

RICHE (Claude-Antoine-Gaspard), célèbre médecin naturaliste, né à Chamlet, en Baujolais, le 20 août 1762. Il manifesta de bonne heure un goût très-vif pour l'histoire naturelle. Il était à Lyon lorsqu'il conçut le projet d'aller suivre les cours des savants professeurs de l'université de Montpellier, et ses succès y furent tels, qu'au bout de trois ans (juin 1787) il fut reçu docteur en médecine avec la plus grande distinction. L'Académie de Montpellier l'avait déjà nommé son associé correspondant. Il vint à Paris sur la fin de l'année 1788, et ses talents, ses qualités aimables lui concilièrent bientôt l'estime et l'affection de Fabricius, de Vicq-d'Azir et de Cuvier. Riche, Cuvier et plusieurs autres savants, à l'époque de la révolution, se réunirent pour former une société occupée exclusivement des sciences physiques et mathématiques. C'est à cette réunion que nous devons la société philomatique, dont Riche a été le premier secrétaire. Il fit partie, comme naturaliste, de l'expédition de d'Entrecasteaux, et mourut le 5 septembre 1797.

RICHELET (Pierre), célèbre grammairien, naquit en 1631, à Cheminon en Champagne, diocèse de Châlons-sur-Marne. La langue française fut son étude principale. En 1665, l'abbé d'Aubignac l'admit dans son académie. Richelet habitait la capitale depuis 1660, et s'y fit recevoir avocat; mais il renonça bientôt à la jurisprudence. A l'âge de plus de 60 ans il se maria, et, peu de temps après cette union, mourut à Paris le 23 novembre 1698. On a de lui : *Dictionnaire de rimes dans un nouvel ordre*, 1627; *Dictionnaire français*, 1680.

RICHELIEU (Armand-J. **DU PLESSIS**, cardinal, duc de), fils de François du Plessis, seigneur de Richelieu, né à Paris, 5 septembre 1585. Destiné à la profession des armes, il passa à l'Académie sous le nom de marquis du Chillou. Il entra ensuite dans les ordres, et fut sacré à Rome évêque de Luçon, 1607. Député aux états généraux, 1614, il s'attira la faveur de la cour : devint aumônier de Marie de Médicis, régente, 1615, et secrétaire d'État pour la guerre et l'intérieur, 1616. Il fut chargé de négocier un accommodement entre Louis XIII et la reine mère, qu'il suivit à Blois, 1617; fit conclure les traités d'Angoulême, 1620, et d'Angers, 1621; et fut, en récompense, nommé cardinal, 1622. Membre du conseil, 1623, il devint bientôt premier ministre, et forma dès lors trois grandes entreprises : 1° de détruire l'influence politique du protestantisme en France; 2° de faire tomber la noblesse; 3° et d'abaisser la maison d'Autriche. Il poursuivit d'abord la première, et reprit aux protestants l'île de Ré, 1626; leur enleva la Rochelle, 1628, en fermant le port par un môle gigantesque, et acheva leur ruine par la paix d'Alais et l'édit de Nîmes, 1629. Il replaça sous la domination de la Suisse la Valteline, que lui disputait l'Espagne, 1626; força le Pas de Suze, 1629, et assura par là, au duc de Nevers, le duché de Mantoue; s'empara des États du duc de Savoie, 1630, et se disposait à entrer en lutte avec l'Autriche. Il seconda alors, dans ses efforts contre l'Autriche, Gustave-Adolphe, roi de Suède, et le chef du parti protestant en Allemagne, 1630; et solda les troupes de Bernard Weimar, qui le remplaça après sa mort, 1632. Combattant ensuite ouvertement l'Autriche, 1634, etc., il l'attaqua dans toutes ses possessions, envoya des armées en Alsace, dans les Pays-Bas, en Italie, en Catalogne, et obtint partout des succès. Il dut aussi renverser ses ennemis et déjouer mille cabales, car il avait pour adversaire la reine mère, Marie de Médicis, la reine régnante, Anne d'Autriche, le frère du roi, Gaston d'Orléans, le duc de Bouillon, etc. Il déjoua tous ses ennemis conjurés qui avaient déterminé le roi à l'éloigner de la cour; et dans une seule journée, *dite la journée des dupes*, 11 novembre 1630, il fit exiler le garde des sceaux, condamner à mort le maréchal de Marillac, et envoyer à la Bastille le maréchal de Bassompierre. Il sut toujours faire échouer les complots des grands, et dans l'intérieur du royaume et chez l'étranger. La reine mère fut exilée à Bruxelles, 1631; Gaston d'Orléans, qui avait pris les armes, fut réduit à se soumettre; le duc de Montmorency périt sur l'échafaud; Cinq-Mars et de Thou, accusés de traiter avec l'Espagne, eurent la tête tranchée, 1642. Quelque temps après cette dernière exécution, Richelieu mourut le 4 décembre 1642. Protecteur des lettres, il créa l'Académie française, 1635, et voulut lui-même être auteur; mais ses pièces, *Mirame* et *la Grande pastorale*, n'eurent qu'un succès fort médiocre. Il fit construire le Palais-Royal qu'il légua à Louis XIII; fit également construire le collége du Plessis; répara la Sorbonne; fonda le Jardin du Roi, etc. Il a laissé des mémoires publiés sous les titres de : *Histoire de la mère et du fils*; *Histoire de la régence*; un *Testament politique*, etc.

RICHELIEU (L.-F.-Armand **DU PLESSIS**, duc de), maréchal de France, fils d'Armand-Jean du Plessis Richelieu, général des galères, et petit-neveu du cardinal, né à Paris, 1696, et connu d'abord sous le nom de duc de Fronsac, fut marié, 1710; devint aide de camp de Villars; fut le compagnon de débauches du duc d'Orléans, qui pourtant le fit mettre deux fois à la Bastille : l'une pour un duel, l'autre pour avoir trempé dans la conspiration de Cellamare. Nommé ambassadeur à Vienne, 1725, il signa, en 1727, les préliminaires d'une paix avantageuse. Il figura avec distinction au siége de Kehl; devint maréchal de camp, 1738; gouverneur du Languedoc, et premier gentilhomme de la chambre, 1744. Il se signala dans la campagne de Flandre, 1745, et décida le gain de la bataille de Fontenoy, où il combattait comme lieutenant général. Les Génois lui ayant confié le commandement de leurs troupes, il les délivra des attaques des Anglais, et reçut, à son retour, le bâton de maréchal avec le gouvernement de Guienne et de Gascogne. Il s'empara de Port-Mahon, 1756, jusqu'alors déclaré imprenable; conquit tout le Hanovre, après avoir battu le duc de Cumberland, et fut rappelé après la convention de Closterseven, 1757. Devenu le doyen des maréchaux, il fut nommé président au tribunal du point d'honneur, 1781, et mourut en 1788. Il fut marié trois fois, la dernière à 84 ans.

RICHELIEU (Armand-Emmanuel **DU PLESSIS**, duc de), ministre sous Louis XVIII, né à Paris, 1766, mort, 1822, était le petit-fils du précédent. Il émigra, 1789; prit du service en Russie sous le général Souvarow contre les Turcs; fut nommé gouverneur d'Odessa, 1803, et de toute la nouvelle Russie, 1804. Il rentra en France à la restauration, 1814; fut nommé ministre des affaires étrangères et président du conseil, 1815. Profitant de la faveur dont il jouissait auprès de l'empereur de Russie, il fit réduire à cinq ans la durée de l'occupation, et réussit plus tard à faire abréger ce terme. Il se retira des affaires, 1818, et reçut une rente de 50,000 francs, que

lui votèrent les chambres, comme récompense nationale. Il reprit la présidence du conseil après l'assassinat du duc de Berry, 1820; réprima l'esprit d'indépendance et de mécontentement qui régnait partout; perdit de sa popularité, et fut obligé de quitter de nouveau les affaires, 1821. Il faisait partie de l'Académie française.

RICHEMONT (Arthur de Bretagne, duc de), 2e fils de Jean V de Bretagne, connétable de France sous Charles VII, 1424, chassa les Anglais de Normandie; institua les compagnies d'ordonnance; devint duc de Bretagne, 1457, sous le nom d'Arthur III, et mourut en 1458.

RICHEPANSE (Ant.), général français, né à Metz en 1770, mort en 1807; général, 1796; figura dans plusieurs combats, et décida le gain de la bataille de Hohenlinden. Nommé commandant de la Guadeloupe, 1807, il comprima l'insurrection de cette île, et y mourut de la fièvre jaune.

RICHER (Edm.), syndic de la faculté de théologie, né à Paris en 1560, mort en 1631, fut longtemps persécuté à cause de son traité *de Ecclesiastica et politica potestate*, qu'il fit paraître en 1611. Il a laissé beaucoup d'autres ouvrages, et une édition de J. Gerson, 1607, avec une apologie des doctrines de ce Gerson sur les libertés gallicanes, 1676.

RICHER (Henri), avocat au parlement de Rouen, né en 1685, mort en 1748, se fit littérateur, et composa deux tragédies et douze livres de fables, 1729-1744.

RICHER (François), jurisconsulte, né à Paris en 1718, mort en 1790, donna plusieurs éditions et différents recueils, tels que: *Arrêts notables*, 1756; les *Causes célèbres*, 1772-1788.

RICHER (Adrien), frère de François, né à Avranches, 1720, mort en 1798, laissa: *Vies des hommes illustres*, 1756; *Vies des plus célèbres marins*, 1784-1789.

RICHERAND (le baron), chirurgien, né à Belley (Ain), mort à Paris, 1840, ouvrit, dans cette dernière ville, des cours particuliers qui eurent la vogue; fit paraître ses *Nouveaux éléments de physiologie*, 1802; devint chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Louis, professeur à l'école de médecine, et garda ces fonctions jusqu'à sa mort. On a de lui: *des Erreurs populaires relatives à la médecine*, 1809; *Histoire des progrès récents de la chirurgie*, 1825, etc.

RICHERY (Joseph de), né à Alons (Basses-Alpes), 13 septembre 1757, mort en 1799, fut destiné à la marine dès son bas âge. Il s'embarqua, 1766; navigua comme mousse sur divers bâtiments, jusqu'en 1774, qu'il fut élève. Garde du pavillon, 1777; enseigne, 1778; il fit la campagne de l'Amérique septentrionale, et se distingua à l'attaque de Newport, en détournant les brûlots que les Anglais avaient dirigés contre l'escadre française. Il s'embarqua sur *le Vengeur*, 1781; accompagna le bailli de Suffren dans la campagne de l'Inde; participa aux six combats que cet amiral livra successivement aux Anglais, ainsi qu'au siége et à la prise de Trinquemalai, et lorsque ce vaisseau fit naufrage à l'île Bourbon, 1785, Richery fut chargé d'opérer le sauvetage des objets qu'il contenait et de ramener l'équipage à l'île de France. Nommé commandant du *Marquis de Castrie*, il remplit diverses missions dans les mers d'Asie et de Chine, aux côtes de Tunquin et de Cochinchine. Promu au grade de lieutenant, 1789; capitaine de vaisseau, 1795; conserva le commandement de *la Bretagne* jusqu'en 1794, époque à laquelle il fut destitué comme noble. Réintégré au bout de quelques mois, il fut élevé au grade de contre-amiral et envoyé à Toulon pour y prendre le commandement d'une escadre composée de six vaisseaux et trois frégates. Il mit à la voile, 14 septembre 1795, et fit route pour l'Amérique septentrionale, où il était envoyé pour détruire tous les établissements de pêche anglais sur les côtes de Terre-Neuve et du Labrador. Après cette expédition, il ramena son escadre à Rochefort, 5 novembre 1796. Bloqué dans ce port par une armée anglaise, il parvint à en sortir et arriva à Brest le 12 décembre. Il fit partie de l'expédition dirigée contre l'Irlande. A son retour, il obtint un congé, et mourut à Alons, où il était allé pour rétablir sa santé.

RICHMANN (G.-Guill.), physicien, né en Livonie, 1711, professeur de sciences naturelles à Saint-Pétersbourg, faisait des expériences sur les paratonnerres, lorsqu'il fut frappé de la foudre, 1753.

RICHMOND (Ch. **LENOX**, duc de), petit-fils de Charles Lenox, fils naturel de Charles II par la duchesse de Portsmouth; né, 1735; mort, 1806; se maintint dans une vive opposition avec lord Bute, à G. Grenville, 1765; fut secrétaire d'État dans le cabinet Rockingham; puis, 1781, président des délégués des sociétés constitutionnelles de la Grande-Bretagne, qui voulaient la réforme parlementaire; enfin grand maître de l'artillerie, 1782-1795.

RICHTER (J.-P.-Fréd), ou *Jean-Paul*, écrivain allemand, né à Wiensiedel, 1763; mort, 1825; conseiller aulique du duc de Saxe-Hildburghausen,; s'établit à Weimar, après s'être marié à Berlin, et passa ses derniers jours à Bayreuth. Ses principaux ouvrages sont: *Choix faits parmi les papiers du Diable*, 1782; *l'Hespérus*, 1795; *Entretiens biographiques et amusants sur le crâne d'une géante*, etc., etc.

RICIMER, général romain, mort, 472; consul en 459; détrôna Avitus, 457; fit assassiner Majorien, 461; donna la pourpre à Libius Sévère; toléra l'élévation d'Anthemius au pouvoir, 467; devint son gendre; le fit égorger et le remplaça par Olybrius, 472.

RIDLEY (Nicolas), évêque anglais, né dans le comté de Northumberland, 1500; évêque catholique sous Henri VIII, apostasia quand ce prince se fut séparé de l'Église, et fut brûlé, par ordre de la reine Marie, pour n'avoir pas voulu abjurer la religion réformée, 1555.

RIDLEY (le docteur Glocester), prédicateur distingué, né en 1702, sur mer, à bord du vaisseau *le Glocester*; mort, 1774; entra dans les ordres après avoir travaillé pour le théâtre, et joué la tragédie. On a de lui: *Vie de l'évêque Ridley*, 1763; *Revue de la vie du cardinal Pole*, etc.

RIDOLFI (Charles), peintre et écrivain, né à Lonigo, 1602; mort, 1660; composa plusieurs tableaux à Venise, et donna comme écrivain: *Vie de Jacques Robusti*, 1642; *Vie de Charles Cagliari*, 1646; *Vies des peintres vénitiens*, 1648.

RIÉGO (Raphaël del Riégo y Nugnez), né dans les Asturies, 1785; combattit contre les Français, 1808; fut fait prisonnier; recouvra la liberté, 1814, et devint lieutenant-colonel du régiment des Asturies à son retour en Espagne. Un des complices principaux de la conspiration de Cadix, 1819, il proclama la constitution des Cortès, 1er janvier 1820; délivra Quiroga, son compagnon, qui avait été arrêté; contraignit Ferdinand VII à accepter la constitution; fut nommé maréchal de camp et capitaine général de l'Aragon. Chargé par le parti constitutionnel du commandement des troupes stationnées à Malaga, 1823, il arrêta Ballesteros; mais n'ayant pu s'opposer aux progrès de l'armée française que Ferdinand avait appelée à son secours, il prit la fuite, et fut livré par ses guides au gouvernement espagnol, qui le mit à mort le 5 novembre 1823.

RIENZI ou RIENZO (Nicolas ou Cola **GABRINO**, dit) tribun de Rome, né, 1310; proclama, le 20 mai 1347, une constitution nouvelle; chassa de Rome les barons; fit exécuter les bandits, et reçut les titres de tribun et de libérateur de Rome, avec un pouvoir dictatorial. Il avait formé le plan de réunir l'Italie en une république unie, dont Rome serait le centre; il avait déjà soumis plusieurs villes; mais le peuple, déjà fatigué du libérateur qui s'était rendu odieux par son arrogance et sa tyrannie, refusa de s'armer contre les nobles de la campagne qui marchaient sur Rome. L'empereur Charles IV, chez lequel il était allé chercher un asile, 1348, le livra au pape Clément VII, qui allait le faire mourir, lorsqu'il expira lui-même, 1350. Innocent VI le nomma sénateur de Rome et le mit sous la direction de son légat, le cardinal Albornoz. Rentré dans Rome, 1354, il fit trancher la tête au fameux brigand Montréal, qui parcourait l'Italie avec une troupe de 20 à 30,000 hommes; s'aliéna de nouveau les esprits et fut tué dans une révolte, 8 octobre 1354.

RIEUX, célèbre ligueur, défendit avec succès le château de Pierrefonds en Picardie contre Épernon, 1591; puis contre Biron; secourut Noyon, assiégé par Henri IV, qu'il fut sur le point de prendre par embuscade dans la forêt de Compiègne; tomba entre les mains des royalistes, et fut pendu à Compiègne, 1593.

RIGA, *Riolin*, ville de la Russie d'Europe, autrefois capitale du duché de Livonie, et aujourd'hui du gouvernement de Riga, à 600 kil. sud-ouest de Saint-Pétersbourg, sur la Dwina occidentale; 43,000 habitants. Cette ville fut fondée en 1200, par l'évêque Albert. Elle eut des archevêques qui y furent longtemps souverains, adopta la réforme, et se rendit indépendante, 1522. Souvent prise et incendiée, notamment en 1812, elle fut toujours relevée. Elle est en la possession de la Russie depuis 1710.

RIGAULT (Nicolas), *Rigaltius*, philologue, né à Paris, 1577; mort, 1654; fut successivement conseiller au parlement de Metz, procureur général à Nancy, intendant de la province de Toul. On lui doit des éditions annotées de Phèdre, Martial, Juvénal, Tertullien, etc., et plusieurs autres ouvrages, tels que : *Rei accipitrariæ scriptores*, 1612; *Rei agrariæ scriptores*, 1613.

RIGNY (Henri, comte de), vice-amiral, né à Toul (Meurthe), 1782; mort, 1835; entra dans la marine de bonne heure, fut incorporé dans la grande armée avec les marins de la garde, 1806; combattit en Allemagne et en Espagne; fut capitaine de vaisseau, 1816; fut chargé de croiser dans les mers du Levant, et reçut l'ordre de soutenir la cause des Grecs. Élevé au grade de contre-amiral, 1821, il commanda, en 1826, l'escadre française à Navarin, et fut nommé vice-amiral après la victoire. Depuis 1830, il fut successivement ministre de la marine, des affaires étrangères et ambassadeur à Naples.

RIGOLEY DE JUVIGNY (J.-Antoine), littérateur, né à Dijon, fut avocat, puis conseiller au parlement de Metz, et mourut à Paris, 1788. Il laissa quelques opuscules et factums et une édition des *Bibliothèques françaises* de Lacroix du Maine et Duverdier, 1772, et une autre des *Œuvres de Piron*.

RIGORD, *Rigordus*, religieux de Saint-Denis, mort, 1207, laissa une *Histoire de Philippe-Auguste*, continuée par Guillaume le Breton, et insérée dans l'*Historiæ Francorum scriptores* de Pellion, 1596.

RIMINI, *Ariminum*, ville murée de l'État ecclésiastique, près de l'embouchure de la Marecchia, à 45 kilom. sud-est de Forli; 17,000 habitants. Cette ville est très-ancienne; elle avait un port construit en marbre. Elle fut prise par César, après avoir passé le Rubicon, 49 av. J.-C.; fut assiégée par Vitigès, roi des Ostrogoths, 538, et délivrée par Bélisaire. Les Malatesti y dominèrent du 13e au 16e siècle. Elle revint aux papes en 1528.

RINALDI (Odorig), né à Trévise, 1595; mort, 1671; était oratorien, supérieur général de sa compagnie. Il continua les *Annales ecclésiastiques* de Baronius. On lui doit aussi un abrégé des *Annales ecclésiastiques*, 1669.

RINUCCINI (Oct.), poëte italien, mort à Florence, 1621; suivit Marie de Médicis en France, et fut gentilhomme de la chambre sous Henri IV. On a de lui des poésies fugitives et des drames lyriques, entre autres : *Daphné*, *Eurydice*, *Ariane à Naxos*, etc.

RIO DE JANEIRO, capitale du Brésil et chef-lieu de la province de Rio de Janeiro; 150,000 habitants. Elle est la résidence de l'empereur et le principal entrepôt du commerce tant intérieur qu'extérieur du Brésil. Cette ville fut fondée après l'établissement des Portugais au Brésil. Les Hollandais s'en emparèrent pendant la guerre de 1635 à 1640, et la rendirent après l'insurrection qui mit sur le trône la maison de Bragance. Elle fut saccagée par Duguay-Trouin, 1711, et devint la résidence de la famille royale de Portugal, 1808 à 1820.

RIOLAN (J.), anatomiste habile, né à Paris, 1577; mort, 1657; fut premier médecin de Marie de Médicis, qu'il suivit dans l'exil et ne quitta qu'à sa mort. Il obtint de Louis XIII, 1626, la formation d'un jardin de botanique (aujourd'hui le Jardin du Roi). Il combattit avec violence la médecine chimique. Son principal ouvrage est l'*Anthropographie*, 1618, ou description anatomique de l'homme.

RIOUFFE (Honoré), né à Rouen, le 1er avril 1764, fut orphelin dès le bas âge, fit ses études à Paris, et se livra entièrement à la culture des lettres. Il se prononça en faveur de la révolution, 1789; composa une comédie patriotique, qui fut jouée sur le Théâtre de la Nation, le 11 octobre 1792; embrassa la cause des Girondins proscrits, 31 mai 1793, et alla joindre à Caen ceux qui s'y étaient réfugiés. Il fut ramené à Paris, 1793; resta 14 mois dans la prison de la Conciergerie, recouvra la liberté le 9 thermidor an II, et publia le récit de sa captivité. Il fit partie du Tribunat, 1800; en fut secrétaire et plusieurs fois président. Nommé préfet du département de la Côte-d'Or, le 9 février 1801, il reçut de Napoléon le titre de baron, passa à la préfecture de la Meurthe, 1808, et mourut du typhus, à Nancy, le 30 novembre 1813. On a de lui : *Poëme sur la mort du duc de Brunswick*, 1787; *Mémoires d'un détenu, pour servir à l'histoire de la tyrannie de Robespierre*, etc.

RIPAILLE, village des États sardes. Amédée VIII, duc de Savoie, y établit la principale commanderie de l'ordre de Saint-Maurice, qu'il avait fondé. Il s'y retira après son abdication, 1434, et ne le quitta que lorsqu'il fut nommé pape, 1440. La vie voluptueuse que ce prince menait dans ce séjour donna naissance à l'expression proverbiale *faire ripaille*.

RIPAULT (l'abbé), antiquaire, né à Orléans, 1775; se fit libraire, 1798; rédacteur de la *Gazette de France*, et fit partie des membres composant l'expédition scientifique d'Égypte. On a de lui une *Description des principaux monuments de la haute Égypte*, 1800, et une *Histoire de l'empereur Marc-Aurèle*, 1820. Il mourut à Paris, 1823.

RIPERDA (Jean-Guillaume, duc de), célèbre aventurier, né à Groningue, d'une famille noble, 1790; était parvenu au grade de colonel, 1715. Il sut gagner toute la confiance de Philippe V, roi d'Espagne, auprès du-

quel il avait été envoyé comme ambassadeur par le roi de Hollande, 1716. Il fut même chargé par le roi d'Espagne de conclure avec l'empereur un traité d'alliance et de commerce, et ce fut en récompense de ce service qu'il fut créé grandesse, duc, ministre des finances, de la guerre et des affaires étrangères. Disgracié, 1726, il fut renfermé au château de Ségovie, dont il s'évada, 1728. Il passa alors en Portugal, en Angleterre et en Hollande; se rendit auprès de l'empereur de Maroc; embrassa l'islamisme après avoir abjuré le protestantisme deux fois; vint en Espagne à la tête d'un parti de l'armée des Maures; y fut défait devant Ceuta; et après avoir essuyé la disgrâce du dey, et avoir été renfermé par lui, il quitta Maroc, 1734, et alla mourir à Tétuan, 1737, généralement méprisé des chrétiens et des musulmans.

RIPERT-MONCLAR (Jean-Pierre-François, marquis de), procureur général au parlement de Provence, naquit à Aix, 1711, et remplaça son père dans ce poste élevé, 1733. Il publia, 1740, un mémoire en faveur des mariages avec les protestants, et fut choisi par les citoyens de Genève comme arbitre dans les deux partis qui les divisaient. Il prit possession avec le comte de Roche-Chaumont, et au nom du roi de France, 1668, du comtat d'Avignon, si longtemps possédé par le pape; publia, 1669, un Mémoire établissant d'une manière irrévocable la souveraineté du roi sur cette partie du royaume. Mais ce qui le rendit surtout célèbre, et ce qui le fit appeler par Voltaire *l'oracle et la gloire du parlement de Provence*, ce fut la publication qu'il fit de son *Compte rendu des constitutions et de la société des jésuites*, 1762, dont il fut le plus ardent et le plus éloquent adversaire. Monclar, à qui l'on reproche à juste titre peut-être la sévérité de ses procédés envers le président d'Éguilles, mourut à Saint-Saturnin, 16 mars 1773.

RIPUAIRES, tribu de la nation des Francs, la plus puissante après celle des Saliens. Elle fut ainsi appelée parce qu'elle habitait et gardait les rives de la Meuse, du Rhin et de l'Océan. Les Ripuaires constituèrent le royaume d'Austrasie, qui comprenait tout le pays qui se trouve entre le Rhin et la forêt des Ardennes (Carbonaria). Ce fut Clovis, 438, qui les réunit à l'unité française; mais cette réunion des deux peuples ne fut pas de longue durée, car à sa mort, 511, le royaume ayant été partagé entre ses quatre fils, les Ripuaires, ou le royaume d'Austrasie, échurent à Thierry I^er^, qui régna à Metz.

RIPUAIRES (Loi des). C'est à Thierry I^er^, suivant quelques auteurs, qu'il faut attribuer la rédaction de la loi des Ripuaires, 511-534. Suivant d'autres, Dagobert I^er^ en serait l'auteur, 628-638, et c'est de ce prince qu'elle nous est venue telle que nous la connaissons. Cette loi, qui a une grande analogie avec la loi salique, contient 89 ou 91 titres, et, selon les distributions diverses, 224 ou 227 articles, savoir : 164 de droit pénal et 113 de droit politique ou civil, de procédure civile ou criminelle. Sur les 164 articles de droit pénal, on en compte 94 pour violence contre les personnes, 16 pour cas de vol et 61 pour délits divers. Cependant, quoique cette législation, essentiellement pénale, révèle à peu près le même état de mœurs chez les Saliens et chez les Ripuaires, il est constant, d'après M. Guizot, que la loi des Ripuaires est frappée d'un caractère moins barbare que celle des Saliens.

RIQUET (Pierre-Paul de), seigneur de Bonrepos, ingénieur célèbre, né à Béziers, 1604, descendait de Girardot Arrighetti, qui, proscrit de Florence par la faction gibeline, était venu s'établir en Provence, 1268. Pierre Riquet forma et exécuta l'utile projet du canal de Languedoc. Il touchait au moment de terminer cette belle opération lorsqu'il mourut à Toulouse, 1680. — Riquet (Jean-Mathias), son fils aîné, président à mortier du parlement de Provence, eut la gloire de terminer ce canal, 1681, qui fut navigable cette année même, et dont les héritiers ne commencèrent à percevoir le produit qu'en 1724. V. CANAL.

RIQUIER (Saint), abbé de Ponthieu dans le 7^e^ siècle; passa en Angleterre pour y prêcher la foi. Rentré en France, 630, il établit dans le Ponthieu, à Centule, 638, un monastère célèbre, où il mourut, 645, selon les uns, 634, selon quelques autres. Depuis lors cette abbaye prit le nom de son abbé, devint l'une des plus célèbres de l'ordre de Saint-Benoît et de la congrégation de Saint-Maur, et donna même le nom à la ville qui depuis changea son nom primitif en celui de Saint-Riquier, aujourd'hui encore petite ville du département de la Somme, sur le Cardon.

RISBECK (Gaspard), littérateur allemand, né à Hoechst, près Francfort, 1750, abandonna l'étude des lois, à laquelle il ne se livrait que pour répondre aux vœux de sa famille qui le destinait à la carrière du barreau, 1765; s'enrôla dans la secte des génies par excellence, n'écouta plus que sa passion pour les voyages, et y dissipa bientôt toute sa fortune. Ce fut alors que, s'étant retiré à Phalzbourg, il y publia les tomes 2 et 3 des *Lettres sur les moines*, dont le premier volume avait été publié par de La Roche, 1766, et qui eurent un bien plus grand succès que leur devancier. Il publia en outre un *Voyage en Allemagne*; coopéra à la rédaction du *Journal politique* de Zurich, et mourut après avoir terminé son *Histoire d'Allemagne*, 1773. Risbeck, qui montra dans toutes ses œuvres un talent incontestable, était à peine âgé de 36 ans. Ce dernier ouvrage, le plus remarquable, fut imprimé à Zurich, 1787, et continué par Milbiller, 1788-1789.

RITTER (Jérémie-Benjamin), médecin-chimiste, né à Hirschberg (Silésie), 1762, fut directeur de la société Pharmaceutique de Berlin. Il publia : *Sur les nouveaux objets de la Chimie*, 1791-1802; *Art de mesurer les éléments chimiques*, 1792-1794; *Supplément du dictionnaire de chimie*, t. 3 et 6; et enfin la 3^e^ édition du *Dictionnaire chimique*, de Mecquer. Il mourut à Berlin, 1807. — Ritter (Jean-Guillaume), physicien, né à Samitz, 1776, étudia la médecine à Iéna, et fut l'un des savants qui s'occupèrent avec le plus d'ardeur d'expériences galvaniques; les idées neuves qu'il apporta dans cette science toute nouvelle lui ouvrirent bientôt les portes de l'Académie de Munich. Quoique souvent il se soit laissé emporter au delà des preuves des expériences par son imagination ardente et passionnée, les ouvrages qu'il laissa sur cette science sont justement estimés. Ce sont : *Preuve que l'action de la vie est toujours accompagnée de galvanisme*, Weimar, 1798; *Contribution à la connaissance plus particulière du galvanisme*, Iéna, 1801-1802; *Mémoires physico-chimiques*, Leipsick, 1806; *Fragments tirés de la succession d'un jeune physicien*, Heidelberg, 1810, etc. Ritter mourut prématurément à Berlin, 1810.

RIVALS (Jean-Pierre), l'un des peintres les plus estimables du midi de la France, naquit à la Bastide d'Anjou, 1626. Il étudia à Rome la perspective et l'architecture, et fut associé par le célèbre le Poussin à la composition d'études de presque tous ses tableaux. Rappelé à Toulouse, 1675, il y fut peintre et architecte de cette ville, et l'enrichit de plusieurs beaux tableaux presque tous détruits, 1789. Jean-Pierre mourut dans sa ville natale,

1706. — Rivals (Antoine), son fils et son élève, naquit à Toulouse, 1667; étudia à Paris; fut envoyé à Rome, où il fut couronné au Capitole pour le prix de peinture qui lui fut décerné par l'Académie de Saint-Luc. De retour à Toulouse, il prit possession de la place de son père, 1708; le surpassa même dans ses tableaux pour la correction du dessin; eut la gloire d'être le fondateur de l'école de peinture de cette ville et y mourut, 1735.

RIVAROL (Ant., comte de), né à Bagnols (Languedoc), 1754, fut l'un des écrivains les plus spirituels du 18e siècle. Il vint à Paris, 1775, et il y était déjà en grande vogue par sa verve intarissable et son esprit brillant et caustique, lorsque son *Discours sur l'universalité de la langue française*, en lui faisant obtenir le prix proposé par l'Académie de Berlin, 1785, lui ouvrit les portes de cette même Académie, 1786. Après avoir donné une traduction de l'*Enfer* du Dante, Rivarol, dont la passion dominante fut toujours le sarcasme et l'ironie, publia, 1788, *le Petit almanach de nos grands hommes*, qui fut réimprimé un très-grand nombre de fois, obtint un immense succès, et lui attira aussi beaucoup d'ennemis. Emporté par le cours des affaires, 1789, vers la politique, il prit une grande part à la rédaction du fameux journal *les Actes des apôtres*; fut forcé de s'expatrier; se réfugia à Hambourg, s'y mit à la tête du journal *le Spectateur du nord*; passa à Berlin et y mourut, 1801. Ses œuvres complètes furent imprimées à Paris, par Fayolle, 5 vol. in-8°, 1808.

RIVAROLLES (Joseph-Philippe de Saint-Martin d'Aglié, marquis de) fit la guerre du Roussillon à la tête du régiment de son nom, 1674-1675. Il perdit une jambe au pont de Kehl, 1677; y fut surnommé le *Débauché de la bravoure*; fut maître de camp et lieutenant du régiment Royal-Piémont, 1678; brigadier au siége de Luxembourg, 1684; maréchal de camp, 1688; grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, 1693; et mourut prieur de l'ordre de Saint-Lazare et commandeur de Saint-Maurice de Savoie, 1704.

RIVAULT (David), sieur de Flurance, littérateur, naquit à Laval, 1571; embrassa la carrière militaire, fut nommé gentilhomme de la chambre du roi, 1604, et enfin conseiller d'État et précepteur du jeune Louis XIII, 1612. Il mourut à Tours, 1616. On a de lui : *Etats esquels est discours du prince, du noble et du tiers état*, Lyon, 1595; *Discours du point d'honneur*, Paris, 1599; *Éléments d'artillerie*, 1605; et enfin le plus curieux de tous : *Invention d'une nouvelle artillerie*, 1608, dans lequel il est fait mention d'une nouvelle poudre à canon, et, entre autres choses, de l'application de l'or fulminant aux armes à feu; ce qui fait remonter cette découverte, annoncée aujourd'hui comme une nouveauté, au règne de Henri IV. On doit encore à Rivault, outre une très-bonne édition des *Œuvres* d'Archimède, avec traduction latine et notes, Paris, 1615, in-folio, un très-grand nombre d'opuscules.

RIVE (Joseph-Jean), l'abbé, l'un des plus savants bibliographes de France, naquit à Apt (Provence), 1730; professa la philosophie à Avignon; fut nommé à la cure de Molléges, qu'il quitta, 1767, pour suivre à Paris le duc de la Vallière, qui lui avait confié le soin de sa précieuse bibliothèque. L'abbé Rive, qui était très-irascible, très-vain et très-jaloux, se déchaîna dans des libelles contre tous ses confrères; quitta Paris, fâché de ce que le soin de dresser le catalogue de son noble protecteur avait été confié à MM. Debure et Vanpraet par son héritière; se retira à Aix et y devint un fougueux partisan de la révolution; il compromit, par ses dénonciations, un très-grand nombre de personnes, et il eût été, sans doute, l'un des orateurs les plus actifs de cette sanglante époque, si une attaque d'apoplexie ne l'eût enlevé subitement, 1792. On ne peut guère citer des nombreux ouvrages de l'abbé Rive que : *Éclaircissements sur les cartes à jouer*, Paris, 1790, et la *Chasse aux bibliographes et antiquaires mal advisés*, Londres (Aix), 1788-1789.

RIVET DE LA GRANGE (Ant.), savant bénédictin, né à Confolens, 1683; entra dans l'institut de cet ordre, 1704, et le mérite éminent dont il fit preuve le fit appeler à Paris par ses supérieurs, qui lui confièrent la direction d'une histoire des hommes illustres de son ordre; mais l'opposition violente qu'il fit à la bulle *Unigenitus* et sa coopération au *Nécrologe de Port-Royal des Champs* lui attirèrent la disgrâce de ses supérieurs, qui le reléguèrent dans le monastère de Saint-Vincent du Mans, 1719. Ce fut pendant les trente années qu'il passa dans cette retraite que le révérend père Rivet composa l'*Histoire littéraire de la France*, monument admirable de sagesse et d'érudition, dont il composa les neuf premiers volumes, in-4°, 1733-1749, et qui lui assure pour toujours la reconnaissance de la postérité. Les tomes 10 et 11 furent imprimés, 1756-1759, et sont dus à dom Clémencet; le tome 12, 1763, à dom Clément, et les tomes 13, 14 et 15, qui parurent en 1814, 1817 et 1820, à MM. Brial, Daunou, Naudet, etc.

RIVIÈRE (BUREAU de la) fut le conseiller le plus intime du roi Charles VI; mais lors de la maladie du roi, 1391-1393, il fut compris, par les oncles de ce monarque, au nombre des jeunes seigneurs qui s'étaient ligués contre ces princes, et qu'on désigna sous le nom de *Marmousets*, et mourut en 1400. Pour se conformer au vœu qu'en avait exprimé le roi Charles V, Bureau de la Rivière fut enterré à Saint-Denis, au pied du tombeau de ce prince.

RIVIÈRE (Roch), LE BAILLIF, sieur de la), médecin empirique et astrologue, naquit à Falaise, 1528, et mourut à Paris, 1605, avec le titre de premier médecin du roi. On a de lui : *Discours sur la signification de la comète apparue en Occident*, 1577; *le Démostérion*, 1578; *Traité du remède contre la peste*, 1580; *de l'ancienne et nouvelle Médecine*, 1592, ouvrage qui sera toujours l'objet de la recherche des curieux à cause de la bizarrerie et de la singularité des doctrines qui y sont renfermées.

RIVIÈRE (Charles-François, marquis, puis duc de la), né à la Ferté-sur-Cher, 1575; était officier des gardes françaises et aide de camp du comte d'Artois, lorsqu'il émigra pour suivre la fortune de ce prince, qui le chargea de plusieurs missions en Vendée, où il le suivit dans l'expédition de l'Ile-Dieu, 1795. Arrêté, 1804, et condamné à mort avec Pichegru, Georges Cadoudal et les deux frères Polignac, sa peine fut commuée, et il fut déporté après avoir subi une détention de quatre ans, 1809. Rentré en France et nommé maréchal de camp, 1814, il se trouvait à Marseille, et se disposait à partir pour Constantinople comme ambassadeur de France, lorsqu'il y apprit le débarquement de Napoléon. Il se réfugia alors en Espagne après avoir vainement tenté de soulever contre l'empereur toutes les populations du Midi. Créé pair de France après les cent jours, il fut chargé du gouvernement de la Corse; en partit, 1816, pour son ambassade de Constantinople; fut rappelé, 1820; et il venait d'être fait duc et gouverneur du jeune duc de Bordeaux, lorsqu'il mourut, 1828.

RIVINUS (Auguste-Quirinus), botaniste distingué, né à Leipsick, 1652; étudia la médecine à Helmstadt, et y fut reçu docteur, 1676. Nommé professeur de physiolo-

gie et de botanique à Leipsick, 1691 ; il mourut doyen de cette faculté, 1723. Rivinus découvrit les canaux excréteurs des glandes sublinguales, 1679, et publia, Leipsick, in-4°, 1710, *Dissertationes medicæ*, où sont consignées d'excellentes observations. Cependant, ce n'est guère que comme botaniste, et par la publication qu'il fit, 1679, de son *Introductio ad rem herbariam*, in-f°, qu'il rendit son nom célèbre.

RIVOLI, petite ville du royaume Lombard-Vénitien, près de l'Adige, célèbre par la victoire que remportèrent Bonaparte et Masséna, 14 et 15 janvier 1797. V. **FRANCE, MASSÉNA.**

RIZA (Aly), 8e iman de la race alyde, né à Médine, l'an 765 de J.-C., et dont la sépulture est en grande vénération chez les Persans et chez tous les peuples mahométans de la secte d'Aly, se rendit si recommandable par ses vertus, qu'en le faisant surnommer l'*Agréable à Dieu*, le kalife Al-Mamoun lui donna sa fille et le déclara son successeur, 817. Les Abbassides en éprouvèrent un si vif déplaisir, que nonobstant la vénération générale dont était environné Aly-Riza, ils le firent secrètement empoisonner à Tous, dans le Khoraçan, 818.

RIZZIO ou **RICCIO** (David), né à Turin, 1546, était fils d'un ménétrier qui lui enseigna son art, et le jeune Rizzio y fit de si grands progrès, que le comte de Moretto l'emmena avec lui dans son ambassade près de la cour d'Écosse, 1562. Là, Rizzio devint le secrétaire et le favori de la reine Marie Stuart, qui l'admit dans sa confidence la plus intime. La haute faveur dont il jouit auprès de la reine d'Écosse lui fut fatale ; un complot fut tramé contre ses jours par les créatures de Henri Darnley, qui le frappèrent dans l'appartement même de la reine, alors enceinte de Jacques VI, 1566. Cette princesse vengea la mort de l'infortuné Rizzio en faisant périr plusieurs des conjurés.

ROBBÉ DE BEAUVESET (Pierre-Honoré), poëte satirique, né à Vendôme, 1714, fut le protégé de madame du Barri et de Louis XV, que ses vers amusaient. Il mourut à Saint-Germain dans une position de fortune assez belle, 1794 ; la duchesse d'Olonne, qui le considérait comme un littérateur distingué, lui laissa par testament un legs de 15,000 livres. Il publia, 1756 : *le Débauché converti*, satire ; *Epître du sieur Rabot, maître d'école de Fontenoy, sur cette mémorable bataille*, 1745 ; *Satire sur le goût*, 1752 ; *mon Odyssée*, 1760 ; *Satire au comte de....* (Bissy), 1776. On a en outre de Robbé, outre des *Odes* et des *Epîtres*, des *Œuvres badines*, qui ne méritent pas l'honneur d'être citées, car on ne trouve pas même l'ombre du talent à côté du cynisme le plus ordurier. Ce poëte, qui eut avec Piron des démêlés assez vifs, le convertit vers la fin de sa vie, et tâcha de réparer par quelques bonnes œuvres et quelques poésies religieuses le scandale d'une vie licencieuse.

ROBE, chez les Romains *toga*, était, dans l'origine, un habit d'honneur, qu'il n'était pas permis au peuple de porter. Bientôt elle devint commune aux hommes et aux femmes, et fut d'usage à tous les citoyens, non-seulement à Rome, mais dans toutes les villes municipales ; et cet habillement leur fut tellement propre, qu'on les appela *togati* ou *gens togata*. Les anciens Romains la laissaient tomber jusque sur les pieds. Cet usage subsista jusqu'à Auguste, qui, ne consultant que la commodité pour marcher, fut un des premiers, 31 av. J.-C., à la relever, de manière qu'elle retombait un peu au-dessous du genou ; elle s'attachait sur l'épaule gauche, et on la pliait et retroussait de façon à laisser toujours le bras droit libre. Lorsqu'ils étaient incommodés du soleil ou de la pluie, ils couvraient leur tête avec un pan de la robe ; et ils l'ôtaient quand ils rencontraient quelqu'un à qui ils voulaient faire honneur. Quoique la robe fût un habit de paix, et qu'on ne la portât ordinairement que dans la ville, cependant les anciens Romains la portaient quelquefois à la guerre : alors ils la ceignaient autour de leur corps, et l'arrêtaient par un nœud, *in procinctu*. Une autre manière, également très-ancienne, de porter la robe consistait à ne porter devant qu'une espèce de tablier ou caleçon, et la robe par-dessus, de façon que le pan qu'on jetait sur l'épaule gauche et qui passait derrière le dos, venait faire la ceinture, et laissait le bras droit tout nu : c'est ce qu'on appelait *cinctus Gabinus*, à la manière des Gabiens. La couleur en était ordinairement blanche. Les Romains la quittaient dans le deuil et dans les calamités publiques, pour en prendre une de couleur noirâtre ou de gris foncé, qu'ils appelaient *pulla*. Lorsqu'ils étaient accusés de quelque crime, ils en portaient une sale et déchirée, pour exciter la compassion : c'est ce que Tite-Live appelle *vestem mutare*. A 15 ans, on commençait à porter la *prétexte*, dont les bords étaient tissus de pourpre ; à 17, on prenait la robe virile, *pura*, *libera*. La robe des triomphateurs était tissue de pourpre et d'or, *picta*, *palmata* ; celle des dieux, des augures et des rois, la *trabée*, était, pour les premiers, de couleur pourpre ; pour les seconds, pourpre et écarlate, et pour les derniers, pourpre et blanc. Enfin la *trabée*, que prirent, dans la suite, les chevaliers pour les revues, était blanche, bordée de pourpre et rayée de larges bandes de cette couleur. La robe qu'on quittait durant les saturnales, et très-souvent pour assister aux spectacles, était le principal ornement des citoyens romains sur leur lit de mort. La robe fut l'habillement des Français, sous les 1re, 2e et 3e races, et jusque sous le règne des Valois, 481-1498. D'abord sans manches, elles furent, depuis, fort étroites et très-amples dans la suite. Les lois somptuaires données par Philippe le Bel, 1296-1305, règlent le nombre de robes qu'on pouvait se donner par an, et dont on pouvait se faire présent ; car, parmi les seigneurs, il était d'usage de faire des présents de robes aux personnes qui leur étaient attachées, et qui composaient leur petite cour. Le même prince fixa le prix qu'on devait mettre à ces robes. Celle d'un prélat ou d'un baron ne devait pas coûter plus de 20 sous tournois, aune de Paris ; celles des femmes des barons, à proportion, c'est-à-dire un cinquième de plus ; celles du baronnet et du châtelain, 18 sous : celle de l'écuyer, fils de baron, 13 sous ; celle de l'écuyer qui se *vêt de son propre*, 10 sous ; celle du clerc en dignité ou fils de comte, 16 ; celle d'un simple clerc, 12 et demi ; celle d'un chanoine d'une église cathédrale, 15 ; celle des bourgeois, 12 sols 6 deniers ; de leurs femmes, 16, si elles avaient la valeur de 6,000 livres tournois de biens ; celles des autres sont fixées à 10 sous, et celles de leurs femmes à 12 au plus. La même ordonnance règle aussi le prix qu'on pouvait mettre aux étoffes de présent ; celles pour les compagnons du comte ou du baron ne devaient coûter que 18 sous l'aune ; celles pour les compagnons du baronnet et du châtelain, 15, et 6 sous pour celles de tous les écuyers en général. Le roi Philippe le Bel voulait par là rappeler la nation à la simplicité de ses pères, dont elle commençait déjà à s'écarter beaucoup ; et ce prince observa lui-même très-rigoureusement son ordonnance dans les robes qu'il donna, en armant son fils chevalier, 1313, à tous les grands du royaume, comme c'était l'usage de le faire, sans s'écarter en rien de ce qui était prescrit. V. **MODE, VÊTEMENTS.**

ROBECK (Jean), né à Calmar (Suède), 1672, dans

la religion réformée, passa en Allemagne, 1700 ; se convertit à la foi catholique, et entra dans la règle de Saint-Ignace, 1704. Chargé de missions à Vienne et à Rome, par ses supérieurs, il les remplit au gré de leurs désirs, et se disposait à aller en remplir de nouvelles, quand le gouvernement s'opposa à son voyage. Après avoir vécu 9 ans dans la retraite la plus absolue, et dans la mélancolie la plus profonde, le dégoût de la vie, qui depuis ce moment s'était emparé de lui, le poussa jusqu'à se donner la mort, 1739. Il avait, avant d'exécuter ce triste projet, écrit une apologie du suicide sous le titre de : *Exercitatio philosophica de morte voluntaria*, dont la bibliothèque raisonnée des savants de l'Europe a donné un long extrait.

ROBERJOT (Claude), né à Mâcon, 1755, était curé de cette ville, quand la révolution éclata, 1789. Il se maria, adopta les principes nouveaux, fut député à la Convention. Nommé représentant du peuple à l'armée de Pichegru, il s'y conduisit avec modération ; contribua à la réunion à la France des provinces belges ; fut élu membre du conseil des Cinq-Cents ; fut nommé ministre plénipotentiaire près des villes anséatiques, 1797 ; fut l'un des trois ministres de la république au congrès de Rastadt, et périt sous les coups de 60 assassins, 28 août 1799. V. **RASTADT.**

ROBERT (Saint), abbé de Molcine et fondateur de l'ordre de Cîteaux, naquit en Champagne, 1024, et mourut dans l'abbaye de Cîteaux, 1110. Quoique les continuateurs de don Rivet affirment qu'il ne reste aucun des ouvrages de saint Robert, on lui attribue cependant des *lettres*, des *sermons*, et une grande partie des premiers chapitres d'une *Chronique de Cîteaux*, qui parut à Cologne, 1614.

ROBERT DE COURTENAI, empereur latin de Constantinople, succéda à l'empereur Pierre de Courtenai, son père, 1219, et fut couronné à Sainte-Sophie, 1221. Il fut vaincu par l'empereur de Nicée et abandonné de tous ceux auxquels il avait demandé du secours ; il se vit bientôt réduit au seul territoire de Constantinople. Robert fut même obligé de s'enfuir de sa capitole, et il mourut à Achaïe, 1228.

ROBERT, dit *le Bref* et *le Débonnaire*, empereur d'Allemagne, était fils du comte palatin, Robert *le Tenace*, et naquit, 1352. Il fut élu empereur après la déposition de Wenceslas, 1400. Il fonda l'université d'Heidelberg ; tenta de réunir le Milanais à l'Empire, mais il fut vaincu par les Visconti. Il avait pris parti, durant le grand schisme qui partageait l'Église, pour l'antipape Grégoire XII, et mourut à Oppenheim, après avoir partagé ses États entre ses fils, 1410. Le fils cadet de cet empereur, Étienne, fut la tige de la maison de Bavière.

ROBERT *le Fort*, comte d'Anjou, tige des Capétiens, descendait, suivant les uns, de Witikind, héros saxon ; suivant d'autres, de saint Arnauld, par Childebrand, frère de Charles-Martel ; d'après Boulainvillers, d'un prince allemand nommé Richard ; et enfin, suivant Legendre, d'Ausprand, roi des Lombards. Il fut mis en possession du comté de Paris, par l'empereur Charles le Chauve, 863, et du comté d'*Entre-Maine* (Anjou), 864-865. Robert y fut un ennemi redoutable pour les Normands ; mais il succomba, accablé par le nombre, 866.

ROBERT Ier, roi de France, frère cadet d'Eudes et 2e fils de Robert le Fort, fut élu roi à Soissons, 922, en opposition à Charles le Simple, fils posthume de Louis le Bègue, avec lequel Eudes, son frère aîné, avait partagé le trône de France ; mais il fut tué à la bataille de Soissons, 925. Il fut père de Hugues le Grand et aïeul de Hugues Capet.

ROBERT II, *le Pieux*, roi de France, était fils de Hugues Capet. Il fut couronné roi à Orléans, du vivant de son père, 11 janvier 988 ; lui succéda au trône, 996, et mourut à Melun, 20 juillet 1031. Après avoir censuré son mariage avec Berthe, sa cousine, le pape Grégoire V l'excommunia, afin de le déterminer au divorce. — Robert II est le premier roi de France qui ait encouru l'excommunication de l'Église, et le premier aussi qui ait été canonisé par elle.

ROBERT *le Vieux*, duc de Bourgogne, était le 5e fils de Robert II, roi de France. Quoiqu'il eût essayé, appuyé des comtes de Champagne et de Flandre, et secondé par sa mère Constance, de supplanter son frère Henri, héritier légitime du trône, ce prince lui pardonna sa révolte et l'investit du duché de Bourgogne, 1032. Il fut la tige de la première maison capétienne de Bourgogne ; rendit son règne odieux par les violences dont il se souilla, et mourut généralement méprisé, 1075.

ROBERT D'ARTOIS, *le Bon*, *le Vaillant*, né, 1216, était le 3e fils du roi de France Louis VIII, et frère de saint Louis qui érigea, en sa faveur, l'Artois en duché-pairie, 1237. Il suivit le roi, son frère, en Égypte, en août 1248 ; engagea contre ses ordres la bataille de Mansourah, dans laquelle il périt, après avoir remporté la victoire, 1250. — Robert II d'Artois, *le Bon*, *le Noble*, fils posthume du précédent, suivit le roi, son oncle, dans la seconde croisade, 1270 ; il vengea vaillamment la mort de son père ; châtia les rebelles de la Navarre ; conduisit un puissant secours à Charles d'Anjou, son oncle, que le pape, pour punir le roi d'Aragon du massacre des vêpres siciliennes, avait investi de ses États, 1283. Après avoir été régent du royaume de Naples, pendant la captivité de Charles II, défit les Aragonais en Sicile, et les Anglais à Bayonne, 1296. Il remporta à Furnes une victoire éclatante sur les Flamands, 1297 ; mais il y perdit son fils unique, qui périt en combattant à ses côtés, et fut tué lui-même à la bataille de Courtray. — Robert III d'Artois, son petit-fils, né, 1287, après avoir vainement disputé à sa tante Mahaut le comté d'Artois, et l'avoir perdu par trois arrêts rendus successivement en 1302, 1309, 1318, reçoit en dédommagement la terre de Beaumont-le-Roger, érigée en sa faveur en pairie. Quoique cette grâce de Philippe IV lui donnât le même rang à la cour de France, Robert n'en renouvela pas moins ses prétentions, sous Philippe de Valois, 1329, et poussa l'aveuglement jusqu'à produire des titres faux. Accusé de l'empoisonnement de la comtesse Mahaut, qui mourut durant le procès, et même d'une tentative d'assassinat sur la personne du roi, qui le fit bannir du royaume, 1331, pour s'en venger, Robert, qui s'était réfugié en Angleterre, engage Edouard III à renouveler ses prétentions au trône de France, et vient lui-même en France, sous le titre de comte de Richmont, à la tête des armées anglaises ; mais il est vaincu à Vannes, 1343, par Charles de Bourbon, et y paye de la vie son abominable trahison.

ROBERT *le Magnifique* ou *le Diable*, duc de Normandie, deuxième fils de Richard II, succéda, 1028, à son frère Richard III, qui mourut empoisonné ; crime dont l'histoire accuse Robert le Diable. Il réprima les fréquentes révoltes qui signalèrent le commencement de son règne ; rétablit le comte de Flandre, Baudouin IV, et les rois d'Angleterre Alfred et Édouard ; soutint le roi de France Henri Ier, 1031-1032, contre les prétentions de son frère, et reçut, en récompense, les villes

de Gisors, de Chaumont, de Pontoise, et tout l'ancien Vexin, 1033. Robert le Diable mourut empoisonné, 1035, à Nicée, au retour d'un pèlerinage à Jérusalem. Le célèbre Guillaume le Conquérant, son fils naturel, lui succéda au duché de Normandie.

ROBERT II, *Courte-Cuisse* ou *Courte-Botte*, duc de Normandie, s'était révolté contre son père, Guillaume le Conquérant, pour qu'il lui cédât, après la conquête de l'Angleterre, 1067, la souveraineté de la Normandie; mais Guillaume la conserva jusqu'à sa mort, 9 septembre 1087. Il disputa même alors le sceptre de l'Angleterre à son frère Guillaume le Roux, qui vint l'attaquer dans ses propres États et le força à lui céder plusieurs places. Robert partit après pour la croisade, et se couvrit de gloire à la prise d'Antioche, 1096. Il veut faire valoir, à son retour, ses prétentions au trône d'Angleterre, dont s'était emparé, après la mort de Guillaume le Roux, son frère Henri; mais il est vaincu par ce prince à la bataille de Tinchebray, 1105, et emprisonné par lui au château de Gardiff, où il mourut après une détention de 28 ans, février 1134.

ROBERT-GUISCARD *l'Avisé*, duc de Pouille, et fils de Tancrède de Hauteville, gentilhomme normand, envoya ses trois fils en Italie, 1035, pour y tenter la fortune. Ils s'étaient emparés, en effet, d'une partie de l'Apulie, lorsqu'il alla les rejoindre, 1053. Il pénétra dans la Calabre, répudia sa femme, et épousa la fille de Guaimar IV, sœur de Gisolfe II, prince de Salerne; obtint de Nicolas II le titre de duc de Pouille et de Calabre, 1057; s'empara de Salerne et du duché de Bénévent. Excommunié par Grégoire VII, il se réconcilie avec lui et se reconnaît son vassal. Son insatiable ambition lui fait former le projet de détrôner l'empereur grec. Il s'empare, en effet, de Corfou, de Butrinto et la Valonne, 1081; met le siége devant Durazzo, s'en rend maître, et force Alexis Comnène, après l'avoir battu, à s'enfuir à Constantinople. Il bat, à son retour, les troupes de l'empereur qui menaçaient ses États; entre à Rome qu'il livre au pillage, et emmène le pape Grégoire VII à Salerne. Robert, qui n'avait cependant pas abandonné ses projets sur la Grèce, arme alors une nouvelle flotte, porte partout ses armes victorieuses, et il était prêt d'atteindre le but désiré lorsqu'il mourut, 1085, laissant deux fils qui se disputèrent sa succession.

ROBERT Ier, prince de Capoue et comte d'Averse, 1116, ne put se rendre indépendant; et quoiqu'il eût été, 1110, le protecteur du pape Pascal II, il n'en fut pas moins forcé de rendre hommage à Gélase II, son successeur, 1118, et mourut, 1120. — Robert II, fils de Jordan II, prince de Capoue et comte d'Averse, 1127, essaya de s'affranchir du joug imposé par les rois de Sicile à ses prédécesseurs. Il battit l'armée royale, 1132; mais bientôt la guerre civile s'alluma dans ses États, et il se vit dans la triste nécessité d'aller implorer les secours des étrangers; réintégré par Barberousse, 1155, il tomba bientôt entre les mains de Guillaume Ier, 1156, qui le fit périr dans les prisons de Palerme.

ROBERT D'ANJOU *le Sage*, roi de Naples, était fils de Charles le Boiteux. Il parvint au trône, à l'exclusion de son neveu Charobert, 1309, par la protection des papes, et sut toujours se maintenir dans la plus grande faveur. Il fut nommé, 1313, vicaire de l'Empire par le pape Clément V; défendit la ville de Gênes qui s'était donnée à lui, 1318, contre les entreprises des seigneurs gibelins, et allait mettre à exécution le projet de conquête de la Sicile qui l'occupait depuis longtemps; mais la mort de son fils unique le fit renoncer à toute entreprise de conquête. Ce prince, qui aimait les lettres, honora de la protection la plus noble et la plus affectueuse Boccace et Pétrarque qui furent plutôt ses amis que ses courtisans, et mourut après un règne de 34 ans, 1343, laissant des *Poésies* toscanes qui furent imprimées à Rome, 1642.

ROBERT Ier (BRUCE), roi d'Écosse, d'abord comte de Carrick, était depuis longtemps la dupe des promesses d'Édouard Ier. Pour y mettre un terme, il travaille, de concert avec J. Cumyn, au soulèvement de l'Écosse, dont ils devaient se partager la souveraineté. Mais il reconnaît bientôt en lui un traître; il le poignarde de sa propre main, 1306, et se fait couronner roi d'Écosse à Scone. La mort d'Édouard Ier, 1307; la bataille de Bannockburn, où il taille en pièces l'armée d'Édouard II, et enfin l'éclatante victoire de Byland, 1323, le raffermissement pour jamais sur le trône d'Écosse, et laissent encore assez de temps à ce prince célèbre, artisan de sa propre fortune, pour rendre l'Écosse riche et puissante, et là faire déclarer indépendante dans un traité célèbre qu'il signa avec le jeune Édouard III, 1328. Il mourut paisible possesseur du trône, qu'il laissa à son fils David, à qui il avait fait épouser la sœur du roi d'Angleterre, 1329.

ROBERT II (STUART), roi d'Écosse, né, 1316, régna sur ce pays pendant tout le temps que dura la captivité de son oncle, David Bruce, et lui succéda, 1370, malgré l'opposition de W. Douglas, dont les prétentions furent rejetées. Après une longue guerre avec l'Angleterre, Robert II la termina glorieusement par le gain de la sanglante bataille d'Otterburn, 1388. Il mourut deux ans après au château de Dundonald, 1390.

ROBERT III (STUART), roi d'Écosse, était fils de Robert II. Il avait reçu au baptême le nom de Jean; mais le parlement le pria de le changer en celui de Robert, cher, à tant de titres, à la noble nation écossaise. Jean condescendit à ce vœu, et prit, en montant sur le trône de ses pères, 1390, le nom de Robert III. Le règne de ce prince ne fut ni heureux ni prospère. Il eut, malgré sa santé faible et délicate, à comprimer les dissensions des grands du royaume et à repousser le roi d'Angleterre, Henri IV, qui vint à main armée réclamer l'hommage du roi d'Écosse et de ses seigneurs, 1402-1404. Après avoir perdu son fils aîné David par la perfidie du duc d'Albany, il se retira dans l'île de Bute, et y mourut de chagrin en apprenant la nouvelle de la captivité de son fils Jacques Ier, qu'il avait envoyé en France pour le soustraire aux piéges de l'assassin de son fils aîné, et qui tomba au pouvoir des Anglais, 1405.

ROBERT *Grosse-Tête*, né dans le comté de Suffolk, 1177, embrassa l'état ecclésiastique, et fut élevé au siége épiscopal de Lincoln, 1235. Il eut de violents démêlés avec les moines et les ecclésiastiques, auxquels il reprochait avec juste raison leurs vices et leur déréglement, et encore avec le pape Innocent IV. Si tous les historiens reprochent à Robert sa sévérité excessive, il n'en est aucun qui ne le reconnaisse, et comme l'un des hommes les plus savants, et comme l'un des plus vertueux de son siècle. Il mourut, 1253, laissant: *Testamentum XII patriarcharum filiorum Jacob, e græco in latinum versum*, Augsbourg, 1483; Paris, 1549; *Commentarii in libros posteriorum Aristotelis*, 1494-1495; *de Correctione legalium*, 1652, etc.

ROBERT D'AUXERRE, chanoine de la cathédrale d'Auxerre, sous l'épiscopat de Hugues Desnoyers, entra, 1205, dans l'ordre des Prémontrés, où il mourut, 1212. Il est l'auteur d'une *Chronique* fort estimée, continuée par M. Camusa, et publiée à Troyes, sous le titre de:

Chronologia ab orbis origine ad annum Christi 1220, *cum appendice ad annum* 1223. In-4°, 1608.

ROBERT DE GENÈVE, antipape, occupait le siége de Thérouane, et était cardinal, lorsqu'il fut élevé à la papauté, 1378, par 15 cardinaux, qui, trois mois auparavant, avaient fait choix du pape Urbain VI. Il prit le nom de Clément VII ; porta le siége à Avignon, et y mourut, 1394. Cette élection fut la cause d'un long schisme qui se prolongea bien longtemps après sa mort. Cependant, quoique ce pontife eût été reconnu par les Églises de France, d'Espagne, d'Écosse et de Sicile, l'Église catholique ne l'a jamais reconnu comme légitime; car Jules de Médicis, qui fut élu pape, 19 septembre 1523, régna sous le nom de Clément VII.

ROBERT DE VAUGONDI (Gilles), né à Paris, 1688, fut le géographe ordinaire du roi Louis XV, et mourut, 1766. Il publia un *Abrégé des différents systèmes du monde; Géographie sacrée; Usage des Globes*, et enfin un grand *Atlas*, contenant 108 cartes, et qui est toujours fort estimé.

ROBERT (Hubert), né à Paris, 1733, montra de bonne heure un goût très-prononcé pour l'architecture et les arts du dessin; il alla étudier à Rome; fut reçu, 1767, à l'unanimité membre de l'Académie de peinture de Paris, et se fit connaître très-avantageusement par des compositions remarquables, et entre autres par ses tableaux : *le Tombeau de Marius, la Maison Carrée de Nîmes; l'Incendie de l'Hôtel-Dieu de Paris; le Pont du Gard* et les *Catacombes de Rome*. Nommé garde des tableaux du roi, dessinateur de ses jardins, et conservateur du Musée du Louvre, 1800, il mourut à Paris, 1808.

ROBERT (Léopold), surnommé *le nouveau Poussin*, naquit à la Chaux-de-Fonds (Suisse), 1794; fut l'élève de Gérard et de David; alla ensuite étudier en Italie, et y peignit : *l'Improvisateur napolitain*, 1824; *la Madone de l'Arc*, 1831; *les Moissonneurs*, 1832; et son chef-d'œuvre, *les Pêcheurs de l'Adriatique*, 1833. Robert Léopold se donna la mort à Venise, du chagrin qu'il ressentit de ne pouvoir épouser une femme pour laquelle il éprouvait une passion violente, 1835.

ROBERTIS (Denis de), de l'ordre des Augustins, naquit à Florence vers la fin du 13e siècle, fut à la fois bon théologien, orateur habile, poëte et astrologue; obtint à Paris de grands succès dans l'enseignement. Il suivit à Naples Robert d'Anjou, eut la gloire de compter Pétrarque au nombre de ses amis; fut élevé au siége épiscopal de Monopoli, et mourut, 1342.

ROBERTSON (William), historien écossais, né à Borthwick, 1721, embrassa la carrière ecclésiastique: s'y fit remarquer par des sermons pleins d'érudition, d'éloquence et de recherches historiques, et se trouva par la mort de son père, 1746, l'unique soutien d'une nombreuse famille. Pour l'élever, Robertson vécut longtemps dans un état de gêne bien voisin de la misère. Mais la réputation qu'il s'acquit bientôt par ses ouvrages valut les places de chapelain du roi, de principal du collége d'Édimboug à l'historiographe d'Écosse. Il mourut, 1793, laissant : l'*Histoire d'Écosse sous Marie et Jacques VI*, 1759; *Histoire de Charles-Quint*, 1769; *Histoire d'Amérique*, 1777; *Recherches historiques sur l'Inde*, 1790, etc. Ses œuvres complètes furent imprimées à Londres, 8 vol. in-4°, 1794, et à Paris, traduit en français, 12 vol. in-8°, 1822.

ROBERTSON (E.-Gaspard), physicien et aéronaute célèbre, naquit à Liége, 1762; fut nommé professeur de physique du département de l'Ourthe, lors de la réunion de la Belgique à la France. Il perfectionna le miroir d'Archimède, enrichit les sciences physiques de plusieurs appareils nouveaux, fut l'inventeur de la fantasmagorie, exécuta un très-grand nombre d'ascensions, et mourut à Paris, 1837.

ROBERVAL (Gil PERSONE de), géomètre célèbre, né à Roberval, 1602, fut nommé membre de l'Académie des sciences et professeur de mathématiques au collége de France, 1632. Il inventa les courbes *robervaliennes*, et mourut, 1675, laissant un très-grand nombre de *Mémoires*, imprimés dans la collection des Mémoires de l'Académie des sciences, et une édition d'Aristarque de Samos, sur le *Système du monde*.

ROBESPIERRE (François-Maximilien-Isidore-Joseph de), né à Arras, 1759, resta orphelin dès l'âge de 9 ans, 1768, et fut élevé au collége Louis-le-Grand par les soins de M. de la Roche, son oncle, chanoine de l'église de Paris. Comme son père, il devint avocat au conseil supérieur de l'Artois; obtint un prix à l'Académie de Metz, 1784; fut député aux États Généraux par le tiers état d'Arras, 1789; et enfin à la Convention nationale par le peuple de Paris. Froid, dissimulé, jaloux, entier dans ses opinions, assez clair et assez élégant dans le discours, mais sentencieux, emporté par une chaleur factice et voulant toujours dominer, il se montra toujours habile à profiter des circonstances que faisaient naître des hommes plus entreprenants que lui. Original, bizarre, insouciant, mais toujours implacable contre ses ennemis, il était hypocrite et raffiné, et se fit le flatteur de Mirabeau, qui le méprisa. Ce fut alors que passant à l'adulation la plus basse, il caressa les passions, les transports, les caprices mêmes d'une multitude égarée, et l'encouragea dans toutes ses révoltes, dans toutes ses provocations, dans tous ses excès. Chef du club des jacobins et accusateur public près le tribunal criminel de la Seine, il y déploya une impitoyable sévérité; il combattit Barnave; proposa de décerner des couronnes civiques à ceux qui avaient effectué l'arrestation de la famille royale à Varennes; dirigea le procès du roi; établit le système de la terreur par tout le royaume; domina le comité de salut public et le parti dit de la Montagne, 1793; provoqua la mort de la reine et de madame Élisabeth, mai; étendit ses proscriptions dans tous les rangs, et ne fut arrêté ni par l'âge, ni par les services rendus, ni par le parti de ses victimes. Il se défit même de Danton, qui, son rival en puissance, lui était bien supérieur en mérite, 5 avril 1794; et ce fut au milieu de tout ce sang que Maximilien crut le moment venu d'établir un gouvernement stable : il fit proclamer par la Convention l'existence de l'Etre suprême et l'immortalité de l'âme, 7 mai 1794. Il célébra le premier la fête à l'Etre suprême, monté sur un échafaudage au sommet duquel on plaça le fauteuil de Robespierre, et sur des banquettes inférieures vinrent se grouper autour de lui, ses collègues, qui semblaient par là reconnaître la souveraine puissance de leur président. Et cependant il était bien près de sa chute. Il fut décrété d'accusation, 9 thermidor, 27 juillet 1794, sur la proposition de Tallien, et renfermé à la prison du Luxembourg, d'où il s'échappa pour se rendre à l'hôtel de ville. Là, il se crut encore un moment victorieux; mais la force armée l'entoure bientôt de toutes parts; effrayé du danger qui le menace, il se tire alors un coup de pistolet qui lui fracasse la mâchoire, et ce fut la tête encore enveloppée de l'appareil et en proie aux plus horribles souffrances, qu'il fut conduit à l'échafaud le lendemain, 10 thermidor, 27 juillet 1794. — La mort de Robespierre, que ses partisans avaient surnommé l'*Incorruptible*, mit fin au régime de la terreur. Il serait cependant injuste de charger sa mémoire de tous les

crimes qui ensanglantèrent cette période fatale de notre histoire. Après sa mort, ses ennemis, ses complices eux-mêmes, l'accusèrent de leurs propres crimes, et l'on peut dire avec justice que les membres des comités, et particulièrement ceux des départements, outrepassèrent et bien souvent encore, les ordres que leur transmettait cet homme si déplorablement célèbre. — On cite parmi les écrits de Robespierre : *Plaidoyers pour le sieur Vissery*, 1783; *Discours sur les peines infamantes*, couronné par la société royale de Metz, 1785; *Éloge de Gresset*, couronné par l'Académie d'Amiens, 1785; *Éloge de M. Dupaty*, 1789; *le Défenseur de la constitution*, journal publié depuis avril 1792 jusqu'en 1795; et ses *Discours, opinions* et *rapports*, insérés dans le *Moniteur*. — Parmi les écrits publiés sur Robespierre après sa mort, on distingue : *Conjuration de Robespierre*, par Montjoie, 1794; *Mémoires d'un détenu pour servir à l'histoire de la tyrannie de Robespierre*, par Riouffe, 1795; *la Vie et les crimes de Robespierre*, par Desessarts, 1798; *Rapport de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre et ses complices*, par Courtois, membre de la Convention. On trouve en outre des renseignements très-curieux sur lui dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, dans la *Relation du docteur O'Méara*, et dans les *Mémoires de mademoiselle Charlotte de Robespierre*, publiés par Levavasseur, in-8°, 1835. — Robespierre (Augustin-Bon-Joseph de) *le jeune*, son frère cadet, né à Arras, 1765, étudia au collége Louis-le-Grand ; fut procureur de cette commune et député à la Convention, où il vota toujours avec son frère. Envoyé deux fois en mission en Italie, Robespierre le jeune montra souvent le desir de voir enfin cesser l'effusion du sang. Il ne voulut pas abandonner son frère au 9 thermidor, et fut décrété d'arrestation avec lui. Quelques membres pourtant parurent touchés du dévouement de Robespierre le jeune et paraissaient disposés à le sauver ; mais la majorité le décréta d'arrestation, et quand Robespierre se tira un coup de pistolet, Joseph, qui l'avait suivi à l'hôtel de ville, se jeta du haut de la tour de l'horloge et se cassa la cuisse, 9 thermidor; il le suivit le lendemain à l'échafaud, 27 juillet 1794. Robespierre le jeune venait d'atteindre sa 50e année. — Robespierre (Charlotte de), sœur des précédents, née à Arras, 1757, fut arrêtée après le 9 thermidor et mise en liberté après une détention de quinze jours. Elle vécut depuis à Paris, sans prendre aucune part aux événements mémorables qui suivirent le supplice de ses frères et se trouvait dans la misère, lorsque le premier consul, auquel elle demanda une audience, l'accueillit avec bonté, 1799 ; lui promit de faire pour elle ce que sa position et les malheurs de sa famille lui commanderaient, et peu de jours après elle reçut le brevet d'une pension de 3,600 fr.; Louis XVIII la lui conserva, mais la réduisit à 2,100, 1815; enfin elle fut réduite de nouveau à 1,200 fr., 1825, et elle la toucha jusqu'à sa mort, 1er août 1834. Mademoiselle Charlotte de Robespierre a laissé des *Mémoires* sur ses deux frères, qui furent publiés chez Levavasseur, in-8o, 1835.

ROBILANT (Esprit-Benoît **NICOLIS** de), chimiste et minéralogiste distingué, naquit à Turin, 1724; fut membre de l'Académie de cette ville ; commandant en chef du corps royal du génie militaire du roi de Sardaigne; se distingua dans la guerre de 1742 contre les Espagnols, qu'il parvint à faire repousser de la Lombardie ; fut nommé inspecteur général des mines du Piémont; organisa l'exploitation de celles des États romains, 1770; donna un nouveau système monétaire à son pays, 1786, et mourut, 1801. Robilant, qui fut surnommé le Vauban de la Sardaigne, laissa un très-grand nombre de *Mémoires* imprimés dans la collection des Mémoires de l'Académie de Turin.

ROBILANT (Jean-Baptiste **NICOLIS**, comte de), son neveu, entré au service, 1775; se distingua pendant les compagnes de 1792-1796; fut nommé général major des armées du roi de Sardaigne; commanda durant les cent jours, 1815, le cordon d'observation de Savoie; fut par *intérim* gouverneur de Grenoble; fut nommé ministre de la guerre du roi de Sardaigne, et inspecteur général du génie, 1817, et mourut à Turin, 1821.

ROBINET (Jean-Baptiste-René), né à Rennes, 1735, entra d'abord chez les Jésuites et embrassa leur règle, 1756; mais bientôt, regrettant sa liberté, il les quitta, passa en Hollande, 1758, et y publia un livre : *de la Nature*, 1761-1768, qui fit alors beaucoup de bruit. De retour à Paris, 1778, il fut nommé censeur royal et ministre particulier du ministre Amelot, 1780; y fit paraître, outre sa collaboration à divers recueils, un très-grand nombre de traductions d'ouvrages anglais; mais il ne doit son nom qu'à son premier ouvrage *de la Nature*, que l'abbé Baruel et le père Richard réfutèrent, 1778. Robinet, qui s'était retiré dans sa ville natale, y mourut, 1820.

ROBIN-HOOD, chef d'*outlaws* sous le roi d'Angleterre Richard Cœur-de-Lion, 1190, très-célèbre par sa résistance aux lois barbares de Guillaume le Conquérant, par son héroïsme, sa bravoure, les ballades qu'il inspira, mais surtout par le roman de sir Walter Scott. Les *outlaws* dont Robin-Hood était le chef, avaient des lois particulières, leur hiérarchie, leur culte, dont le frère Turck était le chef, et un asile dans la grande forêt de Scherwood (Nottingham), dans laquelle ils s'enfonçaient, pour échapper au supplice de la castration et de la perte des yeux auquel les condamnait la loi normande, pour le simple délit du braconnier. Piller un seigneur normand, c'était pour le *outlaw* reprendre simplement le bien de ses pères, et cette circonstance fit toujours considérer le chef et le soldat de cette bande d'une manière bien autre que des voleurs ordinaires. Robin-Hood, qui fut le plus fameux d'entre eux, mourut, 1247, des mains d'une religieuse, à laquelle il s'adressa pour se faire saigner, et qui saisit cette occasion de le tuer, en lui ouvrant l'artère radiale. Après lui, sa troupe se dispersa ; et d'ailleurs, les lois en se modifiant firent disparaître bientôt l'excessive sévérité dont les vainqueurs de l'Angleterre avaient cru devoir faire usage d'abord.

ROBINS (Benjamin), né à Bath, de parents quakers, 1707, donna, 1728, un *Traité des quadratures* de Newton, qui lui ouvrit les portes de la société royale de Londres. Il étudia alors l'art de fortifier les places et l'artillerie; fit un voyage en Flandre, et publia à son retour, 1742, *Nouveaux principes d'artillerie*, ouvrage qui fut traduit en français et en allemand, 1745, 1746, 1747. Il fut appelé par le prince d'Orange pour la défense de la forteresse de Berg-op-Zoom, dont s'emparèrent les Français. Il partit alors pour les Indes orientales, 1749, dont il avait été nommé ingénieur général. Il y dressa les plans des ouvrages à faire à Madras et au fort Saint-David; mais il mourut, sans avoir eu le temps de les faire exécuter, 1751. On lui doit en outre le *Voyage autour du monde*, de l'amiral Anson, qu'il publia à Londres, sous le nom de Richard Walter, 1748, qui fut traduit dans presque toutes les langues. Ses ouvrages de mathématiques furent recueillis et publiés, 1761.

ROBINSON (**DARBY** Marie), surnommée la *Sapho anglaise*, naquit à Bristol, 1758; épousa, 1773, un étudiant du collége de Lincoln, qui la laissa bientôt sans ressources ; ce fut alors qu'elle prit le parti de monter

sur le théâtre, et miss Robinson s'y fit tout à coup une réputation éclatante dans les premiers rôles tragiques, et surtout dans le rôle de Perdita de Shakspeare, où elle captiva par son mérite et par sa beauté parfaite le cœur du prince de Galles (depuis Georges IV), dont elle devint la maîtresse favorite et avouée. Elle forma depuis une liaison intime avec Fox, passa sur le continent, 1783; rentra en Angleterre, 1788, et y mourut, 1800. Parmi les ouvrages publiés par elle, et qui sont très-nombreux, on distingue : *Ses poésies lyriques*, 1775, et ses *Mémoires*, traduits en français par Bertin, 1802.

ROBOAM, roi de Juda, succéda à son père Salomon sur le trône de Juda, 962 avant J.-C. Jéroboam vint à la tête du peuple le prier de les décharger des tributs immenses dont son père les avait accablés. Roboam leur demanda trois jours pour leur faire réponse. Pendant ce temps, il consulta les plus anciens de son conseil; mais leurs avis n'ayant pas été conformes à ses vues, il eut recours aux jeunes seigneurs avec lesquels il avait été élevé. Il préféra leur conseil à celui des vieillards; et ayant menacé le peuple d'un traitement encore plus fâcheux, il fut cause qu'il se mutina. Dix tribus suivirent alors Jéroboam, qu'elles reconnurent pour leur roi, et deux seulement, les tribus de Juda et de Benjamin, demeurèrent avec lui. Depuis cette époque, 975, la Judée fut partagée en deux : le royaume de Juda, où régnèrent les successeurs de Roboam, et le royaume d'Israël, où régnèrent les successeurs de Jéroboam. Roboam se préparait à combattre son ennemi; mais un homme de Dieu, nommé *Scémahja*, lui vint ordonner de sa part de n'en rien faire. Il obéit d'abord; mais au lieu de profiter de cet avertissement, il se rendit abominable devant Dieu, qui se servit de Sésach, roi d'Égypte, pour le punir, lui et le peuple qui avait suivi son impiété et son idolâtrie. Sésach, après avoir pris plusieurs villes, assiégea Jérusalem avec une armée où il y avait 1,200 chariots de guerre, 60,000 hommes de cavalerie et un nombre infini d'infanterie. Le prophète Sémeia avertit Roboam et le peuple que Dieu les avait abandonnés à ces infidèles, parce qu'ils l'avaient abandonné les premiers. Ces justes reproches les touchèrent, et le Seigneur, voyant leur repentir, sauva leur ville d'une ruine qui était inévitable. La paix se fit entre Roboam et Sésach; mais ce dernier emporta tous les trésors du temple. Roboam mourut, 916 av. J.-C., dans la 17e année de son règne. L'Écriture, qui condamne sa mémoire comme celle d'un prince infidèle à Dieu, dit, en outre, qu'il bâtit et fortifia plusieurs villes dans la tribu de Juda; qu'il avait 18 femmes et 60 concubines, dont il eut 28 fils et 60 filles; qu'il aimait Macha, fille d'Absalon, plus que toutes ses autres femmes, et que le fils qu'il eut d'elle, Abias, fut élevé au-dessus de tous ses autres enfants dans le dessein de le faire son successeur, et il lui succéda en effet, 958.

ROBORTELLO (François), philologue, né à Udine, dans le Frioul, 1516, professa les belles-lettres à Lucques, puis à Pise, 1538-1549, et fut choisi par le sénat de Venise, 1552, pour remplacer Egnazio dans la chaire des lettres grecques et latines à l'université de Padoue; il professa encore à Bologne, 1557, et ce fut dans cette ville qu'il fut chargé de prononcer l'oraison funèbre de Charles-Quint. Rappelé à Padoue, 1560, ses démêlés avec Sigonius mirent le sénat dans la nécessité de leur imposer silence à tous les deux. On doit à Robortello, entre autres ouvrages : *de historica facultate*, Florence, 1548; de *Vita et victu populi romani sub imperatoribus*, Bologne, 1559; mais particulièrement d'excellentes éditions de classiques grecs. Il mourut à Padoue, 1567, où il reçut de ses élèves, qui le chérissaient, et aux frais de l'université de Padoue, des funérailles dignes d'un prince.

ROB-ROY (ROBERT MACGREGOR CAMPBELL, plus connu sous le nom de), célèbre jacobite, dont le nom en Écosse est aussi populaire que celui des héros des âges poétiques, naquit vers l'année 1660, et était second fils de Donald Macgregor de Glengyle et d'une sœur de Campbell de Glenlyon. Comme tous les cadets de famille, il lui fut possible, sans que pour cela il dérogeât à sa noblesse, de se faire conducteur de bestiaux; et il fut même si heureux dans son commerce, qu'il fit, du produit de ce trafic, l'acquisition de terres considérables sur les bords du Loch-Lomond. Le duc de Montrose, qui possédait des terres dans le voisinage, mit 10,000 marcs dans le commerce de Rob-Roy, et s'associa avec lui; mais une concurrence jalouse vint cette fois renverser tous les calculs du *drover*, et le noble duc, entendant sans doute participer aux bénéfices de la communauté sans avoir part aux pertes, réclama de Rob-Roy la restitution immédiate de ses 10,000 marcs. La discussion qui survint durait encore, lorsque le comte de Mar, 1715, leva l'étendard de l'insurrection en faveur des Stuarts, dont Rob-Roy fut toujours, comme toute sa famille, l'un des plus zélés partisans. Le gouvernement eut le dessus; ce fut alors que le duc de Montrose, n'écoutant que son lâche ressentiment, fit main-basse sur les biens de son associé vaincu, et confisqua à son profit tous les domaines qui lui restaient. Rob-Roy, en appelant alors à sa claymore, se mit à la tête d'une bande recrutée parmi les membres de son clan; attaqua les fauteurs du duc; fit main basse sur toutes ses rentes, en respectant cependant la vie de ses agents, et en leur donnant même un reçu des sommes qu'il leur enlevait. Lui et le duc se firent longtemps cette guerre de représailles avec des succès divers. Une garnison anglaise fut logée tout près de la demeure de Macgregor, qui, tour à tour fugitif et vainqueur, sut échapper à toutes les proscriptions lancées contre lui par l'influence de son puissant ennemi, et déjouer toutes les mesures prises pour l'arrêter. Il mourut octogénaire, 1745, au milieu de ses enfants, que sa vie tumultueuse n'empêcha pas d'élever en gentilshommes et en fidèles et dévoués jacobites, et reçut les honneurs publics à ses funérailles. L'ignorance des causes qui, de temps immémorial, armèrent certaines tribus de la haute Ecosse contre la barbarie saxonne qui, en leur apportant sa prétendue civilisation, s'emparait en vainqueur de l'héritage de leurs pères, et les déprédations auxquelles les habitants des montagnes soumirent longtemps ces farouches aventuriers, en leur imposant le *blacken mail*, *tribut des voleurs*, a fait donner à Rob-Roy la qualification mensongère de déprédateur, qualification aussi injurieuse que fausse; car, que penser d'une population qui, au milieu du 18e siècle, 1745, tout proche des garnisons de Sterling, de Glascow et de Dumbarton, et durant la plus grande prospérité d'Édimbourg et de Perth, rendait tout entière des honneurs publics à la mémoire d'un voleur de grands chemins?

ROCH (Saint), si connu par les miracles que lui attribuent les légendes, naquit à Montpellier, d'une famille noble, 1295. Resté orphelin, 1316, il partit pour l'Italie, que la peste ravageait, après avoir partagé aux pauvres la portion des biens dont il put disposer, afin de s'y dévouer au soulagement des malheureux que frappait ce fléau redoutable. Il en fut lui-même atteint à Plaisance. Rentré dans sa patrie, qui était en proie aux fureurs de la guerre, pris pour un espion et jeté dans

un cachot, il y finit ses jours, 16 août 1327. Quoique l'époque de la canonisation de saint Roch ne soit pas bien connue, il est constant que sa mémoire était honorée même dans le 14e siècle. La ville d'Arles possède encore une partie des reliques de ce saint, qu'elle obtint de Geoffroi de Boucicaut, 1399. En 1414, les pères du concile de Constance promenèrent processionnellement l'image de ce saint, pour arrêter la contagion qui régnait dans cette ville; et la foi en saint Roch, dans les calamités publiques, était si forte, au 15e siècle, que les Vénitiens, 1485, enlevèrent furtivement à la ville d'Arles une partie du corps du protecteur des pestiférés.

ROCHAMBEAU (J.-B.-Donatien de **VIMEUR**, comte de), né à Vendôme, 1725; entra dans le régiment de cavalerie de Saint-Simon, 1742; se distingua dans la guerre d'Allemagne, 1744; devint aide de camp du duc d'Orléans et colonel du régiment de la Marche, 1747. Il se signala au siége de Maëstricht, 1748; fut nommé brigadier, 1756; maréchal de camp sur le champ de bataille de Clostercam, 1760; enfin inspecteur de l'infanterie d'Alsace, lieutenant général, grand-cordon rouge, 1780; et ce fut en cette qualité qu'il partit pour les États-Unis, et qu'il débarqua à Rhode-Island avec un corps de 6,000 hommes que le roi de France envoyait comme auxiliaires à l'Union. Il s'empara de la ville d'York, y désarma un corps de 8,000 Anglais, 19 octobre 1781, auquel il enleva 214 pièces de canon et 22 drapeaux, et amena la paix, qui fut signée le 1er juin 1783. Il reçut du roi, à son retour en France, le grand cordon bleu et le gouvernement de la Picardie et de l'Artois. Nommé membre de la seconde assemblée des notables, 1788, il vota pour la double représentation, et fut envoyé en Alsace, investi du commandement de l'armée du Nord; refusa le ministère de la guerre, 1791, et élevé à la dignité de maréchal de France, sur la présentation de l'Assemblée nationale, 28 décembre. Dénoncé à l'Assemblée législative, au sujet de son commandement, 7 mai 1792, il obtint, le 15, un décret de réparation, et ne prit plus aucune part aux affaires publiques. Emprisonné sous le règne de la terreur, 1793, il fut mis en liberté après le 9 thermidor, reçut de Napoléon le grand cordon de la Légion d'honneur, 1804, et mourut, 1807. On a de lui des Mémoires qui furent publiés en 1809. — Rochambeau (Donatien-Marie-Joseph de **VIMEUR**, vicomte de), son fils, né, 1750, embrassa l'état militaire, fut nommé colonel, 1779; suivit son père en Amérique, prit une part glorieuse à cette expédition, devint maréchal de camp, 1791; lieutenant général, 1792. Il fut appelé au commandement des îles du Vent, fut nommé gouverneur général de Saint-Domingue, 1796; y prit part à la malheureuse expédition de 1803, capitula, et se mit à la discrétion des Anglais, 30 novembre. Fait prisonnier et conduit en Angleterre, il y séjourna jusqu'en 1811; fut échangé, revint en France, y reçut le commandement du 5e corps de l'armée d'Allemagne, et fut tué à la bataille de Leipsick, 18 octobre 1813.

ROCHE (Miss Maria-Regina), morte en 1820, était, avant sir Walter Scott, le romancier le plus estimé de l'Angleterre. Parmi ses ouvrages, qui furent tous traduits en français et en allemand, on distingue : *les Enfants de l'abbaye, le Vicaire de Lansdowne, Clermont, Trecothick-Bover, la Visite nocturne* et *le Fils banni*.

ROCHE-SUR-YON, bourg de France, dans l'ancien bas Poitou, avec le titre de principauté. Isabelle de Beauvau, dame de Champigni et de la Roche-sur-Yon, porta, 1454, cette terre dans la maison de Bourbon, par son mariage avec Jean de Bourbon, deuxième du nom, comte de Vendôme. Louis de Bourbon, leur second fils, fut prince de la Roche-sur-Yon, et fit la seconde branche de Montpensier. Depuis, cette principauté resta toujours dans la maison de Condé; et l'une des tantes de ce prince, morte en 1760, portait le titre de princesse de la Roche-sur-Yon.

ROCHECHOUART, *Rupes Cavardi*, petite ville du Limousin, chef-lieu d'arrondissement du département de la Haute-Vienne, jadis célèbre par son château qui donna le nom à l'une des plus illustres maisons du Poitou.

ROCHECHOUART, nom d'une illustre maison sortie de celle des vicomtes de Limoges, qui prit son nom de la terre de Roche-Chouart, dans le Poitou, sur les frontières de l'ancien Angoumois, et dont Aimeri Ier de Limoges, surnommé *Ostrofrancus*, 5e fils de Giraud, vicomte de Limoges, et de Rothilde, sa femme, fut la souche. Aimeri Ier, vicomte de Rochechouart, est cité dans un titre de l'an 1037.—Louis, vicomte de Rochechouart, l'un de ses descendants, fut gouverneur du Limousin, conseiller et chambellan du roi Charles V, qui le qualifie son cousin, par lettres du mois de juin 1369. Il secoua le joug des Anglais; se distingua dans la guerre de la Guienne contre Edouard III; y fut fait prisonnier par le prince de Galles, 1368, et mourut, 1399. — Rochechouart (Jean de), fils puîné du seigneur du Bourdet, connu sous le nom de seigneur d'Ivoy, fut commis par Charles VII, 1444, à la garde des places fortes du chapitre de Rochechouart; capitaine du château de Tonnay-Charente, 8 mars 1450, il se signala à la prise de Fronsac, et y fut fait chevalier sur le champ de bataille, par le roi lui-même, 1451; fut fait chambellan par le roi Louis XI, 2 avril 1467, et mourut après avoir partagé la riche succession de son frère Jacques de Rochechouart avec son neveu, décembre 1484.— Rochechouart (François), son fils, fut chambellan du duc d'Orléans (Louis XII), sénéchal de Toulouse, gouverneur et lieutenant général du comté d'Ast et du duché de Gênes, puis de la Rochelle et du pays d'Aunis. Fut commis pour fortifier les places fortes de la Normandie, 2 juillet 1492; nommé premier chambellan, 15 octobre 1495; maître des eaux et forêts du Languedoc, 6 août 1502; sénéchal de Toulouse, 5 octobre; envoyé en ambassade auprès du roi des Romains, 25 mai 1506; il se signala au siége et à la prise de Gênes, et en occupa le gouvernement depuis le 10 octobre 1508 jusqu'au 20 juin 1512, époque où une révolte des habitants de cette ville le mit dans la nécessité de rentrer en France. Nommé par François Ier gouverneur de la Rochelle et du pays d'Aunis, 19 mars 1514, il fut envoyé en ambassade à Venise, puis à Bruxelles, où il assista à la signature du traité de paix de Noyon, 1516; il rejoignit à Lyon la régente du royaume, pendant la captivité du roi, 1524; reçut de cette princesse, 5 octobre 1529, la commission de rassembler la noblesse de son gouvernement, pour lui demander un emprunt, afin de payer le reste de la rançon du roi, et mourut le 4 décembre 1530. — Rochechouart (Christophe de), son fils, qui jusqu'à la mort de son père, porta le nom de seigneur de la Mothe, naquit le 17 décembre 1486. Il servit avec distinction dans les guerres d'Italie, 1508; fut fait prisonnier à la bataille de Pavie, 24 février 1524; partagea la captivité du roi; fut l'un des quatre chevaliers commis pour tenir les états de Bourgogne, 1544, où il mourut, 1549. — Rochechouart (Gabriel de Mortemart, marquis, puis duc de), né 1600, fut attaché à Louis XIII, en qualité de gentilhomme de la chambre, 1630; créé duc et pair par Louis XIV, 1650, et gouverneur de Paris, 1669; il mourut, 1675. — Rochechouart (Louis-Victor de), comte, puis duc de Mortemart et de

Vivonne, maréchal de France, son fils, né 1636; fut enfant d'honneur de Louis XIV; fit ses premières armes sous Turenne, 1655; se fit remarquer par sa bravoure et son intrépidité à l'attaque des lignes d'Arras; à la prise de Landrecies, de Condé, 19 août 1656, et à la bataille des Dunes, 14 juin 1658. Parti pour l'Italie avec le grade de maître de camp, 1663, il servit dans l'armée navale du duc de Beaufort; eut une part glorieuse à la prise de Gigeri, 22 juillet 1664, et fut nommé général des galères du roi, 1669. Ce fut en cette qualité qu'il alla contraindre la régence d'Alger à signer avec la France un traité pour la sureté du commerce dans la Méditerranée, et qu'il secourut l'île de Candie, sous les ordres du duc de Beaufort, qui y fut tué, 25 juin. De retour en France, il se mit de nouveau en campagne, 1672; fut blessé au fameux passage du Rhin, vers Tholais, 12 juin; se distingua dans la guerre de Hollande, 1675; fut nommé gouverneur de Champagne, 1674; envoyé au secours des Messinois, 1675, qui s'étaient révoltés contre les Espagnols, il battit ces derniers complétement; entra, 9 février, victorieux dans Messine, et fut nommé maréchal de France, 1676. Rentré en France, 1677, il reprit possession de la charge de premier gentilhomme de la chambre de Louis XIV, qu'il charmait par ses bons mots et son intarissable gaieté. Le maréchal de Vivonne, qui avait toujours vécu avec Molière et Boileau, dans une aimable familiarité, mourut à Versailles, 1688. — Rochechouart (Victorien-Henri-Éléazar de), vicomte de Mortemart, petit-fils du maréchal de Vivonne, naquit à Paris, 1757; entra de bonne heure dans la marine; fut nommé lieutenant de vaisseau; servit en cette qualité, avec beaucoup de distinction dans la guerre d'Amérique, sous les ordres du comte de Grasse et notamment dans la désastreuse affaire du 12 avril 1782, dont il fut chargé de porter la nouvelle au roi, qui le nomma capitaine de vaisseau. M. de Rochechouart ne jouit pas longtemps de cette faveur, car il succomba, l'année suivante, aux atteintes d'une maladie aiguë, 1785. — Rochechouart (marquis de Mortemart), lieutenant général et pair de France, fut député par la noblesse du Poitou à l'Assemblée constituante, où il siégea toujours parmi les défenseurs de la monarchie; émigra, 1791; fit la campagne des princes, 1794; devint colonel d'un corps français au service de l'Angleterre; passa en Portugal; rentra en France, après la paix d'Amiens, et y mourut, 1823. — Rochechouart (le comte Auguste de), émigra avec sa famille, 1791; entra fort jeune au service de la Russie, où il obtint le grade de général major, et ce fut en cette qualité qu'il fit la campagne de France, 1814. Il fut nommé commandant de la place de Paris, 31 mars; suivit le roi à Gand, 20 mars 1815; reprit son ancien commandement, après les cent jours, 24 juin, et y joignit les fonctions de secrétaire général du ministre de la guerre; présida, août 1816, le conseil qui condamna à mort le général Lallemand; fut nommé gentilhomme honoraire de la chambre du roi, 1821; remplacé par le comte de Wall, 1823. Ce fut à cette époque que M. de Rochechouart épousa l'une des filles du fournisseur Ouvrard, et rentra dans la vie privée qu'il ne quitta plus.

ROCHECOTTE (Fortuné Guyon, comte de), célèbre chef d'insurrection royaliste, né dans la basse Touraine, 1769; élevé à l'école militaire de Paris, entra comme officier dans le régiment du roi, 1787. Il quitta la France, 1791; se joignit à l'armée de Condé; fit les campagnes de 1792, 1793, 1794; rentra en France, 1795; se rendit dans le Maine, et y conçut le projet de former une nouvelle insurrection royaliste. Après avoir fait un voyage à Paris, il rentra dans cette province, et y eut une entrevue avec Charette, février 1796. Il refusa de déposer les armes, après la pacification générale en grande partie opérée par Hoche; établit une ligne de correspondance dans toutes les provinces du Maine, du Perche, du pays Chartrain, et des contrées adjacentes; se rendit à Blankenbourg, auprès de Louis XVIII, et fit encore de fréquents voyages à Paris durant lesquels il échappa constamment aux recherches de la police. Cependant il fut arrêté sur le pont Royal par des agents apostés, qui ne purent s'emparer de sa personne qu'après qu'il en eut tué un et blessé deux autres, 29 juin 1798. Traduit immédiatement devant une commission militaire, il fut fusillé presque immédiatement. Ses *Mémoires*, rédigés sur ses papiers et sur les notes fournies par quelques-uns de ses officiers, parurent à Paris, in 8°, 1819.

ROCHEFORT, *Rupefortium*, belle et forte ville de France, le troisième de ses grands ports militaires, chef-lieu d'arrondissement de la Charente-Inférieure, avec un arsenal, un bagne des forçats, une fonderie de canons et des chantiers magnifiques pour la construction des navires, n'était au 10e siècle qu'un simple château fort, flanqué de tours et élevé sur un roc, d'où est venu le nom de la ville, qui est l'une des plus modernes de France. Prise plusieurs fois par les Anglais durant le cours du 13e siècle, Charles VII la leur enleva définitivement, 1448. Louis XIV y fixa l'établissement de la marine, 1665; mais Rochefort ne fut d'abord érigé qu'en bourg muré. Sur la médaille frappée à l'occasion de la fondation de cette ville, on a représenté le buste de ce roi avec cette légende : *Ludovicus decimus quartus rex christianissimus*, et au revers le plan de la ville, du port et de l'arsenal, et *Neptune* sur son char, au milieu de la Charente, avec cette inscription : *Urbe et navali fundatis*, et dans l'exergue : *Rupefortium*, 1666. Ce ne fut cependant qu'en 1673 que pour la première fois Rochefort, reçut dans un acte public le nom de ville.

ROCHEFORT (Guillaume de), né, 1433, à Dôle, dans le château du même nom, fut admis de bonne heure dans le conseil du duc de Bourgogne; fut envoyé en députation auprès de Louis XI, 1477, pour négocier avec lui le mariage de l'héritière de Bourgogne avec le dauphin. Le roi le retint à son service et le nomma chancelier de France, 1483. Il fut maintenu dans cette haute dignité, par Charles VIII, et ce fut en cette qualité qu'il présida les états généraux, assemblés à Tours, 1484. Il mourut, 1492. — Rochefort (Guy de), son frère, fut nommé chancelier de France, par le roi Charles VIII, 1497. Ce fut lui qui créa le grand conseil. Il conserva tout son crédit sous Charles VIII et sous Louis XII, et mourut, laissant une haute réputation de probité et de dévouement au roi, 1507.

ROCHEFORT (Guillaume de), savant littérateur, né à Lyon, 1731; vint à Paris, 1762, après avoir longtemps rempli une place subalterne dans les fermes de Cette, et y publia, 1766, une traduction en vers français de l'*Iliade* d'Homère, qui lui ouvrit les portes de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. La traduction de l'*Odyssée*, qui la suivit de près, parut, 1770, et ces deux ouvrages réunis furent imprimés à Paris, 5 vol. in-8°, 1772-1777, et réimprimés à l'imprimerie royale, 1781-1782. Il publia en outre des *Pensées diverses*, 1771; *Histoire critique des opinions des anciens*, 1778; deux tragédies imitées des Grecs : *Ulysse* et *Électre*, 1781-1782. Enfin une traduction complète des tragédies de *Sophocle*, 1788, qui est encore aujourd'hui la traduction la plus justement estimée. Il mourut, 1788, laissant encore, outre ses *Mémoires* dans la collection de l'Académie des inscrip-

tions, un assez grand nombre d'articles dans le *Journal des savants*.

ROCHELLE (La), belle et forte ville de France, chef-lieu du département de la Charente-Inférieure avec un beau port de mer, au fond d'un golfe de l'océan Atlantique. La Rochelle, qui faisait partie des domaines des anciens seigneurs de Mauléon, leur fut enlevée par Guillaume X, dernier duc d'Aquitaine et comte de Poitou, au commencement du 12e siècle. Elle devint après sa mort, 1137, capitale de l'Aunis ; fut enlevée aux Anglais par le roi Louis VIII, 1224 ; elle resta sous la domination de la France, jusqu'à la conclusion du traité de Bretigny, 8 mai, 1360, qui, contre les vœux de tous ses habitants la livra de nouveau à l'Angleterre. Cependant, elle lui échappa 12 ans après, et se rendit à du Guesclin, 1372. Durant les guerres de religion, la Rochelle devint le boulevard des calvinistes dont elle embrassa le parti, 1567. Henri de France, duc d'Anjou, frère du roi Charles IX, en faisait le siége, 1573, lorsque des ambassadeurs polonais vinrent lui offrir la couronne de Pologne ; mais elle fut vaillamment défendue par la Noue ; Henri se vit forcé d'abandonner son entreprise. L'impunité rendit les Rochellois téméraires et obstinés, et ils se révoltèrent plusieurs fois contre leur souverain. Battus sur mer par le duc de Guise, tandis que le duc de Rohan faisait la paix, 1622, ils implorent la miséricorde du roi, qui fait lever le blocus de leur ville, et met fin à cette guerre déplorable par la confirmation de l'édit de Nantes, septembre. Cependant, les Rochellois tombèrent dans de nouvelles révoltes, ce qui engagea le cardinal Richelieu à faire décider, 1627, le siége de la Rochelle contrairement à l'avis de toute la cour. Le duc d'Angoulême en commença le siége, 10 août ; le roi s'y rendit bientôt, accompagné de la plus haute noblesse du royaume, et partit pour Paris, 17 février 1628, laissant le cardinal pour en diriger les travaux. La fameuse digue imaginée et exécutée par Louis Metezeau et par Jean Tiriot fut commencée, 28 novembre ; un traité est signé entre le roi d'Angleterre et les Rochellois, mais la flotte que Buckingham y envoie, n'étant pas assez considérable, est obligée de rebrousser chemin. Buckingham est assassiné à Portsmouth, 2 septembre, et la flotte qu'il avait préparée, bien plus forte que la première, va tenter un troisième et dernier effort. Le commandeur de Valençai la combat ; le roi, qui était retourné au siége dès le 29 mars, ne quitta pas la batterie du *chef de bois*, contre laquelle furent lancés plus de 500 boulets. Les Anglais, après avoir en vain travaillé à forcer la digue achevée par Pompée Targon, se voient forcés de rentrer en Angleterre ; la Rochelle se soumet au roi, 28 octobre, et le roi y fait son entrée, 1er novembre 1628. La fin de ce siége glorieux durant lequel la flotte anglaise fut battue trois fois, mit le comble à la puissance du cardinal, et porta un coup mortel aux calvinistes. Ce siége, qui fut le dernier siége qu'eut à supporter, la Rochelle avait duré 15 mois. Les fortifications furent démolies, les fossés comblés, les habitants désarmés et rendus taillables, l'échevinage et la communauté de la ville abolis à perpétuité, et la religion catholique rétablie. Louis XIV commença à faire relever les fortifications de la Rochelle, 1645, et la descente que les Anglais tentèrent d'y opérer, 1757, fut pour eux sans résultats. On nomma *Conspiration de la Rochelle* ou *des trois sergents de la Rochelle*, celle qui en 1822 coûta la vie à Bories et à ses trois compagnons.

ROCHESTER (Jean de **WILMOT**, comte de), seigneur anglais, compagnon de débauches du roi Charles II, et l'un des plus spirituels satiriques, naquit dans le comté d'Oxford, 1648. Il avait à peine 18 ans lorsqu'il fut présenté au roi dont il devint bientôt le compagnon inséparable et le favori. Il acquit dès l'année 1665, dans la guerre maritime contre la Hollande, une réputation de bravoure justement méritée, et qu'il soutint dignement dans la campagne qui suivit. Mais son caractère caustique et méchant, en lui faisant un nombre considérable d'ennemis, lui attira plusieurs fois le juste ressentiment du roi qu'il n'épargnait même pas dans ses moments d'*humour*. Pendant tout le cours de ses fréquents exils de la cour, Rochester cherchait des consolations à ses chagrins en se plongeant dans toutes les débauches conformes à l'esprit de perversité dont il ne se départit pas un seul instant. Cependant Rochester, usé par les excès en tous genres, aurait montré, dit-on, dans les derniers instants de sa vie quelques remords. Il mourut, 1680. Il est à regretter que l'excessive licence de ses poésies en défende la lecture. Ses *Œuvres* furent publiées à Londres, 1759, et réimprimées, 1771, 1774, 1821.

ROCHON (Alexis-Marie), astronome et navigateur, né à Brest, 1741, se destinait à l'état ecclésiastique et fut même clerc tonsuré ; mais son goût pour les voyages lui fit bientôt abandonner cette carrière, et il fut nommé bibliothécaire de l'Académie royale de marine, 1765, et chargé par le gouvernement, 1768, d'aller reconnaître les îles et les écueils qui séparent les côtes de l'Inde des îles de France et de Bourbon ; il accompagna de Kerguelen dans son expédition ; fut nommé garde du cabinet de physique et d'optique du roi, 1772 ; astronome-opticien du roi, 1787, et membre de la commission des monnaies, 1792. Privé de toutes ses places durant le règne de la terreur, Rochon se retira à Brest ; y inventa les gazes métalliques pour les fanaux de route des vaisseaux ; y fonda un atelier pour les lunettes des navires, 1795 ; fut nommé membre de l'Institut ; fut nommé premier directeur de l'observatoire de Brest, 1796 ; vint se fixer à Paris, 1802, et y mourut, 1817. On a de lui : *Opuscules mathématiques*, Brest, 1768 ; *Mémoires sur la mécanique et sur la physique*, 1783 ; *Voyage à la mer du sud*, 1783 ; *Voyage à Madagascar et aux Indes orientales*, 1791 ; *Voyage aux Indes orientales et en Afrique*, 1807 ; *Essais sur les monnaies anciennes et modernes*, 1792, et une infinité de mémoires sur les sciences mathématiques et la navigation, publiés à Paris, 1800-1812.

ROCKINGHAM (Charles **WATSON WEUTWORTH**, marquis de), homme d'État anglais, né en 1730, succéda à son père dans les titre et dignité de marquis de Rockingham, 1750. Il exerça longtemps une grande influence sur le parti whig et fut mis à la tête du ministère avec la qualité de premier lord de la trésorerie, 1765 ; mais son indécision et l'espèce de parti mixte qu'il prit dans les affaires des colonies anglo-américaines le firent se séparer de Pitt, et il quitta même le ministère, juillet 1766. A la chute de lord North, il reparut à la tête de l'administration, 1782 ; mais sa mort, arrivée le 1er juillet de la même année, amena la chute de son ministère. Quoique le marquis de Rockingham n'ait jamais fait preuve de talents transcendants, il fut cependant toujours considéré comme le chef des whigs. Mais l'on peut dire avec justice que la prospérité de son pays fut le but constant de ses efforts.

ROCKINGHAM, bourg d'Angleterre (Northampton). Guillaume le Conquérant bâtit un château fort dans les environs de Rockingham, 1070, qui fut le lieu de la résidence de plusieurs rois d'Angleterre. En 1095, saint Anselme, abbé du Bec et archevêque de Cantorbéry, qui lutta si longtemps contre la tyrannie odieuse de

Guillaume le Roux, rassembla dans le château de Northampton un grand concile, au sujet de l'hommage qui était dû au saint-siége. Ce fut d'après la décision de ce concile que le primat d'Angleterre fut arraché de son siége, que lui rendit après la mort de Guillaume, 1100, Henri Ier, son frère et son successeur.

ROCROI, petite ville forte de France, chef-lieu d'arrondissement du département des Ardennes, sur les confins de l'ancienne Picardie, à 2 lieues de la Meuse et à 5 de Mézières, célèbre par la victoire qu'y remporta, sur les Espagnols, le prince de Condé, 19 mai 1643.

ROQUENCOURT, village et château à 3 kilomètres de Versailles, où les Prussiens furent complétement battus par Excelmans, 1815.

RODE (Christian-Bernard), peintre et graveur allemand, né à Berlin, 1725; étudia à Paris sous Carle Vanloo et Restout; passa en Italie pour y étudier les peintures à fresque, et mourut à Berlin, directeur de l'Académie des arts de cette ville, 1797. On a de lui quelques tableaux et des peintures à fresque, exécutées au palais de Sans-Souci, assez estimées. Mais c'est principalement comme graveur à l'eau-forte que Rode se fit un nom; il exécuta en ce genre plus de 150 planches.

RODE (Pierre), violoniste célèbre, naquit à Bordeaux, 1774; fut élève de Viotti, et mourut professeur au Conservatoire, 1853. Il a laissé des *concerto* et quelques *quatuor* très-estimés.

RODEMACK, ancienne ville forte et résidence de seigneurs puissants jusqu'à la fin du 15e siècle, aujourd'hui bourg du département de la Moselle, à 12 kilomètres de Thionville; fut investi par les Français, 1552, 1639, et réuni à la France par le traité de Nimègue, 10 août et 17 septembre 1678, et 5 février 1679.

RODERIC ou **RODRIGUES**, dernier roi des Visigoths d'Espagne, était fils du duc de Cordoue, Théodefred, à qui le roi Witizia avait fait crever les yeux. Roderic se révolta contre le meurtrier de son père, le vainquit et fut proclamé roi à sa place, 710. Les fils de Witizia, Oppas, archevêque de Séville, son frère et le comte Julien, gouverneur de Ceuta, son beau-frère, appelèrent alors à leur secours les Arabes d'Afrique; ceux-ci débarquèrent à Gibraltar et se rencontrèrent avec l'armée visigothe sur les bords du Guardalète, 711. Le combat s'engagea le 17 juillet, et le 19 Roderic fut tué par Tarik, leur général; il dura six jours encore, et ce ne fut que le 26, et après neuf jours de sang et de carnage, que les Maures restèrent maîtres de la plus grande partie de l'Espagne.

RODNEY (Georges **BRIDGE**), célèbre amiral anglais, né à Londres, 1717, fut nommé capitaine de vaisseau, 1747; commandant en chef de la station de l'île de Terre-Neuve, 1749; et contre-amiral 1759. Ce fut en cette qualité qu'il enleva aux Français, 1761, les îles de Saint-Pierre, de la Grenade, de Sainte-Lucie et de Saint-Vincent. Il fut nommé vice-amiral, 1770, et amiral, 1771; battit l'amiral don Juan Langara, février 1780; lui prit cinq vaisseaux et remporta un avantage signalé sur la flotte française sous les ordres du comte de Grasse, 9 avril 1782. Ce fut après cette expédition, qui fit tomber en son pouvoir cinq vaisseaux de la flotte française, au nombre desquels se trouvait le vaisseau amiral, que Rodney, après avoir reçu les remercîments qui lui furent votés par les deux chambres, fut nommé baron, pair d'Angleterre, et reçut de son gouvernement une pension de 2,000 livres sterling. Il mourut à Londres, 1792.

RODOALD, roi des Lombards, monta sur le trône, après son père Rotharis, 652; mais il ne régna que 5 mois et fut tué par un Lombard dont il avait outragé la femme, janvier 653.

RODOLPHE Ier ou **RAOUL Ier**, fils de Conrad II, comte d'Auxerre et duc de Rhétie, profitant des troubles qui signalèrent l'avénement à l'empire de Charles le Gros, prit le titre de roi de la Bourgogne transjurane, 888; se fit sacrer comme tel à Saint-Maurice en Valais; soutint une longue guerre avec Arnou, roi de Germanie, qui reconnut enfin son indépendance, 894. Il mourut, 912. — Rodolphe II, son fils, qui, du consentement de tous les grands du royaume, lui succéda au trône, 912, soutint une guerre malheureuse contre Burchard, duc de Souabe, qui le vainquit à Winterthur, 919, et lui fit acheter la paix, après laquelle il passa en Italie, où les Lombards, qui étaient mécontents de Bérenger, le reconnurent pour roi. Rodolphe se fit sacrer comme tel à Pavie par Renobert, archevêque de Milan. Cependant Bérenger, qui le vainquit à Firenzuola, serait parvenu à reprendre sur lui tout l'avantage, mais sa mort, 924, le laissa maître de toute la haute Italie. Rentré en Bourgogne, 925, il repassa en Italie l'année suivante et eut à y combattre, et les Hongrois qui l'avaient envahie, et Hugues de Provence, son compétiteur à la couronne d'Italie, 926. Hugues l'avait fait renoncer à ce royaume, lorsque les seigneurs lombards qui l'y rappelèrent, 933, mirent le comte de Provence dans la nécessité de l'en dédommager en lui cédant une partie du comté de Provence (Bourgogne cisjurane). Ce fut alors que Rodolphe II, qui fut le fondateur du royaume des Deux-Bourgognes et d'Arles, prit le titre de roi d'Arles et de Bourgogne, 934. Il mourut, laissant pour successeur au trône Conrad II, son fils, 737. — Rodolphe III, *le Pieux* ou *le Fainéant*, succéda à son père Conrad sur le trône d'Arles et de Bourgogne, 994, et mourut à Lausanne, 1032. Le règne de ce prince, qui fut le dernier roi de Bourgogne, ne fut qu'une suite non interrompue de troubles et de révoltes qu'il ne parvint jamais à étouffer entièrement. A sa mort, Conrad *le Salique* s'empara du royaume de Bourgogne comme d'un fief dépendant de l'Empire.

RODOLPHE, anti-empereur, était duc de Souabe, comte de Rheinfelden, et beau-frère de l'empereur Henri IV. Les rebelles, que le pape Grégoire VII avait soulevés contre Henri, l'élurent roi de Germanie, 1077. Défait à la bataille de Melrichstad, 1078, il périt dans celle de Wolcksheim, 1080.

RODOLPHE Ier, empereur d'Allemagne, roi des Romains et fondateur de la monarchie autrichienne, né en 1218, était fils du comte de Habsbourg, Albert le Sage, mort en Palestine, 1240. Il hérita à cette époque, comme aîné, du landgraviat de la haute Alsace et du burgraviat du Rheinsfeld. Il suivit la croisade de Prusse, 1254. Élu empereur d'Allemagne et roi des Romains, 29 septembre 1273, et confirmé par le pape Grégoire X, qui eut avec lui une entrevue à Lausanne, 1274, il assura la possession de l'Autriche, de la Styrie et de la Carniole à sa famille, après une guerre de trois ans qu'il fit au roi de Bohême Ottocare, qui avait voulu contester son élection, 1276. Ce prince ayant voulu se révolter de nouveau contre le nouvel empereur, Rodolphe lui livra la mémorable bataille de Marckfeld, 26 août 1278, dans laquelle Ottocare perdit la vie. Ce fut alors qu'il s'empara de la Moravie et pénétra jusque dans la Bohême. Il se délivra bientôt de ses ennemis les plus redoutables, et, ne songeant plus alors qu'à assurer à sa maison l'entière possession des États autrichiens, Rodolphe, qui était du reste parvenu à un âge avancé,

convoqua une diète à Francfort, 1291, afin d'engager les électeurs à laisser la dignité impériale dans la même maison, et mourut à Germesheim, le 15 juillet de la même année, dans la 19e année de son règne, laissant le duché d'Autriche à son fils Albert, qui plus tard fut empereur. Le mariage d'une de ses filles avec Charles-Martel, neveu du roi de Hongrie; et d'une autre, Judith, avec le roi de Bohême, Venceslas, établirent les prétentions de la maison d'Autriche à ces deux couronnes, que dans la suite elle finit par réunir. Ce fut ainsi que la maison de Habsbourg devint maison d'Autriche.

RODOLPHE II, empereur, fils de l'empereur Maximilien II, né à Vienne, 1552, fut couronné roi de Hongrie, 1572; roi de Bohême et des Romains, 1575; et enfin empereur, 1576. Ce fut un prince faible, irrésolu, dont l'incapacité fut cause de tous les troubles qui agitèrent l'Allemagne et qui donnèrent naissance à la guerre de trente ans. Malheureux dans la guerre contre les Turcs, il voit Étienne Botskaï proclamé roi de Hongrie par le grand vizir d'Achmet II, 10 août 1605; son frère Mathias lui enlever l'Autriche, la Moravie, la Hongrie, 1608; et enfin le détrôner, 1611. Accablé de chagrins, il mourut à Prague, où Mathias lui avait permis de résider, 20 janvier 1612, dans la 60e année de son âge et la 37e de son règne. On doit à ce prince, qui était très-savant en peinture, en chimie, en astronomie et en arts mécaniques, les fameuses *Tables Rodolphines*, qu'il fit dresser par les célèbres astronomes Tycho-Brahé et Keppler, et auxquelles il travailla lui-même, et une riche collection d'antiques, de tableaux, de pierres précieuses formant la plus grande partie du magnifique cabinet de Vienne.

RODRIGUE (D. DIAS DE BIVAR), surnommé le Cid, célèbre héros espagnol, né à Burgos, 1040, d'une noble famille de la Vieille-Castille, fut armé chevalier par Ferdinand Ier, roi de Léon et de Castille, 1060. Il se couvrit de gloire vers la fin du règne de ce prince, et sous celui de Sanche II; mais il fut disgracié par Alphonse VI, car Rodrigue ne voulut pas s'engager à le servir fidèlement, sans qu'au préalable ce monarque n'eût juré entre ses mains qu'il n'avait pris aucune part au meurtre du roi de Castille, don Sanche II. Cependant, cinq rois maures ayant envahi une partie de la Castille, D. Rodrigue, n'écoutant que la voix de l'honneur, fond sur eux à la tête de quelques braves Castillans, les défait et leur impose le tribut, non en son nom, mais au nom du roi de Castille. Rappelé à la cour, Alphonse VI jura alors, entre ses mains, qu'il était innocent du meurtre de don Sanche II, et là, les ambassadeurs des rois vaincus le saluèrent du nom de *Seid, Cid* (seigneur). Banni une seconde fois de la cour, le Cid défit de nouveau les Maures; leur enleva Valence, s'y établit avec les chevaliers qui l'avaient suivi et y mourut, 1099. La belle figure du Cid, qui fut le type le plus parfait de la loyauté espagnole, et qui, en mourant, déclara, malgré les outrages dont l'avait abreuvé Alphonse VI, qu'il avait vécu et qu'il mourait le sujet du roi de Castille, a servi de sujet au chef-d'œuvre du grand Corneille.

RODRIGUEZ ou SANCHEZ DE AREVALO, *Rodericus Sancius*, évêque de Zamora, et l'un des prélats les plus savants de son siècle, né, 1404, dans le diocèse de Ségovie, fut reçu docteur à l'université de Salamanque; y professa le droit; devint successivement archidiacre de Trevino, doyen des chapitres de Léon et de Séville; fut chargé de plusieurs négociations par le roi de Castille, qui lui donna l'évêché d'Oviédo, le nomma son chapelain, et le créa membre de son conseil royal. Envoyé à Rome, 1455, pour féliciter Calixte III sur son élection, ce pontife le retint auprès de lui, et Paul II, à son avénement, le nomma gouverneur du château Saint-Ange, 1464. Rodriguez doit toute sa célébrité au livre qu'il publia à Rome, 1468 : *Speculum vitæ humanæ*, qui eut le plus grand succès durant tout le cours des 15e et 16e siècles, et fut réimprimé un très-grand nombre de fois. Il mourut à Rome, 1470. Jules Macho et le P. Farget publièrent deux traductions du *Miroir de la vie humaine*, 1477-1482, dont une dernière édition in-8° fut imprimée à Francfort, 1685.

RODRIGUEZ (Jean), jésuite portugais, né à Alcouche, près de Lisbonne, 1559, prit l'habit de Saint-Ignace, 1576; partit pour le Japon, 1583, et y resta dix ans à apprendre la langue du pays avant de pouvoir y prêcher l'Évangile. L'empereur Taïkosama, qui l'avait souvent choisi pour interprète, 1593-1595, l'excepta de la proscription qu'il avait prononcée contre les missionnaires, et le P. Rodriguez continua de séjourner dans la ville de Nangasaki, où il mourut, 1633, laissant un grand nombre de lettres écrites depuis l'année 1604 jusqu'en 1625, et une *Grammaire* contenant les principes de la langue japonaise, que Landresse traduisit et publia à Paris, 1825.

RŒDERER (Pierre-Louis, comte de), né à Metz le 15 février 1754, mort à Paris en 1835, était conseiller au parlement de Metz en 1779. Député par cette ville aux états généraux, 1789, il s'y distingua par une grande activité et par les mesures importantes qu'il provoqua. Il défendit Louis XVI, après le 10 août, dans le *Journal de Paris*, dont il était rédacteur. Obligé de se retirer de la scène politique après le 13 vendémiaire, il fut nommé professeur d'économie politique aux écoles centrales au mois de mai 1796, et membre de l'Institut national le mois suivant. Il concourut puissamment à la révolution du 18 brumaire. Le 24 décembre, il fut nommé conseiller d'État et président de la section de l'intérieur. Il avait été nommé sénateur quelque temps auparavant; mais le premier consul l'avait engagé à ne point accepter cette nomination, et il n'entra au sénat qu'en 1803. Député à Naples, le 1er avril 1806, avec deux de ses collègues, pour complimenter Joseph Bonaparte sur son avénement au trône, il resta à Naples auprès de ce prince, qui le nomma son ministre des finances. Revenu à Paris quand Joseph eut quitté le royaume de Naples, il fut nommé, en 1810, ministre secrétaire d'État du grand-duché de Berg, et, au retour des Bourbons, il fut fait pair de France, 20 mars 1815. On a de lui un grand nombre d'écrits.

RŒLAS (Paul de Las), peintre espagnol, fut l'émule de Murillo. Il naquit à Séville, 1560; étudia en Italie, entra dans l'atelier du Titien, dont il fut le meilleur élève. Il mourut à Séville, 1620. On distingue parmi ses compositions les plus remarquables : un *saint Jean-Baptiste*, une *Assomption*, une *sainte Famille*, l'*Adoration des Mages* et l'*Apothéose de saint Isidore*, qui est son chef-d'œuvre.

RŒMER (Olaüs), astronome danois, naquit à Copenhague, 1644; se montra dès son enfance passionné pour les mathématiques, dans lesquelles il fit en peu de temps de très-grands progrès. En 1671 il vint en France, et fut chargé d'enseigner les mathématiques au dauphin; participa aux travaux astronomiques de Picart et de Cassini; fut associé de l'Académie des sciences; rentra en Danemark, 1681; y professa l'astronomie, et devint successivement mathématicien du roi, conseiller d'État, premier bourgmestre de Copenhague, 1807, et mourut dans cette ville, 1810. C'est aux observations de Rœmer

que nous devons de connaître la vitesse de la lumière et le temps qu'elle met pour arriver du soleil jusqu'à nous.

ROGAT, évêque d'Afrique vers l'an 372, est reconnu comme le chef de la secte qui, de son nom, fut nommée *Rogatistes*, et que saint Augustin combattit. Cette secte tenait le milieu entre les catholiques et les donatistes.

ROGATIONS. On nomme ainsi, dans l'Église catholique, les lundi, mardi et mercredi qui précèdent la fête de l'Ascension, durant lesquels on pratique le jeune, l'abstinence, la prière, en se rendant en processions dans la campagne, afin d'attirer sur elle les bénédictions du ciel. Cette coutume fut instituée, 468, par l'archevêque de Vienne en Dauphiné, saint Mamert, si célèbre par ses querelles avec le roi de Bourgogne Gondioc. Le concile d'Orléans, tenu en 511, en étendit l'usage par toute la France, et de là il se propagea bientôt par tout l'Occident. Cependant l'Église grecque ne l'admit pas.

ROGATIEN (Saint), martyr, prêtre de l'Église de Carthage, fut l'un des vicaires de saint Cyprien ; il fut martyrisé avec saint Félicissime, dans la persécution de Décius, vers la fin de 250. L'Église célèbre sa fête le 26 octobre.

ROGER (Saint) fut évêque de Cannes. Il mourut l'an 605. L'Église célèbre sa fête le 30 décembre.

ROGER, surnommé *le Grand Comte*, était le 12e fils de Tancrède de Hauteville. Appelé en Sicile par son frère Robert-Guiscard, il y arriva, 1058, 25 ans après l'aîné de ses frères, qui fut le premier chef des Normands dans le royaume de Naples, 1033, le chef de sa maison et la souche des ducs de Pouille. Roger, chargé par son frère d'aller soumettre la Calabre, en acheva la conquête, passa en Sicile, 1061 ; battit les habitants de Messine ; fit un butin considérable ; rentra en Calabre, y réunit une armée ; se rendit de nouveau maître de Messine, dont il chassa les Sarrasins ; enfin, après avoir secouru son frère, qui assiégeait Bari, 1070, il entra à Palerme à la tête de son armée victorieuse, après un siége qui avait duré 5 mois et demi, janvier 1072 ; y reçut de son frère l'investiture de la Sicile et le titre de comte. Il acheva la conquête de cette île par la prise de Girgenti et de Castel-san-Giovani, 1089, et resté chef de sa maison par la mort de Robert, 1085, il secoua bientôt le joug du duc de la Pouille, son neveu ; reçut d'Urbain II, pour lui et ses successeurs, le titre de légat apostolique en Sicile, avec tous les droits du saint-siége, et mourut en laissant le fruit de ses conquêtes à ses fils, 1101.— **Roger II**, comte et premier roi de Sicile, fils du précédent, né, 1093, lui succéda à l'âge de 8 ans, sous la tutelle de sa mère Adélaïde de Montferrat, 1101. Il repoussa les Africains, 1118-1119 ; enleva la Calabre à son cousin Guillaume, 1120 ; se fit reconnaître, après la mort de ce prince, comme duc de Pouille, 1127 ; prit enfin le titre de roi des Deux-Siciles, et se fit couronner à Palerme, 1130 ; prit, durant le schisme d'Occident, le parti d'Anaclet contre Innocent II ; tourna ses armes contre la Grèce et fit la conquête de Corfou, de Corinthe, de Thèbes, d'Athènes et de Négrepont, 1146-1147 ; s'empara de plusieurs villes d'Afrique, 1149, et mourut, 1154. C'est à ce prince que la Sicile doit la culture du mûrier et de la canne à sucre qu'il avait rapportés de la Grèce. A sa mort, tout l'héritage de la maison de Tancrède de Hauteville passa par Constance, sa fille et sa seule héritière, dans la maison de Souabe.

ROGER, comtes de Foix. V. **FOIX**.

ROGER. V. **CLÉMENT VI** et **GRÉGOIRE XI**, papes.

ROGER (Abraham), pasteur protestant, s'embarqua, 1640, pour les établissements hollandais des Indes orientales, où il resta jusqu'en 1650. Rentré à Leyde, il y fit paraître, 1651, 4 vol. in-4°, le premier ouvrage qui ait fait connaître en Europe la religion des Indous : *Histoire de la religion des Brahmes*, qui fut traduite en allemand, in-8°, 1663. Abraham Roger mourut, 1670, et, la même année, Lagrue publia à Amsterdam, une traduction française de son livre.

ROGER (Eugène), religieux récollet et missionnaire, parcourut l'Afrique, l'Égypte, l'Arabie, la Syrie, les îles de l'Archipel, et séjourna 5 ans en Palestine ; rentra en France, 1634, et mourut à Ruel, 1638, laissant la relation de son voyage, qui fut imprimée à Paris, in-4°, sous ce titre : *la Terre-sainte* ou *Description topographique des saints lieux et de la terre de promission*, etc.

ROGER DE COLLERYE, prêtre du diocèse de Paris, mourut, 1540, secrétaire de l'évêque d'Auxerre. Roger, qui était de l'humeur joviale la plus réjouissante, a donné naissance à cette épithète de *Roger Bontemps*, qu'on donne habituellement à un homme qui vit sans souci. Il fonda à Auxerre une société dont le président prenait le titre d'*Abbé des Fous*, et qu'il présida toute sa vie. On a de lui un grand nombre d'*Opuscules* facétieux en prose et en vers, qui furent réunis en *Œuvres*, Paris, 1538. Le *Mercure de France* contient, décembre 1737 et juin 1738, *le Réveil de Roger Bontemps*, ou *Lettre au sujet de maître Roger de Collerye* : et, en 1809, la jolie pièce que Favart fit représenter au vaudeville, sous le titre de *Roger Bontemps*, ou *la Fête des Fous*, que la lecture des œuvres du joyeux abbé lui avait inspirés, obtint un très-brillant succès.

ROGERS (Wode), célèbre navigateur anglais, fut choisi par des armateurs de Bristol, 1707, pour commander une expédition en course dans le grand Océan. Il mit à la voile, 1er août 1708, et s'avança dans le Sud jusqu'à 61° 53' de latitude australe. Il atteignit l'île de Jean-Fernandez, 1er février 1709 ; s'approcha des côtes du Pérou ; s'empara de Guayaquil qu'il mit à contribution ; fit des prises considérables sur les Espagnols auxquels il enleva un galion à Manille. Rogers fut de retour sur les côtes d'Angleterre, 2 octobre 1711, après avoir parcouru les côtes de la Californie et touché à Guam, à Batavia et au cap de Bonne-Espérance. Le gouvernement britannique le nomma gouverneur de l'île de la Providence, 1711, et mit à sa disposition une flotte pour le mettre à même et de commercer librement avec les Espagnols du golfe du Mexique, et de faire la chasse aux corsaires qui infestaient ces parages. Rogers s'établit dans son île, y bâtit un beau fort et y mourut, 1726. La relation de son voyage parut à Londres, 1712-1726, sous le titre : *Croisière autour du monde*, et fut traduite en français, 1716.

ROGGEWEEN (Jacob), navigateur hollandais, né dans la Zélande, 1669, fut nommé commandant de trois vaisseaux équipés pour la découverte des terres australes, et mit à la voile du Texel, 16 juillet 1721. Il découvrit une grande île qu'il nomma Belgique australe, mais qui n'était autre qu'une des îles Malouines ; passa le détroit de Le Maire ; s'éleva, dans le sud, jusqu'à 62° et demi ; se dirigea vers le nord ; longea les côtes du Chili ; toucha l'île de Mocha et celle de Jean-Fernandez ; il découvrit l'île de Pâques, visitée par Cook et la Peyrouse ; parvint dans la mer Mauvaise de Schouten ; prit connaissance de quelques îles ; y courut les plus grands dangers ; en découvrit une nouvelle qu'il nomma *la Récréation* ; atteignit, après une longue traversée, les côtes de la Nouvelle-Bretagne, et toucha enfin à Batavia. Mais là, les officiers de la compagnie des Indes, accusant Jacob et ses compagnons de contravention au privilége de leur compagnie, les firent embarquer comme

criminels pour la Hollande, où ils arrivèrent, 11 juillet 1723. La compagnie d'Occident prit leur défense et intenta un procès à la compagnie des Indes orientales qui, outre la restitution des bâtiments qu'elle avait confisqués, fut condamnée à payer des dommages-intérêts très-considérables. On a trois relations de son voyage : la première, publiée en hollandais, Dort, 1728, in-4° ; la deuxième, en allemand, Leipsick, 1738 ; et la troisième, traduite de la seconde, par Behrens, la Haye, 1739.

ROGNIAT (Joseph), général du génie, né à Vienne (Dauphiné), 1767 ; servit sous les ordres de Moreau, 1800 ; fit les campagnes de 1805 et 1807 ; se distingua au siége de Dantzick ; fit la campagne d'Espagne et fut nommé, après la prise de Valence, 1811, général de division. Il fut appelé à la grande armée et fortifia Dresde en 1813 ; commanda le génie à Metz pendant la campagne de France, 1814 ; fut nommé, par le roi, grand officier de la Légion d'honneur, 23 août ; inspecteur du génie et membre du conseil de perfectionnement de l'école polytechnique, 1820 ; pair de France, 1830, et mourut à Paris, 1840. On possède de Rogniat plusieurs écrits politiques ; mais ses *Considérations sur l'art de la guerre*, qu'il publia en 1816, sont le seul ouvrage auquel il doive sa réputation en stratégie.

ROHAN, chef-lieu de canton (Morbihan), dans l'ancienne Bretagne, à 26 kil. de Ploërmel, avec un château qui fut le domaine primitif de la maison de Rohan, portant titre de vicomté. Henri IV l'érigea en duché-pairie en faveur de Henri de Rohan, 1603. Éteint par sa mort, 1638, faute d'hoirs mâles, il fut recréé de nouveau duché-pairie par de nouvelles lettres, 1648, en faveur de Marguerite de Rohan et de Henri de Chabot, son mari, et leurs descendants. Ces lettres furent enregistrées par le parlement, 1652.

ROHAN, ancienne maison, originaire de Bretagne et l'une des plus illustres de France, dont l'origine remonte jusqu'aux premiers souverains bretons, et dont Guéthenoc Ier, vicomte de Porrhoët, de Rohan et de Guéménée, qui vivait en 1008, et fut inhumé, 1021, dans le chœur de l'abbaye de Saint-Sauveur de Rhedon, est considéré comme le chef. Alain Ier, l'un de ses descendants, est le premier qui prit le nom de la terre de Rohan, 1100. Le 25 octobre 1127, le vicomte de Rohan assista à la bénédiction de la nouvelle église de Saint-Sauveur de Rhedon, qui fut faite par Hildebert, archevêque de Tours, et par les évêques de Rennes, de Saint-Malo, de Léon et de Cornouailles. En 1527, la maison de Rohan se divisa en plusieurs branches, dont les principales sont celles de Guéménée, de Montbazon, de Soubise, de Gié et de Chabot. Les Rohan, qui furent d'abord vicomtes, puis comtes, 1558, portèrent le titre de ducs depuis Henri II, qui épousa Marguerite de Béthune, fille de Sully, en faveur duquel Henri IV, roi de France, érigea la terre de Rohan en duché-pairie, 1603. Ils avaient rang de princes, comme descendants des anciens souverains de Bretagne ; et Louis de Rohan, sixième du nom, signa, après les ducs de Longueville et de Piney-Luxembourg, *prince de Guéménée*, 1589, la reconnaissance de Henri IV comme roi de France. Mais depuis bien longtemps, l'un des ancêtres de Louis avait pris cette devise hautaine : *Roi ne suis, prince ne daigne, Rohan je suis.*

ROHAN (Henri, duc de), prince de Léon, né au château de Blein, en Bretagne, 1579, de René II, qui avait embrassé la religion prétendue réformée de Calvin, fut élevé dans cette croyance, et présenté, à l'âge de 16 ans, à la cour de Henri IV, 1595. Il fit ses premières armes sous les yeux de ce monarque, qui lui donna, avec la main de Marguerite de Béthune, fille du grand Sully, le titre de duc et pair, 1603 et la charge de colonel des Suisses et des Grisons, 1605. Après la mort du roi et l'assemblée de Saumur, à laquelle il assista, 1611, le prince Henri de Rohan fut regardé comme le plus zélé des princes calvinistes et comme le chef du parti protestant en France. Il s'empara de Saint-Jean d'Angély, 1612 ; s'y fortifia, et garda cette place malgré tous les efforts que fit l'armée royale pour la lui enlever. Cependant, après le traité de Sainte-Menehould, 15 mai 1614, le prince Henri de Rohan se rapprocha de la cour ; il obtint, en 1616, la survivance du gouvernement de Poitou, s'éloigna des seigneurs mécontents, et combattit même dans l'armée royale. Mais, en 1620, Louis XIII ayant publié un édit pour la réunion du Béarn à la couronne, dans lequel il ordonnait, entre autres choses, que les huguenots restitueraient aux catholiques leurs biens, qu'ils détenaient depuis près de 60 ans, Henri se mit à leur tête, et fit, depuis cette année, trois guerres au roi de France, 1621-1622, 1625-1626, 1627-1629. La Rochelle, qu'il défendit dans cette dernière guerre, ayant été prise par le roi, 28 octobre, le duc de Rohan partit pour Venise ; et les Vénitiens le choisirent pour leur général ; mais la signature du traité de Cherasco, 19 juin 1631, ne lui permit pas d'exercer ses talents militaires. Il fut blessé à mort à la bataille de Rheinfeld, 3 mars 1638, et mourut des suites de sa blessure, le 13 avril suivant. On a du prince Henri de Rohan des *Mémoires* sur les guerres des réformés en France, depuis la mort de Henri IV, 1610, jusqu'en 1629 ; d'autres sur la guerre de la Valteline, et enfin *le Parfait capitaine*, Paris, 1636.

ROHAN (Benjamin de). V. **SOUBISE.**

ROHAN (Tancrède de), fils putatif du duc Henri de Rohan et de la duchesse de Rohan, Marguerite de Béthune, naquit, suivant les explications qu'en donna sa mère, en 1630 ; fut baptisé, d'après l'ordre de sa mère, sous son simple prénom de Tancrède ; et dans la crainte que le cardinal ne le fît enlever pour l'instruire selon les doctrines de l'Église catholique. Forcée de quitter Paris, 1636, la duchesse envoya son fils en Normandie, d'où il fut enlevé par Marguerite de Rohan, sa sœur, qui, craignant qu'un jour ce frère ne lui ravît l'immense succession de ses père et mère, le fit conduire à Leyde et mettre en pension chez un marchand mercier de cette ville. La duchesse de Rohan ayant réclamé son fils auprès du bourgmestre, le jeune Tancrède fut conduit à Paris, 1645. Là, elle le reconnut légalement comme son fils, d'elle, Marguerite de Béthune, et du prince Henri de Rohan, son mari ; mais, s'étant pourvue devant le parlement pour lui assurer un état et la juste possession des biens de son père, elle trouva des adversaires redoutables dans Marguerite de Rohan, sa fille, et le comte de Chabot, son beau-fils, qui firent déclarer les prétentions de Tancrède injustes, et lui firent défendre de se dire le fils et l'héritier du duc de Rohan. Tancrède venait de former appel à ce jugement lorsque, entré comme volontaire dans l'armée de la Fronde, il fut tué d'un coup de pistolet près de Vincennes, 1er février 1649. Le jeune Tancrède, que M. de Larochefoucauld, dans ses *Mémoires*, appelle toujours du nom de duc de Rohan, et qu'il dit digne en tout de la gloire et des vertus de son père, venait d'atteindre sa majorité.

ROHAN (Louis, prince de), fils de Louis de Rohan, septième du nom, prince de Guéménée, duc de Montbazon, plus connu sous le nom de chevalier de Rohan, né, 1635, montra d'abord la plus grande bravoure dans

les différentes campagnes qu'il fit. Nommé après la mort de son père, 1656, gouverneur de France, et plus tard, colonel des gardes, il justifia, à tous les titres, cette haute faveur; mais bientôt ses aventures galantes eurent plus de retentissement que ses faits militaires; et il finit par déshonorer son nom en se faisant le complice de Latréaumont, dans un complot ourdi contre la sûreté de l'État, ayant pour but de livrer Quillebeuf aux Hollandais, pour leur faciliter l'accès de la Normandie. Arrêté, ainsi que son complice, il fut mis à la Bastille, condamné à perdre la tête, et exécuté, 27 novembre 1694.

ROHAN (Armand Gaston de), 5e fils du prince de Soubise, de la branche de Rohan-Guéménée, né à Paris, 1674; embrassa l'état ecclésiastique; fut nommé évêque (*in partibus*) de Canope; coadjuteur, 1701, du cardinal de Fürstenberg, son oncle, qu'il remplaça sur le siége de Strasbourg, 1704; fut admis à l'Académie française, septembre; créé cardinal, 1712; grand aumônier de France, 1713; et entra enfin dans le conseil de régence, 1722. Après avoir assisté au conclave qui fut tenu à Rome, 1721, le cardinal de Rohan se rendit trois fois encore dans cette ville, pour le même objet, 1724, 1730 et 1740. Il mourut à Paris, 1749. Après lui, le titre de cardinal et d'évêque de Strasbourg ne sortit plus de la famille. — Rohan (Armand de), plus connu sous le nom de cardinal de Soubise, son petit-neveu, né à Paris, 1717; porta d'abord le nom de prince de Tournon; fut abbé de Ventadour; coadjuteur de son grand-oncle; cardinal, 1747; et enfin grand aumônier de France, et évêque de Strasbourg après la mort de son oncle, 1749. Il mourut à Saverne, 1756. — Rohan (Armand-Jules de), cousin d'Armand Gaston, né, 1695, fut nommé à l'archevêché de Reims, 1722, et ce fut en cette qualité qu'il sacra Louis XV, 25 octobre; reçut le chapeau de cardinal, 1723, et mourut 1762. — Rohan (Louis-Constantin de), son frère, fut d'abord chevalier de Malte, fut nommé capitaine de vaisseau, 1720; embrassa l'état ecclésiastique, 1726; devint aumônier du roi, reçut le chapeau de cardinal, 1671; fut nommé à l'évêché de Strasbourg, 1672, et mourut à Paris, 1779. — Rohan (Louis-René-Edouard, prince de), connu d'abord sous le nom de prince Louis, né, 1734; embrassa l'état ecclésiastique; fut évêque de Canope, *in partibus*; coadjuteur de son oncle; puis enfin évêque de Strasbourg et cardinal. Envoyé à Vienne, en qualité d'ambassadeur, 1772, il déplut tellement à l'impératrice Marie-Thérèse, par son orgueil et le grand luxe qu'il déploya à la cour de Vienne, que son rappel immédiat, motivé sur la conduite scandaleuse de ce diplomate, fut demandé par cette princesse. Cependant, le rappel du prince-évêque de Strasbourg n'eut lieu qu'après la mort de Louis XV, 1774, et malgré le froid accueil qu'il reçut à la cour de France, il n'en fut pas moins nommé successivement grand aumônier, abbé de Saint-Vaast, proviseur de Sorbonne et administrateur de l'hospice des Quinze-Vingts. Car le crédit de la maison de Rohan était tel, qu'il était impossible au faible Louis XVI de rien refuser à ses sollicitations. Ce fut même à cette époque qu'il reçut le chapeau de cardinal, à la demande qu'en fit pour lui le roi de Pologne Stanislas Poniatowski. Nonobstant les immenses ressources qu'il tirait de ses nombreux bénéfices, le cardinal de Rohan vécut toujours écrasé de dettes. Cagliostro et une aventurière nommée de la Motte, voulant exploiter l'ardeur qu'il montrait pour les plaisirs et la débauche, parvinrent à lui persuader qu'en achetant au joaillier de la cour, Bœhmer, un magnifique collier de diamants, dont la reine Marie-Antoinette avait refusé de faire l'acquisition l'année précédente, à cause de son prix trop élevé, il obtiendrait les bonnes grâces de cette princesse. Ce qu'il fit effectivement en remettant au joaillier une promesse de payement de la somme de 1,600,000 liv. en quatre termes égaux, payables de 6 en 6 mois, dont chaque article se trouvait apostillé de la fausse signature *Marie-Antoinette de France*, qui était l'œuvre d'un faussaire nommé Retaux de Villette, complice des sieurs Cagliostro et dame de la Motte. Ces deux intrigants, après avoir dépecé le bijou, envoyèrent en Angleterre le sieur de la Motte pour y vendre les diamants qui le composaient, et la dame de la Motte, qui avait bien voulu se charger de la remettre à la reine, vint déclarer au prince de Rohan, que cette princesse l'avait reçu avec le plus vif plaisir. Cependant l'époque de la première échéance étant arrivée, et Bœhmer ne recevant pas la somme promise, écrit à la reine; l'explication qui eut lieu ayant révélé ce marché scandaleux, le roi mande le cardinal dans son cabinet, et l'interroge en présence de la reine; là le prince de Rohan déclare qu'il a été cruellement trompé, et exhibe une prétendue lettre de Marie-Antoinette à la dame de la Motte, dans laquelle la reine de France donnait commission à cette aventurière d'acheter le collier. Les questions réitérées du roi et la présence de la reine si cruellement outragée par le cardinal portent tellement la confusion dans ses réponses, que Louis XVI se voit dans la nécessité de le prier de passer dans une salle voisine, de s'y recueillir, et d'y mettre par écrit des réponses qu'il ne pouvait plus faire de vive voix. Mais les réponses écrites ne furent pas plus claires que les verbales. Ce fut alors que le roi donna l'ordre au lieutenant de ses gardes, 15 août 1785, de le conduire à la Bastille. On juge de l'effet que dut produire l'arrestation d'un prince-cardinal, évêque de Strasbourg, de la maison de Rohan. Tout le corps épiscopal déclara que l'évêque de Strasbourg devait être jugé par ses pairs; un bref de Pie VI fit valoir auprès du roi sa qualité de prince de l'Eglise romaine; et la cour tout entière et le parlement furent envahis de tous côtés par les Rohan, plus puissants peut-être que la maison régnante de France. Cependant le parlement fut saisi de la procédure qui ne dura pas moins d'un an. Le cardinal fut, contre les conclusions de l'avocat général Joly de Fleury, déchargé de toute accusation, 31 août 1786; mais au sortir de la Bastille, il reçut du roi l'ordre de remettre entre ses mains sa démission de grand aumônier, le cordon du Saint-Esprit, et de partir immédiatement en exil pour l'abbaye de la Chaise-Dieu. Il lui avait été permis de rentrer dans son diocèse, lorsqu'il fut député aux états généraux par le clergé de Haguenau, et à l'Assemblée constituante, 23 juillet 1789. Quoiqu'il eût prêté le serment civil, le cardinal de Rohan se sépara bientôt des partisans de la révolution, se réfugia à Strasbourg, et donna sa démission de constituant; accusé par Victor de Broglie pour sa conduite contre-révolutionnaire, et un décret de l'Assemblée nationale lui ayant intimé l'ordre de rendre compte de sa gestion d'administrateur des Quinze-Vingts, 1791, il se retira sur la rive droite du Rhin, et sa qualité de prince de l'Empire le rendit inviolable. Le prince de Rohan, qui parut alors vivre d'une manière plus digne du caractère dont il était revêtu, donna sa démission de l'évêché de Strasbourg lors du concordat, 1801, et mourut à Ettenheim, 1803.

ROHAN-CHABOT (Louis-François-Auguste, duc de), prince de Léon, né à Paris, 1788, fut élevé en Angleterre, où sa famille s'était réfugiée pendant la terreur; rentra en France, 1804; fut attaché à la cour de Napo-

léon, et était officier des mousquetaires sous Louis XVIII, 1820. Le prince Léon fut si sensible à la perte de sa femme, que, renonçant au monde, il embrassa l'État ecclésiastique, et devint successivement grand-vicaire du diocèse de Paris, archevêque d'Auch et de Besançon, 1829, et enfin cardinal, 1830. Il quitta la France lors de la révolution de juillet, et ne rentra dans son diocèse qu'en 1832, époque où le choléra y faisait des ravages, et y fut durant toute cette crise, dont il mourut, 1833, un modèle de patience et de résignation.

ROHAN (Pierre de). V. **GIÉ** (maréchal de).

ROHAN (Armand de et Charles de). V. **SOUBISE.**

ROHAN-MONTBAZON (Marie de). V. **CHEVREUSE.**

ROHAULT (Jacques), physicien, né à Amiens, 1620, vint étudier la philosophie à Paris, et y devint l'un des plus zélés partisans de la doctrine de Descartes. Il composa un *Traité de physique*, 1671, qui jouit longtemps d'une grande estime. Accusé d'hérésie par les envieux, il s'en justifia par la publication de ses *Entretiens philosophiques*, 1671. Mais cette justification, loin de faire taire ses ennemis, ne fit que les aigrir davantage. Rohault en ressentit alors un si grand chagrin qu'il tomba malade, et mourut, 1675. Ses *Œuvres* posthumes parurent en 1682.

ROHILLAS, nom d'une tribu afghane qui vers la fin du 17e siècle, 1689, vint s'établir entre le Gange et la Gogra. Dépossédés d'abord par le nabab d'Aoude, 1780, ils furent enfin soumis par les Anglais, qui se rendirent maîtres de cette province, aujourd'hui connue sous le nom de Rohilkend.

ROI, chef électif ou héréditaire d'un État appelé royaume. — En France, la royauté fut d'abord élective, et, durant toute la première et la seconde race, 481-987 de J.-C., les grands du royaume choisissaient le roi parmi les enfants du roi défunt, et lui rendaient hommage à la cérémonie de leur sacre; d'autres fois, l'aîné s'emparait de l'autorité souveraine, sans attendre l'élection, qui bien souvent n'avait pas lieu; d'autres fois enfin les fils du roi se partageaient le royaume entre eux. L'ordre de succession au trône, par primogéniture et de mâle en mâle, ainsi que l'ordonnait la loi Salique, sanctionnée par Clovis, 511, ne fut régulièrement établie et solennellement consacrée qu'à l'avénement au trône de Philippe de Valois, 1328. Chef suprême du gouvernement, le roi régnait et gouvernait par lui-même; il était le chef de l'armée; était majeur à quatorze ans; recevait de tous les Français le titre de Sire et plus tard celui de Majesté. Les étrangers lui donnaient le nom de roi très-chrétien, et l'évêque de Rome celui de fils aîné de l'Église. Tous les rois de la première et de la seconde race et les six premiers de la troisième portèrent le titre de roi des Français; Philippe-Auguste, 1180, prit le premier le titre de roi de France. Depuis Henri IV, 1589, jusqu'à Charles X, 1830, les rois de France firent précéder tous leurs édits ou ordonnances de cette formule : N....., par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre. Depuis la mort de Humbert II, dernier prince de la maison de la Tour du Pin qui posséda le Dauphiné, et en vertu de la cession et transport de ses États, qu'il fit à Philippe de Valois par un traité passé en 1343, confirmé, 1344, consommé, 1349, et enfin en vertu d'une ordonnance du roi Jean, 1356, il fut établi que le Dauphiné devrait toujours passer au fils aîné du roi, qui, depuis, porta le titre de Dauphin. Charles, fils aîné du roi Jean, fut le premier qui porta ce titre, 1356. Depuis ce prince jusqu'au duc d'Angoulême, fils de Charles X, 1830, on compte 25 Dauphins. Le fils aîné du Dauphin porta celui de duc de Bourgogne, et le frère aîné du roi celui de Monsieur. Le cri de guerre de la maison régnante de France fut toujours, depuis Clovis, *Montjoie et Saint-Denis*. Louis XVI, 1789, quitta le titre de roi de France et prit celui de roi des Français. Louis XVIII reprit le premier titre, 1815, et Charles X, qui lui succéda au trône, le porta jusqu'en 1830. Depuis la révolution de juillet, le chef de l'État en France porte le titre de roi des Français, et l'héritier du trône celui de prince royal.

ROI DES ROMAINS. Vers le milieu du 10e siècle, les empereurs commencèrent à être élus rois des Romains avant d'être élus empereurs. Ce titre, qui ne leur donnait rien de réel, mais qui préparait les peuples à les voir succéder à leurs pères, fut conféré pour la première fois à Othon le Grand, par les seigneurs assemblés à Aix-la-Chapelle, 936. Depuis cette époque cet usage fut constamment suivi, et lorsque l'empire devint héréditaire dans la maison d'Autriche, le fils aîné de l'empereur, ou son successeur désigné à l'empire, prit toujours le titre de roi des Romains. L'archiduc Joseph, qui succéda à son père, août 1765, avait été couronné à Francfort roi des Romains, 3 avril 1764.

ROI D'ARMES. V. **HÉRAUT D'ARMES.**

ROI DE ROME, titre que l'empereur Napoléon donna à son fils au moment de sa naissance (10 mars 1810).

ROIS PASTEURS ou *Hycsos*, chefs de tribus de pasteurs nomades, tous Arabes ou Phéniciens d'origine, qui, l'an 2300 av. J.-C., s'établirent en Égypte et y gouvernèrent pendant 250 ans. Ils y fondèrent 17 dynasties, et, s'il faut en croire le témoignage de Manéthon, ils s'y maintinrent jusqu'en l'an 2060, époque où ils en furent chassés par les Thébains. Suivant la même opinion, le premier roi pasteur, ou Hycsos, s'établit à Memphis, y régna 19 ans, et portait le nom de *Salatis*.

ROIS. C'est le titre de quatre livres de l'*Ancien Testament*, dont le premier contient ce qui s'est passé sous le gouvernement d'Héli et de Samuël, et sous le règne de Saül; le second, ce qui s'est passé sous celui de David; et les deux derniers, l'histoire du règne de Salomon et des Rois d'Israël et de Juda. Les deux premiers livres des rois sont appelés par les Hébreux le livre de Samuël : ce qui fait croire communément qu'ils étaient au moins en partie de ce prophète, c'est-à-dire qu'il avait composé les 24 premiers chapitres, et que les prophètes Gad et Nathan avaient achevé cet ouvrage. Pour les deux derniers livres, quelques-uns, comme les Talmudistes, les attribuent à Jérémie, d'autres à Isaïe, et la plupart à Esdras. Ces quatre livres, qui comprennent une période de près de 500 ans, ne sont, comme plusieurs Pères l'ont remarqué, qu'un abrégé historique de plusieurs livres ou mémoires qui y sont cités. Le premier livre ne peut être de Samuël, puisqu'il contient des choses postérieures à ce prophète; et il faut même que les derniers chapitres aient été composés depuis Gad et Nathan, puisqu'il est fait mention du royaume de Juda. Les deux derniers ne peuvent avoir été composés qu'après la captivité, quoiqu'il y ait des endroits tirés de mémoires originaux.

ROI DU FESTIN. Les Grecs, à l'exception des Lacédémoniens, avaient coutume d'élire, par divertissement, un roi de table, quelquefois dès le commencement, mais plus souvent vers la fin du festin. Ce roi, à qui tous les convives étaient tenus d'obéir, réglait, non-seulement le nombre des santés qui devaient être portées, mais aussi la grandeur des coupes; car il y en avait de grandes, de moyennes et de petites, dont le choix dépendait de lui; on les vidait à la ronde et l'on buvait toutes les rasades prescrites. Si un convive, pour de bonnes rai-

sons, différait ou refusait de se soumettre aux ordonnances du roi, il lui adressait ces paroles : *ou buvez, ou retirez-vous*. A l'imitation des Grecs, les Romains créaient aussi un roi du festin, qui prescrivait les lois qu'on devait observer pendant le repas et le nombre de coups que l'on était obligé de boire, et que pour cette raison ils appelaient *arbitrum bibendi*.

ROI DES SACRIFICES. Cette dignité était, à Athènes, une des premières, et appartenait de droit au second des archontes, auquel on donnait le nom d'archonte-roi. Son autorité s'étendait sur tout ce qui concernait la religion et ses ministres; il présidait à tous les sacrifices, et était chargé lui-même d'en faire quelques-uns qui lui étaient particuliers; il ordonnait des fêtes et des jeux en l'honneur des dieux; prescrivait la manière de les célébrer; connaissait de tous les crimes d'impiété, d'irréligion, et poursuivait la punition des coupables auprès de l'aréopage, où il avait ses entrées. Sa femme s'appelait *reine*; elle avait aussi des fonctions qui lui étaient propres, comme de faire certains sacrifices secrets en l'honneur de Bacchus, accompagnée de 14 femmes nommées *geraræ*, qui l'aidaient dans la célébration de ces mystères; elle portait dans les fêtes publiques une robe brillante et une couronne sur la tête. A Rome, le roi des sacrifices, *rex sacrificulus*, *rex sacrorum*, fut établi, après l'expulsion des rois, 509 av. J.-C., pour présider aux sacrifices que les anciens maîtres de cette ville avaient seuls le privilége de faire. Ce fut pour cette seule raison que le peuple romain conserva le nom de roi dans la ville. Cependant, dans la crainte que ce titre ne portât ombrage aux libertés publiques, ou n'inspirât de l'orgueil à celui qui le portait, il dut être soumis au grand pontife, n'exerça aucune magistrature et ne conserva aucune autorité dans Rome. En effet, aussitôt après avoir fait les sacrifices dans la place des Comices, il sortait de l'assemblée comme un fugitif. Les pontifes et les augures désignaient celui d'entre eux qu'ils croyaient le plus propre à cette dignité, et il était nommé par le peuple assemblé par centuries. Sa femme, *regina sacrorum*, avait aussi le droit d'en faire plusieurs auxquels son mari ne pouvait assister; la maison du roi et de la reine des sacrifices s'appelait, à Rome, *regia*.

ROKN-ED-DAULAH (Abou-Aly-el-Haçan), deuxième prince de la dynastie des Bowaïdes et le premier de la branche qui régna dans Ispahan, monta sur le trône l'an de J.-C. 935. Il agrandit ses États, soutint une longue guerre contre les princes samanides, et finit par soumettre la Perse tout entière. Il mourut après avoir été, par sa sagesse et ses vertus, l'arbitre, le juge et le modèle de tous les princes ses contemporains, l'an de J. C. 976.

ROKN-EDDYN-SOLEIMAN, septième sultan de Konieh, fut un prince cruel, perfide et irréligieux. Il dépouilla son frère de ses États d'Iconium, et mourut après avoir réuni toute la monarchie, l'an 1205 de J.-C.

ROKN-EDDYN-KHOURSCHAH, huitième et dernier prince de la dynastie des Ismaëlides ou Batheniens de Perse, succéda à son père Mohammed par un parricide, l'an 1255. Houlagou, frère du grand khan de Perse, après l'avoir vaincu et lui avoir enlevé ses États, le fit mettre à mort, avec toute sa famille, sur les bords du Djihoum, 1257.

ROLAND (Le paladin), héros célèbre dans les romans de chevalerie et prétendu neveu de l'empereur Charlemagne, suivit ce prince à la conquête de l'Espagne, et fut tué à la bataille de Roncevaux, dans les Pyrénées, 778. Le chant connu sous le nom de ce paladin, et dont M. de Tressan a reproduit l'idée originale dans la *Bibliothèque des romans*, fut en usage dans les armées françaises, sous la deuxième et une grande partie de la troisième race. L'auteur du chant célèbre *la Marseillaise* a traité le même sujet d'après cette version. Les aventures de ce chevalier célèbre ont été consignées dans la *Chronique de l'archevêque Turpin*. L'Arioste en a fait le héros de son roman, *Orlando furioso*.

ROLAND, célèbre chef des camisards, né dans le diocèse d'Alais, servit quelque temps dans un régiment de dragons, se mit à la tête de l'insurrection des calvinistes dans les Cévennes, s'attribua les titres de comte et de généralissime des protestants de France, se fit remarquer par son audace et son intrépidité, et fut atteint d'un coup de feu qui l'étendit mort, à 13 kil. de Castelnau, 14 mars 1704.

ROLAND DE LA PLATIÈRE (Jean-Marie), né à Villefranche (Rhône), 1732, d'une famille distinguée dans la magistrature, fut député extraordinaire auprès de l'Assemblée constituante, par son département, 1791, afin de faire devant elle le tableau de l'état de la détresse dans laquelle se trouvait l'industrie manufacturière dans ce département. Il s'y lia d'amitié avec les principaux chefs du parti de la Gironde, et devint ministre de l'intérieur, mars 1792; mais il ne put s'y maintenir longtemps; cependant, après la catastrophe du 10 août, il reprit possession de ce département; fit partie du conseil exécutif provisoire; poursuivit les membres de la commune de Paris, pour les massacres de septembre, en dénonça les auteurs avec énergie; mais, accusé de fédéralisme, il fut forcé de donner sa démission, 23 janvier 1793; fut enveloppé dans la proscription des Girondins, 31 mai; parvint à se soustraire à toutes les recherches pendant près de 5 mois; mais, ayant appris le meurtre de sa femme, il se donna la mort, sur la grande route, près de la ville de Rouen, novembre 1793. On a de lui des *Lettres*, des *Mémoires* et plusieurs *Traités* sur des matières industrielles.

ROLAND (Manon-Jeanne **PHILIPON**), femme du précédent, né à Paris, 1754, était fille d'un graveur, et reçut une éducation distinguée. Elle épousa Roland de la Platière, 1779; voyagea avec lui en Angleterre et en Suisse; embrassa avec ardeur les principes de la révolution; coopéra à la rédaction du *Courrier de Lyon*, auquel elle fournit plusieurs articles, entre autres une description de la fédération lyonnaise, 30 mai 1790. Accompagna Roland à Paris, 1791; se fit remarquer par son assiduité aux séances de l'Assemblée nationale et de la société des Amis de la constitution. Madame Roland, en ouvrant son salon aux députés les plus influents de la gauche, qu'elle domina longtemps par les charmes de son esprit et l'ardeur de son enthousiasme, fut elle-même ministre de l'intérieur, sous le nom de son mari. Elle est auteur de la fameuse lettre à l'Assemblée nationale, après les massacres de septembre, et de celle que Roland remit à Louis XVI, et qui fut cause de sa disgrâce. Arrêtée et accusée d'avoir favorisé l'évasion de son mari, après le 31 mai, elle fut conduite dans les cachots de l'abbaye, transférée à Sainte-Pélagie, puis à la Conciergerie, le jour de l'exécution des Girondins, 1er octobre 1793; elle fut condamnée à mort, et eut la tête tranchée, 8 novembre 1793. Madame Roland, qui durant tout le cours de la longue persécution à laquelle elle fut en butte, et jusqu'au moment suprême, conserva la plus noble fermeté, composa durant sa captivité des *Mémoires* très-remarquables et extrêmement précieux, qui furent imprimés, pour la première fois, sous le titre d'*Appel à l'impartiale postérité*, Paris, in-8°, 1795, et réimprimés

depuis un très-grand nombre de fois. On a encore de cette femme célèbre, outre sa *Correspondance*, une *Relation* d'un voyage en Suisse et en Angleterre.

ROLEWINCK (Verner), chartreux, né à Laen (Westphalie), 1425, prit l'habit de Saint-Benoît, 1447, et mourut, 1492, laissant un très-grand nombre d'ouvrages, entre autres *Fasciculus temporum*, abrégé de chronologie universelle, imprimé à Cologne, 1474-1475; traduit en français et imprimé pour la première fois à Lyon, 1483, et à Paris, sous le titre de *Fleurs des temps passés*, 1505-1513. Ce manuel chronologique, qui fut continué par Lintorius, de 1484 jusqu'en 1514, et qui fut en usage jusqu'à la fin du 15e siècle, et dans la première partie du 16e siècle, fut remplacé par la chronique de Carion et de Sleidan, 1532.

ROLLIN (Charles), professeur célèbre de l'université de Paris, naquit dans cette ville, 1661; étudia au collége du Plessis, et y devint professeur de seconde, 1683; de rhétorique, 1687; fut nommé professeur d'éloquence au collége de France, 1688; élu recteur de l'université, 1694, il garda deux ans cette charge et ne la quitta, 1696, que pour prendre la direction du collége de Beauvais, où il fit fleurir les études pendant plus de 15 ans. Nommé membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1701, il se vit forcé de résilier ses fonctions de directeur de son collége, comme suspect de jansénisme, 1712; fut cependant nommé recteur de l'université une deuxième fois, 1720; et mourut octogénaire, 1741. Rollin, dont la longue vie fut extrêmement laborieuse, car ses œuvres complètes ne comptent pas moins de 30 volumes in-8°, donna une édition abrégée de *Quintilien*, 1715; mais les ouvrages auxquels il doit sa juste célébrité sont : le *Traité des études*, 1726, 4 volumes in-12; l'*Histoire ancienne*, 1730-1738, 13 volumes, et son *Histoire romaine*, 1738-1741, dont il ne composa que les cinq premiers volumes, et que Crevier acheva. Ses *Œuvres complètes*, 30 volumes in-8°, furent publiées par Letronne, chez Didot, 1821-1825, et par Guizot, chez Lequien, 1821-1827.

ROLLON, ROLF, ROU, RAOUL, ARLOF ou HAROUL, premier duc de Normandie, et le plus illustre des chefs de ces hordes normandes qui dévastèrent une partie de la France et de l'Europe durant les 9e et 10e siècles, était fils de Rogwald, prince de la Norwége septentrionale, qui, à cause de ses richesses et de son humeur belliqueuse, s'était rendu redoutable au roi de Danemark. Le jeune Rollon, qui suivit en tout point l'exemple de son père, et qui se faisait distinguer parmi tous ses compagnons à cause de sa stature colossale, avait déjà entrepris plusieurs courses maritimes, lorsqu'il fut banni de la Norwége par Harald-Haarfagri, 875. A la tête d'une armée de Danois et de Norwégiens qu'il rassembla dans la Scanie, il fit voile vers l'Écosse; passa en Angleterre, y ramassa un riche butin; forma une alliance intime avec Alfred le Grand; fit une descente en Frise, et après avoir vaincu le duc de Rodebode et le comte de Hainaut, il descendit sur les côtes de la Neustrie, 876; remonta la Seine, s'avança vers Rouen, où Francon, archevêque de cette ville, épouvanté par la terreur qu'il inspirait, et jugeant, du reste, que toute résistance était inutile, vint au-devant de lui lui offrir la soumission des habitants. Rollon, alors, fit de cette ville, dont il releva les murailles, le centre de sa domination, et continuant sa marche sur les bords de l'Eure, il s'empare de Meulan après avoir battu l'armée du duc d'Orléans; se joint aux Normands qui ravageaient la France, et prend part avec eux au siége de Paris, 886; saccage Bayeux et le pays Bessin; brûle Évreux; passe en Angleterre, 878, pour y secourir Alfred le Grand, son allié; rentre en France, 822, à la tête d'une armée plus considérable; s'empare des villes de Nantes, d'Angers et du Mans; repoussé à Tours, il parcourt en vainqueur l'Orléanais, la Bourgogne et l'Auvergne; mais battu dans la Beauce par le comte Eudes, 892, il se venge de cette défaite par les ravages affreux qu'il exerce sur toute cette province, et force même le roi Charles le Simple à acheter sa paix avec lui, par l'offre que lui fait ce prince de la souveraineté de la Neustrie, avec le titre de duc, sous la condition d'un simple hommage à la couronne; Charles y joignit même la cession de la Bretagne et la main de Giselle, sa fille, sous la condition d'embrasser le christianisme, ce que Rollon accepta, et le traité de paix en fut signé à Saint-Clair-sur-Epte, 911. Ce fut dans cette ville que Rollon rendit hommage au roi de France. Rentré à Rouen après son investiture, Rollon y fut baptisé par l'archevêque Francon, 912, et prit le nom de Robert. La plupart de ses Normands ayant suivi son exemple, le duc de Normandie devint le protecteur du christianisme après en avoir été le persécuteur; releva les églises détruites; fonda plusieurs monastères, et institua une cour suprême de justice et la cour dite de l'échiquier, 914; marcha contre les Bretons qui avaient refusé de lui rendre hommage; les réduisit au devoir, et, fatigué du pouvoir, il abdiqua en faveur de son fils Guillaume, 920; se retira dans un monastère et mourut, 927. Rollon fut le seul prince de son temps qui méritât d'ajouter à son nom de conquérant celui de législateur; et la coutume de Normandie n'a pas d'autres bases que les lois de ce prince, qui fit aimer la domination de ses armes par sa justice et la bienveillante amitié qu'il montra tout le reste de sa vie pour ses nouveaux sujets.

ROMAGNE, province d'Italie (États ecclésiastiques), entre Ferrare et le duché d'Urbain, dont Ravenne fut le chef-lieu. Elle faisait partie de la Flaminie, sous les empereurs romains. Après l'invasion des Lombards, elle fut, durant tout le cours du 6e siècle, le centre de l'exarchat. Astolphe s'en était emparé, 755; mais Pepin le Bref, après la lui avoir enlevée, 754, la céda à Étienne II, et établit ainsi la puissance temporelle des papes. Charlemagne, après s'être fait couronner roi des Lombards, 774, érigea la Romagne en comté, et confirma les donations faites au saint-siége par son père, en s'en réservant toutefois la suzeraineté. L'empereur Frédéric II conféra cette province à la maison de Hohenlohe, 1221. Elle était échue à la maison des Polenta depuis la chute des Hohenstaufen, 1275, lorsque la république de Venise leur en ravit une grande partie, 1241. Louis XII donna Ravenne à Jules II, 1503; et ce pape se rendit maître, sur les Vénitiens, du reste de cette province. Depuis cette époque, elle n'a plus cessé de faire partie des domaines du saint-siége, et elle forme aujourd'hui une délégation dont Ravenne est la capitale.

ROMAIN (Saint), soldat des armées romaines, qui, témoin du martyre de saint Laurent, se convertit à la foi, et souffrit lui-même le martyre, 258. L'Église célèbre sa fête le 9 août.

ROMAIN (Saint), *Romanus*, solitaire, né en 402, fut l'un des fondateurs de l'abbaye de Saint-Claude, au mont Jura, dont il fut abbé, 425. Il défricha une grande partie des terrains qui l'environnent, et qui étaient incultes; fonda, avec son frère Lupicin, plusieurs établissements qui furent l'origine de la ville de Saint-Claude, et mourut, 460. On célèbre sa fête le 28 février.

ROMAIN (Saint), évêque de Rouen, était issu de la race des rois mérovingiens. Il fut élevé au siége pontifi-

cal, 626, et mourut le 23 octobre 639, jour où l'Église célèbre sa fête. La tradition rapporte que saint Romain délivra Rouen et ses environs d'un dragon qui y exerçait de grands ravages, et dévorait les hommes et les bêtes. De là la coutume de la chasse de saint Romain et le privilége qu'eut longtemps le chapitre de la cathédrale de délivrer, tous les ans, un criminel de la mort le jour de l'Ascension, jour où se faisait la procession du miracle de saint Romain. Saint Romain mourut, 639, le 23 octobre. C'est le jour où l'Église célèbre sa fête.

ROMAIN (EMPIRE). Géographiquement, on entend par ce mot l'ensemble des pays soumis à la domination romaine depuis Auguste, 29 av. J.-C., jusqu'à Valentinien et Valens, 364. — On doit distinguer dans l'empire romain l'Italie, qui en était comme le cœur, et les provinces ou pays conquis.

Sous la république, l'Italie était divisée, dès le 6e siècle av. J.-C., en trois grandes régions : la *Gaule cisalpine* au nord, l'*Italie proprement dite* au milieu, et la *Grande-Grèce*, au sud. La Gaule cisalpine se subdivisait en 4 régions : la Gaule cispadane, la Gaule transpadane, la Ligurie et la Vénétie. L'Italie proprement dite se subdivisait en 7 contrées : l'Étrurie, l'Ombrie, le Picenum, la Sabine, le Latium, la Campanie et le Samnium. La Grande-Grèce comprenait 5 régions : le Brutium, la Lucanie, la Campanie, la Calabre et l'Apulie. — Sous l'empire, l'Italie fut d'abord divisée en 11 régions : Gaule cisalpine, Ligurie, Vénétie, Étrurie, Ombrie, Sabine, Latium, Samnium, Apulie, Lucanie et Brutium. — Adrien, 117, changea cette division, et partagea l'Italie en deux grandes provinces. — Dans le partage de l'empire, à la mort de Constantin, 337, l'Italie, avec quelques pays adjacents, forma l'une des deux grandes divisions de l'empire d'Occident.

Les provinces étaient, sous la république : la Sicile, réduite en province romaine en 241-212 ; la Sardaigne, 238 ; la Corse, 144 ; l'Espagne citérieure et l'Espagne ultérieure, 225 ; la Gaule cisalpine, 197-50 ; l'Afrique, 148 ; la Gaule transalpine, 121 ; puis la Gaule tout entière, soumise par César, 58-50 ; la Numidie, 47 ; l'Illyrie, 229-219 ; l'Achaïe, 146 ; la Macédoine, 148 ; l'Asie (royaume de Pergame), 132 ; la Cilicie, Cypre et la Cyrénaïque, 65, et la Syrie, 64.

Auguste ajouta à l'empire romain l'Egypte, 30 av. J.-C. ; la Rhétie et la Vindélécie, 15 ; la Norique, la Pannonie et la Mésie. Ses bornes furent alors : au nord, le Danube ; au sud, l'Ethiopie et l'Atlas ; à l'ouest, l'Océan, et à l'est, l'Euphrate. Il était divisé en 26 provinces, 12 sénatoriales, et 14 impériales.

Sous Adrien, 117-138, le territoire de l'empire fut augmenté de la Grande-Bretagne, des deux Mésies, de la Dacie, de l'Arabie, de l'Arménie et de la Mésopotamie, et il fut divisé en 11 grandes parties : l'Italie, comprenant 2 provinces ; l'Afrique, 3 ; l'Hispanie, 3 ; les Gaules, 4 ; la Bretagne, 2 ; l'Illyrie, 17 ; la Thrace, 6 ; l'Egypte, 4 ; l'Orient, 13 ; le Pont, 8 ; et l'Asie, 11.

Enfin, sous Constantin, le territoire de l'empire fut divisé en deux parties indépendantes, l'Occident et l'Orient, qui se subdivisaient chacune en deux grands départements, l'Italie et les Gaules en Occident, l'Illyrie et l'Orient propre, en Orient. Tout l'empire se trouva ainsi divisé en 4 départements qui furent nommés *préfectures*, parce qu'ils étaient gouvernés par un préfet du prétoire ; les préfectures se subdivisèrent en 13 *diocèses*, et ceux-ci en 100 et quelques provinces, gouvernées soit par des consuls ou des proconsuls, soit par des vicaires. Au 5e siècle, le nombre des diocèses fut porté à 14, et celui des provinces à 118 : En voici le tableau :

EMPIRE D'OCCIDENT.

Préfecture des Gaules.

DIOCÈSE DE BRETAGNE..	Bretagnes 1re et 2e.
	Grande-Césarienne.
	Flavie-Césarienne.
	Valentie.
DIOCÈSE DES GAULES....	Belgiques 1re et 2e.
	Germaniques 1re et 2e.
	Lyonnaises 1re, 2e, 3e et 4e.
	Grande-Séquanaise.
	Aquitaines 1re et 2e.
	Novempopulanie.
	Narbonnaises 1re et 2e.
	Viennaise.
	Alpes grecques.
	Alpes maritimes.
DIOCÈSE D'HISPANIE....	Tarraconaise.
	Gallécie.
	Carthaginoise.
	Lusitanie.
	Bétique.
	Baléares.
	Mauritanie Tingitane.

Préfecture d'Italie.

DIOCÈSE D'ITALIE.	DIOCÈSE D'ITALIE PROPRE.	Rhéties 1re et 2e.
		Alpes cottiennes.
		Vénétie.
		Ligurie.
		Emilie.
		Flaminie.
	DIOCÈSE DE ROME..	Tuscie et Ombrie.
		Valérie.
		Picenum.
		Campanie.
		Samnium.
		Apulie et Calabre.
		Lucanie et Brutium.
		Sicile.
		Sardaigne.
		Corse.
DIOCÈSE D'AFRIQUE.....		Afrique et Byzacène.
		Numidies.
		Mauritanies Césarienne et Sitisienne.
		Tripolitaine.
DIOCÈSE D'ILLYRIE.....		Noriques 1re et 2e.
		Pannonies 1re et 2e.
		Valérie.
		Savie.
		Dalmatie.

EMPIRE D'ORIENT.

Préfecture d'Illyrie.

DIOCÈSE DE DACIE.....	Dacies 1re et 2e.
	Mésie 1re.
	Dardanie.
	Prévalitane.
DIOCÈSE DE MACÉDOINE..	Macédoine.
	Thessalie.
	Épire.
	Achaïe ou Grèce.
	Ile de Crète.

Préfecture d'Orient.

- DIOCÈSE DE THRACE....
  - Mésie 2e.
  - Thrace.
  - Hémimont.
  - Rhodope.
  - Europe.
  - Petite-Scythie.
- DIOCÈSE D'ASIE.....
  - *Proconsulat d'Asie...*
    - Asie propre.
    - Hellespont. Les îles.
  - *Vicariat d'Asie...*
    - Lydie.
    - Carie.
    - Lycie.
    - Pamphylie.
    - Pisidie.
    - Lycaonie.
    - Phrygie pacatiane et salutaire.
- DIOCÈSE OU COMTÉ D'ORIENT.....
  - Isaurie.
  - Cilicie.
  - Phénicie maritime et du Liban.
  - Syries consulaire, salutaire, euphrastésienne.
  - Palestines 1re, 2e, 3e et 4e.
  - Arabie.
  - Osroène.
  - Mésopotamie.
  - Cypre.
- DIOCÈSE DE PONT.....
  - Bithynie.
  - Honoriade.
  - Paphlagonie.
  - Hellénopont.
  - Pont-Polémoniaque.
  - Galaties 1re et 2e.
  - Cappadoces 1re et 2e.
  - Arméniés 1re et 2e.
- DIOCÈSE D'ÉGYPTE.....
  - Égypte propre.
  - Libyes 1re et 2e.
  - Augustamnique.
  - Arcadie ou Heptanomide.
  - Thébaïde.

Historiquement parlant, l'empire romain constitué par Auguste forma un seul et unique état jusqu'à la mort de Théodose, 395. Partagé depuis en empire d'Occident et empire d'Orient, il se prolongea en Orient jusqu'en 1453. Aboli en Occident par Odoacre, qui, après avoir détrôné Augustule, 476, supprima le titre d'empereur d'Occident et se contenta pour lui de celui de patrice, l'empire fut rétabli en Italie par Charlemagne, 800, qui prit le titre d'empereur et le transmit à ses descendants. Ce titre, qui avait disparu avec la race carlovingienne, fut ressuscité par Othon Ier, 962. L'Allemagne prit alors la qualification de *saint empire romain de la nation germanique*, qu'elle conserva jusqu'en 1806, époque à laquelle Napoléon mit fin à l'empire germanique, et prit lui-même le titre d'empereur. V. BAS-EMPIRE, OCCIDENT (EMPIRE d'), ROME.

ROMANA (Don Pedro CARO Y SUREDA, marquis de la), célèbre général espagnol, né à Palma, 1761, fut conduit en France, 1770; étudia à Lyon; fut nommé garde-marine de l'école de Carthagène, 1775, où il se rendit, 1778. Officier, 1779, il prit part au siége de Gibraltar; fut élevé au grade de capitaine de frégate, 1790. Lors de l'invasion des troupes françaises en Espagne, Romana passa dans le service de terre; prit part aux campagnes de 1792, 1794; fut élevé au grade de maréchal de camp, et envahit, en cette qualité, la Cerdagne française, mai 1795, et l'évacua par suite du traité de paix signé à Bâle, 22 juillet. Appelé au commandement général de la Catalogne, 1800, il fut mis à la tête des 14,000 hommes qui, de concert avec la France, fermèrent aux Anglais les embouchures du Weser et de l'Elbe. Nommé, après la perte de la bataille d'Espinosa, 11 novembre 1808, commandant en chef des provinces du nord de l'Espagne, il ranima l'énergie des habitants de la Galice et des Asturies; fit, avec de très-grands avantages, la guerre de partisan, et parvint, à la tête d'un faible corps de 6,000 hommes, qui était tout ce qui lui restait, à harasser les troupes françaises très-nombreuses dans ces provinces. Enfin, le 18 novembre 1809, Romana parut en Castille à la tête d'une armée de 25,000 hommes; vint renforcer l'armée anglo-portugaise, janvier 1811, et mourut dans la ville de Cartaxo le 23 du même mois.

ROMANELLI (François), peintre, né à Viterbe, 1617, fut l'élève du Dominiquin et de Pierre de Cortone; il devint recteur de l'Académie de Saint-Luc; peignit le palais Barberini, et suivit en France le cardinal de ce nom, qui, l'ayant recommandé à Mazarin, fut chargé par ce ministre de la décoration du Louvre. Romanelli y exécuta de beaux travaux, que Louis XIV lui paya avec magnificence. On a de lui les peintures qui décorent le musée des antiques du Louvre; *la Déposition de la croix*; un *saint Laurent* et une *Présentation au temple*. Cet artiste estimable venait d'arriver dans sa ville natale depuis fort peu de temps lorsqu'il y mourut, 1662.

ROMANO (Ezzelino da), *le Bègue*, était le petit-fils d'Ezzelino, à qui l'empereur Conrad II donna quelques fiefs dans la Marche Trévisane. Il accompagna l'empereur Conrad III à la seconde croisade, 1147; et, de retour en Italie, 1149, il s'associa à la ligue lombarde, fut l'un des deux recteurs de cette ligue qui signèrent un traité avec l'empereur Barberousse, 1175, à la suite duquel fut signée la paix de Constance, et mourut, 1180. — Romano (Ezzelino II, da), *le Moine*, son fils, lui succéda dans la principauté de Trévise, 1180, et fut regardé, à juste raison, à cause de ses richesses immenses et de la quantité prodigieuse de fiefs et châteaux forts qui étaient en sa possession, comme le protecteur des petites républiques qui étaient dans son voisinage. Chef du parti de la noblesse contre celui des comtes de Vicence, il prit rang dans la faction gibeline, fut chassé de Vicence, lui et sa famille, 1190-1197. Mais, après avoir accompagné à Rome l'empereur Otton IV, il rentra à Vicence avec le titre de vicaire impérial, régit en paix ses États, qu'il partagea entre ses deux fils, 1215, pour embrasser la vie monastique, et mourut, 1235. — Romano (Ezzelino III, da), fils aîné du précédent, fut investi par son père de la principauté de Bassano, 1215. Il se montra l'un des partisans les plus zélés du parti gibelin; élu capitaine du peuple et podestat de Vérone, qu'il soumit à son joug, 1236; reçut encore de l'empereur la ville de Padoue, 1237, où Ezzelino se souilla de toutes sortes de crimes: il fit trancher la tête aux nobles dont le crédit lui portait ombrage, voua au bûcher les bourgeois qui témoignaient encore quelque attachement à la liberté, étendit ses conquêtes dans la Marche Trévisane, prit les châteaux d'Agna et de Brenta, et fit mettre à mort ceux qui le gardaient. L'indignation des peuples éclata enfin; et Alexandre IV, en montant sur le trône pontifical, 12 décembre 1254, publia une croisade contre ce tyran. Les armées accourues à la voix du pontife s'emparèrent de Padoue, 1255. A cette nou-

velle, Ezzelino, qui était à Vérone, ayant fait sortir des rangs de son armée tous les Padouans, qui y étaient au nombre de 11,000, il les divisa en petites troupes dans l'amphithéâtre de cette ville, et les immola tous sans exception. Ezzelino, qui fut l'un des tyrans féroces de l'Italie, lutta deux ans encore contre les armées alliées, fut blessé près de Sancino, et mourut dans cette ville, 27 septembre 1259. Il avait 66 ans, et en avait régné 34. — Romano (Albéric da), qui avait reçu de son père Trévise en partage, 12 5, régnait dans cette ville, alors que son frère se livrait à toutes les fureurs de sa tyrannie. Plus dissimulé que lui, il feignit d'être brouillé avec lui et de s'attacher même au parti guelfe; mais il n'avait d'autre but, en se conduisant ainsi, que de semer la division et la méfiance parmi les ennemis de son frère, et de se ménager des intelligences dans les deux partis. Assiégé dans le château de Sauzenone, 1259, et obligé de se rendre à discrétion au marquis d'Este, il fut attaché, vivant, à la queue d'un cheval fougueux, et après avoir vu couper les bras et les jambes à ses enfants, que l'on décapita ensuite, et sa femme et ses deux filles brûlées vives, après avoir été exposées, toutes nues, aux outrages des soldats, ce malheureux prince fut attaché à une potence; ses membres furent coupés et partagés entre les villes confédérées, et le tronc brûlé à Trévise, 1269. Verci Bassano, 1779, a publié l'*Histoire des Ezzelini*, 3 vol. in-8°.

ROMANOF, illustre famille russe, qui depuis 1613 est en possession du trône de Russie, et dont Féodor Nikititch Romanof fut la souche. Il avait épousé Axinia Feodorovna, fille du tzar Féodor Ier, en qui s'éteignit, 1598, la ligne masculine de Rurick. Le fils de Romanof, Michel Féodorovitch, fut élu tzar par les états rassemblés à Moscou, 1613. Féodorovitch prit, en montant sur le trône, le nom de Michel; et sa dynastie régna de 1613 à 1762, époque où elle s'éteignit dans la personne de l'impératrice Élisabeth, morte sans enfants. La dynastie de Holstein-Gottorp lui succéda alors dans la personne de Charles-Pierre-Ulric, qui régna après Élisabeth, sous le nom de Pierre III. Il était neveu d'Élisabeth et fils d'Anne, duchesse de Courlande, fille de Pierre le Grand. Pierre III est le chef de la maison qui est aujourd'hui en possession du trône de Russie. V. **RUSSIE.**

ROMANOF (Michel III), empereur de Russie, chef de la dynasite des Romanof, fut élu, 1613, malgré les prétentions des maisons de Suède et de Pologne. Il conclut la paix avec la première de ces puissances, 1617, par la cession qu'il lui fit de l'Ingrie et de la Carélie russe; et avec le roi de Pologne une trêve de 14 ans, 1618. La paix de Viasma, 1634, confirma aux Polonais la possession des duchés de Smolensk, de Sévérie et de Tchernigov, dont ils étaient restés maîtres. Ce prince mourut fort jeune, 1645, laissant le trône à son fils, qui régna sous le nom d'Alexis Ier.

ROMANZOV (Maréchal de), issu d'une ancienne famille russe, fut l'un des meilleurs capitaines de Catherine II. Il se distingua au siége de Coberg, 1761; remporta plusieurs victoires contre les Turcs, 1771; leur enleva plusieurs provinces, et força le grand vizir à lui demander la paix, qui fut signée, 1774. L'impératrice lui donna, en récompense de ses services, le gouvernement d'Ukraine, et le choisit pour accompagner le grand-duc Paul à Berlin, 1787. Il mourut, 1796.

ROME ANCIENNE, la ville par excellence, la ville éternelle, capitale de l'empire romain, située sur le Tibre, à quelque distance de la mer, fut fondée par Romulus, vers l'an 753 av. J.-C. Ce ne fut d'abord qu'un bourg, un repaire de brigands; mais le génie conquérant de ses habitants en eut bientôt fait la reine du monde. Son enceinte, sous Romulus, ne comprenait que le mont Palatin. Elle s'agrandit rapidement, et dès le règne de Servius Tullius, av. J.-C. 578, le mont Capitolin, le mont Aventin, le mont Quirinal, le mont Célius, le mont Viminal et le mont Esquilin y furent enfermés : de là le nom donné à Rome de *Ville aux sept collines*. Une nouvelle enceinte fut construite sous Aurélien, 270, et l'on y comprit le mont Janicule, le mont Pincius, le mont Testaceus, le mont Citorius et le mont Vatican, ce qui porta à 12 le nombre des collines enfermées dans Rome. En dehors de l'enceinte existaient plusieurs faubourgs, *suburbana*. L'enceinte de Romulus avait 4 portes, les portes *Carmentale*, *Fendanique* ou *Saturnienne*, *Romaine* et *Mugonienne*; la première a été seule conservée. Au temps de Pline, on entrait dans la ville par 37 portes, parmi lesquelles les portes *Triomphale*, *Carmentale* ou *Scélérate*, *Esquiline*, etc. La population pouvait s'élever alors à 3 millions d'habitants, dont 300,000 citoyens seulement. — Servius Tullius avait divisé Rome en 4 quartiers ou tribus : *tribus suburbana*, *collina*, *esquilina* et *palatina*. Auguste la partagea en 14 régions, à chacune desquelles il préposa deux commissaires nommés *curatores viarum*, qu'on élisait tous les ans, et qui tiraient leur quartier au sort. Ils portaient la robe de pourpre, et avaient chacun deux licteurs qui marchaient devant eux dans le quartier dont ils avaient l'intendance. Leur charge consistait à pourvoir à la tranquillité et à la netteté du quartier; à prendre garde que les nouveaux bâtiments n'avançassent trop, et ne s'élevassent au delà de la hauteur prescrite. Ils avaient, dans chaque quartier, pour les aider, deux dénonciateurs qui les avertissaient des désordres qui y survenaient, avec des compagnies du guet pour dissiper les assemblées nocturnes, et se saisir des vagabonds et des filous. Ces 14 quartiers comprenaient 424 rues, dont 31 principales, appelées grandes rues ou royales, qui commençaient à une colonne dorée qui était à l'entrée de la grande place. A chacune de ces rues étaient préposés 4 vico-maîtres, chargés, comme nos anciens dizeniers, d'en prendre soin et de porter les ordres de la ville à chaque citoyen. L'empereur Alexandre Sévère ajouta encore jusqu'à 14 commissaires, qui étaient à peu près comme nos anciens quarteniers, et servaient d'assesseurs au gouverneur de la ville. — Le 1er quartier commençait à la porte Capène, d'où il tirait son nom. Il renfermait 9 grandes rues, qui avaient 2 commissaires et 2 dénonciateurs, avec 36 vico-maîtres. On y voyait le temple de Mars *Gradivus* à cent colonnes, ouvrage magnifique de Sylla, où le sénat s'assemblait pour donner audience aux ambassadeurs étrangers. Tout proche de là se voyait la pierre qu'on appelait *Manalis, à manando*, parce qu'au temps d'une grande sécheresse on la portait en procession pour avoir de la pluie, qui ne manquait pas de tomber aussitôt, si l'on veut en croire Festus. Près de cette porte passait la petite rivière Almon, aujourd'hui Aquataccio ou Rio d'Appio, où la déesse Pessinuntiqne ou de Pessinunte fut lavée au sortir du vaisseau qui l'amena à Rome. Par-dessus passait un aqueduc qui la mouillait toujours : ce qui fait que le poëte Juvénal a appelé cette porte *madidam Capenam*. On voyait, non loin de là, les temples de la Tempête, de l'Espérance, des Muses ou Camènes, et l'autel d'Apollon. On trouvait dans ce même quartier 3 bosquets appelés Luci, et consacrés en l'honneur des dieux : *Lucus Cuperius Hostiliani*, *Lucus Egeriæ*, et *Lucus Camœnarum*; 4 temples, ceux d'Isis, de Sérapbis, de la Fortune des voyageurs et de Mars Quirinus; 10 chapelles sous le

titre d'*Ædiculæ*; 7 grandes places appelées *areæ*; 83 lacs ou réservoirs, où se venaient rendre les eaux des fontaines; 4 arcs, savoir : celui de Drusus Néron, de Trajan, de Vérus Parthicus et de Janus Bifrons; 74 greniers publics, *horrea publica*; 16 boulangeries ou moulins à bras, *pistrinæ*; le cirque de Caracalla; le cénacule des femmes; le Mutatoire de César à la porte Capène, *Mutatorium Cæsaris*, qui était une maison de plaisance; quelques tombeaux remarquables, comme ceux des Cornélius, des Attilius Calatinus, des Servilius, des Cécilius, des Horaces, etc.; 121 palais ou belles maisons sous le nom de *domus*; 1,250 îles ou maisons détachées et non contiguës à d'autres, à l'entour desquelles on pouvait aller. — Le 2e quartier, dit *Cælimontium*, fut ainsi nommé à cause du mont Célius. Il avait 2 commissaires de quartier, 2 dénonciateurs, 32 vico-maîtres, et 5 compagnies du guet. Il renfermait dans son enceinte 12 rues; 30 bains particuliers, sans parler des publics; 65 lacs ou réservoirs; 3,106 îles ou maisons séparées; 2 bosquets sacrés; 32 greniers publics; 23 moulins à bras; 133 hôtels considérables, entre autres celui de Vitellianus, de César dictateur, de Tibère Claudius, de Centimalus, et du poëte Stella; 8 édicules ou chapelles; 5 temples, ceux de Tullus Hostilius, de Bacchus, de Faune, de l'empereur Claude, et de la déesse Carnea sur le mont Célius, où était aussi la Cour Hostilie, *Curia Hostilia*, dans laquelle le sénat s'assemblait souvent, et le champ de Mars où se faisaient les courses, quand celui d'en bas était couvert des eaux du Tibre. — Le 3e quartier, dit *Isis* et *Serapis Moneta*, commençait auprès du mont Célius, et occupait une grande partie des Esquilies. Il avait, comme les précédents, 2 commissaires de quartier, 2 dénonciateurs, 32 vico-maîtres. On y comptait 8 rues, 2 temples, celui d'Isis et de Sérapis Monète, et celui de la Concorde virile, auprès duquel était le portique de Livie, laquelle fit bâtir l'un et l'autre pour servir d'un monument éternel de la concorde qui fut toujours entre elle et Auguste, son mari; 8 édicules ou chapelles; le portique de Claudius Martialis; l'amphithéâtre de Vespasien, autrement le Colisée; les écoles des questeurs et de Gallus; les Thermes ou bains de Titus, de Trajan et de Philippe, empereurs; 70 bains particuliers, 33 moulins, 29 greniers, 160 hôtels, entre lesquels était la maison dorée de Néron et le portique, et celles de Brutus, de Pompée, de Titus, avec le portique, où l'on voyait la statue de Laocoon et de ses deux enfants; 2,807 îles ou maisons seules, etc. — Le 4e quartier, appelé *Via sacra*, ou *Templum Pacis*, ne comprenait que 8 rues. Il avait 2 commissaires, 2 dénonciateurs et 32 vico-maîtres. Ses principales parties étaient la rue Sacrée, qui commençait aux Carines et s'étendait jusqu'au Capitole, le long du Colisée et de l'Arc de Titus. Elle fut nommée sacrée parce que ce fut là que la paix fut signée entre Romulus et Tatius, roi des Sabins; Jules César le fit couvrir de toiles depuis son palais jusqu'à la pente du Capitole, comme il avait fait le forum romain, pour représenter les jeux qu'il donna au public. Le commencement des Carines était très-habité et orné de beaux édifices : aussi Virgile les appelle *lautas Carinas*. Les principaux édifices étaient les Thermes et le palais de Titus, où il y avait des salles souterraines, longues de 137 pieds, larges de 17 et hautes de 12, bâties par Vespasien pour le collége des pontifes; l'hôtel de Pompée et l'école de son affranchi Lénæus, fameux grammairien; l'ancienne maison de Cicéron, qu'il laissa à son frère Quintus pour aller demeurer au Palatin; l'*Æquimelium*, qui était une place ronde devant le temple de Tullus, à un des bouts de la rue Execrabilis, où fut bâtie autrefois la maison de Sp. Mélius, chevalier romain, laquelle fut démolie et rasée par sentence du dictateur L. Quintus Cincinnatus, parce qu'il avait voulu s'emparer du gouvernement souverain, av. J.-C. 440; *Busta Gallica*, le cimetière des Gaulois, où furent défaits les Gaulois par Camille, 389; *Tigillum sororium*, le *Chevron de la Sœur*, posé sur deux murs, par-dessous lequel on fit passer Horace, pour expier le crime qu'il avait commis en tuant sa sœur, 667; *Meta sudans*, la Bute suante, proche de l'arc de Constantin; c'était une masse de maçonnerie de brique, comme un obélisque, dont dégouttait l'eau de toutes parts, comme fait la sueur du corps, et au haut de laquelle il y avait une statue de Jupiter; 10 temples, celui de la Paix, celui de Rémus, au devant duquel on voyait deux myrtes consacrés, l'un appelé *Patricia Myrtus* et l'autre *Plebeia*; celui de Faustine, femme de l'empereur Marc-Aurèle; celui de Tullus dans les Carines, voué par le consul T. Sempronius; ceux de la Concorde, de Vénus Cloacine, du Soleil et de la Lune, d'Auguste et de Nerva dans la place passante, *in Foro transitorio*; 8 chapelles, des Muses, de l'Espérance, de Lucine Valériane, de Junon Lucine, de Mars, de la Jeunesse, d'Isis, de Vulcain, dit en latin *Vulcanale*, lieu où Romulus planta ce *lotos*, dont les racines s'étendaient jusqu'au forum de César; le Portique sacré; la place de la Victoire, la place de Vulcain, le colosse du Soleil, l'*Odeum*, espèce de théâtre lyrique; *Forum Cupedinis* ou *Macellum Cupedinis*, c'est-à-dire le Marché aux friandises; la basilique ancienne de Paul-Émile, celle de Constantin, le Répositoire sacré du peuple romain, le bain de Daphnis; 79 lacs ou réservoirs d'eau; les arcs de Titus et de Vespasien, de Septimius Sévérus et de Constantin; 28 greniers, 24 moulins à bras, 118 hôtels et 2,758 îles ou maisons qui ne touchaient à aucune autre. — Le 5e quartier, dit *Esquilina*, comprenait le mont Esquilin et le Viminal; il avait 15 rues, 2 commissaires et 2 dénonciateurs. On y voyait, dans l'origine, des *Puticuli* ou *Puticulæ*, fosses faites en façon de puits où l'on enterrait les pauvres gens, ce qui infectait tout le quartier. Auguste, du consentement du sénat et du peuple romain, en fit présent à Mécène, son favori, qui y bâtit une belle maison de plaisance et y fit faire les plus beaux jardins de Rome. Virgile avait sa maison près de ce lieu, ainsi qu'Aquilius, jurisconsulte, Properce, Perse et Pline le jeune. On y voyait plusieurs temples, comme ceux de Jupiter Viminéus, de Junon Lucine, de Minerve, de la Médecine, d'Esculape, de Vénus Érycine, qui était à la porte Colline, à l'entour duquel se célébraient les jeux Agonaux, quand le Tibre était débordé; l'amphithéâtre dit *Castrense*, le cirque d'Aurélien avec un obélisque, la basilique de Cicinius, le champ des Gardes, le Parc des bêtes sauvages, nommé *Vivarium*, plusieurs bains publics, 180 hôtels, entre autres ceux de Servius Tullius, de Q. Luctatius Catulus, de M. Licinius Crassus. — Le 6e quartier, appelé *Alta Semita*, à cause de sa situation, avait 14 rues et 48 tours, avec 2 commissaires, 2 dénonciateurs et 52 vico-maîtres. Ce qu'on y remarquait de plus considérable était le *Champ exécrable*, près de la porte Colline; 10 boutiques où se vendaient le vermillon; 15 temples, celui du Salut, de Sérapis, de Flore, de Vénus, etc., et un portique de mille pas; le cirque de Flore; les places de Salluste et de Dioclétien; les thermes de Paul-Émile, et le cénacle des dames romaines. — Le 7e quartier, dit *Via Lata*, s'étendait depuis le Capitole jusqu'aux septes ou clôture du champ de Mars, jusqu'au forum de Trajan, et venait aboutir au cirque Flaminien et à la rue Large, qui a donné le nom à tout le quartier. Il avait 40 rues, 2 commissaires et 2 dénon-

ciateurs. Martial y avait sa maison. — Le 8e quartier, dit *Forum Romanum*, était le plus beau et le plus célèbre de tous. Il comprenait le Forum romain, le Capitole, la roche Tarpéienne, la porte nommée *Stercoraria*, et la rue Neuve. Il avait 12 rues, 2 commissaires, 2 dénonciateurs et 6 compagnies du guet. Ce quartier renfermait le Milliaire doré, le Putéal de Libon, lieu très-fréquenté des marchands; le lac Curtien, où Curtius se jeta tout armé, 392; la pile Horatienne, où furent attachées les dépouilles des trois Curiaces, 667; et la statue de Marsyas, un des compagnons de Bacchus; 15 temples, entre autres celui du Capitole, de Jupiter Férétrien, de Jules César, où était un groupe de Vénus sortant de la mer, voué et bâti par Auguste; celui de la Concorde, de Vesta et de Janus; *Doliola*, qui étaient des tonnes ou bariques, où l'on resserra les reliquaires sacrés à la prise de Rome par les Gaulois; le sépulcre de Romulus, d'Acca Laurentia, et beaucoup de portiques; 4 cours, *curiæ*, ou s'assemblait le sénat, savoir : *Hostilia*, *Calabra*, *Pompiliana* ou *Regia Numæ*; le Cénacle d'or, *Cœnaculum aureum*; 7 basiliques; le *Græcostasis*; le *Tullianum*, prison bâtie par Servius Tullius; 150 hôtels ou palais, entre autres celui de Tarquin le Superbe, de Manlius Capitolinus, de Scipion l'Africain, de T. Annius Milon et d'Ovide. — Le 9e quartier, dit *Circus Flaminius*, renfermait le coteau des jardins, le champ de Mars, la rue Voûtée, la rue Droite, et trente rues, qui avaient chacune leurs officiers, comme les précédentes. On y comptait 8 temples, et entre autres, le Panthéon et celui de Janus, proche le théâtre de Marcellus; le cirque Flaminien; celui d'Alexandre Sévère; l'obélisque avec le cadran, au champ de Mars; 4 théâtres et amphithéâtres, et les écuries de 4 compagnies de coureurs; les Septes; l'Ovile ou l'enclos où l'on donnait son suffrage; la prison des Centumvirs; et les jardins de Lucullus et d'Agrippa. — Le 10e quartier s'appelait *Palatinum*, parce qu'il commençait au mont Palatin; il renfermait 7 rues; dix temples, entre autres celui d'Apollon Palatin; 189 hôtels, entre autres celui d'Hostilius, d'Ancus Martius, de Valérius Publicola, de L. Crassus l'orateur, de Catilina, de Jules César et de Sénèque. — Le 11e quartier se nommait *Circus Maximus*, et renfermait, outre le grand cirque, toute la vallée qui était entre l'Aventin et le Tibre, jusqu'au port de Ripe et aux salines d'un côté, et de l'autre, le marché aux herbes et le pied du Capitole, avec le temple de la Piété, et la colonne Lactaire, où l'on portait les enfants illégitimes. On y comptait 8 rues; on y trouvait l'*Argiletum*, où il y avait des boutiques de libraires; 4 temples; 30 chapelles, et l'égout du grand cloaque qui se rendait dans le Tibre. — Le 12e quartier ou la *Piscine publique*, s'étendait du grand Cirque, le long du mont Aventin, jusqu'aux thermes de Caracalla. Il avait 12 rues. Cette piscine publique était dans la ville, entre le Célion et le Celiole, où la jeunesse romaine apprenait à nager. C'était un grand réservoir au bas de l'Aventin, et l'on y faisait venir l'eau Appienne. Il servait aussi d'abreuvoir aux chevaux, et à laver la lessive. Ce quartier ne renfermait que quelques temples et quelques bosquets peu considérables. — Le 13e quartier se nommait *Aventinus*. Les places principales qu'il renfermait, étaient *Clivius publicus* par où l'on montait sur l'Aventin; *Scalæ Gemoniæ*, ou fourches patibulaires, où l'on attachait les malfaiteurs, d'où on les traînait dans le Tibre; le *Doliolum* au mont Télace; *Remuria* ou le pourpris où Rémus prit l'augure du vol des oiseaux, et où il fut enterré. — Le 14e quartier s'appelait *Trans Tiberim*, aujourd'hui *Trans Tevere*, et comptait 28 rues. Il commençait au Janicule, comprenant le Vatican, l'île du Tibre, et ce qu'on appelle *Navalia*.

Il y avait à Rome 17 places publiques ou marchés, dont 14 étaient destinées à vendre les denrées et les marchandises, et on les nommait *Fora venalia*. C'étaient : *Forum olitorium*, le marché aux herbes, où se vendaient les légumes; *Forum pistorium*, le marché au pain; *Forum piscarium*, la poissonnerie ou le marché au poisson; *Forum equarium*, le marché aux chevaux; *Forum boarium*, le marché aux bœufs; *Forum soarium* ou *suarium*, le marché aux porcs; *Forum cupedinarium*, le marché aux friandises, où étaient les rôtisseurs, les pâtissiers et les confiseurs. Toutes ces places marchandes étaient environnées de portiques et de maisons, et garnies d'étaux et de tables, sur lesquels on exposait à vendre les marchandises, et qu'on nommait *abaci*, *plutei cenalitii*, et *operariæ mensæ*. — Les Romains appelaient les places où se rendait la justice, *Fora civilia* ou *judiciaria*. Il y en avait trois principales, *Forum Romanum*, la plus ancienne et la plus fameuse de toutes, qu'on nommait *latinum* et *vetus*, où étaient les rostres; *Forum Julii Cæsaris*, et *Forum Augusti*. Ces deux dernières ne furent ajoutées que pour servir de supplément à la place Romaine, à cause du grand nombre des plaideurs et des procès, dit Suétone. Ces trois places étaient destinées aux assemblées du peuple, aux harangues, et à l'administration de la justice. A ces trois places, on en ajouta encore deux autres; l'une, commencée par Domitien, et achevée par l'empereur Nerva, fut appelée de son nom *Forum divi Nervæ*; et l'autre fut bâtie par Trajan, et appelée de son nom *Forum Trajani*. — La place Romaine était située entre le mont Palatin et le Capitole, et comprenait tout cet espace qui s'étendait depuis l'arc de Septimius Sévérus, jusqu'au temple de Jupiter Stator. Au temps de Romulus, ce ne fut qu'une simple place sans édifices et sans ornements. Tullus Hostilius, av. J.-C. 671, fut le premier qui l'environna de galeries et de boutiques, et après lui les autres rois, les consuls et les autres magistrats se plurent à l'embellir; de sorte qu'au temps de la république florissante, ce fut une des plus belles places du monde. Ses principales parties étaient le lieu appelé *Comitium*, où le peuple s'assemblait pour les affaires publiques. Les édiles et les préteurs y donnaient souvent des jeux. Le jeune Marcellus, fils d'Octavie, sœur d'Auguste, le fit couvrir de toiles l'année de son édilité, pour la commodité des plaideurs. — Dans le Comice étaient quatre basiliques, celle de *Paulus*, l'*Opimia* où le sénat s'assemblait, la *Julia* qui fut bâtie par Vitruve, av. J.-C. 25, et la *Porcia* par Porcius Cato, av. J.-C. 140. A l'un des coins de cette place, au pied de la roche Tarpéienne était une grande prison, construite par Ancus Martius, 639, et que Servius Tullius, 578, augmenta depuis de plusieurs cachots, ce qui fit qu'on l'appela *Tullianum*. — Près du Comice était la cour appelée *Hostilia*, où le sénat s'assemblait fort souvent. Devant cette cour étaient les *Rostres*, tribune élevée et environnée des becs de navires pris sur les Antiates. A l'entrée de la place, était la colonne appelée *Milliarium aureum*, d'où l'on comptait les distances des lieux d'Italie. Il y avait aussi une galerie, espèce de pont de marbre, que fit faire l'empereur Caligula, pour aller et venir du mont Palatin au Capitole par la place Romaine. Elle était soutenue par 80 grosses colonnes de marbre blanc. — Le Tibre passait autrefois par cette place; et ce fut là que le berger Faustulus trouva Rémus et Romulus sur le bord du fleuve; mais Tarquin *le Superbe*, 530, dernier roi de Rome, détourna le cours de cette rivière, pour empêcher qu'elle n'inondât ce quartier de la ville. Près

de là un palais magnifique, avec un superbe portique, dont il reste une partie auprès de l'église de Saint-Blaise. Les anciens l'appelaient aussi la place Transitoire, c'est-à-dire, de Passage, parce que c'était un passage pour aller à trois places publiques. — La *place de Trajan* fut construite par Trajan, entre la place de Nerva, le Capitole et le mont Quirinal. Tout y était magnifique. On y voyait un beau portique soutenu d'un grand nombre de colonnes, dont la hauteur et la structure frappaient d'admiration ; un arc triomphal, orné de plusieurs figures de marbre, et la statue du cheval de Trajan, élevée sur un superbe piédestal. Au milieu de la place était la colonne de Trajan, ouvrage qui surpassait la magnificence de tous les autres. Cette colonne fut commencée par cet empereur ; mais elle ne fut achevée qu'après sa mort. Elle était haute de 120, ou, selon d'autres, de 140 pieds, et avait au dedans un escalier de 185 marches, qui recevait du jour par 40 petites fenêtres. Au haut de la colonne étaient les ossements et les cendres de Trajan, renfermés dans une urne d'or. Le dehors de cette belle colonne était revêtu de marbre, sur lequel étaient représentées en bas-relief les victoires et les actions illustres de cet empereur, et principalement les batailles qu'il gagna contre les Daces. Le pape Sixte V fit relever cette colonne, qui avait été renversée, et fit dresser sur le sommet la statue de saint Pierre. On remarque que ce fut dans cette place que l'empereur Antonin, 165, fit publier en faveur des chrétiens un édit par lequel il défendit de les troubler dans l'exercice de leur religion, et ordonna que les délateurs fussent brûlés vifs. — La *place d'Auguste* avait été construite par Auguste, parce que l'ancienne place Romaine et celle de César ne suffisaient pas pour toutes les assemblées publiques. On s'y assemblait pour délibérer de la guerre ou de la paix, et les vainqueurs y apportaient les enseignes et les trophées de leurs victoires. Le temple de Mars était dans cette place ; et l'on y faisait quelquefois des courses à cheval et des jeux publics. On voyait au milieu une belle statue d'albâtre, qui représentait Auguste, avec les statues de tous ceux qui avaient triomphé. Il y avait aussi deux tableaux d'Apelles, représentant, l'un *Castor et Pollux*, et l'autre la *Victoire et Alexandre le Grand sur un char de triomphe*. — La *place aux Bœufs* était le marché aux bœufs, qui avait été établi dans ce lieu en mémoire d'Hercule, lequel retrouva en cet endroit les bœufs que Cacus lui avait dérobés. On dit qu'il y avait anciennement une fontaine et un bois, où Numa Pompilius, second roi de Rome, avait souvent des entretiens avec la nymphe Égérie, touchant la religion et les cérémonies des sacrifices que l'on devait offrir aux dieux. — La *place de César* fut achetée par Jules César pour embellir la ville et pour servir aux assemblées du peuple. Il l'acheta 100 millions de sesterces, qui valaient, selon le calcul de Budé, 2,500,000 écus, et dépensa 250,000 écus pour la faire paver. Il y fit bâtir la basilique Julienne, et depuis y dressa sa statue sur un cheval de bronze. — La *place de Nerva*, à côté de celle d'Auguste, fut commencée par l'empereur Domitien, et ne fut achevée que par Nerva, son successeur. Elle était ornée de plusieurs statues et de colonnes qui marquaient les belles actions de Nerva. L'on voyait au milieu une colonne de bronze, d'une hauteur extraordinaire, couverte de bandes de cuivre.

On comptait 8 ponts à Rome. Le plus ancien était le *pons Sublicius*, qui conduisait de l'Aventin à la vallée du Janicule. C'est sur ce pont qu'Horatius Coclès soutint l'effort des Toscans, qui voulaient replacer Tarquin le Superbe sur le trône, av. J.-C. 507. C'est de là aussi qu'Héliogabale fut précipité dans le Tibre, 222. — Le *pons Senatorius* unissait le Forum au Janicule ; il était ainsi nommé parce que le sénat le traversait en grande pompe lorsqu'il allait chercher les livres sibyllins au Janicule. — Le *pons Milvius*, aujourd'hui *ponte Molle*, fut construit par M. Æmilius Scaurus, av. J.-C. 115. Il est célèbre par la victoire du grand Constantin sur le tyran Maxence, qui fut précipité dans le Tibre avec les ruines du pont, écroulé sous le poids des fuyards, 28 octobre 312. — Les autres ponts étaient : *pons Fabricius*, aujourd'hui *ponte di Quattro Cerpi*, et *pons Castius*, aujourd'hui pont Saint-Barthélemy, qui communiquaient à l'île du Tibre ; *pons Janicularis*, aujourd'hui *ponte Sisto*, qui établissait la communication du champ de Mars au Janicule ; *pons Vaticanus* ou *Triumphalis*, entre le champ de Mars et le Vatican, et le pont Élien, aujourd'hui le beau pont Saint-Ange, qui aboutissait au même point.

Aucune ville n'a jamais égalé Rome pour le nombre et les richesses des monuments. On y comptait près de 500 temples : les principaux étaient le *Capitole* et le *Panthéon* (V. ces mots), le *temple d'Apollon*, qu'Auguste fit bâtir après la bataille d'Actium, av. J.-C. 31, pour y renfermer les livres sibyllins. Il renfermait une riche bibliothèque, et servait de lieu de réunion aux poëtes, qui venaient y lire leurs ouvrages, qu'ils suspendaient aux branches d'un candélabre de bronze d'un merveilleux travail. Ce temple était tout de marbre blanc ; les portes étaient d'ivoire : sur l'une étaient représentés les Gaulois précipités du Capitole ; sur l'autre était figurée la mort des enfants de Niobé. Sur le sommet du temple brillait le dieu, assis sur un char d'or massif, qui jetait, au soleil, un éclat si vif, qu'on n'en pouvait supporter la vue. — Le *temple de Cybèle*, fondé en 547, par M. Livius et Claudius, censeurs, et dédié, 13 ans après, par M. Junius Brutus. — Le *temple Fédéral*, si fameux sous le nom de *templum Dianæ commune*, que la communauté des villes latines fit élever à frais communs, sous le règne de Servius Tullius, 578. Sur une des colonnes du temple étaient gravées les conditions de cette confédération, avec les noms de toutes les villes qui y étaient comprises et ceux des députés qui les avaient signées. — Le *temple des Empereurs*, qui renfermait les statues des empereurs, dont un jour toutes les têtes furent abattues du même coup de foudre. — Le *temple de la Liberté*, fondé par Gracchus, 130, et rétabli par Asinius Pollio, 39, qui y institua la première bibliothèque publique. — Le *temple de Mars*, dans lequel le sénat donnait audience aux ambassadeurs ennemis. — Le *temple de Minerve*, fondé par Pompée dans le champ de Mars et revêtu de bronze par ordre d'Auguste. — Le *temple de la Paix*, jadis le plus beau et le plus riche de tous ceux qu'on voyait à Rome, bâti par Vespasien, 69, et qui renfermait les trésors du temple de Jérusalem. — Le *temple de Saturne*, fondé par Tarquin le Superbe, 530, et où l'on déposa, plus tard, le trésor et les archives publiques de Rome. — Le *temple de Venus genitrix*, que César fit élever à la déesse, origine de sa race. — Le *temple de Vesta*, l'un des plus anciens et des plus importants, construit par Numa sur le mont Palatin, 714, et où l'on conservait les objets sacrés de l'État, les *ancilles*, le *palladium*, le feu sacré, etc. — Le *temple de l'Honneur et de la Jeunesse*, fondé par Marcellus, 222. — Le *temple d'Hercule et des Muses*, bâti par M. Fulvius Nobilior, 189. — Le *temple de Jupiter tonnant*, bâti par Auguste avec une grande magnificence. — Le *temple de Jupiter Stator*, voué par Romulus, au milieu d'un combat. — Le *temple des Dioscures*, dans le *Forum Romanum*, élevé en l'honneur de deux jeunes gens qui,

dans la bataille du lac Rhégille, 496, aidèrent les Romains à remporter la victoire, et que l'on crut être Castor et Pollux, etc.

Palais. — L'ancienne Rome renfermait une foule de palais magnifiques. Nous ne citerons que celui des empereurs comme le plus remarquable. Il fut construit par Auguste, qui renferma dans son enceinte les temples de Vesta et d'Apollon. Les successeurs d'Auguste l'augmentèrent et l'embellirent. Néron le brûla, 64, mais pour le rebâtir dans des proportions colossales: il y comprit non-seulement le mont Palatin tout entier, mais encore les plaines situées entre ce mont et les monts Célius et Esquilius, et une partie même de ces collines. La cour où était la statue colossale de Néron était ornée de portiques à trois rangs d'un mille de longueur chacun. Les jardins étaient d'une immense étendue; il y avait un étang qui ressemblait à une mer, et sur ses bords s'élevaient des groupes d'édifices qu'on aurait pris pour des villes. On y voyait en outre des terres labourables, des vignes, des prairies et des bois remplis d'animaux domestiques et sauvages. Mais le principal corps du palais surtout avait été construit avec une magnificence merveilleuse; l'or et les pierreries y brillaient de toutes parts : aussi lui donna-t-on le nom de *domus aurea*, la maison d'or. Ce somptueux édifice fut en partie ruiné pendant les guerres qui suivirent la mort de Néron 68. Vespasien rendit au peuple le quartier qu'on lui avait enlevé, 75, et fit construire le Colisée sur l'emplacement de l'étang. Domitien embellit le palais principal, 84. Il devint en grande partie la proie des flammes sous Commode 180; mais il fut reconstruit par ce prince et ses successeurs. Réparé du temps de Théodose 392, il s'écroula dans la suite, et l'on voit aujourd'hui, sur son emplacement le palais Farnèse et la villa Spada.

Théâtres et Amphithéâtres. — Ce ne fut qu'en 391, après la fondation de Rome, qu'on représenta dans cette ville les premières pièces de théâtre; jusque-là les Romains n'avaient connu que les jeux du cirque. Dans les commencements de la république, il n'y avait à Rome que des théâtres de bois. M. Æmilius Lépidus fut le premier qui fit construire un théâtre avec des siéges. — Valère Maxime dit que jusqu'à l'an de Rome 558, av. J.-C. 196, les sénateurs étaient confondus sur les degrés avec le peuple; ce ne fut que du temps de Scipion l'Africain qu'ils eurent des places séparées, 196. L'an 685 de Rome, av. J.-C. 69, Roscius, tribun du peuple, ordonna par une loi que les chevaliers auraient aussi leurs places séparées. Auguste, au rapport de Suétone, rendit un édit qui défendait aux femmes de s'asseoir sur les degrés du théâtre, et les reléguait dans la partie supérieure, parmi le menu peuple. En 599, av. J.-C. 155, on dressa un théâtre que Scipion Nasica fit détruire peu de temps après. En 608, av. J.-C. 146, le consul L. Mummius en fit construire un pour donner des jeux publics après son triomphe. Mais tous ces théâtres de bois étaient démolis aussitôt que les jeux étaient terminés. Pompée fut le premier qui fit bâtir à Rome un théâtre de pierre destiné à subsister plus longtemps que la durée de la représentation; il le fit décorer avec la plus grande magnificence, et l'orna des plus belles statues grecques; il éleva dans son enceinte un temple magnifique à Vénus Victrix, et fit construire un aqueduc qui distribuait l'eau dans toutes les parties de l'édifice. Ce théâtre pouvait contenir 40,000 personnes; il ne fut achevé que sous Caligula, 37. Tibère en avait fait restaurer la scène, 14; et, plus tard, Claude en fit autant, 41. Théodoric, roi des Goths, le fit reconstruire, 515. Il en reste à peine aujourd'hui quelques débris. Il y avait encore à Rome deux autres théâtres qui se distinguaient par leur grandeur: celui de Balbus et celui de Marcellus. Le premier fut bâti dans le champ de Mars en l'honneur d'Auguste, par Cornelius Balbus, son favori. Le second, qui pouvait contenir 22,000 spectateurs, fut construit par ordre d'Auguste en l'honneur de son neveu; on en voit encore de belles ruines. — Pour les amphithéâtres, V. CIRQUE et COLISÉE. V. aussi NAUMACHIE.

Portiques. — Les portiques étaient des galeries destinées à la promenade. Ceux de Rome étaient de la plus rare magnificence. Il y en avait de publics et de particuliers. Il y avait des portiques couverts et d'autres découverts. Les portiques couverts étaient de longues galeries soutenues par un ou plusieurs rangs de colonnes de marbre, et enrichies de statues et de tableaux. Les plus remarquables étaient : le *porticus Argonautarum*, appelé aussi *porticus Agrippæ*, que M. Vipsanius Agrippa fit bâtir, l'an de Rome 729, av. J.-C. 25, et qu'il orna de tableaux représentant l'histoire des Argonautes. — Le portique de Pompée, qui formait la plus délicieuse promenade de la ville et la plus fraiche en été; il était à 100 colonnes, orné de statues, de tableaux et de tapis rehaussés d'or. — Le portique d'Auguste, dont les colonnes étaient de marbre africain, et dans lequel on voyait les statues des 50 filles de Danaüs, rangées par ordre, et les figures équestres des 50 fils d'Ægyptus. — Le *porticus Milliarius*, dans les fameux jardins de Salluste, qui fut embelli par Aurélien, 270, etc.

Aqueducs. — Les Romains ont surpassé tous les peuples anciens et modernes dans la construction des aqueducs. Ils commencèrent à en bâtir vers l'an 441 de Rome; et sous l'empire de Néron, 54, il en existait déjà 7 qui fournissaient 13,594 pouces d'eau. Sous les empereurs, la longueur totale des aqueducs de Rome était évaluée à 94 lieues de 25 au degré, et ils fournissaient plus de 40,000 pouces d'eau. On remarquait principalement l'*aqua Virginalis*, construit par Agrippa; sa longueur était de 14,105 pas romains, dont 700 en arcades; il était décoré de 400 colonnes et de 500 statues; il alimentait 708 bassins. Restauré par les papes Nicolas V, 1447, et Pie IV, 1559, il fournit encore 5,289 pouces d'eau. — L'*aqua Claudia*, construit par Claude, avait 46 milles de longueur, dont plus de 10 étaient formés d'arcades élevées quelquefois de 100 pieds.

On cite encore parmi les monuments de l'ancienne Rome, les basiliques et les arcs de triomphe (V. ARC DE TRIOMPHE, BASILIQUE); les *obélisques* relevés pour la plupart par Sixte-Quint; la *cloaca Maxima*, superbe ouvrage qui date de 2,300 ans; les *thermes* de Titus, de Caracalla, de Dioclétien; les *mausolées* d'Auguste, de Metella, de Cestine; la *colonne Antonine*, magnifique trophée en marbre élevé par le sénat à Antonin le Pieux, 160, restaurée en 1589; la *colonne Trajane*, le plus beau monument de ce genre que nous aient laissé les anciens, et dont les bas-reliefs en spirale, offrant l'histoire militaire de Trajan, ne présentent pas moins de 500 figures d'un dessin et d'une exécution admirables; la *colonne rostrale de Duillius*, le plus ancien monument de ce genre qu'il y ait à Rome, érigée par le sénat pour conserver la mémoire de la victoire navale remportée sur les Carthaginois l'an 494 de la république. — Le *môle d'Adrien*, aujourd'hui *château Saint-Ange*, construit par Adrien, mort en 138.

ROME MODERNE, capitale des États de l'Église et de tout le monde chrétien, s'étend sur les deux rives du Tibre, au nord de l'ancienne ville. Sa distance de Paris est de 1,500 kilomètres. On y compte 160,000 habitants, dont 9,000 juifs qui vivent dans un quartier séparé. On

y entre par 15 portes, dont la principale est celle *del Popolo*; parmi plusieurs belles rues, on distingue surtout celles *del Corso, di Ripetta, di Babuino*. — Rome a une université et plusieurs colléges, parmi lesquels *la Sapienza* et le *collegio Romano*; diverses écoles des beaux-arts; plusieurs académies, entre autres l'Académie de Saint-Luc, les Arcades et les Archéologues; 7 théâtres, un mont-de-piété, une banque, etc.

Monuments. — Malgré les ravages du temps et de la barbarie, Rome, considérée sous le rapport artistique, est encore la première ville du monde. Aucune ville ancienne ni moderne n'offre autant de monuments accumulés sur un espace aussi étroit. Parmi les palais, il faut citer avant tout les magnifiques résidences du Vatican et du Quirinal. — Le *Vatican*. Quelques auteurs attribuent la fondation du Vatican à saint Libère, 360, d'autres à Symmaque, vers 498. Célestin III, 1191; Innocent III, 1198; Nicolas III, 1277; et surtout Grégoire XI, qui transféra le siége papal d'Avignon à Rome en 1377, y firent des réparations et des augmentations importantes. Nicolas V, 1450, y fit transporter la bibliothèque pontificale, fondée en 467 par le pape saint Hilaire. Paul III, 1534, fit construire la chapelle Pauline, où se célèbre la passion de Notre-Seigneur dans la semaine sainte, et le grand salon Paulien, dont les parois sont couvertes d'admirables peintures, et auquel on arrive par un magnifique escalier appelé l'escalier royal. La chapelle Sixtine, célèbre par les peintures à fresque de Michel-Ange, fut fondée par Sixte IV, 1571. Alexandre VI unit le Vatican au château Saint-Ange par une galerie irrégulière de 1,500 pas. Sous Léon X, Raphaël orna de ses immortelles peintures les chambres nommées *loges de Raphaël*. La partie occidentale du palais fut bâtie pendant les années 1585 et suivantes, sous Sixte-Quint, qui enrichit considérablement la bibliothèque du Vatican. Son exemple fut imité par Benoît XIV et Clément XIV. Ce dernier fonda le musée Clémentin, qui fut achevé par Pie VI, 1795. — Cet immense édifice est moins un palais qu'un composé de plusieurs palais. Son étendue actuelle est de 1,080 pieds de longueur, sur 720 de profondeur. Tout le monument, compris les jardins, porte une circonférence de 60,928 pieds. On y compte 20 grandes cours et plusieurs petites. Le palais contient 11,000 chambres. — Le *palais Quirinal* est la résidence des papes pendant l'été; on admire son jardin, l'un des plus beaux de l'Italie. — Le palais de Latran fut bâti par un certain Lateranus Plautius, que Néron fit mourir pour s'emparer de ses biens, vers l'an 65. Ce palais fut donné par Constantin au pape Melchiade, qui y tint un concile en 313, et il servit de résidence à ses successeurs jusqu'à leur départ pour Avignon, 1308.—Le palais de *Monte Cavallo* est la résidence ordinaire des papes depuis qu'ils ont quitté le Vatican. Il fut commencé par Paul III, vers 1540. Grégoire XIII, 1572, l'augmenta considérablement, et il fut successivement agrandi et embelli par Sixte-Quint, 1585; Clément VIII, 1591; Paul V, 1605; Alexandre VII, 1655, etc. — On remarque, parmi les autres palais, le palais *Ruspoli*, bâti sur les dessins de Barthélemy Ammanati de Florence, et célèbre par son escalier, le plus beau qu'il y ait à Rome : les marches, au nombre de 120, sont toutes de marbre de Paros, et chacune d'une seule pièce de 9 pieds de long sur 2 de large; — le palais *Borghèse*, commencé par le cardinal Dezza en 1590, est l'un des plus riches en objets d'art; — le *Palazzo Pio*, bâti vers 1440, sur les ruines du théâtre de Pompée; — le *Palazzo Pamphili*, bâti par Innocent X, en 1650, dans lequel on admire une galerie peinte à fresque par Pierre de Cortone; — le *Palazzo de' Massimi*, dans la chapelle duquel on dit que saint Philippe de Néri ressuscita Paul de Massimi, le 16 mars 1583. Les bâtiments voisins de ce palais, qui appartenaient à Pierre de Massimi, furent le premier asile de l'art typographique à Rome : Conrad Sweynheym et Arnold Pannartz s'y établirent en 1455 ou 1467, et imprimèrent plusieurs ouvrages sacrés; — le palais *Farnèse*, qui passe pour le plus beau de Rome, fut commencé sur les dessins de Giamberti de Sangallo, et continué par Michel-Ange et della Porta; — le *Governo Nuovo*, palais du gouverneur de Rome, bâti par Catherine de Médicis, qui l'habita avant qu'elle épousât Henri II, 1533; — le palais *Saint-Marc*, où logea Charles VIII, lorsqu'il traversa Rome pour aller à la conquête de Naples, 1494; — le *Palais des Conservateurs*, commencé en 1566, et destiné aux assemblées des trois magistrats municipaux nommés *Conservateurs*. C'est là qu'habitait le fameux Rienzi, tué au Capitole en 1354; — le palais *Corsini*, bâti vers 1730, etc.

Églises. — On compte à Rome jusqu'à 364 églises; nous citerons les plus marquantes : *Saint-Pierre de Rome* est, sans contredit, la plus grande et la plus belle église qu'il y ait au monde; il n'existe aucun édifice qui l'égale pour la grandeur et pour la richesse. Elle est située au pied du mont Vatican. Constantin le Grand fit bâtir dans cet endroit une église considérable, dont on voyait encore les restes en 1505. En 1447, Nicolas V en avait entrepris la reconstruction, et son projet fut continué par Paul II, 1464. Jules II, 1503, accepta les dessins qui lui furent présentés par Lazzaro Bramanta, architecte et poëte distingué, et la première pierre d'un nouvel édifice qui devait être digne de la capitale du monde chrétien fut posée le 18 avril 1506. La mort de Jules II, 1513, et celle de Bramanta, 1514, ralentirent un peu les travaux; mais Léon X fit venir de Florence, pour les continuer, Giuliano da San-Gallo, auquel il associa le frère Giocondo da Verona et le célèbre Raphaël. San Gallo mourut en 1517, Raphaël en 1520, et Giocondo quitta Rome. Les travaux furent alors confiés à Peruzzi, qui proposa un nouveau plan, dont la mort de Léon X, 1521, arrêta l'exécution. Sous Paul III, 1534, un nouveau projet fut encore présenté, et l'exécution allait commencer, quand la mort enleva l'architecte; enfin vint Michel-Ange, auquel était réservée la gloire de donner un plan qui ne devait plus varier. Il y travailla sous cinq papes, jusqu'à sa mort, arrivée en 1564. Pie V lui donna pour successeur Jacques Barrozio, plus connu sous le nom de Vignole, auquel il fut ordonné de se conformer exactement aux dessins de Michel-Ange. Grégoire XIII, après la mort de Vignole, 1573, choisit Jacques della Porta, qui fit la belle chapelle grégorienne et sa coupole. Sixte-Quint, qui succéda à Grégoire XIII en 1585, eut la gloire de faire terminer en 22 mois cette immense coupole, la plus vaste qu'il y ait au monde. Clément VIII, élu en 1592, fit revêtir l'intérieur en mosaïque, et décora la voûte de stucs dorés; il fit élever le sol de l'église et le fit paver en marbre. Il y avait près d'un siècle qu'on travaillait à cet immense édifice; Paul V, élu en 1605, voulut qu'après les cent ans révolus la masse de l'édifice pût être achevée. Maderni, qui avait remplacé della Porta, mort en 1604, fit un projet plus grand que celui de Michel-Ange; et le 7 mai 1607, on posa la première pierre du nouveau bâtiment, et le 10 février 1608, celle de la façade et du portique. Tout l'ouvrage fut achevé le 12 décembre 1614. Il ne restait plus à faire que les deux parties latérales de la façade destinées à porter les clochers : on en creusa les fonde-

ments en 1618. — On peut juger de la grandeur et de la difficulté de ce magnifique travail par le nombre d'années qu'en dura l'exécution, et le nombre des souverains pontifes qui y ont travaillé. Fontana en fait monter la dépense à 47 millions d'écus romains, ou 250 millions de notre monnaie. La description des richesses immenses et variées que renferme cette église n'entre pas dans notre cadre, et nous entraînerait trop loin.

Après Saint-Pierre viennent *Saint-Jean de Latran*, qui est appelée la première église du monde chrétien, ou basilique de Constantin, parce que ce prince en fut le premier fondateur, vers l'an 324, ou encore *Basilica Aurea*, à cause de grandes richesses que l'on y avait rassemblées. — Il s'est tenu dans cette église 11 conciles, dont le plus remarquable est celui de 1215, qui est compté pour le 12e concile œcuménique. Saint-Jean de Latran est la paroisse du pape; on y admire surtout la chapelle Corsini, dont la construction a coûté, dit-on, plus de 10 millions (V. LATRAN). — *Sainte-Marie-Majeure*, une des plus grandes et des plus belles églises de Rome, commencée vers 353, par le pape Loberius, et reconstruit par Sixte III, en 432. — *Saint-Paul*, l'une des 5 églises patriarcales de Rome, fut élevée par Constantin sur un cimetière ou saint Paul avait été enterré par son disciple Timothée, l'an 67. Elle fut consacrée par saint Sylvestre, l'an 324; rétablie par Théodose, 526; par Honorius, 595; et par Léon III, 816. — *Saint-Etienne le Rond*, appelé par les antiquaires le temple de Faune, et qui fut converti en église en 468. Cette église est ronde, et 60 colonnes, dont 54 de granit et 6 de marbre de Paros, soutiennent la partie du milieu. — *Sainte-Croix*, bâtie par Constantin et réparée en 1144.—*Saint-Laurent*, bâtie par Constantin, 330. C'est dans cette église que Pierre de Courtenay fut couronné comme empereur de Constantinople, 1216. — *Sainte-Bibiane*, consacrée par saint Simplicien, 470; restaurée par Honorius, 1224; embellie par Urbain VIII, 1625. — *Saint-Pierre aux liens*, fondée vers 442, dans laquelle on admire le mausolée du pape Jules II, par Michel-Ange, l'un des monuments les plus célèbres de l'Italie.—*Sainte-Marie des Anges*, bâtie par Michel-Ange, dans les thermes de Dioclétien, dont la grande salle forme une partie de l'église. — *Sainte-Marie de la Victoire*, fondée en 1605. On a consacré dans cette église la mémoire des principales victoires remportées sur les infidèles; une des plus grandes fêtes que l'on y célèbre est celle qui fut instituée en commémoration de la victoire de Lepante, 7 octobre 1571.—*Sainte-Marie in via lata*, consacrée, suivant la tradition, à l'honneur de la Vierge, par saint Pierre et saint Paul; on montre encore sous cette église la demeure de ces saints apôtres. — *Saint-Sylvestre*, bâtie par le pape Denis, 261; rebâtie par le pape Simmaque, 500; et par saint Paul Ier, 757. — *La Rotonde*, appelée aussi *Sainte-Marie aux Martyrs* et le *Panthéon*, le plus beau reste de la magnificence de l'ancienne Rome, convertie en église en 607; on y voit, entre autres tombeaux, ceux de Raphaël et d'Annibal Carrache. — *Saint-Laurent*, bâtie, selon quelques auteurs, sur les ruines d'un ancien temple de Junon, par Sixte III, et, selon d'autres, par sainte Lucine, petite-fille de l'empereur Gallien. Célestin III, l'ayant fait restaurer, la consacra le 26 mai 1196. — *Saint-Charles*, église nationale des Milanais, dont la première pierre fut posée en 1612. — *La Trinité du Mont*, fondée par Charles VIII, roi de France, en considération de saint François de Paule, et consacrée par Paul V, le 9 juillet 1595. — *Saint-Yves des Bretons*, église nationale accordée, en 1456, aux Français venus de la Bretagne. — *Sainte-Marie de la Paix*, fondée par Sixte IV, en accomplissement d'un vœu qu'il avait fait pour obtenir la paix de l'Italie, menacée par les Turcs, 1480. — *La Chiesa-Nuova*, bâtie par saint Grégoire, 590, et reconstruite en 1575, par les soins de saint Philippe de Néri, dont elle possède le corps, et dont elle rappelle à chaque pas le souvenir dans ses marbres et ses peintures. — *Sainte-Marie in Monticelli*, très-ancienne, paroisse, rétablie en 1101 par Pascal II, et en 1143, par Innocent II. On voit dans la tribune, un sauveur en mosaïque, dont on fait remonter l'ancienneté à plus de 1,500 ans. On y admire un tableau de Parosel et un de J.-B. Vanloo, peintres français.—*Notre-Dame de Montserras*, église nationale des Espagnols, bâtie en 1495.— Les Espagnols ont encore l'église *Saint-Jacques*, bâtie par Alphonse, infant de Castille, en 1450. — *Saint-Eustache*, église paroissiale, établie par Constantin, rebâtie par Célestin III, 1196. — *Saint-Louis des Français*, la plus belle église nationale qu'il y ait à Rome, fut acquise par les Français, en 1478. La reine Catherine de Médicis contribua beaucoup à sa reconstruction, qui fut terminée en 1589. La façade est de Jacques della Porta. L'intérieur est décoré de pilastres ioniques qu'on a revêtus de jaspe de Sicile depuis 1750, en même temps qu'on a orné toute l'église de marbres, de stucs et de dorures. Une des chapelles a été peinte par le Dominiquin; dans une autre, on voit le tombeau du célèbre cardinal d'Ossat, ambassadeur d'Henri IV auprès de Clement VIII. —*Saint-André*, grande et belle église, commencée en 1591.—*Il Gesu*, ancienne église de la maison professe des jésuites, et l'une des plus belles de Rome, commencée en 1575, par le cardinal Alexandre Farnèse, sur les dessins de Vignole. Sous l'autel, dans un tombeau de bronze doré, est placé le corps de saint Ignace, mort en 1556 et canonisé en 1622. — *Saint-Marc*, fondée par saint Marc Ier, 336. — *Ara-Cœli*, sur le sommet du Capitole, une des 20 anciennes abbayes de Rome, occupée par les bénédictins jusqu'en 1252. On arrive à cette église par 124 marches de marbre, provenant d'un temple de Romulus, et l'intérieur est divisé en 3 nefs par 22 colonnes antiques de beau marbre tirées de l'ancien temple de Jupiter Capitolin. — *Sainte-Martine*, église de l'académie de peinture; c'est une des plus anciennes de Rome; elle était paroissiale en 1255; Sixte-Quint la donna, en 1238, aux peintres de Rome.—*Saint-Adrien* était comptée, dès l'an 600, parmi les anciennes diaconies de Rome; le pape Honorius Ier la fit reconstruire en 630; Anasthase III la rebâtit en 911, et le général de l'ordre de la Merci, en 1656. — *Saint-Barthélemy de l'Ile*, était une église paroissiale dédiée à saint Adalbert; elle prit le nom de Saint-Barthélemy lorsque l'empereur Othon III fit transporter de Lipari à Rome le corps du saint apôtre, 985.—*Sainte-Marie l'Égyptienne*, ancien temple de Jupiter converti en église et consacré à la Vierge par le pape Jean VIII, 872. — *Sainte-Sabine*, bâtie en 425, sur les ruines d'un temple de Diane. — *Sainte-Balbine*, ancienne église, consacrée en 336, sous l'invocation du Sauveur, par saint Marc, pape, fut dédiée à sainte Balbine, martyre, par saint Grégoire le Grand, 600. — *Sainte-Anastasie*, fondée par une dame romaine en 300, fut reconstruite avec magnificence par Urbain VIII, 1636. —*Saint-Pierre in Montorio*, que l'on dit fondée par Constantin. — *Sainte-Marie in Transtevere*, ancienne basilique et collégiale, fondée par saint Calixte, pape, 224, la première qu'on ait consacrée à la sainte Vierge dans Rome.

Conciles de Rome.

A l'article LATRAN, nous avons traité des conciles

généraux qui ont été célébrés à Rome, dans la basilique de Saint-Jean de Latran. Voici les autres assemblées qui se sont tenues en cette ville. Quelques auteurs en mettent une sous le pape Télesphore, vers l'an 150, et d'autres sous Anicet, en 170 ; sous Victor, pour la célébration de la fête de Pâques, en 197. — Après la mort du pape Fabien, le clergé et les évêques voisins s'assemblèrent, 251, pour la cause des libellatiques et des autres qui avaient apostasié pendant la persécution. — Corneille, qui succéda au même Fabien, confirma dans un synode, tenu en 252, ce que l'Église de Carthage avait ordonné sur la pénitence de ceux qui étaient tombés dans le crime de l'idolâtrie. — En 253, le même pontife, voulant exterminer entièrement l'erreur naissante des novatiens, assembla dans Rome un synode de 42 évêques et de grand nombre de prêtres, où, par un commun consentement, elle fut condamnée, et ceux qui la suivaient furent retranchés de l'Église par l'excommunication. Saint Jérôme fait mention d'un autre synode national d'Italie.— Le pape Étienne Ier, 256, ordonna, dans une assemblée, qu'on suivrait la tradition qui défend de réitérer le baptême, et qu'on se contenterait de recevoir à pénitence ceux qui, ayant été baptisés par les hérétiques, revenaient à l'Eglise, sans qu'on dût les baptiser de nouveau. Vers l'an 262, le pape Denis assembla un synode à Rome, pour examiner l'accusation de quelques fidèles de la Pentapole, contre saint Denis d'Alexandrie. — En 313, Melchiade ou Miltiade tint une assemblée de 19 évêques. On y examina avec soin la cause de Cécilien de Carthage et celle de Donat. Le premier, sur la confession des témoins produits contre lui, qui reconnurent n'avoir rien à dire contre l'innocence de sa vie, ni contre sa conduite, fut absous d'un commun consentement des prélats ; et l'autre, convaincu, par sa confession même, d'avoir rebaptisé et ordonné des évêques qui étaient tombés dans l'idolâtrie pendant la persécution, fut condamné. — On met trois conciles sous le pape Sylvestre. Le premier, vers l'an 315 ; mais les actes envoyés par Adrien à Charlemagne en sont tout à fait faux. Le second, en 324. Les actes de ce pontife assurent qu'il était accompagné de 284 évêques, mais la collection de Cresconius n'en met que 250. Après la condamnation des ariens et de quelques autres hérétiques, on y travailla à régler les revenus de l'Église, qui commençaient à être considérables, et on en fit quatre parts, pour l'évêque, pour les clercs, pour les lieux sacrés et pour les pauvres. On régla aussi l'âge et le nombre des ministres ecclésiastiques. Nous avons vingt canons de ce concile, qu'on confond quelquefois avec un troisième, que le même pape Sylvestre célébra l'année suivante, à la tête de 275 prélats, et où l'on reçut les décisions du concile général de Nicée. Ces trois conciles sont supposés.— Jules Ier tint trois synodes. Le premier en 337, avec 116 prélats. On y confirma de nouveau les actes de Nicée, et les erreurs des ariens y furent condamnées. On dit que le second, de 341, fut célébré en faveur de saint Athanase, qui y fut absous des calomnies dont il était chargé par les hérétiques, et qui fut reçu à la communion, après y avoir attendu 18 mois ses accusateurs. L'année suivante, le même pape assembla le troisième pour le même sujet. C'est ce synode, au nom duquel il écrivit une très-belle épître aux ariens. Celui-ci est encore fort douteux. — Libère, qui lui succéda, tint un concile en 352, en faveur du même saint Athanase, accusé par les ariens. La communion fut refusée à ceux-ci et donnée à ce saint prélat. — Damase déposa Ursace et Valens, évêques ariens, dans un synode tenu en 368. L'année suivante, il en célébra un second de 90 prélats, tant des Gaules que d'Italie. Auxence de Milan, arien, y fut déposé, la foi de Rimini condamnée et celle de Nicée établie. Le même pape condamna l'hérésie d'Apollinaire, dans un synode célébré en 373 ; et, dans un autre, tenu en 382, il tâcha d'apporter quelques remèdes au schisme qui désolait l'Église d'Antioche, et qui s'était ravivé depuis l'ordination de Flavien. — Sirice succéda à Damase, et travailla à réformer l'Église d'Afrique, dans un synode qu'il tint, à Rome, dans la basilique de Saint-Pierre, au mois de janvier de l'an 386, où 80 évêques se trouvèrent. La lettre synodale, adressée en son nom aux prélats d'Afrique, contient neuf canons qui y furent faits. Le 5e exclut de la cléricature le laïque qui aura épousé une veuve, et le 9e prive de la communion les prêtres et les diacres qui, ayant été ordonnés dans l'état du mariage, vivront dans le commerce conjugal avec leurs femmes. — Zosime assembla un synode dans la basilique de Saint-Clément, 418, contre Célestin. — Célestin en convoqua un en 430. L'impiété de Nestorius y fut condamnée, et on y arrêta qu'il serait déposé si, dans 10 jours après la signification de ce jugement, il n'abjurait ses erreurs.— Sixte III, successeur de Célestin, fut accusé par Anicius Bassus d'avoir corrompu une vierge dans l'église. Pour examiner ce fait, l'empereur Valentinien assembla un concile à Rome, où 56 évêques se trouvèrent. Ils examinèrent la vie de Sixte avec beaucoup de rigueur, et, l'ayant trouvé très-innocent du sacrilége dont on l'accusait, ils condamnèrent Bassus comme un calomniateur. — Saint Léon le Grand, qui gouverna après Sixte, convoqua divers synodes. En 444, il condamna juridiquement plusieurs manichéens dans une assemblée où quelques-uns de ces errants furent examinés. Le même pape convoqua un autre concile en 445, et, en 449, il célébra un synode, où il cassa ce qui s'était fait dans le conciliabule d'Éphèse. — Le pape Hilaire, élu après saint Léon, travailla activement à rétablir la discipline ecclésiastique. Plusieurs évêques vinrent à Rome en 465, pour célébrer l'anniversaire de son ordination, qui tombait au 12 novembre. Il tint avec eux un synode, où il proposa des consultations que lui faisaient les évêques d'Espagne, de la province de Tarragone, sur quelques ordinations entreprises par l'évêque Sylvain contre les canons et pour d'autres affaires importantes. Nous avons cinq canons de ce concile ; mais comme il dura un mois et douze jours, ce qui se voit par la date de l'épître décrétale écrite à ce sujet, il y a apparence qu'on y traita d'autres sujets, dont nous n'avons pas les actes. — Vers l'an 470, le pape Simplicius convoqua un synode, où Eutychès et Dioscore furent condamnés, et le concile de Chalcédoine confirmé. — Félix, qui succéda, déposa Pierre le Foulon dans une assemblée des évêques d'Italie, faite sur la requête de celui d'Alexandrie, que le même Pierre avait chassé de son siége. On écrivit à Acacius de Constantinople ; mais les légats qui portaient ces lettres s'étant laissé séduire, furent condamnés dans un second synode de 67 évêques, que le même pape célébra en 484. Il en assembla un troisième en 487, pour la réconciliation de ceux qui avaient été rebaptisés en Afrique pendant la persécution des Vandales. — Gélase, successeur de Félix, célébra, dit-on, en 494, un concile de 70 évêques, qui, après avoir déclaré quels étaient les livres canoniques que recevait l'Église, mirent au nombre des apocryphes divers écrits de quelques auteurs, qui avaient vécu dans les siècles précédents ; mais ce concile et ce décret sont fort suspects. L'année suivante, dans un autre synode, il donna l'absolution à Misenus, un des légats condamnés par Félix en 484.— Symmaque convoqua six conciles. Dans le premier, en 499, il fut

reconnu légitime pontife, contre les prétentions de Laurent. Dans le second, en 500, il fut absous des crimes que lui imputaient les schismatiques, qui furent condamnés dans le troisième, en 501. Dans le quatrième, en 502, on fut obligé d'assembler les évêques en un cinquième synode, contre les perturbateurs du repos de l'Église, qui avaient publié un libelle contre l'absolution du pape, contre les juges et contre la forme du jugement. Ennodius fut chargé de réfuter ces calomnies, et en fit une apologie si forte et si éloquente, que les ennemis du pape demeurèrent sans réplique. On y proposa deux décrets; l'un contre la licence des accusations contre les évêques, excepté dans la cause de la foi; l'autre tendait à ce que nul prélat accusé ne fût obligé de comparaître devant d'autres prélats, qu'auparavant on ne l'eût rétabli dans son siége et dans la possession des choses qui lui appartenaient. Le sixième synode fut tenu en 504, contre les ravisseurs des biens ecclésiastiques. — En 518, le pape Hormisdas assembla les évêques, qui refusèrent de recevoir à la communion l'Église d'Orient, si l'on ne rayait des diptyques les noms d'Acacius, d'Euphémius et de Macédonius. — Boniface II, qui avait vu le trouble arrivé en son élection, et qui en craignait un semblable après sa mort, convoqua, en 531, à Rome, un synode d'évêques, et ayant désigné le diacre Virgile pour son successeur, il fit souscrire cette désignation devant le sépulcre de saint Pierre. C'était violer les saints canons : aussi cette nouveauté fut-elle révoquée par un autre synode, qui se tint bientôt après. Boniface, mieux conseillé, changea de sentiment, et mourut peu de temps après. — Jean II, son successeur, assembla les évêques vers l'an 535, au sujet d'un différend entre l'empereur Justinien, qui disait qu'un de la Trinité s'était fait homme et était mort, et les moines acœmètes, qui soutenaient l'opinion contraire, laquelle fut condamnée. — Pélage II tint, en 589, un concile, dont il est fait mention dans une épître aux évêques des Gaules et de Germanie, qui lui avaient écrit pour savoir de quelles préfaces se servait l'Église romaine. — Saint Grégoire le Grand fut élu après Pélage. L'empereur Maurice lui écrivit pour l'exhorter de tenir un synode d'évêques, où l'on cherchât le moyen d'assoupir le schisme de ceux d'Istrie, du Milanais et du pays des Vénitiens. Le saint pape le convoqua ; mais les évêques d'Istrie n'y voulurent pas venir. Dans un autre concile, tenu en 595, Jean, prêtre de Chalcédoine, fut absous du crime d'hérésie, pour lequel il avait été condamné à Constantinople et battu à coups de verges par sentence des juges. On y fit six canons. Le même pape en célébra deux autres en 601; l'un en faveur des moines, et l'autre contre un imposteur, nommé André, qui demeurait dans l'église de Saint-Paul. — Boniface III assembla, en 606, un synode où l'on corrigea les abus sur l'élection des papes. Il fut tenu par 27 évêques. — Boniface IV, en 610, assembla les prélats pour pourvoir aux besoins de la nouvelle Église d'Angleterre. En 640, Jean IV tint un synode contre les monothélites. Théodore, son successeur, en célébra un autre, en 648, contre Paul et Pyrrhus, hérétiques. Vitalien en convoqua un en 697. Agathon convoqua deux conciles vers l'an 680, l'un pour les affaires de l'Église d'Angleterre, et le second, de 125 évêques, pour établir la foi orthodoxe contre les impostures des monothélites et pour faire choix des légats qu'on devait envoyer au concile de Constantinople. — Jean VII examina en synode les canons du concile de Constantinople et une affaire d'un évêque anglais, vers l'an 705 ou 707. — Grégoire II convoqua les prélats en 721, contre ceux qui contractaient des mariages incestueux; en 726, pour une affaire de Corbinien, évêque de Frisinghen; et en 728, contre l'hérésie de l'empereur Léon iconoclaste, et en faveur des saintes images. — Grégoire III, qui lui succéda, dans un concile tenu en 731, examina la cause de Grégoire, prêtre qu'on avait envoyé légat à Constantinople, et qui, craignant le ressentiment de l'empereur Léon, n'avait osé lui rendre des lettres dont il était chargé. L'année suivante il présida une assemblée de 93 prélats, où l'on confirma les traditions apostoliques des images, et dans le même temps on condamna les erreurs des iconomaques. — Zacharie, qui gouverna après Grégoire, convoqua deux conciles. Le premier en 743, pour approuver la discipline ancienne; ce qui fut confirmé dans le second, en 745, où l'on parla aussi d'Aldebert et de Clément, condamnés par saint Boniface. — Étienne IV présida un synode tenu par divers évêques de France et d'Italie, en 769. On y cassa les actes de Constantin, faux pontife, et on prit des résolutions salutaires pour empêcher les mauvais desseins des laïques pendant que le siége serait vacant. — Adrien Ier assembla, vers l'an 794, quelques prélats, puis il écrivit à ceux d'Espagne contre Élipand. — Léon III, son successeur, à la prière de Charlemagne, célébra, l'an 799, un synode de 59 évêques, contre Félix d'Urgel; et dans un autre, tenu l'an 800, en la présence du même Charles, il monta sur la tribune, portant les Évangiles, et, ayant invoqué la sainte Trinité, jura qu'il était innocent de quelques crimes qu'on lui imputait. — En 826, Eugène II assembla 63 évêques, le 15 novembre, pour la réforme du clergé. On y fit 38 canons, dont nous n'avons plus que deux. — Léon IV assembla 67 prélats dans un concile tenu en 853. Anastase, cardinal, y fut condamné, et l'on y parla de remettre les lois ecclésiastiques dans leur ancienne vigueur. — Le pape Nicolas Ier célébra sept conciles. Le premier, en 861, contre Jean de Ravenne. Le second, en 862, contre l'hérésie des théopaschites, qui se renouvelait en Orient. Le troisième, en 863, pour improuver les décrets d'un synode de Metz, qui permettait la dissolution du mariage de Lothaire, qui voulait quitter Teutberge, son épouse légitime, pour épouser Valdrade. Le quatrième, en la même année, contre Zacharie, qui, ayant été envoyé à Constantinople, avait lâchement favorisé Photius contre saint Ignace. Le cinquième, pour rétablir Rhotade, évêque de Soissons, cru injustement déposé : ce qui fut confirmé dans le septième, en 865. Le sixième se tint en 864, contre Rodoal, évêque de Port, qui, durant sa légation, avait favorisé Photius. Ce dernier fut anathématisé par Adrien II, en 868, et ses écrits contre Nicolas Ier furent brûlés. — On met divers synodes sous Jean VIII. L'élection de Charles le Chauve à l'empire fut confirmée en 877. On parla de celle de son successeur en 879, et, en 881, Athanase, archevêque de Naples, fut condamné pour avoir fait alliance avec les Sarrasins. — Formose, en 895, chercha dans un synode des remèdes pour soulager l'Église, affligée par le schisme des Grecs et les courses des infidèles. — Etienne, qui lui succéda, fit ordonner, en 899, que le même Formose serait déterré, dégradé et jeté dans le Tibre; mais Jean IX improuva ces violences dans un concile tenu en 901. — En 949, Agapet confirma les actes de la déposition de Hugues de Reims, faite à Engelheim. — Jean XII fit condamner l'antipape Léon en 963 et 964 : ce que Benoît V fit encore en la même année. — Jean XIII célébra, en 971, un synode en faveur de saint Dunstan. — Ce concile fut suivi, dans le même siècle, de ceux de Benoît VII, l'an 981, en faveur de Giseler, évêque de Magdebourg; de Jean XIV, en 989, pour obliger saint Adalbert de retourner à Prague, dont

le peuple témoignait un déplaisir extrême de l'avoir maltraité ; et en 993, pour la canonisation de saint Udalric, évêque d'Augsbourg. — En 996, Grégoire V fit des ordonnances pour l'élection des empereurs, et, en 998, on traita de la dissolution du mariage du roi Robert, qui avait épousé sa parente. — En 990, Sylvestre II examina l'affaire de Giseler de Magdebourg, accusé de retenir deux églises : ce qui fut renvoyé à un concile d'Allemagne, parce que ce prélat, qui était paralytique, ne put pas venir à Rome. — Dans le 11e siècle, Grégoire VI célébra, en 1047, un synode pour la réforme du clergé et contre la simonie. — Léon IX, qui lui succéda, fit le même en 1049 et en 1050, et condamna Bérenger. Il célébra deux autres conciles, dont nous faisons mention entre ceux de Latran. — Nicolas II en convoqua un de 113 prélats en 1059. On y publia 13 canons contre les simoniaques ; Bérenger y abjura ses erreurs et fit sa profession de foi. — Grégoire VII, extrêmement zélé pour le bien de l'Église, assembla souvent les prélats : en 1074 et 1075, pour la réforme des mœurs ; en 1076, contre l'empereur Henri et ses adhérents ; en 1078, contre les schismatiques, et un autre pour la réforme du clergé ; en 1079, pour recevoir une nouvelle profession de foi de Bérenger, souvent relaps ; en 1080, contre l'empereur Henri IV, qui fut excommunié ; en 1081, contre le même, et pour régler quelques différends entre les archevêques d'Arles et de Narbonne ; en 1085, contre le même Henri, qui avait assiégé Rome, et pour d'autres affaires importantes. L'année suivante, Grégoire VII excommunia de nouveau ce prince, avec Guibert, antipape, et les autres prélats schismatiques. — Urbain II confirma ce procédé de Grégoire, dans un synode tenu en 1089, et en célébra deux autres en 1098 et 1099, de 150 évêques. — Othon IV fut déposé par Innocent III, dans un concile célébré en 1210. — Grégoire IX en convoqua un contre Frédéric II, en 1228, et un en 1234, pour entreprendre le voyage de la terre sainte. — Boniface VIII, en 1302, tint un synode contre Philippe le Bel, et Jean XXIII en fit un autre en 1413, contre Wiclef et Jean Hus. (V. **CONCILES DE LATRAN.**) — Benoît XIII assembla un concile le 15 avril 1725. Le pape en fit lui-même l'ouverture par un discours où il s'étendit particulièrement sur les motifs qui doivent engager les papes et les évêques à tenir de fréquents synodes, et sur les avantages qui en reviennent à l'Eglise. Il y insinua aussi que les cardinaux ne pourraient tester à l'avenir, ni disposer de leurs revenus, conformément aux anciens canons. Ce concile fut achevé en sept sessions, dont la dernière fut tenue le 27 mai. La clôture ne se fit que le 29. Il fut souscrit par 52 cardinaux et par 47 prélats, tant archevêques qu'évêques, et par 35 procureurs d'évêques ou autres qui n'avaient pu s'y trouver en personne. Ce concile a fait un grand nombre de règlements utiles concernant la discipline ecclésiastique.

Vicissitudes de Rome.

Rome, comme nous l'avons dit, fut fondée par Romulus vers l'an 753. Brûlée par les Gaulois, 390 av. J.-C., elle fut rebâtie avec plus de régularité ; Néron y mit le feu en 64. Alaric la prit en 410, Genseric en 445, Odoacre en 467, Totila en 540, et l'armée de Charles-Quint, commandée par le cardinal de Bourbon, en 1527. — Capitale de l'empire romain jusqu'à la fondation de Constantinople, 330, elle devint, à cette époque, la résidence des papes, et resta sous leur protection, organisée en une sorte de république. Depuis cette époque jusqu'en 1376, l'histoire de Rome est tout entière dans les luttes entre les familles rivales des Orsini et des Colonna, et le règne éphémère de quelques tribuns du peuple, dont le plus célèbre est Rienzi. Grégoire XI y transféra le siége pontical en 1376. Les Français y entrèrent en 1778, et y établirent une république qui dura 18 mois. Un décret du 10 juin 1809 la réunit à l'empire français, et en fit le chef-lieu du département du Tibre. En 1814, elle fut rendue au pape, qui la gouverne en toute souveraineté.

Rome a été successivement régie par des *rois*, 753-509 ; des *consuls*, 509-31 ; des *empereurs*, 31 av. J.-C. 476 après J.-C. ; puis, après le passage des Hérules et des Goths, par des ducs dépendant des exarques de Ravennes, et enfin par les papes qui la possèdent encore aujourd'hui. Nous donnerons ici la liste des rois et des empereurs ; on trouve, à l'article **CONSULS**, celle de ces magistrats souverains de la république.

Rois.

Romulus, av. J.-C.,	753
Numa Pompilius,	714
Tullus Hostilius,	671
Ancus Marcius,	639
Tarquin l'Ancien,	614
Servius Tullius,	578
Tarquin le Superbe,	534-509

Empereurs romains.

Auguste, av. J.-C.,	31
Tibère, ap. J.-C.,	14
Caligula,	37
Claude Ier,	41
Néron,	54
Galba,	68
Othon,	69
Vitellius,	69
Vespasien,	69
Titus,	79
Domitien,	81
Nerva,	96
Trajan,	98
Adrien,	117
Antonin,	138
Marc-Aurèle et Lucius Verus,	161
Marc-Aurèle seul,	169
Commode,	180
Pertinax,	193
Didius Julianus, Pescennius Niger,	193-95
Albinus,	193-97
Septime-Sévère,	193
Caracalla et Géta,	211
Caracalla seul,	212
Macrin,	217
Héliogabale,	218
Alexandre Sévère,	222
Maximin Ier,	235
Les deux Gordiens,	237
Maxime Pupien et Balbin,	237
Gordien III *le Pieux*,	238
Philippe *l'Arabe*,	244
Dèce,	249
Gallus et Volusien,	251
Emilien,	253
Valérien,	253
Gallien,	260
(*Les 30 tyrans.*)	
Claude II *le Gothique*,	268
Quintillus,	270
Aurélien,	270

Tacite,	275
Florien,	276
Probus,	276
Carus,	282
Carin et Numérien,	284
Dioclétien,	284–305
Maximien Hercule,	286–305
Constance Chlore, *César*, 292, *Auguste*,	305–306
Galère, *César*, 293, *Auguste*,	305–310
Sévère, *César*, 305, *Auguste*,	306
Maximin II Daza ou Daïa, *César*, 305, *Auguste*,	308–313
Licinius, *Auguste*,	307–324
Constantin Ier,	306–337
Constantin II, Constance II, et Constant,	337
Constance II, et Constant,	340
Constance II seul,	350
Magnence,	350–353
Julien *l'Apostat*,	361
Jovien,	363
Valentinien Ier, en Occident,	364–75
Valens, en Orient,	364–79
Gratien, en Occident,	375–83
Valentinien II, en Occident,	383–92
Théodose Ier, en Orient 379, seul,	392–95

Empire d'Occident.

Honorius,	395
Valentinien III,	424
Pétrone-Maxime,	455
Avitus,	455
Majorien,	457
Libius Sévère,	461
Anthémius,	467
Olybrius,	472
Glycérius,	473
Julius Nepos,	474
Romulus Augustulus,	475–76

Empire d'Orient.

Arcadius, etc. (Voy. l'art. **BAS-EMPIRE.**)

HISTOIRE ROMAINE. — L'histoire romaine embrasse 1200 ans, que l'on divise en trois périodes : les *rois*, 753-509 av. J.-C. ; la *république*, 509-31 av. J.-C.; et l'*empire*, 31 av. J.-C..; 476 après J.-C.

Première période. — Les rois (753-509).

Romulus, à la tête d'un ramas de brigands, d'esclaves et d'aventuriers, fonde Rome l'an du monde 3251, av. J.-C. 753. Pour y attirer des habitants, il ouvre un asile à tous les étrangers, et bientôt un dénombrement fait par ses ordres donne le chiffre de 3,000 hommes de pied et de 300 cavaliers. Il divise les citoyens en trois classes ou tribus égales, à chacune desquelles il assure un quartier de la ville, an 4. Chaque tribu est ensuite divisée en dix *curies* ou compagnies de 100 hommes, commandées chacune par un *centurion*. Un prêtre, sous le nom de *curion*, est chargé des sacrifices, et deux des principaux habitants, appelés *duumvirs*, sont investis des fonctions judiciaires. Romulus partage ensuite en trois parts inégales le petit territoire qui environnait Rome : la première est pour les dieux, la deuxième pour le roi et l'État, et la troisième, qui était la plus considérable, est divisée entre les trente curies. Il sépare des citoyens pauvres et obscurs ceux que distinguent leur naissance, leur mérite ou leur fortune : il leur donne le nom de pères, *patres* ; les autres sont appelés *plébéiens*. Il choisit ensuite parmi ces *patres* cent des plus âgés, *seniores*, et s'en forme un conseil. Les descendants de ces cent premiers sénateurs et des autres *patres* furent appelés *patriciens* : telle fut l'origine de la noblesse chez les Romains. (V. **PATRICIENS.**) — 749. La colonie de Romulus ne pouvait se perpétuer que par des mariages, et nul des peuples voisins ne voulait contracter alliance avec des hommes sans considération ; ne pouvant obtenir de gré des femmes, ils ont recours au stratagème et à la violence pour s'en procurer. Enlèvement des Sabines, 21 août. Les peuples sabins s'assemblent pour délibérer sur la vengeance qu'ils tireront des Romains. Romulus leur envoie des députés pour les calmer. — 748. Les Céniniens attaquent seuls les Romains : victoire de Romulus ; il tue de sa main Acron leur roi, prend leur ville, marche contre les Antemnates, qui étaient entrés dans la ligue, les bat, et ramène son armée victorieuse à Rome. Premières dépouilles opimes consacrées par Romulus à Jupiter Férétrien. Il attaque ensuite les Crustuminiens et les défait. Les villes de Genine, d'Antemne et de Crustumerie sont réduites à l'état de colonie romaine. Romulus en amène les habitants à Rome et les remplace par des colons romains, auxquels il distribue les terres prises aux vaincus. — 745. Les autres peuples sabins se liguent, sous la conduite de Latius, roi de Cures, pour faire la guerre aux Romains. Latius s'empare du Capitole par la trahison de Tarpéia. — 744. Traité de paix, par l'entremise des Sabines mariées à Rome, qui concilient les deux armées déjà rangées en bataille, 1er mars. Les Camériens, ayant envahi le territoire de Rome, sont défaits par Romulus et Tatius, qui réduisent leur ville en colonie romaine. — 739. Mort de Tatius, après avoir régné près de six ans avec Romulus. Les Sabins, qui s'étaient établis à Rome, y restent, et Romulus règne seul sur eux et les Romains. — 738. Romulus s'empare de Fidènes, et y envoie une colonie romaine le jour des ides (13) du mois d'avril romain. Il attaque ensuite les Camériens, qui, s'étant révoltés, avaient tué les colons romains : il les bat, et fait occuper leur ville par une colonie deux fois plus nombreuse que les habitants qu'il laisse dans la ville. — 737. Les Véiens déclarent la guerre à Rome : ils sont défaits. — 736. Continuation de la guerre des Véiens. 3e triomphe de Romulus sur les Véiens, 15 octobre. — 715. Mort de Romulus, 7 juillet. Interrègne d'une année, pendant laquelle les sénateurs exercent l'autorité l'un après l'autre. On pense qu'il fut victime de la jalousie du sénat, qui, pour détourner les soupçons, lui décerna les honneurs divins sous le nom de *Quirinus*. Rome était devenue, dès avant la fin de son règne, la première ville de l'Italie, et déjà l'on y comptait jusqu'à 47,000 habitants. — Après un interrègne pendant lequel les sénateurs exercèrent l'un après l'autre l'autorité, Numa Pompilius est élu roi, 39 de R.-715 av. J.-C. Il institue les sacrifices et les cérémonies de la religion ; crée les pontifes, les augures, les saliens et les autres ordres sacerdotaux. L'année de Romulus commençait en mars et n'avait que dix mois, Numa y ajoute les mois de janvier et de février ; il fixe les jours *fastes* et *néfastes* ; commet les vestales à la garde du feu sacré et des anciles (boucliers sacrés faits sur le modèle de celui qu'il disait tombé du ciel pour être la sauvegarde des Romains) ; il institue les *féciales* ou féciaux, qui décidaient de la justice d'une guerre, et veillaient à l'observation des traités, et meurt après un règne paisible de 43 ans, 671. — Tullus Hostilius, élu par le peuple, succède à Numa. Combat des Horaces et des Curiaces, 667 av. J.-C. : la victoire des Horaces donne à Rome le commandement de la république fédérative du Latium, 665 664. Attaque des Fide-

nates et des Véiens. Supplice de Metius Suffetius. Destruction d'Albe. — 652-650. Guerre contre les Sabins : ils sont vaincus, et Tullus en triomphe pour la troisième fois. — 650 649. Guerre contre les Latins, terminée par une trêve, en 644, Tullus tourne alors ses armes contre les Latins, et remporte sur eux une victoire près de la forêt dite des *Malétices*. — 639-638. Tullus meurt sans qu'on l'on ait pu savoir de quelle manière. — Le peuple et le sénat confèrent la couronne à Ancus Martius, petit-fils de Numa. Le nouveau roi donne tous ses soins à la religion et à l'agriculture; il fait creuser des salines et distribue au peuple une grande partie du produit, jette un pont sur le Tibre, construit le port d'Ostie, remporte plusieurs avantages sur les Latins, et meurt après un règne glorieux de 24 ans, 615. — Tarquin l'Ancien, nommé par Ancus mourant tuteur de ses deux fils, se fait proclamer roi lui-même par les curies, 614; il porte le nombre des sénateurs à 300; il fortifie et embellit Rome, fait construire les célèbres égouts et jette les fondements du Capitole. Au dehors, il bat les Sabins et leur prend Collatie, défait les Latins coalisés, s'empare de Cornicule, Ficulnée, Médullies, Nomentes, etc., et, s'il faut en croire Denys d'Halicarnasse, soumet toute l'Etrurie après 9 ans de guerre. Il meurt en 578, assassiné par les fils d'Ancus. — Servius, son gendre, lui succède. Vainqueur dans les guerres que lui suscitent ses voisins, il s'occupe de donner une nouvelle organisation au peuple romain; il le divise en 30 tribus, et accorde à chacune un tribun, une juridiction, une existence politique distincte de celle des curies; il crée également la division par centuries, institue le cens, bat monnaie, assigne des terres aux pauvres, agrandit et fixe l'enceinte de la ville, 576-575. — 571-570. Guerre des Étrusques, qui refusaient de reconnaître la royauté de Servius; premier triomphe de Servius sur les Etrusques. Il en triomphe une seconde fois en 567, et une 3e fois en 564. La guerre n'est terminée qu'après 20 ans, 551. On dit que Servius se disposait à établir la république à la place de la monarchie, lorsqu'il fut assassiné par l'ordre de son gendre Tarquin le Superbe, 534. — Le règne de Tarquin est une réaction violente contre les institutions de Servius. Il gouverne en tyran, mais il se montre guerrier actif et politique habile; sous son règne, Apioles et Gabies sont vaincues; il faisait en personne le siége d'Ardées, quand la brutalité de son fils Sextus à l'égard de Lucrèce détermine une insurrection dont le résultat est l'expulsion des rois, 509.

Deuxième période. — La république.

Cette période peut se diviser en trois époques. La première, depuis l'établissement de la république, 509, jusqu'à la première guerre punique, 264, comprend un espace de 245 ans. La seconde, depuis la première guerre punique, jusqu'à la ruine de Carthage, 146, comprend un espace de 116 ans. La troisième renferme, depuis la prise de Carthage jusqu'à la bataille d'Actium, 31, un espace de 115 ans.

Première époque. — Rome s'érige en république; l'État est gouverné par deux magistrats temporaires et électifs appelés *consuls*. Brutus et Collatin, mari de Lucrèce, sont les deux premiers consuls, 509 av. J.-C., 245 de Rome. Porcenna, roi d'Étrurie, qui a épousé la querelle des Tarquins, paraît aux portes de Rome; la ville est sauvée par le courage héroïque d'Horatius Coclès, 507. Tarquin ne se tient pas pour battu; 30 villes du Latium se liguent en sa faveur; d'un autre côté, les troubles qui divisent Rome semblent lui préparer un succès facile. Dans ces circonstances critiques, le sénat nomme un *dictateur*, 495. La sanglante bataille de Regiles met fin à la guerre. Le peuple, exaspéré par les créanciers, se retire sur le mont sacré; Ménénius Agrippa parvient à le ramener, à la condition qui lui est accordée de se créer des magistrats spécialement chargés de veiller à ses intérêts, et dont la personne sera inviolable : création des *tribuns du peuple*, 493. Le consul Postumus Cominius bat les Volsques et leur prend Corioles, aidé par le jeune Marcius, qui reçoit des soldats le surnom de *Coriolan*, 493. Coriolan est exilé pour s'être montré hostile au peuple, 491; il se met à la tête des Volsques, et vient menacer Rome, qui est sauvée par les prières de Véturie. Les disputes se réveillent à l'occasion d'une loi agraire proposée par le consul Cassius, 486. Le tribun Térentius entreprend de remédier au désordre; il propose une loi pour réclamer la rédaction d'un code écrit, et la nomination de décemvirs pour le rédiger, 461. Herdonius, riche Sabin, profite des troubles pour s'emparer du Capitole, 460. Cincinnatus rétablit l'ordre et remet la justice en vigueur. Nommé dictateur, il sauve l'armée romaine enfermée par les Èques et les Volsques, 458. Après de longues disputes, le sénat donne son consentement à la loi *Terentia*, et les *décemvirs* sont nommés, 451. On envoie demander aux Athéniens une copie des lois de Solon, et elles servent, 449, à la rédaction des *douze tables*, base de cette législation romaine si complète, qui, commencée par le peuple, achevée par les empereurs, réunie en corps de loi dans les temps de la décadence de l'empire, fut rétablie dans toute son autorité au 12e siècle. Le décemvirat dégénère en tyrannie; l'attentat d'Appius contre Virginie détermine sa chute, 449. Les tribuns du peuple abusent à leur tour de leur pouvoir; chaque tribun veut se signaler par des victoires sur le sénat; l'un d'eux, Canuléius, proteste qu'il s'opposera à toutes levées de troupes jusqu'à ce qu'on ait aboli la loi des douze tables qui défendait les mariages entre patriciens et plébéiens, et réglé que les plébéiens pourront être nommés consuls. Le sénat cède sur l'article des mariages; mais, dans la crainte d'avilir le consulat, il propose de créer trois *tribuns militaires* qui tiendront lieu de consuls et seront pris indistinctement dans les deux ordres, 445. Les consuls étant trop chargés d'affaires pour s'occuper du recensement, de nouveaux magistrats, sous le titre de *censeurs*, sont chargés de ce soin, 442. Mamercus Emilius, dictateur pour la troisième fois, remporte une victoire sur les Véiens et les Fidénates, 426. Le sénat accorde une paye aux soldats, 407. Véies, après avoir soutenu 10 ans de siége, tombe au pouvoir des Romains conduits par Camille, 395. Les Romains s'attirent sur les bras un nouvel ennemi. Les Gaulois faisaient la guerre à la ville de Clusium : un ambassadeur romain, envoyé au-devant d'eux pour les engager à se retirer, oublie sa mission et se met à la tête des habitants de Clusium. Les Gaulois marchent sur Rome, remportent, près de la rivière d'Allia, une victoire complète, et s'emparent de Rome qu'ils livrent au pillage et aux flammes, 390. Les Romains sont obligés d'acheter leur retraite. Les tribuns Sextius et Licinius arrachent au sénat la nomination d'un consul plébéien, 366. Camille obtient, comme en échange, la création d'une nouvelle charge réservée aux seuls patriciens, et qu'on appela *prêture*. Les Romains prennent la défense des Campaniens attaqués par les Samnites; ils tombent dans un piége que leur tend le général ennemi, et sont obligés de passer sous les *fourches caudines*, 321. L'année suivante, Papyrius fait à son tour subir le même sort aux Samnites, qui, après 49 ans de guerre, sont forcés

de céder à leurs rivaux l'empire d'Italie, 290. Guerre contre les Tarentins, soutenus par Pyrrhus, roi d'Épire, 282; bataille d'Héraclée, 280, les Romains sont vaincus. Après une excursion en Sicile, Pyrrhus recommence les hostilités, 275; mais il est battu à Bénévent par Curius Dentatus, et quitte précipitamment l'Italie, 274. Tarente est prise par Papyrius Cursor, 272, et quelques années après, toute l'Italie méridionale est soumise, 268.

Deuxième époque. — Depuis près de 500 ans que Rome était fondée, les Romains ont toujours été occupés à soumettre les peuples d'Italie : les uns par la force des armes, les autres par des traités et des alliances; maintenant ils vont recueillir le fruit de leurs conquêtes domestiques, en y ajoutant celles du dehors, qui commenceront par la Sicile et les îles voisines. Ils passeront ensuite dans les Espagnes, dans l'Afrique, dans l'Asie, dans la Grèce et dans les Gaules. — Des Campaniens, connus sous le nom de Mamertins, renvoyés dans leur pays après la mort d'Agathocle, tyran de Sicile, à la solde duquel ils étaient, s'emparèrent de Messine, et y commirent un horrible massacre. Hiéron les attaqua; Carthage les secourut; mais, craignant les entreprises des Carthaginois, autant que celles du roi de Syracuse, ils se mirent sous la protection des Romains. Le peuple romain voulut une guerre dont il se promettait de grands avantages. On prit les armes. Le consul Appius Claudius passa le détroit avec une petite flotte, 488 (264), battit Hiéron et les Carthaginois, qui s'étaient ligués ensemble, laissa garnison à Messine, et rentra dans Rome avec les honneurs du triomphe. Hiéron fit un traité avec Rome afin de sauver ses États, 489 (263). Les Romains, joints aux troupes de Syracuse, formèrent le siége d'Agrigente, la prirent après un siége de sept mois, et défirent complétement les Carthaginois, commandés par Annibal, 490 (262). Après ce succès, les Romains sentirent la nécessité d'une marine; ils en créèrent une, et, au bout de deux mois, on équipait 100 galères à cinq rangs de rames, et 20 à trois rangs, 492 (260). Le consul Duilius fit ajouter à chaque galère une machine appelée *corbeau*, qui, tombant sur un vaisseau ennemi, devait l'accrocher et former une espèce de pont pour l'abordage. Cette invention eut tout le succès qu'il en désirait; il battit les Carthaginois près des côtes de Myle, leur tua 7,000 hommes, fit 7,000 prisonniers, coula à fond 13 galères, en prit 80, et rentra dans Rome, où il reçut le triomphe naval, 492. — En peu d'années, les traits héroïques et les victoires se succédèrent presque sans interruption. La Corse et la Sardaigne furent enlevées aux ennemis, 493 (259); Calpurnius, tribun légionnaire, sauva l'armée de Sicile, commandée par le consul Atilius, 494 (258); ses 300 compagnons périrent tous, lui seul échappa couvert de blessures. La bataille d'Énone, gagnée sur mer par les Romains, qui prirent plus de 60 galères, les mit en état d'attaquer l'Afrique, 496 (256). Régulus, un des consuls victorieux, y porta la guerre. A la fin de son consulat, il reçut ordre de la continuer en qualité de proconsul. S'étant avancé jusqu'aux portes de Carthage, 497 (255), après avoir battu les ennemis et les avoir forcés à lui demander la paix, il leur offrit des conditions si dures, qu'on les rejeta malgré la terreur générale. Régulus dit arrogamment aux députés qui lui furent envoyés : *Il faut savoir vaincre, ou se soumettre au vainqueur.* Un traitement si dur et si fier révolta les Carthaginois, qui jurèrent de périr plutôt les armes à la main que de rien faire qui fût indigne de la grandeur de Carthage. L'arrivée de Xantippe, Lacédémonien, qui conduisait des Grecs auxiliaires à la solde des Carthaginois, leur rendit le courage et la confiance. Cet habile capitaine attaqua Régulus, le battit et le fit prisonnier. Xantippe se retira secrètement après cette victoire. Rome redoubla ses efforts, équipa de nouvelles galères, qui furent détruites par les tempêtes et les naufrages. Une autre flotte fut équipée avec hâte, et avant qu'elle fût en état, le proconsul Métellus remporta, près de Panorme (*Palerme*), une victoire complète sur les Carthaginois, 502 (250). 120 éléphants servirent d'ornement à son triomphe; ce fut un spectacle nouveau pour Rome. Les pertes que les Carthaginois éprouvaient depuis plusieurs années, et sur mer et sur terre, les déterminèrent à envoyer à Rome des ambassadeurs pour y traiter de la paix ou de l'échange des prisonniers; Régulus, qui les accompagna, se déclara contre cet échange, retourna à Carthage, où il expira dans les plus cruels supplices. Les Romains se vengèrent des Carthaginois et mirent le siége devant Lilybée, 502. Pendant 9 ans que dura ce siége, les deux peuples déployèrent toutes leurs ressources. Le consul Claudius Pulcher attaqua la flotte des Carthaginois au port de Drépane, et perdit celle de Rome, qui fut détruite par Adherbal, 503 (249). Une nouvelle flotte fut équipée. Le consul Lutatius aborda en Sicile, détruisit la flotte d'Hannon, battit ensuite Amilcar Barcas, père d'Annibal, força les Carthaginois à demander la paix, 510 (242). La Sicile, excepté le royaume de Syracuse, fut déclarée province romaine. Ici finit la première guerre punique, après une durée de 24 ans. — Guerres contre les Liguriens et contre les Gaulois, 514 (238). La même année, les Romains enlevèrent la Sardaigne aux Carthaginois; Manlius subjugua toute l'île et la soumit entièrement aux Romains, 517 (235). Rome, voyant la puissance de Carthage croître de jour en jour par ses conquêtes en Afrique, en Espagne, fit avec Asdrubal un traité par lequel il fut convenu qu'il ne porterait pas la guerre au delà de l'Èbre, et que Sagonte conserverait ses lois et sa liberté, 524 (228). — Irruption des Gaulois en Italie, préparatifs des Romains, 526 (226); ceux-ci sont vaincus près de Clusium, 527 (225). Ils sont vainqueurs près de Télamon, après une célèbre bataille. La nouvelle victoire de Marcellus sur les Gaulois, 530 (222), la prise de Milan, la soumission des Insubriens et des autres villes, rendirent Rome maîtresse de toute l'Italie, depuis les Alpes jusqu'à la mer Ionienne. Soumission de l'Illyrie, 533 (219). — La paix entre Carthage et Rome ne fut pas de longue durée; Annibal, devenu général des Carthaginois, et implacable ennemi des Romains, ne respirait plus que le moment de leur déclarer la guerre. Sagonte, assiégée par lui, 534 (218), implora le secours de Rome, qui envoya une ambassade demander raison d'une entreprise contraire aux traités et aux droits des gens. La guerre fut déclarée après la prise de Sagonte. Annibal se préparait à la porter en Italie. Il passa l'Èbre, les Pyrénées, le Rhône et les Alpes, et porta au loin la terreur de son nom et de ses armes. La prise de Turin en fut le prélude. Le consul Scipion, qui était venu au secours de l'Italie, rencontra les Carthaginois au delà du Tésin; combattit, fut blessé et sa cavalerie mise en fuite. Sempronius, rappelé de Sicile en Italie pour secourir son collègue, fut défait au bord de la Trébie, 534 (218). Flaminius mit le comble à la gloire d'Annibal par sa défaite près du lac de Thrasimène, 535 (217). 4,000 hommes, qui venaient se joindre à Flaminius, furent encore défaits. — Fabius, nommé dictateur par le sénat, se mit en campagne, harcela et déconcerta Annibal, qui s'était avancé jusque dans la Pouille. Les consuls Varron et Emilius, ayant joint le général carthaginois près de Cannes, dans l'Apulie, furent enveloppés et taillés en pièces, 536 (216). Le carnage fut si grand, qu'Annibal criait d'épargner les vaincus. Emilius fut tué avec 70,000 hommes; Varron

s'enfuit à Venouse, revint à Rome, et reçut du sénat le remercîment solennel de n'avoir pas désespéré de la victoire. Après cette bataille, Annibal entra en Campanie et se dirigea vers Capoue, où il passa l'hiver avec ses troupes. Quelque redoutable qu'il fût encore, les Romains reprirent bientôt l'avantage. Sempronius Gracchus, avec une troupe d'esclaves, triompha des Carthaginois dans plusieurs rencontres; Philippe, roi de Macédoine, qu'Annibal avait engagé dans son alliance, fut battu en Épire par le préteur Valérius Lévinus; Annibal lui-même ne put tenir tête au consul Marcellus, qui assiégea Syracuse, 538 (214), la prit et la livra au pillage, 540 (212). Cette ville devint, avec le reste de la Sicile, une province romaine. Les Romains se signalaient également en Italie et en Espagne; Capoue, assiégée, se rendit, 541 (211). Peu après, Fabius enleva Tarente aux Carthaginois. La guerre n'était pas moins vive en Espagne. Publius Scipion et son frère avaient repris Sagonte, et furent tués, 542. Publius Scipion, fils du premier, assiégea et prit Carthagène, 542 (210), et, en peu de temps, les Carthaginois perdirent l'Espagne, les Romains y dominèrent. — Scipion proposa de porter la guerre en Afrique, et l'obtint du sénat, malgré la vive opposition du vieux Fabius. A l'arrivée de la flotte romaine dans cette contrée, les villes tremblèrent, Carthage surtout fut saisie d'épouvante, 548 (204). A peine Scipion eut-il gagné le continent, que Massinissa se déclara pour les Romains. Il triompha de Siphax, roi numide, du général carthaginois Asdrubal, 549 (203), et d'Annibal, à la bataille de Zama, 550 (202). La paix accordée aux Carthaginois, 551 (201), termina la seconde guerre punique, après une durée de 17 ans. La Grèce et l'Asie ouvrirent un nouveau champ aux armes romaines. Philippe II, roi de Macédoine, inquiétait la Grèce. Attale, roi de Pergame, les Rhodiens, les Athéniens envoyèrent des ambassadeurs à la république, pour se plaindre de ses vexations, 552 (200). On lui déclara aussitôt la guerre. Dès la première campagne, le consul Sulpicius battit Philippe, 552; Quintius Flaminius ou Flamininus remporta sur lui, 555 (197), une victoire décisive, près des Cynocéphales en Thessalie. La paix suivit cette victoire, 556 (196). Dans l'assemblée des jeux isthmiques, le proconsul publia un décret du sénat et du peuple romain, par lequel la liberté fut rendue aux villes grecques qui étaient sous la domination du roi de Macédoine, 557. Flaminius obligea ensuite Nabis, chef des Spartiates, de se dessaisir d'Argos, l'assiégea dans Sparte, lui prescrivit des conditions de paix, et le laissa en possession de ses États, après avoir rendu la liberté aux Argiens, 557 (195). Les Étoliens, pressentant que le but des Romains n'était que l'asservissement de la Grèce, appelèrent à leur secours Antiochus le Grand, roi de Syrie, 560 (192). Pendant ce temps la république se ménageait des ressources en Asie et en Grèce. Les Romains faisaient alliance avec Eumène, roi de Pergame, 198; ils s'assuraient de Philippe, de la ligue des Achéens, et entretenaient l'amitié des Grecs. Antiochus, attaqué près des Thermopyles, fut obligé de fuir devant Caton et Acilius, qui acheva la victoire, 661 (191). Eubée fut reprise; les Étoliens perdirent Héraclée, leur capitale, après une vigoureuse défense, demandèrent la paix, 561 (191), et ne l'obtinrent qu'en 563 (189). Les Romains, résolus d'établir leur empire en Asie, rejetèrent des propositions d'accommodement. Antiochus, forcé de leur livrer bataille, fut vaincu près de Magnésie, par Scipion, nouveau consul et frère de l'Africain, 562 (189). Il souscrivit à toutes les conditions de paix que lui prescrivit ce dernier. Annibal, qui était pour ainsi dire l'auteur de cette guerre, s'enfuit d'asile en asile, et mourut chez Prusias, roi de Bithynie. Les Rhodiens, en récompense des grands services qu'ils avaient rendus, obtinrent de la république romaine la Lycie, une portion de la Carie et de la Pisidie, avec la promesse de rendre la liberté aux villes qui en jouissaient avant la défaite d'Antiochus. Eumène, qui avait demandé la dépouille de celui-ci, obtint la Licaonie, la Phrygie et la Mysie. Cette guerre valut à L. Scipion le surnom d'*Asiatique*. A cette époque parut M. Porcius Caton, dit le *Censeur*, personnage consulaire, partisan des mœurs rustiques et de la frugalité, et l'ennemi de toute espèce de luxe. Ce consul, voyant la loi sur le luxe abrogée après la paix conclue avec Carthage, fit tomber son courroux sur les Scipions. Il fit accuser l'Africain de s'être laissé corrompre par l'argent d'Antiochus; mais Scipion, dédaignant de se justifier, dit : « A pareil jour qu'aujourd'hui, j'ai « vaincu Annibal et Carthage; suivez-moi au Capitole, « Romains; allons-y rendre grâce aux dieux. » L'assemblée le suivit, les accusateurs furent confondus, 565 (187). Après la mort de Scipion l'Africain, Caton poursuivit avec la même animosité son frère l'Asiatique, et le fit condamner à une grosse amende, comme ayant reçu d'Antiochus des sommes immenses, pour lui procurer une paix avantageuse, 565; mais, plus tard, son innocence fut reconnue. Les Romains s'engagèrent dans de nouvelles guerres. Persée, fils naturel et successeur de Philippe, roi de Macédoine, 573 (179), se livra à toute sa haine contre les Romains. Il remporta une victoire sur le consul Licinius Crassus, qui, quoique vaincu, déclara fièrement que Persée n'obtiendrait la paix qu'il avait demandée dans l'origine, qu'en se remettant, avec son royaume, à la discrétion des Romains, 581 (171). Après deux nouvelles victoires sur les Romains, Persée fut défait à la bataille de Pydna en Macédoine, par le consul Paul-Émile, 583 (169), se livra lui-même à ses ennemis, et mourut à Rome dans la captivité. Le royaume de Macédoine devint une province romaine, 584 (168). La Grèce sentit bientôt la pesanteur du joug de ses libérateurs; cependant Rome voyait encore d'un œil inquiet la ligue achéenne, qui seule maintenait un reste de liberté. A la mort de Philopœmen, surnommé le dernier des Grecs, les Achéens restèrent sans chef capable de les soutenir. Rome en profita pour assujettir la Grèce entière. Prusias, roi de Bithynie, vint s'humilier devant le sénat; Antiochus Épiphane, roi de Syrie, reçut l'ordre de ne point faire des conquêtes en Égypte, et, à sa mort, 589, les Romains exclurent du trône Démétrius, l'héritier légitime, en faveur d'Antiochus Eupator, fils d'Épiphane, dont l'enfance ne pouvait gêner leur ambition. Les Carthaginois, violant les clauses du traité, avaient équipé une flotte, fait marcher une armée contre les Numides, 602 (150), et par de fréquentes irruptions inquiété Massinissa, allié des Romains. Les consuls Manlius et Censorinus marchèrent contre Carthage, 602, brûlèrent sous ses yeux une flotte qu'elle leur avait volontairement livrée sous quelque espérance de paix, et ordonnèrent à tous les Carthaginois d'abandonner leur ville, après les avoir auparavant dépouillés de leurs armes et de leurs machines, 603 (149); mais ceux-ci, quoique désarmés, refusèrent de quitter leurs foyers; ils construisirent de nouveaux vaisseaux, forgèrent de nouvelles armes, et se préparèrent à défendre leur pays. Scipion-Émilien, fils de Paul-Émile, chargé de cette expédition, 604 (147), assiégea Carthage avec vigueur, 605 (146). Cette ville, après une vigoureuse résistance de 4 ans, se rendit à discrétion; fut livrée au pillage, incendiée et réduite en cendres au

bout de 17 jours, 606. Cette victoire valut à Scipion le surnom d'*Africain*.

Troisième époque. — La même année vit la ruine de Corinthe, et l'anéantissement de la liberté dans la Grèce. Le préteur Métellus défit les deux chefs achéens Critolaüs et Diéus. Le consul Mummius acheva la guerre par le sac et la destruction de Corinthe, 606. La Grèce, sous le nom d'Achaïe, fut réduite en province romaine. Numance éprouva le même sort que Corinthe et Carthage. Cette ville d'Espagne soutint pendant 14 ans, sans autre secours que 4,000 Celtibériens, les efforts de 40,000 Romains. Scipion la prit par la famine et la réduisit à l'extrémité. Numance fut détruite, 619 (133). Pendant toutes ces guerres, les querelles entre le sénat et le peuple avaient été suspendues; mais leur principe subsistait encore : l'inégalité de fortune entre les citoyens. Tibérius et Caïus Gracchus furent les premiers qui tentèrent une réforme. La loi Licinia était méprisée depuis plus de deux siècles. Loin de se contenter de 500 arpents de terre, les patriciens avaient usurpé une partie considérable des domaines de l'État; les riches étendaient sans mesure leurs possessions. Tibérius Gracchus proposa, 619, de remettre la loi Licinia en vigueur, à condition que l'on rembourserait avec les deniers publics ce que chaque citoyen posséderait au-dessus de 500 arpents de terre. « Les bêtes sauvages « ont des tanières, disait-il, et des citoyens romains, « qu'on appelle les maîtres du monde, n'ont pas de toit « pour leur demeure, et pas un pouce de terre pour leur « sépulture. » Il fit déposer le tribun Octavius qui s'était opposé à ses desseins. La loi Licinia fut renouvelée; Tibérius fut nommé commissaire avec Caïus, et son beau-père, Appius, pour veiller à l'exécution de cette loi. Les sénateurs, poussés à bout par les exigences de Tibérius, montèrent armés au Capitole, où se tenait l'assemblée. Le tribun prit la fuite, et comme il portait la main à sa tête pour demander du secours à ses amis, signe convenu entre eux, Scipion Nasica fit entendre au peuple que par ce geste il demandait le diadème. Tibérius mourut assommé avec plus de trois cents de ses amis, 619 (133). Caïus Gracchus entreprit de venger la mort et les lois de son frère; il excita le peuple à se remettre en possession de l'héritage de ses ancêtres. Parvenu au tribunat, 628 (124), il déploya la plus grande activité en faveur du peuple, qu'il sut diriger à sa volonté. Il fit transférer aux chevaliers le jugement de toutes les causes entre particuliers, 630 (122), et voulut procurer le droit de cité et de suffrage à tous les alliés de la république en Italie. Ce dernier projet surtout redoubla les inquiétudes des sénateurs, qui lui suscitèrent des ennemis pendant son voyage à Carthage. Opimius, son ennemi mortel, fut nommé consul. Tout présageait une catastrophe sanglante. Le meurtre d'un des licteurs d'Opimius servit pour ainsi dire de prétexte. Celui-ci, à la tête de ses troupes, attaqua le mont Aventin, où le peuple s'était retiré sous la conduite de Fulvius, consulaire, ami du tribun. Gracchus et Fulvius, abandonnés du peuple, périrent l'un et l'autre avec plus de 3,000 de leurs partisans. Le consul fit jeter tous les cadavres dans le Tibre, et éleva un temple à la Concorde, 631 (121). Pendant que la ville était agitée par ces troubles, les esclaves se révoltaient en Sicile, et donnaient le titre de roi à Ennius, l'un d'eux, 618. Trois consuls leur firent la guerre; elle finit par la prise d'Enna, où l'on en fit un horrible massacre, 620. Quelque temps après, les Romains s'établirent dans la Gaule transalpine, 627 (125); fondèrent Aix, en Provence, et Narbonne, 629 (125); vainquirent les Allobroges, les Auvergnats, 631 (121), et les Dalmates. L'empire romain s'étendait de toutes parts. Les crimes de Jugurtha, roi de Numidie, attirèrent sur lui l'attention des Romains. Le sénat, obligé de donner quelques marques de justice, porta la guerre en Numidie. Le consul Calpurnius Pison et Scaurus se laissèrent gagner par l'argent et signèrent une paix avantageuse pour Jugurtha, 641 (111). Mais la guerre ayant recommencé, 643 (109), Jugurtha fut battu par Marius, et livré aux Romains par Bocchus, son beau-père, roi de Mauritanie, 645 (107). Conduit à Rome, chargé de chaînes, il orna le triomphe de Marius et mourut en prison. Les Cimbres et les Teutons inquiétaient Rome, qui perdit, dans une seule journée, 80,000 hommes sur les bords du Rhône, où deux armées consulaires s'étaient réunies, 647 (105). Marius leur déclara la guerre, et les tailla en pièces, près d'Aix, en Provence, 650 (102). L'année suivante, il défit de même, à Verceil, les Cimbres qui ravageaient l'Italie, 651 (101). Les peuples d'Italie, alliés de Rome, demandaient depuis longtemps le droit de suffrage dans les assemblées du peuple; ils voulaient qu'on les rendît citoyens de Rome; mais les Romains, qui les regardaient comme leurs sujets, ne pouvaient se résoudre à les rendre leurs égaux et ne firent aucun droit à leurs réclamations. Tous les alliés, de concert entre eux, se révoltèrent, prirent les armes et formèrent le projet d'une république nouvelle, 662 (90). Ils se donnèrent des consuls, des préteurs et d'autres magistrats. Ils combattirent contre les meilleurs généraux, Marius, Sylla, Pompéius, Strabon. Les succès furent longtemps balancés; il fallut que la politique romaine joignît l'adresse à la fermeté. Rome, après avoir enrôlé les affranchis, contre l'usage, et avoir accordé politiquement le droit de citoyen à ceux des alliés qui étaient demeurés fidèles, accorda le même droit aux autres à mesure qu'ils se soumettaient. Ainsi la guerre sociale se ralentit tout à coup; chaque peuple se détachait de la ligue pour obtenir, par un traité particulier, l'objet de ses prétentions. Les Samnites et les Lucaniens s'obstinèrent seuls à ne point quitter les armes. Les alliés formèrent huit tribus nouvelles, 664 (88), qui n'eurent aucune influence, parce qu'elles votaient les dernières. La rivalité de Marius et de Sylla fit naître une nouvelle guerre civile dans Rome, 664. Sylla, nommé consul, fut chargé de la guerre contre Mithridate, roi de Pont; Marius, quoique vieux et infirme, voulut en avoir le commandement. Marius, qui s'était fait nommer par le peuple général de l'armée contre Mithridate, fut chassé de Rome par Sylla. Il revint ensuite à la tête des alliés, et, de concert avec Cinna, consul, il fit massacrer tous ceux qu'il regardait comme ses ennemis, 665 (87). Parmi les proscrits, on comptait Catulus, Antoine, Crassus, Mérula, etc. A la fin de cette année de massacre, Cinna et Marius s'emparèrent du consulat, sans même se faire élire pour la forme. Mithridate avait enlevé la Cappadoce à Ariobarzane, et la Bithynie à Nicomède, deux rois alliés de Rome; il avait conquis toute l'Asie Mineure, avait remporté plusieurs avantages sur les Romains, et s'était emparé d'Athènes lorsque Sylla partit pour arrêter ses progrès, 665 (87); il prit Athènes et la livra au pillage, 666 (86). Archélaüs, l'un des meilleurs généraux de Mithridate, fut contraint d'abandonner le Pirée, qui fut ensuite brûlé. Sylla fut également victorieux à Chéronée et à Orchomène, 666. Tandis qu'il soutenait ainsi la cause de Rome, il était proscrit comme un ennemi de la patrie. Cinna et Carbon, consuls, avaient levé des troupes contre lui; mais à son arrivée, il vit Céthégus, Verrès, Pompée, d'autres

personnages considérables, et toute une armée consulaire se ranger sous ses drapeaux, 669 (85). Il triompha de ses ennemis et rentra dans Rome, 670 (82). Le lendemain de son entrée parut une liste de 80 proscrits, dont les premiers étaient Carbon et Marius, alors consuls; le surlendemain, une autre liste de 220, et une autre pareille le jour suivant. Enfin, le tyran déclara qu'il ne pardonnerait à aucun de ses ennemis. La république n'existait plus; un seul était l'arbitre de tous, l'épée faisait son titre et le soutenait. Sylla en voulut un plus respectable; il se fit nommer dictateur à vie, 671 (81). Il rendit les tribunaux au sénat, fit entrer dans ce corps 300 chevaliers pour remplir le vide que la guerre et les proscriptions y avaient occasionné; il régla qu'on ne parviendrait à la préture qu'après avoir été questeur, et au consulat qu'après avoir exercé la préture; il prescrivit dix ans d'intervalle d'un consulat à l'autre, selon les anciennes lois; restreignit la puissance tribunitienne en défendant aux tribuns de se mêler de la législation, en ordonnant qu'ils fussent tirés du sénat et qu'ils ne pussent prétendre à une dignité supérieure. L'aristocratie était triomphante : le but de Sylla était rempli. Il abdiqua, 673 (79), et mourut à l'âge de 70 ans, 674 (78). Sertorius relevait à cette époque le parti de Marius en Espagne, 675 (77). Avec une petite armée, il soutint une guerre opiniâtre contre plusieurs généraux romains. Sa tête fut mise à prix, 676 (76). Une conspiration se forma autour de lui; Perpenna, l'un ses généraux, le fit égorger dans un festin, 679 (75). Avec Sertorius s'anéantit toute la force de son parti. — Rome eut à soutenir une guerre aussi dangereuse qu'humiliante contre ses propres esclaves, 679. 78 esclaves rompirent leurs chaînes, ayant Spartacus à leur tête. Cette troupe se grossit et forma une armée nombreuse. Spartacus vainquit les deux consuls et le préteur qu'on envoya contre lui. Rome était menacée par 120,000 esclaves, lorsque Crassus, l'un des meilleurs généraux de la république, termina cette guerre heureusement, 681 (71). Pompée acheva leur défaite. Nommé consul, il abolit les lois de Sylla, rendit aux tribuns leur ancien pouvoir, et devint l'idole du peuple. Dans l'espace de 4 mois, il détruisit des milliers de pirates sortis des côtes de la Cilicie, et qui infestaient les mers, pillaient jusque dans les temples, désolaient les provinces, ruinaient le commerce et répandaient la famine, 685 (67). La guerre d'Asie ouvrit un autre théâtre à ses succès. Le roi de Pont voulut enlever au peuple romain, le royaume de Bithynie, qui lui avait été légué par Nicomède. Les deux consuls Cotta et Lucullus furent envoyés contre Mithridate, 678 (74). Lucullus fit lever, à ce prince, le siége de Cyzique, le chassa de la Bithynie, et ensuite de son royaume. Il passa ensuite l'Euphrate et le Tigre; marcha sur les Arméniens qu'il tailla en pièces, et compléta sa victoire par la prise de Tygranocerte, 683 (69). Il passa le mont Taurus, 684 (68); attaqua et mit en fuite Tigrane et Mithridate qui s'étaient réunis. Les envieux de Lucullus déclamaient à Rome contre lui, et l'accusaient de prolonger la guerre par des vues d'intérêt et d'ambition. Ses troupes se mutinèrent plusieurs fois. Tigrane et Mithridate, profitant de ces désordres, rentrèrent dans leurs royaumes, 685 (67), défirent une armée romaine, sous les ordres de Tiagrius, et Lucullus se vit abandonné de ses soldats. Pompée le remplaça, et fut chargé du commandement de la guerre contre Mithridate et Tigrane, en conservant un plein pouvoir sur terre et sur mer, 686 (66). Mithridate, affaibli par tant de revers, abandonné de ses alliés, succomba sous les efforts de ses ennemis, s'enfuit et gagna le Bosphore, 686; Pompée se jeta ensuite sur la Syrie, en dépouilla Antiochus XIII, *l'Asiatique*, que Lucullus y avait établi, puis il réduisit la Syrie en province romaine, 687 (95); passa en Judée, 689 (65); se déclara en faveur d'Hyrcan contre Aristobule, qu'il emmena prisonnier, après avoir rendu à Hyrcan la dignité de grand prêtre, avec le titre de prince des Juifs. Il revint ensuite en Italie, après avoir distribué à ses troupes des sommes immenses. Avant le retour de Pompée, peu s'en fallut que Rome ne fût ensevelie sous ses ruines, par l'ambition d'un seul homme. Catilina forma le projet d'exterminer les sénateurs, de massacrer les consuls, de mettre le feu aux différents quartiers de Rome, pour renverser la république et s'emparer de l'autorité souveraine 687 (65). Les mécontents, les ambitieux, la noblesse ruinée et quelques plébéiens aveugles formaient son parti, qui était alors devenu très-nombreux. Cicéron, alors consul, découvrit la conjuration par l'indiscrétion de Curius, l'un des conspirateurs qui, pour regagner les faveurs de Fulvie, sa maîtresse, lui avait tout révélé. Catilina, exclu du consulat, allait exécuter son projet lorsque Cicéron dévoila tout le complot au sénat. Lentulus, Céthégus, Statilius, Gabinius furent arrêtés et condamnés à mort, 689 (65). Catilina, à la tête d'une troupe de rebelles, allait soulever la Gaule : on l'attaqua, il se défendit avec fureur; vaincu par Antoine, il se jeta au fort de la mêlée et mourut percé de coups. — La république était gouvernée par César, Pompée et Crassus, 692 (61). Comme les triumvirs avaient besoin les uns des autres, ils s'unirent par de nouveaux engagements. Pompée et Crassus obtinrent le consulat et des gouvernements considérables; le premier eut celui de l'Espagne; le second, celui de la Syrie, de l'Égypte et de la Grèce, tous deux pour 5 années. César fut continué pendant le même temps dans le gouvernement des Gaules. Ces trois généraux pouvaient disposer de tout d'une manière absolue. Pompée parvint ensuite à se faire nommer seul consul; tandis qu'il régnait à Rome, César domptait les Helvétiens, 694 (58); était vainqueur d'Arioviste, prince germain, usurpateur d'une partie du pays des Séquanais, 694 (58); avait subjugué les Belges, 695 (57); réduit toute la Gaule en province romaine, et porté la terreur de ses armes deux fois au delà du Rhin, 697 (55); deux fois jusque dans la Grande-Bretagne, 698 (54). Il avait pris 800 places, assujetti 300 peuples, et défait 3 millions d'hommes en plusieurs batailles. — Crassus ayant péri chez les Parthes, 700 (52), et la mort de Julie, fille de César et femme de Pompée, ayant rompu le lien qui unissait le gendre et le beau-père, la jalousie de ce dernier éclata tout à coup par la voie des armes. L'Italie fut le théâtre de la guerre civile. Pompée n'avait mis que de faibles garnisons dans les places fortes; César y fondit aussitôt et emporta tout, 702 (50); il eut aussi pris Pompée dans Brindes, s'il ne se fût sauvé la nuit, à travers les retranchements par lesquels César avait entrepris de bloquer le port, 704 (48). César entra dans Rome presque déserte, et se créa lui-même consul. Il s'empara des biens et du domaine du peuple romain; régla les affaires des provinces, se saisit, par ses lieutenants, de la Sicile et de la Sardaigne, et s'empara lui-même de l'Espagne. Après la bataille de Pharsale, 704 (48), Pompée vaincu s'enfuit en Égypte, où il avait rétabli Ptolémée-Aulète, détrôné par les Alexandrins; mais il fut assassiné par trahison, sur la côte de Peluse, 705 (47); on présenta sa tête à son ennemi qui ne témoigna que de l'indignation et de la douleur. César, qui avait rendu à la belle Cléopâtre, sœur de Ptolémée, une portion du royaume dont ce frère l'avait dépouillée, fut as-

siégé dans le palais par les assassins de Pompée. Il échappa aux coups de ses ennemis, se sauva dans la presqu'île du Phare, d'où, se jetant à la nage, il regagna sa flotte qui n'était pas éloignée; recueilli par ses gens, il fondit de toutes parts sur les Égyptiens, les mit en fuite, et le roi expia, par sa mort, sa double trahison, 705 (47). César fut comblé d'honneurs à son retour. On prolongea sa dictature pour dix ans, et ensuite pour toute sa vie. Il reçut, avec le titre de réformateur des mœurs, toute l'autorité de la censure, que deux magistrats partageaient auparavant; on déclara sa personne sacrée et inviolable; sa statue fut mise dans le Capitole, à côté de celle de Jupiter, avec cette inscription : *A César, demi-dieu.* On lui décerna 4 triomphes qui eurent pour objet les Gaules, l'Égypte, Pharnace et Juba. Il réforma le calendrier, et établit l'année solaire de 365 jours, avec un jour d'intercalation au bout de 4 ans.— Les deux fils de Pompée ayant relevé leur parti en Espagne, César y accourut, et porta le dernier coup à la république. Nommé alors dictateur perpétuel, il travailla plus que jamais à se concilier les cœurs et les esprits. Le titre d'*imperator* (empereur) lui fut conféré. Tous ces honneurs firent naître le bruit qu'il ambitionnait le titre de roi, si détesté des Romains. Le parti aristocratique, qui avait accrédité ce bruit, forma une conspiration dont Cassius était le chef, 708 de Rome. Il y engagea Marcus Brutus, ami de César, mais ennemi de la dictature perpétuelle. On devait assassiner César en plein sénat. Les conjurés se jetèrent sur lui au milieu de l'assemblée, et le percèrent de coups. A la vue de Brutus, il s'écria : « Et « toi aussi, mon fils Brutus ! » Il cessa dès lors de se défendre, se couvrit le visage de sa robe, et reçut courageusement la mort. Il était âgé de 55 ans. Antoine, Lépide et Octave, surnommé depuis Auguste, formèrent un triumvirat, sous prétexte de venger la mort de César, 42. Ils livrèrent deux batailles aux défenseurs du parti républicain. Brutus et Cassius se retirèrent, l'un en Grèce, l'autre en Asie. Trois cents sénateurs et plus de deux mille chevaliers furent égorgés. Les biens confisqués ne suffisant pas, on mit une taxe sur les mères, les filles, les parents des proscrits. Les triumvirs hâtèrent l'exécution de leur projet contre les républicains. Lépide garda Rome; ses deux collègues passèrent en Macédoine, où Brutus et Cassius se réunirent. La bataille de Philippes, sur les confins de la Macédoine et de la Thrace, fut la ruine du parti républicain, 711 de Rome. Brutus et Cassius se donnèrent la mort. Antoine et Octave se défirent de Lépide. La mort de Sextus Pompée, 718, affermit encore leur pouvoir. Antoine et Octave partagèrent entre eux toutes les provinces. Épris des charmes de Cléopâtre, Antoine l'avait déjà proclamée reine d'Égypte, de Chypre, d'Afrique, de Célésyrie; elle avait été déclarée son épouse, lorsque Octave saisit toutes ces occasions pour l'accuser devant le sénat et pour faire tomber tout son crédit. Les deux rivaux se déchirèrent par des invectives avant de décider leur querelle par les armes. Enfin la bataille navale d'Actium, livrée, 722 de Rome, fixa la destinée de l'empire. Octave remporta la victoire. L'Égypte fut envahie et réduite en province romaine; Antoine se donna la mort à Alexandrie.

Troisième période. — L'empire.

Rome, fatiguée et épuisée par tant de guerres civiles, avait besoin de repos : elle renonça à sa liberté, et la maison des Césars, s'arrogeant, sous le nom d'empereur, le commandement de l'armée, exerça une puissance absolue, mit fin pour toujours au gouvernement républicain, et commença la monarchie des empereurs romains. Attentif à déguiser la monarchie sous les dehors du gouvernement républicain, Auguste partagea les provinces avec le sénat, et se fit nommer empereur. Revêtu successivement de la puissance tribunitienne, sans être tribun; de la censure, sous le nom de *réformateur des mœurs*; du grand pontificat, Auguste devint le maître de tout. Il rappela auprès de lui Agrippa, qui gouvernait la Syrie; lui donna en mariage sa fille Julie, veuve de Marcellus, et lui confia le gouvernement de Rome. Il se fit donner le consulat à vie, avec la préséance sur les consuls; il diminua le nombre des sénateurs, et les réduisit à six cents. A la mort d'Agrippa, 742, Auguste, voulant s'attacher un nouveau gendre, fixa son choix sur Tibère, que Livie, femme de l'empereur, avait eu de Tiberius Nero, son premier mari. Il lui fit épouser Julie, dont les débauches étaient publiques. Tibère, qui venait de se signaler contre les Pannoniens, les Daces, les Dalmates, fut envoyé en Germanie, et soumit les barbares. Après de nombreuses expéditions, Auguste fit fermer le temple de Janus; et l'on jouit, pendant douze années, d'une paix générale. Quatre ans après, il ordonna la réformation du calendrier romain, et statua qu'on ne compterait point d'année bissextile pendant douze ans; il donna au mois sextile le nom d'auguste, d'où est venu celui d'août. — Mort de Mécène, son favori, 745. L'empereur dénonça au sénat, et condamna à l'exil sa fille Julie, à cause de ses déréglements, et sa petite-fille, qui avait suivi l'exemple de sa mère. Ses fils adoptifs, Caïus et Lucius, sur lesquels il avait fondé toutes ses espérances, moururent loin de lui, l'un en Asie, l'autre à Marseille. Il adopta Tibère, et le fit son successeur, malgré la haine qu'il avait pour lui. Naissance de Jésus-Christ, 753, Tibère et Germanicus, son neveu, domptèrent les Dalmates et les Pannoniens, qui s'étaient révoltés. Défaite de Varus en Germanie, l'an 9 de J.-C. Tibère, envoyé contre les ennemis, les soumit. A son retour, il fut associé à l'empire. Auguste meurt à Nôle, dans la Campanie, à l'âge de 76 ans, 14 de J.-C. L'année précédente, il avait accepté le gouvernement de la république pour dix ans. C'était la cinquième fois que le sénat le lui avait conféré.—Tibère succéda à Auguste le 9 août 14. Avant que de rendre publique la mort de celui-ci, Tibère et Livie envoyèrent secrètement assassiner Agrippa, son petit-fils, dans le lieu de son exil. En montant sur le trône, Tibère refusa tous les titres fastueux, et affecta en tout la modération d'un particulier; mais la méchanceté de son caractère ne tarda pas à se développer : il répandit la crainte et la défiance dans les familles, en favorisant les délations, et punissant par l'exil, la proscription et la mort ceux qui lui étaient déférés. Il réduisit en province la Cappadoce, après la mort du roi Antiochus, 17 de J.-C. Il abandonna Rome, passa en Campanie, l'an 26, et fixa sa résidence dans l'île de Caprée, l'an 27, pour se livrer plus à l'aise à sa vie de débauches. Instruit d'une conspiration que Séjan, son ministre, tramait contre lui, l'an 31, Tibère le dénonça au sénat, qui le condamna à mort le 18 octobre. Macron lui succéda dans la préfecture des gardes prétoriennes. Les proscriptions et les meurtres continuèrent sous ce ministre cruel. Agrippine mourut le 16 novembre 33, des traitements barbares que Tibère lui fit essuyer. Ce tyran termina sa carrière à Mysène, le 16 ou 28 mars 37, dans sa 78e année. On prétend qu'il fut étouffé par Macron. Caïus Julius Cæsar Germanicus, dernier fils de Germanicus et d'Agrippine, petite-fille d'Auguste, surnommé Caligula, succéda, l'an 37, à Tibère, qui l'avait adopté. Dans les premiers mois

de son règne, il répondit aux espérances que les Romains avaient conçues du gouvernement d'un fils de Germanicus; mais il les démentit cruellement par la suite. Le peuple romain se fatigua de sa tyrannie. Ce despote fut assassiné, le 24 janvier 41, par Chéréas, capitaine de ses gardes. Tiberius Claudius Nero Drusus, fils de Drusus et d'Antonia, né à Lyon le 1er août 744 de Rome, parvint à l'empire le 25 janvier 41 de J.-C. Il était caché dans un coin du palais de Caligula lorsque quelques soldats, par ordre du sénat, le pillèrent, et y trouvèrent Claude tremblant de frayeur. Ils saluèrent empereur celui qui leur demandait la vie. Le peuple approuva ce choix. En montant sur le trône, Claude prit les noms de César et d'Auguste, quoiqu'il ne fût nullement de la maison de César et d'Auguste. Ses successeurs prirent tous ces mêmes noms. Celui de César devint le titre de l'héritier présomptif de l'empire, et celui d'Auguste la marque de la puissance suprême et absolue. Claude mourut empoisonné, le 13 octobre 54. — Nero Claudius Cæsar Germanicus, fils de Cn. Domitius Ænobarbus et d'Agrippine, fille de Germanicus, fut adopté par Claude, son beau-père, l'an 50, et lui succéda le 13 octobre 54, au préjudice de Britannicus, à qui l'empire appartenait par droit de naissance. Dans le commencement de son règne, il se montra modeste, affable, humain : il rejetait les louanges, disant qu'il n'en voulait recevoir qu'après les avoir méritées. Son cœur était si sensible à la pitié, qu'un jour, obligé de signer un arrêt de mort rendu par le sénat, il se dit : « Je « voudrais ne pas savoir écrire. » Mais après avoir secoué le joug de Sénèque et de Burrhus, ses instituteurs, il lâcha la bride à ses passions, et se jeta, à corps perdu, dans tous les excès où elles peuvent entraîner. Le premier trait de sa cruauté fut la mort de Britannicus, son frère, qu'il fit empoisonner, l'an 55. Il fit poignarder sa mère, 59; empoisonner Domitia, sa tante, peu de temps après, et Burrhus, son gouverneur, dont les leçons et les exemples le faisaient rougir. Il contraignit Octavia, sa femme, à s'ouvrir les veines le 9 ou 11 juin 62. Le 19 juillet 64, il fit mettre le feu à la ville de Rome, et accusa les chrétiens de cet incendie, qui dura neuf jours et consuma dix quartiers. Il leur fit subir un supplice atroce. Après les avoir enduits de cire et de résine, il les fit attacher à des pieux rangés en forme d'allées dans ses jardins; puis, y ayant fait mettre le feu pendant la nuit, il se donna le barbare plaisir de promener son char à la lueur de ces flambeaux animés. Il rebâtit Rome sur un plan nouveau, au moyen des impôts dont il accabla les provinces, des extorsions et des confiscations qu'il fit sur les particuliers. Chaque année était marquée par quelque trait de cruauté. Il s'abandonnait aussi aux folies et aux extravagances les plus révoltantes. Déclaré tout d'un coup, par le sénat, ennemi de la patrie, et, dès ce moment, abandonné de tout le monde, il se trouva réduit à se poignarder lui-même pour se dérober au supplice qui lui était destiné, 9 juin 68, à l'âge de 31 ans. — Servius Sulpicius Galba, né près de Terracine, 24 décembre 749 de Rome, fut déclaré Auguste, d'après la proclamation des prétoriens, par le sénat, 9 juin 68, à l'âge de 72 ans. Il était alors en Espagne, où il s'était déclaré contre Néron, qui avait donné ordre de le faire périr. Son entrée dans Rome se fit sous de fâcheux auspices. Étant à Pontemolle, à une lieue de Rome, les troupes de la marine vinrent lui demander la confirmation du titre de légionnaires, que Néron leur avait accordé. Galba la refusa, et, sur les signes de mécontentement qu'elles donnèrent, il fit fondre sur elles ses cavaliers, qui en massacrèrent une grande partie. Arrivé dans le palais, à peine y eut-il mis le pied, qu'un grand tremblement de terre se fit sentir, accompagné d'un bruit extraordinaire et d'une espèce de mugissement. Il commença son règne par le rappel de ceux que Néron avait exilés, mais ne leur rendit pas les biens dont ils avaient été dépouillés. Il refusa aux prétoriens les sommes qu'il leur avait promises pour arriver à l'empire. Ceux-ci, excités par Othon, l'assassinèrent le 16 janvier 69, avec Pisonfrugi, qu'il avait déclaré césar 5 jours auparavant. — Othon M. Salvius, fils de L. Salvius Otho, qui avait été consul sous Tibère, et d'Albia Terentia, né le 28 avril 32, fut proclamé empereur par les prétoriens dans la sédition où périt Galba, et reconnu par le sénat et le peuple le 16 janvier 69. L'Orient s'unit à Rome pour le reconnaître; mais la Germanie s'était déclarée pour Vitellius. Celui-ci fit avancer ses généraux Cecina et Valens pour combattre, en Italie, son rival. Othon vint à leur rencontre, et leur livra bataille le 14 avril suivant, à Bédriac, entre Vérone et Crémone, près de l'Aglio. Titien, frère d'Othon, qui était resté à Bersello, la perdit avec la vie. Othon, désespéré, ne voulant pas écouter ses amis, qui l'exhortaient à se réserver pour une meilleure fortune, se poignarda le 15 avril en disant : « Il vaut mieux qu'un périsse pour tous, que « tous pour un. » — Vitellius Aulus, fils de L. Vitellius, qui avait été trois fois consul, né le 24 septembre de l'an 15, fut proclamé empereur à Cologne, par l'armée de la basse Germanie, dont Galba lui avait donné le gouvernement. Après la victoire de Bédriac, il vint, le 25 mai, sur le champ de bataille couvert de cadavres dont la puanteur infectait l'air, et dit, en les voyant, qu'un ennemi mort sent toujours bon. Il fut amené comme en triomphe dans la ville, par le peuple et les principaux de Rome. En montant sur le trône, il fit périr sa mère et un grand nombre de personnages distingués. Il sacrifia des sommes énormes à sa table; il donna des repas où l'on servit 2,000 plats de poissons et 7,000 de volailles ou oiseaux rares. Il vivait dans la sécurité, au milieu de l'opprobre et de la haine publique, tandis que l'Orient lui donnait un concurrent dans la personne de Vespasien. Il ne se réveilla de son assoupissement que lorsqu'il vit arriver en Italie les légions pour le renverser du trône. Alors il arma pour sa défense; mais il fut mal servi par les Germains et leurs généraux. Antonius Primus, général de Vespasien, après avoir parcouru l'Italie en conquérant, entra dans Rome presque sans obstacle. Il se livra, au dedans et au dehors des murs, plusieurs combats dans lesquels périrent plus de 50,000 hommes. Vitellius, sur le point d'être forcé dans le palais, alla se cacher chez le portier, dans la loge aux chiens. Il en fut tiré et exposé aux insultes du peuple, qui le mit en pièces le 20 décembre 69. — Vespasianus Titus Flavius, né le 17 novembre de l'an 9 de J.-C., succéda immédiatement à Vitellius, l'an 69. Il avait été proclamé empereur, d'abord à Alexandrie, le 1er juillet de cette année, puis le 3 du même mois dans la Judée, où il faisait la guerre aux Juifs; il fut reconnu peu après dans tout l'Orient. Il fit rentrer dans le devoir les Gaulois révoltés. Titus, à qui Vespasien, son père, avait donné le commandement des armées en Judée, commença le siége de Jérusalem le jour des azymes, 70, et prit ensuite cette ville, qui fut détruite le 31 du même mois; ce qui mit fin à la guerre des Juifs. Titus entra dans Rome en triomphe, avec Vespasien, 71. Jean et Simon, chefs des Juifs, avec 700 personnes distinguées de la nation, marchaient à la tête de ce triomphe. On ferma le temple de Janus, et Vespasien jeta les premiers fondements du temple de la Paix. Cet empereur chassa de Rome tous les philosophes, à

l'exception de Musonius, et voulut corriger les abus qui s'étaient glissés dans le gouvernement de l'empire, 73. Dernier dénombrement fait à Rome l'an 74. On y trouva des personnes âgées de 100 ans, 120, 130, 140 et même 150 ans. La même année l'Achaïe, la Lycie, Rhodes, Byzance, Samos et la Cilicie Trachée, qui, jusqu'alors avaient été libres, furent érigées en province. Vespasien fit la dédicace du temple de la Paix, dans lequel il mit les dépouilles du temple de Jérusalem. Il éleva au soleil un colosse de 100 pieds de haut, près de Rome, dans la voie Sacrée, 75. Soulèvement des Parthes contre Vespasien, 77. Peste qui fit mourir, à Rome, jusqu'à 10,000 personnes par jour, 78. Vespasien mourut le 24 juin 79. — Titus Flavius Sabinus Vespasianus, son fils, né le 30 décembre de l'an 40, lui succéda l'an 79, après avoir été créé césar, par le sénat, vers la fin de 69. Le 1er novembre de l'an 79 commença l'éruption du mont Vésuve, qui engloutit les villes de Pompéia et d'Herculanum. Titus se transporta en Campanie pour réparer les dommages que ce désastre y avait causés, 80. Pendant son absence, un incendie, qui dura trois jours, consuma le Capitole, le Panthéon, la Bibliothèque d'Auguste et plusieurs autres édifices. Tite, à son retour, fit bâtir des thermes ou bains et le fameux amphithéâtre dont il reste encore quelques vestiges. Il mourut le 13 septembre 81, empoisonné par son frère Domitien. — Titus Flavius Sabinus Domitianus, 2e fils de Vespasien, né le 24 octobre 51, déclaré césar par les soldats le 20 décembre 69, et confirmé le lendemain dans cette dignité par le sénat, succéda à Tite, son frère, le 13 septembre 81. Ce prince chassa de Rome et de l'Italie les philosophes; fit enfouir vives trois vestales qui avaient violé leur virginité, 83. Soumission de l'Écosse par Agricola, 84. Domitien établit les jeux capitolins pour être célébrés tous les cinq ans, 86. Il se fit appeler *Dieu et Souverain*, 87; marcha contre Décébale, roi des Daces, qui habitaient au delà du Danube, et fit la paix avec lui, 88. Il entra en triomphe à Rome, y fit mourir plusieurs citoyens, en chassa les mathématiciens ou astrologues et le reste des philosophes, 89. L'an 93 commença la deuxième persécution. Saint-Jean l'Évangéliste, jeté dans une chaudière d'huile bouillante, en sortit sain et sauf, et fut exilé dans l'île de Pathmos. Domitien fit mourir Flavius Clemens, son collègue dans le consulat, parce qu'il était chrétien; exila Flavia Domitilla, sa parente, femme de ce dernier, et martyrisa Glabrio, homme consulaire, et plusieurs autres personnes, 95. La même année il fit rechercher et mettre à mort tous ceux de la famille de David. Le 18 septembre 96, il fut assassiné par des conjurés, à la tête desquels était Étienne, son intendant. Le petit royaume de Chalcide, en Syrie, cessa alors d'avoir des rois, et fut annexé à la province romaine. — Coccius Nerva, né à Narni, dans l'Ombrie, le 17 mars 32 de J.-C., fut déclaré empereur le 18 septembre 96. Il adopta Ulpius Trajan, gouverneur de la Germanie; ce qui occasionna une conspiration contre l'empereur, à la tête de laquelle se trouvait Calpurnius Crassus, 97. Il mourut après un règne de 16 mois et 9 jours, le 21 janvier 98. — Ulpius Trajanus Crinitus, né à Italica, en Espagne, le 18 septembre 52, adopté et fait césar à Cologne, par Nerva, le 28 octobre 97, lui succéda le 27 janvier 98, et prit le titre d'Auguste. Il porta la guerre en Dacie contre le roi Décébale, qui avait obligé Domitien à lui payer tribut, et le réduisit à lui demander la paix, 102. Décébale, ayant manqué à ses engagements, s'attira de nouveau, l'an 105, les armes de Trajan, qui conquit ses États, et réduisit son royaume en province romaine. De retour à Rome, il fit élever plusieurs monuments, entre autres, la colonne qui subsiste encore à Rome, et sur laquelle on voit sculptée l'histoire de son expédition contre les Daces. Il marcha contre les Arméniens et les Parthes, 113; vint à Athènes, passa en Syrie et de là en Orient; soumit l'Arménie, 114, et obligea tous les rois des pays voisins de reconnaître sa domination; il agit de même avec les Ibériens, les Sarmates, les Osrhoéniens, les Arabes et les habitants du Bosphore. La même année eut lieu la troisième persécution qu'il excita contre les chrétiens, pendant qu'il était en Orient. Au commencement de l'année, 115, il attaqua les Parthes; s'empara d'Arbelle, de Gangamelle, de Ctésiphon, et de plusieurs autres places, ce qui lui valut le surnom de *Parthique*. Les peuples se révoltèrent, Trajan les soumit une seconde fois; donna le royaume des Parthes à Parthamaspate; passa en Arabie, et fut blessé devant la ville d'Atra qu'il avait assiégée inutilement, 116. Épuisé par la fatigue, il laissa Adrien en Syrie, passa en Mésopotamie avec son armée, tomba malade et mourut le 10 août 117 à Sélinante en Cilicie, d'où cette ville prit le nom de Trajanopolis. — P. Ælius Adrianus, né à Rome le 24 janvier 76, adopté par Trajan dans les derniers jours de sa vie, prit le titre d'empereur à Antioche le 11 août 117; fit la paix avec les Parthes, leur rendit l'Arménie, partie de la Mésopotamie, et tout ce que Trajan avait pris sur eux, reconnaissant Cosroës qu'ils avaient choisi pour roi, et rétablit la ville d'Alexandrie, qui avait été ruinée. Il revint à Rome, 118, et pour gagner l'affection du peuple et du sénat, il fit brûler les registres de ce qui était dû au fisc depuis 16 ans, et défendit de rien exiger de ceux qui devaient depuis ce temps. Il alla en Mésie apaiser les tumultes causés par les Sarmates et les Roxolans, en faisant la paix avec ces nations, 119. Il continua contre les chrétiens la persécution commencée par Trajan, visita ensuite les provinces, parcourut les Gaules et la Germanie, passa dans la Bretagne, 120; fit construire un mur de 30 lieues au nord de ce pays, pour séparer les Romains et les barbares (*ou Écossais montagnards*), 121; revint dans les Gaules et fit bâtir à Nimes un palais superbe en l'honneur de Plotine, veuve de Trajan. Il passa ensuite en Orient, apaisa les troubles excités par les Parthes, 123, et revint à Rome, 126; publia, 131, l'édit perpétuel, fait par le jurisconsulte Salvius Julianus. Il fit rebâtir la ville de Jérusalem, lui donna le nom d'*Ælia Capitolina*, et y envoya une colonie, 131. Il envoya, 134, contre les Juifs révoltés, Julius Severus, qui en fit mourir plus de 580,000 et tous leurs chefs, 136. Adrien adopta Cejonius Commodus Verus, et donna le titre de César à Ælius Verus, 137. A la mort de celui-ci, il adopta Arrius Antonin, et mourut le 10 juillet de l'an 138, après un règne de 20 ans et 11 mois. — Titus Antoninus Pius, nommé d'abord Titus Aurelius Fulvus ou Fulvius, né à Lavinium, le 19 septembre 86, adopté par Adrien le 25 février 138, fut dès ce moment reconnu césar, et proclamé empereur le 10 juillet suivant. Il continua la persécution contre les chrétiens, 139; et travailla pendant son règne à entretenir la paix dans l'empire. Il mourut le 7 mars 161, après avoir régné 22 ans 7 mois 26 jours. — M. Aurelius Antoninus, de l'ancienne maison des Annius, né le 26 avril 121, fut adopté par Antonin le même jour que celui-ci le fut par Adrien, 138, déclaré césar 139, et proclamé empereur le 7 mars 161. — Lucius Cejonius Commodus Verus, né le 15 décembre 130, adopté par Antonin le 25 février 138, fut associé à l'empire et fait auguste par son cousin Marc-Aurèle, 161, sans avoir passé, suivant la coutume, par le degré de césar. Marc-Aurèle envoya Verus contre Vologèse,

roi des Parthes, qui faisait la guerre contre les Romains, 162. Verus, après s'être emparé de plusieurs villes, pénétra jusqu'en Arménie et dans les pays des Mèdes. La même année, l'empereur excita la quatrième persécution contre les chrétiens. Les Romains se rendent maîtres de Ctésiphon et de Séleucie; les Parthes font la paix, et cèdent aux Romains la Mésopotamie et l'Adiabène, 165. Les deux empereurs triomphent à Rome, et reçoivent le titre de pères de la patrie, 166. Commencement de la guerre des Marcomans en Germanie, 169; les deux empereurs vont commander l'armée romaine. L. Verus mourut d'apoplexie. Marc-Aurèle, qui resta seul empereur, revint à Rome pour les obsèques de son collègue. Il entreprit une guerre, qui dura 3 ans, contre les Marcomans, les Hermundures, les Quades et les Sarmates, 177. Marc-Aurèle mourut à Sirmich, dans la Pannonie, 17 mars 180. — L. Ælius Aurelius Commodus, né le 31 août 161, fait auguste, contre l'usage, par Marc-Aurèle, son père, le 27 novembre 177, lui succéda le 17 mars 180. Marlia, sa concubine, protégea les chrétiens. Commode, après avoir pacifié tous les troubles de la Germanie, revint à Rome où il entra en triomphe, 181. Ulpius Marcellus finit la guerre qui ravageait la Bretagne, 183. Lucille, femme de Pompeianus, et sœur de l'empereur, entra dans une conspiration contre ce dernier. La conspiration fut découverte; Perennius, préfet du prétoire, chargé d'instruire le procès, fit mettre à mort tous les conjurés, 185. Pérennius lui-même conspira contre l'empereur et fut mis à mort, 186. Depuis ce temps, il y eut deux préfets du prétoire, jusqu'à Constantin, qui en établit quatre. L'an 188, le Capitole et la bibliothèque furent brûlés par le feu du ciel. Il y eut un incendie à Rome, qui consuma le palais, le temple de Vesta et la plus grande partie de la ville, 191. Lætus et Électe, chambellans de l'empereur, et Martia, sa concubine, conspirèrent contre lui. Martia l'empoisonna le 31 décembre 192. — Pertinax P. Helvius, né d'un charpentier, le 1er août 126, au territoire d'Alba Pompeia, était préfet de Rome, lorsqu'il fut proclamé empereur par les prétoriens la nuit même que Commode fut tué. Il fut mis ensuite à mort par eux-mêmes, après avoir régné 2 mois 28 jours, 193. — M. Didius Severus Julianus corrompit les troupes par l'argent, et parvint à l'empire, et fut tué après un règne de 2 mois et 5 jours, 193. Pendant ce temps, L. Septimus Severus, qui commandait en Pannonie, Pescennius Niger en Syrie, et Clodius Albinus en Bretagne, usurpèrent en même temps le gouvernement. Severus licencia tous les soldats qui avaient eu part au meurtre de Pertinax, se concilia l'amitié d'Albinus, auquel il donna le titre de César, et marcha contre Niger. Sévère, qui resta bientôt seul, fit la guerre contre Niger, qui s'enfuit à Antioche, dont Sévère s'empara, et Niger fut tué près de l'empereur, 194. La ville de Byzance, après un siége de 3 ans, se rendit par composition, 196. Sévère ôta la liberté aux habitants, revint ensuite en Italie et se déclara contre Albinus, après avoir essayé inutilement de le faire périr. Il lui livra un combat sanglant, 197. Albinus fut tué à Lyon, qui fut prise et réduite en cendres. Sévère fit déclarer son fils Antonin empereur, par un décret du sénat, pour se concilier l'amitié du peuple, 198. Il fit célébrer des jeux magnifiques, et donna des couronnes aux soldats. Il passa ensuite en Orient pour y faire la guerre aux Parthes; soumit les Adiabéniens et les Arabes; mit les Parthes en fuite, et prit la ville de Ctésiphon, leur capitale, 201. *Cinquième persécution*, en conséquence d'édits de l'empereur, 202. Sévère alla dans la Grande-Bretagne avec ses deux fils, 208; termina heureusement la guerre contre les barbares de l'Ecosse, et y mit à couvert les provinces que les Romains avaient dans cette île, par un mur qu'il fit bâtir de l'est à l'ouest, 209. L'empereur Antonin, surnommé Caracalla, forma le dessein de tuer son père. Sévère l'apprit et en mourut de douleur, à Yorck, après avoir gouverné l'empire 17 ans 8 mois et 3 jours, 4 février 211. — M. Aurelius Severus Antoninus Caracalla, fait César par son père, 196, Auguste, 198, fut salué empereur avec céta, son frère, par les soldats, le 4 février 211. Caracalla tua son frère Géta entre les bras de sa mère; et plus de 20 personnes, qui étaient attachées au prince, furent aussi mises à mort par son ordre, 212. La même année, il donna un édit pour faire tous les sujets libres de l'empire citoyens romains avec les priviléges attachés à cette qualité. Il passa ensuite en Orient, où ses généraux lui firent remporter quelques avantages sur les Parthes, 216. Caracalla fut massacré à la sollicitation d'Apilius Macrin, par Martial centurion, entre Edesse et Carrhes, à l'âge de 29 ans, 8 avril 217. — M. Apilius Macrinus, né à Alger, 164, était préfet du prétoire, lorsqu'il succéda à Caracalla, trois jours après l'avoir fait assassiner, 11 avril 217. Il fit la paix avec les Parthes; prit le parti de passer son hiver à Antioche; marcha contre son compétiteur que lui nommèrent ses soldats mécontents; fut défait le 7 juin 218; prit la fuite, et fut tué à Achélaïde en Cappadoce, à l'âge de 54 ans, après un règne de 14 mois. — M. Aurelius Antoninus Bassianus Elagabalus ou Heliogabalus (parce qu'il était prêtre du soleil), né à Rome vers la fin de 204, de Marcellus et de Soémias, nièce de l'impératrice Julie, deuxième femme de Sévère, fut proclamé empereur, le 16 mai 218, par les soldats, près d'Emèse. Il adopta Alexandre Sévère, et le nomma césar, 221. Il fut tué dans un tumulte militaire et jeté dans le Tibre avec sa mère Julia, 11 mars 222. — M. Aurelius Severus Alexander, fils de Genesius Marcianus et de Julia Mammea, né le 1er octobre 208 à Arco, adopté et fait césar, 221, par Héliogabale, son cousin, lui succéda le 11 mars 222, à l'âge de 13 ans et demi. Il permit aux chrétiens l'exercice de leur religion, et d'élever un temple à Jésus-Christ, qu'il fit mettre au rang des dieux. Après une guerre de 4 années contre les Perses, il revint à Rome le 25 septembre 234. Ayant ensuite porté la guerre en Allemagne, il fut assassiné avec sa mère, dans une émeute de soldats, près de Mayence, le 19 mars 235, à l'âge de 26 ans. — C. Julius Verus Maximinus, né en Thrace, 173, auteur de l'assassinat d'Alexandre, fut proclamé empereur, 235. Sixième persécution, 237. Gordien, père et fils, furent élus empereurs à Carthage; les Romains, à l'instigation du sénat, quittèrent le parti de Maximin et embrassèrent celui de Gordien. Le sénat nomma 20 personnes pour gouverner la république en l'attendant. Les deux Gordiens, après avoir régné quelques mois à Carthage, furent mis à mort par Capelianus, général des troupes de Maximin. Cælius Balbin et Pupien Maxime, élus par le sénat, s'avancèrent contre Maximin, qui fut tué par ses soldats avec son fils, pendant qu'il assiégeait la ville d'Aquilée. Les empereurs Balbin et Puplen, quoique très-agréables au peuple, étaient haïs par les soldats prétoriens qui les firent mourir, 238. — M. Antonius Gordianus, puis Africanus, fils du consul Junius Balbus, et petit-fils, par Metia Faustina, sa mère, de Gordien le Vieux, né le 20 janvier 225, fut créé césar par le sénat, 9 juillet 237, déclaré auguste par les prétoriens, 13 juillet 238, et confirmé par le sénat, le peuple et toutes les provinces, avec une joie extraordinaire. A la nouvelle que Sapor, roi des Perses, dévastait les frontières de l'empire, il se mit en

marche pour le repousser, 242. En passant par l'Illyrie, il fit la guerre avec succès aux Goths et aux Sarmates, qu'il chassa au delà du Danube. Arrivé en Syrie, il en vint à une bataille contre Sapor qu'il mit en déroute, reprit Antioche, Carrhes et Nisibe, dont les Perses s'étaient emparés. Gordien entra dans leur pays, et étendit ses conquêtes jusqu'a Ctésiphon, capitale de la Perse. Mais ces heureux succès furent contre-balancés par la perte de Misithée, qui fut empoisonné par un officier nommé Philippe, 243. La dignité de préfet du prétoire fut donnée à Philippe qui s'en servit, comme d'un degré, pour parvenir à l'empire par un nouveau crime. Gordien, ayant une seconde fois battu Sapor, près de Résaire en Mésopotamie, 244, s'en revenait triomphant. Les vivres manquant tout à coup à son armée par les artifices de Philippe, occasionnèrent une sédition au milieu de laquelle on exigea que Philippe fût associé à l'empire. Gordien demanda qu'on lui laissât le commandement entier, il ne put l'obtenir. Il harangua l'armée pour que la puissance fût légale entre eux, il ne l'obtint pas ; il supplia qu'on lui laissât le titre de César, on le refusa ; il demanda d'être préfet du prétoire, on rejeta ses prières ; enfin il parla pour sa vie, et on le massacra près du confluent de la petite rivière d'Aboras et de l'Euphrate, 244. Philippe fit la paix avec Sapor, roi de Perse, 245 ; vint à Rome ; confia les armées de Syrie à Priscus, et le gouvernement de Mésie et de Macédoine à son gendre Severianus. Jeux séculaires à Rome en mémoire de l'an 1000 de sa fondation, 248 de J.-C. Philippe marcha contre Dèce, son compétiteur en Mésie ; lui livra bataille près de Vérone ; fut vaincu et tué, 249. — Cn. Messius Quintus Trajanus Decius fut le successeur de Philippe, 249 ; excita la septième persécution contre les chrétiens, 250 ; poursuivit les Goths, tomba dans un marais où il périt, 251. — Gallus Hostilius, général des armées romaines, fut proclamé empereur par les troupes de Mésie et de Thrace, 251, et associa Valusien, son fils, à l'empire. Ces empereurs continuèrent, 252, la persécution que Decius avait commencée contre les chrétiens. Ils vont en Mésie contre Emilien qui y avait été déclaré empereur ; ils furent tués par leurs soldats, 253. — P. Licinius Valerianus fut proclamé empereur en Rhétie, par les troupes qu'il menait à Gallus contre Emilien, ensuite reconnu par celui-ci au mois d'août 253. Le sénat proclama César Gallien, son fils, et Valérien le déclara aussitôt Auguste, en l'associant à l'empire attaqué de tous les côtés par les barbares. Huitième persécution contre les chrétiens. Valérien se mit en marche contre Sapor, roi de Perse, qui faisait de grands progrès en Orient sur les terres des Romains, 258. Il passa ensuite en Mésopotamie ; conféra avec Sapor qui le retint prisonnier, 260, et ne voulut jamais lui rendre la liberté. Gallien, son fils, resta seul empereur. Il fit tuer Régillien, qui s'était fait couronner empereur dans la Pannonie, et Saturnin, en Égypte, 262 ; et défit Posthume, gouverneur des Gaules, 265 ; Cléodame et Athénéus, ses généraux, mirent en fuite les Scythes qui avaient passé le Danube, 267. Gallien fut assassiné avec sa famille près de Milan, tandis qu'il assiégeait le tyran Aureolus renfermé dans cette place. — Claude II, dit le Gothique, général de l'armée d'Illyrie, fut proclamé empereur après la mort de Gallien, et reconnu par le sénat, 24 mars 268. Il défit Aureolus ; persécuta les chrétiens, et attaqua les Goths qu'il défit après un grand combat, 269. Il mourut de la peste à Sirmich, 270, dans la 5e année de son règne. Son frère Quintille fut élu à Rome par le sénat et les soldats prétoriens ; mais désespérant de pouvoir se soutenir contre son concurrent, il se donna la mort au bout de 20 jours de règne. — L. Valerius Domitius Aurelianus fut reconnu empereur par l'armée d'Illyrie, 270. Les barbares inondèrent l'Italie et le battirent près de Plaisance ; il se vengea promptement par trois victoires, suivies de la paix. La guerre contre Zénobie l'appela en Orient, 272. Aurélien chassa d'Antioche cette princesse, qui avait envahi l'Egypte, et soumit à sa domination la Cappadoce et la Bithynie ; il défit son armée à Emèse, la poursuivit et l'assiégea dans la ville de Palmyre. Après un long siége, Zénobie s'enfuit pour aller demander du secours aux Perses. Elle fut arrêtée au bord de l'Euphrate et amenée à Aurélien, qui lui accorda la vie, 273. Cet empereur força Tétricus, qui régnait dans la Gaule, à se rendre, et le mena en triomphe avec Zénobie, 274. Dans un second voyage en Gaule, il fonda Dijon et rebâtit l'ancienne ville de Genabum, qu'il appela, de son nom, *Aurelianum* (Orléans). Il abandonna la Dacie, située au delà du Danube, en transporta les habitants dans la Mésie, et le Danube devint la barrière de l'empire. Il se disposait à venger sur les Perses les injures qu'on avait reçues de Sapor. Déjà il était arrivé en Thrace, prêt à passer le Bosphore ; Mnesthée, l'un de ses secrétaires, lui étant devenu suspect, et craignant d'être puni, forma une conspiration ; Aurélien fut assassiné, 275. A sa mort, il y eut un interrègne de près de 8 mois, causé par les contestations du sénat et des soldats prétoriens, qui se disputaient le droit d'élire. — Tacite fut enfin élu par le sénat le 7 des calendes d'octobre (25 septembre 275). Son premier soin fut de rendre au sénat son ancienne majesté ; il lui laissa le droit de recevoir les ambassadeurs, de confirmer les lois, de nommer les proconsuls, de juger en dernier ressort ; il le regardait comme l'arbitre de la paix et de la guerre. Pendant l'interrègne, les Scythes avaient inondé l'Asie ; l'empereur alla en personne les attaquer, et les dissipa. Il fut assassiné par ses soldats, à Tyane, en Cappadoce, 276, après un règne de 6 mois. Son frère Florien se donna pour son successeur en Cilicie, et ne jouit du titre d'empereur que pendant 3 mois. — M. Aurelius Probus, originaire de Pannonie, fut élu empereur. Il commença son règne par la punition de ceux qui avaient eu part au meurtre d'Aurélien ; il passa ensuite dans les Gaules, et en chassa les barbares qui s'y étaient jetés, 277 ; il marcha en Illyrie et soumit les Gètes, 279 ; il passa en Orient, fit la guerre aux Perses, subjugua en Egypte les Blemmides, soumit les villes de Copte et de Ptolémaïde, 280 ; il retourna en Thrace et en soumit les habitants, 281. Mais comme il exerçait trop de rigueur contre les troupes, elles se révoltèrent et le firent mourir à Sirmich, 282. — M. Aurelius Carus, natif de Narbonne, dans les Gaules, lui fut substitué. Cet empereur donna le titre de César à ses fils Carin et Numérien ; il marcha contre les Perses avec Numérien, et envoya Carin dans les Gaules. Carus s'empara de la Mésopotamie, vint jusqu'à Ctésiphon, où il périt d'un coup de foudre, après avoir régné un peu plus d'un an, 283. — Carin et Numérien furent reconnus empereurs, 284. — Numérien mourut par les embûches d'Arrius Aper, son beau-père. Ensuite Dioclétien, de Dalmatie, homme d'une basse extraction, affranchi d'Anulin, sénateur, fut élu empereur par l'armée de Chalcédoine, qui revenait de Perse. Dioclétien, pour venger la mort de son prédécesseur, tua de sa propre main Aper. L'ère de Dioclétien commença cette année ; on l'appela aussi l'ère des Martyrs, à cause de la grande persécution que Dioclétien excita contre les chrétiens. Carin fut assassiné, et Maximien Hercule déclaré César par Dioclétien, 285. Maximien chassa de la Gaule ces terribles Germains, dont

les incursions se renouvelaient sans cesse, 286. Dioclétien n'eut pas moins de succès contre les Perses et contre les barbares. Cependant les périls renaissant toujours après les victoires, il pensa que deux Césars, adoptés par les deux empereurs, et commandant chacun une armée, serviraient également à repousser les ennemis et à réprimer les séditions. Constance Chlore et Galerius furent décorés de ce titre, le 1er mars 292. Le premier eut pour département la Gaule, l'Espagne et la Grande-Bretagne ; le second l'Illyrie, la Thrace, la Macédoine et la Grèce. Les empereurs avaient partagé entre eux l'inspection des provinces. Maximien gouvernait l'Occident ; Dioclétien, l'Orient. Julien et Achillée, deux usurpateurs, furent vaincus ; celui-là en Italie, celui-ci en Égypte. Constance Chlore soumit la Grande-Bretagne, où Carausius, et ensuite Allectus avaient usurpé le titre d'Auguste. Il reprit, 295, le pays des Bataves, dont les Francs s'étaient emparés. Galère battit Narsès, roi des Parthes, et l'obligea de lui céder cinq provinces sur le Tigre, 302. — *Dixième persécution*, 303. Les deux empereurs ordonnèrent qu'on démolît toutes les églises des chrétiens, qu'on brûlât les livres sacrés, qu'on dépouillât les chrétiens des charges et des dignités de l'empire et que l'on fît mourir ceux qui n'en avaient point. Dioclétien, ennuyé de la grandeur et des affaires, pressé par les sollicitations de Galère, se détermina, dès l'an 303, à engager son collègue à une abdication. Les deux empereurs cédèrent le pouvoir suprême aux deux Césars, devenus dès lors Augustes, et, pour maintenir la même forme de gouvernement, ils nommèrent deux nouveaux Césars, Maximin, neveu de Galère, et Sévère. L'empereur Constance Chlore mourut à York, dans la Grande-Bretagne, 25 juillet 306. — Avec Dioclétien commença la période des partages de l'empire. Ce nouveau système dut avoir sur l'esprit de l'administration une influence très-remarquable. Elle se trouva, par le fait et par la forme, entièrement dans les mains des maîtres de l'État ; mais leur absence continuelle de Rome affaiblit peu à peu le lien moral résultant de la considération du sénat et du nom de la république, qui, jusqu'alors, n'était pas tout à fait anéantie. Dioclétien se créa une cour, et y introduisit toutes les pompes et tout le luxe des despotes de l'Orient. C'est ainsi que fut préparée la translation du siége de l'empire de Byzance, et que furent jetés les fondements de l'édifice que Constantin devait élever. — Constantin, fils de Constance Chlore, 42e empereur, fut élu du consentement unanime des soldats, le 8 des calendes d'août (25 juillet 306). Il ne prit le titre d'Auguste qu'en 307. Sévère et Galère, abandonnés de leurs troupes se retirèrent, le premier, à Ravennes, le second, en Illyrie, et nomma Licinius César, qu'il laissa en Pannonie. Sévère, de retour à Rome, fut égorgé par ordre de Maximien Hercule, 307. Celui-ci, chassé de Rome comme tramant une conspiration contre son fils Maxence, se retira dans les Gaules près de Constantin. Licinius fut déclaré empereur, 308. Mort de Galère, qui fut mis au rang des dieux, 311. Maximin recommença la persécution contre les chrétiens, 312. Constantin passa les Alpes, vint à Rome, défit Maxence, qui périt dans le Tibre. Licinius chassa les chrétiens de son palais, défendit d'assembler des conciles, et fit plusieurs règlements contre eux par jalousie contre Constantin, leur protecteur, 319. Commencement de la guerre entre Constantin et Licinius, 323. Constantin cassa toutes les lois de Licinius. Il lui livra bataille près d'Andrinople et l'obligea de s'enfuir à Chalcédoine. Il s'empara ensuite de Byzance, donna un second combat dans lequel Licinius fut vaincu ; plus de 100,000 hommes de ses troupes furent tués, 18 septembre 323. Licinius fut exilé à Thessalonique, où il fut mis à mort pour avoir voulu exciter de nouveaux troubles, 325. Constantin établit le siége de l'empire à Byzance, 328 ; donna un édit pour faire renverser les temples des païens, 331 ; secourut les Sarmates contre les Goths, 332. Il mourut le 22 mai 337, dans une maison de campagne, appelée Achyrona, proche de Nicomédie. Pour la suite de l'histoire romaine, (V. BAS-EMPIRE, OCCIDENT (EMPIRE D').

ROMÉ DE LISLE (Jean-Baptiste-Louis), physicien et minéralogiste, né à Grai en 1736, mort en 1790, partit pour les Indes après avoir fait ses études à Paris ; fut fait prisonnier à la prise de Pondichéri par les Anglais, et revint en France, 1764. Il s'adonna à l'étude de l'histoire naturelle, s'appliqua spécialement à la minéralogie, et forma un beau cabinet qu'il laissa à la disposition des curieux. Désirant faciliter la réforme des poids et mesures de la France, il entreprit de comparer avec celles de Paris toutes les mesures linéaires de superficie et de capacité ; mais sa vue, affaiblie par les veilles et les recherches, se perdit dans les immenses calculs que nécessita ce nouveau travail métrologique. On a de lui : *Essai de Cristallographie*, Paris, 1772 ; *Description méthodique d'une collection de minéraux*, 1773 ; *Métrologie* ou *Table pour servir à l'intelligence des poids et mesures des anciens, et principalement à déterminer la valeur des monnaies grecques et romaines*, 1789, etc.

ROMÉGAS (Mathurin **D'AUX-LESCOUT**), chevalier de Malte, né, dans le 16e siècle, de la famille d'Aux ou Auch, l'une des branches cadettes de la maison d'Armagnac, entra dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, 1547 ; se rendit de suite à Malte, et se signala par ses exploits sur mer contre les mahométans. Il purgea la Méditerranée des pirates barbaresques qui l'infestaient. Il fut nommé général des galères de la religion, puis lieutenant général du magistère. Le pape ayant évoqué cette affaire, il se rendit à Rome, et mourut presque aussitôt son arrivée, 1581.

ROMEUF (le baron Jean-Louis de), né à la Voulte (Haute-Loire), était aide de camp de Lafayette, 1789. Il fut chargé de protéger le retour du roi de Varennes ; s'expatria, 1792 ; rentra dans l'armée en qualité d'aide de camp, après le 18 brumaire ; fit la campagne d'Allemagne ; fut nommé gouverneur général du duché de Varsovie, 1808 ; baron de l'empire, 1809 ; général de brigade, 1811 ; et tué à la bataille de la Moskowa, 1812.

ROMILLY (Jean), horloger, né à Genève, 1714, mort, 1796, concourut, avec son gendre Corancez, à l'établissement du *Journal de Paris*, qui commença avec l'année 1777. Il y a démontré l'impossibilité du mouvement perpétuel.

ROMILLY (Samuël), jurisconsulte anglais, né à Londres, 1758, mort, 1818 ; fut reçu avocat et se fit remarquer autant par ses talents que par son attachement aux principes des whigs. Lorsque Fox et lord Grenville furent mis à la tête du ministère, 1806, Romilly fut choisi pour occuper le poste d'avocat (*solicitor*) général ; nommé membre de la chambre des communes, et créé peu après chevalier. A la mort de Fox, il perdit sa charge et se plaça sur les bancs de l'opposition. Lors des troubles qui eurent lieu à Nîmes, 1815, il prononça plusieurs discours dans la Chambre des communes, pour que le gouvernement anglais intervînt en faveur des protestants du midi de la France ; mais ses motions furent écartées par la majorité. Dans sa carrière législative, Romilly s'est montré constamment le partisan très-prononcé d'une réforme parlementaire, de l'éman-

cipation des catholiques d'Irlande, et s'était élevé plusieurs fois contre *l'alien bill*. On a de lui : *Observations sur les lois criminelles, en ce qui concerne les peines criminelles*, Londres, 1810; *Discours à la Chambre des communes, sur l'article du traité de paix relatif au commerce des esclaves*, 1814, etc.

ROMME (Charles), géomètre, né à Riom, 1744, mort à Rochefort, 1805; reçut des leçons d'astronomie de Lalande, qui lui procura la place de professeur de navigation à l'école de Rochefort. Il imagina, 1771, une méthode pour mesurer les longitudes en mer; fut nommé, 1778, correspondant de l'Académie des sciences; devint, plus tard, associé correspondant de l'Institut, et membre de la Légion d'honneur. On a de lui : *Mémoire où l'on propose une nouvelle méthode pour déterminer les longitudes en mer*, 1777; *l'Art de la mâture des vaisseaux*, 1778; *l'Art de la marine, ou Principes et préceptes généraux de l'art de construire, d'armer les vaisseaux*, 1787, etc.

ROMME (Gilbert), frère du précédent, né, 1750; s'adonna aux mathématiques; adopta, avec chaleur, les principes de la révolution, et fut nommé député à l'Assemblée législative; puis à la convention, par le département du Puy-de-Dôme. Dans la seconde assemblée, il fit supprimer la place de directeur de l'Académie de France à Rome, et la maison d'éducation de Saint-Cyr. Il fit le rapport sur l'invention du télégraphe, et adopta le nouveau calendrier dont Lalande lui avait fourni le plan. Lors du procès de Carrier, il fit partie de la commission chargée d'examiner la conduite de ce proconsul, en fit le rapport, et conclut, malgré son opinion personnelle, pour le décret d'accusation. Décrété lui-même d'accusation, en juin 1795, à la suite du mouvement qui avait amené, dans le sein de la Convention, une populace soulevée et demandant à grands cris du *pain et la constitution de 1793*; Romme, qui était l'un des fauteurs de cette insurrection, fut livré à une commission qui le condamna à mort, avec plusieurs de ses collègues, le 18 du même mois. Ils se poignardèrent tous, après avoir entendu leur condamnation.

ROMORANTIN, ville de France (Loir-et-Cher), chef-lieu d'arrondissement et de canton, à 56 kil. sud-sud-ouest d'Orléans; 6,850 hab.; patrie de C. Pajou, théologien calviniste, et de la reine Claude, femme de François Ier. Romorantin est l'ancienne capitale de la Sologne; les Anglais s'en emparèrent, 1356, après plusieurs attaques infructueuses. C'est à ce siége que l'on se servit pour la première fois d'artillerie pour le siége des places. Le chancelier de l'Hôpital y fit rendre le fameux édit de Romorantin, qui sauva la France de l'établissement de l'inquisition.

ROMUALD (Saint), fondateur de l'ordre des Camaldules, né à Ravenne, 956, se revêtit de bonne heure de l'habit monastique. Les austérités auxquelles il se livrait, ses remontrances à ses confrères, provoquèrent ceux-ci à se débarrasser d'un censeur importun. Il se retira dans la Catalogne et forma dans sa solitude un couvent dont il fut le premier supérieur. Il résolut ensuite d'aller prêcher l'Évangile en Hongrie. Étant tombé malade en route, il n'accomplit point son dessein, mais il fonda ou réforma quelques monastères en Allemagne. Il se rendit ensuite à Rome, habita quelques années une solitude dans les environs de cette ville, et reçut de l'empereur Henri II le monastère du Mont-Amiate. Quatre ans après, 1009, il érigea, près d'Arezzo, le célèbre monastère de Camaldoli, qui donna son nom à l'ordre des Camaldules. Il sortit ensuite de sa retraite, et mourut à Val-de-Castro, dans la Marche d'Ancône, 1027. L'Église célèbre sa fête le 7 février.

ROMUALD Ier, duc de Bénévent, successeur de Grimoald, son frère, 662. Il repoussa l'empereur grec Constant, qui l'avait assiégé dans Bénévent, 663; enleva aux Grecs les places de Tarente et de Brindes, 668, et mourut en 677. — Romuald II, fils et successeur de Gisolfe, 702, deuxième fils de Romuald Ier, s'empara de la ville de Cumes, appartenant aux Grecs et faisant partie du duché de Naples. Il mourut en 731, laissant pour successeur Gisolfe II, son fils.

ROMULUS, fils de Mars et de Rhéa Sylvia, prêtresse de Vesta, naquit l'an 770 av. J.-C. Amulius, oncle de Rhéa, ayant usurpé la couronne d'Albe sur son frère Numitor, père de cette même princesse, confia à l'un de ses officiers la mission de faire périr les deux fils qu'elle avait eus de Mars, et qui pouvaient un jour venger leur aïeul détrôné. L'officier se contenta d'exposer les deux enfants, Romulus et Rémus, sur la rive du fleuve. Une louve les allaita jusqu'à ce que Faustulus, chef des bergers du roi, les trouva, les recueillit et se chargea de les élever. Rémus ayant été enlevé par des brigands et conduit à Amulius, Romulus, pour délivrer son frère, attaqua l'usurpateur et le tua. Numitor, redevenu roi d'Albe, reconnut ses petits-fils. Ceux-ci fondèrent une ville à l'endroit où ils avaient été exposés, et s'associèrent à cet effet les bergers et tout ce que le Latium renfermait de gens sans aveu, sans asile et sans ressources. La division se mit bientôt entre les deux frères. Chacun d'eux avait son parti. On en vint aux mains, et Rémus périt dans le combat, de la propre main de son frère. Romulus fut proclamé roi, 753 av. J.-C., et jeta les fondements de Rome. Pour procurer des femmes à ses sujets, il invita à une fête solennelle les habitants des villes voisines, et fit enlever les filles. Il triompha ensuite de plusieurs peuples qui l'attaquèrent séparément, et incorpora une partie des vaincus aux vainqueurs et leur accorda le droit de cité. Après plusieurs combats contre les Sabins, il fut obligé de conclure la paix et de partager son trône avec Tatius, roi des Sabins. A la mort de celui-ci il régna seul, et voulut gouverner despotiquement. Étant alors devenu odieux au sénat, il disparut en faisant la revue de ses soldats, et on répandit le bruit qu'il avait été enlevé au ciel au milieu d'un orage, et admis au rang des dieux. Il avait alors 57 ans et en avait régné 37.

RONDELET (Guillaume), naturaliste, né à Montpellier, 1507; mort, 1566; étudia la médecine dans son pays natal, où il fut reçu docteur, 1537, et fut nommé professeur de médecine à l'université de la même ville. Rabelais a désigné ce médecin, dans son *Pantagruel*, sous le nom de *Rondibilis*. On a de Rondelet : *De piscibus marinis, libr.* XVIII; *in quibus vivæ piscium imagines expositæ sunt*, Lyon, 1551; *De morbo Gallico*, etc.

RONQUILLO (Rodrigue), fameux alcade de Zamora, né dans cette ville, vers la fin du 15e siècle; fut envoyé à Ségovie, par le cardinal Adrien, régent du royaume, pour étouffer la révolte des Castillans qui avaient pris les armes dans le but d'obtenir le rétablissement de leurs anciens priviléges. Battu par les Ségoviens, il fut dépouillé de ses bagages et de sa caisse militaire. Destitué de sa place par suite de cet échec, Ronquillo y fut rétabli par l'empereur Charles-Quint. La perte de la bataille de Villalar ayant entraîné la ruine du parti des Communeros, Ronquillo fut chargé de juger les principaux chefs de cette ligue, et les condamna tous à mort. Cette sévérité lui valut l'entière faveur de Charles-Quint, dont il jouit jusqu'à sa mort, 1545.

RONSARD (Pierre de), poëte français, né dans le Vendômois, 1542 ; entra de très-bonne heure au service du duc d'Orléans, fils de François Ier, en qualité de page; fut attaché ensuite dans le même emploi à Jacques Stuart, roi d'Écosse, qu'il suivit dans ce royaume. De retour en France, 3 ans après, il rentra au service du duc d'Orléans, qui l'employa dans quelques affaires secrètes en Irlande, en Zélande et en Écosse. Il accompagna ensuite Lazare de Baïf, envoyé par François Ier à la diète de Spire, et, bientôt après, suivit en Piémont M.r de Langey. Une surdité qui lui survint l'obligea de quitter les affaires. Il s'enferma au collége de Coqueret, acquit une grande connaissance de la langue grecque, et traduisit en vers français le *Plutus* d'Aristophane. Ses premières poésies eurent le plus grand succès. Il fut couronné aux jeux floraux, et fut proclamé le poëte français par excellence. Il accompagnait Charles IX dans tous ses voyages. La goutte et d'autres infirmités l'obligèrent de se retirer du monde, vers la fin de sa vie ; il mourut dans un de ses prieurés, près de Tours, 1585. Le premier il composa des odes, et fit passer dans notre langue l'hyménée et l'épithalame. Ronsard publia lui-même la première édition du recueil de ses œuvres, Paris, 1567. Ses œuvres ont été réimprimées, 1609, 1623, 1629-1630.

RONSIN (Charles-Philippe), personnage révolutionnaire, né à Soissons, 1752; cultiva d'abord la littérature, et débuta, dans les premières années de la révolution, par faire représenter une tragédie en 3 actes, intitulée la *Ligue des Fanatiques et des Tyrans*. Il s'était fait remarquer au club des cordeliers, lorsque le ministre de la guerre Bouchotte le choisit, en avril 1793, pour l'un de ses adjoints. Nommé ensuite général de l'armée révolutionnaire par le comité de salut public, et envoyé dans la Vendée pour combattre l'insurrection de ce pays, il remplit cette mission en dévastateur, et fit le récit des horreurs auxquelles il avait participé lui-même. Ces révélations produisirent un tout autre effet que celui qu'il en attendait. Il fut mis en arrestation avec Vincent, autre adjoint du ministre de la guerre ; fut mis en liberté quelque temps après, sur les sollicitations de ses amis, Collot d'Herbois, Carrier et d'Anton. Arrêté par l'ordre de Fouquier-Tainville, il fut mis à mort quelques jours après, 24 mars 1794, sans autre forme de procès, et sans que ses amis du club des cordeliers fissent la moindre démarche pour le sauver. Plusieurs de ses pièces dramatiques ont été réunies sous le titre de *Théâtre de Ronsin*, Paris, 1786.

ROOKE (Georges), amiral anglais, né dans le comté de Kent, 1650; mort 1708 ; entra de bonne heure dans la marine ; fut successivement capitaine de haut bord, commodore, contre et vice-amiral ; prit une part glorieuse au combat de la Hogue ; fut chargé du commandement des flottes anglaises et hollandaises, unies dans une expédition contre Cadix, et s'empara, 1702, de plusieurs vaisseaux de guerre et galions espagnols dans le port de Vigo, dont il avait forcé l'escalade. Il commanda l'expédition, dans le cours de laquelle la forteresse de Gibraltar fut enlevée par surprise aux Espagnols, 1704, et soutint ensuite un combat contre la flotte française, sommandée par Tourville. Ce fut sa dernière campagne. Il passa le reste de ses jours dans sa terre du comté de Kent.

ROOS (Jean-Henri), peintre, né à Otterburg, 1631, s'adonna au genre du paysage et des animaux; il peignait aussi le portrait. Après avoir voyagé en France, en Italie, en Angleterre et en Allemagne, il se fixa à Francfort où il mourut, 1685. On a de lui de belles eaux fortes, au nombre de 25, représentant deux suites d'animaux et trois paysages. — Roos Philippe, son fils, né à Francfort, 1655, mort à Rome, 1705. Les Italiens, qui le nomment *Rosa di Tivoli*, le regardent comme le plus habile peintre d'animaux et de paysages. La plupart de ses compositions sont en Italie ; le musée du Louvre possède de lui : *Un mouton dévoré par un loup* : deux autres tableaux d'animaux, et un troisième représentant *les Cascatelles de Tivoli*. — Jean Melchior Roos, frère du précédent, né à Francfort, 1659, s'adonna également au genre du paysage et des animaux. Il mourut dans sa ville natale en 1731. Il peignit dans un seul cadre, pour le landgrave de Hesse Cassel, tous les animaux de la ménagerie de ce prince, et ce tableau est regardé comme son chef-d'œuvre. — Joseph Roos, petit-fils de Philippe, né à Vienne, 1728, mort, 1790, se fixa pendant plusieurs années à Dresde, où il exécuta un grand nombre de tableaux; fut reçu membre de l'Académie électorale; passa ensuite à Vienne, où il obtint la direction de la galerie impériale. On a de lui plusieurs suites de paysages et d'animaux à l'eau-forte, qui ne le cèdent en rien aux eaux-fortes de son aïeul, Jean-Henri.

ROQUELAURE (Antoine, baron de), maréchal de France, né dans le 16e siècle, d'une ancienne famille de la province d'Armagnac, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique. Il embrassa la profession des armes à la mort de l'aîné de ses frères; reçut de Henri de Navarre, devenu roi de France, la charge de grand maître de sa garde-robe et le collier de l'ordre du Saint-Esprit. Il était dans le carrosse de Henri IV, lorsque ce prince fut assassiné par Ravaillac. Il fut créé maréchal de France par Louis XIII, en 1615, et mourut subitement à Lectoure, 1625, sous sa 82e année.

ROQUELAURE (Gaston-Jean-Baptiste, marquis, puis duc de), fils du précédent, né en 1617, entra de bonne heure au service, fut blessé et fait prisonnier au combat de la Marfée, 1641, et à la bataille de Hannecourt, 1642. Nommé maréchal de camp, il fut employé successivement aux siéges de Gravelines, de Bourbourg et de Courtrai, et obtint ensuite le grade de lieutenant général. Créé duc et pair en 1652, il fut employé à la conquête de la Franche-Comté, de la Hollande, au siége de Maestricht, 1675, et mourut gouverneur de Guienne, 1683. — Antoine-Gaston-Jean-Baptiste, duc de Roquelaure, fils du précédent, né en 1630, servit avec distinction dans presque toutes les guerres du règne de Louis XIV, devint gouverneur du Languedoc, pacifia les Cévennes, 1709, repoussa les Anglais, qui s'étaient emparés du port de Cette, reçut le bâton de maréchal de France, 1724, et mourut à Lectoure, 1738. Avec lui s'éteignit la maison de Roquelaure.

ROSA (Salvator), peintre et poëte italien, né à l'Arenella, village des environs de Naples, 1615, se sentit entraîné de bonne heure vers la peinture. Il travaillait depuis quelque temps pour les brocanteurs de Naples, lorsque Lanfranc, appelé dans cette ville par les jésuites pour décorer l'église du *Gesunuovo*, vit avec surprise, gisant devant une échoppe, un assez bon tableau du jeune Salvator. Il lui fit sentir la nécessité de visiter Rome pour se perfectionner. Ce fut en 1635 que Salvator s'y rendit pour la première fois. Il suivit à Viterbe le cardinal Brancaccio, et exécuta pour l'église de la Mort le tableau de *saint Thomas mettant le doigt dans les plaies du Sauveur*. Compromis dans l'insurrection qui éclata à Naples et porta Masaniello au souverain pouvoir, il s'enfuit à Rome, et y composa plusieurs ouvrages, entre autres le fameux tableau de *la Fortune distribuant aveuglément ses faveurs* (aujourd'hui en Angleterre, chez le

duc de Beaufort). Il se rendit ensuite à Florence, où il fut bien accueilli par le cardinal Jean-Charles de Médicis. Là il fit de nouvelles peintures et composa les satires sur la *musique*, *la poésie*, *la peinture et la guerre*. Il acheva ensuite son poëme de *l'Envie*, la dernière et la plus violente de ses satires. Il exposa ensuite à Rome la fameuse bataille qui lui avait été commandée par le légat apostolique près la cour de France, pour être offerte à Louis XIV, 1652. Ce tableau existe encore dans notre musée, avec la *Pythonisse d'Endor évoquant l'ombre de Samuel en présence de Saül*; *le jeune Tobie tirant à lui le poisson monstrueux*, et deux autres de ces compositions. Il mourut à Rome, 1673, après avoir exécuté beaucoup d'autres ouvrages précieux, tels que *l'ombre de Pythagore* apparaissant à ses disciples; *l'ombre de Catilina* redemandant à ses conjurés le serment fatal, etc.

ROSAIRE, chapelet en usage dans l'Église romaine, lequel est composé de 15 dizaines d'*Ave Maria*, dont chacune commence par un *Pater*. Ce nombre de prières devant être dites en l'honneur de la Vierge, le chapelet semble lui composer une couronne ou un chapeau de roses, d'où lui vient le nom de rosaire. Il était en usage dès l'an 1100. Les uns en attribuent l'institution à Paul, abbé du mont Phermée, en Libye, contemporain de saint Antoine; d'autres à saint Benoît. On a trouvé dans le tombeau de sainte Gertrude de Nivelle, décédée en 667, et dans celui de saint Norbert, décédé en 1134, des grains enfilés, qui paraissent être des restes de chapelets. Saint Dominique est le premier qui ait mis le rosaire en honneur, par l'institution de la confrérie du Rosaire, 1208. L'ordre militaire des chevaliers de Notre-Dame du Rosaire, institué peu après la mort de saint Dominique, a été confondu par quelques auteurs avec l'association de croisés qui combattit contre les Albigeois, sous les ordres de Simon de Montfort. Il est plus généralement attribué à Frédéric, archevêque de Tolède, qui organisa une corporation armée pour garantir son diocèse des incursions des Maures; mais la durée de cette milice fut si courte, que son existence a été contestée par quelques écrivains.

ROSCELIN, RUZELIN ou **RUCELIN**, chanoine de Compiègne, vivait à la fin du 11e siècle et au commencement du 12e. Il prétendait que les trois personnes divines n'étaient pas trois choses réellement distinctes; il ne comprenait pas comment le Père et le Saint-Esprit ne s'étaient pas incarnés. Sur ce même principe, il prétendait encore qu'on pourrait dire qu'il y a trois Dieux, si l'usage le permettait. Il ne reconnaissait néanmoins dans les trois personnes qu'une seule et même volonté, qu'une seule et même puissance. Condamné par le concile de Soissons, 1092, il fut chassé de France, et se retira en Angleterre, d'où il fut chassé par le roi Guillaume *le Roux*, à cause de ses invectives et de ses calomnies contre l'archevêque de Cantorbéry. De retour à Paris, 1097, il continua à se déclarer contre la foi catholique. Ayant reconnu ses erreurs, il rentra dans le sein de l'Église, et fut chanoine de Saint-Martin de Tours. Il mourut vers l'année 1108.

ROSCIA (Loi). Elle fut décrétée à Rome, l'an 69 av. J.-C., sous les auspices du tribun du peuple Lucius Roscius Othon. Elle ordonnait que les chevaliers romains, c'est-à-dire les citoyens possédant un revenu de 400 sesterces, auraient seuls le privilége de s'asseoir sur les quatorze premiers gradins du théâtre.

ROSCIUS (Quintus), célèbre acteur romain, né dans le territoire de Lanuvium, 625 de Rome, déploya sur la scène d'admirables talents, et particulièrement dans la pantomime. Il porta cet art à un tel degré, qu'il réussissait à rendre une même pensée par autant de gestes différents, que le langage pouvait offrir de tours divers pour l'exprimer. Cicéron, qui reçut de lui des leçons de déclamation, plaida pour Roscius contre C. Fannius Cherea.

ROSCOE (William), historien anglais, né à Liverpool, 1752. Il s'était consacré aux lettres et à la politique, après avoir été tour à tour procureur, avocat et banquier, lorsqu'il fut nommé, 1806, député de Liverpool à la chambre des communes, où il se fit remarquer par l'énergie avec laquelle il combattit la traite des noirs. On lui doit une *Histoire de Laurent de Médicis*, 1796; *de Léon X*, 1805; et une édition critique de Pope, 1824, qui est très-estimée. Il mourut à Londres, 1831.

ROSCOMMON (Dillon-Wentworth, comte de), poëte anglais, né dans le royaume d'Irlande, 1633, reçut en France, 1642, les leçons du savant Bochard, et voyagea ensuite en Italie; de retour en Irlande, il fut nommé capitaine des gardes du duc d'Armand. Il donna plus tard sa démission, et se retira à Londres, où il se livra sérieusement à des entreprises littéraires que sa mort vint interrompre en 1684. Ses poésies ont été réunies à celles des comtes de Rochester, Dorset, etc.

ROSE (Guillaume), évêque de Senlis, ligueur forcené, né à Chaumont en Bassigni, 1542. Il fut prédicateur et aumônier de Henri III, qui le fit grand maître du collége de Navarre, 1585, et évêque de Senlis, 1584. Il exerçait une si grande influence sur le peuple de Paris, qu'il fut regardé comme un de ceux qui contribuèrent le plus à le maintenir dans la révolte contre Henri IV. Après l'entrée de Henri dans la capitale du royaume, Rose fut du nombre des séditieux à qui le monarque fit enjoindre de sortir de la ville. Il se livra à de nouvelles fureurs, et en vint jusqu'à prêcher qu'il fallait recommencer la Ligue. Condamné, par arrêt du parlement rendu le 5 septembre 1598, à désavouer les discours qu'il avait tenus contre la personne du roi, il ne put retourner dans son diocèse qu'au bout d'une année. Ce prélat mourut à Senlis, 1602. C'est à lui qu'est attribué l'audacieux libelle *De justa reipubl. christ. in reges impios et hæreticos auctoritate*, Paris, 1590; Anvers, 1592.

ROSE (Toussaint), né en 1611, mort, 1701, fut successivement secrétaire particulier de Mazarin, secrétaire du cabinet de Louis XIV, président à la chambre des comptes de Paris, 1661, et membre de l'Académie française. Ce fut sur ses représentations que Louis XIV rendit, en 1667, la déclaration en vertu de laquelle l'Académie devait, dorénavant, être admise comme les différents corps de la magistrature à l'honneur de haranguer Sa Majesté dans les circonstances importantes.

ROSE (J.-B.), ecclésiastique et littérateur, né à Quingey (Franche-Comté), mort, 1805, membre de l'Académie de Besançon, avait embrassé dans ses études l'histoire, la minéralogie, les mathématiques et l'astronomie. Il laissa un grand nombre d'ouvrages, dont les plus importants sont : *Mémoires sur les états généraux et provinciaux des Francs et des Bourguignons*, 1788; *Traité élémentaire de morale*, 1767, etc.

ROSE-CROIX (Les frères de la), secte d'illuminés qui croyaient deviner les mystères de la nature à l'aide d'une lumière intérieure, s'établirent en Allemagne, 1590. Partisans de la magie, de la cabale et de l'alchimie, les frères de la Rose-Croix ont disparu avec ces prétendues sciences, et leur nom est devenu le synonyme de charlatan. Les principaux écrivains de cette secte furent Michel Maïer et Robert Fludd.

ROSEMONDE ou **ROSAMONDE**, surnommée *la*

Belle, maîtresse du roi d'Angleterre Henri II, née vers le 12e siècle, était fille de lord Walter-Clifford. Henri en eut deux fils, Richard Longue-Épée et Geoffroi, qui plus tard fut archevêque d'York. Elle mourut vers 1173, peu après qu'Éléonore, mettant à profit le départ de Henri, découvrit sa demeure, et pénétra jusqu'à elle au fond du labyrinthe que le roi lui avait fait construire. Plusieurs poëtes ont célébré les amours de Henri II et de Rosemonde; Addison en a fait le sujet d'un opéra; Brifaut a publié un poëme en trois chants intitulé *Rosemonde*.

ROSEN DE ROSENSTEIN (Nicolas), médecin suédois, né près de Guttemberg, 1706, mort, 1773; fut reçu docteur à Harderwich, après avoir voyagé en Allemagne, en France et en Hollande. Adjoint à la faculté de médecine d'Upsal, 1731, il reçut le titre de médecin du roi, 1734; remplaça Rudbeck dans la chaire d'anatomie, 1740, et fut anobli, 1762. Il acquit une grande célébrité en propageant en Suède la pratique de l'inoculation. On a de lui un *Traité des maladies des enfants*, 1764, 1790; *la Pharmacie domestique et de voyage*, 1765.

ROSENMULLER (Jean-Chrétien), célèbre anatomiste, né à Hessberg, 1771, près de Hildburghaussen, fit ses cours de médecine à Erlangue. Attaché comme prosecteur au théâtre anatomique de Leipsick, 1794, il obtint le grade de docteur, 1797, fut nommé médecin de la garnison, 1799, et devint, 1802, professeur d'anatomie et de chirurgie à l'université de la même ville, où il mourut, 1820.

ROSES (Guerre des deux). On donne ce nom à la guerre civile qui désola l'Angleterre durant une grande partie du 15e siècle, et qui eut pour cause la rivalité des maisons d'York, dont les armes sont une rose blanche, et celle de Lancastre, qui avait pour armoiries une rose rouge. — Richard d'York, profitant du mécontentement soulevé par Henri de Lancastre (Henri VI), qui, depuis son avénement au trône, avait cédé à la France toutes les provinces que son pays possédait dans ce royaume, lève le premier l'étendard de la révolte, 1450. Après avoir battu Lancastre à Saint-Albans, 1455, et à Northampton, 1456, il est tué à Warkefield, 1460; mais Édouard son fils marche sur Londres; y entre en vainqueur, et y est proclamé roi sous le nom d'Édouard IV, mars 1461. Henri VI se présenta de nouveau, mais il fut battu à Towton; fait prisonnier, 1464, et renfermé dans la Tour de Londres par Édouard d'York, qui meurt paisible possesseur du trône, et le transmet à ses enfants, qui, après la mort de ce prince, furent mis sous la tutelle de leur oncle Richard, comte de Glocester. Celui-ci, après avoir tué ses neveux, se fait proclamer roi, 1483, et monte sur le trône d'Angleterre sous le nom de Richard III. Mais Henri Tudor de Richemond le bat à Bosworth, le tue de sa propre main, et s'empare du trône. Ce prince, qui descendait des Lancastre, ayant épousé Élisabeth d'York, confondit dans sa personne les droits des deux maisons rivales, et mit ainsi fin à cette guerre meurtrière, 1485.

ROSETTE, *Rachid* des Arabes, ville de la basse Égypte, chef-lieu de province, à 50 kilomètres est-nord-est d'Alexandrie, et à 52 kilomètres nord-nord-ouest du Caire, sur la gauche de la principale branche occidentale du Nil; 13,500 habitants. Cette ville fut bâtie par un des califes, près de l'emplacement de l'ancienne *Bolbitinum* 870, ce qui avait fait donner à l'embouchure de la principale branche occidentale du Nil le nom de *Bouche bolbitique*. Encore peu importante au 15e siècle, elle a commencé à fleurir lorsque le canal d'Alexandrie devint praticable. Prise par les Français, 1798, elle fut ensuite rendue aux Turcs et aux Anglais réunis. Ces derniers tentèrent inutilement de la prendre, 1807.

ROSILY-MESROS (le comte François-Étienne de), vice-amiral, né à Brest, 1748, était capitaine de vaisseau lorsqu'il vola au secours de *la Belle-Poule*, attaquée par deux vaisseaux anglais, 1779. Il fut nommé vice-amiral et directeur du dépôt de la marine, 1796; il commanda les débris de la flotte détruite à Trafalgar, et les défendit trois jours sous le feu des Anglais, 1808. — Président du conseil des constructions navales, 1813; il fut nommé membre associé de l'Académie des sciences, 1816, et mourut, 1832.

ROSIN (Jean), **ROSZFELD**, antiquaire, né à Eissenach, dans la Thuringe, 1551, renonça à l'enseignement pour la carrière évangélique; fut attaché à la cathédrale de Naumbourg comme prédicateur, 1592, et mourut en 1626. On a de lui: *Antiquitatum romanarum corpus absolutissimum ex variis scriptoribus collectum*, Paris, 1613.

ROSSBACH, village des États prussiens, province de Saxe, à 12 kil. sud-sud-ouest de Mersebourg. Il est célèbre par la victoire que Frédéric II remporta dans les environs, le 5 novembre 1757, sur les Impériaux et les Français.

ROSSELLI (Côme), l'un des derniers artistes de l'ancienne école florentine, né à Florence, 1416, mort, 1484, est principalement connu par le *Miracle du saint Sacrement*, qu'on voit dans l'église de saint Ambroise. On voit de lui, au musée du Louvre, un tableau peint sur bois et provenant de l'église supprimée de Sainte-Madeleine de Pazzi, à Florence; c'est *la Vierge présentant son fils à l'adoration des anges, de sainte Madeleine et de saint Bernard*.

ROSSELLI (Matteo), autre peintre florentin, né en 1578, mort, 1630; fut attaché successivement au duc de Modène et au grand-duc de Toscane Côme II. *La Naissance de Jésus-Christ*, que possède l'église de Gaëtan, passe pour son chef-d'œuvre, et l'on fait aussi un grand cas de son *Crucifiement de saint André*, dans l'église de tous les Saints. Le musée du Louvre possède de lui deux tableaux: *la Vierge et les anges apportant des fleurs et des fruits à l'enfant Jésus, assis sur les genoux de saint Joseph*, et *le Triomphe de David sur Goliath*.

ROSSELLI (Côme), religieux dominicain, mnémoniste, prédicateur et savant distingué, mourut à Florence, sa patrie, 1578; laissa l'ouvrage suivant: *Thesaurus artificiosæ memoriæ, concionatoribus, philosophis, medicis, juristis*, etc., *perutilis*, Venise, 1579.

ROSSI (Antonio), peintre que Lanzi place en tête des peintres de l'école vénitienne, né à Zoldo, dans le duché de Padoue, vers la fin du 14e siècle, fut le premier maître du Titien. On cite de lui, en détrempe, trois tableaux représentant des sujets de dévotion, remarquables par le fini et la couleur. Deux de ces tableaux ornent l'église paroissiale de Selva, et l'une des chapelles de celle de Cadore. — Propertia de Rossi, née à Bologne, 1495; cultiva de bonne heure tous les beaux-arts, notamment la sculpture, dans laquelle elle s'exerça d'abord en exécutant, sur des noyaux de fruits, des petits sujets d'une extrême délicatesse. On cite, entre autres, *la Passion de J.-C.*, sculptée sur un noyau de pêche, et dont les nombreuses figures étaient variées avec art. Elle entreprit des travaux plus importants; fit, pour la façade de l'église de Sainte-Petrone, deux statues en marbre, et exécuta divers autres morceaux qui lui furent commandés par le sénat de Bologne. Son amour pour un jeune homme, qui ne voulut point y répondre,

lui fournit le sujet d'un bas-relief en marbre, de *Joseph rejetant les offres de la femme de Putiphar*. Elle mourut épuisée après avoir terminé ce magnifique morceau.

ROSSI (Jérome), *Rubens* ou *de Rubeis*, historien, né à Ravenne, 1539; fut reçu docteur en philosophie et en médecine à l'université de Padoue, 1561. De retour dans sa patrie, il fut nommé médecin du sénat, et fut envoyé, comme député de la république, auprès de Clément VIII, qui lui donna le titre de son médecin, 1604. Il mourut en 1607. Celui de ses ouvrages qui lui a fait le plus d'honneur a pour titre, *Historiarum Ravennatum libri X, ab ejus fondat,*, etc., 1572. On a de lui encore : *Vita Nicolai papæ IV*, 1761; *de Melonibus disputat.*, 1607, etc.

ROSSI (Bastiano de), dit *l'Inferrigno* (Ferreus), l'un des fondateurs de l'académie de *la Crusca*, dont il fut le premier secrétaire; déprécia avec acharnement, dans ses écrits, les talents et le mérite du Tasse.

ROSSI (Ottavio), littérateur et archéologue, né à Brescia, 1570, mort en 1630, avait, fort jeune, rempli à Padoue une chaire de philosophie, dont il se démit, 1591, pour se livrer à la recherche des objets d'antiquité dans toute l'Italie; ses principaux ouvrages imprimés sont : *Rime amorose, lugubri, eroiche, morali, sacre e varie*, 1612; *Memorie Bresciane*, 1693, etc.

ROSSI (Quirico), prédicateur et poëte, né près de Lonigo, 1696, mort à Parme, 1760, avait embrassé à trente-cinq ans l'institut des jésuites à Bologne, et expliqué pendant plusieurs années l'Écriture sainte dans cette ville, à Modène et à Parme. Ses ouvrages sont : *Lezioni sacre*, 1758; *Saggio di poesie ital.*, 1761; *Prediche quaresimali*, 1762, etc.

ROSSI (Nicolas), savant bibliophile, né à Florence, 1711, mort, 1785, vint à Rome, 1731; embrassa l'état ecclésiastique, obtint ensuite une riche chapelle à la nomination de la famille Corsini. Il forma, au moyen de ses économies, l'une des plus nombreuses collections d'auteurs classiques latins imprimés dans le 15e siècle. Il laissa un grand nombre de morceaux de poésie et de prose italienne. On lui doit aussi une bonne édition des œuvres de la Casa, 1759.

ROSSIGNOL (Antoine), habile sténographe, né en 1590, à Alby; déchiffra, lors du siége de Réalmond, 1626, la lettre qu'écrivaient les assiégés aux habitants de Montauban, pour leur demander des munitions. Il fut maître des comptes.

ROSSIGNOL (J.-Ant.), démagogue, né à Paris, 1759, mort, 1802, fut, après la prise de la Bastille, envoyé comme lieutenant général en Vendée, et devint ensuite général en chef de l'armée dite des côtes de la Rochelle. Reconnu incapable, il fut plusieurs fois destitué, et se fit replacer par Robespierre, à la chute duquel il perdit tout commandement. Compromis dans le complot Babeuf, il s'enfuit, fut condamné à mort comme contumace, revint sous le Directoire, fut envoyé contre Pichegru, 1797; compris parmi les suspects après le 18 brumaire, et, après l'explosion de la machine infernale, transféré à l'île d'Anjouan, où il termina sa carrière.

ROSSLYN (Alex. **WEDDERBURN**, comte de), grand chancelier d'Angleterre, né en Écosse, 1733, passa en Angleterre, 1753; parut avec éclat au barreau de Londres, 1757, et fut nommé au conseil du roi, 1763. Porté au parlement vers cette époque, il y siégea d'abord cinq ans parmi les soutiens du parti populaire, embrassa ensuite la cause du ministère, et obtint successivement les charges d'avocat général, 1771, de procureur général, 1778, puis de président à la cour des plaids communs; il fut ensuite fait pair, avec le titre de baron Loughborough. Nommé, 1788, premier commissaire pour la garde du grand sceau, il suivit, la même année, dans le parti de l'opposition, lord North, son ancien ami. Ce ne fut qu'en 1793 que, frappé des dangers dont l'influence de notre révolution menaçait le trône, qu'il se rallia franchement à Pitt. Fait grand chancelier d'Angleterre la même année, il occupa ce poste jusqu'en 1801, qu'il résigna. Retiré des affaires avec le titre de comte de Rosselyn, il mourut en 1805. On cite de lui ses *Observations sur l'état des prisons d'Angleterre, et sur les moyens de l'améliorer*, 1793.

ROSSO (Le) ou *Maître Roux*, peintre, né à Florence, 1496, mort, 1541, fut appelé en France par François Ier, qui le fit surintendant des travaux de Fontainebleau, et ensuite chanoine de la Sainte-Chapelle. Accusateur de Pellegrino, il s'empoisonna quand l'innocence de celui-ci fut reconnue. On a de lui plusieurs peintures, entre autres un *Christ au tombeau*, exposé au Louvre.

ROSTAING (Just.-Ant.-Marie-Germain, marquis de), lieutenant général des armées du roi, né au château de Vauchette, près de Montbrison, 1740, mort, 1826, fit ses premières armes en qualité de cornette, dans le régiment de Caraman, sous les ordres du maréchal de Broglie, pendant la campagne de 1760, en Allemagne; et en 1769, il entra, comme aide-major, dans les premières compagnies des mousquetaires. Nommé colonel du régiment de Gâtinais (ou royal d'Auvergne), en 1778, Rostaing se distingua dans la guerre d'Amérique, et obtint le grade de maréchal de camp à la prise d'York. De retour en France, il fut nommé député du Forez à l'Assemblée constituante, et fut fait lieutenant général peu de temps après. Il se retira ensuite dans ses terres, et y passa le reste de ses jours.

ROSTAMIDES. La dynastie des Rostamides, qui, depuis plusieurs siècles, s'était mise en possession des côtes maritimes de l'Afrique, depuis Tunis jusqu'à Gibraltar, fut détruite, au commencement du 10e siècle, par Aboul-Cacem-Mohammed-Ben-Abdallah.

ROSTOPCHIN (Théodore, comte), général russe, né en 1765, mort, 1826; gouverneur de Moscou, 1812; brûla cette ville à l'approche des Français, et se démit de ses fonctions, 1814. Pendant son séjour à Paris, 1817 à 1825, il publia, en 1823, *la Vérité sur l'incendie de Moscou*.

ROSWEIDE (Héribert), jésuite, né à Utrecht, 1569; mort, 1629; occupa la chaire de philosophie et de théologie à Douai et à Anvers. Il a laissé, entre autres ouvrages : *Fasti sanctorum*, 1607; une *Histoire des vies des Pères du désert*, Anvers, 1628.

ROTA (Bernardin), poëte italien, 1509, mort, 1575, a laissé des élégies, sylves, épigrammes, sonnets, églogues marines, etc. Ses œuvres ont été éditées à Naples, 1726.

ROTE, juridiction établie à Rome par le pape Jean XXII, vers le commencement du 14e siècle, pour juger par appellation de toutes matières bénéficiales et patrimoniales de tout le monde catholique, qui n'a point d'indult pour les agiter devant ses propres juges, comme aussi de tous les procès de l'État ecclésiastique. Ce tribunal est composé de onze docteurs ecclésiastiques, nommés auditeurs de la rote ou chapelains du pape, et pris entre les quatre nations d'Italie, de France, d'Espagne et d'Allemagne. Ce mot *rote* vient, selon les uns, de ce que le pavé de la chambre où les juges s'assemblent pour examiner les affaires ou pour rendre la justice est de marbre figuré en forme de roue, ou, selon

d'autres, parce que, quand ils jugent, ils forment un cercle.

ROTHARIS, duc de Brescia, monta sur le trône de Lombardie, 636 ; conquit Gênes et la Ligurie ; puis publia le code lombard, 643, et laissa le trône à son fils Rodoald, 652.

ROTHELIN (Ch. d'Orléans de), abbé, né à Paris, 1691 ; mort en 1744 ; suivit le cardinal de Polignac en Italie ; fut admis à l'Académie française, 1728, et à celle des inscriptions, 1732. Il laissa quelques opuscules assez curieux.

ROTHENBOURG (Frédéric-Rodolphe, comte de), général prussien, né au château de Netkau, 1710, mort à Pirmont, 1751 ; entra au service de l'Espagne et contribua à la prise d'Oran. Il servit ensuite sous Berwick et le maréchal d'Asfeld, dans les armées françaises, et fit les campagnes de 1733 et 1734. Enfin, il servit Frédéric II, qui le fit général-major, 1740. Il fit les campagnes de Chotusitz, Hohenfriedberg, Sorr, et fut chargé de poursuivre le prince Charles de Lorraine.

ROTHSCHILD (Mayer-Anselme), fondateur d'une grande maison de banque, né à Francfort-sur-le-Mein, 1743, mort en 1812 ; fit lui-même sa fortune. Le landgrave de Hesse le nomma agent de sa cour, 1801, et lui confia sa fortune lorsqu'il fut obligé de quitter ses États, 1806. Appelé par Charles de Dalberg à faire partie du collége d'élection de Francfort, il entra en relation d'affaires avec presque toutes les cours de l'Europe et fit prendre à sa maison un grand accroissement. Il laissa dix enfants, dont cinq fils qui continuèrent sa maison. Ils fondèrent de nouveaux établissements de banque dans les principales villes. Anselme, né en 1773, dirigea celui de Francfort ; Salomon, né en 1774, celui de Vienne ; Nathan, né en 1777, mort en 1836, s'établit à Manchester, puis à Londres ; Charles, né en 1788, s'établit à Naples, et James à Paris. Ils ne formèrent tous qu'une seule maison avec cette devise : *Concordia, industria, integritas*. Ils ont tous été anoblis par l'empereur d'Autriche, qui leur donna le titre de baron, 1815.

ROTROU (J. de), poëte dramatique, né à Dreux, 1650, mort pendant une épidémie qui ravageait son pays, 1691, a laissé des comédies et des tragédies au nombre de trente-trois, parmi lesquelles on remarque celles de *Venceslas* et de *Chosroës*. La meilleure édition de ses œuvres est celle de Paris, 1820, 1822.

ROTTECK (Charles de), né à Fribourg, en Brisgau, Bade, mort en 1840, était à la fois historien et homme d'État. Professeur dès 1798, il fut nommé conseiller du grand-duc de Bade en 1806, puis professeur de droit et d'économie politique à Fribourg. Député de l'université à la première chambre de Bade, 1819, il en devint vice-président et défendit avec chaleur les libertés publiques, à la tribune et dans le journal *le Libéral* (*der Freisinnige*). L'autorité, effrayée, supprima son journal et son cours, 1831. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire générale*, Fribourg, 1813-1827. *Histoire générale du monde*, 1830-1834.

ROTTERDAM, *Roterodamum*, ville du royaume de Hollande, sur la rive droite de la Meuse et la Rotter, est située à 22 kilomètres sud de la Haye, et contient 80,000 habitants. L'importance de cette ville, qui est la plus grande du royaume après Amsterdam, ne date que du 13e siècle. Successivement prise par les Flamands, 1297 ; par Brederode, 1418, et les Français, 1794, elle fut épuisée par les maux de la guerre pendant la révolution, et souffrit beaucoup des inondations de la Meuse en 1775 et 1825.

ROUARIE (Armand TAFFIN, marquis de la), gentilhomme breton, né au château de la Rouarie, en Bretagne, 1756 ; entra au service, en qualité d'officier, dans les gardes-françaises ; encourut la disgrâce du roi par suite de quelques désordres de jeunesse ; fut renvoyé des gardes ; se renferma au monastère de la Trappe, d'où il sortit pour aller servir, en Amérique, la cause de l'indépendance. De retour en France, il rentra dans l'armée ; se prononça contre la double représentation du tiers état aux états généraux ; devint le chef des mécontents de Bretagne, et forma le plan d'une association royaliste pour s'opposer aux innovations qu'on voulait introduire en France. Il consacrait ses veilles et sa fortune à ce complot, qui fut découvert. La Rouarie fut arrêté, 10 août 1792. Il trouva un asile au château de Laguyomarais, où il mourut le 30 janvier 1793, dans des excès de délire et de désespoir que lui causait la nouvelle de la mort du roi sur l'échafaud révolutionnaire.

ROUBAUD (P.-Jos.-André), prêtre d'Avignon, grand économiste et grammairien, né en 1730, mort en 1792, censura avec violence les abus ; fut exilé pour ce motif, 1775, et rappelé, 1776, par Necker, qui lui donna une pension de 3,000 francs sur les économats. Parmi ses ouvrages, on remarque son *Histoire de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique*, 1770-1775 ; *Nouveaux synonymes français*, Paris, 1785-1796.

ROUCHER (J.-Antoine), poëte, né à Montpellier, 1745, reçut de Turgot la place de receveur des gabelles à Montfort-l'Amaury. Il fut condamné à mort pendant la terreur pour avoir voulu s'opposer aux excès de la révolution, et fut exécuté le 26 juillet 1794. Il a laissé un poëme intitulé : *les Maïs*, Paris, 1779 ; une traduction de la *Richesse des nations de Smith*, Paris, 1780 ; des *Mémoires*, des *Lettres*, etc., etc.

ROUELLE (Guillaume-Fr.), chimiste, né près de Caen, 1705, mort, 1770, s'établit d'abord pharmacien à Paris ; ouvrit des cours de chimie ; fut nommé professeur de chimie au Jardin des Plantes, et membre adjoint de l'Académie des sciences, 1744. On lui doit de précieuses recherches sur les sels. — Rouelle (Hilaire-Marie), frère du précédent, né en 1718, mort, 1779, fut également un grand chimiste ; fit de belles découvertes, et devint démonstrateur au Jardin du Roi. Il écrivit des *Mémoires* et un *Tableau de l'analyse chimique*, 1774.

ROUEN, *Rothomagus*, ville de France, chef-lieu du département de la Seine-Inférieure, d'arrondissement et de canton, sur la rive droite de la Seine, à 136 kilomètres nord-ouest de Paris ; 92,000 habitants. Archevêché qui a pour suffragants les évêchés de Bayeux, Coutances, Évreux et Seez ; consistoire protestant ; cour royale à laquelle ressortissent les départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure. Cette ville possède de beaux modèles de style gothique. Au premier rang se place l'église cathédrale de Notre-Dame, reconstruite sous Richard 1er, duc de Normandie, de 943 à 996. Le portail, du gothique le plus léger et le plus élégant, a 56 mètres 66 centimètres de face ; il est surmonté de deux tours d'architecture différente, et hautes de 76 mètres 66 centimètres. Celle de gauche, appelée tour Saint-Romain, date de 625, lors de l'agrandissement, par saint Romain, de la première cathédrale qu'avait fondée saint Mellan en 260. La tour de Beurre, à droite, bâtie par le cardinal d'Amboise, supporte une jolie galerie en forme de couronne. On remarque dans cette église les tombeaux des cardinaux d'Amboise, monument du 13e siècle, et celui du grand sénéchal L. de Brézé, gouverneur de Rouen et mari de Diane de Poitiers. On y voit aussi ceux de Richard Cœur-de-Lion et du duc de Bedford. Après la cathédrale, on doit citer l'église de l'ancienne abbaye de

Saint-Ouen, reconstruite par l'abbé Macdargent et le comte de Valois qui en posa la première pierre le 25 mai 1318. Cette église est considérée comme un chef-d'œuvre d'architecture gothique. Le chœur fut mutilé pendant les troubles de 1562, et détruit en 1791, lorsque Saint-Ouen fut érigé en paroisse. L'église de Saint-Maclou, construite en petit dans le même genre que celle de Saint-Ouen. L'église de Saint-Patrice, bâtie en 1535, possède des vitraux de la plus grande beauté du 16e siècle. L'église de Saint-Romain, construite en 1679, renferme le tombeau de saint Romain, etc. Le palais de justice, achevé en 1499 pour le parlement de Normandie, est vaste et d'une construction hardie. L'hôtel des Monnaies date de 864, sous Charles le Chauve. On y remarque encore plusieurs établissements et monuments publics. Cette ville est partagée en 6 cantons, subdivisés en 12 sections. Outre le grand Corneille, elle a vu naître son frère, Thomas Corneille, Fontenelle, Pradon, les poëtes Benserade et Richer, les jésuites Brumoy et Sanadon, le jurisconsulte Basnage, l'orientaliste Bochard, l'architecte Blondel, à qui Paris doit les portes Saint-Denis et Saint-Martin ; les peintres Jouvenet et Restout ; Cuvelier de la Salle, qui découvrit la Louisiane ; le navigateur Paul Lucas, mademoiselle Champmêlé, mesdames du Boccage et Leprince de Beaumont, etc., etc. Le siége épiscopal de cette ville remonte aux premiers siècles du christianisme ; saint Mellon, qui, en 260, vint y prêcher l'Évangile, en fut le premier titulaire. Jules César, dans ses *Commentaires*, ne fait aucune mention de cette ville ; cependant elle devait avoir déjà une certaine importance sous les empereurs, qui en firent la métropole de la 2e lyonnaise ; elle portait alors le nom de *Rothomagus*, qu'elle garda jusqu'à la conquête des Normands, qui le changèrent en celui de Rouen. Au 3e siècle, elle ne comprenait qu'une seule rue, qui s'étendait depuis la rue actuelle des Savetiers, derrière la cathédrale, jusqu'au beffroi de la grosse horloge, et la Seine venait battre la place de la Calandre ; en 840, elle n'occupait encore qu'un espace oblong et très-peu vaste. Rollon l'agrandit vers le sud, après avoir reculé le lit du fleuve ; aux 12e et 13e siècles, sous Philippe-Auguste, Louis VIII et saint Louis, elle s'accrut vers le nord ; et dans le milieu du 14e siècle, vers l'ouest. Depuis cette dernière époque jusqu'au milieu du dernier siècle, elle ne prit pas d'accroissement sensible. Cette cité, qui, avant la révolution, était la capitale de la province de Normandie, et en particulier de la haute Normandie et du Vexin normand, attire encore l'attention par les événements politiques dont elle a été le théâtre. Les premiers siècles de la monarchie offrent peu de faits remarquables ; cependant, en 562, Clotaire Ier étant mort, ses quatre enfants se partagèrent ses États, et le royaume de Soissons, dont Rouen faisait partie, échut à Chilpéric, qui, après avoir répudié Andouère, y épousa, en 570, Galsuinde, fille aînée d'Anathagilde, roi des Visigoths, et sœur de Brunehaut. En 576, cette dernière, étant tombée au pouvoir de Frédégonde, y fut enfermée et délivrée ensuite par Mérovée, fils de Chilpéric, qui l'épousa dans l'église cathédrale. Cette ville eut ensuite à souffrir des irruptions des Normands, dont la première eut lieu en 841, sous Charles le Chauve ; détruite alors de fond en comble, elle commençait seulement à se relever, lorsqu'en 910 elle fut obligée de se rendre au fameux Raoul ou Rollon, auquel elle fut cédée avec toute la Neustrie, 912, par Charles le Simple, dont il épousa la fille, et qui en fit la capitale de son nouvel État. Louis d'Outre-mer s'en empara pendant la minorité de Richard Ier ; mais battu quelques mois après, il y fut conduit prisonnier : remis en liberté, il revint l'attaquer, en 949, avec Othon, empereur d'Allemagne, et le comte de Flandre, et après plus de six mois d'efforts, fut obligé de se retirer. Rouen se ressentit peu des événements qui agitèrent ensuite la Normandie, et Guillaume le Conquérant y mourut, 1087. Elle fut reprise momentanément par les révoltés, 1094 ; et en 1174, assiégée vainement par Louis le Jeune, roi de France. C'est dans une des tours du palais de cette ville qu'en 1203, Jean-sans-Terre assassina le jeune Arthur, son neveu, qui avait de justes prétentions sur le duché ; crime qui amena la guerre qu'entreprit Philippe-Auguste, auquel Rouen ouvrit enfin ses portes le 1er juin 1204, après une résistance opiniâtre. La prise de cette ville décida de la soumission de toute la Normandie, qui, après avoir été gouvernée par 12 ducs, revint alors à la couronne de France, dont elle était séparée depuis 292 ans. Il y éclata une grande sédition en 1294 ; en 1382 et 1416, les habitants se révoltèrent contre Charles VI, qui leur pardonna. Henri V, roi d'Angleterre, l'assiégea le 14 juin 1417, et s'en empara le 18 janvier 1418, par trahison du gouverneur Guy le Bouteiller. Les Anglais y firent périr Jeanne d'Arc, le 30 mai 1431, et conservèrent Rouen jusqu'en 1449, que Charles VII la reprit. Louis XI s'y rendit pour reprendre la Normandie, que le traité de Saint-Maur-les-Fossés, en 1465, avait donnée à Charles, son frère. Charles VIII y tint un lit de justice dans lequel il confirma les priviléges de la province, 1485 ; Louis XII, en 1508 ; Jacques V, roi d'Écosse, en 1536 ; François Ier, en 1540 ; Henri II et Catherine de Médicis, en 1550, visitèrent aussi cette ville que les guerres de religion ne tardèrent pas à ensanglanter. En 1560, il éclata, entre les protestants et les catholiques, des troubles que le maréchal de la Vieille-Ville apaisa bientôt ; mais dans la nuit du 15 au 16 avril 1562, les calvinistes s'en emparèrent et y soutinrent avec succès un siége contre le duc d'Aumale ; le duc de Guise la prit le 26 octobre de la même année : pendant 8 jours elle fut livrée au pillage. Charles IX y fut déclaré majeur par le parlement de Normandie, 1563. De nouveaux troubles s'y élevèrent en 1571, et un peu plus tard la Saint-Barthélemy vint la souiller. Henri III, forcé après la journée des barricades, en 1588, d'abandonner la capitale, vint se réfugier à Rouen, et y signa le fameux pacte d'union que lui dictait le duc de Guise. A sa mort, les habitants refusèrent de reconnaître Henri IV, qui l'assiégea le 11 novembre 1591 ; les Rouennais ne le reçurent comme roi qu'après sa conversion, 1593. Cette ville jouit enfin de la paix depuis cette époque. Son histoire n'offre plus guère à citer que les assemblées de notables qu'y convoquèrent Henri IV, 1596, et Louis XIII, 1617 ; la visite de ce dernier prince en 1620 ; la sédition dite des va-nu-pieds, 1639, à cause de l'augmentation des impôts ; le rétablissement, en 1641, de la mairie de Rouen, qui avait été supprimée en 1382, après la première sédition arrivée sous Charles VI ; le séjour de Louis XIV et de sa cour, 1650, pendant les troubles de la Fronde ; les visites de Joseph II, empereur d'Allemagne, 1777, et de Paul Ier, alors héritier présomptif du trône de Russie, 1782 ; et le passage de Louis XVI, en 1786, à son retour de Cherbourg. Rouen devint, en 1790, le chef-lieu du département de la Seine-Inférieure. La révolution y fit peu de victimes, malgré les émeutes de 1792, 1793 et 1795. Depuis cette dernière, Rouen a joui de la plus grande tranquillité.

Conciles. — Le premier fut célébré vers l'an 692. L'auteur de la chronique de Rouen fait mention de

deux conciles tenus en 1073 et 1074 : le premier contre les moines de l'abbaye de Saint-Ouen, qui avaient fait quelques violences à l'archevêque Jean de Bayeux. Guillaume Bonneame, archevêque de Rouen, en célébra quatre, 1091, 1092, 1096 et 1108. Dans le second, les prélats approuvèrent tout ce qui avait été résolu dans celui de Clermont pour la croisade. Il y eut deux autres conciles à Rouen en 1118 et 1119. Gautier ou Vautier *de Constantiis*, archevêque de cette ville, en célébra un autre en 1190. Guillaume de Flavacourt présida à celui de Pont-Audemer, 1279, pour la discipline et la réforme du clergé. Bernard de Farges, son successeur, en célébra un vers 1310, pour les affaires des templiers. Rodolphe Roussel assembla, en 1445, un concile provincial. On en met un autre aussi provincial en 1514, sous Georges d'Amboise le Jeune. Charles, cardinal de Bourbon, en célébra un autre en 1581. Pierre de Collemedio fit des ordonnances synodales vers 1245, et les cardinaux Guillaume d'Estouteville et Georges d'Amboise l'Ancien en publièrent aussi : celui-là en 1496, et celui-ci en 1506.

ROUERGUE, ancienne province de la Guienne, entre l'Auvergne, le Languedoc, les Cévennes, le Gévaudan et le Querci. On le divisait en Comté, Haute et Basse Marche. Rodez, capitale de la province, Saint-Geniez-de-Rivedolt, Entraigues, la Guiolle, le Mur-de-Barrez, Estaing, Marcillac, Albin, Rignac et Cassagné-Vergoahous, formaient le Comté. Dans la Haute-Marche on trouvait Milhaud, Espalion, Nant, Sainte-Affrique, le Pont-de-Camarez, Compeyre, Saint-Rome-de-Tarn, Saint-Cernin, Belmont, Vabres et Sévérac-le-Château. La basse Marche comprenait Villefranche, Saint-Antonin, Najac, Verfeuil, Sauveterre, etc. — Les peuples appelés *Rutheni*, dont la capitale était *Segodunum*, aujourd'hui Rodez, faisaient anciennement partie des Celtes. César les soumit à la république romaine (46 av. J.-C.) ; ils furent attribués à la première Aquitaine sous Valentinien Ier, lorsque cet empereur divisa l'Aquitaine en deux. Les Visigoths, dans le 5e siècle, enlevèrent le Rouergue aux Romains. Thierri, fils de Clovis, le conquit sur les Visigoths. Repris ensuite par Théodoric, roi d'Italie, ce pays rentra de nouveau sous la domination française, par la valeur de Théodebert, fils de Thierri, qui réunit le Rouergue au royaume d'Austrasie. Cette province ayant passé depuis sous la puissance des ducs d'Aquitaine, Pepin le Bref la remit, après avoir fait la conquête de ce duché, sous l'obéissance de la France. Le Rouergue fut ensuite gouverné par des comtes, ainsi que les autres provinces de cette monarchie. Ce comté appartint de bonne heure aux comtes de Toulouse. Alphonse, l'un d'eux, le vendit, 1147, à Richard, comte de Lodève, qui fut la souche de la maison de Rhodez, éteinte dans les mâles en 1302. Le comté de Rhodez passa alors par mariage dans la maison d'Armagnac. Le Rouergue fut réuni à la couronne en 1525.

Chronologie historique des comtes de Rouergue.

Gilbert fut établi comte du Rouergue par Charlemagne : on ne sait en quelle année, ni combien de temps il posséda cette dignité ; mais il ne l'avait plus en 820. — Fulcoald, en 820, succéda à Gilbert ; on ignore la durée de son gouvernement. — Frédélon, en 845, avait succédé à son père Fulcoald, dans le comté de Rouergue. L'an 849, il obtint celui de Toulouse ; il mourut en 852. — Raymond Ier, frère de Frédélon, lui succéda, et mourut en 864 ou 865. — Bernard, fils du comte Raymond, recueillit en 865 toutes les dignités de son père, et mourut sur la fin de 875. — Eudes, 2e fils de Raymond, succéda à Bernard, en 875, dans les comtés de Rouergue et de Toulouse, et mourut en 918. — Ermengaud, 2e fils d'Eudes, eut en partage, dans la succession de son père, le Rouergue, dont il jouit en particulier, et posséda, par indivis, avec Raymond, son frère, l'Albigeois, le Querci et la Septimanie qui échurent à la maison de Toulouse, après la mort de Guillaume le Pieux, cette même année, 918. Toujours fidèle au roi Charles le Simple, Ermengaud, après sa mort, fit la paix avec Raoul, son compétiteur. Celui-ci étant venu en Aquitaine, l'an 932, Ermengaud et son neveu Raymond-Pons lui firent serment de fidélité. Raoul, par reconnaissance, disposa en leur faveur du duché d'Aquitaine, dont ils jouirent depuis en commun. Il gratifia de plus Ermengaud du comté de Gévaudan, et Raymond de celui d'Auvergne. Ermengaud était mort en 937.—Raymond II, fils aîné d'Ermengaud, hérita, en 937, de toutes les possessions de son père; il acquit de plus le comté de Narbonne, qu'il transmit à ses descendants. Étant parti, l'an 961, pour Saint-Jacques en Galice, il fut assassiné en chemin. — Raymond III succéda, l'an 961, étant encore en bas âge, sous l'autorité de sa mère, à Raymond II, son père. L'an 975, il partagea avec Guillaume Taillefer, comte de Toulouse, les domaines qu'ils possédaient en commun ; la Septimanie demeura en entier aux comtes de Rouergue, et les comtés d'Albigeois et de Querci aux comtes de Toulouse ; le comté de Nimes fut partagé entre l'un et l'autre. Vers l'an 985, Raymond III alla au secours de Borrel, comte de Barcelonne, dont la capitale fut assiégée et prise, cette année, par les Sarrasins ; il remporta une victoire signalée sur ces infidèles. L'an 1010, il entreprit le voyage de la terre sainte, et mourut en chemin.—Hugues, à la mort de Raymond III, son père, étant encore en bas âge, lui succéda, 1010, sous la tutelle de Richarde, sa mère. L'an 1035, il hérita d'Étienne, son parent, mort sans enfants, du comté de Gévaudan. Hugues vivait encore en 1053. — Robert d'Auvergne, après la mort de Hugues, posséda au nom de Berthe, qu'il avait épousée l'an 1051, le comté de Rouergue et les autres domaines qui avaient appartenu au père de cette princesse. Il hérita, l'an 1060, du comté d'Auvergne, par la mort de Guillaume, son père. L'an 1061, Berthe et Richarde, sa mère, qui vivait encore, de concert avec Bérenger, évêque de Rodez, confièrent aux abbés de Cluni et de Vobres, l'abbaye de Moissac, pour la réformer. L'an 1066, Robert est privé de son épouse qui meurt sans laisser de postérité, et dès lors il perd son titre de comte de Rouergue. — En 1066, Guillaume IV, comte de Toulouse, et Raymond de Saint-Gilles, son frère, recueillirent la succession de la comtesse Berthe, comme ses plus proches parents ; ce ne fut pas toutefois sans opposition de la part de Robert, son époux, qui, après plusieurs guerres, y renonça définitivement en 1079. Guillaume, ayant cédé ses droits à son frère, ne figure point dans cette querelle. Raymond, en effet, se qualifia seul, depuis l'an 1066, comte de Rouergue, de Narbonne, de Nimes, etc. ; il fit ainsi revivre le titre de comte de Rouergue, affecté à la branche cadette de sa maison, et il le garda jusqu'à son avénement au comté de Toulouse, c'est-à-dire jusqu'à l'an 1088. Alors tous les domaines et honneurs de la maison de Rouergue furent réunis en sa personne à celle des comtes de Toulouse.

Comtes particuliers de Rodez.

Richard, vicomte de Carlat et de Lodève, 5e du nom de Milhaud, acquit en 1096, au plus tard, de Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, le comté de

Rodez, qui faisait environ le tiers du Rouergue. Ce ne fut d'abord qu'un engagement que Raymond fit pour subvenir aux frais de son expédition pour la croisade ; mais Alphonse Jourdain, fils de Raymond, convertit, l'an 1119, au plus tard, cet engagement en aliénation perpétuelle, à la charge de l'hommage. On ne trouve plus rien de Richard après 1124, et sa mort arriva, au plus tard, en 1132. — Hugues Ier, fils unique de Richard, était comte de Rodez, en 1132. L'an 1142, il se ligua avec plusieurs autres seigneurs, contre Alphonse Jourdain, comte de Toulouse ; mais cette ligue n'eut point de suite. On n'a rien de lui après 1154, ni de son successeur avant 1156. — Hugues II, fils aîné de Hugues Ier, lui succéda en 1156, au plus tard, signala sa valeur, en 1165, contre les Anglais, qui désolaient le Rouergue ; en 1164, de concert avec Hugues, son frère, évêque de Rodez, et les notables du pays, rétablit la paix dans le diocèse de Rodez ; ce qui donna l'origine au droit de commune paix ou de la pezade, qu'on levait encore dans le Rouergue en 1785. L'an 1167, Alfonse, roi d'Aragon, étant dans la ville d'Arles, céda à Hugues la moitié de la vicomté de Carlat ; cette même année, Hugues se ligua avec Alfonse, contre Raymond V, comte de Toulouse, son suzerain. En 1188, il vendit à l'évêque de Lodève tout ce qu'il possédait dans le Lodevois ; l'an 1195, fit avec Hugues, son frère, évêque de Rodez, tant pour eux que pour leurs successeurs, une transaction portant que le comte de Rodez prendra l'investiture de l'évêque, et réglant les cérémonies qui y seront observées ; et se démit, au mois de mai de cette même année, de son comté en faveur de Hugues, son fils. Il vivait encore en 1208. — Hugues III succéda à son père, en 1195, et mourut l'an 1196. — Guillaume, 5e fils de Hugues II, fut choisi par son père pour succéder à son frère Hugues III. L'an 1208, se voyant sans enfants, il fit son testament, par lequel il instituait Gui, comte d'Auvergne, son héritier ; c'est aussi l'époque de l'engagement qu'il fit à Raymond, comte de Toulouse, de son château de Montrosier et du pays de Lusargues, faisant partie du comté de Rodez, pour 20,000 sous melgoriens. Guillaume mourut la même année. — Gui, comte d'Auvergne, 2e du nom, ayant hérité de Guillaume, en 1208, du comté de Rodez, le garda jusqu'à 1209, où il s'en défit en faveur de Raymond VI, comte de Toulouse, se réservant seulement quelques fiefs. — Raymond, comte de Toulouse, 6e du nom, successeur de Gui, en 1209, eut à combattre Henri, fils naturel du comte Hugues II, qui lui disputait le comté de Rodez, et finit par le lui céder, 1214, moyennant 1,600 marcs d'argent. — Henri Ier, fils naturel du comte Hugues II, exclu par ce motif de la succession de son père et de celle de son frère Guillaume, succéda, en 1214, à Raymond ; fit hommage, cette même année, du comté de Rodez à Simon de Montfort, qui venait de conquérir la plus grande partie du comté de Toulouse. L'an 1219, il se rendit à l'armée que commandait le prince Louis de France contre les Albigeois, et se trouva la même année au siége de Toulouse avec lui. Pendant ce siége, il remit sa terre et ses châteaux à l'évêque de Rodez pour les livrer au comte Amauri de Montfort, avec pouvoir d'en disposer à son gré. Il partit l'an 1220 pour la terre sainte ; l'année suivante, étant tombé malade à Acre, il fit un codicille, par lequel il choisissait sa sépulture chez les hospitaliers de Saint-Jean. Il n'est mort qu'après 1227. — Hugues IV, fils aîné du comte Henri, lui succéda en 1227 au plus tard ; fit hommage, l'an 1236, à Jacques Ier, roi d'Aragon, dans la ville de Montpellier, pour la vicomté de Carlat ; l'an 1242, fut du nombre des seigneurs qui se liguèrent avec Raymond VII, comte de Toulouse, contre le roi saint Louis ; prêta serment de fidélité à ce monarque, l'année suivante, après la paix de Lorrès, et après la mort de Raymond VII, l'an 1249, rendit hommage, à Beaucaire, au mois d'octobre 1250, au prince Alfonse, frère de saint Louis, à qui le comté de Toulouse était dévolu. Hugues, ami des franciscains, qu'il avait attirés en 1232 à Rodez, fut un de leurs principaux bienfaiteurs ; eut de fréquents démêlés avec Vignon ou Vinion, évêque de Rodez, à l'occasion du droit du leude et du péage ; un jugement rendu le 12 février 1235, par Raymond de Milhand, archidiacre d'Agen, et Raymond de Saint-Basile, official de Rodez, qu'ils avaient pris pour arbitres, maintint le comte et ses successeurs en la possession et jouissance du droit de leude sur huit sortes de marchandises. Hugues mourut l'an 1274. — Henri II, fils du comte Hugues IV, lui succéda en 1274 ; servit le roi dans les guerres de Gascogne, sous Robert, comte d'Artois, en 1288, et les années suivantes, fut du nombre des seigneurs nommés l'an 1301, pour présider, dans les sénéchaussées de Toulouse, de Carcassonne et de Rouergue, à la perception d'un subside accordé au roi Philippe le Bel pour la guerre de Flandre, et mourut en 1302. — Bernard, comte d'Armagnac, 6e du nom, devint comte de Rodez en 1302, comme l'époux de Cécile, fille de Henri II, et héritière de ce comté, en vertu du testament de son père. Il mourut en 1319, laissant un fils, nommé Jean, qui réunit le comté de Rodez à celui d'Armagnac.

ROUFFACH ou **RUFACH**, *Rubeacum*, *Aquæ Rubeæ*, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Colmar (Haut-Rhin), à 15 kilomètres sud de Colmar, sur la Lauch et l'Ombach ; 5,979 habitants. C'était autrefois une ville impériale. Elle se révolta contre Henri V, qui la prit et la pilla, 1105 ; les Impériaux la prirent en 1635, et Turenne en 1675.

ROUGET DE L'ISLE (Joseph), l'auteur de *la Marseillaise*, qui fera passer son nom à la postérité, naquit à Lons-le-Saulnier le 10 mai 1760. Officier dans le génie à l'époque de la révolution de 89, il se trouvait à Strasbourg lorsque la guerre fut déclarée au commencement de 1792. Un bataillon de volontaires allait partir de cette ville ; le maire de Strasbourg, Dietrich, demanda à Rouget pour ces jeunes gens une marche nouvelle. Celui-ci composa les paroles et la musique de cet admirable *Chant de guerre de l'armée du Rhin*, car c'était là le titre qu'il lui avait donné. Cet hymne fit accourir sous les drapeaux plus de cent mille guerriers. Déjà il était connu dans tous les régiments du Nord, mais il n'avait point encore été entendu à Paris ; ce furent les Marseillais de Barbaroux qui l'y firent connaître : on l'appela dans la capitale l'*Hymne des Marseillais*, et ensuite *la Marseillaise*, nom qui lui est resté. Ami sincère de la constitution de 1791, Rouget refusa, après le 10 août, comme contraire au serment qu'il avait prêté, le nouveau serment qu'on lui demandait. Il fut destitué, mais rendu à la liberté le 9 thermidor ; il fit alors partie des troupes qui repoussèrent les émigrés descendus sur nos côtes, et se distingua à l'affaire de Quiberon, où il fut blessé. De retour à Paris, cet homme simple et modeste ne rappela point ses services, qui furent oubliés. L'empire le mit à la retraite, où le laissa la restauration. Ce ne fut qu'à la révolution de 1830 qu'il reçut la croix et une pension de 1,200 fr. Retiré à Choisy-le-Roi, il y mourut le 27 juin 1836. On a de lui, outre *la Marseillaise*, quelques pièces de vers (*Odes*, *Idylles*, *Essais*), publiées en 1797, et la musique de 50 chants français (de divers auteurs), 1825.

ROUILLÉ (Ant.-L.), comte de Jouy, né en 1689, mort en 1761, fut successivement conseiller au parlement de

Paris, maître des requêtes, 1717; intendant du commerce, 1725; directeur de la librairie, ministre de la marine, 1749; devint membre honoraire de l'Académie des sciences, 1751; puis ministre des affaires étrangères, 1754, et grand maître des postes, 1757.

ROUJOUX (le baron de), historien, né à Landernau, 1779; mort à Paris, 1836; sous-préfet de Dôle, 1806; préfet du Ter (Catalogne), 1812; se retira des affaires à la restauration, et se livra à des travaux littéraires. Il fit la traduction de l'*Histoire d'Angleterre*, de Lingard, 1825; une *Histoire des rois et ducs de Bourgogne*, 1828, etc.

ROUSSEAU (J.-B.), poëte lyrique, né à Paris, 1670; mort à Bruxelles, 1741, était déjà à vingt ans recherché par les personnes du plus haut rang. Il suivit le maréchal de Tallard à Londres en qualité de secrétaire, et vécut ensuite comme ami chez Ronillé du Coudray, directeur des finances. Il s'adonnait également à l'ode et à l'épigramme; il donna aussi quelques comédies, telles que *le Café*, *le Flatteur*, *le Capricieux*. Ces comédies eurent peu de succès; il en accusa Lamotte, Crébillon, Saurin, etc., et lança contre eux des couplets satiriques, qui furent suivis d'une foule d'autres remplis d'infâmes calomnies. Traduit en justice comme diffamateur, il fut banni à perpétuité du royaume par arrêt du parlement, 1712. Il se retira en Suisse, et plus tard à Bruxelles; il refusa les lettres de rappel qu'on lui offrit en 1716. Il traitait avec un égal mérite l'ode, l'épigramme, l'épître, et créa la cantate, nouveau genre lyrique. Ses œuvres ont été publiées par Didot, 1790, et par Amar, 1820.

ROUSSEAU (Jean-Jacques), philosophe, né à Genève, 1712, mort le 3 juillet 1778, fut successivement clerc chez un greffier, qui le renvoya, et apprenti chez un graveur, qu'il quitta bientôt. Recueilli par madame de Warens, à Annecy, il abjura la religion protestante, devint précepteur chez M. de Mably, grand prévôt de Lyon, 1740; vint à Paris, 1741; fut secrétaire de M. de Montaigu, puis commis chez M. Dupin, fermier général, et se lia avec Thérèse, qu'il épousa plus tard. Le prix qu'il remporta à l'Académie de Dijon, 1749, commença sa réputation. Il donna en très-peu de temps plusieurs ouvrages de genres différents : l'opéra du *Devin de village*, 1752; une *Lettre sur la musique française*; la comédie de *Narcisse*; *de l'Origine de l'inégalité parmi les hommes*. Il se lia ensuite avec madame d'Épinay, qui lui fit construire l'Ermitage dans la vallée de Montmorency, 1756. Il y composa son *Héloïse*, 1759, et son *Émile*, 1762. Ce dernier ouvrage lui attira une foule de persécutions. Condamné par le parlement de Paris et la ville de Genève, il se réfugia à Motiers-Travers, dans la principauté de Neufchâtel, où il fut réduit à faire du lacet pour vivre. Il y composa ses *Lettres écrites de la Montagne*. Forcé de quitter la Suisse, il accepta l'hospitalité que Hume lui offrait en Angleterre, et s'établit à Wootton, dans le comté de Derby, 1766; rentra en France au bout de quelques mois, et revint à Paris, 1770. Il se réfugia à Ermenonville, 1778, où il mourut, deux mois après son arrivée. Il fut enterré à Ermenonville, dans l'île des Peupliers. Ses restes furent portés au Panthéon, 1794. Ses œuvres ont été publiées plusieurs fois; l'édition la plus complète est celle de Musset-Pathay, Paris, 1823, avec une histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau, par l'éditeur.

ROUSSEL (Pierre), médecin philosophe, né à Dax, dans les Landes, 1742; mort, 1802; se fixa à Paris, et publia, en 1775, le système physique et moral de la femme. Il avait également commencé le système physique et moral de l'homme; mais cet ouvrage est resté inachevé.

ROUSSET DE MISSY (J.), né à Laon, 1686; mort à Bruxelles, 1762; servit quelque temps dans l'armée hollandaise; ouvrit, à La Haye, une école pour la jeune noblesse; devint propriétaire du *Mercure historique et politique de La Haye*; puis historiographe du prince d'Orange. Il a laissé : *Mémoires du règne de Pierre le Grand*, Amsterdam, 1628; *Recueil historique d'actes, négociations, mémoires et traités de paix, depuis la paix d'Utrecht jusqu'au deuxième congrès de Cambray*, 1728, 1752, etc.

ROUSSILLON, ancienne province et grand gouvernement de la France. Le Roussillon, dont l'ancien comté de ce nom, *Comitatus Ruscinonensis*, ou *Roscillionensis*, ne faisait qu'une partie, était borné à l'est par la Méditerranée, à l'ouest par la Cerdagne, au nord par le bas Languedoc, et au sud par la Catalogne, dont les Pyrénées le séparent. Cette contrée s'appelait autrefois *Regio Sardonum*, d'une colonie que les Romains y avaient transportée de Sardaigne. C'est la ville de *Ruscino*, colonie romaine, qui a donné son nom au pays, dont elle était anciennement la capitale. Ce fut là que les Volces s'assemblèrent, l'an 536 de Rome, pour délibérer sur les moyens d'empêcher Annibal de traverser leur pays pour aller à Rome; mais cette ville dut être détruite ou ruinée par les Vandales, à leur entrée en Espagne; car depuis lors il n'en est plus question. Elne devint alors la principale ville du pays; une bulle du pape à Rieulfe, évêque de cette ville, l'an 897, le qualifie évêque de l'église de Roussillon. A la ville d'Elne a succédé dans la dignité de capitale celle de Perpignan, dont le nom ne paraît pas avant le 10e siècle. Mais trois monuments de ce siècle l'attestent : 1° une vente de deux alleux faite à Wadolfe, évêque d'Elne, sous le règne de Charles le Simple, l'an 922; 2° une donation faite au même prélat, sous le règne de Raoul, en 928; 3° le testament de Raymond Ier, comte de Rouergue, de l'an 961. L'ancienne église de Saint-Jean de Perpignan ne fut érigée en paroisse qu'en 1025. Les peuples du Roussillon étaient compris parmi les Volces Tectosages, lorsqu'ils furent subjugués par les Romains qui les enclavèrent dans la Gaule narbonnaise. L'an 462, ils passèrent, avec cette province, sous la domination des Visigoths, et tombèrent, l'an 720, sous celle des Sarrasins, qui se rendirent maîtres du pays. Ceux-ci en furent chassés à leur tour, vers l'an 760, par Pepin le Bref, qui les obligea de repasser les Pyrénées. Ce prince, en unissant le Roussillon à la couronne, le renferma dans le gouvernement d'Aquitaine. Le comté de Roussillon fut dans la suite annexé à l'Aragon. Acheté par Louis XI, 1462, il fut rendu par Charles VIII à Ferdinand d'Aragon, 1493. Louis XIII le conquit en 1642, et le traité des Pyrénées, 1659, le donna définitivement à la France.

Chronologie historique des comtes de Roussillon.

Gancelin, ou Gancelm, fils de saint Guillaume, fondateur de Gellone, et frère de Bernard, duc de Septimanie, gouvernait dès l'an 812 l'Ampurdan ou le comté d'Ampurias. Accusé, l'an 830, d'avoir trempé dans la conspiration de son frère contre l'empereur Louis le Débonnaire, il fut dépouillé de son gouvernement, qu'il recouvra après s'être justifié. Victime de sa fidélité au roi qu'il servit avec zèle contre Lothaire, son fils rebelle, il fut forcé par celui-ci dans Châlons-sur-Saône, où il s'était retranché, l'an 834, et fut décapité avec plusieurs autres seigneurs du parti de l'empereur. — Suniaire Ier était comte d'Ampurias avant l'an 843, comme le prouve un jugement rendu par Alaric, son successeur dans ce comté, la 3e année après la mort de

l'empereur Louis le Débonnaire. Le même Suniaire était comte pour lors du Roussillon. Il est fait mention de lui dans l'édit de Charles le Chauve, donné l'an 844, en faveur des Espagnols qui s'étaient réfugiés en France. On peut encore inférer d'un diplôme du même prince, en faveur de l'abbaye de la Grasse, daté l'an de 855, qu'il jouissait du comté de Bésalu. On n'est pas assuré de l'année de sa mort. — Radulphe, frère de Miron, comte de Barcelonne et de Conflant, succéda à Suniaire au comté de Roussillon, soit comme tuteur de son neveu, soit à titre de propriétaire. L'an 904, il fit donation à l'abbaye de la Grasse du lieu de Padillou, dans le Roussillon. Il mourut sans postérité. — Suniaire II, 1er comte héréditaire, neveu de Radulphe, lui succéda au comté de Roussillon, qu'il posséda jusqu'en 915. — Bencion et Gauzbert, fils de Suniaire II, 915. Le premier mourut l'année suivante, 916, après avoir fait une donation à l'église d'Elne pour le repos de son âme. Gauzbert assista, au mois de septembre 916, à la consécration de la nouvelle église d'Elne. On a de lui deux chartes : l'une de février 922, l'autre de l'an 930. En 931, il fit une donation à l'église d'Elne, de concert avec l'évêque Vadalde. On ignore la date précise de sa mort. — Guifred ou Gausfred, fils de Gauzbert. La première époque de son gouvernement, dont on ait connaissance, est marquée dans une charte du 7 des ides de juin 946. Il assista la même année, 24 décembre, à la consécration de l'église de Saint-Martin de Bantices, faite par Ermengaud, archevêque de Narbonne, assisté des évêques d'Elne et de Gironne. L'an 959, il fit un échange avec une femme nommée Hermentrude. Le comte Guifred se rendit, l'an 978, avec un grand nombre de seigneurs, Suniaire, son troisième fils, évêque d'Elne; Arnoudul, évêque d'Ausonne, au monastère de Rodes, pour y célébrer la fête de saint Pierre. L'an 981, il obtint du roi Lothaire un terrain inculte entre Collioure et Bagnols. Il mourut vers la fin du 10e siècle. — Guilabert ou Guislebert Ier, second fils de Guifred, donna, l'an 1007, en qualité de comte du Roussillon, avec Hugues, son frère, comte d'Ampurias, au monastère de Rodes, deux champs situés au comté de Pierrelate, près de la ville de Castellon, et la dîme de la pêche d'un lieu situé au comté d'Ampurias. On le voit encore présent, l'an 1010, à une assemblée de prélats et de seigneurs, tenue le 18 novembre, à Urgel. Guilabert était mort en 1014. — Gausfred II succéda, en bas âge, à Guilabert, son père, dans le comté de Roussillon. Il eut à défendre ses droits contre Hugues, son oncle. Grâce au secours du comte de Bésalu, il devint paisible possesseur de son comté en 1020. Il assista le 18 mai 1025, avec la qualité de comte de Roussillon, à la dédicace de l'église de Saint-Jean de Perpignan. L'an 1030, il vendit certains fonds situés dans le comté de Peralata ou de Pierrelate; fut du nombre des seigneurs qui assistèrent, l'an 1041, au concile de Tuluje, près Perpignan; tint au mois d'avril 1044, avec Pons, comte d'Ampurias, un plaid où ils jugèrent un procès en faveur de l'abbaye de Rodes; assista le 15 novembre 1046, avec beaucoup d'autres seigneurs, à la consécration de l'église du monastère d'Arles, dans le Valespir; enfin parut, au mois de décembre 1058, au concile d'Elne. Gausfred vécut jusqu'en 1075. — Guilabert II ou Guislebert et Hugues. Guilabert ou Guislebert, fils de Gausfred II, était, l'an 1075, en jouissance du comté de Roussillon. Par une charte du 29 mai 1085, il termina ses différends avec Hugues, son parent, successeur de Raymond dans le comté d'Ampurias, et ils s'associèrent depuis dans le comté de Roussillon. Dans une charte du mois de janvier 1086, Hugues prend le titre de comte d'Ampurias, de Perelata et de Roussillon, et aussi dans une autre du 8 avril 1116. Son nom paraît encore dans le jugement que Guilabert rendit dans un plaid entre Pons-Bernard et le clergé d'Elne, le 6 mai 1087. Ce même clergé, son évêque à la tête, fit en février 1095, avec Guillaume, vicomte de Castelnau, une transaction dans laquelle il est fait mention du comte Guilabert parmi les témoins. L'an 1100, il fit lui-même une transaction avec Ermengaud, nouvel évêque d'Elne; et, par une charte du 15 septembre 1102, Guislebert donne une portion de dîme à l'église de Saint-Jean de Perpignan. Nous ne trouvons point de traces plus récentes de l'existence de Guilabert. — Guinard ou Gérard Ier, 1102 au plus tôt, fils et successeur de Guislebert, fut un des seigneurs qui prirent parti dans la première croisade, sous le commandement de Raymond de Saint-Gilles; se distingua au siége d'Antioche et eut part à la prise de Jérusalem. Il était de retour en Roussillon dès l'an 1100. Une charte d'Agnès, sa femme, du 27 septembre 1109, nous fait connaître qu'il était, à cette époque, retourné en Palestine. Il en revint en 1112 et mourut en 1113. — Arnaud-Gausfred ou Gausfred III, succéda à son père; fonda, le 5 avril 1115, l'hôpital de Saint-Jean de Perpignan. On trouve de lui une charte du mois d'avril 1116, et une autre du mois de juin 1151, par laquelle il donne à son fils la ville de Perpignan et lui assure le comté de Roussillon après sa mort. L'an 1150, Hugues, comte d'Ampurias, se voyant sans enfants, l'institua son héritier. Excommunié par Eugène III, pour son divorce avec la comtesse Trencavelle, il ne tint compte de cette censure. Adrien IV, successeur d'Eugène, renouvela l'anathème vers l'an 1156. Arnaud-Gausfred mourut le 24 février 1163. — Gérard ou Guimard II, fils aîné d'Arnaud-Gausfred, portait le titre de comte de Roussillon vers la fin de la vie de son père, comme le prouve un acte du mois de juin 1162, par lequel il confirme les coutumes de Perpignan. Il y ajouta de nouveaux priviléges le 14 des calendes de juin 1170. L'an 1167, il avait fait, le 5 des nones de janvier, une donation à l'hôpital de Saint-Jean de Perpignan. Se voyant sans enfants, il fit, le 4 des nones de juillet 1172, son testament par lequel il léguait au roi d'Aragon le comté de Roussillon. Ce comté demeura entre les mains d'Alphonse et de ses successeurs, sous la souveraineté de la France, jusque vers le milieu du 13e siècle, où ils s'affranchirent de cette dépendance.

ROUSTAM ou **ROSTAM**, général persan du 7e siècle, sous les derniers Sassanides; plaça sur le trône Yezdedjerd III, 632; périt, 636, en combattant contre les Arabes, qui avaient envahi la Perse pour y porter l'islamisme.

ROUSTAM-BEYG, prince de la dynastie turcomane du Mouton Noir; remplaça sur le trône de Perse Beisinkour, son cousin, qu'il chassa, 1490. Il fut lui-même renversé par Ahmed, un de ses cousins, au bout de quelques années, 1497.

ROUSTAM, pacha, puis vizir de Soliman II; époux de Mirmah, fille de ce sultan et de la fameuse Roxelane; fut chargé de la seconde guerre de Soliman contre la Perse; causa la mort du prince Mustapha; s'opposa à la conclusion de la paix entre la Perse et la Hongrie, et mourut en 1560.

ROUTE. Quoique synonyme de chemin, route désigne plus particulièrement les distances et même les directions qui joignent ensemble deux points opposés. Les premières dont l'histoire fasse mention sont celles dont Sémiramis, 1976, sillonna toute l'étendue de son vaste empire. Les Carthaginois, 826, furent les premiers, s'il

en faut croire Isidore de Séville, qui pavèrent leurs routes. En France, on attribue généralement la fondation de nos grandes routes au roi Philippe-Auguste, 1157-1180 de J.-C. Henri IV, 1590, ordonna qu'on planterait des arbres sur les deux côtés de toutes les routes royales. Le ministre Trudaine fit placer des bornes de mille toises en mille toises (aujourd'hui de kilomètre en kilomètre), pour désigner les distances; et plusieurs ordonnances royales en fixèrent la longueur. On divise aujourd'hui les routes en *royales*, *départementales* et routes dites *chemins vicinaux*. Les routes royales sont celles qui sont entretenues aux frais de l'Etat; car leur but principal est l'utilité générale du royaume; les départementales, dont le but est, avant tout, l'utilité des départements qu'elles traversent, sont entretenues à leurs frais; les chemins vicinaux sont à la charge des communes. Leur développement a été si considérable depuis 1789, que, d'après des travaux statistiques, exécutés en 1830, leur développement s'élevait alors, pour les routes royales, à 32,077,061 mètres, et pour les départementales, à 28,000,000.

ROUTES A ORNIÈRES DE FER. Les premiers chemins en fonte de fer furent établis en Angleterre (New-Castle), par l'ingénieur Beaumont, 1630. En 1638, des communications nombreuses furent établies à l'aide de ce moyen; et en 1754, les roues de bois, qui furent longtemps employées sur ces voies de communication, furent remplacées par des roues de fonte de fer. Enfin, en 1770, des barres de fer forgé furent employées pour la première fois dans la construction de ces routes. Ce ne fut qu'en 1810 que les machines à vapeur mobiles, ou locomotives, furent substituées aux chevaux de tirage. Les ingénieurs Birkinshaw et Stepherson apportèrent des perfectionnements considérables à ces voies nouvelles de communication, 1815; et c'est d'après les travaux et les observations de ces deux habiles praticiens que cette précieuse découverte s'est propagée partout, et s'est élevée à la hauteur où elle est aujourd'hui. En Angleterre, dès 1820, la longueur des routes et ornières de fer s'élevait déjà à une longueur de 200 lieues environ. La première entreprise d'une route à ornière de fer, en France, fut celle de Lyon à Saint-Etienne, qui fut adjugée en 1825. Depuis, aux ornières de fer on a subtitué les rails. V. VAPEUR.

ROUX (Augustin), médecin, né à Bordeaux, 1726; mort, 1776; vint à Paris; rédigea le *Journal de Médecine* à partir de 1762, et obtint une chaire de chimie à la faculté de médecine de Paris, 1771. Il publia, avec Olbach, un *Recueil de mémoires de chimie et d'histoire naturelle*, 1764.

ROVÈRE (François-Marie de la), fils de Jean de la Rovère, prince de Sinigaglia et Mondavia, bas neveu de Sixte IV, et neveu de Jules II; devint duc d'Urbin à la mort de Guid'Ubald, son oncle maternel. Il fut général des troupes de Jules II; soumit la Romagne et le territoire de Ferrare au pape; fut dépouillé de ses États par Léon X, 1516; les recouvra à sa mort, 1522, et mourut empoisonné par ordre de Paul-Louis Farnèse, fils de Paul III, 1538.

ROVÈRE (François-Marie II de la), dernier duc d'Urbin, né, 1551; mort, 1631; abdiqua en faveur du saint-siége, après la mort de son fils unique Frédéric Ubald, 1625. Il protégea et cultiva les lettres.

ROVÈRE (GUID'UBALD BONARELLI de la), littérateur et diplomate italien, né à Urbin, 1563; eut part à la fondation de l'Académie des Intrépides à Ferrare, et mourut majordome du cardinal d'Este, 1608. Il était d'une autre famille que les précédents. Il fit une pastorale intitulée : *la Filli di Sciro*, 1607. — Rovère Bonarelli (Prosper de la), frère du précédent, littérateur et poëte dramatique; fonda l'Académie des Caliginosi, dont il fut le président, 1624, et mourut en 1659. On a de lui : *il Solimano*, tragédie, 1620; des drames en musique, des comédies, des lettres et des poésies diverses.

ROVÈRE (Joseph-Stanislas), démagogue, né dans le comtat Venaissin, 1748; mort à Sinnamary, 1798; commanda dans le département de Vaucluse, sous Jourdan *Coupe-Tête*, 1791; fit à l'Assemblé législative l'apologie du massacre de la Glacière (Avignon); fut nommé député des Bouches-du-Rhône à la Convention; organisa le régime de la terreur dans le Midi; abandonna la cause de Robespierre à sa chute, et fut déporté à Sinnamary.

ROVEREDO, ville des États autrichiens (Tyrol), chef-lieu d'un cercle, sur l'Adige, à 20 kil. sud de Trente; 7,200 habitants. Cette ville appartint aux Vénitiens, de 1416 à 1609; les Autrichiens en devinrent ensuite possesseurs. Bonaparte y remporta une victoire éclatante et s'en empara, 1796. Elle fut comprise dans le département du haut Adige.

ROWE (Nicolas) poëte dramatique anglais, né en 1673; mort, 1718; reçut le titre de poëte lauréat, à l'avénement de Georges Ier, et devint secrétaire du conseil du prince de Galles. Ses œuvres consistent principalement en tragédies : *Tamerlan*, *Ulysse*, *Jeanne Grey*, *Jeanne Shore*, etc., Londres, 1733.

ROWE (Thomas), biographe et poëte anglais, né en 1687; mort en 1715; a composé quelques poésies. Il continua les Vies de Plutarque, et publia celles d'Enée, de Tullus Hostilius, Aristomène, Tarquin l'Ancien, Brutus, Gélon, Cyrus, Jason, etc.

BOWLEY (William), comédien et poëte dramatique sous Jacques Ier. On a de lui : *A new Wonder, a Woman newer vext*, 1632; *March at Midnight*, 1613, etc.

ROXANE, fille du satrape Oxyarte, épouse d'Alexandre le Grand, mère d'Alexandre Argus; fit mourir Statira, autre veuve d'Alexandre, et fit cause commune avec Olympias contre Arrhidée et Eurydice. A l'arrivée de Cassandre, elle s'enferma dans Pydna; fut détenue par ce général après le meurtre d'Olympias; vit proclamer son fils seul roi après le traité de 311, et fut bientôt après mise à mort avec lui par Cassandre.

ROXELANE ou *Khourrem*, favorite, puis femme de Soliman II; était née en Galicie ou Russie Rouge; mère de Bajazet II, de Sélim II et de la sultane Mirnuch, qu'elle donna au célèbre Roustam; elle fit périr les deux fils que Soliman avait eus d'une autre femme, pour assurer le trône à ses enfants. Elle mourut en 1557.

ROY (Pierre-Charles), poëte lyrique, né à Paris, 1683, s'adonna de bonne heure à son goût pour la poésie; fit représenter à l'Académie royale de musique onze ballets et plusieurs opéras; entre autres, *Callirhoé* et *Sémiramis*, 1712, 1718, qui eurent beaucoup de succès; sa comedie, *les Captifs*, imitée de Plante, fut très-bien accueillie à la Comédie-Française. Il mourut, 1764. Ses œuvres complètes, 2 vol. in-8°, parurent à Paris, 1727.

ROYAUMONT, ancienne abbaye de l'ordre de Cîteaux, dans l'Ile-de-France. Royaumont fut la première fondation du roi saint Louis, qui la fit bâtir, 1227. Le roi en fit un lieu de retraite, où il se rendait souvent pour prier et servir les pauvres. Le lieu que ce prince occupait dans cette abbaye servit dans la suite de logement aux abbés; l'un d'eux, 1330, la fit démolir, parce qu'il s'y trouvait à l'étroit et que, du reste, c'était un logement peu digne de lui. Une partie de cette abbaye fut consumée par la foudre, 1409.

ROYAUMONT, pseudonyme sous lequel M. de Saci

publia son Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament.

ROYE (Barthélemy), gagna les bonnes grâces du roi Philippe-Auguste. Il l'accompagna au siége de Rouen dont il signa la capitulation, 1205; fut fait chambrier de France, 1209; combattit à la bataille de Bouvines, 1214; fonda l'abbaye de Joyenval, près de Saint-Germain en Laye, 1221, et y fut enterré, 1224.—Roye (Matthieu de), Ier du nom, accompagna saint Louis dans son voyage d'outre mer, 1248, 1270, et mourut, 1273. — Roye (Jean de), rendit de grands services à Philippe de Valois, qui l'envoya à Tournai, 1338, pour défendre cette place contre les Anglais qui en faisaient le siége, et mourut sur la brèche. — Roye (Matthieu de), IVe du nom, fut maître des arbalétriers de France, 1347, et s'embarqua, 1360, avec les princes et les grands seigneurs du royaume, pour passer en Angleterre et ramener le roi Jean qui y était prisonnier. Tous les biens de la maison de Roye furent portés dans celle de Larochefoucault, par la dame Charlotte de Roye, dame de Roncy, 1570. — Roye (Guy de), fils de Matthieu IV, fut nommé chanoine de Noyon; puis devint successivement évêque de Verdun, de Castre et de Dol; fut archevêque de Tours et de Sens, et fut enfin transféré au siége métropolitain de Reims, 1590. Il se rendait à Pise, 1409, pour y assister à un concile œcuménique qui y était indiqué, lorsqu'il fut atteint, au milieu d'un soulèvement, d'un trait d'arbalète, dont il mourut, peu de jours après, à Voltri, près de Gênes. On a de lui le *Livre de Sapience*, imprimé à Genève, 1478, et plusieurs fois réimprimé dans les 15e et 16e siècles.

ROYER-COLLARD (P.-Paul), né à Sompuis (Marne), 1763; était avocat au parlement, 1789; il fut élu membre du premier conseil de la commune de Paris, dont il fit partie jusqu'au 10 août. Il eut le bonheur d'échapper aux proscriptions de 1793-1794; fut nommé député au conseil des Cinq-Cents, 1791; mais il s'y rendit suspect au parti dominant et vit son élection annulée au 18 fructidor. En 1811, M. Royer-Collard fut nommé doyen de la faculté des lettres et professeur d'histoire de la philosophie moderne. C'est à son enseignement que M. Royer-Collard doit sa plus grande illustration. Il fut nommé député par le département de la Marne, pour la première fois, 1815; présida longtemps la chambre, et fut nommé à la députation par 7 départements à la fois. Il s'y montra toujours zélé partisan des libertés publiques, grave, sévère, juste et d'une rare sagacité. — Royer-Collard (Antoine-Athanase), son frère, naquit à Sompois, 1768; fut reçu docteur en médecine, 1802, et nommé médecin en chef de la maison de Charenton, 1806. On doit à M. Royer-Collard la fondation de la *Bibliothèque Médicale*, 1803, qu'il dirigea pendant 20 ans et qui est resté le meilleur journal de médecine du temps. Il mourut après avoir exercé longtemps les fonctions d'inspecteur général des écoles de médecine, 1825. Les sciences médicales lui doivent quelques beaux ouvrages.

ROYOU (Thomas-Marie), publiciste, beau-frère de Fréron, naquit à Quimper, 1741; embrassa l'état ecclésiastique; obtint la chaire de philosophie à Louis-le-Grand; l'occupa avec distinction pendant 20 ans. Il coopéra à la rédaction du journal l'*Année littéraire* ou *Journal de Monsieur*, qui parut de 1778 à 1785, et à l'*Ami du Roi*, qui fut supprimé en 1792, époque de sa mort.

ROZE (Nicolas, le chevalier de), fut l'un des héros qui s'illustrèrent par leur dévouement durant la peste affreuse qui ravagea Marseille, 1720-1721. Il était né dans cette ville, 1671, et s'était déjà signalé en Espagne à la tête de deux compagnies qu'il leva à ses frais pour aller y défendre le trône de Philippe V. Durant la peste de Marseille, le chevalier Roze ouvrit un hôpital dans le quartier de Rive-Neuve, y recueillit tous les malades atteints de la contagion; se mit à la tête d'une bande de forçats, avec lesquels il parcourait les rues de la ville, pour l'enlèvement des cadavres, et, digne émule du vertueux évêque Belzunce, il fut, comme ce digne prélat, respecté par le fléau. Il mourut, 1733. Son éloge historique, par Paul Antran, fut prononcé au renouvellement du vœu de Belzunce, qui a lieu tous les cent ans, 16 avril 1820, et imprimé 1821.

ROZIER (Jean), agronome distingué, né à Lyon, 1734, embrassa l'état ecclésiastique, et publia à Lyon, 1766, 2 vol. in-8°, les *Démonstrations élémentaires de la botanique*, qui obtinrent un brillant succès, et furent plusieurs fois réimprimées. Appelé à Paris, il y fonda le journal intitulé : *Observations sur la physique, l'histoire naturelle et les arts*; obtint le prieuré de Nanteuil-sur-Haudouin, 1780. Ce fut dans cette riche retraite que l'abbé Rozier composa son *Cours complet d'agriculture*, 10 vol. in-4°, dont il composa les 9 premiers volumes, qui parurent, le 1er, 1781, et le 9e, 1796, 3 ans après sa mort, qui eut lieu au siége de Lyon, par l'éclat d'une bombe qui l'écrasa dans la nuit du 29 septembre 1793.

ROZIÈRE (Louis-François CARLET), marquis de la), né au Pont-de-l'Arche, 1733, se distingua dans la carrière militaire, fit ses premières armes en Italie et en Flandre; passa aux Indes orientales, 1752, en qualité d'ingénieur; se signala dans la guerre de Sept-Ans; fut employé à la reconnaissance des côtes d'Angleterre; dressa un plan de descente, 1778; fut promu au grade de maréchal de camp, 1781; émigra, 1791; passa au service du Portugal, y fut nommé inspecteur général des frontières et côtes du royaume, et mourut à Lisbonne, 1808.

RUBEN, fils aîné du patriarche Jacob, conseilla à ses frères de ne point tuer Joseph; et ce fut sur ses instances que ceux-ci se contentèrent de le descendre dans une citerne, 1729 av. J.-C. La tribu de Ruben occupa, dans la terre promise, la province dans laquelle s'élevaient les monts Nébo et Abarim, entre les torrents de Jabok et d'Arnon, aux confins du pays des Ammonites.

RUBENS (P.-Paul), le plus célèbre des peintres de l'école flamande, naquit à Cologne, 29 juin 1577; étudia la peinture sous Otto Vœnius; voyagea en Italie, 1600; et après avoir parcouru Venise, Rome, Florence, Mantoue et Gênes, rentra en Flandre, 1610. Appelé à Bruxelles par l'archiduc Albert, il se fixa dans cette ville, mais habita presque toujours Anvers. Cet artiste célèbre, qui jouissait de l'entière confiance du gouverneur des Pays-Bas, reçut de lui plusieurs missions diplomatiques, et notamment auprès de Jacques 1er d'Angleterre, de Philippe V d'Espagne et de la république des Provinces-Unies. Marie de Médicis, qui l'appela en France, 1620, le chargea de toutes les peintures du palais du Luxembourg. Ses compositions, parmi lesquelles on distingue surtout la *Descente de croix*, l'*Assomption*, le *Christ mort* et le *Christ foudroyant l'hérésie*, s'élèvent à 1,500, et sont toutes connues par la gravure. Rubens mourut à Anvers, 30 mai 1640.

RUBICON, petite rivière d'Italie, qui séparait cette province de la Gaule cisalpine, et qu'aucun général romain ne devait franchir, à la tête d'une armée, pour rentrer en Italie, porte aujourd'hui le nom de Pisatello. Jules César, 49 av. J.-C., passa le Rubicon en armes. Ce fut le signal de sa révolte contre son pays et le commencement de la guerre civile.

RUBRUQUIS (Guill. de **RUYSBROCK**, dit), né dans le Brabant, se fit cordelier, et fut envoyé en Tartarie par Louis IX, 1253. Il fut accueilli avec bonté par le grand khan Mangou, qui lui donna une lettre pour le roi de France. Rubruquis la remit aux mains du roi, qu'il alla, à cet effet, trouver en terre sainte. Au retour de sa mission, il alla se fixer au couvent d'Acre. Il a rendu compte de son voyage dans une lettre fort curieuse, traduite par Bergerac, 1629, et insérée dans l'*Histoire des voyages* de l'abbé Prévost.

RUCCELLAI (Bernard), *Oricellarius*, né à Florence, 1449, fut gonfalonier de la justice dans cette république, ambassadeur à Gênes, à Naples et en France. Allié des Médicis, il prit une grande part à leur rétablissement, 1512. Les superbes jardins qu'il fit dresser, et dans lesquels il recevait les néoplatoniciens, dont il se déclara le protecteur, sont restés célèbres dans toute l'Italie, sous sous le nom d'*Orti Oriccellarii*. Il mourut dans sa ville natale, 7 octobre 1514. On a de lui : *de Urbe Roma, de Bello italico*, Londres, 1724, in-4°, et *de Magistratibus romanis*, Leipsick, 1752. — Ruccellai (Jean), quatrième fils du précédent, né à Florence, 1475, fut nommé nonce apostolique et ambassadeur auprès du roi François Ier par le pape Léon X, son parent, 1515, et protonotaire apostolique et gouverneur du château Saint-Ange par le pape Clément VII. On a de lui deux tragédies : *Rosemonde*, 1523, et *Oreste*, 1723, et un poëme didactique, *les Abeilles*, 1539, qui fut traduit en français par Pingeron, 1770.

RUDBECK (Jean), né, 1581, fut nommé professeur d'Upsal, puis évêque de Vesteras, par le roi de Suède. Il mourut, 1646. On lui doit l'édition de la Bible connue sous le nom de *Bible de Gustave-Adolphe*, en suédois, qui parut en 1618. — Rudbeck (Olaü), son fils aîné, né à Vesteras, 1630, étudia la médecine, découvrit les vaisseaux lymphatiques, ainsi que le réservoir du chile, 1649-1650 ; établit le jardin botanique d'Upsal, 1657; y professa la botanique, devint curateur perpétuel de l'université de cette ville, et y mourut, 1702. On a de lui : *Catalogus plantarum horti Academiæ upsalensis*, Upsal, 1638, etc. — Rudbeck (Olaüs), son fils, né à Upsal, 1670, fut chargé par Charles XI de visiter la Laponie, 1689 ; en rapporta 50 nouvelles espèces de plantes, parcourut ensuite la Hollande, l'Allemagne et l'Angleterre; fonda la société des sciences d'Upsal, 1720, et mourut, 1740, laissant, entre autres ouvrages, 12 volumes in-folio de dessins de plantes, conservés au musée de l'Académie de Stockholm.

RUDOLPHI (Ch.-Asmond), naturaliste suédois, né à Stockholm, 1771, publia à Amsterdam, 1808, *Entozoa seu Historia vermium intestinalium*, qui parut avec supplément, 1820, et qui, par ses documents sur la matière, est devenu le livre classique sur cette partie. Il fut appelé à Berlin, par le roi de Prusse, qui lui donna une chaire à l'université de cette ville. Il y mourut, 1832.

RUEL ou **RUEIL** (*Rotalgencis*), commune du département de Seine-et-Oise, à 10 kilomètres de Versailles. Charles le Chauve, 877, en transférant à Saint-Denis la foire de Landi, fit don à l'abbaye de cette ville de Ruel et de toutes ses dépendances, qu'elle posséda jusqu'en 1635, époque où le cardinal Richelieu en fit l'acquisition. Le maréchal de Marillac fut jugé et condamné à mort à Ruel, 8 mai 1632. On lisait, sur un pilier de la nef de l'église de Ruel, qu'Antoine, Ier du nom, 18e roi de Portugal, et ses fils dom Emmanuel et Christophe étant à Ruel, 1584, en posèrent la première pierre. Le cardinal de Richelieu y possédait une belle maison de plaisance, qu'il légua par testament à la duchesse d'Aiguillon, sa nièce, 23 mai 1642, et où la cour se retira le jour des *barricades*, 27 août 1648. Elle appartint, dans la suite, aux Ursulines de la grande communauté de Saint-Cyr. On admire aujourd'hui, dans l'église de Ruel, le beau monument qu'Eugène Beauharnais et la reine Hortense firent élever à la mémoire de l'impératrice Joséphine, qui y fut enterrée.

RUF (Saint). (V. **SAINTS**.)

RUF (Chanoines de Saint-). Cet ordre, qui remonte à l'an 1038, s'étendit jusqu'en Norwége. L'abbaye, qui en était le chef-lieu, fut fondée à Avignon, où elle subsista jusqu'en 1156, époque où elle fut détruite par les Albigeois et transférée à Éparvière, près Valence. Trois abbés de Saint-Ruf furent élus papes : Conrad, qui prit le nom d'Anastase IV; Nicolas Breakespeare, qui prit celui d'Adrien IV; et Julien de la Rovère, qui régna sous celui de Jules II.

RUFFEC (*Rufiacum*), chef-lieu d'arrondissement (Charente), à 47 kil. d'Angoulême, est une ville fort ancienne, qui porta les titres de baronnie, de vicomté, puis enfin de marquisat, 1588. — Gérard de Malemort, archevêque de Bordeaux, y présida un concile, 1258; Bertrand de Goth, qui fut depuis pape sous le nom de Clément V, en présida un second, 1304 ; enfin un 3e concile fut tenu à Ruffec, 1526, par Arnaud, archevêque de Bordeaux.

RUFFI (Antoine de), historien, né à Marseille, 1607, fut conseiller à la sénéchaussée de cette ville, puis conseiller d'état, et mourut, 1689. On a de lui : *Histoire de Marseille*, in-f°, Marseille, 1642, et une deuxième édit., augmentée de 2 vol., in-f°, 1696; 2° *Histoire des comtes de Provence*, depuis l'an 954 jusqu'en 1480, Aix, 1655, in-f°. — Ruffi (Louis-Antoine de), son fils, né à Marseille, 1657, et mort le 26 mars 1724, acquit de bonne heure des connaissances très-étendues dans les antiquités du midi de la France. Il fournit au père Lelong, pour la *Bibliothèque historique de France*, et à Sainte-Marthe, pour le *Gallia Christiana*, un nombre considérable de notes et de renseignements précieux. On a encore de lui des *Discours sur l'origine des comtes de Provence, du Venaissin, de Forcalquier et des vicomtes de Marseille*, in-4°, 1712.

RUFFO (Denis-Fabrice), cardinal laïque, dit le *général-cardinal*, né à Naples, 1744. Il avait été trésorier de Pie VI, et créé cardinal par ce pontife, lorsque son caractère dur et altier le fit rentrer à Naples. Là, il y fit soulever toute la Calabre contre les Français, 1795; reprit Naples et y exerça de cruelles représailles. Il désapprouva la seconde guerre contre la France, 1805; fut chargé de négocier avec Napoléon, après la bataille d'Austerlitz; reprit sa place au conseil d'État, après la rentrée de Ferdinand, 1821; assista au conclave de 1823, et mourut à Naples, 13 décembre 1827.

RUFIN (*Rufinus*), ministre de Théodose et d'Arcadius, se rendit célèbre par ses forfaits; devenu grand maître du palais, il conseilla le massacre de Thessalonique, 390, où Théodose fit massacrer 7,000 âmes ; fit périr le préfet du prétoire Tatien, et s'empara de sa charge, 392 ; usurpa la tutelle du jeune Arcadius, après la mort de Théodose, 395, et fut tué par les soldats, sous les yeux même d'Arcadius, qui, dit-on, allait l'associer à l'empire, novembre 395.

RUFIN (*Toranus Rufinus*), célèbre écrivain ecclésiastique, né à Concordia, dans le Frioul, passa 30 années dans la retraite, à Aquilée, où il connut saint Jérôme, qui traversa cette ville, 374. Il partit pour l'Orient, fut persécuté par les Ariens, fonda un monastère

au mont des Oliviers, et convertit à la foi un nombre infini de pécheurs. Mais sa traduction des œuvres d'Origène occasionna entre lui et saint Jérôme une rupture dont l'Église entière fut affligée. Condamné par le pape Anastase, Rufin se rendit à Rome, puis en Sicile, 408, où il mourut, 410. Parmi ses traductions et ses ouvrages, qui sont très-nombreux, le plus important est, sans contredit, la *Traduction et continuation de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe.*

RUGEN, île de la mer Baltique. Elle fut prise par le roi de Danemark Waldemar Ier, 1168; devint l'apanage des ducs de Poméranie, et resta entre leurs mains jusqu'en 1648, époque où elle tomba au pouvoir de la Suède. Les Français la prirent, 1807; enfin elle fut donnée à la Prusse, à laquelle elle appartient depuis 1815.

RUGGIERI (Côme), célèbre astronome florentin, vint en France à la suite de Catherine de Médicis, et eut auprès de cette princesse, qui le consultait souvent, un très-grand crédit. Ce fut par elle qu'il obtint l'abbaye de Mahé, en Bretagne. Accusé, 1574, d'avoir conspiré contre le roi, il fut condamné aux galères; mais la reine mère lui fit obtenir sa grâce. Il fut une seconde fois accusé de conspiration contre le roi Henri IV, il eut le bonheur d'échapper encore à une condamnation, et mourut, 1615. Les almanachs qu'il publia jouirent, durant le 17e siècle, d'une très-grande vogue.

RUGIENS, peuple de la Germanie, qui habitait sur le bord du golfe Codanus, dans la mer Baltique et vers l'embouchure du Viadrus, aujourd'hui Poméranie et île de Rugen. L'empire qu'ils fondèrent sur les bords du Danube, au 5e siècle, et qui comprenait toute la Moravie et l'Autriche, au nord du Danube, avait pour capitale Rugenwalde, sur le Wipper, à 15 kil. de la Baltique. Odoacre détruisit cet empire, qui fut appelé Rugiland, 487. Il devint l'asile des Hérules, 493, qui le conservèrent jusqu'en 518, époque où les Lombards, après avoir refoulé les Hérules vers la Scandinavie, s'y fixèrent pour toujours. Une partie des Rugiens, dont il n'est plus parlé depuis, passa alors en Italie, et y fonda Pavie (*Ticinum*).

RUHNKENIUS (David), l'un des meilleurs critiques et des plus célèbres philologues du 18e siècle, naquit à Stolpe, dans la Poméranie prussienne, 1723; étudia à Wittemberg et à Leyde, y devint professeur adjoint de Hemsterhuys pour la langue grecque, 1757-1761; puis enfin professeur d'histoire et d'éloquence et bibliothécaire de l'Académie, 1771-1774, et mourut, 1798. Il publia à Leyde, 1749-1781, *Epistolæ criticæ in homeridarum hymnos; Timæi sophistæ lexicon vocum Platonicarum*, 1754; *Historia criticæ oratorum græcorum*, 1768; *Velleius Paterculus cum notis variorum*, 1779; *Homeri hymnus in Cererem*, 1782, etc. Ses opuscules parurent à Leyde, in-8°, 1807.

RUINART (Thierri), savant bénédictin, né à Reims, 1657, prit l'habit de Saint-Benoît, 1674, et fut le collaborateur de l'infatigable dom Mabillon dans tous les travaux qu'entreprit ce célèbre bénédictin. A sa mort, Ruinart entreprit un voyage en Allemagne pour se distraire du chagrin que lui causa la perte de son ami, tomba malade à l'abbaye de Hautvilliers, et y mourut, 1709. Nous citerons de lui : *Acta primorum martyrum sincera*, 1689; une édition de la *Persécution des Vandales*, par Victor, évêque de Vite, en Afrique, 1694; une autre de saint Grégoire de Tours, 1699, et une *Notice sur dom Mabillon*, 1709.

RUISDAEL (Jacques), célèbre peintre paysagiste de l'école hollandaise, né à Harlem, 1636, étudia beaucoup les œuvres de Berghem, dont il a conservé la manière, et excella dans les marines et dans les paysages. On cite, parmi ses meilleures compositions, la *Chasse au cerf*, qui se trouve dans la galerie de Dresde, et le *Coup de soleil* et la *Tempête*, qui sont dans celle du Louvre. Il mourut dans sa ville natale, 1681.

RULHIÈRE (Claude-Carloman de), historien et littérateur distingué, né à Bondi près de Paris, 1735, suivit en Russie, après avoir été aide de camp du maréchal de Richelieu, le baron de Breteuil, ambassadeur de France, 1769, qui l'emmena avec lui en qualité de secrétaire. Il y observa la révolution qui précipita Pierre III du trône, 1762, pour y faire monter Catherine II, et il la décrivit dans ses *Anecdotes sur la révolution de Russie*, 1765, qui ne purent paraître du vivant de Catherine, et ne furent publiées qu'en 1797. On a encore de lui : *Histoire de l'anarchie de Pologne*, qui ne fut imprimée qu'en 1807. Il mourut en 1791. M. Auguis a publié les œuvres diverses de Rulhière, 2 vol. in-8°, 1819.

RULLUS (P. Servilius), tribun du peuple l'an 63 av. J.-C., proposa une loi agraire plus complète que les précédentes, et voulut que l'ancien domaine des rois de Macédoine, les terres voisines de Carthagène en Espagne, Carthage, Corinthe et toutes les conquêtes faites depuis Sylla, hors de l'Italie, fussent vendus; que tous les généraux, excepté Pompée, rapportassent l'argent et le butin fait dans toutes les guerres; et que du montant de ces sommes, il fût acheté des terres en Italie pour y établir ceux des citoyens romains qui n'en possédaient pas. Cicéron, qui était alors consul, fit rejeter cette loi trop populaire par le peuple lui-même.

RUMFORD (Benjamin-Thompson, comte de), physicien célèbre, né dans le canton de Rhumfort (New-Hampshire), prit parti pour la métropole dans la guerre de l'indépendance, 1776; fut nommé, 1780, sous-secrétaire d'État; retourna en Amérique, 1782, et y combattit les insurgés. Il prit, après la reconnaissance de l'indépendance de l'Amérique, du service auprès de l'électeur de Bavière, qui le nomma comte de Rumford, et le choisit pour son ambassadeur en Angleterre. Il quitta la Bavière après la mort de Charles-Théodore, 1799; vint en France, 1802; y fut nommé membre de l'Institut, y épousa la veuve de Lavoisier, 1804; et mourut à Auteuil, 1814. On a de lui : *Mémoires sur la chaleur*, Paris, 1804; *Sur la combustion*, 1812; *Essais politiques, économiques et philosophiques*, Genève, 1798, 2 vol. in-8°; outre un grand nombre de *Mémoires* insérés dans les *Transactions philosophiques* de Londres, et dans les *Mémoires* de l'Institut.

RUMP (*Croupion*), nom que par dérision on donna en Angleterre aux débris du long parlement, à son rétablissement, et après l'abdication de Richard Cromwell, 1659. Le nombre des membres dont il se composait ne s'élevait pas au delà de 40. Son existence politique ne fut pas de longue durée, car au bout d'un an il fut cassé par le général Lambert.

RUNES, caractères d'écritures qui furent en usage chez les Scandinaves, de même que les hiéroglyphes le furent chez les Égyptiens. Quoique les runes, dont on ignore l'origine, soient regardés par Bredsdorff comme une imitation de l'écriture méso-gothique; par Brynj Ulfsson, comme l'écriture de l'ancienne race caucasienne, et, par conséquent, bien antérieurs à notre ère, il est cependant positif qu'il n'est pas d'inscription runique qui remonte au delà du 12e siècle ou à peu près. Quant aux plus récentes, elles ne dépassent pas l'an 1449.

RUNJET-SING, roi de Lahore, né, 1762, d'une famille obscure, se signala par sa bravoure dans plusieurs combats contre les Anglais; fut proclamé, 1800, chef de la nation des Seikhs; qu'il parvint, par sa rare énergie

et son intrépidité, à soustraire à la domination anglaise. Il étendit les bornes de ses États jusqu'aux confins de l'Afghanistan; choisit, pour élever et discipliner ses troupes à l'européenne, les généraux Allard et Ventura; se montra sage et modéré dans la victoire, et mourut en possession d'une vaste contrée embrassant le Pendjaub, le Moultan, le Kachmir, le Perjchawer et la plus grande partie de l'Afghanistan. Mais sa mort, 1839, fut le signal des révolutions et des guerres civiles.

RUPEN Ier, roi d'Arménie, fondateur de la dynastie des Rupéniens, monta sur le trône, 1080, et régna sur toute la petite Arménie (Cilicie et Cappadoce); il mourut paisible possesseur de ses États, 1095. — Rupen II, roi de l'Arménie cilicienne, monta sur le trône, 1174; mais peu de temps après, 1185, il abdiqua en faveur de son frère Léon; se retira au couvent de Trazarg, et y mourut ignoré.

RUPERT (Robert de **BAVIÈRE**, plus connu sous le nom de prince), était fils de l'électeur Frédéric V et d'Élisabeth, fille de Jacques Ier, roi d'Angleterre. Il fut l'un des principaux généraux de ce prince pendant les guerres civiles qui désolèrent l'Angleterre; prit part à la bataille d'Edge-Hill, 1642; fit lever le siége d'York, 1644; perdit la bataille de Nasebry, 14 juin 1645; se retira en Irlande pour la soulever en faveur de la cause royale; se réfugia en France; fut comblé d'honneurs et de dignités à la restauration, 1660; commanda sous le duc d'York la flotte anglaise, et gagna une bataille navale sur les Hollandais, 3 juin 1665; devint amiral, 1666; fut nommé membre du nouveau conseil privé, 1679, et ce fut alors qu'il se retira des affaires pour ne plus s'occuper que d'expériences chimiques et d'arts mécaniques. On lui doit la gravure en demi-teinte. Il mourut à Londres, 1682, comte de Holderness et duc de Cumberland.

RUREMONDE, belle ville du royaume de Hollande, dans le Limbourg, au confluent de la Roër et de la Meuse. Elle fut fortifiée par Othon le Boiteux, 1290; prise par les Espagnols et reprise sur eux par le prince d'Orange, 1572; par les Hollandais, 1632, qui la rendirent encore à l'Espagne; elle fut brûlée, 1665; prise aux Hollandais, 1702; aux Impériaux, 1716, et enfin, par les Français, 1792, qui firent de Ruremonde un chef-lieu d'arrondissement du département de la Meuse-Inférieure; fit partie de la France jusqu'en 1814, époque où elle fut définitivement rendue à la Hollande.

RURIK, fondateur de l'empire russe, était chef de la tribu des Varègues, pirates des bords de la mer Baltique. Il fut appelé, 850, par les habitants du Novogorod, pour les défendre contre les peuples voisins, aux incursions desquels ils étaient sans cesse exposés. Rurik s'empara bientôt du pouvoir suprême, 862; prit le titre de grand-prince ou grand-duc; vainquit dans une bataille, 865, Vadin, qui avait voulu s'opposer à ses projets; étendit sa domination sur Polotsk, Rostov, Mourow; établit sa résidence à Novogorod, dont il fit la capitale de ses États, et fonda ainsi la monarchie russe. Il mourut après un règne de 15 ans, laissant son héritage à son jeune fils Igor, qui lui succéda sous la tutelle d'Oleg, son parent.

RUSBROCK (Jean), mystique célèbre, ainsi nommé du lieu de sa naissance, 1294; se livra de bonne heure à de pieuses spéculations, dont les livres allégoriques de l'Écriture et les œuvres de saint Denis l'Aréopagite lui avaient inspiré le goût. Après avoir rempli, pendant près de 50 ans, les fonctions de vicaire de l'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles, il se retira avec ses disciples à Groendal; y fonda un monastère de chanoines réguliers, dont il fut le premier prieur, et y mourut, 1381, avec les qualifications de contemplatif par excellence, d'illuminé et de divin. Il laissa plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue: *de Nuptiis vel de ornatu nuptiarum spiritualium*, traduit du flamand en latin par Supérius. Cologne, 1532, 1609, 1692.

RUSCA (F.-Dominique), général français, né à Dolceacqua, dans le comté de Nice, 1761; exerçait la médecine à Monaco lorsque éclata la révolution française, 1789. Rusca, qui en avait embrassé les principes avec ardeur, fut banni de son pays, et ses biens furent confisqués. Nos armées d'Italie lui doivent une grande partie de leurs succès, car sa connaissance parfaite des lieux le mit à même de lui rendre de très-grands services, 1794. Il fut fait adjudant général, 1795; servit sous les ordres de Bonaparte, qui l'éleva au grade de général de brigade, 1796. Il fut nommé au commandement militaire de l'île d'Elbe, 1802, et le conserva jusqu'en 1805. Il mourut en défendant Soissons contre les troupes alliées, 1814.

RUSSELL (William, lord), fils du 5e comte et 1er duc de Bedford. William Russell naquit, 1639; il fut nommé membre du parlement, 1661; se mit à la tête de l'opposition qui renversa le ministère dit de *la cabale*, 1672; sollicita une accusation en forme contre le comte Derby, premier ministre; se prononça avec énergie contre la prétendue *conspiration papiste*, fable ridicule et atroce inventée dans le but méprisable de pousser les défenseurs du protestantisme à quelque acte de violence contre les catholiques, et à laquelle William Russell croyait de la meilleure foi du monde. Son opposition incessante et la demande qu'il fit d'écarter le duc d'York (Jacques II) des conseils du roi, et de l'éloigner même de la cour, amenèrent la dissolution du parlement, 25 janvier 1679. Mais l'opposition reparut plus puissante que jamais, Russell à sa tête. Il demanda alors à ce que le duc d'York fût exclu du trône, et les communes adoptèrent sa proposition; mais le bill fut rejeté par la chambre des lords, 1680. Le roi s'étant enfin décidé à gouverner sans le parlement, Russell entra dans la conspiration de Monmouth; parut à la barre d'Old-Baily, 13 juillet 1683; fut déclaré sans désemparer coupable de haute trahison, et sa sentence exécutée le 21. En 1689, le parlement réhabilita sa mémoire.

RUSSELL (Edward), comte d'Orfort, amiral anglais, né en 1651, prit part à la révolution qui plaça le prince d'Orange sur le trône d'Angleterre, 1688; obtint le commandement de la flotte chargée d'agir, 1692, contre la tentative de débarquement faite par Louis XIV dans le but de rétablir Jacques II sur le trône de ses pères. Quoique battu par Tourville, Edward Russell reçut de nouveau le commandement de la flotte chargée de s'opposer à la nouvelle tentative de Jacques II, 1695; fut créé pair de la Grande-Bretagne, 1697. Accusé de concussion par la chambre des communes, il ne dut son acquittement qu'à la mésintelligence qui régnait alors entre les deux chambres, et celle des lords l'acquitta, 1688. Il conserva tout son crédit sous la reine Anne, et ne se retira des affaires qu'après le triomphe des tories, 1714. Il mourut sans postérité, 26 novembre 1727.

RUSSIE. La Russie, le plus vaste empire de la terre, s'étend dans l'orient de l'Europe, le nord et l'ouest de l'Asie, et le nord-ouest de l'Amérique septentrionale. La Russie d'Europe est séparée de celle d'Asie, à l'est par les monts Ourals, et au sud-est par le Caucase. Deux portions distinctes constituent la Russie d'Asie: l'une est la Sibérie, au nord; l'autre à l'ouest, qui est comme annexée à la Russie d'Europe, se compose des provinces appuyées sur le versant méridional du Cau-

case et renfermées entre la mer Caspienne et la mer Noire. La Russie américaine, à l'est de la Sibérie, en est séparée par le détroit et la mer de Bering. La plus grande longueur de cette monarchie est d'environ 14,000 kil. de l'est à l'ouest, sur une largeur de 5,600 du nord au sud. La population de la Russie est à peu près de 70 millions d'âmes; Saint-Pétersbourg en est aujourd'hui la capitale; auparavant c'était Moscou. — L'unité monétaire, réelle, officiellement reconnue, est le rouble en argent, qui correspond à 4 francs 1 cent., et qui se divise en 100 kopecks. Il y a des pièces d'un demi-rouble et d'un quart de rouble, ou autrement, de 50 et de 25 kopecks. On ne frappe pas de kopeck simple, on se sert, pour même monnaie, d'une pièce de cuivre, la grocha, ou double kopeck d'argent. Le rouble en or correspond à 40 francs 2 cent. Les monnaies d'or sont l'impériale, qui vaut 10 roubles en argent, et la demi-impériale. Depuis 1828, on frappe une monnaie en platine, sous le nom de ducat russe : elle vaut 3 roubles en argent. Tous les comptes officiels, tous les payements du gouvernement, se font en papier-monnaie (billets d'assignation); le rouble en papier forme aujourd'hui la véritable unité monétaire. Il y a des assignats bleus de 5 roubles; il y en a des rouges de 10 roubles, et des blancs de 25, 50 et 100 roubles. — La plus grande mesure de longueur est la verste, il en faut 104 3/10 pour un degré, par conséquent un peu plus de 4 pour faire une lieue commune de France. La verste se divise en 500 sagènes; la sagène, qui équivaut à 2 mètres, 1536, se divise en 3 archines, et l'archine en 16 verchoks. La mesure de capacité le plus en usage pour les liquides est le vedro, qui comprend 12 litres 3, et se divise en 8 krouchkas; la mesure ordinaire de capacité pour les grains est la tchetverte, qui vaut 206 litres 8; dans les provinces qui avoisinent la Baltique, on se sert du lof, qui est environ le tiers d'une tchetverte; celle-ci se divise en 2 osmines, l'osmine en 2 tchetvériks, le tchetvérik en 8 garnetz, le garnetz en 2 pojaks. Le poids le plus considérable est le berkowetz, de 162 kilogrammes 8 : il se divise en 10 pouds, le poud comprend 30 livres russes, la livre se subdivise en 32 loths ou 96 zolotniks.

L'empire de Russie est divisé en 51 gouvernements, qui portent presque tous le nom de leur chef-lieu, et qui sont divisés en 411 districts; l'ancienne Pologne *seule* porte le titre de royaume. La Russie américaine forme une division à part, dont la souveraineté est confiée à une compagnie de négociants.

La langue russe dérive de l'ancien slavon. Elle a son alphabet particulier, en partie imité des caractères grecs; quoiqu'il ait existé des chroniques en russe, dès le 11e siècle, ce n'est que depuis Pierre Ier que la littérature et les sciences ont été cultivées. Le plus grand nombre des habitants de la Russie est de la communion grecque; les autres communions chrétiennes et toutes les religions y jouissent d'une liberté entière de conscience.

Le nom de *Russe* est varègue ou scandinave. Il vient probablement de cette province suédoise dont les habitants s'appelaient autrefois *Rhos* ou *Rholz*, car les Finnois, au temps de Charles XII, appelaient la Suède *Rosslagen*. C'est par eux, qu'aux 8e et 9e siècles, le bras nord du Memel, leur conquête, se nommait *Rufs*, et ce côté *Po-Russie*. Il en fut de même de la Russie d'Europe. Aux uns, resta le nom de Prussiens; aux autres, celui de Russes. L'origine du reste des habitants de la Russie d'Europe est encore obscure. Cependant, quelques traces antiques et d'anciennes chroniques montrent plusieurs flux et reflux des hommes du nord et de ceux du sud-est, se poussant et se repoussant dans ces vastes contrées; tantôt de la mer Caspienne et du Pont-Euxin vers les mers du Nord, tantôt de celles-ci aux mers Noire et Caspienne. Les uns apportaient de l'Asie, dans ce large espace, leurs mœurs indépendantes et pastorales, ce furent les Slaves; les autres, ceux du nord, le traversaient avec leurs habitudes guerrières et dominatrices, c'étaient vraisemblablement les Scandinaves. Les premiers formèrent une république très-remarquable, *la commerçante, la grande Novgorod*. Au commencement du 9e siècle, elle s'était longtemps maintenue riche, populeuse et indépendante entre les excursions opposées de ces deux grands cours d'hommes du nord et de l'est. Ceux du nord, attirés par l'appât d'un riche pillage, s'étaient détournés vers le nord de l'empire romain, et ceux de l'est, vers le centre. Ce fut alors en 852, que des bandes du nord, assouvies en Angleterre et en France, ou repoussées par Charlemagne, refluèrent dans toute cette contrée, qu'on appelle aujourd'hui *la Russie d'Europe*, et y établirent leur féodalité.

L'empire russe existe donc depuis mille ans. On doit distinguer dans son histoire cinq grandes périodes, deux dynasties, quinze princes remarquables et cinq capitales. Dans un espace de 192 ans, 862 à 1054, la première période de fondation, de gloire et d'agrandissement nous montre Rurick le Fondateur, Oleg le Conquérant, Olga l'Administratrice, Vladimir le Chrétien, Jaroslaf le Législateur. Au 10e siècle, cette nation embrassa le christianisme; ensuite l'empire fut partagé. Dans la deuxième, de 1054 à 1236, toute de discordes, on remarque seulement le valeureux et verfueux Vladimir Monomaque et André le Politique. — Dans la troisième, 1236 à 1462, période de 223 ans, toute d'asservissement sous les Tatars, on vit briller le saint Alexandre Nevski, Ivan Ier, et Dmitry Douskoy, premier vainqueur de ces Tatars. Au 14e siècle, le siége du gouvernement fut transporté à Moscou, et les grands-ducs prirent le titre de tsar (souverain). — La quatrième, de 1462 à 1613, a duré 153 ans. Dans cette période de l'affranchissement et du despotisme, les regards doivent surtout se fixer sur Ivan III, l'autocrate, qui, de 1462 à 1505, acheva de réunir les différentes principautés qui divisaient le pays, et secoua le joug des Tartares, et sur Ivan IV, le Terrible, qui de 1534 à 1584 conquit les royaumes de Kazan et d'Astrakhan, et acquit la Sibérie. Sous son fils, la race de Rurik s'éteignit en 1598. Après des troubles sanglants, la famille Romanov fut appelée au trône. C'est de cette 5e période que datent les efforts des Russes pour introduire chez eux la civilisation européenne; Pierre le Grand acheva ce que ses prédécesseurs avaient commencé, et prit le titre d'empereur. En 1761, la maison de Romanov étant éteinte, fut remplacée par celle de Holstein-Gottorp. Depuis Pierre Ier, la Russie a considérablement agrandi son territoire aux dépens de la Suède, de la Pologne, de la Turquie et de la Perse. Catherine II porta la Russie au plus haut point de splendeur, 1763 à 1796. Elle conquit la petite Tartarie, la Lithuanie, la Courlande, le Caucase, et obtint la moitié de la Pologne, par les partages de 1772 et 1795. Sous Alexandre Ier, la Russie se grossit de la Finlande, de la Botnie orientale, de la Bessarabie, de la Georgie. En 1815, elle s'empara des deux tiers de la grande Pologne et en forma le royaume de ce nom. Nicolas Ier joignit à ses conquêtes l'Arménie persane et quelques pays vers l'embouchure du Danube. Il affranchit presque entièrement la Servie, la Valachie, la Moldavie, qui se placè-

rent sous sa protection. Aujourd'hui la Russie est l'État le plus puissant de l'Europe.

Première dynastie des princes de Russie.

Rurik, le conquérant, et ses frères, jouissaient de la plus grande autorité sur les Russes varègues ou varéges, établis dans l'Ingrie; et les Slaves de Novogorod, longtemps oppresseurs, étaient alors opprimés par leurs voisins. Gostemislas, qui croit les maux de la république désespérés, persuade à ses concitoyens de Novogorod d'appeler les princes varègues à leur secours. L'an 861, des députés partent pour l'Ingrie, et y sont bien accueillis. Rurik et ses deux frères Cénaf et Trouvor se rendent à Novogorod, 862. Rurik construisit Ladoga; Cénaf, la ville de Bielozoro; Trouvor fit sa résidence dans la ville d'Izborsk, qu'il construisit auprès de Pleskof. Le triumvirat produisit d'abord tous les bons effets qu'on en attendait. Cénaf et Trouvor moururent 2 ans après leur arrivée à Novogorod, et ne laissèrent point d'enfants. L'ambition s'empara de l'âme de Rurik. Il donna atteinte aux priviléges des Novogorodiens, et oublia les conditions auxquelles on lui avait confié le souverain pouvoir. Vadime, citoyen de Novogorod, surnommé le Valeureux, se mit à la tête des vengeurs de la patrie. On en vint aux mains; les plus braves d'entre ceux-ci périrent presque tous les premiers : Vadime, lui-même, tomba sous les coups de Rurik, 865. Les droits, les priviléges et les personnes des Slaves demeurèrent à la discrétion du vainqueur. Tous ceux qui avaient pris part à la rébellion furent mis à mort. La victoire et la vengeance de Rurik lui assurèrent des sujets dociles au joug. Les terres et les villes furent les récompenses de ses principaux guerriers, ou de la fidélité de ses amis particuliers. Les places qui défendaient ses frontières devinrent l'apanage des grands dont il estimait le plus la valeur. Il les intéressa à les garder en les leur conférant à titre de fiefs amovibles. Rurik fixa sa résidence à Novogorod, fortifia cette ville d'un rempart de terre, soutenu d'une forte charpente, et vit sans inquiétude les Varègues et les Slaves se donner aux princes de Kief. Ceux qu'il avait conquis perdirent sous son règne le nom de Slaves, et ne sont plus connus que sous celui de Russes. Ce prince, après avoir gouverné 17 ans la Russie, mourut l'an 879. — Igor Rurikovitch, ou fils de Rurik, ne pouvant, à cause de son bas âge, régner lui-même, son père lui avait désigné son parent Oleg pour tuteur. Le premier soin du régent fut d'étendre la domination de son pupille, ou plutôt la sienne. Il se rend maître de Kief, 883, y établit le siége de sa domination, et fonde de nouvelles villes. Il rend tributaires les Drevliens, les Sévériens, les Radimitches, et différentes autres nations, 886; s'empare de Tsargrad (*la ville des Césars*), 904, et dicte les conditions de paix à Léon VI, dit le Philosophe. Oleg, toujours vainqueur dans les combats, fut terrassé par un vil reptile, qui, l'ayant mordu à la jambe, lui donna la mort, 913. Tous les peuples voisins, voulant alors recouvrer leur liberté, refusent le tribut à Igor. Les Petchenègues étant sortis des bois voisins du Jaick et du Volga, se jettent sur la Russie, 919. Igor, surpris ou trop faible, fait la paix avec eux; 5 ans après, 924, il leur livra une bataille qui les mit hors d'état de l'inquiéter. Igor, voulant devenir riche, court avec 10,000 barques exercer le brigandage dans l'empire d'Orient, 941. Ses troupes dévastent la Paphlagonie, le Pont, la Bithynie. Toutes les troupes de l'empire qui se trouvaient alors dispersées, se rassemblent, enveloppent les Russes et commettent sur eux un horrible massacre. Igor, dépouillé des deux tiers de son armée, revient dans son pays, rassemble de nouvelles troupes, et repart pour la Grèce, 944; mais il ne s'avance que jusqu'à la Chersonèse Taurique. L'empereur Constantin Porphirogenète lui offre le tribut qu'Oleg avait imposé aux Grecs. Igor l'accepte, se retire, et envoie les Petchenègues ravager les terres des Bulgares. Il tourne ensuite ses armes contre les Drevliens, qui lui accordent un tribut considérable. Mais, lorsqu'à la tête d'une petite troupe il entreprend de tirer d'eux une nouvelle contribution, il tombe dans une embuscade; les Drevliens l'enveloppent et le massacrent, 945, à l'âge de 70 ans, après un règne de 32 ans, depuis la mort d'Oleg.—Sviatoslaf Igorevitch, fils unique d'Igor, lui succéda sous la tutelle d'Olga, sa mère, 945. Cette princesse commence par venger la mort d'Igor sur les Slaves Drevliens, ravage leur pays, et, au bout d'un an de siége, livre aux flammes Korostène, leur capitale, 946. Olga, voulant se mettre au fait de l'état de la monarchie russe, en visite les différentes contrées, fait construire des villes et des bourgs, 747; fonde la ville de Pskof, dite vulgairement Pleskof ou Pleskou, sur les bords de la Valega. Elle se fait baptiser à Constantinople à l'âge de 70 ans, 955. Son fils commençait alors à manier les rênes du gouvernement. Il conduisit son armée chez les Kosares, 965; les battit en plaine, emporta Starkel, leur capitale; et depuis ce temps il n'est plus parlé de ce peuple, dont les débris se sont probablement confondus avec les Turcs. Sviatoslaf défait les Petchenègues qui attaquaient Kief, 968; entre dans la Bulgarie et se rend maître de toutes les places qu'il attaque, 969. Mais battu à Dourastole sur le Danube, il décampe pour retourner dans ses États, et s'embarque sur le Borysthène qu'il entreprend de remonter. La mauvaise saison l'oblige de passer l'hiver sur les bords de ce fleuve. Il y éprouve toutes les horreurs de la famine. Au retour du printemps, 973, il essaye de s'ouvrir un passage à travers les Petchenègues, ses ennemis, qui l'attendaient, est vaincu, et a la tête tranchée, à l'âge de 40 ans, et après un règne de 17. Il avait longtemps avant sa mort partagé ses États entre ses trois fils. — Iaropolk, l'aîné, fut prince de Kief; Oleg, le 2e, eut le pays des Drevliens; et Vladimir, le 3e, la ville de Novogorod avec ses dépendances. — Iaropolk-Sviatoslavitch, fils aîné de Sviatoslaf et son successeur, 973, trouva dans Svenald, l'ancien ami d'Igor, le conseiller d'Olga et le compagnon de Sviatoslaf, un ministre habile et fidèle. Mais Oleg était l'ennemi déclaré de Svenald; et il tua son fils, qui chassait sur ses terres. Svenald fait prendre les armes à Iaropolk contre son frère; on en vient aux mains, 975; Oleg est mis en fuite; Iaropolk s'empare de ses biens, ainsi que de ceux de Vladimir, qu'il distribue à ses voïvodes. Vladimir rentre dans ses biens, déclare la guerre à son frère, le met en fuite, et le réduit à toutes les horreurs de la famine. Iaropolk se rendait au conseil de Bloud, voïvode, et se mettait à la discrétion de son frère, lorsqu'il fut massacré par des Varègues, 980. Vladimir 1er Sviatoslavitch, après la mort d'Iaropolk, s'étant mis en possession de ses États, prit sa veuve pour seconde femme, et adopta l'enfant qui était dans son sein, 980. Pendant trois jours, il combla d'honneurs Bloud, cet infâme et faux ami d'Iaropolk, pour reconnaître les succès criminels dont il lui avait obligation; mais ensuite il lui donna la mort, en prononçant ces paroles : « J'ai rempli ma promesse, je t'ai traité comme « un ami; tes honneurs sont montés au delà de tes dé« sirs : aujourd'hui, comme juge, je punis le traître et « l'assassin de son prince. » Vladimir s'occupe ensuite du soin de faire rentrer sous sa domination les peuples qui s'y étaient soustraits, 981. Il rend d'autres nations tributai-

res, fait des conquêtes sur Merchislaf ou Micislas, duc de Pologne; remporte des victoires sur les valeureux Ialviges, qui habitaient alors vers le Bug, et force, 985, les Bulgares, établis dans le pays appelé aujourd'hui Kasan, à lui prêter serment de fidélité. Il rassemble une armée nombreuse, qu'il conduit dans la Chersonèse, 988, sous les murs de Théodosie, dont il se rendit maître, ainsi que de toute la Chersonèse. Il se marie ensuite avec Anne, sœur de Basile et de Constantin, les maîtres de Byzance, et embrasse le christianisme. Les Russes suivirent bientôt son exemple : le christianisme devint la religion de l'État. C'est alors, 989, que la Russie adopta l'ère du monde, suivant le calcul de Constantinople. Vladimir, vainqueur des Petchenègues; 993, fut défait par ce peuple, 996. Cet échec, la mort d'un fils et la rébellion d'Iaropolk, l'un de ses autres fils, empoisonnèrent ses derniers jours. Il mourut le 15 juillet 1015, après un règne de 45 ans. — Sviatopolk Vladimirovitch ou Iaropolkovitch, neveu de Vladimir et son fils adoptif, s'empara de Kief, après la mort de ce prince, au préjudice et en l'absence de Boris, fils aîné de Vladimir, qui l'avait chargé d'une expédition contre les Petchenègues, 1015. Boris, à son retour, refusa le trône qui lui avait été offert, et s'en tint à son département de Rostof; mais Sviatopolk, voyant la préférence que ses sujets donnaient à ce prince, le fit assassiner dans son palais. Il fit également égorger Gleb, autre fils de Vladimir. Iaroslaf, leur frère, prince de Novogorod, était menacé du même sort. Il assemble une grande armée, et marche contre Sviatopolk, qu'il bat et oblige de se réfugier auprès de Boleslas, son beau-père, roi de Pologne. Il réduit en cendres la ville de Kief, la rebâtit sur un plan nouveau, 1018. — Iaroslaf Ier, Vladimirovitch Iouri ou Georges, devint maître du trône de Kief, après une nouvelle victoire sur Sviatopolk, qui avait pris la fuite, 1019. Après plusieurs défaites, Iaroslaf fait la paix avec Mitislaf, son frère, et lui accorde la partie de la Russie qui est au levant et au midi du Borysthène, 1022. Il marche ensuite contre les Tchoudes, en Livonie; les asservit, 1028, et bâtit dans leur pays la ville de Derpt, 1030. A la mort de Boleslas, 1031, il reprend la Russie-Rouge, repousse les Petchenègues, et réunit à ses États ceux de Mitislaf, 1032. Guerre entre Constantin Monomaque et Iaroslaf, 1043. Les Grecs, d'abord victorieux, défaits dans une seconde bataille, triomphent enfin des Russes, dans la Mésie, 1044. Les désastres communs aux Grecs et aux Russes leur procurent une trêve volontaire, qui dura trois ans. Leur besoin mutuel les ramène à la paix, 1047. Iaroslaf perd son fils, 1052, et meurt lui-même le 7 février 1055, à l'âge de 77 ans. — Isiaslaf Ier Iaroslavitch, nommé au baptême Dmitri (Démétrius), régna, après son père, sur les deux principales dominations de la Russie, Kief et Novogorod, 1055. Vsevolod, son frère, qui possédait en apanage la ville de Pereiaslavle, sur le Dniéper, le secourut contre les Turcs, qui furent presque tous victimes du froid, de la faim et de la peste. Vsevolod est défait à son tour par les Polovtsi, Tatars descendants de ces mêmes Turcs, 1061, et se renferme dans sa ville, qui fut prise et pillée. Nouvelle irruption des Polovtsi sur les terres de Russie. Isiaslaf se réfugie auprès de Boleslas II, roi de Pologne, qui chassa les Polovtsi, et rétablit Isiaslaf sur le trône de Kief. Celui-ci attaque Vseslaf dans sa principauté de Polotsk, et le dépouille de ses États, dont il investit Mitislaf, son fils, 1069. Mais, à la mort de ce jeune prince, Vseslaf vint à bout de recouvrer son patrimoine, 1071. Sviatoslof, prince de Tchernigof, et Vsevolod se réunissent pour faire la guerre à Isiaslaf, leur frère aîné, 1073; le contraignent de prendre la fuite, et entrent dans Kief, 1074. Sviatoslaf se met en possession du trône, et, à sa mort, est remplacé par son fils Vsevolod, 1075. Mais Boleslas, roi de Pologne, le force à se retirer dans sa principauté de Tchernigof, 1077. Isiaslaf, rétabli sur le trône, prend la défense de Vsevolod contre Boris et Oleg, fils de Sviastoslaf; lui rend Tchernigof, et meurt en combattant à la tête d'un corps d'infanterie, à l'âge de 53 ans, 1078. — Vsevolod Ier Iaroslavitch, frère d'Isiaslaf, lui succéda sans contradiction, au préjudice des deux fils de ce dernier, 1078; et cela conformément à l'esprit national, qui était de choisir dans la maison régnante le prince le plus âgé, comme étant le plus expérimenté, pour remplacer le souverain défunt. Iarapolk, second fils d'Isiaslaf, prend les armes contre son oncle, 1085, et est bientôt mis en fuite. Vsevolod meurt à Kief le 13 avril 1093, à l'âge de 64 ans, après un règne paisible. — Sviatopolk II, fils d'Isiaslaf, fut reconnu grand-prince de Kief après la mort de Vsevolod, 1093, du consentement de Vladimir, qui déclara que le trône lui appartenait comme à l'aîné de sa famille. Défait par les Polovtsi, Sviatopolk demande la paix, et l'obtient, 1094, en épousant la fille de Taigorkan, l'un de leurs chefs. La tranquillité rétablie alors dans la Russie ne fut pas de longue durée; elle fut troublée par l'ambition des princes, qui s'enviaient réciproquement leurs apanages, et par les entreprises qu'ils firent sur les domaines des uns des autres. — La guerre recommença entre les Polovtsi et les Russes, 1103. Ceux-ci furent les agresseurs, et eurent presque toujours l'avantage pendant neuf campagnes que les hostilités durèrent. Sviatopolk mourut à Kief, 1113, avec la satisfaction de voir la paix régner dans sa patrie et l'union entre les princes de son sang. — Vladimir II Vsevolodovitch, dit Monomaque, fils puîné de Vsevolod, prince de Kief, fut choisi malgré lui, et par préférence à Iaroslaf, son frère aîné, pour succéder à Sviatopolk, 1113. Dès qu'il fut sur le trône, il arrêta l'acharnement du peuple contre les juifs, qu'il bannit ensuite de la Russie, où jamais depuis ils n'ont été tolérés. Quatre de ses fils, Mitislaf, Iaropolk, André et Iouri ou Georges, soutinrent la gloire de son nom par différentes expéditions. Le premier fit des conquêtes dans la Tchoude, aujourd'hui Livonie; le deuxième défit les Polovtsi près du Don, et leur prit trois villes; André ravagea les frontières de la Pologne; Iouri remporta une victoire complète sur les Bulgares. Vladimir mourut, l'an 1125, à l'âge de 71 ans. — Mitislaf Vladimirovitch, fils aîné de Vladimir, fut son successeur dans la principauté de Kief, 1125. Il remporta plusieurs victoires sur les Polovtsi, sur les Tchoudes et les Lithuaniens, et mourut au milieu de ces succès, 1132. — Iaropolk II Vladimirovitch, frère de Mitislaf, le remplaça dans la principauté de Kief par le choix des habitants, 1132. Il assigne des souverainetés à chacun de ses neveux, fils de Mitislaf, triomphe de Boleslas, 1138, et soutient les attaques de divers princes de sa maison, et surtout des fils d'Oleg, qui, étant issus de Sviatoslaf, souffraient impatiemment de se voir exclus du trône par la postérité de Vsevolod, c'est-à-dire la branche cadette. Iaropolk ayant triomphé de ses rivaux, termina ses jours l'an 1140. — Viatcheslaf Vladimirovitch, frère d'Iaropolk, et son successeur, ne put se maintenir sur le trône, où il avait été placé par la nation. Vsevolod, fils d'Oleg, l'attaqua et le força d'en descendre au bout de douze jours. Le prince dépossédé retourna à Tourof, son premier apanage. Vsevolod II Olegovitch, fils aîné d'Oleg, devenu maître du trône de Kief, 1140, forma le dessein de dépouiller de leurs apanages tous les princes de la race de Vladimir

Monomaque. La ville de Novogorod, qui se gouvernait en forme de république, montra le plus d'opposition à ses vues ambitieuses. Il secourut Vladimir II, roi de Pologne, contre les frères de celui-ci, renfermés dans la ville de Pesnanie. Les deux armées des Russes et des Polonais furent taillées en pièces. Ce revers fut suivi de la fuite de Vladislas, 1146, et bientôt après de la mort de Vsevolod. — Igor II Olegovitch, frère de Vsevolod, ne régna que 6 semaines. — Isiaslaf s'étant mis en possession du trône de Kief, après la fuite d'Igor, envoya des troupes à sa poursuite afin de s'assurer de sa personne, 1147, et le jeta dans un cachot, d'où Igor ne sortit que pour entrer dans un monastère. Il fut ensuite mis à mort par les Kievliens. Sviatoslaf, prince de Novogorod, résolu de venger la mort d'Igor, son frère, déclara la guerre à Isiaslaf. Cette guerre se termina, 1149, par une bataille donnée près de Pereiaslavle, où l'armée du prince de Kief fut mise en déroute après une action des plus sanglantes. Isiaslaf alla chercher un asile à Volodimer, qu'il venait de donner à son frère en apanage. — Iouri I^er^, ou Georges Vladimirovitch, prince de Suzdal, fils de Vladimir, placé sur le trône de Kief après la fuite d'Isiaslaf, met en fuite son rival, accompagné des rois de Hongrie et de Pologne, 1149; fait le siége de Lontchisk, où Vladimir, frère d'Isiaslaf, s'était renfermé; accepte la paix que lui demandait Isiaslaf. Celui-ci, avec le secours de Viatcheslaf et de la Hongrie, rentre dans Kief, après avoir mis en fuite Iouri, et pris Bielgorod, 1150. — En remontant sur le trône, Isiaslaf fit asseoir à côté de lui son oncle Viatcheslaf, qui lui abandonna bientôt les rênes du gouvernement. Les entreprises continuelles d'Iouri et les incursions des Polovtsi, ses alliés, obligèrent Isiaslaf d'avoir toujours les armes à la main jusqu'à sa mort, 1154. — Rostislaf Mstislavitch, frère d'Isiaslaf, et prince de Smolensko, monte sur le trône, 1154; est défait par Isiaslaf, prince de Tchernigof, et obligé de prendre la fuite. — Isiaslaf III Davidovitch prend possession du trône, 1154; en est presque aussitôt chassé par Iouri, et retourne dans sa principauté de Tchernigof. — Iouri Vladimirovitch, rétabli dans Kief à l'âge de 65 ans, 1154, fut troublé par les Polovtsi, qui reprirent la route de leur pays, après avoir reçu des présents. Il mourut en 1157. C'est lui qui jeta les fondements de Volodimer sur la Kiasma, et de Moscou sur le confluent de la Moskowa et de la Neglina.

Deuxième dynastie. — Grands-princes de Volodimer.

André I^er^ *Iourevitch*, fils d'Iouri, prince apanagé de Suzdal, du vivant de son père, y avait joint Volodimer où il s'était fait bâtir un palais. A la mort d'Iouri, les habitants de ces deux villes s'accordèrent à le choisir pour leur souverain indépendant et absolu. D'autres villes et plusieurs princes apanagés lui déférèrent le même honneur. Dès lors la domination de Kief, moins puissante et moins étendue, continua de s'affaiblir pour diverses causes, dont les principales furent les changements de règne, qui furent tels, que dans le cours de quatre années elle changea neuf fois de souverains; ensuite les guerres intestines et les incursions des Polovtsi. La décadence de cette ville lui fit perdre le titre de capitale, qui fut transporté à Volodimer. Les souverains de celle-ci furent depuis regardés comme les grands-princes de Russie. André, soigneux d'entretenir la paix avec les princes de son sang, tourna ses armes contre les grands Bulgares. Il fit heureusement la guerre, prit Barkimof, capitale de la Bulgarie, et trois autres villes qu'il réduisit en cendres, 1157. Craignant que Kief ne reprît son ancienne prééminence, il envoya, contre le prince de Kief, une grande armée, sous les ordres de Mitislaf, son fils. La ville fut emportée d'assaut, 1168. André mourut assassiné, au milieu de la nuit, dans son palais, à Bogo-Sioubski, 1170. — Mikhail ou Michel Iourevitch, fils d'Iouri, parvint au trône de Volodimer, après une anarchie d'environ cinq ans, pendant laquelle plusieurs prétendants se disputèrent cette principauté, 1175. Son règne ne dura qu'un peu plus d'un an. Il laissa en mourant un fils nommé Glef, qui ne lui succéda pas. — Vsevolod III Iourevitch, frère de Mikhail, et son successeur dans la principauté de Volodimer, fit noyer, dans des corbeilles d'osier, les assassins d'André. La Russie, depuis plusieurs années, jouissait d'un calme profond, lorsqu'elle vit subitement reparaître en corps d'armée les Bulgares, déterminés à venger leurs dernières défaites. Cette irruption eut tout le succès qu'ils s'en étaient promis. Ils pillèrent et massacrèrent impunément. Vsevolod, fortifié du secours de plusieurs princes russes et des Polovtsi, leva une armée considérable, et la mena devant la capitale de la Bulgarie, dont il emporta les principales fortifications, 1184. La mort de son neveu l'arrêta dans son entreprise. Il fit la paix, et l'armée russe se retira. Vsevolod mourut, 1212, quelques jours après avoir donné la souveraineté de Volodimer à son fils Iouri. — Iouri ou Georges II Vsevolodovitch, devenu grand prince par le choix de son père, indisposa par là Constantin, son aîné, prince de Roslof, 1212. Mitislaf ou Minslas, prince de Gallicie, se joignit à Constantin contre Youri, 1217. Celui ci, ayant été défait dans une bataille, s'enfuit à Volodimer, se mit ensuite à la discrétion de ces deux princes et ne demanda que la vie et la liberté. Constantin frère d'Iouri II, devenu maître de Volodimer, 1217, réduisit Iaroslaf, son autre frère, qui prétendait lui enlever cette principauté, à demander la paix et mourut d'une maladie de langueur, 1218, après avoir rendu à Iouri les Etats qu'il lui avait enlevés. — Iouri remonta sur le trône, 1218. Quelque temps après, les Tatars Mongols firent une invasion en Russie, sous la conduite du célèbre Djenguyz Kan (Gengiskan), 1223. Iouri, après être resté longtemps dans l'inaction, ne prit les armes qu'à la dernière extrémité, et périt dans une bataille décisive, en 1237. Iaroslaf, prince de Novogorod et frère d'Iouri, dès qu'il apprend sa mort et la retraite des Tatars, remet sa principauté à son fils Alexandre, et court se mettre en possession des cendres et des décombres de Volodimer, 1247. Il jouit de la tranquillité pendant son règne, et mourut en revenant de rendre hommage à Garouk-Kan, 1247. — Sviatoslaf, frère d'Iaroslaf, prit possession du trône de Volodimer, 1247; mais André, son neveu, avec le secours des Tatars, le contraignit de lui céder le trône, 1249. André lui-même, ayant encouru la disgrâce de ses protecteurs, fut réduit à chercher son salut dans la fuite, après avoir perdu une sanglante bataille, 1251. — Alexandre I^er^ Iaroslavitch Nevski vint remplacer André son frère sur le siége de Volodimer, 1251; apaisa les Novogorodiens révoltés contre les officiers de Kapschak-Berek, chargés de faire le dénombrement des différentes principautés russes, d'y prendre connaissance des différentes fortunes et d'y imposer tribut. Il fut obligé de faire plusieurs voyages à la horde de Kapschak, pour fléchir la colère du kan; il y réussit, mais il mourut en rapportant la paix en Russie, 1264. — Iaroslaf II Iaroslavitch fut le successeur d'Alexandre, son frère, 1264. Il soumit avec une grande peine les Novogorodiens, qui ne voulaient point reconnaître son autorité, 1270. Il mourut dans un voyage qu'il fut obligé de faire à la grande horde, 1272.

— Vassili Iaroslavitch ou Basile fut reconnu pour le successeur d'Iaroslof, 1272. Les Novogorodiens ayant jugé à propos de se donner au prince Dmitri, son neveu, allumèrent la guerre entre les deux rivaux. Mais les Tatars ayant pris les intérêts de Vassili, obligèrent bientôt le neveu de lui abandonner sa principauté. Vassili mourut sans avoir pu jouir de sa fortune, 1276. — Dmitri ou Démétrius, fils du prince Alexandre, fut reconnu pour successeur du prince Vassili, son oncle, 1276; vit son trône un instant disputé par André, son frère, avec lequel il fit ensuite la paix. La Russie jouissait de la tranquillité depuis plusieurs années déjà, lorsque André y ramena le trouble et la désolation, 1293, avec une nouvelle armée de Tatars que Toktagou, khan du Kapschak, lui avait accordée. Dmitri mourut peu de temps après cet orage, 1294. — André alors monta sur le trône de Volodimer, 1294. Il voulait s'emparer de Moscou et joindre cette ville à ses États; mais cette tentative ayant soulevé contre lui plusieurs princes, il alla mendier la protection de la horde, et mourut en s'en retournant, 1505. — Mikhail Iaroslavitch, ou Michel II, succéda, 1304, à André III, par la protection du khan des Tatars, dont la Russie était alors tributaire. Accusé plus tard d'avoir empoisonné la sœur du khan, épouse de Georges, duc de Moskou, Michel fut mandé à la cour du souverain des Tatars, et mis à mort, 1317, après avoir subi une longue torture. — Iouri, ou Georges III Danilovitch, monta sur le trône, 1320; triompha des Novogorodiens; fit bâtir Schlusselbourg, pour empêcher les Suédois et les Livoniens de pénétrer dans la Russie de ce côté, et fut détrôné par Dmitri II, fils de Mikhail. — Dmitri II Mikhailovitch devint maître du trône de Volodimer, 1323; mais apprenant, 1324, qu'Iouri était à la horde, il s'y transporta aussitôt; assassina Iouri dans la cour du maître devant lequel il était venu plaider sa cause; fut condamné à mort pour ce fait et exécuté, 1326. — Alexandre II Mikhailovitch, frère de Dmitri, était à la horde avec lui; fut pourvu de sa principauté, revint en Russie et établit sa résidence à Tver, 1324. Il fit massacrer tous les Tartares qui se trouvaient dans la ville, parce qu'il avait appris que l'armée tartare, qui l'avait ramené, devait faire main basse sur tous les princes russes pour leur substituer des princes de sa nation. Le khan envoya une armée à Tver, qui fut mise à feu et à sang. Alexandre s'enfuit à Pleskof, 1328. — Ivan Ier Danilovitch, surnommé Kalita ou la Bourse, fut le successeur d'Alexandre dans les principautés de Volodimer, Novogorod et de Moscou, les gouverna pendant 13 ans, et mourut à Moscou le 31 mars 1341. — Semen ou Siméon Ivanovitch, l'aîné des fils d'Ivan, fut nommé grand-prince de Russie après la mort de son père, par le khan des Tartares, auprès duquel il s'était rendu, 1341, et mourut de la peste, à l'âge de 33 ans, 1359.—Dmitri III Constantinovitch, et prince de Suzdal, fils de Constantin Vassilievitch, se mit en possession de la principauté de Volodimer et de Moscou après un an de vacance, occasionnée par les troubles qui s'étaient élevés parmi les Tartares, 1360. Il avait pour concurrent un autre Dmitri, fils du grand-prince Ivan. Ces deux grands-princes rivaux se disputèrent le trône pendant 18 ans, c'est-à-dire jusqu'en 1380, avec des succès alternatifs. Dmitri Ivanovitch prévalut et resta possesseur du trône de Moscou, que dès lors on commençait à regarder comme la capitale de la Russie. Taktamych, proclamé khan des Tartares de Sarai et du Volga, après avoir déclaré qu'il voulait vivre en paix avec les princes russes, fit massacrer tous les Russes qui commerçaient parmi les Tartares de Casan, et remonta le Volga, avec des troupes, pour aller surprendre Moscou. Dmitri, à son approche, abandonne la ville où régnait l'anarchie; et va se renfermer dans Kostroma. Moscou se rendit ensuite aux Tartares, qui la ravagèrent. Dmitri, de retour dans cette ville, s'occupa à en relever les ruines jusqu'à sa mort, 1389. — Vassili II Dmitrievitch, ou Basile, fils aîné de Dmitri-Douski, lui succéda, 1389, et fut confirmé dans la souveraineté de la Russie par le khan des Tartares. Il fixa, avec Vitold, grand-duc de Lithuanie, les frontières des deux États. Quelque temps après, Édigée, lieutenant de Tamerlan, envahit la Russie, s'avança jusque sous Moscou, et investit cette ville, qu'il espérait soumettre par famine, 1409. Vladimir, qui en était le gouverneur, réussit à éloigner les Tartares, moyennant une somme de 3,000 roubles. Après leur retraite, la peste et la famine achevèrent de ravager la Russie, et Vassili mourut au milieu de la désolation générale, 1425, à l'âge de 53 ans. — Vassili III Vassilievitch Temnoi n'avait que 10 ans lorsqu'il fut placé sur le trône, 1425. Pendant son règne, la Russie fut le théâtre de guerres désastreuses. La peste et la famine y exercèrent d'horribles ravages. En 1446, les Tartares de Casan ayant fait une irruption dans le grand-duché, Vassili se porta à leur rencontre, fut défait et tomba au pouvoir des vainqueurs. Il recouvra bientôt la liberté et revint à Moscou. Les fils d'Iouri, oncle de Vassili, s'emparèrent du trône de Moscou, arrêtèrent le grand-duc et lui crevèrent les yeux, 1448; mais les habitants se soulevèrent en faveur de leur prince et lui rendirent le trône. Vassili passa le reste de ses jours en paix, et mourut le 28 mars 1462. — Ivan III Vassilievitch, dit *le Menaçant*, fils de Vassili III, monta sur le trône, 1462; délivra la Russie du joug où la tenaient les Tartares; réunit sous sa puissance les diverses parties de cette vaste contrée, y appela la civilisation, et bientôt l'Europe et l'Asie virent en lui le souverain de toutes les Russies, 1486. Séduit par Sophie, sa 2e femme, il reconnait, 1497, pour l'héritier du trône, le prince Vassili, qu'il avait eu d'elle, au préjudice de Dmitri, petit-fils de Marie, sa 1re femme. Usé par les travaux plus que par les années, Ivan mourut après de longues souffrances, le 7 octobre 1505. —Vassili IV Ivanovitch, successeur d'Ivan III, ne fut point heureux dans la guerre qu'il entreprit contre le khan de Casan. A la mort d'Alexandre, roi de Pologne, et grand-duc de Lithuanie, 1506, Vassili conçut le projet de réunir ces deux États à la Russie, et déclara alors la guerre à Sigismond, successeur d'Alexandre. Après plusieurs chances variées, la paix se rétablit d'abord entre ces deux princes, 1509; mais les hostilités recommencèrent, 1514, et les Russes s'emparèrent de Smolensk, qui depuis 110 ans était sous la domination des grands-ducs de Lithuanie. Les Tartares de Tauride et de Casan envahirent ensuite les provinces méridionales de la Russie, 1521, y firent de grands ravages et se retirèrent en emmenant une multitude d'habitants qu'ils vendirent à Caffa et à Astracan. Vassili, voulant tirer vengeance de cette invasion, marcha sur Casan, fut battu et forcé à la retraite, 1530. Ce prince, sous la médiation du pape Clément VII et de l'empereur Charles-Quint, conclut ensuite une trêve avec Sigismond, et mourut le 4 décembre 1533. — Ivan IV Vassilievitch fut reconnu successeur de Vassili, son père, à l'âge de 4 ans, 1533. La régence de l'empire, dévolue à sa mère, fut marquée par une lutte sanglante entre les grands et la cour. En 1544, Ivan s'empara du pouvoir, se fit couronner solennellement par le métropolite, et prit le titre de czar, 1545. Bientôt la guerre fut déclarée aux

Tartares, à la Pologne et à la Suède. Ivan, tour à tour vainqueur et vaincu, montra une férocité égale envers les peuples qu'il soumettait à sa puissance. Le czar, soupçonnant son fils d'avoir formé un complot pour le détrôner, punit du dernier supplice ceux qu'il regardait comme ses complices; et, sans écouter ses moyens de justification, lui déchargea sur la tête un coup dont il mourut au bout de 4 jours. Le désespoir suivit de près cet acte de barbarie, et accompagna le malheureux père jusqu'à sa mort, 19 mars 1584. — Fédor Ier Ivanovitch ou Théodore, fils d'Ivan IV, qu'il avait désigné pour son successeur, fut couronné czar, le 31 juillet 1584, à l'âge de 35 ans. Il mourut en 1598, empoisonné par Boris Godounof, son beau-frère, qui avait usurpé toute l'autorité, et régnait sous le nom de Fédor. C'est sous le règne de ce prince, que l'Église russe obtint du patriarche de Constantinople, 1588, de nouvelles prérogatives qui la rendirent indépendante de ce patriarche, et autorisèrent les souverains à se déclarer chefs de cette Église. — Boris Godounof parvint à se faire élever au trône, dans une assemblée des seigneurs, 1598. Il renouvela les traités de paix conclus avec la Suède et la Pologne. Il fit tous ses efforts pour répandre en Russie les lumières et les arts de la civilisation, et prépara ainsi l'heureuse révolution opérée par Pierre le Grand. Les crimes ne lui avaient rien coûté pour arriver au trône; ils ne lui coûtèrent pas davantage pour l'agrandissement ou le maintien de son autorité. Une mort subite l'enleva à la suite d'un repas, et l'on soupçonna qu'il avait été empoisonné, 1605.

Otrépief, ou le faux Dmitri, après avoir soulevé le peuple contre Fédor, fils de Boris, se fit couronner à Moscou, le 5 juillet 1605, par le nouveau patriarche Ignace; épousa la fille du palatin de Sandomir, 3 mai 1606. Cette alliance et l'inclination que le czar marquait pour se réunir à l'Église romaine indisposèrent les Russes contre lui. Le boyard Chouiski trama une conspiration qui éclata le 17 mai 1606. Leczar fut tué dans son palais. — Vassili Chouiski, descendant de Vladimir le Grand, fut proclamé czar quatre jours après la mort de Dmitri, par préférence au prince Galitzin, qui avait un parti considérable pour lui, 1606. Il étouffa les révoltes qui éclatèrent en Ukraine et parmi les Cosaques; il attaqua ces rebelles, les défit, et en fit périr les principaux chefs. Sigismond, roi de Pologne, profitant du mauvais état des affaires de Russie, lui déclara la guerre pour placer son fils Vladislas sur ce trône. Vassili, d'abord soutenu par les Suédois, en fut abandonné; et les habitants de Moscou s'étant soulevés, au mois de juin 1610, le czar, son épouse, ses deux frères, Dmitri et Ivan, furent livrés au général polonais Ielkowski, qui les fit conduire au camp de Sigismond. Ils furent ensuite transportés à Varsovie, où ils moururent en captivité. Après le détrônement de Chouiski, la Russie tomba dans un état d'anarchie qui donna libre carrière aux déprédations des Polonais, des Cosaques et des Tartares. Sigismond était toujours devant Smolensko. Le 11 septembre 1610, il reçoit une ambassade des habitants de Moscou, qui lui demandent pour souverain Vladislas, son fils, avec promesse de lui prêter serment de fidélité, après qu'il aura été baptisé. Sigismond exige, pour leur accorder son fils, qu'ils lui fassent ouvrir les portes de la place assiégée. On lui refuse: il s'en rend maître. Le Moscovites demandèrent ensuite à Charles IX, roi de Suède, son second fils pour souverain. Les Russes étant toujours partagés entre les deux princes étrangers qu'ils ont demandés, sans pouvoir s'accorder, un troisième parti, à la tête duquel était le métropolite de Moscou, s'élève et propose un sujet national, qui emporte la pluralité des suffrages.

Troisième dynastie. — Czars et empereurs de la maison de Romanof.

Mikhail, connu sous le nom de Michel Romanof, fut élu à l'âge de 15 ans, 1613, dans une assemblée solennelle des états de Russie, pour remplir le trône de cet empire. Il était fils de Fédor Romanof, noble russe, métropolite de Rostof. Mikhail n'arriva que le 18 avril dans sa capitale, où il fut couronné par le métropolite de Rezan. Il essaya de rétablir la paix avec ses voisins, pour réparer les maux qu'une longue anarchie avait occasionnés dans l'empire. Mais les rois de Suède et de Pologne n'étaient pas disposés à mettre bas les armes. Cependant il parvint à faire la paix avec la Suède, par la médiation de la France, de l'Angleterre et de la Hollande, 26 janvier 1616, et en lui abandonnant la Carélie et l'Ingrie, et avec une renonciation formelle à la Livonie et à l'Esthonie. Les hostilités avec la Pologne ne furent terminées qu'en 1618, par une trêve de 14 ans. A l'expiration de cette trêve, 1632, le czar recommença la guerre pour reprendre Smolensko, regardé comme une des barrières de la Russie; mais la ville ne put être prise; le roi de Pologne (Vladislas) obligea l'armée russe à capituler avec perte de son bagage et de sa caisse militaire. La Russie jouit ensuite de la paix jusqu'à la mort du czar, 1645. — Alexis Mikhailovitch, fils du czar Michel, lui succéda immédiatement, 1645. A la mort de Vladislas VII, roi de Pologne, le czar se mit sur les rangs des candidats pour briguer le trône, 1648; mais il fut rejeté. Sensible à cet affront, il prit sous sa protection les Cosaques, révoltés contre la république, 1654; donna en fief à leur chef l'Ukraine, qui dès lors fut séparée pour jamais de la Pologne; ravagea la Lithuanie, 1654, et obligea le roi Casimir à lui céder, 1656, par le traité de Vilna, Smolensko, avec toutes les autres places conquises sur les Russes par Vladislas VII. Il fit ensuite la paix avec la Suède, 1656. La guerre se ralluma entre la Russie et la Pologne, 1658. Le czar assiégea et prit Vilna. Casimir ne tarda pas à la reprendre. Alexis, menacé d'une guerre par le sultan Mahomet IV, sollicita l'alliance de plusieurs princes chrétiens. La guerre n'eut pas lieu. Le czar mourut le 8 février 1676. — Fédor II Alexiovitch, fils d'Alexis, monta sur le trône de Russie après la mort de son père, qui l'avait fait reconnaître, en 1675, pour son successeur. Il trancha, 1682, par un coup d'État les querelles interminables des nobles, touchant le mérite de leurs ancêtres, d'après lequel ils se disputaient la prééminence à la cour et à l'armée. Il fit brûler leurs chartes et leurs priviléges, 12 janvier, en déclarant qu'à l'avenir les distinctions entre ses sujets nobles seraient uniquement fondées sur leur mérite personnel, et non sur leur naissance. Depuis ce règne, les honneurs et la considération se règlent sur le grade militaire. Fédor mourut le 27 avril 1682, sans laisser d'enfants. — Ivan Alexiovitch, fils du czar Alexis, avait 19 ans à la mort de Fédor, son frère, et le droit le plus prochain au trône. Pierre, son frère consanguin, donnait, de son côté, de plus belles espérances qu'Ivan. Les grands du royaume et les chefs du clergé s'étant assemblés, au mois de juin 1682, pour l'élection d'un souverain, se réunirent en faveur de Pierre; mais le peuple choisit Ivan. Les deux czars sont couronnés le 25 juin, à la suite d'une grande émeute populaire. Ivan remit ensuite l'exercice de l'autorité souveraine à Pierre, son frère. Dès lors Pierre porta seul le titre de czar. Ivan mourut le 26 janvier 1696. — Pierre faisait sa résidence la plus ordinaire

à Préobrajensko, bourg voisin de Moscou, pendant la régence de Sophie. Il forma deux régiments destinés à sa garde, 1690; il fit construire un grand vaisseau, qu'il monta lui-même et avec lequel il navigua sur la mer Blanche, 1692. La première campagne de Pierre ne fut point heureuse; il échoua dans le siége d'Asoph, 1695, mais il la prit le 28 juillet 1696. Le czar, voulant élever l'âme des Russes par le spectacle des honneurs, fit entrer son armée victorieuse dans Moscou sous des arcs de triomphe et au milieu de tout ce qui put embellir cette fête. Voulant s'instruire par ses yeux et par ses mains des arts qu'il voulait établir dans ses États, il entreprend de voyager dans les différentes parties du monde. Il part, au mois d'avril 1697, comme un simple gentilhomme, accompagné de deux domestiques et suivi de trois ambassadeurs qu'il avait nommés pour le représenter. C'étaient Lefort et les boyards Alexis et Pierre Golokin. Il parcourt l'Allemagne et la Hollande, se fait charpentier à Saardam, village à 2 lieues d'Amsterdam; prend en même temps des leçons d'anatomie et de physique expérimentale, et passe en Angleterre le 17 février 1698. Il quitte Londres après avoir tout vu, et consulté tous les artistes sur leur profession, 25 mai suivant; se rend à Vienne, rentre à Moscou le 4 septembre, et apaise la sédition des strélitz. Cette milice fut cassée et remplacée par un nouveau corps composé de 18 régiments d'infanterie et de 2 de dragons. Il institue, 1698, un ordre de chevalerie, dont il décore les officiers qui s'étaient distingués au siége d'Asoph et dans les combats contre les Turcs. Le patron de l'ordre fut saint André. Pierre change le calendrier, fait commencer l'année au 1er janvier, et ordonne, 1699, qu'on date de l'ère de l'Incarnation. Il fait la guerre à Charles XII, roi de Suède, 1700; met le siége devant Narva, et est défait par l'armée de Charles, 30 novembre; mais il reprend sa revanche, 1701, et bat près de Derpt un corps de 7,000 Suédois, commandé par Schlippenbach. Son général Schémeretof remporte une nouvelle victoire à Pernau sur le général suédois, 1702. La prise de Mariembourg, 20 août, et de Notembourg, 14 octobre de la même année, le rendit maître de la Néva et du fleuve de Ladoga. La prise de Nientchantz, ou Kantzi, 1er mai 1703, lui donna un port sur la Baltique. Pierre jette les fondements de Saint-Pétersbourg; le 16 du même mois, il supprime la dignité de patriarche, et nomme pour en faire les fonctions le métropolite de Rezan. Il s'empare de Derpt le 13 juillet, et de Narva le 9 août 1704. Défaite du général Schémeretof à Gemavers, en Curlande, par le général suédois Levenhaupt, 28 janvier 1705. Pierre, un mois après, entre dans ce duché; s'empare, le 14 septembre, de Mittau, la capitale; assiége la citadelle, et s'en rend maître au bout de quelques jours de siége. Il marche contre Charles XII, roi de Suède, et répare par une grande victoire, 18 septembre 1706, les échecs qu'avaient déjà éprouvés ses généraux. La victoire de Pultawa, 27 mai 1709, étendit sa domination depuis la mer Glaciale jusqu'à la mer Caspienne, et depuis le golfe de Finlande jusqu'à l'océan Pacifique. Déclaration de guerre entre la Porte et la Russie, 25 janvier 1711. Paix signée par les conseils de Catherine, 21 juillet suivant. Pierre, de retour dans ses États, se prépare pour la conquête de la Finlande, qu'il achève, 1714. Il entreprend un second voyage en Europe pour s'instruire à fond des intérêts politiques des cours, et de la législation des États; il part de Saint-Pétersbourg le 26 janvier 1716, parcourt le nord de l'Allemagne et le Danemark, et arrive à Paris le 7 mai 1717. De retour dans ses États, 21 octobre, il découvre un complot, à la tête duquel était le czarévitch Alexis, son fils; celui-ci fut condamné à mort avec tous ses complices par arrêt du 24 juin 1718. Pierre était en voie de conclure avec Charles XII un traité d'alliance qui devait changer la face politique de l'Europe; mais la mort de Charles, arrivée le 11 décembre 1718, fit évanouir ce grand projet. La Suède et la Russie restèrent en état de guerre jusqu'au 30 août 1731, que ces deux puissances firent un traité de paix signé à Neustadt. La santé de Pierre allait en dépérissant. Ce monarque ayant réglé que Catherine, sa femme, lui succéderait, la fit couronner dans la principale église, le 7 mai 1724. Il mourut d'une fluxion de poitrine, à Saint-Pétersbourg, le 28 janvier 1725, avec la gloire d'avoir entièrement renouvelé la face de la Russie. — Catherine Ire fut proclamée impératrice régnante, dans une grande assemblée du sénat, du synode et de l'état général, convoquée par le prince Menzikof, 1725. Elle se montra digne de succéder à un grand homme, en suivant son plan de gouvernement et en achevant ce qu'il avait commencé. Elle forma l'Académie des sciences, établit l'ordre militaire de Saint-Alexandre de Neuski en faveur des talents et des services qui ne pouvaient être récompensés par le collier de Saint-André. Elle fit une nouvelle alliance avec l'empereur Charles VI et le roi de Prusse, pour faire valoir les droits du duc de Holstein, son gendre, sur le duché de Sleswisk. Catherine mourut d'un ulcère aux poumons le 17 mai 1727, à l'âge de 38 ans.—Pierre II Alexiovitch, fils du czarevitch Alexis, succéda, le 17 mai 1727, à l'impératrice Catherine, et par le droit de sa naissance et en vertu du testament de cette princesse. Il n'avait alors que 12 ans, et, ayant été attaqué de la petite vérole, il en mourut, 1730. Son règne n'offre rien de remarquable. — Anne, 2e fille du prince Ivan, frère de Pierre le Grand, veuve de Frédéric-Guillaume, duc de Curlande, fut élue par le haut conseil pour succéder à Pierre II, au préjudice de Catherine, sa sœur aînée, duchesse de Mecklenbourg, 1730. Elle sut se faire respecter des nations voisines sans prendre part à leurs querelles, si l'on en excepte la guerre qu'elle eut à soutenir contre la Turquie depuis 1737 jusqu'en 1740. Son ministre Biren, qui avait toujours subjugué l'impératrice, fit périr dans les supplices plus de 12,000 personnes, et en exila plus de 20,000 dans les déserts de la Sibérie, le tout pour satisfaire sa haine personnelle. Anne mourut d'une maladie de langueur le 28 octobre 1740.—Ivan VI Antonovick, fils d'Antoine Ulric de Brunsvick-Bevern et d'Anne de Mecklenbourg, fut proclamé, le 29 octobre 1740, empereur de Russie, en vertu du testament de l'impératrice Anne, et par ordre du duc de Biren qui se fit reconnaître en même temps régent de l'empire. Le 6 décembre 1741, Elisabeth Petrowna, fille de Pierre le Grand, portée au trône par un parti puissant, fut déclarée impératrice, et le jeune Ivan, enlevé par des soldats, fut jeté en prison. Cette révolution, préparée par M. de la Chetardie, ambassadeur de France, se fit sans effusion de sang et sans même avoir éprouvé la moindre opposition. — Elisabeth Petrowna, 2e fille de Pierre le Grand et de Catherine, née le 29 décembre 1710, fut proclamée impératrice le 7 décembre 1741, par les représentants de la nation, et reçut d'eux le serment de fidélité. Elle fut couronnée à Moscou le 7 mai 1742. A son avénement au trône, elle avait jeté les yeux sur son neveu Charles-Pierre Ulrick de Holstein, pour en faire son héritier. Ce prince, s'étant rendu à Moscou, 16 février 1742, y fut déclaré le 18 novembre suivant, après avoir embrassé la religion grecque, grand-duc de Russie, titre qui lui assurait la succession au trône. Guerre contre la Prusse; succès de la Russie contre cette puissance, 1758-1759. Prise de Berlin par le comte de Tolleben,

général russe, 9 octobre 1760. Conquête de Colberg en Poméranie, sous les ordres du général Romanzof, après un siége d'environ 6 mois, 28 décembre. Mort de l'impératrice, 5 janvier 1762. — Charles-Pierre Ulrick, fils de Charles-Frédéric, duc de Holstein, et d'Anne Petrowna, fille ainée de Pierre le Grand et de Catherine, fut proclamé empereur de Russie, le 5 janvier 1762, immédiatement après la mort d'Élisabeth, sa tante. Le lendemain du jour où il avait été désigné par Élisabeth pour lui succéder à l'empire, des ambassadeurs suédois vinrent lui offrir la couronne de Stockholm, qu'il refusa. Les commencements de son règne furent heureux; mais, voulant imiter le roi de Prusse, il alla trop vite dans les changements qu'il projetait. On murmura d'abord, on finit par se révolter, et il fut détrôné en 1762. Sa femme fut reconnue impératrice sous le nom de Catherine II, le 6 juillet 1762. Jeté en prison, Pierre y mourut sept jours après, empoisonné et assassiné. — Catherine Alexeievna, fille de Christian-Auguste, prince d'Anhalt-Zerbst, et de Jeanne-Elisabeth de Holstein-Eutin, mariée le 1er septembre 1745, à Charles-Pierre Ulrick, duc de Holstein-Gottorp et depuis empereur de Russie, est reconnue souveraine impératrice le 9 juillet 1762, et son fils unique, Paul Pétrovitch, déclaré en même temps grand-duc et héritier présomptif du trône. Catherine s'attachait le peuple par des démonstrations de respect pour le culte et les usages nationaux; gagnait les grands par son affabilité, par ses manières aimables et faciles, par les grâces de sa figure et de son esprit, et l'armée par ses largesses. Bientôt une conspiration, à la tête de laquelle se mirent le comte Panin, la princesse Daschkow, le favori de la czarine, Grégoire Orlow, priva à la fois Pierre III de l'empire et de la vie. La mort d'Auguste III, roi de Pologne, 1763, fournit à Catherine l'occasion de développer sa politique ambitieuse. Elle fit couronner à Varsovie, 1764, l'un de ses anciens amants, Stanislas Poniatowski, dans le but de rendre la Pologne vassale de l'empire russe. Les vues ambitieuses de cette souveraine appelèrent l'attention de plusieurs cabinets européens, et notamment de celui de Versailles. On parvint à engager le gouvernement turc à déclarer la guerre à la Russie, en réveillant des inquiétudes à l'égard de ses possessions sur la mer Noire. Les Ottomans furent vaincus par les armées de Catherine, 1768. 12,000 Tartares sont chassés de la nouvelle Servie. Les Russes gagnent plusieurs batailles, celles de Pruth et de Kagoul; les forteresses d'Azof, de Tangarok, de Kinburn, d'Ismaël tombent en leur pouvoir, 1770; la flotte turque est anéantie dans la radè de Tchesme, et le grand vizir, renfermé dans le camp de Chiumla, est contraint d'implorer la paix par le traité de Kainardji; Catherine obtint par là la libre navigation de la mer Noire et l'indépendance de la Crimée, 1771. Les campagnes de 1772 et 1773 se passèrent en guerres de chicane et en négociations pour la paix entre les Russes et les Turcs. A la mort du Grand Seigneur Mustapha III, 21 janvier 1774, son successeur, Adboul-Achmet, résolu de continuer la guerre, fit l'armement le plus considérable dont la révolte de Pugatchen lui semblait assurer le succès; ce rebelle était un Cosaque du Don, qui osa se faire passer pour Pierre III, et qui expia, sur la roue, sa rébellion et les cruautés inouïes qu'il avait exercées contre les nobles qui étaient tombés entre ses mains. Tandis que Catherine était occupée à défendre ses États et à les agrandir, elle donnait ses soins pour les policer et les enrichir par de sages réformes et d'utiles institutions. Dès l'an 1767, elle publia des instructions pour la confection d'un nouveau code. Des savants sont envoyés par elle dans l'intérieur de ses vastes États pour en observer la position, les productions et les ressources. L'académie de Saint-Pétersbourg obtient de nouveaux priviléges, l'inoculation est adoptée en Russie, etc. Au milieu de ces nombreux détails d'administration, Catherine a pacifié l'Autriche et la Prusse, prêtes à en venir aux mains pour l'élection de Bavière; elle a conçu et exécuté le plan d'une neutralité armée, durant la guerre entre les États-Unis d'Amérique, la France et l'Angleterre, par une confédération de la Russie, de la Suède, du Danemark, de la Prusse, de l'Autriche et du Portugal. Elle veut également exécuter, vers cette même époque, le projet de chasser les Ottomans de l'Europe, et de se faire couronner impératrice de l'Orient à Constantinople. La Crimée est envahie, conquise sur les Tartares, et reprend son ancien nom de Tauride. Catherine triomphait partout; mais la politique de la France et de l'Angleterre vint mettre obstacle à l'achèvement de son entreprise, et dans le moment même où le succès couronnait les armées russes, la czarine était forcée de conclure avec les vaincus le traité de paix d'Yassy, 1792. Elle tourna alors ses regards vers la Pologne, à laquelle elle ne put pardonner ni l'acte de la diète de 1788, qui avait abrogé la constitution qu'elle avait dictée, ni le nouvel acte constitutionnel, qui avait été promulgué à Varsovie en 1791. Elle déclare la guerre à cet État, détermine et opère le partage définitif de son territoire. La révolution de France poursuivait alors son cours, et Catherine ne songeait plus qu'au rétablissement de la monarchie des Bourbons sur ses anciennes bases, et au moyen d'empêcher les principes révolutionnaires de pénétrer dans ses propres États. Elle venait de promettre aux monarques coalisés contre la France républicaine une armée de 80,000 hommes, lorsque, le 17 novembre 1796, elle mourut d'une attaque d'apoplexie. — Paul Petrowitz, Ier du nom, fils de Catherine II et du grand-duc, qui régna quelques mois sous le nom de Pierre III, fut proclamé empereur, 18 novembre 1796, et son fils aîné, Alexandre, czarévitch ou héritier présomptif de la couronne. Il se décide, 1798, à prendre ouvertement parti contre la France; se déclare le chef de la coalition et se charge de la réorganiser. Il sut un instant, par sa fermeté, imposer aux cabinets de Vienne et de Londres, et les paix d'Amiens et de Lunéville furent conclues. Ce prince, bouillant, emporté, capricieux, s'était fait craindre et haïr par ses actes de despotisme, les uns rigoureux, les autres absurdes et ridicules. Plusieurs complots s'étaient formés contre sa personne. Malgré sa vigilance et ses précautions, des conjurés entrèrent dans sa chambre et l'étranglèrent avec sa propre écharpe, dans la nuit du 23 au 24 mars 1801. — Alexandre (Paulovitch), fils aîné de Paul Ier et de Marie Fédérowna, sa seconde femme, né à Saint-Pétersbourg, le 13 décembre 1777, fut salué empereur par les conjurés, dans la cour même du palais, 24 mars 1801. Il mit fin, par une convention, aux différends que Paul avait eus avec l'Angleterre; maintint les traités qu'il trouva établis avec la France. Il refusa de reconnaître Napoléon comme empereur; celui-ci se répandit contre lui en violentes invectives, et la guerre fut inévitable. Ainsi commença entre les deux colosses européens cette lutte qui devait être si longue, si sanglante, et qui ne devait se terminer que par la ruine de l'un des deux adversaires. Alexandre renouvela avec la Perse une trêve près d'expirer, et renouvela avec l'Autriche, l'Angleterre et la Suède une coalition dont les forces disponibles ne devaient pas être de moins de 500,000 hommes. Les armées combinées sont défaites à Austerlitz, 2 décembre

1805. Au commencement de 1807, la campagne s'ouvrit contre les Français par la sanglante bataille d'Eylau, dont les deux partis s'attribuèrent la victoire, et où chacun d'eux fit des pertes immenses. Mais la prise de Kœnigsberg et la défaite de Friedland, qui suivirent de près, furent pour les Russes et les Prussiens des échecs plus incontestables. Découragé par ces revers, Alexandre demanda la paix. Les deux empereurs eurent une entrevue sur le Niémen, et dès le lendemain commencèrent les mémorables conférences de Tilsitt. Par le traité qui s'ensuivit, 7 juillet 1807, Alexandre reconnut Napoléon dans toute sa puissance et dans tous ses titres, même dans celui de protecteur de la confédération du Rhin. Paix entre la Russie et la Turquie, par la médiation de l'Angleterre, 28 mai 1812. Par cette paix, Alexandre obtint la Bessarabie avec le tiers de la Moldavie, et les forteresses de Choczim, de Bender, d'Ismaïl et de Kila. La guerre est rallumée entre la Russie, 1812. Prise et incendie de Moscou. Alexandre fait alliance avec Frédéric-Guillaume, dans le but commun de faire la guerre contre Bonaparte. Par cette alliance, qui fut conclue à Kalich, le 8 mars 1813, la Russie s'engagea à fournir 150,000 hommes, et la Prusse 80,000. D'autres monarques se déclarèrent également contre la France; et la fameuse confédération du Rhin, sous le protectorat de Napoléon, dut être considérée comme dissoute. Vaincu aux journées de Lutzen et de Bautzen, Alexandre refusa un armistice; mais après la défaite de Vurtschen, ce fut lui qui demanda une suspension d'armes. Le 15 juin, Alexandre conclut avec la Grande-Bretagne un nouveau traité de subsides, par lequel il s'engagea à ne recevoir séparément aucune proposition. Bataille de Dresde, 26, 27 et 28 août. Bataille de Leipsick, 16, 17 et 18 octobre 1813. Napoléon y perdit une partie de son armée. Sur le refus que fit l'empereur François d'accepter les propositions de paix adressées de Francfort par les trois monarques, 1er décembre, l'invasion de la France fut résolue et s'effectua en même temps par la Suisse, par Coblentz et par Cologne, dans les premiers jours de janvier 1814. Entrée d'Alexandre à Paris, 31 mars 1814. Le 31 mai, à l'occasion de la paix générale signée la veille, il dîna au château des Tuileries, avec le roi de France, et, dans la nuit suivante, il partit pour l'Angleterre avec le roi de Prusse, et rentra dans sa capitale le 25 juillet 1814, après une longue absence. Alexandre conclut, vers le mois de septembre de la même année, avec la Perse, un traité par lequel il acquit les gouvernements de Karabayt, de Naschichevan, d'Érivan, etc. Il se rendit ensuite à Vienne, où il arriva le 23 novembre. Le congrès s'ouvrit deux jours après. Traité de la sainte alliance, signé le 26 septembre 1815. Le but de ce traité était d'établir et de maintenir sur les bases invariables de la religion, de la justice et de la légitimité, la paix et l'ordre des choses existant parmi les nations chrétiennes. Il se rendit, 1816, à Aix-la-Chapelle, où les souverains alliés, réunis en congrès, devaient fixer définitivement l'indemnité exigée de la France. Il éleva le premier la voix en faveur de la nation. Aussitôt après le congrès, il retourna dans sa capitale, pour s'y occuper du bien-être de ses peuples, et mourut le 1er décembre, 1825. — Nicolas Ier (Paulovitsch), 3e fils de l'empereur Paul Ier et de sa seconde femme Marie, duchesse de Wurtemberg, né le 6 juillet 1796, fut proclamé empereur le 1er décembre 1825, et couronné à Moscou le 3 septembre 1826. Il conquit l'Arménie persane et plusieurs pays vers l'embouchure du Danube. Il marchait sur Constantinople lorsqu'il fut arrêté par l'intervention des puissances européennes, 1829. Il a, malgré cela, considérablement affaibli l'empire turc, en protégeant l'indépendance de la Grèce, 1820-1826, et en affranchissant la Servie, la Valachie, la Moldavie. Cet empire fut enfin contraint de se mettre à sa merci, par le traité d'Unkiar-Skelessi, 1833.

RUSTAUDS (Guerre des, ou des paysans). On donne ce nom à la guerre qui éclata en Alsace, 1525, et dans laquelle les paysans que les anabaptistes avaient soulevés s'emparèrent, sous la conduite de Molesheim, de Saverne; s'y fortifièrent et la défendirent longtemps contre le duc de Lorraine, qui les chassa enfin. Ce fut alors que, sous le nom d'anabaptistes, ils se répandirent en Allemagne, et s'y livrèrent à toute sorte d'excès.

RUSTICUS (Lucius Junius Arulenus), Romain célèbre par ses talents et son beau caractère, fut tribun du peuple sous Néron, 66 de J.-C. Il avait offert à Thraséas de s'opposer à sa condamnation; mais ce sénateur l'en empêcha. Préteur sous Vitellius, 71, il se retira des affaires après la chute de ce prince, pour se livrer tout entier à l'étude de la philosophie. Il composa une histoire des empereurs, remarquable par l'énergie et l'esprit d'indépendance dans lequel elle était conçue, et qui fut la cause de sa perte; car Domitien, irrité d'y voir flétrir la mémoire de Néron, à côté de l'éloge de Thraséas et de Priscus, lui envoya l'ordre de se donner la mort. Rusticus, qui fut l'ami de Tacite et de Pline le jeune, est comblé d'éloges dans les œuvres de ces grands hommes.

RUSTIQUE (Saint), *Rusticus*, fut l'un des compagnons de saint Denis, et souffrit avec lui le martyre, 272. L'Église célèbre sa fête le 9 octobre. — Rustique (Saint) fut élevé au siége épiscopal de Narbonne, 427, et mourut en 462, le 26 octobre, jour où l'Église célèbre sa fête.

RUTEBEUF, célèbre trouvère du 13e siècle, naquit à Paris sous le règne de saint Louis, composa des mystères, beaucoup de poésies fugitives, et se distingua principalement dans la satire, par une rudesse, une énergie d'expression et une franchise vraiment remarquable. Il vécut dans la débauche, et mourut dans une misère profonde et perdu de dettes. L'édition de ses *Œuvres* que Jubinal fit paraître, Paris, 1840, est très-estimée.

RUTENI, nom de l'ancien peuple de la Gaule qui occupait dans l'Aquitaine première le pays que nous appelons aujourd'hui Rouergue, et avaient pour chef-lieu de leur occupation *Segodunum* (Rodez). Ils possédaient aussi dans l'origine le pays qu'on nomma depuis l'Albigeois; mais ils en furent chassés par les Romains, 106 av. J.-C.

RUTGERS (Jean-James *Rutgersius*), né à Dordrecht en 1589, d'une famille noble; oncle de Nic. Heinsius, fut l'élève de Vossius; acheva ses études en France; visita la Suède, la Livonie; fut nommé, par Gustave-Adolphe, conseiller d'État et ambassadeur près des états généraux, et mourut en 1625, auteur de notes sur plusieurs classiques latins,

RUTHVEN (Guillaume), seigneur écossais, comte de Gowris, eut part au meurtre de Rizzio, à la ligue qui contraignit Marie Stuart à abdiquer; conçut, en 1582, le projet de s'emparer de la personne de Jacques VI, mais fut vaincu, pris et mis à mort. — Jean et Alexandre Ruthven, ses deux fils, tramèrent aussi, dit-on, en 1600, un complot contre Jacques VI; mais ils échouèrent et furent punis de mort.

RUTILIUS (P. Rufus), né vers 150 av. J.-C., ayant suivi Métellus à la guerre de Numidie, devint consul l'an 105 av. J.-C.; répara les fautes de son collègue Mallius, défait par les Cimbres, et forma une armée toute prête pour Marius. Il entreprit de réparer en Asie les exactions

des chevaliers. Accusé lui-même de concussion, il fut condamné à l'exil. Sylla voulant ensuite le faire rentrer dans Rome, il refusa, ne voulant point enfreindre les lois, et mourut dans l'exil, à Smyrne.

RUTILIUS NUMANTIANUS (Claudius), poëte latin, né dans les Gaules, sous le règne d'Honorius, a laissé un *Itinerarium* en vers élégiaques, ou description d'un voyage fait en Gaule de 417 à 420. Il était préfet de Rome en 410, lorsque cette ville fut prise par Alaric.

RUTULES, anciens peuples du Latium, resserrés entre les Volsques et les Latins, avaient pour capitale Ardée. Sous la conduite de Turnus, leur roi, ils firent la guerre à Énée. Tarquin le Superbe allait leur prendre Ardée lorsqu'il fut expulsé du trône. Depuis lors on les voit rarement dans l'histoire.

RUVIGNY (Henri de), naquit en 1647. Agent général de la noblesse protestante en France, il fut forcé, à la révocation de l'édit de Nantes, de passer en Angleterre. Il s'y fit naturaliser, prit du service. Nommé comte de Gallowai, il se battit à Nerwinde à la tête des réfugiés; devint général en chef des troupes britanniques en Piémont, puis en Portugal, pendant la guerre de la succession d'Espagne; perdit la bataille d'Almanza, 1707, et fut rappelé. Il mourut en 1720.

RUYSCH (Frédéric), célèbre anatomiste, né à Leyde en 1638. Appelé à Amsterdam, en 1668, pour y être professeur d'anatomie, puis médecin-légiste près des tribunaux, professeur de botanique, etc., il y acquit une grande réputation et fit d'importantes découvertes sur les moyens artificiels employés par l'anatomie pour conserver et découvrir la structure interne des diverses parties du corps humain. Le czar Pierre le Grand, qui fréquentait son cabinet, finit par le lui acheter, 1717. Membre de l'Académie des sciences de Paris en 1727, il mourut en 1731.

RUYTER (Michel-Adrien), célèbre marin hollandais, né à Flessingue en 1607, commença par être mousse; fit huit campagnes aux Indes comme capitaine de vaisseau; commanda comme contre-amiral, en 1643, l'escadre opposée aux Espagnols; en 1652, celle que la Hollande envoyait contre l'Angleterre; soutint glorieusement Tromp dans ses trois combats contre Blake, 1653; fit éprouver de grandes pertes aux corsaires barbaresques, 1655; secourut, en 1659, les Danois contre les Suédois; fut nommé vice-amiral à son retour en Hollande, et fit, en 1664, une nouvelle expédition contre les Barbaresques. Il mit le comble à sa gloire par sa belle conduite dans la guerre de 1665-67 contre l'Angleterre, et dans celle de 1672-76 contre la France. Toutefois ce fut en vain qu'il tenta de s'emparer de la Martinique, 1674. En 1675, Ruyter fut envoyé pour débloquer Messine; livra bataille à Duquesne devant Catane, y fut blessé mortellement, et alla mourir à Syracuse, 26 avril 1676.

RYE-HOUSE (Complot de). On appelle ainsi un complot formé en Angleterre en 1683, sous le règne de Charles II, et qui avait pour but de tuer le roi et son frère le duc d'York (Jacques II). Un colonel nommé Rumsai en était le chef. L'attentat devait s'accomplir à Rye-House, maison de campagne de l'un des conjurés (de là son nom); mais il fut découvert ainsi qu'un autre complot, celui de Monmouth, où figuraient Algernon-Sydney et William Russell, qui furent arrêtés et exécutés.

RYER (André du), gentilhomme de la chambre de Louis XIV, chevalier du Saint-Sépulcre, consul de France en Égypte, auteur d'une *Grammaire turque*, d'une traduction française du *Koran*, etc.

RYER (Pierre du), littérateur distingué, né à Paris en 1605; secrétaire du roi en 1626, puis secrétaire de César, duc de Vendôme, historiographe de France, mourut en 1658, membre de l'Académie française, auteur de traductions françaises et de 19 tragédies.

RYMER (Thomas) naquit en Angleterre en 1650; succéda à Schadwel en qualité d'historiographe de la couronne; fut chargé par la reine de publier les traités des rois d'Angleterre avec les autres puissances, ouvrage qui parut en 1704 avec le nom d'*Actes de Rymer*.

RYSWICH, bourg de la Hollande, sur le Rhin, à une lieue de la Haye, célèbre par le traité de paix qu'y signèrent, le 20 septembre et le 30 octobre 1697, la France, l'Espagne, la Hollande, l'Allemagne et l'Angleterre. Il mit fin à la guerre du Palatinat, et, en rétablissant à peu près les mêmes conditions de la paix de Nimègue, il reconnaissait de plus la France comme maîtresse de Strasbourg et des villes impériales d'Alsace.

RZEWUSKI (Wenceslas), grand général de Pologne, né en 1705, mort en 1779, prit alternativement parti pour Stanislas Leczinski et pour Auguste III; repoussa, en 1759, une invasion des Tartares; combattit de tout son pouvoir l'élection de Stanislas Poniatowski et les projets de la Russie sur la Pologne; fut, pour cette raison, enlevé avec son fils, 1767, et retenu six ans prisonnier en Russie. Depuis cette époque, étranger aux affaires, il s'occupa à la culture des lettres. On lui doit deux tragédies et d'autres poésies.

RZEWUSKI (le comte Séverin), fils du précédent, hetman et général de la couronne de Pologne, fut enlevé avec son père, par les ordres de Catherine II, irritée de son opposition. De retour en 1773, il se montra partisan de la Russie, se déclara contre l'élection des rois, et fut, en 1791, un des premiers signataires de l'acte de Turgovie qui prépara la ruine de la Pologne. Déclaré rebelle, il retourna en Russie, et ne rentra dans sa patrie qu'à la tête d'une armée russe, qui consomma l'œuvre du démembrement de la Pologne. Rzewuski y est mort en 1800.

S

S. Dix-neuvième lettre de notre alphabet et la quinzième des consonnes. Chez les Grecs, comme lettre numérale, S surmonté d'un accent aigu valait 200, et avec l'accent au-dessous 200,000. Chez les Romains il valait 7, et surmonté d'un trait 700. Comme abréviation, Sp. se mettait à la place de *Spurius*; Sr. de *Servius*; Sext. de *Sextus*; S. J. de *Sacrum Jovi*; S. M. de *Sacrum Manibus*; S. C. de *Senatus-consultum*; S. P. Q. R. de *Senatus populusque romanus*. Et à la tête des lettres S. D. se mettait à la place de *Salutem dicit*. En France S fut la marque des monnaies frappées à Reims.

SAA DE MIRANDA, premier poëte portugais célèbre, naquit à Coïmbre en 1495; se livra d'abord à l'étude du droit, qu'il abandonna bientôt pour cultiver exclusivement les lettres; visita l'Espagne et l'Italie; fut accueilli, à son retour, à la cour du roi Jean II, et mourut en 1558. Il était chevalier de l'ordre du Christ.

SAAD-EDDYN-MOHAMMED, dit *Khodja-Effendi*, historien turc, mort en 1600, est auteur du *Cadj-al-Tawarikh* (couronne des histoires), qui comprend le règne des douze premiers sultans turcs.

SAADI ou **SADI** (Cheikh-Morlih-Eddyn), poëte et philosophe persan, naquit à Chiraz l'an 1195 de J.-C. Après avoir étudié longtemps dans sa patrie, il alla combattre les sectateurs de Brahma, dans l'Inde; puis les chrétiens, dans l'Asie Mineure. Fait prisonnier par les Francs, en Syrie, il fut racheté par un marchand d'Alep, qui lui donna sa fille en mariage. Après avoir parcouru diverses contrées, il revint dans sa patrie, et y mourut en 1296, dans un ermitage qu'il s'était fait construire. Il a laissé plusieurs ouvrages en langue persane: *Gulistan* (jardin des roses), etc.

SAALFELD, petite ville du duché de Saxe-Meiningen, à 10 lieues sud-est d'Erfurth, possédait autrefois un beau château bâti en 1668, résidence des ducs de Saxe-Cobourg. Les Français y battirent les Prussiens le 10 octobre 1806. Le prince Louis-Ferdinand de Prusse y perdit la vie. Réunie au duché de Saxe-Cobourg, Saalfeld passa, après le partage de 1826, à la maison de Saxe-Meiningen.

SAAVEDRA-FAXARDO (Diégo de), savant prêtre espagnol, né en 1584, à Algezarès (Murcie), fit ses études à Salamanque, et accompagna à Rome, en 1606, le cardinal Gaspard de Borgia, ambassadeur d'Espagne, en qualité de secrétaire. Il fut ensuite chargé d'affaires d'Espagne auprès de la cour de Rome; assista à plusieurs diètes et congrès, et fut nommé, en 1643, membre du conseil suprême des Indes, puis plénipotentiaire d'Espagne au congrès de Munster. Nommé, à son retour à Madrid, introducteur des ambassadeurs, il mourut en 1648, auteur de plusieurs ouvrages qui l'ont fait surnommer le Tacite espagnol: *Emblèmes* ou *Essais sur un prince politique et chrétien*, la *République des lettres* et la *Couronne gothique*.

SABAS, hérésiarque du 4e siècle, vivait vers l'an 368 de J.-C., et fut le fondateur de la secte des messaliens. C'est aussi le nom de deux saints, dont le premier fut mis à mort par ordre d'Athanaric, roi des Goths, en 372; on fait sa fête le 12 avril. Le deuxième fut supérieur des monastères de Palestine. Né en 439, il mourut en 530. On en fait la fête le 5 décembre.

SABATHAI-SÉVI, faux Messie, fils d'un courtier de commerce, naquit à Smyrne en 1625. Il voyagea en Turquie et en Europe, vint à Jérusalem, s'y lia avec un juif nommé Natham, qui le reconnut publiquement pour le *Messie*, se donnant lui-même pour le *précurseur*, séduisit un grand nombre de ses coreligionnaires, et fut sur le point d'opérer une révolution en Orient; mais Kimperli, ministre de Mahomet IV, l'arrêta au milieu de ses triomphes et le fit jeter dans une prison. Bientôt amené devant le sultan, il avoua la fraude, embrassa l'islamisme pour échapper au supplice, et devint un objet de risée. Il mourut ignoré en 1676.

SABATIER (L'abbé Antoine), dit *Sabatier de Castres*, né à Castres, 1742, vint à Paris terminer ses études; émigra en 1792; trafiqua de sa plume en Angleterre et en Allemagne; rentra en France en 1795, et mourut en 1801.

SABATIER (Raphaël-Bienvenu), chirurgien célèbre, naquit à Paris en 1732; fut professeur à la faculté de Paris en 1753; membre de l'Académie des sciences en 1775, et successivement chirurgien-major des Invalides, et chirurgien consultant de Napoléon. Il mourut en 1811. Il a laissé plusieurs écrits: *Traité complet de chirurgie*, etc.

SABBATHIER (François), compilateur, né en 1732, à Condom, professa pendant 16 ans la 3e à Châlons, 1762-78; fut, en 1765, couronné par l'Académie de Berlin pour un mémoire sur la *Puissance temporelle des papes*. Il était secrétaire perpétuel de l'Académie de Châlons. Il est auteur d'un *Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques grecs et latins*. Il mourut en 1807.

SABÉISME, adoration des corps célestes. Ce système religieux très-ancien et répandu sur toute la surface du globe, s'est mêlé avec toutes les autres religions, et il n'existe plus sans mélange que chez quelques tribus isolées. Son nom vient des Sabéens ou Sabiens, ancien peuple de l'Asie. V. **RELIGIONS**.

SABELLICUS (M. Ant.), savant moderne, naquit à Rome en 1436. Il professa l'éloquence à Udine, à Venise, et composa, entre autres écrits, une *Histoire de Venise*. Il mourut en 1508.

SABELLIUS, hérésiarque du 3e siècle, né à Ptolémaïde en Libye, fut le chef des sabelliens. Le sabellianisme compta beaucoup de partisans en Italie, en Mésopotamie, et fut anathématisé par divers conciles, entre autres celui d'Alexandrie, 261. Sabellius vivait vers 250.

SABIANS ou **CHRÉTIENS DE SAINT-JEAN**, secte de la Perse qui fait remonter son origine à saint Jean-Baptiste, qu'elle reconnaît pour son fondateur. Ils prétendent eux-mêmes être un reste des juifs chassés de Jérusalem au 7e siècle par les mahométans, à l'époque de leur invasion en Syrie.

SABINS, une des plus célèbres nations primitives de l'Italie, qui se disaient aborigènes, et dont on ignore l'origine. Le pays des Sabins ou Sabine, partie des délégations de Spolète, de Rieti, etc., occupait le centre de l'Italie ancienne, entre l'Apennin, l'Anio, le Tibre et l'Étrurie, et avait pour capitale Cures. Les Sabins eurent des guerres fréquentes avec Rome : la première éclata après l'enlèvement des Sabines par les Romains ; la dernière eut lieu peu après la prise de Rome par les Gaulois ; vaincus, ils furent incorporés aux Romains. Après plusieurs révoltes pendant les guerres contre les Samnites, ils furent soumis définitivement vers l'an 290 av. J.-C. — Sabines (enlèvement des), rapt ordonné par Romulus, l'an 4 de Rome, 749 av. J.-C., eut lieu pendant une fête à laquelle il avait invité les Sabins, sur leur refus de s'unir par des alliances à sa nouvelle colonie. De là plusieurs guerres entre les deux peuples. Dans l'une d'elles, Romulus remporte les premières dépouilles opimes ; dans une autre, 745 av. J.-C., la médiation des Sabines amène la fusion des deux peuples.

SABINUS (Aulus), poëte latin, contemporain et émule d'Ovide, auteur d'*Élégies épistolaires* ou *Héroïdes*.

SABINUS (Masurius), jurisconsulte célèbre du premier siècle de J.-C., partisan de Capiton, chef de l'école des sabiniens.

SABINUS (Julius), célèbre Gaulois, né dans le pays des *Lingones* (pays de Langres). Au commencement du règne de Vespasien, lors du soulèvement de la Gaule septentrionale, il se fit proclamer César, et se réunit à Civilis et à Classicus contre Vespasien. Vaincu par les Séquaniens, il se retira dans une maison de plaisance où il mit le feu pour faire croire qu'il s'était donné la mort, et se réfugia dans une grotte. Ayant appris le désespoir de sa femme, Eponine, il lui découvrit sa retraite ; pendant 9 ans il échappa à toutes les poursuites ; enfin les visites de sa femme le firent découvrir. Arrêté et amené devant Vespasien, Sabinus fut mis à mort.

SABIRES, *Sabiri*, peuple de la Sarmatie méridionale, qui, fixé dans l'origine au sud du Kouban, vint, au 6e siècle, s'établir sur les bords du Dniéper, dans le pays appelé de leur nom Sébérie ou Sévérie. Vers 618, Héraclius accueillit en Mésie des *Sclavi Seberenses*, Slaves de Sévérie.

SABLÉ, petite et ancienne ville du département de la Sarthe, avec un château fort, fut jadis une place importante du Maine. Elle fut prise par les Normands, 869. On admire encore aujourd'hui, à peu de distance de Sablé, l'église du célèbre prieuré de Solesme, fondé l'an 1010. En 1488, Charles VII signa dans cette ville un traité de paix, connu dans l'histoire sous le nom de *Traité de paix de Sablé*. Enfin elle fut assiégée et prise par Henri IV, à qui elle fit sa soumission, 1589.

SABLES-D'OLONNE (Les), port de mer sur l'Océan, chef-lieu d'arrondissement de la Vendée, avec une population de 6,000 habitants. Cette ville dont on attribue la fondation à une colonie de Basques ou d'Espagnols, ne remonte pas au delà du 10e siècle. Le comte d'Olonne, Philippe de Comines, fit accorder de grands priviléges à son port. Elle fut prise par les réformés ayant La Noue à leur tête, 1570 ; prise et démantelée par les Anglo-Hollandais, 1696.

SABLIER, sorte de clepsydre dans laquelle on a remplacé l'eau par du sable, et qui est destiné à mesurer le temps. La clepsydre fut connue des peuples les plus anciens : les Égyptiens, les Chinois et les Japonais en firent usage. Les Danois s'en servaient avant l'invention des horloges. On voit dans le cabinet de Copenhague un instrument de ce genre trouvé en 1629 dans le district de Magel. Les Grecs qui la perfectionnèrent beaucoup en firent même un meuble de luxe. Et, parmi celles-ci, la plus célèbre fut celle que construisit Ctesibius d'Alexandrie qui vivait sous Ptolémée Évergète l'an 230 av. J.-C. Depuis on y substitua les sabliers beaucoup plus commodes et moins gênants, et ce fut le seul instrument à l'aide duquel il fut possible de mesurer le temps avant qu'on connût les horloges. Aujourd'hui il est indispensable en marine pour compter les *nœuds filés*.

SABLIÈRE (Madame de La). V. **LA SABLIÈRE**.

SABRE. Très-ancien instrument de guerre, dont la forme et la matière ont varié selon les temps et les pays. Les peuples de l'antiquité n'eurent pas de dénomination analogue à celle de sabre. Ce ne fut guère que vers le milieu de l'empire d'Occident qu'on commença à désigner sous ce nom toutes les épées dont la lame, moins longue, plus épaisse et plus forte que celle des épées ordinaires, n'avait qu'un seul tranchant et ne coupait que vers la pointe. L'usage de cette arme passa de l'Orient en Allemagne, vers le 5e siècle, et devint presque général au retour de la première croisade. Jusqu'au milieu du 18e siècle, l'infanterie française fut armée de l'épée ; les grenadiers seuls portaient un sabre, dont la lame avait 32 pouces de long. En 1747, le sabre-briquet devint l'arme de l'artillerie, des sous-officiers d'infanterie et des soldats des compagnies d'élite des troupes à pied. Les modèles varièrent bien souvent ; c'est ainsi que nous eûmes ceux dits de l'an XI, ceux dits à *la Montmorency*, 1816, et enfin ceux de 1822. En 1831, le sabre-briquet fut remplacé par le sabre-poignard, dans l'infanterie, le génie et l'artillerie.

SACCHI (Juvénal), religieux barnabite, né à Milan, 1726, et mort dans cette ville, 1789, étudia la musique, mais principalement le système des anciens sur cet art, et publia un grand nombre d'ouvrages justement estimés pour la saine critique et la vaste érudition qu'il y déploie, parmi lesquels on distingue surtout : *della Natura e Perfezione de l'antica musica de' Grecil*, 1778.

SACCHI (André), peintre, né à Rome, 1598, fut le dernier élève d'Albane, et mourut, 1661. Presque toutes les compositions de ce peintre sont très-estimées et pour leur simplicité et pour leur naturel. Le musée du Louvre en posséda deux de ses tableaux, qui furent rendus, 1815. — Sacchi (Pierre-François), peintre, né à Pavie, 1460, et mort, 1526, se fit une grande renommée dans cet art, pour la perspective. Le musée du Louvre possède un de ses tableaux représentant *les quatre docteurs de l'Église latine, assis autour d'une table de marbre blanc*.

SACCHINI (Antonio-Maria **GASPARDO**), célèbre compositeur, né à Naples, 1735, fut l'élève du célèbre Durante. Il acquit de bonne heure une grande célébrité par les nombreux opéras qu'il fit représenter en Italie, et surtout pour la musique religieuse. Il vint se fixer à Paris et y soutint dignement sa réputation par les opéras : *la Colonie*, *Renaud*, *Chimène*, *Dardanus*, et enfin *Œdipe à Colone* qui obtint le plus brillant succès, et qui peut-être considéré avec justice comme le modèle des drames lyriques. Sacchini mourut, âgé seulement de 51 ans, 7 octobre 1786.

SACHEVERELL (Henri), né à Marlborough, 1672, fut nommé à la cure de Southwark, 1705 ; acquit, durant les troubles qui agitèrent l'Angleterre, 1709, une célébrité très-grande par ses sermons politiques dans lesquels il ridiculisait les whigs, qui étaient au pouvoir, avec une audace, une originalité et une bizarrerie peu communes. Traduit devant la chambre haute, 1710, sa popularité s'en accrut encore ; car la reine Anne suivit secrètement son procès, qui dura trois semaines, et du-

rant lequel il se défendit avec beaucoup d'adresse. Sacheverell fut suspendu pour 3 ans; mais la reine lui conféra un bénéfice, 1711, et un second, 1713. Il vécut depuis dans la retraite et mourut, 1724.

SACKEN (Le baron), général russe, né vers 1770, mort, 1837, fut nommé gouverneur de Paris après la capitulation de cette ville, 1814. Le baron Sacken s'y fit estimer de tout le monde par la très-grande modération et l'esprit de justice dont il ne se départit jamais dans cette position difficile.

SACRAMENTAIRES. On donna ce nom à ceux des réformés qui, rejetant la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie, que Luther avait conservée, se séparèrent de lui, 22 août 1524. On nomma aussi guerre des sacramentaires la lutte qui suivit entre les principaux sectaires du réformateur, et dont Calvin et Martin Bucer furent les principaux champions.

SACRE, cérémonie religieuse qui de tous les temps, à toutes les époques, et chez presque tous les peuples, se pratiqua à l'égard des souverains, à leur avénement à la couronne. Le prophète Samuel, 1080 av. J.-C., sacra Saül, et prononça, en répandant de l'huile sur sa tête, ces paroles mémorables : *Dieu t'a élu pour régner sur son héritage, et délivrer son peuple des mains de ses ennemis.* Les sacres, qui dans plusieurs pays s'appellent aussi *couronnements, inaugurations*, se sont toujours faits avec une grande magnificence. En France, Pepin le Bref est le premier roi qui se soit fait sacrer et couronner avec les cérémonies de l'Église. Cette cérémonie se fit dans la cathédrale de Soissons, par saint Boniface, légat du pape et archevêque de Mayence, 750 de J.-C.; et une seconde fois dans l'abbaye Saint-Denis, 755, par le pape Étienne III, qui, s'approchant du monarque, et lui présentant l'épée du commandement, lui dit : *Reçois ce glaive, Dieu te le donne pour chasser les barbares ennemis de J.-C.*; puis, jetant le manteau royal sur ses épaules, après avoir répandu l'huile sainte sur sa tête, il posa la couronne sur son front, et lui dit : *Que Dieu te couronne de la couronne de gloire et de justice; que l'huile de miséricorde reste en toi; que la ferveur de ta foi te fasse parvenir à la vie éternelle pour régner dans le ciel avec celui qui te fait régner sur la terre.* — Quoique les prétentions de l'Église de Reims aient fait remonter le sacre des rois de France jusqu'à Clovis, il est certain que le sacre de Pepin est tout ce que l'histoire peut nous offrir de moins incontestable. Le premier, sous la troisième race, dont on trouve quelques détails dans notre histoire, est celui de Philippe Ier, qui eut lieu du vivant de son père, 1059. L'assemblée fut convoquée à Reims, et on y vit arriver plusieurs archevêques, 32 évêques, quantité d'abbés et un grand nombre de seigneurs. Les relations de cette solennité ne font aucune mention des douze pairs. Le sacre de Louis le Jeune, du vivant de son père, se fit avec beaucoup de solennité. Le roi, pour cette cérémonie, assembla un grand concile à Reims, où il se rendit : le sacre fut fait par le pape Innocent II, 1132, en présence d'un grand roi, de plus de quatre cents évêques, et d'un nombre infini de princes et de seigneurs. — Louis le Jeune mit plus d'ordre encore dans le sacre de son fils Philippe-Auguste, 1179; il choisit parmi les pairs du royaume, qui depuis formèrent ce corps célèbre sous le nom des *douze pairs de France*, ceux qui devaient assister à cette cérémonie d'éclat. Le jeune Henri, roi d'Angleterre, soutenait la couronne du nouveau monarque, en qualité de duc de Normandie; le comte de Flandre portait l'épée royale; les autres ducs et comtes précédaient ou suivaient le jeune roi. L'histoire ne dit pas que les 6 pairs ecclésiastiques y aient eu aucune distinction ou préséance sur les autres prélats; mais elle nous apprend que Guillaume de Champagne, cardinal du titre de *Sainte-Sabine*, frère de la reine, femme de Louis le Jeune, comme archevêque de Reims, conféra l'onction royale au prince, son neveu, et que ce fut lui qui, profitant du crédit et de la puissance de sa maison, acquit à son Église le droit de sacrer les rois de France : prérogative qui lui fut confirmée par une bulle d'Alexandre III, portant qu'en cas d'empêchement, l'évêque de Soissons le remplacerait comme son premier suffragant. — Louis VIII, qui fut sacré et couronné à Reims, 6 août 1223, est le premier roi de France qui ne fut point sacré du vivant de son père. Philippe-Auguste voyait le trône trop bien affermi dans sa famille pour croire que cette précaution lui fût nécessaire. — La dépense du sacre de saint Louis, 1226, s'éleva à la somme énorme, pour ce temps-là, de 433,000 livres, et l'épée de Charlemagne, qu'on nommait *joyeuse*, et que, suivant la coutume, on portait devant lui, le fut cette fois par le comte de Boulogne, oncle du roi, les pairs de France, comtes de Flandre et de Champagne étant absents. — Philippe le Hardi fut sacré le 30 août 1271. — Philippe le Bel, le 26 janvier 1286. — Louis le Hutin et Clémence de Hongrie, sa femme, 24 août 1315. — Philippe le Long et la reine Jeanne, 9 janvier 1317. — Charles le Bel, 1322. — Philippe de Valois, 29 mai 1339. — Le roi Jean et Jeanne de Boulogne, sa 2e femme, le 26 septembre 1350. — Charles V et Jeanne de Bourbon, 19 mai 1364. — Charles VI, 4 novembre 1380. — Charles VII, 19 juillet 1452. — Louis XI, 15 août 1461. — Charles VIII, 1482. — Louis XII, 1498. — François Ier, 25 janvier 1515. — Henri II, 25 juillet 1547. — François II, 18 septembre 1559. — Charles IX, 15 mai 1561. — Henri III, 13 février 1575. — Henri IV fut sacré à Chartres, 27 février 1594. — Louis XIII, à Reims, 17 octobre 1610. — Louis XIV, 7 juin 1657. — Louis XV, 25 octobre 1722. — Louis XVI, 14 mai 1774. — Bonaparte, parvenu à l'empire, sous le nom de Napoléon, est sacré à Notre-Dame de Paris, par le pape Pie VII, 2 décembre 1804. — Et Charles X, à Reims, le 29 mai 1825.

SACRÉ (Mont-), montagne célèbre, à 2 lieues de Rome, aujourd'hui *Castel-san-Silvestri*. L'an 493, les plébéiens se retirèrent sur le Mont-Sacré, et leur retraite eut pour résultat immédiat l'institution des tribuns du peuple. L'armée et le peuple s'y réfugièrent de nouveau, 449, et encore lors de l'attentat d'Appius Claudius sur Virginie.

SACRÉES (Guerres). On donne le nom de guerres sacrées dans l'histoire grecque aux trois guerres qui eurent pour objet la défense du temple de Delphes. La première eut lieu l'an 600 av. J.-C., et les Crisséens, contre lesquels elle eut lieu, furent punis des déprédations dont ils s'étaient rendus coupables sur les fidèles qui se rendaient au temple d'Apollon par la perte de leur territoire et le sac des villes de Crissa et de Cirrha, 595. La seconde éclata entre les Athéniens et les Phocéens, 448, et finit par l'abaissement d'Athènes; les Spartiates, joints aux Phocéens, vainquirent son armée, 447. La troisième, qui s'alluma en 357 et dura jusqu'en 348, eut pour prétexte les irruptions des Phocéens sur le territoire de Delphes, et pour terme la dévastation entière de la Phocide; la mort des trois frères, généraux de l'armée des Phocéens, Philomèle, Onomarque et Phayllus, et le commencement de la domination macédonienne sur la Grèce.

SACREMENTS, de sacre, sacré, saint, vénérable, qui signifiaient, dans l'ancienne loi, une chose retirée

de l'usage commun pour être offerte à Dieu. Dans la loi nouvelle c'est le signe extérieur des dogmes secrets et mystérieux. Le nom de sacrement fut plus particulièrement attribué, dans la primitive Église, au Baptême et à l'Eucharistie. Aujourd'hui encore les espèces du pain et du vin, qui, selon la foi catholique, renferment le corps de Jésus-Christ, portent expressément les noms de sacrement, de saint sacrement, de sacrement de l'autel. Les sacrements de la loi nouvelle sont au nombre de sept : le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage. (Voyez chacun de ces mots.)

SACRIFICATEUR (Grand). Nom que durant toute la période asmonéenne, c'est-à-dire depuis l'an 166 à l'an 40 avant J.-C., on donna de préférence au grand prêtre des Juifs, qui, durant toute cette période, fut aussi le chef suprême de la nation juive. (Voy. **GRAND PRÊTRE.**)

SACRIFICES, offrande d'une chose extérieure et sensible faite à Dieu, avec changement ou destruction de la chose offerte, pour reconnaître la puissance divine et lui rendre un pieux hommage. Le premier sacrifice dont il est parlé dans l'Écriture sainte est celui d'Abel, qui immolait à Dieu la graisse de son bétail, pendant que Caïn ne lui offrait que des fruits, 5870 av. J.-C. Elle parle ensuite du sacrifice de Noé, lorsqu'il fut sorti de l'arche, après que les eaux du déluge se furent retirées ; de celui de Melchisédech, qui, étant venu à la rencontre d'Abraham, présenta pour lui du pain et du vin au Seigneur. Abraham, Isaac et Jacob firent plusieurs sacrifices à Dieu. Lorsque Dieu eut délivré son peuple de la servitude d'Égypte, il commanda à Moïse de préparer le sacrifice de l'agneau pascal, lequel fut immolé le 14e jour du mois de nisan, qui répond à notre mois d'avril, ce que le peuple juif continua. Depuis, les sacrifices furent toujours en usage chez les Israélites, et Moïse, 1691, en régla le mode et le nombre. Sa loi en établit de deux sortes, les sanglants et les non sanglants. Ceux de la première espèce étaient de trois sortes : l'*holocauste*, où la victime était entièrement consumée par le feu ; le *sacrifice expiatoire*, où le prêtre faisait sur l'assistance sept aspersions avec le sang de la victime ; enfin le *sacrifice eucharistique*, où le sang de la victime, répandu au pied de l'autel, allait se perdre dans le torrent de Cédron. On ajoutait aux sacrifices sanglants l'*oblation*, c'est-à-dire des gâteaux de fleur de farine, de l'huile, de l'encens et du sel. Le sacrifice non sanglant n'était autre que l'oblation qu'on faisait très-fréquemment à Dieu, comme auteur de tous les biens. — Chez les Grecs, les sacrifices étaient la partie la plus importante du culte, et pouvaient se réduire à deux espèces : la première, qui consistait à immoler des animaux ou des hommes en certains pays, et la seconde, à offrir du vin, du lait, des fruits, des épis de blé et de l'encens. Il y en avait de publics, de particuliers et de domestiques. Les publics se faisaient en commun, au nom de toute une nation et aux dépens de l'État, par les princes, les prêtres, les augures et les auspices accompagnés de leurs ministres ; les particuliers étaient faits au nom d'une famille ou de quelque citoyen qui voulait rendre hommage aux dieux, et enfin les domestiques, qui se faisaient dans les maisons aux lares, aux pénates et aux autres petits dieux, par les personnes mêmes qui habitaient les maisons. « On commençait, dit Homère, qui en donne la description, par se laver les mains ; puis on faisait sa prière au dieu. La prière terminée, on jetait des gâteaux salés sur la victime, afin de la purifier ; on la tuait, on l'écorchait et on lui coupait les cuisses que l'on faisait brûler en les arrosant avec du vin. » Les Romains, qui, dans le commencement, comme le rapporte Plutarque, n'immolaient point d'animaux dans leurs sacrifices, car Numa leur avait recommandé de n'offrir aux dieux que des fruits de la terre, des gâteaux de froment, du vin, du lait et du miel, imitèrent bientôt les Grecs dans tous leurs sacrifices, et immolèrent aussi des animaux ; mais ils furent toujours très-scrupuleux dans le choix des victimes, et ne présentaient jamais que celles qu'ils jugeaient les plus saines et les plus parfaites. Ils exigeaient, comme les Grecs, beaucoup de pureté de la part des prêtres et des sacrificateurs, et ce n'était qu'après avoir fait les actes préparatoires, comme de se laver les mains, le visage, les pieds et quelquefois le corps entier, qu'ils sacrifiaient aux dieux du ciel ; quant aux dieux des enfers, une simple aspersion était suffisante. On répandait aussi de l'eau lustrale sur les assistants afin de les purifier. La robe des sacrificateurs était blanche ; ils portaient sur leur tête une couronne de branches de l'arbre consacré à la divinité en l'honneur de laquelle se faisait le sacrifice, et par-dessus un long voile qu'ils gardaient durant tout le sacrifice, afin, dit Virgile, qu'ils ne fussent distraits par aucun objet extérieur. Comme tous les sacrifices commençaient par des prières, le prêtre, tenant l'autel d'une main, les adressait d'abord à Janus, parce que c'est lui, dit Ovide, qui garde la porte par laquelle on va aux autres dieux, ensuite à Jupiter, à Junon, à Vesta et à tous les dieux, à qui il donnait le nom de Pères ; mais, de crainte qu'il n'omît quelque chose dans la récitation des prières, ce qui était un vice essentiel dans le sacrifice, il avait toujours près de lui un ministre qui répétait les mots l'un après l'autre, ce qui s'appelait *prœire preces*, et le prêtre les répétait distinctement. Les prières finies, il tournait plusieurs fois devant l'autel, portant la main sur sa bouche, tandis que les joueurs de flûtes et de cithares jouaient de leurs instruments, car la musique était nécessaire aux sacrifices pour empêcher qu'on n'entendit quelque voix funeste qui aurait troublé la cérémonie. Il versait ensuite quelques gouttes de vin sur l'autel avec un vase consacré à cet usage, après avoir fait la *libation*, c'est-à-dire après en avoir goûté lui-même et en avoir fait goûter aux assistants. Des miettes d'une pâte faite avec de la farine délayée avec du sel et de l'encens mâle, appelé *mala salsa*, d'où vint le mot *immolatio*, étaient répandues entre les cornes de la victime ; puis le prêtre, arrachant quelques poils de la victime et les portant au feu, s'armait d'un couteau recourbé, et, le visage tourné vers l'orient, traçait légèrement une raie sur l'épine du dos de la victime qu'on regardait dès lors comme offerte et consacrée, et l'abandonnait au victimaire chargé de l'égorger. Celui-ci faisait, comme en Grèce, lever la tête aux victimes qu'il immolait aux dieux du ciel, et la faisait baisser à celles qui étaient destinées aux dieux des enfers. Après avoir reçu le sang dans des coupes, le sacrificateur examinait les entrailles, faisait couper les prémices que le maître du sacrifice couvrait de farine sur la table sacrée avant de les jeter dans le feu allumé sur l'autel avec de l'encens et des aromates, ce qui s'appelait *redditio*. Quand tous les présages se trouvaient heureux, les dieux l'avaient eu pour agréable, et alors on le regardait comme un sacrifice parfait, ce que les Latins exprimaient par *litatio*, *litare*. Ce qui restait de la victime était partagé entre les prêtres et ceux qui avaient assisté à la cérémonie. On en faisait de même des gâteaux qu'on avait offerts aux dieux, *liba*, dont les prêtres nourrissaient leurs valets. Si le sacrifice était public, il était suivi d'un festin public ; s'il était particulier, la

famille s'assemblait pour manger la portion qui lui avait été donnée. Les convives mangeaient debout avec des pains sans levain; pendant le repas, on chantait les louanges du dieu ou des dieux auxquels on avait sacrifié, et la fête se terminait par des danses autour de l'autel.— S'il faut en croire Pline, les plus effroyables de tous les sacrifices, ceux où se consommait la destruction de victimes humaines, et dont une superstition atroce propagea l'usage chez presque tous les peuples de l'antiquité : les Phéniciens, les Égyptiens, les Arabes, les Amorrhéens, les Moabites, les Chananéens, les habitants de Tyr et de Carthage, les Perses, les Athéniens, les Lacédémoniens, les Romains, les anciens Bretons, les Scythes, les Espagnols et les Gaulois, doivent leur origine à Saturne, qui osa prescrire cette coutume barbare, 1250 av. J.-C., et elle subsista jusqu'en l'année 93 de notre ère, époque où un sénatus-consulte en ordonna l'abolition. Quant aux sacrifices de l'ancienne loi, ils ont été abolis dans la nouvelle par la sacrifice de Jésus-Christ, qui s'est offert pour le salut de tous les hommes.

SACROBOSCO (J. d'Holywood de), astronome célèbre du 13e siècle, né à Holywood, comté d'York, vint se fixer à Paris, où il mourut, 1256, laissant un abrégé de Ptolémée, *de Sphæra mundi*, qui fut imprimé pour la première fois à Ferrare, 1472, et qui, pendant plus de 400 ans, fit autorité dans toutes les écoles; et *de Anni ratione, sive de Computo ecclesiastico*, Wittemberg, 1588.

SACROVIR (Julius), jeune Gaulois de la tribu des Éduens, fut l'auteur principal de la révolte des Gaules contre l'empereur Tibère. Il conçut et exécuta avec Julius Florus le projet d'affranchir sa patrie de l'odieuse domination des Romains; mais il fut défait dans les plaines d'Autun par C. Silius, et il se donna la mort pour ne pas tomber vivant entre ses mains, l'an 21 de J.-C.

SACY (L.-Isaac **LEMAISTRE**, dit de), né à Paris, 1612, embrassa l'état ecclésiastique et partagea les doctrines jansénistes d'Arnauld, dont il était le parent. Il s'était retiré dans l'abbaye de Port-Royal, à laquelle il donna tout son bien, et il en avait la direction lorsque les persécutions dont les jansénistes furent l'objet, 1661, le forcèrent à s'en éloigner et même à se tenir caché. Arrêté, 1666, il fut conduit à la Bastille, et ce fut durant sa captivité, qui ne dura pas moins de 3 ans, qu'il traduisit la Bible. Rentré à Port-Royal, 1675, il en sortit de nouveau, et mourut, 1684. On a de lui des traductions très-estimées de l'*Ancien Testament*, avec des explications, 30 vol. in-8°, Paris, 1672; *idem*, 12 vol., 1789-1804; du *Nouveau Testament*, Mons, 1667; condamnée par le pape, 1668; de l'*Imitation de Jésus-Christ*, in-8°, 1662; du *Poëme de saint Prosper contre les ingrats*, en vers français, 1646; des *Fables de Phèdre*, 1647, et de quelques comédies de Térence.

SACY (Louis de), avocat au parlement de Paris, né dans cette ville, 1654, fut reçut avocat, 1675; membre de l'Académie française, 1701, et mourut à Paris, 1727. On a de lui une traduction très-estimée des *Lettres* de Pline le jeune, Paris, 1699-1701, et réimprimée, 1826, avec des additions de J. Pierrot; une autre du *Panégyrique de Trajan*, 1709; un *Traité de l'amitié*, 1703; *de la Gloire*, 1714, et enfin des *Mémoires* et *Factum*, 1724.

SACY (Silvestre de), savant orientaliste, né à Paris, 1758, étudia les langues orientales, et fut nommé conseiller à la cour des monnaies, 1781; commissaire général, 1791; membre de l'Académie des inscriptions, 1792; professeur d'arabe, 1795; membre du Corps législatif, 1808-1814; censeur royal, puis administrateur du collége de France, président de la Société asiatique, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque royale, et pair de France, 1822. Il mourut à Paris, octogénaire, 1838. Nous avons de lui : *Principes de grammaire universelle*, 1799; *Grammaire arabe*, 1810, 1831, et une infinité de traductions arabes, dont les principales sont une *Relation de l'Égypte*; l'*Histoire des Arabes*, d'Aboul-Féda; l'*Histoire de Perse*, de Mirkond, et un *Exposé de la religion des Druses*.

SADE (Hugues de), dit *le Vieux*, chef d'une ancienne famille de Provence, qui, durant plusieurs siècles, exerça des fonctions publiques dans le comtat Venaissin, fut le mari de la belle Laure de Noves, chantée par Pétrarque. L'opulence de Sade le Vieux était très-grande, car, en 1333, il donna, pour la construction du pont que saint Bénézet avait fait construire à Avignon, 1177, 200 florins d'or. A sa mort, dont on ignore l'époque, sa maison se divisa en trois branches : de Mazan, d'Egguières et de Tarascon. — Sade (Paul de), son fils, fut ministre de la reine Yolande d'Aragon, et évêque de Marseille. Il assista au concile de Pise, 1409, et mourut, 1433. — Sade (Jacques-François-Paul-Alphonse de), né, 1705, fut vicaire général des archevêques de Toulouse et de Narbonne, et mourut à Saumane (Vaucluse), laissant des *Remarques sur les troubadours et sur les premiers poëtes français*, et une traduction de Pétrarque, suivie de *Mémoires* sur ce grand poëte, in-4°, 3 vol., 1764. — Sade (Jean-Baptiste-François-Joseph de), fut, pour le pape, gouverneur héréditaire des ville et château de Vaison; prit du service dans l'armée de Condé; fut chargé par le cardinal Fleury de plusieurs missions diplomatiques; devint successivement lieutenant général des provinces de Bresse, de Bugey, de Gex, etc., et mourut, 1767. Nous avons de lui : *Recueil d'anecdotes et documents sur la guerre de 1741 à 1746*, extrêmement précieux.— Sade (Donatien-Alphonse-François, marquis de), né à Paris, 1740, embrassa l'état militaire, servit durant la guerre de sept ans, fut nommé capitaine de cavalerie, se retira du service, et épousa mademoiselle de Montreuil, 1766. Ce furent là les seules années de sa longue carrière que l'honneur puisse avouer, car le marquis de Sade ne tarda pas à se livrer à tout ce que le libertinage et la débauche ont de plus honteux, et toutes les phases de sa vie crapuleuse furent accompagnées des plus atroces violences. Arrêté une première fois à Paris, 1768, et condamné par le parlement d'Aix à la peine de mort, 1772, pour un crime commis par lui, à Marseille, dans une scène de débauche, il eut le bonheur d'échapper à toute la rigueur des lois, et passa, par commutation de peine, la plus grande partie de sa vie dans les prisons de Vincennes, de la Bastille et de Charenton. En 1790, le marquis de Sade sortit de la maison de Charenton, se jeta dans le parti de la Montagne, et publia des livres infâmes, dans lesquels il fait l'apologie de tous les vices et cherche une justification à tous les crimes. Le premier consul, après avoir fait saisir ses papiers, qui furent en partie détruits, le fit renfermer à Charenton, 1803, où il mourut, 1814.

SADELER (Gilles), neveu de Hans et de Raphaël Sadeler, graveurs distingués, naquit à Anvers, 1570; étudia sous eux, et mérita, par son immense supériorité dans l'art de graver, le surnom glorieux de *Phénix de la gravure*. Il mourut à Prague, 1629. Le nombre des planches gravées par Gilles, qui est très-considérable, se trouve consigné dans le *Manuel de l'amateur* d'Hubert et de Rost.

SADOLET (Jacques), cardinal, l'un des écrivains les plus distingués du 16e siècle, naquit à Modène, 1477. Il fut secrétaire de Léon X, qui le nomma évêque de Carpentras, 1517. Paul III le créa cardinal, 1536. Il accompagna ce pontife à Nice, où se trouvèrent Charles-Quint

et François Ier, et contribua beaucoup à la trêve qu'arrêtèrent entre eux ces deux princes. Envoyé en ambassade à Paris, il décida le roi de France à faire la paix avec l'empereur ; rentra à Rome et y mourut, 1547. Ce prélat, que son aménité et la douceur de son caractère avaient rendu cher aux réformés eux-mêmes, mourut à Rome, 1547. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages fort estimés, qui furent réunis en *Œuvres complètes*, Venise, 1737, 4 vol. in-4°.

SADUCÉENS, secte juive fondée par Sadoc, qui, suivant le Talmud, vivait l'an 248 avant notre ère. Les saducéens, à ce que rapporte Joseph, niaient absolument le destin, et croyaient que, comme Dieu est incapable de faire du mal, il ne prend pas garde à celui que les hommes font ; qu'il est en notre pouvoir de faire le bien ou le mal, selon notre volonté ; que les âmes ne sont ni punies ni récompensées dans un autre monde. Enfin, dit le même historien, les saducéens, en opposition aux pharisiens, dont ils étaient les adversaires, étaient d'humeur farouche, et vivaient entre eux aussi durement qu'avec les étrangers. Ces sectaires rejetaient, en outre, les traditions, la croyance aux bons et aux mauvais anges, l'immortalité de l'âme et la résurrection des morts ; et, en effet, cela leur est formellement reproché dans le *Nouveau Testament*.

SADYATTE, père d'Alyatte et aïeul de Crésus, fut roi de Lydie, 621-610 av. J.-C. La plus grande partie de son règne fut remplie par la guerre qu'il soutint contre les Milésiens, et qui fut même continuée par le roi Alyatte son fils.

SAFRAN, *zafferan*, fut introduit en Espagne par les Arabes ; et en France, dans le courant du 14e siècle, par un gentilhomme de la famille des Porchaires, qui en sema les premières bulbes à Avignon. Étienne de Hausen, de Nuremberg, l'importa en Autriche, janvier 1579, et depuis cette époque le safran devint commun. Il est encore aujourd'hui une branche très-considérable de commerce.

SAGA, SAGAS. On donne ce nom aux anciennes traditions des Scandinaves. Ces récits poétiques, composés par les Scaldes (bardes) attachés à la cour des princes du Danemark, de la Suède, de la Norwége et de l'Islande, ne remontent guère au delà du 12e siècle, et ne dépassent pas le 14e. Ce sont, pour l'histoire de ces peuples, des monuments extrêmement précieux. Plusieurs recueils de Sagas furent publiés à Copenhague, 1825-1828-1829-1853.

SAGES (Les sept sages de la Grèce). On donne ce nom aux Grecs célèbres qui, durant le 6e siècle av. J.-C., s'illustrèrent par leur morale et leurs vertus. Ce furent Thalès, Solon, Bias, Chilon, Cléobule, Pittacus et Périandre. Myson de Chen et Anacharsis sont quelquefois comptés au nombre des sages de la Grèce.

SAGOU, substance alimentaire connue en France depuis 1730.

SAGREDO (Giovanni), noble vénitien, doge en 1675 ; provéditeur général dans les mers du Levant, 1691 ; fut ambassadeur dans diverses cours d'Europe, et enfin procurateur de Saint-Marc. Il a laissé l'histoire de l'empire ottoman, sous le titre de *Memorie istoriche de' monarchi ottomani*, de 1300 à 1644, traduite en français, en 1724.

SAGUNTE, *Saguntus* ou *Saguntum*, ville d'Espagne, dans la Tarragonaise orientale, sur l'emplacement où se trouve aujourd'hui Murviédro, fut fondée par des Zacynthiens, unis à quelques Rutules ; elle fit alliance avec les Romains, dans l'intervalle des deux premières guerres puniques. Annibal l'assiégea, et s'en empara après un siége de huit mois, 219 av. J.-C. Dans les champs qui l'avoisinent, l'armée française, commandée par Suchet, remporta sur les Espagnols une victoire qui fut appelée la bataille de Sagunte.

SAHIM-GUERAI, khan de Crimée, successeur de Dewlet-Ghezai dans le gouvernement de sa patrie, 1779 ; déposé par les Tartares, il fut rétabli par les Russes, qui l'abandonnèrent ensuite, et le reléguèrent à Kalouga. Obligé de quitter la Crimée, il se réfugia en Moldavie, chez les Turcs, qui le firent étrangler, 1787.

SAINCTES (Claude de), théologien et controversiste, né dans le Perche, 1525, mort, 1595, entra dans l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, 1540 ; fut reçu docteur, attaqua avec véhémence les disciples de Calvin, assista au colloque de Poissy, 1561, au concile de Trente, aux états de Blois et au concile de Rouen. Il embrassa le parti de la Ligue, fut nommé évêque d'Évreux, 1575 ; souleva son diocèse contre l'autorité royale, fut arrêté par ordre de Henri IV, et conduit devant le parlement de Normandie, qui le condamna à mort pour avoir approuvé l'assassinat de Henri III, et enseigné qu'on pouvait tuer son successeur. Le roi commua sa peine en une prison perpétuelle.

SAINT-AMAND (Marc-Antoine **GÉRARD**, sieur de), poëte, né à Rouen, 1594, mort, 1660, fut attaché au comte d'Harcourt, qu'il suivit dans ses campagnes. Il fut un des premiers membres de l'Académie française et chargé de rédiger, dans son dictionnaire, les mots du langage burlesque. Ses poésies ont été imprimées plusieurs fois, sous le titre d'*Œuvres du sieur de Saint-Amand*. Le morceau principal est le poëme de *Moïse*.

SAINT-AMOUR (Guillaume de), docteur de Sorbonne et chanoine de Beauvais, né à Saint-Amour, en Franche-Comté, 1200, mort 1272, se déclara contre l'institution des Frères mendiants, et publia les *Périls des derniers temps*, 1256.

SAINT-ANDRÉ (Jacques d'**ALBON**, dit le maréchal de), capitaine sous Henri II et ses successeurs, maréchal en 1547 ; embrassa le port des Guises ; forma, avec le connétable de Montmorency et le duc de Guise, la ligue connue sous le nom de triumvirat, 1501, et fut tué dans la bataille de Dreux, 1562.

SAINT-ANDRÉ (Jean **BON**), personnage remarquable de la révolution française, né à Montauban, 1749, mort à Mayence, 1813, embrassa avec ardeur les principes révolutionnaires, 1789. Député à la Convention par le département du Lot, il se prononça contre le parti de la Gironde, et vota la mort de Louis XVI, en rejetant l'appel au peuple et le sursis. Il fit nommer Robespierre membre du Comité de salut public, créa une armée navale assez puissante, et assista au fameux combat naval du 1er juin 1794. Après le 9 thermidor, il manifesta des opinions modérées, et s'occupa particulièrement de finances. Envoyé par le Directoire consul général à Smyrne, il fut arrêté par les Turcs, lors de l'expédition d'Égypte ; recouvra la liberté, 1801, et fut chargé par Bonaparte de l'organisation des quatre nouveaux départements sur la rive du Rhin. Il fut ensuite nommé successivement membre de la Légion d'honneur, baron de l'empire et préfet à Mayence. On a de lui, outre des discours et rapports, des arrêtés concernant la marine française, 1794.

SAINT-ANGE (Ange-François **FARIAU**, plus connu sous le nom de), poëte, né à Blois, 1747, mort le 8 décembre 1810, obtint, par la protection de Turgot, un emploi dans les finances. Se trouvant sans ressources et sans argent, en 1794, il accepta un modique emploi dans l'agence et l'habillement des troupes. A la réor-

ganisation de l'instruction, il fut nommé successivement professeur de grammaire et de belles-lettres dans l'une des écoles centrales de Paris. A l'établissement de l'université impériale, il fut placé, avec Delille, Larcher et autres, sur le tableau des professeurs de l'Académie de Paris, et devint membre de l'Académie française, 1810. On a de lui une tragédie, une comédie, un recueil de poésies diverses et plusieurs traductions.

SAINT-CLAUDE, *Condate* des anciens, *Condat-Montagne* pendant la révolution, chef-lieu d'arrondissement (Jura) à 54 kilomètres sud-est de Lons-le-Saulnier; 5,238 habitants. L'abbaye de Saint-Claude, qui a donné son nom à la ville, a été érigée en évêché, 1742. Cette abbaye fut fondée au 5e siècle par saint Romain. L'abbé de Saint-Claude avait le droit d'anoblir et de faire grâce aux criminels. Il avait aussi droit de mainmorte. Quiconque habitait un an sur les terres de l'abbaye devenait son serf. La révolution fit disparaître cet us féodal. Saint-Claude fut détruit par un incendie, 1799, et rebâti presque aussitôt.

SAINT-CLOST (Perros de), ou Pierre de Saint-Cloud, qui vivait au commencement du 13e siècle, est célèbre pas son roman du *Renard*, poëme allégorique et critique d'environ 2,000 vers. Jacquemart Gielée en a donné une suite ou une imitation; d'autres écrivains y ont fait des additions sous le nom de *Branches*. La dernière traduction française a été publiée à Bruxelles, 1759, et réimprimée à Paris sous le titre d'*Intrigues du cabinet des rats*, 1786.

SAINT-CLOUD, bourg du département de Seine-et-Oise, à 8 kilomètres ouest de Paris, sur la rive gauche de la Seine; 2,316 habitants. Ce bourg portait autrefois le nom de Nogent, qui n'a été changé qu'en l'honneur de Clodoalde, 3e fils de Clodomir, roi d'Orléans, qui, après la mort de son père et de ses deux frères, se retira, 538, dans le monastère qu'il avait fait bâtir à Nogent. Ce prince donna ce fief à l'Église de Paris, et il a été érigé en duché-pairie en 1674, sous François de Harlai Chauvalon, archevêque de Paris, pour lui et ses successeurs. Henri III fut tué par Jacques Clément, 1589, dans le château de Saint-Cloud. Bonaparte y fut nommé consul, 1799.

SAINT-CYRAN (Jean **DUVERGIER DE HAURANNE**, connu sous le nom d'abbé de), théologien célèbre, né à Bayonne en 1581, mort en 1642, suivit les cours de théologie de l'université de Louvain, où il se lia avec Jansénius, et devint abbé de Saint-Cyran, 1620. Au bout de quelques années de séjour à Poitiers, il se livra à la direction des consciences à Paris, où il se fit un grand nombre de disciples et d'amis. Dénoncé au cardinal de Richelieu comme un homme dangereux, il fut arrêté et conduit au donjon de Vincennes, 1638, d'où il ne sortit qu'à la mort du cardinal-ministre, 1642. On a de lui : *Question roy. et sa décision*, Paris, 1609; *la Somme des fautes et fausselés contenues en la somme théologique du P. Garasse, sous le faux nom d'Alexandre de l'Exclusse*, Paris, 1626, etc.

SAINT-DENIS (Chroniques de). Les chroniques de Saint-Denis, qui remontent aux temps les plus anciens de la monarchie, ont été rédigées par les religieux de l'abbaye de Saint-Denis. La vie d'un roi était écrite aussitôt après sa mort et incorporée aux grandes chroniques. Le bénédictin Jean Chartier les dépouilla et mit en ordre après la découverte de l'imprimerie, et les publia en 1476, sous le titre de : *Chroniques de France depuis les Troyens jusqu'à la mort de Charles VIII*, 1461. Elles furent réimprimées en 1514, avec une suite jusqu'en 1515, et par Paulin Pâris, 1836-1841.

SAINT-DIZIER, ville de France (Haute-Marne), soutint un siége mémorable contre Charles-Quint, qui l'attaqua avec une armée de 100,000 hommes, et ne parvint à la prendre que par ruse, 1544. Napoléon battit les alliés aux environs, les 27 janvier et 26 mars 1814.

SAINT-ÉVREMONT (Charles Marguerite **DE SAINT-DENIS**, seigneur de), littérateur, né en 1615, près de Coutances, mort en Angleterre, 1703; fut homme de cour, écrivain spirituel et profond. Une lettre satirique, qu'il écrivit sur la paix des Pyrénées, lui fit encourir la disgrâce de la cour, et, pour éviter la Bastille, il s'exila en Angleterre, 1662, où il resta jusqu'à sa mort. Ses principaux écrits sont : *Observations sur Salluste et sur Tacite*, *Observations sur les divers génies du peuple romain*; *Réflexions sur la tragédie et la comédie*, etc. Ses œuvres complètes ont été publiées par Desessarts, 1804.

SAINT-FLORENTIN (Louis **PHÉLYPEAUX**, comte de), fils du ministre d'État, marquis de la Vrillière, né en 1705, mort en 1777, occupa pendant 52 ans plusieurs ministères, notamment celui de la maison du roi, auquel on avait réuni les affaires générales de la religion protestante. Louis XV, pendant la guerre de Flandre, 1744, le chargea de la direction intérieure du royaume, et le créa duc en 1770. A l'avénement de Louis XVI, il fut obligé de prendre sa retraite. Il était membre honoraire de l'Académie des sciences et des belles-lettres.

SAINTE-FOIX (Germain-François **POULLAIN** de), littérateur, né à Rennes, 1698, mort, 1776, fut d'abord mousquetaire, puis lieutenant de cavalerie, et quitta la profession des armes pour se livrer à la littérature. Son caractère caustique et querelleur lui a laissé la réputation d'un bretteur. Nommé historiographe de l'ordre du Saint-Esprit, il a rempli ses fonctions en publiant l'histoire de cet ordre, 1767 et suivantes. Ses œuvres complètes, publiées en 1778, se composent de *Lettres de Nedim Koggia* ou *Lettres turques*; *Essais sur Paris*; des *Comédies*, etc.

SAINT-GALL, ville de Suisse, chef-lieu du canton de Saint-Gall, sur la Steinach; 10,000 habitants. L'abbaye doit son origine à Saint-Gall, gentilhomme écossais ou irlandais, qui, étant venu en France avec Saint-Colomban, dans le 7e siècle, passa dans la Suisse où il prêcha l'Évangile. Il se retira ensuite dans la solitude où fut construite l'abbaye de son nom. Le prêtre Omer, environ 80 ans après la mort de Saint-Gall, en fut fait le premier abbé par le roi Pepin. Conrad, abbé de cette abbaye, prit le titre de prince de l'Empire, 1226. Les habitants de la ville, voulant conquérir leur indépendance, entrèrent en lutte avec les abbés des monastères. La ville s'allia avec les cantons suisses, 1454, et fut dès cette époque reçue dans la ligue helvétique comme État confédéré. Elle n'est chef-lieu de canton que depuis 1798.

SAINT-GELAIS (Octavien de), poëte français, né à Cognac, 1466, mort, 1502, entra dans les ordres et fut nommé évêque d'Angoulême, 1494. On a de lui plusieurs poëmes, tels que la *Chasse d'amours*, 1509; le *Séjour d'honneur* et le *Trésor de la noblesse*.

SAINT-GELAIS (Mellin de), poëte et musicien, né à Angoulême, 1491, mort, 1558, fils naturel du précédent, devint le protégé de François Ier, qui lui donna l'abbaye de Reclus, diocèse de Troyes, et le nomma aumônier du dauphin. On lui attribue l'introduction, dans notre poésie, du sonnet et du madrigal. On a de lui la traduction de la *Sophonisbe du Trissin*, représentée à Blois, 1559; *Histoire de Genièvre*, terminée par Baïf. La dernière édition de ses poésies est de 1719.

SAINT-GEORGES (Le chevalier de), mulâtre, né à la

Guadeloupe, 1745, fut amené en France par son père, entra dans les mousquetaires, devint capitaine des gardes du duc de Chartres (duc d'Orléans); figura dans les premiers mouvements de la révolution, et leva un corps de chasseurs à cheval à la tête duquel il fit ses premières campagnes. Arrêté comme suspect, 1794, il recouvra sa liberté le 9 thermidor, et mourut en 1081. Il avait composé les partitions de plusieurs opéras-comiques, qui n'ont eu que peu de succès. Il fut plus heureux dans ses œuvres légères et détachées.

SAINT-GERMAIN (Le comte de), aventurier qui fut amené d'Allemagne en France par le maréchal de Belle-Isle, 1740. Il prétendait avoir vécu 2,000 ans, et disait que ce n'était qu'un à-compte sur un avenir indéfini. Admis dans l'intimité de madame de Pompadour et de Louis XV, il acquit une grande célébrité et fit fortune. Il vécut assez longtemps à Paris, parcourut ensuite Venise, Londres, la Hollande, et se retira à Hambourg, puis auprès du prince de Hesse-Cassel, et mourut à Sleswig, 1784. On suppose qu'il fut employé comme espion par différents ministres. On n'a jamais su son origine ni le lieu de sa naissance.

SAINT-GERMAIN (Claude-Louis, comte de), ministre de la guerre, né à Lons-le-Saulnier, 1708, entra d'abord chez les jésuites qu'il quitta pour prendre les armes. Il prit ensuite du service chez l'électeur de Bavière, puis en Russie, 1745, et rentra en France comme maréchal de camp, avec un régiment étranger. Il se distingua dans les guerres de Flandre et de Prusse, 1748-1760; fut appelé, 1775, au ministère de la guerre par Louis XVI. Il corrigea plusieurs abus, fit différentes réformes, se retira du ministère, 1777, et mourut, 1778, en laissant des mémoires publiés à Amsterdam, 1778.

SAINT-HYACINTHE (Hyacinthe **CORDONNIER**, dit **THÉMISEUIL** de), littérateur, né à Orléans, 1684, mort, 1711, servit comme officier de cavalerie, fut pris à Hochstett, 1704, et conduit en Hollande où il passa une grande partie de sa vie, et fonda le *Journal littéraire* (Lahaye, 1713 et années suivantes). Il passa en Angleterre, revint à Paris et se retira aux environs de Bréda. Il est célèbre par ses querelles avec Voltaire, dont il avait été l'ami. On lui doit le *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, le *Commentaire de Mathanasius sur ce livre*, l'*Apothéose du docteur Aristarchus*, et plusieurs romans.

SAINT-JEAN DE LOSNE, chef-lieu de canton (Côte-d'Or) sur la Saône, est célèbre par deux siéges qu'elle soutint, l'un en 1273, et l'autre en 1636. Dans ce dernier, 60,000 Espagnols et Allemands furent forcés de se retirer devant 4,000 citoyens et 50 soldats.

SAINT-JUST (Antoine), membre de la Convention, né à Decize (Nivernais), 1768, fut député à la Convention par le département de l'Aisne, 1792; y manifesta de violentes opinions; contribua puissamment à la mort de Louis XVI, à l'établissement de la république, et à la concentration de tous les pouvoirs dans la Convention. Il entra au comité de salut public; fut un de ceux qui organisèrent le régime de la terreur; fut président de la Convention le 19 février 1794; se chargea des rapports contre Danton, Camille Desmoulins, Hérault de Séchelles, etc.; défendit Robespierre au 9 thermidor; fut condamné avec lui et exécuté le 10 thermidor. Il laissa un poëme en 20 chants intitulé : *Organt*; *Esprit de la révolution*, 1791; des lettres et plusieurs autres écrits.

SAINT-LAMBERT (H.-François, marquis de), né à Nancy, 1717, entra au service fort jeune, s'attacha à la cour de Stanislas, roi de Pologne, 1748; y connut Voltaire et madame Duchâtelet, à laquelle il inspira une vive passion; reprit du service en 1756, fit la campagne de Hollande, et quitta l'état militaire pour s'adonner aux lettres, 1757. Il vint à Paris, et se lia avec les hommes de lettres les plus distingués, travailla à l'*Encyclopédie*, publia le poëme des *Saisons*, 1765; fut reçu à l'Académie, 1770, et mourut chez madame d'Houdetot, 1803. On a de lui, outre *les Saisons*, des poésies fugitives, le poëme intitulé *le Matin et le soir*, des contes, des fables, des mémoires, etc.

SAINT-LUC (Fr. d'**ESPINAY** de), gentilhomme normand, favori de Henri III, qui le fit gouverneur de la Saintonge. Il défendit Brouage en Saintonge contre les calvinistes, fut pris à Coutras, entra ensuite au service de Henri IV, fut fait grand maître de l'artillerie, et fut tué en 1597.

SAINT-LUC (Timoléon d'**ESPINAY**), fils du précédent, né en 1580, lieutenant du gouvernement de Brouage, fut vice-amiral, lieutenant général de Guienne et maréchal de France, 1628. Il mourut en 1644.

SAINT-LUC (Académie de), académie de peinture, fondée à Rome par le Mutien, au 16e siècle, en l'honneur de saint Luc, qui était peintre, et réunie, en 1676, à l'école de peinture que fonda Louis XIV.

SAINT-MALO, *Macloviopolis*, chef-lieu d'arrondissement (Ille-et-Vilaine), à 70 kilomètres nord-ouest de Rennes, fut fondée, au 8e siècle, par les habitants de Guich-Alet (*Aletum*), et doit son nom à son premier évêque (Maclou). Les Anglais la bombardèrent, 1693, 1695, 1758 et 1759. Population : 9,744 habitants.

SAINT-MARC (Charles-Hugues **LEFEBVRE** de), littérateur, né à Paris, 1698; mort, 1769; fut d'abord militaire, entra ensuite dans les ordres, et finit par se charger de quelques éducations particulières. On lui doit des éditions de différents ouvrages, avec des notes, telles que les *Mémoires de Fouquières*, 1736; *Poésies de Malherbe*, 1756; l'*Abrégé chronologique de l'histoire d'Italie, depuis la chute de l'empire d'Occident*, Paris, 1761-1770, etc., etc.

SAINT-MARIN (République de), petite république d'Italie, enclavée dans l'État ecclésiastique, au confluent du Tanaro et du Calor, entre la légation de Forli et la délégation d'Orbin et Pesaro; 7,000 habitants; chef-lieu, Saint-Marin. Cette république s'établit l'an 600, et acheta, l'an 1000, la forteresse de Pennarosta des comtes de Montelfro; en 1170, le château de Casolo. Le pape Pie II lui donna, en 1463, les châteaux de Serravalle, de Faëtano, de Montgiardino, de Fiorentino, et le bourg de Piagge. César Borgia lui imposa un gouverneur, et Alberoni l'envahit, 1739. Elle refusa l'agrandissement de territoire que lui proposait Bonaparte, 1797; elle fut, sous l'empire, enclavée dans le département du Métaure; elle doit son nom et son origine à saint Marin, qui avait son oratoire et son ermitage en ce lieu.

SAINT-MARTIN (Louis-Claude), dit *le Philosophe inconnu*, né à Amboise, 1743, prit du service, et entra comme lieutenant dans le régiment de Foix, 1765. Il se fit initier à une secte de théosophes qui avait pour chef Martinez Pasqualis, s'attacha ensuite aux doctrines de Swedenbourg, vint à Paris, 1780; abandonna l'état militaire pour se livrer à ses études mystiques, se lia avec le duc d'Orléans et d'autres personnages distingués. Il parcourut ensuite la France, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie, dans le but de faire des adeptes à sa doctrine. Après 1794, il fut nommé professeur aux écoles normales par le district d'Amboise. Il mourut, en 1803, au village d'Aunay, près de Paris. Sa philosophie était un mysticisme tout spiritualiste. Ses principaux écrits sont : *des Erreurs et de la vérité*, 1775; *Rapports entre Dieu,*

l'homme et l'univers, 1782; *l'Homme de désir*, 1790; *le Ministère de l'homme-esprit*, 1802.

SAINT-MARTIN (J.-Antoine), savant, né à Paris, 1791; mort en 1832; publia, en 1818 et 1819, des *Mémoires sur l'Arménie*, qui le firent entrer à l'Académie des inscriptions, 1820; il rédigea le journal mensuel de la Société asiatique, 1822, et le journal *l'Universel*, 1827; il perdit toutes ses places et ses pensions en 1830, et mourut bientôt après du choléra. Ses principaux ouvrages sont: les *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, des *Notes sur l'histoire du Bas-Empire*, une *Histoire de Palmyre*, 1823, etc.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS, village du département de la Seine, sur la Marne, à 8 kilomètres est de Paris, est célèbre par une abbaye de Bénédictins fondée sous le règne de Clovis II par un diacre de l'église de Paris, nommé Blidegisile. Ce monastère fut sécularisé en 1533; son chapitre fut réuni à celui de Saint-Louis du Louvre à Paris en 1750, et l'abbaye fut presque entièrement détruite en 1786. L'abbaye de Saint-Maur possédait la plus belle et la plus nombreuse bibliothèque de son temps. Rabelais avait été moine dans ce couvent, et l'on prétend qu'il y composa son *Pentagruel*. Il se tint à Saint-Maur, en 1465, des conférences qui précédèrent la paix de Conflans entre Louis XI et Charles le Téméraire. V. **TRAITÉS**.

SAINT-NON (Jean-Claude-Richard, abbé de), amateur zélé des beaux-arts, né à Paris, 1727; mort, 1791; membre de l'ancienne Académie de peinture et de sculpture. Il est connu par son voyage pittoresque de Naples et de Sicile. Artiste distingué, il gravait avec beaucoup de facilité. Comme littérateur, il a donné au théâtre *Julie*, ou *le Bon Père*.

SAINT-PAVIN (Denis **SANGUIN** de), poëte, né à Paris, 1600; mort, 1670; embrassa l'état ecclésiastique; il n'eut d'autre passion que celle des belles-lettres et de la poésie. Il affecta longtemps une incrédulité scandaleuse, malgré son état, et finit par se convertir. On a de lui des sonnets, des épîtres, des épigrammes, des rondeaux, qui se trouvent dans le recueil intitulé: *Poésies choisies* de MM. Corneille, Boisrobert, etc.

SAINT-PIERRE (Eustache de), bourgeois de Calais au 14e siècle, s'opposa de toute son influence à une dernière défense de la ville, et se présenta devant Edouard III, la corde au cou, accompagné de plusieurs autres bourgeois de Calais. Édouard le combla aussitôt de biens et d'honneurs, et le délégua comme surveillant de ses intérêts auprès des Calaisiens fidèles à la France.

SAINT-PIERRE (Charles-Irénée **CASTEL**, abbé de), publiciste et moraliste, né à Saint-Pierre-Église (basse Normandie), 1638, embrassa l'état ecclésiastique, fut nommé aumônier de Madame et abbé de la Sainte-Trinité de Tiron, 1702. Il avait été reçu à l'Académie française, 1695; il assista aux conférences d'Utrecht, où il avait accompagné l'abbé de Polignac; il mourut octogénaire, 1743. La langue française lui doit les mots *bienfaisance* et *gloriole*. Ses principaux ouvrages sont: *Projet de paix perpétuelle*, Utrecht, 1713; *Mémoire pour perfectionner la police contre les duels*, 1715; *Projet pour perfectionner l'éducation*, etc., etc.

SAIN-TPOL, petite ville de France (Pas-de-Calais), chef-lieu d'arrondissement, fut prise en 1337 par les Français, puis par les Impériaux, et cédée à la France en 1659. Saint-Pol était autrefois le titre d'un comté qui appartint successivement aux comtes de Boulogne et de Ponthieu, et qui passa par alliance, en 1360, dans une des branches de la maison de Luxembourg.

Chronologie historique des comtes de Saint-Pol.

On ignore la date précise de l'érection de Saint-Pol en comté, et les particularités relatives à ses premiers comtes. Pour avoir une suite non interrompue de ces seigneurs, on ne peut remonter plus haut que Roger, que l'on voit figurer en qualité de comte de Saint-Pol dans une charte de 1031. On place la mort de Roger au 15 juin 1067. — Hugues Ier, surnommé Champ-d'Avène, fils de Roger, qui lui succéda au comté de Saint-Pol, mourut vers l'an 1070. — Guy Ier, fils de Hugues Ier, lui succéda sous la tutelle de Clémence, sa mère, et mourut en 1083, sans avoir été marié. — Hugues II, frère de Guy, fut son successeur au comté de Saint-Pol. Il accompagna Robert, duc de Normandie à la croisade, 1096, et se distingua au siége d'Antioche et à celui de Jérusalem. A son retour, il prit les armes pour le comte de Hainaut contre Robert, comte de Flandre. Il eut aussi la guerre avec Baudouin, successeur de Robert, qui lui enleva le château d'Encre, 1115, et celui de Saint-Pol, 1117, qu'il lui rendit ensuite. Après la mort de Baudouin, le comte de Saint-Pol entra dans la ligue formée par la veuve de Robert pour exclure Charles de Danemark du comté de Flandre; mais celui-ci, ayant eu le dessus, rasa toutes les forteresses du comté de Saint-Pol, et contraignit Hugues à lui demander la paix. Hugues mourut en 1130 ou 1131. — Hugues III, successeur de Hugues II, son père, fit une guerre très-vive aux Colletons, établis sur les bords de la rivière d'Authie, dans le Ponthieu. Vainqueur en diverses rencontres, il obligea ses ennemis à se réfugier dans la ville de Saint-Riquier, qui était alors une des mieux fortifiées du royaume. Hugues vint mettre le siége devant cette place, et l'ayant emportée d'assaut, il y mit tout à feu et à sang, sans épargner les lieux saints. Il brava l'anathème lancé contre lui par Innocent II; mais ayant appris que Louis le Gros se disposait à marcher contre lui, il se soumit à la pénitence, et, pour obtenir son absolution, il fonda, en 1137, l'abbaye de Cercamp, dans laquelle il plaça, 1141, une colonie de cisterciens qu'il était allé lui-même chercher à Pontiguy. En 1140, il se ligua avec le comte de Hainau contre Thierri d'Alsace, comte de Flandre; mais ce'ui-ci repoussa vigoureusement leurs attaques, et prit sur eux divers châteaux, qu'il rasa. Hugues mourut l'année suivante. — A Hugues III succéda, 1141, Ingelram ou Enguerand, son fils aîné, qui mourut en 1150. — Anselme, frère d'Ingelram, lui succéda, et mourut en 1174. — Hugues IV, fils aîné d'Anselme et son successeur, mérita l'estime et la reconnaissance de Philippe-Auguste par les services qu'il lui rendit dans les premières années de son règne, et il en obtint en récompense les terres de Pont-Sainte-Maxence, de Verneuil et de Pontpoint. La charte de cette concession est datée de Dun-le-Roi, l'an 1194. Il avait accompagné, 4 ans auparavant, le comte de Flandre en Orient, et s'était distingué au siége d'Acre. Etant parti, au mois d'avril 1202, pour une nouvelle croisade, il assista au siége de Zara, et paya de sa personne à l'assaut de Constantinople, qui fut emportée le 12 avril 1204. Cette expédition ayant fait passer l'empire grec aux Latins, Baudouin, nouvel empereur, donna l'épée de connétable au comte de Saint-Pol, qui la porta au couronnement de ce prince. Nous avons la relation très-circonstanciée qu'il envoya de cette croisade au duc de Brabant, son ami. Baudouin avait aussi fait présent à Hugues de Didimatique, ville forte et opulente de Thrace, avec son territoire; mais il n'en jouit pas longtemps; la goutte, à laquelle il était sujet, l'emporta sur la fin de l'an 1205. On lui fit des obsèques magnifiques à Con-

stantinople ; mais son corps fut rapporté en France, et inhumé dans l'abbaye de Cercamp. — Elisabeth, fille ainée de Hugues IV, et femme de Gauthier ou Gaucher, fils de Gui II de Châtillon-sur-Marne, qu'elle avait épousé l'an 1196, succéda à son père avec son mari, qui commença la seconde race des comtes de Saint-Pol. Gauthier, qui était le 5e du nom de sa maison, avait pris la croix, en 1189, avec Philippe-Auguste, dont il était cousin germain, et s'était signalé au siége d'Acre. A son retour il avait été nommé sénéchal de Bourgogne par le duc Eudes III, 1193, et peu de temps après grand bouteiller de Champagne par le comte Thibault. Il aida Philippe-Auguste à faire la conquête de la Normandie, 1203-1204, et en 1209 il se croisa contre les Albigeois. Après la prise de Carcassonne, 15 août 1209, il refusa la seigneurie des pays conquis que lui offraient les chefs de la croisade. A son retour, il reçut du roi Philippe le commandement de l'armée que ce prince envoyait en Bretagne, et mit à la raison les rebelles qu'elle était destinée à combattre. En 1205, le roi le chargea de reprendre Tournay, dont le comte de Flandre s'était emparé, et l'année suivante il commanda l'arrière-garde à la célèbre bataille de Bouvines, où il fit des prodiges de valeur ; il se croisa de nouveau contre les Albigeois en 1215 et 1219, et il mourut au mois d'octobre de cette dernière année. — Gui II, successeur de Gauthier de Châtillon, son père, dans le comté de Saint-Pol, se croisa contre les Albigeois en 1226, et se trouva la même année au siége d'Avignon, où il fut tué d'un coup de pierre vers la mi-août. — Hugues V, frère aîné de Gui II, lui succéda au préjudice de Gaucher, son fils. A la mort de Louis VIII, il entra dans la confédération de plusieurs grands du royaume contre la régence de la reine Blanche, mais bientôt il fit sa paix avec la régente. Il accompagna saint Louis dans son expédition en Bretagne, en 1234, et en 1241 dans son expédition contre les comtes de la Marche. Il fut l'un des quatre chefs de la confédération que forma la noblesse, 1247, pour se défendre contre les atteintes que le clergé portait à sa juridiction. La même année il se croisa pour la terre sainte, et il avait fait pour cette expédition de magnifiques préparatifs ; mais il tomba malade à la veille de son départ, et mourut le 9 avril 1248. — Gui III succéda à Hugues, son père, en vertu de son testament, daté de 1246. En 1270, il fit le voyage d'outre-mer avec saint Louis, et en 1276, il fut de l'expédition de Philippe le Hardi en Aragon. Il marcha, 1288, au secours de Jean Ier, duc de Brabant, contre Renaud, comte de Gueldre, sur lequel il répétait le duché de Limbourg, et il lui procura une victoire complète. Il mourut le 12 mai 1289. — Hugues VI, fils aîné de Gui III, lui succéda au comté de Saint-Pol ; mais en 1292, étant devenu comte de Blois, il céda le comté de Saint-Pol à Gui, son père. — Gui IV, nommé grand bouteillier de France par Philippe le Bel, dont il était proche parent, accompagna ce prince dans son expédition de Flandre, en 1297 ; se trouva au siége de Lille, commencé le 23 juin de la même année, et défit les ennemis à quelques lieues de cette ville. Il aida aussi Robert II, comte d'Artois, à prendre Calais, Bergues et Bourbourg. Sur la fin de la même année, il fut du nombre des plénipotentiaires nommés par Philippe pour traiter de la paix avec le roi d'Angleterre. Les conférences tenues à ce sujet eurent pour résultat une trêve d'un an, pendant laquelle Gui fut député au pape Boniface VIII pour tâcher de le mettre dans les intérêts de la France. Il fut chargé en 1299 d'une nouvelle ambassade auprès de l'empereur d'Autriche, pour la négociation d'un traité d'alliance. En 1302, il retourna en Flandre, par ordre du roi, qui lui donna le commandement d'une partie de ses troupes. Quelques historiens l'accusent d'avoir tourné le dos à la bataille de Courtrai, 11 juillet 1302 ; mais le roi n'en était rien moins que persuadé, puisque, 6 jours après cette malheureuse journée, il lui donna des lettres de général, et Gui s'acquitta dignement de cet emploi dans toutes les occasions, surtout à la bataille de Mons-en-Puelle, 8 août 1304, dans laquelle il eut la gloire de sauver le roi. Les rois Louis le Hutin et Philippe le Long conservèrent pour le comte de Saint-Pol l'estime et la confiance que lui avait vouées Philippe ; le premier l'avait nommé son exécuteur testamentaire. Gui mourut le 6 avril 1317. —Jean de Châtillon, successeur de Gui, son père, fut employé au maniement des finances et dans diverses négociations sous Philippe de Valois. Il accompagna ce prince dans son expédition de Flandre, 1340. L'histoire, depuis ce temps, ne fait plus mention de lui, et l'on ignore l'époque précise de sa mort, qui, cependant, dut être antérieure à l'an 1344.—Gui V succéda en bas âge à Gui son père ; quand il fut en âge de porter les armes, il accompagna le connétable Robert de Sienne, son oncle, dans plusieurs entreprises qu'il fit durant la captivité du roi Jean. Il se distingua, au mois de septembre 1358, à la défense d'Amiens contre les Navarrais, et fut fait, en récompense, lieutenant de roi en Picardie, Vermandois et Beauvaisis. Gui fut un des otages envoyés en Angleterre pour la délivrance du roi, en 1360, et il y mourut la même année, sans laisser d'enfants. — Mahaut, sœur de Gui V, lui succéda avec Gui de Luxembourg, qu'elle avait épousé vers l'an 1354, et porta ainsi le comté de Saint-Pol dans la maison de Luxembourg. Gui VI servit d'otage, comme son prédécesseur, pour la délivrance du roi Jean. La guerre s'étant rallumée entre la France et l'Angleterre, en 1369, il fut envoyé, par Charles V, avec Hugues de Châtillon, pour soumettre le Ponthieu. Il fut tué à la bataille de Baëswieder, donnée le 22 août 1371, entre Wenceslas, duc de Brabant, et le duc de Juliers.—Waleran succéda en bas âge à Gui, son père. Tout jeune qu'il était, il avait accompagné son père dans son expédition du Ponthieu, et y avait gagné ses éperons de chevalier ; il s'était trouvé ensuite à la bataille de Baëswieder, et y avait été fait prisonnier. Se trouvant en Picardie, pour le service du roi, en 1374, il tomba entre les mains du parti anglais, et fut conduit en Angleterre. Plein de qualités brillantes, il sut plaire à la princesse Mathilde de Courtenai, sœur utérine de Richard II, et l'épousa en 1380. En 1392, il accompagna Charles VI dans sa malheureuse expédition de Bretagne ; fut envoyé à Londres en qualité d'ambassadeur, pour y traiter de la paix, 1396, et, le 30 décembre de la même année, fut nommé gouverneur de la république de Gênes, qui s'était donnée à la France. Il fut revêtu, en 1402, de la charge de grand-maître des eaux et forêts, et fit d'inutiles efforts pour venger la mort tragique de Richard II, son beau-frère. En 1410, le duc de Bourgogne, dont le comte de Saint-Pol était partisan, le fit nommer, le 29 octobre, gouverneur de Paris à la place du duc de Berri, et ce fut Waleran qui, l'année suivante, forma dans la capitale cette fameuse milice bourgeoise, composée de 500 bouchers ou écorcheurs, dont les fureurs ensanglantèrent Paris. En 1412, le duc de Bourgogne ayant fait ôter la charge de connétable à Charles d'Albret, la fit encore donner à Waleran, qui en fit hommage au roi, le 5 mars, et, le 10 mai suivant, battit l'armée des Armagnacs en basse Normandie, et s'empara de Domfront. Le duc de Bourgogne ayant été contraint de se retirer de Paris, 1413, cette disgrâce en-

traîna celle du comte de Saint-Pol, à qui le roi fit redemander l'épée de connétable ; mais Waleran refusa de la rendre. Il mourut le 19 avril 1415.—Philippe, second fils d'Antoine, duc de Brabant, et de Jeanne de Luxembourg, fille unique de Waleran, né le 23 juillet 1404, succéda à son aïeul maternel sous la tutelle de Jean, duc de Bourgogne, frère de son père. Il fut du nombre des seigneurs qui signèrent, le 30 juin 1419, pour le duc son oncle, à Poilli-le-Fort, le traité conclu par ce prince avec le dauphin, pour rétablir le calme dans l'État. La même année, Charles VI partant de Paris pour marcher contre les Anglais nomma Philippe gouverneur de la ville en son absence. Il est appelé, en 1421, par la noblesse de Brabant, mécontente de la conduite de son frère, et prend la régence de ce pays. Jean, duc de Brabant, étant mort sans enfants, le 17 avril 1427, Philippe est inauguré duc de Brabant le mois suivant. Il meurt le 4 août 1430, selon les historiens, ou le 15 octobre 1429, suivant un registre du parlement. — Jeanne, sœur de Waleran, se mit en possession, après la mort de Philippe, de tout ce qui lui avait appartenu du côté maternel, notamment des comtés de Saint-Pol et de Ligny, où elle plaça des gouverneurs en son nom. Bientôt après, elle fit donation de tous ces domaines à Jean de Luxembourg, son neveu, qui céda le comté de Saint-Pol à Pierre, son frère. — Pierre Ier prit possession du comté de Saint-Pol vers 1431. En 1433, il fut chargé par le duc de Bedford, son gendre, soi-disant régent du royaume de France, de reprendre Saint-Valéri, dont les Français s'étaient emparés. Il mourut de la peste à Rambure, le 31 août de la même année. — Louis, fils aîné de Pierre, lui succéda à l'âge de 15 ans, sous la tutelle de Jean de Luxembourg, comte de Ligny, son oncle. Conduit par son tuteur, grand partisan des Anglais, il entra, en 1434, dans le Laonnais, et mit tout à feu et à sang jusqu'aux portes de Laon. En 1435, il se trouva à la célèbre assemblée d'Arras, et lui et son tuteur, par attachement pour les Anglais, refusèrent de jurer le traité qui y fut conclu entre Charles VII et le duc de Bourgogne ; mais bientôt il fit sa paix avec le roi, et il travailla efficacement à délivrer la France du joug des Anglais. Ce fut lui qui acheva de les chasser de la Normandie par la prise de Harfleur, qui capitula le 24 décembre 1449. Il marcha, en 1452, au secours du duc de Bourgogne contre les Gantois révoltés, et son attachement pour ce prince le fit entrer dans la ligue du bien public, 1465. En 1465, il va joindre l'armée de la ligue dont il commande l'avant-garde à la bataille de Montlhéry, 16 juillet. Louis XI, voulant s'attacher le comte de Saint-Pol, lui donne, le 5 octobre, l'épée de connétable. Le connétable, attaché au roi par sa place, se ménage avec le duc de Bourgogne, et trahit également les intérêts des deux princes. Ceux-ci s'en étant aperçus, se concertent pour le perdre, et, dans un traité signé à Soleure, dans le Luxembourg, le 13 septembre 1475, le roi et le duc promettent de se livrer réciproquement leurs ennemis communs, à la tête desquels ils mettent le connétable. Arrêté à Mons, par ordre du duc de Bourgogne, le comte de Saint-Pol est amené à Paris, enfermé à la Bastille, le 27 novembre 1475, et condamné à mort par arrêt du parlement du 19 décembre suivant. Ses biens furent partagés entre le roi et le duc.—Pierre II, fils de Louis de Luxembourg, prit le titre de comte de Saint-Pol, mais il ne jouit jamais des domaines de son père situés en France. En 1477, la princesse Marie, fille et héritière du duc Charles, céda aux enfants du connétable, par acte du 20 août, tous les droits qu'elle pouvait avoir sur le comté de Saint-Pol après la mort de son père. — 1480. Marie, fille aînée de Pierre II, prit le titre de comtesse de Saint-Pol après la mort de son père. Elle et Françoise, sa sœur obtinrent, en 1487, une déclaration de Charles VIII, portant qu'elles rentreraient dans tous les biens de leurs aïeux et de leurs oncles, et cette déclaration fut homologuée au parlement, le 10 février 1488. Marie eut dans sa part le comté de Saint-Pol et d'autres domaines qu'elle porta dans la maison de Bourbon-Vendôme, par son mariage avec François de Bourbon, comte de Vendôme. — 1495, François de Bourbon, 2e du nom, né à Ham, le 6 octobre 1491, porta le titre de comte de Saint-Pol après la mort de son père. Il accompagna François Ier en Italie, 1515, et combattit à la fameuse bataille de Marignan, 13-14 septembre. En 1522, il secourut la ville de Mézières, assiégée par le comte de Nassau, fit rentrer Mouzon et Bapaume sous l'obéissance du roi, et défit, 1523, l'arrière-garde de l'armée anglaise au combat du Pas en Artois. Étant retourné en Italie avec le roi, 1524, il sauva les débris de l'armée française à la retraite de Rebec, et les ramena en France. Ayant encore repassé les Alpes l'année suivante, il fut pris à la bataille de Pavie, et eut ensuite l'adresse de se sauver. Il fut pourvu, en 1527, du gouvernement du Dauphiné. Nommé, en 1528, pour commander l'armée française d'Italie, il prit Pavie d'assaut, le 19 septembre, et saccagea cette place en mémoire de la défaite et de la prison de François Ier. Le 2 mai de l'année suivante, il se rendit maître de Mortare ; mais, le 23 juin, il fut surpris à Landriano et fait prisonnier. La liberté lui fut rendue trois mois après par le traité de Cambrai, 5 août. En 1536, il fut envoyé contre le duc de Savoie, et réduisit presque tout son pays sous la domination de la France. En 1537, François Ier donna au comte François le comté de Montfort-l'Amaury en échange de celui de Saint-Pol, dont il s'occupa de fortifier le chef-lieu. Mais, avant que les travaux fussent terminés, un détachement d'Impériaux vint les détruire et mit le feu à la ville qui fut longtemps à se relever de ce malheur. La paix s'étant faite à Crépy, le 18 septembre 1544, le comté de Saint-Pol fut rendu à François de Bourbon, qui mourut le 1er septembre 1545.—François III, son fils, lui succéda, et mourut ayant à peine atteint sa 10e année, 4 octobre 1546. — Marie de Bourbon succéda à son frère, et mourut le 7 avril 1601.—Marie eut pour successeur François d'Orléans, son fils, qui porta aussi le titre de duc de Fronsac, et qui jouissait des gouvernements d'Orléans, de Blois et de Tours. Il mourut le 7 octobre 1631. — Henri d'Orléans, fils de Henri Ier, duc de Longueville, succéda à son oncle. Après s'être distingué dans la guerre contre l'Espagne, pendant laquelle son comté de Saint-Pol tomba au pouvoir de cette puissance, il fut mis à la tête des plénipotentiaires nommés pour traiter de la paix de Munster, 1644. Ayant embrassé depuis le parti de la Fronde, il fut arrêté le 18 janvier 1650, avec les princes de Condé et de Conti, puis relâché avec eux, le 13 février 1651. Il mourut à Rouen, le 11 mai 1660.—Charles-Pâris, fils puîné de Henri d'Orléans, né dans l'hôtel de ville de Paris, la nuit du 28 au 29 janvier 1649, devint comte de Saint-Pol par la cession de son frère aîné. Il fit la campagne de Flandre à l'âge de 18 ans, 1667 ; celle de Franche-Comté, 1668 ; alla secourir Candie assiégée par les Turcs, et fut tué le 12 juin 1672, dans la campagne de Hollande. Ses domaines passèrent à Charles-Louis, son frère aîné, appelé l'abbé de Longueville, en qui s'éteignit, en 1694, la maison d'Orléans-Longueville. Marie, sa sœur, qui lui succéda, vendit le comté de Saint-Pol à Élisabeth de Lorraine-Lillebonne, 17 novembre 1703, qui le laissa à son fils, Louis de Melun,

1707. Celui-ci étant mort sans enfants, 31 juillet 1724, le comté de Saint-Pol passa dans la maison de Rohan.

SAINT-PRIEST (François-Emmanuel **GUIGNARD**, comte de), ministre de Louis XVI, né à Grenoble, 1735; mort, 1821; embrassa fort jeune l'état militaire, commença ses campagnes en 1760, servit en Allemagne sous les maréchaux de Broglie et de Soubise, et en Espagne avec le prince de Beauvau. Il fut ensuite ministre plénipotentiaire à Lisbonne, ambassadeur à Constantinople, 1768 à 1785, et ministre de l'intérieur, 1789; il donna au roi le conseil de repousser la force par la force dans les journées des 5 et 6 octobre, et, à tout événement, d'envoyer la famille royale à Rambouillet. Il fut dès lors accusé chaque jour dans l'Assemblée constituante, donna sa démission, 1790, et émigra. On le vit depuis tour à tour en Prusse, en Suède, en Russie, en Autriche, soutenir les droits des Bourbons, et solliciter des secours pour leur cause. Il ne revint qu'en 1814, et fut nommé pair en 1815; il laissa des mémoires manuscrits. On a de lui un *Examen des assemblées provinciales*, Paris, 1787, inséré au *Moniteur* du 14 juin 1821.

SAINT-RÉAL (César **VICHARD**, abbé de), historien, né à Chambéry, 1639, mort, 1692; s'attacha à la belle Mancini, duchesse de Mazarin, qu'il suivit à Londres. Il se fit ensuite prêtre, suivit des négociations politiques pour la Savoie, dont il avait été nommé historiographe, et soutint quelques controverses, entre autres contre le fameux Arnauld, ce qui le fit accuser de socinianisme. Il retourna dans sa patrie, 1692, et mourut à Chambéry, la même année. Ses principaux ouvrages sont : *de l'Usage de l'histoire*, Paris, 1671; *Histoire de la conjuration des Espagnols contre la république de Venise*, 1618, 1674, etc.

SAINT-SACREMENT ou **FÊTE-DIEU**, fête célébrée par l'Église catholique, en mémoire de l'institution du sacrement de l'eucharistie. Le pape Urbain IV, qui l'établit, 1264, la fixa au premier jeudi après l'octave de la Pentecôte. Elle ne fut définitivement confirmée que sous Jean XXII, 1316, et observée en France qu'en 1318.

SAINT-SÉBASTIEN, *San Sebastian*, ville d'Espagne, dans les provinces basques, chef-lieu de l'intendance de Saint-Sébastien, et de la capitainerie générale de Guipuscoa, a été presque entièrement rebâtie depuis le siége de 1813. On la nommait *Izurum* avant le 9e siècle: elle souffrit beaucoup dans toutes les guerres entre l'Espagne et la France. Prise par les Français, 1719, 1808; ceux-ci y soutinrent un siége célèbre contre les Anglo-Espagnols, 1813.

SAINT-SIMON (Louis de **ROUVROY**, duc de), né à Paris, 1675; embrassa fort jeune l'état militaire, qu'il quitta pour la diplomatie. A la mort de son père, il fut en possession de ses titres de duc et pair, et du gouvernement de Blaye. A la mort de Louis XIV, il fut appelé au conseil de régence par le duc d'Orléans, et refusa la place de gouverneur du jeune roi Louis XV. Il fut envoyé en Espagne, 1721, pour y négocier le mariage de celui-ci avec l'infante; il perdit beaucoup de son crédit après la mort du régent, et se retira dans ses terres, où il rédigea ses *Mémoires*, et mourut en 1755. La seule édition complète de ses mémoires est celle publiée par le marquis de Saint-Simon, pair de France, son petit-fils, Paris, 1829 et 1831.

SAINT-SIMON (Claude-Henri, comte de), né à Paris, 1760; entra au service en 1777, et passa, en 1779, aux États-Unis, où il fit 5 campagnes sous les ordres de Bouillé et de Washington. De retour en France, il fut nommé colonel, 1785; assista à la révolution de 1789, sans y prendre part. Il voyaga en Hollande et en Espagne, dans le but d'étudier à fond les mœurs et les constitutions des peuples. Son premier ouvrage, qui date de 1802, renfermait la plupart des idées nouvelles qu'il développa dans la suite, et l'organisation d'une religion nouvelle. Cet ouvrage fut mal accueilli. Saint-Simon se laissant aller au désespoir, voulut se brûler la cervelle, 1823; mais le coup qu'il se porta ne fut pas mortel, et il en fut quitte pour la perte d'un œil; il reprit ses travaux, et réussit à s'attacher quelques disciples qui le comprirent (Augustin Thierry, Auguste Comte, Olinde Rodrigue, Bazard, Enfantin, etc.) Il mourut en 1825. C'est lui qui fonda l'école que l'on a nommée *industrialiste*. Parmi ses ouvrages, la plupart inachevés, on remarque *l'Introduction aux travaux scientifiques du 19e siècle; de la Réorganisation de la société européenne; l'Industrie; le Défenseur des propriétaires des domaines nationaux*, etc.

SAINT-SORLIN (Jean **DESMARETS** de), né à Paris, 1595, favori du cardinal de Richelieu, fut l'un des premiers membres de l'Académie française. Il a laissé deux pièces de théâtre, *les Visionnaires* et *Mirame*, et de jolis vers sur une violette pour la *Guirlande de Julie*, le poëme de *Clovis*, etc.

SAINT-TROND, *Fanum Sancti Trudonis*, *Saint-Truyen*, ville de Belgique (Limbourg), à 28 kil. nord-ouest de Liége; 8,490 habitants. Cette ville, entourée de murs en 1058, fut acquise par les évêques de Liége, 1227; prise par Charles le Téméraire, 1467, et par les Français, 1794. Elle fut aussi le siége de l'assemblée qui déclara l'indépendance des Pays-Bas, 1566.

SAINT-VANDRILLE, *Sanctus Vandrigesellus*, grande abbaye de bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, connue d'abord sous le nom de Fontenelle, située à 4 kil. de Caudebec, près de la Seine. Cette abbaye ayant été détruite par les Normands en 850 ou 860, fut rétablie par Richard III, roi d'Angleterre et duc de Normandie, 1035, et reconstruite presque entièrement par les bénédictins au 17e siècle. Il ne reste plus aujourd'hui que des ruines de cette abbaye, qui était un des plus beaux édifices de France.

SAINT-VINCENT, une des Antilles anglaises, habitée par des Caraïbes jusqu'au milieu du 17e siècle, fut cédée, 1763, à l'Angleterre par la France, qui la reprit, 1779, et la rendit, 1783.

SAINT-VINCENT (Grégoire de), géomètre, né à Bruges, 1584; mort en 1667; remplaça Clavius dans sa chaire de mathématiques à Rome; se rendit ensuite à Prague; fut blessé pendant le siége de cette ville par les Suédois; passa en Espagne, où il donna des leçons de mathématiques à don Juan d'Autriche, et mourut à Gand, bibliothécaire de la ville. Il a laissé : *Theses de cometis*, 1619; *Theoremata mathematica scientiæ staticæ*, Louvain, 1624; etc.

SAINT-VINCENT (J. **JERVIS**, lord), amiral anglais, né en 1734, mort en 1823; amiral en 1787; entra au parlement, 1790; s'empara de la Martinique, 1793; remporta sur les Espagnols une grande victoire au cap Saint-Vincent, 1797, et fut nommé premier lord de l'amirauté.

SAINTE-CROIX (Guillaume-Emmanuel-Joseph **GUILHEM DE CLERMOND-LODÈVE**, baron de), né à Mormoiron, près de Carpentras (Vaucluse), 1746; mort en 1809; embrassa la carrière des armes à la suite de ses études, et la quitta au bout de quelques années pour se livrer à ses goûts littéraires. Il fut reçu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1777, et devint ensuite membre de l'Institut, 1802. On lui doit : *Examen criti-*

que des anciens historiens d'Alexandre le Grand, Paris, 1775; *Mémoires pour servir à l'histoire de la religion secrète des anciens peuples, ou recherches sur les mystères du paganisme*, 1784-1817, etc.

SAINTE-HÉLÈNE, île d'Afrique, dans l'océan Atlantique, découverte par les Portugais, 1502; appartint aux Hollandais de 1610 à 1650, et aux Anglais depuis cette dernière époque. Napoléon y fut prisonnier depuis le mois de novembre 1815 jusqu'à sa mort, 1821. Ses restes, rendus à la France, ont été déposés à l'hôtel des Invalides le 15 décembre 1840.

SAINTE LIGUE. L'édit de pacification du mois de mai 1576, qui accorda aux huguenots l'exercice public de leur religion, appelée pour la première fois *religion prétendue réformée*, donna lieu à la *sainte union* ou *sainte ligue*. Les Guises en furent les chefs et les victimes, et les zélés catholiques les instruments. Henri III lui laissa prendre de l'accroissement; la reine mère la soutint, le pape Grégoire XIII l'aida de son crédit, et Philippe II, roi d'Espagne, l'appuya de son autorité; mais l'abjuration de Henri IV lui porta le dernier coup.

SAINTE-MARTHE (Scévole, Scœvola, ou **GAUCHER** de), né à Loudun en 1536, mort en 1623; contrôleur général des finances en Poitou, 1571; puis président des trésoriers de France. Il assista aux états de Blois, à l'assemblée des notables de 1597, et mourut à Londres. Il a laissé : *Gallorum doctrina illustrium elogia*, 1598, et des poésies françaises et latines.

SAINTE-MARTHE (Scévole II et Louis de), frères jumeaux, fils du précédent, nés à Loudun, 1571; morts, le premier en 1650, le second en 1656; tous deux avocats, 1599, et historiographes de Louis XIII, 1620; rédigèrent l'*Histoire généalogique de la maison de France*, 1619-1647, et le *Gallia christiana*, 1656.

SAINTE-MARTHE (Abel-Louis de), fils aîné de Scévole II, né à Londun en 1621, mort en 1697; entra chez les oratoriens; devint général de l'ordre; fut disgracié par Louis XIV, comme suspect de jansénisme, et donna sa démission. Il travailla également au *Gallia christiana* et à un autre recueil plus vaste, l'*Orbis christianus*.

SAINTE-MARTHE (Denis de), général de l'ordre des bénédictins de Saint-Maur, né en 1650, mort en 1725, refondit le *Gallia christiana*, 1715-1728, et donna une vie de Cassiodore, 1694, et une histoire de Grégoire le Grand, 1697.

SAINTE-PALAYE (J.-B. de la **CURNE** de), né à Auxerre, 1697; mort en 1781; membre de l'Académie des inscriptions, 1724; de l'Académie française, 1758; a laissé des mémoires sur l'ancienne chevalerie, Paris, 1759-84, et plusieurs autres mémoires dans le recueil de l'Académie des inscriptions.

SAINTES (les), groupe de l'archipel des Antilles, à 12 kilomètres de la côte sud de la Guadeloupe; furent découvertes par Colomb, qui leur donna le nom de *los Santos*, 1493; occupées par les Français, 1648, et nommées par eux le Gibraltar des Indes occidentales, à cause des fortifications formidables qu'ils y construisirent. Les Anglais les occupèrent de 1794 à 1809, et la France les reprit, 1814.

SAINTE (HISTOIRE). L'histoire sainte comprend deux grandes périodes : l'Ancien Testament, ou la loi ancienne, qui est proprement l'histoire de Dieu depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jésus-Christ; et le Nouveau Testament, ou la loi nouvelle, depuis Jésus-Christ. On la divise ordinairement en 9 époques, que nous allons successivement parcourir.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

Depuis la création jusqu'au déluge.

Avant J.-C. 4963. — Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre. La terre, nue et informe en sortant des mains du Créateur, était plongée dans les eaux, agitées par un vent impétueux, que l'Écriture appelle le souffle de Dieu. Les choses restèrent en cet état l'espace de 12 heures, après quoi Dieu créa la lumière, afin de séparer le jour de la nuit. Tel fut l'ouvrage du premier jour, qui fut de 24 heures, comme les suivants. — Le 2e jour, Dieu fit, au milieu des eaux, une étendue pour séparer les eaux d'enhaut des eaux d'en bas. — Le 3e jour, Dieu fit sortir la terre du milieu des eaux, qu'il rassembla dans un grand réservoir nommé la mer. Ensuite il créa les herbes, les plantes et les arbres, avec les fruits et les semences propres à leurs différentes espèces. — Le 4e jour, Dieu créa le soleil, la lune et tous les astres. — Le 5e jour, Dieu créa les poissons et tous les animaux qui vivent dans l'eau. Il créa ensuite les oiseaux, du même limon dont il avait formé les poissons. — Le 6e jour, il fit les animaux, tant ceux qui marchent que ceux qui rampent sur la terre. Ensuite il dit : « Formons l'homme à notre image et à notre ressemblance, et qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur les reptiles et sur toute la terre. » Dieu donc forma l'homme du limon de la terre; il répandit sur son visage un souffle de vie; et l'homme devint un être vivant et animé. Il fut créé pur et sans tache, dans le corps et dans l'âme. *Adam* fut le nom que le Seigneur lui imposa. — Adam fut placé dans Éden, ou dans le paradis terrestre, situé dans la terre de Chus, nommée aujourd'hui le Chusistan ou Éthiopie orientale. C'était un jardin délicieux, planté de toutes sortes d'arbres excellents, et arrosé par un fleuve qui se divisait en quatre canaux. Parmi ces arbres, il en était deux plus remarquables et uniques dans leur espèce : c'étaient l'arbre de vie, dont les fruits devaient servir à conserver à l'homme la vie, la santé, la vigueur; et l'arbre de la science du bien et du mal. Dieu défendit à l'homme de manger du fruit de ce dernier, le menaçant de la mort s'il violait cette défense. — Adam avait reçu de Dieu, avec l'intelligence et la vie, le don de la parole. Le premier usage qu'il en fit fut d'imposer des noms aux animaux. — Il manquait à l'homme une compagne pour l'entretenir et coopérer avec lui à la propagation de son espèce. Dieu lui envoya donc un profond sommeil, pendant lequel il tira une de ses côtes, dont il forma la femme. Adam, à son réveil, la nomma Ève, parce qu'elle devait être, comme le porte son nom, la mère de tous les vivants. — Ainsi se termina le 6e jour. — Dieu se reposa le 7e jour, qu'il bénit et sanctifia.

Avant la formation de l'homme, Dieu avait formé des substances purement spirituelles : ce sont les anges. Mais une partie de ces intelligences s'étant révoltée contre le Créateur, fut précipitée dans les enfers. Le mauvais ange ne vit pas sans jalousie le bonheur de l'homme. Pour l'en faire déchoir, il se déguise sous la forme du serpent, et par ses discours séduisants, il engage Ève à manger du fruit défendu. Adam, à qui elle en présente ensuite, imite sa désobéissance. Leurs yeux s'ouvrent aussitôt, et ils rougissent de leur nudité. Dieu maudit le serpent, et lui prédit que le fils de la femme lui écrasera la tête. Dieu condamne l'homme et la femme, avec leur postérité, à mener sur la terre une vie misérable, qu'une mort inévitable devait terminer; après quoi il les chassa du paradis.

4962, Naissance de Caïn. 4961, naissance d'Abel. Abel

est tué par Caïn, à l'âge de 128 ans, 4833. 4834, naissance de Seth. 4729, naissance d'Énos, fils de Seth.: il commence à invoquer le nom du Seigneur, et à lui rendre un culte public. 4639, naissance de Caïnan, fils d'Énos. 4569, naissance de Malaléel, fils de Caïnan. 4504, naissance de Jared, fils de Malaléel. 4342, naissance d'Hénoc, fils de Jared : il marche en la présence du Seigneur, et lui est agréable par sa foi; Dieu l'enlève en l'exemptant de la mort, 5978, à l'âge de 365 ans. 4227, naissance de Mathusala, fils d'Hénoc. 4090, naissance de Lamech, fils de Mathusala. 3908, naissance de Noé, fils de Lamech. Telle fut la descendance de Seth; voici maintenant quels furent les descendants de Caïn. — Caïn fut père d'Hénoch, dont il donna le nom à une ville qu'il bâtit dans un lieu que l'historien Josèphe appelle Naïs : quelques historiens lui attribuent l'invention de l'arc. D'Hénoc naquit Irad, qui donna le jour à Maviaël, dont le fils Mathusaël fut le père de Lamech. Celui-ci eut deux femmes en même temps, Ada et Sella. Ada lui donna deux fils, Jabel, qui fut le père des pasteurs et de ceux qui habitent dans les tentes, et Jubal, qui fut l'inventeur des instruments de musique, et apprit aux hommes à en jouer. Sella fut mère d'un fils et d'une fille : le fils Tubal-Caïn devint un habile ouvrier dans tout ce qui concerne les ouvrages en fer, en cuivre, en argent, etc.; c'est évidemment le Vulcain de la Fable. La fille, Nœma, apprit aux femmes à filer et à faire des toiles et des étoffes de laine : c'est la Minerve des Grecs, qu'on nommait aussi *Nemanoun*. Moïse ne conduit pas plus loin la race de Caïn : elle fut très-méchante, et corrompit celle de Seth par les alliances qu'elle fit avec elle. De ce mélange il sortit des monstres : ce sont ces géants fameux par leur taille et le débordement de leurs mœurs. — 4033, Adam meurt, à l'âge de 930 ans. 3934, mort de Seth, à l'âge de 900 ans. — 3824, mort d'Énos, à l'âge de 905 ans. 3674, mort de Malaléel, à l'âge de 895 ans. 3542, mort de Jared, à l'âge de 962 ans. — L'impiété va sans cesse croissant ; à la vue de la corruption générale, Dieu se repent d'avoir fait l'homme, et jure de le détruire de dessus la terre; il n'excepte de cet anathème que Noé et sa famille, la seule où le vrai culte s'est maintenu. Dieu prévient Noé du déluge, et lui ordonne de construire une arche capable de le contenir avec les siens, et des paires d'animaux mâles et femelles de chaque espèce. — Naissance de Sem, fils aîné de Noé, 3408; de Cham, 3407; de Japhet, 3406. Mort de Lamech, fils de Mathusala, à l'âge de 777 ans, 3313; de Mathusala, fils d'Hénoch, à l'âge de 969 ans, 3308. Noé, âgé de 600 ans, entre dans l'arche, 3308, avec sa femme, ses trois fils et leurs femmes, en tout huit personnes, et les animaux que Dieu destinait à peupler un nouveau monde. Aussitôt les cataractes du ciel sont ouvertes, et la terre est submergée.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

Depuis la sortie de l'Arche jusqu'à la vocation d'Abraham.

3307, Noé sort de l'arche avec sa famille et tous les animaux. 3306, naissance d'Arphaxad, fils de Sem. Noé, ayant planté la vigne, boit du vin sans en connaître la force, et s'enivre. Cham se rit de l'état de son père, et va le dire à ses frères; ceux-ci, prenant un manteau, vont l'en couvrir. Noé, revenu de son ivresse, maudit la postérité de Cham, et bénit Sem et Japhet. Arphaxad engendre Salé, 3171. Salé engendre Heber, 3041. Noé meurt à l'âge de 950 ans, 2958. Heber engendre Phaleg, 2907. — Tous les hommes, depuis le déluge, vivaient rassemblés dans les plaines de Sannaar, entre le Tigre et l'Euphrate, et dans les régions voisines; ils ne parlaient qu'une langue. Mais comme la nécessité de subsister les obligeait à de longues excursions, dans la crainte de la dispersion, ils entreprennent de bâtir une ville, avec une tour très-élevée, qui leur servit de point de réunion. Mais Dieu, qui jugeait la dispersion des hommes nécessaire pour le peuplement de l'univers, mit dans leur langue une telle confusion, que, ne s'entendant plus les uns les autres, ils abandonnèrent leur entreprise, et se répandirent par toute la terre, chacun selon sa famille et sa langue. Sem demeura en Orient, et de lui sont sortis tous les Orientaux. De Cham sont venus les Philistins, les Égyptiens et les anciens peuples d'Afrique. Japhet tourna vers l'Occident : il fut le père de tous les peuples de l'Europe et de l'Asie septentrionale. — Mort d'Arphaxad, âgé de 438 ans; de Sem, à l'âge de 600 ans, 2808. Phaleg engendre Réu ou Ragau, 2777. Mort de Salé, à l'âge de 433 ans, 2738; de Phaleg, à l'âge de 239 ans, 2668. Réu engendre Sarug, 2645. Mort d'Heber, âgé de 400 ans, 2637. Sarug engendre Nachor, 2515. Nachor engendre Tharé, 2456. Mort de Nachor, à l'âge de 148 ans, 2367. Tharé vécut 70 ans, et engendra successivement Abram, 2366, Nachor et Aran. 2336, naissance de Saraï, fille de Tharé, 2296, Dieu, dans la personne d'un ange, apparaît à Abram, et lui ordonne de quitter la ville d'Ur, en Chaldée, sa patrie, pour aller s'établir dans la terre qu'il lui montrera.

TROISIÈME ÉPOQUE.

Depuis la vocation d'Abraham jusqu'à la descente de Jacob en Égypte.

2291, Tharé meurt à l'âge de 145 ans. Abram, après avoir rendu les derniers devoirs à son père, part avec Saraï, sa femme, et Lot, fils de son frère Aran, et va s'établir dans la terre de Chanaan. 2290, Dieu apparaît une seconde fois à Abram, et lui renouvelle la promesse de donner ce pays à sa postérité. 2289, une famine oblige Abram de se retirer en Égypte. Pharaon, épris de la beauté de Saraï, la fait enlever ; mais Dieu frappe sa maison de grandes plaies qui le contraignent de la rendre à son époux, aussi pure qu'il l'avait prise. Abram et Lot, étant retournés dans la terre de Chanaan, se séparent, à cause de leurs nombreux troupeaux qui ne pouvaient paître ensemble. Lot va demeurer à Sodome, dans la Pentapole. Dieu apparaît de nouveau à Abram, et lui promet de multiplier ses descendants comme le sable de la mer. Abram quitte sa demeure, qui était entre Haï et Bethel, pour aller habiter dans la plaine de Mambré. 2281, les rois de la Pentapole, qui étaient soumis à Codorlahomor, roi d'Élam, se révoltent, et leur exemple entraîne tous les peuples qui obéissaient à ce prince. Codorlahomor marche contre eux avec trois rois ses alliés, réduit les rebelles de proche en proche, et arrive au bout de deux ans dans la Pentapole; il défait les cinq rois du pays, entre dans Sodome, qu'il pille, et emmène Lot au nombre des prisonniers. A cette nouvelle, Abram, avec 318 de ses gens réunis à ceux des trois princes chananéens ses alliés, se met à la poursuite du vainqueur, l'atteint près des sources du Jourdain, le met en déroute, et ramène Lot avec un grand butin et de nombreux prisonniers. Melchisédec, roi de Salem, vient au-devant d'Abram à son retour ; il le bénit, et offre pour lui en sacrifice du pain et du vin, car il était prêtre du Très-Haut. Abram, de son côté, pour honorer le Tout-Puissant dans la personne de son prêtre, offre à Melchisédec la dîme de tout

ce qu'il avait pris. 2280, naissance d'Ismaël, qu'Abram engendra d'Agar, sa servante, à la demande de Saraï, qui, se voyant stérile, la donna à son époux pour qu'il en eût des enfants. 2267, Dieu fait une nouvelle alliance avec Abram, et promet de le faire père de plusieurs nations; il change son nom d'Abram en celui d'Abraham, qui veut dire père d'une grande multitude, et celui de Saraï en Sara, qui signifie princesse; il lui commande en même temps de se circoncire. Peu de temps après, Abraham reçoit trois anges qui lui promettent que Sara, l'année suivante, lui donnera un fils. Destruction de Sodome et de Gomorre par le feu. Lot, en fuyant, perd sa femme, qui est changée en statue de sel pour avoir regardé derrière elle, contre la défense du Seigneur. Il se retire dans une caverne près de Segor. Ses filles, s'imaginant qu'il n'y a plus d'hommes sur la terre, enivrent leur père, et lui font commettre avec elles un double inceste, d'où sortirent deux fils, Moab et Ammon, qui furent les chefs de deux peuples qui habitèrent la Célésyrie. Abraham va demeurer à Gérare, dans l'Arabie : Abimelec, roi de cette contrée, enlève Sara; mais elle est miraculeusement délivrée de ses mains. 2266, naissance d'Isaac. Sara exige qu'Abraham renvoie Ismaël et sa mère : un ange les sauve de la mort, et Ismaël devint dans la suite le père d'un grand peuple. 2241, Dieu, pour éprouver la foi d'Abraham, lui ordonne d'immoler son fils. 2229, mort de Sara. 2226, Abraham envoie Éliézer en Mésopotamie pour chercher une femme à Isaac : Éliézer ramène Rebecca. 2224, Abraham, âgé de 142 ans, épouse Cethura, Chananéenne, dont il eut six fils, qui furent pères d'autant de tribus arabes; le plus connu d'entre eux est Madian, de qui vinrent les Madianites. 2206, Rebecca donne le jour à deux jumeaux, Esaü et Jacob. 2191, Abraham meurt âgé de 175 ans, laissant Isaac pour son unique héritier. Esaü vend à Jacob son droit d'aînesse. 2143, mort d'Ismaël. 2129, Jacob se fait bénir par Isaac au lieu d'Esaü, et pour prévenir les suites du ressentiment de son frère, il part pour la Mésopotamie. Sur la route, il a, pendant le sommeil, une vision dans laquelle il voit une échelle mystérieuse au haut de laquelle est le Seigneur, qui le bénit, et sur les échelons des anges qui montent et qui descendent. Arrivé à Haran, il se met au service de Laban, son oncle, pour garder ses troupeaux, à condition qu'il lui donnera une de ses deux filles en mariage. Esaü va s'établir avec sa famille sur les montagnes de Seïr, où il devint fort puissant. 2122, Jacob, après 7 ans de séjour chez Laban, épouse, à 84 ans, Lia, sa fille aînée, par une supercherie de Laban, au lieu de Rachel, la cadette, qu'il lui avait promise. Il obtient celle-ci au bout d'une semaine, à la charge de servir encore Laban 7 années. Rachel était parfaitement belle. Lia était difforme; mais Dieu la dédommagea, en lui accordant la fécondité, dont il priva Rachel. 2119, naissance de Ruben, fils de Jacob et de Lia. 2118, naissance de Siméon, 2e fils de Jacob et de Lia. 2117, naissance de Lévi, 3e fils de Jacob et de Lia. 2116, naissance de Juda, 4e fils de Jacob et de Lia. Rachel, se voyant stérile, donne à Jacob sa servante Bala, dont il a un 5e fils nommé Dan, 2116; puis un 6e, nommé Nephtali, 2115. Lia, ne concevant plus, se fait remplacer auprès de son époux par Zelpha, sa servante, qui donne à Jacob un 7e fils, nommé Gad, 2115; et un 8e, nommé Azer, 2114. Lia, redevenue féconde, accouche, au commencement de l'année, d'un fils nommé Issachar, et à la fin de la même année, d'un autre fils nommé Zabulon; puis, en 2113, d'une fille nommée Dina. 2113, Rachel, enfin, donne à Jacob un 11e fils, nommé Joseph. 2109, Jacob, après avoir servi Laban pendant 20 ans, le quitte clandestinement, à cause de son ingratitude, et reprend la route de son pays, emmenant avec lui ses femmes et ses troupeaux. Comme il était près d'Ephrata, nommée depuis Bethléem, Rachel y est surprise des douleurs de l'enfantement, et meurt en mettant Benjamin au monde, 2096. Vers le même temps Juda se sépare de ses frères. Jacob vient enfin fixer sa demeure dans la vallée de Mambré, auprès de son père. Joseph est vendu par ses frères, et emmené en Égypte, 2097. Il devient tout-puissant auprès de Pharaon, qui lui fait épouser, 2190, la fille de Putiphar, prince d'Héliopolis, dont il eut deux fils, Manassé et Ephraïm. 2086, mort d'Isaac à l'âge de 180 ans. 2085, mort d'Esaü. 2082, Jacob envoie ses enfants en Égypte pour y acheter du blé. Joseph, après les avoir tenus quelque temps en suspens, se fait reconnaître, et les engage à venir s'établir en Égypte.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

Depuis l'arrivée de Jacob en Égypte jusqu'à la sortie.

2076, Jacob, ravi d'apprendre que Joseph est vivant, part pour l'Égypte, à l'âge de 130 ans, avec toute sa famille, 215 ans après la vocation d'Abraham. 2059, mort de Jacob, à l'âge de 147 ans. 2003, mort de Joseph, âgé de 110 ans. Naissance d'Aaron, 1728; de Moïse, 1725. Moïse, exposé sur le Nil, est recueilli par la fille de Pharaon, qui l'adopte pour son fils et le fait élever avec le plus grand soin. Devenu grand, il renonce à la qualité de petit-fils de Pharaon. 1685, âgé de 40 ans, il visite ses frères et tue un Égyptien qui maltraitait un Hébreu. Pour se soustraire à la colère du roi, il s'enfuit à Madian, où il épouse Séphora, fille de Raguel, dont il eut deux fils, Gersan et Eliézer. 1646, cependant les Hébreux gémissaient sous la plus dure oppression; leurs cris s'élèvent jusqu'au Seigneur, qui envoie Moïse auprès de Pharaon pour lui ordonner de laisser sortir les Hébreux de l'Égypte, 1645. Les dix plaies d'Égypte. Les Hébreux célèbrent la première pâque. Pharaon consent enfin à les laisser sortir de l'Égypte : ils y étaient demeurés 430 ans.

CINQUIÈME ÉPOQUE.

Depuis la sortie d'Égypte jusqu'à l'élection de Saül.

1635, Le 15 du premier mois, les Israélites partent de Ramessès au nombre de 600,000 combattants. Bientôt Pharaon, se repentant de sa faiblesse, se met à leur poursuite : il est enseveli avec toute son armée dans la mer Rouge, que les Hébreux traversent à pied sec. 1641, station au pied du mont Sinaï; consécration du *Tabernacle de l'Alliance*, tables de la loi, etc. Les Israélites voyagent pendant 40 ans dans le désert, tantôt s'approchant de la terre promise, tantôt retournant sur leurs pas. Moïse meurt en 1605, et Josué lui succède dans la conduite du peuple d'Israël. Après six ans de victoire, il achève la conquête du pays de Chanaan, et meurt en 1580.

Gouvernement des anciens, 1580 : il dure 18 ans; il est marqué par plusieurs conquêtes et par une guerre civile, la première qui ait divisé Israël.

Première servitude, 1562. Les Israélites ayant oublié la loi du Seigneur, Dieu, pour les punir, les livre à Chuzan Rasathaïm, roi de Mésopotamie, auquel ils furent soumis pendant 8 ans.

Gouvernement des juges. — 1554, Les Israélites opprimés crient au Seigneur : il leur envoie Othoniel, qui les délivra de la servitude, et les gouverna avec le titre

de juge pendant 40 ans. — 2e *servitude*, 1515. Les Israélites, étant retournés au mal, tombent sous la puissance d'Eglon, roi des Moabites, dont ils restent tributaires pendant 18 ans. Ahod les délivre, 1496, et leur procure un repos qui dura 80 ans. Sanegar remplace Ahod dans les fonctions de juge, 1416, et meurt la même année. — 3e *servitude*, 1416. Les Israélites ayant recommencé de faire le mal, Dieu les livre entre les mains de Jabin, roi chananéen qui régnait à Azor; ils sont délivrés, après 20 ans de servitude, par la prophétesse Débora. — 4e *servitude*, 1356. Après 40 ans de repos, les Israélites, ayant irrité le Seigneur par de nouvelles infidélités, sont livrés aux Madianites, qui les oppriment durant 7 ans; ils sont délivrés par Gédéon, 1349, qui les gouverne pendant 40 ans, et meurt laissant 71 fils, 1309. Abimélech, un des fils de Gédéon, massacre tous ses frères et se fait reconnaître par les Sichémites pour leur roi ou leur juge. Il règne paisiblement pendant 3 ans; les Sichémites s'étant ensuite révoltés, il détruit leur ville, et marche ensuite contre Thèbes, autre ville rebelle, voisine de Sichem. Il est tué pendant le siége, 1306. Thola lui succède, et juge Israël pendant l'espace de 23 ans. 1383, Jaïr succède à Thola dans les fonctions de juge d'Israël qu'il exerce pendant 22 ans. — 5e *Servitude*, 1261. En punition du retour des Israélites à l'idolâtrie, Dieu les livre aux Ammonites, qui les oppriment durant 18 ans. 1243, les Israélites poussent des cris vers le Seigneur, qui se laisse enfin toucher : il suscite Jephté qui détruit les Ammonites, et meurt après avoir gouverné Israël pendant 6 ans, 1237. Abésan succède à Jephté et gouverne 7 ans. Il est remplacé par Ahialon, 1230; et celui-ci par Abdon, 1220. C'est sous la judicature d'Abdon que se place l'histoire de Ruth et Noémi. Elimélech, obligé, par une famine, de quitter Bethléem, sa patrie, se retire dans le pays de Moab avec Noémi, sa femme, et ses deux fils, Chelion et Mahalon. Il y meurt, et ses deux fils, ayant épousé deux femmes du pays, nommées, l'une Orpha, l'autre Ruth, le suivent au tombeau sans laisser de postérité. Noémi, se voyant seule avec ses deux belles-filles, se résout à retourner dans sa patrie. Ruth veut la suivre, protestant qu'elle n'aura point d'autre Dieu que le sien, ni d'autre demeure que la sienne. Arrivée à Béthléem avec elle, Noémi lui fait épouser Booz, et de cette alliance sortit Obed, qui eut pour fils Isaï ou Jessé, père de David. — 6e *Servitude*, 1212. Les enfants d'Israël ayant irrité le Seigneur par de nouveaux crimes, sont livrés aux Philistins qui les oppriment pendant 40 ans, 1192. Un ange apparaît à la femme de Manné, et lui prédit qu'elle aura un fils, quoiqu'elle fût stérile, 1191. Manné devint père de Samson, que Dieu revêtit d'une force prodigieuse. Samson, après avoir battu les Philistins dans plusieurs rencontres, leur est livré par trahison : il s'ensevelit avec un grand nombre d'entre eux sous les ruines d'une maison de Gaza, dans laquelle ils étaient assemblés, 1152. Il avait gouverné le peuple d'Israël pendant 20 ans. Héli, grand prêtre, est établi juge après la mort de Samson. Naissance miraculeuse de Samuël : il est consacré au Seigneur dans son enfance, et élevé dans le tabernacle, à Silo. Guerre des Philistins contre les Israélites, dans la 40e année de la judicature d'Héli. Les Israélites sont battus et perdent 4,000 hommes. Cet échec les détermine à faire venir l'arche d'alliance dans leur camp, se promettant une victoire assurée sous la protection du Seigneur; mais ils sont défaits une seconde fois, avec perte de 30,000 hommes, et l'arche sainte tombe entre les mains des ennemis. A cette nouvelle, Héli est frappé de mort, 1112. Achitob succède à Héli dans la grande sacrificature. Les Philistins emmènent l'arche du Seigneur à Azoth, et la placent dans le temple de Dagon, leur dieu; mais, frappés des miracles qu'elle opère, ils la renvoient au bout de 7 mois. 1092, après un interrègne de 20 ans, Samuël commence à exercer les fonctions de juge à Maspha; il bat les Philistins, et tant qu'il gouverne, ces éternels ennemis des Israélites n'osent plus les inquiéter. Samuël, étant avancé en âge, établit à sa place ses deux fils, Joël et Abia; mais ces nouveaux juges ne suivent pas les traces de leur père, et les anciens d'Israël, mécontents de leur gouvernement, viennent trouver Samuël pour lui demander un roi.

SIXIÈME ÉPOQUE.

Depuis l'élection de Saül jusqu'à la destruction du temple.

1080, Saül est sacré roi d'Israël par Samuël, et le gouvernement des juges est ainsi terminé, après une durée de 474 ans. 1062, Saül défait les Ammonites, et détruit les Amalécites. Ayant ensuite désobéi au Seigneur, Samuel lui déclare que Dieu l'a rejeté, et qu'il ne sera plus roi; puis le prophète s'en va à Bethléem et y sacre David, 1051. David, qui était habile à jouer de la harpe, est amené à Saül pour apaiser les transports que lui causait l'esprit malin, 1050. Nouvelles attaques des Philistins, 1048 : David tue le géant Goliath; il remporte ensuite plusieurs avantages qui, en lui attirant les applaudissements du peuple, excitent la jalousie de Saül; il est obligé de fuir. 1042, mort de Samuel. 1040, mort de Saül dans un combat contre les Philistins.

1040, David se rend à Hébron, où il est sacré roi par la tribu de Juda. Abner, général de Saül, fait proclamer roi, de son côté, par les autres tribus, Isboseth, fils de Saül. 1038, guerre entre les deux maisons de David et de Saül : Abner est vaincu, et Isboseth est tué par deux de ses officiers, 1033. 1032, David prend la ville haute de Jérusalem, dont les Israélites n'avaient occupé jusque-là que la partie basse. 1030, guerre des Philistins contre David : ils sont battus dans deux rencontres. 1029, David fait venir l'arche sainte à Jérusalem, et la place dans le tabernacle qu'il lui avait fait préparer sur la montagne de Sion. 1028, la terre d'Israël était demeurée jusque-là tributaire des Philistins : David l'affranchit de cet opprobre. Dans les années suivantes, il fond sur les Moabites, les Syriens, les Ammonites, les Iduméens, et force tous ces peuples à lui payer tribut, en sorte que sa domination s'étendit depuis la Méditerranée jusqu'à l'Euphrate. 1024, David tombe en adultère avec Bethsabée, femme d'Urie qu'il fait périr : elle lui donne, en 1017, un fils qui fut nommé Salomon. 1012, Absalon se révolte contre son père et se fait proclamer roi : il est vaincu dans un combat et tué par Joab, 1010. David meurt, 1001, laissant à son fils Salomon les plans du temple qu'il avait résolu d'élever au Seigneur. — 1001, Salomon succède à David, son père, dans la 17e année de son âge. Il s'allie avec le roi d'Égypte, dont il épouse la fille, après lui avoir fait embrasser la religion judaïque. La 4e année de son règne, 998, il commence la construction du temple, qui est achevé après 7 ans et demi, 992. Il en célèbre la dédicace l'année suivante, 991, après y avoir fait transporter avec pompe le tabernacle et l'arche sainte. Salomon, après avoir achevé le temple, bâtit encore le palais des rois; il fonde des villes, dont la plus célèbre est celle de Palmyre ou Tadmor, dont on admire encore aujourd'hui les ruines; il assujettit et rend tributaires divers peuples voisins, de ma-

nière que sa domination s'étendit depuis l'Euphrate jusqu'à l'Égypte. 962, mort de Salomon dans la 44e année de son règne et la 56e de son âge. De mille femmes qu'il eut, compris 300 concubines, il ne laissa qu'un fils et deux filles. — Après la mort de Salomon, Roboam, son fils, se rend à Sichem, où tout Israël s'était assemblé pour le proclamer roi. Le peuple, ayant à sa tête Jéroboam, lui demanda la diminution des impôts dont Salomon l'avait chargé, et, sur son refus, il l'abandonne : deux tribus seulement, Juda et Benjamin, lui demeurent fidèles; les dix autres élisent pour roi Jéroboam. Il y eut alors deux royaumes séparés, celui de Juda et celui d'Israël.

SCHISME DES DIX TRIBUS.

Rois d'Israël.

962, Jéroboam, solennellement reconnu par les dix tribus d'Israël, établit d'abord son siége à Sichem, puis à Thersa. Pour empêcher ses sujets d'aller aux fêtes de Jérusalem, il érige deux veaux d'or, substitue aux lévites des sacrificateurs de la lie du peuple, et usurpe lui-même la grande sacrificature; il institue ensuite, 959, une fête semblable à celle des Tabernacles, qu'il fait célébrer à Bethel, et cette institution consomme le schisme des tribus. Jéroboam est battu par Abiam, roi de Juda, 946, qui lui tue 500,000 hommes sur 800,000, qui composaient son armée. Dieu le frappe ensuite d'une maladie de langueur pendant laquelle Nadab, son fils, prend les rênes du gouvernement. Il meurt, 945. — Nadab succède à son père. Il fut aussi méchant, mais il n'eut pas sa valeur. Son règne ne fut que de 2 années; il périt sous les coups de Baaza, 942. — Baaza s'empare du trône d'Israël; il extermine la maison de Jéroboam, dont il imite d'ailleurs les impiétés. Il fut tout le temps de son règne en guerre avec la Judée. — 919, Ela succède à Baaza, son père, dans le royaume d'Israël. Zamri, l'un de ses officiers, se révolte contre lui, et l'ayant surpris dans un festin à Thersa, il le met à mort, dans la 2e année de son règne. — 918, Zamri ou Zambri se fait proclamer roi d'Israël, et commence par exterminer toute la race de Baaza. Il ne jouit de son usurpation que 7 jours. Amri étant venu l'assiéger à Thersa, il s'enferme dans son palais, et s'y brûle avec toute sa maison. — 918, Amri, ou Homri, est reconnu roi par la moitié des Israélites, dont l'autre moitié se déclare pour Thebni. Le parti d'Amri l'emporta, et, Thebni étant mort, Amri demeura seul roi d'Israël. Après 4 ans de guerres civiles, 914, Amri achète de Somer une montagne sur laquelle il bâtit une nouvelle ville à laquelle il donne le nom de Samarie, et dont il fait sa capitale. Il meurt la 12e année de son règne, 907. — Achab succède à son père; il épouse Jésabel, fille d'Ithobal, roi des Sidoniens, ou plutôt des Tyriens, qui l'engage dans le culte des idoles. Il élève un temple à Baal, et surpasse tous ses ancêtres en impiété. Grande sécheresse et famine : le prophète Élie la fait cesser. Ben-Hadad, roi de Syrie, vient, avec 32 rois ses alliés, attaquer Samarie; ils sont mis en fuite et entièrement défaits. L'année suivante, nouvelle agression de Ben-Hadad, et nouveau triomphe d'Achab, qui lui tue 100,000 hommes. 888, la guerre se renouvelle entre Achab et le roi de Syrie. Achab périt dans un combat. Il avait fait élever à Samarie un superbe palais qu'on nommait la *maison d'ivoire* : il avait aussi fait bâtir ou relever plusieurs villes. — Ochosias, fils d'Achab et de Jésabel, succède à son père; il meurt dans la 2e année de son règne, 887. — Joram succède à son frère Ochosias, qui n'avait point laissé d'enfants. Il est obligé, au commencement de son règne, de marcher contre Mésa, roi des Moabites, qui, depuis la mort d'Achab, refusait de payer le tribut de 100,000 agneaux et de 100,000 béliers auquel ce prince l'avait assujetti. Josaphat, roi de Juda, et le roi d'Idumée, se joignent à lui. Les Moabites sont vaincus et leur pays ruiné. Siége de Samarie par Ben-Hadad, et horrible famine. Joram et Ochosias, roi de Juda, réunissent leurs forces pour attaquer Ramoth de Galaad, qui était occupée par les Syriens. La ville est prise, mais le roi d'Israël est grièvement blessé. Un disciple d'Élisée vient de sa part à Ramoth pour y sacrer Jéhu, roi d'Israël. Après son sacre, fait en secret, Jéhu se met en marche pour Jesraël, où Joram était allé se faire traiter. Celui-ci se porte à sa rencontre; il est percé d'une flèche par Jéhu, qui, étant arrivé à Jesraël, fait précipiter Jésabel d'une fenêtre élevée d'où elle lui insultait. — 876, Jéhu, fils de Josaphat, prend possession du palais après la mort de Jésabel, il fait périr 70 fils d'Achab, et 42 proches parents d'Ochosias, roi de Juda; il fait égorger ensuite tous les prêtres de Baal. Azaël, roi de Syrie, remporte de grands avantages sur les Israélites. Jéhu meurt après 28 ans accomplis de règne. — 848, Joachas, fils de Jéhu, lui succède; il marche sur les traces de Jéroboam, mêlant le culte des veaux d'or à celui du vrai Dieu. Sous son règne, le royaume d'Israël fut désolé par Hazaël, roi de Syrie, et Ben-Hadad II, son fils. — 832, Joas succède à son père. Irruption des Moabites sur les terres d'Israël. Joas défait trois fois les Syriens en bataille rangée, ainsi qu'Élisée le lui avait prédit; il reprend ensuite toutes les places qu'Hazaël avait usurpées sur le royaume d'Israël, et rend la paix à ses États. Défié au combat par Amasias, roi de Juda, Joas marche contre lui, met son armée en déroute, le fait prisonnier, pille les trésors du temple et du palais de Jérusalem, et s'en retourne chargé de dépouilles. Mort de Joas dans la 16e année de son règne. — 817, Jéroboam II succède à Joas, son père. Il reprend sur les rois de Syrie tout le pays depuis Hamath jusqu'au lac Asphaltite. Sous son règne on vit paraître plusieurs prophètes célèbres, Jonas, Osée, Amos et Aldias. — 766, Zacharie succède à Jéroboam, son père, dans un âge fort tendre. Il est assassiné par Sellum après 6 mois de règne. — 765, Sellum, s'étant emparé du trône d'Israël, ne jouit de son usurpation que l'espace d'un mois, au bout duquel il fut défait dans une bataille, et tué à Samarie, par Manassem, venu de Thersa. — 765, Manassem se fait proclamer roi. — Il eut pour successeur, 754, son fils Phacéia ou Pokaïa, qui fut tué la 2e année de son règne, par Phacée, général de ses troupes. — 755, Phacée s'empare du trône d'Israël. Theglathphalassar, roi d'Assyrie, lui enlève plusieurs villes, s'empare de la Galilée, de la terre de Galaad et de toute la tribu de Nephtalie, fait captifs les habitants de ces contrées et les transporte dans ses États. 736, Phacée se ligue avec Rasin, roi de Damas, contre Achaz, roi de Juda, et ils viennent assiéger Jérusalem, mais ils sont forcés d'en lever le siége. 735, ils reviennent l'année suivante, et remportent de grands avantages sur le roi de Juda. Phacée est tué par Osée, 726. — Osée s'empare du trône. 724, Salmanazar, roi d'Assyrie, le contraint, après lui avoir enlevé plusieurs places, à lui payer tribut. 721, Osée fait alliance avec le roi d'Égypte, et se révolte contre Salmanazar. 720, l'Assyrien vient fondre sur les terres d'Israël, et répand partout le carnage et la désolation. Il investit Samarie, et s'en rend maître après 3 ans de siége, 718. Il l'a réduit en un monceau de pierres, après en avoir fait massacrer les habitants. Il prend Osée, le charge de chaînes, et l'envoie prisonnier en Assyrie avec

une partie de son peuple. Le reste des Israélites demeura dans le pays sous la domination des Assyriens jusqu'à la 25e année d'Assarhaddon, qui les fit transporter au delà de l'Euphrate en 672. Ainsi finit le royaume d'Israël, 244 ans après la révolte des dix tribus contre le petit-fils de David.

Rois de Juda.

962, Roboam commence à régner sur les deux tribus de Juda et de Benjamin. Il tombe dans l'idolâtrie et y entraîne son peuple. 958, Sésac, roi d'Égypte, l'attaque, à la sollicitation de Jéroboam, prend plusieurs villes de Juda, s'empare de Jérusalem, pille le temple et le palais des rois, et emporte d'immenses dépouilles, parmi lesquelles l'Écriture marque les 200 boucliers d'or que Salomon avait fait faire pour ses gardes. 946, mort de Roboam, dans la 32e année de son âge et la 17e année de son règne. — 946, Abiam, fils de Roboam, commence à régner sur Juda, la 18e année de Jéroboam; avec 400,000 hommes, il remporte une victoire signalée sur ce prince, qui était venu l'attaquer avec 800,000 hommes, et meurt dans la 3e année de son règne. — 944, Asa, fils d'Abiam, succède encore très-jeune à son père, sous la tutelle de son aïeule Maacha, qui fit jouir d'une profonde paix les États de son fils pendant les 10 premières années de son règne, et employa ce temps de calme à fortifier les villes de Juda et à former à son fils une armée de 300,000 hommes. 935, Zara, roi d'Éthiopie, attaque Aza avec un million d'hommes; il est complétement battu. 928, Baaza, roi d'Israël, entre dans Juda; mais il est repoussé par Aza, aidé du roi de Syrie, dont il a acheté l'alliance. 904, mort d'Aza dans la 41e année de son règne et la 46e de son âge.

904, Josaphat succède à son père, et s'applique à bannir du royaume de Juda la corruption et l'idolâtrie. 904, Il donne ses soins à la réforme de la police, et établit des juges dans tout Juda. Une paix longue et profonde fut le fruit de sa sagesse et de sa piété; mais il fit une faute qui eut des suites très-fâcheuses, en mariant Joram, son fils, avec Athalie, fille d'Achab et de Jésabel. Il repousse les Ammonites et les Moabites qui avaient fait irruption dans son royaume, et fait sur eux un immense butin. 888, il fait alliance avec Achab, roi d'Israël, et ils équipent ensemble une flotte au port d'Asiongaber, pour aller commercer au loin; mais à peine a-t-elle mis à la voile, qu'assaillie par une tempête, elle va se briser contre les rochers. 887, Josaphat fait partir une nouvelle flotte du port d'Élath; il meurt, 880, après un règne de 25 ans.—Joram succéda, à l'âge de 35 ans, à Josaphat, son père, qui l'avait associé au trône quatre ans auparavant. Ce prince, perverti par Athalie, sa femme, imite l'impiété des rois d'Israël : il fait massacrer ses frères et les principaux de Juda. Irruption des Philistins et des Arabes dans la Judée, qu'ils ravagent impunément. Ils prennent Jérusalem, enlèvent toutes les richesses qui étaient dans le palais du roi, emmenant captifs sa femme et ses enfants, dont il ne lui resta que le plus jeune. Dieu le frappe lui-même d'une affreuse maladie, et il meurt après deux ans d'effroyables souffrances, 876, dans la 40e année de son âge et la 7e de son règne.—Ochosias, dit aussi Joachaz, dernier fils de Joram et d'Athalie, succéda à son père à l'âge de 22 ans. Il marche avec Joram, roi d'Israël, contre Hazaël, roi de Syrie. Joram étant revenu blessé du combat, Ochosias se rend quelque temps après à Jesraël pour le visiter. Jéhu survient et fait périr les deux rois.—876, Athalie, après la mort d'Ochosias, son fils, fait égorger les enfants de ce prince pour s'emparer du trône. Joas, le plus jeune, qui n'avait qu'un an, est sauvé du carnage par la femme du grand prêtre Joïada. Il est caché dans la maison du Seigneur, où il fut élevé secrètement pendant 6 ans. 870, Joïada, ayant rassemblé tous les lévites et les principaux chefs de famille, à la fête de la Pentecôte, leur montre Joas, et les engage à lui prêter serment. Il revêt ensuite le jeune prince des ornements royaux, puis le sacre, et toute l'assemblée le proclame roi. Athalie accourt au bruit des acclamations : le grand prêtre commande qu'on la tire du temple et qu'on la mette à mort.—870, Joas commence à régner dans la 8e année de son âge, sous la conduite de Joïada. Tant que vécut ce pontife, Joas fut un modèle de justice et de piété; mais, après sa mort, séduit par les grands de sa cour, il foule aux pieds les lois du Seigneur, et fait lapider dans le temple le grand prêtre Zacharie, qui l'exhortait au repentir. La punition suit de près ce crime : deux fois les armées de Syrie envahissent le royaume de Juda et pillent le temple. Joas est assassiné par deux de ses officiers, après avoir régné 40 ans et en avoir vécu 47.—831, Amasias, fils de Joas, succède à son père à l'âge de 25 ans, et fait mourir ses meurtriers. Il attaque les Iduméens à la tête de 300,000 hommes, 818, et remporte sur eux une éclatante victoire. Il tourne ensuite ses armes contre Israël, dans le dessein de ramener à son obéissance les dix tribus, mais il est vaincu, Jérusalem est prise, et bientôt après il est assassiné, dans la 29e année de son règne.—803, Osias ou Azarias, fils d'Amasias, monte sur le trône à l'âge de 16 ans. Il marcha d'abord dans les voies du Seigneur, et toutes ses entreprises réussirent; mais ayant ensuite oublié ce qu'il devait au Seigneur, il fut couvert d'une lèpre honteuse, et mourut dans l'abandon, dans la 68e année de son âge, et la 52e de son règne. C'est dans la dernière année de son règne qu'Isaïe, fils d'Amos, commença à prophétiser. — 752, Joathan, fils de Josias, succède à son père à l'âge de 25 ans; il observa la loi du Seigneur, et il fut récompensé par de grands avantages. Michée commence à prophétiser : il prédit les malheurs de Samarie, la naissance du Messie à Bethléem, la conversion des gentils, la dispersion des Juifs et leur retour. 737, Joathan meurt dans la 16e année de son règne. — Achaz, fils de Joathan, lui succède à 25 ans; il imite toutes les impiétés des rois d'Israël. Les rois d'Israël et de Syrie, Phacée et Razin, envahissent la Judée, et viennent mettre le siége devant Jérusalem, 736. L'intervention d'Isaïe les force à se retirer. Ils reviennent l'année suivante, 735, et Achaz est battu par le roi d'Israël, qui lui tue 120,000 hommes. Les Iduméens, profitant de la consternation des Juifs, font irruption dans leur pays, et prennent plusieurs places. Razin et Phacée rentrent en Judée dans le dessein d'assiéger Jérusalem. Achaz implore le secours de Theglathphalassar, roi d'Assyrie, qui le délivre, mais qui s'empare du célèbre port d'Élath, sur la mer Rouge, et transfère ainsi le commerce aux Assyriens, 725. Achaz mourut à l'âge de 40 ans, vers la fin de la 15e année de son règne. — Achaz a pour successeur son fils Ézéchias, âgé de 25 ans, et l'un des plus saints rois qui aient occupé le trône de Juda. Le nouveau roi consacre les prémices de son règne à la destruction de l'idolâtrie et au rétablissement du vrai culte; il répare une grande partie des pertes que la Judée avait faites sous le règne de son père, et reprend sur les Philistins les places qu'ils avaient enlevées à Juda. — 718, Salmanazar, devenu maître de tout le royaume d'Israël, fait demander à Ézéchias le tribut imposé par son père; Ézéchias refuse, et la mort arrête la vengeance du roi d'Assyrie. Sennachérib, son successeur, après avoir inutilement renouvelé la même de-

mande, se prépare à la guerre, 712. Il entre en Judée, s'empare de plusieurs places, et vient mettre le siége devant Jérusalem, 707; mais avant qu'il ait tiré une seule flèche contre la ville sainte, l'ange du Seigneur vient dans son camp pendant la nuit, et y massacre les principaux officiers de son armée, ainsi que ses meilleures troupes, au nombre de 185,000 hommes. Le roi d'Assyrie, consterné de ce désastre, s'enfuit en toute hâte, et, à son retour à Ninive, il est assassiné par ses fils. Ainsi miraculeusement délivrée, la Judée reprend bientôt son ancienne splendeur, grâce au zèle et à la sagesse d'Ézéchias, qui mourut regretté de tous, 694, à l'âge de 54 ans, après 29 ans de règne. — 694, Manassès, fils d'Ézéchias, succède à son père à l'âge de 12 ans, et, maîtrisé par des ministres détestables, il se livre à toutes sortes d'impiétés et d'abominations. 673, Asarhaddon, roi de Babylone, envahit la Judée; Manassès est pris, chargé de fers et emmené à Babylone avec un grand nombre de Juifs. Rendu à la liberté, il travaille à réparer les maux infinis qu'il y a causés. 659, Saosduchin, que l'Écriture appelle Nabuchodonosor, successeur d'Asarhaddon, forme le dessein de soumettre à son empire toutes les nations occidentales jusqu'à la Méditerranée; il charge Holopherne de l'exécution de ses projets, et le fait partir avec une armée innombrable. La terreur qui le précède s'empare de toutes les provinces et de toutes les villes, qui envoient au-devant de lui pour lui faire leur soumission. Les Juifs, loin d'imiter la pusillanimité de ces peuples, se préparent à une vigoureuse défense. 658. De conquête en conquête, Holopherne arrive enfin devant Béthulie, ville de la tribu de Nephtali, avec une armée de 120,000 hommes de pied et 22,000 chevaux. Judith délivre sa patrie en tuant Holopherne, et les Assyriens consternés prennent la fuite, abandonnant armes et bagages. Judith est comblée d'éloges et de bénédictions par le grand prêtre, et le souvenir de sa victoire est perpétué par l'établissement d'une fête annuelle. Cette femme courageuse vécut 105 ans, et mourut la 51e et dernière année du règne de Josias, 50 ans après la mort d'Holopherne, av. J.-C. 608. Manassès l'avait précédée d'environ 53 ans au tombeau, étant mort dans la 55e année de son règne et la 67e de son âge. — 640, Amon, fils de Manassès, lui succède à l'âge de 22 ans; il imite l'impiété de son père, mais non sa pénitence, et il est assassiné par ses officiers dans la 2e année de son règne. — 639, Josias, fils d'Amon, lui succède à l'âge de 8 ans. Ce jeune prince eut le bonheur d'être élevé par des gouverneurs sages et éclairés, qui le rendirent par leurs instructions un prince accompli en vertu, en douceur et en piété. Il prit les rênes du gouvernement en 632, purifia le temple, renversa les monuments de l'idolâtrie, et fut tué en 609, après 31 ans de règne, dans une bataille contre Néchao, roi d'Égypte. Sous son règne s'éleva Jérémie, qui commença à prophétiser en 627, et avertit les Juifs d'un malheur qu'il voyait prêt à fondre sur eux du côté du septentrion. — 609, Joachas, 3e fils de Josias, fut élevé sur le trône par le peuple aussitôt qu'on eut appris la mort de son père à Jérusalem. On ignore la raison qui le fit préférer à Eliakim, son aîné. Son règne ne fut que de 3 mois. Néchao se rendit maître de Jérusalem, et emmena Joachas en Égypte, où il mourut. — 608, Eliakim, frère aîné de Joachas, est établi roi à 25 ans par le roi d'Égypte. Jérémie exhorte les villes de Juda à se convertir, les menaçant, de la part de Dieu, de détruire le temple, et de rendre Jérusalem un objet de malédiction pour tous les peuples de la terre. Nabopalassar, roi de Babylone, envoie son fils Nabuchodonosor en Syrie et en Égypte pour y faire la guerre. 606, Nabuchodonosor, revenant victorieux d'Égypte, assiége la ville de Jérusalem et s'en rend maître. Le temple est pillé, Joachim chargé de fers, 3,023 Juifs faits prisonniers avec quelques jeunes seigneurs, du nombre desquels sont Daniel, Ananias, Azarias et Misaël, tous les quatre du sang royal de Juda. Nabuchodonosor relâche ensuite Joachim et lui rend la couronne, à condition qu'il lui payera tribut. Les autres captifs sont emmenés à Babylone. C'est de cette époque qu'on doit compter les 70 années de la captivité.

Captivité de Babylone. — 604, Daniel et ses compagnons sont élevés dans le palais pour servir devant le roi. 603, Daniel, qui n'avait guère que 12 ans, sauve de la mort la chaste Suzanne, injustement condamnée; la même année, il explique un songe de Nabuchodonosor; et ce prince, ravi d'admiration, le comble d'honneurs et l'établit gouverneur de toutes les provinces de Babylone.

En Judée. — 601, Joachim se révolte contre Nabuchodonosor. Le roi de Babylone envoie dans la Judée des troupes nombreuses qui désolent ce pays pendant 4 ans; il arrive lui-même en Judée, 598; entre triomphant dans Jérusalem, et fait mourir Joachim. — Joachim, dit aussi Chonias et Jéchonias, fils de Joachim, est placé sur le trône de son père après le départ de Nabuchodonosor. Ce prince l'ayant appris sur sa route, envoie ses lieutenants assiéger Jérusalem, et cette ville se vit bientôt réduite à une famine si horrible, qu'un père mangea son fils et une mère sa fille. Le roi de Babylone se rend lui-même au siége, et le presse avec une nouvelle vigueur. Jéchonias se voit enfin contraint de se rendre à Nabuchodonosor avec sa maison et ses principaux officiers. Le roi de Babylone le fait prisonnier, pille la ville et la livre aux flammes, et emmène à Babylone Joachim avec les plus braves de son armée, au nombre de 10,000 hommes, avec les artisans et les ouvriers en fer, ne laissant dans le pays que les plus pauvres. Parmi les captifs se trouve Ézéchiel, l'un des quatre grands prophètes, et Mardochée. Arrivé à Babylone, Joachim est jeté dans une prison, d'où il ne sortit qu'après la mort de Nabuchodonosor. — 597, Mathanias, oncle de Joachim, fut établi roi de Judée par Nabuchodonosor, qui changea son nom en celui de Sédécias, et ne lui laissa qu'un royaume épuisé. Sédécias marche sur les traces de Joachim, malgré les remontrances de Jérémie, et met le comble à la mesure des iniquités de son père. 596, des ambassadeurs viennent trouver Sédécias de la part des rois des Ammonites, des Moabites, de Tyr et de Sidon, pour former une ligue avec lui contre le roi de Babylone. 590, Sédécias fait un traité d'alliance avec Pharaon-Ephrée ou Apriès, roi d'Égypte, et se révolte contre Nabuchodonosor; son exemple est suivi par les Ammonites. 589, Nabuchodonosor vient mettre le siége devant Jérusalem. 588, le roi d'Égypte s'avance avec une puissante armée pour la secourir. Nabuchodonosor, à cette nouvelle, lève le siége, et se porte au-devant de Pharaon. 587, grande bataille entre les Chaldéens et les Égyptiens; ceux-ci sont taillés en pièces, et Nabuchodonosor les poursuit jusqu'en Égypte. Il revient ensuite assiéger Jérusalem, et en même temps les Chaldéens s'emparent de Lachis et d'Azécha, les deux seules places fortifiées qui restassent en Judée. Jérusalem est emportée après 40 jours de siége; la ville est réduite en cendres; les principaux habitants sont mis à mort, et tous les autres, à l'exception des plus pauvres, emmenés en captivité. Les Juifs qui s'étaient dispersés dans la Judée se réfugient en Égypte. — Fin du royaume de Juda, après avoir duré 375 ans, depuis le commencement du règne de Roboam, et premières années de la captivité des Juifs à Babylone.

SEPTIÈME ÉPOQUE.

Depuis la destruction du temple jusqu'au retour de la captivité.

586, L'année d'après la ruine de Jérusalem et du temple, Nabuchodonosor fait faire une statue d'or, et commande à tous ses sujets de l'adorer. Les trois jeunes Hébreux Ananias, Azarias et Misaël, s'y étant refusés, sont jetés dans une fournaise ardente; mais ils sont miraculeusement préservés. 572, Nabuchodonosor passe en Egypte, et ravage le pays d'un bout à l'autre. La plupart des habitants périrent par l'épée, la famine ou la peste, et presque tous les Juifs qui se trouvaient en Egypte furent enveloppés dans ce désastre. 569, Nabuchodonosor tombe en démence, et demeure 7 ans dans un état semblable à celui de la bête. A peine était-il rétabli, qu'il descend du trône dans le tombeau, 562. — 561, Evilmérodach, fils et successeur de Nabuchodonosor, tire de prison, après 37 ans de captivité, Jéchonias, roi de Juda, et lui donne place au-dessus de tous les rois qui sont à sa cour. Daniel est jeté dans la fosse aux lions pour avoir refusé de sacrifier aux idoles; mais Dieu préserve son serviteur de la gueule des animaux. Le royaume des Chaldéens commençait dès lors à pencher vers sa ruine; il s'y précipita depuis avec tant de rapidité, que, dans l'espace de 15 ans, il fut totalement détruit. Cyaxare, roi des Mèdes, et Cyrus, roi des Perses, s'avancent, de conquête en conquête, jusqu'à Babylone, dont ils forment le siége. Ils s'en rendent bientôt maîtres, et massacrent le roi Balthasar et tous ses courtisans. Par cette conquête, l'empire de Babylone passa aux Mèdes dans la personne de Cyaxare. Daniel conserva son crédit auprès des nouveaux maîtres de Babylone, qui, instruits de son mérite, le mirent à la tête de 120 satrapes qu'ils établirent pour le gouvernement des différentes provinces de leur empire.

HUITIÈME ÉPOQUE.

Depuis le retour de la captivité jusqu'à la venue du Messie.

536, Cyrus donne un édit qui permet aux Juifs de retourner dans leur pays et de rebâtir le temple de Jérusalem. Ils partent sous la conduite de Zorobabel et du grand prêtre Jésus ou Josué, au nombre de 42,360 personnes. 535, on pose les fondements du temple. 519, Esther, fille de Mardochée, est choisie par Assuérus pour remplacer la reine qu'il avait répudiée. Elle sauve les Juifs de la haine d'Aman. 516, Dédicace du temple. — Durant tout le règne de Darius, qui fut de 36 ans, et sous celui de Xercès, qui fut de 12 ans, les Juifs demeurèrent en paix dans leur pays, gouvernés, pour la religion, par le grand prêtre, et pour la police et les affaires communes, par les chefs de Juda, avec subordination toutefois au gouverneur persan des provinces situées en deçà de l'Euphrate. 473, Artaxercès Longuemain, en montant sur le trône, laisse jouir la Judée du repos que lui ont accordé ses prédécesseurs. Il permet à Esdras, 467, de retourner à Jérusalem, avec tous ceux de sa nation qui voudront l'accompagner, pour régler, comme il le jugera à propos, les affaires de la religion et de l'État. — 462, mort du grand prêtre Joachim; il est remplacé par Eliazib, son fils. 454, Néhémie, échanson d'Artaxercès, et de la race des prêtres, obtient de lui la permission de faire un voyage en Judée, avec un édit daté de Suze, pour rebâtir les murs de Jérusalem. On met la main à l'œuvre sans délai, et en 52 jours les murs de Jérusalem furent élevés, et la dédicace s'en fit avec une grande pompe. Néhémie retourna en Perse, 442, après avoir gouverné la Judée pendant 12 ans. C'est vers ce temps qu'on place la prédication de Malachie, que l'on compte pour le dernier des prophètes. — 441, Mort du grand prêtre Eliasib; Joïada, son fils, lui succède. 437, Néhémie revient en Judée et y réforme de nouveaux abus. — 397, Mort du grand prêtre Joïada; il est remplacé par Jonathan. 351, Les Juifs ayant pris part à la révolte de la Phénicie contre Artaxercès Ochus, ce prince, après l'avoir étouffée, passe en Judée, se rend maître de Jéricho et d'autres places, et emmène un nombre immense de prisonniers. — 350, Mort du grand prêtre Jonathan; Jaddus, son fils, lui succède. 332, Alexandre le Grand faisant le siége de Tyr, envoie sommer les Juifs de se soumettre à lui et de fournir à son armée les provisions dont elle aura besoin : ils s'excusent sur le serment de fidélité qu'ils ont fait à Darius, roi de Perse. Alexandre, vainqueur de Tyr, marche contre Jérusalem pour en tirer vengeance. Jaddus, après avoir fait ouvrir les portes de la ville et jonché de fleurs les rues, se rend au-devant de lui, revêtu de ses ornements pontificaux, accompagné des prêtres, vêtus de leurs robes sacerdotales, et suivi du peuple en habits blancs. Frappé de ce spectacle, Alexandre change tout à coup de sentiments; il s'avance, plein de respect, vers le grand prêtre, le salue et adore le nom de Dieu qu'il portait écrit sur une lame d'or attachée à son front. Il fait ensuite son entrée dans Jérusalem, monte au temple pour y offrir des sacrifices au vrai Dieu, et, avant de repartir, il accorde plusieurs grâces aux Juifs. Ce même prince, après la conquête d'Égypte, ayant fondé la ville d'Alexandrie sur une des branches du Nil, invite les Juifs à venir la peupler. Ils s'y rendent en foule, et sont compris, avec les Macédoniens, dans la première des trois classes des habitants. — 324, Mort du grand prêtre Jaddus; Onias Ier, son fils, lui succède. 323, Après la mort d'Alexandre, la Syrie, la Judée et la Phénicie échoient en partage à Laomédon. 320, Ptolémée-Soter, fils de Lagus, ayant défait Laomédon, exige l'obéissance de tous les peuples qui étaient soumis à ce prince. Les Juifs ayant refusé, dans la crainte de violer le serment de fidélité qu'ils avaient fait à Laomédon, Ptolémée vient mettre le siége devant Jérusalem; il s'en rend maître, ainsi que de toute la Judée, et fait transporter 100,000 captifs en Égypte. Ils sont d'abord traités avec dureté; mais Ptolémée, changeant bientôt de sentiments à leur égard, brise leurs liens, choisit les plus distingués d'entre eux pour son service, et leur donne la garde des places les plus importantes de ses Etats. Ce traitement attire un grand nombre de Juifs en Égypte. — 300, Mort du grand prêtre Onias Ier; Simon, son fils, dit *le Juste*, lui succède. La Judée et les provinces voisines passent sous la domination d'Antigone et de son fils, par la cession que Ptolémée est obligé de leur en faire. — 292, Mort du grand prêtre Simon après 9 ans d'un pontificat mémorable, non-seulement par ses vertus, mais encore par les grands biens qu'il fit comme prince temporel à sa nation. Onias, fils de Simon, étant encore trop jeune pour lui succéder, Éléazar, son oncle, exerça pour lui les fonctions de la grande sacrificature. 284, Séleucus Nicator, après la défaite d'Antigone, devient maître de la Syrie : les Juifs sont obligés de lui payer 500 talents pour avoir la permission de vivre suivant leurs lois. 279, Après la mort de Séleucus, la Palestine passe sous la domination des rois d'Égypte. 277, Ptolémée Philadelphe, roi d'Egypte, voulant enrichir sa bibliothèque des livres de Moïse, qu'il a entendu vanter, fait travailler à la version grecque de ces livres, appelée des *Septante*, parce que, sui-

vant une ancienne tradition, 70 et même 72 Juifs y mirent la main. — 260, Mort d'Eléazar; Manassé, fils de Jaddus, lui succède. Onias II, dit *l'Avare*, entre en fonctions de la grande sacrificature après la mort de Manassé, 233; il meurt en 219, et a pour successeur Simon II, son fils. — 219, Antiochus le Grand, roi de Syrie, enlève à Ptolémée Philopator, roi d'Egypte, la Palestine et plusieurs autres provinces. 217, Bataille de Raphia, gagnée par Philopator sur Antiochus le Grand: elle fait recouvrer au vainqueur tout ce que le roi de Syrie lui avait enlevé. 203, Après la mort de Philopator, la Syrie et la Palestine tombent sous la puissance d'Antiochus le Grand. 202, Scopas, envoyé par Aristomène, gouverneur de Ptolémée Epiphanes, nouveau roi d'Egypte, reprend la Judée et met une garnison dans la forteresse de Jérusalem. 201, Antiochus, avec le secours des Juifs, chasse la garnison de Scopas et se remet en possession de la Judée. Il la donne ensuite en dot à sa fille Cléopâtre, en la mariant à Ptolémée Epiphanes, 198, et elle revint ainsi sous la domination de l'Egypte, mais pour peu de temps. — 195, Mort du grand prêtre Simon II; Onias III lui succède. 186, Séleucus Philopator, roi de Syrie, mécontent de Ptolémée Epiphanes, profite de sa mort et de la minorité de Philométor pour reprendre la Palestine. 176, Sous le règne de Séleucus Philopator, la sainte cité jouissait d'une paix profonde, quand la perfidie d'un Juif, nommé Simon, jeta tout d'un coup le trouble dans la ville; mais la sagesse d'Onias finit par triompher de ses machinations. 175, Antiochus Epiphanes succède à Séleucus Philopator. Le commerce des Grecs corrompt les Juifs; quelques uns d'entre eux proposent de faire alliance avec les gentils et d'adopter leurs exercices. Une députation est envoyée à Antiochus, conduite par Joshua ou Jésus, frère du grand prêtre, qui, pour plaire aux Grecs, avait changé son nom en celui de Jason. Jason, qui désirait passionnément la souveraine sacrificature, donne de fortes sommes au roi et lui en promet de plus fortes encore. Antiochus lui accorde tout ce qu'il demande. Onias reçoit l'ordre de venir résider à Antioche, et Jason, resté maître de Jérusalem, fait prendre à ses concitoyens les mœurs et les coutumes des idolâtres. 172, Ménélaüs, député par Jason à la cour d'Antioche, le trahit, et, par ses souplesses, ses flatteries et ses offres, il obtient du roi la souveraine sacrificature. Jérusalem se partage entre ces deux usurpateurs, et leur ambition déchire longtemps la cité sainte. 170, Antiochus emporte Jérusalem d'assaut; la ville est livrée au pillage pendant trois jours: 40,000 personnes de tout sexe et de tout âge y sont égorgées, et autant réduites en captivité, puis vendues à l'étranger. 168, Antiochus, arrêté par les Romains dans une expédition qu'il projetait contre l'Egypte, fait tomber tout le poids de sa colère sur la Judée. En traversant ce pays, il détache 22,000 hommes, sous le commandement d'Apollonius, avec ordre de piller toutes les villes, de passer tous les hommes au fil de l'épée et de vendre les femmes et les enfants. Apollonius choisit le jour du sabbat pour exécuter cette affreuse commission. Les habitants de Jérusalem se laissèrent massacrer sans la moindre résistance, par respect pour la sainteté du jour. La ville, après le massacre, est livrée au pillage; les Syriens y mettent le feu, renversent les murailles, et emmènent en captivité cent mille personnes qui avaient échappé à la boucherie. 167, Antiochus, résolu d'abolir la religion des Juifs, fait publier un décret portant ordre à tous les peuples soumis à sa domination d'abandonner leurs dieux et d'adorer ceux du roi: tous ceux qui s'y refusent sont massacrés. Vers ce temps, Mathathias commence à donner des preuves éclatantes de zèle pour sa religion, et se met à la tête des Juifs fidèles. A sa mort, 166, il est remplacé dans le commandement par Judas, surnommé Machabée, le troisième de ses fils. Des Juifs qui s'étaient rassemblés autour de Judas forment une armée de 6,000 hommes, à la tête desquels il parcourt la Judée, comme son père avait commencé de faire, détruisant partout l'idolâtrie, exterminant les idolâtres et les renégats; il fait ensuite fortifier les villes, rebâtir leurs forteresses, et y met de bonnes garnisons. Il défait et tue Apollonius, gouverneur de Samarie et de Judée, qui avait levé une armée nombreuse pour s'opposer à ses projets, et bat Séron, commandant en Célésyrie, qui périt aussi dans le combat. Antiochus envoie contre lui une puissante armée, sous les ordres de Nicanor et de Gorgias; mais Judas la disperse avec une poignée de braves. 165, deux autres gouverneurs réunissent leurs forces pour venger cette défaite: ils sont également vaincus; Judas leur tue 200,000 hommes, et fait un butin considérable. 164, Lysias, ministre d'Antiochus et son parent, s'avance lui-même en Judée avec une armée de 60,000 hommes de pied et 5,000 chevaux. Judas n'a que 10,000 hommes à lui opposer; mais, plein de confiance dans le Seigneur, il marche à l'ennemi, et le force à s'enfuir, après lui avoir tué 5,000 hommes. Après cette victoire, il monte, avec son armée, sur la montagne de Sion, et rétablit les lieux saints. Attaqué deux fois encore dans la même année, Judas triomphe deux fois, et tue aux Syriens plus de 30,000 hommes. Epiphane meurt sur ces entrefaites; il a pour successeur Antiochus Eupator, sous la régence de Lysias. Celui-ci, forcé de reconnaître que le ciel combat pour les Juifs, se détermine à faire la paix avec eux; il leur écrit, il engage Eupator à leur écrire aussi; et les ambassadeurs romains, Q. Memmius et T. Manlius, qui se trouvaient en Syrie, en font autant. Cette paix ne fut point observée par les autres généraux syriens; mais leur acharnement ne fit que fournir à Judas l'occasion de nouveaux triomphes. 162, Antiochus vient lui-même attaquer les lieux saints; mais il est forcé de faire la paix. Démétrius Soter, fils de Séleucus, s'étant échappé de Rome, où il était en otage, arrive en Syrie, fait tuer Antiochus Eupator et Lysias, et recouvre le trône qu'Antiochus Épiphane, son oncle, avait usurpé sur lui. Le faux grand prêtre Alcim irrite Démétrius contre Judas et les Juifs, et ce prince envoie contre eux une puissante armée, commandée par Nicanor: elle est vaincue dans une grande bataille, où Nicanor périt l'un des premiers, 161. Judas envoie des ambassadeurs à Rome pour faire alliance avec les Romains: l'alliance est conclue, et l'on en grave le traité sur des tables d'airain. Pendant que se traitait cette alliance, qui devait assurer le repos de la Judée, Démétrius, pour venger la mort de Nicanor, envoie la meilleure partie de ses troupes en Judée. Quoique Judas n'ait que 3,000 hommes, il accepte le combat; mais, abandonné de la plupart des siens, il est tué après des prodiges de valeur. Ainsi périt l'invincible Machabée, et tout Israël pleura ce héros. Sa mort est suivie de la soumission de la Judée; quelques amis de Judas restent seuls fidèles à la sainte cause, et engagent Jonathas, son frère, à se mettre à leur tête. Jonathas se trouve bientôt à la tête d'une petite armée assez puissante pour forcer les lieutenants de Démétrius à faire la paix, 158. Il établit sa demeure à Macmas, et gouverna la Judée à la manière des anciens juges d'Israël, 158. Démétrius Soter, attaqué par Alexandre Bala, qui lui dispute la couronne, écrit à Jonathas pour le mettre dans ses intérêts. Il lui donne pouvoir de lever une armée, et lui

remet toutes les places qu'il avait en Judée. Jonathas transporte alors son domicile à Jérusalem, dont il répare les ruines et augmente les fortifications. 152, Alexandre Bala, jaloux aussi d'avoir les Juifs de son côté, écrit à Jonathas, l'établit grand prêtre, et lui envoie une robe de pourpre. Nouvelle lettre et nouvelles offres de Démétrius à Jonathas pour l'attirer dans son parti. Jonathas préfère celui d'Alexandre Bala, et lui demeure constamment attaché. La défaite et la mort de Démétrius, arrivées peu de temps après, justifient cette préférence. 150, Jonathas se rend, avec une nombreuse suite, à Ptolémaïde pour assister aux noces de Bala, qui l'y avait invité. Ce prince ajoute au caractère de généralissime de la Judée, qu'il lui avait conféré, d'autres titres d'honneur. 148, Démétrius Nicanor, fils de Démétrius Soter, arrive de Crète en Cilicie, dans le dessein de recouvrer le trône de ses pères. Il nomme Apollonius, gouverneur de la Célésyrie, général de ses troupes. Jonathas, sollicité d'abandonner Alexandre, lui demeure fidèle. Apollonius s'avance contre lui. Jonathas se porte à sa rencontre, met son armée en fuite, prend Joppé, brûle Azoth et les villes voisines, et revient à Jérusalem couvert de gloire et chargé de butin. 145, Démétrius Nicator, devenu maître de la Syrie, confirme Jonathas dans ses dignités. Révolte de la ville d'Antioche contre Démétrius Nicator. Jonathas envoie à ce prince 3,000 Juifs, qui tuent 100,000 des rebelles et apaisent la sédition. 144, Démétrius Nicator est chassé de son royaume par Antiochus, fils d'Alexandre Bala. Jonathas, et Simon, son frère, se déclarent pour Antiochus, qui les met à la tête de ses forces. Ils soumettent les villes d'au delà du Jourdain, qui tenaient pour Démétrius. Jonathas renouvelle l'alliance avec les Romains et les Lacédémoniens. Il tombe dans les piéges de Tryphon, gouverneur d'Antioche, qui l'attire à Ptolémaïs et le fait prisonnier après avoir massacré son cortége. Il est ensuite lui-même mis à mort avec ses deux fils, dont Tryphon s'était rendu maître par une nouvelle perfidie. Simon est nommé général à la place de Jonathas; il repousse les attaques de Tryphon, répare les places de la Judée et relève les murs de Jérusalem. Il s'allie avec Démétrius contre Tryphon, qui avait usurpé le trône de Syrie après s'être défait d'Antiochus. La Judée est déchargée de tout impôt par Démétrius, 143, et les Juifs, se voyant enfin délivrés du joug des gentils, commencent à mettre cette inscription sur les tables et dans les registres publics : *La première année sous Simon, grand pontife, chef et prince des Juifs.* 141, assemblée générale des Juifs à Jérusalem, où l'on déclare l'autorité souveraine et la grande sacrificature héréditaires dans la famille de Simon. Alors Simon prend l'état d'un souverain, et se fait une cour brillante; il donne le commandement des troupes de Judée à Jean, son fils, et l'envoie résider à Gazara, près de Joppé. 139, nouvelle ambassade envoyée par Simon aux Romains : le sénat écrit à tous les princes d'Orient, alliés de la république, en faveur des Juifs. 135, Simon est égorgé avec deux de ses fils par un de ses gendres. Jean prend alors le commandement. Il est obligé de traiter avec Antiochus Sidétès, qui, à la nouvelle de la mort de Simon et de ses deux fils, était accouru avec une armée considérable pour réduire la Judée, et pressait vivement Jérusalem : Jean consent que les fortifications de Jérusalem soient rasées, et se soumet à un tribut pour Joppé et les autres places que les Juifs possèdent hors de la Judée. 131, Jean accompagne le roi Antiochus dans son expédition contre les Parthes, et remporte sur les Hircaniens une victoire qui lui valut le surnom d'*Hircan*. Antiochus ayant péri dans cette expédition, les Juifs secouent entièrement le joug des Syriens, et font même sur eux des conquêtes. 129, Jean Hircan prend Sichem, capitale des Samaritains; il fait ensuite la conquête de l'Idumée, dont il incorpore les habitants avec la nation juive, après leur avoir fait embrasser la loi de Moïse. 128, Ambassade envoyée par Jean Hircan aux Romains pour renouveler le traité fait avec Simon, son père : elle est favorablement reçue par le sénat, qui abroge tout ce qui avait été fait par Antiochus Sidétès au préjudice de ce traité, annule toutes les conditions onéreuses que la nécessité avait arrachées au prince des Juifs dans le dernier traité de paix fait à Jérusalem, et condamne les Syriens à dédommager les Juifs de toutes les pertes qu'ils leur avaient causées. Le décret du sénat eut sa pleine exécution. 127, Hircan, pour marquer au sénat sa reconnaissance, fait partir une nouvelle ambassade, chargée de magnifiques présents; et le sénat, à cette occasion, rendit un nouveau décret qui confirmait le premier. 110, Hircan entreprend de réduire Samarie, qui n'était point encore soumise à ses lois; il s'en rend maître après un an de siége, malgré l'assistance que lui prêta Antiochus le Cyzicénien, roi de Damas, et la fait raser jusqu'aux fondements. Ainsi maître de toute la Judée, de la Galilée, de la Samarie et de plusieurs places frontières, il devint respectable à tous ses voisins, et aucun n'osa plus l'attaquer. Il mourut, 107, laissant cinq fils; il avait fait bâtir sur la montagne du temple la forteresse de Baris, qui fut sa demeure et celle des Asmonéens, ses successeurs, tant qu'ils conservèrent la souveraineté. — Aristobule I^er^, 107. Aristobule, fils aîné d'Hircan, lui succède dans la grande sacrificature et dans le gouvernement de l'État. Voyant son autorité bien affermie, il ceint le diadème, et prend le titre de roi qui n'avait été porté par aucun de ceux qui avaient gouverné la Judée depuis la captivité. 106, Aristobule, aidé d'Antigone, un de ses frères, soumet l'Ithurée, et en incorpore les habitants au peuple juif. Il meurt la même année. — 106, Alexandre Jennée, l'aîné des trois frères d'Aristobule, est couronné roi de Judée. 105, Il entreprend la conquête de Ptolémaïde, qui depuis peu avait secoué le joug de la Syrie pour s'ériger en république. La ville est secourue par Ptolémée Lathyre, roi de Chypre. Alexandre fait avec lui un traité qu'il viole presque aussitôt en contractant alliance avec Cléopâtre, reine d'Égypte, mère et ennemie de Lathyre. 101, Lathyre, pour se venger de sa perfidie, entre en Palestine avec une armée puissante, bat Alexandre sur les bords du Jourdain, et lui tue 30,000 hommes. 103, Alexandre, dans son désastre, a recours à la reine d'Égypte : elle vient en personne à son secours, et s'empare de Ptolémaïs, 102. Alexandre s'empare de Gadara et d'Amathus, 101; mais à son retour il est attaqué à l'improviste par Théodore, prince de Philadelphie, qui lui tue 10,000 hommes. Ce revers ne l'abat point; il songe à se venger de Gaza, qui avait fourni des troupes à Lathyre; il prend Raphia et Anthedon, qui en sont comme les boulevards, 100; assiége Gaza, 98; s'en empare, 97, et n'en sort qu'après en avoir fait un monceau de ruines. Pendant l'absence d'Alexandre, les Pharisiens, ennemis de sa famille, avaient réussi à le rendre méprisable aux yeux du peuple. A son retour, il est insulté publiquement : 6,000 des séditieux sont égorgés. Alexandre, dès lors, ne voulant plus se fier à ceux de sa nation, prend à sa solde un corps de 6,000 Pisidiens et Ciliciens pour garder sa personne. Il se remet en campagne, 94, et va faire la guerre aux Arabes; il les bat en plusieurs rencontres, et rend tributaires les Moabites et les habitants de Galaad. Il

parvient jusqu'aux États de Théodote, 93, s'empare de la forteresse d'Amathus, et la fait raser. 92, Nouvelle expédition d'Alexandre contre Abodas, roi des Arabes; il obtient d'abord quelques succès; mais étant tombé dans une embuscade, il perd la plus grande partie de son armée. A la nouvelle de cet échec, ses ennemis domestiques se révoltent, et la guerre civile s'allume : elle dura six ans, et coûta la vie à plus de 50,000 hommes. Quoique toujours vainqueur, Alexandre se lasse le premier d'une guerre qui ne tendait qu'à la ruine de son propre pays, et il propose aux Pharisiens divers plans d'accommodement; mais ceux-ci ne veulent entendre à aucune proposition, et appellent à leur secours Démétrius Euchère, roi de Syrie. Enfin une bataille près de Bethom, 87, décide de tout, et les rebelles sont anéantis. Délivré de la guerre civile, Alexandre poursuit ses conquêtes; il soumet en trois ans tout le pays où Démétrius commandait. 79, Alexandre meurt épuisé de fatigues et de débauches, laissant deux fils, Hircan et Aristobule; mais il avait remis les rênes du gouvernement à Alexandra, sa femme. — 78, Alexandra, solennellement établie, fait élever à la dignité de grand prêtre Hircan, son fils aîné. Les Pharisiens deviennent les maîtres des affaires. 71, Naissance d'Hérode le Grand. Siége de Ptolémaïde par Tigrane, roi d'Arménie. Alexandra lui envoie une ambassade pour lui demander son amitié. 70, Mort d'Alexandra. Pendant sa dernière maladie, elle avait institué Hircan son héritier universel; mais Aristobule, son second fils, s'était assuré de toutes les places fortes. — Hircan II est reconnu roi par les Pharisiens, mais le peuple se déclare pour Aristobule, 69 : Hircan, vaincu, achète la paix de son frère en lui vendant le trône et le sacerdoce, après un règne de trois mois. — 65, Aristobule ne jouit pas tranquillement des droits qu'Hircan lui avait cédés. L'Iduméen Antipater entreprend de le rétablir. Il lui procure l'alliance d'Arétas, roi de l'Arabie Pétrée, qui entre en Judée, bat Aristobule, et va l'assiéger dans le temple, où il s'était retranché. Aristobule a recours à Pompée, qui faisait triompher les armes romaines en Arménie. Scaurus, lieutenant de Pompée, arrive sur les confins de la Judée, et fait sommer le roi des Arabes de lever le siége de Jérusalem. Arétas obéit dans la crainte de s'attirer la colère des Romains. Aristobule le poursuit dans sa retraite, et lui tue 7,000 hommes. Pompée s'étant rendu en Célésyrie, les deux frères lui envoient des ambassadeurs pour demander sa protection : le général romain ordonne que les parties viendront plaider en personne devant lui. 64, les deux frères vont le trouver à Damas. Pompée incline pour Hircan. Aristobule va s'enfermer dans Jérusalem. Pompée l'y suit de près, et les partisans d'Hircan lui ouvrent les portes de la ville. Aristobule s'enferme dans le temple. Pompée en fait le siége, et l'emporte après trois mois, 63; plus de 12,000 Juifs sont passés au fil de l'épée. Pompée remet Hircan en possession de la souveraine sacrificature; mais il lui défend de prendre le titre de roi. Il fait renverser une partie des murs de Jérusalem, réduit la Judée à ses anciennes bornes, et en détache les conquêtes que les prédécesseurs d'Hircan avaient faites en Célésyrie et en Phénicie, pour les réunir à la Syrie, dont en partant pour Rome, il laisse le gouvernement à Scaurus. Il emmène avec lui Aristobule et ses deux fils, Alexandre et Antigone, pour servir d'ornement à son triomphe. Mais Alexandre parvient à s'échapper et revient en Judée, où il excite de nouveaux troubles; il s'empare de plusieurs forteresses, et fait de fréquentes incursions en Judée. Hircan implore le secours de Gabinius, successeur de Scaurus. Alexandre est défait dans une bataille auprès de Jérusalem, 57, et forcé à faire la paix. Gabinius confirme Hircan dans la souveraine sacrificature; mais il fait de grands changements dans le gouvernement civil, qu'il rend monarchique, d'aristocratique qu'il était. Depuis le retour de la captivité de Babylone, la Judée était gouvernée par deux sortes de conseils, le grand et le petit sanhédrin. Le premier, composé de 72 personnes, tenait ses séances à Jérusalem dans le temple, présidait à toutes les affaires de la nation en général, interprétait les lois, faisait au besoin des règlements pour les faire mieux exécuter, et recevait les appels des petits sanhédrins ou cours inférieures répandues dans chaque ville. Gabinius, à ces tribunaux qu'il casse, substitue cinq différentes cours, dont chacune était indépendante des autres et souveraine dans son ressort. La 1re fut placée à Jérusalem, la 2e à Jéricho, la 3e à Gadara, la 4e à Amathus, la 5e à Sephoris. Tout le pays fut partagée en cinq provinces ou gouvernements. 56, Aristobule, qui s'était échappé de sa prison, parvient en Judée avec son fils Antigone, et se trouve bientôt à la tête d'une petite armée; mais il est défait par Gabinius, et forcé d'aller reprendre ses fers; il en est tiré par Jules César, 49, qui le renvoie en Judée avec deux légions, pour empêcher la Syrie de se déclarer en faveur de Pompée, son rival. Mais les amis de ce dernier trouvent moyen de le faire empoisonner, et font tuer Alexandre, son fils aîné. Antipater, auquel Hircan avait abandonné les rênes du gouvernement, et qui avait déjà puissamment aidé Scaurus et Gabinius dans leurs expéditions, conduit des troupes à César pour l'aider à faire la conquête de l'Égypte, et se distingue dans toutes les occasions. César, avant de quitter Alexandrie, le nomme procureur de la Judée, confirme Hircan dans ses titres de grand prêtre et de prince des Juifs, et rend à cette nation tous ses priviléges avec la permission de rebâtir les murs de Jérusalem. Étant ensuite revenu en Judée, il abolit la forme de gouvernement établie par Gabinius, remet les choses sur l'ancien pied, et permet à Hircan de relever les murs de Jérusalem. 45, Antipater donne le gouvernement de Jérusalem à Phasaël, son fils aîné, et celui de la Galilée à Hérode, son second fils. Celui-ci, cité devant le sanhédrin pour avoir outre passé ses pouvoirs, s'enfuit à Damas; il y obtient de Sextus César le gouvernement de la Célésyrie. Alors il lève des troupes, et entre en Judée, résolu de venger l'affront qui lui a été fait; mais Antipater et Phasaël le détournent de ce dessein. 44, Antipater est empoisonné par Malichus, ministre d'Hircan, et son rival. 43, Hérode, pour venger la mort de son père, fait assassiner Malichus. 42. La Judée est déchirée par la guerre civile. Les ennemis d'Hérode engagent Antigone, qui était chez Ptolémée, prince de Chalcis, son beau-frère, à faire valoir ses prétentions à la couronne. Antigone parvient à mettre dans ses intérêts Marion, prince de Tyr, et Fabius, gouverneur de Damas; il entre en Judée à la tête d'une puissante armée; mais Hérode marche à sa rencontre, le met en déroute, et retourne triomphant à Jérusalem. 41, Pacorus, fils du roi des Parthes, s'étant rendu maître de la Syrie, Antigone traite avec ce prince, et Pacorus, séduit par ses promesses, s'engage à le placer sur le trône de Judée. Tandis qu'il s'avance vers ce pays avec une nombreuse armée, Antigone vient assiéger Phasaël et Hérode dans le palais de Jérusalem. Après divers combats on parle d'arrangements; Hircan et Phasaël se laissent persuader d'aller trouver en Syrie Barsaphernes, général de Pacorus, qui les retient prisonniers et donne l'ordre de s'assurer d'Hérode; mais celui-ci le prévient par la fuite, et se retire en Égypte, où il est accueilli par Cléopâtre.

— 40, Antigone est mis par les Parthes sur le trône de Jérusalem. D'Égypte, Hérode passe à Rome; Antoine, de concert avec Auguste, lui fait décerner par le sénat le titre de roi de Judée. — 40, Hérode est couronné au Capitole, et reprend aussitôt la route de Judée. Aidé des troupes romaines, il se rend maître de la Galilée, de la Samarie, de la Judée, et la prise de Jérusalem, 137, lui assure enfin la possession du trône. Antigone est conduit à Antoine, qui le fait mettre à mort: en lui finit le règne des Asmonéens, après avoir duré 129 ans. Hérode, affermi sur le trône de Judée, n'a plus que deux pensées: remplir ses coffres épuisés, et éteindre les restes de la faction d'Antigone; ces deux projets se trouvent liés dans l'exécution, et en suivant l'un il parvient à l'autre. Rien n'est sacré pour lui; il n'épargne ni sa femme ni ses enfants. 31, grand tremblement de terre en Judée, qui fait périr une multitude d'hommes et de bestiaux. Les Arabes veulent profiter de ce désastre pour envahir la Judée; mais Hérode les défait, près de Philadelphie, dans une bataille où ils perdent 5,000 hommes. — L'événement de la bataille d'Actium change la face des affaires en Orient; mais Hérode parvient à gagner les bonnes grâces d'Auguste, et peut se livrer impunément à ses penchants cruels. 26, Délivré de tout ce qui lui faisait ombrage, il se fait bientôt de nouveaux ennemis par son imprudence. Pour flatter Auguste, il établit en son honneur des jeux publics, qui devaient se célébrer tous les 5 ans; en conséquence, il fait construire un théâtre à Jérusalem, et un amphithéâtre hors de la ville, pour y pratiquer tous les exercices usités chez les Grecs et chez les Romains. Les Juifs, scandalisés de cette entreprise, ne regardent plus ce prince que comme un idolâtre et un tyran; plusieurs conspirent contre lui. Instruit du complot, il fait des coupables un exemple terrible, qui ne sert qu'à le rendre plus odieux. Mais l'année suivante, 25, une famine désolant la Judée, il fait fondre son or et son argent, et le convertit en monnaie qu'il envoie en Egypte pour acheter du blé, et il change ainsi la haine des Juifs en admiration. Il achève de se gagner les cœurs en faisant reconstruire avec magnificence le temple de Jérusalem. Cette reconstruction, commencée l'an 17, ne dura pas moins de 46 ans. 9, édit de l'empereur Auguste portant ordre aux gouverneurs de l'empire romain de faire le dénombrement de tous les sujets compris dans leur département. 6, Hérode fait prêter serment à l'empereur Auguste par les Juifs, qui se reconnaissent alors sujets de l'empire. Ce fut le 25 mars de cette année, antérieure de 6 ans à l'ère vulgaire, que l'ange Gabriel fut envoyé du ciel à Nazareth, en Galilée, vers Marie, vierge de la maison de David, mariée depuis peu de temps à Joseph, de la même maison, pour lui annoncer qu'elle enfanterait par l'opération du Saint-Esprit le Verbe, fils de Dieu, revêtu de notre chair. 9 mois après, Marie se rend avec Joseph à Bethléem pour se faire inscrire l'un et l'autre dans le dénombrement général des sujets de l'empire, ordonné 3 ans auparavant, mais qui n'avait pu s'exécuter dans la Judée avant qu'elle eût prêté à ce prince serment de fidélité. Les hôtelleries étant remplies par la multitude des étrangers que le même sujet attirait à Bethléem, Marie ne trouve de retraite pour elle et pour son époux que dans une étable. Comme l'heure de son enfantement était arrivée, elle y met au monde, vers le milieu de la nuit, le fils de Dieu, d'une manière aussi miraculeuse qu'elle l'avait conçu. Suivant une tradition constante, ce jour à jamais mémorable fut le 25 décembre.

Depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à la dispersion des Juifs.

Avant l'ère vulgaire, 5, huit jours après sa naissance, le fils de Marie est circoncis, et il reçoit le nom de Jésus. Marie porte son fils au temple le 2 février, et le présente au Seigneur. Les mages, guidés par une étoile, viennent adorer l'enfant-Dieu. Hérode, qui a appris par eux la naissance d'un roi des Juifs, donne ordre de massacrer tous les enfants de 2 ans et au-dessous, à Bethléem et dans les environs, afin que le Messie ne puisse lui échapper. Mais Joseph, prévenu par un ange, emmène l'enfant Jésus en Égypte avec sa mère. 4, mort d'Hérode, Archélaüs est reconnu roi de Judée. Après avoir fait faire à son père de magnifiques funérailles, il se met en route pour Rome, avec Salomé, sa mère, pour obtenir de l'empereur, la confirmation de sa royauté. Il y est suivi par Hérode Antipas, son frère, qui prétend au trône en vertu d'un premier testament d'Hérode fait en sa faveur. Pendant que les 2 prétendants faisaient valoir leurs droits, la Judée était en proie à des séditions sanglantes, et bientôt on vit arriver à Rome une députation de la nation juive, qui demandait l'abolition de la royauté, et la réunion de la Judée au gouvernement de Syrie. Auguste, après avoir tout mûrement pesé, détacha de la succession d'Hérode quelques villes qu'il réunit à la Syrie; puis il adjugea la moitié de la Judée, sous le titre d'ethnarchie, à Archélaüs, et l'autre moitié, à Philippe et Antipas, son frère. C'est vers ce temps que Joseph vint s'établir à Nazareth, où le Sauveur demeura jusqu'au temps de sa prédication. Les Juifs, excédés par la tyrannie d'Archélaüs, portent plainte à Auguste, qui l'envoie en exil à Vienne, dans les Gaules, 6 de l'ère vulgaire, et réunit la Judée au gouvernement de la Syrie. Coponius est nommé gouverneur de Judée, 7. Il a pour successeur, M. Ambivius, 10; Annius Rufus, 13; et Valérius Gratus, 15; Ponce-Pilate, 26. — La disgrâce d'Archélaüs n'avait point rejailli sur Hérode Antipas ni sur Philippe, ses frères; ils gouvernèrent tranquillement leurs tétrarchies sous Auguste et sous Tibère. Les Juifs sont chassés de Rome par les intrigues de Séjan. Ponce-Pilate est nommé gouverneur de Judée. Jésus sort de la solitude pour se manifester aux hommes, 30; il est mis à mort après 3 ans de prédication, 33. V. JÉSUS-CHRIST. — Après Pilate les gouverneurs de la Judée furent Marcellus, 38; Cuspina Fadus, 44; Tibère Alexandre, 46; Ventidius Cumanus, 48; Claude-Félix, 52; Portius Festus, 60; Albin, 64; Gessius Florus, 65. Les révoltes continuelles des Juifs attirèrent sur eux la colère des Romains; Titus s'empara de Jérusalem, qui fut rasée, 70, et les Juifs furent réduits en servitude. V. ISRAEL, JUDA, JÉRUSALEM, JUIFS.

Chronologie des grands-prêtres des Hébreux.

Le sacerdoce, chez les Hébreux, était attaché à la seule famille d'Aaron; il y était héréditaire. Pour en exercer les fonctions, il suffisait d'être né dans cette famille, et d'avoir atteint l'âge marqué par la loi de Moïse. De là, l'extrême application des Aaronites à conserver leur généalogie, et le soin qu'ils ont toujours eu de ne point se mésallier. — Le grand prêtre était chef de tout le clergé des Hébreux, et possédait la première dignité de la religion; il était le président de la justice et l'arbitre de toutes les grandes affaires concernant le culte de Dieu. Sa naissance devait être pure, et son corps exempt de certains défauts exprimés par la loi. Le deuil pour les morts lui était interdit. Dieu avait attaché à sa per-

sonne, par une prérogative spéciale, l'oracle de la vérité, et il annonçait l'avenir lorsqu'il était revêtu de ses ornements pontificaux. Dans le temple, ses habits étaient d'une magnificence digne de l'élévation de son rang et de la majesté de son ministère, et ses revenus étaient proportionnés à sa haute qualité. Tous ces avantages lui donnaient dans l'État un pouvoir qui n'était pas beaucoup au-dessous de celui même du souverain, et l'on a vu plus d'une fois la puissance civile réunie dans la même personne. Depuis le retour de la captivité surtout, jusqu'à la persécution d'Antiochus Epiphanes, les grands prêtres eurent une grande autorité dans la nation, et, après la mort de ce prince, le pontificat étant entré dans la famille des Asmonéens, fut presque toujours uni à la souveraine autorité. Ce fut Hérode qui ôta la sacrificature à cette famille, et rendit cette dignité élective et arbitraire aux choix des princes.

Aaron, frère de Moïse, fut choisi de Dieu et consacré par les mains de Moïse, 1644, pour exercer les fonctions du sacerdoce, et il remplit ce saint ministère pendant tout le temps que Dieu fit voyager son peuple dans le désert. Il mourut l'an 1605; il eut pour successeurs : — Eléazar, son fils; — Phinées, fils d'Éléazar; — Abisué, fils de Phinées; — Bocci, fils d'Abisué; — Ozi ou Abiézer, fils d'Abisué; — Héli, descendant d'Ithamar; — Achitob, petit-fils d'Héli; — Achias ou Achimélech, fils d'Achitob; — Abiatar, fils d'Achimélech, reconnu pour grand prêtre par David, tandis que Saül confère cette dignité à Sadoc, de la famille d'Eléazar; — Achimaas, fils de Sadoc; — Azarias, fils d'Achimaas; — Joachaz, fils d'Azarias; — Joiarib ou Joram; — Josaphat; — Joïada, qui sauva Joas des fureurs d'Athalie; — Zacharie, fils de Joïada; — Sédécias, 840; — Azarias II, 810; — Jothan, 780; — Urias, 750; — Nérias, 720; — Odéas, 680; — Sellum, 650; — Helcias, fils de Sellum, 655; — Azarias III, fils d'Helcias, 610; — Josédech, fils d'Azarias, 588; — Jésus ou Josué, fils de Josédech, 550; — Joacim, fils de Jésus Morten, 462; — Eliasib, fils de Joacim; — Joïada II, fils d'Eliasib; — Jonathan, fils de Joïada, mort en 350; — Jaddus, fils de Jonathan, mort en 324; — Onias Ier, fils de Jaddus, mort l'an 300; — Simon, fils d'Onias, mort en 292; — Eléazar, frère de Simon; — Manassé, mort vers l'an 233; — Onias II, 218; — Simon II, fils d'Onias, 195; — Onias III, fils de Simon; — Jason, frère d'Onias III; — Ménélaüs, frère de Simon; — Lysimaque, frère de Jason; — Judas Machabée, 152; — Alcime, 162; — Jonathas, frère de Judas Machabée, 152; — Simon, frère de Jonathas, 145; — Jean Hircan Ier, fils de Simon, 135; — Aristobule Ier, fils de Jean, 107; — Alexandre Jannée, frère d'Aristobule, 105; — Hircan II, fils de Jannée, 78; — Aristobule II, frère d'Hircan, 66; — Antigone, fils d'Aristobule, 40; — Hamanel, élevé au pontificat par Hérode le Grand, 35; — Jésus, 30; — Jésus, 30; — Simon, 23; — Mathias, 5; — Joasar, 4; — Eléazar, fils de Joasar, 6; — Ananus ou Anne, 7; — Ismaël, 23; — Eléazar, 24; — Simon, 25; — Joseph Caïphe, 26; — Jonathas, 36; — Théophile, 37; — Simon Canthare, 41; — Mathias, 41; — Elionée, 42; — Simon Canthare, 43; — Joseph, 45; — Ananias, 48; — Ismaël, 58; — Joseph Cabi, 61; — Ananias, 61; — Jésus, fils de Damné, 63; — Jésus, fils de Gamaliel, 63; — Mathias, 64, fut décapité au mois de juin 70, et en lui finit le sacerdoce des Juifs.

SAINTS. Le nom de saint convient particulièrement à Dieu, qui est saint par essence; il a été communiqué aux hommes de vertu et de piété. Les premiers chrétiens l'ont donné généralement à tous les fidèles qui vivaient conformément aux lois de J.-C. Dans la suite il fut particulièrement affecté aux morts dont la sainteté était notoire et que l'on croyait jouir de la paix éternelle. Depuis le 12e siècle on l'a réservé à ceux qui étaient canonisés par les papes. — Comme les fêtes des saints tiennent lieu de jour et de mois dans les dates de plusieurs anciens monuments, il est important de savoir à quel mois et à quel jour elles appartiennent. C'est un des motifs qui nous ont engagés à donner un catalogue de saints, en nous bornant à ceux qui ont eu le plus de célébrité, ou qui intéressent plus particulièrement la France. Cette chronologie rentre d'ailleurs essentiellement dans notre sujet; car non-seulement les saints sont le plus bel ornement de l'Eglise, et leurs actions la partie la plus utile de son histoire; mais encore un grand nombre d'entre eux ont eu part aux événements publics de leur âge.

S. Abbon, abbé de Fleuri, vers l'an 988; martyrisé à la Réole le 13 novembre 1004.

S. Abraham, abbé de Saint Cirgues, en Auvergne, mort vers l'an 472; sa fête le 15 juin.

S. Acaire, évêque de Noyon et de Tournay, l'an 621; mort l'an 639, le 27 novembre.

S. Achard, ou Acaire, abbé de Quinçai, vers l'an 667, de Jumiéges, en 685, mort le 13 septembre 687; sa fête le 15 septembre.

S. Adalbert, évêque de Praguer, en 983, apôtre de Prusse; martyrisé le 23 avril 997.

La bienheureuse Adelaïde, reine d'Italie, puis impératrice d'Allemagne, femme d'Otton Ier, décédée le 16 décembre 999, au monastère de Seltz, sur le Rhin, à l'âge de 69 ans.

S. Adelard, vulgairement saint Allard, né l'an 753, de Bernard, fils de Charles Martel, moine de Corbie en Picardie, l'an 775; abbé de la même abbaye en 777, fondateur et abbé de la nouvelle Corbie, en Saxe, l'an 823, mort le 2 janvier de l'an 826, dans l'ancienne Corbie.

S. Adelbert, abbé de Würtzbourg en 966, apôtre des Ruges, et non des Russes, premier archevêque de Magdebourg en 970; mort le 20 juin 981.

S. Adrien, martyr de Nicomédie. On en fait mémoire le 8 septembre dans l'Église latine, et le 26 août chez les Grecs. Il a souffert en 305 ou 306.

S. Afrique, ou saint Efrique, dit aussi saint Fric et saint Ofrique, évêque de Comminges, mort au 6e siècle; ses fêtes, le 15 janvier, le 8 février et le 1er mai.

Saintes Agape, Chionie et Irène, sœurs, martyrisées à Thessalonique; les deux premières au mois de mars : la dernière le 1er avril, l'an 304; leur fête le 1er avril chez les Latins, le 16 du même mois chez les Grecs.

S. Agapet, martyr de Palestrine, vers l'an 274, à l'âge de 15 ou 16 ans; sa fête le 18 août.

S. Agapet, pape, sacré le 3 juin 535; mort le 22 avril 536; sa fête qui est le jour de sa translation de Constantinople à Rome, le 20 septembre.

Ste. Agathe, vierge et martyre. On met sa mort au 5 février 251, jour de sa fête.

S. Agathon, élu pape le 26 juin de l'an 679; mort le 10 janvier de l'an 682; l'Église latine en fait mémoire le 10 janvier.

S. Agnan, évêque d'Orléans, l'an 390, du vivant de saint Euverte; mort le 7 septembre 391. On prétend que saint Agnan est mort le 17 novembre 453, après 62 ans d'épiscopat; sa translation le 14 juin.

Ste. Agnès, vierge et martyre, au commencement du 4e siècle; sa fête le 21 janvier.

S. Agoard, saint Agilbert et leurs compagnons, mar-

tyrs à Créteil, près de Paris, au 3e siècle; leur fête le 25 juin.

S. Agri ou Airi, évêque de Verdun, l'an 550; mort le 1er décembre 591, jour de sa fête.

S. Aigulfe, Aou, Aioul, ou Aieul, évêque de Bourges vers l'an 811; mort vers l'an 835; sa fête se célèbre le 22 mai dans le Berry.

S. Alban, martyr à Mayence au 5e siècle; sa fête le 21 juin.

S. Alban, premier martyr d'Angleterre; mort vers l'an 287; sa fête, le 22 juin.

S. Albert, élu évêque de Liége l'an 1188; cardinal l'an 1192; martyrisé à Reims le 25 novembre de la même année.

Ste. Albine, veuve de Publicola, fille de sainte Mélanie l'ancienne, et mère de Mélanie la jeune; morte vers l'an 433; sa fête le 31 décembre.

Le B. Alcuin, abbé, précepteur de Charlemagne, en 781, jusqu'en 790, qu'il retourna en Angleterre. Charlemagne le rappela l'an 803, en France, où il est mort le 19 mai 804.

Ste. Aldegonde, vierge, en Hainaut, fondatrice de l'abbaye des Chanoinesses de Maubeuge; morte le 30 janvier 684.

S. Aldric, ou Audri, né l'an 775; abbé de Ferrières l'an 827; archevêque de Sens, élu en 829; sacré au commencement de 830; mort en 840 ou 841. L'Église de Sens fait sa fête le 6 juin; mais à Ferrières et ailleurs on la célèbre le 10 octobre.

S. Aldric, sacré évêque du Mans, le dimanche 22 décembre 832; mort le 7 janvier de l'an 856.

S. Aleaume, ou Elésme, moine de la Chaise-Dieu, en Auvergne, puis abbé de Saint-Jean de Burgos, en Espagne; mort vers l'an 1100.

S. Alexandre, évêque de Jérusalem, martyr, l'an 249; sa fête, à Paris, le 18 mars; chez les Grecs le 22 décemb.

S. Alexandre, évêque d'Alexandrie; mort le 17 avril 326; sa fête, dans le Martyrologe romain, le 26 février.

S. Alexandre, instituteur des Acemètes; mort le 15 janvier de l'an 440.

S. Alexis, mort dans les premières années du 5e siècle, est honoré le 17 juillet, à Rome, où il mourut; le 17 mars chez les Grecs.

S. Alire, évêque de Clermont, en Auvergne, vers l'an 556; mort vers l'an 585; sa fête le 5 juin.

S. Alphonse. *V.* S. Ildephonse,

S. Amable, curé et patron de Riom, en Auvergne; mort, dit-on, l'an 474, le 1er novembre. La fête de sa translation le 19 octobre.

S. Amand, évêque de Bordeaux, vers l'an 404; mort après l'an 431; sa fête le 18 juin.

S. Amand, né l'an 589; missionnaire en 628; évêque de Maëstricht en 649; se démet en 652, meurt en 675. Le Martyrologe met sa fête au 6 février.

S. Amarand, ou Amaranthe, martyr, à Alby, au 3e siècle; sa fête le 7 novembre.

S. Amarand, évêque d'Alby, vers l'an 700; mort avant 722.

S. Amateur, Amatre, ou Amaitre, évêque d'Auxerre vers l'an 388; mort le 1er mai 418.

S. Ambrois, évêque de Cahors vers l'an 752; abdique vers l'an 759, et meurt solitaire dans le Berry, l'an 770; sa fête le 16 octobre.

S. Ambroise, docteur de l'Église, évêque de Milan; sacré, comme l'on croit, le 7 décembre 374; mort après minuit, le 4 avril, qui était le samedi saint de l'an 397; sa fête, à Rome, le 7 décembre; le 4 avril à Paris.

S. Amé, évêque, l'an 669, de Sion, en Valais; calomnié par des envieux, et chassé de son Église par le roi Thierry III, en 674; mort, l'an 690, au monastère de Breuil, dans le diocèse de Thérouenne. Ses fêtes, surtout à Douai, dont il est le patron, sont le 13 septembre, qui est le jour de sa mort; le 28 avril, et le 16 octobre.

S. Amour, Aquitain de naissance, diacre dans l'Hasbaye; mort vers le milieu du 7e siècle; sa fête le 8 octobre.

S. Amphiloque, évêque d'Iconie, en Lycaonie, sacré l'an 374; mort vers 394; sa fête le 23 novembre.

S. Anaclet, pape au 1er siècle; sa fête, en l'Église de Paris, le 26 avril.

S. Anastase, Persan, martyr le 22 janvier 628; sa fête le 22 janvier.

Ste. Anastase, dame romaine, martyre vers l'an 305; sa fête, chez les Grecs, le 22 décembre; chez les Latins le 25 du même mois.

S. Andéol, sous-diacre, martyr, en Vivarais, l'an 208. Le Martyrologe en fait mémoire le 1er mai.

S. Andoche, prêtre; saint Thyrse et saint Félix, martyrs à Saulieu, dans le diocèse d'Autun, vers l'an 197; leur fête le 21 septembre.

S. André, apôtre; sa fête le 30 novembre.

Ste. Angadrème, vierge et patronne de Beauvais; morte le 14 octobre, vers l'an 608; sa translation le 27 mars.

SS. Anges gardiens; la fête en leur honneur le 2 octobre chez les Latins, et le 8 novembre chez les Grecs.

S. Angilbert, Angelbert, vulgairement Englebert, 7e abbé de Saint-Riquier, en Ponthieu, l'an 793; mort l'an 814, le 28 février.

Ste. Anne, mère de la sainte Vierge; sa fête le 26 juillet; le 25 juillet chez les Grecs.

S. Ansbert, abbé de Fontenelle, ou Saint Vandrille, en 678; évêque de Rouen l'an 683; mort vers 695, le 9 février, à l'abbaye de Haumont, en Hainaut.

S. Anschaire, moine de Corbie, en Picardie; apôtre de Danemark en 826, et de Suède en 829; premier archevêque de Hambourg, en 830; légat du pape dans le Nord, en 833; obligé de quitter Hambourg, en 845; évêque de Brême, en 854; mort le 3 février 865.

S. Anselme, évêque de Lucques; mort le 18 mars 1086.

S. Anselme, abbé du Bec, en 1078; archevêque de Cantorbéry, nommé le 6 mars 1093; sacré le 4 décembre suivant; mort le 21 avril 1109.

S. Anthelme, général des Chartreux vers l'an 1141; évêque de Belley, sacré le 8 septembre 1163; quitte son évêché peu de temps après, et meurt à la Grande-Chartreuse, le 26 juin 1178.

S. Antoine, patriarche des Cénobites; mort le 17 janvier 356.

S. Antoine, moine de Lérins; mort vers l'an 520 ou 530, le 28 décembre.

S. Antoine de Pade, de l'ordre de Saint-François, l'an 1221; mort le 13 juin 1231, âgé de 36 ans; canonisé en 1232; sa mémoire, à Paris, le 28 mars.

S. Antonin, martyr, patron de la cathédrale de Pamiers; sa fête le 2 septembre.

S. Antonin, archevêque de Florence, en 1446; mort le 2 mai 1459; canonisé en 1523; sa fête, à Paris, le 10 mai; à Rome, le jour de sa mort.

S. Aphrodise, premier évêque de Béziers, au 3e siècle probablement; on met sa fête au 22 mars.

S. Apollinaire premier évêque de Ravenne, au 1er ou au 2e siècle; sa fête le 23 juillet.

S. Apollinaire, évêque d'Hiéraple et apologiste de la

religion chrétienne; mort après l'an 177; sa fête, le 8 janvier chez les Latins.

S. Apollinaire, évêque de Valence, vers l'an 480; mort vers l'an 525; sa fête, le 5 octobre.

Ste. Apolline ou Apollonie, vierge et martyre, en 249; l'Église en fait mémoire le 9 février.

S. Aquilin, évêque d'Évreux, vers l'an 653; mort l'an 695; sa fête le 19 octobre.

S. Arbogaste, évêque de Strasbourg; mort en 687; sa fête le 21 juillet.

S. Areg, évêque de Nevers; il a souscrit au concile d'Orléans, en 549, et à celui de Paris, en 551; il est honoré, dans son diocèse, le 16 août.

S. Ariga ou Areg, évêque de Gap, en Dauphiné, l'an 579; mort le 1er mai 604.

S. Arnoul, assassiné dans la forêt d'Yveline, au diocèse de Chartres, vers l'an 534, et honoré du titre de martyr; sa fête, le 18 juillet.

S. Arnoul, tige de la 2e race de nos rois, époux de Dode, qui le fit père de Clodulphe et d'Anschise ou Ansigise; puis évêque de Metz en 611; abdique l'an 626, et meurt le 16 août 640; sa fête le jour de sa mort, et le 18 juillet, jour de sa translation.

S. Arnoul, religieux de Vendôme, évêque de Gap, en 1055; mort le 19 septembre, vers l'an 1074.

S. Arnoul, moine de Saint-Médard, évêque de Soissons, en 1080, jusqu'en 1085; est mort à Adelbourg, le 15 août 1087; canonisé en 1121.

S. Arsène, précepteur des enfants de Théodose le Grand; puis, en 394, anachorète de Sceté; mort vers 449; sa fête le 19 juillet.

S. Athanase, évêque d'Alexandrie, le 27 décembre 326; mort le 18 janvier 373; sa fête, le même jour; et encore, chez les Grecs, le 2 mai, jour de la translation de ses reliques à Constantinople, le 9 juin et le 27 du même mois; chez les Latins le 2 mai.

S. Aubert, évêque de Cambray et d'Arras, le 21 mars 633; mort l'an 668; sa fête le 13 décembre.

S. Aubin, évêque d'Angers, en 529; mort le 1er mars 549.

Ste. Aude, vierge, à Paris, au 6e siècle; sa fête le 18 novembre.

S. Aventin, archidiacre du Dunois, puis évêque de Chartres, honoré à Châteaudun. On met sa mort en 528, et sa fête le 4 février.

S. Aventin, solitaire au diocèse de Troyes; mort le 4 février 537 ou 540.

S. Augustin, docteur de l'Église, né le 13 novembre 354; baptisé le 24 avril 387; prêtre en 391; évêque d'Hippone, du vivant de Valère, en 396, et depuis la mort de Valère jusqu'en 430. Saint Augustin est mort le 28 août de la même année.

S. Avit ou Avi, abbé de Saint-Mesmin, près d'Orléans, vers l'an 520. On ignore le temps de sa mort, mais on en fait mémoire le 17 juin, de même que d'un autre saint Avi, abbé de Châteaudun, qui vivait au même temps.

S. Aunaire, évêque d'Auxerre, en 571; mort probablement le 25 septembre 605.

Ste. Aure ou Aurée, abbesse, vers l'an 633, de Saint-Martial dans Paris, où étaient les barnabites; sa fête le 4 octobre, jour de sa mort, arrivée l'an 666.

S. Aurélien, évêque d'Arles, au commencement de l'an 546; mort le 16 juin 552.

S. Ausone, premier évêque d'Angoulême, au 3e, 4e ou 5e siècle; on en fait la fête le 22 mai et le 11 juin.

S. Austregisile, Austrille ou Outrille, évêque de Bourges, en 611; mort le 20 mai 624; sa fête, à Paris, le 25 mai.

S. Autremoine, apôtre et premier évêque d'Auvergne; sa fête le 1er novembre.

Ste. Austrude, vierge et abbesse de Saint-Jean de Laon, après sainte Salaberge, sa mère; morte l'an 664; bénie par son évêque, l'an 655. On rapporte sa mort à l'an 688 ou à l'an 701; sa fête le 17 octobre.

S. Auxence, solitaire, près de Calcédoine; mort vers l'an 470; sa mémoire, à Rome, le 15 février; à Paris, le 17 avril; chez les Grecs, le 14 février.

S. Babilas, évêque d'Antioche, martyr l'an 251; sa fête, chez les Latins, le 24 janvier; chez les Grecs, le 4 septembre.

S. Babolein, premier abbé de Saint-Maur des Fossés, vers l'an 638; mort le 26 juin, vers l'an 660; sa fête le même jour.

Ste. Barbe, vierge et martyre à Héliopolis, en Égypte, l'an 306; sa fête le 4 décembre.

S. Barnabé, apôtre des Gentils, dont on fait la fête le 11 juin.

S. Barthélemy, apôtre; sa fête le 24 août chez les Latins; le 11 juin chez les Grecs; à Rome on la fait le 25 août.

S. Basile le Grand, évêque de Césarée, en Cappadoce; ordonné l'an 370, le 14 juin, qui est le jour de sa fête à Rome; mort au commencement de l'an 379. L'Église de Paris honore sa mémoire le 31 mars, et les Grecs le 1er et le 30 janvier.

Ste. Bathilde, Badechilde, Bautour ou Baudour, reine de France, puis religieuse à Chelles; morte l'an 680; sa fête le 30 janvier; sa translation, le 26 février.

S. Bède, dit le Vénérable, religieux anglais, Père de l'Église; mort le 26 mai 735; sa fête est remise au 27 du même mois.

Ste. Beggue, fille de Pepin de Landen, maire du palais, sœur de Sainte-Gertrude de Nivelle; veuve d'Ansigize, fils de saint Arnoul; fondatrice et première abbesse d'Anden sur Meuse; morte en 696. Le Martyrologe romain en fait mention au 17 décembre.

S. Benezet, Benedet ou Benedict, berger; fondateur, à l'âge de 18 ans, du pont d'Avignon, appelé pour cela *Pastor et-Pontifex*, dans son office; mort en 1184. On en fait mémoire le 14 avril.

S. Benigne, apôtre de Bourgogne, martyr vers l'an 179; sa principale fête le 24 novembre; les autres fêtes sont le 27 février, le 26 avril et le 3 novembre.

S. Benoît, patriarche des moines d'Occident, né vers l'an 480; mort le 21 mars 543, selon le P. Mabillon; sa fête le même jour chez les Latins; le 12 mars chez les Grecs; sa translation le 11 juillet, en France.

S. Bernard, le dernier des Pères de l'Église dans l'ordre des temps, mais non le moins célèbre; né l'an 1090, à Fontaine-lèz-Dijon, dont Tescelin, son père, était seigneur; élevé à Châtillon-sur-Seine; moine de Cîteaux en 1113; fondateur et premier abbé de Clairvaux en 1115; mort en 1153; le 20 août, qui est le jour de sa fête; canonisé en 1174.

S. Bernardin de Sienne, né l'an 1380, réformateur des cordeliers en 1442; mort le 20 mai 1444; canonisé en 1450.

Ste. Berte, veuve, abbesse de Blangi, en Artois, vers l'an 690; morte le 4 juillet, vers l'an 725.

Ste. Bertille, vierge, religieuse de Jouarre, après l'an 640; première abbesse de Chelles l'an 646; morte le 5 novembre 692.

S. Bertin, abbé de Sithieu, à Saint-Omer, en 659; mort le 5 septembre de l'an 709, après avoir remis sa

charge d'abbé à Rigobert, son disciple, dès l'an 696 ; la fête de sa translation le 16 juillet.

S. Bertou ou Bertulfe, premier abbé de Renti, en Artois ; mort le 5 février, vers l'an 705.

S. Bertrand, évêque du Mans en 586 ; mort, comme on le croit, le 30 juin de l'an 623 ; sa fête le 3 juillet.

S. Bertrand, évêque de Comminges, en Gascogne, vers l'an 1076 ; mort le 15 ou le 16 octobre, vers l'an 1126 ; sa fête principale le 15 du même mois.

Ste. Beuve ou Bove, abbesse à Reims ; morte vers l'an 637 ; sa fête le 24 avril.

Ste. Bibiane, vierge et martyre à Rome, sous Julien l'Apostat, l'an 363 ; sa fête le 2 décembre.

S. Blaise, évêque de Sébaste et martyr, vers l'an 316. L'Eglise latine en fait mémoire le 3 février, et l'Eglise grecque le 11 du même mois.

S. Bon ou Bonet, évêque de Clermont ; abdiqua en 699 ; mort le 15 janvier 710.

S. Bonaventure, général de l'ordre de Saint-François en 1256 ; cardinal et évêque d'Albano en 1273 ; mort le 14 juillet 1274 ; canonisé en 1482.

S. Boniface, martyr au commencement, à ce que l'on croit, du 4e siècle ; l'Eglise de Rome en fait mémoire le 14 mai ; sa fête, à Paris, le 26 mai.

S. Boniface, pape, sacré le 29 décembre en 418 ; mort le 4 décembre en 422 ; enterré le 25 du même mois, qui est le jour de sa fête.

S. Boniface, apôtre de l'Allemagne ; évêque en 723 ; martyrisé à Dorkum, en Frise, avec 52 autres personnes, le 5 juin de l'an 754 ou 755 ; sa fête le 25 juin.

Le B. Boniface, dit *de la Cambre*, né à Bruxelles vers l'an 1188 ; vient à Paris en 1205 ; va à Cologne en 1233 ; évêque de Lausanne en 1237 ; abdique son évêché en 1247, et revint à Paris ; on croit que ce fut alors qu'il fut fait recteur de l'université en 1249. Il se retire ensuite dans un monastère de filles, près Bruxelles, où il est mort, le 29 février de l'an 1266.

S. Brice, évêque de Tours après saint Martin, l'an 400 ; mort le 13 novembre 444.

S. Brieu, aux 5e, 6e ou 7e siècles ; sa fête les 29 et 30 avril.

Ste. Brigide ou Brigitte, de Suède, veuve ; morte le 23 juillet 1373 ; canonisée en 1391 ; sa fête, le 7 octobre d'abord, aujourd'hui le 8 du même mois.

S. Bruno, né à Cologne, l'an 1035 au plus tard ; instituteur des Chartreux, l'an 1084 ; chanoine et écolâtre de Reims ; mort le 6 octobre de l'an 1101 ; canonisé en 1514.

S. Brunon ou saint Brun, évêque régionnaire, l'an 1002 ; apôtre de la Prusse, martyrisé avec 18 de ses compagnons, le 14 février l'an 1009 ; sa fête le 15 octobre.

S. Brunon, évêque de Segni, en Italie, l'an 1081 ; mort le 31 août 1125, au Mont-Cassin ; sa fête le 18 juillet.

S. Brunon, évêque de Wurtzbourg ; mort en 1045 ; canonisé en 1248 ; sa fête le 17 mai.

S. Caius ou Gaius, pape, le 17 décembre 283 ; mort le 22 avril 296.

S. Calais ou Calès, abbé du monastère qui porte aujourd'hui son nom, dans le Maine, l'an 532 ; mort le 1er juillet, vers l'an 542.

S. Calliste, pape vers le commencement de l'an 219 ; martyr l'an 222 ; sa fête le 14 octobre.

S. Canut, roi de Danemark, IVe du nom, mis à mort par ses sujets le 10 juillet de l'an 1086 ; sa fête le 19 janvier.

S. Canut le Jeune, fils d'Éric, roi de Danemark, assassiné le 7 janvier de l'an 1130 ou environ, et canonisé l'an 1171 ; sa fête, le 7 janvier.

Le B. Carloman, fils de Charles Martel, duc des Français, après la mort de son père, en 741 ; renonce au monde en 747, et se fait moine au Mont-Cassin. Il est mort à Vienne le 17 août, selon dom Bouquet, en 754.

S. Casimir, fils de Casimir III, roi de Pologne ; mort le 4 mars 1483 ; canonisé en 1522.

S. Cassin, évêque d'Autun ; mort avant le milieu du 4e siècle ; sa principale fête le 5 août.

S. Cassien, prêtre de Marseille et Père de l'Église ; mort vers l'an 454 ; sa mémoire est honorée à Marseille le 23 juillet, et en Grèce le 29 février des années bissextiles.

S. Cassius ou Cassis et 6266 autres martyrs, en Auvergne, vers l'an 266 ; leur fête le 15 mai.

S. Castor, abbé du monastère de Saint-Faustin, évêque d'Apt en 1419 ; honoré, dans son Eglise, le 20 septembre. Cassien lui dédia ses douze livres des Institutions en 422.

Ste. Catherine, vierge et martyre du 4e siècle ; sa fête le 25 novembre.

Ste. Catherine de Sienne, vierge, religieuse du tiers-ordre de Saint-Dominique ; morte le 29 avril 1380 ; canonisée en 1461.

Ste. Catherine de Suède, vierge, fille de sainte Brigitte ; morte le 24 mars 1381 ; sa fête, à Paris, le 24 mars.

Ste. Cécile, vierge et martyre, peut-être au 2e siècle ; sa fête le 22 novembre.

S. Célestin, pape, Ier du nom ; sacré le 10 septembre 422 ; mort le 30 juillet 432 ; sa fête le 6 avril.

Ste. Céligne, vierge à Meaux, amie de sainte Geneviève ; morte au 5e siècle ; honorée à Paris et à Meaux le 21 octobre.

S. Céran, évêque de Paris au commencement du 7e siècle ; mort avant l'an 627 ; le 27 septembre est le jour de sa fête.

S. Césaire, médecin, frère de saint Grégoire de Nazianze ; mort l'an 369 ; sa fête le 29 février.

S. Césaire, Père de l'Église, évêque d'Arles en 502 ; mort le 27 août 542.

S. Chamant ou Amant, premier évêque de Rodez au 3e siècle ; sa fête le 4 novembre.

S. Charles Borromée, né le 2 octobre l'an 1538 ; abbé de Saint-Gratignan l'an 1550 ; cardinal le 31 décembre 1560, et archevêque de Milan le 8 février 1561 ; mort le 3 novembre 1584.

S. Chaumond, évêque de Lyon vers le milieu du 7e siècle ; massacré par ordre du maire Ebroïn, l'an 659 ou 660 ; sa fête, à Lyon, le 28 septembre.

S. Cheron, martyr au pays Chartrain, vers le 5e siècle ; sa principale fête le 28 mai.

Ste. Christine, vierge et martyre du 3e ou 4e siècle, en Toscane ; honorée le 24 juillet.

S. Christophe, martyr du 3e siècle, dont on fait mémoire le 25 juillet à Rome ; chez les Grecs le 9 mai.

S. Clair, prêtre en Touraine au 4e siècle ; sa fête le 8 novembre.

S. Clair, prêtre et martyr en Vexin au 3e ou 4e siècle ; honoré le 4 novembre.

S. Clair ou Clars d'Aquitaine, évêque et martyr du 3e ou 4e siècle ; sa fête le 1er juin.

S. Clair, abbé à Vienne, en Dauphiné ; mort vers l'an 660 ; sa fête est marquée au 1er janvier.

Ste Claire, vierge, mère des religieuses de Saint-François en 1212 ; morte en 1253, le 11 août ; canonisée en 1255 ; sa fête le 12 août.

S. Claude, évêque de Besançon, probablement en 516; religieux de Saint-Oyant du Mont-Joux en 523; abbé du même monastère en 526; mort en 581; sa fête, en France, le 6 juin.

S. Clément, pape, Ier du nom, en l'an 91; martyr l'an 100; sa fête le 23 novembre, marquée dans le Martyrologe le 17 du même mois, et la dédicace de son église le 22 juillet.

S. Clément d'Alexandrie, docteur de l'Église; mort après l'an 211; sa fête le 4 décembre.

Ste. Clotilde, reine de France l'an 493; morte vers l'an 545; sa fête le 3 juin.

S. Cloud, prêtre du diocèse de Paris en 551; mort vers l'an 560, le 7 septembre, jour de sa fête.

S. Colomban, fondateur et abbé de Luxeu, l'an 592; mort le 21 novembre 615; sa translation se célèbre à Luxeu avec celle de saint Eustase et de saint Walbert, le 31 août.

Ste. Colombe, vierge et martyre à Sens, l'an 273, probablement le 31 décembre; sa translation est marquée dans le Martyrologe le 17 du même mois.

S. Côme et saint Damiens, frères, médecins et martyrs du 3e ou 4e siècle; leur fête le 27 septembre chez les Latins; le 1er juillet chez les Grecs.

S. Conrad, évêque de Constance en 934; mort le 26 novembre 976; canonisé en 1123; sa fête le jour de sa mort.

S. Corentin, premier évêque de Cornouaille ou de Quimper, en basse Bretagne, au 4e ou 5e siècle; ses fêtes sont le 1er mai, le 5 septembre et le 12 décembre.

S. Corneille, pape, le 4 juin 251; martyr en exil le mardi 14 septembre 252; sa fête, aujourd'hui, le 16 septembre.

S. Crépin et saint Crépinien, frères, martyrs à Soissons, l'an 287 ou 288; leur fête le 25 octobre.

S. Crescent, disciple de saint Paul, évêque, à ce qu'on prétend, de Vienne, en Dauphiné; sa fête, à Rome, le 27 juin; en France le 29 décembre.

La Sainte-Croix. Son invention le 3 mai, et son exaltation le 14 septembre.

Ste. Cunégonde, veuve de l'empereur saint Henri, religieuse à Kaffungen, près de Cassel, au diocèse de Paderborn; morte l'an 1033; canonisée en 1200; sa fête le 3 mars, jour de sa mort.

S. Cyprien, évêque de Carthage en 248; martyrisé le 14 septembre 258; sa fête, d'abord le jour de sa mort, et ensuite le 16 septembre.

S. Cyprien, évêque de Toulon vers l'an 516; mort avant l'an 549; sa fête le 5 octobre.

S. Cyr ou Cyrique, enfant et sainte Juliette, sa mère, martyrs l'an 305; leur fête le 16 juin chez les Latins; le 15 juillet chez les Grecs.

S. Cyran, pour Siran, premier abbé de Lonrey l'an 641; mort le 4 décembre vers l'an 657.

S. Cyrille, évêque de Jérusalem en 351; mort en 386. On en fait mémoire le 18 mars.

S. Cyrille, patriarche d'Alexandrie en 412. Père et docteur de l'Eglise grecque; mort le 27 juin 444; sa fête le 28 janvier chez les Latins; chez les Grecs le 18 janvier et le 9 juin.

S. Cyrille, moine, aussi appelé Constantin, et saint Méthodius, son frère, sacré l'an 868, évêque régionnaire par le pape Adrien II, apôtres des Bulgares, des Moraves et des Esclavons, et inventeurs des lettres esclavones; le premier, mort vers l'an 870; le second, après l'an 889; leur fête, dans l'Eglise latine, le 9 mars. Chez les Grecs et les Moscovites, saint Cyrille est honoré le 14 février, et saint Méthode le 11 mai.

S. Damase, pape, ordonné la première ou la seconde semaine d'octobre l'an 366; mort le 11 décembre 384.

S. Delphin, évêque de Bordeaux; assiste au concile de Saragosse en 380, et meurt, assez probablement, le 25 décembre 403.

S. Démétrius, martyr à Thessalonique l'an 307; sa fête, dans l'Eglise latine, le 8 octobre; chez les Grecs et en Russie le 26 du même mois. Ce saint est appelé saint Dimitri chez les Italiens. Les Turcs le désignent sous le nom de Casin-Giuni.

S. Denis l'Aréopagite, premier évêque d'Athènes et martyr; honoré le 3 octobre.

S. Denis, apôtre des Gaules et évêque de Paris; envoyé, selon Fortunat de Poitiers et Grégoire de Tours, sous l'empereur Dèce, au milieu du 3e siècle; martyrisé avec ses compagnons Rustique et Eleuthère; leur fête le 9 octobre.

S. Denis, pape, ordonné après une année de vacance le 22 juillet de l'an 259; mort le 26 décembre 269.

S. Denis, évêque de Milan en 351; déposé, l'an 355, par les ariens, au concile de Milan, et envoyé en exil par l'empereur Constantin; mort vers l'an 356; sa fête le 25 mai.

S. Désiré, évêque de Bourges; mort le 8 mai de l'an 550.

S. Deus-Dedit, pape, le 19 octobre 615; mort le 8 novembre 619; sa fête le même jour.

S. Didier, nommé aussi saint Dizier, saint Deseri, saint Desir, évêque de Langres; martyrisé vers l'an 411; sa fête le 23 mai.

S. Didier, évêque de Vienne, en Dauphiné, l'an 596; assassiné par ordre de la reine Brunehaut le 23 mai 608; sa fête, à Lyon, le 10 août; ailleurs, le 23 mai.

S. Dié, évêque de Nevers; puis abbé de Jointures, en Lorraine; mort un dimanche, le 19 juin 679 ou 684. C'est un autre saint Dié, qu'on croit plus ancien, qui a donné le nom de Saint-Dié à un bourg sur la Loire, près de Chambord.

S. Dominique, instituteur des dominicains sous la règle de Saint-Augustin en 1216; mort le vendredi 6 août 1221; canonisé en 1234; sa fête le 4 août.

S. Donatien et saint Rogatien, frères, appelés à Nantes les frères Nantais, martyrs sur la fin du 3e siècle; leur fête le 24 mai.

S. Donatien, évêque de Reims entre le milieu et la fin du 4e siècle; il est honoré le 24 mai, le 30 août et le 14 octobre, principalement à Bruges, en Flandre, dont il est le patron.

Ste. Dorothée, vierge et martyre de Césarée, en Cappadoce, au commencement du 4e siècle. Le Martyrologe en fait mention le 6 février.

S. Droctové ou Drotté, premier abbé de Saint-Germain des Prés, à Paris, en 559; mort vers l'an 580. L'Église honore sa mémoire le 10 mars.

S. Dunstan, archevêque de Cantorbéry en 961; mort le 19 mai 988; sa fête le 19 mai.

S. Ebbes, ou Ebbon, abbé de Saint-Pierre-le-Vif, vers l'an 704, évêque de Sens vers 709; mort, selon quelques savants, le 27 août 743, qui est le jour de sa fête à Sens.

S. Edme, archevêque de Cantorbéry, l'an 1234; mort à Soisy, près de Provins, en Brie, le 16 novembre 1241; canonisé en 1245 ou 1251.

S. Edmond, roi d'Angleterre, ou d'East-Angle, en 857; martyrisé par les Danois, le 22 novembre 870; sa fête principale le jour de sa mort.

S. Édouard, roi d'Angleterre en 975; assassiné l'an 978,

et honoré comme martyr à Rome le 18 mars ; à Paris le 19 du même mois.

S. Édouard, roi d'Angleterre en 1042, dit le Confesseur ; mort le 4 janvier 1066 ; canonisé en 1161 ; sa fête natale le 5 janvier.

S. Egbert, prêtre anglais, missionnaire d'Irlande; mort l'an 729; sa fête le 24 avril.

S. Éleuthère, pape depuis 177 jusqu'en 193. L'Église en fait mémoire le 26 mai.

S. Éleuthère, évêque de Tournai en 496 ; mort le 20 février ou le 30 juin de l'an 532; sa fête le 20 février.

S. Éleuthère, évêque d'Auxerre en 532; mort, comme on le croit, le 16 août 561.

Ste. Élisabeth, abbesse de Schonauge, au diocèse de Trèves ; morte le 18 juin 1165.

Ste. Élisabeth de Hongrie, veuve de Louis IV, landgrave de Thuringe ; morte le 19 novembre 1231, dans l'hôpital de Marbourg, bâti par ses soins ; canonisée en 1235 ; sa fête le jour de sa mort ; sa translation en 1250.

Ste. Élisabeth, reine de Portugal ; morte le 4 juillet 1336 ; sa fête le 8 juillet.

S. Éloi, évêque de Noyon et de Tournai, sacré à Rouen avec saint Ouen, le 21 mai 640; mort la nuit du 30 novembre au 1er décembre 659 ; sa fête le 1er décembre.

S. Émilien, vulgairement dit Milhan, curé et solitaire en Espagne ; mort vers l'an 574 ; sa fête le 12 novembre.

Ste. Emmerantiène, vierge et martyre vers l'an 504 ; sa fête le 22 janvier.

S. Emmeric, ou Emery, fils de saint Étienne, roi de Hongrie, mort l'an 1031 ; sa fête, le 4 novembre.

S. Ennodius, évêque de Pavie vers l'an 511, mort le 1er août 521 ; il est honoré comme saint, à Paris, le 17 juillet.

S. Éphrem, diacre d'Édesse, père de l'Église, mort l'an 378, le 9 juin ou le 15 juillet. Le Martyrologe romain en fait mémoire le 1er février, et le Synaxaire des Maronites, ainsi que le Ménologe des Grecs, le 28 janvier.

S. Épiphane, évêque de Salamine ou Constance, en Chypre, vers l'an 366, Père et docteur de l'Église, mort probablement en 403 ; sa fête le 12 mai.

S. Épiphane, évêque de Pavie en 466, mort le 21 janvier 496 ou 497.

S. Épipode et saint Alexandre, martyrs à Lyon, l'an 178 ; leur fête, à Rome, le 22 avril; à Paris, le 6 du même mois.

S. Érasme, vulgairement saint Elme, évêque et martyr en Campanie vers le commencement du 4e siècle ; sa mémoire le 5 juin, suivant les anciennes chartes.

S. Érembert, moine de Saint-Vandrille, en Normandie, évêque de Toulouse en 656 ; quitte son évêché vers l'an 668, et revient à son monastère, où il est mort vers l'an 671 ou 675 selon d'autres ; sa fête le 14 mai.

Ste. Ermine, ou Irmine, fille du roi Dagobert II, abbesse d'Oeren, près de Trèves, morte dans les premières années du 8e siècle ; sa fête le 24 décembre.

S. Étienne, premier martyr, le 26 décembre ; sa fête, chez les Grecs, le 27 décembre ; la fête de l'invention de son corps, en 415, se célèbre le 3 août.

S. Étienne, premier du nom, pape après saint Luce, mort le 4 ou le 5 mars 252. Saint Étienne est mort en 257, probablement le 2 août, qui est le jour de sa fête.

S. Étienne, premier roi de Hongrie, mort le 15 août 1038 ; sa fête, autrefois le 20 août, maintenant le 2 septembre.

S. Étienne, fondateur de l'ordre de Grammont, né l'an 1046, et mort le 8 février 1124 ; canonisé en 1189.

S. Étienne, troisième abbé de Cîteaux en 1109, mort le 28 mars de l'an 1134 ; sa fête le 17 avril.

S. Euchaire, premier évêque de Trèves au 3e siècle ; sa fête le 8 décembre.

S. Eucher, évêque de Lyon vers l'an 434, mort l'an 451, ou, selon d'autres, en 454 ; sa fête, le 16 novembre.

S. Eucher II, évêque de Lyon depuis 523 jusqu'en 530 ; sa fête le 16 juillet.

S. Eucher, évêque d'Orléans en 721, exilé à Cologne, puis à Saint-Tron, diocèse de Liége, où il est mort en 738 ; le Martyrologe en fait mention le 20 février.

S. Eugène, martyr à Deuil en Parisis, au 3e siècle ; sa fête le 15 novembre.

S. Eugène, évêque de Carthage en 481, le 19 mai, mort l'an 505, le 6 septembre, à Vians dans le territoire d'Albi, où il s'était retiré ; sa fête le 13 juillet.

S. Eugène, évêque de Tolède en 645, mort en 657 ; sa fête le 13 novembre.

Ste. Eugénie, vierge et martyre à Rome, l'an 304 ; sa fête le 25 décembre.

Ste. Eulalie de Barcelonne, martyre sous Dioclétien ; sa fête le 12 février.

Ste. Eulalie, vierge martyrisée à Mérida en Espagne, vers la mi-décembre 304 ; sa fête le 10 décembre.

S. Euloge, patriarche d'Alexandrie en 580, mort l'an 607 ; sa fête le 13 septembre.

S. Euloge, prêtre de Cordoue, martyrisé le 11 mars 859.

S. Évode, évêque de Rouen probablement vers l'an 426, mort peut-être l'an 430. Le Martyrologe en fait mention le 6 octobre.

Ste. Euphémie, vierge et martyre de Calcédoine en 307, ou, au plus tard, en 311. L'Église latine en fait mémoire le 16 septembre, et l'Église grecque le 11 juillet et le 16 septembre.

S. Euphraise, évêque de Clermont en Auvergne en 490, mort en 515, le 15 mai plutôt que le 14 janvier ; sa fête le 15 mai.

Ste. Euphrasie, vierge dans la Thébaïde, dont le Martyrologe romain fait mention le 13 mars, et le Ménologe grec le 25 juillet ; morte après l'an 410.

S. Euphrone, Eufroy ou Eufroine, évêque de Tours 556, mort le 4 août de l'an 573.

Ste. Euphrosine, martyre à Terracine sous l'empire de Domitien ; sa fête le 7 mai.

S. Eusèbe, pape, ordonné le 20 mai de l'an 310, mort le 26 septembre de la même année.

S. Eusèbe, évêque de Verceil avant le milieu du 4e siècle, mort vers l'an 370 ; sa fête, marquée autrefois le 1er août, aujourd'hui le 15 décembre.

S. Euspice, premier abbé de Mici près d'Orléans, vers l'an 508, mort deux ans après. Sa vie est rapportée, avec celle de son neveu saint Mesmin, le 15 décembre.

S. Eustache et ses compagnons, martyrs au 2e siècle ; leur fête le 20 septembre.

S. Eustache, évêque de Tours l'an 444, mort en 461 ; sa fête le 19 septembre.

S. Eustase ou Eustaise, abbé de Luxeu en Franche-Comté, l'an 611, mort en 625. Le Martyrologe romain marque sa fête le 29 mars.

S. Eutrope, premier évêque de Saintes, martyr du 3e siècle, dont on fait la mémoire le 30 avril.

S. Eutrope, évêque d'Orange vers l'an 463, mort après l'an 475 ; sa fête marquée le 27 mai.

Ste. Eutrope ou Eutropie, veuve, en Auvergne, au 5e siècle ; sa fête le 15 septembre.

S. Eutychien, pape, ordonné le 5 ou le 6 janvier 275, mort le 7 ou le 8 décembre 283.

S. Évariste, pape vers l'an 100, mort probablement

vers la fin d'octobre de l'an 109 ; sa fête le 20 du même mois.

S. Èvre, évêque de Toul au commencement du 5e siècle ; sa fête le 15 septembre.

S. Évremond, abbé de Fontenay-sur-Orne en Bessein, et de Mont-du-Maire dans le diocèse de Séez en Normandie, vers l'an 688 ; sa mort vers l'an 720, et sa fête le 10 juin.

S. Évroul, premier abbé du monastère de son nom ou d'Ouche en Hyesmois, au diocèse de Lisieux, l'an 565, mort le 29 décembre 596.

S. Exupère, évêque de Toulouse sur la fin du 4e siècle, mort au plus tôt l'an 409 ; ses fêtes sont le 14 juin et le 28 septembre.

S. Fabien, pape le 10 janvier 236, martyr le 20 du même mois 250.

S. Fal ou Phal, abbé au diocèse de Troyes en Champagne, mort vers l'an 561 ou 570 ; sa fête le 16 mai.

Ste. Fare, vierge et première abbesse de Faremoumoutier, l'an 617, morte le 3 avril, vers l'an 655 ; sa fête le 7 décembre.

S. Fargeau ou Ferjeu, prêtre, et saint Fargeon, diacre, martyrs de Besançon, l'an 211 ou 212 ; leur fête principale le 16 juin.

S. Faron, évêque de Meaux, l'an 627, mort le 28 octobre 672.

S. Faustin et saint Jovite, frères et martyrs, vers l'an 134 ; l'Eglise en fait la fête le 15 février.

S. Félicien et saint Prime, frères et martyrs, à Rome, en 286 ou 287 ; leur fête le 9 juin.

Ste. Félicité, dame romaine, martyrisée à Rome, avec ses sept fils, l'an 164, sous l'empereur Marc-Aurèle ; sa mémoire le 23 novembre ; celle de ses fils le 10 juillet. L'Église de Paris réunit la mémoire de la mère et des fils au 10 juillet.

S. Félix, prêtre ; saint Fortunat et saint Achillée, diacres, martyrs du Valentinois, martyrisés à Valence, sur le Rhône, l'an 211, le 23 avril.

S. Félix, prêtre de Nole et confesseur, mort vers l'an 260 ou 265 ; sa fête le 14 janvier.

S. Félix Ier, pape, le 28 ou le 29 décembre 269, mort probablement le 22 décembre 274 ; sa fête le 30 mai.

S. Félix, évêque de Trèves, en 385, abdique en 399 ; mort vers l'an 400, et enterré le 26 mars.

S. Félix, pape, deuxième de ce nom, ordonné le 6 mars 483, mort, comme on le croit, le 25 février 492.

S. Félix, évêque de Nantes, en 550, mort le 6 ou le 8 janvier 584 ; sa fête le 7 juillet.

S. Ferréol, Forget ou Fargeu, martyr, à Vienne, en Dauphiné, au 4e siècle ; sa fête le 18 septembre.

S. Ferréole, évêque d'Uzès, l'an 553, mort, comme on le croit, le 4 janvier 581 ; sa fête le 18 septembre.

S. Fiacre, solitaire, au diocèse de Meaux, où il était venu d'Irlande ; mort l'an 670 ; sa fête le 30 août.

S. Fidèle, soldat et martyr, à Côme, dans le Milanais, l'an 304 ; sa fête le 28 octobre.

S. Filibert, moine, puis abbé de Rebais, en 650, fondateur et abbé de Jumiéges, vers l'an 654, mort en Poitou, en l'île de Noirmoutier, le 20 août 684, probablement.

S. Firmin, premier évêque d'Amiens, martyr vers l'an 287 ; sa fête le 25 septembre.

S. Firmin le Confès ou Confesseur, pour le distinguer du martyr, évêque d'Amiens, au 4e ou 5e siècle ; sa fête le 1er septembre.

S. Firmin, évêque d'Uzès, en Languedoc, l'an 538 ; mort le 11 octobre 553.

S. Firmin, évêque de Mende ; on célèbre sa fête le 14 janvier.

S. Flavien, patriarche d'Antioche en 381, mort en 404, le 26 septembre ; sa fête le 21 février.

S. Flavien, patriarche de Constantinople en 447, condamné au brigandage d'Éphèse, et mort en 449, le 11 août. Le martyrologe romain en fait mémoire le 18 février ; le ménologue grec de même.

S. Florent, disciple de saint Martin, abbé du monastère de Glonne, appelé depuis Saint-Florent le Vieux, en Anjou ; mort au commencement du 5e siècle ; sa fête le 22 septembre.

S. Florentin et saint Hilaire ou Hilier, martyrs, en Bourgogne, vers l'an 406 ; leur fête le 27 septembre.

S. Flour, premier évêque de Lodève, en Languedoc, au 4e siècle, probablement ; sa fête le 3 novembre.

Ste. Foi, vierge et martyre d'Agen, vers l'an 287 ; sa fête le 6 octobre.

S. Foiguan, assassiné par des voleurs, le 31 octobre 655.

S. François d'Assise, instituteur des Frères Mineurs, en l'an 1209, mort le 4 octobre 1226, canonisé le 16 juillet 1228.

S. François de Paule, instituteur des Minimes, vers l'an 1433 ; mort le vendredi saint, 2 avril 1507, à 91 ans ; canonisé en 1519.

S. François Xavier, apôtre des Indes, en 1541 ; mort le 2 décembre 1652, béatifié en 1619, canonisé en 1621.

S. François de Sales, sacré évêque de Genève, le 8 décembre de l'an 1602 ; mort à Lyon, le 28 du même mois 1622 ; canonisé le 19 avril 1665 ; sa fête le 29 janvier.

Ste. Françoise, dame romaine, veuve, institutrice des Collatines, en 1425 ; morte le 9 mars 1440.

S. Frédéric, évêque d'Utrecht, vers l'an 820 ; martyrisé par des assassins, comme on le croit, le 18 juillet de l'an 838.

S. Frodoald, évêque de Mende et martyr ; on célèbre sa fête le 12 septembre.

S. Front, premier évêque de Périgueux, au 3e ou 4e siècle ; sa fête le 25 octobre.

S. Frumence, apôtre d'Éthiopie, évêque d'Auxume en 331, mort après 356 ; sa fête, chez les Latins, le 27 octobre ; chez les Grecs, le 30 novembre ; chez les Abyssins, le 18 décembre.

S. Fulbert, évêque de Chartres en 1007, mort le 10 avril 1029.

S. Fulcran, évêque de Lodève, en Languedoc, le 4 février 949 ; mort le 15 février 1006.

S. Fulgence, évêque de Ruspe, en Afrique, et Père de l'Église, mort en 533, le 1er janvier.

S. Fursi ou Foursi, mort le 6 janvier 650. Il bâtit le monastère de Cluni, vers l'an 644 : il est fait mémoire de lui, dans les Martyrologes, sous 7 jours différents ; savoir : le 16 janvier, les 6, 9 et 15 février, le 4 mars, le 17 septembre et le 28 du même mois.

S. Fuscien, martyr près d'Amiens, au 3e ou 4e siècle ; sa fête, avec celle de saint Victoric et saint Gentien, ses compagnons, le 11 décembre.

S. Gabriel, archange ; sa fête le 26 mars, et le 13 juillet chez les Grecs.

S. Gaëtan de Thienne, un des instituteurs des Théatins, en 1524 ; mort le 7 août 1547, béatifié l'an 1629, canonisé l'an 1671, à la demande de Louis XIV ; mais la bulle de canonisation ne fut publiée qu'en 1691.

S. Gal, évêque de Clermont, en Auvergne, en 528 ;

mort vers l'an 554, le dimanche avant les Rogations, 18 mai ; sa fête le 1er juillet.

S. Gal, abbé du monastère de son nom, en Suisse, l'an 614 ; est mort vers l'an 646, le 16 octobre, jour de sa fête.

S. Gatien, premier évêque de Tours, au 3e siècle ; honoré le 18 décembre.

S. Gaud, évêque d'Évreux, mort l'an 491 ; sa fête le 31 janvier.

S. Gaudence, évêque de Brescia, vers l'an 386 ; mort l'an 227 ; sa fête le 25 octobre.

S. Gautier, premier abbé de Saint-Martin de Pontoise, vers 1060 ; mort probablement le 8 avril 1099, qui est le jour de sa principale fête ; celle de sa canonisation, ou translation faite par plusieurs évêques, l'an 1153, le 4 mai.

S. Gelase, premier pape de ce nom, sacré le 1er mars de l'an 492, mort le 19 novembre 496 ; sa fête le 21 novembre.

S. Genès, évêque de Clermont en Auvergne, vers 656 ; mort vers l'an 662 ; il est honoré le 3 juin.

Ste Geneviève, vierge, à Paris, morte le 3 janvier 512 ; sa fête le même jour.

S. Geniez, greffier ou notaire d'Arles, martyr au 3e siècle ou au commencement du 4e ; sa principale fête le 25 août ; une autre le 16 décembre, qui est le jour de la dédicace de son église à Arles.

S. Genou, premier évêque de Cahors, vers le milieu du 3e siècle ; on célébrait sa fête le 8 février.

S. Georges, martyr, au 3e ou 4e siècle ; on fait sa fête le 23 avril.

Ste. Georgie ou George, vierge de Clermont, vers la fin du 3e siècle ; sa fête le 15 février.

S. Gérard ou Géraud, moine de Saint-Denis, en France, l'an 918 ; premier abbé de Brogne, au comté de Namur, vers l'an 931 ; mort le 3 octobre 959 ; sa fête le même jour.

S. Gérard, évêque de Toul, en 965 ; mort le 23 avril 994.

S. Géraud, comte et baron d'Orilhac, né l'an 855, fondateur de l'abbaye de Saint-Pierre d'Orilhac, ordre de Saint-Benoît, l'an 894 ; mort le vendredi 13 octobre en 904 ; sa fête le même jour.

S. Géréon et ses 218 compagnons, martyrs à Cologne, sous Maximien Hercule, l'an 287 : leur fête le 10 octobre.

S. Géri, évêque de Cambray et d'Arras, vers l'an 580 ; mort le 11 août 619.

S. Germain, évêque d'Auxerre, sacré le 7 juillet 418 ; mort le 31 juillet 448 ou 449 ; sa fête le même jour.

S. Germain, évêque de Paris, vers l'an 555 ; mort le 28 mai 576 ; sa fête le même jour.

S. Germain, patriarche de Constantinople, en 715 ; mort le 12 mai 733 ; sa fête, chez les Grecs, le même jour.

S. Germer, évêque de Toulouse, l'an 510 ou 511 ; mort le 16 mai, comme on le croit, après l'an 560.

S. Germer, premier abbé de l'abbaye de son nom, en Beauvaisis, vers 634 ; mort le 24 septembre 658.

Ste Gertrude, abbesse de Nivelle, en Brabant, l'an 647 ; morte le 17 mars de l'an 659.

Ste Gertrude, abbesse de Rodersdorf, au comté de Mansfeld en 1294, puis de Heldefs l'année suivante, célèbre par ses révélations ; morte en 1334 ; sa fête le 15 novembre.

S. Gervais et saint Protais, martyrs du 1er siècle, à Milan ; leur fête le 19 juin.

S. Gilbert, premier abbé de Neuffont ou Neuffontaines, de l'ordre de Prémontré, en Auvergne, l'an 1151 ; mort le 6 juin 1152 ; sa fête le 3 octobre, jour de sa translation.

S. Gilbert, fondateur de l'ordre de Simplingham, en Angleterre, vers l'an 1123 ; mort le 4 février 1190, à l'âge de 106 ans.

S. Gildard, évêque de Rouen, sur la fin du 5e siècle, mort vers l'an 527 ; sa fête le 8 juin.

S. Gildas, abbé de Ruis, en Bretagne ; mort le 29 janvier 565.

S. Gilles, abbé en Languedoc ; mort vers milieu du 6e siècle ; sa fête le 1er septembre.

S. Godard ou Gothard, évêque de Hildesheim, l'an 1021 ; mort le 4 mai 1038 ; canonisé en 1131.

S. Godefroi ou Geofroi, bénédictin du mont Saint-Quentin-lès-Péronne, dès l'âge de 5 ans ; abbé de Nogent, l'an 1091 ; évêque d'Amiens, l'an 1104 ; se retire à la Grande-Chartreuse, l'an 1112 ; est obligé, par ordre du concile de Reims, de l'an 1115, de retourner à son église ; meurt à Saint-Crépin de Soissons, le 8 novembre de la même année.

S. Gordien, martyr, au 4e siècle, sous Dioclétien ; sa fête, avec celle de saint Épimaque, le 10 mai ; sa mémoire, à Paris, le 22 mars.

S. Grat, évêque de Châlons-sur-Saône, peu avant l'an 644 ; mort, comme on le croit, le 8 octobre 652.

S. Grégoire Thaumaturge, évêque de Néocésarée, vers l'an 240 ; mort, comme on le croit, en 270, le 17 novembre, qui est le jour de sa fête.

S. Grégoire l'Illuminateur, apôtre de l'Arménie, vers l'an 300 ; sa fête le 30 septembre, chez les Grecs, qui l'honorent comme martyr ; mort vers l'an 305.

S. Grégoire de Nazianze le père, évêque de cette ville, vers l'an 328 ; mort le 1er janvier 375.

S. Grégoire de Nazianze le fils, né vers l'an 326, évêque de Constantinople, en 379, et docteur de l'Église ; mort l'an 389 ; sa fête le 25 et le 30 janvier chez les Grecs, et le 9 mai chez les Latins.

S. Grégoire, évêque de Nysse, frère de saint Basile, Père de l'Église, mort vers l'an 396, ou, selon d'autres, vers l'an 400 ; l'Église latine l'honore le 9 mars, et l'Église grecque le 10 janvier.

S. Grégoire, évêque de Langres, mort vers l'an 539 ; le Martyrologe romain en fait mention le 4 janvier.

S. Grégoire, issu de l'une des plus illustres familles d'Auvergne, né le 30 novembre 539 ; sacré, le 22 août 573, évêque de Tours, par Gilles, évêque de Reims ; mort le 17 novembre 595.

S. Grégoire le Grand, pape, Ier de ce nom, sacré le 3 septembre 590, docteur de l'Église ; mort le 12 mars 604 ; ses fêtes le 12 mars et le 3 septembre.

S. Grégoire, IIe du nom, pape, sacré le 18 mars 731 ; mort le 28 novembre 741.

Ste. Gudule, Gudile, Goule ou Ergoule, vierge de Brabant ; morte le 8 janvier 712 ; sa fête le même jour.

S. Gui, martyr du 4e siècle. *V.* saint Vit.

S. Guibert, moine de Gorze, fondateur de l'abbaye de Gemblours, vers l'an 920 ; mort le 23 mai 962.

S. Guillaume, duc d'Aquitaine, moine de Gellone, dit saint Guillem du désert ; mort le 28 mai de l'an 812 ou 813.

S. Guillaume, fondateur des religieux dits du Mont-Vierge, en 1119 ; mort le juin de l'an 1142.

S. Guillaume, archevêque d'York, mort le 8 juin 1154 ; sa fête le même jour.

S. Guillaume de Malaval, près de Sienne, ermite, fondateur des guillemins ou guillemites, mort le 10 février 1157 ; canonisé en 1202.

S. Guillaume, archevêque de Bourges en 1200, mort la nuit du vendredi au samedi, 10 janvier 1209, canonisé en 1218; sa fête le 10 janvier.

S. Guislin, abbé, en Hainaut, l'an 652, mort vers l'an 681; sa fête le 9 octobre.

Ste. Hedwige, ou Havoye, duchesse de Silésie et de la Grande-Pologne, morte le 15 octobre 1243, et canonisée l'an 1267 par le pape Clément IV. Le Martyrologe romain met sa fête au 15 octobre, ainsi que les anciens calendriers; mais le calendrier grégorien la place au 17 du même mois.

S. Hégésippe, homme apostolique, qui a écrit l'Histoire de l'Église, le premier après saint Luc, mort vers l'an 176; sa fête le 7 avril.

Ste. Hélène, femme de l'empereur Constance Chlore, et mère de Constantin, morte au mois d'août 327; sa fête le 18 août.

S. Henri, né l'an 972, sacré empereur le 7 juin 1002, mort la nuit du 13 au 14 juillet 1024; sa fête, à Rome, le 14 juillet; à Paris, le 2 mars.

S. Hilaire, évêque de Poitiers vers l'an 353, Père de l'Église, mort probablement le 13 janvier 368; sa fête le même jour.

S. Hilaire, évêque d'Arles en 429, mort l'an 449; sa fête le 5 mai.

S. Hilaire, pape, sacré le 12 novembre 461, mort le 21 février 468.

S. Hilaire, saint Chelirs dans le pays, évêque de Mende en 535; son corps est conservé dans l'abbaye de Saint-Denis, en France. On célèbre sa fête le 25 octobre.

S. Hilarion, instituteur de la vie monastique en Palestine, mort l'an 371 ou 372; sa fête le 21 octobre chez les Latins, le 28 mars chez les Grecs.

S. Hildebert, ou Hildevert, évêque de Meaux l'an 672, mort le 27 mai, vers l'an 690.

S. Hildeman, moine de Corbie, puis évêque de Beauvais, vers l'an 822, mort probablement le 11 décembre 844; sa fête le 8 du même mois.

S. Hippolyte, évêque, docteur de l'Église, et martyr du 3e siècle; il est honoré, avec saint Timothée et saint Symphorien, le 22 août.

S. Honet, prêtre de Toulouse, confesseur ou martyr du 3e siècle; ses fêtes, à Toulouse, le 12 juillet; à l'abbaye d'Hyères, le 16 février, et le dimanche dans l'octave de saint Denis.

S. Honorat, évêque d'Arles, fondateur du monastère de Lérins en 391, mort, à ce que l'on croit, le 16 janvier 429 ou 430; ses fêtes le 20 janvier et 15 mai.

S. Honoré, archevêque de Cantorbéry, mort le 30 septembre 658.

S. Honoré, évêque d'Amiens aux 6e et 7e siècles. Les Martyrologes en font mention le 16 mai.

Ste. Honorine, vierge et martyre du 3e ou 4e siècle, peu connue, mais fort honorée dans le diocèse de Paris et ailleurs le 28 février.

S. Hubert, dernier évêque de Maëstricht l'an 708, et premier évêque de Liége l'an 721, mort le 5 novembre 727.

S. Hugues, archevêque de Rouen en 722, mort le 9 avril 730.

S. Hugues, fils de Dalmace, seigneur de Semur, en Auxois, et d'Aremburge de Vergi, frère d'Hélie, femme de Robert Ier, duc de Bourgogne; abbé de Cluni en 1049, mort la nuit du 28 au 29 avril 1109; sa fête le 29 avril.

S. Hugues, évêque de Grenoble en 1080, mort le 1er avril 1132, canonisé en 1134; sa mémoire, à Paris, le 11 avril.

Hugues de Saint-Victor (le Vénérable), également célèbre par sa science et sa vertu, mort le mardi 11 février 1141, à 44 ans.

S. Hyacinthe, de l'ordre de Saint-Dominique l'an 1218, mort le 15 août 1257; sa fête le 16 du même mois.

S. Ignace, surnommé Théophore, évêque d'Antioche en 68, martyr en 116 selon le P. Pagi, et selon d'autres en 107; sa fête le 1er février chez les Latins, le 29 du même mois chez les Grecs.

S. Ignace, patriarche de Constantinople en 846, mort le 23 octobre 877; sa fête le même jour.

S. Ignace de Loyola, fondateur de la compagnie de Jésus, approuvée par le pape Paul III en 1540, supprimée par Clément XIV en 1773; mort le 31 juillet 1556.

S. Ildefonse, ou Alphonse, évêque de Tolède en 658, mort le 23 janvier 667; sa fête le même jour.

S. Innocent, pape, ordonné le 18 mai 402, mort le 12 mars 417; sa fête, avec celle de saint Nazaire, le 28 juillet.

SS. Innocents le 28 décembre.

S. Irénée, Père de l'Église, évêque de Lyon vers l'an 177, martyr vers l'an 197, suivant M. Lumina; vers l'an 202 selon d'autres; découverte et translation de ses reliques en 1410 ou 1411; sa fête le 28 juin chez les Latins, le 23 août chez les Grecs.

La B. Isabelle, sœur de saint Louis, fondatrice du monastère de Long-Champ en 1260, morte le 22 février 1271; sa fête, à Longchamps, le 31 août; à Paris, le 12 septembre.

S. Isidore, évêque de Séville l'an 601, mort le 4 avril 636.

S. Isidore le Laboureur en 1180 ou plus tard; sa fête, en Espagne, le 15 mai.

Ste. Itte, ou Iduberge, femme de Pepin de Landen, maire du palais; sœur de saint Modoalde, évêque de Trèves; mère de Grimoald, de sainte Begge et de sainte Gertrude, abbesse de Nivelle, auprès de laquelle elle se retira; morte en 652; sa fête le 17 mars.

S. Jacques le Majeur, apôtre et martyr; sa fête le 25 juillet chez les Latins, le 30 avril chez les Grecs.

S. Jacques le Mineur, apôtre et évêque de Jérusalem, dont on fait la fête, avec celle de saint Philippe, le 1er mai chez les Latins; celle de saint Jacques se célèbre le 23 octobre chez les Grecs, et celle de saint Philippe le 14 novembre.

S. Jacques, évêque de Nisibe, en Perse, mort l'an 338; sa fête le 15 juillet chez les Latins, le 31 octobre chez les Grecs, le 13 janvier chez les Maronites.

S. Janvier, évêque de Bénévent, et ses compagnons, martyrs du 4e siècle; leur fête le 19 septembre chez les Latins, le 21 avril chez les Grecs.

S. Jean-Baptiste, décapité par ordre d'Hérode-Antipas vers la fête de Pâques (suivant Josèphe), dans la 32e année de son âge. Sa conception célébrée dans quelques églises le 24 septembre, sa sanctification dans le sein d'Élisabeth, par la visite de la sainte Vierge, le 2 juillet; sa nativité le 24 juin, sa décollation le 29 août, qui est vraisemblablement le jour de la découverte de son chef.

S. Jean l'Évangéliste, apôtre, mort, selon la Chronique d'Eusèbe, l'an 99, et selon d'autres, l'an 104; sa fête le 27 décembre chez les Latins; chez les Grecs le 8 mai, le 10 juillet et le 26 septembre; celle de sa persécution sous Domitien, appelée saint Jean *devant la porte latine*, le 6 mai.

S. Jean et saint Paul, martyrs à Rome l'an 362 ou 363; leur fête le 26 juin.

S. Jean Chrysostome, Père et docteur de l'Église, sacré évêque de Constantinople le 26 février 398, mort, comme l'on croit, le 14 septembre 407; sa fête, à Rome, le 27 janvier, jour de la translation de ses reliques à Constantinople; à Paris le 18 septembre, chez les Grecs le 30 janvier et le 13 novembre.

S. Jean, pape, 1er du nom, en 523, martyr le 18 mai 526.

S. Jean, fondateur et abbé de Réomé, aujourd'hui Moutier-Saint-Jean, mort vers l'an 540; sa mémoire le 28 janvier.

S. Jean le Silentiaire, évêque de Colonie, en Arménie, en 482, puis solitaire, mort l'an 558; sa fête le 13 mai chez les Grecs.

S. Jean Climaque, abbé du Mont-Sinaï vers l'an 600, Père de l'Église grecque, mort le 30 mars 605 ou 606; sa fête le jour de sa mort.

S. Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie l'an 609, mort le 11 novembre 616; sa fête, chez les Grecs, le 11 novembre; à Rome le 23 janvier, à Paris le 9 avril.

S. Jean Damascène, Père de l'Église, mort, selon les uns, l'an 754, selon d'autres, 26 ans plus tard; sa fête le 6 mai à Rome, le 8 du même mois à Paris, le 29 novembre chez les Grecs.

S. Jean Gualbert, abbé, fondateur de Vallombreuse l'an 1051; mort l'an 1073, le 12 juillet, jour de sa fête; canonisé en 1193.

S. Jean de Matha, né en Provence au mois de juin 1160; fondateur de l'ordre de la Trinité, dit des Mathurins, pour la rédemption des captifs, vers l'an 1198; mort probablement le 21 décembre 1213; sa fête le 8 février.

S. Jean de Népomuk, en Bohême, dit Jean Népomucène, chanoine de Prague et confesseur de la reine Jeanne; précipité dans la Moldau, à Prague, la surveille de l'Ascension (28 avril) 1383, par ordre du roi Vencesias, pour n'avoir pas voulu lui révéler la confession de la reine. Le saint-siége l'a béatifié l'an 1720, et canonisé le 19 mai 1729; sa fête le 19 mai.

S. Jean-de-Dieu, instituteur des religieux de la Charité en 1540, mort le 8 mars 1550; sa fête le même jour.

S. Jean de la Croix, réformateur des Carmes en 1568, mort le 14 décembre de l'an 1591.

La B. Jeanne de France, première femme du roi Louis XII, institutrice des Annonciades en 1500, morte la nuit du 4 au 5 février 1505; sa fête le 4 février.

S. Jérôme, prêtre, docteur de l'Église né l'an 331, mort le 30 septembre 420; sa fête le même jour.

S. Joachim, père de la sainte Vierge; sa fête à Rome le 20 mars, à Paris le 28 juillet, et chez les Grecs le 9 septembre, avec sainte Anne.

S. Joseph, époux de la sainte Vierge; sa fête à Rome le 19 mars, à Paris le 20 avril.

S. Josse, prêtre en Ponthieu, mort vers l'an 668; sa fête le 13 décembre.

S. Jude, apôtre; le 19 juin chez les Grecs et les Russes; chez les Latins le 28 octobre, avec saint Simon.

Ste. Julie, vierge et martyre en Syrie vers l'an 300; sa fête le 7 octobre.

Ste. Julie, vierge, née à Carthage, emmenée captive en Syrie et martyrisée en Corse le 22 mai 439.

S. Julien, premier évêque du Mans au 3e ou 4e siècle; le Martyrologe en fait mention le 27 janvier.

S. Julien, martyr à Brioude, en Auvergne, au 3e ou 4e siècle; sa fête le 28 août.

Ste. Julienne, vierge et martyre à Nicomédie le 16 février 308; sa fête le même jour à Rome, le 21 mars à Paris.

Ste. Juliette, mère de saint Cyr, et martyre avec son fils vers 305; leur fête le 16 juin à Rome, le 1er à Paris.

Les trois Jumeaux, ou saint Speusippe, saint Eleusippe et saint Meleusippe, martyrs en Cappadoce au 2e ou 3e siècle; leur fête le 17 janvier, tant en Occident que chez les Grecs : on les nomme, au diocèse de Langres, les saints Jaumes.

S. Junien, reclus, abbé de Mairé, dit l'Evescau, en Poitou, mort le 13 août 587; sa fête le même jour.

S. Just, martyr en Beauvaisis; honoré le 18 octobre.

S. Juste, évêque de Lyon sur la fin du 4e siècle; sa fête le 2 septembre.

S. Justin le Philosophe, docteur de l'Eglise, apologiste de la religion, martyr en 167; sa fête le 13 avril chez les Latins, le 1er juin chez les Grecs.

S. Justin, martyr en Parisis, honoré le 8 août; sa fête le 1er juin chez les Russes.

Ste. Justine, vierge et martyre vers le 4e siècle, patronne de Padoue; honorée le 7 octobre.

S. Juvénal, premier évêque de Narni, en Ombrie, mort vers l'an 377; sa fête à Narni le 7 août, ailleurs le 3 mai.

S. Kilien ou Kuln, évêque irlandais, et apôtre de Franconie en 685, martyrisé à Wirtzbourg avec ses deux compagnons, Colman et Totnan, l'an 689, le 8 juillet, jour de leur fête.

S. Ladislas ou Lancelot, roi de Hongrie, canonisé en 1198; sa fête le 27 juin.

S. Lambert ou Landebrt, évêque de Lyon vers l'an 679, mort l'an 688. L'Eglise en fait mémoire le 14 avril.

S. Lambert, patron de Liége, évêque de Maëstricht l'an 668, martyr le 17 septembre vers l'an 708; sa fête le même jour.

S. Lambert, évêque de Vence en 1114, mort en 1154, le 25 mai, enterré le 26, qui est le jour de sa fête à Vence et à Riez, en Provence : le Martyrologe en fait mention le 26 juin.

S. Landri, évêque de Paris vers le milieu du 7e siècle, et mort vers l'an 660; sa fête le 10 juin.

S. Laurent, diacre et martyr à Rome, l'an 258, le 10 août, jour de sa fête.

S. Léandre, évêque de Séville, mort l'an 596, le 27 février, jour de sa fête.

S. Léger, évêque d'Autun l'an 659, martyr le 3 octobre 678; sa fête le 2 octobre.

S. Léon le Grand, pape en 440, mort le 3 ou 4 novembre 461 : on en fait la fête à Rome le 11 avril, le 10 novembre à Paris et le 18 février chez les Grecs.

S. Léon, 2e du nom, pape, sacré le 17 août 682, mort le 3 juillet 683; sa fête le 28 juin depuis le 16e siècle.

S. Léon, 4e du nom, pape, élu le 27 janvier et ordonné le 11 avril 847; mort le 17 juillet 855.

S. Léon, 9e du nom, pape en 1048, mort le 19 avril 1054.

S. Léonard, abbé de Vandeuvre, au pays du Maine, vers l'an 538; mort, selon quelques-uns, vers l'an 563, ou 570, selon d'autres; sa fête le 15 octobre au Mans et à Corbigni, au pays de Morvant.

S. Léonart ou Liénart, solitaire en Limosin, abbé de Noblac; mort le 6 novembre 559; sa fête le même jour.

S. Léonce, évêque de Fréjus, en Provence, au plus tard l'an 391; mort vers l'an 450, le 1er décembre.

S. Léonce le jeune ou le 2e du nom, évêque de Bor-

deaux vers l'an 541; mort vers 564 : il est honoré à Bordeaux le 15 novembre.

S. Léonide, père du célèbre Origène, martyrisé l'an 202 ou 203 ; sa fête le 22 avril.

S. Léopold, marquis d'Autriche, 5e du nom, en 1096 ; mort l'an 1136; canonisé en 1485; sa fête le 15 novembre, jour de sa mort.

S. Leu ou Loup, évêque de Sens après le mois d'avril 609; sa mort est rapportée au 1er septembre 623; sa principale fête le même jour, et sa translation le 23 avril.

S. Leufroi, abbé de Madrie ou de la Croix, en Normandie, vers l'an 690 ; mort le 21 juin 738.

S. Lezin, évêque d'Angers en 586, mort, selon M. Baillet, le 1er novembre 605, mais plus probablement l'an 616; sa fête à Rome le 15 février, à Paris le même jour.

S. Libère, pape, sacré le 22 mai 352, mort le 23 ou plutôt le 24 septembre 366.

S. Liboire, 4e évêque du Mans au 4e ou 5e siècle; ses fêtes le 23 juillet à Paderborn, où ses reliques furent transférées au 8e siècle; au Mans le 28 mai, le 9 juin et le 23 juillet.

S. Lidoire, second évêque de Tours en 338; mort l'an 371; honoré à Tours le 13 septembre.

S. Lié, solitaire du Berri, mort le 5 ou 6 novembre 533 ou 534, au diocèse d'Orléans, dans le lieu qu'on nomme aujourd'hui la Motte-Saint-Lié; sa fête le 5 novembre.

S. Lietbert, évêque de Cambray et d'Arras; mort l'an 1076, le 28 septembre.

S. Lin, pape après la mort de saint Pierre et de saint Paul, en 66 ; mort en 78 ; sa fête aujourd'hui le 23 septembre; autrefois, en quelques églises, le 7 octobre et le 26 novembre.

S. Lo, évêque de Coutances vers l'an 528; mort entre 563 et 568; sa fête le 21 septembre.

S. Louis, roi de France, né le 25 avril 1215; mort l'an 1270, le 25 août, jour de sa fête; canonisé en 1297. Translation à la Sainte-Chapelle, 27 mai 1306.

S. Louis, nommé évêque de Toulouse avant l'an 1296, sacré probablement au mois de février 1297; mort le 19 août de la même année; canonisé en 1317.

S. Loup, évêque de Bayeux, mort l'an 463; sa fête le 28 mai.

S. Loup, évêque de Troyes vers le mois d'août 426; mort le 29 juillet 478; sa fête le même jour.

S. Loup, évêque de Lyon vers l'an 523, mort avant l'an 542; sa fête le 25 septembre.

S. Lubin, évêque de Chartres en 544, mort en 556 ou 557; le Martyrologe romain en fait mémoire le 15 septembre, celui de Paris le 14 mars.

S. Luc, évangéliste; sa fête le 18 octobre chez les Latins, le 22 avril chez les Grecs.

S. Luce, pape le 25 septembre 252, exilé peu de temps après, rappelé ensuite, et mort le 4 mars de l'an 253.

Ste. Luce, vierge et martyre l'an 304 ou 305; sa fête le 13 décembre.

S. Lucien, apôtre de Beauvais vers l'an 289; sa fête le 8 janvier; sa translation le 1er mai.

S. Lucien, prêtre d'Antioche et martyr; sa mort l'an 312; sa fête, dans l'ancienne Eglise grecque, se célébrait le 7 janvier; chez les Grecs modernes elle se fait le 15 octobre.

S. Macaire d'Egypte ou l'Ancien, prêtre, abbé dans le désert de Scété, mort l'an 390 ou 391; sa fête, dans l'Eglise grecque, le 19 janvier; dans l'Eglise latine le 15 du même mois.

S. Macaire d'Alexandrie, prêtre, abbé des Cellules en Egypte; mort l'an 405, suivant les uns; selon d'autres, l'an 394 ou 395; sa fête, dans l'Eglise latine, le 2 janvier; chez les Grecs le 19 du même mois, avec celle de saint Macaire d'Egypte.

S. Maçaire, archevêque en Arménie ou en Natolie, mort à Gand le 10 avril de l'an 1012.

Les Machabées ou les sept frères, martyrs de l'ancienne loi ; leur fête le 1er août.

Ste. Macre, vierge et martyre à Fimes, au diocèse de Reims, vers l'an 287; ses fêtes le 6 janvier, le 30 mai et principalement le 11 juin.

Ste. Macrine, sœur de saint Basile, morte vers la fin de l'an 379; sa fête le 19 juillet.

Ste. Madeleine, disciple de Jésus-Christ, honorée le 22 juillet.

S. Magloire, abbé et évêque régionnaire en Bretagne; mort le 24 octobre, dit-on, de l'an 575.

S. Maïeul, 4e abbé de Cluni, avec Aimard, en 948 ou 949, après la mort d'Aimar, seul, l'an 966; fait saint Odilon son coadjuteur en 990, et meurt le 11 mai 994.

S. Mainbeuf ou Mainbeu, évêque d'Angers l'an 606; mort, à ce que l'on croit, le 16 octobre 654.

S. Maixent ou Messant, abbé en Poitou; mort vers l'an 515, le 26 juin.

S. Malo, Maclou ou Mahou, premier évêque d'Aleth, en Bretagne, vers l'an 541; mort probablement le 15 novembre 565.

S. Mamert, évêque de Vienne, instituteur des Rogations en 469 ; mort, comme on le croit, le 11 mai de l'an 475 ou 476.

S. Mansui ou Mansu, premier évêque de Toul au 3e siècle ; sa fête le 3 septembre.

S. Manvieu, évêque de Bayeux vers l'an 465 ; mort vers l'an 480; sa fête le 28 mai.

S. Marc, évangéliste, premier évêque d'Alexandrie, martyrisé le 25 avril 62; sa fête le jour de sa mort; sa translation à Venise le 31 janvier de l'an 828.

S. Marc, pape, sacré le 18 janvier 336; mort le 7 octobre de la même année.

S. Marc et saint Marcellin, frères, martyrs à Rome au 3e siècle; leur fête le 18 juin.

S. Marcel, martyr à Châlons-sur-Saône, l'an 179; sa fête le 4 septembre.

S. Marcel, pape le 19 mai 308, honoré comme martyr le 16 janvier, qui est probablement le jour de sa mort, en 310.

S. Marcel ou Marceau, évêque de Paris, mort le 1er novembre, au commencement du 5e siècle; sa fête le 3 novembre; sa translation faite vers l'an 1200, le 26 juillet, dans l'Église de Paris.

S. Marcellin, ordonné pape le 30 juin 296 ; mort, à ce que plusieurs croient, le 24 octobre 304; sa fête le 26 avril.

S. Marcellin, évêque d'Embrun; mort vers l'an 373; sa fête le 20 avril.

Ste. Marcelline, vierge et sœur de saint Ambroise ; morte vers l'an 398; sa fête le 17 juillet.

Ste. Marguerite, vierge et martyre (on ne sait en quel temps); sa fête le 20 juillet chez les Latins, le 17 du même mois chez les Grecs.

Ste. Marguerite, reine d'Écosse en 1070; morte l'an 1093; canonisée en 1251; on en fait la fête le 10 juin, depuis 1693; on la faisait auparavant le 8 juillet.

Ste. Marie, la sainte Vierge, mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ. La plus ancienne fête consacrée à son culte est celle qui était autrefois célébrée le 1er janvier, sous le nom de *Natale S. Mariæ* ; sa conception se cé-

lèbre le 8 décembre; sa nativité ou sa naissance le 8 septembre; sa présentation au temple le 21 novembre; la conception du Verbe dans son sein le 25 mars, sous le nom de l'Annonciation; celle de la visite qu'elle rendit à sainte Élisabeth, le 2 juillet, sous le titre de la Visitation; celle de sa purification le 2 février; celle de sa mort glorieuse, de quelque manière qu'elle soit arrivée, le 15 août, sous les divers titres de *Déposition*, de *Sommeil*, de *Repos*, de *Passage*, de *Trépas* et aujourd'hui *Assomption*.

Ste. Marie de Béthanie, sœur de Marthe et de Lazare, honorée le 19 janvier, à Paris; le 19 mars en Bourgogne; le 18 du même mois chez les Grecs.

Ste. Marie Égyptienne, pénitente; morte vers l'an 430 ou 431; sa mémoire, à Rome, le 9 avril; à Paris, le 29 du même mois, et chez les Grecs, le 1er avril.

S. Maron, archimandrite en Syrie, duquel les Syriens du Mont-Liban tirent leur nom, mort vers l'an 410; sa fête le 14 février chez les Grecs, le 9 du même mois chez les Maronites.

Ste. Marthe, sœur de Lazare et de Marie; sa fête le 29 juillet.

S. Martial, premier évêque de Limoges, vers la fin du 1er siècle; sa fête le 30 juin.

S. Martin, évêque de Tours, né vers l'an 317, avant Pâques; baptisé vers cette même fête, l'an 354; reçut l'ordination épiscopale le 3 juillet de l'an 371; mourut un dimanche 8 novembre de l'an 397, à Candé, au confluent de la Vienne et de la Loire, d'où il fut porté à Tours, et enterré le 11 du même mois; sa fête principale le 11 novembre; celle de son ordination et de sa translation le 4 juillet; celle du retour de ses reliques, d'Auxerre à Tours, le 13 décembre.

S. Martin, pape, élu aussitôt après la mort du pape Théodore, arrivée le 20 avril de l'an 649, sacré le 5 juillet de la même année, enlevé de Rome, par ordre de l'empereur Constant, le 19 juin de l'an 653, mort martyr le 16 septembre 655; sa fête, chez les Grecs, le 14 avril; chez les Latins le 12 novembre, jour de sa translation de Constantinople à Rome.

Ste. Martine, vierge romaine; martyre au 3e siècle; sa fête le 30 janvier.

S. Marts ou Mars, abbé en Auvergne, mort vers l'an 525 ou 530; sa fête le 15 avril en Auvergne.

Masse blanche, c'est le nom qu'on donne aux 300 martyrs ou environ qui furent précipités dans un bassin plein de chaux vive à Utique, le 18 août de l'an 258.

S. Mathias, apôtre, dont on fait la fête le 24 février aux années communes, et le 25 du même mois aux années bissextiles.

S. Mathieu, apôtre et évangéliste; sa fête, chez les Latins, le 21 septembre; chez les Grecs et les Russes, le 9 août.

La B. Mathilde, vulgairement sainte Mahault, reine d'Allemagne, femme de Henri Ier, mère de l'empereur Otton Ier, aïeule maternelle de Hugues Capet; morte le 14 mars 968, à l'abbaye de Quedlinbourg, en Saxe.

S. Mathurin, prêtre, confesseur en Gatinois, au 4e ou 5e siècle; sa fête, aujourd'hui, le 9 novembre, et le 6 plus anciennement.

S. Maur, disciple de saint Benoît; mort le 15 janvier 584, selon le P. Mabillon; sa fête le même jour.

Ste. Maure et sainte Brigitte, honorées en Touraine et en Beauvaisis, le 13 juillet. On croit qu'elles vivaient au 5e siècle.

Ste. Maure, vierge à Troyes; morte le 21 septembre 850.

S. Maurice et ses compagnons, autrement les martyrs de la légion Thébéenne, ainsi appelée parce qu'elle avait été levée dans la Thébaïde ou haute Egypte; mis à mort, par ordre de Maximien Hercule, le 22 septembre de l'an 286 ou environ, dans le lieu dit Agaune, au pied des Alpes apennines.

S. Maurille, évêque d'Angers en 406, mort vers l'an 437; sa fête le 13 septembre.

S. Maurille, moine de Fécamp, puis archevêque de Rouen en 1055, mort le 9 août de l'an 1067; sa fête est marquée dans le Martyrologe de France au 9 août et au 13 septembre.

S. Mauront, abbé de Bruel en 684, patron de la ville de Donai en Flandre; mort le 5 mai 702.

Ste. Maxence, vulgairement Messence, Ecossaise de naissance, vierge, recluse en France, près la rivière d'Oise, mise à mort par un scélérat pour n'avoir point succombé à sa lubricité. Le continuateur de Frédégaire atteste que son culte était établi, dans le 7e siècle, au passage de l'Oise, où s'est formée la ville de Pont-Sainte-Maxence, qui conserve ses reliques; sa fête le 20 novembre.

S. Maxime, évêque d'Alexandrie en 264, mort le 9 avril 282. Les Martyrologes en font mémoire le 27 décembre.

S. Maxime, dit saint Masse, abbé de Lérins en 426, évêque de Riez en 433, mort vers l'an 460, le 27 novembre, jour de sa fête. Il eut pour successeur Fauste, surnommé de Riez.

S. Maxime, évêque de Turin, mort l'an 466; sa fête le 25 juin.

S. Maximilien, martyr à Thébeste, en Numidie, l'an 295; sa fête le 12 mars.

S. Maximin, évêque de Trèves vers l'an 332, mort au plus tard en 349; sa principale fête le 29 mai.

S. Médard, évêque de Noyon, probablement en 530, et de Tournai en 532, mort vers l'an 545; sa fête le 8 juin.

S. Melaine, évêque de Rennes au commencement du 6e siècle; assista au concile d'Orléans en 511. On le regarde comme l'apôtre de la France, avec saint Remi de Reims; il est mort en 530 ou 531, le 6 janvier.

Ste Mélanie, l'ancienne, dame romaine, morte à Jérusalem vers l'an 411; sa fête dans quelques Martyrologes, le 7 janvier.

Ste. Mélanie, la jeune, dame romaine, fille de sainte Albine, petite-fille de sainte Mélanie, l'ancienne, et femme de Pinien, morte le 31 décembre 439, ou environ.

S. Melchiade, ou Miltiade, pape ordonné, comme l'on croit, le 2 juillet 311, mort le 10 ou le 11 janvier 314; sa fête autrefois le 10 de ce mois; aujourd'hui le 10 décembre.

S. Mellon, premier évêque de Rouen, vers l'an 257, mort vers l'an 311; sa fête le 22 octobre.

Ste. Menehould, patronne de la ville d'Auxuène, en Champagne, qui a perdu son nom pour prendre celui de la sainte.

S. Menge, ou Memmie, premier évêque de Châlons-sur-Marne, on ne sait en quel temps, et l'on ignore sa vie. Le Martyrologe en fait mémoire le 5 août.

S. Mériadec, évêque de Vannes, mort le 7 juin 1302; sa fête le même jour.

S. Merri, abbé de Saint-Martin d'Autun, mort à Paris, comme l'on croit, au commencement du 8e siècle. Usuard marque sa fête le 29 août; on la fait à Paris le 31 du même mois; une autre se célèbre le 22 janvier, et une troisième le 2 septembre.

S. Mesme, confesseur en Touraine, mort vers le milieu du 5e siècle; sa fête le 20 août.

S. Mesmin, deuxième abbé de Micy, près d'Orléans, en 510, mort le 15 décembre, vers l'an 520; sa fête le jour de sa mort.

S. Michel, archange; la fête de son apparition le 8 mai; la dédicace de son église le 29 septembre, chez les Latins. Les Grecs ont aussi deux fêtes de S. Michel et des saints Anges, l'une le 8 juin, l'autre le 6 septembre.

S. Modeste, martyr; sa fête avec celle de saint Vit, le 15 juin.

S. Mommolin, premier abbé de Sithieu, aujourd'hui Saint-Bertin, l'an 648; évêque de Noyon et de Tournai l'an 659; mort le 16 octobre 685.

Ste. Monique, mère de saint Augustin, morte l'an 387; sa fête le 4 mai.

S. Moran, évêque de Rennes, en Bretagne, vers l'an 703, abbé de Berzetto, en Italie, vers l'an 718. Il y est mort après y avoir passé quelques années; ses fêtes le 16 mars et le 22 octobre.

S. Narcisse, apôtre d'Augsbourg, martyr l'an 307; sa fête le 5 août.

S. Nazaire et saint Celse, martyrs à Milan, au 1er siècle; leur fête le 28 juillet.

S. Nazaire, martyr à Rome, vers l'an 309 : on en fait la fête avec celle de saint Basilide le 12 juin; les Grecs honorent saint Nazaire en particulier le 14 octobre.

S. Nicaise, évêque de Reims au 5e siècle; sa fête avec celle de sainte Eutrope, sa sœur, vierge, et de leurs compagnons, martyrs, le 14 décembre.

S. Nicéphore, martyr à Antioche vers l'an 260; sa mémoire à Rome le 9 février; à Paris le 13 mars.

S. Nicétas, abbé en Bithynie, l'un des principaux défenseurs des saintes Images, mort l'an 824; sa fête le 5 avril, jour de sa mort.

S. Nicolas, évêque de Myre, au 4e siècle, sous le règne du grand Constantin; sa fête le 6 décembre; celle de sa translation à Bari le 9 mai.

S. Nicolas, pape, premier du nom, sacré le 24 avril 858, mort le 13 novembre 867.

S. Nil, l'ancien, solitaire et prêtre, au mont Sinaï, en Arabie, mort vers l'an 451; sa fête chez les Grecs, le 12 novembre.

S. Nil, le jeune, vers l'an 906, en Calabre, abbé ou supérieur en divers monastères d'Italie, fondateur de Grotta-Ferrata, mort à Paterno l'an 1005; sa fête le 26 septembre, jour de sa mort.

S. Nisier, évêque de Lyon en 551; mort le 2 avril 573.

S. Nivard, évêque de Reims vers l'an 650; mort le 1er septembre 670.

Ste. Nonne, femme de saint Grégoire de Nazianze, le père, morte l'an 375; sa fête le 5 août.

S. Norbert, fondateur de l'ordre de Prémontré en 1120, archevêque de Magdebourg en 1126, mort le 6 juin 1134, canonisé en 1582.

Ste. Odille, vierge, première abbesse de Hoembourg, ou d'Othilberg, près de Strasbourg, morte vers l'an 720; sa fête le 13 décembre.

S. Odilon, coadjuteur de saint Maïeul, abbé de Cluni dès l'an 990 au plus tard, et son successeur en 994; mort la nuit d'avant le 1er janvier 1049; ses fêtes les 2 janvier et 21 juin.

S. Odon, né l'an 879, chanoine de Saint-Martin de Tours, l'an 898, moine à Baume, en Franche-Comté, l'an 909, abbé de Cluni l'an 927, mort le 18 novembre 942; sa fête le 19 du même mois.

S. Odon, archevêque de Cantorbéry en 945, mort le 4 juillet 961.

S. Olaüs, roi de Norwége, mort l'an 1028 ou 1030; sa fête le 29 juillet.

S. Omer, moine de Luxeu, évêque de Thérouenne en 637, mort vers 670; sa fête le 9 septembre.

Ste. Opportune, abbesse de Montreuil, près d'Armenèches, au diocèse de Séez, morte le 22 avril 770; sa fête le 22 avril.

S. Optat, évêque de Milève, en Afrique, mis au nombre des saints dans le Martyrologe romain au 4 juin. On croit qu'il est mort vers l'an 370.

S. Orens, ou Orient, évêque d'Auch, mort vers le milieu du 5e siècle; sa fête au 1er mai.

S. Othon, évêque de Bamberg en 1103, apôtre de Poméranie, mort l'an 1139 le 2 juillet ou le 30 juin; canonisé en 1189; sa fête le 2 juillet.

S. Ouen, évêque de Rouen le 21 mai 640, mort le 24 août 686, à Clichi, près de Paris, d'où son corps fut transporté dans l'abbaye de Saint-Pierre de Rouen, à laquelle on a donné depuis son nom; sa principale fête le jour de sa mort.

S. Pacien, évêque de Barcelonne, Père de l'Église, mort vers l'an 390; le Martyrologe romain en fait mémoire au 9 mars.

S. Pacôme, instituteur des cénobites, mort vers le 9 mai de l'an 348 ou 349; sa fête le 15 mai chez les Grecs, le 14 chez les Latins.

S. Pair ou Patier, évêque d'Avranches en 532, mort le 16 avril 565.

S. Palémon, anachorète en Thébaïde, maître de saint Pacôme, mort l'an 315; sa fête, à Rome, le 11 janvier; à Paris, le 14 mai.

S. Pallade ou Palais, évêque de Saintes vers l'an 573, mort après l'an 596, honoré dans son Eglise, comme saint, le 7 octobre.

S. Pamphile, prêtre de Césarée en Palestine, martyr en 309; sa fête, à Rome, le 1er juin; à Paris, le 12 mars; chez les Grecs, le 16 février.

S. Pancrace, martyr à Rome l'an 304; sa fête le 12 mai.

S. Pantaléon, médecin et martyr de Nicomédie en l'an 305 probablement; sa fête le 27 juillet.

S. Pardou, abbé de Guéret, dans la Marche, sur la fin du 7e siècle, mort le 6 octobre vers l'an 737.

S. Parfait, prêtre de Cordoue, martyr le 16 avril 850; sa fête le 18 avril.

S. Paterne, évêque de Vannes en 540; on met sa mort au 15 avril, vers l'an 555.

S. Paterne ou Pair, moine de Saint-Pierre-le-Vif-lès-Sens, martyr le 12 ou 13 novembre 726; sa fête le 12 de ce mois.

S. Patient, évêque de Lyon vers l'an 467, mort vers l'an 491; sa fête le 11 septembre.

S. Patrice, évêque et apôtre d'Irlande en 431, mort vers l'an 460; la mémoire de sa mort le 17 mars; la fête de sa translation le 9 juin 1185.

S. Patrocle, vulgairement saint Parre, martyr à Troyes au 3e ou 4e siècle; on en fait mémoire le 21 janvier.

S. Patrocle, prêtre, reclus en Berri, mort l'an 576; sa fête le 19 novembre.

S. Paul, apôtre des gentils; sa principale fête, avec celle de saint Pierre, le 29 juin; sa commémoration au 30 du même mois; sa conversion, arrivée, à ce que l'on croit, l'an 34 ou 35 de Jésus-Christ, le 25 janvier; son

entrée à Rome le 6 juillet; son martyre à Rome le 29 juin, en 66 probablement.

S. Paul, premier évêque de Narbonne, vers la fin du premier siècle probablement; le Martyrologe romain en fait mention au 22 mars, d'autres au 12 décembre.

S. Paul, premier ermite, mort en 341 ou 342; sa fête, chez les Grecs, le 15 janvier; le 10 à Rome.

S. Paul, martyr à Rome, en 362 ou 363, avec son frère saint Jean; on en fait la fête le 26 juin.

S. Paul, premier évêque de Léon en Bretagne, mort le 12 mars 579 ou 585; sa fête le 12 mars.

S. Paul, évêque de Verdun, vers l'an 650; mort, probablement, le 8 février 649.

Ste. Paule, dame romaine, morte au monastère de Bethléem en Palestine, le 26 janvier 404; sa fête le même jour à Rome, le 22 juin à Paris.

S. Paulin, évêque de Trèves, vers l'an 349, mort exilé pour la cause de saint Athanase, l'an 358; sa fête le 31 août, sa translation le 15 mai.

S. Paulin, évêque de Nole l'an 409, mort le 22 juin 431; sa fête, à Rome, le 22 juin.

S. Paulin, patriarche d'Aquilée, l'an 776, mort le 11 janvier 802; sa fête autrefois le jour de sa mort, maintenant le 28 janvier.

S. Pavin, abbé au pays du Maine, mort l'an 580, selon quelques-uns, ou, selon d'autres, vers l'an 589; sa fête le 15 novembre.

Ste. Pélagie, comédienne à Antioche, puis pénitente à Jérusalem, morte au mois d'octobre vers l'an 458; sa fête le 8 octobre à Rome, à Paris le 8 mars.

Le B. Pepin, dit de Landen, au Brabant, maire du palais, et premier ministre des rois de France en Austrasie; mort le 21 février 640.

S. Peregrin, premier évêque d'Auxerre, martyr sur la fin du 3e ou au commencement du 4e siècle. Les Martyrologes en font mention au 16 mai.

S. Perpétue ou Perpet, évêque de Tours vers la fin de l'an 460, mort le 8 avril 497; son ordination marquée le 30 décembre dans le Martyrologe de France.

Ste. Perpétue et sainte Félicité, martyrisées à Carthage en 203 ou 205; leur fête le 7 mars.

Ste. Pétronille ou Perrine, vierge qu'on suppose sans preuve la fille de saint Pierre, morte à Rome au 1er siècle; sa fête le 31 mai.

Ste. Pétronille ou Perronelle, femme de saint Gilbert, depuis abbé de Neuffons; ensuite première abbesse d'Aubeterre, en Auvergne, vers l'an 1150; sa fête le 3 octobre.

S. Phébade, évêque d'Agen, mort à la fin du 4e siècle; sa fête le 25 avril.

S. Philippe, apôtre, dont on fait la fête le 1er mai.

S. Philippe Berruyer, évêque d'Orléans en 1221, archevêque de Bourges en 1235; mort le 9 janvier 1261.

S. Philippe de Néri, fondateur de la congrégation de l'Oratoire, en Italie, l'an 1558, mort la nuit du 25 au 26 mai 1595; sa fête, à Paris, le 21 mai.

S. Phocas, jardinier de Sinope, ville du Pont, martyrisé sous Dioclétien l'an 303; sa fête le 3 juillet.

S. Piat, apôtre de Tournai, et martyr du 3e siècle; ses fêtes le 1er et le 29 octobre.

S. Pie, pape, premier du nom, en 142, selon l'opinion qui nous paraît la plus probable; mort l'an 157; sa fête le 11 juillet.

S. Pierre, le premier des apôtres, martyrisé l'an de J.-C. 66, suivant l'opinion la plus probable; sa principale fête le 29 juin; sa chaire à Antioche le 22 février; sa chaire à Rome, fixée au 18 janvier par Paul IV; la Saint-Pierre aux liens le 16 janvier chez les Grecs, le 1er août chez les Latins. C'est à Rome qu'elle commença d'être fixée à ce jour, à la demande de l'impératrice Eudoxie, femme de Valentinien III, pour abolir la fête païenne de la prise d'Alexandrie par Auguste, qui se célébrait ce même jour.

S. Pierre Chrysologue, évêque de Ravenne en 433, mort au plus tard l'an 457; sa fête le 2 décembre.

Pierre le Vénérable, abbé de Cluni l'an 1122, mort le 25 décembre 1156.

S. Pierre Nolasque, fondateur de l'ordre de la Merci pour la rédemption des captifs, l'an 1218, mort la veille de Noël en 1256 ou 1258; sa vie est rapportée par M. Baillet au 31 janvier.

S. Pierre Célestin (Pierre de Mouron), instituteur des célestins en 1274, pape le 5 juillet 1294, abdiqua le 13 décembre de la même année, et mourut le 19 mai 1296; il a été canonisé en 1313.

S. Pierre d'Alcantara, né l'an 1499, religieux de l'ordre de Saint-François en Espagne à l'âge de 16 ans, instituteur, en 1555, de la réforme des Franciscains déchaussés ou de l'étroite observance de Saint-Pierre d'Alcantara, mort le 19 octobre 1562.

S. Placide, disciple de saint Benoît, et ses compagnons, martyrs en 541; leur fête le 5 octobre.

S. Polycarpe, disciple de saint Jean l'Évangéliste, évêque de Smyrne et martyr après le milieu du 2e siècle; sa fête le 26 janvier à Rome, le 27 avril à Paris, le 23 février chez les Grecs.

S. Polyeucte, officier dans l'armée romaine, martyr à Mélitène en Arménie, l'an 257; sa fête le 13 février chez les Latins, le 9 janvier chez les Grecs. Grégoire de Tours dit que nos rois de la première race confirmaient leurs traités par le nom du saint martyr Polyeucte.

S. Ponce ou Ponce, martyr à Cemèle ou Cimiez dans les Alpes, près de Nice, vers l'an 259; sa fête le 14 mai.

S. Pontien, pape le 22 juillet 230, mort en exil le 28 septembre 235; sa fête, comme d'un martyr, le 19 novembre.

S. Porphyre, évêque de Gaza en Palestine, mort le 26 février de l'an 420.

S. Pothin, évêque de Lyon, avec 47 autres martyrs de la même ville, en 177: on les honore le 2 juin.

S. Pourçain, abbé en Auvergne, avant l'an 520, mort vers l'an 540; sa fête le 24 novembre.

S. Prétextat, évêque de Rouen en 544; martyrisé le 24 février 586, par ordre de la reine Frédégonde.

S. Principe, évêque de Soissons après 441, mort avant 511; sa fête le 23 septembre.

S. Privat, évêque du pays de Gévaudan à la fin du 4e siècle, selon les uns, ou au commencement du 5e, selon d'autres, martyrisé par les barbares et enterré à Mende, qui n'était alors qu'un village, et qui est aujourd'hui une ville épiscopale formée par l'éclat des miracles de saint Privat. Ce saint paraît avoir été évêque de Javols, dont le siége a été transféré à Mende; sa fête le 21 août.

S. Prix, Prict ou Prey, évêque de Clermont en Auvergne l'an 665, et martyr l'an 674; sa fête le 25 janvier, selon le Martyrologe romain.

S. Procope, martyr en Palestine l'an 303; sa fête le 8 juillet.

S. Prosper d'Aquitaine, docteur ou Père de l'Église, mort vers le milieu du 5e siècle; sa fête le 25 juin.

S. Prosper, évêque d'Orléans vers l'an 434, mort vers l'an 464; sa fête le 29 juillet.

S. Prudence ou Prudent, évêque de Troyes, mort le 6 avril 861.

Ste. Pulchérie, née le 19 janvier 399, fille de l'empe-

reur Arcade, sœur de Théodose le Jeune, déclarée Auguste le 14 juillet de l'an 414, femme de l'empereur Marcien en 450, morte l'an 453 le 18 février; sa fête le 10 septembre à Rome, et le 15 chez les Grecs.

S. Pyrmin, abbé et réformateur de l'état monastique vers l'an 727, mort l'an 758 au monastère de Gamond dans le diocèse de Metz, sur les confins du duché de Deux-Ponts; sa fête le 3 novembre.

S. Quadrat, évêque d'Athènes et apologiste de la religion chrétienne, mort vers le milieu du 2e siècle; sa fête le 26 mai.

Les quarante martyrs de Cappadoce, sous Licinius, en 320. L'Église latine met leur fête au 10 mars.

S. Quentin, martyr en Vermandois, probablement le 31 octobre 287.

S. Quintien, évêque de Rodez vers l'an 502, puis de Clermont en Auvergne en 515, mort le 13 novembre 527; sa fête à Rodez le 14 juin.

Ste. Radegonde, reine de France en 538, religieuse en 544, fondatrice de l'abbaye de Sainte-Croix de Poitiers en 559, morte le 13 août 587; sa fête à Paris le 30 janvier.

S. Raimond de Pegnafort, troisième général des dominicains en 1238, mort à Barcelonne, le 6 janvier 1275, âgé de 100 ans; sa fête le 25 janvier, autrefois le 7 du même mois.

Ste. Reine, vierge et martyre au diocèse d'Autun, dans le 3e siècle. Ses fêtes sont les 17 et 22 mars, et 7 septembre.

S. Remacle, évêque de Maëstricht en 652, mort entre 667 et 671; ses fêtes le 3 septembre et le 25 juin, jour de sa translation.

S. Rembert, compagnon et successeur de saint Anschaire dans les évêchés de Hambourg et de Brême, mort le 11 juin 888. Le Martyrologe en fait mention le 4 février.

S. Remi, évêque de Reims l'an 460 selon les uns, en 480 selon les autres, mort le 13 janvier vers l'an 533; ses fêtes le 13 janvier et le 1er octobre, jour de sa translation.

S. Remi, archevêque de Lyon l'an 853; on croit qu'il est mort le 28 octobre de l'an 875.

S. Réné, patron d'Angers; sa fête le 12 novembre.

S. Renobert ou Raimbert, évêque de Bayeux vers l'an 625, mort vers l'an 666, le 16 mai.

S. Rhétice, évêque d'Autun, assista au concile de Rome de l'an 313, où Cécilien fut absous et Donat condamné; sa fête est marquée au 19 juillet par quelques-uns, et par d'autres au 23 du même mois.

S. Richard, évêque de Chichester en Angleterre, l'an 1244, mort le 3 avril 1253, canonisé en 1262.

S. Rieul ou saint Règle, premier évêque et apôtre de Senlis vers la fin du 1er siècle; ses fêtes le 23 avril, jour de sa mort, le 30 mars, le 15 juillet, et autrefois le 7 février.

S. Rigobert ou Robert, moine d'Orbais, évêque de Reims en 696, mort en 732, le 4 janvier, qui est le jour de sa fête.

S. Riquier, abbé de Centule dans le Ponthieu, vers l'an 638, mort vers l'an 645; ses fêtes les 26 avril et 9 octobre.

S. Robert, premier abbé de la Chaise-Dieu vers l'an 1050, mort le 17 avril et enterré le 24 du même mois, l'an 1067; ce dernier jour est celui de sa fête à Rome, et le 3 avril à Paris.

S. Robert, abbé, fondateur de Molême en 1075, et de Cîteaux en 1098, mort le 17 avril 1110, canonisé en 1222; sa fête le 29 avril.

Le B. Robert d'Arbrissel, fondateur de l'ordre de Fontevrault en 1100, mort le 25 février 1117.

S. Roch, confesseur en Languedoc, mort le 16 août 1327.

S. Rogatien et saint Donatien, frères, martyrs à Nantes sur la fin du 3e siècle; honorés le 24 mai.

S. Roger, évêque de Cannes en Italie, mort vers l'an 605; sa fête le 30 décembre.

S. Romain, fondateur des monastères du Mont-Jura ou Mont-Joux, vers l'an 425, et abbé de Condat, dit depuis de Saint-Oyend, ensuite de Saint-Claude en Franche-Comté, ci-devant du diocèse de Lyon, depuis érigé en évêché. Saint Romain est mort le 28 février 460.

S. Romain, évêque de Rouen en 626, mort le 23 octobre 638.

S. Romain et saint David, patrons de Moscovie, martyrisés l'an 1001; leur fête en Russie le 24 juillet. Ces deux martyrs sont les seuls saints moscovites dont les Russes catholiques de Lithuanie et de Pologne fassent la fête.

S. Romarique ou Remiré ou Rombert, moine de Luxeu l'an 617, fondateur des deux monastères de religieux et de religieuses de Remiremont l'an 620; abbé ou directeur de ces deux monastères l'an 627; mort le 8 décembre 653.

S. Romuald, né vers l'an 956, fondateur des camaldules, mort, à ce que l'on croit, en 1027. Le Martyrologe romain en fait mémoire au 7 février et au 19 juin, comme étant le jour de sa mort.

Ste. Rose de Lima dans le Pérou, vierge, morte le 24 août 1617, canonisée par le pape Clément X en 1671; sa fête le 30 août.

S. Ruf, premier évêque, à ce que l'on croit, d'Avignon au 3e siècle; sa fête le 14 novembre.

S. Rufin et saint Valère, martyrs au diocèse de Soissons vers l'an 287; leur fête le 14 juin.

S. Rupert, évêque de Saltzbourg; mort le 27 mars 718; ses fêtes le 27 mars et le 24 septembre.

S. Rusticle ou Rustic, vulgairement Rotiri, évêque de Clermont, en Auvergne, au commencement de l'an 424; mort, à ce que l'on croit, vers l'an 450; sa fête le 24 septembre.

S. Rustique, évêque de Narbonne vers 427 ou 430. On met sa mort le 26 octobre 462.

S. Sabas, abbé et fondateur de plusieurs monastères en Palestine; né l'an 439; mort le 5 décembre 531. Saint Sabas est honoré le 5 décembre.

S. Sabin, évêque d'Assise, martyr l'an 303; sa fête le 30 décembre.

Ste. Sabine, dame italienne, veuve et martyre à Rome, au 2e siècle, sous l'empire d'Adrien; sa fête le 29 août.

S. Sabinien ou Savinien, premier évêque de Sens, et saint Potentien, martyrs. Leur fête le 31 décembre à Sens, et à Paris le 19 octobre.

S. Saintin, premier évêque de Meaux au 3e ou 4e siècle; sa fête le 22 septembre.

S. Salvi ou Sauge, évêque d'Albi vers l'an 573; mort l'an 584 ou 585; sa fête le 10 septembre.

S. Saturnin, premier évêque de Toulouse; envoyé dans les Gaules par le pape saint Fabien, vers l'an 245; martyr à Toulouse l'an 250; sa fête le 29 novembre.

S. Sauve, évêque d'Amiens le 11 janvier; mort le 28 octobre vers l'an 615.

Ste. Scholastique, vierge, sœur de saint Benoît; morte vers l'an 543; sa fête le 10 février.

Les Scillitains, ainsi nommés de Scillite, leur patrie, en Afrique; mis à mort l'an 200, pour la foi, par ordre du proconsul Saturnin. Ce furent, à ce qu'on croit, les premiers martyrs d'Afrique ; leur mémoire le 17 juillet.

S. Sébastien, surnommé le défenseur de l'Église romaine, martyr le 20 janvier 304.

S. Seine, abbé en Bourgogne; mort le 19 septembre de l'an 560.

S. Semblin ou Sembin ou Similien, évêque de Nantes au 4e siècle; sa fête le 16 juin.

Les Sept Frères, fils de sainte Félicité, martyrs à Rome vers l'an 164; leur fête le 10 juillet.

Les Sept Dormants, martyrs à Éphèse sous l'empire de Décius; leur fête le 27 juillet.

S. Serdot, évêque de Lyon avant le concile d'Orléans, auquel il souscrivit le 28 octobre 549; mort 2 ou 3 ans après, le 12 septembre.

S. Serge et saint Baque, martyrs en Syrie au 3e ou 4e siècle; l'Église en fait mention le 7 octobre.

S. Servais, évêque de Tongres, résidant à Maëstricht sur la fin de son épiscopat, est mort le 13 mai 384.

S. Sévère, évêque de Trèves; mort en 445; sa fête le 15 octobre.

S. Severin, évêque de Cologne vers l'an 333; mort vers 403; sa fête le 23 octobre.

S. Severin, apôtre de Bavière et d'Autriche, mort l'an 482; sa fête le 8 janvier.

S. Severin ou Surin, évêque de Bordeaux au commencement du 5e siècle, en même temps que saint Amand, qui lui en cédait tous les honneurs; sa fête le 23 et le 28 octobre.

S. Severin, abbé d'Agaune ou de Saint-Maurice, en Valais; mort à Chateau-Landon, en Gâtinais, le 11 février de l'an 508.

S. Severin, solitaire à Paris; mort l'an 553; sa fête le 24 novembre.

S. Sidoine Apollinaire, évêque d'Auvergne ou de Clermont vers l'an 473; mort vers 483, le 21 août, qui est le jour de sa fête.

S. Sigebert, roi de France en Austrasie; mort le 1er février 655 ou 656.

S. Sigismond, appelé Simond dans l'Orléanais, roi de Bourgogne en 516; mis à mort par Clodomir l'an 524. Le Martyrologe en fait mémoire le 1er mai.

Ste. Sigoulcine ou Segolène, veuve, abbesse de Troclar, en Albigeois, au 8e siècle; sa fête, à Albi et ailleurs, le 24 juillet.

S. Silvère, pape, sacré le 8 juin 536; exilé au mois de novembre 537, et mort de misère dans son exil, le 20 juin 538.

S. Silvestre, pape, ordonné le 31 janvier 314; mort le 31 décembre de l'an 335; sa fête le jour de sa mort chez les Latins; le 2 janvier chez les Grecs.

S. Silvestre, évêque de Châlons-sur-Saône vers l'an 490; mort vers l'an 532; sa fête le 20 novembre.

S. Silvestre Gonzzolini, abbé d'Osimo, instituteur des silvestrins; mort le 26 novembre 1267.

S. Silvin, évêque apostolique; mort à Auchi, en Artois, le 15 février de l'an 718.

S. Siméon le Juste, qui reçut dans ses bras l'enfant Jésus au temple; les Grecs en font mémoire le 3 février.

S. Siméon ou Simon, cousin germain du Sauveur, évêque de Jérusalem, martyr en 116; l'Eglise latine en fait mémoire le 18 février; l'Eglise grecque le 27 avril.

S. Siméon Stylite, mort le 2 septembre 459; sa fête chez les Grecs le 24 mai, chez les Latins le 5 janvier.

S. Siméon Stylite le jeune; mort le 24 mai de l'an 596; sa fête chez les Latins le 5 janvier, chez les Grecs le 1er septembre.

S. Simon et saint Jude, apôtres; leur fête chez les Latins le 28 octobre; les Grecs font en particulier la fête de saint Jude le 10 mai.

S. Simplice, évêque d'Autun au 4e siècle; sa fête le 24 juin.

S. Simplicien, évêque de Milan; mort l'an 400; sa fête le 16 août.

S. Sirice, pape, sacré probablement le 22 décembre l'an 384; mort le 25 novembre 398.

S. Sixte, pape, mort l'an 127; sa mémoire le 6 août.

S. Sixte et saint Sinice, premiers évêques de Reims et de Soissons; leur fête le 1er septembre. *V.* S. Xyste.

Ste. Sophie, mère des saintes Foi, Espérance et Charité; martyrisée avec ses filles sous l'empereur Adrien. Leur fête chez les Grecs le 17 septembre; la fête de de sainte Sophie, en particulier, le 30 septembre à Rome; dans le reste de l'Eglise latine le 1er août, avec celle de ses filles.

S. Soter, pape depuis 168 jusqu'en 177; sa fête le 22 mars.

S. Souleine, évêque de Chartres vers l'an 497; mort avant le concile d'Orléans, tenu en 511; sa fête le 24 septembre.

S. Spire, évêque de Baïeux, mort dans le 5e siècle; sa fête le 1er août.

S. Spiridion, évêque de Trimithonte, en Chypre; mort peu de temps après le concile de Sardique tenu en 347, où il avait pris le parti de saint Athanase; sa fête le 14 décembre chez les Latins; le 12 chez les Grecs.

S. Stanislas, évêque de Cracovie, en Pologne, l'an 1072; martyr le 7 mai de l'an 1079; canonisé en 1252.

S. Sturme, premier abbé de Fulde en 744; mort l'an 779; canonisé en 1139; sa fête le 17 décembre, jour de sa mort.

Sulpice-Sévère ou Sèvère-Sulpice, moine de Marseille, prêtre, disciple de saint Martin et historien ecclésiastique. On croit qu'il est mort vers 410; sa fête se célèbre, au diocèse de Tours, le 29 janvier.

S. Sulpice-Sévère, évêque de Bourges vers 584; mort en 591. Le Martyrologe romain en fait mémoire le 29 janvier.

S. Sulpice le Débonnaire, évêque de Bourges en 624; mort le 17 janvier 647 au plus tard.

Ste. Suzanne, vierge et martyre à Rome l'an 295, dit-on; sa mémoire le 11 août, avec celle de saint Tiburce.

S. Syagre, évêque d'Autun vers l'an 560. On croit qu'il est mort le 27 août en 600.

S. Symmaque, pape le 2 décembre 498; mort le 19 juillet 514.

S. Symphorien, martyr à Autun vers l'an 179. Il est honoré, avec saint Timothée et saint Hippolyte, le 22 août.

S. Taurin, premier évêque d'Evreux, en Normandie, à la fin du 3e siècle; sa fête le 11 août.

Ste. Thaïs, pénitente en Egypte vers le milieu du 4e siècle; sa fête chez les Grecs le 8 octobre.

Ste. Thècle, vierge et martyre au 1er siècle; sa fête le 23 septembre; chez les Grecs le 24 du même mois.

S. Théodore d'Amasée, dans le Pont, dit le Tiron, martyr l'an 306; l'Eglise en fait mémoire le 9 novembre.

S. Théodore, évêque de Marseille, mort vers l'an 594; M. Baillet rapporte sa vie au 2 janvier.

S. Théodore, archevêque de Cantorbéry, sacré à Rome le 26 mars 668, par le pape Vitalien; mort l'an 690; sa fête le 19 septembre, jour de sa mort.

S. Théodose, archimandrite en Palestine; mort le 11 janvier 529.

S. Théophane, abbé de Mégalagre, près de la Propontide, auteur d'une chronographie; mort en exil dans l'île de Samothrace, pour la défense des saintes Images, le 12 mars 818.

Ste. Thérèse, vierge, réformatrice des carmes déchaussés, aidée de saint Jean-de-la-Croix en 1568; morte l'an 1582, le 4 octobre, devenu le 14; sa fête le 15 du même mois.

S. Thibaud, abbé de Vaux-de-Cernai en 1234, mort le 8 décembre 1247; sa fête le 8 ou le 9 juillet.

S. Thierri, disciple de saint Remi, de Reims, et abbé du Mont-d'Hor, près de cette ville, mort vers l'an 533, le 1er juillet, qui est le jour de sa fête.

S. Thierri, évêque d'Orléans vers l'an 1016; mort le 27 janvier 1022, à Tonnerre.

S. Thodart, ou Audart, évêque de Narbonne le 15 août 885, patron de Montauban; mort le 1er mai 893.

S. Thomas, apôtre; sa fête le 21 décembre chez les Latins, le 6 octobre chez les Grecs.

S. Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, ordonné le 3 juin 1162, martyrisé le 29 décembre 1170; canonisé en 1173; sa translation en 1222; sa fête principale à Rome le 29 décembre, à Paris le 7 juillet, qui est le jour de sa translation.

S. Thomas d'Aquin, dit le docteur Angélique, ou l'Ange de l'école, mort le 7 mars 1274, canonisé en 1323; sa fête à Paris le 18 juillet, à Rome le jour de sa mort.

S. Tibère, ou Tiberi, et ses compagnons, martyrs dans la Gaule narbonnaise, à Cesseron, ou Cessarion, entre Agde et Pézénas, sous les empereurs Dioclétien et Maximien; leur fête le 10 novembre.

SS. Tiburce, Valérien et Maxime, martyrs au 2e ou 3e siècle; leur fête le 14 avril.

S. Timothée, disciple de saint Paul, et évêque d'Éphèse, martyr l'an 97; sa fête à Rome le 24 janvier, à Paris le 31 mars.

S. Timothée et saint Apollinaire, martyrs à Reims, au 3e ou 4e siècle; leur fête le 23 août.

La Toussaint, ou la fête des Saints, le 1er novembre.

S. Troien, ou Trojan, évêque de Saintes vers l'an 311, mort en 532; sa fête le 30 novembre.

S. Tropès, ou Torpet, martyrisé, à ce que l'on croit, à Pise, dans la persécution de Néron; sa fête le 17 mai.

S. Trophime, premier évêque d'Arles vers le commencement du 2e siècle, ou la fin du 1er; sa fête principale le 29 décembre, celle de sa translation le 30 septembre.

S. Ulric, ou Udalric, évêque d'Augsbourg en 923, mort l'an 973, le 4 juillet; canonisé l'an 993 dans le concile de Latran. On prétend que c'est le premier exemple de la canonisation juridique et solennelle des saints, faite hors de leurs diocèses; la fête de saint Ulric le 4 juillet.

S. Urbain, pape, au mois d'octobre de l'an 223, mort le 25 mai de l'an 230; sa fête le 25 mai.

S. Urbain, évêque de Langres au 5e siècle; sa fête le 23 janvier.

S. Urbique, ou Urbice, évêque de Clermont, en Auvergne, au 3e ou 4e siècle. On en fait mémoire le 5 avril.

S. Ursin, premier évêque de Bourges, au 2e ou 3e siècle; sa fête principale autrefois le 29 décembre; dans le nouveau bréviaire du diocèse, le 9 décembre.

Ste. Ursule et ses compagnes, martyres au 4e ou 5e siècle; leur fête 21 octobre.

S. Vaast, évêque d'Arras en 499, mort comme l'on croit, l'an 540, le 6 février, qui est le jour de sa fête.

S. Valentin, prêtre et martyr à Terni, en Italie, l'an 306; l'Église en fait la fête le 14 février.

S. Valère, martyr, au diocèse de Soissons vers l'an 287; sa fête avec celle de saint Rufin le 14 juin.

S. Valère, évêque de Trèves au 5e siècle; sa fête le 29 janvier.

Ste. Valère, vierge et martyre, en Limosin, après le milieu du 3e siècle; sa fête à Rome le 9 décembre, le 10 à Paris.

S. Valeri, premier abbé du monastère qui porte aujourd'hui son nom, en Picardie, vers l'an 614; mort le 12 décembre 622.

S. Valérien, martyr à Tournus, en Bourgogne, le 15 septembre 179; sa fête le jour de sa mort.

S. Vandrille, fondateur en 648, et premier abbé de Fontenelle, au pays de Caux, mort le 22 juillet 667, suivant les modernes.

S. Vanne, évêque de Verdun l'an 498, mort l'an 525; sa fête le 9 novembre.

S. Venant, abbé à Tours vers la fin du 5e siècle; sa fête le 13 octobre.

S. Venceslas, duc de Bohême, martyr à Prague l'an 925; sa fête le 28 septembre.

S. Vénérand, évêque de Clermont, en Auvergne, probablement l'an 374; mort vers l'an 423, la veille de Noël, 24 décembre.

S. Véran, évêque de Vence, en Provence, probablement avant le milieu du 5e siècle, mort vers l'an 467; sa fête le 9 ou 10 septembre.

Ste. Victoire, vierge, martyre à Rome, ou dans les environs, en 249; sa fête le 23 décembre.

Ste. Victoire, vierge d'Afrique, martyre à Carthage en 304, avec saint Saturnin et ses autres compagnons; sa fête le 11 février.

S. Victor, pape l'an 193, mort en 202; sa fête, avec celle de saint Nazaire, le 28 juillet.

S. Victor, de Marseille, et ses compagnons, martyrs en 303; leur fête le 21 juillet.

S. Victorien, proconsul d'Afrique, et ses compagnons, martyrs, sous les Vandales, en 484; on en fait mémoire le 23 mars.

S. Victrice, évêque de Rouen vers l'an 383, mort vers 408; sa fête le 7 août.

S. Vigile, évêque de Trente en 385, martyrisé par des paysans idolâtres l'an 405; sa fête le 26 juin.

S. Vincent, diacre et martyr de Sarragosse le 22 janvier, à ce que l'on croit, de l'an 304.

S. Vincent, martyr en Agénois, on ne sait point en quel temps; mais on célèbre sa fête, à Agen, le 7 juin.

S. Vincent, de Lérins, prêtre religieux et écrivain ecclésiastique, mort vers l'an 448; on en fait mémoire le 24 mai.

S. Vincent Ferrier, dominicain, mort à Vannes en 1419, le 5 avril; canonisé en 1455; sa fête, à Paris, le 13 mars.

S. Vindicien, évêque d'Arras et de Cambray vers 667, mort le 11 mars en 703 ou en 712, selon Henschénius; et, suivant d'autres, en 695.

S. Virgile, évêque d'Arles l'an 588, mort l'an 610; on en fait la fête, à Arles, le 10 octobre, et à Lérins le 5 mars.

S. Vit ou Gui, saint Modeste et sainte Crescence, martyrs du 4e siècle; leur fête le 15 juin.

S. Vital, martyr du 1er ou du 2e siècle; on en fait la fête le 28 avril.

S. Vital et saint Agricole, martyrs de Bologne, en Italie, vers l'an 304; leur fête le 4 novembre.

S. Vital, premier abbé de Savigni, au diocèse d'Avranches, mort le 16 septembre 1122.

S. Vivant, prêtre et solitaire, disciple de saint Hilaire de Poitiers, mort en Poitou vers l'an 400; transféré l'an 868, en Auvergne, et, peu de temps après, au château de Vergi, près de Nuits, en Bourgogne, où l'on a bâti un monastère de son nom; sa fête le 13 juin.

S. Viventiol, évêque de Lyon avant l'an 517. On ne sait point le temps de sa mort; sa fête le 12 juillet.

S. Vulfrand, né l'an 650, évêque de Sens vers 674, moine de Saint-Vandrille en 678, apôtre de la Frise depuis 684, ou 685, jusqu'en 689, mort en 693, patron d'Abbeville.

S. Wasnon ou Wasnulfe, moine irlandais, apôtre du Hainaut, mort vers le milieu du 7e siècle, à Condé, dont il est patron; sa fête le 1er octobre.

S. Wilfrid, évêque d'York en 664, mort le 24 avril 709; sa fête le 12 octobre.

S. Willibord, surnommé Clément, apôtre de Frise l'an 691, premier évêque d'Utrecht le 22 novembre 695, mort, selon l'opinion la plus vraisemblable, l'an 738; sa fête le 7 novembre.

S. Yon, prêtre et martyr du diocèse de Paris au 3e siècle; on en fait la fête le 5 août.

S. Yriez, ou Yrier, ou Ereie, en quelques endroits, chancelier du roi d'Austrasie Théodebert Ier, ensuite premier abbé d'Atane, en Limosin, vers l'an 550; mort en 591, le 23 août, qui est le jour de sa fête.

S. Yves, official et curé en Bretagne, dit l'Avocat des Pauvres, vivait aux 13e et 14e siècles. Il est mort le 19 mai 1303, et fut canonisé le 19 mai 1347; sa fête à Paris le 19 mai.

S. Zacharie, pape, sacré le 30 novembre 741, mort le 14 mars 752, et honoré le 15 du même mois, qui est le jour de sa sépulture dans l'église de Saint-Pierre de Rome.

S. Zéphirin, pape en 202, selon l'opinion qui nous paraît la plus probable; mort le 20 décembre 218. Il est honoré le 26 août.

S. Zozime, pape, sacré le 18 mars 417; mort le 26 décembre 418.

SAINTONGE, ancienne province de l'ouest de la France, bornée à l'ouest par l'Atlantique, au nord par l'Aunis et le Poitou, au sud par la Guienne, et à l'est par l'Angoumois, avec lequel elle formait un gouvernement général militaire; Saintes en était la capitale. Elle a formé, dès 1790, avec l'Aunis, le département de la Charente-Inférieure. Une petite partie au nord se trouve dans le département des Deux-Sèvres, et une autre au sud-est dans le département de la Charente. Les anciens habitants de la Saintonge, *Santones*, étaient d'abord compris dans la Gaule celtique; plus tard ils firent partie de la deuxième Aquitaine. Ils passèrent dans la suite successivement sous la domination des Visigoths et des Francs. La Saintonge eut des comtes particuliers sous les rois de la 2e race. Elle passa sous la domination de Foulques Néra, père de Geoffroi, comte d'Anjou. Guillaume VII, duc de Guienne, s'en empara après la mort de ses frères. Eléonore de Guienne la porta, par son mariage, à Henri II, roi d'Angleterre. Charles V l'enleva aux Anglais et la réunit à la couronne, 1375. Elle souffrit des guerres civiles et religieuses dans les 16e et 17e siècles. Avant 1789, elle relevait du parlement de Bordeaux.

SALADIN (Malek-Nasr-Salah-Eddyn), premier sultan ayoubite d'Égypte, né à Tékrit sur le Tigre, 1135 (532 de l'hég.), ne commença à se distinguer qu'à l'âge de 30 ans contre les Francs et les Égyptiens, 1167; devint vizir du dernier kalife Fatimite Aohed-Ledinellah; abolit le kalifat d'Égypte, 1171, et s'empara de la régence de l'Ata-Békiat de Syrie, 1176; vaincu par les chrétiens à Ramla, 1178, il les vainquit à Panéade, battit Guy de Lusignan à Tibériade, 1187, et prit Jérusalem la même année. Il sut maintenir cette conquête contre Richard Cœur-de-Lion à l'époque de la troisième croisade, et mourut en 1193. Son empire fut alors divisé en huit ou neuf états ayoubites.

SALAMANQUE, grande et célèbre ville d'Espagne, et chef-lieu de la province du même nom. Cette ville est célèbre surtout par son Université qui fut fondée à Palencia, 1209, et transférée dans son sein, 1239. — Sa cathédrale, qui est admirable, est l'une des plus belles églises d'Espagne. La bataille dite des Arapiles, dans laquelle le duc de Raguse fut battu par les Anglo-Espagnols, se livra dans les environs de Salamanque, juillet 1812.

SALAMINE (*Salamis*), aujourd'hui *Koluri*, île dans la mer Égée. Célèbre dans l'histoire ancienne, cette île forma un état particulier dont les rois les plus illustres furent Télamon et Ajax. L'un de ses souverains, Phyla, en prenant la qualité de citoyen d'Athènes, céda la souveraineté de Salamine à cette république, 1250 av. J.-C. Ce fut la cause de la longue guerre entre Athènes et les Mégariens. Mais ce qui a rendu impérissable la mémoire de cette île, où naquit Euripide, c'est la victoire navale que Thémistocle y remporta sur Xerxès, roi de Perse, 480.

SALAMINE (Porto-Constanza), ville de l'île de Chypre dont on attribue la fondation à une colonie de Salaminiens, qui, sous la conduite de Teucer, descendirent sur la côte septentrionale de cette île, 1270. Les descendants de ce chef régnèrent à Salamine jusqu'au 4e siècle av. J.-C., époque où elle fut presque entièrement renversée par un tremblement de terre. Elle prit alors le surnom de Constanza, parce que ce fut à l'empereur Constance II, qu'elle dut sa réédification.

SALASSES, peuples de la Gaule cisalpine (vallée d'Aost), qui opposèrent toujours la plus vive résistance aux Romains, et qui, 144 ans av. J.-C., en taillèrent en pièces 10,000 que commandait Appius Claudius. Mais ils furent subjugués par eux, 143, et ce fut à cette époque que ceux-ci fondèrent sur leur territoire la colonie d'*Eporedia*. L'an 25 av. J.-C., les Salasses ayant voulu secouer le joug qui pesait sur eux depuis si longtemps, tentèrent une révolte; mais ils furent entièrement comprimés et vendus comme esclaves. La nouvelle colonie qui vint remplacer dès lors celle d'*Eporedia* prit le nom de *Prætoria-Augusta*.

SALERNE, *Salernum*, ville du royaume de Naples, fut fondée par les Grecs; s'agrandit considérablement sous l'empire romain; passa aux Goths, et devint sous les Lombards la résidence des ducs de Bénévent. Cette ville est célèbre surtout par son université et par son école de médecine, dont on fait remonter l'origine au 5e siècle de notre ère. Elle eut pour fondateur des Arabes et des Sarrasins qui, les premiers, y professèrent les sciences médicales. Jean de Milan y composa, 1100, un recueil d'aphorismes de médecine, connu sous le nom de *Medica Salertina*, qui est l'un des monuments les plus curieux et les plus précieux qui existent; car il fait connaître d'une manière précise quel était l'état de cette science au moyen âge. Cet écrit singulier, dont il ne nous reste que le tiers, fut publié par René Moreau, Paris,

1625; travesti en vers burlesques par L. Martin, 1655, et paraphrasé par la Martinière et le docteur Levacher, 1743, 1782. Les ducs de Bénévent ayant été chassés de Salerne, 840, cette ville s'érigea en république; mais en 1075, elle fut soumise par Guiscard, et peu après réunie à la couronne de Naples; elle fut prise et minée de fond en comble par l'empereur Henri IV, 1096. Reprise sur lui, elle devint alors l'apanage des fils aînés du roi de Naples, qui jusqu'en 1059 portèrent le titre de princes de Salerne. Quand ceux-ci eurent pris le titre de ducs de Calabre, François Ier, 1463, concéda celui de prince de Salerne aux chefs de la maison de San-Severino.

SALES (Saint François de). V. **FRANÇOIS.**

SALFI (François), né à Cosenza, 1759; fut secrétaire général du gouvernement de Naples. Il professa la philosophie à Milan, 1801, et le droit public, 1807-1809. Rentré en France après 1815, il y mourut, 1832. On a de lui quelques ouvrages assez estimés.

SALGAR (Modhaffen Eddyn), fondateur de la dynastie des Salgarides en Perse; enleva le Farsistan aux Seldjoucides, 1148; s'y établit et y mourut avec le titre d'atabek, 1161.

SALGOURIENS, nom de la dynastie fondée par Salgar, 1148, et qui se maintint dans le Farsistan jusqu'en 1264-1265, époque où l'invasion d'Houlagon dans cette province vint y mettre fin.

SALICETTI, *Saliceto* (Guillaume), médecin célèbre du 13e siècle, naquit à Plaisance, 1200; embrassa l'état ecclésiastique et ne cessa pourtant pas d'étudier la médecine, dans laquelle il se fit une très-grande réputation. Il fut le premier à employer le fer et le feu en chirurgie, au lieu des topiques dont on se servait avant lui, et découvrit le premier les causes de la maladie des enfants, dite *lactescence*. Il mourut à Vérone, 1280, laissant des ouvrages de médecine alors justement estimés.

SALICETTI (Christophe), né à Bastia, 1757; fut avocat au conseil supérieur de la Corse; député aux États généraux et à l'Assemblée constituante où il fit décréter la réunion de la Corse à la France; il vota la mort du roi sans appel et sans sursis; 1793; fut proscrit par Bonaparte, 18 brumaire; mais bientôt rentré en grâce, il fut chargé de plusieurs missions diplomatiques; devint sous Murat ministre de la police à Naples, où il mourut subitement, généralement méprisé, 1809.

SALIENS, prêtres de Mars, surnommés *Gradivi*, c'est-à-dire *marche à grands pas*. Ils furent institués par Numa Pompilius, 712 av. J.-C., pour faire des sacrifices au dieu Mars, sur le mont Palatin. On leur donna le nom de Saliens, *Salii*, parce qu'ils célébraient leurs fêtes en dansant, *saliendo*. La nymphe Égérie ayant prédit l'empire du monde à la ville qui conserverait un bouclier tombé du ciel; à cette époque, Numa en fit faire 11 semblables et en confia la garde à 12 jeunes patriciens, dont il fit une compagnie ou collége de prêtres attachés au service du dieu Mars. Le roi Tullus-Hostilius augmenta le nombre des Saliens de 12 autres, 638. Cette dignité fut toujours très-respectée à Rome, et les premiers de la république tenaient à honneur d'en être revêtus.

SALIERI (Antoine), compositeur de musique, né à Legnano, 1750, donna plusieurs opéras à Paris, entre autres les *Danaïdes*, 1784, et *Tarare*, dont Beaumarchais lui avait confié le poëme. Il mourut à Vienne, 1825.

SALINS, *Salinæ*, ville de France, chef-lieu de canton du département du Jura. — Salins, qui, à cause de ses sources salées, fut appelée par les Romains *Salinæ Sequanorum*, est une ville très-ancienne. Elle fut ruinée par Gondebaud; mais saint Sigismond, roi des Burgundes, 520, en faisant concession de ses salines à l'abbaye de Saint-Maurice, fut la cause principale de l'accroissement de cette ville, qui était déjà considérable sous Louis le Débonnaire, 814. Elle fut le lieu où se tinrent les états généraux en 1484 et en 1506. Prise par le sire de Chaumont, 1479, elle le fut encore par le duc de Luxembourg, 1668, et par le maréchal de la Feuillade, 1674. Un incendie terrible, qui dura trois jours, juillet 1825, la détruisit presque entièrement. Rebâtie depuis, du produit des souscriptions qui eurent lieu par toute la France, elle a pu sortir de ses ruines avec d'autant plus de facilité, que le beau sel qu'elle retire de ses salines ne s'élève pas à moins de 150,000 quintaux par an.

SALIQUE (Loi), nom donné communément au recueil des lois des Francs Saliens, c'est-à-dire de ceux qui s'étaient établis sur les bords de la Saale. Ce code des anciens Francs, dont on regarde Clovis comme l'auteur, et que quelques-uns font remonter jusqu'à Pharamond (418), renferme 71 articles, et contient des règlements contre le vol, la violence, le meurtre. Mais l'article 62, celui qui a fait considérer improprement la loi salique comme rendue expressément pour exclure les filles de la couronne, et qui est effectivement le plus fameux, déclare, non que les filles des rois ne pourront succéder au trône, mais que les mâles seuls pourront être leudes, c'est-à-dire succéder au *lod*, au fief donné au Franc en retour du service militaire. Cet article, en effet, qui ne concernait que le feudataire, le particulier jouissant d'un fief, ne reçut sa première application, relativement à la couronne de France, qu'en 1316, où Philippe le Long, frère de Louis le Hutin, succéda à la couronne à l'exclusion de Jeanne, fille du roi, et sa nièce. Ce n'est que depuis lors que la loi salique a été considérée comme loi fondamentale de la monarchie française et comme réglant le droit de succession à la couronne.

SALIS, nom d'une très-ancienne famille de la Suisse, dont on fait remonter l'origine jusqu'aux anciens Étrusques, qui conserva longtemps des droits de souveraineté dans le pays des Grisons, et dont Rodolphe Salis, qui fut podestat de Prégall, 1260, et Guibert, qui vivait, 1308, furent la souche.

SALIS (Ulysse, baron de), surnommé par Huller *le Polybe des Grisons*, naquit, 1594; entra au service de la république de Venise, 1613; se fit remarquer aux siéges de Gradisca et de la Rochelle, et durant la guerre de Valteline; fut nommé maréchal de camp et gouverneur de Coni; se retira du service, 1645, et mourut, 1674, laissant des *Mémoires* qui sont restés manuscrits et qui forment 2 vol. in-fol.

SALIS (Charles-Ulysse de), né, 1728, remplit dans la république des Grisons plusieurs emplois importants. Il fit arrêter, 1792, à son passage sur le pays des Grisons, l'ambassadeur de France, M. de Sémonville, et le livra aux Autrichiens. Accusé pour ce fait lors de la réunion de la Prusse au territoire français, il fut condamné à mort par contumace, et eut tous ses biens confisqués. Il s'était retiré à Vienne, et il y mourut, 1800, laissant: *Mémoires pour servir à l'histoire de la science naturelle et de l'économie domestique des Deux-Siciles*, Zurich, 1790; *Archives historico-statistiques pour les Grisons*, 1799, etc.

SALLENGRE (Albert-Henri de), littérateur, né à la Haye, 1694, d'une famille française réfugiée, fut avocat de la cour de Hollande, conseiller du prince d'Orange et commissaire des finances aux états généraux. Il vint en France, 1717; passa en Angleterre; y fut reçu membre de la Société royale de Londres, et mourut peu après son retour à la Haye, 1723. On a de lui des *Mémoires de lit-*

térature, 1725; *Essai sur l'histoire des Provinces-Unies*, 1728, etc.

SALLES (Jean-Baptiste), député de Nancy aux états généraux, 1789, y défendit l'inviolabilité royale; siégea à la Convention; s'attacha au parti de la Gironde; proposa l'appel au peuple lors du procès du roi, 1793; fut proscrit par les Montagnards, 31 mai, et parvint à s'évader; mais il fut bientôt arrêté, et périt sur l'échafaud, 20 juin 1794.

SALLES D'ASILE. C'est à madame la marquise de Pastoret qu'on doit la première idée des salles d'asile, par la fondation qu'elle fit d'une *salle d'hospitalité* pour les enfants. En 1825, le *Comité des dames*, à l'exemple des *infants schools*, fondés en Angleterre par Owen, 1819, ouvrirent ces refuges à l'enfance. L'abbé Apporti en dota Milan, Venise, Pise, Florence, Naples, Turin et toute l'Italie, 1829; et bientôt les ministres de l'intérieur et de l'instruction publique commencèrent à les comprendre dans leurs budgets, et la loi du 28 juin 1833 les plaça dans les attributions de ce dernier. V. ASILE.

SALLIER (Claude), né à Dijon 1686, embrassa l'état ecclésiastique et se livra avec ardeur à l'étude des langues. Il fut reçu de l'Académie des inscriptions, 1715; puis de l'Académie française, 1759; fut nommé professeur d'hébreu au collége de France, 1719, et garde de la Bibliothèque du roi, 1726. C'est à l'abbé Sallier que cet établissement doit les catalogues de ses manuscrits grecs, latins et orientaux, ou du moins la plus grande partie, 10 volumes in-folio. Il mourut en 1761. On a de lui une édition de l'*Histoire de saint Louis*, par Joinville, et un très-grand nombre de *Mémoires* dans la collection de l'Académie des inscriptions.

SALLO (Denis de), sieur de Coudraye, né à Paris, 1626, fut reçu conseiller au parlement de Paris, 1652. Il conçut le premier l'idée d'un journal littéraire et fonda le *Journal des Savants*, dont il obtint le privilége, 1664, et dont le premier numéro parut le 5 janvier 1665. Mais le nombre d'ennemis que sa critique, quoique douce et modérée, lui suscita, le mit dans le cas de renoncer à son entreprise; et, en effet, au bout de trois mois, le privilége en fut donné à l'abbé J. Gallois, avril. Colbert venait de lui accorder, en dédommagement, une place dans les finances lorsqu'il mourut d'apoplexie, 1669. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages, et, entre autres, un *Traité des sceaux*.

SALLUSTE (Caïus Sallustius Crispus), historien latin, né à Amiterne, 85 av. J.-C., fut élevé avec le plus grand soin par sa famille, qui, quoique plébéienne, lui fit donner une éducation brillante. Cependant les premières années de sa vie ne furent remplies que de profusions insensées et d'actions les plus licencieuses. Noté d'infamie et dégradé du rang de sénateur, sur la dénonciation de Milon, qui l'avait surpris en commerce criminel avec sa femme Fausta, il fut chassé du sénat, 50. C'est, dit-on, à cette époque qu'il écrivit la *Conjuration de Catilina*. Quoi qu'il en soit, il fut, à Rome, le principal agent secret de César, qui le nomma questeur, 48; préteur, 46, et enfin, proconsul de Numidie, 45, où il se rendit odieux par ses exactions. Accusé de concussion, il fut acquitté par César; fit bâtir un magnifique palais sur le mont Quirinal, 44, et mourut, 38. Ses œuvres sont: l'*Histoire de la conjuration de Catilina*, des *Guerres de Jugurtha*, *Histoire romaine*, dont quelques fragments seuls sont venus jusqu'à nous, et, enfin, deux lettres à César. On distingue parmi les meilleures éditions de Salluste, celles d'Elzévir, 1634; d'Amsterdam, *Variorum*, 1674, et enfin, celle de Burnouf, Paris, 1821.

SALM ou SALMES, nom de deux petits comtés d'Allemagne, avec château fort, sur les frontières de l'Alsace et de la Lorraine, qui furent longtemps possédés par l'ancienne maison de Salm, dont on fait remonter l'origine au 9e siècle. A la mort du comte de Salm, Théodoric, 1040, ses Etats furent partagés entre ses deux fils Jean et Charles, qui formèrent alors deux branches. Elles se subdivisèrent encore dans la suite. L'empereur Frédéric II érigea Salm en principauté, en faveur de Philippe-Othon, 1622, et il fut reçu pour la première fois en cette qualité parmi les princes de l'Empire, 1654. En 1803, les principautés de Salm furent réunies à la France, et restèrent incorporées au territoire de l'empire jusqu'en 1814, époque où elles furent restituées à la Prusse.

SALMANASAR, roi de Ninive, 724; subjugua la Samarie et rendit Osée, roi d'Israël, son tributaire. En 718, les Israélites ayant voulu secouer ce joug honteux, Salmanasar envahit de nouveau la Palestine; prit Samarie et emmena captives, à Ninive, les dix tribus d'Israël. Salmanasar tourna ensuite ses armes contre la Syrie, et mourut du chagrin de n'avoir pu soumettre Tyr, laissant l'empire à son fils Sennacherib, 712.

SALMERON (Alphonse), l'un des fondateurs de la société de Jésus, naquit à Tolède, 1515; étudia à l'université d'Alcala, puis à Paris, où il connut Ignace de Loyola. Il se signala par ses talents pour la controverse; fut nonce apostolique en Irlande et l'un des orateurs du saint-siége au concile de Trente, et mourut à Naples, supérieur de son ordre, 1585. On a de lui des commentaires, des questions et des dissertations sur les Evangiles, les Actes et les Epîtres, qui furent imprimés à Madrid, 16 vol. in-8°, 1547.

SALOMON, 3e roi des Juifs, né l'an 1033 av. J.-C., de David et de Bethsabée, reçut de son père le nom de Salomon (*Pacifique*); fut sacré roi du vivant même de ce prince, 1015, et lui succéda au trône, 1001. Vers l'an 1012, Salomon consacra, en l'honneur du vrai Dieu, un temple magnifique auquel il employa 250,000 hommes, et qui surpassa, en grandeur et en richesse, tout ce que l'Égypte comptait en monuments. Il étendit les limites de son empire jusqu'à l'Euphrate et se distingua, parmi tous les hommes, par sa justice, sa sagesse et sa magnificence. Mais corrompu, vers la fin de sa vie, par des femmes impies et idolâtres, qu'il avait épousées contre la défense de la loi, il oublie le Dieu de ses pères, et brûle de l'encens devant les idoles. Il eut jusqu'à sept cents femmes et trois cents concubines, prises parmi les nations avec lesquelles la loi défendait aux Juifs de s'allier, et ce fut pour leur plaire qu'il s'abandonna au culte de faux dieux. Ce roi célèbre, qui possédait un savoir immense, et qui écrivit sur toutes les sciences, finit ses jours dans la crainte et les remords, à l'âge de 58 ans, l'an 962. On lui attribue les livres de *la Sagesse* et de l'*Ecclesiaste*; les *Proverbes*, le *Cantique des Cantiques*, et *les Psaumes LXXI* et *CXXVI*.

SALOMON, fils d'André Ier, roi de Hongrie, naquit l'an 1045. Il fut couronné à l'âge de 5 ans; 1050, mais après la mort de son père, 1761, il eut à soutenir les prétentions de son oncle Béla et de ses cousins germains Geysa et Ladislas, qu'il vainquit d'abord, 1063; mais il fut chassé du trône, 1074, et mourut dans l'exil, 1100. On prétend que ce prince fit le premier usage de canons au siége de Belgrade, 1073.

SALOMON, ducs de la Bretagne Armorique. V. BRETAGNE.

SALOMON (Iles), *Terres Arsacides*, *Nouvelle-Géorgie*,

Archipel de l'Océanie, dans la mer du Sud, découvert par Alvarez Mendana, qui lui donna le nom de *Salomon*, 1568. Ces îles, que Surville nomma Terres des Arsacides, furent explorées par Carteret, 1767; par Bougainville, 1768; par Surville, 1769; par Shortland, 1802; et enfin par d'Entrecasteaux, 1792.

SALONIQUE, ville de la Turquie d'Europe (Roumélie), fut connue chez les anciens sous le nom de *Therma*, puis sous celui de *Thessalonique*, que lui donna Cassandre, du nom de sa femme (310). Guillaume, roi de Sicile, s'en empara; mais elle tomba bientôt au pouvoir d'Andronio II Paléologue, 1313 de J.-C. Les Vénitiens en furent maîtres quelque temps, et la gardèrent jusqu'à ce qu'ils en fussent chassés par Amurat II (1425).

SALUBRITÉ (conseil de). Cette institution précieuse ne remonte pas au delà de 40 ans, 1802, et c'est, dit-on, à M. Cadet de Gassicourt, qui en fut nommé secrétaire à son organisation, 1807, qu'on doit la première idée du conseil de salubrité.

SALUCES (Saluzzo), ville des États sardes, bâtie près de l'ancien emplacement de l'*Augusta Vagiennorum* des anciens. Les marquis de Saluces, issus de la maison de Montferrat, y régnèrent durant quatre siècles, du 10e au 14e. Vassaux de l'Empire, puis des ducs de Savoie, ils soutinrent contre ces derniers de longues guerres. Les Français, renfermés dans Saluces, y soutinrent un siége mémorable, 1486. François Ier s'empara de ce marquisat, 1529, et il resta au pouvoir de la France jusqu'en 1601, époque où, par le traité de Lyon, 17 janvier, Henri IV reçut en échange, du duc de Savoie à qui il fut cédé, la Bresse, le Bugey et tout le pays de Gex et de Valmorey.

SALUTATION ANGELIQUE, prière que les catholiques adressent à la vierge Marie, et qui se compose des paroles que l'Évangile attribue à l'ange Gabriel lorsqu'il vint lui annoncer le mystère de l'Incarnation, de celles que proféra Élisabeth lorsqu'elle reçut la visite de Marie, et enfin de celles qui y furent ajoutées par le concile de Trente, 15 mars 1545: *Sancta Maria*, MATER DEI, etc. La Salutation angélique, qu'on récite ordinairement à la suite de l'Oraison dominicale, ne fut introduite en France que sous Louis le Gros, 1117.

SALVANDY (Narcisse-Achille, comte de), ancien ministre de l'instruction publique, né à Condom (Gers), 11 juin 1796; s'enrôla dans les gardes d'honneur, 1813; fit les campagnes de Saxe et de France; devint successivement brigadier, maréchal des logis, sous-lieutenant et adjudant-major; fut blessé trois fois, reçut à Fontainebleau la décoration des mains de l'empereur et quitta l'armée après l'abdication de Napoléon, 12 avril 1814. En 1816, M. de Salvandy fit paraître une brochure: *la Coalition et la France*, ouvrage dont la publication fit tant d'effet, que les ambassadeurs des puissances étrangères demandèrent au roi à ce que l'auteur fût arrêté et puni, car ce fut le premier cri contre l'occupation. Il fut nommé maître des requêtes, 1819; fut destitué par M. de Peyronnet, 1823, et publia *Don Alonzo*, ou *l'Espagne, histoire contemporaine*, 4 vol. in-8°. Quand la censure fut rétablie, M. de Chateaubriand s'adjoignit M. de Salvandy, et ils dirigèrent ensemble, dans le *Journal des Débats*, l'opposition royaliste constitutionnelle. En 1828, lors du rétablissement de la seconde censure, M. de Salvandy fit paraître chaque semaine une brochure contenant toutes les rognures des journaux; et à la chute du ministère, il parut à la chambre en qualité de commissaire du roi; fut nommé député, et, enfin, ministre de l'instruction publique, 15 avril 1837.

SALVE REGINA, prière que les catholiques adressent à la Vierge, et par laquelle sont terminés tous les offices dans l'Église latine pendant un certain temps de l'année. Elle fut composée par Pierre de Monsoro, évêque de Compostelle, et par saint Bernard qui y ajouta la dernière partie. Elle fut adoptée pour la première fois par les dominicains de Bologne, 1257.

SALVERTE (Anne-Joseph **BACONIÈRE**), député, né à Paris, 18 juillet 1771, étudia au collége des Oratoriens à Juilly; fut avocat du roi au Châtelet; employé au ministère des relations extérieures. Condamné à mort pour avoir présidé l'assemblée sectionnaire du Mont-Blanc, rebelle à la Convention, vendémiaire an IV, il purgea sa contumace, fut acquitté l'année suivante, et ne s'occupa plus que de travaux littéraires. M. Salverte avait publié déjà un très-grand nombre de brochures et avait pris ainsi un rang distingué parmi les publicistes, lorsqu'il fut élu pour la première fois député par le 5e arrondissement du département de la Seine, 23 avril 1828. Depuis, les libertés publiques n'eurent pas de défenseur plus intègre. Parmi les ouvrages de M. Salverte, qui sont très-nombreux, on distingue: *des Rapports de la médecine avec la politique*, 1806; *Tableau littéraire de la France au 18e siècle*, 1809; *Essai sur la magie chez les anciens*, 1819-1836, in-8°; *Conjectures sur les pierres tombées de l'atmosphère*, etc., etc.

SALVIATI (Jean), évêque de Ferrare et cardinal, né à Florence, 1490, était petit-fils de Laurent de Médicis et neveu du pape Léon X. Il fut employé par ce pontife dans plusieurs missions diplomatiques, et particulièrement auprès de l'empereur Charles-Quint, à l'effet d'obtenir de lui la délivrance de François 1er, 1522. Il mourut à Ravenne, 1553.

SALVIATI (Bernard), frère du cardinal, fut général des galères de l'ordre de Malte, premier aumônier de la reine Catherine de Médicis qu'il suivit en France. Il assista comme député du clergé aux états généraux tenus en 1557, et mourut en 1558.

SALVIEN (Salvianus), prêtre du diocèse de Marseille, né d'une famille célèbre des Gaules, 390, à Cologne, et suivant d'autres à Trèves, avait épousé la fille d'Hypace qu'il convertit à la foi chrétienne. En 420, de concert avec sa femme, il renonça au monde, distribua ses biens aux pauvres et se retira dans l'abbaye de Lérins, puis à celle de Saint-Victor de Marseille, où il fut ordonné prêtre, 430. Il se fit un nom célèbre dans l'Eglise par son éloquence, et il dépeignit les vices de son époque avec une si rare énergie, qu'il mérita et obtint le surnom de Nouveau Jérémie. Il mourut, 484, dans un âge très-avancé, laissant entre autres ouvrages deux traités, un sur la *Providence*, l'autre sur l'*Avarice*, et des *Lettres*. Ses *Œuvres* furent publiées par Baluze, Paris, 1684; traduites par Bonnet, 1700; par Mareuil, 1734; et enfin par Collombet, 1837.

SALYES, *Salluvi*, peuple puissant de la Gaule narbonaise, originaire de Ligurie, qui occupait, au nord de Marseille, tout le pays s'étendant dans la Viennaise et la Narbonnaise deuxième, au sud le long du Rhône, depuis l'embouchure de la Durance jusqu'au bord de la mer. Les villes principales des Salyes, qui englobaient dans leur territoire les *Vulgientes*, les *Albiœci* et les *Memini*, étaient Tarascon (*Tarasco*), Saint-Remy (*Glanum*), Arles (*Arelate*) et Aix (*Aquæ Sextiæ*). Cette dernière ville était leur capitale. Quoique les Salyes fussent depuis longtemps en possession de ce vaste territoire, ce ne fut cependant que vers le 2e siècle av. J.-C. qu'ils commencèrent à se rendre puissants. Ce furent leurs démêlés continuels avec les Phocéens qui fournirent aux

Romains l'occasion d'intervenir dans les Gaules, et lors de la conquête, ils donnèrent la plus grande partie des terres des Salyes à leurs alliés de Marseille.

SALZBOURG, belle et ancienne ville d'Allemagne, bâtie sur l'emplacement de *Juvavum* détruit par Attila, 448, eut pour fondateurs les ducs Agilolfinger de Bavière, 714; et Saint-Rupert fut le premier évêque de la nouvelle ville, 716. Charlemagne y reçut les ambassadeurs de Nicéphore III, 803. Le siége épiscopal de Salzbourg, qui avait eu pour premier occupant saint Maxime, 474, fut érigé en archevêché, 798, et fut déclaré indépendant avant la fin du 11e siècle. Cette ville fut presque entièrement réduite en cendres sous l'empereur Henri IV, 1195; mais elle fut bientôt rebâtie, et son église métropolitaine, l'une des plus magnifiques de la chrétienté, fut consacrée en 1628. L'archevêque de Salzbourg avait voix dans les diètes ou assemblées générales de l'Empire, et était légat-né du saint-siége en Allemagne. Les Français s'emparèrent de Salzbourg à trois reprises différentes : 15 décembre 1800, à la fin d'octobre 1805, et le 29 avril 1809. Enfin, en 1814, l'électorat de Salzbourg fut cédé à l'Autriche.

Conciles de Salzbourg.

Frédéric, archevêque de Salzbourg, y célébra un concile provincial pour la réforme des mœurs, et pour faire recevoir les actes du concile général de Lyon, 1274. En 1281, on y célébra un autre concile pour la discipline ecclésiastique; et dans celui qui y fut tenu, 1291, il y fut écrit au pape Nicolas IV, qu'il serait utile d'unir ensemble les trois ordres militaires des Templiers, de Rhodes et des Teutoniques, afin de résister avec plus de force aux tentatives des Sarrasins. Enfin trois autres conciles y furent tenus, 1310, 1386 et 1420.

SAMANIDES, dynastie de kalifes arabes, dont Assad-Ben-Saman fut le fondateur. En 902, les Samanides prirent possession du territoire des Soffarides; mais en 932, ils furent contraints d'en céder une partie aux Bouides, et encore ne se maintint-elle dans le reste de son territoire que jusqu'en 999. Les princes de cette dynastie furent : Saman (Ben-Assad), Ahmed, Nasser, Abdalmelek, Mansor, Nouh II, Mansor II et Abdalmelek II.

SAMARCAND, *Maracanda*, ville célèbre de l'Asie centrale (grande Bukharie), qui, s'il faut en croire la tradition, eut pour fondateur l'un des anciens rois hémyarides de l'Arabie Heureuse. Alexandre la prit, 329 av. J.-C., et elle fit partie de l'empire macédonien jusqu'à sa dissolution; ensuite elle passa successivement sous la domination des Séleucides, des Parthes, des rois grecs de la Bactriane, puis enfin des Sa, 126. L'un des rois Yne-Chi qui s'y établirent depuis, ayant fait périr des ambassadeurs chinois, fut détrôné, puis mis à mort par une armée du céleste empire, 25. Trois siècles après, 429 de J.-C., les Huns blancs ou Enthalites la possédaient. Les Turcs occidentaux qui étaient maîtres de Sarmacand, mais qui étaient tributaires des rois de Perse, s'en affranchirent, 619; mais en 712, le général arabe Kotaibah s'en empara. Elle fut reprise par les Turcs, et les princes samanides qui la gouvernaient depuis 820 en obtinrent la souveraineté, 874, et la conservèrent jusqu'en l'an 1000, époque où elle leur fut enlevée par les Turcs-Hocike. Djinghiz-Khan s'en empara, 1219, et à sa mort, 1227, elle fut comprise dans la partie de ses États qui prit le nom de Djinghiz-Khan. Elle fit partie de l'empire de Tamerlan, 1369; les Tatars-Ousbeks s'en emparèrent, 1505, et elle fut la résidence d'un khan particulier jusqu'en 1575. A cette époque elle fut réunie au khanat de Bokharals, et c'est au khan de cette province que cette ville, si florissante sous Tamerlan, appartient encore aujourd'hui.

SAMARIE (*Samaria*, puis *Sébaste*), ancienne ville de la Palestine et capitale du royaume d'Israël. Elle eut pour fondateur Amri, qui en fit le siége du royaume d'Israël, 924 av. J.-C. Le roi de Syrie Bénadab l'assiégea, 901, et elle fut réduite à une famine effroyable. Salmanazar la prit, 721, et emmena captives à Ninive les dix tribus du royaume d'Israël, et les nouveaux habitants qu'il y transporta reçurent le nom de Kuthéens. Jean Hyrcan la prit et la saccagea de nouveau, 109, et elle fut rétablie depuis par le roi Hérode le Grand, qui la nomma *Sébaste*, en l'honneur d'Auguste.

SAMARITAINS. V. **SAMARIE.**

SAMBLANÇAY (Jacques de **BEAUNE**, baron de). V. **BEAUNE.**

SAMNIUM, aujourd'hui *Sannio*, contrée de l'Italie ancienne, entre la Campanie et le Latium. Les Samnites sont célèbres par les guerres qu'ils soutinrent contre les Romains. Elles sont au nombre de sept : La 1re, de 345 à 341; la 2e, de 327 à 324; la 3e, de 324 à 318; la 4e, de 316 à 304; la 5e, de 299 à 290; la 6e, de 283 à 272; enfin la 7e, 269, qui se termina par la soumission complète du Samnium.

SAMOGITIE, ancienne province de Pologne, bornée au nord par la Courlande, à l'est par la Lithuanie, au sud par la Prusse et à l'ouest par la Baltique. Les Samogites, assujettis par les Lithuaniens, après avoir été longtemps libres, furent soumis par les chevaliers de l'ordre Teutonique en 1404; cependant ils conservèrent leur duc. Ils retournèrent, en 1411, sous la domination de la Pologne, dont dépendait la Lithuanie.

SAMON, roi des Esclavons, né, suivant les uns, à Sens, et, selon quelques autres, à Soignies (Hainaut); d'abord marchand. Dans un voyage qu'il fit chez les Esclavons, 630, les voyant courbés sous le joug des Huns, il les provoque à s'en affranchir, se met à leur tête, les délivre de leurs oppresseurs, et, en reconnaissance, il est élu roi; il gouverna l'Esclavonie avec gloire pendant 36 ans, et mourut, 667.

SAMONICUS (Quintus-Serenus). On connaît, sous ce nom, deux médecins célèbres qui vécurent du 2e au 3e siècle, dont l'un fut tué dans un festin, par ordre de Caracalla, et l'autre, qui, dit-on, était son fils; vécut dans l'intimité avec Alexandre Sévère. On a de Samonicus un poëme : *de Medicina*, dont la meilleure édition parut à Leipsick, 1786.

SAMOS, île de l'Archipel, la plus puissante des îles Ioniennes. Elle porta successivement les noms de *Parthenias*, *Anthemasie*, *Mélanphyle*, *Cyparisse* et *Dryusie*. Junon recevait à Samos un culte particulier, et son temple fut célèbre dans l'antique Grèce. Après avoir appartenu aux Léléges, puis aux Cariens, elle passa au pouvoir des Grecs; fit partie de la ligue ionienne; fut soumise à Athènes, par Périclès, 441 av. J.-C.; fit partie du royaume de Pergame; recouvra son indépendance, 31 av. J.-C., et la conserva jusqu'à Vespasien, 79 de J.-C., époque où elle fut réunie à l'empire. Samos, qui eut la gloire de donner le jour à Pythagore, finit par tomber au pouvoir des Turcs, après avoir successivement appartenu aux Arabes, aux Vénitiens et aux Génois. Les habitants de Samos prirent part à la glorieuse insurrection de la Grèce, 1821-1824; mais ils ne purent s'affranchir du joug des musulmans.

SAMPIÉTRO, illustre chef corse, né à Bastélica, 1501; servit en France, avec la plus haute distinction, sous les rois François Ier et Henri II; se couvrit de

gloire à la défense de Fossano, 1536; au siége de Coni, de Landrecies et à la bataille de Cerisoles; alla, avec de Thermes, arracher la Corse aux Génois, 1552; mais la paix de 1559 l'ayant fait retomber sous la domination de ces derniers, il passa en Turquie, et n'ayant pu y trouver le secours qu'il espérait, il osa débarquer en Corse avec une suite de 25 hommes. L'influence de Sampiétro sur ses compatriotes était si grande, qu'il aurait sans doute réussi; mais il fut assassiné par l'un de ses officiers. 1567.

SAMSON, en hébreu, *Soleil de Nuit*, était fils de Manué, de la tribu de Dan, et naquit vers l'an 1155 av. J.-C. Il fit plusieurs expéditions contre les Philistins et fut toujours victorieux. Élevé à la judicature, 1172, il en exerça le pouvoir pendant 20 années, 1151. Trahi par Dalila, sa maîtresse, il tomba au pouvoir des Philistins, qui le firent conduire à Gaza et lui firent crever les yeux. Un jour Samson, dont la force était prodigieuse, ébranla une des colonnes d'un édifice où se réunissaient les principaux de la nation des Philistins, et en fit périr un grand nombre; mais il fut enseveli sous les décombres, 1117.

SAMUEL (*qui est établi de Dieu*), prophète, né à Ramatha (tribu d'Ephraïm), 1132 av. J.-C.; se signala par ses vertus, et se fit remarquer de bonne heure par le don de la prophétie que le Seigneur lui avait accordé. Il fut proclamé juge d'Israël, et il en fut le 14e et le dernier, 1092. Samuel, qui pendant plusieurs années avait fait le bonheur du peuple de Dieu, abandonna l'administration du royaume à ses fils, et les Israélites, mécontents d'eux, demandèrent un roi. Samuel sacra Saül, 1080; mais Saül désobéit à Dieu, et Samuel, après avoir sacré secrètement David, roi d'Israël, mourut à Ramatha, âgé de plus de 98 ans, l'an 1057.

SAN GALLO (Julien **GIAMBERTI**, dit de), célèbre architecte, né à Florence, 1445; se livra de bonne heure à l'étude de l'architecture, et exécuta beaucoup d'édifices, dont quelques-uns, le dôme de Notre-Dame de Lorette, à Rome, et le couvent San-Gallo, sont des chefs-d'œuvre de l'art. Il mourut 1517.

SAN GIOVANNI (J. **MANOZZI**, di), peintre célèbre, né à Florence, 1590; fut l'élève de Rosselli, et laissa après sa mort, 1638, un grand nombre de tableaux, dont plusieurs sont des chefs-d'œuvre, et les belles fresques qu'il exécuta au palais des Pitt, qui furent recueillies par Laurent de Médicis.

SAN SEVERINO (Ferrante), 4e prince de Salerne, naquit à Naples, 1507. Il suivit en Allemagne et en Flandre l'empereur Charles-Quint, et se signala dans la guerre d'Afrique. Commandant de l'infanterie italienne à la bataille de Cerisoles, il préserva la ville de Milan de l'invasion; il se retira à Venise à la suite de démêlés avec le vice-roi de Naples; vint en France et y négocia une guerre contre le royaume de Naples, de concert avec la Porte et le roi de France Henri II; mais il ne réussit dans aucun de ses projets. Rentré en France, il se jeta dans le parti des protestants, et mourut à Avignon, 1568.

SAN SEVERO (Raymond de **SANGRO**, prince de), savant napolitain, né à Naples, 1710, embrassa d'abord la carrière des armes, et se distingua à la bataille de Villetri, 1744; mais il se retira de bonne heure du service pour se donner tout entier à l'étude des sciences, qu'il cultivait avec passion. On doit à San Severo, qui mourut dans sa ville natale, 1771, une infinité de découvertes et d'inventions utiles dans l'art de la guerre, la mécanique et la peinture. Les ingénieurs tirèrent un grand parti de son système de fortification; et il eut la gloire de voir son plan de tactique nouvelle pour l'infanterie adopté par le roi Frédéric II de Prusse et par le maréchal de Saxe.

SANADON (Noël-Étienne), né à Rouen, 1676, entra dans l'institut de Saint-Ignace, 1697; professa la rhétorique dans différents colléges, fut chargé de l'éducation du prince de Conti, devint bibliothécaire du collége Louis-le-Grand, 1728, et mourut, 1733. On a de lui une traduction d'Horace en vers français, Paris, 1728, et 4 livres de poésies latines, d'une élégance remarquable, Paris, 1715.

SANCERRE, petite ville de France, très-ancienne, chef-lieu d'arrondissement du département du Cher, à 44 kil. de Bourges. Elle fut, dit-on, bâtie par Jules César, pendant la domination romaine. Mais, suivant l'opinion la plus vraisemblable, Sancerre n'est pas antérieure à Charlemagne, 768. Elle eut d'abord titre de comté, dès le 15e siècle, et passa, par mariage, de la maison de Champagne dans celle de Clermont, 1405; passa ensuite dans celle de Beuil, 1430, et enfin dans celle de Condé, 1640, qui la garda jusqu'en 1789. Sancerre soutint plusieurs siéges, dont le plus mémorable fut celui de 1573. Une insurrection royaliste, à la tête de laquelle se trouvait Phelippeaux, y éclata, 1796.

Chronologie historique des comtes de Sancerre.

Étienne Ier, troisième fils de Thibaut le Grand, comte de Blois et de Champagne, ayant eu pour lot la seigneurie de Sancerre, s'en qualifia comte, parce qu'il était de race ducale, 1152. Il accompagna Hugues III, duc de Bourgogne, en Palestine, 1171, et fut tué à son second voyage d'outre-mer, à Saint-Jean d'Acre, 1190. — Guillaume, son fils, lui succéda, 1191. En 1217, il accompagna Pierre de Courtenai, comte d'Auxerre, son beau-frère, qui allait prendre possession de l'empire de Constantinople. Pris par l'empereur de Thessalonique, et jetés en prison, ils y moururent, 1218. — Louis Ier, son fils, lui succéda dans la seigneurie de Sancerre, 1218; il fut un des grands du royaume qui, en 1235, écrivirent au pape Grégoire IX contre les prétentions des prélats, touchant l'étendue de leur juridiction. Il mourut, 1268. — Jean Ier, fils aîné de Louis Ier et son successeur, 1268, mourut, 1280. — Étienne II, qui lui succéda, 1280, prit une part glorieuse à la mémorable journée de Courtrai, 11 juillet 1302; servit deux ans encore dans l'armée de Flandre, et mourut le 6 août 1306. — Jean II, son frère, lui succéda, 1306. Le ban et l'arrière-ban du Berry ayant été convoqués à Paris dans les années 1316, 1317, 1318, 1319, le comte de Sancerre se trouva à chaque revue avec 50 hommes d'armes. Il mourut, décembre 1326. — Louis II, successeur de Jean II, son père, lui succéda, 1326, et fut tué à la bataille de Créci, 1346. — Jean III, son fils, lui succéda, âgé seulement de 12 ans, 1346. Il accompagna Louis II, duc de Bourbon, à son expédition d'Afrique, 1390; servit au siége de Tunis, et mourut, février 1403. — Marguerite, fille aînée de Jean III, hérita du comté de Sancerre, 1403, et le joignit à la succession du connétable de Sancerre, son oncle, et mourut, 1419, laissant sa succession à Béraud, son fils, qui lui succéda, 1419. Il remit à Charles VII, pour arrêter les courses des Anglais, les places du comté de Sancerre, dans lesquelles le roi mit garnison, 1425; reçut, en récompense de sa soumission, plusieurs places dans le Dauphiné, et mourut, 28 juillet 1426. — Jeanne, née, 1412, succéda à Béraud, son père, 1426; épousa Louis de Bourbon, 1er du nom, 1428, et mourut, 26 mai 1456. — Louis III (le Bon), 1er de Bourbon, comte de Montensier, lui succéda, 1456; mais un arrêt du parlement, 1451, l'en dépossédait; et ce

comté passa ainsi dans la maison de Beuil. — Jean IV (5e du nom, sire de Beuil), petit-fils de Marguerite de Sancerre, fut mis en possession de ce comté, 1451. Il avait été revêtu de la charge d'amiral, 1450; mais Louis XI le destitua, 1461. Il mourut, 1477. — Antoine, son fils, lui succéda, 1477; fut le seigneur le plus aimé du roi Louis XI, qui l'appelait son frère d'armes. Il fit hommage à Charles VIII, le 16 août 1485, et mourut, 1503. — Jacques, son fils, lui succéda, 1507. Il fut échanson de Charles VIII, fit deux voyages en Italie avec l'armée de ce prince et celle de Louis XII, et mourut 8 octobre 1515. — Charles, son fils et son successeur, 1513, commanda l'avant-garde de l'armée de François Ier au passage des Alpes, 1515, et fut blessé mortellement à la bataille de Marignan, 13 septembre. — Jean V (6e du nom, sire de Beuil), succéda à son père, 1515, et fut tué au siége de Hesdin, 1537. — Louis IV, sire de Beuil, son fils, lui succéda, 1537. Il défendit la ville de Saint-Dizier contre l'armée impériale, 1544; combattit jusqu'à la dernière extrémité à la funeste bataille de Saint-Quentin, 1557; il mourut, 1563. — Jean VI (6e du nom, sire de Beuil) lui succéda, 1563. Il assista au siége de Paris, resta attaché au parti du roi durant les troubles de sa minorité, et mourut, 1638. — René, fils de Jean VI, lui succéda, 1538; mais en 1640 le comté de Sancerre fut acquis par Henri de Bourbon, prince de Condé. Depuis cette époque, il n'est plus sorti de cette maison.

SANCHE. Sept rois de Navarre ont porté ce nom: 1° Sanche Ier, ou Sanche Garcie, d'abord comte de Gascogne, 872, fut roi de Navarre en 905; il battit les Arabes devant Pampelune, 907; fit plusieurs expéditions contre les infidèles jusqu'en 919; se retira au couvent, d'où il sortit, après la défaite des chrétiens à la Jonquera, 921, et mourut en 926. — Sanche II, fils de Garcie II, roi de Navarre, lui succéda, 970, et mourut en 994. — Sanche III, ou Sanche le Grand, fils et successeur de Garcie III, 1004, et régna jusqu'en 1035, après avoir conquis le comté de Castille, 1028. A sa mort, ses États furent divisés en quatre royaumes (Aragon, Rebagorce, Navarre et Castille). — Sanche IV, fils de Garcie IV, lui succéda, 1057, et mourut assassiné, 1076. — Sanche V, ou Sanche Ramirez, roi d'Aragon, usurpa la couronne de Navarre, 1076. (V. plus bas **SANCHE RAMIREZ.**) — Sanche VI régna de 1150 à 1194. — Sanche VII, de 1194 à 1234, se distingua à la bataille de Tolosa, 1212, et fut le dernier de la branche royale des fils de Hunald. V. **NAVARRE.**

SANCHE Ier, dit *le Gros*, roi de Léon et des Asturies, successeur d'Ordogno III, son frère, 955; fut chassé par le fils d'Alphonse IV, Ordogno IV, 958; fut rétabli sur le trône par Abderame III, calife de Cordoue, 960, et mourut en 967.

SANCHE. Quatre rois de ce nom régnèrent en Castille. Sanche Ier, le même que Sanche III de Navarre. — Sanche II, dit *le Fort*, fils de Ferdinand Ier, lui succéda dans le royaume de Castille, 1065; dépouilla ses frères de leurs héritages, et fut tué en assiégeant la ville de Zamora, qu'il voulait conquérir sur l'une de ses sœurs, 1072. — Sanche III, fils d'Alphonse VIII, lui succéda dans le royaume de Léon, 1037, et abdiqua, 1038, en faveur de son fils Alphonse IX. — Sanche IV, fils et successeur d'Alphonse X dans les royaumes de Léon et de Castille, 1284, fut longtemps en guerre avec les Maures, auxquels il enleva la place de Tarifa, et mourut en 1295.

SANCHE RAMIREZ, fils de Ramirez Ier, monta sur le trône d'Aragon, 1063; prit Barbastro, 1064; régna sur la Navarre, 1076, et mourut au siége de Huesca, 1094.

SANCHEZ (François), *Sanctius*, grammairien, né à Lasbrozas, 1523, mort, 1601, fut nommé professeur de grec à l'université de Salamanque, 1554, puis de rhétorique. Il laissa un grand nombre d'ouvrages entre autres: *Grammaticæ latinæ institutiones*, Lyon, 1652; *Grammatica græca*, 1581; *Minerva seu de Causis linguæ latinæ*, Salamanque, 1587, etc.

SANCHEZ (François), savant portugais, né, 1562, mort à Toulouse, 1632, fut professeur de philosophie, puis de médecine à Toulouse. Ses ouvrages ont été réunis par Delassus, son disciple, Toulouse, 1636.

SANCHEZ, casuiste célèbre, né en 1550, mort en 1610; est surtout célèbre par son traité *de Matrimonio*.

SANCHONIATHON, historien de Tyr ou de Béryte, né vers l'an 1200 av. J.-C., a laissé une *Histoire ou Théologie phénicienne*, une *Théologie égyptienne*, et un *Traité de la physique d'Hermès*.

SANCY (Nicolas **HARLAY** de), ministre de France sous Henri III et Henri IV, né, 1546, mort, 1629, fut successivement conseiller au parlement, maître des requêtes, capitaine des Cent-Suisses, ambassadeur en Angleterre et en Allemagne, surintendant des finances; le duc d'Orléans acheta de lui un magnifique diamant, qui fait aujourd'hui partie des diamants de la couronne.

SANCY (Achille de **HARLAY**, baron de), fils du précédent, né en 1581, mort en 1646, évêque de Lavaur, 1601; ambassadeur à Constantinople, 1610-1619; suivit la reine Henriette en Angleterre, à titre de confesseur, 1625; revint, 1626, et fut évêque de Saint-Malo, 1631, et mourut, 1646.

SAND (Charles-Louis), fanatique, né en 1795, adopta les principes de Tugendbund, poignarda Kotzebue, qu'il regardait comme vendu à l'étranger et aux fauteurs du despotisme; il fut pris et subit avec courage le dernier supplice, 1818.

SANDJARS (Abou'l-Hareth-Moez-Eddyn ou Moghaït-Eddyn-Sandjar), sultan seldjoucide de Perse, né à Sandjar en Mésopotamie, 1086, régna de 1095 à 1157; livra dix-neuf batailles rangées sur lesquelles il n'en perdit que deux. Avec lui finit la domination des Seldjoucides dans le Khoracan.

SANDOVAL (Prudence de), évêque de Pampelune, né à Valladolid, 1560, mort, 1621, laissa entre autres ouvrages: *Histoire de Charles-Quint*, 1604, et une *Histoire des rois de Castille et de Léon*, de 1037 à 1134.

SANDWICH (Archipel), appelé aussi archipel d'Hawaii ou Owhyhée, l'archipel le plus septentrional de la Polynésie, qui a pour îles principales, Hawaii ou Owhyhée, Ouoahou, Mooui, Atoui, Morotoï, Onihou, Ranaï, etc. Cook les découvrit en 1778, et les appela Sandwich, en l'honneur de lord Sandwich, premier lord de l'amirauté. Tout l'archipel obéit à un même prince. La résidence du roi est à Houarura, dans l'île d'Ouoahou. Tamehameha Ier soumit toutes les îles voisines, 1784-1819. Riho-Riho, ou Tamehameha II, mort à Londres, 1824, prohiba l'*idolâtrie* et le *Tabou*. L'Angleterre et les États-Unis ont des consuls dans cet archipel.

SANDWICH (Lord John Maurice, comte de), né, 1718, mort, 1792, assista comme ministre plénipotentiaire aux congrès de Breda, 1746, et d'Aix-la-Chapelle, 1748, et fut plusieurs fois nommé premier lord de l'amirauté.

SANG DE JÉSUS-CHRIST, ordre militaire de Mantoue, institué par Vincent IV, duc de cet État, 1608, en l'honneur du sang de Jésus-Christ. La première cérémonie s'en fit le jour de la Pentecôte de la même année, dans la chapelle du château. Le pape Paul V approuva cet ordre, dont le collier est composé d'ovales; les uns

en long, où sont écrits ces mots : *Domine, probasti me* ; les autres en large, où est représenté un creuset dans le feu. Au bout de ce collier pend un ovale, où sont représentés deux anges tenant un calice couronné, avec trois gouttes de sang, et ces mots : *Nihil hoc triste receptio.*

SANG (Conseil de). Tribunal établi dans les Pays-Bas, en 1567, par le duc d'Albe, et connu par ses nombreuses et sanglantes exécutions.

SANHÉDRIN, ou plutôt **SYNADRIUM**, tribunal suprême des Juifs, ainsi appelé depuis la domination des Asmonéens. Il fut d'abord présidé par le grand prêtre, puis par le patriarche. Il était composé de 70 membres qui s'assemblèrent d'abord dans le temple près du tabernacle, ensuite à Jamnia, résidence du patriarche. Lorsque les Juifs furent tombés sous la domination romaine, ce tribunal jugea les affaires civiles, les cas où la religion était intéressée. Enfin il fut converti en une savante école qui fut fermée au 4e siècle. On a donné le même nom à une assemblée de notables israélites, composée de rabbins italiens et français, et convoquée par Napoléon le 30 mai 1806, dans le dessein de régénérer les Juifs et de déterminer leurs devoirs et leurs droits civils. Mais cette assemblée ou *grand sanhédrin* ne dura que jusqu'au mois d'avril 1807.

SANLECQUE (Louis de), poëte, né à Paris, 1652; mort, 1714; fut chanoine de Sainte-Geneviève et prieur de Gournay. Il a laissé des poésies latines, des satires, épîtres, sonnets, madrigaux, etc.

SANNAZAR (Jacques), poëte italien, membre de l'Académie de Pontanus, né à Naples, 1458; mort, 1530; a laissé plusieurs poésies latines : *de Partu Virginis ; Salices et lamentatio de morte Christi*, Naples, 1526 ; et des œuvres en italien, l'*Arcadia*, 1504; des sonnets, des canzoni, 1530, etc.

SANSON (Nicolas), géographe, né à Abbeville, 1600 ; mort, 1667 ; devint le professeur de géographie de Louis XIII ; ingénieur militaire pour la Picardie, géographe ordinaire du roi et conseiller d'État. Il a laissé plusieurs morceaux de géographie ancienne et nouvelle, et beaucoup de cartes : *Empire romain, Grèce ancienne, Gaule ancienne, Géographie sacrée*, etc.

SANSOVINO (Jacques **TATTI**, dit), grand sculpteur et architecte, né à Florence, 1479. Il dirigea les travaux de la Monnaie, de la bibliothèque de Saint-Marc et le palais Cornaro, à Venise.

SANTA-CRUZ (Alvarez de **BASSANO**, marquis de), amiral espagnol sous Charles-Quint, chassa les Barberesques de la ville d'Oran, enleva Tunis à Barberousse, dispersa les pirates de Tétouan, et reçut trois blessures à la bataille de Lépante. Il défit Strozzi (général pour Catherine de Médicis, 1582), dans un combat naval, près de Saint-Michel, une des Açores ; mais il traita avec la dernière cruauté tous ceux qui tombèrent en son pouvoir. Il mourut en 1587.

SANTA-CRUZ DE MARZENADO (don Alvar de **NAVIA-OSORIO**, vicomte de Puerto, marquis de), diplomate et stratégien, né d'une illustre maison des Asturies, 1687 ; devint colonel de milices, 1702 ; se distingua pour la cause de Philippe V en Espagne et en Sicile ; et maréchal de camp en 1718, il commanda les Castillans en Sardaigne. Il représenta son roi à Turin, puis au congrès de Soissons, 1727, et à la cour de France, en qualité d'ambassadeur. Nommé gouverneur d'Oran, il périt dans une sortie, massacré par les Maures, 1732. On a de lui un ouvrage sur l'art militaire intitulé : *Réflexions militaires*, Turin, 1724, traduit en français par Vergy, 1735.

SANTA-ROSA (Santorre, comte de), né à Savigliano, 1785, un des chefs de l'insurrection populaire de 1821, fut ministre de la guerre à l'abdication de Victor-Emmanuel. Obligé de fuir, il se réfugia à Gênes, puis en France, où il fut persécuté, alla combattre en Grèce, et mourut dans l'île de Sphactérie, 1825.

SANTERRE (Claude), né à Paris, 1745 ; mort, 1808 ; fut un des principaux instigateurs des émeutes du champ de Mars, des 20 juin et 10 août ; général de la garde nationale parisienne, et commandant de la prison du Temple pendant l'incarcération de Louis XVI et de sa famille. Général en Vendée, il fut battu à Coron, près de Chollet ; arrêté comme modéré à son retour, ne dut son salut qu'au 9 thermidor. Comme partisan du Directoire, il essaya inutilement de s'opposer au 18 brumaire. Il ne joua plus aucun rôle depuis cette époque.

SANTEUIL ou **SANTEUL** (J.-B.), *Santolius*, poëte latin, chanoine de Saint-Victor, né en 1630, mort en 1671, a laissé plusieurs poésies qui consistent en hymnes, inscriptions, épigraphes. Ses œuvres profanes ont été publiées par Barbou, 1729. — L'abbé Saurin a traduit ses hymnes en français, 1842.

SANTIAGO ou **COMPOSTELA** (en français Saint-Jacques de Compostelle), *Campus stellæ*, ville d'Espagne, capitale de la Galice, chef-lieu de l'ancienne province de son nom, fondée en 1532. Elle est la patrie de D. A. Fonseca y Acevedo, archevêque de Tolède, fondateur du collége de Santiago à Salamanque, et de Bernardo el Compostelano, célèbre jurisconsulte du 13e siècle ; 28,050 habitants. — Les Maures prirent Santiago et la saccagèrent, 997; Charles-Quint y assembla des cortès, 1520; les Français l'occupèrent de 1809 à 1814.

SANTIAGO, capitale du Chili, chef-lieu du district de Mapocha, à 80 kil. du grand Océan équinoxial ; 50,000 habitants. Cette ville fut fondée par Pedro de Valdivia, 1541 ; elle souffrit de plusieurs tremblements de terre dans les 16e, 17e et 18e siècles. Ceux de 1822 et 1829 lui ont fait le plus grand tort.

SANTO-DOMINGO, ville de l'île d'Haïti, chef-lieu du département du Sud-Est, à l'embouchure de l'Ozama ; 12,000 hab. Elle portait le nom de Nouvelle-Isabelle lors de sa fondation sur la rive gauche de l'Ozama, par Barthélemy Colomb, 1495. Détruite par un ouragan, 1501, elle fut rebâtie sur la rive droite où elle se trouve aujourd'hui. Elle fut prise par Fr. Drake, 1586, et par les Français, 1795.

SANUDO (Marc), général vénitien, né en 1155, mort en 1220, combattit d'abord avec les Français pour l'établissement de l'empire latin de Constantinople, et fut ensuite chargé par sa république de reprendre une partie des territoires qui étaient alors sous la domination de Baudouin, comte de Flandre. Il s'empara alors des Cyclades et des Sporades, et de Naxos, 1207. Il fut, en récompense, créé prince de l'Empire et duc de l'Archipel. Il enleva ensuite Candie à ses propres compatriotes, se fit proclamer roi de cette île, en fut chassé par Tepolo, général vénitien, et se réfugia dans son château de Naxie, 1220.

SANUTO (Marino), historiographe de la république de Venise, né à Venise, 1466, mort, 1531, a laissé, entre autres ouvrages : *de Adventu Caroli* (*Charles VIII*), *in Italiam adversus regnum neapolitanum ; de Magistratibus urbis Venetæ ; de Origine urbis Venetæ, et vita omnium ducum*, 1733.

SAPEUR (porte-hache). L'institution des sapeurs dans les régiments d'infanterie ne date que du 7 avril 1806. Un décret impérial du 18 février 1808, portant organisation de l'infanterie, fixe le nombre des sapeurs

(porte-hache) à quatre par bataillon, et charge un caporal du commandement de tous les sapeurs du régiment.

SAPHO ou **SAPPHO**, surnommée la dixième Muse, était native de Mytilène dans l'île de Lesbos, et vivait en même temps que Stésichore et qu'Alcée, sous la 42e olympiade, du temps de Nabuchodonosor et de Tarquin l'Ancien, c'est-à-dire vers l'an 610 av. J.-C. Elle composa diverses pièces en vers, dont il ne reste plus qu'une hymne qu'elle avait faite à Vénus, une ode de seize vers à une fille qu'elle aimait, et quelques morceaux répandus dans différents auteurs.

SAPOR ou **CHAPOUR**, nom que portent trois rois sassanides de Perse et un roi sassanide d'Arménie. Sapor Ier, fils d'Artaxerce Ier, monta sur le trône, 240; envahit la Mésopotamie, 242; tua Chosrou ou Chosroës, pour s'emparer de l'Arménie; prit les armes contre Rome, sous Valérien qu'il fit prisonnier, 259; ravagea la Syrie, la Cappadoce, la Cilicie, 260; fut défait au passage de l'Euphrate, et poursuivi jusqu'à Ctésiphon par Odénat, 261. Il mourut en 271, laissant pour successeur Hormisdas Ier, son fils. — Sapor II, fils d'Hormisdas II, proclamé roi en 310, protégea en Arménie la faction idolâtre qui chassa Chosrou, 388; fit la guerre aux Romains, perdit la bataille de Singare, 348, et huit autres; assiégea et prit Amide, 359; déclara la guerre à Julien devenu empereur, et gagna sur le Tigre une bataille dans laquelle ce prince fut blessé mortellement, 362. Il se fit abandonner par Jovien les cinq provinces transtigritanes et quinze places fortes, avec la suprématie sur l'Arménie et sur l'Ibérie. Il mourut en 380, laissant pour successeur Artaxerce II. — Sapor III, successeur d'Artaxerce II, ne régna que cinq années, 384 à 389.

SAPOR, roi d'Arménie à la mort de Chosrou III, essaya inutilement de détacher ses sujets du christianisme et de l'alliance des Romains. Pendant son voyage à Ctésiphon, 420, il perdit la couronne à la suite d'une insurrection; Behram V, son frère, le fit mourir par trahison.

SARA, sœur consanguine et femme d'Abraham, devint mère d'Isaac à l'âge de 90 ans, fit ensuite chasser Agar et Ismaël par Abraham, et mourut à 127 ans.

SARAGOSSE, *Cæsarea Augusta, Salduba, Zaragoza*, ville d'Espagne, capitale de l'Aragon, et chef-lieu de l'intendance de Saragosse, sur l'Ébre, à 281 kil. nord-est de Madrid; 45,000 hab. Cette ville, fondée par les Phéniciens, fut agrandie par César, prise par les Goths, 470, et les Sarrasins, 712. Elle devint la capitale d'un petit État maure, 1017; fut prise par Alphonse le Batailleur, roi d'Aragon, 1118. L'archiduc Charles y remporta une victoire sur Philippe V, 1710. Les habitants de Saragosse soutinrent contre les Français un siége mémorable de juillet 1808 à février 1809.

SARAZIN (Jacques), sculpteur français, né à Noyon, 1590, mort en 1660; passa 18 ans à Rome, devint le protégé de Richelieu, et contribua beaucoup à l'établissment de l'Académie de peinture, dont il fut premier recteur, 1655. Son chef-d'œuvre est le monument représentant *la Religion, la Justice, la Piété, la Force*, avec quatorze bas-reliefs en bronze.

SARDAIGNE, *Sardegna*, nommée *Sardinia* par les Romains, *Ichnusa* par les Grecs; île de la Méditerranée, formant une partie considérable des États sardes, qui lui empruntent leur nom. Elle est au sud de la Corse, dont elle est séparée par le détroit dit Bouches de Bonifacio, et se trouve à 180 kil. de la côte de l'Italie, et 148 kil. de celle d'Afrique; population, 540,000 habitants. La Sardaigne, dont Cagliari est la capitale, est partagée administrativement en deux grandes divisions, qui se subdivisent en provinces et en districts. L'origine des premiers habitants de cette île n'est pas bien connue. Selon quelques auteurs, les Étrusques, sous la conduite de Phorcus, s'y seraient établis, 1700 avant l'ère chrétienne, et l'an du monde 2300, et lui auraient donné le nom de Sandaliotis ou Ichnusa, d'après sa forme, assez semblable à celle d'un pied humain. Sardus y conduisit une colonne de Libyens, peu de temps après, et donna aux habitants les premières notions d'agriculture. Les Carthaginois s'en emparèrent, 512 av. J.-C., sous la conduite d'Asdrubal. Les Romains les en chassèrent, 238, et cette île fut déclarée province romaine. Saint Clément et saint Boniface en furent les premiers évêques. A la chute de l'empire romain, la Sardaigne passa successivement au pouvoir des Vandales, des Goths, des empereurs d'Orient et des Sarrasins. Ceux-ci en furent chassés, 1022, par les Génois et les Pisans réunis, qui s'en disputèrent la possession pendant 500 ans. Les Pisans n'en devinrent les maîtres qu'en 1050. Les papes en investirent les rois d'Aragon, qui ne purent s'en rendre maîtres qu'en 1326. La Sardaigne passa sous la domination espagnole par le mariage de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille. Le tribunal de l'inquisition, établi par ces princes en 1492, ne fut en vigueur qu'en 2562. Elle fut cédée à l'Autriche par la paix d'Utrecht, 1714; mais le fameux Albéroni la lui enleva par surprise, 1717. Le traité de Londres la fit restituer, en 1720, à la maison d'Autriche, qui l'échangea, le même jour, contre la Sicile, avec Victor-Amédée de Savoie, qui en était le souverain depuis 1713. Après 1520, l'histoire n'offre de remarquable que la tentative infructueuse faite, en 1793, par les Français pour s'emparer de cette île, et le séjour qu'y firent les souverains de Savoie, à l'époque où leurs États du continent tombèrent au pouvoir de la France. V. **SARDES (ÉTATS)**.

SARDANAPALE, nom commun à plusieurs princes d'Assyrie, dont le plus célèbre, appelé aussi Empacmès ou Tonos-Concoleros, fut le dernier souverain du premier empire d'Assyrie. Son règne fut de 38 ans, 797 à 759 av. J.-C. Les Mèdes, les Perses et les Babyloniens révoltés le firent sortir de l'état de mollesse dans lequel il vivait. Victorieux d'abord des rebelles, il fut ensuite vaincu, et se retira dans Ninive, où il se défendit pendant plus d'un an. Se voyant sur le point d'être pris, il se jeta dans un bûcher avec ses femmes, 759.

SARDES, ancienne capitale du royaume de Lydie, célèbre par ses richesses et les jeux magnifiques que l'on y célébrait de 4 ans en 4 ans av. J.-C., fut prise par Cyrus, 548; et devint le chef-lieu de la 2e satrapie de l'empire de Perse; fut brûlée en 504; redevint florissante sous les Romains, puis fut renversée par un tremblement de terre. Relevée par Tibère et embellie par Adrien, elle fut détruite par Tamerlan en 1402, et il n'en reste plus que des ruines.

SARDES (ÉTATS), royaume de Sardaigne, monarchie de l'Europe méridionale, composée de deux parties distinctes; 1° l'île de Sardaigne, à laquelle elle doit son nom; 2° les États de terre ferme, qui comprennent, dans le nord-ouest de l'Italie, les pays connus anciennement sous les noms de Piémont, duché de Savoie, comté de Nice et république de Gênes. Ils sont bornés au nord par la Suisse, dont les Alpes et le lac de Genève les séparent; à l'ouest par la France, dont elle est séparée par les mêmes montagnes, le Rhône et le Var; au sud par la Méditerranée; à l'est par le grand-duché de Toscane, les duchés de Modène et de Parme, et le royaume Lombard-Vénitien, vers lequel leur frontière est déterminée par le Pô, le Tésin et le lac Ma-

jeur. — La partie continentale des États sardes se partage en 8 divisions qui tirent leurs noms de leurs chefs-lieux, à l'exception de celle de Savoie, dont Chambéry est la capitale. L'île de Sardaigne, comme nous l'avons vu, en contient 2. — Les États de terre ferme et l'île de Sardaigne réunis présentent une popul. de 4,157,000 habitants. — Les États sardes forment une monarchie héréditaire de mâle en mâle, dont le pouvoir n'est limité, dans l'île de Sardaigne, que par une assemblée des États, et dans les provinces nouvellement incorporées, que par des priviléges particuliers. Le roi prend le titre de roi de Sardaigne, de Chypre et de Jérusalem, duc de Savoie, de Gênes, etc. Il est assisté dans le gouvernement par 5 ministres : des affaires étrangères, de l'intérieur, de la guerre et de la marine, des finances, et du cabinet du roi. Son conseil royal remplit les fonctions de conseil d'État et de cour suprême. La religion catholique est la dominante. — L'histoire des États sardes commence avec celle de la Savoie, qui fut le noyau de la monarchie : ce pays fut anciennement habité par les Allobroges, les Centrons, les Garocelles et les Nansuates, qui, vaincus par Auguste, furent compris dans la Gaule narbonnaise, puis incorporés par les Bourguignons dans le royaume qu'ils formèrent. La Savoie fit plus tard partie de la Bourgogne transjurane, mieux connue sous le nom de royaume d'Arles ou de Provence. Le premier comte de Savoie fut le comte Berthold, descendant des comtes de Saint-Maurice, 998. Le comté de Savoie fut érigé en duché, par l'empereur Sigismond, 1416. Pendant les guerres que se firent la France et l'Autriche, pour la possession d'une partie de l'Italie septentrionale, les ducs de Savoie suivirent d'abord le parti de la France, qu'ils abandonnèrent bientôt après pour celui de l'Autriche. Charles III, duc à cette époque, fut dépouillé de presque tous ses États par la France, vers 1536. Mais Emmanuel-Philibert, son successeur, ayant remporté la fameuse victoire de Saint-Quentin sur les Français, le traité de Cateau-Cambrésis le rétablit dans ses États, 1559. Victor-Amédée II augmenta ses domaines du duché de Montferrat, 1705, et de plusieurs autres possessions importantes dans la partie occidentale du Milanais, telles qu'Alexandrie, Valence, Lomellina, etc.; par le traité d'Utrecht, 1715, il perdit la vallée de Barcelonnette, mais il obtint la Sicile, qu'il échangea en 1720, contre l'île de Sardaigne, d'où il prit le titre de roi. Charles Emmanuel III, son successeur, 1730, reçut, par son alliance avec la France et l'Espagne, les districts milanais de Novare et de Tortone; devenu l'allié de l'Autriche, cette puissance lui céda, par le traité de Worms, 1745, Vigevano, le territoire de Bobbio et d'autres portions. Victor-Amédée III, dès le principe de la révolution française, se déclara contre la France, qui bientôt après s'empara de la Savoie et du comté de Nice. Battu sur tous les points par Bonaparte, il se vit forcé de céder à la France, le 15 mai 1796, les conquêtes déjà faites, et de laisser occuper le Piémont jusqu'à la paix générale. Charles-Emmanuel IV, qui, au contraire, s'allia avec la France contre l'Autriche, perdit le reste de ses États de terre ferme, et alla se fixer dans l'île de Sardaigne. En 1002, ces États furent réunis à la France. Charles-Emmanuel IV abdiqua le trône de Sardaigne en faveur de Victor-Emmanuel Ier, 1802, et mourut à Rome en 1819. Le 20 mai 1814, le nouveau roi prit possession des anciens États de sa maison, tels qu'ils étaient en 1792, à l'exception de la partie occidentale de la Savoie, que le traité de Paris du 30 mai 1814, avait conservée à la France. Par un acte du congrès de Vienne, 29 mars 1815, il céda quelques districts au canton de Genève, mais reçut, par un autre congrès, 20 mai de la même année, le territoire de l'ancienne république de Gênes, ainsi que la suzeraineté de la principauté de Monaco. Le traité de Paris de 1815 lui rendit la partie de Savoie qu'il venait de céder à la France. En 1820, il éclata une révolution tendant à établir un gouvernement constitutionnel dans ces États; mais l'Autriche y rétablit bientôt l'autorité royale dans toute son étendue. Victor-Emmanuel abdiqua à la suite de ce mouvement. V. SAVOIE.

Chronologie historique des comtes de Maurienne ou de Savoie.

Bérald ou Bérold, que d'autres appellent aussi Berthold, Saxon de naissance, nommé vice-roi du royaume d'Arles par le roi Rodolphe III, et créé vicaire de l'Empire par l'empereur Henri II, doit être regardé comme la souche de la maison de Savoie. Ainsi l'atteste une charte datée du mois de juillet 1020, où il prend sous sa garde et protection le monastère de Taloire, près d'Anneci. Second fils de Lothaire III, margrave de la Marche septentrionale de la Saxe ou de l'Ostphalie, il avait pour frère aîné Werinhaire, qui mourut en 1017, et pour frère cadet Brunon, qui, ayant succédé à Ditmar, son parent, dans l'évêché de Mersbourg, finit ses jours en 1036. La vice-royauté du royaume d'Arles avait été conférée à Berthold, par lettres de Rodolphe III, données à Aix en Provence, le 5 des ides de mai de l'an 1000. Dans l'acte d'une donation que ce roi fit l'an 1017, la 24e année de son règne, il porte le nom de Bérald, avec la qualité de comte : même titre dans une autre faite encore par Rodolphe, la 26e année de son règne. Bérald mourut l'an 1027. — Humbert ou Upert, dit *aux blanches mains*, qui souscrivit, avec Bérald, son père, la charte donnée par celui-ci en faveur de l'abbaye de Taloire, est le même que Wippon qualifie comte en Bourgogne, et qui amena du Milanais, l'an 1034, des troupes à l'empereur Conrad le Salique contre le comte de Champagne, et reçut en récompense de l'empereur victorieux le Chablais, le Valais et la terre de Sainte-Maurice. Il mourut l'an 1048. — Amédée ou Amé Ier, dit *la Queue*, fils et successeur de Humbert, s'intitule quelquefois, dans ses diplômes, comte de Maurienne, mais jamais comte de Savoie. Il mourut vers l'an 1072. — Humbert II, fils d'Amédée, et son successeur vers 1072, surnommé *le Renforcé*, à cause de la grandeur et de l'épaisseur de sa taille, prit les armes contre Aimeric, seigneur de Briançon et gouverneur de la Tarentaise, pour arrêter ses vexations, le dépouilla de son gouvernement qu'il unit au sien; ne consentit, en 1077, au passage de l'empereur Henri IV par la Savoie pour aller en Italie, qu'à condition qu'il lui céderait cinq évêchés voisins de ces terres; forma ensuite le projet de partir pour la croisade, l'an 1096, avec le prince Hugues le Grand, frère du roi Philippe Ier; mais il ne l'exécuta point. L'an 1097, Humbert donna une charte datée d'Ienne en Thuringe; en 1098, recueillit la succession d'Adélaïde, sa parente, marquise de Suze; fut investi par l'empereur Henri IV de la plus grande partie des Marches de Suze et de Turin, et prit alors le titre de marquis en Italie. Il mourut le 19 octobre 1108. — Amédée II, premier comte de Savoie, fils d'Humbert II, lui succéda en 1108; accompagna, en 1111, l'empereur Henri V dans son voyage d'Italie; fut élevé par ce monarque à la dignité de comte de l'Empire; prit les armes en faveur des princes de la maison de Franconie contre l'empereur Lothaire, qui, étant revenu, l'an

1132, en Italie, mit en fuite Conrad de Franconie, son compétiteur, couronné à Menza, et ravagea les États des princes italiens du même parti. Amédée fonda, l'an 1125, l'abbaye cistercienne de Haute-Combe, où sont inhumées plusieurs personnes de la maison de Savoie; eut à repousser, en 1136, les troupes de Louis le Gros, son beau-frère, qui, le voyant sans postérité, voulait s'assurer sa succession; eut alors un fils; fit, après la mort de Louis le Gros, la paix avec Louis le Jeune, son neveu, dont il prit sincèrement les intérêts; eut aussi différentes guerres avec Guignes IV, dauphin de Viennois, qui périt, l'an 1142, dans une bataille qu'ils se livrèrent près de Montmélian; prit la croix, l'an 1146, dans un voyage qu'il fit à Metz, et, l'an 1147, partit avec le roi de France pour la terre sainte. Le désastre de l'armée française, qu'il occasionna par sa témérité avec Geoffroi de Rançon, causa le retour précipité d'Amédée en Europe : ayant abordé à Nicosie, en Chypre, il y mourut le 1er avril 1148. — Humbert III, dit *le Saint*, fut tiré du cloître, l'an 1148, pour succéder à son père, sous la tutelle d'Amédée, évêque de Lausanne. L'an 1153, il marcha contre Guignes V, comte d'Albon, qui faisait le siége de Montmélian, et l'obligea de se retirer. L'an 1158, invité par l'empereur Frédéric Barberousse, à la diète de Roncaille, il y envoya trois prélats pour le représenter et veiller à ses intérêts; mais l'an 1162, il ne put se dispenser d'accompagner l'empereur au siége de Milan, où il se distingua. Il s'était déclaré pour le pape Alexandre III contre l'antipape Octavien : l'empereur, pour l'en punir, non content d'avoir accordé aux évêques de Turin, de Maurienne et de Tarentaise, la plus grande partie de leur diocèse en fief, en les déclarant princes de l'Empire, étant repassé en Italie, l'an 1174, ravagea le Piémont, brûla Suze avec ses archives, et n'épargna que Turin, dont l'évêque était dans ses intérêts. Humbert mourut à Chambéry, le 4 mars 1188. — Thomas, fils d'Humbert III, lui succéda, en 1188, sous la tutelle de Boniface II, marquis de Montferrat; se joignit, l'an 1201, aux croisés qui passaient par ses États pour aller faire le siége de Zara, et ensuite celui de Constantinople; embrassa, dans les troubles de l'Empire, le parti de Philippe, roi de Germanie, qui lui donna en récompense, par lettres datées de Bâle, l'an 1207, Aluiers, Testone en Piémont, et Modon, au pays de Vaud; reçut de Frédéric II, en 1026, le titre de vicaire de l'Empire en Lombardie; entra, en 1231, dans la ligue que forma l'empereur contre le pape Honorius III, qui avait soulevé contre lui les Milanais et les Verceillais, et contribua beaucoup à ses succès. De leur côté, les Milanais s'emparèrent de Coni, de la Veldesture et de Saint-Dalmace; ils comptaient porter leurs conquêtes plus loin, lorsqu'ils furent rencontrés par le prince de Savoie, qui les défit complétement dans une bataille, où périt leur général Humbert Osimo. Mais le marquis de Montferrat, voyant la ville de Turin disposée à se soulever, profita de l'occasion pour s'y établir : le comte Thomas, étant accouru pour recouvrer cette capitale, défit, sur sa route, un corps d'Astesans qui venaient au secours des rebelles; après quoi, il forma le blocus de Turin. N'étant pas en force pour assiéger la place, il retourna en Savoie pour y lever de nouvelles troupes. Déjà il commençait à rentrer en Piémont, lorsqu'une maladie l'obligea de s'arrêter aux environs d'Aouste. S'étant fait transporter en cette ville, il y mourut le 20 janvier 1233. — Amédée III, fils et successeur de Thomas, l'an 1233, témoigna le même zèle que lui pour les intérêts de l'empereur Frédéric II; épargna la ville de Turin, grâce à l'intervention de Hugues, son évêque; attaqué bientôt après par les Valaisans, que l'évêque de Sion avait excités à faire irruption dans le val d'Aouste, le comte de Savoie, soutenu par ses gendres, les marquis de Saluces et de Montferrat, passa rapidement les monts, fondit avec impétuosité sur les Valaisans, qu'il mit en fuite, après les avoir battus, et pénétra dans le Valais, dont il se rendit maître : ce qui ajouta une nouvelle province à ses États. Ce fut à peu près dans le même temps que le roi d'Angleterre, Henri III, son neveu, lui accorda, pour lui et ses descendants, une pension de 200 marcs d'argent à prendre sur les revenus de la couronne. — L'empereur Frédéric II, étant parti du fond de l'Allemagne pour se venger d'une révolte des Milanais, arriva, l'an 1238, à Turin, où le comte Amédée lui fit une des plus magnifiques réceptions. L'empereur en fut si flatté, que, par reconnaissance, il érigea le pays de Chablais et d'Aouste en duché. Frédéric ne se borna point à cette faveur. L'an 1241, il nomma le comte de Savoie vicaire de l'Empire en Lombardie et en Piémont. Amédée voyait avec une douleur sincère la rupture scandaleuse qui avait éclaté entre l'empereur et le saint-siége. Dans le dessein de concilier ces deux premières puissances de l'univers, il va d'abord, l'an 1243, trouver le pape Innocent IV à Cluni, et tâche, dans plusieurs conférences, de l'amener à des voies d'accommodement. Mais l'invincible aversion d'Innocent pour Frédéric rend ce voyage inutile. Le comte, sans se rebuter, se rend à Crémone, auprès de l'empereur, espérant le trouver moins intraitable : peine également infructueuse. Innocent faisait cependant lever des troupes en France pour les faire passer en Italie sous la conduite du cardinal Ubaldini au secours de Milan, et d'autres villes qui s'étaient révoltées contre l'empereur. Mais Amédée, à qui le pape fit demander le passage de ces troupes par ses États, usa d'abord de tergiversations, pour ne pas se compromettre avec Frédéric; et ensuite, pressé par le pape, il le refusa nettement, dans la crainte que l'arrivée de cette milice n'empêchât l'empereur de se rendre au concile de Lyon, où l'on devait s'occuper des moyens de rendre la paix à l'Église. Tranquille dans ses États, Amédée ne s'occupa plus que de ce qui les concernait, et de fondations pieuses; il mourut le 24 juin 1253. — Boniface, dit Roland (à cause de sa force prodigieuse et de sa valeur), succéda à son père, sous la tutelle de sa mère, et la régence de Thomas, comte de Maurienne, son oncle; fut conduit peu de temps après par Thomas en Flandre, au secours de la comtesse Marguerite II, sa belle-sœur. S'étant déclaré en faveur de Mainfroi, son beau-frère, contre Charles d'Anjou, qui lui disputait le royaume de Sicile, il attira les armes de ce dernier en son pays. Charles, assisté de Guillaume V, marquis de Monferrat, se rendit maître de Turin, en 1262, et de plusieurs autres places. Mais Boniface étant venu à sa rencontre, le défit près de Rivoli, la même année, et mit ensuite le siége devant Turin. Cette entreprise lui réussit mal; les habitants d'Asti vinrent au secours des assiégés, battirent le comte de Savoie et le firent prisonnier. Ce fut à Turin, chez ses propres sujets, que cet infortuné prince fut enfermé sans recevoir aucune marque de commisération. Le chagrin que causa au comte Boniface sa déplorable situation, abrégea considérablement ses jours, qu'il termina l'an 1263, sans être marié. — Pierre, dit le *Petit Charlemagne*, comte de Bomont, 7e fils du comte Thomas, succéda malgré les oppositions des enfants de Thomas, son frère aîné, à son neveu Boniface, parce que la représentation n'avait point encore eu lieu en Savoie. Il était déjà célèbre par ses exploits. Henri III, roi d'An-

gleterre, ayant épousé Léonore de Provence, Pierre oncle de cette princesse, fit le voyage d'Angleterre où il fut reçu avec distinction par le monarque dont il reçut, peu de temps après, les seigneuries de Richemont, d'Essex et d'autres terres, outre un hôtel qu'il lui fit bâtir à Westminster. Henri III ne borna point là ses faveurs. Il nomma Pierre son premier ministre, le créa chevalier, et lui confia la garde des places les plus importantes du royaume. Pierre, s'apercevant que le haut degré de fortune où il était parvenu dans un pays étranger y faisait des jaloux et pouvait exciter des troubles, demanda prudemment son congé, et l'obtint à force de sollicitations. Mais au moment où il allait s'embarquer, le roi le fit rappeler, et le contraignit d'accepter le gouvernement de Douvres. Henri III, quelque temps après, ayant formé le projet d'envahir le Poitou, envoya Pierre de Savoie pour se concerter avec les partisans qu'il s'y était faits, et hâter cette révolution. Mais ayant été découvert, il se trouva trop heureux de pouvoir s'évader. Étant retourné en Angleterre, il assista au parlement qui se tint à Londres en 1248. L'amour de la patrie le rappela en 1255, après une longue absence en Savoie. Pendant le séjour qu'il y fit, il visita l'abbaye de Saint-Maurice, en Chablais, dont l'abbé, nommé Rodolphe, lui fit présent de l'anneau de Saint-Maurice, précieuse relique avec laquelle tous les souverains de Savoie, depuis cette époque, ont toujours pris possession de leurs États. Vers cette même époque, il entra en guerre avec Albert de la Tour-du-Pin, en Dauphiné; grâce à l'intervention de quelques amis communs, la querelle se termina à l'avantage de Pierre, qui reçut en dédommagement le château de Falaviers, au diocèse de Vienne. La trêve conclue entre la France et l'Angleterre étant près d'expirer, Pierre fut rappelé, l'an 1257, par Henri III, à Londres, d'où il fut envoyé l'année suivante à Paris pour être des plénipotentiaires dans le traité de paix qui se négociait entre la France et l'Angleterre. Les articles préliminaires ayant été arrêtés au mois de juin, Pierre revint en rendre compte à Henri III. Ce fut l'année qui suivit son retour que le fils unique d'Humbert, comte de Genevois, s'étant retiré à Londres pour se soustraire aux persécutions de Guillaume, son oncle, qui lui avait ravi son héritage, transmit ses droits à Pierre par son testament du 12 mai 1259. Pierre fit bien valoir cette donation lorsqu'il eut succédé au comte Boniface. A peine fut-il en possession de la Savoie, qu'il se mit en devoir de punir la ville de Turin des outrages qu'elle avait faits à son prédécesseur. Étant venu l'assiéger, il s'en rendit maître sans beaucoup de difficulté. Les rebelles avaient lieu de s'attendre à un traitement rigoureux; mais Pierre eut la générosité de leur pardonner. Un nouveau voyage qu'il fit en Angleterre, lui valut la succession vacante d'Herman, comte de Kibourg, que son neveu, Richard de Cornouailles, lui donna en qualité d'empereur, pour tout ce qui relevait de l'empire. Eberhard de Habsbourg, comte de Lauffenbourg, qui se qualifiait aussi comte de Kibourg, disputa au comte Pierre le don que l'empereur lui avait fait. La guerre s'étant élevée entre eux, Pierre remporta sur lui deux victoires éclatantes, qui déterminèrent, en 1266, la ville de Berne, qu'Eberhard inquiétait, à se mettre sous sa protection. Pierre la fit agrandir considérablement, et par les bienfaits qu'il répandit sur elle, il mérita le titre de père et de second fondateur de Berne. Cette ville ne le posséda pas longtemps : épuisé de fatigues, il mourut à Chillon, dans le pays du Vaud, le 9 juin 1268. — Philippe Ier, 8e fils de Thomas, comte de Savoie, succéda au comte Pierre, son frère, à l'exclusion de Béatrix, sa nièce; eut quelques démêlés avec Guignes VII, dauphin de Viennois, et Hugues IV, duc de Bourgogne, pour le Faucigni; mais les choses s'accommodèrent après quelques hostilités. Il en eut ensuite de plus sérieux avec Rodolphe, comte de Habsbourg, ensuite empereur; mais la médiation du pape Martin IV les engagea à conclure un traité qui fut signé le 24 juin 1285. Philippe, après avoir rétabli la paix dans ses États, mourut au château de Roussillon, en Bugey, sans enfants, le 17 novembre 1285. — Amédée IV, dit *le Grand*, fils de Thomas, comte de Maurienne et de Flandre, succéda au comté de Savoie, en vertu du testament de Philippe, son oncle; eut bientôt à repousser les armes d'Aimon III, comte de Genevois, puis celles de Humbert Ier, dauphin du Viennois; il fit la paix, en 1314, avec Jean II, successeur d'Humbert Ier. L'an 1300, étant en Flandre, au service de la France, pendant que Charles de Valois faisait la conquête de ce pays, pour le roi Philippe le Bel, son frère, il détermina le comte Gui de Dampierre à se remettre entre les mains du vainqueur, les accompagna l'un et l'autre à Paris, et présenta lui-même le comte de Flandre au roi, sur la générosité duquel il avait trop compté. Ce monarque, en effet, loin de ratifier le traité d'accommodement qui s'était fait, par la médiation d'Amédée, entre Charles et Gui, envoya celui-ci avec ses deux fils en prison : ce qui couvrit de confusion le médiateur. Il ne laissa pas néanmoins de continuer ses services à la France. L'an 1305, par lettres du 25 mars, le roi promit de lui donner dix livres tournois par jour, tant qu'il serait à son service, lui assura 2,500 livres de pension viagère, à la charge de l'hommage lige. Amédée avait embrassé le parti des Gibelins; jaloux de l'autorité que la maison d'Anjou, protectrice des Guelfes, exerçait dans le Piémont et le Montferrat, à l'aide de ses partisans, il invita le roi des Romains Henri VII à passer en Italie, pour y raffermir son autorité chancelante, va au-devant de lui jusqu'à Berne, et l'amène, par le pays de Vaud, à Genève, d'où ce prince, étant venu à Chambéry, y fut reçu par le comte avec une magnificence incroyable. L'ayant accompagné dans la suite de son voyage, il fut un des principaux seigneurs qui lui firent cortége à son entrée dans Turin, en reçut à Asti l'investiture du comté de Savoie, des duchés de Chablais et d'Aouste, du marquisat d'Italie, des seigneuries de Baugé et de Coligni; de plus Henri le créa, lui et ses successeurs au comté de Savoie, prince d'Empire, en présence du cardinal Alnald, légat du pape en Italie, et d'un grand nombre de prélats et de seigneurs. Henri, étant à Milan, y fut couronné roi d'Italie, par l'archevêque Cassoni, le 6 janvier 1311; et le mois suivant, Amédée, qui avait assisté à cette cérémonie, fut envoyé avec l'évêque de Liége à Brescia, pour maintenir cette place dans l'obéissance envers l'empire. En quittant Milan, Henri laissa au comte de Savoie le gouvernement de cette ville, ainsi que de celles de Plaisance, d'Asti, de Vérone, de Crémone et de Gènes, avec titre de vicaire général de l'empire. Ce fut à Rome que se fit, le 29 juin de l'an 1312, le couronnement impérial de Henri, dont Amédée fut un des plus illustres témoins. De retour chez lui, après la mort de l'empereur, arrivée le 24 août 1313, le comte de Savoie eut la guerre avec le dauphin de Viennois pour quelques terres; la querelle fut apaisée par des arbitres le 3 juin 1314. L'an 1315, Amédée, apprenant que Rhodes était sur le point d'être enlevée aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem par l'empereur ottoman, vole au secours de cette île, et force les Turcs à se retirer. A la mort de Louis X, qui ne laissait pas d'enfants, il conseilla à Philippe le Long, frère du monarque, de prendre en main les rênes de

l'État, jusqu'aux couches de la reine. Ce bon conseil lui valut dans la suite, de la part de Philippe le Long, la terre de Maulevrier en Normandie, dont la maison de Savoie a joui longtemps. Amédée se préparait à secourir Andronic le Vieux, empereur de Constantinople, attaqué par les Turcs, lorsque la mort le surprit à Avignon, le 16 octobre 1323. — Édouard succéda, en 1323, à Amédée, son père; fut toujours fidèlement attaché à la France, quoique filleul d'Édouard Ier, roi d'Angleterre; fut attaqué par Guignes VIII, dauphin de Viennois, Amédée, comte de Genevois, le baron de Faucigni et Hugues de Genevois, seigneur d'Anthon, ligués contre lui, et les défit au pied du Mont-du-Mortier; moins heureux en 1325, il perdit la bataille dans la plaine de Saint-Jean-le-Vieux, ce qui ne l'empêcha pas, néanmoins, d'aller au secours de Philippe de Valois contre les Flamands. De retour à Paris, après la bataille de Montcassel, 1328, il se réconcilia, par l'entremise de la reine Clémence, avec le dauphin. Il mourut l'année suivante, 4 novembre 1329. — Aimon, deuxième fils d'Amédée V, succéda à son frère suivant les lois du pays; déclara bientôt la guerre à Guignes VIII, dauphin de Viennois; Guignes, assiégeant le fort de la Ferrière, fut frappé d'un coup d'arbalète dont il mourut le lendemain, 28 juillet 1333. Les Dauphinois, furieux de cette mort, forcèrent la place et la rasèrent après avoir égorgé la garnison. Humbert, frère de Guignes à qui il devait succéder, de retour de la cour de Naples, fit avec Aimon une suspension d'armes, et des arbitres limitèrent les terres de Bugey et de Dauphiné du côté du Roussillon. Le comte de Savoie termina également les démêlés qu'il avait avec le sire de Beaujolais, en lui cédant les villes, châteaux et terres de Toissey, de Lent, de Coligni, à la charge de l'hommage. Dans la lutte qui s'éleva entre Édouard, roi d'Angleterre, et Philippe, roi de France, Aimon se déclara pour ce dernier, auquel il envoya, l'an 1337, des troupes sous les ordres du comte de Genevois, de Louis de Savoie, baron de Vaud, et du sire de Villars; bientôt après, il se rendit lui-même, à la tête d'un nouveau corps de troupes, à Tournai, dont Édouard faisait le siége, et qu'il fut obligé d'abandonner. La trêve conclue l'an 1340 lui permit de retourner dans ses États. Après une longue maladie, il mourut le 24 juin 1343. — Amédée VI, dit *le comte Vert*, succéda à son père en 1343, sous la tutelle de Louis de Savoie, seigneur de Vaud, et d'Amédée, comte de Genevois. Jeanne de Savoie, duchesse de Bretagne, fille du comte Édouard, avait légué par son testament, en 1334, ses droits et ses prétentions au comté de Savoie et la seigneurie de Beaujé, à Philippe, duc d'Orléans, fils du roi Philippe de Valois; les tuteurs d'Amédée, effrayés des menaces de son rival, firent, avec les commissaires du roi, un traité par lequel ils cédaient au duc d'Orléans une rente de 2,000 livres sur le trésor royal à Paris, avec le château de Winchestre, au-dessus de Gentilly, et le château de Milly en Auxois; et Amédée ratifia ce traité par des lettres du mois de février 1346. L'an 1347, profitant de la négligence de Jeanne Ire, comtesse de Provence et reine de Naples, il s'empare de plusieurs places dans le Piémont; se ligue avec le prince de Piémont et de Morée, le comte de Genevois et le duc de Bourgogne, pour arrêter Luchin Visconti, seigneur de Milan, allié avec le marquis de Montferrat, et qui lui disputaient ses conquêtes. La victoire se déclara pour le comte de Savoie, à la bataille livrée entre les deux partis, en juillet 1347. Grand amateur de jeux militaires, il célébra, l'an 1348, des joutes et des tournois, où il parut avec des armes et un habillement de couleur verte, monté sur un cheval capa-raçonné de même, ce qui lui fit donner le surnom de *comte Vert*. L'an 1349, il envoya en Piémont, en qualité de suzerain, des commissaires pour prendre connaissance des tyrannies de Jacques de Savoie, dont ses sujets s'étaient plaints. Le prince fait massacrer les officiers du comte; alors Amédée pénètre dans le Piémont avec une armée nombreuse, se rend maître en peu de temps de toutes les places, bat les troupes du prince à Rivoli, et le fait lui-même prisonnier; mais, plein de générosité, il lui rend presque aussitôt la liberté avec ses États, après lui avoir fait prêter un nouveau serment de fidélité. L'an 1353, il fit la guerre à la France au sujet de quelques places du Dauphiné, province que le dauphin Humbert II venait de donner à la France, et plusieurs fois la victoire se rangea sous ses drapeaux. L'an 1354, il défit complétement Hugues de Genevois à la célèbre bataille des Abrès, et il acquit, la même année, de Catherine de Savoie, veuve de Guillaume Ier, marquis de Namur, la baronnie de Vaud et plusieurs terres dans le Bugey et le Valromey. Le 5 janvier, par suite de divers échanges avec le roi de France, il gagna les seigneuries de Faussigni et de Gex. En 1361, il se vit obligé de payer aux brigands de la *compagnie blanche* 180,000 florins d'or, et fit, le 13 mai 1362, à Saint-Genez, un traité de confédération avec Rodolphe de Loupy, gouverneur du Dauphiné, pour se mettre à l'abri des incursions des *grandes compagnies*; il institua la même année l'ordre des chevaliers du Collier. En 1365, il accueillit magnifiquement l'empereur Charles IV à son passage par la Savoie, pour aller voir le pape Urbain V à Avignon. Peu après, à la sollicitation du pape, il s'embarque à Venise et fait voile vers Gallipoli, pour aller secourir Jean Paléologue, empereur de Constantinople, attaqué vivement par le sultan Amurat Ier et le roi de Bulgarie; s'empare de Gallipoli sur les Turcs, enlève aux Bulgares plusieurs places jusqu'à Varne, leur capitale, qu'il assiége, et force ainsi le roi de Bulgarie à lui proposer un accommodement qu'il accepte. De retour dans ses États, en 1367, Amédée entra, avec Louis, roi de Hongrie, et Jeanne, reine de Naples, dans la ligue conclue le 7 juillet 1372, par le pape Grégoire XI et l'empereur Charles IV, contre Galéas et Bernabo Visconti, seigneurs de Milan, qu'il fatigua tellement en deux campagnes, qu'ils firent les plus grands sacrifices pour obtenir la paix. L'an 1382, par traité fait avec Louis d'Anjou, Amédée obtient de lui le Piémont, et lui mène des troupes pour l'aider à se mettre en possession du royaume de Naples; mais, attaqué de la peste dans ce pays, il mourut près de San-Stéphano dans la Pouille, le 2 mars 1383. — Amédée VII, dit *le Rouge* ou *le Roux*, de la couleur de ses cheveux, fils d'Amédée VI, lui succéda en 1383. Dès l'an 1380, il avait forcé le sire de Beaujolais, après l'avoir battu, à lui rendre hommage; en 1382, il s'était distingué à la bataille de Rosebecque. Bientôt il marcha contre les habitants du Valais, qui, après avoir chassé l'évêque de Sion, avaient fait une irruption dans le Chablais, et les contraignit d'implorer sa clémence; eut avec Théodore, marquis de Montferrat, et Frédéric, marquis de Saluces, des démêlés qui tournèrent à son avantage. Dans la querelle qui s'éleva entre la maison de Duras et celle d'Anjou, relativement au royaume de Naples, les villes de Barcelonnette, de Vintimille et de Nice, qui, à raison du comté de Provence, appartenaient à la seconde de ces deux maisons, voyant qu'elles n'en étaient pas secourues, s'en détachèrent, l'an 1388, pour se donner au comte de Savoie, occupé alors auprès du roi Charles VI à faire rentrer sous son obéissance le duc de Bretagne. Amédée rentra alors promptement dans

ses États, et mourut à Ripaille, le 1er novembre 1391. — Amédée VIII, dit *le Pacifique*, fils d'Amédée VII, n'étant âgé que de 8 ans, lui succéda sous la tutelle de Bonne de Bourbon, son aïeule, préférée à Bonne de Berry, mère du jeune prince. En 1397, par une ordonnance du 15 novembre, il permit, de l'avis de son conseil, un duel entre deux gentilshommes du pays de Vaud, Girard, baron d'Estavayé, et Otton, seigneur de Granson, et en assigna le jour au 15 janvier de l'année suivante; Granson fut tué. Déclaré majeur cette même année, le comte Amédée, en 1401, fit l'acquisition du comté de Genevois, qu'Odon ou Othon, sire de Villars, lui céda par traité du 5 août; fonda, l'an 1405, l'université de Turin, et, l'an 1407, le monastère des Célestins de Lyon. Thomas, marquis de Saluces, refusant de lui rendre hommage, il le contraignit, l'an 1413, par la voie des armes, de s'acquitter de ce devoir. L'an 1414, il reçoit à Rivoli, dans le Piémont, Sigismond, roi des Romains, revenant d'Italie; et l'an 1417, ce même Sigismond, pour lors empereur, étant à Lyon, à son retour de Paris, veut ériger en duché la Savoie, passe à Montluel, y fait l'érection ducale, se rend à Chambéry, où il investit solennellement le nouveau duc, le 19 février de la même année. L'an 1418, Amédée succède à Louis de Savoie, comte de Piémont, mort sans enfants; et l'an 1419, Yolande d'Aragon, mère et tutrice de Louis III d'Anjou, roi de Naples, lui abandonna, par un traité fait à Chambéry, le 5 octobre, Nice, Villefranche et toute cette côte de la mer. Le 11 juillet 1426, il envoya des ambassadeurs à Venise pour signer une ligue avec cette ville et celle de Florence, pour réprimer les entreprises de Philippe-Marie, duc de Milan. Il pénètre bientôt dans le Milanais avec une armée; mais la médiation du pape Martin V termina cette guerre qui ajouta aux possessions du duc de Savoie la ville et le comté de Verceil. Veuf depuis 1428 et dégoûté du monde, Amédée, l'an 1434, se retire au prieuré de Ripaille, qu'il avait fondé quatre ans auparavant; y tient, le 7 novembre, une assemblée des grands de ses États, dans laquelle il institue l'ordre de chevalerie séculière de l'Annonciade; crée Louis, son fils aîné, prince de Piémont et lieutenant général de ses États; et le lendemain, prenant l'habit d'ermite, avec ses nouveaux chevaliers, au nombre de six, se retire dans un ermitage qu'il avait fait bâtir à cet effet. Amédée passait tranquillement sa vie dans cette retraite, lorsque le concile de Bâle jeta la vue sur lui pour le faire pape à la place d'Eugène IV, déposé. Après avoir beaucoup hésité, il accepta cette dignité, et prit, à son couronnement, le nom de Félix V, le 24 juillet 1440. Le 6 janvier précédent, il s'était démis de ses États en faveur de son fils aîné. Il eut à lutter pendant 10 ans contre Eugène et son successeur; enfin, craignant les suites de ce schisme, il déposa la tiare le 9 avril 1449, et retourna dans sa solitude; il mourut à Genève le 7 janvier 1451. — Louis, fils d'Amédée VIII, gouvernait déjà depuis 1434. Par suite des révoltes excitées par son fils rebelle Philippe, il se transporta, pour sa sûreté personnelle, à Genève, avec sa cour, au mois de juillet 1462. Philippe brava son père jusqu'à Genève. Pour mettre un terme à ses déportements, Louis fut obligé de recourir à Louis XI, qui, l'ayant fait arrêter, l'enferma au château de Loches, où il resta 2 ans. A l'époque de la ligue du bien public, Louis se fit transporter à Lyon, malgré le redoublement de sa goutte, pour informer le roi, son gendre, de l'orage dont il était menacé. De là il devait se rendre à Moulins, en Bourbonnais, où le roi était attendu; mais il y succomba le 29 janvier 1465. — Amédée IX, dit le *Bienheureux*, fils du duc Louis, lui succède en 1465; termine, en 1467, quelques démêlés avec Guillaume de Montferrat, par la médiation de Louis XI; remet, peu de temps après, à cause de sa faible complexion et d'une épilepsie, la régence de ses États à Yolande, son épouse, fille du roi Charles VII. Les comtes de Genevois, de Romont et de Bresse, jaloux, lèvent des troupes pour appuyer leurs prétentions, et viennent assiéger le duc et la régente dans Montmélian. Ils emmènent Amédée à Chambéri; mais la duchesse leur échappe; va se renfermer dans le château d'Apremont, implore les secours de Louis XI, son frère, qui lui remet en main l'administration des affaires. Amédée mourut avant la décision de Louis, le 28 mars 1472. — Philibert Ier, dit *le Chasseur*, succède à son père, sous la tutelle de sa mère Yolande. En 1476, le duc de Bourgogne, après sa défaite de Morat, passant par la Bresse, fait enlever, par Olivier de la Marche, la duchesse Yolande, avec Charles son second fils et deux de ses filles, dans la crainte qu'elle ne favorise le roi Louis XI, son frère. Conduite au château de Rouvre, en Bourgogne, Charles d'Amboise la délivra la même année, par ordre du monarque, et l'amène à Tours, d'où elle est reconduite en Savoie par Philippe de Comines. Le duc de Milan vient à son appui et la fait rentrer dans l'exercice de la régence. Mais elle n'en jouit pas longtemps, étant morte le 29 août 1478, au château de Montcaprel. Le comte de la Chambre, nommé par Louis XI pour le remplacer, eut pour concurrents l'évêque de Genève et Philippe, comte de Bresse, oncle du duc. Il succomba par sa mauvaise conduite, et fut arrêté par ordre de Louis XI, qui le fit enfermer au château de Veillune. L'an 1482, le duc Philibert étant venu voir ce monarque à Lyon, au commencement de mars, s'y épuise à la chasse, aux tournois, aux courses de bagues, et meurt de ces excès le 22 avril suivant. — Charles Ier, dit *le Guerrier*, succède à son frère Philibert, en 1482, n'étant âgé que de 14 ans, sous la tutelle de Louis XI. L'an 1485, Charlotte, reine de Chypre et veuve de Louis de Savoie, mort au mois d'août 1482; confirme, dans l'église de Saint-Pierre de Rome, la donation qu'elle avait faite de son royaume, en 1482, au duc de Savoie. Dès lors les ducs de Savoie prennent le titre de rois de Chypre. L'an 1489, le duc Charles, après avoir réduit le comte de Bresse, son oncle, qui voulait se rendre le maître, tombe sur le marquis de Saluces, lui enlève ses États avec une rapidité surprenante; grâce à la médiation de Charles VIII, il lui accorde une trêve d'un an, au bout de laquelle il s'empare de Saluces sa capitale, et meurt l'année suivante, à Pignerol, le 13 mars 1489. — Charles-Jean-Amédée succéda à son père, sous la régence de Blanche sa mère, à qui cet emploi fut vivement disputé par les comtes de Genevois et de Bresse. Le marquis de Saluces profita de cette minorité pour entrer dans ses États. Le roi Charles VIII, allant conquérir le royaume de Naples, fut accueilli, à son passage en Savoie, avec toutes sortes d'égards, par la régente qui lui présenta, à Turin, le jeune duc âgé de six ans, lui prêta des sommes considérables, et lui fit présent d'un magnifique cheval, sur lequel il combattit avec tant de valeur et d'avantage à la célèbre bataille de Fornoue. A son retour de Naples, il fut encore reçu en Piémont par la duchesse, qui alla, suivie des principaux seigneurs de sa cour, au-devant de lui à quelques lieues de Turin. Blanche, après le départ de ce prince, passa l'hiver à Turin. Au printemps suivant, s'étant transportée à Moncalier avec son fils, elle eut le malheur de le perdre par un accident funeste; l'enfant tomba de son lit et mourut sur la place, le 16 avril 1496. — Philippe II, dit *Sans Terre*, comte de Bresse,

5e fils de Louis, duc de Savoie et d'Anne de Chypre, succéda à Charles II, son petit-neveu. Il se donna lui-même le surnom de *Sans Terre*, parce qu'il fut longtemps sans apanage, et qu'après avoir obtenu le comté de Bresse les Suisses le lui enlevèrent. Charles VIII, qu'il servit utilement dans les guerres d'Italie, l'honora des charges de grand chambellan et de grand maître de sa maison. Philippe ne jouit que 18 mois de son duché, et mourut le 7 novembre 1497. — Philibert II, dit *le Beau*, ayant succédé à son père, se distingue, en 1497, dans la guerre contre les Florentins, où l'avait employé l'empereur Maximilien, son beau-père; reçoit l'année suivante, à Turin, des lettres du roi Louis XII, qui, dans le dessein de recouvrer le duché de Milan, lui demanda son secours et son passage sur ses terres. Après un traité fait et ratifié de part et d'autre, Louis, à la tête d'une formidable armée, arrive à Turin, où il est reçu splendidement par le duc, qui l'accompagna dans son expédition, signala sa valeur en diverses rencontres et reçut de Louis, maître du Milanais, une pension de 20,000 écus sur ce duché. De retour dans ses Etats, Philibert II y maintint la paix, et mourut, après 7 ans de règne, le 10 septembre 1504.— Charles III, dit *le Bon*, succède à son frère Philibert; reste attaché sincèrement à la France jusqu'en 1516; rend en Italie d'importants services aux rois Louis XII et François Ier, neveu du duc; ayant fait ensuite ériger par le pape Léon X deux évêchés, l'un à Chambéry, l'autre à Bourg-en-Bresse, au préjudice des diocèses de Lyon, de Grenoble et de Mâcon, François Ier s'oppose aux bulles d'érection, et oblige le pape à les révoquer. L'an 1451, obligé par le traité de Quérasque de renoncer à ses prétentions sur le Montferrat, il reçoit 75 lieues de cette souveraineté, pour le rachat d'une somme annuelle de 150,000 écus dont ce duc lui était redevable. L'an 1534, il entreprend de faire abolir, par les ligues suisses assemblées à Soleure, le droit de bourgeoisie que les Genevois avaient obtenu de Fribourg. Ceux-ci, appuyés par le roi de France, se révoltent et s'opposent à ce dessein. L'année suivante, sur le refus que le duc fait de livrer le passage par ses Etats aux troupes françaises pour passer en Italie, l'amiral Chabot se rend maître de la Bresse, de la Savoie et de presque tout le Piémont; mais, dans la même année, sur la nouvelle que l'empereur venait au secours du duc de Savoie, le roi de France abandonne ses conquêtes en Piémont, ne gardant que Turin, Fossano et Coni. L'an 1536, les Bernois, à l'exemple de la France, déclarent la guerre au duc de Savoie, entrent, au mois de janvier, dans le pays de Vaud, chassent l'évêque de Lausanne, se rendent maîtres de tout ce pays, du Gex, du Genevois, du Chablais jusqu'à la rivière de Bronse. Le 13 avril de la même année, un héraut du roi de France somme la ville de Turin, que le duc avait recouvrée, de se rendre, et sur-le-champ il est obéi. Les quatre faubourgs de Turin sont détruits ainsi que l'amphithéâtre, qui datait du siècle d'Auguste. Charles-Quint vient à son secours. L'empereur et le duc concertent ensemble une descente en Provence, passent le Var en triomphe, le 25 juillet, et le repassent en désordre au mois de septembre suivant. Charles III mourut accablé de chagrin le 16 septembre 1553, à Verceil. — Emmanuel-Philibert, dit *Tête de Fer*, était en Flandre à la mort de son père, en 1553, et ses Etats étaient occupés par les Français. L'an 1555, il passe au printemps en Piémont, d'où, après un mois de séjour, il revient en Flandre. L'an 1557, il se couvrit de gloire à la bataille de Saint-Quentin, en Picardie, qu'il gagna, le 10 août, à la tête des Espagnols contre les Français. Il voulut ensuite marcher sur Paris; mais retenu par Philippe II, roi d'Espagne, il força Châtelet, Ham et Noyon, et y établit de bonnes garnisons. Une nouvelle défaite, en 1558, amena la paix de Câteau-Cambresis, en 1559, entre la France et l'Espagne. Par le traité signé le 3 avril, il fut convenu que le roi Philippe II épouserait Élisabeth de France, fille du roi Henri II; et le duc Emmanuel-Philibert, Marguerite, sœur du même roi Henri II, qui rendrait au duc tout ce que le roi François Ier avait pris au duc Charles III, à l'exception de Turin, Pignerol, Quiers, Chivas et Ville-Neuve d'Asti; que de son côté le roi Philippe II pourrait garder Verceil et Asti, et que le duc de Savoie resterait neutre entre les deux rois. Après la mort de Henri II, blessé mortellement dans un tournoi, à l'occasion du mariage d'Élisabeth, les places que la France retenait au duc lui furent rendues, partie en 1562, par le roi Charles IX, partie en 1574, par Henri III. Les Bernois lui restituèrent aussi, par traité du mois d'octobre 1564, le pays de Gex : ceux du Valais en firent autant. Ce prince, au mois de juillet 1572, institua l'ordre de Saint-Maurice, confirmé par une bulle de Grégoire XIII, du 16 septembre de la même année. L'an 1579, Emmanuel échange avec Henriette de Savoie, marquise de Villars, le comté de Tende contre la seigneurie de Mirebel, en Bresse, érigée alors en marquisat. Ce prince mourut le 30 août 1580. — Charles-Emmanuel Ier, dit *le Grand*, fils de Philibert-Emmanuel, lui succède en 1580; en 1585 il se rend en Espagne pour y épouser l'infante Catherine d'Autriche, fille du roi Philippe II; en 1588, profitant des troubles de la France, il surprend le Château-Dauphin, que Lesdiguières et la Valette lui reprennent quelques jours après; la même année il envahit subitement, avec ses troupes, Carmagnole, et bientôt tout le marquisat de Saluces; prend de nouveau, le 20 novembre suivant, Château-Dauphin; fait, l'année suivante, la paix avec les Suisses et les Genevois, qui, révoltés à l'instigation de Henri III, lui avaient enlevé le Faucigni. L'an 1589, après la mort de Henri III, il se met sur les rangs pour lui succéder, comme fils de Marguerite, sœur de Henri II, mais sans succès; se rend à Aix en Provence en 1590, le 17 novembre, où l'avaient appelé les ligueurs pour en faire leur gouverneur; est battu avec ses troupes à Sparron, à Ponchara, le 16 septembre 1591, par Lesdiguières et la Valette, et, l'année suivante, contraint d'évacuer la Provence; l'an 1597, fait construire en Piémont le fort Barreaux, à la vue de Lesdiguières, qui, malgré cette bravade, prend, l'année suivante, ce fort par escalade; demande, à la suite de nouveaux échecs, en 1599, la paix qu'il n'obtient qu'en 1601, par le traité conclu le 17 janvier, à Lyon, avec les plénipotentiaires du roi Henri IV. Traité par lequel il céda le Gex, le Bugey et le Valromei à la France, et retint le marquisat de Saluces. Depuis longtemps Charles-Emmanuel épiait l'occasion d'envahir Genève. Le 22 décembre 1602, d'Albigni, gouverneur de Savoie, surprend cette ville avec 1,200 hommes, en pleine paix, par escalade, à la faveur de la nuit; mais les Genevois courent aux armes et repoussent les ennemis. En 1609, nouvelle tentative infructueuse. L'an 1610, le 25 avril, le duc de Savoie conclut, à Brussol, un traité d'alliance avec le roi Henri IV contre l'Espagne. En 1612, à la mort de François, duc de Mantoue, son gendre, il fait quelques conquêtes dans le Monferrat; est arrêté par l'Espagne, avec laquelle il se brouille, 1614, et, appuyé de la France, soutient contre cette puissance une guerre de quatre ans, qui finit par un traité signé le 9 octobre 1619, à Pavie. Après la mort de l'empereur Mathias, 1619, il se met sur les rangs pour lui suc-

céder, mais Ferdinand d'Autriche l'emporte sur lui. En l'ambassadeur du duc de Savoie et celui de Venise conclurent à Paris une ligue avec la France contre l'Espagne, au sujet de la Valteline; puis une autre, en 1624, contre les Génois. L'an 1625, le duc de Savoie et le connétable de Lesdiguières entrent dans l'État de Gênes, dont ils soumettent plusieurs places. La discorde se met entre eux, en 1625; ils font leur retraite; et les Génois recouvrent les places qu'ils avaient perdues. L'an 1629, Charles favorise la conjuration de Vachero contre les nobles de Gênes, qui fut découverte et arrêtée. La même année, après la mort de Vincent II, duc de Mantoue, il se déclare pour la maison d'Autriche, dans la guerre que la succession de ce prince occasionna. Bientôt Louis XIII lui déclare la guerre; le duc de Montmorency et le marquis d'Effiat lui enlèvent rapidement la Savoie avec une partie du Piémont. Près de se voir entièrement dépouillé, Charles-Emmanuel meurt de chagrin, le 26 juillet 1630, à Savillon.—Victor-Amédée Ier, fils et successeur de Charles-Emmanuel, conclut la paix à Ratisbonne, le 13 octobre 1630, ratifiée par le traité de Quérasque, du 6 avril, par lequel il recouvre tous ses États, et obtint, dans le Montferrat, Trin, Albe et quelques autres places; rétablit l'université de Turin, en 1635; se déclare pour la France, dans la guerre avec l'Espagne, et joint ses troupes à celles du maréchal de Créqui, gagne deux batailles contre les Espagnols, l'une à Tornacento, le 22 juin 1636; l'autre à Montbaldon, près de Spigno, le 8 septembre 1637, et meurt à Verceil, le 7 octobre suivant. —François-Hyacinthe succède à son père, en 1637, sous la tutelle de sa mère, qui eut à arrêter l'entreprise qu'avait formée d'Emeric, ambassadeur de France, de la faire enlever pour l'empêcher d'entrer dans le parti de l'Espagne contre la France; s'opposa ensuite aux prétentions de ses beaux-frères, le cardinal Maurice de Savoie et le prince Thomas, qui aspiraient à la régence. Les sollicitations de Richelieu, qui presse Christine d'entrer dans la ligue qu'il vient de conclure avec la Suède contre la maison d'Autriche, les troupes considérables qu'il fait avancer, sous les ordres du cardinal de la Valette, pour appuyer ses sollicitations, contraignent la régente à signer à Turin, le 3 juin 1638, un traité d'alliance offensive et défensive avec la France. Sur ces entrefaites, une fièvre violente enleva le jeune duc, le 4 octobre suivant, 1638.— Charles-Emmanuel II succède à son frère François-Hyacinthe. Christine occupe toujours la régence. Après de nouvelles hostilités de la part des princes Maurice et Thomas, un traité, du 14 juin 1642, les accommode ensemble, grâce à l'intervention de la France. Les Espagnols avaient envahi plusieurs places dans le Piémont : la paix des Pyrénées, conclue en 1659, rétablit la tranquillité dans les États de Charles-Emmanuel, qui fit fleurir les arts et le commerce, bâtit la ville neuve de Turin, ainsi que le palais royal; fit pratiquer, en 1670, sur la montagne des Échelles, à 8 kil. de la Grande-Chartreuse, un très-beau chemin, le chemin de la Grotte; fomenta, en 1672, la conjuration de Raphaël della Torre contre Gênes, sa patrie, et mourut le 12 juin 1675. — Victor-Amédée II, roi de Sardaigne, succède, 1675, à son frère Charles-Emmanuel, sous la régence de sa mère; en 1676, à la sollicitation de Louis XIV, chasse, non sans peine, des vallées de Luzerne, Angrasse, etc., les Vaudois, communément appelés *Barbets*; en 1690, traite, à Milan, contre la France avec l'Espagne, le 5 juin, et le lendemain, avec l'empereur. Bientôt la Savoie lui est enlevée par le général Saint-Pruth; le 18 août de la même année, il est battu à Staffarda, par M. de Catinat, qui, le lendemain, se rend maître de Saluces, et ensuite de plusieurs places du Piémont. Le 20 octobre, traité signé, à La Haye, par les plénipotentiaires du duc avec les Provinces-Unies, en faveur des Vaudois. L'an 1692, le duc de Savoie entre dans le Dauphiné, prend Gap et Embrun; l'année suivante, le 4 octobre, perd la bataille de Marsaille contre Catinat; l'an 1696, fait sa paix particulière, le 29 août, avec la France, qui lui rend toutes ses places et même Pignerol; marie sa fille, Marie-Adélaïde, le 7 décembre 1697, avec Louis, duc de Bourgogne; en 1701, reconnaît le duc d'Anjou pour roi d'Espagne, et lui accorde sa seconde fille, Louise-Gabrielle; se déclare ouvertement contre son gendre, le roi d'Espagne, en 1703, et fait, le 25 octobre, son traité avec la cour de Vienne, qui lui assure le Montferrat mantouan. La Savoie lui est enlevée, l'année suivante, par le duc de la Feuillade, et il perd bientôt tout le Piémont. L'an 1706 Turin est assiégé par le duc de la Feuillade; mais, le 7 septembre, l'armée d'observation, commandée par le duc d'Orléans et le maréchal Marsin, est battue par le duc de Savoie et le prince Eugène; le duc recouvre Turin et toutes ses places de Piémont. L'an 1708, il reçoit de l'empereur Joseph le duché de Montferrat; obtint, en 1715, à la paix d'Utrecht, la restauration de la Savoie avec le comté de Nice; est reconnu, lui et ses descendants, par la France, comme légitimes héritiers de la couronne d'Espagne, au défaut de postérité du roi Philippe V; reçoit de l'Espagne le royaume de Sicile avec ses dépendances, et est sacré et couronné roi de Sicile à Palerme, le 24 décembre de la même année. Mais, l'an 1718, une flotte espagnole, partie de l'île de Sardaigne, arrive, le 30 juin, devant Parlerme, s'en empare, et y fit proclamer roi Philippe V. L'an 1720, en conséquence de l'accession du roi d'Espagne au traité de la quadruple alliance, conclu le 2 août 1718, le 18 du même mois, les Impériaux remettent l'île et le royaume de la Sardaigne au duc de Savoie, pour le dédommager de la perte de la Sicile. L'an 1730, Victor-Amédée abdique la couronne en faveur de Charles-Emmanuel, son fils; prend le nom de comte de Tende; se retire, le 4, au château de Moncalier; sollicité par son épouse, l'année suivante, tente de remonter sur le trône; est arrêté, par l'ordre de son fils, au château de Moncalier, dans la nuit du 28 au 29 septembre; conduit à celui de Rivoli, puis à celui de la Brunette, et enfin ramené à Moncalier, où il mourut le 31 octobre 1732.— Charles-Emmanuel, III, reconnu roi de Sardaigne et duc de Savoie, le 3 septembre 1730, après l'abdication de son père, fait arrêter tous les revenus du pape en Piémont, et défend à ses sujets de reconnaître en aucune manière la juridiction temporelle du saint-siége, parce que Clément XII avait supprimé, en 1731, quelques priviléges accordés par Benoît XIII, à l'occasion de la mort d'Auguste, roi de Pologne, qui occasionne une guerre entre les maisons d'Autriche et de Bourbon; il se déclare pour celle-ci; au mois d'octobre de la même année, il joint ses troupes, dans le Vigevanasc, à l'armée française, commandée par le maréchal de Villars; marche lui-même à leur tête; entre, le 13 octobre, dans le Milanais; se rend maître de Pavie, le 4 novembre; signale partout sa valeur. Après la paix, ou les préliminaires de la paix, signés, le 3 octobre 1735, à Vienne, le Tortonez, le Novarez et le fief de Langhes furent adjugés au roi de Sardaigne. A la mort de l'empereur Charles VI, il forme des prétentions sur le Milanais; mais, au mois de décembre 1741, il conclut, avec la reine de Hongrie, une convention par laquelle, sans déroger

à ses droits et prétentions, il s'engage à lui conserver le Milanais, et en défendre, avec elle, l'entrée aux Espagnols, qui avaient fait passer des troupes en Italie; joignant ses troupes à celles de la reine, il s'assure du duché de Milan. L'an 1742, joint aux Autrichiens, il entre, au mois de mai, dans le duché de Modène, s'empare de Reggio, met le siége devant la citadelle de Modène, le 12 juin, et, le 27, l'oblige à capituler. Cependant les Espagnols pénètrent, par la France, dans la Savoie, le 8 septembre, et s'emparent, sous les ordres de D. Philippe, de Chambéry, des principales places; le roi de Sardaigne les y poursuit, à la tête de 20,000 hommes, et les oblige à repasser en Dauphiné. L'an 1743, il quitte son camp de Montmélian, au commencement de janvier, et reprend la route de Piémont, abandonnant la Savoie aux Espagnols. En 1744, les armées combinées de France et d'Espagne, ayant passé le Var, le 1er avril, font diverses conquêtes en Piémont, battent l'armée du roi de Sardaigne, le 30 septembre, sous les murs de Coni, et se retirent bientôt, à cause du mauvais temps. Enfin, par la paix conclue, en 1748, à Aix-la-Chapelle, le roi de Sardaigne est confirmé dans la possession du Vigevanasc, qu'il avait acquis en 1743; d'une partie du Pavesan et du comté d'Anghiera. Depuis ce temps, paisible en ses États, Charles-Emmanuel affranchit, en 1762, par édit du 20 janvier, tous les serfs du duché de Savoie, et meurt le 20 janvier 1773.

Victor-Amédée-Marie, fils aîné de Charles-Emmanuel, né le 26 juin 1726, lui succéda sous le nom de Victor-Amédée III; il signala le commencement de son règne par des établissements utiles; fonda à Turin, vers 1783, une académie des sciences, une société d'agriculture, un observatoire, etc. Quand éclata la révolution française, il s'en montra l'ennemi le plus acharné, accueillit les émigrés et refusa de recevoir l'ambassadeur de la république; mais, battu par Scherer, 1795, et ensuite par Bonaparte, il se vit forcé à signer, 15 mai 1796, la paix humiliante de Paris, qui lui enlevait les comtés de Nice, de Tende et de Beuil, et lui imposait d'autres sacrifices non moins pénibles. Il ne survécut que 6 mois à cette humiliation; il mourut le 16 octobre 1796, laissant la couronne à l'aîné de ses fils, le prince de Piémont, qui prit le titre de Charles-Emmanuel IV. Le nouveau roi fit d'inutiles efforts pour comprimer dans son royaume les ferments de révolution. Forcé de céder à la république française ses États continentaux, il abdiqua en 1802, en faveur de son frère Victor-Emmanuel, et se retira à Rome, où il mourut en 1819. — Victor-Emmanuel V, connu auparavant sous le nom de duc d'Aost, séjourna dans l'Italie, tant que le lui permit l'intérêt de sa sûreté; il ne rentra qu'en 1808 dans l'île de Sardaigne, à laquelle étaient réduits, depuis 4 ans, les États sardes. Protégé par la mer, et pour ainsi dire oublié dans cette île, il se maintint au moyen des subsides de l'Angleterre. Ses États lui furent rendus en 1814, augmentés de l'ancien territoire de Gênes et de plusieurs annexes. La marche antilibérale du nouveau gouvernement excita un mécontentement général, et, en 1821, éclata une violente insurrection qui avait pour but d'obtenir une constitution. Plutôt que de céder au vœu de son peuple, Victor-Emmanuel abdiqua en faveur du duc de Genevois, Charles-Félix, son frère. — Charles-Félix s'abandonna aux prêtres, et mourut, en 1831, sans avoir rien fait de remarquable, laissant la couronne au prince de Carignan, aujourd'hui Charles-Albert.

Comtes de Savoie.

Berthold, comte de Maurienne. 999
Humbert Ier. 1027
Amédée Ier. 1048
Amédée II. 1060
Humbert II. 1072
Amédée III. 1118
Humbert III. 1148
Thomas Ier. 1188
Amédée IV. 1233
Boniface 1253
Pierre. 1263
Philippe Ier. 1268
Amédée V, *le Grand*. 1285
Edouard 1323
Aymon. 1329
Amédée VI, *le Vert*. 1343
Amédée VII, *le Rouge* 1383

Ducs de Savoie.

Amédée VIII. 1391
Louis. 1439
Amédée IX 1465
Philibert Ier. 1472
Charles Ier. 1482
Charles II. 1489
Philippe II 1496
Philibert II. 1497
Charles III. 1504
Emmanuel-Philibert. 1553
Ch.-Emmanuel Ier. 1580
Victor-Amédée Ier. 1630
Franç.-Hyacinthe 1637
Ch.-Emmanuel II. 1638

Rois de Sardaigne.

Victor-Amédée. . . . . .
III *comme duc*. 1673
†I *comme roi*. 1720
Ch.-Emmanuel Ier 1730
Victor-Amédée II. 1773
Ch.-Emmanuel II. 1796
Victor-Emmanuel. 1802
Charles-Félix. 1821
Charles-Albert. 1831

SARMATIE, vaste contrée qu'on divisait en Sarmatie européenne ou occidentale, et en Sarmatie asiatique ou orientale. La première comprenait les pays nommés aujourd'hui Russie et Pologne; la seconde comprenait les pays modernes de Circassie et de grande Tartarie. — Les Sarmates ou Sauromates, différents des Scythes, après être sortis du Turkestan actuel, séjournèrent longtemps au nord du Caucase, firent sur les Scythes diverses conquêtes, et furent subjugués à leur tour par les Goths, vers le 3e ou 4e siècle de J.-C. L'an 376, ils détruisirent, conjointement avec les Huns, l'empire des Goths, et, par leurs invasions avec ces mêmes Huns, au 5e siècle, se rendirent redoutables aux derniers empereurs romains.

SARPI (Pierre), plus connu sous le nom de **FRA PAOLO** ou de **PAUL DE VENISE**, naquit dans cette ville en 1552; entra dans l'ordre des Servites, 1565; prit alors le nom de Paul, étudia toutes les sciences, séjourna ensuite à Milan, dans l'intimité de saint Charles Borromée; revint bientôt à Venise, y remplit au couvent, jusqu'en 1577, la chaire de philosophie; fut reçu, l'année suivante, docteur en théologie; élu, en 1579, provincial, et, en 1585, procureur général de son ordre, et, à partir de 1597, se porta défenseur de Venise contre le pape Paul V. Nommé en récompense théologien consulteur

de la république, 1605, il fit plusieurs autres écrits contre la cour de Rome. En 1607, des assassins le blessèrent; deux fois on attenta à ses jours. Dès lors il vécut dans la retraite, et mourut en 1625.

SARRASIN (Jean-François), poëte et littérateur français, naquit vers 1605, à Hermauville, près de Caen; vint à Paris après ses études; fut dans la suite secrétaire des commandements du prince de Conti, et mourut à Pézénas en 1654, auteur de poésies diverses, etc.

SARRASINS ou **SARRACÈNES**, dans l'origine, tribu nomade de l'Arabie déserte, vers l'occident. Par des accroissements successifs, ce peuple se rendit redoutable aux empereurs d'Orient, même avant Mahomet. S'étant joint à plusieurs tribus arabes, il envahit l'Afrique et une partie de l'Europe méridionale. Devenus prosélytes de Mahomet, les Sarrasins cessèrent dès lors de former une tribu distincte; les chrétiens employèrent cette qualification générale pour désigner tous les musulmans, arabes ou maures, à ceux de Palestine aussi bien qu'à ceux qui envahirent l'Afrique, la Sicile, l'Espagne et le midi de la France. Ils furent renversés par les Turcs.

SARREBOURG, chef-lieu d'arrondissement du département de la Meurthe, sur la Sarre, à 66 kil. est de Nancy; 2,500 habitants. Jadis ville de l'Empire, elle fut possédée depuis Othon Ier par les évêques de Metz, puis par les ducs de Lorraine, 1468, et réunie à la France, 1661, par le traité de Vincennes.

SARREBRUCK, ville du bas Rhin (États prussiens), chef-lieu de cercle, à 65 kil. de Trèves, sur la Sarre. Fondée au 10e siècle, elle fut possédée d'abord par les évêques de Metz, puis par des comtes particuliers, 1237, et, en 1380, passa à la maison de Nassau. Prise par les Français, et bientôt après par les Impériaux, qui la brûlèrent, 1676, elle fut réunie à la France en 1794, et devint chef-lieu d'arrondissement du département de la Sarre jusqu'en 1814; en 1815, elle a été donnée à la Prusse.

SARREGUEMINES, chef-lieu d'arrondissement du département de la Moselle, au confluent de la Sarre et de la Blise, à 75 kil. sud de Metz; 4,200 habitants. Jadis fortifiée, cette ville fut assiégée par les Prussiens en 1794, occupée par les alliés en 1812 et 1815, et inondée en 1824.

SARRELOUIS, ville forte des États prussiens, sur la Sarre, à 46 kil. de Trèves; 4,000 habitants. Elle a été régulièrement fortifiée par Vauban; elle fut rebâtie en 1680, après le traité de Riswick, et enlevée à la France par la paix de 1815.

SARTINES (Gabriel de), ministre français, naquit à Barcelone en 1729, fut reçu conseiller au Châtelet en 1752, lieutenant criminel en 1755, maître des requêtes en 1759, et, le 1er décembre de la même année, lieutenant général de police à la place de M. Bertin; il acquit dans ces dernières fonctions une réputation européenne par de grandes améliorations, la construction de la Halle-aux-Blés, l'éclairage par les réverbères, la fondation d'une école gratuite de dessin pour les ouvriers, etc. En 1774, il succéda à Deboynes dans le ministère de la marine, d'où son incapacité et ses négligences le firent exclure en 1780. Lors de la révolution, il émigra, et mourut en Espagne en 1801.

SASSANIDES, race de rois de Perse, qui succéda à celle des Arsacides et précéda les kalifes mahométans. La dynastie des Sassanides est ainsi appelée de Sassan, aïeul d'Ardechir, ou Artaxerce Ier, qui en est le premier roi, et finit à la mort d'Iezdedjerd III (225-652). Elle a duré 429 ans. C'est à cette race qu'appartiennent les Sapor.

SATELLITES. Généralement, en astronomie, on donne ce nom à toutes les planètes qui accompagnent toujours d'autres planètes autour desquelles elles font leurs révolutions; ainsi la lune est le satellite de la terre. Mais on donne plus particulièrement ce nom à des planètes particulières, découvertes au commencement du 17e siècle, et qui font leurs révolutions autour de Jupiter, d'Uranus et de Saturne. — Galilée découvrit les satellites de Jupiter, 7 janvier 1610; Cassini donna des tables exactes de leurs mouvements, 1693, et de nouvelles en furent dressées par Wargentin, 1746. — Les satellites de Saturne furent découverts, le premier par Huyghens, 1655; le deuxième, le troisième et le cinquième, par Cassini, 1671, 1684; et enfin le sixième et le septième, qui sont devenus premier et deuxième, par Herschell, 1789.

SATURNIN (Saint), premier évêque de Toulouse, dans le 5e siècle, fut envoyé de Rome dans les Gaules par le pape Fabien, vers l'an 245; il souffrit le martyre à Toulouse vers l'an 257. On le fête le 29 novembre. — Un autre du même nom fut prêtre en Afrique, et fut mis à mort à Carthage. On le fête le 11 février.

SATURNINUS (L. Apuleius), célèbre tribun du peuple, qui, l'an 100 av. J.-C., se ligua avec Marius contre les patriciens, excita une sédition dans Rome, fit massacrer Nonius, son compétiteur, pour s'assurer la prorogation de son tribunat; intimida le sénat par plusieurs lois populaires connues sous le nom d'*Apuliæ;* enfin, après trois ans de tyrannie, il fut bloqué dans le Capitole, lui et ses partisans, par Marius lui-même, et peu de temps après tué par un esclave sur la place publique.

SATURNINUS (Publius Sempronius) s'éleva des derniers grades de la milice à celui de général de Valérien, qui le nomma gouverneur de l'Égypte; fut proclamé empereur par ses soldats vers l'an 262, et se maintint en Égypte pendant cinq ans; mais son zèle pour la discipline ayant déplu aux soldats, ils l'assassinèrent en 267.

SATURNINUS (Sextus Julius), fameux général d'Aurélien, parvint à ce grade par ses exploits. Salué empereur par le peuple d'Alexandrie et par l'armée, 280, il ne ceignit qu'à regret le diadème. Au bout de quelques mois, Probus le poursuivit et l'assiégea dans Apœmée; abandonné de ses troupes, Saturninus ne put échapper à la mort.

SAUL, 1er roi des Israélites, était de la ville de Gabaa, dans la tribu de Benjamin, remarquable par sa beauté et sa haute stature. Samuël, sollicité par les Juifs de nommer un roi, le sacra roi d'Israël par l'ordre de Dieu, 1079 av. J.-C. Les cinq premières années de son règne furent signalées par des victoires sur les Ammonites, les Philistins et les Amalécites. Ayant, malgré l'ordre de Dieu, épargné Agag, roi de cette dernière nation, il fut abandonné de Dieu, qui ordonna à Samuël de sacrer David, alors âgé de 16 ans, 1074 av. J.-C. Après avoir tenté plusieurs fois de tuer David, qui, au moyen de sa harpe, calmait ses accès de fureur, Saül périt avec quatre de ses fils à la bataille de Gebboé, contre les Philistins, l'an 1049 av. J.-C.

SAULI (Alexandre), l'apôtre de la Corse, naquit en 1535, à Milan, d'une famille génoise. Étant entré dans la congrégation des clercs réguliers de Saint-Paul, il en devint supérieur en 1567, et ne tarda pas à s'acquérir une grande réputation comme théologien et comme prédicateur. Élu évêque d'Aleria, en Corse, 1570, il travailla à la conversion et à la civilisation de ces peuples à demi sauvages.

SAULNIER (Louis-Sébastien), fondateur de la *Revue britannique*, naquit à Nancy en 1790; fut préfet dans les

cent jours; révoqué par les Bourbons, fonda la *Revue britannique*, en 1825 ; redevint préfet, après 1830, de la Mayenne; il était membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Il mourut en 1835.

SAUMAISE (Claude de), savant et laborieux commentateur, naquit à Semur en 1538; eut pour premier maître son père Bénigne de Saumaise, savant écrivain, conseiller au parlement de Bourgogne, 1560-1640. Également versé dans les lettres et dans les sciences, Claude de Saumaise fut professeur à Leyde, après Scaliger. Il refusa une pension de 12,000 livres, que lui offrait Richelieu pour le fixer en France, et écrire son histoire : Mazarin, Christine de Suède firent aussi de vains efforts auprès de lui. En 1636, dans un voyage qu'il fit à Paris, le roi le nomma conseiller d'État et chevalier de Saint-Michel. Appelé ensuite par la reine Christine, il passa en Suède, et mourut en 1653. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages sur divers sujets.

SAUMUR, chef-lieu d'arrondissement du département de Maine-et-Loire, sur la rive gauche de la Loire, à 43 kilomètres sud-est d'Angers, jadis place forte et capitale du Saumurois, un des huit petits gouvernements avant 1789, fit partie de l'Anjou depuis 1026; engagée à François de Lorraine, duc de Guise, en 1549, elle lui fut reprise par Charles IX en 1570. Saumur fut donnée ensuite comme place de sûreté aux calvinistes, qui y eurent une Académie célèbre; mais la révocation de l'édit de Nantes lui fit un tort considérable. Depuis ce temps, l'événement le plus remarquable est la prise de la ville et du château, en 1793, par les Vendéens, qui y essuyèrent, en 1794, une grande défaite. On nomme complot de Saumur, l'insurrection du général Berton en 1822.

SAUNDERSON (Nicolas), habile mathématicien, né en 1682, dans l'Yorkshire, perdit la vue dès son bas âge, des suites de la petite vérole : malgré ce malheur, il eut tant de succès dans ses études, qu'il devint un des plus savants hommes de son siècle. Il obtint, en 1711, la chaire de mathématique à l'université de Cambridge; fut nommé membre de la société royale de Londres, et mourut en 1739, auteur d'*Éléments d'algèbre*, etc.

SAURIN (Jacques), né à Nîmes, en 1657, le plus célèbre prédicateur de l'Église française réformée. Il fit ses études à Genève, fut pasteur de l'Église wallonne de Londres, puis ministre extraordinaire des nobles à la Haye, où il mourut en 1730. Auteur de *Sermons*, etc.

SAURIN (Élie), théologien protestant, ministre de l'Église wallonne d'Utrecht, né en 1639 à Usseaux, frontière du Dauphiné, mourut en 1703. Auteur de plusieurs écrits savants : *Examen de la théologie de Jurieu*, etc.

SAURIN (Joseph), géomètre célèbre, membre de l'Académie des sciences de Paris, naquit à Courtaison (principauté d'Orange) en 1659. Fils d'un ministre protestant, il exerça lui-même le saint ministère en divers lieux ; revint en France, embrassa le catholicisme, 1690, entre les mains de Bossuet; reçut de Louis XIV une pension de 1,500 livres ; s'ouvrit les portes de l'Académie des sciences, 1707, par ses succès dans l'étude des mathématiques; concourut, de 1702 à 1708, à la rédaction du *Journal des savants*, et mourut en 1737.

SAURIN (Bernard-Joseph), poëte dramatique, fils du précédent, naquit à Paris en 1706; fut lié avec les philosophes du 18e siècle ; cultiva avec succès la littérature ; devint membre de l'Académie française en 1761, et mourut à Paris en 1781. Son chef-d'œuvre est *Spartacus*.

SAUROMAT, nom commun à six rois, peu connus, du Bosphore, qui régnèrent à partir de l'an 11 av. J.-C. jusqu'au 4e siècle.

SAUSSURE (Hor.-Bénédict de), célèbre naturaliste, né à Genève en 1740, y professa la philosophie naturelle; fut le compagnon de Haller ; voyagea longtemps en Angleterre, en France, en Allemagne, en Italie ; parcourut plusieurs fois les Alpes ; fut un des premiers qui parvinrent au sommet du Mont-Blanc, et rendit d'importants services à la minéralogie, à la botanique et à la météorologie. Il inventa ou rectifia plusieurs instruments précieux, l'hygromètre, le thermomètre, etc. Il mourut en 1799.

SAUSSURE (Nicolas de), agronome distingué, né à Genève en 1709, cultiva les lettres avec distinction, et mourut, en 1790, membre de plusieurs Académies : auteur de plusieurs *Mémoires*.

SAUTERELLES, genre de l'ordre des orthoptères, qui se compose d'un grand nombre d'espèces, dont plusieurs sont d'une taille assez considérable. Les sauterelles qui ont acquis dans le monde une si triste célébrité se développent en races nombreuses dans les déserts de l'Arabie et de la Tartarie ; et, à certaines époques de l'année, on les voit s'élever à une très-grande hauteur dans l'atmosphère; de là, suivant la direction du vent, elles viennent se précipiter vers le nord, en légions innombrables, et répandent la terreur parmi les habitants des terres sur lesquelles le fléau est suspendu. « Étendez votre main sur l'Égypte, dit le Seigneur à Moïse, pour faire venir les sauterelles, afin qu'elles montent sur les terres et qu'elles dévorent tout ce que la grêle a épargné. » Après cette grande calamité, l'une des plaies de l'Égypte, les dévastations produites par ces insectes furent très-fréquentes et très-meurtrières. Prideaux rapporte qu'en l'année 126 avant J.-C., des nuages de sauterelles, obscurcissant la clarté du soleil, vinrent fondre sur l'Afrique, et qu'après y avoir exercé d'affreux ravages, leurs corps morts furent rapportés par les vagues sur le rivage, où ils se pourrirent et infectèrent tellement l'air, qu'elles furent la seule cause de la peste qui, en Libye et en Cyrène, et dans quelques endroits de l'Afrique, emportèrent plus de 800 mille âmes. Le même fait est rapporté et décrit par saint Augustin. Dans les temps modernes, des faits à peu près semblables se sont reproduits dans presque toutes les parties du monde. L'Italie en fut infestée, 591, et la famine qui suivit ce fléau redoutable, emporta plus de 30,000 habitants à la seule ville de Venise. En 800, les sauterelles, après avoir fait disparaître de la terre toute espèce de végétation, en Afrique y engendrèrent encore une fois une peste horrible, dont Brescius donne les détails. Le même fléau se manifesta en Angleterre, 1478, après une invasion extraordinaire de sauterelles. En 1600, elles dévastèrent la Russie, la Pologne et la Lithuanie. Une pluie de sauterelles, tombée à Aramont (Languedoc), mai 1683, y couvrit la terre d'une couche de quatre pouces d'épaisseur. En 1748, la Valachie, la Moldavie, la Transylvanie et la Pologne en furent inondées. En 1749, une nuée de sauterelles intercepta la marche de l'armée de Charles XII. L'empire de Maroc fut dévasté par elles, 1778, et la famine horrible qui suivit fut l'une des plus meurtrières de l'histoire moderne; et tout le sud de l'Afrique en 1784 et 1797. En France, les communes d'Arles et de Marseille en furent infestées, 1813, et les œufs qu'elles laissèrent produisirent 90,000 kil. et grevèrent le budget de ces deux villes de 50,000 fr.

SAUVAGE (François-Boissier de), célèbre médecin et botaniste, né à Alais en 1706, devint professeur royal de médecine et de botanique à l'université de Montpel-

lier, membre de la société des sciences de cette ville et de plusieurs autres, des académies de Berlin, de Suède, etc., mourut en 1767.

SAUVAL (Henri), historien, né à Paris en 1620, fut avocat; consacra une grande partie de sa vie à de savantes et laborieuses recherches sur l'histoire de Paris, et mourut en 1670.

SAUVE, chef-lieu de canton du département du Gard, sur la Vidourle, à 39 kilomètres est du Vigan; 3,000 habitants; eut des seigneurs jusqu'au 13e siècle; fut donnée, en 1294, par Philippe le Bel, à l'évêque de Maguelonne; se déclara, en 1562, pour le prince de Condé, et, 1620, pour le duc Henri de Rohan, chef des calvinistes; enfin, en 1702, elle fut prise par les camisards.

SAUVEUR (Joseph), géomètre, né à la Flèche, eut pour maître Rohault; professa ensuite à Paris; compta parmi ses élèves le prince Eugène; obtint, en 1686, la chaire de mathématiques au collége de France; devint membre de l'Académie des sciences, 1696; succéda à Vauban dans la place d'examinateur des ingénieurs, et mourut en 1716.

SAUVEUR DE MONTERA (Saint), ordre militaire d'Espagne, fondé, en 1317, par Alphonse, roi d'Aragon; recueillit les biens des templiers, et fut réuni à celui de Calatrava.

SAVAGE (Richard), poëte anglais, fils naturel de lord Rivers et d'Anne, comtesse de Macclesfield, naquit à Londres en 1698. Malgré les précautions de sa mère, qui, pour lui dérober le secret de sa naissance, l'avait mis en apprentissage chez un cordonnier, il parvint à le connaître par la lecture de quelques lettres, et ayant fait de vains efforts pour se faire reconnaître, il se livra à la littérature, et se mit à travailler pour le théâtre : ses malheurs et son talent lui valurent la protection de Steele et de Pope, qu'il perdit bientôt par son inconduite et son ingratitude. Il mourut en prison pour dettes en 1743; auteur de plusieurs poëmes, entre autres, le *Bâtard*, etc.

SAVARIN (Anthelme **BRILLAT**), né à Belley en 1755; après avoir exercé la profession d'avocat, fut député à l'Assemblée constituante, ensuite président du tribunal civil du département de l'Ain; enfin, membre du tribunal de cassation. En 1793 il se réfugia en Amérique, rentra en France en 1796, reprit ses anciennes fonctions, et mourut en 1826. Outre quelques opuscules relatifs à sa profession, il a publié, en 1825, *la Physiologie du goût*.

SAVART (Félix), membre de l'Académie des sciences, né à Mézières en 1791; quitta bientôt la profession de médecin, qu'il avait embrassée, pour se livrer à l'étude de la physique et de la chimie; publia, à partir de 1817, divers travaux sur l'acoustique fort remarquables; entra à l'Institut, 1817; devint peu après conservateur du cabinet de physique au collége de France; succéda, en 1838, à M. Ampère, comme professeur de physique, et mourut en 1841.

SAVARY (François), seigneur de Brèves, ambassadeur de France à Constantinople pendant 22 ans. De retour en 1611, il fut envoyé par Henri IV comme ambassadeur auprès du pape Paul V. En 1615, le roi lui confia l'éducation de son frère le duc d'Anjou : il perdit cette place en 1618, et mourut en 1627.

SAVARY (Jacques), célèbre négociant, naquit à Doué, dans l'Anjou, en 1622; eut, sous Fouquet, la ferme des domaines de la couronne; fut appelé, en 1670, à travailler à la réforme que l'on méditait et à la rédaction du code marchand de 1673, connu sous le nom de *Code Savary*. On lui doit aussi *le Parfait négociant*, 1675. Il mourut en 1690. — Savary des Brûlons, un de ses fils, embrassa la même carrière; fut nommé, en 1686, inspecteur général de la douane à Paris, et publia avec son frère Louis-Philémon Savary, chanoine de Saint-Maur, célèbre par la variété de ses connaissances, le *Dictionnaire du commerce*. Ils moururent, Jacques en 1716, Philémon en 1727.

SAVARY (Nicolas), voyageur, né à Vitré, en Bretagne, en 1750; fit de brillantes études au collége de Nantes; vint à Paris; partit pour l'Egypte en 1776; y passa cinq ans, occupé à l'étude de la langue arabe, à la recherche des monuments antiques, etc.; parcourut ensuite l'Archipel, et de retour en France en 1781, publia le *Coran*, traduit de l'arabe; *Lettres sur l'Égypte*, etc. Il mourut en 1788.

SAVARY (Anne-Jean-Marie-René), duc de Rovigo, général de l'empire, né à Marc (Ardennes) en 1774; entra de bonne heure au service, 1790; combattit dans l'armée du Rhin comme aide de camp; accompagna Desaix en Egypte, puis en Italie. Nommé ensuite, par le premier consul, colonel de la gendarmerie d'élite, il fut, en cette qualité, chargé de faire exécuter la sentence prononcée contre le duc d'Enghien, 1804. Il s'éleva rapidement aux grades de général de brigade et de général de division. Après s'être distingué à Austerlitz, Eylau, Ostrolenka et Friedland, il fut nommé duc de Rovigo et gouverneur de la Prusse; reçut, en 1808, le commandement en chef de l'armée d'Espagne, qu'il conserva jusqu'à l'arrivée du roi Joseph. En 1810, Napoléon le fit ministre de la justice. Savary subit une courte détention pendant le complot audacieux du général Mallet, 1812; fit partie, en 1814, du conseil de la régence; suivit l'empereur à Rochefort en 1815, et l'accompagna jusque sur *le Bellérophon*; mais en fut bientôt séparé, arrêté et retenu sept mois captif à Malte, par les Anglais; parvint à s'évader; revint en France; fit casser le jugement qui l'avait condamné à mort par contumace, 1819; obtint, en 1831, le titre de gouverneur de l'Algérie; y mourut en 1833.

SAVÉRIEN (Alexandre), né à Arles vers 1720, reçut à 20 ans le brevet d'ingénieur de la marine, et débuta cinq ans après, 1745, par une *Nouvelle Théorie de la manœuvre des vaisseaux*; publia, en 1747, une *Nouvelle Théorie de la mâture*, et consacra toute sa vie à d'utiles travaux du même genre. On lui est redevable de l'Académie de marine établie à Brest en 1752. Il est mort à Paris en 1805.

SAVERNE, chef-lieu d'arrondissement du département du Bas-Rhin, sur la Zorn, à 38 kil. nord-ouest de Strasbourg, avec 5,400 habitants. Ville ancienne, appelée *Tabernæ*, détruite par Attila, appartint, dans les temps modernes, aux évêques de Metz, puis à ceux de Strasbourg, qui y avaient un beau château, incendié en 1779. Plusieurs fois prise et reprise, notamment en 1525, par un corps d'anabaptistes, dits *Rustauds*, elle fut enfin démantelée en 1696.

SAVIGNY (Christophe de), encyclopédiste, savant du 16e siècle, naquit en 1550, au château de Savigny dans le Rhételois; auteur de *l'Onomasticon des mots et des choses*.

SAVIGNY (Frédéric-Charles de), savant juriste, naquit à Francfort-sur-le-Mein, en 1779; professa le droit à Landshut, à l'université de Berlin, en 1810; devint membre de l'Académie, puis conseiller d'État, et mourut en Savoie, 1838. Auteur de plusieurs ouvrages pleins d'érudition.

SAVOIE, petite contrée enclavée entre la France, l'Italie et la Suisse, jadis comté, puis duché, aujourd'hui

une des provinces des États sardes; 600,000 habitants; capitale, Chambéry.—Comprisè dans la division de territoire que les Romains nommaient Gaule narbonnaise, la Savoie avait longtemps maintenu son indépendance par le courage de ses montagnards, notamment des Allobroges; et lors des premières guerres puniques, son alliance fut vivement recherchée par les Carthaginois. Soumise enfin par les Romains, elle fit ensuite partie de l'empire de Charlemagne; passa, en 888, sous la domination de Rodolphe, roi de la Bourgogne transjurane, et fut ensuite réunie à l'empire germanique par Conrad le Salique, qui l'érigea en comté en faveur d'Humbert aux blanches mains. Lorsque Victor-Amédée, dernier duc de Savoie, fut couronné roi de Sardaigne, la Savoie devint partie intégrante du nouveau royaume. En 1792, elle fut envahie par les troupes de la république, et fut réunie à la France à la suite du traité de Paris, du 15 mai 1796 (V. **TRAITÉS**); elle forma le département du Mont-Blanc et une partie de celui du Léman. Après les événements de 1814, la Savoie fut comprise dans la nouvelle formation des États sardes. V. **SARDES (ÉTATS)**.

SAVON, composé de potasse, de soude et d'huile ou de graisse animale, servant au nettoyage des tissus. Le savon fut connu des Égyptiens, des Indiens et des anciens Germains: celui de ces derniers était même très-recherché à Rome du temps des empereurs. Au 7e siècle, on le fabriquait en Europe avec de l'huile et des cendres gravelées. Les premières fabriques considérables de savon furent celles de Londres et de Bristol, 1524. En France, les fabriques de Marseille remontent à peu près à la même époque. Dalrymple fit entrer le premier la chair du poisson dans la composition du savon, 1797; Everhard, qui perfectionna les procédés en usage pour la fabrication du savon ordinaire, 1811, y fit servir l'eau de mer, et les savons préparés avec cet ingrédient sont d'une qualité supérieure pour l'apprêt des draps et toutes étoffes de laine et de coton. En France, on évalue aujourd'hui le produit annuel de la savonnerie à 30,000,000 de francs.

SAVONAROLE (Jean-Michel), médecin, né à Padoue en 1384, d'abord chevalier de Rhodes, s'adonna bientôt à la médecine, et, reçu docteur à Padoue, visita successivement Salerne, Naples, Rome, Plaisance, Montpellier, Paris et une partie de l'Allemagne; s'appliqua à l'étude de la chimie avec quelque succès; fut nommé lecteur de l'université de Padoue, où il expliquait, en 1436, les ouvrages d'Avicenne; occupa ensuite la chaire de médecine pratique à Ferrare, où il vécut dans l'intimité du duc, jusqu'à sa mort, en 1462.

SAVONAROLE (Frère Jérôme), petit-fils du précédent, né à Ferrare en 1452, entra dans l'ordre des Dominicains, et fut nommé, en 1488, prieur du couvent de Saint-Marc, à Florence; se distingua comme prédicateur, tonna avec force dans la chaire contre les désordres des grands et de la cour de Rome; s'attira l'excommunication d'Alexandre VI; eut à repousser les attaques des franciscains, jaloux du succès de ses prédications; excita à la liberté le peuple asservi par les Médicis; mais poursuivi par leurs partisans, privé de l'appui de Charles VIII, roi de France, dont la présence en Italie avait engagé les Florentins à recouvrer leur liberté, il ne put tenir contre l'acharnement de ses ennemis nombreux. Accusé d'imposture par suite d'une lutte opiniâtre engagée avec les dominicains, il vit piller son monastère, fut arrêté lui-même avec trois de ses moines, et après d'horribles tortures, périt au milieu des flammes avec Dominique de Pescia et Sylvestre Maruffi, l'an 1498.

SAVONE, grande et forte ville des États sardes, sur la Méditerranée, à 37 kil. sud-ouest de Gênes; 11,000 habitants; eut des évêques dès le 7e siècle; fut prise en 1525, par les Génois, qui détruisirent son port; bombardée par les Anglais en 1745; reprise sur les Génois, en 1746, par le roi de Sardaigne, fut, sous l'empire, le chef-lieu du département français de Montenotte, 1809, et, en 1810 et 1811, le séjour du pape Pie VII.

SAXE, *Sachsen*, royaume du centre de l'Europe, dans la confédération germanique; borné au nord-ouest, au nord et au nord-est par les États prussiens, à l'est et au sud par la Bohême, au sud-ouest par la Bavière, et à l'ouest par la principauté de Reuss-Greitz et le duché de Saxe-Altenbourg.— Le royaume de Saxe est partagé en 5 cercles, qui comprennent 38 bailliages, 2 baronnies et 1 seigneurie. Voici les noms des cercles, leurs chefs-lieux et leur population :

Cercles.	Chefs-lieux.	Populations.
Erzgebirge.....	Freyberg.....	551,110
Leipsick.....	Leipsick.....	249,855
Lusace.....	Bautzen.....	185,809
Misnie.....	Dresde.....	344,763
Voigtland.....	Plauen.....	102,891
	TOTAL....	1,414,426

Le gouvernement est une monarchie héréditaire et constitutionnelle. Les impôts sont consentis par les États; s'ils les refusent, le roi peut pendant un an continuer de lever les anciens; mais, 6 mois avant l'expiration de ce terme, il doit, dans ce cas, convoquer des États extraordinaires. Les hauts emplois de l'administration sont confiés à un conseil de cabinet, un conseil de finances, un conseil militaire, une haute cour d'appel et un consistoire supérieur ecclésiastique; chaque cercle a une cour de justice et une administration particulière. Les paysans jouissent d'une liberté individuelle complète. — Le roi de Saxe, comme membre de la confédération, où il tient le 4e rang, a *une* voix à l'assemblée ordinaire, et *quatre* à l'assemblée générale. La cour, depuis 1815, réside à Dresde, capitale du royaume et siége des premières autorités.

Aperçu historique. — Les Saxons, un des peuples les plus anciens de la Germanie, occupaient jadis, avec les Angles, l'entrée de la Chersonèse Cimbrique, étaient répandus le long de la mer du Nord, à la droite de l'embouchure de l'Elbe; mais, par les conquêtes que fit cette nation belliqueuse, elle s'étendit bientôt jusque sur les bords de l'Oder, et se partagea ensuite en 3 tribus principales, les *Saxons Ostphaliens*, les *Saxons Westphaliens* et les *Saxons Angrivariens*, soumises toutes aux mêmes lois et aux mêmes coutumes. Un de leurs rois, Hengist, passa dans la Grande-Bretagne, au secours des Bretons, 488, et s'empara de la plus grande partie du pays, après avoir vaincu les Pictes et les Écossais: c'est de lui que descendaient les rois de l'heptarchie saxonne qui se partagèrent l'Angleterre et dont la postérité finit à Edouard III, en 1066, après avoir régné près de 600 ans. D'autres Saxons pénétrèrent en France; mais Charlemagne, après une guerre de 32 ans, les subjugua, les refoula dans leur pays, s'en rendit maître, leur fit embrasser le christianisme, et en transporta une partie dans la Transylvanie, 711-795. — Le traité de Verdun, 843, en séparant définitivement l'Allemagne de l'empire des Francs, reconnut officiellement la Saxe pour un des six duchés de l'empire. Le premier duché de Saxe forma jusqu'à 1100 l'une des nations les plus puis-

santes de l'Allemagne; mais, à cette époque, mis au ban de l'empire par Frédéric, il fut dépecé en une foule de fiefs. Alors fut formé un nouveau duché de Saxe, qui n était qu'une faible portion du précédent, en faveur de Bernard d'Ascanie. En 1355 l'électorat de Saxe fut attaché à la possession de Wittemberg. En 1422, fut constitué un 3e duché de Saxe, ou duché électoral, qui forme le fond du royaume actuel de Saxe, et qui, après de nombreux partages, fut réuni par les deux lignes Albertine et Ernestine, qui se partagèrent toutes les possessions de la Saxe. — La maison actuelle de Saxe, une des plus anciennes et des plus illustres de l'Allemagne, prétend descendre du célèbre Witikind, duc de Saxe, vaincu par Charlemagne. Frédéric le Guerrier, premier margrave qui porta le titre d'électeur de Saxe, arrive au pouvoir, 1422; de son successeur, Frédéric le Bon, sortirent Ernest et Albert, souches des deux branches de la maison de Saxe, qui se partagent cette contrée, l'ernestine, qui est l'aînée, et l'albertine. C'est au commencement du 16e siècle que Luther répandit sa doctrine dans la Saxe, sous la protection de l'électeur régnant. En 1547, Jean-Frédéric le Magnanime, vaincu par Charles-Quint, fut dépouillé de ses États par l'empereur, qui les donna à la branche albertine, dans la personne de Maurice, margrave de Misnie, cousin de l'électeur et chef de la maison actuellement régnante. Ce prince, à la tête du parti protestant, força Charles-Quint, 1552, de signer la convention de Passau, considérée depuis comme le boulevard de la liberté religieuse en Allemagne. La Saxe fut envahie par les Suédois sous l'électeur Auguste Ier, et fut accablé de calamités jusqu'en 1708, que l'issue désastreuse de l'expédition de Charles XII en Russie la délivra. Auguste monta sur le trône de Pologne en conservant toujours l'électorat de Saxe. Ce pays, ayant pris le parti de l'Autriche dans la guerre de 1756, fut ravagé par les Prussiens, et ne jouit du repos que par la paix de 1763. En 1793, il fournit un faible contingent à l'armée coalisée contre la France, et garda ensuite une espèce de neutralité jusqu'en 1806. A l'époque de l'anéantissement de la Prusse par Napoléon, la Saxe fut attachée à la cause de l'empire français par des augmentations de territoire que lui fit Napoléon. La Saxe, agrandie également du grand-duché de Varsovie, ou *Pologne prussienne*, fut érigée en royaume, et s'accrut, en 1809, de plusieurs territoires cédés par l'Autriche. En 1813, elle fut le théâtre de sanglantes batailles, notamment à Bautzen, à Dresde et à Leipsick. Pendant cette dernière, les troupes saxonnes quittèrent le parti français pour se joindre aux alliés, au milieu de l'action. Le congrès de Vienne, 1815, lui enleva une partie de ses possessions à l'est et au nord, et les donna à la Prusse, malgré la protestation du roi. Cet État, ainsi rétréci, fut tranquille jusqu'en 1830, époque de l'insurrection de Dresde, occasionnée par l'animosité d'un peuple tout entier protestant, contre les troupes royales et une cour catholique. Le roi Antoine, retiré à Pilnitz, publia, le 13 septembre, un édit par lequel il s'adjoignait, en qualité de corégent, son neveu, Frédéric-Auguste, duc de Saxe, jeune prince aimé de la population, et en faveur duquel son père Maximilien, héritier de la couronne, abdiqua alors ses droits au trône.

Ducs, puis rois de Saxe.

La Saxe, soumise aux descendants de Charlemagne, fut gouvernée par des ducs. — Ludolphe, un des descendants de Witikind, fut comte en Saxe, puis duc. Il mourut le 6 septembre 864, laissant deux fils : Brunou, qui fut tué dans une bataille contre les Normands, 2 février 880, et Otton qui suit. — Otton Ier fut le premier qui posséda le duché de Saxe héréditairement, 880; il mourut le 13 novembre 912, après avoir refusé la couronne de Germanie. — Henri Ier, surnommé *l'Oiseleur*, fils et successeur d'Otton, 912, reprit la Thuringe, dont l'avait dépouillé Conrad, roi de Germanie, rendit la Saxe florissante, bâtit plusieurs villes, entre autres Goslar, et fut élu pour succéder à Conrad, 919. — Otton II, dit *le Grand*, fils de Henri Ier, fut duc de Saxe et roi de Germanie, 936; puis empereur. Il donna le gouvernement de la Saxe septentrionale, sur l'Elbe, 951, à Herman, fils de Billung, comte de Stubenskorn, et en 960 ou 961, il le fit duc héréditaire du même pays. — Herman Billing ou Billung fut fait burgrave de Magdebourg après la mort de Géron, et mourut le 1er avril 973. — Bennon ou Bernard Ier, fils et successeur d'Herman, 973, mourut le 9 février 1010. — Bernard II succéda dans la Saxe à Bennon, son père, 1010; se souleva contre Henri II; opprima les Slaves; assista à l'élection de l'empereur Conrad II, 1024; secourut l'empereur Henri III contre les Bohémiens, 1039-1041, et mourut, 1062. — Ordulphe ou Otton succéda à Bernard II, son père, 1062; fut plusieurs fois défait par les Slaves révoltés contre lui, et mourut, 1073. Il fut le dernier duc de Saxe de la maison de Billung. — Magnus, fils et successeur d'Ordulphe, 1073, se mit à la tête des seigneurs saxons avec Otton de Saxe, duc de Bavière, contre l'empereur Henri IV. Fait prisonnier par ce prince, 1075, il fut mis en liberté, 1076. Il subjugua les Slaves révoltés, leur enleva 14 villes, et mourut sans enfants, 1106. — Lothaire de Supplenbourg, fils de Gébehard, comte de Querfurt et de Supplenbourg, fut investi du duché de Saxe par l'empereur Henri IV, à la mort de Magnus, 1106. Il forma une ligue contre l'empereur, 1113, et fut obligé de lui demander pardon dans la diète de Mayence, 7 janvier 1114. Il trama, dans la diète même, une nouvelle conspiration avec plusieurs princes et seigneurs qui s'y trouvaient. Henri fut obligé de leur restituer les fiefs et les terres qu'il avait appropriés au domaine de l'Empire. Lothaire fut élu empereur à la mort de Henri V, 1125, et donna le duché de Saxe à Henri le Superbe, son gendre, 1136. — Henri le Superbe, fils de Henri le Noir, duc de Bavière, et de Wulphilde de Saxe, ayant été pourvu du duché de Saxe, refusa de reconnaître Conrad, roi des Romains, comme successeur de Lothaire; fut mis au ban de l'Empire, 1138, et dépouillé de la Saxe. Il en chassa Albert l'Ours, qui lui avait été donné pour successeur, conclut avec Conrad une trêve d'un an, 1139, et mourut le 19 septembre de la même année. — Henri, dit *le Lion*, fils de Henri le Superbe, ne fut confirmé duc de Saxe qu'en 1142, à la diète de Francfort. Il soumit les Dithmarses, 1147; recouvra la Bavière, usurpée sur sa maison par celle d'Autriche; se brouilla avec Frédéric Ier, successeur de Conrad; fut dépouillé de ses États et banni. Le duché de Saxe fut adjugé par l'empereur au prince qui suit. — Bernard III d'Ascanie, fils d'Albert l'Ours, comte d'Anhalt ou d'Ascanie et de Bellenstedt, margrave de Brandebourg et petit-fils d'Otton d'Ascanie, et d'Eilike de Saxe, fille du duc Magnus, fut investi par l'empereur Frédéric Ier du duché de Saxe orientale et du cercle de Wittemberg, 1180. Il fut troublé plusieurs fois par Henri le Lion, qui voulait recouvrer ses droits dans le duché de Saxe. Il s'opposa avec violence à ce que l'empire devînt héréditaire dans la maison de Henri VI; refusa, à la mort de ce prince, 1198, l'empire qui lui fut offert à la diète d'Audernach, et mourut en 1212. — Al-

bert Ier, fils et successeur de Bernard, 1212, joignit ses troupes aux confédérés contre Waldemar II, roi de Danemark, et remporta une grande victoire à Bornhavet, 22 juillet 1227. Il accompagna Frédéric II en Orient et combattit contre les Sarrasins en Égypte, 1228. Il mourut en 1260. — Albert II, successeur d'Albert Ier, son père, dans la haute Saxe, 1260, obtint l'investiture du palatinat de Saxe avec le vicariat de l'Empire, 1288, et mourut en 1298, 1302 ou 1308. — Rodolfe Ier succéda immédiatement à son père dans le duché de Saxe; devint ensuite burgrave de Magdebourg; vota contre Louis de Bavière, en faveur de Frédéric d'Autriche, à la diète d'élection à Francfort, 1314; fit une irruption dans le Brandebourg, 1322; vota pour Charles IV, roi des Romains, 1346, et mourut l'an 1356. — Rodolfe II, fils et successeur de Rodolfe Ier, 1366, mourut le 6 décembre 1370. — Wenceslas, frère et successeur de Rodolfe II, fut tué au siége de Zelle, 1388. — Rodolfe III succéda à Wenceslas, son père, 1388; fut envoyé par l'empereur Sigismond pour traiter avec les hussites; mais il fut empoisonné, 1416. — Albert III, successeur de Rodolfe III, son frère, dans l'électorat de Saxe, 1418, y fut confirmé par l'empereur Sigismond, à Breslaw, 1422, et mourut la même année sans laisser d'enfants. Il fut le dernier électeur de la maison d'Ascanie. — Frédéric Ier le Belliqueux, 2e fils de Frédéric le Vaillant, landgrave de Thuringe et marquis de Misnie, obtint de l'empereur l'électorat de Saxe, 1423; en reçut l'investiture à Bude, en Hongrie, 1425. Il fut défait par les hussites, qui ravagèrent ensuite la Misnie et la Lusace, 1426, et mourut le 4 janvier 1428. — Frédéric II, dit *le Bon*, électeur de Saxe à la mort de Frédéric Ier, son père, 1428; devint landgrave de Thuringe à la mort de Frédéric le Pacifique, 1439, et mourut le 7 février 1464. — Ernest, souche de la branche *Ernestine*, électeur de Saxe, 1464; fut médiateur, en 1474, des différends entre Mathias, roi de Hongrie, Casimir de Pologne et Vladislas de Bohême. Il défendit à sa noblesse d'exercer le commerce, 1482; partagea la Thuringe avec Albert, son frère, à la mort de Guillaume, landgrave de Thuringe, et mourut le 26 août 1486. — Frédéric III, *le Sage*, électeur après la mort d'Ernest, son père, 1486, chef du conseil et gouverneur général de l'Empire, sous Maximilien Ier; fonda l'université de Wittemberg, 1502; fut le protecteur de Martin Luther, refusa la couronne impériale, et donna sa voix à l'archiduc Charles, 1519. Ce prince mourut sans être marié, 5 mai 1525. — Jean, dit *le Constant*, successeur de Frédéric, son frère, 1525, présenta à la diète d'Augsbourg, 1530, la confession de foi ou confession d'Augsbourg, et mourut le 16 août 1552. — Jean-Frédéric, dit *le Magnanime*, fils de Jean le Constant, fut électeur en 1532, réunit à sa maison le burgraviat de Magdebourg, chassa de la Saxe Henri III, duc de Brunswick, et s'empara de Wolfenbuttel, 1542; fut mis au ban de l'Empire, comme chef de la ligue de Smalkalde, formée par les protestants, 1544; perdit, contre Charles-Quint, la bataille de Muhlberg, 24 avril 1547; y demeura prisonnier, et fut dépouillé de ses États.

Branche cadette électorale, puis royale de Saxe, dite Albertine.

Maurice, fils de Henri, duc de Saxe, dit *le Pieux*, et de Catherine, fille de Magnus, duc de Mecklenbourg, petit-fils, par son père, d'Albert, dit *le Courageux*, fils puîné de l'électeur Frédéric II, fut investi de l'électorat de Saxe, à la place de Jean-Frédéric, son cousin, 24 février 1548. Il trama contre l'empereur Charles-Quint une ligue avec le roi de France et plusieurs princes d'Allemagne, puis signa la pacification de Passaw, 2 août 1552; gagna contre Albert, margrave de Brandebourg, la bataille de Siversbusen, près de Peine, 1553, et y mourut, deux jours après, des blessures qu'il y reçut. — Auguste, dit *le Pieux*, 2e fils de Henri le Pieux, duc de Saxe, succéda à son frère Maurice dans l'électorat de Saxe, 1553, reçut de Maximilien II l'investiture de ses États, avec 10 étendards, 1586; écarta de ses États les réformés, qui voulaient s'y introduire, et fit dresser le fameux corps de doctrine, *Formule de concorde*, pour réunir les luthériens, qui commençaient à se diviser, et mourut le 11 février 1586. — Christian Ier, fils et successeur d'Auguste, 1586, secourut Henri IV, roi de France, contre la Ligue, 1591, et mourut le 25 septembre de la même année. — Christian II, fils du précédent, lui succéda, 1591; mourut d'une attaque d'apoplexie, le 23 juin 1611, sans enfants. — Jean-Georges Ier, électeur après Christian II, son frère, 1611, prit le parti de l'empereur contre les Bohémiens, et s'empara de Bautzen, en Lusace, 1620. Il reprit Leipsick sur les Impériaux, et reconquit toute la Misnie, 15 septembre 1631; s'empara de Prague le 11 novembre suivant, et fit la paix le 10 mai 1632. Il fut battu par les Suédois à Dommitz, 23 octobre suivant, et le 4 octobre 1636, à Wistock, et fit avec eux une trêve qui dura jusqu'au traité de Westphalie. Il mourut le 8 octobre 1656. — Jean-Georges II, fils du précédent, électeur en 1656, vicaire de l'Empire, 1657 et 1658, fit alliance avec l'électeur de Brandebourg, 1672; secourut l'empereur dans la guerre sur le Rhin, 1674, et mourut le 22 août 1680. — Jean Georges III, fils et successeur de Jean-Georges II, 1680, entra, en 1686, dans l'alliance conclue à Augsbourg, entre l'empereur, l'Espagne, la Suède et autres princes; fit les campagnes suivantes, et assista au siége de Mayence, 1689. Il commanda l'armée de l'Empire sur le Rhin, 1691, et mourut à Thuringe, le 22 septembre de la même année. — Jean-Georges IV, fils du précédent, lui succéda, 1691, et mourut sans enfants, le 27 avril 1694. — Frédéric-Auguste Ier succéda à son frère Jean-Georges IV, 1694; força les Turcs de se retirer de Lippa, 17 août 1696; fut élu roi de Pologne, 27 juin 1697, et mourut le 1er février 1733. — Frédéric-Auguste II, fils du précédent, devint électeur de Saxe, le 1er février 1733; fut élu roi de Pologne, 5 octobre suivant, et couronné le 17 janvier 1734; vit ses États envahis, 1756, par le roi de Prusse, prince de l'alliance offensive que la Saxe, la Russie et l'Autriche avaient faite contre lui. La Saxe resta à la discrétion du roi de Prusse jusqu'à la paix conclue à Hubertsbourg, le 15 février 1763. Frédéric-Auguste mourut le 5 octobre 1763. — Frédéric-Christian-Léopold, électeur de Saxe après Frédéric-Auguste, son père, 1763, mourut le 13 juin 1764. — Frédéric-Auguste III, fils de Frédéric-Christian, fut électeur de Saxe, 17 novembre 1763, sous la tutelle du prince Xavier, son oncle, jusqu'en 1768, époque de sa majorité; abolit la torture, 1770; s'allia contre l'Autriche avec Frédéric II, roi de Prusse, 1777; fit ensuite le traité de Teschen, 10 mai 1779; prit le titre de roi le 20 décembre 1807, et mourut en 1827. — Antoine Ier lui succéda, et régna de 1827 à 1836. — Frédéric-Auguste IV monta sur le trône en 1836.

Ducs de Saxe-Weimar.

Les possessions de cette branche, aujourd'hui grand'ducale, sont : les principautés de Weimar et d'Eisenach, une partie du duché d'Altenbourg et du comté de Henneberg. Le chef de la branche a une voix à l'assemblée générale. Il fait partie de la confédération germanique.

Ducs : Jean-Guillaume, fils de Jean-Frédéric, 1554 à 1573. — Jean, fils du précédent, 1573 à 1593. — Jean-Ernest Ier, fils de Jean, 1605 à 1626. — Guillaume, frère de Jean-Ernest, 1641 à 1662. — Jean-Ernest II, 1662 à 1683. — Guillaume-Ernest, 1683-1728. Ernest-Auguste, neveu du précédent, 1728 à 1748. — Charles-Auguste Ier, grand-duc, 1758.

Ducs de Saxe-Gotha.

Les possessions de cette branche sont : la principauté de Gotha, la seigneurie supérieure de Kranchfeld, le comté supérieur de Gleichen, la majeure partie de la principauté d'Altenbourg, et un district du comté de Henneberg. Le duc de Saxe-Gotha est membre de la confédération germanique, et a une voix à l'assemblée générale.

Les ducs sont : Ernest Ier, dit *le Pieux*, 7e fils de Jean, duc de Weimar, 1605 à 1675. — Frédéric Ier, fils d'Ernest, 1675 à 1691. — Frédéric II, fils du précédent, 1691 à 1732. — Frédéric III, 1732 à 1772. — Ernest-Louis, fils de Frédéric III, 1772 à 1804. — Émile-Léopold-Auguste, fils du précédent, 1804.

Ducs de Saxe-Meinungen.

Les possessions de cette branche consistent en une partie du comté de Henneberg. Le duc est membre de la confédération germanique, et a une voix à l'assemblée générale.

Ducs : Bernard, 5e fils d'Ernest le Pieux, duc de Saxe-Gotha, 1675 à 1706. — Ernest-Louis Ier, 1706 à 1724. — Ernest-Louis II, 1724 à 1729. — Charles-Frédéric, 1729 à 1743. — Antoine-Ulric, fils aîné du 2e lit de Bernard, 1743 à 1763. — Auguste-Frédéric, 1763 à 1782. — Georges-Frédéric, frère du précédent, 1782 à 1803. — Bernard-Eric-Frend, 1803.

Ducs de Saxe-Hildbourghausen.

Cette branche possède la moitié de la principauté de Cobourg, et la principauté de Hildbourghausen, avec une très-petite partie du comté de Henneberg. Le chef de cette branche est membre de la confédération germanique, et a une voix à l'assemblée générale.

Ducs : Ernest, 6e fils d'Ernest le Pieux, duc de Saxe-Gotha, 1675 à 1715. — Ernest-Frédéric Ier, 1715 à 1724. — Ernest-Frédéric II, 1724 à 1745. — Ernest-Frédéric-Charles, 1745 à 1780. — Frédéric, 1780.

Ducs de Saxe-Cobourg-Saalfeld.

Cette branche possède la principauté de Saalfeld, qui fait partie de celle d'Altenbourg, celle de Cobourg, une partie du comté de Henneberg, et, depuis 1816, la seigneurie de Baumholder, sur la rive gauche du Rhin. Le duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld fait partie de la confédération germanique, et a une voix à l'assemblée générale.

Ducs : Jean-Ernest, 7e fils d'Ernest, duc de Saxe-Gotha, 1675 à 1729. — Christian-Ernest, 1729 à 1745. — François-Josias, fils puîné de Jean-Ernest, 1745 à 1764. — Ernest-Frédéric, 1764 à 1800. — Frédéric-François-Antoine, 1800 à 1806. — Ernest-Antoine-Charles-Louis, 1806.

Ducs de Saxe-Lawenbourg.

Le duché de Saxe-Lawenbourg, ou de la basse Saxe, est situé sur les bords de la rivière de l'Elbe, depuis Dornitz, dans le Mecklenbourg, jusqu'à 12 kilomètres près de Hambourg. Les ducs ont pris leur titre de la ville de Lawenbourg. Albert l'Ours, fils d'Otton, comte d'Ascanie, obtint de l'empereur Conrad III, 1142, la Marche et l'électorat de Brandebourg, qu'il transmit à Otton, son fils aîné. Bernard, son second fils, obtint, 1180, de l'empereur Frédéric Ier le duché de Saxe, avec une grande partie de la dépouille du duc Henri le Lion. Il laissa deux fils, Albert Ier, électeur de Saxe, et Henri, tige de la maison d'Anhalt. Albert Ier fut père d'Albert II, et de Jean, qui a fait la branche de Saxe-Lawenbourg.

Ducs : Jean Ier, 1260 à 1285. — Jean II, 1285 à 1315. Eric Ier, frère de Jean II, 1315 à 1360. — Eric II, 1360 à 1376. — Eric III, 1376 à 1411. — Eric IV, 1411 à 1435. — Bernard, frère d'Eric IV, 1435 à 1463. — Jean III, 1463 à 1507. — Magnus, 1507 à 1543. — François Ier, 1543 à 1581. — François II, 1581 à 1619. — Auguste, 1619 à 1656. — Jules-Henri, frère d'Auguste, 1656 à 1665. — François-Erdman, 1665 à 1666. — Jules-François, frère du précédent, 1666 à 1689. Il fut le dernier mâle de sa maison. Cette succession passa à la maison de Brunswick.

SAXE (Maurice, comte de), maréchal de France, né à Dresde, 1696; était fils naturel d'Auguste II et de Rose de Kœnigsmark. Il fit ses premières armes contre la France, au siége de Lille, puis au siége de Belgrade, 1717; vint en France, y accepta du service avec le grade de maréchal de camp, 1720; et fit, en cette qualité, partie de l'armée du Rhin commandée par Berwick. 1733; il fut nommé lieutenant général, 1736; se couvrit de gloire durant toute la guerre de la succession d'Autriche; s'empara de Prague et d'Egna; reçut le bâton de maréchal de France, 1743. Il remporta la victoire de Rocoux, 1746, et celle de Lanfeld, 1747; et reçut du roi, après la paix d'Aix-la-Chapelle, 1748, avec le domaine de Chambord, une dotation de 40,000 livres et le titre de maréchal général. Le maréchal de Saxe, qui fut l'un des guerriers les plus illustres du 18e siècle, mourut, 1750. On a de lui un ouvrage dans lequel cet habile capitaine s'est peint bien souvent : *Mes Rêveries*, 4 vol. in-4°, 1767.

SAY (Jean-Baptiste), économiste célèbre, naquit à Lyon, en 1767; fut employé par Mirabeau à la rédaction de son *Courrier de Provence*; fut ensuite secrétaire de Clavière, alors ministre des finances; se joignit à Champfort, Ginguené, puis à Andrieux et Amaury-Duval, pour la fondation et la rédaction de la *Décade philosophique, politique et littéraire*; devint membre du Tribunat en 1800; en fut éliminé, en 1804, pour avoir refusé de voter l'empire; se livra dès lors uniquement à l'étude de l'économie politique; fut nommé, en 1826, professeur d'économie industrielle au Conservatoire des arts et métiers, et mourut en 1832.

SCÆVOLA (C. Mucius), jeune Romain, né d'une famille patricienne, célèbre par son courage et son intrépidité, lorsqu'au siége de Rome par Porsenna, 307 av. J.-C., il pénétra dans le camp du roi des Étrusques, parvint jusque sous sa tente, déterminé à le tuer, et frappa, par méprise, son secrétaire. Arrêté et interrogé, il brave le prince, en lui déclarant que 500 jeunes patriciens ont formé le même dessein que lui; et pour lui prouver qu'il redoute peu son courroux, il étend sa main au-dessus d'un brasier ardent, comme pour la punir de sa maladresse, au point que Porsenna, dans la crainte et l'admiration, lui accorde la vie et la liberté, et se hâte de conclure la paix avec les Romains. — Scævola (Q. Mucius), préteur en Sardaigne, l'an 217 av. J.-C., avait été, 2 ans auparavant, à la tête d'une ambassade à Carthage. Quintus, son fils, consul vers l'an 133 av. J.-C., à l'époque du tribunat de Tibérius Grac-

chus, perpétua la réputation de sa famille. — Scævola Augur (Q. Mucius), petit-fils du précédent, habile orateur et jurisconsulte, augure et consul, l'an 47 av. J.-C., triompha des Dalmates, avec Cœcilius Métellus; se signala dans la guerre contre les Marses. Beau-père du jeune Marius, il fut seul des sénateurs à s'opposer à Sylla dans ses mesures hostiles contre les deux Marius. Cicéron fut un de ses disciples.

SCŒVOLA (Q. Mucius), beau-père de Pompée, était fils de Publius; devint, à la mort de Quintus l'augure, le maître de Cicéron; parvint au consulat, l'an 95 av. J.-C.; fut ensuite proconsul d'Asie, et périt, l'an 87, assassiné par ordre du jeune Marius.

SCALA (les Della), célèbre famille gibeline de Vérone. Ses pricipaux membres furent : Mastino Ier, élu podestat de Vérone, à la mort d'Ezzelin III de Romano, *le Féroce*; en 1259 obtint, en 1262, un décret qui le proclamait podestat perpétuel; repoussa, en 1269, les attaques de la noblesse, et périt victime des guelfes, qui le firent assassiner dans son palais, le 17 octobre 1277. — Albert Ier, son frère, podestat de Mantoue, le vengea, devint podestat de Vérone, et mourut en 1301, après 23 ans de règne. — Barthélemy Ier et Alboin Ier, fils d'Albert Ier, furent podestats, le premier jusqu'en 1304, le second jusqu'en 1311. — Cane Ier, surnommé *le Grand*, 3e fils d'Albert Ier, né en 1291, podestat en 1312, vainquit les Padouans en 1314, puis en 1317; fut nommé, en 1318, capitaine général de la ligue des Gibelins de Lombardie; excommunié, comme hérétique, en 1320, par Jean XXII; soumit définitivement Padoue, en 1328; puis Trévise, 1329, année de sa mort. — Mastino II et Albert II, neveux de Cane Ier. Le premier, né en 1298, eut seul le pouvoir, à cause de l'éloignement d'Albert pour les affaires; acquit successivement, par ses conquêtes, Brescia, Parme, Reggio, 1335; Lucques, soumise au roi de Bohême; mais attaqué par Florence et Venise, coalisées, perdit bientôt toutes ces villes, et fut réduit, par la paix signée avec les Vénitiens, en 1338, à Vérone, Vicence, Parme, Lucques. Il mourut en 1351. — Cane II, fils et successeur de Mastino II, 1351, reprit Vérone, en 1354, sur son beau-frère Fregnano, qui, en son absence, s'en était rendu maître; et après plusieurs actes de cruauté, fut tué par son frère (qui suit). — Cane III, 1359, imitateur de son frère, fut le dernier prince mâle légitime de sa race, 1373. — Antoine et Barthélemy II, fils naturels de Cane III, régnèrent ensemble, de 1375 à 1381; puis Antoine fit assassiner son frère; mais, battu aux Brentelles, en 1386 et 1387, par le prince de Padoue, à qui il avait déclaré la guerre, il fut bientôt dépouillé de ses États, et mourut en 1388.

SCALIGER (Jules-César), savant célèbre, né en 1484, à Padoue, était fils de Benoît Bondoni, peintre en miniature, mais prétendait descendre des Scala, princes souverains de Vérone (de là le nom qu'il prit). Il se livra à l'étude des lettres et des sciences, et cultiva la médecine. François Ier lui accorda, en 1528, des lettres de naturalisation. Il exerça sa professsion avec succès en Guienne, et mourut à Agen, en 1558, auteur de plusieurs ouvrages remarquables. — Scaliger (Joseph-Jules), fils du précédent, né à Agen, en 1540, l'un des plus savants critiques et des plus érudits écrivains de son siècle; après avoir parcouru la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Écosse, embrassa le calvinisme en 1562; professa la philosophie à Genève, occupa, en 1593, comme successeur de Juste-Lipse, la chaire vacante à l'académie de Leyde, et mourut en 1609. Il est regardé comme le fondateur de la chronologie.

SCANDERBERG (Georges **CASTRIOT**, dit), fils de Jean Castriot ou Kastriota, prince d'Albanie, naquit en 1414, fut livré comme otage, avec trois de ses frères, au sultan Amurat II, en 1423. Élevé dans la religion mahométane, il reçut d'Amurat le titre de sandjak; mérita, par son courage, le surnom de *Scander* (Alexandre), auquel le sultan ajouta celui de *Bey* ou *Beg* (de là son surnom). Tourmenté du désir de rentrer dans l'héritage de ses ancêtres, dont s'était emparé Amurat, à la mort de son père, il secoua bientôt le joug ottoman, s'empara, par ruse, de la ville de Croïa, capitale de l'Albanie; abjura l'islamisme pour la religion chrétienne, se fit alors reconnaître pour souverain, 1443; battit les Turcs en diverses rencontres, chassa Amurat de devant Croïa, 1550; remporta sur Mahomet II, même après la prise de Constantinople, plusieurs avantages, le força de demander la paix, 1461; alla, en 1462, au secours de Ferdinand Ier, repoussa alors une seconde attaque de Mahomet II et mourut, peu après, à Lista, chez les Vénitiens.

SCANDINAVIE, anciennement Scandie, grande péninsule de l'Europe septentrionale, entre la Baltique à l'est, l'Atlantique à l'ouest, la mer Glaciale au nord, et le Sund au sud; comprenait la Suède et la Norwége. Trois peuples principaux, de race germanique, habitaient la Scandie, les Normands, les Suions ou Suédois, et les Gothons ou Goths. Les Danois vinrent, plus tard, s'établir dans ce pays. On croit que les Scandinaves sont venus d'Asie avec Odin, leur chef et ensuite leur divinité suprême, vers le 1er siècle avant notre ère.

SCARAMOUCHE, nom d'un personnage comique italien, venu originairement d'Espagne, et qui avait pour caractère un mélange de fanfaronnade et de poltronnerie, avec un costume noir de la tête aux pieds. Le plus célèbre Scaramouche fut Tiberio Fiurelli, né à Naples en 1908, employé au divertissement de Louis XIV, n'étant encore que dauphin.

SCARLATTI (Alexandre), célèbre musicien, né à Naples en 1650, voyagea en Europe, écrivit en Allemagne des opéras qui eurent beaucoup de succès, opéra une heureuse révolution dans la musique, et mourut en 1725. — Scarlatti (Dominique), fils du précédent, et comme lui célèbre musicien, né en 1683, le plus habile harpiste de son temps, se fixa en Espagne, et mourut à Madrid en 1757, maître de musique de la reine d'Espagne. — Scarlatti (Joseph), fils de Dominique, né en 1718, fut un compositeur distingué, habile maître de clavecin, auteur de 12 opéras, et mourut à Vienne en 1776.

SCARPA (Antoine), chirurgien et anatomiste célèbre, né en 1747, dans le Frioul, obtint jeune encore une chaire d'anatomie et d'institutions chirurgicales à l'université de Modène; puis à Modène, en 1783, une chaire d'anatomie, de clinique chirurgicale et d'opérations; devint directeur de la faculté de médecine de cette ville; reçut de Napoléon le titre de chirurgien de l'empereur, avec une pension; eut à Paris, en 1814, la suprême direction des études médicales, et mourut en 1832, membre de l'Institut royal des sciences, belles-lettres et arts du royaume lombard-vénitien; associé étranger de l'Académie des sciences de Paris, etc., auteur d'ouvrages savants devenus classiques.

SCARRON (Paul), né à Paris en 1610, était fils d'un conseiller au parlement, qui lui fit prendre l'habit ecclésiastique sans entrer dans les ordres. Lâchant la bride à toutes ses passions, il se livra à tous les plaisirs. Il n'avait que 27 ans lorsqu'un accident déplorable lui ôta subitement l'usage de ses membres, et, privé de sa fortune à la suite d'un procès avec sa belle-mère, il se mit dès lors à travailler pour le théâtre, inventa un genre de

poésie qui lui valut beaucoup de succès, le burlesque; reçut de la reine Anne d'Autriche une pension de 500 écus, qui lui fut retirée après qu'il eut fait la *Mazarinade;* épousa, en 1652, mademoiselle d'Aubigné, célèbre depuis sous le nom de madame de Maintenon, et mourut en 1660; auteur de l'*Enéide travestie*, etc.

SCAURUS (Marcus Æmilius), consul romain, issu d'une famille illustre de Rome, mais depuis longtemps déchue, s'étant consacré dans la suite au barreau, s'acquit une grande réputation par son éloquence; fut nommé successivement édile, préteur, gouverneur d'Achaïe, consul (122-114 av. J.-C.); porta plusieurs lois somptuaires; vainquit les Carnes, obtint le triomphe, fut nommé prince du sénat (114); fut nommé chef de l'ambassade envoyée à Jugurtha (115); accusé de s'être laissé corrompre par les trésors de ce prince; soumit les Liguriens, devint censeur en 89; fit alors construire le pont Milvius et paver la voie Emilienne; enfin mourut en 817, au comble des honneurs et de la fortune.

SCAURUS (Marcus Æmilius), fils du précédent, servit sous Pompée contre Mithridate; fut ensuite nommé gouverneur de la Judée; fit construire à Rome, pendant son édilité, l'an 60 av. J.-C., un vaste théâtre capable de contenir 30,000 spectateurs, et soutenu par 360 colonnes; fut nommé préteur, puis gouverneur de Sardaigne; accusé pour ses exactions, défendu par Cicéron, qui le fit absoudre.

SCEAUX. Pline remarque qu'au temps de la guerre de Troie l'usage des sceaux était encore fort rare, et qu'on se contentait de fermer les lettres avec différents nœuds. Mais chez les Hébreux ils sont beaucoup plus anciens; car Judas, fils de Jacob, laissa son cachet pour gage à Thamar. Les sceaux les plus anciens sont ordinairement gravés sur le chaton des bagues ou sur des agates, émeraudes, saphirs, cornaline, etc. Souvent c'est la figure des princes qui y est représentée, quelquefois des symboles. Celui d'Auguste portait l'image d'un sphinx, parce qu'il est le symbole du secret. — Charlemagne n'en avait pas d'autres que le pommeau de son épée, où son sceau était gravé. — Sous Philippe-Auguste, 1180-1223, le sceau tenait encore lieu de signature. Saint Bernard, *Epîtres* 330 et 339, s'excuse de n'avoir pas signé ses lettres, parce qu'il n'avait pas son cachet. Avant le 14e siècle, chaque juge avait son sceau particulier, et il l'apposait à tous les actes de justice. Ainsi, à chaque mutation de juge, le sceau était changé. Philippe le Long ayant réuni à son domaine les sceaux des justices royales, ils devinrent alors uniformes, publics et domaniaux, 1320. Cependant on ne commença à mettre les armes sur les sceaux qu'en 1366.

SCEAUX (Garde des). La charge de garde des sceaux ne fut pas instituée avant Louis XII. Ce prince en donna la charge à Etienne Poucher, 1247. Ce ne fut que sous Henri II qu'elle fut définitivement érigée en titre d'office, 1551. V. **CHANCELIER.**

SCEAUX, *Cellæ* en latin du moyen âge, petite ville de France, chef-lieu d'arrondissement du département de la Seine, sur la Bièvre, à 11 kil. sud de Paris, avec 1,680 habitants. La terre de Sceaux, acquise en 1597, par la famille de Gesvres, fut érigée en châtellenie, en 1612, et 12 ans après en baronnie. Colbert l'acheta en 1670, remplaça l'ancien château par un autre, embellit par les dessins de le Nôtre et les sculptures de Girardon, qui passa au duc du Maine, au comte d'Eu, et enfin au duc de Penthièvre; vendu comme bien national à la révolution, il a été démoli et il n'en est resté que l'Orangerie avec une petite partie du parc. Sceaux a un grand marché de bestiaux pour l'approvisionnement de Paris, qui fut établi par Colbert, en 1675.

SCEPTIQUES, du grec *skepsis,* examen. Spécialement appliqué aux disciples du Pyrrhon, ce nom a été ensuite étendu généralement à tous les philosophes qui ont fait profession du doute. Les plus célèbres sceptiques sont, chez les anciens, les sophistes Protagoras (5e siècle av. J.-C.), Gorgias (440); ensuite vint Pyrrhon (4e siècle), et les défenseurs de sa doctrine, Timon, Énésidème, Sextus Empiricus (2e siècle), les nouveaux académiciens Arcésilas (296 av. J.-C.), Carnéade (120); enfin parmi les modernes, Montaigne (16e siècle), Lamothe-Levayer, Bayle, Sanchez, Huet, Berkeley (17e siècle); Hume, Kant, Schulze (18e siècle).

SCHABRAQUE, ornement de selle qui fut importé en France par les hussards hongrois, enrégimentés par ordre de Louis XIV, 1692, et qui remplaça parfaitement les caparaçons, housses et autres parties de l'armure du cheval de l'ancienne chevalerie. En 1854, on adopta en France un modèle de schabraque en peau de mouton teinte en noir, dont l'usage fut prescrit dans tous les régiments de cavalerie.

SCHAFFOUSE, en suisse *Schaffausen,* ville de Suisse, chef-lieu de canton du même nom, sur la droite du Rhin, à 72 kil. est de Bâle. Schaffouse n'était encore au 8e siècle qu'un hameau de pêcheur, puis, par des accroissements successifs, obtint le titre de cité impériale au 13e siècle; tomba, en 1330, au pouvoir de la maison d'Autriche; reconquit son indépendance en 1415, et fut admise, en 1501, parmi les cantons suisses.

SCHAMS-EDDYN (Slemisch ou Altumasch), roi de Delhy, Tartare d'origine, fut, dans sa jeunesse, vendu comme esclave par ses frères envieux; devint esclave de Cothoub-Eddyn-Aibek, qui, frappé de son courage, de son esprit et de sa fidélité, en fit son gendre et le nomma lieutenant général du royaume. Bientôt il usurpa le trône sur l'héritier légitime Aram-Chah, 1210; eut à étouffer diverses révoltes; vainquit et fit prisonnier Sidouz, qui, l'an 1215, s'était emparé du Pendjab; joignit ses États et ceux de Nassir-Eddyn-Kobah aux siens, 1217; porta ses armes, 1225, dans le Behar et le Bengale qu'il conquit; accueillit, en 1227, le poëte Djelal-Eddyn-Roumi, qui s'était enfui de Bokhara lors de la prise de cette ville par les Tartares; assiégea et prit Gualyor, en 1232; conquit ensuite la province de Malewa, Oudjein, et mourut dans sa capitale, en 1236. La dynastie fondée par Schams-Eddyn occupa le trône de Delhy pendant plus d'un siècle; mais son fils Roekn-Eddyn-Firouz-Chah lui succéda, et fut détrôné l'année suivante, 1237, par sa sœur.

SCHAUENBOURG ou **SCHAUMBOURG** (Comté de), province ou seigneurie de Hesse-Cassel, entre le Hanovre et la principauté de Waldeck, dont l'origine remonte à Adolphe Ier de Sandersleben, qui, l'an 1033, bâtit ou plutôt releva le château de Schauenbourg (*Castrum speculationis* et *Theorosburgum*), situé sur le Weser, bâti par Drusus, frère de Tibère. Parmi les descendants d'Adolphe Ier on remarque Adolphe III, 1106, qui obtint le comté de Holstein; une des trois branches de sa famille reçut, en 1281, Schauenbourg et Pinneberg, forma la première maison de Schauenbourg qui finit à Othon VI, 1640; Philippe de Lippe, son oncle (de la branche cadette), commença une deuxième maison; perdit Pinneberg sur les Danois, et fut réduit à Bückebourg et Stadthagen. En 1807, le comte, ayant adhéré à la confédération du Rhin, reçut le titre de prince.

SCHAUENBOURG ou **SCHAUMBOURG** (Principauté de **LIPPE**), État de la confédération germanique, entre le Hanovre, la Prusse et Schaumbourg (Hesse), n'est qu'un démembrement de l'ancien comté de Schauen-

bourg, constitué, en 1648, par le traité de Westphalie.

SCHEELE (Charles-Guillaume), célèbre chimiste suédois, naquit à Stralsund, en 1742; se livra de bonne heure à l'étude de la pharmacie, y fit de rapides progrès; obtint, en 1775, la direction d'une pharmacie à Koping, dont il devint propriétaire, en 1777; se livra dès lors à des travaux qui l'ont immortalisé; d'importantes découvertes chimiques l'ont fait regarder comme l'un des créateurs de la chimie moderne, et surtout de la chimie organique. Il mourut en 1786.

SCHELESTADT, petite ville de France, chef-lieu d'arrondissement du département du Bas-Rhin, à 44 kil. sud-ouest de Strasbourg, sur l'Ill. Cette ville est ancienne; le vernis à poterie y fut inventé à la fin du 13e siècle. En 1216, elle fut entourée de murs; devint une des villes impériales de l'Alsace; fut prise, en 1216, par les Suédois; remise, en 1634, aux Français qui la rendirent au traité de Westphalie; enfin, reprise par Louis XIV, en 1673. Vauban en fit une place forte.

SCHÉRER (Barthélemy-Louis-Joseph), général français sous la république; naquit à Delle, près de Béfort, en 1735; fils d'un boucher, il reçut une éducation au-dessus de son état, et ne tarda pas à s'engager au service d'Autriche; déserta, vint à Paris, où il mena une vie très-dissipée; parvint, par intrigues, au grade de major dans la légion de Maillebois; fut nommé, en 1792, aide de camp du général Desprez-Crassier, puis des généraux Eckmeier et Beauharnais; fit toute la campagne de 1793; se distingua dans l'armée de Sambre-et-Meuse, en 1794, comme général de division; remplaça Pérignon, en 1795, dans le commandement de l'armée des Pyrénées-Orientales; remporta la victoire de Loano; obtint le ministère de la guerre, en 1797, qu'il quitta bientôt accusé de malversations et de corruption; reprit, en 1799, le commandement de l'armée d'Italie; perdit la bataille de Lagnano; envoya sa démission au Directoire, 1799; fut nommé inspecteur des troupes françaises en Hollande; accusé de nouveau, prit la fuite, reparut après le 18 brumaire, et mourut en 1814, retiré dans sa terre de Chauni.

SCHILLER (Jean-Frédéric-Christophe), célèbre poëte allemand, né à Marbach en Souabe, en 1759, après avoir étudié le droit, puis la médecine, se livra bientôt à son goût exclusif pour les belles-lettres, et fit paraître sa première pièce des *Brigands*, 1781; s'enfuit en Franconie, parce que le duc de Vurtemberg voulait, par un acte arbitraire, le contraindre à ne s'occuper que de médecine; devint conseiller du duc de Saxe-Weimar, puis professeur d'histoire à Jéna, 1789; adressa, en 1795, une apologie de Louis XVI à la Convention, et mourut en 1805, à Weimar, où il s'était fixé en dernier lieu, 1797, entouré des bienfaits du duc, et jouissant d'une estime générale. Auteur de la *Conjuration de Fiesque*, etc.

SCHILLING (Frédéric-Auguste), romancier allemand, naquit à Dresde en 1766; devint capitaine d'artillerie en 1807; donna peu après sa démission; vint à Freyberg, puis se fixa à Dresde, où il mourut en 1839.

SCHIMMELPENNINCK (Rutger-Jean), homme d'État hollandais, né à Rotterdam en 1761, après s'être distingué comme avocat, seconda les efforts des Provinces-Unies en 1715 et 86 pour accomplir une révolution sage et modérée; signala son éloquence et sa modération à la convention nationale batave en 1795; fut, en 1798, ambassadeur à Paris, plénipotentiaire au congrès d'Amiens, 1802, ambassadeur à Londres; gouverna la Hollande, en qualité de grand pensionnaire, pendant 15 mois, 1805-1806; vécut dans la retraite sous le règne de Louis Bonaparte; fut, après l'incorporation de la Hollande, comblé d'honneurs par Napoléon; nommé membre du sénat conservateur de France, et mourut aveugle, 1825.

SCHINNER ou **SKINNER** (Matthieu), plus connu sous le nom de **CARDINAL DE SION**, naquit dans le Valais aux environs de Sion; fit ses études à Côme; s'y distingua surtout dans les lettres; embrassa l'état ecclésiastique; devint curé, puis chanoine, puis évêque de Sion en 1500; usa de l'influence que lui avait acquise son éloquence, sur les chefs des cantons suisses, pour les détacher de l'alliance de Louis XII, 1510; reçut du pape Jules II, dont il s'était montré l'agent zélé en cette circonstance, le chapeau de cardinal, le titre de légat et celui de lieutenant général dans la Lombardie; mit dès lors tout en œuvre pour animer les Suisses contre la France; les décida à violer le traité de Lautrec; les conduisit lui-même dans la plaine de Marignan contre François Ier, 1515, et après la perte de cette bataille, se réfugia à la cour de l'empereur Maximilien, puis à celle de Henri VIII en Angleterre; en obtint un riche subside à l'aide duquel il parvint à rassembler un corps de 6,000 hommes, qui contribuèrent beaucoup aux revers des Français, et mourut à Rome, en 1522, après avoir replacé Parme et Plaisance sous l'autorité du pape.

SCHISME, division, séparation, rupture. On appelle schismatiques ceux qui se détachent ou se sont détachés d'une communion pour en former une autre. Les principaux schismes dont parle l'histoire, furent : 1° chez les Juifs, celui qui divisa le peuple de Dieu, qui forma deux royaumes, l'un de Juda qui demeura dans la maison de David, l'autre d'Israël qui tomba dans l'idolâtrie, 980 av. J.-C.; 2° celui qui sépara les Églises grecque et latine, ou le schisme d'Orient, 1053; 3° le grand schisme d'Occident, qui partagea l'Église romaine en deux grandes fractions, et qui dura 51 ans, c'est-à-dire depuis la double élection de Clément VII et d'Urbain VI, 21 septembre 1378, jusqu'à la déposition de Jean XXIII, 24 août 1429; 4° le schisme d'Angleterre, qui fit sortir de la communion universelle les chrétiens d'Angleterre et constitua l'Église anglicane, 1534; 5° et enfin, chez les musulmans, celui qui, dès la mort de Mahomet, 633, divisa ses sectaires en deux, les sunnites et les chyites.

SCHLAGUE, de *schlagen*, battre. Nom donné à la bastonnade militaire. Ce ne fut qu'en 1736 que ce mot commença à circuler dans l'idiome vulgaire des troupes françaises qui combattaient en Allemagne, quoique les Grecs, les Romains, les Gaulois et les Francs qui portaient les armes, fussent soumis au régime humiliant de la bastonnade, et que cet usage se soit maintenu bien longtemps en France. Cependant Louis XIII rendit une ordonnance, 1641, par laquelle il enjoignait, entre autres choses, que les cavaliers ou gens d'armes, qui étaient gentilshommes ou censés l'être, auraient le privilége de n'être battus qu'à coups de plat de sabre. Mais depuis, la composition infiniment améliorée de l'armée, et l'esprit dont elle est animée, ont rendu non-seulement inutile, mais même impossible le retour de ces exécutions. Cependant, aujourd'hui encore, la schlague est en vigueur dans les armées russes, prussiennes et autrichiennes.

SCHLEGEL (Jean-Élie), poëte allemand, né en 1717, à Meissen, en Saxe; manifesta de bonne heure de grandes dispositions pour la poésie; se livra à l'étude du droit pour se créer une carrière; se fit connaître bientôt par des imitations en vers de Sophocle et d'Euripide, puis par quelques pièces de théâtre; suivit, en 1743, en qualité de secrétaire, Spener, nommé ministre de

Saxe en Danemark; publia, en 1746, sa tragédie de *Canut*, etc.; devint professeur d'histoire à l'université de Soroë, et mourut en 1749, épuisé par ses nombreux travaux. — Schlegel (Auguste-Guillaume), critique et poëte allemand, neveu du précédent, né à Hanovre, 1767; fit, sous la direction du célèbre Heyne ses études à Gœttingue; publia ensuite une traduction de Shakspeare et de plusieurs pièces de Caldéron; professa la littérature d'abord à Berlin, 1801, puis à Vienne, 1808; enfin à Bonn, 1818; et après avoir vécu dans l'intimité de madame de Staël, de Goëthe et de Schiller, mourut en 1832.

SCHLEIERMACHER (Frédéric-Ernest-Daniel), philologue et théologien, né à Breslau en 1768; fit ses études théologiques à Halle et à Berlin; se distingua non moins par son éloquence comme prédicateur que par son érudition; publia, 1804 à 1828, une traduction de Platon, très-remarquable et malheureusement inachevée; fut nommé, en 1802, professeur de théologie et de philosophie à Halle, puis pasteur de l'église de la Trinité à à Berlin, 1809, et reçu à l'Académie de cette ville en 1811. Il est mort en 1834.

SCHLŒTZER (Auguste-Louis de), historien, né à Jagstad (Hohenlohe), étudia la théologie à Wittemberg, puis les langues orientales à Gœttingue, et, après avoir rempli les fonctions d'instituteur en Suède pendant trois ans, passa en Russie auprès de G.-Frédéric Müller, à qui il rendit les plus grands services dans ses travaux historiques; fut adjoint à l'Académie en 1762; puis, ayant quitté la Russie, devint professeur de philosophie et de politique à Gœttingue, 1769, et mourut en 1809.

SCHMIDT (Benoît), né à Vorchheim, 1726; fut l'un des principaux publicistes allemands du parti catholique, durant les divisions qui partagèrent l'Allemagne pendant la réforme. Il fut successivement conseiller aulique du prince-évêque de Bamberg et professeur de droit public et féodal à Ingolstadt, 1762. Il mourut, 1778. Entre autres ouvrages : la *Juridiction ecclésiastique*, etc., Francfort, 1754.

SCHMIDT (Michel-Ignace), historien allemand, né à Auenstein, 1736, et mort à Vienne, conseiller aulique, 1794; laissa entre autres ouvrages une *Histoire des Allemands* jusqu'en 1626, 11 volumes in-8°, 1778-1793. Milbiller, sur les matériaux laissés par Schmidt, rédigea 11 autres volumes et conduisit cette histoire jusqu'en 1806.

SCHMIDT (Christophe), historien allemand, né à Nordheim, 1740; professa l'histoire à Gœttingue, 1765; fut nommé archiviste de Wolfenbuttel, 1779, et mourut, 1801, laissant une *Histoire de Russie*, Riga, 1773; *Exposition de la philosophie critique* de Kant, 1796, etc.

SCHNEIDER (Jean-Georges), né à Wipfeld, 1756; se fit récollet et acquit de la réputation comme prédicateur; mais il mécontenta bientôt ses supérieurs, et encourut même leur censure. Mais au commencement de la révolution, Schneider fut nommé vicaire général à Strasbourg, et il accepta avec empressement la place de maire de Haguenau, puis celle d'accusateur public près le tribunal révolutionnaire, 1793, et, en cette qualité, il devint la terreur de toute l'Alsace. Il périt sur l'échafaud, 1794.

SCHŒNBOURG, maison de Saxe, issue d'Alban, comte de Zwickau, 938. Cette maison se divisa en deux branches en 1535, et le chef de l'une de ces branches obtint le titre de prince, 1790.

SCHŒNBRUN, bourg des États autrichiens, ancienne résidence de Marie-Thérèse. Napoléon établit son quartier-général à Schœnbrun, 1805, 1809.

SCHOLASTIQUE (La). On nomme ainsi la philosophie qui fut enseignée dans les écoles du 9e au 16e siècle. On la divise en trois époques : 1re, du 9e au 12e siècle; 2e, du 13e au 14e siècle; et enfin la 3e, du 14e au 15e siècle, et de là jusqu'à la naissance de la philosophie, c'est-à-dire à Descartes. V. **PHILOSOPHIE, SECTES.**

SCHOLASTIQUE (Sainte), sœur de saint Benoît, née à Nurcia, en Italie, vers la fin du 5e siècle; vivait, près du Mont-Cassin, dans un monastère non loin de celui de son frère qu'elle visitait une fois par an, pour s'animer à la piété, et mourut vers 543. On la fête le 10 février. C'est la patronne du Mans.

SCHOMBERG (Henri, comte de), maréchal de France, né à Paris en 1583, d'une ancienne famille de Misnie, établie en France depuis la fin du 15e siècle; succéda à son père dans le gouvernement de la Marche; servit en 1617, dans le Piémont, sous Louis XIII, en 1621 et 1622; reçut le bâton de maréchal de France en 1625; chassa les Anglais de l'île de Ré en 1627, et en forçant le Pas de Suze en 1629. Il s'empara de Pignerol en 1630. Envoyé en Languedoc contre les rebelles, il gagna, en 1632, la victoire où le duc de Montmorency fut fait prisonnier; reçut en récompense le titre de gouverneur du Languedoc, et mourut en 1633. — Schomberg (Charles, duc de), connu d'abord sous le nom de duc d'Halluyn, né en 1601, à Nanteuil, fils du précédent. Après avoir signalé sa valeur, du vivant de son père, lui succéda au gouvernement du Languedoc; défit les Espagnols, en 1636, devant Leucate; fut créé peu après maréchal de France; prit Perpignan en 1642; céda, à la mort de Louis XIII, le gouvernement du Languedoc à Gaston d'Orléans; reçut en indemnité celui de Metz; chargé du commandement de l'armée de Catalogne, prit d'assaut Tortose en 1648, et mourut en 1656.

SCHOMBERG (Armand-Frédéric de), maréchal de France, mais d'une autre famille que les précédents, né en 1619; porta d'abord les armes sous le prince d'Orange; passa, en 1650, au service de la France; obtint les gouvernements de Gravelines, de Furne; fut envoyé en Portugal en 1661, et contraignit l'Espagne de faire la paix et de reconnaître la maison de Bragance comme souveraine du Portugal, par la victoire de Villaviciosa, 1665; obtint, en 1675, le bâton de maréchal; passa, en 1675, dans les Pays-Bas; fit lever les siéges de Maëstricht et de Charleroi; quitta la France à la révocation de l'édit de Nantes; devint ministre d'État et généralissime des troupes du duc de Brandebourg; suivit Guillaume d'Orange, 1688; reçut le commandement de l'Irlande, et périt à la bataille de la Boyne, 1690, avec les troupes du roi Jacques.

SCHOUTEN (Guillaume), célèbre navigateur hollandais; commanda la *Concorde* dans l'expédition de Lemaire en 1615; découvrit avec lui le passage de Lemaire; fit ensuite de nombreuses découvertes dans la mer du Sud, et mourut en 1625, à Madagascar. Son nom a été donné à une île de l'Océanie, qu'il a découverte en 1618, sur la côte nord-est de la Nouvelle-Guinée.

SCHOUWALOW (Pierre IVANOW, comte du), feld-maréchal au service de la Russie; reçut de l'impératrice Élisabeth, 1746, le titre de comte en récompense de ses services; inventa un nouveau genre d'obus appelés de son nom obus de Schouwalow, et mourut en 1762. — Schouwalow (André), fils de Pierre, lui succéda dans ses titres; visita toutes les contrées de l'Europe; séjourna longtemps à Paris, s'y perfectionna dans l'étude de la littérature française; entretint avec Voltaire une longue correspondance, lui remit de riches présents, à Ferney, de la part de Catherine II; lui communiqua

tous les documents nécessaires à la composition de son *Histoire de Russie sous Pierre le Grand*; publia en français, entre autres pièces remarquables, une épître à Ninon et une épître à Voltaire, pleines d'élégance et de facilité; pensionna la Harpe pour sa *Correspondance littéraire*, et mourut en 1798. — Son fils, le comte Paul, lieutenant général et aide de camp de l'empereur Alexandre, après l'avoir accompagné dans les dernières guerres contre les Français, fut envoyé en 1814, après la prise de Paris, auprès de la princesse Marie-Louise à Blois; eut ensuite mission de conduire Bonaparte à l'île d'Elbe, et mourut à Saint-Pétersbourg en 1823.

SCHREVELIUS (Corneille), philologue, né à Harlem, vers 1615; se livra d'abord à l'étude de la médecine; succéda à son père, 1662, comme principal du collége de Leyde, et mourut en 1667. Son *Lexicon manuale græco-latinum* l'a surtout rendu célèbre.

SCHUBART (Chrétien-Frédéric-Daniel), écrivain et musicien allemand, révéla de bonne heure ses brillantes dispositions, et après avoir passé beaucoup de temps dans la dissipation et le désordre, devint directeur de musique à Ludwisbourg; entreprit à Augsbourg, en 1768, sa *Chronique allemande*, journal politique, littéraire, etc., et mourut à Stuttgard en 1791.

SCHULENBOURG (Jean-Mathias, comte de), général allemand, né à Cendan, près de Magdebourg, en 1661; entra d'abord au service de Danemark, puis dans l'armée polonaise en 1679; se distingua dans les dernières campagnes de Sobieski; sauva, en 1700, au combat de Rigo, les débris de l'armée saxonne; obtint alors le grade de lieutenant général; disputa la victoire au maréchal de Villars, à la bataille de Passau en 1703; battit, en 1704, auprès de Posen, le général suédois Mayefield; opéra ensuite une belle retraite derrière l'Oder; puis, ayant pris part à la guerre contre Louis XIV, 1707, s'empara de Tournai; fut un des héros de la victoire de Malplaquet; prit, à Venise, en 1715, le commandement de l'armée vénitienne contre les Turcs, le remplit par des exploits, la levée du siége de Corfou, l'expédition de l'Épire, et rentra solennellement à Venise en 1718. Schulembourg visita alors les principales cours de l'Europe, entouré de l'estime générale, et mourut à Vérone en 1747.

SCHULTENS (Albert), le restaurateur de la littérature orientale dans le 18e siècle, naquit à Groningue, 1686; fit de rapides progrès dans l'étude des langues orientales; fut nommé, en 1711, pasteur de l'église de Wosenaar; obtint, en 1713, la chaire des langues orientales de l'Académie de Francker, puis celle de Leyde en 1729, où il mourut en 1750.

SCHULZE (Jean-Henri), savant médecin, né à Colbitz, dans le duché de Magdebourg, en 1687; fut placé comme élève, en 1669, au Pædagogium de Halle; acheva ses études à la maison des Orphelins; fut reçu, en 1704, à l'université; se livra à l'étude de la médecine, et successivement, à celle des antiquités de la philologie biblique, des langues syriaque, chaldéenne, éthiopienne et samaritaine, etc.; obtint, en 1708, la place d'instituteur au Pædagogium de Halle; fut nommé, en 1720, professeur de langue grecque et arabe; enfin, en 1732, professeur d'éloquence et d'antiquités à l'université de Halle, et mourut en 1744.

SCHULZE (Benjamin), orientaliste, missionnaire luthérien danois, né à Sonnemburg (Nouvelle-Marche); fit ses études à Halle; arriva à Tranquebar en 1719; y remplit avec zèle les travaux de sa mission jusqu'en 1726; fonda, en 1729, une nouvelle église à Madras, où il se livra à l'étude de la langue waruge ou telinga, de la langue indostane; se perfectionna dans celle de la langue malabre qu'il avait apprise à Tranquebar, et, de retour à Halle en 1741, il y mourut en 1760.

SCHWARZ ou **SCHWARTZ** (Berthold), religieux bénédictin ou cordelier, à qui l'on attribue la découverte de la poudre, naquit, au 13e siècle, à Fribourg, district de Brisgau, et fut un habile chimiste pour son temps. Il paraît que la poudre était connue avant lui.

SCHWARSBOURG, maison princière souveraine d'Allemagne, dont le premier comte connu est Sizzo III, en 1142. Elle est divisée en deux branches: Schwarsbourg-Rudalstad et Schwarsbourg-Sondershausen. Cette division remonte à 1552. En 1349, Gonthier de Schwarsbourg avait été élu empereur par le parti opposé à Frédéric II.

SCHWARZENBERG (Charles-Philippe, prince de), duc de Kruman, feld-maréchal autrichien, né à Vienne en 1771, se distingua, jeune encore, à Cateau-Cambrésis, à la tête d'un régiment de cuirassiers de Zeschwitz; dont il était co'onel; devint général-major en 1796, après la victoire de Wurzbourg; fut nommé lieutenant général en 1799; se distingua à Hohenlinden en 1800, et dans la campagne de 1805; fut nommé, en 1808, ambassadeur auprès de l'empereur de Russie; quitta Saint-Pétersbourg en 1809; assista à la bataille de Wagram, après laquelle il fut fait général de cavalerie. Après la paix de Vienne, on lui confia les négociations qui précédèrent le mariage de Napoléon et de Marie-Louise, à l'occasion duquel il donna à Paris, 1810, un bal où se trouvait réunie, avec Napoléon, l'élite de la cour impériale, lorsqu'un terrible incendie, qui fit plusieurs victimes, vint tout à coup troubler la fête. En 1812, il fut chargé du commandement des Autrichiens auxiliaires de la France; devint, après la défection de l'Autriche, le général en chef des troupes alliées; envahit bientôt la France, marcha sur Paris, y entra par suite de la convention faite avec Marmont; de retour à Vienne, fut nommé président du conseil aulique de guerre, et mourut en 1820.

SCHWEIDNITZ, ville forte de la Prusse (Silésie), sur la Weistritz, à 44 kil. de Breslau, a soutenu plusieurs siéges célèbres, entre autres un contre toutes les forces de Frédéric II, 1761, qui dura deux mois, grâce au Français Gribeauval; fut prise, en 1807, par les Français, qui détruisirent ses fortifications.

SCHWENCKFELD (Gaspard de), sectaire, naquit au château d'Ossing (Silésie), en 1490; embrassa la carrière ecclésiastique, fut pourvu d'un canonicat du chapitre de Liegnitz, eut, en 1525, une conférence avec Luther, à la suite de laquelle celui-ci le fit bannir, en 1527, de Silésie, et après avoir mené une vie errante et vagabonde, mourut à Ulm en 1561.

SCHWERIN, capitale du grand-duché de Mecklembourg-Schwerin, sur le lac du même nom, à 50 kil. sud-est de Lubeck. Prise par les Prussiens en 1759, les Français s'en emparèrent en 1806.

SCHWERIN (Christophe, comte de), feld-maréchal prussien, né en 1684, dans la Poméranie suédoise, fit ses premières armes dans la fameuse campagne de 1704, où figuraient Marlborough et le prince Eugène; fut nommé peu après capitaine; passa, en 1706, au service du duc de Mecklembourg, qui le nomma colonel, en 1712; puis brigadier général de sa petite armée; signala, en cette qualité, sa valeur à Walsmühlen, où il fut victorieux, en 1719; entra, en 1720, au service de Prusse, comme major général; devint lieutenant général, 1731; puis commandant général de l'infanterie, 1739; fut nommé feld-maréchal avec le titre de comte, par Frédéric II, à son avénement, en 1740; remporta,

en 1741, la bataille de Molwitz, qui assura aux Prussiens la possession de la Silésie; fut nommé gouverneur de Neiss et de Brieg; reçut le commandement d'un corps d'armée en Bohême, 1744; reparut sur le théâtre de la guerre, en 1756, au commencement de la guerre de Sept Ans, et périt en combattant à l'attaque de Prague, en 1757.

SCIENCES ET ARTS (Tableau chronologique des principales découvertes et progrès dans les). Les sciences et les arts, on n'en peut douter, ont eu leur berceau chez les Indiens. Leurs Crischna, leurs Houlis, habiles dans les arts et jouant de tous les instruments; leur Narédà, fils de Brahma, qui donne aux Indiens un code de lois sages, qui leur enseigne la danse et la musique, et se distingue dans les arts, les armes et les négociations; tous ces noms qui sont consacrés par leur religion même, et qui offrent tant d'analogie avec l'Apollon, les Muses et les Mercures des Egyptiens et des Grecs, attestent que les Indiens ont les premiers connu les charmes que les arts répandent sur la vie. Leurs philosophes, aussi anciennement que ceux des Chaldéens, ont connu la science des nombres, et calculé les éclipses du soleil et de la lune. C'est en sortant de l'Inde que les sciences se sont répandues chez les Chaldéens, les Perses, les Phéniciens, les Egyptiens, les Chinois et les Scythes, d'où les Atlantes paraissent être sortis. — Epigène les fait remonter à 720,000 ans, Bérose et Critodème à 480,334 ans, Cicéron à 470,000 ans, Diodore à 473,040 avant Alexandre, l'époque à laquelle doivent avoir été faites les premières observations des astronomes chaldéens. Pour les mieux conserver, ils les faisaient inscrire sur des tuiles ou briques. Les Chaldéens avaient étendu très-loin leurs connaissances dans toutes les sciences; ils avaient même découvert le système du monde, qui place le soleil au centre de l'univers, et que Copernic n'a démontré aux savants modernes que dans le 16e siècle. Nous n'indiquerons la plupart des inventions primitives que pour suivre les époques auxquelles les nations antiques placent le commencement de leur civilisation. Nous nous bornons, du reste, à grouper ici les principaux traits, renvoyant pour les détails aux articles spéciaux que nous avons consacrés à chaque science.

11044. Le premier Atlas, chef des Atlantes, apprend à ses peuples la navigation, le commerce, et se livre à la contemplation du ciel.

6333. Bacchus et Mercure font fleurir les arts chez les Egyptiens. — Isis invente les voiles pour diriger les vaisseaux. — Orus distribue l'année en saisons.

5000. Découverte de la planète de Mercure et de la grande Ourse par les Indiens.

3600. Caïn, selon l'historien Josèphe, invente les poids et mesures et la monnaie.

3400. Hénoch ou Edris, suivant les Orientaux, invente la plume, l'aiguille, la couture, l'écriture et la géométrie.

3101. Etablissements des tables astronomiques chez les Indiens.

3100. Les enfants de Lameth inventent les arts, savoir : Jabel l'agriculture, Jubal la musique, Tubalcain l'art de travailler les ouvrages d'airain et de fer, Noema l'art de filer et de faire la toile.

2914. Fou-hi, père de l'astronomie chinoise, dresse des tables astronomiques, invente les armes et la charrue.

2695. Etablissement à la Chine d'un tribunal d'histoire. Tsang-kié, président de ce tribunal, invente les caractères, et s'en sert pour mettre ses connaissances par écrit avec un pinceau.

2611. Invention à la Chine des briques et de la charpente. Hoang-ti, 3e empereur, fait élever un observatoire; il invente la sphère.

2602. Invention des ponts et de la monnaie chez les Chinois.

2601. Hoang-ti invente l'orgue, les cloches, les poids et mesures.

2600. Invention de la boussole chez les Chinois.

2512. Etablissement d'une académie à la Chine, principalement pour l'astronomie et les mathématiques.

2455. Erection d'un obélisque en Egypte par Ramessès.

2450. Hoang-ti invente la musique résultant des tuyaux de bambous.

2337. Les mathématiciens Hi et Ho présentent à l'empereur Yao une sphère armillaire.

2236. Etablissement d'écoles publiques à la Chine; invention de la musique vocale.

1950. Les Dactyens de Crète enseignent à fondre le fer et le cuivre, et à le mettre en œuvre.

1850. Invention des caractères par les Sidoniens.

1900-1800. C'est le siècle de Vulcain, d'Apollon, de Mercure, et par conséquent la naissance des arts dans la Grèce. A partir de cette époque vont éclore tous les phénomènes des sciences et des arts.

1800. Pluton, roi d'Epire, fait le premier travailler aux mines.

1770. Pan invente la flûte à sept tuyaux.

1749. Prométhée, philosophe et législateur des Grecs, fait luire pour eux les premiers rayons de la lumière des sciences et des arts; il leur apprend à faire des statues avec de l'argile, tire du feu des cailloux, et établit des forges.

— Epiméthée invente l'art de faire des vases de terre.

— Atlas invente la géographie et l'astronomie.

1600. Invention de l'écriture courante et des chiffres par les Arabes.

1520. Phénix découvre l'art de teindre en couleur de pourpre.

— Cadmus apporte les lettres de Phénicie en Grèce. C'est l'époque historique de la naissance des arts dans la Grèce.

1513. Invention des voitures par Erichtonius.

1510. Le premier vaisseau qui parut en Grèce y est amené d'Egypte par Danaüs.

1450. Invention du verre par les Phéniciens.

1440. Le fer est trouvé au mont Ida.

1404. Invention des caractères rhuniques par Odin.

1400. Les trompettes sont inventées par les Toscans.

1399. Linus invente l'art de filer les intestins des animaux et en fait des cordes sonores.

1375. Martyas invente la flûte et le chalumeau.

— C'est le siècle d'Orphée, d'Amphion, de Musée, d'Esculape, de Dédale.

1300. Première bibliothèque fondée en Egypte.

894. On fait pour la première fois des monnaies d'or et d'argent à Argos. — Invention des poids et mesures chez les Grecs par Phidon.

840. Invention de la peinture monochrone par Cléophante de Corinthe.

809. Invention de la plastique par Dibutadès, de Sicyone.

740. Bularchus emploie le premier en Grèce plusieurs couleurs dans un ouvrage de peinture.

739. Achaz invente les horloges ou cadrans à Babylone.

718. Invention de l'équerre et du niveau par Théodore de Samos; jusque-là on s'était servi du compas et de la règle.

610. Thalès de Milet, de retour d'Egypte, donne aux

Grecs les premières notions de géométrie et d'astronomie.

562. Premiers essais de la comédie par Suzarion.

441. Invention du bélier et de la tortue par Artémon de Clazomène.

401. Invention de la peinture sur cire et sur émail par Arcésilaüs de Paros.

400. Invention de la maison roulante et de la catapulte.

333. Invention de la peinture à l'encaustique par Pausias de Sicyone.

321. Invention des tapisseries à Pergame.

320. Premiers essais d'anatomie par Erasistrate.

312. Appius Claudius fait paver la voie Appienne et conduire des eaux dans Rome par des aqueducs.

306. Premier cadran à Rome par Papirius Cursor.

263. Invention du parchemin par Eumène, roi de Pergame.

230. Invention des clepsydres ou horloges d'eau chez les Égyptiens.

220. Archimède invente la vis sans fin et la vis inclinée, la poulie et un grand nombre d'autres machines qui sont restées inconnues.

201. Invention à la Chine du papier de soie, de l'encre, et des pinceaux qui tiennent lieu de plumes.

200. Invention de la mosaïque en verre et en métaux.

190. Invention des pompes qui font monter l'eau par l'action du poids de l'air, par Hiéron d'Alexandrie.

158. Invention du papier par les Chinois.

63. Invention de la tachygraphie par Cicéron ou Tiron, son affranchi.

14. Depuis J.-C. Invention du secret de rendre le verre malléable.

60. Découverte de l'aimant.

140. Système astronomique de Ptolomée.

393. Invention des caractères arméniens, géorgiens et albaniens.

398. Invention de l'aréomètre pour peser les fluides, par Hypatie, fils du philosophe Théon d'Alexandrie.

615. On commence, en Bourgogne, à se servir de cloches pour les églises.

630. Premières foires en France.

— Invention des moulins à vent par les Arabes.

657. On commence, en Europe, à se servir d'orgues dans les églises.

664. Le moine Berrall fait connaître le verre de vitre en Angleterre.

670. Invention du feu grégeois par Callinique.

720. Des Sarrasins, prisonniers de Charles-Martel, enseignent aux Français l'art de fabriquer ces tapis appelés depuis tapis de Turquie.

750. Invention des lettres de change par les Lombards ou les Florentins.

— Papier de coton.

752. L'usage des cuirasses, des casques, ainsi que celui de l'arc et de la flèche, s'introduit en France.

757. Apparition du premier orgue en France, envoyé à Pepin par Constantin Copronyme.

787. Commencement de l'université de Paris.

820. Invention des horloges à roues, par Pacificus, archidiacre de Vérone.

960. Établissement des fabriques de draps et de toiles dans la Flandre.

— Introduction des chiffres arabes en France.

992. Première horloge à balancier, par Gerbert, d'Auvergne, depuis pape sous le nom de Sylvestre II.

1024. Invention de notes de musique par Guy Arétin.

1163. Invention de l'art de saler les harengs, par Guillaume Buckelz, Hollandais.

1170. Invention du papier en chiffons de toile par des Grecs réfugiés à Bâle.

1184. Philippe-Auguste fait paver Paris.

1200. On commence à se servir d'arbalètes dans les armées françaises qui emploient encore la massue, la fronde, l'épée et la flèche.

1250. Connaissance ou invention des moulins à vent en France.

— Premier usage des chandelles de suif.

1260. Roger Bacon découvre la direction de l'aimant vers le nord.

1294. Roger Bacon indique la poudre à canon.

1296. Alexandre de Spina, de Pise, invente les lunettes; d'autres attribuent cette invention à Roger Bacon; d'autres à Salvino de Glamarti, Florentin.

1300. Découverte ou connaissance de l'usage de la boussole en Europe.

1310. Invention des cheminées en Europe.

1320. Première monnaie d'or frappée en Occident.

1338. Invention des armes à feu et de la fonderie des canons en France. Il est fait mention, cette année, de la poudre à canon dans les registres de la chambre des comptes de Paris.

1346. Invention de l'étamage des glaces.

— Invention des bombes et des mortiers.

1357. Le charbon de terre est employé pour la première fois à Londres.

1360. Invention des miroirs de cristal par les Vénitiens.

1391. Invention des cartes à jouer par un Français pour amuser le roi Charles VI pendant sa maladie.

1401. Invention de la manière de tailler les diamants par Louis de Berquen, de Bruges.

1410. Invention de la gravure en creux par Jean Delle Carninone, Florentin. Cet art, connu des anciens, s'était perdu.

1412. Le café est apporté de la Perse en Arabie.

1415. Invention de la peinture à l'huile par Van-Eyck.

1430. Invention de la gravure sur bois.

1437. Agnès Sorel est la première femme en France qui porte des diamants.

— Invention de l'imprimerie avec des planches gravées, par Jean Mentel, de Strasbourg.

1440. Invention de l'imprimerie avec des caractères de bois mobiles, par Laurentius Coster, de Harlem.

1449. Invention des bonnets et des chapeaux en France, que l'on commence à porter à la place des chaperons et des capuchons.

1450. Pierre Schœffer, Jean Fust et Jean Guttemberg inventent et perfectionnent ensemble l'imprimerie en lettres sculptées sur le bois et sur le métal.

1452. Pierre Schœffer trouve la manière de jeter les caractères mobiles en moule.

1458. Invention de la gravure au burin et à l'eau-forte par Maso, dit Finiguerra, orfévre florentin; suivant d'autres, par André Mantègue, peintre italien, 1460.

1462. Établissement de la première imprimerie à Paris.

1470. Publication du premier almanach par Martin de Ilkus, Polonais.

1478. Louis XI établit l'usage des postes en France.

1494. Première connaissance de l'algèbre en Europe.

1499. Alde Manuce imprime le premier le grec à Venise.

1500. Abraham Zachut compose un calendrier perpétuel.

1503. Premier usage de la mine en Europe, à la prise du château de l'Œuf.

1504. Invention de la peinture sur émail en Italie.

1514. Invention des carrosses en France.
1515. Gilles Gobelin teint en écarlate.
1517. Invention des pistolets et des fusils à ressorts.
1520. Métier d'acier propre à faire des ouvrages tissus, inventé par un Français. Les premiers bas de soie sont portés en France par François 1er.
1523. On commence à imprimer à Paris en hébreu.
1526. Le quinquina est apporté en Europe.
1553. Invention du monnayage au moulin et au balancier, par Aubry Olivier.
1560. Le tabac est apporté en France, et naturalisé par Jean Nicot.
1564. Invention de la gravure sur diamant, par Clément Birague, Milanais.
1570. Invention des épingles.
1586. Walter Raleigh apporte la pomme de terre du Pérou en Europe.
1588. Invention de la chorégraphie ou art d'écrire la danse, par Thoinet-Orbeau, chanoine de Tongres.
— Invention des bombes en Europe.
1600. Invention de la chambre obscure, par Porta.
1607. Invention de l'opéra, par Rinuccini, de Florence.
1609. Invention du télescope, par J. Metius, Hollandais.
1615. Établissement en France de manufactures de soie.
1616. Invention des perruques pour remplacer les calottes.
1619. Découverte de la circulation du sang, par Harvey.
1620. Invention du papier velouté, par François, de Rouen.
1626. Invention des baromètres, par Torriceli.
1627. Invention du thermomètre, par Drebelius.
1637. Invention du polémoscope, par Hevelius.
1640. Un Français trouve le secret de rendre le verre malléable : Richelieu le fait arrêter.
1654. Invention de la machine pneumatique, par Otto de Guericke.
1655. On commence à faire usage du café en France.
1661. Invention des carrosses ornés de glaces et suspendus par des ressorts.
1662. Invention des pendules, par Jean Fromentel, Hollandais.
— Invention des pompes à feu.
1665. Denis Salo fonde le *Journal des Savants*, modèle des journaux littéraires.
1667. Invention du micromètre, par Auzout.
1674. Invention des montres à ressort spiral, par l'abbé d'Hautefeuille, Hooke ou Huyghens.
1676. Invention des pendules ou montres à répétition, par Barlow.
— Invention de la porcelaine en Europe, par le baron de Boetticher de Saxe.
1682. Invention des galiotes à bombes, par Renaud d'Éliçaguaray.
1688. Invention des glaces coulées de Saint-Gobin.
1690. Première machine à vapeur à piston et à cylindre, par Papin, ingénieur français.
1692. Premier usage des baïonnettes par les Français, à la bataille de Turin.
1704. Introduction des billets-monnaie en France.
1719. Invention des moulins à eau pour broyer le blanc et l'émail de la faïence, par Pierre Mazois.
1720. Invention de la gravure en couleur.
1724. Découverte du bleu de Prusse, par Wodwart.
1727. Invention du violoncelle, par Bonocini, maître de la chapelle du roi de Portugal.
1739. Buffon renouvelle, après vingt siècles, les miroirs d'Archimède.
1740. Découverte du platine dans l'Amérique espagnole.
1743. Invention du microscope solaire, par Lieberkuhn.
1746. Découverte de la bouteille de Leyde.
1747. Découverte des lunettes achromatiques, par Euler.
— Invention de l'héliomètre ou astromètre, par Bouguer.
1750 à 1776. Découverte des gaz.
1755. L'inoculation, pratiquée de tout temps en Circassie, mise en usage à Constantinople, 1712, apportée de Constantinople en Angleterre, 1720, est adoptée en France.
1757. Invention du paratonnerre, par Francklin.
1760. Invention de la peinture éludorique et de la miniature à l'huile, par Vincent de Montprix.
1767. Machine à filer le coton, par Arkwirgt.
1780. Invention du papier vélin, par Ambroise Didot.
— Invention des fourneaux économiques et portatifs, par Nivert.
1782. Invention de la sténographie, par Samuel Taylor, Anglais.
— Hygromètre à cheveux, par Saussure.
1783. Invention des ballons, par les frères Mongolfier.
1790. Invention du télégraphe, par Chappe.
1792. Invention de la guillotine, par Guillotin, médecin de Paris.
1796. Invention de la pasigraphie.
1797. Invention de la stéréotypie, par Firmin Didot et Herhan.
1798. Découverte du galvanisme, par Galvani, physicien allemand.
1799. Invention des ponts en fer.
— Invention, par Lebon, ingénieur français, du thermolampe, ou manière d'extraire, du bois ou de la houille, un gaz inflammable propre à éclairer et à chauffer.
1800. Découverte de la vaccine, par le docteur Jenner.
— Invention d'une machine à vapeur propre à monter le charbon des mines, par Perrier.
— Pile électrique, par Volta.
1801. Invention des filtres pour la clarification des eaux.
1802. Invention de la lithographie, par Senefelder.
1804. Premier panorama à Paris, par l'Anglais Fulton.
1805. Invention des briquets phosphoriques, par Beyer.
1809. Invention des lampes astrales, par Brodier et Pallebut.
1810. Invention d'une machine à vapeur propre à faire mouvoir les laminoirs, fonderies, martinets, etc., par Lixon.
1811. Invention des briquets pneumatiques.
1815, 30 novembre. Invention d'un bateau à vapeur pour remonter les rivières.
1818. Invention du kaléidoscope.
1839. Invention du daguerréotype.

SCIERIES. Les scieries à planches, par le moyen d'un cours d'eau ou par le vent, furent établies en Angleterre, par des Hollandais, 1633. La scie circulaire qui, dans une planche d'un pouce d'épaisseur, scie 12 feuilles de placage, et qui, avec 2 chevaux seulement, peut faire jusqu'à 300 pieds de placage, fut perfectionnée à Paris, par Haks, 1818.

SCIPIONS, branche célèbre de la famille des Cornelius. Selon Macrobe, ce nom (du latin *scipio*, bâton, soutien), fut donné à cette famille, parce que son chef servit de bâton de vieillesse à son père aveugle. Les plus célèbres des Scipions sont :

SCIPION (P. Cornélius), maître de la cavalerie, sous la dictature de Camille, l'an 396 avant J.-C.; tribun militaire avec puissance consulaire, en 393 et 394 avant J.-C.

SCIPION (L. Cornelius), fils de L.-Corn. Scipio Barbatus, qui avait été consul l'an 398 avant J.-C.; fut élevé au consulat en 259; conquit la Sardaigne sur les Carthaginois, et fut nommé censeur en 258, pendant la première guerre punique.

SCIPION (Cneius Cornelius Asina), 2e fils de Lucius Scipio Barbatus, fut nommé consul d'abord, l'an 260, puis l'an 254 avant J.-C.; fut vaincu par les Carthaginois, et perdit 17 vaisseaux au combat naval de Lipara, pendant son premier consulat; mais, dans son deuxième, il prit Panorme avec 200 vaisseaux ennemis, et défit Hannon, général carthaginois.

SCIPION (Publius Cornelius), fils de Lucius, consul en 218; fut envoyé contre Annibal en Espagne, et vaincu près du Tésin; passa, l'année suivante, en Espagne, avec le titre de proconsul, et soumit tout le pays jusqu'à l'Ebre; il remporta ensuite, avec Cneius, son frère, divers avantages sur les Carthaginois, mais, s'étant séparé de Cneius, il fut tué dans un combat contre Asdrubal, l'an 212 avant J.-C.

SCIPION (Cneius Calvus), frère du précédent, consul en 222, après avoir fait avec succès, la guerre aux Gaulois cisalpins, passa, avec le titre de proconsul, en Espagne, où, de concert avec Publius, il battit les Carthaginois; mais quand ils eurent divisé leurs forces, il fut vaincu, comme son frère, et périt près d'Anitorgis.

SCIPION L'AFRICAIN (Publius Cornelius), fils de Publius, dit *le premier Africain*, né vers 235 av. J.-C., n'avait encore que 17 ans lorsqu'il sauva la vie à son père, à la bataille du Tésin, 218; servit ensuite en Espagne, se fit nommer préteur pour cette province, en 211; prit Carthagène en 210; remporta sur Asdrubal, en 209, la victoire décisive de Bétule, et parvint à soumettre toute l'Espagne en quatre ans, 210-206. Passant ensuite en Afrique, il fit de nouveaux alliés au peuple romain, principalement Syphax et Massinissa, mais fut bientôt rappelé en Italie pour combattre Annibal; nommé consul, l'an 205, il résolut de porter la guerre en Afrique, termina une campagne heureuse par la bataille de Zama, et contraignit Carthage à demander la paix aux conditions qu'il lui dicta, l'an 202. Honoré du triomphe et du surnom d'*Africain*, il fut encore nommé consul, l'an 194; puis censeur et 2 fois prince du sénat. L'an 190, il accompagna en Asie son frère Lucius en qualité de lieutenant, et dirigea réellement toute cette guerre. Mais, à son retour, accusé de s'être laissé corrompre par Antiochus, il ne répondit d'abord aux tribuns ses accusateurs que par le récit de ses exploits, puis il s'exila volontairement à sa maison de campagne de Literne, où il vécut au sein de l'amitié et des lettres jusqu'à sa mort, l'an 184.

SCIPION L'ASIATIQUE (Lucius-Cornelius), frère du précédent; après l'avoir accompagné en Espagne et en Afrique, fut nommé consul, l'an 190; battit, à Magnésie, Antiochus le Grand, et le força de faire la paix aux conditions que lui dictèrent les Romains; obtint, en récompense, les honneurs du triomphe et le surnom d'*Asiatique*. Accusé ensuite de péculat, comme son frère, il vit ses biens confisqués et se livra à la culture des belles-lettres jusqu'à sa mort.

SCIPION NASICA (Publius Cornelius), fils de Cneius Calvus Scipion, et cousin des deux précédents, obtint le consulat l'an 191, après avoir fait la guerre, avec succès, aux Lusitaniens, vaincut les Boïens et fut honoré du triomphe.

SCIPION NASICA (Publius Cornelius), surnommé *Corculum*, fils du précédent, se distingua sous Paul-Émile, dans la 3e guerre de Macédoine, à la bataille de Pydna, 168; fut nommé consul, l'an 155; vainquit les Dalmates, et réduisit leur pays en province romaine. Célèbre par son opposition à la destruction de Carthage et l'austérité de ses mœurs, il avait été nommé censeur l'an 159. Son fils, P.-Corn. Scipion Nasica Serapion, ennemi implacable des Gracques, fit tuer Tiberius Gracchus au milieu de la place publique, l'an 133.

SCIPION (Publius Cornelius Æmilianus), surnommé *le second Africain* ou *le Numantin*, fils de Paul-Emile, fut adopté par Scipion, 2e fils de Scipion l'Africain. Après avoir servi en Espagne, comme tribun légionnaire, passa en Afrique pour porter des secours à Massinissa, contre Carthage, l'an 150. De retour à Rome, il fut créé édile, 151; puis consul en 148. Chargé de conduire la 3e guerre punique, Scipion-Émilien passa en Afrique, prit et rasa Carthage, après 3 ans de siége, 146. Consul pour la 2e fois, l'an 134, il fut chargé du siége de Numance, et s'empara de cette ville, 133. Le sénat allait le nommer dictateur, lorsqu'on le trouva assassiné dans son lit, l'an 128.

SCOPAS, célèbre architecte et sculpteur grec, né à Paros, vers l'an 460 av. J.-C.; fut employé à la construction du tombeau de Mausole, l'une des sept merveilles du monde, et remplit la Grèce de ses chefs-d'œuvre.

SCORDISQUES, *Scordisci*, peuples de Pannonie, d'origine gauloise; battus l'an 135 av. J.-C. par le Romain Cosconius; égorgèrent, en 114, le consul Caton et toute son armée en Macédoine, puis envahirent la Dalmatie, d'où les Romains les repoussèrent bientôt. Ces peuples faisaient partie de l'armée du second Brennus, 280-278 av. J.-C.

SCOT-ÉRIGÈNE (Jean), savant distingué du 9e siècle, moine irlandais, fut appelé à la cour de Charles le Chauve; fut obligé de quitter la France à l'instigation du pape Nicolas Ier, qui l'avait déclaré hérétique, repassa en Angleterre, 877, et mourut à Oxford, en 886.

SCOT (Michel), écrivain du 13e siècle, né en 1210, dans le comté de Fife en Écosse, séjourna successivement en France, en Allemagne et en Angleterre, où il s'acquit la réputation d'un savant distingué, surtout dans les langues, la médecine, les mathématiques et les sciences occultes, et mourut en 1291.

SCOT (Jean **DUNS**), célèbre philosophe scolastique, surnommé le *Docteur-subtil*, né à Dunstan dans le Northumberland, vers l'an 1275; après avoir fait ses études à l'université d'Oxford, entra dans l'ordre des Cordeliers (franciscains); se posa l'adversaire de saint Thomas en théologie et en philosophie, d'où les *thomistes* et les *scotistes*, célèbres par leurs disputes subtiles, les uns *réalistes*, les autres *nominaux*; enseigna, avec distinction, dans plusieurs universités, notamment à Paris, en 1304, puis à Cologne, où il mourut en 1308.

SCOTS, *Vagabonds* en langue celtique, peuples sortis de l'Hibernie; envahirent de bonne heure le nord de l'île d'Albion ou Calédonie, du mot *Calydon*, pays des forêts, dont ils se disputèrent la possession avec les Pictes ou voleurs, *Pictioch*, jusqu'à leur réunion en un seul peuple, vers le 4e siècle.

SCOTT (Samuel), l'un des peintres les plus renommés d'Angleterre, né au commencement du 18e siècle, s'est rendu célèbre surtout par ses marines et ses vues du port de Londres; il mourut en 1772.

SCOTT (Sir Walter), poëte et romancier célèbre, né à Édimbourg, en 1771; fut reçu avocat, en 1792; devint shériff du comté de Selkirk, en 1799, et greffier des sessions, à Édimbourg, en 1806; se mit alors à étudier les antiquités écossaises, et mettant en vers les récits populaires que lui fournissaient les vieilles légendes, objet

de ses goûts favoris, ne tarda pas à prendre une place honorable parmi les poëtes de la Grande-Bretagne; puis quittant les vers pour la prose, laissa prendre à son génie un libre essor. Son premier roman fut *Waverley*, auquel succédèrent *les Contes de mon hôte*, etc. Il est encore auteur d'une *Histoire d'Écosse* et d'une *Vie de Napoléon* pleine de partialité; ses principaux poëmes sont *le Lai du dernier ménestrel*, *la Dame du Lac*, etc. Il mourut en 1852.

SCRIVERIUS (Pierre **SCHRYVER**, connu sous le nom latin de), poëte, historien et philologue, né à Harlem, en 1576; manifesta promptement un goût décidé pour la littérature, qui lui attira l'amitié des savants les plus distingués de la Hollande; ne voulut jamais accepter aucun emploi, mais se faisait un plaisir de suppléer à Leyde, où il s'était retiré, les professeurs de l'Académie, partageant tout son temps entre l'étude et la composition, jusqu'à sa mort arrivée en 1660.

SCUDÉRI (Georges de), poëte et romancier, né au Havre, en 1601; ayant d'abord embrassé la profession des armes, obtint le commandement de Notre-Dame de la Garde en Provence; quitta le service vers 1630, et se mit à travailler pour le théâtre avec assez de succès; mais sa ridicule vanité, ses démêlés avec le grand Corneille, ternirent sa gloire littéraire; ses *Observations sur le Cid* lui valurent la faveur de Richelieu, et il fut reçu à l'Académie française, en 1650. Il mourut en 1667.

SCUDÉRI (Madeleine de), sœur du précédent, née au Havre, en 1607; vint de bonne heure à Paris, et admise à l'hôtel de Rambouillet, elle en devint bientôt un des plus beaux ornements; publia de nombreux romans qui eurent alors beaucoup de vogue; fit même des vers qui ne manquaient pas de mérite. Elle mourut en 1701, honorée par ses contemporains du surnom de *Sapho* et de *dixième Muse*.

SCULPTURE, ou l'art de former des figures avec des substances plus ou moins dures, à l'aide du ciseau. Selon Winckelmann, la sculpture précéda de beaucoup la peinture et prit naissance en Égypte. En Grèce Phidias, 448, Myron, 442, et Polyclète, 432 av. J.-C., portèrent l'art de la sculpture au plus haut degré de perfection. A Rome, ce ne fut guère que vers l'an 200 av. J.-C., que l'on commença à voir des statues dorées; et ce ne fut qu'après la conquête d'Asie qu'elle compta dans son sein d'habiles sculpteurs qui, pour la plupart, il est vrai, étaient des Grecs, car pour la sculpture comme pour tous les autres arts, les Grecs furent toujours leurs maîtres. Parmi les plus beaux morceaux de sculpture antique, on distingue le groupe du *Laocoon*, retrouvé à Rome dans les ruines du palais de Titus, 1506; la *Niobé* et les *Lutteurs*, 1525; le *Taureau Farnèse*, et l'*Hercule Farnèse*, 1534; la *statue de Marc-Aurèle*, 1475, et enfin une statue d'Hercule, une de Cléopâtre, et sept statues grecques aux fouilles d'Herculanum, 1750. Les premiers sculpteurs dont la France puisse véritablement se glorifier sont Jean Goujon, 1550, et Pierre Puget, 1680.

SCUTARI, ville forte d'Albanie, chef-lieu de livah, à l'extrémité sud-est du lac Scutari ou de Zenta. Fondée par Alexandre, elle a appartenu successivement aux Serbes, à des chefs indépendants, à Venise, et enfin a été cédée aux Turcs, en 1479. Le pacha de Scutari s'étant révolté en 1831, contre la Porte, a été réduit après une vive résistance.

SCYLAX, mathématicien et géographe grec, navigateur, de Cariandre en Carie, florissait vers l'an 520 av. J.-C., sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe, qui le chargea de visiter les régions situées à l'orient de son empire, et visita l'Égypte à son retour. Il est auteur d'un *Périple de la mer intérieure* (Méditerranée), ouvrage intéressant de géographie ancienne, attribué par quelques-uns à un autre Scylax, qui aurait vécu vers l'an 415 de J.-C.

SCYTHIE, immense contrée septentrionale de l'ancien continent, qui comprenait tous les pays septentrionaux et orientaux étrangers à la civilisation. La Scythie européenne, ou petite Scythie, répondait à ce qu'on appelle aujourd'hui la Russie d'Europe, et la Scythie d'Asie à la Russie d'Asie et à la Tartarie indépendante. Les Scythes, habitants de ces contrées, peuple nomade, étaient divisés en une infinité de peuplades diverses: Gètes, Parthes, Roxolans, Sarmates, etc., et descendaient, suivant la Bible, de Magog, fils de Japhet. D'abord établis sur l'Araxe, ils étendirent au loin leurs conquêtes, soumirent une partie de l'Europe et de l'Asie, et résistèrent aux efforts des plus grands conquérants, tels que Cyrus, Darius Ier et Alexandre. Les Goths fondèrent plus tard leur vaste empire dans la Scythie occidentale; puis les Scythes d'Orient, grossis des hordes fugitives de l'Asie, vinrent, sous le nom de Huns, assaillir l'empire des Goths, 376, et donnèrent ainsi le signal de la grande invasion. Au 7e siècle, les races slave, avare et bulgare se partagent le pays, et alors le nom de Scythie disparaît de l'histoire.

SÉBASTIEN (Saint), martyr, surnommé *le Défenseur de l'Église romaine*, né à Narbonne, fut capitaine dans une compagnie de la garde prétorienne sous les empereurs Dioclétien et Maximien; reconnu pour chrétien, il souffrit le martyre en 288, tué à coups de flèches. On fait sa fête le 20 janvier.

SÉBASTIEN, roi de Portugal, fils posthume de l'infant Jean et de Jeanne, fille de Charles-Quint, né à Lisbonne en 1554; succéda, en 1557, à Jean III, son aïeul; forma bientôt l'audacieux projet de conquérir l'Afrique; y conduisit à cet effet des troupes en 1578, sous prétexte de secourir Mulei-Mohammed, en guerre avec Moluc, roi de Fez et de Maroc, fut vaincu à la bataille d'Alcaçar-Cluivir, et périt dans l'action le 4 août 1578.

SEBEKTEKIN, fondateur de l'empire des Turcs Gaznévides, d'abord esclave, puis gendre d'Alep-Tekin, premier émir de Ghazna, lui succéda à la mort de son fils Ishak, l'an 976 de J.-C.; défit, en 977, Djcipal, roi de l'Inde septentrionale; prit Kaboul et parcourut la province de Pendjab; puis dans une seconde campagne, après une suite de victoires, il joignit à ses États les pays de Peïschawer et de Leingan. Il mourut à Balkh l'an 997, après avoir reçu de l'émir de Bakhara-Mouh II le gouvernement du Khorassan, qu'il partagea avec son fils, le fameux Mahmoud le Gaznévide, qui, le premier, porta le titre de sultan.

SEBENICO, ville d'Autriche (Dalmatie). République indépendante ayant le 10e siècle, Sebenico se soumit volontairement aux Vénitiens en 991; fut soumise aux Hongrois pendant le 15e siècle; assiégée, mais vainement, par les Turcs en 1538 et 1648; passa entre les mains de l'Autriche, avec le reste de la Dalmatie, en 1797.

SÉCHERESSES. Parmi les plus mémorables dont l'histoire ait gardé le souvenir, on cite en première ligne celle qui eut lieu à Londres, 1214, où la Tamise fut si basse au pied de la Tour, que les femmes et les enfants la passèrent à gué. La mer s'éloigna de plusieurs milles du rivage qu'elle baignait ordinairement. En 1528 et jusqu'en 1554, il y eut en France des chaleurs excessives; il n'y eut pas deux jours de gelée consécutifs. Ce bouleversement des saisons devint si nuisible, que rien ne mûrit, que les semences pourrirent ou

furent dévorées par les insectes, et que des famines et des épidémies en furent la suite inévitable. Les sécheresses furent presque générales dans le cours de ce siècle, en Angleterre, en France et en Allemagne, mais principalement en l'année 1592. — Chaleurs excessives à Paris, 6 août 1705, en 1716 et en 1719. En 1769, sécheresse inouïe au Bengale, et en 1788 en Écosse. En 1803, les chaleurs sont générales en Europe. La Normandie resta sans pluie pendant 95 jours; et à Paris, la Seine y fut plus basse qu'en 1719. Le thermomètre de Réaumur monta, à Paris, le 1er août 1803, à 28° 1/4; le 2 août, à Hambourg, à 28°, et le 4 août, à 1 heure après midi, le thermomètre de Réaumur, exposé au soleil, à Lyon, marqua 47°, 7 de plus que la chaleur du Sénégal. En 1816 et en 1819, les chaleurs furent presque aussi fortes par toute l'Europe.

SECKENDORF (Gui-Louis de), historien, né en 1628, en Franconie; après avoir fait ses études à Strasbourg, devint gentilhomme de la chambre d'Ernest Ier, duc de Gotha, qui le nomma chambellan en 1648, conseiller aulique en 1651, puis premier ministre et directeur en chef de la régence; devint, en 1669, conseiller privé et chancelier de Maurice, duc de Saxe-Zeith, et, après la mort de ce prince, chancelier de l'université de Halle, où il se rendit en 1692, et mourut la même année.

SECKENDORF (Frédéric HÉNON, comte de), feld-maréchal, né en 1673 à Kœnigsberg, en Franconie, était neveu du précédent, et acheva ses études à l'université de Halle, dont son oncle était chancelier; mais, à sa mort, il embrassa la carrière militaire; servit d'abord comme volontaire dans l'armée prussienne, puis dans celle de l'Empire; servit avec distinction en 1678, sous le prince Eugène, et en 1701, dans la guerre pour la succession d'Espagne. Au commencement de 1705, Seckendorf, nommé colonel, fut chargé de la défense du pont de la Moselle, à Corz; se distingua l'année suivante, à la bataille de Ramillies; fit la campagne de Flandre de 1709; assista à la bataille de Malplaquet; prit part à la campagne de 1710; reçut ordre, en 1712, de se rendre à la Haye comme ministre plénipotentiaire de Pologne; obtint, deux ans après, le grade de lieutenant général; assista, en 1715, au siége de Stralsund; fut nommé, en 1717, par les soins du prince Eugène, feld-maréchal-lieutenant et colonel d'un régiment d'infanterie; fut envoyé en Sicile en 1718, avec quatre régiments dispersés par la tempête; fut nommé, par Charles VI, ambassadeur à Berlin; parvint à détacher Frédéric-Guillaume de l'alliance de l'Angleterre, en lui faisant signer les traités de Wusterhausen, 1727, et de Lœvenwolde, 1732; fut appelé, à la mort du prince Eugène, à le remplacer dans le commandement de l'armée; éprouva quelques échecs contre les Turcs, et fut disgracié, 1737; fut bientôt réhabilité; mais, victime d'une nouvelle injustice, il envoya sa démission à Marie-Thérèse et alla offrir ses services à Charles VII, son compétiteur, qu'il fit rentrer dans Munich en 1744; conclut, après la mort de cet empereur, en faveur de son fils, le jeune électeur de Bavière, le traité de Fuessen, en 1745, qui le réconciliait avec la cour de Vienne; vécut ensuite dans la retraite à Meuselwitz, où il mourut en 1763.

SECOND (Jean), poëte latin moderne, né à la Haye en 1511; fit son droit à Bourges sous Alicat; y reçut le bonnet de docteur en 1533; remplit les fonctions de secrétaire intime auprès de l'archevêque de Tolède; accompagna Charles-Quint dans son expédition contre Tunis en 1534; en rapporta le germe de la maladie qui le conduisit au tombeau en 1536, à Tournai.

SECOURS PUBLICS. Le 25 mai 1791, une loi chargea la municipalité de Paris de l'administration de tous les revenus des indigents. Le 5 août, elle créa dans son sein une commission municipale de bienfaisance, chargée de distribuer entre les différentes paroisses ces revenus, ainsi que le produit des quêtes. Une loi du 7 thermidor an v créa pour la distribution des secours à domicile, 48 bureaux de bienfaisance, sous la direction d'un comité central, placé sous l'autorité immédiate du ministre de l'intérieur. Enfin une ordonnance du roi, du 2 juillet 1816, créa pour la ville de Paris 12 bureaux de charité, et les plaça sous la direction du conseil général des hospices. Il résulte des calculs faits depuis la fondation de ces établissements charitables que, sur un relevé qui eut lieu à Paris, 1821, le nombre des indigents était, dans cette ville, de 1 sur 5, et qu'en 1822 il n'était plus que de 1 sur 10.

SECOUSSE (Denis-François), historien, né à Paris en 1691; étudia le droit et se fit recevoir, 1710, avocat au parlement; quitta ensuite le barreau pour se livrer à l'étude des belles-lettres et de l'histoire de France; fut admis, en 1722, à l'Académie des inscriptions, et chargé par d'Aguesseau, en 1728, de continuer le recueil des ordonnances de nos rois commencé par Laurière; reçut aussi, en 1746, la mission d'examiner les pièces conservées dans les archives des villes des Pays-Bas nouvellement conquises, et mourut en 1754.

SECTE, réunion de personnes qui suivent les opinions ou les maximes de quelque docteur, théologien ou philosophe. C'est dans ce sens qu'on a distingué dans l'ancienne Grèce plusieurs sectes de philosophes, comme les Platoniciens, les Épicuriens, etc. En théologie, les partis opposés se traitent réciproquement de sectaires. Les catholiques romains donnent ce nom à tous ceux qui sont d'une secte condamnée par l'Église. Nous allons donner la chronologie des principales sectes philosophiques et religieuses, renvoyant pour les détails aux articles que nous avons consacrés aux plus importantes.

Sectes philosophiques.

600. Secte Ionique, fondée par Thalès de Milet.
560. Philosophie de Phérécide, maître de Pythagore.
552. Hylopathiens, par Anaximandre de Milet, élève de Thalès.
540. Secte Italique, depuis Pythagorique, par Pythagore, élève de Phérécide.
520. Philosophie d'Anaximène, disciple d'Anaximandre.
510. Secte des Sendovittes, philosophes du Japon.
500. Philosophie d'Ocellus, de Lucanie, d'Eephante et de Hippon de Rhégium, disciples de Pythagore.
— Philosophie de Confucius.
497. Secte Éléatique, la première sortie de l'école de Pythagore, par Xénophane de Colophon.
492. Philosophie de Zoroastre, législateur des Perses, des Bactriens, etc.
490. Philosophie corpusculaire, ou l'*Atomisme*, par Leucippe et Démocrite.
473. Philosophie d'Empédocle d'Agrigente, disciple de Pythagore.
470. Philosophie d'Anaxagoras, disciple d'Anaximène, et son successeur dans la secte Ionique.
— Philosophie de Diogène l'Appoloniate, disciple d'Anaxagoras.
— Philosophie d'Archélaüs, disciple et successeur d'Anaxagoras, et maître de Socrate.
449. Philosophie d'Epicarme de Cos, disciple de Pythagore.
439. Héraclitisme, par Héraclite d'Éphèse, 2e école sortie de celle de Pythagore.

439. Philosophie de Parménide, de la secte Eléatique.
425. Socratisme, philosophie de Socrate, sortie de la secte Ionique.
421. Philosophie d'Hippocrate, de Cos, disciple d'Héraclite.
399. Cyrénaïsme, par Aristippe de Cyrènes; 1re école sortie du Socratisme.
396. Mégarisme, ou secte Éristique, par Euclide de Mégare; 2e école sortie du Socratisme.
— Secte Eliaque ou Erétrique, par Phœdon d'Elée; 3e école sortie du Socratisme.
392. Philosophie de Philolaüs, disciple de Pythagore.
390. Platonisme, ou philosophie de Platon, fondateur de la 1re Académie; 4e école sortie du Socratisme.
380. Cynisme, par Antisthène d'Athènes; 5e école sortie du Socratisme.
376. Pyrrhonisme ou Scepticisme, par Pyrrhon, d'Élide; 5e école sortie de celle de Pythagore.
350. Péripatétisme, par Aristote, fondateur du Lycée; 1re école sortie du Platonisme.
344. Philosophie de Diogène de Sinople, disciple d'Antisthène.
323. Philosophie de Théophraste, disciple d'Aristote.
300. Secte philosophique des lettrés de la Chine, formée par les disciples de Confucius.
— Stoïcisme ou Zénonisme, par Zénon, fondateur du Portique; 2e école sortie du Platonisme et du Cynisme.
— Théodoriens, par Théodore, disciple d'Aristippe.
— Philosophie d'Arcésilaüs de Pitane, fondateur de la seconde Académie.
295. Epicuréisme, philosophie d'Epicure; 4e école sortie de celle de Pythagore.
— Hégésiaques, par Hégésias, surnommé le Pisithanaque.
— Hylozoïsme, par Straton de Lampsaque.
280. Annicériens, par Anniceris, disciple d'Aristippe et d'Hégésias.
279. Aristoniens, par Ariston de Chio.
160. Philosophie de Carnéades, fondateur de la 3e Académie.
156. Philosophie de Critolaüs, de l'école d'Aristote.
120. Philosophie de Philon de Larisse, fondateur de la 4e Académie.
90. Philosophie d'Antiochus, d'Ascalon, fondateur de la 5e Académie et du Syncrétisme, ou union de plusieurs sectes, disciple de Carnéades et maître de Cicéron.
50. Philosophie d'Anaxilaüs de Larisse, ou Pythagorisme renouvelé.
15. Après J.-C. Philosophie de Philon, Juif de l'école d'Alexandrie.
38. Philosophie d'Apollonius de Tyane, de la secte Pythagoricienne.
44. Philosophie de Sénèque.
124. Philosophie de Sextus Empiricus, de la secte des Sceptiques.
130. Philosophie d'Epictète.
230. Secte Eclectique, dont le premier chef connu est Potamon, et qui est ensuite représentée par Ammonius Saccas, 250; Plotin, 263; Porphyre, 278; Jamblique, 315; Maxime d'Ephèse, 340; l'empereur Julien, 355, etc.
408. Nouvelle école de philosophie fondée à Athènes par Syrianus d'Alexandrie.
490. Philosophie de Proclus, de la secte Eclectique, successeur de Syrianus à Athènes.
526. Philosophie de Boëce, péripatéticien.
735. Philosophie de Jean Damascène, ou de Damas, restaurateur de la philosophie péripatéticienne, et fondateur de la philosophie *Scolastique*. Le règne de la scolastique peut se diviser en 3 périodes. La 1re, qui commence à Jean de Damas, comprend Jean Scott, 850; Guillaume de Champeaux, 1116; Roscelin, 1120; Abeilard, 1150; Pierre Lombard, 1140; Robert Pulleyn, 1145; Gilbert de la Porrée, 1150; Pierre Comestor, 1198; Jean Salisbery, 1154, et Alexandre de Hales, 1230; c'est-à-dire les 8e, 9e, 10e, 11e, 12e et moitié du 13e siècle.—La 2e période comprend Albert le Grand, 1233; Thomas d'Aquin, 1261; Bonaventure, 1265; Jean Duns-Scot, 1266; Pierre Ducros, 1320; Roger Bacon, 1280; Raimond Lulle, 1304; Gilles Colonne, 1316; Arnault de Villeneuve, 1320, c'est-à-dire moitié des 13e et 14e siècles. — La 3e période comprend Durand de Saint-Porcieu, 1330; Guillaume Ockam, 1330; Richard Suisset, 1330; Jean Buridan, 1345; Marsile d'Inghen; Gauthier Burley, 1350; Pierre d'Ailly, 1400; Jean Wessel-Gausfort, 1475, et Gabriel Biel, 1480.
1060. Philosophie de Psellus.
1090. Philosophie des Réaux et des Nominaux.
1193. Nouvelle secte de philosophes éclectiques, fondée par le Juif Maimonides.
1441. Philosophie de Laurent Valla de Plaisance, restaurateur de l'Epicuréisme, 1500. Naissance du Théosophisme.
1515. Philosophie de Pierre Pomponace de Mantoue, péripatéticien moderne.
1530. Paracelsisme, philosophie d'Aurèle Philippe Bombatt, Suisse, dit Théophraste Paracelse, théosophe.
1541. Philosophie de Charron.
1560. Philosophie de Pierre Ramus.
1568. Syncrétistes, Hénotiques ou Conciliateurs modernes, Guillaume Postel.
1576. Philosophie de Pierre Montaigne, sceptique ou pyrrhonien moderne.
1590. Baconisme ou philosophie de Bacon.
1592. Philosophie de Juste-Lipse, restaurateur de la philosophie stoïcienne parmi les modernes.
1630. Philosophie de Pierre Gassendi de Provence, restaurateur de la philosophie d'Epicure; il a pour disciples Chapelles, Molière, Bernier, l'abbé de Chaulieu, le grand prieur de Vendôme, le maréchal de Catinat, et autres membres illustres de l'école épicurienne d'Anet et du Temple.
1637. Cartésianisme, ou philosophie de Descartes.
1703. Leibnitzianisme, ou philosophie de Leibnitz.
1715. Newtonianisme, philosophie newtonienne ou de Newton.
1715. Christian Thomasius de Leipsick, restaurateur de l'Eclectisme.

Nous ne pousserons pas plus loin cette nomenclature. On sait ce que fut la philosophie du 18e siècle. V. PHILOSOPHIE.

Sectes religieuses.

34. Simmoniaques, de Simon le Magicien, premier hérétique; prétendaient pouvoir acheter le don des miracles.
35. Hélénistes, Simoniaques; adorent Hélène, concubine de Simon.
45. Ebionistes, d'Ébion; erreur contre la divinité de Jésus-Christ; condamnée en 324.
46. Cérinthiens, de Cérinthe; contre la divinité de Jésus-Christ.

66. Nicolaïtes, de Nicolas, diacre d'Antioche; communauté des biens et des femmes.
74. Menandrites, de Menandre de Samarie; erreur de Simon et des Nicolaïtes.
105. Basilidiens, de Basilidès; admettent deux prédestinations.
— Socratistes, secte de Nicolaïtes.
106. Elcéites; nient la divinité de Jésus-Christ.
107. Docètes ou Fantastiques; soutiennent que Jésus-Christ ne s'est incarné qu'en apparence.
120. Isidoriens, d'Isidore, fils de Basilidès.
— Millénaires, par Papias; croient que les saints régneront mille ans sur la terre avec Jésus-Christ, avant d'entrer dans la gloire.
— Antitrinitaires.
— Corpocratiens, secte de Nicolaïtes.
130. Adamistes, par Prodicus; croient que si Adam et Eve n'avaient point péché, il n'y aurait eu qu'un sexe dans le genre humain.
139. Héraclionites; contre la divinité de Jésus-Christ et l'immortalité de l'âme.
142. Valentiniens, de Valentin; sortis des Basilidiens; reconnaissent plusieurs dieux; nient la divinité de Jésus-Christ.
145. Secondiens, secte de Valentiniens.
149. Ophites ou Serpentins.
150. Marcosiens, secte de Valentiniens.
154. Cerdonistes, de Cerdon; secte de Basilidiens; admettent deux principes.
146. Quartodécimans; célèbrent la Pâque le même jour que les Juifs.
160. Colarbasiens, secte de Valentiniens.
163. Bardesaniens, secte de Valentiniens.
166. Marcionites, de Marcion; secte de Cerdonistes; admettent trois dieux.
170. Tatranistes ou Eucratistes; erreur touchant la réprobation et le mariage.
— Préponistes, secte de Marcionites.
173. Aloges; rejettent le Verbe.
175. Apellites, d'Apelles; veulent que Jésus-Christ n'ait un corps qu'en apparence.
— Ascophites; enseignent qu'un ange préside à chaque sphère.
178. Montanistes, de Montan; contre le mariage et la rémission des péchés.
179. Melchisédéciens ou Alogiens; croient Melchisédech plus grand que Jésus-Christ.
180. Ophites, secte de Valentiniens qui adorent le serpent.
— Sévériens, secte de Tatranistes.
182. Tascodrugites ou Harpocrates, secte de Montanistes.
189. Caïnistes, secte de Valentiniens qui adorent Caïn.
— Cataphrygiens, secte de Montanistes.
— Artotyrites, secte de Montanistes.
— Presciliens, secte de Montanites.
190. Hermiens et Séleuciens; prétendent que Dieu est corporel.
— Coréites, secte de Caïnistes, qui adorent Coré.
— Séthistes, secte de Valentiniens qui adorent Seth.
193. Monarchiques; n'admettent qu'une personne en Dieu.
196. Artémonites, d'Artémon, à Byzance; nient l'existence du Verbe éternel.
204. Apostoliques, secte de Tatranistes.
205. Tertulianistes, secte de Montanistes.
207. Patropassiens; nient la divinité du Fils et du Saint-Esprit.
208. Hermogénites, secte de Patropassiens.
240. Noétiens, de Noel; nient qu'il y ait trois personnes en Dieu.
246. Arabiens; croient que l'âme et le corps doivent mourir et ressusciter ensemble.
240. Origénistes, secte de Noétiens; croient que les âmes, nées en même temps que le monde, ont péché après la création.
252. Novatiens, de Novatien, antipape; contre la rémission des péchés et les secondes noces.
260. Sabelliens, de Sabellius; secte de Noétiens.
— Apuléens, secte de Caïnistes.
— Adelphiens, secte qui se réunit un peu plus tard aux Manichéens.
262. Paulianistes, de Paul, évêque de Samosate; nient la divinité de Jésus-Christ.
274. Manichéens, de Manès, païen et Persan d'origine; secte de Valentiniens fort étendue; renouvellent les erreurs des Polythéistes.
— Matériels, secte de Manichéens.
286. Hiéracites, de Hiéras, secte de Melchisédéciens.
290. Métangimonites, secte de Hiéracites.
— Origénistes impurs; contre le mariage et la pudicité.
294. Proculiens, de Proculus, secte de Montanistes.
307. Méléciens, de Mélèce, Egyptien, évêque de Lycopolis; font un schisme contre l'évêque d'Alexandrie.
312. Donatistes, de Donat, évêque de Numidie; erreurs contre l'infaillibilité de l'Église et la validité du baptême donné par les Hérétiques.
314. Majoriens, secte de Donatistes.
315. Ariens, d'Arius, leur chef. *Schisme d'Antioche.* Nient la divinité de Jésus-Christ; condamnés, dix ans après, au concile de Nicée.
316. Exucoutes ou Ariens rigides, secte d'Ariens.
— Dulliens, secte d'Ariens.
— Nativitaires, secte d'Ariens.
320. Archontiques, secte de Valentiniens.
— Curtiens, secte d'Ariens.
338. Anthrophomorpites ou Audéens, d'Audée, leur chef; prétendent que Dieu a un corps et une âme.
340. Eudoxiens, d'Eudoxès, nouvelle secte d'Ariens.
341. Eusébiens, d'Eusèbe, autre secte d'Ariens.
— Macédoniens, de Macédonius, autres Ariens, qui nient la divinité du Saint-Esprit.
342. Acaciens, Semi-Ariens, formés au concile d'Antioche; prétendent que le Verbe est semblable et non consubstantiel au Père.
— Aëtiens, disciples d'Aëtius, autres Semi-Ariens.
— Photiniens, de Photin, secte d'Ariens.
358. Eunomiens, d'Eunomius, leur chef; Ariens furieux.
360. Troglodistes, secte d'Ariens sortie des Eunomiens.
— Rogatiens, secte de Donatistes.
— Assuritains, autre secte de Donatistes.
364. Aëriens, d'Aërius; contre la supériorité des évêques.
365. Théophrones, secte d'Eumoniens.
366. Eupsychiens, secte d'Agnoïtes.
— Eunophrones, autre secte d'Agnoïtes.
370. Apollinaristes, d'Apollinaire; disent que Jésus-Christ a pris un corps céleste auquel la divinité servait d'âme.
375. Pneumatiques, sortis des Macédoniens.
377. Colbydiriens; regardent la vierge Marie comme une divinité.

378. Messaliens, en Mésopotamie; vivent dans la fainéantise; soutiennent que la prière vaut mieux que les sacrements; feignent des convulsions et prient sur les grands chemins.
379. Bonosiens; soutiennent que Marie, en enfantant, a cessé d'être vierge.
380. Parménianistes, à Carthage, secte de Donatistes.
— Priscillianistes, de Priscillien; approuvent les faux serments; croient que Jésus-Christ n'est né et ressuscité qu'en apparence.
— Paterniens, en Orient; prétendent que l'homme a été créé par le démon.
— Antidicomarianites, Ariens; nient la virginité de Marie.
390. Prochanistes, secte de Montanistes.
— Sataniens, secte de Messaliens.
398. Circuites ou Circoncellions, secte de Donatistes.
— Abélites, erreurs touchant la consommation du mariage.
400. Pélagiens, de Pélage; nient la nécessité de la grâce.
408. Pétiliens, secte sortie des Donatistes.
420. Semi-Pélagiens, secte de Pélagiens.
429. Nestoriens, de Nestorius, leur chef; prétendent que les deux natures en Jésus-Christ sont unies d'une façon mystique et non personnelle.
447. Eutychiens, d'Eutychès; contre la nature humaine en Jésus-Christ.
— Monophysites, autre secte d'Eutychiens.
470. Prédestinatiens, par Lucide, prêtre gaulois; croient à la prédestination.
482. Théopassiens, en Orient, secte d'Eutychiens.
512. Acéphales; refusent de reconnaître deux natures en Jésus-Christ.
513. Sévériens ou Corruptibles, de Sévère, évêque d'Antioche; prétendent que le corps de Jésus-Christ était sujet aux passions comme celui des autres hommes.
515. Dammianistes, secte de Corruptibles.
516. Tétrardites, autre secte de Corruptibles.
519. Incorruptibles; contre la passibilité du corps de Jésus-Christ.
530. Agnoïtes; dénient à Jésus-Christ la prescience.
535. Jacobites; n'admettent en Jésus-Christ qu'une seule nature, et baptisent avec le feu. Origine des Églises d'Égypte, d'Abyssinie et d'Arménie.
550. Cophtes ou Egyptiens, issus des Jacobites.
570. Polamiens; soutiennent que, dans l'Incarnation, le Verbe et la nature humaine ont été confondus.
575. Trithéites, par Jean Philopones, grammairien; admettent trois dieux en la Trinité et nient la résurrection.
598. Arméniens; issus des Jacobites.
627. Monothélites, secte d'Eutychiens; n'admettent que la volonté divine en Jésus-Christ.
640. Melchites, Grecs dissidents.
650. Éténophones ou Paganisants, en Orient; approuvent les cérémonies et les connaissances magiques des païens.
671. Patermencutes, en Syrie; changent le sens de l'Écriture sainte.
677. Macariens, secte des Monothélites.
680. Eicètes; qui prient en dansant.
700. Théocatagnotes; blasphèment contre les Écritures.
724. Iconoclastes.
725. Christianicatégores; adorent les images.
— Bulgares, Manichéens iconoclastes en Bulgarie.
812. Pauliciens, réformateurs des Manichéens.
857. Photiens ou Grecs, de Photius, faux patriarche de Constantinople; schismatiques qui constituent encore aujourd'hui l'Église grecque.
1015. Manichéens nouveaux, en France et en Italie; rejettent l'Ancien Testament et nient que Jésus-Christ fût né de la Vierge.
1065. Incestueux; veulent compter les degrés de parenté par le droit civil.
1090. Nominaux, par Roscelin, philosophe; soutiennent que les trois personnes de la Trinité sont trois dieux.
1095. Nicolaïtes, prêtres qui prétendent n'être pas obligés à la continence.
1110. Bougomites, secte qui renie Jésus-Christ et le Saint-Esprit.
1126. Pétrobrussiens, de Pierre de Bruys du Dauphiné; attaquent le baptême, l'eucharistie, etc.
1146. Éonites, en France, du chevalier Eon, Breton; croient que Jésus-Christ est leur chef.
1147. Henriciens; rejettent le culte extérieur.
1176. Albigeois, en France; sorte de Pétrobrussiens.
1180. Vaudois, de Pierre Valdo, leur chef, né à Vaud en Dauphiné; invitent tous les chrétiens à la communauté des biens; récusent l'autorité de l'Église.
1180. Bulgares, sortes de Vaudois de Bulgarie.
1196. Coucorzes, Vaudois de Lombardie.
1197. Gazares, Vaudois de Dalmatie.
1251. Pastoureaux, en Hongrie; contre la puissance de l'Église.
1252. Sillégeois, Vaudois de Croatie.
1260. Flagellants; soutiennent l'inutilité du baptême d'eau, et emploient la flagellation qu'ils appellent le baptême de sang.
1285. Apostoliques; mendiants qui prétendent suivre la règle des apôtres.
1297. Frérots ou Fratricelles, Vaudois d'Italie; professent la doctrine des Apostoliques.
1305. Béguards, sorte de Spirituels qui prétendent à la perfection.
1307. Dulciniens, en Lombardie; sorte de Spirituels.
1309. Arnaldistes, d'Arnault de Villeneuve, Vaudois de France; contre les vœux et la messe.
1315. Lollards, Vaudois anglais et allemands; contre la virginité de Marie; se confondent plus tard avec les Wiclefites.
1340. Quiétistes ou Umbilicains, en Orient.
1372. Turlupins, Vaudois de France et de Flandre.
1377. Wiclefites, en Angleterre, de Wickleff, leur chef, qui est accusé de huit cents erreurs.
1389. Albati, secte de Vaudois d'Italie.
1390. Bohémiens, Vaudois de Bohême et d'Allemagne.
1400. Hussites, disciples de Jean Hus.
1414. Picards, de Picard, laïque des Pays-Bas; renouvellent les impuretés des Adamistes et des Nicolaïtes.
1415. Jacobaux, secte de Vaudois en Bohême.
1421. Thaborites, disciples de Jean Ziska, Hussites de Bohême.
— Orébites, autre secte de Hussites en Bohême.
1422. Frères Rose-Croix, en Allemagne; s'élèvent contre la puissance ecclésiastique.
1450. Fossariens, en Bohême, secte d'Albigeois.
1517. Luthériens et Zwingliens.
1518. Picards, en Bohême, nouveaux Vaudois.
1521. Mélanchtoniens, de Mélanchton, Adiaphorites ou Mols-Luthériens.
1525. Anabaptistes, par Thomas Munzer, de Zwickau.
— David-Georgiens ou Antidémoniaques, en Flan-

dre; nient la résurrection, l'existence des démons et la nécessité du baptême.

1525. Libertins, sectateurs de Quintin; soutiennent que Jésus-Christ est Satan.

— Métamorphites, en Allemagne; récusent l'efficacité de l'eucharistie.

— Swenckfeldiens ou Métaphoristes, en Silésie; croient que l'Eucharistie n'est qu'une métaphore.

1526. Ambroisiens, secte d'Anabaptistes.

— Antiswenckfeldiens, en Suisse; disent que l'eucharistie n'est pas même une métaphore.

1531. Campanites, Luthériens de Hongrie, qui se réunissent plus tard aux Antitrinitaires.

1533. Calvinistes.

— Serveliens ou Antitrinitaires, disciples de Michel Servet, médecin de Tarragone; attaquent le mystère de la Trinité, nient le péché originel, etc.

1534. Anglicans ou Episcopaux; se séparent de l'Église sous Henri VIII.

1540. Ubiquitaires, en Souabe; disent que Jésus-Christ est dans l'Eucharistie comme partout ailleurs.

1541. Biblistes, secte de Luthériens.

1543. Amsdorphiens, en Allemagne; sortis des Mélanchthoniens.

1547. Protestants.

— Luthéro-Zwingliens, secte de Luthériens.

1548. Unitaires ou Antitrinitaires.

1551. Stancariens, en Prusse; secte de Luthériens; contre la divinité de Jésus-Christ.

1552. Antinomes, secte de Luthériens, disciples d'Agricola.

1558. Hutites, secte d'Anabaptistes.

1560. Indépendants; origine des Puritains et des Presbytériens.

1561. Lucianistes, en Bohême; secte de Noétiens.

— Antistancariens; opposés aux Stancariens.

1562. Episcopaux, branche dominante du Protestantisme.

1563. Déistes, disciples de Blandrat, en Pologne, secte de Servétiens ou Antitrinitaires.

1569. Puritains, Calvinistes anglais, appelés aussi Calvinistes rigides ou Presbytériens.

— Antipuritains; secte de Puritains qui admettent quelques rites.

1574. Sociniens, de Fauste Socin.

1575. Illuminés, en Espagne; suite des Frérots et des Béguards.

— Monastériens, secte d'Anabaptistes de Westphalie.

1586. Sangginaires, secte d'Anabaptistes de Hollande.

1590. Cornartistes, en Hollande; erreurs contre le péché originel.

1600. Confessionnistes, secte de Luthériens.

1608. Arminiens ou Remontrans, d'Arminius.

— Contre-Remontrans, secte de Calvinistes sortis des Arminiens.

1610. Luthério-Osandriens, secte de Luthériens.

1620. Luthéro-Papistes, secte de Luthériens.

— Brownistes, Calvinistes anglais; contre les évêques et les prêtres.

1626. Coccéiens; croient à la venue de l'Antechrist.

1645. Mennonites, en Frise; Anabaptistes; contre la puissance de l'Église.

1653. Jansénisme.

1685. Molinistes ou Quiétistes impurs, de Michel Molinos, prêtre de Saragosse; rejettent la prière, les bonnes œuvres et la pratique des sacrements.

1689. Borélites, en Hollande; sortis des Mennonites; ne reconnaissent aucune Église ni les sacrements.

1689. Dunplers ou Dunkars; nient le péché originel.

1690. Piétistes ou Inspirés, en Alsace; disciples de Spencer. On les appelle aussi Dissidents.

1772. Swedenborgiens, en Suède.

1783. Méthodites, par Georges Withfield.

1787. Martinistes ou Illuminés, en France.

V. **HÉRÉSIES, CHRISTIANISME, RELIGION.**

SÉCULAIRES (Jeux), fêtes solennelles célébrées à Rome avec une grande pompe à l'époque de la moisson, pendant trois jours et trois nuits consécutives, en mémoire d'une peste que des sacrifices avaient éloignée de la ville, 509 av. J.-C. Elles avaient pour but de solenniser l'ouverture de chaque siècle, mais la célébration n'en fut jamais régulière. On connait douze célébrations de jeux séculaires jusqu'à leur abolition, 509, 449, 249, 149, 17 av. J.-C., et en 47, 87, 147, 204, 247, 265, 404 de J.-C., sous Honorius. Horace nous a laissé le poëme séculaire (*Carmen seculare*, pièce de vers qu'on chantait à Rome dans la cérémonie des jeux séculaires), qu'il composa pour les jeux séculaires qu'Auguste fit célébrer l'an 17 de J.-C.

SEDAINE (Michel-Jean), auteur dramatique, né à Paris en 1719, fils d'un architecte; perdit bientôt son père; se fit tailleur de pierres pour vivre; parvint à la maîtrise et fut nommé secrétaire de l'Académie d'architecture. Il se livra dès lors à la culture des lettres, travailla pour le théâtre, et devint le véritable créateur de l'opéra-comique; il fut reçu à l'Académie française en 1786, et mourut en 1797, auteur du *Philosophe sans le savoir*, de *la Gageure imprévue*, etc.

SEDAN, ville forte de France, dans l'ancienne Champagne (Rhetelois), aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du département des Ardennes, sur la rive droite de la Meuse, à 20 kil. sud-est de Mézières, et 250 kil. nord-est de Paris. Cette ville est très-ancienne; Louis le Germanique la prit sur Charles le Chauve en 880; elle forma par la suite une principauté qui fut acquise, au commencement du 16e siècle, par la maison de Bouillon. En 1591, Charlotte, sœur et héritière du célèbre Robert de la Mark, l'apporta en dot à Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne. En 1641, après la bataille de Marfée, Richelieu la réunit à la couronne.

SÉDÉCIAS, dernier roi de Juda, 597-587, fils de Josias, et oncle de Jéchonias, lui succéda, s'allia avec l'Égypte contre Nabuchodonosor, roi d'Assyrie, qui bientôt envahit la Judée, s'empara de Jérusalem, après un siége de 3 ans, emmena Sédécias prisonnier à Babylone, où, après avoir eu les yeux crevés, il périt dans l'exil.

SÉFI (Chah-), successeur d'Abbas le Grand, son aïeul, 1628, de la dynastie des Sophis, le Néron de la Perse par les cruautés qu'il exerça envers les princes de son sang, les grands de son royaume et les généraux de ses armées, mourut paisiblement à Kachan en 1642.

SEGALAUNI, peuplade gauloise, dont la capitale était *Valentia* (aujourd'hui Valence), dans la Viennaise, occupait les bords du Rhône, entourés par les Helviens, les Allobrogés, les Vaconces et les Tricastins.

SÉGESTE (aujourd'hui *Calatatimi*), grande ville de Sicile, au nord-ouest, bâtie par Énée, en l'honneur d'Aceste, devint florissante au 7e et au 6e siècle av. J.-C., implora l'assistance d'Athènes en 417, puis de Carthage en 410, contre Sélinonte, sa rivale; intervention qui occasionna la désastreuse expédition des Athéniens en Sicile, et la conquête de la Sicile orientale par Carthage; fut détruite par les Carthaginois dans les guerres contre Agathocle, 317, et rebâtie dans la suite par les Romains.

SEGRAIS (Jean **REGNAULD** de), poëte français, né

en 1624, à Caen ; après avoir été destiné à l'état ecclésiastique, entra, en 1648, au service de la duchesse de Montpensier (Mademoiselle), d'abord comme secrétaire, puis en qualité de gentilhomme ordinaire ; la quitta en 1672, et passa 4 ans chez madame de Lafayette. Membre de l'Académie française depuis 1662, Segrais mourut en 1701.

SÉGUIER, famille originaire de Languedoc, féconde en magistrats célèbres.

SÉGUIER (Pierre), seigneur de Soret, né à Paris en 1504, parvint, par son éloquence, à la charge d'avocat général à la cour des aides, 1550 ; puis à celle de président à mortier au parlement de Paris en 1554 ; empêcha l'établissement de l'inquisition en France lors des différends du pape Jules II et de Henri II, et mourut en 1580.

SÉGUIER (Pierre), son fils, conseiller au parlement en 1568, maître des requêtes en 1572, président à mortier après la démission de son père, 1576, mourut en 1602.

SÉGUIER (Antoine), frère du précédent, conseiller d'État en 1586, avocat général au parlement en 1587 ; sous Henri III, refusa d'entrer dans la Ligue ; devint président à mortier en 1597, ambassadeur à Venise 1598, et mourut en 1626.

SÉGUIER (Pierre), chancelier, petit-fils du premier Pierre, né à Paris, en 1588, fut successivement conseiller au parlement, maître des requêtes et président à mortier ; devint, sous Richelieu, garde des sceaux, 1633 ; puis chancelier, 1635 ; résista courageusement au parlement soulevé contre le ministère, pendant les troubles des barricades ; fut privé des sceaux en 1650 et 1652, les reprit en 1656, et les garda jusqu'à sa mort, 1672. — Séguier (Antoine-Louis), de la même famille, né a Paris, en 1726 ; succéda à d'Aguesseau dans la charge d'avocat général au parlement, 1755 ; devint membre de l'Académie française, 1757 ; émigra au commencement de la révolution, 1790, à Tournay, où il mourut, 1794.

SÉGUR, famille noble et ancienne de Guienne, a produit, depuis le 13e siècle, plusieurs hommes illustres, dont les plus connus sont : Ségur (Henri-François, comte de), lieutenant général, surnommé à la cour *le beau Ségur*, né en 1688 ; commanda, en 1742, le corps destiné à soutenir l'électeur de Bavière contre la maison d'Autriche, et fit une belle retraite à Pfaffenhofen, 1745. Il mourut en 1751. — Ségur (Philippe-Henri, marquis de), maréchal de France, fils du précédent, né en 1724, se distingua dans la carrière militaire, fut blessé à Rocoux, à Laufeld, 1741 ; devint maréchal de camp, puis général ; fut fait prisonnier à Clostercamp ; nommé, après la paix, inspecteur général d'infanterie, puis gouverneur de la Franche-Comté ; fut appelé, sous Louis XVI, au ministère de la guerre, 1780 ; nommé maréchal, 1730 ; donna sa démission du ministère, à l'avénement de Brienne, 1787 ; vécut ensuite dans la retraite, fut ruiné et enfermé à la Force pendant la révolution ; reçut, plus tard, une pension de Napoléon, et mourut en 1801. — Ségur (Louis-Philippe, comte de), lieutenant général, fils aîné du précédent, né en 1753, alla, sous Lafayette, servir la cause de l'indépendance en Amérique. De retour en France, 1783, fut envoyé, en qualité d'ambassadeur, en Russie, et réussit dans sa mission ; fut rappelé en 1791, et créé maréchal de camp, échappa aux proscriptions pendant le règne de la terreur ; devint, sous le gouvernement consulaire, membre du Corps législatif, puis conseiller d'État et membre de l'Institut national. Grand maître des cérémonies, puis sénateur, 1813, il fut nommé pair de France en 1814, destitué en 1815, rétabli en 1818, et conserva sa place à l'Académie française. Il est mort en 1833.

SEGUSIANI, peuple de la Gaule lyonnaise, occupant la rive droite du Rhône, fut soumis successivement aux *Arverni* et aux *Ædui*, prit part à la première invasion des Gaulois, 590, et fonda *Segusio* (Suse) et *Mediolanum* (Milan), dans la Gaule cisalpine.

SEIDAH-KHATOUN, princesse bouide, femme de Fakhr-ed-Daulah, régente au nom de son fils Madj-ed-Daulah ; garda le sceptre, vu l'incapacité du jeune prince ; gouverna avec gloire, et mourut en 1024, après avoir refusé de payer le tribut à Mahmoud le Gaznévide.

SEIF-ED-DAULAH (Abou-Djafar-Ahmed III), 6e émir de Saragosse, dépouillé de ses Etats par le roi d'Aragon, Alphonse Ier, 1127, et par le roi de Castille, Alphonse-Raymond, 1132 ; fut roi de Cordoue, 1145, pendant 14 jours ; puis proclamé à Murcie ; joignit à cet État Valence et Murcie, et périt à la bataille d'Albacète, 1146, en voulant délivrer Xativa, assiégé par Alphonse-Raymond.

SEIGNELAY (Jean-Baptiste **COLBERT**, marquis de), fils aîné du grand Colbert, lui succéda au ministère de la marine en 1676 ; força les Génois, en 1681, à venir s'humilier devant Louis XIV, et après avoir dirigé également avec succès les armements contre les Anglais et les Hollandais, en 1689 et 1690, mourut en 1691.

SEIKHS, nation qui habite le Cachemire, le Pendjab, une partie du Moultan et le district sud-ouest du Delhy. Ces contrées inconnues jusqu'à l'expédition d'Alexandre, 327, devinrent ensuite la propriété des rois de la Bactriane ; furent envahies, au 10e siècle, par les Gaznévides, puis successivement occupées par diverses dynasties, entre autres, les Mongols, enfin par les Seikhs Chattayas (ou guerriers), dont les uns (les Seikhs orientaux) tombèrent sous le joug anglais ; les autres (Seikhs occidentaux) devinrent très-puissants sous le fameux Runjet-Sing, principalement de 1805 à 1837, et sont aujourd'hui en proie à l'anarchie.

SEIZE (Les), nom donné à une faction qui se forma à Paris pendant la Ligue, sous le règne de Henri III, ainsi nommée parce que seize de ses principaux membres avaient été nommés chefs chacun d'un des seize quartiers de Paris. En 1587 et 1588, les Seize tentèrent d'enlever Henri III ; contribuèrent beaucoup, en 1590, à la résistance de Paris à Henri IV, et s'éteignirent à son avénement.

SÉJAN (Célius Séjanus), célèbre ministre de Tibère, né à Vulsinies, en Toscane, alla calmer, avec Drusus, la révolte de Pannonie ; devint chef des cohortes prétoriennes, l'an 23 de J.-C. ; se défit, par le poison, de Drusus et de tous les enfants de ce prince ; exerça des cruautés inouïes pendant la retraite du vieux Tibère à Caprée ; mais, instruit de ses projets d'usurpation, cet empereur le fit arrêter et étrangler le même jour, l'an 31 de J.-C.

SEL, muriate de soude. L'usage du sel remonte à la plus haute antiquité. Les Grecs mettaient cette substance au rang des choses qui devaient être consacrées aux dieux. Il y a deux espèces de sel : celui que l'on fait avec l'eau de la mer, et que, pour cette raison, on appelle *sel marin* ou *sel commun*, et celui qui se trouve dans l'intérieur de la terre ou à sa surface, qui porte le nom de *sel gemme*, *minéral* ou *fossile*. Le premier peut s'extraire dans tous les pays dont la mer baigne les rivages ; le second se trouve en plus ou moins grande quantité dans presque toutes les contrées de l'univers ;

on le rencontre en amas immense en Pologne, en Hongrie, en Silésie et en Espagne. Les mines de Wieliczka sont, sans contredit, un des plus beaux ouvrages de la nature. On les exploite depuis 1251. Elles donnent un produit annuel de 100,000 quintaux de sel. En 1819, on découvrit à Nancy une mine de sel gemme à une épaisseur de près de 20 mètres. Quant à l'exploitation du sel marin, c'est au médecin allemand Matthieu Meth, de Thuringe, qu'on en doit l'invention, 1553. On attribue l'établissement de l'impôt sur le sel à Philippe de Valois, 1342. En 1781, cet impôt donnait à la France un revenu de 60 millions de francs. Depuis quelques années, ce revenu ne dépasse pas 50 millions. V. GABELLE.

SELDJOUCIDES (Turcs), fameuse dynastie orientale, a pour chef Thogrul-Beig, petit-fils de Seldjouck, qui, sorti des steppes du Turkestan, au commencement du 11e siècle, s'empara de Nichabour, à la tête d'une horde turcomane, en 1037; conquit l'empire des Gaznévides, tous les émirs indépendants, de la mer Caspienne à Bagdad, et reçut du kalife le titre de monarque de l'Orient et de l'Occident, 1040-1063. Alp-Arslan, son neveu, lui succéda, et fit la guerre à l'empereur d'Orient, Romain Diogène, sur lequel il prit la Cappadoce et l'Arménie. Malek-Chah, son fils, reconnu depuis l'Oxus jusqu'à l'Euphrate, chassa les Grecs de l'Asie Mineure, 1074, et enleva la Syrie aux Fatimites, 1092; mais dès 1074, Soliman, son cousin, fonda à Konieh, un 2e État seldjoucide, qui eut ensuite Nicée pour capitale. A la mort de Malek, on vit encore se former les sultanies d'Alep, de Damas, de Kerman, etc. Les Seldjoucides de Perse finirent en 1187, en la personne de Thogrul II. L'empire de Konieh fut détruit à la fin du 13e siècle.

SÉLÈNE ou **CLÉOPATRE**, princesse égyptienne, fille de Ptolémée Evergète II ou Physcon et de Cléopâtre Cocca, épousa d'abord son frère Ptolémée Lathyre, 117 av. J.-C., puis sa mère l'obligea à épouser Antiochus Grypus, roi de Syrie, après la mort duquel elle épousa Antiochus Eusèbe, roi de Damas, neveu de Grypus, gouverna de 80 à 70 av. J.-C., pendant la minorité des deux enfants qu'elle eut de son dernier époux, Antiochus l'Asiastique et Séleucus Cybiosactès, et fut mise à mort par Tigrane, roi d'Arménie.

SÉLEUCIDES, dynastie macédonienne qui régna sur la Syrie et la haute Asie après la mort d'Alexandre, tirait son nom de Séleucus Ier, un des généraux de ce prince, qui en fut le premier roi. L'ère des Séleucides date de 311 av. J.-C., à la prise de Babylone par Séleucus Ier Nicator, et finit à la conquête de Syrie et sa réduction en province romaine par Pompée, l'an 64 av. J.-C.

SÉLEUCIE, première capitale du royaume de Syrie sous les Séleucides, grande ville de Babylonie, au nord, sur le Tigre, fondée par Séleucus Nicator, 307 av. J.-C., passa, en 140, au pouvoir des Parthes; Antioche la remplaça comme capitale des Séleucides, et dès lors Séleucie alla toujours en déclinant, surtout depuis la fondation de Ctésiphon sur la rive opposée du Tigre; aujourd'hui ces deux villes n'offrent plus que des ruines, sous le nom d'Al-Modaïn, auprès de Bagdad.

SELEUCIENS, hérétiques, sectateurs d'Hermias et de Séleucus, philosophes de Galacie, vers l'an 280, enseignaient que Dieu était la matière éternelle, que Jésus-Christ n'avait pris un corps qu'en apparence, et faisaient consister le bonheur dans les plaisirs sensuels.

SÉLEUCUS. Six rois de Syrie ont porté ce nom. Séleucus Ier, dit *Nicator* (vainqueur), chef de la dynastie des Séleucides, né en 354 av. J.-C., fut l'un des principaux généraux d'Alexandre; et après la mort de ce prince, 323, reçut la Babylonie en partage, avec le commandement de la cavalerie; eut part à la ligue formée contre Perdicas, 321; se vit, en 315, chassé de sa province par Antigone; entra contre lui dans une ligue, avec Ptolémée, Lysimaque et Cassandre, et après la victoire de Gaza, en 312, envahit la Babylonie, puis la Syrie et la Médie, 311; entra dans la 2e ligue qui détrôna Antigone; et après la bataille décisive d'Ipsus, 301, forma une puissante monarchie de toutes les provinces d'Asie depuis la Syrie jusqu'à l'Indus; fonda Antioche sur l'Oronte et plusieurs autres villes; prit Démétrius, 286; défit et tua Lysimaque à Cyropédium, en Phrygie, 280; régna sept mois encore sur l'Asie Mineure, la Thrace et la Macédoine, et périt assassiné par Ptolémée Céraunus, 279. — Séleucus II, surnommé *Callinicus* ou *le Victorieux*, bien qu'il fût toujours vaincu, succéda à son père Antiochus II Théos, en 247 av. J.-C.; déclara la guerre à l'Égypte, et fut vaincu par Ptolémée III, 242; fait prisonnier par Arsace II, roi des Parthes, il mourut dans les fers en 225.— Séleucus III, surnommé *Céraunus* (la foudre), fils du précédent, ne fit guère que paraître sur le trône, et périt assassiné en 222. — Séleucus IV, dit *Philopator*, succéda à son père Antiochus le Grand, en 186 av. J.-C.; fit piller le temple de Jérusalem par Héliodore, son ministre, dont le châtiment est célèbre dans l'Écriture, 176. Héliodore s'en vengea sur son maître par un assassinat, 174. — Séleucus V, fils de Démétrius II Nicator, lui succéda avec Antiochus VIII (Grypus), 124, et fut mis à mort, un an après, par sa mère Cléopâtre. — Séleucus VI, dit *Epiphane* (l'illustre), fils d'Antiochus Grypus, succéda à son oncle Antiochus Cyzicenus, l'an 95 av. J.-C., et mourut la même année en Cilicie, chassé du trône par Antiochus Eusèbe, fils d'Antiochus Cyzicenus.

SÉLIM. Trois sultans turcs ont porté ce nom. Sélim Ier, *le Féroce*, 2e fils de Bajazet II, né en 1467, força son père de lui céder l'empire en 1512; commença son règne par le meurtre de plusieurs de ses frères; battit le schah de Perse, en 1514, à Tchalderan; soumit la Syrie, 1516; conquit l'Égypte entière, et mit fin à la domination des mameluks dans cette contrée, 1517; forma la première bibliothèque qu'il y ait eu en Turquie, et mourut en 1520. — Sélim II, *l'Ivrogne*, fils de Soliman II, lui succéda en 1566; fit la guerre au pape, à Philippe II, roi d'Espagne, puis aux Vénitiens, auxquels Mustapha, son général, enleva Chypre; perdit ensuite la célèbre bataille de Lépante, 1571, et mourut de débauche en 1574. — Sélim III, né vers 1761, succéda à son oncle Abdul-Hamid en 1789; obtint, après des revers continuels, dans une guerre contre la Russie et l'Autriche, la paix de Jassy, 1791; se déclara contre la France, lors de l'invasion de l'Égypte par les Français, 1799; conclut cependant la paix en 1802; puis, par ses projets brusques de civilisation, mécontenta le peuple et les janissaires qui le détrônèrent, 1807, et fut étranglé par les ordres de Mustapha IV, 1808.

SÉLINONTE (*Selinus*), *Torre di Polluce*, ville de Sicile, vers l'ouest, était colonie mégarienne. Détruite par les Carthaginois, elle fut relevée par Hermocrate, et de nouveau détruite, 249 av. J.-C.

SEM, fils aîné de Noé, s'établit en Asie, eut cinq fils : Elam, Assur, Arphaxad, Lud et Aram. Abraham est un descendant d'Arphaxad. Sem vécut 600 ans, 3408 à 2808 av. J.-C. Les noms de langues et de peuples sémitiques nous viennent de lui.

SEMENDRIE ou **SAINT-ANDRÉ**, capitale de la Servie, sur le Danube, à 40 kilomètres sud-est de Belgrade; 11,000 habitants. Cette ville était autrefois la résidence

des rois de Servie. Prise et reprise par les Hongrois et les Turcs, elle resta à ceux-ci, qui la conservèrent jusqu'à l'époque où la Servie se reconnut indépendante, 1829.

SÉMIRAMIS, reine d'Assyrie, d'abord épouse de Menonès, général de Ninus, devint la femme de ce dernier, qu'elle suivit en Bactriane, et auquel elle succéda, 1916 av. J.-C. Elle fortifia Babylone, fit jeter un pont sur l'Euphrate et construisit une galerie sous le lit du fleuve. Elle s'empara de l'Arménie, y fit construire Atemita; soumit l'Arabie, l'Égypte, une partie de l'Éthiopie et de la Libye, et toute l'Asie jusqu'à l'Indus. De retour dans sa capitale, elle comprima une sédition par sa seule présence, et mourut peu après, laissant pour successeur son fils Ninyas, 1874 av. J.-C.

SÉMONVILLE (Ch.-Louis-Hugues, marquis de), pair de France, né en 1754, mort en 1839, fut au parlement conseiller aux enquêtes, 1777. Arrêté par ordre du gouvernement autrichien, 1793, tandis qu'il se rendait à Constantinople comme ambassadeur, il fut échangé en 1795, avec plusieurs autres conventionnels, contre la fille de Louis XVI. Il embrassa le parti de Bonaparte au 18 brumaire; fut conseiller d'État, ambassadeur en Hollande, et entra au sénat conservateur, 1805. Nommé pair de France en 1814, il devint grand référendaire de la chambre des pairs. Il essaya, mais en vain, d'engager les ministres à donner leur démission, 29 juillet 1830, et fut chargé par Charles X de négocier avec les vainqueurs de juillet. Constitué dans ses fonctions de référendaire par le nouveau roi, 1830, il s'en démit en 1834.

SEMPRONIA. Plusieurs lois romaines portent ce nom : l'une d'elles, *Sempronia agraria prima*, décrétée par Sempronius Gracchus, 132 av. J.-C., ordonnait le retour au peuple de l'excédant des terres possédées par un citoyen (170 hectares); *Sempronia agraria altera*, décrétée par le même, et qui ordonnait la distribution des trésors d'Attale aux citoyens pauvres; *Sempronia de libertate civium*, décrétée par le même, 118, relative à la peine capitale à laquelle nul citoyen ne pourrait être condamné sans le concours du sénat; *Sempronia de provinciis*, relative au gouvernement des provinces, décrétée par Caïus Gracchus; et enfin la loi *Sempronia judicia*, décrétée par le même, 123, qui transmit aux chevaliers le pouvoir judiciaire.

SEMPRONIUS LONGUS (T.), consul, 217 av. J.-C.; fut vaincu par Annibal à la bataille de Trébie, et plus tard le vainqueur d'Annibal et d'Hannon, en Lucanie.

SEMPRONIUS TUDITANUS (P.), tribun légionnaire à la bataille de Cannes, revint à Rome après avoir échappé au désastre de cette journée; fit la paix avec Philippe V; devint consul en 205, et défit Annibal à Crotone.

SEMUR ou **SEMUR-EN-AUXOIS**, *Semurium*, ville de France, chef-lieu d'arrondissement (Côte-d'Or) à 70 kilomètres nord-ouest de Dijon; 4,200 habitants. Cette ville fut fondée à l'époque de la destruction d'Alise, 51 av. J.-C., par les Mandubiens qui échappèrent au sac de la ville. Le parlement de Dijon y fut transporté par Henri IV, 1590.

SENAC (J.-B.), médecin, né près de Lombez, 1693; mort en 1770; se fit jésuite après avoir renoncé au protestantisme; devint premier médecin de Louis XV, 1752. Il a laissé, entre autres écrits, un *Traité de la structure du cœur*, 1748, et des *Mémoires* insérés dans le recueil de l'Académie des sciences.

SENAC DE MEILHAU, son fils, né en 1736, mort en 1803, fut successivement maître des requêtes, intendant d'Aunis, de Provence, de Hainaut, intendant de la guerre, 1775. Il émigra en Russie, entra dans l'intimité de Catherine II, et mourut à Vienne. Il laissa beaucoup d'écrits, entre autres, *Principes et causes de la révolution française*, Paris, 1790; *l'Émigré*, roman, etc.

SÉNAT, *Senatus*, de *senex*, vieillard; conseil de vieillards, assemblée des plus notables d'une nation. En Grèce, il fut fondé par Solon, de 572 à 559 av. J.-C. Son but était de fixer et de modérer l'inconstance des assemblées populaires. Il prit le nom de *conseil des Cinq Cents*, sous Clistène, qui augmenta le nombre des sénateurs jusqu'à cinq cents, environ un siècle après Solon. Le choix des sénateurs était confié au sort, pour lequel on se servait de fèves blanches et noires qu'on enfermait dans une urne. On exigeait que les nouveaux sénateurs fussent de mœurs irréprochables. Ce sénat était divisé en dix classes, dont chacune à son tour avait la prééminence sur les autres. Cette prééminence était décidée par le sort; le temps en était borné pour les quatre premières à trente-six jours, et pour les six autres à trente-cinq. La première classe, qui s'appelait la classe des prytanes, était subdivisée en cinq décuries, composées chacune de dix proèdres ou présidents. Les neuf autres chambres du sénat avaient de même à leur tête un président, qui changeait à toutes les assemblées de cette compagnie, et qui était tiré au sort par le chef des prytanes. Le sénat se renouvelait chaque année; il s'assemblait tous les jours de fête et les jours regardés comme funestes. — L'origine du sénat de Rome remonte à Romulus, qui le composa de cent sénateurs. Il en choisit un dans chaque tribu et trois dans chaque curie, ce qui les portait à quatre-vingt-dix-neuf, plus un citoyen notable. Ce nombre fut doublé par l'introduction des Sabins, après que Romulus eut fait alliance avec Tatius, roi de ce peuple. Sous Tullus Hostilius, à la ruine d'Albe, six familles de cette ville furent inscrites dans le sénat pour y remplir les places vacantes. Tarquinius Priscus grossit encore cette assemblée d'un tiers, pris dans la classe des plébéiens. Sylla y ajouta un nombre égal de chevaliers, ce qui la porta à *six cents*. Vers la fin de la république elle monta jusqu'à mille, mais Auguste la réduisit de nouveau à six cents. Les sénateurs rassemblés en corps se nommaient *patres conscripti*; leur élection se faisait au commencement par les rois, ensuite par les consuls, puis par les censeurs, et une fois extraordinairement par le dictateur. Sous les empereurs, on choisit quelques triumvirs pour faire ces élections. Le costume des sénateurs était la *tunica laticlavia*. La fortune d'un sénateur devait être d'au moins 800,100 sesterces (165,000 fr.) au dernier siècle de la république, et de 1,200,000 (244,000 fr.) sous l'empire. Le sénat, avili sous César, tomba sous Tibère, dans un état de bassesse dont il ne se releva jamais. Maintenu, par Odoacre, lors de la destruction de l'empire d'Occident, il disparut tout à fait en 572. — Dans le moyen âge, on vit un grand nombre de républiques qui toutes avaient un sénat. A Venise, le sénat représentait l'aristocratie. Le nombre s'éleva de 60 à 500. Il fallait être noble et avoir 25 ans pour y être admis. — La république de Raguse avait aussi son sénat, composé de 45 pregadi. Il fallait être noble et avoir plus de 40 ans pour y être admis. — Chacune des quatre grandes villes anséatiques, Lubeck, Hambourg, Brême et Francfort-sur-le-Mein, était gouvernée par un sénat électif. — En Suède, le souverain avait un conseil composé de laïques et de 12 ecclésiastiques; ces conseillers, dans le 14e siècle, se donnèrent le titre de sénateurs du royaume. Ce sénat, aboli en 1772, fut rétabli en 1809, sous le nom de conseil d'État. — En France, le sénat conservateur fut fondé par la constitu-

tion de l'an VIII ; les membres étaient inamovibles, à vie, et devaient être âgés de 40 ans au moins ; ils élisaient, dans la liste nationale, les législateurs, les tribuns, etc. Ils étaient chargés d'annuler ou de maintenir tous les actes qui leur étaient déférés comme inconstitutionnels par le tribunat ou par le gouvernement. Bonaparte, devenu empereur, maintint le sénat, qui, supprimé en 1814, fut remplacé par la chambre des pairs. V. **PAIRS.**

SENECE ou **SENEÇAY** (Antoine **BAUDERON** de), poëte français, né à Mâcon, 1643, mort, 1737, fut premier valet de chambre de la reine Marie-Thérèse, 1673 à 1623, et s'attacha à madame d'Angoulême, 1683 à 1713. On a de lui des *nouvelles en vers*, 1695 ; des *satires*, des *épigrammes*, et une *critique des mémoires du cardinal de Retz*. Auger a publié ses *œuvres diverses*, 1805 et 1806.

SÉNÉCHAL DE FRANCE (Grand). Cette charge, qui, depuis le règne de Lothaire, était héréditaire dans la maison des comtes d'Anjou, était la première de l'État, et réunissait les fonctions du grand maître de l'hôtel, du connétable et du comte du palais. Sous Louis le Gros, le sénéchal devait, lorsque le roi mangeait en public, se tenir assis jusqu'au moment du service ; alors il recevait les plats pour les placer sur la table. A la guerre, le grand sénéchal faisait préparer pour le roi un pavillon qui pût contenir cent personnes. — Au départ de l'armée il commandait l'avant-garde, et au retour l'arrière-garde. Sous la première et la seconde race, cet officier se nommait tantôt maire du palais, tantôt duc des Français, tantôt gouverneur, préfet ou prince du palais. Cette charge fut anéantie sous Philippe-Auguste, 1191. Les fonctions qui lui étaient attribuées furent partagées entre le connétable et le grand maître de France. — En Angleterre, le grand sénéchal, nommé lord High Steward, était le premier officier de l'État, et comme le vice-roi. Ses prérogatives inquiétèrent la royauté, et cette dignité fut supprimée par Henri IV. On l'a rétablie depuis, mais pour des cas extraordinaires, pour la cérémonie d'un sacre ou le jugement d'un pair accusé de crime capital.

SENEFELDER (Aloys), né à Prague, 1771, mort à Munich en 1834, comédien, 1791, devint auteur dramatique, fit représenter à Munich deux pièces qui eurent peu de succès, 1792 et 1793. Réduit à copier de la musique, il eut le premier l'idée de la lithographie ; forma à Munich une association avec Gleisner, directeur de la musique de la cour, 1796 ; fit connaître son nouvel art dans les principales villes de l'Europe ; fut à son retour nommé par le roi de Bavière directeur de la lithographie royale de Munich, 1810, et garda ces fonctions jusqu'à sa mort. Il avait apporté lui-même la lithographie à Paris, 1802, et ne la vit prospérer qu'en 1814, par les soins du comte de Lasteyrie. Senefelder a publié à Munich *l'Art de la lithographie*, 1819.

SENÉGAMBIE, contrée de l'ouest de l'Afrique, bornée au nord par le Sahara, à l'est par la Nigritie, au sud par la Guinée supérieure et à l'ouest par l'Atlantique. — Cette contrée tire son nom des deux principaux fleuves du pays, le Sénégal et la Gambie. — Trois peuples européens, les Français, les Anglais et les Portugais, possèdent des établissements dans la Sénégambie. La France possède les plus importants, connus sous le nom de *colonie française du Sénégal* ; la capitale est Saint-Louis, sur une île du Sénégal, vers le pays d'Oualo. Les Anglais possèdent le fort James et Bashurst, sur des îles de la Gambie. Les établissements des Portugais se trouvent sur le Rio Grande et entre ce fleuve et la Gambie ; *Geba* et *Cacheo* sont les plus remarquables. Le reste de la Sénégambie est partagé entre des États nègres ou maures. — La population de cette contrée s'élève à peu près à 12,000,000 d'habit. — La côte de la Sénégambie était occupée, au commencement du 18e siècle, par les Anglais. Cédée à la France, 1763, elle fut reprise par les Anglais, pendant les guerres de l'empire, et restituée en 1815.

SÉNÈQUE *le Rhéteur* (*M. Annæus Seneca*), père du philosophe de ce nom, né à Cordoue, 58 avant J.-C. ; vint à Rome, 43 av. J.-C., et y mourut, l'an 32 de J.-C., après y avoir tenu longtemps école de rhétorique. On a de lui deux recueils, intitulés, l'un *Suasoriæ*, l'autre, *Controversiæ*, traduits en français par Lesfargues, Paris, 1639.

SÉNÈQUE, *le Philosophe* (*Luc. Annæus Seneca*), fils du précédent, né l'an 2 ou 3 de J.-C. Il suivit d'abord le barreau, qu'il quitta pour s'adonner à la philosophie. Il embrassa la secte du Portique, et ouvrit une école qui fut bien suivie. Accusé d'intrigues criminelles avec Julie, fille de Germanicus, il fut exilé en Corse, 41, d'où il ne revint qu'à la mort de Messaline, qui l'avait accusé, 48. Chargé par Agrippine de l'éducation de Néron, il devint un des principaux ministres de son élève, devenu empereur. Enveloppé dans la conspiration de Pison, Néron lui envoya l'ordre de se donner la mort, 68. Sénèque se fit alors ouvrir les veines. Il a laissé un grand nombre d'écrits philosophiques : les *Traités des Bienfaits, de la Colère, de la Clémence, de la Tranquillité de l'âme*, etc. ; les *Consolations à Helvia* (sa mère), *à Marica*, *à Polybe* ; les *Questions nouvelles*, et 124 *Lettres morales*.

SENLIS, *Augustomagus*, puis *Sylvanectes*, ville de France, Oise, chef-lieu d'arrondissement et de canton, à 44 kil. nord-nord-est de Paris ; 5,060 hab. — Lors de la conquête des Gaules par Jules César, cette ville était la capitale des *Sylvanectes*, peuple de la Gaule Belgique. Les Romains lui donnèrent le nom d'*Augustomagus*. Senlis, comprise dès lors dans la 2e Belgique, fut plus tard enlevée aux Romains par les Francs. Pepin, roi d'Aquitaine, y fut prisonnier, 855. Hugues Capet la possédait déjà lorsqu'il fut nommé roi. Pendant la Ligue, elle fut assiégée par le duc d'Aumale, et délivrée par le duc de Longueville. Cette ville dépendait, avant la révolution, du Valois, dans la haute Picardie, et faisait néanmoins partie du gouvernement général de l'Ile-de-France. Il s'y est tenu 8 conciles : 1° en 865, Rothades de Soissons y fut privé de l'épiscopat ; 2° 873, Carloman, fils de Charles le Chauve, y fut convaincu de rébellion contre son père, puis aveuglé et mis dans l'abbaye de Corbie ; 3° 990, Charles, duc de Lorraine, y fut excommunié pour avoir mis en prison Adalbéron, évêque de Senlis ; 4° 1310, affaires des templiers ; 5° en 1345, Pierre de Latilli, évêque de Châlons, y fut accusé ; 6° 1518, contre les usurpateurs des biens ecclésiastiques ; 7° 1526 ; 8° en 1402, les prélats y cherchèrent les moyens de finir le schisme entre Boniface IX et Benoît XIII.

SENNAAR, ville de Nubie, capitale du royaume de Sennaar, sur le Bahr-el-Azzek ; 9,000 habitants. — Le royaume de Sennaar est borné à l'ouest par le Kordofan, au sud-est par l'Abyssinie ; 6,000,000 d'habitants. Ce royaume était autrefois assez puissant ; la dernière dynastie, celle des Foungis, venus du Soudan, a duré 336 ans (1484 à 1820), et était restée maîtresse de la Nubie méridionale entière jusqu'en 1770. Cet État fut conquis par Ismaïl-Pacha, fils de Méhémet-Ali, vice-roi d'Égypte, 1820 ; il est aujourd'hui vassal de l'Égypte.

SENNACHÉRIB, roi des Assyriens, successeur de

Salmanazar, son père, 3318 du monde, et 717 av. J.-C.; fit de grandes conquêtes dans la Palestine, et celle de l'Égypte sur Séthon, prêtre de Vulcain. Il éprouva une grande défaite devant Jérusalem, et fut tué peu de temps après, dans un temple à Ninive, par deux de ses fils, Adramelech et Serazar, l'an du monde 3326, ou 709 av. J.-C.

SENONES, peuple d'Italie, entre le Picenum à l'est, l'Ombrie au sud, la Gaule cisalpine à l'ouest, et l'Adriatique au nord. Les Gaulois senonais de la Gaule cisalpine, conduits par Brennus, prirent Rome, 389 avant J.-C.; firent trois invasions contre elle, 368, 361, 350. Ils enlevèrent aux Ombriens la partie de l'Italie dans laquelle ils se fixèrent, 358; ils firent la guerre aux Romains, furent vaincus à Mévanie, 308, et près du lac Vadimon, 285, et soumis dès lors à Rome. Ils essayèrent en vain de reprendre leur indépendance en 237 et en 224, lors de la 2e guerre punique.

SENS, *Agedincum*, puis *Senones*, ville de France (Yonne), chef-lieu d'arrondissement et de canton, sur la droite de l'Yonne; 9,000 habitants. Cette ville, connue dans l'antiquité sous le nom d'*Agedincum*, était la capitale des *Senones*, peuple puissant de la Gaule celtique. Les Romains, sous Valens, en firent la métropole de la 4e Lyonnaise. L'empereur Julien y soutint un siége contre les Germains. Clotaire, roi de Soissons, l'assiégea, 615, et s'en empara un peu plus tard. Charlemagne et ses successeurs y battirent monnaie. En 940, elle appartenait à Hugues le Grand, duc de France, et, en 1015, le roi Robert la prit et la réunit à la couronne. Le pape Alexandre III s'y réfugia, 1163, et ne la quitta qu'en 1165. Les Autrichiens s'en rendirent maîtres le 11 février 1814. Le premier évêque de Sens fut saint Savinien, martyrisé en 240. Les évêques portaient le titre de vicomtes de Sens et de primats des Gaules et de la Germanie. Il s'y est tenu plusieurs conciles, dont le plus remarquable est celui de 1140, où le roi Louis le Jeune assista, et dans lequel saint Bernard fit condamner la doctrine d'Abeilard. — Avant la révolution, Sens était le chef-lieu du Sénonais, dans la Champagne.

SENSÉE, rivière de France (Pas-de-Calais), qui fournit ses eaux au canal de la Sensée, qui va d'Arleux à Douai et met en communication la Scarpe et l'Escaut. Il fut commencé par Vauban en 1690 et fini en 1820.

SENTIA, célèbres lois romaines. C. Sentius Saturninus fit décréter la première, relative au choix des personnes qui devaient compléter le nombre des sénateurs, 19 av. J.-C. La deuxième, du même nom, *Ælia Sentia*, portée sous les auspices du précédent et sous ceux de Sextius Ælius Catus, 4 de J.-C., abrogée depuis par Justinien, interdisait à tous les affranchis marqués au front le commerce, le mariage et le droit de tester.

SÉPARATISTES. On appelait ainsi, en Angleterre, ceux qui s'élevèrent contre l'Eglise anglicane sous Edouard et Elisabeth. Robert Brown en était le chef. Ils donnèrent naissance aux puritains et aux indépendants. En Allemagne on nommait ainsi les piétistes, disciples de Spéner.

SEPT ANS (Guerre de). V. GUERRE.

SEPTANTE, nom que l'on donne ordinairement aux soixante et douze interprètes ou traducteurs de l'Ecriture sainte, dont se servit Ptolémée Philadelphe, roi d'Egypte, pour traduire l'Ancien Testament d'hébreu en grec, l'an du monde 2758, et 277 ans av. J.-C. Cette traduction grecque des livres de Moïse est la première et la plus célèbre de toutes. La version des Septante a été suivie par le 6e concile général tenu à Constantinople, qui a compté 5508 ans depuis la création du monde jusqu'à Jésus-Christ. Julien, archevêque de Tolède, qui florissait vers 670, préférait cette version à toutes les autres. Les premiers historiens qui ont parlé de la version des Septante ne parlent que de la version de la loi, c'est-à-dire des cinq livres de Moïse. Cependant on donne le nom de version des Septante à la traduction grecque de tous les livres de l'Ancien Testament, quoique de différents auteurs.

SEPTEMBRE (Journées de). On nomme ainsi les journées des 2, 3, 4 et 5 septembre 1792, pendant lesquelles on massacra tous les prisonniers suspects d'être opposés à la révolution, et qui se trouvaient dans les prisons de Paris, principalement à l'Abbaye, à la Force, aux Bernardins, à Bicêtre. Les victimes s'élevèrent à 8 ou 10,000. Ces massacres avaient pour prétexte le bruit d'une vaste conspiration ourdie dans les prisons pour livrer la France aux Prussiens, qui étaient déjà maîtres de Longwy.

SEPTIMANIE ou GOTHIE. Ce fut la seule province de Gaule qui resta aux Visigoths d'Espagne après la mort du grand Théodoric, 526. Elle embrassait à peu près tout le Languedoc, moins les diocèses de Toulouse, Albi, Uzès, Viviers, et répondait à la partie de l'ancienne Narbonnaise comprise entre les Pyrénées et le Rhône, moins tout ce qui fait partie des bassins de la Garonne et de la Loire. Cette province prit le nom de Gothie au 5e siècle, quand les Visigoths s'en furent emparés. Les Sarrasins l'envahirent, 750, et en furent chassés par Charles Martel, 737, et Pepin, 759. Désignée depuis sous le nom de marche ou duché de Septimanie ou de Gothie, elle forma un fief qui relevait directement de la couronne de France. Louis le Débonnaire le donna à Bernard, 820. Ce duché se confondit plus tard avec le comte de Toulouse.

SEPTIME SÉVÈRE (L. Septimus Severus), empereur romain, né à Leptis, en Afrique, 146 de J.-C.; fut avocat du fisc, 164; sénateur, consul sous Commode, et commandant des légions d'Illyrie. A la mort de Pertinax, successeur de Commode, il fut proclamé empereur par les légions, 193, en même temps que Didius Julianus, Albinus et Pescennius Niger. Didius fut réduit à se donner la mort; Septime marcha ensuite contre Pescennius, le vainquit à Issus et anéantit son parti par la ruine de Byzance, 194. Albinus, qu'il avait reconnu pour son collègue, fut obligé de fuir, et périt à Lyon, 197. Il défit les Parthes en Mésopotamie, 199-202; fit reconnaître son fils Caracalla pour son successeur; fit tuer Plautien, qui avait conspiré contre lui, 204. Il passa en Bretagne, 208, dans l'intention de repousser les peuplades calédoniennes du nord, et mourut, 211, laissant l'empire indivis à ses deux enfants, Caracalla et Géta.

SÉPULCRE (ORDRE DU SAINT-). Cet ordre, qui existe encore en Palestine, a été fondé en 1099, par Godefroy de Bouillon, qui chargea les chevaliers qui le composaient de protéger et de soigner les pèlerins qui venaient les visiter, et enfin de racheter les esclaves chrétiens. Louis VII, à son retour de la Palestine, 1149, amena avec lui 20 frères de l'ordre du Saint-Sépulcre et les établit à Saint-Samson d'Orléans. L'archiconfrérie du Saint-Sépulcre y subsista jusqu'en 1254, époque à laquelle saint Louis la transféra dans l'église de la Sainte-Chapelle à Paris, et les chargea de conserver le nom des voyageurs qui désiraient se rendre à la terre sainte. En 1489, le pape Innocent VIII réunit cet ordre à celui de Malte; mais cette réunion, qui a donné naissance à plusieurs procès, n'a jamais reçu son exécution, puisque, d'un côté, l'archiconfrérie a subsisté en France jusqu'à la révolution de 1789, et que, d'un autre, le gardien du

saint sépulcre, à Jérusalem, a toujours conservé le privilége de nommer des chevaliers. Louis XVIII, le 19 janvier 1814, promit sa protection à l'ordre du Saint-Sépulcre, qui, en France, se composait, en 1820, de 450 membres, y compris grands officiers, officiers, chevaliers et novices.

SÉPULTURE. Derniers devoirs que l'on rend à ceux qui sont morts. Chez les Romains, après avoir fermé les yeux à celui qui venait de rendre l'âme, on l'appelait plusieurs fois à haute voix, par divers intervalles, pour savoir s'il n'était pas tombé dans quelque léthargie. On le lavait ensuite avec de l'eau chaude et on le frottait de parfum. Revêtu d'une robe blanche, le mort était exposé à la porte, les pieds tournés du côté de la rue. Cette cérémonie durait sept jours; le huitième on portait le corps au lieu où il devait être brûlé. Le convoi était précédé d'un joueur de flûte, qui jouait d'une manière lugubre, et publiait de temps en temps les louanges du défunt. Des femmes, appelées *præficæ* ou pleureuses, dont le métier était de faire des lamentations sur la mort du défunt, entonnaient des airs lugubres que le peuple répétait. Lorsque le corps était brûlé, on lavait ses os et ses cendres avec du lait et du vin et on les enfermait dans une urne. A la fin de la cérémonie, la principale pleureuse congédiait la compagnie par ce mot : *illicet*, qui se disait pour *ire licet*, qui signifie, il est permis de s'en aller. Alors les parents et amis disaient à haute voix des paroles dont voici le sens : « Adieu, adieu, adieu ; nous te suivrons quand notre tour viendra. » On portait l'urne où étaient les os et les cendres dans le sépulcre destiné au défunt où l'on brûlait de l'encens et d'autres parfums. Cette cérémonie se terminait par un festin qu'on donnait aux parents et amis. On fait remonter cet usage de brûler les cadavres à Hercule, qui voulut porter au roi Licinius les restes de son fils Argivus. Ce ne fut que sous le règne d'Antonin dit *le Pieux*, qui mourut le 7 mars 161 de J.-C., que s'abolit l'usage de brûler les morts. Cécrops, successeur d'Actée, roi de l'Attique, fut le premier qui institua des cérémonies funèbres dans la Grèce, 1582 av. J.-C. Il introduisit l'usage d'inhumer les morts et de répandre du grain sur leur tombeau. Les Grecs prirent ensuite l'usage de brûler les cadavres. La cérémonie était à peu près la même qu'à Rome. Les Français, même bien des siècles après que le christianisme fut établi dans les Gaules, conservèrent dans leurs funérailles les coutumes et les usages des Romains.

SEPULVEDA (Juan Ginez de), historien, surnommé le *Tite-Live* espagnol, né aux environs de Cordoue, 1490; mort, 1573; quitta l'Espagne, 1515; étudia la théologie à Bologne. Nommé chapelain et historiographe de l'empereur, 1536, il revint dans sa patrie, 1537; fut attaché, comme instituteur, à l'infant don Philippe; passa plusieurs années à la cour, et finit par se retirer à Mariano, où il composa ses ouvrages historiques. Ses œuvres, publiées à Madrid, 1780, contiennent l'*Histoire de Charles-Quint*, l'*Histoire de la guerre des Indes et le commencement de celle de Philippe II, des lettres, des traductions*, etc.

SERADJ-ED-DAULAH (Mirz-Mahmoud-Khan), dernier souverain indépendant du Bengale, fils adoptif et successeur d'Allah-Verdy-Khan, 1756; s'empara de Cocembazar et de Calcutta, 1756; perdit cette dernière place, 15 janvier 1757; fut vaincu à la bataille de Plassey, 5 juin; tomba entre les mains de ses ennemis, et périt assassiné, à 22 ans, par le fils de Mir Djafar, gendre d'Allah-Verdy-Khan.

SÉRAPHINS (Ordre des). Ordre de chevalerie en Suède, institué par le roi Magnus IV, 1334, pour conserver le souvenir du fameux siége d'Upsal. L'insigne était un collier composé alternativement de séraphins et de croix patriarcales, d'où pendait un ovale dans lequel était le nom de Jésus. Cet ordre fut rétabli par le roi Frédéric, 1748. Il se compose d'une croix romaine en forme d'étoile émaillée de blanc, avec ces lettres : J. H. S. (*Jesus hominum Salvator*). Quatre têtes de séraphins en or, autour du globe, sont suspendues à un cordon bleu. La chaîne en collier est formée de têtes de séraphins et de croix doubles de Jérusalem.

SÉRAPION, temple de Serapis, à Alexandrie, situé dans le Bruchium, près du Muséum; renfermait une belle bibliothèque, enrichie par les Lagides; pillée par les chrétiens, 390, et détruite par Omar, 642.

SERBELLONI (Gabriel), général italien, né à Milan, 1508; mort, 1580; entra de bonne heure dans l'ordre de Malte, et fut nommé prieur de Hongrie. Il défendit Strigonie, contre Soliman, 1543; passa au service de Charles-Quint, 1546, puis du pape Pie IV, 1560; enleva Ascoli aux Plaisantins; rebâtit Civita-Vecchia, et fortifia Léonine. Il reprit du service en Espagne, 1565; soumit les Brabançons révoltés, 1567; prit part à la victoire de Lépante, contre les Turcs, et fut, en récompense de ses services, nommé vice-roi de Sicile. Chargé de la défense de Tunis, il fut pris par les Turcs, après avoir soutenu 14 assauts consécutifs; fut échangé contre 36 officiers supérieurs turcs; fit la campagne de Flandre, 1577 et 1578; tailla en pièces les insurgés et contribua à la prise de Maëstricht. Il mourut au moment de commencer de nouvelles opérations militaires.

SERFS (de *servus*, esclave). On appelait ainsi, dans le moyen âge, ceux qui, sans être en état d'esclavage, étaient forcés à cultiver une certaine quantité de terre, sans pouvoir la quitter et sous condition de redevance. Ils étaient vendus avec la terre. A l'époque de l'affranchissement des communes et des croisades, les seigneurs furent obligés de rendre la liberté à leurs vassaux pour fournir aux frais de leurs expéditions. Le servage existait encore sous Louis XVI, principalement dans les fiefs ecclésiastiques. Il n'a cessé d'exister qu'à la révolution de 1789. Cet état de servage existe encore dans la Pologne et en Russie.

SERGENT. L'armée française royale, les armées françaises féodales, se composaient, dans le principe, de sergents, c'est-à-dire d'hommes qui servaient, *servientes*. Charlemagne soldait pour la guerre des sergents. Philippe-Auguste en soldait sous forme permanente. La justice, la police avaient aussi leurs *servientes*. De là cette distinction si tranchée de ces deux mots : sergents d'armée, sergents du palais. On appelait sergents des rois d'armes et des hérauts, des gardes-chasse et des porteurs de contraintes, des écuyers et des garnisaires, des estafiers et des laquais. Philippe de Valois réorganisa les sergents d'armes de la garde. C'était une compagnie des gardes du corps, qui, suivant les époques, a porté arc, arbalète, javelot, lance, masse d'armes. Sous les règnes suivants, les sergents d'armes se réduisirent à un petit nombre, devinrent sergents de bataille, fonctions devenues celles des brigadiers des armées du roi, des sergents-majors du 17e siècle, des majors du 18e siècle. A la création des bandes, les hallebardiers y furent sergents. Le capitaine tirait de l'un d'eux un sergent d'affaires, qualification que Choiseul changea en celle de sergent-fourrier, et ses successeurs en celle de sergent-major. Aujourd'hui un sergent est un homme de troupe porteur d'un galon d'or ou d'argent sur l'avant-bras, et le caporal-fourrier est rede-

venu sergent fourrier, ce qui n'est plus synonyme de sergent-major.

SERGIUS Ier, pape, successeur de Conon, 15 décembre 687; resta 7 ans absent de Rome, à cause des persécutions exercées contre lui; ramena à la foi catholique le patriarche d'Aquilée et ses suffragants; éleva un tombeau à saint Léon, dans la basilique de Saint-Pierre, et mourut l'an 701. C'est à lui que l'on doit l'institution des processions le jour de l'Assomption et de la Présentation. — Sergius II, successeur de Grégoire IV, né à Rome, 844, sacra le fils de Lothaire, Louis, roi d'Italie, et mourut en 847. — Sergius III, Romain de naissance, fut reconnu pape à la mort de Théodore, 9 juin 905, par les intrigues de Théodora, de laquelle il eut un fils, qui devint pape à son tour, sous le nom de Jean XI. Sergius mourut vers 911 ou 912, et fut remplacé par Anastase III. — Sergius IV, successeur de Jean XVIII, 1009, fut le premier Romain qui changea son nom en arrivant au saint-siége. Il mourut le 15 juillet 1012, et eut pour successeur Benoît VIII.

SERINGAPATAM ou *Sri-Ranga-Patana*, ville de l'Inde anglaise (Madras), chef-lieu du district de Seringapatam, dans une île de Kavery; 10,000 habitants. Cete ville était la capitale du Maïssour depuis 1610; elle fut florissante sous Haïder et Tippoo-Saïb. Celui-ci, assiégé, 1792, signa une paix qui lui enleva la moitié de ses États. Tippoo périt en la défendant contre l'Anglais Harris, qui prit cette ville, 1799.

SERPENT, instrument de musique à vent, qui sert pour soutenir un chœur de chantres. Sa forme lui a fait donner le nom de serpent. Edme-Guillaume, chanoine de la cathédrale d'Auxerre, trouva, vers 1590, le secret de tourner un cornet en forme de serpent. Cet instrument fut perfectionné et devint commun dans les églises.

SERRE (Hercule, comte de), garde des sceaux et ministre de la justice sous Louis XVIII, né à Metz, 1777, mort, 1822; fut d'abord avocat à Metz, puis président de la cour impériale de Hambourg, et, à la restauration, président de la cour royale de Colmar. Il se prononça très-fortement contre Bonaparte dans les cent jours, sans quitter la France. Député à la chambre, en 1815, il s'y opposa aux réactions, devint président, 1816 et 1817; fut remplacé par Ravez, 1818; entra au ministère sous la présidence de Decazes, 29 décembre de la même année; soutint la loi des élections, du 5 février 1819; tomba avec le cabinet, 1821, et fut, par le nouveau ministère, envoyé ambassadeur à Naples, où il mourut, en 1822.

SERRES (Jean de), *Serranus*, savant calviniste, né à Rhodez, 1540, mort, 1598; ministre en 1582; reçut de Henri IV le titre d'historiographe de France. On a de lui: *de Fide catholica, sive de principiis religionis christianæ*, 1607; *de Statu religionis et reipublicæ in Francia*, etc.

SERRES (Olivier de), frère aîné du précédent, né à Villeneuve-de-Berg dans le Vivarais, 1539, peut être considéré comme le père de l'agriculture en France. Henri IV le chargea d'introduire diverses améliorations dans les domaines du roi. Il mourut en 1619, et laissa: *Traité de la cueillette de la soie*, 1599; *Seconde richesse du mûrier blanc*, 1603; et le *Théâtre d'agriculture et ménage des champs*, 1604.

SERRURIER ou **SERURIER** (Jeaume-Matthieu-Philibert, comte), maréchal de France, né à Laon, 1742, mort, 1819; prit du service en 1755; devint major en 1789. Grand partisan de la révolution, il avança rapidement, et fut général de division en 1794. Envoyé à l'armée des Alpes, il se fit remarquer sous les ordres de Kellermann et de Schérer, puis sous Bonaparte à Saint-Michel, à Vico, au passage du Mincio, au blocus de Mantoue, 1795-1796; à la fin de la campagne de 1797, il fut nommé commandant de Venise, puis de Lucques, et fut chargé d'y organiser un gouvernement provisoire. Moins heureux dans les campagnes suivantes, il se vit forcé de capituler à Verderin, le 28 avril 1799, par suite de la défaite de Schérer. Il prit une part très-active aux événements du 18 brumaire; fut nommé sénateur, puis gouverneur des Invalides, et enfin maréchal de France et grand officier de la Légion d'honneur. En 1814, il reçut du roi le titre de commandeur de Saint-Louis et celui de pair de France; il les perdit en 1815, pour avoir servi Bonaparte dans les cent jours, et fut remplacé dans le gouvernement des Invalides par le duc de Coigny, 1816.

SERTORIUS (Quintus), général romain, natif de Nurcia, ville du pays des Sabins, 121 av. J.-C.; fut questeur de Marius dans les Gaules. Lors des guerres civiles, il se déclara pour Marius, 87 av. J.-C.; fut préteur, 85; abandonna l'Italie au triomphe de Sylla, 84; se rendit en Espagne, réunit à son parti les Lusitaniens, 80; y joignit la Gaule romaine; battit Métellus à Italica, 76; et Pompée à Laurone, 77, et à Sacro, 76; éprouva un échec à Ségontie, 75, et fut assassiné par Perpenna, un de ses lieutenants, 73.

SERVAN (Joseph-Michel-Antoine), avocat général au parlement de Grenoble, né à Romans, 1737; devint avocat général, 1764; publia, en 1766, un *Discours sur la justice criminelle*, qui excita un instant l'enthousiasme général par les utiles réformes qu'il y proposait. N'ayant pu obtenir ce qu'il demandait, il donna sa démission, 1768, et mourut en 1807. On a de lui un grand nombre de *Discours* remarquables; un *Essai sur la formation des assemblées nationales, provinciales et municipales*, 1789; *Recherches sur la réformation des États provinciaux*, 1789, etc.

SERVANDONI (J.-Jérôme), né à Florence, 1695, mort, 1766; peintre, décorateur et architecte; vint en France, 1724, et fit un grand nombre de plans, de dessins, de décorations, de tableaux remarquables. On cite surtout de lui la façade de Saint-Sulpice.

SERVET (Michel), né à Villanueva ou Villeneuve, en Aragon, 1509; fit son droit à Toulouse, sa médecine à Lyon et à Paris; adopta les idées des réformateurs; combattit le dogme de la Trinité, et fit paraître un traité *de Trinitatis erroribus*. Il fut poursuivi par l'archevêque de Vienne, le cardinal de Tournon, à cause de son ouvrage: *de Christianismi restitutione*. Il se réfugia à Genève, fut accusé d'hérésie par Calvin qui réussit à le faire condamner au feu. Il fut brûlé vif, le 26 octobre 1553. On lui doit une Bible commentée, 1542.

SERVIE, province de la Turquie d'Europe, avec le titre de principauté; environ 1,000,000 d'habitants; chef-lieu Semendria. On croit que les Serviens sont une tribu slave, et par conséquent de la même race que les Russes. — La Servie formait, dans l'antiquité, une partie de la Mésie supérieure et de la Dardenne; à la chute de l'empire romain, elle fut envahie par une tribu appelée Serbis ou Serbi, dont elle tire son nom actuel. Dans le moyen âge elle formait un État indépendant, gouverné par des chefs qui prirent les titres de joupani, kniazi, bâni, karali, empereurs et despotes. La Servie fut soumise par les Turcs, 1565; le joug de ces conquérants fut toujours supporté avec peine. Paswan-Oglou fut le premier chef des Serviens qui se révolta; après lui, Czerni Georges s'empara de Belgrade, et chassa les Turcs du pays, 1806. La Servie prit le parti de la Russie contre la Porte; mais la Russie, menacée par les

armes françaises, signa la paix de Boukharet, 1812, en abandonnant les Serviens, qui rentrèrent sous la domination des Turcs. La Servie n'est plus aujourd'hui que tributaire de la Porte, et s'administre d'une manière indépendante. Elle a reconnu pour souverain le prince Milosch, Servien de naissance, qui fut également reconnu par la Porte, 1830.

SERVILIUS CÆPIO (Cn.), consul, 203 av. J.-C., défit Annibal près de Crotone; reçut du sénat l'ordre de ne pas quitter l'Italie, et mourut, 175 av. J.-C. Servilius Cæpio, son petit-fils, consul, 140 av. J-C., fut envoyé comme prêteur en Espagne, 175 av. J.-C.; fut chargé d'aller en Macédoine, 173 av. J.-C., annoncer à Persée que les Romains renonçaient à son amitié. Il fut ensuite consul dans les Gaules; rompit la paix faite en Lusitanie avec Viriathe, par Fabius Maximus, et le fit assassiner pendant son sommeil.

SERVITES, ou serviteurs de la Vierge, ordre de religieux très-répandus en Italie. Il fut fondé par Bonfilio Monaldi, marchand de Florence, qui quitta le négoce, avec six autres de ses confrères, et se retira au mont Sénaire, à 8 kilomètres de Florence, 1225. Ils reçurent de l'évêque la règle de Saint-Augustin, 1239. Bonfilio fut nommé général de l'ordre, et mourut le 1er janvier 1262. Cet ordre, approuvé par le concile de Latran, fut soutenu par les papes, et surtout par Alexandre IV et Innocent VIII.

SERVIUS TULLIUS, 6e roi de Rome, gendre et successeur de Tarquin l'Ancien, 578 av. J.-C., battit les Etrusques plusieurs fois; divisa le peuple romain en trente tribus, et accorda à chacune un tribun, une juridiction; il créa la division par centuries, institua le cens, et se préparait à changer la monarchie en république, lorsqu'il fut assassiné par ordre de sa fille Tullie et de Tarquin le Superbe, 534 av. J.-C.

SÉSAC, SÉSONCHIS ou SÉSONCHOSIS, roi d'Égypte, 980 à 950 av. J.-C., le premier de la 22e dynastie, de la dynastie Babastite, reçut chez lui Jéroboam poursuivi par Salomon, à la mort duquel il envahit le royaume de Juda et pilla Jérusalem.

SÉSOSTRIS, ou RAMSÈS SÉSOSTRIS, roi d'Égypte, fils, commença son règne, 1643 av. J.-C.; conquit l'Éthiopie, la Judée, la Syrie, l'Assyrie, la Médie, la Bactriane, etc.; revint en Égypte après neuf ans d'absence; fit de nouvelles lois; divisa l'Égypte en 36 nomes, et la couvrit de superbes monuments. Il se donna la mort après un règne de 33 ans selon les uns, de 50 selon les autres.

SETH, troisième fils d'Adam et le second des patriarches, naquit l'an du monde 130, 3874 av. J.-C. Il mourut âgé de 912 ans. Les descendants de Seth conservèrent le culte du vrai Dieu. On lui attribue l'invention des caractères hébraïques, des années, des mois, des semaines, et les noms des sept planètes.

SEVER (Saint-), petite ville du département des Landes, doit toute sa célébrité et sa fondation même à l'abbaye de bénédictins qui y fut établie, 970, sous l'invocation du saint dont elle porte le nom; elle fut entourée de murs et flanquée de tours, 1150-1187. Elle fut reprise par Charles VII, 1426, sur les Anglais, qui s'en étaient emparés, 1296. Saint-Sever, qui fut souvent assiégée, prise et reprise durant les guerres de religion, devint le point de réunion d'un parti dit la Chalosse, 1789.

SÉVÈRE (Lucius Septimus Severus), empereur romain, né à Septis, sur la côte d'Afrique, 146, fut élevé au consulat par Commode, et proclamé empereur, 193; il soumit une grande partie de l'Orient, et vainquit Albinus, 197; passa de là en Egypte, 203, et son retour fut salué à Rome par les plus vives acclamations et par la consécration de l'arc magnifique qui porte son nom. Il s'était rendu dans la Grande-Bretagne pour y apaiser la révolte des Calédoniens et des Méates qui s'étaient révoltés, 208, lorsqu'il mourut à York, 211.

SÉVERIN (Saint), abbé, apôtre de l'Autriche et de la Bavière, prêcha l'Évangile dans ces contrées et y mourut, 482. L'Eglise célèbre sa fête le 8 janvier. Ce nom est commun à plusieurs autres saints qui vécurent durant les 4e et 5e siècles : l'un qui fut évêque de Cologne et l'autre de Bordeaux, dont l'Église célèbre la fête le même jour, 23 octobre; saint Séverin, abbé de Saint-Maurice en Velais, qui guérit le roi Clovis d'une grave maladie, 504, mourut, 507, et dont l'Église fait la fête le 11 février; enfin saint Séverin, solitaire et prêtre du diocèse de Saint-Cloud, dont la fête se célèbre le 24 novembre.

SÉVERIN, né à Rome, fut élevé au suprême pontificat après une vacance du siége qui fut de 19 mois et 17 jours; il succéda à Honorius, 28 mai 640, et mourut la même année, après un règne qui ne fut que de 2 mois et 4 jours.

SÉVIGNÉ (Marie de **RABUTIN-CHANTAL**, marquise de), né au château de Bourbilly; 5 février 1627; reçut des leçons de Ménage et de Chapelain, et épousa Henri de Sévigné, 1645, qui, tué 7 ans plus tard, dans un duel, la laissa veuve avec un fils et une fille, qu'elle maria, 1669, au comte de Grignan. Ce fut dans un voyage qu'elle fit pour aller donner des soins à sa fille, qu'elle mourut de la petite vérole, 6 avril 1696. On connaît la célébrité que madame de Sévigné s'est acquise par ses *Lettres*. Elles furent réunies, pour la première fois, 1726. Depuis elles ont eu plus de cent éditions. Parmi les plus complètes on distingue celles de Gronvelle, Paris, 1806, et celle de Monmerqué, 1818.

SÉVILLE, grande et magnifique ville d'Espagne, et la seconde après Madrid. Fondée, dit-on, par Hercule, elle fut appelée *Romula* par les Romains, et reçut de Jules-César, 60 ans av. J.-C., le surnom de *Julia*. Cette ville, qui fit partie des empires almoravide et almohade, fut la résidence particulière de plusieurs rois maures; Motawakkel-ben-Houden en fit la capitale de ses Etats, 1225. Elle s'érigea en république, 1236, et se gouverna elle-même jusqu'en 1248, époque où elle fut prise par le roi de Castille, Ferdinand III. Après la fondation de son université célèbre, 1504, Séville devint le centre des sciences et des lettres. On y admire encore l'ancienne résidence des rois maures (Alcazare), un amphithéâtre, un aqueduc, mais par-dessus tout sa magnifique cathédrale mauresque, l'une des plus belles églises d'Espagne. Sa population, qui, sous la domination des Maures, s'élevait à 400,000 âmes, fut réduite à 100,000 lors de la conquête de Ferdinand III. Elle a donné le jour à Trajan, à Adrien, à Théodose, aux célèbres peintres Vélasquez et Murillo, et à plusieurs rois de Castille. — Les Français s'emparèrent de Séville, 1er février 1810.

SEXTIUS SEXTINUS LATERANUS (Lucius), tribun du peuple l'an de Rome 386,368 av. J.-C., fut le premier consul plébéien. Quoique son élection eût été vivement contestée par les patriciens, il fit décréter la loi *Sextia Licinia*, qui ordonnait qu'à l'avenir l'un des deux consuls appartiendrait à l'ordre des plébéiens.

SEYMOUR (Jeanne), dame d'honneur de la malheureuse Anne de Boulen, supplanta cette princesse, et épousa le roi d'Angleterre Henri VIII, 1536. Elle donna le jour à Edouard VI, et mourut deux jours après la naissance de ce prince, 1537. Les frères de Jeanne, qui

fut la 3e femme du roi théologien, devinrent la tige des ducs de Sommerset et des comtes d'Hertford. — Seymour (Thomas), frère de la reine Jeanne, surnommé *lord Dudley*, fut fait grand amiral d'Angleterre, et membre du conseil de régence du jeune Edouard VI ; mais les intrigues et les perfidies de Seymour ayant failli compromettre la sûreté de l'État, le roi, son neveu, après l'avoir fait renfermer à la Tour, le fit décapiter, 1548. — Seymour (Edouard), frère du précédent et de la reine Jeanne, duc de Sommerset, fut nommé tuteur d'Edouard VI et protecteur du royaume ; il ne recula pas devant la mission de faire exécuter l'ordre de mort prononcé contre son frère Thomas, 1548 ; mais, accusé bientôt lui-même par Warwick, il fut décapité peu de temps après, 1552.

SEYSSEL (Claude de), historien, né à Aix, en Savoie, 1420 ; fut professeur d'éloquence à Turin ; vint en France ; s'y lia avec le cardinal d'Amboise, fut nommé à l'évêché de Marseille, 1510 ; puis à l'archevêché de Turin, 1517, et mourut dans cette ville, 1520, laissant : *Histoire de Louis XII*, Paris, 1508 ; *Histoire de la grande monarchie de France*, Paris, 1519.

SFORCE (Giacomazzo-Attendolo **SFORZA**), tige de la célèbre maison des Sforce, naquit à Castiglione, 1369 ; embrassa la carrière des armes, et se vit bientôt à la tête d'un corps nombreux qu'il employa au service des Florentins, 1401 ; des Lombards et des Toscans, 1405 ; puis enfin du roi de Naples, qui le nomma deux fois grand connétable du royaume. Il se noya dans la Pescara en marchant à la poursuite de Braccio, 1424. — Sforce (François-Alexandre), son fils naturel, né en 1401, lui succéda dans tous ses biens, 1424. Il servit la reine Jeanne et René d'Anjou ; battit le célèbre Carmagnole en Lombardie, 1426 ; fit un État indépendant de la Marche d'Ancône, après l'avoir enlevé à Eugène IV, 1434 ; força le duc de Milan à lui donner sa fille en mariage ; fut choisi par les Milanais après la mort de leur duc, 1447, et fut mis à la tête de leur armée ; battit les Vénitiens, et, à son retour, 1450, força Milan à le reconnaître pour duc. Peu après, il se rendit maître de Gênes ; fut reconnu par Louis XI, et mourut, 1466. — Sforce (Galéas-Marie), son fils, né en 1444 ; fit ses premières armes auprès du roi de France Louis XI ; succéda à son père dans le duché de Milan, 1466, et mourut assassiné, 1476. Galéas-Marie fut un prince cruel et sanguinaire. — Sforce (Jean-Galéas-Marie), son fils, lui succéda, à l'âge de 8 ans, sous la tutelle de sa mère Bonne de Savoie, 1476 ; mais Ludovic, son oncle, lui fit donner un poison lent, dont il mourut à Pavie, 1494. — Sforce (Ludovic-Marie), *le Maure*, frère de François, et oncle du précédent, s'empara du gouvernement de Milan après la mort de son neveu Jean-Galéas-Marie, 1494. Il fut fait prisonnier à Novare ; fut conduit en France ; renfermé au château de Loches, où il mourut après 10 ans de captivité, 1510. — Sforce (Maximilien), son fils, fut remis en possession du duché de Milan par Maximilien, 1512 ; mais obligé de fuir le courroux des Milanais indignés, il se réfugia en France ; céda son duché à François Ier en échange d'une pension de 30,000 ducats, et mourut à Paris, 1531. — Après la mort de François-Marie Sforce, son frère, 1535, l'empereur Charles-Quint s'empara du duché de Milan et de toute la succession de la maison des Sforce.

SHAFTESBURY (Ant. **ASHLEY-COOPER**, comte de), homme d'État, né à Winborne, 1621 ; fut membre du parlement, 1640. Après s'être jeté dans le parti parlementaire, il prit une grande part à la restauration de 1660, et, après avoir été créé comte de Shaftesbury, il fut élevé au poste de grand chancelier d'Angleterre, 4 novembre 1672. En 1674, se voyant obligé de quitter le pouvoir, il se jeta dans le parti de la populace, et fit une opposition si violente, que, quoiqu'il eût été renfermé à la Tour, 1677, le faible Charles II se vit dans la nécessité de le mettre de nouveau à la tête de son conseil, 1679. Il fut de nouveau renfermé à la Tour, accusé de haute trahison, et acquitté par le jury. Cependant, ayant trempé dans la conspiration de Monmouth, qui fut découverte, il se réfugia en Hollande, et y mourut, 1683. — Son petit-fils, né à Londres, 1671, jouit de toute la confiance de Guillaume III ; se retira à Naples à l'avénement de la reine Anne, et mourut dans cette ville, 1713, laissant, entre autres écrits : *Recherches sur la vertu* ; *Lettre sur l'enthousiasme*, etc., traduit en français, Genève, 1769.

SHAKESPEARE (William), le prince des poëtes dramatiques anglais, naquit à Stratford-sur-l'Avon, 23 avril 1564, d'un marchand de laine et de la fille de Robert Arden de Wellingcote, gentilhomme du comté de Warwickshire. Accusé d'avoir tué un cerf dans le parc de sir Thomas Lucy, le jeune Shakespeare se vit forcé de s'enfuir à Londres, 1586, où il fut réduit, dit-on, à garder à la porte du théâtre de Southward les chevaux des spectateurs qui n'avaient point de domestiques. Bientôt Shakespeare monta sur le théâtre pour y jouer des rôles secondaires, et enfin se fit auteur. Ses pièces sont au nombre de 52 : *Henri VI*, qu'il composa, 1re partie, 1589 ; 2e, 1590 ; 3e, 1591 ; *Songe d'une nuit d'été*, 1592 ; *la Grondeuse*, 1594 ; *Peine d'amour*, 1594 ; *les Deux seigneurs de Vérone*, 1595 ; *Roméo et Juliette*, 1595 ; *Hamlet*, 1596 ; *le Roi Jean*, 1596 ; *Richard II*, 1re et 2e partie, 1596-1597 ; *Henri IV*, 2e partie, 1597-1598 ; *le Marchand de Venise*, 1598 ; *Tout est bien*, 1598 ; *Henri V*, 1599 ; *Beaucoup de bruit pour rien*, 1600 ; *Comme vous voudrez*, 1600 ; *les Commères de Windsor*, 1601 ; *Henri VIII*, 1601 ; *Troïlus*, 1602 ; *Ruse contre ruse*, 1603 ; *Conte d'hiver*, 1604 ; *le Roi Léon*, 1604 ; *Cymbeline*, 1605 ; *Macbeth*, 1606 ; *Jules-César*, 1607 ; *Antoine et Cléopâtre*, 1608 ; *Timon d'Athènes*, 1609 ; *Coriolan*, 1610 ; *Othello*, 1611 ; *la Tempête*, 1612, et enfin *le Jour des Rois*, 1614. Il se fit, dès ses premiers ouvrages, une grande réputation et comme auteur et comme acteur même, et acquit une grande fortune et la juste admiration de tous ses contemporains. En 1610, Shakespeare se retira dans sa ville natale, acheta la maison dans laquelle il était né, et y mourut le jour anniversaire de sa naissance, 23 avril 1616. — La première édition de ses œuvres fut publiée, 1623, par Hemminige et Condel. Parmi les plus estimées, on distingue celles de Rowe, 1709 ; de Pope, 1725 ; de Warburton, 1744 ; de Johnson, 1765 ; de Steevens, 1775 ; de Malone, 1790, et enfin la grande édition de Reed, 21 vol. in-8°, résumant les travaux des éditions précédentes. Ses œuvres furent traduites en français par Letourneur, 1776-1782, 20 vol. in-8° ; réimprimées et revues par MM. Guizot, Barante et A. Pichot, Paris, 13 vol. in-8°, 1821.

SHAW (Thomas), célèbre antiquaire anglais, né à Kendal, 1692 ; fut nommé chapelain du comptoir d'Alger, 1717 ; y séjourna 12 ans, et parcourut successivement l'ancienne Numidie, la Syrie et l'Égypte. Il fit, dans de longues excursions, une grande collection de médailles, de fragments d'antiquités, et publia des *Observations relatives à plusieurs parties de la Barbarie et du Levant*, Oxford, 1738, traduit en français en 1743. Sir Thomas mourut à Londres, 1751. — Shaw (Pierre), médecin anglais, né en 1695 ; fut professeur de chimie et de physique, à Londres, et médecin de Georges II. Il mourut, 1763, laissant des *Leçons de*

chimie, qui furent traduites en français par d'Arconville; Paris, 1769. — Shaw (Georges), naturaliste, né, 1751; fut bibliothécaire, 1791; puis conservateur du Musée britannique, et mourut, 1815, laissant un très-grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on distingue, *Zoologie générale* ou *Histoire naturelle*, 10 vol., 1800-1819.

SHELBURNE (Guillaume Petty, marquis de **LANSDOWN**, comte de), né, 1737; entra fort jeune au service; fit la guerre de Sept Ans; s'y distingua et parvint au grade de colonel et d'aide de camp du roi Georges III, 1760. Il entra à la chambre des lords, 1761; fut nommé, par lord Chatam, sous-secrétaire d'État, et le suivit dans sa retraite, 1768. A la mort de ce ministre, son parti prit le nom de *Shelburne*. Rentré aux affaires avec Fox, 1782, l'acte principal de son ministère, qui ne fut que de 9 mois, fut d'attacher son nom au traité de Versailles, qui devait rendre la paix au monde, et assurer l'indépendance de l'Amérique. Lord Shelburne, qui se retira alors des affaires, et qui blâma toujours l'hostilité du gouvernement britannique envers la France, mourut, 1805.

SHELLEY (Percy Bysshe), poëte anglais, célèbre par la précocité de son talent et aussi par son impiété, s'expatria fort jeune, et parcourut successivement Genève, où il connut lord Byron, Venise, Florence, Pise et Livourne. Surpris en mer par une tempête, il périt dans la baie de Spezzia, 8 août 1822. Shelley n'avait pas encore atteint sa 33e année. Lady Shelley, qui lui survécut, publia la collection de ses *Œuvres*, 1824.

SHÉRIDAN (Richard **BRINSLEY**), célèbre orateur et auteur dramatique, né à Dublin, 1751, se fit connaître par la publication de plusieurs pièces de théâtre; acquit, avec Garrick, la propriété du théâtre de Drury-Lane et fut élu membre de la chambre des communes, 1780. Il fut successivement sous-secrétaire d'État des affaires étrangères, 1782; secrétaire de la trésorerie, 1783; puis enfin trésorier de la marine. Shéridan, qui par ses discours, ses pamphlets et sa coopération aux feuilles périodiques, avait souvent été l'un des adversaires les plus redoutables du gouvernement, s'abandonna vers la fin de sa vie à la funeste passion du jeu et à la débauche, et mourut couvert de dettes, 1816. On a de lui : *les Rivaux*, 1775; *la Duègne*, 1775; *l'École de la Médisance*, 1777; *le Critique*, 1779; *Pizarre*, 1799; et un grand nombre de discours et de pamphlets. La 1re édition de ses *Œuvres* parut à Londres, 2 vol. in 8°, 1821. Elles furent traduites en français par Bonnet, 1838, et par Benj. Laroche, 1841.

SHIRLEY (Ant.), célèbre voyageur anglais, né à Londres, 1565; parcourut successivement les Antilles, l'Italie, la Perse, la Russie et l'Espagne. Il mourut, 1631, laissant : *Voyage aux Antilles*, 1600; *Voyage en Perse*, 1613; *Voyage par la mer Caspienne et à travers la Russie*, 1601.— Shirley (Jacques), poëte dramatique, né à Londres, 1594; composa plusieurs pièces de théâtre qui lui gagnèrent la faveur de la reine Marie; il servit cette princesse durant la guerre civile, sous les ordres du duc de Newcastle, 1656, et mourut, 1656. Ses pièces de théâtre, qui sont au nombre de 37, furent imprimées à Londres, en grande partie avec ses *poëmes*, 1649.

SIAM, royaume de l'Indo-Chine, au delà du Gange, au nord de l'empire chinois. En 1547, il fut soumis par les Péguiens, qui ne le quittèrent qu'en 1590. En 1755, les Birmans s'en emparèrent; mais le Chinois Piatak les en chassa, 1769, et s'en fit proclamer roi. Il mourut, 1782, et son successeur y fonda la dynastie qui y règne aujourd'hui.

SIBÉRIE, vaste région d'Asie, comprenant tout le continent asiatique de l'empire russe. Ce fut en 1580, que le Cosaque Jermak, s'étant emparé de Sibir, capitale du khan principal, reçut d'Ivan IV l'ordre d'étendre ses conquêtes sur tout le pays; et vers la fin du 16e siècle et au commencement du 17e, il appartenait tout entier à la couronne de Russie. C'est aujourd'hui un lieu d'exil où les malheureux qui ont encouru cette peine sont employés à l'exploitation des mines, qui y sont très-riches en métaux. Les prisonniers français tombés au pouvoir des Russes après le désastre de 1812 furent envoyés en Sibérie, et y périrent tous, à peu d'exceptions près.

SIBYLLE. Une sibylle était une femme, qui, sans être prêtresse et sans être attachée à aucun oracle particulier, annonçait l'avenir et se disait inspirée. — Les anciens n'étaient point d'accord sur le nombre des sibylles; les uns n'en admettaient que deux, d'autres trois, d'autres quatre, et d'autres dix. Voici le nom des sibylles suivant l'ordre des temps où l'on croit qu'elles ont vécu. La première est celle de Delphes, la plus ancienne de toutes; la seconde l'Erythréenne, ou d'Erythrée, c'est elle qui prédit aux Grecs qui allaient au siége de Troie, que cette ville serait détruite et qu'Homère écrirait des faussetés; c'était la plus fameuse de toutes; la troisième, la Cuméenne, ou celle de Cumes en Italie; Virgile l'appelle Déiphobe, elle conduisit Enée dans son voyage aux enfers; la quatrième, la Samienne ou de Samos; la cinquième, la Cumane, de la ville de Cumes en Ionie, qui apporta à Tarquin l'Ancien les livres sibyllins; la sixième, l'Hellespontiaque, ou de l'Hellespont, née dans le voisinage de Troie; la septième, la Libyenne; la huitième, la Persane, qui, dit-on, prophétisa sur le Messie; la neuvième, la Phrygienne, et la dixième enfin, la Tiburtine ou de Tivoli; on l'appelait *Albunée*. Les auteurs anciens ne se rapportent pas plus sur leur origine que sur leur pays. On croit qu'elles étaient vagabondes, allant de contrée en contrée débiter leurs prédictions. Les sibylles ne montaient point sur le trépied pour rendre leurs oracles; elles les écrivaient sur des feuilles d'arbre, ou bien elles les annonçaient de vive voix à ceux qui venaient les consulter.

SIBYLLINS (Livres). Les livres appelés sibyllins contenaient un recueil en vers des prédictions des sibylles, que l'on conservait à Rome avec grand soin, et que l'on consultait avec appareil dans les occasions importantes. Les historiens ne sont d'accord ni sur le nombre des livres qui composaient ce recueil, ni sur le roi auquel il fut présenté. Les uns veulent que ce soit à Tarquin l'Ancien; d'autres, tels que Denys d'Halicarnasse et Pline, prétendent que ce fut à Tarquin le Superbe. Ces livres ayant été brûlés dans l'incendie du Capitole, un an avant la dictature de Sylla, le sénat envoya des députés dans toutes les villes de l'Italie et de la Grèce avec ordre de recueillir toutes les prédictions des sibylles : on en eut bientôt d'autres, et en si grand nombre, qu'Auguste, pour arrêter la superstition du peuple, fut obligé d'en faire un choix; en fit brûler plus de deux mille volumes, 31, et ne retint que ceux qui portaient le véritable caractère des sibylles. Ces livres furent renfermés dans deux coffres d'or et déposés sous le piédestal de la statue d'Apollon Palatin. Les vers des sibylles étaient hexamètres; ils contenaient des prédictions vagues, applicables à tous les temps et pouvant s'ajuster à tous les événements.

SICAMBRES, peuples de la Germanie qui habitaient sur la rive droite du Rhin, et s'étendirent ensuite jus-

qu'au Weser, et enfin jusqu'au nord de la Lippe. Auguste marcha lui-même contre les Sicambres, et ne put les vaincre ; mais ils furent réduits par Drusus qui les refoula jusque dans la Gaule occidentale. Dans le 3e siècle, les Sicambres entrèrent dans la ligue franque, et depuis cette époque ils ne firent plus qu'un seul et même peuple. Aussi souvent les anciens historiens désignent-ils les Francs par le nom de Sicambres.

SICARD (Roch-Antoine-Ambroise **CUCURON**, abbé), né à Fousseret (Haute-Garonne), 1742, embrassa l'état ecclésiastique, se dévoua à l'enseignement des sourds-muets à Bordeaux, et eut la gloire de remplacer à Paris l'illustre abbé de l'Épée, 1790. Arrêté et conduit en prison, 1792, il eut le bonheur d'échapper au glaive révolutionnaire. Condamné à la déportation pour avoir défendu, 9 thermidor, les prêtres insermentés, il lui fut possible de reprendre la direction de sa maison, 18 brumaire. Reçu à l'Académie française, 1816, il mourut octogénaire, 1822. Nous avons de lui : *Mémoires sur l'art d'instruire les sourds de naissance*, 1789 ; *Cours d'instruction sur l'art d'instruire les sourds de naissance*, 1800 ; *Théorie des signes*, 1808, etc.

SICHEM, ville de la Palestine, entre le mont Garizim et le mont Hébal. Les fils de Jacob tuèrent tous les habitants de Sichem, parce que Dina, leur sœur, avait été insultée par eux. On voit à Sichem, aujourd'hui Naplouse, le puits de Jacob, où Jésus convertit une femme samaritaine.

SICILE. La Sicile, la plus considérable de toutes les îles de la Méditerranée, se nommait, dans les temps héroïques, *l'île du Soleil*, *la terre des Cyclopes*, etc. Trois promontoires célèbres, appelés autrefois *Pelor*, *Pachynum*, *Lilybée*, aujourd'hui *Capo del Faro*, *Capo Passaro*, *Capo di Boco*, terminent cette île et lui donnent une forme triangulaire. De là lui est venu le nom de *Trinacrie*, *Trinacie* et *Triquetra* chez les Romains. Les anciennes médailles de Sicile désignent ces trois promontoires par trois jambes surmontées d'une tête, et placent un épi entre chaque jambe pour marquer la fécondité de cette île, qui a passé longtemps pour la plus fertile du monde connu.

L'origine des premiers habitants de la Sicile n'est rien moins que certaine ; elle est, comme celle de tous les anciens peuples, enveloppée de fables et de fictions. La Genèse dit qu'Elisa, Tharsis, Cethim et Dodarim, fils de Javan, partagèrent entre eux les îles des nations. Eusèbe croit que la Sicile fut le partage de l'aîné, et ce système, qui n'est pas sans quelque fondement, a été adopté par plusieurs chronologistes, du moins comme le plus vraisemblable. Des colonies de différents peuples, voisins ou éloignés, attirés par la bonté du climat, vinrent ensuite y former des établissements et bâtir des villes. Il est constant que les Sicaniens, originaires de la Sicile, ou venus d'Espagne, dont un des fleuves se nommait Sicanus, ou commandés par un roi appelé Sicanus, donnèrent le nom de Sicanie à la Sicile, et furent eux-mêmes nommés Sicaniens. On appelle encore Sicanie le pays compris entre le capo Passaro et le capo di Boco. Deux colonies de Liguriens, ou d'autres peuples, étant passées, sur des radeaux, d'Italie en Sicile, av. J.-C. 1294 et 1289, sous la conduite d'un chef nommé Siculus, ont fait nommer cette île la Sicile, et ses habitants Siciliens. Environ 500 ans après, les Grecs y vinrent en foule, et s'y multiplièrent tellement, qu'on appela la Sicile *la terre des Grecs* ou *la grande Grèce*. Ils y introduisirent leur langue, qu'on y parlait avec celles des premiers habitants, la phénicienne et la sicilienne, d'où est venu encore aux Siciliens le nom de *Trilingues*, peuple à trois langues.

Cocale a été l'un des plus fameux rois des Sicaniens. Justin croit qu'il régnait sur toute la Sicile. Les poëtes ont célébré les aventures de ce prince avec Minos, roi de Crète. Ce que l'on sait de plus certain, c'est qu'au temps de Minos, 1295, des Crétois, sous la conduite de leur prince, descendirent en Sicile, à l'endroit qui fut appelé depuis Minos, qu'ils s'y établirent, s'y agrandirent avec le temps et y introduisirent le culte des Mères, c'est-à-dire de ces femmes qui, suivant la Fable, avaient élevé secrètement Jupiter. Ce culte fut dans la suite très-célèbre dans toute la Sicile. Cocale faisait alors sa résidence à Camicus, qui était sa capitale, située près de l'endroit où depuis fut bâtie Agrigente. — Vers l'an 1289, un prince d'Italie, appelé Siculus, passa en Sicile avec un peuple entier, qui s'empara à main armée du meilleur terrain de l'île, occupée alors par les Sicaniens, et après de grandes guerres, dont le détail ne nous est point parvenu, ceux-ci se retirèrent de gré ou de force dans la région située entre Pachynum et Lilybée. — Pendant que ces deux peuples se disputaient la Sicile, Eole régnait avec sagesse à Lipari, île voisine et presque contiguë. Il avait six fils, Asty-Ochus, Xuthus, Androclès, Phærémon, Jocaste et Agatlierne, qui imitaient la sage conduite de leur père. Leur grande réputation engagea les contendants à mettre bas les armes et à choisir pour rois les fils d'Eole. Après la mort de ces princes, leurs enfants leur succédèrent. On n'a aucun détail sur leur gouvernement. Cette maison régna pendant plusieurs générations dans la Sicile, et, lorsqu'elle vint à manquer, les Siciliens donnèrent la royauté aux principaux d'entre eux. — Ce fut probablement sous le règne de quelqu'un de ces princes, vers l'an 1173, que les Phéniciens de Tyr vinrent s'établir sur les côtes de la Sicile. Ils y trouvèrent les Troyens, à qui cette île avait servi de retraite, et qui y avaient déjà bâti plusieurs villes. Mais les Grecs furent les plus nombreux et les plus puissants de tous les peuples qui formèrent des établissements dans la Sicile. Cependant l'histoire se tait pendant plus de six siècles sur ce pays. Lorsque les Siciliens commencent à reparaître sur la scène du monde, ils semblent avoir copié la forme du gouvernement d'Athènes. Mais l'aristocratie ne leur convint pas longtemps. Les plus puissants mirent tout en œuvre pour s'approprier la souveraineté. Plusieurs y réussirent ; en sorte que chaque ville eut, pour ainsi dire, son tyran ou son roi particulier. L'histoire n'a conservé les noms et les actions que de quelques-uns d'entre eux.

Tyrans des Léontins. — Panétius est celui qu'Eusèbe assure avoir été le premier tyran de Sicile. Pendant qu'il y avait guerre entre les Mégariens et les Léontins, ceux-ci choisirent Panétius pour leur général. Aussitôt qu'il est revêtu de cette dignité, il fait tuer tous les principaux, 614, et se rend maître absolu. C'est le seul tyran des Léontins dont le nom se soit conservé.

Tyrans d'Agrigente. — Phalaris, le plus célèbre des tyrans de la Sicile, était né à Astyphalée, île de la mer Carpathienne. Soupçonné par ses compatriotes d'aspirer à la tyrannie, il est chassé de sa patrie, et se retire à Agrigente avec de grandes richesses, dont il se servit efficacement pour gagner l'affection des Agrigentins. Abusant de leur affection, il devint bientôt leur maître, et répandit le sang de ceux qu'il imaginait être les ennemis de sa tyrannie. Il eut avec ses voisins de longues guerres dont on ignore les détails. On lui attribue l'invention d'une machine avec laquelle on lançait au loin des matières combustibles, et qu'on nomma *Phalarie*. Parelle, fameux fondeur, crut faire sa cour à ce prince en lui donnant une autre machine de son invention :

c'était un taureau d'airain plus grand que nature, fait de telle sorte qu'on pouvait l'ouvrir par le dos et introduire un homme dans son ventre. Si on mettait du feu dessous, les cris de celui qui y était renfermé ressemblaient au mugissement du taureau. Phalaris pensa ne pouvoir mieux récompenser l'auteur de cet ouvrage qu'en en faisant faire l'essai sur lui-même. Malheureusement il s'en servit dans la suite contre ceux dont il voulait se défaire. Phalaris avait cependant quelques relations avec les philosophes. Zénon, l'un d'eux, n'ayant pu réussir à lui faire abdiquer la tyrannie, forma une conspiration contre lui : elle fut découverte. Comme on lui donnait la question dans la place publique, le philosophe, s'adressant aux Agrigentins, leur parla avec tant de force contre la tyrannie et leur lâcheté à la supporter, qu'ils se jetèrent sur Phalaris et le lapidèrent, 548. —Alcamène gouverna Agrigente, après la mort de Phalaris, avec un grand succès.—Alcandre, successeur d'Alcamène, se distingua par la douceur de son administration. Il ne fut pas moins heureux que son prédécesseur, et prit, à son exemple, la pourpre, qui était l'habillement des rois.—Théron exerçait l'autorité souveraine en 476; on ne sait par quelles voies il y était parvenu. Tyrille, tyran d'Himère, s'étant mis à la tête d'une conspiration formée contre lui, Théron le défait dans une bataille, établit son fils Thrasidée dans Himère, et, pour affermir son autorité, contracte des alliances avec Gélon, prince de Syracuse. Tyrille s'était retiré à Carthage, dont il implorait la protection. Amilcar, avec une armée de 300,000 hommes, vint menacer Himère, qui est délivrée par Gélon. Les Himéréens ayant ensuite conspiré contre Théron, celui-ci dépeuple leur ville, et y établit des Grecs et des Doriens. Théron fut victorieux aux jeux olympiques, en 478, et mourut sur la fin de la même année. Les Agrigentins lui rendirent, après sa mort, les honneurs qu'on ne rendait qu'aux héros. — Thrasidée, fils de Théron, lui succéda, et fut en guerre avec Hiéron, roi de Syracuse, qui le vainquit. Quelques temps après, il fut tué par ses propres concitoyens, et les Agrigentins recouvrèrent leur liberté.

Tyrans de Géla. — 505, Cléandre, natif de Patane, parvint à la souveraineté dans Géla comme Panétius y était arrivé chez les Léontins, et eut un sort à peu près semblable, car il fut tué par un habitant de Géla après 7 ans de règne, 496.—Hippocrate, frère de Cléandre, lui succéda. Il eut, dans le commencement de son règne, de grandes guerres avec les Callipolitains, les Naxiens, les Zancléens et les Léontins, et les vainquit tous. Il subjugua plusieurs des anciens peuples de la Sicile, et remporta, auprès du fleuve Élore, une grande victoire sur les Syracusains, qui lui cédèrent Camarine, où il envoya une colonie. Hippocrate fut tué dans une bataille contre les Siciliens, après cinq ans d'un règne heureux, 492.—Gélon, l'un des hommes les plus célèbres qu'ait eus la Sicile, avait été fait général de la cavalerie par Hippocrate. Après la mort de ce prince, les Géléens ayant voulu secouer le joug de la tyrannie, Gélon prit le parti de ses enfants, et remporta la victoire; mais il conserva la souveraineté pour lui-même. Son autorité étant bien établie dans Géla, il accepta la proposition que lui firent quelques citoyens bannis de Syracuse de s'employer à les rétablir. S'étant présenté avec une armée devant cette ville, les portes lui en furent ouvertes aussitôt. Après y avoir rétabli ceux qui en avaient été chassés, il consentit à prendre en main l'autorité souveraine dans Syracuse, et céda à son frère Hiéron celle qu'il avait dans Géla, 491. — Hiéron régna à Géla jusqu'à ce que la mort de son frère lui eût ouvert le chemin au trône de Syracuse, 478.

Tyrans de Rhège et de Zancle ou Messine. — Anaxilas ou Anaxilaüs régnait sur Rhége ou Rheggio vers le commencement de 494. Il s'empara de Zancle par trahison, et la détruisit ensuite, aidé par les Messéniens du Péloponèse, qui avaient été chassés de leur pays par les Lacédémoniens. Ces Messéniens fondèrent à quelques pas des ruines de Zancle une nouvelle ville, qu'ils nommèrent Messine, et reconnurent Anaxilas pour leur roi. Ce prince mourut en 476, après un règne de 18 ans. — Micythus succéda à Anaxilas comme tuteur de ses enfants. Il remit l'autorité à ses pupilles et se retira en Grèce en 467.

Tyrans d'Himère. — Crinippe n'est connu dans l'histoire que par Tyrille, son fils, qui régna après lui. — Tyrille fut dépouillé de l'autorité par le prince d'Agrigente, et les Carthaginois tentèrent vainement de le rétablir.

Chronologie historique des tyrans, rois, généraux ou magistrats de la Sicile.

Syracuse gouvernée par des rois. — 491, Gélon, élevé à la suprême puissance dans Syracuse, par le choix même des Syracusains, travaille à peupler son nouveau royaume et se concilie l'amitié de la république romaine. Les Mégariens lui ayant déclaré la guerre, il marche contre eux, les oblige de se renfermer dans leur ville, les y assiége, les contraint de se rendre à discrétion et détruit Mégare. 488, Gélon remporte le prix de la course du chariot aux jeux olympiques. Pour préserver la Sicile du joug des Carthaginois, dont la puissance était déjà formidable, le roi de Syracuse comprend la nécessité de les affaiblir de bonne heure. Les Grecs refusent de se joindre à lui, malgré l'intérêt qu'ils y ont. Il se charge seul du poids de la guerre, attaque les Carthaginois unis aux Egestains, 484, et remporte sur les uns et les autres une victoire signalée. 480, Gélon refuse à son tour d'aider les Grecs contre Xercès. Cependant les Carthaginois ne cherchaient que l'occasion de porter la guerre en Sicile. La retraite de Térille, chassé d'Himère par Théron, leur fournit cette occasion. Gélon s'avance au secours de Théron, son allié, avec une armée de 50,000 hommes de pied et de 5,000 chevaux; surprend les Carthaginois, en fait un grand carnage et ramène plus de 10,000 prisonniers. Dans une seconde rencontre il en tue plus de 15,000 et force le reste à se rendre à discrétion. La victoire de Salamine ayant ensuite rendu la paix à la Grèce, Gélon dépose les armes pour ne plus s'occuper que du bonheur de ses sujets, et il meurt regretté de tous, après 13 ans de règne, 478. Il avait nommé pour son successeur Hiéron, l'aîné de ses frères. — Hiéron se montra, dans le commencement de son règne, injuste, cruel, ennemi des sciences; mais, étant tombé malade, la conversation des gens célèbres qui étaient alors en Sicile, tels que Pindare, Bacchylide, Simonide, Eschyle, etc., le rendit tout à coup juste, clément, généreux, protecteur des muses. 474, La ville de Cumes, par le secours du roi de Syracuse, conserve sa liberté contre les Tyrrhéniens, qui voulaient se l'assujettir. 472, Thrasydée, tyran d'Agrigente, après la mort de Théron, déclare la guerre à l'ancien ami de son père. Hiéron remporte sur lui une grande victoire et rend la liberté aux Agrigentins. Hiéron prit beaucoup de part aux affaires d'Italie. Il mourut à Catane, 467, après avoir désigné pour son successeur Thrasybule, son frère. — Thrasybule irrite les Syracusains par ses violences. Ceux-ci, résolus à tout tenter pour chasser le tyran, sollicitent du secours des autres villes de la Si-

oile, défont Thrasybule sur terre et sur mer et le forcent à abdiquer, 466. Ils établissent une fête en mémoire de cette heureuse révolution, et aident les autres villes à exterminer les tyrans.

Syracuse en démocratie. — La Sicile, délivrée de la tyrannie, devint bientôt le pays le plus riche du monde; mais la guerre civile troubla cet heureux État. Le partage des terres, en 454, amena encore des rixes sanglantes. Tyndaride et quelques-autres, à son exemple, essayèrent de s'assujettir leur patrie; les Syracusains établirent à cette occasion le *pétalisme*, qui ressemblait à l'ostracisme des Athéniens. 453, les Syracusains déclarent la guerre aux Tyrrhéniens, qui continuaient de désoler la mer de Sicile par leurs pirateries; ravagent toutes leurs côtes, descendent en Corse et prennent l'Æthalie (aujourd'hui l'Elbe). 450, Dencetius, homme hardi et entreprenant, tente de se rendre maître de la Sicile, et obtient plusieurs avantages; mais la mort arrête ses projets, 440. 446, les Agrigentins déclarent la guerre aux Syracusains; mais ils sont vaincus dans une bataille près du fleuve d'Himère. Les Syracusains, à la tête des autres Grecs de Sicile, entreprennent de réduire les anciens Siciliens. Malgré la défense héroïque de ses habitants, Trinacrie est détruite, et tout ce qui était resté d'habitants réduit en servitude, vers 439. 428, les Léontins, que Syracuse avait privés du commerce de terre et de mer, ont recours aux Athéniens dont ils descendaient. Lachès et Charéade débarquent à Rhége, d'où ils font des courses dans les îles de Lipari, qu'ils ravagent. 427, combat naval entre les Syracusains et les Athéniens; Charéade est tué. La guerre civile désole la Sicile. 416, dans une contestation entre les Égestains et les Sélinontins, Syracuse prend parti pour ces derniers; Athènes épouse la querelle des premiers, et met en mer 136 vaisseaux à trois rangs de rames, montés par 18,000 hommes. Jamais la république n'avait fait un armement aussi considérable. Les succès sont longtemps balancés; cependant Syracuse allait être obligée de se rendre quand Lacédémone envoie Gylippe à son secours. 414, Athènes fait partir une nouvelle flotte de 73 galères, sous les ordres de Démosthène; mais les Athéniens sont partout battus; toute retraite leur est fermée, et les Syracusains en font une horrible boucherie. Des 200 vaisseaux envoyés en Sicile, aucun ne retourne à Athènes, et 40,000 hommes partis pour cette expédition y perdent la vie ou la liberté, 413; Nicias et Démosthène furent condamnés à être lapidés. 412, Dioclès, un des principaux citoyens de Syracuse, voyant la paix rétablie dans sa patrie, propose à ses compatriotes de changer la forme du gouvernement et de réformer l'administration; les nouvelles lois sont appelées de son nom *Dioclées*. 411, les Syracusains et les Sélinontins, reconnaissant les bons offices des Lacédémoniens, leur envoient 35 vaisseaux pour la guerre qu'ils ont contre les Athéniens. Hermocrate, qui commandait cette flotte, ayant été battu, est exilé avec ses principaux officiers. Il tente de rentrer de force dans Syracuse, mais il y est tué avec la plupart de ceux qui l'accompagnaient. Denys, qui joua depuis un si grand rôle dans sa patrie, est blessé, enlevé comme mort, et sauvé de cette façon par ses parents, 408. 410, nouvelle contestation entre les Egestains et les Sélinontins. Les Carthaginois envoient Annibal au secours des Egestains avec 60 gros vaisseaux et près de 1,500 vaisseaux de charge. Sélinonte est prise après dix jours de siége; tout y est mis à feu et à sang, et la ville est détruite après 242 ans. Himère, après une résistance qui coûta cher aux Carthaginois, éprouve le même sort, 408, et est réduite en cendres après avoir duré 240 ans. Ces succès raniment dans les Carthaginois le désir de se rendre maîtres de toute la Sicile. Une petite flotte, envoyée pour reconnaître les côtes, est défaite par les Syracusains à la hauteur d'Erix, 407. Les Carthaginois, sous la conduite d'Annibal, débarquent en Sicile, et, après un long siége, s'emparent d'Agrigente, et y commettent toutes sortes de cruautés, 406.

La Sicile rentrée sous la domination des tyrans. — 405, Dans l'assemblée publique qui se tint à Syracuse après la prise d'Agrigente, Denys, simple greffier, accuse les magistrats et les généraux de trahison, les fait déposer, et se fait nommer généralissime. Il fait de vains efforts pour s'opposer aux progrès des Carthaginois. La paix est cependant conclue avec Imilcon, à la condition que les Carthaginois resteront en possession, non-seulement de leurs anciennes conquêtes, mais encore des pays des Sicaniens, des Sélinontins, des Agrigentins, des Himéréens, etc., et que les Syracusains se soumettront à Denys. Ceux-ci tentent contre le tyran une première révolte, qui est étouffée. 403, Denys, pour exercer ses troupes, fait la guerre à ses voisins; il se rend maître de Catane et de Naxe, compose avec les Léontins, qui lui cèdent leur patrie, et fait un accommodement avec ceux de Rhége ou Messine, 402. Il fait de grands préparatifs pour chasser les Carthaginois de la Sicile, 399, et quand il est en mesure, il envoie signifier à la république de Carthage que les Syracusains lui déclareront la guerre, si elle ne rend la liberté à toutes les villes grecques de la Sicile. Carthage est décidée à tous les sacrifices pour conserver ce qu'elle possède en Sicile; la guerre est engagée; elle se termine par l'anéantissement complet des forces carthaginoises. 394, Denys s'empare de Messine. 393, Les Carthaginois envoient Magon faire des courses en Sicile; il est battu. Denys tente vainement de s'emparer de Rhége, et ravage le pays. Ligue des Grecs d'Italie pour lui résister. 392, Magon assemble une armée de 80,000 hommes; Agyris, roi des Agyrinéens, le plus puissant prince de Sicile après Denys, lui fournit des troupes et des vivres. Malgré leur supériorité, les Carthaginois font la paix avec le tyran, et lui cèdent le pays de Sauromenium, d'où il chasse les Siciliens. 390, Denys fait une nouvelle tentative contre Rhége, qui est secourue par les peuples d'Italie. 389, Il s'empare de tout le pays des Locriens, attaque les Crotoniates, conclut un traité d'alliance avec les Gaulois qui venaient de brûler Rome, et en obtient des secours pour continuer la guerre en Italie. Quelque temps après, il accorde la paix à toutes les villes italiennes qui s'étaient déclarées contre lui, et en reçoit des couronnes d'or en présent, 388. Les habitants d'Hipponium et de Caulonia sont transportés à Syracuse. 387, Les Carthaginois envoient une nouvelle armée en Sicile, sous la conduite d'Hannon. Denys parvient enfin à s'emparer de Rhége; il fonde des colonies dans la partie de l'Italie située sur la mer Adriatique, 385; fait une irruption subite dans l'Étrurie, 384, et reprend le dessein d'enlever aux Carthaginois ce qu'ils possédaient en Sicile. Magon, envoyé pour s'opposer à ce projet, 383, est vaincu dans une grande bataille qui coûte la vie à plus de 10,000 Carthaginois; mais ayant reçu du renfort, il bat complétement Denys, lui tue 14,000 hommes, et le force à acheter la paix au prix de 1,000 talents et de la cession de tout le pays au delà de l'Halyce, ainsi que du territoire d'Agrigente. 368, Denys veut encore profiter de la désolation causée chez les Carthaginois par la peste; mais il est battu, et les deux partis, las de la guerre, font une nouvelle paix. Denys est empoisonné par ses médecins. — Denys II, son fils, est reconnu pour son successeur sans opposition. Il commence son règne par se concilier

l'amitié du peuple, et attire à sa cour Philice l'historien et le célèbre Platon ; mais bientôt il se laisse débaucher par ses courtisans. Dion, son gouverneur, poussé à bout, se détermine à la guerre, 357, et s'empare de Syracuse. Denys échoue dans une attaque qu'il tente pour reprendre sa capitale, 358 ; ses forces navales sont anéanties, 356, et il est forcé de se retirer chez les Locriens, sur lesquels il fait peser pendant six ans tout le poids de la plus cruelle tyrannie. Dion est assassiné par Calippe, un de ses amis, 354, qui s'empare de Syracuse et y exerce l'autorité souveraine pendant treize mois. Il est chassé par Hipparius, frère de Denys, 353, qui conserve l'autorité souveraine pendant deux ans. — 350, Nypsius, l'un des généraux de Denys, s'empare du souverain pouvoir, et en jouit plus de deux ans. Denys, profitant des troubles de Syracuse, rassemble quelques soldats étrangers, entre dans la ville, 347, en chasse Nypsius, et se remet en possession du trône, dix ans après avoir été obligé de l'abandonner : ses malheurs n'avaient servi qu'à le rendre plus méchant. Irrités de ses vexations, les Syracusains implorent le secours d'Icétas, leur compatriote, alors tyran de Léontium, le nomment général de leurs forces, et remettent entièrement leurs intérêts entre ses mains. Les Carthaginois, jugeant la conjoncture favorable pour s'emparer de la Sicile, équipèrent une flotte pour y faire une descente. Les Syracusains s'adressent à Corinthe, qui leur envoie Timoléon avec un corps de troupes. Plusieurs villes ouvrent leur porte au général corinthien ; Denys lui-même, à la veille d'être forcé, se rend aux Corinthiens et leur remet la citadelle. 343, Timoléon envoie le tyran à Corinthe, où il est obligé, pour subsister, de se faire maître d'école. Les Corinthiens s'emparent de Messine, 342, et, peu de temps après, de Syracuse. Timoléon, maître de la capitale, affranchit aussi les autres villes grecques de la Sicile, détruit toutes les forteresses et palais élevés par les tyrans, rase et efface jusqu'aux vestiges de la tyrannie. Aidé de Céphale et de Denys, deux législateurs que les Corinthiens lui avaient envoyés, il travaille à policer Syracuse. Il y établit une magistrature dont le chef prenait le titre d'*amphipole* ou *ministre de Jupiter Olympien*. Les années, dans la suite, furent datées du nom de ces magistrats, dont le premier s'appelait Callimènes. Cette forme de gouvernement subsistait encore du temps de Diodore, 300 après son établissement. — Les Carthaginois arrivent à Lilybée avec une armée formidable : Timoléon, à la tête d'une poignée de braves, les attaque et les taille en pièces. Mamercus, tyran de Catane, et Icétas, pleins de jalousie contre Timoléon, font secrètement une lutte avec les Carthaginois. Gircon arrive en Sicile avec 70 vaisseaux. Timoléon marche d'abord contre Icétas, s'en rend maître et le fait mettre à mort ; Mamercus est également défait, 339, et Carthage demande la paix, 338. Tous les tyrans abdiquent volontairement ou de force, et les villes de Sicile s'empressent à l'envi de donner des témoignages de leur affection et de leur reconnaissance à leur libérateur. L'illustre Corinthien, toujours modeste au milieu de tant de succès, se démet de son autorité quand il ne voit plus de bien à faire, et meurt à Syracuse, 337, regretté de tous, après avoir gouverné la Sicile pendant huit ans. 330, Les Siciliens envoient des ambassadeurs à Babylone pour complimenter Alexandre sur ses victoires. — Agathocle s'empare du pouvoir et fait périr tous ceux qui lui sont opposés, jusqu'à plus de 4,000 dans un jour, 317. Il arme sur terre et sur mer pour fondre sur les villes voisines, 315, et les force à une paix avantageuse pour lui. Carthage arme contre Agathocle, 311, et envoie Amilcar en Sicile. Le tyran marche au-devant de l'armée ennemie ; il la bat, et ensuite battu lui-même, il se retire à Géla, puis à Syracuse. L'humanité du vainqueur détermine la plupart des villes à faire alliance avec lui ; il vient mettre le siége devant Syracuse, 310. Agathocle y laisse son frère Clitandre, et s'embarque avec ses deux fils, Archagate et Héraclide, pour l'Afrique, où il fait sa descente sans aucun obstacle. Pour ne laisser à ses soldats d'autres ressources que la victoire, il brûle ses vaisseaux, et marche en avant. Il s'empare de Tunis, bat l'armée des Carthaginois commandée par Hannon et Bomilcar, et bientôt plus de 200 places se rendirent à lui de gré ou de force. Carthage rappelle Amilcar de Sicile. Avant d'en partir, il veut tenter un dernier effort contre Syracuse ; mais son attaque est repoussée, et il tombe lui-même entre les mains des ennemis, qui, après lui avoir fait souffrir mille outrages, et envoient sa tête à Agathocle. Syracuse cependant reste bloquée, et Agrigente, Géla et plusieurs autres villes cherchent à secouer le joug du tyran. Agathocle remporte une nouvelle victoire sur les Carthaginois, 308 ; fait alliance avec Ophellas, roi de Cyrène, le tue peu de temps après, et engage son armée à son service. Il prend, à peu près dans le même temps, le titre de roi. La ville d'Utique s'étant révoltée, 307, il la prend, y met tout à feu et à sang, et repasse en Sicile, réduit plusieurs villes, retourne en Afrique, et y est battu et s'enfuit à Syracuse avec quelques soldats, abandonnant son armée sur le sol ennemi. Les soldats, pour se venger de sa trahison, tuent ses deux fils, et font un arrangement avec les Carthaginois. Agathocle n'est pas plus tôt rentré en Sicile qu'il y exerce de nouvelles cruautés. Il triomphe de la révolte de Dinocrate, 305 ; marche au secours de Corcyre, assiégée par Cassandre, 300, et bat les Macédoniens ; passe en Italie, 293, et prend Hipponiate, que les Brutiens reprennent après son départ. Enfin il meurt empoisonné, par ordre d'Archagate, son petit-fils, 289, après avoir régné 28 ans.

La démocratie rétablie dans Syracuse. — Menon, voulant s'emparer de l'autorité souveraine, tue Archagate, et tente de se faire reconnaître par l'armée ; mais Icétas s'oppose à son dessein ; et la démocratie se rétablit dans Syracuse. Les soldats étrangers, ayant été oubliés dans le partage des terres, se révoltèrent. La guerre finit par leur sortie de Sicile. Ils se retirent à Messine, dont ils tuent ou chassent les habitants ; ils s'emparent de leurs biens, et se donnent dès lors le nom de Mamertins, c'est-à-dire guerriers. Icétas, qui s'était fait nommer général de Syracuse, se maintient dans cette magistrature pendant 9 ans, après lesquels il est chassé par Tynion. — 280, Tynion se rend maître de l'île, pendant que Sosistrate occupe le reste de la ville. La guerre civile est allumée dans Syracuse même. Les Carthaginois viennent l'assiéger par mer et par terre. Tynion et Pisistrate se réconcilient, et députent à Pyrrhus, roi d'Épire, gendre d'Agathocle, pour le prier de venir à leur secours, 278. — 277, Pyrrhus arrive en Sicile avec une bonne armée navale, chasse partout les Carthaginois, et reprend le chemin de l'Épire, 276. — 275, Hiéron, après la retraite de Pyrrhus, est élu chef de l'armée de Syracuse ; il marche contre les Mamertins, 269 ; se délivre, par un coup hardi, des soldats étrangers, qui troublaient sans cesse le repos public ; rentre triomphant dans Syracuse, et en est déclaré roi. Il est obligé de se défendre contre les Romains, qui, sollicités par les Mamertins, avaient envoyé Claudius à leur secours, 265. Claudius surprend Messine, et chasse de la citadelle l'officier qui y commandait pour les Carthaginois,

264. Hiéron se joint aux Carthaginois pour chasser les Romains de la Sicile; mais il est battu par le consul Appius. Les Romains soumettent en peu de temps 67 places, et se disposent au siége de Syracuse. Hiéron demande la paix et l'obtient. Cette paix dura autant que la vie d'Hiéron. Le roi de Syracuse ne prit part aux guerres des deux puissantes républiques qui se disputaient le reste de la Sicile, qu'en faisant passer, à l'occasion, du secours aux Romains, auxquels il demeura constamment attaché, sans que leur défaite auprès du lac Thrasimène, 217, ni leur mauvais succès à Cannes, 216, pût altérer sa fidélité. Hiéron meurt, 215, après avoir nommé, à regret, pour son successeur Hiéronime, son petit-fils; mais celui-ci fut assassiné après 13 mois de règne. — 214, Andronodore, un des magistrats nommés après la mort d'Hiéronime, forme le projet de monter sur le trône; mais son dessein est découvert, et il est mis à mort avec tous les membres de la famille royale.—Épicyde et Hippocrate, nommés magistrats, cherchent à brouiller les Syracusains avec les Romains. Marcellus vient assiéger Syracuse, il s'en empare, 212, malgré les forts d'Archimède; et presque toutes les villes qui avaient embrassé le parti des Carthaginois se soumettent aux Romains.

La Sicile devenue province romaine. — La Sicile, sous la protection de Rome, jouit d'une tranquillité qui lui avait été inconnue jusqu'alors; et les Siciliens, se dégoûtant d'eux-mêmes des exercices militaires, ne s'occupent plus que de cultiver leur fertile terroir, qui devient le grenier de Rome. Cette heureuse situation est troublée par la révolte des esclaves, qui, poussés à bout par des maîtres impitoyables, prennent les armes sous la conduite d'Eunus, l'un d'eux, qui est proclamé roi, et prend le nom d'Antiochus. En 3 jours, le nouveau roi se trouve à la tête de 6,000 hommes, et bientôt, 138, de 70,000. Il osé alors attaquer Manilius, qui commandait une légion en Sicile, et le défait. L'année suivante, 137, le préteur Publ. Cornélius Lentulus est également maltraité. Son successeur, C. Calpurnius Pison, veut attaquer les révoltés, et est obligé de se retirer avec désavantage, 136. Le préteur L. Plautius Hipsæus n'a pas un meilleur sort. Les rebelles prennent Tauroménium, dont ils font une place d'armes : leur nombre augmente jusqu'à 100,000. Les esclaves d'Italie, d'Attique et de Macédoine imitant ceux de Sicile, le consul Fulvius y passe avec une armée, 135, et ne peut les réduire. Deux ans après, 133, le consul L. Calp. Pison s'y transporte, fait lever aux rebelles le siége de Messine, 133, et leur tue 6,000 hommes. Le consul Rupilius met le siége devant Tauroménium, 132, et la bloque en même temps par mer et par terre. La famine y devient telle, que les assiégés, après avoir dévoré leurs femmes et leurs enfants, se mangent eux-mêmes. La ville est enfin contrainte de se rendre; toute la garnison est précipitée du haut d'un rocher; Eunus s'enfuit avec 600 hommes; et, arrêté, il meurt en prison à Morgantium. Rupilius reprend toutes les villes dont les rebelles s'étaient emparés, et retourne à Rome, après avoir pacifié la province, 131. — L'injustice des Romains cause une nouvelle guerre d'esclaves, 103. Deux chefs sont à la tête de l'insurrection : Athénion et Servius, qui prend le nom de Tryphon. Licin. Lucullus marche contre eux avec une armée de 160,000 hommes, et les défait, 104. L'année suivante, Tryphon étant mort, tous les insurgés reconnaissent Athénion pour leur général et pour leur roi, 103. L'armée prétorienne est défaite, et le camp romain est pillé. Le consul Aquilius est envoyé en Sicile, 101; une bataille où Athénion est tué, 100, termine cette guerre, qui avait duré 4 ans. Asselius, nommé préteur de la Sicile, travaille à réparer les malheurs de cette province, 98, et y réussit, Pompée, 82, y fait refleurir l'ordre et la paix, que Perpenna, partisan de Marius, y avait troublée. Cicéron est questeur à Lilybée, 75. Verrès exerce ensuite la préture en Sicile, qui gémit, pendant 3 ans, de ses rapines et de ses cruautés, 71. La sagesse de Caton préserve la Sicile des maux dont la guerre entre César et Pompée semblait la menacer. Après l'assassinat de César, Sextus Pompéius s'en empare, 44, et la pille pendant 5 ans. Octave César se met en devoir de disputer cette province à Pompée, 36; et quand la victoire d'Actium, 31, lui eut donné l'empire du monde, il donna tous ses soins au bien-être d'une province dont il savait que Rome pouvait retirer de si grands avantages. Dans le partage des provinces de l'empire romain, la Sicile échut au sénat, et accoutumée au joug des Romains, elle n'offre plus rien de bien intéressant jusqu'à la décadence de l'empire.

Constantin étant mort, 337, la Sicile échoit en partage à Constant. Magnence le détrône, 18 janvier 350; le fait tuer par Gaïson, 27 février, et devient ainsi maître de la Sicile. L'usurpateur remporte une victoire sur Magnence, 351, et se tue lui-même deux ans après, août 353. Sous le règne de Valentinien, son successeur, un concile célèbre s'assemble en Sicile, et reçoit la consubstantialité du fils et la foi de Nicée, 366. La guerre entre l'empereur Théodose et le tyran Maxime y cause de grands troubles, 387; l'hérésie pélagienne y fait de grands progrès, 408. Genséric, roi des Vandales, passe en Sicile, 440; la ravage; fait le siége de Parme, et force Théodose II à faire sa paix avec lui, 442. Enfin la Sicile est rendue à Valentinien III, 445. Ce prince est tué, 455; Genséric vient venger sa mort; marie Hunneric, son fils, avec Eudoxie, fille de Valentinien; mais le comte Marcellin taille en pièces l'armée des Vandales, et fait rentrer cette province sous la domination de l'empereur d'Orient, 465. Genséric fait de nouvelles courses en Sicile, 471; il conclut un traité avec Odoacre, qui s'était rendu maître de l'Italie, 471; lui cède tous ses droits sur la Sicile moyennant un tribut annuel; mais Odoacre ayant été tué par le roi des Goths, Théodoric, celui-ci est reconnu souverain de la Sicile, 493. Bélisaire, général de l'armée romaine, aborde en Sicile, 533. Il s'empare de Catane, de Syracuse, de plusieurs autres villes, et enfin de la Sicile tout entière, qui rentre ainsi sous le joug de Constantinople, 534. Quinze ans après, 549, Totila passe en Sicile et la ravage; mais Artabane, envoyé au secours des Siciliens par l'empereur, en chasse tous les Goths, 550. En 563, Constant, successeur de Justinien, se retire à Naples; mais son attachement au monothélisme l'y rend odieux; il se retire alors en Sicile, s'établit à Syracuse, septembre, mais ses exactions et son avidité arment un furieux contre lui, et cet empereur est tué dans le bain de Daphné, 15 juillet 668. L'Arménien Mézetti est proclamé empereur à sa place. Constantin Pogonat, fils et successeur de Constant, vient en Sicile avec une flotte, s'empare de la personne de Mézetti; le fait mourir, ainsi que tous ceux qui avaient pris part à la mort de Constant. Justinien le Jeune, fils et successeur de Constantin Pogonat, fait rentrer l'Eglise romaine dans ses biens de Sicile, qui avaient été engagés, 685. Léon l'Isaurien, pour se venger des papes qui lui résistaient au sujet de l'hérésie des iconoclastes, confisque ses biens, 730. Les Sarrasins entreprennent une nouvelle expédition en Sicile, 820; surprennent Palerme, et de là font des courses dans toute l'île. Théodose, amiral de l'empereur Michel le Bègue,

livre aux infidèles un grand combat naval; mais il est entièrement défait, 821. Après une nouvelle irruption des Sarrasins, 825, Adelcam, leur général, descend de nouveau près de Mézare, s'empare de Sélinonte, juillet 827, et en traite les habitants avec une cruauté inouïe jusqu'alors. Enfin, de gré ou de force, dès cette époque, toute la Sicile, excepté Syracuse et Tauroménium, se soumit aux Sarrasins, et Palerme devint la principale résidence des émirs qui dépendaient du roi de Tunis. Mahomet, fils d'Abdalah, l'un d'eux, augmente son gouvernement par la prise de Uotica et de Lentini, 845. En 846, 9,000 chrétiens perdent la vie dans un combat qu'ils livrent aux infidèles, et Raguse tombe en leur pouvoir. Mahomet meurt après un règne de neuf ans, 4 juillet 852, et Alaba, son successeur, s'empare de la forteresse de Buterie, 854, et de l'importante place d'Enna, 15 avril 859. Et sous Ciafagias, son successeur, 863, les Sarrasins vont toujours s'agrandissant dans la Sicile. Le 29 novembre 870, Maho, fils et successeur de Ciafagias, est assassiné par ses propres eunuques, et Ahmed lui succède par l'autorité du roi d'Afrique, qui vient s'établir en Sicile, 875. C'est durant le séjour de ce prince en Sicile, que les Sarrasins, qui n'étaient point encore maîtres de Syracuse et de Tauroménium, mettent le siége devant cette place et l'emportent d'assaut, 21 mai 878. Syracuse fut minée de fond en comble, et Palerme devint alors la capitale de la Sicile. Grand combat près de Melazzo, entre la flotte impériale et celle des Sarrasins, 889; 5,000 chrétiens y sont tués. Léon le Sage fait une trêve avec eux, 891; Abul-Abbas arrive d'Afrique dans cette province, y débarque, 24 juillet 900, et prend Palerme, 8 septembre 901. Les Sarrasins se révoltent contre lui, et font alliance avec les Grecs d'Italie, 909. Ibrahim ayant ordonné à son fils de passer en Sicile, ce prince s'y rend avec une armée considérable, s'empare de Palerme; Ibrahim l'y suit bientôt, surprend Tauroménium, traite la ville avec la dernière cruauté. Almahddi prend alors la qualité de kalife, et ne reconnaît bientôt plus de supérieur, 910. Après la mort de ce prince, 934, les Agrigentins, mécontents du gouvernement de Salem, un de ses commissaires, chassent la garnison qui était chez eux, 23 avril; mais le 17 septembre 938, ils tombent de nouveau en son pouvoir. Après bien des vicissitudes, le gouvernement de la Sicile échoit à Hasan, 948, qui la gouverne pendant cinq ans, durant lesquels il rétablit l'ordre et la justice, et parvient à étouffer les guerres civiles. Ahmed, son fils, lui succède, 954, et ce fut sous lui que l'empereur Constantin Porphyrogénète fit une descente en Sicile et prit Thermes, 956. Mais Ahmed, après l'avoir battu et lui avoir tué plus de 20,000 hommes, 958, emmène avec lui trente des principaux seigneurs de Sicile qui étaient encore chrétiens, 960; les oblige de se faire mahométans, et ordonne que tous les enfants de la Sicile, au nombre 15,000, seraient circoncis le même jour que son fils. Tauroménium se révolte; Ahmed l'assiége et la prend, décembre 962. Il meurt à Palerme, 965, et, après lui, l'esclave Jacsum parvient à la dignité d'émir de Sicile. Manuel, cousin de l'empereur, y fait une descente; poursuit les Sarrasins jusque dans leur retraite, mais il donne dans une embuscade où les barbares font un grand carnage des Grecs; Manuel lui-même est pris et pendu. Le kalife nomme Abulcassem émir de Sicile, 970; il remporte plusieurs victoires contre les chrétiens, toujours prêts à se révolter, et meurt dans une dernière bataille qu'il leur livre, 982, après un règne de 12 ans 5 mois. Giafar est nommé émir de Sicile, 984, et meurt bientôt après; Abdallah, son frère, le remplace et meurt, 989, après un règne de 5 ans. Abul-Fotuph-Isuph lui succède, mais il n'exerce pas longtemps. Il a pour successeur Giafar, son fils. Alhakem, qui lui succéda, 1061, gouverna la Sicile avec plus de sagesse que son frère. Sous lui, Oreste, grand écuyer de Constantin, empereur de Constantinople, entre en Sicile avec une armée considérable, 1020; mais il est battu par les Sarrasins. Maimon, général des Sarrasins d'Espagne, appelé par ceux de Sicile, y entre, prend la ville de Pactes, 17 juillet 1027; ravage le territoire de Syracuse, et brûle tout ce qu'il rencontre de chrétiens. Mais bientôt Apollophar et Apochaps, 1038, entrent en Sicile. Guillaume, à la tête des Normands, attaque les infidèles à Rametta, et en fait un carnage épouvantable. Les Sarrasins de Sicile reçoivent un secours considérable d'Afrique. Le général grec va les attaquer près de Troina, et la victoire est complète pour les chrétiens. 52,000 Sarrasins restèrent, dit-on, sur le champ de bataille. Cependant les Sarrasins se rendirent de nouveau maîtres de la Sicile; mais les Normands, qui avaient fait de grands progrès dans la Pouille, la Calabre et le reste de l'Italie, travaillaient à se bien établir aussi dans la Sicile. Le temps d'exécuter ce dessein étant arrivé, 1061, Robert et Roger entreprirent ensemble de s'emparer de cette province et d'en chasser les Sarrasins, et ils y réussirent dans l'espace de 10 à 11 ans.

Comtes et rois de Sicile.

1072. Roger Ier, dernier fils de Tancrède, né vers l'an 1031, rétablit la religion chrétienne en Sicile, et gouverna cette île avec une grande sagesse. Non content du titre que son frère lui avait cédé, il prend, 1096, celui de *grand comte* de Calabre et de Sicile. Il marche, 1098, au secours de Richard II, son cousin, prince de Capoue, contre lequel cette ville s'était révoltée, et force les rebelles à rentrer dans le devoir; mais pour prix de ce service, il oblige Richard à se reconnaître son vassal. La même année, le pape Urbain II se rend à Salerne pour avoir une entrevue avec Roger, et, dans le but de l'engager à soumettre au saint-siége les églises de la Sicile qui dépendaient, auparavant, du patriarche de Constantinople, par une bulle du 3 des nones de juillet, il déclare légats apostoliques dans cette île, à perpétuité, le comte et ses successeurs. Roger mourut au mois de juillet 1101. — Roger II, son fils, né en 1097, est proclamé comte de Sicile et duc de Calabre dans l'assemblée des états généraux, pour régner jusqu'à sa majorité sous la régence d'Adélaïde, sa mère. Le gouvernement de cette princesse excite des séditions. Pour contenir les factieux, elle fait venir, 1103, le prince Robert, 2e fils de Robert Ier, duc de Bourgogne, lui donne une de ses nièces en mariage, et l'associe au gouvernement. Robert s'acquitta de ses fonctions pendant 10 ans avec beaucoup de capacité; mais quand Adélaïde vit son fils en état de prendre en main le timon de l'État, craignant que Robert ne refusât de s'en dessaisir, elle le fit empoisonner; puis elle partit de Sicile, 1113, avec des richesses immenses, pour aller épouser Baudouin, roi de Jérusalem, qui la répudia au bout de quelques années, et la renvoya en Sicile, où elle mourut de chagrin, 1118. En 1121, Roger profite d'un voyage que Guillaume, duc de Pouille, fait à Constantinople, pour entreprendre de le dépouiller. Il est arrêté dans l'exécution de ce projet par le pape Calliste II. Guillaume étant mort, 1127, il passe à Salerne, et se fait reconnaître pour duc de Pouille et de Calabre; le pape Honoré II est obligé de lui en donner l'investiture après avoir fait d'inutiles efforts pour s'y

opposer. Roger, 1129, contraint Robert II, prince de Capoue, à se reconnaître son vassal; l'année suivante, il embrasse le parti de l'antipape Anaclet, son beau-frère, qui, par une bulle du 27 septembre, lui donne le titre de roi de Sicile, avec la suzeraineté sur la principauté de Capoue et le duché de Naples; il se fait couronner, le 25 décembre, à Palerme, qu'il avait choisie pour capitale de ses États, et, non content du titre de roi de Sicile, il prend encore celui de roi d'Italie, comme on le voit dans les chartes de 1133 et de 1137. L'an 1131, Roger reçoit l'hommage volontaire du duc de Naples, Sergius, qui redoutait d'y être contraint par la voie des armes; fait, l'an 1132, la conquête de Bari, dont il envoie le prince Grimauld prisonnier en Sicile, va faire ensuite le siége de Nocéra, est mis en déroute, le 24 juillet, par le prince de Capoue, venu au secours de la place; va néanmoins ravager le territoire de Bénévent, puis, au mois de décembre, passe le détroit pour rassembler des forces plus considérables. Revenu de Sicile en Italie, 1133, le roi Roger soumet plusieurs barons et plusieurs villes de la Pouille, excités à la révolte par le pape Innocent II et l'empereur Lothaire, et après avoir forcé Rainulfe, comte d'Alife, à venir lui demander la paix, entre, 1134, dans la principauté de Capoue, dont les habitants s'empressent de venir processionnellement lui jurer fidélité. L'an 1134, une maladie dangereuse qui fit craindre pour ses jours, de plus la retraite profonde qu'il garda assez longtemps après la mort de la reine Albéric, sa femme, firent répandre le faux bruit de sa mort. A cette nouvelle, Pise confie au prince de Capoue 8,000 hommes et 20 navires, avec lesquels il arrive à Naples au mois d'avril. Le duc Sergius et les Napolitains arborent aussi l'étendard de la révolte, puis le comte Rainulfe, dont l'exemple entraîne la ville d'Averse; les Pisans allaient même marcher sur Capoue, s'ils n'eussent appris que Warin, chancelier du roi, y commandait une forte garnison; celui-ci, en effet, marche bientôt lui-même au-devant des ennemis, et campe sur les bords du Chiano. Mais, le 5 juin, on voit, avec le plus grand étonnement, Roger débarquer à Salerne, où il rassemble ses forces. Il se dirige d'abord sur Averse, dont les habitants s'enfuient à Naples avec le comte Rainulfe, abandonne la ville au pillage et la brûle, ravage ensuite les environs de Naples, tandis que Warin, de son côté se rend maître d'Alife et de San-Angelo, enfin assiége et réduit Sainte-Agathe et Cajazzo. De là repassant sur le territoire de Naples, il en abandonne le siége trop difficile, et se retire après avoir fait rebâtir Averse et Cucolo, dont les garnisons pouvaient inquiéter les Napolitains. A la sollicitation du pape Innocent II, les Pisans font partir 20 vaisseaux de guerre pour arrêter les progrès de Roger, attaquent d'abord Amalfi, l'emportent d'emblée, puis la Scala et autres places; mais le roi accourt d'Averse, surprend les ennemis au siége de la Frotta, les met en déroute, après leur avoir tué 1,500 hommes, se dirige ensuite à Bénévent, où il investit Anfuse ou Alfonse, son 3e fils, de la principauté de Capoue, met ordre aux affaires de la Pouille, et se rembarque, 1136, pour la Sicile. En 1137, l'empereur Lothaire lui enlève une partie de la Pouille, dont la conquête est achevée par Henri, duc de Bavière, aidé par les Pisans, par Robert, prince de Capoue, par Rainulfe, comte d'Alife, et par Sergius, duc de Naples; puis Salerne, la seule ville qui restât encore à Roger, est assiégée 18 juillet, et au mois de septembre, Rainulfe, comte d'Alife, qui s'était surtout signalé dans cette guerre, est investi du duché de la Pouille par le pape et l'empereur, intervenus aussi dans ce siége. Mais au départ de l'empereur, Roger, qui était en Sicile, passe la mer avec son armée, reprend promptement Salerne, Capoue et plusieurs autres places, oblige Sergius, duc de Naples, à combattre sous ses drapeaux; éprouve une vive résistance de la part du nouveau duc de la Pouille; perd contre lui la bataille de Ragnano, le 30 octobre; mais l'année suivante, étant revenu avec de nouvelles forces, arrête les progrès de Rainulfe, rentre dans une partie des places dont il s'était rendu maître, et l'an 1139, à la mort de Rainulfe, achève avec son fils Roger la soumission des villes rebelles; envoie des ambassadeurs au pape Innocent pour traiter de la paix; le pontife s'y refuse, et tombe, 18 juillet 1139, dans une embuscade que le jeune Roger lui avait tendue, et ses troupes battues prennent la fuite. Après avoir accompagné le pape à Bénévent, le roi Roger conduit son armée vers Troja, ville rebelle qui se soumet, puis il marche sur Bari, l'assiége et s'en rend maître après l'avoir réduite aux dernières extrémités. L'an 1146, il tourne ses armes contre Manuel, empereur des Grecs, qui convoitait la Sicile, la Pouille, la Calabre et la principauté de Capoue, et par ses généraux prend Corfou, pille Céphalonie, le Négrepont, Corinthe et Athènes; envoie l'année suivante une flotte, sous la conduite du général Georges, contre Tripoli d'Afrique, et s'en empare. En 1149, l'empereur Manuel, ligué avec Venise, vient assiéger Corfou, dans le dessein de la reprendre; Roger envoie encore Georges, amiral de Sicile, au secours de cette île; mais trouvant dangereux d'engager le combat avec la flotte ennemie, beaucoup plus considérable, il va mettre le feu aux faubourgs de Constantinople. Toutefois Corfou fut obligée de capituler; mais une violente tempête, qui submergea une grande partie des vaisseaux de Manuel, le fit renoncer à son projet d'attaquer la Sicile. L'an 1152, Roger profite des dissensions, pour faire de nouvelles conquêtes en Afrique, au milieu desquelles la mort l'arrêta en 1154. — Guillaume Ier, dit *le Mauvais*, fils de Roger II, lui succède, 1154. Bientôt le pape Adrien IV excite l'empereur Frédéric Ier à porter la guerre dans la Pouille, et à son instigation, Robert de Loritello, cousin de Guillaume, à la tête des mécontents et des exilés, traite avec Manuel Comnène, empereur des Grecs, qui, après leur avoir envoyé de l'argent, fait partir, sous la conduite de Jean l'Ange, une flotte qui s'empare de Brindes et de la plupart des autres places maritimes, tandis que Robert, prince dépouillé de Capoue, rentre dans ses États, et que les autres conjurés s'emparent des villes et des châteaux qui sont à leur bienséance, en sorte que Guillaume se trouve réduit, en 1155, à Salerne, Troja, Naples, Melfe, Amalfi, Sorrento et quelques autres places. Retenu en Sicile par Maron, son amiral qui était d'intelligence avec les rebelles, il passe enfin la mer avec une puissante armée, 1156; fait rentrer en peu de temps toute la Pouille sous son obéissance, et, à la demande du pape, conclut la paix à Bénévent. L'an 1158, une flotte nouvelle, envoyée par l'empereur Manuel, sur les côtes de la Sicile, est battue par Étienne, frère de l'amiral Maron qui, exerçant toujours un grand empire sur l'esprit de Guillaume, ne cessait d'irriter les Siciliens, par l'atrocité de sa conduite, contre son maître et contre lui-même, et fut tué, le 10 novembre, à la suite d'une conspiration, par Matthieu Bonello, l'un des principaux barons. Celui-ci, voyant Guillaume incapable de gouverner, forme, l'année suivante, une conjuration pour le déposer, et le remplacer par Roger, son fils; les conjurés enfoncent le palais, s'assurent de la personne de Guillaume, et proclament roi son fils, qui, ayant reçu, dans cette émeute, un coup de flèche, meurt bientôt après. Guillaume triomphe,

1162, des conjurés, et après avoir recouvré tout ce qu'ils lui avaient enlevé, meurt de dyssenterie, l'an 1166. — Guillaume II, dit *le Bon*, fils et successeur de Guillaume Ier, 1166, commence à régner sous la régence de Marguerite, sa mère. La reine, pour maintenir son autorité, fait venir de France Étienne du Perche, son cousin, et quelques autres Français distingués, à qui elle confie différentes charges importantes : l'an 1169, les Siciliens, mécontents de la faveur accordée aux étrangers, après avoir attenté plusieurs fois en secret à la vie d'Étienne, en viennent à une sédition ouverte dans Palerme, qui le contraint à quitter la Sicile. L'an 1185, Guillaume II, à l'instigation d'Alexis, fils de l'empereur Manuel, réfugié en Sicile, arme par terre et par mer, pour faire des courses sur l'empire des Grecs. L'armée s'embarque le 11 juin, surprend, le 24, Durazzo, puis Thessalonique et quelques autres places en Grèce, et, se dirigeant sur Constantinople, apprend la mort d'Andronic; rencontre bientôt l'armée d'Isaac l'Ange, son successeur; perd contre elle, le 7 nov., la bataille de Démétrice, et revient en Sicile, pleine de honte. Guillaume mourut l'an 1189. — Tancrède, comte de Lecée, ou Leccio, fils de Roger, duc de la Pouille, et petit-fils du roi Roger, succède à Guillaume II, 1189, et soumet plusieurs barons révoltés. L'an 1190, Philippe Auguste, roi de France, allant en Palestine, aborde, avec sa flotte, à Messine, le 16 septembre; Richard, roi d'Angleterre, y arrive huit jours après, demande impérieusement à Tancrède qu'il lui remette la reine douairière, sa sœur, qu'il retenait comme prisonnière avec sa dot, et, sur son refus, commence par fermer le phare, en s'emparant de deux châteaux qui le dominaient; se rend maître de Messine révoltée et la livre au pillage, en observant seulement de respecter le quartier du roi de France, par la médiation duquel un traité se conclut, et rétablit la bonne intelligence entre Tancrède et Richard. L'an 1191, l'empereur Henri IV, après s'être fait couronner à Rome, arrive en Pouille avec une armée, pour faire valoir les droits de Constance, son épouse, fille de Roger; s'empare de plusieurs places, échoue au siége de Naples, et, rappelé en Allemagne, laisse l'impératrice à Salerne, dont les habitants la livrent à Tancrède, qui la renvoie généreusement, 1192, à son époux, et meurt, 1194, sans avoir terminé la guerre qui continue avec les généraux de l'empereur. — Guillaume III, 2e fils de Tancrède, lui succède en bas âge, 1194, sous la tutelle de Sibylle, sa mère. Bien ôt l'empereur Henri revient avec de nouvelles forces, se rend maître en peu de temps de toutes les places de terre ferme, se venge, en tyran, sur Salerne, de sa trahison envers l'impératrice, puis, ayant passé le détroit, s'empare de Messine et d'autres villes, avec le secours des Génois, et enfin de Palerme, où il est reçu sur sa promesse de traiter favorablement le jeune roi et sa mère, et nomme Guillaume comte de Lecée et prince de Tarente.—Henri Ier, empereur, 6e du nom, est couronné roi de Sicile à Palerme, au mois d'octobre 1194; viole toutes ses promesses; tient, le 25 décembre, un parlement solennel du royaume à Palerme, dans lequel il fait lire des lettres supposées, contenant le récit d'une conjuration de plusieurs barons, et, sous ce prétexte, fait arrêter et mettre en prison nombre de prélats, de comtes, de nobles, dont les uns eurent les yeux crevés, les autres furent pendus, d'autres furent brûlés vifs, et après la clôture du parlement, laisse l'impératrice, sa femme, en Sicile, prend la route d'Allemagne, emmenant captifs une foule de barons, l'infortunée reine Sybille et ses trois filles qu'il relégua dans divers monastères, et son fils Guillaume, qu'il fit enfermer dans une forteresse du pays des Grisons. Arrivé en Allemagne, en 1196, Henri, vivement sollicité par le pape Célestin III de porter du secours à la terre sainte, s'y décide d'autant plus volontiers, qu'il espère pouvoir employer les croisés allemands pour réduire à leur passage les Siciliens nouvellement soulevés; arrive bientôt dans la Pouille, se saisit des chefs des conjurés, les fait périr au milieu des supplices, accorde une amnistie, en pleine diète, à la multitude, et meurt à Messine, 1197. — Frédéric, appelé d'abord Frédéric-Roger, fils de l'empereur Henri VI, né en 1195, lui succède, 1197, sous la tutelle de sa mère. Cette princesse meurt, 1198, après avoir nommé, par son testament, le pape Innocent III régent du royaume. Bientôt Marcuald ou Marquard, duc de la Romagne, chassé de Sicile, y reparaît avec tous les Allemands, et vient disputer la régence au pape, qui envoie des troupes contre lui, sous le commandement de Gautier de Brienne; puis fait passer en Sicile le maréchal Jacques, son cousin, avec le cardinal de Saint-Laurent, à la tête de 200 chevaux, pour défendre cette île où Gautier, après la conquête de plusieurs places, se disposait à assiéger Palerme. La bataille a lieu au mois de juillet 1200, dans la plaine qui sépare Montréal de Palerme, et Marcuald est défait complétement. L'an 1215, Frédéric couronné roi de Germanie pour la seconde fois, fait proclamer roi de Sicile Henri, son fils, et reçoit lui-même la couronne impériale, à Rome, le 22 novembre 1220. En 1225, il épouse à Brindes Yolande, fille de Jean de Brienne, roi de Jérusalem, et envoie bientôt ses officiers prendre possession de cet État, tombé en grande partie au pouvoir des Sarrasins; l'an 1229, tandis que Frédéric est à la terre sainte, Jean de Brienne, son beau-père, qu'il avait ainsi dépossédé, et qui avait reçu du pape le gouvernement de plusieurs terres de l'Église romaine, se rend maître, avec les troupes que Grégoire IX lui fournit, de plusieurs places dans la Pouille; mais Frédéric le surprend à Gaëte, recouvre promptement ce qui lui a été enlevé, et meurt l'an 1250. — Conrad Ier, fils de Frédéric, né en 1228, lui succède, 1250, au royaume de Sicile, et peu après à l'Empire. Il passe, l'an 1251, d'Allemagne en Italie, arrive en Sicile et achève la réduction de la Pouille, avec Mainfroi, son frère naturel, régent du royaume pendant son absence. Il prend Naples, 1253, après un long siége, et meurt en 1254. — Conrad II, dit *Conradin*, fils de Conrad, né en 1252, est reconnu roi de Sicile, 1254; Berthold, marquis d'Hoembarch, parent de l'impératrice Elisabeth, prend la tutelle du jeune prince et la régence du royaume, qui passe bientôt à Mainfroi, prince de Tarente, oncle du jeune roi. En 1255, Alexandre IV fait prêcher la croisade contre Mainfroi, pour arrêter ses progrès; Frédéric Lancia, vicaire de Mainfroi, ayant passé le détroit, l'an 1256, soumet en peu de temps la Sicile, et, de son côté, Mainfroi réduit toutes les villes de Pouille, de Calabre et de la Terre de Labour, qui s'étaient données au pape, et voyant tout le royaume de Naples et de Sicile soumis à ses lois, il fait courir le bruit que Conradin est mort en Allemagne, où sa mère l'avait emmené, et prend le sceptre, 1258.— Mainfroi, fils naturel de l'empereur Frédéric II, qui l'avait nommé prince de Trente, est couronné à Palerme, 1258; excommunié l'an 1259, par le pape Alexandre IV, qui refusait de le reconnaître. En 1263, Urbain IV, successeur d'Alexandre, engage Charles d'Anjou, frère du roi saint Louis, à entreprendre la conquête de la Sicile, et fait prêcher, 1264, une nouvelle croisade contre Mainfroi, où s'engagent beaucoup de Français et surtout de Provençaux. Charles d'Anjou arrive à Rome, 1265, et

déclaré, le 28 juin, roi de Sicile, en deçà et au delà du Phare, excepté Bénévent et son territoire. L'armée de Charles, forte de 30,000 hommes que la comtesse Béatrix, sa femme, avait rassemblés, arrive avec elle au mois de décembre, devant Rome, et les deux époux sont couronnés roi et reine de Sicile, dans l'église de Saint-Pierre. Mainfroi fait proposer à son rival un accommodement : sur son refus, la guerre commence, la bataille s'engage le 26 février, Charles est vainqueur et Mainfroi périt dans la mêlée, 1266. — Charles Ier, comte d'Anjou et de Provence, dernier fils de Louis VIII, roi de France, né en 1220, fut couronné roi de Sicile, 1266, et reconnu en cette qualité, après la victoire de Bénévent, par tous les peuples de Sicile et de Pouille. Bientôt les Siciliens, accablés d'impôts, regrettèrent le règne de Mainfroi, et se déterminent à transporter la couronne de Sicile à Conradin, fils de l'empereur Conrad, qui était alors en Bavière auprès du duc Otton, son aïeul maternel. Sollicité par la plupart des villes impériales d'Italie, et appuyé d'ailleurs par les princes d'Allemagne, Conradin prend dès lors le titre de roi de Sicile, comme il avait déjà pris celui de Jérusalem; lève des troupes, se met en marche pour l'Italie, arrive à Trente, puis à Vérone et enfin à Pavie, 1268. Ensuite il se dirige vers Rome, y fait son entrée avec pompe, en part le 10 août, et prend le chemin de l'Abruzze, dans le dessein de délivrer Lucera, ville des Sarrasins, dont Charles avait formé le siége; mais Charles l'avait déjà levé pour arriver avec toutes ses troupes à Aquilo. Bientôt les deux armées se rencontrent dans la plaine de Saint-Valentin ou de Tagliacozzo, à cinq lieues du lac Fucin ou de Célano, en viennent aux mains, le 23 août 1268. Charles est vainqueur, et Conradin, arrêté, est mis à mort peu après, 29 octobre. Charles fait rentrer sous son obéissance les peuples révoltés, et remplit tout de sang et de carnage. L'an 1269, il achève la soumission des villes de la Pouille en se rendant maître de Lucera, après un long siége. L'an 1270, il conduit une flotte en Afrique, au secours de saint Louis, et aborde près de Carthage, le 25 août, peu après que ce monarque eut expiré. L'an 1278, Charles prend le titre de roi de Jérusalem, et se fait couronner en cette qualité par le pape, comme ayant acquis, en 1277, les droits de Marie, fille de Bohémond IV, prince d'Antioche et petite-fille d'Isabelle et du roi Jean de Brienne. L'an 1281, après la mort de Nicolas III, Charles force les cardinaux assemblés à Viterbe d'élire pour pape un Français, et, le 22 février, le cardinal Simon de Brion fut élu sous le nom de Martin IV. Cependant la licence des Français, et les impôts excessifs comblent l'exaspération des Siciliens. Jean de Procida, seigneur banni de Sicile, entreprend de délivrer sa patrie; persuade, par son éloquence, Pierre, roi d'Aragon, de tenter l'invasion de la Sicile, comme appartenant à son épouse Constance, fille de Mainfroi; passe ensuite dans l'île, déguisé en frère mineur, pour exciter les peuples, puis va solliciter, à Constantinople, des secours d'argent de l'empereur Michel Paléologue. L'an 1282, le 30 mars, lendemain de Pâques, grand soulèvement à Palerme contre les Français; et bientôt commence le massacre général, connu sous le nom de *Vêpres siciliennes*, qui continua pendant plusieurs jours dans les autres villes occupées par les Français. Charles reçoit à Montefiascone la nouvelle de cette révolution; se prépare bientôt à aller châtier les Siciliens rebelles; assemble toutes ses troupes, passe le détroit, arrive, le 16 juillet, devant Messine, dont il forme aussitôt le siége; et, rejetant toutes les propositions des assiégés, éprouve de leur part la plus vigoureuse résistance, lorsque Pierre, roi d'Aragon, vient débarquer, le 10 août, à Trapani, avec une flotte composée de 50 galères, avec d'autres vaisseaux, et deux jours après la descente, 30 août, fait son entrée à Palerme; puis, par le conseil de Jean de Procida, envoie sa flotte, sous la conduite de l'amirante Roger de Loria, dans le Phare de Messine, pour surprendre celle de Charles, qui lève promptement le siége de Messine pour repasser en Calabre. Pierre arrive à Messine, le 2 octobre, où il est reçu comme un libérateur, et Charles reçoit en Calabre les secours du roi de France, son neveu. Mais le roi d'Aragon, qui manquait d'argent, agit de ruse, et fait signifier à Charles un acte rempli des injures les plus outrageantes, par lequel il le défie, pour vider leur querelle, à un combat de cent hommes contre cent hommes, et assigne pour théâtre de la scène la plaine de Bordeaux. Charles accepte aussitôt le défi, et promet de se trouver à la tête de sa troupe, le 1er juin suivant, sur le terrain indiqué. Bientôt il part, laissant la régence du royaume au prince de Salerne, son fils aîné; arrivé à Paris, il est accompagné du roi, son neveu, et d'une nombreuse noblesse, pour se rendre à Bordeaux; et s'étant présenté au jour assigné devant le sénéchal du roi d'Angleterre, il entre dans la lice avec ses cent chevaliers, et y demeure depuis le lever jusqu'au coucher du soleil; mais l'Aragonais n'y parut point. Charles, 1285, fait partir de Provence une flotte de 20 voiles pour aller au secours de Malte, dont le château, fidèle à ce monarque, était assiégé par les Siciliens; mais Roger de Loria sort de Messine avec 18 galères, l'attaque, prend 10 galères provençales, et met le reste en déroute, puis, se dirigeant sur les côtes de Naples, il va livrer bataille au prince de Salerne, le défait et le fait prisonnier. Le roi, son père, étant parti de Provence, apprit dans la mer de Pise sa défaite, et ayant débarqué à Naples avec des forces considérables, il y fait pendre 50 des plus mutins, après avoir hésité s'il ne livrerait pas la ville aux flammes. Charles méditait contre les Napolitains une seconde vengeance, lorsqu'il mourut, 7 janvier 1285. — Pierre Ier, roi d'Aragon, 3e du nom, mari de Constance, fille aînée de Mainfroi, roi de Sicile, est couronné à Palerme, 1282. A la mort de Charles, son rival, il envoie l'amirante de Loria faire une descente dans la Calabre, alors sans défense, et bientôt il se rend maître de Cortone, de Reggio et de plusieurs autres places. Pierre se maintient dans son usurpation par l'attachement des peuples, malgré les efforts de ses ennemis, et meurt en Catalogne, 10 novembre 1285. — Jacques, 2e fils de Pierre, prend le titre de roi de Sicile à la mort de son père, et est couronné, le 2 février 1286, à Palerme. L'an 1289, mécontent du traité, fait l'année précédente entre le roi Alphonse, son frère, et le roi d'Angleterre, pour la délivrance de Charles II, son rival, il prend les armes pour faire valoir ses prétentions lésées; arrive à Reggio, dans la Calabre, le 15 mai; avec son armée navale se rend maître, à l'aide de Roger de Loria, son amirante, de plusieurs places dans cette province; mais il est arrêté par le comte d'Artois; vient ensuite se présenter devant Gaëte, en forme le siége, mais elle est vaillamment défendue par le roi Charles et par le comte d'Avellino, bientôt secourus eux-mêmes par le comte d'Artois. Grâce à la médiation du pape, une trêve de deux ans est conclue entre les puissances belligérantes. Le roi Charles fut le premier à décamper, et deux jours après, le roi Jacques s'embarqua, 30 août 1289, pour Messine. Enfin, l'an 1291, la paix fut conclue entre Alphonse, roi d'Aragon, et le roi Charles, à Aix, en Provence; mais la mort du roi Alphonse, 1291, fit évanouir

ce traité. A la nouvelle de cet événement, le roi de Sicile quitta la Calabre, fit voile pour la Catalogne, après avoir nommé son vicaire en Sicile, Frédéric, son frère puîné, avec la reine Constance, sa mère. Jacques, successeur d'Alphonse, son frère, au royaume d'Aragon, pour avoir la paix avec les rois de France et de Naples, consent, 1295, à céder ses droits sur la Sicile à Charles de Valois : cet accord consterne les Siciliens. En vain la reine Constance et Frédéric, son fils, tâchent de l'en détourner ; mais Frédéric, de son côté, refusa constamment de renoncer à ses droits sur la Sicile. — Frédéric II, frère de Jacques, roi d'Aragon, est élu roi de Sicile, 1296, et couronné, le 25 mars, dans la cathédrale de Palerme. Peu après, il fait, avec Roger de Loria, une descente en Calabre, où il prend Squillazzo et d'autres places. L'an 1298, le roi d'Aragon s'étant rendu à Rome, y est comblé de bénédictions et chargé d'or par Boniface VIII ; prend ensuite la route de Naples, pour concerter avec Charles, son beau-père, les moyens de soumettre la Sicile à ce dernier; réunit ses forces aux siennes, forme ainsi une puissante armée navale, sous le commandement de Roger de Loria. Le débarquement se fait sur la fin d'août 1299, en Sicile; l'armée emporta sans peine Melazzo et quelques autres places; mais Syracuse fut vaillamment défendue par Jean de Clermont. Quelques revers déterminèrent le roi d'Aragon à lever le siége et à reprendre la route de Naples, où il passa l'hiver ; Frédéric recouvra plusieurs châteaux. Accusé de favoriser, sous main, Frédéric, son frère, le roi d'Aragon rassemble le plus de navires et de soldats qu'il peut, et fait voile pour la Sicile, accompagné de Robert, duc de Calabre, et de Philippe, prince de Tarente. Frédéric et les Siciliens, enflés de leurs derniers succès, se tenant comme assurés de la victoire, font voile vers Naples. Les deux flottes se rencontrent près du cap Orlando ; on en vient, le 4 juillet, à une bataille sanglante ; les Siciliens succombent, et Frédéric n'échappe qu'à force de rames. Le roi d'Aragon passe ensuite en Calabre, y trouve des troupes nombreuses que le roi Charles y avait rassemblées, et les ayant embarquées sur 10 galères, il les conduisit en Sicile; puis se retira, alléguant que ses affaires le rappelaient en Catalogne. Son départ élève le courage du roi son frère ; mais le duc de Calabre ne laissa pas de lui enlever plusieurs places en Sicile, entre autres Clermont, et se rend maître de Cro'one, par trahison. Frédéric, à son tour, surprend, dans la plaine de Formicara, le prince de Tarente avec un corps de troupes ; lui livre bataille et le défait complétement. Peu après, les Français éprouvent un nouveau revers. L'an 1300, les Siciliens éprouvèrent un terrible échec : leur flotte, composée de 27 galères, sous le commandement de Conrad Doria, en vint aux mains avec le célèbre amiral Roger de Loria, qui venait au secours du duc de Calabre. Un combat sanglant se donna le 14 juin ; les Siciliens, vaincus et mis en fuite, ne purent sauver que 7 galères, et le reste fut pris avec Conrad Doria, Jean de Clermont et d'autres nobles. Robert, duc de Calabre, faisait alors par mer le siége de Messine, et la réduisait, par le manque de vivres, à l'extrémité. A ce malheur se joignit l'épidémie, qui fit beaucoup de ravage, et qui força bientôt Robert lui-même de lever le siége. Grâce à l'entremise de la duchesse Yolande, femme du duc et sœur du roi, une trêve fut conclue entre Frédéric et Robert. Boniface VIII, ayant toujours en vue d'enlever la Sicile à Frédéric, appelle Charles de Valois, frère de Philippe le Bel, roi de France, en Italie, lui faisant espérer, avec la Sicile, l'empire de Constantinople, comme dû à l'époux de Catherine de Courtenai, petite-fille de Baudouin, empereur titulaire de ce pays. Charles de Valois ayant donc passé les monts, arrive à Modène, puis à Anosgni, où il est créé par le pape comte de la Romagne, capitaine du patrimoine de saint Pierre et seigneur de la Marche d'Ancône ; puis, chargé de pacifier la ville de Florence, il y entre le 1er novembre 1301, en demande la seigneurie et la garde, promettant avec serment de la tenir dans un bon et paisible état ; mais, s'étant déclaré pour la faction des noirs contre les blancs, il ne fait qu'augmenter les troubles dont Florence était agitée. Il en part, 1301, chargé de la malédiction du peuple, et se rend à Naples, où il trouva prêt un grand armement, dans lequel il s'embarqua pour la Sicile avec Robert, duc de Calabre, et Raymond Bérenger, son frère ; et, après avoir fait sa descente dans l'île, se rend maître par trahison de quelques places, en assiége d'autres avec succès, tandis que Frédéric harcelait son armée par des courses et lui coupait les vivres. Secondé par la mortalité qui se mit parmi les chevaux de l'armée de Charles de Valois, il le réduisit à demander lui-même la paix, du consentement de Robert, duc de Calabre, et le traité fut conclu. Frédéric alors, du consentement du roi Charles, commença à prendre le titre de roi de Trinocerie, au lieu de celui de roi de Sicile ; mais, après la mort de l'empereur Henri VII, l'an 1313, il abandonna ce nouveau titre, et reprit celui de roi de Sicile, 1314. La guerre recommença alors entre lui et le roi de Naples, qui entreprit inutilement le siége de Trapani, à la suite duquel ils signèrent une trêve, 17 décembre, et Robert revient à Naples au mois de février. A l'expiration de la trêve, Frédéric alla faire le siége de Castellamare, qu'il prit et détruisit. Le 24 juin 1317, il consigne entre les mains des légats du pape les places qu'ils redemandaient pour être remises au roi de Naples. Cédant aux instances du peuple, il fait couronner, le 19 avril 1321, Pierre, son fils aîné. Aussitôt la guerre éclate entre les deux rois, et dure jusqu'à la mort de Frédéric, 1337. — Pierre II, né le 24 juillet 1305, succède, 1337, à son père, qui l'avait associé au trône l'an 1321. Les frères Matthieu et Damien Palices abusèrent de l'ascendant qu'ils avaient sur son esprit pour perdre ou écarter leurs ennemis particuliers, et furent bientôt obligés de s'enfuir de Palerme. Le roi, ayant apaisé les troubles qu'ils avaient occasionnés, voulut parcourir la Sicile ; mais la maladie le surprit à Calaxibetta, et l'emporta en 1342. — Louis, né le 24 février 1338, succède au roi Pierre, son père, sous la régence du prince Jean, son oncle, et est couronné à Palerme au mois de septembre suivant. Une maladie qui mit en danger les jours du régent releva les espérances des Palices et de leurs partisans. Jean Mugna excite une sédition ; mais le régent, bientôt rétabli, l'apaise, punit les conjurés, les uns par la mort, les autres par la prison ou l'exil ; leur chef, après avoir été traîné par les rues de Messine, attaché à la queue d'un cheval, fut pendu. A la mort du roi Robert, 1343, la reine mère de Sicile et le régent crurent la circonstance favorable pour se réconcilier avec la cour de Rome ; mais Clément V s'y refusa constamment, et sollicita même le ministre de Naples de tenter une invasion en Sicile. Il vint, en effet, ravager les environs de Messine, mais fut bientôt repoussé par le régent, qui profita ensuite des troubles qui agitèrent la cour de Naples, à l'occasion de la mort violente d'André de Hongrie, et de l'inquiétude causée à la reine Jeanne aux approches de Louis, roi de Hongrie, son frère, pour faire le siége de Melazzo, qui fut obligée de se rendre. Bientôt Jeanne sollicite la paix et l'obtient, 1347. En 1348, le prince Jean, régent de Sicile, est emporté par la peste. Blase d'Alagon lui succède, et dès lors naquirent

les querelles et les hostilités entre les partis d'Alagon et de Palices, qui occasionnèrent tant de troubles, qu'ils firent cesser l'agriculture en Sicile et y causèrent la famine. Profitant de ces désastres, Louis de Tarente, second mari de la reine Jeanne, envoie une armée, 1354, pour faire une descente en Sicile, que les dissensions de la cour de Naples leur firent quitter promptement. Louis resta sur le trône malgré tous ses ennemis, et mourut l'an 1355. — Frédéric III, dit *le Simple*, frère de Louis, lui succède à 14 ans, sous la régence d'Euphémie, sa sœur. Le partage des seigneurs siciliens entre la maison de Naples et celle d'Aragon excitait dans le royaume une confusion extrême. L'an 1356, la ville de Messine est livrée, avec le château de Martagriton, à Louis, roi de Naples, par Nicolas Césaire, commandant des deux places. Louis fait son entrée à Messine le 24 décembre suivant. Ses affaires particulières le rappelèrent bientôt dans ses États; mais, avant son départ, il fit précipiter dans la mer plusieurs Messinois qui lui étaient suspects. Dès lors son pouvoir déclina beaucoup en Sicile; les Clermonts, famille puissante qui lui était dévouée, l'abandonnèrent, 1357, et, s'unissant à Artule d'Alagon, ils reprirent Messine avec la citadelle, après en avoir chassé les Napolitains. Les autres villes rentrèrent successivement sous la domination de Frédéric. En 1372, les cours de Naples et de Sicile entament des négociations pour la paix, et le traité est conclu le 31 mars 1373. Frédéric mourut en 1377. — Marie (et Martin, dit *le Jeune*) est reconnue héritière du trône de Sicile, 1377, à la mort de Frédéric, son père, et commence à régner sous la tutelle et la régence d'Artule d'Alagon. Conduite à Barcelone par ordre de Pierre IV, roi d'Aragon, son aïeul, pour empêcher son mariage avec Jean-Galéas Visconti, seigneur de Milan, elle y épousa, en 1391, Martin, fils de Martin, duc de Montblanc, depuis roi d'Aragon. Martin, en se mariant avec Marie, prit le titre de roi de Sicile. En 1392, les deux époux s'embarquent pour la Sicile; abordent, le 25 mars, à Trapani, puis s'acheminèrent vers Palerme, où ils furent couronnés au mois de mai 1392. Bientôt l'exécution terrible d'André de Clermont, faussement accusé de conjuration, excita dans Palerme des mouvements qui déterminèrent la cour à se retirer à Catane. La sédition s'étendit dans presque toutes les villes de Sicile, à l'exception de Messine, Syracuse et Catane. Les barbares d'Afrique profitèrent de ces troubles pour faire des courses en Sicile, 1393; cependant les Palermitains, premiers auteurs de la révolte, furent aussi les premiers à rentrer dans le devoir. La reine Marie mourut en 1402. — Martin, dit *le Jeune*, règne alors seul en Sicile, 1402. L'an 1409, il fait une expédition dans la Sardaigne, révoltée contre le roi son père, et gagne sur les rebelles une célèbre victoire le 21 juin. Peu après il tombe malade, et meurt dans cette île, 25 juillet 1409. — Martin II, dit *le Vieux*, roi d'Aragon, succède, 1409, au royaume de Sicile à Martin, son fils; laisse la régence à la reine Blanche, sa bru, et meurt, l'an 1410, à Cagliari. En lui finit la branche des comtes de Barcelone, qui avait régné plus de 600 ans d'abord en Catalogne, puis en Aragon. — Ferdinand de Castille, dit *le Juste*, 2e fils de Jean Ier, roi de Castille, fut élu roi de Sicile, 1412, après un interrègne de 3 ans. La reine Blanche jouissait toujours de la régence; Ferdinand la lui confirma sous le titre de vice-reine, et nomma en même temps huit vice-régents pour l'assister de leurs conseils; mais Blanche se voyant dès lors sans pouvoir en Sicile, se retira en Navarre auprès du roi son père. Après le concile de Constance, où fut déposé Benoît XIII, Ferdinand, qui jusque-là avait suivi son parti, se transporta, quoique malade, à Perpignan, pour l'engager à donner sa démission; mais ce fut en vain; et, à son retour, il mourut à Ygnalada, en Catalogne, 1416. — Alphonse, dit *le Magnanime*, fils aîné de Ferdinand, lui succéda, 1416, dans ses Etats de Sicile comme dans ceux d'Aragon; parut pour la première fois en Sicile, 1420, et fit son entrée à Palerme le 12 février. Irrité contre les Génois qui avaient, en pleine paix, surpris un de ses vaisseaux et jeté l'équipage dans la mer, il arme contre la république et fait une descente subite en Corse, au mois d'avril 1420, avec 50 galères et 14 vaisseaux de charge; se rend maître de Calvi, et met le siége devant Bonifacio; mais une escadre, venue au secours des assiégés, sous les ordres de Jean Frégosse, frère du doge Thomas, contraignit Alphonse de lever le siége. Sur ces entrefaites, Jeanne II, reine de Naples, réduite aux abois, lui députa Antoine Caraffe, surnommé *Malice*, pour réclamer son assistance; et, sur l'assurance qu'il lui donna que cette princesse l'adopterait, il fait partir pour Naples une escadre de 18 vaisseaux, commandée par Raymond Peralla, qui arrive le 6 septembre. Fidèle à sa parole, Jeanne convoque les principaux seigneurs de Naples, et, en leur présence, le 24 septembre, elle adopte Alphonse qu'elle déclare en même temps duc de Calabre, titre affecté à l'héritier présomptif de la couronne de Naples. Alphonse, ayant terminé ses préparatifs, nomme 3 vice-rois en Sicile, et fait partir un ambassadeur pour le duc d'Anjou, avec ordre de lui dire de sa part que, ne pouvant se dispenser de secourir la reine, sa mère, il lui déclare la guerre s'il ne sort promptement du royaume de Naples; puis, il s'embarque sur une flotte de 26 vaisseaux et arrive à Naples au commencement d'octobre 1421; est reçu par la reine qui vient au-devant de lui, suivie d'un grand cortége, et lui fait remettre solennellement les clefs du château de l'Œuf. Peu après, Alphonse s'attache Braccio, fameux général italien, pour l'opposer à Sforce Attendolo, autre fameux capitaine attaché au duc d'Anjou : ces deux chefs luttent ensemble, avec une égale valeur, pendant la campagne de 1421; mais l'année suivante, Braccio eut l'adresse de détacher Sforce des intérêts du prince français pour l'attacher à Alphonse et à la reine. Bientôt la mésintelligence éclate entre le monarque et Jeanne, par les insinuations calomnieuses de Caraccioli qui, dominant toujours la reine, n'avait jamais bien vu Alphonse. Celui-ci le fait arrêter; mais aussitôt la guerre éclate entre lui et la reine, qui met Sforce dans son parti; puis, par les conseils de Caraccioli, qui lui avait été rendu, elle révoque, par acte du 21 juin 1423, l'adoption d'Alphonse, qu'elle remplace par le duc d'Anjou. Peu de temps après, avec une armée, Alfonse passe en Espagne pour délivrer son frère Henri, emprisonné par ordre de don Juan, roi de Castille, pour avoir épousé, à son insu, l'infante Catherine, sa sœur. Il s'embarque, le 2 octobre, au port de Gaëte, après avoir nommé vice-roi de Sicile et de Naples l'infant don Pierre, son autre frère; débarque à Villefranche, où, ayant appris que le duc, son rival, a laissé dégarnir de troupes la ville de Marseille, il se remet en mer, va la surprendre de nuit, y met le feu, puis se rembarque au bout de trois jours. Arrivé en Espagne, il déclare la guerre au roi de Castille, qui refuse de rendre la liberté à son frère, et le contraint à faire la paix. Jeanne, profitant de son absence, s'allie avec Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, qui dominait alors à Gênes; fait partir une flotte considérable pour aller faire une descente en Sicile; mais elle y fit peu de chose. Braccio faisait alors le siége d'Aquila : dans une sortie

des assiégés, il fut fait prisonnier, après avoir reçu plusieurs blessures mortelles, 2 juin 1424. A la mort de l'antipape Benoît XIII, 1424, Alphonse se déclara pour Gilles de Mugnos, élu par sa faction; mais, après l'abdication de ce dernier, 1429, il renonça au schisme. Étant venu en Sicile, 1431, il fait publier une pragmatique, sous le titre de *Il rito di Sicilia*, observée encore maintenant. De là il passe dans le royaume de Naples, pour engager la duchesse de Sessa à travailler à sa réconciliation avec Jeanne; mais les intrigues du duc d'Anjou font échouer cette négociation. Il retourne alors en Sicile, où il apprend bientôt la mort du duc d'Anjou, son rival, arrivée le 15 novembre 1434, et celle de la reine Jeanne, le 2 février 1435. Il part de Messine avec sept galères, laissant en Sicile l'infant don Pierre pour faire les préparatifs de la guerre; aborde près de Gaëte, qu'il assiége bientôt par mer et par terre, avec les troupes que l'infant lui avait fait passer. La garnison génoise, commandée par François Spinola, se défend avec courage; mais la ville manquait de vivres. Une flotte génoise, envoyée par le duc de Milan, arrive au secours de Gaëte; Alphonse va à sa rencontre; les Aragonais, se voyant bien plus nombreux, croient marcher à une victoire assurée : marins inhabiles, ils s'embarrassaient plus qu'ils ne s'aidaient. On en vint à l'abordage; malgré des prodiges de valeur, Alphonse, après avoir couru plusieurs périls imminents, est obligé de se rendre. Ce combat mémorable eut lieu le 5 août 1435. L'armée victorieuse se rendit sur-le-champ à Gaëte, y débarqua des vivres, puis remit à la voile, emmenant le roi d'Aragon. Assereto, qui commandait la flotte, plus attaché au duc de Milan qu'à la république, et appréhendant toutefois les officiers génois, prit la route de Porto-Venere, comme pour se rendre à Gênes; mais bientôt il se sépare artificieusement des capitaines de sa flotte; et, passant devant Gênes, il va droit à Savone, d'après les ordres secrets du duc de Milan. De Savone, Alphonse fut conduit à Milan, où il fut reçu par le duc Philippe-Marie Visconti avec toutes les marques d'estime et de cordialité. Il montra avec tant d'éloquence au duc de Milan combien il agissait contre ses intérêts en prenant contre lui le parti de René, duc d'Anjou, que Philippe-Marie consentit à lui rendre la liberté gratuitement, ainsi qu'à tous les prisonniers aragonais, et fit avec lui une ligue offensive et défensive pour l'aider à conquérir le royaume de Naples. L'an 1436, Alphonse se met en route pour Gaëte, que son frère, l'infant don Pierre, venant de Sicile à son secours, avait surprise, après en avoir chassé la garnison ennemie. Plusieurs places lui ouvrent leurs portes; d'autres se soumettent par force. L'an 1439, Alphonse fait de vains efforts pour délivrer le Château-Neuf de Naples, assiégé par les troupes du roi René. La place, obligée de se rendre, le 24 août, fut remise à René. Il se dédommage de cette perte par la prise de Salerne. Bientôt il entreprend le siége de Naples, et il était près de s'en rendre maître quand la mort de l'infant don Pierre, son frère, emporté par un boulet, 17 octobre 1439, répandit la consternation dans l'armée. Alphonse, malgré sa douleur, voulut donner l'assaut le lendemain; mais une pluie furieuse, qui dura plusieurs jours, jointe aux approches de l'hiver, l'obligea de lever le siége. Toutefois il fit la conquête d'Acerra, ville importante de la terre de Labour, et ne tarda pas à se présenter devant Naples, qu'il réduisit avec la même facilité; mais le siége de la citadelle, restée fidèle à René, l'occupa trois mois. Il marche ensuite contre Averse; mais tandis qu'il en fait le siége, le roi René se jette dans la Pouille, dont la conquête lui ouvre la route de Bénévent. A cette nouvelle, Alphonse marche à sa rencontre, et le force à la retraite. En 1442, le prince Ferdinand, fils naturel d'Alphonse, arrive, par ordre de son père, avec une forte armée, devant Naples, dont il forme de nouveau le siége. Le roi d'Aragon part lui-même d'Averse pour l'y rejoindre. Trois cents soldats déterminés s'introduisent dans la place par un vieil aqueduc qui communiquait à un puits situé au milieu de la ville, forcent la porte qui répondait au camp des assiégeants, qui, après un pillage de trois heures, forcent les assiégés à mettre bas les armes. Le roi René, échappé aux vainqueurs, se réfugie à Florence, auprès du pape Eugène, qui, pour le consoler, lui donne une belle investiture du royaume de Naples, avec laquelle, après trois mois de séjour, il reprit la route de Provence. Peu de jours après, Alphonse se rendit maître du château Capouan et du château Neuf; et le 21 juin, il se mit en marche avec son armée contre Antoine Caldora, qui, le 28 du même mois, étant uni avec Jean, frère du fameux François Sforce, osa lui livrer un combat où son armée fut mise en déroute, et lui-même fait prisonnier. L'année n'était pas finie, qu'à la réserve de Troppea et de Reggio, tout le royaume de Naples tomba au pouvoir d'Alphonse. Il restait encore, au milieu de l'Italie, un ennemi redoutable au roi Alphonse : c'était le pape Eugène, qui, voyant les affaires du roi René désespérées, se détermina à traiter avec Alphonse, et lui députa, à cet effet, le cardinal Louis, patriarche d'Aquilée. Par le traité signé le 14 juin 1443, Alphonse consentit à reconnaître Eugène pour un vrai pape; et, de son côté, le pape s'engagea à reconnaître Alphonse pour roi de Naples, et à lui donner l'investiture de ce royaume. L'an 1452, l'empereur Frédéric II, étant venu à Rome pour s'y faire couronner avec Éléonore de Portugal, son épouse, ne voulut point quitter l'Italie sans voir Alphonse, dont le nom était célèbre dans toute l'Europe. Le roi ne négligea rien pour préparer à l'empereur une magnifique réception : des fêtes, des tournois eurent lieu pendant tout son séjour à Naples. L'an 1456, le royaume de Naples éprouva, le 5 décembre et les jours suivants, un des plus terribles tremblements de terre dont l'histoire fasse mention. Non-seulement Naples, mais encore Bénévent, Brindes, Ascoli, Ariano, Campobasto, Avellino, Cumes, Nocera, Gaëte et d'autres, se ressentirent de cette secousse, qui occasionna les plus grands désastres. La guerre entre Alfonse et les Génois durait depuis longtemps : le port de Gênes était bloqué par Bernard de Villemain, amiral de Sicile. Réduits à l'extrémité, les Génois offrent leur ville au roi de France, qui l'accepte et envoie Jean d'Anjou, fils du roi René, en qualité de lieutenant, à Gênes; mais on ne voyait aucune ressource pour cette malheureuse république, lorsque la mort surprit Alphonse, 27 juin 1458. Aussitôt la flotte sicilienne s'éloigne, et l'armée des rebelles se dissipe.—Jean d'Aragon, frère du roi Alphonse, lui succède, 1458, dans le royaume de Sicile, au delà du Phare, et dans celui d'Aragon. Alphonse avait disposé du royaume de Naples, à son préjudice, en faveur de Ferdinand, son bâtard, qui, étant monté sur le trône, envoya, l'année suivante, 1459, une ambassade au pape Pie II, pour prêter serment de fidélité entre ses mains. Jean eut d'abord à réprimer la révolte de Charles, son fils, prince de Viane, qui aspirait au trône de Navarre; mais bientôt ils firent la paix à Barcelone, 1460. Le prince de Viane mourut l'année suivante, 1461. Jean mourut en 1479.—Ferdinand d'Aragon, dit *le Catholique*, fils et successeur du roi d'Aragon, fut sacré à Séville, 1479. Il envoya en Sicile, en qualité de vice-roi D. Gaspard Spès, baron d'Attaciaria, remplacé, en 1488, par D. Ferdinand d'A-

ragon, dont le gouvernement fut limité à trois ans; mais il y fut continué jusqu'à l'an 1494, époque de sa mort. En 1497, Ferdinand perdit Jean, son fils unique. Après avoir fait, en 1491, la conquête du royaume de Grenade sur les Maures, il établit en Espagne le tribunal de l'inquisition. L'an 1504, le grand inquisiteur d'Espagne envoya à Naples, par ordre de Ferdinand, l'archevêque de Palerme, avec commission d'inquisiteur; mais le peuple se souleva, et le chassa du royaume. L'an 1513, Ferdinand ordonne que la ville de Palerme soit reconnue pour la capitale du royaume de Sicile, demeure ordinaire et résidence ordinaire du conseil royal; et il y établit, la même année, le tribunal de l'inquisition. Il mourut en 1516.

Rois de Naples et de Sicile de la maison d'Autriche.

Charles d'Autriche, 1[er] du nom, en qualité de roi d'Espagne, succède, 1516, à Ferdinand, son aïeul maternel, aux royaumes de Naples et de Sicile. Ayant appris, dans les Pays-Bas, la révolte des Siciliens, à la mort de Ferdinand, contre Hugues de Moncade, vice-roi de Sicile, il envoya, pour réprimer les séditieux, Hector Pignatelli, comte de Montéléon, qui, étant arrivé à Palerme, 1517, fit arrêter les chefs de cette sédition. Non content de ses royaumes d'Espagne, de Naples et de Sicile, sans compter la souveraineté des Pays-Bas, Charles, après la mort de Maximilien, son aïeul, aspire encore, l'an 1519, à lui succéder à l'Empire. Une ancienne convention excluait du trône impérial les rois de Sicile. Charles obtient du pape Léon X une dispense secrète sur cet article, qui ne fut rendue publique qu'en 1521, lorsqu'il n'était plus temps de revenir sur son élection. L'an 1528, Philibert de Châlons, prince d'Orange, après le sac de Rome, où fut tué le connétable de Bourbon, qu'il remplaça dans le commandement, vint camper devant Troja ou Troïa, d'où Lautrec, général français, les força de s'éloigner. Pierre de Naples, engagé au service de France, après s'être assuré de Melfi, prend Trupani, Barlette et d'autres places de l'Abbruzze et de la Capitanate; puis, vers la fin d'avril, il s'approche de Naples. Pendant le siége, l'amiral André Doria quitte le service de la France pour passer à celui de l'empereur; et Lautrec est emporté par une maladie, 15 août 1528. Le marquis de Saluces, qui le remplace, opère sa retraite en bon ordre, et se jette dans Averse, où bientôt, vivement assiégé par les Impériaux, il est contraint, après quelques revers, de signer une capitulation, 30 août 1528. La paix de Cambray, dite *la paix des Dames*, signée le 3 août 1529, assura la couronne de Naples et de Sicile à Charles-Quint; ce qui fut cimenté par le traité de Crépi, 18 septembre 1544. L'empereur Charles, après avoir fait la conquête de Tunis sur les Sarrasins, arriva dans son royaume de Sicile, et fit son entrée triomphante dans Palerme, 12 septembre 1535, d'où il se rendit ensuite à Messine. La Sicile et le royaume de Naples changèrent de maître par la cession que Charles-Quint en fit, l'an 1554, à Philippe, son fils. — Philippe II, 1554, bien différent de Charles-Quint, après la mort de Marie, reine d'Angleterre, sa seconde femme, reste renfermé dans Madrid, livré tout entier aux Espagnols. L'an 1558, le duc de Medina-Celi, nouveau vice-roi de Naples, dans le dessein d'arrêter les fréquentes descentes des Turcs sur les côtes de Sicile et de Naples, de concert avec le grand maître de Malte, Jean de la Valette, et sur l'approbation de Philippe, arme une flotte considérable, pour reprendre Tripoli d'Afrique. Mais ce grand armement n'aboutit qu'à la prise de Gelves, qu'il fallut rendre ensuite. On voit ensuite les entreprises de la cour de Rome, pour introduire dans le royaume de Naples le tribunal de l'inquisition, d'abord en 1546, en 1547, puis en 1558. Par un édit du 10 mars 1565, Philippe II essaya de réprimer ces entreprises, qui furent renouvelées en 1571. Il mourut en 1598. — Philippe III, fils de Philippe, recueillit ses vastes États, 1598, et, à l'exemple de son père, il ne parut point dans ceux de Naples et de Sicile. Sous son règne, rien de remarquable en Sicile, si ce n'est une nouvelle entreprise, du moins indirecte, de la cour de Rome, en 1606. Philippe III mourut en 1621. — Philippe IV, fils et successeur de Philippe III, fut proclamé roi des deux Siciles, 1621, sans jamais y paraître, non plus que ses prédécesseurs. En 1647, il y eut une sédition à Palerme, occasionnée par les impôts excessifs dont le peuple était accablé; le palais du préteur est livré aux flammes. La sédition s'étend au royaume de Naples; un pêcheur, nommé Thomas Aniello, dit communément Masaniello, chef de l'émeute, se met à la tête du peuple, qui sur le refus du vice-roi, duc d'Arcos, d'abolir tous les impôts, brûle et pille les maisons des nobles qu'ils massacrent, et commettent les plus grands excès. La mort de Masaniello, 16 juillet 1647, ne rétablit point le calme. Une nouvelle sédition, d'autant plus dangereuse qu'elle n'avait point d'autre motif que l'amour de l'indépendance, est excitée par un fourbisseur, nommé Janvier Anneso. Don Juan d'Autriche, fils naturel du roi d'Espagne, envoyé pour la réprimer, avec une flotte considérable, sur le refus que lui fait le peuple de lui consigner ses armes, foudroie les différents quartiers de la ville avec l'artillerie des châteaux; mais les rebelles, avec toute l'artillerie qu'ils ont pu tirer des arsenaux, répondent avec tant de succès à ses attaques, qu'il est forcé de s'éloigner, et le 17 octobre, la ville de Naples s'arroge le titre de république.—Henri II, duc de Guise, se trouvant alors à Rome, voulut profiter des troubles qui régnaient dans le royaume de Naples, pour s'en rendre maître; il sollicite une flotte du cardinal Mazarin, et sans l'attendre, s'embarque au port d'Ostie, sur des felouques napolitaines, et arrive, le 15 novembre, à Naples, où, reçu au milieu des acclamations du peuple, il prend la qualité de général des armes et de défenseur du royaume de Naples et de sa liberté, et se fait élire pour 7 ans duc de Naples. L'armée navale de France, commandée par le duc de Richelieu, parut enfin à la vue de Naples; mais après avoir canonné celle d'Espagne, elle reprit la route de Provence. Bientôt les Français, mécontents du duc de Guise, se joignent aux révoltés. La conduite du vice-roi, duc d'Arcos, ne contentait pas mieux ceux qui étaient restés fidèles à la cour d'Espagne. Le comte d'Ognate, ambassadeur de la cour de Madrid à Rome, nommé pour succéder au duc d'Arcos dans la vice-royauté, arrive le 1[er] mars à Naples, et parvient, par ses négociations, à rétablir la paix à Naples, 6 avril 1648. Dès lors le duc de Guise est obligé de prendre la fuite; arrêté à Gaëte, il est transporté en Espagne, où il reste 4 ans prisonnier. L'an 1647, nouvelle sédition à Palerme, encore au sujet des impôts, où figura surtout Joseph d'Alesi, qui, à la tête des rebelles, chassa les Espagnols de la ville, et, après en avoir massacré un grand nombre, accepta cependant les propositions de paix du vice-roi, le marquis de los Vélès, qui revint au château de la Mer, avec la garde espagnole. Mais, accusé par les uns de s'entendre avec les Espagnols, et par les autres d'être d'intelligence avec les Français, Joseph d'Alesi devint bientôt l'objet de la haine générale, et fut exécuté, 22 août 1647. Le vice-roi rentra alors dans Palerme, et étant mort peu après, 3 nov. 1647, fut remplacé par le cardinal Trivulce, rappelé,

1648, et remplacé à son tour par don Juan d'Autriche, qui, par sa fermeté, contint les esprits inquiets, pendant les trois années de sa vice-royauté. Philippe IV mourut, 1665. — Charles II, fils de Philippe IV, lui succède à l'âge de 4 ans, 1665, sous la régence de Marie-Anne d'Autriche, sa mère, dans le royaume de Sicile comme dans ses autres États. L'an 1674, soulevés déjà depuis quelque temps, en viennent à une révolte ouverte pour le maintien du privilége accordé à Messine, l'an 1591, par le roi Philippe II, et confirmé, en récompense de sa fidélité, par une ordonnance de la cour de Madrid, du 31 mai 1663, que toutes les soies de Sicile n'en sortiraient que par le port de Messine. Cette faveur exclusive avait soulevé contre elle Palerme et les autres villes. Les Messinois implorèrent le secours de la France, qui, après avoir envoyé une escadre sous les ordres du marquis de Valavoire et du commandeur de Valbelle, en fit partir une seconde de Toulon avec le duc de Vivonne, qui dégagea le port de Messine, bloqué par une escadre espagnole, et fit entrer des vivres dans la place. Le 28 avril 1675, les magistrats prêtèrent serment de fidélité au roi de France, en présence du duc et du marquis de Valavoire, du commandeur de Valbelle et de tous les officiers français. Le roi d'Espagne implore alors le secours des Hollandais, qui envoient dans la mer de Sicile une flotte commandée par l'amiral Ruyter, qui, arrivé à Melazzo, va croiser entre le cap de Molina et celui d'Armi, puis, s'avançant à la rencontre des Français, aperçoit, 7 janvier 1676, leur flotte, commandée par Duquesne; le lendemain, les deux armées en vinrent à une bataille, où la victoire, disputée avec acharnement, resta indécise; Ruyter se retira à Melazzo. Le duc de Vivonne, nouvellement créé maréchal, averti que le marquis de Villefranche faisait le siége d'Agouste, secondé par Ruyter, envoie promptement contre lui Duquesne, qui, ayant atteint la flotte ennemie à trois lieues d'Agouste, engagea, le 22 avril, avec elle un combat où Ruyter reçut un coup de canon, qui le mutila cruellement : le siége d'Agouste fut levé; Ruyter mourut 7 ou 8 jours après, le 29 ou le 30 avril. Le 2 juin suivant, les alliés en viennent à une nouvelle bataille avec la flotte française, entre le môle de Palerme et le fort de Castellamare, où ils perdent une grande partie de leurs vaisseaux; don Diégo d'Ibarra et de Gaeu, vice-amiral hollandais, qui avait remplacé Ruyter, y est fait prisonnier avec 4,000 hommes. Le maréchal de Vivonne revint en France l'an 1677, et eut pour successeur, dans la vice-royauté de Sicile, le maréchal de la Feuillade, nommé par Louis XIV. Le cardinal Porto-Carrero, archevêque de Tolède, fut revêtu du même emploi par le roi d'Espagne. Bientôt les Français se rendirent odieux aux Siciliens, par leurs excès et leurs violences; cette mésintelligence était fomentée par les Espagnols. Aussi le roi de France, s'apercevant qu'à la paix il serait obligé d'évacuer la Sicile, crut devoir prévenir ce terme. D'après des ordres secrets, le maréchal de la Feuillade, feignant de reprendre Taormine, dont ils s'étaient emparés, échoua, comme il l'avait prévu, dans sa tentative. Le 8 avril 1678, il rassemble tous les Français répandus en Sicile, comme pour faire une nouvelle entreprise sur les Espagnols, et dès qu'il fut hors de la portée du canon, il mande les sénateurs de Messine, qui, s'étant rendus à son bord, apprennent de lui qu'il avait ordre de retourner en France. Cette nouvelle les consterna, par la crainte qu'ils avaient du ressentiment de l'Espagne. En effet, la cour de Madrid ne tarda pas à lui faire sentir l'indignation que sa révolte lui avait causée; le comte de Saint-Istevan, arrivé à Messine le 5 janvier 1679, fut chargé de châtier les coupables; le sénat fut supprimé, l'hôtel de ville démoli, les armes rendues, etc. Rappelé, en 1687, le comte de Saint-Istevan fut remplacé dans la vice-royauté par le duc d'Aranda. Le 9 janvier 1693, la Sicile fut agitée par un violent tremblement de terre. Le roi Charles II, n'ayant point d'enfants, transmit, par son testament, 2 octobre 1700, tous ses États à Philippe, duc d'Anjou, 2e fils du dauphin de France, et mourut le 1er novembre 1700 Le duc de Veraguaz, vice-roi de Sicile, fit proclamer roi Philippe V dans son gouvernement. L'an 1708, le royaume de Naples est enlevé à Philippe par l'empereur, et il court risque de perdre les autres parties de la monarchie espagnole jusqu'en 1713. Par le quatrième article de la paix d'Utrecht, Philippe V céda en toute propriété et souveraineté, à Victor-Amédée, duc de Savoie, le royaume de Sicile avec ses dépendances, pour lui et ses descendants mâles. Le nouveau roi fait son entrée solennelle à Palerme, avec la reine, son épouse, le 21 décembre 1713, et ils sont couronnés le 24. Le 25 septembre 1714, Victor-Amédée part de Sicile et va fixer sa demeure dans ses anciens États, laissant pour vice-roi le comte Maffei. Par le traité de la triple alliance, fait en 1718, les puissances contractantes conviennent d'adjuger la Sicile à l'empereur, et de donner, en échange, au duc de Savoie, la Sardaigne sous titre de royaume. Mais le cardinal Albéroni, ministre d'Espagne, avait d'autres vues. Il prépare cette même année un grand armement de troupes, de munitions et de vaisseaux, et, le 30 juillet, la flotte d'Espagne paraît devant Palerme, dont les magistrats surpris s'empressent d'apporter les clefs au général espagnol. Le marquis de Leyde, commandant l'armée de terre, obtient de rapides succès en Sicile, et elle allait retomber tout entière sous la domination espagnole sans l'intervention des puissances étrangères. Garantie de la cession de la Sicile faite à l'empereur. Après avoir employé inutilement les négociations auprès d'Albéroni, les puissances maritimes, sur les instances de Charles VI, font à Londres, le 2 août, un plan de pacification pour être proposé au roi catholique. Ce prince le rejette. Dès lors tous les alliés réunissent leurs forces pour le contraindre d'y souscrire. Dès le commencement d'août, on vit paraître dans la mer de Naples, sous la conduite de l'amiral Bing, l'escadre anglaise qui servait d'escorte à des vaisseaux de transport chargés de milices allemandes, et fit voile vers Messine. L'amiral espagnol Castagnedo chercha aussi de son côté à s'ouvrir l'entrée du port de Messine; mais elle fut repoussée avec une perte considérable. La flotte anglaise, ayant ensuite débarqué sur le môle de Messine les troupes dont elle était chargée, rencontra la flotte espagnole, qui fut complétement défaite le 15 août. Cependant le marquis de Leyde, toujours heureux sur terre, parvint à se rendre maître de la citadelle de Messine le 29 septembre, ainsi que du fort San-Salvatore, ce qui entraîna la réduction de la ville; après quoi les Espagnols allèrent faire le siége de Melazzo, qui, commencé le 15 octobre, ne finit que le 26 juin de l'année suivante, au désavantage du marquis, que les Impériaux forcèrent de se retirer à Francheville. Le 20 juin 1719, le comte de Merci, qui commandait en Sicile pour l'empereur, ayant attaqué, avec son impétuosité ordinaire, l'armée ennemie, retranchée près du fleuve Rosalino, fut vigoureusement repoussé et contraint de reculer après avoir sacrifié plus de 4,000 hommes, et ayant reçu lui-même une blessure. Néanmoins de nouveaux renforts de Reggio et de Naples mirent les Impériaux à même de s'avancer vers Messine, qui tomba, le 9 août, en leur pouvoir. La citadelle, où la garnison s'était retirée, fut vaillamment

défendue par don Luc Spinola jusqu'au 18 octobre. Ce jour même Pignatelli, comte de Montéléon, étant entré dans Messine, prit, par ordre de l'empereur, possession de la charge de vice-roi. Le 9 décembre de cette même année 1719, arriva la chute inopinée du cardinal Albéroni, disgrâce qui rétablit la paix entre les alliés et la cour d'Espagne. Le 16 janvier 1720, Philippe V donna son accession à la quadruple alliance. Le 28 avril, Merci s'approcha du camp espagnol, dans le voisinage de Palerme, pour contraindre le marquis de Leyde à évacuer la Sicile. Bientôt les Espagnols implorèrent la paix, 2 mai. Merci s'arrêta, et quatre jours après, par l'intervention de l'amiral Bing, on conclut une suspension d'armes. Au jour convenu, les troupes impériales prirent possession de la ville de Palerme, et l'embarquement des Espagnols se fit le 22 juin. Ce ne fut qu'au 9 juin 1722 que Charles VI obtint l'investiture de Naples et de Sicile. Le 30 août 1728, fut enfin terminée la fameuse querelle pour la monarchie sicilienne, par une bulle de Benoît XIII, qui, dérogeant à celle de Clément XI, rétablit l'empereur dans le droit de légation. Le roi d'Espagne ayant pris le parti de la France dans la guerre qui s'éleva, l'an 1733, entre cette puissance et l'empereur pour donner un souverain à la Pologne, l'infant don Carlos, duc de Parme depuis 1732, fut nommé, l'an 1734, sur la fin de février, généralissime des troupes espagnoles en Italie. Tandis qu'il les conduisait du côté de Rome, une flotte considérable de la même nation arrive à Civita-Vecchia, et, le 20 février, s'empare des îles de Procida et d'Ischia. Ce fut alors que l'infant publia un manifeste par lequel il déclarait le dessein où il était de recouvrer le royaume de Naples. Les Espagnols n'éprouvent aucune opposition sur les frontières; passent le Vulturne en se détournant de Capoue. Une querelle survenue entre les deux généraux de l'Empire, Caraffi, Italien, et Craun, Allemand, facilite leur marche. Bientôt les Allemands impériaux, ne recevant point le secours qu'ils attendaient, perdent tout. Naples n'attendit pas l'arrivée de l'infant; elle envoie des députés qui vinrent le trouver, le 9 avril, à Maddaloni, et lui présentèrent les clefs. Après l'évacuation des Impériaux, don Carlos fit, le 10 mai, son entrée solennelle à Naples. Le 15 du même mois, un courrier apporta, de la part de Philippe V, à don Carlos, un diplôme qui le déclarait roi des Deux-Siciles. Après avoir défait 6,000 Croates, venant au secours de 7,000 soldats Impériaux, qui se trouvaient alors à Bari, les Espagnols se rendirent maîtres de Brindes et de Pescara; puis ils tournèrent leur vue sur Gaëte. Le jeune roi don Carlos en forma le siége le 31 juillet, et le 7 août elle tomba en son pouvoir; mais restait encore la Sicile à conquérir. Le 25 du même mois, le duc de Montemar s'embarque avec une flotte considérable, aborde sur la fin du mois à Palerme, et, déjà nommé vice-roi, il y fait son entrée le 2 septembre. De là il conduisit son armée à Messine, dont les habitants se rendirent, et après avoir emporté le château de Gonzague, les Espagnols firent le siége de Trapani et de Syracuse, qui leur coûta moins de peine. La ville de Capoue, la seule ville que les Impériaux conservaient encore dans le royaume de Naples, et où s'était renfermé le comte de Traun, fut obligée de capituler le 22 octobre, et se rendit six jours après. C'est ainsi que le royaume de Naples tomba, l'an 1734, au pouvoir des Espagnols. Il y avait encore à réduire, en Sicile, la citadelle de Messine, la ville de Syracuse et la forteresse de Trapani. La première, défendue par le prince de Lobkowitz, soutint, avec la plus grande vigueur, les efforts des assiégeants; mais elle se vit contrainte par la disette, le 22 février 1735, d'arborer le drapeau blanc. Syracuse ne se rendit que le 16 juin suivant. Cinq jours après, la soumission de la forteresse de Trapani couronna la conquête de cette île.

Rois des Deux-Siciles de la maison de Bourbon.

L'an 1735, don Carlos, duc de Parme et de Plaisance, fils de Philippe V, roi d'Espagne, né le 20 janvier 1716, cessionnaire des droits de son père sur les royaumes de Naples et de Sicile, se met en route sur la fin de février et arrive à Messine, où il fait son entrée solennelle le 9 mars; se rend de là, par mer, le 18 mai, à Palerme, où il est couronné le 3 juillet, et étant passé ensuite, le 12 du même mois, à Naples, y établit sa résidence. La paix n'était pas encore cimentée entre l'empereur, la France, l'Espagne et la Sardaigne. Enfin, les deux premières de ces puissances, par un projet de traité, dont les préliminaires furent signés le 3 octobre 1735, à Versailles, arrêtèrent que les duchés de Lorraine et de Bar seraient cédés à Stanislas, roi titulaire de Pologne, etc., etc. L'an 1736, l'Italie commence à respirer par l'inaction des puissances belligérantes. Le duc de Montemar, l'an 1737, fait embarquer la garnison espagnole qui était à Livourne. Quelques jours après, le baron de Wactendonck, au nom de François, duc de Lorraine, prend possession de Livourne, dont il fait hommage au grand-duc. Le 19 mai 1738, don Carlos épouse, par procureur, Marie-Amélie, fille de Frédéric-Auguste, roi de Pologne et électeur de Saxe. Arrivée à Naples le 22 juin, la princesse y fait son entrée solennelle avec son époux le 2 juillet. Le 18 novembre 1738, fut signé à Vienne le traité définitif de paix entre l'empereur et le roi de France. Mais la mort de l'empereur Charles VI replongea l'Europe dans de nouveaux troubles. Le roi des Deux-Siciles, l'an 1741, se déclare contre la fille et unique héritière de Charles VI, et, pour seconder les vues de Philippe V, tendant à envahir la plus grande partie de la Lombardie, il prépare de grands armements qu'il fait partir, au mois de novembre, pour Orbitello et autres ports. Le 19 août 1742, don Carlos voit, avec la plus grande surprise, une escadre anglaise qui menaçait de bombarder la ville si l'on ne cessait d'assister les ennemis de la reine de Hongrie, et le força ainsi d'accepter la neutralité, puis fit voile vers le Ponant. Vers ce même temps, le duc de Montemar, disgracié à la cour d'Espagne, rentra bientôt en faveur. Il fut remplacé dans le commandement de l'armée par le comte de Gages, qui, poursuivi par les Autrichiens, s'avança, le 18 mars 1744, vers le Tronto, et quelques jours après répartit ses troupes dans Pescara, Atri, Chieti, Citadella, Pinna et Citta di San-Angelo, tandis que les Autrichiens s'établissaient dans la Marche d'Ancône. Le 25 mars, le roi de Naples va se joindre aux Espagnols pour défendre ses frontières. Le prince de Lobkowitz, à la tête d'une armée considérable s'avançant à la conquête du royaume de Naples, passe le Tronto vers la fin d'avril, et pénètre dans l'Abruzze; mais, vigoureusement repoussé, il se rapproche de Rome et de Monte-Rotondo. Don Carlos, se considérant dès lors dégagé de sa neutralité, envoie de gros détachements à Cépérano, à Frosinone, à Vico-Varo et jusqu'au Tibre. Le 24 du même mois, le prince de Lobkowitz, après avoir eu à Rome une audience favorable du pape, part pour Monte-Rotondo, et de là passe à Frascati, à San-Marino, à Castel-Gondolfe, à Albano. Cependant l'armée combinée d'Espagne et de Naples étant entrée dans l'État ecclésiastique, se partage en trois corps qui bientôt se rallièrent à Velletri, que

menaçaient les Autrichiens. Ceux-ci, en effet, au commencement de juin, dressent leurs batteries au mont de la Faiole; les deux armées se canonnent sans interruption; mais dans la nuit du 16 au 17 juin, le comte de Gages va attaquer le poste ennemi de la Faiole, et s'en rend maître. De son côté, le prince de Lobkowitz marche, la nuit du 11 août, sur Velletri qu'il surprend, y fait un grand carnage; mais les Autrichiens, après un tel succès, se laissent surprendre eux-mêmes, et sont contraints d'abandonner Velletri; bientôt divers détachements envoyés par don Carlos dans l'Abruzze en chassèrent le colonel Soro, et firent rentrer dans l'obéissance du roi les villes qui lui avaient été enlevées. Ce prince, 1744, voulant visiter Rome avant de quitter l'Italie, y fit son entrée le 3 novembre, et en partit le même jour pour son camp de Velletri. En 1754, don Carlos établit dans les Deux-Siciles un nouveau code de lois appelé code Carolin. Après la mort de Ferdinand VI, roi d'Espagne, 10 août 1759, don Carlos, son frère consanguin, ayant été appelé, par droit de succession, à cette monarchie, déclara, le 5 octobre, pour son successeur au royaume des Deux-Siciles, don Ferdinand, son troisième fils, vu l'imbécillité et l'incapacité de l'infant don Philippe, son fils aîné, et s'embarqua le lendemain pour l'Espagne, emmenant l'infant Charles-Antoine, pour lui succéder au trône d'Espagne. Don Carlos est mort en 1788. — Ferdinand Ier, né à Naples, le 12 janvier 1751, succède, le 5 octobre 1759, à don Carlos, son père, dans le royaume des Deux-Siciles. Par une ordonnance du 5 novembre 1767, il abolit dans ses États l'institut des jésuites. Dépouillé de son royaume en 1798, il y rentra en 1802; en fut de nouveau privé, 1806, et en reprit possession, juin 1815. En 1820, une double révolution éclata à Palerme et à Naples; mais il en triompha à l'aide des forces autrichiennes.

SICILES (Royaume des **DEUX-**). État de l'Europe formé de deux parties distinctes, le royaume de Naples et la Sicile, qui sont séparés par le détroit de Messine. Capitale, Naples; population, 7 à 8 millions d'habitants. Naples et la Sicile ont été alternativement séparés et réunis, comme on le voit dans l'article qui précède. La première réunion fut opérée par Roger II, 1139, et les divers états qu'il remit sous sa domination prirent dès lors le nom de royaume des Deux-Siciles. A la suite des Vêpres siciliennes, 1282, les deux royaumes furent séparés; la maison d'Anjou conserva Naples, et la maison d'Aragon obtint la Sicile. En 1435, Alphonse d'Aragon, déjà roi de Sicile, après une longue lutte avec René d'Anjou, parvint à réunir les deux couronnes, mais elles furent de nouveau séparées à sa mort. René avait légué aux rois de France ses droits à la Sicile : de là les vaines tentatives de Charles VIII et de Louis XII pour s'en rendre maîtres. Naples et la Sicile se confondirent encore en une monarchie, sous le sceptre de Ferdinand le Catholique, 1504, et les royaumes des Deux-Siciles demeurèrent annexés à la couronne d'Espagne jusqu'en 1714. La paix d'Utrecht, 1713, donna la Sicile au duc de Savoie, tandis que Naples passait à l'Autriche, qui réunit les deux royaumes en 1721. Les Espagnols en firent la conquête en 1733, et une branche de la maison régnante d'Espagne la posséda jusqu'à la conquête française, 1798. Naples alors fut donné à Joseph Napoléon; puis à Murat, et Ferdinand IV ne régna plus que sur la Sicile. Rétabli en 1815, il prit le nom de Ferdinand Ier, en déclarant que les deux royaumes ne formeraient plus qu'une monarchie. V. NAPLES.

SOUVERAINS DES DEUX-SICILES DEPUIS 1043.

I. Avant le nom de Deux-Siciles.

Grand comté, ensuite duché de Pouille.		*Grand comté de Sicile.*	
Guillaume Ier	1043		
Drogon	1046		
Humfroi	1051	Roger Ier (frère de Robert Guiscard)	1088
Robert Guiscard (premier duc)	1059		
Roger, 2e fils de Robert	1085	Simon	1101
Guillaume II	1111-1127	Roger II	1105-1139

II. Royaume des Deux-Siciles.

DYNASTIE NORMANDE.

Roger Ier (le même que Roger II comte de Sicile)	1139
Guillaume Ier	1154
Guillaume II	1166
Constance	1189
Tancrède et Guillaume III, *usurpateurs*	1189-1194

DYNASTIE DES HOHENSTAUFEN.

Henri VI (époux de Constance)	1194
Frédéric Ier (II, comme empereur)	1197
Conrad	1250
Conradin	1254-1268
Mainfroi, *usurpateur*	1258-1266

COMMENCEMENT DE LA 1re MAISON D'ANJOU.

Charles Ier (frère de saint Louis)	1266-1282

III. Séparation des deux royaumes.

Naples, maison d'Anjou.		*Sicile, maison d'Aragon.*	
Charles Ier	1282	Pierre Ier (III, comme roi d'Aragon	1282
Charles II	1285	Jacques II	1285
Robert	1309	Frédéric Ier	1296
Jeanne	1343-82	Pierre II	1336
Avec André de Hongrie	1343-48	Louis	1342
Avec Louis de Tarente	1349-62	Frédéric II	1550
Charles III	1382	Marie	1377-1402
Ladislas	1386	Pierre le Cérémonieux, roi d'Aragon et aïeul de Marie	1377-82
Jeanne II	1414-35		
2e MAISON D'ANJOU (PRÉTENTIONS A NAPLES SEULEMENT.)		Martin Ier (comme époux de Marie)	1391
Louis Ier	1382	(comme roi)	1402
Louis II	1385	Martin II	1409
Louis III	1417	Ferdinand Ier	1410
René	1433-80	Alphonse Ier	1416-1435

IV. Deuxième réunion.

Alphonse Ier (déjà roi de Sicile)	1435-1458

V. Deuxième séparation.

A Naples.		*En Sicile.*	
Ferdinand Ier	1458	Jean d'Aragon	1458
Alphonse II	1494	Ferdinand III, le Catholique, roi d'Aragon	1479-1504
Ferdinand II	1475		
Frédéric II	1496-1504		

VI. Troisième réunion.

Ferdinand III (d'Aragon, le Catholique)	1504

DYNASTIE D'AUTRICHE-ESPAGNE.

Charles Ier (Charles-Quint)	1516
Philippe Ier (II en Espagne)	1556
Philippe II (III)	1598
Philippe III (IV)	1623
Charles II	1665-1700

APRÈS LA FIN DE LA DYNASTIE.

Philippe IV de Bourbon (V en Espagne)	1700
Charles d'Autriche (depuis empereur)	1707-13

VII. Troisième séparation.

A Naples.		*En Sicile.*	
Charles III (le même)	1715	Victor-Amédée	1713-21

VIII. Quatrième réunion.

Charles IV ou don Carlos (III en Espagne)	1736
Ferdinand IV (de Bourbon)	1759-1806

IX. Quatrième séparation.

A Naples.		*En Sicile.*	
Joseph Napoléon	1807	Ferdinand IV	1806-16
Joachim Murat	1808-15		

X. Cinquième réunion.

Ferdinand Ier (ou IV, de nouveau roi des Deux-Siciles)	1815
François Ier	1825
Ferdinand II (ou V)	1830

SICINIUS BELLUTUS (Caïus), plébéien, engagea le peuple romain à se retirer sur le mont Sacré, lorsque ceux de son ordre se soulevèrent contre les patriciens, 261 de Rome, 491 av. J.-C. Sicinius fut l'un des cinq tribuns qui furent élus les premiers lors du rétablissement du tribunat, qui fut la base de la transaction et la cause du retour du peuple dans Rome. — Sicinius (Caïus), son fils, fut nommé tribun du peuple, lors de la retraite du peuple sur l'Aventin, 449.

SICINIUS DENTATUS, tribun militaire, surnommé *l'Achille romain*, avait assisté à 120 combats, et reçu toutes les récompenses militaires. Appius Claudius, craignant son influence sur le peuple, résolut de le perdre : il l'envoya à l'armée en qualité de légat, et le fit assassiner par des sicaires, 405 av. J.-C.

SICYONE, ville du Péloponèse, autrefois très-considérable, aujourd'hui *Basilico*, à l'ouest de Corinthe. Cette ville, qui formait jadis un petit État, est très-ancienne, selon Pausanias, Egilaée, qui en fut le premier roi, en jeta les fondements, l'an 2165 av. J.-C. Il prit le nom de Sicyone de Sicyon, qui en fut le 19e roi. Ce royaume eut le sort de plusieurs autres petits royaumes qui furent renversés lors de l'irruption des Héraclides dans le Péloponèse, 1129. Il se forma alors une république qui eut plusieurs fois des tyrans. Enfin, en 232, la république de Sicyone entra dans la ligue des Achéens, en devint la capitale, et subit la même destinée. L'académie de peinture de Sicyone est très-célèbre dans l'antiquité.

SIDI-FERUCH, baie de la côte d'Algérie, où débarqua l'armée française, 14 juin 1830.

SIDI-MOHAMMED, empereur de Maroc, de la dynastie des Chérifs, monta sur le trône, 1757. Ce prince, qui se rapprocha beaucoup de la civilisation européenne, mit le port de Tanger à la disposition des flottes française et espagnole, pendant le blocus de Gibraltar; fit avec les chrétiens plusieurs traités de commerce fort avantageux pour ses peuples, et mourut généralement regretté par eux, 1783.

SIDICINS, ancien peuple de la Campanie. Les Sidicins furent subjugués par les Samnites, 341 av. J.-C. Cependant ils furent encore assez forts pour se révolter contre Rome, qui se rendit bientôt maîtresse de son territoire, 334.

SIDNEY, nom d'une famille illustre d'Angleterre, dont l'origine remonte à Guillaume Sidney, qui vint d'Anjou en Angleterre avec le roi Henri II, dont il était chambellan, 1154. — Sidney (Henri), l'un de ses descendants, fut ambassadeur d'Angleterre auprès de la cour de France sous le règne d'Édouard VI; obtint sous Elisabeth le gouvernement du pays de Galles, et mourut, 1586. — Sidney (Philippe), son fils, né à Penshurt, 1554; fut ambassadeur de la reine Elisabeth auprès de l'empereur, 1576, et réussit à former la ligue des princes protestants contre le pape et l'Espagne. Il venait d'être élu roi de Pologne, lorsque la reine, pour s'opposer à son départ, l'envoya en Flandre en qualité de général de cavalerie et de gouverneur de Flessingue. Il surprit Axel, 1586; sauva l'armée anglaise à Gravelines; se couvrit de gloire à Zutphen, où il fut mortellement blessé. On a de lui l'*Arcadie*, roman imité d'Héliodore, Londres, 1591; traduit en français par Chappelais, 1625, et plusieurs pièces de poésies. — Sidney (Algernon), deuxième fils du comte de Leicester, né à Londres, 1617; suivit son père en Danemark et en France, 1632-1636; fut appelé auprès de Charles Ier après la trêve de 1643. Arrêté par le parlement, il passa à son service, fut nommé colonel, puis lieutenant général sous Fairfax. Quoiqu'il eût assisté aux débats dans le procès du roi, en sa qualité de membre de la haute cour de justice, il ne voulut point prendre part à la condamnation de ce prince; il se retira des affaires pendant tout le temps que dura le protectorat des deux Cromwell. Après l'abdication de Richard, Sidney fut chargé de la négociation de la paix entre la Suède et le Danemark, 1659; ne voulut point accepter le bénéfice de l'acte d'oubli et d'immunité de 1660, accordé par Charles II lors de son avénement au trône, et subit un exil de 17 ans. Élu membre du parlement, 1678, il y fut l'un des adversaires les plus redoutables du ministère. Impliqué dans la conspiration de *Rye-House*, il fut condamné à mort, et eut la tête tranchée, 7 décembre 1683. On a de lui : *Discours sur le gouvernement*, Londres, février 1698-1704; traduits en français par Samson, la Haye, 1702.

SIDOINE-APOLLINAIRE (Caïus Sullius), poète chrétien et évêque de Clermont, naquit à Lyon d'une famille illustre, 430, et fut à Rome en très-grande faveur sous l'empereur Avitus, dont il était le gendre, et sous Majorien et Anthémius. Il fut plusieurs fois employé dans plusieurs ambassades importantes; devint successivement préfet du prétoire, patrice et sénateur. Rentré dans les Gaules, 472, il se fixa chez les Arvernes, qui, bien qu'il ne fût que laïque, l'élurent pour évêque. Il en occupa le siége jusqu'en 489, et mourut le 21 août, jour où l'Église honore sa mémoire. On a de lui 24 poëmes et 9 livres de lettres. L'édition princeps de ses œuvres parut à Utrecht, 1473.

SIDON, ville célèbre de la Phénicie, aujourd'hui *Séïde*. Elle fut bâtie par Sidon, fils de Chanaan, et le livre de Josué en parle comme d'une ville qui, de son temps, n'était pas moins célèbre par la magnificence et les richesses de ses habitants que par l'habileté de ses ouvriers. Avant de céder la suprématie à Tyr, Sidon fut longtemps la capitale de la Phénicie. Cyrus la soumit, 560 av. J.-C., et Alexandre le Grand s'en rendit maître, 332. Elle

tomba enfin au pouvoir des Romains, après avoir appartenu successivement à l'Egypte et à la Syrie. Depuis l'établissement du christianisme, elle devint le siége d'un évêché suffragant de Tyr. Théodose, son évêque, souscrivit au concile de Nicée, 325. Cette ville fut prise par Guilboha, chef des Tartares, 1260, et fut depuis prise par les Turcs, qui la nommèrent Séide.

SIÉGE (art militaire). On nomme ainsi l'action d'attaquer une place fortifiée pour s'en rendre maître. Parmi les sièges mémorables dont l'histoire a gardé le souvenir, on distingue ceux de Gabaa, 1432 av. J.-C.; — de Thèbes par Abimelech, 1214; — de Troie, le plus célèbre de l'antiquité, 1209; — de Jérusalem par David, qui en fit la capitale du royaume des Juifs, 1051; — de Rabba par Joab, 1035; — de Samarie, 909-908; — de Jérusalem par Nabuchodonosor le Grand, qui la réduisit en cendres et emmena ses habitants captifs à Babylone, 588; — de Tyr par le même, 579; — de Babylone par Cyrus, qui mit fin à l'empire babylonien, 538; — de Rome par Porsenna, 507; et par les Volsques, ayant à leur tête Coriolan, 488; — d'Athènes par Xercès, qui la réduisit en cendres, 480; — de Syracuse par les Athéniens, 414; — de Byzance par Alcibiade, 408; — d'Athènes par les Spartiates, 404; — de Rome par Brennus et les Gaulois, 387; — de Rhodes par Mausole, roi de Carie et par la reine Arthémise sa femme, 352; — de Nyse par Alexandre le Grand, qui, par la prise de cette ville, s'ouvrit la porte des Indes, 337; — de Messine par les Carthaginois, 264; — de Tunis, par Amilcar Barca, l'un des siéges les plus sanglants de l'antiquité, 238; — de Turin par Annibal, 218; — de Crémone par les Romains, où périrent 30,000 hommes et durant lequel fut tué le général carthaginois Amilcar, 200; — de Carthage par Scipion l'Africain, qui mit fin à la puissance de cette ville célèbre, 146; — de Toulouse, qui fut saccagée par Cépion, 106. — Et depuis l'ère chrétienne, ceux de Jérusalem par Titus, qui réduisit en cendres cette ville et son temple, et dispersa dans tout l'empire les restes de la nation juive, 70 de J.-C.; — de Paris par les Normands, qui donnèrent six assauts vaillamment soutenus par les Parisiens, 885; — de Chartres par Rollon, qui y commit d'affreux ravages; la paix que Charles le Simple fut forcé de faire avec ce chef farouche, en lui donnant la main de sa propre fille, commença l'établissement légal de ces ducs de Normandie qui, dans la suite, donnèrent des souverains à l'Angleterre et à la Sicile, 911; — de Mantes par Guillaume le Conquérant, qui réduisit cette ville en cendres et y mourut d'une chute de cheval, 1087; — de Séville par Jousef Tassin, l'un des plus longs et des plus meurtriers de l'histoire moderne, 1096; — de Milan par Frédéric Barberousse, qui en fit sortir les habitants, raser les plus beaux édifices, démolir les portes, les arcs de triomphe, et semer du sel sur leurs ruines pour indiquer qu'elle ne serait jamais rebâtie, 1159; — de Lisbonne par Alphonse, fils du duc de Bourgogne, qui fut très-long et très-meurtrier; ce prince, après la prise de cette ville, 1147, fut bientôt maître de tout le Portugal et y régna sous le nom d'Alphonse Ier; — d'Acre par Philippe-Auguste et Richard, roi d'Angleterre, 1192; dans ce siége mémorable, qui fut très-long et très-meurtrier, la France perdit presque toute l'élite de sa noblesse; — de Rouen par Philippe-Auguste, qui fit ainsi rentrer sous la domination française le duché de Normandie, 1204; les rois d'Angleterre le possédaient depuis la cession à Rollon par Charles le Simple, c'est-à-dire depuis 292 ans; — de Toulouse par Simon de Montfort contre les Albigeois; ce siége, l'un des plus meurtriers, dura 4 mois, pendant lesquels les assiégés eurent à subir plusieurs combats sanglants et les assauts les plus terribles, 1296; — de Lille, qui rendit Philippe le Bel maître de la Flandre entière, 1296; — de Melun, 1359, où Bertrand du Guesclin donna les premières preuves de sa rare valeur; — de Brest, où le connétable du Guesclin y recontra une si vive résistance qu'il ne put s'en rendre maître qu'après en avoir fait le blocus, 1373; — de Paris par la faction des Armagnacs, qui y mirent tout à feu et à sang, 1411; — d'Orléans par les Anglais, 8 octobre 1428, qui furent obligés d'en lever le siége devant les troupes de Charles VII, conduites par Jeanne la Pucelle, 8 mai 1429; ce siége meurtrier avait duré 7 mois; — de Constantinople par Mahomet II, qui mit fin à l'empire d'Orient et fit passer cette ville sous la domination turque, 1453; — de Mirandole par le pape Jules II, qui en conduisit les travaux en personne; cette petite ville opposa au pontife une résistance inouïe; mais le farouche Jules II l'obligea à se soumettre, 20 juin 1511; — de Marseille par le connétable de Bourbon, qui s'était vendu à l'empereur Charles-Quint, 1524; les dames vinrent partager les travaux de ce siége mémorable, et les contre mines creusées par elles furent appelées, pour en perpétuer le souvenir, *la tranchée des Dames* (aujourd'hui boulevard des Dames. Après des efforts inouïs, le traître fut obligé d'en lever le siége et de s'enfuir honteusement; — de Vienne par Soliman II, 1529; dans ce siége mémorable, les hommes, les femmes et les enfants opposèrent au grand Soliman une résistance si opiniâtre, que l'empereur des Turcs se vit dans la nécessité d'abandonner cette ville après l'avoir fait attaquer par plus de vingt côtés différents; — d'Alger par Charles-Quint, qui se vit dans la nécessité d'y renoncer, 1541; — de Malte par Soliman II, 1565; Malte devint alors le faubourg le plus redoutable de la chrétienté; les chevaliers y soutinrent, et à plusieurs reprises, les assauts les plus terribles de la part infidèles qui furent repoussés avec des pertes épouvantables; — de la Rochelle par le duc d'Anjou, 1573; — d'Anvers qui fut prise d'assaut par les Espagnols, livrée à un pillage qui dura trois jours et ensuite à l'incendie qui fut presque général, 1576; — de la Rochelle par Louis XIII, 1627, où périrent 16,000 hommes; elle ne fut emportée que le 28 octobre 1628; ce fut le coup mortel pour le calvinisme et l'événement le plus glorieux du long ministère du cardinal de Richelieu; — de Dunkerque par le jeune duc d'Enghien, qui assura ainsi à la France la possession de cette place très-importante par son commerce et sa position, 1646; — de Paris par Henri IV, qui fit son entrée dans cette capitale, 22 mars 1594; — de Lille par Marlborough, 1667; — de Barcelone par le duc de Vendôme qui fit capituler cette ville, après un siége meurtrier de 52 jours, août 1697; — de Copenhague par Charles XII, roi de Suède, 1700; — de Crémone par le prince Eugène, 1702; — de Gibraltar par les Espagnols, qui entreprirent, 1709, de se rendre maîtres de cette place formidable, dont les Anglais s'étaient emparés par surprise, 4 août 1704; ce siége mémorable dura jusqu'en 1783 : on peut considérer cette entreprise comme la plus audacieuse des temps modernes; — de Lille par les Autrichiens, 1792; dans ce siége mémorable, qui dura du 26 septembre au 9 octobre, plus de 4,000 hommes périrent sur la brèche; — de Saragosse par les Français, 1808; le siége de Saragosse commença le 3 août, et le 4, les troupes de Lefebvre pénétrèrent dans la ville; mais ce fut là qu'ils rencontrèrent une résistance dont on ne trouve pas d'exemple ni dans les temps anciens ni dans les temps moder-

nes; chaque maison était fortifiée, barricadée et défendue; le général Verdier, qui remplaça Lefebvre, se vit forcé de le lever le 15; il fut repris le 9 janvier 1809, le couvent de Saint-Joseph fut pris d'assaut le 15, l'assaut général fut tenté le 27, et les combats les plus acharnés se continuèrent sans interruption jusqu'au 7 février; en 60 jours, il périt à Saragosse plus de 54,000 âmes; enfin, les négociations par lesquelles une capitulation honorable était accordée aux assiégés furent définitivement terminées le 22 février; — de Paris par les troupes alliées, 30 mars 1814; — de la citadelle d'Anvers qui fut prise par le maréchal Gérard, 23 décembre 1832; — enfin de Mazagran.

SIENNE, ville célèbre de Toscane, chef-lieu de la province du même nom. Elle fut fondée par les Étrusques, et réunie à l'empire, 31 av. J.-C. Sienne fut, dans le moyen âge, la rivale la plus redoutable de Pise et de Florence. Le pape Martin V transféra à Sienne le concile qui devait se célébrer à Pavie, 1421. Il s'y réunit en effet, commença le 8 novembre, et finit en février 1422. Le procès contre les hussites y fut commencé, et la condamnation de l'antipape Benoît XIII ratifiée. Charles-Quint la fit passer sous sa domination, 1554. Cédée par Philippe II à Cosme Ier, 1557, elle fut, depuis, toujours possédée par les grands-ducs de Toscane. Un nouveau concile y fut célébré, 1589. Réunie à la France, 1808, elle fut le chef-lieu du département de l'Ombrone jusqu'en 1814. On y admire sa belle cathédrale, dont le grand portail, commencé en 1324, ne fut achevé qu'en 1333.

SIERRA-LEONE, *Montagne aux Lions*. On nomme ainsi la côte de la Guinée septentrionale, qui s'étend depuis la colonie américaine de Libéria jusqu'à la Sénégambie. Les Anglais avaient bâti, pour la sûreté de leur commerce, un château fort dans une petite île de Sierra-Leone, dont les Hollandais, sous la conduite de l'amiral Ruyter, se rendirent maîtres, 1664. Grandville-Shrap, dans le but louable de détruire la traite des nègres, y fonda, 1787, une petite colonie composée de blancs et de nègres libres. Elle peut s'élever aujourd'hui à 16,000 habitants.

SIEYÈS (L'abbé Emmanuel-Joseph), homme d'État, né à Fréjus, 1748, était vicaire général de Chartres, lorsqu'il fut envoyé aux états généraux par les électeurs de Paris, 1789. Il fut ensuite appelé à faire partie de la Convention; il y vota la mort du roi, 1793; devint, après le 9 thermidor, membre du Comité de salut public; fut l'adversaire le plus redoutable de la constitution de l'an III; devint membre du Directoire, 16 mai 1799, où il se montra l'antagoniste de Barras. Sieyès, qui prit une part active à la révolution du 18 brumaire, fut nommé, avec Bonaparte, l'un des consuls provisoires, novembre 1799. Mais il se retira bientôt, fut nommé sénateur, reçut du premier consul la terre de Crosne en dédommagement, et fut, peu après, fait comte de l'empire. Il se réfugia à Bruxelles tout le temps du règne des Bourbons; rentra à Paris, 1830, et y mourut, 1836. Parmi les nombreux écrits de Sieyès, on doit mettre en première ligne son pamphlet : *Qu'est-ce que le tiers état?* qui eut un immense succès, et qui se débita à plus de 30,000 exemplaires, 1789.

SIGALON (Xavier), peintre français, né à Uzès, 1790, se fit un nom très-distingué dans les arts par son tableau de la *Courtisane*, qu'il exposa en 1832. Chargé par le gouvernement de la copie du *Jugement dernier* de Michel-Ange, il partit pour Rome, 1825, et y mourut au moment où il venait de finir cette œuvre d'une admirable patience, 1837. Nous avons de lui *Locuste, Athalie faisant égorger les enfants du sang royal*, le *Calvaire* et une *Vision de saint Jérôme*.

SIGEBERT Ier, 3e fils de Clotaire Ier, eut en partage le royaume d'Austrasie, 561. Il épousa Brunehaut, fille cadette du roi des Visigoths, 565; fut fait prisonnier par les Avares, 568, et racheté par sa femme Brunehaut, 569. Mais la haine que Frédégonde avait pour sa belle-sœur était si grande, que cette princesse barbare le fit assassiner à Vitry, 575. Il avait alors 40 ans, et en avait régné 14. — Sigebert II, 2e fils de Dagobert Ier, fut baptisé à Orléans par saint Amand, et fut tenu sur les fonts par son oncle Charibert, roi d'Aquitaine. Son père l'établit roi d'Austrasie, 631, et lui donna pour conseillers Adalgise et Cunibert, évêque de Cologne. Il mourut en odeur de sainteté, le 1er février 656. Il fut inhumé dans l'abbaye de Saint-Martin des Champs, près Metz, qu'il avait fondée; puis transféré, 1552, à l'église collégiale de Saint-Georges de Nancy, où il est en grande vénération. L'Église célèbre sa fête le 1er février.

SIGISMOND (Saint), roi de Bourgogne, succéda à son père Gondebaud, 516. Il se convertit à la foi, et établit la religion chrétienne dans tous ses États. Ayant fait périr, sur une fausse accusation de sa marâtre, son fils Sigéric, Sigismond, lorsqu'il en fut désabusé, 522, en éprouva une douleur si vive, qu'il vint se renfermer dans l'abbaye d'Agaune pour y faire pénitence. Clodomir, roi d'Orléans, profitant de son absence, allume une révolte dans ses États, s'en empare, et lui fait trancher la tête, ainsi qu'à sa femme et à ses deux fils. L'Église honore sa mémoire, comme martyr, le 1er mai.

SIGISMOND, empereur d'Allemagne, fils puîné de Charles IV et frère de l'empereur Venceslas, né, 1366; hérita du Brandebourg, 1378, et fut élu roi de Hongrie, 1386. La perte de la bataille de Nicopolis, 1396, le força à errer pendant plus de 18 mois hors de ses États, et le fit même tomber au pouvoir de ses ennemis. Cependant il parvint à s'échapper, passa en Bohême, y leva des troupes, et rentra en possession de ses États. Élevé à l'empire, 1411, il convoqua, pour mettre fin au grand schisme d'Occident, le fameux concile de Constance, où furent brûlés Jean Hus et Jérôme de Prague, 1414. Quoique sa puissance se fût encore accrue par la mort de son frère Venceslas, qui lui laissa la Bohême, 1419, les hussites, pour venger la mort de leur chef, se soulevèrent contre lui. Sigismond feint alors de vouloir traiter avec eux; il réunit les principaux chefs, à cet effet, dans une grange, sous prétexte de conférer, et les fait brûler vifs. Ce fut de cette manière qu'il termina la guerre avec eux. Il se fit couronner roi d'Italie à Milan, 1431, et mourut à Znaïm, 1437.

SIGISMOND Ier *le Grand*, roi de Pologne, 5e fils de Casimir IV et d'Élisabeth, naquit, 1466, et fut élu roi après la mort d'Alexandre Jagellon, son frère, 1507. En 1514, il repoussa les Russes, et leur fit acheter la paix; il repoussa les Valaques, 1531; assura la paix à ses États, et mourut avec le glorieux surnom de *Grand*, que sa bravoure et ses vertus lui avaient justement mérité, 1548. — Sigismond II, *Auguste*, son fils, lui succéda au trône, 1548. Il conquit la Livonie, et força les grands-duchés de Courlande et de Semigalle à reconnaître la souveraineté de la Pologne. Il mourut sans postérité, 1572. Ce fut après la mort de ce prince que le duc d'Anjou, depuis Henri III, roi de France, fut élu roi de Pologne. — Sigismond III, fils de Jean III, roi de Suède, et neveu du précédent, fut élu roi de Pologne, 1587. Devenu roi de Suède par la mort de son père, 1592, il allait réunir ces deux couronnes sur sa tête; mais Charles IX, son oncle, s'empara de ce trône, 1604. Sigismond

se rendit alors maître de toute la Livonie, réduisit en cendres la ville de Smolensk, dans laquelle périrent 200,000 Moscovites, 1611; soutint contre les Turcs une guerre désastreuse, 1621-1635, et mourut, 1637, laissant deux fils, qui tous deux furent rois de Pologne.

SIGNAUX. V. **TÉLEGRAPHE.**

SIGONIUS (Charles), savant antiquaire, né à Modène, 1520; professa les belles-lettres à Venise, 1552; puis à Padoue, 1560-1563. Il mourut, 1584, laissant de nombreux écrits sur les antiquités romaines et l'histoire du moyen âge. On le regarde comme le créateur de la science de la diplomatique.

SIGURD 1er, roi de Norwége, était le fils aîné de Magnus. En 1109, ayant partagé le royaume avec ses deux autres frères, il quitta sa résidence habituelle des Orcades, et vint se fixer dans la Norwége méridionale. Il conduisit à la terre sainte 10,000 croisés, et il se couvrit de gloire à la prise de Sidon; rentra dans son royaume; finit, après la mort de ses frères, à réunir sous son autorité la Norwége tout entière, et mourut en laissant la libre possession à son fils Magnus IV, 1130. — Sigurd II, roi de Norwége, fils et successeur de Harald IV, monta sur le trône, 1136, et mourut assassiné, 1155. — Sigurd III, qui fut appelé au trône, 1162, fut déposé et décapité, 1168.

SILÉSIE, grande province d'Allemagne, entre la Pologne, la Bohême, la Marche de Brandebourg, la Hongrie et la Moravie. Cette province fut habitée d'abord par les Lygiens et les Quades; ils en furent chassés par les Slaves, qui, après en avoir fait la conquête, réunirent la Silésie au royaume de Pologne. Le christianisme n'y pénétra qu'au 8e siècle. Elle ne commença à être gouvernée par des ducs particuliers qu'en 1138, et fut réunie au royaume de Bohême en 1527. En 1742, le roi de Prusse s'empara de cette province, et enfin l'Autriche, en 1745, voulut bien consentir à la cession d'une grande partie de la Silésie, qui aujourd'hui se divise en haute et basse, ou Silésie prussienne et Silésie autrichienne.

SILHOUETTE (Etienne de), contrôleur général des finances, né à Limoges, 1709; devint secrétaire, puis chancelier du duc d'Orléans, fils du régent; fut commissaire du roi près la compagnie des Indes; contrôleur général; puis enfin ministre d'État, 1557. Les réformes qu'il opéra dans l'administration des finances firent rentrer dans les caisses de l'État près de 75 millions; mais ses bonnes intentions, mal interprétées, et peut-être une trop grande parcimonie, le firent tourner en ridicule de telle sorte, que toutes les modes qui parurent à cette époque furent à la Silhouette. Il sortit du ministère, après une administration de 8 mois, et mourut, 1767. La manière de faire les portraits avec l'ombre de la figure, qui fut en vogue à cette époque, subit la loi commune et reçut le nom de *Silhouette*.

SILIUS ITALICUS (Caïus), poëte latin, né à Rome l'an 25 de J.-C., fut consul sous Néron et Vitellius, 68-72, et nommé proconsul de l'Asie Mineure par l'empereur Vespasien. Ne pouvant supporter les douleurs que lui faisait éprouver une cruelle maladie, Silius, qui cependant était parvenu à l'âge de 75 ans, se laissa mourir de faim, 100 de J.-C. On a de lui un poëme en 17 chants: *la Deuxième Guerre punique*. Ce poëme fut retrouvé, 1414, et imprimé pour la première fois à Rome, 1471.

SILLERY (Nicolas **BRUSLART** de) fut ambassadeur du roi Henri IV à la cour de Rome, y fit casser le mariage de ce prince avec Marguerite; fut nommé chancelier en France, 1607, après le mariage du roi avec Marie de Médicis, dont il dirigea les négociations, et mourut à Sillery, 1624.

SILVÈRE (Saint), pape, remplaça sur le saint-siége Agapet Ier, 536; fut accusé par Justinien d'avoir des intelligences coupables avec les Goths; il fut envoyé en exil à Patare, puis conduit dans l'île Calmaria, où il mourut de faim, 538. L'Eglise célèbre sa fête le 20 juin.

SIMÉON, 2e fils de Jacob et de Lia, né l'an 1748 av. J.-C., se joignit à Lévi pour venger l'outrage que Sichem avait fait à leur sœur Dina. Jacob leur témoigna son indignation pour les violences qu'ils avaient exercées sur les Sichémites; aussi les descendants de Siméon et de Lévi n'eurent-ils qu'un canton démembré de la tribu de Juda.

SIMÉON, cousin germain de Jésus-Christ, était fils de Cléophas et de Marie, sœur de la Vierge. Il fut nommé évêque de Jérusalem après la mort de Jacques le Mineur; il gouverna cette église 40 ans, et fut crucifié par ordre d'Atticus, à l'âge de 120 ans, l'an 107 de J.-C.

SIMON MACHABÉE, surnommé *Thali*, 5e fils du grand prêtre Mathatias, se fit une grande réputation par sa valeur, sa sagesse, son intrépidité. Il fut investi du commandement par la nation juive, qui l'élut pontife, chef et prince, après la mort de Jonathas, son frère, l'an 143 av. J.-C. Il répara les places de la Judée et proclama son indépendance. Il fut assassiné par les sicaires de son gendre Ptolémée, qui espérait lui succéder, 135.

SIMONIDE, poëte et philosophe grec, de Yulis, dans l'île de Céos, né, 558 av. J.-C., mort, 468, vendait ses vers aux athlètes et aux grands; chantait souvent la palinodie, et jouissait de l'estime principalement de Castor et Pollux qu'il avait chantés dans une ode. Il ajouta une huitième corde à la lyre et quatre lettres à l'alphabet grec (η, ω, ζ, χ). Rival de Pindare, il excellait dans les genres élégiaque et lyrique. On aimait beaucoup ses *Thrènes* ou *Lamentations*. De tous ses ouvrages, il ne nous reste que quelques épigrammes et autres fragments recueillis par Brunck.

SIMPLICIUS, philosophe grec du 6e siècle, né en Cilicie ou en Phrygie, enseignait la philosophie païenne à Athènes, d'où il sortit par ordre de Justinien, 529, et y rentra par la protection de Chosroès, 533 ou 545. Il a laissé des commentaires sur plusieurs traités d'Aristote.

SIMPLON, montagne des Alpes Lépontiennes, en Suisse, sur la limite du Valais et du Piémont. Sa hauteur est de 3,710 mètres. Napoléon y fit ouvrir une route militaire de plus de 60 kil. de long, 1800 à 1807.

SIONIE ou **SIOUNIE**, province de l'Arménie aux 4e et 5e siècles, formait une principauté dont le souverain était très-puissant. Elle a donné naissance au prince Vasag, qui figura dans la révolte de l'Arménie contre les Persans, 449, et qui trahit ses concitoyens. La Sionie est encore aujourd'hui un archevêché *in partibus*.

SIREBUT, roi des Wisigoths, monta sur le trône, 612, et laissa la couronne à son fils Récarède II, 621. Pendant son règne, il soumit les Assures et les Vascons, qu'il repoussa dans les Pyrénées, et chassa les Grecs de l'Espagne.

SIRET (L.-Pierre), grammairien, né à Évreux, 1745, mort, 1798, publia les *Éléments de la langue anglaise*, Paris, 1773; une *Grammaire italienne*, 1797, etc.

SIROÈS (Kabad II ou Kabad-Chirouied), roi de Perse, fils de Chosroès II ou Khosrou; se révolta contre son père, qu'il fit mourir, ainsi que quinze de ses frères, 628, et mourut après un règne de neuf mois, 629.

SISENNA, fils d'Archélaüs, prince de Comana, fit périr Ariobarzane II, roi de Cappadoce, 63 av. J.-C., et ne parvint à lui succéder qu'avec l'aide d'Antoine, 42 av. J.-C.

SISENNA (L. Cornel.), questeur en Sicile, 77 av. J.-C., préteur, gouverneur d'Achaïe, composa une *Histoire romaine* depuis la prise de Rome par Brennus, jusqu'aux guerres de Sylla; des *Commentaires sur Plaute*, etc.

SISTERON, *Segustero*, chef-lieu d'arrondissement (Basses-Alpes), sur la Durance et le Grand-Buech; 4,546 habitants. Elle devint au 6e siècle le siége d'un évêché suffragant d'Aix, qui fut supprimé en 1801. Elle se déclara pour les protestants, et fut plusieurs fois assiégée au 16e siècle.

SIXTE Ier (Saint), pape de 116 ou 119 à 125 ou 129, entre saint Alexandre et saint Télesphore. Il est fêté le 6 août.

SIXTE II (Saint) d'Athènes, pape de 257 à 259, martyrisé sous Valérien. — Sixte III, pape de 432 à 440. — Sixte IV (Fr. Alescola de la Rovère), pape de 1471 à 1484; enrichit sa famille; prit une part active au complot des Pazzi contre les Médicis, 1478, et persécuta les Colonne. — Sixte V ou Sixte-Quint (Félix Peretti), pape, né à Montalte, 1521; d'abord porcher, ensuite cordelier, 1557; devint successivement professeur de droit canon à Rimini, 1544, à Sienne, grand inquisiteur à Venise, consulteur de la congrégation, procureur général de son ordre, vicaire général des cordeliers, 1566; évêque de San-Agata de'Goti, cardinal, 1568; archevêque de Fermo, et pape à la mort de Grégoire XIII, 1585. Il mourut en 1590, après avoir réorganisé totalement l'administration publique.

SLAVES (du mot *Slava*, qui signifie *Glaive*), peuples d'Europe originaires de l'Inde. On fait généralement descendre les Slaves des Sarmates, et on croit qu'ils envahirent l'Europe plusieurs siècles av. J.-C. Jornandès est le premier qui en fasse mention, 550 ans av. J.-C., quoique l'établissement des Slaves à l'ouest du Volga précède au moins de quinze siècles l'ère chrétienne. Les Slaves ont formé deux grands royaumes dans la partie orientale de l'Europe, celui des Lèques ou de Pologne, 300 ap. J.-C., et celui de Russie, 862. Répandus dans une grande partie de l'Europe au 7e siècle, ils ont fondé à l'orient les deux royaumes ci-dessus, et à l'occident, la Prusse, la Poméranie, la Lusace, la Bohême, la Silésie, la Moravie, la Bosnie et la Bulgarie.

SLAVONIE ou **ESCLAVONIE**, royaume d'Europe, un des États de la monarchie autrichienne, considéré comme faisant partie du royaume de Hongrie; population, 483,512 habitants, qui sont des Slaves ou Esclavons, établis dans le pays depuis le 7e siècle; des Illyriens, venus de l'Albanie et de la Servie; des colons allemands, envoyés par Marie-Thérèse et Joseph II; des Hongrois et des Égyptiens. Ce royaume formait, sous les Romains, une partie de l'Illyrie, et a tiré son nom d'une tribu de *Slavi* ou *Sclavi*, qui s'y établit au 7e siècle. Plusieurs auteurs prétendent que les Slaves sont d'anciens peuples de la Sarmatie qui se répandirent dans la Germanie vers la fin du 5e siècle et au commencement du 6e, et qu'ils possédèrent toute l'Illyrie et plusieurs autres pays. Ce peuple, quoique primitivement courageux, devint dans la suite si lâche, qu'il donna naissance au mot *esclave*. Ce royaume, fondé par Gottschak (petit-fils de Nustewoi), 1047, tomba sous la domination de Kruko, prince de Rugen, 1080; fut repris, 1105, par Henri, fils de Gottschak. A la mort de Canut Laward, assassiné en 1131, et successeur de Henri, la Slavonie fut démembrée. Une partie fut conquise, 1161, par Henri le Lion, qui l'annexa au duché de Saxe; l'autre partie devint vassale du Danemark. Dans le moyen âge, les Vénitiens, s'étant emparés de la Dalmatie, étendirent leurs conquêtes sur la Slavonie, qui leur resta jusqu'à ce qu'elle leur fût enlevée par les Hongrois. Ces derniers la conservèrent jusqu'en 1526, époque à laquelle elle tomba au pouvoir des Turcs, après la bataille de Mohacs. A la paix de Carlowitz, la Slavonie fut réunie à la Hongrie; une partie fut soumise à la juridiction de la chambre royale, et l'autre à une juridiction militaire. La division politique actuelle fut établie par Marie-Thérèse, 1747. Chaque comitat de la Slavonie civile a un gouverneur qui a voix dans les États de Hongrie; la Slavonie militaire est soumise à la même forme d'administration que les autres districts militaires des États autrichiens.

SLESWIG, *Schleswig* ou *Slesvig*, quelquefois *Sud-Jutland*, province du Danemark avec le titre de duché; population, 280,000 habitants. Ce duché dépendait dans l'origine du Danemark, dont il fut détaché pour former apanage en faveur d'Olof, frère du roi Canut IV le Saint, 1085; puis en faveur de Canut, neveu du roi Nicolas, 1105; et de Gérard VI, comte de Holstein et de Schaumbourg, 1586. Réuni avec le Holstein à la couronne de Danemark, 1460, il fut en partie donné par le roi Jean à son frère, 1490. Christian III et ses deux frères en firent, 1544, un nouveau partage qui occasionna une foule de querelles et de changements. La moitié du Sleswig devint vassale de la Suède, 1658; Frédéric IV, roi de Danemark, l'occupa en 1714, et le Danemark fut confirmé dans cette possession par le traité de Stockholm, 1720. Il est depuis resté sous la domination du Danemark.

SMALKALDE, *Schmalkaden*, ville de l'électorat de Hesse; 1,425 habitants. La ligue formée dans cette ville par les États protestants d'Allemagne, pour s'opposer aux empiétements de Charles-Quint, 1530, devint très-puissante. Elle fut presque dissoute par la bataille de Muhlberg, 1547; et, après la défection de Maurice de Saxe, alors électeur, elle força Charles-Quint à signer la convention de Passau, 1552, et la paix de religion d'Augsbourg, 1555. V. **TRAITÉS**.

SMERDIS, roi de Perse, à la mort de Cambyse, 522 av. J.-C., s'était donné pour le frère de ce prince. Il était mage avant d'arriver au trône et avait eu les oreilles coupées pour un délit. Une de ses femmes le reconnut et publia la supercherie. Smerdis fut tué après un règne de sept mois, et sa mort fut suivie d'un massacre général des mages.

SMITH (Sir W. SIDNEY), marin anglais, né à Westminster, 1764; mort en 1840; reçut l'ordre de l'amiral Hood d'incendier la flotte française dans Toulon, 1795; fut fait prisonnier, 1795, et parvint à s'échapper du Temple, où il était détenu, 1797. Il dirigea la défense de Saint-Jean d'Acre; força Bonaparte à s'éloigner de cette place, 1799, et signa, avec Kléber, la convention d'El Arich, 1800. Il fut nommé contre-amiral, 1805; accompagna au Brésil le roi de Portugal, qui y cherchait un refuge, 1807, et ne fut plus occupé depuis cette époque.

SMOLENSK, ville de la Russie d'Europe, chef-lieu du gouvernement de Smolensk, sur le Dnieper, à 415 kilomètres sud-ouest de Moscou. Cette ville, qui fut longtemps une république indépendante, fut soumise par les Novogorodiens, 881. Elle devint ensuite un chef-lieu d'apanage pour les princes de la maison de Rurik, et porta le titre de principauté. Les Lithuaniens, qui la prirent après l'invasion mongole, la conservèrent jusqu'en 1514. Elle entra sous la domination des Polonais, 1618; fut reprise par Alexis Romanov, 1635, et fut brûlée à la suite de la victoire que les Français y remportèrent sur les Russes, 17 août 1812.

SMYRNE, ville de la Turquie d'Asie, en Anatolie, chef-lieu d'un petit gouvernement près d'une baie de l'archipel du même nom, à 400 kilomètres sud-est de Constantinople; 20,000 habitants. Cette ville est très-ancienne. On en attribue la fondation à Tantale ou à une colonie sortie d'Éphèse. Les Lydiens s'en emparèrent et la détruisirent sous Ardys; Alexandre la rebâtit. Renversée par un tremblement de terre sous Tibère, elle fut restaurée par Marc-Aurèle. Enlevée aux empereurs grecs par le Turc Izachas, 1084, elle devint la capitale d'un petit État; fut reprise par le Grec Jean Ducas, 1332; plus tard par Tamerlan, par Amurat, 1424, et resta depuis au pouvoir de la Porte. Elle fut en partie détruite par l'incendie de 1841.

SOBIESKI (Jean) ou Jean III, roi de Pologne, né en 1629, mort en 1696; prit du service, 1648; eut part à la victoire de Berelechk, 1651; fut grand général de la couronne, 1667; défit le cosaque rebelle Dorozenko; lui prit toutes ses places, 1671; forma, après la paix honteuse signée à Buczaz, en 1672, par le roi Michel avec la Porte, une confédération contre le monarque; ne posa les armes qu'après la convention d'Ucazdow, qui le rendit maître du gouvernement, 1675; défit les Turcs à Choczim, et fut proclamé à la mort du roi Michel, 1674. Il continua, sans succès, la guerre contre les Turcs, 1675; secourut les Autrichiens; délivra Vienne, assiégée par Kara-Moustapha, 1689; fit la guerre en Moldavie de 1684 à 1685, et envahit plusieurs fois la Bessarabie. Trahi par l'Autriche, il fut obligé de signer, 1686, la paix de Moscou, qui anéantit la puissance de la Pologne dans le Nord. Dans les dernières années de son règne, il fut continuellement en lutte avec les Tartares.

SOBRARBE ou **SOBRARVE** (Royaume de), dans l'Espagne septentrionale, au sud des Pyrénées, reçut le titre de royaume quand il fut donné à Gonzalès, fils de Sanche III de Navarre, qui prit dans ses possessions le titre de roi, 1035. A la mort de ce prince, 1038, ce royaume se perdit dans celui d'Aragon.

SOCIALE (Guerre), guerre célèbre des nations d'Italie contre la république romaine, 91. Les alliés obtinrent d'abord quelques succès, mais ils furent complétement défaits à Asculum, 87, et réduits à demander la paix.

SOCIN (Lélio), hérésiarque, né à Sienne, 1525; mort à Zurich, 1563; prêcha ses principes contre la Trinité et contre la divinité du Christ dès 1546; fut obligé de fuir, 1547; passa trois ans à Vissemberg, auprès de Mélanchton, 1548 à 1551; se rendit en Pologne, 1557; y forma des prosélytes; parcourut ensuite plusieurs contrées, et revint terminer sa carrière en Suisse.

SOCIN (Fauste), neveu de Lélio, né en 1539, mort en 1604, remplit plusieurs emplois à la cour de Toscane, 1562 à 1574; se rendit à Bâle, en Transylvanie, 1578; en Pologne, 1579, où il attira à lui presque tous les unitaires de Rakow. Ses écrits figurent dans la *Bibliotheca fratrum polonorum*, 1656.

SOCINIENS, secte d'hérétiques qui tirent leur nom de Fauste Socin, un de leurs principaux chefs. On les nomme aussi unitaires et antitrinitaires, à cause de leur doctrine, et frères polonais parce qu'ils ont longtemps fleuri en Pologne, où ils firent leur premier établissement. Ils y furent florissants jusqu'en 1638; s'y maintinrent jusqu'en 1658. On découvrit que ces sectaires étaient d'intelligence avec Ragotski, prince de Transylvanie, qui attaquait la Pologne d'un côté pendant que les Suédois y entraient de l'autre. La diète de Varsovie les chassa, 1660. Ils se répandirent alors en Prusse et dans la Marche de Brandebourg. La secte des sociniens nie la Trinité, le péché originel, la prédestination et la grâce. Elle nie également la toute-puissance de Jésus-Christ, quoiqu'elle le reconnaisse pour Dieu, mais inférieur au Père.

SOCRATE, philosophe grec, né à Athènes, 470 av. J.-C.; mort, 400; fils de Sophronisque, sculpteur; abandonna la profession de sculpteur pour s'adonner aux sciences, et forma une école qui devint très-nombreuse. Guerrier en même temps que bon citoyen, il se distingua aux batailles de Tanagre et de Délium, où il sauva la vie à Xénophon et à Alcibiade. Il fut proclamé, par l'oracle de Delphes, le plus sage des hommes. Il eut, malgré cela, de nombreux ennemis; surtout dans le poëte Aristophane, Anytus, Melitus, et Lycon, orateur politique, qui l'accusèrent de corrompre la jeunesse et d'introduire des divinités nouvelles. Il refusa de se défendre, fut condamné à boire la ciguë, et subit sa condamnation, malgré les moyens qu'on lui offrait de s'évader. Sa morale avait pour base : « Connais-toi toi-même. » Il comptait parmi ses disciples : Xénophon, Platon, Antisthène, Aristippe, Phédon, Euclide, Criton, etc.

SOFFARIDES, dynastie persane, fondée par Yaboud, chef de brigands et fils d'un charpentier, 872; remplaça la dynastie des Tahérides, dans le Sedjestan, le Khoraçan et plusieurs autres de leurs possessions, et fut remplacée par celle des Samanides, 902.

SOGDIANE, contrée de la haute Asie, au nord de la Bactriane, occupée aujourd'hui par les Khanats de Boukhara, Kholand, etc. Subjuguée par les Perses, elle fut soumise par Alexandre, de 329 à 328 av. J.-C.

SOIE, du latin *sericum*, probablement parce qu'elle nous est venue d'abord de la Sérique, pays des anciens Sacques, que Ptolémée a placé à l'orient de la Scythie. Ce ne fut qu'à la suite d'un événement arrivé au 6e siècle de J.-C., que la véritable nature de la soie fut connue en Europe. En 1130, les Siciliens essayèrent d'élever des vers à soie. Ils portèrent ensuite l'art de fabriquer la soie dans l'Italie et l'Espagne, d'où il pénétra dans les provinces méridionales de la France, telles que le Languedoc, la Provence et le comtat d'Avignon. Louis XI établit à Tours des manufactures de soieries, 1470. Henri II fut le premier qui porta des bas de soie aux noces de sa sœur, 1559. Henri IV établit des manufactures de soie à Paris, au château des Tuileries, et à Lyon, fit planter des mûriers blancs et élever des pépinières dans les paroisses circonvoisines. Octavio Ney, négociant de Lyon, trouva, vers le milieu du 17e siècle, la manière de donner du lustre aux soies, ce qu'on appelle leur donner l'eau. En 1717, le sieur Jurines, maître passementier de la même ville, inventa un métier très-commode pour la fabrique des étoffes; et, vers l'année 1738, M. Falcon imagina une mécanique fort ingénieuse pour le métier pénible des tireuses de corde.

SOISSONS, *Noviodunum*, puis *Augusta Suessionum*, ville forte de France (Aisne), chef-lieu d'arrondissement et de canton, à 100 kil. nord-est de Paris, sur la gauche de l'Aisne; 8,000 habitants. Cette ville possédait, avant la révolution, plusieurs abbayes célèbres, entre autres celle de Saint-Médard, fondée par Clotaire, 557, où fut enfermé Louis le Débonnaire, par ses fils révoltés, et l'église dans laquelle ont été couronnés Pepin, Carloman et l'épouse de Charles le Chauve, et dont le plus illustre abbé a été le cardinal de Bernis. On ignore l'origine de cette ville, qui, du temps des Romains, était, sous le nom de *Noviodunum*, déjà très-importante, et la capitale des *Suessiones*, peuple puissant de la Gaule Belgique, dont elle prit plus tard le nom. Elle devint le siége d'un évêché au 3e siècle, et résista longtemps aux

barbares qui envahirent l'Empire romain au 5e. Après la défaite de Siagrius, Clovis en fit sa capitale, 486. Elle conserva le rang de ville royale jusqu'en 613. Charles le Simple y fut défait par Raoul, qui y perdit la vie, 922. Elle a été la résidence de plusieurs rois de la première race, et devint, lors des divers partages de la France, sous les Mérovingiens, la capitale du royaume de Soissons. Childéric III, dernier roi de la première race, y fut déposé. Pepin le Bref y fut sacré par l'archevêque de Mayence. Depuis l'établissement de la monarchie française, Soissons soutint plusieurs siéges, dont les plus importants eurent lieu en 948 et 1414. Pendant la minorité de Louis XIII, elle fut inutilement assiégée par l'armée royale, 1617. Louis XIV la fit ensuite démanteler ; ses remparts, convertis en promenades, lui firent perdre son importance militaire, que lui rendit l'invasion des alliés, 1814. Prise par les Russes le 13 février ; reprise bientôt par les Français, elle tomba encore, le 3 mars, au pouvoir des premiers, joints aux Prussiens ; le 5 du même mois les Français la reprirent, la fortifièrent, et y furent assiégés le 21 du même mois par les Prussiens, qui la bombardèrent sans pouvoir s'en rendre maîtres. La capitulation de Paris leur en ouvrit bientôt les portes. 10 conciles ont été tenus à Soissons, de 853 à 1456 ; les plus fameux sont : celui de 1121, où fut condamnée la doctrine d'Abailard sur la Trinité, et celui de 1210, convoqué à l'occasion du divorce de Philippe-Auguste avec Ingelburge.

SOLANDER (Daniel), naturaliste suédois, né à Upsal, 1736, mort, 1781, accompagna le capitaine Cook de 1768 à 1771, et fut à son retour nommé bibliothécaire du musée britannique. On a donné son nom à plusieurs plantes, ainsi qu'à une île du grand océan Austral, au sud-ouest de la Nouvelle-Zélande, et découverte par Cook, pendant l'expédition de 1770.

SOLEURE, *Solodunum*, *Solothurn*, ville de Suisse, chef-lieu de canton de Soleure, sur l'Aar, à 31 kil. nord de Berne, 5,000 habitants. Elle fut ville impériale, et s'unit aux villes suisses qui firent la guerre à Charles le Téméraire, 1475.

SOLIMAN ou **SOLEIMAN**, chef de la dynastie des sultans seldjoucides de Konieh, fonda l'empire seldjoucide de Komeh, 1074 ; fut vaincu à Alep en Syrie, par Toutouch, et se tua, 1085.

SOLIMAN, dit *Tchebébi*, fils de Bajazet Ier, fut proclamé sultan à Andrinople, 1402 ; marcha contre Mouça, son frère, sultan en Asie, mécontenta ses sujets, fut assiégé dans Andrinople, sa capitale, et fut tué en se rendant à Constantinople où il cherchait un asile, 1410.

SOLIMAN Ier, dit *le Grand*, *le Conquérant*, *le Magnifique*, *le Législateur*, sultan ottoman, né en 1494, mort, 1566, successeur de son père Sélim Ier, 1520 ; prit Belgrade, Sabacz et autres villes de la Hongrie, 1521 ; s'empara de Rhodes et des îles voisines, 1522 ; envahit de nouveau la Hongrie, 1526 ; en reconnut pour roi Jean Zapolski ; assiégea inutilement Vienne, 1529 ; eut différents succès contre Venise et Charles-Quint, 1530 à 1531, et fit la paix avec l'Empire, 1538. Il enleva aux Perses, Van, 1523, Bagdad, Tauris et une partie de la Géorgie, 1536 ; réunit Tunis et Alger à son empire, 1534 ; adjugea la Transylvanie et quelques comtés à J. Sigismond Zapolski, 1540, et prit pour lui le reste de la Hongrie, 1541. Il marcha une seconde fois contre les Perses, et leur enleva le Chirvan avec le reste de la Géorgie, 1540 à 1550 ; recommença la guerre en Hongrie, 1552 à 1562, prit Lippa, Temeswar, Veszprim ; échoua devant Agria, et fit la paix. Il mourut devant Szigath, dans une nouvelle campagne qu'il avait commencée en Hongrie.

SOLIMAN II, frère et successeur de Mahomet IV, 1688, essuya plusieurs révoltes à l'intérieur, des revers en Hongrie ; nomma vizir Kinperli Moustapha, qui rétablit les affaires musulmanes, et mourut en 1691.

SOLON, législateur d'Athènes et un des sept sages de la Grèce, né à Salamine, 640 av. J.-C., amassa de grandes richesses dans le commerce, qu'il quitta pour vivre à Athènes. Après la guerre de Mégare, il fut nommé archonte, 593, et fut chargé de donner des lois nouvelles à la république. Il abolit celles de Dracon, établit une constitution nouvelle, et rétablit la paix dans le pays, agité depuis 624. Il quitta Athènes, n'y rentra qu'au bout de 10 ans, y trouva ses lois en oubli, s'exila et mourut en Cypre, 559.

SOMASQUES ou CLERCS RÉGULIERS DE SAINT MAIEUL, congrégation fondée par Jérôme Emilien, de Venise, 1531, confirmée par Paul III, 1540, tirait son nom de la ville de Somasque, près de Bergame. Son but était de perfectionner l'instruction religieuse. Ces clercs ont la direction du collége Clémentin à Rome, et de plusieurs autres en Italie.

SOMERSET (Ed. **SEYMOUR**, duc de), frère de Jeanne Seymour, 3e femme de Henri VIII, et oncle d'Edouard IV, fut créé vicomte de Beauchamp, 1536 ; vicomte d'Harsford, 1537, et nommé un des 16 exécuteurs testamentaires du prince, 1547 ; lord trésorier d'Édouard IV, son neveu, et protecteur du royaume. Sa hauteur, sa partialité pour les communes, sa violence à l'égard du clergé catholique, excusèrent le mécontentement général. Il fut disgracié, privé de ses biens et décapité à Tower-Hill, 1552.

SOMMARIVA (Jean-Baptiste de), directeur de la république cisalpine, né à Milan, 1760, mort, 1826, adopta les idées révolutionnaires de la France ; fut secrétaire général du directoire général de la république cisalpine, dont il devint directeur, 1799. Il se fixa à Paris, après l'occupation autrichienne, et consacra toute sa fortune à former de grandes et belles collections, qui ont acquis une grande célébrité.

SOMME (Villes de la), anciennes places de Péronne, Corbie, Amiens, Abbeville, etc., qui défendaient le passage de la rivière de la Somme. Cette dénomination remonte à l'époque désastreuse que signalèrent les malheurs de Charles VI, les succès si chèrement achetés de Charles VII, les négociations habiles de Louis XI, et continuellement la puissance des ducs de Bourgogne. Par le traité d'Arras, Charles engagea ces villes à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, 1435. Louis XI les racheta, les céda de nouveau à Louis le Téméraire, et les recouvra, 1477.

SONNINI (Ch.-Nic. Sigisbert **MANONCOURT** de), naturaliste, né à Lunéville, 1751, mort à Paris, 1812, voyagea de 1772 à 1780 ; visita Cayenne, l'Afrique occidentale du cap Blanc à Portudal, l'Égypte et la Grèce ; perdit toute sa fortune à la révolution ; parcourut la Valachie et la Moldavie, 1810, et vint passer le reste de ses jours à Paris. Il laissa un grand nombre d'écrits, entre autres : *Voyage dans la haute et basse Égypte*, Paris, 1799 ; *Voyage en Grèce et en Turquie*, Paris, 1801, et publia, en 1802 et 1812, la *Bibliothèque physico-économique*.

SOPHIE (Sainte), fêtée par les Grecs le 17 septembre, et par les Latins, le 1er août. Les empereurs Justin Ier et Justinien lui consacrèrent une belle église à Constantinople, et qui subsiste encore en grande partie.

SOPHIE, czarine de Russie, fille d'Alexis Mikhaïlovitch, née en 1656, morte en 1704, organisa, à la mort

de Fédor II, son frère, 1682, la révolte des strélitz ; gouverna sept ans l'État au nom de ses deux frères ; imposa aux Polonais le traité de Moscou, 1686. Jalouse de Pierre, son frère, elle excita contre lui une nouvelle révolte des strélitz, 1689 ; échoua dans ses projets, et fut jetée en prison jusqu'à la fin de sa vie.

SOPHIS ou **SOFIS**, dynastie persane qui commença, en 1499, en la personne d'Ismaël, après celle des Turcomans du Mouton blanc, et périt à la mort d'Albas III, renversé du trône par Nadir, 1736.

SOPHIS ou **SOFIS**, secte panthéiste et mystique de l'Orient, fondée vers le 2e siècle de l'hégire (8e de notre ère), par Abou-Saïd-Aboul-Chéir, et très-répandue aujourd'hui dans la Perse et dans l'Inde.

SOPHISTES, rhéteurs et dialecticiens grecs qui enseignaient l'art de parler et de discuter sur tout, faisant du doute un système ; étaient florissants dans le 5e siècle av. J.-C. Gorgias de Leontium, Protagoras d'Abdère, Prodicus de Céos, Hippias d'Élis, Trasymaque, Polus, Euthydème, furent les plus célèbres d'entre eux.

SOPHOCLE, poëte tragique grec, né au bourg de Colone, près d'Athènes, 495 ans av. J.-C., mort 405 ; travailla pour le théâtre dès 495. On prétend qu'il fit 123 pièces, dont il ne nous reste en entier que : *Philoctète, Antigone, Œdipe roi, Œdipe à Colone, Ajax, Électre, les Trachiniennes.* La meilleure édition de ses œuvres est celle d'Artaud, Paris, 1842.

SOPHONISBE, fille d'Asdrubal, née 235 av. J.-C., fiancée à Massinissa par l'épouse de Syphax, entraîna celui-ci dans l'alliance contre les Romains : tomba entre les mains de Lelius et de Massinissa, 203, et donna sa main à ce dernier, qui lui envoya du poison pour la soustraire à l'ignominie du triomphe. Trissin en a fait le sujet d'une tragédie, 1514, ainsi que Mairet, Lagrange-Chancel et Voltaire.

SORBON (Robert), fondateur de la maison dite de Sorbonne, né au village de Sorbon ou Sorbonne (Champagne), 1201, mort en 1274, fit ses études à Paris ; fut reçu docteur en théologie ; se rendit célèbre par ses sermons et ses conférences. Il devint chapelain et confesseur de Louis IX, obtint un canonicat à Cambray, 1251, et forma à cette époque le projet d'une société d'ecclésiastiques séculiers, qui, vivant en commun et ayant les choses nécessaires à la vie, ne pussent plus être occupés que de l'étude, et enseignassent gratuitement. Il réalisa son projet, et fonda la Sorbonne, 1252. (V. **SORBONNE.**) Il en rédigea les statuts qui n'ont jamais été réformés ni changés jusqu'à la suppression de l'établissement pendant la révolution. Ses écrits sont : *de Conscientia ; Super confessione ; Iter paradisi ; Glossa divinorum librorum*, etc.

SORBONNE. Cette maison, destinée à la faculté de théologie de Paris, fut fondée par Robert Sorbon, chapelain du roi saint Louis, 1253, et destinée à un certain nombre d'ecclésiastiques séculiers. Saint Louis, voulant participer à cette fondation, lui donna, 1256, une maison située rue Coupe-Gueule, devant le palais des Thermes ; et, en 1258, deux autres maisons, l'une située rue des Deux-Portes, l'autre rue des Maçons. Le prix des locations fut destiné à l'entretien des pauvres écoliers ou pauvres clercs, dont le nombre s'élevait alors à cent. La première dénomination de ce collége fut celle de *pauvre maison*, et les maîtres furent appelés *pauvres maîtres*. Ces maîtres ou docteurs, devenus puissants par la suite, formèrent un tribunal redoutable qui jugeait sans appel tous les ouvrages et les opinions théologiques, condamnait le pape et les rois. Le cardinal de Richelieu fit reconstruire les bâtiments de la Sorbonne sur un plan nouveau et plus vaste ; le collége fut commencé en 1629 et l'église en 1635, achevés en 1659. Les premières presses d'imprimerie furent placées à la Sorbonne. Le collége et son enseignement, supprimés le 5 avril 1792, furent rendus à leur première destination en 1818. Dans cet intervalle, les artistes, peintres, sculpteurs, graveurs et gens de lettres se distribuèrent les bâtiments.

SOSIGÈNE, astronome d'Alexandrie, fut du nombre des mathématiciens appelés à Rome par César pour la réforme du calendrier, et introduisit le calendrier Julien, 44 av. J.-C. Il laissa des Commentaires sur le traité d'Aristote, *de Cœlo*, et un livre des révolutions de Sparte.

SOSTHÈNE, général macédonien, proclamé roi de Macédoine après la mort de Méléagre, fils de Ptolémée Céraune, 279 av. J.-C., périt peu de temps après dans un combat contre les Gaulois, commandés par le second Brennus.

SOTADES, poëte grec, natif de Maronée en Thrace, dans le 3e siècle av. J.-C., vivait à la cour de Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte. Il fit paraître des satires contre Ptolémée, qui le fit jeter à la mer. On lui doit l'invention du *vers sotadique*, qu'on peut lire également de droite à gauche, ou de gauche à droite, ainsi : *Roma tibi subito motibus ibit amor.*

SOTHIS, étoile appelée par les Égyptiens *Sirius* ou *Canicule*. La période sothiaque est de 1460 ans, au bout de laquelle l'année civile coïncidait avec l'année religieuse chez les Égyptiens. Le premier cycle sothiaque commença 2785 ans av. J.-C., et le second en 1325.

SOTO (Fernandez de), guerrier espagnol du 16e siècle, né à Villanueva de Barca-Rota, s'embarqua pour l'Amérique, 1520 ; fit la conquête du Pérou avec Pizarre ; obtint de Charles-Quint la permission de faire celle de la Floride, et reçut le gouvernement de San-Yago de Cuba. Il rebâtit, 1538, la ville de la Havane, ruinée par des corsaires français ; pénétra dans la Floride, 1539 ; fit plusieurs expéditions dans cette contrée, et mourut le 25 juin 1552.

SOUABE, *Schwaben*, ancien cercle d'Allemagne. La Souabe prit le titre de duché au 8e siècle, et fut administrée par des délégués royaux (*nuncii camerœ*). L'un d'eux, Erchanger, se proclama duc d'Alemannia ; mais, à la diète, il fut jugé coupable de lèse-majesté, et fut décapité, 917. Burkhard, son successeur, 919, reconnut comme son suzerain Henri Ier, roi des Allemands. Depuis cette époque, ce grand fief fut sous la dépendance des empereurs d'Allemagne. Rodolphe de Rheinfelden, gratifié de ce duché par Agnès, mère et tutrice de Henri IV, 1057, fut mis au ban de l'Empire pour s'être soulevé, 1076. Henri IV en donna l'investiture, 1080, au comte Frédéric de Hohenstaufen, de qui descendirent les rois et les empereurs de la maison de Souabe. L'affaiblissement de la maison de Hohenstaufen par les guerres d'Italie et la lutte avec les Guelfes, et la mort de Conradin, 1268, rendirent les villes, les prélats, les chevaliers et les comtes de Souabe, vassaux immédiats de l'Empire. Les États de Souabe se morcelèrent, 1290. L'envahissement des archiducs d'Autriche dans la Souabe occasionna une guerre sanglante, 1367. Les vassaux de l'Empire furent continuellement en guerre pendant les règnes d'Albert II et Frédéric III ; la paix ne fut établie que sous Maximilien, 1495. Lorsque cet empereur créa, en 1512, la division de l'Empire en cercles, celui de Souabe vit ses frontières déterminées, et reçut des institutions qui restèrent en vigueur jusqu'en 1806.

SOUBISE (Benjamin de **ROHAN**, seigneur de), né, 1589, frère du duc de Rohan, chef du parti protestant en

France, sous Louis XIII, servit en Hollande sous Maurice de Nassau, et fut nommé, par l'assemblée des protestants tenue à la Rochelle, 1621, commandant général dans les provinces de Poitou, de Bretagne et d'Anjou. Il soutint un siége d'un mois dans Saint-Jean-d'Angely, fut obligé de se rendre, s'empara bientôt après de Royan, du bas Poitou, d'Olonne; menaça Nantes, s'enfuit devant Louis XIII, à la Rochelle, sans avoir combattu, et passa en Angleterre, 1622. Il s'embarqua à l'île de Ré, se dirigea sur le port de Blavet, s'empara de la flotte royale, devint maître de la mer entre Nantes et Bordeaux, fut battu par la flotte du roi, commandée par Montmorency; s'enfuit à l'île d'Oléron, amena d'Angleterre une flotte anglaise, commandée par le duc de Buckingham, pour secourir la Rochelle, menacée par les forces royales. Après la capitulation de la Rochelle, il refusa d'accepter les conditions honorables qui lui furent imposées; retourna en Angleterre, fut compris dans l'édit de pacification du 29 juin 1629, et mourut en Angleterre en 1641.

SOUBISE (Charles de **ROHAN**, prince de), duc de Rohan et Ventadour, pair et maréchal de France, né en 1715, mort en 1787, fut successivement capitaine des gendarmes de la garde, 1734; aide de camp du roi dans les campagnes de 1744 à 1748; fut blessé au siége de Fribourg, 1745; fut maréchal de camp, 1748; gouverneur de Flandre et du Hainaut, 1751; commanda 24,000 hommes auxiliaires de l'Autriche, au commencement de la guerre de sept ans, 1757; fut défait à Rosbach par Frédéric II, et rentra en France. Il reçut le titre de ministre d'État, fut mis à la tête d'une nouvelle armée, 1758; triompha des Hessois, des Hanovriens et des Anglais à Sunderhausen, le 13 juillet; à Lutzelberg, le 10 octobre; occupa le landgraviat de Hesse, et, neuf jours après, fut nommé maréchal de France. Chargé de commander une armée sur le Rhin pendant la campagne de 1761, il eut de grands démêlés avec le duc de Broglie, qui commandait sur le Mein; fut vainqueur à Johannisberg, 1762, et termina là sa carrière militaire. Retiré à la cour, il fut initié aux secrets du ministère occulte de Louis XV et à toutes les intrigues relatives à l'ambassade du cardinal de Rohan à Vienne.

SOUBISE (Armand de **ROHAN**, cardinal de), frère du précédent, né à Paris, 1617; d'abord connu sous le nom de prince de Tournon; abbé de Ventadour, fut évêque de Strasbourg, 1749; grand aumônier du roi et cardinal. Il mourut en 1756, membre de l'Académie française.

SOUCI (Enfants Sans-), troupe de baladins créée par les Confrères de la Passion, sous le règne de Charles VI, pour rompre l'uniformité de leur spectacle, et présidée par le prince des sots. Les farces de ces Enfants étaient quelquefois mêlées de chansons. Sous Louis XII, le jour du mardi-gras, 1511, ils jouèrent aux halles de Paris une sotie, une pièce satirique, dirigée contre le pape Jules II et la cour de Rome; elle était intitulée *le Jeu du prince des sots et mère sotte*. Les Enfants Sans-Souci louèrent le théâtre des Confrères de la Passion, dans l'hôtel de Bourgogne, et jouèrent seuls, vers le milieu du 16e siècle. Ils furent ensuite remplacés dans cet hôtel par des comédiens italiens, appelés à Paris par le cardinal Mazarin, vers l'an 1659.

SOUFFLOT (Jacques-Germain), architecte, né à Irancy, en Bourgogne, 1714; mort en 1781; construisit l'hôtel de ville de Lyon; devint, à Paris, membre des Académies d'architecture et de peinture, contrôleur, puis intendant général des bâtiments de la couronne. Il dirigea jusqu'à sa mort les travaux du Panthéon, dont il avait donné le plan, 1757, et ne put l'élever que jusqu'à la naissance du dôme. Il construisit également l'école de droit de Paris. Dumont a publié ses ouvrages et ses dessins, 1764 et 1781.

SOULAVIE (J.-L. **GIRAUD**), né à l'Argentière, dans le Vivarais, 1751 ou 1752; mort en 1813; était curé de Sévent, 1789, et vicaire général du diocèse de Châlons. Partisan de la révolution, il prêta serment à la constitution civile du clergé, se maria, fut nommé résident de la république française à Genève, 1793, et destitué à la fin de la même année. Il fut incarcéré comme partisan de Robespierre, 1794, jusqu'à l'amnistie de 1796. Il se livra ensuite à ses travaux littéraires, se réconcilia avec l'Église, et publia les *Mémoires de Saint-Simon, du duc d'Aiguillon* (par Mirabeau), *de Duclos* (sur Louis XIV, la régence et Louis XV, etc.); des pièces inédites sur les règnes de Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, 1809, et écrivit les *Mémoires historiques et politiques du règne de Louis XVI*, Paris, 1801; l'*Histoire des états généraux*, 1789; les *Mémoires du maréchal de Richelieu*, 1790-93.

SOULI, ville de la Turquie d'Europe, dans le Sandjaket de Delvino, est célèbre par la victoire que ses habitants remportèrent sur Ali-Pacha, 1790, et par la résistance qu'ils lui opposèrent en 1792 et 1800. Chassés du pays, les Souliotes y rentrèrent en 1822.

SOULT (Nicolas-Jean de-Dieu), maréchal de France, duc de Dalmatie, était fils d'un notaire de Saint-Amand (Tarn), et naquit dans cette ville, 29 mars 1769. Il entra, comme volontaire, dans le régiment royal infanterie, 1785; fut nommé, décembre 1791, sous-lieutenant de grenadiers; et, deux mois après, le 1er bataillon du Haut-Rhin, qu'il avait été chargé d'instruire, le nomma, par acclamation, adjudant-major et ensuite capitaine. Nommé chef de brigade, 11 octobre 1794, il livra les combats du passage de la Sieg, d'Enest et d'Usnach; commanda l'attaque de la gauche à la bataille d'Altenkirchen, où les Autrichiens essuyèrent la défaite la plus complète. Ce fut sa belle conduite au combat d'Ostrach, à Liebtingen et au passage du Danube, qui lui valut le grade de général de brigade, 21 avril 1799. Après avoir puissamment contribué au gain de la célèbre bataille de Zurich, il passa le Linth, 25 septembre; attaqua et défit l'armée impériale; s'empara de Chaunis et de Kalbrun; attaqua Wesen, 26; y fit 800 prisonniers; suivit Masséna en Italie, en qualité de général de division, 1800; prit le commandement de l'aile droite de l'armée, et eut une belle part à la défense de Gênes. Il reçut le bâton de maréchal, 19 mai 1804; prit le commandement de l'un des corps de la grande armée d'Allemagne; passa le Rhin, 26 octobre; entra à Augsbourg le 9; s'empara de Memmingen, 14; compléta l'investissement d'Ulm; contribua à la défaite des Russes, 16; commanda l'aile droite à la bataille d'Austerlitz, 2 déc., où il s'empara des hauteurs de Pratzen, et reçut de Napoléon, pour sa conduite dans cette affaire, le grand cordon de la Légion d'honneur et le titre de premier manœuvrier d'Europe. Chef de la quatrième cohorte, 1er février 1805, il commanda l'aile droite à la bataille d'Iéna, 14 octobre 1806; battit Kalkreuth à Geussen, 15; forma le blocus de Magdebourg; contribua à la prise de Lubeck, 6 novembre, où Blücker et tous les débris de son armée furent faits prisonniers. Il commanda le 4e corps pendant la campagne de Pologne; se trouva à la bataille de Pultusk, 26 décembre; enleva le pont de Bergfried, 5 février 1807; battit le général Kaminski, 8; prit part à la bataille de Heilsberg; s'empara de Kœnisberg, 16, et fut créé duc de Dalmatie après le traité de Tilsitt. Passé en Espagne, 1808, il prit le commandement du centre de la grande armée; poursuivit les Anglais, les atteignit devant la Co-

rogne, et leur livra un combat sanglant, dans lequel sir John Moore, leur général, perdit la vie, 16 janvier 1809; s'empara de Férol, 27; investit le Portugal; s'empara de Cheves, 12; enleva d'assaut les formidables retranchements d'Oporto, 29; effectua un mouvement de retraite, 2 mai; évacua Oporto, 12; pénétra en Galice, 18, et marcha sur Lugo, où il fit lever le siége à 1,800 Espagnols. Le 11 mars 1811, le duc de Dalmatie assiégea et prit Badajoz; leva le siége de Cadix, 23 août 1812; passa le Tage, 30 octobre; vint venger aux Arapiles la défaite du duc de Raguse; passa au commandement du 4e corps de la grande armée, mars 1813; commanda le centre aux batailles de Lutzen et de Bautzen, 2 et 21 mai; alla prendre le commandement en chef des débris de l'armée d'Espagne, rassemblée devant Bayonne; réorganisa cette armée; fit fortifier la place; reprit l'offensive, qu'il conserva pendant plusieurs mois. Assailli par des forces supérieures, il livra, sur la Nive et l'Adour, quatre combats opiniâtres, 9, 10, 11 et 13 décembre, dont les succès toujours indécis coûtèrent 16,000 hommes aux alliés et 10,000 à l'armée française. Ce fut avec des forces aussi disproportionnées que le duc de Dalmatie soutint les combats d'Orthès, 27 février 1814; d'Aire, 1er mars; de Vic de Bigorre, 19; de Tarbes, 20; et enfin, la fameuse bataille de Toulouse, où 20,000 Français soutinrent le choc de 100,000 combattants. Le 19, il adressa sa soumission à Louis XVIII; conclut une armistice avec Wellington; fut nommé au commandement de la 13e division militaire et créé commandeur de l'ordre royal de Saint-Louis, 24 décembre; fut nommé ministre de la guerre, 3 décembre 1814, et conserva ce portefeuille jusqu'au 11 mars 1815. — Napoléon le nomma, à son retour, pair de France et major général; se trouva aux batailles de Fleurus et de Waterloo; suivit l'armée au delà de la Loire et rentra dans ses foyers. Arrêté par la garde nationale, il fut détenu à Mende; fut compris dans l'ordonnance du 24 juillet et se retira à Dusseldorf, février 1816. — Le roi lui permit de rentrer en France, 28 mai 1819; lui rendit son bâton de maréchal, 6 janvier 1821, et sa place à la chambre des pairs, 5 novembre 1827. Le 9 août 1832, le maréchal Soult fut nommé ministre de la guerre et président du conseil, et conserva le portefeuille jusqu'au 10 novembre 1834; ministre des affaires étrangères et président du conseil, 12 mai 1839, il garda ce poste jusqu'au 1er mars 1840. Rentré pour la troisième fois au ministère de la guerre, 29 octobre suivant, le duc de Dalmatie occupe encore aujourd'hui ce poste avec la présidence du conseil.

SOURDIS (François d'**ESCOUBLEAU**, cardinal de), né en 1570, connu d'abord dans le monde sous le titre de comte de la Chapelle Bertrand, entra dans les ordres, fut fait archevêque de Bordeaux, 1591; cardinal, 1599; fut exilé à la suite de quelques démêlés qu'il eut avec son chapitre et le parlement de Bordeaux; fut rappelé peu de temps après; célébra le mariage de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, 1615; tint le concile provincial de 1624, et mourut en 1628.

SOURDIS (H. d'**ESCOUBLEAU**), frère de François, fut évêque de Maillezais, 1623; archevêque de Bordeaux, 1628; suivit les deux carrières des armes et de l'Église; accompagna Louis XIII au siége de la Rochelle, où il eut l'intendance de l'artillerie et la direction générale des vivres; prit part à l'expédition navale d'Italie, 1633, et contribua à la reprise des îles Sainte-Marguerite sur les Espagnols. Il présida l'assemblée du clergé en 1634, et mourut à Auteuil, 1645.

SOURDS-MUETS. Le premier inventeur connu de l'art d'instruire les sourds et muets est Pierre de Ponce, bénédictin espagnol, mort en 1583. Ce fut lui qui instruisit les deux frères et une sœur du connétable, ainsi qu'un fils du grand juge d'Aragon, tous quatre sourds et muets de naissance, et parvint à les faire répondre de vive voix aux questions qu'il leur adressait par signes ou par écrits. Personne après lui ne put arriver à un pareil succès. Le premier qui écrivit sur la méthode d'instruire les sourds-muets fut encore un Espagnol, Jean-Paul Bonet, 1620. On avait déjà essayé plusieurs méthodes pour suppléer au défaut de la parole, lorsque l'abbé de l'Épée mit la sienne en usage. Elle eut un grand succès. En 1785, il fut accordé à cet établissement, par un arrêt du conseil d'État, une somme annuelle de 3,400 livres. L'abbé de l'Épée mourut à Paris, 1790, et fut remplacé par l'abbé Sicard, son élève.

SOUSCRIPTIONS LITTÉRAIRES. On appelle ainsi la consignation que l'on fait d'une certaine somme d'argent que l'on avance pour l'édition d'un livre, sous la condition de recevoir un ou plusieurs exemplaires quand il sera imprimé, et sous l'obligation, de la part de l'éditeur, de livrer ces exemplaires dans un certain temps. Elles commencèrent en Angleterre, au milieu du 15e siècle, pour l'édition de la Bible polyglotte de Walton, et c'est le premier livre qui ait été imprimé par souscription. Cet usage passa d'Angleterre en Hollande, et de là en France pour la collection des Antiquités du P. Montfaucon, 1717; vinrent ensuite les souscriptions pour le *Glossaire* de Ducange; les *Vies des Hommes illustres*, de Plutarque; la *Description de Versailles*, de Monicart, etc.

SOUVAROF ou **SOUVOROF** (Pierre-Alexis **VASSILIEVITSCH**), feld-maréchal et prince de l'empire russe sous le surnom d'Italiski, qui lui fut conféré par l'empereur Paul Ier après la campagne de 1799 en Italie, naquit à Suskaï, dans l'Ukraine, 1730; prit du service et fit sa première campagne en 1747; se distingua à la guerre de Sept-Ans; fut nommé colonel, puis brigadier des armées; commanda l'assaut de Cracovie, 1768; défit l'armée polonaise à Stralovitz et sur plusieurs autres points, 1768 à 1772; les Turcs, 1773; fut nommé lieutenant général à l'ouverture de la campagne suivante; eut part au succès de la victoire remportée près de Kosludge, 1774; soumit les Tartares Nogaïs de Crimée, 1782; reçut de Catherine les titres de général en chef et gouverneur de Crimée; commanda un corps dans la guerre commencée contre la Porte, 1788; gagna, avec le prince de Cobourg, les batailles de Fokchain, de Martinestié sur le Rimnic, et prit Ismaïlov, 22 décembre 1789. Il fut mis, en 1799, comme généralissime, à la tête d'une première armée de 30,000 hommes envoyés contre les Français en Italie par les puissances coalisées; obtint un avantage sur les Français à Cassano, 1799; fut ensuite défait par Macdonald et par Masséna; rentra en Russie, fut mal accueilli à Pétersbourg, et mourut en disgrâce, 1800.

SOZOMÈNE (Hermias), historien, né en Palestine au commencement du 5e siècle, composa une *Histoire ecclésiastique*, qui va de 324 à 439, et un *Abrégé d'Histoire depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'à la mort de Licinius, en* 323.

SPA, ville de Belgique (Liége), à 27 kil. sud-est de Liége; 3,600 habitants. Cette ville fut incendiée en 1807, et très-bien rebâtie; ses eaux ferrugineuses froides, découvertes au 15e siècle, attirent tous les ans un grand nombre d'étrangers.

SPALLANZANI (Lazare), naturaliste, né à Scandiano, près de Modène, 1729, mort, 1799; abandonna le droit pour se livrer aux mathématiques, aux langues

savantes et aux sciences physiques. Il professa la logique et la littérature grecque à l'université de Reggio, 1751; passa à Modène, 1760, et fut ensuite envoyé à Pavie pour enseigner l'histoire naturelle et diriger le musée. Dans ses voyages, de 1779 à 1788, il rassembla un grand nombre d'objets d'histoire naturelle pour le musée de Pavie. On lui doit des recherches sur la circulation du sang, la digestion, la génération, la reproduction d'organes amputés, etc.; ses principaux ouvrages sont : *Observations microscopiques sur le système de la génération de Needham et de Buffon*, 1767; *des Phénomènes de la circulation*, 1777; *Mémoires sur la respiration*, 1803.

SPARTACUS, natif de Thrace, servait dans un corps auxiliaire annexé aux armées romaines, lorsqu'il déserta, fut repris, réduit en esclavage, et conduit à Capoue où on le fit gladiateur. Échappé de prison avec plusieurs de ses compagnons, l'an 73; il battit Claudius, Gellus et Lentulus, 72; se vit bientôt avec une armée de 70,000 hommes; se jeta dans la Gaule cisalpine; fut obligé de rebrousser chemin à cause de l'inondation du Pô; se jeta sur Rome; fut refoulé dans le Brutium par Crassus, et cerné aux environs de Rhégium. Il fut écrasé par Crassus à la bataille du Silare, 71, et mourut avec courage.

SPARTE ou LACÉDÉMONE, ville célèbre du Péloponèse, capitale de la Laconie, dont il ne reste plus aujourd'hui que quelques ruines. On place la fondation de Sparte vers 1880 avant J.-C. Eurotas, qui régnait dans ce pays, le voyant malsain et inhabitable par la quantité de marais dont il était couvert, entreprit de le dessécher en rassemblant toutes ces eaux dans un grand canal qui les portât à la mer; telle fut l'origine du fleuve Eurotas. N'ayant qu'une fille nommée Sparte, il la donna en mariage à Lacédémone, qu'il nomma son successeur. La ville que fondèrent les deux époux, sur les bords du canal, prit les noms de l'un et de l'autre et devint bientôt fameuse. Le huitième successeur de Lacédémone fut Tyndare, qui de Léda, sa femme, eut quatre enfants, deux fils jumeaux, Castor et Pollux, et deux filles, Clytemnestre, femme d'Agamemnon, roi de Mycène, et la fameuse Hélène, femme de Ménélas, qui, enlevée par Thésée et ensuite par Pâris, fils de Priam, fut conduite à Troie, dont elle causa la ruine. Ménélas, héritier de Castor et de Pollux, morts sans enfants, transmit le sceptre à ses fils, auxquels succédèrent les descendants de Clytemnestre, en la personne d'Oreste, fils d'Agamemnon. Les Héraclides ayant chassé Tisamène, fils d'Oreste, le royaume de Lacédémone fut occupé par deux frères jumeaux, Eurysthène et Proclès, fils d'Aristodème, qui régnèrent ensemble sans partage. Il en fut de même de leurs successeurs jusqu'à Cléomène III, qui fut le trentième de la ligne des Eurysténides ou Agides, et dont ce collègue fut le vingt-septième de la ligue qu'on a d'abord nommée des Proclides, et ensuite des Eurytionides. Le peuple, abusant des complaisances que les rois des deux branches étaient obligées d'avoir pour lui, avait insensiblement méconnu leur autorité, et l'anarchie régnait à Lacédémone quand parut le célèbre Lycurgue, frère du roi Polydecte, auquel il succéda. C'est sous les règnes de Charitaüs et d'Archélaüs, vers l'an 884 av. J.-C., qu'il publia ses fameuses lois. (V. **LYCURGUE**.)

Rois de Sparte.

Spartos, vers	1880	Cynortas	1415
Lelex	1650	Abalus	
Mylès		Tyndare	
Eurotas		Castor et Pollux	1305
Lacédémone		Ménélas	
Amyclas	1480	Oreste	1265
Argate		Tisamène	1220-1190
Aristodème	1190-1186		

Proclides.		*Agides.*	
Proclès	1186-1142	Eurysthène	1186
Soüs		Agis	
Euripon		Echestrate	
Prytanis		Labotas	
Eunome	986	Dorysse	986
«		Agésilas	937
«		Archelaüs	913-853
Polydecte	907	«	
Charilaüs	898-809	«	

Régence de Lycurgue, 898-879.

«		Lelède	
Nicandre	809	Alcamène	833
Théopompe	770	Polydore	776
Zeuxidame	720	Eurycrate Ier	724
Anaxidame	690	Anaxandre	699
Archidame Ier	651	Eurycrate II	644
Agasiclès	603	Léon	607
Ariston	564	Anaxandride	565
Démarate	526	Cléomène Ier	530
Léotychide	491	Léonidas	481
Archidame II	469	Plistarque	480
Agis Ier	427	Plistoanax	466
«		Pausanias	408
Agésilas	397	Agésipolis Ier	397
«		Cléambrote Ier	380
«		Agésipolis II	371
Archidame III	361	Cléomène II	370
Agis II	338	«	
Eudamide	330	Arée Ier	309
Archidame IV	295	«	
Eudamide II	268	Acrotate	265
«		Arée II	264
«		Léonidas II	257
Agis III	244	Cléombrote II	243
Archidame V	250	Cléomène III	235
Euclyde	235	Agésipotis III	219
Lycurgue, tyran			219
Machanidas, tyran			210
Nabis, tyran			205-192

Théopompe illustra son règne par l'institution des éphores. L'autorité de ces magistrats était annuelle; elle était si absolue, qu'ils pouvaient casser les sénateurs, même les punir de mort, et que les rois eux-mêmes étaient obligés de leur obéir à la troisième sommation. De 743 à 723, Sparte soutient contre la Messénie une lutte terrible qui se termine par l'anéantissement de sa rivale et la réduction des Messéniens en esclavage, 684. Trente-neuf ans après la ruine d'Ithome, les Messéniens, poussés à bout par la tyrannie des Lacédémoniens, reprennent les armes pour reconquérir leur liberté, sous la conduite d'Aristodème. Deux fois ils sont vainqueurs, et Sparte s'adresse à Athènes, qui lui envoie Tyrtée pour général. Les Messéniens à leur tour sont vaincus, 682, et ceux qui échappent au carnage se retirent sur le mont Ira, où ils soutiennent un siége de onze ans. Réduits enfin à la dernière extrémité, ils se frayent un chemin à travers les ennemis, et abandonnent le pays pour se rendre en Sicile, où ils fondèrent, sur les ruines de Zancle, une ville qu'on nomma Messine, 671. Cléomène envahit l'Argolide, 515; il tourne ensuite ses armes contre l'Attique, qu'il ravage, 510; il chasse d'Athènes sept cents familles attachées aux Alcméonides; mais forcé de

s'enfuir pour échapper à la fureur des Athéniens, 508, il est atteint et vaincu dans un combat. Darius porte ses armes dans la Grèce; il envoie de tous côtés ses hérauts pour demander aux villes qu'elles se soumettent. Sparte et Athènes repoussent ses sommations avec outrage. Le roi de Perse les menace de toutes ses forces : il est vaincu par les Athéniens dans les plaines de Marathon. Xercès s'avance avec une armée formidable pour venger ce revers. Arrêté quatre jours au passage des Thermopyles par une poignée de braves sous la conduite de Léonidas, 480, il est témoin, peu de jours après, du haut d'une éminence, de la défaite de sa flotte auprès de Salamine, 23 septembre. Il reprend alors la route de l'Asie, laissant Mardonius, son beau-frère, pour continuer la guerre. Celui-ci s'avance contre les Grecs à la tête de 300,000 hommes; il est défait, près de Platée, par Pausanias, 23 septembre 479, et, le même jour, le roi Léotychide et Xantippe, général athénien, brûlent la flotte des Perses vis-à-vis le promontoire de Mycale. Pausanias conspire contre la liberté de sa patrie; son projet ayant été découvert, il se réfugie dans le temple de Minerve, où on le fait mourir de faim, 477. Sous le règne de Pleistoanax, 469, un affreux tremblement de terre renverse Lacédémone, et écrase 20,000 âmes sous ses ruines, cinq maisons étant seules restées debout. Les Ilotes veulent profiter de ce désastre pour se mettre en liberté; secondés par les Messéniens, ils viennent attaquer ce qui reste d'habitants, mais, vigoureusement repoussés, ils sont forcés d'aller se retrancher dans Ithome, en Messénie, où ils se fortifient, 460. Les Messéniens, quoique abandonnés d'une partie des Ilotes, se défendent vaillamment; mais, forcés enfin de se rendre après un long siége, ils obtiennent la vie sauve, à condition de ne jamais rentrer dans le Péloponèse. Les Athéniens les reçoivent avec leurs familles et les établissent à Naupacte. Ce bon accueil ne fait qu'ajouter aux ferments de haine qui divisaient les deux républiques, et qui se communiquent peu à peu aux États voisins. Mycène, comptant sur le secours des Spartiates, veut se soustraire à la dépendance d'Argos; mais les Argiens, étant venus subitement l'attaquer, la prennent et la rase. Mégare, alliée des Lacédémoniens, se brouille dans ce même temps avec les Corinthiens, et se met sous la protection d'Athènes. Vaincus en deux batailles consécutives, les Mégariens sont obligés de faire la paix, dont les Athéniens sont les arbitres, 458. La paix ne règne pas longtemps entre Lacédémone et Athènes. Les Doriens, issus des Lacédémoniens, ayant pris querelle avec les habitants de la Phocide, alliés des Athéniens, entraînent respectivement les deux peuples dans leur parti, et une guerre sanglante est allumée. Vainqueurs dans une bataille donnée près de Tanagre, où leurs ennemis périssent tous les armes à la main, les Spartiates ravagent le territoire de Mégare; mais ils sont battus à leur tour deux mois après par Myronide, général athénien, qui, s'étant emparé de Tanagre, la détruit de fond en comble. Tolmide, qui commandait la flotte des Athéniens, attaque, vers le même temps, celle des Spartiates dans le port de Githium, en Laconie, brûle tous les vaisseaux qui étaient en rade et ravage la côte, 452. Cimon, s'interposant entre les parties belligérantes, réussit à leur faire conclure une trêve pour cinq ans. Ce terme n'était pas encore expiré, que les Lacédémoniens, sollicités par les Mégariens, viennent, avec les Corinthiens, les Sicyoniens et les Epidauriens, faire irruption dans l'Attique, 448. Périclès, occupé à réduire l'île d'Eubée, qui s'était révoltée, gagne Cléandride, tuteur du jeune roi Pleistoanax, et l'engage, au moyen d'une somme d'argent, à faire cesser les hostilités. Cette intrigue ayant été découverte à Sparte, Cléandride est condamné à mort et s'enfuit, et Pleistoanax est obligé de s'exiler, dans l'impuissance de payer l'amende qui lui a été infligée, 445. Nouveau traité de paix conclu pour 30 ans, entre Sparte et Athènes et leurs alliés respectifs, 445. Elle ne dura que 10 ans. Les Corcyréens, inquiétés par les Corinthiens, ayant imploré le secours d'Athènes, Lacédémone prend le parti de Corinthe. Archidame s'entremet en vain pour éteindre cet incendie naissant : bientôt il embrase tout le Péloponèse, à l'exception d'Argos, qui demeure neutre, et s'étend en Phocide, en Béotie et au pays de Locres, qui prennent parti pour Sparte. Athènes a pour alliés les îles de la mer Égée, les Platéens, les Messéniens, les Corcyréens, ceux de Zacinthe, et plusieurs villes de la côte maritime de l'Asie Mineure.

Guerre du Péloponèse. — 431, Archidame s'avance jusqu'à trois lieues d'Athènes; mais il est obligé de regagner le Péloponèse, dont une flotte athénienne, sous les ordres de Périclès, ravageait les côtes. 430, Archidame revient en Attique et dévaste le pays, tandis que Périclès continue de faire le dégât sur les côtes du Péloponèse. Il est emporté par une maladie, 427. — 413, Agis continue la guerre commencée par son père; il s'empare de Décélie, d'où il bride Athènes, qu'il réduit aux dernières extrémités. Les Athéniens s'emparent de Pyle. 412, Les Lacédémoniens, à l'instigation d'Alcibiade, font alliance avec Tissapherne, qui commandait en Asie pour le roi de Perse. 411, La flotte de Sparte est deux fois battue par celle d'Athènes. Les Lacédémoniens demandent la paix : elle leur est refusée. Lysandre est nommé général, 407; il bat la flotte athénienne devant Ægos-Potamos, 405; assiége Athènes par terre et par mer, et la force à se rendre après un siége de six mois, 404. Il impose aux vaincus les conditions les plus dures, et nomme pour les gouverner trente archontes. — Agésilas, qui régnait à Lacédémone, ayant appris que Conon l'Athénien, retiré chez les Perses, faisait équiper une flotte puissante, marche au-devant de l'ennemi, et pénètre jusque dans la Phrygie, où il remporte une grande victoire sur l'armée des Perses. La terreur de son nom parvient jusqu'à la cour du grand roi, qui, pour détourner l'orage qui le menace, répand l'or à pleines mains pour corrompre les villes grecques. Thèbes, Argos et Corinthe, jalouses de la prospérité de Lacédémone, se laissent gagner. — Lysandre reçoit ordre de marcher contre les Thébains, qui étaient entrés en Béotie : il est tué dans une bataille près d'Haliarte avec plus de mille de ses gens, 396. Les éphores, voyant l'État menacé par la jalousie des autres peuples de la Grèce, rappellent Agésilas, qui continuait toujours ses progrès en Asie, 395. Conon bat la flotte lacédémonienne sur les côtes de Cnide, 394. Grande victoire remportée par Agésilas dans la plaine de Coronée.—Praxitas, qui commandait à Sicyone pour les Lacédémoniens, vient attaquer Corinthe, qui est vainement secourue par les Argiens, 393. Les Lacédémoniens, voyant toutes les villes de la Grèce se détacher de leur alliance, et craignant que les progrès du roi de Perse n'entraînent la ruine de la Grèce, chargent le général Antalcidas d'aller négocier; et une paix honteuse est conclue, 387. (V. TRAITÉS DE PAIX.) Les Lacédémoniens se rendent maîtres de Mantinée, 386; de Torone et d'Olinthe, 380. — Pélopidas délivre Thèbes du joug des Lacédémoniens, 378. La guerre éclate de nouveau entre Athènes et Lacédémone, 377. Les Thébains s'unissent aux Athéniens contre les Lacédémoniens. Épaminondas et Pélopidas, secondés par Cha-

brias, amiral des Athéniens, forcent, en peu d'années, toutes les villes de la Béotie de rentrer sous la dépendance de Thèbes. Enfin la bataille de Leuctres, 371, fit perdre à Sparte l'empire de la Grèce, qu'elle avait possédé pendant environ 500 ans. Les éphores, sans se laisser déconcerter par cet échec, investissent Agésilas d'une autorité suprême. Épaminoudas s'avance pour assiéger Sparte, 369; les précautions prises par Agésilas le forcent à renoncer au dessein de l'attaquer, 368. Les Lacédémoniens se jettent sur les terres des Arcadiens, et leur tuent 10,000 hommes dans une bataille, 368. Lacédémone, jalouse des progrès des Thébains, et n'osant cependant les provoquer, s'applique à leur susciter des ennemis. Épaminondas, informé de ces intrigues, marche contre Sparte; il est arrêté par Agésilas, et tué à la bataille de Mantinée, 363. — L'Égypte, qui était en guerre avec la Perse, 362, s'adresse à Lacédémone pour avoir un général. Agésilas lui est envoyé, et il affermit Nectanebas sur son trône. — Archidame, successeur d'Agésilas, est tué dans une bataille, en marchant au secours des Tarentins, 338. C'est sous son règne que commença, 336, la guerre sacrée, qui embrasa la Grèce pendant 10 ans. — Agis II, fils d'Archidame, tente un généreux effort pour s'opposer aux progrès d'Alexandre le Grand : il est tué à la bataille de Mégalopolis, 329; et avec lui s'évanouit la gloire de Lacédémone, qui se livra aux Macédoniens. Elle paraît avoir joui depuis d'une paix assez constante, qui ne fut troublée que par les cruautés de Machanidas, qui fut tué par Philopœmen, près de Mantinée, vers 206, et de Nabis, assassiné vers 192. Délivrés de ces tyrans, les Lacédémoniens se rendirent à l'invitation qui leur fut faite par Philopœmen de s'unir aux Achéens, pour ne faire avec eux, à l'exemple des autres villes du Péloponèse, qu'un seul et même État; et Sparte, dès lors, ne fut plus comptée que pour une portion de l'Achaïe.

SPEUSIPPE, philosophe athénien, successeur de Platon, son oncle et maître, dans la chaire de l'Académie, 357 av. J.-C., mourut à Athènes, 339. On n'a de lui aucun ouvrage; on sait seulement que sa doctrine se rapprochait du pythagorisme.

SPHACTÉRIE ou **SPHAGIE**, aujourd'hui **PRODONA**, île de la mer Ionienne, sur la côte de l'Élide, est célèbre par le siége qu'y soutinrent 400 Spartiates contre une armée d'Athéniens en 425. Les Spartiates vaincus se rendirent par capitulation, et périrent tous, victimes d'une infâme perfidie.

SPINOLA (Ambroise, marquis de), général, né à Gênes, 1571, mort, 1630, fournit des troupes à Philippe IV; défendit longtemps la cause espagnole dans les Pays-Bas; s'empara d'Ostende après un siége de trois ans, 1604; devint commandant des troupes espagnoles dans les Pays-Bas, 1621; prit Breda, secourut le duc de Savoie contre les Français, et mourut de chagrin pendant la campagne de 1630.

SPINOSA (Bénédict), philosophe hollandais, né à Amsterdam, 1632, d'une famille juive, changea de religion; fut proscrit, et alla vivre dans la retraite aux environs d'Amsterdam; se retira ensuite à Leyde, et enfin à La Haye, où il mourut en 1677. Ses œuvres sont : *Une exposition du système de Descartes démontré géométriquement*, 1663; *Tractatus theologico-politicus*, 1670; *de Intellectus emendatione*, etc.

SPIRE, *Nemetes*, *Augusta-Nemetum* et *Noviomagus* des anciens, en allemand *Speier*, ville du royaume de Bavière, chef-lieu du cercle du Rhin, à 264 kilomètres nord-ouest de Munich; 9,000 habitants. Spire, qui d'abord n'était qu'un village voisin d'*Augusta-Nemetum*, fut joint à la ville par l'évêque Rugier, 1084, et donna son nom à la ville. Ville impériale sous Henri IV, elle devint la résidence des évêques de Spire. Cette ville est célèbre par les diètes qui s'y tinrent, entre autres celle de 1529, dans laquelle les luthériens prirent le nom de protestants. Elle fut aussi le siége de la chambre impériale de 1530 à 1688. Prise et détruite par les Français, commandés par Turenne, 1688, elle ne se releva qu'en 1698. Les Impériaux y furent battus par Tallard, 1703. Les Français l'occupèrent encore en 1734, 1792, 1793 et 1796. Elle devint ensuite une sous-préfecture du département du Mont-Tonnerre.

SPITZBERG, ou *Montagnes pointues*, archipel de l'océan Glacial arctique, composé de trois îles principales : le Spitzberg proprement dit, l'île du sud-est et l'île du nord-est; appartient à la Russie. Découvert par l'Anglais Willoughby, 1553, il porta d'abord le nom de Groënland oriental; les Hollandais Barentz et Cornelius, qui s'en attribuèrent la découverte, 1595, l'appelèrent Spitzberg à cause de ses rochers pointus et escarpés. Philipp en fit le tour, 1773.

SPOLETTE, *Spoletum*, *Spoleto*, ville de l'État ecclésiastique, chef-lieu de la légation de Spolette, sur la Maroggia, à 104 kilomètres nord de Rome; 700 habitants. Cette ville était autrefois une des principales villes de l'Ombrie. Elle résista avec courage aux attaques d'Annibal, 217 av. J.-C. Érigée en duché indépendant dès le 6e siècle, elle subsista jusqu'au 11e. Ses ducs, après Hugues II, 41e duc, 1012-1050, ne furent plus que des gouverneurs amovibles sous la dépendance des empereurs, rois d'Italie. Brûlée par les Pérugins, 1324, elle devint, sous l'empire français, le chef-lieu du département de Trasymène.

SPRENGEL (Matthieu-Chrétien), historien, né à Rostock, 1746, mort, 1803; il fut professeur de philosophie à l'université de Gœttingue, puis d'histoire à celle de Halle. Il fit un grand nombre d'ouvrages, entre autres : *Histoire des principales découvertes géographiques jusqu'à celle du Japon en* 1542, Halle, 1783; *Histoire des révolutions des Indes de* 1756 *à* 1783; *Histoire des Mahrattes*, 1785, etc.

SPURZHEIM (Gaspard), né près de Trèves, 1766, mort à Boston, 1833, élève de Gall, dont il propagea la doctrine en Allemagne, en France, en Angleterre, aux États-Unis; concourut au grand ouvrage de Gall (l'*Anatomie du cerveau*), et publia lui-même des *Traités sur la folie*, 1817; sur les *Principes de l'éducation*, 1821; sur la *Nature morale et intellectuelle de l'homme*, 1832.

STAAL (Mademoiselle **DE LAUNAY**, baronne de), née à Paris, 1693; morte, 1750; la protégée de la duchesse de la Ferté; joua un rôle très-actif dans la conspiration de Cellamare, et fut mise à la Bastille; devenue l'épouse du baron de Staal, vieil officier suisse, elle jouit des grandes prérogatives des dames attachées à la princesse. Elle a laissé des *Lettres* et des *Mémoires de sa vie*, Paris, 1821.

STACE, *P. Papinius Statius*, poëte latin, né à Naples, 61 de J.-C.; mort l'an 96; remporta plusieurs couronnes poétiques aux fêtes lustrales de Naples et dans d'autres solennités, et composa le poëme épique de *la Thébaïde* et celui de *l'Achilléide*.

STADION (Philippe, comte de), diplomate, né à Mayence, 1763; mort, 1824; d'abord ambassadeur impérial en Suède et à Londres; puis grand trésorier au service de l'évêque de Wurzbourg; il obtint les ambassades de Berlin, de Saint-Pétersbourg, et fut ministre des affaires étrangères, 1806; et excita la guerre d'Autriche, 1809; renvoyé par Napoléon, après Wa-

gram, il reparut comme plénipotentiaire au traité de Tœplitz, 1813; aux conférences de Francfort et de Châtillon, 1813 et 1814; et au congrès de Vienne, 1814 et 1815.

STAEL-HOLSTEIN (Anne-Louise-Germaine **NECKER**, baronne de), née à Paris, 1766, fille de Necker, morte le 14 juillet 1817; femme, en 1786, du baron de Staël-Holstein, ambassadeur de Suède en France; rédigea un plan d'évasion pour Louis XVI, peu avant le 10 août 1792, et adressa au gouvernement révolutionnaire une défense de la reine; sous le Directoire, elle se déclara contre le club de Clichy qui voulait renverser le Directoire, et fit rentrer Talleyrand aux affaires. Elle fit de l'opposition sous Bonaparte, fut exilée, 1802; se rendit à Weimar; passa un an à Genève, 1805, et revint en France. Lorsqu'elle fit paraître son *Allemagne*, l'édition fut saisie et mise au pilori, et il fut enjoint à madame de Staël de ne plus s'écarter de sa terre de Coppet (canton de Vaud). Elle s'évada, 1812, et après avoir parcouru Vienne, Moscou, Saint-Pétersbourg, la Suède et Londres, elle revint à Paris après la chute de Napoléon, 1815. Elle mourut à son retour d'un voyage en Italie. Ses écrits sont : *Delphine*, 1802; *Corinne*, 1807; *l'Allemagne*; *Considérations sur la révolution française*, 1818, etc.

STAIR (J. **DALRYMPLE**, comte de), né à Edimbourg, 1673; mort, 1747; fait colonel par Guillaume III, servit sous Marlborough, 1702; fut ambassadeur en Pologne de 1709 à 1715; en France, pendant la régence; obtint, sous Georges II, le poste de grand amiral d'Écosse et de feld-maréchal; gagna la bataille de Dettingen, sur le maréchal de Noailles, 1743, et fit échouer la tentative du prétendant Charles Edouard sur l'Angleterre, 1745-1746.

STANHOPE (Charles, comte de), né, 1753; fut élu membre de la chambre des communes, 1780, et entra dans la chambre des pairs à la mort de son père, 1786. Il y fut l'adversaire le plus redoutable de Pitt, et le partisan le plus chaud de la révolution française. Il mourut en 1816. Lord Stanhope se fit un nom dans les arts mécaniques par plusieurs belles inventions, mais principalement par la *presse* dite *à la Stanhope*. On a de lui un très-grand nombre de *Mémoires* imprimés dans les *Transactions philosophiques*, et divers *Traités*.

STANISLAS Ier LECZINSKI, roi de Pologne, né à Lemberg (Galicie), 1682, d'une famille originaire de Moravie, fut élu roi de Pologne par l'influence du roi de Suède Charles XII, 1705. Cependant, après avoir succombé à Pultawa, 1712, il se vit contraint de quitter la Pologne, et fut même obligé de renoncer à la couronne. Charles XII, qu'il alla trouver en Bessarabie, 1713, lui abandonna le gouvernement des Deux-Ponts, 1714; mais à la mort de ce prince, il se vit obligé d'abandonner ce grand-duché au comte palatin Gustave, et vint se réfugier en France, 1719. Après la mort d'Auguste II, 1733, un fort parti soutint ses prétentions au trône de Pologne, mais la prise de Dantzick renversa tous ses projets. Il rentra en France et reçut en dédommagement, par le traité de Vienne, 1738, les duchés de Lorraine et de Bar, qui à sa mort devaient être réunis à la France. Stanislas s'y fit adorer, par la douceur de son gouvernement, sa sagesse et ses vertus. Il mérita de ses peuples le surnom de *Bienfaisant*, et mourut à l'âge de 88 ans, 1766. C'est à ce prince, dont Louis XV épousa la fille, 1725, que la ville de Nancy doit toute sa splendeur.

STANISLAS II PONIATOWSKI ou **STANISLAS-AUGUSTE**, roi de Pologne, né, 1732, fut élu roi de Pologne par l'influence de Catherine, 1764; son règne ne fut qu'une longue suite de guerres et d'insurrections que les querelles religieuses, les sectes dissidentes et l'avidité de ses voisins entretenaient. La Russie, l'Autriche et la Prusse intervinrent à la fois, et, après avoir vaincu les confédérés soudoyés par elles, elles procédèrent au premier partage de la Pologne, 1772. Après le second démembrement qui réduisait son royaume des sept huitièmes, 1792. Ce prince se détermina à signer son abdication, et se retira à Grodno, 1795, et y mourut, 1798.

STATHOUDER, nom que l'on donnait au chef de la république des Provinces-Unies, et dont la signification en Hollandais est amiral, capitaine général. Guillaume de Nassau porta le premier ce titre, 1574. Le stathoudérat fut aboli, 1651, et depuis cette époque, le chef des Provinces-Unies les gouverna sous le titre de *grand pensionnaire*. Cependant, en 1672, Guillaume III (depuis roi d'Angleterre), fut nommé stathouder. Aboli de nouveau, 1702; les états, en l'accordant à Guillaume IV, déclarèrent ce titre héréditaire, 1747, et il subsista ainsi jusqu'à l'invasion de la Hollande par les armées françaises, 1792.

STATISTIQUE, science qui a pour but de faire connaître, d'une manière exacte et précise, un Etat et dans son ensemble et dans toutes ses parties. Plusieurs passages de la Bible et divers livres originaux des premières nations de l'Asie constatent l'existence des recherches statistiques dans cette partie du monde, et même en Afrique. De temps immémorial, le gouvernement chinois recueille périodiquement des renseignements statistiques sur tout ce qui intéresse cet empire. Aristote et Xénophon font mention de cette coutume qui existait de leur temps en Grèce. A Rome, les rois, dans les premiers temps, et, plus tard, les censeurs, procédaient tous les *lustres* au recensement du peuple sur la place publique, et Auguste, 21 de J.-C., ordonna un dénombrement général de tout l'empire, ce qui fut toujours pratiqué depuis. Depuis le 16e siècle, un pareil dénombrement fut fait dans tout l'Indostan par Aboul-Fazel, premier vizir de l'empereur Akbar. Avant l'arrivée des Espagnols au Pérou, les *quippos*, registres constatant l'état de la population péruvienne, y étaient religieusement tenus par des magistrats. Quelques inventaires de biens et de personnes eurent lieu en France sous la première race, 481-750. Une ordonnance de Charles le Chauve, 864, enjoint aux comtes provinciaux de tenir un état exact *des habitants, de leurs différentes conditions, biens, facultés, talents*, etc. — Guillaume le Conquérant fit continuer, sous le nom de *Domesdaybook*, une description statistique de l'Angleterre, dans laquelle il fit inscrire le nombre des villes, des villages, et le nombre des habitants de chaque classe, *hommes libres, vilains, manants*, et *les hydes de terre de chaque manoir*. Le sénat de Venise, 1516, fit recueillir des informations *sopra il bene vivere de la città*. L'empereur Charles V ordonna un recensement général dans tout l'Empire, 1515; et le recensement général qui eut lieu en Hollande, à cette époque, nous apprend que la province de Hollande contenait alors 230,000 arpents de terre imposée, 45,000 maisons et 172,000 habitants. Le reste appartenait à des moines ou a des fondations pieuses. — Sully, 1596, se rendit dans les principales généralités du royaume pour en sonder *les forces et les revenus*, et envoya dans les autres des hommes de sa confiance pour faire le même examen. En 1638, Fabert publia, sur la Lorraine, une statistique très-précieuse, dont les vues judicieuses furent vivement applaudies par le cardinal Mazarin, qui en ordonna l'essai en Bour-

gogne, 1657; et Louis XIV, 1697, demanda à tous ses intendants des mémoires très-détaillés sur l'état politique, agricole et commercial de leurs provinces. D'après une évaluation faite par le maréchal Vauban, la population de la France s'élevait, en 1698, à 13 millions d'habitants. Suivant le même, le nombre des maisons à Paris, dites *à front de rue*, était évalué à 24,000, dont 4,000 à portes cochères; celui des maisons de toute la France à 220,000, et celui des domestiques à 1,500,000. — Vers le temps du premier ministère de Necker, Lagrange et Lavoisier publièrent des renseignements de ce genre très-précieux, et Volney, dans ses leçons à l'école normale, en exposa le but et l'objet avec une justesse remarquable, 1795. Enfin, Adrien Duquesnoy, 1800, imprima à ces travaux une direction uniforme; tous les préfets reçurent alors, du ministre de l'intérieur, un plan d'annuaire statistique, et, dès les années 1802, 1803 et 1804, on imprima quelques-uns des mémoires statistiques de ces magistrats, dont la plupart sont pleins de recherches les plus précieuses et d'aperçus d'économie politique d'une exactitude remarquable. On sait les progrès que la statistique a faits depuis. — Conring, professeur de l'université de Helmstadt, donna, le premier, des leçons publiques de statistique, 1660.

STATUE, figure de plein relief, taillée ou fondue, représentant une divinité, un homme ou une femme. Cédrène en attribue l'origine à Sérug, bisaïeul d'Abraham. Quelques autres cependant en font honneur à Ninus, fils de Bélus, qui ayant bâti un temple en l'honneur de son père, lui érigea des statues. Sémiramis, 2122 avant J.-C., fit tailler la montagne de Bagistone par des sculpteurs, et y fit représenter sa statue avec cent autres figures, qui lui offraient des présents. Ce ne sont peut-être là que de belles rêveries. Mais ce qu'il y a de positif, c'est que l'art de la sculpture est de la plus haute antiquité. Les divinités des Égyptiens étaient représentées dans leurs temples sous des figures humaines et d'animaux, ou sous des symboles mystérieux et souvent chimériques. Et le séjour que firent les Hébreux en Égypte leur eut inspiré le culte des idoles, si Dieu, par la bouche de Moïse, ne leur eût défendu expressément de se faire aucune statue pour l'adorer : défense qu'il renouvela depuis dans le Décalogue, 1491 av. J.-C., quoiqu'il eût permis à Moïse de faire faire sur l'arche des images de chérubins en or, qui furent l'ouvrage de Béséléel. L'Écriture fait encore mention des idoles de Laban que sa fille Rachel, femme de Jacob lui déroba; du veau d'or que les Israélites firent fondre, et du culte qu'ils lui rendaient, et puis, quand le peuple de Dieu fut tombé dans l'idolâtrie, 980, des statues de Baal d'Astarte, de Moloc, de Camos, de Nabuchodonosor, etc. Les Troyens conservaient religieusement la statue de Pallas, *Palladium*, qui fut enlevée par Ulysse et Diomède. Les Phéniciens reçurent des Égyptiens l'art de tailler et de fondre des statues, et il passa en Afrique, avec Didon, 888; et en Italie par Enée, qui y transporta les statues de ses dieux pénates et les idoles des Samothraciens. Quant à la Grèce, où la sculpture fut portée à un si haut degré de perfection, on y voit apparaître des statues avant Cécrops, roi d'Athènes, et vers le temps ou Dédale naquit. Après les dieux en l'honneur desquels elles furent élevées, on en accorda aux héros, aux législateurs, puis à quelques hommes illustres après leur mort, et quelquefois pendant leur vie. Les femmes même qui avaient rendu quelques services à la patrie furent associées à la prérogative d'avoir des statues. Les Grecs et les Athéniens surtout étendirent cet honneur aux talents, et accordèrent des statues aux athlètes vainqueurs dans quelques jeux de la Grèce. Cependant personne ne put se faire ériger une statue sans y avoir été autorisé par un décret du sénat. Les unes étaient dans les temples et dans les salles ou s'assemblait le sénat, les autres dans les places publiques et dans les lieux les plus élevés de la ville; dans les carrefours, les bains publics; sous les portiques, à l'entrée des aqueducs et sur les ponts; et avec le temps, il s'en trouva un si grand nombre dans les grandes villes de la Grèce, qu'on croyait voir un peuple de pierre, de bronze et de marbre. Il en fut de même à Rome, où l'usage d'élever des statues aux grands hommes s'établit au commencement de la république, 509 av. J.-C. On trouve des statues de quatre sortes dans l'antiquité, les *colossales*, les *curules*, les *équestres* et les *statues en pied*. Les dieux seuls pouvaient avoir des statues colossales. La Minerve d'Athènes avait 40 pieds; le Jupiter Olympien, 60, et le fameux colosse de Rhodes, 70 coudées, c'est-à-dire 500 pieds de hauteur. Néron fut le premier des empereurs romains qui voulut avoir des statues colossales, et Zénodore lui en fit une de 110 pieds de hauteur; mais ce prince étant mort presque dans le même temps, elle fut consacrée au soleil. Adrien et Alexandre Sévère érigèrent aussi des statues colossales. Les statues appelées *curules* étaient posées sur des chars à deux ou à quatre chevaux, et se décernaient à ceux qui avaient étendu les bornes de l'empire romain. Auguste honora de ces statues la plupart de ses généraux. On en voit aussi de lui et de ses successeurs sur des médailles où les chars sont quelquefois tirés par des éléphants; et cela était emprunté des Grecs, qui rendaient ces sortes d'honneurs à leurs athlètes victorieux. Quant aux statues équestres, celle de Clélie montre que l'usage en était fort ancien à Rome. Ces statues cependant ne furent pas si communes en Italie que dans la Grèce; car on ne voit pas qu'aucun Romain ait fait dresser tout à la fois six-vingts statues équestres, comme fit Alexandre, pour autant de cavaliers tués dans un combat. Les poëtes latins ont célébré celle de l'empereur Domitien, qu'ils ont comparée pour sa grosseur au cheval de Troie, et l'on voit encore aujourd'hui à Rome celle de l'empereur Marc-Aurèle. Quant aux statues en pied, il y en avait plus que de toutes les autres ensemble. On érigeait les statues des empereurs avec de grandes magnificences. Les panégyriques, les jeux du cirque et de l'amphithéâtre, les comédies et les largesses publiques faisaient partie de la cérémonie, et cela recommençait tous les ans. On rendait à ces statues des honneurs presque divins; on leur offrait même de l'encens et des victimes comme à celles des dieux; et elles servaient d'asile à ceux qui y avaient recours. On ordonnait quelquefois des statues pour faire passer à la postérité la punition de quelque grande trahison, ou de quelque crime d'État; on les posait couchées par terre et sans base pour les tenir à la portée des insultes dont parle Juvénal. En France, les statues qu'on élève aux souverains et aux grands hommes ne peuvent l'être qu'en vertu d'une loi.

STEELE (Richard), écrivain anglais, né à Dublin, 1675, prit part, avec Addison, à la rédaction de plusieurs feuilles périodiques qui ont acquis de la célébrité : *le Babillard*, 1709; *le Spectateur*, 1711; *le Mentor*, 1713, et *l'Anglais*, 1715. Il se fit bientôt, comme publiciste, une grande renommée, et fut élu membre de la chambre des communes, après avoir été chargé deux fois de la direction du théâtre de Drury-Lane, 1714, 1721, il y donna *les Amants généreux*, l'une des meilleures comédies du répertoire du théâtre anglais. Il se retira à Hereford, 1722, et y mourut, 1729.

STENAY, ancienne place forte de France (Meuse).

Elle fut prise par Turenne, 1591, et fut cédée à Louis XIII par le traité des Pyrénées. Louis XIV, après l'avoir prise aux mécontents qui s'y étaient réfugiés, 1654, elle fut démantelée par ce prince. Cédée par lui au grand Condé, 1648, elle ne sortit point de sa famille, qui en garda l'entière propriété jusqu'à la révolution de 1789.

STENON-STURE, noble suédois, succéda à Charles Boudę dans l'administration de la Suède, 1470; il vainquit le roi Christian, 14 octobre 1470, et fonda l'université d'Upsal ; mais, vaincu par les Russes, 1495, Jean, fils de Christian, fut nommé roi de Suède. Ce prince, qu'il fut obligé de reconnaître, le nomma grand chambellan. En 1501, Stenon, nommé de nouveau administrateur de la Suède, y anéantit le parti des Danois, et mourut empoisonné, 1503, laissant Svante-Sture, qui lui succéda. — Stenon Sture, petit-fils du premier administrateur de la Suède, succéda à son père Svante, 1512. Sous lui, le roi de Danemark, Christian II, vint assiéger Stockholm. Il fut obligé de fuir devant Stenon, qui le défit complétement. Mais il fut vaincu, 1520, après un combat meurtrier, dans lequel il fut blessé mortellement. Ce fut après sa mort que le roi de Danemark, Christian II, fut nommé roi de Suède.

STETTIN, ville de Prusse, chef-lieu et capitale de la Poméranie. Stettin, qui est une ville fort ancienne, appartint d'abord aux *Sidini* et aux *Venèdes*. Elle fut prise par le roi de Pologne, 1121, et cédée aux Suédois par le traité de paix de Westphalie, 1649. Prise par les Prussiens, 1677, 1713, elle leur fut cédée, 1720. Les Français s'en emparèrent, 1806, et l'occupèrent jusqu'en 1814

STÉRÉOTYPIE. On nomme ainsi, en imprimerie, l'art de convertir en formes solides des planches composées avec des caractères mobiles, pour tirer, en différents temps, des exemplaires d'un même ouvrage. Il fut imaginé d'abord en Hollande, et pratiqué en Saxe. On ne s'en occupa en France que vers le milieu du 17e siècle. De 1725 à 1737, l'orfévre écossais William Ged essaya d'imprimer des livres entiers avec des planches moulées. L'université d'Édimbourg le chargea d'imprimer, par son nouveau procédé, une Bible et un livre de prières. Enfin, en 1739, il publia, de la même manière, à Édimbourg, les œuvres de Salluste. Des expériences furent tentées à Erfurth, 1740, par Michel Funkter, et en France, 1776, 1783, 1784, 1786, par Ignace-Joseph Hoffmann, Garrez, imprimeur à Toul; Billiard, Pierres et Rochon Recherches; et enfin par Herhan, Firmin Didot et Gatteau, 1798. Ce fut à cette époque que fut publiée une édition stéréotype des œuvres de Virgile, exécutée par les procédés de Pierre et Firmin Didot frères, et d'Herhan. Des travaux stéréotypiques furent exécutés à Vienne, 1798; à Londres, 1800, et à Gap, 1807. Enfin, en 1791, Sébastien Reithinger et François Reinhard, de Huningue, tentèrent des expériences pour imprimer la musique en planches solides et en relief. Ces expériences furent reprises en 1793 et 1794 : une page d'un manuscrit de Pleyel fut exécutée par ce procédé.

STERNE (Laurent), célèbre écrivain irlandais, naquit à Clonmel, 1713. Il prit le grade de maître ès-arts, 1740; embrassa l'état ecclésiastique et fut pourvu de la cure de Sutton. Il se rendit à Londres, 1760, et y publia les deux premiers volumes de son *Tristram Shandy*, qui, par son originalité et le scandale qu'il produisit, fut recherché avec fureur et obtint une vogue extraordinaire. Il en publia quatre autres volumes, 1761-1762; les 7e et 8e, 1765, et les 9e et 10e, 1767. Forcé de faire un voyage sur le continent pour rétablir sa santé, Sterne parcourut la France et l'Italie, 1762; rentra à Londres, 1767, et y publia la première partie de son *Voyage sentimental*, qui est la plus populaire de ses productions, qui fut traduit dans toutes les langues et qu'on réimprime toujours. Sterne mourut à Londres, 1768. Il parut à Paris, 1818, quatre volumes in-8°, la traduction des *Œuvres complètes de Sterne*.

STEWART (Dugald), philosophe écossais, né, 1753, fut l'élève de Reid. Il remplaça son père dans la chaire de mathématiques à la faculté d'Édimbourg, 1772, et Ferguson dans celle de philosophie, 1778. Stewart y acquit une très-grande célébrité. Il conserva sa chaire jusqu'en 1810, époque où il se retira pour ne plus s'occuper que de la rédaction de ses ouvrages. Il mourut en 1818. Il publia : *Philosophie de l'esprit humain*, 1792, 1804, 1827; *Esquisse de philosophie morale*, 1793; *Essais philosophiques*, 1810, et la *Philosophie des facultés actives et morales*, 1828.

STILICON (Flavius), général célèbre du 4e siècle, Vandale d'origine, épousa la nièce de l'empereur Théodore, et devint, après la mort de ce prince, tuteur du jeune Honorius et régent de l'empire d'Occident, 395. Il fit assassiner Rufin pour s'emparer aussi de la régence de l'empire d'Orient, sans pouvoir y parvenir. I combattit les Goths avec succès. battit Attila, le poursuivit jusqu'en Afrique ; battit Alaric à Pollentie, 402; repoussa Radagaise et ses Germains, 406, mais il ne put repousser les barbares, qui avaient envahi la Gaule. Stilicon était parvenu au comble de la puissance, et songeait même à faire passer la couronne impériale dans sa maison, lorsqu'un ordre de l'empereur lui fit couper la tête à Ravennes, 408.

STOCKHOLM, capitale de la Suède, fut fondée par Birger Jarl, 1260. Ce fut dans ses murs qu'eut lieu le fameux massacre ordonné par Christian II, 1520, qui prétendait ainsi consolider la domination du Danemark sur la Suède, et qui pourtant amena l'avénement des Vasa, 1523. Deux traités de paix furent signés à Stockholm, entre la Suède et l'Angleterre, 1719, et entre la Suède, la Prusse et le Danemark, 1720. Le palais de Stockholm, résidence habituelle des rois de Suède, fut commencé par Charles XI, et achevé par Gustave III.

STOFFLET (Nic.), général vendéen, né à Lunéville, 1752; s'engagea dans les troupes royales, 1770, et y servit comme simple soldat pendant près de dix ans. Dès la première formation de l'armée vendéenne, il se réunit à elle, et prit une part si active à la prise de Chollet, que sa conduite dans cette affaire lui valut le grade de major général, juillet 1793. Ce fut lui qui, après la mort de Larochejaquelin, prit le commandement de l'armée catholique. Il conclut un armistice avec le général Hoche, 1795; mais ayant repris les armes, il tomba entre les mains de l'armée républicaine, et fut fusillé à Angers, 1796.

STOICIENS, secte célèbre de philosophes qui eut Zénon pour fondateur, 300 av. J.-C., et qui prit son nom de *Stoa*, où ce maître donnait ses leçons. Les stoïciens regardaient la vertu comme le souverain bien, niaient que la douleur fût un mal, croyaient à la Providence et aux causes finales. Chrysippe, Posidonius, Caton, Sénèque et l'empereur Marc-Aurèle furent, après Zénon, les philosophes stoïciens les plus célèbres.

STORA, ville d'Algérie, à 63 kil. de Constantine, sur les bords de la Méditerranée, fut occupée par les Français, 8 octobre 1839. C'est non loin de Stora que les Français jetèrent les fondements de Philippeville.

STRABON, célèbre géographe, né à Amasée, Cappadoce, 50 av. J.-C.; laissa une *Géographie* en dix-sept

livres, infiniment précieuse, et renfermait des connaissances précises sur l'origine, les mœurs, la religion, les lois et l'histoire des anciens peuples. Malte-Brun l'appelle le premier géographe de l'antiquité. Sa mort arriva peu avant celle de Tibère. L'édition *princeps* de la *Géographie* de Strabon fut celle des Aldes, Venise, 1516, in-folio. Parmi les meilleures, on distingue celle de Siebenkees, Leipsick, 1796-1811, et celle de Conaï, 1818-1819, traduite en français par Laporte du Theil, 1805-1819.

STRADA (Flamien), jésuite, né à Rome, 1752, y professa la rhétorique quinze ans, et mourut, 1649. Nous avons de lui une *Histoire des Pays-Bas*, de 1555 à 1590, qui parut à Rome, 1632-1647, 2 vol. in-folio, et qui est encore ce qui a été écrit de plus important touchant l'histoire des Pays-Bas. Le père Duryer en donna une traduction française, 1650.

STRAFFORT (Thomas WENTWORTH, comte de), né à Londres, 1593, fut député au parlement par le comté d'York, 1621, 1625, où il fut l'adversaire le plus redoutable de Buckingham. Envoyé une troisième fois au parlement, 1628, il fut nommé ministre après la mort de Buckingham, puis enfin président de la cour du Nord et gouverneur de l'Irlande, 1632-1639. Strafford, qui fut dès lors regardé comme un apostat, rendit à Charles Ier de très-grands services, tout le temps que ce prince gouverna sans parlement. Enfin, lors de sa convocation, 1640, l'un de ses premiers actes fut la mise en accusation de Strafford, qui fut renfermé à la Tour et eut la tête tranchée, 15 mai 1641.

STRALSUND, ville du royaume de Prusse (Poméranie), aujourd'hui chef-lieu de la régence de Stralsund. Cette ville, qui fut l'une des places fortes les plus considérables de l'Europe, fut fondée, 1230. Elle fut assiégée par Wallenstein, 1628; l'électeur de Brandebourg s'en empara, 1678. Prise de nouveau, 1715, et rendue à la Suède, 1720. Les Français s'en rendirent maîtres, 1807. Enfin la paix de Kiel la donna au Danemark, 1814, et définitivement à la Prusse, 1815, qui la possède encore aujourd'hui.

STRASBOURG, ville de France, chef-lieu du département du Bas-Rhin, est une ville très-célèbre et très-ancienne. Les Romains en firent un de leurs plus grands établissements militaires dans les Gaules, et dès le 2e siècle elle comptait déjà comme l'une des villes les plus importantes de la Gaule. Elle fut ravagée par Attila et enlevée aux Allemands par Clovis, qui fut vainqueur à Tolbiac, 496. Ce prince posa la première pierre de son église, qui fut érigée en évêché par Dagobert, 637. Ce ne fut qu'au 7e siècle qu'elle prit le nom de Strasbourg; elle fut brûlée par le duc de Souabe, 1002; rebâtie par l'évêque Werner, et devenue ville impériale, 1205, elle entra dans la ligue des villes souabes, et fut l'une des premières à embrasser le protestantisme. L'évêque et son chapitre furent chassés de la ville par les luthériens, 1559; Louis XIV s'en rendit maître, 1681, et elle lui fut cédée par la trêve de 1684, et définitivement par la paix de Riswick, 1697. En 1837, Strasbourg fut le théâtre du premier complot du prince Louis Napoléon. La belle cathédrale de Strasbourg fut commencée en 1015, et achevée en 1275. La plus élevée de ses tours, le *Munster*, a 437 pieds.

STROMBOLI, la plus septentrionale des îles de Lipari. Les Français, 8 janvier 1676, livrèrent, à la hauteur de cette île, un combat naval à la flotte hollandaise commandée par Ruyter, qui, après une longue résistance, fut complétement battu par Duquesne.

STROZZI (Jean-Baptiste, dit Philippe), né, 1488, d'une riche et puissante famille de Florence, fut un de ceux qui conspirèrent, après la mort de Clément VII, pour soustraire leur famille à la domination des Médicis. Après la mort de Côme, que Strozzi et les siens assassinèrent, il se mit à la tête d'une troupe d'exilés et essaya à rentrer dans Florence à main armée; mais il fut complétement battu, 1537, et se donna lui-même la mort pour échapper au dernier supplice. — Strozzi (Pierre), son fils, quitta l'état ecclésiastique et embrassa la carrière des armes. Il entra dans l'armée française, assista au siége de Luxembourg, 1543; servit sous l'amiral Annebaut, 1545; et fut créé peu de temps après général des galères. Il rentra en France, 1555; contribua à la prise de Calais, 1558; fut honoré du titre de maréchal de France, et fut tué la même année au siége de Thionville.—Strozzi (Philippe), son fils, né à Venise, 1541, embrassa l'état militaire. Il avait été élevé en France en qualité d'enfant d'honneur du roi François II. En 1563, il fut élevé au grade de colonel général de l'infanterie, et se signala, en cette qualité, au combat de la Roche-Abeille, à la bataille de Montcontour et au siége de la Rochelle. Défait dans un combat naval près des Açores, 1581, l'amiral Santa-Cruz eut la lâcheté d'ordonner qu'on le jetât à l'eau.

STRUENSÉE (Jean-Frédéric), homme d'État, né à Halle, 1737, reçut le bonnet de docteur, 1757, et devint premier médecin du roi Christian VII, 1768. Chargé de l'éducation du prince royal, il obtint bientôt un pouvoir sans bornes. Il renversa le ministère de Bernstorf, 1770; fut nommé premier ministre à sa place, 1771. Mais il s'attira bientôt l'animosité de l'aristocratie en lui enlevant le pouvoir usurpé par elle à la royauté. Ses ennemis osèrent ternir la réputation de la jeune reine en l'accusant d'avoir avec elle un commerce criminel, et ils parvinrent à obtenir du roi son arrestation, qui eut lieu, 17 janvier 1772. Jugé par une commission extraordinaire, 22 avril, il fut condamné à être dégradé de ses titres et dignités, à avoir la main droite et la tête coupée, et le corps écartelé et rompu. Cette cruelle sentence fut exécutée, 28 avril 1772.

STUART, famille célèbre d'Écosse qui donna à ce pays et à l'Angleterre une longue suite de rois. Banquo, chef de Lochaber, qui avait été assassiné par Macbeth, en fut, dit-on, le chef. Accueilli à la cour de Malcolm III, il en devint le sénéchal, *stuart*, 1060; et, depuis lui, ses descendants conservèrent ce nom.—Stuart (Walter IV), son petit-fils, ayant épousé la fille du roi d'Écosse, fut le père de Stuart, qui monta sur le trône, 1370, et régna sous le nom de Robert II; il battit les Anglais à Otterbourg, 1388, et mourut, 19 avril 1390. Robert II fut le chef de la dynastie des Stuarts. V. **ROBERT, MARIE.**

STYRIE, province de l'empire d'Autriche, avec titre de duché, passa des Romains aux Ostrogoths d'Italie, puis aux Avares et aux Wendes. Sous Charlemagne, 772, elle fit partie de la Carinthie, qui devint duché, 1032. Le dernier de ses ducs légua en mourant, 1192, ses domaines à Léopold d'Autriche, qui les réunit à ses possessions, et depuis, 1619, elle fait définitivement partie des provinces de la couronne impériale d'Autriche.

SUARD (Jean-Baptiste-Antoine), de l'Académie française, né à Besançon, 1734, fut l'un des collaborateurs du journal anglais qui s'imprimait à Paris. Il donna une traduction de Roberston, et obtint un fauteuil à l'Académie française, 1772. Il fut nommé censeur, 1774; fut arrêté pendant la terreur; sauvé par le 9 thermidor, il se réfugia en Suisse; entra à l'Institut après le 18 brumaire; en fut nommé secrétaire perpétuel et mourut, 1817. On a de lui, outre son *Histoire d'Amérique*, 1778,

des *Mélanges littéraires*, 5 vol. in-8°, 1803-1805, etc.

SUCHET (L.-Gabriel), duc d'Albuféra, maréchal de France, naquit à Lyon, 1772, et s'enrôla, comme volontaire, 1791. Chef de bataillon à l'armée d'Italie, il se distingua, en cette qualité, à Rivoli et à Castiglione; fut nommé chef d'état-major; contribua à la victoire de Marengo. Mais ce fut en Espagne que Suchet déploya de grands talents militaires, 1808-1812. Il fut nommé successivement duc d'Albuféra, maréchal et colonel général de la garde; il fut fait pair de France par Louis XVIII, 1814, et mourut à Marseille, 1826. On a de lui des *Mémoires* sur la guerre d'Espagne.

SUCRE. La canne à sucre est originaire des Indes orientales. S'il faut en croire un grand nombre d'historiens, l'art d'en extraire du sucre était connu en Chine plus de deux mille ans avant qu'elle fût introduite en Europe. Plusieurs auteurs doutent que les anciens aient connu la canne à sucre, quoique Théophraste, Pline, Dioscoride, Lucain, Arrien, Galien et Paul d'Egine l'aient mentionnée. Quoi qu'il en soit, la canne à sucre était déjà cultivée en Orient dans les 18° et 19° siècles; elle fut transportée en Sicile, 1148, puis à Madère, 1419; puis enfin à Saint-Domingue, par Christophe-Colomb, qui y planta les premières, 1493. Les Portugais la cultivèrent dans l'île Saint-Thomas, où, dès l'an 1520, on comptait déjà 60 raffineries de sucre. En 1549, la culture de la canne à sucre fut tentée en Provence; mais elle ne réussit point. On la cultiva avec quelque avantage en Espagne et en Sicile. Elle fut importée aux Barbades, 1641; et à la Guadeloupe, par des Hollandais que les Portugais avaient chassés du Brésil, 1688. Quelques auteurs ont attribué le raffinage du sucre à un Vénitien, et, selon eux, cet usage n'aurait commencé à être en usage qu'en 1471; d'autres, et avec plus de fondement, prétendent qu'il fut emprunté des Arabes, qui le connaissaient depuis neuf siècles. Ce qui est positif, c'est que le sucre blanc était connu en France à la fin du 13° siècle et au commencement du 14°. Les premières raffineries établies en Angleterre sont de 1569; et la première taxe imposée sur le sucre, de 1685. — *Le sucre de betterave*, indiqué par l'agronome français Olivier de Serre, mort en 1619, fut confirmé par les expériences de Margraff, chimiste de Berlin, qui parvint, 1764, à extraire du sucre de la betterave, mais en très-petite quantité. En 1795, Achard, autre chimiste de la même ville, obtint de plus beaux résultats. Il obtint trois livres de sucre par quintal de betteraves. Cette fabrication, qui fut d'un très-grand secours durant la dernière guerre contre l'Angleterre, fut portée en France à un très-haut degré de perfection. Le rétablissement de la paix ne fit point cesser cette fabrication, qu'on évalue aujourd'hui annuellement à un produit de 2 millions de livres.

SUÈDE, contrée du nord de l'Europe formant la partie orientale de la grande presqu'île de Scandinavie, dont la partie occidentale est la Norwége, et qui, soumise entière au roi de Suède, est quelquefois appelée monarchie suédoise ou royaume de Suède.

La Suède est une monarchie représentative. Une diète limite l'autorité du roi et se compose des députés des quatre ordres : la noblesse, le clergé, la bourgeoisie et les paysans. Le chef de chaque famille noble a le droit de siéger dans cette assemblée; le clergé y est représenté par l'archevêque d'Upsal, les 11 évêques du royaume et des députés du clergé inférieur. — Le luthéranisme est la religion de l'État.

La Suède, dont on croit que le nom dérive de celui de la peuplade des *Suions*, citée par Tacite, fut primitivement peuplée par les Finnois et les Goths, qui, vers la décadence de l'empire romain, se répandirent dans les parties méridionales de l'Europe. Le christianisme y fut introduit dans le 9e siècle, par des missionnaires de France et d'Angleterre; mais il ne s'y affermit que dans le 11°. Dans le 15° siècle, les deux royaumes de Gœteland et de Svealand furent réunis par l'anéantissement de la ligue royale dans le premier. En 1388, Albert de Mecklenbourg, ayant mécontenté ses sujets, fut détrôné et remplacé par Marguerite de Danemark. Le traité de Calmar, 1397, réunit la Suède, la Norwége et le Danemark. Gustave Wasa, échappé du Danemark, où il avait été conduit captif, vint, avec une poignée d'hommes, chasser les étrangers de sa patrie, et se fit couronner roi, 1523. Il embrassa le luthéranisme, et laissa, en 1560, un trône affermi à Éric XV. Mais la gloire de la Suède pâlit sous ce prince et sous Jean et Sigismond. Elle prit un nouvel éclat sous Gustave-Adolphe, qui agrandit ses États de la Livonie, l'Ingrie, la Carélie; soutint avec succès le protestantisme en Allemagne, dans la guerre de trente ans, et mourut victorieux à la bataille de Lutzen, 1632. Christine, sa fille, acquit une partie de la Poméranie et les duchés de Brême et de Verden. Elle abdiqua en faveur de son cousin Charles X, qui soutint des guerres contre les Polonais et enleva aux Danois l'extrémité méridionale de la Péninsule scandinave. Charles XI fit fleurir, en Suède, les sciences et les arts, et conclut l'heureux traité d'Oliva. Charles XII, son successeur, pénètre dans le cœur de la Russie et ébranle un instant le colosse du Nord; mais il est vaincu à Pultava, par Pierre Ier, et meurt devant la forteresse danoise de Frédérikshald. Sous Ulrique-Éléonore et son époux, Frédéric de Hesse, la Suède perdit Brême et Verden, une portion de la Poméranie suédoise, la Livonie, l'Esthonie, l'Ingrie, la Carélie, une partie de la Finlande. Adolphe-Frédéric, qui monte sur le trône en 1751, est le chef d'une nouvelle dynastie, celle de Holstein-Gottorp. Le règne de Gustave III fut troublé par des factions politiques. Gustave IV, entraîné dans des guerres malheureuses, perd la Finlande et une nouvelle partie de la Poméranie suédoise. Il est déposé par ses sujets et remplacé par Charles XIII, 1809. La paix de Frederikshamn, en 1809, fit perdre à la Suède la Finlande jusqu'à Tornéo et les îles d'Aland, dans l'archipel de Bothnie. A la paix de Paris, 1810, elle recouvra la Poméranie et la citadelle de Stralsund. A la mort de Charles-Auguste, gouverneur général de la Norwége, 1810, le choix des états se porta, le 21 août 1810, sur le prince de Ponte-Corvo, Jean-Baptiste-Jules Bernadotte, général de la république, maréchal d'empire et allié à Napoléon. Dès 1813, la Suède, réunie aux alliés contre Napoléon, reçoit la Norwége dont le Danemark fut dépouillé, 1814. A la mort de Charles XIII, Bernadotte lui succéda sans difficulté sous le nom de Charles XIV.

Chronologie historique des rois de Suède.

Pour avoir une chronologie exacte des rois de Suède, il faut descendre jusqu'au milieu du 12° siècle et commencer par Éric IX. — L'an 1150, Éric IX, ou Henri, fils de Zefwar, fut élu roi par les Suédois; mais dans le même temps les Goths élevèrent sur le trône Charles, fils de Suercher. Après de grands débats sur cette double élection, il fut décidé, entre les deux partis, qu'Éric régnerait seul sur les Goths et les Suédois, qui ne feraient plus qu'une seule nation; que Charles lui succéderait après sa mort, et qu'ensuite leurs descendants occuperaient le trône chacun à son tour. Éric, attaqué par les Finlandais, 1154, gagna sur eux une bataille qui le ren-

dit maître du pays. Il mourut assassiné, 17 mai 1162.— Charles VII, fils de Suercher, successeur d'Éric, 1162, suivant les conventions faites entre eux. Il rendit, comme son prédécesseur, la religion florissante dans ses Etats. Canut, fils d'Éric, persuadé qu'il avait eu part à la mort de son père, lui déclara la guerre pour venger cet assassinat. On en vint à une bataille, où Charles mourut, 1168. — Canut, dit Éric-Son, fils d'Éric, remplaça Charles VII sur le trône, 1168; triompha de Waldemar, roi de Danemark, qui voulait le renverser, et remporta sur lui une victoire qui le rendit maître de toute la Suède. Il mourut à Friesberg, dans la Gothie occidentale, 1192. — Suercher III, fils de Charles VII, successeur de Canut, 1192; fit mourir tous les parents de celui-ci, dans la crainte qu'ils ne voulussent le supplanter. Éric seul échappa, prit les armes, et tua Suercher dans une bataille, 1210. — Éric X Canut-Son, ou fils de Canut, monta sur le trône, 1210; renouvela l'ancien traité avec les enfants de Suercher Ier, et désigna pour son successeur, Jean, fils de ce prince. Il mourut après un règne paisible, 1219. — Jean Ier, fils de Suercher, monta sur le trône sous la tutelle d'Olaüs, archevêque d'Upsal, 1220, et mourut, 1223. — Éric XI, dit le Bègue, fils d'Éric Canut-Son, devint le successeur de Jean, 1223, en vertu du traité de succession alternative conclu sous les règnes précédents, et mourut sans laisser d'enfants, le 2 février 1250. — Waldemar Ier, fils du comte Birger, et neveu d'Éric le Bègue, par sa mère, fut élu roi de Suède, au préjudice des princes de la maison de Suercher, 1251; fit mourir les chefs des Falkangers, ses antagonistes; devint ensuite le protecteur de la religion; fonda et fortifia Stockholm; entreprit le voyage de la terre sainte, 1272; laissa la régence à Magnus, son frère, qu'il accusa à son retour d'aspirer à la souveraineté. Il lui déclara la guerre, fut battu en plusieurs rencontres, et prit enfin le parti de céder la couronne à Magnus, 1279. — Magnus Ier, dit *Ladélas*, en montant sur le trône, prit le titre de roi de Suède et des Goths, 1279; fit enfermer Waldémar, son frère, qui travaillait à remonter sur le trône, et mourut le 18 décembre 1290. — Birger II, fils aîné de Magnus, fut reconnu pour son successeur à l'âge de onze ans, 1290, sous la tutelle de Torkel Canut-Son. La cruauté de celui-ci souleva les peuples et les propres frères du roi, qui fut enfermé, 1304, et délivré, 1307, après avoir cédé les deux tiers de ses États à ses frères. Mais l'an 1317, ayant attiré ces deux princes à sa cour, sous prétexte d'une grande fête, il les fit arrêter et jeter dans une prison où ils moururent de faim. Les Suédois prirent les armes pour venger leur mort. Birger, défait en plusieurs batailles, 1319, se sauva en Danemark, dont le roi lui donna le château de Spicabourg; il y mourut de chagrin, 1326. — Magnus, fils du duc Éric, fut placé sur le trône après la fuite de Birger, 1320. Les Suédois, mécontents de sa conduite, déférèrent la couronne à son fils Éric, 1348. Guerre entre le père et le fils, 1354. Ils partagèrent le royaume entre eux. Éric mourut empoisonné par sa mère, 1357. Les Suédois, fatigués de la mauvaise administration et de la tyrannie de Magnus, le firent arrêter et enfermer à Calmar, 1361; choisirent pour roi Albert, fils du duc de Mecklenbourg, 1365, et Magnus fut déclaré déchu à jamais de la royauté. — Albert, proclamé roi de Suède, 1365, céda au roi de Danemark plusieurs provinces de la Suède, 1366; et vit un instant la couronne disputée par Haquin, fils de Magnus; devenu tranquille possesseur du trône, il fit quelques tentatives pour recouvrer la Scanie, et s'empara de la ville de Laholm, 1380. La noblesse irritée contre Albert, qui voulait se rendre absolu dans le royaume, passa en Danemark, et se donna à la reine Marguerite, qu'elle reconnut pour reine de Gothie et de Suède, par traité passé le 22 mars 1388. Albert, soutenu par les princes de Holstein et de Mecklenbourg, jura de ne point mettre son bonnet qu'il n'eût vaincu Marguerite; mais vaincu à la bataille de Falcoping, 24 février 1389, il fut fait prisonnier avec son fils Éric, et conduit au château de Lindholm, en Scanie. Marguerite, devenue maîtresse d la Suède, fait proclamer roi de Suède Eric, fils de Watislas VII, duc de Poméranie, 23 juillet 1396. — Éric VII, reconnu pour unique souverain par les états des trois royaumes de Danemark, de Suède et de Norwége, fut couronné le 17 juin 1397. Dans cette assemblée, la reine sainte Marguerite fit approuver l'union perpétuelle des trois couronnes du Nord. Marguerite avait conservé l'administration de ses États. Mais à sa mort, 27 novembre 1412, Éric régna seul. Il rompit la trêve avec les princes de Holstein, en se faisant adjuger par le sénat de Danemark, 1414, le duché de Sleswick dont ces princes avaient recouvré la plus grande partie. La guerre recommença et dura jusqu'en 1435. Éric, fatigué d'une foule de contradictions qu'il essuya, se retira dans l'île de Gothland, dans l'intention de s'y fixer, 1438. Les États de Suède, assemblés par Canut-Son, déclarèrent le trône vacant par la désertion d'Éric, 1439. — Christophe, petit-fils de l'empereur Robert, par Jean son père, comte palatin du Rhin, et neveu du roi Éric, fut élu roi de Danemark, 9 avril 1440; roi de Suède, 8 septembre 1441, et de Norwége, 1442. Il mourut en 1448. Sa mort fut l'époque de la désunion des trois royaumes. — Charles Canut-Son, maréchal de Suède, voyant le trône vacant par la mort de Christophe, renouvela ses efforts pour y parvenir. Les états, assemblés à Stockholm, le proclamèrent roi de Suède, 20 juin 1448. Il fut élu roi de Norwége le 21 octobre 1449, après avoir fait annuler l'élection de Christiern, faite peu de temps auparavant. Détrôné par Christiern lui-même, 1457, il fut obligé de donner sa renonciation au trône, moyennant le gouvernement de Finlande qu'on lui accorda pour sa vie, 1463. Il recouvra ses États, 12 novembre 1467, et mourut le 15 mai 1470, après avoir chassé Christiern. — Charles Sture Ier, neveu de Charles Canut-Son, fut chargé par les états, d'administrer la Suède, en attendant qu'ils pussent s'accorder pour l'élection d'un roi, 1470. — Jean, fils aîné de Christiern Ier, reconnu roi de Danemark, 1481; de Norwége, 1483, fut reconnu roi de Suède le 14 août de cette dernière année. — Stenon-Sture forma un parti pour chasser de la Suède le roi Jean; réussit, 1502, et reprit le titre d'administrateur. Il mourut le 15 décembre 1503. —Swante-Nilson-Sture, maréchal du royaume de Suède, remplaça Stenon, 1503; il eut constamment retenir les Suédois dans son obéissance, et mourut regretté, 2 janvier 1512.— Stenon-Sture II, fils du précédent, lui succéda, 21 juillet 1512. Il défit le roi Christiern à Benkirka, 22 juillet 1518; et devant Colmar, 1519. Mais il fut blessé dans une nouvelle bataille, près du Bogesund en Westrogothie, et mourut, 1520. — Christiern, reconnu roi de Suède par les états assemblés à Upsal, 3 mars 1520, souleva la nation à cause de sa tyrannie et de sa cruauté. Gustave Wasa, ayant formé le projet de délivrer sa patrie, forma une armée en Dalicarlie; vint en Suède, 1522, et prit le titre d'administrateur. Christiern, chassé de ses Etats, prit la fuite et alla mourir au château de Callandbourg, en Zélande, 1550. — Gustave Wasa, fils d'Eric Wasa, duc de Gripsholm, fut élu roi de Suède le 6 juin 1523, par les États du

royaume assemblés à Stregnesz. Il protégea le luthéranisme ; subordonna la puissance ecclésiastique à l'autorité civile, 1523 ; s'empara des biens du clergé, 1528 ; et fit déclarer, par les états assemblés à Wesseraas, 1544, le royaume héréditaire dans sa maison. Après plusieurs hostilités contre la Russie, il confirma, en 1554, le traité de paix qu'il avait fait avec cette puissance pour 70 ans, 1537 ; le rompit, 1554, en attaquant Orchez, dont il fut obligé de lever le siége ; fit la paix avec la Russie, 1557, et passa le reste de ses jours dans le repos. Il mourut le 29 septembre 1560, laissant la Suède très-florissante. — Éric XIV, son fils et successeur, 1560, souleva dès le commencement le royaume par son caractère cruel. L'Esthonie secoua le joug de la Suède pour se donner à la Russie, 1561. Assiégé dans Stockholm, par ses frères qu'il avait voulu dépouiller de leurs biens, Éric fut obligé de capituler et de renoncer à la couronne, 1568. Il fut renfermé et mourut empoisonné, 1578. — Jean III, fils de Gustave Ier, devint roi de Suède après la renonciation forcée d'Éric, son frère, 1568 ; termina par un traité de paix conclu à Stettin, 1570, la guerre entre la Suède et le Danemark, commencée en 1563. Il mourut le 17 novembre 1592. — Sigismond, roi de Pologne, fils et successeur du roi Jean III, 1592, fut déposé le 6 février 1604. — Charles IX, duc de Sudermanie, 5e fils de Gustave Wasa, fut reconnu roi de Suède le 29 mars 1604, par les états assemblés à Nicoping, et couronné, 1606. Son règne fut agité par des guerres continuelles qu'il eut à soutenir contre le Danemark, la Pologne et la Russie. Il mourut le 8 novembre 1611, à Nicoping. — Gustave-Adolphe, dit *le Grand*, succéda à Charles, son père, 1611 ; continua la guerre contre les trois puissances qui avaient attaqué la Suède sous le règne de son père ; obligea le Danemark à conclure un traité de paix, 28 janvier 1613 ; devint maître de la Prusse, et fit une trêve de 6 ans avec Sigismond, roi de Pologne, 15 septembre 1629 ; parcourut l'Allemagne en conquérant, 1630 ; gagna la bataille de Leipsick, sur Tilly, général des Impériaux, 7 septembre 1631 ; entra dans Munich, 17 mai 1632 ; livra bataille aux Impériaux, commandés par Walstein, à Lutzen, en Saxe, et y perdit la vie, 16 novembre 1632. — Christine succéda à Gustave-Adolphe, son père, par le choix des états, 14 mars 1633. La Suède, heureuse dans les expéditions qu'elle fit vers le bas Rhin, en Franconie et dans le Palatinat, éprouva un échec à Nordlingue, où Gustave Horn, l'un de ses généraux, fut battu par le roi de Hongrie, 6 septembre 1634. Défaite des Impériaux, près de Wistock, par Bannier, général suédois, 4 octobre 1636. Ce général parcourut en vainqueur la Saxe, le Brandebourg, et étendit ses conquêtes jusque dans la Poméranie. Torstenson, son successeur, 1640, remporta divers avantages sur les Impériaux ; défit l'archiduc Léopold et le général Picolomini le 13 octobre 1642, et prit Leipsick. Il ravagea la Silésie et la Moravie, 1645, et défit les Impériaux à Iankau, en Bohême, 6 mars 1645. Charles-Gustave Wrangel, son successeur dans le commandement de l'armée, battit les Impériaux à Zusmarhausen, près d'Augsbourg, 17 avril 1648. La paix de Westphalie, signée à Munster le 24 octobre de la même année, rendit la paix à l'Allemagne, et termina les conquêtes des Suédois. Christine assembla les états, et y fit reconnaître, 18 octobre 1650, pour son successeur, Charles-Gustave, son cousin, en faveur duquel elle abdiqua, 16 juin 1654. — Charles-Gustave X, fils de Jean-Casimir, duc de Deux-Ponts-Clebourg, et de Catherine, fille de Charles IX, reconnu roi de Suède, 1654, déclara la guerre à la Pologne, 1655, et la soumit presque tout entière dans le cours de cette année. Il fit la guerre au roi de Danemark, lui enleva Helsimbourg, Cronembourg et plusieurs autres places importantes, et mourut subitement à Goltembourg, 23 février 1660. — Charles XI, fils et successeur de Charles-Gustave, 1660, sous la régence d'Hedwige, sa mère et d'un conseil. Traité de paix entre la Suède et la Pologne, signé à l'abbaye d'Oliva, 3 mai de la même année. Charles, excité par la France, envoya le général Wrangel avec une armée dans le Brandebourg, 1675. Ce général éprouva un échec ; mais Charles, s'étant mis à la tête de ses troupes, gagna la fameuse bataille de Lunden, en Scanie, 14 décembre 1675, et remporta d'autres avantages. Paix signée à Saint-Germain en Laye, 2 septembre 1679, entre la Suède, le Danemark et le Brandebourg. Charles mourut à Stockholm, le 15 avril 1697. — Charles XII, fils et successeur de Charles XI, 10 avril 1697, sous la régence de la reine Hedwige Eléonore, son aïeule ; se fit déclarer majeur à l'âge de 15 ans, 1632. Les rois de Danemark et de Pologne s'étant ligués avec le czar contre le roi de Suède, 1699, Charles défit le roi de Danemark, et une armée de 8,000 Russes devant Narva, dont elle faisait le siége, 30 novembre ; entra dans la Livonie ; passa la Dwina ; battit les Saxons ; vola dans la Curlande et emporta Mittau et les autres villes de ce duché. S'étant ensuite jeté dans la Lithuanie, il soumit tout sur son passage. Il défit le roi de Pologne à Clissow, 19 juillet 1702 ; les Saxons à Pultausk sur la Narev, 1er mai 1703, et se rendit maître de Thorn, 14 octobre. Il fit la paix avec Auguste, roi de Pologne, 24 septembre 1706, et forma le dessein d'attaquer le czar jusque dans le cœur de ses États. Arrivé devant Pultava, sur la Worska, 1709, il en forma le siége ; livra bataille au czar qui était venu à la défense de cette place, 8 juillet ; fut vaincu et obligé de chercher un asile chez les Turcs. Il reçut l'ordre de retourner dans ses États, 11 février 1713 ; refusa d'obéir ; fut attaqué dans son palais par les janissaires ; fut pris après avoir mis le feu à l'édifice, et conduit à Demir Tocca, d'où il partit le 1er novembre 1714, et arriva à Stralsund, en Poméranie, le 22 du même mois. Cette ville, assiégée par les rois de Danemark et de Prusse, se rendit, 17 novembre 1715. Charles avait formé le projet de conquérir la Norwége, lorsqu'il fut tué devant Frédericshall, qu'il était venu assiéger, 11 décembre 1718, à l'âge de 36 ans. — Ulrique-Eléonore, sœur de Charles XII et 2e femme de Frédéric, prince de Hesse-Cassel, monta sur le trône de Suède le 31 janvier 1719, par le choix libre des états, et fut couronnée le 28 mars suivant. Paix de Stockholm entre la Suède et la Prusse, 1er février 1720. Le 4 avril suivant, la reine associa au trône le prince son époux, qui fut couronné le 14 mai. Frédéric réconcilia la Suède avec la Russie, 30 août 1721, par le traité de Nystadt, et mourut à Stockholm le 5 avril 1751, à l'âge de 75 ans. — Adolphe-Frédéric II, de Holstein-Eutin, évêque de Lubeck, fils de Christiern-Auguste et d'Albertine-Frédérique de Bade-Dourlac, fut élu par la diète le 3 juillet 1743, pour succéder au trône de Suède, ; fut proclamé roi le 6 avril 1751, et couronné le 7 décembre suivant. Toutes ses vues tendaient au bien, mais elles furent presque toujours traversées par les factions des bonnets et des chapeaux. Il renouvela l'alliance de la Suède avec la France, 1768, et mourut subitement le 15 février 1771. — Gustave III, fils aîné d'Adolphe-Frédéric II, ne fut couronné que le 29 mai 1772. A son avénement au trône il opéra, sans verser une seule goutte de sang, la révolution qui changea la plupart des lois politiques établies après la mort de Charles XII. En 1719 et 1721 il recou-

vra toutes les anciennes prérogatives de l'autorité royale. Il limita l'autorité du sénat; fit un voyage à Saint-Pétersbourg et rétablit la confiance entre les deux cours, 1777. Il se rendit à Aix-la-Chapelle, pour prendre une connaissance précise des événements de la révolution française, 1791, et négocier avec la Russie, l'Autriche et les princes français. L'état des finances du royaume donna lieu, en 1792, à des discussions fort animées dans l'assemblée des états. Mais le plus grand calme régnait à Stockholm, et rien ne paraissait le troubler, lorsque Gustave III fut assassiné, le 16 mars 1792, à un bal masqué de l'Opéra. — Gustave IV, fils de Gustave III, lui succéda sous la régence de son oncle, Charles XIII, 1792, et fut bientôt renversé par la révolution, 1809. — Charles XIII, 2e fils d'Adolphe-Frédéric, fut proclamé roi et sacré à Stockholm, 29 juin 1809. La paix avec la France, la Russie et le Danemark suivit son avénement, et, peu de temps après, de concert avec les états, il nomma pour son successeur au trône, le prince de Holstein-Augustemberg. A la mort de ce prince royal, 1810, un nouveau choix le remplaça par le général français Bernadotte. Charles XIII mourut le 5 février 1818. — Bernadotte (Jean-Baptiste-Jules), général de la république française, maréchal d'empire, gouverneur général de la Norwége, 1810, prince de Ponte-Corvo, adopté par Charles XIII, et reconnu comme prince royal, monta sur le trône de Suède le 5 février 1818 et prit le nom de Charles XIV. Il fut couronné le 11 mai à Stockholm, comme roi de Suède, et le 7 septembre à Drontheim, comme roi de Norwége. (V. BERNADOTTE.)

SUÉNON Ier, roi de Danemark, se révolta contre son père, et s'en débarrassa par un parricide, 985. Pour plaire aux Suédois, il rétablit le culte des idoles, et employa son armée, une partie en Saxe et l'autre en Angleterre, qu'il fatigua de ses descentes continuelles sur son territoire. En 1012, il en entreprit une des plus désastreuses pour cette puissance; il vint mettre le siége devant Londres, 1013; la força de lui ouvrir ses portes; se fit proclamer roi d'Angleterre, et mourut empoisonné, dit-on, 1014. — Suénon II, son petit-fils, avait été vice-roi de Danemark pour Magnus Ier, qui avait réuni sur sa tête les couronnes de Norwége et de Danemark, lorsqu'enfin il fut appelé au trône par Magnus lui-même, 1047. Il repoussa le roi de Norwége Harald, qui voulait le déposséder; tenta une descente en Angleterre, et mourut au moment d'entreprendre la guerre contre les Saxons, 1074. — Suénon III, fils d'Éric Emund, usurpa le trône de Danemark; fit assassiner Canut V, qui en était possesseur, et lui succéda au trône, 1147. En 1157, il fut battu par Waldemar, à Grathe, où il fut tué.

SUÉTONE (Caïus Tranquillus), célèbre historien latin, né l'an 70 de J.-C., était fils d'un tribun militaire. Il fut secrétaire de l'empereur Adrien; mais il perdit ses bonnes grâces, 121, et fut même exilé de la cour. Suétone, dont on ignore l'époque de la mort, composa plusieurs ouvrages; il ne nous reste que son *Histoire des douze Césars*, dont l'édition *princeps* parut à Rome, in-folio 1470.

SUÈVES, peuples d'Espagne, originaires de la Souabe, en Germanie. Au commencement du 5e siècle, ils se joignirent aux Alains et aux Vandales, et, vers l'an 406, ils entrèrent dans les Gaules, où, ayant pillé diverses provinces, ils passèrent en Espagne, chargés d'un riche butin, 409, et s'y cantonnèrent dans les provinces de Galice et de Portugal. Hermenric, qui fut leur premier roi, mourut vers l'an 440. Ses successeurs furent Richila, Réchiaire, Maldras, Frumarius, Rémismond, Théodémire, Miron, Eboric. Ce dernier succéda à son père l'an 583, et fut détrôné par le tyran Andeça, qui épousa la veuve de Miron et confina Eboric dans un monastère; mais Leuvigilde, roi des Visigoths, prit le tyran, et joignit à son État celui des Suèves vers l'an 585.

SUEZ, petite ville d'Égypte, *Cleopatris* des anciens, sur l'isthme de Suez, qui sépare la Méditerranée de la mer Rouge et unit l'Asie à l'Afrique. Le célèbre canal de Néchao, allant du golfe de Suez au Nil, fut commencé par Néchao, 600 av. J.-C., terminé par Darius, fils d'Hystaspe, et comblé par ordre d'Al-Mansour, 767. La ville de Suez fut occupée par les Français, 1798-1800.

SUFFREN-SAINT-TROPEZ (Pierre-André de), né au château de Saint-Cannat, Provence, 1726; fut admis dans les gardes de la marine, 1743; parvint au grade d'enseigne, 1747; fit en cette qualité plusieurs campagnes; entra dans l'ordre de Malte à la paix d'Aix-la-Chapelle, 1748, et servit dans cet ordre jusqu'à la reprise des hostilités, 1756. Il prit alors part à la prise de Mahon comme lieutenant de vaisseau. Ce fut en 1781 que Suffren, élevé au grade de commandeur de l'ordre de Malte et de capitaine de vaisseau, se plaça au premier rang des généraux d'armées navales. Il ruina l'escadre du commodore Johnston; fut fait chef d'escadre; battit les Anglais sur terre et sur mer, et s'empara de Négapatam et de Trinquemale, 1782. La paix ayant été signée à Versailles, 9 février 1783, Suffren fut reçu en France avec le plus vif enthousiasme; les états de Provence firent battre une médaille en son honneur. Il mourut en 1788.

SUGER (l'abbé), né, 1082; fut placé, 1092, à l'abbaye de Saint-Denis, où était élevé le fils du roi Louis le Gros. Louis VII, en montant sur le trône, 1137, appela auprès de lui Suger, et en fit aussi son guide et son conseiller le plus intime. Il fut nommé abbé de Saint-Denis, 1182, et quand Louis VII partit pour la croisade, il fut fait régent de France, et administra seul le royaume, de 1147 à 1150. Il mérita par sa sagesse le surnom de *Père de la patrie*. Il mourut en 1152.

SUISSE, république fédérative de l'Europe centrale, bornée au nord par le grand-duché de Bade, au nord-est par le lac de Constance, à l'est par le Tyrol, au sud par le royaume Lombard-Vénitien et les États sardes, à l'ouest par la France. Sa longueur est de 320 kil. de l'est à l'ouest, et sa largeur de 204 kil.

La Suisse se compose de 22 cantons, qui sont : Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwald, Glaris, Zug, Fribourg, Soleure, Bâle, Schaffhouse, Appenzell, Saint-Gall, Grisons, Argovie, Thurgovie, Tésin, Vaud, Valais, Neuchâtel, Genève. Tous ces cantons réunis forment une population de 2,055,220 hab. D'après le pacte fédéral, juré à Zurich, le 7 août 1815, les 22 cantons de la confédération suisse sont unis par le maintien de leur propre liberté et de leur indépendance, contre toute attaque de la part de l'étranger, ainsi que pour la conservation de l'ordre et de la tranquillité dans l'intérieur. Chaque canton forme un État indépendant, qui conserve la liberté de son administration. Les affaires relatives à l'intérêt général sont réglées par une diète (*tagsatzung*) composée de 22 députés, 1 pour chaque canton. Elle s'assemble tous les ans dans l'un des 5 cantons directeurs de Zurich, de Berne et de Lucerne. Le directoire de ces cantons alterne de 2 ans en 2 ans. Tout citoyen fait partie de la milice. La plus grande partie des Suisses est protestante; ils appartiennent à la religion évangélique réformée. Les catholiques relèvent des évêques de Coire, de Soleure, de Fribourg, de Sion, de Côme et de Milan.

La Suisse presque entière correspond au pays des

Helvétiens. Soumise par les Romains, l'Helvétie fit partie de la province de la grande Séquanie, ou cinquième Lyonnaise. Les Bourguignons s'emparèrent d'une partie de la contrée, au 5e siècle; les Allemands occupèrent le reste. Bientôt les Francs se rendirent maîtres de tout le pays. Le christianisme s'établit dans l'ancienne Helvétie, sous le roi Dagobert. Après le partage des États de Lothaire, fils de Louis le Débonnaire, ce pays fut compris, partie dans le royaume de Bourgogne transjurane, partie dans le duché allemand de Souabe. Il fut entièrement incorporé à l'empire germanique, sous Conrad le Salique, 1032. Elle fut, dès ce moment, partagée entre une multitude de seigneurs, qui ne reconnaissaient au-dessus d'eux qu'une suzeraineté nominale, et qui ensanglantèrent la contrée par leurs querelles toujours renaissantes. Vers la fin du 11e siècle, on vit s'élever la domination des ducs de Zahringen, qui, sous la souveraineté des empereurs d'Allemagne, gouvernèrent équitablement jusqu'en 1218. Bientôt la famille de Habsbourg monta sur le trône impérial, devint maîtresse de l'Autriche, et exerça une domination tyrannique sur ce pays, dont elle était originaire. En 1308, 3 petits cantons du centre, Schwitz, Uri et Unterwald, écrasés par le despotisme du gouverneur Gessler, s'affranchirent du joug de l'empereur Albert Ier, et durent leur indépendance au courage de Guillaume Tell, de Melchthal, de Furst et de Stauffacher. Ils formèrent une confédération qui prit le nom de Suisse, de l'un des 3 cantons, et qui eut longtemps à lutter contre l'Autriche. Cette confédération s'accrut de Lucerne, 1332; de Zurich, 1351; de Glaris et de Zug, 1352; de Berne, 1353; Soleure et Fribourg, 1481; Bâle et Schaffhouse, 1501, et Appenzell, 1513. Ces treize cantons composèrent pendant près de 300 ans la ligue helvétique, qui avait des alliés et des sujets ou vassaux. Louis XI envahit avec succès la Suisse, contre Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, qui fut défait complétement à Granson et à Morat. Les Suisses ayant entrepris une expédition dans la Bourgogne, 1515, furent arrêtés par la prudence de la Trimouille. François Ier les défit la même année à Marignan, et se les attacha par les liens de l'amitié et de la politique. Zwingle et Calvin y prêchèrent la réformation, ce qui fut la source de troubles violents dans le 16e siècle. Les guerres civiles des Grisons marquèrent le commencement du 17e siècle; la révolte des paysans en signala le milieu; la fin de ce siècle et le commencement du suivant furent agités par de nouvelles dissensions religieuses auxquelles la paix d'Arau mit un terme, 1712. Depuis cette époque il n'y eut plus en Suisse d'événements remarquables jusqu'à la révolution française, qui fit éclater en Suisse des insurrections tendant à renverser l'ancienne constitution, trop entachée de féodalité et peu en harmonie avec les besoins de l'époque. Une armée française, 1798, détruisit les institutions de la république, imposa une constitution calquée sur celle qui régissait la France, et un gouvernement, qui, sous le nom de directoire exécutif, n'avait d'autorité que celle que lui laissaient ses protecteurs de France. Les treize cantons confédérés, leurs alliés et leurs sujets furent réunis, par cette constitution, en une république, une et indivisible, sous le nom de république helvétique, qui se composa de 18 cantons : Argovie, Baden, Bâle, Bellinzone, Berne, Fribourg, Leman, Luith, Lucerne, Lugano, Oberland, Schaffhouse, Sentis, Soleure, Thurgovie, Valais, Waldstettes, Zurich. Mulhouse, Genève, et Bienne furent incorporées à la France. En 1799, la Suisse fut le théâtre de la guerre entre les Français et les Austro-Russes. Une insurrection générale, dont l'impulsion était donnée par les cantons d'Uri, de Schwitz et d'Unterwald, éclata en 1802, dans les diverses parties de la Suisse, contre le gouvernement helvétique; le pays de Vaud lui resta seul fidèle. Une nouvelle organisation, connue sous le nom *d'acte de médiation*, fut arrêtée et promulguée le 20 février 1803. Par cet acte, la Suisse était constituée en confédération de 19 cantons; les treize anciens reprirent à peu près leurs limites; on en créa 6 nouveaux; l'Argovie, Saint-Gall, les Grisons, le Tésin, la Thurgovie et Vaud. La Valteline, avec les comtés de Chiavenna et de Bormio, fut réunie au royaume d'Italie; plusieurs autres parties furent incorporées à l'empire français, entre autres le Valais, 1810. Depuis 1803 jusqu'à la chute de Napoléon, la Suisse fut tranquille, et resta neutre au milieu des guerres sanglantes qui ébranlaient l'Europe. Cette neutralité fut rompue en 1813. Les armées autrichiennes qui marchaient contre la France obtinrent le droit de passer en Suisse; l'acte de médiation fut annulé par la diète de Zurich. On arrêta un nouveau pacte fédéral, 7 août 1815; Genève, Neuchâtel et le Valais furent reconnus membres de la confédération. Un acte du congrès de Vienne rendit à la Suisse toutes les cessions faites à la France, à l'exception de Mulhouse, mais elle acquit aussi une fraction du pays de Gex et de la Savoie. La neutralité perpétuelle de la république fut reconnue et garantie par toutes les puissances. La Suisse jouit de la tranquillité de 1815 à 1830. Le 6 décembre 1830, 5,000 paysans armés, unis à quelques soldats suisses revenus de France, firent accepter à Lucerne, qui devait être canton directeur le 1er janvier 1831, les propositions de deux hommes habiles et entreprenants, Troxler et Casimir Pfyffer, et opérèrent une révolution complète dans tous les cantons, à l'exception de Bâle, Neuchâtel, Genève, du Valais, et de Berne, qui ne se rallia qu'en janvier 1831. Un nouveau pacte fédératif, achevé l'hiver de 1832 à 1833, présenté à la ratification de chaque canton, fut rejeté par les cantons sur lesquels on comptait le plus, tels qu'Appenzell, Lucerne, etc., et ajourné jusqu'à ce que le peuple le réclamât lui-même. Le pacte fédéral fut revisé, des modifications ont été apportées à l'organisation de plusieurs cantons; l'aristocratie et l'oligarchie perdirent leur puissance. Les droits ont été plus équitablement répartis; le peuple a obtenu ses assemblées, l'abolition des anciens priviléges politiques ou mercantiles dont le chef-lieu jouissait à l'exclusion des campagnes. La fédération fut sur le point de se brouiller avec le cabinet des Tuileries pour avoir donné asile au prince Louis-Napoléon, à la suite de son équipée de Strasbourg. La France faisait avancer des troupes vers les frontières, la Suisse se disposait à prendre les armes, lorsque le départ du prince vint éteindre tous les ferments de guerre, et sauver la république du danger dont elle était menacée.

SUISSES (Troupes). Les premiers Suisses qui servirent dans nos armées sont ceux que Jean d'Anjou, duc de Calabre, fils de René, roi de Naples, amena à Louis XI en 1464. Ils étaient 500, et furent à la solde de ce monarque. A la mort du duc de Bourgogne, ils furent joints aux francs archers établis par Charles VII. Ils servirent au nombre de 6,000 au siége de Dôle, 1478. La compagnie des Cent-Suisses fut créée par Charles VIII, 1496. Louis de Menton en fut le premier capitaine. Cette compagnie faisait partie de la garde du roi de France à l'époque de la révolution; supprimée quelque temps après, elle fut recréée, à la rentrée des Bourbons, par ordonnance royale du 15 juillet 1814; réorganisée par une autre ordonnance du 14 décembre 1815, elle sub-

sista jusqu'au 21 mai 1817, et prit à cette époque la dénomination *de compagnie de gardes à pied ordinaires du corps du roi*. Louis XIII, en 1616, tira du corps des Suisses, qui servaient en France, des compagnies pour former le régiment *des gardes suisses*, dont Gaspard Gallati, de Glaris, fut le premier colonel. Ce régiment fit partie de la garde de nos rois jusqu'au 10 août 1792, qu'il fut supprimé. Au retour de Louis XVIII en France, 1814, les troupes suisses furent comprises dans le cadre des armées, et formèrent six régiments. Mais ces troupes furent supprimées en 1830.

SULLY (Maurice de), évêque de Paris au 12e siècle, né à Sully-sur-Loire, mort, 1196, était issu de parents pauvres ; devenu célèbre par son talent pour la prédication, il obtint le siége épiscopal, 1160. Il contribua beaucoup à la construction de l'église Notre-Dame, et mourut avant que l'édifice fût terminé.

SULLY (Maximilien de **BÉTHUNE**, duc de), né à Rosny, 1560, mort, 1641, devint le protégé de Henri IV, qui le nomma surintendant des finances, 1597. Il fut en même temps gouverneur de la Bastille, grand maître de l'artillerie et des fortifications, grand voyer de France, surintendant des bâtiments, capitaine héréditaire des eaux et rivières, et gouverneur du Poitou. Il s'éloigna de la cour à la mort de Henri ; ne conserva de tous ses offices que le gouvernement du Poitou avec la grande maîtrise de l'artillerie et des forêts. Il ne figura que fort peu dans les troubles de la régence, et ne prit point les armes avec les protestants. Fait maréchal par Louis XIII, 1634, il mourut sans avoir jamais voulu abjurer. Lorsqu'il fut fait duc par Henri, 1606, il prit le nom de la terre de Sully qu'il avait achetée. Il laissa des *Mémoires* précieux qui parurent, pour la première fois, de 1634 à 1662, et furent réimprimés dans la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France* de M. Petitot.

SULPICE (Saint) ou **SULPICE-SÉVÈRE**, évêque de Bourges au 6e siècle, sacré en 584, mort en 591, est fêté le 29 janvier.

SULPICE-SÉVÈRE, *Sulpicius Severus*, historien ecclésiastique, né en Aquitaine, 363, était avocat, lorsqu'à la mort de sa femme, 392, il se retira dans un couvent de Marseille, 409. Il mourut en 410 ou 429. Parmi tous ses écrits, on remarque surtout son *Histoire sacrée*. On a de lui également une *Vie de saint Martin*, etc.

SUNNITES, secte musulmane opposée aux chyites, qui ne reconnaissent que l'autorité d'Ali, 4e kalife, et des descendants directs de Mahomet. Les sunnites reconnaissent comme véritables successeurs de Mahomet les kalifes Aboubekr, Omar et Osman, et dominent aujourd'hui dans l'empire ottoman, en Égypte, dans les États barbaresques. Subdivisées en quatre rites, les hanbalites, les schafeïtes, les malekites et les hanéfites, du nom de leurs fondateurs, ces sectes n'ont entre elles que de légères différences.

SUPPLICE, châtiment corporel infligé par arrêt de la justice. Les Perses étouffaient les grands criminels dans la cendre, dont on remplissait une grande tour jusqu'à une certaine élévation : le coupable y était précipité la tête la première, et avec une roue on remuait cette cendre autour de lui jusqu'à ce qu'il fût étouffé. Chez les Hébreux, on mettait à mort le coupable, et ensuite on suspendait son corps à un poteau ou à une croix. Les calomniateurs et les idolâtres étaient pendus vivants. La lapidation était le supplice des blasphémateurs. La loi de Moïse prononçait la peine du feu contre celui qui avait épousé la mère et la fille, et condamnait les femmes au même genre de mort. Enfin les Juifs faisaient couper la tête, scier en deux, et précipiter du haut d'un rocher, d'une tour, écraser sous les épines, arracher les yeux et les cheveux, suivant l'espèce du crime. Chez les Grecs, on punissait de mort le sacrilége, la profanation des mystères, les entreprises contre l'État, le vol, etc. On mettait en prison l'accusé jusqu'à ce qu'il fût jugé ; l'exil était aussi un châtiment. Chez les Grecs et les Romains, la croix était le supplice le plus ordinaire ; on y condamnait les esclaves et les gens de la plus vile condition. La fourche était un supplice qui, quelquefois, était mortel. On mettait la fourche au cou des esclaves qu'on voulait châtier, et on les promenait ainsi dans les rues pour leur faire honte. Elle devenait un supplice mortel quand, après avoir pris le cou du coupable entre ses branches, on lui liait les pieds et les mains ; on le fouettait ensuite jusqu'à ce qu'il expirât sous les coups. On pendait chez les anciens, non à des potences, mais à des arbres ; le criminel avait le visage voilé pendant le supplice. On étranglait aussi avec un cordon ou lacet ; tel fut le supplice de Lentulus et des autres complices de la conjuration de Catilina. Chez les Romains aussi on coupait la tête, et on empalait comme on fait aujourd'hui chez les Turcs. Les traîtres à la patrie étaient, à Athènes, précipités dans une fosse profonde, et à Rome, du haut de la roche Tarpéienne. Tullus Hostilius, 3e roi de Rome, fit écarteler Metius Suffetius, dictateur des Albains, pour avoir violé l'alliance qu'il avait faite avec les Romains, 663. Le supplice du poison et de la ciguë était fort en usage à Athènes ; Socrate but la ciguë, 400. A Rome, les parricides étaient cousus dans un sac avec un singe, un coq et un serpent, et jetés ensuite dans la mer, ou dans un gouffre hérissé de pointes tranchantes, pour hâter leur trépas. En Angleterre, on ouvrait le ventre d'un homme convaincu de haute trahison ; on lui arrachait le cœur, on lui en battait les joues, et le cœur était jeté dans les flammes. La lapidation, employée chez les Juifs, le fut par Sigebert, roi d'Austrasie, qui s'était emparé de Paris, contre des Allemands qui en avaient ravagé les environs. Charlemagne fit crever les yeux au comte Astrade, chef d'une conspiration tramée contre lui, 785. Au commencement de la 3e race des rois de France, le supplice d'enfouir tout vivant était employé contre les Juifs. La roue était en usage au commencement du 13e siècle. Dans le 14e et le 15e, c'étaient le feu, la décapitation, la potence, le pilori, l'essorillement et la hart. En 1440, deux femmes coupables de vols furent enterrées toutes vives. En 1789, tous ces supplices étaient encore infligés aux criminels en France, selon la diversité des délits. Mais on abolit la torture, 1789 ; on remplaça, un peu plus tard, la roue et la potence par la guillotine, par un décret du 21 janvier 1790, et l'on conserva la marque, les galères, en y ajoutant un nouveau genre de peine, appelée les travaux forcés. A la révolution de 1830, la marque fut abolie.

SURATE, ville de l'Inde anglaise, chef-lieu du district de Surate, dans le Guzzerat, sur le Tapti, à 270 kil. nord de Bombay ; 325,000 habitants. Cette ville, très-ancienne, prit un grand développement après la découverte du cap de Bonne-Espérance ; elle fut prise par les Mongols, 1572. La compagnie anglaise y établit, 1612, le premier comptoir qu'elle ait eu dans l'Indoustan ; les Français et les Hollandais s'y établirent ensuite. Elle fut en vain attaquée par les Mahrattes, de 1664 à 1707, et fut cédée aux Anglais en 1800.

SURCOUF (Robert), marin français, né à Saint-Malo, 1775, mort en 1827 ; fut capitaine pendant vingt ans, et devint sur mer la terreur du commerce anglais.

SURESNES, village du département de la Seine, à 6

kil. ouest de Paris, au pied du mont Valérien; 1,500 habitants. La terre de Suresnes, autrefois terre seigneuriale, fut donnée par Charles le Simple à l'abbé de Saint-Germain des Prés. La conférence à la suite de laquelle Henri IV abjura, 1593, eut lieu dans ce pays.

SURVILLE (Clotilde de), née au château de Vallon, sur l'Ardèche, épousa, en 1421, Bérenger de Surville, qu'elle perdit au siége d'Orléans, 1428; se livra à la poésie, et mourut en 1511. Ses poésies furent publiées pour la première fois en 1803, et furent réimprimées en 1825.

SUSE, *Susa, Segusio*, ville des États sardes dans l'ancien Piémont, chef-lieu d'une petite intendance, à 53 kil. ouest de Turin; 2,200 habitants. Cette ville, après avoir été prise plusieurs fois, fut brûlée par l'empereur Frédéric Barberousse; prise par les Français, 1690, 1704, 1796; démantelée en 1798, et comprise dans le département du Pô, comme chef-lieu d'arrondissement. Vers 1060, le marquisat de Suse fut réuni au duché de Savoie par Amédée II, fils d'Adélaïde, héritière de la maison de Suse. Le pas de Suse fut plusieurs fois forcé par les Français, notamment en 1629, par le duc de Meilleraie.

SUSSEX (royaume de), *South-Seaxna-Rice*, un des États saxons de l'heptarchie, situé au bord de la Manche, entre ceux de Wessex à l'ouest et d'Essex à l'est; fut formé par Ælla, qui débarqua dans l'île de Wight, 477 à 491. Ce royaume était autrefois formé par les comtés actuels de Surrey, Sussex et Southampton. Après un siècle d'existence, il se fondit dans le royaume de Wessex.

SVEDENBORG (Emmanuel), né à Stockholm, 1688; mort, 1772, nommé assesseur des mines par Charles XII, 1718; devint profond dans les sciences naturelles, et surtout dans la métallurgie. Il publia : *Opera philosophica et metallurgica*, 1734; *Œconomia regni animalis*, 1738. Il devint membre de la société des sciences de Stockholm, associé de l'Académie de Saint-Pétersbourg. Il prétendit avoir eu des révélations d'en haut, et avoir reçu la mission de régénérer le christianisme. Il eut sa première vision en 1747, et ne travailla plus, depuis ce temps, qu'à répandre sa doctrine. Ses principaux ouvrages mystiques sont : *Arcana cœlestia*, 1749-1757; *de Cœlo et Inferno ex auditis et visis*, 1758; *de Nova Hierosolyma*, 1758, etc. Ses disciples, appelés *swédenborgistes*, ont des chapelles à Londres, à Manchester et dans plusieurs autres villes d'Angleterre.

SVERKER, nom porté par deux rois de Suède; le premier, qui régna 22 ans, 1133 à 1155, fut remplacé par Éric IX, dit *le Saint*, son fils. La dynastie dont il fut la tige occupa le trône de Suède pendant 117 ans, 1133 à 1250. Le second, qui eut pour successeur Éric X, dit *Canut-Son*, régna de 1199 à 1210.

SVERR ou **SVERRER**, roi de Norwége, fils de Sigurd III, disputa le trône à Magnus VI, le défit à Drontheim, 1179; soutint contre lui une guerre pendant six ans, et remporta une victoire décisive où Magnus mourut. Sverr se brouilla avec le clergé, et le pape Innocent IV lança l'interdit sur ses États, 1198. Ce prince mourut en 1202. On a de lui un ouvrage intitulé *Miroir des rois*, et un *Traité de droit public*.

SVIATOPOLK, grands princes de Russie. V. RUSSIE.

SVIATOSLAV, grands princes de Russie. V. RUSSIE.

SWIFT (Jonathan), écrivain anglais, né à Cashel en Irlande, 1667, devint le protégé de sir William Temple en Angleterre; entra dans les ordres; obtint le doyenné de Saint-Patrick en Irlande; acquit la faveur de la reine Anne, par quelques brochures qu'il fit en faveur des torys; jouit de la plus grande influence à la mort de Marlborough, 1711. A la mort de la reine, il retourna en Irlande où il mourut, 1745. Nous possédons de lui : les *Voyages de Gulliver*; le *Conte du Tonneau*; la *Prophétie de Bickerstoff*, etc.

SYBARIS, ville de l'Italie méridionale, sur les bords du Crathis, et la frontière de la Lucanie et du Brutium, fut fondée par les Locriens, 725 av. J.-C.; fut pendant quelque temps très-florissante; victime de la mollesse et du luxe de ses habitants, elle fut détruite par les Crotoniates, 510 av. J.-C. Thurium, qui fut construite à peu près sur le même emplacement, 444 av. J.-C., fut prise par les Romains, 194 av. J.-C., et reçut le nom de *Copiæ*.

SYLLA (L. Cornelius), né l'an 137 av. J.-C., questeur, 107, servit en Afrique sous Marius; se fit livrer Jugurtha, et devint dès ce moment un objet de jalousie pour Marius. Nommé préteur en 92, fut chargé comme propréteur, 91, de rétablir Ariobarzane sur le trône de Cappadoce. De retour en Italie il mit fin à la guerre sociale. Consul en 88, il fut chargé par le sénat de conduire la guerre contre Mithridate; s'empara d'Athènes, 87; remporta les victoires de Chéronée et d'Orchomène en Béotie; réduisit ensuite Mithridate à demander la paix; traita avec lui, 85; débarqua en Italie, 83; battit Marius à Préneste; triompha de ses ennemis sous les murs de Rome, et entra dans cette ville, 82. Il dressa des tables de proscription; fit mourir 5,000 citoyens pour distribuer leurs biens à ses partisans, et fut nommé dictateur perpétuel. Il changea la constitution de la république; rendit au sénat l'autorité judiciaire, et affaiblit la puissance de la démocratie. Il abdiqua la dictature, 79; se retira près de Puléoles, où il mourut l'an 78 av. J.-C.

SYLVESTRE II, né en Auvergne, 930, fut chargé de l'éducation du fils de l'empereur Othon II, qui lui donna l'abbaye de Robbio; devint ensuite le précepteur de Robert, fils de Hugues Capet; fut nommé archevêque de Reims, 992; retourna en Allemagne; reçut d'Othon III, l'archevêché de Ravenne, 997, et fut nommé pape, 999, sous le nom de Sylvestre au lieu de Gerbert, son vrai nom. Il mourut en 1003. Il a laissé quelques opuscules et 149 épîtres.

SYLVESTRE III, évêque de Sabine, pape après l'expulsion de Benoît IX, 1043, et fut lui-même chassé du palais de Latran par son rival, 3 mois après.

SYMMAQUE, Q. *Aurelius Anicius Symmachus*, fils de L. *Aurelius Avianus Symmachus*, préfet de Rome en 364, fut successivement questeur, préteur, pontife, intendant de la Lucanie, proconsul d'Afrique, et préfet de Rome de 384 à 388. Banni sous Théodose Ier, pour avoir fait le panégyrique de Maxime, il rentra en grâce et fut consul en 391. On ignore l'époque de sa mort. On a de lui des harangues et 965 lettres adressées à 130 correspondants.

SYMMAQUE, *Cælius Symmachus*, fut pape de 498 à 514.

SYNCELLE (George le), chronographe grec, né au 8e siècle de l'ère chrétienne, mort vers 800, a laissé une chronographie qui va jusqu'à 284 de J.-C., continuée par Théophane l'Isaurien de 285 à 813. On a de lui en outre une *Ascension des âmes après la mort; des fragments* sur l'empereur Héraclius, sur Justin, Justinien et sur Léon l'Isaurien.

SYPHAX, roi de la Numidie occidentale, contracta, au commencement de la deuxième guerre punique, une alliance avec les Romains, 212 av. J.-C., fut vaincu par Massinissa; fit plus tard alliance avec Carthage, 204; fut

battu et pris près de Cirta par Massinissa; livré à Scipion et conduit à Rome pour orner le triomphe du vainqueur. Il mourut peu de temps avant la cérémonie, 203.

SYRACUSE, *Siracusa*, ville de Sicile, chef-lieu de province, de district et de canton, sur la côte orientale, à 124 kil. sud-sud-ouest de Messine. Cette ville fut fondée, 736 ans av. J.-C., par une colonie de Corinthiens, sous la conduite d'Archias. Gouvernée pendant quelque temps en république, elle eut ensuite des rois, entre autres Gélon, Hiéron, etc. Denys l'Ancien et Timoléon ne la gouvernèrent qu'environ un demi-siècle après le siége des Athéniens, qui eut lieu, 414 ans av. J.-C. Les Romains s'en emparèrent 212 av. J.-C., et la conservèrent jusqu'à la chute de l'empire. Elle fut prise et ruinée par les Sarrasins le 21 mai 878. Malgré les guerres cruelles et les dévastations de tous genres qu'elle avait éprouvées, elle brillait encore d'un certain éclat, lorsqu'en 1693 elle fut victime d'un tremblement de terre qui détruisit une grande partie de ses monuments anciens et modernes. Les anciens historiens portent à plus de 1,200,000 individus la population de cette ville dans le temps de sa splendeur. V. **SICILE.**

SYRIE, contrée de la Turquie d'Asie, entre l'Euphrate, la Méditerranée, l'Asie Mineure et l'Arabie, forme 4 pachaliks, et compte environ 2,400,000 habitants. — La Syrie, appelée, dans les livres saints, la terre d'Aram, du nom de l'un des fils de Sem, paraît avoir été partagée, au commencement, en un grand nombre de petits royaumes, qui se réduisirent, dans la suite, à 4 principaux : Sabah, Damas, Hamath ou Émète et Gessua. Ces 4 royaumes s'éteignirent sous David et Salomon, qui en conquirent la plus grande partie. Le dernier de ces États se releva sous leurs successeurs; et toute la Syrie fut ensuite absorbée par les Assyriens, qui la transmirent aux Perses, à la monarchie desquels elle demeura incorporée jusqu'à son entière destruction. Après la mort d'Alexandre le Grand, la Syrie fut une des 4 grandes monarchies qui se formèrent des débris de son empire.

Chronologie historique des rois séleucides de Syrie.

324, Alexandre le Grand étant décédé sans laisser de postérité légitime, ses États immenses devinrent la proie d'un grand nombre d'étrangers qui, sous le titre de gouverneurs, s'érigèrent, chacun dans son département, en souverains. Ils convinrent néanmoins de placer à leur tête un fantôme de roi : ils choisirent Philippe Aridée; et Perdiccas lui fut donné pour tuteur. C'est du règne de Philippe Aridée qu'on date les années du nouvel empire, qui partent de l'an 324 av. J.-C. — Les copartageants de la succession d'Alexandre étant au nombre de 33, la concorde ne pouvait pas régner longtemps entre eux. Après deux années de guerre, les plus puissants, ayant exterminé les plus faibles, réduisirent les gouvernements à 4 principaux, dont le premier, composé de la Macédoine et de la Grèce, resta au pouvoir de Cassandre, fils d'Antipater; le second, qui comprenait la Thrace, avec la partie de l'Asie qui s'étend le long du Bosphore et de l'Hellespont, fut le partage de Lysimaque; le troisième, qui embrassait le reste de l'Asie, avec la Babylonie et la Mésopotamie, devint le département de Séleucus; et le quatrième, qui renfermait l'Égypte, la Lybie, l'Arabie, la Palestine et la Célésyrie, fut abandonné à Ptolémée, fils de Lagus. Perdiccas néanmoins conserva la prééminence; mais sa hauteur excita contre lui une révolte générale; et il fut assassiné, 321. Sa mort est suivie d'un nouveau partage, et la Babylonie est donnée à Séleucus, fils d'Antiochus, qui, après avoir vaincu Antipater, 312, prit le titre de roi de Syrie, nom presque inconnu jusqu'alors, et sous lequel furent comprises l'ancienne Assyrie, la Mésopotamie, la Médie, la Bactriane, avec une grande partie de l'Asie Mineure. Le commencement de son règne donna le nom à l'ère fameuse des Séleucides. Séleucus fonde Antioche, défait Nicanor, gouverneur de Médie, qui était venu l'attaquer; soumet la Médie, la Susiane et les pays voisins; il réduit la Perse, la Bactriane, l'Hircanie et toutes les provinces en deçà de l'Inde dont Alexandre avait fait la conquête. Cassandre, Lysimaque et Ptolémée, à l'exemple de Séleucus, prennent le titre et les ornements de la royauté, 307, et se liguent contre Antigone, qui est défait et tué. Séleucus abandonne ses États à Antiochus, son fils, ne se réservant que la partie située entre l'Euphrate et la Méditerranée, 294 ; il est assassiné par Ptolémée Céraunus, 282, qui gagne ses soldats, et les engage à le reconnaître pour roi de Syrie. — Antiochus I^er^, dit *Soter*, succède à son père. Céraunus se rend maître de la Macédoine; attaqué par les Gaulois, que la famine avait chassés de leur pays, il est pris et mis à mort. Antiochus défait les barbares, 274; et sa victoire lui vaut le nom de *Soter*, sauveur; il échoue dans une tentative contre l'Égypte, 264, et meurt, 261. — Antiochus II, fils d'Antiochus Soter, surnommé *le Dieu* par les Milésiens, pour les avoir délivrés de la tyrannie, fut pendant presque tout son règne en guerre avec Ptolémée Philadelphe. Il fut empoisonné par sa femme, 246. Ce fut sous son règne, 256, que les Parthes secouèrent le joug de la Syrie et formèrent un État indépendant. A peu près vers le même temps, Théodote se révolta dans la Bactriane et se fit roi. Cet exemple fut bientôt suivi par les autres provinces orientales, qui toutes secouèrent le joug en même temps. — Séleucus II, surnommé *Callinicus*, succéda à son père sous la tutelle de Laodice, sa mère, qui commença par faire mourir Bérénice, 2e femme d'Antiochus le Dieu et sœur de Ptolémée Philadelphe. Celui-ci, pour venger sa mort, parcourut la Syrie le fer et la flamme à la main, et il s'en serait entièrement rendu maître s'il n'eût été rappelé en Égypte par une sédition. Séleucus, 244, parvint à ramener à l'obéissance les villes de la haute Asie; mais il fut moins heureux dans l'Asie Mineure, où il fut battu par Ptolémée. Il eut ensuite à lutter contre son frère Antiochus Hiérax, dont la mort le délivra heureusement. Séleucus tenta ensuite de réduire les provinces qu'Arsace, roi des Parthes, avait soulevées contre lui, 236; mais il fut battu, et mourut prisonnier, 225. — Séleucus III Céraunus eut à soutenir les attaques d'Attale, roi de Pergame, qui s'était emparé de l'Asie Mineure jusqu'au mont Taurus. Il fut empoisonné dans la 3e année de son règne, 225. — Antiochus III le Grand, frère de Céraunus, lui succéda à l'âge de 19 ans. Il donna le gouvernement de la Médie et de la Perse à deux frères, Molon et Alexandre. Achéus, son oncle, est chargé des provinces de l'Asie Mineure, où il continue la guerre contre le roi de Pergame, sur lequel il reprend tout ce qu'il avait usurpé. Molon se révolte contre l'autorité d'Antiochus, 222; il bat deux fois les troupes envoyées contre lui. Antiochus se décide à marcher en personne contre ce rebelle et l'anéantit avec toutes ses troupes. Il s'occupe ensuite de recouvrer les provinces que le roi d'Égypte, Ptolémée Philopator, avaient envahies sur la Syrie; il remporte d'abord plusieurs avantages; mais il essuie une grande défaite à Raphia, 217. De retour en Syrie, il marche contre Achéus, qui s'était révolté; s'en empare et lui fait trancher la tête, 215; il chasse ensuite les Parthes de la Médie, réduit l'Hyrcanie tout entière sous ses lois, qu'il abandonne ensuite à Tiridate; rem-

porte une grande victoire sur Euthydème, roi de Bactriane, avec lequel il entre en accommodement, et qui lui ouvre la route pour pénétrer dans les provinces d'Orient qui lui restaient à subjuguer. La victoire l'accompagne partout, et il rentre triomphant dans sa capitale après une absence de 7 ans. Enorgueilli par ses succès, 204, il fait une ligue avec Philippe, roi de Macédoine, pour enlever l'Égypte à Ptolémée Épiphanes, et s'empare de la Phénicie et de la Célésyrie, 203; mais, s'étant engagé à l'instigation d'Annibal, qui s'était réfugié à sa cour, dans une guerre contre les Romains, il est défait au détroit des Thermopyles par le consul M. Acilius, 191. Il s'enfuit à Chalcis, en Eubée; se rend ensuite à Éphèse, 190. Battu sur mer par Livius, il passe en Asie, où, l'année suivante, il est de nouveau défait par les Scipions à Magnésie, 15 décembre 190. Il est obligé de demander la paix et d'abandonner l'Asie Mineure. Pour réparer ses finances, il va piller le temple de Jupiter Bélus à Tymaïs; mais ce sacrilége soulève l'indignation du peuple, qui se jette sur lui et le met à mort. — 187, Séleucus IV Philopator succéda à son père, fut empoisonné par Héliodore après 11 ans de règne. — Antiochus IV Épiphanes, fils puîné d'Antiochus le Grand, était à Athènes lorsqu'il apprit la mort de son frère et l'usurpation d'Héliodore. Pour déposséder le ravisseur, il eut recours à Eumènes, roi de Pergame, et à Attale, son frère. Avec leur secours, il vint à bout de chasser Héliodore, et il se mit en possession du trône au préjudice d'Antiochus, fils de Séleucus IV. Il entre en Egypte, 172, et remporte une victoire. Encouragé par ce succès, il réunit, l'année suivante, toutes ses forces de terre et de mer, et revient en Égypte, 171. La victoire se déclare de nouveau pour lui, et Ptolémée est fait prisonnier. L'année suivante, il emporte d'assaut Jérusalem, et y met tout à feu et à sang. Les Alexandrins, ayant élevé sur le trône Ptolémée Évergète, frère de Philométor, Antiochus rend la liberté à celui-ci, dans l'espoir que les deux frères épuiseront leurs forces l'un contre l'autre. Son espoir ayant été trompé, il rentre en Égypte; mais il est arrêté par des ambassadeurs romains, et sa vengeance expire dans le cercle de Popilius Lénas. Il se venge sur les Juifs, auquels il fait subir les plus horribles cruautés. Mais Dieu suscite les Machabées, qui remportent sur les Syriens de nombreuses victoires. Artaxias, roi d'Arménie, se révolte dans le même temps. Antiochus alors charge Lysias de réduire la Judée et marche lui-même contre Artaxias, le fait prisonnier, et entre dans la Perse, 196. Repoussé par les habitants d'Elymaïde, 164, il se rend à Ecbatane, où il apprend les grandes victoires que les Juifs avaient remportées sur ses généraux Nicanor et Timothée. Outré de fureur, il se met aussitôt en marche pour aller effacer dans le sang de toute la nation juive l'affront qu'il en a reçu; mais la mort l'arrête en route. — Antiochus V Eupator succéda à son père à l'âge de 9 ans, sous la tutelle de Lysias, qui fit de vains efforts pour soumettre les Juifs, commandés par Judas Machabée, 162. Démétrius, fils de Séleucus Philopator, qui était en otage à Rome depuis 12 ans, parvient à s'échapper et arrive à Tyr. Les troupes aussitôt se déclarent contre Eupator, qu'elles enlèvent du palais avec Lysias, et amènent l'un et l'autre à Démétrius, qui les fait mettre à mort. — 162, Démétrius Soter, qui succéda à Séleucus, excita le mécontentement par sa conduite débauchée. Il est défait et tué dans une bataille que lui livre Alexandre Bala, qui avait réussi à se faire passer pour le fils d'Antiochus Epiphanes, 150. — Alexandre Bala devint maître du royaume de Syrie sans opposition. Attaqué par Démétrius, fils aîné de Démétrius Soter, il est vaincu, et il se réfugie chez Zabdiel, roi des Arabes, qui le fait mettre à mort, 145. — Démétrius II, *Nicator*, s'étant attiré la haine des Syriens, un ancien gouverneur d'Antioche, Tryphon, profite de la disposition des esprits pour entreprendre de le renverser. Il lui oppose un fils de Bala, nommé Antiochus, et à peine âgé de 4 ans. Démétrius est vaincu, et Antiochus mis en possession du trône de Syrie, 144. Tryphon devint tout-puissant sous le règne de cet enfant; bientôt même il s'en débarrassa en le faisant mourir. Démétrius essaya de renverser l'usurpateur; mais ses troupes furent battues en Phénicie. Ayant voulu ensuite s'opposer aux progrès que Mithridate, roi des Parthes, faisait dans l'Orient, 141, il fut fait prisonnier; mais le vainqueur lui conserva les honneurs dus à sa dignité et lui donna même sa fille. Cléopâtre, femme de Démétrius, irritée de se voir répudiée, donna sa main à Antiochus Sidétès, qui, à son instigation, déclare la guerre à Tryphon et le réduit à se donner la mort, 139. Sidétès entreprend de recouvrer les provinces que les Parthes avaient enlevées à ses prédécesseurs. Il déclare la guerre à Phraate, sous le prétexte de la captivité de son frère Démétrius, 131; remporte trois victoires consécutives, qui lui valent la conquête de la Babylonie, de la Médie et de toutes les provinces qui avaient appartenu à la Syrie; mais il périt dans un combat, par la lâcheté des siens, qui l'abandonnèrent. Démétrius Nicator, à la nouvelle de la mort d'Antiochus, son frère, s'échappe des mains des Parthes, et regagne la Syrie. Rétabli sur le trône, il porta la guerre en Égypte; mais il eut bientôt à se défendre lui-même contre Alexandre Zébina, qui se disait fils d'Alexandre Bala, et qui, aidé par Ptolémée Physcon, le vainquit près de Damas, 126. S'étant enfui à Tyr, il y fut mis à mort par le gouverneur : c'est de cette époque que date l'indépendance des Syriens. — Alexandre Zébina se fit reconnaître roi de Syrie; mais Cléopâtre resta maîtresse d'une partie de cet empire, et Séleucus, fils aîné de Démétrius Nicator, âgé pour lors d'environ 20 ans, réussit de son côté à se faire un parti considérable. Cléopâtre, sa mère, fut la plus ardente à traverser ses vues, dans la crainte qu'il ne vengeât sur elle la mort de son père, et elle l'assassina pour s'en débarrasser, puis elle donna le titre de roi à Antiochus Grypus, son second fils, mais sans lui permettre d'en remplir les fonctions. Celui-ci, aidé par Ptolémée, défit Zébina, et s'en étant rendu maître, il le fit mettre à mort, 122. — Grypus, délivré de Zébina, voulut secouer le joug de sa mère. Furieuse de se voir maîtrisée par son fils, cette princesse résolut de s'en défaire par le poison; mais Grypus la prévint, et la contraignit de boire la coupe empoisonnée qu'elle lui présentait. Mais il ne jouit pas longtemps de la tranquillité : attaqué par Antiochus Cyzique, son frère, il fut obligé de lui abandonner la Syrie. Peu de temps après, les deux frères s'étant réconciliés, convinrent de partager l'empire entre eux, 112. Le Cyzicénien eut pour son lot la Phénicie et la Célésyrie, et il établit sa résidence à Damas; la Syrie proprement dite avec Antioche, fut la part de Grypus. Les deux frères ne vécurent pas longtemps en paix. Plusieurs villes profitèrent de leurs discordes pour secouer le joug de la Syrie; de ce nombre furent Tyr, Sidon, Ptolémaïde et Gaza. Dans d'autres villes il s'éleva des tyrans qui usurpèrent la puissance souveraine pendant que les deux rois employaient leurs forces à s'entre-détruire. Grypus fut assassiné durant ces troubles, 97. Il laissa cinq fils qui furent tous rois à leur tour, ou du moins prétendirent à la couronne. Le Cyzicénien fit

alors tous ses efforts pour se rendre maître d'Antioche ; mais il fut repoussé par Séleucus, fils de Grypus, qui le vainquit dans une grande bataille, où il perdit la vie, 94. — Séleucus, vainqueur de son oncle, prit le surnom de *Nicator*, et devint aussitôt maître de toute la Syrie. Mais Antiochus Eusèbe, fils du Cyzicénien, se fit couronner souverain du même empire, battit Séleucus, et le contraignit à se renfermer dans Mopsuette, où il fut brûlé dans sa maison par les habitants, avec toute sa suite, 95. Antiochus et Philippe, frères de Séleucus, vengèrent sa mort en rasant Mopsuette. Mais au retour ils furent chargés par Eusèbe sur les bords de l'Oronte, où Antiochus se noya. Un nouveau prétendant fut mis en avant par Ptolémée Lathyre dans la possession de Démétrius Eucher, 4e fils de Grypus, qu'il établit roi de Damas. Philippe parvint à se débarrasser de ces deux rivaux ; mais il vit bientôt paraître un nouveau concurrent : c'était encore un de ses frères, Antiochus Dionysius, qui s'empara de Damas et de la Célésyrie, 87. Les Syriens, las des guerres que se faisaient dans leur pays les princes de la maison de Séleucus, prirent le parti de les abandonner pour se donner à Tigrane, roi d'Arménie, 82. Tigrane était parvenu à se défaire de tous les prétendants à la couronne de Syrie ; mais pendant qu'il se défendait contre les Romains, Antiochus l'Asiatique, fils d'Antiochus Eusèbe, s'empara du royaume qui lui appartenait par le droit de sa naissance. Il n'en jouit pas longtemps ; malgré les instances qu'il put faire auprès de Pompée pour conserver sa couronne, la Syrie fut réduite en province romaine, 65. Antiochus, dépouillé de ses États, passa le reste de ses jours dans l'obscurité. Telle fut la fin de l'empire de Syrie et de l'illustre maison des Séleucides qui l'avaient gouverné pendant 170 ans.

T

T, vingtième lettre de l'alphabet français. Comme lettre numérale, elle valait 160, et 160,000, surmonté d'une ligne horizontale. Lucien rapporte que, comme elle est faite en forme de croix, on se servait de la lettre T pour désigner le crime d'un voleur qui méritait cette punition. Mais, depuis que le Sauveur du monde eut consacré cette sorte de supplice par sa mort, le T est pris pour une marque de salut par sa ressemblance avec la croix. A Rome, on se servait du T pour autoriser les ordonnances du sénat, et il voulait dire que les tribuns avaient approuvé ce que contenaient ces édits. T est la marque des pièces de monnaies frappées à Nantes.

TABAC (*Nicotiana tabacum*). Plante remarquée pour la première fois par les Espagnols, 1494. Christophe Colomb, dans la relation de son premier voyage, rapporte, 6 novembre, que deux de ses hommes, étant descendus à terre, rencontrèrent beaucoup de gens regaguant leurs gîtes, et qui hommes et femmes, portaient à la bouche quelque chose d'allumé dont ils humaient les parfums. « C'étaient des herbes sèches, ajoute l'évêque de Las Casas, bourrées dans une feuille sèche aussi, comme dans un mousqueton, de ceux que les enfants font en papier pour la pâque du Saint-Esprit, que les Indiens appellent, en leur langue, *tabacos*. Ils l'allument d'un bout et hument par l'autre extrémité, en aspirant intérieurement la fumée, avec leur haleine, ce qui produit un assoupissement dans tout le corps et dégénère en une espèce d'ivresse. » Hermandès apporta le premier tabac en Portugal, et il fut introduit en France par Nicot, ambassadeur de France en Portugal, et présenté à Catherine de Médicis, 1560, ce qui lui fit donner le nom de *nicotiane* ou *herbe de la reine*. Il ne fut d'abord employé, en France et en Angleterre où il fut importé, 1585, que comme médicament, à cause de ses vertus émétiques, narcotiques et purgatives. On ne commença à le cultiver, dans ce dernier royaume, qu'en 1624, et il ne fut assujetti à une taxe qu'en 1685. On permit de le cultiver en Irlande, 1779, et il fut compris dans les lois de l'excise 1789. Cette plante, apportée d'Angleterre en Alsace, 1620, fut immédiatement cultivée dans les environs de Strasbourg, et, en 1718, l'Alsace en récoltait 80,000 quintaux. Ce fut bientôt la branche la plus importante d'industrie de cette province. Dès cette époque, la seule ville de Strasbourg comptait 72 fabriques de tabac qui occupaient, dans cette ville seulement, plus de 8,000 personnes. L'agriculture fournissait à raison de 12 fr. le quintal, près d'un million de fr. de tabacs en feuilles, et la valeur totale du tabac fabriqué s'élevait de 4 à 5 millions, pour l'Alsace seulement. Il fut cultivé d'une manière spéciale encore dans la Flandre, la Picardie, l'Artois, la Bourgogne, la Franche-Comté, le Dauphiné, le Languedoc, le Béarn, et acquit bientôt une extension extraordinaire et cependant le tabac eut ses détracteurs. Amurat IV, empereur des Turcs, le czar de Russie et le schah de Perse défendirent, sous peine d'avoir le nez coupé, de faire usage de *cette plante sale et puante*, dans toute l'étendue de leurs États. En 1604, une bulle du pape Urbain VIII frappa d'excommunication tous ceux qui priseraient dans l'église ; Jacques Ier, roi d'Angleterre, écrivit contre cette plante pernicieuse, qui, en 1699, devint le texte de violentes disputes dans les facultés de médecine. Malgré toutes ces oppositions, il est peu de plantes qui se soient plus prodigieusement propagées que le tabac, aujourd'hui l'un des plus grands revenus du fisc. On ne perçut d'abord sur le tabac qu'un simple droit de consommation, puis on n'en permit la vente qu'en vertu d'*une licence*. Le premier bail est du mois de novembre 1664 ; il fut affermé à cette époque pour 6 ans, à Jean Breton, 500,000 fr. les deux premières années, et 200,000 fr. de plus les quatre dernières. La compagnie des Indes fut mise en possession de la ferme du tabac, moyennant 1,500,000 fr., 1720. En 1771, elle s'élevait déjà à 27,000,000. Depuis, ce produit a toujours été en augmentant, et la ferme remplacée par le monopole exclusif de la *régie* en porte aujourd'hui le revenu à 75 millions par an.

TABAGO (Ile), l'une des Antilles anglaises, fut décou-

verte par Colomb, 1498 ; prise par les Hollandais, 1652, et reprise sur eux, par les Anglais, 1666 ; depuis cette époque jusqu'en 1781, les Anglais et les Hollandais la possédèrent alternativement. En 1781, les Français s'en rendirent maîtres, et la possédèrent jusqu'en 1792, où elle resta aux Anglais qui la possèdent depuis.

TABARIN, célèbre farceur qui, au commencement du 17e siècle, courait Paris et la province, et qui fut fort en vogue en France, 1620-1650. On a publié un recueil des quolibets qu'il débitait au peuple pour lui faire acheter les drogues de son ami Mondor, intitulé : *Inventaire universel des œuvres de Tabarin*, etc., 1622.

TABERNACLE, espèce de tente que Moïse fit construire dans le désert, 1461 av. J.-C., et servit de temple aux Israélites, jusqu'à la dédicace du temple de Salomon, 1005. Il avait 30 coudées de long, 12 de large et autant de hauteur. Les planches dont il était construit étaient revêtues de lames d'or. Vers le fond, Moïse avait fait dresser 4 colonnes de bronze, dont les corniches étaient d'argent et les bases de bronze doré. Les sacrificateurs allaient dans tout le reste du tabernacle ; mais il leur était défendu d'entrer dans l'espace enfermé dans ces 4 colonnes que l'on regardait comme un ciel, et où la majesté de Dieu habitait. Le grand pontife seul y entrait et encore n'était-ce qu'une fois par an. Tout le tabernacle portait le nom de *Saint*, et cet endroit séparé était nommé le *Saint des Saints*. A l'entrée du tabernacle s'élevaient 5 colonnes d'or, posées sur des bases de bronze. Tout proche de ces colonnes d'or, descendait un voile de lin attaché au haut du tabernacle. Il était de couleur pourpre, d'hyacinthe et d'écarlate, brodé de toutes sortes de fleurs à l'exception d'animaux. Le saint des saints était caché, à la vue des sacrificateurs, par un voile de même tissu et de même valeur que le premier. Le haut et les côtés du tabernacle étaient ornés de riches tapisseries, et les dehors étaient couverts de peaux de chèvres. Il était dressé au milieu d'une enceinte qui formait un carré long de 100 coudées, et large de 50. Toute cette enceinte était environnée d'un d'un grand voile de lin tendu alentour et qui lui servait comme de mur d'enceinte. Le voile de l'entrée était de lin, couvert de pourpre et d'hyacinthe et embelli de diverses figures.

TABLE. Les tables à manger chez les anciens étaient rondes, ovales, carrées, et quelques-unes en croissant. Celles des Grecs se pliaient ordinairement ; elles étaient basses et sans aucun ornement. Mais après la conquête d'Asie, 500 av. J.-C., presque toutes les tables de la Grèce furent faites avec du bois le plus précieux et ornées de mosaïques, de nacre de perles et d'or. Les Grecs ne mettaient tant de luxe et de magnificence dans leurs tables que parce qu'ils n'avaient point l'usage des nappes et des serviettes. Les Romains les imitèrent bientôt, et les surpassèrent même dans ce genre de luxe comme dans tout le reste. Ainsi que les Grecs, ils avaient un grand respect pour les tables à manger, et les regardaient comme des choses consacrées aux dieux de l'hospitalité. — Dieu donna à Moïse sa loi gravée sur deux *tables*, 1491 av. J.-C. — A Rome, on appela *lois des douze tables* le code de lois publiées par les décemvirs, 450, parce qu'elles furent gravées sur douze tables d'airain. — En France, on nomma *la grande table de marbre* celle autour de laquelle siégeaient, au Palais de Justice, la connétablie, l'amirauté et les eaux et forêts. Elle fut détruite dans le grand incendie des 5 et 6 mars 1618. — C'était là que les clercs de la basoche jouaient leurs scènes bouffonnes, appelées *soties, farces, moralités, sermons*. — En astronomie, on nomme *tables astronomiques* des calculs, des mouvements, des lieux et d'autres phénomènes des planètes. — Les plus anciennes sont celles de Ptolémée, trouvées par Almageste. — On nomme *table de Peutinger* le plus curieux et le plus précieux monument de géographie connu. Il représente, en caractères lombards, sur une surface de parchemin d'un pied, longue de vingt-deux, toutes les parties du pays soumis aux Romains au commencement du 5e siècle, c'est-à-dire depuis les colonnes d'Hercule jusqu'aux autels d'Alexandre. Elle fut écrite au 4e siècle, et retrouvée, 1589. — Enfin on nomme *table de loch*, en marine, deux planches peintes en noir, sur lesquelles on inscrit avec de la craie, heure par heure, la route, le vent et les manœuvres, avant de les transcrire au livre de loch.

TABLE RONDE (Chevaliers de la), ordre célèbre de chevalerie, dont Artus, qui vivait, 516, fut, dit-on, le fondateur. Ces chevaliers, qui étaient au nombre de 24, furent ainsi appelés, parce que, lorsqu'ils se réunissaient, ils avaient l'habitude de prendre place autour d'une table ronde, ce qui ne les exposait pas aux vaines querelles de la préséance. Ce fut, s'il faut en croire certains auteurs, Robert Wace, poète anglo-normand du 12e siècle, qui inventa cette fable des chevaliers de la Table ronde. Quoi qu'il en soit, depuis 1480 on conserve, à Winchester, la table autour de laquelle se réunissaient les chevaliers, en tête desquels se trouve le nom d'Artus. Parmi les romans que ces chevaliers ont inspirés, on distingue surtout : *Tristan*, *Lancelot du Lac*, *San-Graal*, *Merlin*, *Flore* et *Blanche-Fleur*.

TABLEAUX (Exposition des). Ce fut en 1737 (août) qu'eut lieu dans le salon du Louvre la première exposition régulière des tableaux. Cependant deux expositions avaient déjà eu lieu, 1673-1704, mais elles n'étaient d'abord que pour les membres de l'Académie. Les expositions publiques ne furent annuelles qu'à dater de 1737 ; cependant le peu de tableaux qui y parurent firent déclarer, 1745, qu'elles n'auraient lieu que tous les deux ans, et cet état de choses fut maintenu jusqu'en 1791. A cette époque, un décret de la Convention autorisa tout le monde, et même les étrangers, à participer à cette exposition, et l'on consacra à cet objet une partie de la grande galerie du Louvre. L'exposition annuelle fut rétablie, 1796 ; elle fut plus tard réduite à n'avoir lieu qu'une fois tous les trois ans, et enfin définitivement rétablie annuellement, 1834.

TABOURET (Droit du). Avoir le tabouret, à la cour de France, c'est-à-dire la faculté de s'asseoir en présence de la reine, fut un droit qui ne fut d'abord accordé qu'aux princesses et aux duchesses. Plus tard, les dames dont les maris avaient droit au fauteuil chez le roi obtinrent le même privilége. Le nonce du pape avait droit au fauteuil chez le roi et chez la reine. Sous François II, 1559, il fut accordé aux cardinaux, puis aux ambassadrices, aux dames dont les maris étaient grands d'Espagne, et aux femmes des chancelier et garde des sceaux de France. Louis XIII, 1635, accorda cet honneur aux ducs de Parme et de Saxe-Weimar, et, en 1641, au prince Casimir, frère du roi de Pologne. Anne d'Autriche, qui était Espagnole, accorda cette prérogative à la marquise de Mirabel, 1621 ; mais le roi ne voulut confirmer ce droit qu'à la condition que les femmes des ambassadeurs de France à la cour de Madrid jouiraient des mêmes prérogatives.

TACHFIN (Abou'l-Moezz-Abou-Omar), roi de Maroc, de la race des Almoravides, monta sur le trône, 1146. Il avait combattu 12 années les chrétiens en Espagne, et s'était signalé dans plusieurs circonstances. Mais, en 1143, son père l'ayant appelé en Afrique pour l'opposer

aux Almohades qui lui disputaient la régence, il soutint contre eux une guerre malheureuse. Après avoir perdu son père, 1146, il passa les trois années que dura son règne dans des guerres continuelles, et périt noyé, près d'Oran, qu'il était venu secourir, 1149.

TACHOS, roi d'Égypte, fils de Nectanébus Ier, monta sur le trône, 365 av. J.-C. Il repoussa Artaxerce Ochus. Mais il fut obligé de prendre la fuite devant le roi de Lacédémone Agésilas et Nectanébo, 365.

TACITE (C. Cornelius Tacitus), le plus célèbre des historiens latins, naquit à Intéramne (Ombrie), l'an 54 de J.-C. Il fut comblé de biens et d'honneurs par les empereurs Vespasien, Titus et Domitien. Il épousa la fille d'Agricola, 79; et parvint au consulat, 97. On suppose qu'il mourut octogénaire, l'an 134 ou 135. Les deux ouvrages principaux de Tacite, ceux auxquels il doit sa juste célébrité, sont les *Annales* de l'empire romain, comprenant l'histoire des règnes de Tibère, Caligula, Claude et Néron, et les *Histoires*, menant de Néron à Domitien, mais dont, malheureusement, une faible partie est parvenue jusqu'à nous. La première édition de Tacite fut publiée à Venise, 1469.

TAFNA, rivière d'Algérie qui arrose la province de Tlemecen. Elle est célèbre par le traité que conclurent sur ses bords le général Bugeaud et Abd-el-Kader, 1837, et dont l'objet principal était de déterminer d'une manière stable les limites de l'Afrique française et celles des États de l'émir. V. **TRAITÉS**.

TALBOT (John), général anglais, né à Blechmore, d'une famille normande, 1373; fut l'un des plus grands hommes de guerre de son pays, et mérita le glorieux surnom d'*Achille de l'Angleterre*. Il fit ses premières armes en Irlande, 1414, et en fut nommé gouverneur par le roi Henri V. Devenu général, 1429, il se couvrit de gloire dans plusieurs circonstances; soutint à lui tout seul la fortune chancelante de l'Angleterre contre Charles VII; fut fait comte de Shrewsbury, et envoyé en ambassade auprès du roi de France, 1445, pour traiter de la paix. Enfin, en 1452, la Guienne s'étant révoltée contre le roi d'Angleterre, à qui elle appartenait alors, Talbot y entra à la tête d'une armée; s'empara de Bordeaux, et fut tué au siége de Castillon, 1453, à l'âge de 80 ans.

TALLART (Camille d'**HOSTUM**, duc de), maréchal de France, né, 1652, fit ses premières armes sous Condé et Turenne; obtint le grade de lieutenant général, 1693, et le bâton de maréchal, 1703, après la bataille de Spire qu'il gagna sur les Impériaux. Mais, en 1704, il perdit celle de Hochstett; fut fait prisonnier et conduit en Angleterre. Ce fut, dit-on, le duc d'Hostum qui, par ses intrigues auprès de la reine Anne, fit rappeler Marlborough de l'armée d'Allemagne. Il fut, sous Louis XV, membre du conseil de régence, puis ministre d'État, et mourut, 1728.

TALLEMANT DES RÉAUX (François), né à la Rochelle, 1620, embrassa l'état ecclésiastique, et fut aumônier de Louis XIV, 1745. Il fut nommé membre de l'Académie française, 1651; donna une traduction de *Plutarque*, 1663-1665, et une de l'*Histoire de la république de Venise*, de Nani, 1679; et mourut à Paris, 1693. — Tallemant des Réaux (Gédéon), son frère, né à la Rochelle, 1621, mourut, 1798, laissant des *Mémoires* sur les affaires de son temps, renfermant une foule d'anecdotes des plus curieuses, et qui ne furent imprimés, pour la première fois, qu'en 1834, Paris, Levavasseur, 10 vol. in-12.

TALLEYRAND, nom d'une ancienne famille souveraine du Périgord, dont l'origine remonte au 15e siècle. Archambaud VI, dernier comte de Périgord de la branche aînée, eut ses biens confisqués par arrêt du parlement, 19 juin 1399; fut banni, et mourut sans postérité, 1425. Ce comté, donné d'abord au duc d'Orléans, 1430, fut possédé par Antoine de Bourbon et réuni par son fils, Henri IV, à la couronne de France, 1589. — Talleyrand-Périgord (Hélie, de la branche cadette), cardinal, né, 1301, exerça une grande influence sur toutes les affaires de son temps; eut la gloire de compter Pétrarque au nombre de ses amis; s'acquit une grande réputation par ses talents et son érudition; joua un très-grand rôle dans les négociations les plus importantes; concourut à la nomination de 4 papes : Benoît XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V; fit nommer empereur Charles de Luxembourg, 1346; fut envoyé à Londres pour y solliciter la liberté du roi Jean; obtint d'Édouard III une trêve de 2 années, et mourut, 1364. — Talleyrand (Henri de), comte de Chalais, né, 1599, fut élevé avec Louis XIII, et devint son favori; il se distingua aux siéges de Montpellier et de Montauban; mais ayant trempé dans un complot contre le cardinal de Richelieu, dans lequel la vie du cardinal-ministre avait été mise en péril, celui-ci l'accusa d'un pareil complot contre la vie même du roi, et le fit condamner à mort, 1646. — Talleyrand-Périgord (Alexandre-Angélique de), cardinal et pair de France, né, 1736, fut nommé coadjuteur de l'archevêque de Reims, 1766; occupa lui-même ce siége, 1777; fut député aux états généraux, 1789; émigra et suivit la fortune du comte de Provence, dont il devint le grand aumônier, 1808; rentra en France, 1814; fut nommé à l'archevêché de Paris, 1817, et mourut à Paris, 1821. — Talleyrand-Périgord (Charles-Maurice de), l'un des plus grands diplomates des temps modernes, prince de Bénévent, né à Paris, 1754, était neveu du précédent. Destiné par sa famille à l'état ecclésiastique, il étudia au séminaire de Saint-Sulpice; fut nommé agent général du clergé, 1776; puis évêque d'Autun, 1779. Député aux états généraux, 1789, il accepta la nouvelle constitution du clergé; officia pontificalement au Champ de Mars, le jour de la fête de la fédération, 14 juillet 1790; prêta l'un des premiers serment à la constitution; sacra les nouveaux évêques assermentés; fut excommunié par Pie VI; se démit de son évêché; fut envoyé à Londres par Louis XVI, 1792; partit pour l'Amérique, 1795; rentra en France, 1796, et fut nommé ministre des relations extérieures, juillet 1797. Il fut forcé, peu de temps après, de donner sa démission; mais Bonaparte, dont il avait secondé les vues au 18 brumaire, ayant été nommé premier consul, l'appela de nouveau au ministère des affaires étrangères. Depuis cette époque, Talleyrand-Périgord devint l'âme de toutes les négociations diplomatiques; signa les traités de Lunéville, d'Amiens, de Presbourg et de Tilsitt; fut nommé grand chambellan de l'empereur, 1804, et reçut, 1806, la principauté de Bénévent. Il quitta le ministère à l'époque de la guerre d'Espagne qu'il désapprouva, 1808, et reçut alors, avec le titre de grand électeur, un traitement de 500,000 francs. Le prince de Bénévent, qui avait pris part à toutes les intrigues qui amenèrent la chute de Napoléon, fut nommé président du gouvernement provisoire, 1814; ministre des affaires étrangères, 12 mai, et pair de France, 4 juin. Le roi le nomma alors son ministre plénipotentiaire au congrès de Vienne. Rentré à Paris après les cent jours, Louis XVIII le nomma président du conseil des ministres; mais il donna sa démission trois mois après, et ne signa pas les traités de 1815. Il fut alors réintégré dans ses fonctions de grand chambellan qu'il conserva jusqu'à la révolution de 1830, à laquelle, dit-on, il ne

fut pas étranger. Nommé alors ambassadeur de France en Angleterre, il signa le traité de la quadruple alliance, 1834, et termina sa longue carrière politique, dans laquelle il montra la plus grande habileté, à la conclusion de l'affaire hollando-belge, et mourut, 18 mai 1837.

TALLIEN (Jean-Lambert), l'un des personnages fameux de la révolution française, naquit à Paris, 1769. Il fut clerc de procureur, commis, prote d'imprimerie; devint secrétaire greffier de la commune de Paris, 1792; fut député à la Convention par le département de Seine-et-Oise; vota la mort du roi sans sursis, 1793, et fut envoyé à Bordeaux pour y établir le règne de la terreur, 1794. Ce fut dans cette ville que la connaissance de madame de Fontenay, qu'il épousa depuis, opéra un heureux changement dans son caractère. Rentré à Paris, il y montra la plus audacieuse résistance contre la tyrannie de Robespierre, le fit décréter d'accusation, et amena la grande révolution du 9 thermidor. Il provoqua ensuite la juste punition de Carrier, de Fouquier-Thinville et de Joseph Lebon. Élu membre du Comité de salut public, puis du conseil des Cinq-Cents; prit part à la révolution du 18 fructidor, suivit Bonaparte en Égypte, fut nommé consul à Alicante, et mourut à Paris, 1820.

TALMA (François-Joseph), célèbre tragédien français, né à Paris, 1763, était fils d'un dentiste. Il fut élevé en Flandre, puis en Angleterre; rentra en France, 1773, et commença ses études au pensionnat de M. Verdier. Ce fut dans cette maison que le jeune Talma fit preuve, dans la représentation d'une tragédie jouée par ses camarades, de ses grandes dispositions pour le théâtre. Cependant il exerça, pendant deux ans, l'état de son père. Enfin, le 21 novembre 1787, il débuta à la Comédie-Française, dans le rôle de Seïde, et y obtint un grand succès. C'est à lui que la comédie doit la réforme du costume théâtral; car on le vit le premier, 1789, monter sur le théâtre, vêtu de la toge romaine dans toute sa sévérité. Depuis cette époque, sa vie théâtrale fut une suite non interrompue de triomphes. Napoléon, qui honorait en lui et son rare talent et son caractère, l'admit dans son intimité. Il mourut à Paris, 19 octobre 1826. On a de lui des *Réflexions* sur l'art du comédien, qu'il publia en 1825.

TALMUD (rituel, cérémonial), livre dans lequel sont consignés tout le corps du droit civil et religieux des Juifs et les règlements de toutes les cérémonies de leur culte. On distingue deux Talmuds, celui de Babylone et celui de Jérusalem. Celui-ci fut achevé dans le 5e siècle de l'ère chrétienne; et le second ne le fut que dans le cours du 7e. Le Talmud babylonien, que les Juifs appellent simplement Talmud, est le seul qui ait chez eux une grande autorité. Il se divise en deux parties : le texte et le commentaire, On nomme talmudistes ou rabbinistes, parmi les Israélites, ceux qui reconnaissent son autorité, et caraïstes ceux qui, en la rejetant, ne s'en tiennent qu'à la lettre seule de la Bible.

TALON (Omer), célèbre avocat général au parlement de Paris, né, 1595, fut l'un des hommes les plus éloquents de son temps. Durant les guerres de la Fronde, Talon fit preuve et d'un attachement inébranlable au roi et du respect le plus profond pour les lois. Il mourut entouré de l'estime générale, 1652. On a de lui des *Mémoires* sur les guerres de la Fronde, 1630-1652.

TAMBOUR, de l'arabe *al-tambor*, instrument de percussion, servant à cadencer le pas des troupes à pied, dans les marches ordinaires. Importé en Europe par les Sarrasins, les Allemands, les Anglais, les Espagnols et les Italiens s'en servirent les premiers. En France, il ne fut en usage qu'en 1347, et depuis l'entrée à Calais du roi d'Angleterre, Édouard III. Aujourd'hui on compte une école de tambours par chaque régiment d'infanterie; et le nombre de tambours est fixé à deux par compagnie.

TAMERLAN (Émir-Tibourg), surnommé *Lenk, le Boiteux*, célèbre conquérant tartare, né à Samarcand, 1336, était, par sa mère, l'un des descendants de Gengiskhan. Devenu chef de secte, 1360, il vainquit l'émir de Transoxane, 1370; le mit à mort, monta sur son trône, et prit le nom de *Saheb-Kheran* (maître du monde). Il envahit la Perse, et soumit à son pouvoir toute sa partie septentrionale, 1389; ravagea la Russie et l'Inde, 1390-1397; battit Mahomet IV, et s'empara de Delhi, 1398; enleva la Syrie au roi d'Égypte, 1400; détruisit Bagdad, 1401; battit Bajazet à Ancyre, et le fit prisonnier, 1402, et s'était déjà mis en route pour conquérir la Chine; mais il mourut en chemin, avec la réputation d'un grand conquérant, 1405. Ce prince, qui avait fondé plusieurs écoles, laissa des mémoires, sous le titre de *Tafukat*, dans lesquels il prescrit à ses successeurs les règlements à suivre pour l'administration de son royaume et la conduite des armées.

TANCRÈDE, l'un des chefs de la deuxième croisade, fils d'Oddo et d'Emma, sœur de Robert Guiscard, fils de Tancrède de Hauteville et souverain de la Sicile, naquit, 1078. Il partit, 1095, après avoir abandonné à ses frères tous les biens qui lui revenaient de l'héritage paternel; battit les Grecs au passage de Vardari, 1096; se couvrit de gloire au siége de Jérusalem, et y prit d'assaut une tour qui depuis porte son nom, 1099; fonda la principauté de Galilée, administra celle d'Antioche, 1104-1111, et mourut dans cette ville, à l'âge de 35 ans, 1112, avec la réputation du plus vaillant capitaine de son temps.

TANGER, ville du royaume de Fez (Maroc, sur le détroit de Gibraltar. Fondée, dit-on, par le géant Antée, elle passa sous la domination romaine, et reçut de l'empereur Claude le nom de *Traducta Julia*. Depuis, les Visigoths, les Maures, les Arabes la possédèrent tour à tour. Enfin les Portugais s'en rendirent maîtres, 1470; et Catherine l'apporta en dot au roi d'Angleterre, Charles II, 1662. Les Espagnols s'en rendirent maîtres, 1685; mais depuis la seconde moitié du 17e siècle, elle fait partie de l'empire de Maroc.

TANNEGUI DUCHATEL, vaillant capitaine et politique habile du 15e siècle. Il prit parti pour le duc d'Orléans et pour les Armagnacs contre le duc de Bourgogne. Nommé maréchal de Guienne et prévôt de Paris par le dauphin (Charles VII), il empêcha ce prince de tomber entre les mains des Bourguignons, qui s'étaient rendus maîtres ds Paris, 1416. Il mourut en Provence, 1449. L'histoire accuse Tannegui Duchâtel d'être l'auteur de l'assassinat du duc de Bourgogne, Jean sans Terre, lors de l'entrevue de Montereau.

TAPISSERIES. L'usage des tapisseries est de la plus haute antiquité; les Mèdes et les Perses en ont connu l'usage. Les compositions les plus bizarres d'hommes, de plantes et d'animaux étaient peintes, tissues ou brodées sur les tapisseries orientales qui, à une époque reculée, furent apportées dans la Grèce et auxquelles les Grecs prirent beaucoup de goût. Des Grecs elles passèrent aux Romains, surtout depuis qu'Attale, roi de Pergame, qui possédait de magnifiques tapisseries brodées d'or, eut institué le peuple romain héritier de ses États et de tous ses biens. Et, si l'on en croit les historiens chinois, l'empereur du céleste empire aurait fait exécuter, au métier, dans le 11e siècle av. J.-C., diverses images symboliques portées par les mandarins les jours

de cérémonies. Cette branche d'industrie se soutint avec succès en Italie et dans les Gaules dès les premiers temps du moyen âge. Charlemagne, dit Eginhard, voulut que ses filles apprissent à travailler en tapisserie. On a publié plusieurs descriptions de la tapisserie sur laquelle Mathilde de Flandre, femme de Guillaume, duc de Normandie, avait brodé les principaux événements de la conquête d'Angleterre. L'évêque Eudes, frère de Guillaume, la donna à la cathédrale de Bayeux, où elle est conservée depuis. Charles VI envoya au sultan Bajazet, après la bataille de Nicopolis, 1396, de riches présents parmi lesquels se trouvaient plusieurs tapisseries fabriquées à Arras, représentant l'*Histoire d'Alexandre*. Jean, duc de Bourgogne, offrit aux ministres de l'empereur et du roi d'Angleterre, qui vinrent à Lille, 1416, plusieurs riches tapisseries qui avaient été exécutées dans cette ville. Léon X fit exécuter en Flandre, sur les dessins de Raphaël, une suite de tapisseries représentant les *Actes des Apôtres*. Henri IV établit la manufacture de la Savonnerie, à Chaillot, 1601; Bragel celle de Beauvais, 1664, et enfin Colbert, la célèbre manufacture des Gobelins, 1667. V. **GOBELINS.**

TARBES (*Tarba*), ancienne capitale du pays des *Bigerrones*, qui se soumirent à Crassus. Saint Justin en fut le premier évêque, 420. Abdalraham ravagea Tarbes et tout le Bigorre, 732. Gersende, sœur et héritière de Garcie-Amand, porta le comté de Bigorre dans la maison de Carcassone. Raymond II, 1080, termina la série des comtes de cette famille. Ce fut à cette époque que Béatrix de Carcassonne porta ce comté dans la famille de Béarn. Cette famille finit en Bigorre, vers 1127; la ville de Tarbes et le comté de Bigorre passèrent alors dans la maison de Marsan, puis dans celle de Comminge, 1187. Cette ville fut saccagée par les Huguenots, 1569, 1570, 1574. Henri IV la réunit à la couronne, juillet 1607, et depuis elle fait partie du département des Hautes-Pyrénées, dont elle est la capitale.

TARDIEU (Nicolas-Henri), graveur célèbre, était élève de G. Audran; il naquit à Paris, 1674; fut admis à l'Académie, 1716, et mourut, 1749. On distingue, parmi ses ouvrages : une suite de *Batailles d'Alexandre*, une *Madeleine* et le *Sacre de Louis XV*.— Après lui, son fils, Tardieu (Jacques-Nicolas), laissa quelques gravures très-estimées, entre autres, les *Misères de la guerre* et le *Déjeuner flamand* de Téniers.— Enfin Tardieu (Antoine-François), dit *l'Estrapade*, de la même famille, né à Paris, 1757, et mort à Paris, 4 janvier 1822, fut un graveur-géographe très-distingué. Il laissa, outre la *Carte* du Ferraris, à la gravure de laquelle il travaillait dès 1778, les *Capitales de l'Europe*, de l'Atlas de Mentelle; les *Cartes* des palatinats de Cracovie, de Plock, de Lublin et de Sandomir; l'Atlas du *Voyage aux terres australes* et celui de l'*Histoire des guerres des Français en Italie*.

TARD-VENUS, nom que l'on donna, après la paix de Brétigni, mai 1360, à des troupes conduites par quelques capitaines gascons, et qui ravagèrent la Champagne, la Bourgogne, le Mâconnais et le Lyonnais. Le 6 avril 1362, les tard-venus battirent au delà de Lyon, et en bataille rangée, Jacques de Bourbon, comte de la Marche, que le roi avait envoyé pour arrêter leur pillage. Elles se divisèrent ensuite en deux bandes : l'une prit le chemin d'Avignon, et ne consentit à regagner l'Italie qu'après avoir reçu du pape Urbain V 60,000 florins d'or; et l'autre entra dans le Mâconnais, qu'elle pilla à son aise. En 1365, Bertrand du Guesclin, que Charles V avait envoyé contre les tard-venus, en trouva 50,000 campés devant Châlons, et les décida à le suivre en Espagne, pour y venger la reine de Castille, sœur de la reine de France, que Pierre le Cruel venait d'y faire mourir. Depuis, on n'entendit plus parler des tard-venus.

TARENTE, ville très-ancienne du royaume de Naples. Elle fut fondée par une colonie de Lacédémoniens qui vint s'y établir l'an 700 av. J.-C. Elle attaqua les Romains, 282; mais elle fut prise par Papirius-Cursor, 272. En 215, Annibal fut mis en possession de Tarente, mais Quintus-Fabius-Maximus la lui enleva, 209. Depuis, elle fut prise par les Normands et gouvernée par des rois angevins de la maison de Naples. Napoléon, 1808, l'érigea en duché en faveur de Macdonal, dernier duc de Tarente.

TARGET (Jean-Baptiste), avocat célèbre, né à Paris, 1733, était à la tête du barreau de cette ville, lorsqu'il fut député par elle aux états généraux. Il fut longtemps l'objet des railleries du public, dont l'attente fut trompée par le peu de succès qu'il obtint à la tribune parlementaire. En 1795, Target n'eut pas le courage d'accepter la défense de Louis XVI, dont ce prince lui avait fait l'honneur de le charger. Il fut nommé conseiller à la cour de cassation, 1798, et mourut à Paris, 1807. On a de lui : *Observations sur le commerce des grains*, 1776, et *Mémoire sur l'état des protestants en France*, 1787.

TARPÉIA, fille de Spurius-Tarpeius, gouverneur du Capitole, livra cette place à Tatius, général des Sabins, 746 av. J.-C. Les conditions de la trahison de Tarpéia ayant été que les Sabins et leur général lui feraient don de leurs bracelets d'or, Tatius lui jeta à la tête et son bracelet et son bouclier, et cet exemple ayant été imité par ses soldats, elle tomba accablée sous le faix, et mourut ainsi de la mort des traîtres. C'est depuis cette époque que la montagne au haut de laquelle était le Capitole, fut appelée *Roche tarpéienne*, et qu'elle fut destinée au supplice de ceux qui se rendaient coupables de trahison.

TARQUIN (*Lucius Tarquinus Priscus*), *l'Ancien*, 5e roi de Rome, était fils d'un riche exilé de Corinthe. Il vint s'établir à Rome, 627 av. J.-C., y acquit une grande renommée et par sa bravoure et par sa magnificence; fut nommé tuteur des deux jeunes fils d'Ancus Martius; et se fit proclamer roi à leur place, 615. Il institua les jeux du cirque; doubla le nombre des sénateurs, qu'il choisit parmi les familles plébéiennes, et qui, pour cette raison, furent appelés *patres minorum gentium*; doubla le nombre des chevaliers; jeta les fondements du Capitole; fit bâtir les murailles de Rome et le grand cirque. Il mourut assassiné par les deux fils d'Ancus Martius, l'an 577 av. J.-C., dans la 80e année de son âge et dans la 38e de son règne.

TARQUIN (*Lucius Tarquinus Superbus*), *le Superbe*, petit-fils du précédent, 7e et dernier roi de Rome, monta sur le trône après avoir fait périr Servius, son beau-père, et sa première femme, Tullie, 534. Ce prince, qui gouverna avec un despotisme sans bornes, se montra bon guerrier et habile politique. Il acheva le Capitole; institua les féries latines; bâtit les Volsques et les Sabins et faisait en personne le siége d'Ardée, quand l'outrage fait à Lucrèce, par Sextus son fils, détermina l'insurrection qui le fit bannir de Rome, lui et toute sa famille, et abolit pour jamais la royauté, 509. Tarquin, qui s'était retiré chez Clusium Porsenna, roi des Etrusques, arma ces peuples contre les Romains, 508-507; se présenta de nouveau à la tête des Sabins contre Rome, 505-499; puis des Latins, 498-496; et enfin à la tête des Volsques, 495; mais il fut malheureux dans toutes

ses expéditions, et ne put jamais reprendre le pouvoir. Il mourut à Cumes, l'an 494.

TARRAGONE (*Tarraco*), ville d'Espagne (Catalogne), était, sous les Romains, la capitale de toute l'Espagne citérieure. Elle fut possédée par les Visigoths et par les Arabes, 714-1120. Les Maures l'avaient reprise à ces derniers; mais ils en furent chassés par Alphonse le Batailleur. Les Anglais, qui occupèrent Tarragone durant la guerre de la succession d'Espagne, y mirent le feu pour ne pas la laisser aux mains des vainqueurs, 1705. Elle fut occupée par les armées françaises, 1808-1811, et cédée à l'Espagne, 1814.

TARTARES, peuples belliqueux de l'Asie centrale. Gengis-Kan, à la tête des Mongols, subjugua les Tartares, 1209 de J.-C., et les incorpora dans ses armées, dont ils formèrent bientôt la plus grande partie. Après la mort de ce prince, les Tartares pénétrèrent en Russie, et dès le 13e siècle ils se trouvaient en possession de l'empire de Kaptchak. Mais Tamerlan les soumit, 1390, et depuis cette époque ils se répandirent par toute l'Asie, ce qui fit donner depuis le nom de Tartares et aux Mongols et à une foule d'autres peuples.

TASMAN (Abel-Janssen), le plus célèbre des voyageurs hollandais, naquit à Hoorn, 1600. En 1642, il fut chargé de reconnaître l'étendue du continent austral par le gouverneur général de la compagnie des Indes Van-Diemen, et il découvrit une terre qu'il nomma de ce nom. Il découvrit la Nouvelle-Zélande, les archipels des Amis et Fidji, 1643; partit pour un second voyage, 1644; parcourut une grande partie de la Nouvelle-Hollande, et rentra dans son pays, 1648. On ignore l'époque de sa mort.

TASSE (Bernard), poëte italien et père du célèbre Torquato Tasso, naquit à Bergame, 1493. Il fut le secrétaire du prince de Salerne, 1531; puis des ducs d'Urbin et de Mantoue, et eut, sous ce prince, la direction du gouvernement d'Ostiglia. Il mourut, 1569. On a de lui l'*Amadis des Gaules*, poëme en cent chants, Bergame, 1775; *Floridan*, Bologne, 1587, et enfin cinq livres de *Rimes*, *Églogues*, *Odes*, *Élégies*, etc., Bergame, 1749.

TASSE (Torquato, dit le), l'un des poëtes italiens les plus célèbres, était fils du précédent. Il naquit à Sorrente, 1544; reçut sa première éducation à Rome; étudia le droit à Padoue; mais il abandonna bientôt cette étude pour se livrer tout entier à la poésie, 1560. La publication de son poëme de *Renaud*, qu'il composa, 1562, le fit appeler à la cour de Ferrare, et lui valut d'Alphonse II le plus brillant accueil. Il accompagna en France le cardinal d'Este, 1571; fut reçu à la cour de Charles IX, et de retour à Ferrare il fit jouer son drame pastoral l'*Aminta*, 1573, et termina enfin son beau poëme *la Jérusalem délivrée*, qui vit le jour, 1575. Ce fut à cette époque que sa passion malheureuse pour la sœur du duc, la belle Léonore, qu'il chanta dans ses vers, lui fit quitter Ferrare, 1577; mais il y revint, 1579, et le duc irrité le fit renfermer comme fou. Rendu à la liberté à la prière du pape Clément VIII, 1586, ce pontife l'appela auprès de lui; il se rendit effectivement à Rome pour y être couronné par les mains du pontife, lorsqu'il mourut à peine arrivé dans cette ville, 1595. Ses *Œuvres complètes* furent publiées par Rosini, 30 vol. in 8°, Pise, 1821.

TASSONI (Alexandre), poëte italien, né à Modène, 1565, fut le secrétaire du duc de Savoie, puis enfin du duc de Modène, François Ier, qui le créa conseiller, 1625. Son principal ouvrage, *Sacchia rapita*, *le Sceau enlevé*, poëme en vers burlesque, parut à Modène, 1744. Il fut reçu de l'Académie des *Humoristes*, et mourut dans sa ville natale, 1635.

TAUPINS, *francs taupins*, ancienne milice instituée par Charles VII, 1448. Ce prince, sentant la nécessité d'avoir constamment sur pied une troupe d'infanterie, demanda à chaque paroisse du royaume un homme en état de faire campagne et de servir avec arcs et flèches. Il exempta ces miliciens de tout subside, ce qui les fit appeler *francs archers*, *francs taupins*. On n'est pas d'accord sur l'origine de ce dernier nom. C'est de la création de ces bandes que date, en France, l'établissement d'une milice régulière.

TAVANNES (Guillaume de SAULX, seigneur de), né, 1509, était page de François Ier, et fut fait prisonnier avec lui à la bataille de Pavie, 24 février 1525. Tavannes se couvrit de gloire au siége d'Yvoi, à la Rochelle et à la bataille de Cérisoles, 1544; reconduisit en France l'armée envoyée en Italie, 1556; eut une part très-grande aux victoires de Jarnac et de Moncontour, 1569, et fut nommé maréchal de France, 1570. Après le massacre de la Saint-Barthélemy, dont on l'accuse d'avoir été l'un des instigateurs, 1572, il fut nommé gouverneur de Provence, et mourut en se rendant au siége de la Rochelle, 1573. On a de son fils, qui fut lieutenant du roi en Bourgogne, 1574, des *Mémoires historiques*, de 1560 à 1596, imprimés pour la première fois à Paris, 1625, et réimprimés par Buchon, 1836.

TAVERNIER (Jean-Baptiste), voyageur français, né à Paris, 1605, parcourut l'Asie et une grande partie de l'Europe, et fit dans le commerce des diamants une fortune considérable. Il mourut à Moscou, 1689. On a de lui des voyages en Turquie, en Perse et aux Indes, Paris, 3 vol. in-8°, 1679.

TEKEDEMPT, ville d'Afrique, fut occupée par les Édrisites, 800 de J.-C. Les Fatimites la détruisirent, 975; relevée et une seconde fois détruite par les Turcs. Abd-el-Kader en fit le siége de son gouvernement, mais il fut chassé par les Français qui s'en emparèrent, 23 mai 1841.

TÉKÉLI (Émeric, comte de), noble hongrois, né, 1658, fut longtemps le chef et l'âme des mécontents qui, en 1676, voulurent secouer le joug de l'Autriche; il vainquit six fois les armées de l'empereur; reçut de Mahomet IV le titre de vayvode de Transylvanie, puis de roi de Hongrie, et se signala, dans la fameuse campagne de 1683, par des cruautés inouïes. La fortune le trahit bientôt; une grande partie des siens l'abandonnèrent après l'amnistie de 1684, et il perdit plusieurs villes, 1685-1688. Cependant il battit encore les troupes impériales commandées par Heister; mais il fut battu par le prince de Bade; se retira à Constantinople, où il mourut, 1705.

TÉKIN (Alph.), fondateur de la dynastie des Gaznévides, était gouverneur du Khoraçan pour Al-Mansour; il se révolta contre ce prince, 960; s'empara de Gazna, qui devint la capitale de ses États et le siége de sa dynastie qui y régna après sa mort, 975, sous le nom de Gaznévides.

TÉLÉGRAPHIE. L'idée de transmettre des ordres ou des nouvelles importantes d'un lieu à un autre, au moyen de signaux, est établi depuis fort longtemps en Asie. En différentes occasions, les Chinois allumèrent des feux brillants sur leurs grandes murailles. Ce fut aussi par divers signaux de ce genre que Tamerlan dirigeait la marche de ses armées. Clytemnestre reçut la nouvelle de la prise de Troie à l'aide de grands feux allumés sur le mont Ida, à Lemnos et au mont Athos. Un télégraphe romain est figuré sur la colonne trajane, et les écrits des plus anciens historiens parlent des signaux par le feu. Il ne s'a-

gissait, il est vrai, à ces époques reculées, que de la transmission de signaux réglés d'avance pour exprimer des événements prévus; mais on n'avait point pensé à distribuer ces mêmes signes d'après un alphabet régulier. — Hooke publia son procédé télégraphique, 1684; et Amontons inventa une machine fort compliquée qui fut achevée, 1695. Cependant les premiers essais authentiquement constatés, pour communiquer par signaux, ne furent faits, en Europe, que par Kircher, Dupuis, Guyot Pauliau, 1678; et par l'amiral Kinsbergen et Edelvrantz, 1782. Enfin le 15 juin 1182, Condorcet communiqua à l'Académie des sciences un nouveau moyen de correspondance imaginé par le bénédictin dom Gauthey. Mais l'invention du système télégraphique tel qu'on le voit aujourd'hui fut imaginée par Claude Chappe, 1790. Des expériences faites, 1793, constatèrent que la transmission d'une dépêche à la distance de 48 lieues pouvait se faire en 3 minutes 40 secondes. Un décret de la Convention, du 26 juillet 1794, ordonne l'établissement de télégraphes sur les principales routes de France. La ligne de Paris à Lille fut terminée, décembre 1794; elle fut prolongée jusqu'à Dunkerque, 1790; jusqu'à Bruxelles, avec embranchement à Boulogne, 1805, et enfin jusqu'à Anvers et Flessingue, 1809. En 1822, les avis étaient transmis de Calais à Paris (68 lieues), en 5 minutes, par 55 télégraphes; de Lille (58), en 2 minutes, par 22; de Strasbourg (120), en 6 minutes et demie, par 46; de Lyon (119), et de Brest (144), en 8 minutes, par 54 télégraphes. En 1838, de grandes améliorations furent apportées et dans la langue et dans le mécanisme télégraphiques. Des appareils semblables à ceux de France furent exécutés en Angleterre, 1796, et en 1816, l'amiral Home Popham inventa, pour le service de la marine, le télégraphe mobile appelé *Sémaphore*. On peut consulter avec fruit, sur cette matière, l'*Histoire de la télégraphie*, publiée par Chappe, 1824.

TÉLESCOPE, instrument dont l'effet est de rapprocher et de rendre distincte l'image des objets très-éloignés. Descartes en attribue l'invention au Hollandais Jacques Métius d'Alcmaer. En 1609, Galilée perfectionna le télescope, et longtemps cette espèce de lunette porta son nom. On en attribue encore l'invention à Zacharie Jansen de Middeblourg, sur le témoignage de quelques historiens qui prétendent que, dès l'année 1608, les états généraux lui auraient commandé deux de ces lunettes dans l'intention de les offrir au roi de France Henri IV. Quoi qu'il en soit, il est positif que dès l'année 1609, et au mois d'avril, des lunettes d'approche étaient vendues à Paris sur le pont marchand. On connaît depuis les progrès que firent les télescopes par les développements des savantes théories de Descartes, d'Huygens et de Newton.

TÉLÉSILLE, femme célèbre d'Argos et par son courage et par ses poésies, florissait vers l'an 530 av. J.-C. En 520, elle sortit de la ville à la tête des femmes armées, et se présenta devant le roi de Sparte Cléomène, qui se retira sans combattre. Une fête fut instituée en l'honneur de Télésille, et une statue fut érigée en son honneur. Wolf publia, à Hambourg, 1734, les fragments qui sont parvenus jusqu'à nous.

TELL (Guillaume), l'un des chefs les plus illustres de la révolution suisse de 1307, était né dans le canton d'Uri. Il fut déclaré prisonnier d'État et condamné à mort pour avoir refusé de saluer le chapeau que Gessler, gouverneur de la Suisse pour l'empereur Albert, avait fait élever sur la place publique d'Altorf. Le bateau sur lequel le farouche gouverneur le faisait conduire à son château fort de Kusnacht était arrivé à la hauteur de Grutli, quand une violente tempête vint les surprendre; Gessler se voit dans la nécessité de confier son salut et sa vie à Guillaume, et lui donne le gouvernail. La barque, conduite par ses soins, était encore éloignée du rivage, quand Guillaume Tell l'abandonne en se jetant à l'eau; et ce ne fut pas sans danger que le tyran toucha la terre. Il passait dans un chemin creux, conduisant à Kusnacht, lorsqu'une flèche décochée par Tell l'étendit sur la place. Quelques légendes parlent d'une pomme que Gessler aurait eu la cruauté d'ordonner à Tell d'enlever avec une flèche de dessus la tête de l'un de ses enfants, mais l'authenticité de ce fait est révoquée en doute. Le libérateur de la Suisse se trouva à la bataille de Morgarten, 1315, et mourut à Bringhen, 1354.

TEMPÊTES. Il y eut, en 349 et 416, de violentes et désastreuses tempêtes sur les côtes d'Italie, d'Angleterre, d'Allemagne, de Hollande et de Flandre; sur les côtes d'Angleterre en 549, 644, 996 et en 1091, où l'ouragan renversa dans la seule ville de Londres 400 maisons. En l'année 1215, Hugues de Beauvais et 40,000 étrangers qui venaient au secours de Jean, roi d'Angleterre, périrent tous dans une tempête. En 1233, les orages et les tempêtes furent épouvantables, et presque sans aucune espèce d'interruption en Angleterre. Dans plusieurs parties de la France, et principalement aux environs de Paris, 1339; sur les côtes d'Italie, et notamment dans le port de Naples, 25 décembre 1343; dans la Méditerranée et sur toutes les côtes d'Italie, 24 août 1456. En 1510, un ouragan extraordinaire dévasta plusieurs cantons du même pays. Un grand nombre d'habitants furent tués; les édifices les plus solides détruits, et des masses de forêts déracinées. Un pareil orage éclata sur les côtes de Danemark, 1515; en Irlande, 1538, et dans les mers d'Angleterre, 1563. Le 3 juin 1588, une tempête fameuse détruisit entièrement la flotte commandée par le duc de Médina Sidonia, que Philippe II, roi d'Espagne, envoyait contre la reine Élisabeth. En 1607, une tempête violente eut lieu de nouveau sur les côtes d'Angleterre, et les eaux de la mer couvrirent la plus grande partie du comté de Sommerset. En 1612, un ouragan extraordinaire ravagea les côtes de la Hollande, de la France et de l'Angleterre, et y détruisit un grand nombre de vaisseaux. Une tempête plus violente encore éclata sur les côtes d'Angleterre, de Hollande et d'Espagne, 1617. Elle coûta 60 vaisseaux à cette dernière puissance, et la ville de Barcelonne fut entièrement inondée. Une tempête violente éclata sur les côtes d'Angleterre, de Hollande et de France, 1651. Elle fut presque générale en Europe, le 5 septembre 1658 : des maisons, des édifices furent renversés; des forêts déracinées, et un grand nombre d'hommes furent tués. Une tempête extraordinaire éclata sur les côtes d'Espagne, 15 mars 1671; et exerça les plus grands ravages dans le port de Cadix. Les aiguilles des clochers d'Angleterre et un très-grand nombre de maisons furent renversées par celle qui éclata le 26 novembre 1703, et le dommage occasionné par cet ouragan fut évalué à 50 millions de francs. En 1708, l'Océan, la Méditerranée, les mers de l'Inde furent bouleversés par les orages et les tempêtes, et une infinité de vaisseaux furent engloutis. Des orages désastreux désolèrent la France, l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre et la Hollande, 1734, 1737, 1748, 12 octobre 1759 et 1771. Une tempête dans la Méditerranée détruisit la plus grande partie de la flotte russe, 28 septembre 1774. Celle qui éclata à Terre-Neuve, 1775, engloutit 30 bateaux pêcheurs, et fit périr 700 hommes. Un ouragan exerça les plus grands ravages dans les Indes occidentales, 1781; à Venise, 1783; à l'île For-

mose, sur les côtes de la Chine, 22 mai 1782; à Honduras, où les eaux de la mer se répandirent au loin dans les terres, et détruisirent toutes les maisons et engloutirent 15 vaisseaux, 1788; en Angleterre, 1790; en France pendant chacune des années 1788, 1795, 1799; et le 9 novembre 1800 (18 brumaire), sur toutes les côtes de France, d'Angleterre, de Hollande et d'Allemagne; en Hollande, en Angleterre et en France, 1806; en Hongrie, 1808; en Espagne, et particulièrement à Cadix, 1810. Les tempêtes et les ouragans furent très-nombreux en Europe, 1812, 1816, 1818; 40 navires furent jetés à la côte dans celui qui éclata à Marseille, 4 mars. En 1819 et le 28 mars, l'Ile de France fut entièrement dévastée par un ouragan épouvantable; et le 7 avril de la même année, le même ouragan renversa plusieurs églises, un grand nombre de maisons, et déracina des forêts en Suède, en Autriche et en Bohême, août. La Norwége, la Suède, Saint-Pétersbourg, les côtes de Flandre, de la Hollande et de la Baltique furent dévastées par une tempête extraordinaire qui fut ressentie, 18 et 19 novembre 1824.

TEMPLE, bâtiment consacré au culte divin. A Rome, quand la construction d'un temple avait été résolue par les premiers magistrats ou dans le sénat, il fallait une loi ou une ordonnance du peuple pour l'exécution du projet; ensuite on consultait les augures, qui commençaient par faire choix du terrain, en quoi ils avaient égard à la nature et aux fonctions des dieux auxquels le temple devait être consacré. Les temples de Jupiter, de Junon et de Minerve devaient être bâtis sur des hauteurs, parce que ces divinités avaient inspection sur toutes les affaires de la république. Mercure, Isis et Sérapis, dieux du commerce, avaient leurs temples près des marchés. Ceux de Mars, de Bellone, de Vulcain et de Vénus étaient ordinairement hors des villes; on les regardait comme des divinités ou turbulentes ou dangereuses. Cependant cet usage ne fut pas toujours exactement observé chez les Romains. Les portes des temples regardaient ordinairement l'occident; et les statues des dieux étaient tournées du côté des portes, afin que ceux qui venaient les adorer eussent le visage vers l'orient. Autour de la statue du dieu tutélaire d'un temple était le sanctuaire appelé par les Latins *penetrale*, *adytum*, *sacrarium*, où il n'était pas permis au peuple d'entrer. Il y avait toujours trois autels dans un temple considérable : le premier était placé au pied de la statue; il était fort élevé, et par cette raison on l'appelait *altare*; on brûlait dessus l'encens, les parfums, et l'on y faisait les libations. Le second était à la partie supérieure du temple, et servait aux sacrifices. Le troisième était un autel portatif, sur lequel on posait les offrandes. — Les Gaulois ne commencèrent à bâtir des temples qu'après avoir passé sous la domination des Romains. Les premiers qu'ils construisirent n'étaient pas dans les villes, mais à leur proximité. Il n'y en avait pas dans l'enceinte des murs de Lutèce. L'abbaye Saint-Germain des Prés fut bâtie sur les ruines du temple d'Isis; Cybèle avait le sien du côté de Saint-Eustache; Montmartre prit son nom du temple de Mars, qui y était situé. Enfin le temple de Mercure s'élevait au haut du faubourg Saint-Jacques. Le pape Sixte II ordonna, 262, de bâtir les temples chrétiens dans la direction de l'orient. L'usage de bénir ces édifices fut introduit, 314, et celui de les dédier, 483. Les crucifix peints ou sculptés furent exposés, dit-on, pour la première fois, dans les églises en 461. Vers la fin du 4e siècle, saint Ambroise et le pape Damase introduisirent la musique dans les églises pour la célébration des offices divins; et les orgues, apportées en Europe par les Sarrasins, 758, furent placées dans les églises à cette époque-là. Cependant l'usage des orgues ne fut général que vers la fin du 13e siècle. Ce fut le pape Innocent III qui ordonna, 1200, que des troncs seraient placés dans les églises, pour que les fidèles pussent y déposer leurs offrandes. Les premières églises que l'on construisit en pierre ne le furent guère que vers la fin du 7e siècle, 670; et l'usage d'y ajouter des tours ne va pas au delà du commencement du 9e siècle. Ce fut en Angleterre que pour la première fois, 800, on vit les églises flanquées de tours.

TEMPLE (Guillaume), homme d'État, dit le *chevalier du Temple*, naquit à Londres, 1628; entra à la chambre des communes, 1661; et fut chargé par lord Clarendon de plusieurs missions importantes. Ce fut lui qui conclut l'alliance de 1665 contre la Hollande et la *triple alliance* de 1668 entre l'Angleterre, les états généraux et la Suède contre la France. Il entra au ministère après avoir pris part aux négociations de Nimègue, 1674-1678; se retira, 1685, et mourut, 1688. On a de lui des *Mémoires* et des *Mélanges*, qui furent imprimés, 1814.

TEMPLIERS (Les) ou les chevaliers du Temple, dérivaient de Cîteaux comme tous les ordres militaires. Ils reçurent leur règle des mains de saint Bernard. Ce furent Hugues de Paganis, Geoffroi de Saint-Omer, et sept autres seigneurs, qui, vers l'an 1128, s'étant engagés par un vœu solennel à défendre contre les infidèles et à escorter jusqu'à Jérusalem ceux qui entreprendraient le pèlerinage de la Palestine, qui donnèrent naissance à cet ordre célèbre, qui subsista jusqu'en 1314. Le 13 octobre, tous les templiers qui se trouvaient en France furent arrêtés sous de vaines accusations. On obtint de quelques-uns d'entre eux, à l'aide des tortures, l'aveu des crimes honteux dont on les accusait. Un arrêt de condamnation vint les frapper, et, le 18 mars 1314, le grand maître des templiers Jacques Molay, et l'un des principaux chevaliers de son ordre, condamnés d'abord à une prison perpétuelle, sont brûlés vivants à petit feu, entre le jardin du roi et les Augustins, sur le lieu même où se trouve maintenant élevée la statue de Henri IV, et où peu auparavant 59 templiers avaient été brûlés.

TENIERS (David), *le Vieux*, peintre flamand, né à Anvers, 1582; fut l'élève de Rubens; et peignit avec bonheur des scènes grotesques et des réunions de fumeurs, de charlatans, et quelques intérieurs. Il mourut, 1649.

TENIERS (David), *le Jeune*, né à Anvers, 1610, fut l'élève de son père et le surpassa de beaucoup. Il fut surnommé le *Protée de la peinture*. Il affectionna particulièrement le genre de son père, mais il le poussa jusqu'à la perfection. Il mourut dans sa ville natale, 1694. Le musée du Louvre possède de lui l'*Enfant prodigue*; la *Tentation de saint Antoine*; la *Chasse au Héron*; le *Joueur de cornemuse*; et la *Noce de village*.

TÉRENCE (Publius-Térentius-Afer), célèbre poëte latin, naquit en Afrique, 194 av. J.-C. Il fut enlevé dans une guerre particulière contre les Carthaginois; vendu à des marchands romains, et tomba ainsi au pouvoir du sénateur Térentius Lucanus, qui, l'ayant fait élever avec soin, lui donna son nom. Les succès littéraires de Térence furent tels, qu'il compta bientôt parmi ses amis tout ce que Rome renfermait de plus illustre. Cependant l'envie et la malveillance le firent sortir de Rome, et il partit pour la Grèce, où il mourut, 147. Ce fut durant ce voyage, dit-on, qu'il perdit 108 de ses pièces de théâtre. 6 seulement sont parvenues jusqu'à nous.

TERRE-NEUVE, grande île de l'Amérique septentrionale. Elle est surtout célèbre par le grand banc, si-

tué près de ses côtes, où la pêche de la morue est très-productive. Elle fut découverte par Sébastien Cabot, 1497. Verazzini en prit possession au nom de la France, 1525, et le premier établissement y fut formé, 1604. Le traité d'Utrecht donna Terre-Neuve à l'Angleterre; mais le droit de pêche fut réservé à la France, et réglé par les traités de Paris, 1767, et de Versailles, 1783.

TERREUR (Régime de la). On nomme ainsi le régime odieux qui pesa sur la France depuis le 31 mai 1793, jour de la chute des Girondins, jusqu'au 27 juillet 1794, jour de la chute de Robespierre. V. **FRANCE.**

TERTULLIEN (Quintus Septimus Florens Tertullianus), l'un des docteurs les plus illustres de l'Église de Carthage, naquit dans cette ville l'an 160 de J.-C. Il se convertit à la foi chrétienne et devint bientôt l'un de ses plus zélés et de ses plus éloquents défenseurs, 186-240. Il mourut dans un âge très-avancé, 245. On a plusieurs éditions des *Œuvres* de Tertullien, dont la plus estimée est celle de Rigault, Paris, 1628.

TEST (Serment du). Serment auquel, d'après le bill de 1673, étaient tenus tous les fonctionnaires anglais. Cet acte, dont le but principal était d'éloigner les catholiques des affaires, fut principalement dirigé contre le duc d'York. En 1678, ceux qui prêtaient ce serment devaient aussi déclarer qu'ils reconnaissaient comme une idolâtrie le culte de la Vierge et des saints. Ce serment ne fut aboli qu'en 1828.

TESTAMENT (Ancien et Nouveau). V. **BIBLE, SAINTE** (histoire).

TETRICUS (P. Pivesus), empereur romain, fut proclamé à Bordeaux, l'an de J.-C. 228. Il remporta plusieurs avantages sur ses ennemis, et fit rentrer dans le devoir les Gaules, l'Espagne et la Grande-Bretagne, qui étaient sous sa domination. Mais il abandonna toute son autorité à Aurélien, et rentra dans la vie privée.

TEUTONS, peuple germain, célèbre par la part qu'il prit à l'invasion qui eut lieu en Gaule et en Italie, de 114 à 101 av. J.-C. Après avoir remporté de nombreux avantages sur les armées romaines, les Teutons furent écrasés par Marius, dans les environs d'Aix, 102.

TEUTONIQUES (Chevaliers), ordre célèbre qui fut établi, 1190, par le duc Frédéric de Souabe, au siége d'Accon, afin de pourvoir au soulagement des croisés malades ou blessés. Ces chevaliers fondèrent dans la terre sainte, 1128, un hôpital dans lequel les malades étaient soignés par les chevaliers eux-mêmes. Cet ordre acquit bientôt une très-grande puissance; l'empereur Frédéric II nomma le grand maître de cet ordre prince de l'Empire. En 1226, ils secoururent les Polonais contre les envahissements des Prussiens. En 1309, le grand maître vint s'établir à Marienbourg; et, vers le 15e siècle, son autorité s'étendait depuis l'Oder jusqu'à la Sémigalie. Cependant, vers la fin du 16e siècle, ils perdirent la Prusse, et depuis ce temps le grand maître de l'ordre se retira en Souabe. La paix de Presbourg, 1805, investit l'empereur d'Autriche de cette dignité et de tous les revenus de l'ordre; en 1809, les principautés des chevaliers allemands furent cédées aux princes dans les États desquels elles étaient situées, et ce ne fut plus depuis lors qu'un titre dont les archiducs d'Autriche sont en possession.

TEXAS ou **FREDONIA**, pays de l'Amérique septentrionale, dans la partie orientale du Mexique, était compris autrefois dans l'intendance de San-Luis-Potosi, et fait partie aujourd'hui du Cohahuila, avec lequel il forme l'État de Cohahuila et Texas. Avant 1823, il n'y avait d'autre population civilisée dans ce pays que celle de San-Antonio de Béjar, du fort de Bahia del Espiritu-Santo, et du canton voisin de Nacogdoches, qui formait en tout 5,000 individus. Deux tentatives eurent lieu au Texas en 1812 et 1819; elles furent sans succès. En 1824, la colonie de Fredonia y fut établie par M. Austin; cette colonie s'érigea en république fédérative, et la constitution fut copiée sur celle des États-Unis, excepté en ce qui concerne la religion. Un traité d'union et de confédération avait été signé, le 21 décembre 1826, entre la nouvelle république et 33 tribus indiennes; mais le congrès mexicain a déclaré le Texas partie intégrante du Mexique, et l'a réuni à l'État de Cohahuila.

THAHMASP, roi de Perse, monta sur le trône en 1524, défit les Usbecks, 1526, prit Bagdad en 1529, et se rendit maître de tout le pays compris entre le Tigre et l'Euphrate. Thahmasp mourut en 1577, âgé de 63 ans. — Thahmasp II, 12e fils de Perse, proclamé à Kazbin, 1722, se vit, dans les premières années de son règne, attaqué par les Turcs, les Russes et les Afghans, qui le pressèrent si vivement, qu'il n'eut d'autre ressource que de se placer sous la protection de Nadir-Chah qui l'aida à reprendre la Perse méridionale, 1729. Dans la suite il éprouva de grands revers; contraint d'implorer une paix honteuse, il fut déposé par son ancien protecteur Nadir, en 1734. Il mourut 5 ans plus tard.

THALÈS, l'un des sept sages de la Grèce, naquit en Phénicie, 639 av. J.-C. A peine âgé de 14 ans, le désir de s'instruire l'engagea à aller en Égypte; là il s'attacha aux prêtres, qui lui enseignèrent la géométrie, et lui inspirèrent un grand respect pour la divinité. Les Chaldéens ayant saccagé la Phénicie en 587, Thalès s'exila, et vint à Milet, à l'âge de 52 ans. Dès lors il s'adonna à l'étude de l'astronomie, et fonda l'école ionique d'où dérivèrent toutes les sectes des philosophes de la Grèce. Il mourut à l'âge de 90 ans.

THÉ, *Thea sinensis*, plante originaire de la Chine. Le premier écrivain européen qui ait fait mention du thé est Giovanni Botero, 1590. Il fut introduit en Europe, 1610, et fut importé de Hollande en Angleterre par les lords Arlington et Ossory, qui le mirent à la mode, 1666. Il ne fut connu en France qu'en 1636.

THÉATINS. V. **ORDRES RELIGIEUX.**

THÉATRE. Thespis, chez les Grecs, 536 avant J.-C., fut le premier qui, pour représenter ses pièces, promenait ses acteurs sur un théâtre ambulant qui n'était autre qu'un chariot. Eschyle, après lui, s'avisa de construire un théâtre plus solide sur des tréteaux, et de l'orner de décorations convenables au sujet. Le premier théâtre d'Athènes ne fut bâti que de planches; mais un jour il s'écroula tout à coup sous le poids des spectateurs, et cet accident engagea les Athéniens, déjà fort engoués de spectacles, à en construire de pierres. Telle fut l'origine de ces magnifiques théâtres qu'on vit bientôt dans toutes les villes de la Grèce, excepté cependant à Lacédémone, d'où les spectacles de ce genre avaient été bannis par Lycurgue. — En Grèce comme à Rome, un théâtre se divisait en trois parties principales : celle des acteurs qu'on appelait *la scène*; celle des spectateurs qu'on nommait plus particulièrement le théâtre, et l'orchestre qui, chez les Grecs, était le département des mimes et des danseurs, et qui, chez les Romains, servait à placer les consuls, les préteurs, les sénateurs, les pontifes et les vestales. C'était, comme aujourd'hui, l'espace qui restait au milieu, entre la partie destinée aux spectateurs et celle qui appartenait aux acteurs. Chez les Romains, le sénat ne fut séparé du peuple aux spectacles, que l'an de Rome 558, comme le dit Tite-Live. On lui assigna l'orchestre, ainsi qu'aux Vestales. La loi *Roscia*, 683, accorda aux chevaliers les

quatorze premiers rangs des siéges au-dessus des sénateurs, ce qui faisait à peu près les deux premiers étages. Le troisième était abandonné au peuple, et le portique supérieur aux femmes. Ce ne fut cependant que sous Auguste, 31 de J.-C., qu'elles furent séparées des hommes.

Toutes les anciennes chroniques attestent que dans les premiers temps des nations modernes de l'Europe, des ébauches grossières de représentations théâtrales, données par des farceurs, des jongleurs, des ménétriers, étaient le divertissement obligé de toutes les fêtes et cérémonies publiques. Divers conciles tenus à Mayence, à Tours, à Reims, à Châlons-sur-Saône, durant les 8e et 9e siècles, prononcèrent des peines contre les comédiens, histrions et jongleurs publics. Charlemagne lui-même fut forcé de réprimer la licence de ces bateleurs à cause de l'indécence de leurs représentations, qui déjà étaient au nombre des amusements les plus suivis des Français. Ces jongleurs étaient appelés à toutes les fêtes; et formaient dans les grandes villes un corps particulier. Ils avaient un chef et des statuts, et étaient seuls en possession du privilége d'amuser la nation. Mais des pèlerins revenus de Palestine, d'Espagne et d'autres lieux de la France, vinrent leur disputer la palme, et se firent connaître sous le nom de *Confrères de la Passion*. Entre autres pièces jouées à Paris devant le roi d'Angleterre, en l'année 1313, et sous le règne de Philippe le Bel, on représenta *la Gloire des bienheureux et la Peine des damnés*. *L'Expédition de Godefroi de Bouillon dans la terre sainte*, et *la Prise de Jérusalem*, furent jouées dans la même ville devant l'empereur Charles IV, en l'année 1378. Les écoliers d'Angers donnèrent une espèce de comédie sous le titre de *Robin et Marianne*, 1392. Une ordonnance du prévôt de Paris, 3 juin 1398, fit fermer le théâtre des *Confrères de la Passion* de Saint-Maur des Fossés, à cause du tumulte que leurs représentations occasionnaient. Les pièces de ce temps, qui duraient plusieurs jours, entraînaient des dépenses considérables, dont les villes se chargeaient volontiers, parce qu'elles retiraient un grand avantage du concours d'étrangers que l'annonce d'un spectacle de ce genre ne manquait jamais d'attirer dans leurs murs. En 1412, *l'Apocalypse* fut jouée à Metz, sur la place Saint-Louis, et la représentation dura trois jours; peu de temps après, on y donna *la Destruction de Jérusalem*, poëme de trente mille vers. Le 5 juillet 1437, on joua, dans la même ville de Metz, *le Mystère de la passion*; le nombre des acteurs de cette pièce était de cinquante-six; le curé de Saint-Victor faillit perdre la vie en y représentant Jésus-Christ; et un chapelain, chargé du rôle de Judas, fut presque étranglé en se pendant. Dès l'année 1402, il fut permis aux *Confrères de la Passion* d'établir un théâtre à Paris, pour y représenter leurs *mystères* et *moralités* qui, pendant longtemps, se jouèrent à Paris les dimanches et fêtes. Ces spectacles étaient tellement dans le goût du public d'alors, que les curés avançaient l'heure des vêpres, afin que les fidèles pussent assister à ces représentations, qui duraient depuis une heure jusqu'à cinq, et où l'on était admis moyennant *deux sous* par personne. Vers la fin du 15e siècle, sous le règne de Louis XI, les *clercs de la basoche* du parlement et ceux du Châtelet commencèrent à jouer publiquement dans la grande salle du Palais et ailleurs des *farces*, *folies* et *moralités*. Des arrêts du parlement, du 15 mai 1476 et 19 juillet 1477, interdirent ces représentations, qui recommencèrent sous Charles VIII; elles furent de nouveau défendues par lettres patentes du 8 mai 1486, et reprirent faveur sous Louis XII, qui les autorisa formellement. Mais les pièces jouées par les basochiens étant remplies de traits satiriques contre les princes et le gouvernement, et sans doute aussi contre le parlement, un arrêt du 2 janvier 1516 interdit à ces clercs de jouer *farces* ou *comédies* dans lesquelles il serait fait mention des princes et princesses de la cour. Un autre arrêt du 23 janvier 1538 permit aux basochiens de jouer leurs pièces, en observant d'en retrancher les choses rayées. Ce qui prouverait qu'à cette époque le parlement s'attribua le droit de *censure* sur les pièces de théâtre. A partir de 1582, on ne trouve plus de trace des représentations des clercs de la basoche, auxquels un arrêt du parlement, du 19 novembre 1548, avait interdit de jouer des *mystères sacrés*, en ne leur permettant que les *mystères profanes licites et honnêtes*. Jodelle, mort en 1573, est le premier qui ait composé des tragédies et comédies en langue française avec quelque régularité. On compte 83 poëtes français auteurs de comédies, de tragédies, de farces et de moralités publiées dans le cours du 16e siècle. En 1595, des comédiens étant venus dresser un théâtre dans la foire Saint-Germain, eurent de vives contestations avec les *Confrères de la Passion*, et une sentence du lieutenant civil, du 5 février 1596, les condamna à payer à ces derniers une amende de *deux écus* par an. Un règlement de police, du 5 février 1596, défend à toute personne de faire violence en l'hôtel de Bourgogne, d'y jeter des pierres, de la poudre ou d'autres choses *qui pussent émouvoir le peuple à sédition*. Un autre, du 12 novembre 1609, enjoint aux comédiens d'ouvrir leurs portes à une heure après midi, de commencer leur représentation à deux, de les clore l'hiver à quatre heures et demie, et de n'exiger des spectateurs pas plus de 5 sols pour les places du parterre et 10 sols pour celles des galeries. Parmi les acteurs qui, dans cette période, jouirent de quelque célébrité, on cite, en 1585, Henri Legrand, surnommé *Turlupin*, qui joua les rôles comiques 55 ans, et mourut, 1634; Hugues Guéret, dit *Fléchelle*, Deslaurier, dit *Bruscambille*, et Jean Farine; en 1604, Lecomte, dit *Valeran*, joua longtemps les premiers rôles avec Marie Vénier-Delaporte, l'une des premières actrices qui ait paru sur la scène française; en 1610, Julien Joffrin de l'Épy, dit *Jodelet*, qui obtint la plus grande vogue dans les pièces de Scarron; en 1622, Robert Guérin, dit *Gros-Guillaume*; en 1629, Pierre Lemessier, dit *Bellerose*, qui excellait dans les rôles tragiques et comiques, et qui devint le chef de la troupe de l'hôtel de Bourgogne; en 1650, Haudrin de Saint-Jacques, dit *Guillot-Gorju*, etc. Tous ces acteurs jouaient avec des masques, à l'exception de Gros-Guillaume, qui se couvrait le visage de farine. L'usage des violons à l'orchestre existait dès l'an 1616; un arrêt du conseil, du 30 avril 1673, fixa le nombre des voix de la comédie à deux et celui des violons à six, au lieu de six voix et de douze violons que les comédiens avaient avant ce règlement. Avant Pierre Corneille, Alexandre Hardy, qui vivait en 1623, tenait le sceptre de l'art dramatique en France. Le théâtre du Palais-Royal, qui fut construit par ordre du cardinal Richelieu, fit son ouverture par *Mirame*, tragi-comédie qui parut sous le nom de Desmarets, mais qu'on attribue au cardinal. Enfin Pierre Corneille et Molière parurent, et c'est de ces deux grands noms que date l'ère glorieuse de l'art dramatique en France. Le 24 octobre 1658, la troupe de Molière fut admise à jouer *Nicomède* devant le roi, qui en fut si satisfait, qu'il lui permit de jouer sur le théâtre du Petit-Bourbon, alternativement avec les Italiens. En 1660, cette troupe passa au Palais-Royal avec le titre de *comédiens de Monsieur*, et députa le 5 novembre par *l'É-*

tourdi ; le roi la prit à son service, 1694, lui donna une pension de 7,000 livres, une particulière de 1,000 livres à Molière, et la troupe prit dès lors le titre de *troupe royale*, qu'elle conserva depuis. A la mort de Molière, 1673, une déclaration du 25 juin réunit la troupe du Marais à celle du Palais-Royal, et les comédiens allèrent s'établir dans le jeu de paume de la rue de Seine, vis-à-vis la rue Guénégaud. En 1680, le roi ordonna la réunion de la troupe du Marais à celle de la rue Guénégaud, et, en vertu de cet ordre, les comédiens furent autorisés à *former une société* et à passer entre eux des actes d'union. Leur premier contrat fut passé devant notaire, le 5 janvier 1681. Telle fut l'origine de l'établissement du Théâtre-Français, qui, le 25 avril 1685, reçut du duc de Saint-Aignan un règlement de discipline intérieure, auquel, par un acte du 4 mars 1686, ils s'obligèrent de se conformer; ce qui, depuis cette époque, soumit leur administration théâtrale au premier gentilhomme de la chambre du roi, remplacé aujourd'hui par un commissaire royal. En 1689, ils allèrent s'établir dans leur nouvelle salle appelée *théâtre de la Comédie-Française*, qui fut construite dans la rue Neuve-Saint-Germain-des-Prés, par Dorbay, et qui leur coûta 198,000 livres ; ils y débutèrent par *Phèdre* et *le Médecin malgré lui*. En 1699, toutes les dépenses du nouvel établissement furent acquittées ; le fond de l'hôtel de la Comédie fut divisé en 25 parts : la part, fixée à 15,150 livres, fut réduite à 8,270, par ordonnance du 17 juin 1758. Les comédiens français jouèrent dans cette salle jusqu'en 1770; ils vinrent à cette époque dans la salle des machines au château des Tuileries ; ils y restèrent jusqu'en 1782; s'installèrent alors au théâtre de *Monsieur* (Odéon), y restèrent jusqu'en 1799, époque où ils vinrent occuper la salle du Palais-Royal, où ils jouent encore aujourd'hui. Le théâtre français compte parmi ses plus grandes gloires comme poëtes : Corneille, Molière, Racine, Regnard, Destouches, Marivaux, Beaumarchais, Chénier ; et comme acteurs : Lekain, Monvel, Larive, Molé, Fleury, Dumesnil, Talma, Contat, Duchesnois, Mars. Voir OPÉRA.

THÈBES, ancienne ville d'Égypte, capitale de la haute Égypte, autrement Thébaïde. Elle était située sur le Nil. Si l'on en croit les historiens, on raconte des prodiges sur cette ville de Thèbes : ainsi elle aurait eu 100 portes; par chacune des portes elle eût pu faire sortir 10,000 combattants, ce qui suppose une population d'au moins 5 millions, chose peu croyable. Pendant longtemps elle fut la résidence des rois. Détruite par Cambyse, roi de Perse, elle se releva de ses cendres, redevint puissante, et fut une seconde fois détruite par les Romains, l'an 32 av. J.-C. Dès lors, elle ne se releva pas de ses ruines. Les Arabes arrivèrent, et Thèbes vit sur ses ruines s'élever cinq petits villages. Le Louqsor est un des cinq. L'obélisque qui orne la place de la Concorde, à Paris, est un monument de l'ancienne Thèbes.

THÈBES, *Stion* des Grecs modernes, ville de Béotie, sur l'Ismène; fondée, vers 1380 av. J.-C., par Cadmus, qui arrivait des bords de Phénicie. Il construisit d'abord une citadelle, qu'il appela, de son nom, Cadmée. En 1457, Amphion et Zéthus l'agrandirent, ainsi que la cité qui s'était formée autour de ses remparts. Gouvernée par des rois, elle adopta la forme républicaine, en 1126, et devint le centre de la fédération béotienne. En 382, les Lacédémoniens, allant en Macédoine, surprirent la ville de Thèbes, substituèrent l'oligarchie aux principes populaires qui régnaient alors, et occupèrent la citadelle. En 379, Pélopidas chassa les Spartiates; et dès lors commença pour Thèbes une nouvelle ère, pendant laquelle Epaminondas l'éleva au premier rang parmi les républiques grecques. A sa mort, Thèbes retomba dans l'obscurité. Elle jeta encore quelques faibles lueurs dans la guerre sacrée, fut soumise à Philippe, après la bataille de Chéronée. A la mort de ce prince, Thèbes se révolta contre Alexandre : prise, détruite par ce prince, la seule maison du poëte Pindare fut conservée ; rebâtie depuis, elle ne recouvra jamais sa première splendeur.

THÉGLATH PHALAZAR, descendant de Ninus, fut déclaré roi de Ninive, après la mort de Sardanapale, 759 av. J.-C. Il devint ainsi le fondateur du second empire des Assyriens. Heureux dans toutes les guerres qu'il entreprit, il se fit redouter de ses voisins. Aussi Achaz, roi de Juda, ne pouvant résister à Rasin, roi de Syrie, et à Phacée, roi d'Israël, qui le tenaient bloqué dans Jérusalem, dépouilla le temple de toutes ses richesses, et en fit don à Théglath, qu'il invitait à le secourir. Celui-ci ruina la Syrie et le royaume d'Israël. Il mourut après ces exploits, vers 730 av. J.-C.

THÉMISTIUS, rhéteur et philosophe, naquit dans un bourg de la Paphlagonie, en 320 environ de J.-C. Dès sa jeunesse, il commenta plusieurs traités d'Aristote, et fit de rapides progrès dans la philosophie péripatétique. Constance le nomma membre du sénat, 355, et Julien l'éleva à la dignité de préfet de Constantinople. Il mourut vers 392.

THÉMISTOCLE naquit à Athènes, vers 535 av. J.-C. Il se distingua à la bataille de Marathon, 490, et détruisit la flotte des Perses à Salamine, 480. Après cette victoire, il fortifia le Pirée, et releva Athènes, malgré les chicanes de Sparte, chicanes que Thémistocle éluda par la ruse. Ses succès excitèrent contre lui la jalousie. Banni par l'ostracisme, il se réfugia d'abord chez Admète, roi des Molosses, puis en Perse, où il s'empoisonna, 466.

THÉOCRITE, poëte grec, naquit à Syracuse, dans les 30 premières années du 3e siècle av. J.-C. Tout ce que l'on sait de positif sur sa vie, c'est que Ptolémée Philadelphe l'attira à sa cour. Théocrite est le prince et le père de la poésie pastorale. Il a laissé des idylles qui l'emportent parfois sur celles de Virgile, qui semble se l'être proposé pour modèle.

THÉODAT, fils d'Amalaberge, sœur du roi Théodoric Ier, devint roi des Ostrogoths en Italie. Il épousa, pour la faire périr peu de temps après, sa cousine Amalasonte, qui, à la mort de son premier époux Athalaric, 534, et de son fils Amalric, avait donné le trône à son neveu. On prétend qu'il la fit étrangler dans un bain, sous prétexte d'adultère. Justinien, soit qu'il voulût venger Amalasonte, soit qu'il voulût seulement étendre ses États, envoya Bélisaire contre Théodat, 535-536 ; Bélisaire lui enleva la Dalmatie et la Sicile. Les Goths, mécontents de ce roi ingrat, et effrayés d'ailleurs par les progrès de Bélisaire, qu'ils espérèrent arrêter, déposèrent Théodat, qui fut tué sur la route de Ravennes, tandis que Vitigès le remplaçait sur le trône (536).

THÉODEBALDE fut élu roi d'Austrasie en 548, après la mort de Théodebert Ier. Il ne fit que passer sur le trône ; il mourut à peine âgé de 20 ans.

THÉODEBERT Ier, roi d'Austrasie, 534, était fils de Thierry Ier, à qui il succéda, malgré l'opposition de ses oncles. Dans la suite, cependant, il leur vint en aide dans leur guerre contre la Bourgogne; il obtint même une partie de ce royaume. En 537, il aida Childebert contre Clotaire, son oncle. En 538, il promit ses secours à Vitigès, roi des Ostrogoths d'Italie, et contre l'empereur Justinien ; il reçut même, en échange de ses promesses, la Bavière, que le Goth lui céda. Mais en même temps,

s'étant abouché secrètement avec Justinien, de qui il reçut de fortes sommes d'argent, Théodebert ne tint aucun compte de ces deux marchés, ou plutôt il les tint tous deux. Il franchit les Alpes, pilla amis et ennemis, rançonna Vitigès, et menaça Justinien de le poursuivre jusque sous les murs de Constantinople; mais la mort l'arrêta au milieu de ces grands projets. — Théodebert II, 6e roi d'Austrasie, monta sur le trône en 596, à la mort de son père Childebert, dont il partagea la succession avec son frère Thierry II, qui fut roi d'Orléans et de Bourgogne. Il fut guidé d'abord par Brunehaut, son aïeule; mais bientôt il l'exila, 599, à l'instigation des grands, que la domination de cette princesse avait lassés. Il eut plusieurs démêlés avec Clotaire II et Thierry II; d'abord, de concert avec ce dernier, il battit Clotaire et les Gascons; puis, suivant les conseils de Brunehaut, qui ne pouvait pardonner à Théodebert de l'avoir repoussée, Thierry lui fit la guerre, et le battit complétement en deux rencontres, à Toul et à Tolbiac, en 612. Il fut fait prisonnier et livré à l'implacable Brunehaut, qui se vengea en le faisant mourir.

THÉODORE Ier, élu pape le 24 novembre 642, était Grec de nation, né à Jérusalem, fils d'un évêque du même nom. Il succéda à Jean IV; il mourut le 15 mai 649, après 6 ans et 6 mois de pontificat. — Théodore II, élu pape le 12 février 898, succéda à Romain. Il mourut 20 jours après, le 3 mars.

THÉODORE, *le Lecteur*, historien du 6e siècle, était né, on le croit, en Paphlagonie. Il remplit dans l'Église de Constantinople le rôle de lecteur, qui lui valut son surnom. Il écrivit l'histoire de l'Église depuis Constantin jusqu'à Justinien. Il fit aussi son histoire *tripartite*, compilations de Sozomène et Théodoret; c'est l'histoire de l'empire, depuis la 20e année du règne de Constantin jusqu'au règne de Justin l'Ancien, c'est-à-dire jusqu'en 518. On ignore l'époque de sa mort.

THÉODORE, roi de Corse, fils du baron de Newhoff, simple aventurier qui exploita heureusement la révolte qui remua la Corse en 1729. Il fut élu roi le 15 avril 1736. Le peuple se refroidit à son égard, après 7 mois de règne, en novembre 1736; il quitta la Corse, où sa tête était mise à prix. Il revint plus tard avec une escadre; mais n'ayant point réussi à reprendre un royaume, qu'au reste il avait vendu à ses créanciers de tous les pays, il se retira à Londres. Il revint encore, et repartit de nouveau pour Londres, où il mourut le 11 décembre 1746.

THÉODORIC Ier, roi des Goths d'Italie, était fils de Théodomir, 2e roi des Ostrogoths. Ayant été donné en otage à l'empereur Léon Ier par Vélanir, frère et prédécesseur de Théodomir, 461, il eut l'occasion de rendre de grands services à l'empereur Zénon; celui-ci, pour l'en récompenser, le nomma consul en 484. Envoyé en Italie contre Odoacre, il le battit plusieurs fois, et finit par lui accorder la paix, 492. Ayant fait mourir Odoacre, il monta sur le trône et réunit sous sa puissance tous les États d'Italie. En 509, il épousa une sœur de Clovis; fit la paix avec l'empereur Anastase et les Vandales d'Afrique. Il fut le protecteur des arts et du commerce; il embellit Ravennes, Pavie, Rome, et mourut en 526. — Théodoric II, fils de Théodoric Ier, succéda à son frère aîné Thorismond, qu'il avait privé du trône, 528. Thorismond périt, 541, de la main d'Euric, son frère, et le complice de Théodoric II.

THÉODOSE Ier, surnommé *le Grand*, naquit en Espagne en 346. (Son père était ce comte Théodose, général de Valentinien, décapité en 367 par ordre de Valens.) Théodose fut appelé à la cour de Gratien, où l'on apprécia son mérite. En 379, Gratien l'associa à l'empire. Son règne fut éclatant : il réprima les barbares, vainquit Maxime, qui lui disputait le trône, et le fit mourir en 388. Il vainquit un autre compétiteur, Eugène, qui fut tué en 395. Théodose mourut peu de temps après, 395. — Théodose II, dit *le Jeune*, fils d'Arcadius, naquit en 401, succéda à son père en 408, et mourut en 450, après un règne peu intéressant. — Théodose III, dit *l'Adramitain*, fut proclamé empereur par l'armée d'Anastase II, qui s'était révoltée en 716. Il céda l'empire, en 717, à Léon l'Isaurien, et mourut dans un monastère d'Éphèse, 722.

THÉOPHILANTHROPES, secte religieuse qui s'établit en France, 1796, et qui obtint plusieurs églises de Paris et des départements. Un décret consulaire du 4 octobre 1801 supprima ce culte nouveau, et les théophilanthropes disparurent, non sans avoir fait quelques prosélytes.

THÉOPHILE, empereur d'Orient, naquit à Armorium en Phrygie. Il monta sur le trône de Constantinople après Michel le Bègue, son père, le 3 octobre 829. Comme son père, il fut grand iconoclaste, persécuteur des chrétiens orthodoxes. Après avoir perdu plusieurs batailles contre les Sarrasins, il mourut en 842.

THÉOPHRASTE naquit à Eresos, 371 av. J.-C.; il se rendit dans sa jeunesse à Athènes, où il obtint l'amitié de Platon et d'Aristote. Celui-ci lui laissa le Lycée, qu'il abandonnait en quittant Athènes. Ses leçons furent écoutées avec empressement; il parlait si bien, qu'Aristote lui donna d'abord le nom d'Euphraste (qui parle bien), puis celui qu'il porta et qui nous est parvenu, Théophraste, mot composé du grec, et signifiant *homme dont le langage est divin*. Théophraste composa une *Histoire des animaux*, une *Histoire des Plantes*, un *Traité des pierres*, un *Traité des causes de la végétation et ses caractères*. Ce dernier ouvrage est le plus intéressant et le plus connu. Il mourut à l'âge de 85 ans, vers l'an 276 av. J.-C.

THÉOPOMPE, né à Chio, île de l'Archipel, 358 av. J.-C., historien et orateur célèbre. Il eut de bonne heure le goût des lettres. Exilé de sa patrie, il vint à Athènes, où il étudia la rhétorique et l'éloquence sous un maître distingué, Isocrate. Il se livra aussi avec succès à l'étude de la philosophie, mais il abandonna cette science pour se livrer entièrement à l'histoire. Au nombre des ouvrages qu'il a composés sont les *deux livres* qu'il a ajoutés à l'histoire de Thucydide, l'*Histoire de Philippe II de Macédoine*, un *Abrégé* de l'histoire d'Hérodote. On ignore le lieu et l'époque de sa mort.

THÉRÈSE (Sainte) naquit le 28 mars 1515, à Avila, dans la Vieille-Castille (Espagne). Elle était fille d'Alphonse Sanchez de Cepède, et de Béatrix d'Ahumade, qui l'élevèrent dans des sentiments de la plus tendre piété. Elle se présenta aux carmélites de l'Incarnation, où elle fut reçue novice; au mois de septembre 1534, elle prononça ses vœux. Plus tard, en 1562, elle fonda un nouveau couvent de carmélites, où elle rétablit la règle sévère que l'on oubliait dans le premier couvent. Elle mourut le 3 octobre 1582.

THERMES (Paule de la **BARTHE**, seigneur de), maréchal de France, né à Conserans l'an 1482, servit avec distinction sous François Ier et ses successeurs; il s'empara du marquisat de Saluces en 1549; soumit la Corse, 1554; fut nommé général en chef dans le Piémont, 1555; revint en France défendre la capitale menacée avec le duc de Guise, 1557; assiégea Calais, qu'il prit en huit jours sur les troupes de Philippe II; fut battu à son tour, à Gravelines, par d'Egmont, qui le fit prisonnier. Libéré par la paix de Cateau-Cambresis, juillet 1559, il

pacifia Paris, le défendit contre les entreprises du prince de Condé, 1562, et mourut le 2 mai de la même année.

THERMIDOR, 11e mois du calendrier républicain. Il commençait le 19 juillet et finissait le 17 août. Ce mois est célèbre par un grand événement dont il fut témoin. Le 9 thermidor de l'an II, Louchet proposa l'arrestation de Robespierre et de son frère, de Lebas, de Saint-Just et de Couthon, et leur mise hors la loi. La discussion fut chaude, la séance orageuse. Enfin, cette proposition fut adoptée et exécutée : ils furent arrêtés et écroués à l'hôtel de ville. Lebas et Robespierre recoururent au suicide; Lebas se tua, Robespierre ne fit que se blesser ; quant à Robespierre jeune, il se tua en se jetant par la croisée. Couthon et Saint-Just furent condamnés le 10 thermidor et exécutés. Ce fut le dénoûment de ce drame sanglant, qu'on nomma la terreur.

THERMOMÈTRE. Il fut inventé par Corneille Drebbel, paysan hollandais, 1620, et perfectionné par Réaumur, 1730.

THERMOPYLES, défilé de la Grèce, célèbre par l'héroïque défense de Léonidas et de ses 300 Spartiates, 480, et par la victoire qu'y remportèrent les Romains sur Antiochus le Grand, 191.

THESPIS, le premier poëte tragique cité par l'histoire, naquit dans un petit bourg de l'Attique. Jusqu'alors la tragédie n'existait pas ; seulement dans les fêtes de Bacchus, un des chanteurs formait une sorte de dialogue avec le chœur. Thespis modifia cette idée, il admit les récits d'un personnage, et donna à ces récits plus d'importance qu'aux chœurs. La chronique de Paros fixe à la 1re année de la 61e olympiade, 536 ans av. J.-C., la représentation de sa tragédie d'*Alceste*. Banni d'Athènes, Thespis courut les bourgs voisins, sur un char qui servait de théâtre. Thespis imagina le masque qui remplaça les visages barbouillés de lie et de céruse. On ignore l'époque de sa mort.

THESSALIE, une des sept contrées de la Péninsule hellénique. De bonne heure la Thessalie eut des habitants ; la fable et l'histoire conservent encore une foule de noms de tribus barbares, vivant dans les lieux déserts au milieu des bêtes fauves, se nourrissant de racines amères et de fruits sauvages. Les Pélasges furent les premiers qui vinrent habiter la Thessalie, puis les Doriens, les Achéens, lesquels plus tard passèrent en Grèce et dans le Péloponèse ; les Phtiotes, les Myrmidons, les Lapithes, les Dolopes; ces peuples disparurent après le siége de Troie. Les fables seules parlent encore des Lapithes, des Centaures; c'est au milieu des monts thessaliens que Chiron donna cette rude éducation au fils de Thétys et du roi de Phtiotide ; c'est là que les anciens placent la cour céleste; c'est sur l'Olympe que Jupiter réside ; le Pinde est le séjour des neuf Muses. Quoi qu'il en soit, la Thessalie se divise en plusieurs provinces après la prise de Troie; les villes principales étaient Larisse, Pharsale, Phères, Magnésie, etc. En 352, Philippe, roi de Macédoine, à la tête d'une armée puissante, entra en Thessalie et la soumit complétement. Depuis cette époque, cette vaste province suivit toujours la même destinée que la Macédoine; et ce ne fut que vers l'an 146 ap. J.-C. qu'elle tomba au pouvoir des Romains. La Thessalie eut sa part des ravages des peuples du Nord ; elle devint province de l'empire d'Orient ; et lorsque Constantinople croula sous les coups des Turcs, elle dut s'attendre à de nouvelles calamités ; aujourd'hui elle forme la province turque, la *Tricala*.

THESSALONIQUE, ville de Macédoine, située sur le golfe Thermaïque. Lorsque les Romains eurent réduit la Macédoine en province romaine ; cette ville devint très-importante par son heureuse position, et sa prospérité s'accrut sous les empereurs ; alors elle était la capitale du royaume de Macédoine, elle le fut encore après la prise de Constantinople, par les Latins, 1205 ; elle échut en partage à Boniface de Montferrat ; en 1252 elle fit partie de l'empire de Nicée, fantôme d'empire grec, relevé dans l'Asie Mineure; enfin, Amurat II la réunit à l'empire turc; dès lors elle prit le nom de Saloniki.

THÉVENOT (Jean de), voyageur, né à Paris, 6 juin 1633; partit, 1652; parcourut l'Europe; se lia avec l'orientaliste Herbelot, quitta Rome en 1655 (mai); s'embarqua le 2 juin à Civita-Vecchia ; fit voile pour Constantinople après avoir visité la Sicile et Malte ; partit pour la Natolie le 30 août 1656, puis pour l'Égypte qu'il parcourut ; revint en Europe; revit l'Italie ; mais cédant de nouveau à sa manie des voyages, il se rembarqua le 24 janvier 1664, à Marseille; parcourut toute la Perse, et mourut à Miana, à 50 lieues de Tauris, le 28 novembre 1667. Il a laissé un recueil volumineux de voyages qui ont été publiés.

THIBAUT, 6e du nom, comte de Champagne et de Brie, puis roi de Navarre, naquit, en 1201, de Thibaut V, comte de Champagne, et de Blanche, fille de Sanche le Sage, roi de Navarre. Il est célèbre par ses malheurs, les guerres qu'il soutint pour et contre Blanche, mère de saint Louis ; son amour malheureux pour cette princesse, et son goût pour la poésie qu'il cultiva avec éclat. Au mois d'avril 1244, la mort de Sanche donna à Thibaut la couronne de Navarre ; il se fixa à Pampelune ; partit pour une nouvelle croisade en août 1259, avec les ducs de Bretagne et de Bourgogne ; revint après une absence de deux ans, et mourut le 10 juillet 1253, à Pampelune.

THIBET, ancien royaume de la grande Tartarie, dont Lahsa est la capitale. Depuis 1642, le Thibet est tributaire de la Chine et est sous l'autorité de l'empereur du céleste empire. Les Thibétans soutinrent, 1790, une longue guerre contre les habitants du Népal, qui furent un moment sur le point de s'emparer du grand Lama, 1792, pour lequel ces peuples ont la plus grande dévotion.

THIERRY Ier, fils aîné de Clovis, quoique né d'une concubine, hérita du royaume d'Austrasie et siégea à Metz. Son territoire fut dévasté vers les années 517 et 518, par un pirate danois du nom de Cochilliac, qui se prétendait issu du sang de Clodion. Thierry envoya contre le pirate son fils Théodebert, qui le défit. Il mourut en 534, âgé de 51 ans, et fut enterré à Metz. Il n'est pas compté parmi les rois de France.

THIERRY II, roi d'Austrasie et de Bourgogne, était fils de Childebert, qui mourut empoisonné ; il naquit en 587, et passa ses premières années à la cour de Théodebert II, son frère aîné, mineur comme lui, et placé sous la tutelle de leur aïeule Brunehaut. Cette reine altière lassa les grands, qui se saisirent d'elle et la transportèrent hors de l'Austrasie. Elle se retira à Orléans, brûlant de se venger de cet affront ; là, elle gagna Thierry, roi de Bourgogne, et l'excita contre son frère ; elle fut aidée dans ses projets par Protade, maire du palais. Ce Protade déplut tellement, qu'on l'assassina dans la tente même de Thierry. Les deux armées étant en présence, Théodebert attira Thierry dans une conférence, et le força, le poignard sur la gorge, à signer une cession de l'Austrasie dont on lui contestait la légitime possession. Thierry, indigné de cette lâcheté, vainquit son frère dans deux batailles; l'extermina lui et ses fils, et s'empara de ses États. Il épousa une fille de son frère, le

seul rejeton qu'il en eût épargné, et mourut à l'âge de 26 ans, en 613, empoisonné par l'implacable Brunehaut, disent les uns ; par sa femme et nièce, qui vengeait ainsi, disent les autres, la mort de tous les siens.

THIERRY Ier, roi de France, fut le premier exemple d'un descendant de Clovis qui n'eut aucune part à la succession paternelle. Il était le 5e fils de Clovis II. De ses deux frères, Clotaire III eut la Neustrie et la Bourgogne ; Childéric II, l'Austrasie. Clotaire mourut, et Ebroin, maire ambitieux et cruel, fit proclamer Thierry, roi de Neustrie et de Bourgogne, dans l'espoir de régner lui-même de fait. Thierry fut détrôné par Childéric, et enfermé dans l'abbaye de Saint-Denis. Mais à la mort de celui-ci, il en sortit pour monter sur le trône, pour réunir le vaste royaume du grand Clovis. Cette succession lui fut cependant disputée par un fils de Sigebert ; et Ebroin, de son côté, lui opposait un fils supposé de Clotaire III. Thierry traita avec Ebroin, et il resta roi de nom ; Ebroin eut toute la puissance jusqu'à sa mort ; il fut tué par un seigneur qu'il voulait perdre. Après Ebroin, Thierry eut à combattre un ennemi non moins redoutable, Pepin d'Héristal, qui le vainquit à Testri en Vermandois, et se fit nommer maire du palais en Neustrie. Thierry se résigna de nouveau à rester l'ombre d'un roi ; il mourut en 692, à l'âge de 40 ans, laissant deux fils, Clovis III et Childebert II.

THIERRY II ou THIERRY IV, roi de France, surnommé de Chelles, parce qu'il fut élevé dans un monastère de ce nom, fut rejeté à la mort de son père, Dagobert III, parce qu'il était au berceau, 725. Il fut dans la suite un de ces fantômes de rois dont Charles-Martel eut toute la puissance. Thierry mourut en 737.

THIERS (Louis-Adolphe), né à Marseille, 1797 ; y fut élevé, et étudia le droit à Aix. L'Académie de cette ville avait mis au concours, pour prix d'éloquence, l'éloge de Vauvenargues. M. Thiers remporta le prix, et cette circonstance décida de sa vocation. Il vint à Paris ; fut présenté par Manuel à M. Étienne, qui lui ouvrit les colonnes du journal qu'il dirigeait (*le Constitutionnel*), et ce fut dans cette feuille qu'il fit ses premières armes comme publiciste. Pendant tout le temps que dura sa collaboration à la feuille de l'opposition libérale, il rassemblait les matériaux de son *Histoire de la Révolution*, qui était achevée à l'avénement au ministère de M. de Polignac, 8 août 1829. Ce fut alors que, comme beaucoup de jeunes hommes de l'école révolutionnaire, pensant que l'opposition n'avait pas assez d'armes pour combattre le pouvoir ; qu'à ce défi jeté à la France par la dynastie régnante, le seul parti à prendre c'était d'accepter à l'avance le dénoûment d'une révolution qui était inévitable, il fonda *le National*. Ce fut dans les bureaux de cette feuille que tous les journalistes se réunirent dans la journée du 26 juillet 1830 ; que la fameuse protestation collective contre les ordonnances, et l'appel à la résistance légale furent signés sur la proposition de son rédacteur en chef ; ce fut enfin dans les colonnes de ce journal que parut la première proclamation en faveur du duc d'Orléans. Nommé conseiller d'État, M. Thiers fut attaché à la section des finances ; travailla à la réorganisation des services sous le baron Louis ; fut appelé à la Chambre des députés par les électeurs d'Aix ; nommé ministre de l'intérieur, 11 octobre 1832 ; ministre des affaires étrangères et président du conseil, 22 février 1836, et une seconde fois, 1er mars 1840.

THIONVILLE, ville forte, chef-lieu d'arrondissement du département de la Moselle, à 6 lieues de Metz. Cette ville est située sur la Moselle ; a servi de résidence à Charlemagne ; souvent prise et reprise dans les guerres entre les Espagnols et la France, elle a été assurée à cette dernière puissance par le fameux traité des Pyrénées en 1643. La ville est fortifiée selon les principes de l'illustre Vauban. Elle est célèbre dans les guerres de la révolution par sa courageuse défense contre les Prussiens qui ne purent s'en rendre maîtres en 1792 ; elle soutint encore les attaques des étrangers en 1814 et 1815. Patrie des Merlin de Thionville, dont l'un est le fameux conventionnel de ce nom.

THOMAS (Saint), surnommé Didyme, est nommé le huitième parmi les apôtres. Toute son histoire est consignée dans le chapitre 20 de l'évangile saint Jean. Il prêcha l'Évangile aux Parthes, et reçut la palme du martyre à Calamine, en Arabie.

THOMAS D'AQUIN (Saint), dominicain, dit le *docteur Angélique*, né en 1227, dans la ville d'Aquin, entra fort jeune dans l'abbaye du Mont-Cassin ; il étudia ensuite à Cologne, sous Albert le Grand, qu'il suivit à Paris, où il demeura jusqu'en 1248 ; il retourna à Cologne, y prêcha, y donna des leçons de théologie, et s'y occupa d'ouvrages qui lui acquirent une immense réputation. En 1255, il revint en France, et y prit le bonnet de docteur. Le pape Urbain l'appela en Italie, où il resta jusqu'en 1269. Alors, à la mort du pape Clément IV, il revint à Paris, où il se livra à la prédication et à l'enseignement. Il mourut à Fosseneuve, abbaye de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Terracine, le 7 mars 1274. Le pape Jean XXII le canonisa en 1313.

THOMAS (A.-L.), littérateur du 18e siècle, né à Clermont, le 1er octobre 1732 ; travailla chez un procureur ; fut ensuite professeur au collége de Beauvais, et dès lors s'occupa exclusivement de littérature. En 1759, il donna *Jumonville*, poëme en 4 chants, et fut couronné pour son *Éloge* du maréchal de Saxe ; l'*Éloge* du chancelier d'Aguesseau le fut en 1760. Il composa différents ouvrages, l'*Éloge* de Sully, 1763 ; des odes, l'*Éloge* de Louis, dauphin de France. Il fut admis à l'Académie, le 22 janv. 1767. Le 15 octobre, il donna *Amphion*, mauvais opéra. Trois ans plus tard, il lut, à l'Académie, son chef-d'œuvre, l'*Éloge* de Marc-Aurèle, 1770. Enfin nous avons de lui un assez bon *Essai sur les éloges*. Il mourut le 17 septembre 1785, à l'âge de 52 ans et quelques mois.

THOMPSON (Jacques), naquit à Edham, en Écosse, le 11 septembre 1700 (comté de Roxbourg). De bonne heure il montra un goût très-prononcé pour la poésie. Son coup d'essai fut son poëme des *Saisons*, qui le mit tout aussitôt au premier rang parmi les poëtes de l'Angleterre. Ce poëme parut par fragments ; il ne fut terminé qu'en 1730. En 1729, il donna au théâtre une tragédie, *Sophonisbe* ; en 1738, il y donna *Agamemnon*, qui n'eut qu'un succès médiocre. Il donna encore quelques autres poëmes, et mourut le 27 août 1748.

THOU (Christophe de), premier président au parlement de Paris, naquit en 1508, et mourut le 11 novembre 1582, à l'âge de 74 ans, laissant une *Histoire de France* qu'il avait commencée, mais que les troubles et les occupations de sa charge l'empêchèrent d'achever. — Thou (Jacques-Auguste de) naquit à Paris le 8 octobre 1553 ; il était fils de Christophe de Thou. Il étudia sous Cujas, à Valence, où il connut Scaliger (1571) ; voyagea avec Paul de Foix en Italie ; fut chargé de diverses missions pendant les troubles qui suivirent la mort de Charles IX et l'avénement de Henri III (1574). Il se maria en 1587, prit encore part aux événements politiques du règne de Henri III, se joignit à Henri IV aussitôt après son avénement, et en fut très-bien reçu à Châteaudun. En 1594, il traita des conditions du raccommodement du duc de

Guise avec la cour; en 1596, il fut envoyé à la conférence de Loudun; travailla, en 1598, à la rédaction de l'édit de Nantes; assista, en 1600, à la conférence de Fontainebleau; négocia, en 1615 et 1616, le traité de Loudun entre la cour et le prince de Condé. Malgré ces graves et continuelles occupations, il trouvait encore le temps de travailler à son *Histoire*, commencée en 1591, et publiée en partie en 1604. Vers 1614, il écrivit les Mémoires de sa vie. Il mourut le 7 mai 1617, à l'âge de 64 ans. — Thou (François-Auguste de), fils aîné de l'illustre historien qui précède, naquit à Paris en 1607. Il succéda à son père dans sa charge de maître de la librairie du roi, et fut nommé conseiller du parlement à l'âge de 19 ans. Il voyagea en Europe, revint en France, servit de correspondant à la duchesse de Chevreuse, qui avait été obligée de sortir du royaume, et se fit ainsi un ennemi de Richelieu, qui avait intercepté cette correspondance. De Thou se lia avec Cinq-Mars, qui complotait contre Richelieu; fut compromis avec son ami, arrêté à Tarascon le 6 juin 1642, condamné et exécuté, 12 septembre 1642.

THOUIN (André), professeur de culture au Jardin du Roi, naquit à Paris le 10 février 1747; s'adonna à l'étude de la botanique, et se vit bientôt à la tête des savants de son temps. En 1790, il fut élu membre du conseil général du département de Paris; en 1792, il remplit les fonctions de jardinier en chef du Jardin des Plantes, et de professeur d'économie rurale à l'école normale. Le 12 novembre 1794, il fut envoyé en Hollande, et, 1796, dans la péninsule italique, pour y recueillir ce qui pourrait intéresser la science et l'agriculture. Le 27 juillet 1798, il revint de ces expéditions, et reçut en récompense de ses services une couronne de chêne et une médaille d'or. L'un des fondateurs de la Société linnéenne en 1788, d'une école d'agriculture en 1806, il reçut la décoration peu de temps après, et mourut en octobre 1823.

THOURET (Jacques-Guillaume), l'un des membres les plus célèbres de l'Assemblée constituante, naquit à Pont-l'Évêque en août 1746. Fils d'un notaire, il fit son droit à Caen, et fut nommé, en 1787, procureur syndic de l'assemblée de sa province; en 1789, représentant du tiers état aux états généraux, et, le 3 août de la même année, président. Il lutta contre les abbés Maury et Montesquiou; dépassa Mirabeau dans la voie révolutionnaire; fit décréter, en 1790 (15 janvier), que les anciennes provinces seraient remplacées par 83 départements, divisés en districts, subdivisés en cantons et municipalités. Le 15 février, il demanda la suppression de tous les ordres religieux. L'un des premiers moteurs de la révolution, il en fut cependant victime par la suite; écroué au Luxembourg, condamné et exécuté le 22 avril 1794.

THRACE, grande contrée de l'Europe ancienne, qui fait aujourd'hui partie de la Roumélie. — La Thrace, dont les commencements sont couverts de ténèbres, subit la domination persane au 5e siècle av. J.-C.; puis celle des Macédoniens sous Philippe et sous Alexandre. Après la mort de ce dernier, elle échut à Lysimaque, 323, qui prit le titre de roi vers 307. Elle appartint ensuite à Séleucus Nicator et à Ptolémée Céraunus; puis, depuis 277, elle eut des rois indigènes dont on sait fort peu de chose. La Thrace fut réduite en province romaine sous Claude ou sous Vespasien.

THUCYDIDE, célèbre historien grec, naquit à Athènes, vers 471 av. J.-C.; servit pendant la guerre du Péloponèse; fut puni de l'exil, pour n'avoir pu sauver Amphipolis, qu'il avait été chargé de secourir, 424; se retira en Thrace et mourut vers 395, laissant une *Histoire de la guerre du Péloponèse*, qui est un des chefs-d'œuvre de l'antiquité et qui a été traduite dans toutes les langues.

THURGOVIE (Canton de), devint sujet des cantons suisses en 1460, et forma un canton indépendant après la révolution de 1798.

THURINGE, ancienne contrée de l'Allemagne, qui a successivement formé: un royaume, 426-527; 2 duchés, l'un de 650 à 717, faisant partie du royaume d'Austrasie; l'autre, de 849 à 919, appartenant au royaume de Germanie; un margraviat, 960 à 1090; puis un landgraviat et un comté qui se réunirent en 1130, et appartinrent jusqu'en 1814 au royaume de Saxe.

TIBÈRE, 2e empereur romain, naquit en 42 av. J.-C.; battit les Pannoniens, 12, et les Germains, 8; fut nommé consul, 6; passa six ans en exil à Rhodes; rappelé à Rome, 2 de J.-C., il fut adopté par Auguste, et il lui succéda, 14. Tibère ne se distingua pendant son règne que par ses débauches et ses cruautés; il mourut l'an 37, étouffé, dit-on, par ordre de Caligula. — Tibère II ou Tibère Constantin, empereur d'Orient, succéda à Justin II, 578, et mourut, 582. — Tibère III, empereur d'Orient, détrôna Léonce, 698; fut lui-même dépossédé par Justinien II, qui lui fit trancher la tête, 705.

TIBULLE, poëte latin, connu par 4 livres de poésies où respirent une douce mélancolie et une sensibilité profonde. Il vivait sous Auguste; mais on manque absolument de détails sur sa vie.

TIERS ÉTAT, nom donné en France et dans quelques autres pays à la classe bourgeoise, par opposition à la noblesse et au clergé. C'est sous Louis le Gros que des représentants des communes commencèrent à être admis aux assemblées de la nation; et ces assemblées furent nommées dès lors *Assemblées des trois états*; mais ce ne fut qu'aux états de 1302, sous Philippe le Bel, que les députés du tiers état eurent voix délibérative. Leur nombre s'accrut peu à peu, et Louis XVI, par une décision du 27 décembre 1788, avait consenti à ce qu'ils fussent en nombre égal aux députés des deux autres ordres réunis.

TIGRANE, nom commun à plusieurs rois d'Arménie. Tigrane Ier, premier roi d'Arménie, monta sur le trône en 128 av. J.-C., et mourut en 95, après un règne glorieux de 22 ans. — Tigrane II, dit *le Grand*, succéda à son père, 95; déclara la guerre aux Romains, envahit la Cappadoce, 83, et conquit la Syrie, 70; mais battu par Lucullus, 69, puis par Pompée, 64, il fut obligé de céder aux Romains la Syrie, la Cappadoce et la petite Arménie. Il mourut en 60.

TILLY (J. TZERCLAES, comte de), célèbre général allemand, se distingua dans la guerre de Trente-Ans, d'abord comme lieutenant de Maximilien de Bavière, puis comme général en chef des troupes impériales, 1610. Mais, vaincu par Gustave-Adolphe, à la bataille de Leipsick, 1631, il fut réduit à fuir en Souabe, puis en Bavière, et mourut à Ingolstadt, 1632, des suites de ses blessures.

TILSITT, ville de Prusse, célèbre par les traités qui y furent conclus en 1807, entre la France, la Russie et la Prusse. V. TRAITÉS.

TIMBALE, espèce de tambour de musique très-commun et très-ancien chez les Orientaux, aujourd'hui en usage dans la cavalerie. On vit les premières timbales en France sous le règne de Charles VII, en 1457, lors de l'ambassade que Ladislas, roi de Hongrie, envoya à ce prince pour lui demander la main de sa fille Madeleine. Les timbales furent introduites dans les armées françaises, en Allemagne, vers la fin du 17e siècle; on en ac-

corda d'abord aux seuls régiments qui en enlèveraient à l'ennemi : tous obtinrent bientôt le même droit.

TIMOLÉON, général corinthien, célèbre par son patriotisme, qu'il poussa au point de faire mettre à mort, 365, son frère Timophane, qui voulait usurper le pouvoir à Corinthe. Envoyé au secours des Syracusains, 345, il les délivra de la tyrannie de Denys le Jeune; affranchit plusieurs autres villes, et mourut en 337, à Syracuse, après avoir abdiqué le souverain pouvoir dont les Syracusains l'avaient revêtu.

TINTORET (Jacques **ROBUSTI**, dit le), peintre célèbre, ainsi nommé parce qu'il était fils d'un teinturier; né à Venise, 1512, mort en 1594, fut élève du Titien. Parmi ses nombreuses compositions on admire surtout son *Crucifiement de Jésus*, et son *Miracle de saint Marc*.

TIPPOO-SAEB, dernier nabab de Mysore, né en 1759, monta sur le trône en 1782, et déclara aussitôt la guerre aux Anglais, qu'il détestait, et les força à signer une paix désavantageuse. Mais, assiégé quelques années après dans sa capitale, il fut contraint de signer une capitulation humiliante, et de céder la moitié de ses États, 1792. Pour se venger des Anglais, il employa dès lors tous ses efforts à leur susciter des ennemis, et s'allia avec Bonaparte, lors de l'expédition d'Égypte. Les Anglais, instruits de ses menées, recommencèrent la guerre, 1799, et Tippoo-Saëb périt les armes à la main en défendant sa capitale, 4 mai 1799.

TIRIDATE Ier, roi d'Arménie, usurpa le trône sur Rhadamiste, 62 de J.-C., et s'y maintint malgré les Romains; il mourut en 73. — Tiridate II, roi d'Arménie, fut placé sur le trône par les Romains, 259, et mourut 314, après s'être fait baptiser.

TITE-LIVE, célèbre historien latin, né à Padoue, 59 av. J.-C.; mort en 18 ou 19, fut honoré de l'amitié d'Auguste, qui lui confia l'éducation de Claude. Tite-Live a écrit une *Histoire romaine* depuis la fondation de Rome jusqu'à la mort de Drusus, dont il ne nous reste guère que le quart. C'est un des meilleurs ouvrages que nous ait légués l'antiquité; il a été traduit et édité dans toutes les langues; mais la meilleure édition critique est encore celle de Drakenborch, Amsterdam, 1738-46, qui a été reproduite dans la bibliothèque classique de Lemaire.

TITIEN (Tiziano **VECELLI**, dit le), célèbre peintre vénitien, né vers 1477, se fit bientôt remarquer par ses talents, et reçut du sénat de Venise le titre de premier peintre de la république. Il refusa les offres brillantes de Léon X et de François Ier, et consacra ses pinceaux à Charles-Quint, qui le combla de biens et d'honneurs; il mourut de la peste, à Venise, en 1576. Le Louvre possède de ce grand peintre : *les Pèlerins d'Emmaüs*, *le Christ au roseau*, etc.

TITUS, empereur romain, fils et successeur de Vespasien, né en 40, suivit son père en Judée, 66, et acheva la guerre par la prise de Jérusalem, 70, 8 septembre. De retour à Rome, il fut associé à l'administration de l'empire: fut à la fois censeur, tribun et sept fois consul. Il monta sur le trône en 79, et mourut en 81, après un règne de 2 ans, qui lui mérita d'être appelé les délices du genre humain.

TLEMCEN ou **TREMECEN**, ville d'Algérie, fut longtemps la capitale d'un État indépendant. Yagmourezen-ben-Zian y fonda, vers 1248, la dynastie des Zianides ou Benizians, qui prirent le titre de kalifes. Prise par Barberousse, 1515, par les Espagnols, 1518, elle fut soumise, 1543, par les Turcs, qui la réunirent à la régence d'Alger, 1560. V. **RÉGENCES BARBARESQUES**.

TOGRUL, fondateur de la dynastie des Seldjoucides, n'était d'abord qu'un chef de tribu du Khoraçan; se révolta contre le gaznévide Mas'oud, le vainquit, 1039, et prit le titre de sultan : soumit tout l'Iran, 1051; Bagdad et ses dépendances, 1055-1059, et mourut en 1065.

TOISON D'OR (Ordre de la). V. **ORDRES DE CHEVALERIE**.

TOLBIAC, ville de la seconde Germanie, célèbre par la victoire qu'y remporta Clovis sur les Allemands, en 496, et par celle de Thierry II, roi de Bourgogne, sur Théodebert II, roi d'Austrasie, en 612.

TOLÈDE, ville d'Espagne, qui paraît d'origine phénicienne, et qui reçut des Romains le titre de colonie. Les rois goths en firent leur capitale; prise par les Arabes, 714; capitale d'un royaume de son nom, lors du démembrement du kalifat de Cordoue, 1031-1085, elle fut conquise par Alphonse VI, 1085; devint alors la capitale de la Castille, puis celle de toute l'Espagne, sous Charles-Quint. Il s'est tenu à Tolède 17 conciles.

TOLENTINO, ville de l'État ecclésiastique, célèbre par un traité de paix qui y fut conclu le 19 février 1797, entre la république française et le pape (V. **TRAITÉS**), et par la bataille qu'y perdit Murat, le 3 mai 1815 (V. **MURAT**).

TOMBOUCTOU, ville de l'Afrique centrale, entrepôt commercial de l'intérieur de l'Afrique. Cette ville a été longtemps pour les Européens le but d'expéditions infructueuses. La société de géographie, pour encourager de nouvelles tentatives, proposa un prix de 10,000 francs pour le premier voyageur d'Europe qui en reviendrait. Ce prix fut gagné par Caillé, en 1827.

TONNERRE, ville de France (Yonne), chef-lieu d'arrondissement. Cette ville eut, dès l'origine, le titre de comté, et appartint successivement aux comtes d'Auxerre et de Nevers, aux maisons de Bourgogne, de Châlons, de Clermont, et enfin aux Louvois, 1684. Prise par les Anglais, 1359, et par Jean sans-Peur, 1414.

TONQUIN, contrée de l'Inde, jadis royaume indépendant, aujourd'hui province de l'empire d'Annam. Le Tonquin appartint à la Chine, de 112 à 968; fut indépendant de 968 à 1414; retomba sous le joug des Chinois, 1414-28; fut ensuite gouverné par la dynastie indigène des Lé, de 1428 à 1788, époque à laquelle il fut conquis par les Cochinchinois, à l'empire desquels il est incorporé depuis 1802.

TONTI, banquier italien, vint s'établir en France vers 1650, et imagina ces banques qui furent appelées, de son nom, *tontines*. La première tontine fut établie par Mazarin en 1653.

TOPINO-LEBRUN, peintre d'histoire, élève de David, se fit remarquer par l'exagération de ses idées républicaines; déplut à Robespierre, qui le fit mettre en prison, d'où il sortit le 9 thermidor. Accusé d'avoir trempé dans la conspiration d'Aréna contre le premier consul, 1801, il fut condamné à mort. Parmi ses tableaux, on distingue *la Mort de Caïus Gracchus*.

TORQUEMADA (Jean de), cardinal et théologien célèbre du 15e siècle, naquit à Valladolid, 1388. Il prit l'habit de Saint-Dominique; devint prieur de sa maison; fut choisi par le pape Eugène IV pour son théologien au concile de Bâle, qu'il quitta après avoir fait condamner les erreurs de Viclef et de Jean Huss, 1437. Il fut député par ce pontife auprès de Charles VII, roi de France; reçut, pendant sa légation, le chapeau de cardinal, et mourut évêque de Sabine, 1457. On a de lui 27 ouvrages imprimés et 14 manuscrits. — Torquemada (Thomas de), premier inquisiteur général d'Espagne, naquit à Valladolid, 1420. Il fut nommé inquisiteur par un bref de Sixte IV, 1482, qui voulut, en le nommant,

mettre un terme aux sanglantes exécutions de ses prédécesseurs; mais Torquemada ne justifia pas les bonnes intentions du pontife, surpassa même les inquisiteurs qui l'avaient précédé dans ces fonctions abominables. Il créa, 1484, quatre tribunaux subalternes; publia des *instructions*, 1484; ajouta 11 articles à ce code, 1490; puis 15, 1498; et livra partout les prévenus au caprice et à la passion de ses juges farouches. Il fit comparaître devant eux le capitaine général de Valence; fit bannir d'Espagne 800,000 juifs; obtint le droit de se faire escorter par 40 familiers de l'inquisition à cheval et 200 à pieds; répandit partout la terreur et l'effroi, et mourut universellement exécré, 16 septembre 1498. On évalue à 9,000 le nombre de ses victimes. Quoique l'inquisition existât avant lui, on peut regarder Torquemada comme son véritable fondateur.

TORRICELLI naquit le 15 octobre 1608. Disciple de Galilée, il enseigna les mathématiques à Florence; inventa les microscopes, perfectionna les lunettes, et conduisit en même temps à la découverte d'un grand principe, la pesanteur de l'air, et à l'invention d'un appareil très-connu, le baromètre. Il mourut jeune, en 1647, à l'âge de 39 ans.

TORSTENSON (Léonard), feld-maréchal de Suède, naquit en 1595, à Forstena. Page de Gustave-Adolphe en 1618, il assista au siége de Pliga. Colonel d'artillerie en 1630, il fit la guerre d'Allemagne, assista à la bataille de Leipsick et au passage du Lecken, 1631, où il se signala. Grand maître de l'artillerie en 1634, il commanda l'avant-garde a Vitstock; défit les Autrichiens en 1642 en qualité de général en chef; il les défit de nouveau, en 1645, près de Jaukowitz. Il assista, en 1650, au couronnement de Christine, et mourut le 7 avril 1654.

TOSCANE, *Étrurie* des anciens, grand-duché d'Italie La Toscane fit partie des possessions romaines jusqu'aux invasions barbares; elle fut alors occupée par les Goths; puis elle passa aux Lombards au 6e siècle. Charlemagne soumit la Toscane à des comtes, qui, sous Louis le Débonnaire, prirent le nom de marquis. Guelfe VI, l'un d'eux, vendit son marquisat à l'empereur Frédéric Ier vers 1160. Les terres et les châteaux furent donnés en fief aux seigneurs de l'empire, et les villes de Pise, de Florence et de Sienne s'érigèrent en républiques rivales. Alex. de Médicis, duc de Florence en 1531. Les Médicis secondèrent le génie des Toscans pour les arts et les lettres. Jean Gartau, le dernier des Médicis, mort sans enfants, légua le grand-duché de Toscane au duc de Lorraine, 1737. En 1801, le grand-duché de Toscane fut érigé en royaume d'Étrurie et donné au prince de Parme. Incorporé à l'empire français, il revint en 1814 à l'archiduc Ferdinand, frère de l'empereur d'Autriche.

TOTILA, roi des Goths d'Italie vers l'an 541; combattit contre Bélisaire et Narsès. Il prit Rome en 546 ou 547; il la perdit et la reprit en 548, et fut défait et tué à Tagina, dans l'Apennin.

TOUCHET (Marie), née en 1549, maîtresse de Charles IX, qui l'aima jusqu'à sa mort. Elle épousa, en 1578, Fr. Balsac d'Entraigues, gouverneur d'Orléans, et mourut dans la retraite où elle s'était retirée après la mort du roi, 1574.

TOUL, ville forte, capitale des *Leuci*, du temps de César; elle fut conquise par les Romains; entourée de murs en 375, par Valentinien Ier; prise par Childéric; Théodebert, roi d'Austrasie, et Thierry, roi de Bourgogne se la disputèrent dans une bataille sanglante, qui se livra sous ses murs en 612. Charles II la prit d'assaut en 1401; Charles le Simple la céda à Henri l'Oiseleur, qui lui accorda les priviléges de ville impériale, dont elle jouissait encore en 1552, époque où Henri II, roi de France, s'en rendit maître. En 1700, Louis XIV la fit fortifier par Vauban. Le 3 juin 1815 elle fut mise en état de siége par les Prussiens.

TOULON, ville forte et port de France, fondée par une colonie romaine, tire son nom de *Telo Martino*, général romain, qui l'y envoya. Au 5e siècle, les Romains y avaient une grande fabrique de teinture en pourpre. Ravagée plusieurs fois par les Sarrasins, et en 1176 et 1197, par des pirates africains, elle dut à Louis XII un commencement de fortifications qui fut poursuivi par François Ier. Prise en 1536, par l'armée de Charles-Quint, commandée par le connétable de Bourbon, elle fut reprise, et Louis XIV la fit fortifier à la moderne par Vauban. Assiégée en 1707 par le duc de Savoie; livrée aux Anglais et aux Espagnols, le 16 août 1793, reprise 4 mois après. Elle eut à souffrir de la peste aux 15 et 16e siècle, et en 1720.

TOULOUSE, *Tolosa*, ville de France, patrie des Tectosages (selon Trogue Pompée), qui ravagèrent la Grèce du temps de Brennus, 280 ans av. J.-C. Elle fut prise par Servilius Cœpion, 106 av. J.-C. Devenue la capitale des Visigoths, elle fut prise par Clovis, après la défaite d'Alaric, leur dernier roi. En 628, Dagobert la donna à son frère Aribert. En 767, Pepin l'enleva à Gaifre, duc d'Aquitaine. Simon de Montfort l'assiégea vainement en 1210 et 1211; il fut tué sous ses murs en 1217. Le parlement y fut créé en 1420. En 1814, le duc de Wellington y attaqua 25,000 hommes commandés par le maréchal Soult.

TOURAINE, province de France, passa de la domination romaine sous celle des Visigoths, puis des Français. En 1044, Geoffroi-Martel, comte d'Anjou, s'en empara et la transmit à ses héritiers, comtes d'Anjou, qui devinrent roi d'Angleterre. Philippe-Auguste s'en empara en 1202, en confisquant les fiefs de Jean-sans-Terre. Jean Ier l'érigea en duché-pairie en 1356. Elle fut réunie à la couronne sous Henri III.

TOURNOI, *tourneamentum*. On n'est pas d'accord sur l'origine de ces jeux guerriers, que les étrangers appelaient anciennement combat des Français ou à la manière des Français. Voltaire fait dériver le mot tournoi de *ensis tornenticus*, sabre sans pointe, parce qu'il n'était pas permis dans ces jeux de se servir d'autres lances que de celles à fer rabattu ou d'épées sans tranchants, qu'on nommait pour cela courtoises ou gracieuses. Cependant quelquefois on se servait de toutes les armes de bataille, qu'on appelait alors armes à outrance. Les jeunes gens, dit Sainte-Palaye, regardaient les tournois comme une école honorable pour se former au métier des armes; les gens faits, comme une occasion de faire briller leur adresse; les amants, comme un moyen d'acquérir l'estime de leurs maîtresses; car les dames présidaient à ces jeux, distribuaient le prix, et donnaient, avant le combat, ce qu'on appelait faveur, joyau, noblesse ou enseigne, dont le chevalier favorisé couvrait le haut de son heaume, de sa lance, son écu, sa cotte d'armes ou quelque autre partie de son armure. Les enfants de Louis le Débonnaire signalèrent leur réconciliation par un tournoi, 870. L'empereur Henri l'Oiseleur donna une de ces fêtes lors de son couronnement, 920, et depuis lui, l'usage des tournois se répandit en Angleterre, en Espagne et chez les Maures. Geoffroi de Preuilly, 1050, rédigea les lois qui devaient être observées dans ces jeux, et cette circonstance l'a fait regarder à tort, par quelques historiens, comme l'inventeur des tournois. Ces lois furent depuis renouvelées par René d'Anjou,

roi de Sicile et de Jérusalem. Philippe le Hardi fit publier plusieurs tournois pour faire honneur au prince de Salerne, fils du roi de Sicile. Un des plus solennels fut celui qui se célébra, 1309, à Boulogne-sur-Mer, à l'occasion du mariage d'Isabelle de France avec Édouard II, roi d'Angleterre. Les papes défendirent inutilement l'usage des tournois, et il ne fallut rien moins que la mort tragique de Henri II, tué dans celui qui fut célébré au palais des Tournelles, 1559, pour en éteindre la fureur dans le cœur des Français. V. CARROUSEL.

TOURS, ville de France, chef-lieu du département d'Indre-et-Loire, et capitale de l'ancienne Touraine. Tours, dont l'origine remonte à la plus haute antiquité, était la capitale des *Turones*, et devint, sous les Romains, chef-lieu de la 5e Lyonnaise. Prise par les Visigoths, 428; reprise par Clovis, 507, elle appartint longtemps aux comtes d'Anjou, qui en furent dépossédés par Philippe-Auguste, 1189.

TOURVILLE, l'un de nos plus célèbres marins, né en 1642, de César de Cotentin, seigneur de Tourville; fut reçu chevalier de Malte à l'âge de 14 ans, et fit, en cette qualité, quelques courses contre les corsaires de la Barbarie. Il entra dans la marine royale vers 1667. Chef d'escadre, 1677, il servit sous Duquesne. Lieutenant général en 1681, il prit part au bombardement d'Alger; en 1690, il remporte une victoire sur les flottes anglaises et hollandaises (près de Dieppe), où il commandait en qualité de vice-amiral, et général des armées navales. Forcé par des ordres supérieurs de combattre à la Hogue, en 1692, contre 88 bâtiments quoiqu'il n'en eût que 50, il combattit tout le jour et se retira la nuit venue; mais le 27 juin 1693, il prit une éclatante revanche, près de Cadix, sur l'amiral Rook. Il mourut le 28 mai 1701.

TOUSSAINT (La). La fête de tous les saints, qui se célèbre, dans l'Eglise latine, le 1er novembre, fut instituée par le pape Boniface IV, qui, ayant obtenu le Panthéon de l'empereur Phocas, 607, le consacra à la Vierge et à tous les martyrs. Grégoire III, 736, consacra une chapelle de l'église Saint-Pierre en l'honneur de tous les saints, et cette fête fut depuis célébrée à Rome avec une très-grande solennité. Grégoire IV étant venu en France, 836, Louis le Débonnaire en ordonna la célébration dans toute la Gaule et la Germanie. Les Grecs la célèbrent le dimanche d'après la Pentecôte. C'est aujourd'hui l'une des quatre grandes fêtes maintenues par le concordat.

TRAGÉDIE. L'origine de la tragédie, si l'on s'en rapporte à son étymologie, τραγος (bouc), ὠδή (chant), remonte aux hymnes que l'on chantait dans le temps des vendanges en l'honneur du dieu du vin, parce qu'une peau de bouc remplie de vin était le prix de celui qui avait le mieux chanté les louanges de Bacchus. Le poëme tragique ne fut, dans le commencement, qu'un tissu de contes bouffons entremêlés de chants à la louange de Bacchus. Thespis fut le premier, 534 av. J.-C., qui apporta à ces divertissements grossiers quelques changements; il introduisit dans les chœurs de musique et de danse un acteur qui récitait quelques discours pour donner aux musiciens et aux chanteurs le temps de se reposer. Cependant Eschyle seul doit être regardé comme le père du genre tragique. Après lui, vinrent Sophocle et Euripide, qui firent de la tragédie un spectacle pompeux en mettant en jeu les plus grandes passions. La tragédie ne fut connue des Romains qu'en l'an de Rome 514, c'est-à-dire environ 60 ans après les grands tragiques grecs. — Jodelle, 1552, fut le premier qui porta sur la scène française la forme de l'antique tragédie grecque. Après lui vinrent Garnier et Hardy, puis enfin Corneille et Racine, qui la portèrent au plus haut degré de perfection.

TRAITE DES NOIRS. V. NOIRS.

TRAITÉS *de paix, d'alliance, de commerce*, etc. De tout temps il dut intervenir entre les hommes des transactions ayant pour but de s'aider dans leurs entreprises, de se porter secours contre un ennemi commun, de terminer les différends qui pouvaient les avoir divisés. Nous voyons dans l'Écriture sainte Dieu lui-même faire alliance avec sa créature. Après le déluge, le Seigneur dit à Noé : « Je vais faire alliance avec vous et avec votre race, et avec les animaux vivants, et toute chair qui a vie ne périra plus désormais par les eaux du déluge. Voici le signe de l'alliance que je fais avec vous, qui durera dans la suite de tous les âges : je mettrai mon arc dans les nuées, et le voyant, je me souviendrai de l'alliance éternelle que j'ai faite avec vous.... » 426 ans après le déluge, Dieu ayant choisi Abraham pour être la tige et le père de tous les croyants, l'appela dans la terre de Chanaan, et fit avec lui l'alliance suivante : « Dieu dit à Abraham : C'est moi qui vous parle, je ferai alliance avec vous et vous serez le père de plusieurs nations.... Je ferai croître votre race à l'infini; je vous rendrai le chef des nations, et des rois sortiront de vous. J'affermirai mon alliance avec vous, et, après vous, avec votre race, dans la suite des générations par un pacte éternel, afin que je sois votre Dieu, et après vous le Dieu de votre postérité. Je vous donnerai, à vous et à votre race après vous, la terre où vous demeurez maintenant comme étranger, toute la terre de Chanaan, afin que vos descendants la possèdent pour jamais, et je serai leur Dieu.... Vous garderez mon alliance, et votre postérité la gardera après vous de race en race. Voici le pacte que je ferai avec vous.... Tous les mâles d'entre vous seront circoncis.... Ce pacte que je fais avec vous sera marqué dans votre chair comme le signe de l'alliance éternelle que je fais avec vous.... »

Les traités se firent d'abord de vive voix; mais dès que les lettres furent inventées, un des premiers usages que l'on en fit, fut de mettre les lois et les traités à couvert de toute altération, en les rédigeant par écrit; et non-seulement on les écrivit, mais on les grava sur des tables ou colonnes de marbre; témoin la loi du Décalogue, la plus ancienne et la plus sainte des lois écrites dont nous ayons connaissance. Les Grecs se servaient de colonnes de marbre pour conserver et publier leurs traités de paix et d'alliance. Les Romains gravèrent les leurs, ainsi que leurs lois, sur des tables d'airain qu'on déposait ordinairement au Capitole; ils les gravaient aussi, comme les Grecs, sur des colonnes publiques. La fameuse loi royale fut gravée sur une table d'airain, dont on a retrouvé, il y a environ 400 ans, un fragment considérable. Il en est de même du traité d'alliance conclu entre les Romains et Judas Machabée, 161; il fut gravé sur une table d'airain qui fut envoyée à Jérusalem pour y être gardée perpétuellement. On voit à Gênes une table d'airain qui fut découverte en 1506, et qui contient une sentence rendue entre les Génois et les Véturiens, touchant leurs limites, par les commissaires du sénat et du peuple romain, sous le consulat de L. Cécilius Metellus et Q. M. Valia, c'est-à-dire vers 171 av. J.-C. Cette coutume paraît s'être conservée jusque bien avant sous les empereurs; mais ensuite le nombre des lois et des traités s'accrut tellement, que l'on fut obligé de s'en tenir à la manière ordinaire d'écrire les actes publics, sur des tables cirées, sur des lames de plomb, sur des

écorces d'arbres, et enfin sur le vélin et le papier.

Chez toutes les nations, la conclusion des traités était accompagnée de certaines cérémonies qui leur imprimaient un caractère de solennité, et semblaient devoir les rendre plus fermes et plus stables. Il n'est pas sans intérêt d'en rapporter quelques-unes. — Quand Laban fit alliance avec Jacob, 2096, « il prit une pierre et dit à ses frères : Apportez des pierres, et il en forma un monceau sur lequel ils mangèrent; Laban appela ce monceau, le *Monceau du témoignage*, et il dit à Jacob : Ce monceau sera le témoin aujourd'hui entre vous et moi ; que le Seigneur nous regarde et nous juge.... Jacob jura par le Dieu qui était la frayeur d'Isaac, et ayant immolé des victimes sur la montagne, ils mangèrent ensemble.... » — Quand Isaac fit alliance avec Abimelech, roi des Philistins, il leur fit festin, et quand ils eurent bu et mangé avec lui, l'alliance fut jurée de part et d'autre.— Il est parlé dans l'Exode du traité de Moïse avec Jéthro, dont il épousait la fille, lequel fut confirmé par serment. Dans les auteurs profanes, on ne trouve point de traité plus ancien que celui des Troyens avec les Grecs. Homère nous a conservé la description de toutes les cérémonies qui s'observèrent dans cette occasion solennelle : les hérauts amenèrent les victimes, versèrent du vin dans les coupes, et donnèrent à laver aux deux rois. Agamemnon, tirant un poignard qu'il avait coutume de porter, coupa de la laine du front des victimes, et les hérauts des Grecs et des Troyens en firent part aux principaux capitaines des deux armées. Ensuite, le grand Atride, après avoir adressé une prière aux dieux, égorgea les agneaux et répandit sur les victimes des coupes de vin. Pendant cette cérémonie, les Grecs et les Troyens faisaient mille imprécations contre ceux qui violeraient une si sainte alliance. — Les Athéniens et les Lacédémoniens ne faisaient jamais de traités sans les sceller par des serments et des exécrations contre ceux qui les violeraient. A Rome, les traités de paix ou d'alliance se faisaient toujours du consentement du sénat, par ordre du peuple et par le ministère d'un héraut, appelé *Fecialis*, qui désignait, pour l'accompagner, un autre héraut du même ordre nommé *pater patratus*, en lui mettant sur la tête un peu de verveine. C'était ce dernier qui prononçait le serment, après lecture faite des articles du traité, en présence des parties contractantes. Dans le commencement, ceux qui juraient les traités tenaient à la main une pierre, dont ils frappaient un pourceau que l'on avait amené pour cette cérémonie. Dans la suite, on se contenta de lancer fortement une pierre contre terre. Souvent ceux qui prononçaient le serment tenaient les autels embrassés, touchaient les statues des dieux ou les choses sacrées.

Chez quelques peuples, les Macédoniens entre autres, après avoir sacrifié un pourceau, un bélier ou un taureau, on coupait un pain par le milieu, et les 2 parties contractantes s'en donnaient l'une à l'autre à goûter. Les Mèdes et les Lydiens se perçaient le bras de leur épée, et se suçaient le sang l'un à l'autre. Les Caramaniens avaient un usage à peu près semblable : dans un festin préparé exprès, ils s'ouvraient une veine du front, en faisaient couler le sang dans des coupes, le mêlaient avec du vin, et les contractants se le donnaient à boire l'un à l'autre. Les Nasamons confirmaient leurs traités par un festin, où les parties buvaient ensemble. Les Indiens allaient boire ensemble de l'eau d'une fontaine qu'ils avaient en grande vénération. Les Arabes se faisaient sortir du sang du bout des doigs avec un caillou tranchant, et ils en ensanglantaient leurs habits en prononçant des imprécations terribles contre ceux qui rompraient l'alliance. Les Scythes remplissaient une coupe de vin et de sang, qu'ils buvaient après y avoir trempé leurs flèches et leurs épées. Les Gaulois juraient sur leurs enclumes et leurs armes. Les Perses concluaient leurs traités dans des festins où ils amenaient leurs femmes, leurs enfants et tout ce qu'ils avaient de plus cher. D'autres échangeaient leurs piques et leurs javelots. Xénophon nous apprend que Cléarque, faisant une trêve avec les barbares, immola à Jupiter un taureau, un loup, un sanglier et un bélier, dans le sang desquels les Grecs trempèrent leurs épées, et les barbares leurs piques et leurs javelots. Les Égyptiens offraient aux dieux du vin et des cornes de bœuf. Les Arméniens se touchaient dans la main et liaient leurs pouces ensemble ; puis ils se piquaient le bout du doigt, et en faisaient sortir du sang qu'ils suçaient réciproquement. Les Étoliens et les Parthes s'embrassaient les uns les autres, et, sacrifiant aux dieux, se juraient amitié éternelle. Les anciens Latins en agissaient de même. Les Pannoniens faisaient serment sur leurs épées. Les Lombards se coupaient la barbe et la donnaient à ceux avec lesquels ils traitaient. L'empereur Henri V et le pape Pascal confirmèrent par la communion la paix qu'ils firent entre eux, 110. Quand les Espagnols, sous la conduite de Magellan, arrivèrent aux îles Moluques, ils firent alliance avec le roi Calamar et observèrent la coutume de ces îles, en se faisant sortir du sang du bras gauche, et s'en frottant la bouche et la langue. La paix entre Vladislas, roi de Pologne, et Amurat, empereur des Turcs, fut confirmée par un serment que le prince fit sur les Evangiles et Amurat sur l'Alcoran. Les Tartares, faisant la paix avec Albert, roi de Pologne, jetèrent sur leurs dards et leurs javelots de l'eau qu'ils humèrent ensuite, maudissant les premiers qui entreprendaient de rompre la paix. Nous terminerons là ces détails, que nous pourrions multiplier à l'infini.

L'état de guerre continuel dans lequel vécurent les peuples de l'antiquité amena nécessairement de nombreux traités de paix. Notre intention n'est pas de les rapporter tous, la liste en serait trop longue. Cependant, bien que ces actes soient pour nous d'un intérêt moins sensible que les transactions qui se rattachent à l'histoire moderne, nous n'avons pas cru devoir les passer tout à fait sous silence ; ce sont comme des jalons qui marquent la marche, les progrès et la décadence des peuples, car l'histoire des nations est toute dans leurs traités. Seulement nous serons sobre dans notre choix, réservant les détails pour les traités qui nous touchent de plus près. Il n'est pas possible non plus que, dans un cadre aussi étroit, nous donnions l'histoire de tous les traités intervenus entre les nations modernes ; nous ne le pourrons faire que pour les plus importants, nous bornant pour les autres à en indiquer, lorsqu'il y lieu, les clauses principales. Du reste, un grand nombre de traités s'expliquent suffisamment par eux-mêmes ou par ceux qui les précèdent ou les suivent ; on pourra d'ailleurs, quand on voudra se rendre compte des causes et des effets d'un traité, se reporter aux articles du Dictionnaire qui concernent les parties contractantes.

Avant Jésus-Christ.

1496 Traité entre divers peuples de la Grèce pour l'établissement du conseil des Amphictyons. C'est le plus ancien traité que l'on trouve dans ces temps obscurs, où la fable est mêlée à l'histoire.

1349 Traité de paix entre les Athéniens et les Éleusiniens. Éleusis se soumet à Athènes.

1348 Traité d'arbitrage entre les fils d'Erechthée pour la

succession du royaume d'Athènes. Xuthus, au jugement duquel ils s'en étaient remis, prononça en faveur de Cécrops.

1344 Traité de partage entre Prœtus, roi d'Argos, et Acrisius, son frère.

1313 Traité pour un échange de royaume entre Persée, roi d'Argos, et Mégapenthe, roi de Tyrinthe.

1282 Traité de partage entre les fils de Pandion II, roi d'Athènes.

1269 Traité de paix entre Minos II, roi de Crète, et Égée, roi d'Athènes.

1238 Traité entre Hercule et Elgimius, roi des Doriens : Elgimius promet à Hercule le tiers de son royaume s'il le délivre des Lapithes. Le traité est accepté et exécuté.

1232 Traité entre Etéocle et Polynice, fils d'Œdipe, roi de Thèbes : ils conviennent de régner alternativement chacun une année. De l'inobservation de ce traité naquit la fameuse guerre de Thèbes.

1226 Traité entre Thésée, roi d'Athènes, et Créon, régent du royaume de Thèbes. Suivant quelques auteurs c'est le plus ancien traité fait pour la sépulture des hommes tués dans une bataille, qu'auparavant on laissait en proie aux chiens.

1220 Traité entre Hullus, fils d'Hercule et chef des Héraclides, et les peuples du Péloponèse. On s'en remet à un combat singulier du soin de trancher les prétentions des Héraclides sur le Péloponèse, et le sort leur est contraire.

1205 Traité entre Tyndare, roi de Lacédémone, et 18 princes de la Grèce qui prétendaient à la main de la belle Hélène. Origine de la guerre de Troie.

1184 Traité entre Énée et les Grecs qui avaient pris Troie : il est convenu qu'il sortira du pays dans un temps donné, avec tout ce qu'il pourra emporter.

1182 Traité entre Énée et les habitants du pays latin : l'alliance est cimentée par le mariage d'Énée avec la princesse Lavinie, fille du roi Latinus.

1176 Traité de paix entre Ascagne, roi des Latins, et Mezentius, roi des Étruriens.

1174 Traité pour l'échange des prisonniers entre Sémiramis, reine d'Assyrie, et un roi des Indes.

1128 Traité entre les Athéniens et les Béotiens, et entre Thymète, roi d'Athènes, et Mélanthe, roi de Messène : un combat singulier donne à ce dernier le royaume de Thèbes.

1102 Traité de partage entre les Héraclides, fils d'Aristomaque, après la conquête du Péloponèse.

1085 Traité de partage entre les anciens habitants d'Argos et de Lacédémone qui s'établirent dans la contrée appelée Achaïe.

1070 Traité entre les Athéniens et les peuples du Péloponèse.

1057 Traité entre les Colophoniens et une colonie d'Ioniens conduite par les fils de Codrus. Origine des colonies ioniennes qui donnèrent le nom d'Ionie à une partie de l'Asie Mineure.

1032 Traité entre Hippoclès et Mégasthène, fondateurs de la colonie de Cumes en Italie.

1044 Traité entre les Ioniens de l'Asie Mineure, pour l'établissement d'un conseil commun, à l'instar de celui des Amphictyons.

869 Traité entre Didon, princesse de Tyr, et les Africains, pour la fondation de Carthage.

768 Traité entre les Scythes hyperboréens et les peuples de l'île de Délos.

749 Traité de paix et de partage entre Romulus et Tatius, roi des Sabins.

752 Traité de longue trêve entre Romulus et les Véiens.

723 Traité de paix entre les Lacédémoniens et les Messéniens, après une guerre de vingt ans. On y lit, entre autres conditions, que les Messéniens seront tenus d'apporter à Lacédémone la moitié de leurs récoltes, et de venir en habits de deuil assister aux funérailles des rois ou des magistrats de Lacédémone.

685 Traité entre douze rois d'Égypte pour le partage du pays et leur défense commune.

669-668 Traité entre les Lacédémoniens et les Messéniens : ceux-ci sont réduits à la dure condition des ilotes.

669 Traité entre Tullus Hostilius et les Albains : combat des Horaces et des Curiaces.

655 Traité de paix entre Tullus Hostilius et les Sabins.

640-624 Traités divers entre Ancus Marcius et les Latins, les Sabins, les Véiens et les Volsques.

614 Traité de paix entre Halyatte, roi de Lydie, et les Milésiens : il y est stipulé un droit réciproque d'hospitalité entre les deux peuples.

609 Traité de reddition entre la ville de Collatia et Tarquin l'Ancien.

606 Traité d'alliance entre Nabopolassar, roi de Babylone, et Cyaxare Ier, roi des Mèdes.

603 Traité de paix entre Cyaxare Ier et Zarine, reine des Saces.

600 Traité entre une colonie de Phocéens et Nannus, roi des Ségobrigiens, peuple des Gaules; origine de Marseille.

598 Traité de paix entre Tarquin l'Ancien et les Latins.

596 Traité de trêve entre Tarquin l'Ancien et les Sabins.

588 Traité de paix entre Tarquin l'Ancien et les Étruriens.

585 Traité de paix entre Tarquin l'Ancien et les Sabins. Ces deux derniers traités sont faits aux mêmes conditions, savoir, que le vainqueur aura l'empire sur les villes des vaincus. Ceux-ci remettent en conséquence à Tarquin toutes les marques de la dignité royale : une couronne d'or, une chaise d'ivoire, un sceptre surmonté d'un aigle, et des vêtements de pourpre chamarrés.

578 Traité de confédération entre Servius Tullius et les Latins; de l'argent fourni par chaque ville, on érigea un temple commun à Diane, et les lois de la confédération, avec les noms des villes contractantes, furent gravées sur une colonne de cuivre.

560 Traité de paix entre Crésus, roi de Lydie, et les Éphésiens.

557 Traité de paix entre Servius Tullius et les Étruriens.

551 Traité de ligue contre les Mèdes, par lequel Crésus est établi généralissime de toutes les troupes des alliés.

550 Traité d'arbitrage entre les villes de la Cyrénaïque.

548 Traité de composition entre la ville de Sardes et Cyrus qui l'avait prise.

538 Traité de composition entre les Babyloniens et Cyrus.

526 Traité d'alliance entre Cambyse, roi de Perse, et Polycrate, tyran de Samos.

524 Traité entre Tarquin le Superbe et les Latins et autres peuples voisins.

525 Traité de paix entre le même Tarquin et les Sabins.

521 Traité entre sept seigneurs de Perse pour l'élection d'un roi : Darius est élu.

519 Traité de trêve entre Cléomène, roi de Lacédémone, et les Argiens.

512 Traité entre Tarquin le Superbe et les Gabiniens : les articles du traité sont écrits sur la peau du bœuf qu'on avait immolé après les serments, et de cette peau l'on couvrit un bouclier de bois qui fut déposé dans le temple de Jupiter Fidius.

509 Premier traité entre les Romains et les Carthaginois ; c'est aussi le premier traité qui nous soit parvenu en son entier.

507 Traité de paix entre les Romains et Porsenna, roi d'Étrurie.

500 Traité entre les Athéniens et Aristagore, gouverneur de Milet; révolté contre le roi de Perse.

496-493 Traités de paix entre les Romains et les Latins.

486 Traité pour la succession au royaume de Perse, entre Xercès et Triamène, fils de Darius.

483 Traité d'alliance entre Xercès et les Carthaginois.

480 Traité de paix entre Gélon, roi de Syracuse, et les Carthaginois.

479 Renouvellement de la ligue entre les Grecs contre le roi de Perse.

478 Traité de paix entre les Romains et les Véiens.

474 Traité de longue trêve entre les mêmes.

473 Traité d'alliance entre Hiéron, roi de Syracuse, et la ville de Cumes.

471 Traité entre le même et la ville d'Agrigente.

470 Traité entre les Grecs pour le commandement des alliés : il est donné à Athènes, et Aristide, après avoir fait jurer aux alliés les articles du traité et les avoir jurés lui-même pour les Athéniens, jeta dans la mer, selon la coutume, des masses de fer ardentes en prononçant les imprécations ordinaires contre ceux qui violeraient la foi jurée.

469 Traité de paix entre Xercès et les Grecs, imposé par Cimon au roi de Perse.

465-459 Traité de paix entre les Romains et les Èques.

463 Traité de ligue entre les Égyptiens et les Athéniens contre les Perses.

461 Traité d'alliance entre les Athéniens, les Argiens et les Thessaliens, au détriment de Lacédémone.

456 Traité entre les Lacédémoniens et les Thébains, contre les Athéniens.

455 Traité de composition entre les Lacédémoniens et les Messéniens : ceux-ci, après une longue lutte, sont enfin obligés d'évacuer le Péloponèse.

450 Trêve de cinq ans entre Sparte et Athènes.

449 Traité de paix entre Artaxercès, roi des Perses, et les Athéniens : elle est imposée aux Perses par la bravoure de Cimon.

447 Traité entre les Béotiens et les Athéniens : ceux-ci sont forcés d'abandonner toute la Béotie.

445 Trêve de trente ans entre les Athéniens et leurs alliés et les Lacédémoniens et leurs alliés. Ce traité fut gravé sur une colonne d'airain qui fut placée à Olympie, devant la statue de Jupiter.

— Traité de paix entre les Syracusains et les Agrigentins.

440 Traité de composition entre les Athéniens et Samos, réduite par Périclès.

433 Traité d'alliance entre les Athéniens et les Corcyréens.

432 Traité entre les Athéniens et Philippe, roi de Macédoine, contre Potidée.

431 Traité entre les Thébains et les Platéens, après une attaque des premiers sur Platée, attaque qui, rompant la trêve de trente ans, alluma la guerre du Péloponèse.

— Traité entre les Lacédémoniens et leurs alliés à l'ouverture de la guerre du Péloponèse.

— Traité entre les Athéniens et Perdiccas, roi de Macédoine; — entre les Athéniens et Sitalcès, roi de Thrace.

429 Traité de composition entre les Athéniens et Potidée, qui est obligée de se rendre après trois ans de siége.

427 Traité d'alliance entre les Athéniens et les Léontins de Sicile.

425 Trêve entre les Lacédémoniens et les Athéniens, la septième année de la guerre.

424 Traité de paix entre les peuples de Sicile.

— Traité d'alliance entre la ville d'Acanthe et les Lacédémoniens.

— Trêve entre les Romains, les Véiens et les Èques.

423 Trêve d'un an entre les Athéniens et les Lacédémoniens.

421 Nouvelle trêve entre les mêmes. Ce traité met fin, au bout de dix ans, à la guerre du Péloponèse proprement dite; mais les hostilités ayant bientôt recommencé entre les principaux peuples de la Grèce, ces dix premières années sont regardées comme la première partie de la guerre, qui fut nommée guerre d'Archidame, et on appela guerre de Décélie les vingt-sept autres années.

— Traité d'alliance pour cinquante ans entre les Athéniens et les Lacédémoniens, à l'exclusion de leurs alliés.

421-420 Traité entre les peuples de la Grèce, mécontents des traités précédents. Argos, qui n'avait point pris part à la guerre du Péloponèse, prend la résolution de recevoir dans son alliance, offensive et défensive, tous les Grecs qui voudront y entrer, excepté les Athéniens et les Lacédémoniens.

420 Traité d'alliance entre les Athéniens, les Argiens, les Mantinéens et les Éléens.

418 Traité de paix entre les Lacédémoniens et les Argiens.

412-411 Traité d'alliance entre Darius Nothus, roi de Perse, et les Lacédémoniens.

409 Traité entre les Carthaginois et les Sélinontins, réduits par Annibal.

404 Traité de paix entre les Athéniens et les Lacédémoniens, après la victoire d'Ægos-Potamos, qui mit fin à la guerre du Péloponèse et décida de l'empire de la Grèce.

— Traité de composition entre les Lacédémoniens et Samos, la seule de tous les alliés d'Athènes qui ne l'eût point abandonnée après la funeste bataille d'Ægos-Potamos.

— Traité de paix entre Denys l'Ancien, tyran de Sicile, et les Carthaginois.

399 Traité de paix entre Evagoras, roi de Salamine, et Artaxercès Mnémon, roi de Perse.

— Traité de paix entre les Éléens et les Lacédémoniens.

395 Traité d'alliance entre Néphrée, roi d'Égypte, et les Lacédémoniens.

394 Traité entre Agésilas, roi de Sparte, et Cotys, roi de Paphlagonie.

393 Ligue entre les Corinthiens, les Béotiens, les Athé-

niens et les Argiens, contre les Lacédémoniens.
392 Traité de paix entre Denys, tyran de Sicile, et Magon, général des Carthaginois.
390 Traité d'alliance entre Agésilas, roi de Lacédémone, et les Acarnaniens.
— Traité de paix entre Amadoc, roi des Odrysiens, et Seuthe, roi de Thrace, suivi d'une alliance de ces deux princes avec les Athéniens.
— Traité de paix entre les Lucaniens et quelques autres peuples d'Italie, précédé d'un traité d'alliance entre les premiers et Denys, tyran de Sicile.
389 Traité entre les Romains et les Gaulois, qui avaient pris Rome.
— Traité d'alliance entre les Romains et les Marseillais. Ces derniers, ayant appris que Rome avait été prise et brûlée par les Gaulois, l'avaient secourue de leur argent. Les Romains, en reconnaissance, firent avec eux une alliance d'égal à égal et leur accordèrent diverses prérogatives.
388 Traité de paix entre Artaxercès Mnémon et les Grecs, qui lui abandonnent les villes grecques de l'Asie Mineure. Ce traité honteux est connu sous le nom de *Paix d'Antalcide*.
385 Traité de paix entre Artaxercès Mnémon et Evagoras, roi de Chypre, qui est forcé de se reconnaître son vassal.
383 Traité de paix entre Denys, tyran de Sicile, et les Carthaginois.
— Ligue entre les Lacédémoniens et les villes d'Acanthe et d'Apollonie contre les Olynthiens.
380 Traité de paix entre les Lacédémoniens et les Olynthiens après trois ans de guerre.
378 Traité d'alliance entre les Athéniens et les Thébains : Thèbes est délivrée par Pélopidas du joug des Lacédémoniens.
375 Traité d'alliance entre les Athéniens et Alcétas, roi des Molosses.
374 Traité de paix entre tous les Grecs. Il est convenu que toutes les villes jouiront de la liberté et se gouverneront selon leurs lois. Thèbes seule, qui aspire à l'empire de la Grèce, refuse de souscrire à ce traité. Pour prévenir ses desseins, Athènes et Sparte font un traité particulier, par lequel il est dit que la première aura l'empire de la mer et laissera celui du continent à Lacédémone.
369 Traité d'alliance entre Alexandre, roi de Macédoine, et Pélopidas, général des Thébains.
362 Traité entre les Lacédémoniens et Tachos, roi d'Égypte.
359 Traité de paix entre Philippe, roi de Macédoine, et les Athéniens.
358 Traité de commerce entre Leucon, roi du Bosphore cimmérien, et les Athéniens.
354 Ligue des Grecs les uns contre les autres pour une guerre sacrée.
353 Traité d'alliance entre les Romains et les Samnites.
347 Traité d'amitié et d'alliance entre les Romains et les Carthaginois.
346 Traité de paix entre Philippe et les Athéniens.
— Traité de Philippe avec le conseil des Amphictyons, après qu'il se fut rendu maître de la Phocide.
342 Traité entre les Romains et les Campaniens, qui se donnent à la république.
339 Traité de paix entre Timoléon, général de l'armée des Corinthiens envoyée au secours de Syracuse, et les Carthaginois.
338 Traité d'alliance entre les Athéniens et les Thébains, négocié par Démosthène contre Philippe.
— Traité de paix entre les Athéniens et Philippe, qui, l'année suivante, est nommé généralissime des Grecs contre les Perses.
332 Traité entre Alexandre le Grand et les Juifs de Jérusalem.
— Traité de paix entre les Romains et les Gaulois.
325 Traité de partage entre les généraux d'Alexandre le Grand après sa mort.
— Traité de ligue entre les Athéniens et la plupart des autres peuples de la Grèce, pour secouer le joug étranger après la mort d'Alexandre. Ils sont réduits par Antipater, et forcés de capituler, 321.
318 Traité entre Cassandre et les Athéniens, auxquels il impose un gouverneur.
307 Renouvellement du traité d'alliance entre Rome et Carthage.
— Traité entre les Athéniens et Démétrius Poliorcète, qui leur rend la liberté.
302 Ligue entre Ptolémée, Séleucus, Cassandre et Lysimaque, contre Antigone. Vainqueurs à la bataille d'Ipsus, ils font entre eux un nouveau partage de l'empire des Macédoniens.
— Traité entre les Étruriens et les Gaulois, qui avaient envahi leur territoire.
— Lettre d'Aréus, roi de Sparte, à Onias, grand prêtre des Juifs, pour lui demander alliance, fondée sur ce que les Spartiates et les Juifs sont frères, étant les uns et les autres de la race d'Abraham. La lettre était de forme carrée ; le cachet, un aigle tenant un dragon.
290 Traité de paix entre les Romains et les Samnites, après une guerre de 49 ans.
— Traité de paix entre les Romains et les Sabins.
287 Ligue entre Séleucus I^er^, roi de Syrie; Ptolémée I^er^, roi d'Egypte, et Lysimaque, roi de Thrace ; contre Démétrius, roi de Macédoine.
— Traité entre Pyrrhus et Lysimaque pour le partage de la Macédoine.
285 Traité d'alliance entre Ptolémée, roi de Macédoine, et Pyrrhus.
282 Commencement de la confédération perpétuelle des Achéens.
278 3^e^ traité entre les Romains et les Carthaginois.
— Traité entre les Gaulois et Nicomède, roi de Bithynie, et les Byzantins.
277 Traité entre Antigone Gonatas, roi de Macédoine, et Antiochus Soter, roi de Syrie, qui abandonne toutes ses prétentions sur la Macédoine.
273 Traité d'alliance entre les Romains et Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte, qui leur envoie des ambassadeurs pour demander leur amitié.
263 Traité entre les Romains et Hiéron II, roi de Sicile. C'est l'époque où les Romains, maîtres de l'Italie, commencent à porter leurs armes au dehors. La première guerre punique est commencée depuis deux ans.
249 Traité de paix entre Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte, et Antiochus Théos, roi de Syrie.
— Traité pour un échange de prisonniers entre les Romains et les Carthaginois la 18^e^ année de la première guerre punique.
243 Traité de paix entre Ptolémée Evergète, roi d'Egypte, et Séleucus Callinique, roi de Syrie.
241 Traité de paix entre les Romains et les Carthaginois. Fin de la première guerre punique. Les Carthaginois évacueront la Sicile et les petites îles voisines ; ils payeront à Rome, dans l'espace de

dix ans, la somme de 2,200 talents, et 1,000 aussitôt après la conclusion du traité, etc.

234 Traité de paix entre Arsace II, roi des Parthes, et Théodote II, roi de Bactriane.

228 Traité entre les Romains et Teuta, reine d'Illyrie, qui est obligée d'abandonner aux vainqueurs presque tout son royaume.

— Traité d'alliance entre les Romains et les Athéniens.

218 Traité entre Annibal et les Gaulois de la Gaule cisalpine. On y lisait cet article remarquable : « Si un Gaulois a quelque sujet de plainte contre un Carthaginois, il en demandera justice aux gouverneurs établis en Espagne par le sénat de Carthage. Lorsqu'un Carthaginois aura à se plaindre d'un Gaulois, la cause sera jugée dans le conseil des femmes gauloises.

219-210 Traité de trêve, puis de paix entre Antiochus le Grand, roi de Syrie, et Ptolémée Philopator, roi d'Egypte.

216 Traité de paix entre Philippe, roi de Macédoine, et les Étoliens.

— Traité de paix entre les Campaniens et Annibal.

215 Traité d'alliance entre Philippe, roi de Macédoine, et Annibal, pour la conquête de l'Italie.

— Traité entre Hiéronyme, roi de Syracuse, et Annibal, pour chasser les Romains de la Sicile et la partager entre eux.

215 Traité d'alliance entre Syphax, roi de Numidie, et les Romains.

210 Traité d'alliance entre les Romains et les Étoliens contre Philippe.

— Renouvellement de l'alliance entre les Romains et les rois d'Egypte. Les ambassadeurs romains offrent au roi une toge et une tunique de pourpre avec une chaise d'ivoire, et à la reine une longue robe et un manteau aussi de pourpre.

209 Traité de paix entre Antiochus le Grand et Arsace II, roi des Parthes.

207 Traité de paix entre Antiochus et Euthydème, roi de Bactriane.

204 Traité de paix entre Philippe, roi de Macédoine, et les Étoliens et les Romains.

— Traité entre Antiochus et Philippe, pour envahir et partager entre eux l'Égypte après la mort de Ptolémée Philopator.

201 Traité de paix entre les Romains et les Carthaginois après la 2e guerre punique. Les Carthaginois livreront tous leurs éléphants et leurs vaisseaux de guerre; ils ne pourront faire la guerre à qui que ce soit sans le consentement du peuple romain; ils rendront à Massinissa tout ce qui a appartenu à ses ancêtres; ils payeront, en 50 ans, 10,000 talents d'argent, etc.

198 Traité d'alliance entre Attale, roi de Pergame, les Rhodiens, les Achéens et les Romains.

197 Traité d'alliance entre les Romains et les Béotiens.

196 Traité de paix entre Philippe et les Romains. Le roi de Macédoine, après la bataille de Cynocéphales, est réduit à subir la loi du vainqueur.

195 Traité de paix entre les Romains et Nabis, tyran de Lacédémone.

193 Traité pour droit d'asile et de combourgeoisie entre la ville de Téos, en Ionie, et les Arcadiens et autres peuples.

190 Traité d'alliance entre Prusias, roi de Bithynie, et les Romains.

— Traité d'amitié et d'alliance entre la ville d'Héraclée et les Romains.

189 Traité de paix entre les Romains et les Étoliens.

188 Traité de paix entre les Achéens et les Lacédémoniens. Sparte, vaincue par Philopœmen, est obligée d'abattre ses murailles : les lois de Lycurgue sont abolies.

— Traité de paix entre les Romains et Antiochus le Grand, vaincu à Magnésie.

180 Traité de paix entre Pharnace, roi de Pont; Eumène, roi de Pergame, et Ariarathe, roi de Cappadoce.

165 Traité d'alliance entre les Rhodiens et les Romains.

163 Traité de paix entre Judas Machabée et Antiochus Eupator, roi de Syrie.

161 Traité d'alliance entre Judas Machabée et les Romains.

153 Traité d'alliance entre Alexandre Bala, prétendant au royaume de Syrie, et les Juifs.

— Traité de paix entre Attale II, roi de Pergame, et Prusias, roi de Bithynie.

151 Traité de paix entre les Carthaginois et Massinissa, roi de Numidie.

149 Traité entre les Romains et les Carthaginois au commencement de la 3e guerre punique.

146 Traité entre Ptolémée Philométor, roi d'Égypte, et Démétrius Nicator, roi de Syrie.

145 Traité entre Démétrius Nicator et Jonathan, prince des Juifs.

144 Traité entre Jonathan et Antiochus Théos.

— Renouvellement de l'alliance des Juifs avec les Romains et les Lacédémoniens.

143 Traité entre Démétrius Nicator et Simon, prince des Juifs, par lequel le roi de Syrie renonce à la souveraineté sur la nation juive.

140 Traité entre Simon et Antiochus Sidète, roi de Syrie.

111 Traité entre les Romains et Jugurtha, roi de Numidie.

106 Traité entre les Romains et Bocchus, roi de Mauritanie.

105 Traité entre Ptolémée Lathyre, roi d'Égypte, et Alexandre Jannée, roi des Juifs.

91 Ligue des peuples d'Italie contre les Romains.

90 Traité d'amitié entre les Romains et Arsace ou Mithridate II, roi des Parthes.

84 Traité de paix entre Mithridate, roi de Pont, et les Romains.

67 Traité d'alliance entre Pompée et Phraate, roi des Parthes.

66 Traité de paix entre Pompée et Tigrane, roi d'Arménie.

60 Traité d'union entre les premiers triumvirs, Pompée, Jules César et Crassus.

55 Traité de paix entre les Bretons et Jules César.

49 Traité entre Orode, roi des Parthes, et Pompée.

43 Traité d'union pour un second triumvirat entre César Octavien, Marc-Antoine et Marc Lépide.

40 Traité de partage entre César et Antoine.

39 Traité entre Sextus Pompée et les deux triumvirs César et Antoine.

38 Traité de paix entre Antoine et Antiochus, roi de Commagène.

33 Traité d'alliance entre Marc-Antoine et Artavasde, roi des Mèdes.

23 Traité entre l'empereur Auguste et Phraate IV, roi des Parthes.

20 Traité entre Auguste et les ambassadeurs de Porus, roi des Indes, qui, sur le bruit des grandes actions de César, lui envoyait demander son amitié. Auguste reçut de ces ambassadeurs des présents extraordinaires ; ils consistaient principalement en animaux rares, savoir : des tigres, qu'on ne connaissait point encore à Rome, des serpents de dix coudées de longueur, etc. On lui offrit en outre un jeune Indien né sans bras, qui se servait de ses pieds comme de mains, tirait de l'arc, jouait de la trompette.

Depuis Jésus-Christ.

2 Traités de paix entre Auguste et Phraate, roi des Parthes ; — entre Auguste et les Cimbres, 5 ; — entre Auguste, les Dalmates et les Pannoniens, 9, 10.

37 Traité de paix entre Artaban III, roi des Parthes, et Caligula.

55-70 Traité de paix et d'alliance entre les Romains et Vologèse Ier, roi des Parthes.

88-102 Traité de paix entre les Romains et Décébade, roi des Daces.

117 Traité entre Trajan et les Parthes, auxquels il donne un roi.

Traités d'Adrien : — Avec les Roxolans, 118 ; — avec Chosroès, roi des Parthes, 128 ; — avec Pharasmane, roi d'Ibérie, 136.

Traités de paix entre Marc-Aurèle et les Sarmates, 168 ; — Ballomare, roi des Marcomans, 172 ; — les Astinges, 172 ; — les Quades, 174 ; — les Marcomans, 175 ; — les Jazyges et tous les rois d'Orient, 175.

181 Traité de paix entre Commode et les Marcomans.

Traités de Septime Sévère avec Abgare, roi d'Osroène, 199 ; — avec Vologèse, roi d'Arménie, 200.

214 Traité de paix entre Caracalla et les Allemands.

217 Traité de paix entre Macrin et Artaban, dernier roi des Parthes.

244 Traité de paix entre l'empereur Philippe Ier et Sapor Ier, roi des Perses.

251 Traité de paix entre l'empereur Gallus et les Goths.

271 Traité de paix entre Aurélien et les Vandales.

279 Traité de paix entre Probus et Varanane II, roi des Perses.

297 Traité de paix entre Galérius et Narsès Ier, roi de Perse.

314 Traité de paix et partage de l'Empire entre Constantin le Grand et Licinius.

323 Traité de paix entre Constantin et les Goths.

342 Traité de paix entre l'empereur Constant et les Francs.

354 Traité de paix entre l'empereur Constance et les Allemands.

358-359 Traité de paix entre Julien, César et les Allemands.

363 Traité de paix entre Jovien et Sapor II, roi de Perse.

369 Traité de paix entre Valens, empereur d'Orient, et Athanaric, roi des Goths.

373 Traité de paix entre Théodose, général de Valentinien Ier, et Firme, roi des Maures.

376 Traité de paix entre Valens et Mavie, reine des Sarrasins.

377 Traité de paix entre Valens et Sapor II.

381-382 Traité de paix entre Théodose Ier, empereur d'Orient, et les Goths.

384 Traité entre Théodose Ier et Maxime, qui avait pris la pourpre dans la Grande-Bretagne.

— Traité de paix entre Théodose et Sapor III, roi de Perse.

408 Traité de composition entre Rome et Alaric, roi des Goths, la première fois qu'il l'assiégea. Rome n'obtient de capitulation qu'en donnant au vainqueur 5,000 livres pesant d'or, 50,000 livres d'argent, 4,000 robes de soie, 3,000 robes de laine teinte de pourpre, et 3,000 livres de poivre ; et, pour fournir à cette énorme contribution, elle est obligée de fondre les statues des dieux.

411 Traité de partage entre les Alains, les Vandales et les Suèves qui se sont emparés de l'Espagne.

419 Traité de paix entre Honorius et Vallia, roi des Goths.

422 Traité de paix entre Théodose II et Varanane V, roi de Perse.

427 Traité de paix entre Théodoric, roi des Visigoths et Aétius, général des Romains.

428 Traité entre le comte Boniface, gouverneur d'Afrique, et les Vandales, qu'il appelle au partage de l'Afrique.

432 Traité de paix entre Valentinien III et Clodion, roi des Francs.

434 Traité de paix entre Théodose le Jeune et Attila et Bléda, rois des Huns.

435 Traité de paix entre Valentinien III et Genseric, auquel il abandonne la partie de l'Afrique dont il s'était mis en possession, et qu'il avait fait de vains efforts pour lui arracher.

— Traité de paix entre Valentinien III et Gondicaire, roi des Bourguignons.

439 Traité de paix entre Valentinien III et Théodoric, roi des Visigoths.

441 Traité de paix entre Théodose le Jeune et Genseric, roi des Vandales.

442 Traité de paix entre Valentinien III et Genseric, avec lequel il partage l'Afrique.

443 Traité de paix entre Théodose le Jeune et les rois des Huns Attila et Bléda.

451 Traité d'alliance entre Valentinien III et Théodoric, roi des Visigoths.

452 Traité de paix entre Valentinien et Attila ; obtenu par le pape Léon.

— Traité de paix entre Valentinien et les Suèves d'Espagne.

455 Traité de paix entre Avitus, empereur d'Occident, et Théodoric, roi des Visigoths.

370 Traité de paix entre l'empereur Léon et Genseric, roi des Vandales.

475 Traité de paix entre Zénon, empereur d'Orient, et Genseric ; il est convenu qu'il y aura paix perpétuelle entre les Romains et les Vandales.

478 Traité entre Childéric, roi des Francs, et Odoacre, chef des Saxons.

491 Traité entre Clovis, roi des Francs, et les Thuringiens.

494 Traité entre Théodoric, roi d'Italie, et Gondebaud, roi des Bourguignons.

497 Traités de Clovis avec les Armoriques, peuple des Gaules ; — avec Godegisile, un des rois de Bourgogne, 499 ; — avec Gondebaud, autre roi de Bourgogne, 500 ; — avec le roi de la Petite-Bretagne, 503 ; — avec Gondebaud, roi des Bour-

guignons, contre Alaric, roi des Visigoths, 506; — avec Théodoric, 509.

511 Traité de partage entre Thierry, Clodomir, Childebert et Clotaire, fils et successeurs de Clovis.

526 Traité de paix et d'amitié entre l'empereur Justin et Athalaric, roi d'Italie.

533 Traité de paix entre l'empereur Justinien et Cosroès, roi de Perse.

534 Traité entre Childebert, roi de Paris, Clotaire, roi de Soissons, et Théodebert, roi d'Austrasie, pour le partage de la Bourgogne, qu'ils ont conquise sur Godemar.

535 Traités de Justinien avec Zamanarri, roi d'Ibérie; — avec les rois francs Childebert, Clotaire et Théodebert, 535; — avec Théodat, roi d'Italie, 536; — avec Vitigis, 540; — avec Cosroès, roi de Perse, 540; — avec les Lombards et les Gépides, 551; — avec Théodebalde, roi d'Austrasie.

536 Traité de paix entre Clotaire, roi de Soissons, et les Saxons.

561 Traité de partage entre Caribert, Gontran, Chilpéric et Sigebert, fils de Clotaire.

563-568 Traité entre Sigebert, roi d'Austrasie, et les Abares.

564 Traité de paix entre Sigebert et son frère Chilpéric, roi de Soissons.

568 Traité entre l'empereur Justin II et les Turcs, qui commencent à paraître sur la scène du monde.

— Traité de partage entre Gontran, Chilpéric et Sigebert.

570 Traité de paix entre Gontran et Sigebert.

571 Traité d'alliance entre Justin II et Arethon, roi d'Éthiopie.

574 Traité de paix entre Chilpéric et Sigebert.

578 Traité entre Chilpéric et Waroc, roi de Bretagne.

581 Traité d'alliance entre Chilpéric et Childebert, contre Gontran.

584 Traité de paix entre ces trois rois.

587 Traité de paix entre Childebert et Récarède, roi des Visigoths d'Espagne.

587 18 novembre, *traité d'Andelau*, entre Gontran, roi de Bourgogne, et Childebert, roi d'Austrasie. Ce traité, que nous possédons en entier, est le plus ancien qui nous soit ainsi parvenu de tous ceux qui ont été faits par les rois de France. Nous en citerons le préambule et la fin: « Les très-hauts seigneurs et rois Gontran et Childebert, et la très-glorieuse dame et reine Brunehaut, s'étant, au nom de Jésus-Christ, assemblés à Andelau, par un désir de paix et d'amitié, pour régler, d'un commun accord, avec mûre délibération, tout ce qui pourrait donner lieu à quelque démêlé entre eux; de l'avis des ecclésiastiques et des grands seigneurs des deux royaumes, et avec l'aide de Dieu, il a été convenu entre eux pour le bien public..... Toutes ces choses ainsi réglées et arrêtées, les parties jurent, par le nom du Dieu tout-puissant, par la Trinité inséparable, par toutes les choses divines, et par le jour redoutable du dernier jugement, qu'elles garderont inviolablement tout ce qui est écrit ci-dessus..... »

590 Traité de paix entre les Lombards, Gontran et Childebert.

591 Traité de paix entre l'empereur Maurice et Cosroès II, roi de Perse, qu'il rétablit sur son trône dont l'avait précipité Barame.

592 Traité d'alliance entre l'empereur Maurice et Childebert.

597 Traité de paix entre la reine Brunehaut, régente du royaume de Bourgogne et d'Austrasie, et les Abares ou Huns.

600 Traité de paix entre Clotaire, roi de Soissons, et Thierry, roi de Bourgogne, et Théodebert, roi d'Austrasie, après la bataille de Dormeille. Clotaire, vaincu, est contraint de céder à Thierri tout ce qui est entre la Seine et la Loire jusqu'à l'Océan et aux frontières de Bretagne, et à Théodebert ce qu'on appelait alors le duché de Dentelin, entre la Seine, l'Oise et l'Océan.

605 Nouveau traité entre les mêmes. Clotaire avait recommencé la guerre; mais vaincu à la bataille d'Étampes, il fut contraint de demander la paix.

617 Traité de paix et d'amitié entre Clotaire II, seul roi de France, et les Lombards.

625 Traité entre Clotaire II et Dagobert, son fils, associé au royaume, sous le titre de roi d'Austrasie. Les contractants avaient remis la décision de leur différend à 12 évêques ou seigneurs.

628 Traité de paix entre l'empereur Héraclius et Siroès, roi de Perse.

629 Renouvellement de paix entre Dagobert et l'empereur d'Orient Héraclius.

630 Traités de Dagobert avec Sisenarde, roi des Visigoths en Espagne; — avec les Bulgares, 630; — avec les Saxons, 631; — avec les Austrasiens et les Neustriens, 633; — avec les Gascons, 636.

639 Traité de partage entre Clovis II, roi de Neustrie et de Bourgogne, et Sigebert II, roi d'Austrasie.

659 Traité de paix entre l'empereur Héraclius, Constans et les Sarrasins.

677 Traité de paix entre Thierri III, roi de Neustrie et de Bourgogne, et Dagobert II, roi d'Austrasie.

678 Traités de paix entre l'empereur Constantin Pogonat et les Abares; — les Bulgares, 679; — le calife Abdemalech, 684.

684 Traité de paix entre Pepin, duc d'Austrasie, et Warathon, maire du palais de Neustrie et de Bourgogne, sous Thierri II.

691 Traité entre Pepin, maire du palais sous Thierri II, et Rabbode, duc des Frisons.

718-719 Traité entre Chilpéric II et Eudes, duc d'Aquitaine, et entre ce dernier et Charles, duc d'Austrasie.

732 Traité entre Eudes et Charles, duc d'Austrasie, contre les Sarrasins. Il a pour résultat la victoire de Poitiers qui valut à Charles son surnom de Martel.

Traités de Charles Martel avec les Bourguignons et les Frisons, 733, 734; — avec Hunalde, fils d'Eudes, duc d'Aquitaine, 736; — avec les Saxons, 738; — avec Liutprand, roi des Lombards, 739; — avec le pape Grégoire III, qui lui envoya coup sur coup deux ambassadeurs (ce sont les premiers ambassadeurs du pape qui aient paru à la cour de France), lui demandant du secours contre les Lombards, et lui offrant de secouer entièrement la domination de l'empereur, lui et le peuple romain, pour se mettre sous la protection et la domination de Charles Martel, qui prendrait le titre de *consul* ou de *patrice romain*. Ces propositions étaient accompagnées de riches présents, auxquels

étaient jointes les clefs du tombeau de saint Pierre, et une partie des chaînes de cet apôtre.

742 Traité entre Liutprand et le pape Zacharie.

— Traité entre Carloman et Pepin, fils de Charles Martel.

743 Traité entre Carloman et Théodoric, duc des Saxons.

747 Traités entre Pepin, seul régent de France, et les Saxons; — entre les mêmes, 753.

754 Traité entre Pepin, roi de France, et le pape Étienne II. Pepin s'engage à enlever l'exarchat de Ravenne aux Lombards pour le donner au pape. Étienne, en échange, sacre le roi avec ses deux fils à Saint-Denis, le 28 juillet, et lui confère en son nom et au nom de la république romaine le titre de *patrice des Romains*.

754-755 Traité entre Pepin et Aistulfe, roi des Lombards. Pepin, pour tenir la parole qu'il avait donnée au pape, passa deux fois les Alpes, et contraignit le roi des Lombards à céder Ravennes et plusieurs autres villes, et de plus à payer chaque année le tribut que les Lombards payaient autrefois aux rois de France, et qu'ils avaient racheté.

756 Traité entre Didier, roi des Lombards, et le pape Étienne II.

757 Traités entre l'empereur Constantin Copronyme, et Didier, roi des Lombards; — entre le même et les Bulgares, 763.

758 Traité entre Pepin et les Saxons. Ceux-ci s'engagent à rendre tout ce qu'ils avaient pris, et à envoyer tous les ans à Pepin, pendant qu'il tiendrait les plaids généraux, 300 chevaux, comme un hommage et une marque de leur dépendance.

Traités de Charlemagne, — avec Lupus, duc des Gascons, qui se soumet à sa domination, 769; — avec Alcred, roi de Northumberland en Angleterre; — avec les Saxons, 772; — avec le pape Adrien Ier, qui lui renouvelle le titre de patrice des Romains, et lui confère toute autorité sur le duché de Rome, 774; — avec les Lombards, qui sont tous subjugués. Didier est emmené en France et enfermé dans un monastère, 774; — entre Charlemagne, roi de France et d'Italie, et les Saxons, 775-776; — entre Charlemagne et les Sarrasins d'Espagne, 777; — entre Charlemagne et les Saxons, 779; — entre Charlemagne et le pape Adrien, 781; — entre Charlemagne et Sigefride, roi des Danois, 782; — entre Charlemagne et Witikind et Albion, chefs des Saxons rebelles, qui font leur soumission et embrassent le christianisme, 785; — dernier traité avec les Saxons, qui sont entièrement réduits, après une guerre de 33 ans, 804; — traité de paix entre Charlemagne, empereur d'Occident, et Nicéphore, empereur d'Orient, 810; — entre Charlemagne et Abulan, calife de Cordoue, en Espagne; — traité de paix entre Charlemagne et Heméning, roi des Danois 811; — entre Charlemagne et Michel Rangabé, empereur d'Orient, 812.

842 Traité de confédération entre Louis II et Charles II pour défendre la liberté des royaumes de Germanie et de France contre l'oppression de l'empereur Lothaire, fait dans une assemblée tenue à Strasbourg.

847 Février, traité de paix et de convention entre Lothaire, empereur, Louis, roi de Germanie, et Charles, roi de France, à Mersen, près de Maëstricht.

870 6 mars, traité de paix entre Charles le Chauve, roi de France, et Louis, roi de Germanie, son frère, à Aix-la-Chapelle.

870 8 août, transaction entre Charles le Chauve et Louis le Germanique pour le partage du royaume de Lorraine, que Charles avait enlevé à l'empereur Louis pendant qu'il était occupé contre les Sarrasins.

879 1er novembre, traité de paix et de partage entre Louis II, dit *le Bègue*, roi de France, et Louis, roi de Germanie, pour partager la Lorraine, comme elle l'avait été entre leurs pères; Louis le Bègue promet en récompense de donner au roi de Germanie une portion en Italie.

921 A Bonne, traité de paix entre Charles le Simple et Henri, roi de Germanie.

1083 24 juin, traité de paix entre Rodolphe, roi des Romains, et Philippe, comte de Savoie.

1099 A Péronne, au mois de janvier, traité de paix entre Philippe Ier et Baudouin, comte de Flandre.

1110 Traité de paix entre l'empereur Henri V et le pape Pascal II, par lequel ils règlent les droits de l'Empire et de l'Église.

1110-1111-1122 Conventions entre Henri V et les papes Pascal II et Calliste II, pour la paix publique et les investitures.

1167 Traité de paix entre Philippe, comte de Flandre, et Florent, comte de Hollande.

1174 A Beaune, traité de paix entre Hugues III, duc de Bourgogne, et Guy, comte de Nevers.

1171-1176-1177 Traités entre l'empereur Frédéric Ier, le pape, le roi de Sicile et les villes d'Italie qui s'étaient liguées pour leur propre défense contre les armes de l'empereur.

1193 Traité de paix entre Baudouin, comte de Flandre, et Pierre, comte de Nevers, fait par l'entremise de Philippe II, roi de France.

1198 A Worms, 29 juin, traité de confédération entre Philippe de Souabe, roi des Romains, et Philippe-Auguste, roi de France, contre Richard, roi d'Angleterre, et Baudouin, comte de Flandre.

1199 Traité de paix entre Philippe-Auguste et Baudouin, fait dans une entrevue à Péronne, aux fêtes de Noël.

1200 Mai, traité de paix entre Philippe-Auguste et Jean-sans-Terre, roi d'Angleterre, par l'entremise du cardinal Pierre de Capoue, envoyé par Innocent III.

1204 A Coblentz, 12 novembre, traité entre Philippe, roi des Romains, et Henri, duc de Lorraine et de Brabant.

1214 Traité de trêve pour 5 ans entre Philippe-Auguste et Jean-sans-Terre.

1226 Traité de paix entre Louis IX et Ferrand et Jeanne, comte et comtesse de Flandre; fait à Lille au mois de janvier.

1230 Traité de paix entre Frédéric II, empereur et roi de Sicile, et Abbuissac, prince des Sarrasins d'Afrique, touchant la sûreté de commerce et la juridiction de l'empereur sur les Sarrasins de l'île de Corse.

1232 Traité d'alliance entre Frédéric II et Louis IX, par lequel l'empereur s'engage, entre autres choses, à ne point faire d'alliance avec le roi d'Angleterre sans le consentement du roi de France; fait à Portenan, au mois de mai.

1256 Traité de paix entre Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut, et Florent, gardien de Hol-

lande; fait à Bruxelles par l'entremise de saint Louis.

1259 Traité entre Louis IX et Henri III, roi d'Angleterre, au sujet des terres que ce dernier possédait en France; à Londres, au mois d'octobre.

1293 A Paris, au mois de février, traité de paix entre Philippe le Bel et Édouard IV, roi d'Angleterre.

1295 Novembre, traité de ligue offensive et défensive entre Philippe le Bel et Florent V, comte de Hollande.

1296 Traité d'alliance entre Édouard IV et Guy, comte de Flandre, contre la France.

1299 A Strasbourg, le 5 septembre, traité d'alliance entre Philippe le Bel et l'empereur Albert Ier, contre les entreprises du pape Boniface VIII.

1303 A Paris, 20 mai, ligue défensive entre Philippe le Bel et Édouard IV.

1304 Traité de paix entre Philippe le Bel et les villes de Flandre.

1305 Traité de paix entre Philippe et Robert de Béthune, comte de Flandre.

1307 A Mons, 10 avril, traité entre Jean, duc de Brabant, et Guillaume, comte de Hollande.

1310 A Paris, traité entre Philippe le Bel et l'empereur Henri VII : il est convenu que le fils de Philippe reconnaîtra le comté de Bourgogne comme fief de l'Empire, et que les autres différends entre l'Empire et la France seront terminés par un compromis.

— Traité et confédération entre Philippe le Bel et Henri VII, fait à Paris, le 25 juin; confirmé par l'empereur, le 25 septembre.

— Traité de paix entre Robert de Béthune et Guillaume d'Avesne, comte de Hainaut et de Hollande.

1314 Traité de paix entre Amé le Grand, comte de Savoie, Jean, dauphin de Viennois; à Villars-Benit, 11 juin.

1315 Alliance des trois pays d'Uri, de Schwitz et d'Underwalden.

1317 13 septembre, *traité de Gisors* entre Philippe le Long et le comte de Flandre, que Philippe reçoit à l'hommage.

1322 Traité de paix entre Louis de Cressy, comte de Flandre, et Guillaume, comte de Hainaut, Hollande et Zélande, par la médiation de Charles IV.

1325 A Paris, 31 mai, traité de paix entre Charles IV, roi de France, et Édouard, roi d'Angleterre.

1326 Avril, traité d'alliance entre Charles IV et Robert, roi d'Écosse.

1332 Alliance des 4 cantons, Lucerne, Uri, Schwitz et Underwalden.

1333 A Cambrai, traité de paix entre Louis, comte de Flandre, et Guillaume, comte de Hainaut.

— A Namur, traité de paix entre Jean, duc de Brabant, et Jean, comte de Namur.

1334 A Amiens, 27 août, traité de paix, fait par l'entremise de Philippe de Valois, entre Jean, roi de Bohême, l'archevêque de Cologne, l'évêque de Liége et les comtes de Flandre, de Hainaut, de Gueldre, de Soissons, etc.

1337 Traité d'alliance entre Philippe de Valois et l'empereur Louis de Bavière; fait à Louvres, près Paris, le 23 décembre 1336, et confirmé par l'empereur, à Nuremberg, le 1er février 1337.

1340 20 septembre, traité de trêve pour un an, entre Philippe de Valois et Édouard, roi d'Angleterre.

1345 Traité d'alliance entre Philippe de Valois et Alphonse, roi de Castille et de Léon; fait à Léon, le 1er juillet 1345; juré à Madrid, le 23 décembre, et ratifié par le roi de Castille, le 2 janvier suivant.

1347 A Trente, le 7 mai, traité d'amitié et de secours mutuel entre l'empereur Charles IV et Jean, duc de Normandie, depuis roi de France, et ses frères.

— A Saint-Quentin, au mois de juin, traité d'alliance entre Philippe de Valois et Jean III, duc de Brabant.

1348 Même mois, à Bruges, traité de paix entre Édouard III et Louis, comte de Flandre.

1351 A Zurich, 1er mai, alliance et confédération perpétuelle de Zurich avec les cantons de Lucerne, Uri, Schwitz et Underwalden.

1352 A Voiron, 6 octobre, traité de paix entre Amédée VI, comte de Savoie, et le dauphin de Viennois.

1353 A Lucerne, 6 mai, alliance et amitié perpétuelle de la ville et canton de Berne avec les cantons d'Uri, Schwitz et Underwalden.

1357 Traité de paix entre Wenceslas de Bohême, duc de Luxembourg, Lorraine et Brabant, et Louis, comte de Flandre.

1360 1er mai, *traité de Bretigny*, entre Édouard, prince de Galles, et Charles, dauphin de France, pour la délivrance du roi Jean; modifié à Calais, le 24 octobre suivant. Le roi Jean renonce à la souveraineté sur la Guienne ou l'Aquitaine, sur le Ponthieu et sur Calais, à condition que Édouard III renoncera à ses prétentions sur la France, la Normandie, etc.

— 12 décembre, paix de Saint-Denis entre le roi de France, Jean II, et Charles le Mauvais, roi de Navarre.

1365 6 mars, paix de Saint-Denis entre le roi de France, Charles V, et Charles le Mauvais. Évreux et Montpellier sont rendus au roi de Navarre, qui renonce à ses autres prétentions sur la Bourgogne, la Champagne et la Brie.

1374 A Gertrudenbourg, 19 août, traité de paix et d'alliance entre Wenceslas de Bohême et Albert, duc de Bavière, comte de Hollande, etc.

1380 15 janvier, paix de Vincennes, entre Charles V et Jean IV, duc de Bretagne.

1385 A Tournai, 18 décembre, traité de paix entre Philippe de France, duc de Bourgogne, et la ville et les bourgeois de Gand.

1395 A Paris, 31 août, traité d'alliance entre le roi de France, Charles VI, et Jean Galéas, seigneur de Milan.

1404 Traité de paix de Racianz, par lequel les grands-ducs de Lithuanie sont contraints de céder la Samogitie à l'ordre Teutonique.

1406 6 juin, traité de paix et de confédération entre Antoine, duc de Brabant, et les magistrats d'Aix-la-Chapelle.

1410 Traité de paix entre les Orléanais et les Bourguignons, au château de Wicestre, près de Paris, le 2 novembre.

1411 Traité de paix et d'alliance entre Jean II, roi de Castille, et Jean, roi de Portugal.

— A Prague, 3 août, traité d'alliance entre Wenceslas, roi des Romains et de Bohême, et Antoine, duc de Brabant, par lequel le roi cède au duc les droits qu'il pourrait avoir sur le duché de Brabant.

1412 15 juillet, traité de paix fait à Bourges entre la maison d'Orléans et celle de Bourgogne.

1414 2 février, paix d'Arras entre Charles VI et le dauphin, son fils, d'une part, et Jean, duc de Bourgogne, de l'autre.

— A Trente, 25 juin, traité de paix et d'alliance entre Charles VI et l'empereur Sigismond.

1418 A Chambéry, 5 octobre, traité de paix entre Louis, roi de Jérusalem et de Sicile, et Amé VIII, duc de Savoie.

1419 11 juillet, paix de Ponceau, près Poilly-le-Fort, entre Charles, dauphin, et Jean, duc de Bourgogne.

1420 A Troyes, 21 mai, traité entre Charles VI et Henri V, roi d'Angleterre, stipulant le mariage de ce dernier avec Catherine de France, fille du roi, avec translation de la couronne de France au roi d'Angleterre, à l'exclusion du dauphin.

1423 7 avril, traité de ligue entre le duc de Bedford, régent du royaume de France, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et Jean, duc de Bretagne.

1424 17 février, traité d'alliance entre Charles VII, roi de France, et Philippe-Marie, duc de Milan.

1427 A Turin, 2 décembre, traité de paix entre Philippe-Marie et Amé VIII, duc de Savoie.

1430 A Sens, 15 septembre, traité d'alliance entre Charles VII et Frédéric, duc d'Autriche, qui promet de déclarer la guerre par un héraut à Henri d'Angleterre et à Philippe de Bourgogne, ennemis de Charles, son beau-père.

1434 A Madrid, 29 janvier, traité d'alliance entre Charles VII et Jean II, roi de Castille.

— A Chambéry, 12 février, traité de ligue entre Philippe, duc de Bourgogne, et Amé VIII, contre le duc de Bourbon.

1435 21 septembre, paix d'Arras entre Charles VII et Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Charles désavoue le meurtre de Jean, duc de Bourgogne, père de Philippe; promet d'en faire punir les auteurs, lui donne une somme considérable, et lui cède Mâcon, Bar-sur-Seine, etc.

1441 A Copenhague, traité de paix entre la Hollande, la Zélande et la Frise, d'une part, et, de l'autre, les villes hanséatiques de Lubeck, Hambourg, Rostoc, Stralsund, etc.

— A Copenhague, 6 septembre, traité de paix entre la Hollande, la Zélande et la Frise, d'une part, et la Prusse et la Livonie, de l'autre.

1444 A Nancy, 25 février, traité d'alliance entre Charles VII, Frédéric et Guillaume de Saxe.

— 24 octobre, paix d'Ensisheim entre Louis, dauphin, et quelques cantons suisses.

1449 17 juin, traité de ligue et de confédération entre Charles VII et le duc de Bretagne contre les Anglais.

1452 8 novembre, première alliance des cantons suisses avec Charles VII.

1456 A Cologne, 27 mai, traité de confédération et d'alliance entre Charles VII et Christiern Ier, roi de Danemark.

1462 A Sauveterre, 5 mai, traité de paix et d'alliance entre Louis XI et Jean, roi d'Aragon.

1465 A Paris, juillet, ratification par Louis XI du traité d'alliance fait par ses ambassadeurs avec les pays de Liége, Bouillon, etc., pour faire la guerre aux ducs de Bourgogne et de Bourbon, et au comte de Charolais.

— 5 et 19 octobre, traités de Conflans et de Saint-Maur entre Louis XI et les ducs de Normandie, de Bretagne, de Calabre, de Lorraine, de Bourbonnais, d'Auvergne et de Nemours, les comtes de Charolais, d'Armagnac, de Saint-Paul, et autres princes ligués. Il est arrêté qu'on nommera 36 personnes des trois ordres du royaume pour travailler à la réforme de l'État, et que le roi accordera à chacun des chefs de la révolte ce qu'il demande. Ces traités mettent fin à la *guerre du bien public*.

— A Caen, 23 décembre, traité d'alliance entre Louis XI et le duc de Bretagne.

1466 Paix de Thorn entre la Pologne et l'ordre Teutonique; la Pologne obtient la cession de tout le pays compris depuis sous le nom de Prusse polonaise, et le grand maître prêtera foi et hommage au roi de Pologne pour le reste de la Prusse, qui est conservé à l'ordre.

1467 Traités d'alliance entre Amé IX, duc de Savoie, et Philippe, duc de Bourgogne, à Bruges, 4 avril; — entre Amé et Jean, duc de Calabre, devant Gironne, le 29 mai.

1468 A Ancenis, 10 septembre, traité de paix et de réconciliation entre Louis XI, d'une part, et, de l'autre, le duc Charles, son frère, et François, duc de Bretagne; ratifié à Compiègne le 18 septembre.

— 14 octobre, paix de Péronne entre Louis XI et Charles le Téméraire; ratifiée par le roi à Amboise, le 28 mai suivant.

1470 A Tours, 20 septembre, traité et confédération entre Louis XI et les cantons suisses.

— 22 décembre, traité d'alliance et de paix générale entre les principaux princes d'Italie, par l'entremise du pape Paul II.

1471 Au château de Crotoy, 3 octobre, traité de paix entre Louis XI et Charles le Téméraire, par lequel sont confirmés les traités d'Arras, de Conflans et de Péronne.

1474 10 janvier, traité d'alliance entre Louis XI et les cantons suisses.

— A Utrecht, le dernier février, traité de paix entre Edouard IV, roi d'Angleterre, et les villes hanséatiques.

— A Senlis, 11 juin, traité de paix et d'alliance entre Sigismond, duc d'Autriche, et les Suisses, par la médiation de Louis XI.

1475 A Amiens, 29 août, trêve de 7 ans entre Louis XI et Edouard IV.

— A Soleure, 13 septembre, traités ou trêves marchandes faites pour 9 ans entre Louis XI et Charles le Téméraire.

— 9 octobre, paix de Senlis entre Louis XI et le duc de Bretagne.

— 26 octobre, traité d'alliance des Suisses avec Louis XI, qui leur promet 2,000 livres de pension, réglant la solde des Suisses qui serviront la France.

— 31 décembre, confédération entre Louis XI et l'empereur Frédéric III, confirmant tous les traités faits entre l'Empire et la France; ratifiée à Paris le 17 avril suivant.

— A Cologne, 23 mars, alliance entre Louis XI, Frédéric III et les électeurs de l'Empire, contre le duc de Bourgogne.

1476 A Paris, 17 avril, alliance entre Louis XI et Frédéric III contre le comte Palatin.

— 9 août, traité de paix et de ligue entre Louis XI et Galéas, duc de Milan.

1477 9 janvier, traité de paix et alliance perpétuelle entre Louis XI et la seigneurie de Venise, auquel est comprise la seigneurie et communauté de Florence.
— 27 juillet, paix d'Arras entre Louis XI et le duc de Bretagne.
1478 Traité d'alliance et de ligue entre Louis XI et Philippe de Savoie; à Bourg, 14 août; signé par le roi le 3 septembre.
— 13 février, à Londres, traité de trêve entre Louis XI et Édouard IV pour leur vie, et 100 ans après la mort de l'un ou de l'autre.
1479 10 janvier, traités de Saint-Jean de Luz entre Louis XI et Ferdinand et Isabelle, roi et reine de Castille.
1482 23 décembre, paix d'Arras entre Louis XI et Maximilien d'Autriche et ses enfants.
1484 4 avril, traité entre Charles VIII et les villes hanséatiques.
— 4 août, traité de confédération entre Charles VIII et les Suisses.
— A Gand, 26 février, traité entre Charles VIII et Philippe d'Autriche, duc de Bourgogne, etc.
1485 A Bourges, 2 novembre, traité de paix entre Charles VII et le duc de Bretagne.
— A Monte-Major, 7 janvier, traité d'alliance entre Charles VIII et Jean II, roi de Portugal.
1488 A Gand, 1er mai, traité d'alliance, d'union, etc., entre les trois États du duché de Brabant, et les États de Middelbourg, Limbourg, Luxembourg, Flandre, etc.
— A Bruges, 16 mai, traité de paix entre Maximilien, roi des Romains, et les États de Flandre.
— A Sablé, 20 août, traité de paix entre Charles VIII et le duc de Bretagne.
— A Dordrecht, 14 février, traité de confédération et d'alliance entre Maximilien et Henri VII, roi d'Angleterre.
1489 A Francfort, 22 juillet, traité de paix entre Charles VIII et Maximilien.
— Au Montils-lès-Tours, 1er octobre, traité de paix entre Maximilien et la Flandre.
1490 A Oking, 11 septembre, traité de ligue entre Henri VIII, Maximilien, et Philippe, archiduc d'Autriche, contre Charles VIII.
1491 A Rennes, 15 novembre, traité de paix entre Charles VIII et la duchesse Anne de Bretagne : réunion de la Bretagne à la France; cession des comtés d'Artois et de Bourgogne à l'archiduc Maximilien.
1492 A Etaples, 3 novembre, traité de paix entre Charles VIII et Henri VII.
1493 23 mai, paix de Senlis entre Charles VIII et Maximilien et Philippe. Charles VIII rend au roi d'Aragon la Cerdagne et le Roussillon.
1494 janvier, traité entre Charles VIII et le pape Alexandre VI.
1495 A Londres, 24 février, traité de paix et de commerce entre Henri VIII et Philippe d'Autriche, duc de Bourgogne, de Brabant, etc.
— 10 octobre, traité de paix, d'union et de bonne amitié entre Charles VIII et Louis-Marie Sforce, duc de Milan.
1497 Juin, traité d'alliance et de confédération perpétuelle entre les Grisons, d'une part, et de l'autre les cantons de Zurich, Lucerne, Uri, Schwitz, Underwalden, Zug et Glaris.
1498 8 juillet, traité de paix et d'alliance entre le roi de France Louis XII et Jean, roi de Danemark et de Suède, par la médiation de Jacques, roi d'Écosse.
— A Paris, 2 août, traité entre Louis XII et l'archiduc d'Autriche pour les foi et hommage dus au roi pour les comtés de Flandre et d'Artois.
— 5 août, traité de paix et de confédération et alliance entre Louis XII et Ferdinand et Élisabeth, roi et reine de Castille et d'Aragon, au monastère des Célestins, proche de Marcoussis.
1499 A Lucerne, 16 mars, traité de confédération entre Louis XII et les Suisses.
— A Blois, 15 avril, traité de paix et d'alliance entre Louis XII et les Vénitiens.
— A Bâle, traité de paix entre l'empereur Maximilien et les cantons suisses; il décide de fait l'indépendance de la confédération helvétique à l'égard de l'empire germanique.
1500 A Bude, 14 juillet, traité d'alliance contre les Turcs entre Louis XII, Wladislas, roi de Hongrie et de Bohême, et Jean-Albert, roi de Pologne.
— 11 novembre, traité de paix, de confédération et d'alliance entre Louis XII et Ferdinand et Isabelle, roi et reine de Castille et d'Aragon.
1501 A Trente, le 15 octobre, traité de paix, de confédération et d'alliance entre Louis XII et Maximilien Ier, roi des Romains : il y est dit entre autres choses que l'empereur accordera au roi l'investiture du duché de Milan, et que Louis secourra Maximilien contre les Turcs.
1502 A Lyon, 5 avril, traité de paix entre Louis XII et Ferdinand et Isabelle au sujet du royaume de Naples : les contractants promettent de céder l'un et l'autre ce qu'ils possèdent dans le royaume au duc de Luxembourg, fils aîné de l'archiduc, à l'occasion de son mariage avec madame Claude de France.
1503 11 avril, traité d'Arona, au camp devant Lucerne, entre Louis XII et les cantons d'Uri, de Schwitz et d'Underwalden, par lequel le roi leur cède en toute souveraineté le comté de Bellinzone.
1504 A Blois, 22 septembre, traité de paix entre Louis XII, d'une part, et de l'autre Maximilien et Philippe, roi de Castille : l'empereur promet l'investiture du duché de Milan au roi de France, qui abandonne la protection de l'électeur palatin.
— A Blois, 22 septembre, traité de confédération et alliance entre Louis XII et Maximilien, contre les Vénitiens.
1505 A Blois, 12 octobre, traité de paix et d'alliance entre Louis XII et Ferdinand, roi d'Espagne, par lequel on stipule le mariage de Germaine de Foix, nièce de Louis XII, avec Ferdinand.
1508 A Cambrai, 10 décembre, traité de paix et d'alliance entre Louis XII et Charles d'Egmont, duc de Gueldre, d'une part, et Maximilien et Charles d'Espagne, son petit-fils, de l'autre.
— A Cambrai, 10 décembre, traité d'alliance contre les Vénitiens, entre le pape Jules II, Louis XII, Maximilien et Ferdinand.
1511 A Bade, 17 février, ligue héréditaire entre les maisons d'Autriche et de Bourgogne et les cantons suisses.
1512 A Blois, 17 juillet, traité d'alliance et de confédération entre Louis XII et Jean et Catherine, roi et reine de Navarre.
1513 13 septembre, paix de Dijon entre Louis XII et les Suisses.
— A Blois, 23 mars, traité de paix et confédération

entre Louis XII et Venise, par lequel ils conviennent de s'aider mutuellement à recouvrer ce qui leur a été pris en Italie, savoir : la France, le duché de Milan, et Venise ses places de terre ferme que l'empereur occupait.

1514 7 août, à Londres, traité de paix entre Louis XII et Henri VIII, roi d'Angleterre.

— A Paris, traité d'alliance et confédération entre Louis XII et Jean et Catherine.

— A Paris, 24 mars, traité de mariage entre Charles d'Autriche, depuis roi d'Espagne, empereur, avec Renée de France, fille de Louis XII, réglant en même temps les différends qui existaient entre les deux souverains, et stipulant une ligue offensive et défensive entre eux.

1515 5 avril, traité de paix et de commerce entre François Ier et Henri VIII.

— A Viterbe, 13 octobre, ligue, confédération et amitié perpétuelle entre François Ier, Léon X, la république de Florence, le duc d'Urbin et toute la maison de Médicis.

1516 A Noyon, 13 août, traité de paix entre François Ier et Charles, roi de Castille, et de mariage entre Louise de France, fille du roi, et Charles.

— A Fribourg, 29 novembre, paix perpétuelle entre la France et les cantons suisses et leurs alliés, moyennant 700,000 écus que la France s'engage à payer aux Suisses.

— A Cambrai, 11 mars, traité d'alliance contre les Turcs entre François Ier, Maximilien et Charles.

1518 A Londres, 4 octobre, traité entre François Ier et Henri VIII, qui rend à la France Tournai, Mortagne et Saint-Amand, et pour le mariage du dauphin François avec la fille de Henri.

1519 A Saragosse, 14 janvier, ligue contre les Turcs entre François Ier, Henri VIII et l'empereur Charles V.

1523 A Lyon, 27 septembre, traité d'alliance entre François Ier et Henri, roi de Navarre.

1525 A Tolède, 11 août, traité de trêve pour 3 mois entre Charles-Quint, François Ier et Henri VIII, pendant laquelle il sera permis à la duchesse d'Alençon d'aller en Espagne négocier la délivrance du roi.

— A Moore, 30 août, traité de paix et d'alliance entre François Ier et Henri VIII, pour la délivrance de François Ier, fait par la duchesse d'Angoulême.

— 8 avril, paix de Cracovie entre la Pologne et la Prusse.

1526 14 janvier, à Madrid, traité de paix entre François Ier et Charles-Quint, contenant la mise en liberté du premier, la cession faite par lui de plusieurs provinces, et sa promesse de mariage avec Éléonore, reine douairière de Portugal, sœur de l'empereur.

— A Cognac, 22 mai, traité de confédération, dit la *sainte-ligue*, entre Clément VII, François Ier, la république de Venise, le duc de Milan et la république de Florence, contre Charles-Quint.

1527 Divers traités entre François Ier et Henri VIII, contre Charles-Quint.

1528 Traité de paix entre Charles-Quint et Charles, duc de Gueldre.

— 15 juin, trêve de Homptoncourt, conclue pour huit mois, entre François Ier, Charles-Quint, Henri VIII et Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas.

1529 A Cambrai, 3 août, traité de paix entre François Ier et Charles-Quint. François Ier renonce à ses droits sur le Milanais, sur le comté d'Ast et sur ceux de Flandre et d'Artois, en faveur de Charles-Quint, qui lui rend ses deux fils, et se désiste de ses prétentions sur la Bourgogne.

1530 *Paix de religion*, signée à Nuremberg, entre les protestants et les catholiques allemands, renouvelée en 1534, 1539, 1542 et 1544.

1532 A Nuremberg, traité de paix entre Charles-Quint, Jean, duc de Saxe, Georges, marquis de Brandebourg, Ernest, duc de Brunswick et autres princes et villes de l'Empire.

1534 Traité entre François Ier et Charles, duc de Gueldre, par lequel ce dernier cède tous ses États au roi.

1536 A Grave, 10 décembre, traité de paix entre Charles-Quint et le duc de Gueldre.

— A Smalcalde, *ligue protestante* entre les princes, électeurs et villes libres d'Allemagne, faisant profession de la religion protestante.

1538 A Nuremberg, 10 juin, contre-ligue ou *ligue catholique*, entre Charles-Quint, Ferdinand, roi des Romains, les électeurs et princes catholiques romains de l'Empire.

— A Nice, 18 juin, trêve pour 10 ans entre François Ier et Charles V.

1541 A Fontainebleau, 29 novembre, traité de confédération entre François Ier et Christiern III, roi de Danemark.

1542 A Ragny, 10 juillet, ligue offensive et défensive entre François Ier et Gustave Ier, roi de Suède, contre Charles-Quint.

— Ligue offensive et défensive entre Charles-Quint et Henri VIII, contre François Ier.

1543 A Bruxelles, 2 janvier, traité d'alliance entre Charles-Quint et Guillaume, duc de Juliers.

1544 Paix de Constantinople entre les Vénitiens et les Turcs : ceux-ci obtiennent les deux seules places qui restaient encore aux Vénitiens dans la Morée.

— A Crespi, 18 septembre, traité de paix et alliance entre François Ier et Charles-Quint.

1546 7 juin, au camp entre Ardres et Guines, traité de paix entre François Ier et Henri VIII, par lequel celui-ci promet de rendre la ville de Boulogne, moyennant 2 millions de couronnes d'or.

1549 24 mars, traité entre Henri II, roi de France, et Edouard VI, roi d'Angleterre, pour la restitution de Boulogne à la France.

— A Soleure, 7 juin, alliance entre Henri II et onze cantons suisses.

1550 A Bing en Hainaut, 15 décembre, traité de paix entre Charles-Quint et Marie Stuart, reine d'Écosse.

1551 A Angers, 19 juillet, traité de confédération entre Henri II et Édouard VI pour le mariage de ce dernier avec madame Élisabeth de France.

— 15 janvier, traité de confédération et alliance entre Henri II et Maurice, électeur de Saxe et autres princes et Etats ses alliés, contre Charles-Quint.

1552 20 avril, traité de paix entre Henri II et le pape Jules II.

1555 5 février, traité de trêve pour 5 ans entre Henri II, d'une part, et de l'autre Charles-Quint et Philippe, son fils, roi d'Angleterre.

— A Augsbourg, 21 septembre, *paix définitive de religion* entre les catholiques et les protestants d'Allemagne ; la religion protestante et la liberté germanique maintenues contre Charles-Quint.

1559 A Cateau-Cambresis, 2 avril, traité de paix entre

Henri II et Elisabeth, reine d'Angleterrre, au sujet de Calais; — 3 avril, traité de paix entre Henri II et Philippe II, roi d'Espagne. D'après ces traités, Calais, Metz, Toul et Verdun restent à la France; Thionville, Montmédy et le comté de Charolais sont conservés à l'Espagne; le Montferrat au duc de Mantoue; la Corse aux Génois, etc.

1560 A Edimbourg, 6 juillet, traité de paix entre François II, roi de France, Marie Stuart et Elisabeth.

1564 A Troyes, 11 avril, traité de paix et d'alliance entre Charles IX, roi de France, et Elisabeth.

1568 A Longjumeau, 2 mars, traité de paix entre les catholiques et les protestants, dit *la petite paix* ou *la paix forcée*.

1572 A Blois, 29 avril, traité d'alliance entre Charles IX et Élisabeth.

1574 A Turin, 14 décembre, traité entre Henri III, roi de France et de Pologne, et Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, pour la restitution à ce dernier des places de Pignerol, Savillars et autres.

1576 A Beaulieu, près Loches, 6 mai, traité de paix entre Henri III et la Ligue.

— 8 novembre, traité de confédération, dit *pacification de Gand*, entre les Pays-Bas d'une part, et le prince d'Orange avec les états de Hollande et de Zélande, de l'autre. Le but de cette confédération est de chasser les soldats étrangers, de remplacer l'ancienne forme de gouvernement par l'assemblée des États, de soumettre les affaires de religion à la discussion et aux lois de chaque province, et de réunir à jamais par des intérêts communs les quinze provinces des Pays-Bas à la Hollande et à la Zélande, dont Guillaume, prince d'Orange, est nommé gouverneur.

1578 7 janvier, traité d'alliance entre Elisabeth et les états généraux des Pays-Bas.

1579 A Utrecht, 29 janvier, traité d'union et alliance perpétuelle entre les provinces et villes de Hollande, Zélande, Utrecht, etc., qui depuis ce traité furent nommées *Provinces-Unies*.

— 8 mai, traité perpétuel fait par Henri III avec les villes de Genève, Berne et Soleure.

1582 A Soleure, 23 juillet, traité d'alliance entre Henri III et les lignes suisses.

1586 Traité de plus étroite alliance entre Elisabeth et Jacques VI, roi d'Ecosse.

1587 A Lucerne, 12 mai, traité d'alliance entre Philippe II, roi d'Espagne, et les cantons de Lucerne, Uri, Schwitz, Underwalden, Zug et Fribourg.

1594 A Saint-Germain en Laye, 16 novembre, traité de paix entre Henri IV, roi de France, et Charles III, duc de Lorraine.

1596 A Greenwich, 14 mai, traité de confédération entre Henri IV et Elisabeth, contre Philippe II.

— A la Haye, 31 octobre, traité d'alliance et de ligue entre Henri IV, Elisabeth, et les Provinces-Unies, contre l'Espagne.

1598 2 mai, paix de Vervins entre Henri IV, Philippe II et Charles-Emmanuel, duc de Savoie.

— A Westminster, 16 août, traité d'alliance entre Élisabeth et les états généraux des Provinces-Unies, contre l'Espagne.

1601 A Lyon, 17 janvier, traité entre Henri IV et Charles-Emmanuel, duc de Savoie, pour l'échange du marquisat de Saluces avec la Bresse, Bugey, Valromay et Gex.

1602 Traité d'alliance entre la république de Venise et celle des Grisons.

— 21 juillet, traité de paix, dit *traité de Saint-Julien* entre Charles-Emmanuel et Genève.

1603 A Homptoncourt, 30 juillet, traité d'alliance entre Henri IV, et Jacques Ier roi d'Angleterre, pour la défense des Pays-Bas contre le roi d'Espagne.

1604 Traité de paix et d'alliance perpétuelle entre Philippe III, roi d'Espagne, et les archiducs Albert et Isabelle, d'une part, et Jacques Ier de l'autre.

— A Londres, 18-28 août, traité de paix entre Jacques Ier et Philippe III.

— A Paris, 12 octobre, traité pour le rétablissement du commerce entre Henri IV et le roi d'Espagne.

1606 A Paris, 24 février, traité de commerce entre Henri IV et Jacques Ier.

1608 A la Haye, 25 janvier, traité de ligue défensive entre Henri IV et les Pays-Bas.

1609 A Anvers, 12 avril, traité de trêve pour 12 ans entre Philippe III et les archiducs Albert et Isabelle d'une part, et les Provinces-Unies des Pays-Bas de l'autre, par l'entremise des rois de France et d'Angleterre. Le roi d'Espagne et l'archiduc reconnaissent l'indépendance des Provinces-Unies, et rendent à la maison de Nassau ses possessions situées dans les terres de la monarchie espagnole.

1610 A Hall, en Souabe, 11 février, traité d'alliance entre Henri IV et les électeurs Palatins et de Brandebourg, et autres princes et Etats de l'Empire, pour conserver aux plus proches héritiers les duchés de Juliers, Clèves et Berg, comté de la Marck, etc.

— A Brusol, 25 avril, traité entre Henri IV et Charles-Emmanuel, pour la conquête du duché de Milan, et ligue offensive et défensive contre le roi d'Espagne.

— A Londres, 29 août, traité de confédération et d'alliance entre Louis XIII et Jacques Ier.

1616 Traité de Londun entre la régente de France et les mécontents. Louis XIII y accorde une trêve au prince de Condé.

1617 A Madrid, 26 septembre, traité de paix conclu, par l'intermédiaire de Philippe III, entre Mathias, empereur des Romains, et Ferdinand, roi de Bohême et archiduc d'Autriche, d'une part, et la république de Venise de l'autre.

1619 A Marseille, 21 mars, traité de paix entre M. de Guise, au nom de Louis XIII, et les députés du pacha et de la milice d'Alger; renouvelé à Alger le 19 septembre 1628.

1621 A Londres, 19 avril, traité de paix et d'amitié perpétuelle entre Jacques Ier et Christian IV.

— A la Haye, 14 mai traité d'alliance et de confédération entre Christian IV et les Provinces-Unies.

1622 Traité de paix entre les Provinces-Unies et Tunis et Alger.

1623 A Westminster, 16 juin, traité de paix, d'amitié et commerce entre Jacques Ier et Michel Fédorowitz.

1625 A la Haye, 24 décembre, traité entre Louis XIII et les Provinces-Unies pour l'envoi, par ces dernières, de 20 vaisseaux de guerre contre Gênes.

— A Southampton, 17 décembre, traité de ligue offensive et défensive entre Charles Ier, roi d'Angleterre et les Provinces-Unies.

— A la Haye, 9 décembre, traité d'alliance entre

Charles Ier, Christian IV et les Provinces-Unies.

1626 30 janvier, traité de paix entre les Provinces-Unies et Alger.

1629 11 mars, paix de Suse entre Louis XIII et Charles-Emmanuel.

— A Venise, 8 avril, traité de confédération et d'alliance pour 6 ans, entre Urbain VIII, Louis XIII, la république de Venise et le duc de Mantoue, pour la défense de leurs Etats contre la maison d'Autriche.

— A Suse, 29 avril, traité de paix et confédération entre Louis XIII et Charles Ier.

— 12 22 mai, paix de Lubeck, entre Ferdinand II, empereur d'Allemagne, et Christian IV. Elle met fin à la période danoise de la guerre de Trente-Ans.

— A Moscou, 12 novembre, traité d'alliance et de commerce entre Louis XIII et Michel Fédorowitz.

1630 A la Haye, 17 juin, traité et renouvellement d'alliance entre Louis XIII et les Pays-Bas. Louis XIII fournira en don, aux Provinces-Unies, pendant 7 ans, un million de livres chaque année.

— A Stettin, 10-20 juillet, traité de confédération et d'alliance entre Gustave-Adolphe et Bogislas, duc de Stettin, de Poméranie, etc.

— 23 octobre, paix de Ratisbonne entre Louis XIII et Ferdinand II : elle met fin à la guerre pour la succession des duchés de Mantoue et de Montferrat.

— A Madrid, 15 novembre, traité de paix et d'alliance entre Charles Ier et Philippe IV.

1631 13 janvier, traité entre Louis XIII et Gustave-Adolphe pour la défense de l'Allemagne.

— A la Haye, 7 février, traité de commerce entre la Perse et les Provinces-Unies.

— 6 avril, paix de Quérasque, sur la succession de Mantoue.

— A Fontainebleau, 30 mai, traité de confédération, d'alliance et de ligue défensive pour 8 ans, entre Louis XIII et Maximilien, électeur de Bavière.

— A Maroc, 17 septembre, paix entre Louis XIII et l'empereur de Maroc.

1632 6 janvier, paix de Vic entre Louis XIII et Charles III, duc de Lorraine : la place de Marsal demeure entre les mains du roi pour 3 ans.

— A Vienne, 14 février, traité d'alliance pour 6 ans, entre Ferdinand II et Philippe IV contre Gustave-Adolphe.

— A Saint-Germain en Laye, 29 mars, traité entre Louis XIII et Charles Ier, pour la restitution de la Nouvelle-France, de l'Acadie et du Canada, et le rétablissement du commerce.

1633 A Francfort sur le Mein, 15 septembre, traité de confédération entre Louis XIII et Christine, reine de Suède, pour la défense de l'Allemagne.

1634 20 mars, à Lucerne, traité d'alliance entre Philippe IV et les cantons suisses.

— A la Haye, 15 avril, traité entre Louis XIII et les Pays-Bas.

— A Francfort, 20 septembre, traité d'alliance entre Louis XIII et les États évangéliques des cercles de Franconie, Souabe et Rhin.

— A Paris, 1er novembre, traité de confédération entre Louis XIII, le duc de Wurtemberg et autres princes d'Allemagne.

1635 8 février, traité d'alliance de Paris entre Louis XIII et les Provinces-Unies, contre Philippe IV et Ferdinand II, archiduc d'Autriche : partage des Pays-Bas espagnols.

— 30 mai, paix de Prague entre Ferdinand III et l'électeur de Saxe : la Lusace cédée à l'électeur, qui renonce à l'alliance de la Suède; liberté de religion.

— A Rivolles, 11 juillet, traité d'alliance entre Louis XIII et Victor-Amédée, duc de Savoie, pour la conquête du duché de Milan.

— A Saffi, 18 juillet, traité entre Louis XIII et l'empereur de Maroc.

— A Saint-Germain en Laye, 27 octobre, traité entre Louis XIII et Bernard, duc de Weimar, comme général en chef des forces des princes et États confédérés d'Allemagne, pour la levée et l'entretien de 18,000 hommes, moyennant un subside annuel de 4 millions. Articles secrets portant que le duc, nonobstant le contenu du traité, reconnaîtra l'autorité du roi par-dessus toute autre, et le servira avec son armée, envers et contre tous.

1636 20 mars, à Wismar, alliance entre Louis XIII et Christine, pour la liberté de l'Allemagne.

— 16 avril, à La Haye, traité de confédération entre Louis XIII et les Pays-Pas. Nouveaux traités entre les mêmes, 6 septembre suivant, 17 décembre 1637, 24 mars 1639, février 1641, 8 mars 1642, 30 mars 1643.

1638 3 juin, à Turin, ligue offensive et défensive entre Louis XIII et la régente de Savoie contre l'Espagne.

1639 22 août, traité de confédération entre Louis XIII et le landgrave de Hesse.

1640 11 septembre, à Stockholm, traité d'alliance entre Christine et les Pays-Bas.

— 16 décembre, à Barcelonne, traité de confédération et d'alliance entre Louis XIII, la principauté de Catalogne, et les comtés de Roussillon et de Cerdagne, contre le roi d'Espagne.

1641 30 janvier, à Hambourg, traité de paix perpétuelle entre Louis XIII et Christine.

— 19 mars, à Madrid, traité de commerce entre l'Espagne et le Danemark.

— 1er juin, à Paris, traité d'alliance entre Louis XIII et Jean IV.

1642 29 janvier, à Londres, traité de paix et de commerce entre Charles II et Jean IV.

1643 26 mai, ligue entre Venise, la Toscane et Modène.

— 30 décembre, à Paris, traité de commerce entre Louis XIV et le duc de Courlande.

1644 29 février-1er mars, traité entre Louis XIV et les Pays-Bas.

— 31 mars, à Ferrare, par l'entremise de Louis XIV, paix entre le pape Urbain VIII et le duc de Parme, Odoard Farnèse; autre traité entre le pape et les princes confédérés d'Italie.

1645 3 avril, au Valentin, traité entre Louis XIV et la duchesse régente de Savoie, pour la restitution de plusieurs places que le roi tenait en Piémont.

— 13 août, à Christianopol, traité d'alliance et de commerce entre Christian IV et les Provinces-Unies.

— 13 août, traité de paix et de commerce entre Christine et Christian IV.

— 23 novembre, à Copenhague, traité d'alliance entre Louis XIV et Christian IV.

1647 1er septembre, à Gênes, traité d'alliance entre Louis XIV et François, duc de Modène.

1648 30 janvier, paix particulière de Munster entre les Provinces-Unies et l'Espagne : l'indépendance des Hollandais est reconnue par l'Espagne.

Nous nous arrêterons un instant ici pour jeter un coup d'œil en avant sur la route qui nous reste à parcourir. Parmi les nombreux traités que nous avons mentionnés jusqu'ici, il en est peu dont l'influence s'étende aux affaires générales et au système politique de nos jours. Si nous les avons cités, c'est qu'il nous a semblé qu'il ne serait pas sans intérêt de réunir dans un même cadre, ce qui n'a point encore été fait jusqu'à ce jour, les transactions intervenues entre les différents peuples qui se sont succédé sur la surface de la terre. Pour nous toucher de moins près, l'étude de ces traités ne laisse pas d'avoir son utilité. D'ailleurs, parmi les traités européens antérieurs aux grands traités des 17e et 18e siècles, il en est plusieurs dont les stipulations sont souvent rappelées et confirmées dans des actes plus récents; et les prétentions des puissances dérivent, en grande partie, de ces anciens traités. L'horizon va s'élargir devant nous, et nous allons voir se développer le système politique de l'Europe. Ce système a pour objet de maintenir la tranquillité publique, en protégeant le faible contre le fort, et opposant des barrières aux projets ambitieux des conquérants. Le moyen sur lequel on s'est principalement appuyé, dans le 17e et le 18e siècle, est celui qu'on a appelé le système de la *balance* ou de l'*équilibre politique*. L'idée en remonte au 15e siècle, à l'importante révolution qui fit changer de face à tous les États de l'Europe. Jusqu'à cette époque, chaque puissance isolée était uniquement occupée de ses intérêts particuliers et des démêlés qui lui étaient propres. Tant que la féodalité domina en Europe, les souverains, toujours tenus en haleine par des vassaux puissants et turbulents, ne purent que très-difficilement déployer leurs forces au dehors ou causer ombrage à leurs voisins. Mais, à la chute du système féodal, plusieurs États s'élevèrent à un degré de puissance qui permit aux souverains d'étendre leurs vues au dehors par des projets d'agrandissement et de conquête qui durent inquiéter les États d'un ordre inférieur. Ceux dont l'indépendance était menacée conçurent l'idée d'établir entre les différents États une balance qui pût les garantir des entreprises des princes ambitieux. Cette politique nouvelle donna naissance, depuis le 16e siècle, à ces fréquentes ambassades, à ces négociations multipliées, à ces guerres devenues générales par le concours des États qui se croyaient obligés de prendre part à des querelles qui semblaient leur être étrangères; enfin à ces projets de barrière qui occupèrent toutes les cours.

La maison d'Autriche, qu'une réunion de circonstances heureuses avait rendue assez puissante pour qu'on la soupçonnât d'aspirer à la monarchie universelle, fut la première contre laquelle furent dirigés les ressorts de cette politique nouvelle. L'ambition de Charles-Quint, de Philippe II et de Ferdinand II, éveilla l'attention des autres souverains, qui sentirent la nécessité de la réprimer; et ce fut la France principalement qui se chargea de lui opposer une barrière. Toute l'Europe prit part à cette grande querelle, qui ne finit qu'à la paix de Westphalie, dont les conventions ont été constamment renouvelées jusqu'à la révolution française, et qui fut dès lors regardée comme le pivot de la politique moderne. — Le système d'équilibre établi par l'influence de la France pour garantir l'Europe contre les projets de la maison d'Autriche fut bientôt tourné contre ses auteurs. L'ambition de Louis XIV suscita une suite de guerres dans lesquelles la plupart des puissances européennes se réunirent contre la France, et que termina la paix d'Utrecht, qui mit aux vues d'agrandissement de la monarchie française des bornes qu'elle ne put franchir qu'une ou deux fois, vers le milieu du 18e siècle, pour acquérir la Lorraine et l'île de Corse. — L'Europe se reposait sur ce système, que l'on croyait inébranlable, quand Frédéric II, dès 1740, donna le dangereux exemple de conquêtes justifiées par le seul motif de la convenance. Vint ensuite, en 1772, le partage de la Pologne, qui semblait sanctionner toutes les usurpations futures. Mais le coup le plus terrible lui fut bientôt porté par la révolution française, qui renversa toutes les barrières et tous les systèmes. Cinq fois il se forma en vain contre la France des coalitions formidables : la supériorité des armes françaises assura la victoire à la France dans cette lutte prolongée; et la paix de Campo-Formio, 1797; celles de Lunéville et d'Amiens, 1801 et 1802; celles de Preshourg, 1805; de Tilsitt, 1807; de Schœnbruun, 1809, brisèrent les alliances formées contre elle. Réveillés par les désastres de la campagne de Russie, les vaincus relevèrent la tête; et une sixième ligue se forma, à laquelle prit part toute l'Europe; elle aboutit à la paix de Paris de 1814, qui ramena la France dans ses anciennes limites. On songea alors à rétablir sur de nouvelles bases le système politique de l'Europe, renversé jusque dans ses fondements. Ce travail fut confié à un congrès de toutes les puissances qui avaient concouru à la guerre. Il s'assembla à Vienne, en novembre 1814, et siégea jusqu'au 9 juin 1815. Les actes de ce congrès fixèrent un nouvel équilibre européen, qui remplaça celui qu'avaient établi les traités de Westphalie et d'Utrecht; et l'apparition momentanée de Napoléon fournit aux puissances alliées l'occasion de consolider, par les traités de 1815, le système qui régit aujourd'hui le monde européen.

Pour mettre un peu d'ordre dans notre travail, et faciliter l'intelligence des négociations qui ont constitué l'Europe, nous les diviserons en quatre parties. Réservant la partie la plus importante, nous donnerons d'abord les traités qui ont été conclus entre les souverains du Nord, depuis la paix d'Oliva, en 1660, qui fixa pour la première fois l'équilibre entre eux, et servit de base aux traités suivants, jusqu'à la paix de Kiel, en 1814, qui réunit sous le même sceptre la Suède et la Norwége. Nous donnerons aussi séparément les traités des princes chrétiens avec les Turcs, qui, sans prendre part aux querelles des autres puissances de l'Europe, ont eu leurs démêlés particuliers avec leurs voisins. — Nous aborderons ensuite la partie la plus importante pour nous, c'est-à-dire les traités qui ont réglé le système politique de l'Europe méridionale et occidentale, depuis la paix de Westphalie jusqu'au congrès de Vienne et aux traités de Paris, du 20 novembre 1815, qui n'en furent qu'une conséquence. Nous subdiviserons cette dernière partie en quatre périodes. — La *première période* renferme l'histoire des efforts tentés par plusieurs États, et surtout par la France et la Suède, pour mettre des bornes à l'ambition de la maison d'Autriche; elle se termine par le paix de Westphalie, qui établit et consolide la liberté germanique, et par l'indépendance des Provinces-Unies des Pays-Bas. — Dans la *seconde période*, les forces de l'Europe se tournent contre la France, et après 45 années de luttes, la paix d'Utrecht affermit l'indépendance des États européens, en morcelant la monarchie espagnole, passée dans la maison de Bourbon, et en établissant une

puissance intermédiaire entre la France et les Provinces-Unies des Pays-Bas. — La *troisième période* s'étend jusqu'à la révolution française. Dans cette période, l'Europe est, à plusieurs reprises, le théâtre de guerres sanglantes, sans néanmoins qu'aucun des États de l'Europe aspirât à une prépondérance qui pût inspirer aux autres des craintes pour leur indépendance. La Grande-Bretagne y parvient à une haute puissance; une nouvelle monarchie, qui, dans le 17e siècle, n'avait joué qu'un rôle subordonné, la Prusse, se place au premier rang; et la Russie, qui jusqu'alors avait été étrangère aux intérêts de l'Europe, prend une part active à ses démêlés politiques. — Les guerres qui furent une suite de la révolution française forment la *quatrième période*. Elles renversèrent le système établi par les traités de Westphalie et d'Utrecht, et forcèrent tous les États européens à se liguer contre la France, afin de remplacer l'ancien système d'équilibre par une politique nouvelle et par l'établissement de plusieurs monarchies destinées à contenir, par leur union, l'ambition de ceux qui voudraient dorénavant troubler la tranquillité du continent. — L'équilibre européen, ainsi établi, n'éprouva plus que de rares modifications. Néanmoins d'importantes transactions sont encore intervenues depuis 1815. Nous terminerons par les traités conclus entre les diverses puissances de l'Europe, depuis cette époque jusqu'à nos jours.

TRAITÉS ENTRE LES PUISSANCES DU NORD.

Les traités entre les puissances du Nord n'ont commencé à avoir un intérêt général que depuis l'époque où ils eurent pour objet l'établissement d'un équilibre politique, c'est-à-dire depuis le milieu du 16e siècle. Dans le Nord, comme dans le Midi, chaque peuple a eu sa période de gloire et de domination. Après le Danemark et la Norwége, ce fut la Pologne qui domina dans le Nord; mais la guerre qui précéda la paix d'Oliva, en 1660, commença pour elle l'ère de la décadence. La Suède alors devint la première puissance septentrionale, et elle conserva sa prépondérance jusqu'à la paix de Nystadt, 1500, qui de la première place la fit descendre à la dernière. Depuis cette paix, la Russie, qui 30 ans auparavant était à peine connue de l'Europe, acquit successivement un degré de puissance auquel nul autre État du Nord n'avait encore atteint, et bientôt son influence s'étendit sur tout le continent. — La navigation du Sund et de la mer Baltique fut le premier objet qui brouilla les puissances du Nord. Mais la Livonie devint bientôt la cause de leurs dissensions. Au milieu du 16e siècle, elle se trouvait partagée entre le Danemark, la Suède, la Russie et la Pologne, et elle devint le sujet et le théâtre de guerres longues et sanglantes entre ces quatre puissances. Les guerres entre la Suède et le Danemark furent terminées par les traités de paix de Stettin, 1570, et de Siorod, 1615. La guerre de Livonie entre la Pologne et la Russie finit à la paix de Kiwerowa-Horka, 1582. Les Suédois et les Russes s'accordèrent sur l'Esthonie par la paix de Tensin, 1595. La Suède et la Pologne terminèrent leurs contestations sur la Livonie par la paix d'Oliva, 1660, et les Suédois et les Russes, par la paix de Kardis, 1661. — La domination sur le Sund fut aussi longtemps un sujet de guerre entre la Suède et le Danemark; la querelle fut vidée à la paix de Copenhague, 1660. — Telle fut l'origine des traités dont nous allons donner la chronologie.

1561 28 novembre, *traité de Wilna*. La Livonie se soumet à la Pologne. Erection du duché de Courlande en faveur du Gotthard Kettler, dernier grand maître de Livonie. Guerre entre la Russie et la Pologne; guerre entre la Russie et la Suède.

1570 31 décembre, *paix de Stettin*. Le roi de Danemark reconnait l'entière indépendance de la Suède; celle-ci renonce à la Norwége, à Jempteland, Herdalen, Scanie, Halland, Gothland, etc.

1582 15 janvier, *paix de Kiwerowa-Horka*, entre les Russes et les Polonais. Le czar cède aux Polonais toutes les places qu'il tenait en Livonie.

1595 18 mai, *paix de Tensin*. La Suède conserve l'Esthonie, et la Russie est forcée de renoncer à ses projets sur la Livonie, qui se trouvait ainsi partagée à cette époque entre la Suède et la Pologne.

1609 28 février, à Wibourg, traité d'alliance entre le czar Schuiskoi et la Suède; Kexholm et la Carélie russe cédées aux Suédois.

1615 20 janvier, *paix de Siorod*, entre la Suède et le Danemark. Cession d'une partie de la Laponie au Danemark.

1617 1er février, paix de Stolbova entre la Suède et la Russie; cession à perpétuité à la Suède, de Kexholm, de l'Ingrie et de la Carélie; Nowgorod rendu à la Russie.

1618 11 décembre, trêve de Diwilina entre la Pologne et la Russie. Les Polonais conservèrent leurs conquêtes.

— Traité de paix entre Gustave-Adolphe et le czar de Russie Michel Fédorowitz : la Livonie, l'Ingrie et la Carélie sont rendues à la Suède; la Pologne obtient Smolensk, la Servie et Gzernigow.

1634 15 juin, paix de Wiazma entre les Russes et les Polonais; cession de Smolensk, de Czernigow et de Nowgorod-Severskoi à la Pologne.

1635 12 septembre, trêve de Stumsdorf entre la Suède et la Pologne, pour 26 ans; restitution des places de la Prusse.

1645 23 août, paix de Bromsebro entre le Danemark et la Suède; cession de Jempteland, Herdalen, Halland, Gotmand, Oesel, et de l'immunité du Sund à la Suède.

1655 A la Haye, 27 juillet, traité d'alliance défensive entre l'électeur de Brandebourg et les états généraux.

1656 17 janvier, traité de Kœnisberg. L'électeur Frédéric-Guillaume, en sa qualité de duc de Prusse, renonce au lien vassalique qui attachait son duché à la Pologne, et reconnaît la supériorité de la Suède.

— 15 juin, à Mariembourg, traité d'alliance entre Charles-Gustave et Frédéric-Guillaume.

— 21 septembre, à Elbing, traité d'alliance entre Charles-Gustave et les Provinces-Unies.

— 24 octobre, trêve de Wilna, entre la Russie et la Pologne. Le czar Alexis Mikaïlowitz attaque la Suède.

— 20 novembre, traité de Labiau, qui annule le lien vassalique du duché de Prusse envers la couronne de Suède.

1657 27 mai et 28 juillet, alliance entre la Pologne, l'empereur et le Danemark contre la Suède.

— 19 septembre, traité de Wélau; la souveraineté de la Prusse ducale est reconnue par le roi et la république de Pologne.

1658 A Cologne, 7 janvier, étroite alliance entre Frédéric III et l'électeur de Brandebourg Frédéric-Guillaume, contre la Suède.

— 8 mai, paix de Rotschild entre la Suède et le Da-

nemark ; cession de la Scanie, de la Bleckingie, de Drontheim, etc., à la Suède.

1658 12 mai, traité de Copenhague ; le roi de Danemark reconnaît la souveraineté du duché de Sleswig.

Paix d'Oliva, de Copenhague et de Kardie.

La Suède, qui, depuis le règne de Gustave-Adolphe, avait commencé à jouer le rôle d'une grande puissance, vit sa prospérité s'accroître encore sous le gouvernement de Christine et l'administration d'Oxenstiern. Les traités de Stolbowa, de Stumsdorf, de Bromsebro et de Westphalie avaient établi sa domination en Livonie, sur les côtes du Sund et dans le nord de l'Allemagne. Charles-Gustave, en montant sur le trône, songea à profiter de la décadence de la Pologne et du Danemark pour exécuter les plans que la mort de Gustave-Adolphe avait interrompus, et étendre son empire sur tous les pays qui bordent la Baltique. La Pologne et la Prusse furent d'abord le théâtre des hostilités, qui bientôt embrasèrent tout le Nord. Mais pendant que Gustave-Adolphe poursuivait l'exécution de ses desseins, il se vit attaqué dans ses propres possessions par une ligue formée entre l'Autriche, la Pologne, l'électeur de Brandebourg et le Danemark. La France, l'Angleterre et les états généraux furent obligés de s'interposer pour rétablir la paix dans le nord de l'Europe.

1618 A Stockholm, traité de paix entre Gustave-Adolphe et Michel Federowitz, grand-duc de Moscovie, par l'entremise du roi d'Angleterre.

1629 25 septembre, au camp d'Altenmarck, traité de trêve pour 6 années entre Sigismond III, roi de Pologne, et Gustave-Adolphe ; les Suédois conservent la Livonie et une partie de la Prusse.

1659 A Wesminster, 3 février, traité entre Louis XIV et Richard Cromwell pour le rétablissement de la paix entre la Suède et le Danemark.

— 31 mai, traité de la Haye, entre la France, l'Angleterre et la Hollande, pour le maintien de l'équilibre du Nord.

1660 3 mai, paix d'Oliva, entre la Suède, la Pologne, l'empereur et l'électeur de Brandebourg ; cession de la Livonie à la Suède. Casimir, roi de Pologne, renonce à ses prétentions sur la Suède, qui abandonne les conquêtes de Charles-Gustave en Pologne.

— 27 mai, paix de Copenhague ; confirmation de celle de Rotschild, à l'exception que Drontheim est rendue au Danemark ; la souveraineté du duché de Sleswig est confirmée.

— 1er juillet, paix de Kardie, entre la Russie et la Suède ; le traité de Stolbova est confirmé.

1666 A la Haye, 25 octobre, quadruple alliance entre Frédéric III, roi de Danemark, Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, les Provinces-Unies, et les princes Georges-Guillaume et Ernest-Auguste, duc de Brunswick-Lunebourg, pour leur réciproque défense et sûreté.

1667 30 janvier, trêve d'Andrussow entre la Russie et la Pologne ; la Russie conserve Smolensk avec la Séverie, Czernigow et Kiovie.

1672 9 avril, paix de Moscou entre la Russie et la Pologne.

1676 A Copenhague, 23 décembre, traité d'alliance entre le roi de Danemark et l'électeur de Brandebourg contre la Suède.

1679 5 février, paix de Zell entre la France, la Suède et les ducs de Brunswick-Lunebourg ; restitution de Bremen à la Suède.

1679 24 mars, paix de Nimègue entre la France et l'évêque de Munster.

— 29 juin, paix de Saint-Germain-en-Laye entre la France, la Suède et l'électeur de Brandebourg ; restitution de la Poméranie suédoise.

— 2 septembre, paix de Fontainebleau entre la France et le Danemark ; restitution de Wismar, de l'île de Rugen et des villes de la Suède ; rétablissement du duc de Holstein-Gottorp.

— 26 septembre, paix de Lunden en Scanie entre la Suède et le Danemark ; le duc de Holstein-Gottorp rétabli dans le duché de Sleswik.

1689 30 juin, paix d'Altona ; rétablissement du duc de Holstein-Gottorp.

1699 16 juillet et 11 novembre, alliance de Pierre le Grand avec les rois de Danemark et de Pologne contre la Suède.

1700 18 août, paix de Traventhal entre la Suède et le Danemark ; le duc de Holstein-Gottorp est rétabli dans tous ses droits.

1705 18 novembre, paix de Varsovie entre la Pologne et la Suède ; alliance perpétuelle contre Auguste II.

1709 24 septembre, paix d'Altranstats entre Charles XII et Auguste II ; celui-ci renonce au trône de Pologne.

1715 6 octobre, traité de Schwed entre le roi de Prusse et les alliés du Nord ; la ville de Stettin et une partie de la Poméranie suédoise sont livrées au roi de Prusse.

1715 février, nouvelle alliance entre le Danemark, la Prusse et les électeurs de Saxe et de Hanovre contre le roi de Suède.

1719 20 novembre, paix de Stockholm entre l'Angleterre et la Suède ; cession des duchés de Bremen et de Verden au roi d'Angleterre.

1720 A Stockholm, 21 janvier, alliance défensive entre la Suède et la Grande-Bretagne.

— 21 janvier, paix de Stockholm entre la Suède et la Prusse, par la médiation de la France et de l'Angleterre ; cession à cette dernière puissance de la ville de Stettin et du district de la Poméranie, entre l'Oder et la Peene.

— 3 juin et 3 juillet, paix de Stockholm et de Friedrichsbourg entre la Suède et le Danemark, par la médiation de la France et de l'Angleterre ; le roi de Danemark restitue à la couronne de Suède la ville de Wismar et toutes ses conquêtes en Poméranie jusqu'à la Peene ; la Suède renonce à l'immunité du Sund et à la protection du duc de Holstein-Gottorp.

— 30 août, paix de Nystadt en Finlande entre Pierre le Grand et la Suède ; la Russie reste en possession de la Livonie, de l'Esthonie, de l'Ingrie et de la Carélie ; restitution de la Finlande à la Suède.

1724 24 mars, alliance de Stockholm entre la Russie et la Suède, en faveur du duc de Holstein-Gottorp.

1726 A Vienne, 16 avril, accession de Charles VI à l'alliance de Stockholm.

1727 A Stockholm, 14 mars, accession de la Suède à l'alliance de Hanovre.

— A Copenhague, 16 avril, traité d'alliance entre la France, l'Angleterre et le Danemark.

1732 26 mai, traité de Copenhague entre l'empereur, la Russie et le roi de Danemark, pour la garantie de la pragmatique sanction et pour les affaires de Holstein.

1754 5 octobre, traité d'alliance défensive entre la France, la Suède et le Danemark.
1743 7 août, paix d'Abo entre la Russie et la Suède; la Finlande, au delà de la rivière de Kyméné, cédée à la Russie.
1747 25 mai, à Stockholm, traité d'alliance défensive entre la Suède et la Prusse.
1750 25 avril, traité de Copenhague entre la Suède et Danemark sur les affaires de Holstein.
1767 22 avril, traité provisionnel de Copenhague entre l'impératrice de Russie et le roi de Danemark. Catherine II renonce, au nom de son fils, à la portion ducale de Sleswik, occupée par le roi de Danemark, et au duché de Holstein-Gottorp; elle reçoit en échange les comtés d'Oldembourg et de Delmenhorst.
1768 21 février, à Varsovie, traité de paix et d'alliance entre la Russie et la Pologne sur l'affaire des dissidents et la constitution de la république.
1772 5 août, traité de Pétersbourg entre l'Autriche, la Russie et la Prusse, sur le démembrement de la Pologne : la Prusse polonaise avec la plus grande partie de la grande Pologne est donnée au roi de Prusse; les royaumes de Gallicie et de Lodomerie, à l'Autriche; la Livonie polonaise avec partie de la Lithuanie, à la Russie.
1773 18 septembre, traité de Varsovie, relatif au démembrement de la Pologne, entre le roi et la république de Pologne et les trois cours copartageantes.
1773 1er juin, traité définitif de Czarkoë-Selo entre le grand-duc de Russie et le roi de Danemark, confirmatif de celui de 1767.
1775 10 juillet, traité de Rendsbourg; le duc de Holstein-Gottorp est forcé par le roi de Danemark de renoncer à la souveraineté du Sleswik.
1791 19 octobre, traité d'amitié et d'union entre la Suède et la Russie.
1793 13 juillet, à Grodno, traité entre la Pologne et la Russie; les Polonais cèdent à la Russie une moitié de la Lithuanie.
— 25 septembre, à Grodno, traité entre la Pologne et la Prusse; les Polonais cèdent à la Prusse une partie de la grande Pologne, avec les villes de Dantzick et de Thorn.
— 14 octobre, à Grodno, traité d'alliance entre l'impératrice de Russie et la république de Pologne.
1795 25 octobre, à Saint-Pétersbourg, convention entre la Prusse, l'Autriche et la Russie, pour le partage définitif de la Pologne.
1809 17 septembre, à Friedrichsham, traité de paix entre la Suède et la Russie; la Suède abandonne la Finlande et Tornéo, et ferme ses ports aux Anglais; la Russie rend les îles d'Aland.
— 10 décembre, à Junkoping, traité de paix entre la Suède et le Danemark.
1814 14 janvier, traité de Kiel entre l'Angleterre, la Suède et le Danemark; les Anglais rendent aux Danois toutes les colonies conquises sur leur pays, à l'exception de l'île d'Héligoland; le Danemark consent à prendre une part active dans la guerre contre la France, et cède la Norwége à la Suède, moyennant une indemnité équivalente, telle que la Poméranie.
— 8 février, à Hanovre, traité de paix entre le Danemark et la Russie.
— 25 août, à Berlin, traité de paix entre la Prusse et le Danemark.

TRAITÉS ENTRE LES TURCS ET LES PRINCES CHRÉTIENS.

La porte de l'Europe fut ouverte aux Turcs par la prise de Gallipoli, 1358; depuis lors, ils étendirent rapidement leurs conquêtes. Mahomet II anéantit l'empire grec par la prise de Constantinople, 1453, et ses successeurs s'attaquèrent successivement à la Hongrie, 1526; à Venise, 1570; à Candie, 1645; à la Pologne, 1672; à la Russie, 1667, et semblaient menacer d'envahir toute l'Europe orientale. Mais ils finirent par succomber contre les efforts réunis des princes chrétiens, et la paix de Carlowitz établit l'équilibre entre ces avides conquérants et leurs voisins (V. OTTOMAN (Empire), TURQUIE). Nous allons donner la chronologie des traités auxquels donnèrent lieu ces longues luttes des sectateurs de Mahomet contre la chrétienté.

1573 Paix entre les Vénitiens et les Turcs; ceux-ci restent maîtres de l'île de Chypre.
1621 Traité de paix entre Sigismond III, roi de Pologne, et Osman Ier, empereurs des Turcs.
1639 Septembre, traité de paix entre Amurath IV et la république de Venise.
1642 23 mars, traité de paix entre Ferdinand III, roi de Hongrie, et Ibrahim, empereur des Turcs.
— A Temeswar, 17 septembre, paix de 20 ans entre Léopold Ier, empereur d'Allemagne, et Mahomet IV, empereur des Turcs; cession à la Porte de la forteresse de Neuhensel et de Grand-Waradin.
1669 5 septembre, paix de Candie entre Mahomet IV et la république de Venise.
1672 18 octobre, traité de paix entre la Pologne et les Turcs.
1676 16 octobre, paix de Zurawno entre la Pologne et les Turcs; cession de Kaminiec et de la Podolie aux Turcs.
1680 Mars, trêve de 12 ans entre les Turcs et la Russie.
1683 31 mars, alliance de Varsovie entre l'empereur et la Pologne contre les Turcs.
1684 5 mars, accession de la république de Venise à l'alliance de Varsovie.
1686 6 mai, alliance entre la Russie et la Pologne contre la Porte.
1698 25 décembre, à Carlowitz, trêve de 2 ans entre Pierre le Grand et les Turcs; le czar conserve Azof et ses dépendances.
1699 26 janvier, paix de Carlowitz entre la Porte, d'un côté, et, de l'autre, l'empereur, la Russie, la Pologne et la république de Venise; la Hongrie (excepté Temeswar et Belgrade), la Transylvanie et l'Esclavonie restent à l'empereur; Venise conserve la Morée, et les Turcs rendent aux Polonais Kaminiec avec l'Ukraine et la Podolie, en échange de la Moldavie; la Russie conserve Azof.
1700 A Constantinople, 13 juillet, trêve de 30 ans entre Pierre le Grand et les Turcs; les Russes conservent Azof et la liberté de la mer Noire.
1711 21 juillet, paix de Falczi-sur-le-Pruth entre les Russes et les Turcs; restitution d'Azof et de son territoire par Pierre le Grand.
1712 15 avril, à Constantinople, traité de paix et d'amitié entre la Porte et la Russie.
1713 24 juin, paix d'Andrinople, pour 25 ans, entre la Russie et la Porte.
1716 9 avril, alliance de l'empereur avec les Vénitiens contre les Turcs.
1718 21 juillet, paix de Passarowitz entre l'empereur, les Vénitiens et les Turcs : cession de Temeswar,

de Belgrade, d'une partie de la Servie, de la Valachie et de la Bosnie par les Turcs.

1720 16 novembre, à Constantinople, paix perpétuelle entre les Russes et les Turcs.

1739 18 septembre, paix de Belgrade entre l'empereur de Russie et les Turcs. Restitution de Belgrade, de la Servie, de la Valachie et de la Bosnie par l'empereur. Les Russes rendent toutes leurs conquêtes, et renoncent de nouveau à la mer Noire.

1774 21 juillet, paix de Koutschouc-Kaynardgi entre les Russes et les Turcs. Les Tatares de la Crimée et du Kuban déclarés indépendants. Entière liberté de commerce et de navigation accordée aux Russes, qui restent maîtres des villes de Kinbourn, d'Azoff, de Kertsch et d'Yénikalé, en rendant aux Turcs la Bessarabie, la Moldavie, la Valachie, etc. Par ce même traité, le partage de la Pologne est reconnu et garanti.

1784 8 janvier, à Constantinople, traité de paix entre la Porte et la Russie. Les Turcs renoncent à la Crimée, à l'île de Taman et à une partie du Kuban qu'ils cèdent à la Russie.

1790 17 août, traité de paix entre la Hongrie et la Porte : la première restitue toutes les conquêtes qu'elle a faites.

1791 4 août, paix de Sistow entre l'Autriche et la Porte : la première restitue Belgrade et toutes ses conquêtes.

1792 9 janvier, à Jassy, paix définitive entre la Russie et la Porte, qui cède Oczakow aux Russes, et détermine les limites entre les deux pays.

Depuis lors, la Turquie, quoique considérablement affaiblie, se trouve mêlée aux grands événements de l'Europe, et l'on trouvera à leur ordre les traités dans lesquels elle est intervenue. Voir aussi **RÉGENCES BARBARESQUES**, pour les traités conclus par la France avec les régences.

TRAITÉS QUI ONT CONSTITUÉ LE SYSTÈME POLITIQUE DE L'EUROPE MÉRIDIONALE ET OCCIDENTALE.

Traités de Westphalie.

La révolution qu'éprouva la religion au commencement du 16e siècle occasionna successivement dans l'Empire, où elle avait pris naissance, deux guerres civiles. L'une, sous Charles-Quint, fut suivie de la transaction de Passaw, 12 août 1552, et de la paix de religion, 21 septembre 1555 ; l'autre, dite la guerre de trente ans, sous Ferdinand II, finit par la paix de Westphalie, qui, liant les intérêts de toutes les puissances, a été la base de la constitution de l'Allemagne et le point de départ de la diplomatie moderne. — Les premières ouvertures pour la paix s'étaient faites à Cologne, dès 1636, par l'intervention du pape ; mais la France avait refusé d'y envoyer ses plénipotentiaires, et le comte d'Avaux avait reçu ordre de se rendre à Hambourg où la Suède avait aussi envoyé son ministre. Les deux puissances y avaient resserré leur union par un traité qui portait expressément qu'elles ne traiteraient de la paix que conjointement et de concert. L'empereur, de son côté, avait conçu le projet de traiter en particulier avec les princes et États de l'Empire, à l'exclusion des puissances étrangères, et il avait, à cet effet, convoqué une diète à Ratisbonne en 1640. Mais ayant échoué dans ce projet, il renoua les négociations pour la paix générale à Hambourg et à Lubeck, et l'on parvint enfin à arrêter dans Hambourg le traité des préliminaires qui fut signé le 25 décembre 1641, sous la médiation du roi de Danemark. Ce traité porte que le congrès se tiendrait en même temps à Munster et à Osnabruck en Westphalie, et que ces deux assemblées seraient réputées pour une seule. Cette décision avait été adoptée pour éviter le concours du nonce apostolique avec les ministres des puissances protestantes, et aussi pour prévenir les contestations qui auraient pu s'élever sur la préséance entre la France et la Suède. — L'ouverture du congrès, fixée par le traité préliminaire au 25 mars 1642, puis ajournée au 11 juillet 1643, n'eut définitivement lieu que le 4 décembre 1644. Jamais congrès en Europe n'avait présenté de si grands intérêts à débattre ; « il s'agissait, dit Mably, de débrouiller un chaos immense d'intérêts opposés, d'enlever à la maison d'Autriche des provinces entières, de rétablir les lois et la liberté de l'Empire opprimé, et de porter en quelque sorte des mains profanes à l'encensoir en enrichissant les protestants aux dépens des catholiques, pour établir entre eux une espèce d'équilibre. » Jamais aussi congrès n'avait réuni un si grand nombre d'hommes d'État de différentes nations. Les ministres de France furent le comte d'Avaux et Abel Servien, auxquels on adjoignit ensuite le duc de Longueville.

On divisa les négociations en quatre principaux chefs : *affaires de l'Empire ; satisfaction des couronnes ; sûreté et garantie de la paix ; exécution de la paix.*

Affaires de l'Empire. On peut distinguer dans les affaires de l'Empire l'amnistie, les dispositions religieuses, et les dispositions constitutionnelles. — *L'amnistie* est réelle ; ce n'est point un simple pardon, ou oubli des torts qu'on s'était faits pendant la guerre. Cet oubli est accompagné de restitution, et tous ceux qui ont été dépossédés durant la guerre sont rétablis dans l'état où ils étaient avant la guerre. — *Dispositions religieuses.* La paix d'Augsbourg, qui est confirmée, est adoptée pour fondement des décisions du présent traité relativement aux articles contestés entre les États des deux religions ; dans les difficultés qui pourront s'élever dans la suite, on prendra pour règle une parfaite égalité entre les États des différentes religions ; les avantages accordés aux catholiques et aux adhérents de la confession d'Augsbourg par la transaction de Passaw et la paix de religion, sont étendus aux réformés ; la juridiction ecclésiastique, de quelque espèce qu'elle puisse être, de même que le droit diocésain, sont de nouveau suspendus, tant d'État catholique à État protestant, qu'entre deux Etats protestants ; toutes les députations de l'Empire seront composées de députés en nombre égal des deux religions ; des 50 assesseurs de la chambre impériale, 24 seront protestants ; dans le conseil aulique, il devra y avoir égalité de juges de l'une et de l'autre religion. — *Dispositions constitutionnelles.* Dans toutes les délibérations sur les affaires de l'Empire, on prendra toujours le libre consentement des États assemblés en diète ; ces États sont maintenus à jamais dans l'exercice de la supériorité territoriale et des autres droits, prérogatives et privilèges dont ils avaient joui précédemment ; la supériorité territoriale est déclarée s'étendre aussi bien sur l'ecclésiastique que sur le politique et le temporel ; il sera libre aux États de faire des alliances tant entre eux qu'avec les puissances étrangères, chacun pour sa conservation et pour sa sûreté, pourvu que ces alliances ne soient point tournées contre l'empereur et l'Empire, ni contre la paix publique ou la paix de Westphalie ; les villes libres et immédiates jouiront, tant à la diète générale de l'Empire qu'aux diètes particulières des cercles, d'une voix délibérative qui

aura la même force que celle des autres États de l'Empire.

Satisfaction des couronnes. — On cède à la France la souveraineté de l'Empire sur les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, et leurs districts; la souveraineté et les droits de l'Empire sur la ville de Pignerol; le Vieux-Brisach, avec son ban et territoire et les villages en dépendants; le droit de garnison dans Philippsbourg; le landgraviat de la haute et de la basse Alsace, avec le Sundgau et la préfecture des villes impériales d'Alsace, Haguenau, Colmar, Schelestatd, Wissembourg, Landau, Oberhenheim, Rosheim, Munster, Kaisersberg et Turingheim. La France restitue à la maison d'Autriche les villes forestières, le comté de Hauenstein, la forêt Noire, le Brigau et tout l'Ortenau. La liberté du commerce sur les deux rives du Rhin y est rétablie, et la navigation du Rhin y est aussi déclarée libre. La France s'engage à payer 3 millions de livres tournois à l'archiduc Ferdinand-Charles, pour les cessions à elle faites par le traité. — On cède à la Suède la Poméranie citérieure avec une partie de l'ultérieure, nommément la ville de Stettin et l'île de Vollin; l'expectative de toute la Poméranie et de l'évêché de Camin à l'extinction des mâles de la maison de Brandebourg; l'île de Rugen à titre de principauté; Wismar; l'archevêché de Brême à titre de duché, et l'évêché de Verden sous le titre de principauté. La Suède tiendra tous ses États à titre de fiefs perpétuels et immédiats, et en qualité d'Etat d'Empire, avec séance et triple voix à la diète pour Brême, Verden et la Poméranie. — On donne à la maison de Brandebourg, pour la partie de la Poméranie qu'elle abandonne à la Suède, les évêchés de Camin, de Minden et de Halberstadt avec le comté de Hohenstein, à titre de principautés et fiefs d'Empire, avec séance et voix à la diète; et l'expectative du duché de Magdebourg. — On donne à la maison de Mecklenbourg, en compensation de Wismar, les évêchés de Schwerin et de Ratzebourg, etc. — Quelques satisfactions peu importantes sont ensuite données aux maisons de Hanovre et de Hesse-Cassel et à la milice suédoise. — L'électeur palatin est rétabli dans ses domaines, moins le haut Palatinat, laissé à la Bavière. — L'indépendance de la Suisse et des Provinces-Unies est reconnue.

Toutes les parties contractantes garantissent le maintien de la paix, s'engageant à joindre leurs armes contre tous ceux qui l'enfreindraient.

L'empereur devra publier la paix par un édit qui en enjoindra l'exécution. — Comme on rencontrait de nombreuses difficultés, un congrès entre les deux généraux en chef, Charles-Gustave et Piccolomini, eut lieu sur le pont de Prague au mois de décembre 1648, et un nouvel édit fut publié en 1649. Enfin, on tint le congrès de Nuremberg, qui fixa le terme dans lequel l'évacuation des places et les restitutions devaient se faire. Ce ne fut qu'en conséquence, et à mesure de ces restitutions, que les troupes étrangères sortirent successivement de l'Empire dans les années 1650 et 1651. — Le pape protesta formellement contre la paix. Les Espagnols prirent le même parti à cause de la cession de l'Alsace à la France. C'est ce qui engagea les Français à retenir le payement des 3 millions stipulés en faveur de la maison d'Autriche. Il n'eut lieu qu'après la paix des Pyrénées et en conséquence d'un nouveau traité qui fut signé à Paris le 16 décembre 1660.

1649 9 octobre, à la Haye, traité d'alliance défensive entre Frédéric III, roi de Danemark, et les Provinces-Unies.

1654 5 avril, à Westminster, traité de paix et d'union entre Cromwell et les Provinces-Unies.

— 11 avril, à Upsal, traité de paix entre Cromwell et Christine, reine de Suède.

— 10 juillet, à Westminster, traité de paix et d'alliance entre Cromwell et Jean IV, roi de Portugal.

— 15 septembre, à Westminster, traité de paix et d'alliance entre Frédéric III et Cromwell.

— 28 novembre, à Staden, traité de paix entre Charles-Gustave, roi de Suède, et la ville de Brême.

1655 A Paris, 10 mai, traité de marine entre Louis XIV et les villes hanséatiques.

— 3 novembre, à Westminster, traité de paix entre la France et la république d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande.

1656 7 mars, à Bade, traité de paix entre les cantons suisses catholiques et les protestants.

1657 A Salé, 25 mars, traité de paix entre les Provinces-Unies et la ville et régence de Salé.

— 23 mars, traité d'alliance de Paris, entre la France et l'Angleterre, contre l'Espagne.

Traité des Pyrénées. — Les troubles de l'Allemagne avaient allumé la guerre entre la France et l'Espagne, et celle-ci avait profité des dissensions de la France pour recouvrer une partie des pays qui lui avaient été enlevés, notamment la meilleure partie de la Catalogne, qu'elle reprit dans les années 1650 et 1652. Les Pays-Bas devinrent ensuite le principal théâtre de la guerre; le grand Condé y commandait les Espagnols avec le titre de généralissime. Un incident fort heureux pour la France vint, en 1655, hâter le terme des hostilités. Cromwell attaqua tout à coup les Espagnols en Amérique, et cette rupture fut suivie du traité signé à Paris, le 23 mars 1657, entre la France et l'Angleterre. Cette alliance découragea les Espagnols, et les succès de Turenne servirent ensuite d'acheminement à la paix. On signa à Paris, le 8 mai 1659, une suspension d'armes et des préliminaires qui devaient servir de base au traité de paix. L'honneur de la conclusion de ce traité fut réservé aux deux premiers ministres de l'une et de l'autre couronne, au cardinal Mazarin et à don Louis de Haro, et l'on convint de tenir les conférences dans l'île des Faisans, située au milieu de la Bidassoa, près des Pyrénées. Une salle fut construite exprès au centre de l'île, et le cardinal se rendit à la première conférence, 13 août, avec vingt-sept carrosses à six chevaux, tous remplis de noblesse française. Le traité fut signé dans la 24e conférence, le 7 novembre. En voici les principales dispositions : — Renouvellement des traités d'amitié et de commerce. Mariage du roi de France avec l'infante Marie-Thérèse. La France conserve tout l'Artois, à la réserve de Saint-Omer et Aire; dans la Flandre, Gravelines, Bourbourg et Saint-Venant; dans le Hainaut, Landrecy et le Quesnoi; dans le Luxembourg, Thionville, Montmédy, et enfin, Marienbourg, Philippeville et Avesnes. Les Pyrénées serviront de limites entre les deux Etats. La France s'engage à ne donner aucune aide ni assistance au Portugal. L'Espagne renonce à ses droits sur l'Alsace et le Sundgau. Le duc de Lorraine est rétabli dans son duché, à la réserve de Moyenvic, du duché de Bar et du comté de Clermont, qui sont incorporés à la couronne de France. Le prince de Condé est rétabli dans ses biens, honneurs et dignités. Les droits du roi sur le royaume de Navarre sont réservés. Les ducs de Savoie et de Modène, qui avaient été alliés de la France contre l'Espagne, sont complétement rétablis dans l'état

où ils étaient avant la guerre. — Telles sont les principales clauses du traité des Pyrénées, qui est regardé comme l'un des plus glorieux pour la France.

1660 17 octobre, au camp de Cudnow, traité de paix entre la Pologne et les Cosaques de Zaporow : ceux-ci renoncent à la protection du czar de Moscovie et se soumettent à la domination du roi de Pologne, s'obligeant, de plus, à retirer des mains des Moscovites les places de l'Ukraine.

1661 13 février, traité de paix et d'alliance entre Charles II, roi d'Angleterre, et Frédéric III.

— 28 février, traité de Paris entre Louis XIV et Charles III, duc de Lorraine. Restitution du duché de Bar. La France aura Strasbourg et Phalsbourg, avec communication libre de Metz en Alsace.

— 20 juillet, à Westminster, traité d'alliance entre Charles II et l'électeur de Brandebourg.

— 6 août, paix de la Haye entre les Portugais et les Hollandais. Ceux-ci renoncent à leurs prétentions sur le Brésil.

— 21 octobre, traité d'alliance entre Charles II, roi d'Augleterre, et Charles XI, roi de Suède.

— Traité d'alliance et de ligue entre Charles II et Frédéric III, roi de Danemark.

1662 6 février, traité de Montmartre, entre Louis XIV et Charles III, duc de Lorraine. Cession de la Lorraine à la France.

— 1er mars, traité de paix entre les Provinces-Unies et Tunis.

— 27 avril, à Paris, traité d'amitié, de confédération, de commerce et de navigation entre Louis XIV et les Provinces-Unies.

— 3 mai, traité de paix entre l'Angleterre et Alger.

— A Witthal, 14 septembre, traité de paix et d'alliance entre Charles II et les Provinces-Unies.

— 8 octobre, traités de paix entre l'Angleterre et Tripoli ; — entre l'Angleterre et Tunis.

— A Londres, 27 octobre, traité entre Louis XIV et Charles II, pour la ville de Dunkerque, qui est vendue au roi de France, avec ses dépendances, munitions et artillerie, moyennant 5 millions.

— 22 novembre, traité de paix entre les Provinces-Unies et Alger.

— A Paris, traité d'alliance et de commerce, entre Louis XIV et Frédéric III. Renouvelé à Paris le 3 août 1663.

— A Stockholm, 30 décembre, traité de commerce entre la France et la Suède.

1663 A Metz, 30 août, traité de Marsal entre Louis XIV et le duc de Lorraine.

— A Soleure, 4 septembre, traité d'alliance entre Louis XIV et les 13 cantons suisses.

1664 12 février, paix de Pise entre Louis XIV et le pape Alexandre VII.

— A Ratisbonne, 16 avril, traité d'alliance entre Louis XIV et l'électeur de Saxe.

1666 A la baie de la Goulette, 25 novembre, traité de paix entre la France et Tunis.

1665 A Clèves, 16 février, alliance défensive entre les Provinces-Unies et l'électeur de Brandebourg.

— A Clèves, 18 avril, traité de paix entre les Provinces-Unies et l'évêque de Munster, sous la médiation de la France.

— A Saint-Germain en Laye, 23 avril, traité entre Louis XIV et l'électeur de Cologne.

— 17 mai, traité de paix entre la France et Alger.

1665 A Québec, 22 mai, paix entre la France et les Iroquois-Tsonnontouans.

— A Québec, 12 juillet, paix entre la France et les Iroquois-Annoioutes.

— 13 décembre, paix entre la France et les Iroquois-Annontagues.

1667 A Lisbonne, 31 mars, traité de ligue offensive et défensive entre Louis XIV et Alphonse VI, roi de Portugal, contre le roi de Castille.

— A la Haye, 18 juillet, traité de paix entre Charles XI, roi de Suède, et les Provinces-Unies.

— 21-31 juillet, paix de Breda, entre Louis XIV et Charles II, roi d'Angleterre ; — entre l'Angleterre et les Provinces-Unies ; — entre l'Angleterre et le Danemark. Tout ce qui a été pris à la France et à l'Angleterre leur est rendu.

— A Podjahec, 18 octobre, traité de paix entre la Pologne et les Tartares de Crimée.

1668 28 janvier, triple alliance entre la Hollande, l'Angleterre et la Suède, contre Louis XIV, et pour la conservation des Pays-Bas espagnols.

— 13 février, *paix de Lisbonne* entre l'Espagne et le Portugal. La guerre subsistait entre le Portugal et l'Espagne depuis la révolution de 1640. Après la signature de la paix des Pyrénées, les Espagnols, débarrassés des Français, la poussèrent avec une nouvelle activité. Le Portugal ne vit alors d'autres ressources que de se jeter dans les bras de l'Angleterre. Don Juan d'Autriche fut battu, et la paix signée à Lisbonne le 13 février. Par ce traité les Espagnols traitèrent avec le roi de Portugal comme avec un prince souverain et indépendant ; et l'on convint de se rendre de part et d'autre ce qu'on s'était enlevé pendant la guerre.

— A Saint-Germain, 15 avril, triple alliance entre la France, l'Angleterre et la Hollande, pour le rétablissement de la paix entre les couronnes de France et d'Espagne.

Paix d'Aix-la-Chapelle, 2 mai 1668. — Louis XIV avait saisi la circonstance de la mort de Philippe IV, 1665, pour élever des prétentions à plusieurs États de la monarchie espagnole. La guerre éclata en 1667, et les Français y obtinrent les plus grands et les plus rapides succès. Les Hollandais, alarmés de leurs progrès, arrêtèrent, en 1668, la fameuse triple alliance avec l'Angleterre et la Suède. Par cette alliance, signée à la Haye le 23 janvier, ces trois puissances s'érigèrent en médiatrices entre les deux couronnes, et proposèrent à l'Espagne l'alternative, ou de laisser le roi maître de toutes les places qu'il avait conquises pendant la campagne de 1667, ou de lui abandonner, soit le duché de Luxembourg, soit la Franche-Comté. L'Espagne ayant accepté la première des deux alternatives, le roi y donna pareillement les mains par le traité de Saint-Germain, du 15 avril. Après ce traité la négociation de la paix ne devait pas être difficile. Elle fut signée le 2 mai 1668, à Aix-la-Chapelle, qui avait été choisie pour le lieu du congrès. Les articles 3 et 4 de cette paix adjugeaient au roi les conquêtes qu'il avait faites pendant la campagne de 1667, savoir : Charleroi, Bing, Ath, Douai, Tournai, Oudenarde, Lille, Armentières, Courtrai, Bergues et Furnes, avec toutes leurs dépendances. Par l'art. 5, la France restitue la Franche-Comté à l'Espagne. — L'Angleterre, la Suède et la Hollande se chargèrent de la garantie de cette paix, par un traité particulier signé à la Haye, le 7 mai 1669.

1669 A Paris, 16 février, traité d'alliance entre Louis XIV et l'électeur de Cologne.
— A la Haye, 30 juillet, traité d'alliance et de commerce entre la Hollande et le Portugal.
— A Florence, 19 septembre, traité d'amitié et de commerce entre l'Angleterre et la Savoie.
— 7 mai, paix de la Haye entre le Portugal et la Hollande ; celle-ci conserve ses conquêtes dans les Indes.
— A Westminster, 19 novembre, traité d'alliance et de commerce entre Charles II et Frédéric III, roi de Danemark.
1670 Juillet, traité de paix entre la Russie et le khan de la petite Tartarie.
— A Copenhague, 11 juillet, traité d'alliance et de commerce entre Charles II et Christian V, roi de Danemark.
1671 A Sassenberg, 17 juillet, traité d'alliance entre l'empereur Léopold et l'évêque et prince de Munster, pour la défense de la liberté germanique et le maintien de la paix de Westphalie.
— A Vienne, 1er novembre, traité d'alliance entre Louis XIV et l'empereur Léopold.
1672 9 avril, paix de Moscou, entre la Russie et la Pologne.
— 28 juin, à la baie de la Goulette, paix entre la France et Tunis.
— Traité de paix entre l'Angleterre et Alger.
— 16 juillet, au camp de Hesurick, traité d'une étroite union d'intérêts entre Louis XIV et Charles II, contre les Provinces-Unies, par lequel ils s'engagent à ne conclure ni paix ni trêve que d'un commun accord.
— A la Haye, 25 juillet, traité d'alliance entre l'empereur Léopold et les Provinces-Unies.
1673 6 juin, paix de Vossen, entre le roi de France et l'électeur de Brandebourg.
— A la Haye, 30 août, alliance entre la Hollande, l'empereur et l'Espagne, contre la France.
— 6 octobre, alliance entre les mêmes, et Charles, duc de Lorraine, contre la France.
1674 19 janvier, paix de Westminster, entre l'Angleterre et la Hollande.
— A Cologne, 22 avril, paix entre la Hollande et l'évêque de Munster.
— A Cologne, 11 mai, paix entre la Hollande et l'électeur de Cologne.
— A Cell, 20 juin ; à Cologne, 1er juillet ; à la Haye, 10 juillet, traités de confédération, d'assistance et de défense, entre Léopold, Charles II, la Hollande, les ducs de Brunswick et Lunebourg, l'électeur de Brandebourg et Christian V.
1675 10 juillet, traité de Rendsbourg : le duc de Holstein-Gottorp, forcé par le roi de Danemark de renoncer à la souveraineté du Sleswik.
— A Linsbourg, 18 octobre, traité de neutralité entre Louis XIV et le duc de Brunswick.
1676 5 mars, traité de paix entre l'Espagne et Tripoli.
— 25 mai, traité entre Louis XIV et l'évêque et prince de Munster, pour détacher ce prince du parti des alliés.
1677 24 avril, traité d'alliance entre l'empereur Léopold et Jean IV, roi de Pologne.
— 29 mai, traité de paix et d'alliance entre les Anglais et quelques rois et reines de l'Amérique septentrionale, voisins de la colonie anglaise de la Virginie, qui se reconnaissent dépendants et tributaires de la couronne d'Angleterre, avec promesse de donner tous les ans chacun trois flèches indiennes pour marque de leur sujétion.
1678 24 février, traité de commerce entre la France et l'Angleterre.
1678 10 janvier, 26 juillet, traité entre l'Angleterre et les Provinces-Unies, pour le rétablissement de la paix entre la France et l'Espagne, et les autres parties belligérantes.

Traités de Nimègue.

Louis XIV, désirant se venger des Hollandais, qui avaient arrêté, par la triple alliance, le cours de ses victoires et de ses conquêtes, avait saisi, pour leur déclarer la guerre, le plus frivole prétexte. Son premier soin fut de dissoudre la triple alliance, et de mettre l'Angleterre et la Suède dans ses intérêts. Colbert fut envoyé en Angleterre, et, aidé de la duchesse d'Orléans, sœur de Charles II, il parvint à décider celui-ci à signer une alliance avec Louis XIV contre la république; cette alliance fut conclue le 10 décembre 1670, et confirmée par un second traité signé le 12 février 1672. La Suède fut aussi amenée à un traité d'alliance offensive et défensive, qui fut signé le 14 avril 1672. Non content de ces premiers succès, le roi négocia encore plusieurs traités avec les princes et puissances de l'Empire, et détermina les uns à demeurer neutres, les autres à se liguer avec lui. Ce qui favorisa encore beaucoup les projets du roi, ce fut l'occupation de la Lorraine par des troupes françaises. Nous avons vu le duc céder son duché au roi, par un traité signé à Montmartre le 6 février; il n'avait pas tardé à se repentir de cette cession, et il avait traité d'une ligue offensive et défensive avec les états généraux contre le roi. Louis XIV alors avait donné ordre au maréchal de Créquy d'entrer dans la Lorraine, dont il se rendit maître en 1670, et le duc s'était enfui en Allemagne. Tout étant ainsi préparé, les déclarations de guerre des rois de France et d'Angleterre furent lancées le 6 avril 1672. Les Hollandais se trouvaient dans la position la plus critique ; il n'y avait que leur flotte, sous les ordres de Ruyter, qui fût en bon état. Le roi d'Espagne seul avait osé faire alliance avec eux, 17 décembre 1671. Aussi, quand Louis XIV eut effectué le fameux passage du Rhin, 18 avril 1672, toutes les villes ouvrirent leurs portes, et les Français, bientôt maîtres d'une partie de la Hollande, marchaient sur Amsterdam, lorsque les Hollandais prirent le parti de percer leurs digues ; mais Ruyter avait réussi à neutraliser les efforts des flottes combinées de la France et de l'Angleterre, et une circonstance heureuse vint relever le courage des Hollandais : le roi d'Angleterre abandonna l'alliance française et signa sa paix avec la Hollande, à Westminster, le 19 février 1674. L'électeur de Cologne et l'évêque de Munster prirent bientôt le même parti ; le premier signa sa paix avec les Hollandais, à Cologne, le 11 mai ; et le second, le 22 avril 1674. Une puissante ligue se forma dès lors contre la France. L'empereur et le roi d'Espagne se liguèrent de nouveau avec les Hollandais, par des traités signés à La Haye, le 30 août 1673. Plusieurs princes entrèrent successivement dans cette ligue l'année suivante, tels que le duc de Lorraine, 6 octobre 1673; celui de Brunswick-Lunébourg, 20 juin ; l'électeur de Brandebourg, 1er juillet, et le roi de Danemark, 10 juillet 1674. L'Empire déclara aussi la guerre à la France, au mois de juin de la même année. On connaît les vicissitudes de la guerre de Hollande, qui aboutit aux traités de Nimègue (V. **FRANCE, HOLLANDE**). Les négociations pour la paix avaient commencé dès l'an 1675, tous la

médiation du pape et de l'Angleterre. On choisit la ville de Nimègue, où les conférences s'ouvrirent en 1676. Les plénipotentiaires de France étaient le comte d'Estrade, Colbert et le comte d'Avaux. Les négociations amenèrent les traités suivants :

Entre la France et la Hollande, 11 août 1678. La France rend Maëstricht aux Hollandais.

Entre la France et l'Espagne, 17 septembre 1678. La France rend aux Espagnols les villes de Charleroi, Binche, Ath, Oudenarde et Courtray, la ville et le duché de Limbourg, le pays d'outre-Meuse, la ville de Gand, etc. Le roi d'Espagne cède à la France toute la Franche-Comté avec plusieurs villes des Pays-Bas espagnols, Valenciennes, Bouchain, Condé, Cambrai et le Cambrésis, Aire, Saint-Omer, Ypres, Warvick, Warneton, Poperingue, Bailleul, Cassel, Bavois, Maubeuge.

Entre la France, la Suède, l'empereur et l'Empire, 5 février 1679. Le traité de Munster est renouvelé. La France renonce au droit de garnison dans Philipsbourg. L'empereur cède à la France la ville de Fribourg. Le duché de Lorraine est restitué; mais la France y mit des conditions si onéreuses, que le duc refusa d'y souscrire et ne rentra jamais dans son duché.

La paix étant ainsi rétablie entre la France, l'Empire et la Suède, les alliés du Nord se virent forcés de faire leur paix avec la France et la Suède, et les traités suivants intervinrent successivement.

1679 12 octobre, paix de Nimègue entre la Suède et la Hollande.
— Traité de paix entre Jean Sobieski, roi de Pologne, et Mahomet IV.
— 15 novembre, à Saint-Germain, traité d'alliance et d'amitié entre Louis XIV et l'électeur de Saxe.
1682 A Saint-Germain, 29 janvier, traité de paix entre la France et Maroc.
— 14 septembre, confédération entre le roi de Danemark, l'électeur de Brandebourg et l'évêque de Munster, pour prévenir le retour de la guerre entre l'Empire et la France.
— 12 octobre, à Stockholm, traité d'alliance entre Charles XI et l'empereur Léopold.
1683 26 mai, traité de paix, de navigation et de commerce entre les Provinces-Unies et l'empereur de Maroc.
1684 25 avril, traité de paix entre la France et la régence d'Alger.

Trêve de Ratisbonne, 15 août 1684. — A peine la paix de Nimègue était-elle signée, que les arrêts de réunion amenèrent de nouveaux troubles. Une nouvelle ligue se forma contre la France. La Suède et la Hollande en donnèrent l'exemple par une alliance signée à la Haye le 30 septembre 1681; l'empereur et le roi d'Espagne y accédèrent. Les cercles du haut Rhin et de Franconie conclurent ensemble un traité, 10 juin 1682, et le cercle de Bavière en fit un particulier avec celui de Westphalie, 28 mars 1683, qui tendaient l'un et l'autre à se mettre en état de défense contre la France; mais le défaut d'union, les embarras de l'Empire, la faiblesse de l'Espagne empêchèrent les coalisés de prendre une mesure vigoureuse; le courage leur manqua, et l'empereur et le roi d'Espagne jugèrent plus prudent de recourir aux voies de négociation. Un congrès fut ouvert à Francfort, puis transféré à Ratisbonne. Un traité fut signé avec la Hollande le 19 juin 1684, et il fut suivi, le 15 août suivant, de la trêve entre la France et l'Espagne, et de celle entre la France et l'Empire. Elle fut signée pour 20 ans, et Louis XIV gardait Luxembourg, Strasbourg, et la plupart des places qui lui avaient été adjugées par les cours de réunion.

1685 Paix accordée par Louis XIV à la république de Gênes, 12 février; — à la régence de Tripoli, 29 juin; — à la régence de Tunis pour 100 ans, 30 août.
1686 14 avril, à Moscou, traité d'alliance entre la Russie et la Pologne contre les Turcs; Sobieski fait d'importantes concessions à la Russie pour obtenir sa protection.
— 9 juillet, ligue d'Augsbourg, entre l'empereur, l'Espagne, la Suède, la Bavière, la Saxe et autres Etats de l'Empire pour le maintien de la trêve de Ratisbonne.
1688 Louis XIV déclare la guerre à la Hollande, 16 novembre; à l'Espagne, 15 avril 1689.
1689 A Vienne, 4 mai, alliance défensive entre l'empereur Léopold et la Bavière.
— 7 mai, traité de neutralité entre la France et la Suisse.
— A Vienne, 12 mai, alliance entre l'empereur et les Hollandais contre la France. L'Angleterre, l'Espagne et le duc de Savoie y accèdent.
— 15 août, traité d'alliance entre l'Angleterre et le Danemark.
— 21 août, traité d'amitié et d'alliance entre l'Angleterre et la Hollande.
— A Alger, 24 septembre, traité de paix pour 100 ans entre la France et Alger.
1690 A Milan, 3 juin, traité d'alliance entre Charles II, roi d'Espagne, et Victor-Amédée, duc de Savoie.
— A Turin, 4 juin, traité d'alliance entre l'empereur Léopold et Victor-Amédée.
— 29 décembre, traité entre Louis XIV et la Hollande pour l'échange et rançon des prisonniers de guerre.
1692 A la Haye, 31 octobre, traité entre l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande pour la réunion de leurs flottes dans la Méditerranée.
1696 29 août, paix de Turin entre la France et la Savoie; cession de Pignerol au duc de Savoie, qui se détache de l'alliance contre la France.

Paix de Ryswick. — La trêve de Ratisbonne ne durait que depuis 4 ans, quand Louis XIV reprit les armes, et alluma la guerre d'Allemagne, 1688 (V. FRANCE, ALLEMAGNE), qui donna lieu aux traités ci-dessus, et fut terminée par la paix de Ryswick, signée le 20 et le 21 septembre 1697, entre la France, l'Angleterre, la Hollande et l'Espagne, et le 30 octobre entre la France, l'empereur et l'Empire. — La France rend à l'Espagne les villes qu'elle a conquises dans la Catalogne et dans les Pays-Bas espagnols. — Louis XIV reconnaît Guillaume III comme vrai et légitime roi de la Grande-Bretagne; les deux monarques se rendent réciproquement ce qu'ils s'étaient enlevé pendant la guerre. — La restitution réciproque des conquêtes est également stipulée entre la France et la Hollande; les Hollandais rendent Pondichéry, et un traité de commerce est signé le même jour entre les deux puissances. — Entre la France et l'Empire, les traités de Westphalie et de Nimègue sont renouvelés; la France rend tout ce qu'elle avait occupé, soit durant la guerre, soit avant, sous le nom de réunions; la ville de Strasbourg est cédée formellement à la France, etc.

1697 9 juil., à Stockholm, ligue défensive entre Louis XIV et Charles XII.
1698 A la Haye, 11 octobre, premier traité de partage pour la succession d'Espagne entre la France,

l'Angleterre et la Hollande : les royaumes de Naples et de Sicile, les États de la côte de Toscane, le marquisat de Final et la province de Guipuscoa sont destinés à Louis, dauphin de France ; la couronne d'Espagne, avec les Indes et les Pays-Bas, au prince Joseph-Ferdinand, fils aîné de l'électeur de Bavière ; et le duché de Milan au prince Charles, archiduc d'Autriche.

1700 A la Haye, 15 mars, second traité de partage pour la succession d'Espagne entre la France, l'Angleterre et la Hollande ; l'archiduc Charles déclaré héritier présomptif de la monarchie espagnole ; le royaume des Deux-Siciles, le Guipuscoa et la Lorraine adjugés au dauphin.

Commencement de la grande guerre du Nord.

1701 A Odensée, 20 janvier, traité d'alliance entre l'Angleterre, le Danemark et la Hollande.

— Avril, commencement de la guerre pour la succession d'Espagne.

— 7 septembre, alliance de la Haye entre l'empereur, la Hollande et l'Angleterre contre la France et l'Espagne ; plusieurs puissances y entrent successivement, la Prusse au mois de janvier 1702, le Portugal le 16 mai 1703.

1709 A la Haye, 29 octobre, nouveau traité d'alliance, dit *traité de barrière*, entre l'Angleterre et la Hollande.

Traités d'Utrecht.

Les traités d'Utrecht furent précédés d'une guerre de 12 ans, occasionnée par les contestations sur la succession d'Espagne (V. ESPAGNE, FRANCE), et qui donnèrent lieu aux divers traités de partage ainsi qu'aux traités d'alliance que nous venons de mentionner. Louis XIV, presque toujours malheureux dans cette guerre, avait fait à différentes fois des propositions de paix fort avantageuses aux alliés ; mais ceux-ci, aveuglés par leurs prospérités, voulaient imposer à la France des conditions si dures, que les négociations entamées à diverses reprises furent longtemps rompues sans résultat. Cependant un changement de ministère, qui survint tout à coup en Angleterre, et les victoires d'Almanza, 25 avril 1707 ; de Malplaquet, 11 septembre 1709 ; de Villaviciosa, 10 décembre 1710 ; enfin, celle de Denain, 14 juillet 1712, en déjouant les espérances des alliés, ébranlèrent l'opiniâtreté de leur opposition à un accommodement, et la paix entre la plupart des puissances belligérantes fut signée, à Utrecht, le 11 avril 1713. L'empereur, néanmoins, persista dans son refus de participer aux négociations d'Utrecht ; on était seulement parvenu à lui faire signer, le 14 mars, un traité relatif à l'évacuation de la Catalogne et à la neutralité de l'Italie.

Paix d'Utrecht entre la France et l'Angleterre. La France approuve l'ordre de succession établi en Angleterre par les actes du parlement en faveur des descendants de la reine Anne et de la ligne protestante de Hanovre. Dans l'article 6 sont rapportés les actes concernant les renonciations du roi Philippe V au trône de France, et celles des ducs de Berry et d'Orléans au trône d'Espagne, et il est arrêté, en conséquence, que les couronnes de France et d'Espagne ne pourront jamais être réunies. Le roi promet de faire raser les fortifications et combler le port de Dunkerque à ses dépens, dans les cinq mois, sans jamais pouvoir le réparer. (Cette clause a été renouvelée dans tous les traités subséquents jusqu'à la dernière paix de Versailles de 1783, où la France en obtint enfin l'abolition.) Louis XIV restitue à l'Angleterre la baie et le détroit d'Hudson avec toutes ses dépendances ; il lui cède l'île de Saint-Christophe, la Nouvelle-Ecosse, l'île de Terre-Neuve avec les îles adjacentes. Le même jour, un traité de navigation et de commerce fut conclu entre les deux puissances.

— *Entre la France et le Portugal.* — La France se désiste, en faveur du roi de Portugal, de tous droits et prétentions qu'elle pourrait avoir sur la terre appelé du Cap-Nord.

— *Entre la France et le roi de Prusse.* — La paix de Westphalie sera maintenue dans toute sa force. Louis XIV cède au roi de Prusse la Gueldre espagnole et le pays de Kessel, et le reconnaît en qualité de seigneur souverain de la principauté de Neufchâtel et de Valangin. Le roi de Prusse renonce, à toute perpétuité, à ses droits et prétentions à la principauté d'Orange et à toutes les terres et seigneuries qui en dépendent, soit dans le Dauphiné, soit dans la Franche-Comté.

— *Entre la France et le duc de Savoie.* — La France restitue au duc le duché de Savoie et le comté de Nice, et généralement tous les États et lieux qu'elle lui avait enlevés pendant la guerre. Les sommités des Alpes sont adoptées pour limites entre la France et le Piémont et le comté de Nice. Le roi reconnaît le duc de Savoie en qualité de légitime roi de Sicile, et lui garantit la possession de ce royaume ; il reconnaît aussi le duc et ses descendants mâles pour légitimes héritiers de la monarchie espagnole, au défaut de la postérité de Philippe V, etc.

— *Entre la France et la Hollande.* — La France s'engage à remettre aux états généraux, en faveur de la maison d'Autriche, tout ce qu'elle possède encore des Pays-Bas espagnols et une partie des Pays-Bas français. Les états généraux promettent de restituer au roi Lille, Orchies, Aire, Béthune et Saint-Venant. Le même jour, un traité de commerce fut signé entre les deux nations.

— *Entre l'Espagne et l'Angleterre*, 13 juillet. — Les renonciations de Philippe V au trône de France, et des princes français au trône d'Espagne, sont renouvelées. Le roi d'Espagne approuve l'ordre de succession de la Grande-Bretagne tel qu'il a été réglé par les actes du parlement ; il cède à la couronne d'Angleterre l'entière propriété de Gibraltar et de l'île de Minorque. Il est stipulé que le royaume de Sicile, cédé par le roi d'Espagne au duc de Savoie, retournera à la couronne d'Espagne en cas d'extinction des mâles de la maison de Savoie.

— *Entre l'Espagne et la Savoie*, 13 août. — La succession au trône d'Espagne est assurée au duc de Savoie et à ses descendants mâles à défaut de descendants de Philippe V. Le roi d'Espagne cède au duc de Savoie, pour lui et ses descendants mâles, le royaume de Sicile et les îles dépendantes, en toute propriété et souveraineté. Ce royaume retournera de plein droit à la couronne d'Espagne, à défaut de descendants mâles du duc de Savoie.

1714 6 mars, *paix de Rastadt*, entre l'empereur et la France. Le Vieux-Brisach et Fribourg sont rendus à la maison d'Autriche, ainsi que les Pays-Bas espagnols ; le fort de Kehl est restitué à l'empereur et Landau à la France ; divers forts situés sur le Rhin doivent être démolis ; la France reconnaît la dignité électorale de la maison de Hanovre ; les électeurs de Cologne et de Bavière sont rétablis dans tous leurs Etats.

— 26 juin, *paix d'Utrecht*, entre l'Espagne et la Hollande. Par l'article 10 de ce traité, la paix de Munster de 1648, entre l'Espagne et les états généraux, est renouvelée. La plupart des articles

suivants sont relatifs au commerce. L'article 31 porte que le roi d'Espagne ne permettra à aucune nation étrangère d'envoyer des vaisseaux ou d'exercer le commerce dans les Indes espagnoles. Par l'article 37, la loi qui défend la réunion des deux couronnes d'Espagne et de France, et les renonciations relatives y sont consignées dans les termes les plus énergiques.

1714 7 septembre. *paix de Bade* : confirmation solennelle de la paix de Rastadt.

1715 6 février, *paix d'Utrecht*, entre l'Espagne et le Portugal. On se rend de part et d'autre ce qu'on s'était enlevé pendant la guerre, et le roi d'Espagne, en restituant aux Portugais le territoire et la colonie du Saint-Sacrement, renonce, pour lui et ses successeurs, à toute action et droit sur cette colonie.

— *Traité de la barrière*, à Anvers, 15 novembre. — Les états généraux s'étaient stipulé une nouvelle barrière contre la France par l'article 9 de la grande alliance de 1701. Cette barrière avait été plus amplement détaillée par le traité de la Haye du 29 octobre 1709, entre la Hollande et l'Angleterre. Par ce traité, les états généraux se chargeaient de garantir la succession britannique dans la ligne protestante. La reine Anne, de son côté, s'engageait à faire ses efforts pour concerter les choses de manière que, par le traité de paix, les Pays-Bas espagnols, et autres villes conquises dans les Pays-Bas, pussent servir de barrières aux Provinces-Unies contre la France; que, pour cet effet, elle leur ménagerait le droit de garnison dans les places de Nieuport, Furnes, fort de Knoque, Ypres, Menin, Lille, Tournai, Condé, Valenciennes, et dans les places qu'on pourrait encore conquérir sur la France; qu'aucune place des Pays-Bas espagnols ne pourrait jamais être cédée à la France, etc. Ce traité célèbre fut modifié par un autre, conclu à Utrecht, le 29 janvier de l'année 1715. Quelques places furent retranchées de la barrière pour être cédées à la France, telles que Lille, Condé, Valenciennes, Maubeuge; mais la reine, pour mieux assurer la barrière qui restait, s'engagea à fournir aux états généraux, en cas d'attaque, un secours de 10,000 hommes et de 20 vaisseaux de guerre. Les traités d'Utrecht et de Rastadt portèrent expressément que les Hollandais resteraient saisis des Pays-Bas espagnols jusqu'à ce que l'empereur se fût arrangé avec eux, au sujet de la barrière. Des négociations furent entamées entre l'empereur et les états généraux, sous la médiation de l'Angleterre : on convint d'un congrès qui se tiendrait à Anvers, entre les trois puissances; et enfin le traité connu sous le nom de *traité de la barrière*, fut signé. Par ce traité, les états généraux remettent à l'empereur toutes les provinces et villes des Pays-Bas, tant celles qui ont été possédées par le roi Charles II que celles qui ont été cédées par la France, lors du dernier traité d'Utrecht. Aucune partie des Pays-Bas ne pourra jamais être soumise à d'autres princes qu'aux successeurs des Etats de la maison d'Autriche. L'empereur et les états généraux entretiendront dans les Pays-Bas autrichiens un corps de 30 à 35,000 hommes, dont les 3 cinquièmes seront fournis par l'empereur, qui s'engage, en outre, à payer annuellement aux états généraux la somme de 1,250,000 florins. Les états généraux auront garnison préventive dans Namur, Tournay, Furnes, etc. Par l'article 38, l'Angleterre confirme et garantit ce traité dans tous ses points et articles.

1716 A Paris, 28 septembre, traité de commerce entre la France et les villes anséatiques.

1717 4 janvier, *triple alliance* de la Haye, entre la France, l'Angleterre et la Hollande, pour le maintien et la garantie des traités d'Utrecht et particulièrement pour le maintien de l'ordre de succession aux couronnes de France et d'Angleterre, établi par lesdits traités. V. plus bas, *quadruple alliance*.

— A Amsterdam, 4 août, traité d'alliance entre la France, la Prusse et la Russie.

1718 2 août, *quadruple alliance*. La Sicile donnée à l'empereur, la Sardaigne au duc de Savoie, l'expectative du grand-duché de Toscane et des duchés de Parme et de Plaisance assurée à don Carlos. — Quoique la paix d'Utrecht fût l'œuvre de presque tous les États de l'Europe, elle n'était pourtant point parvenue à mettre d'accord l'empereur et le roi d'Espagne, qui étaient les deux puissances intéressées. Charles VI ne reconnaissait pas encore Philippe V comme roi d'Espagne; et Philippe, de son côté, n'avait pas non plus renoncé à ses droits sur les royaumes et provinces de la monarchie espagnole que la paix d'Utrecht avait donnés à l'empereur. Philippe V avait pour ministre le fameux cardinal Alberoni, qui ne méditait rien moins que de saper les fondements des traités d'Utrecht, en renouvelant les droits de Philippe V à la couronne de France, et en rétablissant le prétendant sur le trône d'Angleterre. C'est pour déjouer ces projets qu'aurait été conclue la triple alliance. Alberoni, loin de se laisser déconcerter, envoya une flotte contre la Sardaigne et la Sicile. Alors fut négocié, entre la France, l'Angleterre et l'empereur, le fameux traité connu sous le nom de quadruple alliance, et ainsi appelé parce qu'on y stipula aussi pour les Hollandais, qu'on présumait disposés à y entrer; mais ils refusèrent longtemps leur accession, dans la crainte de se brouiller avec l'Espagne. Le but que se proposaient les puissances alliées était d'amener, de gré ou de force, le roi d'Espagne et le duc de Savoie à se soumettre aux conditions de paix présentées par la France et l'Angleterre. Toute cette négociation fut l'ouvrage de Stanhope et de l'abbé Dubois, qui se concertèrent avec le ministre de l'empereur. Ces trois plénipotentiaires, se regardant comme les arbitres des autres puissances, disposèrent des États à leur fantaisie, et donnèrent la loi à l'Europe. Trois mois furent donnés au roi d'Espagne et au duc de Savoie pour déclarer s'ils acceptaient les conditions proposées; sinon les puissances contractantes joindraient leurs forces pour les y contraindre. Le duc de Savoie donna son adhésion le 10 novembre 1718. Philippe V ayant refusé la sienne, la France et l'Angleterre lui déclarèrent la guerre; et, vigoureusement attaqué par terre et par mer, il prit enfin le parti de signer le traité, le 26 janvier 1720, et d'éloigner de sa cour le cardinal Alberoni. La quadruple alliance fut alors confirmée de nouveau par une ratification générale de toutes les parties contractantes, et signée à la Haye, le 17 février 1720. Les Espagnols évacuèrent la Si-

cile et la Sardaigne; l'empereur prit possession de la Sicile, et le duc de Savoie, de la Sardaigne.

1725 30 avril, *paix de Vienne*, entre l'empereur et le roi d'Espagne. Confirmation de la quadruple alliance. La renonciation de Philippe V aux provinces d'Italie et des Pays-Bas, et celle de l'empereur à l'Espagne et aux Indes sont renouvelées. Le roi d'Espagne consent à laisser l'empereur en possession de tous les pays qu'il tenait alors en Italie; il renonce au droit de réversion sur la Sicile, en se réservant le même droit sur la Sardaigne, etc. — Cette paix fut suivie d'une autre entre l'Espagne, l'empereur et l'empire, aussi signée à Vienne, le 7 juin 1725.

— Même jour, traité d'alliance défensive entre l'empereur et le roi d'Espagne.

— 5 septembre, *alliance de Hanovre*, entre la France, l'Angleterre et la Prusse, pour prévenir les effets des traités de Vienne.

1726 A Vienne, 6 août, alliance étroite entre la Russie et la maison d'Autriche. L'impératrice de Russie accède à l'alliance de Vienne.

— 9 août, accession des Provinces-Unies à l'alliance de Hanovre.

1729 31 mai. *Préliminaires de Paris*. Tout semblait à la guerre, au commencement de 1727; mais la mort de l'impératrice vint changer les dispositions des puissances du Nord. Le pape en profita pour offrir sa médiation, et parvint à faire signer les préliminaires de paix. Il y aura un armistice de 7 ans; la compagnie d'Ostende sera suspendue pour le même temps; 4 mois après la signature de ces préliminaires, on tiendra un nouveau congrès général à Aix-la-Chapelle.

— Octobre, traité de paix entre la Porte et Mohammed-Emir, surnommé *Ashreff*, roi de Kandahar. Le Grand Seigneur sera reconnu chef suprême des musulmans. Ashreff sera reconnu par le Grand Seigneur pour souverain légitime de l'empire de Perse.

— *Paix de Séville*. — Le congrès qui avait été indiqué à Aix-la-Chapelle fut assemblé à Soissons, le 4 juin 1728, sur les instances du cardinal de Fleury. Les ambassadeurs de presque toutes les puissances de l'Europe s'y rendirent. Comme la cour de Vienne faisait traîner les négociations en longueur, le cardinal résolut d'entamer une négociation secrète avec l'Espagne; et la cour de Londres s'étant prêtée à ses vues, il s'ensuivit un traité de paix, d'union et d'alliance défensive, qui fut signé à Séville, le 9 novembre 1729, entre la France, l'Espagne et l'Angleterre. Ces trois puissances se garantirent réciproquement toutes leurs possessions, et réglèrent le secours qu'elles se prêteraient en cas de guerre. Elles renouvelèrent tous les traités antérieurs, et se chargèrent de garantir à l'infant don Carlos la succession aux duchés de Parme et de Plaisance; et il fut dit que, pour y parvenir, on mettrait 6,000 Espagnols en garnison dans les villes de Livourne, Porto-Ferrajo, Parme et Plaisance. — Les Hollandais accédèrent au traité de Séville, le 21 novembre; mais l'empereur, résolu de ne pas plier, rompit toute relation avec la cour d'Espagne; et le dernier duc de Parme, Antoine Farnèse, étant mort le 20 janvier 1731, il prit possession du duché de Parme et de Plaisance.

1731 16 mars, *traité de Vienne* entre l'empereur, l'Angleterre et la Hollande. Le roi d'Angleterre, voulant terminer les différends qui depuis si longtemps partageaient l'Europe, entama une négociation secrète avec la cour de Vienne, et s'offrit, de concert avec les états généraux, de lui garantir la pragmatique sanction, si elle voulait se prêter à l'abolition de la compagnie d'Ostende et à l'introduction des troupes espagnoles en Italie. Cette proposition ayant été agréée par l'empereur, on signa, le 16 mars 1731, à Vienne, un nouveau traité d'alliance entre ce prince, le roi d'Angleterre et les états généraux. Les anciens traités sont renouvelés, et les puissances contractantes s'engagent à une garantie mutuelle de tous leurs États, possessions et droits. Le roi d'Angleterre et les états généraux se chargent plus particulièrement de la garantie de la pragmatique sanction d'Autriche. L'empereur souscrit à tous les arrangements qui ont été pris à Séville pour la succession des duchés de Toscane, de Parme et de Plaisance; il s'oblige à faire à jamais cesser le commerce des Pays-Bas autrichiens aux Indes orientales. — Les États d'Empire donnèrent leur sanction à ce traité, le 14 juillet 1731. Le roi d'Espagne y adhéra également par un nouveau traité signé à Vienne avec l'empereur et le roi d'Angleterre, le 22 juillet 1731. — A la suite de ces traités, l'infant don Carlos prit possession des duchés de Parme et de Plaisance, et le grand-duc le reconnut pour son successeur par un traité particulier signé à Florence le 25 juillet 1731. — Ainsi se terminèrent les contestations sur la succession d'Espagne, qui avaient troublé l'Europe pendant plus de 30 ans.

1732 2 janvier, traité de Riatscha entre la Perse et la Russie : les Persans abandonnent le Schirvan et les villes de Derbent et de Baku, et les Russes leur rendent le Ghilan, etc.

1733 *Guerre d'Italie*.

— 26 septembre, alliance défensive et offensive entre Louis XV, l'Espagne et la Sardaigne, dans le dessein d'affaiblir la maison d'Autriche.

1734 15 décembre, traité de paix et de commerce entre l'Angleterre et Maroc.

1736 A Tunis, 23 décembre, traité de paix et de commerce entre la Suède et Tunis.

Traité de Vienne, 1738.

A peine le différend sur la succession d'Espagne était-il apaisé, que la succession au trône de Pologne occasionna de nouveaux troubles. Auguste II étant mort le 1er février 1733, Louis XV avait fait ses efforts pour faire remonter sur le trône Stanislas Leszczinski, son beau-père, qui avait déjà été élu en 1704, et il était parvenu à le faire proclamer le 12 septembre par la noblesse. Mais le 5 octobre suivant, une faction, soutenue par la Russie, avait proclamé Auguste III, électeur de Saxe (V. POLOGNE), et l'empereur s'était déclaré pour ce dernier, qui s'était concilié la cour de Vienne par son accession à la garantie de la pragmatique sanction, et par un traité d'alliance signé à Vienne le 16 juillet 1733.

1733 10 octobre, Louis XV déclare la guerre à l'empereur.

— 26 septembre, traité d'alliance offensive entre la France, l'Espagne et la Sardaigne.

— 24 novembre, à la Haye, traité de neutralité entre la France et les états généraux.

1735 5 octobre, *préliminaires de Vienne*. Les rapides succès des alliés mirent l'empereur dans la nécessité de demander la paix. Des préliminaires furent signés à Vienne, d'abord entre la France et l'empereur, puis approuvés par la Russie et la Pologne, et sanctionnés par la diète, 18 mai 1736. L'Espagne y accéda le 15 avril, le roi des Deux-Siciles le 1er mai, et le roi de Sardaigne le 16 août. En conséquence, la cessation des hostilités fut publiée en Allemagne le 5 novembre, et en Italie le 15 du même mois. Ce ne fut que le 8 novembre 1738, et après bien des négociations, que la paix définitive fut signée à Vienne entre la France et l'empereur.

Traités. Les traités de Westphalie, de Nimègue, de Ryswick, d'Utrecht et de la quadruple alliance, sont admis pour base et fondement de la paix. — Stanislas renonce formellement au royaume de Pologne, et Auguste III est reconnu par toutes les puissances contractantes. La constitution polonaise est garantie, et particulièrement la libre élection de ses rois. On accorde à Stanislas, en forme de dédommagement, les duchés de Lorraine et de Bar, à condition qu'après sa mort ces duchés seront réunis en pleine souveraineté à la France. En échange, on assure au duc François la succession au grand-duché de Toscane. — L'infant don Carlos obtient de l'empereur la cession des royaumes de Naples et de Sicile, ainsi que des ports de Toscane. On rend à l'empereur les duchés de Milan et de Mantoue, dont il avait été dépouillé pendant la guerre, et l'on y ajoute les duchés de Parme et de Plaisance. Le roi d'Espagne renonce, pour lui et ses descendants, aux droits que les traités antérieurs lui avaient donnés sur la Toscane et sur les duchés de Parme et de Plaisance, avec cette clause expresse que Livourne demeurera port franc. Le roi de France se rend garant de la pragmatique sanction autrichienne, etc.

Le roi de Sardaigne donna son accession à ce traité, le 3 février 1739, et les cours de Madrid et de Naples, le 21 avril suivant.

1739 21 décembre, traité de commerce et de navigation entre la France et la Hollande : les sujets des deux nations auront les mêmes prérogatives.

1742 9 novembre, traité de paix entre la France et Tunis, complété le 24 février 1743.

Paix d'Aix-la-Chapelle, 18 octobre 1748.

Deux ans après la paix de Vienne, l'empereur Charles VI, dernier mâle de la maison d'Autriche, étant mort le 20 octobre 1740, sa succession occasionna une nouvelle guerre générale. Ce prince avait, dès l'an 1713, réglé l'ordre de succession au trône par un acte connu sous le nom de pragmatique sanction (V. PRAGMATIQUE), et il avait obtenu successivement la garantie des principales puissances de l'Europe. L'Espagne la garantit par la première paix de Vienne, en 1725 ; la Russie et la Prusse, par leurs traités d'accession à l'alliance de Vienne, en 1726 ; l'Angleterre et la Hollande, par le second traité de Vienne, en 1731 ; l'empire d'Allemagne, en 1732 ; le Danemark, par un traité particulier, signé en 1732 avec l'Empire et la Russie ; enfin la France, par la paix de Vienne, de 1738. Toutes ces garanties ne purent empêcher la guerre. (V. GUERRES DE SUCCESSION.) Cette guerre, qui dura 8 ans, donna lieu à plusieurs traités.

1741 18 mai, à Versailles, traité d'alliance entre la France, l'Espagne et l'électeur de Bavière. A cette alliance accédèrent successivement le roi de Pologne, comme électeur de Saxe, le roi de Prusse, le roi de Sardaigne, l'électeur de Cologne, et l'électeur palatin.

1741 27 septembre, à Hanovre, traité de neutralité entre la France et l'Angleterre.

1742 1er février, traité de Turin entre Marie-Thérèse et le roi de Sardaigne. Celui-ci s'engage à conserver le Milanais à la reine, et à en défendre, conjointement avec elle, l'entrée aux Espagnols.

— 11 juin, préliminaires de Breslau entre la reine de Hongrie et le roi de Prusse.

— 28 juin, paix de Berlin entre les mêmes. Cession de la Silésie au roi de Prusse.

— 28 juillet, à Berlin, traité de paix entre Marie-Thérèse et la Prusse. La reine cède au roi de Prusse, en toute souveraineté, la haute et la basse Silésie, et le comté de Glatz ; le roi de Prusse renonce à toutes autres prétentions qu'il pourrait avoir contre la reine.

— 7 septembre, accession de l'électeur de Saxe à la paix de Berlin.

1743 13 septembre, traité d'alliance de Worms entre la reine et le roi de Sardaigne. La reine cède au roi de Sardaigne différents districts du Milanais ; en revanche, le roi de Sardaigne renonce en faveur de la reine à ses droits et prétentions sur le duché de Milan.

— 25 octobre, traité d'alliance perpétuelle entre la France et l'Espagne.

— 20 décembre, à Vienne, traité d'alliance entre la reine et l'électeur de Saxe. Celui-ci reconnaît de nouveau l'ordre de la succession autrichienne établi par la pragmatique, et en promet la garantie.

1744 4 février, alliance défensive entre l'impératrice de Russie et l'électeur de Saxe.

— A Francfort, 22 mai, traité d'union entre le roi de Prusse, l'empereur Charles VII, l'électeur palatin et le landgrave de Hesse. Les princes alliés promettent d'employer leurs efforts pour obliger la cour de Vienne à reconnaître l'empereur en sa qualité de chef de l'Empire, et pour rétablir ce prince dans ses États héréditaires.

1745 8 janvier, alliance de Varsovie entre le roi d'Angleterre, la reine de Hongrie, le roi de Pologne, comme électeur de Saxe, et les Hollandais, pour le rétablissement de la paix en Europe et dans l'empire germanique. L'électeur de Saxe, roi de Pologne, s'engage à donner 30,000 hommes à la reine de Hongrie.

— 22 avril, *paix de Fuessen* entre la reine et Maximilien-Joseph, fils et successeur de Charles VII, mort le 20 janvier. Le nouvel électeur de Bavière renonce à son alliance avec la France, et est rétabli dans ses États ; il abandonne ses prétentions à la succession de la maison d'Autriche, et signe de nouveau la pragmatique sanction.

— 1er mai, traité d'alliance et de subsides entre la France, l'Espagne, Naples et la république de Gênes, opposé au traité de Worms.

— 25 décembre, *paix de Dresde* entre la reine, le roi de Prusse et l'électeur de Saxe, sous la médiation de l'Angleterre, confirmative des traités de Breslau et de Berlin.

1746 22 mai, traité d'alliance offensive et défensive entre l'Autriche et la Russie pour 25 ans.

1747 12 juin, traité de subsides entre l'Angleterre et la Russie.

1748 26 janvier, traité d'alliance défensive entre la reine de Hongrie, l'Angleterre, la Hollande et la Sardaigne.

— 30 avril, préliminaires de la paix signés à Aix-la-Chapelle.

Traité d'Aix-la-Chapelle. — L'ouverture des conférences pour la paix eut lieu le 24 avril 1748; les préliminaires furent arrêtés le 30 du même mois entre la France, l'Angleterre et la Hollande, et la paix définitivement signée le 18 octobre. — Tous les traités antérieurs, depuis la paix de Westphalie de 1648, ceux de Nimègue de 1678 et 1679, de Ryswick de 1697, d'Utrecht de 1713, de Bade de 1714, de la triple alliance de la Haye de 1717, de la quadruple alliance de Londres de 1718, de Vienne de 1738, sont renouvelés et adoptés pour base. — Les prisonniers et otages sont rendus de part et d'autre, ainsi que toutes les conquêtes qui ont été faites pendant la guerre. — La France s'engage nommément à rendre les Pays-Bas à l'impératrice-reine, la Savoie et le comté de Nice au roi de Sardaigne, Berg-op-Zoom et Maëstricht aux Hollandais. — En considération des restitutions de la France, les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla sont cédés à l'infant don Philippe. — La garantie de la succession au trône de la Grande-Bretagne, en faveur de la maison de Hanovre, déjà établie par le traité de la quadruple alliance, est renouvelée, ainsi que la garantie de la pragmatique sanction autrichienne. La souveraineté de la Silésie et du comté de Glatz est également garantie au roi de Prusse.

1750 13 janvier, traité entre l'Espagne et le Portugal pour la fixation des limites de leurs possessions dans l'Amérique méridionale. Le Portugal cède à l'Espagne la colonie du Saint-Sacrement et le bord septentrional de la rivière de la Plata; l'Espagne abandonne le bord oriental de l'Uruguai, etc.

— 15 janvier, traité de paix et d'amitié entre l'Angleterre et l'empereur de Maroc.

1751 22 février, traité de paix entre la ville de Hambourg et la régence d'Alger.

— 19 septembre, traité de paix et de commerce entre l'Angleterre et Tripoli.

— 19 octobre, traité de paix et de commerce entre l'Angleterre et Tunis.

— 8 décembre, traité de paix entre le Danemark et Tunis.

1752 22 janvier, traité de paix, de navigation et de commerce entre le Danemark et le dey de Tripoli.

— 21 novembre, traité de paix et de commerce entre l'empereur de Maroc et les Pays-Bas.

1753 14 février, traité de commerce entre la France et la Prusse.

— 15 mai, traité d'union entre la France et le cardinal de Bavière, prince évêque de Liége.

1756 16 janvier, traité d'alliance de Londres entre le roi de Prusse et l'Angleterre; alliance offensive et défensive pour la garantie de la couronne de la Grande-Bretagne dans la maison de Brunswick-Hanovre, et de l'Oost-Frise, de la Silésie et du comté de Glatz à la Prusse.

— 1er mai, à Versailles, convention de neutralité et traité d'amitié et d'alliance entre Louis XV et Marie-Thérèse. Ce traité, qui impose à la France des ménagements envers la Russie, la brouille avec la Prusse, et ferme aux Français tous les passages pour seconder leurs alliés du Nord.

1757 1er mai, traité d'union et d'amitié entre la France et l'Angleterre.

1758 11 avril, traité d'alliance entre l'Angleterre et la Prusse.

— 4 mai, à Copenhague, traité d'alliance entre la France et le Danemark.

— 30 décembre, à Versailles, traité d'alliance entre l'impératrice-reine et le roi de France.

1759 30 avril, traité d'union et de subsides entre la France et l'électeur palatin.

1760 7 mars, accession de l'impératrice de Russie au traité défensif de Versailles, du 30 décembre 1758, entre la France et l'Autriche.

— 10 mars, accession de l'impératrice de Russie au traité du 4 mai entre la France et le Danemark.

— 21 mars, traité d'alliance entre la Russie et l'Autriche.

— 24 mars, traité entre la France et la Sardaigne au sujet des limites des deux États, qui sont établies depuis le Rhône, à la sortie des terres de Genève, jusqu'à l'embouchure du Var.

1761 15 août, traité d'amitié et d'union entre les rois de France, d'Espagne et des Deux-Siciles, connu sous le nom de *pacte de famille*. L'objet de ce pacte était de cimenter une alliance et une union perpétuelles entre les différentes branches de la maison de Bourbon, propre à contre-balancer l'Angleterre.

1762 5 mai, paix de Pétersbourg entre Pierre III et le roi de Prusse; l'empereur de Russie s'engage à rendre toutes les conquêtes qu'il avait faites en Prusse et en Poméranie.

— 22 mai, paix de Hambourg entre la Suède et le roi de Prusse; la paix de Stockholm de 1720 est renouvelée, et les choses sont remises dans l'état où elles étaient avant la guerre.

— 3 novembre, préliminaires de paix signés à Fontainebleau entre la France et l'Angleterre.

Paix de Paris et de Hubertsbourg, 1763.

La paix d'Aix-la-Chapelle était loin d'avoir rétabli solidement la bonne intelligence entre la France et l'Angleterre. Les Anglais, sans déclaration de guerre préalable, commencèrent les hostilités en Amérique, le 8 juin 1755, et bientôt la guerre embrasa une grande partie de l'Europe. La France, tout en repoussant par mer les hostilités des Anglais, laissa percer le projet d'envahir le Hanovre. Le roi d'Angleterre, alarmé du danger qui menaçait son électorat, le mit sous la sauvegarde du roi de Prusse par un traité signé à Londres le 16 janvier 1756. Telle fut l'origine de la guerre de sept ans (Voyez **GUERRE DE SEPT ANS**), que terminèrent les traités de Paris et de Hubertsbourg.

Traité de Paris, entre la France, l'Espagne, l'Angleterre et le Portugal, 10 février 1763. — Les traités précédents sont renouvelés. — La France cède et garantit à l'Angleterre l'Acadie ou Nouvelle-Écosse, le Canada, l'île du cap Breton et toutes les autres îles et côtes dans le golfe et fleuve de Saint-Laurent, avec réserve de certains droits de pêche et de sécherie pour les sujets français. — L'Angleterre cède à la France les îles de Saint-Pierre et de Miquelon. — Le Mississipi servira de limite aux possessions des deux nations dans l'Amérique, à l'exception de la ville et de l'île de la Nouvelle-Orléans qui demeurera à la France. (La Nouvelle-Orléans et la Louisiane avaient été cédées aux Espagnols par une convention secrète entre les cours de Versailles et de Madrid, signée le 3 novembre 1762.) — Le roi d'Angleterre rend au roi de France les îles de Belle-Ile, la Martinique, la Guadeloupe, Marie-Galande et la Désirade, dans l'état où

elles étaient avant la conquête. — La France cède à l'Angleterre l'île de Grenade et les Grenadines. Quant aux îles neutres, celles de Saint-Vincent, la Dominique et Tabago resteront à l'Angleterre, et celle de Sainte-Lucie sera remise à la France. — L'île de Gorée est rendue à la France, qui cède et garantit à la Grande-Bretagne la rivière du Sénégal, avec les forts et comptoirs de Saint-Louis, Podor et Galam. — Dans les Indes orientales, l'Angleterre restitue à la France tous les forts et comptoirs qu'elle possédait en 1749, et la France restitue les acquisitions faites depuis cette époque. — L'île de Minorque et le fort Saint-Philippe seront rendus à la Grande-Bretagne. — La France restitue tous les pays appartenant à l'électeur de Hanovre et autres princes de l'Empire. — L'Angleterre restitue à l'Espagne l'île de Cuba avec la place de la Havane. — Les Espagnols cèdent aux Anglais la Floride, le fort Saint-Augustin, la baie de Pensacola, etc.

Traité de Hubertsbourg entre l'impératrice et le roi de Prusse, 15 février. — L'impératrice renonce à toutes les prétentions qu'elle pourrait avoir sur les États du roi de Prusse, spécialement sur les pays qui lui ont été cédés par les traités de Breslau et de Berlin ; et elle lui fera restituer la ville et le comté de Glatz, etc.

Traité de Hubertsbourg entre le roi de Prusse et le roi de Pologne, électeur de Saxe, 15 février. Le roi de Prusse s'engage à évacuer promptement la Saxe, etc.

On voit que ces traités n'ont rien innové relativement aux possessions des puissances belligérantes ; après sept campagnes aussi meurtrières que dispendieuses, cette paix a rétabli les choses dans l'état où elles se trouvaient avant la guerre.

1764 16 janvier, traité d'amitié entre le roi de France et le dey d'Alger.
— 11 avril, à Saint-Pétersbourg, traités d'alliance offensive et défensive entre l'impératrice de Russie et le roi de Prusse.
— 28 mai, traités de paix et de commerce entre la France et l'empereur de Maroc.
— 27 mai, traité de Gottorp, par lequel la maison de Holstein reconnaît l'indépendance de la ville de Hambourg.
1769 1er avril, traité de commerce entre la France et Hambourg.
1770 13 septembre, traité de paix entre la France et la régence de Tunis.
1776 2 avril, traité de paix et de commerce entre la France et la république de Raguse.
1777 28 mai, à Soleure, alliance de 50 ans entre la France et les Suisses.
1778 6 février, traité d'amitié et de commerce, et traité d'alliance éventuelle et défensive entre la France et les États-Unis d'Amérique, dont elle reconnaît l'indépendance.
1779 *Paix de Teschen.* — La branche cadette de la maison de Bavière s'étant éteinte avec Maximilien-Joseph, mort le 30 décembre 1777, les différends qui s'élevèrent sur sa succession occasionnèrent une guerre, qui se termina par la paix de Teschen, 13 mai, 1779, conclue entre la Prusse et l'Autriche, sous la médiation des cours de Paris et de Saint-Pétersbourg (V. BAVIÈRE). L'impératrice-reine promet de ne jamais s'opposer à ce que les principautés d'Anspach et de Bayreuth, en cas d'extinction de la maison de Brandebourg, soient réunies à la Prusse. L'électeur palatin rentre dans tous les districts que la maison d'Autriche avait occupés tant en Bavière que dans le haut Palatinat ; et l'impératrice renonce à toutes les prétentions qu'elle pourrait avoir sur la succession du feu électeur de Bavière.
1779 18 septembre, traité de commerce entre la France et le duc de Mecklembourg-Schwérin.
1780 20 juin, traité d'alliance entre la France et l'évêque de Bâle.
— 9 juillet et 1er août, convention pour la neutralité armée entre l'impératrice de Russie et les rois de Danemark et de Suède.
— 24 décembre, accession des états généraux à la neutralité armée.
1781 8 mai, accession du roi de Prusse à la neutralité armée.
— 8 octobre, accession de l'empereur.
1782 30 novembre, préliminaires de la paix signés à Paris entre les commissaires anglais et américains.
1783 20 janvier, préliminaires de la paix signés à Paris entre la France, l'Espagne et l'Angleterre.
— 2 septembre, préliminaires de la paix entre l'Angleterre et la Hollande, signés à Paris.

Paix de Versailles, 3 septembre 1785.

Les traités de Versailles mirent fin à la longue guerre que la révolution de l'Amérique anglaise avait allumée entre la France et l'Angleterre, et dans laquelle se trouvèrent entraînées l'Espagne et la Hollande (V. FRANCE, ANGLETERRE, ÉTATS-UNIS).

Traité de paix *entre l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique.* — Le roi d'Angleterre reconnaît les treize Etats-Unis comme des Etats libres souverains et indépendants. On définit exactement les limites entre les Etats-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne, par toute l'étendue de l'Amérique septentrionale. On accorde aux Américains le droit de pêche sur les bancs de Terre-Neuve et dans le golfe de Saint-Laurent.

Entre la France et l'Angleterre. La paix est renouvelée, ainsi que les traités antérieurs, depuis la paix de Westphalie. La France acquiert, en Amérique, les îles de Sainte-Lucie, de Tabago, de Miquelon et de Saint-Pierre ; en Afrique, les comptoirs du Sénégal, qu'elle avait cédés en 1763 ; dans les Indes, Pondichéry, Karical, Mahé, Chandernagor et le comptoir de Surate. La Grenade, Saint-Vincent, la Dominique et diverses autres îles dont la France s'était emparée, sont rendues à l'Angleterre, qui est maintenue dans la propriété de l'île de Terre-Neuve et des îles adjacentes.

Entre l'Espagne et l'Angleterre. L'Espagne aura l'île de Minorque et les Florides ; elle restitue, à l'Angleterre, les îles de la Providence et de Bahamas.

Entre l'Angleterre et la Hollande, 20 mai 1784. Cession de Négapatnam en faveur de l'Angleterre. Les sujets britanniques auront la navigation libre dans les parages des Hollandais aux Indes.

1784 8 janvier, à Constantinople, traité de paix entre la Russie et la Porte. Cession de la Crimée, de l'île de Taman et d'une partie du Kuban à la Russie.
— 1er juillet, convention provisoire signée à Versailles, entre la France et la Suède. La France obtient le droit d'entrepôt à Gothembourg, et cède à la Suède l'île de Saint-Barthélémy, aux Indes occidentales.
1785 25 juillet, *Confédération germanique.* La maison d'Autriche ayant échoué, par la paix de Teschen, dans les prétentions qu'elle avait formées sur la Bavière, l'empereur essaya depuis de faire l'ac-

quisition de cette province par le moyen d'un échange libre contre les Pays-Bas. L'électeur palatin consentit à cet échange par un traité signé à Munich le 14 janvier, et l'impératrice de Russie appuya ce projet de toute l'influence qu'elle avait acquise en Allemagne. Le duc des Deux-Ponts, héritier des deux électorats de Bavière et Palatin, s'opposa formellement à cet échange, et obtint l'appui du roi de Prusse. Cette opposition fit échouer l'échange projeté. Mais l'idée seule d'un pareil acte devait naturellement exciter des inquiétudes et faire naître des alarmes. Elles donnèrent lieu à une association conclue à Berlin le 23 juillet 1785, entre les électeurs de Saxe, de Brandebourg et de Brunswick-Lunebourg. Cette association, connue sous le nom de *Confédération germanique*, et dont le roi de Prusse fut déclaré protecteur, avait pour but la conservation de l'empire germanique et des possessions et droits de tous ses membres. La plupart des puissances étrangères applaudirent à cette association, et presque tous les princes d'Allemagne s'empressèrent d'y accéder.

1785 8 novembre, à Paris, traité de paix entre l'Autriche et la Hollande, par l'entremise de la France : la fermeture de l'Escaut est maintenue, et la Hollande paye à l'empereur dix millions de florins pour le désintéresser dans ses prétentions.

— 10 novembre. Traité d'alliance entre la France et la Hollande. Depuis lors, tous les traités conclus par la France sont déclarés communs à la république batave, jusqu'à sa dissolution.

Traités de la triple alliance entre la Grande-Bretagne, la Prusse et les Provinces-Unies des Pays-Bas.— L'alliance entre la France et la république des Provinces-Unies ne put empêcher le rétablissement de la maison d'Orange; les patriotes furent vaincus, et un nouveau système politique remplaça le système français.

1788 22 février, à Brunswick, traité de subsides entre les états généraux et le duc de Brunswick.

— 15 avril, à la Haye, alliance étroite entre la Grande-Bretagne et la Hollande; la Grande-Bretagne garantit le stathoudérat héréditaire dans la maison d'Orange.

— 15 avril, à Berlin, traité d'alliance défensive entre la Prusse et les états généraux, conclu pour 20 ans; garantie du stathoudérat tel qu'il a été rétabli en 1787.

— 5 mai, à Ludwigslust, traité de subsides entre les états généraux et le duc de Mecklembourg-Schwerin.

— 15 août, à Berlin, traité d'alliance défensive entre l'Angleterre et la Prusse, pour le maintien de la constitution des Provinces-Unies et du stathoudérat héréditaire dans la maison de Nassau-Orange.

Tous ces traités ne purent maintenir le stathoudérat que jusqu'au commencement de l'année 1795; mais la triple alliance dont il fut l'objet eut pendant quelques années une influence décisive dans les affaires générales de l'Europe.

1790 28 octobre, traité de l'Escurial entre l'Espagne et la Grande-Bretagne, au sujet de leurs possessions dans le nouveau monde.

— 10 décembre, *convention de la Haye*, qui met fin aux troubles que les innovations de l'empereur Joseph II avaient soulevés dans les Pays-Bas : l'empereur confirme aux provinces belgiques leurs constitution, priviléges et coutumes.

TRAITÉS DE LA RÉVOLUTION ET DE L'EMPIRE.

La révolution française a fait naître une suite de guerres qui ont duré presque sans interruption pendant 24 ans, et a donné lieu par conséquent à de nombreuses transactions internationales. Nous renvoyons pour les détails à l'art. **FRANCE**, nous bornant ici aux indications strictement nécessaires à l'intelligence des traités.

1re COALITION. — *Traité de Campo-Formio*, 1791-1798.

La guerre fut déclarée le 20 avril 1792, et bientôt toutes les puissances chrétiennes de l'Europe, à l'exception des couronnes du Nord, de la Suisse et de quelques petits États de l'Italie, furent en armes contre la France: c'est la première coalition, qui donna lieu aux traités que nous allons rapporter, et qui fut dissoute par celui de Campo-Formio.

1791 20 mai, traité de Mantoue, conclu par le comte de Durtort, avec l'empereur d'Autriche, les cercles, la Sardaigne, l'Espagne et les Suisses, pour envahir la France. Louis XVI refuse d'y accéder.

— 6 juillet, prétendu traité de Pavie, entre l'empereur, l'Espagne et la Prusse. Ce traité, dont l'existence est problématique, stipulait non-seulement une alliance offensive et défensive, mais partage entre les contractants des provinces de la France qui étaient à leur convenance.

— 25 juillet, traité d'alliance de Vienne entre Léopold II et la Prusse.

— 19 octobre, à Drottningholm, traité d'union et d'amitié entre la Russie et la Suède.

— 27 octobre, traité de Pilnitz entre la Prusse et l'Autriche, pour comprimer la révolution française.

1792 7 février, traité d'alliance de Berlin entre l'Autriche et la Prusse.

— 12 juillet, à Saint-Pétersbourg, traité d'alliance défensive entre l'Autriche et la Russie.

— 25 juillet, accession de la Sardaigne à l'alliance contre la France.

1793 25 mars, à Londres, traité de commerce et d'alliance entre la Russie et la Grande-Bretagne.

— 10 avril, à Cassel, traité de subsides entre la Grande-Bretagne et le landgrave de Hesse-Cassel.

— 25 avril, à Londres, traité de subsides entre la Grande-Bretagne et la Sardaigne. Le roi de Sardaigne s'engage à mettre sur pied 50,000 hommes, moyennant un subside de 200,000 livres sterling par an.

— 25 mai, à Madrid, traité d'alliance entre l'Angleterre et l'Espagne.

— 12 juillet, à Naples, traité d'alliance entre l'Angleterre et les Deux-Siciles.

— 14 juillet, au camp devant Mayence, alliance étroite entre l'Angleterre et la Prusse.

— 30 août, à Londres, traité d'alliance entre l'empereur et l'Angleterre.

— 26 septembre, à Londres, traité d'alliance entre l'Angleterre et le Portugal.—Traités de subsides entre l'Angleterre d'une part, et de l'autre le landgrave de Hesse-Cassel, à Maykammer, 25 août; — le margrave de Bade, à Carlsruhe, 21 novembre; — le landgrave de Hesse-Darmstadt, à Langencaudel, 5 octobre.

1794 19 avril, à la Haye, traité de subsides entre l'An-

gleterre, la Hollande et la Prusse; la Prusse mettra sur pied 62,400 hommes; les puissances maritimes lui payeront tout d'abord 500,000 livres sterling, puis 50,000 par mois, et 100,000 au retour des troupes.

1794 19 novembre, à Londres, traité d'amitié, de commerce et de navigation, entre l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique.

1795 Les succès de la campagne de 1794 et la conquête de la Hollande découragent les alliés; une grande partie de l'année 1795 se passe en négociations, et plusieurs membres de la coalition s'en détachent pour faire la paix avec la France. Le premier souverain qui donna cet exemple fut le grand-duc de Toscane, frère de l'empereur.

— 9 février, à Paris, traité de paix entre la république française et le grand-duc de Toscane.

— 18 février, à Saint-Pétersbourg, traité d'alliance entre la Russie et l'Angleterre.

— 5 avril, *paix de Bâle entre la république et la Prusse*. Par ce traité, dont on comprend l'importance, le roi de Prusse se dégage de son alliance avec l'Autriche; les puissances contractantes ne pourront accorder passage sur leur territoire aux troupes ennemies de l'une ou de l'autre; les troupes de la république continueront d'occuper la partie des États du roi située sur la rive gauche du Rhin; la république accueillera les bons offices du roi en faveur des princes et États de l'empire germanique qui désireront entrer en négociation avec elle et qui, pour cet effet, réclameront l'intervention du roi. — Négocié par Barthélemi, ambassadeur en Suisse.

— 16 mai, à la Haye, traité de paix et d'alliance entre la *république française* et celle des *Provinces-Unies* des Pays-Bas. La république française reconnaît la république des Provinces-Unies comme puissance libre et indépendante, et lui garantit sa liberté, son indépendance et l'abolition du stathoudérat; alliance offensive et défensive des deux républiques contre tous leurs ennemis, sans distinction, jusqu'à la fin de la guerre, et pour toujours contre l'Angleterre. La république française restitue à la république des Provinces-Unies sa marine, ses arsenaux et son territoire, à la réserve de la Flandre hollandaise, de Maëstricht et de Vanloo, qui resteront à la France comme indemnité avec une somme de 100 millions de florins qui lui seront payés par la Hollande, etc. — Négocié par Rewbel et Sieyes.

— 17 mai, traité de Bâle entre la république et la Prusse, relativement à la neutralité du nord de l'Allemagne.

— 20 mai, à Vienne, traité d'alliance entre l'Autriche et l'Angleterre.

— 22 juillet, *paix de Bâle entre la république et l'Espagne*. La France restitue à l'Espagne toutes les places que les troupes de la république avaient occupées au delà des Pyrénées. En échange de cette restitution, le roi d'Espagne cède à la république la partie espagnole de l'île de Saint-Domingue. La paix est déclarée commune aux Provinces-Unies. La France accepte la médiation du roi d'Espagne en faveur des parties belligérantes qui s'adresseront à ce prince pour entrer en négociation avec le gouvernement français.

— 28 août, paix de Bâle entre la France et le landgrave de Hesse-Cassel.

— 20 septembre, convention de neutralité entre la république et l'électeur palatin de Bavière.

— 25 septembre, suspension d'armes entre la république et le duc de Wurtemberg, signée à Manheim, non ratifiée par la convention.

— 28 septembre, triple alliance de Saint-Pétersbourg entre l'Autriche, la Russie et la Grande-Bretagne.

1796 28 avril, armistice de Cherasco entre Bonaparte et le roi de Sardaigne.

— 8 mai, à Plaisance, suspension d'armes accordée par Bonaparte au duc de Parme, à condition qu'il payera une contribution de 2 millions, et qu'il livrera 1,700 chevaux et 20 tableaux, au choix du général en chef.

— 15 mai, *paix de Paris entre la république et le roi de Sardaigne*. Celui-ci renonce à la coalition contre la France, lui cède la Savoie, les comtés de Nice, de Tende et de Beuil; s'oblige à accorder une amnistie pleine et entière à ceux de ses sujets qui ont été poursuivis pour opinion politique; livrera passage aux troupes françaises, etc.

— 5 juin, à Brescia, suspension d'armes entre Bonaparte et le roi des Deux-Siciles.

— 23 juin, à Bologne, suspension d'armes *entre Bonaparte et le pape*. Tous les individus détenus dans les États du pape, à cause de leurs opinions politiques, seront mis sur-le-champ en liberté, et leurs biens restitués; les ports des États du pape seront fermés aux puissances en guerre avec la république, et ouverts aux bâtiments français; l'armée française restera en possession des légations de Bologne et de Ferrare et occupera la citadelle d'Ancône. Le pape livrera à la république française 500 manuscrits et 100 tableaux, bustes, vases ou statues, au choix des commissaires qui seront envoyés à Rome, mais notamment le buste de bronze de Junius Brutus, et celui en marbre de Marcus Brutus; il payera en outre une somme de 15,500,000 livres, et fournira pour 5,500,000 livres de denrées, etc.

— Juin, traité de subsides entre l'Autriche et l'Angleterre.

— 17 juillet, suspension d'armes entre Moreau et le duc de Wurtemberg, qui retirera son contingent des armées coalisées et payera la somme de 4 mill.

— 25 juillet, à Stuttgard, suspension d'armes entre Moreau et le margrave de Bade, qui paye 2 millions de livres tournois, fournit 1,000 chevaux, etc.

— 27 juillet, à Suttgard, suspension d'armes entre Moreau et les états du cercle de Souabe, qui payent 12 millions de livres, fournissent 8,400 chevaux, 5,000 bœufs, 150,000 quintaux de grains, 100,000 paires de souliers, etc. Les prélats du cercle furent encore obligés de payer à part 7 millions de livres.

— 5 août, traité de Berlin entre la république et le roi de Prusse, relativement à la neutralité du nord de l'Allemagne et aux indemnités de la Prusse et des maisons de Hesse et de Nassau.

— 7 août, à Wursbourg, suspension d'armes entre le général Ernouf et le cercle de Franconie, qui s'engage à payer une contribution de 8 millions.

— 7 août, *paix de Paris entre la république et le duc de Wurtemberg*. Le duc renonce à ses droits sur la principauté de Montbéliard, et généralement à toutes les propriétés, droits et revenus qu'il possède sur la rive gauche du Rhin. Ce traité

était accompagné de 11 articles secrets, portant, entre autres choses, que, lorsque la diète délibérera sur la paix entre l'Empire et la France, le duc votera pour que tous les pays situés sur la rive gauche du Rhin, avec les îles et le cours de ce fleuve, soient cédés à la république; que le lien vassalitique qui attache plusieurs Etats d'Italie à l'empire germanique soit rompu, etc.

— 19 août, à Saint-Ildefonse, traité d'alliance offensive et défensive entre la république française et l'Espagne.— Signé par le général Pérignon, ambassadeur à Madrid.

— 22 août, *paix de Paris entre la république française et le margrave de Bade*. Le margrave cède à la France tous les territoires, droits et revenus qu'il possède sur la rive gauche du Rhin, et les îles du Rhin qui peuvent lui appartenir. Des articles secrets stipulent des avantages particuliers à chacune des parties contractantes. Par l'article 4, le margrave cède à la France la ville et le territoire de Kehl et un territoire de 80 arpents sur la rive droite du Rhin, en face d'Huningue.

— 7 septembre, à Pfaffenhofen, suspension d'armes entre Moreau et l'électeur de Bavière.

— 9 octobre, traité de Paris entre la France et la république de Gênes. Les ports de la république de Gênes sont fermés aux Anglais, et les Français sont autorisés à faire occuper les postes nécessaires pour mettre les côtes à l'abri de toute insulte.

— 11 octobre, paix de Paris entre la république et le roi des Deux-Siciles.

— 5 novembre, paix de Paris entre la république et le duc de Parme.

1797 19 février, *paix de Tolentino entre le Directoire et le pape*. Le pape cède à la France Avignon et le comtat Venaissin, les légations de Bologne, de Ferrare et de la Romagne. Outre les sommes stipulées par l'armistice, il payera encore en numéraire, diamants et autres valeurs, 15 millions de livres tournois. — Signé par Bonaparte et Cacault, agent de la république.

— 7 avril, à Judenbourg, et 8 avril, à Vérone, convention d'armistice entre les armées française et autrichienne.

— 8 avril, à Turin, traité d'alliance offensive et défensive entre la république française et le roi de Sardaigne. — Signé par le général Clarke.

— 18 avril, préliminaires de Léoben entre la France et l'Autriche. — Signés par Bonaparte.

— 16 mai, traité de Milan entre Bonaparte et la république vénitienne. Le grand conseil renonce à ses droits de souveraineté et reconnaît la souveraineté de l'Etat dans la réunion des citoyens.

— 6 juin, traité de Montebello entre Bonaparte et la république de Gênes. Le gouvernement de la république de Gênes reconnaît que la souveraineté réside dans la réunion de tous les citoyens du territoire génois.

— 20 août, à Paris, traité de paix entre la république et le Portugal. Le Portugal cède à la France la partie de la Guyane située au nord de la rivière de Calmène.

Paix de Campo-Formio. — Nous avons vu la coalition se dissoudre peu à peu; la Prusse, l'Espagne et les princes d'Italie ont successivement racheté la paix par le sacrifice d'une partie de leurs Etats et par celui de leurs trésors. L'Autriche seule, soutenue par l'argent de l'Angleterre, continuait la lutte. Bonaparte, vainqueur sur tous les points, et arrivé à 40 lieues de Vienne, fit les premières ouvertures pour la paix, dans une lettre qu'il écrivit à l'archiduc Charles. Sa proposition fut accueillie à Vienne avec transport; on conclut les armistices de Judenbourg et de Vérone et les préliminaires de Léoben, et la paix fut signée par Bonaparte, au village de Campo-Formio, dans la nuit du 18 octobre 1797. L'Autriche cède à la France la Belgique avec Mayence, Manheim et Philisbourg; et à la république cisalpine, la Lombardie autrichienne. Les Etats de Venise sont partagés : Corfou, Zante, Céphalonie, Sainte-Maure, Cérigo et îles dépendantes, avec l'Albanie, sont cédés à la France; l'Istrie et la Dalmatie, les îles de l'Adriatique, la ville de Venise avec les Etats de terre ferme jusqu'à l'Adige, au Tanaro et au Pô, sont abandonnés à l'empereur d'Autriche, qui se trouve ainsi maître du golfe Adriatique. Le reste des Etats de terre ferme est donné à la république cisalpine, qui est reconnue par l'empereur. Le Brisgau est cédé par l'Autriche en indemnité au duc de Modène. Un congrès est indiqué à Rastadt pour la conclusion de la paix entre l'empire germanique et la France.

Congrès de Rastadt, du 9 décembre 1797 au 8 avril 1799. — L'Autriche n'avait traité à Campo-Formio que pour ses possessions héréditaires; la discussion des intérêts de l'empire germanique avait été réservée pour une assemblée des Etats ou de leurs délégués. Tel était le but du congrès de Rastadt, qui, pendant 15 mois, fixa l'attention de l'Europe par l'importance des négociations dont il fut chargé, et qu'a rendu célèbre la catastrophe qui l'a terminé (V. RASTADT). Quoique cette assemblée n'ait pas donné de résultat positif, elle a cependant posé les principes d'après lesquels la paix a été conclue, quelques années plus tard, entre l'Empire et la France; elle a jeté le germe de la dissolution du corps germanique et de l'anéantissement de son antique constitution, regardée jusqu'alors comme le pivot de l'équilibre politique entre les puissances européennes. Pendant qu'on négociait à Rastadt, de graves événements avaient remis la paix en question; une grande révolution s'était opérée à Rome et dans la Suisse; les armées de la république avaient occupé Malte et envahi l'Egypte; une nouvelle ligue se forma contre la France, et le congrès fut rompu.

2e COALITION. — *Traités de Lunéville, de Paris et d'Amiens.* — 1798-1802.

La Russie se mit à la tête de la seconde coalition, qui se forma dans le courant de l'année 1798, et l'Angleterre et l'Autriche y jouèrent avec elle le principal rôle. L'Empire fut obligé, malgré lui, d'y prendre part; les rois des Deux-Siciles et de Portugal y accédèrent, et la Porte elle-même crut devoir venger l'outrage fait à son honneur par l'invasion de l'Égypte. On put croire un instant au succès de cette nouvelle ligue; mais Bonaparte reparut à la tête des armées de la république, et bientôt, ranimant leur courage, il les conduisit à la victoire, et donna la paix au monde. L'Autriche la signa le 9 février 1801, à Lunéville; la Russie, à Paris, le 8 octobre suivant; la Porte, le 25 janvier 1802; et l'Angleterre, le 25 mars, à Amiens.

1798 Mars, à Paris, traité d'alliance et de commerce entre les républiques française et cisalpine. La république française reconnaît la république cisalpine comme puissance libre et indépendante; elle lui garantit sa liberté, son indépendance, et l'abolition de tout gouvernement antérieur à celui qui la régit actuellement.

— 19 mai, traité d'alliance de Vienne entre l'Autriche et les Deux-Siciles.
— 24 juin, convention de Milan entre le roi de Sardaigne et la république française; la citadelle de Turin est remise aux troupes de la république.
— 19 août, à Paris, traité d'alliance offensive et défensive entre la France et la Suisse.
— 29 novembre, à Saint-Pétersbourg, traité d'alliance entre la Russie et les Deux-Siciles.
— 1er décembre, à Naples, traité d'alliance entre l'Angleterre et les Deux-Siciles.
— 23 décembre, à Constantinople, traité d'alliance entre la Russie et la Porte.
— 29 décembre, à Saint-Pétersbourg, traité d'alliance entre la Russie et l'Angleterre.
1799 A Constantinople, 21 janvier, traité d'alliance entre la Porte et les Deux Siciles.
— 30 mai, à Paris, traité de commerce entre la France et la Suisse.
— 28 septembre, à Saint-Pétersbourg, traité d'alliance entre la Russie et le Portugal.
— 1er octobre, à Gatschina, traité d'alliance entre la Russie et la Bavière.
— 29 octobre, à Gatschina, traité d'alliance entre la Russie et la Suède.
1800 24 janvier, convention d'El-Arisch entre Kléber et le grand vizir pour l'évacuation de l'Égypte.
— 16 mars, à Munich, traité de subsides entre l'Angleterre et la Bavière.
— 30 avril, à Pfora, traité de subsides entre l'Angleterre et l'électeur de Mayence.
— 20 juin, à Vienne, traité de subsides entre l'Autriche et l'Angleterre. La Grande-Bretagne avance à l'empereur 2 millions de livres sterling.
— 28 juillet, *préliminaires de Paris*. Après la bataille de Marengo, une suspension d'armes avait été accordée à l'armée autrichienne, et l'empereur d'Autriche, en en faisant porter la ratification à Paris, chargea son ambassadeur de sonder le premier consul sur la possibilité d'une paix dans laquelle seraient compris la Grande-Bretagne et le roi des Deux-Siciles. Le gouvernement français ne voulut point entendre à une paix générale; mais il offrit des conditions avantageuses à l'Autriche si elle voulait signer une paix séparée. Des préliminaires furent, en conséquence, signés à Paris le 28 juillet, et un armistice le 20 septembre, à Hohenlinden, entre les armées française et autrichienne en Allemagne, et le 29 septembre, à Castiglione, entre les armées d'Italie. En attendant l'issue des négociations, plusieurs princes de l'Empire profitèrent de la suspension d'armes pour faire des arrangements particuliers avec les généraux français, et il intervint des conventions.
— 15 septembre, à Aschaffenbourg, entre la France et le prince d'Isenbourg; — entre la France et le landgrave de Hesse-Hombourg.
— 25 septembre, entre la France et la maison de Nassau, etc.

En vertu des stipulations de ces traités, les possessions de ces princes devaient être traitées comme pays alliés de la république.

1800 1er octobre, à Saint-Ildefonse, traité entre la France et l'Espagne : la cession de Parme et de la Louisiane y est éventuellement convenue.

Paix de Lunéville entre la France et l'Autriche. — Toute la rive gauche du Rhin, même les comtés de Falckeinstein et le Fricktal que la maison d'Autriche avait conservés dans les enclaves du canton de Bâle, sont cédés à la France; les clauses principales du traité de Campo-Formio sont confirmées; le Rhin et les Alpes deviennent les limites françaises vers l'Allemagne et l'Italie; les princes séculiers privés de leurs possessions sur la rive gauche du Rhin doivent être indemnisés par la sécularisation d'une quantité de bénéfices princiers sur la droite de ce fleuve; les républiques italienne et ligurienne sont reconnues; la maison d'Autriche conserve les provinces vénitiennes; l'Adige sert de limites entre ces provinces et la république italienne; la Toscane est assurée au duc de Parme, et doit être érigée en royaume sous le nom d'Étrurie; le grand-duc Ferdinand est indemnisé par l'empereur, en Allemagne, des pertes par lui éprouvées en Italie.— Signé par le citoyen Joseph Bonaparte, conseiller d'État.

1801 A Soligno, 18 février, armistice entre la France et les Deux-Siciles.
— 13 mars, à Saint-Pétersbourg, traité de commerce entre la Russie et la Suède.
— 21 mars, traité de Madrid, entre la France et l'Espagne. Cession à la France de la Louisiane et du duché de Parme; le grand-duché de Toscane est donné au prince de Parme.—Luc. Bonaparte.
— 28 mars, à Florence, traité de paix entre la France et le roi des Deux-Siciles. Les ports des royaumes de Naples et de Sicile seront fermés aux vaisseaux anglais et turcs. Le roi des Deux-Siciles renonce à tout ce qui peut lui appartenir dans l'île d'Elbe, aux États des Présides de la Toscane et à la principauté de Piombino.— Signé par Alquier.
— 6 juin, à Badajoz, traité de paix entre l'Espagne et le Portugal.
— 15 juillet, *concordat* signé entre les consuls de France et le pape Pie VII. La religion catholique est déclarée et reconnue être la religion de la grande majorité des Français; les États enlevés à l'Église depuis le traité de Tolentino lui sont rendus; Pie VII consent à une nouvelle organisation pour le gouvernement des églises de France.
— 24 août, traité de Paris, entre la France et l'électeur de Bavière. Ce dernier, à qui l'intégrité de ses possessions sur la rive droite du Rhin est garantie, renonce à celles de la rive gauche.
— 29 septembre, à Madrid, traité de paix entre la France et le Portugal. Les ports et rades du Portugal sont fermés aux Anglais. Les limites entre les deux Guyanes, française et portugaise, sont réglées à l'avantage de la France.— Luc. Bonap.
— 1er octobre, *préliminaires de Londres*, entre la France et l'Angleterre,
— 4 octobre, paix de Paris, entre la Russie et l'Espagne.
— 8 octobre, *paix de Paris entre la France et la Russie*. Ce traité est fort simple : il rétablit simplement la paix et la neutralité entre les deux États. L'article 3 mérite d'être remarqué; il est ainsi conçu : « Les deux parties contractantes, voulant, autant qu'il est en leur pouvoir, contribuer à la tranquillité des gouvernements respectifs, se promettent mutuellement de ne pas souffrir qu'aucun de leurs *sujets* se permette d'entretenir une correspondance quelconque, soit directe, soit indirecte, avec les ennemis intérieurs du gouvernement actuel des deux États, d'y propager des principes contraires à leurs constitutions respectives, ou d'y fomenter des troubles; et, par suite

de ce concert, tout sujet de l'une des puissances qui, en séjournant dans les Etats de l'autre, attenterait à sa sûreté, sera éloigné dudit pays et transporté hors des frontières, sans pouvoir, en aucun cas, réclamer la protection de son gouvernement. » — Lorsque, le 30 novembre, le Corps législatif transmit au Tribunat un projet de loi pour la ratification du traité du 8 octobre, cet article suscita des débats très-animés ; on trouva fort mauvais que des citoyens français y eussent été qualifiés de sujets. Cependant, après une délibération prolongée pendant quelques jours, le projet de loi fut approuvé par une majorité de 77 voix contre 14. — Talleyrand.

— 9 octobre, préliminaires de Paris, entre la France et la Porte.

1802 25 janvier, *paix entre la Porte et la France*. L'Egypte est rendue à la Porte. La libre navigation de la mer Noire est assurée aux Français.

Paix d'Amiens, 25 mars, entre la France, l'Espagne, la république batave et la Grande-Bretagne, représentées par Joseph Bonaparte, le chevalier d'Azzara, Roger-Jean Schimmelpenninck et lord Cornwallis. L'Angleterre rend ses conquêtes, à l'exception de la Trinité et des possessions hollandaises de l'île de Ceylan, qui lui sont cédées. La république des Sept-Iles est reconnue. On convient de la restitution, par les Anglais, de l'île de Malte, de Gozo et de Comino, à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, pour être tenues aux mêmes conditions qu'avant la guerre, sous la garantie de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Autriche, de la Russie, de la Prusse et de l'Espagne. Les troupes françaises doivent évacuer le royaume de Naples et l'Etat romain, et les troupes anglaises Porto-Ferrajo et tous les ports des îles de la Méditerranée et de l'Adriatique. Une compensation sera donnée à la maison de Nassau pour ses pertes en Hollande. Ce traité semble devoir consolider la paix dans toute l'Europe et sur l'Océan.

Diète de Ratisbonne. — Depuis la paix de Westphalie, l'empire germanique n'avait pas éprouvé de notable changement dans sa constitution. Dix années de guerre suffirent pour renverser cette digue qu'alors on regardait comme irrésistible. En détachant de l'empire germanique les provinces situées sur la rive gauche du Rhin, et en proclamant le principe que les princes héréditaires, qui perdraient par cette cession une partie ou la totalité de leurs territoires, seraient indemnisés aux dépens des États ecclésiastiques situés sur la rive droite de ce fleuve, la paix de Lunéville anéantit la constitution de l'empire, et fit naître la nécessité de la reconstruire sur de nouvelles bases. Une loi fondamentale, préparée par quelques-unes des principales puissances du continent, discutée dans les séances d'une députation extraordinaire de la diète de l'Empire, et approuvée par ce corps et son chef, donna à l'Allemagne une nouvelle organisation, et remplaça l'œuvre des négociateurs d'Osnabruck, à laquelle on avait présagé l'immortalité. Ce nouveau pacte social ne put assurer au delà de 18 mois l'existence du corps germanique, et l'Allemagne dut bientôt plier sous le système fédératif de l'empire français. — Bien que le dernier avis relatif à l'exécution de la paix de Lunéville eût été ratifié le 7 novembre 1801, cependant les séances de la députation nommée par l'Empire, en exécution de cette paix, ne furent ouvertes que le 24 août 1802. Cet intervalle fut employé en négociations qui amenèrent plusieurs traités.

1802 24 mai, traité de Paris entre la France et la Prusse, déterminant les indemnités qui seraient accordées à la Prusse.

— Traité de Paris entre la France et la Bavière, sur les intérêts de cette dernière puissance.

— Traité de Paris entre la France et la Prusse, relatif aux réclamations de la maison de Nassau-Orange. Le prince d'Orange renonce pour lui et ses successeurs à la dignité de stathouder et à tous ses domaines et propriétés foncières dans toute l'étendue du territoire de la république, moyennant une indemnité qui lui est assignée en Allemagne ; le roi de Prusse et le prince d'Orange reconnaissent la république batave.

— 4 juin, traité de Paris entre la France et la Russie. Ces deux puissances conviennent de se charger de la médiation pour le règlement des indemnités en Allemagne, et de projeter pour cela un plan qui sera présenté à la diète.

— 20 juin, traité de Paris entre la France et le duc de Wurtemberg ; ce prince renonce à ses possessions sur la rive gauche du Rhin et en Alsace, et la république s'engage à lui faire obtenir des indemnités territoriales.

1803 30 avril, traité de Paris entre la France et les États-Unis d'Amérique ; cession de la Louisiane aux États-Unis, moyennant une somme de 60 millions de francs.

— 27 septembre, à Fribourg, traité d'alliance entre la France et la Suisse. On connaît les troubles qui agitèrent la Suisse de 1798 à 1802 (V. SUISSE) ; Bonaparte y mit fin en donnant à la république helvétique l'*acte de médiation*, qui contenait les constitutions des 19 cantons, et réglait les conditions de leur confédération, le contingent que chacun d'eux devait fournir pour former une armée de 15,203 hommes, la quote-part de chacun pour lever une contribution de 490,507 fr., et les droits réciproques des habitants des divers cantons. Cet acte fut suivi d'un traité d'alliance entre les deux républiques, signé à Fribourg le 27 septembre. Par ce traité, la France s'engage à maintenir la neutralité de la Suisse ; la Suisse devra interdire le passage sur son territoire aux ennemis de la France, et s'y opposer au besoin à main armée. Dans le cas où le territoire continental de la république française, tel qu'il est à l'époque du traité, serait attaqué, les cantons promettent d'accorder une nouvelle levée de gens volontaires.

3e COALITION. — *Paix de Presbourg*.

La paix d'Amiens n'avait opéré qu'une feinte réconciliation entre les parties belligérantes ; elle laissa subsister une animosité qui se manifesta bientôt dans toutes les relations qui eurent lieu entre les deux gouvernements. Le ministère anglais n'avait point tardé à se repentir de ses concessions, et il cherchait des prétextes pour éluder l'exécution du traité. C'est ainsi qu'il différa de se dessaisir du cap de Bonne-Espérance, de Malte et d'Alexandrie. Le gouvernement français se plaignait vivement de cette infraction du traité ; le cabinet anglais répondait en opposant des griefs peu sérieux. Les négociations prirent de jour en jour un caractère plus hostile ; la guerre fut déclarée au mois de mai 1803. Telle fut l'origine de la 3e coalition, que termina la paix de Presbourg. La Grande-Bretagne entra d'abord seule dans la lice ; la Suède, la Russie, le roi des Deux-Siciles et l'Autriche se joignirent bientôt à elle ; la Prusse et l'empire germanique conservèrent la neutralité.

1805 30 octobre, convention entre la France et l'Espagne. L'alliance qui existait entre les deux nations devait entraîner l'Espagne dans la guerre qui venait d'éclater; mais diverses circonstances l'avaient indisposée contre le premier consul, et elle aurait voulu éluder les obligations contractées par l'alliance de 1796. Ne le pouvant sans danger, le roi d'Espagne s'engagea à remplacer par de l'argent les subsides qu'il devait fournir en nature, et promit 6 millions de livres par mois. Le refus de communiquer ce traité attira bientôt à l'Espagne la guerre avec la Grande-Bretagne.

— 25 décembre, convention de Lisbonne entre la France et le Portugal. Le prince régent achète le droit de rester neutre par le payement d'une somme annuelle de 12 millions.

1804 3 décembre, à Stockholm, traité d'alliance entre l'Angleterre et la Suède; c'est le premier acte de la coalition.

1805 14 janvier, à Saint-Pétersbourg, traité d'alliance entre la Russie et la Suède contre la France.

— 11 avril, *traité de concert* de Saint-Pétersbourg entre l'Angleterre et la Russie. « Comme l'état de souffrance dans lequel se trouve l'Europe, dit ce traité, exige de prompts remèdes, LL. MM. sont tombées d'accord d'aviser aux moyens de le faire cesser sans attendre le cas d'empiétements ultérieurs de la part du gouvernement français. Elles sont convenues, en conséquence, d'employer les moyens les plus prompts et les plus efficaces pour former une ligue générale des États d'Europe, et pour les engager d'accéder au présent concert, et de réunir, pour en remplir le but, une force qui, indépendamment de celle que S. M. Britannique fournira, puisse monter à 500,000 hommes effectifs, et de l'employer avec énergie pour amener, de gré ou de force, le gouvernement français à souscrire au rétablissement de la paix et de l'équilibre de l'Europe. » L'Angleterre promet de contribuer aux efforts communs par l'emploi de ses forces de terre et de mer, et de payer aux puissances qui entreront dans la ligue des subsides dans la proportion de 1,250,000 liv. sterl. pour chaque 100,000 hommes de troupes réglées qu'elles fourniront. L'art. 2 indique d'une manière précise et détaillée l'objet de la ligue, c'est: 1° l'évacuation du pays d'Hanovre et du nord de l'Allemagne; 2° l'établissement de l'indépendance des républiques de Hollande et de Suisse; 3° le rétablissement du roi de Sardaigne en Piémont; 4° la sûreté future du royaume de Naples, et l'évacuation entière de l'Italie, y compris l'île d'Elbe, par les forces françaises; 5° l'établissement d'un ordre de choses en Europe qui garantisse efficacement la sûreté et l'indépendance des différents États, et présente une barrière solide contre les usurpations futures. On ne fera la paix avec la France que du consentement commun de toutes les puissances qui seront parties dans ladite ligue. — Tels étaient le but et les moyens de la 3e coalition, que devait briser la bataille d'Austerlitz. Ce traité renferme 11 ou 12 articles additionnels, dont plusieurs sont restés secrets. Le 1er porte que la réunion de 500,000 hommes n'étant pas aussi facile que désirable, le traité sera mis à exécution aussitôt que l'on pourra opposer à la France une force active de 400,000 hommes. L'art. 6 est remarquable: « Les contractants, y est-il dit, n'ayant été portés à établir un concert énergique entre eux que dans la vue d'assurer à l'Europe une paix stable et solide, fondée sur les principes de justice, d'équité et du droit des gens, ont reconnu la nécessité de s'entendre dès à présent sur divers principes, qui sont: de ne gêner nullement le vœu national en France ni dans les autres pays, relativement à la forme du gouvernement, etc. »

— 9 août, à Saint-Pétersbourg, accession de l'Autriche au traité de concert.

— 31 août et 3 octobre, traité d'alliance et de subsides entre l'Angleterre et la Suède. Une suite immédiate du dernier traité fut une déclaration de guerre contre la France que Gustave IV publia le 31 octobre 1805.

— 21 septembre, traité de Paris entre Napoléon et le roi des Deux Siciles: celui-ci s'engage à rester neutre pendant tout le cours de la guerre actuelle, à repousser par la force toute atteinte qui serait portée aux droits et aux devoirs de la neutralité, et à ne pas permettre, en conséquence, qu'aucun corps de troupes débarque ou pénètre sur aucune partie de son territoire. Ce traité permit à Napoléon de retirer ses troupes du royaume de Naples.

— 4 octobre, à Ludwigsbourg, traité d'alliance entre la France et le Wurtemberg. Napoléon garantit l'indépendance et l'intégrité des États de l'électeur, et celui-ci s'engage à lui fournir un corps de 8 à 10,000 hommes.

— 10 octobre, à Ettingen, traité d'alliance sur les mêmes bases entre Napoléon et l'électeur de Bade.

— 6 décembre, convention d'armistice signée à Austerlitz, entre Napoléon et l'Autriche.

— 12 décembre, convention de Brunn entre Napoléon et l'électeur de Wurtemberg: le titre royal, une augmentation de territoire et une entière souveraineté sont assurés à l'électeur.

— 15 décembre, convention de Vienne entre Napoléon et la Prusse. Garantie des États réciproques, de l'intégrité de la Porte, et des résultats de la paix de Presbourg; cession de la principauté d'Anspach, de celle de Neuchâtel et du duché de Clèves, en faveur de la France, contre l'électorat d'Hanovre.

— 20 décembre, convention entre Napoléon et l'électeur de Bade: cession de Khel à la France.

Paix de Presbourg, 26 décembre 1805. — L'effroi qu'avaient répandu les armes victorieuses de la France était tel, que le lendemain de l'armistice d'Austerlitz, Napoléon put imposer aux provinces de la monarchie autrichienne, occupée par ses troupes, une contribution de 100 millions. L'empereur de Russie donna l'ordre à son armée de rentrer dans ses frontières, et les négociations pour la paix furent aussitôt entamées. La paix fut signée le 26 décembre, et les ratifications en furent échangées le 1er janvier suivant. — Par ce traité l'Autriche cède à la France les anciens États de Venise, avec la Dalmatie et l'Albanie vénitienne, pour être réunie au royaume d'Italie; la principauté d'Eichstedt, une partie du territoire de Passau, le Tyrol et la ville d'Augsbourg sont abandonnés à l'électeur de Bavière, qui prend le titre de roi, ainsi que l'électeur de Wurtemberg. Toutes les possessions autrichiennes dans la Souabe, le Brisgau et l'Ortnau sont adjugées au roi de Bavière et de Wurtemberg, et à l'électeur de Bade; l'Autriche obtient Salzbourg et Bergtolsgaden; la souveraineté de Wurzbourg est promise à l'électeur de

Salzbourg. L'indépendance des républiques batave et helvétique est reconnue. — Signé par Talleyrand.

La paix de Presbourg eut des conséquences extrêmement importantes : elle prépara la dissolution de l'empire germanique ; elle opéra dans la politique de la Prusse une révolution qui produisit des changements importants dans le nord de l'Europe ; enfin elle arracha à l'Autriche son influence sur l'Allemagne.

Traité de confédération des États du Rhin et de Napoléon, signé à Paris le 12 juillet 1806. — Les rois de Bavière et de Wurtemberg, les électeurs de Ratisbonne et de Bade, le landgrave de Hesse-Darmstadt, le duc de Clèves et de Berg, les princes de la maison de Nassau, d'Isenbourg-Birstein, de Hohenzollern, d'Aremberg, de Salm, de Lichtenstein et de plusieurs autres États d'Allemagne se séparent du corps germanique, et forment la confédération du Rhin, dont Napoléon est nommé protecteur. L'Allemagne se trouve partagée entre la monarchie autrichienne, la monarchie prussienne et la confédération du Rhin, dont le système est de former un ensemble de tous les États du midi de l'Allemagne, et d'y faire entrer chaque maison sous la protection de son chef. Tous les princes, comtes et États de l'Empire qui ne sont pas nommés dans l'acte, et dont les possessions touchent à celles des princes conservés ou y sont enclavées, perdent leur supériorité territoriale.

4e Coalition. — *Paix de Tilsitt.*

La paix de Tilsitt termina la quatrième coalition, d'où sortit le *système continental*, dont l'objet était d'exclure les Anglais de tout commerce avec le reste de l'Europe. En prenant les armes, le premier soin du roi de Prusse fut de se faire de nouveaux alliés. Déjà il s'était réconcilié avec la Suède ; il fit ensuite sa paix avec l'Angleterre.

1807 28 janvier, à Memmel, traité de paix entre l'Angleterre et la Prusse. Le roi de Prusse renonce au pays d'Hanovre.

— 22 avril, à Bartenstein, traité d'alliance entre la Prusse et la Russie.

Traité de Tilsitt entre la France et la Russie, 7 juillet. Napoléon, par égard pour l'empereur de Russie, consent à restituer au roi de Prusse une partie du duché de Magdebourg, la Marche de Priegnitz, la Marche de Brandebourg, le duché de Poméranie, la basse et la nouvelle Silésie, avec le comté de Glatz, etc. ; enfin le royaume de Prusse, tel qu'il était au 1er janvier 1792, avec quelques places de plus. Les provinces, qui au 1er janvier faisaient partie de l'ancien royaume de Pologne, et qui ont passé depuis, à diverses époques, sous la domination prussienne, seront possédées par le roi de Saxe sous le titre de *duché de Varsovie* ; la ville de Dantzick, avec un territoire de 2 lieues de rayon, sera rétablie dans son indépendance, sous la protection du roi de Prusse et du roi de Saxe ; les ducs de Saxe-Cobourg, d'Oldembourg et de Mecklembourg-Schwerin sont confirmés dans la possession de leurs États ; mais les forts des duchés d'Oldembourg et de Mecklembourg continueront d'être occupés par des garnisons françaises jusqu'à l'échange d'un traité de paix entre la France et l'Angleterre. L'empereur de Russie reconnaît le roi de Naples et le roi de Hollande, la confédération du Rhin ; il cède au roi de Hollande la seigneurie de Jever, dans l'Ost-Frise ; il reconnaît enfin le prince Jérôme-Napoléon comme roi de Westphalie, dont le royaume sera composé des provinces cédées par le roi de Prusse à la gauche de l'Elbe, et d'autres États possédés par l'empereur Napoléon ; les troupes russes se retireront de la Valachie et de la Moldavie, et toutes hostilités cesseront avec la Porte ; enfin la Russie fermera ses ports aux vaisseaux anglais. — Talleyrand.

Traité de Paix de Tilsitt entre la France et la Prusse. — Toutes les possessions désignées dans le traité signé avec la Russie, enfin le royaume de Prusse tel qu'il était au 1er janvier 1792, avec les places y dénommées, sont restitués au roi de Prusse, qui reconnaît le roi de Naples et le roi de Hollande, la confédération du Rhin, et le prince Jérôme Napoléon comme roi de Westphalie ; il cède aux rois, grands-ducs, ducs ou princes qui seront désignés par l'empereur Napoléon, tous les duchés, marquisats, principautés, comtés et seigneuries qu'il possédait avant la guerre entre le Rhin et l'Elbe ; le royaume de Westphalie sera composé des provinces cédées par le roi de Prusse, et d'autres Etats possédés par l'empereur Napoléon ; le roi de Prusse renonce à ces possessions et à celles du roi de Saxe et de la maison d'Anhalt qui se trouvent à la droite de l'Elbe ; il cède au roi de Saxe le cercle de Cotbus, dans la basse Lusace ; il renonce aux provinces qui, ayant appartenu au royaume de Pologne, ont passé sous sa domination au 1er janvier 1792, à l'exception de l'Ermeland et des pays situés à l'ouest de la vieille Prusse, à l'est de la Poméranie et de la Nouvelle-Marche, au nord du cercle de Culm, etc. Il renonce pareillement à la possession du royaume de Dantzick, qui sera rétabli dans son indépendance ; les provinces polonaises auxquelles le roi de Prusse renonce, seront possédées par le roi de Saxe, sous le titre de duché de Varsovie ; enfin la Prusse fermera ses ports aux vaisseaux anglais. — Talleyrand.

1807 22 octobre, à Londres, traité d'alliance entre l'Angleterre et le Portugal.

— 27 octobre, à Fontainebleau, traité entre Napoléon et le roi d'Espagne pour le partage des possessions de la maison royale de Portugal, tant en Europe qu'en Amérique, à l'exception des provinces de Beira, de Tra-los-Montès et de l'Estramadure portugaise, qui doivent être tenues en séquestre jusqu'à la paix générale, parce que les deux souverains les jugent propres à être rendues alors à la maison royale de Portugal, en échange de Gibraltar, de la Trinité et d'autres colonies conquises par les Anglais sur les Espagnols et leurs alliés. Pour l'exécution de ce traité, il est convenu qu'un corps de 25,000 hommes d'infanterie, et de 3,000 de cavalerie de troupes françaises, entrera en Espagne pour se rendre directement à Lisbonne, après avoir été joint par un corps de 8,000 hommes d'infanterie espagnole et 3,000 de cavalerie, avec 30 pièces d'artillerie. Une division de troupes espagnoles doit prendre possession de la province d'Entre-Minho-Douero et de la ville d'Oporto, et une autre division de 6,000 hommes doit occuper l'Alentejo et le royaume des Algarves. Pour prix de ce traité, le prince de la Paix doit recevoir la province d'Alentejo et le royaume des Algarves, avec le titre de *prince des Algarves*. La province d'Entre-Minho-Douero, avec Oporto, doit être donnée au roi d'Étrurie, avec le titre de *roi de la Lusitanie septentrionale*, en cédant le royaume d'Étrurie à l'empereur Napoléon. Le roi d'Espagne est reconnu empereur des deux Amériques.

— 31 octobre, à Fontainebleau, traité d'alliance entre la France et le Danemark.

— 11 novembre, à Fontainebleau, traité entre la France et la Hollande pour un échange de territoire.

1808 8 février, à Stockholm, traité de subsides entre l'Angleterre et la Suède.

5e COALITION. — *Paix de Schœnbrunn.*

L'Autriche avait cru pouvoir profiter des embarras que les affaires d'Espagne donnaient à Napoléon pour secouer le joug de la France; mais cette nouvelle tentative, mal secondée par l'Angleterre, devait aboutir pour elle à de nouvelles humiliations.

1808 5 mai, premier traité de Bayonne entre Napoléon et Charles IV, roi d'Espagne. Charles IV cède tous ses droits sur les Espagnes et sur les Indes à l'empereur, qui s'engage à lui donner un refuge en France avec un revenu convenable.

— 10 mai, second traité de Bayonne entre Napoléon et le prince des Asturies (Ferdinand VII), qui adhère à la cession faite par son père, et renonce à ses droits à la couronne des Espagnes.

— 30 août, convention de Cintra, signée entre le duc d'Abrantès et le général anglais Hugh Dalrimple, pour l'évacuation du Portugal et sa retraite en France par la mer; le gouvernement anglais lui fournit les moyens de transport pour débarquer dans un port de France; entre Rochefort et Lorient. L'armée française emporte son artillerie, ses chevaux et ses caissons.

— 8 septembre, convention de Paris entre la France et la Prusse, qui termine tous leurs différends. La Prusse sera évacuée par les Français dans les six mois; seulement les forteresses de Custrin, de Glogau et de Stettin seront occupées jusqu'à l'acquittement des contributions.

1809 14 janvier, à Londres, traité d'alliance entre l'Angleterre et les insurgés espagnols représentant Ferdinand VII.

Paix de Schœnbrunn, 10 octobre, entre la France et l'Autriche, déclarée commune avec les rois d'Espagne, de Hollande, de Naples, de Bavière, de Wurtemberg, de Saxe, de Westphalie et autres princes de la confédération du Rhin. L'empereur d'Autriche cède à l'empereur Napoléon le Salzbourg, une partie de la haute Autriche, le comté de Gorice, Trieste, la Carniole, Fiume, le littoral hongrois, l'Istrie et les îles, avec Radzuns au pays des Grisons; au roi de Saxe, quelques enclaves de la Bohême compris dans la Saxe; au même prince comme grand-duc de Varsovie, la nouvelle Gallicie, et le cercle de Zamosc, et à l'empereur de Russie une partie de l'ancienne Gallicie. Il renonce à la grande maîtrise de l'ordre Teutonique, approuve tous les changements survenus ou qui pourront survenir en Espagne, en Portugal ou en Italie, et adhère au système prohibitif de la France et de la Russie contre l'Angleterre; enfin par un article secret, l'empereur Napoléon exige de l'empereur d'Autriche une de ses filles pour épouse. — Signé par le duc de Cadore.

1810 3 août, convention de Paris entre la France et l'Autriche. Napoléon révoque son décret du 24 avril 1809, portant confiscation des biens des princes et comtes de l'empire germanique, et des membres de l'ordre équestre, qui ont contrevenu aux articles 7 et 81 de la confédération: chacun de ce princes devra, avant le 1er juillet 1811, déclarer s'il reste soumis au régime établi par l'acte de la confédération, ou s'il veut devenir sujet de l'Autriche, et dans ce dernier cas, les biens ci-devant immédiats qu'il possède dans le territoire de la confédération seront par lui cédés à un de ses parents qui restera sujet de la confédération.

— 6 janvier, à Paris, traité de paix entre la France et la Suède, par lequel la Poméranie suédoise est rendue à Charles XIII, qui accède au système continental. — Duc de Cadore.

— 19 février, à Rio-Janeiro, traités d'alliance et de commerce entre l'Angleterre et le Portugal.

— 28 février, à Paris, traité entre Napoléon et le roi de Bavière, portant cession à l'empereur d'une partie du Tyrol.

Traité de Paris entre la France et la Hollande, 16 mars. — Il est convenu que jusqu'à l'époque où les Anglais se désisteront de leurs mesures, tout commerce est défendu entre la Hollande et l'Angleterre; qu'un corps d'armée composé de Français et de Hollandais occupera les embouchures de toutes les rivières, et qu'au surplus les troupes françaises évacueront la Hollande et lui rendront son indépendance. Le roi de Hollande cède à l'empereur Napoléon le Brabant hollandais, la Zélande, le pays entre le Waal et la Meuse, y compris Nimègue et Bommeler-Waard; il s'engage à tenir prête une escadre de 9 vaisseaux de ligne et de 10 frégates. Toutes les marchandises anglaises seront défendues en Hollande, et les marchandises américaines seront mises sous le séquestre.

6e COALITION. — *Traités de Paris.*

Jusqu'ici les efforts des souverains coalisés n'avaient été pour la France qu'une occasion de gloire et d'agrandissement. A la première coalition elle avait gagné le comté de Nice, la Savoie, les Pays-Bas autrichiens, l'évêché de Bâle et le comté de Montbeliard. La guerre que cette ligue occasionna causa de grands bouleversements dans le système politique de l'Europe. Dans les Provinces-Unies des Pays-Bas, elle produisit l'abolition du statboudérat; dans le Midi, une alliance intime entre la France et l'Espagne remplaça ce pacte de famille qui avait réuni en un seul faisceau les forces de tous les États où régnaient des Bourbons; en Italie, la plus ancienne république du monde fut anéantie, et ses dépouilles partagées entre l'Autriche, la France et une nouvelle république qui avait pris naissance dans la Lombardie. — La seconde coalition ne servit qu'à consolider cet état de choses, et la paix de Lunéville donna à la France la rive gauche du Rhin. — La troisième coalition aboutit à la paix de Presbourg, dont on connaît les conséquences; les conquêtes de Napoléon furent reconnues; il plaça sur les trônes de Naples et de Hollande des princes de sa maison; il établit sa domination au centre de l'Allemagne en formant la ligue connue sous le nom de confédération du Rhin, et l'empire germanique cessa d'exister. — La Prusse voulut secouer le joug; mais elle fut vaincue avant que la quatrième coalition se fût consolidée, et sa tentative lui coûta la moitié de ses États. — C'est pendant la guerre de Prusse que Napoléon conçut son fameux projet de système continental. Assuré de la coopération de la Russie à maintenir ce système dans le Nord, il voulut l'imposer à l'Espagne et au Portugal. Les embarras que lui suscita cette guerre firent croire à l'Autriche que le moment était venu de recouvrer son indépendance. La cinquième coalition affermit la domination de Napoléon, et il allait jouir sans doute tranquillement du fruit de ses conquêtes, s'il n'eût eu l'ambition d'y joindre la Russie. A la suite de la désastreuse campagne de 1812, la sixième coalition

se forma, ou plutôt la ligue européenne dont Pitt avait tracé le plan fut mise à exécution. C'est l'histoire des traités qui amenèrent et suivirent la sixième coalition que nous allons esquisser.

1812 24 février, à Paris, traité d'alliance entre Napoléon et le roi de Prusse, par lequel ils se garantissent réciproquement l'intégrité de leurs Etats. La Prusse s'engage à faire cause commune avec la France contre la Russie, et à lui fournir un contingent de 20,000 hommes. — Duc de Bassano.

— 26 février, à Paris, traité d'alliance entre la France et l'Autriche. Les contractants se garantissent leur territoire contre la Russie et promettent de maintenir le système prohibitif contre l'Angleterre, et de se secourir de 30,000 hommes en cas de guerre. Dans le cas du rétablissement du royaume de Pologne, Napoléon promet à l'Autriche les provinces illyriennes. La Porte sera invitée à accéder à ce traité. — Duc de Cadore.

— 8 avril, à Stockholm, traité d'alliance entre la Russie et la Suède; garantie réciproque des Etats des deux parties contractantes; elles conviennent de faire une diversion contre la France et ses alliés sur quelque point de l'Allemagne. L'empereur s'oblige à réunir, de gré ou de force, la Norwége à la Suède.

— 12 juillet, à Oerebro, traité de paix et d'alliance entre l'Angleterre et la Suède. Cette dernière puissance renonce au système continental

— 18 juillet, à Oerebro, traité de paix et d'alliance entre l'Angleterre et la Russie.

— 20 juillet, à Weliki-Louki, traité d'alliance entre la Russie et le conseil suprême du gouvernement espagnol, agissant au nom de Ferdinand VII et siégeant à Cadix.

1813 27 et 28 février, à Kalisch et à Breslau, traité d'alliance offensive et défensive entre la Russie et la Prusse. Son but immédiat est de reconstituer la Prusse dans les proportions qui doivent assurer la tranquillité des deux Etats. La Russie fournira 150,000 hommes et la Prusse 80,000. Les cours de Vienne et de Londres seront invitées à se réunir le plus tôt possible à la cause commune. Une proclamation sera publiée pour annoncer que les deux puissances n'ont d'autre but que de soustraire l'Allemagne à la domination de la France, et pour inviter les princes et les peuples à concourir à l'affranchissement de leur patrie. Tout prince allemand qui ne répondra pas à cet appel dans un délai fixé, sera menacé de la perte de ses Etats. Il sera établi un conseil d'administration, composé d'un délégué de chacune des puissances alliées, et chargé d'organiser, dans les pays occupés, des administrations provisoires et d'en percevoir les revenus, qui seront partagés également entre la Russie et la Prusse.

— 3 mars, à Stockholm, traité d'alliance entre l'Angleterre et la Suède. Le roi de Suède s'engage à fournir 30,000 hommes sur le continent, pour agir avec les troupes russes, qui seront placées sous le commandement du prince royal de Suède. Le roi d'Angleterre promet de céder la Guadeloupe à la Suède et de faire ses efforts pour enlever la Norwége au Danemark.

— 14 juin, à Reichenbach, traité de subsides entre l'Angleterre et la Prusse. La première puissance s'engage à payer à la Prusse, dans les six mois restants de 1813, un subside de 666,666 livres sterling, pour l'entretien de 80,000 hommes. Par un article séparé et secret, le roi d'Angleterre s'engage à contribuer à l'agrandissement de la Prusse, si les succès des armées alliées le permettent, et le roi promet de céder à l'électorat de Hanovre une partie de ses possessions en basse Saxe.

— 15 juin, à Reichenbach, traité de subsides entre l'Angleterre et la Russie. L'empereur de Russie entretiendra constamment sur pied 160,000 hommes, indépendamment des garnisons des places fortes. — L'Angleterre lui payera, jusqu'au 1er janvier 1814, la somme de 1,333,334 livres sterling, et se charge de l'entretien de la flotte russe, qui se trouve dans les ports de la Grande-Bretagne. On convient d'émettre pour 5 millions de livres sterling de papier-monnaie, sous le nom d'*argent fédératif*, garanti par l'Angleterre, la Russie et la Prusse. Les deux tiers de cette somme seront mis à la disposition de la Russie et l'autre tiers à celle de la Prusse.

— 30 juin, convention de Dresde entre Napoléon et l'Autriche. L'empereur d'Autriche offre sa médiation pour la paix générale ou continentale, et Napoléon accepte cette médiation. Les plénipotentiaires français, russes et prussiens se réuniront à Prague avant le 5 juillet. L'armistice sera prolongé au 10 août.

— 10 juillet, ouverture du *congrès de Prague*, au palais de Schœnbrunn, pour traiter de la paix entre la France, la Russie et la Prusse. Le Danemark, la Porte et plusieurs autres puissances y doivent envoyer des députés : l'empereur d'Autriche en est le médiateur. Le duc de Vicence et le comte de Narbonne sont nommés plénipotentiaires pour la France; le comte de Nesselrode et le conseiller d'Amstetten pour la Russie; le comte de Metternich pour l'Autriche; le baron de Hardemberg et le chancelier de Humboldt pour la Prusse. L'Angleterre y fait proposer des subsides pour assurer le succès du plan des alliés.

— 10 juillet, à Copenhague, traité d'alliance entre la France et le Danemark. Les contractants se garantissent réciproquement l'intégrité de leurs possessions, tant européennes que coloniales; et, attendu que la Russie et l'Angleterre appuient les vues de la Suède sur la Norwége, les parties contractantes déclarent la guerre, savoir : la France à la Suède, et le Danemark à la Russie, à la Suède et à la Prusse.

— 9 septembre, à Tœplitz, traité d'alliance entre la Russie et l'Autriche, entre l'Autriche et la Prusse, entre la Russie et la Prusse.

— 3 octobre, à Tœplitz, traité d'alliance entre l'Angleterre et l'Autriche.

Ce traité consomma la grande alliance qui devait, aidée par la trahison, renverser la fortune de Napoléon. A la reprise des hostilités, elle se composait de la Russie, de la Prusse, de la Suède, de l'Autriche, de l'Angleterre et des ducs de Mecklembourg, les seuls princes d'Allemagne qui eussent formellement renoncé à la confédération du Rhin. La France était encore intacte; elle avait pour alliés le Danemark et la plupart des Etats de l'Allemagne que liait encore à sa fortune la confédération du Rhin; mais l'Espagne et le Portugal, soutenus par l'Angleterre, retenaient une partie des forces de l'empereur, et luttaient avec un succès qui n'a pas peu contribué à celui des alliés du Nord.

1813 8 octobre, à Ried, traité de paix entre l'Autriche et la Bavière. La Bavière se dégage des liens de la confédération du Rhin et joindra ses armées à celles des puissances alliées, qui lui garantissent la jouissance libre et paisible, ainsi que la souveraineté pleine et entière de tous les Etats dont il se trouvait en possession avant le commencement des hostilités.

— 21 octobre, convention de Leipsick entre l'Autriche, l'Angleterre, la Prusse et la Russie, sur les mesures à prendre pour la réunion de toutes les forces disponibles de l'Allemagne, et sur les moyens de faire contribuer tous les pays occupés.

— 1er novembre, accession du duc de Saxe-Weimar à la grande alliance.

— 2 novembre, accession du grand-duc de Darmstadt.

— 8 novembre, à Fulde, traité de paix entre l'Autriche et le Wurtemberg, sur les bases du traité de Ried.

— 24 novembre, à Francfort, traité d'alliance entre la Russie, l'Autriche et la Prusse, d'une part; et, de l'autre, les maisons d'Anhalt, de Bade, de Hesse, de Hohenzollern, de Lichteinstein, de Lippe, de Nassau, ducales de Saxe, de Reuss et de Schwarzbourg.

— 30 novembre, accession du grand-duc de Bade à la grande alliance.

— 2 décembre, à Francfort, traité d'alliance entre l'Autriche et l'électeur de Hesse.

— 8 décembre, à Valençay, traité de paix entre Napoléon et Ferdinand VII. Napoléon reconnait Ferdinand roi d'Espagne et des Indes. Ce traité ne fut point ratifié par le conseil de régence.

1814 11 janvier, à Naples, traité de paix entre l'Autriche et Murat. Le roi de Naples se joint à la coalition, sur la promesse qu'on lui fait de lui garantir, à lui et à ses successeurs, le royaume de Naples et la possession des Marches. La Russie, la Prusse et l'Angleterre ratifient ce traité, sous la condition qu'il sera donné des compensations au roi de Sicile.

— 1er mars, *à Chaumont*, quadruple alliance entre l'Autriche, l'Angleterre, la Prusse et la Russie.— La France était envahie de toutes parts; après des succès divers, un congrès avait été ouvert à Châtillon le 3 février; mais les conférences avaient été rompues sans résultat, et les alliés crurent devoir resserrer le lien de leur union, par un traité nouveau. Le but de ce traité est de forcer la France à souscrire à une paix qui assure l'indépendance de l'Europe, et de garantir, pour l'avenir, les conditions de cette paix, en s'engageant réciproquement à se porter au secours les uns des autres. Chacune des puissances contractantes tiendra constamment en campagne 150,000 hommes, et l'Angleterre s'engage à fournir un subside de 5 millions de livres sterling pour le service de l'année 1814.

Capitulation de Paris, 31 mars.— Le 30 mars, une bataille acharnée s'était livrée sous les murs de Paris; mais avant la fin de la journée la ville avait demandé à capituler. Une suspension d'armes fut en conséquence convenue pour régler les articles de la capitulation, qui fut signée le 31, à 2 heures du matin. Elle portait : « Art. 1er. Les corps des maréchaux ducs de Trévise et de Raguse évacueront la ville de Paris, le 31 mars, à 7 heures du matin.— 2. Ils emmèneront avec eux l'attirail de leur corps d'armée. — 3. Les hostilités ne pourront recommencer que 2 heures après l'évacuation de la ville, c'est-à-dire le 31 mars à 9 heures du matin. — 4. Tous les arsenaux, ateliers, établissements et magasins militaires seront laissés dans le même état où ils se trouvaient avant qu'il fût question de la présente capitulation. — La garde nationale ou urbaine est totalement séparée des troupes de ligne; elle sera conservée, désarmée ou licenciée, selon les dispositions des puissances alliées.— 6. Le corps de la gendarmerie municipale partagera entièrement le sort de la garde nationale. — Les blessés ou les maraudeurs restés après 7 heures à Paris, seront prisonniers de guerre. — 8. La ville de Paris est recommandée à la générosité des hautes puissances alliées. »—*Signé* : colonel Orloff, aide de camp de l'empereur de Russie; colonel Paar, aide de camp du maréchal prince de Schwarzemberg; colonel Fabrier, attaché à l'état-major du duc de Raguse, et colonel Denis, son premier aide de camp.

Traité de Fontainebleau entre Napoléon et les alliés, 11 avril.—Abandonné de ceux sur lesquels il croyait devoir le plus compter, Napoléon se décida enfin, le 10 avril, à la renonciation pure et simple, pour lui et ses héritiers, aux trônes de France et d'Italie. A la suite de cette déclaration, le traité suivant fut signé le 11, à Paris, entre le prince de Metternich, le comte de Nesselrode et le baron de Hardenberg, au nom de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse, et les maréchaux Ney et Macdonald, et M. de Caulaincourt, au nom de Napoléon : « Art. 1er, L'empereur Napoléon renonce, pour lui, ses successeurs et descendants, ainsi que pour chacun des membres de sa famille, à tous droits de souveraineté et de domination, tant sur l'empire français et le royaume d'Italie, que sur tout autre pays. — 2. LL. MM. l'empereur Napoléon et l'impératrice Marie-Louise conserveront ces titres et qualités pour en jouir leur vie durant. La mère, les frères, sœurs, neveux et nièces de l'empereur conserveront également, partout où ils se trouveront, les titres de princes de sa famille. — 3. L'île d'Elbe, adoptée par l'empereur Napoléon pour le lieu de son séjour, formera, sa vie durant, une principauté séparée, qui sera possédée par lui en toute souveraineté et propriété. Il sera donné en outre, en toute propriété, à l'empereur Napoléon, un revenu annuel de 2,000,000 de francs en rentes sur le grand-livre de France, dont 1,000,000 réversible à l'impératrice. — 4. Toutes les puissances s'engagent à employer leurs bons offices pour faire respecter par les Barbaresques le pavillon et le territoire de l'île d'Elbe, et pour que dans ses rapports avec les Barbaresques elle soit assimilée à la France. — 5. Les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla seront données en toute propriété et souveraineté à S. M. l'impératrice Marie-Louise. Ils passeront à son fils et à ses descendants en ligne directe. Le prince son fils prendra, dès ce moment, le titre de prince de Parme, Plaisance et Guastalla. — 6. Il sera réservé dans les pays auxquels l'empereur Napoléon renonce, pour lui et sa famille, des domaines, ou donné des rentes sur le grand-livre de France, produisant un revenu annuel, net et déduction faite de toutes les charges, de 2,000,000 fr. Ces domaines ou rentes appartiendront en toute propriété, et pour en disposer comme bon leur semblera, aux princes et princesses de sa famille, et seront répartis entre eux de manière à ce que le revenu de chacun soit dans la proportion suivante, savoir : à Madame mère, 300,000 fr.; au roi Joseph et à la reine, 500,000 fr.; au roi Louis, 200,000 fr.; à la reine Hortense et à ses enfants,

400,000 fr.; au roi Jérôme et à la reine, 300,000 fr.; à la princesse Élisa, 300,000 fr.; à la princesse Pauline, 300,000 fr. Les princes et princesses de la famille de l'empereur Napoléon conserveront, en outre, tous les biens, meubles et immeubles, de quelque nature que ce soit, qu'ils possèdent à titre particulier, et notamment les rentes dont ils jouissent (également comme particuliers), sur le grand-livre de France ou le monte Napoleone de Milan. — 7. Le traitement annuel de l'impératrice Joséphine sera réduit à 1,000,000 en domaines ou en inscriptions sur le grand-livre de France. Elle continuera à jouir, en toute propriété, de tous ses biens, meubles et immeubles particuliers, et pourra en disposer conformément aux lois françaises. — 8. Il sera donné au prince Eugène, vice-roi d'Italie, un établissement convenable hors de France. — 9. Les propriétés que S. M. l'empereur Napoléon possède en France, soit comme domaine extraordinaire, soit comme domaine privé, resteront à la couronne. Sur les fonds placés par l'empereur Napoléon, soit sur le grand-livre, soit sur la banque de France, soit sur les actions des forêts, soit de toute autre manière, et dont S. M. fait l'abandon à la couronne, il sera réservé un capital qui n'excédera pas 2,000,000, pour être employé en gratifications en faveur des personnes qui seront portées sur l'état que signera l'empereur Napoléon, et qui sera remis au gouvernement français. — 10. Tous les diamants de la couronne resteront à la France. — 11. L'empereur Napoléon fera retourner au trésor et aux autres caisses publiques, toutes les sommes et effets qui en auraient été déplacés par ses ordres, à l'exception de ce qui provient de la liste civile. — 12. Les dettes de la maison de S. M. l'empereur Napoléon, telles quelles se trouvent au jour de la signature du présent traité, seront immédiatement acquittées sur les arrérages dus par le trésor public à la liste civile, d'après les états qui seront signés par une commission nommée à cet effet. — 13. Les obligations du monte Napoleone de Milan envers tous ses créanciers, soit français, soit étrangers, seront exactement remplies, sans qu'il soit fait aucun changement à cet égard. — 14. On donnera tous les sauf-conduits nécessaires pour le libre voyage de S. M. l'empereur Napoléon, de l'impératrice, des princes et princesses, et de toutes les personnes de leur suite, qui voudront les accompagner ou s'établir hors de France; ainsi que pour le passage de tous les équipages, chevaux et effets qui leur appartiennent. Les puissances alliées donneront, en conséquence, des officiers et quelques hommes d'escorte. — 15. La garde impériale française fournira un détachement de 12 à 15 cents hommes de toute arme, pour servir d'escorte jusqu'à Saint-Tropez, lieu de l'embarquement. — 16. Il sera fourni une corvette armée, et les bâtiments de transport nécessaires pour conduire au lieu de sa destination S. M. l'empereur Napoléon, ainsi que sa maison : la corvette demeurera en toute propriété à Sa Majesté. — 17. S. M. l'empereur Napoléon pourra emmener avec lui, et conserver pour sa garde, 400 hommes de bonne volonté, tant officiers que sous-officiers et soldats. — 18. Tous les Français qui auront suivi S. M. l'empereur Napoléon ou sa famille seront tenus, s'ils ne veulent pas perdre leur qualité de Français, de rentrer en France dans le terme de 3 ans, à moins qu'ils ne soient compris dans les exceptions que le gouvernement français se réserve d'accorder après l'expiration de ce terme. — 19. Les troupes polonaises de toute arme qui sont au service de la France auront la liberté de retourner chez elles, en conservant armes et bagages, comme un témoignage de leurs services honorables; les officiers, sous-officiers et soldats conserveront les décorations qui leur ont été accordées, et les pensions affectées à ces décorations. — 20. Les hautes puissances alliés garantissent l'exécution de tous les articles du présent traité. Elles s'engagent à obtenir qu'ils soient adoptés et garantis par la France. — 21. Le présent traité sera ratifié, et les ratifications se feront à Paris, dans le terme de 2 jours, ou plus tôt si faire se peut. »

1814 12 avril, à Pont-à-Tressin, armistice entre l'armée des alliés dans la Belgique et le général Maison, qui fait sa soumission à Louis XVIII.

— 16 avril, convention d'armistice entre le maréchal autrichien, comte de Bellegarde, le prince Eugène, vice-roi d'Italie, le roi de Naples et lord Bentinck, amiral anglais. L'armée du vice-roi rentrera dans les frontières de l'ancienne France au delà des Alpes; les troupes italiennes qui font partie de cette armée continueront d'occuper toute la partie du royaume d'Italie qui n'a pas encore été occupée par les troupes alliées; Osopo, Palma-Nova, Venise et Legnago seront remises aux Autrichiens.

— 23 avril, convention de Paris entre le comte d'Artois et les alliés, pour la suspension des hostilités; l'évacuation du territoire français tel qu'il était circonscrit le 1er janvier 1792; le retour des armées françaises d'Italie, du Piémont et de l'Espagne, et la levée du blocus des ports et des places de France.

— 23 avril, convention signée à Paris entre lord Castlereagh pour l'Angleterre, et le prince de Talleyrand pour la France, d'après laquelle les provinces Ioniennes sont remises aux Anglais.

Traité de Paris entre Louis XVIII et les alliés, 30 mai. — L'art. 1er, selon l'usage, rétablit la paix entre les parties contractantes. — L'art. 2 assure à la France non-seulement l'intégrité de ses limites, telles qu'elles existaient au 1er janvier 1792, mais encore une augmentation de territoire qui est déterminée par l'art. 3, et comprend les districts suivants : — 1° Dans le département de Jemmapes, les cantons de Dour, Merbes-le-Château, Beaumont et Chemay, qui forment un angle rentrant entre le département du Nord et celui de Sambre-et-Meuse. Par une ordonnance royale du 18 août 1814, les trois premiers cantons ont été réunis au département du Nord, le quatrième l'a été à celui des Ardennes. — 2° Dans le département de Sambre-et-Meuse, les cantons de Valcour, Florennes, Beauraing et Gedinne. Ces cantons ont été réunis, par l'ordonnance du 18 avril 1814, au département des Ardennes. — 3° Dans le département de la Moselle, le canton de Tholey, et ce qui est situé au midi d'une ligne à tirer depuis Perle jusqu'à Fromerdorf. — 4° Les cantons de Saarbruck et d'Arneval, et une partie de celui de Lebach, dans le département de la Saar. Ils ont été réunis au département de la Moselle. — 5° Une partie des départements du Mont-Tonnerre et du Bas-Rhin, telle que la forteresse de Landau, qui, en 1792, formait un point isolé, soit contiguë au reste de la France. Il fut convenu en même temps que le thalweg du Rhin constituera la limite, de manière cependant que les changements que le cours du fleuve subira par la suite, n'auront aucun effet sur la propriété des îles qui s'y trouvent, et que l'état de possession de ces îles sera rétabli tel qu'il existait à l'époque du traité de Lunéville. — 6° Une légère rectification des limites entre le département du Doubs et la principauté de Neuchâtel. — 7° Du côté du

pays de Vaud, la frontière fut tracée de manière que les cantons de Frangy, une partie de ceux de Saint-Julien, de Reignier et de la Roche, restassent à la France; par contre, celle-ci perd la vallée de Dappes, située hors de cette ligne. Cette vallée, entièrement inhabitée, couverte de rochers et ne contenant que quelques pâturages, avait été acquise, en 1802, par la France, qui y a fait construire une route servant de communication entre Paris et Genève. — 8° Dans le département du Mont-Blanc, la France acquiert les préfectures de Chambéry (sans Monmélian) et d'Annecy. Par une ordonnance royale, du 8 novembre 1804, ces parcelles furent réunies en un département qui conserva le nom de département du Mont-Blanc. — 9° Les cours alliées assurent à la France la possession de la principauté d'Avignon, du comtat Venaissin, du comté du Montbéliard et de toutes les enclaves qui ont appartenu autrefois à l'Allemagne, telles que la principauté de Salm. (Par ces diverses concessions, la France obtint un agrandissement de 150,000 mètres carrés, renfermant une population de 450,000 âmes; mais le nombre d'habitants détaché de l'empire de Napoléon montait à 15,360,000.) — 4. Pour assurer les communications de la ville de Genève avec la Suisse, la France consent à ce que l'usage de la route, par Versoy, soit commun aux deux pays. — 5. La navigation du Rhin sera libre, et le prochain congrès s'occupera des droits à lever par les Etats riverains, de la manière la plus égale et la plus favorable au commerce de toutes les nations. — 6. La Hollande, placée sous la souveraineté de la maison d'Orange, recevra un accroissement de territoire; le titre et l'exercice de la souveraineté n'y pourront, dans aucun cas, appartenir à aucun prince portant ou appelé à porter une couronne étrangère. Les Etats d'Allemagne sont indépendants et unis par un lien fédératif. La Suisse, indépendante, continuera de se gouverner par elle-même. L'Italie, hors des limites des pays qui reviendront à l'Autriche, sera composée d'Etats souverains. — 7. L'île de Malte appartiendra au roi d'Angleterre. — 8. Le roi d'Angleterre, stipulant pour lui et ses alliés, s'engage à restituer au roi de France, dans les délais qui seront fixés, les colonies, pêcheries, comptoirs et établissements de tous genres que la France possédait au 1er janvier 1792, dans les mers et sur les continents de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie, à l'exception des îles de Tabago, Sainte-Lucie, et de l'île de France et de ses dépendances, nommément Rodrigue et les Séchelles, lesquelles le roi de France cède en toute propriété et souveraineté au roi d'Angleterre, comme aussi la partie de Saint-Domingue cédée à la France par la paix de Bâle, et que le roi de France rétrocède au roi d'Espagne en toute propriété et souveraineté.— 9. Le roi de Suède et de Norwége, en conséquence d'arrangements pris avec ses alliés, consent à ce que l'île de la Guadeloupe soit restituée au roi de France. — 10. Le prince régent de Portugal, en conséquence d'arrangements pris avec ses alliés, s'engage à restituer au roi de France la Guyane française, telle qu'elle existait au 1er janvier 1792; les limites en seront déterminées sous la médiation du roi d'Angleterre. — 11. Les places et forts existant dans les colonies et établissements qui doivent être rendus au roi de France, seront remis dans l'état où ils se trouveront au moment de la signature dudit traité.— 12. Le roi d'Angleterre s'engage à faire jouir les Français, relativement au commerce et à la sûreté de leurs personnes et propriétés, dans les limites des possessions anglaises sur le continent des Indes, des mêmes facilités, priviléges et protection qui sont accordés aux nations les plus favorisées, à condition qu'ils ne feront aucun ouvrage de fortification dans les établissements qui seront restitués à la France, et qui sont situés dans les limites de la souveraineté britannique sur le continent des Indes, et que le roi de France ne pourra mettre dans ces établissements que le nombre de troupes nécessaires pour le maintien de la police. — 13. Quant au droit de pêche des Français sur le grand banc de Terre-Neuve, sur les côtes de l'île de ce nom et des îles adjacentes, et dans le golfe de Saint-Laurent, tout sera remis sur le même pied qu'en 1792. — 14. Les colonies, comptoirs et établissements qui doivent être restitués à la France par l'Angleterre et ses alliés, seront remis, savoir : ceux qui sont dans les mers du Nord ou dans les mers et sur les continents de l'Amérique et de l'Afrique, dans les trois mois, et ceux qui sont au delà du cap de Bonne-Espérance, dans les six mois qui suivront la ratification de ce traité. — 15. Les parties contractantes s'étant réservé, par l'art. 4 de la convention du 23 avril précédent, de régler dans le présent traité le sort des arsenaux et des vaisseaux de guerre armés et non armés qui se trouvent dans les places maritimes remises par la France, en exécution de l'art. 2 de ladite convention, il est convenu que les vaisseaux et bâtiments de guerre armés et non armés, comme aussi l'artillerie et les munitions navales, et tous les matériaux de constructions et d'armement, seront partagés entre la France et le pays où les places sont situées, dans la proportion de deux tiers pour la France et d'un tiers pour les puissances auxquelles lesdites places appartiendront; dorénavant le port d'Anvers sera uniquement un port de commerce. — Les parties contractantes, voulant mettre et faire mettre dans un entier oubli les divisions qui ont agité l'Europe, déclarent et promettent que dans les pays restitués et cédés par le présent traité, aucun individu, de quelque classe ou condition qu'il soit, ne pourra être poursuivi, inquiété ou troublé dans sa personne ou dans sa propriété, sous aucun prétexte ou à cause de sa conduite ou opinion publique, ou de son attachement, soit à aucune des parties contractantes, soit à des gouvernements qui ont cessé d'exister, ou pour toute autre raison, si ce n'est pour les dettes contractées envers les individus, ou pour des actes postérieurs au présent traité. — 17. Dans tous les pays qui doivent ou devront changer de maîtres, tant en vertu du présent traité que des arrangements qui doivent être faits en conséquence, il sera accordé aux habitants naturels ou étrangers, de quelque condition ou nature qu'ils soient, un espace de six ans pour disposer de leurs propriétés et se retirer dans tel pays qu'il leur plaira de choisir. — 18. Les puissances alliées et le roi de France renoncent réciproquement à la totalité des sommes qu'ils ont à se réclamer, sauf les droits des particuliers envers d'autres particuliers qui habiteraient des États différents, et envers les divers gouvernements, etc. — 19. Dans le délai de deux mois, toutes les puissances qui ont été engagées de part et d'autre dans la précédente guerre, enverront des plénipotentiaires à Vienne pour régler, dans un congrès général, les arrangements qui doivent compléter les dispositions du présent traité. — Le même jour, dans le même lieu et au même moment, le même traité de paix a été conclu entre la France, l'Autriche, la Russie, la Grande-Bretagne et la Prusse, et signé, savoir : pour la France, par le prince de Bénévent; pour l'Autriche, par le prince de Metternich; pour la Russie, par les comtes de Rasoumoffski et de Nesselrode; pour la Grande-Bretagne, par le vicomte Castlereagh, le comte d'Aberdeen, le vicomte de Catheart et le chevalier Stewart; et pour

la Prusse, par les barons de Hardemberg et de Humboldt.—*Article additionnel au traité avec l'Autriche.* Les parties contractantes, voulant effacer le souvenir des événements malheureux qui ont pesé sur leurs peuples, conviennent d'annuler explicitement les effets des traités de 1805 et 1809. — *Article additionnel au traité avec la Russie*, suivant lequel le duché de Varsovie étant sous l'administration d'un conseil provisoire établi par la Russie, depuis que ce pays a été occupé par ses armes, il sera nommé une commission spéciale qui sera chargée de l'examen de la liquidation et de tous les arrangements relatifs aux prétentions réciproques. — *Article additionnel au traité avec la Grande-Bretagne*, suivant lequel le roi de France et le roi d'Angleterre s'engagent de faire prononcer par toutes les puissances l'abolition de la traite des noirs, de telle sorte que ladite traite cesse universellement dans un délai de cinq années; et qu'en outre, pendant ce délai, aucun trafiquant d'esclaves n'en puisse emporter ni vendre ailleurs que dans les colonies de l'État dont il est sujet, etc. — *Article additionnel au traité avec la Prusse*, suivant lequel sont annulés le traité de paix conclu à Bâle, le 5 avril 1795, celui de Tilsitt, du 9 juillet 1807, la convention de Paris, du 20 septembre 1808, ainsi que toutes les conventions et actes conclus depuis le traité de Bâle entre la Prusse et la France.

1814 juin, traité de Londres entre l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse. Ces quatre puissances conviennent de tenir constamment sur pied une partie de leurs armées jusqu'à ce que l'état de l'Europe ait été parfaitement rétabli.

— 5 juillet, traité de Madrid entre l'Angleterre et l'Espagne. On n'en connaît que l'article relatif à la traite des noirs.

— 20 juillet, accession de l'Espagne à la paix de Paris.

— 13 août, traité de Londres entre l'Angleterre et le prince souverain des Pays-Bas. L'Angleterre restitue les colonies hollandaises, à l'exception du cap de Bonne-Espérance, de Démerari, d'Essequibo et de Berbies.

— 13 août, traité de Londres entre l'Angleterre et la Suède : cette dernière puissance renonce à la Guadeloupe moyennant 24 millions que l'Angleterre s'engage à lui payer,

— 14 août, à Londres, traité de paix entre l'Espagne et le Danemark.

— 24 décembre, à Gand, traité de paix entre l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique. La paix est rétablie; tous les territoires sont rendus; des commissaires fixeront les limites entre les États-Unis et le Canada; les hostilités cesseront avec les Indiens; les deux partis feront leurs efforts pour accomplir l'abolition de la traite des nègres.

Congrès de Vienne.

La coalition avait atteint son but immédiat. Les moyens d'assurer la paix devaient être discutés dans une assemblée solennelle, convoquée à Vienne. Les plénipotentiaires de toutes les puissances qui avaient pris part aux derniers événements étaient appelés à concourir, dans un congrès général, aux arrangements nécessaires pour compléter les dispositions du traité du 30 mai 1814. L'histoire ne nous offre point d'exemple d'une réunion d'hommes d'État chargée d'une tâche aussi grande que celle qui occupa le congrès de Vienne. Le congrès d'Utrecht, ni même celui de Westphalie ne pourraient lui être comparés. Il ne s'agissait plus, en effet, d'opposer une barrière à quelque puissance isolée, qui serait tentée d'abuser de sa prépondérance aux dépens de ses voisins. L'Europe entière avait été bouleversée; des monarchies entières avaient disparu; la constitution germanique elle-même, l'ouvrage des siècles et le chef-d'œuvre de la politique moderne, n'avait pu résister au torrent. Il fallait donc, avant tout, rétablir sur de nouvelles fondations cette base sur laquelle reposait anciennement l'équilibre de l'Europe. Venait ensuite la reconstruction de la monarchie prussienne, question à laquelle se rattachaient le sort de la Pologne et celui du royaume de Saxe. Gênes, la Suisse, les Pays-Bas, l'Italie, la Bavière, devaient successivement occuper les délibérations du congrès, qui se trouva, en outre, chargé de prononcer sur le sort des nègres, bien que cette question fût tout à fait étrangère au système d'équilibre qu'il s'agissait d'établir en Europe. Un grand nombre d'autres objets, d'une importance secondaire, furent discutés dans cette assemblée, où toutes les victimes de la guerre cherchèrent le redressement des torts qu'elles avaient soufferts. Une foule de traités furent conclus; et les principales dispositions de ceux qui ont un intérêt général furent ensuite réunies en un seul acte, et placées sous la garantie de l'Europe entière. — Le congrès s'ouvrit le 1er octobre 1814. On y vit siéger en personne les empereurs d'Autriche et de Russie, les rois de Prusse, de Danemark, de Bavière et de Wurtemberg; l'électeur de Hesse, les grands-ducs de Bade et de Saxe-Weimar. Les hommes d'État les plus en renom de tous les États y avaient été députés : c'étaient, pour la France, le prince de Talleyrand, le duc de Dalberg, la Tour du Pin et le comte de Noailles; pour l'Autriche, le prince de Metternich et le baron de Wessemberg; pour la Russie, les comtes de Rassumowski, Stackelberg et Nesselrode; pour la Grande-Bretagne, lord Castlereagh, le duc de Wellington et les lords Catheart, Clancarty et Stewart; pour la Prusse, le prince de Hardenberg et le baron de Humboldt; pour le pape, le cardinal Gonsalvi; pour la Bavière, le prince de Wrède et le comte Rechberg; pour le Hanovre, le comte Munster; pour l'Espagne, Gomez Labrador; pour le Portugal, le comte de Palmella, Saldanha, Lobo; pour la Suède, le comte de Lowenhielm, etc.

Les cinq grandes puissances signataires du traité de Paris, la France, l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie, formèrent le comité dirigeant. La présidence fut décernée au prince de Metternich; la plume fut tenue par M. Gentz. Dans les affaires qui intéressaient la Suède, le Portugal et l'Espagne, les ministres de ces États assistaient aux délibérations. Pour celles d'Allemagne, l'Autriche, la Prusse, la Bavière, le Hanovre et le Wurtemberg, formaient un comité où furent appelés les plénipotentiaires des souverains d'Allemagne et des villes libres.

Reconstruction de la monarchie prussienne; question polonaise et saxonne. — Ces questions occupèrent le congrès depuis l'arrivée des plénipotentiaires à Vienne jusqu'au mois de mai 1815; et elle amena les conventions suivantes :

1815 18 mai, traité de Vienne, entre la Saxe et les alliés. Le royaume de Saxe offrait à la Prusse la seule possession qui, en arrondissant son territoire, pouvait lui assurer la véritable force dont elle avait besoin pour jouer le rôle auquel elle était appelée par sa position. Mais il était difficile d'amener la Saxe à cette cession. On parvint cependant, après bien des négociations, à lui faire

signer le traité du 18 mai. La Prusse conserve les deux Lusaces, la rive droite de l'Elbe et quelques parties au nord. Le reste de la Saxe, Dresde et Leipsick, restent au roi de Saxe, qui, moyennant les cessions faites à la Prusse, conserve sa couronne.

Le sort de la Pologne fut décidé en même temps que celui de la Saxe; et l'on convint des principes suivants: 1° Le duché de Varsovie est réuni à l'empire de Russie; néanmoins, — 2° une partie de ce pays, ayant une population de 810,000 âmes, en sera démembrée et possédée par le roi de Prusse; 3° la partie de la Gallicie orientale, qui avait été cédée à la Russie en 1809, ainsi que la propriété de Wieliezka, seront rendues à l'Autriche; — 4° la ville de Cracovie formera une république libre et indépendante. — Ces bases furent posées et développées dans trois traités signés les 21 avril-31 mai, entre l'Autriche et la Russie; entre la Russie et la Prusse; entre l'Autriche, la Russie et la Prusse.

La reconstruction de la Prusse donna lieu, en outre, à divers traités entre cette puissance et ses alliés, pour des cessions ou échanges de territoires, que nous croyons pouvoir nous dispenser de rapporter, parce qu'ils ne sont que d'un intérêt secondaire.

Affaire de Gênes. — Le deuxième article secret du traité de Paris, du 30 mai 1814, assignait le territoire de Gênes au roi de Sardaigne. Le congrès s'occupa des moyens d'exécuter cette clause, dès la séance du 13 novembre 1814; mais la question ne fut vidée que six mois après, par le traité suivant:

1815 20 mai, traité de Vienne, entre le roi de Sardaigne, d'une part; la France, l'Autriche, l'Angleterre, la Prusse et la Russie de l'autre. Les limites des Etats sardes seront telles qu'elles étaient au 1er janvier 1792, à quelques changements près. Les États qui ont composé la ci-devant république de Gênes, y compris l'île de Capraya, sont réunis aux possessions du roi de Sardaigne, qui joindra à ses titres celui de duc de Gênes. Les pays nommés fiefs impériaux, qui avaient été réunis à la ci-devant république Ligurienne, seront également réunis aux Etats sardes.

Affaires de la Suisse. — Les rapports dans lesquels la confédération suisse se trouverait dorénavant avec le reste de l'Europe, la restitution ou même l'augmentation de son territoire, qui lui avait été promise au mois de décembre 1813, et les contestations qui divisaient quelques-uns de ses cantons, occupèrent le congrès depuis le 14 novembre 1814.

1815 29 mars, traité de Vienne, entre le roi de Sardaigne et les huit puissances coalisées: le roi de Sardaigne met une partie de la Savoie à la disposition des puissances alliées.

— 20 mars, déclaration des huit puissances alliées. L'intégrité des 19 cantons, tels qu'ils existaient en corps politique, à l'époque du 29 décembre 1813, est reconnue pour base du système helvétique. Le Valais, le territoire de Genève et la principauté de Neufchâtel sont réunis à la Suisse, et formeront trois nouveaux cantons. La vallée de Dappes est rendue au canton de Vaud. L'évêché de Bâle est réuni au canton de Berne. Les cantons sont invités à accepter le pacte fédéral. Dès que la diète helvétique aura acquiescé aux stipulations renfermées dans la présente déclaration, il sera fait un acte portant reconnaissance et garantie par toutes les puissances de la neutralité perpétuelle de la Suisse dans ses nouvelles frontières

— 29 mai, accession de la confédération suisse à la déclaration du 29 mars.

Affaires des Pays-Bas. — La réunion de toutes les provinces qui, avant la révolution du 16e siècle, avaient formé les Pays-Bas espagnols, à l'exception du seul duché de Luxembourg, en un seul corps politique, sous la domination de la maison de Nassau, avait été convenue entre les monarques assemblés à Londres. On y avait ajouté quelques conditions qui furent réglées par le traité suivant:

Traité de Vienne entre les Pays-Bas, d'une part; l'Autriche, la Prusse et la Russie, de l'autre, 1815, 31 mai. — Les anciennes Provinces-Unies des Pays-Bas et les anciennes provinces belgiques, les unes et les autres dans les limites qui seront fixées, formeront, conjointement avec les pays et territoires compris dans ces limites sous la souveraineté du prince d'Orange-Nassau, prince souverain des Provinces-Unies, le royaume des Pays-Bas, héréditaire dans l'ordre de succession déjà établie par l'acte de constitution desdites Provinces-Unies: le titre et les prérogatives de la dignité royale sont reconnus par toutes les puissances dans la maison de Nassau-Orange. Une partie de l'ancien duché de Luxembourg, comprise dans des limites déterminées est également cédée au prince souverain des Provinces-Unies, aujourd'hui roi des Pays-Bas; ce souverain ajoutera à ces titres celui de grand-duc de Luxembourg, et la faculté lui est réservée de faire, relativement à la succession dans le grand-duché, tel arrangement de famille entre les princes ses fils, qu'il jugera conforme aux intérêts de sa monarchie. Le grand-duché de Luxembourg formera un des États de la confédération germanique, et le roi des Pays-Bas entrera dans le système de cette confédération comme grand-duc de Luxembourg. La ville de Luxembourg sera considérée, sous le rapport militaire, comme la forteresse de la confédération, dont le grand-duc aura le droit de nommer le gouverneur. Le roi des Pays-Bas, grand-duc de Luxembourg possédera la souveraineté de la partie du duché de Bouillon, non cédée à la France par le traité de Paris, et, sous ce rapport, elle sera réunie au grand-duché de Luxembourg. Des contestations s'étant élevées sur ledit duché de Bouillon, celui des compétiteurs dont les droits seront légalement constatés, possédera ladite partie du duché, telle que l'a possédé le dernier duc, sous la souveraineté du roi des Pays-Bas, grand-duc de Luxembourg. Cette décision sera jugée par des arbitres nommés par les deux compétiteurs et par les cours de Prusse, d'Autriche et de Sardaigne. Le prince d'Orange-Nassau est proclamé par le congrès de Vienne, roi des Pays-Bas-Unis, prince de Liége, et grand-duc de Luxembourg. Ce prince renonce, en faveur du roi de Prusse, aux possessions souveraines que la maison de Nassau-Orange possédait en Allemagne, et nommément aux principautés de Dillembourg, Dietz, Siégen, Nadamar et Bailstein, telles que ces possessions ont été réglées entre les deux branches de la maison de Nassau, par le traité du 14 juillet; il renonce également à la principauté de Fulde et aux autres districts et territoires qui lui avaient été assurés par l'art. 12 du recez principal de la députation extraordinaire de l'Empire, du 25 février 1803. Le droit et l'ordre établis entre les deux branches de la maison de Nassau, par l'acte de 1783, sont maintenus et transférés des quatre principautés d'Orange-Nassau au grand-duché de Luxembourg.

Traite des Nègres. — Déclaration des puissances, du

8 février 1815. Les puissances signataires du traité de Paris s'engagent à concourir de tous leurs efforts à l'abolition de la traite. La détermination de l'époque où ce trafic doit cesser sera l'objet de négociations ultérieures.

Affaires d'Italie. — Le sort de la Pologne et de la Saxe était décidé; on était d'accord sur les principes de la reconstruction de la Prusse; les agrandissements du royaume d'Hanovre, des Pays-Bas et de la Suisse étaient fixés; on était d'accord sur le principe que les trois branches de la maison d'Autriche seraient restituées dans les possessions qu'elles avaient eues en Italie au commencement de la révolution française, et que la branche ainée de cette maison conserverait l'ancien état de Venise, que le traité de paix de Campo-Formio lui avait donné en échange des Pays-Bas; restaient deux difficultés relatives à l'Italie, et qui embarrassaient beaucoup le congrès : elles provenaient des prétentions que formaient l'Espagne d'une part, et Murat de l'autre. Le retour de Napoléon suspendit les conférences entamées au sujet des prétentions de l'Espagne sur le duché de Parme. Quant à Murat, fort de son alliance avec l'Autriche, il espérait conserver ses États; mais la mésintelligence s'étant mise entre les deux cours, la guerre éclata, et ne se termina que par la convention de Casa-Lanzi.

1815 20 mai, convention militaire entre l'armée napolitaine et celle d'Autriche, pour la remise du royaume de Naples aux armées des puissances alliées.

Actes et traités dirigés contre Napoléon.—La nouvelle du débarquement de Napoléon arriva promptement à Vienne. Dès lors tous les petits intérêts se turent, et l'on ne songea plus qu'aux moyens de prévenir l'orage qui menaçait l'édifice que l'on avait à peine reconstitué.

1815 13 mars, *déclaration des puissances* signataires du traité de Paris, réunies au congrès de Vienne, sur l'*évasion de Napoléon*. Elles déclarent que Napoléon, qu'elles regardent comme perturbateur du repos public, s'est mis hors des relations civiles et sociales, et livré à la vindicte publique; qu'elles maintiendront le traité de Paris, et qu'elles joindront tous leurs efforts pour que le repos public ne soit pas troublé.

— 25 mars, traité d'alliance entre l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse, confirmatif du traité de Chaumont et de la déclaration du 13 mars. Par un article séparé, l'Angleterre se réserve de remplacer son contingent par une somme d'argent au taux de 30 liv. sterl. par an pour chaque homme d'infanterie, et, par une convention additionnelle du 30 avril, elle s'engage à fournir un subside de 5 millions de liv. sterl. pour le service de l'année, qui finira le 1er avril 1816.

Toute l'Europe accéda successivement à l'alliance du 25 mars.

		hommes.
Accession du royaume d'Hanovre, 7 avril :		
	il fournira.....	26,400
—	du Portugal, 8 avril; contingent.	30,000
—	de la Sardaigne, 9 avril.....	15,000
—	de la Bavière, 15 avril.....	60,000
—	des États allemands, 27 avril.....	34,000
—	des Pays-Bas, 28 avril.....	50,000
—	du grand-duc de Bade, 11 mai...	16,000
—	du grand-duc de Hesse, 23 mai...	8,000
—	du roi de Saxe, 27 mai.....	16,000
—	du roi de Wurtemberg, 30 mai..	20,000
—	du Danemark, 14 juillet.....	15,000

La Suisse accéda aussi à cette alliance; outre les 30,000 hommes qu'elle avait déjà sur pied, elle promit de tenir en campagne un corps d'armée suffisant pour couvrir ses frontières. — Le roi d'Espagne refusa son accession, parce que la dignité de sa couronne ne lui permettait pas d'accéder à un traité, s'il n'y était pas considéré comme partie principale; mais il n'en promit pas moins sa coopération aux vues des alliés.

1815 2 avril, seconde déclaration des puissances alliées. Elles se garantissent mutuellement leurs États, regardent la légitimité des princes comme la sauvegarde de la tranquillité des peuples, accordent 10 jours à Napoléon pour quitter la France et rentrer à l'île d'Elbe, et à l'armée française pour rentrer sous l'obéissance de Louis XVIII; passé ce délai, Napoléon et les armées françaises sont déclarés ennemis de la France et de l'Europe.

L'Angleterre dut suppléer aux moyens des États de second ordre en leur fournissant des subsides; de là les traités suivants :

Traités de subsides conclus par la Grande-Bretagne avec :

La Sardaigne, 2 mai, à Bruxelles, 11 liv. sterl. 2 schel. par homme, pour le service de l'année, qui avait commencé le 1er avril.

Bade, 19 mai, à Bruxelles; mêmes bases, ainsi que les suivants.

Wurtemberg, 6 juin, à Bruxelles.

Bavière, 7 juin, à Bruxelles.

Saxe-Cobourg, 15 juin, même subside, pour 805 hommes.

Saxe-Meinungen et Hildburghausen, pour 1,000 h.

Nassau, 16 juin, pour 3,050 h.

Anhalt, 10 juillet, pour 1,600 h.

Roi de Saxe, 14 juillet, à Paris, pour 8,000 h.

Danemark, 14 juillet, à Paris.

Hesse-Cassel, 15 juillet, pour 7,500 h.

Hesse-Darmstadt, 15 juillet, pour 8,000 h.

Villes hanséatiques, 21 juillet, pour 3,000 h.

Mecklenbourg-Schwerin, 29 juillet, pour 3,800 h.

Le 1er août, avec Francfort, pour 750 h.; Hohenzollern, 580; Schaumbourg-Lippe, 1,000; Reuss, 800; Saxe-Gotha, 2,200; Weimar, 1,600; Lippe-Detmold, 1,000; Waldeck, 800; Schwarzbourg, 1,500.

Mecklenbourg-Strelitz, 8 août, pour 800 h.

Hanovre, 26,400 h.

Brunswick, 28 août, à Paris, pour 3,000 h.

Holstein-Oldembourg, 5 septembre, à Paris, pour 1,600.

La paix ayant été signée le 20 novembre, il s'ensuit que l'Angleterre paya les subsides convenus pendant 10 mois au Danemark et à la Bavière, qui avaient obtenu un mois de plus pour frais de retour, et pendant 9 mois aux autres puissances. Cette dépense se monta dès lors à 1,801,706 liv. sterl. — On se fera une idée de ce que l'Angleterre a dépensé pour renverser le géant des temps modernes, quand on saura que le budget anglais, qui était en 1792 de 19,859,123 liv. sterl. (500 millions de fr.), fut, en 1814, 106,852,260 liv. sterl. (2 milliards 700 millions), et que la dette anglaise, qui, au commencement de la lutte, était en capital de 233,733,609 liv. sterl. (5 milliards 900 millions), était montée, lors de la paix de Paris, à 864,822,441 liv. sterl. (21 milliards 850 millions).

Confédération germanique. — L'organisation de l'Allemagne fut discutée dans 13 séances, du 14 octobre au 16 novembre 1814, entre les plénipotentiaires d'Autriche, de Prusse, de Bavière, d'Hanovre et de Wurtemberg; mais à cette époque, les opinions s'étaient encore si peu rapprochées, qu'on jugea à propos d'ajourner les réunions à une époque plus opportune. Les conférences formelles recommencèrent le 25 mai 1815, entre les plénipotentiaires d'Autriche, de Prusse, de Bavière, de Saxe, d'Hanovre, de Hesse-Darmstadt, de Bade, du roi des Pays-Bas pour Luxembourg, du roi de Danemark pour Holstein, et de cinq députés pour les autres États et villes, et la signature de l'acte fédératif eut lieu le 8 juin. Les princes souverains et les villes libres d'Allemagne, en comprenant l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse pour celles de leurs possessions qui ont anciennement appartenu à l'empire germanique, le roi de Danemark pour le duché de Holstein, et le roi des Pays-Bas pour le grand-duché de Luxembourg, établissent entre eux une confédération perpétuelle qui portera le nom de *confédération germanique*. Son but est le maintien de la sûreté intérieure et extérieure de l'Allemagne, de l'indépendance et de l'inviolabilité des États confédérés. Les affaires de la confédération sont confiés à une diète fédérative composée des plénipotentiaires de l'Autriche, de la Prusse, de la Bavière, de la Saxe, du Hanovre, du Wurtemberg, de Bade, de la Hesse électorale, du grand-duché de Hesse-Darmstadt, du Danemark à cause du Holstein, des Pays-Bas à cause du Luxembourg, des maisons grand-ducales et ducales de Saxe, de Brunswick, de Nassau, de Mecklembourg-Schewrin, de Mecklembourg-Strelitz, de Holstein-Oldembourg, Anhalt et Schwarzbourg, de Hohenzollern, de Lichtenstein, de Reuss, de Schaumbourg-Lippe, Lippe et Waldeck; des villes libres de Lubeck, de Francfort, de Brême et de Hambourg; l'Autriche en aura la présidence, la diète siégera à Francfort-sur-le-Mein; son ouverture est fixée au 1er septembre 1815, pour s'occuper de la rédaction des lois fondamentales de la confédération, et de ses institutions organiques relativement à ses rapports extérieurs, militaires et intérieurs. Les États de la confédération s'engagent à défendre contre toute attaque, tant l'Allemagne entière que chaque État individuel de l'union, et se garantissent mutuellement toutes celles de leurs possessions qui se trouvent comprises dans cette union. Lorsque la guerre est déclarée par la confédération, aucun membre ne peut entamer des négociations particulières avec l'ennemi, ni faire la paix ou conclure un armistice sans le consentement des autres. Les membres de la confédération, tout en se réservant le droit de former des alliances, s'obligent cependant à ne contracter aucun engagement qui serait dirigé contre la sûreté de la confédération ou des Etats individuels qui la composent. Les États confédérés s'engagent de même à ne se faire la guerre sous aucun prétexte, et à ne point poursuivre leurs différends par la force des armes, mais à les soumettre à la diète; celle-ci essayera la voie de la médiation, et si elle n'y réussit pas, il y sera pourvu par un jugement.

Acte du congrès, du 9 juin 1815. Les dispositions fondamentales convenues, soit dans les protocoles des conférences tenues entre les puissances européennes, soit dans les traités conclus à Vienne, et surtout celles qui se rapportent aux arrangements territoriaux, furent consignées dans un acte que l'Autriche, la France, la Grande-Bretagne, le Portugal, la Prusse, la Russie et la Suède signèrent le 9 juin 1815. L'Espagne avait pris part à toutes les délibérations sur les affaires générales de l'Europe; mais son plénipotentiaire refusa de signer l'acte, parce qu'il renfermait des stipulations contraires aux prétentions de l'Espagne sur les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla, etc.

Traités de Paris de 1815.

Louis XVIII était rentré à Paris le 28 juillet : l'objet immédiat de la guerre était rempli; mais il s'agissait d'assurer la tranquillité de la France et celle de l'Europe, en étouffant le germe de nouvelles guerres. Les moyens d'atteindre ce but furent débattus dans des réunions des ministres des quatre puissances, auxquels se réunissaient quelquefois ceux de Louis XVIII. Les discussions se prolongèrent jusqu'au 20 novembre, et ce jour-là furent conclus les traités suivants, qui furent signés : pour la France, par le duc de Richelieu, président du conseil; pour l'Autriche, par le prince de Metternich et le baron de Wessenberg; pour l'Angleterre, par le vicomte de Castlereagh et le duc de Wellington; pour la Prusse, par le prince de Hardenberg et le baron de Humboldt; pour la Russie, par le prince de Rasoumoffski et le prince Cabodistrias.—Les frontières de la France seront telles qu'elles étaient en 1790, sauf les modifications suivantes : Sur les frontières du nord, la ligne de démarcation restera telle que le traité de Paris, du 30 mai 1814, l'avait fixée, jusque vis-à-vis Quiévrain; de là elle suivra les anciennes limites des provinces belgiques, de Liége et du duché de Bouillon, en laissant ce duché, Philippeville et Marienbourg hors des frontières de France, ainsi que Sarrelouis, le cours de la Sarre, Landau et la rive gauche de la Lauter; la moitié du pont de Strasbourg à Kehl appartiendra à la France, et l'autre au grand-duché de Bade; la partie du pays de Gex à l'est du Léman sera cédée à la Suisse, pour être réunie au canton de Genève; la principauté de Monaco dépendra du Piémont, et toute la Savoie sera rendue au roi de Sardaigne. Les fortifications de Huningue seront détruites. La France payera, en 5 ans, 700 millions de francs aux alliés, dont un corps de 150,000 hommes de troupes restera en France pour y assurer la tranquillité : ces troupes, dont l'entretien doit être fourni par la France, occuperont pendant 5 ans, ou 3 ans si la tranquillité est rétablie, Condé, Valenciennes, Bouchain, Cambrai, le Quesnoy, Maubeuge, Landrecies, Avesnes, Rocroy, Givet avec Charlemont, Mézières, Sedan, Montmédy, Thionville, Longwi, Bitche et la tête du pont du Fort-Louis. Dans le territoire occupé par les alliés, la France pourra entretenir aussi des garnisons dont le nombre sera déterminé. Les puissances confirment l'abolition de la traite des nègres, et annulent la convention de Bayonne, relative à la Pologne. Tous les séquestres mis sur les rentes dues aux sujets de l'Angleterre depuis 1793 sont levés, et les sommes seront payées; et jusqu'au rétablissement desdites rentes, les colonies françaises, y compris la Martinique et la Guadeloupe, resteront entre les mains des Anglais; toutes autres dettes respectives des puissances seront également liquidées. Toutes les puissances renouvellent leurs alliances pour maintenir l'ordre public en Europe, et continuer leurs efforts s'ils sont nécessaires. La neutralité de la Suisse est reconnue, ainsi que l'inviolabilité de son territoire. Il sera bâti une forteresse de plus du côté de l'Allemagne. Le traité de Paris, du 30 mai 1814, et l'acte final du congrès de Vienne, du 9 juin 1815, sont confirmés et maintenus dans ce qui n'a pas été modifié par le présent traité. Par un article secret de ce traité, en rétablissant le système des États européens sur les

bases de la légitimité, les puissances alliées annulent les dotations du système de Napoléon.

Autres traités conclus au congrès de Paris, et qui en complètent les stipulations.

Convention des alliés, relativement à la garde de Napoléon, 2 août 1815. — Il est regardé par les puissances signataires du traité du 25 mars comme leur prisonnier, et sa garde est confiée au gouvernement britannique, qui est responsable de sa personne.

Sainte alliance, 26 septembre 1815. — « Au nom de la très-sainte et indivisible Trinité, Leurs Majestés l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse et l'empereur de Russie, par suite des grands événements qui ont signalé en Europe le cours des trois dernières années, et principalement des bienfaits qu'il a plu à la divine Providence de répandre sur les États dont les gouvernements ont placé leur confiance et leur espoir en elle seule, ayant acquis la conviction intime qu'il est nécessaire d'asseoir la marche à adopter par les puissances, dans leurs rapports mutuels, sur les vérités sublimes que nous enseigne l'éternelle religion d'un Dieu sauveur : déclarent solennellement que le présent acte n'a pour objet que de manifester à la face de l'univers leur détermination inébranlable de ne prendre pour règle de leur conduite, soit dans l'administration de leurs États respectifs, soit dans leurs relations politiques avec tout autre gouvernement, que les préceptes de justice, de charité et de paix, qui, loin d'être uniquement applicables à la vie privée, doivent, au contraire, influer directement sur les résolutions des princes et guider toutes leurs démarches, comme étant le seul moyen de consolider les institutions humaines et de remédier à leurs imperfections. En conséquence, Leurs Majestés sont convenues des articles suivants : — Art. 1er. Conformément aux paroles des saintes Écritures, qui ordonnent à tous les hommes de se regarder comme frères, les trois monarques contractants demeureront unis par les liens d'une fraternité véritable et indissoluble; et, se considérant comme compatriotes, ils se prêteront, en toute occasion et en tout lieu, assistance, aide et secours; se regardant envers leurs sujets et armées comme pères de famille, ils les dirigeront dans le même esprit de fraternité dont ils sont animés pour protéger la religion, la paix et la justice. — Art. 2. En conséquence, le seul principe en vigueur, soit entre lesdits gouvernements, soit entre leurs sujets, sera celui de se rendre réciproquement service, de se témoigner, par une bienveillance inaltérable, l'affection mutuelle dont ils doivent être animés, de ne se considérer tous que comme membres d'une même nation chrétienne, les trois princes alliés ne s'envisageant eux-mêmes que comme délégués par la Providence pour gouverner trois branches d'une même famille, savoir : l'Autriche, la Prusse et la Russie; confessant ainsi que la nation chrétienne, dont eux et leurs peuples font partie, n'a réellement d'autre souverain que celui à qui seul appartient en propriété la puissance, parce qu'en lui seul se trouvent tous les trésors de l'amour, de la science et de la sagesse infinie, c'est-à-dire Dieu, notre divin Sauveur Jésus-Christ, le verbe du Très-Haut, la parole de vie. Leurs Majestés recommandent en conséquence avec la plus tendre sollicitude à leurs peuples, comme unique moyen de jouir de cette paix qui naît de la bonne conscience, et qui seule est durable, de se fortifier chaque jour davantage dans les principes et l'exercice des devoirs que le divin Sauveur a enseignés aux hommes. — Art. 3. Toutes les puissances qui voudraient solennellement avouer les principes sacrés qui ont dicté le présent acte, et reconnaîtront combien il est important au bonheur des nations, trop longtemps agitées, que ces vérités exercent désormais sur les destinées humaines toute l'influence qui leur appartient, seront reçues avec autant d'empressement que d'affection dans cette sainte alliance. — *Signé* François, Frédéric-Guillaume, Alexandre.

1815 4 octobre, traité de subsides supplémentaires entre l'Angleterre et la Russie.

— 5 novembre, traité entre l'Autriche la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie, relatif aux îles Ioniennes, qui formeront un État séparé, libre et indépendant, sous la protection exclusive de l'Angleterre. Toutes les autres puissances renoncent à toute prétention sur ces îles, et garantissent le traité.

1816 14 avril, traité de Munich entre l'Autriche et la Bavière, concernant des arrangements territoriaux, et la fixation des frontières et des rapports respectifs des deux États.

— 10 juin, traité de Paris entre les quatre puissances alliées et l'Espagne. Les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla passeront en toute souveraineté, après la mort de Marie-Louise, à l'infante d'Espagne et à ses descendants, à l'exception des districts situés sur la rive gauche du Pô, qui resteront à l'empereur d'Autriche; la principauté de Lucques passera au grand-duc de Toscane.

— 30 juin, convention territoriale entre l'Autriche et la Prusse, d'une part, et le grand-duc de Hesse, de l'autre.

— 28 août, traité de Paris entre la France et le Portugal, par lequel cette dernière puissance remet à la France la Guyane française, en conformité des traités d'Utrecht et de Vienne.

— 23 septembre, traité entre l'Espagne et l'Angleterre pour l'abolition de la traite des nègres.

1818 25 avril, convention de Paris entre la France et les quatre puissances signataires de la paix de Paris de 1814, et entre la France et l'Angleterre, relativement à la liquidation des dettes continentales, dont le payement est réclamé en vertu des traités des 30 mai 1814 et 20 novembre 1815. Le gouvernement français s'engage à faire inscrire sur le grand-livre de la dette publique une rente de 12 millions 40,000 francs, représentant un capital de 240 millions 800,000 francs, pour se liquider avec toutes les puissances, et, en outre, une rente de 3 millions, représentant un capital de 60 millions, pour se liquider particulièrement avec les sujets de l'Angleterre.

— 4 mai, traité de la Haye entre l'Angleterre et les Pays-Bas, pour l'abolition de la traite des nègres.

TRAITÉS CONCLUS ENTRE LES DIVERSES PUISSANCES, DEPUIS 1815 JUSQU'A NOS JOURS.

L'équilibre établi par les traités de Vienne et de Paris n'a éprouvé que de bien rares secousses; aussi les traités deviennent-ils depuis lors beaucoup moins nombreux et moins importants. Nous nous bornerons à mentionner les principaux.

1816 10 août, traité d'alliance défensive contre les Barbaresques entre l'Espagne et la Hollande; une croisière sera établie devant Alger, Tunis et Tripoli. Les autres puissances seront invitées à accéder à ce traité.

— 29 août, traité de paix entre l'Angleterre, les Pays-

Bas et le dey d'Alger. La régence reconnait l'abolition de l'esclavage des Européens à Alger, et consent à rendre tous les esclaves européens. Les présents consulaires sont abolis.

1817 11 juin, concordat signé entre Louis XVIII et Pie VII, qui rétablit le concordat passé entre Léon X et François Ier, et annule celui du 15 juillet 1801.

1818 9 novembre, à Aix-la-Chapelle, traité entre la France et les puissances alliées. L'armée d'occupation évacuera le territoire français avant le 30 novembre. La somme restant à payer par la France pour compléter l'exécution du traité du 22 novembre 1815 est définitivement fixée à 265 millions. Sur cette somme, 5 millions seront acquittés en inscriptions de rente sur le grand-livre; les 165 millions restant seront acquittés par 9e, de mois en mois, en traite sur une maison de banque désignée.

1816 3 avril, traité de paix entre le roi des Deux-Siciles et le dey d'Alger.

— 17 avril, traité de paix entre le roi des Deux-Siciles et le bey de Tunis.

— 29 avril, traité de paix entre le roi des Deux-Siciles et le bey de Tripoli.

— 23 décembre, traité de paix et d'amitié entre les États-Unis et la régence d'Alger.

1819 5 février, à Buénos-Ayres, traité d'alliance offensive entre les États de Buénos-Ayres et du Chili, pour arracher le Pérou à la domination espagnole.

— 22 février, traité d'amitié, d'accord et de limites entre l'Espagne et les États-Unis.

1821 24 juillet, à Navarre, convention entre la Sardaigne, d'une part, et, d'autre part, l'Autriche, la Prusse et la Russie, pour l'occupation d'une ligne militaire dans les États sardes. — Convention entre les mêmes, le 14 décembre 1822, pour faire cesser l'occupation.

— 24 août, à Cordova, traité de pacification entre D. Juan Odonoja, vice-roi du Mexique, et D. Aug. Iturbide. Le Mexique formera un royaume souverain et indépendant.

1823 10 juin, traité d'amitié et d'alliance entre la république de Colombie et l'État de Buénos-Ayres.

— 6 juillet, à Lima, traité d'union et d'alliance entre la république de Colombie et le Pérou.

— 28 juillet, à Erzeroum, traité de paix entre la Porte et la Perse.

— 23 octobre, à Bogota, traité d'union, de ligue et de considération perpétuelle entre la Colombie et le Mexique.

— 25 octobre, à Constantinople, traité de paix, de commerce et de navigation entre le roi de Sardaigne et la Porte.

1821 9 février, à Madrid, convention entre la France et l'Espagne pour le séjour en Espagne d'une armée d'occupation de 45,000 hommes.

— 3 octobre, à Bogota, traité de paix, d'amitié, de navigation et de commerce entre les États-Unis et la république de Colombie.

1825 2 février, à Buénos-Ayres, traité d'amitié, de navigation et de commerce entre l'Angleterre et les Provinces-Unies de Rio de la Plata.

— 15 mars, traité d'union et d'alliance entre la Colombie et les États-Unis.

— 18 avril, traité d'amitié, de commerce et de navigation entre l'Angleterre et la Colombie.

— 29 août, à Rio-Janeiro, traité de paix et d'alliance entre le Portugal et le Brésil. Le roi de Portugal reconnait que le Brésil tient le rang d'un empire indépendant et séparé des royaumes de Portugal et d'Algarve.

1825 5 décembre, à Washington, traité de paix, d'amitié, de commerce et de navigation entre les États-Unis de l'Amérique septentrionale et la confédération de l'Amérique centrale.

1826 8 janvier, à Rio-Janeiro, traité d'amitié, de navigation et de commerce entre la France et le Brésil.

— 24 février, à Gandabeo, traité de paix entre la compagnie des Indes et le roi d'Ava.

1828 10-22 février, à Tourkmantchaï, traité de paix entre la Russie et la Perse. La Russie acquiert deux provinces considérables, le khanat d'Erivan et celui de Nakhitchevan et une frontière qui commande militairement les provinces persanes. La Perse s'engage à payer en outre une indemnité de 20 millions de roubles. Elle n'a pour toute compensation que la garantie de la succession au trône donnée au prince Abbas-Mirza.

— 12 février, au Port-au-Prince, traité entre la France et la république d'Haïti : le roi des Français reconnait la république d'Haïti comme État libre, souverain et indépendant. Il y aura paix constante et amitié perpétuelle entre la France et Haïti. La solde de l'indemnité due par la république en vertu des conventions de 1825, demeure fixée à la somme de 60 millions, payables en 30 ans.

— 6 août, traité d'Alexandrie pour l'évacuation de la Morée par les troupes égyptiennes après la bataille de Navarin.

— 27 août, traité préliminaire de paix entre l'empereur du Brésil et la république des Provinces-Unies de la Plata. L'empereur du Brésil déclare la province de Montevideo, nommée *Cisplatine*, séparée du territoire du Brésil afin qu'elle puisse constituer un État libre et indépendant. Le gouvernement de la Plata la reconnait comme telle, et les deux parties contractantes s'engagent à garantir l'indépendance et l'intégrité de cette province.

1829 14 septembre, à Andrinople, traité de paix entre la Russie et la Turquie. L'empereur de Russie rend à la Porte les principautés de Moldavie et de Valachie, et toutes les parties ou places de la Bulgarie et de la Romélie conquises ou occupées par l'armée russe, à l'exception des îles formées par le Danube à son embouchure; il restitue également les conquêtes faites en Asie, sauf une partie de territoire confinant à l'Imérette et à la Géorgie, que la Russie se réserve pour la sûreté de ses frontières et comme compensation des frais de la guerre, en à-compte des indemnités qui doivent lui être payées en argent par la Porte, indemnités qui furent fixées, par une convention spéciale, à 10 millions de ducats de Hollande. La Porte reconnait et déclare le passage du canal de Constantinople et le détroit des Dardanelles entièrement libres et ouverts aux navires marchands russes, ainsi qu'à tous ceux des puissances en paix avec la sublime Porte. Quant aux affaires de la Grèce, la Porte donne son adhésion entière aux stipulations du traité de Londres du 6 juillet 1827. — Un second traité signé le même jour, relativement à la Moldavie et à la Valachie, réduit la souveraineté

de la Porte sur ces deux principautés, comme elle l'était déjà sur la Servie et sur la Grèce, à un vain hommage et à des tributs qu'on pouvait lui disputer.

1829 20-22 novembre, traité de paix entre les républiques de Colombie et du Pérou.

1830 8 août, à Tunis, traité entre la France et Tunis. « Ce traité (nous citons le texte), qui comble tous les vœux, et qui doit concilier, avec l'aide de Dieu, tant d'intérêts divers, a été conclu entre la merveille des princes de la nation du Messie, la gloire des peuples adorateurs de Jésus, l'auguste rejeton des rois, la couronne des monarques, l'objet resplendissant de l'admiration de ses armées et des ministres, Charles X, empereur de France, par l'entremise du chevalier Lesseps, son consul général, etc., et le prince des peuples, l'élite des grands, issu du sang royal, brillant des marques les plus éclatantes et des vertus les plus sublimes, Hussein-Pacha-Bey, maître du royaume d'Afrique. » — Le bey renonce au droit de faire ou d'autoriser la course, en temps de guerre, contre les bâtiments des puissances qui jugeront convenables de renoncer au même droit envers les bâtiments de commerce tunisien : il abolit à jamais, dans ses Etats, l'esclavage des chrétiens. Il restitue à la France le droit de pêcher exclusivement le corail tel qu'elle l'a possédé avant la guerre de 1799, etc.

1831 8 novembre, à Aréquipa, traité de paix et d'amitié entre les républiques de Pérou et de Bolivia.

— 15 novembre, à Londres, traité pour la *séparation définitive de la Belgique d'avec la Hollande*, signé par les plénipotentiaires de l'Autriche (Esterhazy), de la France (Talleyrand), de la Grande-Bretagne (Palmerston), de la Prusse (Bulow), et de la Russie (Lieven), d'une part, et par le plénipotentiaire de la Belgique (Van de Weyer), d'autre part. — Le territoire belge se composera des provinces de Brabant méridional, Liége, Namur, Hainaut, Flandre occidentale, Flandre orientale, Anvers et Limbourg ; et, en outre, d'une certaine partie du Luxembourg, pour laquelle une indemnité territoriale est assignée au roi des Pays-Bas dans la province de Limbourg. — La Belgique, dans les limites désignées, formera un État indépendant et perpétuellement neutre ; elle sera tenue d'observer cette neutralité envers tous les autres États. — La Belgique, du chef du partage des dettes publiques du royaume-uni des Pays-Bas, restera chargée d'une somme de 8,400,000 florins de rentes annuelles, etc.

— 14 décembre, à Londres, convention entre les mêmes, pour la démolition de certaines forteresses belges : Menin, Ath, Mons, Philippeville et Marienbourg.

— 30 novembre, traité entre la France et l'Angleterre pour la *suppression de la traite des noirs*, signé à Paris par lord Granville et le comte Horace Sébastiani. — Le droit de visite réciproque pourra être exercé à bord des navires de commerce de l'une et de l'autre nation, mais seulement dans les parages ci-après indiqués, savoir : le long de la côte occidentale d'Afrique, depuis le cap Vert jusqu'à la distance de 10 degrés au sud de l'équateur, c'est-à-dire du 10e degré de latitude méridionale au 15e degré de latitude septentrionale, jusqu'au 30e degré de longitude occidentale, à partir du méridien de Paris ; tout autour de l'île de Madagascar, dans une zone d'environ 20 lieues de largeur ; à la même distance des côtes de l'île de Cuba, des côtes de l'île de Porto-Rico, des côtes du Brésil. — Le droit de visite ne pourra être exercé que par des bâtiments de guerre, dont le nombre sera fixé chaque année par une convention spéciale. — Les navires capturés pour s'être livrés à la traite, ou comme soupçonnés d'être armés pour cet infâme trafic, seront, ainsi que leurs équipages, remis sans délai à la juridiction de la nation à laquelle ils appartiendront, pour être jugés d'après les lois en vigueur dans leurs pays respectifs.

1832 7 mai, à Londres, convention entre la France, l'Angleterre et la Russie d'une part, et la Bavière de l'autre, pour l'*arrangement définitif des affaires de la Grèce*. Les cours de France, de la Grande-Bretagne et de Russie, dûment autorisées à cet acte par la nation grecque, offrent la souveraineté héréditaire de la Grèce au prince Othon de Bavière, et le roi de Bavière accepte pour son fils mineur. Le prince Othon de Bavière portera le titre de roi de la Grèce. La Grèce, sous la souveraineté du prince Othon de Bavière et la garantie des trois cours, formera un Etat monarchique indépendant, dont les limites résulteront des négociations entamées avec la Porte Ottomane.

— 16 mai, à Santiago, traité de paix, d'amitié, de commerce et de navigation entre les États-Unis de l'Amérique septentrionale et le Chili.

— 22 octobre, à Londres, convention entre la France et l'Angleterre pour l'exécution du traité du 15 novembre 1831, à laquelle se refusait la Hollande.

— 10 novembre, convention entre la France et la Belgique pour l'entrée d'une armée française en Belgique dans le but d'amener l'évacuation de la citadelle d'Anvers.

— 14 novembre, traité provisoire d'amitié, de commerce et de navigation entre la France et l'Etat de Nouvelle-Grenade.

1833 12 février, à Constantinople, traité de paix, d'amitié et de commerce entre la Toscane et la Porte.

— 22 mars, convention supplémentaire entre la France et l'Angleterre, pour la répression de la traite des noirs, signée à Paris par le duc de Broglie et lord Granville. Cette convention développe quelques-unes des clauses contenues dans le traité du 30 novembre 1831. En voici les dispositions les plus remarquables : — En cas de confiscation d'un navire, une portion du produit net de la vente du navire et de sa cargaison, fixée pour le présent à 65 pour 100, sera mise à la disposition du gouvernement du pays auquel appartiendra le bâtiment capteur, pour être distribuée par ses soins entre l'état-major et l'équipage de ce bâtiment. — Lorsqu'un bâtiment de commerce de l'une ou de l'autre des deux nations aura été visité et arrêté indûment, ou sans motif suffisant de suspicion, ou lorsque la visite et l'arrestation auront été accompagnées d'abus ou de vexations, le commandant du croiseur, ou l'officier qui aura abordé ledit navire, ou enfin celui à qui la conduite en aura été confiée, sera, suivant les circonstances, passible de dommages et intérêts

envers le capitaine, l'armateur et les chargeurs. Ces dommages-intérêts pourront être prononcés par le tribunal devant lequel aura été inscrite la procédure contre le navire arrêté, et le gouvernement du pays auquel appartiendra l'officier qui aura donné lieu à cette condamnation en payera le montant dans le délai d'un an. — Les deux gouvernements conviennent d'assurer la liberté immédiate de tous les esclaves qui seront trouvés à bord des bâtiments capturés.

1833 21 mai, à Londres, convention entre la France, l'Angleterre et les Pays-Bas, dans le but de rétablir entre elles les relations telles qu'elles ont existé avant le mois de novembre.

— 8 juillet, *traité d'Unkiar-Skélessi*, paix et alliance défensive entre la Russie et la Porte. — Toute l'importance de ce traité repose dans un article séparé et secret, portant que la Russie renonce à exiger de la Porte les secours matériels qu'elle pourrait être dans l'obligation de lui fournir d'après le traité patent, à la condition de ne permettre l'entrée du détroit des Dardanelles à aucun bâtiment de guerre étranger.

1834 22 avril, à Londres, *traité de la quadruple alliance*, entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal, à l'effet de rétablir la paix dans la Péninsule. — Le duc de Bragance, au nom de la reine dona Maria, s'oblige à mettre en action tous les moyens qui sont en son pouvoir pour chasser don Carlos des domaines portugais. La reine d'Espagne s'engage à faire entrer, sur le territoire portugais, une armée suffisante pour coopérer à la sortie de don Carlos et de don Miguel du territoire portugais. Le roi d'Angleterre secondera les opérations des alliés par une force navale.

Dans le cas où la coopération de la France serait jugée nécessaire, le roi des Français s'engage à faire ce qui sera déterminé d'un commun accord. — Par deux articles additionnels signés le 18 août, le roi des Français s'engage à prendre dans la partie de ses Etats qui avoisine l'Espagne, les mesures les plus efficaces pour empêcher qu'aucune espèce de secours ne soit envoyée aux insurgés en Espagne; et le roi d'Angleterre s'engage à fournir tous les secours d'armes et de munitions de guerre qui pourront lui être réclamés. — Le duc de Bragance, en retour des engagements contractés en sa faveur par la reine d'Espagne, s'oblige à l'aider, au besoin, de tous les moyens qui sont en son pouvoir.

1834 8 août, à Turin, traité entre la France, l'Angleterre et la Sardaigne : accession de cette dernière puissance aux traités sur la traite des noirs.

— 9 décembre, à Chuquisaca, traité d'amitié, de commerce et de navigation entre la France et la république de Bolivie.

1836 20 janvier, à Caracas, traité de paix d'amitié, de navigation et de commerce entre les Etats-Unis de l'Amérique septentrionale et la république de Venezuela.

— 21 mai, à Stockholm, convention entre la France et la Suède pour la répression de la traite des noirs, sur les mêmes bases que les traités de 1831 et 1833.

— 19 juillet, traité de commerce et de navigation entre la France et le grand-duché de Mecklembourg-Schwerin.

1837 30 mai, traité de la Tafna entre le général Bugeaud et Abd-el-Kader. L'émir reconnaît la souveraineté de la France, qui ne se réservait dans la province d'Oran que cette ville, Mostaganem et Arzew, et dans celle d'Alger que la plaine de Mitidja.

1837 9 juin, à Hambourg, accession des villes libres hanséatiques de Hambourg, Brême et Lubeck, aux traités conclus à Londres le 30 novembre 1831 et le 22 mars 1833, entre la France et l'Angleterre, pour la répression de la traite des nègres.

— 24 novembre, accession de la Toscane aux traités sur la répression de la traite.

1838 1er février, accession du roi des Deux-Siciles aux traités pour la répression de la traite des noirs.

1839 9 mars, à la Vera-Cruz, traité de paix et d'amitié entre la France et le Mexique, signé par l'amiral Baudin après la prise du fort de Saint-Jean d'Ulloa.

— 19 avril, traité entre la Hollande et les Pays-Bas, entre ces deux pays et les cinq puissances, et, par voie d'accession, la confédération germanique, pour la séparation définitive des deux pays.

1840 15 juillet, à Londres, quadruple alliance entre l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie, pour la pacification du Levant.

— 29 octobre, traité entre la France et la république de Buénos-Ayres conclu par M. de Mackau. — Ce traité, qui mit fin à un coûteux et sanglant démêlé, consacra le principe des indemnités dues aux Français : le chiffre en sera réglé par des arbitres. La France restitue l'île Martin-Garcia à la république Argentine, qui reconnaît la liberté donnée en 1828 à l'Etat oriental de se constituer en Etat libre et indépendant.

1842 29 août, traité de paix entre les Anglais et les Chinois. — La Chine payera en trois ans 21 millions de dollars. Les ports de Canton, Amoy, Ning-Po, et deux autres, sont ouverts au commerce anglais. L'île de Hong-Kong est cédée à perpétuité à l'Angleterre. Les prisonniers seront rendus. Une amnistie sera publiée. Les sujets des deux nations seront traités sur le pied d'égalité. Les îles de Chusan et de Kolong-Son seront occupées jusqu'à parfait payement du tribut.

TRAJAN, empereur romain, né à Italica, en 52, consul en 91, fut adopté par Nerva, et monta sur le trône impérial en 98. Son règne fut un des plus heureux pour le peuple romain. Trajan, affable et populaire, vertueux et équitable, fit régner la justice et la tranquillité. Il battit les Daces, 101-106, et fit de la Dacie une province romaine; tourna ses armes contre les Parthes, 115-117, chassa Chosroès, leur roi, et lui donna un successeur; envoya une flotte dans la mer Rouge pour protéger son armée en Arabie, où elle fut battue; pacifia l'empire, qu'il parcourut en tous sens, et mourut à Sélinonte, en 117, à l'âge de 62 ans. La colonne Trajane fut élevée sous son règne et en son honneur, l'an 114.

TRANSYLVANIE, grande principauté de l'empire d'Autriche, conquise par Trajan, possédée successivement par les Goths, les Alains, les Slaves, les Avares et les Hongrois. Elle resta sous la domination des rois de Hongrie jusqu'en 1541; alors elle recouvra son indépendance, qu'elle conserva jusqu'en 1699, époque où elle fut donnée à l'Autriche.

TRAPPE, célèbre abbaye, située dans le Perche, en Normandie; fondée, en 1140, sous le pontificat d'Innocent II et sous le règne de Louis VII, par Rotrou,

comte du Perche. En 1662, l'abbé Armand de Rancé y établit l'étroite observance de la règle de Saint-Bernard. Lors de l'abolition des couvents en France, les Trappistes se réfugièrent dans le canton de Fribourg, et y fondèrent un couvent qui fut supprimé en 1811. Des religieux, revenus en France en 1817, s'établirent au nombre de 59 dans l'ancienne abbaye de la Meilleraye (Loire-Inférieure), qui a été détruite en 1850. Aujourd'hui cet ordre compte en France plusieurs maisons, et une décision récente du ministre de la guerre le maréchal Soult les a autorisés à établir une colonie en Algérie.

TRASYMÈNE, lac d'Italie, fut le théâtre d'une sanglante victoire remportée, l'an 217 av. J.-C., par Annibal sur les Romains, commandés par Flaminius. Ils y perdirent 15,000 hommes.

TRÉBIE, fleuve d'Italie, fameux dans l'histoire par une fameuse bataille gagnée près de son embouchure, l'an 218 av. J.-C., par Annibal sur les Romains, commandés par Sempronius. Les vaincus y perdirent 26,000 hommes.

TRÉBISONDE, ville et État (pachalî) de la Turquie. La ville est très-ancienne ; Xénophon la nomme *Trapezus*. Elle fut fondée par une colonie de Sinope, resta indépendante, fut conquise par les rois de Pont, fut prise par les Romains, et devint la capitale de leur province appelée *Pontus Cappadocius*. En 1203, les Français ayant pris Constantinople, Alexis Comnène établit à Trébisonde la capitale de l'empire de ce nom. Cet empire s'écroula en 1461, sous David Comnène, après la prise de sa capitale par Mahomet II.

TREILHARD (J.-B), né à Brives, se fit connaître comme avocat au parlement de Paris, d'où il se retira lors de l'institution du parlement Maupeou, 1770. Lorsque la révolution éclata, Treilhard fut élu député aux états généraux par la ville de Paris. Le 2 juillet 1791, il demanda pour Voltaire les honneurs du Panthéon. Porté à la présidence de l'Assemblée législative et celle du tribunal révolutionnaire, dont Robespierre était accusateur public, il sut si bien s'effacer, qu'il échappa au danger. Député à la Convention, après le 10 août, par le département de Seine-et-Oise, il vota, dans le procès de Louis XVI, pour la mort et le sursis. Après la dissolution de la Convention, il devint membre du conseil des Cinq-Cents, qu'il présida en décembre 95. Le 21 janvier, il prononça un discours sur la mort de Louis XVI, fit décréter la peine de mort contre les royalistes, et quitta, en 97, la carrière législative pour la diplomatie. Nommé au Directoire en 98, il en fut chassé en 99, et nommé conseiller d'État sous le consulat, et grand officier de la Légion d'honneur en 1806. Il mourut en décembre 1810.

TREMBLEMENT DE TERRE. Les tremblements de terre sont les phénomènes les plus terribles dont notre planète puisse être frappée, car souvent ils engloutissent dans les abîmes creusés par eux des populations entières, et ne laissent aucune trace des lieux qui en furent le théâtre. Les anciens prêtres égyptiens, 600 av. J.-C., assuraient, à ce que rapporte Platon, qu'autrefois il y avait auprès des Colonnes d'Hercule une île plus étendue que l'Asie et la Libye prises ensemble, qu'on appelait Atlantide, et qu'elle fut abîmée sous les eaux de la mer après un grand tremblement de terre. Sénèque dit que le mont Ossa était autrefois joint à l'Olympe, et que ce fut un tremblement de terre qui sépara ces deux montagnes. Et ce fut ainsi, comme le rapporte Pline, que la Sicile fut séparée de l'Italie, l'île de Chypre de la Syrie, et celle d'Eubée de la Béotie. Plusieurs autres historiens ont également soutenu que dans des temps très-reculés, ce fut par de pareils phénomènes que l'Espagne fut arrachée de l'Afrique, et l'Angleterre du continent des Gaules. Les chroniques chinoises rapportent que rarement, dans ces pays, une période de dix années s'écoule sans qu'on y soit témoin d'un de ces désastreux événements. Chez les Romains, les prêtres mettaient au nombre des jours solennels celui où l'on avait éprouvé et appris l'événement d'un tremblement de terre, et l'on ne pouvait violer la sainteté de ce jour qu'en s'exposant à être condamné à offrir un sacrifice expiatoire au dieu qui ébranlait la terre. Cicéron parle d'un tremblement de terre qui fut ressenti à Rome pendant 38 jours. Pline rapporte que la ville de Modène éprouva, 92 av. J.-C., un tremblement de terre si violent, que deux montagnes s'entre-choquèrent avec un bruit épouvantable. L'empereur Claude ordonna que le peuple serait assemblé par les préteurs toutes les fois que la terre tremblerait, pour l'inviter à célébrer la solennité du jour ; et Tite-Live raconte que ces assemblées étaient si fréquentes de son temps, que le peuple en était ennuyé ; ce qui prouverait la fréquence de ces phénomènes. L'an 31 av. J.-C., un violent tremblement de terre fit périr en Palestine la plus grande partie des bestiaux et près de 10,000 habitants. L'an 17 de J.-C. et le 4e du règne de Tibère, douze villes célèbres d'Asie furent renversées par un tremblement de terre qui eut lieu pendant la nuit, et les habitants furent tous engloutis sous les ruines. L'Asie en éprouva un semblable, sous le règne de Néron, qui détruisit Laodicée et plusieurs autres villes. L'an 79 de J.-C., un violent tremblement de terre engloutit les villes d'Herculanum et de Pompéia ; le même fléau, 107, renversa quatre villes d'Asie, deux en Grèce et trois en Galilée. En 115, un violent tremblement de terre détruisit Antioche ; les secousses durèrent plusieurs jours et plusieurs nuits ; le consul Pédon y périt, et l'empereur Trajan parvint à s'échapper de son palais et ne trouva de refuge que dans le cirque, qui fut épargné, et dans lequel il logea plusieurs jours. Smyrne est changée en un monceau de ruines par un tremblement de terre, 117 ; les villes de Nicomédie et de Césarée en sont dévastées, 126. Sous le règne de Gallien, et l'an 253, il y eut à Rome un tremblement de terre si épouvantable, que les secousses, qui durèrent plusieurs jours, se firent ressentir jusqu'en Asie et en Afrique. Plusieurs villes furent submergées par les eaux de la mer. En 358, un tremblement de terre, qui fut ressenti en Europe et en Asie, engloutit la plus grande partie de la ville de Nicomédie. Les secousses commencèrent le 24 août, et ne durèrent que deux heures ; mais le désastre fut si violent, que les flammes sorties du sein de la terre allumèrent un incendie qui dura 50 jours, et dévora 150 villes. En 360, un tremblement de terre eut lieu dans l'île de Candie ; et un autre, arrivé en 362, dévasta entièrement Nicomédie qui se relevait à peine de ses ruines. La secousse se fit sentir dans tout l'Orient, à Constantinople, Nicée et à Jérusalem, où l'empereur Julien, qui avait essayé de relever dans cette ville l'ancien temple des Juifs, se vit forcé de renoncer à son projet. Un tremblement de terre général eut lieu en Orient, 21 juillet 365 ; et l'effet de la commotion se communiqua à la mer, où une immense quantité de poissons restèrent à sec. On en ressentit de nouveaux en Orient, 369, 377 ; à Nicomédie, 389 ; et à Constantinople, 400-434. Celui qui renversa Antioche, 20 mai 526, fit périr 250,000 âmes. Un autre détruisit la ville de Béryte, 9 juillet 551 ; et deux, très-désastreux, bouleversèrent la Phénicie, 557-560. Un nouveau tremblement de terre ébranla Antioche, 21 octobre 589, et engloutit 60,000 habitants. En 742, un tremble-

ment de terre général bouleversa tout l'Orient ; 600 villes furent renversées dans une seule nuit, et la secousse fut ressentie dans toute l'Égypte. En 745, ce fléau détruit plusieurs villes de la Syrie. En 801, l'Orient et l'Occident furent agités de violentes secousses de tremblement de terre, accompagnés d'horribles mugissements. Le 30 avril 802, un tremblement de terre, ressenti en Suisse, fut suivi de maladies très-meurtrières. En 823, Aix-la-Chapelle fut bouleversée par un horrible tremblement de terre qui fut suivi d'une pluie de grêle mêlée de carreaux de pierre et d'une peste meurtrière. Un autre tremblement de terre dévasta la même ville, 828. En 860, plusieurs tremblements de terre furent ressentis en Perse, en Syrie et dans plusieurs autres contrées d'Europe. Le bouleversement de terrain qui eut lieu en Hollande, à peu près à la même époque, fut la cause que l'une des bouches du Rhône fut fermée. A la Mecque, un violent tremblement de terre tarit toutes les sources, et précipita dans la mer des masses énormes de rochers. En 880, le sol de l'Espagne musulmane fut déchiré par d'affreuses secousses. En Orient, et sous le patriarcat de Photius, les secousses d'un tremblement de terre qui s'y fit sentir durèrent 40 jours. Des tremblements de terre très-calamiteux eurent lieu en Angleterre, 974 ; à Constantinople et dans toute la Grèce, 986 ; à Lisbonne, 1009, 1017 ; et dans toute la Suisse, 12 mai 1021 : la cathédrale de Bâle fut renversée, et un nombre considérable de maisons s'écroulèrent dans le Rhin. L'Angleterre en éprouva de très-violents, 1048, 1076, 1093. En 1117, des secousses se succédèrent et effrayèrent toute la Lombardie pendant 40 jours. En 1128, on éprouva un violent tremblement de terre en Suisse ; et dans toute l'Europe, 1146. Antioche, Edesse, Alep, Laodicée, Tripoli et une infinité de petits bourgs en Orient furent renversés par le tremblement de terre de 1157 ; un pareil fléau ravagea la Sicile, 1159, 1170 ; ce dernier se fit ressentir en Suisse et en Allemagne, où il ruina plusieurs villes. Un tremblement de terre détruisit Catane, 1175, et 15,000 habitants furent engloutis sous les décombres. Dans celui qui eut lieu en Angleterre, 1179, la plus grande partie du terroir du comté de Durham s'éleva à une hauteur considérable, puis s'affaissa tout d'un coup avec un bruit affreux. Plusieurs villes de Syrie et de Palestine furent renversées par ce fléau, 1182 ; et la cathédrale de Lincoln, ainsi qu'un grand nombre d'édifices de cette ville, avril 1186. L'Italie, la Sicile, la France, furent ravagées par ce fléau, 1187, 1222, 1289. Mouradja d'Ohsson évalue à 700,000 le nombre de ceux qui, durant les 11e, 12e et 13e siècles, périrent en Orient sous les ruines de Bagdad, de Bassora, de Moussoul et d'une infinité de villes de l'Irack, de l'Arabie et de la Syrie, renversées par des tremblements de terre. Le 8 octobre 1336, le même fléau renverse de nouveau l'église cathédrale de Bâle et un très-grand nombre de maisons de cette ville et des environs. Un épouvantable tremblement de terre, décrit par Pétrarque, bouleversa Naples, 1343. Des ébranlements pareils eurent lieu en Allemagne et en Italie, 1346, 1347, 1348 ; à Venise surtout, où les secousses, qui commencèrent le 24 janvier, se prolongèrent 15 jours, et renversèrent un grand nombre d'édifices et trois clochers. En Suisse et en Allemagne, 18 octobre 1356, onze secousses détruisirent l'église cathédrale de Berne, et 53 châteaux dans le seul évêché de Constance. Le 24 août 1366, un affreux tremblement de terre vint foudre sur Lisbonne, et les secousses se répétèrent une année entière. Le 22 mars 1394, un semblable fut ressenti en Suisse, en Allemagne et en France. D'après plusieurs historiens, il y eut à Rome, depuis la mort de Jésus-Christ jusqu'à l'an 1405, 43 tremblements de terre. La majeure partie des contrées de l'Europe en fut ébranlée, 1426 ; la Toscane, la Pouille, Naples et la Calabre, 4 décembre 1454. Le 5 décembre 1456, un tremblement de terre affreux couvrit de ruines le territoire de Naples, et fit périr 60,000 habitants. Un violent tremblement de terre ébranla presque tout l'Orient, 1495 ; Venise, 1505 ; Constantinople, 1508-1509 ; dans cette dernière année il dura dix jours, et ensevelit sous les décombres plus de 10,000 habitants. L'empereur Bajazet campa sous des tentes au milieu de la seconde cour du sérail. De violents tremblements de terre eurent lieu le 1er septembre 1530 dans la terre ferme de l'Amérique, et le 26 janvier 1531 en Portugal : Santarem, Alzembuger, Almarin et Lisbonne furent presque entièrement détruites. La côte de Cumana, en Amérique, fut devastée par un tremblement de terre, 1er septembre 1530 ; et dans les provinces de Sanxi et de Santon, en Chine, plus de 100,000 personnes périrent par le même fléau, 1536. Naples en fut épouvantée de nouveau, 1537 ; et Bâle, 20 janvier 1538. Celui qu'on ressentit en Italie, février, auprès de Pouzzol, remplit de pierres et de cendres le lac de Lucrin, et ce fut par ce phénomène qu'il fut changé depuis en un terrain marécageux. Le 6 septembre 1545, un tremblement de terre presque général eut lieu en Europe ; les secousses arrivèrent à Naples, 26 janvier 1551, et en Suisse et en Hongrie, septembre 1552. La province de Chansy, en Chine, fut dévastée par ce fléau, 17 avril 1556 ; et de toutes les créatures vivantes sur ce vaste territoire, un enfant de sept ans fut seul préservé. La Sicile fut de nouveau dévastée, 1565 ; Nice, 1564 ; le Chili, 1570 ; la France, et principalement Tours, Orléans, Chartres, 26 janvier 1579 ; les Pays-Bas, 6 avril 1579 ; la Picardie, 6 avril 1580 ; Bordeaux, 1580 ; et dans cette même journée du 6 avril, on en ressentit les secousses à Rouen, Beauvais, Gisors, Pontoise, Soissons, Château-Thierry et la Fère. Ce fut dans cette année 1580 que se fit sentir, dans le Pérou, le premier tremblement de terre qui ait été décrit par des Européens. Les 1er et 2 mars 1584, de violentes secousses de tremblement de terre dévastèrent le Piémont, le Dauphiné, la Bourgogne, mais particulièrement la Suisse, qui fut presque entièrement bouleversée. Le 9 juillet 1586, la ville de Lima fut, après d'affreuses secousses, changée en un monceau de ruines. De violents tremblements de terre furent ressentis en France, 25 mars 1588 ; en Autriche, Hongrie, Moravie et Bohême, 5 septembre 1590 ; en Angleterre, 17 février 1591 ; dans les villes de Ferrare et de Spolette, qui furent presque entièrement détruites, 1594 ; à Méaco (Japon), 22 juillet 1596 ; en Angleterre, 18 décembre ; enfin à Lisbonne, 28 juillet 1597, où ce phénomène renversa trois rues entières dans cette ville, et partagea en deux le mont Sainte-Catherine. Un violent tremblement de terre ravagea le Pérou, 24 février 1600 ; l'Europe et l'Asie, 8 septembre 1601 ; et de nouveau le Pérou, où une étendue de 300 lieues de terrain sur 70 de largeur fut entièrement bouleversée, 1604 ; et encore une fois en 1609, où une pluie de sable et de cendres, produite par un volcan, ne cessa de tomber pendant 20 jours, et couvrit une étendue de terrain de 30 lieues carrées. Enfin un troisième à Truxillo, 4 avril 1619. Le 30 juillet 1626, un violent tremblement de terre ébranla la ville de Symrne ; plusieurs cantons de la Dalmatie et une grande partie de l'Italie ; les îles Philippines et surtout Manille, 1627 ; Lima, 27 novembre 1630 ; Naples, 16 décembre 1631

jusqu'au 15 janvier, où des secousses de tremblement de terre précédèrent et accompagnèrent une terrible éruption du Vésuve. En 1638, les Açores furent violemment ébranlées par d'affreuses secousses, précédées d'un bruit terrible, semblable à une décharge d'artillerie. La Calabre fut de nouveau frappée de ce fléau, 27 mars de la même année. En 1640, des commotions furent ressenties en Flandre, en Hollande et en Allemagne, et pendant 60 jours dans les îles Philippines, 1645. Le 26 septembre 1646, un violent tremblement de terre, qui coûta la vie à 4,000 personnes, et causa un dommage de 600,000 millions, vint fondre sur la capitale du Pérou; le 24 avril 1657, tout le sol de la Norwége en fut ébranlé; en juin 1660, toute la partie méridionale de la France éprouva des commotions terribles; la plus grande partie des sources chaudes des Pyrénées se refroidirent, et dans les environs de Bordeaux, une montagne qui disparut totalement fut remplacée par un lac. En 1663, on en éprouva un violent au Canada; les premières secousses se firent sentir le 5 février 1663, et se prolongèrent jusqu'au mois de juillet de la même année. Un fleuve et de hautes montagnes disparurent dans une étendue de plus de 400 lieues. Raguse fut frappée du même fléau, 6 avril 1667; la Sicile, 5 mars de la même année; Amboise, dans la mer des Indes, 1671, 1673, 1674; au Pérou, dans les environs de Lima, 1678; les commotions de ce tremblement de terre se firent ressentir dans le midi de la France d'une manière terrible, et l'une des plus hautes montagnes des Pyrénées fut engloutie. En septembre 1679, un violent tremblement de terre renversa la plus grande partie de Pékin; 300,000 habitants furent écrasés sous les décombres. Les secousses de ce tremblement de terre épouvantable durèrent trois mois, et engloutirent trente mille personnes dans la seule ville de Toutcheou. Une grande partie de l'Asie, l'Italie, la Pologne, l'Islande et la Sicile furent frappées de ce fléau, juillet 1680; l'Amérique méridionale, 1682. Les secousses furent ressenties en Europe et particulièrement en Suisse et en France et dans les villes de Lyon et de Paris. Celui qui dévasta Lima, 28 octobre 1687, jeta la mer furieuse sur la ville de Callao, qui fut entièrement submergée. Nouveau tremblement de terre à Naples, 5 juin 1688; Bagua-Cavallo et Cottinoti furent entièrement renversées. Smyrne en éprouva un le 10 juillet de la même année; 4,000 habitants furent engloutis. En Amérique et particulièrement dans la province de Quito (Pérou), le tremblement de terre de 1690 engloutit des villes entières. Celui qui frappa Port-Royal (Jamaïque), 7 juin 1692, renversa les neuf dixièmes de l'île, et la dépeupla presque entièrement. Celui qu'éprouva la Sicile, 9 janvier 1693, fit périr, dans la seule ville de Messine, 18,000 habitants. La province de Quito (Pérou) en fut de nouveau frappée, 20 juin 1698. Celui qui eut lieu en Chine, 1699, fit périr subitement 400,000 personnes. Les secousses de ce tremblement de terre affreux furent ressenties à Catane, près du mont Etna, à Malte, en Allemagne, en France et en Angleterre. Aquila et Norcia (royaume de Naples), 14 janvier et 2 février 1703, furent frappées d'un violent tremblement de terre; dans cette dernière ville, 4,800 habitants furent ensevelis sous les décombres. En 1703, Jédo, l'une des capitales du Japon, fut couverte de ruines par un tremblement de terre des plus calamiteux. Le 20 mars 1709, Lima en fut frappée de nouveau. En 1718, un tremblement de terre général eut lieu en Chine, dans la province de Xan-Tsi; une ville et un gros bourg furent engloutis; des montagnes furent bouleversées, et leurs débris roulèrent à deux lieues de distance. La Martinique fut dévastée par le même tremblement de terre. Celui qui eut lieu à Pékin, 11 juin 1720, écrasa 1,000 habitants; la ville de Tchane-Pine fut entièrement engloutie; et l'on apprit qu'un volcan s'était ouvert en Tartarie, à 600 kil. de Pékin. Toutes les côtes de la Barbarie furent frappées de tremblements de terre, 1716, 1725, 1724; à Palerme et en Islande, 1726; au Chili, 8 juillet 1730; Santiago fut complétemenf inondé. Celui qui eut lieu à Pékin, 30 novembre 1731, engloutit sous les décombres plus de 100,000 individus. Des tremblements de terre eurent lieu en Angleterre, 10 octobre 1731 et 25 octobre 1734, et dans les îles Courilles et les contrées voisines, qui furent entièrement bouleversées, 6 octobre 1737. On en ressentit trois dans l'île de Bering, 1741. Les environs de Lima, si souvent agités par les tremblements de terre, ressentirent de violentes secousses en 1742, les 9, 19 et 27 mai, le 12 juin et le 14 octobre. Enfin, le 28 octobre 1746, les villes de Lima et de Callao furent entièrement détruites par un violent tremblement de terre : à peine 20 maisons, sur 3,000, restèrent sur pied; des édifices furent renversés à 50 lieues au sud de Lima; et le nombre des personnes qui périrent dans ce désastre s'éleva à 20,000; 19 vaisseaux furent jetés par les vagues dans l'intérieur des terres. Des tremblements de terre très-remarquables eurent lieu en Angleterre, 1er juillet 1748 et 18 février 1750, et le 24 mai de la même année, au Chili, où ils causèrent de grands ravages à Valparaiso particulièrement. Constantinople en fut frappé, 1752; et le Caire, en Égypte, fut presque entièrement détruit, 1754; plus de 40,000 habitants y périrent. La ville de Quito (Pérou) ressentit de violentes secousses, 26 et 27 avril de la même année, et fut entièrement détruite par le tremblement de terre du 28. Celui du 7 juin 1755 dévasta la ville de Cachan (Perse); 600 maisons furent détruites, et 1,200 habitants écrasés. Le 1er novembre 1755, à 9 heures 20 minutes du matin, un tremblement de terre terrible et l'un des plus calamiteux des temps modernes vint fondre sur Lisbonne. Le lit du Tage s'entr'ouvrit, et ce fleuve disparut; mais l'abîme s'étant refermé presque aussitôt, les eaux, lancées à une hauteur prodigieuse, retombèrent dans leur ancien canal et reprirent leur cours, après avoir causé des inondations désastreuses : 17,000 maisons s'écroulèrent, et 24,000 habitants périrent sous les décombres de cette ville, qui fut bientôt le théâtre d'un incendie général. La perte que cette catastrophe terrible coûta fut évaluée à 2 milliards 300 millions; l'Angleterre y entra pour 160 millions, Hambourg pour 40, l'Italie pour 25, la Hollande 10, la France 4, la Suède 3, et l'Allemagne 2. La commotion qui détruisit Lisbonne ébranla une grande partie de l'Europe; plusieurs lacs d'Écosse, entre autres le lac Lomond, furent violemment agités. Le même mouvement troubla les lacs de la Suisse, plusieurs rivières et sources de diverses provinces de France, notamment les eaux minérales de Bourbon-l'Archambault; fit bouillonner le Rhône, ébranla Angoulême et Bordeaux, produisit dans le lac Majeur une agitation semblable au flux et au reflux de la mer. L'Allemagne, l'Italie, la Hollande, la Suède, la Norwége, l'Islande et le Groënland ressentirent l'ébranlement. Le 9 décembre, les secousses recommencèrent à Lisbonne; et le même jour, les édifices les plus solides chancelèrent dans plusieurs villes de France, de Bavière, de Souabe, du Tyrol, à Milan et Côme, à Naples et en Suisse. A Berne, l'effet de trois secousses renversa une pyramide de pierre du sommet de la grande église. En général, les effets de ce terrible phénomène

furent plus particulièrement sensibles dans les villes de la Suisse voisines des eaux, surtout à Genève, Zurich, Yverdun, Vevey, Neuchâtel, Fribourg, et en France à Besançon. Au moment du tremblement de terre de Lisbonne, la terre s'entr'ouvrit auprès de Maroc; une peuplade entière d'Arabes disparut dans le voisinage avec tous ses bestiaux; et on évalue à 600,000 le nombre des hommes que les deux tremblements de terre des 1er et 18 nov. 1755 ont fait périr en Afrique. L'ébranlement qui détruisit Lisbonne fut ressenti, le même jour, à Constantinople, à Madrid, où il dura 5 à 6 minutes; à Cadix, où les eaux, s'étant élevées à 60 pieds au-dessus de leur niveau ordinaire, engloutirent une partie de la ville, et firent un grand nombre de victimes. Les observations des naturalistes constatèrent des secousses de tremblement de terre arrivées pendant les 10 mois qui suivirent la catastrophe de Lisbonne; elles eurent lieu le 9 décembre en Suisse, en Italie, en Allemagne et dans les provinces méridionales de France. Le 21 du même mois, Lisbonne en fut frappée de nouveau, et 300 personnes périrent. Les 26 et 27, des secousses furent ressenties dans le Brabant; le 31, en Écosse; le 5 janvier 1756, en Italie; le 12, en Saxe et en Bohême; le 18, de nouveau en Italie; le 25, en Allemagne; le 9 février, à Lisbonne; le 15, en Irlande et en Allemagne; le 18, en Portugal, en Espagne, en Angleterre, dans les Pays-Bas, en Allemagne, en France et à Paris même. Les 1er, 11 et 29 mars, nouvelles secousses à Lisbonne; le 15 avril, à Venise; le 26, en Picardie; le 30, dans la même province et à Paris; à Lisbonne deux fois encore, avril et mai; le 3 juin, une secousse violente fut ressentie à Cologne, à Bruxelles et dans plusieurs autres villes des Pays-Bas. Enfin, en août 1756, les habitants échappés au désastre de Lisbonne, ainsi que la famille royale de Portugal, campaient encore sous des tentes. De violents tremblements de terre eurent lieu en Palestine, et la ville de Béthulie fut engloutie avec tous ses habitants, 1759. Une grande partie de Constantinople fut renversée par un tremblement de terre, 1765; les îles Courilles furent frappées du même fléau, 1780. L'île Formose, à la suite de secousses souterraines, fut couverte par les eaux, et un millier d'individus périrent, 1782. Le 5 février 1783, on éprouva en Calabre 61 secousses de tremblement de terre. Elles se firent sentir même jusqu'au mois de mai; mais les plus violentes eurent lieu les 5 et 27 février et les 1er et 28 mars; celles du 5 détruisirent plus de la moitié de la ville de Messine. Le 1er août 1783, un tremblement de terre dévasta une grande partie du Japon et principalement la province de Sinano. En 1784, la ville de Messine fut de nouveau détruite par un tremblement de terre; et la ville d'Archindscan, en Turquie, fut engloutie avec tous ses habitants (12,000), par le même fléau et dans la même année. En 1785, un ébranlement considérable vint épouvanter la Toscane et Mexico, où il exerça d'assez grands ravages. Le 1er août 1786, on en ressentit des secousses dans le nord de l'Angleterre; et celui qui, le 12 octobre 1788, fondit sur l'île de Sainte-Lucie fit périr plus de 900 personnes. Le 30 septembre 1789, un tremblement de terre engloutit, en Toscane, 150 maisons, et détruisit la cathédrale de Santo-Sepolcro; un autre, 24 décembre, bouleversa la plupart des villes de la Calabre. La forteresse d'Oran fut renversée par celui qui ravagea la Barbarie, 4 novembre 1790. La Sicile, la Turquie et la Calabre ressentirent de nouvelles secousses, 8 octobre 1791; l'Angleterre, 1er mars 1792; Saint-Domingue, 7 avril. En Turquie, la ville de Cassan fut entièrement dévastée par celui du 14 mars 1794. Celui qui eut lieu dans le royaume de Naples, le 17 du même mois, détruisit entièrement la ville de Torre del Greco. Sumatra en éprouva un violent, 18 novembre 1795. Nouveau tremblement de terre à Lisbonne, 17 janvier 1796. En 1797, les villes de Quito et de Cusco furent entièrement détruites par un tremblement de terre, qui engloutit 40,000 individus. Le 8 juin 1798, une grande partie de la ville de Sienne fut détruite par le même fléau. Des secousses furent ressenties à Constantinople, 26 septembre 1800; à Édimbourg, en Italie, en Allemagne et en Hongrie, 1801; en Italie, où la ville de Créma fut presque entièrement détruite, 12 juin 1802; en Espagne, sur une grande étendue des côtes de la Méditerranée, 25 août 1803; en Syrie, 23 juin 1804, 26 juillet 1804; à Naples, le même jour, 46 villages furent détruits, et 15,000 habitants périrent sous les décombres; à Dunnichen, en Écosse, 8 janvier 1808, et à Lucerne, où l'église et un grand nombre de maisons furent détruites, 2 avril. Le tremblement de terre du 8 janvier 1809 fit entièrement disparaître l'île de Penquin, dans le voisinage du cap de Bonne-Espérance; et celui du 8 août 1810 fit disparaître, dans l'île Saint-Michel (Açores), un village tout entier, qui fut remplacé par un lac d'eau bouillante. L'île Saint-Vincent fut frappée de violentes secousses de tremblement de terre qui se répétèrent pendant toute l'année 1811. La province de Caraccas (Amérique) fut entièrement ruinée par celui du 26 mars 1812, qui bouleversa plus de 480 kil. de terrain, détruisit un grand nombre de villes, et fit périr, dans la seule ville de Caraccas, qui fut entièrement engloutie, 10,000 personnes, et plus de 20,000 à Venezuela. Volney porte à 45 le nombre des tremblements de terre qui depuis 1628 jusqu'à son époque, frappèrent les États de l'Amérique septentrionale. Les îles de l'archipel Indien, Java, Bornéo et les Célèbes en furent frappées en même temps, depuis le 5 jusqu'au 17 avril 1815. Le 22 février 1816, le même fléau fit éprouver de très-grands dommages au Portugal, à l'île de Madère et aux villes de Catane et de Syracuse. Le 23 août de la même année, la ville de Voslitza fut entièrement détruite par un tremblement de terre, en 17 minutes. Un des plus désastreux frappa la Sicile, 20 février 1818; Mexico, 31 du même mois; le Chili, où la ville de Copiapo fut entièrement détruite. 3 avril 1819; le Bengale, où 7,000 maisons furent renversées dans la seule ville de Boudj, 16 juin 1819. Le nombre des tremblements de terre fut considérable durant cette année; ils frappèrent en même temps Gênes, 4 janvier; Palerme, 24 février; Rome, Frascati, Albano, 25; Tiflis (Géorgie), 28; Témesvar (Hongrie), 8 avril; Landshut (Allemagne), 10; Corneto, 26 mai; la Sicile, 27; l'île de la Trinité, 12 août, et Corfou, 4 septembre. L'Inde, les îles Ioniennes et le comté de Perth, en Angleterre, en furent frappés, 1820; l'île de Zante, 1821; la Moldavie, 3 et 4 février, et pendant les mois d'août et septembre de la même année. Un des plus désastreux vint fondre sur l'Asie, 13 août 1822, et détruisit, en moins de 12 secondes, les villes d'Alep, d'Antioche, d'Alexandrette, de Dartasch et d'Armenas; plus de 20,000 personnes furent englouties. Alger fut frappé d'un tremblement de terre très-calamiteux, 2 mars 1825; 7,000 personnes furent écrasées, et la ville de Blidah entièrement détruite. Le 30 mars 1828, un des plus violents vint fondre sur le Pérou, et y détruisit presque entièrement les villes de Lima et de Callao. Le 21 mars 1829, un des plus affreux vint fondre sur le royaume de Murcie; la ville d'Almoradi fut entièrement détruite, et perdit tous ses habitants; le nombre des morts s'éleva à 4,000, et celui des blessés et mutilés à plus de 8,000. Enfin, le 11 janvier 1839, un tremblement de

terre renversa la ville de Fort-Royal, à la Martinique, ainsi que les communes environnantes et une partie de la ville de Saint-Pierre. Le nombre des personnées tuées ou blessées s'éleva à plus de 500.

TRÉMOILLE (La). V. LATRÉMOILLE.

TRENTE, ville des États autrichiens, dans le Tyrol, fut, dit-on, fondée par les Étrusques, appartint successivement aux Gaulois Cénomans, aux Goths, aux Lombards, aux ducs de Bavière, et devint ensuite ville libre et impériale. L'évêché de Trente, qui eut quelque temps la supériorité territoriale, fut compris, en 1363, dans le Tyrol, et par suite dans la monarchie autrichienne. Cette ville doit surtout sa célébrité au concile qui s'y est tenu dans le 16e siècle.

TRENTE (Concile de). Ce concile, le 19e et dernier des conciles œcuméniques, fut provoqué par les demandes des protestants, qui n'en récusèrent pas moins son autorité. Il s'ouvrit le 13 décembre 1545, sous le pape Paul III; fut continué sous les papes Jules III et Paul IV, et finit sous le pontificat de ce dernier, en 1563. L'objet de ce concile était de condamner les erreurs de Luther, de Calvin et de Zwingle, d'expliquer la croyance catholique, de réformer les abus qui s'étaient introduits dans la discipline. Plus de 250 évêques ou prélats de différentes nations catholiques, les plus savants théologiens, les plus habiles jurisconsultes, y assistèrent, ainsi que les ambassadeurs des divers souverains. Les décisions de ce concile ont été reçues en France pour les articles de foi; mais les premiers articles relatifs à la discipline ont été rejetés, parce qu'ils sont opposés aux libertés de l'Église gallicane, qu'ils entreprennent sur la juridiction laïque, et qu'ils dérogent au concordat de Léon X.

TRENTE (Combat des). Le combat des Trente eut lieu entre Ploermelet-Josselin, 1351. Trente Bretons disputaient à trente Anglais laquelle des deux nations avait le plus d'honneur, lequel des deux chefs avait la plus belle dame. Richard Brembro commandait les Anglais; Beaumanoir les Français. La victoire resta à ces derniers.

TRENTE ANS (Guerre de). V. GUERRE.

TRÉSOR PUBLIC. Quoiqu'il y eût des trésors publics dans toutes les républiques de la Grèce, les Lacédémoniens n'en avaient point, au moins au commencement. Ils faisaient la guerre aux dépens des particuliers. Ils ne commencèrent à en avoir que lorsqu'ils eurent vendu le butin fait sur les Perses. Ce trésor était renfermé dans un temple à la garde des dieux, et ils n'en tiraient de l'argent que pour l'employer à des ouvrages publics. — A Athènes, il était renfermé dans la citadelle sous la garde de trois magistrats. Il y en avait d'autres, dont le plus important était celui de Minerve, qu'on appelait trésor de la déesse. A Rome, Valerius Publicola fit renfermer le trésor dans le temple de Saturne, sous la garde de sénateurs auxquels on donna le nom de questeurs. Il renfermait non-seulement les revenus de l'État, mais encore les enseignes militaires, qui étaient ordinairement en argent. — Charlemagne, par une ordonnance ou capitulaire de 778, déclara que les deux tiers des trésors trouvés dans les terres de quelque église, et les trois quarts de ceux trouvés dans les terres de quelques seigneurs appartiendraient au roi. Par un règlement de saint Louis, 1259, l'argent trouvé appartenait au seigneur haut justicier, et l'or au roi. Le garde des coffres du trésor du roi rendait compte au trésorier des sommes qui lui avaient été confiées, à la réserve de celles destinées aux plaisirs du monarque. L'état du trésor se vérifiait tous les mois à la chambre des comptes. Les différentes portions du domaine étaient affermées séparément, et de toute ancienneté, le comptable était obligé de donner bonne et valable caution. Les fermes du roi étaient distribuées à plusieurs particuliers solvables, et ces comptables versaient les produits de leur recette au trésor royal. Les sénéchaux, baillis, viguiers et vicomtes présidaient, chacun dans leur département, à l'adjudication des baux, où se trouvaient aussi les procureurs du roi des lieux où se faisait l'adjudication. Les vicomtes étaient tenus d'apporter leurs comptes tous les 6 mois, et les receveurs, leurs états tous les ans. Tous ces fonctionnaires résidaient dans leurs juridictions, et ne pouvaient s'en éloigner sous peine de retranchement de leurs gages et même de destitution. V. BUDGET.

TRÉSORIER. Avant Charles VI, 1380, il n'y avait en France que deux trésoriers. Sous son règne il y eut sept trésoriers. Ce prince créa en outre un office de trésorier de l'épargne (cassette). Tous les matins, le trésorier de l'épargne, dont il est parlé pour la première fois, 1390, mettait dans la cassette 10 écus d'or pour les menus plaisirs du roi.

TRÉSORIER DE FRANCE. La charge de trésorier de France fut unique jusqu'au règne de Philippe de Valois. Ce prince, 1330, créa deux autres trésoriers. Deux de ces officiers allaient tous les ans visiter leurs domaines, ce qu'on appelait *faire leur chevauchée*. Le troisième résidait à Paris. Leur juridiction ne commença que vers la fin du 14e siècle, qu'on ajouta deux autres trésoriers. Ils connurent alors des procès concernant le domaine, et ils furent nommés *trésoriers de France et de la justice*. Au commencement du siècle suivant, ces trésoriers furent réduits à leur ancien nombre, et obligés, quand il survenait des difficultés de recourir aux magistrats du parlement et de la chambre des comptes. Depuis, les chambres du domaine furent instituées, 1490, et eurent leurs magistrats. Henri II, 1548, en multiplia le nombre jusqu'à 17; mais depuis on réunit ces charges à celles de généraux des finances, et leurs départements furent appelés généralités. V. GÉNÉRALITÉS.

TRESSAN (L.-E. DE LAVERGNE de), né le 5 octobre 1705, au Mans; cultiva la littérature et suivit partout son penchant pour la poésie chevaleresque et les romans. Il se distingua dans la guerre de la succession de Pologne, 1733; à Esslingen, 1734; fut nommé brigadier et enseigne de la compagnie des gardes du corps; partit pour l'armée de Flandre en 1741; fut nommé maréchal de camp en 1744; servit aux siéges de Menin, Ypres, Furnes et Tournai; servit d'aide de camp à Louis XV à la bataille de Fontenoi. Depuis, il s'occupa de littérature, et publia des extraits de nos anciens romans de chevalerie. Il mourut en 1785, après avoir remplacé Condillac à l'Académie française en 1781.

TRÊVE, suspension d'hostilités en vertu d'une convention faite entre deux ennemis. On appelle *trêve de Dieu* ou du Seigneur la suspension de toutes hostilités, ordonnée par l'autorité religieuse, aux 11e et 12e siècles, à certaines époques de l'année, depuis le mercredi soir jusqu'au lundi, et pendant l'avent et le carême.

TRÈVES, ville d'Allemagne, située aux bords de la Moselle, date de temps très-reculés. Capitale de la première Belgique sous Auguste, elle fut considérée, sous Constantin, comme la capitale de toutes les Gaules. Visitée, en 372, par Valentinien Ier, qui y séjourna jusqu'en 375; elle fut dévastée en 410, 411 et 415; prise par les Francs en 458; par les Français en 1681, 1703, 1705, 1734, et enfin, en 1794, époque à laquelle elle fut réunie à la France, et forma le chef-lieu du département de la Sarre. En 1814 elle fut donnée à la Prusse.

TRÉVISE, ville d'Italie, fut soumise par les Goths; un de leurs rois y naquit, c'est Totila. Quand Bélisaire réduisit Vitigès, Trévise fut rendue à l'Empire; revint aux Goths sous Idibade; appartint aux Hongrois, puis se donna à Venise en 1388. Prise par les Français, 1797, donnée à l'Autriche, 1801, réunie au royaume d'Italie en 1805, elle fut, sous l'empire, chef-lieu du département du Tagliamento.

TRÉVOUX, ville de France (Ain), capitale de l'ancienne principauté de Dombes. Le pape Clément VII y érigea un chapitre en 1523. L'empereur Sévère y battit Albinus, son compétiteur, 198. François Ier y institua un parlement, 1535. Louis de Bourbon y établit, en 1695, une imprimerie d'où sont sortis le *Dictionnaire de Trévoux*, réimpression de Furetière, et un célèbre journal littéraire, connu sous le nom de *Mémoire de Trévoux*. Ces deux publications sont dues aux Jésuites.

TRIBONIEN, jurisconsulte grec, né à Side, en Pamphilie, vers le commencement du 6e siècle, parvint aux plus hautes distinctions sous Justinien Ier, qui le chargea de diriger les *Institutes*. Tribonien, avec ses collègues, fit d'abord le *Corpus juris*, qui, commencé en 530, fut achevé en 534; vaste compilation résumant toute la législation romaine, divisée en trois parties: les *Institutes*, le *Code* et le *Digeste*. Tribonien, en société avec Théophile et Dorothée, composa les *Institutes*, recueil élémentaire très-connu. Il mourut en 547.

TRIBU. Une tribu, chez les anciens, était une certaine quantité de peuple, dont on faisait la distribution dans plusieurs quartiers ou dans plusieurs parties d'un royaume ou d'une république. Les douze tribus d'Israël comprenaient tous les Juifs sortis d'un des douze patriarches. Cécrops, fondateur et premier roi d'Athènes, divisa son peuple en quatre tribus, 1582 av. J.-C. La première tribu se composait de ceux qui portaient les armes; la seconde, des ouvriers; la troisième, des laboureurs, et la quatrième, des bergers. Ce nombre de tribus subsista jusqu'au temps où Clisthène, après l'expulsion des descendants de Pisistrate, ayant attiré le peuple dans son parti, augmenta le nombre des tribus jusqu'à 10, et leur donna le nom des 10 héros appelés Éponymes. Chez les Romains on appela d'abord tribu une certaine quantité de peuple, dont Romulus avait fait la distribution en trois quartiers, d'où le nom de *tribus*. Ces trois tribus, qui composèrent longtemps le peuple romain, s'appelèrent *Rhamnenses*, *Tatienses*, *Luceres*. Sous le règne de Servius, 509, le nombre des tribus fut porté à 19, et, depuis, il s'éleva graduellement jusqu'à 35. Aujourd'hui les Arabes sont encore divisés en tribus, qui forment ensemble presque autant d'États séparés.

TRIBUNAL, siége du juge, bancs sur lesquels sont assis les juges. Ce mot tire son origine du siége élevé où le tribun du peuple, à Rome, se mettait pour rendre la justice. Tribunal signifie aussi la compagnie des juges qui rendent la justice; et c'est toujours dans ce dernier sens qu'il faut prendre les divers tribunaux établis chez les Grecs et les Romains. En France, les tribunaux comprennent toute l'organisation judiciaire du royaume. L'Assemblée constituante, après avoir supprimé les justices seigneuriales et ecclésiastiques, 4 août 1789, établit la nouvelle organisation judiciaire, par son décret du 24 août 1790. Ce décret institua, en matière civile, deux tribunaux d'exception, les tribunaux de commerce et les justices de paix; donna la juridiction ordinaire à des tribunaux de district, composés de cinq ou six juges, élus par le peuple, aussi bien que les juges de paix. Ces tribunaux jugèrent les appels de justice de paix, et furent juges d'appel les uns à l'égard des autres. Par son décret du 29 juillet 1791, elle confia l'administration de la justice criminelle à des tribunaux de police municipale, formés du corps municipal, et à des tribunaux de police correctionnelle, composés des juges de paix et de leurs assesseurs; enfin à des tribunaux de départements et au jury criminel, institués les 16 et 20 janvier de la même année. Au-dessus de toutes ces juridictions l'Assemblée nationale plaça une cour souveraine, la cour de cassation. La loi du 18 mars 1800 maintint les tribunaux de commerce et les justices de paix, créa un tribunal de première instance par arrondissement, établit 29 tribunaux d'appel et un tribunal criminel par département. La loi du 27 novembre 1808 substitua aux tribunaux criminels les cours d'assises, et celle du 20 avril 1810 changea en cours impériales les cours d'appel. Quant aux tribunaux de commerce, leur nombre, leur répartition et leurs attributions furent déterminés par divers décrets, et notamment par celui du 6 octobre 1809. La cour des comptes fut créée par la loi du 16 septembre 1807. Enfin le conseil d'État, qui occupe le premier rang dans la hiérarchie administrative, et dont l'établissement remonte aux premiers temps de la monarchie, fut reconstitué par la constitution de l'an VIII. V. **CASSATION, CONSEIL D'ETAT, COUR DES COMPTES.**

TRIBUNAT, assemblée établie en France par la constitution de l'an VIII, 24 décembre 1799. Ses attributions consistaient à voter ou à rejeter après discussion les projets de loi que le corps législatif était destiné à voter sans discussion. Il était d'abord composé de 100 membres élus par le sénat, et âgés de 25 ans au moins, et qui devaient être renouvelés tous les ans; il fut réduit à 50 en 1802, et entièrement supprimé en 1807. Il siégeait au Palais-Royal, et chacun de ses membres jouissait d'un traitement de 18 fr. par jour.

TRIBUNS. Il y eut à Rome plusieurs sortes de tribuns; mais les plus considérables furent les tribuns du peuple, ainsi appelés parce qu'ils étaient chargés de la défense de tous les plébéiens contre les entreprises de la noblesse. Les premiers furent créés vers l'an de Rome 260, 492 av. J.-C., dans le temps même où le peuple était assemblé par centuries sur le Mont-Sacré. 36 ans après leur première institution, le nombre en fut augmenté jusqu'à 10, et le sénat acquiesça d'autant plus volontiers à cette augmentation, qu'il sentit qu'il serait plus aisé de les désunir. Les premiers tribuns du peuple n'avaient ni la qualité de sénateur, ni tribunal particulier, ni juridiction sur leurs concitoyens, ni pouvoir de convoquer les assemblées du peuple. Assis sur un banc au dehors du sénat, ils n'y étaient admis que lorsque les consuls les faisaient appeler. Toutes leurs fonctions se réduisaient alors à pouvoir s'opposer aux ordonnances du sénat par ce mot, *veto*, et à les approuver, ce qu'ils faisaient en mettant au bas la lettre T. Leur autorité était renfermée dans les murailles de la ville, et ne pouvait pas s'étendre au delà d'un mille de son enceinte. Le respect qu'on avait pour ces magistrats était si grand, qu'on les regardait comme des personnes sacrées. Nul patricien ne pouvait être élu tribun du peuple, à moins qu'il ne fût descendu dans une famille plébéienne par adoption. Sylla, s'étant rendu maître de la république, fit passer une loi, l'an de Rome 672, par laquelle tout citoyen qui avait été tribun du peuple était déclaré incapable de parvenir à aucune autre magistrature. Il leur ôta le droit de haranguer le peuple, de faire des lois; abolit les appels à leur tribunal, et ne leur laissa que la liberté de l'opposition. Dans

la suite, Pompée, 730, les rétablit dans toutes leurs prérogatives, et leur autorité plus ou moins grande subsista ainsi jusqu'à Auguste, qui la déféra au sénat, 31 de J.-C. — Les tribuns du peuple, l'an de Rome 510, 444 av. J.-C., voulant forcer les patriciens à partager la dignité consulaire avec les plébéiens qui en étaient exclus, proposèrent de suspendre pour un temps l'élection et le titre de cette dignité, et de créer à la place des consuls 6 *tribuns militaires*, qui auraient les mêmes fonctions et la même autorité que les consuls. Le sénat y consentit; mais son choix ne tomba que sur des patriciens. Ces magistrats furent obligés de se déposer eux-mêmes 5 mois après, les auspices n'ayant point été observés dans l'assemblée où on les avait élus. La période des tribuns militaires fut de 78 ans. Cependant on ne peut guère lui en assigner qu'une de 48; car, dans cet intervalle, les consuls furent plusieurs fois rétablis. Le consulat ayant enfin été accordé aux plébéiens, 366, le tribunat fut dès lors abandonné pour le gouvernement des consuls. Ceux-ci gouvernèrent comme auparavant, jusqu'à la dictature de Jules-César, qui les anéantit avec la république.

TRICAMÉRON, ville d'Afrique, près de Carthage, célèbre par la victoire que Bélisaire y remporta sur les Vandales, 534.

TRIESTE, ville d'Italie, sur le golfe du même nom, bâtie sur les ruines de *Tergestrum* des anciens. Les Vénitiens s'en emparèrent au commencement du 15e siècle; ceux-ci s'affranchirent de ce joug l'an 1507. Depuis, Trieste passa sous la domination de la maison d'Autriche: les Français l'ont occupée en 1797 et 1805.

TRINITAIRES, V. **ORDRES RELIGIEUX.**

TRINITÉ, fête de l'Église catholique, instituée, au 14e siècle, en l'honneur de la sainte Trinité, et qui se célèbre le premier dimanche après la Pentecôte.

TRINITÉ (Ile de la), la principale des petites Antilles, découverte par Colomb, 1498; occupée par les Espagnols, 1552; par les Anglais, 1595; par les Français, 1696, qui l'abandonnèrent ensuite; reprise par les Anglais, 1797, auxquels l'Espagne la céda définitivement, 1810.

TRIOMPHE, cérémonie et honneur accordé à Rome, soit par le sénat, soit par le peuple, pour récompenser un général qui avait bien mérité de la patrie. Il fallait, pour l'obtenir, être général en chef, avoir agrandi le territoire par des conquêtes, et que la victoire eût coûté au moins 5,000 hommes à l'ennemi. Sous l'empire, où il n'y eut plus d'autre général en chef que l'empereur, le triomphe fut quelque temps accordé par la politique Auguste: on compta 30 triomphes sous son règne; le dernier qui obtint cet honneur fut Cornelius Balbus. Enfin Agrippa refusa le triomphe, 60 de l'ère chrétienne.

Le triomphateur, couronné de laurier, et tenant une branche de cet arbre à la main droite, faisait une harangue au peuple et aux soldats assemblés en un même lieu; puis distribuait ses présents avec une partie des dépouilles des ennemis. Cependant la pompe commençait à paraître vers la porte Triomphale. Les trompettes marchaient à la tête, ensuite les taureaux destinés pour le sacrifice, qui étaient ornés de rubans et couronnés de fleurs, et avaient quelquefois les cornes dorées. Après, on voyait les dépouilles des ennemis portées par de jeunes soldats, ou dans des chariots, et les images des villes et des nations subjuguées, qui étaient représentées en or ou en argent, ou faites de bois doré, d'ivoire, ou de cire, avec leurs noms et des inscriptions en grosses lettres. On y portait aussi les figures des fleuves et des montagnes les plus remarquables des lieux que le triomphateur avait soumis à l'empire romain. Ensuite marchaient les rois et les capitaines captifs, chargés de chaînes de fer, d'or ou d'argent, et ayant la tête rasée, pour marque de leur servitude. Ils étaient accompagnés de joueurs de flûte et de guitare, et de plusieurs officiers de l'armée. Celui qui marchait le dernier à cette pompe était un bouffon qui raillait les vaincus, et exaltait la gloire des Romains. Enfin le triomphateur paraissait sur un char d'ivoire, rond, en forme de tour, et enrichi d'or, qui était à deux roues, et tiré par quatre chevaux blancs attelés de front, du temps de la république. Les empereurs se servirent ensuite d'éléphants. Pline dit que Pompée *le Grand* fut celui qui introduisit cette coutume, pour imiter le triomphe de Bacchus, qui triompha des Indiens, tiré par quatre éléphants. Héliogabale fit atteler à son char triomphal des tigres, des lions et des chiens. L'empereur Aurélien fit tirer le sien par des cerfs, pour marquer la timidité des ennemis. La couronne du triomphateur fut de laurier, puis d'or; et l'on portait aussi devant lui plusieurs couronnes d'or, dont les provinces lui avaient fait présent pour l'ornement de son triomphe. Sa robe était de pourpre, chargée de figures et de palmes en broderie d'or. Il tenait une branche de laurier à la main droite, et un sceptre d'ivoire, surmonté d'un petit aigle d'or, à la gauche. Le char du triomphant était suivi des sénateurs et de la milice romaine. Lorsqu'il était arrivé au Capitole, il faisait un sacrifice à Jupiter, et un festin magnifique; puis il était conduit dans son palais. Tertullien remarque que, pendant la pompe du triomphe, un officier qui était derrière le triomphateur prononçait à haute voix ces paroles: « Souvenez-vous que vous êtes homme. »

Le général qui avait battu les ennemis dans un combat naval avait les honneurs du triomphe naval: ce fut Duillius qui les obtint le premier, 449, après avoir défait les Carthaginois. — Si le sénat refusait le triomphe à cause du défaut de quelque condition nécessaire, le général triomphait sur le mont Albain: Papirius Massa fut le premier qui triompha de cette manière, l'an de Rome 522. — Lorsque les avantages remportés sur l'ennemi ne méritaient pas le grand triomphe, on accordait au général le petit triomphe, nommé ovation. V. **OVATION.**

TRIPOLI, État et ville d'Afrique. Ce pays, habité par les Maures, fut inquiété, en 1510, par don Pedro de Navarre, général de Ferdinand le Catholique; don Pedro prit même Tripoli, et la livra au pillage. Quand les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem perdirent Rhodes, en 1528, Charles-Quint leur donna Malte et Tripoli; mais Soliman accourut avec une armée navale, battit la place avec 40 canons, et la força de se rendre à l'amiral Dragut, en 1551. Bombardée en 1685 et 1728 par les Français, elle continua à infester les mers de pirates. Hamet-Bey y supplanta le pacha installé par les Turcs, 1714, et s'y installa en souverain; et depuis sa famille s'est toujours maintenue au pouvoir.

TRISTAN-L'HERMITE (F.), poëte dramatique, naquit au château de Soliers, dans la Marche, en 1601. Ayant tué en duel un garde du corps, 1614, il s'enfuit pour se soustraire à la rigueur des édits. Il devint le secrétaire du marquis de Montpezat, qu'il suivit à Bordeaux en 1620. Protégé par M. d'Humières, il revint à Paris sans être inquiété, et se mit à cultiver les lettres. En 1637, il donna au théâtre sa tragédie de *Marianne*, dont le succès surpassa celui de la *Médée* de Corneille, et balança celui du *Cid*; elle resta cent ans au théâtre. Voltaire traita le même sujet et échoua, comme Tristan, au point de vue de l'art; il n'eut pas pourtant le même succès. Tristan fut reçu à l'Académie en 1649; il mourut

le 7 septembre 1655. Ses autres ouvrages sont 4 tragédies : *Penthée*, 1639 ; *la Mort de Sénèque*, 1645 ; *la Mort de Crispe*, 1645 ; *Osman*, 1656 ; des poésies, des lettres, etc.

TRISTAN L'HERMITE (Louis), grand prévôt de Louis XI, naquit au commencement du 15e siècle. Il embrassa la carrière des armes, fut créé chevalier par Dunois sur la brèche de Fronsac, 29 juin 1451. Remarqué par Louis, qui se l'attacha, il devint l'agent inexorable des cruautés de ce monarque. Il mourut vers 1489.

TRIUMVIRAT. On appelait d'abord, à Rome, triumvirs certains magistrats que l'on envoyait aux colonies, certains fonctionnaires préposés à la police de nuit, et les officiers préposés aux monnaies. Sur la fin de la république, on appela triumvirat l'association de trois hommes pour changer le gouvernement et s'en emparer. Il y en eut deux : l'un composé de Crassus, Pompée et César, trois rivaux qui cherchaient à se supplanter, 60 av. J.-C. ; le second, composé d'Octave (Auguste), de Lepidus et d'Antoine, 38 av. J.-C.

TRIVULCE (J.-J.), marquis de **VIGUANO**, guelfe passionné, ayant échappé à Sforce, vint en France chercher du service, et s'acquit quelque gloire sous Charles VIII, Louis XII et François Ier. Il tint de Louis XII le bâton de maréchal de France, et le titre de gouverneur du duché de Milan, qui venait d'être conquis. Sforce, chassé du Milanais, y revint et fomenta un retour dans les esprits. Trivulce fut forcé d'en sortir. Il s'en vengea à la bataille d'Agnadel, 1509. Il perdit la bataille de Novarre, 1513 ; mais il se surpassa sous François Ier, en 1515, au passage des Alpes, à Marignan. Perdu dans l'esprit du roi par la jalousie de Lautrec, maréchal de France, son rival en gloire, Trivulce mourut de dépit et de douleur, 1518 ; il était né en 1447.

TROIE, ville d'Asie, capitale de la Troade, sur le fleuve Scamandre ou Xanthus, fut bâtie par Dardanus, colon venu de Crète ou d'Italie. Pâris, fils de Priam, dernier roi de Troie, ayant enlevé Hélène, l'épouse de Ménélas, les Grecs, jaloux de la prospérité de cet État, se prévalurent de ce rapt pour venir mettre le siége devant la ville, qu'ils prirent et brûlèrent, après 10 ans d'efforts, vers 1270. Elle avait eu pour souverains : Scamandre, 1634 ; Teucer, 1590 ; Dardanus, 1568 ; Érichtonius, 1537 ; Tros, 1462 ; Ilus, 1402 ; Laomédon, 1347 ; Priam, 1314-1270.

TROMP (Martin), amiral hollandais, né à la Brille en 1597. Son père, marin comme lui, ayant été tué en combattant un pirate anglais, le jeune Martin s'écria : « Camarades, ne vengerez-vous pas mon père ? » Il n'avait que 11 ans ; il fut pris par le forban, qui l'employa comme mousse. Lieutenant à bord d'un vaisseau de ligne en 1622, commandant de frégate en 1624, lieutenant-amiral en 1637, il battit les Espagnols cette dernière année, gagna 32 batailles, et périt sur son tillac en combattant sous Ruyter, en 1653.

TROMPETTE. L'usage des trompettes est extrêmement ancien. Il fut connu dans l'Inde et en Égypte de temps immémorial, et le 39e chapitre de Job peint le cheval animé par le son de la trompette. Dans le dixième livre des *Nombres*, Moïse reçoit des instructions pour faire fabriquer des trompettes d'argent, dont le son se mêlait au chant des psaumes durant les sacrifices. Inconnue aux Grecs avant le siége de Troie, la trompette donnait chez eux le signal du combat. On s'en servait encore dans les triomphes, dans la célébration des jeux sacrés, dans les sacrifices et dans les pompes funèbres. Les modernes en ont singulièrement perfectionné le mécanisme. Sous Louis XII, Maurice, 1508, lui donna la forme qu'elle a aujourd'hui. Depuis, Cassegrain Morland, Coniers, Haasse et les frères Gambatti, lui ont fait atteindre ce degré de perfection qu'il n'est guère possible de dépasser.

TRONCHET (Fr.-D.), né à Paris en 1726 ; fit son droit et s'essaya au barreau. Ses succès furent médiocres ; aussi se borna-t-il aux triomphes du cabinet. A la dispersion des parlements, opérée par le ministère Maupeou en 1770, il se consacra aux lettres et aux sciences. En 89, la révolution le trouva au fauteuil de président, occupé avant lui par Gerbier. Paris l'envoya aux états généraux. Au milieu des passions qui se déchaînèrent à cette époque, Tronchet parla toujours en faveur de la modération. Louis XVI le choisit pour défenseur ; il s'attira par là l'attention du comité de sûreté générale, qui le fit chercher sans l'atteindre. Après la chute de Robespierre, il fut appelé au conseil des Anciens par le département de Seine-et-Oise. En 1799, la cour de cassation le nomma président. En 1801, le tribunat et le conseil législatif le proclamèrent le premier jurisconsulte de France. Il mourut en 1806. C'est l'un des principaux rédacteurs du Code civil.

TRONSON DU COUDRAY (G.-A.), né à Reims le 18 novembre 1750 ; se destina d'abord au commerce, puis au barreau, où il se fit bientôt une grande réputation. En 89, il se voua à la défense de la royauté. Target ayant refusé de défendre Louis XVI, Tronson du Coudray sollicita cet honneur, 16 décembre 1792. Louis XVI fut jugé et exécuté, et Tronson ne plaida pas pour lui ; mais, en 1793, il fut choisi pour défendre Marie-Antoinette, devoir dont il s'acquitta dignement. Après la mort de la reine, Tronson fut arrêté, puis relâché. Après la terreur, il fut nommé au conseil des Anciens, où il apporta l'éloquence dont le barreau avait été le théâtre. Ayant attaqué de front le Directoire, il fut déporté à Cayenne, dont le climat l'enleva en 1798.

TROPPAU, *Troppavia*, ville d'Allemagne, dans la Silésie, et capitale du duché de ce nom. Les ducs de Troppau s'éteignirent en 1480, sans laisser d'héritiers, et leur duché fut dévolu à la couronne de Bohême. Alors Mathias en donna l'investiture au prince Charles de Lichtenstein en 1614. Les Danois prirent Troppau en 1626 ; les Impériaux la reprirent en 1627. Les Suédois s'en emparèrent à leur tour en 1642, et les Impériaux la regagnèrent pendant la même année. Enfin le Suédois Wirtemberg l'attaqua, mais sans succès, l'an 1646.

TROPPAU (Congrès de). Ce congrès, provoqué par les révolutions militaires qui agitaient l'Espagne, le Portugal et Naples, se tint d'octobre à décembre 1820 ; il établit l'intervention armée, et il eut Laybach pour continuation. V. **LAYBACH**.

TROUBADOURS. C'était le nom donné aux anciens poëtes provençaux, du mot *trouver*, parce qu'en effet leur art consiste surtout dans l'invention. Leurs poésies étaient des sonnets, des pastorales et principalement des *tensons* ou plaidoyers d'amour. Nostradamus en parle longuement ; Pasquier, Pétrarque au 4e chant du *Triomphe de l'amour*, Boucher dans son histoire de Provence, nomment quelques troubadours et en font les plus grands éloges. Les plus anciens sont : Arnaud Daniel, né à Tarascon dans le 12e siècle ; Faydit, Brunet, Roger, Ruthebœuf, etc. Les troubadours brillèrent en Europe environ 250 ans, depuis 1120 à 1382, époque de la mort de Jeanne Ire, reine de Naples et de Sicile. Les premiers qui cultivèrent la poésie provençale parurent dans le 10e siècle ; et lorsque Constance, dite *Blanche*, fille de Guillaume, premier comte de Provence, épousa Robert, roi de France, en 1001, elle y amena plu-

sieurs de ces troubadours, qui apprirent les premiers aux Français l'art de composer des pièces rimées. Cette poésie se perfectionna en Provence sous les règnes suivants : elle commença à paraître avec éclat à la cour de Raimond Bérenger, 4e du nom, dans le 12e siècle ; et lorsque ce prince eut reçu l'investiture du comté de Provence des mains de l'empereur Frédéric Ier, il mena avec lui à Milan, où il alla trouver Sa Majesté Impériale, plusieurs poëtes provençaux, qui récitèrent devant ce prince leurs poëmes et leurs chansons. Ils reçurent de grands bienfaits de cet empereur, qui composa lui-même en leur faveur une épigramme, rapportée par presque tous les antiquaires français. — Les principales compositions des troubadours étaient des chansons pour célébrer les combats, les victoires et les amours des rois et des princes, de même que les actions héroïques et les galanteries des grands seigneurs et des dames de leur temps; des *sirventes*, qui étaient proprement des satires, dans lesquelles ils flagellaient les vices des usurpateurs et des tyrans, l'avarice et les entreprises des prélats, et l'hypocrisie des gens d'Église ; des *sonts*, qui devinrent des sonnets dans la suite des temps; des *madrugales*, ou *madrigales*, ou *martingales*, qui sont les madrigaux français, et madrigalets des Italiens. Ils composaient aussi des comédies, dans lesquelles ils jouaient également les actions des grands, même celles des princes, comme celles du peuple. — Mais le genre de poésie où ils faisaient paraître le plus d'esprit, fut celui des tençons. Là ils agitaient des questions d'amour, et les disputes galantes des chevaliers et des dames : ils y introduisaient en forme de dialogues deux ou trois poëtes, l'un desquels proposait la question, et les autres rapportaient les raisons des uns et des autres. Par exemple, dans un tençon de Savary de Mauléon, l'un des plus grands seigneurs de Poitou, au commencement du 13e siècle, de Gaucelin ou Antelme Faydit, et de Hugues de la Bachelerie, ces deux derniers natifs du bourg d'Userte au diocèse de Limoges, et qui tous trois étaient à la cour de Provence, le premier propose quelle faveur était la plus grande entre trois amants, dont l'un avait reçu un regard favorable de sa dame, l'autre auquel elle avait serré la main, et le troisième à qui cette belle avait pressé le pied. Faydit est pour le premier, la Bachelerie pour le second, et Mauléon pour le troisième. Ces poëtes, après avoir rapporté toutes les raisons qu'ils avaient pour soutenir leurs causes, convenaient de les faire juger par les grands seigneurs et les dames de la cour des comtes de Provence, qu'ils choisissaient eux-mêmes pour juges, auxquels ils remettaient la décision de leurs différends. Insensiblement les dames se rendirent si habiles en cette matière, qu'elles étaient consultées de toutes parts pour la décision de ces démêlés ; ainsi les trois poëtes dont on nous a apporté l'exemple choisirent la dame de Bon-Prix et la dame Guillemette de Bel-Avoir pour décider leur difficulté. — L'assemblée pour prononcer ces jugements se faisait ordinairement en la ville d'Aix : on nomma cette assemblée le parlement d'amour, et ses décisions furent nommées arrêts. Les principales dames qui composèrent le premier parlement dans le commencement du 12e siècle furent : Étiennette, dame des Baux, fille de Gilbert, comte de Provence ; Adélasie, vicomtesse d'Avignon ; Alaëtte, dame d'Ongle ; Hermissende, dame de Posquières ; Bertrande, dame d'Orgon ; Mabille, dame d'Hières ; la comtesse de Die ; Rostagne de Pierrefeu ; Bertrande, dame de Signé (ces deux dernières jeunes veuves, dans les châteaux desquelles on s'assemblait pendant l'automne); et Jausserande de Claustral. Quant aux seigneurs qui étaient membres de ce parlement, c'étaient Bérard des Baux ; Boniface de Castellane ; Hugues de Lascaris ; Raimond Jourdan, des vicomtes de Saint-Antoine ; Bertrand, des vicomtes de Marseille ; Guilhem Adhémar, seigneur de Grignan ; Bertrand de Puget ; Luc de Grimaldi ; Savari de Mauléon, etc. — Ce parlement conserva une espèce d'autorité jusque dans le 14e siècle, que Phanette de Gantelme, dame de Romani, tante de la belle Laure, érigea un autre tribunal, qui s'assemblait l'hiver à Avignon, et dans la belle saison à Romani : les membres de cette seconde cour étaient Jeanne des Baux ; Huguette de Forcalquier, dame de Trée ; Briande d'Agoult, comtesse de Lune ; Mabille de Vil'eneuve, dame de Vence ; Béatrix d'Agoult, dame de Sault ; Isoard de Roquefeuil, dame d'Ansouïs ; Anne, vicomtesse de Tallard ; Blanche de Flassans, surnommée *Blanche-Fleur* ; Douce de Moustiers, dame de Clémens ; Antoinette de Cadenet, dame de Lambesc ; Magdelaine, dame de Salon ; Rixende de Puisvert, dame de Trans, auxquelles se joignirent sous le pontificat de Benoît XII, qui mourut en 1342, les marquises de Malespine et de Salusses, et Hugone, fille du comte de Forcalquier. On trouve en ce temps-là que sur une difficulté contenue en une tençon, composée par Simon Doria et par Lanfranc Cigale, troubadours génois, en rimes provençales, pour savoir qui devait être réputé le plus libéral, ou celui qui donnait agréablement, ou celui qui donnait à contre-cœur : la tençon ayant été envoyée au parlement d'Aix, tenant alors les grands jours à Signé, il y eut appel du jugement au parlement d'Avignon, étant à Romani, qui jugea de nouveau la question. Le pape Innocent VI, qui siégea à Avignon depuis 1352 jusqu'en 1362, protégea le parlement d'amour de cette ville ; et les comtes de Vintimille et de Tende étant venus visiter ce pontife, il les fit assister à une des audiences de cette cour. Une dame de la maison de Chabot, très-habile en rimes provençales, étant venue à Avignon, y érigea aussi une espèce de cour, qui contrecarrait celle de Phanette de Gantelme ; l'on crut alors que c'était contre cette dame que Pétrarque, pour venger la tante de la belle Laure, sa maîtresse, fit les sonnets qu'il semblait avoir composés contre Rome ; mais cette nouvelle cour eut le même destin que les autres, et depuis l'an 1382, ainsi que le rapporte Nostradamus, on n'entendit plus parler de parlements d'amours ni de troubadours. Il est vrai que dans le 15e siècle, René, dit *le Bon*, roi de Naples, étant comte de Provence, depuis 1454 jusqu'en 1480, fit tout ce qu'il put pour rétablir et la cour d'amour et la poésie, mais il n'en put jamais venir à bout. Il nomma pour cela un prince d'amour, auquel il donna des officiers pour connaître de toutes les matières sur lesquelles ces parlements avaient autrefois étendu leur juridiction : il établit pour l'entretien des officiers de ce prince qui était annuel, ainsi que l'étaient ceux du parlement d'amour, un droit vulgairement appelé pelote, qu'on faisait payer à ceux et à celles qui se mariaient en secondes noces, pour punir leur inconstance, et l'infidélité qu'ils faisaient à leurs maris ou à leurs femmes défuntes ; et à ceux et celles qui épousaient des étrangers, mariages qui se font ordinairement par avarice, et auxquels l'amour n'a presque jamais aucune part. Cette charge subsista jusqu'en 1668, qu'elle fut supprimée comme onéreuse à la noblesse.

TROUVÈRES, poëtes du nord de la France, contemporains des troubadours, et dont le nom a la même signification. Ils parlaient la langue d'*oïl*, et cultivaient surtout la poésie épique. Parmi leurs romans, on distingue particulièrement le *Brut d'Angleterre* et le *Rou*

de Wace ; *Gérard de Nevers*, par Gilbert de Montreuil ; le roman de *la Rose*, par Guillaume de Lorris et Jean Clopinel, etc.

TROYES, ville de France, chef-lieu du département de l'Aube ; population, 25,000 habitants. Troyes, sous les Romains, était le chef-lieu des *Tricasses* ; elle devint, dans la suite, la capitale et la résidence des comtes de Champagne. Saccagée par les Normands, 889 ; prise par Jean-sans-Peur, 1415 ; reprise par Charles VII et Jeanne d'Arc, 1429. Napoléon la reprit le 4 janvier 1814, sur les Russes, qui s'en étaient emparés. Le parlement de Paris y fut exilé en 1787. C'est dans cette ville que fut signé, le 21 mai 1420, le honteux traité qui livrait la France aux Anglais. V. **TRAITÉS**.

Conciles de Troyes.

Le premier concile de Troyes fut tenu l'an 867, par ordre du pape Nicolas Ier. On y examina l'affaire d'Ebles et de Hincmar de Reims, dont nous parlons ailleurs, en rapportant les conciles de Soissons, et on y demanda au pape le *pallium* pour Vulfade, archevêque de Bourges. L'an 878, le pape Jean VIII couronna le roi Louis *le Bègue* à Troyes, et y célébra un concile, où presque tous les évêques des Gaules se trouvèrent. Richard, légat du saint-siége, y assembla les évêques l'an 1104. Saint Godefroy fut mis sur le siége de l'église d'Amiens. L'an 1107, Pascal II tint un concile, où l'on fit des ordonnances très-utiles pour les affaires du temps, et surtout on s'y opposa à la fureur que les laïques témoignaient d'usurper les biens et les dignités ecclésiastiques. L'auteur des Antiquités de Troyes parle d'un autre concile de l'an 1119. Celui de l'an 1128 est plus célèbre : le cardinal Matthieu y présida en qualité de légat du saint-siége, et les archevêques de Sens et de Reims s'y trouvèrent avec leurs suffragants. On y approuva l'institut des Templiers, et saint Bernard de Clairvaux, qui assista au concile avec Étienne de Citeaux, eut ordre de leur dresser des règles. L'an 1399, on y publia des ordonnances synodales, tirées de celles qui avaient été déjà faites en cette ville. Jean l'Éguisé, évêque de Troyes, en fit de nouvelles l'an 1427, Odoard Hennequin l'an 1530, Claude de Beaufremont l'an 1580, et René de Breslay l'an 1640.

TUBINGEN, ville d'Allemagne, dans le duché de Wirtemberg, bâtie dès l'an 499, gouvernée pendant plusieurs siècles par des comtes ; vendue en 1301 ou 1342, par les comtes Godefroy et Guillaume ; agrandie en 1482 ; dotée d'une université en 1477, par le duc de Virtemberg, Éberard le Barbu.

TUDOR (Marie). V. **MARIE**.

TUILERIES (Palais et jardin des). V. **PARIS**.

TULIPE. Cette fleur n'a paru en Europe que vers l'an 1560, que Lopez Sampayo, vice-roi des Indes, apporta les premières en Portugal. La culture s'en généralisa en Allemagne, en Hollande et en Flandre au commencement du 17e siècle, et c'est un amateur de la ville de Tournai, nommé Winghem, qui passe pour avoir envoyé les premières en France. Les fleurs de toute espèce, et spécialement les tulipes, s'élevèrent tout à coup à des prix si extravagants en Hollande, au milieu du 17e siècle, que les caprices de cette vogue, qui fut nommée *Windhandel* (commerce de vent), donnèrent lieu à des spéculations qui dégénérèrent en un véritable agiotage. On colportait aux bourses des principales villes des listes imprimées de toutes sortes de fleurs, et on cite un oignon de tulipe, offert d'abord pour 95 florins, qui fut vendu 900 florins quelque temps après. A la même époque, un amateur troqua un oignon de tulipe contre 12 arpents de terre ; un autre retira 60,000 florins des fleurs de son jardin en 4 mois de temps. Des amateurs hollandais donnèrent 1200 florins d'une livre de couronnes jaunes, qui n'avait coûté d'abord que 20 à 24 florins. Enfin ce commerce mit, dit-on, en mouvement pendant une année, dans la seule ville de Harlem, un capital de 20 millions de florins.

TULLE, ville de France, chef-lieu du département de la Corrèze, jadis capitale du bas Limousin, n'était, d'abord, qu'un château d'origine gauloise. Saint Martin y fonda, vers 360, un célèbre monastère, qui passa, avec la ville, sous la domination des Goths, 472 ; puis sous celle des Francs, 507. Les Anglais s'en rendirent maîtres après une vigoureuse résistance, 1er novembre 1346 ; en furent chassés le 14 du même mois ; la reprirent, 1369, et en furent de nouveau chassés.

TULLUS HOSTILIUS, 3e roi des Romains, succéda à Numa Pompilius, l'an 83 de la fondation de Rome, 671 av. J.-C. Ce prince guerrier fit ouvrir le temple de Janus, fit marcher devant lui des gardes, qui portaient des faisceaux de verges, et tâcha d'inspirer dans l'esprit de ses peuples le respect et la crainte de la majesté royale. Les habitants d'Albe furent les premiers qui ressentirent l'effort de ses armes. Après le combat des Horaces et des Curiaces, et la mort du dictateur Métius Suffétius ou Fuflétius, ayant fait ruiner la ville d'Albe, il transporta ses richesses et ses habitants dans celle de Rome. Ensuite il fit la guerre aux Latins et à d'autres peuples, qu'il défit en diverses rencontres, et dont il triompha. L'an 114 de Rome, 640, av. J.-C., et le 32e de son règne, il fut brûlé par le feu du ciel, et eut pour successeur Ancus Marcius.

TUNIS, État et ville d'Afrique, dans la Barbarie, sur les côtes de la Méditerranée. La ville de Tunis fut prise par Charles-Quint en 1535. Le vainqueur s'y réserva le fort de la Goulette, à l'entrée du port ; mais, en 1574, le sultan Amurat, que l'agrandissement des Espagnols en Afrique épouvantait, envoya le pacha Sinan, à la tête d'une armée, et l'amiral Ochiali avec une flotte. La citadelle et la Goulette furent enlevés de vive force. — Saint Louis, assiégeant Tunis, mourut sous les murs de cette ville en 1270. Un monument a été élevé au saint roi, en 1841, près de l'endroit où il mourut.

TURENNE (Henri DE LA TOUR D'AUVERGNE, vicomte de), naquit à Sedan, le 16 septembre 1611. Il était fils de Henri de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, et d'Élisabeth de Nassau, fille de Guillaume Ier, prince d'Orange. A l'âge de 14 ans, il fit ses premières armes sous les ordres de son oncle, le prince Maurice de Nassau. Il revint en France 5 ans après, et on lui donna un régiment d'infanterie : il avait 19 ans à peine. Bientôt une action d'éclat lui valut le grade de maréchal de camp. Il se distingua en Italie, et après la campagne du Piémont, il fut nommé lieutenant-général. En 1639, Mazarin lui donne le bâton de maréchal, et l'envoie en Allemagne. Sous les ordres de Condé il contribue puissamment au gain des fameuses batailles de Fribourg, 1644, de Nordlingen, 1646. Effrayés, les Impériaux signent le traité de Westphalie, 24 octobre 1648. Arrivent les troubles de la Fronde ; Turenne prend parti pour les princes. A la tête de l'armée espagnole il envahit le nord de la France. Il rencontre Praslin à Rhetel et est battu, 1649. Peu de temps après, il rentre dans le devoir ; trouve la cour à Gien ; livre le combat du faubourg Saint-Antoine au prince de Condé, 1654 ; fait lever le siége d'Arras, 1656 ; remporte la victoire des Dunes, 1658, sur les Espagnols et sur le prince de Condé. En 1756, le roi lui avait donné le titre de colo-

nel général de la cavalerie, et, en 1659, il l'éleva à la première dignité d'alors, celle de maréchal général des armées royales. Turenne avait été élevé dans la croyance protestante : il profita des loisirs que lui laissa le traité des Pyrénées pour se convertir. Il abjura, le 22 octobre 1668, entre les mains de l'archevêque de Paris. Louis XIV déclara la guerre à la Hollande. Turenne, nommé généralissime de ses troupes, s'empare d'une multitude de villes des Pays-Bas ; mais la coalition qui se forme le rappelle sur un théâtre plus vaste. Les Impériaux passent le Rhin ; Turenne court les combattre, les rejette au delà du Rhin ; revient sur ses pas. Vainqueur au combat de Hutzeim, il ravage le Palatinat, où ses troupes exercent les plus affreuses dévastations, 1674. Les Impériaux passent le Rhin en 1674 ; Turenne fond sur eux en commençant par la haute Alsace ; rejette leurs quartiers d'hiver les uns sur les autres ; les bat à Mulhausen, à Turckeim, et le 6 janvier 1675 les Impériaux avaient repassé le Rhin. Turenne le passe à leur suite, et pendant toute cette campagne, qui passe pour un des chefs-d'œuvre de tactique militaire, il cherche à amener Montécuculli dans un endroit favorable ; il croyait l'avoir trouvé, lorsqu'un boulet vient le frapper sur une hauteur près de Wallzbach, le 27 juillet. Son corps, transporté à Saint-Denis, a été placé en 1800 sous un sarcophage à l'Hôtel des Invalides. Turenne avait épousé la fille du duc de Laforce, 1653.

TURGOT. Ce nom a été illustré par deux personnages, par Turgot (M.-Ét.), marquis de Soufmons, né à Paris le 9 juin 1690, conseiller au parlement en 1711 ; prévôt des marchands en 1729 ; mort en 1751. — Turgot (A.-R.-J), son fils, marquis de l'Aulne, né à Paris le 10 mai 1727. Celui-ci étudia les sciences ; il fit même la découverte d'une comète dans la constellation d'Orion, comète qu'il fit observer à Lacaille le 8 et le 16 janvier 1760. Grand littérateur, grand philosophe, il travailla plus tard à l'*Encyclopédie*. Il était de plus jurisconsulte et politique. Nommé secrétaire d'État de la marine en 1774, puis contrôleur général, dans ce haut poste, Turgot employa son autorité et son crédit à soulager le pauvre peuple. Il rêvait la liberté indéfinie du commerce. Il trouva un adversaire dans Necker. Il mourut le 8 mars 1781, dans le célibat.

TURIN, capitale des États sardes ; fut successivement possédée par les Goths, les Huns, les Hérules, les Bourguignons et les Lombards. Sous ces derniers, elle devint la capitale de l'un des quatre duchés qui composèrent le royaume de Lombardie. Charlemagne ayant détruit ce royaume, donna Turin aux marquis de Suze, qui eurent pour successeurs à la mort du dernier d'entre eux, en 1002, les comtes de Savoie. Turin fut prise par les François en 1536, sous François Ier, qui la rendit, à la paix en 1562, au duc Philibert, qui en fit sa résidence. Le comte d'Harcourt la prit en 1640. Le prince Eugène, en 1706, fit lever le siége commandé par le duc de Lafeuillade. Occupée par les Français en 1796, 1798, 1800, elle devint le chef-lieu du département du Pô, et fit partie de l'empire français jusqu'en 1814.

TURLUPIN, nom adopté par Legrand, acteur en vogue de 1585 à 1634, et qui réussissait surtout dans la farce. C'est de ce nom que sont venus les mots *turlupiner*, *turlupinades*.

TURLUPINS, hérétiques du 14e siècle, excommuniés par Grégoire XI en 1372 ; étaient issus des Vaudois.

TURPIN, moine de Saint-Denis, depuis archevêque de Reims, florissait au milieu du 8e siècle. Il eut les faveurs de Charlemagne. On lui attribua longtemps un fameux roman de chevalerie qui porta son nom, mais qui fut exécuté longtemps après sa mort. Sa mort même est un sujet de controverse : on la place en 788, 794, 800, 811, 830, etc. L'époque de sa naissance est inconnue.

TURQUIE. V. **OTTOMAN** (Empire).

TYCHO-BRAHÉ, astronome célèbre, né en Scanie, 1546 ; se fit connaître, 1572, par le système astronomique auquel on donne son nom. Dans ce système, le soleil et la lune accomplissent leur révolution autour de la terre, considérée comme centre de la sphère des étoiles. Cette sphère, tournant rapidement sur elle-même, en 24 heures, entraîne toutes les étoiles, le soleil, la lune, les planètes, et fait la succession de la nuit et du jour. S'il faut en croire Gassendi, Tycho-Brahé n'aurait pas eu le premier l'idée de ce système, et Appollonius de Perge, géomètre célèbre d'Alexandrie, qui vivait l'an 260 av. l'ère chrétienne, n'en avait pas d'autre. Cet astronome reçut en don de Frédéric II, roi de Danemark, l'île de Hwen ; y fit construire un magnifique observatoire qu'il nomma *Uranienbourg*, 1580 ; y séjourna jusqu'en 1587, et mourut à Prague, 1601. On a de lui le recueil de ses observations et plusieurs ouvrages astronomiques.

TYR, ville de la Turquie d'Asie, aujourd'hui *Saour*, fut l'une des plus belles, des plus grandes et des plus commerçantes de l'antiquité. Elle fut fondée par Agénor ; Phénix et Cadmus y régnèrent après lui, l'an du monde 2580, 1455 av. J.-C. Abibalus, père de Hiram, ami de David et de Salomon, régna sur les Tyriens, qui, sous lui, étaient déjà les plus habiles de tous les hommes dans la marine. On leur attribue aussi l'invention de l'écriture et de la teinture écarlate, pourpre et violette. Quinze ans après la destruction de Jérusalem, 573 av. J.-C., Nabuchodonosor s'empara de Tyr, après un siége qui avait duré 13 ans, et la mina entièrement. Ce fut alors que les Tyriens se réfugièrent dans une île voisine, et y bâtirent la nouvelle Tyr, qui fut bien loin de recouvrer l'ancienne splendeur de la vieille (*Palæ Tyros*). Alexandre le Grand assiégea la nouvelle Tyr, 333 ; s'en rendit maître ; fit démolir tout ce qui restait de la vieille ville ; y mit le feu et en fit passer tous les habitants au fil de l'épée. Cependant elle se releva encore après la mort du conquérant macédonien ; opposa une vive résistance à Antigonus, qui vint l'assiéger, 314, et ne se rendit que par capitulation, après un siége qui ne dura pas moins de 15 mois. Tyr, qui fut longtemps la reine des mers, n'avait pas de rivale en marine, et la puissante Carthage ne fut jamais que l'une des colonies de l'État des Tyriens, le plus riche et le plus puissant de la Phénicie. Depuis, Tyr, comme tout le reste de la Syrie, passa sous le joug des Romains, sous celui des Arabes, et enfin sous celui des Turcs. Les chrétiens l'assiégèrent, 1112-1124 ; s'en rendirent maîtres cette dernière année, après un siége de 4 mois, et en demeurèrent paisibles possesseurs jusqu'en 1188. Saladin l'attaqua inutilement ; mais après la prise de Saint-Jean-d'Acre, 1291, les Tyriens, épouvantés des cruautés de ce sultan, montèrent sur leurs vaisseaux et abandonnèrent leur ville. C'est de cette année 1291 que date la domination turque sur Tyr. Les Français l'occupèrent, 1799.

Conciles de Tyr.

Les ariens, qui n'osaient combattre ouvertement la foi du concile de Nicée, s'efforcèrent de la renverser, par la persécution qu'ils firent souffrir aux prélats orthodoxes, et principalement à saint Athanase. Ils l'accusèrent de tant de crimes, que, pour juger cette affaire, l'empereur Constantin *le Grand* fit assembler un concile à Tyr l'an 335. Les prélats hérétiques s'y trouvèrent les

plus puissants ; et quoique saint Athanase se fût assez justifié des crimes dont on l'accusait, il fut pourtant condamné, privé de son évêché, et banni d'Alexandrie. Ibas d'Edesse, accusé par quatre de ses prêtres de soutenir les erreurs de Nestorius, fut absous dans un concile tenu à Tyr l'an 448. Quelques prélats y tinrent l'an 518 un autre synode, dont nous avons les actes dans une épître qu'ils écrivirent.

TYRANS (Les trente), nom donné à 30 magistrats que Lysandre et les Lacédémoniens imposèrent aux Athéniens après la guerre du Péloponèse et la prise d'Athènes, 404 av. J.-C. Ils furent chassés 3 ans après par Thrasybule. — C'est aussi le nom donné aux nombreux généraux qui se révoltèrent et prirent la pourpre sous Valérien et ses successeurs.

TYROL, ancienne province de l'empire d'Autriche, fut primitivement occupée par des tribus celtiques ou gauloises, et particulièrement par les Rhétiens. Soumis par les Romains sous Auguste, 31 de J.-C., leur pays fut successivement ravagé par les Marcomans, les Germains, les Goths et les Huns. L'ancienne Rhétie, après avoir appartenu aux ducs de Bavière, à l'empire carlovingien, puis enfin au royaume de Germanie, fut divisée en deux parties par Boson, roi de Provence, 879, dont l'une (pays des Grisons) fut comprise dans le royaume d'Arles, et l'autre dans celui de Germanie. Marguerite Maulstasche, qui en fut la dernière héritière, vendit le Tyrol à la maison d'Autriche, 1359 ; et depuis cette époque il fut l'apanage des princes de la famille impériale de cette maison. Il fut réuni à la Bavière après l'invasion française, 1808, et fut enfin rendu à l'Autriche, 1814.

TYRTÉE, célèbre poëte athénien, florissait vers les premières années de la 25e olympiade, 688 av. J.-C. Les Spartiates, fatigués de la guerre incessante que les Messéniens leur faisaient depuis près de 18 ans, avaient envoyé consulter l'oracle de Delphes, qui leur avait répondu de demander à Athènes quelqu'un de ses citoyens qui pût les aider de ses conseils. Ceux-ci, peu jaloux de secourir leur rivale, envoyèrent à Sparte, par dérision, un pauvre maître d'école borgne et boiteux : c'était Tyrtée ; mais ce poëte, qui cachait sous de tristes dehors une âme ardente, ayant su par ses chants belliqueux ranimer les Spartiates, abattus par une première défaite, ils finirent enfin par terminer cette longue guerre par une victoire éclatante. Tyrtée reçut en récompense le titre de citoyen de Sparte, et une loi ordonna qu'à l'avenir ses poésies seraient lues à l'armée rassemblée. Il mourut à Sparte, où il fixa depuis sa demeure. Il nous reste quelques fragments de ses poésies, qui furent traduites en français par F. Didot, Paris, 1826.

U

U, vingt et unième lettre de l'alphabet français et la dernière des voyelles. Elle répond au *vau* des Hébreux et à l'*upsilon* des Grecs. Chez les anciens et chez tous les peuples modernes, excepté chez les Français, U a le son d'*ou* ; chez les anciens, U se confondait toujours dans l'écriture avec la lettre V, et cet usage s'est conservé jusqu'à la première moitié du 17e siècle.

UBALDINI (Roger d'), élevé à l'archevêché de Pise, 1276, fut l'un des principaux chefs du parti des gibelins. Le comte Ugolin de la Gherardesca, qui lui disputa longtemps la principauté de Pise, et qui sans scrupule passait d'un parti à un autre, l'ayant trahi, et ayant non-seulement refusé de l'associer à la seigneurie, mais encore massacré un de ses neveux, 1288, Roger, après avoir attendu le moment favorable de se venger, se rendit maître de sa personne et de celle de ses enfants, et les jeta dans une tour, où il les laissa mourir de faim.

UBIQUISTES, nom donné, 1526, à ceux des disciples de Luther qui, admettant la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, sans cependant admettre la transsubstantiation, prétendaient que le corps et la divinité de Jésus-Christ étaient partout, *ubique*.

ULM, ancienne ville impériale d'Allemagne, et capitale de la Souabe, appartenant aujourd'hui au royaume de Wurtemberg, n'était autrefois qu'un bourg que Charlemagne donna à l'abbaye de Reichenaw. L'empereur Lothaire II ruina ce bourg pendant la guerre qu'il fit à Conrad et à Frédéric, duc de Souabe. Elle fut rebâtie et entourée de murs, 1200. Ses habitants furent gratifiés de très-grands priviléges par l'empereur Frédéric II, 1246. Son église cathédrale, qui est fort belle, fut bâtie, 1376. Ville libre et impériale dès 1485, elle fut souvent assiégée durant le cours des 15e et 16e siècles. Les Français s'en rendirent maîtres, octobre 1805 ; elle fut alors cédée à la Bavière, puis enfin au Wurtemberg, à qui elle appartient depuis 1814.

ULM (Capitulation d'). En 1805, lors de la troisième coalition, Ulm était devenue, avec Memmingen, le point d'appui des opérations de l'armée autrichienne, aux ordres du fel-maréchal Mack. Mais la marche rapide de nos troupes ayant déconcerté toutes les combinaisons de ce général, il se concentra sur Ulm, dont il fit renforcer les fortifications. Cependant l'armée française resserrait de plus en plus les Autrichiens dans leurs lignes d'opérations. La reddition de Memmingen, 14 octobre 1805, fut l'avant-coureur de la capitulation d'Ulm, investie désormais par tous les corps de l'armée française, à 8 kil. de rayon ; et la brillante journée d'Elchingen décida du sort de cette place. Sommé de rendre la ville, Mack consentit, le 17, à la rendre dans 8 jours, s'il n'était secouru. Mais quand il eut appris, le 19, de la bouche même de l'empereur, que toutes les divisions autrichiennes étaient ou allaient être faites prisonnières, il consentit à hâter de 5 jours l'évacuation de la ville. En conséquence, les troupes renfermées dans Ulm, au nombre de 33,000 hommes, sortirent de la place, et défilèrent devant l'empereur, en mettant bas les armes à ses pieds : 39 généraux, dont 14 feld-maréchaux et 18 généraux-majors, furent compris dans cette capitulation, indépendamment de ceux que le sort des armes avait forcés de prendre le même parti, dans les différentes affaires qui avaient précédé la capitulation. Le nombre des autres officiers de tous grades s'élevait de 1,800 à 2,000, et celui de tous les prisonniers, en général, de 67 à 70,000

hommes. — La conséquence inévitable de cette capitulation était d'ouvrir l'Autriche aux troupes françaises : aussi fut-ce l'événement le plus décisif de cette campagne, qui se termina par la victoire d'Austerlitz.

ULPIEN (Domitius-Ulpianus), jurisconsulte célèbre, fut le conseiller intime et le ministre de l'empereur Alexandre Sévère. Il mourut assassiné par les soldats de cet empereur, dont il avait fait abolir plusieurs privilèges, 230 de J.-C. Il nous reste de lui 29 titres de fragments recueillis par Anien.

UNIFORME. Les Grecs et les Romains avaient pour habillement de guerre des corps d'armes de cuir, renforcés de lames de fer. Le sayon de peau fut l'uniforme des premiers Français et leur unique défense jusqu'au 5e siècle, époque où ils s'armèrent à la romaine. Ils conservèrent cette mode jusqu'à Charlemagne. Alors ils reprirent leur ancien sayon de cuir, auquel on ajouta le haubert, autre sayon composé de mailles de fer qu'on passait sur le premier. L'habit complet du guerrier, qui s'appelait alors *squammata vestis*, habit à écailles, se composait d'un tricotage de fer de pied en cap ; le chaperon, la veste, le bas-de-chausse. Cependant on ne peut guère fixer avec quelque certitude le commencement du port des habits pour la guerre, qu'au temps des croisades, c'est-à-dire au 11e siècle. En effet, ce fut au retour de la Palestine que les Français parurent, pour la première fois, vêtus de tuniques uniformes, qu'ils nommèrent *saladines*, à cause du sultan Saladin. On nommait alors *salade*, non-seulement l'armure que couvrait la saladine, mais encore un casque sans crête plus léger que celui d'usage. Sous Charles VI, 1380, on quitta le haubert, ou habit maillé, pour prendre l'armure de fer battu, qui consistait en un casque et une cuirasse, à laquelle se joignaient des brassarts, des cuissarts et des grèves. Sous Charles VII, 1422, parut la cotte d'arme, qui fut un véritable uniforme de guerre, car non-seulement par sa forme, elle distinguait les gens d'armes en général, mais encore servait, par sa couleur, de distinction particulière à chaque compagnie. A la cotte succéda le hoqueton, espèce de mantille qui bientôt devint casaque, parce qu'on y ajouta des manches. Le hoqueton fut adopté parce qu'il était plus léger et plus commode que la cotte. La cotte d'armes disparut des armées dès le milieu du 15e siècle, 1450, et ne reparut plus dès lors que dans certains tournois où l'on voulait conserver des traces de l'ancienne chevalerie. L'uniformité dans la couleur et la coupe des casaques fut entièrement négligée durant tout le règne de Louis XI, car François Ier, ne pouvant faire la dépense d'un uniforme complet pour ses troupes, ordonna, par un édit de 1533, qu'une manche de la livrée de chaque capitaine serait ajoutée à la casaque de chaque compagnie d'archers, afin de pouvoir les distinguer entre elles. L'usage de ces casaques fut aboli sous Henri II, 1549. On les remplaça par l'écharpe, qui avait été en usage quelque temps sous saint Louis. Il y avait deux écharpes, l'une pour la livrée de la nation, l'autre pour l'uniforme des troupes. On les portait en bandoulière, l'une à droite et l'autre à gauche, et elles venaient se croiser sur l'estomac et derrière le dos. Les gens de guerre conservèrent l'écharpe d'ordonnance jusqu'à l'uniforme des habits, et même après, car chaque commandant, voulant communiquer sa livrée à ses soldats, conserva l'écharpe indépendamment des habits, de sorte que cela établit un double uniforme que l'on nomma *accidentel*. L'écharpe particulière d'uniforme des troupes subsista jusqu'à la bataille de Steinkerque, après laquelle il n'en fut plus question. Ce fut alors dans les aiguillettes ou nœuds d'épaules que chaque commandant continua de donner la livrée à ses soldats. Quoi qu'il en soit, l'uniforme des troupes ne fut réellement complet et régulier que sous Louis XIII, et peu avant le siége de la Rochelle. En 1622, et même en 1614, ce n'étaient point les colonels ni les capitaines qui habillaient leurs soldats lorsqu'il se faisait un armement, le roi obligeait les villes de son royaume de fournir chacune un certain nombre d'habits de soldats, qui consistaient alors en un justaucorps de drap de Vire ou de Château-Renard, en bas-de-chausses et en souliers. Le roi, 1653, demanda à la ville de Paris 3,000 paires d'habits. Cette ville lui en fournit 1,500 paires. L'habillement complet d'un soldat, à l'exception des souliers, s'élevait alors à la somme de 12 livres 7 sols. Quand la taxe sur les villes ne suffisait pas pour l'habillement entier des troupes d'un armement, le roi fournissait le reste. Enfin, en 1670, l'uniforme dans les habits militaires était définitivement organisé d'une manière régulière. L'ordonnance de 1717 enjoignit aux officiers de porter toujours l'uniforme, soit en garnison, soit dans les places, soit en marche, soit dans les villes, comme étant le plus décent et le plus convenable pour se faire connaître et respecter des soldats et même des citoyens. Quant à la couleur des uniformes, les ordonnances de 1762 et 1763 décidèrent qu'elle serait de couleur gris-blanc pour toute l'infanterie française, à l'exception du régiment royal-artillerie et du corps des grenadiers de France, qui portaient l'habit gris-blanc et bleu, et les dragons rouge d'abord et vert ensuite. On sait depuis à quelle perfection s'est élevée l'uniformité d'habit dans les différents corps de l'armée française, et quelle rigidité déploient les inspecteurs généraux afin que les régiments ne s'écartent en aucune manière de l'uniforme établi.

UNIFORMITÉ (Bill d'). On nomme ainsi la loi passée au parlement d'Angleterre, 1662, par laquelle les ministres de la réligion réformée étaient tenus de suivre le rite du culte anglican et de renoncer au Covenant. Ceux qui refusèrent de s'y soumettre furent appelés *non conformistes*.

UNIVERSITÉ. Plusieurs auteurs font remonter l'établissement de l'Université de Paris à Charlemagne ; d'autres, et c'est l'opinion la plus vraisemblable, n'assignent pas d'autre date à sa fondation que la fin du règne de Louis le Jeune, 1180. Ses statuts furent dressés sous Philippe-Auguste, par Robert de Courson, 1215, et le nom d'Université ne lui fut donné que sous saint Louis, 1228. L'enceinte du quartier de l'Université fut tracée par Philippe-Auguste, et s'étendait de la porte de la Tournelle ou de Saint-Bernard, sur le bord de la rivière, jusqu'à la porte de Nesle (Institut), et comprenait tout le terrain qui s'étend de là jusqu'à la porte Saint-Jacques. Elle jouissait, dès son institution, d'une infinité de priviléges, dont les principaux étaient de députer au concile ; de ne contribuer à aucune charge de l'État ; d'avoir ses causes commises devant le prévôt de Paris, qui se glorifiait du titre de conservateur des priviléges de l'Université. Dès le 12e siècle, on y enseignait le droit canon et civil ; la philosophie, la médecine et la théologie. Elle se divisait alors en quatre nations : France, Picardie, Normandie, Angleterre, remplacée depuis par l'Allemagne ; et avait pour chef un recteur qui était électif. Pour arrêter les empiétements du chancelier de l'Église de Paris, l'Université se donna un syndic chargé de veiller au maintien de ses priviléges. Cependant, en 1229, une violente querelle survenue entre des marchands de vin du faubourg Saint-Marcel et des étudiants qui, s'il faut en croire le cardinal de Vitry,

n'étaient pas à cette époque des modèles de pureté morale et de discipline, jeta un grand trouble dans l'Université de Paris, dont les cours furent suspendus deux ans entiers. Les dominicains, profitant de la dispersion des maîtres et des écoliers de l'Université, ouvrirent alors des écoles rivales, et les luttes que les disciples de saint François et de saint Dominique eurent à soutenir contre les priviléges durèrent plus de 50 ans. Malgré toutes ces traverses, l'Université se fortifia en se régularisant, et les fondations de colléges se multiplièrent à l'infini pendant tout le cours des 14e et 15e siècles. La Sorbonne, qui était l'oracle de l'Église, reçut le nom de *concile perpétuel des Gaules*, et l'histoire de ces deux siècles nous montre l'Université comme le corps le plus considéré et le plus redoutable de l'État. Les rapports de l'Université avec Louis XI furent toujours hostiles, et elle ne recouvra entièrement son indépendance qu'aux états tenus à Tours, 1484, où ses priviléges furent de nouveau sanctionnés. Mais bientôt elle oublia et ses efforts et le rôle important qu'elle avait joué aux conciles de Bâle et de Constance, pour se jeter tout entière dans les disputes ridicules du *quisque* et du *quanquam*, et ne songea même pas à envoyer des députés au concile de Trente. Aussi les jésuites n'eurent-ils pas de peine à partager avec elle le droit d'enseignement, 1557. Supprimée, 1790, Napoléon la reconstitua par un décret du 17 mars 1808; elle eut pour chef un grand maître, assisté d'un conseil, et se subdivisa en 27 Académies. Outre l'Université de Paris, on comptait en France, avant 1789, l'Université de Toulouse, fondée, 1229; — Montpellier, 1284; — Orléans, 1305; — Grenoble, 1339; — Angers, 1364; — Orange, 1365; — Dôle, 1422; — Poitiers, 1431; — Caen, 1436; — Valence, 1454; — Nantes, 1460; — Bourges, 1465; — Bordeaux, 1472; — Reims, 1548; — Douai, 1572; — Besançon, 1676; — Pau, 1722; — Nancy, 1761. — Les principales Académies étrangères furent fondées pour les *îles britanniques* : celles d'Oxford, 1206; — Cambridge, 1229; — Saint-André, 1411; — Glascow, 1454; — Aberdeen, 1506; — Édimbourg, 1582; — Dublin, 1591; — Londres, 1828. — En *Italie* : celles de Naples, 1224; — Padoue, 1228; — Rome, 1245; — Pise, 1333; — Florence, 1349; — Pavie, 1360; — Sienne, 1380; — Palerme, 1394; — Turin, 1405; — Parme, 1482. — En *Grèce*, celle d'Athènes, 1836. — En Espagne et en Portugal : celles de Valence, 1209; — Salamanque, 1239; — Coïmbre, 1279; — Lisbonne, 1290; — Valladolid, 1346; — Tolède, 1499; — Séville, 1504. — En *Allemagne* et en *Suisse* : celles de Prague, 1348; — Vienne, 1365; — Genève, 1368; — Cologne, 1385; — Heidelberg, 1386; — Leipsick, 1409; — Bâle, 1459; — Mayence, 1477; — Tubingue, 1477; — Wittemberg, 1502; — Marbourg, 1527; — Kœnigsberg, 1544; — Iéna, 1558; — Helmstadt, 1575; — Halle, 1694; — Gœttingue, 1735; — Erlangen, 1743; — Stuttgart, 1775; — Berlin, 1810; — Bonn, 1826; — Zurich, 1832; — Berne, 1834; — Dans les *Pays-Bas* : celles de Louvain, 1426; — Leyde, 1475; — Franeker, 1485; — Groningue, 1614; — Utrecht, 1636; — Liége, 1816; — Gand, 1816; — Bruxelles, 1834. — Dans les *États du Nord* : Cracovie, 1364; — Copenhague, 1476; — Upsal, 1476; — Dorpat, 1632; — Moscou, 1803; — Vilna, 1803; — Saint-Pétersbourg, 1819.

URKIAR SKELESSI, lieu de la Turquie d'Asie sur la côte orientale du Bosphore, connu par le traité qui y fut signé le 8 juillet 1833. V. **TRAITÉS**.

URBAIN. 8 papes ont porté ce nom. — Urbain, premier de ce nom, pape élu après Calixte Ier, le 21 octobre de l'an 224, était Romain, avait vécu auprès des papes, et avait été employé dans le ministère de l'Église, qui était alors cruellement persécutée. Il la gouverna jusqu'au 25 mai de l'an 230, qu'il eut la tête tranchée, sous l'empire d'Alexandre Sévère. — Urbain II, appelé Odon ou Eudes, Français, natif de Châtillon-sur-Marne, religieux de Cluny; fut fait cardinal et évêque d'Ostie, par Grégoire VII, et fut élevé sur le siége de saint Pierre, après la mort de Victor III, le 12 mars de l'an 1088. Urbain gouverna avec une prudence singulière pendant ces temps fâcheux; et s'étant vu contraint de sortir de Rome, où les schismatiques étaient les plus forts, il se retira dans la Pouille, et passa depuis en France, asile ordinaire des papes persécutés. Il y célébra divers conciles, ou pour s'opposer aux violences des schismatiques, ou pour régler d'autres affaires d'importance, comme celle de Philippe Ier, roi de France, qui avait enlevé Bertrade. Mais de tous les conciles qu'Urbain II a célébrés, il n'y en a point eu ni de plus célèbre ni de plus utile à l'Église que celui de Clermont en Auvergne, pour le recouvrement de la terre sainte. Après cette assemblée tenue l'an 1095, le pape en tint d'autres à Tours et à Nîmes; et étant retourné en Italie, il mourut en paix à Rome, le 29 juillet de l'an 1099. — Urbain III, dit auparavant Lambert Crivelli, archevêque de Milan, parvint après Luce III au pontificat, et ne le tint qu'un an 10 mois et 25 jours, depuis le 25 novembre de l'an 1185 jusqu'au 20 octobre 1187. Il mourut à Ferrare de la douleur que lui causa la funeste nouvelle de la prise de Jérusalem par Saladin, dans le temps qu'il envoyait du secours aux chrétiens de la Palestine. — Urbain IV, Français, natif de Troyes en Champagne, était, dit-on, fils d'un savetier. Par la connaissance qu'il s'était acquise de la théologie et du droit canon, il devint archidiacre de Liége, puis évêque de Verdun et patriarche de Jérusalem. Enfin étant venu à Viterbe pour les affaires de la Palestine, il y fut élu pape après la mort d'Alexandre IV, le 29 août 1261. Il créa d'abord 8 cardinaux, personnages d'un grand mérite; puis il fit publier une croisade contre Mainfroi, ennemi de l'Église, et usurpateur du royaume de Sicile. Quelque temps après il se retira à Orviette, et appela en Italie Charles, comte d'Anjou et de Provence, pour le faire roi des Deux-Siciles. L'an 1264, il ordonna par une bulle qu'on célébrerait dans toute l'Église la fête du Saint-Sacrement, le jeudi d'après celle de la Trinité, et il fit composer un office par saint Thomas d'Aquin; mais cette bulle ne parle ni de procession, ni d'exposition du saint sacrement. Ce pape mourut à Pérouse le 20 octobre de la même année, après avoir passé 3 ans un mois et 22 jours sur le siége épiscopal. — Urbain V, Français, natif du diocèse de Mende en Gévaudan, nommé auparavant Guillaume de Grisac, était fils de Guillaume de Grimoard, baron du Roure et de Grisac. Il avait été religieux de l'ordre de Saint-Benoît; et ensuite ayant pris le bonnet de docteur en droit canon et en théologie, il l'avait professé avec applaudissement à Montpellier et à Avignon. Après avoir été abbé de Saint-Germain d'Auxerre, puis de Saint-Victor-lès-Marseille, il fut élu pape, et succéda à Innocent VI, le 28 octobre de l'an 1362. Urbain fut élu quoique absent; et à son retour à Avignon où était le saint-siége, il fut couronné le 6 novembre. Il fit un voyage en Italie, en 1367, pour régler les affaires du gouvernement, et revint, en 1370, à Avignon, où il mourut le 19 décembre suivant, après 8 ans un mois et 23 jours de siége, à l'âge de 61 ans. — Urbain VI, nommé auparavant Barthélemi Prignani, archevêque de Bari, était de Naples. Après la mort de

Grégoire XI, les Romains, craignant que si l'on faisait un pape français il ne transférât encore le siége à Avignon, obligèrent les cardinaux d'élire un pape de leur nation. Les cardinaux protestèrent contre cette violence, et choisirent l'archevêque de Bari, quoiqu'il ne fût pas cardinal, s'imaginant qu'il improuverait cette élection faite contre les formes ordinaires. Trompés dans leur attente, ils se retirèrent à Anagni, puis à Fondi, firent une nouvelle élection du cardinal Robert de Genève, qui prit le nom de Clément VII. Ce fut le commencement d'un très-long schisme. Clément se retira à Avignon, après avoir été à Naples, où il fut tout à fait bien reçu de la reine Jeanne. Ce procédé déplut à Urbain, qui excommunia cette princesse, et sollicita Louis, roi de Hongrie, d'envoyer Charles de Duras pour porter la guerre dans le royaume de Naples. Jeanne l'avait donné par testament à Louis, duc d'Anjou, qui fut couronné à Avignon par Clément VII, le 30 mai de l'an 1382. Urbain, d'un autre côté, avait procuré le même honneur à Charles le Petit; mais s'étant brouillé avec lui, il l'excommunia, et sachant que ce prince marchait contre lui avec des troupes, il s'enfuit sur les galères de Gênes, où il arriva le 23 septembre de l'an 1385. Quelque temps après il vint à Lucques, puis à Pérouse et à Rome. Il institua la fête de la Visitation; réduisit le jubilé de 50 à 33 ans, et mourut le vendredi 15 octobre de l'an 1389, après 11 ans 6 mois et quelques jours de siége.— Urbain VII, Romain, nommé Jean-Batiste Castanée, cardinal de Saint-Marcel, que sa doctrine et sa piété avaient rendu illustre, fut mis sur le siége pontifical après Sixte V. On attendait de grandes choses de son gouvernement; mais il mourut 13 jours après son élection, le 27 septembre 1590. — Urbain VIII, nommé Maffeo Barberini, de Florence, cardinal, parvint au pontificat à l'âge de 53 ans. Il était fils d'Antoine Barberini et de Camilla Barbadoni, de Florence. Il n'était encore âgé que de 19 ans, quand il fut fait prélat. Sixte V lui donna la charge de référendaire, et Clément VIII le pourvut du gouvernement de Fano à l'âge de 24 à 25 ans. Ce pape le fit ensuite protonotaire apostolique, et l'envoya nonce en France du temps de Henri IV, pour complimenter ce prince sur la naissance du dauphin son fils Louis XIII. Il fut ensuite sacré archevêque de Nazareth, et fut nommé nonce ordinaire en France. Paul V le fit cardinal en 1606. Depuis, on lui donna le nom de cardinal de Saint-Onufre. Les frères de la congrégation de Saint-Pierre de Pise le prirent pour leur protecteur. On l'envoya ensuite légat à Bologne, et il fut nommé à l'évêché de Spolète et choisi protecteur des Écossais à Rome, préfet de la signature du pape, et l'un des cardinaux de la congrégation de la propagation de la foi. Enfin il fut élu pape après la mort de Grégoire XV, le 29 septembre 1623, et couronné quelques jours après. Il mourut le 26 juillet de l'an 1644, après avoir tenu le siége apostolique 21 ans moins sept ou huit jours.

URBIN, duché des États de l'Église, au sud de l'Adriatique, fut possédé d'abord par les Montefeltro, 1213. Il fut envahi par César Borgia, 1502; passa à la maison de Rovère, 1508; puis à celle des Médicis, 1516-1521, et fut enfin réuni au saint-siége par Urbain VIII, 1631.

Comtes et ducs d'Urbin.

Baonconte,	1213	*Le pape*	1343
Montefeltrino,	1228	Frédéric II.	1565
Gui,	1268	Antoine,	1376
Frédéric Ier,	1296	Gui Antoine,	1404
Le pape,	1322	Odon Ant., 1er duc,	1443
Nolfo et Speranza,	1323	Frédéric III,	1444
Guid' Ubaldo Ier,	1482	Léon X,	1519
César Borgia,	1502	Guid' Ubaldo II.	1538
François-Marie Ier,	1508	Fr.-Marie II,	1574-1626
Laurent de Médicis,	1516		

URFÉ (Honoré d'), romancier célèbre, né à Marseille, 1567, étudia au collége de Tournon; s'illustra dans les guerres de la Ligue; fut chargé de plusieurs missions importantes à Venise et en Savoie; se retira à Nice, 1610, et y composa son roman l'*Astrée*, qui eut un succès prodigieux; il mourut à Villefranche, 1625, laissant inachevé son ouvrage, dont Baro donna la fin d'après les manuscrits de l'auteur. Les meilleures éditions sont celles de Paris, 1637, et de Rouen, 1647.

URSINS (Anne-Marie de la **TRÉMOUILLE**, princesse des), née en France, 1643, épousa en premières noces le prince de Talleyrand-Chalais, puis le duc de Bracciano, chef de la famille des Ursins, qui, peu après son mariage, la laissa veuve et en possession d'une fortune immense. La princesse des Ursins exerçait à Rome la plus grande influence, lorsqu'on lui proposa la charge de *camarera major* de la jeune reine d'Espagne, femme de Philippe V, 1702. Dès cette époque, la princesse des Ursins gouverna réellement l'Espagne, car elle prit sur la jeune reine et sur Philippe V lui-même un tel ascendant, que rien ne s'y faisait que par elle. La persistance qu'elle mit à anéantir l'influence française lui fit donner par Louis XIV l'ordre de quitter l'Espagne, 1704; elle rentra cependant en grâce, et reçut même par le traité d'Utrecht une souveraineté dans les Pays-Bas, 1713; mais la nouvelle reine d'Espagne l'exila dès son entrée à Madrid, 1715; elle se retira alors à Gênes, et y mourut, 1722.

URSULE (Sainte), vierge et martyre, était la fille d'un prince de la Grande-Bretagne. Elle fut martyrisée à Cologne, suivant les uns en 384, et suivant d'autres en 453. L'Église célèbre sa fête le 21 octobre.

URSULINES, ordre religieux de filles et de veuves, qui fut institué par Angèle de Brescia, 1537, et approuvé par le pape Paul III, 1544. En 1574, Françoise de Bermond établit la maison d'Avignon, et madame de Sainte-Beuve celle de Paris, qui fut autorisée par une bulle de Paul V, 13 juin 1612. Le bref du même pape de 1615 autorisa celles de Bordeaux, de Toulouse et de Lyon; enfin l'ordre des Ursulines se multiplia tellement après cette époque, qu'avant 1789 il comptait déjà en France 11 provinces et 328 couvents.

URUGUAY, république de l'Amérique méridionale, fit d'abord partie des possessions espagnoles sur ce continent, sous le nom de *Banda Orientale*; tomba au pouvoir d'Artigas, et fut dominée par lui, 1816-1825; fit partie du Brésil; s'en sépara, 1826, et fut reconnue république indépendante, par le traité du 27 août 1828. V. TRAITÉS.

URVILLE (Dumont d'), contre-amiral, né à Condé (Calvados), 1790, entra de bonne heure au service maritime; fit partie de l'expédition dans la mer Noire, 1819-1820; accompagna l'amiral Duperrey dans son voyage de circumnavigation, 1822. Nommé capitaine de frégate, 1826, il reçut le commandement de l'*Astrolabe* et de la *Zélée*, avec la mission d'explorer l'Océanie, et fit paraître à son retour, 1830 : *Voyage de l'Astrolabe*, 13 vol. in-8°, contenant le but, l'histoire, et le résultat de ses recherches; entreprit un nouveau voyage, 1839; fut créé contre-amiral, décembre 1840, et après avoir échappé aux plus grands périls, fut brûlé avec toute sa famille dans l'épouvantable catastrophe du chemin de fer de Versailles, 8 mai 1842.

USURE. Les Grecs entendaient mieux que tous les

autres peuples l'art de faire valoir leur argent, et l'usure chez eux était portée aux plus grands excès. Elle fut l'un des vices dominants des Romains, eut lieu chez eux dès les premiers temps de la république, et y causa souvent de graves séditions. Du temps de Cicéron, on prêtait à Rome à 34 pour cent, et dans les provinces à 48. La première loi faite chez eux pour fixer le taux de l'intérêt fut celle que les tribuns Duellius et Menenius firent passer l'an de Rome 398. Elle réduisait les intérêts à 1 pour cent. Celle que fit sous Sylla, L. Valérius Flaccus fixa le taux à 3 pour cent. En France, presque toutes les ordonnances des rois, pour se conformer à la loi de l'Évangile, qui défend de prêter à usure, réprirent ce commerce illicite. Celles de Philippe le Bel furent les plus fréquentes et les plus sévères, 1289-1295. Louis XII et Charles IX proscrivirent le prêt à usure pour leurs édits de 1510, 1567, et l'ordonnance de Blois défend de l'exercer sous peine d'amende honorable, de bannissement et de confiscation. Quant à nos lois modernes, elles ont frappé de peines assez sévères le prêt d'argent à un intérêt usuraire.

UTRECHT, ville de Hollande, chef-lieu de la province du même nom; avec un évêché et une université fondée, 1636. Cette ville est célèbre par l'*union* qui y fut conclue 1579, par laquelle les sept Provinces-Unies se confédérèrent contre Philippe II; et par le traité de paix de 1713. Elle fut occupée par les armées françaises, 1672-1795. V. **TRAITÉS.**

UTRECHT (Union d'). On nomme ainsi le pacte par lequel les sept Provinces-Unies se confédérèrent contre Philippe II. D'après ce pacte, « les provinces de Gueldre et le comté de Zutphen, de Hollande, de Zélande, d'Utrecht, de Frise, d'Overissel et de Groningue, s'engagent mutuellement, s'allient et s'unissent à perpétuité, de la même manière que si elles ne faisaient qu'une seule province, sans qu'elles puissent jamais être séparées les unes des autres, sans préjudice pourtant aux priviléges, libertés, etc., de chaque province. Elles s'entre-secourront au péril de leurs vies et de leurs biens, et par tous les moyens convenables, et se défendront l'une l'autre contre qui que ce soit qui voudrait les attaquer, sans pourtant se mêler des disputes particulières que l'une ou l'autre pourrait avoir sur ses priviléges et libertés, à moins que ce ne soit par la voie de médiation pour un accommodement; et elles les laisseront décider par la justice ordinaire ou par une convention amiable. » Cette union et confédération d'Utrecht fut signée par le comte Jean de Nassau, stathouder du duché de Gueldre et comte de Zutphen, et ensuite par les députés des autres provinces et villes, à Utrecht, le 23 janvier 1579. Les députés de la ville de Gand la signèrent aussi le 4 février de la même année. Cette union fut ratifiée le 3 mai, par le prince d'Orange, à Anvers, et signée le 11 juin suivant, par Georges de Lalain, comte de Rennenberg, gouverneur de Frise, d'Over-Yssel, de Groningue et des Ommelandes, aussi bien que par les députés des villes de Bruges, d'Ypres, de Breda et autres. Enfin les députés de la province d'Over-Yssel et de la ville de Groningue signèrent aussi cette union le 23 juillet 1594. C'est de cette confédération que la république a pris le nom de Provinces-Unies. V. **TRAITÉS.**

V

V, vingt-deuxième lettre et la dix-septième des consonnes. Dans la numération romaine, il vaut cinq, et surmonté d'un chiffre, cinq mille. Dans les inscriptions romaines, A. V. C. se met pour *ab urbe condita*, c'est-à-dire *depuis la fondation de Rome*. En France, la lettre V sert de marque aux monnaies frappées à Troyes.

VAAST (Saint), né dans le 5e siècle, fut chargé, par saint Remi, d'instruire Clovis dans la foi catholique. Il fut sacré évêque d'Arras; gouverna cette Église 40 ans, et mourut, 539. L'Église célèbre sa fête le 6 février.

VACCINE, inoculation faite avec le *vaccin* ou *virus* pris des pustules du pis d'une vache, et qui a la propriété de préserver de la petite vérole. On en attribue l'invention à Jenner, médecin anglais. Dès 1781, diverses tentatives furent faites à Montpellier, et, d'après les observations recueillies dans l'ouvrage que publia Jenner, 1799, toutes furent couronnées du plus grand succès. Les premiers essais de l'inoculation vaccinale eurent lieu à Paris, 1er juin 1800; et dès 1804, le gouvernement chinois fonda un établissement pour propager dans tout l'empire les bienfaits de cette précieuse découverte. Avant l'adoption de la méthode de l'inoculation et de celle de la vaccine, la petite vérole était mise au rang des fléaux les plus dangereux dans presque toute l'Europe. En 1720, elle fit périr à Paris 20,000 habitants, et celle qui fondit sur le Groënland, 1733, réduisit à 7,000 la population de ce pays qui était de 30,000 habitants.

VACQUERIE (Jean de la), célèbre président du parlement de Paris, dans le 15e siècle. De la Vacquerie n'était encore qu'un des notables d'Arras, quand Louis XI vint assiéger cette place, 1476. Il répondit avec tant de fermeté à ceux que le monarque envoya pour demander la soumission des habitants, que Louis XI, loin d'en être offensé, le manda à Paris et le mit en possession de la charge de premier président de cette ville. Il ne démentit pas un seul instant l'énergie et l'intégrité dont il avait fait preuve; car, un jour que le roi avait adressé au parlement des édits qui créaient des impôts onéreux, avec ordre de les enregistrer, la Vacquerie se présenta devant le roi, à la tête de toute sa compagnie, et lui dit : *Sire, nous venons remettre nos charges entre vos mains et souffrir tout ce qu'il vous plaira de nous faire souffrir, plutôt que d'offenser nos consciences.* » Ces édits furent immédiatement révoqués par Louis XI, et la Vacquerie mourut paisible possesseur de sa charge, 1697.

VADE (J.-Jos.), né en 1720, à Ham, en Picardie, cultiva les lettres, et livra à la publicité quelques ouvrages dont la burlesque originalité lui acquit la célébrité des poëtes à la mode. Ses poésies, comme sa vie

privée, sont pleines de facéties d'un naturel qui *se ressent des lieux que fréquentait l'auteur*. La halle et la place Maubert furent les théâtres de ses explorations; il y étudia les mœurs et y puisa des reparties. Il cultiva l'opéra-comique et la poésie graveleuse et comique. Ses opéras sont oubliés, mais son nom rappelle quelques succès dans la chanson. Il mourut en 1757.

VAISSETTE (Dom Joseph de), célèbre bénédictin, né à Gaillac (Tarn), 1685; exerça la charge de procureur du roi; embrassa la vie monastique et devint bientôt l'un des membres les plus savants de la congrégation de Saint-Maur. Parmi ses nombreux ouvrages, le plus remarquable est, sans contredit, sa belle *Histoire générale du Languedoc*, Paris, 5 vol. in-f°, 1730-1745, qui est considérée comme une des meilleures histoires de nos provinces. D. J. Vaissette mourut à Saint-Maur, 1756.

VALACHIE, province de la Turquie d'Europe, fut incorporée dans la Dacie trajane, et successivement occupée par les Goths, les Huns, les Avares et les Bulgares. Constituée en royaume, 1289, Mahomet II en fit une province de l'empire ottoman, 1478. Cédée à l'Autriche par le traité de Passarowitz, 1717; elle fut rendue aux Turcs, par celui de Belgrade, 1739; mais le traité d'Andrinople, 1829, en plaçant la Valachie sous la protection immédiate de la Russie, en a fait une véritable province russe, bien que la Turquie en ait conservé la suzeraineté.

VALAIS, 20e canton de la confédération suisse, fit partie de la Bourgogne transjurane, puis du royaume d'Arles, après avoir appartenu aux Romains et aux Francs. En 1801, il se sépara de la Suisse; se mit sous la protection de la France; forma le département du Simplon, et forma lors de la nouvelle organisation de la Suisse l'un des 22 cantons, 1814.

VALDO (Petrus Valdo), chef des hérétiques, connus sous le nom de *Vaudois*, naquit à Vaux, et avait acquis une fortune considérable dans le commerce, lorsque, frappé de la mort d'un de ses amis, il vendit tous ses biens; en donna le prix aux pauvres; alla prêchant partout des passages de la Bible qu'il avait traduite en vaudois. — Il fit bientôt un nombre considérable de prosélytes, et leur reconnaissait à tous, hommes ou femmes, le droit de prêcher la parole de Dieu. Sa doctrine fut condamnée par le concile de Latran, 1179. Ses disciples se répandirent bientôt dans toute l'Europe. Les Vaudois forment encore aujourd'hui dans le Piémont une population d'environ 20,000 âmes possédant 13 églises. V. **VAUDOIS.**

VALENCE, ville d'Espagne, capitale de l'ancien royaume et de la province actuelle de ce nom; population, 70,000 habitants. Capitale des *Edetani* sous les Romains; prise par les Sarrasins, 788; fit partie du califat de Cordoue, puis devint capitale d'un petit royaume, 1031; fut enlevée aux Maures par le Cid, 1094; mais reprise, 1100, malgré l'héroïque défense de Chimène; fut soumise par Jacques 1er, roi d'Aragon, 1238, et réunie à la Castille par Philippe V. Célèbre université fondée en 1209.

VALENCE, ville de France, chef-lieu du département de la Drôme, et ancienne capitale du Valentinois; population, 11,000 habitants. — Capitale des *Segalauni*; devint colonie romaine sous Vespasien; fit successivement partie du royaume de Bourgogne et d'Arles, puis appartint aux comtes de Provence, et ensuite à ceux de Toulouse. Le pape Pie VI y mourut, 1799. Sept conciles se sont tenus à Valence, 374, 529, 584, 855, 890, 1100, 1248.

Conciles de Valence.

Le premier se tint l'an 374, sous l'épiscopat de saint Émilien, sous le pontificat du pape saint Damase et sous le consulat de l'empereur Gratien et d'Equitius. Quelque différend survenu dans cette Eglise, mais dont on ignore le sujet, donna lieu à ce concile. Florentius, archevêque de Vienne, y présida. Ce concile fit quatre canons: sur les bigames; sur les filles qui, après s'être consacrées à Dieu par le vœu de virginité, viendraient à se marier, etc. — Le 2e concile, dont nous n'avons point les actes, se tint vers le temps du 2e concile d'Orange, c'est-à-dire vers l'an 529, et sur le même sujet que celui-ci, c'est-à-dire pour combattre les erreurs des pélagiens et des semi-pélagiens, pour la justification de la doctrine de saint Césaire d'Arles, sur les matières de la grâce, comme on l'apprend du diacre Cyprien, auteur de la vie de saint Césaire. — Le 3e concile de Valence, ou le 2e selon ceux qui ne comptent point celui dont on vient de parler, est de l'an 584, le 23 mai, sous l'épiscopat de Ragnoalde. Sapaudus d'Arles y présida, et il y eut environ quinze autres évêques. On ne fit presque qu'y confirmer les donations qu'avaient faites le roi Gontran et la reine Autrechilde, sa femme, à l'église de Saint-Marcel de Châlons et à celle de Saint-Symphorien d'Autun, conformément à la prière que Gontran en avait fait faire à ce concile par Asclépiodore, son envoyé. — Le 4e ou le 3e concile de Valence est beaucoup plus important. Il fut tenu par les évêques des trois provinces de Lyon, de Vienne et d'Arles, et par les ordres de l'empereur Lothaire, pour examiner l'affaire de l'évêque de Valence, qui n'est point nommé, accusé de plusieurs crimes. On ignore le jugement du concile sur ce sujet; mais les pères, avant que de se séparer, firent plusieurs canons, dont les six premiers sont sur les matières de la grâce, de la prédestination, de la mort de Jésus-Christ pour tous les fidèles, etc. La doctrine du livre de Jean Scot, autrement Jean Érigène, intitulé les 19 chapitres, en un mot, toutes les erreurs des pélagiens et des semi-pélagiens furent condamnées solennellement dans ce concile, dont nous avons encore les actes. Ce concile, l'un des plus célèbres de la France, et l'un des plus utiles par l'importance des matières qui y furent décidées, se tint sous le règne de l'empereur Lothaire, en janvier 855, dans l'église de Saint-Jean, et tout le clergé de Valence y assista. — Sous Isaac, 1er du nom, évêque de Valence, on tint le 4e ou le 5e concile de cette ville en 890; mais ç'a été moins un concile qu'une assemblée des prélats et des seigneurs du royaume d'Arles, dans laquelle il ne fut guère question que de l'élection de Louis, fils de Boson, au royaume d'Arles, comme son père Boson avait été élu pour le même royaume dans le concile ou l'assemblée de Mantaille. — Hugues de Flavigny parle d'un 5e ou 6e concile de Valence, commencé à Autun, et continué à Valence sous le pontificat de Pascal II, et sous l'épiscopat de Gontard, l'an 1100, au sujet de Norgard, évêque d'Autun, accusé de simonie. — Le 6e ou 7e concile de Valence se tint en 1248, sous l'épiscopat de Philippe de Savoie. Ce concile avait été d'abord indiqué à Montélimart; mais il fut transféré à Valence, et les cardinaux Pierre, évêque d'Albane, et Hugues, prêtre du titre de Sainte-Sabine, y présidèrent comme légats du pape Innocent IV. On y fit 23 canons contre l'empereur Frédéric II, contre les bénéficiers qui exerçaient des charges de judicature, contre les juifs, les parjures, les sorciers, les excommuniés, etc.

VALENCIENNES, ville forte de France (Nord); fondée vers 399 av. J.-C. Les Francs s'en emparèrent vers l'an 445. Clovis III y tint un plaid général, 693, et Charlemagne une assemblée en 771. Prise par Baudouin, comte de Flandre, 1003; reprise par l'empereur V, 1007;

par les Espagnols, 23 mars 1567 ; par Louis XIV, 1er mars 1697 ; par les Autrichiens, 1793, après un siége de 84 jours ; reprise par le général Schérer, 27 août 1794.

VALENS (Flavien), empereur romain, né en Pannonie, 328, fut associé à l'empire, 364, par Valentinien, son frère, qui lui donna le gouvernement de l'Orient, et périt dans une guerre contre les Goths, 378. V. **BAS-EMPIRE.**

VALENTIN, hérésiarque, chef des valentiniens, vivait dans le 2e siècle. Il était Egyptien, docte, éloquent, et faisait profession de la philosophie de Platon. Indigné de ce qu'un autre lui avait été préféré pour l'épiscopat, il s'écarta de la simplicité de la foi de Jésus-Christ, et imagina une généalogie d'Æons, dont il composait la Divinité, qu'il appelait *Plérome* ou *Plénitude*, au-dessous de laquelle était le fabricateur de ce monde, et les anges auxquels il en attribuait le gouvernement. Ces Æons sont mâles et femelles ; et il les partageait en différentes classes. Le premier est le *Proarchos* ou *Propator*, c'est-à-dire le premier principe, qu'il nommait *Bytos*, c'est-à-dire profondeur ; et à ce Bytos il joignait *Sige*, c'est-à-dire le silence, dont était sorti *Nus* ou l'intelligence, qui avait pour sœur *Aléthie*, c'est-à-dire la vérité. De Nus et d'Aléthie sont sortis *Logos* et *Zoé*, c'est-à-dire le verbe et la vie ; et ces deux-ci en ont produit deux autres, savoir *Anthropos* et *Ecclesia*, l'homme et l'Eglise. Ce sont là les huit premiers Æons, qui en ont produit d'autres jusqu'au nombre de trente, qui composaient le plérome. La *Sophie*, dernière de ces Æons, produisit l'*Achamot* ou l'*Enthymèse*, c'est-à-dire l'invention, hors du plérome ; et dans le plérome, le *Christ* et le *Saint-Esprit*. Tous les Æons ont contribué à la production du *Soter* ou du Sauveur. Achamoth est, selon lui, celle qui a produit le monde, composé de trois substances, la matérielle, l'animale et la spirituelle. Le *Demiurgue* est le fabricateur des choses matérielles. Le Sauveur ou Christ est venu pour sauver la partie animale ; mais, selon Valentin, ce Christ n'a pas pris sa chair dans les entrailles de la Vierge : il n'a fait qu'y passer comme par un canal, et dans son baptême, le Sauveur du plérome est descendu sur lui en forme de colombe. Il n'a souffert que quant à la partie animale qu'il a reçue du Demiurgue, mais non quant à la parte spirituelle. Valentin distinguait de trois sortes d'hommes, les spirituels, les matériels et les animaux. Les premiers devaient, selon lui, être immortels, quelques crimes qu'ils commissent ; les seconds nécessairement anéantis, quelque bien qu'ils fissent, et les animaux dans un lieu de rafraîchissement, s'ils faisaient le bien, et anéantis, s'ils faisaient le mal. Il commença à enseigner ses erreurs en Egypte ; et de là, étant venu à Rome, sous le pontificat du pape Hygin, il les y sema, les établit, sous le pontificat de Pie, et continua de dogmatiser jusqu'au pontificat d'Anicet, c'est-à-dire depuis l'an 140 jusqu'à l'an 160. Ses disciples furent appelés valentiniens, et suivirent son système sur les Æons ; mais quelques-uns y apportèrent des changements. Quelques-uns rejetaient le baptême et toutes les cérémonies extérieures. D'autres le donnaient d'une manière extraordinaire et profane. Valentin avait écrit plusieurs ouvrages, entre autres un Évangile, des Psaumes et des Homélies.

VALENTINE DE MILAN, fille de Galéas Visconti, et d'Isabelle de France, fut mariée en 1389 à Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VI. L'époux volage délaissa bientôt la belle Valentine pour la reine, Isabeau de Bavière, sa belle-sœur. Au milieu des troubles et de l'affliction qui régnèrent en France pendant la démence du roi, Valentine fut forte et courageuse ; en dépit de son propre abandon, elle put consoler Charles VI. Veuve en 1407, elle mourut en 1408.

VALENTINIEN Ier, empereur romain, né vers 321, en Pannonie, commanda en 357 dans les Gaules, puis contre les Perses ; fut tribun dans la garde de Julien ; retourna dans les Gaules à l'avénement de Jovien ; revint à la mort de celui-ci, et fut choisi par l'armée pour le remplacer, 364 ; selon le vœu de l'armée, il s'associa Valens, son frère ; guerroya dans les Gaules en 365 et 366 contre les Allemands ; battit ces barbares en 368, et mourut en 375, à l'âge de 55 ans. — Valentinien II, fils du précédent, né en 371, fut proclamé empereur par l'armée de Pannonie, à la mort de son père, 375, et fut assassiné par Arbogaste, 390. — Valentinien III, né à Ravennes, 419, fut placé sur le trône par les troupes à la mort d'Honorius, son oncle, 425, et mourut assassiné, 455. V. **BAS-EMPIRE, OCCIDENT** (Empire d').

VALENTINOIS, pays de France qui faisait partie du bas Dauphiné ; porta d'abord le titre de comté ; eut des seigneurs particuliers depuis 950 jusqu'en 1419, époque à laquelle Louis de Poitiers le vendit au dauphin ; fut acquis par le duc de Savoie, qui le céda à Louis XI, 1446 ; fut érigé en duché-pairie par Louis XII, en faveur de César Borgia, 1499 ; fut donné par François Ier à Diane de Poitiers, 1548, et enfin par Louis XIII, 1715, au prince de Monaco, dont les descendants portent encore le titre de ducs de Valentinois.

VALÈRE MAXIME, historien latin, florissait sous le règne de Tibère. Il servit en Asie, sous Sextus Pompée, qui était consul à l'époque de la mort de César. De retour à Rome, il consacra ses loisirs à l'étude de l'histoire. Il ne nous est parvenu qu'un seul de ses ouvrages. Il est intitulé *de Dictis factisque memorabilibus, libri* IX, espèce de compilation d'anecdotes, de traits historiques et de maximes. Le style de Valère Maxime est plat et diffus ; il manque de goût et de critique.

VALERIEN (Saint), martyr à Tournus, en Bourgogne, dans 2e siècle, sous l'empire de Marc-Aurèle, fut arrêté par l'ordre de Prisque, gouverneur du pays. Après avoir été appliqué à la torture et déchiré avec des ongles de fer, il eut la tête tranchée, le 15 septembre de l'an 179. On a bâti sur son tombeau, à Tournus, une église dont Grégoire de Tours fait mention. On y établit depuis un monastère. Charles le Chauve le donna, en 875, aux moines de l'île de Noirmoutier. Cette abbaye fut consumée par le feu, vers le commencement du 11e siècle ; et, ayant été rebâtie, elle fut dédiée sous le nom de la sainte Vierge, de saint Valérien et de saint Philibert, l'an 1019.

VALÉRIEN, empereur romain, né à Rome, 190 ; fit la guerre en Germanie sous le règne de Gallus, et supplanta Émilien, qui lui disputait la succession de ce dernier. Il avait plus de 60 ans. Il s'associa son fils Gallien, 253-254. Il battit les Scythes et les Goths ; mais, moins heureux contre les Perses, il se rendit à Sapor, leur roi, 260, qui lui fit subir les plus mauvais traitements.

VALÉRIEN (Mont), colline du département de la Seine, sanctifiée par sainte Geneviève et habitée par des anachorètes, qui formèrent, au 17e siècle, une communauté où, en 1634, on fonda un établissement qu'on appela Calvaire, et qui fut consacré à Jésus crucifié. Cet établissement est tombé en 1830.

VALÉRIUS-FLACCUS (Caïus), poëte latin, né à Padoue, s'acquit la protection de Vespasien et de Titus. Il obtint, en 89, le gouvernement de l'île de Chypre, où il s'enrichit. Il revint à Rome sous Trajan ; fit un voyage en Espagne en l'an 100, et mourut à Rome environ

12 ans après, selon M. Dureau de la Malle. Il nous a laissé un poëme épique assez intéressant, mais qui a tous les défauts des productions poétiques de la décadence de la littérature à Rome ; c'est *l'Argonautique* (l'histoire de l'expédition des Argonautes).

VALERIUS PUBLICOLA. V. PUBLICOLA.

VALET, *vassalletus*, petit vassal. Le titre de valet a été autrefois souvent confondu avec celui d'écuyer, de sorte que plusieurs princes et seigneurs ne l'ont pas dédaigné. Le roi Philippe le Bel fit une ordonnance, à Longchamp, près de Paris, le 10 juillet 1309, dans laquelle Huet de Beaujeu est nommé valet de la reine, c'est-à-dire écuyer. Dans les registres de la chambre des comptes, on voit deux titres du même roi Philippe, dont l'un, de l'an 1292, contient que valet est un serviteur noble, qui allait partout où le chevalier, son maître, lui commandait. Dans l'autre titre, qui est de l'an 1297, ce prince qualifie de valet et damoiseau Aimeri de Poitiers. Enfin Louis, roi de Navarre ; Philippe, comte de Poitou, et Charles, enfants du même Philippe, et quelques autres princes sont qualifiés valets, dans un compte ou rouleau de sa maison, daté de la Pentecôte de l'an 1313. Guillaume de Liran est employé avec la qualité de valet, au rôle des hommages rendus au roi, à cause du comté de Poitiers ; et Jean Froissard appelle Gui de Lusignan valet du comte de Poitou. On pourrait faire ici réflexion que ceux qui ont inventé les figures du jeu de cartes y ont ont employé quatre valets de cette nature, pour accompagner les quatre rois et les quatre reines qui y sont marqués.

VALMY, village du département de la Marne, fut, en 1792, le théâtre d'une bataille célèbre. Les Français, commandés par Dumouriez, y battirent les Prussiens et le duc de Brunswick. Le général Kellermann prit une grande part à cette victoire, d'où lui vint le titre de duc de Valmy que Napoléon lui accorda.

VALOIS, pays qui dépendait de la Picardie et de l'Ile-de-France ; fut érigé en comté, puis en duché. Le Valois tirait son nom d'un château nommé Vadum, où demeurèrent ses comtes. Le comté de Valois a toujours eu ses seigneurs, depuis le 10e siècle. Étant tombé en quenouille, il fut donné au comte de Vermandois, dont la fille épousa Hugues, fils de Henri Ier, roi de France. 100 ans après, vers 1156, ces comtés de Vermandois et du Valois étant encore tombés en quenouille, le dernier rejeton des comtes épousa Philippe d'Alsace, comte de Flandre. Celui-ci mourut sans enfants, et Philippe-Auguste réunit les comtés de Vermandois et de Valois à la couronne. Philippe le Hardi donna le comté de Valois à son fils Charles, 1270, qui fut le père de Philippe VI, dit de Valois, lequel ayant obtenu la couronne, y réunit son patrimoine. La branche des Valois, dont Philippe fut la tige, donna 13 souverains à la France, de 1328 à 1589. Charles VI érigea le Valois en duché en 1402, en faveur de Louis d'Orléans, son frère, et Louis XIV en fit un duché-pairie, qu'il donna en apanage à Philippe de France, duc d'Orléans, son frère, et il resta dans la maison d'Orléans jusqu'à l'époque de la suppression des apanages.

VALOIS (Charles, comte de), né en 1270, reçut pour apanage le comté de Valois que lui donna son père, Philippe le Hardi. Il reçut encore en investiture les royaumes d'Aragon et de Valence en 1284, et le comté de Barcelonne, que le pape Martin IV ôta à Pierre d'Aragon. Philippe entra en Catalogne en 1285, pour y faire reconnaître son fils ; mais il échoua, et mourut à son retour en France. En 1290, Charles de Valois épousa Marguerite, fille de Charles II, roi de Sicile ; renonça à ses droits au royaume d'Aragon, et reçut en dédommagement le comté d'Anjou et du Maine. Dans les guerres avec l'Angleterre, il se distingua par la prise de Saint-Sever et de plusieurs places de la Flandre, et envoya à Paris Gui de Dampierre, comte de cette province, qui s'était déclaré pour les Anglais. Appelé en Italie par Boniface VIII, il chassa les Guelfes de Florence ; enleva à Frédéric d'Aragon la Calabre et la Pouille, le poursuivit en Sicile et y conclut une paix honteuse en 1302. En 1304, le comte de Valois, participa à la victoire de Mons-en-Puelle. Après la mort de Philippe le Bel, quoique Louis X fût majeur, le comte de Valois s'empara de toute l'autorité. Il fit condamner Enguerrand de Marigny, surintendant des finances. En 1324, il rentra en Guienne et enleva aux Anglais une grande partie de cette province. Il mourut en décembre 1325.

VALOIS (Henri de), historiographe de France, né à Paris en 1603, acquit bientôt la réputation d'un savant érudit. Il mourut en 1676. — Valois (Adrien de), frère du précédent, né en 1607, étudia comme lui les auteurs grecs et latins ; publia aussi quelques ouvrages d'érudition, entre autres *Gesta Francorum*, et mourut en 1692. — Valois (Charles de), de la Mare, son fils, né en 1671, cultiva aussi les lettres ; publia une dissertation sur les amphyctions, les histoires de la première et de la seconde guerre sacrée, des censeurs romains, etc., et mourut en 1747.

VALTELINE (*Vallis Tellina*), petite contrée d'Italie, dans le royaume Lombard-Vénitien, appartint à l'empire romain, qui la perdit lors de l'invasion des Ostrogoths ; elle passa aux Francs, puis aux rois de Germanie, d'où elle passa aux empereurs d'Allemagne, qui la donnèrent comme fief aux évêques de Coire. Ceux-ci en furent dépouillés par les ducs de Milan. La Valteline fut reprise en 1512 par les ligues grises, qui aidèrent l'évêque dans cette expédition, et obtinrent de lui donation de tous ses droits sur le pays, 1530. Les habitants se soulevèrent en 1620, excités par l'Espagne. La France vint en aide aux ligues, et les remit en possession de cette contrée, 1637. Introduite dans l'empire français en 1807, la Valteline échut à l'Autriche en 1814.

VANCOUVER (G.), navigateur anglais, né vers 1750, voyagea dès sa jeunesse, et se forma sous les yeux du capitaine Cook, qu'il suivit dans son second et dans son troisième voyage autour du monde. Il servit, en 1780, dans l'escadre de Rodney, aux Antilles, et, de 1783 à 1789, dans la station de la Jamaïque. Chargé, en 1790, d'examiner s'il existe dans l'Amérique septentrionale, entre le 30e et le 60e degré de latitude, une mer intérieure ou des canaux de communication entre les golfes connus de l'océan Atlantique et le grand Océan, il partit en 1791, et fit un des plus intéressants voyages qui eût encore été exécuté, et ne revint qu'en 1795. Il publia son voyage à l'océan Pacifique, et mourut en 1798.

VANDALES, peuple d'origine slave, qui habita successivement les bords de la Vistule, de l'Oder et de l'Elbe, le pays des Suades et la Dacie. En 408, les Vandales, accompagnés des Alains et des Suèves, envahirent la Gaule, et passèrent les Pyrénées en 409 ; s'établirent dans la Bétique, qui lui emprunta son nom d'Andalousie. Attaqués par les Suèves et les Visigoths en 420, ils passèrent le détroit de Gibraltar sous la conduite de Genseric, leur roi, conquirent la Mauritanie, s'emparèrent de Carthage, 439, et en firent la capitale de leur nouvel empire. Ils ne se contentèrent plus de dévaster le littoral africain de la Méditerranée ; ils passèrent cette mer et pro-

menèrent jusqu'en Italie la désolation et l'incendie. Ils pillèrent Rome pendant 14 jours, en 455. En 534, Bélisaire fut envoyé contre eux par l'empereur Justinien ; il débarqua en Afrique, joignit leur roi Gelimer dans un lieu nommé Tricaméran (*Tricamarum*), et les battit complétement. Ils eurent 8 rois, à dater de leur départ de la Germanie, 406 : Godesille, sous les ordres de qui ils commencèrent leur nation ; Gonderic, qui lui succéda dans la même année ; Genseric, 427 ; Huneric, 477 ; Gundamond, 484 ; Thrasimond, 496 ; Hilderic, 523 ; Gelimer, 530-534.

VANDAMME (Dominique-Joseph), né à Cassel (département du Nord), en 1771 ; embrassa dès sa plus tendre jeunesse la carrière des armes, dans laquelle il fit un chemin rapide. Général de brigade en 1794, il se distingua dans les guerres de la révolution, et fut nommé général de division en 1799, et prit une part glorieuse aux campagnes de la république et de l'empire. Fait prisonnier en 1813, il fut libéré par les événements de 1814. En 1815, Napoléon le retrouva parmi les plus fidèles partisans de l'empire ; Vandamme fut nommé pair de France. Il opéra sa retraite à Waterloo, et vint défendre Paris. Banni en 1816, il se retira aux États-Unis, et mourut à Cassel en 1830.

VAN-DER MEULEN, peintre de batailles et de portraits, né à Bruxelles en 1634, fut reçu à l'Académie en 1673, après avoir été le protégé de Colbert. Il mourut en 1690.

VAN-DYCK (A.), peintre de l'école flamande, naquit à Anvers en 1599. Il fut élève de Rubens ; il voyagea en Italie, en France, en Hollande et en Angleterre ; il imita son maître dans le genre historique, mais il quitta bientôt ce genre pour cultiver le portrait ; il s'était fixé à Londres, où il mourut en 1641. Il a laissé une foule de tableaux ; le musée du Louvre possède l'un des meilleurs (*saint Sébastien*). — Van-Dyck (Ph.) né à Amsterdam en 1680, étudia chez Boonen, qu'il surpassa bientôt ; mais il ne put atteindre la réputation de son homonyme Antoine. Il fut appelé *le Petit Van-Dyck*.

VANIÈRE (le P. Jacques), né en 1664 à Causses, fit de bonnes études, et embrassa la règle de Saint-Ignace. Il publia plusieurs poëmes latins : l'un sur les étangs (*Stagna*), l'autre sur la vigne (*Vitis*), un 3e sur le potager (*Ollus*), un 4e sur le colombier (*Colombaria*), enfin un 5e sur la vie champêtre (*Prædium rusticum*), dans lequel il imite merveilleusement Virgile. Il mourut en 1739.

VANLOO (J.-B.), peintre célèbre, né à Aix en 1684, cultiva de bonne heure le dessin et la peinture. Il voyagea en Italie et en Provence ; vint à Paris, et fut reçu agréé à l'Académie en 1722, membre en 1731, professeur-adjoint en 1733, et professeur en 1735. Il mourut en 1745, à Aix. — Vanloo (Carle-André), frère de J. B., né à Nice en 1705, suivit son frère à Rome, puis à Paris, et s'occupa avec lui dans le château de Fontainebleau. Il retourna à Rome en 1727, et y remporta un prix de dessin. Un plafond qu'il peignit pour l'église de Saint-Isidore eut un grand retentissement, et lui valut une pension, des éloges, le titre de chevalier et des protecteurs. Il quitta Rome, et revint en France. En 1735, il fut admis à l'Académie de peinture, y devint professeur adjoint, puis professeur, et fut nommé chevalier de Saint-Michel et premier peintre du roi. Il mourut en 1765.

VANNES, ville maritime de France, chef-lieu du département du Morbihan. L'histoire de cette ville, qui est très-ancienne, se trouve liée à l'histoire de Bretagne. Elle fut ravagée par les Normands en 847 et 865, et souffrit beaucoup pendant les guerres de la ligue. Elle posséda pendant 71 ans un parlement créé par le duc François II. Les états de Bretagne s'y assemblèrent en 1532, et y signèrent la requête qui détermina la réunion de la Bretagne à la France.

VAN-OSTADE (A.), peintre de l'école flamande, né à Lubeck en 1610, vécut à Amsterdam et y mourut. Il excella dans les peintures d'intérieur. — Son frère (J.) cultiva la peinture, et s'attacha au même genre que son frère. Il mourut jeune.

VAN-PRAET (Joseph-Basile-Bernard) naquit à Bruges, en juillet 1757. Il vint fort jeune à Paris, où il entra à la Bibliothèque du roi, en 1784. Enfermé aux Madelonnettes en 1793, il fut élargi au bout de 12 jours de détention. Il remplit alors, pendant 2 ans, les fonctions de conservateur de la Bibliothèque, titre qu'il obtint en 1796, aux imprimés, et qui lui permit de faire preuve d'une vaste érudition et d'une affabilité charmante. Décoré en 1814, il fut admis à l'Académie des sciences. Il a publié plusieurs ouvrages de bibliographie.

VAN-SWIETEN (Gérard), né à Leyde, le 7 mai 1700, fut l'un des meilleurs élèves de Boërhave, et reçut le bonnet de docteur en médecine en 1725. Il professa à Leyde. Forcé de quitter sa chaire, sous le prétexte qu'il était catholique, il professa à Vienne, et mourut à Schœnbrunn en 1772. Il a laissé son nom à une liqueur dont on fait encore usage en médecine.

VAPEUR. L'emploi de la vapeur comme force motrice est dû au marquis de Worcester, qui donna les premières idées de la machine à vapeur dans un ouvrage intitulé : *Centurie d'inventions*, qu'il publia, 1663, et à Papin, qui s'en occupa avec succès, 1698. Cependant il résulte des recherches nouvellement faites en Espagne que, le 7 juin 1543, l'essai d'un bâtiment mu par la vapeur, à l'aide d'un mécanisme de l'invention du capitaine de mer Blasco de Garay, eut lieu dans le port de Barcelone, en présence de Henri de Tolède, du gouverneur Pierre Cardona et du trésorier Ravago, et que l'inventeur reçut du roi d'Espagne, Philippe II, une récompense de 200,000 maravédis. Suivant quelques autres, l'emploi de la vapeur et la première machine mue par elle n'auraient pas de date plus ancienne que 1705, et serait due à Savary, Newcomen, Ferronier et Jean Cowley. Quoi qu'il en soit, ces machines furent considérablement perfectionnées par Wats, 1770 ; et ce fut d'après ses travaux que Perrier construisit celle de Chaillot, dont le premier essai fut fait le 8 août 1781. Boulton et Wats établirent la première machine à double effet, 1788. Les premières expériences pour se servir de la vapeur dans la navigation eurent lieu tant en France qu'en Angleterre en 1786, et le premier bateau à vapeur, construit par Fulton, fut lancé à New-York, 30 octobre 1807. Les progrès de la vapeur appliquée à la navigation furent si rapides, que dès 1810 elle servait à des communications régulières dans toute l'étendue des États de l'union américaine. Bell et Thomson construisirent le premier bateau à vapeur qui ait été employé régulièrement en Angleterre, et dès 1815, un service régulier de bateaux à vapeur fut établi entre Lime-House et Gravesend. En 1836, M. Benet, de Marseille, donna l'élan à la navigation par la vapeur, et aujourd'hui un service régulier de bateaux à vapeur, d'une force considérable, met cette ville en communication directe avec toutes les échelles du Levant. La vapeur a été employée en Angleterre pour le service de l'artillerie en 1825 et 1826 ; et en juillet 1828, le gouvernement français en fit faire les premiers essais à Vincennes. Aujourd'hui, il n'est pas de fabriques, de manufactures et d'ateliers montés sur une grande échelle qui ne fasse usage de la vapeur, soit qu'on la fasse servir

comme moteur mécanique, soit qu'on se borne à utiliser sa chaleur. V. ROUTES à ornières de fer.

VARANES ou **VARANANES**, nom commun à quatre rois perses, de la dynastie des Sassanides. Le premier régna de 273 à 276 ; le deuxième, de 276 à 293 ; le troisième, de 389 à 399, et le quatrième, de 420 à 440.

VARNES (Bataille de), 1444. Le pape Eugène, aidé des Vénitiens, des Génois, du duc de Bourgogne et de l'empereur grec, avait envoyé contre les Turcs une flotte de 70 galères. Amurath conclut une trêve, mais elle fut violée par les chrétiens. Ladislas IV, roi de Hongrie, cédant aux pressantes sollicitations du pape, attaqua les Turcs près de Varnes sur le Pont-Euxin. Son armée fut défaite, et il fut tué lui-même dans l'action. Cette défaite faillit amener la ruine de Constantinople. Jean Paléologue fut obligé de recourir à la clémence d'Amurath, qui lui accorda la paix, et consentit à lui laisser finir tranquillement ses jours.

VARRON (M. Ter.), consul romain, fils d'un riche boucher, dut à sa fortune de parcourir rapidement les dignités qui devaient le conduire au consulat, la questure, l'édilité plébéienne, l'édilité curule et la préture. Dans les démêlés de Fabius et de Minutius, lorsque celui-ci demanda une autorité égale à celle du dictateur, Varron l'appuya, ce qui flatta encore la populace, déjà prévenue par d'autres cajoleries. Aussi, à l'ouverture des comices, fut-il élevé au consulat, en même temps que L. Emilius Paulus. Ils entrèrent en fonctions, 216 av. J.-C., et partirent, avec 87,000 hommes, pour le midi de l'Italie, où Annibal commençait à craindre que sa position ne s'aggravât. En effet, le système prudent qui valut à Fabius le surnom de *Temporiseur* pouvait le perdre. Mais Varron, malgré son collègue, voulut attaquer ; il profita de son jour de commandement pour livrer bataille devant Cannes : il fut défait, et prit la fuite. De retour à Rome, le sénat félicita Varron de n'avoir pas désespéré du salut de la république ; on le prorogea même dans le commandement, l'année suivante, 215 av. J.-C.

VARRON (M. Ter.), savant auteur latin, qu'il ne faut pas confondre avec l'imprudent général battu à Cannes, quoique tous deux portent le même nom, naquit à Rome, 116 ou 114 av. J.-C. Il étudia à Athènes et revint à Rome, où il débuta au barreau. Il se lança ensuite dans la carrière des fonctions civiles et militaires, fut triumvir, tribun du peuple. Pompée le chargea, vers l'an 60 av. J.-C., du commandement d'une flotte grecque, avec laquelle il remporta une victoire sur les côtes de la Cilicie. Il suivit, dans la suite, le parti de Pompée ; il fut son lieutenant dans une province d'Espagne. Les succès de César lui firent abandonner la guerre, 49 av. J.-C. Il fut porté sur les listes de proscription, l'an 42 av. J.-C. ; mais son nom fut rayé. Depuis l'an 49, il s'occupa d'études ; il composa un Traité de la langue latine et d'autres ouvrages.

VARRON (M. R. Varro Atacinus), poëte latin, né l'an 82 av. J.-C., à Narbonne, traduisit le poëme des *Argonautes* d'Apollonius de Rhodes, publié sous le titre de *Jason*, et publia d'autres poésies dont la plupart sont perdues pour nous.

VARSOVIE, autrefois capitale de la Pologne, aujourd'hui ville de la Russie d'Europe, fut d'abord capitale du duché de Mazovie, devint ensuite, sous Sigismond II, capitale de la Pologne, 1566. Sous les murs de Varsovie, Charles X, roi de Suède, et Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, rencontrèrent les forces de la Pologne en 1656, et les défirent après une lutte de trois jours. Charles XII s'empara de Varsovie en 1703, Souwarow la prit en 1795, après le massacre de Praga. Après cette conquête, la Pologne ayant été partagée, Varsovie échut à la Prusse. Les Français s'en emparèrent en 1807. Elle fut, jusqu'en 1815, la capitale du grand-duché de Varsovie : alors elle fut cédée aux Russes. Après notre révolution de juillet 1830, la Pologne essaya de se relever : l'insurrection fut terrible ; mais la Pologne ne pouvait résister longtemps, sans appui, faible comme elle l'était, contre les armées imposantes de Diebitch : elle tomba donc encore une fois. Le 8 septembre 1831, Varsovie se rendit ; et, comme un ministre l'annonça à la chambre des députés, peu de temps après, *l'ordre régna dans Varsovie*. L'insurrection fut muselée, les Polonais jetés dans les prisons de la Sibérie ou contraints de s'exiler. V. POLOGNE.

VARUS (Quintilius), général romain, élevé au consulat en même temps que Tibère, l'an 13 av. J.-C. ; proconsul de Syrie, appuya le fils d'Hérode contre ses sujets révoltés ; fut nommé gouverneur de la Germanie, et se laissa surprendre par Arminius, qui le défit dans les défilés de Theutberg, l'an 9 de J.-C. : trois légions y périrent. Auguste, atterré par cette nouvelle, s'écriait avec désespoir : « Varus, rends-moi mes légions ! »

VASARI (Georges), peintre et écrivain, né à Arezzo, en 1512, dans une famille célèbre déjà dans les fastes de la peinture, fut l'élève de Michel-Ange, d'André del Sarto, du Priore et de Bosso. Conduit à Rome par le cardinal Hipp. de Médicis, il copia les grands maîtres, et se forma bientôt un style qui lui fut propre. Il était à la fois peintre, dessinateur et architecte. Mais de tous ses nombreux travaux, un seul est vulgairement connu : c'est celui de l'écrivain, ses *Vies des peintres illustres*, qui a été traduit plusieurs fois en français. Il mourut en 1574.

VASCONES, aujourd'hui la Navarre, peuple Ibérien soumis par Pompée, par Auguste et par les Visigoths. Ils se révoltèrent plusieurs fois de 582 à 597 ; passèrent les Pyrénées en 628, sous Caribert II, roi d'Aquitaine, et, de son consentement, s'établirent dans la province qui porta depuis le nom de *Vasconia*, Gascogne.

VASILI. Ce nom fut porté par cinq souverains de la Russie. Le 1er régna de 1272 à 1276 ; le 2e, de 1389 à 1425 ; le 3e, de 1425 à 1462 ; le 4e, de 1505 à 1535 ; et le 5e, de 1605 à 1609. V. RUSSIE.

VASSAL. On nommait ainsi, dans le moyen âge, celui qui avait prêté foi et hommage à un seigneur pour raison d'un fief. Depuis Clovis jusqu'au règne de Charles le Chauve, 481 840, un Français n'était vassal que de la patrie : il ne connaissait aucune autre puissance entre le trône et lui ; ses chefs n'étaient que ses égaux, et lorsqu'il marchait sous eux, ce n'était jamais qu'à la voix du roi. Depuis Charles le Chauve, chacun s'étant arrogé le droit de la guerre, la France fut divisée entre plusieurs petits souverains qui s'unissaient sans cesse contre l'autorité royale, et s'alliaient contre elle avec les ennemis de l'État et même avec les puissances étrangères. Sous la seconde race, il y avait les grands et les petits vassaux ; et Hugues Capet, à son avénement à la couronne, 987, fut obligé de les conserver dans la possession de leurs fiefs, qui consistaient en provinces, villes, charges et terres qu'ils avaient usurpées. Les grands vassaux étaient les ducs de Bourgogne, de Normandie, d'Aquitaine et de Gascogne ; les comtes de Champagne, de Flandre, de Toulouse et de Barcelone, dont ils se firent seigneurs propriétaires, quoique l'administration ne leur en eût été confiée que pour un temps. Ces grands vassaux avaient tous les droits de la

souveraineté dans leurs fiefs, et lorsqu'un d'eux était attaqué ou lésé, ses vassaux liges étaient obligés de le servir en personne envers et contre tous, de le suivre à la guerre et même contre le roi. Outre ces vassaux liges qu'avaient les grands vassaux, ils avaient encore des vassaux libres. Ceux-ci pouvaient mettre un homme en leur place, et ils n'étaient contraints de secourir le seigneur qu'en certains cas. Quand un grand vassal qui faisait la guerre au roi était vaincu, ce qui arrivait souvent sous les rois de la troisième race, les grands du royaume s'assemblaient en parlement, et s'ils jugeaient qu'il y avait félonie de sa part, c'est-à-dire s'il n'avait pas eu des causes légitimes pour prendre les armes, le roi était le maître de confisquer son fief; mais on ne pouvait le condamner à mort. Philippe Ier, en 1095, par l'éloignement des grands vassaux qui partaient pour les croisades, trouva le moyen de rétablir sa puissance et le domaine des rois ses prédécesseurs. Il affermit en même temps et augmenta même, ou plutôt il recouvra une autorité que les sujets partageaient trop avec le souverain, et dont ils le dépouillaient en bien des circonstances. Louis le Gros, en montant sur le trône, 1108, continua les guerres que son père avait commencées contre les vassaux de la couronne, qui, la plupart, avaient repris les armes ou contre leur souverain ou les uns contre les autres. C'est ce qui fit donner à ce prince le nom de *Batailleur*, expression qui caractérise bien ce genre de petites guerres qu'il fit sans relâche contre cette multitude de vassaux qui tenaient les peuples dans le plus dur esclavage. Ce monarque eut le bonheur de rétablir l'ordre dans son royaume, par son courage et ses exploits, par l'établissement des communes, par la liberté qu'il rendit aux serfs, et par les bornes qu'il mit aux justices seigneuriales. Louis XI, et plus tard Richelieu, anéantirent presque le système de vasselage, qui néanmoins ne disparut totalement de France qu'à la révolution de 1789.

VATABLE ou VATEBLÉ, savant hébraïsant, né à Gamache, petit village du diocèse d'Amiens, à la fin du 15e siècle; professa l'hébreu à Paris, lorsque François Ier fonda le collége royal de France. En 1539, Robert-Étienne publia sous le nom de Vatable des notes nouvelles sur son édition de la nouvelle *Bible* latine de Léon de Juda, augmentée de la version vulgate. Ces notes furent, dit-on, recueillies aux cours du savant, et confiées à l'imprimeur par ses élèves; elles furent condamnées par la Sorbonne, 1545. Il traduisit les traités *Parva naturalia* d'Aristote. Ce savant hébraïsant n'était pas moins versé dans la langue grecque. Il mourut en 1547, abbé de Bellazane.

VATACE (Jean II, DUCAS, dit *Batatzetes* ou), empereur de Nicée, né à Dydimotiche, en Thrace; fut appelé en 1222 à succéder à son beau-frère Théodore Lascaris. Vatace n'avait alors que 29 ans. Alexis et Isaac, frères de Lascaris, prétendant avoir des droits au trône, suscitèrent au nouvel empereur un puissant ennemi dans la personne de Robert de Courtenay, empereur de Constantinople, qui vint l'attaquer. Vatace le battit et lui fit signer un traité qui lui conféra une partie des conquêtes annexées à l'empire de Constantinople. Il assiégeait Rhodes, en 1233, lorsque les Latins violèrent ce traité et attaquèrent le territoire de Nicée. Vatace revint dans son empire et s'attacha le roi des Bulgares Asan, l'un des alliés de Jean de Brienne, empereur des Latins. Les flottes d'Asan et de Vatace furent anéanties à deux reprises devant Constantinople, en 1236 et en 1237. Asan l'abandonne deux fois. Il perd également l'alliance de Frédéric, empereur d'Allemagne. Ainsi affaibli par ces divers abandons, Vatace éprouve des échecs et obtient une trêve de deux ans, 1241. Il recommença la guerre en 1242; elle lui fut favorable : l'empire de Thessalonique dépendit de celui de Nicée. Vatace s'empara encore de plusieurs villes de Hongrie. Il mourut en 1255, à Smyrne.

VATEL, maître d'hôtel, célèbre par sa fin tragique; ordonna les fêtes du surintendant Fouquet, celles du prince de Condé. Le prince donnant une fête au roi à Chantilly en 1671, la marée n'arriva pas à temps : désespéré par ce malencontreux retard, Vatel se tua pour échapper au déshonneur, 1671.

VATICAN. V. ROME.

VAUBAN (Sébastien LE PRESTRE DE), maréchal de France, né en 1633, à Saint-Léger de Foucheret, en Bourgogne ; orphelin dès sa jeunesse, fit ses premières armes sous Condé à l'armée espagnole; obtint, en 1655, un brevet d'ingénieur ; dirigea en 1658 les siéges de Gravelines, d'Ypres et d'Oudenardes ; fortifia Dunkerque, Fort-Louis et Mardick en 1662; réduisit à capituler plusieurs places de Flandre, 1667 ; accompagna Louis XIV contre les Hollandais en 1673; prit Maëstrich et dirigea plusieurs siéges pendant cette campagne. Vauban fut nommé brigadier des armées en 1674 ; prit Aire, Condé, Valenciennes en 1675, et fut appelé, en 1677, aux fonctions de commissaire général des fortifications, à la mort de son maître Clerville. Il s'occupa, à partir de cette époque, à fortifier Rochefort, Brest, Antibes, Belle-Isle, Bayonne, Pignerol, Besançon, Schelestadt, Belfort, Huningue, Haguenau, Bitche, Thionville, Maubeuge, Phalsbourg, Fribourg, Sarrelouis, etc. En 1685, la guerre s'étant rallumée, Vauban entra en Belgique, prit Courtray, Luxembourg, Philisbourg (son propre ouvrage), Namur, Charleroi, etc. Après la paix de Ryswick, en 1697, il obtint le bâton de maréchal, 1703. Depuis cette époque il ne dirigea qu'un seul siége, celui de Brisach, en Alsace. Sa vie cessa d'être consacrée aux exécutions militaires; cependant il ne perdit point de vue la carrière dans laquelle il s'était si glorieusement comporté. Sous le titre modeste d'*Oisivetés*, il publia ses observations sur la stratégie, les fortifications, la marine, les finances, etc. Les *Oisivetés* de Vauban n'ont pas moins de 12 volumes. Il mourut en 1707.

VAUCANSON (Jacques), mécanicien, né à Grenoble en 1709; montra dès sa jeunesse une grande aptitude pour la mécanique, qu'il étudia avec amour. Il fit, pour quelques représentations dramatiques, des machines qui émerveillèrent le public et attirèrent l'attention des gens sérieux. Le cardinal de Fleury le chargea de l'inspection des manufactures de soie. Il perfectionna différentes machines. Vaucanson fut un excellent homme, un homme de bien dans la vie privée, comme il avait été homme de génie dans les sciences. Il était membre de l'Académie des sciences. Il mourut en 1782. Parmi ses automates, on cite un homme qui jouait de la flûte, un autre qui jouait à la fois du tambourin et du galoubet, un joueur d'échecs, un canard qui digeralt.

VAUD, autrefois nommé *Pagus Urbigenus*, 19e canton de la confédération germanique; fut successivement possédé par les Francs, les rois de la Bourgogne transjurane, les empereurs d'Allemagne, les ducs de Zœhringen, les ducs de Savoie, 1273-1536; fut ensuite assujetti au canton de Berne, et devint canton indépendant en 1798.

VAUDEVILLE. Le vaudeville, dont l'origine, n'était autre chose qu'une chanson satirique, composée sur les individus ou sur les événements, et rimée sur un air vulgaire et connu. Il tire son nom des Vaux-de-Vire

(*Voy.* ce mot.) On nomma ensuite vaudeville des pièces de théâtre dans lesquelles entraient des couplets sur les airs connus. Les premiers ouvrages de ce genre datent du commencement du 18e siècle, et furent composés pour les spectacles forains. Ils étaient entièrement en couplets, même le dialogue, sans aucun mélange de prose. Le public ayant manifesté un goût prononcé pour le genre nouveau, dont il ne pouvait jouir dans l'intervalle d'une foire à l'autre, les auteurs firent représenter leurs pièces à la Comédie italienne sous le titre d'*Opéras comiques*. Piis et Barré se firent construire, rue des Chartreuses, un théâtre qu'ils nommèrent *Vaudeville*, et ce n'est que depuis l'inauguration de cette salle, janvier 1792, que le nom de vaudeville a été donné au genre de pièces qu'on y représentait.

VAUDOIS, partisans d'une secte hérétique, qui tint son nom de Pierre de Valdo, né à Vaud, sur les bords du Rhône; commencèrent à se séparer de l'Église dans le commencement du 12e siècle, après que Valdo eut été chassé de Lyon, à la suite du concile de Latran en 1179. Valdo se réfugia en Dauphiné et y répandit ses idées, qui consistaient dans une critique sévère de la discipline et des mœurs du clergé dont on pesait tous les vices; dans un retour à l'organisation primitive de l'Église, et dans cette opinion, que tout homme de bien peut enseigner les vérités de la religion et administrer les sacrements. Les Vaudois furent persécutés comme les Albigeois, qui furent, à peu de chose près, leurs coreligionnaires. Ils se réfugièrent dans les montagnes de la Provence et du Piémont, où ils vécurent paisiblement, et, il faut le dire, en donnant l'exemple des mœurs les plus pures et les plus simples. L'exaltation religieuse ne les y laissa pas en paix. Le président d'Oppède (V. ce nom) ordonna des massacres à Cabrière, Merindol et autres bourgs; il y présida en personne, 1541-1542. Les Vaudois du Piémont, à leur tour, furent exterminés; ceux qui échappèrent aux massacres cherchèrent le repos en Suisse, 1686-1687. Ils reparurent dans le Piémont, du consentement de Victor-Amédée; ils y forment aujourd'hui une population de 16 à 20,000 habitants.

VAUGELAS (Claude FAVRE de), grammairien distingué, né à Chambéry en 1585, d'abord gentilhomme ordinaire, puis chambellan de Gaston, duc d'Orléans, étudia avec soin la langue française, et écrivit plusieurs ouvrages sur le sujet de ses études, entre autres des *Remarques sur la langue française*, 1647; une traduction de la *Vie d'Alexandre* de Quinte-Curce, 1653, etc.; il travailla aussi au grand dictionnaire entrepris par Richelieu, qui le mit à la tête de l'entreprise. Il mourut en 1650, à Paris.

VAUVENARGUES (Luc de CLAPIERS, marquis de), né à Aix en 1715, embrassa la carrière des armes en 1732; se trouva à la funeste retraite de Prague, et quitta le service vers 1741, à cause du mauvais état de sa santé. Il songea un moment à la diplomatie; mais incapable d'intrigue, il ne tenta point cette carrière, et s'en tint à celle des lettres, qu'il suivit, du reste, avec fort peu d'assiduité, la petite vérole, suivie d'une longue maladie, ayant encore usé sa santé. Il professa le déisme, et publia une *Introduction à la connaissance de l'esprit humain*. Il mourut en 1747.

VAUX-DE-VIRE (Les), vallée de France près de Vire, dans le département du Calvados. C'est la patrie d'un foulon qui s'acquit quelque réputation par des chansons qui prirent le nom de *Vaux-de-Vire*, d'où vint depuis celui de vaudeville donné à de petites compositions dramatiques terminées par des couplets. Ce poëte se nommait Olivier Basselin.

VAVASSEURS, nom généralement affecté à tout feudataire. On en distinguait anciennement de deux sortes : les majeurs, qui relevaient immédiatement du roi ou des grands vassaux de la couronne; les mineurs, qui étaient subordonnés aux majeurs. Les vavasseurs, qui, sous saint Louis, étaient des premiers dignitaires de l'État, ne furent, à leur établissement, 980, que de simples seigneurs de fiefs, des gentilshommes de moindre étage, qui n'avaient que ce qu'on appelait alors la *basse justice*. Ils connaissaient du vol, et faisaient pendre le voleur, ce qui leur donnait le droit d'élever des fourches, qui cependant, lorsqu'elles étaient tombées, ne pouvaient être rétablies que sous l'autorité du baron. C'était devant ce dignitaire, leur seigneur, qu'ils menaient les larrons, qui, après avoir été jugés par lui, leur étaient renvoyés pour en faire justice, ce qui leur procurait la dépouille du criminel, c'est-à-dire le chaperon, le surtout et tout ce qui est au-dessus de la ceinture.

VEDAS, livres fort anciens et en très-grande vénération chez les Indous; ces livres sont les fondements de leur religion. Ce sont : le *Rig*, recueil d'hymnes et de prières en vers; le *Yadjour*, recueil de prières en prose; le *Sama*, recueil de prières destinées à être chantées; l'*Atharvan*, recueil de formules d'expiation, de consécration et d'inspiration. Les prières y prennent le nom de *mantras*, les préceptes et dogmes celui de *brahamanas*. Les *Vedas* sont attribués à Brahma qui les aurait inspirés, et à Vyasa qui les publia, au dire des vieilles légendes, vers le 4e siècle av. J.-C. Ils sont écrits en sanscrit.

VEHME (Sainte), tribunaux secrets établis en Westphalie, remontant à Charlemagne qui les institua dans le but de répandre le christianisme et de civiliser les Saxons. En 1182, la Westphalie étant tombée au pouvoir de l'archevêque de Cologne, les cours vehmiques prirent de l'extension; elles envahirent les pays voisins, après la *paix publique de Westphalie*, en 1371. Au 15e siècle, les empereurs Sigismond, Albert et Frédéric s'efforcèrent de les réprimer, à cause des abus qui en résultaient; enfin elles disparurent au 16e siècle. Ces tribunaux avaient pour mission de travailler aux intérêts de la paix publique et de la religion, et de rechercher et punir tous les crimes négligés par les tribunaux ordinaires. Les membres de la vehme se nommaient francs-juges; ils devaient cacher dans le monde leur affiliation au tribunal secret, obéir aux réquisitions qui leur étaient faites de sa part, et, au besoin, exécuter sa sentence : ainsi un condamné était frappé comme par un assassin. On voit dans ce tribunal quelque ressemblance, aux époques et aux pays près, avec l'inquisition qui poursuivait la même œuvre.

VEIES, *Veii*, ville ancienne près de Rome. Romulus fit la guerre aux Véiens et à leurs alliés, et en triompha l'an 16 de Rome et 738 av. J.-C. Depuis, les habitants de Véies tuèrent 300 hommes de la famille des Fabiens dans un seul combat, l'an 277 de Rome, et 477 av. J.-C. Furius Camillus, dictateur, ayant défait les Falisques, prit la ville de Véies, après un siége de 10 ans, vers l'an 358 de Rome, et 396 av. J.-C.

VELASQUEZ (Diégo), général espagnol, né vers 1465, à Cuellar (Ségovie), accompagna Colomb dans son 2e voyage, et s'établit dans l'île espagnole, depuis nommée Saint-Domingue; soumit la province de Hæniguayaga, 1503, et fonda plusieurs villes. Il conquit Cuba; devint le gouverneur de cette île; y fonda San Salvador et autres colonies; envoya Fernand Cortez, son lieutenant, à la conquête du Mexique, 1518, et mourut en 1523,

suivant F. Pizarre Orellana ; en 1524, suivant l'historien Herrera.

VELASQUEZ (J.-R. de **SYLVA Y**), peintre de l'école de Madrid, dite gallo-espagnole, né à Séville en 1599, fut l'élève de Herrera le Vieux et de F. Paccheo ; voyagea en Italie, et y acheva ses études d'après le Titien, Tintoret, P. Veronèse, Michel-Anche, Raphaël. De retour dans sa patrie, il y brilla et se fit distinguer du roi, qui l'envoya une seconde fois en Italie en 1548. Il mourut en 1660, à Madrid. Le Louvre possède son tableau représentant l'infante Marguerite-Thérèse, fille de Philippe IV d'Espagne.

VELASQUEZ (Al.-G.), peintre et architecte, né à Madrid en 1719, fut élu, par l'Académie des beaux-arts, sous-directeur de la classe de peinture et de celle d'architecture ; il décora plusieurs églises et théâtres de Madrid ; éleva plusieurs monuments, et mourut en 1772. — Velasquez (Ant.-G.), son frère, né en 1729, étudia à Rome ; revint en Espagne en 1753 ; devint directeur de l'Académie de peinture de Madrid, et mourut en 1793. — Velasquez (L.-G.), son frère, né à Madrid en 1715, peignit à fresque la coupole de l'église de Saint-Marc, 1752 ; devint sous-directeur de l'Académie, et mourut en 1764.

VELASQUEZ DE VELASCO (L.-J.), littérateur et antiquaire, né à Malaga en 1722, débuta par l'étude de la jurisprudence et de la philosophie, et fut chargé, par Ferdinand VI, de recueillir tous les anciens monuments de l'Espagne, voyage qui lui inspira le goût des études auxquelles il dut sa réputation. Emprisonné en 1766, à l'occasion d'écrits séditieux qui lui furent attribués, il fut rendu à la liberté en 1772, et mourut peu de temps après son élargissement. Il fit plusieurs ouvrages ; il était membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris.

VELLEDA, prophétesse des Bructères (peuples germains), florissait vers 70 de l'ère chrétienne ; contribua au soulèvement opéré par Civilis. Vespasien eut bientôt repris l'avantage sur les Germains. Alors elle conseilla le repos, et sa voix fut écoutée. On attribua ce retour à l'amour qu'elle éprouva pour Cerealis, général romain. Il paraît cependant qu'elle revint aussi à ses idées guerrières ; un nouveau soulèvement eut lieu, et elle fut menée en triomphe à Rome par Rutilius Gallicus.

VELLEIUS PATERCULUS, historien latin, né à Rome, 10 ans avant l'ère chrétienne, obtint le tribunat et suivit Tibère dans neuf campagnes, avec la dignité de commandant de la cavalerie. Nommé préteur à l'époque de la mort d'Auguste, l'an 14 de l'ère chrétienne, on voit qu'il fut enveloppé dans la disgrâce de Séjan, et y périt. Il composa une *Histoire de la Grèce, de l'Orient, de Rome et de l'Occident* ; nous n'en connaissons plus que des fragments. Ce livre est, dit le président Hénault, le modèle inimitable des abrégés.

VELLY (P.-Fr.), historien français, né en 1709 ou en 1711, à Crugny, près de Reims, fit ses études chez les jésuites ; professa à Louis-le-Grand, et s'occupa d'études sérieuses. En 1755, il publia les deux premiers volumes d'une *Histoire de France*, qu'il poursuivit jusqu'au 8e volume ; à cette époque, en 1759, il mourut, laissant inachevée une tâche que continuèrent Villaret et Garnier (30 vol. in-12).

VELOURS. Polydore Virgile, mort en 1555, fait connaître que de son temps on fabriquait trois tissus de soie différents : le premier sous le nom de *ras*, parce que la surface ne présentait aucun poil ; le second, ouvragé et enrichi de dessins, s'appelait *damas*, en raison de ce que la première fabrique de ce genre avait été établie à Damas, en Syrie, et la troisième *velours*, « parce que, dit cet historien, l'étoffe est velue d'un côté. Cette dernière, ajoute-t-il, est plus précieuse et plus estimée que les deux autres. » Étienne Turquetti et Barthélemy Narris établirent la première fabrique de velours à Lyon, 1536. La fabrique des velours de coton a été imaginée en Angleterre, et la première y fut établie, 1747. En 1780, on en comptait déjà un grand nombre en France ; et cette fabrication, qui est devenue considérable aujourd'hui, fut grandement perfectionnée par Fonrobert, de Lyon.

VENAISSIN (Le comtat), petit pays situé au midi de la France, entre la Provence et le Dauphiné, avait pour chef-lieu Carpentras. Son nom lui vint de Venasque, qui fut autrefois sa capitale. Ce pays fut enlevé aux Romains par les Bourguignons ; à ceux-ci par les Francs ; les comtes d'Arles succédèrent aux Francs dans cette possession, 1054, qui passa aux comtes de Toulouse, en 1125, et aux croisés qui traquèrent les Albigeois, en 1226 ; il revint peu après à Raymond III, dont la fille, épousant Alphonse, frère de saint Louis, l'apporta en dot à son époux, en 1257. A la mort d'Alphonse, Philippe le Hardi s'en empara, en 1271, et le passa au pape Grégoire X, en 1275. Le Venaissin appartint à peu près sans interruption au saint-siége jusqu'en 1791 ; alors l'Assemblée nationale le réunit à la France, ainsi qu'Avignon, et en forma le département de Vaucluse. Cette réunion fut confirmée par les traités de Lunéville et de Tolentino.

VÉNALITÉ. La vénalité des charges commença sous Louis XI, qui, manquant d'argent, et ne sachant plus où en trouver, fit de grands emprunts sur ses officiers, et destitua ceux qui refusaient de lui prêter ce qu'il demandait, 1466. Louis XII, en 1699, se disposant à faire valoir ses droits sur le duché de Milan, et cherchant à se procurer l'argent nécessaire, sans augmenter les impôts, vendit plusieurs charges de son royaume : c'étaient celles qu'on appelait *offices royaux*, qui n'étaient point de judicature. Cette innovation est une seconde époque de la vénalité des charges. Le roi ne prétendait point qu'elle fût durable ; mais l'avantage qu'il en retira servit de réponse aux raisons qu'on lui pouvait opposer. Le premier soin de François Ier, en montant sur le trône, fut de se préparer à la conquête du Milanais ; et, pour trouver les fonds nécessaires, il augmenta, 1515, les impôts, et fixa pour toujours la vénalité des charges de la magistrature. Le nombre des conseillers fut augmenté de 20 dans le parlement de Paris, et à proportion dans tous les autres parlements du royaume. Ce fut plutôt par le fait que par le droit que cette vénalité des charges fut introduite, dit le président Hénault ; car nous ne connaissons pas de loi à ce sujet, de ce temps-là ; et même longtemps après François Ier, on faisait encore serment au parlement de n'avoir pas acheté son office, ce qui fut aboli en 1597, par arrêt du parlement de Paris. L'Assemblée nationale supprima la vénalité des charges, août 1780.

VENCE (H.-F.), commentateur de la Bible, né à Pareid, dans le Barois, embrassa l'état ecclésiastique ; fut le précepteur des ducs de Lorraine, et obtint la prévôté de l'église de Nancy, où il mourut en 1749. Il a publié une *Bible avec notes*, des *Analyses et Dissertations sur les Psaumes et l'Ancien Testament*.

VENCESLAS, 6 ducs ou rois de Bohême ont porté ce nom. Le 1er régna de 925 à 936 ; le 2e de 1191 à 1194 ; le 3e de 1230 à 1253 ; le 4e de 1283 à 1305 ; le 5e de 1305 à 1306 ; et le 6e de 1378 à 1419. V. **BOHÊME**.

VENDÉE (Guerres de la), On nomme ainsi les diverses guerres qui eurent lieu entre les royalistes de l'ouest de

la France et les divers gouvernements qui ont remplacé l'ancien régime. La première éclata en 1793, et fut terminée par Hoche en 1796. Lescure, Bonchamp, d'Elbée, Stofflet, Cathelineau, Larochejacquelein et Charette en furent les héros. En 1799, la Vendée s'insurgea de nouveau; mais Bonaparte la pacifia dès le commencement de l'année suivante. En 1831, de nouvelles bandes légitimistes se montrèrent dans la Vendée; mais l'arrestation de la duchesse de Berry mit fin à ces tentatives. Voyez FRANCE.

VENDEMIAIRE, nom du premier mois de l'année républicaine; il commençait le 22 septembre, et finissait le 21 octobre. On nomme *journées des 12 et 13 vendémiaire* an IV, les journées des 4 et 5 octobre 1795, signalées par la victoire que remporta dans les murs de Paris, sur les sections insurgées, l'armée de la Convention commandée par Barras et Bonaparte. V. FRANCE.

VENDOME, ville ancienne, autrefois chef-lieu d'un comté, en 1373. Il fut érigé en duché-pairie par François Ier, en faveur de Charles de Bourbon, grand-père de Henri IV. La ville de Vendôme fut souvent exposée aux horreurs de la guerre, surtout à l'époque de la réforme, en 1562 et 1586, sous Charles IX. Vendôme est aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement dans le département de Loir-et-Cher. C'est la patrie de Ronsard, qui vivait dans le 16e siècle.

VENDOME (César, duc de), fils aîné de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, né en 1594, mort en 1665. Il épousa la fille du duc de Mercœur, gouverneur de Bretagne, et lui succéda plus tard dans son gouvernement. En 1626, il trempa dans la fameuse conspiration de Chalais contre le cardinal de Richelieu; plus heureux que Chalais, il en fut quitte pour 4 années de détention et la privation de son gouvernement. En 1642, accusé d'être un des complices de Cinq-Mars, il s'enfuit en Angleterre, et ne revint qu'après la mort du duc de Richelieu, en 1643. Sous le règne de Louis XIV, il fut un des chefs de la ligue des *Importants* contre Mazarin, 1649. Mazarin sut le détacher des frondeurs, par la concession du gouvernement de Bourgogne et le titre de surintendant général de la marine. En 1650, il battit une flotte espagnole, à la hauteur de Barcelonne; ici finit sa carrière politique.

VENDOME (Louis, duc de), fils aîné du précédent, naquit en 1612; il porta d'abord le nom de duc de Mercœur jusqu'en 1665; à la mort de son père, il prit le titre de duc de Vendôme, en 1649. Il fut vice-roi de Catalogne, et épousa, en 1651, Laure de Mancini, nièce de Mazarin. Il eut un commandement important en Lombardie, 1656; à la mort de sa femme, il reçut les ordres; cardinal en 1667 et légat de Clément IX, il mourut en 1669, laissant deux fils, qui devaient honorer un nom déjà si glorieux.

VENDOME (Louis-Joseph, duc de), fils aîné du précédent, naquit en 1654, et porta jusqu'à la mort de son père le titre de duc de Penthièvre. Il fit ses premières armes en Hollande et en Alsace sous les ordres de Turenne, 1672-75; fit la campagne de Flandre sous le maréchal de Créqui, 1676, en qualité de brigadier général depuis 1675. Nommé maréchal de camp, gouverneur de la Provence en 1681, et lieutenant-général en 1688; il se distingua aux siéges de Mons et de Namur, au combat de Leuse, et à la bataille de Steinkerque, 1692. Il servit en 1695 sous les ordres de Catinat au combat de la Marsaille; général en chef de l'armée de Catalogne, il prit Barcelonne, 1695, et ses succès amenèrent le traité de Ryswick, 1697. Pendant les guerres de la succession d'Espagne, Vendôme, envoyé en Italie, arrêta les progrès du prince Eugène; rendit indécis le combat de Luzara, 1702; remporta quelques avantages sur le général autrichien Stharemberg dans le Tyrol, et sur le duc de Savoie dans le Piémont, 1702 à 1706; livra au prince Eugène le combat de Cassano en 1706. Rappelé en France, il prit le commandement de l'armée de Flandre, après la funeste bataille de Ramillies. Mais malgré ses talents, il laissa prendre sous ses yeux Oudenarde, Ath, presque toute la Flandre, ne put empêcher la jonction de Marlborough et du prince Eugène, et se fit battre par eux à Oudenarde, 1708; envoyé en Espagne, il va remettre la couronne sur la tête de Philippe V, et remporte la célèbre bataille de Villa-Viciosa, 1710; il achevait la conquête de l'Espagne lorsque la mort le surprit, 1712, en Catalogne; sa mort fut un deuil pour l'Espagne et pour la France. Le duc de Vendôme avait le génie d'un grand général, mais son indolence naturelle et son éloignement pour les affaires furent causes qu'il ne sut pas toujours profiter de ses avantages, surtout quand il eut affaire à l'activité du prince Eugène.

VENDOME (Philippe, dit le *Prieur* de), frère du précédent, né en 1655, entra dans l'ordre de Malte, fit ses premières armes au siége de Candie, 1669; fit les campagnes de Hollande, d'Allemagne et de Flandre; nommé maréchal de camp en 1691, il se distingua au siége de Namur et au combat de Steinkerque, 1692; devenu grand prieur de France et lieutenant-général, 1693, il se distingua en Italie, en Catalogne, sous les ordres de Catinat et de son frère; remporta un succès signalé à Castiglione, 1705. A la bataille de Cassano, ne recevant aucun ordre de son frère, il resta paisible spectateur du combat; disgracié, il perdit tous ses bénéfices, et alla vivre à Rome avec une pension de 24,000 livres de rente; rentré en France au bout de 5 ans, il recouvra ses bénéfices, qui étaient considérables, et se fixa dans son palais du Temple, où il mourut en 1727.

VENEUR (Grand). La charge de grand veneur fut créée sous Charles VI, en faveur de Guillaume de Gamache, qui en fut destitué; et Louis d'Orguechin lui succéda, 1414; mais Guillaume de Gamache obtint en dédommagement la charge de grand maître et réformateur des eaux et forêts de France. Avant la création de l'office de grand veneur, l'inspection de la chasse appartenait au maître de la vénerie ou maître veneur, qui était en même temps l'un des six maîtres des eaux et forêts, choisis alors par la chambre des comptes. Cette charge, qui devint, dans la suite, très-importante, subsista jusqu'en 1789.

VÉNÉZUÉLA (République de), État de l'Amérique du Sud, borné au nord par la mer des Antilles, au sud par le Fleuve des Amazones, à l'est par l'océan Atlantique, à l'ouest par le Pérou et la Nouvelle-Grenade. Découvert par les Espagnols, ce pays reçut d'abord le nom de Colombie; plus tard, par suite de la ressemblance qu'offrait la situation de quelques villes indiennes avec Venise, les conquérants l'appelèrent Vénézuéla, et en formèrent la portion occidentale de la capitainerie générale de Caracas et de la Nouvelle-Grenade, réservant le nom de Colombie à tout le pays situé à l'est jusqu'à la Guyane. En 1819, par suite des révolutions qui ont bouleversé le nouveau monde, il fit partie de la république de Colombie, qui depuis 1830 s'est scindée en trois États différents. Le Vénézuéla forma dès lors un État indépendant, ayant pour bornes au nord le golfe des Antilles, la province d'Apure au sud, le département de Zulia à l'ouest. La population du Vénézuéla est de 400,000 habitants. V. COLOMBIE.

VENISE, ville maritime des États autrichiens d'Italie;

fut fondée par quelques familles d'Aquilée et de Padoue, qui, fuyant devant Attila, se retirèrent dans les îles des Lagunes, vers 420. Les différentes îles, peuplées séparément, s'administrèrent de même, jusqu'en 697 environ; alors elles se choisirent un chef commun qui prit le nom de *doge*: ce premier chef se nommait Anapeste, 697-717. Dépendante de l'empire d'Orient, la république de Venise s'affranchit au 10e siècle. Vers 997, elle s'accrut en s'emparant de plusieurs villes maritimes; pendant le 11e et le 12e siècle, Venise rivalisa, comme puissance maritime, militaire et commerciale, avec les républiques de Gênes et de Pise. Tout entière à son commerce, elle ne se prononça que froidement en faveur des Guelfes. Venise prit parti contre Frédéric Barberousse dans la guerre du sacerdoce et de l'Empire; les vaisseaux vénitiens remportèrent un avantage important sur la flotte impériale au cap Melloria. Venise affecta l'empire de la mer Adriatique sous le doge Dandolo. Ayant aidé de ses vaisseaux les Latins, occupés à conquérir Constantinople, 1204, Venise obtint pour sa part de la conquête, Candie, Nègrepont, et un quart de Constantinople. Longtemps Venise exerça une sorte de despotisme sur les affaires de l'empire grec; mais elle fut supplantée par Gênes de 1291 à 1298. Une grande rivalité mit ces deux républiques aux mains; la querelle durait encore en 1428. Après la prise de Constantinople par Mahomet II, Venise perdit presque toutes les îles qu'elle possédait dans l'Archipel, 1461-1478. En 1491, Catherine Cornaro lui donna le royaume de Chypre. En 1495, Venise fomenta une ligue puissante contre Charles VIII, roi de France, qui venait de prendre Naples. Alors Venise était la plus grande puissance maritime de l'Europe; mais la découverte du passage aux Indes, 1497, et celle de l'Amérique, 1492, commencèrent sa décadence, que la ligue du pape, de l'empereur et des rois de France et d'Aragon, dite ligue de Cambrai, faillit consommer en 1508; Venise perdit Chypre en 1571, et Candie en 1669. Venise fut occupée en 1797 par Bonaparte, et donnée à l'Autriche en échange du duché de Milan, par le traité de Campo-Formio. En 1805, Venise fit partie du royaume d'Italie, et revint à l'Autriche en 1814.

Gouvernement de Venise.

Venise, dès sa naissance, se gouverna comme État démocratique, sous des consuls et des tribuns, que Cassiodore appelle *maritimorum tribunos*; aux tribuns succédèrent les doges, dont 34 ou 36 furent souverains; et l'an 1177, elle retomba en démocratie, et elle y resta jusqu'à l'an 1298. Depuis ce temps-là elle se gouverna comme État aristocratique, toute l'autorité étant tombée entre les mains d'un certain nombre de familles, écrites au livre d'or, qui était le registre de la noblesse vénitienne. Son doge était ce qu'était à Rome le prince du sénat. Sa dignité était à vie; mais avec cette restriction, que si la vieillesse ou la maladie le rendait incapable d'en faire les fonctions, le sénat était en droit de le déposer. Venise avait trois principaux conseils. Le premier, appelé *le grand conseil*, parce qu'il comprenait tout le corps de la noblesse, élisait presque tous les magistrats, et faisait toutes les lois qu'il jugeait nécessaires pour la conservation ou la réformation de l'État. Le second, nommé *Pregadi*, c'est-à-dire, *le conseil des priez*, décidait toutes les affaires qui concernaient la paix, la guerre, les alliances et les ligues; et c'est ce que nous appelons *le sénat de Venise*. Le troisième était *le collége*, composé de 26 seigneurs. Il donnait audience aux ambassadeurs et portait leurs demandes au sénat, à qui seul il appartenait d'y répondre. Il y avait encore un autre conseil très-considérable, appelé *conseil des Dix*, lequel jugeait tous les crimes d'État. Il se renouvelait tous les ans, et tous les mois ce conseil élisait trois inquisiteurs d'État, qui étaient toujours pris d'entre les Dix mêmes; car il fallait qu'ils le fussent tous à leur tour. Ce triumvirat avait une autorité si absolue, qu'il pouvait ôter la vie au doge comme au moindre artisan de Venise, sans en rien communiquer au sénat, pourvu que les trois fussent d'accord; car s'il manquait une voix, il fallait assembler les Dix pour le juger à mort. Ce qu'il y a de plus particulier dans le gouvernement de Venise, c'est que tous les nobles qui entraient dans l'Église étaient exclus pour jamais des conseils et de toutes les charges de l'État.

Le doge présidait à tous les conseils de la république; mais il n'était reconnu prince qu'à la tête du sénat dans les tribunaux où il assistait, et dans le palais ducal de Saint-Marc. Hors de là il avait moins d'autorité qu'un particulier, puisqu'il ne devait se mêler d'aucune affaire. Il ne quittait point la ville sans en demander une espèce de permission à six conseillers d'État; et quand il sortait, il ne portait aucune marque extérieure qui le pût faire distinguer des autres nobles. La monnaie de Venise portait le nom du doge; mais elle n'était pas battue à son coin, comme elle l'était lorsque ce prince avait un pouvoir absolu dans le gouvernement. Au lieu de son image, on y représentait un doge revêtu des habits ducaux, à genoux devant saint Marc, pour donner à connaître qu'il était sujet de la république, dont saint Marc était le symbole. Le doge avait préséance au-dessus des autres princes, après les têtes couronnées, et marchait aux cérémonies solennelles avec une pompe magnifique. — L'élection du doge était entourée de formalités sans nombre, qui avaient pour but de déjouer l'intrigue, et de donner à toutes les familles nobles la satisfaction de contribuer à l'élection du prince. La première chose que le doge faisait après son élection, et après avoir prêté serment, selon la coutume, c'était de se faire voir au peuple. Pour cet effet, il montait dans une machine, qu'on appelait *le puits*, et que l'on gardait dans l'arsenal pour cette cérémonie (elle a véritablement la figure d'un puits), soutenu sur un brancard, porté par environ 200 hommes de la maîtrise de l'arsenal. Le doge était assis dans cette machine, et avait derrière lui un de ses enfants, ou un de ses plus proches parents, qui s'y tenait debout. De là il jetait au peuple des pièces d'or et d'argent, qu'il avait dans deux bassins, pendant qu'on le portait ainsi autour de la place de Saint-Marc. La coutume de faire ces largesses fut introduite l'an 1172, par l'illustre doge Sébastien Ziani, pour adoucir le peuple, qui se vit alors privé du droit d'élire le prince de la république, dont il avait joui depuis plusieurs siècles.

Chronologie historique des doges de Venise.

Paul Anafesto, dit *Paoluccio*, fut élu le premier doge perpétuel de Venise dans une assemblée tenue à Héraclée, sous la présidence du patriarche de Grado l'an 697 de J.-C. Les dissensions qui, depuis plusieurs années, régnaient entre leurs tribuns, engagèrent les Vénitiens à leur substituer cette nouvelle magistrature. Le doge eut dès lors le pouvoir d'assembler le conseil, de nommer les tribuns des troupes et les juges civils; en un mot, de présider à toutes les affaires du gouvernement. Paoluccio signa un traité avec le roi des Lombards, 715, et mourut après un règne glorieux de 20 ans, 717. — Marcel Tegagliano fut élu 2e doge de Venise, 717; se fit bénir par

sa rare prudence et par sa bonté, et mourut après un règne très-paisible, 726. — Orso, 3e doge de Venise et successeur de Tegagliano, 726; reçut dans cette ville, 727, l'exarque Eutychius, à qui Liutprand avait enlevé Ravenne. Il le rétablit dans sa souveraineté, 718, et mourut à Héraclée en voulant apaiser une sédition qui s'y était élevée, 737. Les factions n'ayant pu se réunir alors pour le choix d'un nouveau doge, cette magistrature fut supprimée, et on lui substitua une charge annuelle, sous le nom de maître de la milice. — Dominique Léon fut élu maître de la milice, 737; eut pour successeur Félix Cornicola, 738, qui fut remplacé par Deusdedit, fils du 3e doge de Venise, Orso, 739. — Jovien ou Julien, qui lui succéda l'an 740, joignit au titre de maître de la milice celui de consul, qu'il obtint de l'empereur. — Giovanni Fabriciaco, qui lui succéda, 741, fut le dernier maître de la milice. Les Vénitiens s'étant soulevés contre lui, le déposèrent et lui crevèrent les yeux; puis enfin, voyant les inconvénients attachés à une magistrature annuelle, rétablirent l'autorité ducale dans une assemblée qui fut tenue à Malamacco. — Deusdedit, fils du doge Orso, le même qui avait été maître de la milice, fut le premier des doges rétablis et le 4e doge de Venise, 742. Il fixa sa résidence à Malamocco; reçut de l'empereur le titre de consul impérial; étendit le territoire de Venise; fit élever la tour de la Brente, et fut tué dans une émeute, 755. — Galla, qui s'était mis à la tête des séditieux par lesquels Deusdedit fut renversé, fut élu à sa place; mais il ne jouit pas longtemps des fruits de sa trahison. En 756, de nouveaux conjurés se saisirent de lui, lui crevèrent les yeux et l'envoyèrent en exil. — Dominique Monégario, qui lui succéda, 756, reçut, avec le pouvoir suprême, deux tribuns qu'il devait changer tous les ans, et que les Vénitiens lui donnèrent afin qu'il n'abusât pas de son autorité. Mais Monégario ne connut bientôt plus d'autres lois que son caprice et ses passions. Renversé par une sédition, il eut les yeux crevés et fut chassé de Venise, 764. — Maurice Galbaio, qui lui succéda, 764, se fit tellement aimer du peuple par sa douceur et sa justice, que les Vénitiens reconnaissants lui donnèrent pour collègue Jean, son fils, 777. C'est le premier exemple de deux doges à la fois, usage dont les effets furent dans la suite des plus pernicieux. Maurice mourut la même année, 777. — Jean Galbaio, son fils et son collègue, lui succéda, et s'adjoignit son fils Maurice, 787. Mais leur gouvernement fut bien loin de ressembler à celui de leur père. Ils firent précipiter du haut d'une tour le patriarche Grado, 801; furent excommuniés pour ce meurtre par le patriarche d'Aquilée, 802; et enfin se virent contraints à prendre la fuite devant les nobles vénitiens conjurés, qui leur avaient donné un successeur dans la personne d'Obélério, 804. — Obélério (Willère ou Willerin), tribun d'Héraclée, fut placé sur le trône ducal, 804; se fit donner pour collègue son frère Béat, 805; ils eurent tous les deux une entrevue à Thionville avec l'empereur Charlemagne, janvier 806. Ce fut sous leur gouvernement que Pepin, roi d'Italie, se rendit maître de presque tous les États de Venise, 810. Les Vénitiens, mécontents de tant de défaites, déposèrent leurs doges, 811; reçurent de l'empereur Charlemagne tout ce qui leur avait été pris, octobre 812, et choisirent pour doge Angélo Particiaco. Il transféra le siége ducal à Rialto, et y fit construire le palais ducal qui subsista jusqu'au milieu du 14e siècle. Ce fut sous son règne que les Vénitiens enlevèrent, pour les transporter à Venise, les reliques de l'évangéliste saint Marc, 815. Il se fit donner pour collègue son fils Jean, puis Guistiniani, et mourut à Venise, 827. — Guistiniani, qui lui succéda, 827, s'associa au dogat Jean, son frère, et mourut, 829. — Jean, son frère et son successeur, 829, marcha sur Obélério, 830, qui s'était emparé de Vigilia, s'empara de sa personne et le fit décapiter. Mais en 835, les nobles, mécontents du gouvernement de Jean, se soulevèrent contre lui, et mirent à sa place le fils du tribun Boniface Caroso. Louis le Débonnaire rétablit le doge Jean dans son autorité six mois après; mais en 837, une nouvelle conjuration s'étant formée contre lui, il est arrêté dans l'église de Saint-Pierre, 29 juin, et jeté dans le couvent de Grado, où il finit ses jours. — Pierre Tradonico succéda à Jean, 837, et obtint pour collègue son fils Jean. Il s'allia aux Sclaves et aux habitants des îles de Narenta contre les Sarrasins, qui, à Tarente, anéantirent la flotte vénitienne. Il reçut à Venise l'empereur Louis II et l'impératrice Angelberge, 856. Mais, en 864, une conspiration des nobles vénitiens ayant éclaté contre lui, il tomba entre les mains des conjurés, qui le mirent à mort, 15 mars. — Orso Particiaco fut élu doge, 864. Il repoussa les Sarrasins, 877; se fit donner Jean, son fils, pour collègue; agrandit ses États de Dorso-Duro; apaisa la longue querelle des patriarches d'Aquilée et de Grado, et mourut généralement regretté, 881. — Jean Particiaco II succéda à son père, dont il était le collègue, 881. Il eut pour collègue Orso, son frère; marcha sur Comachio et Ravenne; mit ces deux villes à feu et à sang; se démit de son autorité, 887, laissant au peuple le droit d'élire un doge, sans égard pour son frère Orso, qui partageait le dogat avec lui. — Pierre Candiano fut élu, 17 avril 887, et périt dans un combat naval contre les Esclavons au mois de septembre suivant. — Jean Particiaco reprit le dogat, à la sollicitation des Vénitiens, et le garda jusqu'à sa mort, avril 888. — Pierre Tribuno fut élu doge au mois de mai 888. Il chassa les Hongrois, qui, après avoir saccagé l'Italie, étaient venus jusqu'à Malamocco et Rialto, 28 juin 906, et mourut après avoir gouverné l'État pendant 23 ans avec la plus grande sagesse, mai 912. — Orso Particiaco II (*Paureta*), fut élu doge, avril 912; gouverna Venise pendant 20 ans, après lesquels il abdiqua le dogat; se retira dans un monastère, 932, et y mourut ignoré. — Pierre Candiano II, qui lui succéda, 932, étendit l'État de Venise qu'il rendit florissant, et mourut après un règne glorieux de 7 ans, 939. — Pierre Badoer, son successeur, ne régna que 2 ans et mourut, 942. — Pierre Candiano III, élevé à la dignité ducale, 942, se fit associer son fils Pierre, 955, qui, loin de reconnaître cette marque de bonté de la part de son père, se révolta contre lui. Vaincu par la faction du doge, il obtint grâce de la vie, et fut envoyé en exil sur la demande de son père; mais tous les ordres de l'État s'engagèrent à ne jamais l'admettre pour doge, soit du vivant de son père, soit après sa mort. Cardiano mourut en 956. — Pierre Candiano IV, son fils, le même qui avait été exclu du gouvernement à perpétuité, fut élu doge, et succéda à son père, 959. Il gouverna avec sagesse durant plusieurs années; mais après son mariage avec Gualdrade, sa hauteur et sa tyrannie soulevèrent contre lui de violentes séditions. Assiégé dans son propre palais, par le peuple qui y mit le feu, il fut tué au moment où il cherchait à se soustraire à leur fureur, 976. — Pierre Orséolo Ier lui succéda, et fut élu doge, 12 août 976. Il fit réparer l'église Saint-Marc du palais des doges, gouverna avec sagesse. Il était sur le point d'abdiquer lorsque, dans la nuit du 1er septembre 978, il partit de Venise à l'insu de sa femme et de son fils, entra dans le monastère de Saint-Michel de Cuxa, y prit l'habit monastique et y mourut, 987. — Vital Candiano, qui lui succéda, 978, ne tint le

dogat que pendant 15 mois et mourut, décembre 979. — Tribuno Memmo, qui lui succéda, 979, eut tout le temps de son dogat traversé par les dissensions des Caloprini et des Morosini; trop faible et trop peu considéré pour résister à ces familles puissantes, il ne put s'opposer aux massacres qui ensanglantèrent la république, et en mourut de chagrin au monastère de Saint-Zacharie, 991. — Pierre Orséolo II, fils d'Orséolo I^er^, fut élevé à la dignité ducale, 991. Il rebâtit et fortifia Grado, 993; mit sous la domination de Venise toutes les villes maritimes de la Dalmatie, 997, et ajouta à son retour, à ses autres titres, celui de duc de cette principauté; reçut à Venise la visite de l'empereur Otton III, 998; maria son fils à la nièce de l'empereur de Constantinople, et mourut après un règne glorieux de 18 ans, 1009. — Otton Orséolo, son fils aîné, lui succéda, 1009. Il fut chassé par une faction, 1023; mais il fut rétabli dans son dogat l'année suivante. Cependant, en 1026, une nouvelle révolte a lieu à Venise; Otton est dépossédé et envoyé en exil à Constantinople; Pierre Barbolano est élu à sa place, dont il ne jouit pas longtemps, car en 1031, le parti d'Otton ayant pris le dessus, les Vénitiens confièrent le gouvernement ducal au patriarche de Grado, son frère, qui en remplit les fonctions avec le titre de vice-doge jusqu'à l'arrivée de la nouvelle de la mort d'Otton, 1032. — Dominique Orséolo, qui s'empara alors du trône ducal, vit bientôt s'élever contre lui toute la noblesse vénitienne, et se vit contraint de s'expatrier à Ravenne, où il mourut ignoré peu de temps après, 1042. — Dominique Flabanico fut élu doge de Venise après la fuite d'Orséolo; ne renonça point, en montant sur le trône ducal, à sa haine contre les Orséoli, qu'il fit même bannir à perpétuité. Ce fut sous l'administration de Flabanico que fut rendue la loi qui défendait pour jamais l'association des enfants des doges. Il mourut, 1043. — Dominique Contareno, qui lui succéda, 1043, fit rentrer Grado sous l'obéissance de Venise, et mourut après un règne de 28 ans, 1071. — Dominique Silvio fut élu doge de Venise, 1071. Il entreprit une guerre malheureuse contre Guiscard, duc de la Pouille, dans laquelle toute la flotte de la république fut anéantie, 1084. Les Vénitiens, irrités de cette perte, le déposèrent et élurent à sa place, 1084, Vital Faledro ou Falieri, qui était à la tête des mécontents. Il prit les titres de duc de Dalmatie et de Croatie, et régna paisiblement jusqu'à sa mort, 1096. — Vital Michéli lui succéda dans le dogat, 1096. Ce fut sous lui que les Vénitiens mirent à la voile pour la terre sainte, où ils arrivèrent, 1099. Le règne de Michéli ne fut pas de longue durée; il mourut, 1102. — Ordelafo Falebro fut élu et succéda à Michéli, 1102. Il reprit Zara sur les Hongrois, 1115; reçut à Venise l'empereur Henri V, 1116, et mourut en combattant contre les Hongrois qui avaient envahi la Dalmatie, 1117. — Dominique Michéli, qui lui succéda, 1117, conduisit en Palestine une flotte considérable avec laquelle il battit complétement, à la hauteur de Jaffa, celle du sultan d'Égypte, 1123. Il s'empare de Tyr après un siége long et meurtrier; ravage l'Archipel, 1125; rentre à Venise, 1128, et mourut universellement regretté, 1130. — Pierre Polano, qui lui succéda, 1130, battit les Padouans, 1143; arma une flotte pour aider l'empereur Manuel à recouvrer ses places de la Sicile, et mourut au siége de Corfou, 1148. — Dominique Morosini, élu doge de Venise, 1148, soumit l'île de Corfou; conclut une alliance défensive avec Guillaume, roi de Sicile, et mourut, 1156. — Vital Michéli II, son successeur, 1156, fait la paix avec les Pisans; fait rentrer dans le devoir le patriarche d'Aquilée et les mécontents du Frioul, 1165; entre dans la ligue des villes de la Lombardie contre l'empereur, 1164; reprend Zara, Trau et Raguse, dont les Hongrois s'étaient emparés, mars 1171. Le doge, qui s'était, en outre, rendu maître de l'île de Scio, où il passa l'hiver avec sa flotte en attendant la fin de son différend avec l'empereur grec, rentre à Venise, y apporte la peste, et y meurt au milieu d'une sédition que le fléau avait allumée, 27 mai 1178. — Sébastien Ziani, qui lui succéda, 1173, vint assiéger Ancône, 1174, et fut obligé de l'abandonner après plusieurs mois de combats. Il reçut à Venise le pape Alexandre III, qui fuyait devant l'empereur Frédéric, 24 mars 1177. Ziani battit la flotte que ce dernier avait envoyée contre le pontife. Enfin la paix ayant été signée, le pape et Ziani reçurent à Venise la visite de l'empereur, 24 juillet 1177. Ce doge, qui fut le premier qui ait scellé ses diplômes en plomb, mourut à Venise, 13 avril 1179. — Orio Mastropeto, qui lui succéda, 1179, arma une flotte nombreuse pour la Palestine, 1188; signala son administration par beaucoup de douceur et d'affabilité, et abdiqua la souveraine puissance pour embrasser la vie monastique, 1191. — Henri Dandolo, qui lui succéda, 1^er^ janvier 1192, chassa les Pisans de la ville de Pôle dont ils s'étaient emparés; se mit à la tête de la flotte qui démantela Zara et la fit rentrer de nouveau sous l'obéissance des doges, 10 novembre 1202; eut une part active à la prise de Constantinople, et mourut en juin 1205. — Pierre Ziani lui succéda, 5 août 1205; régna 24 ans, qui furent remplis par les querelles de Gènes et de Venise. Ziani reçut dans cette dernière ville André, roi de Hongrie, et obtint du sénat qu'il lui fût accordé des vaisseaux pour son expédition dans la terre sainte, 1217. Ce doge mourut, 1229. Ce fut de son temps qu'on apporta de Constantinople à Venise les 4 chevaux de bronze de l'église de Saint-Marc. — Jacques Tiépolo, qui lui succéda, 1229, arma, pour aller au secours de Constantinople, une flotte considérable, avec laquelle il battit complétement celle de l'empereur de Nicée, 1233; il aide le marquis d'Est à recouvrer Ferrare, 1240; reprend Zara, 12 décembre 1247, et meurt, 9 juillet 1249. — Marin Morosini, qui lui succéda, 1249, mourut sans avoir rien fait de mémorable, 1252. — Renier Zeno fut élu, 1252. Il entre dans la ligue contre Ezzelin, 1254; soutient une guerre meurtrière contre les Génois en Palestine, 1258; envoie une flotte dans l'Archipel, 1262, qui s'étant rencontrée avec celle des Génois, s'y livrent plusieurs combats sanglants, 1264-1266. Ce doge mourut vers le mois de juin 1268. — Laurent Tiépolo, fils du doge Jacques, fut élevé à la même dignité, suivant la nouvelle forme d'élection, 25 juillet 1268. Il fit la guerre aux Bolonais, 1271, et les força à demander la paix, 1272. Il mourut après un règne de 7 années, 1275. — Jacques Contareno fut élu au dogat à l'âge de 82 ans, 1272. Il abdiqua, 1279, et mourut peu de temps après. — Jean Dandolo, élu doge, mars 1279, commença, 1283, la guerre contre le patriarche d'Aquilée, qui ne dura pas moins de 11 ans. Une bulle de Nicolas V, du 28 août 1289, établit le tribunal de l'inquisition à Venise. Ce fut sous l'administration de Dandolo que furent fabriquées les nouvelles pièces d'or qui furent nommées ducats. Il mourut, novembre 1289. — Pierre Gradenigo, élu doge le 23 novembre 1289, enlève au peuple le droit d'élire les membres du grand conseil, et rend ce droit héréditaire pour les familles qui depuis 4 ans y étaient admises. Commencement du *Livre d'or* et de l'aristocratie vénitienne. Les Vénitiens sont battus par les Génois, 8 septembre 1298, et font la paix avec eux, 1299. Conju-

ration de Marin Bocconio, qui est exécuté, 1307. Le doge s'empare de Ferrare, 1308; elle est reprise par le pape, 28 août. Conjuration de Biamont Tiépolo, 13 juin 1310. Le doge fait nommer des inquisiteurs d'État, qui furent l'origine du conseil des Dix et le comble de la puissance de l'aristocratie vénitienne. Pierre Gradenigo mourut le 13 août 1311. — Marius Giorgi, qui lui succéda, n'occupa cette place que 10 mois, et mourut, 29 juin 1312.— Jean Soranzo, élu doge le 13 juillet 1311, obtient l'absolution des censures encourues par les Vénitiens pour la prise de Ferrare, 14 janvier 1323. Ce doge mourut, 28 déc. 1327.—François Dandolo lui succéda, 8 janvier 1328. Sous lui, l'armée vénitienne est battue par Mastin, 26 juin 1337; mais le 24 janvier 1339, il est obligé d'acheter la paix en cédant aux Vénitiens Trévise, Castrombaldo, Bassano et la Marche Trévisane. François Dandolo mourut le 31 octobre de la même année.—Barthélemy Gradenigo, qui lui succéda, 13 novembre 1339, soumit les Candiotes révoltés, et mourut, 28 décembre 1342. — André Dandolo fut élu au dogat, 4 janvier 1343. Ce doge entreprit une guerre malheureuse contre les Turcs, 1344-1345; mais le traité de commerce qu'il conclut avec le sultan d'Egypte, 1347, est le commencement de la période des richesses immenses que Venise posséda. Il soumet la ville de Zara, qui s'était de nouveau révoltée, et commence contre les Génois une nouvelle guerre, qui dura 5 ans, 1350. Ce doge mourut le 7 octobre 1354, et ne vit point la fin de cette guerre, qui ne finit que par le traité de paix de 1355. — Marin Falieri, qui parvient au dogat à l'âge de 80 ans, 11 octobre 1354, trame une conspiration avec le peuple, pour massacrer tous les nobles, et se faire proclamer souverain de Venise : elle est découverte; et le 17 avril 1355, le doge, jugé par le conseil des Dix, a la tête tranchée.— Jean Gradenigo, qui lui succéda, 21 avril 1355, signe la paix avec Gênes, 1er juin suivant. La trêve que les Vénitiens avaient conclue avec le roi de Hongrie est rompue par ce dernier, 1356. Gradenigo, qui était parvenu au dogat à l'âge de 76 ans, meurt le 8 août de la même année.— Jean Delfino lui succéda, 14 août 1356. Sous lui, la ville de Zara tombe au pouvoir des Hongrois, 1357; les villes de Trau et de Spalatro se donnent à eux; et la seigneurie de Venise, pour arrêter les progrès de leurs armes, signe un traité de paix par lequel ils entrent en possession de l'Istrie et de la Dalmatie, 18 février 1358. Delfino mourut le 12 juillet 1361. Sous lui furent créés les surintendants des pompes, magistrats dont la mission était de réprimer le luxe. — Laurent Celso, nommé doge sur la nouvelle de la victoire qu'il venait de remporter sur les Génois, 16 juillet 1361, arriva à Venise le 20 août, et reçut avec pompe la couronne ducale. Il soumit l'île de Candie, 10 mai 1364, et mourut le 18 juillet 1365.—Marc Cornaro, qui lui succéda à l'âge de 80 ans, 25 août 1365, n'occupa le siége ducal qu'un an, et mourut le 15 janvier 1367.—André Contaréno, élu doge, 20 janvier 1367, soumit la ville de Trieste, qui s'était révoltée, novembre 1369; déclare la guerre à F. Carrara Ier, seigneur de Padoue, 1372, qui demande la paix, 1373. Elle fut signée le 11 septembre. L'armée vénitienne bat le duc d'Autriche, 1376; mais en 1378, une ligue terrible éclate contre les Vénitiens; les Génois, le roi de Hongrie, le seigneur de Padoue et le patriarche d'Aquilée font cause commune contre eux. La campagne de 1378 fut très-favorable aux armes de la seigneurie; mais celles des deux années qui suivirent lui furent presque toujours désavantageuses. Enfin Amédée de Savoie rétablit la concorde entre les deux républiques par un *laud*, qu'il rendit comme arbitre, 8 août 1381. Après la publication de la paix, 4 septembre, trente familles citadines, en considération des services rendus par elles durant la guerre, sont anoblies par le sénat, conformément au décret antérieur du 1er décembre 1319. Le doge Contareno, qui avait commandé en personne le siége de Chioza, mourut le 5 juin 1382.— Michel Morosini, qui lui succéda, 10 juin 1382, mourut le 16 octobre suivant. — Antoine Vernieri, élu doge le 22 octobre 1382, fit son entrée à Venise le 13 janvier suivant, et fut couronné le lendemain. Sous le règne de ce prince, qui fut très-glorieux, la république de Venise acquit la Marche Trevisane, 19 mai 1388; répara les pertes des règnes précédents; réduisit la puissance de Galéas, seigneur de Milan, 1390; rétablit son commerce; étendit son empire, et devint l'arbitre souveraine de toutes les puissances ses voisines. Ce doge mourut le 23 novembre 1400. — Michel Steno, élevé au dogat, 1er décembre 1400, reçut à Venise l'empereur Robert, qui vint la visiter, 10 décembre 1401, et qui y séjourna jusqu'au 10 avril suivant. Sous Steno, la république s'accrut de Vicence, 25 avril 1404; les troupes de cette république entrent dans Padoue, 21 novembre 1405, et en dépouille la maison de Carrara. La seigneurie fait ensuite l'acquisition de Lepante, de Patras et de Zara, 1407. Le roi de Hongrie, qui revendique cette dernière ville, 1411, est battu près de Morta par l'armée vénitienne, 9 août 1412. La guerre continua pourtant et fut suspendue par une trêve qui fut conclue le 18 avril 1413. Le doge Michel Steno mourut le 26 décembre de la même année. — Thomas Moncénigo, qui lui succéda, 1414, fut le dernier doge après l'élection duquel on demanda l'approbation du peuple; car dans la suite on se contenta de faire proclamer l'élection du nouveau doge par le plus ancien des électeurs. Sous lui, les Vénitiens achevèrent la conquête du Frioul, 1420, et firent de très-grands progrès en Dalmatie. Il mourut le 15 avril 1423. — François Foscari, qui lui céda, mai 1423, fit la guerre au duc de Milan et aux Florentins, 1425, et elle ne cessa qu'au traité de paix du 26 avril 1433. Elle est reprise, 1538, et se prolonge jusqu'au 20 novembre 1441. Ce fut durant cette dernière année que les Vénitiens firent l'acquisition de Ravenne. Le 19 avril, le sénat fait une nouvelle déclaration de guerre contre le duc de Milan, et envoie une flotte au secours de Constantinople qu'assiégeait Mahomet II, 1453. Le doge François Foscari est déposé, à cause de son grand âge, 23 octobre 1457. — Pascal Malipiero, qui lui succéda, 31 octobre 1457, occupa le siége ducal 4 ans et demi, durant lesquels Venise jouit d'une paix parfaite. Il mourut le 5 mai 1462. — Christophe Moro, qui lui succéda, 12 mai 1462, déclara la guerre à Mahomet II, 1463, mais ses armes furent malheureuses, et il ne fallut rien moins qu'une ligue générale de tous les États d'Italie pour arrêter les conquêtes du farouche Mahomet. Christophe Moro mourut le 9 novembre 1471. — Nicolas Trono, qui lui succéda au dogat, 13 novembre 1471, mourut le 28 juillet 1473, et son successeur Nicolas Marcello, qui fut élevé à cette haute dignité, 13 août 1473, mourut après un règne d'un an, 1er décembre 1474. — Pierre Moncénigo, élu doge le 16 décembre 1474, s'empara de la seigneurie de Chypre, 1475, et mourut le 23 février 1476. Son successeur, André Vandramino, 5 mars 1476, mourut après un règne qui ne fut pas plus long, 6 mai 1478. — Jean Moncénigo, élu doge le 18 mai 1478, signe la paix avec Mahomet II, auquel il cède la ville de Scutari, 26 janvier 1479; et se ligue avec les ducs de Ferrare et de Milan contre le roi de Naples; cède à Bajazet II l'île de Céphalonie, 1484, et signe la paix avec le duc de Ferrare, qui cède à la république de

Venise le Polésin de Rovigo, 7 août. Jean Moncénigo mourut de la peste, 5 novembre 1485. — Marc Barbarigo, qui lui succéda, 19 novembre 1485, n'occupa le siége que 8 mois, et mourut le 14 août 1486. — Augustin Barbarigo fut proclamé doge le 26 août 1486. Sous lui la seigneurie de Venise prit possession de l'île de Chypre, 26 février 1489; et le sultan d'Égypte, dont cette île était tributaire, accorde à l'ambassadeur de Venise l'acte authentique par lequel il admet la seigneurie dans la légitime possession de la couronne de Chypre, 2 mars 1490. Ligue offensive et défensive entre Venise, Alexandre VI et le duc de Milan contre Charles VIII de France, qui se disposait à entrer en Italie, 31 mars 1494. Les armées vénitienne et milanaise sont battues à Fornoue, 6 juillet, par l'armée française. Louis XIII proclame une nouvelle ligue avec les Vénitiens, 25 mars 1499, et leur cède Crémone après la conquête du Milanais. Le doge Augustin Barberino mourut le 26 novembre 1501. — Léonard Loredano, élu doge, 3 octobre 1501, met fin à la guerre entre les Vénitiens et les Turcs qui durait encore lors de son élection; leur cède l'île Sainte-Maure, et obtient l'établissement d'un consul de la seigneurie à Constantinople. Il enlève sur César Borgia la ville de Faënza, et acquiert celle de Rimini; mais effrayé de la ligue que Jules II signa à Blois avec l'empereur et le roi de France, 22 septembre 1504, il cède au pape un grand nombre des villes de la Romagne. Le 10 décembre 1508, une nouvelle ligue entre le pape, l'empereur, les rois de France, d'Aragon, de Naples, les ducs de Savoie, de Ferrare et le marquis de Mantoue, dont le but était de dépouiller Venise de ses possessions sur le continent, pour se les partager entre eux, est signée contre la seigneurie. Le doge, loin de céder, y répond en reprenant Trévise dont l'armée française s'était emparée, avril 1509. Mais ce léger succès fut bientôt suivi de la perte de presque toutes les villes que la seigneurie possédait entre la Piave et l'Adige. Cependant Venise fait la paix avec le pape, 24 février 1510, et se ligue même avec lui pour le faire rentrer en possession du Milanais. Après la mort de Jules II, le doge Loredano signe une ligue avec Louis XII, 15 mars 1513, que François Ier renouvela, 1515; prend possession, après la paix de Bruxelles, de la ville de Vérone, au nom de la seigneurie, 16 janvier 1517; et meurt, 22 juin 1521. — Antoine Grimani, qui lui succéda, 7 juillet 1521, n'occupa le trône ducal que 2 ans, et mourut, 7 mai 1523. — André Gritti, élu doge, 20 mai 1523, conclut une alliance avec Charles-Quint contre la France, 28 juin; mais en 1526, il retourne à cette dernière puissance, et conclut à Cognac, 22 mai, une ligue pour rétablir Sforce dans le duché de Milan et faire la conquête du royaume de Naples. Ce doge mourut à 84 ans, le 28 décembre 1538. — Pierre Lando, élu doge, 20 janvier 1539, signa la paix avec les Turcs, 20 octobre 1540, et mourut, 8 novembre 1545. — François Donato fut proclamé doge le 22 novembre 1545, et eut un règne heureux et prospère sous lequel les arts et les lettres fleurirent à Venise. Il mourut le 29 mai 1553. — Marc-Antoine Trévisani, qui lui succéda, 3 juin 1553, mourut le 31 mai 1554. — François Véniéri, son successeur, élu doge, 11 juin 1554, mourut le 2 juin 1556; — et Laurent Priuli, qui parvint au dogat après celui-ci, 14 juin 1556, ne régna que 3 ans, et mourut, 17 août 1559. — Jérôme Priuli, frère du précédent, fut élu doge, 1er septembre 1559. Sous son règne, Amulio, ambassadeur de Venise à Rome, fut banni lui et toute sa famille, pour avoir reçu du pape le chapeau de cardinal, contre la loi de l'État qui défendait à tout ministre de recevoir aucune dignité étrangère, 1560. Jérôme mourut le 4 novembre 1567. — Pierre Lorédano, élevé au dogat, 26 novembre 1567, défend sous les peines les plus sévères à tous les sujets de la république de recevoir la bulle *in cœna Domini* que venait de publier le pape Pie V, 1568, et meurt le 3 mai 1570. — Louis Moncénigo lui succéda, 11 mai 1570. Sous son administration, Venise perdit l'île de Chypre qu'elle possédait depuis plus de 80 ans, et qui passa sous la domination des Turcs. Louis Moncénigo reçut à Venise Henri III, roi de France, 19 juillet 1574, et mourut le 4 juin 1576. — Sébastien Véniéri, qui lui succéda au dogat, 11 juin 1577, ne régna qu'un an, et mourut laissant de grands regrets au peuple de Venise, 3 mars 1578. — Nicolas da Ponté, son successeur, 18 mars 1578, mourut accablé de vieillesse, 30 juillet 1585. — Pascal Cicogna, qui fut proclamé doge, 18 août 1585, acheva les bâtiments de la place Saint-Marc, 1592; fit construire le pont de Rialto et la forteresse de Palma Nova, 1593; et mourut, 2 avril 1595. — Marin Grimani, élu doge, 26 avril 1595, inscrit sur le *livre d'or* Henri IV, roi de France, et le déclare noble vénitien avec le droit de transmettre cette prérogative à toute sa postérité. Ce fut sous lui que commença le fameux démêlé du pape Paul V avec la république de Venise. Morosina, sa femme, fut la dernière dogesse à laquelle on donna l'honneur du couronnement, 1595. Grimani mourut le 26 décembre 1606. — Léonard Donato était ambassadeur de Venise à Rome lorsqu'il fut élu au dogat, 10 janvier 1606. Sous lui le démêlé avec la cour de Rome fut aplani par l'intermédiaire du cardinal de Joyeuse; et la paix fut signée avec le pape, 21 avril 1607. Ce doge mourut le 17 juillet 1612. — Marc-Antoine Memmo, qui lui succéda, 27 juillet 1612, passa tout le temps de son règne à repousser les Uscoques qui infestaient l'Adriatique, et Ferdinand, archiduc d'Autriche, qui favorisait secrètement leurs brigandages. Il mourut le 31 janvier 1615. — Jean Bembo, qui parvint à la dignité ducale, novembre 1615, continua la guerre contre Ferdinand; se ligua avec le duc de Savoie afin de pouvoir aussi tenir tête à l'Espagne qui avait pris le parti de l'archiduc. Les hostilités durèrent jusqu'en 1617. Enfin le 6 septembre de la même année, la paix entre l'Autriche et les Véniciens fut signée à Paris, par la médiation de Louis XIII, 6 septembre, et ratifiée à Madrid, 26. Bembo mourut le 18 mars 1618. — Nicolas Donato qui lui succéda, mars 1618, mourut le 26 du mois suivant. — Antoine Priuli, proclamé doge le 12 mai 1618, régna 5 ans et 3 mois. Il mourut le 12 août 1623. Ce fut sous son dogat que fut découverte la fameuse conspiration contre l'État de Venise, dont parle Muratori, et dont cet historien et Saint-Réal font auteur principal le duc d'Ossone, vice-roi de Naples. — François Contaréno lui succéda, 8 septembre 1623, et mourut le 6 décembre 1624. — Jean Cornaro, parvenu au dogat, 16 décembre 1624, mourut après un règne peu remarquable en événements, 23 décembre 1629. — Nicolas Contaréno lui succéda, janvier 1630, mais son règne ne fut que d'un an et quatre mois, et il mourut le 2 avril 1631. — François Erizzo, qui avait commandé les armées de la république, lui fut donné pour successeur, 1631. Sous lui, le sultan Ibrahim, afin de reprendre l'île de Candie, y débarqua avec une armée de 50,000 hommes, 23 juin 1645. Quoique septuagénaire, Erizzo avait pris le commandement de la flotte destinée à combattre celle des Turcs; mais il mourut au moment de mettre à la voile, 3 janvier 1646. — François Molino, son successeur, 20 janvier 1646, en donna le commandement à Jean Capello, qui, après plusieurs combats qui ne décidèrent rien, remporta

enfin une victoire éclatante sur les Turcs, 23 juin 1651. Molino mourut le 28 février 1655. — Sous Charles Contaréno, son successeur, 25 mars 1655, la flotte vénitienne remporta sur les Turcs une grande victoire au détroit des Dardanelles, 21 juin. Ce doge mourut le 11 mai 1656. — François Cornaro, qui lui succéda, le 16 mai 1656, mourut le 5 juin suivant. — Beruncce Valieri fut élevé au dogat, 15 juin 1656. Onze jours après son élection, 26 juin, les Vénitiens battirent la flotte turque dans le canal même de Constantinople. Ce fut sous ce Valieri qu'il fut permis aux jésuites de rentrer à Venise, 1657. Ce doge mourut l'année suivante et le 30 mars. — Jean Pésaro, qui lui succéda, 3 mai 1658, mourut le 1er octobre de l'année suivante. — Dominique Contaréno parvint au dogat le 5 octobre 1659. Sous lui les Turcs firent capituler Candie, 4 septembre 1669, après un siége meurtrier qui avait duré 29 mois, et qui avait coûté la vie à 50,000 chrétiens et à 108,000 musulmans. Il ne resta plus aux Vénitiens, dans l'île de Candie, que les places de la Sonde et de Spinalonga. Le doge Dominique Contaréno mourut le 26 janvier 1675. — Nicolas Sagredo, qui lui succéda, 6 février 1675, ne régna que 19 mois, et mourut le 15 août 1676. — Louis Contaréno lui succéda, 26 août 1676 ; mourut après un règne de 8 ans, peu remarquable en événements, 15 janvier 1684. — Marc-Antoine Giustiniani, qui lui succéda, 25 janvier 1684, forme une ligue contre les Turcs avec l'empereur et le roi de Pologne, et donne le commandement de la flotte à F. Morosini, qui s'empare de l'île de Sainte-Maure, 6 août ; fait la conquête de Carnia, du château de Prévésa, prend d'assaut Modon, 1685, tandis que Konigsmarck s'emparait de Navarin, 1686. Giustiniani mourut le 24 mars 1688. — François Morosini était encore avec la flotte vénitienne dans le golfe d'Egine, quand il fut élevé à la diginité ducale, avril 1688. En 1689, le doge, qui n'avait pas quitté le commandement de la flotte, entreprend le siége de Malvoisie ; mais une maladie l'oblige à remettre le commandement à Jérôme Cornaro, pour s'en retourner à Venise. Cornaro fait capituler cette place, et en prend possession au nom de la république, 12 août 1690. Morosini, qui avait repris le commandement de l'armée, meurt épuisé de fatigues, à Napoli de Romanie, 6 janvier 1694. — Silvestre Valieri, son successeur, février 1694, signe à Carlowitz, 26 janvier 1699, un traité de paix ratifié par le sénat, 7 février, par lequel la possession de la Morée, des îles d'Egine, de Sainte-Maure et de plusieurs places qu'ils avaient conquises en Dalmatie, est assurée aux Vénitiens. Ce doge mourut le 5 juillet 1700. — Louis Mocénigo, qui lui succéda, 20 juillet 1700, fit prévaloir dans le sénat son opinion au sujet de la guerre de la succession d'Espagne, qui fut d'observer, en cette circonstance, la neutralité la plus rigoureuse. Il mourut, 6 mai 1709. — Jean Cornaro parvint au dogat, 15 mai 1709. Sous lui, les Turcs, dans le dessein de reprendre la Morée, déclarent la guerre aux Vénitiens, 1714, et se rendent maîtres de Corinthe et de Napoli de Romanie, juin. Enfin, en 1715, ils avaient achevé le recouvrement de ce royaume qui avait coûté aux Vénitiens tant de peines et de dépenses. Les Vénitiens, qui avaient repris Vonizza, Prévésa et d'autres places, 1717, signent la paix avec les Turcs, qui gardent la Morée, et leur cèdent Vonizza, Butintro, Prévésa et les îles de Gérigo, 21 juillet 1718. Cornaro mourut le 12 août 1722. — Sébastien Mocénigo, qui lui succéda, 28 août 1722, mourut après un règne de 10 ans, qui n'offre rien de remarquable. Il mourut le 21 mai 1732. — Charles Ruzzini, qui avait été employé avec fruit dans plusieurs ambassades importantes, fut élevé au dogat le 2 juin 1732, et mourut le 6 janvier 1735. — Louis Pisani, son successeur, 17 janvier 1735, établit la franchise du port de Venise, 1736, l'empereur ayant accordé la même franchise à ceux de Trieste et d'Ancône. Ce doge, qui observa la neutralité tout le temps que dura la guerre de l'empereur avec les Turcs, mourut le 17 juin 1741. — Pierre Grimani, élu doge, 29 juin 1741, résiste aux sollicitations que lui faisait le comte d'Holderness pour se déclarer en faveur de la reine de Hongrie dans la guerre de succession que se faisaient les membres de la maison d'Autriche, 1745 ; il termine amiablement les contestations que la république avait depuis longtemps avec le saint-siége, 1749. Ce doge mourut le 6 mars 1752. — François Loredano, élu doge le 18 mars 1752, mourut après un règne peu remarquable en événements importants, 19 mai 1762. — Marc Foscarini, son successeur, 31 mai 1762, ne régna que 10 mois, et mourut le 30 mars 1763. — Alvisio Mocénigo, qui lui succéda, fut élevé au dogat le 19 avril 1763. Il mourut le 31 décembre 1778. Ce fut sous son règne que le tonnerre étant tombé sur un magasin de poudre de Brescia, cette ville, dépendante de la république, fut presque entièrement renversée par la commotion, et ensevelit presque tous ses habitants sous les décombres, 18 août 1769. — Paul Renier lui succéda, 14 janvier 1779 ; fut couronné le lendemain, et mourut le 14 février 1789. — Louis Marini, élu le 9 mars 1789, fut le dernier doge de Venise.

VÊPRES SICILIENNES, nom par lequel on désigne le massacre célèbre dont les Français furent victimes à Palerme en 1282. Depuis longtemps les Siciliens supportaient impatiemment le joug de Charles d'Anjou ; d'un autre côté, don Pédro III, roi d'Aragon, aspirait à le supplanter, et ne négligeait aucun moyen d'y parvenir. Une grande conspiration fut ourdie par les partisans de la liberté Sicilienne, et ceux des prétentions de don Pédro ; Procida, l'agent du roi d'Aragon, devint le chef de la conspiration qui, étendue dans toute la Sicile, dut commencer le soulèvement à Palerme. Le jour de Pâques de l'an 1282, les cloches, en appelant les fidèles aux vêpres, donnèrent le signal. Les conjurés se ruèrent sur les Français pris à l'improviste, et les massacrèrent. Charles d'Anjou perdit la Sicile.

VERA-CRUZ, ville et port de la confédération mexicaine, capitale de l'État de ce nom, sur le golfe du Mexique. En 1519, le *vendredi saint*, Fernand Cortez aborda au Mexique sur l'emplacement où depuis fut fondé Vera-Cruz. C'est le dernier point que les rois d'Espagne possédèrent au Mexique dans la guerre de l'indépendance : Vera-Cruz fut pris en 1823. Vera-Cruz fut le théâtre d'une révolution suscitée en 1832, par le général Santa-Anna. La ville est défendue par le célèbre fort de Saint-Jean d'Ulloa. Les Français, commandés par l'amiral Baudin, s'en emparèrent en 1838.

VERCEIL, ville des États sardes, forma une petite république aux 13e et 14e siècles ; fut possédée par les ducs de Milan et par ceux de Savoie, 1427 ; fut prise par les Espagnols en 1650, par les Français en 1704, et reprise en 1706 par les alliés ; réunie à l'empire français avec le Piémont, elle devint le chef-lieu du département de la Sesia. Verceil fut rendu au roi de Sardaigne en 1814.

VERCINGETORIX, chef gaulois, attendit le départ de César, après sa première expédition dans les Gaules ; excita un soulèvement, et se fit déclarer généralissime par les Pictaves, les Senonais, les Parisii, les Turones, etc. César revint en toute hâte dans les Gaules, battit Vercingetorix, qui essaya de relever la cause des Gaulois ;

mais il fut encore vaincu. Enfermé dans Alise, il fut obligé de se rendre. Il orna le triomphe du vainqueur, languit 6 ans dans une prison, et fut étranglé l'an 46 av. J.-C.

VERDETS, nom donné à des compagnies organisées pour seconder les royalistes dans le Midi pendant la révolution. Ils se souillèrent de crimes après la journée du 9 thermidor et en 1815. Le général Ramel fut victime de ces sanglantes réactions.

VERDUN, ville fort ancienne, située sur la Meuse; fut connue des Romains, et conquise par les Francs au commencement du 6e siècle. Il fut conclu, en 843, un traité célèbre, dit *paix de Verdun*, qui partagea le vaste empire de Charlemagne entre les fils de Louis le Débonnaire. Othon le Grand s'en empara et l'incorpora à l'empire d'Allemagne. Elle fut rendue à la France en 1552, par Henri II. Les Prussiens la prirent en 1792.

VERGENNES (Ch. **GRAVIER**, comte de), né à Dijon, en 1717; entra jeune encore dans la carrière politique. En 1740, M. de Chavigni, ambassadeur en Portugal, l'emmena avec lui à Lisbonne, puis à Francfort. Il fut bientôt, 1750, nommé ministre du roi auprès de l'électeur de Trèves. En 1753, il fut employé aux négociations du congrès de Manheim et de Hanovre; nommé à l'ambassade de Turquie, il déjoua les intrigues de la Prusse et de l'Angleterre pendant la guerre de Sept-Ans; il fut nommé ministre des affaires étrangères sous Louis XVI; conclut l'alliance avec les Américains, insurgés contre les Anglais, 1778; signa la paix de Teschen, 1779; celle de Versailles, 1783, et mourut en 1787.

VERGNIAUX ou **VERGNIAUD** (Pierre-Victorin), l'un des chefs du parti girondin, qui tomba, en 93, sous les attaques de la Montagne, était né à Limoges, où il suivit quelque temps la carrière du barreau. Il quitta cette ville et vint à Bordeaux, où ses talents éminents le mirent bientôt au premier rang parmi les avocats du barreau. En 1789, il adopta avec enthousiasme les idées de la révolution. Le département de la Gironde le nomma, en 1790, administrateur du département, et en 1791, député à l'Assemblée législative. Là, il se fit bientôt remarquer. En octobre, il appuya Couthon, qui demandait que le fauteuil du roi fût abaissé au niveau de celui du président; il appuya également Chabot, qui demandait l'abolition des titres de *sire* et de *majesté*. Le 23 octobre, il tonna contre les princes, contre les nobles qui avaient émigré, et demanda qu'ils fussent privés des droits de cité, s'ils ne rentraient dans un délai de six semaines. Le 29 octobre, il fut appelé au fauteuil de la présidence, qu'il occupa lorsque les émigrés furent condamnés à mort, et que les biens des princes furent séquestrés. Vergniaux et les Girondins travaillèrent à provoquer la guerre. En mars 1792, il attaqua le ministre des affaires étrangères M. de Lessart, et fit rendre contre lui un décret d'accusation. Dans les discussions relatives à l'affaire d'Avignon, il se prévalut de ces malheurs, non-seulement pour écraser M. de Lessart, mais encore les prêtres et les nobles, sur qui il rejeta toute la responsabilité; il demanda même l'amnistie des anarchistes d'Avignon. En avril, il revint à la charge contre les prêtres et les nobles; mais il vota contre la déportation des prêtres. Il vota pour le licenciement de la garde du roi, et la formation d'un corps de 20,000 hommes autour de l'Assemblée, mesure qui lui aliéna les esprits et aviva la querelle qui commençait à s'échauffer entre les Girondins et les meneurs des masses représentés par la Montagne. Après la journée du 20 juin, les Girondins songèrent à la déchéance du roi; le 10 août, Vergniaux présidait l'Assemblée lorsque Louis XVI s'y réfugia; il proposa la suspension du roi et la destitution des ministres. Bientôt il attaqua de front les auteurs des massacres de septembre; il attaqua Robespierre et Marat, Marat, « tout dégoûtant de sang, de fiel et de calomnie. » C'en était fait des Girondins et de Vergniaux après des attaques aussi audacieuses. Ils votèrent encore la mort de Louis XVI, et Vergniaux, en qualité de président, prononça la sentence. La Montagne continua, malgré ce vote des Girondins, à leur faire une guerre sans relâche. Vergniaux tonna contre la commune. « Et ma tête aussi est proscrite, » s'écria-t-il, le 17 septembre, après avoir parlé des massacres de septembre. Alors déjà il pressentait son sort. Réélu par la Gironde, il fut nommé secrétaire d'Etat du bureau de la Convention, et, plus tard, membre du bureau de constitution. Sa perte et celle des Girondins étaient jurées. On demanda sa tête; il confondit ses ennemis. On complota de l'assassiner sur son banc; il dénonça le complot à l'Assemblée. Enfin, on rompit la glace : un décret du 8 avril 1793 rompit l'inviolabilité des députés. Aussitôt Robespierre accusa les 22 députés de la Gironde de complicité avec Dumouriez; Vergniaux le confondit encore. Le 31 mai, des pétitionnaires demandèrent leur mise en accusation, et, le 2 juin, le décret d'arrestation fut lancé. Vergniaux fut digne jusqu'à sa condamnation, le 30 octobre 1793, jusqu'à l'échafaud, où il monta le lendemain avec ses collègues. V. **GIRONDE**.

VERGY (Antoine de), comte de Dammartin, maréchal de France, servit en plusieurs occasions Jean, duc de Bourgogne, qui le fit son chambellan; l'assista dans l'entreprise qu'il fit l'an 1417 de chasser de Paris le dauphin et les partisans du duc d'Orléans, et fut l'un de ceux qui le suivirent à l'entrevue de Montereau-Faut-Yonne, où il fut blessé et fait prisonnier le 10 septembre 1419. Il fut nommé maréchal de France par le roi d'Angleterre; régent de France, en janvier 1420; défit les troupes françaises à la journée de Crevant, près d'Auxerre; fut établi capitaine général des duchés et comtés de Bourgogne et de Charolais, 1425, et créé chevalier de la Toison d'or, 1430. Il assista la même année Antoine de Lorraine, comte de Vaudemont, au combat de Bulligneville, où René d'Anjou, duc de Lorraine, fut défait et arrêté prisonnier. Il mourut le 29 octobre 1539.

VERGY (Gabrielle de), nom sous lequel une tradition populaire désigne, à tort, la dame de Fayel, dont tout le monde connaît la mort tragique. Raoul de Coucy, frappé mortellement au siége de Saint-Jean-d'Acre, 1191, chargea son écuyer, avant de rendre le dernier soupir, de porter son cœur en France à la dame de ses pensées, la châtelaine de Fayel. Malheureusement l'époux de Gabrielle surprit le message, et fit manger à sa femme le cœur de son amant. L'infortunée châtelaine se laissa mourir de faim.

VERMANDOIS, ancien pays de France, dans la haute Picardie; fut érigé en comté par Charlemagne, en faveur de Pepin, roi d'Italie, son 2e fils. Les successeurs de Pepin possédèrent le Vermandois jusqu'au milieu du 11e siècle. Eudes, fils d'Herbert IV, en fut dépouillé par les barons. Alors le comté de Vermandois fut donné à Hugues de France, qui avait épousé une fille d'Herbert. La petite fille de Hugues le transporta à son tour à Philippe d'Alsace, comte de Flandre, en 1156. Le comté de Vermandois fut remis à la France par Philippe-Auguste en 1215.

VERMANDOIS (Herbert, comte de), fils d'Herbert de Vermandois, assassiné par le comte de Flandre, des-

cendait de Pepin, dont il est parlé dans l'article précédent. Il entra dans la ligue des grands vassaux, formée contre Charles le Simple. Il s'empara de la personne du roi en 924; se servit de son prisonnier comme d'un épouvantail qui effrayait Raoul, successeur de Charles, et obtint ainsi du monarque le comté de Laon, 929. S'il faut en croire quelques historiens, Herbert fit mourir Charles le Simple cette année même. Chassé de son comté par Raoul, il fut réintégré dans une partie seulement. Il s'empara des domaines de Saint-Remi et de Reims, et mourut en 943.

VERMANDOIS (Raoul, comte de), fils de Hugues le Grand et petit-fils de Henri Ier, roi de France, naquit vers 1094. Il aida Louis le Gros à abaisser les grands vassaux; guerroya contre Thibaut, comte de Blois et de Champagne, 1112, et partagea, avec Suger, les soins du gouvernement. Il accompagna Louis le Jeune à Bordeaux, et, tandis que le roi épousait Éléonore de Guienne, il épousa la sœur cadette de celle-ci. Lorsque le roi partit pour la terre sainte, 1145, Raoul de Vermandois obtint la régence, conjointement avec Suger.

VERMANDOIS (Louis de **BOURBON**, comte de), fils naturel de Louis XIV et de mademoiselle de la Vallière, naquit en 1667; fut légitimé en 1669, et mourut en 1683. On a prétendu qu'il était le même personnage que ce fameux *Masque de fer*, détenu à l'île Marguerite et mort à la Bastille en 1703; supposition erronée, que Sainte-Foix a détruite.

VERNET (J.), théologien, né à Genève en 1698; fut lié avec Montesquieu, Voltaire et Rousseau, et composa plusieurs ouvrages de philosophie religieuse. Il mourut en 1789.

VERNET (Claude-Joseph), peintre, naquit à Avignon en 1714. Après avoir étudié quelque temps sous les leçons de son père, il s'embarqua pour l'Italie. Son voyage détermina le genre de talent qui devait l'illustrer. Frappé par l'aspect du ciel et des eaux, il s'étudia à peindre ces scènes mouvantes; il acheva de se perfectionner dans ce genre à l'école de Bernardin Fergioni. En 1743, il fut reçu membre de l'Académie de Saint-Luc, à Rome. Il revint en France sur l'invitation de Louis XV, après 22 ans d'absence. On rapporte que pendant la traversée il se fit attacher au mât du bâtiment, pour observer le spectacle d'une grande tempête, scène que M. H. Vernet a retracée dans un de ses plus beaux tableaux. Il fut reçu membre de l'Académie de peinture de Paris. Chargé de peindre les plus beaux ports de France, il s'acquitta de cette mission en moins de 10 années. Nommé conseiller de l'Académie en 1766, il y reçut son fils, Carle Vernet, en 1787. On estime à 200 le nombre des tableaux attribués à Joseph Vernet; le musée du Louvre en possède 48. Il mourut en 1789; au moment où la mort le surprit, il tenait encore le pinceau.

VÉRONE, ville et province du royaume Lombardo-Vénitien, fut fondée, on le croit, dans les 14e et 15e siècles av. J.-C.; occupée successivement par les Étrusques et les Vénètes; la ville fut prise d'assaut, en 312, par Constantin; fut le théâtre de la défaite de Stilicon, général d'Honorius, par Alaric, rois des Goths, 402. Sur la puissance des Hérules, renversée par Théodoric, 487, s'éleva celle des Ostrogoths; Vérone fut leur capitale. En 555, Marsès battit les Ostrogoths sous les murs de Vérone, et peu après, les Lombards y établirent la capitale de leur royaume, sous Alboin, leur chef. Charlemagne prit Vérone, 774, et Pepin, son fils, s'y établit. Cédée, en 952, à l'empereur Othon Ier, elle s'érigea en république indépendante. En 1383, elle fut prise par Visconti, duc de Milan; en 1405, elle se donna à Venise. Abandonnée à la ligue de Cambrai, 1509, elle est rendue à Venise, 1517, qui la conserva jusqu'en 1797, époque à laquelle elle passa à l'Autriche. Elle dépendit du royaume d'Italie, 1805, et revint à l'empereur d'Autriche, 1814.

VERONE (Congrès de), du mois d'octobre au mois de décembre 1822. Ce congrès fut déterminé par les événements du sud-ouest de l'Europe, principalement par ceux d'Espagne. Le roi de Prusse, les empereurs d'Autriche et de Russie, les rois des Deux-Siciles et de Sardaigne y assistèrent, ainsi que les princes d'Italie, et l'élite de la diplomatie européenne s'y trouva réunie: c'étaient le duc de Montmorency, le vicomte de Chateaubriand, le prince de Metternich, le comte de Nesselrode, le comte Bernstorf, Pozzo di Borgo et le prince Hardenberg. La présidence fut déférée à M. de Metternich; la plume fut tenue par M. de Gentz. La France fut autorisée à entrer en Espagne pour y rétablir l'ancien régime; on convint de remettre au sultan un ultimatum où serait réclamée l'exécution du traité de Bucharest de 1812. On abandonna les Grecs insurgés à leur malheureux sort; le Piémont fut évacué par les troupes autrichiennes, et le corps d'occupation de Naples réduit; on prit enfin des mesures contre la propagande révolutionnaire, qui effrayait la sainte alliance. — M. de Chateaubriand a tracé le tableau de ce congrès.

VÉRONÈSE (Paul **CALIARI**, dit), peintre célèbre, né à Vérone, 1528. Il commença à étudier sous son père, qui était sculpteur; mais la peinture gagna le jeune Caliari; il alla étudier chez son oncle Badile, et fit de rapides progrès. Après avoir remporté un prix à Mantoue, il vit Vicence et Venise, et fut conduit à Rome par Grimani, ambassadeur de Venise. Il avait une imagination féconde, des idées neuves et piquantes. Il avait étudié les plâtres moulés sur les statues antiques. On lui doit différentes *Cènes* (ou repas), une *Histoire d'Esther*, qui se voient à Saint-Sébastien de Venise; la plus célèbre de ses cènes, et sans contredit son chef-d'œuvre, est son tableau des *Noces de Cana*, qui est aujourd'hui au musée Napoléon. Il mourut en 1588.

VERRE. La fabrication du verre est fort ancienne. Il est question du verre dans le livre de Job et dans la Genèse. Les Phéniciens, les Égyptiens, les Chinois et les Japonais ont, de temps immémorial, exécuté des ouvrages fort remarquables en verre. Pline attribue l'invention de la fabrication du verre aux habitants de Sidon. L'art de couler un verre aussi blanc que le cristal fut découvert en Egypte, l'an 60 de J.-C. Et la taxe annuelle que les empereurs romains imposaient aux articles de verrerie qui se fabriquaient à Alexandrie n'était pas un des plus faibles revenus de l'empire. On voit par les écrits de saint Jérôme que l'usage de placer des vitres aux fenêtres des maisons était pratiqué depuis longtemps. Les premières verreries de l'Europe, dans les temps modernes, furent établies à Venise, sous la direction d'ouvriers arabes. L'an 674, le prieur du couvent de Weymouth, en Angleterre, fit venir des ouvriers français pour garnir de vitres les fenêtres de son église, et celles des autres bâtiments de son monastère; car, à cette époque, l'usage des vitres et l'art de les fabriquer étaient peu connus en Angleterre. Les fenêtres de l'abbaye de Saint-Denis, près Paris, étaient entièrement garnies de verres de couleur, dès le commencement du 12e siècle. Vers le milieu du siècle suivant, les Vénitiens étaient déjà en possession du secret des miroirs en cristal. Gaspard Lehmann trouva le secret de graver sur verre, 1610. Enfin, en 1696, on comptait déjà en An-

gleterre, 90 verreries. On sait, depuis, les progrès immenses que Legmann, Demmenie, Robertson, etc., firent faire à cette industrie. V. PEINTURE SUR VERRE, VITRE.

VERRÈS (C. Licinius) naquit à Rome, d'une famille patricienne, vers l'année 119 av. J.-C. Sa jeunesse se passa au milieu d'infâmes débauches; Verrès fut épicurien et amateur de statues, tableaux, etc. Arrivé à l'âge viril, il brigua les charges publiques, en manifestant un grand enthousiasme pour la cause du peuple et le souvenir de Marius, conduite qui lui valut d'être nommé questeur du consul Carbon, 86 av. J.-C., qu'il trahit plus tard, emportant la caisse de l'armée dans le parti de Sylla. Le triomphe de Sylla valut l'impunité à Verrès; lieutenant en Asie sous Dolabella, il continua d'écraser ses administrés par les concussions les plus effrontées. Il fut cependant nommé préteur, 76 av. J.-C., et continua ses exactions. Après un an d'exercice, il sortit de sa charge et fut nommé en Sicile, où il recommença à se souiller de crimes et à s'enrichir par des concussions continuelles. Néanmoins il fut prorogé pendant trois ans dans ces fonctions. Enfin il revint à Rome, où quelques plaintes l'avaient précédé; mais à prix d'or il étouffa les plaintes. Il se trouva un homme de talent, encore inconnu, qui les recueillit et accusa Verrès des concussions et des crimes dont il s'était rendu coupable; cet homme c'était Cicéron. Le procès commença; Cicéron prononça contre l'accusé deux harangues connues sous le nom de *verrines*; il en écrivit cinq autres dans le silence du cabinet, mais elles n'ont pas été prononcées. Verrès fut exilé en 72 av. J.-C. La loi de César, qui rappelait les bannis, lui permit de revenir à Rome, 45 av. J.-C.

VERRIUS FLACCUS, fameux grammairien du siècle d'Auguste, florissait vers l'an 10 de l'ère vulgaire. Il était d'abord esclave de Verrius Flaccus, ami de Cicéron et réputé fort habile dans la science du droit pontifical. Il fut ensuite affranchi par son maître, dont il prit le nom. Devenu libre, il ouvrit à Rome une école de grammaire, et institua des concours littéraires entre ses élèves, concours qui méritaient au plus digne une couronne et un ouvrage précieux. Verrius Flaccus fut le précepteur des petits-fils de l'empereur Caïus et Lucius Agrippa, et il obtint de lui d'enseigner dans le palais. Il jouit des faveurs d'Auguste jusqu'à sa mort; Verrius mourut sous Tibère. Il composa plusieurs ouvrages dont nous avons quelques fragments, ainsi que des traités intitulés *Saturnalia, de Orthographia, de Obscuris*, etc.

VERSAILLES, ville située à 16 kil. de Paris (Seine-et-Oise), est célèbre par son château. En 1570, un manoir qui s'y trouvait, appartenait à Martial de Léoménie, secrétaire d'Etat, qui fut l'une des victimes de la Saint-Barthélemy. Au commencement du 17e siècle, Versailles n'était encore qu'un petit village, lorsque Louis XIII y fit bâtir une maison de chasse. Louis XIV voulut en faire sa résidence habituelle. Il y fit bâtir, d'après J. Hardouin, Mansard et Charles Lebrun, un château qui s'entoura bientôt d'habitations; Versailles, doté d'un palais, devint une ville en 1713. Un traité de paix y fut signé en 1783, et les rois l'habitèrent jusqu'à la révolution. Le 5 mai, l'assemblée des états généraux y fut convoquée. Les députés du tiers état, trouvant les portes de la salle des séances fermées sous de vains prétextes, et gardées par des soldats, se rendirent au jeu de paume, lieu célèbre depuis ce temps dans les fastes de notre histoire, à cause de la cérémonie qui y eut lieu en cette circonstance; les députés du tiers-état, présidés par le maire de Paris, Bailly, firent le serment de ne point se séparer avant d'avoir donné une nouvelle constitution politique à la France. Lorsqu'on parla d'enlever le roi pour le conduire à Metz, le peuple de Paris marcha sur Versailles et envahit le château, et ramena la famille royale à Paris, 6 octobre 1789. En 1838, le *Musée historique* qui fut établi à Versailles lui donna quelque importance, qu'un chemin de fer augmenta encore. Une grande catastrophe, arrivée le 8 mai 1842, sur le chemin de fer, entre Clamart et Meudon, se rattache au nom de Versailles.

VERTOT (René AUBERT de), né à Benetot, dans le pays de Caux, le 25 novembre 1655, embrassa l'état ecclésiastique en dépit des efforts de sa famille. Il entra aux capucins, à Argentan; les quitta pour les prémontrés de Valsery, à l'âge de 22 ans, et fut promu au prieuré de Joyenval par la protection de l'abbé Colbert, général des prémontrés. Il se démit de son bénéfice, qu'il ne pouvait occuper d'après le droit canon, parce qu'il avait quitté un ordre pour un autre. Devenu simple curé de village à Croissy-la-Garenne, près de Marly, il s'y adonna avec enthousiasme à l'étude de l'histoire. Dès 1689, il publia son *Histoire de la conjuration du Portugal*, qui obtint un grand succès, et enrichit l'auteur en lui valant une cure près de Rouen et un gros revenu. En 1696, il publia ses *Révolutions de Suède*, qui eurent cinq éditions dans la même année; en 1701, il fut nommé membre associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, titre qui le força de résider à Paris en 1705; en 1705, il fut nommé académicien pensionnaire; en 1710, il donna un *Traité de la mouvance des Bretons*; en 1719, ses *Révolutions romaines*; en 1726, son *Histoire des chevaliers de Malte*, ouvrage dont l'inexactitude est devenue proverbiale, à la suite d'un mot relatif au siége de Rhodes, que l'auteur écrivit à sa façon et sans documents. Il mourut en 1735, laissant deux *Traités* inédits, l'un sur l'origine de la cour de Rome, l'autre sur l'élection aux évêchés et aux abbayes; ils furent publiés en 1735.

VERUS, empereur romain, adopté par Antonien en même temps que Marc-Aurèle; fut associé à l'empire par ce dernier, lors de son avénement; ne se signala que par ses débauches et son ineptie. V. ROME.

VERVINS, ville de France (Aisne), était anciennement fortifié, et avait le titre de marquisat. Il s'y conclut, le 2 mai 1598, entre Henri IV et Philippe II, roi d'Espagne, un traité fort connu. (V. TRAITES.) Reprise en 1653 par les Espagnols, cette ville fut rendue à la France en 1654.

VESOUL, ville de France, chef-lieu du département (Haute-Saône), appartint aux Séquanais, et fut conquise par les Romains. Elle suivit toutes les destinées de la Franche-Comté, province dont elle fit partie. Vesoul était fortifié, mais ses remparts furent démolis en 1595.

VESPASIEN (T. Flavius Vespasianus), empereur romain, né à Rieti l'an 7 de J.-C., fut chargé de la conduite de la guerre de Judée. Il était occupé au siége de Jérusalem, lorsqu'après la mort de Galba, il fut salué empereur par l'armée d'Orient, 69. Il entra à Rome, 71; pacifia les Gaules; soumit toute l'île de Bretagne, et laissa, après un règne glorieux de 10 années, l'empire à Titus, son fils, 79. V. ROME.

VESTRIS, célèbre danseur, né à Florence, 1729; mort en 1808; débuta à l'Académie royale de musique en 1748, et s'y fit une réputation colossale. On l'avait surnommé *le Dieu de la danse*. — Son fils naturel, dit Vestris II ou Vestr'Allard, du nom de sa mère, s'acquit une réputation non moins grande que celle de son père. Né en 1760, il entra au théâtre en 1780, et y resta jus-

qu'en 1818. Il est mort en décembre 1842. — Sa belle-sœur, Marie Gourgault Dugason, sœur du comédien Dugason, née en 1740, morte en 1804; obtint, sous le nom de madame Vestris, de grands succès comme tragédienne.

VÉSUVE (*Vesuvio*), volcan fameux du royaume de Naples, à peu de distance de cette ville et de Castellamare. La première éruption du Vésuve eut lieu le 23 août 79 de J.-C. Pompéia et Herculanum furent englouties sous des pluies de cendres et de pierres brûlantes; plus de 250,000 personnes périrent dans cette épouvantable catastrophe. Une seconde eut lieu en 202, et deux autres en 272 et 472. Celles de 985, 993, 1036, 1037, 1043, 1048 et 1049 furent très-désastreuses, et, dans le 12e siècle, celle de 1136. Eruptions très-violentes en 1506, 1556, et 27 et 28 septembre 1538. Dans cette dernière, le sol de Pouzzole se souleva, et depuis il est resté dans cet état. La treizième, celle du 16 décembre 1631, est l'une des plus remarquables des temps modernes; le volcan ne se calma que le 25 février 1632. Cette éruption, dans laquelle périrent plus de 3,000 hommes, fut suivie de cinq autres dans le courant du même siècle, juillet 1660, 11 mars 1669, 12 août 1682, 12 mars 1694, et mai 1698. Les premières années du 18e siècle furent signalées par plusieurs éruptions consécutives, 1701, 1704, 1707, 1712, 1717, 1724, 1730, 1731. Celle de 1737 dura cinq jours consécutifs, et la lave sortie du cratère avait 40 pas de largeur sur 6 pieds d'épaisseur. Le 7 juin 1749, nouvelle éruption qui dura deux mois; elle fut suivie de celles du 25 octobre 1751, 2 décembre 1754, 10 mars 1755, 14 mars 1757, 23 décembre 1760, août 1766, mars 1767, août 1769. Dans l'incendie de 1779, qui détruisit la ville d'Ottojano, la colonne de feu monta à 11,482 pieds, c'est-à-dire plus de trois fois la hauteur de la montagne. Celles du 7 juin 1781, de 1785, 1787 et 1794 furent les dernières du 18e siècle. La première du 19e eut lieu le 23 août 1803; la seconde, 5 octobre 1804, fut beaucoup plus considérable. Le 26 juillet 1805, de violents retentissements souterrains annoncèrent de nouvelles éruptions volcaniques, et furent les précurseurs du tremblement de terre qui, le 12 août, bouleversa le royaume de Naples. L'éruption extraordinaire qui suivit fut l'une des plus remarquables de ce siècle. La lave, divisée en cinq branches, dont la plus considérable n'avait pas moins de 350 pas de largeur, forma, en prenant son cours vers la mer, un nouveau promontoire volcanique. Les dernières éruptions du Vésuve furent celles du 3 mai 1806, de 1807, 1810, 12 juin 1812, 1813, 1814, 1816, 1817, et 24 février 1822. V. ETNA, HECLA.

VÉTÉRANS, en latin *veterani*. C'est ainsi que chez les anciens Romains on appelait du temps de la république les soldats qui avaient fait 25 campagnes; et sous les empereurs ceux qui en avaient fait 20. On leur accordait alors leur congé. Ceci ne doit cependant s'entendre que de l'infanterie, car au bout de la 10e campagne on était censé vétéran dans la cavalerie. Il faut encore remarquer que les meilleurs auteurs anciens donnent souvent, et presque toujours, le titre de vétéran à des soldats vieux et expérimentés, quoiqu'ils n'eussent pas fait encore toutes les campagnes nécessaires à un vétéran. — En France, on nomme aujourd'hui vétérans des soldats qui, en considération de leurs services, ont été admis dans des compagnies sédentaires, appelées *compagnies de vétérans*. Il y a 10 compagnies de sous-officiers vétérans, et 16 de fusiliers vétérans. Ces compagnies forment un corps de réserve.

VETO, c'est-à-dire, en latin, je défends, je m'oppose; formule qu'employait le tribun du peuple, à Rome, pour déclarer qu'il s'opposait à un décret du sénat. En France, ce mot fut employé dans les premières années de la révolution pour exprimer le refus que pouvait faire le roi de sanctionner une loi: c'était le *veto absolu*; ou la liberté qu'il avait d'en suspendre l'effet: c'était le *veto* suspensif. Louis XVI opposa son *veto* aux décrets des 17 et 29 novembre 1791 contre les prêtres non assermentés et contre les émigrés.

VEXIN, ancien pays de France, reçut le titre de comté vers 750, fut réuni à la couronne en 1128.

VÉZELAI, petite ville de France (Yonne), célèbre par le concile qui s'y tint en 1146, et où saint Bernard prêcha la deuxième croisade; Louis VII y prit la croix. Les calvinistes s'en emparèrent en 1571.

VICENCE, ville du royaume lombard-vénitien, fut fondée vers l'an 150 av. J.-C.; fut ravagée par Alaric, 401, et par Attila, 452; devint une des républiques de la haute Italie au 12e siècle, et province vénitienne en 1404; fut prise par les Français en 1796 et en 1800; annexée au royaume d'Italie, 1805, et donnée à l'Autriche, 1814.

VICHY, petite ville de France (Allier), célèbre par ses eaux minérales. C'était autrefois une place forte; Charles VII s'en empara en 1440.

VICOMTE, vicaire ou lieuteuant du comte. Le titre de vicomte était connu en France dès l'an 819, sous le règne de Louis le Débonnaire, dans la personne de Cixilane, vicomte de Narbonne, qui prit alors cette qualification. En Angleterre, elle ne fut connue que sous le règne de Henri IV, et vers l'année 1430.

VICQ-D'AZYR, médecin célèbre, né à Valognes, 1748; mort en 1794; ouvrit un cours d'anatomie à Paris, 1773; fut nommé membre de l'Académie des sciences, 1774; secrétaire perpétuel de la Société de médecine, 1776, et membre de l'Académie française, 1788. Il fut premier médecin de Marie-Antoinette. Outre ses *Eloges*, on a de lui un *Traité d'anatomie et de physiologie*, des *Mémoires*, etc.

VICTOR, nom de trois papes: Victor Ier, 185-197; Victor II, 1055-1057; Victor III, 1086-1087. V. PAPES.

VICTOR (PERRIN), duc de Bellune, né à la Marche (Vosges), 1766; mort en 1841; entra dans l'artillerie, 1781; fut nommé général de brigade au siége de Toulon, 1793, et maréchal de France sur le champ de bataille de Friedland, 1807; fut nommé gouverneur de Berlin, après la bataille de Tilsitt; fit les campagnes d'Espagne, 1808; de Russie, 1812; de France, 1814; fut pair de France en 1815, ministre de la guerre en 1821.

VICTOR-AMÉDÉE Ier, duc de Savoie, 1630-1636; — Victor-Amédée II, roi de Sardaigne, 1675-1732; — Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, 1773-1796. V. SARDES (États).

VICTOR-EMMANUEL, roi de Sardaigne, 1802-1824. V. SARDES (États).

VICTORIN (Marcus Piauvonius), *Victorinus*, fut associé à l'empire par Posthume, tyran des Gaules, vers 265. Un des siens, nommé Atticianus, dont il avait violé la femme, le fit assassiner. Son fils Piauvonius Victorinus, qu'il avait élevé sur le trône, périt en même temps vers 268, et l'un et l'autre furent enterrés à Cologne.

VIDA (Marie-Jérôme), poëte latin moderne, né à Crémone, 1490, mourut évêque d'Albe, 1566. On remarque, parmi ses œuvres, la *Christiade*, l'*Art poétique*, les *Échecs*, les *Vers à soie*, etc.

VIDAME. Ce mot vient du latin *vice-dominus*, vice-seigneur, c'est-à-dire vicaire ou lieutenant du seigneur. On croit qu'ils ont pris leur origine vers le 9e siècle,

830, des anciens économes établis autrefois dans les évêchés pour avoir soin du temporel, et pour défendre les ecclésiastiques ; c'est pourquoi on les appelle aussi avoués et défenseurs de l'Église. Sous Louis XI, ces officiers se rendirent propriétaires de leurs charges, dont ils firent des fiefs relevant des évêques ; et les vidamies devinrent dès lors héréditaires. Un seul cependant relevait immédiatement du roi : c'était le vidame d'Éneval, en Normandie. Les abbés eurent aussi des vidames, comme celui de Saint-Denis. Il y en avait même pour les abbayes de filles, comme on peut le voir dans les Capitulaires de Charlemagne. V. AVOUÉ.

VIELLE. On regarde Gui d'Arezzo comme l'inventeur de la vielle. Sous le règne de saint Louis, la vielle seule accompagnait les voix et animait la danse ; et ce ne fut qu'à leur talent sur cet instrument que les fameux joueurs de vielle Adenès, Jouglet et Muset furent redevables de l'accueil qui leur fut fait aux cours de Philippe le Hardi et de Philippe le Bel, 1270-1314. Cependant elle perdit bientôt son crédit, et devint de jour en jour l'unique instrument des pauvres. On la vit néanmoins reprendre faveur sous Henri III, 1576; et Janot et la Rose y excellèrent à un tel point, qu'ils obtinrent les plus grands applaudissements à la cour de Louis XIV. Bâton, 1716, perfectionna son mécanisme, et Denguy fit ressortir toutes les beautés de cet instrument, qui aujourd'hui est porté à un haut degré de perfection par quelques instrumentistes.

VIEN (Joseph-Marie), peintre d'histoire, né à Montpellier, 1716, mort en 1809, remporta le grand prix de peinture, 1743; fut nommé directeur de l'école de France à Rome, 1775; peintre du roi, 1788, et membre de l'Institut dès sa fondation. Napoléon le fit sénateur et comte de l'empire. On a de lui 179 tableaux, dont le plus célèbre est l'*Ermite endormi*.

VIENNE, capitale de l'Autriche, à 1,220 kilomètres de Paris; population, 560,000 habitants. Cette ville est très-ancienne; mais elle ne commença à avoir quelque importance que sous Henri Ier, marquis d'Autriche, 1150. Elle soutint deux siéges célèbres contre les Turcs, en 1529 et 1683; les Français s'en emparèrent en 1805 et en 1809. Plusieurs traités ont été signés dans cette ville, notamment en 1787 et en 1809. V. TRAITÉS.

VIENNE (Congrès de). V. TRAITÉS.

VIENNE, ville de France, chef-lieu d'arrondissement (Isère) ; population, 16,300 habitants ; fondée par les Allobroges; Tibère la fit colonie romaine, et Claude lui donna un sénat; elle devint le chef-lieu de la Viennaise sous Dioclétien. Elle fut la capitale du premier royaume des Bourguignons au 5e siècle; tomba au pouvoir des Francs, 534, et fut gouvernée par ses évêques, puis par des comtes particuliers. Elle redevint capitale des Bourguignons en 879, et, après plusieurs révolutions, elle fut réunie à la France, 1448. Il s'y tint, en 1311, un concile où fut décrétée l'abolition de l'ordre des Templiers.

VIGILE, pape, 537-555. V. PAPES.

VIGNOLE (Jacques BAROZZIO, surnommé), célèbre architecte, né à Vignola, 1507, mort 1573, donna, entre autres dessins de monuments, ceux du fameux palais de l'Escurial, et a laissé un *Traité de la perspective*, publié en 1583, et un *Traité des cinq ordres*, traduit par Daviler, 1691.

VILLARET (Claude), historien, né à Paris vers 1715, mort en 1766, fut successivement auteur de comédies et de romans; comédien, premier commis de la chambre des comptes, et secrétaire des ducs et pairs. A la mort de Velly, il fut choisi pour continuer son *Histoire de France*, qui ne comptait encore que 7 volumes, et qu'il poussa jusqu'à la moitié du règne de Louis XI.

VILLARET DE JOYEUSE (L.-Thomas), célèbre marin, né à Auch, 1750, devint aide de camp du bailli de Suffren ; se distingua dans la guerre de l'Inde, 1777-1783. Fait contre-amiral à la révolution, il reçut, en 1793, le commandement en chef de l'armée navale de l'Océan, et perdit, 1794, la bataille de Brest, dans laquelle périt *le Vengeur*. Envoyé au conseil des Cinq-Cents, il se fit exiler pour son opposition au Directoire. Bonaparte le rappela, et le nomma, en 1802, capitaine général des îles de la Martinique et de Sainte-Lucie, qu'il gouverna pendant 7 ans, et qu'il ne rendit aux Anglais, 1809, qu'après la plus vive résistance. Il fut ensuite gouverneur de Venise, 1811, et mourut, 1812.

VILLARS (Louis-Hector, marquis, puis duc de), célèbre général français, né à Moulins, 1653, se signala fort jeune par son intrépidité ; fut ambassadeur à Munich, 1685 ; à Vienne, 1699 ; remporta les victoires de Friedlingen sur le prince de Bade, 1702, et celle de Hochstædt l'année suivante. Nommé maréchal de France, il apaisa les troubles du Languedoc, 1704; fait avec gloire les campagnes de 1705, 1706 et 1707; arrête Marlborough; bat les ennemis à Stolhoffen, 1707 ; perd la malheureuse bataille de Malplaquet, 1709 ; mais prend sa revanche à Denain, 1712, et par ses succès amène les traités d'Utrecht et de Rastadt, 1713-1714 ; fut nommé président du conseil de la guerre, et membre du conseil de régence après la mort de Louis XIV ; partit pour l'Italie, 1733, avec le titre de maréchal général ; conquit le Milanais et le duché de Mantoue, et mourut à Turin, 1734. Villars était membre de l'Académie, et nous avons des mémoires sous son nom.

VILLEHARDOIN (GEOFFROY de), chroniqueur, né en 1167, était maréchal de Champagne sous Thibaut V; fit la 4e croisade, 1199; assista à la prise de Constantinople, 1204; fut nommé maréchal de Romanie par Baudouin, et mourut en 1213. On a de lui une *Histoire de la conquête de Constantinople*, qui va de 1198 à 1207, et qui a été publiée par Ducange, 1657, et reproduite dans le *Panthéon littéraire*.

VILLÈLE (Joseph de), né à Toulouse, 1773, entra dans la marine militaire, 1788, et fit ses premières armes à Saint-Domingue, 1791. Il passa ensuite dans l'Inde; y fut employé par le commandant de la station navale ; vint se fixer à Bourbon, où, après avoir épousé la fille de M. Richemont-des-Bassins, qui lui avait confié la direction de ses plantations, il devint membre de l'assemblée coloniale. Cependant il quitta les colonies pour venir s'établir à Toulouse, 1807. Membre du conseil général du département de la Haute-Garonne, 1814, il fut nommé maire de Toulouse, 1815, et peu de temps après membre de la chambre des députés. Il s'attacha d'une manière toute spéciale aux discussions financières, et acquit bientôt une grande autorité sur la chambre tout entière. Après avoir donné sa démission de maire de Toulouse, 1819, M. de Villèle fut nommé ministre d'État sans portefeuille, 1820; et ce fut en cette qualité qu'il soutint toutes les lois de finances. A l'ouverture de la session de 1821, il fut candidat à la présidence de la chambre nouvelle, puis vice-président. Enfin, le ministère ayant été renversé, il fut nommé ministre des finances. A la fin de la session de 1822, le roi le décora du titre de comte, lui confia l'intérim du ministère des affaires étrangères, et lui donna peu de temps après la présidence du conseil des ministres, qu'il ambitionnait depuis longtemps. Ce fut en 1824 qu'il présenta son

premier projet de remboursement des rentes 5 pour 100, et au mois d'avril de la même année le projet fameux de la conversion du 5 en 3 pour 100. Il signa le traité de Saint-Domingue, qui, outre de grands avantages commerciaux pour la France, stipulait en sa faveur une indemnité de 150 millions de francs. Quoique fort éloigné lui-même du parti de la cour qui poussait à des mesures rétrogrades, le président du conseil eut la faiblesse de présenter un projet de loi de censure, mars 1827, qui souleva de violents orages auxquels il fallut enfin céder. Son ministère fut renversé et remplacé par celui de M. de Martignac, 4 janvier 1828. Nommé pair de France le même jour, M. de Villèle disparut de la scène politique, et resta depuis entièrement étranger aux affaires publiques.

VILLENEUVE (HUON de), troubadour célèbre du règne de Philippe-Auguste, a laissé plusieurs romans de chevalerie, dont les principaux sont : *les Quatre fils Aymon, Reynaud de Montauban.*

VILLEMAIN (Abel-François), né à Paris, 11 juin 1791, étudia au Lycée impérial, fut nommé par M. de Fontanes professeur de rhétorique au collége Charlemagne, 1810, et prononça la première harangue latine, cet ancien usage ayant été rétabli, 1811. Il fut couronné à l'Institut, pour son *Éloge de Montaigne*, dans la séance du 23 mars 1812 ; et une seconde fois, pour son discours *sur les avantages et les inconvénients de la critique*, 1814. Nommé alors professeur suppléant d'histoire moderne à la Faculté des lettres de Paris, M. Villemain s'y acquit une réputation distinguée, et reçut une troisième palme académique pour son *Éloge de Montesquieu*, 25 avril 1816. Ce fut en 1819 qu'il publia l'*Histoire de Cromwell*, qui lui ouvrit les portes de l'Académie française, où il eut la gloire de remplacer M. de Fontanes, 1821. Il publia la traduction de la *République* de Cicéron, 1822 ; *Discours et Mélanges littéraires*, 1823 ; *Lascaris*, 1823, et *Nouveaux Mélanges*, 1827. Maître des requêtes à cette époque, M. Villemain éleva seul la voix, au conseil d'État, en faveur de la liberté de la presse, qu'un nouveau projet de loi sur la censure menaçait d'une entière destruction ; et l'Académie française ayant arrêté, 11 janvier 1827, qu'une supplique serait présentée au roi à cet effet, il fut chargé de sa rédaction, avec MM. de Chateaubriand et Charles Lacretelle. La réponse à cette respectueuse remontrance fut sa destitution de maître des requêtes au conseil d'État. Réintégré en 1828, avec le titre de conseiller d'État, il envoya sa démission dès le 1er jour de la formation du ministère Polignac. Élu député de l'Eure, 1830, il vota avec les 221 ; fut de toutes les réunions des députés adhéra à la rédaction de la protestation contre les ordonnances, et fut, après la révolution de juillet, nommé commissaire par la révision de la charte. Nommé, peu de temps après, membre du conseil royal de l'instruction publique, il fut élevé à la dignité de pair de France, 5 mai 1833. Ce fut alors aussi que ses occupations politiques et sa charge de vice-président du conseil royal le mirent dans la nécessité de renoncer à son cours à la Faculté des lettres, où il se fit suppléer par MM. de Saint-Marc Girardin et Gérusez. Ses cours, de 1827 à 1830 ont été recueillis en 6 volumes, et forment un de ses plus beaux titres littéraires. Nommé pour la première fois ministre de l'instruction publique, 12 mai 1839, M. Villemain est aujourd'hui en possession de ce même portefeuille, qui lui fut confié, pour la seconde fois, 29 octobre 1840.

VILLERS DE L'ISLE-ADAM (Jean de), maréchal de France, né vers 1384, s'engagea dans la faction du duc de Bourgogne ; surprit Paris, 1418 ; mais devenu suspect à Henri V, roi d'Angleterre, fut enfermé à la Bastille, d'où il ne sortit qu'en 1422 ; rejoignit alors le duc de Bourgogne, et joua un grand rôle dans la guerre jusqu'à la paix d'Arras, 1435 ; il fut tué dans une émeute à Bruges, 1437.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM (Philippe de), 45e grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, né en 1464, défendit pendant 5 mois, avec 6,000 hommes à peine, Rhodes attaquée par 200,000 hommes et 400 bâtiments de guerre sous les ordres de Soliman, et se rendit, après une résistance héroïque, aux conditions les plus honorables. Après avoir erré avec ses chevaliers pendant huit ans, il obtint de Charles-Quint les îles de Malte et de Gozzo en toute souveraineté pour son ordre, 1530. Il mourut en 1534.

VILLON, un des plus anciens poëtes français, né à Paris, 1431, eut de nombreux démêlés avec la justice, et fut même condamné à être pendu pour vol ; il dut son salut à Louis XI, qui faisait cas de son talent. On ignore l'époque de sa mort. On remarque, parmi ses œuvres, son *Petit* et son *Grand Testament*, les *Réponses franches*, etc.

VIN. Les historiens sacrés et profanes placent dans les temps les plus reculés l'art de faire le vin ; et, suivant eux, l'usage en était connu dès le temps de Job. David se plaint, dans ses *Psaumes*, de ce que les buveurs l'ont pris pour le sujet de leurs chansons. Le livre des Juges dit que le vin réjouit Dieu et les hommes : aussi Melchisédech offrait-il à Dieu des sacrifices de pain et de vin. Saint Pierre, qui, dans les *Actes des apôtres*, est accusé d'être pris de vin, s'en justifie en disant qu'il n'est que la troisième heure du jour. Les vins grec jouissaient d'une grande réputation chez tous les peuples de l'antiquité. Ceux de Crète, de Chypre, de Lesbos et de Chio, furent tour à tour chantés par les poëtes. Cependant le vin fut l'objet de prohibitions sévères. Pythagore le défendit en Égypte ; et les premières lois de Rome permettaient au mari de punir comme adultère la femme convaincue d'avoir bu du vin. C'est encore aujourd'hui la plus formelle des prohibitions du Coran. Charlemagne, dans le capitulaire *de Villis*, publié en 809, ordonne que la fabrication du vin destiné aux approvisionnements du palais impérial se fera dans ses domaines. Sous Charles le Chauve, 840, le vin d'Auvergne était très-estimé ; mais, dès 1100, le roi de France ne faisait des largesses que de son excellent vin d'Orléans. Henri Ier voulait toujours en avoir lorsqu'il allait à la guerre ; car il était persuadé que le vin d'Orléans excitait aux grands exploits. Cependant Philippe-Auguste fit faire ses approvisionnements en vins à Choisy, Montargis et Meulan. Enfin, dès la fin du 16e siècle, les vins de Bourgogne et de Bordeaux étaient ceux des rois ses successeurs. Les vins de Champagne furent en faveur bien avant ceux-ci ; car Léon X, Charles-Quint, François Ier et Henri VIII acquirent des vignobles dans le canton d'Aï ; et plus tard, le roi Henri IV, pour montrer le cas qu'il faisait des vins de la Champagne, prit le titre de sire d'Aï. Les marchands de vin de Paris, qui étaient le 8e corps des marchands de cette ville, furent établis, mars 1577. Quoique Chilpéric eût exigé, mais en nature, la 8e partie des vins de chaque propriétaire, le premier impôt régulier établi sur les vins fut réglé par Charles V, 1366. D'après un état dressé en 1658, à cette époque, la valeur des vins de France exportés annuellement en Angleterre et en Hollande était estimée à 9 millions de francs, et celle des cidres et vinaigres à 2. Chaptal porte à 32,400,000 francs le produit de l'exportation des vins de France : à 18,500,000 celui des eaux-

de-vie et vinaigres, pour les années 1787, 1788 et 1789. Aujourd'hui ce produit s'élève de 48 à 50 millions de francs.

VINCENNES, bourg du département de la Seine, remarquable par son bois, qui paraît exister depuis le 5e siècle, et sous l'un des chênes duquel saint Louis rendait la justice, et plus encore par son château, commencé par Philippe de Valois, 1339, et achevé sous Charles V. Louis XI transforma ce séjour royal en prison d'État; et entre autres prisonniers illustres, le grand Condé, Diderot et Mirabeau y furent enfermés. C'est dans les fossés de ce château que le duc d'Enghien a été fusillé et inhumé, 1804. Les alliés en firent le blocus en 1814 et 1815; mais leurs efforts échouèrent contre la résistance du brave Daumesnil. — La chapelle, que l'on admire encore dans ce château, a été fondée par Charles V, en 1379. — Vincennes avait autrefois un prieuré, fondé vers la fin du 12e siècle, dont le prieur était chancelier-né de l'ordre de Saint-Michel.

VINCENT DE PAUL (Saint), né en 1576, près de Dax, d'une famille pauvre, fut ordonné prêtre, 1600, et se fit bientôt connaître par sa charité et sa philanthropie. Pris par des pirates allant de Narbonne à Marseille, 1605, il fut vendu comme esclave. Revenu en France, 1607, il fut nommé aumônier de Marguerite de Valois, 1610; curé de Clichy, 1612; instituteur des enfants du duc de Gondy, 1613. On lui doit l'institution des prêtres de la Mission, 1625; celle des sœurs de la Charité, 1634; l'établissement des enfants trouvés, 1648; la fondation de l'hospice du nom de Jésus, 1633; de la Salpêtrière, 1655, etc. Appelé au conseil des affaires ecclésiastiques, il mourut en 1660. On célèbre sa fête le 19 juillet.

VINCI (Léonard de), peintre célèbre, né au château de Vinci, près de Florence, 1452, se distingua non-seulement dans la peinture, mais encore dans les sciences exactes. Louis Sforce le nomma directeur de l'Académie d'architecture de Milan, 1493. Après avoir séjourné à Rome et à Florence, il vint s'établir en France, 1515, et il y mourut, 1519. Son plus célèbre tableau est la *Sainte Cène*.

VIOLON. L'origine de cet instrument remonte à la plus haute antiquité. Il était connu fort anciennement des hordes sauvages de l'Afrique, mais il n'avait que deux cordes. Le violon à trois cordes, qui s'appelait *rebec*, fut longtemps en usage en France. On n'est pas d'accord sur l'époque de l'addition de la 4e corde. — Lorsque les professions diverses, formées en compagnies ou corporations, élisaient leurs chefs, les ménétriers eurent leurs rois, comme les merciers, les arpenteurs, les barbiers et les poëtes. L'un des plus anciens rois des ménétriers est Jean Charmillon, nommé en 1295, sous le règne de Philippe le Bel. Constantin, mort à Paris en 1657, porta les titres de *roi des violons, maître des ménétriers*; il eut pour successeur Dumanoir, dit Guillaume Ier, ensuite Guillaume II. Celui-ci abdiqua, en 1683, et cette dignité s'éteignit dans sa personne.

VIRGILE, *Publius Virgilius Maro*, surnommé le prince des poëtes latins, naquit au village d'Andes, près de Mantoue, 70 av. J.-C.; se fit connaître d'abord par ses *Bucoliques*, composa ensuite les *Géorgiques*, puis l'*Énéide*, que la mort l'empêcha de terminer. Ces admirables ouvrages lui valurent l'amitié de Mécènes et d'Auguste et l'admiration de ses contemporains. Il mourut à Brindes, en Calabre, 19 av. J.-C. Des innombrables éditions de ses œuvres, la meilleure est celle de Heyne, Leipsick, 1800. La traduction la plus estimée est celle de Delille, en vers.

VIRGINIE, jeune Romaine, célèbre par l'attentat dont elle fut victime de la part du décemvir Appius Claudius, et qui amena l'abolition du décemvirat, 449 av. J.-C. La mort de Virginie, tuée par son père pour la dérober au déshonneur, a été mise en scène par Mairet, 1628; Leclerc, 1645; Campistron, 1683; la Beaumelle, Chabanon, 1769; la Harpe, Leblanc du Guillet, 1786, et Guiraud, 1827.

VIRGINIE (La), un des treize États primitifs de l'Union; capitale Richemond; population, 1,250,000 habitants. Les Anglais s'y établirent en 1584.

VIRIATHE, chef lusitanien, l'un des plus redoutables ennemis qu'ait rencontrés la république romaine, avait été berger, puis chef de bandits avant de se faire soldat et de lever l'étendard de la révolte contre les Romains, 149 av. J.-C. Il battit Vétilius, 149; Plautius, 148; Claudius Unimarus, 147; Nigidius Sigulus, 146; Fabius Servilianus, 141, et força les Romains à faire la paix avec lui. Mais les Romains rompirent bientôt le traité, et Cæpion, chargé de la guerre, fit assassiner un ennemi qu'il désespérait de vaincre.

VISCONTI, famille italienne célèbre par le rôle politique qu'elle a joué à Milan, à laquelle elle fournit des maîtres pendant deux siècles, 1300-1450. V. MILANAIS.

VISIGOTHS. V. GOTHS.

VISITANDINES, ordre de religieuses institué en 1520, à Annecy, par saint François de Sales, et approuvé par Urbain VIII, 1626.

VISITATION, fête de l'Eglise catholique (2 juillet), instituée par saint Bonaventure, 1263, en mémoire de la visite que la sainte Vierge rendit à sainte Élisabeth.

VITELLIUS (Aulius), empereur, fut salué en cette qualité par les légions de la basse Germanie, presque en même temps que le sénat et le peuple romain reconnurent aussi Othon en la même qualité, l'an 69 de J.-C. Vitellius s'était, par ses infâmes flatteries, acquis du crédit sur l'esprit de Caligula, de Claude et de Néron. On dit que sous l'empire du second, il portait un des souliers de Messaline dans sa robe, et le baisait souvent comme une chose sacrée. Par ces lâchetés il parvint à des emplois considérables, et fut proconsul en Afrique. Son élévation à l'empire ne lui servit que pour assouvir ses passions; celle de la bonne chère était si violente en lui, qu'il faisait quatre repas par jour, et dépensait 10,000 écus par repas, comme nous l'apprenons de Suétone. Cet historien parle d'un festin que donna le frère de Vitellius, où l'on comptait deux mille sortes de poissons tous rares. L'empereur, en lui rendant ce repas, fit servir un pâté de langues de faisans, de cervelles de paons et de foies d'oiseaux inconnus, qu'il avait fait venir par mer du fond de l'Espagne. On dit qu'il coûtait 25,000 écus, et qu'à cause de sa grandeur il fut nommé *le Bouclier de Minerve*. La cruauté de Vitellius, plus excessive encore que sa gourmandise, s'étendit jusque sur ses amis et sur ses serviteurs, et n'épargna pas même sa mère. Cette conduite fit révolter les armées dans la Pannonie, dans la Mœsie, dans la Judée et dans la Syrie, où l'on choisit Vespasien pour empereur. Vitellius, toujours battu, fut déchiré par ses soldats et traîné dans le Tibre par le peuple, la même année de son élévation, dans la 57e année de son âge, après avoir régné environ huit mois et cinq jours.

VITRES. Quoique les procédés de la fabrication du verre aient été connus des anciens, et qu'ils soient de la plus haute antiquité, cependant les riches, les riches seuls, mettaient à leurs fenêtres, non des vitres, dont ils ne connaissaient pas la fabrication, mais des pierres transparentes, telles que l'agate, l'albâtre, la phengite,

le talc, etc., tandis que les pauvres restaient exposés aux incommodités du vent et du froid. Les Romains, et même au temps de Sénèque, ne se servaient encore, pour cet objet, que d'une sorte de pierre blanche et transparente, qui se coupait en feuilles, et qu'ils appelaient *spéculaires*. Ce ne fut que chez les modernes, dans les pays froids, que l'usage des vitres fut, sinon inventé, du moins généralement adopté; et cet usage était déjà en pratique vers la fin du 14e siècle. V. VERRE.

VLADIMIR. Deux grands princes de Russie ont porté ce nom : Vladimir Ier, 980-1015; Vladimir II, 1113-1125. V. RUSSIE.

VLADISLAS. Sept rois de Pologne ont porté ce nom : Vladislas Ier, 1081-1102; Vladislas II, 1139-1163; Vladislas III, 1203-1233; Vladislas IV, 1506-1533; Vladislas V, 1586-1434; Vladislas VI, 1434-1444; Vladislas VII, 1632-1648. V. POLOGNE.

VOISENON (Claude-Henri **FUSÉE**, abbé de), poëte français, né près de Melun, 1708; mort en 1775; passa sa vie dans les plaisirs, et fut admis à l'Académie, 1767. Nous avons de lui, outre des poésies fugitives, plusieurs comédies dont la moins mauvaise est *la Coquette fixée*.

VOISIN (Catherine **DES HAYES**, dite la), célèbre empoisonneuse, s'unit avec la Vigoureux, vers 1677, pour trafiquer des poisons, et fut brûlée avec ses complices en juillet 1680.

VOITURE (Vincent), l'un des beaux esprits du 17e siècle, né à Amiens, 1598; mort en 1648; fut une des illustrations de l'hôtel Rambouillet; jouit de la faveur de Gaston d'Orléans, de Richelieu, de Louis XIII, de Mazarin, et fit partie de l'Académie française dès sa création, 1635.

VOITURES. V. CARROSSE, MESSAGERIES.

VOLCANS. V. ETNA, HÉCLA, VÉSUVE.

VOLNEY (Constantin - François **CHASSEBŒUF**, comte de), savant français, né à Craon (Anjou), 1757; mort en 1820; embrassa avec ardeur les principes philosophiques du 18e siècle; parcourut la Syrie et l'Égypte, et publia, à son retour, 1787, la relation de son voyage. Député aux états généraux, il fut enfermé pendant la terreur; le 9 thermidor le délivra. Il fut nommé professeur d'histoire aux écoles normales, 1794; membre du sénat après le 18 brumaire, puis comte de l'empire. Louis XVIII le nomma pair de France. Outre la relation de ses voyages, on a de lui plusieurs ouvrages, dont les plus connus sont : *Ouvrage en Égypte et en Syrie*, 1787; *les Ruines*, 1791.

VOLOGÈSE, nom de plusieurs rois parthes. Vologèse Ier régna de l'an 50 à 80; Vologèse II, de 121 à 148; Vologèse III, de 165 à 192; Vologèse IV, de 209 à 216. V. PERSE.

VOLSQUES, anciens peuples du Latium, habitaient le pays où est aujourd'hui partie de la campagne de Rome. Ils furent souvent battus par les Romains. Le consul T. Licinius les vainquit l'an 257 de Rome, et 497 av. J.-C.; Q. Capitolinus l'an 316, et 438 av. J.-C. Le dictateur A. Posthumius Tubertius en triompha l'an 323, et 431 av. J.-C. La guerre fut depuis recommencée contre eux, et Camille les contraignit de se soumettre l'an 365.

VOLTA (Alexandre), célèbre physicien, né à Côme, 1745; professa d'abord la physique aux écoles de sa patrie, puis occupa pendant 30 ans la chaire de physique à l'université de Pavie. Ce ne fut qu'en 1801, après la conquête de l'Italie par Bonaparte, que les savants français eurent connaissance des découvertes du célèbre professeur italien. Bonaparte l'appela à Paris, où il reçut la médaille d'or de l'Institut, dont il fut nommé associé étranger en 1802; dans la suite, il le fit comte et sénateur du royaume d'Italie, et l'inscrivit le premier sur la liste des membres de l'Institut des sciences et des lettres qui y fut formé. Après les événements de 1814, Volta conserva les honneurs que lui avaient mérités ses grandes découvertes. Il mourut le 6 mars 1826, le même jour que Laplace. On lui doit l'*électrophore perpétuel*, 1775; le *condensateur*, 1782; le *pistolet* et la *lampe* à air inflammable, 1777; l'*endiomètre*, etc. Mais son vrai, son grand titre à l'immortalité, c'est l'appareil électrique appelé de son nom *pile voltaïque*, admirable invention qui a ouvert à la physique et à la chimie une carrière toute nouvelle.

VOLTAIRE (François-Marie **AROUET** de) naquit à Chatenay, près Paris, le 20 février 1694. Son génie précoce et la protection de l'abbé de Châteauneuf, son parrain, lui ouvrirent de bonne heure les salons des beaux esprits. Mis à la Bastille pour des vers qui n'étaient pas de lui, il composa pendant sa détention sa tragédie d'*Œdipe*, qui fut jouée en 1718, et qui fut suivie d'*Artémire*, 1720; de *Marianne*, 1724; de *l'Indiscret*, 1725. En même temps qu'il donnait ces pièces, il achevait *la Henriade*, qui augmenta le nombre de ses admirateurs et aussi de ses envieux. Mis de nouveau à la Bastille, 1726, pour un démêlé avec un grand seigneur, il n'en sortit qu'avec l'ordre de quitter la France. Il se retira en Angleterre, d'où il ne revint qu'après 3 ans d'exil. Il fit paraître successivement *Brutus*, 1730; *Ériphile*, *Zaïre*, 1732; le *Temple du Goût*, 1733; *Adélaïde du Guesclin*, 1734; les trois premiers *Discours sur l'homme*, 1734; les *Lettres philosophiques*, 1733. Ce dernier ouvrage l'obligea à s'éloigner, et il se retira chez la marquise du Châtelet, au château de Cirey, où il composa ses *Éléments de la philosophie de Newton*, 1735; *Alzire*, *l'Enfant prodigue*, 1736; *Zulime*, 1740; *Mahomet*, 1741; *Mérope*, 1743; *le Mondain*, 1736; les trois derniers *Discours sur l'homme*, 1737. C'est là encore qu'il prépara son *Siècle de Louis XIV* et son *Essai sur les mœurs*, et qu'il termina son poëme de *la Pucelle*. En 1740, il fit un voyage en Prusse, à la sollicitation de Frédéric II, qui professait pour lui la plus grande admiration, et revint à Lille, où il fit jouer son *Mahomet*, 1741. En 1743, il fit jouer *Mérope*, et, la même année, il fut chargé, auprès du roi de Prusse, d'une mission qui obtint un plein succès. A son retour, il composa *la Princesse de Navarre*, 1745; un poëme sur la bataille de Fontenoi et *le Temple de la Gloire*. Il obtint alors, par le crédit de madame de Pompadour, le brevet d'historiographe de France avec une charge de gentilhomme de la chambre du roi, et entra à l'Académie, 1746. Il fit représenter, sur le théâtre de la cour de Sceaux, *Sémiramis*, 1748; *Oreste*, 1749; *Rome sauvée*, 1752, et composa *Nanine*, 1749, à Lunéville, où l'avait attiré le roi Stanislas. Après la mort de la marquise du Châtelet, 1749, il revint à Paris, puis partit pour Berlin, où l'appelaient depuis longtemps les sollicitations du monarque, 1750. Frédéric le combla de distinctions et d'honneurs; mais bientôt la jalousie se mit entre les deux grands hommes, et ils se séparèrent en 1753. Voltaire alors parcourut une partie de l'Allemagne, et s'arrêta quelque temps à Gotha, où il écrivit ses *Annales de l'Empire*; il séjourna ensuite dans diverses villes de France, et finit par se fixer à Ferney, 1758, où il passa les vingt dernières années de sa vie. Là, il donna de nouvelles preuves de son activité par ses éloquents plaidoyers pour Calas, pour Sirven, pour Lally, et par la composition d'une foule d'œuvres de tous genres, parmi lesquelles nous nous bornerons à citer l'*Essai sur les mœurs*, l'*Histoire de la Russie sous Pierre le Grand*, 1759-1765; l'*Orphelin de la Chine*,

Tancrède, 1760; le *Dictionnaire philosophique*, etc. En 1778, à 84 ans, Voltaire eut la fantaisie de faire un voyage à Paris, et il y fut reçu avec enthousiasme. Il mourut trois mois après son arrivée, 30 mai 1778, dans la maison du marquis de Villette, sur le quai qui a conservé son nom. Ses restes, inhumés à l'abbaye de Scellière, ont été solennellement transportés, en 1791, au Panthéon, où ils sont encore aujourd'hui.

VOUET (Simon), peintre célèbre de l'école française, né à Paris en 1582, mort en 1649, travailla pour Urbain VIII, et fut premier peintre et maître de dessin de Louis XIII. De son école sont sortis Lebrun, Lesueur et Mignard.

VOUILLÉ (Bataille de), près Poitiers, gagnée par Clovis sur Alaric, roi des Wisigoths, qu'il tua de sa propre main, 507. Le bruit de cette victoire se répandit jusqu'à la cour de l'empereur Anastase, qui en félicita le monarque français, lui envoya une couronne d'or, et le décora des marques du consulat et du nom de patrice.

VOYAGES. L'histoire des voyages peut se diviser en cinq périodes. La première période, depuis les temps les plus reculés jusqu'au siècle d'Hérodote, ne comprend guère que les expéditions des Athéniens, sur lesquelles nous ne possédons que des détails imparfaits. La seconde période comprend les voyages des Grecs et les expéditions militaires des Romains, qui n'ont pour la géographie qu'une importance bien secondaire, 500 av. J.-C.-400 après J.-C.— La troisième période comprend les expéditions des Germains et des Normands jusqu'à l'an 900. Ces derniers, dans leurs excursions aventureuses, découvrirent les îles Feroë, l'Islande, 861, et le Groënland, 982. En 1001, Biorn, Islandais, cherchant son père au Groënland, est poussé, par une tempête, fort loin au sud-ouest, et jeté sur une côte qu'il nomma Winland (pays du vin), à cause de la grande quantité de vignes qu'il y trouva. Il revient : Leis se joint à lui ; et les hardis aventuriers retrouvent cette côte nouvelle, et des établissements y furent formés, qui subsistaient encore dans la première moitié du 12e siècle; car nous voyons, à cette époque, un évêque, Éric, se rendre au Winland pour convertir au christianisme ses compatriotes, encore païens. Tout fait présumer que le pays découvert par Biorn était le Canada. A la fin du 9e siècle, Alfred, roi des Saxons, ordonne deux expéditions de découvertes : l'une double le cap Nord, et arrive dans la mer Blanche; l'autre pénètre dans le golfe de Finlande. — Dans la quatrième période, les expéditions militaires et commerciales des Arabes, les excursions des missionnaires chrétiens et les croisades firent faire de grands progrès à la géographie, qui dut surtout aux Arabes une impulsion nouvelle. En 833, le kalife Mamoun fait mesurer un degré de latitude dans le désert de Sandgiar. Wahad et Abouzéid parcourent et décrivent, de 831 à 877, les pays les plus reculés de l'Asie. Dans le 10e siècle, Massoudi décrit l'Afrique et l'Asie moyenne; Ebn-Haukal trace le tableau de toutes les contrées soumises à la religion du prophète. Les travaux d'Édrisi, 12e siècle; d'Ebn-al-Ouardi, 13e siècle; d'Aboul-Feda et d'El-Bakoui, 14e siècle; enfin ceux de Léon, dans le 15e siècle, sont encore une mine de renseignements les plus curieux. D'un autre côté, les relations des pèlerinages de Willibald, 1730, et de Bernard, moine français, 870, au saint sépulcre, sont restées comme des monuments géographiques du moyen âge. Boniface, avec ses nombreuses missions en Allemagne, 775; saint Othon, avec ses voyages au nord de la Slavonie, 1124; Anschaire, avec ses courses en Danemark et en Suède, 860; Ascelin, 1245; Rubruquis, 1235, ont rendu aussi de grands services à la science. A cette époque, commencent quelques expéditions isolées. Les voyages de Marco Polo reculent vers l'orient les bornes de l'Asie, 1270-1295. Pegoletti, 1345, nous indique la ligne qu'on suivait lorsqu'on se rendait, avec des marchandises, d'Azof à la Chine. Oderic de Porteneau, 1315-1330, parcourt l'Asie, les îles de Ceylan, de Sumatra, de Java, de Bornéo, etc. Maudeville, 1327, parcourt à peu près le même itinéraire. Clervijo, 1403, visita la Sicile, l'île de Rhodes, Constantinople, Trébizonde, l'Arménie, le nord de la Perse et le Khoraçan. Barbaro, noble vénitien, envoyé par sa république à Tana, en 1436, et en Perse, auprès du roi Ussam-Cassam, en 1473, termine la longue suite de voyageurs qui, depuis le 13e siècle jusqu'à la fin du 15e, parcoururent l'intérieur de l'Asie. — Ce n'est qu'à la cinquième période, avec les Colomb et les Gama, que l'histoire des voyages commence à avoir un intérêt réel. Nous allons tracer succinctement le tableau des nombreux voyages entrepris depuis le 16e siècle, en y joignant les principales découvertes et les principaux établissements qu'ils ont amenés, renvoyant, pour les détails, aux articles biographiques et géographiques du Dictionnaire.

Voyages autour du monde.

1519-1522 Fernand Magellan, Espagnol, parti de Séville, le 10 août, avec 5 vaisseaux et 250 hommes d'équipage. Un seul bâtiment de cette expédition, nommé *la Victoire*, commandé par Sébastien Cano, rentra dans le port de Saint-Lucar, au-dessous de Séville, le 27 septembre 1522, n'ayant plus que 18 hommes à bord.

1577 15 septembre—1580 3 novembre. Fr. Drake, Anglais, parti de Plymouth avec 5 vaisseaux, rentré avec un seul.

1586 21 juillet—1588 9 septembre. Th. Cawendish, Anglais, parti de Plymouth avec 5 vaisseaux, rentré avec 2.

1598 2 juillet—1601 26 août. Olivier Van-Noort, d'Utrecht, Hollandais, parti de Rotterdam avec 4 vaisseaux, rentré avec un seul.

1614 8 août—1617 1er juillet. G. Spilberg, Hollandais, parti de Zélande avec 6 bâtiments, rentré avec 2.

1615 14 juin—1617. J. Lemaire et Schouten, Hollandais, partis du Texel avec les vaisseaux *la Concorde* et *le Horn*.

1623-1626 L'Hermite et Huppon, Hollandais, partis des ports de Hollande avec 11 vaisseaux pour faire la conquête du Pérou. Un seul des bâtiments de cette flotte rentra au Texel, le 9 juillet 1626.

1683-1686 Cowley, Anglais, parti de la Virginie, revint par le cap de Bonne-Espérance en Angleterre, le 12 octobre.

1699-1701 Dampier, Anglais; tint la mer depuis 1673 jusqu'à 1711.

1708 2 août, 1711 1er octobre, Wood Roger, Anglais, parti de Bristol, passa le cap de Horn, pénétra jusqu'aux côtes de la Californie, se rendit aux Moluques, à Batavia, doubla le cap de Bonne-Espérance et rentra en Angleterre.

1721-1723 Roggewein, Mecklembourgeois, au service de la Hollande.

1740 28 septembre—1744 15 juin, l'amiral anglais Anson, parti de Spitead.

1764 20 juin, 1766 9 mai, le commodore anglais Byron, parti des Dunes.

1767 Les capitaines anglais Wallis et Carteret. Wallis traversa le détroit de Magellan; arriva à Batavia

en janvier 1768, et rentra en Angleterre au mois de mai de la même année. Carteret navigua longtemps et avec beaucoup de dangers dans la mer du Sud; il se rendit à Batavia le 15 septembre 1768; fut rencontré en mer par le capitaine français Bougainville, le 18 février 1769, et arriva en Angleterre au mois de mai suivant.

1766-1769 Bougainville, commandant la frégate *la Brodeuse* et la flûte *l'Étoile*, appareilla de la rade de Brest le 5 décembre 1766, visita la rivière de la Plata, s'arrêta aux îles Malouines; reconnut, le 4 avril 1768, l'île d'Otaïti; explora les Moluques, Batavia, etc., et rentra à Saint-Malo le 16 mars 1769.

1768 Juillet—1771, premier voyage du capitaine Cook avec Banks et Solander.

1772-1775 Second voyage du même avec le capitaine Furneaux.

1776-1780 Troisième voyage de Cook avec Clarke. Ce grand navigateur ayant été tué dans l'île d'Owhyhée, 14 février 1779, les deux vaisseaux de l'expédition furent ramenés en Angleterre par King, le 14 octobre 1780.

1785-1788 Portlock et G. Dixon, Anglais.

1785 La Peyrouse, parti de Brest le 1er août. Depuis le 15 mai 1788, aucune nouvelle de cette expédition n'est parvenue en France.

1790-1793 Malaspina et Bastiamente, Espagnols.

1791-1792 D'Entrecasteaux. Voyage à la recherche de La Peyrouse, par ordre de l'Assemblée constituante.

1791-1792 Marchand, pour le compte de la maison de commerce Bax de Marseille, parti le 14 décembre 1790.

1792-1795 Vancouver, Anglais. Ce voyage est entrepris principalement dans le but de constater s'il existe à travers le continent de l'Amérique un passage pour les vaisseaux, de l'océan Pacifique du nord à l'océan Atlantique septentrional.

1800-1804 Les deux corvettes françaises *le Géographe* et *le Naturaliste*, parties du Havre le 19 octobre. *Le Naturaliste*, rencontré par un bâtiment de guerre anglais, fut conduit en Angleterre malgré ses passe-ports. *Le Géographe* rentra à Lorient, le 23 mars 1804, après une navigation évaluée à 17,000 lieues marines, ou 21,000 lieues moyennes de France.

1800-1804 Turnbull, Anglais.

1803-1806 Krusenstern, Russe.

1814-1816 Kotzebue, Russe; pour chercher un passage par le Kamtschatka au pôle arctique.

1816-1819 Camille de Roquefeuille, lieutenant de vaisseau, commandant le navire *le Bordelais*; sorti de la Gironde au mois d'octobre. L'objet de cette expédition, entreprise aux frais de M. Balguerie, négociant de Bordeaux, était de transporter en Chine des fourrures achetées sur la côte nord-ouest de l'Amérique.

1817-1820 Freycinet, commandant de la corvette *l'Uranie*, qui, à son retour en Europe, échoua le 15 février 1820, à la baie française (îles Malouines). Parti de Toulon le 27 septembre 1817, jeta l'ancre à Rio-Janeiro le 6 décembre, et arriva à Owhyhée le 8 août 1819. Le voyage a duré trois ans et près de deux mois. La longueur totale parcourue a été de 25,600 lieues de 25 au degré (10,489 myriamètres). Le but principal de cette expédition était la recherche de la figure du globe et celle des éléments du magnétisme terrestre.

1822-1825 L.-J. Duperrey, commandant *la Coquille*, parti de Toulon le 11 août 1822, rentré à Marseille le 24 avril 1825, après une navigation de 25,000 lieues, durant laquelle il n'avait pas perdu un seul homme de son équipage ni essuyé d'avarie grave.

1824-1826 Baron de Bougainville, parti de Brest le 2 mars, avec la frégate *la Thétis* et la corvette *l'Espérance*, rentré dans le même port le 24 juin 1826, après avoir parcouru les mers de la Chine, visité les îles de la Sonde et la Nouvelle-Hollande, et reconnu la partie sud de la terre de Van-Diemen, etc.

1828-1831 Forster, Anglais.

1837-1840 Dumont-d'Urville.

Voyages divers, principales découvertes, etc.

1405 Découverte des îles Canaries, par Jean de Bethencourt, gentilhomme normand.

1418 Découverte de Porto-Santo, par Tristan Vaz et Zarco, Portugais.

1419 Les Portugais découvrent Madère.

1432 Gilianez double le cap Nord.

1440 Nuno-Tristan, Portugais, s'avance jusqu'au cap Blanc.

1449 Les Portugais découvrent les Açores.

1460 Découverte des îles du cap Vert par les Portugais, sous la conduite de Cada-Mosto.

1462 Pédro de Cintra visite les côtes de Guinée.

1471 Les Portugais passent la ligne.

1484 Jean Canus de Souza, Portugais, découvre le fleuve Zaïre et les côtes du Congo.

1486 Barthélemy Diaz découvre la pointe méridionale de l'Afrique, qu'il nomme d'abord cap des Tourmentes ou des Tempêtes.

1492 Découverte de l'Amérique par Christophe Colomb; il visite les îles Lucayes, Cuba et Hispaniola, depuis Saint Domingue.

1493 Colomb découvre les îles des Caraïbes, Porto-Rico et la Jamaïque.

— Pédro de Covilham, Portugais, visite, par la voie de l'Égypte, les côtes de Malabar et du Zanguebar.

1497 Amér. Vespuce visite l'Amérique méridionale.

1498 Le premier vaisseau européen aborde dans les îles orientales. Les Portugais, conduits par Vasco de Gama, arrivent à Calicut, capitale du Zamorin.

1499 Découverte de l'Amérique septentrionale par Cabot.

— Alphonse Ojeda découvre la Guyane.

1500 Découverte du Brésil par Pinson et Cabral.

— Giovanni Caboto, Vénitien, découvre un vaste pays que ses matelots nomment *Terre-Neuve*, et parcourt les côtes d'Amérique jusqu'à la Virginie.

1501 Corte de Réal, capitaine portugais, visite Terre-Neuve et le fleuve Saint-Laurent, et côtoie le continent qu'il appelle *Terre de Labrador*, jusqu'au détroit qui porte aujourd'hui le nom d'Hudson, et auquel il imposa celui d'*Anian*, détroit dont la recherche a déterminé, depuis, un grand nombre d'expéditions.

1502 Les Portugais découvrent Sainte-Hélène, et vont à Goa.

1503 Golfe de Dareen, par Christophe Colomb.

1505 Les Portugais vont aux Indes orientales et à Ceylan.
1506 Découverte de Madagascar, par Tristan de Cuna.
1508 Diaz de Solis, Espagnol, découvre l'Yucatan.
— Découverte de Malaca et de Sumatra, par Siqueyra, Portugais.
1511 Découverte des îles de la Sonde, par Albreu, Portugais.
— Découverte des Moluques par les Portugais.
1512 Ponce de Léon, Espagnol, découvre la Floride.
1513 Balboa, Espagnol, pénètre à travers l'isthme de Panama, et voit le premier le grand Océan ou la mer du Sud.
1516 Les Portugais vont au Paraguay.
— Diaz de Solis, grand pilote de Castille, visite les bords du Rio de la Plata.
1517 Le premier vaisseau européen aborde en Chine, conduit par Fernand Perez d'Andrada.
1518 Les Portugais abordent au Bengale.
— Grisalva découvre les côtes du Mexique.
1519 Premier voyage autour du monde, par Magellan.
1521 Magellan traverse le détroit qui porte son nom, navigue le premier sur le grand Océan, et découvre les Philippines et les Mariannes.
1523 Jean Verrazzani, Florentin, envoyé par François Ier, découvre le Canada, et visite la Virginie.
— Découverte de Bornéo par les Hollandais.
1525 Pizarre découvre le Pérou.
1527 Les Espagnols vont aux Bermudes.
— Saavedra, Espagnol, découvre la Nouvelle-Castille.
1534 Jacques Cartier explore le premier le golfe Saint-Laurent, remonte le fleuve jusqu'à 1,200 kil. de son embouchure, donne au pays le nom de Nouvelle-France, et fait le tour de Terre-Neuve.
— Découverte de la Californie et de la mer Vermeille, par Fernand Cortez.
1536 Découverte du Chili, par Diego de Almagro.
1542 Rodriguez Cabrillo, Portugais, au service de l'Espagne, poursuivant la recherche du passage d'Anian, remonte jusqu'au 44e degré, et nomme le cap Mendocino.
— Francisco Galli s'avance, dans le même but, jusqu'au 47e degré, et fait connaître une partie des côtes de la Nouvelle-Géorgie et du Nouveau-Cornouailles.
1553 Les Anglais, en cherchant un passage vers les Indes, au nord-est, trouvent la mer Blanche.
— Les Espagnols découvrent le Nouveau-Mexique.
1556 Les Anglais parviennent aux côtes de la Nouvelle-Zemble et au détroit de Weigats.
1563 Découverte de la Sibérie par les Russes.
1577 Voyage de Drack autour du monde ; il explore les côtes de la Nouvelle-Albion, 1578.
— Frobisher, en cherchant le passage d'Anian, retrouve les parties méridionales du Groënland, qu'il nomme Westfriesland, et passe par un détroit situé par les 64° de latitude entre quelques îles de la baie d'Hudson.
1578 Voyage de Jenkinson en Boukharie.
1584 Walter Raleigh parvient à la Caroline du Nord, que la reine Élisabeth nomma Virginie, nom qui s'étendit ensuite à tous les établissements anglais de l'Amérique septentrionale.
1585 Davis découvre le détroit qui porte son nom, visite les côtes du Groënland, et trouve le détroit de Cumberland.
1586 Découverte de la Caroline par les Anglais.
1594 Découverte des îles Malouines ou Falkland, par Hawkins.
— Voyage de Barentz à la Nouvelle-Zemble.
1595 Îles Marquises, par Mendana, Espagnol, qui découvre aussi l'île *Santa-Cruz*, à laquelle Carteret a donné le nom d'Egmont.
1596 W. Houghby trouve le Spitzberg, visité depuis par Lindenow.
1602 Nouvelle-Angleterre, par Gosnold, Anglais.
— Sébastien Viscayno reconnaît les côtes jusqu'au cap Saint-Sébastien, et découvre le port de Monterey.
1603 Madagascar, par Gérard Leroy, Flamand. Les Français essayent de s'y établir.
1604 Les Français s'établissent dans le Canada et dans l'Acadie.
1605 Lindenow, envoyé par le roi de Danemark, visite les côtes occidentales du Groënland.
1606 Les Hollandais vont en Chine et au Japon.
— Découverte de Quiros, depuis Otahiti, et des Nouvelles-Hébrides, par Quiros.
1607 Hudson, en cherchant le passage nord-est, voit la côte orientale du Groënland, et découvre, en Amérique, le détroit et la baie qui portent son nom.
— Découverte de la baie de Chesapeake, par John Smith.
1608 Samuel Champlain fonde Quebec.
1612 Les Français s'établissent dans l'île de Maragnan, au Brésil.
1614 Les Hollandais s'établissent dans les Nouveaux-Pays-Bas.
1616 Établissement des Anglais en Virginie.
— Bilot et Baffin découvrent, en Amérique, la baie de Baffin.
— Lemaire découvre le détroit qui porte son nom, et double le cap Horn; il nomme les îles des Traîtres, des Cocos, etc.
— Herfog, Hollandais, découvre les côtes occidentales de la Nouvelle-Hollande.
1618 Les Danois vont aux Indes orientales, et fondent Tranquebar.
— Fondation de Batavia par les Hollandais.
1622 Van-Diemen visite la Nouvelle-Hollande.
1624 Voyage au Thibet par d'Andrada, jésuite portugais.
1625 Les Anglais et les Français abordent le même jour dans l'île de Saint-Christophe, l'une des Antilles; ils commencent à s'établir à Saint-Domingue.
1633 Les Anglais vont au Maryland et s'y établissent.
1635 Les Français s'établissent à la Guadeloupe, à la Martinique et à Cayenne.
— Établissement des Hollandais dans l'île Formose.
— Établissement des Anglais à Rhode-Island.
1638 Découverte du fleuve des Amazones par les Portugais.
1639 Les Anglais se fixent à Antigoa et à Sainte-Lucie ; les Hollandais à Saint-Eustache, et les Suédois dans le New-Jersey.
— Des bâtiments russes descendent la Lena et côtoient les rivages de l'océan du Nord.
— Dimitri Kopilof, Russe, atteint les côtes de l'océan Oriental.
1640 Les Français s'établissent à Madagascar et dans la Guyane.
1641 Les Français, aidés par Richelieu, vont aux Indes orientales.

1642 Abel Tasman découvre la Nouvelle-Zélande, quelques îles des Amis et la terre de Diemen; il nomme la Nouvelle-Hollande.
1643 Les capitaines Vries et Schaep explorent les mers du Japon.
1644 Les Russes découvrent le fleuve Amour, dans la Sibérie orientale, et essayent de communiquer avec les Chinois.
— Découverte de la communication du fleuve des Amazones avec l'Orénoque, par les Portugais.
1646-1648 Bomyschlan et Deschnef, allant de Kovyma à Anadyr, doublent le cap Tchoukotskoï.
1650 Les Hollandais s'établissent au cap de Bonne-Espérance.
1673 Découverte du Mississipi par deux Français.
1675 Voyage de Tavernier dans l'empire ottoman et en Asie.
1679 Découverte de la Louisiane par les Français.
— Établissement des Espagnols aux îles Mariannes.
1680 Voyage de Thévenot et de Chardin en Orient.
1682 Découverte d'une communication du Canada avec le golfe du Mexique par le Mississipi.
1684 Voyage de Tournefort en Turquie.
1686 Wytsen voyage en Tartarie.
— Les Espagnols découvrent les Carolines ou Nouvelles-Philippines.
1886-89 Voyage de Tachard dans le royaume de Siam.
1687 Les Français s'établissent à Terre-Neuve.
1698 Voyage de Bruce dans l'intérieur de l'Afrique; il s'avance jusqu'au royaume de Galam.
1700 Tournefort va dans le Levant, recueillir de nouvelles plantes pour le jardin royal.
— Dampier découvre la Nouvelle-Bretagne et la baie des Chiens Marins, visite les côtes de la Nouvelle-Hollande, dans une étendue de 300 lieues, et traverse le premier, le détroit qui porte son nom.
1701 Découverte du Kamtschatka par les Russes.
1706 Découverte des îles Malouines par les Anglais.
1715 Voyage de la Loubère à Siam.
1714 Voyage de Paul Lucas au Levant, en Égypte et en Abyssinie.
1716 Voyage à la mer du Sud par Frazier, de Chambéry.
1721 Les Danois s'établissent dans le Groënland et y pénètrent jusqu'au 78e degré de latitude.
1722 Roggeween découvre les îles de Pâques, de l'Aurore, de Vesper, du Labyrinthe, de la Récréation, de Baumann, de Roggeween, de Tienhowen et de Groningue.
1727 Beering et Tschiricow partent du Kamtschatka et s'élèvent jusqu'à 67 degrés.
— Voyage de Kempfer au Japon.
1728 Beering découvre le détroit qui porte son nom.
1732 La Condamine, Bouguer, Godin et Jussieu sont envoyés sous l'équateur et au pôle, pour déterminer géométriquement la figure de la terre en mesurant un degré du méridien sous l'équateur.
1735 Maupertuis, Camus, Clairault et Lemonnier vont mesurer un degré du méridien sous le cercle polaire en Laponie.
1735-1743 Voyages de Kraschenninikof, Steller, Gmelin et Muller, dans la Sibérie et le Kamtschatka.
1738 Voyage de Shaw en Barbarie et dans le Levant.
1740 Les Russes parcourent les côtes septentrionales de la Sibérie. Spangenberg, Danois au service de la Russie, suit la chaîne des îles Kuriles jusqu'au Japon.
1741 Beering et Tschirikow reconnaissent la péninsule d'Alaska, parcourent les îles Aleutiennes et pénètrent jusqu'au cap Mendocino, en Californie, en suivant les mers du Kamtschatka.
— L'amiral Anson double, le premier, le cap Horn et découvre l'île déserte de Fernandez, où il sème des fruits et des légumes, qui bientôt couvrent l'île entière.
1745 Voyage de Pococke en Égypte.
1746 Le capitaine anglais Ellis parvient jusqu'au 57 1/2 degré vers la baie d'Hudson.
1749 Voyage d'Adanson au Sénégal.
— Voyage de Poivre à la Cochinchine, d'où il rapporte le poivrier, le cannelier et plusieurs autres arbres qu'il naturalise à l'île de France.
1753 Voyage de Kalen dans l'Amérique septentrionale.
1760-1775 Voyages de Chappe-d'Auteroche, de Pleisner, de Guldenstadt, de Lepechin, de Georgi et de Laxman dans la Sibérie et le Kamtschatka.
1763 Voyage de Chandler, Anglais, dans l'Asie Mineure.
— Voyage de Stedman à la Guyane.
1767 Wallis découvre les îles de la Pentecôte et de la Reine-Charlotte, et retrouve Sagittaria ou Otahiti.
— Carteret découvre la Nouvelle-Hanovre et le canal de Saint-Georges.
1768 Bougainville aperçoit l'archipel des Navigateurs et l'archipel de la Louisiade.
1769 Voyage de l'Anglais Bruce aux sources du Nil, en Nubie et en Abyssinie.
— Voyage à la baie d'Hudson par sir Hearne, Anglais.
— Cook visite Otahiti et découvre les îles de la Société.
— Bougainville visite les Nouvelles-Hébrides.
— Surville découvre la terre des Arsacides et visite les côtes de la Nouvelle-Hollande.
1771 Cook reconnaît les îles de la Nouvelle-Zélande ainsi qu'une grande partie de la côte de la Nouvelle-Hollande.
1773 Voyage du comte Duprat dans l'Inde.
— Voyage en Guinée et dans les îles Caraïbes par Isser.
— Voyage de Bruce en Abyssinie.
— Le capitaine Philipps, envoyé pour reconnaître le pôle du Nord, parvient jusqu'au 81e degré.
— Cook découvre l'île d'Harvey.
1774 Voyage de Stavorinus, Hollandais, du cap de Bonne-Espérance à Batavia, à Amboine et à Surate.
— Voyage de Bogle au Thibet.
— Cook découvre les îles Pernicieuses et la Nouvelle-Calédonie.
— Voyage du capitaine anglais Ferest aux Moluques et à la Nouvelle-Guinée.
1775 Ayala, chargé par l'Espagne de reconnaître la côte nord-ouest de la Californie, découvre le cap del Eugano, la baie de la Guadeloupe et le port de los Remedios.
— Voyage de Thunberg, Suédois, au Japon et au Ceylan, par le cap de Bonne-Espérance et les îles de la Sonde.
— Cook découvre la Géorgie et la terre de Sandwich.
1776 Cook découvre les îles du Prince-Edouard.
— Le capitaine Borda, commandant *la Boussole* et *l'Espiègle*, va déterminer la position des îles du cap Vert et des côtes d'Afrique depuis le cap Spartel jusqu'au delà du Sénégal.

1776 Voyage de Sonnerat à la Nouvelle-Guinée.
1778 Cook aborde à la Nouvelle-Albion, visite Nootka, traverse le détroit de Beering et détermine la position respective des deux continents et les limites de l'Océan navigable entre l'Asie et l'Amérique.
1781 Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, depuis le cap de Bonne-Espérance, à travers la Cafrerie, les royaumes de Mataman, d'Angola, de Massi, de Monoémugi, de Muschako, etc., en continuant par le désert de Sahara et de la partie septentrionale de la Barbarie jusqu'à Maroc, commencé en 1781 et achevé en 1797, par Ch.-François Damberger, Allemand au service de la compagnie hollandaise.
— Voyage sur la côte de l'Arabie-Heureuse, sur la mer Rouge, en Égypte, par Henri Rooke, major anglais.
— Voyage de Patrin dans les monts Altaï.
1782 Voyage dans les mers australes et dans les Indes par Kerqueley.
— Voyage dans l'Amérique septentrionale par Robin de Tonnerre.
— Voyage aux Indes orientales et à la Chine par Sonnerat.
1783 Voyage de Le Vaillant dans l'intérieur de l'Afrique par le cap de Bonne-Espérance.
— Voyage de Desfontaines sur les côtes de Barbarie.
— Voyage de Volney en Syrie et en Égypte.
— Voyage de Samuel Turner au Thibet et au Boutan.
— Le capitaine anglais Wilson découvre les îles de Pelew.
1784 Voyage au Sénégal, par de la Jaille, ancien officier de marine française.
1785 Voyage dans le nord de la Russie asiatique, de 1785 à 1794, par le commodore anglais Billurgs.
— Voyage à la Troade, par Lechevalier.
— Voyage en Afrique, par le chevalier de Boufflers, gouverneur du Sénégal.
— Voyage de Gosseyn-Porungéer au Thibet.
— Voyage en Afrique par Golberry.
— James Hanna, Anglais, part de Canton pour Nootka-Sund, et découvre Fitz-Hug-Sund.
1786 Voyage à la côte occidentale d'Afrique, par de Grandpré, officier de marine en France.
— Voyage dans l'Amérique septentrionale, par le marquis de Chastellux.
— Lowrie et Guise, expédiés de Bombay, reconnaissent les îles de la Reine-Charlotte.
1787 La Peyrouse visite la côte de Tartarie et celle du Japon, et retrouve les îles des Navigateurs.
— Dixon découvre le port Mulgrave.
— Duneau découvre les îles de la Princesse-Royale.
— Voyage de la Perse dans l'Inde, par Will-Franklin.
— Les Espagnols découvrent les îles des Ermites dans la mer des Indes.
— Voyage au sommet du Mont-Blanc par de Saussure, qui parvient à 1,995 toises au-dessus de la mer.
— Voyage de Sivers dans les monts Altaï.
1788 Ledyard et Lucas, géographes, sont chargés par une société anglaise, de visiter l'intérieur de l'Afrique.
— Meares, Anglais, part de la Chine pour aller reconnaître la côte au sud de Nootka.
— Grey, Anglo-Américain, arrive à Nootka.
— Martinet, Espagnol, visite la côte nord-ouest de l'Amérique.
— Voyage dans les Indes par le major anglais Rennel.
1790 Voyage dans l'empire de Maroc et le royaume de Fez, par G. Lamprière, Anglais.
— Voyage dans le pays des Hottentots et dans la Cafrerie, par l'Anglais Patterson.
— Voyage à Botany-Bay par le gouverneur Philippe, traduit par Millin.
1791 Le capitaine Marchand entre dans le grand Océan, avril, après avoir doublé la terre de Feu; il visite les îles Mendoza; trouve, 21 juin, une île à laquelle il donne son nom, et une baie qu'il appelle baie de Possession; il reconnaît, 24 juin, l'île de Baux, et plusieurs autres îles, qu'il nomme îles de la Révolution; il découvre sur la côte nord-ouest de l'Amérique le cap del Eugano, et descend à la baie du Guadalopa; il visite les îles Sandwich, passe en Chine et revient en France.
— Voyage dans l'empire ottoman, l'Égypte et la Perse, fait par ordre du gouvernement français pendant les six premières années de la république, par Olivier, docteur-médecin et naturaliste.
— Voyages dans les parties sud de l'Amérique septentrionale, par Will Bartram.
— Houghton, envoyé à la recherche de Tombouctou, périt dans le Ludamar.
1792 Voyage de lord Macartney à la Chine.
— Voyage en Chine et en Tartarie, par Huttner.
— L'Anglais Fidler s'avance dans la baie d'Hudson jusqu'à la chaine des montagnes qui forment la suite des Andes ou Cordilières du Pérou.
— Le capitaine Robert, Américain, visite les îles Mendoza.
1793-1797 Browne parcourt l'intérieur de l'Afrique et fait connaître le Dar-Four.
1793 Voyage de Barrow dans la Cochinchine.
1794 Voyage de Blankennagel dans l'Asie moyenne.
— Watt et Winterbotton essaient d'atteindre la source du Dhioliba; mais ne peuvent s'avancer au-delà de Timbou.
1795 Voyage à la Chine et au nord-ouest de l'Amérique, par le capitaine anglais John Meares.
— Voyage au Canada, par Isaac Weld, pendant les années 1795, 1796, 1797.
— Voyage de Larochefoucauld-Liancourt dans les États-Unis d'Amérique jusqu'en 1797.
1796 Voyage au cap de Bonne-Espérance, par Robert Percival, officier au service de l'Angleterre.
1797 Voyage de Mungo-Park dans l'intérieur de l'Afrique.
— Voyage de Barrow en Afrique; il pénètre jusqu'à la rivière Orange, à 30 de latitude sud.
1797-98 Harnemann reçoit la mission d'explorer le Fezzan.
1798 Voyage de Madras à Colombo et à la baie de Da-Lagoa, sur la côte orientale d'Afrique, par le capitaine anglais Guillaume White.
— Voyage à la Nouvelle-Galles du Sud, à Botany-Bay et au Port-Jakson, par White.
— Voyage à Colombo dans l'île de Ceylan et à la baie de Da-Lagoa, par le major anglais Michel Symes.
— Bass découvre le détroit qui sépare la terre de Van-Diemen du continent.
1799 Voyage aux régions équinoxiales du nouveau continent pendant cette année et les cinq suivantes, par de Humboldt et Bompland.
1801 Voyage à la partie orientale de la terre ferme dans l'Amérique méridionale, fait pendant cette année et les trois suivantes, par Depons.
— Voyage dans les deux Louisianes et chez les na-

tions sauvages du Missouri, par les États-Unis, l'Ohio et les provinces qui le bordent, par Perrin Dulac.

1801 Voyage en Russie, en Tartarie et en Turquie, par le docteur anglais Clarke.
— Voyage en Afrique, par Grandpré, Français.
— Voyage dans le Levant, par Brown, Anglais.
— Voyage du lieutenant anglais Grant à la Nouvelle-Galles et à la Nouvelle-Hollande.
— Voyage dans les quatre principales îles des mers d'Afrique, fait par ordre du gouvernement français, par le capitaine Baudin.
— Voyage de Michaux aux monts Alleghanys.
— Hamilton visite les antiquités de la haute Égypte.
— Voyage de Trutter et de Sommerville dans l'intérieur de l'Afrique australe ; ils atteignent Litakou, capitale des Bouchonnas.

1802 Voyage à Madagascar, à Maroc et aux Indes orientales, par Alexis Rochon.
— Voyage du Bengale à Saint-Pétersbourg, à travers les provinces septentrionales de l'Inde, par Forster.
— Voyage dans l'Indoustan, à Ceylan, sur les côtes de la mer Rouge, en Abyssinie et en Égypte, par Georges Valentin.
— Voyage dans l'Amérique septentrionale, par l'Anglais Makensie.
— Voyage dans l'intérieur de la Louisiane, de la Floride occidentale, et dans les îles de la Martinique et de Saint-Domingue, par Robin de Tonnerre.
— Voyage en Afrique par Hornemann.

1801-1803 Flinders explore les baies d'Hervey et de Glass-House, les côtes méridionales de la Nouvelle-Hollande, le détroit de Torrès, etc.

1801-1804 Voyage de Depons dans la Colombie.

1802-1803 Voyage de Bergman chez les Kalmouks.

1803 Voyage au Canada, par Weld.
— Les sociétés anglaises de Calcutta et d'Afrique découvrent les bords du Gange et du Niger.
— Flinders découvre le détroit de Basse, entre la Nouvelle-Hollande et la terre de Van-Diemen.
— Voyage en Morée, à Constantinople, en Albanie et dans plusieurs parties de l'empire ottoman, par Pouqueville.

1804 Voyage autour de la Baltique, par J. Carr.
— Voyage dans la partie méridionale de l'Afrique et en Chine, par John Barrow.
— Voyage à l'ouest des monts Alleghanys, dans les États de l'Ohio, du Kentucky et du Tennessée, par André Michaux.
— Voyage de Robert dans la Cochinchine.

1805-1806 Voyage de Lewis et de Clarke dans la partie occidentale des Monts-Rocheux, aux sources du Missouri et à l'embouchure de la Colombia.

1805-1807 Pike atteint les sources du Mississipi, de l'Arkansas, de la rivière Jaune, etc. ; parcourt l'ouest de la Louisiane et une partie de la Nouvelle-Espagne.

1806 Voyage en Norwége et en Laponie, par Léopold de Buch.

1807 Voyage dans l'océan Pacifique, par le capitaine anglais Broughton.
— Voyage de Jules Klaproth dans le Caucase.

1809 Voyage au Brésil, par l'Anglais Mawe.
— Voyage en Abyssinie, entrepris par ordre du gouvernement britannique, par Salz.

1810 Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, par Robert Adams, Anglo-Américain.

1810 Voyage d'Adams, matelot américain, à Tombouctou.
— Voyage d'Elphinstone dans le Caboul.

1811 Découverte de l'île Decrès ou Kangourous, près la Nouvelle-Hollande.
— Voyage de Brackenbridge dans les contrées qui bordent le Missouri.

1811-1813 Voyage de Golovnin au Japon.

1812 Voyage dans l'Amérique méridionale, depuis Buenos-Ayres et Potosi jusqu'à Lima, par Hébrus, Anglais.
Voyage dans le sud de l'Afrique, par Henri Lichtenstein.
— Stewart remonte la Colombia, et touche les affluents supérieurs du Colorado.

1812-1821 Voyage de Campbell dans l'intérieur de l'Afrique australe.

1813 Voyage en Russie, en Tartarie et en Turquie, par le docteur Clarke.
— Voyage aux îles Trinidad, de Tabago, de la Marguerite, et dans diverses parties de Venezuela, par Dauxion-Lavaisse.
— Voyage de Burkhardt en Nubie.

1813-14 Legh et Light pénètrent au delà des cataractes du Nil.

1815-1818 Voyage de Caillaud en Égypte ; il parvient à l'oasis de Thèbes ; et, de 1819 à 1822, il voit cinq autres oasis, Mervé, le fleuve Blanc et le midi du royaume de Sennaar.

1816 Voyage d'Amherst dans la Chine.

1817 Voyage dans la Crimée, par Kosmeli.

1818 Deux expéditions partent des ports d'Angleterre, le 30 mars : l'une, confiée au capitaine David Buchan, destinée à atteindre le pôle Nord, s'il est possible ; l'autre, confiée au capitaine Solm Ross, doit entrer dans la baie de Baffin, que l'on présume être un bras de mer ; on doit y pénétrer par le détroit de Davis, y chercher un passage de la mer Atlantique à la mer du Sud, etc.
— Voyage de Ritchie dans l'intérieur de l'Afrique.
— Voyage dans le Levant, par le comte de Forbin.
— Voyage de Leschenault, naturaliste de Louis XIII, dans l'intérieur de l'Inde.
— Voyage dans la baie de Baffin, entrepris par ordre de l'amirauté anglaise, par le capitaine Ross.
— Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, aux sources du Sénégal et de la Gambie, par ordre du gouvernement français, par Mollien.
— Voyage de Bodwich au pays d'Assanthées, en Afrique.
— Voyage de Mollien dans l'intérieur de l'Afrique.

1818-1820 Freycinet complète la géographie des Mariannes, de Timor, de Ceram, des Moluques et de la Caroline.

1818-1822 King explore les côtes de la Nouvelle-Hollande.

1818-1823 Le major Long parcourt les Monts-Rocheux et fait connaître les sources de la rivière Saint-Pierre, les lacs Winipeg et des Bois, etc.

1819 La frégate américaine *le Congrès*, capitaine Naily, part pour faire le tour du monde ; c'est la première expédition de ce genre qui est ordonnée par les États-Unis.
— Voyage de découvertes au pôle Nord, par le capitaine Parry ; il reconnaît un nouveau passage par le détroit de Lancastre.
— Ross et Parry sont envoyés par l'Angleterre à la reconnaissance du passage nord-ouest. Parry en-

tre dans la baie de Lancastre qu'il reconnaît pour un détroit ; passe dans celui de Barrow ; découvre le goulet du Prince-Régent ; s'enfonce dans la mer polaire, où il rencontre les îles Cornwallis, Bathurst, Melville, etc., et est arrêté par les glaces au 116e méridien.

1819-1825 Franklin, envoyé en Amérique pour seconder par terre les opérations de Parry, s'avance jusqu'au golfe du couronnement de Georges IV, et reconnaît les côtes septentrionales de l'Amérique.

1820-21 Voyage de Timkovski en Chine.

1820 Schoolcraft parcourt la grande chaîne des lacs américains, et visite les sources et les parties centrales du bassin du Mississipi.

1820-25 G. Smith, capitaine de la marine marchande anglaise, s'avance jusqu'au 62e degré 30' sud, et découvre, sous le 62e longitude occidentale, un groupe d'îles qu'il nomme le *Schetland* méridional, archipel sans habitants et presque sans végétation, et qu'on peut regarder comme les dernières limites, au sud, de la nature animée.

— Le capitaine Weddel dépasse le point atteint par Smith ; il reconnaît d'abord le Schetland méridional, découvre à l'est l'île des Orkneys ; puis naviguant entre des îles de glace, parvient, sous 74° 15' de latitude sud et 35° 20' de longitude ouest à une mer ouverte, où il voit beaucoup de baleines et une quantité innombrable d'oiseaux de mer.

1820-21 Voyage de Sivert-Levsen, Danois, au Japon.

1820-1824 Voyage de Gamba dans les contrées entre les mers Noire et Caspienne.

1821 Ross quitte une troisième fois l'Angleterre, pénètre dans le détroit glacé de Middleton et jusque dans la baie de Repulse, entre le premier dans le détroit de Lyon, double la pointe de la presqu'île Melville, découvre le détroit de l'Hécla et de la Furie, et s'avance jusqu'au 85e degré de longitude dans un 4e voyage.

1821-1829 Voyage de M. Fontanier dans l'Asie Mineure, entrepris par ordre du gouvernement français.

1822 Voyage de Finlayson dans la Cochinchine.

— Voyage du major Lairen dans l'intérieur de l'Afrique.

— Dumont d'Urville, commandant de *l'Astrolabe*, fait la géographie des côtes de la Nouvelle-Zélande, sur un développement de plus de 400 lieues ; de la Nouvelle-Bretagne, etc. ; reconnaît les îles Fidji, qui reçurent le nom national de Viti ; observe l'archipel du Saint-Esprit ; reconnaît les récifs au milieu desquels s'est perdu la Peyrouse, et élève un monument à cet infortuné navigateur. Cette expédition procure à la géographie la reconnaissance détaillée de plus de mille lieues de côtes, les moins connues du globe, et assure la position de près de 200 îles ou îlots, dont 70 ou 80 n'avaient encore figuré sur aucune carte.

— Voyage de Denham et de Clapperton dans l'intérieur de l'Afrique. Clapperton pénètre dans la capitale des Fellata. Le Bornou est atteint, et sa position déterminée.

1822-1825 Duperrey, commandant de *la Coquille*, opère de nombreuses reconnaissances et rectifie un grand nombre de points dans différentes parties du globe ; il découvre les îles Duperrey, d'Urville et de Clermont-Tonnerre.

1823 Voyage de White dans la Cochinchine.

1823-1824 Voyage de Stevenson, d'Hébras et de Proctor dans le Pérou.

1824-28 Voyage de René Caillé dans l'intérieur de l'Afrique. Il parvient le premier dans la ville de Tombouctou, et gagne ainsi le prix de 10,000 fr. proposé par la société de géographie.

1824-1830 Voyage du docteur Siebold dans le Japon.

1825-1828 Le capitaine anglais Beechey traverse l'archipel de la mer Mauvaise, et découvre quelques nouvelles îles, qu'il nomme Barrow, Cockburn et Byam-Martin.

1826 Voyage de Crawfurd et Burney dans la Cochinchine.

1827-1852 Voyage d'A. d'Orbigny dans l'Amérique méridionale.

1828 Le capitaine Sturt découvre le Darling et détermine le cours des fleuves qui prennent naissance dans la partie méridionale de la Nouvelle-Hollande.

1828-1832 Voyage de Victor Jacquemont dans le haut Indoustan.

1829-1830 Le capitaine américain James Brown découvre les îles de Potter, des Princes, de Willey et de Noël.

1830 Le capitaine Morell, commandant la goëlette américaine *l'Antarctique*, équipée pour faire le commerce des fourrures, découvre les îles de Westerfield, de Berght, de Livingston, du Massacre, etc.

— Voyage de MM. de Laborde et Linant dans l'Arabie ; ils découvrent l'antique cité de Petra, qui fut la capitale de la 3e Palestrine.

1830-1831 Le capitaine Biscoe fait de nombreuses découvertes dans l'océan Antarctique ; il découvre entre autres l'île Adélaïde, la terre de Graham, celle d'Euderby, l'île Pitt et la Grande-Terre.

1831-33 Voyage de Burnes dans le pays des Sikhs, le Caboul et la Boukharie.

1833 Cunningham explore l'intérieur de la Nouvelle-Hollande.

1833 Le capitaine Buck, envoyé à la recherche du capitaine Ross, reconnaît la terre de Boothia.

— Jules de Blosseville, commandant *la Lilloise*, envoyé pour explorer les côtes du Groënland, paraît s'être perdu dans ces contrées glacées. *La Bordelaise*, 1834, commandée par le lieutenant Dutaillis, et *la Recherche*, 1835, 1836, commandée par le lieutenant de vaisseau Tréhouart, furent envoyées à la recherche de *la Lilloise*, mais sans résultat.

— Voyage de M. de Rienzi dans la Malaisie et la Polynésie.

— Découverte du Sud-Groënland, par B. Morrel.

1838 Découverte de la terre de Victoria, par Simpson.

— Découverte des terres de Louis-Philippe et de Joinville, par Dumont d'Urville.

1839 Découverte de la terre d'Adélie, par Dumont d'Urville.

— Découverte des îles Balleny, par Balleny.

VOYSIN (Daniel-François), chancelier de France, né à Paris en 1654, mort en 1717, fut intendant du Hainaut, 1688 ; membre du conseil d'État, 1694 ; secrétaire d'État de la guerre, 1709, et enfin chancelier, 1714.

VSEVOLOD, nom de trois grands princes de Russie Vsevolod Ier régna de 1078 à 1093 ; Vsevolod II, de 1158 à 1146 ; Vsevolod III, de 1177 à 1212. V. RUSSIE.

W

WACE (Robert), poëte anglo-normand, né dans l'île de Jersey, 1112; fut clerc de la chapelle de Henri II, roi d'Angleterre; puis chanoine de Bayeux, et mourut en Angleterre vers 1182. Ses ouvrages les plus connus sont le *Roman du Rou*, 1160-1174, et *le Brut d'Angleterre*, 1155.

WAGRAM, village d'Autriche, à 8 kil. de Vienne, célèbre par la victoire que Napoléon y remporta sur l'archiduc Charles, 6 juillet 1809.

WAGRAM (Bataille de). Après la prise de Vienne et le passage du Danube, l'armée française se trouvait, le 6 juillet 1809 : le corps de Davoust, derrière Glinzendorf; celui d'Oudinot, vers Groshofen; de Bernadotte à Aderklan, et de Masséna, vers Breitenlée; l'armée d'Italie au centre, entre Beaumersdorf et Aderklan; et là la garde, les Bavarois et Marmont en réserve vers Ransdorf. L'armée autrichienne, que commandait l'archiduc Charles, se déployait devant elle sur une ligne immense. Le général Lauriston s'avance avec 100 pièces de canon; Macdonald charge à la baïonnette et gagne une lieue de terrain. Le village de Wagram est enlevé par le général Oudinot; l'aile gauche des Autrichiens dégarnie est enfoncée; le corps de l'archiduc Jean est coupé de l'armée. Le prince Charles ordonne la retraite, après une perte de 5 généraux tués, 10 blessés, 24,000 hommes tués ou blessés, 20,000 prisonniers, 40 pièces de canons et dix drapeaux. C'est à Wagram que fut tué le général Lasalle.

WAHABITES, secte mahométane, fondée par Abd-el-Wahale au commencement du 18e siècle; admet le Coran, mais refuse à Mahomet tout caractère divin. Cette secte prit rapidement une grande extension, mais elle fut presque anéantie par Méhémet-Ali en 1814.

WAIFFRE, duc d'Aquitaine, célèbre par la lutte vigoureuse qu'il soutint pendant 10 ans contre Pepin, 758-768. Il fut tué par ses domestiques.

WAILLY (Noël-François de), savant grammairien, né à Amiens en 1724, mort en 1801, fut membre de l'Institut, et a laissé une bonne *Grammaire française*, 1754, et un *Nouveau Vocabulaire français*, 1801.

WALDEMAR. 3 rois de Danemark ont porté ce nom. Le 1er régna de 1157 à 1182; le 2e de 1219 à 1241; le 3e de 1340 à 1375. V. **DANEMARK**.

WALDEMAR, roi de Suède, 1250-1278. V. **SUÈDE**.

WALLENSTEIN ou **WALDSTEIN** (Albert-Venceslas-Eusèbe), duc de Friedland, de Sagan et de Mecklembourg, célèbre général des Impériaux, né en Bohême, 1583; se distingua dès le commencement de la guerre de Trente-Ans; leva à ses frais une armée de 40,000 hommes; battit Mansfeld, 1626; réduisit Christian IV à signer la paix de Lubeck, 1629; perdit la bataille de Lutzen contre Gustave-Adolphe, 1632; se vengea par la victoire de Steinau, 1633, et mourut assassiné, 1634, par ordre de Ferdinand, qui lui soupçonnait le projet de se rendre indépendant.

WALLIS (Samuel), navigateur anglais, chargé de continuer dans le grand Océan les explorations du commodore Byron, partit le 22 août 1766, parcourut le détroit de Magellan, puis la mer Pacifique; découvrit plusieurs îles nouvelles, notamment Taïti, reconnu un peu plus tard par Bougainville; y séjourna plus d'un mois; aborda le 30 novembre 1767 à Batavia, et mouilla à la rade des Dunes le 19 mai 1768. On ignore l'époque de sa mort. La rélation de son voyage a été imprimée dans le recueil de Hawkesworth, Londres, 1773; traduit en français par Suard, 1774.

WALPOLE (Robert) comte d'Oxford, célèbre ministre anglais, né à Honghton, 1676; mort en 1745; entra à la chambre des communes, 1700; fut ministre de la guerre, 1708; trésorier de la marine, 1709; sortit des affaires avec son protecteur Marlborough, 1711; y rentra, 1714; fut nommé par Georges Ier payeur général de l'armée, et membre du conseil privé; puis premier lord de la trésorerie et chancelier de l'échiquier; grandit encore en pouvoir sous Georges II, sous lequel il eut pendant 15 ans la direction suprême des affaires. — Walpole (Horace), 3e fils du précédent, est connu par sa liaison avec madame du Deffant, et par la protection qu'il accorda aux gens de lettres. Il a laissé lui-même plusieurs ouvrages.

WARWICK (Richard **BEAUCHAMP**, comte de), favori de Henri V, roi d'Angleterre; commanda une expédition contre la France, 1412; fut ambassadeur au concile de Constance, 1414; puis auprès de Jean-sans-Peur, 1416; suivit Henri V en France, s'empara de la Roche-Guyon, 1419; devint gouverneur de Henri VI, 1426; dirigea la procédure contre Jeanne d'Arc; fut nommé régent de France, 1437, et mourut, 1439.

WARWICK (Richard **NÉVIL**, comte de), surnommé *le Faiseur de rois*, célèbre par le rôle qu'il joua dans les guerres civiles qui déchirèrent l'Angleterre au 15e siècle; gagna sur les troupes royales les victoires de Saint-Albans, 1455; de Northampton, 1460, et, après plusieurs autres succès, proclama roi le fils du duc d'York sous le nom d'Édouard IV, 1461, et fit enfermer Henri VI à la Tour de Londres. Il disposa souverainement alors des affaires de l'État, et même de la personne du roi. Une révolte des seigneurs l'ayant forcé de s'enfuir en France, il se réconcilia avec Henri VI; revint en Angleterre, eut bientôt rassemblé une puissante armée, força Édouard à s'enfuir en Hollande, et proclama de nouveau Henri VI; mais il fut vaincu par Édouard à la bataille de Barnet, où il périt, 1471.

WASHINGTON (Georges), fondateur de la république des États-Unis, et l'un des plus grands hommes des temps modernes, naquit à Bridge-Creek le 22 février 1732. Arpenteur dans le duché de Westmoreland, et régisseur de plusieurs domaines, il fut, après la mort de son frère, possesseur du domaine de Mont-Vernon. Il servit comme officier dans la guerre du Canada, 1753-1764; y donna des preuves de sa valeur, et fut élevé au grade de major. Durant les troubles des colonies anglaises contre leur métropole, Washington fut élu député de Boston, 1774, et immédiatement général en chef de l'armée anglo-américaine, dont il prit le commandement le 15 juin 1775. Il s'empara de Boston, dont il chassa W. Howe, et au moment où l'escadre anglaise s'approchait, et que le gouvernement britannique menaçait ses compatriotes des plus sanglantes represailles, il proclame solennellement l'indépendance des États-Unis de l'Amérique du Nord, 4 juillet 1776. Dès lors il devenait impossible de reculer, et il fallut bien accepter le combat avec l'armée

royale, qui se présentait avec des forces considérables devant ses soldats nus, sans chaussures et presque sans armes. Washington ranime leur courage près de chanceler, oppose la plus vive résistance aux généraux anglais Howe, Clinton, Burgoyne, Cornwallis ; les bat, et fait capituler ce dernier de York-Town, 1781. Enfin la paix de Versailles ayant été signée, et l'indépendance des Etats-Unis reconnue, 20 janvier 1783, il licencia l'armée, donna sa démission, et se retira dans son domaine de Mont-Vernon, où il se livra de nouveau à l'agriculture. Elu président des Etats-Unis, 1789, il fut réélu, 1793 ; résigna le pouvoir, 1797, et mourut deux ans après, 14 décembre 1799.

WATELET (Claude-Henri), littérateur, né à Paris, 1718 ; mort en 1786, était fils d'un receveur général des finances, dont il hérita la charge en 1740. Il se distingua également dans la littérature et dans les arts, fut membre de l'Académie française et de plusieurs autres Sociétés savantes. Ses ouvrages sont : *l'Art de peindre*, poëme en 4 chants, 1760, *Essai sur les jardins*, 1774 ; *Dictionnaire de peinture, de gravure et de sculpture*, 1792, etc.

WATERLOO (Bataille de). La célèbre bataille de Waterloo, dont la perte entraîna la chute du régime impérial, et une seconde invasion de la France par les troupes alliées, eut lieu le 18 juin 1815. Dès le matin, l'armée anglo-batave, rangée sur la chaussée de Charleroi, à Bruxelles, en avant de la forêt, occupait les hauteurs, depuis le plateau qui domine le château jusqu'aux fermes de la Haie et de Papelotte. Les plus braves soldats de l'armée anglaise se trouvaient à Hougoumont, qui devait être le point de jonction avec les Prussiens. Aussi ce fut sur ce point important que Napoléon porta la division de Jérôme, qui s'en rendit maître après un combat des plus opiniâtres. Le château que les Anglais avaient crénelé, et où ils s'étaient retranchés, fut brûlé par Reille. Ce fut ainsi que la gauche fut libre. D'Erlon se porte sur la droite, et une épouvantable canonnade la balaye bientôt de toute l'infanterie anglaise. Dès lors l'œil de Napoléon peut embrasser, des hauteurs de la *Belle-Alliance*, le champ de bataille tout entier. L'empereur était sur le point de donner à Ney l'ordre d'attaquer le centre de l'ennemi, quand un corps de troupes parut sur Saint-Lambert. « Si c'est le corps de Grouchy, dit-il, la victoire sera bientôt décidée. » En effet, Grouchy arrivant, il devenait impossible à Blücher de rejoindre son allié ; mais une lettre avait été interceptée, et ce corps n'était autre que la réserve de Bulow. Cet événement imprévu change les dispositions de l'empereur : 10,000 hommes, sous les ordres de Lobau, sont chargés de contenir les Prussiens et de protéger les flancs de l'armée. Ce fut alors qu'en expédiant des courriers pour hâter l'arrivée du corps de Grouchy, Napoléon donne à Ney l'ordre d'attaquer le village et la ferme de la Haie-Sainte, que celui-ci enlève sous les yeux de l'empereur. Cependant Grouchy n'arrivait pas, et il demeurait impossible à Lobau de contenir avec 10,000 hommes harassés de fatigue le choc de 30,000 hommes de troupes fraîches. Il fallait donc à tout prix gagner de vitesse l'action de ce nouvel auxiliaire, et frapper au cœur l'armée de Wellington. Ce fut aussi pour cela que s'engagea le violent combat de la Haie-Sainte. Les Anglais sont repoussés par notre infanterie ; Ney marche sur les hauteurs ; débusque l'ennemi, et bientôt nos troupes, maîtresses du plateau, chantent victoire. C'était trop tôt ! Les cuirassiers de Valmy viennent appuyer le mouvement ; mais, par une fatalité inouïe, la cavalerie de la garde, la réserve, conduite par Guyot, avait été ébranlée. C'est en vain que l'empereur veut la rappeler ; elle était tout entière au milieu d'une mêlée horrible ; les carrés de Wellington sont brisés ; il est battu ; tout annonce, non sa retraite, mais une déroute complète, et il allait donner le signal du départ, quand Blücher, que Napoléon croit battu par Grouchy, se met en ligne avec 33,000 hommes et 6,000 cavaliers anglais. Alors Napoléon, ne prenant conseil que de son propre désespoir, ordonne un grand changement de front, et une nouvelle attaque générale commence. La formidable armée des alliés faiblit encore, et cependant les deux corps prussiens donnaient à Wellington un secours de plus de 80,000 hommes de troupes fraîches contre l'empereur, privé de l'aile droite tout entière de son armée, en nombre si inférieur. Malgré cela, ce ne fut qu'après avoir vu Blücher occuper la Haie-Sainte que Wellington, qui voyait aussi le trouble que cela causait à notre faible armée, osa enfin lancer toute sa cavalerie, qui, retournant sur elle-même, isole toutes nos troupes des carrés de la garde impériale, et rend ainsi le ralliement et la retraite impossibles. Ney seul ose encore maintenir au centre huit bataillons de la garde qui ployaient sous la masse des ennemis. En vain Napoléon se jette-t-il au milieu du carré de la garde, qui reste debout ; le cri fatal *sauve qui peut* s'est fait entendre, et il est entraîné. Les deux causes principales de la perte de la bataille de Waterloo, où 25,000 Français, dont 17,000 tués ou blessés, et 8,000 prisonniers, restèrent sur le champ de bataille, furent la non-occupation des Quatre-Bras, qui empêchait la jonction de Wellington avec Blücher, et l'inaction du corps de Grouchy.

WATT (James), célèbre mécanicien, né à Greenock, en Angleterre, en 1736, mort en 1819, était fabricant d'instruments de mathématiques ; s'est acquis une grande célébrité par les perfectionnements qu'il apporta à la machine à vapeur, dont il peut être regardé comme l'inventeur.

WATTEAU (Antoine), peintre célèbre, né à Valenciennes, 1684 ; fut reçu à l'Académie de peinture de Paris en 1715, et mourut en 1721.

WEBER (Carl-Maria, baron de), célèbre compositeur, né à Heutin, dans le Holstein, 1786 ; écrivit l'opéra de *Sylvana* à 14 ans ; devint maître de chapelle à Breslau ; fut chargé de réorganiser l'opéra de Prague, 1813 ; créa un opéra allemand à Dresde, 1816 ; vint à Paris, 1826, et mourut à Londres la même année. Ses chefs-d'œuvre sont *le Freischutz*, traduit en français sous le titre de *Robin des Bois*, et *Oberon*.

WEIMAR (Bernard, duc de SAXE-), l'un des plus grands capitaines du 17e siècle, était le dernier des fils de Jean, duc de Saxe-Weimar. Chargé par le roi de France Louis XIII du commandement d'une puissante armée en Allemagne, il y gagna des victoires signalées. Il prit Saverne, chassa avec le cardinal de la Valette les Impériaux de Bourgogne, et se rendit maître de Jonvelle dans la Franche-Comté. L'an 1638, il força Rheinfelds, après avoir défait 6,500 Impériaux qui étaient venus au secours de cette place, et prit leurs commandants Jean de Wert, le duc Savelli et Enkenfort. Ensuite, fortifié de 6,000 soldats français sous la conduite du comte de Guébriant, il s'empara d'un passage sur le Rhin, et en 13 jours il prit, avec 2,000 hommes, la ville de Fribourg. Il alla ensuite assiéger Brisac, et se rendit maître de cette place, malgré tout le secours de deux armées impériales sous la conduite de Gœutz et de Savelli. Le duc les défit entièrement, leur tua plus de 2,000 hommes, gagna environ 80 de leurs drapeaux ou cornettes, 11 pièces de canon, tout le bagage, 6,000 sacs de blé et 40 milliers de poudre qu'ils voulaient faire entrer

dans Brisac, outre 800 prisonniers qu'il fit. Après avoir joint toutes ces conquêtes à l'Alsace, que Louis XIII lui avait donnée, il devint fort puissant et même suspect, ce qui obligea le roi de France de lui écrire de venir à la cour. Le duc s'en excusa, et se contenta d'y envoyer le colonel Erlach ; il tâcha cependant de pourvoir à la sûreté de ses conquêtes, et de prendre des quartiers d'hiver dans la Franche-Comté. Il défit l'avant-garde des ennemis commandés par le prince français de Lorraine, frère du duc Charles, et se rendit maître de Morteau, de Pontarlier, de Nozeray, de Joux et de quelques autres places. Il eût poussé ses conquêtes plus avant, sans la mort qui le surprit à Neubourg le 18 juillet 1639. Il disposa en souverain de ce qu'il crut lui appartenir, et déclara ses frères indignes de lui succéder aux pays conquis, s'ils ne demeuraient dans l'alliance et au service de la France.

WELLINGTON (Arthur de **WELESLEY**, duc de), né à Dungan-Castle, 1er mai 1769, étudia au collége d'Eton, et fut envoyé en France pour y suivre les cours de l'école militaire d'Angers. Il entra au service, 1787 ; acheta la lieutenance-colonelle du 33e régiment ; et ce fut en cette qualité qu'il fit partie de l'expédition d'Ostende. Il accompagna son frère dans l'Inde, 1797 ; assista à la bataille de Mallavelli, à la prise de Seringapatam ; fut nommé major-général et chevalier du Bain, à son retour en Angleterre, 1805. Il fut envoyé en Hanovre, 1806 ; nommé membre du parlement, 1807 ; s'embarqua pour la Corogne, 1808 ; remplaça Dalrymple dans son commandement en chef de l'armée de Portugal ; débarqua à Lisbonne, 22 avril 1809. L'un des plus grands bonheurs de ce général, si fabuleusement célèbre, a été de vivre et de servir son pays à une époque où le plus grand besoin du gouvernement anglais était de féconder, sous le poids des récompenses et des distinctions honorifiques, le dévouement de ses généraux. Aussi la bataille très-incertaine de Talaveyra de la Reyna, où l'heureux général n'avait à lutter que contre l'inhabileté de Junot, fut-elle célébrée à Londres comme une véritable victoire ; et quoique la seule apparition de Soult et de Ney eût suffi pour le faire disparaître aussi rapidement qu'il s'était avancé, le problématique vainqueur de Junot n'en fut pas moins élevé à la dignité de pair d'Angleterre, avec le titre de vicomte de Talaveyra. Cependant, après avoir reçu, à la bataille de Fuente d'Onoro, une dure leçon de stratégie, le bonheur, qui semblait avoir abandonné Wellington, le retrouva à Salamanque. Il gagna cette bataille, qui décida du sort de l'Espagne ; vint, à marches forcées, sur Valladolid ; se porta sur Madrid, et n'eut pas de peine à s'en rendre maître ; car il n'eut à lutter que contre une armée exténuée et la médiocrité de Joseph Bonaparte. Wellington reçut alors et le titre de marquis et une nouvelle gratification de 100,000 livres sterling. Salué du titre de généralissime des armées anglo-espagnole-portugaise, il gagna la bataille de Vittoria, qui lui valut le titre de maréchal. Dans cette bataille, qui eut lieu le 21 juin 1813, l'avidité de quelques généraux français fit qu'on préféra reprendre le trésor de Joseph, qui était resté au pouvoir du vainqueur, et sacrifier les débris de l'armée. Et cependant il ne fallut que 20,000 de ces hommes, manquant de tout, pour battre, à Toulouse, le bienheureux duc de Wellington, à la tête de 100,000 hommes, 20 mars 1814. Pourtant tout concourut encore, à Waterloo, 18 juin 1815, à la fortune extraordinaire de Wellington. Ce général, qui ne gagna pas cette bataille, mais qui y assista, y rencontra l'inconcevable inaction de Grouchy, la trahison, l'éclatante célérité de Blücher ; et si cette victoire, que l'inconcevable orgueil britannique lui attribue, n'appartenait pas aux vaincus trahis, c'est à Blücher et aux Prussiens qu'elle appartiendrait tout entière, et, il faut le dire cependant aussi, à l'inébranlable fermeté des troupes anglaises ; car les champs de Waterloo ne furent témoins que de l'incapacité militaire de leur général. Le vainqueur de Waterloo fit son entrée à Paris, après que Fouché l'eut livré aux ennemis de la France, 4 juillet 1815. Il signa le traité de Paris, 20 novembre ; fut chargé de l'armée d'occupation, février 1818 ; reçut pour sa victoire une nouvelle gratification d'un million de francs ; assista au congrès d'Aix-la-Chapelle, mars, et entra au ministère, pour la première fois, 22 avril 1827. Il avait été créé par Louis XVIII maréchal de France et grand cordon de Saint-Louis.

WESLEY (John), enthousiaste anglais, fondateur de la secte des méthodistes, naquit à Epworth, 1708, et mourut en 1791. V. **MÉTHODISTES.**

WESTPHALIE, contrée de l'Allemagne, qui a formé successivement un duché, 1180-1802 ; un cercle, qui cessa d'exister à la dissolution de l'empire d'Allemagne, 1806 ; un royaume créé par Napoléon, en 1807, en faveur de son frère Jérôme ; enfin une province qui n'est qu'un débris du royaume, et qui appartient à la Prusse depuis 1814.

WESTPHALIE (Traités de). V. **TRAITÉS.**

WHITEFIELD, fondateur de la secte des *méthodistes calvinistes*, naquit à Glocester, 1714, et mourut à Newbury, 1770. V. **MÉTHODISTES.**

WICLEF (Jean de), célèbre hérésiarque anglais, né dans le comté d'York, 1324, attaqua le pouvoir spirituel et temporel des papes, et eut de nombreux sectateurs. Un concile assemblé à Londres, 1382, condamna les erreurs de cet hérétique. Il mourut en 1387. On a de lui, entre autres ouvrages, un *Trialogue entre la Vérité, le Mensonge et la Prudence.*

WIELAND (Christophe-Martin), célèbre écrivain allemand, surnommé le Voltaire de l'Allemagne, né en 1733, fut professeur de philosophie et de belles-lettres à l'université d'Erfurth, 1769-72, et mourut en 1813. Parmi ses nombreux écrits, on cite surtout son poëme *de la Nature des choses, Obéron, Lettres morales*, etc.

WINKELMANN (Jean-Joachim), célèbre antiquaire, né à Steindall (Brandebourg), 1717, fut nommé président des antiquités à Rome, 1763 ; puis bibliothécaire du Vatican, et périt assassiné à Trieste, 1768. Son principal ouvrage est une *Histoire de l'art chez les anciens*, 1764 ; traduite en français, 1781.

WITIKIND, chef célèbre des Saxons, se révolta contre Charlemagne, 772, fut, après des succès divers, obligé d'entrer en accommodement avec son redoutable adversaire, et se fit baptiser. Charles lui donna le titre de duc de Saxe, et depuis le héros saxon lui resta fidèle. Il fut tué en 807 dans un combat contre Gérold, duc de Souabe.

WITT (Jean de), ministre hollandais, né à Dordrecht, 1625, devint grand pensionnaire de Hollande, 1652 ; est célèbre par l'opposition qu'il fit à la maison d'Orange, et par la guerre qu'il s'attira de la part de Louis XIV, contre lequel il s'était ligué avec l'empereur et l'Espagne. Il mourut en 1672. V. **HOLLANDE.**

WOLF (Jean Chrétien, baron de), célèbre philosophe allemand, né à Breslau, 1679 ; se fit remarquer par sa précocité ; fut appelé à professer les mathématiques et la physique à l'université de Halle, 1707 ; fut accusé par quelques théologiens de professer de mauvaises doctrines, et forcé de quitter la Prusse, 1723 ; fut accueilli par

l'électeur de Hesse-Cassel, qui le nomma professeur de philosophie, et conseiller aulique. Peu de temps après, Frédéric II lui rendit sa chaire de Halle, et il mourut dans cette ville, 1764.

WOLSEY (Thomas), célèbre ministre anglais, né à Ipowich, 1471, était fils d'un boucher; il embrassa l'état ecclésiastique; devint chapelain de Henri VII; fut appelé au conseil d'État par Henri VIII, qui le combla de faveurs et le nomma grand chancelier du royaume; fut créé cardinal et légat à *latere* par Léon X, 1515, et mourut dans la disgrâce, 1530.

WORMS, ville d'Allemagne, célèbre par les diètes et les conciles qui s'y sont tenus. Les diètes les plus remarquables sont celles de 1495 et 1517 qui établirent la paix publique de l'Allemagne, et celle de 1521, où fut condamné Luther. En 1743, il s'est conclu à Worms un traité célèbre entre l'Angleterre, l'Autriche et la Sardaigne (V. **TRAITÉS**). Cette ville fut réunie à la France, 1801, et rendue à l'Allemagne, 1814.

Conciles de Worms.

Ce qu'on appelle le premier concile de Worms fut proprement une assemblée séculière, faite l'an 764, où le roi Pepin donna des comtés à ses deux fils. On peut dire la même chose du second concile, tenu l'an 770, puisque les barons s'y trouvèrent aussi bien que les prélats, et qu'on n'y décida aucune affaire ecclésiastique. Charlemagne, qui l'avait assemblé, en célébra, 772, un autre dont nous n'avons qu'un chapitre dans les capitulaires de ce prince. Le même prince tint encore des conciles à Worms en 770, 776 et 785. L'an 829, Louis le Débonnaire assembla les évêques et les barons à Worms, en présence du légat du saint-siége, et l'on y examina ce qui avait été résolu dans quatre conciles tenus à Mayence, à Paris, à Lyon et à Toulouse. Le concile de 868 est le plus important pour la discipline. Nous en avons les décisions en 80 canons après une profession de foi. L'an 890, Étienne de Reims assembla des prélats à Worms pour régler les différends survenus entre les évêques de Cologne et de Hambourg, au sujet de l'église de Brémen. L'empereur Henri IV, suivi de divers prélats schismatiques, fit, 1076, en cette ville, une assemblée où l'on chercha les moyens de déposer le pape Grégoire VII.

WOUVERMANS (Philippe), peintre hollandais, naquit à Harlem, 1620, et mourut en 1668.

WURMSER (Dagobert-Sigismond, comte de), général autrichien, né en Alsace, 1724, mort en 1797; fut chargé en 1793 de s'emparer de l'Alsace; obtint d'abord quelques succès, mais fut vaincu par Pichegru; nommé au commandement de l'armée du Haut-Rhin, 1795; il prit Manheim, et reçut en récompense le grade de feld-maréchal; fut battu par Moreau à Ribach et à Frankental, 1796; envoyé ensuite, en Italie pour s'opposer à Bonaparte, il fut constamment vaincu; s'enferma dans Mantoue, et fut obligé de capituler le 2 février 1797. Il mourut au mois d'août suivant.

WURTEMBERG, royaume de la confédération germanique; tire son nom d'un vieux château de ce nom. L'origine de ses princes n'est pas connue; on sait seulement qu'il existait des comtes de Wurtemberg au commencement du 12e siècle, et qu'en 1495, l'empereur Maximilien Ier conféra la dignité ducale au comte Everard. Jusqu'à la révolution française aucun événement ne lie à l'histoire générale celle des ducs de Wurtemberg. — Frédéric-Eugène, entré avec l'Autriche dans les premières guerres contre la république française, conclut ensuite avec la république deux suspensions d'armes, 25 septembre 1795 et 17 juillet 1796; puis un traité de paix, 7 août 1796 (V. **TRAITÉS**), et mourut le 22 décembre 1797. — Frédéric-Guillaume succéda à son père. Il reçut de la députation de l'Empire, 1803, la dignité électorale; prit, de sa propre autorité, le titre impérial, 10 août 1804; fit alliance avec Napoléon, 4 octobre 1805; accéda un des premiers à la confédération du Rhin, 12 juillet 1806; déclara la guerre à l'Autriche, 1809; réunit encore ses troupes à celles de la France, pour la campagne de 1812, contre les Russes; mais il se détacha de son alliance en 1813, et signa, le 8 novembre, à Fulde, un traité avec l'Autriche. Mécontent du congrès de Vienne, 1814, il quitta brusquement la capitale de l'Autriche, et à peine de retour à Stuttgard, il publia, 15 mars 1814, une charte qui rétablissait le gouvernement constitutionnel. Il mourut le 30 octobre 1816, laissant pour successeur son fils Guillaume Ier, aujourd'hui régnant.

WURTZBOURG, ville du royaume de Bavière, où fut signée en 1610, par les États catholiques d'Allemagne, une ligue pour résister à l'union protestante de Halle. — L'évêché de Wurtzbourg, ancien État d'Empire, fut sécularisé en 1805 par la paix de Presbourg; prit alors le titre de grand-duché, et fut donné en 1814 à la Bavière.

X

X, 23e lettre de l'alphabet français, ne se trouve au commencement que d'un très-petit nombre de noms propres empruntés à des langues étrangères. Comme lettre numérale, X vaut 10, et surmonté d'un trait horizontal, elle vaut 10,000. La monnaie frappée à Amiens porte la lettre X.

XAINTRAILLES (J. POTON, seigneur de), un des guerriers les plus célèbres du temps de Charles VII, fit ses premières armes en 1419; contribua à la victoire de Patay, 1429; fut fait maréchal de France en 1454, et mourut à Bordeaux, 1461.

XÉNOCRATE, philosophe grec, né à Chalcédoine, vers 400 av. J.-C., fut ami de Platon; dirigea l'Académie après Speusippe, et mourut en 301; il avait composé plusieurs ouvrages, qui sont tous perdus.

XÉNOPHANE, philosophe grec, né à Colophon, 617 av. J.-C., mourut à Elée, âgé, dit-on, de 100 ans. On ignore les événements de sa vie; Xénophane est le chef

de l'école éléatique, et le fondateur du panthéisme; il ne reste de lui que quelques fragments.

XÉNOPHON, général, philosophe et historien grec, né à Athènes, 445 av. J.-C.; devint à 16 ans disciple de Socrate; suivit ensuite la carrière militaire; fit partie de l'expédition que Cléarque conduisit au secours de Cyrus le Jeune, et s'immortalisa par la part qu'il eut à la fameuse retraite des Dix mille; il se lia avec Agésilas, roi de Sparte, ce qui le fit bannir par ses concitoyens. Il mourut à Corinthe, 355. Xénophon nous a laissé des ouvrages historiques, des ouvrages philosophiques, des ouvrages politiques, et des ouvrages d'art militaire. Les principaux sont : la *Cyropédie*, les *Helléniques* (suite de l'histoire grecque de Thucydide jusqu'à 362 av. J.-C.), l'*Anabase*, retraite des Dix mille, le *Banquet des philosophes*, etc.

XERCÈS, 5e roi de Perse, était fils de Darius Ier; il est célèbre par l'expédition qu'il tenta contre la Grèce, et dont les forces prodigieuses furent anéanties à Salamine, 480, et à Platée, 479. V. **PERSE, GRÈCE.**

XERÈS, ville d'Espagne (Séville), célèbre dans l'histoire par une bataille qui se livra dans ses environs, 711, et qui dura 9 jours, 17 au 26 juillet. Rodrigue, roi des Visigoths, avec une armée de 90,000 hommes, fut vaincu par 22,000 Arabes commandés par Tarik. Cette victoire mit fin à la monarchie des Visigoths, et fit passer l'Espagne sous la domination des Maures.

XIMÉNÈS (François), l'un des plus célèbres hommes d'État, naquit en Castille, 1437; devint archevêque de Tolède, 1495; puis premier ministre; fit une expédition en Afrique, à ses frais, 1509; fut nommé régent de Castille par Ferdinand, 1516; et, après la mort de ce prince, fit proclamer Charles-Quint, qui, oubliant ce qu'il devait au cardinal, le renvoya dans son diocèse, 1517. Ximénès ne put supporter cette disgrâce et mourut en l'apprenant.

Y

Y, vingt-quatrième lettre de notre alphabet, ainsi nommée parce qu'elle remplace l'*u* des Grecs dans les mots qui nous viennent de leur langue. Dans l'ancienne énumération romaine, Y valait 150, et, surmontée d'un trait horizontal, 150,000. La monnaie frappée à Bourges était marquée de la lettre Y.

YAKOUB (Ibn-Leizt), fondateur de la dynastie des Soffarides; exerça d'abord la profession de chaudronnier (*soffar*); se mit ensuite à la tête de quelques bandits, avec lesquels il passa au service de Salih-ebn-Nasr, qui chassa les Tahérides du Séistan; servit ensuite son frère Darham, et le remplaça dans l'autorité souveraine, 862; reconnu par le calife Motamed, il ajouta à ses États, par de rapides conquêtes, le Khoraçan, le Farsistan et le Thabaristan, et marchait sur Bagdad quand la mort le surprit, 879.

YEZDEDJERD, trois rois de Perse ont porté ce nom. Le 1er régna de 399 à 420; le 2e, de 440 à 457; et le 3e, de 632 à 652. V. **PERSE.**

YEZID Ier, 2e kalife ommiade, régna à Damas, de 680 à 683. — Yezid II, 9e kalife ommiade, régna de 720 à 724. V.

YORK, ville très-ancienne d'Angleterre, qui fut autrefois la capitale du royaume de Northumbrie, a donné son nom à une branche célèbre de la maison royale des Plantagenets, qui a fourni trois rois à l'Angleterre : Edouard IV, Edouard V et Richard III; mais qui est surtout connue par le rôle qu'elle a joué dans la guerre des Deux-Roses. Ses partisans se distinguaient par une rose blanche, et les partisans de Lancastre, par une rose rouge (V. **LANCASTRE, DEUX-ROSES**). — Outre les rois dont nous venons de parler, on remarque encore, parmi les membres de la famille d'York, Richard, qui fut 5 ans régent de France pendant la minorité de Henri VI, auquel il disputa ensuite le trône, aidé de Warwick (V. ce mot); il fut tué à la bataille de Wakefield, 1460.

YOUNG (Edouard), poëte anglais, né à Upham, 1681; mort, 1765; fut chapelain du roi; mais ayant perdu sa femme et sa fille, il se retira dans une solitude complète, et c'est à cet événement que l'on doit son principal ouvrage, *les Nuits*, qui eurent une grande vogue, et qui furent traduites en français par Lefourneur, 1769.

YOUSOUF BALKIN (Aboul-Fethah), fondateur de la dynastie des Zéirites, en Afrique, succéda à son père Zeiri-ben-Mounad, 971; étendit sa domination jusqu'au désert de Sahara, et reçut du kalife Moezz la souveraineté de toute l'Afrique musulmane, à l'exception des états de Barkah et de Tripoli. Il mourut, 984.

YOUSOUF-BEN-TASCHFYN, prince musulman d'Afrique, succéda à Aboubekr-ben-Omar, 1070, et fonda Maroc. Appelé au secours des princes musulmans d'Espagne, il défit complétement Alphonse VI à Zalaka, près de Badajoz, 1086, et mourut, 1106, après avoir conquis une grande partie de l'Espagne.

YPRES, ville de Belgique (Flandre), célèbre par le rôle qu'elle a joué dans les guerres; fut prise par les Français, 1128, 1213, 1297, 1648, 1658, 1678; fut donnée à la France par le traité de Nimègue, puis en fut détachée; reprise en 1793, elle était devenue, sous l'empire, un chef-lieu d'arrondissement du département de la Lys.

YPSILANTI, famille grecque, qui tire son origine de la maison impériale des Comnènes, et qui doit un nouvel éclat à la part qu'elle a prise dans la guerre de l'indépendance grecque. Les membres les plus célèbres sont : Constantin, qui fut d'abord drogman, puis hospodar de Moldavie, 1799, et de Valachie, 1802. Disgracié, 1805, il se rendit en Russie, organisa un corps de volontaires grecs, souleva les Serviens, et conçut le projet qu'il avait déjà manifesté dans sa jeunesse, de délivrer la Grèce. Ce projet ayant échoué, il se retira à Kiew, où il se livra tout entier aux sciences jusqu'à sa mort, arrivée en 1816. Il laissa plusieurs fils, dont les plus célèbres sont Alexandre et Démétrius. — Alexandre, né le 12 décembre 1792, entra, 1809, comme officier dans la garde impériale russe, devint colonel et aide de camp d'Alexandre; puis, en 1817, major général des hussards. Il se mit, en 1819, à la tête des *hétéristes*, dont le but était de délivrer la Grèce. Mais le combat de Dragas-

chan ayant anéanti les espérances de cette ligue, 19 juillet, Ypsilanti s'enfuit en Autriche, y fut arrêté, et y resta prisonnier jusqu'en 1827. Il mourut à Vienne l'année suivante, 31 janvier 1828. — Démétrius, né le 25 décembre 1793, adopta, comme son frère, le plan des hétéristes, et s'était chargé d'insurger la Morée; fut d'abord nommé généralissime; mais réduit ensuite à un rôle secondaire, il se retira des affaires, 1825. En 1825, lors de l'invasion d'Ibrahim-Pacha, il prit le commandement des Romaliotes, et reçut ensuite le commandement des forces de la Grèce orientale. Il donna sa démission en 1850, reprit ses fonctions en 1851, et mourut en 1852.

YVETOT. V. IVETOT.

Z

Z, vingt-cinquième lettre de notre alphabet, valait chez les Romains 2,000, et, surmontée d'un trait, 2,000,000. Elle est la marque des pièces de monnaie frappées à Grenoble.

ZACHARIE. Parmi les nombreux personnages de ce nom que cite l'Écriture, on remarque principalement : — Zacharie, fils de Jéroboam II, qui lui succéda au royaume d'Israël, 766, et ne régna que six mois; — Zacharie, le 2e des petits prophètes, qui prophétisait au commencement du règne de Darius, — et Zacharie, père de saint Jean-Baptiste.

ZACHARIE (Saint), pape, succéda à Grégoire III, 741. V. PAPES.

ZAMA, ville d'Afrique, célèbre par la victoire que Scipion y remporta sur Annibal, 201, victoire qui mit fin à la 2e guerre punique. Les Romains la détruisirent en 47.

ZEA (Fr.-Ant.), né à Medellin (Nouvelle-Grenade), 1770, était dès l'âge de 16 ans professeur d'histoire naturelle au collége de Santa-Fé de Bogota; se fit remarquer par ses vues indépendantes; fut, en conséquence, mandé à Madrid, et enfermé dans un des forts de Cadix, 1797-99. Rendu à la liberté, il fut nommé directeur du cabinet de botanique, et professeur des sciences naturelles à Madrid, 1804. Après la révolution d'Aranjuez, il devint membre de la junte de Bayonne, 1808, puis ministre de l'intérieur, et fut, sous l'administration française, préfet de Malaga. En 1814, il rejoignit Bolivar qui le nomma intendant général de son armée; fut appelé, en 1817, à la présidence du congrès d'Angostura, et devint vice-président de la Colombie. Envoyé en Europe en 1820, avec des pouvoirs extraordinaires, pour établir des rapports politiques et commerciaux avec les principales puissances, il mourut à Bath, 1822.

ZEIRITES, dynastie maure, fondée par Yousouf-Balkin, régna sur le nord de l'Afrique de 972 à 1050.

ZÉLANDE, province du royaume de Hollande, fut réunie à la Hollande en 1256, et depuis cette époque elle en a suivi le sort. Elle forma, en 1810, le département des Bouches-de-l'Escaut.

ZÉLANDE (NOUVELLE-). On a compris sous ce nom deux îles de l'océan Pacifique austral séparées par le détroit de Cook, Ika-na-Maoui et Tavaï-Pounamou. Elle a été découverte par Tasman, 1642; visitée par Cook, 1769; Surville, 1769; Marion, 1772; Howel, 1815; Thompson, 1816; Freycinet, 1818; Dumont d'Urville, 1827. L'Angleterre s'est approprié ces îles en 1839.

ZENOBIE, reine de Palmyre, prit le titre de reine d'Orient après la mort d'Odénat, 267, et fit la guerre aux Romains. Elle fut vaincue après des prodiges de valeur, et conduite à Rome par Aurélien, qui la fit paraître à son triomphe, 272. Elle mourut quelques années après à Tibur.

ZENODORE, fameux statuaire, se rendit célèbre du temps de Néron, par une prodigieuse statue de Mercure, à laquelle il travailla pendant 10 ans en Auvergne. Néron, persuadé que rien ne manquait à l'habileté de cet ouvrier, le fit appeler à Rome pour signaler son empire par quelque merveilleux ouvrage qui pût effacer ceux des siècles passés. Zénodore fit une statue colossale de Néron de 110 pieds, ou de 120 selon Suétone. Après la mort de Néron, l'empereur Vespasien en fit ôter la tête et poser à la place celle d'Apollon, ornée de 7 rayons, dont chacun avait 22 pieds et demi.

ZÉNON D'ÉLÉE, célèbre philosophe, né à Élée, vers l'an 504 av. J.-C., fut disciple de Parménide, dont il enseigna la doctrine à Athènes. C'est lui qui réduisit la dispute en art, et l'on peut le regarder ainsi comme le créateur de la dialectique. On n'est pas d'accord sur l'époque de sa mort.

ZÉNON, chef de la secte des stoïciens, né à Cittium dans l'île de Chypre, vers l'an 340, ou, selon d'autres, 360 av. J.-C.; se livra d'abord au commerce, mais le quitta bientôt pour suivre les leçons des philosophes; ouvrit lui-même une école, vers 300, sous un célèbre portique d'Athènes, le Pécile, et la sublimité de sa morale lui attira bientôt de nombreux disciples, qui furent nommés *stoïciens* (du grec *stoa*, portique). Zénon mourut vers l'an 260.

ZIMMERMANN, célèbre médecin et philosophe suisse, né à Brugg, 1728, mort en 1795; devint médecin du roi d'Angleterre, 1768; est surtout connu par son *Essai sur la solitude*, traduit en français par Mercier, 1790, et Jourdan, 1825.

ZINGARELLI (Nicolo), célèbre compositeur italien, né à Naples, 1752; vint à Paris, 1789, et y fit représenter *Antigone*; devint maître de chapelle de la cathédrale de Milan, puis du Vatican, 1806, et fut nommé par Murat directeur du conservatoire de Naples; il est mort en 1837. Ses principaux opéras sont : *Roméo et Juliette, Iphigénie, Inès de Castro*, etc.

ZINZENDORF (Nicolas-Louis, comte de), né à Dresde, 1700, mort en 1760; a fondé une nouvelle secte des frères Moraves, connue sous le nom de herrnhutters. V. MORAVES.

ZISKA (Jean de TROCNOV, dit), fameux chef des hussites, né vers 1380, dans un bourg de Bohême, fut d'abord page de l'empereur Charles VI, ensuite chambellan de Wenceslas, roi de Bohême. Après le supplice de Jean Huss, 1415, il se mit à la tête des hussites;

remporta de grands avantages sur les armées impériale et hongroise, et força Sigismond à le reconnaître comme vice-roi de Bohême. Il mourut en 1424. V. HUSSITES.

ZOÉ, impératrice d'Orient, concubine et ensuite femme de Léon VI, fut chargée du gouvernement de l'État pendant la minorité de son fils Constantin Porphyrogénète, et jouit d'un grand pouvoir. Elle mourut dans un cloître, 919.— Zoé, impératrice d'Orient, femme de Romain III, 1028, le fit périr, 1034, pour épouser et placer sur le trône un simple orfévre, son amant Michel IV, dit le Paphlagonien; fut chassée du palais par Michel Calafate, mais fut rétablie sur le trône par le peuple avec sa sœur Théodosa. Elle épousa Constantin Monomaque, 1042, et mourut, 1052.

ZOILE, critique grec, connu par sa haine pour Homère, exerçait à Alexandrie, vers l'an 300 av. J.-C., la profession de sophiste et de grammairien. Son nom est resté synonyme de critique partial et envieux.

ZONARAS (Jean), historien grec du 12e siècle, se fit moine de Saint-Basile après avoir été secrétaire d'État sous Jean et Manuel Comnène. Il a laissé des *Annales* qui vont de la création du monde à la mort d'Alexis Comnène, 1118.

ZOROASTRE, célèbre philosophe, auteur ou réformateur du magisme ou religion des anciens Perses, ne nous est connu que par des légendes contradictoires, d'où l'on ne saurait tirer aucune indication précise sur sa vie. L'opinion commune est qu'il florissait sous Darius, fils d'Hystaspe. Il consigna, dit-on, ses doctrines dans 21 livres, dont les débris ont formé le *Zend-Avesta* (parole vivante), qui est le livre sacré des Guèbres ou Parris, et qui a été apporté en Europe et traduit par Anquetil-Duperron, 1771.

ZOSIME, historien grec du 5e siècle, a laissé une *Histoire romaine* qui ne va que jusqu'en 470.

ZUMALACARREGUY (Thomas), général espagnol, célèbre par le rôle qu'il a joué dans la dernière guerre d'Espagne, naquit à Ormestegui dans le Guipuzcoa; il était commandant dans la garde royale à la mort de Ferdinand VII; il embrassa alors le parti de don Carlos, qui le nomma maréchal de camp, puis major général de ses armées. Il mourut d'une blessure qu'il reçut au siége de Bilbao, 1835.

ZURBARAN (Francesco), peintre célèbre, surnommé le *Caravage espagnol*, né à Fuente de Cantos (Estramadure), 1598, devint peintre du roi, et mourut en 1662.

ZURICH, ville de Suisse, chef-lieu du canton du même nom, est très-ancienne; devint ville impériale, 1218, et entra dans la confédération suisse en 1231. Zurich fut occupée par les Français en 1798; par les Autrichiens, juin 1799; par les Russes, 18 août de la même année, et reprise le 26 septembre par les Français sous la conduite de Masséna.

ZWINGLE, réformateur célèbre, né à Wildhausen (Suisse), 1484, fut nommé régent à Bâle à 18 ans, 1502, et curé de Glaris en 1506; accompagna en 1512, en qualité d'aumônier, les troupes fournies au pape Jules II contre Louis XII et François Ier; fut nommé à la cure d'Ensiedeln, 1516, et commença cette année même, un an avant Luther, la grande entreprise de la réforme, en prêchant contre les abus du catholicisme. Élevé à la cure de Zurich, 1518, il sollicita, 1525, un colloque public pour y rendre compte de sa doctrine; fit supprimer le célibat des prêtres, 1524, et la messe, 1525, et se maria; fut nommé ensuite recteur du gymnase de Zurich, et organisa l'université de cette ville. La guerre ayant éclaté entre les cantons catholiques et les cantons protestants, Zwingle reçut du sénat l'ordre d'accompagner les troupes zurichoises, et il fut tué à la bataille de Cappel, 10 octobre 1531. Parmi ses nombreux écrits, on distingue son *Exposition de la foi chrétienne*, qui contient le résumé de sa doctrine.

FIN.

BIBLIOTHECA DO SENADO DO I. DO BRAZIL